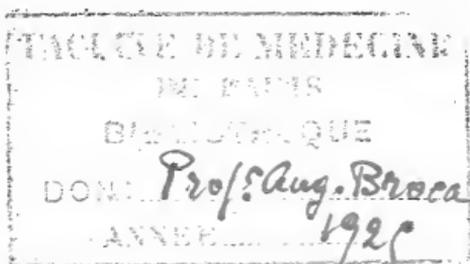


DICTIONNAIRE
DE
THÉRAPEUTIQUE
MÉDICALE ET CHIRURGICALE



OUVRAGES DE M. BOUCHUT.

Traité des maladies des nouveau-nés, des enfants à la mamelle et de la seconde enfance. 5^e édition. Paris, 1866, 1 vol. in-8 de 1024 pages, *couronné par l'Institut.*

Nouveaux éléments de Pathologie générale et de séméiologie. Paris, 1857. 1 vol. in-8 de vii-1060 pages, avec planches d'anatomie pathologique générale intercalées dans le texte.

Histoire de la médecine et des doctrines médicales. Leçons faites à l'École pratique de la Faculté de médecine en 1862 et 1863. Paris, 1864. 1 vol. in-8 de 530 pages.

Traité des signes de la mort, et des moyens de prévenir les enterrements prématurés. Paris, 1849, 1 vol. grand in-18 de vi-408 pages, *couronné par l'Institut.*

Hygiène de la première enfance, comprenant les règles de l'allaitement, du sevrage, le choix des nourrices, etc. 5^e édition. Paris, 1866, 1 vol. in-18.

La vie et ses attributs dans leurs rapports avec la philosophie, l'histoire naturelle et la médecine. Paris, 1862, 1 vol. in-18.

De l'état nerveux aigu et chronique, ou Nervosisme, appelé névropathie aiguë cérébro-pneumogastrique; diathèse nerveuse; fièvre nerveuse; cachexie nerveuse; névropathie protéiforme; névrosasme; et confondu avec les vapeurs, la surexcitabilité nerveuse, l'hystéricisme, l'hystérie, l'hypochondrie, l'anémie, la gastralgie, etc., professé à la Faculté de médecine en 1857, et lu à l'Académie de médecine en 1858. Paris, 1860, 1 vol. in-8 de 345 pages.

Du diagnostic des maladies du système nerveux par l'ophtalmoscopie. 1 vol. in-8 avec 10 planches sur bois et 24 figures chromolithographiées par l'auteur.

OUVRAGES DE M. DESPRÉS.

Traité de l'érysipèle. Paris, 1862. Ouvrage honorablement cité par l'Académie des sciences, 1863. 1 vol. in-8.

De la hernie crurale. Paris, 1863. In-8.

Du mode de formation des caillots fibrineux dans les anévrysmes. Paris, 1864, in-8.

Des tumeurs des muscles. Paris, 1866, in-8.

DICTIONNAIRE

DE

THÉRAPEUTIQUE

MÉDICALE ET CHIRURGICALE

COMPRENANT

LE RÉSUMÉ DE LA MÉDECINE ET DE LA CHIRURGIE

LES INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES DE CHAQUE MALADIE

LA MÉDECINE OPÉRATOIRE

LES ACCOUCHEMENTS, L'OCULISTIQUE, L'ODONTECHNIE, LES MALADIES D'OREILLES, L'ÉLECTRISATION
LA MATIÈRE MÉDICALE, LES EAUX MINÉRALES

ET UN FORMULAIRE SPÉCIAL POUR CHAQUE MALADIE

PAR

E. BOUCHUT

Médecin de l'hôpital des Enfants malades ;

Professeur agrégé de la Faculté de médecine ; chevalier de la Légion d'honneur,

Chevalier des SS. Maurice et Lazare, — d'Isabelle la Catholique ;

Membre de la Société de biologie, — de la Société anatomique, — de la Société médicale de Dresde, etc.



ET

ARMAND DESPRÉS

Professeur agrégé de la Faculté de médecine ; Chirurgien de l'hôpital de Lourcine ;

Membre de la Société impériale de chirurgie et de la Société anatomique.

Avec 614 figures intercalées dans le texte

27318

PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue de l'École-de-Médecine, 17

Londres

Hippolyte Baillière, 219, Regent street.

New-York

Baillière brothers, 410, Broadway.

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 46

1867

Tous droits réservés

PRÉFACE

« *Multa paucis.* »

Dans une époque comme la nôtre, lorsque la science, écrasée par l'abondance des détails et la multiplicité des faits, semble se perdre à l'infini dans l'étude des petites choses, pour se noyer dans de longues et fatigantes descriptions, il nous a paru qu'il pourrait être utile de résumer toutes nos connaissances médicales dans un livre destiné aux praticiens.

De là ce *Dictionnaire de thérapeutique médicale et chirurgicale*.

Par ce temps de dictionnaires historiques, géographiques, communaux, géologiques, littéraires, biographiques, administratifs, scientifiques, religieux, poétiques, biologiques, hydrologiques et médicaux, un dictionnaire de thérapeutique médicale et chirurgicale nous paraît devoir trouver faveur. Il répond à cette impérieuse nécessité où se trouve le médecin près d'un malade lorsque, ayant épuisé ce qu'il sait, il veut encore savoir à l'instant ce que d'autres ont fait avant lui et pourraient faire dans la situation où il se trouve. Celui-là surtout qui est sans bibliothèque, éloigné des centres d'instruction, vivant à la campagne, veut ce qu'on pourrait appeler l'impossible, c'est-à-dire l'aplanissement immédiat des obstacles qui séparent l'inexpérience du véritable savoir. Eh bien ! c'est cet idéal désir du médecin praticien que nous avons essayé de satisfaire en lui apportant, dans un seul volume, si gros qu'il soit, tout un résumé complet des pratiques de la médecine, de la chirurgie, des accouchements, de l'art dentaire, de l'oculistique, de l'électrisation médicale, de la médecine opératoire, de la thérapeutique, de la matière médicale et des eaux minérales.

Si fort que soit ce volume, il n'est, selon notre épigraphe « *Multa paucis* », qu'un résumé de toutes les connaissances indispensables au médecin praticien.

Nous avons voulu résoudre un double problème :

« Une maladie étant donnée, quels en sont les remèdes ? Sous quelles formes et quelles doses les employer ? »

« Un remède étant donné, minéral, végétal, matière organique ou eau minéralisée, à quoi est-il bon ? Dans quels cas faut-il l'employer ? Sous quelle forme et à quelles doses peut-on le mettre en usage ? »

De la maladie aux remèdes et des remèdes à la maladie ! Voilà ce que nous avons essayé d'écrire en peu de mots, et c'est la réponse aux deux problèmes que se pose perpétuellement le médecin praticien auprès du lit de ses malades.

La médecine et la chirurgie, écrites par deux plumes différentes, tiennent ici un rang égal, car, en réalité, si la médecine est l'art de guérir, cette division de médecine et de chirurgie n'a pas de raison d'être en principe, et elle n'est justifiée que par les besoins de la pratique, qui exige une personne plus expérimentée en ce qui concerne les choses de la main.

Chaque THÉRAPEUTIQUE de maladie est précédée d'un résumé des causes, des symptômes et surtout du diagnostic, sous forme de propositions, de sentences et quelquefois d'aphorismes, lorsque le sujet est assez clair et assez évident pour qu'on puisse faire de ces résumés un article de loi. — Cette manière de procéder nous a paru avoir l'avantage de donner une précision plus grande à la thérapeutique, en indiquant bien le but de nos prescriptions.

Une fois la maladie suffisamment décrite, nous en avons posé les *indications thérapeutiques*, puis nous en avons fait connaître le *traitement*, variable selon les cas et selon les complications. Ici le *régime*, les *tisanes*, les *médicaments* et leurs *formules*, ou bien les *opérations à faire* et les *différentes méthodes opératoires* à employer.

Après le traitement, pour beaucoup de maladies, nous avons ajouté un FORMULAIRE SPÉCIAL indiquant le mode d'emploi des médicaments d'après les formules des auteurs les plus recommandables et contenant l'énumération des remèdes connus ou peu usités mis en usage par les médecins de tous les temps, et publiés de nos jours par Mérat et Delens, par Bouchardat, par Dorvault et par les plus célèbres médecins.

Puis, à côté de la thérapeutique médicale ou chirurgicale des maladies, selon les exigences de l'ordre alphabétique, se trouvent les EAUX MINÉRALES avec leur composition, leur température, leur mode d'emploi et leurs applications thérapeutiques, la MATIÈRE MÉDICALE indiquant l'origine des substances, leur préparation, leur dose et leur mode d'emploi, enfin leur application dans toutes les maladies.

Ici, nous avons eu de très-grandes difficultés à vaincre. Énumérer le traitement des maladies et les applications de la matière médicale sans aucune critique et sans

discernement, c'était replonger la thérapeutique dans le chaos dont elle a si grand peine à sortir. Formuler en toutes lettres notre jugement sur l'importance des remèdes et des médications à employer, c'était allonger démesurément une rédaction que nous tenions à abrégér.

Il fallait sortir de cet embarras. Plutôt que de laisser le médecin en face de l'innombrable quantité des moyens curatifs à mettre en usage contre une maladie sans lui donner notre avis sur la conduite à suivre, et ne voulant pas le plonger dans une incertitude indigne de la science, ce qui eût été lui dire :

Décide, si tu peux, et choisis, si tu l'oses,

nous avons imaginé l'expédient de quelques abréviations qui, sans allonger notre texte, nous ont permis de juger la plupart des remèdes employés dans les maladies et de les classer d'après leur importance. — Ce qui est *bon* et ce qui a obtenu l'assentiment d'un grand nombre de médecins se trouve marqué du signe algébrique *plus* \boxplus ; ainsi, par exemple, le tartre stibié dans la pneumonie franche; ce qui est *excellent et presque spécifique* d'une lésion ou d'une diathèse, comme le mercure dans la syphilis, le sulfate de quinine dans les fièvres, etc., est indiqué par le signe de deux *plus* réunis $\boxplus\boxplus$. Nous avons marqué du signe *moins* \boxminus ce qui est *mauvais*. — Quant aux remèdes anciens et oubliés ou peu expérimentés, et aux médicaments exotiques en usage aux colonies ou dans les pays étrangers, ne les ayant pas mis en usage et ne voulant pas en juger l'action curative, nous les avons marqués d'un carré vide \square pour n'avoir à en faire ni l'éloge ni le blâme; il signifie : à *vérifier*. — Enfin, si le lecteur trouve que nos formules et nos médications sont trop nombreuses, nous le prions de considérer que cet exposé offre un réel avantage. En effet, depuis le colossal recueil de Dioscoride, chaque jour les médecins renouvellent des formules, et, pour un grand nombre de maladies, notre livre prémunira les inventeurs, car ils y trouveront bien souvent la formule qu'ils croiront avoir découverte.

Des figures en grand nombre ont été placées dans le texte *pour en faciliter l'intelligence* : figures d'accouchement et de dystocie, — figures de médecine opératoire indiquant les procédés à suivre, — figures indiquant les instruments à employer, — figures de matière médicale ou d'anatomie pathologique, etc. Nous n'avons rien négligé de ce qui pouvait servir à donner à ce dictionnaire le cachet pratique qu'il doit avoir pour entrer dans la bibliothèque de tous les médecins et de tous ceux qui voudront se faire une idée de la thérapeutique au XIX^e siècle.

Du reste, pour nous montrer équitables envers tous, nous avons cru devoir conserver cette tradition française, qui consiste à citer dans nos publications

le nom des nationaux ou des étrangers qui ont découvert une maladie, imaginé un procédé opératoire, apprécié un symptôme ou composé une formule, et, comme nous ne pouvions mettre des notes au bas de nos pages, nous avons placé, aussi souvent que nous l'avons pu, entre parenthèses le nom de l'auteur à côté de son œuvre.

E. BOUCHUT — A. DESPRÉS.

Paris, le 1^{er} novembre 1865.

INTRODUCTION

DE LA THÉRAPEUTIQUE

AU XIX^e SIÈCLE

Le scepticisme thérapeutique n'a pas de raison d'être, et il n'est plus possible de dire avec Pinel : « *Une maladie étant donnée, déterminer sa place dans le cadre nosologique.* » — Si la médecine devait borner ses efforts à classer et à décrire les maladies comme les naturalistes classent les animaux, les insectes et les plantes, elle aurait bientôt perdu en prestige dans l'humanité ce qu'elle aurait gagné en considération dans les écoles et dans les académies. Elle doit être avant tout la science qui conduit à la guérison des maladies. Son antiquité en est la preuve. Si l'on pouvait supposer un endroit de la terre où il n'y eût que deux êtres humains en présence, l'un souffrant et l'autre en bonne santé, celui qui se porterait bien se ferait le médecin de l'autre. Ainsi est fait le cœur de l'homme. — « *Guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours.* » — Voilà sa devise, et en la lui empruntant, la médecine a montré qu'elle était née de ce premier besoin de l'homme vis-à-vis de son semblable. Aucune société n'a pu se former sans avoir pour premier médecin la compassion tendre, dévouée, aveugle peut-être, empirique toujours ; mais la charité devient vite clairvoyante et apprend à découvrir ce qui est utile et raisonnable, d'où les premiers essais d'une science qui se fortifie par la foi dans la force de ses moyens.

Celui qui ne croit pas à la thérapeutique n'est pas digne d'être médecin, il ne sera qu'un savant, digne si l'on veut des plus grands honneurs académiques ; mais qu'il cesse de compter sur la gloire civile des bienfaiteurs de l'humanité.

Qu'est-ce donc que la foi en thérapeutique ? — Est-ce la crédulité aux annonces des ignorants qui proclament la vertu d'un remède sans savoir ce qu'il est, d'où il vient, ni les indications de son emploi ? — Est-ce l'empirisme antique proscrivant la raison du choix des médicaments ? — Ce n'est rien de tout cela. — Croire à la thérapeutique, c'est rechercher l'utilité des remèdes dans les maladies, après avoir expérimentalement étudié leur action sur l'homme et rigoureusement déterminé leurs effets sur ses fonctions.

La thérapeutique est le but et la fin de toutes les connaissances médicales. La

physique, la chimie, la botanique, l'anatomie normale et pathologique, la physiologie, la pathologie et la clinique lui servent de base et lui fournissent tous ses éléments. Sans cette étude, elle redevient ce qu'elle est au commencement de toutes les sociétés, c'est-à-dire de la compassion et de l'empirisme ; mais en s'appuyant sur la connaissance de l'homme sain et de l'homme malade, elle devient la plus noble et la plus belle de toutes les sciences, celle qui soulage, qui console et qui guérit.

Pour faire de la bonne thérapeutique, il ne faut pas en exagérer la puissance ; il faut en bien connaître les ressources et savoir qu'elle n'est pas une science mathématique à la portée de tous, dont les éléments soient toujours les mêmes. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de l'homme plus ou moins malade, différant de son semblable par son âge, son sexe, sa race, sa constitution, son tempérament, ses diathèses, son éducation, sa force morale, ses vices et ses vertus, ainsi que par les qualités et les défauts de sa famille, par la localité et les climats où il prend naissance, par la profession qu'il exerce, le siècle où il vit, la réaction qu'il oppose aux influences physiques et morbides, enfin par la puissance de sa nature individuelle, ce qui fait que, malgré toutes les apparences, deux malades ne se ressemblent jamais assez pour qu'on puisse les considérer comme deux unités de même nature. — Dans ces conditions, ce qui convient à l'un ne réussit pas à l'autre, et la nature inconnue de chacun venant ajouter à l'obscurité du problème de la maladie, il n'y a que le médecin véritablement instruit de toutes les difficultés de la situation qui puisse, en éclairant toutes choses à la lumière de sa conscience et de son génie, prendre une décision convenable dans le choix de sa thérapeutique.

Savoir utiliser à propos les *ressources de la nature* et les *influences morales, hygiéniques, chirurgicales et pharmaceutiques* : voilà les conditions de la véritable thérapeutique.

I

DES RESSOURCES DE LA NATURE DE L'HOMME DANS LA GUÉRISON DES MALADIES.

De la nature médicatrice.

Quand on examine la succession des êtres appartenant aux espèces *hominale, animale, végétale*, on voit que dans leur court passage sur le globe ils sont soumis à l'action d'une double loi de destruction et de réparation. La génération est chargée de combler les vides de la mort.

Il en est de même dans l'*individu*, dont l'organisme reproduit le phénomène observé dans l'*espèce*. Les molécules de l'être sont soumises à un double mouvement de destruction et de réparation. Celles qui se détruisent sont remplacées par de nouvelles qui obéissent aux lois de la *promorphose* et prennent la place et la forme qui leur sont assignées d'avance par la force vivante.

L'homme est soumis à ces lois de l'*espèce* et de l'*individu*. Il vient combler les vides d'une génération antérieure, en attendant qu'il disparaisse à son tour. Chez

lui, tout est sujet à un continuel mouvement d'apport et de départ, et sa substance se renouvelle sans cesse.

. Requieque sine ulla
Corpora veruntur, nec quod fuimusve, sumusve,
Gras erimus.

(OVIDE, *Métamorphoses*, XV.)

Ce n'est pas un être corporel régi par les seules propriétés de la matière. Sa triple nature le sépare des corps inanimés en le rapprochant du monde des esprits. Doué, en tant que vivant, d'une force spéciale à tous les êtres animés, il en a de particulières à son espèce, pour lui donner la pensée, la conscience et le jugement; pour maintenir la forme extérieure de son corps et celle de ses organes; pour régler les métamorphoses de ses tissus, l'exercice et la durée de ses fonctions, etc., etc. Cette force, qui le fait vivre de la vie ordinaire et naturelle, l'assiste dans la souffrance lorsque, troublé par des impressions morbifiques, il lui arrive d'être malade. Conservatrice de la forme et des fonctions normales, elle lutte pour rétablir la structure organique altérée par la maladie. Sa présence se révèle à chaque instant par le travail dynamique et organique qu'elle réalise au sein de l'organisation, pour éliminer un poison, un venin ou un corps étranger, pour isoler ou séparer un produit morbide des parties saines qui l'entourent, pour réunir des os fracturés, pour oblitérer une artère largement ouverte, pour absorber les matériaux solides ou liquides d'une inflammation des parenchymes ou des séreuses, pour limiter, par la pétrification, l'accroissement de certains produits morbides, etc., etc., etc. Il n'est pas une maladie organique dans laquelle on ne découvre la preuve de son existence, soit par des résultats curatifs complets, soit, au contraire, par une simple ébauche, lorsqu'une action intempestive l'arrête et l'empêche de réaliser complètement son œuvre de réparation (1). Hippocrate donnait à cette puissance le nom de *nature*, et la doctrine qui a consacré son intervention dans les actes pathologiques est connue sous le nom de *naturisme*. C'est ce que d'autres ont appelé *force vitale*, *puissance intérieure*, *force* ou *nature médicatrice*.

Dans les actions physiologiques, si harmonieusement préméditées, le *consensus*, qui les entraîne à un but commun est bien réellement l'effet d'un effort conservateur agissant pour une fin commune, et les actions réflexes ou *Sympathies* ne sont pas autre chose que des manifestations physiologiques commandées par la puissance de conservation de l'être.

Le grain de tabac introduit dans les narines et qui fait brusquement contracter le diaphragme et les muscles du ventre pour éternuer, met bien en jeu la contractilité du tissu musculaire, mais l'éternement ainsi provoqué est un acte réflexe conservateur de l'être et nécessaire à l'expulsion d'un corps étranger.

L'aspect d'une table bien garnie de mets succulents inonde la bouche de salive, la vue de son enfant fait monter le lait dans les seins de la mère pour un but qu'il est à peine utile d'indiquer, et, si c'est une propriété des glandes salivaires ou

(1) Voyez E. Bouchut, *Traité de pathologie générale et de séméiologie*. 1 vol. in-8 de 1100 pages, p. 351.

mammaires de faire le lait ou la salive, c'est l'effet de la puissance conservatrice des êtres qui fait paraître ces liquides à propos lorsqu'ils sont nécessaires et sans aucun contact irritant ni aucune excitation mécanique. — Un froid modéré engourdit les hibernants et détruit leur faculté de produire de la chaleur ; mais un froid plus rigoureux les réveille, ranime la calorification pour un moment et les fait périr s'il se prolonge.

Le *consensus*, qui maintient la matière des êtres vivants dans ses combinaisons et qui dirige l'ensemble par la subordination des parties, n'est pas contestable. La force qui préside à sa formation et à son accroissement ne l'est pas davantage. Donc, il y a une puissance formatrice et conservatrice de l'être dans son état de santé ; mais si elle révèle sa présence dans l'état physiologique, il est difficile qu'elle cesse d'agir au moment de la maladie ; en tout cas, elle existe encore ailleurs que dans la partie malade, par conséquent ceux qui la nient ne la peuvent mettre en doute que pour une partie limitée de l'organisme. Quelle erreur ! Cette partie n'est-elle pas vivante, quoique malade ; mais si elle est vivante, elle dépend du tout, et la force générale de conservation existe chez elle comme dans toutes les autres parties du corps.

Νουτῶν φύσις ἐστίν. « La nature (*Traité de l'aliment*) suffit seule aux animaux pour toutes les choses, elle sait elle-même ce qui leur est nécessaire, sans avoir besoin qu'on le lui enseigne et sans l'avoir appris de personne... Elle est le premier médecin des maladies, et ce n'est qu'en favorisant ses efforts que l'on obtient quelques succès. » Tel est, en quelques mots, le principe de toute la médecine pratique. C'est ce qu'Ambroise Paré a dit plus tard en d'autres termes non moins mémorables : « *Je le pansay, Dieu le guarit.* »

En effet, *Dieu et la nature* sont les principes de toute guérison, et notre art n'a d'autre but que de favoriser, d'imiter ou de provoquer les opérations curatives naturelles.

La plupart des maladies sont susceptibles de guérir sans traitement actif et par la seule influence de la *nature*. Voilà ce que le médecin doit savoir dès le début de sa carrière, afin de ne pas se faire d'illusions sur la portée de son art, et s'il veut en apprécier exactement les limites. Il évitera de cette manière le double écueil de la crédulité et du scepticisme, si préjudiciable aux perfectionnements de la science, si compromettant pour la dignité du médecin et si fâcheux pour la santé des malades.

Ceux qui sont très-pressés d'agir disent, comme Asclépiade, que cette doctrine n'est qu'une *méditation sur la mort*. Ce n'est là qu'un mot, créé par l'ignorance, auquel l'expérience et l'observation donnent le plus éclatant démenti. « Si le sage, dit Fr. Bérard (1), faisait comparaître toutes les sectes devant son tribunal et qu'il écoutât avec impartialité les raisons de chacune d'elles, et surtout leurs occupations réciproques, les médecins mystiques (croyant à la colère du ciel dans la production des maladies et les abandonnant aux forces de la nature) auraient peut-être à se reprocher le plus de sottises, mais le moins de crimes ; et si les malades étaient appelés comme témoins, ils s'élèveraient moins contre eux que contre les autres. »

(1) *Doctrines de Montpellier*, p. 205.

Comme l'a dit Bordeu : « La médecine a pour principe une vérité de fait bien consolante pour la plupart des malades, et qui est aussi fort utile aux médecins : c'est qu'il est incontestable que, sur dix maladies, il y en a les deux tiers au moins qui guérissent d'elles-mêmes et rentrent, par leurs progrès naturels, dans la classe des simples incommodités qui s'usent et se dissipent par les mouvements de la vie. »

Si l'homœopathie a trouvé des partisans dans le monde, c'est que la plupart des maladies guérissant par l'influence des seuls efforts de la nature, le malade, qui s' imagine prendre un remède, lorsqu'il ne boit que de l'eau claire décorée d'un nom pharmaceutique, attribue à ce remède illusoire et à la méthode elle-même une guérison dont l'honneur revient à la *nature*. Si des médecins trop enthousiastes, et que je crois sincères, adoptent ce système, c'est que, trompés par le résultat et subjugués par le fait accompli, ils se hâtent de conclure de la guérison à l'efficacité du remède, sans connaître la marche naturelle du mal et sans se douter qu'un semblable succès eût couronné l'*expectation*. On l'a vu tout récemment. Un homœopathe annonçait très-pompeusement la guérison de la pneumonie aiguë en quatre et six jours par l'emploi de son système ; immédiatement M. Marotte soumit plusieurs cas de pneumonie aiguë, franche, chez des adultes, à l'*expectation* déguisée par l'usage de potion d'eau de réglisse, et il obtint autant de guérisons tout aussi rapides et aussi concluantes en faveur de sa médication. — Mieux vaut s'abstenir que d'employer, hors de propos, des remèdes actifs et dangereux. — Il est préférable d'abandonner une maladie régulière à sa terminaison naturelle, si elle doit être heureuse, que de la compliquer par l'action de remèdes intempestifs. L'homœopathie n'a de succès dans le monde que par sa substitution aux médecins malavisés qui n'entendent pas l'*indication* et qui ne savent pas s'abstenir à propos. Elle échouera toujours, au contraire, là où il faut agir, et quand elle fait perdre ce moment opportun, désigné par Hippocrate sous le nom d'*occasion*. J'ai connu un homme, mort de hernie étranglée, avec coliques atroces, vomissements de matières bilieuses, pendant qu'on le traitait par l'homœopathie ; il n'eût pas succombé si, au lieu d'avalier un remède imaginaire destiné à calmer ses coliques et ses vomissements, il avait eu près de lui un chirurgien assez instruit pour faire rentrer les viscères à leur place dans l'abdomen. L'homœopathie, qui n'est qu'une *expectation systématique déguisée*, est aussi absurde comme système que les méthodes thérapeutiques qui empoisonnent les malades au moyen de remèdes trop réellement dangereux. Tout cela n'est pas la médecine, ni la thérapeutique. — Agir selon l'occasion en imitant les procédés de la nature, s'abstenir à propos et volontairement, d'une manière raisonnée, voilà le fait d'un médecin expérimenté qui connaît la marche naturelle des maladies.

Connaître la marche naturelle des maladies, savoir comment un mal doit finir lorsqu'il est abandonné aux seuls efforts de la nature, en considération de son espèce, de sa forme, de l'âge du sujet et des circonstances qui l'entourent : tout est là en médecine. Supposez ces connaissances dans l'esprit du médecin, et sa conduite est toute réglée ; il sait agir ou s'abstenir, selon l'indication, agir pour diriger le mal et le conduire dans une voie convenable, ou s'abstenir, au contraire, avec la certitude d'une guérison spontanée prochaine. — De cette manière,

l'art n'est pas compromis par des tentatives absurdes ou hasardeuses, et, s'il intervient, c'est qu'il a des chances de succès. La thérapeutique est vraiment la *science des indications*, pour s'abstenir, ou agir en provoquant des réactions salutaires au moyen d'impressions curatives.

C'est qu'en effet la *nature* est le principe de toute guérison, et notre art ne consiste qu'à favoriser, à imiter ou à provoquer les opérations curatives naturelles.

Il ne faut cependant rien exagérer : ce serait une erreur de croire que cette *action naturelle* et réparatrice des désordres survenus dans le corps humain soit d'une *puissance* à contre-balancer l'effet des impressions morbifiques et à rétablir l'ordre dans les fonctions troublées. Il n'en est pas ainsi. Trop confiants dans la force du principe et de la puissance médicatrice, ceux qui exagèrent son influence commettent une faute aussi grave que les sceptiques qui en rejettent l'existence. Ils en arrivent, comme Stahl, à rester dans une inaction dangereuse ou funeste, lorsque la gravité du mal et l'insuffisance des efforts médicamenteux nécessitent une intervention immédiate et active. Si l'admission de cette doctrine devait conduire à ce résultat, ce ne serait vraiment, comme l'a dit Asclépiade, qu'une *méditation sur la mort*. Mais ce n'est pas ainsi qu'il faut entendre l'action de la puissance médicatrice ; la conception de cette idée n'implique pas le moins du monde celle de la guérison spontanée de toutes les maladies sans l'intervention de l'art. De ce que rien ne guérit sans l'influence bienfaisante de la nature, il ne s'ensuit pas qu'elle ait pour mission de rétablir toujours et partout l'ordre troublé par une maladie, ni qu'elle ait la force de se suffire à elle-même pour arriver à ce résultat. Non, c'est là une exagération condamnable de la doctrine. Assez puissante dans un grand nombre de cas pour amener, seule, la transition de la maladie à la santé, la nature a besoin d'aide et de direction dans ses *efforts*, et c'est à les découvrir que doit s'appliquer tout l'art du médecin. *Quo natura vergit, eo ducendum*. Ailleurs enfin son travail commence, les nécropsies permettent toujours de le constater ; mais il a été insuffisant et trop faible pour lutter contre les effets de la cause morbifique. Jusque dans l'insuccès éclate sa puissance. La mort l'annonce aux vivants, et il est aussi impossible d'en méconnaître l'action que de nier la puissance qui modèle les contours de l'homme dans le sein maternel, les maintient pendant l'accroissement et dans le cours de la vie, malgré la rénovation continuelle de la matière, malgré les difformités congénitales et les déformations acquises sous l'influence des forces supérieures.

Rien n'est mieux établi, à mon sens, que l'action providentielle ordinairement heureuse de la nature médicatrice, et ce que je viens de dire sur ses insuccès ne détruit point le fait principal.

Les parties divisées ou coupées se réunissent ou se reproduisent en reformant des tissus normaux ou des organes complets. L'homme peut reproduire le cristallin enlevé sans sa capsule (Textor, Leroy), tous les os longs enlevés sans leur périoste (Flourens, Blandin, Ollier) ; il refait la peau divisée, ainsi que les canaux excréteurs de Warthon et de Sténon ; il refait ses cordons nerveux (Schwan, Vulpian), etc. ; mais c'est surtout chez les animaux inférieurs où l'on voit les plus merveilleuses régénérations des tissus et des organes. Bonnet a montré que les *Naidés*, coupées en vingt ou vingt-six morceaux, engendraient vingt ou vingt-six

Naides, et qu'on pouvait voir douze fois leur tête se reproduire après la section. — La Planaire, coupée en deux, se complète et la tête se refait un estomac, tandis que la partie inférieure comprenant l'estomac se refait une tête. — Les crustacés régénèrent leurs pattes arrachées. — La Salamandre dont on coupe le bras refait son bras avec les muscles, les nerfs, les vaisseaux et les vingt os qui le constituent, etc., etc., etc.

Ailleurs, ce sont les forces générales de la vie qui luttent contre les causes de mort. Ainsi s'expliquent le réveil des hibernants par un froid excessif, la résistance des poumons à l'absorption de l'oxygène au delà des proportions convenables, la guérison des maladies héréditaires, etc., etc.

Les hibernants s'engourdissent à la température de quelques degrés au-dessus de 0 degré et passent ainsi plusieurs mois dans un état de torpeur considérable, n'ayant plus qu'une température propre de 3 à 4 degrés au-dessus de celle de leur atmosphère. Si dans cet état on les expose à un froid plus rigoureux, à — 3 ou — 4 degrés, ce froid les tue, car son impression est assez vive pour être sentie malgré la torpeur, et il réveille à moitié l'animal en provoquant de fortes contractions musculaires et une réaction contre cette souffrance (de Saissy). Dans ce cas, la température s'élève et elle monte de + 3 ou 4 degrés à + 25 degrés dans la première heure, à + 36 degrés dans la seconde; mais si l'expérience est prolongée, la température s'abaisse de nouveau, par degrés l'animal cesse de pouvoir produire de la chaleur et il retombe dans une léthargie qui devient mortelle par l'intensité du froid (1). Le frisson de la fièvre, qui n'est qu'une succession de contractions musculaires s'exécutant simultanément dans les muscles antagonistes, et qui embrasse quelquefois le système musculaire tout entier, constitue une des formes les plus curieuses de la *contraction musculaire statique*, car elle produit de la chaleur au sein des muscles qui se contractent. Ainsi on constate déjà, pendant le frisson, et surtout après, une élévation de température qui peut être portée très-haut, à 3, à 4 et même à 5 degrés au-dessus de la température normale. Le tremblement que détermine le froid est un phénomène du même genre; c'est évidemment un procédé instinctif de l'économie, qui cherche à résister à l'abaissement de la température par la contraction statique des muscles, etc. Que signifie cet effort de l'animal pour produire de la chaleur, et cette lutte momentanée de l'organisation contre une température trop rigoureuse, sinon l'effet d'une puissance conservatrice naturelle qui réagit contre un agent de destruction.

Il en est de même dans l'expérience qui consiste à placer un animal dans de l'oxygène pur ou dans un appareil à air comprimé de Pravaz. Au delà d'une certaine proportion, nécessaire à son hématoxe, l'animal ne consomme pas plus d'oxygène qu'il ne faut et l'action chimique de ce gaz n'augmente pas en proportion de sa quantité. MM. Hervier et Saint-Lager ont mis ce fait hors de doute dans leurs expériences sur l'homme enfermé dans un réservoir d'air comprimé. D'abord, sous l'influence d'un excès de pression peu considérable, la respiration et la circulation se ralentissent, il s'exhale une plus grande quantité d'acide carbonique produit par la quantité d'oxygène plus forte renfermée dans un même volume d'air; mais

(1) F. Edwards, *Influence des agents physiques sur la vie*, p. 507.

si la pression dépasse certaines limites, l'oxygène cesse d'être absorbé, la quantité d'acide carbonique exhalé diminue très-notablement et n'augmente plus qu'après la sortie du bain, lorsque la vie reprend son exercice régulier. Il est donc impossible de faire pénétrer par la pression atmosphérique, dans le sang en circulation, au delà d'une certaine quantité d'oxygène, et il y a un point de saturation que les forces physiques et chimiques ne peuvent dépasser.

Les maladies héréditaires ne se transmettent pas fatalement et nécessairement à toute la descendance. Elles épargnent un certain nombre d'enfants, tantôt les filles, tantôt les garçons, et tantôt les garçons ou les filles, d'une manière alternative, sans considération de sexualité. Outre l'influence de l'un des procréateurs qui peut l'emporter sur l'autre, dans la génération, il y a l'*innéité physiologique* et *morbide*, qui crée des variétés individuelles transmissibles par hérédité et qui les détruit au bout d'un certain nombre de générations. Ainsi disparaissent l'albinisme, la coloration rouge des cheveux, le strabisme, la polydactylie, la macrobie, le nanisme, la scrofule, la phthisie et autres dispositions morbides qui, par leur transmission constante et inévitable, eussent rapidement déformé ou détruit l'espèce humaine. En effet, la même partie malade, le même organe altéré, reproduits par hérédité dans toute la descendance d'une famille, feraient des monstres mourant avant l'âge; les mêmes maladies, atteignant les mêmes sexes dans des myriades de cas, détruiraient les mâles ou les femelles; les mêmes maladies atteignant les deux sexes les détruiraient et anéantiraient l'espèce. Il faut donc voir dans l'intermittence de l'hérédité un fait conservateur, constant, universel, qui n'est point le hasard et qui atteste une finalité dépendante de l'ordre préétabli par la raison première.

La plupart des maladies guérissent seules, en vertu des lois primordiales qui ramènent la substance corporelle et les forces qui l'animent dans leur état d'équilibre naturel, lorsqu'elles ont été dérangées par une impression morbifique. Rien, dans cette guérison, ne se rapporte à une propriété de la matière brute; tout, au contraire, résulte de l'action du corps vivant, en tant que vivant, et cette action a le caractère de prévoyance qu'on trouve dans toutes les œuvres du Créateur. Sa préexistence comme loi en divinise l'effet. Une impression morbide a produit une phlegmasie obstruant les vaisseaux des tissus; aussitôt dans l'exsudat s'organise une vascularité nouvelle qui doit en faciliter la résorption dans le torrent circulatoire jusqu'à la guérison.

Un exsudat inflammatoire est tellement abondant, qu'il ne peut être absorbé par le petit nombre des vaisseaux capillaires de nouvelle formation; d'après les lois de la nature, il se liquéfie, se change en pus, et un travail nouveau le dirige à travers la profondeur des tissus, jusqu'à la peau ou vers une cavité séreuse.

Les impressions morbifiques ont engorgé le système circulatoire général ou local; et des hémorrhagies supplémentaires rétablissent l'équilibre.

Lorsque des obstacles se produisent à l'orifice des viscères creux, il se forme, dans les parois de ces viscères, une augmentation de force qui lutte avantageusement contre l'obstacle et favorise l'issue des excréments ou des expuitions.

Des vaisseaux s'oblitérent; et tout autour s'organise une circulation collatérale qui rétablit, avec le temps, les fonctions circulatoires troublées.

Existe-t-il un corps étranger dans les tissus vivants (balles, drap, aiguilles), de de deux choses l'une : ou un travail naturel l'enveloppe de capillaires nouveaux qui s'oblitérent, forment une membrane d'enveloppe ou kyste destiné à l'isoler et à protéger les tissus contre lui, jusque dans les parties les plus délicates, ou bien il provoque une phlegmasie aiguë qui le chasse au dehors au moyen de la suppuration.

Dans les plaies que réunit d'une *manière immédiate* la lymphe plastique, et dans les *réunions secondaires*, où le travail de cicatrisation, pour être moins rapide, n'en est pas moins curieux, quel est l'agent curatif, de la *nature* ou de l'emplâtre adhésif placé par le chirurgien ?

Une fracture vient d'avoir lieu, et voilà qu'un suc spécial, gangue d'un nouvel os, déposé entre les extrémités osseuses pour les réunir, les consolide à jamais, avec ou sans l'assistance du chirurgien, heureux si l'art intervient pour diriger le travail de la nature, mais il ne peut prétendre à autre chose.

Dans les produits morbides déposés au sein des tissus, malgré la violence de la cause diathésique, la nature entreprend encore, au pourtour de ces produits, un travail de vascularisation destiné à leur enkystement et à leur pétrification. M. Natalis Guillot en a démontré l'existence dans le poumon des individus atteints de phthisie tuberculeuse. Je l'ai constaté bien des fois, et, chez les malades qui guérissent, c'est toujours ainsi que le travail de guérison s'accomplit. Il en est de même des tumeurs du foie formées d'entozoaires : elles s'enkystent, et, si la pression qui résulte du développement des hydatides à l'intérieur n'est pas trop forte, la paroi se pétrifie, et il n'y a plus à craindre d'accidents pour l'avenir.

Qui n'a vu les tumeurs fibreuses de l'utérus se remplir de concrétions calcaires et s'arrêter ainsi dans leur développement pour rendre tolérable une existence qu'elles avaient troublée ?

Tous les phlegmons aigus de la fosse iliaque de l'ovaire et des annexes de l'utérus cheminent à l'extérieur, vers la peau, dans la vessie ou dans l'intestin, et c'est ainsi qu'ils guérissent sans l'intervention du chirurgien, qui ne peut souvent aller y porter la main.

Les tissus divisés se réparent par la reproduction de tissus semblables, et il n'est pas jusqu'au tissu nerveux divisé qui ne se reproduise, car, dans certains cas de paralysie occasionnée par une section de nerf, la guérison a eu lieu, et dans la cicatrice du nerf divisé on a pu retrouver des éléments nerveux de nouvelle formation.

Je n'en finirais pas, si, à propos des opérations curatives de la vie, je prétendais les faire connaître par une simple énumération. Cela n'est pas mon but. J'ai voulu établir comme principe général *la loi de la réparation naturelle* des tissus en montrant que, dans tous les désordres cités en exemple, il y a eu intervention d'une *influence conservatrice* de la structure des tissus, de la forme des organes, de la régularité des fonctions, et cela par des actes naturels ayant pour but de détruire, de chasser et d'isoler les produits matériels développés chez l'homme par les différentes impressions morbifiques. Tout, dans ces actes, représente la contrepartie des effets morbides ; c'est une lutte *de la conservation contre la destruction*, et il est impossible de ne pas placer à côté de la nature créatrice de l'homme une

faculté *médicatrice*, susceptible de concourir au but des lois premières de la création, en remédiant aux maux qui affligent le corps humain. Cette action de la nature contre les effets de chaque impression morbifique est aussi évidente que ces effets eux-mêmes, et c'est presque une ingratitude que de la vouloir contester. Il n'est personne qui n'ait des grâces à lui rendre, et à qui elle n'ait rendu quelque bon office.

Ceux qui n'admettent pas *la loi de réparation* opposée à *la loi de destruction* organique et qui nient l'existence d'une influence providentielle de la nature sur la terminaison des maladies disent : Mais tout ne guérit pas par la nature *médicatrice* ; intelligente comme vous la supposez, elle ne devrait pas laisser mourir autant de malades, elle ne devrait pas consolider une fracture de travers, ni laisser un membre fracturé se raccourcir ; elle ne devrait pas faire ouvrir un abcès dans le péritoine et amener la mort, ni produire l'étranglement d'une hernie, etc. Toutes ces critiques, et il en est d'autres du même genre que je n'indiquerai pas, n'ont aucune portée sérieuse. D'abord, parmi les philosophes qui ont admis le dogme *la nature médicatrice*, personne n'a jamais dit ou insinué que l'influence de la nature fût de force à empêcher de mourir un individu soumis à une impression morbifique violente et profonde. La destinée humaine est fixée d'avance, et les lois de conservation de l'espèce n'ont d'autre pouvoir que de la préserver ou de la conserver un temps défini. Cette action n'a rien de particulier à l'individu ; il ne faut pas se flatter à cet égard ; elle n'est pas relative à la maladie en général, telle que nous la comprenons, formée par une association de phénomènes morbides ; elle est spéciale à un désordre corporel, contre lequel elle lutte, et, à ce titre, elle se révèle partout autour des lésions organiques. Un homme a un abcès de la fosse iliaque, que le travail de la nature pousse à la fois vers l'extérieur et vers le péritoine, où il s'ouvre par suite d'un effort intempestif du malade et il détermine une péritonite mortelle. Une femme est affectée d'anévrysme de l'aorte, avec une poche énorme qui use les côtes, s'ouvre à l'extérieur et la fait périr en quelques secondes. Quelle a été dans ce cas la puissance de la nature *médicatrice* qui a laissé périr ces deux malades ? Je l'ai dit tout à l'heure, cette action de la nature n'est pas spéciale à l'individu, mais à la cause morbifique et à son effet matériel. Non, sans doute, la nature n'a pas préservé de la mort X... avec un abcès de la fosse iliaque, et Y... avec son anévrysme ; elle a échoué ; mais qu'on examine le cadavre, et l'on verra si elle n'a pas fait preuve de prévoyance et d'intelligence dans ses opérations. Ici elle avait établi des adhérences avec l'intestin, pour faire cheminer le pus sans danger de la fosse iliaque dans le cæcum, et là elle avait fait une poche, formée de couches sanguines concentriques, qui s'opposaient depuis plusieurs années à la rupture de l'anévrysme, en faisant tout ce qu'il fallait pour le guérir. De ce qu'elle n'a pas sauvé les malades il ne s'ensuit pas qu'elle n'ait rien entrepris pour faciliter la terminaison favorable de leur mal ; au contraire, je viens d'établir les traces de son action bienfaisante. Il en est ainsi partout. Toute impression morbifique entraîne une réaction dynamique ou organique, destinée à en détruire les effets. Dans les cas ordinaires, la guérison a lieu ainsi tout naturellement ; mais, si l'impression morbifique est trop violente, comme peut l'être celle d'une épidémie, ou si les effets organiques sont très-graves, la réaction n'a

pas le temps de se produire, et le travail de la nature, à peine commencé, se trouve interrompu par la force destructive opposée.

Au reste, en admettant l'influence de la nature sur la guérison des maladies, nous ne voyons là qu'un fait expérimental démontré par l'observation. La *nature médicatrice* n'est pas une chose concrète, ou un être particulier, indépendant de l'organisme. Ce n'est pas davantage un être imaginaire. C'est l'ensemble des forces de la nature vivante, luttant, d'après *la loi de réparation*, contre ce qu'on appelle *la maladie*, c'est-à-dire contre les désordres corporels produits par les impressions morbifiques. C'est *la loi de réparation* aux prises avec *la loi de destruction*, toutes deux éternelles comme l'espèce où se produit la lutte.

Il était important d'établir ce fait avant de parler thérapeutique, car il en est la base, et qui l'ignore ne peut faire qu'une bien mauvaise médecine.

II

DES INFLUENCES MORALES DANS LA GUÉRISON DES MALADIES.

L'influence du moral sur le physique a plus besoin d'explication que de démonstration ; mais vouloir expliquer le rôle de l'âme sur le corps serait aborder une question de métaphysique qui nous éloignerait trop de notre sujet. Pour le moment, nos visées ne portent pas si loin. Si l'organisation crée les forces intellectuelles et morales, il faut convenir que ces forces acquièrent bientôt une telle puissance qu'elles usent singulièrement, et, dans beaucoup de cas, qu'elles brisent la matière d'où elles sont sorties. Mais, comme la lance d'Achille, elles guérissent les blessures qu'elles ont faites et elles remédient aux désordres qu'elles ont pu produire. Au point de vue spécial où nous sommes placés, nous voulons établir ce fait, que les influences morales dont l'action sur la production des maladies est si grande (1), ont une influence tout aussi grande sur leur guérison, et qu'il est surprenant de voir que dans les traités de thérapeutique modernes, à côté de la médication antiphlogistique, purgative, astringente, etc., il n'y eut jamais un chapitre consacré à l'étude des effets de la médication morale. Le desideratum que nous exprimons ici n'est pas un blâme, mais il a son importance ; car il amoindrit la thérapeutique en la réduisant à de simples pratiques de pharmacie et de chirurgie. Il justifie les prétentions de la théurgie, du mysticisme et de l'homœopathie, qui ne reposent que sur l'influence toute-puissante du moral sur l'organisation. Dans notre pensée, la médecine morale joue un rôle presque aussi grand que la médecine physique, et loin de les exclure il faut que la thérapeutique utilise les ressources que lui fournit l'action des agents physiques sur la vie et celles que donne la force morale sur les mouvements organiques. Dans notre pensée, la médecine n'est si grande que parce que dans ses rapports avec les peuples et avec les individus elle règle les principes qui, physiquement et moralement, font la force des nations et la santé de chacun en particulier.

Pour ne parler que des individus, il est certain que les passions expansives ou

(1) Bouchut, *Pathologie générale*, p. 140, et *Histoire des doctrines médicales*, p. 72 et suivantes.

dépressives, nobles ou vulgaires, et que la direction des idées vers les grandes ou vers les petites choses, ont une influence marquée sur le développement physique, et en cas de maladie une action souvent heureuse sur la guérison. Qui a vécu au milieu d'une époque tourmentée par les révolutions politiques et sociales, au sein d'une civilisation agitée par la discussion des plus importants problèmes de la philosophie et de la science, par les luttes de l'industrie et de la routine, par les ambitions du progrès aux prises avec la paresse et la quiétude des satisfaits de ce monde, sait tout ce que souffrent moralement d'abord, physiquement ensuite, les réformateurs honnêtes qui succombent martyrs d'une idée qu'étouffe l'égoïsme des esprits subalternes dont le nombre fait la force. La foi et l'enthousiasme, le dévouement et l'amour, le bonheur et toutes les joies que donnent le triomphe d'une idée et le succès légitime de l'esprit, sont les passions par lesquelles vit et se guérit l'individu ; tandis que la peur, l'envie, la jalousie, l'avarice, la haine, etc., sont les sentiments par lesquels il s'étiole et ne tarde pas à succomber.

En lui-même, par son cœur, par son esprit et par ses passions d'après leur nature, l'homme porte donc une ressource immense de longévité qui peut devenir pour le médecin un important moyen de thérapeutique. Cette ressource a pour nom l'*action morale* et pour auxiliaires l'*imagination*, l'*espérance* et l'*imitation*.

§ 1. — De l'imagination sur la production et sur la guérison des maladies.

L'imagination a un pouvoir immense, non-seulement sur la conservation de la santé, mais encore sur l'apparition des maladies et sur leur guérison. Charron l'a dit (*De la sagesse*, XVIII) : « L'imagination est une puissante chose... Ses effets sont merveilleux et étranges,... elle fait perdre le sens, la cognoissance, le jugement, fait devenir fol et insensé,... fait deviner les choses secrètes et à venir, et cause les enthousiasmes, les prédictions et merveilleuses intentions, et ravit en extase, réellement tue et fait mourir. Bref, c'est d'elle que viennent la plupart des choses que le vulgaire appelle *miracles*, *visions*, *enchantelements*. Ce n'est pas le diable, ni l'esprit, comme il le pense, mais c'est l'effet de l'imagination, ou de celle de l'agent qui fait de telles choses, ou du patient et spectateur qui peut voir ce qu'il ne voit pas. »

On sait, en effet, que la frayeur des épidémies dispose tout particulièrement à l'apparition du mal ceux qui en redoutent vivement les atteintes, et que les médecins ne traversent si impunément les contagions que parce qu'ils n'en ont pas peur. L'appréhension d'une maladie la fait quelquefois apparaître par suite des effets de la concentration de la pensée sur l'organe qu'on suppose malade et qui ne l'est pas encore.

De cette disposition d'esprit résulte, dans cet organe, un afflux de sang suivi de la maladie analogue ou semblable à celle qu'on redoutait. C'est ainsi que les étudiants en médecine, qui craignent une maladie de cœur ou une carie vertébrale, ont des palpitations fort incommodes ou un notable affaiblissement des membres inférieurs, avec des fourmillements paraplégiques.

Le mysticisme religieux produit de semblables phénomènes, et parmi eux, les plus étranges sont ceux qui sont connus sous le nom de *stigmatisations*.

On connaît l'histoire extraordinaire de saint François d'Assise. — « Ce religieux était arrivé à la fin de sa carrière, après avoir vu réussir tous ses projets. Il avait obtenu du pape Honorius III la confirmation de l'ordre fondé par lui, pour les deux sexes ; il avait inauguré une règle nouvelle, qui était regardée comme la conception la plus parfaite qu'on eût jamais eue de la vie monastique. Satisfait d'une tâche si glorieuse, il s'était démis du généralat entre les mains de Pierre de Catane, pour ne plus songer qu'à son salut. Il se retira, en conséquence, dans une solitude de l'Apennin, entre l'Arno et le Tibre, non loin de Camaldoli et de Vallombrosa, et fixa sa retraite sur une montagne appelée l'Alverne, que lui avait abandonnée le propriétaire, un seigneur du pays, nommé Orlando Cataneo : là, dégagé de tous les devoirs et de toutes les préoccupations de la vie pratique, il se livrait sans mesure aux rigueurs de l'ascétisme le plus sévère et méditait incessamment en Dieu.

« Des extases s'emparaient de temps à autre de son esprit, et le rendaient de plus en plus indifférent aux objets de la terre. Les macérations, les abstinences, se succédaient chez lui sans relâche. Parmi les carêmes surrogatoires qu'il s'était imposés se trouvaient les quarante jours qui séparent la fête de l'Assomption de celle de Saint-Michel. Exténué par le jeûne et s'abîmant une fois dans les élans de la prière la plus ardente, il crut entendre Dieu qui lui ordonnait d'ouvrir l'Évangile, afin que ses yeux pussent y lire ce qui serait le plus agréable à son Créateur. Frappé de cet avertissement divin, saint François remercia Dieu dans une nouvelle prière qui dépassait encore en ferveur celles auxquelles il se livrait depuis le commencement de ce carême. « Ouvre-moi le livre sacré », dit-il au frère Léon, qui l'avait suivi dans sa retraite. Trois fois cette épreuve fut faite, et trois fois le volume s'ouvrit à la passion de Jésus-Christ. Le saint crut reconnaître là un ordre de pousser son imitation de la vie du Sauveur plus loin qu'il ne l'avait encore fait. Sans doute, il avait imposé silence à la chair par la mortification, et crucifié son esprit et ses désirs, mais il n'avait point encore soumis son corps au supplice de la passion, et c'était le supplice que Dieu lui prescrivait en lui montrant du doigt le récit de l'Évangile.

» Après cette épreuve, le solitaire n'eut plus qu'une pensée : le crucifiement de son divin Maître. Il en passa et repassa en esprit les douloureuses phases, exaltant davantage son imagination à chaque oraison. En même temps qu'il exténuait son corps par un jeûne prolongé, il travailla à évoquer en lui le tableau émouvant du Sauveur sur la croix.

» Dans ses visions, il était tellement absorbé par la contemplation du Dieu souffrant, qu'il perdait conscience de lui-même, et se trouvait transporté dans un monde surhumain. Le jour de l'Exaltation de la croix, se livrant plus encore que de coutume, en raison de la solennité, à une de ces contemplations extatiques, il crut voir un séraphin ayant six ailes ardentes et lumineuses descendre rapidement de la voûte des cieux et s'approcher de lui. L'esprit évangélique soutenait entre ses ailes la figure d'un homme, les pieds et les mains attachés à une croix. Lorsque le saint assistait à ce spectacle miraculeux avec une onction et un étonnement profonds, la vision s'évanouissait tout à coup. Mais le pieux anachorète en avait ressenti un contre-coup étrange, et toute son économie était demeurée profondément troublée. Il éprouva surtout aux pieds et aux mains des sensations doulou-

reuses qui firent bientôt place à des ulcérations, à des espèces de plaies qu'il considéra comme les stigmates de la passion du Christ.

» Ce miracle eut un immense retentissement. Rien n'était plus fait pour frapper des imaginations avides du merveilleux, et fortifier la vénération profonde que ce saint personnage excitait par ses travaux et ses vertus. Le pape proclama les stigmates de saint François un don miraculeux de la grâce, et les chrétiens tinrent le prodige pour une démonstration péremptoire du mystère de la Rédemption, à raison surtout de cette circonstance que les stigmates avaient été imprimés au saint jour de l'Exaltation de la croix.

» L'allégresse que causa le miracle fut surtout grande chez les franciscains. C'était le triomphe de leur ordre; ce prodige donnait une preuve éclatante de l'amour infini de Jésus-Christ pour leur fondateur, puisqu'il l'avait choisi pour offrir sur la terre une image visible de sa divinité. Il y eut donc désormais pour les religieux mendiants deux passions, celle de Jésus-Christ et celle de saint François. On vit un gardien des cordeliers de Reims, le Père Lanfranc, faire inscrire au fronton de son couvent : *Deo homini et beato Francisco, utriusque crucifixo* : « A l'homme-Dieu et à saint François, tous deux crucifiés (1). »

D'autres moines, Philippe d'Acqueria, Benoît de Reggio, Charles de Saeta; Dodo, de l'ordre des Prémontrés; Angèle del Paz, de Perpignan; Nicolas de Ravenne, sainte Catherine de Sienne, etc., eurent le même avantage, et rêvant sans cesse aux souffrances de la Passion, en virent les stigmates se montrer sur leur corps. Une fois répandue, la nouvelle de ces stigmatisations en fit paraître d'autres dans les cloîtres du xv^e siècle. Mais des variations se produisirent. Sainte Catherine de Raconisio et quelques autres eurent sur le front les stigmates de la couronne d'épines. D'autres éprouvèrent les douleurs de la flagellation et en conservèrent les marques, complétant ainsi dans leurs extases toutes les douloureuses circonstances de la Passion. Ce fut une véritable épidémie, et pendant près d'un siècle on ne parlait que de semblables miracles. Ils se reproduisirent jusqu'au siècle dernier.

Des phénomènes semblables à ceux de la stigmatisation ont été obtenus en d'autres circonstances. Ainsi on a vu des individus s'imaginer en rêves recevoir des blessures, des coups, être frappés de maladies, et avoir au réveil, ou quelques jour après, les stigmates de ces contusions sur les parties qu'ils supposaient atteintes, ou les symptômes de la maladie rêvée. L'histoire nous apprend que les solitaires de la Thébàïde et quelques visionnaires faisaient voir sur leur peau les marques rougeâtres laissées par le fouet du démon ou de l'ange qui les avait châtiés. On sait aussi que les malades lutinés dans le sommeil par le succube montrent sur le corps des taches violacées que les auteurs de démonologie ont appelées *sugillationes*, stigmates qui, dans les procès de sorcellerie, servaient à établir le fait de la pression démoniaque.

Burdach dit qu'on a vu une tache bleue sur le corps d'un homme qui venait de rêver avoir reçu une contusion.

Le docteur Marmisse, de Bordeaux, a rapporté (2) le fait curieux que voici :

(1) Maury, *Histoire de la magie*, p. 349.

(2) *Union médicale* de 1862.

Une dame, souffrante déjà depuis quelque temps, eut besoin d'être saignée. Sa femme de chambre, qui lui était très-attachée et qui la soignait très-assidûment, assista à cette petite opération; elle en ressentit une émotion si profonde, qu'au moment où le praticien enfonçait sa lancette dans le bras de la malade, la servante éprouva au pli du coude le sentiment d'une piqûre, et vit, peu de temps après, apparaître une petite plaie dans cet endroit.

Le docteur Elliotson a recueilli un assez grand nombre de faits, dans lesquels l'attention concentrée sur une partie du corps y a fait naître de la douleur. Ainsi, les hystériques, dont les fonctions périodiques sont supprimées, ont souvent des hémorrhagies par les divers organes sur lesquels elles portent leur attention.

Un travail matériel dans l'économie peut donc s'opérer sous l'influence des préoccupations de l'âme, et, selon le degré de cette influence, la chair en garde les traces apparentes. Ces faits sont de la plus haute importance, et ils justifient parfaitement la croyance populaire sur le rapport des préoccupations d'esprit d'une femme enceinte avec les taches qui se produisent quelquefois sur le corps de son enfant.

Si la pensée agit sur la matière, elle agit encore plus sur la sensation; de là les hallucinations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat des extatiques dans leurs rapports avec Dieu, les sensations du toucher qui leur font croire qu'elles sont enlevées de terre, et les ravissements qu'elles éprouvent de leur commerce avec Jésus-Christ. Cette influence de l'imagination sur la vitalité des organes, sur leurs fonctions et sur les sensations est telle, qu'on a vu le trouble de cette faculté être suivi d'une mort immédiate. En voici un exemple. En 1784, dans un rapport de Bailly sur le magnétisme, ce philosophe attribue les crises nerveuses magnétiques à l'imagination. A ce sujet, il rapporte l'anecdote suivante. En 1750, à Copenhague, voulant éprouver les effets de l'imagination sur le corps, quelques médecins obtinrent qu'un criminel, condamné au supplice de la roue, périrait par un moyen plus doux, tel que l'hémorrhagie. Après l'avoir conduit, les yeux bandés, dans la pièce où il devait mourir, on piqua le patient aux bras et aux jambes, et l'on simula un bruit d'écoulement de liquide. Bientôt le condamné fut pris de syncopes, de sueurs froides, de convulsions, et il mourut au bout de deux heures et demie... Or, il n'y avait pas eu de saignée; de simples piqûres, sans hémorrhagie, avaient été faites aux bras et aux jambes, et l'eau s'écoulant de quatre robinets ouverts simulait le bruit du sang tombant dans un vase. La mort de ce malheureux fut donc l'effet des troubles de son imagination (1).

Les maux enfantés par les troubles de l'imagination ne sont rien en comparaison des bienfaits qu'elle procure; ses guérisons sont innombrables, et là où elle ne peut guérir, elle apporte du moins le bonheur, la joie et la douce espérance d'une amélioration prochaine.

Contentement passe richesse, dit avec raison le proverbe, et cela est bien vrai, car il suffit souvent d'avoir confiance en celui qui peut guérir, pour être soulagé ou guéri. En médecine, comme ailleurs, la foi est une force dont la puissance est sans limites et fait des miracles. Les incubations dans les temples, les paroles ma-

(1) L. Figuiet, *Histoire du merveilleux*, t. III, p. 344.

giques, les charmes, les grimoires, les philtres, les arcanes, les talismans, les nombres, les amulettes, les terreurs morales, les attouchements royaux, ceux d'un prêtre, d'un oracle ou d'un médecin, en sont la preuve ; et les malades qui croient fermement à ces influences sont, dans beaucoup de cas, bien près d'être guéris.

Profanes ou sacrés, tous les pèlerinages et toutes les pratiques du mysticisme médical peuvent produire des merveilles.

C'est ainsi que le simple toucher du roi a guéri des scrofuleux et que les exorcismes ont fait disparaître les attaques convulsives chez les malheureux qui en étaient atteints.

C'est pour la même raison que la main d'un mort appliquée sur des écrouelles les a fait guérir (van Helmont et Bayle), et que Pyrrhus, roi des Épirotes, avec son pied, a obtenu des guérisons miraculeuses (Tacite).

Hertwig (*Obs. medic.*) rapporte qu'un médecin ayant donné à un paysan une ordonnance écrite pour avoir une purgation, lui dit : *Vous prendrez cela*. Notre homme, rentré chez lui, se met au lit, avale le papier, qui le purge fortement, et peu après il revient dire au médecin que sa purgation l'a guéri.

Des guérisons ont même été obtenues par le simulacre des exorcismes.

Une prétendue possédée faisait beaucoup de dupes au temps d'Henri III. Amenée devant l'évêque d'Amiens, celui ordonna à un laïque de se vêtir d'habits sacerdotaux, et de seindre de l'exorciser sur les Évangiles ; mais on lut en place les épîtres de Cicéron. Le diable, qui ne se doutait pas de la ruse et ne connaissait pas le latin, s'agita avec violence, comme s'il eût déjà senti les tourments de l'enfer. Le voilà donc conjuré par l'incrédule Cicéron, comme par les plus saints apôtres.

Les pèlerinages produisent constamment des merveilles, et cela dans toutes les religions. Ainsi, à Cachemire, où l'on conserve précieusement trois poils de la barbe de Mahomet, cette relique accomplit des cures miraculeuses chez les nombreux pèlerins dont la foi vient chaque année implorer les restes du grand prophète.

Moi-même, qui n'ai guère de prétention à passer pour sorcier, ni pour un envoyé céleste ou pour un prophète, j'ai fait des miracles, et j'ai guéri des malades qui m'ont fait l'honneur d'avoir en moi une confiance illimitée, que je ne songeais guère à leur imposer.

En 1849, lorsque j'étais chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, on m'apporta une petite fille de onze ans, nommée Louise Parquin, qu'une frayeur excessive, causée par une tentative de viol, avait rendue muette et paralytique des quatre membres. Cette enfant venait de la province. Pendant deux mois, tout avait été mis en œuvre par les médecins de la localité et des environs, mais tout était resté infructueux. Désespéré, le père voulut amener son enfant à Paris. Celle-ci, qui n'entendait parler de la grande ville, de ses grands médecins et de l'Hôtel-Dieu que d'une façon pompeuse, pour elle plus saisissante en raison de son âge, arriva pleine de foi à l'Hôtel-Dieu pour y chercher la guérison. Le soir, je la vis muette et paralytique ; mécontent de trouver une infirme dans un hôpital, je ne fis aucune prescription. Elle était encore dans le même état le lendemain matin. J'ajournai tout traitement. Dans la journée, elle commença à parler ; le jour d'après, elle commençait à remuer les

jambes ; et le troisième jour, elle marchait dans les salles, complètement guérie : sa foi l'avait sauvée. — Une impression morale vive, de nature différente, lui avait, à quelques mois de distance, enlevé et rendu l'usage de la langue et des membres.

J'ai vu à l'hôpital Necker, dans les salles de M. N. Guillot, une fille hystérique et frappée depuis quelques mois d'une paralysie des membres inférieurs qui avait résisté à tout traitement. On lui annonça qu'on allait la guérir par la cautérisation du dos avec le fer rouge. Au jour fixé, assise nue devant le brasier où chauffaient les fers, on prit un *cautère froid* dont on se servit pour toucher la colonne vertébrale. Aussitôt la jeune fille, qui n'avait rien vu de cette substitution, poussa des cris de douleur comme si on l'avait brûlée, et, faisant des efforts pour échapper à cette cautérisation imaginaire, se lève, se sauve comme si elle avait le feu dans les reins.

A ces récits je veux en joindre un autre, non moins curieux, et dans lequel un simple effort d'imagination, l'espérance de guérir, a fait le miracle de la disparition subite d'une paralysie.

On le trouve dans la *Revue britannique* et dans le charmant livre du baron Feuchtersleben (1).

Un médecin anglais, le docteur Beddoës, croyait que l'oxyde nitreux était un spécifique certain contre la paralysie. Davy, Coleridge et lui se déterminèrent à tenter une expérience sur un paralytique de bonne maison, abandonné par les médecins. Le patient ne fut point averti du traitement auquel on allait le soumettre. Davy commença par placer sous la langue de ce malade un petit thermomètre de poche, dont il se servait dans ces occasions pour connaître le degré de chaleur du sang, degré que l'oxyde nitreux devait augmenter. A peine le paralytique eut-il senti le thermomètre entre ses dents, qu'il fut persuadé que la cure s'opérait et que l'instrument merveilleux qui devait le guérir n'était autre que le thermomètre : « Ah ! s'écria-t-il, je me sens mieux. » Davy adressa un regard expressif à Beddoës et à Coleridge. Au lieu du spécifique, on se contenta du thermomètre, qui, pendant quinze jours consécutifs, fut placé avec toute la solennité convenable sous la langue de ce pauvre homme, dont les membres se délièrent, et dont la santé renaquit, dont la cure fut complète, et auquel on ne fit subir aucun autre traitement. Si Davy n'eût pas entouré d'un certain mystère son expérience, s'il avait négligé la partie dramatique de son art, s'il avait dit au patient : — Voici un thermomètre qui doit servir à tel usage, — le malade serait resté paralytique, et le traitement par l'oxyde nitreux aurait peut-être entraîné la mort.

§ 2. — De l'imitation dans ses rapports avec la production et la guérison des maladies.

A l'influence de l'imagination qui crée les maladies et qui les fait disparaître, il faut, pour bien comprendre tout ce qui est relatif à l'histoire de la théurgie, du mysticisme médical, et des qualités thérapeutiques occultes accordées à la matière, tenir compte d'une autre disposition de l'esprit, qui exerce une

(1) *Hygiène de l'âme*, 1854, p. 33.

action tout aussi réelle tant sur la production des maladies que sur leur propagation et sur leur guérison : je veux parler de l'*imitation*. On ne tient pas, en toute chose, à faire comme son voisin, mais un sentiment irrésistible y pousse l'individu, et, en bien comme en mal, il fait instinctivement ce qu'il a vu faire. L'imagination n'y est pour rien, et la pensée subjuguée impose aux organes la reproduction involontaire des actes accomplis par un autre. Comme l'imagination, l'imitation est la source d'un grand nombre de maladies, surtout des névroses convulsives et mentales, mais il faut dire aussi qu'elle peut être l'instrument de leur guérison.

« La vue des angoisses d'autrui m'angoisse matériellement, et a mon sentiment souvent usurpé le sentiment d'un tiers; un toussueur continu irrité mon poulmon et mon gosier. » (Montaigne.)

C'est dans l'humanité l'histoire de Panurge et de ses moutons : « Panurge, sans autre chose dire, jecte en pleine mer son mouton criant et bellant. Tous les autres moutons, criant et bellant en pareille intonation, commencerent soy jecter et saulter en mer après à la file. La foule estoit à qui premier y saulteroyt après leur compaignon. Possible n'estoyt de les en garder. Comme vous scavez estre du mouton le naturel toujours suivre le premier quelque part qu'il aille. » (F. Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. VIII.)

L'imitation engendre toutes les névroses, et à ce titre il n'est pas surprenant qu'elle ait produit les épidémies de folie suicide, de convulsions, de démonomanie, de lycanthropie, de chorée, etc., dont l'histoire a gardé le souvenir.

Ce n'est pas seulement de nos jours qu'on a constaté l'influence de l'imitation sur la production et sur la guérison des maladies.

En effet, deux cents ans avant la guerre de Troie, on vit les filles de Prætus en proie à des attaques d'hystérie, qui erraient à travers les campagnes, se croyant changées en génisses; bientôt, la maladie se propageant, ce fut une véritable épidémie de lycanthropie parmi les femmes d'Argos. — Le berger Mélampe parvint à guérir les filles du roi. Ayant remarqué que ses chèvres se purgeaient en mangeant de l'ellébore, il eut l'idée d'en faire prendre à ses malades. Ensuite, pensant que la fatigue musculaire et l'exercice forcé ne feraient que compléter la cure, il les fit poursuivre à outrance par de jeunes garçons. Il obtint ainsi une guérison complète, et bientôt l'épidémie cessa d'elle-même. — Prætus, en récompense d'un si grand service, voulut lui donner une de ses filles en mariage, mais Mélampe n'accepta qu'à la condition que son frère aurait la même faveur et qu'il épouserait une des Prætides.

Plutarque nous a laissé le récit d'une épidémie de suicide qui régnait chez les filles de Milet.

Elles avaient adopté un lieu spécial où chaque jour plusieurs d'entre elles venaient se pendre. Pour arrêter cette triste monomanie, il ne fallut rien moins qu'un édit de la république qui ordonnait d'exposer à nu, en public et la corde au cou, les filles qui se seraient pendues. Les magistrats, en frappant l'imagination populaire de terreur par l'idée d'une profanation, réussirent ainsi à arrêter les suicides qui dépeuplaient leur ville.

A une époque beaucoup plus rapprochée de la nôtre, un fait du même genre s'est produit à Lyon, et au même moment, à quelques mois de distance, de nom-

breuses jeunes filles se précipitèrent dans le Rhône, en choisissant toujours le même endroit du fleuve.

Un fait analogue a existé en Artois. Une jeune fille s'étant noyée dans une mare, celle-ci devint bientôt un lieu de prédilection que choisirent plusieurs jeunes filles qui recherchaient la mort avec une sorte d'avidité.

Dernièrement encore, en 1862, il y eut, à la maison de détention de la Roquette, une épidémie de suicide parmi les jeunes détenus. Un enfant, anéanti par la dureté de la discipline et de l'emprisonnement cellulaire, eut l'idée de mettre fin à ses jours ; il parvint à s'échapper de son cachot et se précipita du haut d'un pont qui conduit à la chapelle. Peu de jours après, on constata un nouveau suicide dans le même endroit, puis un autre, jusqu'à ce qu'enfin on eût construit de chaque côté un treillage assez élevé pour mettre fin à cette sorte de monomanie.

Tout le monde connaît l'histoire de cette fameuse guérite qu'on fut obligé de brûler ; car depuis qu'un soldat s'y était brûlé la cervelle, la plupart de ceux qui y montaient la garde suivaient ce funeste exemple.

Il en est de même de cette porte des Invalides où, par imitation, quelques vieux soldats mirent fin à leurs jours depuis que l'un d'eux s'y était pendu. On ne put arrêter cette folie suicide qu'en murant la porte.

Tous les faits que je viens d'indiquer ont été fort souvent reproduits, mais il en est de moins connus et qui n'en sont pas moins intéressants.

L'un d'eux s'est passé pendant la bataille de Lutzen, et il a été l'objet d'un curieux conflit entre l'autorité de Larrey et l'omnipotence de Napoléon I^{er}.

Le lendemain de la victoire, dans le compte rendu du chirurgien en chef Larrey, l'empereur s'aperçut que beaucoup de jeunes soldats, parmi les nouvelles recrues, avaient à la main des blessures qui n'étaient pas ordinaires et qu'il crut n'être pas le résultat du combat. Suspectant là des mutilations volontaires, épidémiques et contagieuses, accomplies dans le but d'échapper au service militaire ; encouragé d'ailleurs, dans cette funeste pensée, par quelques-uns de ses généraux, il entre en colère, et, pour arrêter le mal à ses débuts par une vigoureuse intimidation, il ordonne de décimer les blessés en fusillant ceux que désignerait le sort. Aussi humain que courageux dans la circonstance, Larrey veut persuader à l'empereur qu'il se trompe, et il insiste avec une telle vigueur, que l'empereur le congédie presque en disgrâce, en lui demandant un rapport pour le lendemain.

Larrey se retire et fait le rapport exigé. Il revient alors, sûr de lui-même, certain de faire cesser le mal que veut atteindre l'empereur, sans recourir à aucune violente extrémité. Il attribue à la maladresse et à l'inexpérience des armes ce que l'empereur croyait être un lâche effet de la préméditation, et il réussit à sauver la vie de ses semblables en honorant glorieusement la sienne. Ce n'était cependant là qu'un effet d'imitation.

Le même phénomène de mutilation volontaire s'est reproduit de nos jours en Afrique. Un soldat s'étant fait sauter l'index, il est bientôt imité par un grand nombre de ses camarades. On fut obligé de disperser le régiment. Mais le bruit de ces mutilations s'étant répandu, on les vit, pendant quelque temps, se reproduire dans divers endroits.

C'est à l'imitation qu'on doit rapporter aussi tous les phénomènes de convulsions

qu'on a observés à Saint-Guy, dans les Cévennes, sur le tombeau du diacre Paris, etc., de même que ceux qui se passaient autour du baquet de Mesmer.

J'ai publié moi-même plusieurs faits de convulsions, dont la cause doit certainement être attribuée à l'imitation. En voici, du reste, quelques-uns que je reproduis ici :

Au mois de juin 1848, à l'époque de nos discordes civiles, lorsque tant d'ouvriers sans ouvrage étaient dans le besoin, le gouvernement provisoire eut l'idée de créer des ateliers nationaux de femmes, où il pourrait faire fabriquer les chemises de la troupe moyennant un modique salaire quotidien. Plusieurs ateliers furent ouverts : l'un d'eux fut installé au bout de la rue de Grenelle, dans le vaste manège de M. Hope.

Quatre cents femmes furent placées dans ce manège, dont la quantité d'air fut mesurée et fixée à 5000 mètres cubes, ce qui donnait environ 12 mètres cubes par ouvrière. De vastes fenêtres pratiquées dans la partie supérieure, près du toit, répandaient à profusion l'air et la lumière dans cette vaste enceinte.

La durée du travail était de dix heures, avec un repos de deux heures dans la matinée et un repos semblable après-midi. Ce n'était pas là une règle bien pénible, et l'occupation n'était guère fatigante, ni exercée dans de mauvaises conditions de salubrité.

Malgré cela, au bout de quinze jours, on vint annoncer à la mairie que des accidents convulsifs sérieux, alarmants pour la population, se manifestaient sur le personnel de l'atelier national du manège Hope.

Une des ouvrières perdit tout à coup connaissance, elle pâlit et eut des convulsions toniques et cloniques dans les membres, avec serrement des mâchoires. A l'autre bout du manège, une seconde ouvrière, qui n'avait pas vu la première, éprouva des accidents à peu près semblables ; puis ce fut une troisième, successivement d'autres encore, prises çà et là dans cette immense assemblée ; si bien qu'en deux heures il y eut trente de ces femmes, jeunes ou âgées, qu'on fut obligé d'emporter loin du manège. On allait les étendre en plein air, sur l'esplanade des Invalides, alors couverte de gazon ; et malgré l'ardeur du soleil et une atmosphère étouffante, sous l'influence d'un peu d'eau fraîche, tous ces accidents nerveux cessèrent en vingt ou trente minutes, d'après ce qui me fut raconté.

Le lendemain, les malades de la veille revinrent à l'atelier pour reprendre leur travail. Au bout de quelques heures, l'une d'elles fut de nouveau surprise par une perte de connaissance avec convulsions générales. Il y en eut une seconde, puis une troisième, et les mêmes phénomènes nerveux, à quelques nuances près, se montraient sur quarante-cinq personnes, qui furent portées à l'air et couchées sur le gazon de l'esplanade. De ce nombre il y en eut beaucoup qui avaient été malades le jour précédent, mais l'affection nerveuse avait évidemment fait de nouvelles victimes.

Le troisième jour, mêmes accidents sur quarante ouvrières, et la population de ces quartiers ne put assister sans murmure à ce spectacle quotidien de femmes accumulées dans un vaste atelier de travail, et qui présentaient ainsi des accidents de syncope convulsive, pouvant, par la crainte de la mort, effrayer ceux qui ne sont pas familiarisés avec les malades. Ignorance ou malveillance, on entendit

accuser le gouvernement provisoire de vouloir se débarrasser de ceux qu'il ne voulait pas avoir à nourrir ; des menaces de vengeance se firent entendre et arrivèrent jusqu'à la mairie. Elle était alors dirigée par deux confrères, MM. Dujardin-Beaumetz et Des Élangs, qui me donnèrent mission d'étudier ces accidents, pour en faire connaître les causes dans un rapport à M. le préfet de police. C'est ce que je fis aussitôt ; mais je revins pour observer la suite des événements et prendre des notes précises sur les faits que j'avais signalés.

Je ne vis les malades qu'au troisième jour, lorsque cent quinze d'entre elles avaient déjà été affectées. Plusieurs avaient eu peu de chose. Au moment de ma visite, quelques-unes avaient repris l'usage des sens et ne ressentaient plus rien de leur attaque. Quinze étaient encore à peu près sans connaissance, étendues sur le gazon, au milieu d'une foule immense que ce spectacle avait profondément émue et passionnée. Toutes avaient le visage naturel ; quelques-unes étaient roides, immobiles, les yeux fermés, avec rigidité des membres, insensibles au bruit, aux odeurs, à la piqûre d'une épingle et le pouls très-ralenti. D'autres avaient des soubresauts du tronc, des secousses musculaires dans les membres, le même ralentissement du pouls et la même insensibilité des organes des sens. Je n'en ai pas vu qui eussent de vraies convulsions, ni les spasmes cyniques de certains cas d'hystérie ; aucune n'eut de pleurs ni de suffocations véritables. Et quand, après avoir repris leurs sens, elles purent me raconter leurs sensations, elles me dirent qu'elles avaient été prises d'étouffement avec fourmillements des membres, de vertiges avec besoin d'air, crainte d'une mort prochaine, et alors qu'elles étaient tombées sans connaissance dans l'état convulsif que je viens de décrire.

Quelques-unes de ces femmes étaient antérieurement sujettes à des pertes de connaissance ou à des attaques d'hystérie, mais il y en eut un grand nombre, et j'ai le regret de n'avoir pu les compter, qui furent prises pour la première fois de ces accidents nerveux.

Ne trouvant rien dans le manège qui pût expliquer des accidents ; aucune mauvaise odeur, pas de chaleur excessive, le sol étant fréquemment arrosé ; pas d'insuffisance d'air, puisqu'il y avait 12 mètres d'air par personne en plein jour ; pas d'accumulation d'acide carbonique, puisqu'une allumette brûlait à peu de distance de la terre, je pensai :

1^o Que les accidents nerveux observés sur les ouvrières du manège Hope étaient des syncopes convulsives, probablement de nature hystérique ;

2^o Qu'ils étaient le résultat d'une contagion nerveuse due à l'imitation ;

3^o Qu'il fallait renvoyer les ouvrières malades pour empêcher la propagation du mal à d'autres personnes ;

4^o Qu'il fallait faire ventiler le manège au moyen d'ouvertures pratiquées dans le bas de la muraille.

Ces conclusions furent adoptées, et la peur du renvoi de l'atelier, l'absence de tout principe contagieux hystérique, ou la ventilation plus complète, firent immédiatement cesser la manifestation des syncopes convulsives.

Des faits du même genre se sont produits, en 1861, à l'église de Montmartre, le jour de la première communion, et les syncopes convulsives contractées ainsi sous l'influence d'une émotion morale ont été, pour une enfant, le point de

départ d'une épilepsie fort grave. Ce récit a son importance, comme on va en juger.

Le 9 juin 1861, les enfants de la paroisse de Montmartre étaient rassemblés pour la retraite de la première communion, qui devait avoir lieu le jeudi suivant, 13 du même mois. Il y avait dans l'église cent cinquante garçons et à peu près cent cinquante filles, ce qui pouvait faire cinq cents personnes avec les assistants.

Dès le premier jour, le sanctuaire n'étant pas encombré et nul exercice de piété n'ayant encore surexcité l'imagination des enfants, trois filles furent prises de perte de connaissance et de mouvements convulsifs généraux qui durèrent quelques instants. C'était une syncope convulsive. Il en fut de même aux offices du lendemain, 10, le matin et le soir. Le jour d'après, 11, les mêmes accidents se reproduisirent sur trois ou quatre autres jeunes filles; le mercredi 12, les convulsions apparurent encore sur quelques jeunes filles. Les ecclésiastiques, craignant alors de trop exalter l'imagination de ces enfants, prièrent le prédicateur, jusqu'à toujours réservé, de ne pas se laisser aller à aucun entraînement de paroles capables d'exciter la terreur; il n'y eut là, par conséquent, aucune de ces intimidations morales auxquelles on a l'habitude de se livrer pour inspirer l'horreur du vice en montrant les vengeances du ciel prêtes à punir le pécheur. Malgré ces précautions, le 13, jour de la première communion, au milieu d'une assistance nombreuse, évaluée à trois mille personnes, par une chaleur excessive, bien que toutes les fenêtres fussent ouvertes, douze ou treize jeunes filles furent saisies de convulsions avec perte de connaissance; on fut obligé de les emporter hors de l'église. Prises çà et là dans l'assemblée sans se voir les unes les autres, elles poussaient un cri, tombaient en syncope, et se tordaient sur le sol. Chez quelques enfants, l'attaque dura peu; mais il en est d'autres chez lesquelles la perte de connaissance dura une heure et demie, avec les apparences les plus graves.

Aux offices du soir, une vingtaine d'enfants présentèrent les mêmes symptômes que le matin, et qui durèrent de quelques minutes à une heure. On remarqua aussi que plusieurs de ces enfants en étaient affectées pour la deuxième ou troisième fois.

On amena à l'hôpital Sainte-Eugénie une de ces enfants, et dans mes salles j'ai pu l'observer avec soin.

Elle était prise, trois ou quatre fois par jour, de céphalalgie, de vertige, de strabisme, suivis de syncope convulsive. Elle tombait n'importe où elle se trouvait, en se frappant avec violence sur le sol et en se faisant de très-fortes contusions. Le visage était rouge, la bouche tordue, écumeuse; il y avait du strabisme, et quelquefois l'enfant se mordait profondément la langue. Elle se débattait avec violence et se roulait comme une possédée, sans connaissance, insensible au bruit et à la douleur; ses membres roidis se dressaient et s'abaissaient avec violence, puis au bout de dix minutes les accidents se calmaient pour reparaître avec la même force ou cesser définitivement.

Alors l'enfant revenait un peu à elle, restait abasourdie, étonnée et comme endormie pendant une heure. Les yeux troublés ne voyaient que du feu, et, à la fin de chaque attaque, elle disait voir quelque temps devant elle un grand crucifix rouge. Il ne lui restait qu'un peu d'insensibilité aux avant-bras et aux mains. A

l'exception de ces accidents, elle mangeait bien et paraissait en très-bonne santé.

Ces attaques convulsives épileptiformes ont duré près de deux mois et ont été guéries par des *lavements de chloroforme* administrés trois fois par jour.

On pourrait multiplier indéfiniment les exemples de névroses dues à l'imitation. Cela serait inutile ; mais disons, pour compléter, qu'il est aussi un grand nombre de phénomènes organiques normaux qui sont sous l'influence de l'imagination.

Beaucoup de gens ne peuvent voir quelqu'un *vomir* devant eux sans avoir des nausées ou sans vomir ; c'est ce qui arrive fréquemment à l'occasion du mal de mer, dans les traversées pénibles. — La *toux de coqueluche* est, comme sa cause, contagieuse au même degré, et j'ai vu plusieurs fois, dans mes salles de l'hôpital des Enfants malades, des enfants atteints de coqueluche tousser en même temps, dès que l'un d'eux avait donné le signal. Ce n'est cependant pas là une imitation vaniteuse, semblable à celle qui engendre un certain nombre de névroses mentales. — On ne peut voir *bâiller* quelqu'un sans bâiller soi-même. — Le *rire* amène le rire, et on a vu le *hoquet* se reproduire par contagion.

Ainsi, en 1698, à la Nouvelle-France, dans l'hôpital de Villamané, une fille entrée avec le *hoquet* et les convulsions transmet son mal, au bout de trois autres jours, à quatre filles affectées de maladies différentes.

Des cris, des *miaulements*, se transmettent enfin de la même manière. On en verra la preuve dans le récit suivant, dû à M. Nicolle.

« C'était une communauté très-nombreuse de filles, lesquelles se trouvaient saisies, tous les jours, à la même heure, d'un accès de vapeurs, le plus singulier et pour sa nature et pour son universalité, car tout le couvent y tombait à la fois ; on y entendait un miaulement général par toute la maison, qui durait pendant plusieurs heures, au grand scandale de la religion et du voisinage, qui entendait miauler toutes ces filles. On ne trouva pas de meilleur moyen, plus prompt, ni plus efficace, pour arrêter ces imaginations blessées, qu'en les frappant d'une impression qui les retint toutes, et toutes à la fois. Ce fut de leur faire signifier, par ordre des magistrats, qu'il y aurait à la porte du couvent une compagnie de soldats qui, au premier miaulement, entreraient dans le couvent, et que sur-le-champ ces soldats fouetteraient chaque fille qui aurait miaulé.

» Il n'en fallut pas davantage pour faire cesser cette ridicule scène, car l'imagination de ces religieuses, frappée par la honte qu'elles auraient d'être fouettées par des soldats, les réduisit au parfait silence. »

Des faits d'imitation donnant lieu à de véritables névroses s'observent même chez les animaux, ce qui est démontré par la contagion du *tic de la mangeoire* chez le cheval, et de l'*avortement* chez les vaches. Ainsi, qu'un cheval prenne l'habitude de serrer convulsivement sa mangeoire avec les dents, et d'avoir des éructations, et d'autres bêtes voisines prendront le même tic.

Il en est de même du *tic de l'ours*, lorsqu'un cheval, habitué à remuer sa tête comme l'ours blanc, transmet sa mauvaise habitude à d'autres. — On sait, enfin, que dans une étable où plusieurs vaches sont pleines, celle qui *avorte* provoque quelquefois l'avortement sur toutes les autres placées dans le voisinage.

Au reste, si l'imitation est quelquefois l'origine de certaines maladies et l'un des moyens de leur propagation, comme on le voit dans les épidémies de névroses convulsives et mentales, elle peut aussi être l'instrument de leur guérison, et c'est en cela qu'elle intéresse la thérapeutique.

§ 3. — De l'imitation dans la guérison des maladies.

C'est par l'imitation qu'on se guérit dans certains pèlerinages ; et sans contester la réalité des cures de l'épilepsie obtenues à Tain, dans la Drôme, au moyen du *Galium album* cueilli la nuit de la pleine lune de mai, il y a des cas où la guérison est le fait de l'imagination frappée par le récit de guérisons miraculeuses, et de l'imitation qui dispose à la répétition du même phénomène. Ces mots, où guérit-on? accueillis avec enthousiasme par les malades, sont souvent pour eux un instrument de salut, et dans les névroses que propage l'imitation, c'est aussi l'imitation de la guérison qui peut faire cesser le mal.

D'après cet exposé le médecin doit comprendre tout le parti que la thérapeutique peut tirer des influences morales dont il dispose et qu'il peut faire naître à volonté pour le soulagement et pour la guérison des malades.

Par la foi que le médecin saura inspirer au malade dans le jugement favorable qu'il porte sur l'issue d'une maladie, par la confiance qu'il fera naître dans un remède, fût-il même insignifiant, comme certaines eaux minérales, certains pèlerinages profanes ou sacrés, certaines pratiques de mysticisme ; par son caractère doux et ferme, par l'honnêteté de ses mœurs et de sa vie, par la dignité de son langage et de sa personne, par son dévouement, par sa générosité enfin, il acquerra une autorité dont l'effet moral est immense et dont l'influence sur certains phénomènes organiques est incontestable.

C'est par l'effet moral d'un remède très-vanté, d'une eau en vogue, d'une relique respectée, d'un pèlerinage très-suivi, d'une foi sincère quelle qu'en soit la nature, de la réputation d'un lieu ou d'un homme extraordinaire, ou par l'effet d'une joie imprévue, d'un succès inespéré, d'une fortune qu'on n'attendait pas et d'une tranquillité d'esprit depuis longtemps perdue, que des maladies graves, organiques ou nerveuses, ont pu s'améliorer et guérir. Connaître ces ressources et les utiliser, voilà la plus grande partie de la médecine, et avec l'hygiène elles contribuent autant que la pharmacie à faire un bon médecin.

III

DE L'INFLUENCE DES MOYENS HYGIÉNIQUES OU DIÉTÉTIQUES DANS LA GUÉRISON DES MALADIES.

Ce qui conserve la santé peut la rétablir, et l'observance rigoureuse des préceptes de l'hygiène, déjà si utile à l'homme bien portant, l'est encore bien davantage lorsqu'il vient à être frappé par la maladie. Il y a tant d'exemples de personnes malades par leur faute et à la suite d'écarts de régime, de veilles, d'excès de travail, d'abus de forces en tout genre, ou d'impressions morbifiques produites par

les choses qui nous entourent, que, dans beaucoup de cas, il suffit d'éloigner ces impressions morbifiques pour faire disparaître une maladie développée sous leur influence. — Un homme est constamment malade dans un appartement exposé au nord; il le quitte pour habiter au midi, et sa bronchite disparaît : voilà l'effet d'un moyen hygiénique.

De toute antiquité ces moyens ont été appréciés à leur juste valeur et considérés par tous les médecins comme étant de la plus haute importance. Hippocrate, Galien et leurs successeurs les ont toujours placés en première ligne dans le traitement des maladies, et il n'en pouvait être différemment. Ceux qui ont jeté les bases de la science et qui ont institué le principe de la *nature médicatrice* devaient, par cela même, attendre ses ordres avant d'agir d'une manière active, et placer leurs malades dans les conditions hygiéniques les plus avantageuses. Après avoir vu que la plupart des maladies guérissaient par le repos, le régime et les bains, ces moyens sont devenus la base de leur traitement, et on n'avait recours à d'autres moyens qu'en présence d'une indication formelle. — Nature médicatrice et diététique, — indications et pharmaceutique, tout cela se tient et s'enchaîne dans un ordre logique admirable. En effet, connaissant la marche naturelle heureuse d'une maladie, on ne lui opposait que des moyens hygiéniques; au contraire, lorsqu'on avait à redouter quelque chose, et quand le travail de la nature avait besoin d'assistance, c'est aux moyens chirurgicaux et pharmaceutiques qu'on s'adressait de préférence. Dans ce cas même, cela va sans dire, les moyens hygiéniques venaient encore prendre place à côté d'eux à titre d'auxiliaire indispensable.

1^o *De la diététique des maladies aiguës.* — La diététique des maladies aiguës proprement dites diffère notablement de la diététique des maladies chroniques. Les préceptes d'hygiène nécessaires et applicables dans un cas ne le sont pas toujours dans l'autre, et il est indispensable de savoir les varier suivant la forme aiguë ou chronique des maladies. A cette question se rattache le régime des malades atteints de maladies aiguës. — C'est encore dans les ouvrages d'Hippocrate que se trouvent les principes les plus complets qui aient jamais été formulés sur cette matière, et ce qui nous reste de lui est certainement ce qu'il y a de plus utile à connaître. Il suffit de lire le *Traité du régime dans les maladies aiguës* et son *Appendice* pour apprécier l'importance qu'Hippocrate accordait à l'hygiène dans le traitement des maladies aiguës. Il ne voulait pas qu'on fit aucune thérapeutique active au début des maladies, à cause de l'*humour intempéré* dont il fallait attendre le mouvement, et il n'agissait qu'à certains jours, considérés par lui comme *indicateurs* en raison du développement des *phénomènes critiques*. C'est en cherchant à deviner la crise qu'il s'appliquait à en diriger l'explosion. *Quo natura vergit, eo ducendum*. Tout l'esprit de la médecine d'Hippocrate est dans ce précepte.

Après avoir établi en divers endroits que la privation de nourriture est aussi nuisible que son excès, et que la rigueur du médecin ne réussit qu'à compromettre sa réputation et l'avenir des malades, il ajoute : « *Si un autre médecin, ou même un homme étranger à la médecine, venant auprès du malade et apprenant ce qui s'est passé, recommande de boire et de manger ce que le médecin ordi-*

naire aura défendu, il paraîtra avoir procuré un soulagement manifeste. Ce sont surtout ces cas qui, dans le public, font honte aux praticiens; car il semble que le nouveau venu, médecin ou étranger à la médecine, a, pour ainsi dire, ressuscité un mort (1). » Comme cela est vrai! — Ne dirait-on pas que ces paroles sont écrites d'hier, tant les applications en sont nombreuses? Chaque jour, l'abstinence et une médecine trop active réduisent au marasme des malades qui se raniment et guérissent quelquefois sous l'influence de moyens contraires. C'est là, pour le dire en passant, la raison du succès des homœopathes ou des charlatans, dont le système consiste à simuler l'emploi de drogues mensongères ou à nourrir les malades confiés à leurs soins après avoir été exténués par d'autres médecins.

Voici maintenant quelques aphorismes d'Hippocrate sur ce sujet (2) :

4. Une diète tenue et stricte est dangereuse dans les maladies longues toujours, et, parmi les maladies aiguës, dans celles qui ne s'en accommodent pas. D'un autre côté, la diète, poussée jusqu'à la dernière limite de l'atténuation, est pénible, car les réparations à l'extrême limite sont pénibles.

5. Dans une diète tenue, les malades commettent des écarts, et ils en souffrent davantage; car tout écart, quel qu'il soit, est proportionnellement plus grand que dans les diètes un peu plus nourrissantes. Aussi, même en état de santé, les diètes très-tenues, réglées et strictes, sont peu sûres, parce qu'on supporte les écarts avec plus de peine. Donc, en général, les diètes tenues et strictes sont moins sûres que les diètes un peu plus nourrissantes.

7. Quand la maladie est très-aiguë, aussitôt elle offre les souffrances extrêmes, et aussitôt il est urgent de prescrire l'extrême diète; s'il n'en est pas ainsi, mais qu'il soit loisible d'alimenter plus copieusement, on se relâchera de la sévérité du régime, d'autant plus que la maladie s'éloignera davantage de l'extrémité.

8. Quand la maladie est dans toute sa force, la diète la plus sévère est alors de rigueur.

9. Il faut examiner le malade pour estimer s'il supportera le régime jusqu'au plus haut période de la maladie, et laquelle des deux alternatives arrivera, ou que le malade s'affaiblisse le premier et ne supporte pas le régime, ou que la maladie cède la première et s'amortisse.

10. Quand donc la maladie arrive tout d'abord à son *summum*, on prescrira tout d'abord aussi un régime tenu; quand ce moment tarde davantage, il faut, à l'époque du *summum*, et un peu avant cette époque, retrancher de la nourriture; auparavant, l'alimentation sera plus abondante, afin que le malade puisse résister.

11. Il faut suspendre les aliments pendant les redoublements, car en donner est nuisible : en général, pendant les accès de toutes les affections qui ont des retours périodiques, il faut suspendre les aliments.

(1) Hippocrate, *Œuvres*, trad. par Littré, t. II, p. 34.

(2) *Même ouvrage*, trad. par Littré, t. IV.

13. Les vieillards supportent le plus aisément le jeûne, puis les hommes faits, et ensuite les jeunes gens ; les enfants le supportent le plus difficilement, surtout ceux qui ont le plus de vivacité.

16. Les régimes humides conviennent à tous les fébricitants, surtout aux enfants et à ceux qui sont habitués à un tel genre d'alimentation.

17. Il faut considérer à qui il convient de donner de la nourriture une ou deux fois par jour, en plus grande quantité, en moins grande quantité et par petites portions : on doit accorder quelque chose à l'habitude, à la saison, au pays et à l'âge.

Ce qu'Hippocrate donnait aux malades, dans le cours des maladies aiguës, c'étaient une boisson et une bouillie féculentes désignées sous le nom de *ptisane* et distinctes de ce qu'on désigne aujourd'hui sous le nom semblable de *tisane*.

La *ptisane* était une préparation faite avec de l'orge gonflée dans l'eau, séchée au soleil, battue pour en chasser l'écorce et réduite en farine. On en fabriquait aussi avec du froment, du riz, des lentilles ; mais le mot *ptisane*, sans épithète, s'appliquait à la ptisane d'orge.

Après avoir fait bouillir une partie de cette farine avec douze ou quinze parties d'eau, on y ajoutait un peu de vinaigre, d'huile, et de sel. Cette décoction pouvait être plus ou moins épaisse, mais on la faisait prendre d'autant plus claire que la maladie était à sa période la plus élevée. Alors, si les accidents étaient très-intenses, on supprimait complètement la ptisane pour ne donner que de la *ptisane passée* au filtre, c'est-à-dire de l'eau d'orge.

On ne donnait de ptisane que deux à trois fois par jour, selon l'habitude antérieure du malade de faire deux ou trois repas, et, dans l'intervalle, de l'eau miellée ou *hydromel* servait de boisson. Souvent il faisait ajouter quelques gouttes de vinaigre à l'eau miellée, et ce qu'il désignait sous le nom d'*oxymel*.

Tous ces préceptes sont excellents à mettre en pratique aujourd'hui, et, sauf la période la plus grave des maladies aiguës, il est toujours bon de donner aux malades des boissons féculentes, de l'eau panée, des bouillons légers, des gelées de viande, etc. Vient un moment, au commencement de la période de déclin, où ce régime est indispensable, car pour les malades dont le pouls reste fréquent malgré l'amélioration de l'état général et local, c'est le seul moyen de les guérir. En vingt-quatre heures, sous l'influence de l'alimentation, le pouls revient quelquefois à son état naturel. — Soutenir les forces dans le cours des maladies aiguës et nourrir promptement les malades à la convalescence, voilà le principe thérapeutique à l'aide duquel on peut avoir beaucoup de succès et peu de revers.

Les boissons doivent être abondantes, en cas de réaction fébrile, intense, pour atténuer la sécheresse de la peau, faciliter la température cutanée et la sécrétion urinaire. Autrefois, on donnait principalement l'*hydromel*, c'est-à-dire l'eau miellée, de l'*oxymel*, formé d'eau miellée additionnée de vinaigre, et de l'eau d'orge ; mais aujourd'hui le nombre des boissons est infiniment plus considérable. — Selon le goût des malades et d'après la nécessité, on fait dissoudre dans l'eau différents principes mucilagineux, gommeux, sucrés, doués de qualités nutritives très-réelles,

des principes amers, astringents, aromatiques, calmants, etc., qui remplissent des indications réelles, infiniment utiles.

Il faut donner quelquefois aux malades du vin étendu d'eau, principalement à ceux qui en ont l'habitude et dans toutes les maladies aiguës adynamiques. J'ai vu bien souvent des pneumonies hypostatiques, c'est-à-dire des congestions pulmonaires, disparaître plus vite sous l'influence du bouillon et du vin qu'elles n'eussent fait par les saignées ou d'autres moyens énergiques. C'est là un fait consacré par l'expérience et sur lequel on trouve, dans Hippocrate, différentes considérations qui ne manquent pas d'intérêt.

« Le vin doux cause moins de pesanteur de tête et porte moins au cerveau que le vin fort, et il dispose un peu plus aux évacuations alvines... Il est moins diurétique que le vin blanc fort, mais il facilite davantage l'expectoration. Le vin blanc fort passe plus facilement dans la vessie ; étant diurétique et apéritif, il pourra toujours être utile dans les maladies aiguës... Quant aux vins rouges et paillets, astringents, les maladies aiguës en permettent l'usage dans les circonstances suivantes : s'il n'y a ni pesanteur de tête, ni transport au cerveau, ni arrêt de l'expectoration, ni suppression de l'urine, et que les selles soient trop fluides, trop abondantes et qu'elles contiennent comme des lavures de chair ; c'est dans ce cas et dans les cas analogues qu'il conviendrait surtout d'abandonner le vin blanc pour celui dont il est ici question. Il faut savoir, au reste, que les vins astringents nuiront d'autant moins à toutes les parties supérieures et aux voies urinaires qu'ils seront plus coupés d'eau, et qu'ils feront d'autant plus de bien à l'intestin qu'ils sont plus purs (1). »

Quelques personnes pensent que les boissons agissent surtout par l'eau qu'elles renferment. Cela n'est pas exact. L'eau a moins d'action que tous les autres breuvages, du moment qu'on en use uniquement, et ce serait un mauvais système que d'en faire emploi sans lui communiquer des propriétés nutritives ou médicamenteuses utiles.

Dans les maladies chroniques, les boissons sont moins nécessaires que dans les maladies aiguës. Alors, comme l'a déjà signalé Hippocrate, on n'a qu'à se louer de l'usage du lait, et surtout du petit-lait.

Les malades doivent être placés dans un local assez vaste pour jouir d'un air pur suffisamment renouvelé, sans être exposés à une ventilation directe ou indirecte dangereuse. Cependant il vaudrait encore mieux subir ce dernier inconvénient que celui d'un séjour dans une chambre trop rétrécie. L'absence d'air, l'atmosphère viciée par la respiration humaine et par des miasmes, sont les causes les plus certaines de la terminaison fâcheuse des maladies. Si la mortalité des hôpitaux et des camps est plus grande que celle des villes, si celle de la ville est plus grande que celle des campagnes, cela tient uniquement à l'influence de l'insalubrité de l'air et à son altération par des miasmes, qui ajoutent beaucoup à la fréquence et à la gravité des maladies. Les appartements des malades, comme les salles d'un hôpital, doivent être vastes, percés de nombreuses ouvertures et garnis d'appareils de chauffage et de ventilation suffisants pour y entretenir la tempéra-

(1) Hippocrate, *Œuvres*, t. II, p. 337.

ture et la pureté convenables. En été, des moyens d'abri doivent être préparés pour empêcher la chaleur de devenir incommode, et on peut arroser le sol pour répandre de la fraîcheur dans l'atmosphère.

Le *lit* est une chose importante pour le malade, mais, à part des circonstances particulières, notre lit habituel doit suffire. Dans certains cas, pour les blessés qu'on ne peut remuer facilement, pour les malades affaiblis qui ont des évacuations fréquentes ou des eschares sur les parties saillantes, il est utile d'avoir un lit mécanique dont le plan supérieur, formé de sangles écartées attachées à un châssis, repose sur le drap, peut s'élever par un mécanisme facile, de manière à soulever le malade et à passer au-dessous de lui les linges ou les vases nécessaires.

Les malades atteints de maladies aiguës n'ont guère besoin de *mouvement et d'exercice*, mais, cependant, s'ils ont l'envie de se lever un instant, il faut les y encourager. Tant que les forces le permettent, il n'y a pas d'inconvénient. Sydenham le recommandait d'une manière spéciale pour le traitement de la variole, mais ses conseils n'ont pas été suivis. Dans les maladies adynamiques, on ne peut lever les malades, mais il faut les changer souvent de place et les placer tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre. C'est le moyen d'éviter les congestions passives. Chez les enfants, il n'est aucune maladie qui empêche de les sortir du lit pour les prendre dans les bras et pour les promener dans la chambre, en les tenant bien enveloppés. Dans les maladies chroniques fébriles, on peut permettre la promenade en voiture, en litière ou à pied, selon la mesure des forces. Il est toujours nuisible de condamner ces malades au repos.

Le *sommeil* des maladies aiguës est une chose tellement rare, et par conséquent si précieuse, qu'il faut le respecter avec scrupule. Il n'y a pas à l'interrompre sous aucun prétexte, pas même pour faire prendre les remèdes opposés à la maladie; à moins que, par sa durée, il n'offre un caractère inquiétant et ne soit l'indication de recourir à des moyens particuliers. Dans ce cas, ce n'est plus du sommeil, c'est un état comateux qui doit être interrompu par des moyens stimulants révulsifs.

La liberté du ventre doit être entretenue avec le plus grand soin dans toute la durée des maladies, et, s'il y a de la constipation, il faut recourir à l'emploi de lavements émollients ou purgatifs.

On s'effraye quelquefois à tort des soins de *propreté* à donner aux malades. Il ne devrait cependant exister aucune crainte à cet égard. La barbe, les cheveux, la bouche, les mains, doivent être entretenus chez un malade comme chez une personne en bonne santé, à moins que l'affaiblissement des forces ne s'y oppose, et que les malades s'y refusent. Mais, c'est une permission qu'on peut accorder à qui la demande. Il en est de même du linge de corps, qu'il ne faut pas laisser trop longtemps sur les malades, et qu'on peut changer avec précaution en ayant soin de le chauffer et de le pétrir sous les mains pour en faire disparaître la dureté. Un malade affecté de fièvre éruptive et un malade qui transpire peuvent ainsi changer de linge sans inconvénient, lorsqu'on s'y prend de façon à éviter l'impression du froid. — Les bains ne doivent pas être défendus, au contraire, chez les personnes qui en ont l'habitude; ce moyen affaiblit la fièvre et pousse la maladie vers une terminaison favorable. Tous ceux qui ont la force de les supporter s'en trouvent bien.

Les malades doivent enfin être maintenus à l'abri des impressions désagréables ou douloureuses qui agissent profondément sur les sens. Autour d'eux, point de bruit, point de vive lumière, point d'odeurs fortes de nature à agir sympathiquement sur le cerveau. Point de longues conversations, de préoccupations d'affaires ni de travail intellectuel susceptible de fatiguer la pensée; aucune forte émotion de nature à bouleverser la sensibilité, sous peine de voir se produire un redoublement fébrile, l'aggravation des symptômes locaux et peut-être la mort.

En abordant un malade, le médecin, toujours plein d'affabilité, doit déterminer avec exactitude l'étendue des désordres locaux, sans négliger d'approfondir les troubles de l'état général et moral. La bienveillance et la bonté ne lui sont pas moins nécessaires que la science. Il doit écouter les malades avec attention, afin de pouvoir profiter de tous leurs renseignements, et, lors même qu'il y a dans ces commémoratifs des choses évidemment erronées, son devoir est de discuter sérieusement, avec patience et sans raillerie.

Une fois l'examen terminé et le diagnostic établi, le médecin doit annoncer, en termes un peu vagues, la nature du mal dont il a reconnu l'existence, afin de ne pas impressionner le malade d'une manière fâcheuse. Cette précaution est indispensable lorsqu'on a affaire à une de ces maladies graves dont le danger est bien connu des gens du monde et dont le nom est un effroi pour la société. Le choléra, la fièvre typhoïde, etc., sont des affections dont le nom ne doit jamais être prononcé devant ceux qui en sont pris. On ne doit cette confiance qu'aux plus proches parents, et encore lorsqu'ils sont en état de l'entendre.

Sans déguiser complètement la vérité sur l'issue probable des maladies, le médecin ne doit jamais attrister un malade par l'expression trop peu mesurée d'un pronostic défavorable. — Ceux mêmes qui sollicitent le plus pour savoir la vérité se trompent souvent eux-mêmes sur leur force d'âme et s'irritent de ce qu'on leur a dit. Ou ils n'y croient pas, et le médecin perd leur confiance, ou ils sont moralement anéantis, parce qu'on le leur a fait connaître. Dans l'un et l'autre cas, cet excès de franchise est nuisible. Il y a peu d'hommes capables d'entendre les vérités de cette espèce. Cependant il y a des circonstances dans lesquelles on ne peut se dispenser de répondre; c'est lorsque celui qui interroge veut connaître la gravité de son état pour accomplir des devoirs religieux ou certaines dispositions temporelles. Alors, ma réponse au malade est invariable: « Oui, votre état est grave et toute espérance n'est pas perdue; mais, à votre place, et bien qu'il n'y ait pas lieu de craindre pour votre vie, je ferais ce qu'un homme sage et un chrétien doivent faire de sang-froid, en parfaite santé et sans y être contraint par la maladie; je réglerais ma fortune et ma conscience selon mes affections et d'après ma foi. Ce sont des choses qu'il faut faire souvent, dans la crainte d'être surpris par la mort. »

De cette façon, le médecin forcé de répondre au malade lui laisse entrevoir le danger qu'il y a de retarder ce dont il parle, sans l'accabler d'une condamnation anticipée qu'un ministre de la religion a seul mission de faire connaître.

IV

DE L'INFLUENCE DES MOYENS CHIRURGICAUX DANS LA GUÉRISON DES MALADIES.

Dans un grand nombre de circonstances l'intervention thérapeutique du médecin ne consiste plus à entourer le malade d'influences *morales* ou *hygiéniques* favorables, ou à le soumettre à l'usage des *moyens pharmaceutiques*; elle est toute physique ou mécanique, et elle s'accomplit à l'aide de la main. C'est ce qu'on appelle la *chirurgie*. Comme les opérations exigent souvent une habitude et une dextérité particulières que tout le monde ne peut avoir, il y a des gens qui en font une spécialité, de manière à prêter leur concours au médecin lorsque cela est nécessaire. Heureux celui qui peut se suffire à lui-même et connaître également bien les principes généraux de la médecine et les procédés manuels de la pratique chirurgicale! Malheureusement cet assemblage est rare, et le temps consacré au perfectionnement de la main est perdu pour l'étude minutieuse de l'étiologie, du diagnostic et du traitement des maladies internes ou réflexes. Le chirurgien ne connaît généralement pas plus la médecine que le médecin n'entend les choses de la chirurgie. A mesure que s'étend la science médicale, il devient impossible de la connaître dans son entier, et l'esprit humain, qui a ses bornes, est obligé, après une étude générale nécessairement superficielle, de l'envisager par une de ses faces, afin d'en approfondir une partie. C'est ainsi que se créent les véritables supériorités. — Qui trop embrasse mal étreint, dit le proverbe; cela est vrai, et ceux qui, en médecine, s'appliquent à tout savoir, finissent par connaître un peu de tout, sans avoir de fonds sur rien. — Il faut savoir se borner. — Ainsi se forment les vrais chirurgiens; — obligés d'abandonner l'étude des lois de l'organisation et de leurs effets dans les réactions morbides, pour approfondir l'anatomie ou la médecine opératoire et pour s'appliquer à la perfection des manœuvres de la main, dans le but de leur donner la sûreté et la dextérité qu'elles doivent avoir.

Les moyens chirurgicaux sont tous physiques ou mécaniques, et le but qu'on se propose dans leur emploi est d'extraire, de redresser, de maintenir ou de détruire ce qui peut faire obstacle à l'exercice de la vie normale des tissus.

On a partagé ces moyens en plusieurs classes, selon le but qu'ils remplissent, et chacune d'elles a reçu un nom particulier. — Les moyens destinés à réunir les parties divisées ou à remettre en place des organes déplacés sont désignés sous le nom générique de *synthèse*. Tels sont les bandelettes agglutinatives des plaies, la suture, les bandages contre la hernie, la réduction des luxations, etc.— On donne le nom de *diérèse*, au contraire, à ceux qui séparent des parties réunies naturellement ou d'une façon accidentelle; exemples: l'incision d'un abcès, la séparation de deux doigts réunis par une cicatrice de brûlure, etc. — Ceux que l'on met en usage pour extraire quelque chose, solide ou liquide, placé dans la profondeur des tissus, sont compris sous la dénomination d'*exérèse*. Ainsi l'extraction d'un projectile, l'évacuation d'une hydrocèle ou d'une ascite, l'ablation d'une tumeur, sont des procédés appartenant à l'exérèse. — Il y a enfin une dernière classe de moyens chirurgicaux, dans laquelle se trouvent les procédés divers à l'aide desquels on

restaure des parties mal faites ou absentes. C'est ce qu'on appelle la *prothèse*; exemples : la pose d'une dent artificielle, la fabrication d'un râtelier, la pratique de l'autoplastie, etc.

Toutes ces divisions, bonnes au point de vue de la méthode, sont abandonnées aujourd'hui, car elles ne conduisent à aucun résultat pratique. En effet, on combine souvent dans une même opération des procédés appartenant à chacune de ces classes. On ouvre un abcès et on en rapproche les parois. Dans une ablation de tumeur, on divise, on extrait et on réunit, selon l'indication, sans se préoccuper de savoir si l'on agit par diérèse, exérèse et synthèse. Ce ne sont plus que des mots dont l'importance est singulièrement tombée.

A côté de cette grande chirurgie qui réclame des études particulières, il y en a une autre plus inférieure et qu'on désigne sous le nom de chirurgie ministrante ou de *petite chirurgie*. Chacun peut la faire, mais cependant il y a encore ici des personnes qui s'y consacrent d'une manière particulière et en qui font une spécialité.

Cette petite chirurgie, fort utile et d'un usage journalier dans la pratique de la médecine, consiste dans l'emploi des moyens suivants :

1° La *saignée* des artères, tombée en désuétude; — celle des veines au bras, au pied, à la base de la langue, connue sous le nom de *phlébotomie*; — celle des capillaires de la peau au moyen de *ventouses scarifiées*, et pour laquelle, à Paris, par exemple, on trouve des *ventouseurs*, profession assez lucrative; — enfin l'*application des sangsues* et la manière d'arrêter les hémorrhagies qui en résultent.

2° Le *calorique* en excès accumulé dans l'eau bouillante, le fer chaud, les moxas, appliqués sur la peau, etc.

3° Le *froid*, provoqué par le contact de l'eau froide, de la glace, ou d'un mélange de glace et de sel, par les irrigations continues d'eau froide, par l'évaporation de l'éther, etc.

4° L'*électricité* appliquée au moyen de l'ancienne machine électrique et de la bouteille de Leyde, de la pile voltaïque aujourd'hui abandonnée, et mieux des appareils électro-magnétiques de toute sorte, si répandus maintenant par les soins des *électriseurs*.

5° L'*électro-puncture*, assez rarement mise en usage.

6° L'*acupuncture*, trop peu connue, malgré ses avantages contre les névralgies, très-complètement exposés dans le travail de J. Cloquet.

7° Le *perkinisme*, dû à l'action électrique sur la peau douloureuse du contact de deux aiguilles mousses de métal différent.

8° La *compression* permanente au moyen des doigts ou d'un compresseur mécanique sur un organe, comme la mamelle, sur un vaisseau affecté d'anévrysme ou sur un membre variqueux.

9° La *soustraction du poids atmosphérique* sur une grande partie du corps, à l'aide des grandes ventouses imaginées par M. Junod.

10° L'*air comprimé* ou la *compression de l'atmosphère* appliquée aux maladies de l'appareil respiratoire, principalement à la phthisie, au moyen d'appareils particuliers et de machines spéciales inventées par MM. Pravaz, Bertin, etc.

11° Enfin la *raréfaction de l'air*, vantée contre la chlorose par Jourdanct.

V

DES MOYENS PHARMACEUTIQUES DANS LA GUÉRISON DES MALADIES.

Les moyens pharmaceutiques auxquels on a recours dans la guérison des maladies consistent dans l'emploi de certaines substances animales, végétales, ou minérales, solides, liquides ou gazeuses que l'on désigne alors sous le nom de *médicaments*.

Les médicaments doivent être employés dans des proportions différentes d'après l'âge, le sexe, la constitution des sujets, et sous des formes spéciales, qu'exigent la composition de la substance ou le goût des malades.

On les administre :

1° En *poudre*, obtenue par porphyrisation ou avec la vapeur. C'est le moyen de faire prendre des substances réputées insolubles qui se dissolvent dans l'estomac. Exemple : la limaille de fer ou d'étain, le calomel, les feuilles et les racines pulvérisées ;

2° En *consistance molle de pulpe* ou d'*extrait* aqueux, gommeux, alcoolique ou résineux de plantes actives, de *pâte* ou d'*électuaire* qu'on introduit dans l'estomac ;

3° Sous forme d'*onguent*, de *pommade*, d'*emplâtre*, de *fomentation*, de *cataplasma*, appliqués sur la peau, ou d'*injections dans le tissu cellulaire sous-cutané*, ce qui constitue les *injections hypodermiques* ;

4° A l'état solide de *pastilles*, de *pilules*, de *bols*, de *dragées*, etc. ;

5° Sous forme liquide de *suc* exprimé de plantes fraîches soumises à la trituration, — de *solution* des agents pharmaceutiques dans l'eau, dans l'huile, dans l'éther, dans le vin, etc., par différents procédés de *macération* à la température ordinaire ; — par digestion à une température de 60 degrés ; — par *infusion* dans l'eau bouillante qu'on laisse refroidir ; — par *décoction* en faisant bouillir avec l'eau pendant un certain laps de temps, et par *distillation* lorsque le médicament est dissous dans de l'eau qu'on vaporise pour en recueillir la vapeur. — S'il s'agit de solutions dans l'alcool, dans le vin, dans l'acide acétique, dans l'huile ou dans l'ammoniaque, on a alors des préparations *alcooliques*, *vineuses*, *acétiques*, *éthérées*, *huileuses* et *ammoniacales*.

6° Sous forme de *gaz* et de *vapeur*. Exemple : les *fumigations* d'eau ordinaire ou aromatique sur le corps et les fumigations de genièvre ou de benjoin ; les *inhalations* dans la poitrine, d'oxygène, d'acide arsénieux, de mercure, de nitre, de *soufre*, de vapeur d'eau, d'éther, de chloroforme et d'eau pulvérisée tenant un médicament en dissolution.

Les moyens d'introduction et d'absorption des médicaments ne sont pas moins variés. On les administre par les *voies digestives* de l'estomac, de l'intestin ou du rectum ; par la *peau*, garnie ou dépourvue d'épiderme ; — par le *tissu cellulaire sous-cutané*, — par les *bronches*, — par les *muqueuses* et par les *veines*.

Voies digestives. — On administre habituellement les remèdes par la bouche, d'où ils passent dans l'estomac au contact du suc gastrique qui les dissout et favo-

rise leur entrée dans le sang. Toutefois, quand, par une cause extraordinaire, telle que le trismus, le dégoût ou la résistance des malades, il y a impossibilité de les introduire par la bouche, on les fait entrer dans le rectum au moyen de lavements ou de suppositoires.

Peau. — Les bains simples et additionnés d'opium, de sulfure de potasse, d'iodure de potassium, d'arséniat de soude, de sublimé, etc.; les douches d'acide carbonique, les lotions d'eau minérale, les frictions avec des pommades ou des extraits, etc., sont les moyens de faire pénétrer des médicaments sous la peau garnie de son épiderme; mais l'absorption est alors bien peu considérable. — Pour la rendre plus active, on peut, en certains cas, dépouiller l'épiderme sur une petite étendue au moyen d'un vésicatoire cantharidé ou ammoniacal et placer sur le derme à nu la substance dont on veut produire l'absorption immédiate. Ainsi applique-t-on la morphine et l'atropine dans les névralgies, le curare dans le tétanos.

Quelquefois aussi, on inocule la peau avec une lancette chargée d'une solution saturée de morphine, d'atropine, de tartre stibié, comme si l'on faisait une vaccination. C'est la *méthode endermique*.

Tissu cellulaire sous-cutané. — Lorsqu'au lieu d'agir sur le derme à nu, on veut utiliser l'absorption par le tissu cellulaire sous-cutané, on incise la peau pour y placer le remède, ou enfin, on injecte dans le tissu cellulaire avec une petite seringue une ou plusieurs gouttes du remède à faire absorber. Ce sont les *injections hypodermiques*. Ce moyen, jadis employé et abandonné, a été remis en honneur par Wood, qui a utilisé dans cette intention la petite seringue imaginée par Pravaz. On peut ainsi traiter les névralgies (Béhier), les rhumatismes (Schachaud, Pihan-Dufailly, Bourdon), le choléra, l'épilepsie, le tétanos et la rage.

Bronches. — La respiration de l'air comprimé ou raréfié; des vapeurs d'oxygène; des vapeurs d'éther ou de chloroforme; des vapeurs de goudron; des vapeurs de la salle d'épuration du gaz d'éclairage; des vapeurs d'eau aromatique, des vapeurs de nitre, de la poussière d'eau minérale, etc., montrent qu'on peut faire servir les bronches à l'absorption des remèdes.

Muqueuses. — On introduit quelquefois les médicaments dans l'organisme en utilisant la faculté d'absorption des muqueuses, ainsi fait-on sur la conjonctive avec l'atropine et la fève de Calabar, dans les narines avec le calomel, dans le vagin avec les pessaires médicamenteux, dans le rectum avec des lavements ou des suppositoires, etc.

Veines. — Les résultats de la transfusion, au xvii^e siècle, n'ont pas été encourageants, mais on y est revenu à notre époque, en n'employant ce moyen que dans les cas d'imminence de mort par hémorrhagie traumatique ou puerpérale, et l'on a réussi. — Quoi qu'il en soit, les injections dans les veines sont un moyen à ne pas négliger. Percy et Laurent ont, dit-on, sauvé trois tétaniques par l'injection d'opium dans les veines; Magendie a essayé les injections d'eau contre la rage, mais il est regrettable que ces essais ne soient pas plus nombreux. Je suis sûr que, soit par ce procédé, soit par les injections hypodermiques, on arrivera, au moyen des narcotiques et des stupéfiants, à guérir certaines maladies nerveuses, telles que l'hystérie ou l'épilepsie, le tétanos, la rage, etc. Pour cela il faut essayer, et avant tout expérimenter sur les animaux.

§ 1. — Du mode d'action des agents pharmaceutiques.

Les remèdes agissent par un mécanisme qui n'est pas toujours le même et, en ne parlant ici que des agents pharmaceutiques, on voit que leur action est tantôt *physique*, tantôt *chimique* et tantôt *vitale*, sympathique et réflexe.

Les absorbants tels que l'amidon jeté sur la peau malade, les dentifrices acides ou alcalins, selon le degré d'acidité ou d'alcalinité de la salive, les alcalins dans la dyspepsie avec régurgitation acide, le charbon végétal dans les flatuosités, les injections alcalines dans les calculs vésicaux, les désinfectants des plaies, les caustiques détruisant un tissu malade, etc., sont des agents physiques et chimiques.

Au contraire, si les remèdes étendent leur action plus loin que l'endroit de leur application, et que de leur point de départ ils produisent un phénomène nerveux sympathique éloigné, ou que par leur absorption ils aillent en tous lieux avec le sang agir sur tous les tissus, leur influence est toute vitale. Leur impression sur les organes vivants engendre une réaction curative qui est la raison de leur emploi et qui n'est pas exclusivement le résultat de leur propriété chimique. Tous les révulsifs n'agissent que d'une façon réflexe en provoquant, sur un point du corps, une action morbide dont le retentissement lointain exerce une action favorable une lésion éloignée, tandis que le mercure, la quinine ou l'arsenic, ont besoin d'être absorbés et de pénétrer dans le sang, pour produire la guérison de la syphilis, de la fièvre ou des dartres.

Il serait heureux qu'on pût classer tous les remèdes d'après leurs propriétés curatives, et bien des essais ont été tentés à cet égard, sans qu'aucun d'eux ait complètement réussi. Par suite d'une ambition bien fondée, les médecins ont introduit dans la thérapeutique des divisions basées, soit sur l'action physique des remèdes, comme on le voit dans les médications vomitive, évacuante, sialagogue ou diurétique, soit sur son action curative, comme dans les médications anti-phlogistique, fébrifuge ou stimulante, soit enfin sur ses propriétés dynamiques, comme dans les médications hypersthénisante et hyposthénisante.

Toutes ces tentatives laissent encore à désirer, et cependant il est nécessaire que le médecin sache, d'une façon aussi précise que possible, quel est le but de ses prescriptions, quelle est la propriété générale des médicaments qu'il emploie, et ce qu'il se propose de faire par la médication qu'il impose à son malade. A mon tour, je vais essayer de classer, dans un ordre méthodique et naturel, les médications qui sont chaque jour employées par le médecin.

§ 2. — Du genre de médication à employer dans les maladies.

Vis-à-vis de l'homme qui souffre, le médecin qui comprend bien toute la responsabilité qui pèse sur lui cherche à établir la nature physique ou morale de la maladie, son caractère dynamique, humoral ou organique, le siège et le degré de la lésion, la force de résistance du sujet, et après avoir pris en considération toutes ces circonstances, il s'arrête soit à une action chirurgique, soit à l'une des médications suivantes : 1^o médication *expectante*; — 2^o médication *morale*; — 3^o médi-

cation *hygiénique*; — 4° médication *antiphlogistique* ou *débilitante*; — 5° médication *tonique* ou *stimulante*; — 6° médication *stupéfiante* ou *calmante*; — 7° médication *évacuante*, ou *vomitif* et *purgatif*; — 8° médication *astringente*; — 9° médication *antispasmodique*; — 10° médication *révulsive*; — et 11° médication *spécifique*.

1° De la médication expectante ou expectation.

Ceux qui prennent en mauvaise part le mot d'*expectation* affectent de croire et de dire que d'après l'étymologie latine *expectare*, cette méthode thérapeutique signifie l'attente de la guérison ou de la mort des malades, sans nulle intervention pharmaceutique. Il y a là une de ces interprétations volontairement mauvaises que réprouve l'honnêteté professionnelle. C'est la répétition de la calomnie du naturisme hippocratique, éditée par Asclépiade, disant avec une mauvaise foi qu'on ne saurait trop sévèrement juger, que la médecine d'Hippocrate n'était qu'une *méditation sur la mort*. Laissons de côté ces interprétations indignes de la science, et sachons que l'expectation ne consiste pas à attendre l'issue malheureuse ou favorable d'une maladie en restant inactif devant ses progrès incessants, mais à attendre l'apparition de symptômes de nature à nécessiter une médication spéciale.

Tant qu'une maladie peut guérir par le repos et la diète, toute médication active est plus nuisible qu'utile au malade et prolonge la durée du mal plutôt qu'elle ne l'abrège. Chez les jeunes sujets et chez l'homme adulte de bonne constitution, la plupart des maladies aiguës guérissent par les seuls efforts de la nature et sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucun médicament. C'est ce que démontre surabondamment la pratique de l'homœopathie, où, sous lenom d'un remède réel, on ne donne que des atomes insaisissables, indémontrables et chimériques, dont l'action sur l'organisme est absolument nulle. La seule différence entre les deux méthodes consiste en ce que la première déclare honnêtement ne vouloir rien faire tant que l'état du malade ne l'exige pas, tandis que l'autre trompe le malade en lui faisant croire à l'efficacité d'un remède imaginaire.

S'abstenir à propos, agir lorsqu'il convient! Voilà la véritable médecine. C'est en s'abstenant lorsqu'on est incertain de ce qu'on va faire, ou des effets d'un remède, pour agir au contraire, selon l'indication, par des agents d'une action connue et déterminée, qu'on rend de réels services aux malades. A cet égard, l'expectation est dans quelques circonstances une médication extrêmement utile, qui ne mérite ni les railleries ni les dédains dont l'accablent l'ignorance et la superstition. Pour mon compte, je la jugerai en lui appliquant une phrase célèbre, retournée pour la circonstance, et en disant : *Melius nullum remedium quam anceps*. (Voyez plus haut le chapitre intitulé : *Des ressources de la nature de l'homme dans la guérison des maladies ou de la nature médicatrice*, page XI.)

2° Médication morale.

Tout ce qui est relatif aux influences morales dans la guérison des maladies ayant été longuement développé un peu plus haut, nous croyons qu'il est inutile de nous répéter ici. (Voyez plus haut : *Des influences morales dans la guérison des maladies*, page XIX.)

3^o Médication hygiénique.

Les ressources que l'hygiène fournit à la thérapeutique sont immenses, et nous avons précédemment montré combien il était utile que le médecin essayât de réunir leur influence à celle des agents pharmaceutiques. C'est une des plus solides bases de la pratique médicale, et comme tout ce qui s'y rapporte a été exposé très-longuement, page xxxii, dans le chapitre intitulé : *Des moyens hygiéniques dans la guérison des maladies*, nous ne nous y arrêterons pas davantage.

4^o Médication antiphlogistique ou débilitante.

Dans toutes les inflammations aiguës ou chroniques, extérieures ou intérieures, on emploie une médication qui a pour but de combattre l'inflammation également appelée phlegmasie ou *phlogose*, c'est la *médication antiphlogistique*. Elle a pour but, soit de diminuer les forces générales du sujet, soit de tempérer le mouvement circulatoire local et de combattre les accidents locaux de l'inflammation.

On emploie dans ce but : — la diète absolue, la diète lactée, la diète albumineuse et la diète végétale; les viandes blanches, le repos, les boissons délayantes ou acidules; — les saignées, les sangsues, les ventouses scarifiées; — les *altérants*, tels que le calomel à petite dose souvent répétée; le tartre stibié à petite dose; le kermès et les autres *préparations antimoniales contro-stimulantes*; l'iode et les *préparations iodiques*; l'or et les *préparations aurifères*; — les *diurétiques*, tels que le nitre, la scille, la digitale, etc.; — les *sudorifiques*, etc.

Les antiphlogistiques généraux employés à l'intérieur ne sont pas les seuls qu'utilise la pratique médicale. Il y a, en outre, les *antiphlogistiques locaux*, tels que le froid et les irrigations continues d'eau froide, les bains chauds prolongés, certaines eaux minérales, les injections, les fomentations, les cataplasmes d'orge, d'amidon, de guimauve, de farine de lin, l'huile, l'axonge et tous les émollients.

Les effets de cette médication, employée avec vigueur, sont très-marqués et souvent immédiats; mais la réaction curative provoquée par elle peut se faire attendre. Au moment même, elle diminue l'état inflammatoire général, que caractérisent la rougeur de la peau, sa chaleur, la force du pouls, etc. Elle amoindrit la congestion et le travail inflammatoire des tissus; mais ce n'est qu'un peu plus tard, lorsque l'organisme, privé de l'excès de forces qui le surchargeait, peut réagir, que la guérison s'accomplit.

Les impressions de la médication émolliente, antiphlogistique ou débilitante, sont utiles à provoquer dans l'hypersthénie franche, dans le cas d'oppression des forces et dans la pléthore. Elles conviennent dans les phlegmasies aiguës intenses et dans le rhumatisme, au début de quelques pyrexies, dans les hémorrhagies actives, dans l'anasarque produite par un obstacle à la circulation, dans toutes les inflammations locales, et enfin toutes les fois que la maladie est accompagnée d'une altération du sang, caractérisée par son abondance ou par l'augmentation de la fibrine et des globules.

Contre-indications. — Cette médication est contre-indiquée dans les maladies

adynamiques, asthéniques, dans les maladies chroniques en général, à moins de complications phlegmasiques dangereuses. — Il faut bien peser ce qu'on fait avant d'y soumettre les enfants, les femmes, et tous les sujets lymphatiques ou atteints de maladies diathésiques. Les impressions débilitantes produites par elle sont alors plus dangereuses qu'utiles.

5° Médication tonique ou stimulante.

Il y a quelque chose dans l'organisation qu'il est impossible de définir, c'est le *ton* que présentent les tissus, les organes et l'ensemble de l'homme vivant, c'est-à-dire la fermeté des chairs, l'activité du mouvement de nutrition moléculaire nécessaire à la rénovation des tissus, la résistance des individus aux influences morbifiques, choses essentiellement variables selon l'âge, le tempérament ou les diathèses de chacun et dont l'opposé est la *mollesse* ou l'*atonie*. Ce quelque chose d'indéfinissable, mais qu'il est facile de comprendre, joue un très-grand rôle en pathologie et en thérapeutique. C'est ici l'explication de la mollesse permanente des tempéraments lymphatiques ou de la constitution scrofuleuse, là l'effet accidentel et passager des maladies adynamiques fébriles ou autres, et ailleurs l'indication de recourir à des médicaments spéciaux réputés stimulants et toniques.

La médication tonique a pour but de produire, au sein du corps vivant, des impressions de nature à provoquer, dans les tissus et dans l'ensemble de la constitution, une force plus grande, permanente et durable. On la désigne aussi sous le nom de *médication corroborante*.

Il est aussi impossible d'expliquer le pourquoi de cette réaction curative que de rendre compte de tous les effets physiologiques obtenus par les médicaments. L'action réflexe du fer et du quinquina, comme celle de l'opium et de la noix vomique, sont des faits d'observation qu'il est possible d'utiliser dans des circonstances spéciales, mais dont le mécanisme nous échappe entièrement. — Le résultat de l'impression des toniques est d'augmenter la somme de force qui préside à la nutrition des tissus, de manière à leur communiquer une vigueur, une tension, une fermeté, une couleur, une contractilité organique plus grandes. — Chez un individu sain, ces impressions répétées conduisent à la pléthore ; chez un convalescent, ou chez un lymphatique, au contraire, leur effet curatif est de rétablir la santé et de guérir le lymphatisme.

Les agents de la médication tonique sont très-variés, de nature très-différente, et ils convergent tous au même but par divers moyens. — Chacun, dans son action matérielle, produit un effet particulier, et tous rendent l'effet spécial. — Les impressions du fer, du quinquina, du vin et de la viande grillée, ne sont pas les mêmes ; mais, lentement transformées par les forces de la vie, elles produisent un effet semblable, qui est la *tonicité*. — Ces agents ont une double origine, et on les prend dans la matière de l'hygiène ou dans la matière médicale. Le *vin*, l'*alimentation abondante et succulente*, l'*insolation*, l'*air pur*, l'*exercice*, les *frictions*, la *gymnastique*, le *massage*, les *bains d'air* et de *rivière*, les *bains de mer*, etc., sont fournis par l'hygiène. — De la matière médicale viennent le *fer* et tous ses composés, les eaux minérales ferrugineuses de *Spa*, de *Forges*, de *Passy*,

de *Contrexéville*, de *Pyrmont*, etc.; le *manganèse*, le *quinquina* et ses dérivés, la *gentiane*, le *colombo*, le *quassia amara*, le *lichen*, le *houblon*, la *patience*, la *saponaire*, la *fumeterre*, la *pensée sauvage*, la *chicorée*, le *pissenlit*, l'*aumée*, la *petite centaurée*, la *rhubarbe*, etc., etc.

Les agents toniques n'ont généralement pas d'action immédiate apparente; ils agissent lentement, graduellement, à la suite d'un usage quotidien régulier, et leur emploi peut être prolongé sans inconvénient.

On les emploie, non pas indistinctement, mais les uns de préférence aux autres, d'après des règles que la clinique a établies, dans la convalescence des maladies aiguës, dans l'anémie hémorrhagique et dans la chlorose, dans les cachexies, dans les flux atoniques, tels que la diarrhée, la leucorrhée, etc.; dans les dyspepsies nerveuses et dans les névralgies; dans le lymphatisme et dans le scrofulisme; généralement enfin dans tous les cas où il y a pâleur ou mollesse des tissus, atonie des fonctions et diminution de l'élément globulaire du sang.

Une chose qu'il faut connaître, et sur laquelle j'aurai occasion de revenir, c'est que les toniques, à part leur effet matériel, immédiat, n'ont pas nécessairement l'action tonique qu'on leur suppose. En effet, les propriétés des médicaments ne sont que la mise en œuvre de leurs éléments aux prises avec la nature vivante dans chaque individu. Or, bien que cette nature soit semblable au général, elle diffère au particulier, d'où il suit qu'un médicament, toujours un dans sa composition, rencontre fréquemment des organismes de nature diverse, et fournit une réaction curative différente, d'où il suit encore que les médicaments n'ont pas toujours les mêmes effets, et ce qui est tonique chez un individu peut bien être irritant chez un autre.

D'une autre part, un remède que nous considérons comme étant doué de propriétés toniques, parce qu'il relève la force et le ton d'organes affaiblis, peut cesser d'être tonique en très-peu de temps et devenir, au contraire, un débilitant, par suite de l'excès d'action imprimée à l'activité vitale. — Après un déploiement de force exagéré survient une fatigue réelle qui peut faire comprendre ce qui arrive après l'emploi trop prolongé des toniques. — Après l'ivresse et sa force, l'abattement. Comme l'a dit Giacomini, qui range le quinquina dans les hyposthénisants, les toniques prolongés produisent l'inertie des tissus et des organes. Cela est très-vrai, et il faut savoir exciter les organes d'une façon modérée, si l'on ne veut dépasser le but qu'on se propose d'atteindre.

La médication stimulante a pour but de produire des impressions suivies d'une augmentation de l'activité vitale de certains tissus, de certains organes et quelquefois même de l'économie entière. Elle a pour moyens ce qu'on appelle les stimulants, les excitants et les irritants.

Les impressions stimulantes sont *extérieures* ou *intérieures*, *générales*, *localisées* ou *spéciales*. Ainsi les frictions, la vésication et le massage sont des *impressions stimulantes extérieures*, différentes de l'impression intérieure produite par l'alcool et les boissons aromatiques. L'action de ces dernières ne ressemble en rien à la stimulation spéciale de l'utérus par le seigle ergoté, de la vessie par les cantharides, des nerfs par la strychnine, des reins par le vin blanc et le nitrate de potasse, etc.

Les impressions stimulantes générales, violentes, sont dangereuses et produi-

sent la fièvre. En effet, sous leur influence, la circulation est accélérée, la chaleur accrue, la coloration animée, la sensibilité plus vive, et il se produit une sorte de mouvement fébrile local et général. Par le fait des impressions stimulantes partielles et spéciales, la réaction physiologique est plus bornée, et il se fait, dans les tissus ou dans l'appareil stimulé, une congestion inflammatoire qui peut aller jusqu'à la phlegmasie et la gangrène, exemple : la stimulation des vésicants, des caustiques, etc., etc.

D'après la durée de la réaction produite par les impressions des stimulants, on a distingué ces remèdes en stimulants permanents et en stimulants diffusibles. — L'ammoniaque, l'alcool, les boissons aromatiques, sont des stimulants diffusibles, tandis que l'or, le phosphore, l'iode, etc., sont rangés dans la classe des stimulants permanents.

Les *stimulants généraux de l'organisme* sont tirés de la matière de l'hygiène ou de la pharmacie. Les premiers sont : la *calorique*, la *lumière*, l'*air chaud et sec*, le *galvanisme*, les *frictions sèches ou aromatiques*, les *bains chauds*, l'*alimentation succulente*, les *vins généreux*, le *thé*, le *café*, les *passions expansives*, etc. Dans la matière médicale on trouve, les *boissons aromatiques et fermentées*, le vin, l'alcool, etc.; les *huiles volatiles* tirées de l'orange, du citron, de la vanille, de la cannelle, de la muscade, du raifort, du cresson, du cochléaria; les *balsamiques*, tels que la térébenthine, le copahu, le storax, le benjoin, le baume du Pérou, le baume de Tolu, etc.; le *soufre* et ses composés dans les eaux minérales.

A cette médication se rattache l'emploi des excitants des différents organes dont on veut réveiller les fonctions affaiblies. Ainsi emploie-t-on :

1° Les *stimulants des bronches* : ce sont les expectorants.

2° Les *stimulants du cerveau* : ainsi le café, le vin, l'alcool, le thé, l'arnica, le haschich, le phosphore, l'ammoniaque, etc., excitent les fonctions de l'encéphale de la manière la plus active.

3° Les *stimulants de la moelle épinière* : ce sont la noix vomique, la fève de Saint-Ignace, la strychnine, la brucine, etc., ces substances exercent sur la moelle une impression toute spéciale, dont l'effet réflexe est caractérisé par les convulsions tétaniques les plus violentes.

4° Les *stimulants sudorifiques* : ce sont la grande chaleur, les boissons chaudes, les bains de vapeur, le bain russe, l'ammoniaque, le gaïac, la salsepareille, la squine, le sassafras, la douce-amère, le sureau, etc., qui déterminent souvent une perspiration cutanée abondante.

5° Les *stimulants sternutatoires* : ainsi, la poudre de tabac, d'ellébore, d'iris, les fleurs de marjolaine, de lavande, le sucre en poudre, sont employés comme sternutatoires et rendent quelquefois de réels services à la médecine.

6° Les *stimulants sialagogues* : ainsi le cresson de Para, la racine de pyrèthre, l'acide acétique, le mercure, exercent sur les glandes salivaires une action spéciale incontestable et indépendante de l'action irritante produite par ces médicaments. C'est une propriété dont on peut tirer profit en bien des circonstances.

7° Les *stimulants du rectum* : tout le monde sait que l'aloès a une action réflexe toute particulière sur l'extrémité inférieure de l'intestin et qu'il y fait naître la congestion et la fluxion hémorrhoidaires.

8° Les *stimulants diurétiques* : le nitrate et l'acétate de potasse, la scille, les asperges, la pariétaire, la digitale, le vin blanc, les eaux minérales acidules, exercent sur le rein une stimulation spéciale, d'où il résulte une sécrétion abondante d'urine, souvent utilisée dans un effet curatif.

9° Les *stimulants emménagogues et utérins* : ainsi la sabine, la rue odorante, le safran, l'armoise, l'absinthe, le fer, le sulfure de carbone et le seigle ergoté sont des stimulants spéciaux dont l'effet s'adresse particulièrement à l'utérus et qu'on utilise dans l'aménorrhée, dans l'hémorrhagie utérine et dans l'accouchement.

10° Les *stimulants aphrodisiaques* : la vanille, le phosphore, les cantharides, se trouvent dans cette catégorie.

Comme on vient de le voir dans ce tableau général des différentes espèces de stimulants, la médication stimulante générale ou localisée est une de celles qui offrent le plus de ressources à la thérapeutique. La spécialité d'action des substances qu'elle met en œuvre la rend extrêmement précieuse, car elle fournit un assez grand nombre de moyens spécifiques, les plus utiles de tous les médicaments.

Cette médication doit être employée : 1° dans toutes les maladies où, les forces étant déprimées ou diminuées, il y a lieu de produire une impression intérieure suivie d'une réaction du mouvement vital de tous les appareils organiques, exemples : les phlegmasies et les fièvres de forme adynamique, le choléra, les maladies gangréneuses, scorbutiques, et certaines maladies chroniques, produisant l'anémie et le relâchement des tissus ; alors ce sont les *stimulants intérieurs* qui sont mis en usage ; 2° dans les maladies aiguës et chroniques des appareils fonctionnels, lorsqu'on veut les guérir au moyen d'une révulsion sur une partie éloignée de l'économie, mais dans ce cas, c'est aux stimulants locaux qu'il faut avoir recours, exemple : les sinapismes et les vésicatoires aux jambes dans la congestion cérébrale ; le cautère au cou dans les maladies de l'œil et du cerveau ; le cautère actuel et les moxas dans les maladies de la colonne vertébrale, etc. ; 3° dans les maladies atoniques d'un organe ou d'un appareil, lorsqu'on peut en relever les forces au moyen d'impressions produites par un stimulant spécial, exemple : les cantharides dans certaines incontinenances nocturnes de l'urine ; l'aloès dans la constipation par atonie du gros intestin ; la strychnine dans la paralysie, etc., etc.

Mais il ne faudrait pas croire qu'on peut employer indéfiniment les stimulants réflexes chez l'homme : la tolérance des organes pour la stimulation a un terme qu'on ne peut dépasser sans produire un effet différent et opposé. A l'action vitale exagérée qui résulte des impressions stimulantes intérieures succède une débilité d'autant plus grande que la stimulation a été plus vive. Ainsi les boissons aromatiques et alcooliques, qui produisent une assez grande excitation du système nerveux, finissent par en amener la sédation et quelquefois la paralysie. A la stimulation prolongée du calorique succède un affaiblissement considérable ; la strychnine, qui excite si facilement la moelle épinière, en épuise rapidement l'action, et, donnée à haute dose, peut faire périr par suite de l'épuisement nerveux, etc., etc.

Dans son action réflexe, la médication stimulante intérieure substitue à un état adynamique général ou local un autre état momentanément différent qui forme

une action curative. On n'en saisit pas plus le mécanisme qu'on ne sait pourquoi la substitution d'une phlegmasie oculaire causée par le collyre au nitrate d'argent fait disparaître une phlegmasie antérieure de nature différente. Mais tel est le fait comme il se montre à l'observation clinique; c'est encore d'une façon analogue, sinon semblable, qu'une stimulation corrosive extérieure substitue quelquefois, au point où on la fait naître, une maladie de nature connue à une maladie éloignée de nature différente, ou ayant pour siège un organe important. Ainsi fait-on à volonté, ou selon l'indication curative, par la médication stimulante, une révulsion et une substitution thérapeutiques. Ce sont deux opérations importantes à connaître dans leur mécanisme et dans la manière de les utiliser.

6° Médication narcotique, sédative, stupéfiante ou calmante.

La médication calmante, narcotique, sédative ou stupéfiante a pour but de produire le calme, le bien-être, le repos, là où existent l'agitation, la douleur, le spasme et la convulsion. Elle comprend tout ce qui se rattache à l'*hyposthénie musculaire*, au *narcotisme*, à l'*anesthésie* et à l'*hypnotisme*.

Les moyens qu'elle utilise dans ce but sont très-nombreux et tirés du règne minéral, végétal ou animal. Je les indiquerai tout à l'heure. Leur mode d'action est inconnu; ce sont pour la plupart des agents qui ont, sur les tissus ou sur les organes, une action particulière, spéciale et spécifique, déterminée par l'expérience. Les uns s'adressent à la douleur, qu'ils apaisent ou à l'intelligence, qu'ils anéantissent; d'autres agissent sur le mouvement, qu'ils modèrent ou qu'ils suspendent; il en est enfin qui détruisent à la fois le mouvement et la sensibilité, qui exercent leur empire sur certains organes dont ils troublent les fonctions avant de les abattre; ce sont autant de particularités curieuses et importantes à connaître.

Il y a des calmants *narcotiques*, dont l'effet est le *narcotisme*; des calmants *vireux* qui produisent l'apathie délirante, et des calmants *anesthésiques*, dont l'action récemment découverte porte à la fois sur la sensibilité et sur le mouvement.

La *médication calmante narcotique* produit l'assoupissement, le bien-être, le sommeil avec ou sans cauchemar, la stupeur, l'ivresse, la courbature, la contraction des pupilles, la sueur, la sécheresse de la bouche, les nausées, les vomissements, la constipation. Quelquefois, au lieu de calmer et d'endormir, elle excite à un très-haut degré et elle empêche tout sommeil. C'est un fait qu'on observe encore assez souvent. L'opium et ses préparations, le laudanum de Sydenham, le laudanum de Rousseau, la morphine, la narcéine, la codéine, le cyanogène et ses composés, le lactucarium, etc., sont les principaux agents qu'elle met en usage et qu'elle fait pénétrer dans l'économie par la peau, garnie ou dépourvue de son épiderme, par les voies digestives ou par le tissu cellulaire, au moyen des injections hypodermiques.

La *médication calmante vireuse* détermine l'abattement, la stupeur, l'étonnement intellectuel, quelquefois du délire et des hallucinations, la dilatation des pupilles et la cécité, la sécheresse de la bouche, la sueur, les vomissements, la

diarrhée, la somnolence et le coma. Elle emploie, à l'intérieur des voies digestives, dans le tissu-cellulaire et sur la peau, la plupart des solanées vireuses : la belladone, la jusquiame, la ciguë, le datura stramonium, l'aconit, l'atropine, etc.

La *médication calmante anesthésique*, constituée par le chloroforme, l'éther sulfurique, l'éther chlorhydrique chloré, l'amylène, etc., a un tout autre effet que les médications précédentes. Ses agents, dits *anesthésiques*, pénètrent dans l'organisme par une autre voie. Sous la forme de liquides volatils, ils ne produisent leur effet que par pénétration dans les voies aériennes et par leur absorption à la surface de la muqueuse pulmonaire. Ils suspendent momentanément l'action des sens et du mouvement volontaire, de sorte que la chirurgie a pu s'emparer d'eux pour faire ses opérations sans douleur, à la grande satisfaction de l'humanité. — Quelquefois on les applique directement sur la peau, et l'on réussit à calmer des douleurs pour lesquelles il est inutile de recourir à l'anesthésie générale. — Ailleurs on se borne aux pratiques de l'hypnotisme, qui consistent à faire regarder fixement de près et de bas en haut un objet brillant, jusqu'à ce qu'il y ait perte de connaissance et production d'insensibilité. C'est un moyen peu usité.

Comme on le voit, les effets des médicaments calmants ne sont pas toujours les mêmes : à côté de ceux qui produisent ordinairement l'hypossthénie musculaire, le repos et le sommeil, il y en a qui déterminent l'agitation et le délire ou qui réduisent l'homme à un état d'insensibilité tel, qu'on peut le tailler en morceaux sans qu'il s'en aperçoive.

Les maladies, l'habitude et l'idiosyncrasie modifient beaucoup l'action des stupéfiants, et la rendent très-différente d'elle-même. A dose égale, certaines personnes bien portantes n'éprouvent rien de la belladone, tandis que d'autres ont un violent délire. Dans les maladies aiguës, l'opium peut être donné à des doses énormes sans produire de narcotisme, et une personne qui fait habituellement usage de cette substance arrive facilement à prendre, sans danger pour elle, des doses dont la simple fraction produirait ailleurs un empoisonnement.

La médication narcotique est une des plus utiles ; sans elle la médecine perdrait une bonne partie de sa puissance, car, dans les cas où le médecin ne peut guérir une maladie incurable et douloureuse, ou lorsqu'il attend la guérison de maladies aiguës accompagnées de vives douleurs, le pouvoir qu'il a d'enlever au malade le sentiment de la souffrance est le plus utile des services qu'il puisse lui rendre, celui qui satisfait le mieux à ses besoins actuels. Or, c'est là l'effet de la médication stupéfiante. Elle endort celui qu'on ne peut guérir ou qu'on va opérer ; elle fait prendre patience à celui que les efforts de la nature vont prochainement sauver. Dans les cancers, dans les maladies des os, dans le tétanos, dans le delirium tremens, dans le rhumatisme aigu, dans les névralgies et dans toutes les affections douloureuses, son emploi est commandé et varié d'après les indications à remplir. Elle peut encore être employée avec infiniment d'avantage dans les sécrétions abondantes qui tiennent à une maladie accompagnée d'éréthisme des organes sécréteurs. C'est ce qui a lieu dans la diarrhée, dans la dysenterie, dans la polyurie, etc., etc.

7° Médication évacuante, ou vomitive et purgative.

La médication évacuante est née de l'indication de débarrasser l'estomac ou les intestins des matières nuisibles qui s'y trouvent quelquefois. Vantée avec exagération par les partisans de l'humorisme, et dédaignée par les solidistes, elle rend de grands services aux malades. Son but est l'expulsion des matières muqueuses, organiques, bilieuses, salines ou toxiques renfermées dans les voies digestives.

Sous l'influence des impressions qu'elle fait naître, les sécrétions et les contractions gastro-intestinales sont fort augmentées, et, suivant la spécificité d'action du remède, la sécrétion des matières est muqueuse, stercorale, bilieuse jaune, verte ou noire, et l'expulsion a lieu par la bouche ou par l'anus, en vomissement ou en diarrhée, entraînant avec elle tout ce qui se trouve dans l'intestin, calculs biliaires, pierres stercorales, entozoaires, etc.

Cette médication est une des plus importantes et elle constitue, avec les anti-phlogistiques, les stupéfiants et les spécifiques, la base de toute bonne thérapeutique. En effet, les voies digestives sont toujours primitivement ou secondairement, comme cause ou comme effet, quelque chose de très-important dans la production des maladies. C'est par elles que pénètrent dans l'organisme une foule d'agents dont l'impression directe est si fâcheuse, dont l'action sur le cerveau, sur le foie, sur les reins, est si redoutable, et c'est aussi sur elles que retombent sympathiquement les impressions morbifiques de la peau, de l'encéphale et des organes voisins.

L'indigestion, l'embarras gastrique, le catarrhe chronique intestinal, les matières stercorales épaissies, les corps étrangers de l'intestin, l'acidité des sécrétions, leur diminution, etc., sont autant de causes nombreuses de malaises et de maladies dangereuses qu'une évacuation faite à propos emporte souvent pour toujours.

Cette médication produit donc, non-seulement un effet mécanique, qui est l'expulsion de ce qui se trouve dans les voies digestives, mais encore une action dynamique, réflexe, due à l'hypersécrétion intestinale et biliaire, qui dépouille le sang des matières muqueuses, bilieuses ou putrides prêtes à s'y introduire, et qui débarrasse, l'économie de substances nuisibles lorsqu'elles se produisent en excès. Si la médication évacuante appartient par un côté à la médication stimulante, elle appartient par l'autre aux anti-phlogistiques, puisqu'elle dépouille quelquefois le sang d'une grande quantité de sérum. Elle relève de l'une et de l'autre sans pouvoir être confondue avec elles. Son caractère spécial l'en distingue physiologiquement, et sous ce rapport elle mérite bien l'honneur d'une désignation spéciale.

La médication évacuante provoque, selon la nécessité et au gré de celui qui l'emploie, des évacuations gastriques, c'est-à-dire des *vomissements*, ou de la diarrhée, ce qui constitue la *purgation*. — De là, deux médications secondaires d'un égal intérêt, la médication *vomitive* et la médication *purgative*.

A. *Médication vomitive*.—Nul organe, plus que l'estomac, ne montre des affinités plus intimes ou une sympathie plus importante avec le principe de la vie.

Les impressions morales, l'incitation, le vertige, les lésions du cerveau, du poumon, de l'utérus, du péritoine, etc., ont une telle action réflexe sur ce viscère, que sous leur influence des vomissements se produisent avec une grande facilité. A-t-on besoin de faire vomir, rien n'est plus facile : le chatouillement de la luette détermine aussitôt des contractions réflexes vomitives, ou bien l'on fait prendre une substance spéciale, comme l'ipécacuanha et le tartre stibié, qui ont, entre autres propriétés, celles de produire l'impression qui sollicite des efforts de vomissement. L'action des vomitifs est assurément l'une des plus curieuses, quant à la spécialité d'action du remède, et au *sensitisme* qu'elle met en jeu. En effet, le vomissement ne vient pas seulement de l'estomac qui l'exécute, il vient du cerveau qui l'ordonne, et, à ce titre, je ferai remarquer que l'action d'un vomitif n'est pas exclusivement locale, et qu'il faut absolument tenir compte de l'impression produite par lui sur les centres nerveux. Le vomissement n'est pas une simple évacuation mécanique de l'estomac, c'est un acte plus complexe, dans lequel il y a, au-dessus de ce qu'on voit, des effets d'une haute importance, qui méritent d'être appréciés et qui constituent la *médication* vomitive.

Des malaises, du frisson, de l'anxiété épigastrique et des nausées indiquent le commencement de l'action; la sécrétion gastrique s'effectue, puis arrivent les contractions du diaphragme et du ventre, qui expulsent les matières renfermées dans l'estomac. A ce vomissement succède presque toujours un petit mouvement de sueur et un sentiment de bien-être fort agréable.

La médication vomitive est indiquée dans un but mécanique contre les empoisonnements et les indigestions, pour chasser de l'estomac les matières toxiques et nuisibles qui s'y trouvent.

Dans les embarras gastriques, au début des fièvres typhoïdes, elle arrête très-souvent une maladie fort grave. On doit l'employer dans les fièvres intermittentes, dans les angines tonsillaires, dans la coqueluche, dans le croup, dans les maladies aiguës ou chroniques des bronches, et dans toute maladie où il existe ce qu'on appelle l'*état saburral*.

Les moyens que la médication vomitive met en usage, sont : la titillation de la luette; l'émétique ou tartrate de potasse et d'antimoine; le kermès; l'ipécacuanha; le sulfate de cuivre; le sulfate de zinc; l'ellébore noir et blanc, etc., etc.

La plupart de ces moyens s'administrent à l'intérieur, dans l'estomac; mais la preuve que le vomissement est dû, moins à leur action irritante sur la muqueuse gastrique qu'à leur impression sur les centres nerveux, c'est que plusieurs d'entre eux, mis sur la peau dépouillée d'épiderme ou injectés dans les veines, produisent le vomissement. C'est une expérience qu'il est facile de faire avec le tartre stibié.

Contre-indications. — La médication vomitive ne convient pas dans les maladies du cerveau, dans les maladies organiques de l'intestin, et lorsqu'il existe une hernie que les efforts de vomissement pourraient étrangler, un anévrysme qu'ils pourraient rompre, ou une grossesse qui pourrait se détruire.

B. Médication purgative. — Les évacuants, dont la propriété est de provoquer l'expulsion des matières intestinales, sont des purgatifs. — La médication qui les emploie est des plus utiles, et son action réflexe se traduit par des effets méca-

niques secondaires de la plus haute importance. Elle stimule plus ou moins énergiquement l'irritabilité de la muqueuse, augmente la rapidité des contractions péristaltiques et active la sécrétion des glandes de Peyer et de Brunner, de manière à enlever une quantité plus ou moins considérable de sérum à la masse du sang. A ce titre elle agit comme révulsive et comme antiphlogistique. Si l'on joint à cela l'immense avantage qu'elle a d'entraîner des fragments alimentaires nuisibles, des calculs biliaires, des matières muqueuses épaisses, des concrétions stercorales ou des entozoaires qui troublent les fonctions de l'intestin, on verra que l'évacuation purgative rend d'incontestables services.

La médication purgative provoque un peu de malaise, de la faiblesse, du refroidissement, la petitesse et l'irrégularité du pouls, quelquefois des vomissements, des coliques, des borborygmes, et enfin une diarrhée dont l'abondance et les caractères physiques sont en rapport avec la nature du purgatif, sa dose et la nature de la maladie.

Les purgatifs sont rangés, d'après leurs effets, en trois classes : 1° ceux qui purgent doucement, de manière à évacuer les matières stercorales : ce sont les *laxatifs* ; 2° ceux qui purgent plus fortement et font en outre rendre des matières bilieuses : on les désigne sous le nom de *minoratifs* ou cathartiques ; et 3° enfin les *drastiques*, ceux dont l'action est très-énergique et rend très-malade, qui agissent surtout sur le gros intestin et font rendre à la fois de la bile, du mucus, des glaires, et tout ce qui se trouve dans l'intestin grêle.

Les *purgatifs* ordinaires sont la manne, le miel, les huiles d'olive, d'amande douce, de ricin, la casse, le tamarin, etc.

Parmi les *cathartiques* se trouvent les purgatifs salins, le tartre stibié en lavage (5 centigrammes pour 1 litre d'eau), le sulfate de soude, la crème de tartre, le sulfate de magnésie, les eaux minérales purgatives de Sedlitz, de Pullna, de Cransac, etc., la magnésie calcinée, le calomel, la rhubarbe, le séné, etc., etc.

Les *drastiques* comprennent le nerprun, l'aloès, qui agit surtout sur le gros intestin, et qui forme la base de toutes les pilules purgatives dont la formule est tenue secrète, le jalap, la gomme-gutte, la scammonée, la coloquinte, le colchique, l'huile de croton tiglium, l'huile d'épurga, etc.

Tous ces agents de la médication évacuante s'administrent généralement par la bouche ; mais dans quelques circonstances, lorsqu'une purgation doit beaucoup fatiguer les malades, on peut essayer de la remplacer par des lavements purgatifs, avec le sel gris, le séné, etc. Ce moyen ne remplace l'autre que pour évacuer l'intestin, car il est évident qu'il ne saurait avoir sur l'économie l'action d'une énergique purgation.

La médication purgative est très-usitée ; trop peut-être, car on l'emploie sans discernement et souvent sans aucune nécessité. C'est un tort. Elle ne doit être conseillée que d'après une indication précise, dans la constipation, dans les embarras gastriques et intestinaux, dans les obstacles au cours des matières situés dans l'intérieur des intestins ; dans les cas d'entozoaires, dans la fièvre typhoïde, dans les hydropisies à titre de moyen révulsif, dans les maladies de la peau, etc., etc.

8^o Médication astringente.

La médication astringente a pour but de resserrer et de raffermir les tissus relâchés ou affaiblis de certains organes.

La médication astringente se rapproche un peu de la médication tonique par ses effets secondaires et indirects, mais les impressions qu'elle fait naître sont suivies d'une réaction différente. Ici, l'action est momentanée, passagère, appréciable et caractérisée par le resserrement du calibre des vaisseaux, la diminution des sécrétions et la dureté plus grande de la fibre vivante. On ne peut rien déterminer de semblable dans l'action des toniques.

Beaucoup d'astringents agissent d'une manière chimique par les acides et le tannin qu'ils renferment, mais il faut que cette action soit bien faible pour ne pas empêcher la réaction vitale de se produire, et pour ne pas déterminer la crispation et la destruction des tissus.

Certains flux de la peau ou de la muqueuse digestive, les écoulements muqueux, quelques hémorrhagies, tiennent à la faiblesse de la constitution et à la mollesse ou laxité des tissus. C'est alors que les astringents administrés à l'extérieur ou à l'intérieur, concurremment avec les toniques, sont infiniment utiles au soulagement et à la guérison des malades.

Les astringents les plus en usage sont : l'eau froide et la glace, les fruits acides et ceux qui contiennent du tannin, tels que citrons, groseilles, coings, sorbes, nèfles, etc.; les acides minéraux étendus, l'eau de Rabel, la limonade hydrochlorique, citrique, etc.; le perchlorure de fer, l'alun, le sulfate de fer, le sulfate de cuivre et le sulfate de zinc; l'acétate de plomb, le borax, l'eau de chaux, le tannin, le cachou, la monésia, la ratanhia, le sang-dragon, l'écorce de chêne, l'écorce de grenade, les roses rouges, la bistorte, la tormentille, la consoude, la noix de galle, l'eau distillée de pin gemme, etc., etc.

De la médication astringente relève la *médication hémostatique*, destinée à combattre les hémorrhagies actives et passives par d'autres moyens que ceux qui dépendent de la chirurgie. Elle emploie les résines pulvérisées, la poudre d'alun, le nitrate d'argent, les acides concentrés, mais surtout le perchlorure de fer à l'extérieur ou à l'intérieur.

9^o Médication antispasmodique.

A côté de la médication hypnotique et sédative troublant les fonctions du système nerveux de manière à apaiser la douleur, à paralyser les muscles ou à détruire la raison, il y a une médication destinée à guérir l'état nerveux ou spasme qui accompagné un grand nombre de maladies, c'est la *médication antispasmodique*.

En employant cette médication le médecin a pour but de produire, au moyen des remèdes, une impression intérieure susceptible de contre-balancer l'érythisme, l'agitation, le spasme et les différents désordres nerveux ou idiopathiques.

Les moyens qu'elle emploie ne produisent point le sommeil et calment rarement la douleur, car ils n'ont pas de vertu narcotique ni d'effet bien constant chez tous les individus. Leur impression sur le système nerveux est cependant incontestable, car ils en apaisent souvent les désordres. Rapide et passagère, cette action est variable, d'autant plus énergique que les personnes sont plus irritables et plus faibles à la fois. On a besoin de chercher pour savoir quel est l'antispasmodique dont il faut se servir, et à quelle dose il convient de l'administrer. Ainsi l'éther et la valériane, qui impressionnent très-agréablement une personne, produisent ailleurs une vive excitation et des vomissements. Il en est de même des autres antispasmodiques, et c'est à ce point, que leur vertu sédative a été souvent contestée, non sans une apparence de raison.

La médication antispasmodique doit être mise en usage dans la plupart des névroses et des névralgies. Elle produit d'excellents effets dans l'hystérie et dans les névroses bizarres qu'elle traîne à sa suite ; dans l'hypochondrie, dans le nervosisme (1) ; dans la migraine, dans les convulsions idiopathiques, dans l'épilepsie, dans la chorée, dans les spasmes, tels que le hoquet, la toux nerveuse, l'œsophagisme, etc., etc. Quelquefois certaines maladies aiguës graves ont, à titre de complication, des spasmes, des convulsions ou du délire sympathique, qu'il faut traiter isolément, et, dans cette circonstance encore, la médication antispasmodique doit être employée. C'est ainsi qu'on traite quelquefois le délire aigu de la pneumonie par du musc à haute dose, ou l'éclampsie puerpérale par l'asa foetida, la valériane, etc.

Les principaux médicaments antispasmodiques sont : les fleurs de tilleul, les fleurs et les feuilles d'oranger, l'éther sulfurique, nitrique ou acétique, le chloroforme, l'oxyde de zinc, le cyanate et le valérianate de zinc, le camphre et l'eau sédative, la valériane, le valérianate d'ammoniaque, le musc, le castoréum, l'ambre gris, le succin, l'asa foetida, la gomme ammoniaque, le galbanum, le sagapénium et l'opoponax, l'huile de cajeput et l'huile animale de Dippel.

On pourrait regarder les anesthésiques comme appartenant à cette médication, et en effet, à petite dose, ils sont plutôt antispasmodiques que narcotiques ; mais comme en les employant à dose plus élevée ils produisent un profond sommeil, j'ai dû les considérer comme appartenant à la classe des hypnotiques.

40° Médication révulsive.

La médication révulsive a pour but, comme je l'ai dit ailleurs (2), de produire sur une partie malade, ou dans son voisinage, ou enfin très-loin d'elle, un phénomène temporaire ou permanent dont l'influence soit de nature à guérir la maladie primitive.

Elle repose sur le fait de la sympathie qu'ont certains tissus et certains organes les uns pour les autres.

(1) Voyez page 345, *De l'état nerveux et chronique ou nervosisme*, par E. Bouchut ; un volume in-8. 1860.

(2) Voyez page 408, *Traité de pathologie générale et de séméiologie* ; 1 volume in-8 de 1100 pages, avec figures intercalées dans le texte.

Dès les premiers temps de la médecine on a constaté, dans l'évolution des maladies et de leurs complications, des phénomènes singuliers formant entre eux des antagonismes physiologiques ou morbides, et produits par l'augmentation de l'activité vitale d'une partie au détriment de celle d'une région plus ou moins éloignée. C'est l'observation de ce fait important qui a permis à l'immortel législateur de la pathologie, à Hippocrate enfin, de dire dans un aphorisme célèbre : Δύο πόνων ἄμα γινομένων μὴ κατὰ τὸν αὐτὸν ὁ σφοδρότερος ἀμαυροῦ τὸν ἕτερον (1), que je traduirai librement de cette manière : Lorsque deux opérations morbides s'accomplissent simultanément sur des parties éloignées, la plus considérable anéantit l'autre. — Pour Hippocrate ce travail est *révulsif*, ἀντίσπασις, lorsqu'il a lieu dans des parties éloignées du corps, et *dérivatif*, παραχέτουςις, au contraire, lorsqu'il se produit dans une région voisine du siège du premier mal : Ἀντίσπασις, ἐπὶ τοῖσιν ἄνω, κάτω, ἄνω, ἐπὶ τοῖσι κάτω. La *révulsion* a lieu dans les affections du haut vers le bas, et dans les affections du bas vers le haut. Παραχέτουςις ἢ ἐς τὴν κεφαλὴν, ἢ ἐς τὰ πλάγια, ἢ μάλιστα βέπει (2). La *dérivation*, ou sur la tête ou sur les côtés, là où les humeurs tendent le plus.

Sur ces aphorismes repose la doctrine de la révulsion d'Hippocrate vivifiée par le génie de Galien, et venue jusqu'à nous malgré les modifications dont elle a été l'objet.

On pourra discuter sur l'importance du fait, mais il est impossible d'en nier l'existence. La révulsion et la dérivation nous viennent d'Hippocrate, et représentent des choses dont il suffit de faire l'énoncé pour être compris de ceux à qui on s'adresse. — C'est Galien qui a développé la doctrine, telle qu'elle est arrivée jusqu'à nous, soit dans ses œuvres, soit dans les livres d'Oribase, de Fernel, de Senner, de Barthéz, de Sabatier, etc., etc.

Aujourd'hui la révulsion et la dérivation sont deux mots qui sont presque synonymes. En effet, on n'établit pas de différence entre les agents révulsifs et les agents dérivatifs. De plus, *révulser* une maladie ou la *dériver*, c'est toujours la même chose relativement à l'organe engagé que l'on veut guérir, et il n'y a pas lieu de faire une différence entre ces mots, à moins d'en revenir aux idées d'Hippocrate.

Ce qui établit d'une manière péremptoire la possibilité d'une révulsion curative provoquée par le médecin, c'est l'observation journalière de la révulsion spontanée. — L'existence de l'une est une première preuve de la réalité de l'autre. — Les phénomènes sympathiques des organes entre eux, les crises des maladies, les antagonismes morbides, sont autant de motifs qui plaident en faveur de l'idée du déplacement des maladies d'un organe important sur un organe qui l'est moins. Quand on voit l'acte physiologique de la grossesse, et l'afflux du sang qu'il amène dans l'utérus suspendre momentanément la *marque de la phthisie pulmonaire*, qui reprend son cours après la délivrance, on doit croire aux effets de la révulsion. Si le fait n'est pas constant, il est du moins assez commun pour que tous les médecins l'aient observé plusieurs fois. J'en ai vu quelques exemples, et cela suffit comme preuve de ce que j'avance. J'ai vu aussi deux fois la grossesse faire

(1) Hippocrate, *Œuvres*, édition Littré, t. IV, p. 483.

(2) *Loco citato*, t. V, p. 477.

disparaître momentanément l'*acne rosacea*, aussi appelé *couperose*, qui reparait après l'accouchement. — La lactation chez les nourrices suspend et retarde le travail des ovaires relatifs à l'ovulation et empêche les règles de se produire. — Une maladie aiguë, développée chez un individu qui porte une suppuration d'ulcère ou de vésicatoire, arrête momentanément la suppuration, qui revient dès que la phlegmasie commence à disparaître. — Un grand écoulement d'urine a quelquefois guéri l'*ascite*. — Il en est de même de la diarrhée, et cela est si vrai, qu'on peut, ainsi que je l'ai fait plusieurs fois, à l'aide d'une forte dose d'eau-de-vie allemande (60 grammes environ), guérir pour plusieurs mois et pour plusieurs années une anasarque très-considérable dépendante d'une maladie organique du cœur très-avancée. Un érysipèle fait souvent disparaître une bronchite, etc., etc.

Chez les animaux, le fait de la révulsion est plus facile à démontrer, car on peut multiplier les expériences d'une façon qu'il serait impossible d'imiter chez l'homme. — Des sétons de 50 centimètres, appliqués à des chevaux, peuvent donner, d'après M. Bouley, 48 grammes de pus en vingt-quatre heures. On en met, suivant les cas, 5 ou 6 à la fois pendant six jours, ce qui fait une spoliation de près de 2000 grammes de liquide en un assez court espace de temps. — De pareils moyens ne peuvent être sans énergie, et en réalité leur puissance curative est très-grande.

La révulsion a été, de la part des médecins modernes, l'objet de recherches sérieuses. Baglivi, Fouquet, Barthez, Goupil, Hufeland, Sabatier, Cazenave, Gintrac, se sont particulièrement distingués sous ce rapport, et, parmi eux, je signalerai surtout les considérations élevées de M. Gintrac (de Bordeaux), dans sa *Pathologie interne*.

Les agents révulsifs sont des moyens susceptibles de détourner le cours du sang d'un organe enflammé, de développer sur une partie saine une activité fonctionnelle plus grande ou une fluxion sanguine et humorale très-considérables. — Ces agents sont *hygiéniques*, *chirurgicaux* et *pharmaceutiques*.

Le calorique extérieur, les frictions de toute nature, les bains chauds et froids, l'hydrothérapie, de petites saignées du pied et du bras, suivant la circonstance, les sangsues en petit nombre, les ventouses sèches et scarifiées, le séton, le cautère actuel, le moxa, les irritants de la peau, tels que les sinapismes, les vésicants, les cautères, etc.; les sudorifiques, les stimulants de la muqueuse gastro-intestinale et les stimulants spéciaux de quelques organes, tels que les vomitifs, les purgatifs, les diurétiques, les sialagogues, etc., sont des agents de révulsion très-communément employés.

Les uns attirent, détournent ou enlèvent une certaine quantité de sang; les autres opèrent des congestions plus ou moins étendues, des phlegmasies cutanées plus ou moins profondes, depuis l'érythème jusqu'à la vésication; des corrosions du derme, suivies de suppuration; des hypersécrétions cutanées, rénales ou gastriques. Mais ces procédés divers, tous évidemment dans la mesure de leur activité propre et de leur dose, stimulent les tissus de manière à y déterminer une réaction vitale, vasculaire ou nerveuse, plus ou moins intense, et c'est cette action qui doit produire l'effet révulsif. — Malheureusement cela ne réussit pas toujours, la mé-

dication n'a point d'effets constants ; mais il suffit de les avoir observés plusieurs fois pour être autorisé à les considérer comme vrais.

Leur action est immédiate ou lente. Le sinapisme, le vésicatoire ammoniacal, le vésicatoire aux cantharides, agissent rapidement, et quelques heures ou un jour suffisent pour qu'on puisse en apprécier l'effet. La révulsion lente, faite au moyen des cautères et de la stibiation, s'emploie de préférence dans les maladies chroniques, et principalement dans les maladies qui sont l'expression d'une diathèse, comme la scrofule.

Leurs effets consistent : 1^o *dans une impression locale* de l'organe sur lequel on les applique et qui consiste dans une suractivité vasculaire et nerveuse incontestable ayant un retentissement plus ou moins marqué sur les parties voisines ; 2^o *dans un effet général*, indirect, qui peut être, ainsi que Baglivi l'a signalé, une action sympathique ayant pour effet d'accroître la fièvre et d'engendrer des spasmes ou bien une action sédative générale et locale, antagonisme salutaire de l'état morbide antérieur.

Les agents révulsifs ne produisent donc pas infailliblement la révulsion et ils ont une action différente, plus ou moins favorable, d'après un certain nombre de circonstances que M. Gintrac, en médecin expérimenté, rapporte à l'organe malade, à l'état général de l'organisme, au révulsif employé et au lieu d'application du révulsif. Les propositions qui suivent sont empruntées à cet auteur.

1^o *Conditions relatives à l'organe malade.* « Quand un organe est très-vivement irrité, les révulsifs employés seuls risquent d'agir sympathiquement et d'augmenter la maladie. » C'est ce que M. Guérin, de Mamers, a formulé en disant : Toute révulsion dont se ressent l'organe malade est mauvaise.

» Une irritation commençante, ou encore faible, peut être arrêtée ou détruite par les révulsifs.

» Quand une affection a perdu de son intensité, mais paraît résister encore ou est devenue chronique, les révulsifs sont d'une grande utilité. »

2^o *Conditions relatives à l'état général de l'organisme.* « Un état général de vive excitation dénoté par la force, la dureté, la fréquence du pouls, une haute température et une coloration animée de la peau, exclut l'emploi des révulsifs énergiques.

» Plus les forces paraissent amoindries dans l'ensemble de l'économie, plus la révulsion doit être active.

» Une vive sensibilité, une grande irritabilité organique, réclament des ménagements dans l'emploi des révulsifs. »

3^o *Conditions relatives aux agents révulsifs eux-mêmes.* « Il faut préférer l'agent révulsif dont l'effet immédiat a le plus de rapport avec le mode pathologique qu'il s'agit de combattre. La congestion sera traitée par les révulsifs qui soustraient ce sang, et le flux par l'augmentation des sécrétions antagonistes.

» Il faut proportionner l'activité des révulsifs à l'intensité de la maladie.

» Si l'action du révulsif doit être assez énergique pour dominer l'irritation qu'il s'agit de détruire, il ne faut pas cependant qu'elle soit assez forte pour provoquer dans l'économie une réaction nuisible ou de dangereuses sympathies.

» Un révulsif n'a pas toujours besoin de faire, sur la partie qui en reçoit le contact, une altération aussi grande que celle à laquelle on l'oppose.

» La persistance de l'action des révulsifs est une condition de leur efficacité.

» Les révulsifs destinés à produire une hypersécrétion ou une sécrétion anormale doivent, pour être efficaces, donner des produits suffisants et de qualité convenable. »

4° *Conditions relatives aux surfaces sur lesquelles on applique les révulsifs.*

« Il faut que la partie qui reçoit l'application d'un révulsif jouisse d'une vitalité suffisante.

» Les révulsifs ne doivent être appliqués que sur des parties saines et exemptes d'irritation antérieure.

» Quand on a le choix des parties sur lesquelles doivent être appliqués les révulsifs, on doit en général préférer celles qui remplissent les fonctions les moins importantes.

» Plus la vitalité d'une partie est élevée, plus la révulsion que son excitements détermine est puissante.

» Quand on veut rappeler une maladie extérieure dont la suppression donne lieu à des accidents graves, c'est sur le siège primitif de l'affection que le révulsif doit être appliqué.

» Quand une affection est récente, très-intense, étendue et disposée à se propager, à provoquer des réactions ou à se reproduire, les révulsifs doivent être appliqués à une grande distance du lieu malade. » C'est aussi l'opinion de Baglivi, et de Barthez dans son *Traité des fluxions*.

« Lorsqu'une affection est légère, circonscrite, sans réaction générale, ou qu'elle est chronique, opiniâtre, fixe; qu'elle menace de désorganiser les tissus et qu'elle a résisté aux révulsifs éloignés, c'est près du siège même de l'affection locale qu'il faut agir. »

Toutes ces propositions expriment des vérités cliniques générales, basées sur l'observation des faits ordinaires, et elles constituent, si l'on peut ainsi dire, les lois de la révulsion. — Depuis Barthez, Sabatier et Guérin, on ne les a jamais formulées d'une manière aussi complètement satisfaisante pour ceux qui ont la connaissance des malades. Il reste encore beaucoup à faire et il serait très-utile de reprendre la question et les différents problèmes qu'elle soulève : point de vue de la science moderne, afin de déterminer les cas où la révulsion est applicable et ceux où il ne faut pas l'employer, pour que le médecin sache enfin ce qu'il fait, pourquoi il le fait, et comment il le doit faire. Malheureusement le problème des impressions révulsives, dans leur rapport avec l'acte curatif, est aussi obscur que tous les autres problèmes thérapeutiques relatifs aux impressions curatives. Entre les moyens employés et l'effet, bon ou mauvais, qu'ils déterminent, il y a pour intermédiaire l'économie vivante, c'est-à-dire la vie, qui engendre des effets individuels différents pour chaque personne, ce qui rend impossible leur comparaison absolue dans le rapprochement qu'on veut en faire.

En pareil sujet, quelques faits concluants bien observés peuvent servir de base à un principe, malgré les exceptions réelles tirées de faits contraires.

La révulsion, opérée spontanément ou provoquée par l'art sur une partie saine,

a guéri ou modifié une maladie antérieure, c'est là une chose incontestable pour tous les cliniciens ; mais, chacun sait que le fait n'a rien de constant, et qu'il peut ne pas se produire. C'est ce qui arrive dans l'emploi de tous les moyens thérapeutiques.

Nier la révulsion, parce que des agents dits révulsifs ne révulsent pas toujours la maladie qu'on voudrait détourner, ne signifie rien. Autant vaudrait nier les propriétés sédatives de l'opium et les propriétés stimulantes de l'alcool, parce qu'il arrive souvent au premier d'exciter et au second d'endormir. Ce ne sont là que des objections de fantaisie. La révulsion est un fait dynamique supérieur à toutes ces contestations, et c'est parce qu'il relève de la force individuelle, si difficile à déterminer, qu'il offre tant de différence dans ses manifestations et tant d'incertitude dans ses lois. Un jour peut-être serons-nous plus heureux, et saurons-nous pourquoi la révulsion s'opère, et dans quelles circonstances précises il faut l'employer.

Ce n'est pas tout. La révulsion s'opère non-seulement sur des points éloignés ou dans le voisinage d'une partie malade, mais on peut la produire encore sur l'organe malade lui-même en y faisant naître une irritation de bonne nature qui prend la place de l'état morbide antérieur de manière à en faciliter la guérison. C'est une révulsion opérée sur place. Ainsi guérissent beaucoup de phlegmasies locales, scrofuleuses ou atoniques, lorsqu'on les soumet à l'application d'irritants locaux produisant une inflammation thérapeutique qui se substitue à l'irritation primitive. Phlegmasies cutanées, phlegmasies muqueuses, toutes cèdent facilement à une phlegmasie nouvelle provoquée par l'impression d'un stimulant spécial.

Le nitrate d'argent dans les ophthalmies, sur les ulcérations chroniques de la peau, dans la dysenterie chronique, dans l'angine couenneuse, etc.; les pommades antiophthalmiques, les vomitifs dans la gastrorrhée, les purgatifs dans certaines entérites, le vésicatoire sur l'érysipèle et les articulations enflammées, les bains très-chauds, les bains alcalins et les bains sulfureux dans quelques maladies de la peau; les lotions d'eau vinaigrée contre la cuisson du prurigo; les cautérisations d'acide chlorhydrique dans l'angine gangréneuse et dans la diphthérie buccale, etc., sont des moyens de substituer à des maladies anciennes un état aigu spécial qui change la vitalité des tissus et les dispose à une guérison rapide. Les faits de ce genre sont aujourd'hui si nombreux, qu'ils sont reconnus de tout le monde, bien qu'on ne puisse constamment réussir à les provoquer. Malgré les exceptions, le fait général n'en subsiste pas moins et ne saurait être mis en doute.

La substitution thérapeutique est la conséquence de la mise en œuvre de la sensibilité des tissus malades, et son action est en quelque sorte locale; l'impression produite par le stimulant provoque une réaction qui est moins la conséquence d'une absorption des stimulants que de leur action réflexe sur la sensibilité. Cette action ne doit jamais dépasser certaines limites appréciables d'avance par le médecin. En effet, il faut que la maladie substituée ne soit pas plus grave que celle qu'on a voulu remplacer. C'est là une affaire d'expérience. La marche, la nature et la gravité de la maladie à guérir doivent être déterminées avec soin, afin de pouvoir choisir un moyen substitutif dont l'action ne reste pas en deçà ni au delà de l'effet curatif. On n'emploiera pas, sur un œil atteint de kératite ulcéreuse simple,

le nitrate d'argent à la même dose et de la même manière que dans une ophthalmie purulente des nouveau-nés. On ne cautérise pas une pustule variolique aussi vigoureusement qu'on ferait pour une pustule maligne, etc., etc. Les agents stimulants qu'on emploie dans la médication substitutive doivent donc être proportionnés, dans la nature de leurs effets, à la nature et à la gravité du mal à faire disparaître.

Un second précepte de la médication révulsive locale est d'entretenir la stimulation autant de temps qu'il est nécessaire pour modifier la vitalité des tissus. C'est ainsi qu'on met plusieurs fois par jour une goutte de collyre au nitrate d'argent dans l'œil atteint d'ophthalmie. Dans quelques cas, il faut prolonger l'action substitutive jusqu'au moment de la guérison, de manière à faire perdre au tissu malade l'habitude de l'inflammation première, et quelquefois même il faut continuer le stimulant pendant plusieurs semaines, car c'est à cette condition qu'on peut espérer un succès de quelque durée.

44° Médication spécifique.

La médication spécifique est celle qui met en œuvre des remèdes ayant pour effet spécial et à peu près constant la disparition d'un symptôme ou la guérison d'une maladie.

La raison n'est pas son guide, et elle ne relève que de l'empirisme. On apprend qu'une substance possède des qualités occultes neutralisantes de tel ou tel état morbide, et on la met en usage en suivant des règles que l'expérience a consacrées. C'est ce qu'on appelait autrefois des *antidotes*, mot aujourd'hui synonyme de *contre-poison*. De même que la spécificité morbide représente la nature propre et les qualités occultes des maladies, de même aussi la spécificité d'un médicament indique ses vertus spéciales. C'est un effet direct et mystérieux qu'il nous faut utiliser sans le comprendre.

Il y a, comme je l'ai dit dans le chapitre de ma pathologie générale (1) consacré à la spécificité, des *spécifiques d'organes* qui montrent par leurs effets la possibilité des *spécifiques curatifs*. L'action de l'alcool sur le cerveau, du mercure sur les gencives et sur les glandes salivaires, du plomb sur les muscles extenseurs des doigts, du phosphore sur les os maxillaires, de l'iode sur les glandes et sur la muqueuse pituitaire, de l'aloès sur le rectum, de la belladone et de la fève de Calabar sur la pupille, de la strychnine sur les mouvements volontaires, de la digitale sur le cœur, du seigle ergoté sur l'utérus, etc., etc., sert de preuve à l'existence d'une spécificité d'action des remèdes sur un organe de préférence à un autre. Mais, si un médicament peut exalter ou abolir, en totalité ou en partie, les fonctions d'un organe, comment lui refuser une vertu spécifique contre certaines de ses altérations morbides? Cela est impossible. De la spécificité organique à la spécificité curative il n'y a qu'un pas, et, bien que l'une ne conduise pas inévitablement à l'autre, elles sont difficiles à séparer et s'éclairent réciproquement.

La médication spécifique a donc pour but d'appliquer à une maladie le remède occulte que l'expérience a démontré prévaloir sur elle. Ses moyens sont les *spéci-*

(1) *Loc. cit.*, p. 208.

fiques tirés de tous les règnes de la nature. — Elle oppose le quinquina et ses préparations à la fièvre intermittente et pernicieuse, aux fièvres rémittentes effluvi-ques, aux fièvres larvées, aux névralgies périodiques et à toutes les maladies dont le principal caractère est l'*intermittence*. — Elle adresse l'ammoniaque à l'ivresse, c'est-à-dire à l'alcoolisme aigu ; — la belladone aux impressions morbifiques émanées d'un foyer de scarlatine épidémique afin de préserver ceux qui n'ont pas encore été atteints, — le soufre comme prophylactique de la rougeole, etc. — Elle utilise la vératrine et le sulfate de quinine à haute dose dans le rhumatisme articulaire aigu, qui guérit très-rapidement sous leur influence. C'est enfin à elle qu'il faut rapporter l'emploi, à titre de *spécifiques*, de l'iode dans la scrofule et les scrofulides, du mercure et de l'iodure de potassium dans le syphilisme et ses manifestations, du fer dans la chlorose, du tartrate d'antimoine et de potasse dans la pneumonie aiguë, de l'ergot de seigle dans les hémorrhagies de l'utérus, du vaccin contre la prédisposition à la variole, du semen-*contra* contre les ascarides ; de l'écorce de grenadier, de la fougère mâle et du koussou contre le *tænia*, etc., etc.

Je voudrais pouvoir dire que chaque maladie a son spécifique ; malheureusement il n'en est pas ainsi, et le jour de la réalisation de mes désirs est encore bien éloigné. Cependant ce que la science a su conquérir jusqu'ici permet de penser qu'elle pourra dérober de nouveaux secrets à la nature.

E. BOUCHUT.

INDICATION DES SIGNES EMPLOYÉS DANS CE DICTIONNAIRE.

- +** veut dire qu'un médicament proposé dans une maladie est *très-bon*. — Exemple, le mercure dans la syphilis secondaire, ou la quinine dans les fièvres intermittentes.
- +** veut dire qu'un médicament est *bon*.
- veut dire qu'un remède est *mauvais* ou *dangereux*.
- veut dire que l'efficacité d'un médicament est encore incertaine à *vérifier*.

F. s. a.	<i>Fac secundum artem</i> (faites selon l'art).
Anc. form.	Ancien formulaire.
F. H. P.	Formulaire des hôpitaux de Paris.
Ph. Lond.	Pharmacopée de Londres.
Hôp. de P.	Hôpitaux de Paris.

Les poids et mesures employés en France, conformément à la loi, sont, comme unité de capacité, le *litre*, vase cubique ayant 10 centimètres de côté, contenant 1000 grammes d'eau distillée à son maximum de densité, c'est-à-dire à + 4° centigrades; et comme unité de poids le *gramme*, c'est-à-dire la millième partie du litre.

Mesures des liquides. — Poids et mesures employés dans le système décimal :

Litre, ou pinte.	1000 grammes	(1 kilogramme) d'eau distillé.
Demi-litre, chopine, ou setier.	500 grammes.	
Quart de litre, ou demi-setier.	250 grammes.	
Cinquième de litre, ou canon.	200 grammes.	
Dixième de litre, ou petit-canon.	100 grammes.	
Huitième de litre, ou poisson.	125 grammes.	
Seizième de litre, ou demi-poisson.	62 grammes.	

Une *bouteille* représente environ 3/4 de litre. — Le *muid* (251 litres) était de 36 veltes, et la *vette* était de 7 pintes et demie, soit 7 litres environ.

Mesures des solides. — Rapport de la livre métrique avec les poids décimaux, et signes des anciens poids employés en médecine :

Livre (lb).....	ou 16 onces.	500 grammes.
Demi-livre (lb ℥).....	8 onces.	250 grammes.
Quarteron.....	4 onces.	125 grammes.
Once (℥).....	8 gros.....	31 ^{gr} ,25
Demi-once (℥ ℥).....	4 gros.....	15 ^{gr} ,60
Gros (℥).....	72 grains.....	3 ^{gr} ,90
Demi-gros (℥ ℥).....	36 grains..	1 ^{gr} ,95
Scruple (℥).....	24 grains.....	1 ^{gr} ,30
Grain (Gr.).....		0 ^{gr} ,054

En pharmacie, ces rapports exacts ne sont pas usités, et l'on se contente des rapports approximatifs que voici :

1 grain (Gr.).....	0 ^{gr} ,05
2 grains.....	0 ^{gr} ,40
18 grains.....	1 gramme.
24 grains..... ou 1 scrupule (℥).....	1 ^{gr} ,30
1/2 gros (℥ ℥)..... 36 grains.....	2 grammes.
1 gros (℥)..... 72 grains.....	4 grammes.
4 gros (℥ ℥)..... demi-once ..	15 ^{gr} ,60
1 once (℥).....	32 grammes.
4 onces.....	125 grammes.
1/2 livre (lb ℥)..... 8 onces.....	250 grammes.
1 livre (lb).....	500 grammes.
2 livres.....	1000 grammes (1 kilogramme).

DICTIONNAIRE

DE

THÉRAPEUTIQUE MÉDICALE ET CHIRURGICALE

A

AAEZ (Portugal). Eau minérale sulfureuse sodique, à 25° : contre les maladies chroniques du poumon et des bronches ☒.

AAUZILHE. Eau minérale sulfureuse sodique de la Suisse (canton de Berne), 25° : contre les maladies des bronches et du poumon, et dans les maladies de la peau ☒.

ABACH. Eau minérale alcaline froide de la Bavière : contre la dyspepsie ☒, la goutte et le rhumatisme ☐.

ABAISSEMENT DE L'UTÉRUS. V. UTÉRUS.

ABANO (Vénétie). Eau minérale chlorurée sodique et iodo-bromurée, thermale, 82° à 84°. Eau donnée en boisson, en bains, sous forme de boues chaudes, et en cataplasmes : dans la goutte et les rhumatismes goutteux ☒, dans certaines paralysies ☒, dans les tumeurs blanches et les maladies scrofuleuses ☒.

ABBECCOURT (Arr. de Versailles, Seine-et-Oise). Eau froide bicarbonatée, sulfatée magnésienne et ferrugineuse. Eau pour boisson, légèrément purgative : contre les scrofules ☒.

ABCÈS EN GÉNÉRAL. La collection d'un liquide anormal, appelé *pus*, dans une cavité contre nature, au milieu de tissus diversement altérés, est un *abcès*.

L'inflammation aiguë franche, l'inflammation passée à l'état chronique, ou qui est chronique d'emblée, sont les causes de la formation des abcès. Ils résultent de l'accumulation du pus dans une membrane d'enveloppe, et ils dépendent d'un travail phlegmasique simple ou provoqué par des produits morbides ou des tissus dégénérés.

* * Les abcès sont un des modes de la terminaison de l'inflammation aiguë et chronique.

* * Il y a trois sortes d'abcès : 1° les abcès inflammatoires francs, ou *abcès chauds*, ou *abcès phlegmoneux* ; 2° les *abcès froids*, mieux désignés sous le nom d'*abcès chroniques* parce que le mot d'inflammation est encore exprimé dans ce terme ; 3° les *abcès par congestion*.

* * Le tissu cellulaire, les gaines celluluses, le tissu cellulaire des organes des glandes, sont le siège des abcès chauds, mais les parenchymes, les organes complexes comme l'œil, les tissus vasculaires et cellulux sont aussi susceptibles de s'abcéder. Partout où il peut exister un phlegmon, il se produit des abcès chauds.

* * Lorsqu'une séreuse est enflammée, lorsqu'elle se recouvre de fausses membranes, et que celles-ci circonscrivent une cavité où le pus séjourne, la collection de pus est encore un abcès chaud, désignation à laquelle doit être ajoutée l'épithète *enkysté* ; au nombre de ces abcès, il faut encore compter les suppurations des kystes hydatiques ou atrus.

* * Les abcès chauds existent autour d'un corps étranger, ou d'un épanchement sanguin transformé en caillots. Ils existent sous la peau au-dessous d'une ulcération enflammée, autour d'un vaisseau lymphatique ou d'une veine, après une angioloécite et une phlébite. Ils apparaissent sous le périoste après une périostite ou une ostéite superficielle, dans le canal médullaire des os après une ostéomyélite. Le poumon, les intestins, la prostate, l'utérus, les glandes lymphatiques enflammées, sont le siège d'abcès de même origine que les abcès chauds, et suivent une évolution à peu près semblable ; souvent aussi l'inflammation de ces organes

détermine des abcès chauds dans le tissu cellulaire qui les entoure.

** Les abcès qui se développent à la dernière période des maladies aiguës graves, avec phénomènes infectieux, ou pendant la convalescence et chez les individus très-affaiblis, sont encore des abcès de la nature des abcès chauds, bien qu'ils se développent vite et sans phénomènes phlegmasiques antérieurs. Il est bon de considérer néanmoins que, l'attention n'étant pas portée sur les points où ces abcès se développent, les phénomènes inflammatoires précurseurs de peu d'intensité ont pu passer inaperçus. Les *abcès soudains* (Delpech) sont des abcès chauds chez des individus débilisés.

** Les *abcès métastatiques* sont des abcès chauds, parce qu'ils se développent chez des malades ayant d'autres foyers de suppuration; ils passent vite par leurs diverses périodes. Cette rapidité dans la marche est la loi des abcès qui se développent secondairement, tels que les fusées autour d'une plaie enflammée, les abcès dans les gâmes des fléchisseurs après un panaris, comme les abcès coïncidant avec les érysipèles.

** Lorsqu'une inflammation passe à l'état chronique, il se forme des abcès successifs, petits, anfractueux, ou réguliers, ne fusant généralement pas, à moins qu'ils n'occupent une région où il y ait beaucoup de tissu cellulaire et de graisse. Ce sont des abcès intermédiaires entre les abcès froids et les abcès chauds.

** Les inflammations chroniques d'emblée, comme les scrofulides, les syphilides de la peau, des muscles et des os, les adénites lymphatiques, les tumeurs blanches, les nécroses, la carie et la dégénérescence tuberculeuse des os donnent lieu à des abcès froids, ou chroniques, ou symptomatiques, qui se développent dans le tissu même de l'organe ou dans le voisinage. Ce sont les *abcès froids* ou *abcès chroniques*. Les abcès par congestion ne sont qu'une espèce d'abcès chroniques.

** Un abcès froid se produit au dedans ou autour d'un ganglion ramolli, par une dégénérescence strumeuse ou scrofuluse. Lent à se former, il reste longtemps stationnaire et s'ouvre à la longue spontanément à l'extérieur. La suppuration dans les nécroses produit un abcès dans l'intérieur d'un os, puis le pus se fait jour à travers la substance de l'os et forme une seconde variété d'abcès dit de voisinage ou *circovoisin*. Les tumeurs blanches après l'altération des os deviennent l'occasion de la formation d'abcès; ou bien le liquide contenu dans l'articulation s'échappe à travers une ouverture accidentelle de la synoviale, et engendre la suppuration dans le tissu cellulaire extérieur, ou bien une inflammation chronique d'emblée,

dans le voisinage de l'articulation, détermine la formation d'un abcès froid.

** Les parenchymes, comme le foie, le cerveau, la rate (*Journal de Vandermonde*, t. LII), où le tissu cellulaire est peu abondant, sont quelquefois le siège d'abcès qui ont les caractères des abcès froids et comme eux marchent avec lenteur. Certains abcès périnéphrétiques se manifestent sous cette forme et sont des types d'abcès chronique.

** Les *abcès par congestion* ne diffèrent des abcès froids et chroniques que parce qu'ils sont toujours le résultat d'une lésion du squelette, et qu'une dégénérescence incessante des os entretient une production de pus à laquelle les parois propres du foyer purulent ne concourent pour ainsi dire pas.

** La cavité des abcès chauds et des abcès chroniques ou froids, est revêtue par une exsudation fibrineuse des parties demeurées saines, à laquelle on donne le nom impropre de *membrane pyogénique* (Hunter, Home, Delpech). Ce sont les capillaires qui versent directement les liquides dans les abcès. Plus un abcès est ancien, plus cette membrane adventice est épaisse, car elle s'organise, et les abcès par congestion présentent des parois d'une épaisseur entièrement en relation avec la date éloignée de l'apparition de la collection purulente.

** Le pus est une exsudation séreuse mêlée à des globules granuleux d'inflammation, aux globules du sang altéré. Il est blanc, jauné, verdâtre, d'une épaisseur et d'une consistance variables, suivant que l'abcès est chaud ou froid, et suivant les matières organiques qu'il contient. Il est essentiellement composé de globules blancs altérés, leucocytes à l'état cadavérique (Robin), de matières grasses, de sels, de cristaux d'hématoïdine et de cholestérine produits de décomposition des globules rouges. Il peut renfermer des infusoires du genre *Vibrio*.

** Le pus d'un abcès chaud contient un cinquième de matériaux solides tandis que le pus des abcès froids n'en contient qu'un septième.

** On trouve mêlé au pus, dans les différentes sortes d'abcès, quelques-uns des éléments anatomiques de la région malade: liquides normaux, sérosité, et tubercules ou particules osseuses dans la carie et les tubercules des os ou des portions de glandes.

** Le pus renferme des gaz, qui sont le résultat d'une décomposition prématurée, due parfois à l'ouverture retardée, et souvent à une altération de la santé générale des malades. Au niveau des ouvertures naturelles il se produit une endosmose gazeuse vers l'abcès, et des gaz existent avec le pus. L'odeur fétide de ce liquide dans les abcès de la bouche et dans ceux de l'anus démontre la vérité de cette proposition.

** Lorsqu'un abcès se forme quelque part, les parties voisines subissent souvent des modifications dues à l'abcès lui-même. Il y a œdème des parties environnantes, les points en contact avec l'abcès se tuméfient et le foyer purulent se trouve circonscrit; les nerfs, les muscles et les tendons ne sont altérés qu'à la longue; ils peuvent se congestionner, se ramollir, se mortifier, mais ils ne se convertissent pas en pus. Les vaisseaux sont dénudés, les veines, les artères mêmes peuvent être ouvertes par le travail inflammatoire. Les abcès par congestion écartent les tissus, déplacent les organes et changent leurs rapports, mais ils ne produisent pas d'aussi graves désordres que les abcès phlegmoneux.

** Les tissus voisins des abcès qui existent depuis longtemps s'épaississent, s'organisent même, comme dans les abcès par congestion.

** Abandonnés à eux-mêmes les abcès tendent sans cesse à s'ouvrir à l'extérieur, sur la peau ou dans les cavités muqueuses voisines, en cheminant à travers les tissus vers les points où ils trouvent le moins de résistance.

** Dans les abcès chauds et froids de certaines régions, la migration du pus produit des *fusées* ou infiltrations purulentes, et des décollements plus ou moins considérables. La migration du pus des abcès par congestion n'est autre chose que l'augmentation de capacité de la poche, son allongement et le transport progressif de l'extrémité libre de la poche vers l'extérieur.

** La résorption du pus d'un abcès phlegmoneux n'est pas démontrée. Bien que le pus des abcès froids et des abcès par congestion puisse se dépouiller de ses matériaux solides par l'absorption interstitielle; bien que le pus des abcès par congestion puisse se réduire à ses parties solides et prendre une consistance adipocyreuse (Dupuytren), ce n'est pas là une véritable résorption.

** Les abcès s'ouvrent et se vident, soit à l'extérieur en perforant la peau sur laquelle la compression exercée de dedans en dehors détermine une gangrène limitée, soit dans une cavité ou un conduit naturel, soit même dans un vaisseau (Liston).

** Le caractère diagnostique essentiel des abcès est la *fluctuation*. Elle est produite sous la main par une palpation méthodique dont l'effet est de transmettre au doigt les ondulations du liquide contenu dans le foyer purulent.

** Là où il y a de la fluctuation il y a une tension rénitente, plus molle au point le plus saillant de la tuméfaction. Souvent dans les abcès chauds un peu profonds, il y a un œdème de la peau bien différent de l'œdème sous-cutané, ce qui est un indice de la présence du pus. Dans les abcès suite d'inflammation chronique, dans les abcès très-profonds, la fluctuation

est le seul phénomène qui indique la présence du pus, à moins que l'abcès ne soit à une période où il tend à se faire jour au dehors, et alors il présente les caractères des abcès chauds.

** La fluctuation dans un abcès doit être cherchée de deux manières.

Si les deux mains peuvent arriver sur la tumeur, on presse avec les doigts d'une main, et l'on reçoit avec les doigts de l'autre main le flot ou le choc de l'ondulation du liquide. Aux membres pour éviter toute erreur, on doit chercher la fluctuation parallèlement au sens longitudinal des muscles. Ceux-ci, à la cuisse en particulier, donnent la sensation d'une fausse fluctuation lorsqu'on explore perpendiculairement à l'axe du membre. Au dos des mains il y a toujours un œdème très-marqué, et la fluctuation ne se sent pas toujours au moment où il convient d'ouvrir une voie au pus. Dans cette région il faut deviner le pus.

Si un seul doigt peut parvenir sur la tumeur, sur les abcès rétro-pharyngiens, sur les abcès des amygdales, sur les phlegmons péri-utérins, par exemple, on doit presser et cesser de presser alternativement; pendant son repos le doigt reçoit le choc en retour du liquide qu'il a refoulé par son action (Lisfranc).

** Les abcès peuvent être confondus avec les anévrysmes, mais les battements dans les anévrysmes se traduisent au sphymographe, par des tracés ondulés très-étendus, tandis que les battements des abcès donnent des tracés qui sont à peine marqués (Marey). V. ANÉVRYSMES.

** Les accidents tenant aux abcès eux-mêmes sont la stagnation du pus, son mélange avec de l'air, son altération putride prompte ou lente, la récurrence par cicatrisation prématurée de l'ouverture.

** Les abcès phlegmoneux se compliquent de phlébite, d'angiocellulite et d'infection purulente, tandis que les abcès froids n'ont d'autres accidents que l'inflammation, et l'infection putride aiguë ou chronique.

Thérapeutique. — Ouvrir les abcès dès que le pus est formé, inciser les abcès froids chroniques et symptomatiques dès qu'ils tendent à s'ouvrir, inciser sur des points qui favorisent l'écoulement du pus; prévenir le retour des inflammations, et l'altération du pus dans le premier cas; prévenir l'épuisement, et tarir la source du pus dans le second, telles sont les indications thérapeutiques générales qui conviennent pour traiter les abcès.

I. Abcès chauds (phlegmoneux, aigus).
Trois à cinq jours après le début d'une inflammation, si la tension des tissus diminue en même temps que la tuméfaction augmente, et si le malade éprouve une douleur lancinante et ressent des frissons erratiques, si au niveau du point tuméfié on constate de la rougeur et de la chaleur, et qu'on fasse naître de la douleur par

la pression, l'inflammation s'est terminée par suppuration, il s'est formé un *abcès*.

* * * Le diagnostic des abcès repose sur la constatation des signes de l'inflammation, sur une fluctuation franche, et sur un œdème de la peau au point culminant de la tuméfaction. Dans les cas douteux une ponction exploratrice lèvera les incertitudes, V. les ABCÈS DES RÉGIONS EN PARTICULIER.

Thérapeutique. — Afin de prévenir les décollements et la difformité due à l'ulcération qui résulte de l'ouverture spontanée des abcès chauds, il faut ouvrir le foyer du troisième au cinquième jour après le début des inflammations. Au cou, aux doigts, où la tendance à l'ouverture à l'extérieur est empêchée par des aponévroses, et quelquefois un derme résistant, les ouvertures prématurées sont de rigueur.

Une incision doit être faite, avec le bistouri tenu comme une plume à écrire ou comme un arcet renversé, parallèlement à l'axe du segment du corps où

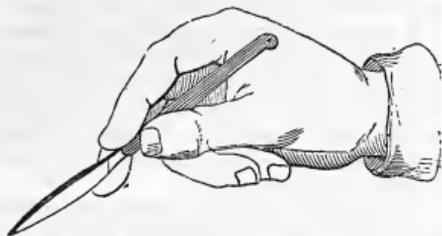


Fig. 1. — Position du bistouri tenu comme une plume à écrire pour ouvrir les abcès, de dehors en dedans, dans toutes les régions où il faut couper avec précaution.

existe l'abcès ou de manière que l'ouverture ne constitue point une difformité, en évitant d'ouvrir de grosses veines, et en s'écartant autant que possible

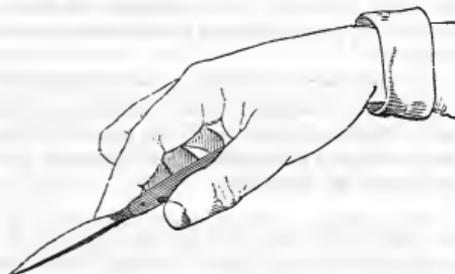


Fig. 2. — Position du bistouri tenu comme un arcet renversé pour ouvrir les abcès de dedans en dehors, après transfixion, dans les abcès superficiels.

du trajet des artères. Chez les personnes pusillanimes, il vaut mieux avoir recours à l'anesthésie locale, et même à l'éthérisation que d'ouvrir les abcès chauds avec les caustiques. Excepté ceux qui sont situés dans le voisinage d'une séreuse, comme ceux de la fosse iliaque, les abcès chauds doivent être ouverts avec le bistouri; lorsque les premiers existent depuis un certain temps et qu'ils ont déterminé des adhérences, ce qui est indiqué par la tuméfaction et la rougeur du tégument de la région, le bistouri est préférable.

On prévient la récurrence des abcès ou bien par

l'introduction d'une mèche dans l'ouverture, et mieux d'un tube de caoutchouc perforé, ou bien par la cautérisation des bords de cette ouverture à l'aide d'un crayon de nitrate d'argent (Nonat).

Des cataplasmes seront appliqués pendant quatre ou cinq jours, puis un pansement simple sera fait sur la plaie chirurgicale.

On traitera l'embarras gastrique qui a coïncidé avec le pblegmon par les purgatifs salins : eau de Sedlitz; sulfate de soude, 45 grammes; un demi-cruchoon d'eau de Pullna, les boissons délayantes et amères. Le malade sera mis aux soupes et aux potages et il ne lui sera point donné de vin (Hippocrate, Erasistrate, Celse, Galien).

Si une hémorrhagie survient, comprimez, tamponnez la plaie; mais n'avez jamais recours aux styptiques, car vous feriez naître une nouvelle inflammation; si le pus a une mauvaise odeur, injectez une solution alcoolique de quinquina :

Alcool	40 grammes.
Quinquina	20 id.
Eau distillée	500 id.

ou

Eau	2 parties.
Eau-de-vie camphrée	1 id.

ou simplement de l'eau tiède.

Lorsqu'un abcès, quel que soit son siège, est ouvert, qu'un stylet ou une sonde sont introduits dans sa cavité, le chirurgien constate des battements isochrones à ceux du pouls et amplifiés par le levier que représente la sonde. Ce phénomène est normal, il ne faut pas s'en préoccuper, il est dû aux indurations périphériques de l'abcès sur lesquelles viennent se transmettre le choc du sang par l'intermédiaire des capillaires. C'est le même phénomène qui est observé dans le panaris, où les battements au bout du doigt sont facilement constatés. V. INFLAMMATION et PHEGMON.

S'il arrive que l'abcès soit ouvert tard, il n'est pas rare de trouver deux cavités : une sous-épidermique, une sous-cutanée, ou une plus profonde sous l'aponévrose ou entre les muscles. Ces *abcès en bouton de chemise* (Velpeau) doivent mettre le chirurgien sur ses gardes; il devra en ouvrant un abcès explorer sa cavité après l'avoir incisé; il constatera encore cette disposition en cherchant à faire sortir tout le pus. En cas d'abcès en bouton de chemise, il convient de débrider l'ouverture qui fait communiquer les deux cavités de l'abcès.

FORMULAIRE.

On applique pendant quatre à six jours des cataplasmes émollients :

Farine de graine de lin	250 grammes.
Eau commune	q. s.

Délayez la farine dans l'eau, de manière à la réduire en une pâte très-claire; faites cuire, en remuant avec une spatule de bois, jusqu'à consistance convenable (F. H. P.).

Si la peau est excoriée et s'il y des cuissons, on placera des cataplasmes de fécule :

Fécule de pomme de terre	60 grammes.
Eau commune	500 id.

Mettez l'eau sur le feu, et quand elle entrera en ébullition, versez-y brusquement la fécule que vous aurez délayée dans 60 à 100 grammes d'eau froide; faites jeter un ou deux bouillons, et retirez du feu (F. H. P.).

Les cataplasmes résolutifs ne sont bons à employer

que si les inflammations contiennent malgré l'ouverture du foyer. V. PHLEGMON.

(V. PLAIE pour les formules du pansement de l'ouverture des abcès.)

Pour les purgatifs que l'on peut substituer à l'eau de Sedlitz et l'eau de Pullna, V. CONSTIPATION et EM-BARRAS GASTRIQUE.

On donne les tisanes amères :

Feuilles sèches de germandrée ou petit chêne, sommités de petite centaurée, sommités d'absinthe, 30 grammes de chaque.

Prenez de ces espèces amères . . .	8 grammes.
Ou petite centaurée	8 id.
Ou chicorée sauvage	10 à 15 id.
Eau bouillante	1 litre.
Sucre	q. s.

Faites infuser pendant une heure, et passez. Ou

Racine de gentiane incisée . . .	4 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Faites infuser pendant deux heures et passez (F. H. P.).

Ou les tisanes délayantes :

Gomme	15 à 20 grammes.
Eau	1000 id.
Sirop simple	30 id.

ou

Sirop tartrique	30 grammes.
Eau	1000 id.

ou

Chiendent	15 grammes.
Eau	400 id.

ou tisane commune des hôpitaux :

Régliste	40 à 30 grammes.
Eau	1000 id.

II. Abcès froids (abcès ganglionnaires, abcès chroniques proprement dits). Après une gomme scrofuleuse ou syphilitique ulcérée, après une périostite simple, à la suite d'une adénite chronique, au-dessous d'une scrofule ou d'une syphilide cutanée, il se forme souvent dans le tissu cellulaire un abcès, qui s'accroît avec lenteur sans produire de réaction sur la santé générale. Ces abcès ont peu de tendance à fuser vers les parties profondes, parce que s'étant développés lentement, l'exsudat périphérique offre de la résistance à l'expansion du liquide, et parce que leurs foyers sont presque toujours sous-cutanés.

* * Entre les abcès froids et les abcès chauds il y a des intermédiaires : tels sont les abcès hématisques, les abcès autour des lymphatiques, les abcès consécutifs à des adénites aiguës qui se développent moins rapidement que les abcès chauds et plus vite que les abcès froids.

Dans les abcès intermédiaires on a les caractères cliniques des abcès chauds. L'abcès chronique donne de la fluctuation bien avant que la tendance à l'ouverture spontanée ne soit manifeste ; les abcès ganglionnaires au moment de leur maturité, offrent une coloration violacée, limitée et quelquefois, à leur circonférence, on sent un bourrelet induré.

* * Les abcès chroniques des os ne sont diagnostiqués que par les signes physiologiques, la durée des douleurs ; un signe anatomique, le

gonflement de l'os ; et quelquefois un signe pathologique, une blessure antérieure de l'os, ou une nécrose.

Thérapeutique. — Il faut ouvrir les abcès ganglionnaires avec le caustique, potasse ou pâte de Vienne. Autant il est bon de recourir au bistouri pour les abcès chauds, autant il est avantageux de recourir aux caustiques pour ouvrir les abcès froids ; la peau n'est pas sensible et la cicatrice n'en sera pas plus difforme. Les ponctions multiples et les sétons filiformes ne doivent être employés que pour les abcès froids du cou, parce qu'ils préviennent les cicatrices difformes, et que le résultat n'a d'importance que pour la face, mais l'efficacité du moyen n'est pas démontrée.

Les abcès chroniques, particulièrement certains abcès du cuir chevelu nés au-dessous d'un favus et d'un eczéma du cuir chevelu, peuvent être ouverts avec le bistouri. Le traitement est le même que pour les abcès chauds, sauf que les mèches ne sont point nécessaires, les ouvertures ne tendant point à se refermer. Après que les applications de cataplasmes auront été abandonnées, on pansera avec les résolutifs et les suppuratifs, tels que le cérat styrax et l'onguent de la mère.

Dans les abcès osseux, il n'est pas nécessaire d'employer des moyens actifs, car la réparation des os est longue à se faire. Il n'y a qu'à panser avec les cataplasmes, le foyer ne peut revenir sur lui-même, et il faut qu'il se forme des bourgeons charnus.

Lorsque le pus prend une mauvaise odeur, et que le foyer ne se rétrécit point, les injections iodées (eau, 100 grammes ; teinture d'iode, 10 à 20 grammes) sont très-utiles pour modifier les parois du foyer. Elles peuvent même favoriser la cicatrisation des fistules qui succèdent aux abcès froids et aux abcès chroniques.

Chez les sujets syphilitiques et scrofuleux vous prescrivez un traitement approprié et les eaux minérales. V. SCROFULE et SYPHILIS.

III. Abcès par congestion. Quand un os est carié, quand il est le siège d'une dégénérescence tuberculeuse, les matériaux de la décomposition des os refoulent devant eux le périoste, les aponeuroses et les muscles ; le périoste forme la première enveloppe, sa face adhérente se revêt d'une exsudation qui se transforme en une membrane cellulo-graisseuse, et sécrète parfois des ostéophytes. Peu à peu une poche purulente se forme à ses dépens. Alors, ou bien le kyste ainsi formé adhérent à l'os, se transporte vers un interstice musculaire et sort au dehors dans un point rapproché de la lésion osseuse, ou bien il chemine entre les os, dans les cavités viscérales, et vient se faire jour sous la peau dans un endroit éloigné du siège primitif du mal.

* * Il y a deux espèces d'abcès par congestion : l'abcès ossifluent de voisinage et l'abcès migrateur. Ces abcès sont très-volumineux, régulièrement globuleux, ils sont fluctuants, indolents à la pression, et donnent, par la ponction exploratrice, issue à du pus séreux avec des flocons albumineux, quelquefois du pus

bien lié qui contient plus de 1/150^e de matière terreuse (Darcet). Ils ont toujours été précédés de douleurs au niveau des os ou des articulations malades, qui sont le point de départ de l'abcès par congestion. Si ces parties sont accessibles au toucher, on peut sentir le pédicule de l'abcès par congestion ou l'os tuméfié qui forme une tumeur. Dans certains cas il existe une déformation qui révèle la dégénérescence dont l'abcès par congestion est le symptôme.

Thérapeutique. — L'ouverture d'un abcès par congestion n'est souvent qu'une étape rapprochée de la mort. Lorsque la chirurgie intervient, elle traite un symptôme ou n'a d'autre but que de se frayer une route pour aller atteindre le mal original.

Il n'y a d'exception que pour certains abcès par congestion, qui ont persisté après la guérison du mal qui leur a donné naissance, comme les abcès dus à des nécroses ou des caries limitées et des tumeurs blanches guéries, ceux-là peuvent alors être traités comme les abcès froids, et ouverts avec le bistouri ou le caustique.

Il ne faut pas ouvrir un abcès par congestion avec le bistouri, et surtout il faut se garder de le vider d'un seul coup.

Le fer rouge, quoique très-rationnel (M. A. Petit et Boyer), n'est pas d'un usage général; d'autres méthodes sont préférables. Il vaut mieux employer le caustère avec la pâte de Vienne laissé pendant une heure, pour produire une eschare profonde qui du troisième au cinquième jour commence à se détacher; et la tension du pus aidant, l'abcès se vide, le foyer se rétrécit en formant une fistule. Dès que l'abcès est ouvert, si l'os malade est dans le voisinage, des injections iodées (eau, 400 grammes; teinture d'iode, 50 grammes) seront faites dans un but curatif, et non pour modifier les parois du foyer. Divers accidents se présentent dans le cours de ce traitement, ce sont: l'inflammation du foyer, la fièvre hectique purulente, l'oblitération de la fistule et la reproduction de l'abcès. L'inflammation du foyer se reconnaît à une tension douloureuse, à l'issue du pus fétide mêlé à des gaz. La santé générale est altérée, il y a une fièvre rémittente, de la somnolence, et chez les jeunes sujets on voit quelquefois, dans ces conditions, une méningite tuberculeuse ou des tubercules pulmonaires compliquer la lésion primitive, soit parce qu'ils existaient en même temps, et que l'altération de la santé générale a favorisé leur évolution, soit parce que la lésion osseuse a eu elle-même la propriété d'engendrer une variété de tuberculisation (Velpeau). Contre cet accident, les lavages à l'eau tiède, les injections iodées sont bonnes; mais si la réaction inflammatoire est vive, on appliquera des sangsues sur les points accessibles du kyste (Lisfranc). S'il y a des phénomènes bilieux on administrera un émétocathartique (Bonnet).

Pour obvier aux inflammations il y a avantage à ouvrir l'abcès par une incision de la peau et du foyer à une hauteur différente, ou mieux par des ponctions successives avec un trocart à robinet (J. Guérin), mais cela ne vaut pas mieux qu'une ponction double avec un long trocart, et le passage immédiat d'une anse de tube de caoutchouc perforé (Chassaignac), l'abcès se vide seul sous l'influence de la rétraction de la poche. Par ce procédé

au moyen duquel on peut faire aisément les injections iodées, les inflammations sont rares, et cette méthode permet d'ouvrir les abcès par congestion à une époque voisine de leur début. Si l'on ouvre ces abcès de bonne heure, la lésion osseuse moins avancée peut être plus facilement guérissable (Boyer). Les accidents dus à l'ouverture des abcès froids doivent cependant engager le médecin à retarder autant que possible cette ouverture (Dupuytren); mais entre ces deux alternatives, la première est la plus acceptable.

Pour le traitement général et les eaux minérales, V. ARTHRITE, CARIE, MAL DE POTT, OS, OSTÉITE.

ABCÈS EN PARTICULIER.

Abcès de l'abdomen. V. ABDOMEN, ÉPANCHÉMENTS, CONTUSION ET PLAIES. V. AUSSI ABCÈS DE LA FOSSE ILIAQUE ET ABCÈS STERCORAUX.

Abcès des parois de l'abdomen. Les abcès phlegmoneux nés dans les parois de l'abdomen ne diffèrent pas des abcès dans les autres points du tégument, et ils sont dus à des contusions, à des épanchements de sang, suivis de péritonite enkystée, à un abcès formé autour d'un corps étranger, à des abcès du foie, de la fosse iliaque, à des abcès tuberculeux des intestins, à une phlegmasie de l'épiploon, à une inflammation autour d'une tumeur stercorale.

* * Les abcès des parois de l'abdomen sont généralement limités s'ils proviennent d'un viscère; lorsqu'ils procèdent à l'extérieur, ils se montrent avec les caractères d'un abcès chaud, sauf que l'œdème précède l'empatement, sauf qu'il existe des douleurs extrêmement vives limitées, et que les abcès dissèquent pour ainsi dire les parois de l'abdomen, et qu'ils sont accompagnés de vomissements. Il est possible de reconnaître leur origine, lorsqu'il y a quelque tumeur de l'abdomen, un état inflammatoire antérieur dans les fosses iliaques ou dans les viscères, et lorsque les malades ont le souvenir d'avoir avalé un corps étranger.

* * On ne confondra pas un abcès des parois de l'abdomen, dont la douleur et la fluctuation sont limitées, avec la péritonite, parce que celle-ci est rarement partielle, parce que sa douleur est étendue à tout le ventre, et enfin parce que la fluctuation n'existe que dans les péritonites, suite d'étranglements de l'intestin au niveau de l'obstacle au cours des matières.

* * Quand les abcès des parois de l'abdomen sont ouverts, il y a ou il n'y a pas fistule stercorale, mais on reconnaît la fistule stercorale à l'écoulement de *matières intestinales* et de *gaz infects*, pourtant l'odeur fécaloïde du pus peut tromper (Dance), car les abcès voisins de la cavité intestinale et contenant du gaz prennent une odeur fétide stercorale (Velpeau). Les corps étrangers de ces abcès sont reconnus par le cathétérisme avec une sonde de femme, de préférence à un stilet.

Thérapeutique. — Si l'on soupçonne que l'abcès

est formé autour d'un corps étranger, on surveillera de façon à ouvrir juste au moment où la fluctuation apparaît sous les téguments œdématiés; en cas de décollement, on fera des contre-ouvertures; si malgré les contre-ouvertures les abcès s'ouvrent dans la vessie, on fera des injections d'eau tiède dans cet organe. Les abcès nés dans la paroi seront traités comme les phlegmons simples et l'on ouvrira de bonne heure; s'ils s'indurent, on traitera par les vésicatoires volants.

Lorsqu'un corps étranger existe, on l'extraira s'il est mobile, sinon on attendra. On fera des lavages à l'eau tiède dans l'abcès.

S'il y a une fistule stercorale, on se bornera aux soins de propreté d'abord, la plaie de l'intestin pouvant se fermer seule. Si le trajet est sinueux et si la fistule se perpétue, il n'y a rien à tenter, les injections iodées au quart pouvant être faites, sans certitude de guérison cependant. Les fistules larges droites, seront traitées comme l'anus contre nature; la cautérisation au fer rouge est quelquefois suffisante.

Les cataplasmes en permanence, les purgatifs doux, l'eau de Sedlitz seront employés comme dans les inflammations en général.

Abcès de l'aisselle. V. AISSELLE.

Abcès des amygdales. Une angine tonsillaire, ou esquinancie, précède toujours les abcès des amygdales, que l'on reconnaît à la difficulté de la respiration, au nasonnement de la voix, à l'impossibilité d'avaler même la salive, à la permanence de l'ouverture des lèvres, au gonflement des piliers antérieurs du voile du palais et à l'élasticité fluctuante de ces piliers.

Thérapeutique. — Dès que dans une angine tonsillaire on peut sentir la fluctuation de l'amygdale ou du pilier correspondant du voile palatin, il faut donner 5 centigrammes d'émétique, qui par le vomissement font crever l'abcès, ou inciser l'abcès au moyen d'un bistouri garni de linge jusque près de sa pointe et enfoncé dans la partie la plus élastique de l'amygdale.

Abcès à l'anus (abcès phlegmoneux). Dans la convalescence des dysenteries prolongées; à la suite de diarrhées rebelles chez les phthisiques, dans les constipations opiniâtres ou l'inflammation du rectum; après l'inflammation d'hémorroïdes ou de syphilides; consécutivement à des rétrécissements et des traumatismes de cet organe, le tissu cellulaire du pourtour de l'anus devient le siège d'une inflammation, un abcès se forme dans le tissu cellulo-graisseux de la fosse ischio-rectale ou périnéale, ou au-dessous du sphincter, et il y a deux espèces d'abcès, l'abcès à la marge de l'anus et l'abcès péri-rectal.

Le premier est un abcès chaud qui se révèle par les symptômes des abcès phlegmoneux et réclame le même traitement.

Le second, beaucoup plus grave et qui est souvent l'origine de fistules à l'anus, est anfractueux, irrégulier; ses parois ne tendent pas au recollement, elles bourgeonnent peu, et le

pus, très-fétide, stagne, fuse autour du rectum, qui est quelquefois entièrement décollé.

Thérapeutique. — L'incision des abcès de l'anus doit être faite de très-bonne heure, pour placer une mèche ou un tube de caoutchouc perforé, et l'on attendra. Pour faciliter la cicatrisation du foyer on aura recours d'abord à des injections émollientes, mais il ne faut pas s'attendre à les voir agir avec efficacité; mieux vaut laisser un tube de caoutchouc à demeure, il empêchera la stagnation du pus pendant le bourgeonnement de la surface interne de l'abcès. Ce traitement est long, et tout le temps de sa durée des lavements seront pris régulièrement chaque jour, afin de prévenir une inflammation des membranes du rectum, et une ouverture secondaire de l'abcès dans le rectum, ce qui déterminerait une fistule à l'anus complète. On fera des injections d'eau iodée, pour empêcher la putridité du pus.

Le traitement général des abcès et celui du mal dont ils sont symptomatiques devront être appliqués.

I. Abcès hématisques et stercoraux. Quelquefois une hémorroïde enflammée s'abcède, et dans ce cas il y a un petit abcès hématisque. D'autres fois, après une constipation opiniâtre, il s'engage quelques matières dures dans les valvules semi-lunaires de Morgagni, elles y demeurent, puis déterminent un abcès circonscrit, qui peut être suivi de la formation d'une petite fistule.

Thérapeutique. — Les abcès hématisques seront ouverts de bonne heure; s'il y a communication du rectum avec le foyer de l'abcès, on pourra quelques jours après inciser le pont qui sépare les deux ouvertures, c'est-à-dire faire l'opération de la fistule à l'anus. V. ce mot.

II. Abcès urinaires. Après la lithotritie, dans la convalescence de la plaie de la taille, après un abcès de la prostate, l'urine s'infiltré quelquefois et vient former autour de l'anus un abcès, que révèle la chaleur, la rougeur, la tuméfaction et la douleur des parties. Ces abcès deviennent presque toujours des fistules urinaires.

Thérapeutique. — Il faut ouvrir de bonne heure et largement. Une sonde sera placée à demeure dans la vessie. V. ABCÈS URINEUX.

III. Abcès par congestion et symptomatiques d'une lésion osseuse (Ribes, Velpeau). Quand il existe une carie des vertèbres lombaires et du sacrum, les abcès par congestion ne migrent pas toujours vers le pli de l'aîne, ils descendent parfois dans la fosse ischio-rectale et viennent se montrer sur les côtés du rectum où ils apparaissent avec les signes des abcès froids. V. ce mot.

Thérapeutique. — Ouverture comme pour les abcès par congestion, et injections iodées.

IV. Abcès sous-cutanés. Les petits abcès phlegmoneux qui se forment souvent dans les plis de l'anus, autour d'une hémorroïde, ou autour d'une des glandules muqueuse, de cette

région, ne tardent pas à fuser vers les parties profondes, et ils s'ouvrent seuls du cinquième au sixième jour.

Thérapeutique. — Appliquez des cataplasmes; lavez fréquemment; ouvrez du troisième au cinquième jour avec la lancette, et les malades garderont le repos pour que l'abcès superficiel ne devienne pas l'occasion du développement d'un abcès profond.

Abcès du cerveau. Rien n'est plus rare qu'un abcès du cerveau, cependant un coup violent porté sur la tête, une chute sur le crâne, la carie du rocher et la résorption purulente peuvent produire ce résultat.

* * Le pus des abcès cérébraux, tantôt blanc, tantôt jaune et tantôt verdâtre, superficiellement ou profondément placé, est d'abord au sein de la substance cérébrale plus ou moins altérée, mais à une époque avancée, il est isolé du cerveau par une fausse membrane d'épaisseur variable.

* * Des douleurs de tête, fixes, permanentes, accompagnées d'inappétence, d'amaigrissement, d'insomnie ou de fièvre, succédant à une contusion du crâne, peuvent faire craindre un abcès du cerveau.

* * Il est à peu près impossible de faire le diagnostic des abcès du cerveau, et, à cet égard, il n'y a que des présomptions à établir.

* * La mort est la conséquence inévitable, plus ou moins éloignée, des abcès du cerveau.

Thérapeutique. — Contre les abcès qu'on suppose devoir exister dans la substance cérébrale, il n'y a que des palliatifs à mettre en usage, et il faut combattre l'insomnie et la céphalalgie par les remèdes appropriés. V. CÉPHALALGIE, ENCÉPHALE, LÉSIONS TRAUMATIQUES.

Abcès du foie. Si les abcès phlegmoneux du foie ne sont pas très-communs en Europe et dans les pays tempérés, ils sont au contraire d'une assez grande fréquence dans les pays chauds. V. DYSENTERIE.

* * Les inflammations spontanées ou traumatiques du foie sont la cause des abcès phlegmoneux de cet organe. V. HÉPATITE.

* * On rencontre souvent les abcès du foie comme complication des plaies de tête ou des grandes opérations chirurgicales, mais la lésion n'est alors qu'une des conséquences de l'infection purulente (V. ce mot), et elle constitue ce qu'on appelle des abcès métastatiques.

* * Des douleurs de la région du foie, accompagnées ou non d'hypertrophie de cette glande, avec amaigrissement, faiblesse, inappétence et quelquefois de la stupeur, des sueurs nocturnes, des frissons erratiques ou de la fièvre rémittente, annoncent l'abcès phlegmoneux du foie.

* * Il est difficile de sentir la tumeur formée par un abcès du foie, mais dans quelques circonstances cela est possible, lorsque la suppuration chemine vers l'extérieur au niveau des

fausses côtes, ou en arrière, entre les dernières côtes et le rein droit.

* * Les abcès du foie peuvent se résorber progressivement (Cambay, Dutroulau), mais dans la majorité des cas ils se vident à l'extérieur et ils guérissent en perforant les tissus voisins : soit la peau de l'hypochondre droit, de l'ombilic ou des lombes, soit les conduits biliaires, soit la seconde courbure du duodénum, soit le diaphragme, le poumon et les bronches, soit l'estomac, soit enfin le péritoine, mais dans ce dernier cas il en résulte une péritonite promptement mortelle.

* * Si graves que soient les abcès phlegmoneux du foie, ils peuvent guérir après plusieurs mois de souffrance, et après avoir mis l'existence des malades en péril, tandis que les abcès métastatiques de cette glande sont inévitablement mortels.

Thérapeutique. — Tant qu'un abcès du foie ne fait pas saillie à la peau en formant une tumeur fluctuante, il est inutile de songer à l'ouvrir.

Quand, après des symptômes d'hépatite, une tumeur fluctuante apparaît sur un point de la peau du ventre ou de la poitrine, et qu'on reconnaît un abcès du foie, il faut l'ouvrir avec le bistouri, et mieux au moyen d'applications successives de potasse et de pâte au chlorure de zinc, dans le but d'établir des adhérences entre le foyer purulent et la paroi abdominale. V. KYSTES HYDATIQUES DU FOIE.

Abcès de la fosse iliaque. V. MAL DE POTT et PHLEGMON DE LA FOSSE ILIAQUE.

Abcès hématiques. Si un individu marche en ayant un abcès des membres inférieurs, ou si une violence est exercée sur un abcès, il n'est pas rare que le chirurgien trouve le pus mélangé de sang.

Après une contusion du deuxième et troisième degré, si les malades ne se soignent pas ou se soignent mal, une inflammation survient dans les parties blessées, et du pus se mêle aux caillots sanguins qu'il dissocie.

Dans ces deux conditions, il y a ce que l'on a appelé *abcès hématique*, c'est-à-dire abcès chaud ou froid, avec présence de sang dans le pus.

Les abcès hématiques ont une gravité un peu plus grande que celle des abcès chauds, ou phlegmoneux francs, parce qu'ils arrivent presque toujours chez des individus débilités (Velpeau), et qu'ils ont été primitivement le résultat d'un défaut de soin. On les reconnaît généralement aux caractères des abcès chauds, mais quelques-uns d'entre eux se manifestent comme des abcès chroniques.

Thérapeutique. — Il convient d'appliquer aux abcès hématiques le traitement des abcès chauds et des abcès chroniques; suivant la durée de l'abcès les injections détersives, les lavages doivent être employés régulièrement, et un traitement général

tonique est nécessaire ; la plupart des abcès scorbutiques sont des abcès hématisés.

Abcès périnéphrétiques. V. PHLEGMONS PÉRINÉPHRÉTIQUES.

Abcès sous-périostiques. V. PÉRIOSTITE.

Abcès du poumon. C'est une chose assez rare que de rencontrer les abcès du poumon, cependant ils s'observent quelquefois à la suite de la pneumonie aiguë, dans la gangrène pulmonaire et dans l'infection purulente produite par les grandes opérations.

* * * Aucun symptôme ne permet de reconnaître les abcès enfermés dans le poumon, et l'on ne peut affirmer leur présence que lorsqu'ils s'ouvrent dans les bronches pour être rejetés par l'expectoration (V. VOMIQUE), ou lorsqu'ils se vident dans la plèvre en formant un hydro-pneumothorax. V. ce mot.

* * * Les abcès inflammatoires ou gangréneux du poumon sont ordinairement solitaires, superficiels ou profonds, inodores ou fétides, du volume d'un pois ou d'un œuf, tandis que les abcès produits par la résorption purulente, ou *abcès métastatiques*, sont toujours inodores, plus nombreux et plus petits.

* * * Le pus des abcès pulmonaires, jaunâtre ou rougeâtre, inodore ou infect, est toujours environné d'une petite fausse membrane, au-dessous de laquelle se trouve le tissu pulmonaire plus ou moins malade, déchiété et infiltré de sang ou de pus.

* * * Quand un malade atteint de pneumonie aiguë ou chronique, expectore tout à coup une certaine quantité de pus en laissant entendre, par l'auscultation sur un point des parois thoraciques, du gargouillement, du souffle caverneux et de la pectoriloquie, on peut affirmer qu'il existe un abcès du poumon ouvert dans les bronches.

* * * Dans le cours de la pneumonie aiguë ou chronique, la réapparition d'un point de côté avec hydro-pneumothorax annonce un abcès des poumons ouvert dans la plèvre.

* * * Les abcès inflammatoires ou gangréneux du poumon qui se vident par les bronches peuvent guérir, mais ceux qui s'ouvrent dans la plèvre guérissent moins aisément et sont beaucoup plus graves, sans être inévitablement mortels.

* * * On guérit habituellement en quelques semaines d'un abcès des poumons ouvert dans les bronches.

* * * Certains abcès du foie ayant perforé le diaphragme et le poumon droit se vident par les bronches comme les abcès du poumon, et ils pourraient être confondus les uns avec les autres, mais la nature du pus et les symptômes antérieurs permettent toujours de distinguer l'origine de la suppuration. V. ABCÈS DU FOIE.

Thérapeutique. — Dans les abcès du poumon ouverts dans les bronches, il n'y a d'autre traitement à faire que celui de la bronchite et de la pneumonie chroniques. V. ces mots.

Les abcès du poumon ouverts dans la plèvre, et ayant donné lieu à l'hydro-pneumothorax, doivent être traités comme la pleurésie aiguë (V. ce mot), et si la maladie se prolonge il faut recourir à la thoracocentèse. V. PHTHISIE ET THORACENTÈSE.

Abcès de la prostate. V. PROSTATITE.

Abcès rétro-pharyngiens. V. COU (*maladies du*).

Abcès du sein. V. MAMMELLE.

Abcès stercoraux. Lorsqu'un intestin, sorti par une plaie de l'abdomen, a été réduit et que la plaie réunie par suture s'est ouverte, un abcès stercoral se forme.

* * * Des vers intestinaux, un corps étranger, des fèces endurcies, une gangrène des intestins, un abcès tuberculeux, développés dans les tuniques d'un intestin, peuvent ulcérer la paroi intestinale et produire un épanchement qui s'enkyste entre les anses intestinales et la paroi abdominale en formant un abcès. Alors la peau de l'abdomen rougit, se perforé, et un trajet fistuleux donne issue à des gaz et à des matières intestinales.

Un anus contre nature s'établit, ou bien la cicatrisation s'opère, suivant l'étendue de la destruction de l'intestin par l'ulcération.

Thérapeutique. — La temporisation est obligatoire dans les abcès stercoraux, on n'ouvrira l'abcès que lorsqu'il y aura rougeur du tégument et après on traitera l'anus contre nature.

Abcès urinaires. Après une plaie de l'urèthre; après une rupture de ce conduit en arrière d'un rétrécissement; dans une cavité de la prostate ouverte dans l'urèthre et dans le tissu cellulaire, l'urine, introduite en petite quantité dans les parties voisines de l'urèthre, engendre une inflammation rapidement terminée par la formation d'un abcès chaud.

* * * Les abcès urinaires ne tendent pas à s'accroître indéfiniment comme les suppurations vastes qui sont le résultat d'une infiltration d'urine. Ils sont assez nettement circonscrits, fluctuants, peu douloureux au toucher; abandonnés à eux-mêmes, ils s'ouvrent seuls et donnent naissance à une fistule urinaire.

Thérapeutique. — Lorsque les abcès urinaires arrivent à la suite d'une plaie, une sonde à demeure doit être placée dans la vessie, et l'abcès est ensuite ouvert et traité comme les abcès chauds phlegmoneux. On traitera de même les abcès déjà ouverts dans l'urèthre.

Si l'abcès est la conséquence d'une rupture de l'urèthre en arrière d'un rétrécissement, vous pourrez utiliser l'ouverture de l'abcès pour faire le cathétérisme rétrograde; l'abcès sera traité par les cataplasmes, et une sonde sera mise à demeure pour prévenir la formation d'une fistule. Dans le cas où la sonde ne serait pas supportée et produirait une fièvre uré-

thrale, il n'est pas nécessaire de s'entêter à maintenir une sonde à demeure, on pourrait se borner à l'introduire au moment des envies d'uriner, ou même l'introduire seulement une fois par jour, en ajournant le traitement de la fistule. Dans le cas où plusieurs abcès existent à la fois, il faut les traiter chacun de la même manière; ils donneront naissance à des fistules multiples s'ils s'ouvrent seuls, et ces fistules seront très-difficiles à guérir. Quand un de ces abcès s'est formé une fois, il peut s'en former successivement d'autres; le traitement du rétrécissement, d'une part, l'établissement spontané d'une fistule, de l'autre, préviennent cependant les récidives.

Les abcès de la prostate ou de la portion prostatique de l'urèthre qui tendent à se faire jour par le périnée donnent lieu à des tumeurs plus profondes dont il est difficile de préciser le siège avant d'en faire l'ouverture. L'œdème du périnée guidera le chirurgien: il fera une incision verticale sur le côté du raphé et enfoncera son histouri progressivement jusqu'à ce qu'il voie un peu de pus sur le côté de la lame. Ici, les mèches sont de rigueur, et les cataplasmes seront maintenus en permanence pendant six jours. V. INFILTRATION URINEUSE.

Abcès de la vessie. V. CYSTITTE.

ABDOMEN.

Abdomen (CONTUSION DE L').

1° *Contusion des parois.* Autour des plaies pénétrantes de l'abdomen par des corps contondants, il y a toujours de la contusion dans les parois; les balles déterminent, en frôlant le tissu, des ecchymoses; les coups ont le même effet.

Les ecchymoses et les épanchements sanguins interstitiels dans les parois abdominales se résorbent ou deviennent le point de départ d'une phlegmasie, mais rarement ils occasionnent la péritonite.

Thérapeutique. — Les antiphlogistiques, savoir, les sanguines au nombre de dix ou quinze, les ventouses scarifiées au nombre de huit ou dix, conviennent lorsque l'accident vient d'arriver, plus tard, il suffit d'appliquer des cataplasmes arrosés d'eau blanche, et les malades garderont le repos absolu en évitant tout effort.

2° *Contusion profonde.* — Bien qu'on ne puisse toujours expliquer par une lésion matérielle certains cas de mort à la suite de frôlement du ventre par un boulet ou tout autre corps contondant mû avec rapidité, il n'est pas moins certain que dans ces cas on trouve souvent des épanchements de sang dans l'abdomen et des ruptures des viscères.

** Le foie, la rate, le mésentère, les intestins déchirés par une contusion profonde de l'abdomen, fournissent un épanchement de sang dans le péritoine, qui se traduit par des douleurs abdominales vagues et souvent par une difficulté d'uriner.

** La déchirure du foie et celle de la rate sont très-difficiles à diagnostiquer, car les signes de l'hémorrhagie lente, à laquelle ils donnent lieu, sont généralement très-peu marqués.

Thérapeutique. — Lorsqu'une personne a reçu un coup sur l'abdomen ou sur la partie inférieure du thorax, qu'il y ait ou non fracture de côtes, vous prescrirez l'application de sangsues, de ventouses, sur le point douloureux. Si vous constatez des douleurs abdominales et une légère dysurie, des cataplasmes arrosés d'eau blanche seront maintenus en permanence sur l'abdomen pendant trois jours; un lavement laxatif, avec 40 grammes de miel de mercuriale, entretiendra dès le premier jour la liberté du ventre; les lavements émollients seront ensuite suffisants; si les selles n'avaient point lieu, vous purgeriez avec 30 grammes d'huile de ricin.

Abdomen (PLAIES DE L').

1° *Plaies non pénétrantes produites par des instruments piquants ou tranchants et contondants.* Les plaies non pénétrantes de l'abdomen intéressent la peau seule, la couche musculaire ou les aponévroses. Dans les plaies un peu profondes, il se produit souvent une hémorrhagie facile à arrêter, due à la section de l'une des trois artères de la paroi abdominale (la sous-cutanée abdominale, l'épigastrique et une branche de la circonflexe iliaque). V. PLAIES.

** Jamais une plaie de l'abdomen ne doit être sondée, l'exploration avec le doigt est la seule qu'il faille se permettre.

Thérapeutique. — Les plaies par instrument piquant et les plaies par instrument tranchant peu étendues doivent être pansées avec un cataplasme dès le premier jour, puis par des agglutinatifs à partir du quatrième jour.

Les plaies par instrument tranchant, et qui sont nettes, sans contusions, seront réunies par des bandettes agglutinatives, par une suture métallique ou entortillée. Si les muscles ont été coupés, on les comprendra dans la suture; dans ce cas la suture enchevillée est plus avantageuse.

La position donnée au malade sera telle, que la peau et les muscles soient dans le relâchement, les cuisses fléchies et soutenues par un coussin, et la tête élevée par un oreiller.

Les plaies par instrument contondant seront bien lavées avec de l'eau tiède, on pourra les panser à l'eau froide, mais mieux avec un cataplasme. Dès que les parties mortifiées seront éliminées et que la plaie bourgeonnera, on pansera simplement avec le linge trempé dans de l'eau et de la charpie; en cas de besoin, la plaie sera nettoyée avec de la glycérine.

Les malades doivent observer le repos, ne pas fléchir le tronc; un régime végétal, des boissons délayantes seront prescrits.

Les plaies non pénétrantes de l'abdomen, après leur cicatrisation, constituent un point faible de la paroi abdominale, où il peut naître une hernie. Il sera bon pour prévenir ce résultat de faire porter un bandage de corps ou une ceinture pendant un certain temps, afin de laisser la cicatrice acquérir une force de résistance suffisante. Ces précautions seront d'autant plus importantes à observer que la plaie aura plus d'étendue.

Les plaies par instrument piquant peuvent être suivies de phlegmon diffus et circonscrit, d'érysipèle, non pas tant à cause de la piqûre des aponévroses

qu'en raison du manque de soin. Un traitement antiphlogistique dès le début doit être rigoureusement établi dès que paraissent des complications inflammatoires.

Les plaies par instrument tranchant sont souvent compliquées d'issue de pelotons graisseux qui quelquefois font croire à une plaie pénétrante de l'abdomen avec issue de l'épiploon, mais le doigt, introduit dans la plaie, dissipe toute incertitude. Ces pelotons graisseux seront réséqués s'ils s'opposent à la réunion des bords de la plaie.

Les plaies par instrument contondant et par armes à feu sont quelquefois compliquées d'inflammation des bords contus de la plaie, de la présence de corps étrangers : tels qu'une balle qui peut s'être creusé un canal ou une gouttière dans la paroi abdominale.

Si une balle est logée sous la peau et facile à sentir, le corps étranger sera extrait par la plaie ou par une contre-ouverture.

Les plaies où il y a contusion avec épanchement et qui renferment un corps étranger, ne doivent pas être réunies par première intention, même après l'ablation du corps étranger, et il faut y maintenir en permanence des cataplasmes.

Si une inflammation survient après une plaie non pénétrante de l'abdomen, on aura recours aux applications de quarante à cinquante sangsues, et l'on ouvrira de bonne heure les abcès qui pourraient se former.

La péritonite survient quelquefois après une plaie non pénétrante de l'abdomen, soit parce que les tissus ont été coupés jusqu'au péritoine, soit parce que la cause qui a déterminé la plaie a en même temps agi sur les viscères contenus dans cette cavité séreuse. On la traitera par les moyens appropriés.

2° Plaies pénétrantes de l'abdomen. Les plaies pénétrantes de l'abdomen sont produites par des instruments piquants, tranchants et contondants, ou par des projectiles lancés par la poudre.

* * L'ouverture du ventre par les cornes des ruminants est une espèce de plaie pénétrante de l'abdomen qui se comporte presque comme les plaies par instrument tranchant.

Si la plaie est petite et s'il n'y a pas de hernie des viscères, le diagnostic ne peut être porté que grâce à la connaissance de l'instrument qui a fait la blessure, de la profondeur à laquelle il est entré, de la quantité de sang perdu, et en faisant attention si dans les liquides versés par la plaie, il n'y a pas de matières alimentaires à moitié digérées, du chyme, de la bile, des matières fécales ou de l'urine. Ce n'est qu'avec la plus grande prudence que la supposition d'une plaie pénétrante étant admise, on devra recourir à l'exploration avec une sonde de femme, les styles et sondes cannelées étant sévèrement proscrits. Dans tous les cas où le doigt peut être introduit dans la plaie, ce procédé d'exploration devra être préféré, et l'on devra toujours placer le malade dans la position où il était lorsqu'il a été blessé, afin de pouvoir plus facilement sentir la surface péritonéale et les anses de l'intestin qui ont pu être atteintes.

* * Au moment où est faite une plaie pénétrante de l'abdomen, il s'écoule du sang qui provient soit de l'artère épigastrique lorsque la plaie est située au niveau et à la partie inférieure et moyenne des muscles droit, soit des autres artères si la plaie est sur les côtés de la paroi abdominale. S'il coule du sang en grande abondance, c'est qu'un des vaisseaux principaux de l'abdomen a été ouvert ; mais lors même qu'il ne coulerait pas de sang, ce n'est pas une raison pour croire qu'il n'y a pas de gros vaisseaux blessés.

* * Dans une plaie pénétrante de l'abdomen produite par un instrument contondant ou par une balle, il n'y a jamais d'hémorrhagie immédiate, à moins que l'aorte ou les veines porte et cave ou leurs branches d'origines principales n'aient été atteintes, et dans ce cas il se forme une hémorrhagie interne que révèlent la pâleur, les syncopes, les sueurs froides, la petitesse du pouls et la mort.

* * Les plaies de l'abdomen ont en général une grande gravité, mais si aucun viscère n'a été atteint, et si la péritonite a pu être évitée, des plaies pénétrant l'abdomen de part en part peuvent guérir (J. Bell).

Thérapeutique. — Si la plaie est grande, si les intestins tendent à s'échapper au dehors, faites une suture enchevillée, bien qu'elle puisse faire naître des accidents inflammatoires du côté de la peau (Pibrac) et parfois, dit-on, la péritonite, ce qui est très-rare.

Si la plaie est petite, la suture n'est pas nécessaire ; les agglutinatifs et la position donnée au malade peuvent suffire.

Si la plaie est contuse, mais qu'elle soit régulière, comme l'est une ouverture du ventre par une corne ; on peut avoir recours à la suture : entre deux inconvénients il faut choisir le moindre, la suppuration fournie par la plaie détermine certainement une péritonite, tandis que la suture ne la produit que dans certains cas. Dans les plaies par armes à feu, qui ont une ouverture abdominale très-petite, et où se produit un gonflement des bords susceptible d'en amener l'occlusion, vous pourrez dans certains cas régulariser la plaie et faire une suture, mais il vaut mieux appliquer des bandelettes agglutinatives.

Un corps étranger qui est senti au fond d'une plaie de l'abdomen et dont on peut déterminer approximativement le siège sera retiré, mais si une balle est entrée dans l'abdomen et que vous ne sachiez pas où elle est, ne la cherchez pas quand même, elle pourra s'enkyster, pénétrer dans le tube digestif et être rejetée parfois par les selles sans danger pour les malades.

Quelle que soit la nature de la plaie, des compresses d'eau à la température ordinaire seront maintenues rigoureusement sur la suture. Dans une plaie pénétrante de l'abdomen sans lésion ni hernie des viscères, on tiendra le malade au repos, et l'on prescrira une saignée en même temps qu'un régime sévère. Des bouillons, des potages, un peu de vin, seulement chez les hommes qui ont l'habitude des excès de boisson, seront permis ; les lavements émollients et

oléagineux tiendront le ventre libre (Hennen), un purgatif doux (30 grammes d'huile de ricin) est bon le premier jour, et convient mieux que tout autre purgatif, parce qu'il agit sur l'intestin seul.

Quand au bout de quelques heures, ou même d'un jour après le coup reçu, les malades ont des frissons, de la fièvre, des vomissements verdâtres, de la rétention d'urine, de la dyspnée, et de la douleur généralisée à tout l'abdomen, sachez qu'il y a péritonite générale et que la mort est presque certaine. Un grand vésicatoire couvrant tout l'abdomen (Velpeau) est une suprême ressource, qui réussit peut-être plus qu'un traitement antiphlogistique énergique.

Quand des symptômes généraux moins graves et une douleur plus limitée annoncent que la péritonite est circonscrite, les antiphlogistiques, cinquante à soixante sangsues, les frictions avec l'onguent mercuriel, l'opium à la dose de 40 ou 15 centigrammes en extrait dans une potion, sont quelquefois d'un heureux emploi.

Quand la douleur est limitée à la plaie, quand les symptômes sont bénins, gardez-vous d'agir, il se forme au niveau de la plaie des adhérences salutaires qui constituent un des éléments de la guérison.

La paroi abdominale participe souvent à l'inflammation produite par les plaies de l'abdomen, et il se fait, soit un décollement du péritoine qui peut donner lieu à la formation d'un abcès chaud, soit un abcès enkysté du péritoine, soit enfin une inflammation phlegmoneuse autour de la suture, qui peut se terminer par un abcès; dans ces cas une incision sera faite dès le troisième jour, aussitôt qu'il y aura une apparence de fluctuation si minime qu'elle soit.

Complications des plaies pénétrantes de l'abdomen. Outre les complications primitives et consécutives des plaies en général (V. ce mot), les complications primitives des plaies pénétrantes de l'abdomen sont les hernies des viscères et leurs lésions. V. PLAIES DE L'ESTOMAC, DU FOIE, DES INTESTINS, DE LA RATE, DU REIN, DE LA VESSIE, etc.

Thérapeutique. — Quand l'intestin sort par une plaie de l'abdomen, qu'il soit desséché ou non, du moment où il n'est pas blessé, il faut le réduire. Pour cela, après avoir chloroformisé le malade et donné un lavement, on procède avec douceur en faisant rentrer peu à peu les parties sorties des dernières, et pour faciliter ce taxis, on placera les muscles de l'abdomen dans le relâchement par une flexion du tronc en avant. Inutile de lotionner les intestins, à moins qu'ils ne soient couverts de poussière ou de terre, etc., alors vous les laverez avec de l'eau tiède. Ne redoutez pas l'entrée de l'air dans l'abdomen, il n'y pénètre pas aisément, les parois de l'abdomen reviennent sur elles-mêmes à mesure que l'intestin sort (J. Bell).

Si malgré une position favorable donnée au malade, la distension des intestins herniés, le volume des portions sorties obligent le chirurgien à débrider, celui-ci fera une incision parallèle aux fibres musculaires plutôt en haut qu'en bas (Sabatier); si l'on est gêné pour introduire le bistouri, on fera le débridement de dehors en dedans en incisant couche par couche. Il n'est pas rationnel de ponctionner l'intestin; sa perforation est toujours une mauvaise

chose, quel que soit l'instrument employé; elle ne remplit pas le but qu'on se propose, puisque la muqueuse entre dans la petite plaie et la bouche. En principe, il faut réduire le plus tôt possible (Calliseu). Le traitement général des plaies pénétrantes de l'abdomen ne doit pas être modifié.

Si l'intestin est perforé, on pratiquera une suture de l'intestin, et l'on réduira ou bien on établira un anus artificiel. V. INTESTINS et PLAIES.

Si l'épiploon est sorti depuis peu de temps et forme une masse libre d'une coloration jaune rougeâtre avec des lobules graisseux multiples, en bon état, la réduction doit être faite et la plaie de l'abdomen refermée.

Si l'épiploon est dans la plaie depuis plus de six heures, et qu'il y ait contracté des adhérences, on excisera la partie exubérante (Richerand); on le laissera dans la plaie sans y toucher (Pipelet) et l'on se bornera à surveiller les complications. Dans le cas même où il y aurait constriction au niveau du pédicule, il n'est pas nécessaire de débrider, on doit attendre que toutes les portions sorties de l'épiploon soient entraînées par la suppuration. Pour hâter la chute de l'épiploon ou prévenir les suites de sa section dans le cas où elle serait jugée nécessaire, ce qui est rare, la ligature préalable, la cautérisation par les caustiques pourront être employées soit avec la pâte au chlorure de zinc (Bonnet, E. Desgranges, Bouchacourt), soit avec le perchlorure de fer. Dans le cas de constriction, on ne réduit pas; au contraire, après la ligature en masse ou les ligatures de tous les vaisseaux divisés par l'incision, d'une grosse masse d'épiploon, on pourra tenter de réduire, mais cette pratique a des dangers.

Si la portion d'épiploon sortie est petite, s'il n'y a aucun symptôme de tiraillement des viscères, ce qui est à peu près constant, on peut laisser cet organe dans la plaie, où il contractera des adhérences. On peut se borner à prescrire un pansement simple et des cataplasmes tièdes pendant trois jours.

On doit toujours craindre de faire la section de l'épiploon, car il en résulte souvent des hémorragies qui réclament la ligature.

Lorsque vous avez réduit un épiploon déjà altéré, et il faut peu de temps pour que ce tissu s'altère, un phlegmon de l'épiploon, ou épiploïte phlegmoneuse (Goyrand d'Aix), et un abcès peuvent se former, et l'on ne tarde pas à en constater la présence par une tuméfaction de la paroi abdominale, à travers laquelle le pus tend à se faire jour dans les cas les plus favorables. Dès que vous constaterez de la fluctuation, ouvrez l'abcès, incisez la paroi abdominale couche par couche, car la chance du passage du pus dans l'intestin est trop aléatoire et une péritonite suraiguë est trop certaine.

Si une pareille péritonite peut être soupçonnée avant la formation de l'abcès, si un malade, après la réduction d'une hernie traumatique, épiploïque, a de la fièvre, s'il a des frissons irréguliers, le ventre douloureux, s'il y a une rénitence et de la submatité entre l'ombilic et l'hypogastre, alors les antiphlogistiques locaux, quarante à cinquante sangsues, scarot appliqués, des cataplasmes en permanence, un vésicatoire au besoin seront prescrits.

Al l'épiploon et l'intestin qui font hernie à travers une plaie pénétrante de l'abdomen, on applique les préceptes curatifs qui conviennent à la hernie traumatique de l'intestin et de l'épiploon.

Il peut arriver, mais cela est rare, qu'au fond de la plaie une anse intestinale soit pincée par les parties profondes des lèvres de la plaie, et détermine les symptômes d'un étranglement intestinal franc. Un chirurgien qui s'est assuré par le toucher avec le doigt de l'étendue et de la nature de la plaie n'est pas exposé à méconnaître cette complication. Lorsque cette disposition existe, il faut réduire, débrider au besoin, et faire la suture après, en comprenant toutes les lèvres de la plaie, même le péritoine.

Lorsque le foie fait hernie à travers une plaie de l'abdomen on le réduira. Si la portion sortie paraît altérée on l'excisera (Macpherson).

La rate mobile sortie à travers une plaie de l'abdomen a été excisée (Berthet).

À la suite des plaies pénétrantes de l'abdomen, des hernies se produisent, et il en a été vu qui étaient dépourvues de sac; cela n'arrive que dans le cas où la plaie n'a pas été réunie profondément, et où les lèvres de la solution de continuité du péritoine se sont cicatrisées isolément.

Abdomen (ÉPANCHEMENTS DE L').

Épanchements de bile. Les épanchements de bile se produisent à la suite des plaies des voies biliaires, de leur ulcération de dedans en dehors par un calcul, ou de leur ulcération après des dégénérescences cancéreuses ou ulcéreuses des viscères voisins. Ils sont caractérisés par une douleur vive de l'hypochondre droit, par une rétraction du ventre, par la difficulté d'uriner et d'aller à la garde-robe; enfin dans quelques cas par une péritonite suraiguë s'ajoutant aux autres symptômes qui ne sont pas assez marqués pour établir le diagnostic dès le début. L'ictère n'est pas habituel dans ces lésions.

L'épanchement de bile est au-dessus des ressources de l'art.

Épanchements de chyle. Les épanchements de chyle ne peuvent être exactement reconnus sur le vivant, quoiqu'ils aient été constatés sur le cadavre (Morgagni, Saviard, Portal). Toutefois les faits ne sont pas démonstratifs, car une plaie de chylifère ne pourrait fournir une certaine quantité de chyle que dans le moment de la digestion, et dans ce cas, elle ne produirait pas un épanchement abondant, en raison même de la densité du chyle plus grande que celle des autres liquides en circulation.

Thérapeutique. — Contre les épanchements de chyle, il n'y a rien à faire qu'à employer des palliatifs en attendant leur résorption.

Épanchements de gaz. Deux ordres d'épanchements gazeux ont lieu dans le péritoine: l'un est le résultat d'une plaie du poumon et du diaphragme; l'autre est dû à l'épanchement des gaz contenus dans les intestins. La sonorité et le ballonnement du ventre, l'accroissement incessant dans le premier cas, l'état stationnaire dans le second, caractérisent l'épanchement gazeux. Il est souvent méconnu et pris pour une tympanite simple.

Thérapeutique. — La ponction de l'abdomen est le

seul traitement à opposer à l'épanchement gazeux; dans les cas où celui-ci ne se résorbe pas seul, si des matières alimentaires sont sorties de l'intestin avec les gaz, une péritonite est inévitable.

Épanchements de matières alimentaires ou stercorales. Les plaies de l'estomac, du petit et du gros intestin, donnent souvent lieu à l'épanchement des matières alimentaires et stercorales de l'abdomen. Une péritonite suraiguë ne tarde pas à en être la conséquence dans la majorité des cas. Cependant lorsque les matières épanchées dans l'abdomen sont des liquides alimentaires, les accidents ont une marche moins rapide, et si des adhérences limitent l'épanchement, de quelque nature qu'il soit, un abcès peut en être la conséquence (Blandin, Dance, Velpeau), et la guérison peut avoir lieu.

Thérapeutique. — Contre les épanchements de matières alimentaires et stercorales on tentera le traitement énergique dirigé contre la péritonite suraiguë. S'il y a un abcès, on le reconnaîtra d'abord aux signes énumérés plus haut, on l'ouvrira soit avec un bistouri, soit avec un caustique. La présomption des adhérences guidera la résolution du chirurgien, qui, dans ce cas, pourra opérer de bonne heure.

Épanchements de pus et de matières puritrides. À la suite de rupture d'abcès viscéraux, d'abcès de la fosse iliaque, de l'utérus ou de ses annexes; après la rupture d'un utérus ou de ses trompes, rempli par le sang des règles ou par de la sérosité; la rupture d'un kyste de l'ovaire, d'un kyste hydatique suppuré, etc., un épanchement de pus et de matières puritrides dans l'abdomen peut entraîner la mort par péritonite suraiguë.

• Dans certains cas d'épanchement de pus dans le péritoine, ce liquide peut être résorbé (cette terminaison est des plus rares), ou bien des adhérences existant avant l'épanchement de pus limitent une cavité, et forment un abcès enkysté qui se comporte comme il a été dit.

Thérapeutique. — Même traitement que l'abcès enkysté du péritoine; il faut faire l'ouverture de bonne heure autant que l'on pourra.

Épanchements de sang. Les plaies pénétrantes de l'abdomen avec ou sans lésion des viscères, et les contusions de cette région avec rupture des organes contenus dans la cavité abdominale, déterminent souvent dans le péritoine des épanchements de nature variée.

* * Les lésions des vaisseaux de la paroi ou des viscères abdominaux donnent lieu à un épanchement de sang diffus ou circonscrit: diffus, si la lésion est due à l'ouverture d'un gros vaisseau qui verse en un instant une grande quantité de sang; circonscrit, si l'hémorrhagie est due à un petit vaisseau (Velpeau). Le sang ne reste à la surface des circonvolutions intestinales que dans le second cas seulement (Petit le fils, Garengot); mais dans le premier, il s'in-

filtre partout et se porte vers les parties déclives. Le sang s'amasse jusqu'à ce que la résistance des parois abdominales fasse équilibre à la tension du sang dans les vaisseaux, et alors l'hémorrhagie est arrêtée par une compression mécanique. Ce fait est la règle, à moins que l'aorte ou la veine cave n'aient été ouvertes; dans ce cas, la mort est presque foudroyante.

. Un épanchement sanguin du péritoine se révèle par les symptômes de l'hémorrhagie interne, qui sont : la pâleur, les syncopes, les sueurs froides, les envies de vomir, la petitesse du pouls, le refroidissement des extrémités, et des douleurs de ventre plus ou moins vives.

Les signes anatomiques des épanchements sanguins du péritoine sont le gonflement partiel ou général de l'abdomen apparaissant subitement, la matité à la percussion. Des bosselures peuvent quelquefois être constatées; mais assez souvent, la matité même peut être d'une sensible.

Les signes pathologiques d'une grande hémorrhagie péritonéale sont des symptômes de compression de l'estomac et du diaphragme, du rectum et de la vessie, c'est-à-dire de la dyspnée et des envies de vomir, de la constipation ou du ténésme et des envies fréquentes d'uriner.

Thérapeutique. — Si les symptômes d'une hémorrhagie péritonéale s'établissent avec lenteur, s'ils semblent cesser quelques heures après la blessure, il n'est pas nécessaire d'agir; attendez: le sang ne coule peut-être plus, et celui qui est déjà épanché peut se resorber par les seuls efforts de la nature. Des compresses d'eau fraîche sur le ventre et un bandage de corps suffisent.

Si, au contraire, le sang continue à s'amasser dans le péritoine, une petite saignée, des ventouses scarifiées sur l'abdomen pourront arrêter une hémorrhagie; mais si l'épanchement est considérable, les ressources de l'art sont impuissantes. On n'a même pas à compter sur les bons effets de la compression de l'abdomen. Dans les cas de ce genre, la glace en permanence sur le ventre, les boissons glacées seront employées à titre de dernier moyen. Il ne faudra pas songer à pratiquer une ligature; on tentera la compression digitale de l'aorte sur la colonne vertébrale. La transfusion du sang est complètement contre-indiquée, elle pourrait tout au plus, dans le cas où elle réussirait, prolonger la vie du malade pour l'exposer au danger d'une péritonite, presque inévitable dans les grands épanchements de l'abdomen.

Quelle que soit l'abondance de l'hémorrhagie, les malades devront observer un repos et une immobilité absolus; des boissons froides, des bouillons froids composeront leur régime.

Ne débridez jamais une plaie pénétrante de l'abdomen quand il y a un épanchement sanguin, à moins que ce ne soit pour réduire un intestin hernié dans la plaie.

Les épanchements sanguins se résorbent, quelquefois immédiatement; d'autres fois, après avoir passé par une période de coagulation, et s'étant enkystés par des adhérences du péritoine, ils finissent par disparaître. Ailleurs, ils subissent une décomposition putride, qui provoque une inflammation du péritoine

vers le septième ou le douzième jour, et les malades succombent. Quelquefois enfin un abcès hématique enkysté du péritoine se développe. Alors une incision suffisamment étendue doit être faite sur les parties déclives, elle sera dirigée dans un sens variable, suivant ou ne suivant pas la direction des fibres musculaires; et en raison des rapports de voisinage d'organes importants, elle sera modifiée dans sa direction et dans son étendue. Seulement il est bon de savoir que les rapports des parties enflammées ne sont pas ceux de l'état sain, et que le bistouri pouvant agir sur une plus grande étendue que ne le comportent les rapports normaux des organes, l'opérateur a ainsi une certaine latitude. Après l'évacuation du pus, des lavages à l'eau tiède seront faits pour prévenir la stagnation du pus et l'hecticité purulente.

Ordinairement il y a des adhérences entre le foyer de ces abcès et le péritoine de la paroi abdominale, on les reconnaît à la rougeur de la peau et surtout à un empatement de la région. Si ces symptômes étaient obscurs, on ouvrirait les abcès par les caustiques (méthode de Larrey et Boyer) ou par les incisions couche par couche en plusieurs temps (Graves et Bégin).

Épanchements d'urine. Les épanchements d'urine résultent d'une plaie de la vessie quelle qu'en soit l'origine, d'une rupture de la vessie, ou de son ulcération par le bec d'une sonde à demeure.

L'urine coule dans le péritoine, s'amasse dans les parties déclives et occasionne une péritonite aiguë, mais à marche moins prompte que les autres péritonites consécutives à des épanchements de sang, de chyle ou de bile.

Thérapeutique. — Quand il y a épanchement d'urine, il faut lui donner issue, débrider la plaie au besoin, placer le malade de manière que l'urine coule au dehors; une sonde à demeure sera placée dans la vessie, et lorsque toute l'urine accumulée dans le péritoine aura pu sortir, alors seulement la plaie sera refermée. Pendant le dernier temps de la taille hypogastrique, s'il coule un peu d'urine par une plaie faite au péritoine, ce ne peut pas être en grande quantité, alors il vaudra mieux attendre, car l'urine peut être résorbée. Si la plaie est grande, on introduira une mèche de coton dans la vessie, elle fera l'office d'un siphon et conduira l'urine au dehors.

La paracentèse de l'abdomen et les lavages à grande eau tiède ont été proposés, ce moyen est peut-être une ressource dans les épanchements qui se terminent habituellement par la mort; quelle que soit la hardiesse des procédés, devant une mort certaine on est autorisé à les tenter.

ABDOMINAUX (MALADIES CHRONIQUES DES VISCÈRES). Les maladies chroniques mal déterminées des voies digestives, et dont on ignore la cause, sont rapportées par les médecins à une maladie du foie, à une gastrite chronique, à une obstruction intestinale, à la dyspepsie, à l'entérite (V. ces mots), et dans ce cas, elles constituent ce qu'on désigne dans les relevés statistiques des eaux minérales sous le nom vague de maladies chroniques des viscères abdo-

minaux. — C'est un aveu d'impuissance scientifique. Contre ces maladies indéterminées, on conseille empiriquement :

L'aloès employé longtemps à petite dose, 5 centigrammes avant le repas ☐.

Des frictions sur le ventre avec l'huile de camomille camphrée.

L'application d'un emplâtre stibié au creux de l'estomac jusqu'à la formation de pustules de 1 centimètre de largeur ☐.

L'eau minérale sulfureuse, alcaline, bicarbonatée de Vichy, de Pougues, d'Ems en boisson et en bains ☐.

Les eaux salines purgatives de Wiesbade et de Niederbronn ☐.

L'eau de Saint-Alban (Loire), apéritive et diurétique, en boisson (5 à 6 onces) et bains ☐.

L'eau minérale sulfureuse d'Ax, boisson et bains ☐.

L'eau minérale chlorurée sodique de Bade (Grand-Duché), boisson et bains ☐.

L'eau saline ferrugineuse de Bagnères-de-Bigorre, boisson, bains, douches ☐.

L'eau sulfureuse de Barèges, bains ☐.

Les Eaux-Bonnes, sulfureuse, en bains et surtout en boisson ☐.

Les eaux chlorurées sodiques, thermales, de Bourbon-l'Archambault, en boisson, bains, douches.

Les eaux ferrugineuses de Bussang, en boisson ☐.

Les eaux sulfureuses de Cauterets, boisson et bains ☐.

L'eau de Contrexéville, en boisson, 2, 4, 8 verres ☐.

L'eau sulfureuse d'Enghien, en bains, douche, boisson ☐.

L'eau froide prise à doses modérées ☐.

L'eau ferrugineuse de Forges, en boisson, un à quelques verres ☐.

L'eau de Saint-Gervais (Suisse), bains et boisson ☐.

L'eau sulfureuse de Louèche (Suisse), bains ☐.

L'eau chlorurée sodique de Luxeuil, boisson et bains ☐.

L'eau alcaline de Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées), boisson et bains ☐.

L'eau alcaline de Saint-Nectaire, boisson, bains et douches ☐.

ABENSBACH (Bavière). Eau minérale alcaline, carbonatée : contre la goutte, le rhumatisme, la gravelle et le catarrhe de vessie ☐.

ABOUKIR. Eau minérale chlorurée sodique, près de Mostaganem (en Algérie) : contre la scrofule.

ABSAC, arrondissement de Confolens (Charente). Eau chlorurée sodique, froide, tonique. Elle s'administre en boisson contre les fièvres intermittentes ☐.

ABSINTHE, plante de la famille des synanthérées, dont une espèce, l'absinthe commune, est la plus employée comme stimulante, fébrifuge et emménagogue, aux doses suivantes : En poudre, 1 à 4 grammes ; en teinture, 2 à 8 grammes ; en vin, 50 à 100 grammes ; en sirop, 10 à 50 grammes ; en tisane, 10 à 20 grammes de plantes pour 1 litre d'eau ☐☐.

ABSORBANTS. Les absorbants sont des substances destinées à l'absorption des liqui-

des ou des gaz sécrétés par une partie malade.

Il y a les absorbants externes employés sur les plaies et sur les excoriations de la peau : la poudre d'amidon dans les gourmes, dans l'eczéma et dans les dartres humides ☐ ; la poudre de lycopode ou de vieux bois, contre les gerçures des parties génitales chez les enfants à la mamelle ☐☐ ; la poudre de quinquina, dans les plaies atoniques et fétides ☐ ; la poudre de plâtre coaltarisé, contre les gaz fétides d'un ulcère cancéreux ☐ ; etc.

Il y a les absorbants internes ingérés dans l'estomac et employés dans la dyspepsie flatulente, dans la pneumatose intestinale et dans les aigreurs ou régurgitations gastriques ; telles sont la magnésie calcinée, 5 à 20 centigrammes ☐ ; les terres alumineuses absorbantes ; la poudre d'écaillés d'huîtres ☐ ; la poudre de craie ☐ ; la poudre de charbon, 10 à 15 grammes ☐ ; etc.

ABSORPTION DU PLACENTA. Le placenta resté dans l'utérus, peut être résorbé (Nægèle), mais les faits de ce genre sont très-problématiques (V. DÉLIVRANCE). Cependant lorsque le placenta est enfermé dans l'utérus et lorsque aucun symptôme de contractions utérines n'existe, et quand il n'y a pas d'hémorrhagie, il vaut mieux attendre que d'aller à la recherche du placenta qui s'atrophie.

ACACIA. Arbre de la famille des légumineuses dont le suc est employé comme astringent, et comme succédané du cachou.

ACARUS. Insecte du genre sarcopte, constituant le parasite de la gale, appartenant à la famille des acarides et longtemps considéré comme une arachnide. V. GALE.

ACCOMMODATION (TROUBLES DE L'). Le muscle ciliaire étant l'organe au moyen duquel l'œil s'accommode pour la vision à différentes distances, sa paralysie et sa contracture produisent des troubles plus ou moins sérieux de la vision.

1^o Paralysie du muscle ciliaire. Telle qu'on la produit artificiellement par les collyres à l'atropine, cette paralysie existe seule ; elle est aussi la conséquence d'un état général, comme la diphthérie ; l'amaurose diphthérique n'est autre chose qu'une paralysie du muscle ciliaire (Follin), la presbytie des vieillards est une paresse du muscle ciliaire.

On la reconnaît à une hypermétropie accidentelle, c'est-à-dire à une faculté visuelle diminuée pour les distances rapprochées. Les lésions de la papille peuvent coïncider avec la paralysie du muscle ciliaire, mais elles sont sous la dépendance d'un état anémique déterminé par une altération de la santé générale, comme la diphthérie par exemple ; la dilatation de la pupille accompagne souvent la paralysie du muscle ciliaire.

Thérapeutique. — La paralysie essentielle du muscle ciliaire, c'est-à-dire liée à un refroidissement, une fatigue de la vue ou une inflammation ancienne de l'œil, peut disparaître seule, ou grâce à un *exercice d'accommodation* réglé; on peut la combattre par la *strychnine* à la dose de 3 milligrammes en pilules, ou par la *fève de Calabar* qui est un succédané de la strychnine; celle-ci sera employée en solution :

Eau distillée.	15 grammes.
Fève de Calabar.	15 centigrammes.

Une goutte sur l'œil. V. FÈVE DE CALABAR.

On peut aussi employer le *seigle ergoté* à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme par jour, ou bien la solution suivante :

Eau.	30 grammes.
Glycérine.	4 id.
Extrait d'opium.	4 id.

Par gouttes comme un collyre (Follin).

L'*électricité localisée* sur la tempe a une efficacité notoire. A titre de moyen palliatif, on emploiera les lunettes à verres convexes.

2° Spasme du muscle ciliaire. Une excitation de la vision par un travail assidu, les métiers où les ouvriers travaillent sur des objets très-rapprochés de l'œil, ou qui sont exposés à une vive lumière, causent un spasme du muscle ciliaire produisant une espèce de myopie aiguë. Le myosis coïncide assez ordinairement avec le spasme du muscle ciliaire.

Thérapeutique. — Le repos absolu de l'œil, la cessation de toute occupation suffisent quelquefois pour remédier au spasme du muscle ciliaire. L'emploi d'un collyre mydriatique est indiqué si la maladie résiste au repos. On aura recours à une forte solution d'atropine :

Eau.	120 grammes.
Sulfate neutre d'atropine	60 centigr.

Comme traitement palliatif si ce moyen échoue, on fera porter aux malades des lunettes à verres concaves.

— Chez les opérés de cataracte, il y a une absence incomplète d'accommodation, qui est due à la disparition du cristallin (V. АРНАКІЕ). Les lunettes à verres biconvexes remédient à ce trouble fonctionnel.

Chez les opérés de strabisme, il existe une certaine lenteur d'accommodation à laquelle les lunettes ne remédient point; pour arriver à faciliter l'accommodation, il faut habituer les malades à lire progressivement des lettres formant des mots en écriture de plus en plus fine, la régularité de cet exercice est nécessaire pour arriver à un résultat favorable.

ACCOUCHEMENT. Tout ce qui se rattache à l'expulsion spontanée ou artificielle d'un fœtus viable hors du sein de sa mère constitue l'accouchement.

Les accouchements au neuvième mois de la grossesse, sont nommés à *terme*, tandis qu'on les considère comme *prématurés* vers le septième ou le huitième mois, et comme *retardés* à neuf mois et demi ou dix mois.

Pour pratiquer l'art des accouchements, il faut bien connaître l'*accouchement à terme* et les *diverses présentations du fœtus*; l'*accouchement prématuré ordinaire* et l'*accouchement*

prématuré artificiel; les *accidents de l'accouchement*; les *opérations qu'ils nécessitent* dans quelques circonstances, ce qui se rattache à la dystocie, et enfin les *soins à donner à la mère* et à l'enfant pendant le travail.

Accouchements (PRÉSENTATION DU SOMMET). Lorsqu'une femme est arrivée au neuvième mois de la grossesse, un peu avant ou un peu après, suivant qu'il s'agit d'une multipare ou d'une primipare, si le ventre tombe, s'il coule par le vagin des glaires et s'il y a des tranchées revenant par intervalles, l'accouchement est proche.

Des douleurs abdominales, des douleurs de rein revenant à courts intervalles, annoncent que le travail de l'accouchement commence; alors le col se dilate, la poche des eaux fait une saillie, qui devient plus bombée et plus dure à chaque contraction, dans le col entr'ouvert; la tête s'engage en poussant au devant d'elle la poche des eaux; le vagin et la vulve sont dilatés par la tête poussant en avant les membranes. Quelquefois la poche des eaux s'est rompue au début du travail et c'est la tête seule qui fait l'office de la dilatation. L'accouchement dure en moyenne six heures.

Ces phénomènes sont physiologiques et n'exigent pas l'intervention de l'art; le rôle de la sage-femme et du médecin consiste à surveiller le travail pour qu'il n'arrive pas d'accidents.

On reconnaît qu'il s'agit d'une position de la tête lorsque l'auscultation a permis de constater les bruits du cœur du fœtus dans les flancs de la mère, et si par le toucher, lorsque la poche des eaux est un peu tendue, on sent une partie dure et globuleuse au-dessus du liquide amniotique.

C'est seulement après la rupture de la poche des eaux qu'on peut être sûr de distinguer les fontanelles et de reconnaître exactement la présentation du fœtus.

Thérapeutique. — Près d'une femme sur le point d'accoucher, le médecin ou la sage-femme, après avoir fait donner un lavement à la mère et l'avoir fait uriner, la feront coucher sur un lit un peu dur, un coussin placé sous le siège.

Si la malade désire être chloroformisée, on obtiendra à son désir, mais en général, il est préférable que la mère prête son concours à l'expulsion du fœtus.

On touchera pour reconnaître la présentation et l'état du bassin, puis la position. Un doigt ou la main entière introduite doigt à doigt au besoin, permettent de poser le diagnostic; si la poche des eaux est rompue, il n'y a pas de difficultés. On ne rompra pas la poche pour faire le diagnostic toutes les fois que le travail marchera bien.

Il ne faut engager la femme à pousser que quand la poche des eaux est rompue ou que la tête est engagée dans le petit bassin. Il faut soutenir le périnée pendant le passage de la tête et des épaules; on débridera au besoin une des grandes lèvres pour prévenir une rupture. Il ne faut jamais tirer sur le tronç à moins d'accidents pressants.

En règle générale, il n'est pas nécessaire de toucher souvent pour suivre la marche du travail.

Le besoin qu'ont les femmes d'aller à la garde-robe est illusoire, il n'y a pas à s'en préoccuper.

Lorsque le fœtus est sorti, le cordon est coupé entre deux ligatures à deux travers de doigt de l'abdomen de l'enfant. On donne les soins à l'enfant, puis on délivre la mère. V. DÉLIVRANCE et NOUVEAU-NÉ.

Accouchement à terme (PRÉSENTATION DE L'EXTRÉMITÉ PELVIENNE). Dans la présentation de l'extrémité pelvienne on reconnaît les fesses à la saillie du coccyx, les genoux à la saillie des crêtes des tibias, et les pieds au calcaneum. En général, chez les femmes maigres, il est facile de diagnostiquer une présentation du bassin, parce qu'on sent la tête du fœtus à travers les parois de l'utérus et à travers celles de l'abdomen.

Les fesses s'engagent en position sacro-iliaque gauche antérieure dans la grande majorité des cas; la position sacro-iliaque droite antérieure et postérieure, et la sacro-iliaque gauche postérieure sont plus rares. Si la poche des eaux est très-distendue, les pieds sortent les premiers et l'accouchement devient plus facile. En général, la ligue bi-ischiatique du fœtus se place parallèlement aux diamètres obliques du bassin de la mère; les hanches, après avoir traversé le détroit supérieur du bassin, tournent de façon que la ligne bi-ischiatique soit parallèle au diamètre antéro-postérieur du détroit inférieur; elles sortent ensemble (Cazeaux) ou c'est l'antérieure qui sort la première (P. Dubois). Le tronc suit, les épaules se dégagent comme les hanches, et la tête s'engage comme dans les positions du sommet, l'occiput est en arrière ou en avant: dans le premier cas, la tête bascule, la face, puis le front glissent sous le pubis et la tête est expulsée; dans le second cas, la face, le front passent au devant du coccyx. Il est rare que l'occiput se dégage le premier dans l'une et l'autre position; il est plus ordinaire de voir l'occiput venir se placer en avant, même dans les positions sacro-iliaques postérieures, et de voir la face se dégager la première. Lorsque la tête est chassée la dernière, ce ne sont plus les contractions utérines qui expulsent la tête, ce sont les contractions des muscles abdominaux excitées par les épreintes de la mère (Velpeau).

Le travail dans l'accouchement par le pelvis est long et l'enfant est exposé à être asphyxié par suite de la compression du cordon entre la tête et le col de l'utérus.

Thérapeutique. — Dans la présentation de l'extrémité pelvienne il faut surveiller les divers temps de l'accouchement, favoriser avec la main les déplacements physiologiques du bassin de l'enfant, et défléchir les cuisses et les épaules.

Quand la tête reste seule engagée, la malade doit pousser. Si la tête reste immobile, il faut basculer

le fœtus sur le ventre de la mère, quand la face est tournée en arrière; et mieux, placer l'index et le médius de chaque côté du nez de l'enfant, et dégager la tête, ou bien encore appuyer avec deux doigts sur l'occiput pour favoriser le mouvement de bascule. Si la tête reste enclavée, et si l'on ne réussit pas par ces moyens, il faut appliquer les forceps; cela vaut mieux que de laisser la tête comprimer le cordon. V. DYSTOCIE et FORCEPS.

On soignera la mère comme dans l'accouchement par le sommet.

Accouchement à terme (PRÉSENTATION DE LA FACE). L'obliquité de l'utérus est la cause principale des présentations de la face, qui sont dans la grande majorité des cas mento-iliaques droites (Gardien, Deventer). La transformation d'une position oblique de la tête, la forme des détroits du bassin qui se prête à une position plutôt qu'à une autre, sont les causes auxquelles il faut rattacher la présentation de la face (M^{me} Lachapelle).

Avant la rupture de la poche des eaux, il est impossible d'affirmer qu'il y a une présentation de la face, il y a encore doute même après leur rupture, on n'aura de certitude qu'en touchant avec la main, introduite doigt à doigt dans le vagin.

Les présentations mento-iliaques gauche ou droite, transversales permettent l'accouchement spontané. La face s'engage transversalement dans le détroit supérieur, après que la poche des eaux s'est rompue, souvent avec bruit (fig. 3).

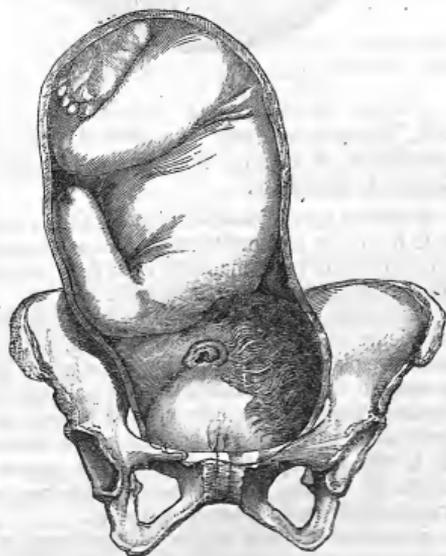


Fig. 3. — Position mento-iliaque droite transversale; engagement.

Position mento-iliaque droite transversale.
1° Extension forcée de la tête, telle que le

diamètre fronto-mentonnier occupe le diamètre transversal du bassin. 2° Descente autant que le permet la longueur du cou. 3° Rotation de la tête et conséquemment du tronc, le front se place dans la concavité du sacrum et le menton arrive sous le pubis, le tronc suit alors la tête. 4° Flexion de la tête, le front glisse sur la concavité du sacrum, le menton glisse sous la symphyse et se dégage (fig. 4). 5° Rotation extérieure (Cazeaux).

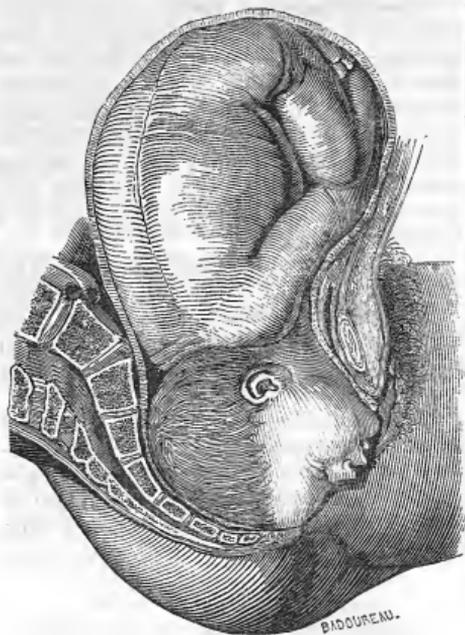


Fig. 4. — Dégagement de la tête.

Position mento-iliaque gauche transversale. Même mécanisme que dans la position précédente, le menton vient encore se placer dessous la symphyse.

Positions exceptionnelles et mécanisme rare. Si le fœtus est très-petit le mouvement de rotation extérieure peut manquer et la face sortira transversalement (M^{me} Lachapelle).

Si le fœtus est très-petit et mort, la rotation extérieure est extrêmement variable, le menton peut être placé en arrière (Velpéau); dans ce cas le menton doit être ramené sur la poitrine de l'enfant (Guillemot), mais cela, à priori, est impossible parce que dans l'extension forcée de la tête telle qu'elle existe dans les présentations de la face, les contractions utérines se transmettent sur le menton (Velpéau).

Si le fœtus a la tête inclinée latéralement, ce qui est une présentation de la joue ou malaire (Baudelocque), la face finit par se placer après quelque temps comme dans les positions mento-iliaques. En général, lorsque les eaux sont abondantes et lorsque le front est plus bas

que le menton l'accouchement est plus facile, mais ordinairement le travail est long.

Le fœtus est en danger parce que l'extension du cou et la compression qui y est exercée déterminent des congestions cérébrales (M^{me} Lachapelle); le médecin devra avertir les parents.

Thérapeutique. — Favoriser l'accomplissement des divers temps avec la main, au besoin avec le forceps, et ne pas donner de seigle ergoté.

Il faut, dès que la tête est à la vulve, hâter l'expulsion du fœtus, toujours très-congestionné.

On lavera la figure de l'enfant avec du vin aromatique. V. page 22. *Soins à donner aux nouveau-nés.*

On ne sera pas surpris si après la sortie du fœtus la tête de l'enfant retombe en arrière, car il y a une sorte de paralysie des muscles antérieurs du cou, mais il ne faut pas s'en inquiéter. Cet état ne tarde pas à disparaître spontanément.

Accouchement (PRÉSENTATION DU TRONC).

Le tronc se présente par le plan latéral gauche ou droit, mais peut-être un peu plus souvent par le plan latéral droit. Ces présentations sont dans un rapport de fréquence avec les autres présentations comme 1 est à 247 (moyenne des statistiques de M^{me} Lachapelle, P. Dubois, Collins, Nægele, etc.).

Outre l'obliquité de l'utérus, l'abondance du liquide amniotique, les vices de conformation du bassin et la petitesse du fœtus, l'augmentation des dimensions transversales de l'utérus (Wigand, Danyau, Chailly) sont les causes de la présentation du tronc. Les exercices violents et les traumatismes ne sont à cet égard que des causes occasionnelles.

La prédominance du diamètre transversal de l'utérus, la possibilité de sentir la tête à droite ou à gauche, les pulsations du cœur du fœtus à l'hypogastre, doivent faire soupçonner une présentation du tronc; au toucher, on ne peut rien affirmer sur la portion du plan latéral qui se présente tant que la poche des eaux n'est pas rompue.

Celle-ci une fois ouverte, on reconnaîtra l'épaule en cherchant la saillie de l'acromion et l'aisselle, l'omoplate et par suite le dos; en combinant cette notion avec celle qui est acquise par le palper abdominal et par l'auscultation, on saura quelle est l'épaule qui se présente.

Le coude sera distingué par les saillies de l'épitrachée, de l'épicondyle et de l'olécrâne; quand le bras est défléchi et que la main est à la vulve, on ouvre la main et on la place de façon que la paume soit tournée en haut: si le pouce est dirigé vers la cuisse droite ou la cuisse gauche, la tête du fœtus est à droite ou à gauche.

Quand l'épaule est engagée au détroit supérieur et quand le bras est à la vulve, il est toujours nécessaire de recourir à une manœuvre obstétricale (V. DYSTOCIE); mais dans des cas exceptionnels l'épaule peut être déplacée et

alors s'opère ce que l'on appelle la *version spontanée*. Le bras et la main étant à la vulve, il est encore possible que l'accouchement ait lieu sans l'intervention de l'art, il y a *évolution spontanée*.

Version spontanée. Lorsque les membranes sont encore intactes, et surtout lorsque les eaux sont abondantes, le fœtus se déplace quelquefois de lui-même, et le sommet ou l'extrémité pelvienne se placent au détroit supérieur; même après l'écoulement des eaux le fait peut encore se produire (Velpeau). Le bras à la vulve n'empêche pas la version spontanée; s'il y a version céphalique, le bras reste et la tête sort en même temps que lui; si la version est pelvienne le bras remonte. C'est probablement en vertu de contractions partielles de l'utérus que ces phénomènes se produisent (école allemande, Cazeaux).

Évolutions spontanées. (Fig. 5 et 6.) Après l'évacuation des eaux et la sortie du bras, le fœtus est courbé en deux latéralement par un mouvement de flexion latérale; alors commence un temps de descente: le fœtus, courbé, est engagé dans le petit bassin et l'épaule arrive à la vulve où elle reste; à ce moment un mouvement de rotation est produit, la tête vient se placer au-dessus du pubis qui est alors comme enclavé entre la tête et l'épaule; par suite de contractions énergiques, le tronc et le bassin glissent en suivant la courbure du sacrum et viennent se présenter à la vulve, ou sont suivis par les membres inférieurs qui se déploient à l'extérieur. Il ne reste plus qu'à amener la tête

Quel que soit le côté du plan du fœtus qui se présente pendant que la tête est encore retenue

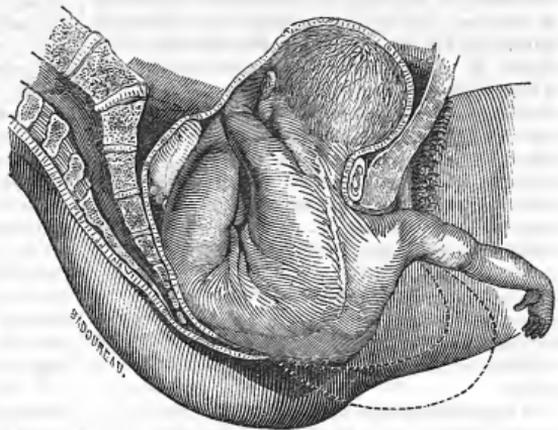


Fig. 6. — Dégagement après le mouvement de rotation.

au détroit supérieur, le plan postérieur du fœtus tend toujours à venir se placer en rapport avec les parties antérieures du bassin (Cazeaux). Il y a la une rotation extérieure comme dans les présentations de la face (P. Dubois).

Pour que la version spontanée céphalique ou pelvienne et l'évolution spontanée pelvienne se produisent, il est nécessaire que le fœtus soit petit et le bassin large, ou que l'accouchement ait lieu avant terme, et surtout que les contractions utérines soient énergiques. Chez les multipares, il y a des chances pour que cette évolution se produise.

Pour que l'évolution spontanée céphalique (Velpeau) ait lieu, il faut que le fœtus soit très-petit ou qu'il soit mort (Cazeaux).

Thérapeutique. — En général, les présentations du tronc réclament l'intervention du chirurgien; la version spontanée sera aidée par les manœuvres externes: on presse sur l'abdomen (Wigand), et dans ces cas, ce sera presque toujours la version céphalique spontanée qui aura lieu.

L'évolution spontanée ne peut être aidée par aucune manœuvre; mais c'est dans les cas où l'on voit qu'elle va se produire, qu'il est indispensable de vider le rectum et la vessie, et de bien soutenir la périnée. Lorsque la tête est restée, on se conduira comme dans la présentation du bassin. On ne donnera pas de seigle chez les primipares, et l'on donnera les soins généraux qui conviennent dans tous les accouchements en général.

Accouchement (ACCIDENTS DE L'). La faiblesse des contractions utérines; la rigidité de l'orifice; les hémorrhagies avant et pendant la dilatation du col; l'immobilité de la tête arrêtée dans le petit bassin, réclament l'intervention de l'accoucheur.

^{1°} **Faiblesse des contractions utérines.** Si la faiblesse des contractions utérines se lie à un état nerveux et à un état de débilité, si le travail est déjà

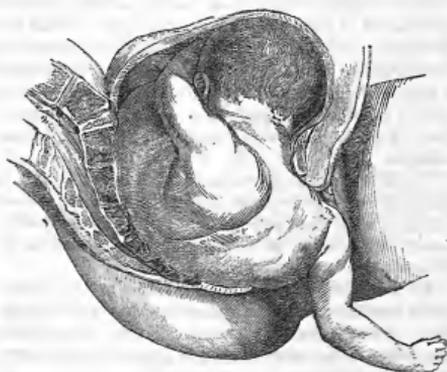


Fig. 5. — Position du fœtus pendant le mouvement de descente.

comme dans la présentation par les pieds, avec cette seule différence que le bras est retenu et sort avec la tête. C'est le quatrième temps de l'évolution spontanée, et qui doit être considéré comme un temps de déflexion autour du pubis, comme centre d'un mouvement en arc de cercle.

commencé depuis vingt-quatre heures, il faut donner du seigle ergoté, mais pour cela, il faut que le col soit dilaté ; à cet effet, on y appliquera de l'extrait de belladone. Si l'on soupçonne qu'il y a distension extrême de l'utérus, la rupture des membranes facilitera le travail. Si la femme est pléthorique et congestionnée, on pratiquera une saignée. Si les membranes étant rompues, la tête est déjà engagée dans le col, et si toutes les contractions utérines n'avaient d'effet que pour chasser le liquide amniotique, on soulèvera la tête du fœtus avec le doigt, le liquide sortira et les contractions utérines agiront sur le fœtus. Lorsque l'enfant est mort, les contractions utérines sont ralenties, on peut attendre, le fœtus sera expulsé à la longue.

Quand des causes morales agissent sur la femme et arrêtent les contractions utérines, le chirurgien les éloignera : c'est à sa sagacité de pénétrer les mystères de ces causes, sans sortir de son rôle de médecin.

Si des vomissements surviennent, on donnera des potions émétriques, de la glace, et l'on fera des lotions narcotiques sur l'estomac ; au besoin, on hâtera l'accouchement par la rupture des membranes.

Contre les crampes dans les membres, on donnera le chloroforme qui ralentit le travail, et si les douleurs sont extrêmement vives, on achèvera l'accouchement par la rupture des membranes et le forceps quand la tête sera engagée dans le petit bassin. L'utérus étant faible et ne se contractant pas, on huilera le col de l'utérus, on pressera sur le périnée, on fera lever la mère et on la fera marcher ; si l'on a affaire à une multipare, on recourra d'emblée au seigle ergoté, on appliquera au besoin le forceps. Chez les femmes grasses, on pourra avoir recours à la compression de l'abdomen pour faciliter la terminaison du travail, il vaut mieux l'employer que de recourir tout de suite au seigle ergoté (Velpeau) ; en cas de spasmes, c'est-à-dire de douleurs irrégulières entravant le travail, on donnera un quart de lavement avec vingt gouttes de laudanum, ou une potion avec quinze ou vingt gouttes de laudanum, ou avec sirop de pavot blanc, 30 grammes, et extrait d'opium, 0^{gr}.05 (Velpeau).

Pour prévenir un travail trop précipité chez les femmes qui ont accouché déjà avant terme, les femmes seront tenues couchées, on placera autour du ventre un bandage de corps médiocrement serré (Rigby). On appliquera un bandage en T serré sur le périnée, en laissant une ouverture pour la vulve (Nægele). On administrera soit un lavement laudanisé, soit une potion opiacée.

2^o *Rigidité du col.* Contre la rigidité du col, qui persiste après un travail commencé depuis plus de six heures, on appliquera localement sur l'orifice de l'extrait de belladone, puis on attendra. La malade sera mise dans un bain tiède. Si la rigidité persiste, on incisera le col sur plusieurs points avec un bistouri boutonné, les incisions n'auront pas plus d'un centimètre. S'il y avait une altération du col, il faudrait débrider sur les parties saines. On peut aussi avoir recours à une douche d'eau tiède (Kivic).

3^o *Hémorrhagies.* Lorsqu'une hémorrhagie légère se déclare, il faut donner de la glace, appliquer des compresses froides sur le ventre et sur les cuisses. Dès que le travail commencera, on se tiendra prêt à rompre les membranes et hâter le travail si l'hémorrhagie venait augmenter.

Si, au début du travail, l'hémorrhagie est grave et qu'elle soit due à un décollement prématuré du placenta inséré sur le col, s'il y a un peu de dilatation de l'orifice, on donnera l'ergot de seigle, et aussitôt qu'il y aura des contractions, on rompra les membranes pour faire couler le liquide (Puzos). S'il n'y a pas de dilatation de l'orifice, on tamponnera, on donnera de la glace et l'on aura recours aux applications froides. Quand la dilatation du col est complète, il faut terminer l'accouchement par le forceps.

4^o *Immobilité de la tête.* Quelquefois la tête est arrêtée dans le petit bassin, de façon que la symphyse du menton du fœtus ou le bregma arc-boute sur le détroit supérieur. Alors les contractions restent sans effet. Il est difficile avec la main de déplacer la tête, on le tentera néanmoins d'abord, en l'absence d'une contraction. Si ce moyen est inefficace et si la tête est restée plus de trois heures en place, on appliquera le forceps. V. FORCEPS.

5^o On n'agira pas contre les convulsions puerpérales lorsqu'elles se présenteront pendant le travail, on hâtera l'accouchement. V. ÉCLAMPSIE PUERPÉRALE.

Les efforts pendant l'accouchement peuvent causer une tumeur du cou, une sorte de goitre soudain, et qui paraît n'être autre chose que de l'emphysème du cou dû à la rupture de quelques vésicules pulmonaires. Cet accident est sans gravité et n'exige aucun traitement, cependant si l'emphysème augmentait, on aurait recours à un traitement approprié. V. EMPHYSÈME.

Accouchement (SOINS A DONNER A LA MÈRE PENDANT LE TRAVAIL). Il n'y a pas de règles absolues dans l'art de diriger le travail, car tout repose sur la décision de l'accoucheur : savoir attendre et agir à temps, sont les secrets de la bonne pratique de l'art des accouchements.

I. Après avoir appris que la malade est à terme, après l'avoir fait coucher et constaté que le col est dilaté, ou que les membranes sont rompues ou à rompre ; après s'être rendu compte autant qu'il est possible de la présentation, et après avoir constaté que le bassin n'est pas rétréci, le praticien portera son attention sur les douleurs vraies, et il les reconnaîtra à ce qu'elles débutent par le col (Wigand) qui devient dur, à ce qu'elles se propagent au corps qui devient dur en même temps que la poche des eaux devient saillante.

En allant auprès d'une femme qui est en travail, le médecin sera pourvu de lancettes, d'une sonde de femme, d'un forceps, d'ergot de seigle fraîchement pulvérisé et de 8 grammes de laudanum de Sydenham.

Le praticien devra juger en lui-même si sa présence continue est indispensable auprès de l'accouchée ; il se fondera sur la gravité des circonstances que présente le travail ou sur la pudeur de la femme, et sur l'intimité qui règne entre les époux.

L'auscultation de l'abdomen sera pratiquée dans le but de constater l'existence des bruits du cœur afin de déterminer si l'enfant est mort ou vivant, et de prévenir la famille de l'état des choses. Il y a en outre un œdème séro-sanguin du cuir chevelu chez le fœtus, qui, à défaut des autres signes, devient un moyen de diagnostiquer si l'enfant est mort ou vivant. En effet, chez le fœtus vivant, quand la contraction utérine arrive, les os du crâne chevauchent et la tu-

meur se plisse ; mais dès qu'elle cesse les os reprennent leur place ; tandis que chez le fœtus mort il n'y a rien de semblable. Dans la présentation du tronc, le bras étant à la vulve, sa tuméfaction et sa coloration violacée doivent faire penser que l'enfant est vivant.

Pour être certain que la poche des eaux est rompue, il faut toucher pendant une douleur et constater l'absence de toute tumeur molle et fluctuante. Puis, après qu'un ou plusieurs lavements auront été donnés, on placera la femme sur un lit de sangle recouvert d'un premier matelas qui fait toute la longueur de la sangle, puis un second plié en deux de façon à former un plan incliné ; une barre transversale sera placée sur le pied du lit et attachée de façon à fournir un point d'appui aux pieds de la femme (Desormeaux).

La chaise-lit des anciens (école allemande) n'est pas préférable au lit de sangle, la position couchée sur le côté gauche (école anglaise) n'est pas plus avantageuse.

Les femmes atteintes de hernies ou de prolapsus utérin ou ayant une hémorrhagie, peuvent accoucher sans inconvénient sur ce lit, tandis qu'il n'en est pas de même pour les positions adoptées par les chirurgiens allemands ou anglais.

Pendant la période de dilatation du col s'il n'y a pas complication, la malade peut se lever, se promener, se tenir assise ou couchée ; il n'est pas bon de faire des massages sur le coccyx en introduisant les doigts dans le vagin pour faire le *petit travail*. Mieux vaudrait, dans les cas de sécheresse du vagin et de dureté des parties, faire des fumigations émollientes, et donner un grand bain d'eau tiède. Mais lorsque la poche des eaux est sur le point de se rompre et que la période d'expulsion commence, l'accoucheur ne quittera plus la femme et la fera tenir couchée. Alors, si la femme souffre dans la région lombaire, on y placera une serviette roulée qui sera soulevée au moment de chaque douleur. On calmera les crampes des membres en engageant la malade à contracter les muscles antagonistes de ceux qui sont le siège des douleurs ; mais il n'y a rien à faire contre les frissons qu'éprouvent certaines femmes dans les cas d'une très-grande rapidité de du travail (Dewees). Si la poche des eaux est épaisse, et si elle tarde à se rompre, le col étant entièrement dilaté, on déchirera les trois tuniques de l'amnios avec l'ongle ou une plume taillée en biseau ; si les eaux sont peu abondantes, on déchirera avec précaution. Mais si le liquide est très-abondant, on pourra ouvrir l'amnios avant même que le col ne soit entièrement dilaté V. HYDROPSIE DE L'AMNIOS.

Pour éviter l'épuisement des contractions utérines, quand le fœtus est très-petit, mobile, et change de position, on ne rompra les membranes que si l'on est sûr que la tête se présente (Baudelocque).

On ne laissera pas les malades se lever pour satisfaire le besoin illusoire d'aller à la selle. Les malades ne pousseront plus quand la tête du fœtus sera à la vulve ; alors on soutiendra le périnée avec la main posée à plat sur le périnée, le bord radial du doigt indicateur reposant sur la fourchette. Si l'on craignait une déchirure, il vaudrait mieux débrider par un coup de ciseaux sur la grande lèvre droite ou gauche.

Si par mégarde la femme n'avait pas uriné et si la vessie formait une tumeur, il faudrait sonder immédiatement pour éviter la rupture de l'organe

(Rhamsbotham) ; pour cela, avec la main droite, on relèvera la tête engagée, et avec la main gauche on introduira la sonde, en choisissant le moment où il n'y aura pas de contraction utérine.

II. Pendant le travail on laissera les femmes se nourrir, si elles sont robustes ; le café au lait, le bouillon, les potages seront permis, ainsi que les infusions de tilleul, les limonades, l'eau rougie et l'eau sucrée. Mais on ne donnera pas de vin pur.

Quand l'accouchement marche vite, et quand il a lieu la nuit, il n'est pas nécessaire de donner des aliments ; les femmes qui auraient des vomissements s'abstiendront de boire, on leur fera sucer des tranches d'oranges ou de petits morceaux de glace plutôt pour les rafraîchir que pour les désaltérer.

Formules de l'administration de l'ergot de seigle.
— Pour favoriser les accouchements ralentis chez les multipares, ou en cas de ralentissement du travail chez n'importe quelle femme, le col étant dilaté, on peut donner la mixture suivante :

Seigle ergoté pulvérisé.	2 grammes.
Sucre.	40 id.
Eau de cannelle.	40 id.

En trois fois, de dix minutes en dix minutes (Dewees) ☐.

Potion :

Seigle ergoté.	2 grammes.
Infusé dans eau.	200 id.

Une cuillerée à café toutes les dix minutes (Stearns) ☐.

Vin :

Seigle ergoté.	2 grammes.
Vin blanc.	400 id.

Une cuillerée à bouche toutes les dix minutes (Balardini) ☐.

Le tartre stibié en lavement et l'ergotine sont des médicaments moins fidèles que l'ergot de seigle.

Donné en poudre dans un verre d'eau sucrée, à la dose de 2 à 4 grammes en quatre fois, l'ergot de seigle est le meilleur moyen de provoquer les contractions utérines.

Formule d'ergotine.

Pilules :

Ergotine.	5 grammes.
Poudre d'ergotine.	q. s.

Pour 60 pilules : 10 à 12 par jour (Bonjean).

Potion :

Ergotine.	1 gramme.
Eau commune.	100 id.
Sirup de fleur d'oranger.	30 gr. (H. de Paris).

Cette potion est préférable aux pilules.

Potion antispasmodique pour administrer pendant l'accouchement :

Téinture de castoréum.	1 gramme.
Infusion de mélisse.	150 id.
Sirup simple.	30 id.

Ou simplement :

Sirup d'éther.	20 grammes.
Sirup simple.	20 id.
Eau distillée.	100 id.

On a donné pour diminuer l'excitation que causent les douleurs une infusion calmante, avec semences d'*ocimum pilosum*, espèce de basilic (Fleming) ; tisane de dictame de Crète, 4 grammes pour un litre d'eau ☐, mais il vaut mieux avoir recours aux inhalations passagères avec le chloroforme sans les pousser jusqu'à l'anesthésie, lorsque les malades sont extrêmement agitées ☐.

Accouchement (SOINS A DONNER A L'ENFANT PENDANT LE TRAVAIL). Tous les soins régulièrement donnés à la mère sont une garantie de l'intégrité de la vie de l'enfant, mais ce n'est pas tout.

Quand la tête est arrêtée dans le petit bassin, on cherchera à la dégager en la faisant légèrement tourner à droite ou à gauche, dans l'intervalle des contractions (Velpéau) et mieux pendant une contraction (Cazeaux). Dès qu'elle apparaît, il faut toucher et s'assurer si le cordon ne fait pas autour du cou un lien circulaire qu'il faut enlever. Ensuite on dégagera la tête en l'inclinant à droite ou à gauche, et si l'enfant crie ou respire, on évitera que la face ne baigne dans les liquides et ne soit couverte par les linges qui entourent la femme. Une fois que la tête du fœtus est sortie, si les contractions cessent, on engagera la mère à pousser. Il ne faut tirer sur le tronc que quand la face de l'enfant est fortement congestionnée.

Pour éviter la congestion du fœtus pendant la présentation de la face, on devra soutenir fortement le périnée. Dans l'accouchement par le tronc, il faut éviter le tiraillement et la compression du cordon en tirant légèrement sur son insertion placentaire, et la diminution des battements du cordon sera une indication de hâter l'accouchement. La tête, restée seule dans le petit bassin, peut comprimer le cordon, on prévient l'asphyxie en ouvrant la bouche du fœtus ou en y introduisant une grosse sonde, la respiration deviendra possible.

L'écoulement du méconium dans les présentations du siège n'est pas grave. Lorsqu'il existe dans une autre présentation, il est l'indice d'une asphyxie commençante par une compression du cordon ou par une autre cause. Pour se rendre compte de la gravité de cette excréation, on devra ausculter immédiatement, et ce sera de l'état de la circulation que sera tirée l'indication de hâter l'accouchement.

Accouchement prématuré. La distension excessive de la matrice par deux enfants ou par l'hydropisie de l'amnios; le prurit vulvaire, et toutes les causes des avortements, font naître accidentellement les contractions utérines; du septième au neuvième mois le travail commence, et l'on dit qu'il y a accouchement prématuré parce que l'enfant naît viable.

Le travail est quelquefois régulier, mais en général il est retardé, car le col, encore épais et dur au septième ou huitième mois, est lent à s'ouvrir. Le fœtus se présente assez fréquemment par son extrémité pelvienne, mais lorsqu'il existe des présentations vicieuses les manœuvres externes, la version et le forceps sont d'une application plus facile. Dans les cas de présentation physiologique par le sommet, l'expulsion du fœtus est toujours assez prompte.

Les hémorrhagies pendant le travail de l'accouchement prématuré sont assez fréquentes (Burns) et c'est à elles qu'on attribue la rapidité ordinaire de l'accouchement.

Thérapeutique. — Si le fœtus est mort, l'accouchement prématuré peut être hâté. Si l'enfant vit,

on tentera de retarder le terme de l'accouchement par une saignée, par le repos, et par un ou deux quarts de lavement opiacé avec vingt gouttes de laudanum. Contre les hémorrhagies, on tamponnera ou l'on appliquera un bourdonnet de charpie imbibé légèrement de perchlorure de fer.

L'accoucheur doit éviter de toucher trop souvent la femme (Burns).

Si l'accouchement doit se faire, la rigidité du col réclamera une petite saignée. La délivrance sera retardée; on frictionnera le ventre, mais on ne tirera pas sur le placenta de peur de rompre le cordon. Si cet accident arrivait, on attendrait et l'on favoriserait l'expulsion du placenta en administrant le seigle ergoté, 2 à 4 grammes. Il faut aller chercher le placenta pour ainsi dire avec la main plutôt que de tirer sur le cordon.

Ne laissez pas durer la constipation chez une femme qui est accouchée prématurément, et donnez-lui une once d'huile de ricin.

Aux moindres douleurs abdominales continues, qui succèdent à l'accouchement prématuré, il faut appliquer quinze ou vingt sangsues sur le ventre, car les femmes qui accouchent avant terme sont plus que les autres exposées aux phlegmasies utérines et à la fièvre ou infection puerpérale.

Accouchement prématuré artificiel (Macauley, Kelly, Denmann). Toutes les fois que la vie de la mère est sérieusement compromise par le fait de la grossesse, et que des accidents graves ou mortels la menacent, si on laisse l'accouchement se produire au terme naturel, il est indiqué de provoquer l'accouchement à partir du septième mois. On se guidera sur la nature et sur la gravité des accidents. V. DYSTOCIE et ÉCLAMPSIE PUERPÉRALE.

* * Un rétrécissement du bassin, qui est réduit à 6 centimètres est-à-dire lorsque le détroit supérieur a 6 centimètres dans son diamètre antéro-postérieur; une fausse insertion du placenta, des vomissements incoercibles; une maladie inflammatoire ou des congestions, autorisent la provocation de l'accouchement prématuré.

* * Le rétrécissement qui ne descend pas au chiffre de 6 centimètres dans son plus grand diamètre, une grossesse gémellaire, contre-indiquent l'accouchement prématuré artificiel: dans le premier cas, il vaut mieux attendre et recourir à la céphalotripsie; dans le second, les fœtus sont petits et peuvent passer pendant l'accouchement à terme.

Thérapeutique. — On provoque l'établissement du travail:

Par la ponction des membranes, par la dilatation du col, et par l'excitation des contractions utérines, soit au moyen de procédés directs, soit au moyen de procédés indirects (Pajot); mais les médications internes dites abortives, doivent être proscrites.

Des moyens préparatoires doivent alors être préalablement employés; la saignée est peu utile, mais les bains tièdes, les injections émollientes et narcotiques, les frictions sur le col avec la pommade belladonnée, les frictions sur l'hypogastre sont préférables.

La vessie et le rectum étant vidés, un trocart

(Wentzel, Stoltz), ou une sonde de baleine (Marshall-Hall) guidé par le doigt indicateur gauche est introduit dans la vulve, et enfoncé dans la cavité du col pour perforer l'amnios. On retire le poinçon du trocart, et on laisse écouler le liquide amniotique, en pressant modérément sur le ventre. Introduire un crochets recourbé de Hopkins et aller perforer les membranes plus haut que le col est une opération difficile et d'un résultat infidèle.

La ponction des membranes est cependant possible de ce reproche que la poche des eaux étant vidée, la dilatation du col et l'accouchement seront longs à se faire.

On dilate le col avec l'éponge préparée (Bruninghausen Kluge). Ce cône d'éponge graissé, long de 5 centimètres, est introduit à l'aide d'une pince à point d'arrêt dans le col. Un fil passé dans la base du cône sert à le retirer, et plus tard une éponge est mise dans le vagin. Il n'est pas nécessaire de maintenir l'éponge préparée par un appareil mécanique, car au bout de vingt-quatre heures, on place un cône d'éponge préparé plus gros.

On pourra dilater avec le dilateur à valves de Busch. Le dilateur de Schnakenberg, sorte d'ampoule introduite vide dans le col, et qui est dilatée par une colonne d'eau lancée par une seringue, est le principe des dilateurs à ampoule de caoutchouc (Barnes, Tarnier); quel que soit l'instrument dilateur à ampoule dont on se servira, on ne doit point laisser passer une tige dans le vagin, la rigidité de l'appareil occasionnerait des désordres (Tarnier, Depaul, fig. 7).

On excitera les contractions utérines indirectement par l'administration du seigle ergoté. Pour cela :

Après avoir fait infuser :

Seigle ergoté. 45 grammes.
Eau bouillante. 720 id.

On ajoutera :

Sirop simple. 30 id.

Dose : 60 grammes de cet apozème toutes les trois heures (Patterson).

Mais le seigle ergoté est dangereux, il peut nuire à l'enfant, et n'agit guère que quand les contractions existent déjà (P. Dubois). Il a été appliqué localement dans une vessie engagée dans le vagin (Hunter), mais ce n'est pas un bon moyen.

La succion des mamelles exercée pour produire une action réflexe sur l'utérus (Scanzoni) est insuffisante.

On excite directement les contractions utérines par les douches utérines (Kivisch). Il faut administrer avec un simple irrigateur des douches d'eau tiède, pendant cinq à six minutes, à l'aide d'une canule portée profondément dans le vagin. On peut se servir d'eau chaude, prolonger la douche, et la répéter jusqu'à ce que les contractions apparaissent.

Les fumigations d'acide carbonique provoquent les contractions des muscles de la vie organique (Brown-Séguard), peuvent aussi être employées sur l'utérus pour provoquer l'accouchement (Scanzoni).

Les injections intra-utérines avec une sonde d'un petit calibre (Cohen) sont une variante du procédé des douches utérines, et ne sont pas beaucoup plus efficaces, mais elles ont l'avantage de décoller doucement les membranes. Aux douches utérines on peut joindre le décollement des membranes à l'aide du doigt, dès que le col est un peu ramolli (Hamilton), et l'on peut introduire une petite sonde de gomme

dans l'utérus pour décoller les membranes (Zwydoeck, Simpson). Ces moyens sont bons.

On peut, après une ou deux injections, tamponner

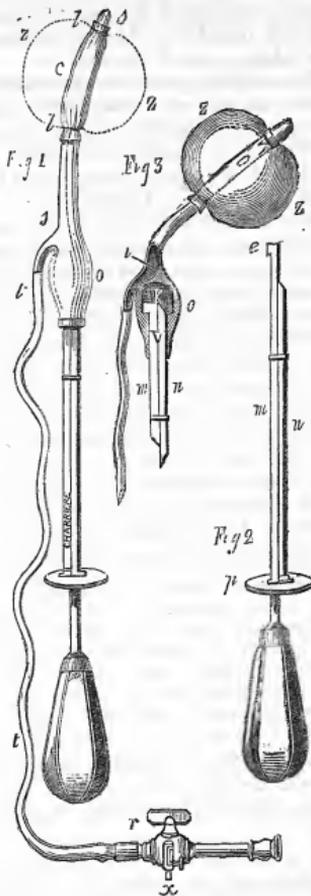


Fig. 7. — Dilateur à boule de Tarnier. La partie renflée du no 3 est destinée à rester seule dans l'utérus, car le manche se retire et il ne reste point de tige rigide dans le vagin.

le vagin (Shæller); ce moyen est d'une efficacité problématique (Stoltz). Il en est de même de l'électrisation de l'utérus proposée par Schreiber.

Quand le col commence à se dilater et quand les douleurs vraies apparaissent, on cesse d'appliquer les moyens qui ont déterminé l'établissement du travail et l'on se comporte comme dans l'accouchement à terme.

ACCUMULATION STERCORALE DES INTESTINS. V. CONSTIPATION.

ACÉPHALOCYSTE. Des vésicules transparentes, sans tête, sans bouche ni organes digestifs, grosses comme un pois ou une cerise, situées dans le foie, dans la rate, dans le rein, dans le cerveau, dans le tissu cellulaire, etc., constituent des helminthes que Laennec a nommés *acéphalocystes*. V. HYDATIDE.

* La paroi des acéphalocystes ordinaire

ment incolore, transparente, quelquefois opaline, infiltrée de gouttelettes d'huile, n'offre aucune trace d'organisation, et elle est remplie d'un liquide transparent dans lequel nagent de petits grains blanchâtres à peine visibles, qui sont des *échinocoques*. V. ce mot.

* * Les acéphalocystes sont ordinairement renfermés en plus ou moins grand nombre dans une poche plus grande, de structure également indéterminée, laquelle est doublée d'un kyste qui l'isole des tissus voisins, ce qui forme la tumeur hydatique. V. HYDATIDE.

* * Il est souvent impossible de reconnaître des acéphalocystes développées dans la profondeur des organes, mais quand elles forment une tumeur assez grosse pour soulever la peau sans changer sa coloration, et que cette tumeur indolente, apyrétique, fluctuante, donne au doigt qui la frappe une sensation spéciale de frémissement élastique, on peut être sûr de leur présence.

* * Les acéphalocystes peuvent être éliminés spontanément par la peau, par les muqueuses, ou rester stationnaires dans les organes en s'enveloppant d'une membrane fibro-cartilagineuse et calcaire qui arrête à tout jamais leur développement, de façon à former un corps étranger que tolère plus ou moins l'organisme.

Thérapeutique. — Contre les acéphalocystes formant une tumeur accessible à la main, il n'y a autre chose à faire que la ponction avec un trocart capillaire pour faire périr les échinocoques, ou l'ouverture de la tumeur au moyen du bistouri et des caustiques. Une fois que la tumeur est ouverte on pratique dans son intérieur des injections d'eau chlorurée ou iodée. V. HYDATIDES ET KYSTES HYDATIQUES.

ACÉTATES. Sels résultant de la combinaison de l'acide acétique avec une base d'origine minérale ou végétale et très-employés en thérapeutique.

— On se sert de l'*acétate d'ammoniaque* ou esprit de Mindererus, à la dose de 15 à 30 grammes dans une potion; — de l'*acétate d'argent*, 2 à 40 centigrammes; — de l'*acétate de cuivre* en collyre, 10 à 30 centigrammes pour 30 grammes d'eau distillée; — de l'*acétate de morphine* en poudre ou en potion, de 1 à 3 centigrammes; — de l'*acétate de plomb cristallisé*, 5 à 20 centigrammes en potion contre les diarrhées; — de l'*acétate de plomb liquide* mêlé avec l'eau formant l'eau blanche; — de l'*acétate de potasse*, 1 à 10 grammes en potion comme diurétique; — de l'*acétate de quinine* et de *zinc*, mais ceux-ci sont peu usités.

ACHE. Plante de la famille des ombellifères, dont la racine, très-aromatique, fait partie des cinq racines dites apéritives, et s'emploie comme diurétique à la dose de 15 à 30 grammes par litre d'eau.

ACHORES. Éruption pustuleuse de la face et du cuir chevelu, caractérisée par la présence de croûtes jaunes mélicériques. V. IMPÉTIGO.

ACHORION. Genre de champignons micros-

copiques de la tribu des oidiés appartenant aux arthrosporés. C'est le végétal parasite infusoire découvert dans la *teigne faveuse* ou *favus* (V. ces mots), par Schœnlein. Il est formé de spores et de filaments articulés les uns avec les autres, ou bifurqués à leur extrémité. On le rencontre au cuir chevelu, dans la teigne faveuse; sur le corps dans le favus de la peau; sous les ongles et même sur le gland.

L'*Achorion Schœnleini* constitue les plaques ou les godets jaunes du favus, et il pénètre dans les follicules pileux de façon à envahir les poils qu'il altère profondément, et dont il détruit le bulbe.

On détruit l'achorion par de simples lotions de sublimé quand il existe sur la peau du corps, et par l'épilation suivie de lotion de sublimé quand il existe sur la tête. V. PARASITISME ET TEIGNE.

ACHROCHORDON. Les verrues des paupières, les boutons d'acné indurés qui persistent, des hypertrophies partielles du derme du bord des paupières constituent l'achrochordon.

Thérapeutique. — Les achrochordons ne causent pas de douleurs autre qu'un peu de gêne. Il est souvent inutile de s'en préoccuper. Dans le cas où ils deviendraient incommodes par un volume extraordinaire, on les enlève avec les ciseaux, et la plaie sera cautérisée avec le nitrate d'argent. Le malade gardera le repos et conservera des compresses mouillées sur ses paupières pendant trois jours.

ACHROMATOPSIE (*daltonisme, dischromatopsie*). La faculté de distinguer les couleurs peut manquer totalement, et les individus alors ne reconnaissent dans les couleurs que celles qui sont claires ou sombres.

Quelquefois le trouble fonctionnel est bien plus curieux: il consiste uniquement dans la difficulté de distinguer deux couleurs, le vert du rouge; par exemple, et les malades voient rouge ce qui est vert, ou réciproquement.

Thérapeutique. — Avec des verres colorés, le daltonien ou dyschromatopsique sent une différence entre deux colorations qu'il avait jugé semblables à l'œil nu. L'emploi de lunettes à verres colorés en rouge ou en vert, rend aux individus jusqu'à un certain point la régularité de leur vision. L'habitude, les renseignements donnés par ceux qui les entourent, une sorte d'éducation, enfin leur permettra de juger les couleurs à défaut de les voir.

ACIDES. Les acides sont des substances solides, liquides ou gazeuses, pouvant former des sels lorsqu'ils sont en présence d'une base.

Selon que le principe acidifiant est de l'oxygène ou de l'hydrogène, il en résulte des *oxacides* ou des *hydracides*, mais les uns ou les autres combinés avec des substances minérales ou avec les radicaux de la nature organique sont des *acides minéraux* ou des *acides organiques*. On appelle *acides gras* ceux qui sont fournis par les matières grasses.

Les acides employés en médecine sont :

1° L'acide acétique concentré qu'on fait respirer dans la défaillance ☐, la syncope ☐, la migraine et contre les maux de tête. On compose des flacons avec du sulfate de potasse imbibé de cet acide simple ou aromatisé. On s'en sert encore pour faire le *vésicatoire Beauvoisin*, en imbibant une rondelle de papier brouillard qu'on applique sur la peau ☐.

2° L'acide acétique du bois s'emploie aux mêmes usages.

Acide acétique aromatisé ou vinaigre aromatique anglais.

Acide acétique concentré	600 grammes.
Camphre	60 id.
Huile volatile de lavande	50 centigrammes.
Acide volatil de gérofle	2 grammes.
Acide volatil de cannelle	1 id.
Coeubenille	q. s.

3° L'acide arsénieux se donne à la dose de 1 à 5 centigrammes contre les fièvres rebelles ☐+☐ et il forme la base des poudres escharotiques. C'est le principe du remède *anticancéreux de Lefèvre*, 20 centigrammes pour un litre d'eau distillée. Une cuillerée à bouche par jour ☐.

4° L'acide azotique s'emploie à l'extérieur comme caustique pour détruire les verrues. On le mélange dans le même but à de la charpie de façon à faire une pâte; à l'intérieur on le donne dans l'albuminurie, 1 à 2 grammes dans une potion de 120 grammes ☐, ou en limonade dans les fièvres, 5 à 10 grammes par litre d'eau sucrée ☐.

5° L'acide benzoïque, 25 centigrammes à 2 grammes en *potion*; dans la bronchite chronique et dans la goutte ☐.

6° L'acide borique, 25 centigrammes à 2 grammes en *potion*; dans les engorgements glandulaires et viscéraux ☐.

7° L'acide carbonique se donne dissous dans l'eau, comme digestif, sous forme d'eau de Seltz artificielle ou d'eau alcaline gazeuse; il s'emploie à l'état de douches gazeuses comme anesthésique, sur les plaies douloureuses, sur la peau atteinte de rhumatisme et dans les ophthalmies scrofuleuses ☐.

Dans ces cas on le prépare avec un flacon à deux tubulures, à moitié rempli d'eau, contenant du marbre blanc pilé sur lequel on verse un peu d'acide sulfurique par une des tubulures ou se trouve ajusté un tube allant jusqu'à 3 centimètres du fond du vase. Le gaz azide carbonique se produit, reste au-dessus du liquide, et sort par l'autre tubulure du flacon, fermée d'un bouchon, traversé par un tube recourbé ne dépassant pas le goulot de la bouteille. On ajuste à l'extrémité libre du tube recourbé un tuyau de caoutchouc vulcanisé, qui permet de conduire le gaz là où l'on veut l'employer, ici sur une conjonctivite scrofuleuse, là, sur un cancer du sein ou de l'utérus, ailleurs sur la peau, etc., mais quand on veut faire le traitement par des bains d'acide carbonique, il faut aller aux eaux minérales de Saint-Alban, de Vichy, de Nauheim, etc., où l'on peut recueillir ce gaz dans des baignoires appropriées à cet usage tout particulier.

8° L'acide chlorhydrique s'emploie comme caustique dans l'angine couenneuse ☐; à l'intérieur en *potion*, 1 à 2 grammes, dans la dyspepsie, par insuffisance de suc gastrique ☐; ou enfin en *gargarisme*, 1 à 4 grammes par litre d'eau niellée.

9° L'acide citrique se donne en boisson tempérante sous forme de limonade.

10° L'acide cyanhydrique médicinal, formé d'acide cyanhydrique anhydre, 1 gramme pour 8 grammes d'eau distillée, se conserve à l'abri de la lumière et se donne à la dose de 10 à 30 gouttes dans la bronchite, la coqueluche, la phthisie, les palpitations et la gastralgie ☐.

11° L'acide formique dilué s'applique sur de vieux ulcères pour en hâter la cicatrisation ☐.

12° L'acide iodhydrique ne s'emploie qu'en inspirations contre la phthisie ☐.

13° L'acide lactique, peu usité, se donne dans la dyspepsie.

14° L'acide phosphorique se donne en *potion*, de 1 à 8 grammes, contre la carie des os et dans la gravelle.

15° L'acide sulfhydrique en dissolution est employé en *aspiration*, contre la phthisie ☐, ou en *boisson* très-étendue, dans la colique de plomb et les maladies saturnines ☐, dans la goutte, dans les affections mercurielles et dans quelques maladies de la peau. C'est le principe actif des eaux minérales sulfureuses.

16° L'acide sulfureux s'emploie en *fumigations*, contre la teigne, contre la gale, et dans les appartements pour détruire les miasmes des maladies contagieuses ☐.

17° L'acide sulfurique s'emploie comme caustique mêlé à du safran (V. CAUSTIQUE), et, à l'intérieur ☐, il se donne en *limonade*, contre le scorbut et les hémorrhagies passives ☐, dans la blennorrhée et dans la diarrhée ☐, dans la cholérine ☐, enfin dans la colique de plomb ☐.

18° L'acide tannique, ou tannin, se donne en *pulvères*, en *potion* ou en *lavement*, contre les hémorrhagies, la diarrhée et les fièvres, à la dose de 10 centigrammes à 1 gramme. Si on l'emploie en *injections*, contre la leucorrhée et la blennorrhée, ou en *gargarisme*, il faut augmenter la dose et mettre de 1 à 4 grammes.

19° L'acide tartrique s'emploie en limonade comme l'acide citrique.

20° L'acide valérianique ne s'emploie jamais seul et n'a d'usages que lorsqu'il est combiné à la quinine, au zinc ou à l'ammoniaque, alors il s'emploie dans les névroses.

ACIER. Carbure de fer formé par la combinaison du fer avec le carbone.

L'acier est beaucoup plus employé dans l'industrie que par la thérapeutique. On le donne cependant en limaille dans la chlorose ☐, et l'on en fait, avec la graisse, une pomme excitante connue sous le nom de *baume d'acier*.

ACNÉ. Des pustules rouges, aiguës ou chroniques, suppurant lentement et incomplètement ayant pour siège les follicules de la peau, surtout ceux du visage, caractérisent l'acné.

Il y a différentes espèces d'acné: l'*acné simplex*, *punctata*, *indurata*, *sebacea*, *rosacea* ou *comperose*; l'*acné varioliforme* de la SCROFULE, et à côté d'elles il faut mettre l'*acné syphilitique*.

I. Acné simplex. De petites pustules rouges, disséminées sur les follicules du front, sur le nez, sur les joues avec auréole vive sans suppuration, sont de l'*acné simple*.

II. **Acne punctata.** Des follicules sébacés rouges entremêlés de follicules remplis de matière sébacée dont le sommet forme un petit point noir constituant l'*acne punctata*.

III. **Acne indurata.** Des follicules sébacés rouges hypertrophiés et formant des pustules indurées sur le visage sont de l'*acne indurata*.

IV. **Acne sebacea.** Quand les follicules sébacés du visage s'hypertrophient, s'enflamment, suppurent et se couvrent de croûtes noirâtres, plus ou moins adhérentes et douloureuses à enlever, c'est de l'*acne sebacea*.

V. **Acne rosacea** ou **couperose.** La congestion chronique du nez, des joues et du visage, avec hypertrophie et suppuration des follicules sébacés ou dilatation des capillaires de la peau, caractérise la *couperose*.

VI. **Acne molluscum** ou **molluscoïde.** Des follicules sébacés, pustuleux, blancs, ombiliqués, comme des boutons de vaccine, dont la pression fait sortir de la matière caséiforme, appartiennent à l'acné varioliforme ou molluscoïde.

L'acné varioliforme ou molluscum est épidémique et contagieuse, comme si un parasite encore inconnu en était la cause. V. ACNÉ VULVAIRE.

VII. **Acne syphilitique.** L'hypertrophie et la suppuration des follicules sébacés du visage formant des pustules entourées d'une aréole érythémateuse à la base, constituent l'*acné syphilitique*.

* * C'est à l'époque de la puberté que chez les jeunes gens s'observent ordinairement les *acne simplex*, *indurata* et *punctata*, qui disparaissent avec l'apparition de la virilité.

* * L'*acne simplex* est souvent le résultat de la pléthore qui accompagne la puberté, mais habituellement elle est, ainsi que l'*acne indurata* et *rosacea*, une manifestation de la scrofule de l'herpétisme ou de la syphilis.

* * C'est par les antécédents du malade, et par ses commémoratifs, qu'on distingue l'acné pléthorique de la jeunesse, de l'acné scrofuleuse ou dartreuse, et de l'acné syphilitique. Toutefois cette dernière offre des croûtes brunes et des maculatures cuivrées de la peau qui, à elles seules, peuvent en faire reconnaître l'origine.

* * Le travail de la puberté, la pléthore, la dyspepsie, la dysménorrhée, la diathèse scrofuleuse et dartreuse, ainsi que l'hérédité, et la diathèse syphilitique sont les causes de l'acné.

* * Il n'y a rien de grave dans l'apparition de l'acné, mais la maladie étant longue, désagréable par ses atteintes à la beauté du visage, et de plus, difficile à guérir, il faut lui accorder une sérieuse attention.

* * L'*acne rosacea* ne disparaît presque jamais, et l'on ne peut la faire passer sans crainte d'une métastase toujours dangereuse.

* * Chez les femmes, l'*acne rosacea* dispa-

rait pendant la grossesse et revient après l'accouchement, de même qu'elle augmente à chaque époque menstruelle et après la cessation définitive des règles.

Thérapeutique. — Il est quelquefois dangereux de guérir l'acné, car le principe du mal se porte ailleurs et par une métamorphose singulière engendre des affections chroniques de l'estomac, des intestins, du foie ou des bronches.

Dans les acnés le régime doit être sévère et composé de boissons acidules et rafraîchissantes, d'eau miellée, de petit-lait clarifié, d'eau de veau, de tisane de romarin, de viandes blanches, de légumes frais, de laitage, de fruits, etc., et l'on doit défendre le vin, le café, le thé, les liqueurs, les exercices fatigants, le séjour dans les endroits chauds, et les grandes excitations nerveuses.

Si les malades sont jeunes, forts et vigoureux, une ou plusieurs petites saignées du bras et des sangsues au voisinage de la partie malade seront très-utiles, surtout dans l'*acne rosacea*.

L'*acne simplex*, bornée à quelques pustules sur le visage, ou ayant donné lieu à la formation de petits points noirs dans les follicules sébacés, n'exige pas de traitement sérieux, et il faut presser les follicules pour en expulser la matière grasse qui s'y trouve enfermée. Des lotions d'eau et de glycérine à parties égales; des lotions alcalines, de bicarbonate de soude, 2 grammes par litre d'eau; des lotions avec la décoction de semences de coings, avec l'eau de son, avec l'émulsion d'amandes amères, avec le lait chaud, etc., peuvent suffire.

S'il y a de la constipation, il faut par tous les moyens rétablir la liberté du ventre, mais lors même que les évacuations seraient régulières, des lavements fréquents et une purgation avec les sels neutres, tous les mois, devront être prescrits aux malades.

Contre l'acné scrofuleuse ou dartreuse, il faut prescrire les amers : l'huile de morue, 30 grammes par jour; l'iode de potassium, 1 gramme; et l'arséniate de soude 10 milligrammes, enfin, les eaux minérales sulfureuses à l'intérieur.

Dans l'acné syphilitique, on devra donner le protoiodure de mercure à la dose de 5 à 15 centigrammes par jour; la tisane de Feltz ou la décoction de salsepareille. V. SYPHILIS SECONDAIRE.

Différents topiques sont souvent employés dans les acnés. Ce sont :

Les applications de collodion au moment où commencent les pustules ☐. Les lotions d'eau distillée, de roses rouges, de lavande, de sauge ☐, de sublimé, 10 à 40 centigrammes pour 300 grammes d'eau ☐; de liqueur de Gowland, qui n'est qu'une solution de sublimé et de sel ammoniac, dans l'émulsion d'amandes amères ☐. Les douches de vapeur pendant vingt minutes tous les jours ☐; les douches d'eau chaude ou d'eau alcaline de Vichy, de Royat et du Mont-Dore ☐; les douches d'eau sulfureuse de Barèges, d'Enghien, de Cauterets, de Bagnères-de-Luchon ☐; les pommades d'iode de soufre, 50 centigrammes à 1 gramme pour 30 grammes d'axonge; de fleurs de soufre, 3 grammes pour 30 grammes d'axonge; d'oxyde de calcium; les cautérisations avec le crayon de nitrate d'argent sur chaque pustule ☐; l'application d'un vésicatoire sur les parties affectées ☐, etc.;

Fomentation émolliente.

Espèces émollientes 30 grammes.

Faites bouillir pendant dix minutes dans une quantité d'eau suffisante pour qu'il reste un litre de liqueur, et passez (F. H. P.).

Fomentation avec le lin.

Semences de lin 45 grammes.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans une quantité d'eau suffisante pour qu'il reste un litre de liquide, et passez (F. H. P.).

Fomentation avec la guimauve.

Racine de guimauve contuse 30 grammes.

Faites bouillir pendant une demi-heure avec une quantité suffisante d'eau pour qu'il reste un litre de liquide, et passez (F. H. P.).

Cataplasme de fécule.

Fécule de pomme de terre 60 grammes.
Eau commune 500 id.

Mettez l'eau sur le feu, et quand elle entrera en ébullition, versez-y brusquement la fécule que vous aurez délayée dans 60 à 100 grammes d'eau froide, faites jeter un ou deux bouillons et retirez du feu (F. H. P.).

Lotion calmante.

Extrait de jusquiame 30 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau pure 500 grammes.

FORMULAIRE DE L'ACNE INDURATA ET ROSACEA OU COUPEROSE.

Eau de Goulard.

Sous-acétate de plomb liquide 45 grammes.
Eau distillée 1000 id.
Alcoolat de vulnéraire 60 id.

En lotions sur les parties malades ☒.

Liquor de Gowland.

Dutochlorure de mercure 40 centigrammes.
Sel ammoniac 40 id.
Emulsion d'amandes amères 200 grammes.

En lotions sur les parties malades ☒.

Pommade au précipité blanc.

Précipité blanc 1 à 2 grammes.
Axonge récente 20 id.
Essence de roses 2 gouttes.

Mêlez. Cette pommade est très-efficace pour combattre l'acné ☒.

Mélange pour lotions.

Ahu 42 grammes.
Hydrochlor. d'ammoniaque 4 id.
Sulfure de potasse liquide 30 id.
Eau commune 250 id.

Pour lotions, sur les parties malades (Biett) ☒.

Mélange pour lotions.

Sous-carbonate de potasse 4 grammes.
Sulfure sublimé 8 id.
Eau 500 id.

Dans l'acné (Biett).

Mélange pour lotions.

Extrait de belladone 40 grammes.
Eau de chaux 250 id.
Huile d'amande 100 id.

F. s. a. un liniment.

Pour frotter les surfaces enflammées (Biett).

Mélange pour lotions.

Acide hydrocyanique médicinal 4 grammes.
Eau distillée de laitne 500 id.

Mêlez; pour lotions. Utile pour combattre les démangeoisons et les douleurs excessives de l'acné (Magendie) ☒.

Mélange pour lotions.

Cyanure de potassium 5 décigrammes.
Emulsion d'amandes amères 20 grammes.

Dans l'acné chronique avec prurit (Biett).

Mélange pour lotions.

Douce-amère }
Jusquiame } aa une poignée.
Morelle }

Faites bouillir avec un peu de racine de guimauve, et appliquez sur les parties malades des compresses imbibées de cette décoction (Biett).

Pommade de protochlorure de mercure ammoniacal.

Protochl. ammon. de mercure 2 grammes.
Camphre 5 décigrammes.
Cérot amygdalin 30 grammes.

Mêlez. Contre l'acné (Biett) ☒.

Les différentes espèces d'acné sont quelquefois avantageusement combattues par la pommade au nitrate d'acide de mercure (8 à 10 gouttes pour 30 grammes d'axonge) et par la pommade de soufre.

Fleur de soufre 4 grammes.
Tannin 4 id.
Eau de laurier-cerise 5 id.
Axonge fraîche 50 id.

L'iodure de chlorure mercurieux à l'intérieur se donne en pilules contre l'acné indurata (iodure de chlorure mercurieux, 25 centigrammes, avec quantité suffisante de miel et de gomme, pour 100 pilules de 20 centigrammes). Trois pilules par jour.

On emploie aussi la pommade suivante :

Iodure mercurieux 25 à 75 centigrammes.
Axonge 30 grammes.

A employer trois jours de suite, une seule fois par jour dans les acnés chroniques; puis appliquer du saindoux pendant trois jours, et recommencer plusieurs fois.

La dose proposée par MM. Boutigny et Rochard est de 75 centigrammes pour 60 grammes.

— On peut toucher les pustules d'acné avec la solution d'acide chlorhydrique dans la glycérine et ensuite laver avec de l'eau.

L'acné rebelle se trouve souvent bien du calomel à l'intérieur en paquets de 5 centigrammes, trois par jour.

L'acné varioliforme se guérit par des applications d'huile de cade ou de goudron tous les jours, par des applications alcalines, et encore mieux par la pression du follicule sébacé qui fait sortir la matière incluse.

ACNÉ VULVAIRE (*acne simplex*). Sur les grandes lèvres, sur le pénil et le pli génito-crural, il se développe des pustules d'acné aux dépens des glandes sébacées. Une irritation accidentelle, une disposition générale de l'économie, une diathèse, les excitations aux époques menstruelles, et surtout le défaut de soin, engendrent l'acné vulvaire simplex qui est constituée par de petites pustules rouges acuminées dont le sommet ne tarde pas à blanchir.

L'acné vulvaire simplex peut être confluent,

et c'est alors qu'elle détermine de la cuisson et des démangeaisons.

* * Il existe sur le pubis des femmes qui ont des *pediculi pubis*, de grosses papules de *prurigo pedicularis*, qu'on ne confondra pas avec les pustules de l'*acne simplex*, car les papules de *prurigo* sont recouvertes d'une petite croûte noirâtre de sang desséché.

* * Les chancres et les plaques muqueuses de la vulve se distinguent des pustules d'acné par leur gros volume et par leur coloration rouge-jaune, au lieu de la coloration rouge-vif de l'acné.

Thérapeutique. — Lotions fréquentes avec eau de savon commune. Bains simples, au début; bains alcalins, si la lésion est passée à l'état chronique, et ne pas employer les pommades (A. Guérin).

Axonge 30 grammes.
Protoïdure de mercure 1 id.

La pommade ne doit être employée que dans des cas très-rebelles. Pour prévenir la récurrence, les soins minutieux de propreté sont indispensables.

Acné varioliforme de la vulve (exdermoptosis de Huguier). — L'accumulation de la matière sébacée dans un follicule distendu, comme dans les tannes, et l'existence de spores sphériques ou ovoïdes dans la matière sébacée caractérisent l'acné varioliforme.

* * Une pustule arrondie, ombiliquée au centre, du volume d'une petite lentille, sans changement de couleur à la peau, à moins d'une inflammation, développée lentement et quelquefois pédiculée, constitue l'acné varioliforme, mais si l'inflammation survient, la petite poche crève et se cicatrise définitivement ou se reproduit.

* * L'acné varioliforme est contagieuse (Bate-man, Caillaux), surtout chez les jeunes sujets où elle se développe de préférence.

* * Les pustules d'acné sont blanches ou opalines et se distinguent facilement des plaques muqueuses qui sont roses ou violacées.

* * Une végétation de la grande lèvre est rarement simple, et elle est irrégulière, tandis que l'acné varioliforme pédiculée est régulièrement arrondie et ombiliquée.

* * L'acné varioliforme existe sans fièvre, et comme les boutons occupent la vulve seule, il n'y a pas d'erreur possible avec une varioloïde.

Thérapeutique. — Lotions ammoniacales et alcalines (Cazenave et Bazin).

Eau 500 grammes.
Carbonate de potasse 4 id.

Pommade.

Axonge 30 grammes.
Carbonate de potasse 3 id.

Frictions avec l'huile de cade sur la pustule d'acné (Bazin).

Ce traitement est long, mieux vaut évacuer la matière sébacée (Huguier); on pique le bouton et l'on presse pour faire sortir la matière sébacée, ou bien on excise avec des ciseaux courbes la partie saillante du bouton, on presse sur la base du bouton, la ma-

tière sébacée sort; la pression continuée applique les bords de la plaie l'un contre l'autre, il y a réunion par première intention, ou bien sagement séreux et formation d'une croûte au-dessous de laquelle la cicatrice se fait (A. Guérin).

ACONIT. Plante de la famille des renonculeuses, dont une espèce, l'aconit napel, est employée comme sédatif des accidents nerveux, et contre le rhumatisme chronique, la goutte, le cancer douloureux, la toux spasmodique, la phthisie, les amauroses nerveuses, l'infection purulente, etc.

Il s'emploie à l'intérieur, en *poudre*, de 5 à 50 centigrammes; en *alcoolature*, de 5 à 20 gouttes; et on l'a donné jusqu'à 2 et 3 grammes.

ACONITINE. Principe actif de l'aconit (Morson). On la donne à l'intérieur à la dose de 4, 3 et 5 milligrammes par jour, dans les mêmes circonstances que l'aconit. Son emploi est préférable quoique plus dangereux.

ACOUSTIQUE (CORNET). Instrument dont se servent les sourds pour rassembler les ondes sonores et pour renforcer les sons de façon à mieux entendre. Il y en a plusieurs espèces: les uns ont la forme d'une petite conque introduite dans le conduit auditif externe et peuvent être cachés par les cheveux ☐; les autres, au contraire, tubuleux, souples ou roides, d'une longueur de 20 à 80 centimètres, et très-évasés à une de leurs extrémités, remplissent bien mieux le but qu'on se propose. Tous sont formés d'un pavillon bouché au fond par une lame criblée, ou par une baudruche ayant pour effet d'empêcher les vibrations sonores d'être trop éclatantes; ce pavillon est fixé à un tube étroit dont l'extrémité mise dans le conduit auditif sert à conduire les sons dans l'oreille.

Le meilleur cornet acoustique est un tube souple, de caoutchouc vulcanisé, couvert de soie, long de 80 centimètres, ayant d'un côté un pavillon d'ivoire, et de l'autre un petit embout qu'on place dans l'oreille. Ce cornet acoustique est très-portatif et augmente l'intensité des sons qu'il transmet avec la plus grande facilité. V. OREILLE, PROTHÈSE.

ACQUA ACIDULA (Italie). Eau minérale ferrugineuse et gazeuse des environs de Viterbe contre la chlorose, l'anémie et la dyspepsie ☐.

ACQUA SANTA (Italie). Eau minérale sulfureuse sodique des environs d'Ascoli, donnée en boisson et en bains contre les scrofules cutanées et contre les engorgements scrofuleux des glandes ou des articulations.

ACQUA SANTA (Italie). Eau minérale sulfureuse calcique, tiède, des environs de Gènes, donnée en boisson et en bains contre la scrofule.

ACQUI (Italie). Eau minérale sulfurée sodique, des environs d'Alexandrie, ayant 70 à 75 degrés centigrades. Saison du 1^{er} mai au 1^{er} octobre. On l'emploie en boisson et en bains

contre la paralysie et contre la scrofule. Les boues sont très-employées contre les engorgements articulaires.

ACRODYNIE. Des picotements et des douleurs aux mains et aux pieds, des contractures et des crampes aux doigts, des soubresauts musculaires des membres, de l'érythème sur la peau des extrémités, la desquamation de ces parties, et avec cela de l'œdème, de la diarrhée et de la fièvre, voilà ce qui caractérise l'acrodynie, maladie actuellement inconnue et qui a été épidémique en 1828 et 1829, sous l'influence de la mauvaise qualité des céréales.

Thérapeutique. — Des boissons acidules, froides, gazeuses et stimulantes, des lotions d'eau blanche ou d'eau acidulée sur les extrémités, des bains tièdes ou froids, des pilules d'opium ou de belladone soulagent beaucoup les acrodyniques.

Un vésicatoire volant le long du rachis fait ordinairement cesser les engourdissements des membres.

Des bracelets ou des plaques de laiton appliquées sur la peau pendant vingt-quatre heures font souvent cesser la contracture des extrémités (Burq).

ACUPRESSURE (Simpson). Moyen hémotatique des plaies artérielles. V. ARTÈRES et PLAIES.

ACUPUNCTURE. L'acupuncture est un moyen curatif qui consiste dans la piqûre de la peau à l'aide de fines aiguilles de platine ou d'acier pénétrant à quelques centimètres de profondeur dans les tissus.

* * L'acupuncture se pratique en enfonçant doucement, et par degrés, des aiguilles dans les parties malades à la profondeur nécessaire, et en ayant soin de tendre la peau pour faciliter leur introduction.

* * Les douleurs rhumatismales et névralgiques, le hoquet rebelle, l'odontalgie, la gastralgie, le lumbago, l'épilepsie qui part d'un point fixe, le trismus, la névralgie testiculaire, les fièvres intermittentes, la goutte, la coqueluche, le météorisme du ventre ont été souvent guéris par l'acupuncture.

* * Tous les tissus : muscles, nerfs, vaisseaux, cœur, parois de l'estomac, etc., ont pu être perforés sans inconvénient par l'acupuncture.

* * Une longue aiguille fine placée dans le cœur, à travers les parois de la poitrine, et dont l'extrémité libre ne remue pas, indique l'immobilité de l'organe central de la circulation, ce qui est un signe certain de la mort.

* * Une aiguille à acupuncture enfoncée dans les tissus au niveau d'articulations où l'on soupçonne une fracture, permet de préciser les changements de rapport des os (Malgaigne).

L'acupuncture unie à l'électricité est souvent employée comme agent coagulateur dans les anévrysmes, les varices et les tumeurs érectiles.

V. ces mots et ÉLECTRO-PUNCTURE.

ADÉNITES. L'inflammation d'une glande quelconque porte le nom d'*adénite* : ainsi, *adé-*

nite parotidienne, adénite mammaire, mais ce nom est ordinairement réservé aux inflammations des ganglions lymphatiques. V. GLANDE PAROTIDE, MAMELLE.

1° **Adénite aiguë.** Soit qu'une angioleucite ait préexisté, soit que des substances délétères ou des produits d'une inflammation locale aient été absorbés et portés dans un ganglion voisin sans inflammation préalable des vaisseaux lymphatiques, les ganglions deviennent le siège d'une exsudation inflammatoire, et de destruction des vaisseaux afférents et efférents, leurs vésicules closes s'altèrent et il y a formation de pus.

* * Une plaie irritée ou négligée, des plaies virulentes, des contusions, et des inflammations des muqueuses sont les causes ordinaires de l'adénite.

* * L'adénite suit une marche lente, elle débute par le centre du ganglion, et bientôt l'organe est réduit à une poche pleine de pus.

* * Dans l'adénite aiguë les parties voisines s'enflamment souvent, un phlegmon survient, puis un abcès; celui-ci est le résultat de l'ouverture du ganglion supprimé dans le tissu cellulaire, mais plus ordinairement il est dû à une inflammation de voisinage. Cet état constitue l'*adénite phlegmoneuse* (Velpeau).

* * Quand un ganglion est enflammé, il est douloureux, dur, quoique encore mobile au milieu des tissus empâtés; il y a de la fièvre, des frissons erratiques, et il existe des phénomènes de compression dans les organes voisins, surtout lorsqu'il s'agit d'une adénite profonde.

* * Au début de la suppuration des adénites la fluctuation est souvent obscure, mais l'empatement des téguments et l'œdème sont de bons signes diagnostiques.

* * L'adénite inguinale simule souvent la hernie étranglée, mais en cas de doute ne manquez jamais de vous enquerir si le malade a été à la selle, quelle est la date du début de la maladie, et voyez s'il y a de la rougeur et de l'œdème des téguments.

* * L'adénite axillaire a été simulée par un anévrysmes : n'oubliez pas d'examiner l'état du pouls et le tracé sphymographique d'une tumeur inflammatoire de l'aisselle si vous avez le moindre doute. V. AINE, AISSELLE, BUBON, HERNIE.

Thérapeutique. — Deux à dix sangsues sur la région malade, et un cataplasme de farine de graine de lin peuvent faire avorter l'adénite simple ☐. D'après Robert-Latour, on arrive quelquefois au même résultat en appliquant matin et soir sur la tumeur une couche de collodion élastique ☐.

Un ou plusieurs vésicatoires activent la formation du pus ou font résoudre l'inflammation.

Une fois le pus formé, on ouvrira l'abcès. On devra pratiquer une incision de bonne heure si l'on craint les fusées purulentes. Alors on devra inciser

jusqu'au centre du ganglion, l'inflammation s'arrêtera ou la suppuration sera activée, mais la maladie sera difficile à acquérir.

Lorsque les ganglions enflammés sont profonds, une incision préventive peut être faite sur les parties tuméfiées, et bien que l'ouverture ne donne pas de pus, ce traitement aura été utile parce que dès que le ganglion se sera rompu, le pus sera amené au dehors en peu de temps. Au besoin, le lendemain de l'incision préventive, à l'aide d'une sonde cannelée, on pourra aller, en déchirant les tissus, ouvrir le foyer purulent à travers l'ouverture faite à la peau.

2° Adénite chronique. Source de la plupart des abcès froids, des gommés dites scrofuleuses, les adénites chroniques ne sont pas toujours la conséquence d'un état général diathésique (Velpeau), car le plus souvent elles sont dues à une irritation de voisinage qui a été négligée.

* * Les adénites chroniques de la syphilis sont dues la plupart du temps à des acnés du cou, à des croûtes du cuir chevelu, et aux pharyngites consécutives à des plaques muqueuses. C'est comme l'adénite cancéreuse qui dépend toujours d'un cancer du voisinage.

* * Les inflammations chroniques des muqueuses sont la source d'adénites chroniques dans les ganglions lymphatiques correspondants.

* * L'adénite chronique n'est pas douloureuse, il n'y a d'empatement dans le voisinage que s'il s'ajoute à l'état chronique un état aigu.

* * Les adénites scrofuleuses sont celles qui suppurent le plus souvent, alors elles présentent les caractères des abcès froids, contenant du pus séreux, mêlé à des grumeaux blanchâtres plus ou moins résistants.

* * Quelquefois un ganglion se ramollit, et forme un kyste à paroi peu épaisse, mais assez résistant pour que le pus contenu demeure longtemps enfermé dans sa cavité. Lorsqu'on ouvre ces abcès, ils peuvent rester fistuleux pendant plusieurs mois.

* * L'adénite chronique se termine par suppuration, par résolution, ou par hypertrophie des ganglions.

* * L'adénite syphilitique se termine par résolution ou induration.

* * L'adénite cancéreuse se termine par ulcération et absorption des produits du cancer, ce qui engendre une infection cancéreuse générale.

* * L'adénite est caractérisée par la présence d'une ou plusieurs tumeurs dures ou molles, arrondies ou ovoïdes, existant là où se trouvent des ganglions lymphatiques, et elle n'acquiert pas en général un très-grand développement.

* * Les tumeurs formées par l'adénite sont toujours bien plus molles et beaucoup mieux circonscrites que les enchondromes et les névromes.

Thérapeutique. — Traitez les maladies qui ont

donné naissance à l'adénite, les scrofules tuberculeuses, les blépharo-conjonctivites, les gingivites, les maladies de la pulpe et du périoste dentaire, les croûtes syphilitiques, les cancroïdes et les cancers. V. ces mots.

Appliquez un vésicatoire sur les ganglions, faites des frictions avec les pommades résolutes.

Si une adénite chronique passe à l'état aigu, si la peau devient rouge, on traitera la maladie comme une adénite aiguë ou un abcès chaud, on ouvrira l'abcès avec le bistouri ou avec la pâte de Vienne laissée un quart d'heure, puis on appliquera des cataplasmes de farine de graine de lin ; on pansera trois jours après l'ouverture de l'abcès, avec un linge enduit d'onguent de la mère.

Si un ganglion engorgé et hypertrophié reste stationnaire et ne constitue pas une difformité, il ne faut pas y toucher, on se bornera à traiter le mal local auquel il correspond, si, au contraire, il augmente de volume et arrive à former une tumeur qui cause de la gêne ou une difformité, on pourra l'enlever, une incision de la longueur du ganglion engorgé sera faite à la peau, puis on arrivera jusque sur le ganglion en coupant les couches celluluses et aponevrotiques à petits coups ; le ganglion mis à nu, attiré avec une pince à griffes, sera énucléé avec le doigt ou le manche d'un scalpel et arraché avec les doigts. La plaie sera réunie par première intention, si l'opération a été faite vite, et si le chirurgien n'a pas manœuvré longtemps dans la plaie. Dans le cas contraire, on laissera suppuré la plaie sous un pansement humide. V. PLAIES.

Lorsqu'il y a plusieurs ganglions engorgés, et lorsqu'ils ne sont pas mobiles, il ne faut pas songer à les enlever. Le chirurgien qui entreprendrait cette tâche, s'engagerait dans une opération sans issue, et presque à coup sûr funeste au malade.

Si le ganglion est converti en un kyste contenant du pus, on ouvrira largement avec le bistouri, et l'on appliquera dans son intérieur un morceau de pâte au chlorure de zinc que l'on laissera douze heures ; une suppuration de bonne nature suivra cette cautérisation. L'application du caustique de Vienne pourra être employée pour ouvrir la poche. Les injections iodées après une ponction avec le trocart viennent ensuite par ordre d'efficacité ; les injections de vin aromatique sont aussi avantageuses que les injections iodées. Lorsqu'il reste une fistule à la suite de l'ouverture de ces kystes ganglionnaires, on pansera la plaie avec l'onguent styrax, on fera des injections de teinture d'iode, et l'on cautérisera avec le nitrate d'argent ou une flèche de pâte de chlorure de zinc.

On donnera à l'intérieur contre les adénites chroniques les médicaments antiscrofuleux ou anti-syphilitiques, non pour guérir l'adénite, mais pour en prévenir une nouvelle.

Le sirop d'iode de fer à la dose de 24 grammes par jour sera donné dans une tasse de tisane de houblon ou de pensée sauvage.

Le sirop d'iode de potassium, l'huile de foie de morue à la même dose, peuvent remplacer le sirop d'iode de fer ; on alternera l'administration de ces médicaments.

Si le ganglion reste stationnaire, on emploiera les emplâtres résolutifs et surtout l'emplâtre de Vigo ; les pommades à l'iode de plomb, à l'iode de

potassium, étendues sur un linge renouvelé toutes les vingt-quatre heures.

Dans ce cas on peut, à l'exemple de Prieur et de Ricord, employer l'*iodo métallique* mis dans une couche mince de ouate de coton, maintenue sur le ganglion hypertrophié à l'aide d'une feuille de gélatine dont la circonférence adhère aux téguments, et concentre ainsi les vapeurs d'iode sur le point malade. L'appareil doit rester vingt-quatre heures en place, et sous cette forme, l'iode volatilisé produit des phlyctènes remplies de sérosité qui ne laissent après elles ni cicatrices ni taches durables. On recommande plusieurs fois, et en deux ou trois mois la résolution est accomplie.

FORMULAIRE DE L'ADÉNITE CHRONIQUE.

Pour faire résoudre les adénites, on emploie les pommades suivantes :

Belladone	5 grammes.
Axonge	40 id.
Ou :	
Iodure de potassium	5 grammes.
Axonge	40 id.
Ou :	
Axonge	20 grammes.
Hydriodate d'ammoniaque	1 id.
	(Biett).
Ou :	
Axonge	20 grammes.
Glycérine	10 id.
Iodure de plomb	3 id.
Ou :	
Iodure de potassium	1 gramme.
Dissous à chaud dans glycérine	9 id.
Essence de roses	2 id.

(Debout) ☒.

Emplâtre pour les adénites scrofuleuses.

Iode pur	1 gramme.
Limaille de fer porphyrisé	2 id.
Emplâtre de poix de Bourgogne	30 id.

(Sauvau) ☒.

Emplâtre mercuriel camphré.

Emplâtre mercuriel	15 grammes.
Opium en poudre	aa 85 centigrammes.
Camphre trituré	

A mettre en emplâtre sur le ganglion ☒.

Emplâtre.

Iodure de potassium	30 grammes.
Oliban purifié	180 id.
Cire	24 id.
Huile d'olive	8 id.

(Bouchardat).

Faire fondre la cire et l'oliban ensemble. On ajoute l'iode préalablement trituré avec l'huile. On agite jusqu'à refroidissement et l'on étend sur la toile.

Pommade.

Iodure de baryum	2 décigrammes.
Axonge	20 grammes.

2 à 4 grammes en frictions ☒.

Lotions avec :

Iodure de potassium	4 grammes.
Eau de Cologne	4 id.
Eau distillée	4 id.
Alcool rectifié	2½ id.

Matin et soir sur la glande.

Les lotions avec la teinture d'iode pure sont d'excellents topiques résolutifs. On emploie encore :

La pommade de *sous-carbonate de potasse*, 10 grammes sur 30 grammes d'axonge (Féruccac, t. III, p. 153) ;

la pommade de *calomel*, 3 grammes pour 30 grammes d'axonge ; d'*iodure* et de *bromure de mercure*, 1 gramme pour 30 grammes d'axonge ; les bains de sublimé avec 5 à 10 grammes dissous dans 20 grammes d'alcool pour verser dans la baignoire.

Pour faciliter la résolution des tumeurs ganglionnaires on administrera les amers, ou bien le traitement antiscrofuleux par l'iode de fer, l'iodure de potassium, l'huile de foie de morue, les bains de mer ; les eaux minérales *ferugineuses, sulfureuses, bromo-iodurées, chlorurées-sodiques*, etc. V. SCROFULE.

3° Adénites cervicales.

Adénites cervicales superficielles. Les enfants à tempérament scrofuleux ou lymphatiques, en bas âge ; les soldats nouveaux venus aux régiments et changeant d'hygiène, sont sujets à des adénites ayant pour siège les ganglions superficiels du cou.

* * * Les adénites cervicales sont indolentes, suppurent assez souvent, mais se terminent plus ordinairement par induration.

* * * La multiplicité des tumeurs du cou et leur indolence les font aisément distinguer des enchondromes et des tumeurs fibro-plastiques.

* * * Une adénite cervicale a toujours été précédée d'une lésion des tissus dont les lymphatiques se rendent aux ganglions engorgés (Velpeau). Aussi trouve-t-on sur les malades des aphthes, des stomatites, des éruptions cutanées, des conjonctivites, des eczèmes, des gourmes, plus ou moins de temps avant que les adénites ne se déclarent.

Thérapeutique. — Faites disparaître les lésions du tégument externe, ou de la bouche, et l'adénite chronique guérira spontanément.

Si'il y a des symptômes aigus, une application de sangsues, des cataplasmes et un purgatif sont très-utiles pour empêcher la suppuration, résultat auquel on peut encore arriver par des applications quotidiennes de collodion riciné. Si l'affection est chronique d'emblée, il faut faire des frictions avec : onguent napolitain, 2 parties, et extrait de belladonne, 1 partie ; ou avec la pommade à l'iodure de plomb, 3 grammes pour 30 grammes d'axonge.

On associera avec avantage cette pommade avec de la glycérine V. ADÉNITES CHRONIQUES.

Si la suppuration semble devoir exister bientôt dans un ganglion, pour prévenir les stigmates, on emploiera un séton filiforme passé obliquement dans la tumeur, afin de favoriser l'écoulement du pus, et l'on placera des cataplasmes jusqu'à ce que la suppuration soit tarie. Mais si l'abcès ne peut être ouvert, de telle sorte que la cicatrice de l'opération puisse être dissimulée, le bistouri et l'ouverture avec le caustique sont des procédés plus expéditifs.

Lorsque le ganglion est induré, on peut le faire suppurer par le séton filiforme. Le vésicatoire conseillé dans ce but n'a pas autant d'effet, mais il peut réussir.

Un seul ganglion induré peut être enlevé par incision de la peau et énucléation du ganglion. Si tous les ganglions ne peuvent être enlevés, une opération destinée à enlever le plus saillant est inutile. Il vaut mieux alors recourir au traitement interne et administrer les préparations antiscrofuleuses.

Adénites cervicales profondes. Les ganglions profonds du cou, atteints d'adénite, forment des abcès du cou à la région sterno-mastoïdienne, à la région sus-hyoïdienne, quelquefois des abcès rétro-pharyngiens. V. ABCÈS et COÛ

Adénite syphilitique. Ordinairement lié à une éruption de pustules sur le cuir chevelu, les engorgements des ganglions sous-occipitaux sont étrangers à la syphilis; ils sont indolents, ne suppurent jamais, à moins que le sujet ne soit scrofuleux. On les traitera comme les adénites cervicales simples, dans le cas où ils prendraient un développement inaccoutumé.

ADÉNOME (*tumeur glandulaire hypertrophique*, Lebert; *tumeur adénoïde*, Velpeau). Les adénomes sont des tumeurs dont la structure est analogue à celle des glandes.

1° *Adénomes ou hypertrophies glandulaires.*

* La multiplication des acinis glandulaires et du tissu conjonctif, l'hypertrophie des culs-de-sac glandulaires avec des amas d'épithélium dans leur cavité, et des vaisseaux peu développés, constituent la tumeur adénoïde ou adénome.

* Une tumeur adénoïde peut se transformer localement en petits kystes, s'enflammer et supurer, mais elle ne se transforme pas en cancer, à moins de très-rare exceptions dont on peut encore douter.

* Les tumeurs adénoïdes sont lobulées, dures, sans adhérence à la peau ou aux couches celluluses et fibreuses du voisinage, mais quel que soit leur volume, elles sont indolentes et se développent très-lentement.

* La glande mammaire, la glande parotide (Velpeau), la glande thyroïde et la prostate, les glandes sudoripares (Verneuil), sont le siège le plus fréquent des tumeurs adénoïdes.

Thérapeutique. — La compression peut être employée pour empêcher une tumeur adénoïde de s'accroître. Si la tumeur croît et comprime des viscères, et qu'une ablation soit possible, comme à la mamelle et à la glande parotide, on opérera, mais alors il n'est pas nécessaire d'attendre que la tumeur ait acquis un grand volume.

Il est fâcheux de différer trop longtemps l'ablation d'une tumeur adénoïde qui continue à s'accroître malgré la compression exercée sur elle, car les incisions seront plus étendues ou plus profondes, ce qui rend l'opération beaucoup plus grave, et on laisse ainsi le temps à la santé générale de s'affaiblir.

2° *Hétéradénomes ou génération de tissu glandulaire* (Robin). Du tissu glandulaire se développant dans une région où il n'y a pas de glande, et formant une véritable erreur de lieu dans la nutrition des tissus, constitue l'hétéradénome.

* Des culs-de-sac filamenteux avec des diverticules en cæcum formés par une gangue celluleuse et de l'épithélium nucléaire, ou des culs-de-sac terminés par des renflements entièrement pleins d'épithélium nucléaire, et des corps oviformes de nature azotée interposés entre ces

culs-de-sac de nouvelle formation, ou enfin de simples tubes pleins d'épithélium nucléaire, constituent les trois variétés de tissu hétéradénique.

* Les hétéradénomes se produisent là où il n'y a que du tissu cellulaire, sans aucune trace de tissu glandulaire, mais on en trouve dans les parties voisines des glandes, et particulièrement sous le grand pectoral qui les sépare de la mamelle.

* Certaines tumeurs hétéradéniques se comportent comme des cancers, dans les fosses nasales et dans l'orbite. Près de la mamelle, de la glande thyroïde et parotidienne, les tumeurs hétéradéniques ressemblent cliniquement aux tumeurs adénoïdes. Donc il y a lieu de croire que les hétéradénomes de l'orbite et des fosses nasales forment une double lésion, un cancer cellulaire avec hypertrophie et hypergenèse glandulaire dans les membranes muqueuses.

Thérapeutique — On doit toujours enlever ou tenter de détruire une tumeur hétéradénique qui augmente si lentement que ce soit.

ADÉNO-MÉNINGÉE (FIÈVRE). Nom jadis donné par Pinel à la fièvre continue, muqueuse, ayant pour siège les glandes de l'intestin. V. FIÈVRE TYPHOÏDE.

Adéno-nerveuse (FIÈVRE). Nom donné par Pinel à la fièvre typhoïde compliquée d'accidents nerveux. V. FIÈVRE TYPHOÏDE.

ADÉNOPATHIE. Nom générique donné à toutes les maladies des ganglions lymphatiques. V. ADÉNITE.

ADHÉRENCES VICIEUSES. La réunion de parties normalement séparées, soit par suite d'un vice de conformation, soit par suite de lésions traumatiques ou inflammatoires, constitue les adhérences vicieuses.

Thérapeutique. — Ces affections exigent un traitement curatif toutes les fois que les adhérences sont bien limitées, et réclament des opérations d'urgence quand une fonction est supprimée et quand il y a menace de mort. Certaines adhérences, comme celles du péritoine et des plèvres, ne sont accessibles qu'à un traitement palliatif. V. ANKYLOGLOSSE, ATRÉSIES, BRIÈVETÉ DU FREIN DE LA VERGE, CICATRICE, DÉLIVRANCE, FILET, PLEURÉSIE, SYNDACTYLIE.

ADIPEUSE (TUMEUR). On donne le nom de *tumeur adipeuse* à des tumeurs formées par une hypertrophie du tissu grasseux. Outre les lipomes qui sont des hypertrophies partielles, et la polysarcie qui est une hypertrophie générale du tissu adipeux, il y a des hypertrophies étendues à tout le tissu adipeux des parois de l'abdomen et des mamelles. Ces lésions, qui ne doivent pas être opérées, ne réclament que l'application de bandages, corsets ou ceintures de coutil, destinés à soutenir les parties dont le poids est une gêne pour les malades. V. LIPOME et POLYSARCIE.

ADOLESCENCE. V. PUBERTÉ.

AÉROPHOBIE. Des spasmes et une sensation indicible d'étouffement, occasionnés chez un malade par l'ouverture d'une porte, le mouvement de quelqu'un qui marche ou qui parle, constituent l'aérophobie. C'est un symptôme de la rage ou de l'hystérie. V. ces mots.

AFFECTION (πείθος). L'état général de l'organisation du milieu duquel se développe une maladie (νόσος), est ce qu'on a jadis appelé l'*affection*. Ainsi la goutte, le rhumatisme, la scrofule, l'herpétisme, l'anémie, etc., sont des affections qui engendrent les maladies gouteuses, rhumatismales, scrofuleuses, cutanées, nerveuses, etc. C'est de cette façon qu'on peut dire : la chorée est une maladie des nerfs due à une affection rhumatismale ; l'apoplexie est une maladie du cerveau due à une affection gouteuse, etc. Aujourd'hui, la différence entre les mots *affection* et *maladie* tend à disparaître de plus en plus. Pour beaucoup de médecins ce sont des termes synonymes, mais il y a lieu de conserver le sens général accordé au mot *affection*, contre l'idée de localisation attribuée au mot de maladie. V. MALADIE.

AFFIUM. Suc laiteux, concret, obtenu par des incisions faites à la capsule du pavot. V. OPIUM.

AFFUSION. Moyen thérapeutique qui consiste à verser de l'eau froide sur le corps pour obtenir l'hyperémie des capillaires de la peau et l'augmentation de la chaleur animale. C'est un des procédés de l'hydrothérapie. V. ce mot.

** Les affusions se donnent en versant sur le corps nu d'un malade placé dans une baignoire vide, de l'eau à 15° ou 20° centigrades, pendant deux à cinq minutes.

Thérapeutique. — On emploie les affusions dans le nervosisme aigu et chronique, dans l'hypochondrie ☐, dans la scarlatine au début pour faciliter la sortie de l'éruption et pour empêcher les accidents métastatiques ☐, enfin, dans les fièvres typhoïdes graves, lorsque la fièvre est vive et la peau d'une chaleur et d'une sécheresse excessives ☐.

Les affusions qui ne sont pas suivies d'une réaction rapide, sont toujours plus dangereuses qu'utiles.

AGACEMENT. La surexcitation morale, l'impatience d'esprit, le mécontentement de toutes choses, et le malaise général, avec une sorte de frémissement général intérieur, constituent l'agacement nerveux qu'on observe comme symptôme du nervosisme chronique, de l'hystérie et de l'hypochondrie. V. ces mots.

Agacement des dents. Sensation désagréable et douloureuse de rugosité de dents produite par l'usage de fruits acides, tels que les pommes ou les groseilles, et par les vomissements acides de la grossesse ou de certaines dyspepsies.

Thérapeutique. — Contre l'agacement des dents il

faut employer les collutoires avec le borax : 10 grammes pour 30 grammes de miel ; ou les gargarismes avec un litre d'eau sucrée tenant en solution 10 ou 20 grammes de borax ou de bicarbonate de soude. V. DENTIFRICES.

AGARICS. 1° *L'agaric blanc* est un champignon parasite du mélèze, qu'on donne en poudre, de 50 centigrammes à 1 gramme, et en extrait, de 10 à 20 centigrammes, contre les sueurs des phthisiques ☐.

2° *L'agaric de chêne*, ou *amadou*, est un champignon parasite, moelleux, qu'on prépare pour le rendre spongieux, afin de l'employer en médecine pour régulariser une compression, pour panser des plaies et pour arrêter l'écoulement des piqûres de sangsues ☐+☐.

3° *L'agaric mouche*, ou fausse oronge, rempli d'*amanitine*, est un poison violent. Sa décoction dans du lait tue les mouches ; on l'emploie contre la paralysie des membres, de la langue, dans l'épilepsie et dans la chorée ☐.

AGE. En outre du temps écoulé depuis la naissance, l'âge indique une constitution organique spéciale qui prédispose à certaines maladies, et qui impose au médecin certaines règles de thérapeutique.

** La succession des âges suffit souvent pour amener la guérison de certaines maladies qui avaient résisté à tous les remèdes employés contre elles.

** L'épilepsie infantile, les scrofulides cutanées, certaines maladies de la peau, la bronchite et l'entérite chroniques guérissent souvent, à la puberté, sous l'influence de la révolution organique du changement d'âge.

** *L'enfance*, époque d'accroissement, de pléthore sanguine ou lymphatique, et d'excitabilité nerveuse, est plus sujette aux phlegmasies méningées, cérébrales, laryngées, gutturales, bronchiques, pulmonaires, intestinales, osseuses, glandulaires, que l'âge adulte, et en raison de son lymphatisme et de son état nerveux, elle a aussi en partage les convulsions, la chorée, le spasme de la glotte, la tuberculose, etc.

Thérapeutique. — Aux enfants, les remèdes doivent être donnés à dose moitié moindre que chez l'adulte, et il y a même des substances, particulièrement les drastiques, qu'on ne doit jamais leur administrer.

Jusqu'à cinq ans, la saignée du bras est inutile chez les enfants, et il vaut mieux la remplacer par une application de deux à quatre sangsues dont on arrête l'écoulement par l'application du perchlorure de fer.

Les enfants ne doivent jamais être mis à une diète trop rigoureuse, et dans leurs maladies aiguës, si l'on veut éviter l'asthénie, le passage à l'état chronique, ou la tuberculose, il faut toujours donner des boissons substantielles, vineuses, féculentes, lactées, ou légèrement animalisées.

* * La *virilité* est plus exposée que l'enfance aux hématuries, aux hémorrhoides, aux productions fibro-plastiques, chondroïdes, adipeuses, épithéliales et cancéreuses; aux affections goutteuses et rhumatismales, enfin aux maladies mentales.

* * La *vieillesse* est l'âge des atrophies organiques d'où résu'tent la surdité, la cataracte, le ramollissement du cerveau, l'hémorrhagie cérébrale, la gangrène sénile des membres, l'emphysème pulmonaire, les altérations valvulaires du cœur, et cet affaiblissement de la sensibilité inconsciente dite *impressibilité*, d'où résultent la faiblesse des sympathies, et l'absence presque complète de la fièvre dans les maladies aiguës. V. VIEILLARD et VIEILLESSE.

Thérapeutique. — Aucun excès ne convient aux vieillards; et, en ce qui concerne leur régime, ils feront bien de ne manger qu'une petite quantité de viande, associée à du poisson, à des légumes féculents ou herbacés bien cuits, à des fruits mûrs et à une petite quantité de bon vin.

Sauf l'indication fournie par une phlegmasie aiguë intense, ou par une forte congestion cérébrale, il faut éviter de saigner les vieillards.

Les vieillards doivent éviter la constipation avec grand soin s'ils veulent prévenir les effets de cette disposition sur la congestion cérébrale.

Dans les maladies aiguës de la vieillesse, l'abstinence absolue est toujours nuisible, et il faut prescrire une alimentation légère sous forme de décoctions féculentes et de petits potages gras ou maigres.

AGE CRITIQUE (MALADIES DE L'). Il est bien rare que l'âge dans lequel cessent les règles chez la femme, ne soit pas, au moment de cette disparition, et par cette circonstance, signalé par des troubles plus ou moins graves de la santé. V. MÉNopause.

* * Si les accidents qui accompagnent quelquefois la cessation des règles font de cette époque de la vie des femmes un *âge critique*, il faut savoir aussi que dans beaucoup de cas, mais encore qu'elle est très-favorable à certaines femmes qui, ayant souffert de l'utérus pendant toute leur jeunesse, ne se portent bien qu'après la disparition de leurs règles.

* * L'âge critique change complètement les rapports de la femme avec l'atmosphère, car à partir de cette époque elle respire en consommant plus d'oxygène et en exhalant plus d'acide carbonique.

* * L'âge critique est souvent signalé par des hémorrhagies utérines excessives et prolongées, dues à une atonie de la matrice qui reste molle, spongieuse et fortement congestionnée, ce qui occasionne la pâleur du visage, la faiblesse des membres, les palpitations et tous les accidents de l'anémie la plus grave.

* * Les hémorrhagies essentielles de l'âge cri-

tique durent pendant un ou deux ans sous forme intermittente, et elles finissent par disparaître en permettant le retour à la santé.

* * On voit assez souvent la congestion utérine passive de l'âge critique donner lieu à la métrite chronique et au cancer de l'utérus.

* * Quand les règles disparaissent naturellement sans occasionner de pertes, il en résulte quelquefois une pléthore caractérisée par des bouffées de chaleur au visage, des étouffements et un sentiment de plénitude désagréable dans le petit bassin.

* * Certaines maladies de la jeunesse, notamment les maladies de peau, surtout la couperose et la bronchite, qui avaient cessé à l'apparition des règles, reparaissent lors de leur cessation, et forment des infirmités difficiles à guérir.

* * L'âge critique coïncide souvent avec l'apparition de cancers du sein et dans plusieurs autres organes, mais il n'est pas certain que la cessation des règles soit la cause de ces dégénérescences organiques, qu'on observe également chez l'homme arrivé au même âge.

* * Pour les femmes qui ne savent pas vieillir, le retour d'âge, qui est le départ de toutes les illusions, en même temps que la clôture des succès de coquetterie féminine, est presque toujours l'origine d'une surexcitation nerveuse et d'un état névropathique ou vapoureux extrêmement pénible.

Thérapeutique. — La pléthore locale ou générale qui accompagne l'âge critique doit être traitée par la saignée du bras.

Lorsque l'âge critique s'accompagne d'une congestion passive de l'utérus et d'hémorrhagies utérines, il faut prescrire le repos sur une chaise longue, les préparations de fer, d'arsenic, de quinquina, de seigle ergoté, 1 gramme par jour, et dans l'intervalle des hémorrhagies, les bains frais, les affusions froides et l'hydrothérapie. V. MÉTRORRHAGIE.

Dans la métrite chronique qui accompagne l'âge critique, il faut employer l'infusion et le vin de safran, la poudre de seigle ergoté à petite dose, et l'hydrothérapie.

Il faut avoir grand soin pendant l'âge critique d'éviter la constipation qui produit toujours un degré plus ou moins considérable d'hypérémie utérine.

Les rapprochements sexuels doivent être interdits au moment de l'âge critique quand il y a des phénomènes de plénitude douloureuse vers le bassin, ou s'il existe de la métrite chronique et des hémorrhagies utérines.

AGÉNÉSIE. Impossibilité d'engendrer. V. IMPUISSANCE.

AGGLUTINATIFS. Les agglutinatifs sont des moyens que la thérapeutique met en usage pour rapprocher les bords d'une plaie afin d'en favoriser la cicatrisation; pour protéger les parties molles excoriées ou écorchées par le décubitus dorsal dans les fièvres graves; enfin pour

maintenir en place les pansements, les emplâtres, les vésicatoires, et les appareils nécessaires à la guérison d'une maladie.

Parmi les agglutinatifs, il faut citer : le *spadrapp* de *diachylon gommé* en morceaux ou en bandelettes ; — le *papier chimique* ; — le *taffetas d'Angleterre*, rose ou noir ; — l'*emplâtre d'André de la Croix* ; — la *baudruque gommée* ; — enfin, les *bandes de mousseline arrosées ou peintes avec du collodion*.

AGONIE. L'ensemble des phénomènes qui indiquent le combat de la vie et de la mort constitue l'agonie.

* * Dans l'agonie, s'observent l'affaiblissement de toutes les facultés sensitives et motrices ; la paralysie de l'œsophage et de la vessie, caractérisée par la descente bruyante des boissons dans l'estomac et par la rétention d'urine ; la paralysie du poumon indiquée par l'accumulation d'écume bronchique et les râles bronchiques ; la paralysie du cœur et la petitesse du pouls, le refroidissement du nez, des lèvres et des doigts ; l'altération du visage ; le resserrement de la pupille et des sphincters ; enfin, l'altération plus ou moins prononcée des facultés intellectuelles.

* * Le brusque relâchement des sphincters, la dilatation de la pupille, l'affaiblissement du globe oculaire, et la cessation des battements du cœur indiquent la mort.

Thérapeutique. — Lorsque dans l'agonie il y a paralysie de l'œsophage et difficulté telle de la déglutition que les boissons tombent bruyamment dans l'estomac sans être conduites par la contraction œsophagienne, il faut donner à boire par petites quantités, si l'on ne veut s'exposer à faire tomber le liquide dans le larynx et à étouffer subitement les malades.

Il arrive quelquefois dans l'agonie que des intérêts de conscience ou d'affaires placent le médecin dans la situation de ranimer l'intelligence qui vient de s'éclipser, alors, dans ce cas, il suffit d'appliquer le marteau bouillant de Mayor sous chaque clavicule pour produire une sensation douloureuse de brûlure au premier degré, dont l'action réflexe ranime momentanément la lucidité de l'intelligence.

AI. Crépiation douloureuse des tendons.
V. GAÏNES TENDINEUSES.

AIDES. Dans la plupart des opérations un ou plusieurs aides sont toujours nécessaires.

Il est important que ceux-ci aient présent à l'esprit : qu'ils ne doivent pas s'occuper de l'opération ; qu'ils sont, avant tout, destinés à accomplir une manœuvre à laquelle ils apporteront leur attention entière et qu'ils n'ont pas à s'inquiéter des accidents qui se présentent. Le chirurgien doit avoir sa liberté d'action et il est inutile de lui donner des conseils au moment où il opère. Seuls, les aides qui n'ont pas un rôle important, tel que la compression d'un vaisseau, l'élevation d'une paupière, ou le maintien d'une tumeur par une érigée, pourront, sans demander avis à l'opérateur, appliquer un

doigt, par exemple, sur une artère qui donnerait du sang, tendre la peau afin qu'elle ne soit point coupée pendant la dissection de la tumeur.

Du reste, eu égard aux détails de ce genre, l'intelligence d'un aide est un véritable soulagement pour le chirurgien. Mais quel que soit le mérite du premier, il ne doit jamais aller au delà des instructions du second.

AIGREMOINE. Plante de la famille des rosacées dont l'infusion, 20 grammes par litre d'eau bouillante, est employée extérieurement comme astringente en fomentations □.

AIGREURS. De petites régurgitations liquides plus ou moins acides, quelquefois de nature à agacer les dents, constituent les aigreurs.

* * La gastralgie chlorotique ou hystérique, la grossesse, la dyspepsie acide, l'ulcère chronique simple de l'estomac et le cancer gastrique donnent souvent lieu à des aigreurs fort désagréables qui se montrent surtout après le repas.

* * Une forte odeur acide de l'haleine trahit souvent les personnes tourmentées par des aigreurs.

Thérapeutique. — Les pastilles de magnésie, les pastilles de Vichy, quelquefois les pastilles de sous-nitrate de bismuth, l'eau de chaux, 60 grammes ; l'eau de Vichy, de Condillac, de Saint-Alban avec le vin en mangeant, suffisent souvent pour guérir les aigreurs.

Aigreur chez les enfants. L'odeur aigrelette du corps, les déjections vertes mélangées de lait non digéré, et des vomissements acides caractérisent les aigreurs chez le jeune enfant.

De l'eau de Vichy à la nourrice ; de l'eau de chaux, 15 à 30 grammes par jour à l'enfant ; du sous-nitrate de bismuth, 50 à 80 centigrammes par jour ; l'allaitement plus rare toutes les deux heures et en cas de persistance le changement de nourrice guérissent les aigreurs du nouveau-né.

FORMULAIRE CONTRE LES AIGREURS.

Sucres	1000 grammes.
Bicarbonate de soude	20 id.
Laque carminée pour colorer	q. s.

Mélangez 20 grammes dans un litre d'eau (Blondeau). A prendre par verres ⊕.

Poudre de craie composée avec opium.

Poudre de craie composée	200 grammes.
Opium en poudre	2 id.

Mêlez. Dose, 1 gramme (Hôp. anglais) ⊕.

Mixture de craie.

Craie préparée	40 grammes.
Sucres blancs	40 id.
Gomme arabique en poudre	5 id.

Triturez dans un mortier en ajoutant peu à peu :

Eau de fontaine	250 grammes.
---------------------------	--------------

32 à 60 grammes par jour. Dans le traitement de la cardialgie, du pyrosis et des aigreurs.

Pilules stomachiques.

Myrrhe	40 grammes.
Extrait de petite centaurée	5 id.
Baume du Pérou	2 id.

Faites des pilules de 15 centigrammes. Huit à douze par jour, dans le cas de débilité d'estomac (Tronchin) ⊕.

Tablettes de magnésie.

Magnésie pure	90 grammes.
Sucre blanc	400 id.
Mucilage de gomme adragant	q. s.

F. s. a. des tablettes de 8 décigrammes. Chaque tablette contiendra environ 15 centigrammes de magnésie. Deux tablettes après chaque repas ☒.

Tablettes de magnésie et de cachou.

Magnésie pure	64 grammes.
Poudre de cachou	32 id.
Sucre en poudre	407 id.
Mucilage de gomme adragant à l'eau de cannelle	q. s.

F. s. a. des tablettes de 8 décigrammes. Chaque tablette contiendra 5 centigrammes de cachou et 1 décigramme de magnésie (Bouchardat).

Poudre pour les enfants.

Safran en poudre	40 grammes.
Valériane	aa 3 id.
Magnésie carbonatée	450 centigrammes.
Iris de Florence	

Mélez. On divise en doses plus ou moins fortes, selon l'âge des enfants (Hufeland) ☐.

Potion stomachique.

Infusion de fenouil	aa 50 grammes.
Eau distillée de fenouil	
Magnésie carbonatée	1 id.
Landanum de Sydenham	5 gouttes.
Sirop	20 grammes.

Par cuillerées à bouche (Gœlis) ☒.

Électuaire de magnésie.

Carbonate de magnésie	20 grammes.
Semences d'anis en poudre	10 id.
Safran en poudre	5 id.
Sirop de rhubarbe composé	q. s.

Mélez selon l'art. 2 à 5 grammes dans la journée ☐.

Poudre de carbonate de magnésie.

Carbonate de magnésie	2 grammes.
Poudre de rhubarbe	5 décigrammes.
Poudre de cannelle	5 id.

Mélez. A prendre en deux fois (Frank) ☒.

Potion absorbante.

Rhubarbe en poudre	40 grammes.
Carbonate de soude	2 id.
Sirop de sucre	50 id.
Eau de menthe	250 id.

Deux cuillerées trois fois par jour. Agitez chaque fois (Swediaur) ☒.

Tablettes de bicarbonate de soude (pastilles de Vichy ou de Darcey).

Bicarbonate de soude	32 grammes.
Sucre blanc	600 id.
Mucilage de gomme adragant	q. s.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme. Six à huit par jour.

On purgera les malades qui ont de mauvaises digestions avec la *potion de magnésie* :

Magnésie calcinée	40 grammes.
Sirop de fleur d'orange	30 id.
Eau distillée	400 id.

F. s. a. Purgatif agréable, à prendre en deux fois (Gobley).

Potion antiacide.

Eau distillée	450 grammes.
Eau de menthe	20 id.
Ammoniaque liquide	3 gouttes.

Mélez. A prendre en deux fois, contre les rapports acides.

AIGUË (MALADIE). Une maladie fébrile, qui parcourt très-rapidement ses périodes, est ce qu'on appelle une maladie aiguë.

** Les phlegmasies et les fièvres qui se développent et se terminent dans un espace de temps qui varie entre sept et vingt et un ou trente jours, sont des maladies aiguës.

** En disant : sur dix maladies il y en a les deux tiers au moins qui guérissent d'elles-mêmes, et rentrent par leurs progrès naturels dans la classe des simples incommodités qui s'usent et se dissipent par les mouvements de la vie, Bordeu a dit une vérité qui concerne plutôt les maladies aiguës que les autres.

** Pendant les premiers jours d'une maladie aiguë l'abstinence suivie d'une diète mucilagineuse, fécaleuse, sucrée, végétale et un peu animalisée, doit former le régime de ces maladies.

** A moins d'indications spéciales et précises pour faire avorter une maladie aiguë, pour en amoindrir la violence, enfin pour combattre un de ses symptômes les plus graves, il ne faut pas agir contre elle avec précipitation, et l'on peut se borner à prescrire le repos uni à la diète et aux boissons acidulées rafraichissantes.

AIGUILLE. On emploie en chirurgie des aiguilles simples, droites ou courbes, pour faire les sutures (V. SUTURES), et des aiguilles à sutures montées sur un manche et à pointe mobile ou à chas brisé, pour faire les sutures du voile du palais. V. STAPHYLORRHAPHIE.

Pour maintenir la suture du bec-de-lièvre, pour la cure radicale des hernies, pour la paracentèse de l'œil, pour la cataracte, il y a des aiguilles spéciales. V. ces mots.

On se sert d'aiguilles pour passer des sétons, des tubes à drainage, etc.

On emploie des aiguilles pour faire l'acupuncture et l'acupressure. V. ces mots.

Aiguille de Deschamps. Aiguille à manche et à pointe mousse destinée à passer les fils à ligature sous les artères. V. LIGATURE.

AÏL. Plante de la famille des liliacées, dont le bulbe est fort employé en médecine et dans l'art culinaire. C'est un stimulant et un vermifuge. Un lavement d'ail est très-bon contre les oxyures. Un cataplasme d'ail pilé, d'huile et de graisse, passe pour résolutif des tumeurs indolentes ☐.

AIMANT. Oxyde de fer naturel dont la poudre se donne à la dose de 25 à 50 centigrammes, comme antirhumatismal, antinévralgique et antiépileptique ☒. La pierre d'aimant sert à frotter des morceaux d'acier qui deviennent des aimants artificiels, et dont le contact avec le corps sous forme de bagues ou de plaques, est très-utile dans certaines névroses.

Des plaques d'aimant, des buses ou des chaînes

aimantées se placent autour du cou, sur la poitrine, sur les reins et autour du corps, dans la gastralgie, l'angine de poitrine, la migraine, la sciaticque, les crampes, etc. ☒.

AINE. La région de l'aine est le siège d'un grand nombre de tumeurs dont le diagnostic et le traitement sont de la plus haute importance.

Aine (TUMEURS). Une tumeur molle assez bien lobulée, située au-dessous du ligament de Fallope, réductible sans produire de gargouillement, existant des deux côtés à la fois, indolente, sans altération de la santé générale, développée insensiblement, et chez des sujets encore jeunes ou habitant les pays intertropicaux, est une *tumeur variqueuse des vaisseaux et ganglions lymphatiques de l'aine* (Amussat, Breschet, Nélaton, Trélat).

Thérapeutique. — Il ne faut pas toucher aux varices lymphatiques, car la seule opération sur un des deux malades vus jusqu'ici, a été suivie de mort par suite de phlegmon et d'érysipèle du tronc et de la cuisse.

On appliquera un caleçon élastique muni d'une pelote de caoutchouc à air (bandage herniaire de Bourgeaud) sur la région inguinale ou crurale (Trélat).

* * Une tumeur molle, réductible, située en dedans des vaisseaux fémoraux, au-dessous de l'arcade crurale, augmentant dans la station verticale, se réduisant spontanément dans le décubitus dorsal, existant d'un seul côté, et que la pression sur la crête du pubis fait accroître au lieu de maintenir réduite, est une *varice* de la veine saphène.

Thérapeutique. — Une absence complète de douleurs, le développement lent de la maladie, l'impossibilité de guérir la varice, le danger d'une opération doivent engager le chirurgien à ne rien faire, mais si la veine acquérait un grand développement, on devrait la maintenir par un bandage herniaire crural.

* * Une tumeur animée de battements isochrones au pouls, présentant un bruit de souffle simple, réductible d'abord, puis irréducible à la longue, présentant les autres caractères d'une *tumeur anévrysmale*, est un anévrysme et ne sera pas confondue avec les tumeurs réductibles de l'aine (V. ANÉVRYSMES). Si la tumeur est enflammée, on consultera les antécédents du malade pour savoir si elle a été à un moment réductible et animée de battements appréciables. Au-dessous d'elle, les battements des artères seront diminués; le sphygmographe accusera ce trouble de la circulation produit par la tumeur, tandis que dans les autres phlegmasies du membre les battements de l'artère tibiale seront semblables dans le côté correspondant à la tumeur à ce qu'ils sont dans le côté opposé.

* * Une tumeur tendue, mobile sous la peau, toujours irréducible, rouge, chaude, douloureuse, soulevée par des battements, plus ou moins lobulée, suivant l'état de l'inflammation du té-

gument, est une *adénite aiguë*, dont l'existence s'explique presque toujours par une ulcération ou par une inflammation à la vulve, à la verge, à l'anus, à la jambe, ou à la partie inférieure de la paroi abdominale.

* * Une tumeur irréducible lobulée, indolente, très-mobile sous la peau, avec une lésion ancienne sur la verge, l'anus ou la jambe, est une *adénite chronique*. V. BUBON.

* * Une tumeur développée à la suite d'une couche, ou d'un phlegmon aigu de la fosse iliaque chez l'homme, déterminant une douleur vive à la pression et un empatement de la peau suivi de rougeur et de tuméfaction du tégument, un peu au-dessus du ligament de Fallope, est un *abcès de la fosse iliaque*.

* * Lorsqu'il existe dans l'aine une tumeur fluctuante communiquant au-dessous du ligament de Fallope, avec une tumeur située dans l'abdomen, également fluctuante, et de laquelle on peut transmettre le flot dans la tumeur extérieure, il s'agit d'un *abcès par congestion*. La réductibilité persistante de la tumeur extérieure, une gibbosité douloureuse commençant à la région vertébrale dont on augmente les douleurs par l'application d'une éponge imbibée d'eau chaude, complètent le diagnostic. Il est rare qu'il existe à la fois deux abcès par congestion dans la fosse iliaque.

* * Une tuméfaction diffuse, effaçant l'échancrure du bassin formée par la branche horizontale du pubis et l'épine iliaque antérieure et supérieure, obscurément fluctuante et coïncidant avec une douleur et une tuméfaction de la hanche, une adduction de la cuisse, et des mouvements très-limités du membre, est un *épanchement dans l'articulation coxo-fémorale*.

* * Une *hernie crurale* intestinale ou épiploïque, est toujours située en dedans des vaisseaux fémoraux, mais dans deux cas exceptionnels, elle a été observée au devant de ces vaisseaux.

* * La hernie intestinale est sonore à la percussion, réductible en faisant entendre un gargouillement spécial, tandis que la hernie épiploïque se réduit sans bruit.

* * Lorsqu'on a introduit l'index dans l'anneau où a passé une hernie et le pouce jusque dans l'anneau inguinal, et qu'après avoir retiré le doigt de l'anneau inguinal la hernie ne reparait pas quand on fait tousser le malade, on a affaire à une hernie crurale (Malgaigne). Dans le cas contraire, il s'agit d'une hernie inguinale.

* * Quelque ancienne que soit une hernie intestinale, il y a toujours une portion réductible qui fait entendre ou bruit de gargouillement pendant sa réduction.

* * Quand une hernie intestinale crurale est étranglée ou enflammée, une tumeur dure don-

loureuse, parfois rouge et fluctuante, existe au dedans des vaisseaux fémoraux, elle est irréductible, les malades vomissent, les selles sont supprimées, le ventre est tendu, ballonné, et l'on trouve toujours la cuisse dans un état de demi-flexion.

* * Une hernie épiploïque crurale est lobulée, un peu dure, lentement réductible, mais s'il y a un peu d'intestin avec l'épiploon, l'intestin se réduit d'abord en faisant entendre le bruit de gargouillement caractéristique. V. HERNIES.

* * Une tumeur dure, irrégulière, douloureuse, rouge, située au-dessous du ligament de Fallope en dedans des vaisseaux fémoraux, engendrant des vomissements, le malade allant néanmoins à la selle, et le ventre étant peu ballonné, est une *hernie épiploïque enflammée*.

* * Une tumeur aussi dure qu'une épiplocèle, petite, réductible, située au dedans des vaisseaux fémoraux, quelquefois douloureuse, et accompagnée dans quelques cas de réaction sur les fonctions digestives, lorsqu'il y a un peu d'inflammation au collet du sac, est une *hernie graisseuse* (A. Bérard), ou une transformation d'un sac herniaire, ou une hypertrophie graisseuse extérieure au sac. Dans ces cas, le pédicule de la tumeur est toujours beaucoup plus petit que celui d'une hernie véritable (Bernutz).

* * Lorsqu'une tumeur inguinale est irrégulière, et qu'il n'y a qu'une sorte d'empatement analogue à celui qui persiste à la suite de la réduction de l'épiploon ou d'un intestin de hernie crurale, il s'agit d'une hernie réduite aux membranes. Les inflammations qui surviennent dans ces hernies ne sont jamais aussi intenses ni aussi rapides que dans l'étranglement ou inflammation herniaire.

* * Lorsque sur un individu atteint d'une hernie crurale, ordinairement mal contenue, le collet du sac vient à s'oblitérer, il se produit un kyste arrondi, fluctuant, irréductible, non transparent, qui simule une hernie crurale. Les antécédents du malade, l'absence de battements, la situation de la tumeur au dedans des vaisseaux fémoraux ne permettent de confondre cette *hernie déshabillée* (Chassaignac) qu'avec une hernie; mais la bonne santé du malade et l'absence de troubles digestifs propres aux hernies ne laisseront aucun doute. Lorsque le kyste est enflammé, on pourrait croire à une hernie étranglée, mais ici, encore, il n'y a pas de vomissements et il y a des selles, ce qui permettra d'éviter l'erreur.

* * Une tumeur allongée existant au moment de la naissance, ou accidentellement produite, au-dessus du ligament de Fallope, molle, sonore, réductible avec gargouillement, est une *hernie inguinale oblique*, ou dans le canal. Plus tard, cette hernie forme une tumeur en bissac, moitié dans le canal, moitié en dehors de l'anneau.

* * Une tumeur arrondie, molle, sonore, réductible avec gargouillement, située au niveau de l'anneau inguinal externe, et après la réduction de laquelle on sent un anneau large, est une *hernie inguinale directe*. V. HERNIE INGUINALE.

* * Une tumeur au niveau du canal inguinal ou au-dessous, dure, tendue, douloureuse, accompagnée de vomissements de matières fécaloïdes et de constipation, est une *hernie étranglée*. Lorsque le sac herniaire ne contient que de l'épiploon, les selles existent, et le ballonnement du ventre est à peine marqué. V. HERNIE INGUINALE.

* * Chez un jeune sujet, une tumeur arrondie, réductible, tout ou partie, descendant jusque dans le scrotum, transparente et fluctuante, est une *hydrocèle enkystée du cordon*. V. HYDROCELE.

* * Une tumeur présentant un frémissement vibratoire à la percussion, fluctuante, plus ou moins, suivant la tension de la poche, saillante, sans altération de voisinage, et qui s'est développée très-lentement, est une *tumeur hydatique*. V. ce mot.

* * Une tumeur dure, immobile, quelquefois recouverte d'une poche liquide due à la formation d'une bourse séreuse accidentelle, développée lentement et sans douleurs, est une *exostose*.

* * Les sujets encore jeunes présentent à l'aine des tumeurs dures, lobulées, indolentes à la pression, sans phénomènes généraux, d'abord, mais qui entraînent ensuite une cachexie et des douleurs extrêmement vives dans les os des iles. La vessie et le rectum sont comprimés, l'œdème survient au membre inférieur. Il s'agit de *cancer encéphaloïde* et d'*enchondrome* des os du bassin; la dureté relative est le caractère distinctif de ces tumeurs de mauvaise nature. Quelquefois il existe des battements dans les caucers des os du bassin, mais il n'y a pas d'expansion, pas de bruit de souffle, et les artères des deux membres inférieurs battent avec la même force, ce qui n'aurait pas lieu s'il s'agissait d'un anévrysme. Il suffit du toucher rectal pour reconnaître les relations de la tumeur avec les os du bassin.

* * Une tumeur d'une dureté osseuse, occupant la fosse iliaque et saillante sous le ligament de Fallope, s'étendant au devant de l'articulation coxo-fémorale et immobilisant complètement cette articulation, alors qu'aucune lésion de l'articulation ne peut faire supposer la production d'ostéophytes périarticulaires, est une *ossification du muscle psoas* (Société anatomique, 1863).

* * L'*engorgement cancéreux des ganglions* de l'aine, indépendant d'un cancer ou consécutif à cette lésion, existe quelquefois chez des sujets

âgés de moins de trente ans, et souvent chez les vieillards, où il prend le caractère mélanique. L'indolence de la tumeur au début, l'accroissement incessant, et la débilitation progressive de l'économie écarteront l'idée d'un engorgement ganglionnaire scrofuleux ou syphilitique (V. CANCERS, MÉLANOSES). Chez les vieillards, la marche des cancers ganglionnaires de l'aîne est généralement plus lente que chez les jeunes sujets. V. GANGLIOMA.

* * Une tumeur saillante à l'aîne et qui suit les mouvements du membre n'appartient pas à l'aîne, c'est une tumeur du fémur produite par une exostose, par un enchondrome, par un abcès circonvoisin de la coxalgie, ou par une luxation ancienne de l'os.

AIR. fluide gazeux, transparent, insipide et inodore, répandu par toute la nature, dans tous les interstices des atomes constitutifs de la matière, et formant autour de la terre une atmosphère d'environ 60 kilomètres.

* * L'air, composé en volume de 20,80 d'oxygène et de 79,20 d'azote, est la source de la vie du globe et de presque tous les phénomènes de la nature telle que nous l'admirons. C'est le *populum vitæ*, et ses altérations par des gaz étrangers, par des miasmes, par des effluves, par des poussières minérales, par des animalcules invisibles, par des sporules infusoires, sont la cause de la plupart des maladies qui affligent l'humanité.

Mais si les maladies peuvent être la conséquence des altérations de l'air atmosphérique, sa pureté, son mélange avec des substances médicamenteuses et sa condensation peuvent être, en thérapeutique, d'utiles auxiliaires de la guérison des malades.

De l'air en thérapeutique. Le déplacement et le changement d'air, surtout quand ils ont lieu des villes à la campagne, et sur la mer, sont toujours favorables aux maladies chroniques.

* * L'air des grandes villes est si défavorable à la prompte guérison des plaies, que les grandes opérations, telles que la kélotomie ou hernie étranglée, l'ablation d'un membre, l'ovario-tomie et l'opération césarienne, y réussissent moins bien qu'à la campagne.

* * Les miasmes et les poussières végétales ou animales des villes entretiennent les maladies chroniques dans un état de gravité réel, car des maladies chroniques, certainement incurables, s'améliorent à la campagne, et avec l'embonpoint, le teint et les forces reviennent d'une façon surprenante.

* * On guérit à la campagne de maladies qui ne guériraient pas à la ville.

* * La gastralgie, la chlorose, la dyspepsie, la langueur, et tout ce qui constitue la *malaria urbana*, guérissent très-rapidement à la campa-

gne, loin de l'agitation et de la corruption que l'homme engendre autour de lui.

* * Il y a une maladie de l'enfance, la coqueluche, qui cesse parfois en quelques jours par le déplacement à la campagne, tandis qu'à la ville elle aurait certainement duré pendant plusieurs mois.

* * Toutes les maladies chroniques accompagnées d'anémie et dans lesquelles il y a un notable affaiblissement de l'hématose, sont améliorées par le séjour à la campagne.

* * Certaines eaux minérales n'agissent favorablement sur les malades qui s'y rendent que par l'heureuse influence du changement d'atmosphère.

* * Dans certaines maladies chroniques il vaut mieux aller voir que boire les eaux minérales.

* * L'influence de l'atmosphère marine est toujours très-favorable à la phthisie pulmonaire; et les tuberculeux qui peuvent naviguer pendant plusieurs mois s'en trouvent ordinairement bien.

* * Le changement d'atmosphère par le déplacement du nord vers le sud, conseillé avec tant de raison dans la phthisie, se joint à l'heureuse influence de la température moyenne, dont l'élévation est toujours très-favorable aux malades.

* * Changer d'atmosphère dans une de ces maladies endémiques, telles que la fièvre intermittente, ou l'hématurie, c'est assurer sa guérison.

* * La plupart des maladies produites chez l'homme par l'acclimatation dans les pays lointains, guérissent, quand, fort à propos, on sait renvoyer les malades au sein de leur patrie.

* * Le changement d'atmosphère n'est pas moins utile au moral qu'au physique, car il suffit d'éloigner momentanément le génie malade de l'atmosphère des sots, des jaloux, des envieux et des méchants, pour rendre à elle-même une âme menacée ou déjà atteinte de folie.

Air comprimé. La pression atmosphérique évaluée avec le baromètre et mesurée par une colonne de mercure de 28 pouces ou 76 centimètres, charge l'homme d'un poids énorme quoique insensible; mais ses variations ont une telle influence sur l'organisation qu'on a imaginé de les utiliser en thérapeutique, et qu'on a essayé de soumettre l'homme à une pression plus forte pour le guérir de l'asthme, de l'hémoptysie, de la bronchite et de la phthisie ☞. C'est le traitement par l'air comprimé.

* * Pour employer l'air comprimé, on a un grand appareil spécial de fer battu résistant, garni de glaces transparentes épaisses, dans lequel sont assis les malades causant ou lisant autour d'une table, et dans lequel on refoule peu à peu de l'air pour augmenter la pression

à 1 atmosphère 1/2 ou 2 atmosphères mesurées au manomètre extérieur.

* * Sous l'influence de l'air comprimé, la respiration s'accélère, le pouls se ralentit, devient filiforme, et si l'on augmente la pression, ce qu'il ne faut pas faire, il se produit des bourdonnements et des douleurs d'oreilles qui cessent au bout de quelques minutes.

* * Jusqu'à une certaine augmentation de pression dans la cloche à air comprimé, il se fait à chaque inspiration une absorption plus grande d'oxygène, mais passé ce degré, la pression ne fait plus rien sur l'absorption de l'oxygène.

* * Les bains d'air comprimé durent de une à quatre heures et demie et doivent avoir lieu tous les jours. C'est à l'absorption exagérée d'oxygène par les poumons, sous l'influence de séances quotidiennes d'une heure dans la machine à air comprimé, qu'il faut attribuer l'amélioration produite par ce traitement dans la bronchite chronique, dans l'asthme, dans l'hémoptysie et dans la phthisie pulmonaire ☐.

Air raréfié. Quelques médecins accordent à l'air raréfié des vertus presque semblables à celles de l'air comprimé, et ils expliquent les avantages du dernier en disant que ses effets toniques se produisent au moment de la raréfaction atmosphérique relative qui s'opère par le retour à l'air libre. C'est une opinion à vérifier.

* * En appliquant l'air raréfié à la thérapeutique, M. Jourdanet a voulu employer le défaut de pression atmosphérique pour modifier les rapports des gaz contenus dans le sang, pour faciliter l'exhalation de l'acide carbonique et la conservation de l'oxygène, ce qui augmenterait l'artérialisation du sang ☐.

* * On emploie l'air raréfié dans un appareil formé d'une chambre à parois métalliques suffisamment épaisses, éclairée de glaces résistantes, où l'on fait le vide à 55 ou 70 centimètres mesurés au manomètre extérieur, et où l'on place tous les jours, pendant une heure, les malades qui en ont besoin.

* * Les séances d'inhalation d'air raréfié s'emploient contre l'anémie, contre la chlorose, contre la dyspepsie, contre les congestions chroniques, contre la leucorrhée, contre la diarrhée, contre la phthisie, etc. ☐.

* * Les bains d'air raréfié, en modifiant le cours des liquides et appelant au dehors des gaz contenus dans l'organisation, activent l'absorption interstitielle et favorisent ainsi la résorption des épanchements internes ou de certains produits morbides ☐.

Airmédicinal ou Atmosphère chargée de vapeurs médicamenteuses. On emploie souvent pour la thérapeutique des maladies de poitrine la respiration d'un air imprégné d'odeurs

de vapeurs de gaz ou de poussières médicamenteuses, telles que le musc, la valériane, l'iode, le goudron, l'acide phénique, les émanations d'une étuve ou d'une usine à gaz d'éclairage; l'éther iodhydrique, les vapeurs arsenicales, les vapeurs nitrées, les poussières d'eau minérale, etc., mais ce sont des procédés curatifs dont il sera question plus loin. V. INHALATION.

Entrée de l'air dans les veines. Lorsque l'air s'introduit dans les veines où peut se faire sentir l'aspiration thoracique pendant le cours d'une opération sur le cou ou dans l'aisselle, après une plaie de ces régions ou l'ouverture d'un sinus de la dure-mère, un sifflement caractéristique se fait entendre, et le malade tombe en syncope ou est pris de convulsions tétaniques, et meurt en peu d'instant.

L'air agit sur le cœur comme agent sédatif et paralyse ses fibres musculaires, parce qu'il est insoluble dans le sang (Oré).

Thérapeutique. — Dans les opérations pour prévenir l'entrée de l'air dans les veines, on évitera de faire exécuter des mouvements qui tiraillent ces vaisseaux. Si une veine un peu grosse se présente, on la liera avant de la couper, si un sifflement léger se produit par suite d'une piqûre de la veine, le chirurgien fera appliquer le doigt d'un aide sur la plaie et liera au besoin. Mais il vaudra mieux laisser un doigt sur la plaie jusqu'à la fin de l'opération et comprimer ensuite, car la ligature des grosses veines est toujours dangereuse.

Si l'air est entré en assez grande quantité pour engendrer de graves désordres, si une syncope survient, on appliquera le doigt sur la veine ouverte pour empêcher une nouvelle introduction d'air. On pratiquera la respiration artificielle sans ou avec trachéotomie (Warren). Mais on devra recourir à l'électricité le plus vite possible avec un appareil d'induction; on électrisera par la plaie, ou par une incision faite au cou sur le trajet du pneumogastrique, ou par une plaie faite au thorax (Oré).

AIRELLE ou MYRTILLE, ou RAISIN DE BOIS. Arbuste indigène de la famille des éricinées, dont les baies acidules, d'un bleu pourpre, peuvent se manger comme astringent.

AISSELLE. L'aisselle est une région où s'observent des abcès superficiels et profonds, des abcès par congestion, et différentes tumeurs dont le diagnostic et le traitement méritent d'être indiqués.

Aisselle (ABCÈS DE). Il y a plusieurs sortes d'abcès de l'aisselle, les uns tubéreux, les autres superficiels, les autres profonds, et les autres chroniques ou symptomatiques d'une carie osseuse.

I. Abcès tubéreux de l'aisselle. Une inflammation autour des glandes sébacées et sudoripares est ordinairement suivie de la formation d'un ou de plusieurs abcès superficiels d'un petit volume qui ne s'accompagnent pas de fièvre.

* * Une simple cuisson et quelques élance-

ments annoncent le début d'un abcès tubéreux ; peu à peu une petite tumeur se forme dans l'épaisseur de la peau amincie, rouge ou violacée, et le foyer s'ouvre huit ou dix jours après le début de la maladie.

Thérapeutique. — C'est la malpropreté entretenue par les sucurs qui cause les abcès tubéreux, et on les prévient par des applications de poudre d'amidon et de lotions savonneuses. Si une ou plusieurs tumeurs se sont développées, on ouvrira les plus volumineuses et l'on appliquera des cataplasmes émollients sur les autres.

II. *Abcès sous-cutané.* Les abcès superficiels de l'aisselle sont des abcès chauds sous-cutanés qui succèdent à une plaie non soignée, et quelquefois à un abcès tubéreux.

Thérapeutique. — Au début de l'inflammation, on devra tenter de prévenir la suppuration par une application de cinq à huit sangsues, et l'on ouvrira de bonne heure une issue au pus, trois ou quatre jours après le début de l'inflammation, dès que la fluctuation sera certaine.

III. *Abcès profonds de l'aisselle.* Lorsque après une adénite profonde datant de dix à douze jours, un ganglion superficiel de l'aisselle roulant encore sous la peau, présente de la fluctuation et vient se présenter pour ainsi dire au histouri, c'est un abcès enkysté d'un ganglion.

Lorsqu'un ganglion profond est enflammé, le tissu cellulaire de l'aisselle se prend, un empatement mal limité envahit le creux axillaire, la fièvre s'allume, un abcès se forme, la peau rougit, s'œdématie, et l'on sent une fluctuation profonde.

Quand la suppuration du tissu cellulaire a marché plus vite que celle du ganglion, il y a un véritable phlegmon de l'aisselle fusant de tous côtés, et pouvant aller sous l'omoplate, dans le creux sus-claviculaire, dans le médiastin (Velpeau), ou passant dans la cavité pleurale à travers les espaces intercostaux (Velpeau).

Les abcès phlegmoneux simples de l'aisselle marchent très-vite, lorsqu'il sont la conséquence d'une inflammation de la bourse séreuse située sous l'omoplate, mais ils sont un peu lents à guérir.

Thérapeutique. — Si le pus occupe uniquement un ganglion, l'opération ne press pas et l'on incisera quand la fluctuation sera évidente.

Si le pus est formé dans un ganglion autour duquel le tissu cellulaire participe à l'inflammation, on appliquera dès les premiers jours quinze sangsues, puis des cataplasmes émollients après avoir fait des frictions mercurielles ; on hâtera la suppuration ou on la prévient par l'application d'un vésicatoire, mais dès que la peau sera rouge et œdématisée, quoique la fluctuation ne soit pas manifeste, on ouvrira le foyer. En principe, les abcès de l'aisselle comme les abcès du cou ne sont jamais ouverts trop tôt (Delamotte).

Les abcès phlegmoneux du tissu cellulaire de l'aisselle, au troisième jour après le début de l'inflammation, doivent être ouverts, dût-on faire une

incision dite préventive. Il faut à tout prix éviter que le pus ne fuse ; il n'y a pas même d'exception pour les abcès développés autour des anévrysmes, seulement il est de règle, dans ce dernier cas, d'inciser couche par couche les téguments, et de se tenir prêt à lier l'artère dans la plaie, ou la sous-clavière entre les scapulaires.

Lorsque les abcès de l'aisselle ont été ouverts tardivement, il y a souvent stagnation du pus dans le foyer. On n'hésitera pas à faire des contre-ouvertures, on placera des tubes perforés (Chassaignac), et comme le tissu cellulaire de la peau de l'aisselle a été détruit, en produisant de vastes décollements, l'abcès sera long à se cicatrizer. On pansera avec le cérat styrax, et l'on tâchera de favoriser le retour de l'embonpoint et la réparation du tissu adipeux de l'aisselle par une bonne nourriture.

Des mouvements légers devront être exécutés par le chirurgien, sur la cicatrice qui se forme, afin de prévenir les rétractions consécutives ; si des brides existaient plus tard, on les sectionnerait par la méthode sous-cutanée. S'il y avait une perte de substance ou une cicatrice trop rétractée, l'autoplastie pourrait devenir nécessaire ; on taillerait alors un lambeau sur la paroi antérieure de l'aisselle, et l'on torderait son pédicule pour combler la perte de substance du creux axillaire.

IV. *Abcès chroniques et abcès par congestion de l'aisselle.* Des abcès ganglionnaires consécutifs à la fonte tuberculeuse d'un ganglion, des abcès circonvoisins produits par une arthrite scapulo-humérale, ou une nécrose de l'omoplate, des abcès par congestion après une carie ou une arthrite cervicale, et même un abcès dans les médiastins qui a suivi les vaisseaux sous-claviculaires et axillaires, proéminent quelquefois dans l'aisselle. Indolents en général, manifestement fluctuants, ils se reconnaissent à la lenteur du développement, à l'absence de réaction fébrile, et aux signes de la maladie qui leur a donné naissance, tels que l'arthrite, la carie, et les nécroses des os voisins.

Thérapeutique. — On traitera suivant les règles thérapeutiques convenables pour les abcès chroniques, les abcès froids et les abcès par congestion. V. ABCÈS.

Aisselle (TUMEURS DE). Toute tumeur qui suit les mouvements du bras, lorsque l'articulation est saine et peut exécuter tous ses mouvements, est une *tumeur de l'humérus*, produite par un enchondrome, par un ostéosarcome, par une exostose ou par une luxation récente ou ancienne.

* * * Une tumeur siégeant dans l'aisselle et soulevant le muscle grand pectoral, réductible, animée de battements isochrones à ceux du pouls, ou qui a présenté à un moment ces caractères, produisant l'affaiblissement du pouls radial, et une névralgie localisée au nerf médian ou étendue aux nerfs du bras, est un *anévrisme artériel de l'artère axillaire*.

* * * Quand un anévrysmes axillaire est devenu le siège d'une inflammation, le diagnostic avec

les abcès de l'aisselle est extrêmement difficile, mais l'exploration de la tumeur à l'aide du sphymographe, la durée de la maladie, les signes antérieurs, pourront éclairer la nature du mal. V. ANÉVRYSME.

** Une tumeur pulsatile, réductible, avec frémissement vibratoire ou trille, se propageant dans les veines et diminuant pendant l'inspiration, est un *anévrisme artérioso-veineux*. Un œdème, des varices et l'hypertrophie du bras complètent le diagnostic. V. ANÉVRYSME.

** Une tumeur molle, dépressible, soulevant le muscle grand pectoral, présentant une certaine réductibilité diminuant par l'inspiration, accompagnée de varices du bras, est une *varice de la veine sous-clavière et axillaire* (J. L. Petit). On a pu confondre une de ces tumeurs avec un cancer encéphaloïde. Mais ce sont les varices du bras, la réductibilité de la tumeur qui ont permis d'établir le diagnostic (Nélaton). V. VARICES.

** Plusieurs tumeurs successives, dures, douloureuses, chaudes, du volume d'une petite noisette, suppurant trois à huit jours après le début de l'inflammation, constituent les *abcès tubéreux* de l'aisselle. V. ce mot.

** Une tuméfaction douloureuse, chaude, rouge, mal circonscrite, de l'aisselle, tendant à s'étendre, compliquée de fièvre et d'embarras gastrique, produite par une écorchure de la peau, un intertrigo, ou un abcès tubéreux, est un *abcès sous-cutané* circonscrit ou tendant à fuser. V. ABCÈS DE L'AISELLE.

** Une tumeur molle, fluctuante, peu douloureuse au toucher, précédée de douleurs vives vers l'omoplate, quelquefois d'un peu de fièvre, est un *abcès chronique* consécutif à une inflammation de la bourse séreuse, située sous l'omoplate ou d'une périostite de cet os, ou d'une arthrite scapulo-humérale, ou même d'un abcès du médiastin. Cette tumeur, lorsqu'elle se développe vite, peut être confondue avec une adénite suppurée. V. ABCÈS PROFOND DE L'AISELLE.

** Une tumeur dure douloureuse, roulant sous le doigt, puis immobile au milieu des tissus empâtés, et finissant par produire, du dixième au quinzième jour, une rougeur de la peau, un empatement œdémateux de la région mammaire, et accompagnée de fièvre et de frissons erratiques, signe caractéristique de suppuration profonde, précédée d'une plaie ou d'une angioleucite du membre supérieur, est une *adénite suppurée*.

** Une tumeur dure, lobulée, indolente, sans œdème du bras et sans lésion cancéreuse sur le membre, coïncidant avec d'autres tumeurs au cou, est une *adénite chronique*.

** Une adénite chronique développée rapi-

dement sur un individu atteint de tumeur de la mamelle, es une *adénite cancéreuse*. V. ADÉNITE.

** Une tumeur dure, spontanément douloureuse au toucher, mobile, allongée suivant l'axe du bras, coïncidant avec d'autres tumeurs également dures du bras et dont la compression est douloureuse, tandis que la pression ne produit rien au-dessus de la tumeur, est un *névrome*. V. ce mot.

** Après un traumatisme ou une plaie irrégulière de l'aisselle, chez un malade qui continue à mouvoir le bras, ou après une fracture de côte et une solution de continuité du poumon par les fragments de l'os sans plaie extérieure, une tumeur pâteuse, gardant un instant l'impression du doigt, crépitante et transparente, est un *emphysème sous-cutané*. V. ce mot.

** Une tumeur qui présente les caractères d'un emphysème sous-cutané, à part la transparence et l'accroissement progressif, qui augmente à chaque inspiration et diminue quelquefois à l'expiration, qui se réduit parfois en entier pour se reproduire après, est une *hernie du poumon*. V. ce mot.

** Une tumeur dure, irrégulière, roulant sous les doigts, et occupant l'aisselle après un traumatisme, et coexistant avec une ecchymose et un gonflement considérable de l'épaule, est une *fracture du col de l'humérus*, avec saillie des fragments dans l'aisselle.

** Une tumeur molle qui est apparue subitement pendant les efforts de réduction d'une luxation ancienne, et qui présente quelques instants après, une crépitation, n'est pas un emphysème (Desault), mais plutôt un épanchement sanguin dû à la rupture d'une grosse veine (Velpeau); les déchirures des nerfs et des vaisseaux observées dans les réductions de luxations, autorisent cette supposition.

** Une tumeur dure, indolente, lobulée, dans l'épaisseur de la peau, se développant avec lenteur et sans causer de douleurs lancinantes ni de cachexie, est une tumeur adénoïde ou hypertrophique ou cancéroïde des glandes sudoripares. V. GLANDES SUDORIPARES.

AIX EN FRANCE (Bouches-du-Rhône). Eau minérale saline, de 25° à 30°, dont le principe dominant est le carbonate de chaux.

On l'emploie en bains et en douches dans le rhumatisme chronique ☒.

AIX EN SAVOIE (France, département des Alpes-Maritimes). Eau minérale de 40° à 50°, saline à la source d'alum, et sulfureuse à la source dite de soufre.

On les emploie en boisson, en bains de vapeur, de baignoire et de piscine; en injections, en douches et en inhalations. Elles servent à la guérison du rhumatisme chronique ☒☒; des maladies de la peau, principalement des syphilides ☒, des scrofulides et

des engorgements articulaires scrofuleux ☒, et des névropathies protéiformes ou nervosisme ☒.

AIX-LA-CHAPELLE (PRUSSE RHÉNANE). Eau minérale sulfureuse, de 40° à 50°, employée dans le rhumatisme chronique ☒, dans les engorgements articulaires ☒, dans les paralysies et dans l'atrophie musculaire ☒, et dans les maladies chroniques de la peau ☒.

ALBINISME (*absence congénitale du pigment de l'iris et de la choroïde*). Cette lésion tient à une disposition générale de l'économie telle qu'on la rencontre chez les Albinos et les enfants aux cheveux de couleur très-claire; l'accommodation dans les yeux qui présentent cet état, est gênée, parce que les objets éclairés éblouissent. L'iris alors se contracte ainsi que le muscle ciliaire, et l'accommodation se produit ordinairement dans les conditions de la myopie.

Thérapeutique. — Avec l'âge l'albinisme s'atténue. On prévient les éblouissements par l'emploi de lunettes bleues, ou de lunettes sténopéiques. Celles-ci, formant diaphragme entre les objets éclairés et la rétine, remplacent l'iris.

ALBUO. V. CORNÉE (*opacité de la*).

ALBUMINE. Ce principe immédiat des végétaux et des animaux, en très-grande abondance dans l'œuf des gallinacés, sert contre la diarrhée et contre les empoisonnements. On le donne à la dose de quatre blancs battus dans un litre d'eau : c'est l'*eau albumineuse*.

ALBUMINURIE. L'excrétion d'urines contenant de l'albumine en dissolution caractérise l'albuminurie.

* * On reconnaît l'albuminurie au moyen de l'analyse chimique et par les réactifs (chaleur ou acides concentrés) qui ont pour effet de coaguler l'albumine. Pour cela on fait bouillir l'urine dans un tube à expérience, et si le précipité obtenu ne se redissout pas sous l'influence d'une goutte d'acide nitrique, c'est qu'il est formé d'albumine. Il en est de même lorsque, dans un autre tube, l'urine précipite directement par l'acide nitrique, et que le précipité ne se redissout pas dans un excès d'acide ou par l'ébullition.

* * L'albuminurie n'est pas une maladie qu'on puisse traiter comme un état morbide toujours semblable, dépendant de la même cause, car ce n'est qu'un symptôme de beaucoup de maladies qui, constamment ou accidentellement, produisent le passage de l'albumine dans les urines.

* * Si l'on ne veut commettre les plus graves erreurs de diagnostic, de prognose et de traitement, il faut envisager l'albuminurie comme le symptôme d'un grand nombre de maladies différentes, dont le danger et la thérapeutique n'ont rien de comparable.

* * L'albuminurie résulte des phlegmasies vésicales; du pissement de sang; de la congesti-

tion mécanique des reins par la compression des veines rénales sous l'utérus en gestation, par l'éclampsie, par l'asphyxie ou par les maladies du cœur; de la scarlatine rénale; de la desquamation des tubes urinifères, particulière à la néphrite albumineuse; de certains empoisonnements (A. Olivier), etc., ce qui fait qu'on observe ce phénomène dans la cystite, dans les hématuries essentielles ou symptomatiques, dans la grossesse, dans les maladies du cœur, dans le choléra, dans le croup, dans le diabète, dans la scarlatine, dans la néphrite albumineuse, dans les brûlures, dans l'infection purulente, dans la diphthérie, etc.

* * Si l'albuminurie dépend d'une maladie de vessie ou d'une hématurie vésicale qui mêlent de l'albumine à des urines normales, les reins sont en bon état, mais si les urines sont secrétées albumineuses, et arrivent ainsi altérées dans la vessie, les reins sont toujours malades, soit par une congestion active ou passive de la substance corticale, soit par une infiltration graisseuse et granuleuse des tubes urinifères avec desquamation épithéliale, soit par l'atrophie rénale.

* * Dans l'albuminurie, on trouve toujours dans le dépôt des urines, examiné au microscope, quelques globules sanguins, des cellules d'épithélium nucléaire et des tubes urinifères altérés.

* * L'albuminurie la plus grave est celle qui résulte de la dégénérescence graisseuse et granuleuse des reins donnant lieu à une anasarque presque toujours mortelle. V. NÉPHRITE ALBUMINEUSE.

* * Il faut toujours craindre que l'albuminurie scarlatineuse n'entraîne la dégénérescence des reins, et cela ne manque jamais d'arriver si le phénomène s'accompagne de fièvre et se prolonge plus d'un mois. V. SCARLATINE.

* * Quand l'albuminurie accompagne la grossesse, elle se dissipe peu de jours après l'accouchement; mais si elle est compliquée d'anasarque et d'urémie (V. ce mot), elle produit, soit la mort de l'enfant et l'accouchement prématuré, soit une éclampsie mortelle pour la mère pendant ou après la parturition. V. ÉCLAMPSIE.

* * Les albuminuries du croup et du choléra sont sous la dépendance d'une congestion passive des reins, et elles disparaissent dès que la maladie principale est en voie d'amélioration.

* * C'est la congestion passive des reins produite par les lésions organiques du cœur qui occasionne l'albuminurie observée dans ces maladies, et il suffit d'une saignée au bras pour ramener les urines dans leur état normal.

* * L'albuminurie qui dure pendant longtemps amène toujours comme lésion consécutive la dégénérescence graisseuse et granuleuse des reins avec atrophie de ces organes (Bright).

Thérapeutique. — Si l'on tient compte de la nécessité qu'il y a de ne traiter l'albuminurie qu'après en avoir approfondi la cause, on voit que les moyens de combattre ce symptôme doivent être entièrement variés.

Le traitement de l'albuminurie est donc celui de l'hématurie essentielle ou symptomatique d'un rétrécissement de l'urètre; d'une cystite aiguë, cantharidienne ou autre; des fongus de la vessie; de la congestion passive des maladies du cœur, de l'asphyxie du croup ou du choléra; du diabète; de la diphtérie; des brûlures; de l'infection purulente; de l'éclampsie puerpérale; de la néphrite albumineuse; de l'empoisonnement par le plomb. V. ces mots, et particulièrement NÉPHRITE ALBUMINEUSE.

ALCOOL. Principe neutre composé d'hydrogène, de carbone et d'oxygène, pouvant former un *éther* avec les acides. Il y a l'alcool de *vin*, l'alcool de *betterave*, l'alcool de *canne*, l'alcool de *bois* ou *méthylique*, l'alcool de *pomme de terre* ou *amylique*, l'alcool *butylique*, etc. Tous les alcools sont des stimulants et s'emploient comme toniques. V. ce mot.

ALCOOLATS. Préparations d'alcool chargé par distillation des principes volatils d'une substance médicamenteuse, et qui diffèrent des *teintures* qui ne sont qu'une dissolution de tous les principes fixes et volatils de la même substance épuisée sans distillation. Ce sont les *essences*. Il y a les alcoolats simples d'*absinthe*, d'*anis*, de *cannelle*, de *citron*, de *castoréum*, de *cochléaria*, d'*essence de térébenthine*, contre les maladies du foie; de *genièvre*, de *pyréthre*, contre les maux de dents; de *roses*, de *vanille*, etc., et les *alcools composés de citron* qui son l'eau de Cologne de *Fournier*, de *Garus* ou esprit de Garus, de *thériaque*, de *mélisse*, *vulnéraire* ou eau d'*arquebusade*, etc.

ALCOOLATURE. Préparation d'alcool chargé par macération des principes solubles d'une plante à l'état de fraîcheur. Ce sont les *teintures avec des plantes fraîches*, et elles sont préférables aux teintures faites avec les plantes desséchées. Il y a l'alcoolature d'*aconit* qui est très-utile; l'alcoolature de *belladone*, de *bryone*, de *ciguë*, de *colchique*, de *digitale*, de *jusquiame*, de *stramoine*, de *tabac*, de *seigle ergoté*, de *rhus radicans*, etc.

ALCOOLÉS. Préparations d'alcool tenant en dissolution une substance médicamenteuse quelconque. Il y a l'*alcoolé d'acide nitrique* ou esprit de nître dulcifié, l'*alcoolé d'acide sulfurique* formant l'*eau de Rabel* (acide sulfurique à 66°, 10 grammes, et alcool à 85°, 30 grammes), et l'*élixir acide de Haller* (parties égales d'acide et d'alcool). L'*alcoolé d'ammoniaque succiné* ou eau de Luce; l'*alcoolé d'atropine*, de *brucine*, de *camphre* ou alcool camphré, de *digitaline*, de *morphine*, de *phosphore*, de *véralrine*, de *sulfate de quinine*, de *strychnine*, etc.

ALCOOLISME (Magnus Huss). Quand un individu adonné à l'ivrognerie perd l'appétit et les forces, bégaye, vacille sur les jambes, tremble des mains et des doigts, devient hébété, s'effraye de terreurs imaginaires et offre des hallucinations ou des convulsions épileptiformes, il est sous l'influence d'un empoisonnement chronique d'alcool nommé *alcoolisme*.

* * Comme les grands fumeurs, les ivrognes ont quelquefois de l'amaurose alcoolique.

* * On devient sourd par l'abus des boissons fermentées.

* * La folie aiguë est la conséquence de l'ivrognerie, et, en raison du tremblement des mains qui accompagne le violent délire observé chez les malades, elle a reçu le nom de *delirium tremens*. V. ce mot.

Thérapeutique. — La cessation progressive des boissons fermentées, l'opium à petites doses, 5 à 15 centigrammes ☐; la noix vomique, les antispasmodiques et l'huile empyreumatique de pomme de terre, 5 à 10 centigrammes en pilules ou en potion (Magnus Huss), sont les moyens propres à dissiper l'alcoolisme.

On peut aussi donner la décoction de quinquina (Houssard); la limonade sulfurique par verres toutes les heures pendant trois semaines (Klamer, Roth); qui, selon ces auteurs, guérit le tremblement et l'évacue de boire ☐.

On donne :

Eau distillée	400 grammes.
Sirop simple	30 id
- Teinture alcoolique de noix vomique	5 décigr. à 2 gram.

ALCORNŒU. Écorce de l'*alchornea* appartenant aux euphorbiacées, douée de propriétés astringentes, et employée dans la phthisie (2 à 8 grammes en *poudre*, ou en *vin*, 30 à 60 grammes par litre), quatre grandes cuillerées par jour ☐.

ALET (Aude). Eau minérale saline, gazeuse, bicarbonatée, 30°. En boisson de table, en bains. Contre la dyspepsie chlorotique et les vomissements nerveux ☐.

ALGIDITÉ. L'abaissement excessif de la température du corps est un accident des maladies qui constitue l'algidité.

Il y a une algidité superficielle observée à la face et aux extrémités, dans les fièvres intermittentes simples et pernicieuses, dans le choléra cyanique, dans le frisson des maladies aiguës, dans l'agonie, etc.; mais alors le thermomètre appliqué sur la peau où il marque de 18° à 28° centigrades, s'élève encore dans l'aisselle à 38° et quelquefois à 39° ou 40° centigrades.

Dans certains cas, l'algidité est profonde, ce que l'on observe dans le sclérome des nouveau-nés, et alors le thermomètre placé dans l'aisselle ne marque que 22° à 26° et 32° centigrades.

Quand la température de l'aisselle tombe au-dessous de 25° la mort est inévitable.

Thérapeutique. — Contre l'algidité des fièvres, il faut donner des boissons stimulantes et aromatiques chaudes, telles que du thé, du tilleul, de la mélisse, de la sauge, etc., et couvrir les malades avec d'épaisses couvertures de laine; mais dans l'algidité du choléra, il faut joindre à ces moyens, le vin chaud, le punch, l'alcoolat de menthe ou de genièvre, les vins de Madère, de Xérès, de Malaga ou d'Alicante; les frictions avec un gant de laine ou de crin; les frictions avec un liniment fortement ammoniacal et camphré; les bains de vapeur d'eau chaude, les fumigations d'air chaud, de benjoin ou de genièvre, etc. (V. CHOLÉRA). Dans l'algidité du sclérome, c'est surtout au massage méthodique qu'il faut s'adresser pour guérir la maladie. V. SCLÉROME.

Algidité des mains et des pieds. Certaines personnes lymphatiques ou bilieuses ont constamment les mains froides et les pieds glacés, ce qui n'a jamais lieu chez les pléthoriques.

Thérapeutique. — On ne remédie bien à l'algidité des mains et des pieds qu'en modifiant la constitution des sujets par un régime capable de produire la pléthore; mais l'algidité des pieds peut être combattue plus directement par des topiques, des chaussettes de laine seules, ou saupoudrées à l'intérieur avec une pincée de farine de moutarde, au moyen de frictions avec un liniment ammoniacal.

Huile d'amandes vanillées. 60 grammes.
Ammoniaque liquide. 20 id.

ou avec des applications locales de teinture d'iode mélangée avec de l'eau en parties égales.

ALHAMA d'Aragon (Espagne). Eau minérale carbonatée chlorurée sodique, 32°; contre les affections calculeuses et rhumatismales, en boisson et en bains. Boisson de table. Saison du 15 juin au 15 septembre.

ALHAMA de Grenade (Espagne). Eau saline, 40°; contre les affections rhumatismales. Saison d'avril à juin et de septembre à octobre.

ALHAMA de Murcie (Espagne). Eau saline, 41°; pour les affections rhumatismales et les fièvres intermittentes. Saison d'avril à juin et de septembre à octobre.

ALKEKENGÉ ou COQUERET. Plante indigène, dont les baies ressemblent à des cerises, et qu'on emploie comme diurétique. Les baies servent à faire le sirop de chicorée □.

ALLAITEMENT. On comprend sous le nom d'allaitement tout ce qui est relatif à la nourriture des enfants nouveau-nés au moyen du lait. Il y a l'allaitement maternel par la mère; l'allaitement par une nourrice; l'allaitement artificiel avec un petit pot ou avec un biberon; l'allaitement animal par une chèvre; et enfin, l'allaitement mixte, qui n'est qu'un mélange de l'allaitement par la mère ou par la nourrice avec la nourriture directe au moyen du lait dans un vase.

L'allaitement par la mère ou par une nourrice, sagement dirigé, est toujours préférable à l'allaitement artificiel.

S'il est possible à la campagne d'élever les enfants au biberon ou au petit pot sans leur faire courir de trop sérieuses chances de mort, cela est impossible à Paris, et l'on voit périr la plupart des enfants qui sont élevés de cette manière. V. BIBERON.

Toutes les femmes douées d'une bonne santé peuvent nourrir leur enfant quand il n'y a pas dans leur famille d'ascendants ou de collatéraux scrofuleux, phthisiques ou cancéreux.

* Les femmes dont le sein est petit avec un bout mal formé, et qui sont très-impressionnables, feront bien de ne pas entreprendre l'allaitement.

* Quand la sécrétion mammaire est déjà très-active avant l'accouchement, on peut être sûr que la femme sera bonne nourrice.

* Les mères qui doivent nourrir peuvent commencer dix à douze heures après l'accouchement, et en attendant que la sécrétion lactée soit suffisante, il faut calmer les besoins de l'enfant avec de l'eau unie à du sirop de gomme.

* Une femme qui allaite son enfant fera bien, si elle veut nourrir sans fatigue et avec succès, de ne donner à teter que toutes les deux heures pendant le jour et toutes les quatre heures pendant la nuit.

* Le lait doit être blanc, opaque, épais, crémeux, abondant, et sortir avec force du sein de la nourrice dès que l'enfant commence à sucer, ou qu'on presse le mamelon entre les doigts.

* La première partie du lait qui sort des mamelles est séreuse, la seconde est plus épaisse, et c'est la dernière partie de la traite qui est la plus riche et la plus chargée de crème.

* Pour être bon, le lait doit être rempli de globules assez larges qui ne sont autre chose que des gouttelettes huileuses, et de petits globules, semblables à une fine poussière, indiquent toujours une mauvaise élaboration de ce liquide.

* Trop ou trop peu de globules gras dans le lait sont choses fâcheuses.

* Le lait est souvent modifié dans sa composition par le régime, par les indispositions, par les maladies de la nourrice et par la réapparition des règles, mais tant que le nourrisson ne souffre pas il n'y a pas à s'occuper de ces modifications.

* Le lait trop riche en globules est une cause d'indigestion qui amène souvent la diarrhée.

* Le lait séreux, pauvre en globules, altéré par la misère et par la maladie, produit presque toujours une diarrhée suivie d'entérite.

* Les affections morales tarissent subitement la sécrétion du lait ou l'appauvrissent d'une façon préjudiciable aux enfants.

** Une bonne nourrice éprouve toujours un tressaillement intérieur dans la poitrine, connu sous le nom de *montée du lait* au moment où elle se dispose à donner le sein à son enfant.

** Le retour prématuré des règles chez les nourrices modifie toujours un peu la composition du lait, mais si l'enfant ne paraît pas souffrir, il faut continuer l'allaitement.

** Si l'enfant a des coliques ou de la diarrhée au moment où sa mère a ses règles, il faut éloigner les heures de l'allaitement et lui donner du lait ou un potage.

** Un enfant n'a besoin que de lait dans les premiers mois qui suivent la naissance, et il ne doit prendre des potages que vers l'âge de cinq à six mois.

** Un enfant qui dort au sein sans têter doit être changé de nourrice parce que le lait est insuffisant. V. NOURRICE et SEVRAGE.

** Quand on veut soulager la mère ou la nourrice et qu'on donne à boire au biberon en alternant avec le sein, il faut d'abord donner du lait coupé par moitié avec de l'eau de grauu ou avec de l'eau, et vers le sixième mois seulement on peut donner du lait naturel. V. BIBERON.

ALLELUIA. Plante des oxalidées qui renferme une grande quantité d'oxalate acidulé de potasse et qui est employée comme astringente □.

ALLEVARD (Isère). Eau minérale, sulfureuse et saline, 15°. Elle s'emploie en *boisson* et en *bains* contre les tubercules pulmonaires, les maladies de peau, et les maladies de l'utérus ⊕.

ALLIAIRE. Plante des crucifères, d'une odeur alliagée, employée comme stimulant diaphorétique et antiscorbutique ⊕.

ALOËS. Suc résineux obtenu des feuilles de plusieurs espèces d'aloès, genre de la famille des asphodélées. Il est très-employé comme tonique, comme purgatif et comme drastique. C'est un médicament spécifique des sécrétions du rectum, car on l'emploie pour déterminer l'hypérémie veineuse de cet organe, afin de produire des hémorroïdes.

Comme *tonique*, l'aloès se donne en poudre à 5 et 20 centigrammes par jour; comme *purgatif*, à 50 centigrammes, 1 gramme et 1^{er}, 50.

ALOPÉCIE. La chute accidentelle, prématurée, sénile, partielle ou totale des cheveux, constitue l'alopecie ou calvitie.

** L'alopecie accidentelle résulte toujours du pityriasis, de la teigne ou de la syphilis.

** En guérissant la teigne favéuse, tonsurante ou décalvante par l'épilation et les lotions de sublimé, on remédie à l'alopecie toutes les fois que la maladie n'est pas assez ancienne pour avoir détruit les bulbes pileux.

** Après guérison de la syphilis, l'alopecie produite par cette diathèse ne tarde pas à dis-

paraître si elle est récente, mais quand l'alopecie est ancienne elle est définitive.

Thérapeutique. — Les frictions irritantes du cuir chevelu avec l'huile de croton, les vésicatoires volants répétés, les frictions avec la pommade au chlorure de zinc, 3 grammes sur 30 grammes d'axonge; les lotions d'alcool et de quinquina guérissent l'alopecie si les bulbes pileux ne sont pas entièrement détruits.

Sulfate de quinine	2 grammes.
Axonge	30 id.

Pour frictions.

Extrait de quinquina	4 grammes.
Cérat de Galien	15 id.

Pour frictions. V. CALVITIE.

L'alopecie du pityriasis se guérit par les lotions alcalines toniques, vineuses, alcooliques, et par la pommade de térébenthine ou de goudron : 5 grammes sur 30 grammes d'axonge.

Ou bien :

Précipité rouge	50 centigrammes.
Axonge	30 grammes.
Vanille	q. s.

ALTÉRANTS. Les remèdes qui changent peu à peu l'état des humeurs, des solides et du sang, sans produire d'effets immédiats sensibles, sont des *altérants*.

** Les altérants sont en général des poisons qui tueraient à dose élevée, mais qui à la longue et dans des proportions moindres, amènent la dissolution du sang ou une altération profonde de la nutrition des solides. Telle est l'action du mercure, de l'iode et des alcalis.

** C'est par les altérants donnés à dose convenable qu'on modifie la crase des humeurs, qu'on neutralise certains virus mélangés au sang, et qu'on fait disparaître avec une rapidité merveilleuse des lésions organiques souvent considérées comme incurables.

** Les altérants réussissent surtout dans les maladies chroniques de la peau; dans la syphilis et dans la scrofule, en créant un état médicamenteux qui se substitue peu à peu à l'état morbide.

Parmi les altérants, il faut citer le mercure, l'iode, l'arsenic, l'or, le platine, le baryum, le cuivre et l'argent.

1° **Le mercure.** Les mercuriaux s'emploient à l'extérieur et à l'intérieur dans les phlegmasies aiguës des séreuses et de la peau, dans les indurations inflammatoires chroniques, dans les engorgements scrofuleux et syphilitiques, dans les syphilides et dans les maladies parasitaires.

Le *protochlorure de mercure*, ou *calomel*, sert quelquefois de purgatif à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme ⊕, mais en proportion plus faible, à *dose réfractée*, c'est un altérant et il produit souvent la salivation. Dès qu'apparaît ce phénomène, il faut cesser son emploi.

Calomel à dose réfractée.

Calomel	5 centigrammes.
Sucre en poudre	1 gramme.

Divisez en six paquets. Administrez aux malades de deux heures en deux heures (Dany). De cette

façon le calomel produit la salivation plus rapidement que si l'on avait donné le tout en une seule dose ☐.

Calomel à dose réfractée.

Calomel	30 centigrammes.
Magnésie	15 décigrammes.

Divisez en trois prises : à prendre dans la journée. Vanté dans l'éclampsie albuminurique ; mais il faut agir assez rapidement pour que la salivation hydrargyrique se manifeste.

Calomel opiacé.

Calomel	60 centigrammes.
Opium en poudre	20 id.
Sucre	2 grammes.

Divisez en six paquets. On prendra un paquet de trois heures en trois heures. Pour calmer et prévenir l'inflammation après l'opération de la cataracte (Desmarres).

Le *bichlorure de mercure*, ou *sublimé corrosif*, se donne à l'intérieur à la dose de 5 milligrammes à 2 centigrammes, sous forme de solution ou de pilules ; à l'extérieur, sous forme de bains, de pommade, etc ☐.

L'*oxyde rouge de mercure*, 5 milligrammes à 1 centigramme.

Le *cyanure de mercure*, 5 milligrammes à 1 centigramme.

L'*acétate de mercure*, 5 milligrammes à 1 centigramme.

Le *mercure soluble de Hahnemann*, 4 à 5 centigrammes en pilules.

Le *protoiodure de mercure*, qui réunit les propriétés de l'iode et du mercure, 4 à 5 centigrammes, quelquefois 15 centigrammes.

Le *deutoiodure de mercure*, plus énergique que le précédent, 5 à 25 milligrammes.

Le *chlorure double de mercure et de morphine*, en pilules. Donné dans la syphilis constitutionnelle avec douleurs nocturnes ; 1 gramme en 72 pilules, une à six par jour.

L'*iodure de chlorure mercurieux* ; dans la syphilis constitutionnelle et dans les dartres anciennes ☐.

Pilules d'iodure de chlorure mercurieux.

Iodure de chlorure mercurieux	25 centigrammes.
Gomme arabique	1 gramme.
Mie de pain	9 id.
Eau de fleur d'oranger	q. s.

Pour 100 pilules, une à quatre par jour.

L'*iodhydrargyrate d'iodure de potassium* en solution, à 8 grammes par 500 grammes d'eau distillée, dont on donnera 8 à 60 grammes par jour.

PRÉPARATIONS MERCURIELLES D'UN USAGE GÉNÉRAL.

Eau mercurielle simple.

Mercurure simple	4000 grammes.
Eau	4000 id.

Faites bouillir pendant deux heures dans un matras, et décantez.

En lotions contre les poux du pubis et comme anthelminthique. On l'administre seule ou sucrée, chez les enfants, pour les débarrasser des ascariides et des lombrics. — 30 grammes pour un enfant de deux ans ☐.

Deutochlorure de mercure albumineux (mercure animalisé).

Blanc d'œufs	n° 2.
Eau distillée	500 grammes.
Versez : Solution de sublimé corrosif	6 id.

Recueillez le précipité, lavez-le à l'eau distillée et faites sécher à l'étuve. C'est la base des *biscuits antisyphilitiques d'Ollivier*.

Liquueur de Van Swieten. Deutochlorure de mercure en solution.

Deutochlorure de mercure (sublimé corrosif)	4 grammes.
Eau pure	900 id.
Alcool rectifié	400 id.

Dissolvez le sublimé corrosif dans l'alcool, et ajoutez ensuite l'eau distillée. Cette liquueur contient un millième de son poids de sublimé corrosif.

La liquueur de Van Swieten est une des préparations mercurielles les plus employées. Dose : une cuillerée dans un verre d'eau sucrée, de gruau ou de lait ☐.

Solution de cyanure de mercure.

Cyanure de mercure	4 décigrammes.
Eau distillée	500 grammes.

5 à 10 grammes par jour dans un verre de lait ou d'eau de gruau. Dans les mêmes cas que la liquueur de Van Swieten (Parent) ☐.

Sirop de Portal.

Racine de gentiane	20 grammes.
— de garance	10 id.
Ecorce de quinquina	40 id.

Faites infuser dans s. q. d'eau ; passez, filtrez et ajoutez :

Sirop de sucre	4500 grammes.
--------------------------	---------------

Cuisez s. a. D'autre part :

Racine de raifort	20 grammes.
Suc de cresson	60 id.
Suc de cochléaria	60 id.
Sucre blanc	220 id.

Faites fondre, passez, mêlez les deux sirops. On ajoute à ce sirop, à mesure du besoin, 5 centigrammes de deutochlorure de mercure pour 500 grammes ; mais d'après ce que l'on sait de l'action du soufre des plantes crucifères sur les substances métalliques, il est évident que ce sel se trouve tout de suite décomposé et réduit à l'état de sulfure de mercure (Bouchardat).

Dépuratif dans les affections de la peau, les syphilides, à la dose de 50 grammes.

Pilules mercurielles de Belloste.

Mercurure	24 grammes.
Poudre d'aloès	24 id.
De rhubarbe	12 id.
De scammonée	8 id.
De poivre noir	4 id.
Miel	q. s.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes (12 pilules comme purgatif) ; 2 pilules chaque jour dans les affections dartreuses ou syphilitiques.

Pilules de calomel et de ciguë.

Extrait de ciguë	40 grammes.
Protochlorure de mercure	30 id.

F. s. a. 400 pilules. Ces pilules sont employées avec beaucoup de succès pour combattre l'inflammation chronique du testicule. — Une à six par jour (Gama).

Poudre de Plummer.

Calomel purpurifé	4 gramme
Soufre doré d'antimoine	2 id.

3 à 5 décigrammes par jour. Maladies scrofuleuses et vénériennes ☐.

Pilules de Plummer.

Soufre doré d'antimoine . . .	} aa 3 grammes.
Calomèles	
Résine de gaiac	2 id.
Sirop de gomme	q. s.

Faites des pilules de 3 décigrammes. Engorgements des viscères abdominaux ☐. Deux à quatre par jour. Quelques auteurs remplacent la résine de gaiac par l'extrait de réglisse.

Pilules de sublimé et d'aconit.

Extrait alcoolique d'aconit . . .	3 décigrammes.
Sublimé corrosif	4 id.
Poudre de guimauve	2 id.

Pour 8 pilules. De une à cinq dans les syphilides (Bielt) ☐.

Pilules de cyanure de mercure opiacées.

Oxydo-cyanure de mercure . . .	3 décigrammes.
Opium brut	6 id.
Mie de pain et miel	q. s.

Mêlez et faites 96 pilules (Parent).

Pommade mercurielle double, ou onguent mercuriel double.

Mercure métallique	500 grammes.
Graisse de porc	500 id.

On fait un cérat mercuriel avec 30 grammes de cette pommade, 4 à 90 grammes de cérat, puis le cérat mercuriel (Hôp. de Paris) ☐.

Pommade mercurielle belladonnée.

Onguent mercuriel	30 grammes.
Extrait de belladone	4 id.

Onguent mercuriel goudronné.

Mercure	100 grammes.
Goudron	500 id.

Ce mélange, applicable dans plusieurs cas où l'on ne veut pas produire une irritation vive, a été appliqué comme abortif dans la variole ☐.

(Les autres pommades avec les sels de mercure se trouveront aux maladies dans lesquelles elles conviennent.)

Le *cinabre*, ou *sulfure de mercure*, est donné en fumigations à la dose de 30 grammes.

Le *mercure doux*, 5 grammes, additionné de sucre en poudre et de benjoin, aa 20 grammes, est également donné en fumigations.

Emplâtre mercuriel de Vigo.

Emplâtre simple	1050 grammes.
Cire jaune	64 id.
Pain résine purifiée	64 id.
Résine ammoniacque	} aa 20 id.
Bdellium	
Oliban	} aa 20 id.
Myrrhe	
Poudre de safran	112 id.
Térébenthine	64 id.
Hyrax	192 id.
Huile volatile de lavande	8 id.
Mercure	375 id.

On fait un sparadrap avec cet emplâtre (Gasriel); on ajoute en le faisant pour 15 grammes d'emplâtre, opium et camphre triturés, aa 85 grammes.

Emplâtre Ricord.

Emplâtre de Vigo	} aa parties égales.
Extrait de ciguë gommeux	
Extrait d'opium	410 centigrammes.

2° **L'or et ses composés.** On donne quelquefois à titre d'*altérant* les préparations insolubles d'*or métallique*, d'*oxyde d'or* et de *pourpre de Cas-sius*, mais il vaut mieux recourir aux sels solubles

de *chlorure d'or* et surtout de *chlorure d'or* et de *sodium*. On les emploie dans la scrofule et dans l'herpétisme. Les préparations d'or sont très-irritantes et généralement peu usitées.

Poudre ou friction de muriate d'or et de soude.

Lycopode ou iris lavé à l'alcool . .	1 décigramme.
Muriate d'or et de soude	5 centigrammes.

On divise cette dose, d'abord en quinze, puis en quatorze, treize, douze, et même progressivement huit parties, en commençant par les plus faibles. Affections syphilitiques (Chrestien).

On fait une fois chaque jour des frictions sur la langue et les gencives avec un des paquets.

Poudre de cyanure d'or.

La poudre de cyanure d'or se prépare et s'emploie comme la poudre avec le muriate d'or.

Sirop de chlorure d'or.

Chlorure d'or et de sodium	5 centigrammes.
Sirop de sucre	200 grammes.

Faites dissoudre le sel d'or dans très-peu d'eau. Mêlez (Chrestien).

Trois cuillerées par jour.

Pilules avec le chlorure d'or et de sodium.

Chlorure d'or et de sodium	5 décigrammes.
Fécule de pommes de terre	3 id.
Gomme arabique	5 grammes.

Mêlez, et, avec quantité suffisante d'eau pure, faites 120 pilules. Une à quinze par jour (Chrestien) ☐.

Pilules d'or.

Or divisé	6 décigrammes.
Extrait de savonaire	4 grammes.

Mêlez, et faites 36 pilules. Depuis une jusqu'à douze ou quinze par jour ☐.

Pilules d'oxyde d'or.

Oxyde d'or	3 décigrammes.
Extrait d'écorce de mezercurm . . .	40 grammes.

Mêlez très-exactement, et faites 60 pilules. Une à huit par jour (Pierquin).

Pilules de cyanure d'or.

Cyanure d'or	5 centigrammes.
Extrait de daphne mezereum	45 id.

Mêlez, et avec poudre de guimauve, quantité suffisante, faites 15 pilules, dont on donne une par jour, puis deux, puis trois (Pourché).

Contre la syphilis, les scrofules et l'aménorrhée ☐.

Solution de chlorure d'or et d'ammonium.

Chlorure d'or et d'ammonium	50 centigrammes.
Eau distillée	300 grammes.
Alcool à 30°	300 id.

Faites dissoudre. A prendre une cuillerée à café le matin à jeun et une le soir, contre l'aménorrhée et la dysménorrhée (Delcschamps) ☐.

On prépare le *chlorure double d'or et d'ammonium* en faisant fondre 1 partie de deutochlorure d'or sec avec 2 parties de chlorhydrate d'ammoniac dans sa quantité d'eau, à l'aide de cinq gouttes d'eau régale faible, et l'on dessèche le sel double (Bouchardat).

Pommade de chlorure d'or.

Hydrochlorate d'or	6 décigrammes.
Axonge	30 grammes.

Mêlez. En frictions, à la dose de 1 gramme (Chrestien) ☐.

Pommade de chlorure d'or et de sodium.

Chlorure d'or et de sodium . . .	5 décigrammes.
Azonge	15 grammes.

Mélez. Employée par la méthode endermique dans le traitement de la syphilis constitutionnelle et les scrofules (Niel).

Pommade avec la limaille d'or.

Or extrêmement divisé	1 gramme.
Azonge	15 id.

Mélez. En topiques ou en frictions sur des excroissances, des ulcères syphilitiques rebelles, etc.

3° Le **platine** et ses composés sont des altérants qui ont été conseillés par Hefer dans la syphilis constitutionnelle, mais ils n'ont pas été acceptés des médecins.

4° L'**acide chromique**, excellent caustique des végétations (5 grammes pour 15 grammes d'eau), et le **bichromate de potasse** donné à l'intérieur contre la syphilis secondaire par Naudin et Vicente. Cette dernière préparation a les avantages du mercure sans en avoir les inconvénients. V. SYPHILIS.

5° L'**arsenic et ses composés**. Ces préparations, d'une puissante énergie, toxiques, altérantes, et rapidement mortelles à haute dose, sont au contraire, à doses infiniment petites, extrêmement avantageuses dans l'anémie, dans la scrofule, dans les cachexies palustres, dans les névralgies, dans la phthisie et dans certaines congestions cérébrales chroniques. Ce sont d'excellents toniques. Parmi les préparations arsenicales employées en thérapeutique, nous citerons le **sirop d'arséniate de soude** :

Arséniate de soude	40 centigrammes.
Sirop de sucre	300 grammes.

Faites dissoudre.

Une à deux cuillerées à bouche le matin à jeun, dans les scrofules superficielles $\boxed{+}$.

Potion d'arséniate de soude

Julep gommeux	400 grammes.
Arséniate de soude	5 à 25 milligrammes.

A prendre dans les vingt-quatre heures.

Liquueur de Fowler à l'arsénite de potasse.

Acide arsénieux	5 grammes.
Carbonate de potasse	5 id.
Eau distillée	500 id.
Alcool de mélisse composé	19 id.

Réduisez l'acide arsénieux en poudre ; mélez avec le carbonate de potasse et faites bouillir dans un vase de verre jusqu'à ce que l'acide arsénieux soit dissous complètement. Ajoutez l'alcool de mélisse à la liqueur quand elle sera refroidie ; filtrez et remettez une quantité d'eau suffisante pour que le tout représente exactement 500 grammes ; vous aurez de cette manière une liqueur qui contiendra un centième de son poids d'acide arsénieux (Bouchardat).

Cinq à dix gouttes dans le courant de la journée. Dans un verre d'eau sucrée $\boxed{+}$.

Solution ou liqueur arsenicale de Pearson.

Arséniate de soude cristallisé	4 gramme.
Eau distillée	550 id.

Vingt gouttes dans la journée. Dans un verre d'eau sucrée (Pearson) $\boxed{+}$.

Solution anticancéreuse.

Oxyde blanc d'arsenic	5 centigrammes.
---------------------------------	-----------------

Faites dissoudre dans :

Eau distillée	500 grammes.
-------------------------	--------------

Une goutte par jour, et progressivement une cuillerée à café matin et soir (Kapeler) $\boxed{-}$.

Liquueur arsenicale de Bielt.

Arséniate d'ammoniaque	4 décigrammes.
Eau distillée	250 grammes.

Mélez. Depuis douze gouttes jusqu'à 4 grammes et plus. Dans la plupart des maladies chroniques de la peau, dans l'eczéma, l'impétigo, le lichen, etc. ; mais principalement dans les affections squameuses, la lèpre et le psoriasis.

Pilules asiaticques.

Acide arsénieux	5 centigrammes.
Poivre noir pulvérisé	60 id.
Gomme arabique pulvérisée	10 id.
Eau commune	q. s.

Mélez avec le plus grand soin en triturant pendant longtemps ; divisez en 12 pilules. Une à deux chaque jour $\boxed{+}$.

Pilules d'arséniate de fer.

Arséniate de fer	15 centigrammes.
Extrait de houblon	4 grammes.
Poudre de guimauve	2 id.
Sirop de fleur d'orange	q. s.

Mélez. Faites 48 pilules. Chaque pilule contient 3 milligrammes d'arséniate. Une par jour (Bielt).

Cette préparation, comme les pilules asiaticques, est surtout employée dans le traitement de l'eczéma, du lichen chronique, dans les affections squameuses, la lèpre, le psoriasis et le lupus $\boxed{+}$.

Pilules d'arséniate de soude.

Extrait hydroalcoolique de ciguë	13 décigrammes.
Arséniate de soude	1 id.

Mélez, et faites 24 pilules. Une à deux par jour. Mêmes usages que les pilules d'arséniate de fer (Bielt) $\boxed{+}$.

Pilules d'iodure d'arsenic.

Iodure d'arsenic	5 centigrammes.
Extrait de ciguë	1 gramme.

Faites de ce mélange 10 pilules, dont on prend une toutes les huit heures. Contre le cancer du sein, la lèpre, l'impétigo (Thompson) $\boxed{-}$.

Poudre arsenicale fébrifuge.

Acide arsénieux	1 centigramme.
Sucre de lait	4 gramme.

Mélez intimement, divisez en vingt paquets, dont chacun représentera ainsi un demi-milligramme ou un centième de grain d'acide arsénieux (Boudin).

On en prend un paquet délayé dans une cuillerée d'eau, cinq à six heures avant le moment présumé de l'accès $\boxed{+}$.

Solution arsenicale.

Acide arsénieux	4 décigramme.
Eau distillée	1 litre.

20 grammes de cette solution, beaucoup plus facile à doser que les gouttes de Fowler, représentent 2 milligrammes d'arsenic (ou un vingt-cinquième de grain) ; 5 grammes représentent un centième de grain (Boudin).

Potion de quinine arsenicale.

Sulfate de quinine	6 décigrammes.
Eau distillée	30 id.
Acide sulfurique	2 gouttes.

Ajoutez :

Solution arsenicale ci-dessus indiquée	60 grammes.
---	-------------

(Représentant 16 milligrammes ou un huitième de grain d'acide arsénieux.) (Boudin.)

A prendre en une seule fois une à cinq heures avant l'accès.

On a recours à cette préparation dans les cas exceptionnels dans lesquels une fièvre intermittente se montre réfractaire au sulfate de quinine, ainsi qu'à l'acide arsénieux administrés isolément \square .

Cigarettes arsenicales.

Acide arsénieux 1 centigramme.

Déposez cet acide pulvérisé sur un morceau de papier ayant juste la dimension voulue pour être roulé en cigarette. Ajoutez le nombre de gouttes d'eau nécessaire pour que le papier s'imbibe de la solution du médicament. Faites sécher, roulez et allumez (Boudin).

Les malades atteints d'asthme peuvent faire usage de ces cigarettes dont le nombre sera proportionné aux avantages obtenus, ainsi qu'à l'intensité du mal \square .

6° Chlorure de baryum et chlorure de calcium. Ces deux sels ont eu jadis beaucoup de vogue comme altérants dans la scrofule. Ils sont aujourd'hui peu usités.

Chlorure de baryum . . . 10 à 30 centigrammes.
Eau distillée 150 grammes.
Sirop de sucre 60 id.

Trois ou quatre cuillerées par jour \square .

Chlorure de baryum 1 gramme.
Mucilage de gomme adragant. } q. s. pour 200 pilul.
Poudre de guimauve. }

Trois à six, à dix et à vingt pilules par jour, après le repas.

7° Nitrate d'argent et sels d'argent. Les préparations d'argent, très-dangereuses à haute dose comme irritantes, ont une action altérante prononcée qu'on utilise dans les névroses, et particulièrement dans l'épilepsie, dans la paraplégie et dans la paralysie générale progressive (Bouchut) \square .

Pilules au chlorure d'argent.

Chlorure d'argent 50 centigrammes.
Conserve de roses q. s.

Pour 50 pilules. De une à dix par jour.

Cette préparation insoluble, moins irritante que le nitrate d'argent, est, dit-on, aussi efficace \square .

Pilules de nitrate d'argent.

Nitrate d'argent 5 décigrammes.
Mie de pain q. s.

Mélez. F. s. a. 50 pilules.

On en prendra une le matin et une le soir : on élèvera successivement la dose (Boudin) \square .

Pilules de Mérat.

Extrait aqueux d'opium 2 grammes.
Camphre en poudre 3 id.
Musc 4 id.
Nitrate d'argent en poudre 45 centigrammes.

Mélez, et avec suffisante quantité de sirop simple, faites 48 pilules. Une matin et soir, puis deux, puis trois, et successivement davantage \square .

Pour les collyres, voy. CONJONCTIVITE et KÉRATITE ; pour les injections, voy. CYSTITIS et URÉTHRITE.

8° Cuivre. La fine limaille de cuivre et les sels de cuivre se donnent quelquefois contre la syphilis, contre l'hystérie et contre l'épilepsie.

La limaille de cuivre, 50 centigrammes à 1 gramme par jour ; le sulfate de cuivre ammoniacal, et le chlorure de cuivre ammoniacal, administrés à haute dose à l'intérieur, ont été employés contre les fièvres intermittentes, l'épilepsie, l'hystérie, la

syphilis, etc. ; mais ils sont presque inusités aujourd'hui.

Sulfate de cuivre. Ce sel est employé avec beaucoup de succès comme émétique contre le croup, mais il est surtout utilisé comme astringent, en collyre dans les ophthalmies scrofuleuses, et comme léger cathérétique lorsque l'on se sert d'un crayon de sulfate de cuivre pour toucher le conjonctive malade.

9° Le zinc et ses composés. Ils sont surtout employés à l'extérieur en pommade et en collyres ; pour les maladies des yeux et pour les injections dans l'urèthre ; à l'intérieur, c'est l'oxyde de zinc qui est employé de préférence, à la dose de 1 à 5 grammes par jour dans les névroses \square .

10° L'iode et ses composés. Ce sont l'iodeure de potassium, l'iodeure d'amidon, l'iodeure de plomb, l'iodeure d'ammonium, l'iodeure de baryum, l'iodeure de soufre, l'iodeure de zinc, l'iodeure de fer, la teinture d'iode ou l'iode métallique, dissous dans l'eau avec un peu d'iodeure de potassium. Parmi les préparations d'iode employées en médecine, nous citerons :

Teinture d'iode.

Iode 32 grammes.
Alcool à 85° centigr. 375 id.

Faites dissoudre, filtrez. Quinze à vingt gouttes dans un verre d'eau sucrée, dans la scrofule \square , dans l'aménorrhée et, en applications sur la peau, comme résolutif, dans les adénites, dans les rhumatismes chroniques et dans les maladies de poitrine \square .

Eau iodurée pour boisson.

Iode 2 décigrammes.
Iodeure de potassium 4 id.
Eau distillée 1000 grammes.

Triturez l'iode et l'iodeure de potassium dans un mortier de verre ou de porcelaine, et ajoutez peu à peu l'eau distillée. Chaque demi-décilitre de liqueur contient 1 centigramme d'iode.

On en boit trois à quatre verres par jour, pure ou coupée avec de l'eau sucrée, dans les affections scrofuleuses (Lugol).

Tisane iodurée.

Infusion de saponaire 1 kilogramme.
Iodeure de potassium 2 grammes.
Sirop de sucre 60 id.

La dose d'iodeure de potassium peut être portée à 8 ou 10 grammes, et presque tous les malades, après quelques jours, peuvent en prendre 15 ou 16 grammes (Ricord).

Sirop ioduré.

Sirop de salsepareille 500 grammes.
Protoiodure de potassium 16 id.

M. s. a. De trois à douze cuillerées par jour dans un décocté amer (Ricord) \square .

Potion iodurée.

Acide prussique médicinal 10 gouttes.
Iodeure de potassium 30 centigrammes.
Eau de laitue 125 grammes.
Sirop de guimauve 30 id.

A prendre par cuillerées à café, d'heure en heure. Employée avec avantage dans certaines affections pulmonaires et syphilitiques (Defermond).

Autre.

Iodeure de potassium 2 grammes.
Eau de menthe 200 id.
Sirop de safran 20 id.

Prendre cette potion trois fois par jour à la dose

de 30 grammes. Employée dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu (Wardleworth) ☐.

Potion contre le rhumatisme articulaire chronique.

Iodure de potassium	25 centigrammes.
Sirup de pavot blanc	15 grammes.
Eau distillée	90 id.

Mélez. Pour une potion à prendre en trois fois, le matin, à midi et le soir (Bounyer) ☐.

Tisane d'iodeure d'amidon.

Amidon	20 grammes.
------------------	-------------

Délaissez dans :

Eau bouillante	1 kilogramme.
--------------------------	---------------

Ajoutez :

Teinture d'iode	10 grammes.
Sirup de gomme	60 id.

A prendre par verres ☐.

Solution iodée atrophique.

Iodure de potassium	15 grammes.
Sirup de guimauve	50 id.
Eau de laitue	250 id.
Eau de fleur d'oranger	5 id.
Teinture de digitale	10 id.

Une cuillerée à café matin et soir (Magendie).

Vin iodé.

Pour obtenir du vin iodé, on dispose dans une cuve une couche de raisin à faire le vin, puis une couche de poudré de varech, puis de nouvelles couches alternatives de raisin et de poudré de varech. On laisse cuver et l'on tire après quinze ou vingt jours de fermentation, suivant la chaleur de l'atmosphère. Le vin tiré analysé contient environ 1gr,50 ou 2 grammes d'iode par litre. On mélange avec du vin ordinaire jusqu'à la proportion de 1 gramme d'iode pour 1000 de vin (Boinet).

On donne au malade une cuillerée à bouche par jour de vin iodé, on peut aller jusqu'à deux.

Sirup d'iodeure de fer.

Sirup sudorifique	500 grammes.
Protoïdure de fer	4 id.

Préparation d'un emploi général dans la chlorose, les dartres, les scrofules, la syphilis (Ricord) ☐.

Pilules d'iodeure de fer.

Protoïdure de fer	3 grammes.
Extrait de gentiane	q. s.

Pour faire des pilules contenant chacune 2 décigrammes d'iodeure de fer, qui devront bien être conservées dans un flacon bouché. Contre les exostoses et les périostoses ☐.

Dose. On commence d'abord par deux pilules, et l'on augmente successivement de deux par jour jusqu'à trente pilules; puis on suspend l'administration pendant quinze jours, et l'on reprend ensuite par deux, quatre, six, etc., jusqu'à trente de nouveau. Ordinairement ces deux traitements suffisent.

Pommade à l'iodeure de baryum.

Iodure de baryum	2 décigrammes.
Axonge	20 grammes.

Mélez. En frictions légères, 2 à 4 grammes, dans le traitement des engorgements scrofuleux ☐.

Pommade à l'iodeure de plomb.

Iodure de plomb	5 grammes.
Axonge	40 id.

Mélez, et aromatisez avec :

Huile essentielle de citron	q. s.
---------------------------------------	-------

En frictions et en topiques, dans le traitement des ulcérations scrofuleuses (F. H. P.) ☐.

Gargarisme iodé.

Eau distillée	200 grammes.
Iodure de potassium	50 id.
Teinture d'iode	4 à 10 id.

(Ricord.)

Glycérine iodée caustique.

Iode	5 grammes.
Iodure de potassium	5 id.
Glycérine	10 id.

Appliquer tous les deux jours à l'aide d'un pinceau. Le contact est douloureux pendant deux heures, mais ce caustique présente l'avantage d'éviter les cicatrices difformes (Hébra).

Collodion iodé.

Iode	40 grammes.
Collodion	10 id.

(Aran.)

Solution iodée pour fomentation.

Iode	2 décigrammes.
Iodure de potassium	5 id.
Eau distillée	500 grammes.

(Hôp. de Paris.)

Bain ioduré.

Iode	8 grammes.
Iodure de potassium	15 id.
Eau	6 décalitres.

Dissolvez par trituration et mélangez avec l'eau du bain. On désignait cette prescription sous le nom de n° 1, et le n° 2 contenait 10 grammes d'iode, et le n° 3, 12 grammes. Mais le médecin augmente la quantité d'iode et d'iodeure d'après l'effet obtenu.

Employé avec succès dans le traitement des affections scrofuleuses (F. H. P.) ☐.

Bain avec iodeure de fer.

Iodeure de fer	30 grammes.
--------------------------	-------------

Faites dissoudre dans :

Eau pure	500 id.
--------------------	---------

Versez dans le bain. On augmente successivement la dose d'iodeure de fer (Pierquin).

11° Le **brome et ses composés** sont aussi considérés comme des altérants. On emploie le brome, le bromure de potassium et le bromure de fer.

Brome. Six à vingt gouttes dans une potion de 120 grammes.

Bromure de potassium. 50 centigrammes à 10 grammes par jour.

Potion de bromure de potassium.

Bromure de potassium	1 à 5 grammes.
--------------------------------	----------------

Faites dissoudre dans :

Eau de laitue	100 id.
-------------------------	---------

Ajoutez :

Sirup de guimauve	30 id.
-----------------------------	--------

Par cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures, contre les scrofules ☐.

Employée avec une formule peu différente dans l'épilepsie (Ch. Lecock); dans le nervosisme chronique, et comme sédatif de la sensibilité des organes génito-urinaires (Rames, Huette, Cusco, Puche) ☐.

Le brome a été donné encore comme antiaphrodisiaque.

Pilules de bromure de fer.

Bromure de fer pulvérisé	2 grammes.
Consève de roses	2 id.
Gomme	q. s.

Mélez très-exactement, et faites 50 pilules. Deux le matin et deux le soir (Magendie).

Pommade bromurée.

Bromure de potassium	2 grammes.
Brome liquide	6 gouttes.
Axonge	40 grammes.

Mêlez (Magendie).

12° L'huile de morue a été considérée comme un altérant par la minime quantité d'iode qu'elle renferme, mais c'est une erreur. Il faut la considérer comme un aliment tonique agissant surtout comme corps gras. Il y a l'huile brune qui est la plus active, l'huile blonde, et enfin l'huile blanche. On les donne pures à la dose de une à six cuillerées par jour, ou mélangées avec le sirop de sucre et du sirop de quinquina. On peut prendre cette huile à jeun, en mangeant, ou avant de se coucher.

Elle se donne en pilules solidifiées avec de la cire jaune et du blanc de baleine (Bouchut).

Huile de morue	70 grammes.
Blanc de baleine	15 id.
Cire jaune	15 id.

Huile de foie de morue désinfectée.

L'huile de foie de morue répugne tant à quelques personnes qu'on a essayé de la désinfecter, et Chevrier a réussi à la faire, en y mêlant 2 grammes d'eau de laurier-cerise pour 100 grammes d'huile.

L'huile de raie, l'huile de squal, l'huile de poisson et l'huile iodée s'emploient dans le même but.

Huile iodée.

Faites dissoudre 5 grammes d'iode dans 1 kilogramme d'huile d'amandes douces, puis injectez dans le liquide un courant de vapeur d'eau jusqu'à complète décoloration. Cela fait, on ajoute de nouveau 5 grammes d'iode, et l'on continue le courant de vapeur pour obtenir, comme la première fois, une décoloration complète. Il est encore préférable de n'ajouter la seconde moitié de l'iode que par fractions, pour éviter que le produit reste coloré par suite de l'action de l'iode sur d'autres principes qui accompagnent l'huile.

L'eau qui se condense possède une réaction fortement acide, due à l'acide iodhydrique. On la décante d'abord, puis on lave l'huile avec un faible soluté de bicarbonate de potasse ou de soude, jusqu'à ce que toute réaction acide ait disparu : enfin on laisse déposer et l'on filtre au papier.

Pour obtenir l'huile iodée, Berthé a montré qu'il suffit d'ajouter à 1 kilogramme d'huile d'amandes, 5 grammes d'iode, et de chauffer au bain-marie.

S'administre dans les mêmes cas et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue [⊕] (Personne, Berthé).

Comme succédané de l'huile de foie de morue.

On a donné :

Beurre frais	150 grammes.
Iodure de potassium	5 centigrammes.
Chlorure de sodium	2 grammes.

Ce beurre est consommé dans la journée sur de très-minces tartines de pain.

Ou bien : la graisse d'oie salée, la graisse de porc rôté, le lard frit, etc. [⊕].

ALTHÆA. Nom latin de la guimauve (V. ce mot). Très-fréquemment employé en médecine, car on prescrit souvent le sirop d'althæa au lieu du sirop de guimauve.

ALUN. V. SULFATE D'ALUMINE ET DE POTASSE.

AMANDEI. Arbre de la famille des rosacées, qui fournit :

1° Les amandes douces, employées pour faire des émulsions, des loochs, du sirop d'orgeat ou enfin de l'huile d'amandes douces, le plus agréable purgatif des enfants, à la dose de 30 à 60 grammes à jeun [⊕];

2° Les amandes amères, remplies d'un principe particulier, dit amygdaline, et ayant quelques-unes des propriétés de l'eau de laurier-cerise. L'émulsion de ces amandes est employée en lotions, contre les éphélides, et contre le prurit dartreux ou varioleux [⊖].

AMAUROSE. L'amaurose est un mot que l'on doit conserver seulement comme une expression symptomatique qui s'applique au fait de la cécité complète ou incomplète, dont la cause est en arrière du cristallin ou en dehors de l'œil.

Une paralysie du nerf optique par lésion de ses racines ou de la papille ; une lésion inflammatoire aiguë ou chronique des membranes ou des milieux de l'œil, l'altération du sang par les maladies aiguës, ou un poison tel que le plomb (Travers), la quinine et la belladone, engendrent quelquefois l'amaurose. V. CHOROÏDE, EMPISONNEMENT, RÉTINE.

Paralysie du nerf optique par ramollissement cérébral, hémorragie et contusion cérébrale. La vue perdue progressivement ou subitement, l'absence de toute lésion révélée à l'ophtalmoscope, font diagnostiquer une paralysie consécutive à un ramollissement cérébral. S'il y a infiltration séreuse de la papille, dilatation et flexuosité des veines rétiniques, la paralysie est consécutive à une hémorragie dans les corps genouillés et la protubérance. V. CÉRÉBROSCOPIE.

La paralysie du nerf optique peut encore être une des premières phases de la paralysie générale progressive, mais alors l'ataxie de la papille que les malades ne peuvent tenir en place, sous la lumière de l'ophtalmoscope permet d'en découvrir l'origine. V. HÉMORRHAGIE CÉRÉBRALE, PARALYSIE GÉNÉRALE, RAMOLLISSEMENT.

Paralysie par compression du nerf optique. Une tumeur comprimant le nerf optique occasionne la perte de la vision et des éblouissements.

Aucune lésion n'existant dans l'œil, si ce n'est une légère atrophie de la papille, sa déformation, et peut-être une atrophie de ses vaisseaux, il y a amaurose par paralysie du nerf optique. V. CÉRÉBROSCOPIE.

Paralysie par dégénérescence des fibres terminales du nerf optique et atrophie de la papille. Le développement de fibres à moelle dans la rétine, sous forme de rayons en pinceau

suivant les méridiens antéro-postérieurs de l'œil, est révélé par l'examen ophtalmoscopique. Il entraîne une diminution de la vision, contre laquelle la thérapeutique est impuissante.

Il en est de même de l'atrophie de la papille reconnaissable à une coloration blanche mate, à des échancrures à sa circonférence, à la disparition des vaisseaux et à une diminution de son diamètre comparé à la papille de l'œil du côté opposé s'il est sain. Contre cette variété d'amaurose il n'y a rien à faire. V. RÉTINE.

Amaurose dans les congestions cérébrales. La congestion cérébrale à ses divers degrés peut produire une cécité plus ou moins complète.

Des congestions de la choroïde et la dilatation des veines de la rétine existent toujours à un certain degré dans cette espèce d'amaurose. V. CÉRÉBROSCOPIE.

Les troubles menstruels qui s'accompagnent de troubles de la vue, n'agissent pas autrement pour engendrer l'amaurose.

Cette maladie est reconnue par son début brusque, par son existence sur les deux yeux, et par l'absence d'ecchymoses de la rétine, révélées par l'ophtalmoscopie.

Thérapeutique. — Les révulsifs cutanés, les sinapismes aux extrémités, les vésicatoires à la nuque, les saignées, les sangsues aux cuisses, pour rappeler l'écoulement des règles, sont les meilleurs moyens à employer dans l'amaurose due à une menstruation irrégulière.

Le traitement de la congestion cérébrale devra être mis en usage dans tous ces cas.

Amaurose albuminurique (fig. 8 et 9) (Bright, Landouzy, Turck). Quand à l'aide de

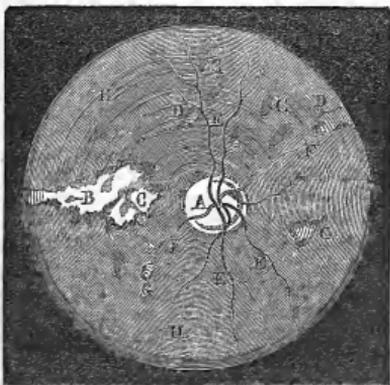


Fig. 8. — Dessin d'une amaurose albuminurique dans l'œil droit. — A, papille du nerf optique. — E, E, E, veines de la rétine. — F, F, artères de la rétine. — C, C, C, C, épanchements de sang, dessinés en noir. — D, D, épanchements semblables, au centre desquels on voit une tache blanche due à la résorption du pigment. — B, larges plaques blanches entourées d'un liséré de pigment, ainsi que C, et qui paraît dû à un large foyer apoplectique résorbé. — H, H, parties saines. (L. A. Desmarres.)

l'ophtalmoscope on constate une hypérémie

de la papille, avec battements des artères, puis une atrophie des vaisseaux, et des ecchymoses sur leur trajet, et enfin des dégénérescences graisseuses des cellules à noyau de la rétine, et des boursoffures de cette membrane, on peut affirmer qu'il existe une amaurose albuminurique ou mieux une rétinocoroïdite.

Dans l'amaurose albuminurique la choroïde est quelquefois congestionnée, mais consécutivement; les exsudats sanguins sont produits par la rupture de vaisseaux variqueux; les bosselures de la rétine sont dues aux exsudats, et peut-être à un œdème de la rétine.

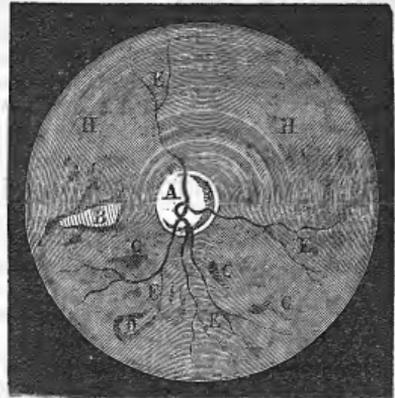


Fig. 9. — Dessin d'une amaurose albuminurique dans l'œil gauche (même sujet que ci-dessus). — A, papille. — E, E, E, veines; les artères ont été négligées. — C, C, C, épanchements de sang très-rouge, dessinés en noir. — D, autre épanchement dont le centre est résorbé. — B, larges plaques semblables à celles de l'œil droit, mais plus petites. — H, H, parties saines. (L. A. Desmarres.)

L'amaurose albuminurique s'établit progressivement, et elle coïncide la plupart du temps avec l'anasarque. V. ALBUMINURIE, ÉCLAMPSIE PUERPÉRALE, NÉPHRITE ALBUMINEUSE.

Amaurose dans l'anasarque. L'œdème de l'œil ou son hydropisie subite, et un décollement rétinien ont servi d'explication aux cécités passagères chez des individus atteints d'anasarque après une série de fièvres intermittentes ou après la scarlatine.

Thérapeutique. — Le traitement par les toniques qui ont fait disparaître l'anasarque peut guérir ces amauroses.

Amaurose traumatique. La blessure du nerf sus-orbitaire, bien qu'elle n'ait aucune relation avec les fonctions de l'œil, est souvent suivie de perte de la vision. Dans ce cas, il est probable qu'il y a en même temps une congestion de l'œil ou une lésion antérieure de cet organe, ou une commotion du cerveau ou du nerf optique.

L'examen ophtalmoscopique révélera des lésions qui peuvent être anciennes, et quelquefois des hémorragies intra-oculaires, ou un décollement de la rétine. V. RÉTINE.

AMAUROSE DIABÉTIQUE. V. CATARACTE, DIABÈTE.

AMBYOPIE. L'amblyopie n'est qu'un premier degré de l'amaurose et un symptôme des maladies de la rétine. V. AMAUROSE et RÉTINE.

AMBRE GRIS. Substance indéterminée, qu'on suppose sortir du cachalot, et dont l'odeur est fort agréable.

Elle est employée en *poudre*, 25 centigr. à 1 gram.; en *teinture*, à 10 gram., ou en *pillules*, comme stomachique et aphrodisiaque.

AMBRE JAUNE. V. SUCCIN.

AMBULANCE. V. BLESSÉS et HÔPITAUX.

AMÉLIE-LES-BAINS (Pyrénées-Orientales). Eaux minérales sulfureuses sodiques sortant de 32 sources, ayant de 32° à 63°. Saisou d'hiver principalement. On les emploie en *bains* de baignoire et de piscine; en *inhalation* et en *boisson*, contre la bronchite chronique, l'asthme, l'angine granuleuse, la congestion pulmonaire chronique ☐, les tubercules des poumons et du larynx ☐.

AMÉNORRHÉE. L'absence, la suppression ou l'irrégularité des règles constitue l'aménorrhée.

* * Dans notre climat, les règles apparaissent chez les filles entre onze et quatorze ans, en même temps que se montrent les seins et les cheveux du pubis, mais elles peuvent tarder, et cela dépend : soit d'une disposition héréditaire, soit d'un état lymphatique fortement caractérisé, soit enfin d'une maladie organique et particulièrement de la tuberculose pulmonaire.

* * Il y a des *aménorrhées constitutionnelles* en rapport avec un mauvais état général de la santé, tel que la faiblesse native, la diathèse scrofuleuse, la chlorose, la chloro-anémie de la misère, de l'inanition, de la vie sédentaire, de la tristesse et de la convalescence; des *aménorrhées locales* produites par une maladie de l'utérus ou du vagin, et des *aménorrhées sympathiques* en rapport avec les maladies d'un organe autre que l'utérus.

* * Dans l'aménorrhée, on constate : soit l'absence totale des règles qui n'ont jamais paru, soit leur suppression accidentelle, soit enfin des irrégularités relatives à leur abondance et à leur retour.

* * La grossesse est une des causes les plus ordinaires de l'aménorrhée.

* * Au moment des règles, les femmes qui éprouvent une émotion morale vive et particulièrement de frayer, ou un refroidissement subit du corps et des pieds, ont presque toujours une suppression immédiate du flux menstruel, et il en résulte une aménorrhée quelquefois très-grave.

* * L'aménorrhée existe souvent sans donner lieu à aucun autre trouble fonctionnel, et sans que les femmes soient malades.

* * L'aménorrhée, complication ordinaire de la chlorose chez les jeunes filles, produit alors de la gastralgie et de la dyspepsie, des spasmes et des névralgies de la tête ou de la poitrine, avec des pesanteurs hypogastriques et lombaires.

* * Les accidents propres de l'aménorrhée sont des malaises indéterminés, des bouffées de chaleur et de rougeur au visage, de la plénitude dans la poitrine ou au ventre, de la céphalalgie, des vertiges, des tintements d'oreilles, de la lourdeur de tête, de la somnolence, de la pesanteur ou des tiraillements dans les lombes, et quelquefois des épistaxis, des hématuries ou des hémoptyses très-redoutables.

* * On rencontre quelquefois des femmes atteintes d'aménorrhée, chez lesquelles il se fait une hémorrhagie en quelque sorte *supplémentaire* du flux menstruel, par la muqueuse nasale, par la peau, par les bronches ou par les reins, mais cela est très-rare.

* * L'aménorrhée par rétention du sang dans l'utérus et dans les trompes, produit souvent l'hématocèle rétro-utérine (Bernutz).

* * La stérilité est la conséquence ordinaire de l'aménorrhée.

* * De l'aménorrhée subite dépend quelquefois le développement de la congestion pulmonaire chronique conduisant à la phthisie tuberculeuse.

* * Chez une jeune femme, l'aménorrhée est si ordinairement liée à la conception qu'il ne faut pas se hâter d'agir pour rappeler le flux menstruel, et qu'on doit d'abord attendre en recherchant les autres signes de la grossesse.

* * Chez la jeune fille, l'aménorrhée est presque toujours le signe précurseur de la chlorose.

Thérapeutique. — Il y a différentes indications à remplir dans le traitement de l'aménorrhée. En effet, la suppression des règles dépend d'une grossesse avouée, ou qu'on prétend dissimuler, et alors il n'y a rien à faire; ou bien elle se rattache à une lésion de la matrice et du vagin qu'il faut traiter; ou bien enfin elle dépend d'un état constitutionnel de chlorose, de chloro-anémie et de scrofule, qu'on doit combattre par les moyens appropriés.

1° *Aménorrhée par maladies de l'utérus et du vagin.* Quand l'utérus est distendu par le sang des règles, et forme une tumeur appréciable derrière le pubis, il faut rechercher s'il y a une atésie du col utérin ou du conduit vaginal, et faire disparaître l'obstacle à la menstruation. V. ATRÉSIE.

2° *Aménorrhée constitutionnelle.* Lorsque l'aménorrhée constitutionnelle s'accompagne de pléthore, de bouffées de chaleur, de céphalalgie, d'épistaxis et de spasmes, une petite saignée est quelquefois nécessaire, mais on fera bien de la remplacer par trois sangsues en dedans de chaque genou, sur le condyle interne du fémur, ou à la partie supérieure des cuisses.

Des pédiluves irritants, des demi-bains très-chauds, des lavements purgatifs, des fumigations de vapeurs

aromatiques sur la vulve, et des purgatifs aloétiques, font souvent revenir les règles.

Des vésicatoires ou des cautères à la partie interne des cuisses peuvent être employés avec avantage (Graves).

Des applications fréquentes de sangsues sur les mamelles peuvent faire revenir les règles □ (Desportes).

On a quelquefois employé l'électricité par induction, un pôle sur le sacrum et l'autre sur le col utérin, pour faire venir les règles, mais la science n'est pas encore fixée sur l'utilité de ce moyen thérapeutique.

Contre l'aménorrhée constitutionnelle il faut surtout mettre en usage le traitement de la chlorose et de l'anémie (V. ces mots), et prescrire les ferrugineux, les excitants et les toniques, les bains de mer et de rivière, les affusions froides et l'hydrothérapie.

FORMULAIRE DE L'AMÉNORRHÉE.

Fumigation stimulante.

Absinthe.	} aa	20 grammes.
Armoise incisée.		
Eau bouillante.		

Mélez. Dirigez la vapeur sur les parties sexuelles. Pour ramener les règles ou faciliter leur écoulement.

Pétilives.

Pétilives de *sous-carbonate de potasse*, 100 à 250 grammes, de *sel gris*, 250 grammes, avec l'*acide chlorhydrique*, 30 à 60 grammes.

Tisanes.

Polygala de Virginie, 8 grammes; eau bouillante, 1 litre.

Faites infuser pendant deux heures, et passez.

Anis, 4 grammes par litre d'eau bouillante, en infusion.

Camomille puante, en infusion pour tisane: par verres, une pincée de fleurs par litre d'eau bouillante; et en lavement, une poignée de la plante entière.

Camomille romaine, en infusion, 4 grammes par litre d'eau bouillante.

Armoise, en infusion, 30 grammes par litre. En décoction pour lavement, *feuilles ou racine* □.

Matricaire, 1 à 2 grammes en poudre, le double en infusion; en décoction, une demi-poignée des feuilles pour lavement □.

Marrubium album, 3 à 7 grammes en poudre, le double en infusion, en extrait: 15 à 25 centigrammes.

Mélisse, plante entière, 3 à 7 grammes, en infusion; huile essentielle, quelques gouttes dans une potion.

Trèfle d'eau, 60 centigrammes à 1^{er}, 20 de poudre des feuilles; 3 à 7 grammes en infusion, 30 à 60 centigrammes d'extrait.

Polytrichum commune (espèce de mousse), en infusion, 10 grammes par litre d'eau coupée avec du lait (Bonafoux).

Dictame de Crète ou *origanum dictamnus*, en infusion, 4 grammes par litre d'eau (Hippocrate).

Maryolaine, en infusion, 16 grammes par litre.

Marum ou *germandrée*, en infusion.

Dolichos lablab. Décoction des semences avec du safran (P. Alpin).

Absinthe, en infusion, 5 grammes; eau bouillante 1 litre. Faire infuser pendant un quart d'heure.

Sabine, en infusion, 10 grammes par litre d'eau, ou bien poudre de *sabine*, 1 à 2 grammes par jour.

Hyssope, une pincée par litre d'eau bouillante, en infusion. (*Journal gén. de méd.*, t. XCVI, p. 3.)

Safran, 2 grammes; eau bouillante, 1 litre.

Faites infuser pendant une demi-heure et passez. A prendre par petites tasses. Ou bien, *extrait de*

safran, 3 décigrammes. A prendre en pilules, dans les vingt-quatre heures □.

Tanaïse en poudre: 2 à 4 grammes par jour □.

Castoreum, en bols, en pilules ou en potion: de 50 centigrammes à 1^{er}, 50 ou peut répéter dans la journée et l'on peut aller jusqu'à 2 et même 15 grammes. Eu *lavement*, la dose doit être plus forte, on l'associe à l'opium, au camphre, à la valériane, etc. L'*extrait alcoolique* se donne à moitié dose. *Teinture alcoolique* ou *éthérée*, 30 à 60 gouttes par jour □.

Seigle ergoté, 20 à 50 centigrammes, en poudre, par jour; on peut augmenter la dose □.

Hellebore noir, 50 centigrammes à 1^{er}, 20, en poudre; 60 à 75 centigrammes, en extrait.

L'*iodure de fer* est un excellent médicament, qui participe des propriétés du fer et de l'iode. C'est un médicament fréquemment employé dans l'aménorrhée des filles scrofuleuses, 1 décigramme à 2 grammes □.

Huile essentielle de térébenthine, dix à quinze gouttes par jour en capsules ou en potion.

Teinture d'iode, vingt à soixante gouttes par jour, dans une potion, à prendre par cuillerées à bouche dans la journée et frictions sur les mamelles avec pomnade iodée □.

Cantharides, en poudre depuis 0^{er}, 025, en teinture depuis cinq à dix gouttes; en frictions, associée au camphre □.

Aconit (extrait aqueux), 1^{er}, 50.

Faites 30 pilules: à prendre une pilule huit jours avant l'apparition présumée des règles; augmenter d'une par jour, de manière que la malade en prenne huit le jour où les règles devraient apparaître (West).

Phosphore amorphe, 60 centigrammes à 1 gramme et demi en suspension dans un véhicule aqueux (Mac Kense) □.

Le phosphore amorphe n'a pas les effets toxiques du phosphore ordinaire.

Apiol en capsules à la dose de 15 à 30 centigrammes, aux époques habituelles de la menstruation, 1 à 4 par jour (Homolle et Joret) □.

Sirop d'armoise composé.

Sommits fleuries et fraîches d'armoise.	492	grammes.
Racines fraîches d'aunée.	16	id.
Racines de livèche.	16	id.
Racines de fenouil.	16	id.
Sommits fraîches de pouliot.	492	id.
Sommits de cutaïne.	492	id.
Sommits de sabine.	492	id.
Sommits de marjolaine.	412	id.
Sommits d'hyssope.	412	id.
Sommits de matricaire.	412	id.
Sommits de rue.	412	id.
Sommits de basilic.	112	id.
Anis.	36	id.
Cannelle.	36	id.
Miel blanc.	1000	id.
Sucre.	2500	id.

Propriétés stimulantes. Utile dans l'aménorrhée. Dose, 60 grammes.

Myrrhe. Ce stimulant se donne à l'intérieur: en poudre, 5 décigrammes à 1 gramme; en teinture alcoolique, 1 à 4 grammes; en extrait alcoolique, 10 centigrammes à 5 grammes □.

Sulfure de carbone.

Stimulant général très-énergique qui agit d'une manière spéciale sur l'utérus, vanté comme emménagogue □. On l'emploie à l'intérieur à la dose

de deux gouttes dans une tasse d'eau de gruau sucrée.

Pilules de laurier.

Poudre de laurier. 2 à 4 grammes.
Mucilage de gomme adragant . . q. s.

Pour 30 pilules. Une toutes les heures □.

Potion emménagogue.

Sucre 30 grammes.
Huile essentielle de rue } aa 6 gouttes.
Huile essentielle de sabine . . . }

Triturez dans un mortier, et ajoutez :

Eau distillée d'armoise 150 grammes.
Eau distillée de fleur d'oranger . 40 id.

Une cuillerée toutes les deux heures. (Desbois.)

Confection de rue.

Poudre de feuilles de rue . . . }
Poudre de semences de carvi . . } aa 25 grammes.
Poudre de baies de laurier . . . }
Sagapenum 40 id.
Poudre de poivre noir 5 id.

Mélez et incorporez dans :

Miel 100 id.

1 gramme deux ou trois fois par jour ⊕.

Espèces emménagogues.

Racine de valériane }
Racine d'armoise } aa 40 grammes.
Racine d'ellébore noir }
Feuilles de benopodium am-
brosioides }
Sommités d'armoise }

Mélez. Employées en infusion. Dose, 5 grammes pour 1 litre d'eau.

Sirop de safran.

Safran 32 grammes.
Vin de Malaga 500 id.
Sucre blanc 750 id.

Incisez le safran, faites-le macérer dans le vin pendant deux jours, passez avec expression, et filtrez la liqueur. Ajoutez-y le sucre, que vous feriez dissoudre à la chaleur du bain-marie (Codex) ⊕.

A la dose de 30 grammes dans une potion.

Potion emménagogue.

Iodure de potassium 1 gramme.
Eau de menthe 150 id.
Sirop de safran 50 id.

A prendre en deux fois, le matin et soir ⊕.

Pilules emménagogues.

Oxyde de fer noir 5 décigrammes.
Safran en poudre } aa 1 gramme.
Cannelle }
Sirop d'armoise q. s.

Faites 8 pilules. Deux à quatre par jour ⊕.

Pilules d'iodoforme.

Iodoforme 2 grammes.
Extrait d'absinthe q. s.

F. s. a. 36 pilules. Trois par jour ⊕.

Pilules de cyanure d'or.

Cyanure d'or 15 centigrammes.
Extrait de daphne mezereum . . . 5 id.

Mélez, et avec poudre de guimauve, quantité suffisante, faites 15 pilules, dont on donne une par jour, puis deux, puis trois (Pouché) ⊕.

Pilules de Rufus.

Aloès 20 grammes.
Myrrhe 40 id.
Safran 5 id.
Sirop d'absinthe q. s.

Mélez et faites des pilules de 2 décigrammes. Utiles

comme emménagogue, 1 à 14 ; comme toni-purgatives, 5 à 10 □.

Poudre contre l'aménorrhée.

Carbonate de fer 2 grammes.
Extrait sec de quinquina 13 décigrammes.
Poudre de cannelle 5 id.
(Fouquier.)

Mélez. D'abord en trois fois, puis en deux, enfin en une, dans la journée, avant l'un des repas ⊕.

Pilules d'Anderson, ou Pilules écossaises.

Poudre d'aloès 24 grammes.
Poudre de gomme-gutte 24 id.
Huile volatile d'anis 3 id.
Sirop simple q. s.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes. Deux à six comme purgatif □.

Eaux minérales.

Eau carbonatée sodique, de Toeplitz en Bohême ⊕.

Eau minérale hydro-sulfurée d'Aix, en Provence : en boissons et en bains □. A prendre dans la journée, par cuillerées à bouche.

Eaux toniques et apéritives de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) : boisson et surtout bains □.

Eaux de Cauterets (Hautes-Pyrénées) : boissons et bains □.

Eaux ferrugineuses d'Orezza, de Bussang, de Spa, de Passy, de Forges, etc., en boisson. Un à quelques verres ⊕ ⊕.

Eau sulfureuse de Louèche (Suisse) : injections et bains □.

Eau alcaline de Sainte-Marie (Hautes-Pyrénées) : boisson et bains □.

Eau sulfureuse alcaline de Montmirail (Vaucluse) : boisson et bains □.

AMERS. Les amers sont des médicaments d'une saveur spéciale plus ou moins désagréable, qui sont employés comme stomachiques, comme fébrifuges, et comme pouvant donner de l'appétit.

On donne les amers dans la gastralgie, dans les fièvres intermittentes, dans les affections vermineuses, dans la chlorose, dans l'aménorrhée et dans la goutte ⊕. Ils forment la base de la fameuse poudre du duc de Portland, dont l'usage prolongé deux ans est si renommé contre cette dernière maladie.

AMIANTE. Substance minérale soyeuse, dont on a voulu faire de la charpie. — C'est un silicate de magnésie.

AMIDON. Féculé retirée du blé sous forme de substance blanche, inaltérable à l'air, insoluble dans l'eau froide, et très-soluble dans l'eau bouillante.

Thérapeutique. — L'amidon en poudre se met sur l'impétigo, sur l'eczéma et sur toutes les dartres ou excoriations sécrétantes de la peau, à titre d'absorbant et pour éviter les démangeaisons ⊕. On en fait des cataplasmes émollients et on le met dans un bain (une livre) pour adoucir la peau □ ; enfin on le donne en lavement contre la diarrhée (15 à 50 grammes pour 250 grammes d'eau) ⊕.

AMMONIAQUE OU ALCALI VOLATIL. Alkali gazeux retiré du sel ammoniac, et qu'on

fait dissoudre dans l'eau afin de l'employer en médecine.

Thérapeutique. — A l'état de concentration (26°), c'est un caustique. Il sert à rubéfier la peau quand on l'emploie très-légerement ; à faire une vésication immédiate, lorsqu'on l'applique en quantité sur du drap ou sur de l'amidon ☒, ou enfin à cautériser les morsures d'animaux vénéreux ☒. On le fait respirer dans les cas de syncope, mais il faut l'employer avec précaution en ayant soin de ne pas approcher le flacon trop près des narines.

A l'intérieur (15 à 20 gouttes dans un verre d'eau), l'ammoniaque se donne dans l'ivresse ☒, dans le *delirium tremens* ☒, dans l'emphysème pulmonaire et dans le tétanos ☒.

On s'en sert avec un pinceau imbibé et bien exprimé pour cautériser légèrement le pharynx dans l'asthme essentiel ou symptomatique (Ducros) ☒.

L'ammoniaque est la partie active du baume opodeldoch et de la pommade de Gondret.

Ammoniaque (gomme résine). Substance fournie par une plante exotique de la famille des ombellifères.

C'est une résine stimulante, antispasmodique et anticatarrhale, très-employée dans la bronchite chronique, à la dose de 1 à 2 grammes en émulsion avec le lierre terrestre ☒.

AMNÉSIE. Les maladies organiques du cerveau, l'anémie et l'épuisement que déterminent de grandes hémorrhagies, des flux excessifs ou des pertes séminales, amènent souvent la perte de la mémoire ou l'*amnésie*.

Contre l'amnésie qui dépend d'une maladie grave de l'encéphale, il n'y a souvent rien à faire, mais dans les cas où elle dépend de l'anémie, il faut employer la médication de cette maladie (V. ANÉMIE, APHASIE, CHLOROSE). Dans certains cas d'amnésie, le poivre cubèbe (2 à 4 grammes par jour pendant quinze à vingt jours) a été très-utile et a produit la guérison (Debout).

AMPHION (Haute-Savoie). Eau minérale ferrugineuse, bicarbonatée, froide : en boisson, contre l'anémie et la dyspepsie.

AMPOULE, PHELYCTÈNE, CLOCHE. L'épiderme soulevé sous forme de bulle remplie de sérosité transparente ou purulente, forme ce qu'on appelle des *ampoules* ou des *phlyctènes* plus ou moins volumineuses.

Les phlyctènes se produisent sous l'influence du frottement du pied, chez ceux qui ont trop marché, ou du frottement des mains, chez les personnes qui ont manié des objets trop durs. Elles sont aussi la conséquence de la brûlure, des vésicatoires, et de certaines maladies intérieures, telles que la varicelle, l'érysipèle et le pemphigus.

Thérapeutique. — Les phlyctènes accidentellement formées doivent être piquées à la partie déclive et recouvertes de compresses imbibées d'eau blanche.

Si les parties couvertes de phlyctènes se mettent à suppurer, il faut enlever l'épiderme, panser à plat avec du linge troué enduit de cétrat ordinaire.

AMPUTATION. Enlever avec le bistouri une portion de tissu sain avec une tumeur, la mamelle par exemple, enlever avec le couteau un membre ou un segment d'un membre, comme le bras, le pied, les doigts, os et parties molles à la fois ; c'est faire une *amputation*.

* * Les amputations des membres sont faites dans la continuité des os ou dans leur contiguïté. Ces dernières amputations sont dites des *désarticulations*.

* * Les principaux cas d'amputation ou de désarticulation sont :

a. Un cancer profond et superficiel d'un membre ayant résisté à toutes les ablations et cautérisations tentées pour le guérir ;

b. Une tumeur blanche ulcérée chez un individu, ne présentant pas d'ailleurs des symptômes évidents de tuberculisation pulmonaire et d'hecticité putride symptomatique ;

c. Une fracture comminutive avec dénudation des os, des muscles et des artères et veines principales du membre ;

d. Une fracture compliquée par arme à feu ;

e. Une large plaie avec contusions multiples, et section de l'artère et des veines principales d'un membre ; les plaies produites par un boulet qui a emporté un membre ;

f. Une plaie des articulations de la cuisse, de la jambe, du bras, de l'avant-bras, avec issue des extrémités articulaires brisées au dehors.

* * Les amputations pathologiques pour les cancers et les tumeurs des os, et les tumeurs blanches sont des amputations pour lesquelles on peut prendre tout son temps, et choisir un moment propice.

* * Les amputations traumatiques primitives pour une plaie ou une fracture ne sauraient jamais être faites trop tôt après l'accident.

* * Les amputations consécutives sont toujours beaucoup plus graves, surtout lorsqu'elles sont exécutées pendant la période inflammatoire de la plaie.

* * Les amputations consécutives ne sont proposées que dans les cas où les accidents inflammatoires ont disparu.

Cette question, différemment interprétée au moyen des statistiques, est jugée par de nombreuses observations et la pratique des chirurgiens de tous les temps.

* * Les amputations pathologiques sont moins graves que les amputations pour un traumatisme, qu'elles soient primitives ou consécutives.

* * Les désarticulations ou amputations dans la contiguïté sont plus graves que les amputations dans la continuité, quoiqu'elles exposent moins à l'infection purulente (Sanson).

* * Une amputation ou une désarticulation est d'autant plus grave, qu'elle porte sur un segment des membres plus rapproché du tronc. Malgré ce principe, il est difficile de préférer,

par exemple, la désarticulation du genou, à l'amputation de la cuisse au tiers inférieur pour une tumeur de l'extrémité supérieure du tibia. Cependant l'expérience, jusqu'ici, enseigne qu'il vaut mieux amputer dans la continuité du fémur. Bien que la section de l'os expose à une ostéomyélite, les avantages de l'amputation sont évidents, en ce sens que les lambeaux des parties molles sont plus réguliers, plus fournis que ceux qui sont taillés pour une désarticulation.

* * Suivant les régions, le choix de l'amputation ou de la désarticulation devra être discuté; pour le bras, par exemple, la désarticulation ne semble pas plus fâcheuse que l'amputation de l'humérus au tiers supérieur.

Soins préliminaires. — Pour les amputations dites pathologiques, le malade doit être mis aux boissons délayantes et suivre un régime doux, facile à digérer, peu de viande, des légumes et des soupes pendant un jour ou deux avant l'opération. On substituera cette hygiène et un ou deux purgatifs au traitement suivi par le malade pour la lésion qui exige l'amputation.

Pour les amputations consécutives à des traumatismes, il est inutile de perdre du temps, il vaut mieux opérer tout de suite; mais il est un soin auquel il ne faut pas manquer, c'est d'encourager le malade afin de soutenir son moral, condition toujours favorable à la guérison. Larrey a bien saisi comment il y avait plus de succès dans les amputations qui sont pratiquées sur les soldats d'une armée victorieuse, que dans celles qui ont été faites sur les soldats d'une armée vaincue.

Le malade est chloroformisé avec avantage dans les amputations pathologiques, tandis que dans les amputations traumatiques, le chloroforme est peut-être plus dangereux qu'utile. Si, en même temps que la plaie qui nécessite l'amputation, il y avait une contusion du poumon ou une plaie de poitrine, il faudrait s'abstenir des agents anesthésiques, d'ailleurs le chloroforme déprime les forces.

AMPUTATION DANS LA CONTINUITÉ. — 1° *Amputation circulaire* (fig. 10). — Le malade étant chloroformisé ou non, le chirurgien se place à droite ou à gauche du malade afin d'avoir la main gauche sur la partie du membre la plus voisine du tronc (Malgaigne), s'il s'agit du membre inférieur, et *vice versa*, s'il s'agit du membre supérieur.

Un aide instruit et habile comprime l'artère avec les doigts, avec un cachet muni d'un tampon ou avec un compresseur mécanique qu'il maintient en place (V. COMPRESSEURS, *anévrismes*). L'application des doigts est préférable aux autres moyens. Sur les champs de bataille où l'on n'a pas d'aides en nombre suffisant, le tourniquet sera employé; un aide soutient le segment du membre qui doit être séparé.

Un autre aide applique les deux mains, D, E, sur le membre en arrière du point où le chirurgien va couper. Dès que l'aide s'est assuré de la position de l'artère, et qu'il comprime de façon à arrêter les battements des artères du membre, le chirurgien incise circulairement la peau en un seul temps (Lisfranc) ou en deux (Desault). L'aide retire la peau vers la racine du membre, le chirurgien incise la couche musculaire superficielle au niveau de la peau rétractée, l'aide rétracte de nouveau; le chirurgien incise la

couche profonde au niveau de la couche musculaire superficielle rétractée. Dans ces divers temps, le chirurgien doit, pendant que l'aide rétracte, inciser les brides aponevrotiques qui s'opposent au retrait des couches musculaires (Louis, B. Bell et Desault).



Fig. 10. — Amputation du bras par la méthode circulaire. — A, Main gauche du chirurgien. — B, Main droite. — D, E, Mains de l'aide rétractant. — C, Incision des couches musculaires profondes. (Alph. Guérin.)

Au lieu de sectionner couche par couche, le chirurgien incise la peau d'un premier coup de couteau, l'aide rétracte, le chirurgien coupe jusqu'à l'os au niveau de la peau rétractée, fait de nouveau rétracter (J. L. Petit et Alanson) avant de sectionner quelques portions de muscles qui ont échappé au couteau. Il termine enfin par la section de l'os.

La rétraction doit avoir pour effet de couper l'os de 3 à 6 centimètres plus haut que la peau.

Quelque procédé que l'on ait mis en usage, lorsque l'os est découvert, tout le périoste qui a échappé à l'action du couteau, est coupé avec un bistouri, circulairement, l'aide qui a cessé de rétracter prend une compresse de toile fendue à deux ou trois chefs, suivant que le membre amputé a un ou deux os, ces deux chefs de la compresse sont croisés sur les chairs, et l'aide les maintient en place avec les deux mains. Le chirurgien s'arme d'une scie à amputation qu'il place perpendiculairement à l'axe du membre le pouce appliqué sur l'os, pour maintenir l'instrument, puis il scie d'abord assez vite pour commencer la section et il ralentit ensuite à mesure qu'il arrive au terne. S'il reste un éclat ou une pointe osseuse, il la résèque avec une pince de Liston, ou une pince tricoise.

La compresse enlevée, le chirurgien va à la recherche de l'artère principale du membre dont ses connaissances anatomiques lui indiquent le siège; dans le cas où il ne distinguerait pas le vaisseau, l'aide cesserait de comprimer sans enlever les doigts de dessus l'artère, et un jet de sang indiquerait le lieu où est le vaisseau à lier, le chirurgien le saisirait en évitant de prendre avec lui un nerf ou une veine; un aide apposerait une ligature.

Toutes les artères devront être liées, même celles du périoste, et si l'os lui-même saignait, on comprimerait encore avec les doigts pendant quelque temps. Si l'hémorrhagie ne s'arrêtait pas, c'est qu'il y aurait une menace d'ostéo-myélite, et même une ostéo-myélite chronique déjà établie (J. Roux). On placera un morceau de pâte au chlorure de zinc sur l'os sectionné et on le laissera un quart d'heure, ou bien on touchera les parties avec un tampon de charpie trempée dans du perchlorure de fer à 30 degrés et bien exprimé.

Il est bon de laisser la plaie ouverte quelque temps, pour voir si toutes les artères sont bien liées. Il n'est pas nécessaire de fendre les angles; les bords rapprochés de la plaie formant une solution de continuité linéaire, les fils à ligature seront amenés dans un des angles de la plaie, et l'on réunira soit avec des bandelettes de diachylon, perpendiculaires à la plaie, soit avec des sutures entortillées (Desault), ou avec les serres-fines de Vidal (de Cassis). Une banderoulée enveloppera le moignon jusqu'au niveau de l'os coupé. Un pansement simple, un linge troué enduit de cérat, un gâteau de charpie trempée dans un mélange d'eau et d'eau-de-vie camphrée au quart, des compresses longues placées en croix, et un triangle; dans le premier cas, des compresses d'eau froide, ou le lint anglais, dans le second, recouvriront la plaie réunie.

2° *Amputation à lambeau, elliptique et ovale* (fig. 41). — Avec quatre aides, l'amputation à lambeau peut être exécutée. Le premier aide comprime l'artère, le deuxième soutient le membre, le troisième se tient prêt à relever et à maintenir les lambeaux et à placer le rétracteur, le quatrième pose les ligatures.

Le chirurgien taille un seul lambeau (Garengot-Verduin) ou deux lambeaux égaux (Vermale Rarvaton, Langenbeck), ou enfin deux lambeaux inégaux, le plus petit du côté de l'artère (Teale).

On taille le lambeau par transfixion avec un couteau à double tranchant, après avoir pris à pleins doigts la quantité de parties molles qui constituera le lambeau; ou on incise de dehors en dedans, et par dissection; ou en combinant ces deux méthodes. On mesure la longueur que doivent avoir les lambeaux, en se rappelant qu'ils ne sont jamais trop longs.

La méthode elliptique et ovale se fait par une incision circulaire oblique par rapport à l'axe de l'os. Après l'amputation, la plaie ressemble à celle d'une amputation à un seul lambeau (Soupert).

Ces diverses méthodes d'amputation ont un avantage, celui d'utiliser, pour former un lambeau, les parties saines qui devraient être sacrifiées pour une amputation circulaire. En général, dans les amputations à lambeaux, on réunit par première intention, quoique la réunion se fasse seulement entre les parties semblables. On a recours à la suture métallique ou à la suture entortillée. Un pansement à l'eau froide doit être alors mis en usage.

Dans les amputations à lambeaux, il faut toujours éviter de comprendre l'artère et le nerf principal du membre dans un lambeau, surtout lorsque quelque appareil doit porter sur le moignon, ou quand celui-ci a à supporter le poids du corps.

Il y a une sorte d'amputation dans laquelle le chirurgien dissèque d'abord une manchette qui intéresse seulement la peau et le tissu cellulaire (Brunnighausen), puis on sectionne après les muscles, et les

os en coupant circulairement, ou en faisant des lambeaux musculaires.

Si la portion du membre que le chirurgien enlève

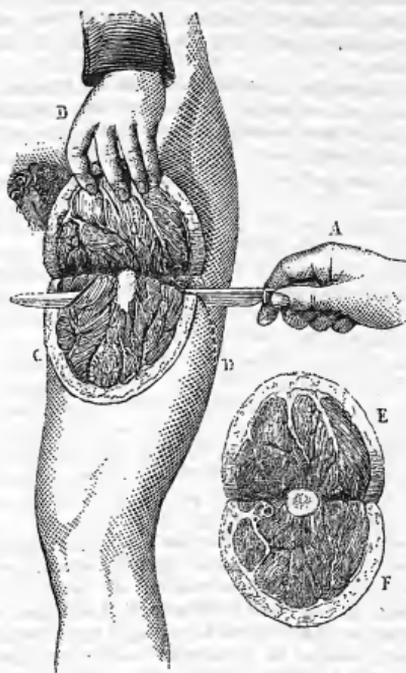


Fig. 41. — Amputation de la cuisse par la méthode à lambeau. — A. Main du chirurgien. — B. Main de l'aide qui relève le lambeau. — C. Main de l'aide qui soutient le membre. — D. Rétracteur. — E. Résultat de l'amputation à deux lambeaux. — F. Résultat de l'amputation à un seul lambeau. (Alph. Guérin.)

renferme deux os, il faut qu'il coupe autour des deux os les insertions musculaires, et qu'il dissèque avec le couteau dans l'espace interosseux, car la section en 8 de chiffre est un procédé d'amphithéâtre. Pour couper les os, on aura un rétracteur à trois chefs dont le moyen sera passé entre les deux os à l'aide d'une pince à pansement. Le chirurgien entamera, avec la scie, d'abord l'os le plus volumineux, puis il attaquera l'os plus grêle qu'il sciera en entier avant de terminer la section du plus volumineux. On pourra aussi scier d'abord le petit au-dessus du niveau de la section du plus gros (Roux). Lorsque les lambeaux sont peu épais ou que l'on n'a qu'une manchette de peau pour recouvrir les os, on doit réséquer ou scier les angles osseux saillants, pour éviter la perforation de la peau ou des lambeaux.

Pour les amputations d'un segment de membre à un seul os, le bras et la cuisse, l'amputation circulaire est préférable; l'amputation à deux lambeaux inégaux, quoique applicable, est un peu moins avantageuse.

Pour les amputations de l'avant-bras, la méthode circulaire est bonne à la partie inférieure; la méthode à lambeau convient au tiers supérieur.

Pour la jambe, au tiers inférieur, la méthode à lambeau est la meilleure (Nélaton); au tiers supérieur, au lieu d'élection, la méthode circulaire, la dissection de la manchette (méthode de Brunnighausen), procédé de Lisfranc, avec section du rebord an-

térieur de la section du tibia, est meilleure que le procédé à lambeau antérieur.

DÉSARTICULATIONS. — Règles générales. — Des connaissances anatomiques précises sur la direction de l'articulation et sur ses moyens d'union sont indispensables pour faire la désarticulation d'un membre.

Le chirurgien cherchera d'abord des tubérosités osseuses, soit en plaçant le membre dans une position qui les fasse ressortir, soit en cherchant à partir d'un point bien connu, ou en suivant la diaphyse des os ou leurs parties les plus faciles à sentir à travers la peau.

Les plieures de la peau, les saillies des tendons devront aussi être mises à profit.

Après s'être assuré de la mobilité de la jointure, l'œil pourra se figurer une ligne fictive correspondant au niveau de l'articulation et le doigt pourra y sentir une rainure plus ou moins appréciable.

Du côté où le lambeau doit être taillé, il importe peu que les limites de l'incision soient nettement au niveau de l'articulation, mais du côté opposé, là où la peau est sectionnée circulairement ou à peu près, la peau doit toujours être coupée en demi-centimètre au moins en avant de l'articulation. Pour être plus sûr d'obtenir ce résultat, la peau sera rétractée par un aide avant de commencer l'incision.

Lorsque les parties molles sont coupées, le chirurgien, s'il hésite encore sur le siège de l'articulation, fait exécuter quelques mouvements et s'assure avec les doigts du lieu où est l'articulation, il sectionne les ligaments en sciant et avec la pointe, et sans y mettre de force. Lorsque les ligaments s'insèrent sur l'os à une certaine distance des surfaces articulaires, auront été divisés à leurs insertions, ils laisseront les os s'écarter; le chirurgien voyant alors les surfaces recouvertes de cartilage, n'a plus qu'à aller couper des ligaments latéraux, ou des restes de capsule non divisée. Il évitera d'entamer les surfaces articulaires des os qui restent. S'il a soin de presser sur l'articulation *sans luxer*, ou s'il a fait tendre les ligaments par les mouvements qu'il a imprimés à l'articulation, cette section est des plus faciles. S'il y a des ligaments interosseux, il les attaquera à part comme pour la désarticulation de la cuisse, l'amputation de Chopart ou celle de Lisfranc.

Les muscles et les tendons seront divisés du premier coup jusqu'à l'os, mais si un tendon dépassait le lambeau après l'opération, il faudrait le reséquer.

La peau du lambeau taillé ne doit pas être coupée en biseau.

On peut tailler des lambeaux dans des tissus lardacés ou engorgés, mais les parties qui sont le siège d'une dégénérescence cancéreuse doivent être soigneusement enlevées.

Le chirurgien fait comprimer l'artère par un aide; il taille un lambeau; un autre aide le relève; la capsule articulaire ou les ligaments de l'articulation sont coupés un à un; le troisième aide soutient le membre, le quatrième noue les ligatures.

Une désarticulation doit être faite vite, et les parties molles doivent être nettement coupées. Si l'artère est sectionnée dans le lambeau taillé, on la liera avant de désarticuler.

Les plaies obtenues, toujours régulières, doivent être réunies par première intention: la peau et quelques muscles se réuniront, et ce sera déjà quelque

chose; la réunion par première intention complète n'existe que pour les articulations petites. Si l'on craignait de voir le pus s'accumuler au niveau de la surface articulaire qui a été mise à nu, on pourrait mettre une mèche ou un séton perforé entre les lèvres de la plaie, ou faire une contre-ouverture préalable sur un point décline au moment de l'opération.

Soins consécutifs. — Quelle que soit la variété d'amputation qui est faite, une mèche ou mieux un tube perforé (Chassaignac) placé dans la plaie peut prévenir l'accumulation du pus au-dessous de la peau réunie. Les fils à ligature remplissant ce rôle, les premiers moyens ne sont pas indispensables.

Vouloir obtenir une réunion par première intention véritable, après une amputation, est une chimère (Velpeau), car la peau se réunit, mais la suppuration ne se tarit pas avant que l'os et les muscles se soient réparés; tâchez seulement qu'il se réunisse le plus possible des parties molles. On placera des tampons de charpie imprégnée de suppuratifs, tels que le cérat simple ou d'un mélange d'eau ou d'eau-de-vie camphrée (V. PLAIES), dans le cas où l'on ne poursuivrait pas la réunion immédiate.

Les bandelettes placées pour obtenir la réunion par première intention resteront en place jusqu'au cinquième jour.

Le membre opéré sera soutenu, élevé par un coussin, et placé dans la demi-flexion de façon que les muscles soient dans le relâchement.

Le malade sera tenu chaudement, on lui donnera un verre de vin généreux, du bouillon et surtout une tisane délayante, celle-ci aura pour effet de faire disparaître l'embaras gastrique, effet inévitable de la chloroformisation; quant aux aliments solides vous pourrez en donner aux malades, mais soyez persuadés que vous avez le pouvoir de les leur faire prendre mais non de les leur faire digérer.

Si la réunion par suture est tentée, on enlèvera les épingles le deuxième jour, le degré de réunion de la peau obtenue indiquera quand il faudra enlever les dernières. Le pansement à l'eau froide sera renouvelé tous les jours, la plaie lavée sera exprimée pour évacuer le pus qui se forme et coule autour des fils à ligature; les compresses seront humectées toutes les demi-heures.

En cas de réunion secondaire, on pansera tous les jours, pour nettoyer la plaie. Les pansements rares ne sont pas bons, ils sont peut-être une cause de production de la pourriture d'hôpital, à forme ulcéreuse; les maturatifs, tels que le styrax et l'onguent de mère, ne devront pas être appliqués au début sur la plaie.

Dans l'une et dans l'autre de ces deux méthodes de pansements, le soin du chirurgien est la meilleure condition de succès. V. PLAIES.

Lorsque les plaies des amputations sont guéries on aura recours à la prothèse. V. ce mot.

AMPUTATIONS (MÉDECINE OPÉRATOIRE).

A. AMPUTATIONS PROPREMENT DITES.

Amputations des phalanges. — Ces amputations, aussi avantageuses que les désarticulations, sont faites en général pour des écrasements des doigts; les portions restées saines servent de lambeau, et l'on doit en conserver le plus que l'on peut, l'os sera coupé avec une pince de Liston.

Amputation d'un métacarpien. — Incision ovulaire en raquette, c'est-à-dire inciser sur le dos du

métacarpien, en contournant la base du doigt pour revenir à l'incision première, dénuder l'os et faire la section avec la scie à main.

Amputation de plusieurs métacarpiens. — Incision elliptique ou lambeau palmaire, dénudation et section des os avec la scie. Dans cette opération, les ligatures de toutes les artères devront être faites avec rigueur.

Amputation de l'avant-bras. — Elle doit être faite aussi bas que possible. Incision circulaire avec un couteau à deux tranchants. Dissection d'une manchette. Incision des muscles couche par couche, ou mieux, section par transfixion des muscles antérieurs, dans une étendue d'une longueur correspondante à la manchette. Section avec la scie, commencée par le radius, et terminée sur le cubitus qu'on doit toujours finir de scier après le radius. Les méthodes à lambeau antérieur, à deux lambeaux, ne doivent être faites que quand on y est forcé, alors l'opération n'est régulière que pour la section des os. Dans l'amputation de l'avant-bras, la section des chairs, en faisant exécuter au couteau un 8 de chiffre, est un procédé d'amphithéâtre; sur le vivant, on se borne à disséquer les os.

Amputation du bras. — Méthode circulaire pure. Les amputations à lambeau postérieur ou antérieur ou à deux lambeaux peuvent être appliquées dans des cas particuliers, surtout à la partie supérieure du bras, ou l'on est limité pour la section de l'os. Un lambeau antérieur tombant par son propre poids est préférable (Malgaigne).

Amputations des métatarsiens. — Lambeau plantaire taillé de dehors en dedans, dénudation des os par dissection, incision sur le dos du pied allant d'un côté à l'autre de la base du lambeau plantaire, section de tous les os avec la scie, et mieux section os à os avec une pince de Liston; pas de réunion immédiate.

Amputation du premier et du cinquième métatarsien. — Incision ovale, eu raquette, commençant à la tubérosité postérieure du métatarsien, et contournant la base de l'orteil, dénudation de l'os en contournant la tête de l'os. Scier avec la scie à main, protéger les parties molles avec la sonde de Blandin, ou une planchette de bois, ou bien couper l'os avec une pince de Liston.

Amputation du tarse. — Dans le cas où l'on voudrait pratiquer l'amputation du tarse, le procédé à suivre serait celui de la désarticulation.

Amputation de la jambe faite: 1° au lieu d'élection, à 4 centimètres ou trois travers de doigt au-dessous de la tubérosité antérieure du tibia. Incision circulaire, 4 centimètres au-dessous de cette ligne de démarcation, dissection d'une manchette, incision des muscles jusqu'aux os, isolement des os. Scier le tibia d'abord en biseau, puis quitter le premier trait de scie et scier perpendiculairement sur le tibia où est tracée une voie; le péroné est attaqué, puis scié en entier, et l'on achève la section par le tibia. Il est bon, dans cette opération, de bien couper les chairs autour des os et de marquer le point où ils seront coupés avant de diviser les muscles de l'espace interosseux (Sédillot).

On peut faire cette amputation avec un lambeau postérieur ou avec deux lambeaux, c'est-à-dire une incision circulaire avec deux incisions perpendicu-

laire à la première, et dissection des deux lambeaux formés (Dupuytren).

Les incisions obliques (Sédillot), ovales (Baudens et Malgaigne), forment une espèce de lambeau externe et antérieur. Le résultat immédiat et consécutif est bon, il n'y a pas de saillie du péroné.

La dénudation des os et leur section avec la scie se font comme dans la méthode circulaire avec dissection de manchette.

2° *Au tiers inférieur de la jambe* (Lenoir). Incision circulaire de la peau, incision verticale près de la crête du tibia, dissection des angles de la plaie formée par l'incision circulaire et l'incision verticale. Section des muscles au niveau de la peau relevée, ce qui donne une direction ovale à cette incision. La section des parties molles autour du péroné et la division dans l'espace interosseux, ainsi que la section des deux os, sont exécutés à l'ordinaire.

On peut tailler une sorte de lambeau antérieur par la méthode elliptique de Soupart, ou deux petits lambeaux antérieur et postérieur (Nélaton); cette dernière opération est préférable.

3° *Au-dessous de la tubérosité du tibia* (Larrey). Procédé dangereux, car dans cette opération on désarticule le péroné, et l'articulation péronéo-tibiale supérieure communique assez souvent avec l'articulation du genou qui est ainsi exposée à être ouverte.

Amputation de la cuisse. — Méthode circulaire ou à lambeau antérieur (B. Bell) ou à deux lambeaux, telles qu'elles ont été décrites dans les généralités sur les amputations. Suivant la hauteur à laquelle l'amputation est pratiquée, on devra faire plus ou moins rétracter les chairs du jarret, il est nécessaire de disséquer l'os dans une étendue de 5 à 6 centimètres (Velpeau); à la partie supérieure de la cuisse, l'os doit être scié en général de 9 à 11 centimètres plus haut que la section cutanée. La réunion de la plaie faite par l'amputation circulaire doit être oblique et les fils à ligature devront passer par l'angle le plus inférieur.

Amputation au niveau des condyles (Malgaigne). — On taille un lambeau antérieur descendant jusqu'au bord inférieur de la rotule, puis un lambeau postérieur qui comprend tout le mollet, et l'on sectionne seulement la surface articulaire malade du fémur.

Le lambeau postérieur ou une certaine quantité de chair doit être conservée, et placée au-dessous des os, pour permettre à l'amputé de prendre point d'appui sur son moignon, mais dans les parties molles se trouvent des nerfs qui s'opposent à ce que la jambe artificielle ou le pilon portent sur le moignon.

B. DÉSARTICULATIONS.

Désarticulation des phalanges. (Les points de repère sont la saillie des condyles de la phalange ou de la phalangelette, le pli articulaire inférieur dorsal.) — Méthode à lambeau palmaire, taillé avant ou après que l'articulation est ouverte, incision des ligaments latéraux.

Désarticulation d'un doigt. (Points de repère : saillies de la tête du métacarpien et de l'extrémité supérieure de la phalange.) — Méthode à deux lambeaux, incision dorsale verticale depuis le tiers inférieur du métacarpien, jusqu'au tiers inférieur de la phalange, puis incision demi-circulaire autour de la phalange à ce niveau, enfin, incision verticale

palmaire jusque sur la tête du métacarpien. Dissection de la phalange, section d'un ligament latéral, ouverture de l'articulation et formation d'un lambeau de dedans en dehors, du côté opposé.

La méthode ovale est semblable à celle de la désarticulation du pouce, l'incision en raquette est plus commode.

La méthode circulaire avec dissection d'une manchette (Cornuau) n'a aucun avantage sur les autres procédés.

Désarticulation des quatre derniers doigts. — La méthode elliptique et la méthode circulaire ne valent pas la méthode à deux lambeaux. Incision de la peau inférieurement convexe au niveau de la tête des métacarpiens, un aide rétractant; incision des ligaments doigt par doigt, puis formation du lambeau palmaire. Pour éviter que la tête des deuxième et cinquième métacarpiens ne soit découverte, on fera partir l'incision d'un point plus bas que l'articulation du carpe avec les métacarpiens.

Désarticulation du pouce. (Point de repère: en tirant sur le pouce, on voit ou l'on sent l'écartement des surfaces articulaires.) — La méthode elliptique est la meilleure. Une incision circulaire, convexe inférieurement, circonscrit un petit lambeau palmaire; l'articulation est ouverte et les ligaments coupés, le chirurgien tirant fortement sur le pouce. Il résulte une plaie transversale qui est presque sur la face dorsale du pouce et laisse une cicatrice à l'abri des contacts.

La méthode ovale est moins bonne, car elle laisse une cicatrice linéaire très-douloureuse.

La méthode ovale consiste en une incision partant du tiers inférieur du métacarpien sur la ligne médiane, circonscrivant la partie inférieure de la phalange jusqu'à son tiers moyen, et revenant au point de départ.

S'il y avait des lésions du tégument on tailleraient des lambeaux sur les parties saines.

Quelle que soit l'opération choisie, le tendon dorsal sera coupé dans la première incision qui doit aller jusqu'à l'os. On peut à volonté enlever ou laisser les os sésamoïdes qui existent à la face palmaire. Si quelque chose était préférable, ce serait de les enlever.

Désarticulation du métacarpien du pouce. (Point de repère: l'articulation qui est facilement sentie dans l'opposition forcée du pouce.) — La méthode ovale (Scoutetten) est la meilleure. Incision jusqu'à l'os, partant d'un point situé à 2 millimètres au-dessus de l'articulation, jusqu'à la commissure interdigitale, et circonscrivant l'articulation métacarpo-phalangienne, et revenant au point de départ. Section des muscles; dénudation de l'os en le rasant. Section des ligaments dorsaux; luxation après que l'articulation est ainsi ouverte; section des autres ligaments, en rasant l'os.

Pour les cas particuliers où la peau de la face dorsale de la main est altérée, on taille un lambeau antérieur par transfixion (Velpeau). Le couteau entre au niveau de l'articulation trapézo-métacarpienne, ou au niveau du pli interdigital, et sort au point opposé, le lambeau doit comprendre toutes les parties molles de l'éminence thénar. On ouvre l'articulation du côté palmaire.

Désarticulation du métacarpien du petit doigt. (Point de repère: on trouve l'articulation, en suivant

le corps de l'os.) — Méthode à lambeau. Incision dans le pli interdigital jusqu'aux os du métacarpe, on incline le tranchant du couteau un peu en dehors, le ligament interosseux est coupé; les ligaments dorsaux incisés ensuite, on pénètre dans l'article, puis on luxe, et l'on taille un lambeau interne qui se termine au-dessus de l'articulation métacarpo-phalangienne.

Méthode ovale. — Comme pour l'amputation du métacarpien du pouce.

Désarticulation des métacarpiens. — Trois ou quatre métacarpiens peuvent être désarticulés. Pour les trois métacarpiens voisins, la méthode ovale est la meilleure, mais comme ces amputations sont faites, en général, pour des écrasements, les règles n'existent plus. Pour enlever les quatre derniers, on fait une incision semi-lunaire à la face dorsale de la main, le pouce et l'indicateur étant placés sur les articulations extrêmes. Incision du premier espace interdigital; le lambeau relevé, on coupe les ligaments dorsaux, on désarticule en suivant les sinuosités de l'interligne articulaire, puis on taille un lambeau palmaire.

Il n'est pas nécessaire de faire toujours ces opérations de la même manière. On pourra enlever après ou en même temps le pouce, on pourra, au contraire, laisser un ou deux doigts, et il est meilleur de réséquer les os avec une pince de Liston en avant des articulations.

Désarticulation du poignet. (Points de repère: les apophyses styloïdes du radius et du cubitus.) — La méthode circulaire est bonne (Malgaigne). Incision circulaire au niveau des articulations carpo-métacarpiennes, un aide rétractant la peau; dissection d'un manchette; section des ligaments de l'articulation perpendiculairement à l'axe du membre, en luxant légèrement le poignet.

La méthode elliptique ou à lambeau dorsal consiste en une incision palmaire courbe à concavité inférieure, à 6 millimètres au devant des apophyses styloïdes, l'incision est continuée sur le dos de la main où elle décrit une courbure concave jusqu'au milieu du métacarpe qui remonte vers l'extrémité de l'incision palmaire. Alors on dissèque le lambeau et l'on désarticule.

La méthode à lambeau palmaire consiste dans la dissection d'un lambeau palmaire, allant jusqu'au métacarpe, descendant plus bas du côté du radius; du bord de cette incision, en part une autre sur la face dorsale, 5 millimètres en avant de l'article qui vient rejoindre l'autre extrémité de l'incision palmaire, l'articulation est ouverte par le couteau revenant sur le chemin parcouru pendant qu'un aide retire la peau, et alors on désarticule comme dans la méthode circulaire. Ce procédé est le meilleur.

Cesont les lésions des parties molles qui guideront ici pour le choix du procédé. Deux écueils sont à éviter: 1° la pénétration entre les deux rangées du carpe (pour ne pas faire cette faute, n'oubliez pas les rapports avec les apophyses styloïdes); 2° l'oubli du pisiforme (la dissection préalable du lambeau permet de l'éviter).

Les lambeaux, dans cette désarticulation, jamais trop longs.

Désarticulation du coude. (Point de repère: l'article qui est à 1 centimètre au-dessous de l'épitrôchéc

et de l'épicondyle. — La méthode elliptique à lambeau antérieur (Soupard) est d'un bon usage.

Incision postérieure à 2 centimètres au-dessous de l'article; incision antérieure à 5 ou même 6 centimètres au-dessous de l'articulation. Dissection du lambeau. Section du tendon du brachial antérieur, du ligament latéral interne et externe; on luxe et l'on termine la section.

On incisera, avec les ciseaux, dans le lambeau l'expansion aponévrotique du biceps (Soupard) pour empêcher la rétraction du lambeau et la dénudation consécutive.

Désarticulation de l'épaule. — Beaucoup de méthodes existent; on peut tailler un lambeau en avant, en arrière et en bas, on prend la peau où il y en a, c'est la nécessité qui fait loi (Malgaigne); lorsque la partie du membre est saine, la méthode ovale (Larrey) est préférable à tous les autres procédés.

Incision partant de l'acromion et descendant de 4 à 5 centimètres sur le bras. A partir de cette incision, faire deux incisions latérales obliques en bas, allant gagner les bords antérieur et postérieur de l'aisselle, en coupant jusqu'aux os; les lambeaux étant relevés, inciser de la capsule sur la demi-circonférence supérieure, faire rouler la tête humérale en dedans pour couper les insertions des muscles de la région postérieure, en dehors pour couper celles des muscles de la région antérieure; passer le couteau en arrière de la tête, sectionner toutes les parties molles d'un coup, ou bien lier l'artère avant la section, si l'on

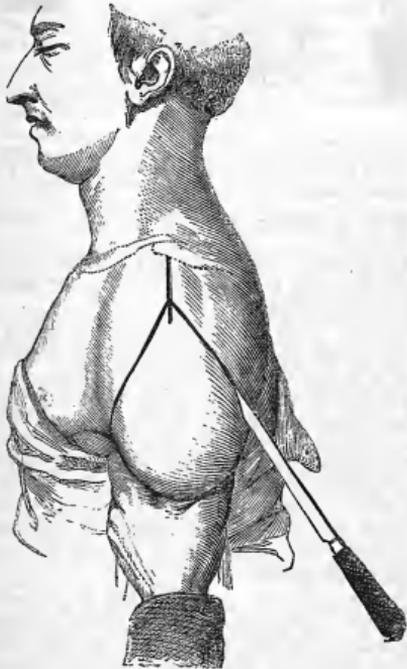


Fig. 12. — Désarticulation de l'épaule, méthode ovale.

doute de l'efficacité de la compression de l'artère sous-clavière toujours difficile à bien faire, même par l'aide le plus intelligent.

Désarticulation des orteils. — On opère comme pour les doigts. La méthode ovale pour un seul

orteil, la méthode à deux lambeaux supérieur et inférieur pour les quatre derniers lambeaux sont bonnes.

Pour le gros orteil, l'incision en raquette doit être commencée sur le côté interne du gros orteil; la cicatrice en dedans et en avant résultant des autres incisions, est douloureuse pendant la marche où le soulier frotte contre elle; la cicatrice dorsale et un peu externe permet d'éviter cet inconvénient.

Désarticulation du premier métatarsien. — Opération moins avantageuse que l'amputation du métatarsien; la méthode ovale est la meilleure.

Désarticulation des métatarsiens. — Ce sont des opérations qui sont peu à peu abandonnées, elles ne sont indiquées que quand il y a des mutilations du pied; dans ces cas, on peut tenter de laisser éliminer les parties mortes. Si l'on se décide à une amputation, les chairs meurtries s'opposent à l'application des règles en usage pour les opérations d'amphithéâtre. L'amputation de tout le métacarpe ou amputation dite de Lisfranc, parce que c'est le chirurgien qui l'a le plus perfectionnée, n'est pas toujours applicable, parce que les os sont parfois soudés; elle ne donne pas aux malades une grande facilité pour la marche, quoi qu'elle soit plus avantageuse que l'amputation de Chopart, sous ce rapport.

Désarticulation tarsé-métatarsienne. (Point de repère: saillie de l'extrémité postérieure des extrémités du cinquième et du premier métatarsien.) — Le pouce et l'index étant sur les deux points de repère, incision à convexité antérieure entre ces deux points, le maximum de la convexité se trouvant plus marqué en dedans; ouverture de l'articulation du dernier métacarpien avec le cuboïde, le couteau étant dirigé de telle sorte que le manche soit placé en travers du premier métacarpien, à sa partie moyenne, incision des ligaments dorsaux des articulations des trois derniers métatarsiens; le couteau placé obliquement le tranchant en l'air entre dans l'articulation du deuxième métatarsien avec le deuxième cunéiforme, il est relevé, on luxe, le couteau retourné le tranchant en dehors, incise les ligaments plantaires et interosseux. Les os s'écartent, la section est terminée. Le lambeau plantaire est alors taillé: le couteau étant tenu à plat. On évitera de tailler la peau en biseau. Pour que le lambeau soit plus régulier, on peut le tailler préalablement de dehors en dedans.

Avec cette opération, les opérés conservent la voûte du pied, ils marchent avec assez de facilité, mais la cicatrice gêne beaucoup les malades. Si un chirurgien croit devoir pratiquer la désarticulation tarso-métatarsienne, qu'il se souvienne de tailler le lambeau plantaire jusqu'à l'origine des orteils, et de conserver un petit lambeau dorsal.

Désarticulation médio-tarsienne ou de Chopart. (Points de repère: deux travers de doigt en avant de l'articulation tibio-tarsienne, 12 millimètres en arrière du tubercule du cinquième métatarsien.) — Incision oblique de bas en haut, d'arrière en avant, partant de 25 millimètres au-dessous de la malléole interne, passant à 2 centimètres en avant de l'articulation tibio-tarsienne, et descendant en dehors en ligne droite vers la plante du pied, et s'arrêtant à 1 centimètre de son bord externe; incision jusqu'aux os, l'articulation s'ouvre légèrement, sectionner le ligament calcanéol-astragalo-scapoïdien ou ligament en Y, dit clef de l'articulation. Luxez; taillez un lam-

beau allant jusqu'au niveau de l'articulation métatarso-phalangienne.

L'opération de Chopart a l'inconvénient de ne permettre la marche que très-exceptionnellement et encore faut-il toujours un appareil prothétique. Sans lui le talon se renverse, à cause de la rétraction du tendon d'Achille, les malades marchent sur la cicatrice, et les nerfs, conservés dans le lambeau, causent de vives douleurs.

La ténotomie (M. A. Petit, Blandin, Robert, Larrey) n'empêche pas le renversement du talon, et ne met pas à l'abri d'une récurrence. L'opération de Chopart est une opération à mettre de côté et à laquelle la désarticulation sous-astragalienne est préférable, cependant avec un appareil prothétique bien fait, on peut remédier au renversement chez les individus qui marchent peu (Malgaigne, F. Martin).

Désarticulation sous-astragalienne (fig. 13) et tibio-tarsienne (fig. 14).— La méthode ovulaire (de Lignerolles, J. Roux, Verneuil) est préférable à cause de la facilité de l'opération et des résultats. Incision commençant à 2 centimètres au-dessous de la malléole externe, et 1 centimètre en arrière, contournant le dos du pied, et convexe antérieurement, dirigée vers la malléole interne au devant de laquelle elle s'arrête à 2 centimètres, puis une seconde incision part de ce point en formant un V (Nélaton et J. Roux), passe sous la plante du pied et revient obliquement à l'origine de la première; section sous-cutanée du tendon d'Achille.



Fig. 13. — Désarticulation sous-astragalienne.

Désarticulation du scaphoïde, section du ligament en Y, comme dans l'amputation de Chopart; désarticulation du calcanéum, le pied est luxé, section des ligaments latéraux internes. Dénudation de l'os en

rasant l'os et en évitant de couper les vaisseaux au niveau de l'apophyse antérieure du calcanéum. On perfore généralement le talon au niveau du tubercule interne de la face inférieure du calcanéum. Ce n'est pas un grand mal, c'est, pour favoriser l'issue du pus, une contre-ouverture qu'il est quelquefois nécessaire de pratiquer, quand on a évité de perforer le lambeau pendant l'opération (Robert).

Pour la désarticulation tibio-tarsienne, le procédé est le même que dans la désarticulation sous-astra-

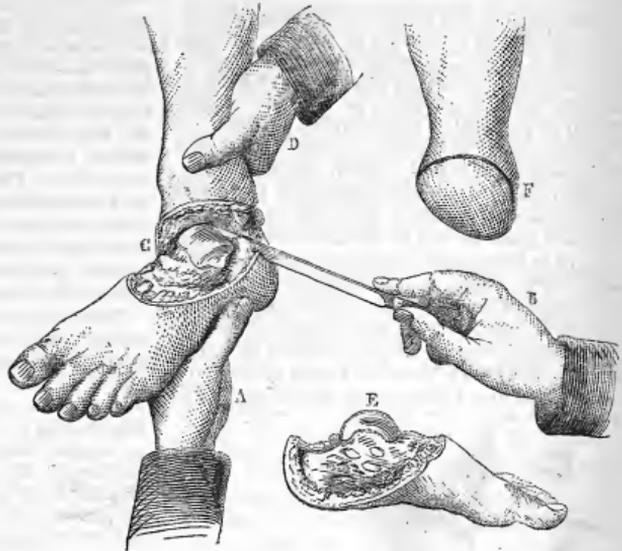


Fig. 14. Désarticulation tibio-tarsienne. — A, B. Les deux mains de l'opérateur. — D. Main d'un aide. — C. Incision passant au-dessous de la malléole externe. — E. Partie du pied sur laquelle on a taillé le lambeau. — F. Le bas de la jambe cicatrisé.

galienne à laquelle il servit d'abord de modèle (J. Roux).

Les parties de peau conservées sont un peu plus courtes que dans la sous-astragalienne, mais les principes sont les mêmes.

On peut tenter de réséquer les malléoles et de conserver une portion de calcanéum qui s'interpose dans la mortaise péronée-tibiale (Pirogoff).

Le procédé à lambeau dorsal (Baudens), à lambeau interne (Malgaigne), expose à une dénudation consécutive de l'article par spacité du lambeau.

Les amputés de la désarticulation sous-astragalienne guérissent bien et peuvent marcher aisément, grâce à ce que la peau du talon est conservée. L'application des appareils prothétiques est facile; cette amputation sera donc préférée à toutes les autres amputations partielles dans le tarse.

Désarticulation du genou.— Elle se fait par les méthodes à un lambeau antérieur (Hoin), elliptique (Baudens), circulaire (Velpeau); la méthode elliptique est préférable (Malgaigne). L'incision elliptique descend très-bas en avant, où elle forme un lambeau antérieur et remonte en arrière, au niveau des condyles; le lambeau est relevé, le ligament rotulien, les ligaments latéraux et les ligaments croisés sont coupés pendant que le chirurgien fléchit fortement le genou, et l'articulation est ouverte ainsi d'un seul coup.

On enlèvera la rotule (J. L. Petit) ou on la laissera (Velpeau), si cet os est altéré, il n'y a pas à hésiter.

Ce procédé donne une cicatrice située en arrière, ce qui permet au genou de prendre point d'appui sur un appareil prothétique.

Désarticulation de la hanche. — Méthode à un lambeau (Lalouette) : avec un couteau à deux tranchants, on pique au milieu de l'espace qui sépare l'épine iliaque antérieure et supérieure du grand trochanter, et l'on fait sortir le couteau un peu au devant de l'ischion, et réciproquement. Le membre étant tenu dans la flexion, on peut en rasant les os pendant cette transfexion, ouvrir l'articulation (Baudens).

Il est préférable de couper les tissus avant de désarticuler. Il faut alors réunir, par une incision faite à deux travers de doigt au-dessous de l'ischion, les extrémités de l'incision qui a taillé le lambeau.

On incise la capsule, puis en faisant tourner un peu le membre en dehors, on incise l'attache fémorale du ligament rond. Cela fait, on détache les parties molles de l'os en évitant de percer la peau au niveau du grand trochanter. Puis on achève la section de la peau et des parties molles.

Pendant l'opération, l'artère doit être comprimée avec les doigts dans l'aine, mais dès que le lambeau est taillé, on la lie, on y place un presse-artère, ou on la fait comprimer dans le lambeau (Lenoir).

ACCIDENTS DES AMPUTATIONS. V. aussi PLAIES (accidents).

1° Accidents primitifs. — Une hémorrhagie et une syncope peuvent se produire pendant et après l'opération. L'hémorrhagie qui survient quelques moments après la fermeture de la plaie, est presque toujours due à ce qu'une artère n'a pas été liée. Dans ce cas, il faut désunir la plaie, aller à la recherche du vaisseau ouvert et y poser une ligature.

Une hémorrhagie peu abondante, un suintement, s'arrêtera seul par le fait de la compression exercée sur les petits vaisseaux, par l'épanchement sanguin même. S'il y avait lieu de soupçonner que la ligature a coupé le vaisseau principal, trouvé incrusté de matières calcaires au moment de l'amputation, il faudrait désunir quand même la plaie, pour s'assurer de l'état des choses. Il faudrait apposer une nouvelle ligature, et au besoin boucher l'orifice du vaisseau avec un peu de cire (Dupuytren). S'il survient une syncope, on prescrira les traitements appropriés. V. SYNCOPÉ.

2° Accidents consécutifs. — Quand l'inflammation survient à la plaie, elle se traduit par un défaut de réunion de ses bords, ou un phlegmon profond, ou un phlegmon et un érysipèle. Le malade éprouve une douleur plus ou moins vive, il y a des frissons, de la fièvre, et quelquefois des vomissements. Le moignon présente les caractères de ces différentes espèces d'inflammation. L'inflammation profonde et même superficielle entraîne parfois la rétraction musculaire et la concité du moignon.

Dès qu'un phlegmon menace, dès qu'il y a de la rougeur, de la tension, de la chaleur et de la douleur, appliquez vingt sangsues sur le moignon, enlevez les bandelettes ou les sutures, et appliquez de larges cataplasmes qui environnent tout le moignon. Les compresses d'eau fraîche, la poudre d'amidon, sont des topiques qui réussissent quelquefois, mais ils sont moins efficaces que les larges cataplasmes. S'il existe un phlegmon érysipélateux, c'est-à-dire un phlegmon et un érysipèle, les frictions mercurielles

et les incisions multiples seront indiquées. Les abcès et fusées purulentes seront ouverts le plus vite qu'il sera possible.

Contre les érysipèles et un phlegmon, vous pourrez employer la cautérisation (Larrey). Mais ce moyen sera insuffisant, s'il existe déjà une complication d'infection purulente. Son efficacité n'est pas mieux démontrée pour l'érysipèle qui guérit par l'application simple des topiques émoullissants.

a. Concité du moignon. — La concité du moignon résulte d'une inflammation qui a exagéré la contractilité musculaire. Elle est quelquefois le fait du chirurgien qui n'a pas assez retracté la peau (Louis), et elle se montre soit pendant la cicatrisation de la plaie, soit après, et alors elle gêne pour l'application d'une jambe artificielle.

Quand la concité du moignon se produit pendant la cicatrisation, l'os fait saillie sous la peau et même il se fait jour au dehors et se nécrose.

L'os saillant pourra être abandonné à lui-même, en laissant à la nature le soin de l'éliminer (Larrey), mais cela est très-long. La résection est préférable (Bertrand); avec une pince forte ou un davier, on saisit l'extrémité de l'os, et l'on resèque au niveau de la plaie.

Pour faciliter la cicatrisation et empêcher la rétraction musculaire, on emploiera un bandage compressif (Pouteau); des bandelettes de diachylon formant une anse au devant de la plaie, et tirée par une corde tendue par un poids, serviront à ramener les chairs sur l'os (Fouilly).

La cautérisation avec l'acide nitrique (Louis) ou avec les caustiques au chlorure de zinc, ne peut agir que pour mortifier une portion d'os. Elle est applicable pour les cas où la concité du moignon tient à ce que le lambeau est taillé trop court. Mais aussitôt que la nécrose sera produite, il vaudra mieux reséquer que d'attendre l'expulsion spontanée de l'os. Les cautérisations ont un inconvénient, celui de mortifier irrégulièrement l'os découvert.

b. Infection purulente. — Une infection purulente ou putride aiguë exige le traitement général, réparateur de l'altération du sang. V. INFECTION PURULENTE.

c. Phlébite. — Une phlébite s'annonce par une réaction inflammatoire modérée, par la présence d'un cordon dur sur le trajet d'une veine, et quelquefois par une tuméfaction du moignon; vingt sangsues, une saignée, des frictions mercurielles, des cataplasmes devront être employés pour la combattre.

d. Ostéomyélite. — Une ostéomyélite se révèle par un œdème généralisé du moignon, par une douleur extrême et des symptômes généraux propres à l'infection purulente ou à un état typhoïde, ce qui est à peu près la même chose. V. OSTÉOMYÉLITE.

e. Pourriture d'hôpital. — La pourriture d'hôpital à forme pulpeuse ou diphthérique des plaies, et la pourriture à forme ulcéreuse ou gangréneuse moléculaire, réclament : la cautérisation au fer rouge ou les caustiques liquides, le jus de citron, la poudre de quinquina, et surtout des pansements renouvelés fréquemment.

f. Gangrène. — La gangrène des lambeaux, qu'on rencontre si souvent après les amputations faites pour un traumatisme, est une complication toujours grave. Elle peut tenir à la compression d'une bande pour prévenir l'hémorrhagie qui a eu lieu au moment où la plaie a été faite; elle résulte aussi d'un em-

phisme traumatique, ou de la contusion des parties conservées dans le lambeau.

Si la gangrène est limitée, laissez les parties mortifiées s'éliminer seules, pansez avec des cataplasmes, vous coupez les eschares à mesure qu'elles commencent à se détacher.

Si la gangrène est étendue et s'il y a des phénomènes généraux d'infection purulente, c'est cette complication que vous devrez traiter.

En aucun cas, il ne convient de faire une seconde amputation au-dessus de la gangrène.

g. Cystite. — Quelquefois une cystite vient compliquer le traitement d'une amputation, elle n'est pas grave, et guérit, à l'aide de cataplasmes et de boissons émoullientes et diurétiques. La cystite doit exister en germe avant l'opération ou être le résultat de l'infection.

h. Anévrysme faux consécutif. — Au-dessus de la ligature de l'artère, des anévrysmes traumatiques consécutifs peuvent se produire (Warner), mais le seul fait connu peut, à juste titre, être considéré comme une coïncidence et non comme un résultat de l'opération.

i. Adhérences de la cicatrice aux os. V. CICATRICES ADHÉRENTES ET NÉVROMES DES CICATRICES).

ACCIDENTS DES DÉSARTICULATIONS. — Les mêmes accidents primitifs se montrent après les désarticulations et les amputations.

Les accidents consécutifs aux désarticulations sont les rétractions musculaires et tendineuses, qui mettent les surfaces articulaires à nu ou qui déplacent le segment du membre désarticulé. Il est indiqué, pour prévenir ces rétractions, de laisser une plus grande longueur de muscles du côté opposé aux antagonistes qui sont susceptibles de se rétracter, et de les faire insérer sur ces surfaces osseuses assez bas pour que leur action contre-balance la rétraction des autres muscles. Mais si la déviation du moignon est le fait de la marche, on ne peut espérer de bons résultats que par la ténctomie (M. A. Petit), ou la prothèse (F. Martin). V. DÉSARTICULATION.

Les surfaces articulaires demeurées à nu par suite d'une insuffisance de lambeau, ou d'une rétractilité des muscles, ou de la gangrène des lambeaux, n'empêchent pas la cicatrisation.

Si une articulation voisine de celle qui a été ouverte communiquait par exception avec celle-ci, une arthrite traumatique est imminente. V. ce mot.

AMYGDALES. Glandes ovoides, longues de 12 à 15 millimètres, situées de chaque côté des parois latérales du pharynx, entre les piliers du voile du palais, percées d'une douzaine d'ouvertures ou *lacunes* d'où s'échappe du mucus destiné à lubrifier l'arrière-gorge. Ces organes sont susceptibles d'inflammation, ce qui constitue l'*amygdalite* ou l'*angine tonsillaire aiguë* (V. ce mot); de phlegmasie diphthéritique (V. ANGINE COUENNEUSE) et d'hypertrophie (V. ANGINE TONSILLAIRE).

On trouvera plus loin tout ce qui est relatif au traitement pharmaceutique des maladies de l'amygdale, mais ici nous ne parlerons que de leur traitement chirurgical par l'excision.

Dans l'inflammation aiguë des amygdales ou

amygdalite (Chassaignac), dans l'angine couenneuse au début, quand les fausses membranes sont encore limitées aux amygdales (Bouchut), enfin dans l'hypertrophie de ces glandes, l'excision est le meilleur moyen à employer pour guérir rapidement ces maladies.

Amygdales (EXCISION DES).

Pour exciser les amygdales hypertrophiées, la bouche étant largement ouverte, un amygdalotome de Fahnestock, ou un amygdalotome modifié, est introduit; la lunette est passée autour de l'amygdale et portée sur elle aussi loin que possible, vers son attache entre les deux piliers du voile du palais, la fourche G traverse l'amygdale, le pouce la fait basculer en pressant sur l'anneau terminal de la fourche, puis la lame est tirée brusquement, coupe la glande, et l'instrument est amené au dehors. On rince la bouche avec de l'eau froide. Lorsqu'on opère sur des adultes, il n'est pas nécessaire de se presser.

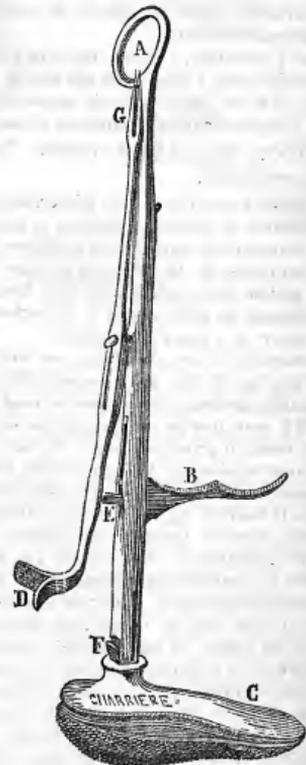


Fig. 15. — A. Amygdalotome de A. Richard, se maniant d'une seule main. — C. Manche. — B. Gachette pour tirer la lame. — DG. Fourche qu'on engage dans l'amygdale.

Lorsqu'on opère sur des enfants, et lorsque les deux amygdales doivent être coupées, on place un coin de bois entre les dents, de façon à pouvoir introduire les deux instruments à la fois, et opérer avec rapidité. Si les enfants sont dociles, on opérera, comme chez les adultes, en une seule fois ou à un intervalle de plusieurs jours.

Quelquefois l'amygdale est avalée, mais ce n'est pas un accident, car cette glande peut être digérée.

Lorsque les amygdales sont très-volumineuses, on ne peut se servir des instruments à lunettes, on les coupera alors avec des pinces à griffes et un long bistouri boutonné droit ou courbé.

AMYGDALITE. V. ANGINE TONSILLAIRE.

AMYLÈNE. V. ANESTHÉSIE.

AMYOSTHÉNIE. La contractilité musculaire affaiblie sans qu'aucune lésion des muscles ou des nerfs en soit la cause, constitue l'amyosthénie.

** Non-seulement les maladies aiguës fébriles produisent l'amyosthénie, mais il en est de même dans les maladies nerveuses chloro-anémiques, et c'est un phénomène qu'on observe dans la dyspepsie, dans la chlorose, dans l'anémie, dans l'hystérie, dans l'hypochondrie et dans le nervosisme chronique.

** Pour apprécier l'amyosthénie, il suffit d'étudier la force contractile des muscles de l'avant-bras, en ordonnant à la main de presser avec force sur un manomètre, dont l'aiguille mise en mouvement sur son cadran, mesure la force des muscles.

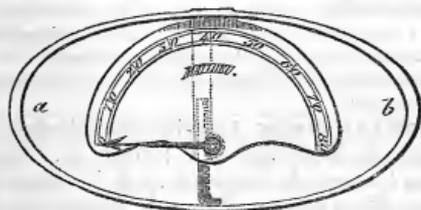


Fig. 16. — Manomètre destiné à mesurer la force musculaire du bras.

Dans l'amyosthénie produite par les affections nerveuses, la médication tonique reconstituante par le *quinquina*, les *ferrugineux*, l'*hydrothérapie* ou un *régime substantiel*, ramène très-rapidement la force des muscles, et le manomètre est un excellent moyen pour juger le degré d'amélioration produit par le traitement.

ANALEPTIQUES. Les substances alimentaires employées pour rétablir les forces diminuées par les privations, par les excès ou par les maladies sont des *analeptiques*.

Les analeptiques sont : le *lait*, les *fécules* et les *pâtes* qu'elles servent à fabriquer, le *chocolat*, les *gelées* de viandes, le *bouillon* et le *thé de bœuf*, les *œufs*, les *viandes blanches*, le *vieux vin de Bordeaux*, etc. Les médicaments toniques employés dans le même but doivent être également considérés comme des *analeptiques*. V. TONIQUES.

ANALGÉSIE. V. ANESTHÉSIE.

ANAPHRODISIE. L'absence de désirs vénériens caractérise l'*anaphrodisie*, tandis que l'impossibilité de les satisfaire constitue l'*impuissance*.

** L'atonie physique et morale due à la constitution même de l'être, les pertes sémi-

nales, l'hypochondrie et le dégoût de la vie, la vieillesse, l'habitude volontaire de la continence, sont les causes de l'*anaphrodisie*.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à faire contre l'*anaphrodisie* naturelle qui existe dès le jeune âge ou qui résulte de la vieillesse.

L'*anaphrodisie* qui résulte de la faiblesse produite par les excès d'onanisme ou de coït, par la convalescence, par les pertes séminales, guérit par un repos réparateur, par un régime tonique et fortifiant, par l'*hydrothérapie*, les bains de mer et de rivière, par le massage, les frictions et la paléation sur le corps, par les eaux ferrugineuses, par les eaux sulfureuses, par l'électrisation de la moelle et du péricrâne, par l'usage de la noix vomique (25 à 50 centigrammes par jour), de la strychnine (1 à 2 milligrammes), enfin s'il y a des pertes séminales, par la cautérisation du col de la vessie avec le nitrate d'argent.

ANAPHRODISIAQUES. Il y a des substances qui calment les désirs vénériens, et donnent peu à peu l'impuissance : ce sont les *anaphrodisiaques*. Dans cette catégorie il faut ranger le camphre, le nénéphar, le sulfure de carbone, une à trois gouttes par jour ; la digitale à la dose de 5 centigrammes par jour pendant deux mois, etc. V. PILULES CAMPHRÉES.

On emploie aussi comme *anaphrodisiaque* le bromure de potassium :

Bromure de potassium	45 grammes.
Sucre en poudre	8 id.

En douze ou quinze paquets, en poudre, un toutes les trois heures (Thielmann).

Le régime des malades qui prennent ce médicament ne doit pas renfermer d'acide.

ANASARQUE. Le gonflement général du corps produit par une infiltration séreuse du tissu cellulaire sous-cutané forme une variété d'*hydropisie* appelée *anasarque*.

** L'*anasarque* ne diffère de l'œdème que par son étendue, celui-ci étant toujours partiel, tandis que l'autre est générale. V. HYDROPIE.

** Dans l'*anasarque*, la peau du visage du tronc et des membres est uniformément gonflée, elle ne change pas de couleur, et conserve plus ou moins longtemps l'empreinte faite par la pression du doigt.

** Les maladies organiques du cœur, la néphrite albumineuse chronique, l'anémie à son plus haut degré, la cirrhose atrophique du foie, etc., sont les causes ordinaires de l'*anasarque*.

** L'*anasarque* qui, débutant par les pieds, remonte aux cuisses, au tronc et au visage, dépend presque toujours d'une maladie organique du cœur, tandis qu'au contraire celle qui commence par les paupières et le visage avant d'occuper le reste du corps, dépend d'une albuminurie causée par une néphrite granuleuse chronique.

** L'*anasarque* qui succède à une *hydropisie* ascite est toujours la conséquence d'une cirrhose avec atrophie du foie.

Thérapeutique. — Quand l'anasarque est si considérable que la peau des membres inférieurs rougit, s'échauffe et s'enflamme, de façon à faire craindre une rupture, il faut, avec la pointe d'une lancette, faire des mouchetures superficielles qui permettent la sortie de la sérosité infiltrée dans le tissu cellulaire.

Des vêtements de laine sur la peau, le régime lacté si l'anasarque résulte d'une maladie organique, e régime tonique, au contraire, si la suffusion séreuse dépend de l'anémie, des fumigations d'encens, de *Benjoin*, de *baies de genièvre* dans une couverture enveloppant à nu le corps des malades, et les différents *diurétiques* sont le régime à imposer aux personnes atteintes d'anasarque.

Une violente purgation par les drastiques, et notamment avec 50 ou 60 grammes d'eau-de-vie allemande, est le meilleur moyen de guérir l'anasarque engendrée par les maladies du cœur et du foie.

Formulaire de l'anasarque.

Pommade de véatrine.

Véatrine.	30 centigrammes.
Axonge.	30 grammes.

Mélez. Pour frictions sur le corps .

Parmi les *purgatifs*, on peut donner les suivants :

Pilules de Morisson.

Aloès.	1 gramme.
Résine de jalap.	4 id.
Extrait de coloquinte.	4 id.
Gomme-gutte.	4 id.
Rhubarbe en poudre.	4 id.
Myrrhe.	2 id.

F. s. a. 50 pilules. Une à quatre par jour, comme purgatif drastique .

Pilules drastiques.

Jalap en poudre.	2 grammes.
Scammonée en poudre.	2 id.

Mélez, et, avec quantité suffisante de sirop simple, faites 12 pilules.

Deux à six par jour, jusqu'à ce qu'elles aient produit une abondante évacuation .

Pilules purgatives fondantes.

Scammonée.	10 grammes.
Fiel de boeuf.	15 id.
Extrait de gentiane.	20 id.

F. s. a. 200 pilules avec poudre de gentiane. On en prend quatre par jour (Saiffer) .

Potion hydragogue.

Suc d'écorce fraîche de sureau.	30 grammes.
Sirop de violettes.	15 id.

Cette potion a été employée contre l'hydropisie par Boerhaave (Gaubius) .

Mixture purgative.

Triturez avec jaune d'œuf.	40 grammes.
Huile de croton.	5 centigrammes.
Ajoutez eau de menthe.	50 grammes.
Sirop de fleur d'orange.	20 id.

En une fois à jeun, le matin .

Vin hydragogue.

Iris de Florence.	} aa 30 grammes.
Ecorce intérieure de sureau.	
Racine d'année.	} aa 50 id.
Feuilles de séné.	
Racine de jalap.	40 id.
Vin blanc généreux.	4000 id.

Faites macérer pendant huit jours; filtrez. Un verre le matin à jeun contre les hydropisies (Af. H.-D) .

Électuaire hydragogue.

Scammonée d'Alep.	} aa 15 grammes.
Jalap.	
Scille en poudre.	
Résine de jalap.	

Mélez et ajoutez :

Sirop de nerprun.	q. s.
---------------------------	-------

6 à 13 décigrammes par jour (Fouquier) .

Électuaire hydragogue.

Rob d'hièble.	} aa 40 grammes.
Rob de genièvre.	
Oxymel scillitique.	20 id.
Poudre de jalap.	40 id.
Sulfate de potasse.	5 id.

Ajoutez :

Sirop de nerprun.	q. s.
---------------------------	-------

5 grammes, à des intervalles très-rapprochés, jusqu'à ce qu'on obtienne d'abondantes évacuations (Quarin) .

Électuaire purgatif.

Racine de jalap pulvérisée.	1 gramme.
Calomel à la vapeur.	30 centigrammes.
Sucrose.	1 gramme.
Poudre de réglisse.	4 id.
Miel blanc.	10 id.

Mélez les poudres; ajoutez quelques gouttes d'eau pour les humecter, puis les 10 grammes de miel (Requin) .

A ces moyens il faut ajouter toutes les préparations de *scille* en poudre, en teinture, en oxymel, etc., telles qu'elles sont indiquées à l'article *Hydropisie*. V. ce mot.

ANATOMISME. Doctrine médicale dans laquelle la disposition et la texture des organes sont les bases du diagnostic et de la thérapeutique. Elle a pour auxiliaires la connaissance de l'anatomie normale, de la physiologie, de l'anatomie pathologique, de la percussion, de l'auscultation de la micrologie, du spéculum, de l'ophthalmoscope et de la chimie. C'est une de nos plus importantes doctrines médicales, et les vérités qu'elle renferme ont été extrêmement utiles aux progrès de la science, particulièrement à ceux de la chirurgie. Elle ne devient dangereuse que si l'on généralise ses données pour en faire les bases de la science au détriment des autres vérités doctrinales. Il y a autre chose dans l'homme que son organisation matérielle, et il faut savoir tenir compte, même en médecine, des principes qui créent et qui dirigent cette organisation.

ANCHILOPS. L'anchilops ou l'inflammation phlegmoneuse du tissu cellulaire et de la peau, devant le sac lacrymal, et un abcès du sac, peuvent simuler un dacryocyste; mais l'absence d'écoulement par les points lacrymaux, pendant la pression de la tumeur, empêchera cette méprise; puis l'anchilops se développe en général plus rapidement que la dacryocyste ou tumeur lacrymale.

Lorsque cet abcès s'ouvre seul et laisse une fistule, on dit qu'il y a *egilops*.

Il se forme quelquefois à la suite des anchilops de petits kystes qui restent stationnaires.

Thérapeutique. — Au début, on appliquera une ou deux sangsues, puis des cataplasmes; on incisera dès que le pus sera formé de peur que l'inflammation ne gagne le sac lacrymal et ne cause une dacryocystite aiguë.

Les kystes consécutifs à l'anchilops seront traités par l'incision et l'excision, puis on pansera avec de la charpie sèche, ou l'on cautérisera; si la tumeur est solide on l'enlèvera avec le bistouri.

ANDREA JAPOL (Tver, Russie). Eau ferrugineuse, 8°.

ANÉMIE. L'anémie, suivant le sens du mot, qui devrait être l'absence complète du sang, maladie impossible, est caractérisée, tantôt par la diminution de la masse totale du sang, tantôt par l'accroissement du sérum aux dépens des globules et de l'albumine, notablement réduits dans leur quantité.

** Dans l'anémie, les globules tombent de $\frac{1441}{1000}$ à 100, à 90 et $\frac{50}{1000}$, l'albumine de $\frac{70}{1000}$ à 50, et la densité du sérum à 1020.

** Il y a une variété d'anémie dans laquelle la proportion d'eau est tellement considérable qu'il en résulte une plénitude séreuse du système circulatoire qu'on désigne sous le nom d'*hydrémie*.

** L'anémie, l'*oligémie*, l'*hydrémie* ou l'*aglobulie*, variétés d'un même état morbide, sont les conséquences d'un état morbide antérieur, tel que les maladies organiques, les hémorrhagies abondantes et répétées, les évacuations séreuses ou diarrhéiques, l'état nerveux, l'hypochondrie ou l'alimentation insuffisante et mauvaise, la privation d'air et de lumière, les préoccupations intellectuelles, les affections morales, etc.

** On reconnaît généralement l'anémie à la pâleur des téguments, à la petitesse et à la viduité des veines superficielles, à la décoloration des lèvres et des ongles, à l'essoufflement, aux névralgies de la tête et de la poitrine, à la dyspepsie, aux palpitations, à la syncope et au bruit de souffle des vaisseaux du cou.

** La chlorose et l'anémie produisent l'éclat des bruits du cœur, et un bruit de souffle aortique au premier temps.

** Dans quelques cas, malgré l'anémie, le visage reste bien coloré, ainsi que l'orifice des muqueuses, et il faut un examen très-judicieux pour reconnaître la véritable nature du mal.

** Une forte anémie entraîne de la langueur et de la faiblesse musculaire, l'inaptitude aux travaux de l'esprit, la perte du sommeil, des rêves et des cauchemars, du délire et quelquefois des hallucinations qui peuvent faire croire à l'existence de la folie.

** L'anémie à un très-haut degré détermine toujours de l'œdème des membres, de la bouffissure du visage, et quelquefois une anasarque générale au milieu de laquelle surviennent des troubles cérébraux mortels.

** Sauf les cas d'hémorrhagie abondante et prolongée, l'anémie se produit lentement, et représente par son degré d'intensité l'action plus ou moins énergique des causes organiques ou morales qui favorisent sa production.

** L'anémie n'est qu'une lésion secondaire, et elle résulte de causes antérieures dont l'importance s'ajoute à la sienne, car celle qui est produite par les causes morales, la nourriture insuffisante, la convalescence, une hémorrhagie essentielle ou accidentelle, disparaît très-vite sous l'influence du régime, tandis que celle qui résulte des maladies organiques, ou des hémorrhagies symptomatiques de ces maladies, est à peu près incurable. Ses dangers viennent ajouter à ceux de la maladie antérieure, et c'est une seconde maladie non moins sérieuse que la première.

** Nulle maladie ne ressemble plus à l'anémie que certains cas de pléthore, et quand on est en présence d'une anémie qui n'a pas entraîné la décoloration de la peau, la distinction est souvent difficile à établir. Il faut une étude complète des causes, des commémoratifs, et la constatation des souffles vasculaires pour arriver.

** C'est à l'anémie et à la chlorose qu'il faut rapporter un grand nombre de troubles nerveux de la diathèse nerveuse, qu'on appelle l'*état nerveux*, ou *nervosisme*, et qui est caractérisé par les troubles fonctionnels du cerveau, du larynx, de la respiration et de la circulation, de la motilité et de l'intelligence, de la sensibilité générale et spéciale, de la digestion, des sécrétions, c'est-à-dire d'un plus ou moins grand nombre d'organes.

** Il faut se garder de considérer es troubles fonctionnels de l'anémie comme des symptômes de maladies organiques des parties affectées, et c'est sur cette erreur que reposent les prétendues guérisons des nosologies du cœur, des poumons, du cerveau, de la moelle, et de l'estomac, qui n'ont jamais existé que dans la pensée des médecins, et qui n'étaient que de fausses maladies organiques.

** On rencontre des anémies constitutionnelles simples, dans lesquelles la modification de composition du sang paraît être la seule lésion matérielle appréciable.

** L'anémie est ordinairement symptomatique d'une lésion viscérale ancienne plus ou moins caractérisée.

** L'anémie peut être facilement confondue avec la chlorose, en raison de la similitude parfaite de leurs principaux symptômes; elle ne s'en distingue que par des considérations secondaires, nécessairement peu précises, tirées de l'âge, du sexe, des sujets et des commémoratifs de la maladie.

** L'anémie se distingue chimiquement très-bien de la chlorose puisque dans un cas, tous

les éléments solides du sang, moins la fibrine, sont diminués de proportion, tandis que dans l'autre, c'est-à-dire dans la chlorose, la diminution porte exclusivement sur le chiffre des globules du sang (Becquerel).

** L'anémie qui a engendré l'anasarque est presque toujours mortelle.

** L'anémie constitutionnelle simple des sujets adultes guérit promptement et facilement, tandis que l'anémie constitutionnelle des sujets avancés en âge guérit très-difficilement.

** L'anémie qui succède aux hémorrhagies actives guérit très-facilement, tandis que l'anémie des maladies organiques viscérales ne guérit jamais.

Thérapeutique. — Quelle que soit la cause de l'anémie et qu'elle dépende d'une hémorrhagie accidentelle ou d'un épuisement par de longues maladies, elle doit être traitée par un régime excitant, substantiel, composé de viandes rôties et de vin de Bordeaux, par les voyages et le séjour à la campagne, par les frictions sèches sur le corps, par les bains stimulants de sel gris, par les bains de mer, de rivière, et par l'hydrothérapie.

Dans l'anémie il faut prescrire les infusions de houblon, de gentiane, de chicorée, le sirop d'écorce d'oranges, le vin d'aunée, de gentiane, de quinquina, etc.

Préparations ferrugineuses. — Limaille de fer, sous-carbonate de fer, citrate et lactate de fer, eau ferrée, eau de boule de Nancy; eau de Spa, de Bus-sang; fer réduit par l'hydrogène, sirop de pyrophosphate de fer, une cuillerée avant chaque repas, etc.

Préparations de manganèse. — Oxyde, 50 centigrammes à 1 gramme.

Préparations arsenicales. — Arséniate de soude, 5 centigrammes pour 300 grammes de sirop de sucre. Une à trois cuillerées à bouche le matin à jeun.

Transfusion. — Dans les cas d'anémie subite par blessure artérielle ou veineuse, par une hémorrhagie d'accouchement, etc., si la mort est imminente, il faut pratiquer la transfusion avec 300 grammes de sang humain fourni par une personne de bonne volonté. Le sang est reçu dans une seringue chauffée au bain marie et immédiatement porté dans l'une des veines de l'avant-bras du mourant.

L'anémie qui résulte d'une hémorrhagie habituelle trop souvent répétée, telle que des hémorrhoides, un polype utérin, doit être combattue à la fois par les préparations pharmaceutiques et par l'ablation du polype ou des tumeurs hémorrhoidales. V. CHLOROSE.

Pain au lactate de fer.

On ajoute 25 centigrammes de lactate de fer dans la pâte d'un petit pain. C'est une préparation expérimentée depuis un certain nombre d'années dans les hôpitaux (Boissière).

Élixir fortifiant.

Extrait de cascarrille 45 grammes.
— de gentiane 45 id.

Délayez dans :

Eau de menthe poivrée 1000 grammes.

Ajoutez :

Tincture de mars astringente 60 grammes.

Filtrez.

On en donne quelques cuillerées par jour, une le matin à jeun, une avant le déjeuner, et une avant le diner (Selle) ☒.

Eau gazeuse ferrée.

Sulfate de fer pur 2 grammes.
Acide tartrique 6 id.
Sucre 12 id.

Pulvériser, mêlez et divisez en douze paquets dans du papier blanc.

Bicarbonate de soude 8 grammes.
Sucre 12 id.

Mêlez, divisez en douze paquets dans du papier bleu. On fait dissoudre séparément chacun de ces paquets dans un demi-verre d'eau. On mêle et l'on avale au moment de l'effervescence (Colombat) ☒.

Pastilles de lactate de fer.

Lactate de protoxyde de fer 25 grammes.
Essence de menthe 4 id.
Sucre Raguénet 500 id.
Eau distillée de menthe q. s.

F. s. a. des pastilles à la goutte de 50 centigrammes. On les prescrit à la dose de six à douze dans les vingt-quatre heures, contre la chlorose et les accidents qui en dépendent. Elles noircissent les dents ☒

Poudre contre l'anémie.

Carbonate de fer 2 grammes.
Extrait sec de quinquina 13 décigrammes.
Poudre de cannelle 5 id.

Mêlez. D'abord en trois fois, puis en deux, enfin en une dans la journée, avec l'un d'un des repas (Fouquier) ☒.

Pilules de citrate de fer.

Protocitrate de fer 5 grammes.
Miel 4 id.
Poudre de guimauve q. s.

F. s. a. 100 pilules. Une à dix par jour ☒.

Pastilles au citrate de fer.

Citrate de fer } aa 10 grammes.
Acide citrique }
Essence de citron 20 gouttes.
Sucre Raguénet 200 grammes.
Eau q. s.

F. s. a. des pastilles à la goutte de 5 décigrammes. Dose : cinq à six pastilles et plus.

C'est une préparation ferrugineuse très-efficace, mais qui noircit les dents.

Dragées de fer réduit.

Fer réduit 2 kilogrammes.
Sucre blanc 48 id.

Pour 40 000 dragées, que l'on préparera à la manière des anis, en ayant le soin de placer le fer sous la couche de sucre enveloppante.

Chacune contient 5 centigrammes de fer.

Ces dragées forment un bonbon agréable offrant l'avantage d'une longue conservation.

La dose est la même que pour les pastilles de chocolat (Bouchardat, Miquelard et Quevenne) ☒.

Dragées de Gélis et Conté.

Lactate de fer 100 grammes.
Mucilage et poudre de guimauve q. s.

F. s. a. 2000 pilules que vous recouvrirez d'une couche de sucre aromatisé, comme on le fait pour les anis de Flavigny ☒.

Sirop de citrate de fer et de magnésie.

Citrate de fer et de magnésie . . . 10 grammes.

Dissolvez dans :

Eau de fleur d'oranger 28 grammes.

Sirop simple 200 id.

Mélez. Ce sirop forme l'une des préparations ferrugineuses les plus agréables (Bouchardat).

On peut encore prescrire les *eaux minérales ferrugineuses de Passy, de Spa, de Bussang, d'Orezza, de Vichy* (source Lardy), une bouteille par jour, au repas avec le vin, ou bues à la source.

ANÉMONE OU PULSATILLE. Plante de la famille des renonculacées, dont la fleur ne s'ouvre que par le vent, et qui doit être employée à l'état frais.

Thérapeutique. — L'anémone des bois employée en topique contre le rhumatisme et contre la goutte ☐, contre la teigne qu'elle guérit en deux jours ☐, contre l'amaurose et contre les dartres, et l'anémone hépatique dont l'eau distillée enlève les taches de rousseur et semble utile dans les maladies du foie ☐.

ANÉMONINE. Substance cristallisable, toxique, soluble à chaud dans l'alcool et dans l'eau, extraite par Schwartz de l'anémone.

ANESTHÉSIE. Qui perd la faculté de sentir le contact des objets ou la douleur qu'ils produisent à de l'anesthésie; mais la perte du sentiment de la douleur est plutôt l'analgésie.

* La faculté de percevoir les objets du dehors est le sens extérieur de la vie, comme les sensations éprouvées au dedans de nous par la nutrition en sont le sens interne.

* Les viscères ont leur sensibilité, et par conséquent leur insensibilité, d'où l'anesthésie interne qu'on observe dans l'estomac chez quelques chlorotiques, dans les poumons et dans le cerveau chez quelques autres personnes.

* L'anesthésie est un symptôme d'empoisonnement, lorsqu'elle résulte de l'asphyxie produite par le chloroforme, par le plomb, par les inhalations d'acide carbonique, et des autres vapeurs non respirables.

* Quelques maladies de la peau produisent l'anesthésie en altérant la substance des nerfs, ce qu'on voit dans l'éléphantiasis.

* De toutes les perturbations nerveuses qui accompagnent la convalescence, la chlorose et l'hystérie, la plus commune de toutes, on pourrait presque dire la plus constante, c'est l'anesthésie.

* L'anesthésie est rarement générale et complète; elle n'occupe habituellement qu'un seul membre ou même une partie circonscrite de la peau des membres.

* Une personne anesthésique sent qu'on la touche, mais elle ne sent pas qu'on la brûle, parce que chez elle la sensation du chaud, du froid, etc., n'existe plus.

Thérapeutique. — L'anesthésie du croup guérit à l'instant même par la trachéotomie. En faisant cesser l'empoisonnement qui produit certaines anesthésies, ce phénomène ne tarde pas à disparaître.

Les toniques, les ferrugineux et les arsenicaux, les boissons stimulantes, les frictions irritantes, les bains excitants, les fumigations aromatiques, etc., sont les meilleurs remèdes de l'anesthésie chlorotique et hystérique.

Des applications de fer doux, chainettes, tôle ordinaire, etc., guérissent quelquefois instantanément l'anesthésie essentielle.

Liniment.

Huile d'amandes douces 100 grammes.

Ammoniaque 20 id.

Pour frictions, matin et soir ☐.

Frictions.

Acide acétique concentré 2 grammes.

Miel blanc 10 id.

Glycérine anglaise 10 id.

Une friction par jour ☐.

Pilules.

Strychnine 5 centigrammes.

Mucilage q. s.

Pour 50 pilules. Une pilule matin et soir.

Pilules.

Vératrine 5 centigrammes.

Extrait d'opium 5 id.

Pour 20 pilules. Une matin et soir ☐.

Anesthésie de la face. Quand la cinquième paire est paralysée sous l'influence du rhumatisme, de la syphilis ou d'une lésion cérébrale, il se produit une anesthésie de la face dans le côté correspondant à la lésion du cerveau. Alors la peau est insensible, ainsi que la conjonctive et la muqueuse nasale qui ne perçoit plus les odeurs, et le goût est aboli dans une moitié de la langue. La muqueuse buccale ne sent plus le contact du bol alimentaire, ce qui gêne la mastication, et c'est à ce point, qu'en buvant, le malade croit son verre ébréché, parce que les lèvres dont une commissure est insensible ne sentent plus que la moitié du contact du verre.

Thérapeutique. — Ici conviennent particulièrement les frictions irritantes, les fumigations aromatiques, les vésicatoires volants au devant de l'oreille, etc. V. plus haut ANESTHÉSIE.

Anesthésie chirurgicale. — Pour épargner aux malades la douleur des manœuvres opératoires, ou des explorations, et laisser au chirurgien la liberté d'agir sans être gêné par les mouvements imprudents du patient, on les prive de la sensibilité locale (V. ANESTHÉSIE LOCALE), ou de la sensibilité générale en les soumettant à l'inhalation d'une solution stupéfiante, telle que l'éther, l'amylène et le chloroforme.

Le chloroforme, corps gazeux dérivé de l'esprit de bois dont il est l'éther, doit être préféré à tous les autres agents anesthésiques, car il

est reconnu qu'il expose à moins de dangers que l'éther et l'amylène dérivés de l'alcool et de l'esprit de pomme de terre.

Le chloroforme agit à la manière de l'alcool. Le produit d'abord des bourdonnements d'oreilles, de l'embarras de la parole, et une excitation quelquefois convulsive, en même temps que des rêves de nature variable; puis la sensibilité s'émousse, la respiration s'embarrasse, et le malade tombe dans un état identique avec l'ivresse commune, c'est-à-dire dans une résolution complète avec insensibilité absolue.

L'ivresse et l'anesthésie du chloroforme durent peu; si les malades ont mangé, elles se terminent par un vomissement.

Une céphalalgie et un état saburral durant une journée au plus, sont le résultat de l'action du chloroforme dans les conditions ordinaires de son application, les malades étant à jeun.

Thérapeutique. — On appliquera le chloroforme au moyen d'une éponge, d'un tampon de charpie ou même d'un simple linge plié en double, sur lesquels on verse environ 5 grammes de chloroforme, puis on renouvelle la dose à mesure qu'elle est évaporée.

Il faut que le malade respire de l'air en même temps que du chloroforme; les appareils sont en ce sens inférieurs aux procédés d'inhalation par l'éponge et par les compresses.

Une ou deux minutes d'application du chloroforme suffisent, en général, pour plonger les malades dans le sommeil anesthésique. Chez les sujet adonnés à la boisson, les inhalations doivent être prolongées plus longtemps.

En règle générale, il n'est pas bon de se presser et d'employer de grandes quantités de chloroforme à la fois. Si une opération doit durer longtemps, on endormira d'abord le malade aussi complètement que possible; puis on s'arrêtera; lorsqu'il paraîtra près de se réveiller, on l'endormira de nouveau, et ainsi de suite.

Si le malade pâlit pendant que l'on lui administre le chloroforme, il faut cesser, car une syncope pourrait se produire (Nélaton); mettez alors le malade la tête en bas, jetez-lui de l'eau sur la face, et flagellez le corps et le visage.

Si le visage du malade se congestionne, si la respiration devient stertoreuse, arrêtez-vous, soulevez fortement le menton, ou tirez la langue en avant, car celle-ci tombe sur la glotte et produit une asphyxie mécanique (D. Després).

Si, malgré ces moyens, le cœur cesse de battre, si la respiration est arrêtée, il y a mort apparente, et l'électricité sur le trajet du pneumogastrique ainsi que la galvano-puncture du cœur sont autorisées. Mais, pendant qu'on emploie un quelconque des moyens indiqués, il faut faire sans interruption la respiration artificielle, les malades ayant la tête dans une position déclive.

Pour prévenir les accidents du chloroforme, il faut d'abord prendre en considération l'état du malade et le laisser à jeun; s'il a été soumis à un traumatisme violent qui l'ait plongé dans la stupeur, s'il est chloro-anémique, et s'il a un bruit de soufflé au cœur, soyez sur vos gardes et ne poussez pas trop loin les inhalations du chloroforme. Dans les luxations où

il est nécessaire d'arriver à une résolution complète du système musculaire, progressez avec ménagements, mais il vaudra mieux remettre au lendemain de l'accident la réduction de la luxation.

Lorsque l'on a affaire à des malades qui sont dans de mauvaises conditions, et chez lesquels une syncope peut avoir lieu, on placera les patients sur un lit, la tête un peu élevée, de façon que si la syncope survient, on pourra placer la tête en bas avec succès (Chassaingnac).

La plupart des accidents étant dus à une syncope par faiblesse du sujet ou par intoxication, il faut avoir deux aides intelligents près du malade qu'on veut endormir: l'un pour veiller à la respiration, au pouls et à la coloration du visage; un autre pour veiller à ce que le chloroforme ne soit donné qu'à de très-petites doses.

Les opérations qui ne sont point très-douloureuses nécessitent seulement un engourdissement général qui ne soit pas l'insensibilité complète. Il est inutile de donner le chloroforme jusqu'à la perte de connaissance complète.

Il est dangereux d'endormir les jeunes enfants, et il est nécessaire, lorsqu'on doit les opérer avec le chloroforme, de les habituer au chloroforme en leur en faisant respirer de petites doses les jours qui précèdent l'opération.

Anesthésie locale. Au lieu d'anéantir la sensibilité générale, on peut seulement endormir la sensibilité du point sur lequel on veut agir. Cela s'obtient à l'aide de différents moyens et notamment par l'influence anesthésique du froid.

Avec un mélange d'une partie de sel et de deux parties de glace, ou fait une excellente préparation réfrigérante. Un marteau de fer trempé dans ce mélange, ou un flacon rempli par cette composition est appliqué sur la partie que l'on opère (J. Arnott). Mais on se sert plus souvent d'un sachet de grosse tarlatane ou d'une étoffe fine, qu'on remplit du mélange. Ce sachet, appliqué sur la partie où l'on veut produire l'anesthésie, détermine une coloration blanchâtre de la peau qui est à demi gelée, et une ou deux minutes suffisent à abolir la sensibilité.

L'acide carbonique en donches (Brown-Séguard, Aran) et l'éther de pétrole (E. Gorges) ont été employés dans le même but, mais ce sont des anesthésiques locaux peu puissants.

Le chloroforme appliqué localement sur des compresses n'agit pas comme anesthésique, par absorption, mais bien comme réfrigérant, par le froid produit au moment de la vaporisation. Il en est de même de l'éther, qui, sous ce rapport, a une action bien plus efficace, et on l'emploie avec un appareil de douche à boule de caoutchouc qui le lance en vapeur sur la partie qu'on veut rendre insensible.

On peut obtenir un degré d'insensibilité locale assez grand à l'aide de la compression des membres ou des nerfs de la région où l'on opère. Malheureusement cette manœuvre n'est pas toujours facile et elle a été abandonnée.

L'électricité proposée comme un anesthésique local, n'a pas cette vertu; la douleur légère due à l'électrisation, masque un peu la douleur de l'opération et c'est là tout.

Le bromure de potassium (Puche, Huette, Cusco)

n'est pas un anesthésique, et il n'a d'autre effet que celui d'endormir la sensibilité des organes génitaux urinaires. Il est administré en potion.

Eau distillée	100	grammes.
Sirop	30	id.
Bromure de potassium	1 à 20	id.

ANÉVRYSMES. Une dilatation d'une portion d'artère, comprenant les deux tuniques externes ou une seule tunique, un kyste des parois artérielles ouvert dans l'intérieur du vaisseau, et où pénètre consécutivement le sang (Corvisart et Broca, *anévrisme kystogénique*), sont des *anévrismes artériels spontanés*.

* * Une dilatation de la tunique externe de l'artère, peu de temps, ou longtemps après la cicatrisation d'une plaie artérielle; un épanchement de sang artériel circonscrit par une pseudo-membrane, et communiquant avec une artère blessée par un instrument tranchant ou une contusion et déchirure sous-cutanée, sont des *anévrismes artériels traumatiques*. La première lésion est un *anévrisme traumatique consécutif*; la seconde est un *anévrisme traumatique primitif*.

* * La communication d'une veine et d'une artère avec ou sans tumeur intermédiaire ou collatérale, soit après une ulcération spontanée des vaisseaux, soit après une blessure simultanée des deux vaisseaux, constitue un *anévrisme artérioso-veineux*.

Anévrismes artériels. Que la lésion des trois tuniques de l'artère forme une espèce de cul-de-sac plus ou moins allongé, ou que les deux tuniques internes étant rompues, l'externe seule soit dilatée, en ampoule, ou bien que la pseudo-membrane qui environne l'épanchement de sang artériel soit intimement unie à l'artère, il y a une poche où du sang s'accumule indéfiniment, et circule avec lenteur sur les parois du sac. C'est un *anévrisme*. Cette poche s'épaississant en raison de la pression du sang dans sa cavité, finit par se distendre, s'amincit et se rompt à la longue en donnant lieu à une hémorrhagie mortelle.

Le sac anévrysmal communique avec l'artère par une ouverture irrégulière quelquefois double, comme dans l'*anévrisme disséquant* (Laennec).

* * Le sang qui se coagule dans les sacs anévrysmaux forme des caillots noirs et des caillots stratifiés fibrineux (J. L. Petit, Hodgson, Bellingham, Broca) remplissant la cavité dans des conditions différentes, et constituant des caillots actifs ou passifs.

Les caillots passifs sont le fait d'une coagulation analogue à celle des épanchements sanguins; ce sont des caillots noirs, mous, susceptibles de se résorber et de provoquer la formation de pus.

Les caillots actifs sont des couches de tissu fibrineux; ils ne sont pas produits par une

coagulation des couches sanguines où il y a le moins de mouvements, c'est-à-dire, des couches qui sont en contact avec les parois du sac. Il faut les considérer comme une exsudation de la tunique celluleuse, des artères, une sorte de produit d'un travail réparateur, une pseudo-membrane, avec fixation de fibrine et de globules du sang passant au niveau de la paroi qui sécrète une lymphé plastique. Les anévrismes dont les parois ne sont pas constituées par la tunique celluleuse de l'artère, ne renferment pas de caillots stratifiés.

* * Les statistiques ne prouvent rien d'absolu sur l'âge auquel s'observent les anévrismes. Pour avoir une idée de la valeur de l'influence du pays sur les anévrismes, qu'on se rappelle que l'Irlande passe pour le pays où ces lésions sont le plus fréquentes, et qu'on n'oublie pas que les rixes journalières sont presque l'hygiène des Irlandais.

Les inflammations, les altérations graisseuses séniles, et les ossifications des artères, sont la cause d'ulcérations de la membrane interne des artères et de la dilatation consécutive de la tunique externe.

Il y a des sujets qui, en vertu d'une disposition particulière du système artériel, ont des anévrismes multiples (Pelletan, Manec).

* * Un anévrysmes occasionne des lésions secondaires dans la région où il existe, il déplace les organes, oblitère des conduits, il comprime les nerfs, traverse les os, trouble la nutrition dans les parties où se distribue l'artère qu'il occupe, et favorise la gangrène; il devient quelquefois la cause de phlegmons diffus, qui dénudent l'artère et l'anévrysmes, et celui-ci se rompt en donnant lieu à une hémorrhagie de la plus grande gravité, lorsque l'anévrysmes siège sur une grosse artère.

* * On reconnaît difficilement un anévrysmes viscéral au début. Il n'y a d'abord que des symptômes pathologiques de compression: l'œdème, la douleur, les paralysies, et un affaiblissement du pouls, révélés avec précision par le sphygmographe. Au contraire, pour les anévrysmes des membres, du cou et de la tête, la tumeur est en général constatée au moment où elle se produit.

Une tumeur molle, fluctuante, tendue à sa partie la plus saillante, présentant des battements avec mouvements d'expansion isochrones à ceux du pouls, avec un bruit de souffle simple, très-rarement double, et quelquefois un frémissement vibratoire (ce caractère existe quand il y a dilatation de l'artère), est un anévrysmes artériel.

Les antécédents, c'est-à-dire le début de l'anévrysmes, la connaissance de l'existence d'une plaie suivie d'hémorrhagie abondante au niveau d'une artère, et de la production presque im-

médiate d'une tumeur animée de battements, feront reconnaître que l'anévrisme est traumatique primitif.

La compression de l'artère entre le cœur et l'anévrisme fait cesser les battements dans la tumeur.

Au début, l'anévrisme artériel, sauf celui qui est traumatique et primitif, est réductible en entier, plus tard il ne l'est plus qu'en partie, parce que des caillots actifs ou passifs se sont formés dans son intérieur.

Un anévrisme qui cesse de battre, parce qu'il est le siège d'une inflammation, présente les caractères d'un abcès. Prenez bien soin de vous informer de la durée de la maladie et des caractères que la tumeur a présentés antérieurement.

Si à côté des caractères d'un anévrisme que vous avez déjà reconnu, un abcès se forme sous vos yeux, faites une ponction et tenez-vous prêt, en cas d'hémorragie, à faire la ligature du vaisseau; lorsque vous ouvrez un de ces abcès vous ne pouvez rien prévoir à l'avance des complications qui peuvent se produire.

Les anévrysmes ne peuvent être méconnus si l'on applique le sphygmographe sur la tumeur, car on obtient un tracé de pulsations d'une amplitude énorme où la ligne d'ascension est beaucoup plus élevée que celle du pouls de l'artère, ce qui ne s'observe ni pour les tumeurs érectiles ni pour les tumeurs soulevées par des battements artériels, sur le tracé desquelles, du reste, les caractères de la pulsation artérielle sont effacés (Marey).

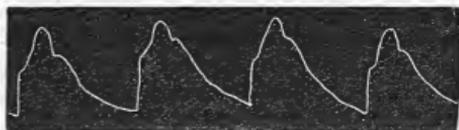


Fig. 17. — Tracé d'anévrisme du tronc brachio-céphalique.

Mais un caractère distinctif essentiel des anévrysmes est l'état du pouls au-dessous de la tumeur, comparé au pouls de l'artère correspondant du côté sain; du côté malade, le pouls ne présente plus les caractères du pouls normal (Marey).

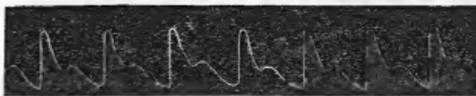


Fig. 18. — Tracé du pouls normal.

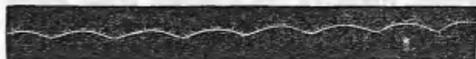


Fig. 19. — Tracé du pouls provenant d'une artère du côté où existe un anévrisme; ce tracé est constitué par une ondulation à peine marquée.

* * * Quand un anévrisme artériel s'oblitére,

exceptionnellement, par l'accumulation incessante de couches fibrineuses, la tumeur cesse de battre et diminue subitement. L'artère reste quelquefois perméable après la résorption des couches fibrineuses de la tumeur, mais le plus souvent elle s'oblitére.

L'inflammation survenant dans un sac anévrysmal y coagule le sang qui se prend en caillots passifs, elle ramollit les dépôts fibrineux, et la suppuration, la gangrène peuvent être suivies de guérison, mais au prix d'accidents redoutables d'hémorragie et d'infection purulente qui sont toujours imminents.

La résolution de l'inflammation est suivie de la persistance de caillots passifs qui peuvent se résorber, et la guérison survient alors par rétraction de la poche et oblitération de l'artère, mais dans quelques cas il se forme du pus qui se réunit en abcès, et l'ouverture du foyer amène une hémorragie ou l'infection purulente avec ou sans abcès métastatique.

Il se forme quelquefois des abcès autour des anévrysmes et même dans l'épaisseur de leurs parois; mais ces deux cas ne sont pas également graves, car un vaste abcès qui a dénudé l'anévrisme, sera suivi tôt ou tard de la rupture du sac, tandis qu'un petit abcès entre la poche primitive et les caillots fibrineux n'offre pas d'aussi grands dangers. On observe assez souvent ces abcès dans les anévrysmes traités et guéris par la ligature ou la compression de l'artère.

Les anévrysmes récidivent assez souvent. Toutes les fois que la ligature des deux bouts de l'artère a été faite, et que le sac a suppuré, les malades sont radicalement guéris, mais on expose la vie du malade en pratiquant cette opération.

Méthode directe. — I. L'ouverture du sac avec ligature des deux bouts de l'artère est applicable pour les artères des membres, toutes les fois que l'artère peut être exactement comprimée au-dessus de l'anévrisme (Antyllus).

Un aide exerçant une compression sur l'artère, le chirurgien ouvre largement la tumeur, s'il ne reconnaît pas tout de suite l'orifice du bout supérieur, l'aide cesse de comprimer, le sang qui sort indique le siège de cet orifice. Une sonde ou un stylet y est introduit et sert de guide pour disséquer l'artère et la lier; le bout inférieur est cherché et lié de la même façon. Des bourdonnets de charpie sont placés dans la plaie, qui n'est pas réunie par première intention. Peu à peu éliminés par la suppuration, les ligatures tombent vers le vingtième jour.

S'il survenait une hémorragie, on différerait le pansement pour vérifier si la ligature du bout supérieur tient solidement; dans le cas où la ligature aurait manqué, on agrandirait la plaie pour aller lier l'artère un peu au-dessus de l'anévrisme. Si le sang provenait d'autres artérioles développées autour du sac, on les lierait.

Dans l'opération de l'anévrisme par l'ouverture du sac, il faut faire bien attention à ne lier que l'ar-

tère; si le nerf était compris dans la ligature, le tétanos serait à redouter.

Lorsqu'un anévrisme est constaté, si vous vous décidez à faire la méthode directe, par l'ouverture du sac, opérez tout de suite sans recourir auparavant à aucun autre moyen.

II. Une double ligature peut être faite sans ouverture du sac (Pasquier). Extirper l'anévrisme après l'avoir isolé, et après avoir lié les deux bouts de l'artère, est, comme l'opération de la double ligature, sans ouverture du sac, une dérivation de la méthode de Antyllus, applicable aux anévrismes bien limités.

III. Le cautére actuel peut être employé pour détruire un anévrisme (M. A. Severin). On a mis en usage les caustiques (Girouard, Bonnet de Lyon). Après dénudation de l'épiderme et ouverture du sac par une incision de l'eschare produite, des bâtons de pâte au chlorure de zinc sont plantés dans l'anévrisme. Si une hémorrhagie survient, une compression énergique est pratiquée sur la tumeur ou sur l'artère, au-dessus de la tumeur, puis une rondelle de pâte au chlorure de zinc est appliquée sur l'ouverture du vaisseau.

IV. Malaxer un anévrisme, avec ou sans introduction préalable d'un instrument propre à détacher quelques caillots (Fergusson, Broca), est une dangereuse pratique; les caillots détachés peuvent, au lieu de boucher l'orifice de l'anévrisme ou le bout inférieur de l'artère, former un embolus avec tout son cortège de gravité accoutumée. Faire coaguler le sang dans un anévrisme, et empêcher ainsi l'arrivée du sang, déterminer une sorte d'inflammation exsudative dans le sac anévrysmal, constitue un ordre de moyens thérapeutiques moins sûr que la destruction de l'anévrisme, mais aussi moins dangereux. Il ne met jamais sûrement à l'abri de récidives.

A. Une aiguille traversait un anévrisme (Velpeau), et embrassée ou non par une suture entortillée; une aiguille chauffée à blanc ou la galvanopuncture (Pravaz, Guérard, Pétrequin), déterminent la coagulation du sang par la même action, la présence d'un corps étranger dans l'anévrisme.

La galvanopuncture se pratique avec six, huit ou dix aiguilles de fer doux, vernies dans la partie qui traverse les tissus sains, elles pénètrent dans le sac et servent à faire passer un courant électrique dynamique fourni par une pile de 2 ou 3 éléments de Bunsen. Pendant que le courant agit, une compression absolue doit être faite entre l'anévrisme et le cœur.

B. L'emploi des styptiques, des moxas, des cautérisations superficielles, de la réfrigération, n'agit que pour ralentir la circulation et favoriser la coagulation du sang et même l'inflammation de l'anévrisme.

La compression directe sur l'anévrisme n'a pas un autre effet.

C. Les injections de liquides coagulants (Monteggia, Leroy d'Étiolles, Bouchut), surtout les injections de perchlore de fer de 15° à 45° (Pravaz), avec une sonde graduée à vis de Charrière (fig. 20), sont les meilleurs agents coagulants pour les anévrismes. Applicables, avec le plus grand succès, aux anévrismes des petites artères, elles réussissent assez

souvent dans les anévrismes récidivés ou incomplètement guéris par les autres méthodes. Il est dangereux de faire ces injections pour les anévrismes de l'artère principale du membre.

Lorsqu'on pratique ces injections, une compression

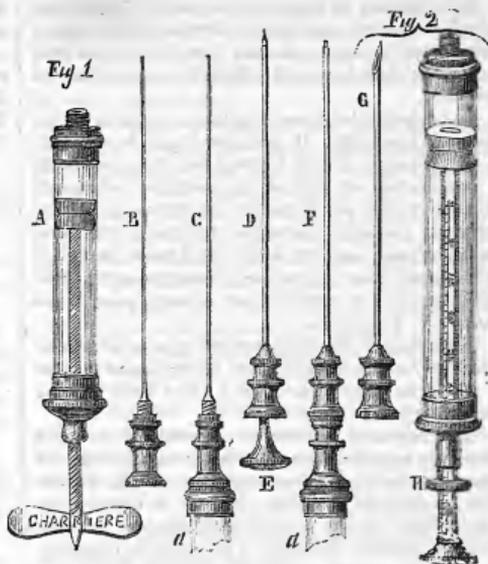


Fig. 20. — Seringe Pravaz, pour faire des injections de perchlore de fer. — C. Canule trocart de Wood (peu employée). — D. Canule munie d'un poinçon E. — B. Canule qui se fixe à la seringue et est introduite à la place du poinçon, après que trois tours de piston ont été exécutés.

est faite d'abord au-dessus et au-dessous de l'anévrisme, puis on ponctionne la tumeur, et un jet de sang artériel indique que l'on est dans l'anévrisme. On injecte alors le liquide coagulant. Chaque demi-tour de piston de la seringue faisant couler une goutte de liquide, et la canule qui a servi à la ponction ayant une capacité de trois gouttes, on fera trois demi-tours de plus que le nombre de demi-tours correspondant au nombre de 10 à 15, si le perchlore est à 40°, et si l'on se sert de la canule trocart, fig. 2; du reste, le nombre de gouttes variera avec la grosseur de l'anévrisme.

On malaxe la tumeur pour mélanger les caillots qui commencent à se former avec le liquide coagulant. La compression exercée sur le vaisseau au-dessus de l'anévrisme doit être maintenue pendant une demi-heure après l'opération.

Méthode indirecte. — I. La compression digitale de l'artère au-dessus d'un anévrisme (Vanzetti de Padoue) fait coaguler le sang dans son intérieur, par le simple fait de la cessation de l'entrée du sang dans le sac. Elle doit être exercée sur le tronc de l'artère principale, au-dessus de l'anévrisme, par des aides qui se relaient constamment. Une compression permanente pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures est suffisante; les battements artériels disparaissant dans la tumeur guident le chirurgien pour désigner le moment où la compression peut être cessée, un bandage ou un appareil compressif soutiennent les parties. Si quelques battements reparessaient, ce serait le cas de recourir immédiatement aux injections coagulantes.

La compression digitale intermittente est moins efficace que la compression digitale permanente. Cependant Vanzetti dit qu'il n'est pas nécessaire de la faire pendant la nuit, et qu'il faut laisser les malades se reposer.

II. La ligature du vaisseau au-dessus de l'anévrysme (Anel et Hunter), au-dessous (Brasdor et Wardrop), interrompt le cours du sang dans l'artère, le sang se coagule dans le sac, et la formation de caillots est favorisée.

De ces méthodes, l'une est plus sûre, mais n'est pas toujours applicable. Il faut, pour que la méthode d'Anel réussisse, que la ligature soit faite au moins 2 centimètres au delà de la première collatérale de l'artère afin que le caillot obturateur de l'artère puisse se produire. Lorsqu'on lie une artère pour un anévrysme, on doit éviter de blesser le sac, il surviendrait dans ce cas une hémorrhagie très-difficile à arrêter, et extrêmement gênante pour l'opérateur. V. LIGATURES.

La méthode de Brasdor n'a réussi qu'une fois, elle ne doit être employée qu'à défaut de tout autre moyen.

Ces ligatures ne mettent pas à l'abri d'une récédive de l'anévrysme.

III. Comme la ligature par la méthode d'Anel a donné de bons résultats, et comme une ligature est une opération grave, la compression à l'aide d'appareils produisant le même effet que la ligature sur l'anévrysme, on doit préférer à la ligature la compression indirecte (Desault), c'est-à-dire la compression sur le vaisseau principal au-dessus de l'anévrysme.

La compression se fait en un seul temps, grâce à un appareil muni d'une pelote à pression continue, à ressort; on la laisse en place jusqu'à la cessation des battements artériels.

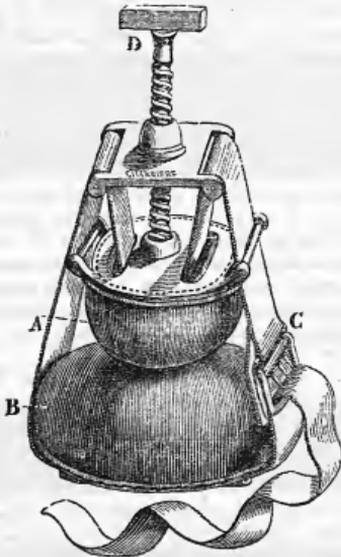


Fig. 21. — Compresseur de J. L. Petit, modifié par Dupuytren. — A. Pelote à pression. — B. Pelote à contre-pression. — C. Courroie qui entoure les membres. — D. Vis de pression.

On comprime en deux temps de manière à diminuer d'abord les battements de l'artère dans la tumeur, puis ensuite à les faire cesser complètement

(Broca); on arrive à ce résultat avec un appareil à pelote unique et un appareil à double pelote.

Pour les anévrysmes des petites artères, on peut comprimer au-dessus et au-dessous de la tumeur alternativement (Belmas), en comprimant néanmoins sur la tumeur. On peut exercer une double compression au-dessus de la tumeur (Bruckner).

Pour comprimer les artères, on se sert du compresseur de J. L. Petit, ou Dupuytren (fig. 21), ou du compresseur à pression continue de Duval (de Toulon), qui est bon surtout pour les petites artères (fig. 22).

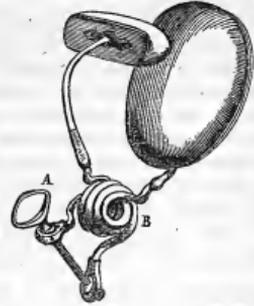


Fig. 22. — Compresseur à pression continu de Duval (de Toulon). La spirale B forme ressort. En vissant la clef H, on augmente la force du ressort en spirale, et réciproquement.

Le compresseur de Broca, à deux pelotes, est le meilleur compresseur pour les artères des membres (fig. 23).

Règle générale, les compresseurs mécaniques doivent être appliqués jusqu'à ce que les battements aient disparu dans l'artère, mais comme certains malades éprouvent des douleurs, comme la peau devient rouge

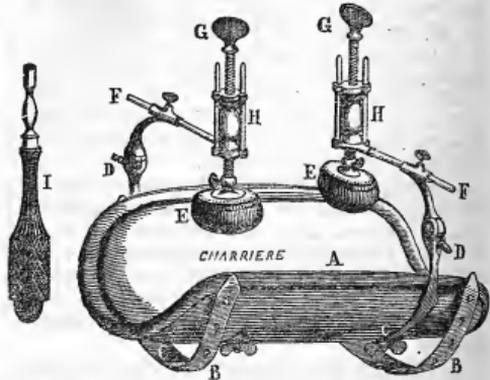


Fig. 23. — Compresseur de Broca. — B, B. Pelotes à compression continue en H et à vis. — I. Clef pour donner l'inclinaison voulue aux pelotes E, E, au moyen de l'articulation D, D. — A, B. Courroies pour fixer la gouttière A sur le membre.

et douloureuse, on est obligé de cesser momentanément la compression. La compression est dès lors intermittente, et elle n'agit pas beaucoup moins efficacement que la compression permanente.

La solidification complète d'une tumeur anévrysmale sous l'influence de la compression, exige un temps variable mais moins long qu'après la ligature (Broca).

IV. L'amputation ne convient que quand l'anévrysme a produit de grands délabrements, quand il

s'ouvre et donne lieu à de vastes épanchements sanguins qui décollent les tissus et y déterminent la gangrène.

V. Le traitement général débilitant de Valsava et Albertini ne convient pas aux anévrysmes sur lesquels la chirurgie peut appliquer un des moyens qu'elle possède pour détruire l'anévrysmes ou oblitérer sa cavité en y produisant des caillots. Voy., pour ce traitement, ANÉVRYSMES DE LA CROSSE DE L'ARTÈRE.

Les malades atteints d'anévrysmes profonds devront éviter les excès, les émotions vives et les efforts énergiques.

Les malades atteints d'anévrysmes superficiels devront se garder, par-dessus tout, des exercices violents, et ils porteront sans cesse un bandage compressif sur la tumeur anévrysmale.

Indications générales. — Si vous songez à ouvrir le sac par la méthode ancienne, ne recourez auparavant à aucun autre moyen à titre d'essai.

On emploiera, avec espoir de succès, la compression indirecte ou la ligature dans les anévrysmes anciens, à développement lent et qui sont devenus irréductibles. Ils sont dans de bonnes conditions pour la coagulation du sang et la rétraction consécutive de la poche.

Là où il n'y a pas de caillots formés, et où la compression peut être rigoureusement appliquée sur l'artère au-dessus de la tumeur, les injections coagulantes sont d'un heureux emploi.

Quand un anévrysmes est près de s'ouvrir, si vous pouvez appliquer la méthode d'Antyllus, faites-le. Si les ligatures des bouts divisés est impossible, la cautérisation avec les flèches de chlorure de zinc unie à la compression directe, est une dernière ressource. La ligature par la méthode d'Anel est encore applicable.

Un anévrysmes artériel qui croît avec lenteur, ne doit pas être opéré immédiatement, attendez et surveillez. Si le sac menace de s'ouvrir et que l'anévrysmes soit dans une région où la méthode ancienne puisse être appliquée, n'hésitez pas à opérer immédiatement avant que l'inflammation ne survienne. Si l'anévrysmes ne peut être opéré par la méthode d'Antyllus, comprimez directement ou cautérisez avec les flèches de chlorure de zinc et comprimez.

Dans le courant du traitement des anévrysmes, si la suppuration apparaît, elle peut activer la guérison ; mais elle entraîne souvent la mort.

Si un abcès se forme, ne l'ouvrez qu'avec les plus grandes précautions. Mais gardez-vous d'ouvrir lorsque vous aurez de la fluctuation sans rougeur ni douleur, et il y a, dans ces cas, des décollements, des caillots, et un épanchement de sang fluide entre le sac et les caillots. Le sang se résorbera, il est inutile d'agir autrement que par la compression avec une bande roulée.

Que l'on ait fait une ligature loin ou près de l'anévrysmes, ou que l'on ait ouvert le sac, ou ne réunira pas par première intention, on pansera simplement ; chaque jour la plaie sera nettoyée, et le pus sera enlevé avec soin ; dans un sac anévrysmal ouvert, on laissera des boulettes de charpie et on ne les enlèvera qu'au fur et à mesure qu'elles se détacheront.

Les anévrysmes artériels traumatiques, lorsqu'ils sont primitifs, c'est-à-dire lorsqu'ils sont formés par un épanchement de sang artériel, restant en communication avec une artère par une plaie béante,

réclament, quelle que soit la date de leur début, le traitement par l'ouverture du sac et la ligature des deux bouts divisés de l'artère, au-dessus et au-dessous de la blessure. Pour arriver sur l'artère blessée, on suit les caillots sanguins (Amussat) logés dans une espèce de cratère qui s'étend de la plaie cutanée jusque sur l'artère ; un stylet introduit par la plaie extérieure, ou engagé à travers une petite incision, est un guide sûr. Ce traitement réussit toujours dans les anévrysmes récents.

Lorsque l'on a affaire à un anévrysmes par dilatation de la tunique celluleuse cicatrisée, après une plaie pénétrante d'une artère, le même traitement que pour les anévrysmes spontanés sera employé : la compression digitale, la ligature, ont produit des guérisons ; la méthode par l'ouverture du sac n'est pas inférieure à ces deux procédés. Pour les anévrysmes traumatiques consécutifs des petites artères, les injections coagulantes sont préférables. La compression directe est le moins efficace des moyens à employer.

La compression digitale guérit rarement les anévrysmes traumatiques primitifs.

Anévrysmes artérioso-veineux. Lorsqu'une plaie ou une contusion intéressent à la fois une artère et une veine, ou lorsqu'un anévrysmes artériel voisin d'une veine s'ouvre dans cette veine, il en résulte un anévrysmes artérioso-veineux, caractérisé par la communication du sang artériel et veineux.

Si l'artère et la veine ont été coupées totalement, il y a un sac intermédiaire entre les quatre bouts de l'artère et de la veine divisés (Larrey, Amussat). Ce cas est très-rare.

Si l'artère et la veine ont été blessées, il y a une phlébartérie (anévrysmes variqueux simple), c'est-à-dire une communication latérale entre la veine et l'artère avec ou sans communication par l'intermédiaire d'un sac anévrysmal (anévrysmes enkystés intermédiaires).

Il y a parfois une dilatation de la veine au niveau de la blessure, du côté opposé à la communication de l'artère avec la veine. C'est là un anévrysmes artérioso-veineux, dit par dilatation (Bérard, Broca).

Lorsque l'artère a été divisée de part en part, il y a parfois un anévrysmes artériel sur l'artère du côté opposé à la communication de l'artère et de la veine (Rodrigues).

D'autres fois l'artère ayant été traversée de part en part, une seconde veine est atteinte, et il y a une double phlébartérie ou anévrysmes artérioso-veineux (Parck).

Toutes ces variétés peuvent présenter des modifications, la veine peut être dilatée outre qu'il y a un anévrysmes enkysté intermédiaire.

* * Les caillots actifs n'existent dans les anévrysmes artérioso-veineux que sur la tumeur formée aux dépens de l'artère.

* * Quelle que soit l'espèce de l'anévrysmes, le sang veineux s'introduit dans l'artère à chaque diastole de l'artère ; le sang artériel pénètre dans

la veine à chaque systole. La veine au-dessous de l'anévrysme se dilate et prend les caractères d'une artère (Hunter).

* * Dans les anévrysmes enkystés ou par dilatation, comme dans la phlébartérie simple, les veines superficielles atteintes présentent des battements.

Le thrill (frémissement vibratoire) existe sur le trajet de ces vaisseaux. On y entend un bruit de souffle à double courant. La présence d'une tumeur annonce qu'il y a une dilatation ou un sac anévrysmal, mais on ne peut préciser son siège; le pouls est diminué comme dans les anévrysmes artériels et rien de plus.

Le pouls de l'anévrysme artérioso-veineux est un peu moins ample que celui de l'anévrysme artériel.

L'artère étant comprimée au-dessus d'un anévrysme artérioso-veineux, on fait disparaître les battements de la tumeur, tandis que la compression de la veine au-dessous les augmente.

Le thrill n'est pas le signe univoque de l'anévrysme artérioso-veineux, car il existe dans la varice artérielle et les tumeurs érectiles veineuses, mais d'autres caractères distinguent les deux lésions.

Le thrill est néanmoins un caractère diagnostique tranché entre l'anévrysme artériel et l'anévrysme veineux.

Les varices capillaires ou les varices simples sont la conséquence de la phlébartérie. Celles qui sont dues à un anévrysme ne disparaissent pas quand on comprime la veine au-dessous de la varice, et cessent quand on comprime l'artère (Briquet).

Un membre atteint d'anévrysme artérioso-veineux est hypertrophié, œdématisé, moins chaud que le membre sain, perd ses forces, et le malade y ressent des engourdissements ou des douleurs pénibles.

* * Abandonné à lui-même, l'anévrysme artérioso-veineux reste plus longtemps stationnaire que l'anévrysme artériel, mais quelquefois il se rompt, produit des hémorragies sous-cutanées suivies de phlegmon et de gangrène. D'autres fois la veine s'oblitère, il reste un anévrysme artériel qui se reconnaît à l'absence de thrill, et au bruit de souffle qui cesse d'être continu et double (Nélaton).

* * La guérison spontanée d'un anévrysme variqueux est rare, à cause de l'absence ordinaire de caillots fibrineux dans les sacs ou les dilatations veineuses.

Thérapeutique. — Si l'on a affaire à une communication simple d'une artère et d'une veine, on se bornera, dans le cas où la maladie ne ferait pas de progrès, à exercer une compression sur l'anévrysme et sur le membre avec une bande élastique.

S'il y a une tumeur qui tend à s'accroître indéfiniment, et si la compression est impuissante, si l'anévrysme a contracté des adhérences avec la peau

et menace de s'ouvrir, le traitement doit être fait d'après une méthode directe. On ouvrira le sac, et on liera les deux bouts supérieurs de l'artère, mais il vaudra beaucoup mieux, si on le peut, lier les deux bouts de l'artère sans ouvrir le sac (Nélaton, Malgaigne). Les méthodes par la ligature et par les injections coagulantes sont peu rationnelles parce qu'on ne saurait, sans inconvénient, faire coaguler le sang dans une cavité communiquant avec une veine. On pourrait créer des embolies veineuses; d'un autre côté, la coagulation dans les anévrysmes artérioso-veineux est difficile à obtenir.

La compression digitale a guéri deux fois des anévrysmes artérioso-veineux, mais on a dû comprimer la veine au-dessous et l'artère au-dessus de la tumeur (Vanzetti).

La compression directe sur un anévrysme artérioso-veineux peut oblitérer la veine et il reste alors un anévrysme artériel, dans ce cas, on traitera l'anévrysme artériel qui succède quelquefois à l'anévrysme artérioso-veineux, d'après les règles qui conviennent aux anévrysmes artériels. V. ANÉVRYSMES ARTÉRIELS.

ANÉVRYSMES DES DIFFÉRENTES ARTÈRES. Les artères volumineuses du tronc sont, comme les petites artères des membres, susceptibles de former des anévrysmes, c'est-à-dire des dilatations générales ou partielles, et des ruptures latérales dans une poche accidentellement développée sur les côtés du vaisseau sous l'influence d'un traumatisme.

En cas d'anévrysme spontané, les parois artérielles sont toujours altérées antérieurement et incrustées de plaques calcaires ou de foyers graisseux.

Anévrysme de l'aorte. Il y a des anévrysmes de l'aorte abdominale et pectorale descendante, mais ceux de la portion ascendante ou de la crosse de cette artère sont de beaucoup les plus fréquents.

* * La crosse de l'aorte dilatée dans toutes les parties, et notamment à sa convexité, vers l'origine des artères de la tête, constitue l'*anévrysme vrai de l'aorte*.

* * La perforation des parois artérielles interne et moyenne qui met en communication l'intérieur de l'aorte avec une poche sanguine formée sous la tunique externe, celluleuse, constitue l'*anévrysme faux de l'aorte*.

* * Les anévrysmes faux de l'aorte forment des tumeurs ordinairement très-volumineuses, dont les parois sont composées de couches fibreuses stratifiées, et dont la masse s'agrandit chaque jour un peu aux dépens des tissus voisins, surtout des côtes et des vertèbres qui disparaissent par degrés, des nerfs phréniques et pneumogastriques qui ne peuvent plus fonctionner régulièrement, des viscères thoraciques qui sont comprimés et refoulés jusqu'au jour d'une syncope ou d'une rupture de la tumeur amenant la mort foudroyante et instantanée.

* * Les anévrysmes de l'aorte ne se révèlent que très-longtemps après le commencement de

leur formation, et lorsqu'ils ont déjà pris des dimensions assez considérables pour gêner mécaniquement la circulation ou les fonctions des organes voisins.

* * * L'exploration physique est toute dans le diagnostic des anévrysmes de l'aorte, car ces tumeurs ne sont jamais accompagnées de troubles dynamiques spéciaux particulièrement significatifs.

* * * Apparences ou encore cachées dans la poitrine, la palpation, la percussion et l'auscultation vous feront reconnaître les tumeurs anévrysmales de l'aorte, par l'existence de battements sous la partie supérieure du sternum et les cartilages costaux correspondants, par la matité plus ou moins étendue de cette région, et par la présence de bruits simples ou doubles, naturels ou râpeux, entendus dans ce point, indépendamment des bruits du cœur constatés à leur place ordinaire.

* * * Une petite ou grosse tumeur, frémissante et pulsative de la paroi antérieure et supérieure du thorax, aux environs du sternum, sous la clavicule ou au-dessus d'elle, avec ou sans destruction des os, ne peut être qu'un anévrysmes de la crosse de l'aorte.

* * * Lorsque dans un anévrysmes de la crosse de l'aorte vous rencontrerez une grande inégalité des pulsations de l'artère radiale droite et gauche, vous pourrez dire que la lésion s'étend au tronc innominé ou à la sous-clavière gauche.

* * * Le sifflement bronchique continu dans un anévrysmes de l'aorte annonce toujours la compression des bronches par la tumeur anévrysmale.

* * * Si vous voyez un malade atteint d'anévrysmes de l'aorte perdre la voix et devenir aphone, dites que chez lui la tumeur comprime le nerf récurrent.

* * * Vous verrez quelquefois l'anévrysmes de l'aorte comprimer l'œsophage et déterminer une dysphagie plus ou moins complète.

* * * Les anévrysmes de l'aorte sont comme les plantes vivaces que rien n'arrête; ils se développent toujours, tantôt lentement, tantôt plus vite, jusqu'au jour de l'asphyxie, de la syncope ou de la rupture, c'est-à-dire de la mort.

* * * Les anévrysmes du cœur offrent toujours, avec les signes physiques de la tumeur, des phénomènes généraux de toutes les maladies organiques du cœur, depuis l'intermittence et l'irrégularité du pouls, jusqu'à la dyspnée, l'étouffement, les palpitations, la toux, les congestions sanguines du visage, des mains et des viscères, l'œdème et l'hydropisie générale.

* * * Quand vous verrez que l'anévrysmes de l'aorte est accompagné d'hydropisie générale, dites que la mort est prochaine.

* * * L'anévrysmes de l'aorte est une maladie très-ordinairement mortelle.

* * * Rien n'est commun comme la mort subite dans les anévrysmes de l'aorte.

* * * Les malades atteints d'anévrysmes de l'aorte meurent asphyxiés par l'œdème des poumons, ou par syncope, ou enfin par hémorrhagie, dans le cas d'une déchirure spontanée de la tumeur.

Thérapeutique.—Tout malade atteint d'anévrysmes de l'aorte supérieure qui ne se retire pas de la société pour vivre en repos, dans un calme parfait d'esprit, en évitant la chaleur, en mangeant peu, en se tenant le ventre libre, et en se faisant saigner tous les huit jours, est voué à une mort foudroyante très-prochaine.

Le régime lacté et les émissions sanguines doivent faire la base du traitement des anévrysmes de l'aorte, moins pour en obtenir la guérison que pour prolonger la vie (Valsalva).

Pilules digitaline, scille et scammonée.

Digitale de Homolle et Quevenne.	5 centigrammes.
Poudre de scille.	5 grammes.
Poudre de scammonée d'Alep grise, légère, friable, lactescente, odorante	5 id.

Mélez intimement par une longue trituration, puis ajoutez sirop de gomme, quantité suffisante. Faites 100 pilules égales et argentées.

On en donnera deux, puis quatre, puis six, puis huit chaque jour (Bouchardat) \square .

Potion sédative.

Poudre de digitale	2 décigrammes.
Sous-acétate de plomb liquide.	5 gouttes.
Sirop de fleur d'oranger.	40 grammes.

Triturez le tout ensemble dans un mortier de verre; ajoutez peu à peu infusion de coquelicot, 200 grammes.

Par cuillerées dans la journée (agitez la bouteille chaque fois) (Fouquier) \square .

Pilules de digitale.

Poudre de digitale	} aa 5 grammes.
Poudre d'asa foetida.	

Faites avec sirop des cinq racines, quantité suffisante, 100 pilules. Une d'abord, puis deux. On élève la dose successivement (Withering) \square .

Pilules sédatives.

Digitale	5 grammes.
Hydrochlorate de morphine	3 décigrammes.
Camphre	2 grammes.
Conservé de roses	q. s.

Faites selon l'art 40 pilules. On en prendra d'abord deux par jour. On élèvera successivement la dose.

L'acétate de plomb à la dose de 10 à 50 centigrammes par jour, en pilules, est un excellent remède pour modérer la marche des anévrysmes de l'aorte. Chuckerbutty a donné dans le même but l'iode de potassium, de 25 à 75 centigrammes, trois fois par jour \square .

La digitale en poudre, à la dose de 5 à 50 centigrammes par jour, diminue beaucoup l'intensité des palpitations de l'anévrysmes aortique, mais s'il n'y a pas d'exagération des mouvements du cœur, le remède est inutile.

Des compresses d'eau froide ou glacée et des applications de glace dans une vessie sont quelquefois très-utiles pour éviter la rupture d'un anévrysmes aortique.

Mélange frigorifique.

Sulfate de soude. 300 grammes.
Acide nitrique étendu d'eau . . . 200 id.

Mélez. Ce mélange fait baisser le thermomètre de 26°, et permet d'obtenir de la glace artificielle pendant les chaleurs de l'été (Bouchardat).

anévrismes artériels du tronc brachio-céphalique. Des phénomènes de compression de la trachée, du nerf récurrent droit en particulier, du tronc veineux brachio-céphalique, et l'établissement d'une circulation complémentaire sur la veine azygos, la voussure de la première côte, l'usure de l'os, et une tumeur qui apparaît en arrière du sternum, puis entre les scapules, et qui a été précédée d'un affaiblissement du pouls radial du côté droit, font diagnostiquer l'anévrysme du tronc brachio-céphalique à l'exclusion de l'anévrysme de la crosse de l'aorte qui cause comme lui des accès de suffocation, de l'aphonie, des douleurs vives, et perfore aussi la paroi thoracique.

** Certaines tumeurs du sternum et des ganglions bronchiques soulevées par les battements des gros vaisseaux pourraient être prises pour un anévrysme du tronc brachio-céphalique, mais il n'y a pas de mouvement d'expansion, de frémissement ni de bruit de souffle.

** La guérison spontanée des anévrysmes artériels du tronc brachio-céphalique est problématique. Abandonnés à eux-mêmes, ces anévrysmes s'ouvrent dans l'œsophage, la trachée ou les plèvres; ou bien ils tuent les malades par asphyxie ou par un spasme du larynx (Erichsen).

Thérapeutique. — Lier l'artère carotide et l'artère sous-clavière, soit en même temps, soit à un intervalle de quelques semaines, soumettre le malade au régime débilant de Valsalva, soit les seuls moyens à employer; on pourra y joindre des injections coagulantes à faible dose, la galvano-puncture, et l'on pourrait alors ne lier que la carotide ou axillaire, méthode Brasdor et Wardrop.

La compression digitale ou la compression à l'aide d'un compresseur mécanique sur la sous-clavière pourra être tentée.

Il ne faut pas s'engager dans la ligature du tronc brachio-céphalique (V. Mott), pour les anévrysmes de cette artère, à moins que l'on ne soit certain que l'anévrysme ne descende pas jusqu'à l'aorte.

Comme on a lié le tronc brachio-céphalique sur le vivant, le procédé qui a été employé est indiqué, sauf à modifier quelques points suivant les circonstances.

Incision en L, tournée en dehors descendant jusqu'au niveau de l'articulation sterno-claviculaire, section de l'attache sternale du sterno-mastoïdien; section du muscle sterno-hyoïdien. — On suit l'artère carotide primitive en écartant les veines en dehors. Lorsque l'on aperçoit la bifurcation du tronc brachio-céphalique, on lie aussi bas que possible. Comme la région sera déformée, la tumeur refoulant les organes, on se guidera pour faire l'incision sur une ligne étendue de l'apophyse mastoïde, à l'articulation sterno-claviculaire, on disséquera la tumeur et l'on arrivera sur l'artère. V. LIGATURES.

La compression des artères carotides et sous-clavière faisant disparaître les battements, on liera la sous-clavière (Brasdor), la carotide primitive (Evans), ou la carotide primitive et la sous-clavière (Fearn, Liston), avec quelque espoir de guérison momentanée; la tumeur pourra rester stationnaire, mais ce moyen n'assure pas ordinairement un succès.

L'opération faite, le malade doit tenir la tête un peu fléchie du côté malade pour que l'artère ne soit pas tendue.

anévrismes de la carotide primitive. L'anévrysme artériel de la carotide primitive se forme à l'origine de cette artère (Robert) ou à sa bifurcation (Hodgson); il occupe un seul côté du cou ou il se développe en hauteur.

Quand l'anévrysme de la carotide primitive existe à droite, le tronc brachio-céphalique est presque toujours plus ou moins dilaté.

** L'anévrysme artériel de la carotide primitive, ordinairement spontané, suit toujours une marche lente.

** Un rétrécissement de la pupille causé par la compression du grand sympathique du cou (Ogle), l'affaiblissement des battements dans les artères de la moitié de la tête correspondant à l'artère où siège l'anévrysme, la circulation veineuse supplémentaire au cou, la difficulté de la respiration, sont, avec les signes propres à la tumeur anévrysmale, battements, expansion et bruit de souffle, les caractères de l'anévrysme de l'artère carotide primitive.

** Les caillots formés dans l'anévrysme et portés par le sang dans les branches terminales de la carotide primitive, engendrent une embolie cérébrale avec ramollissement consécutif et paralysie.

** On ne confondra pas un anévrysme de l'artère carotide primitive avec une tumeur pulsatile du corps thyroïde, parce que les tumeurs de cet organe se soulèvent avec la trachée pendant les mouvements de déglutition.

Les tumeurs cancéreuses, les kystes, les ganglions tuméfiés du cou sont souvent soulevés par des battements, mais ils n'offrent ni les mouvements d'expansion ni le tracé sphygmographique des anévrysmes, ni l'affaiblissement du pouls temporal.

En présence d'un cas de tumeur du cou où il y a doute pour savoir s'il s'agit d'un anévrysme, répétez les explorations avec soin, mais n'ayez point la coquetterie de poser un diagnostic au premier examen.

** Pour reconnaître l'anévrysme de la carotide de l'anévrysme de la sous-clavière, dans les cas rares où la tumeur de la carotide primitive s'allonge vers le creux sous-claviculaire, on consultera les battements à la tempe et au poignet. Suivant le point où ils seront affaiblis, on diagnostiquera un anévrysme de la carotide ou de la sous-clavière. Il faut ausculter les malades dans tous les cas, parce qu'il est possible que, au lieu d'avoir affaire à un anévrysme de la

carotide primitive, on ait devant soi un anévrysme de la crosse de l'aorte étranglé au niveau du sommet de la poitrine (Velpeau).

Thérapeutique. — Dans les anévrysmes de la carotide primitive, il faut employer la compression digitale ou mécanique, si l'on peut appliquer les doigts ou une pelote sur l'artère entre la tumeur et le cœur; si cela est impossible, on liera par la méthode d'Anel.

Si l'on est sûr de pouvoir lier l'artère 1 centimètre au-dessus de la bifurcation du tronc brachio-céphalique, à droite, on fera la ligature; à gauche, on n'a pas à se préoccuper de la longueur d'artère saine entre l'anévrysme et le cœur.

La ligature de la carotide primitive entraîne des troubles cérébraux analogues à l'apoplexie; elle cause des ramollissements du côté de la ligature (Bouchut) (V. GANGRÈNE DU CERVEAU), des hémorragies de l'autre côté du cerveau, dues à la dilatation subite de ses capillaires pendant le rétablissement de la circulation, et, même sans occasionner ces accidents, elle plonge les malades dans un coma quelquefois mortel. Une perte de connaissance, l'hémiplégie du côté de la ligature, les vertiges, la syncope, sont des phénomènes ordinaires après la ligature de la carotide primitive (Ogle). Contre ces accidents, il n'y a qu'à attendre en employant les traitements palliatifs. V. HÉMORRHAGIE CÉRÉBRALE, SYNCOPE.

Pour lier la carotide primitive, on incise la peau en se guidant sur le bord interne du sterno-mastoïdien, depuis la fourchette sternale jusqu'à la partie moyenne du muscle; après avoir attiré le muscle en dehors ou avoir séparé son attache sternale de son attache claviculaire, si l'on veut lier la carotide primitive au tiers inférieur (Sédillot), on découvre le muscle omoplat-hyoïdien au-dessous ou au-dessus duquel on lie l'artère suivant la hauteur de l'anévrysme. La veine doit être écartée en dehors.

Pour l'anévrysme de la carotide primitive, la ligature, par la méthode de Brasdor, est moins grave mais aussi moins sûre que la méthode d'Anel.

Ici, les injections coagulantes sont dangereuses, il vaut mieux employer la compression digitale, ou comprimer avec le compresseur de Henry, si on le peut.

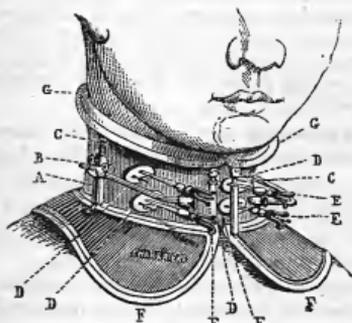


Fig. 24. — Compresseur des carotides, de Henry. — D, D, D, D, Doubles pelotes à compression. — E, E, vis de rappel pour exercer la compression.

Dans les anévrysmes traumatiques peu développés de la carotide primitive au cou, alors que l'on est en droit de supposer qu'il y a seulement une plaie de l'artère, on peut, en introduisant le doigt dans

la plaie, après avoir ouvert le sac, aller lier l'artère (Syme a réussi une fois par ce moyen).

Anévrysme artérioso-veineux de la carotide. Cet anévrysme est en général peu volumineux, il s'accroît avec une grande lenteur et ne s'accompagne pas de troubles généraux plus graves que la persistance du trou de Botal et du canal artériel.

Thérapeutique. — Contre les congestions cérébrales assez fréquentes, observées dans l'anévrysme artérioso-veineux de la carotide, des saignées répétées seront faites pour diminuer la tension artérielle. Le chirurgien surveillera les accidents qui pourraient se produire, mais il n'est pas nécessaire d'agir tant que la maladie croît avec lenteur.

La ligature de la carotide ou sa compression sont des ressources sur lesquelles il ne faut pas compter, parce que l'on ne doit les employer que quand la maladie fait de grands progrès, et alors les opérations sont difficiles. Si on opère au moment où l'anévrysme est peu développé, on risque d'occasionner la mort d'un individu qui eût pu vivre longtemps avec son anévrysme.

Anévrysmes de la carotide interne. En dehors du crâne, les anévrysmes artériels de la carotide interne font généralement saillie dans la pharynx, ils compriment le pneumogastrique et gênent la déglutition. On les reconnaît facilement aux caractères des tumeurs anévrysmales; ils sont fluctuants, offrent des battements et des mouvements d'expansion dans le pharynx.

Thérapeutique. — La compression intermittente est meilleure que la ligature, et la ligature de la carotide interne vaudrait mieux que la ligature de la carotide primitive.

Pour lier la carotide interne, on suit les mêmes règles que pour lier la carotide externe.

Anévrysmes artérioso-veineux de la carotide interne. Les anévrysmes artérioso-veineux sont produits par des plaies ou des contusions de l'artère et de la veine jugulaires par une balle. La compression des parties voisines, le siège de la plaie antérieure permettent d'établir le diagnostic des anévrysmes artérioso-veineux du cou. A priori, on peut diagnostiquer que cet anévrysme est sur la carotide interne, parce que la carotide externe n'a pas de veines satellites.

Thérapeutique. — Il faut se conduire ici comme pour les anévrysmes artérioso-veineux de la carotide primitive.

Anévrysme de l'artère carotide interne dans le crâne. L'anévrysme artériel de la carotide primitive dans le crâne est toujours méconnu, cependant, si en auscultant le crâne au voisinage du rocher on entendait un bruit de souffle évident, ou qu'il y eut exophthalmie et que l'œil fut soulevé par des battements, il y aurait des soupçons à avoir sur cette maladie, mais non une certitude.

Thérapeutique. — Lier la carotide interne (Col).

Anévrysme artérioso-veineux de la ca-

rotide interne dans le crâne. L'anévrysme artérioso-veineux de la carotide interne dans le crâne et les sinus caverneux est traumatique ou spontané, et il proémine assez généralement vers la cavité orbitaire, et les fosses nasales.

L'anévrysme artérioso-veineux pousse l'œil en avant et lui imprime des battements ; on entend autour de cet organe un bruit de souffle double et le thrill se fait sentir au pourtour de l'œil.

La blépharoptose, la paralysie du moteur oculaire commun, l'amaurose et la presbytie sont des symptômes pathologiques dus à la compression exercée par l'anévrysme.

L'anévrysme peut se rompre du côté des fosses nasales, et alors il n'y a aucune chance de salut pour les malades.

Thérapeutique. — Compression et mieux ligature de la carotide interne.

Anévrysmes de l'artère ophthalmique. Les anévrysmes de l'artère ophthalmique sont artériels (Guthrie), et artérioso-veineux (Legouest). Ils se manifestent par une exophthalmie, avec battements et bruit de souffle, simple ou à double courant. On peut confondre les anévrysmes avec une tumeur érectile, un anévrysme de la portion intra-crânienne de la carotide primitive ; mais il n'est pas absolument nécessaire de préciser le diagnostic, le traitement étant le même ; les troubles cérébraux indiquent quelquefois que la tumeur fait saillie dans le crâne, mais ce signe n'est pas toujours absolu.

Thérapeutique. — Lier la carotide primitive après que la compression a été ou non employée. Cette opération, malgré ses dangers, a été suivie de guérison.

Lorsque l'anévrysme est situé sur une branche de l'artère et est bien limité, on peut avoir recours aux injections coagulantes.

Anévrysmes de la carotide externe. Les anévrysmes artériels de la carotide externe ne sont pas ordinairement volumineux.

Les caractères propres aux anévrysmes les distinguent, leur siège superficiel permet de les explorer, et leur diagnostic est facile.

Thérapeutique. — Si l'anévrysme de la carotide est peu volumineux, si on peut aisément comprimer l'artère entre l'anévrysme et le cœur, on aura recours à la compression digitale ou mécanique. La ligature est proposable pour lier la carotide externe : incision de 6 centimètres parallèle au bord antérieur du sterno-mastoïdien, et dont la partie moyenne correspond au bord supérieur du cartilage thyroïde, incision, couche par couche, de l'aponévrose cervicale profonde et de la gaine des vaisseaux ; écarter la veine en dehors, chercher celle des deux branches qui fournit des collatérales, lier au-dessous ou au-dessus de la thyroïdienne supérieure.

On a lié involontairement la carotide interne pour la carotide externe : c'est dire que le même procédé opératoire convient pour lier la carotide externe et interne.

La tête sera tenue légèrement fléchie après l'opération, on ne tirera pas sur la ligature pour la mobiliser, il vaut mieux qu'elle tombe tard.

L'anévrysme artérioso-veineux de l'artère et de la veine temporales, doit être traité par la temporisation ; si le mal fait des progrès, la compression peut être employée, mais il vaut mieux avoir recours à la méthode ancienne, c'est-à-dire, à la double ligature, avec ou sans l'ouverture du sac.

Anévrysmes artériels et artérioso-veineux de la face et de la tête. Les anévrysmes des artères temporale et occipitale sont petits, ils reconnaissent presque toujours une cause traumatique.

Les anévrysmes artérioso-veineux des petites artères du péricrâne sont petits, ils s'accompagnent de dilatations veineuses étendues ; c'est leur caractère distinctif avec varices artérielles.

Thérapeutique. — Toutes les méthodes applicables aux anévrysmes en général, conviennent dans les anévrysmes des artères du péricrâne, les injections coagulantes, l'ouverture du sac et la ligature des deux bouts de l'artère sont les deux meilleures méthodes. Pour les artères temporales (A. Bérard) et pour celles où la compression est difficile à bien faire au-dessous de la tumeur, l'ouverture du sac est préférable. La compression sur la tumeur a quelquefois réussi, il n'est pas nécessaire d'employer la galvano-puncture.

Lorsque l'anévrysme est très-petit, la section pure et simple du vaisseau, et le tamponnement avec un bourdonnet de charpie trempé dans le perchloreure de fer, et bien exprimé, sont un moyen efficace.

Les petits anévrysmes des branches de l'artère faciale peuvent être extirpés ; les deux bouts des vaisseaux sont ensuite liés (Hoefnagels).

La compression digitale, la ligature de la faciale tout près de la tumeur, ont réussi à guérir des anévrysmes de l'artère faciale. Les injections coagulantes sont néanmoins préférables.

Pour lier la faciale : incision de 2 centimètres au devant du bord inférieur du corps de la mâchoire, incision du peaucier du tissu cellulaire, on trouve l'artère en avant de la première veine que l'on rencontre, on ne réunit pas cette plaie par la première intention. Si l'anévrysme est voisin, on inciserà au niveau de l'anévrysme et on arrivera en disséquant jusque sur l'artère ; il n'y a qu'à opérer comme si l'on recherchait le pédicule d'une tumeur quelconque.

Anévrysmes de l'artère sous-clavière. Les anévrysmes artériels de l'artère sous-clavière prennent des directions variables, mais se portent de préférence dans le creux sus-claviculaire en s'éloignant de leur point d'origine c'est-à-dire de la plaie des vaisseaux.

Lorsque l'anévrysme occupe l'origine de la sous-clavière, il s'étend d'abord dans le thorax et s'arrête au niveau des scalènes quant il sort au dehors. Dans les premiers temps les malades accusent de la dyspnée, des accès de suffocation qui sont quelquefois très-légers, au point qu'on a vu de ces anévrysmes, sur le point de se rompre, qui n'avaient pas été remarqués par les malades. L'affaiblissement du pouls radial, l'e-

dème du membre, l'engourdissement, les fourmillements, quelquefois de la dyspepsie due à la compression du nerf pneumogastrique (Vidal), s'ajoutent aux signes généraux anatomiques et physiologiques des anévrysmes.

Lorsque l'anévrysme est en dedans des scalènes, il est fort difficile de dire s'il appartient à l'aorte ou au tronc brachio-céphalique. La force des battements dans les artères permet seule d'apprécier à peu près le siège de la tumeur.

Une tumeur allongée transversalement, où le bruit de souffle ne se propage que dans l'artère humérale, est un anévrysme de l'artère sous-clavière. **V. ANÉVRYSMES DE L'AORTE.**

L'anévrysme de l'artère sous-clavière refoule le poumon, use les côtes s'il est à l'origine de l'artère et il peut se rompre dans les plèvres, ou au dehors en perforant la peau.

Les anévrysmes artériels de l'artère sous-clavière peuvent guérir spontanément, mais cela est rare.

Thérapeutique. — Pour traiter les anévrysmes de l'artère sous-clavière, on se rappellera qu'il y a : une guérison par le traitement débilissant de Valsalva (Jeatman), une par la galvano-puncture (Abeille), une guérison incomplète par la méthode de Brasdor (Wardrop), une guérison d'un anévrysme traumatique par la cautérisation avec les flèches de chlorure de zinc (Bonnet, de Lyon), mais, dans ce cas, il s'agissait d'anévrysmes développés hors du thorax.

La ligature par la méthode d'Anel peut être tentée alors que tout espoir est perdu ; on liera par la méthode de Brasdor, si l'anévrysme est en partie dans le thorax.

Enfin, on pourrait mettre en pratique la ligature, suivie de l'amputation du bras (Fergusson), procédé hardi et qui n'a pas encore été appliqué.

Comme les rapports des muscles avec les artères changent, on lie difficilement la sous-clavière. A droite, il vaudrait mieux alors lier le tronc brachio-céphalique.

Pour lier la sous-clavière entre les scalènes, incision allant du bord antérieur du sterno-mastoidien, jusqu'à 1 centimètre en avant du bord antérieur du muscle trapèze. Couper le faisceau claviculaire du sterno-mastoidien, le scalène antérieur, et sectionner le muscle en évitant le nerf phrénique qui sera porté en dedans. L'artère est reconnue par l'anévrysme : on cherchera en suivant le contour de la tumeur jusqu'à ce que l'on soit arrivé sur l'artère ; chemin faisant, on liera les collatérales qui sont situées au-dessous du point où la ligature sera posée.

Pour lier la sous-clavière en dehors des scalènes, abaisser le bras, incision allant du bord antérieur du sterno-mastoidien au trapèze, et parallèle à la clavicule, 1 centimètre au-dessus d'elle ; éviter, pendant cette première incision, d'ouvrir la jugulaire externe qui sera portée en arrière. Chercher le tubercule de la première côte (Chassaignac), déchirer les aponévroses superficielles et profondes avec la sonde cannelée, chercher l'artère sous les nerfs et sur la première côte, charger l'artère sur l'aiguille de Deschamps, de haut en bas.

Les ligatures de la sous-clavière peuvent entraîner une pleurésie et des abcès des médiastins, mais elles ne sont pas souvent suivies de gangrène du bras.

Comme un anévrysme artériel traumatique a été guéri par la cautérisation en flèche, on est autorisé à tenter de nouveau les chances de cette méthode.

Les anévrysmes artérioso-veineux de l'artère sous-clavière, n'étant pas aussi prompts dans leur développement que les anévrysmes artériels, on temporisera pour les opérer. Puis comme en raison des rapports anatomiques de l'artère et de la veine sous-clavière, l'anévrysme artérioso-veineux n'existe qu'en dehors des scalènes, on préférera la méthode par ligature au-dessus et au-dessous de l'anévrysme (Norris). Autant cette méthode serait applicable dans l'anévrysme artérioso-veineux, autant elle serait dangereuse et impossible pour les anévrysmes artériels situés entre les scalènes.

Anévrysmes de l'artère axillaire. L'anévrysme de l'artère axillaire se produit le plus souvent après des efforts violents. Une tumeur croît dans le creux axillaire qu'elle remplit en écartant le bras, en déprimant et même en perforant les côtes. L'articulation scapulo-humérale même peut être ouverte par ces anévrysmes.

L'anévrysme de l'artère axillaire produit un œdème du bras, de la douleur, des fourmillements, il peut occasionner des phlegmons et une gangrène du bras.

On ne confondra pas les anévrysmes de l'artère axillaire avec les varices de l'aisselle (Récamier, Nélaton), car il n'y a pas de battements dans ces tumeurs, et elles sont toujours réductibles.

Les tumeurs pulsatiles vasculaires ou cancéreuses de l'humérus présenteront un tracé sphymographique différent du tracé fourni par l'anévrysme, tandis que celui du pouls sera normal.

La suppuration d'un sac anévrysmal volumineux de l'artère axillaire entraîne toujours une rupture sous-cutanée et la mort. Il y a cependant un cas de guérison à la suite de la suppuration du sac après la ligature de la sous-clavière, le pus s'étant fait jour à travers le poumon.

Thérapeutique. — Compression indirecte sur l'artère axillaire, avec le compresseur de Bourgery.

Ligature de l'artère sous-clavière en dehors des scalènes comme pour l'anévrysme de l'artère sous-clavière existant en dehors des scalènes. Pour l'anévrysme artériel traumatique récent, si l'on veut employer la méthode par l'ouverture du sac, on fera une incision à la peau au niveau du bord externe du sterno-mastoidien pour introduire le doigt et aller comprimer efficacement la sous-clavière sur la première côte (Syme).

Si l'anévrysme est ancien, volumineux, et que la rupture et l'inflammation soient à craindre, il n'y a pas d'autres ressources que la ligature de l'artère sous-clavière entre les scalènes.

L'anévrysme artérioso-veineux doit être traité par la compression directe qui peut transformer l'anévrysme artérioso-veineux en un anévrysme artériel.

Une simple varice anévrysmale ou phlébartérie ne faisant pas de progrès sera maintenue par un bandage compressif.

Pour lier l'artère axillaire sous la clavicule, incision

longue de 8 centimètres, à 1 centimètre au-dessous de la clavicule; incision du muscle grand pectoral, dans la direction des fibres du muscle; incision de l'aponévrose sur la sonde cannelée. Déchirer le tissu cellulaire; lier les artères divisées à mesure qu'elles se présentent.

Chercher l'artère sous les nerfs du plexus brachial en écartant la veine en bas.

Si l'anévrisme existait sur l'artère axillaire, au point où elle devient artère humérale, on pourrait lier dans l'aisselle en se guidant sur la tumeur dont on suivrait la surface.

Pour lier l'artère axillaire dans l'aisselle, le bras étant écarté du tronc, à angle droit; incision parallèle au bord du muscle pectoral; incision de l'aponévrose sur la sonde cannelée, chercher les deux racines du nerf médian, l'artère est au milieu; charger l'artère de dedans en dehors pour éviter de toucher à la veine qui est en dedans.

Anévrysmes artériels de l'artère humérale. Les anévrysmes artériels de l'artère humérale existent le plus souvent au pli du coude. Ils sont presque toujours traumatiques et sont la suite de coups ou d'une saignée. On leur trouve outre les caractères des anévrysmes, quelquefois la forme d'un bissac, parce qu'ils sont étranglés sous l'expansion aponévrotique du biceps.

Pour reconnaître l'anévrisme de l'artère brachiale au début, on placera le bras dans la flexion, ce qui rend l'exploration plus facile.

Un abcès, un engorgement ganglionnaire, un névrome, simulent l'anévrisme, mais celui-ci est caractérisé par les battements et par l'expansion de la tumeur. Un abcès formé autour d'un anévrisme et une inflammation de l'anévrisme se reconnaissent parce qu'ils ont été précédés par l'existence d'une tumeur où il a été constaté des battements.

Un anévrisme artérioso-veineux existant après une saignée, la cicatrice de la peau ainsi que le souffle à double courant du thrill et le pouls veineux sur le bras le caractérisent.

Thérapeutique. — Un anévrisme récent peut être guéri par la compression directe; le bras étant maintenu dans la flexion forcée (Malgaigne). Si l'anévrisme est plus gros, la compression digitale, la compression indirecte et la ligature sont indiquées suivant que les caillots formés sont plus ou moins abondants. Seulement, lorsqu'on emploiera successivement ces méthodes, il faudra laisser écouler un certain temps entre les tentatives. Si le sac menaçait de s'ouvrir, il faudrait recourir d'emblée à la méthode ancienne par l'ouverture du sac.

Pour lier l'artère humérale à la partie moyenne du bras: incision de 6 centimètres parallèle au bord interne du biceps; étendre le bras pour faire saillir le nerf médian, incision de l'aponévrose sur la sonde cannelée, écarter en avant le nerf médian, charger l'artère d'arrière en avant.

Pour lier l'artère humérale au pli du coude: incision de 5 centimètres parallèle au tendon du biceps, écarter la veine médiane basilique en dehors; inciser l'aponévrose sur la sonde cannelée en se guidant toujours sur le tendon du biceps, chercher

l'artère qui est au milieu de deux veines satellites.

Ces règles seront suivies, autant que possible, dans les ligatures pour l'anévrisme du pli du coude, mais on arrivera sûrement sur l'artère en suivant le contour de la tumeur mise à nu par l'incision de l'aponévrose.

Anévrisme artérioso-veineux de l'artère humérale. L'anévrisme artérioso-veineux du pli du coude est la conséquence habituelle d'une saignée malheureuse.

Il est impossible de diagnostiquer le siège précis de la tumeur dans les anévrysmes enkystés, mais on peut savoir seulement si l'anévrisme fait communiquer l'artère avec les veines profondes. Si le frottement du thrill est absent dans les veines superficielles, il y a communication de l'artère avec une de ses veines satellites.

Thérapeutique. — Pour la phlébotomie simple, compression palliative du membre: la compression, ainsi appliquée au moment où l'artère a été blessée dans une saignée, peut empêcher la formation d'une tumeur anévrysmale.

Les injections coagulantes peuvent être tentées, mais elles ne peuvent agir que sur le kyste anévrysmal artériel, le sang se coagule bien dans le kyste veineux, mais il se dissout plus tard.

La ligature de l'artère par la méthode d'Anel ne doit être employée qu'en dernier lieu, dans les anévrysmes artérioso-veineux anciens, volumineux, dont on ne peut préciser le siège. On aura recours de préférence à la ligature par la méthode ancienne, l'ouverture du sac et la ligature des deux bouts de l'artère, au-dessus et au-dessous de la plaie: on ne liera point les veines; si la tumeur était bien circonscrite, et qu'il fût possible de lier les deux bouts de l'artère sans ouvrir le sac, cette opération serait préférable. La compression digitale sur l'artère au-dessus de la tumeur et sur la veine au-dessous de celle-ci a réussi (Vanzetti).

Anévrysmes des artères de l'avant-bras et de la main, de la jambe et du pied. Les anévrysmes des petites artères du bras, de l'avant-bras et de la main, de la jambe et du pied, se reconnaissent aux signes caractéristiques de l'anévrisme: battements, expansion, réductibilité.

Presque tous les anévrysmes des petites artères sont traumatiques, l'existence d'une blessure dans les antécédents du malade, une cicatrice dans le voisinage de la tumeur, éclairent encore le chirurgien.

Aux doigts, à la main, les anévrysmes circusoïdes, ou varices artérielles (V. ce mot), sont constitués par des nodosités qui gagnent la main sans produire de tumeurs, ce qui les distingue des anévrysmes. A l'avant-bras et à la jambe, les anévrysmes profonds sont, au début, difficiles à reconnaître autrement que par un antécédent traumatique.

Thérapeutique. — Contre les anévrysmes des petites artères, on emploiera, au début, une compression

méthodique locale et exactement faite. Si l'anévrysme existe depuis quelque temps, et s'il commence à n'être plus réductible, il faut agir : la galvano-puncture, et mieux, les injections coagulantes, sont bonnes, la compression digitale indirecte sur l'humérale ou sur la fémorale réussit sur les anévrysmes ne datant pas depuis trop longtemps, et lorsque l'anévrysme contient des caillots.

Lorsque l'anévrysme d'une petite artère est très-ancien, la ligature de l'artère, immédiatement au-dessus de l'anévrysme, en suivant le contour de la tumeur, est meilleure que la ligature des troncs artériels principaux; la méthode par l'ouverture du sac est très-facile à appliquer et serait préférable surtout pour les anévrysmes artériels traumatiques primitifs.

Dans un anévrysme artériel primitif des petites artères, faites toujours la ligature dans l'anévrysme même, car il est facile d'arrêter l'hémorragie, et l'on opère sûrement.

Pour les anévrysmes artérioso-veineux qui doivent être enkystés, on opérera par la méthode de l'ouverture du sac.

Pour lier l'artère radiale au tiers supérieur, incision de 6 centimètres au tiers supérieur du bras, suivant une ligne étendue de la partie moyenne du pli du coude, au sommet de l'apophyse styloïde du radius. Inciser avec la sonde cannelée l'interstice qui sépare le grand palmaire du long supinateur, au-dessous duquel se trouve l'artère; quelquefois l'artère est située plus profondément : le nerf découvert étant médian, on cherche en dedans de lui.

Pour lier l'artère radiale aux deux tiers inférieurs, incision à 4 centimètres en dehors du tendon du grand palmaire, en évitant de couper l'artère dans la première incision; faire pour plus de sûreté un pli à la peau, et inciser par transfixion, couper le tissu cellulaire et l'aponévrose sur la sonde cannelée, charger l'artère avec un stylet.

Pour lier l'artère radiale au niveau du carpe, après avoir fléchi fortement le pouce et le métacarpien, incision de 3 centimètres, parallèle au tendon du court extenseur du pouce. Incision du plan cellulaire superficiel, et l'on écarte les nerfs et les veines jusqu'à ce que l'on soit venu sur l'artère.

Pour lier la cubitale au tiers moyen, incision de 6 centimètres commençant à trois travers de doigt au-dessous du coude, suivant une ligne étendue de l'épitrôchlée à l'apophyse styloïde du cubitus. Chercher l'interstice du fléchisseur sublime et du cubital antérieur; décoller les deux muscles avec le doigt, chercher le nerf cubital, l'artère cubitale est en dedans; charger l'artère avec un stylet cannelé courbé.

Pour lier la cubitale au-dessus du poignet, incision de 5 centimètres suivant le trajet du muscle cubital antérieur; inciser les feuillettes aponévrotiques sur la sonde cannelée, l'artère est au-dessous.

Pour lier la cubitale en dehors du pisiforme, incision de 4 centimètres dans la déviation du quatrième espace interosseux, et ayant sa partie supérieure sur le pli articulaire inférieur du poignet, la peau est divisée, puis le ligament annulaire antérieur du carpe, l'artère est au-dessous et plus rapprochée de l'axe de la main que le nerf cubital.

Pour lier l'artère tibiale antérieure à la partie moyenne de la jambe ou au tiers inférieur, la jambe étant étendue, incision de 6 à 10 centimètres de la peau et de l'aponévrose, à un travers de doigt de la

crête du tibia; chercher à préciser l'interstice musculaire, à partir de l'os, en faisant au besoin étendre le pied par le malade, les muscles font saillie, et on voit mieux l'interstice; débrider transversalement l'aponévrose, écarter les muscles avec le doigt, chercher l'artère entre les deux veines satellites croisées par le nerf tibial antérieur.

Pour lier l'artère tibiale postérieure à la partie supérieure de la jambe, la jambe étant fléchie, incision de 10 centimètres parallèle au bord du tibia, éviter la saphène interne; incision cruciale à l'aponévrose, porter le jumeau interne en dehors, inciser avec lenteur le soléaire découvert jusqu'à l'aponévrose profonde, lier les artères jumelles si elles sont ouvertes pendant l'incision; inciser sur la sonde cannelée l'aponévrose profonde, charger l'artère avec une aiguille de Deschamps.

Pour lier l'artère tibiale postérieure à la partie moyenne de la jambe, incision de 8 centimètres à un travers de doigt du bord interne du tibia; incision de l'aponévrose du jumeau et du muscle soléaire; couper sur la sonde cannelée l'aponévrose profonde, loin de l'insertion osseuse, pour ne pas ouvrir la gaine du fléchisseur des orteils; chercher les vaisseaux en se rappelant que le nerf est plus profond, et qu'on ne doit pas le rencontrer.

Pour lier l'artère tibiale postérieure derrière la malléole interne, incision de 5 centimètres, à égale distance de la malléole interne et du tendon d'Achille, et parallèle à l'axe de la jambe; incision de l'aponévrose et du tissu cellulaire sur la sonde cannelée, chercher l'artère en écartant le tissu cellulo-graisseux; le nerf est en arrière, et si on le met à nu, on cherchera l'artère en avant.

Pour lier l'artère péronière qui n'a été liée qu'une fois sur le vivant, incision de 10 centimètres le long du bord du péroné, au tiers supérieur, couper entièrement le soléaire; inciser sur la sonde cannelée l'aponévrose profonde, chercher l'artère entre les deux veines satellites; si l'on découvre le nerf tibial postérieur, on a été trop loin, l'artère péronière est 2 centimètres au moins en dehors.

Pour lier l'artère pédieuse, incision de 6 centimètres dirigée suivant une ligne partant du milieu de l'espace intermalléolaire, et passant par le milieu du premier espace intermétacarpien, au sommet duquel l'incision doit être terminée; inciser une première aponévrose sur la sonde cannelée, éviter de couper le nerf tibial antérieur; inciser une seconde aponévrose en se guidant sur le bord interne du muscle pédieux; isoler l'artère avec un stylet cannelé.

Ces ligatures sont faites sur les artères, soit un peu loin du point où siège l'anévrysme, soit immédiatement au-dessus de la tumeur; dans le premier cas, il faut observer strictement toutes les règles; dans le second, il est nécessaire que le chirurgien, obéissant à l'imprévu, se guide surtout sur le contour de la tumeur qui le mènera sûrement à l'artère, mais il ne doit pas oublier les règles pour l'incision de la peau et les points de repère avec les nerfs.

Anévrysmes iliaques et inguinaux.

Les anévrysmes iliaques et inguinaux sont rarement spontanés et ils sont toujours la conséquence d'une plaie, d'un violent effort, ou d'une luxation de la cuisse.

Les anévrysmes de l'artère iliaque et fémoro-

rale à l'aîne se développent tantôt dans l'abdomen, tantôt à la racine de la cuisse. Ils gênent les mouvements de la cuisse, finissent même dans certains cas par user les pubis. Ils entraînent à la longue la gangrène du membre inférieur après y avoir occasionné des dilatations veineuses et de l'œdème.

Irréductibles dès leur début, à cause de la formation des caillots dans leur intérieur, les anévrysmes des artères iliaque externe et fémorale à l'aîne, s'enflamment facilement.

Lorsque l'anévrysme iliaque est développé dans le ventre, les pulsations et l'expansion sont très-difficiles à percevoir nettement, et le diagnostic est souvent obscur. Le toucher rectal ne fournit d'indication que quand la tumeur est descendue dans le petit bassin.

L'anévrysme artérioso-veineux des artères iliaques est rare, il est spontané et traumatique; on l'a vu succéder à la compression indirecte faite pour guérir un anévrysme poplité.

Thérapeutique. — Si l'anévrysme est peu volumineux, la compression directe est applicable, mais il vaut mieux avoir recours à la ligature de l'artère par la méthode d'Anel, immédiatement au-dessus de la tumeur. La compression de l'aorte pouvant être faite avec un compresseur mécanique de Nélaton, avec une pelote en croissant, l'ouverture du sac est préférable (Syme). En effet, la ligature de l'iliaque interne expose à la suppuration du sac avant l'oblitération des artères, la méthode par l'ouverture du sac prévient donc la rupture d'une poche supérieure dans l'abdomen et l'hémorrhagie consécutive. La ligature par la méthode de Brador, doit être rejetée.

La compression digitale intermittente ou continue n'est applicable que si l'anévrysme est en entier au-dessous du ligament de Poupart.

La ligature de l'iliaque externe est proposée lorsque l'anévrysme de l'iliaque externe peut être senti en entier, et qu'il ne remonte pas jusqu'à l'origine de l'iliaque interne. On aura recours à cette ligature quand, à cause du volume de la tumeur, l'ouverture du sac aura été jugée impossible.

Lorsqu'on liera les artères iliaques, on ne doit pas chercher à ménager les artères de la paroi abdominale, on les liera à mesure qu'elles se présentent.

Si l'on pouvait craindre que les branches de l'iliaque interne ramenassent le sang dans un anévrysme de l'artère iliaque, après la ligature de ce vaisseau, on poserait une ligature sur l'iliaque interne.

La ligature de l'aorte est un procédé de désespoir qui n'a pas encore réussi, et la péritonite, la gangrène des membres, l'inflammation du sac sont les accidents inévitables de cette opération.

La ligature de l'iliaque interne n'a été employée que pour des anévrysmes qui auraient pu guérir par d'autres méthodes, mais, comme elle a réussi, on est autorisé à la tenter pour les anévrysmes volumineux de l'artère iliaque interne.

Pour lier l'aorte, incision de 10 centimètres sur la ligne blanche, ayant sa partie moyenne sur l'ombilic; ouverture du péritoine, déchirure du mésentère après avoir écarté les intestins. Déchirer avec la sonde cannelée le mésentère au-dessus de l'artère, passer une

aiguille de Deschamps, de droite à gauche (A. Cooper). Décoller le péritoine en opérant par le flanc, est une méthode rationnelle, qui n'a pas été appliquée (Murray), et à laquelle on devrait donner la préférence.

Pour lier l'iliaque primitive, incision courbe de 20 centimètres partant du niveau de l'anneau externe du canal inguinal, et allant jusqu'au-dessus de l'épine iliaque antérieure et supérieure. Incision couche par couche; si les artères de la paroi abdominale sont ouvertes, on les liera à mesure qu'elles se présenteront; décoller le péritoine avec le doigt, et suivre la tumeur en remontant dans la fosse iliaque; éviter d'ouvrir le péritoine et de blesser l'uretère; découvrir largement l'artère, lier 2 centimètres au-dessous de la bifurcation de l'aorte, en chargeant l'artère de dedans en dehors (Valentin Mott).

Pour lier l'iliaque interne (Stevens), et l'iliaque externe (Abernethy), incision courbe de 8 centimètres, partant de l'anneau inguinal interne, et remontant jusqu'à l'épine iliaque antérieure et supérieure. Lier les artères à mesure qu'elles seront ouvertes, inciser lentement couché par couche, suivre les contours de la tumeur, si elle est près du point où porte la ligature; décoller le péritoine avec le doigt, découvrir l'artère, passer le fil de dedans en dehors.

Quelle que soit la ligature faite, éviter par-dessus tout de blesser une veine volumineuse.

On ne réunira pas la plaie, des cataplasmes en permanence seront appliqués sur le ventre, le malade prendra des demi-lavements trois fois par jour et sera mis à la diète absolue.

Les anévrysmes variqueux iliaques n'ont été traités jusqu'ici que par la méthode de la ligature de l'artère au-dessus et au-dessous du sac, dans ce cas il faut faire une compression de l'aorte très-efficace, par le compresseur mécanique à double pelote, ou à pelote en croissant.

Anévrysmes de l'artère fessière et de l'ischiatique. Les anévrysmes qui existent sur l'artère fessière et sur l'ischiatique sont traumatiques ou spontanés. Ils sont plus ou moins volumineux et ils se développent dans l'échancrure sciatique, ou pénètrent dans le petit bassin. Le toucher rectal doit toujours être fait dans ces sortes d'anévrysmes, car il indique si la tumeur s'est développée sur le commencement des artères ischiatique ou fessière, et dans ce cas contre-indique la ligature de ces vaisseaux.

L'anévrysme de l'artère ischiatique jouit d'une certaine mobilité (Sappey); il descend en général au-dessous du ligament sacro-sciatique.

L'anévrysme de l'artère fessière est fixe et bombé sous les muscles fessiers un peu en arrière du grand trochanter.

Les anévrysmes des artères fessière et ischiatique ne peuvent pas être aisément reconnus au début, et les anévrysmes des branches collatérales de l'iliaque interne leur ressemblent d'une façon telle qu'il est difficile d'éviter l'erreur.

Une tumeur érectile de la fesse peut simuler les anévrysmes de cette région, mais elle est

plus superficielle et n'offre pas de mouvements d'expansion évidents.

Un abcès froid n'est simulé par un anévrisme des artères fessière et ischiatique que si la tumeur anévrysmale est dépourvue de battements, mais le toucher rectal, les antécédents fournis par le malade, une ponction exploratrice avec une aiguille à acupuncture, éclairciront les doutes.

Dans l'anévrisme artérioso-veineux de la fesse, qui est très-rare, le thrill est remplacé par un frémissement différent du mouvement d'expansion de l'anévrisme artériel simple.

Thérapeutique. — S'il n'y a pas possibilité de préciser le siège de l'anévrisme, si, par le toucher rectal, on sent une tumeur dans le petit bassin qui offre des battements et de l'expansion, ne liez pas les artères fessière ou ischiatique, mieux vaut comprimer l'aorte avec le compresseur mécanique, et faire des injections coagulantes dans la tumeur par l'extérieur (Nélaton). Ce n'est que dans les cas rebelles à ce moyen qu'on liera l'iliaque interne. Si la tumeur est en entier à l'extérieur, on essaiera la ligature de l'artère au niveau de la tumeur (J. Bell, Sappey, Campbell). Pour un anévrisme traumatique, ce traitement est, avec l'ouverture du sac et la ligature des deux bouts du vaisseau, la meilleure opération à mettre en usage. Lorsqu'un accident survient dans la ligature des artères fessière et ischiatique, lorsqu'une artère étant ouverte et ne pouvant être liée dans la plaie, on liera l'iliaque interne, un doigt placé dans la plaie comprimera l'artère pendant qu'on s'assurera de la compression de l'aorte; puis on fera la ligature de l'iliaque; si l'on trouvait un sac dans le bassin, après avoir ouvert le sac extérieur, la ligature de l'iliaque interne est encore indiquée. Pour les anévrysmes artérioso-veineux, on aura recours à la compression directe avec un brayer à ressort puissant et approprié à la région.

Pour lier l'artère fessière, incision de 12 centimètres entre le grand trochanter et la tubérosité sciatique; inciser entre les faisceaux du fessier, écarter les faisceaux musculaires, chercher l'échancrure avec le doigt et, quand on sent l'artère fessière, on l'entoure d'une ligature.

Pour lier l'artère ischiatique, incision de la peau et du muscle fessier comme pour l'artère fessière; chercher le muscle pyramidal, l'artère est au-dessous, il n'y a pas à se tromper, car l'artère fessière est au-dessus du même muscle. En faisant la ligature il ne faut pas hésiter à faire de grandes incisions; la tumeur, du reste, guide le couteau du chirurgien.

Anévrysmes fémoraux. Les anévrysmes fémoraux sont traumatiques spontanés, et ils existent sur l'artère fémorale superficielle et sur la fémorale profonde; on y rencontre aussi quelquefois des anévrysmes artérioso-veineux.

Un abcès par congestion sorti par l'anneau crural peut être pris pour un anévrisme, mais comme la tumeur est extérieure, l'exploration avec le sphygmographe est facile; elle démontrera que, dans le premier cas, il y a soulèvement, et que, dans le second, il y a expansion.

Une varice de la veine saphène est réductible,

mais n'a pas de battements, puis elle s'accompagne de varices sur le membre. La compression de l'artère faisant cesser les battements dans la tumeur est un signe univoque de l'anévrisme.

Dans les anévrysmes artérioso-veineux, on constate tous les signes caractéristiques de cette lésion (V. plus haut); les veines sont variqueuses quand la communication existe avec les veines superficielles, mais elles sont saines, au contraire, si la communication a lieu entre l'artère et une veine profonde.

Thérapeutique. — Pour les anévrysmes artériels traumatiques primitifs, datant de un an ou plus, ouvrez le sac et liez le vaisseau.

Pour les anévrysmes plus récents et ayant subi un commencement d'oblitération évidente, faites la compression digitale, ou indirecte avec le compresseur, ou la ligature par la méthode d'Anel; mais si la tumeur est peu volumineuse, il est préférable de lier l'artère immédiatement au-dessus du sac, et même en ouvrant le sac.

Lorsque l'anévrisme est un peu bas, faites de préférence l'ouverture du sac.

L'anévrisme artérioso-veineux sera traité par la ligature des deux bouts du vaisseau, au-dessus et au-dessous de l'anévrisme.

Si l'anévrisme date de longtemps, s'il ne s'accompagne d'aucun accident, et ne s'accroît pas, il faut attendre, car l'opération elle-même peut entraîner la gangrène du membre et la mort du malade.

Pour lier l'artère fémorale au tiers supérieur de la cuisse, incision de 6 à 8 centimètres suivant la bissectrice de l'angle inférieur du triangle de Scarpa, incision couche par couche du *fascia cribriformis*, éviter de couper des ganglions et d'intéresser la veine saphène, charger l'artère de dedans en dehors. Cette opération ne doit être faite que si l'on y est forcé par les circonstances; le voisinage de l'artère fémorale profonde empêche la formation d'un caillot, ou, si on lie au-dessus de l'origine de cette artère on est exposé à voir la circulation très-difficile à rétablir.

Pour lier l'artère fémorale au tiers moyen, le membre étant dans la demi-flexion, incision de 7 centimètres, suivant une ligne étendue du milieu du ligament de Poupert, à la partie saillante en dedans du condyle interne du fémur; découvrir le muscle couturier, inciser son aponévrose sur la sonde cannelée, porter le muscle en dedans ou en dehors; chercher l'artère en évitant de couper le nerf saphène interne, charger l'artère de dedans en dehors.

Pour lier l'artère fémorale au niveau de l'anneau du troisième adducteur, incision dirigée comme pour la ligature au tiers moyen, et finissant à trois travers de doigt au-dessus de l'articulation du genou; inciser l'aponévrose qui unit le couturier au vaste interne, écarter en dedans le couturier; chercher le tendon du troisième adducteur et le nerf saphène à la sortie du troisième adducteur; introduire la sonde cannelée par le trou de sortie du nerf, inciser l'anneau sur la sonde cannelée; l'artère découverte sera chargée de dedans en dehors.

L'existence de la tumeur anévrysmale, immédiatement au-dessous du point où on lie, modifie le mode

opératoire, mais on a la tumeur elle-même qui sert de guide.

Anévrysmes de l'artère poplitée. Quelle que soit la raison qui prédispose aux anévrysmes poplités, qu'ils soient le fait d'une ossification et d'une ulcération de la paroi artérielle, qu'ils résultent de la constriction de l'anneau du soléaire (Broca) sur l'artère, les anévrysmes spontanés, comme les anévrysmes traumatiques, produisent des tumeurs qui envahissent le creux poplité, entraînent un œdème de la jambe, produisent des douleurs vives, pénètrent dans l'articulation, luxent quelquefois les os et se terminent par une rupture à l'extérieur, un phlegmon gangréneux, et même la gangrène du membre.

* * Rien n'est plus facile à diagnostiquer que l'anévrysmes du creux poplité, il faut seulement être prévenu qu'il peut, par exception, présenter un double bruit de souffle comme l'anévrysmes artérioso-veineux.

* * Une tumeur anévrysmale du creux poplité dépourvue de battements peut être prise pour un abcès froid, mais les antécédents seront ici l'élément de diagnostic, car un abcès froid ne produit pas de douleurs dans le membre.

* * Les kystes du creux poplité sont petits, mobiles pendant la flexion de la jambe, ce qui n'existe pas dans les anévrysmes.

Les kystes, les lipomes, les tumeurs fibro-plastiques, les encéphaloïdes du jarret sont lobulés et inégalement durs. V. CREUX POPLITÉ.

* * Lorsque des battements existent dans une tumeur du creux poplité, on ne saurait confondre l'anévrysmes avec les kystes, les abcès froids et les tumeurs, mais on pourrait la prendre pour un anévrysmes du tibia. On se rappellera que les tumeurs pulsatiles du tibia sont toujours saillantes en avant, et qu'elles laissent longtemps, et malgré leur volume, l'articulation du genou libre.

L'anévrysmes poplité variqueux est assez rare, il a toujours été traumatique, dans les observations connues jusqu'ici. Une blessure antérieure, la connaissance de la direction de l'instrument et la cicatrice, comparés avec les symptômes habituels des anévrysmes artérioso-veineux, établiront le diagnostic.

Thérapeutique. — Contre l'anévrysmes de l'artère poplitée la compression digitale ou mécanique de la fémorale et la ligature au niveau de l'anneau du troisième adducteur, peuvent être employés, mais sans espoir de succès constant : la flexion forcée de la jambe sur la cuisse vaut mieux (Maunoir).

La gangrène de la jambe arrive souvent malgré les opérations et peut-être à cause du traitement, car les moyens de l'établissement de la circulation dans la jambe ne sont pas nombreux après la ligature de l'artère crurale, au-dessus de l'artère grande anastomotique.

La ligature par la méthode de Brasdor ne vaut rien.

La ligature des deux bouts après l'ouverture du sac n'est pas plus grave que la ligature, seulement il ne faut pas attendre que l'anévrysmes ait atteint un grand volume (Desault). Dans les cas où l'anévrysmes date de longtemps, elle peut cependant être encore appliquée et elle semble préférable aux autres moyens.

Les injections coagulantes, l'électro-puncture, ne seront pas employées dans les anévrysmes volumineux du creux poplité ; la cautérisation en flèche peut être mise en usage pour les anévrysmes prêts à s'ouvrir, mais ce moyen exigera une attention et une surveillance de tous les instants.

L'anévrysmes artérioso-veineux sera traité par la ligature des deux bouts du vaisseau, avec ou sans ouverture du sac (Pasquier) : si l'anévrysmes reste stationnaire, la compression directe seule devra être mise en pratique ; la flexion forcée de la jambe est applicable.

Les anévrysmes compliqués de gangrène de la jambe réclament l'amputation.

Pour lier l'artère poplitée à la partie supérieure, la jambe étant étendue, incision partant du milieu du creux poplité jusque vers la saillie des muscles droit interne et demi-tendineux au haut du jarret. On découvre le troisième adducteur, on cherche au milieu du tissu adipeux de dehors en dedans, le nerf, la veine, puis l'artère qui est au-dessus de la veine ; charger l'artère de dehors en dedans.

Pour lier l'artère poplitée à la partie inférieure, incision de 8 centimètres un peu en dehors de la ligne médiane, commençant en bas à 1 centimètre au-dessous de l'interligne articulaire ; éviter de couper la veine saphène externe dans l'incision de la peau ; fléchir un peu la jambe ; chercher dans le tissu adipeux là où l'on sent un cordon dur, le nerf, puis la veine, puis l'artère ; charger l'artère de dehors en dedans.

Anévrysmes dans les artères des os.
Anévrysmes de l'artère maxillaire inférieure.
On connaît des anévrysmes développés dans le maxillaire inférieur, faisant saillie dans une alvéole et pris pour une fongosité (Rufz, J. Heyfelder). Ils s'étaient creusés une loge dans le canal dentaire. Ces anévrysmes fournissent des battements isochrones à ceux du pouls, et un degré d'expansion beaucoup plus marqué que les tumeurs érectiles. Ils donnent lieu à des hémorragies redoutables.

Thérapeutique. — Contre les hémorragies, il faut cautériser profondément dans l'alvéole avec le fer rouge ; pour guérir radicalement les malades, on trépanera l'os au niveau de la tumeur, et on remplira la cavité osseuse de bourdonnets de charpie imbibée de perchlorure de fer. Mais si l'inflammation apparaît, on est exposé à voir une nécrose partielle du maxillaire et des abcès sous-périostiques se développer. La ligature de la carotide externe peut être tentée, mais la résection partielle du maxillaire ne sera indiquée que quand l'anévrysmes aura détruit une portion du corps de l'os.

Anévrysmes de l'artère palatine. A la suite de la pression d'un dentier artificiel, l'artère palatine peut être altérée de façon qu'il se développe un petit anévrysmes ressemblant à une fongosité. Et, chose curieuse, les battements

n'existent pas toujours dans les anévrysmes de cette artère.

Thérapeutique. — Si l'on ouvre un anévrysme de l'artère palatine par mégarde, en croyant traiter une fongosité, une hémorrhagie apparaît et il faut alors comprimer dans la plaie avec un morceau de liège (Castle) ou un bouchon de cire. Le fer rouge pourra être employé, mais la cautérisation ne mettra pas à l'abri d'une récidive, parce que l'anévrysme existe au niveau de l'orifice inférieur du canal palatin antérieur. Dans ce cas il faudra maintenir une compression avec un coin de liège maintenu avec un dentier.

Anévrysmes du tissu spongieux des os (Scarpa, Breschet, Lallemand). L'extrémité supérieure du tibia, le condyle interne du fémur, le tissu du diploé, des os du crâne, sont quelquefois le siège d'une variété d'anévrysme. La substance compacte qui environne le tissu spongieux est réduite à une coque. Les vaisseaux du périoste sont dilatés, ainsi que les branches qui leur font suite, dans l'intérieur de la cavité osseuse; ils se multiplient à l'infini et irrégulièrement ou ils se détruisent en formant une poche où le sang s'accumule; ce sont plutôt des tumeurs érectiles spéciales des os que des anévrysmes (Breschet). Il est rare que les dilatations vasculaires existent seules, le plus souvent ces vaisseaux rampent dans du tissu encéphaloïde ou du tissu à myéloplaxe. Après que l'anévrysme des os a duré un certain temps, et que la coque osseuse est rompue, on sent des battements isochrones à ceux du pouls, et un soulèvement tout à fait analogue à l'expansion des tumeurs anévrysmales, surtout lorsque l'os a été perforé. Mais il n'y a pas de bruit de souffle, et l'examen sphymographique donne un tracé beaucoup moins fort que celui d'un anévrysme, car il n'y a que de simples ondulations.

Au sternum (Reich), au crâne, dans le diploé, les anévrysmes des os sont quelquefois de véritables tumeurs érectiles, mais plus souvent des cancers. Au tibia ou au fémur, les anévrysmes des os semblent n'être autre chose que des tumeurs à myéloplaxes ou des cancers encéphaloïdes. Quel que soit leur siège, les tumeurs pulsátiles des os se développent lentement tant qu'elles sont enfermées dans l'os; après qu'elles en sont sorties elles croissent rapidement.

On ne confondra pas les anévrysmes de l'artère poplitée avec les tumeurs pulsátiles du tibia et du fémur; quand on sentira l'artère poplitée battre avec la même force que l'artère du côté opposé, dans le jarret, et quand on verra une tumeur se porter en avant de l'articulation qui conserve l'intégrité de ses mouvements (V. MYÉLOPLAXE). Cela n'existe pas pour les anévrysmes poplités volumineux, les seuls que l'on puisse confondre avec les tumeurs pulsátiles du tibia et du fémur.

Thérapeutique. — La ligature fait disparaître les

battements dans les tumeurs pulsátiles des os. S'il y a une observation (Roux) où la ligature ait réussi, il faut considérer le fait comme une guérison de tumeur à myéloplaxe, ou d'un anévrysme d'une artère articulaire par la ligature.

La résection ne convient que pour les anévrysmes intra-osseux des os du crâne, encore ne doit-elle porter que sur une des deux tables de l'os. Si la tumeur ne reste pas stationnaire, on amputera.

Anévrysme de l'artère centrale de la rétine. L'artère centrale de la rétine peut être dilatée jusqu'à acquérir le volume d'une plume. La tumeur anévrysmale ainsi formée comprime le nerf optique.

Une cécité plus ou moins complète qui débute après une photophobie, et une sensation de pulsation dans l'œil (de Graefe), des veines variqueuses observées à l'examen ophthalmoscopique sans disparition absolue des vaisseaux artériels rétinien, doivent faire soupçonner un anévrysme de l'artère centrale de la rétine, plutôt qu'une embolie de cette artère. On se souviendra aussi que l'embolie détermine une cessation immédiate de la circulation ou une cécité presque subite, et qu'il y a en même temps une maladie du cœur ou des gros vaisseaux (Virchow).

Thérapeutique. — Pas de traitement; ménager ce qui reste de vision par l'emploi de lunettes colorées; exercice très-modéré de la vision.

Anévrysme cirsoïde. V. VARICES ARTÉRIELLES.

Anévrysme du cœur. V. COEUR.

Anévrysmes des moignons d'amputation. Dans les artères d'un moignon d'amputation à lambeau, alors que l'artère a été effleurée par le couteau, ou bien lorsqu'une artère est ossifiée, on a vu des anévrysmes se produire par dilatation de la tunique cellulaire, et se révéler par les caractères ordinaires des anévrysmes. On y a également vu des anévrysmes artérioso-veineux. V. ACCIDENTS DES AMPUTATIONS.

Thérapeutique. — En cas d'anévrysmes dans les moignons, comme il n'y a pas de risque que des caillots soient portés dans les vaisseaux au-dessous de l'anévrysme, les injections coagulantes et la compression directe sont indiquées; si ce moyen échouait et si la tumeur continuait à s'accroître, on aurait recours à la méthode ancienne, par l'ouverture du sac.

ANGÉLIQUE. Plante des ombellifères employée comme tonique et stomachique. On la donne en infusion dans la fièvre typhoïde (30 grammes par litre d'eau bouillante), en teinture (15 grammes) et en substance confite par le sucre.

ANGINES. Les angines sont des maladies inflammatoires de l'isthme du gosier, donnant lieu à une gêne plus ou moins considérable de la déglutition. Il y a les angines simples érythémateuses, les angines glanduleuses, les angines

tonsillaires, les angines *ulcéreuses*, les angines *gangréneuses*, les angines *couenneuses* ou *diphthériques*.

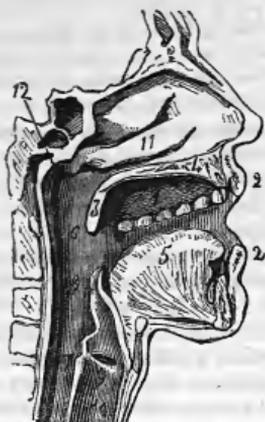


Fig. 25. — Coupe de la face et du cou, pour montrer le pharynx, le voile du palais et l'arrière-gorge, où se développent les angines. — 1. Cavité de la bouche. — 2. Lèvres. — 3. Voile du palais. — 4. Voûte palatine. — 5. Langue. — 6. Pharynx. — 7. Œsophage conduisant les aliments dans l'estomac. — 8. Epiglotte, se retenant en arrière au moment de la déglutition et empêchant les aliments de s'engager dans le larynx; origine des voies aériennes. — 9. Corde vocale inférieure; bourrelet musculo-membraneux répondant à la partie la plus rétrécie du larynx, partie qui s'élargit pendant l'inspiration et se rétrécit pour l'émission des sons. — 10. Commencement de la trachée. — 11. Fosses nasales. — 12. Origine de la trompe d'Eustache; canal faisant communiquer les arrière-fosses nasales avec la cavité de l'oreille moyenne (Tripier).

I. Angines simples. La chaleur et la sécheresse du gosier, la douleur pendant la déglutition, l'expectation pharyngée avec rougeur des parties qui tapissent l'isthme du gosier, caractérisent l'*angine inflammatoire simple* ou érythémateuse.

** La sécheresse de la gorge, l'expectation du mucus pharyngé, avec rougeur du fond de la bouche et granulations du pharynx, constituent l'*angine granuleuse chronique*.

Les angines simples érythémateuses ou granuleuses existent avec ou sans fièvre, et récidivent facilement en repassant à l'état aigu.

** Si le froid est une cause fréquente d'angine érythémateuse, il y a des cas où la maladie résulte de l'action irritante du tabac chez les grands fumeurs, de l'alcool chez les ivrognes, et enfin de la diathèse scrofuleuse ou dartreuse qui se manifeste quelquefois par cette espèce d'angine.

Thérapeutique. — Gargarismes émollients, collutoires avec une cuillerée de vinaigre pour trois cuillerées de miel; bain de pieds sinapisé; un vomitif avec 5 centigrammes de tartre stibié.

En cas d'angine granuleuse chronique, boire de l'eau d'Enghien, trois verres par jour ☐; de l'eau Bonnes, à la même dose ☐; bain de Barèges; douches dans le pharynx avec l'eau d'Enghien, les eaux de Cauterets, de Bagnères de Luchon, etc. ☐☐

II. Angine tonsillaire ou amygdalite.

La gêne de la déglutition, la voix enrouée ou gutturale avec gonflement et rougeur des amygdales, indiquent une angine tonsillaire également désignée sous le nom d'*amygdalite*.

** L'angine tonsillaire existe à l'état aigu avec fièvre vive, et à l'état chronique, sans fièvre.

** Chez l'adulte, l'angine tonsillaire aiguë produit la fièvre, l'impossibilité d'avaler, la douleur de la déglutition, la voix gutturale, l'écartement des arcades dentaires, le gonflement et la douleur de la région sous-maxillaire où se trouvent quelquefois des ganglions lymphatiques tuméfiés.

** L'angine tonsillaire aiguë produit souvent des abcès de l'amygdale qui s'ouvrent naturellement, et qu'il vaut mieux ouvrir à propos au moyen du bistouri.

** Un abcès de l'amygdale, causé par la phlegmasie tonsillaire, peut produire des accès de suffocation avec ou sans œdème de la glotte.

** L'amygdalite chronique produit souvent l'hypertrophie des amygdales, et elle entraîne des récidives très-fréquentes d'amygdalite aiguë.

** L'hypertrophie des amygdales, chez les enfants, a pour effet d'empêcher l'entrée d'une suffisante quantité d'air dans la poitrine, et elle amène toujours le rétrécissement de la cavité du thorax.

** Chez les enfants, l'angine tonsillaire aiguë ne produit point d'abcès de l'amygdale, ni de difficulté de déglutition comparable à celle qu'on observe chez l'adulte.

** Jamais on ne voit un enfant atteint d'amygdalite aiguë avaler sa salive en faisant les grimaces et les mouvements d'allongement du cou qui s'observent chez l'homme dans les mêmes conditions de maladie.

** L'amygdalite aiguë de l'enfant commence souvent par une forte fièvre accompagnée d'agitation et de délire qui pourraient faire croire à une phlegmasie cérébrale, si l'on n'y faisait pas grande attention, mais, en examinant l'isthme du gosier, on découvre vite la lésion qui est le point de départ des accidents cérébraux.

Thérapeutique. — Dans les cas d'amygdalite légère, le traitement de l'angine simple érythémateuse peut suffire.

Dans les cas graves, il faut faire une saignée du bras ou appliquer des sangsues au cou.

Un vomitif avec 5 centigrammes peut être donné au début, mais s'il se forme un abcès de l'amygdale il faut réitérer l'émétique, car les contractions du pharynx, produites dans l'effort de vomissement, font crever l'abcès et débarrassent le malade.

Des fumigations émollientes, des injections d'eau de guimauve, des gargarismes émollients ou astringents, doivent être mis en usage.

Contre l'hypertrophie des amygdales, il faut des insufflations d'alun, de catamol, des gargarismes as-

tringents, des douches d'eau sulfureuse dans la gorge, et enfin l'excision complète des amygdales.

III. Angine couenneuse. Les angines qu'on appelle aujourd'hui couenneuses, diphthéritiques, ont été autrefois désignées sous les noms d'*ulcère syriaque*, de *mal de gorge gangréneux*, d'*angine maligne*, d'*angine gangréneuse*, etc.

* * Les angines couenneuses et gangréneuses sont *bénignes* ou *malignes*; *sporadiques* ou *épidémiques*; quelquefois elles sont *contagieuses*.

* * Il y a des angines couenneuses *sporadiques* sans aucune gravité, qui restent des maladies purement locales. Parmi elles se trouvent l'*angine couenneuse commune* et quelques *angines scarlatineuses*.

* * Dans l'angine couenneuse les amygdales s'enflamment, se gonflent, s'ulcèrent et se couvrent de fausses membranes; lesquelles peuvent s'étendre au voile du palais et dans les arrières-narines, dans le pharynx et enfin dans le larynx où elles forment le croup. V. ce mot.

* * Quand l'angine couenneuse est bénigne, le produit déposé sur les amygdales est ordinairement mollaçe, caséeux, pultacé, tandis que dans les angines couenneuses graves, la fausse membrane est ferme, résistante, élastique et presque entièrement formée de fibrine.

* * Les angines couenneuses et gangréneuses *épidémiques* sont ordinairement malignes et adynamiques, ce qui dépend de l'empoisonnement produit par la résorption des humeurs sécrétées par la muqueuse du pharynx érodée ou ulcérée par la maladie.

* * Ceux que saisit l'angine couenneuse et gangréneuse ont souvent et en même temps sur le corps des plaies gangréneuses et couenneuses où l'on voit des ulcérations couvertes de petits points noirâtres de sphacèle épars au milieu d'une fausse membrane.

* * Le danger de l'angine couenneuse et gangréneuse n'est pas dans la présence d'une fausse membrane ou d'une eschare sur les amygdales, mais dans la résorption purulente qui se fait à la surface des plaies de la gorge où se trouvent des fausses membranes et du sphacèle.

* * La fausse membrane, produit anatomique de l'angine couenneuse, n'est dangereuse par elle-même que si elle gagne le larynx et les voies aériennes, de manière à causer mécaniquement l'asphyxie croupale.

* * On voit souvent sur le cadavre de ceux qui succombent à l'angine couenneuse et gangréneuse, la preuve de la résorption purulente, car le sang est quelquefois décoloré, bistre, couleur momie, les séreuses sont tachées de purpura, les poumons remplis d'ecchymoses, de lobules affectés d'apoplexie pulmonaire, de noyaux hémorrhagiques avec infiltration purulente centrale et d'abcès métastatiques, le tissu cellulaire quelquefois semé de petits abcès.

* * On fait des fausses membranes à volonté sur un sujet sain en dépouillant l'épiderme par les cantharides ou avec l'ammoniaque, mais les fausses membranes accompagnées d'accidents mortels sont celles qui se produisent sur des ulcères gangréneux avec résorption putride.

* * L'angine couenneuse maligne est souvent suivie de croup et la mort a lieu par infection de l'organisme ou par asphyxie; mais, dans ce dernier cas, il se fait une anesthésie progressive qu'on n'observe pas dans l'autre.

* * L'infection générale de l'organisme dans l'angine couenneuse et gangréneuse est l'analogue de l'infection purulente qu'on observe chez les opérés, chez les brûlés, dans les plaies extérieures ou muqueuses internes, en un mot, là où il y a des vaisseaux divisés ou ulcérés.

* * Les angines couenneuses et gangréneuses malignes s'annoncent par de la fièvre, de la douleur et de la difficulté de déglutition, le gonflement sous-maxillaire, l'écartement des mâchoires, et le fond du gosier présente des ulcérations, des eschares ou des fausses membranes sur les amygdales, sur la luette, sur le voile du palais et dans le pharynx.

* * Très-souvent les fausses membranes de l'angine couenneuse s'étendent jusque dans le larynx, et il se produit alors de la toux, du sifflement laryngé, de l'aphonie, de la suffocation et de l'anesthésie progressive.

Dans les angines couenneuses graves il y a toujours une albuminurie assez intense, qui cède au moment de la guérison, mais qui, exceptionnellement, peut être suivie d'anasarque.

V. ALBUMINURIE.

* * Qui a beaucoup observé l'angine maligne doit avoir vu qu'elle se transmet d'une localité à l'autre, sur les pas de leurs habitants, pour former des épidémies nouvelles, ayant pour origine la contagion.

* * Après sa guérison, l'angine couenneuse est souvent suivie de la paralysie du voile du palais et de paralysie générale que l'on a considérée comme spéciale à la diphthérie (Orillard), mais qu'on observe également après l'angine gutturale simple (P. Bérard; Marquez, de Colmar). V. PARALYSIE DU VOILE DU PALAIS.

* * L'angine maligne peut tuer en vingt-quatre ou quarante-huit heures, et la mort survient d'autant plus vite que les enfants sont plus jeunes.

* * Partir vite, aller loin et ne revenir que le plus tard possible; tels sont les moyens d'échapper à l'angine maligne.

* * Si l'on peut détruire sur place la première manifestation matérielle de l'angine maligne par une cautérisation bien faite ou par l'excision des amygdales, on empêche l'infection de l'organisme et le mal guérit rapidement.

* * Une fois l'angine maligne établie, la gué-

rison est bien difficile et la mort a lieu par infection générale ou par asphyxie croupale.

* * Les angines couenneuses et gangréneuses étant primitivement des maladies locales aussi bien que le chancre, la pustule maligne, etc., il suffit souvent de détruire complètement sur place la première manifestation du mal pour empêcher l'empoisonnement de l'organisme et la mort.

Thérapeutique. — Si l'angine couenneuse ou gangréneuse est prise au début, et que le mal soit encore limité aux amygdales, il faut le détruire sur place par l'excision des amygdales [E+], par la cautérisation au fer rouge [E], et enfin par la cautérisation au perchlorure de fer, ou enfin par le nitrate d'argent [E].

Quand on cautérise l'angine couenneuse avec un caustique liquide en se servant d'un pinceau de linge, il faut avoir soin que le pinceau soit suffisamment exprimé, et l'on ne doit cautériser que les parties malades. *L'excision des amygdales* couvertes de fausses membranes est une excellente méthode opératoire qui enlève le mal avant sa généralisation, qui produit une saignée locale très-utile, et qui empêche l'apparition du croup. Des insufflations d'alun, des insufflations de fleurs de soufre, des insufflations de tannin et même des insufflations de nitrate d'argent pulvérisé, peuvent être employées dans l'angine couenneuse ou gangréneuse [E], et s'il se forme un croup on peut les faire dans le larynx au moyen d'un tube recourbé.

Le danger des insufflations caustiques et des cautérisations mal faites, c'est de ne pas détruire tout le mal, ou de cautériser les parties saines et d'y faire venir de fausses membranes. Les gargarismes d'alun, de tannin, de chlorate de potasse, 1 à 4 grammes pour un litre d'eau miellée de glycérine pure, doivent être employés dans l'angine couenneuse et gangréneuse.

On peut employer la glace râpée ou pilée; une cuillerée à café à prendre toutes les demi-heures [E]. Des douches d'eau froide, et des douches d'eau salée ou d'émulsion de coaltar saponiné au 40° ou 50° [E]; des douches d'eau pulvérisée tenant en solution du tannin peuvent être employées avec succès.

L'émétique à 15 ou 20 centigrammes dans une potion gommeuse doit être donné sans faire boire aux malades de tisane qui changerait l'effet vomitif en action purgative, et il faut en même temps prescrire un peu d'alimentation. Si l'on ne combat pas l'angine couenneuse par l'émétique, il faut administrer le chlorate de potasse, 4 grammes par jour dans une potion; le bicarbonate de soude 2 à 5 grammes, le bromure ou l'iodure de potassium 2 à 4 grammes.

IV. Angine gangréneuse. La même influence épidémique, contagieuse et maligne qui produit l'angine couenneuse, détermine également l'angine gangréneuse, caractérisée par la présence d'eschares à la surface des amygdales et par des phénomènes généraux d'empoisonnement rapidement suivis de la mort des malades.

* * Angine gangréneuse, angine couenneuse et angine ulcéreuse sont les trois formes anatomiques d'une seule et unique maladie qui est l'angine maligne.

* * Il y a des épidémies d'angine maligne où l'on n'observe que du sphacèle ou des ulcérations sur les amygdales, sans aucune apparence

de fausse membrane (Delbet), tandis que dans quelques autres localités il n'y a que de véritables angines couenneuses.

Thérapeutique. — Le traitement de l'angine gangréneuse est le même que celui de l'angine couenneuse V. ce mot.

V. Angine granuleuse. Sous le nom d'*angine granuleuse* (Chomel) ou *glanduleuse*, de *pharyngite chronique*, etc., on a décrit une angine peu grave caractérisée par la présence sur le pharynx de granulations plus ou moins volumineuses, donnant au fond de la gorge un aspect mamelonné très-évident.

* * L'habitude de parler beaucoup, de professer ou de chanter avec excès, les inflammations catharrales fréquentes de l'arrière-gorge, l'influence irritante de la fumée de tabac chez ceux qui ont continuellement le cigare à la bouche, et la prédisposition créée par l'herpétisme sont les causes de l'angine granuleuse.

* * Dans l'angine granuleuse, la voix est un peu enrouée, et il y a un embarras du pharynx caractérisé par un continuel besoin d'expulsion des mucosités sécrétées par les granulations des surfaces muqueuses malades.

Thérapeutique. — Les malades atteints d'angine granuleuse doivent cesser de boire du vin pur et des liqueurs, ils doivent s'abstenir de tabac et se mettre à un régime dans lequel le sel, le poivre et les condiments ordinaires soient en si faible quantité qu'on ne les sente pas. Les *eaux sulfureuses* en boisson; les *fleurs de soufre avec du miel* par parties égales, 30 grammes par jour; l'*arséniate de soude*, 5 à 15 milligrammes par jour, doivent être conseillés aux malades.

Les cautérisations du pharynx avec le nitrate d'argent ont été conseillées [E] ainsi que les insufflations d'alun [E] ou de calomel, associé avec du sucre [E]. Il vaut mieux des gargarismes avec l'*eau-de-vie camphrée dans l'eau*; avec l'*eau de goudron*; avec l'*émulsion de coaltar saponiné* au 100°, ou enfin des douches d'eau froide dans le pharynx ou des douches d'eau sulfureuse avec un irrigateur.

VI. Angine laryngée couenneuse. V. GROUP.

VII. Angine laryngée œdémateuse. V. OÈDÈME DE LA GLOTTE.

VIII. Angine de poitrine. Quand une personne est prise subitement d'une douleur vive sous le sternum ou sous le mamelon, avec irradiation au cou et dans le bras gauche, avec angoisse et suffocation, on peut dire qu'elle a une angine de poitrine, ce qu'on appelle encore *sternalgie*, *cardialgie* ou *névralgie du cœur*.

* * L'angine de poitrine est dix fois plus fréquente chez l'homme que chez la femme.

* * L'angine de poitrine revient par accès plus ou moins éloignés, durant une ou plusieurs heures, à des époques irrégulières, et plus de la moitié des malades succombent au milieu d'un de ces accès.

* * L'hypertrophie du cœur et l'ossification des artères coronaires ont été considérées comme les causes de l'angine de poitrine, mais c'est par erreur, car dans beaucoup de cas il n'y a pas de lésion cardiaque, et cette maladie doit être considérée comme une simple névrose.

* * La mort des personnes atteintes d'angine de poitrine a toujours lieu en quelques minutes au milieu de l'accès.

Thérapeutique.— Au moment d'un accès d'angine de poitrine, quand la congestion tégumentaire s'ajoute au spasme, il faut faire une saignée du bras, appliquer des ventouses scarifiées au dos et des ventouses sèches ou des sinapismes aux membres inférieurs.

L'accès d'angine de poitrine doit être combattu par des frictions sèches générales et par des frictions aromatiques, par des inhalations d'eau de Cologne, d'éther, de chloroforme, d'acide acétique et d'ammoniaque et de valériane, par de l'eau de laurier-cerise, 2 à 3 grammes; par du musc, 1 à 3 grammes; par de la liqueur d'Hoffmann, 2 à 4 grammes; par du valérianate de zinc ou d'ammoniaque, 1 à 2 grammes; enfin par de l'aconitine, 1 à 2 milligrammes.

Dans l'intervalle des accès d'angine de poitrine et pour en éviter le retour, il faut prescrire la diète végétale ou lactée, la privation de tabac à fumer, les bains de mer et les voyages, les préparations ferrugineuses ou arsenicales, les plaques d'aimant sur la poitrine, et enfin, l'usage continu de la poudre de digitale, 5 centigrammes par jour.

L'émétique à dose vomitive au moment d'un accès d'angine de poitrine soulage beaucoup les malades.

Le sulfate de quinine administré dans l'intervalle des accès peut guérir l'angine de poitrine.

Lorsque, dans une angine de poitrine, il y a soupçon de syphilis constitutionnelle, il faut faire pendant plusieurs mois usage de l'iodure de potassium, 1 à 3 grammes par jour.

ANGIOLEUCITE. L'inflammation aiguë ou chronique des vaisseaux lymphatiques s'appelle *angioleucite*, et elle est toujours produite par quelque lésion traumatique ou spontanée, inflammatoire ou spécifique, superficielle ou profonde des tissus dans lesquels rampent ces petits vaisseaux. Avec elle il se produit toujours une inflammation des ganglions lymphatiques, c'est-à-dire une *adénite aiguë* ou *chronique* due au transport de l'inflammation des parties molles communiquant au ganglion par le canal des vaisseaux lymphatiques.

* * L'angioleucite aiguë des membres, souvent traumatique, produit toujours, avec la fièvre : douleurs et gonflement du membre, traînées rouges et dures sur le trajet des lymphatiques enflammés; tuméfaction des ganglions correspondants à la racine des membres, et quelquefois suppuration de l'intérieur de ces vaisseaux et de ces glandes, de façon à produire de petits abcès limités ou un phlegmon superficiel, l'infection purulente, avec les abcès métastatiques intérieurs, et la mort comme dans la phlébite (Velpeau).

* * L'angioleucite aiguë intérieure ne s'ob-

serve guère que dans l'état puerpéral, et dans l'état typhoïde; elle est provoquée par la plaie récente de l'utérus ou par l'ulcération des intestins.

* * L'angioleucite chronique est rare et succède à des lésions chroniques inflammatoires, cancéreuses ou tuberculeuses, placées à l'extérieur ou à l'intérieur du corps.

* * L'angioleucite intérieure difficile à reconnaître, mais possible à prévoir, en raison des circonstances où l'on se trouve, produit, avec la fièvre, des frissons intermittents, une prostration et une adynamie très-marquées, du délire et irrévocablement la mort.

* * L'angioleucite et l'adénite peuvent exister simultanément, ou au contraire indépendamment l'une de l'autre.

* * L'angioleucite aiguë, non compliquée d'adénite, est plutôt suivie d'infection purulente et de la mort que l'angioleucite et l'adénite simultanées.

* * L'adénite aiguë, sans inflammation appréciable des vaisseaux lymphatiques correspondants, n'est jamais suivie d'infection purulente.

* * L'adénite aiguë est souvent une barrière qui empêche le pus des lymphatiques d'arriver dans le sang, et sauve alors les malades d'une mort certaine.

* * L'angioleucite et l'adénite chronique, n'ayant pas de chance de produire l'infection purulente, sont et demeurent des maladies locales, indépendamment de la cause qui peut leur avoir donné naissance.

* * L'angioleucite et surtout l'adénite chronique se développent presque toujours sous l'influence de la diathèse scrofuleuse, syphilitique ou cancéreuse, à laquelle s'ajoute momentanément la plus faible excitation locale.

* * L'adénite cervicale des enfants résulte presque toujours de leur disposition lymphatique ou scrofuleuse, aidée d'une angine tonsillaire ou pharyngée, d'une stomatite simple ou aphtheuse, du travail de la dentition, de l'impétigo des lèvres, des yeux, des oreilles ou du cuir chevelu.

* * L'adénite médiastine postérieure résulte de l'irritation des bronches nécessairement compliquée du tempérament lymphatique ou scrofuleux des sujets.

* * L'adénite mésentérique chronique, autrefois connue sous le nom de *carreau*, est le résultat nécessaire de l'alliance entre la scrofule et l'entérite à quelque degré que ce soit.

* * L'adénite inguinale aiguë ou chronique, résultat ordinaire d'une blessure ou d'une ulcération des membres inférieurs, des fesses ou des parties génitales, est tantôt inflammatoire, tantôt syphilitique, tantôt scrofuleuse, sans qu'il soit toujours possible de distinguer sa véritable nature.

* * L'adénite cervicale postérieure des adultes est presque toujours le symptôme d'une syphilis

constitutionnelle et résulte des lésions syphilitiques du cuir chevelu.

* * L'adénite cervicale antérieure des adultes, inflammation scrofuleuse ou syphilitique, résulte des inflammations spéciales ou spécifiques, toujours faciles à reconnaître, de la muqueuse buccale ou pharyngée.

Thérapeutique. — Des cataplasmes doivent être mis sur la plaie qui produit l'angioleucite en même temps qu'on la plonge dans l'eau d'un bain pour en diminuer l'inflammation.

Si la fièvre d'une angioleucite est très-vive, il faut faire une saignée du bras ou appliquer des sangsues sur le trajet des lymphatiques malades et des ganglions auxquels ils se rendent (Blandin).

Des lotions émollientes, des applications de graisse pure ou d'onguent mercuriel affaibli par moitié, de baume tranquille, d'huile d'amandes douces opiacée, de collodion riciné, etc., sont très-utiles pour amoindrir la douleur des angioleucites.

Dès qu'un abcès se forme sur le trajet des lymphatiques enflammés, il faut, s'il est fluctuant, l'ouvrir avec le bistouri pour éviter qu'il ne s'agrandisse au delà de ses premières limites.

Les malades atteints d'angioleucite doivent rester au lit, avec une demi-diète de bouillon, de potages, d'eau vineuse, et s'ils offrent des symptômes d'adynamie, on doit leur faire prendre du sirop ou de l'extrait de quinquina en suffisante quantité.

ANGIOTÉNIQUE (FIÈVRE). Nom jadis donné par Pinel à la *fièvre inflammatoire*, formé assez commune de la fièvre typhoïde. V. FIÈVRE TYPHOÏDE.

ANGUSTURE. Deux écorces différentes portant ce nom sont employées en médecine.

Thérapeutique. — L'*angusture vraie*, de la famille des rutacées, très-amère et aromatique, s'administre comme tonique et fébrifuge en poudre, à la dose de 2 à 3 grammes par jour, en trois fois □. L'*angusture fausse*, de la famille des apocynées, contient beaucoup de brucine et de strychnine, et ne saurait être avalée sans produire un empoisonnement.

ANIS ou ANIS VERT. Plante indigène de la famille des ombellifères, dont le fruit verdâtre exhale une odeur particulière due à une huile volatile très-active.

Thérapeutique. — L'anis est un stimulant et un carminatif, on le donne en nature à la dose de 1 à 3 grammes dans la dyspepsie flatulente, ou en infusion à la dose de 30 grammes par litre □.

ANIS ÉTOILÉ. Fruit d'un arbre de la famille des magnoliacées, qu'on donne également en infusion (à la dose 60 à 100 grammes par litre) dans la dyspepsie flatulente □.

ANKYLOBLÉPHARON. La soudure du bord libre des paupières, congénitale (Schon) ou accidentelle (après une ulcération, une blépharite, une brûlure, une plaie grave), plus généralement partielle que totale, est un ankyloblépharon.

Thérapeutique. — Pour guérir l'ankyloblépharon, on incise couche par couche la paupière au niveau des bords ciliaires adhérents, une petite ouverture est

faite, on y engage des ciseaux courbés à pointe mousse, et on divise le reste des adhérences à petits coups. On cauterisera avec du nitrate d'argent les bords de la plaie (Carron du Villards), un point de suture à chaque angle de la plaie unira la muqueuse aux bords cutanés des paupières, pour prévenir la cicatrisation irrégulière aux commissures.

ANKYLOGLOSSE ou Adhérences congénitales ou acquises de la langue. La langue peut adhérer au plancher buccal, à la voûte palatine même, soit par suite d'un vice de conformation congénital, soit après une inflammation de la bouche. V. FILET.

* * La difficulté de la succion chez les nouveau-nés, l'embarras de la parole chez les adultes, et les obstacles à la mastication caractérisent l'ankyloglosse. L'examen de la langue, toujours facile, révèle le mode d'adhérence de la langue à la cavité buccale.

Thérapeutique. — Chez un enfant nouveau-né dont la langue semble absente et est collée à la voûte et au voile du palais, on décollera l'organe avec une spatule, si ce moyen ne suffit pas; le bistouri achèvera le décollement. Si le frein de la langue est trop long, ou s'il fixe la pointe de la langue au plancher buccal et l'empêche de se porter aux lèvres et au palais, on sectionnera le frein ou fillet.

Un aide pincera le nez à l'enfant pour lui faire tenir la bouche ouverte, le chirurgien, armé d'une sonde cannelée retournée, engagera la fente de la plaque de cet instrument dans le pli formé par le frein, et il sectionnera avec des ciseaux courbes, en ayant soin de tenir son instrument dans une direction aussi verticale que possible. Si, dans cette opération, un vaisseau artériel est ouvert, le meilleur moyen hémostatique est de toucher l'orifice de l'artériole avec un stylet rougi à blanc. Le renversement de la langue en arrière est rarement observé (J. L. Petit) et il n'est jamais grave, on ramène la langue en avant avec le doigt, et on la maintient pendant quelque temps.

Les brides cicatricielles qui unissent la langue aux parties molles voisines seront attaquées avec le bistouri, le chirurgien les sectionnera, il les excisera même suivant que la bride sera plus ou moins nettement limitée.

Que l'on opère sur les adultes ou les enfants, la récurrence n'est pas à craindre, les mouvements de la langue empêchent les nouvelles adhérences. Mais chez les adultes au moins, on favorisera la cicatrisation avec des gargarismes émollients, avec 20 à 50 grammes de miel rosat.

ANKYLOSE. La soudure des articulations constitue l'ankylose.

Ankylose vraie. Lorsque les extrémités articulaires privées de leur cartilage se soudent entre elles et qu'autour de la jointure se forment des stalactites osseuses unissant les os, il y a ankylose.

* * Les tumeurs blanches, ou ostéites des extrémités articulaires, l'arthrite sèche et l'arthrite des goutteux et rhumatisants, se terminent ordinairement par une ankylose vraie. Après une luxation, une fracture dans l'articulation, une arthrite simple, elle est beaucoup plus rare.

* * L'immobilité d'une articulation et sa déformation ne suffisent pas pour déclarer qu'il y a union des surfaces articulaires par de la substance osseuse. Il faut chloroformiser le malade et explorer l'étendue des mouvements. Dans l'ankylose fausse, il y a toujours un certain degré de mobilité, il n'y en a pas dans l'ankylose vraie.

* * On a vu l'ankylose complète se former sans lésion antérieure des articulations, et être le résultat d'une ossification musculaire (Pigné).

* * Il y a une espèce de prédisposition à l'ankylose (S. Cooper, Larrey, Percy, Velpeau), il existe même des ankyloses isolées sans apparence de maladies articulaires, ainsi, la soudure de l'astragale avec le calcaneum, et le scaphoïde chez certains sujets.

Thérapeutique. — Une ankylose vraie résiste à toute les médications topiques et aux bains d'eaux minérales. Les machines à mouvements appropriés à chaque articulation, d'après l'ancien modèle de Fabric de Hilden, et d'après les nouveaux modèles de Bonnet (de Lyon), seront appliquées, mais sans espoir d'un succès, possible seulement pour les fausses ankyloses. La machine Louvrier, destinée à briser l'ankylose serait seule réellement efficace, si l'on pouvait l'appliquer et si elle rendait le mouvement aux membres opérés, un nombre de fois égal au moins aux accidents d'une gravité effrayante qu'elle a occasionnés.

La résection des os soudés (Rhea Barton) peut permettre de produire une pseudarthrose. Elle peut permettre de faire souder les extrémités reséquées des os, de telle sorte que l'on ait un membre dans la position la plus commode à ses fonctions, de telle sorte qu'on rend par exemple au genou l'extension (Maisonneuve), au coude la demi-flexion. Ce mode opératoire n'est pas sans danger.

Les appareils prothétiques sont une ressource précieuse pour les ankyloses vraies, pour celles des membres inférieurs elles valent mieux que des opérations dont l'efficacité n'est pas encore assez jugée par l'expérience. V. PROTHÈSE DES AMPUTATIONS.

Ankylose fausse. Il y a une espèce d'immobilité incomplète des jointures, due à des adhérences fibreuses des surfaces articulaires ou à des rétractions de tendons, ou à des cicatrices vicieuses.

* * L'ankylose fausse articulaire est constituée par des brides, des replis fibreux analogues aux ligaments interosseux et elle permet toujours un certain degré de mobilité. Elle arrive à la suite d'une arthrite simple, d'une fracture dans l'articulation ou d'une synovite fongueuse guérie.

* * Il y a une ankylose fausse due à la rétraction des tendons, qui permet aussi un peu de mobilité, elle est caractérisée par une tension de l'organe rétracté, faisant saillie sous la peau.

* * Une cicatrice de brûlure au 3^e, 4^e et 5^e degré, ou la cicatrice d'une gangrène par suite de la perte de substance de la peau et de la rétraction du tissu inodulaire ou cicatriciel, restreint beaucoup les mouvements d'une articu-

lation et, dans ces conditions, la perte des mouvements de l'os est une fausse ankylose. Avec l'emploi du sommeil anesthésique, on reconnaît sans peine toutes ces variétés, et l'on constate où siège l'obstacle aux mouvements.

Thérapeutique. — Lorsqu'il y a simplement roideur articulaire, on emploiera les douches de vapeur aromatiques, les frictions sèches et le massage, on enverra les malades aux eaux de Saint-Amand, de Bourbonne, de Barèges, de Bagnoles, de Balaruc, d'Aix en Savoie, d'Aix-la-Chapelle, de Wiesbaden, de Tœplitz et de Gurgitello. Les bains dans les boues de Saint-Amand, et celles de Dax sont un peu plus avantageuses que les autres eaux, mais concurremment avec ces bains, il faut prescrire aux malades les mouvements et le massage; les bains sulfureux artificiels seront employés pour les malades qui ne veulent pas se déplacer.

Les appareils à mouvements gradués, et à leviers et poulies, de Bonnet (de Lyon) et de Malgaigne, ne doivent être employés que pour les grandes articulations. Pour les petites, les mouvements avec la main peuvent suffire. Au genou, au coude, à l'articulation tibio-tarsienne, à l'épaule, ces machines sont d'une application facile, mais il ne faut point brusquer les mouvements, on enseigne au malade le mode d'action de l'appareil, et il exerce lui-même son articulation.

A défaut des appareils à mouvement pour le genou ankylosé à l'état de flexion, on aura recours à un appareil à extension continue, constitué par une corde passant sur une poulie et tirée par un poids, la cuisse étant fixée par un lien contre-extenseur. Ce moyen est souvent très-pénible pour les malades qui sont obligés de rester couchés.

Endormir les malades, redresser de force l'articulation et appliquer ensuite un appareil inamovible, puis faire exécuter des mouvements un peu plus tard, n'est pas toujours sans péril.

Si l'ankylose est due à une rétraction tendineuse et musculaire, on pratiquera la ténotomie sous-cutanée (Dieffenbach) (V. ce mot); le membre sera immédiatement redressé et maintenu dans une gouttière métallique, ou mieux dans un appareil mécanique à tige rigide et à mouvements gradués, au niveau de l'articulation.

Si l'ankylose est due à la rétraction d'une cicatrice, on fera la section des brides, et on redressera immédiatement le membre en ayant recours à une mécanique. Mais comme, avec la section simple des brides, on est exposé à la récurrence, une autoplastie est de beaucoup préférable. V. CICATRICES VICIEUSES.

Ankylose des mâchoires. L'articulation temporo-maxillaire peut être le siège d'une ankylose vraie après une tumeur blanche ou une arthrite. Elle peut être immobilisée, soit par suite de la contracture des muscles élévateurs, le temporal et le masséter, soit par le gonflement de la bouche et de la région massétérine consécutif à une inflammation de l'os maxillaire, soit enfin, après une cicatrice vicieuse d'un lupus, d'une gangrène de la joue ou d'une stomatite grave.

* * La connaissance des antécédents des malades, l'examen avec ou sans l'aide du sommeil anesthésique, suffisent pour reconnaître toutes

ces lésions. L'ankylose vraie de l'articulation se diagnostique par voie d'exclusion. Il n'y a d'incertitude que quand il existe plusieurs lésions à la fois. Alors, en cherchant à écarter les mâchoires, on se procure un élément de diagnostic; s'il y a quelques légers mouvements dans les articulations, l'ankylose est fausse.

* * * Quand une articulation temporale est ankylosée, il est impossible de reconnaître, d'une manière positive, si l'autre articulation est saine.

* * * Lorsqu'une articulation est ankylosée, les muscles se rétractent, il y a là une cause d'erreur, mais ils s'atrophient à la longue et alors il n'y a plus d'erreur possible (Stromeyer, Godde, etc.).

Thérapeutique. — Les dilateurs mécaniques, tels que les coins de bois taillés en bec de flûte (A. Toirac), placés entre les mâchoires, ne produisent aucun changement, lorsqu'ils sont employés seuls.

Contre l'ankylose osseuse vraie, on pourrait scier les condyles de la mâchoire, et par des mouvements répétés, déterminer une fausse articulation (A. Bérard), mais le voisinage de l'artère maxillaire interne qui rampe sur le col du condyle rend cette opération périlleuse. Mieux vaut couper à sa base la branche montante du maxillaire (Dieffenbach), à l'aide de pinces de Liston, après la section du masséter.

Si une seule articulation est ankylosée, on sectionnera le corps du maxillaire inférieur au niveau des petites molaires (Esmarch), et pour obtenir un meilleur résultat, on fera éprouver à l'os une perte de substance de 1 centimètre. Après l'incision des parties molles, l'os sera coupé avec une cisaille de Liston ou avec deux traits de scie à chaîne, ou même avec une petite scie à main, et le périoste sera enlevé avec la portion d'os réséquée. La suture de la lèvre étant faite, un coin de bois sera placé entre les dents du côté de la mâchoire non ankylosée et le malade se gargarisera avec de l'eau fraîche. Des mouvements de cet os seront exécutés quotidiennement, sous peine de voir perdre en un jour tout le bénéfice du traitement.

S'il survient une inflammation, on la traitera par les moyens appropriés pour la périostite et l'ostéite, mais un coin de bois devra rester néanmoins entre les deux mâchoires du côté où l'on veut rétablir le mouvement. Pour éviter la soudure des deux portions du maxillaire on pourra, en opérant, ménager le périoste et le rabattre sur la section de l'os (U. Trélat). Ce procédé serait plus avantageux que l'apposition d'un tampon de charpie entre les os réséqués.

Si les deux articulations temporo-maxillaires sont ankylosées, une résection double ne produit pas un avantage beaucoup plus grand que l'avulsion de trois ou quatre dents, moyen palliatif suffisant dans toutes les variétés d'ankylose que des opérations multipliées ne peuvent guérir radicalement.

Le resserrement des mâchoires par contracture musculaire étant dû quelquefois à un trismus idiopathique et à la contusion d'un nerf se dissipera avec la maladie première.

Si la contracture persistait, on aurait recours à la section des muscles et de leur tendon, ou à l'écartement progressif des mâchoires continué pendant longtemps après l'opération. Si l'on sent au niveau du masséter un cordon dur, si la muqueuse buccale

est souple, et s'il reste un certain degré de mobilité de la mâchoire, il est évident que le muscle rétracté est la seule cause de l'immobilité de la mâchoire. Il est alors indiqué de faire la section sous-cutanée du masséter (Dieulafoy, W. Fergusson, Schmidt). On le sectionnera par une petite ouverture de la muqueuse buccale ou de la joue. L'hémorragie sous-cutanée par les veines, et par les artères nombreuses avoisinant le masséter, est le seul accident à redouter. La dilatation est un procédé moins expéditif et moins sûr que la myotomie.

Si l'ankylose est due à une périostite et une ostéite de la branche montante du maxillaire supérieur, à la suite de l'évolution vicieuse de la dent de sagesse, ou d'une carie dentaire, il faudra combattre d'abord l'inflammation par des applications de sangsues sur la région massétérale. Un vésicatoire sera ensuite posé; s'il se forme du pus, on incisera, mais il faut être prévenu que le bistouri, pour découvrir l'abcès doit aller jusqu'à l'os.

Il peut arriver que l'inflammation se termine par induration; alors les tissus fibreux se rétractent, et l'on doit avoir recours à des moyens d'un autre ordre. On coupera les brides fibreuses accessibles à l'instrument (Dieffenbach), on écartera ensuite les mâchoires avec les coins ou les dilateurs mécaniques, pendant longtemps et même pendant des années s'il le faut. L'ankylose due à des brides cicatricielles des joues et de la commissure ne guérit pas par la section sous-muqueuse des brides; la section de toute l'épaisseur de la joue ne met pas plus à l'abri d'une récurrence. Comme dans les ankyloses fausses, les articulations sont saines, la section avec résection du maxillaire est indiquée (Esmarch Vilms). Ce moyen est rationnel mais il est douteux, les os peuvent se souder malgré leur écartement. Il est nécessaire d'opérer la section du maxillaire en avant de la bride cicatricielle, c'est elle qui guidera le chirurgien.

S'il était possible, par une opération autoplastique, par la méthode indienne ou italienne, d'interposer un pont de peau saine entre les deux portions de la bride sectionnée, ce serait une meilleure opération.

Lorsque les cicatrices vicieuses des lèvres maintiennent les mâchoires rapprochées, il y a une sorte de fausse ankylose. V. ATRÉSIE DE LA BOUCHE.

ANOPSIE ou **Strabisme en haut.** Mot impropre. V. STRABISME.

ANOREXIE. L'absence d'appétit avec ou sans fièvre constitue l'anorexie.

Contre l'anorexie fébrile il n'y a d'autre remède que la guérison de la maladie qui engendre la fièvre, mais l'anorexie apyrétique, de la chlorose, de l'anémie, de l'état languissant qui accompagne la scrofule et les cachexies, il faut donner la macération de quinquina ou de quassia amara, plusieurs verres par jour ☞, — le vin d'aunée, de gentiane ou de quinquina ☞; la poudre de colombo, 50 centigrammes par jour ☞; — la poudre de rhubarbe, 30 centigrammes avant chaque repas; — six à dix grains entiers de poivre noir ☞; — de la graine de moutarde noire entière (Dioscoride) ☞; — le suc de cresson, 100 à 200 granules ☞; — les eaux ferrugineuses gazeuses ☞; — le sirop d'arséniate de soude, 10 centigrammes pour 300 grammes de sirop de sucre; une cuillerée tous les matins à jeun ☞

En outre, il faut prescrire les bains frais, l'hydrothérapie, les bains de mer, les voyages et toutes les distractions qui, en égayant l'esprit, donnent à l'organisation une force inaccoutumée.

ANTÉFLEXION de l'utérus. V. **UTÉRUS**.

ANTÉVERSION de l'utérus. V. **UTÉRUS**.

ANTHRAKOKALI. Substance composée de charbon de terre et de potasse caustique, imaginée par Polia.

Thérapeutique. — Elle est donnée contre la scrofula et les maladies scrofuleuses de la peau. C'est un carbure de potassium (10 centigrammes en poudre, trois fois par jour, dans de la magnésie calcinée ou de la poudre de réglisse); à l'extérieur, il s'emploie en pommade (1 gramme pour 30 grammes d'axonge) contre l'eczéma □.

ANTHRAX. L'anthrax est une tumeur caractérisée par la gangrène limitée d'un point circonscrit du tissu cellulaire et de la peau formant une sorte de phlegmon gangréneux circonscrit.

** Les anthrax apparaissent presque constamment chez les vieillards, ou chez les individus débilités et affaiblis.

** Le cou, les lèvres, la paroi abdominale antérieure sont le siège de prédilection de l'anthrax, la langue même en est assez souvent affectée.

** La coïncidence de troubles digestifs, de frissons erratiques et d'une teinte subictérique de la peau pendant le développement d'un anthrax est d'un fâcheux pronostic, car la tumeur inflammatoire est alors un épiphénomène d'une infection générale de l'économie.

** La coïncidence d'une glycosurie avec le développement d'un anthrax (Prout, Wagner), démontre que, dans le diabète, il y a une tendance à l'apparition de gangrènes, mais elle ne prouve pas que l'anthrax soit une affection glycosurique.

** Une tuméfaction rouge violacée, douloureuse, et une mollesse pâteuse, mais sans fluctuation, avec phlébite des veines voisines, avec angioleucite et adénite, caractérisent l'anthrax. À une période plus avancée de son évolution, la tumeur se recouvre de deux ou trois vésicules, au-dessous desquelles existent des plaques gangréneuses de la peau et des perforations; des lambeaux de tissu cellulaire mortifiés et du pus s'échappent par les ouvertures, qui ne tardent pas à se produire vers le cinquième ou le sixième jour.

** Suivant la région où se développe un anthrax des complications variables peuvent se présenter: ainsi, pendant la période inflammatoire, la tumeur comprime les parties sous-jacentes, la trachée, par exemple, et quelquefois l'inflammation se propage aux organes contenus dans les cavités voisines de l'anthrax.

** Quand l'anthrax ne produit que des phé-

nomènes locaux, comme un phlegmon simple, l'anthrax est *bénin*, mais si les malades ont des frissons, des sueurs profuses, des vomissements, de la diarrhée, du délire, tombent dans le coma et meurent, il y a ce qu'on appelle l'*anthrax malin*.

** Le furoncle est moins volumineux que l'anthrax, et il n'existe que très-rarement seul, mais ce diagnostic n'a guère d'importance, le furoncle et l'anthrax étant deux affections de même nature.

** La pustule maligne se distingue de l'anthrax parce que dès les premiers jours, elle est recouverte de vésicules sans tuméfaction considérable du tissu cellulaire, sans suppuration évidente, et parce qu'il se développe une plaque gangrenée à la place de la première vésicule. V. **FURONCLE** et **PUSTULE MALIGNÉ**.

Thérapeutique. — Lorsqu'un anthrax débute, on appliquera des cataplasmes laudanisés renouvelés deux ou trois fois par jour; le malade boira une tisane délayante et on lui donnera un grand bain, s'il n'y a pas de fièvre et de sueurs profuses. On administrera aux malades débilités, 4 grammes d'extrait de quinquina en potion ou en pilules. Le sulfate de quinine à dose de 60 centigrammes par jour dans un julep de 125 grammes, sera prescrit dans le cas où l'on soupçonnerait une infection purulente.

S'il n'y a pas de troubles généraux graves, et pas de signes de compression des parties sous-jacentes, on n'ouvrira pas la tumeur avant le quatrième jour; en attendant le moment propice à l'opération, on appliquera des cataplasmes laudanisés.

Contre l'anthrax et le furoncle, Celse recommandait l'application d'un emplâtre avec le *galbanum*.

On a conseillé les cataplasmes suivants :

Cataplasmes de farine de lin . . .	200 grammes.
Galbanum	40 id.

Mélez selon l'art.

Ou bien :

Farine de lin	100 grammes.
-------------------------	--------------

Faites un cataplasme avec :

Décoction d'espèces émoullientes . .	q. s.
--------------------------------------	-------

Puis incorporez :

Pulpe de lis	} à 50 grammes.
Pulpe de feuilles d'oseille . . .	
Onguent basilicum	30 id.

Ou bien :

Farine d'orge et de lin	250 grammes.
-----------------------------------	--------------

Faites cuire en consistance convenable, dans :

Eau commune	q. s.
-----------------------	-------

Et incorporez :

Savon blanc râpé	120 grammes.
----------------------------	--------------

Pour ouvrir un anthrax chez les malades pusillanimes, par une incision cruciale, on aura recours à l'anesthésie locale avec la glace. On peut aussi ouvrir, et avec avantage, l'anthrax par une méthode sous-cutanée (Alphonse Guérin) : un bistouri introduit par la partie la plus culminante de la tumeur divise la tumeur en croix, suivant quatre rayons par des incisions faites à partir de l'ouverture de la peau sous laquelle le bistouri est engagé vers les parties

profondes. Ces incisions sont suffisantes et non douloureuses, elles ne nécessitent pas l'anesthésie.

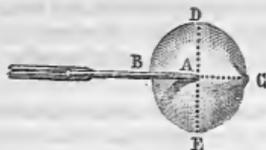


Fig. 26. — Indiquant les incisions qui sont pratiquées sous la peau. (Alp. Guérin.)

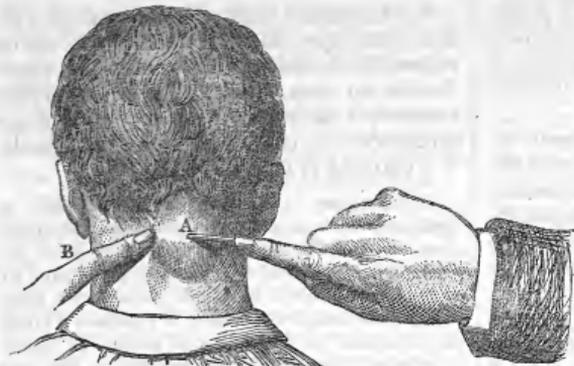


Fig. 27. — Incision cruciale sous-cutanée. — A. Centre de l'anthrax. — B. Doigt guidant le bistouri, à travers la peau. (Alp. Guérin.)

L'incision n'est efficace que si elle est faite en temps opportun, lorsqu'il y a de la suppuration formée (Bromfield). Lorsque l'anthrax tourne au phlegmon diffus, on fera des incisions multiples avec grands avantages dès le début.

S'il y a des symptômes généraux, il ne faut pas inciser trop tôt, les incisions pourraient être le point de départ d'une nouvelle inflammation tel qu'un érysipèle.

Le fer rouge employé pour modifier l'inflammation (Celse, Boyer, Pouteau), des flèches au chlorure de zinc implantées dans le phlegmon gangréneux, auront un résultat analogue et valent mieux que la potasse (Follin). Mais ces moyens ne seront employés, avec espoir de succès, que si la santé générale n'est pas très-profondément altérée. Au reste, ils ne doivent être employés que dans l'anthrax malin.

S'il y a des phénomènes gastriques, un purgatif salin, l'eau de Sedlitz, le sulfate de soude à dose de 45 grammes, et un éméto-cathartique (Thomassin), seront administrés avec succès. Contre les accidents d'intoxication consécutifs, on emploiera les moyens appropriés. V. CHARBON et INFECTION.

On fait quelquefois avorter ou limiter un anthrax par une compression avec des bandelettes de diachylon (Collis). Pour cela, deux plaques de diachylon taillées en équerre sont appliquées de chaque côté de l'anthrax, de façon qu'une des branches de l'équerre puisse être croisée avec celle du côté opposé, on serre et l'anthrax est comprimé dans un espace rectangulaire; lorsque la tumeur est ouverte, c'est un excellent moyen pour faire écouler le pus.

Lorsque la peau est gangrenée et que les eschares se détachent, on ne touchera pas à l'anthrax, on favorisera l'expulsion du tissu cellulaire gangrené, on

pansera la plaie avec des cataplasmes jusqu'à ce que toutes les parties mortes aient été éliminées. Puis on pansera simplement. On soutiendra les forces du malade par des tisanes vineuses associées à des tisanes amères, et on le nourrira; on entretiendra la régularité des digestions par un verre d'eau de Pullna, de temps en temps.

Contre les démangeaisons vives qui accompagnent la cicatrisation de la plaie, on emploiera les lotions avec la glycérine.

ANTILAITÉUX. Substances qui ont la propriété de faire cesser la sécrétion du lait. On emploie comme telles l'infusion de menthe ou de pervenche, et la décoction de canne de Provence, mais il n'y a rien de démontré à cet égard. Les diurétiques et les laxatifs n'ont pas d'effet plus certain, et il n'y a que les purgatifs énergiques qui puissent, par une forte révulsion intestinale, tarir la sécrétion lactée.

On pourra essayer les pilules suivantes :

Acétate de soude . . .	20 grammes.
Camphre	8 id.
Nitrate de potasse . .	8 id.
Rob de sureau	q. s.

Pour 420 pilules, à prendre deux matin et soir.

Ou bien on fera, selon Goilden, des applications d'extrait de belladone sur les deux mamelons.

ANTIMOINE. Métal jadis employé à l'état pur de *régule d'antimoine*, sous forme de pilules perpétuelles, parce que les malades les rendaient telles qu'ils les avaient prises. On faisait aussi du *vin antimonié*, mais il a été abandonné avec raison. Les seules préparations d'antimoine employées en médecine sont aujourd'hui le *tartrate d'antimoine et de potasse* ou *tartre stibié* ou *émétique*, comme vomitif ou purgatif selon le mode d'emploi $\left[\begin{smallmatrix} + & + \\ + & + \end{smallmatrix} \right]$; le *kermès minéral* comme expectorant $\left[\begin{smallmatrix} + & + \\ + & + \end{smallmatrix} \right]$; l'antimoniate de potasse ou *ozydé blanc d'antimoine*; le *chlorure d'antimoine*. V. ces mots.

ANTIMONIATE DE POTASSE ou **Antimoine diaphorétique lavé**. C'est l'oxyde blanc d'antimoine : 1 à 2 et 3 grammes dans un loch contre la pneumonie $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$.

ANTIPHLOGISTIQUES. Les moyens propres à combattre la phlogose, c'est-à-dire l'inflammation aiguë, sont désignés sous le nom d'*antiphlogistiques*. Ce sont : la diète, la saignée du bras et du pied, la saignée des veines ravinées, la saignée de l'artère temporale, toutes les tisanes émoullientes, mucilagineuses, féculentes, acidulées; les bains, les cataplasmes, etc.

ANTIPUTRIDES ou **Antiseptiques**. Il y a des substances qui arrêtent la putréfaction, soit dans les maladies gangréneuses septiques, soit dans les matières animales exposées à l'air. Ce sont les *antiputrides*. Les astringents, les toni-

ques, les acides et les stimulants, pour la plupart, jouissent de cette propriété. La poudre de quinquina et la poudre de charbon, la poudre de plâtre avec du coaltar ☐, la solution de coaltar saponinée au 30° ☐; l'eau phéniquée au millièmes ☐, le goudron etc., sont constamment employés dans ce but. Quant à ce qui touche à la désinfection des plaies et la conservation des matières animales, on peut arriver à ce résultat en employant l'hyposulfite de soude, le permanganate de potasse, l'acide phénique, l'huile de goudron, l'acide pyroligneux, le tannin, le sel marin, l'arsénite de cuivre, le sublimé corrosif, l'alcool, les solutions d'acétate et de chlorure d'aluminium, d'acétate et de sulfate d'alumine saturée, d'acide arsénieux, le sulfite de soude et le chlorure de zinc.

ANTISCORBUTIQUES. Il y a des remèdes que l'on a considéré très-légerement comme des spécifiques du scorbut, car le fait est encore à démontrer. Ce sont les racines du *raifort*, les feuilles du *cochléaria*, celles du *cresson*, du *trèfle d'eau*, et la plupart des crucifères. On s'en sert pour la fabrication du *vin antiscorbutique* composé de racine fraîche de raifort sauvage coupée menu, 32 grammes; de feuilles fraîche de cochléaria, de trèfle d'eau et graine de moutarde noire contuses, à à 16 grammes; sel ammoniac, 8 grammes; alcoolat de cochléaria, 16 grammes; passant avec expression et filtrant. Il y a aussi un *sirop antiscorbutique* composé de feuilles de cochléaria, 500; trèfle d'eau, 500; cresson, 500; raifort, 500; oranges amers, 500; cannelle, 16; vin blanc, 2000; sucre, 2000, que l'on fait cuire convenablement.

ANTISPASMODIQUES. Les antispasmodiques sont des remèdes doués de la propriété de calmer les troubles du système nerveux, surtout lorsqu'ils ne dépendent pas d'une lésion organique évidente. Ils sont employés contre les spasmes, contre les convulsions, contre les névralgies, contre certaines paralysies, et dans les vésanies.

Les antispasmodiques renferment des médicaments de nature très-différente: 1° les *gommes-résines* fétides et toutes les plantes qui, semblables à la mélisse, à la sauge, à la menthe, etc., renferment du camphre, agent énergétique de sédation du système nerveux; 2° les *éthers*, remèdes diffusibles qui sont facilement absorbés et qui agissent heureusement sur l'état convulsif; 3° certaines plantes renfermant une huile essentielle spéciale comme la valériane; 4° enfin, des substances minérales telles que les sels de zinc, de cuivre et d'argent.

L'*asa fetida* se donne à 8 grammes dans une potion; en pilules ou en lavement.

Le *galbanum* se donne en pilules ainsi que le *sagapenum* et la *gomme ammoniacque*.

Galbanum	30 grammes.
Myrrine	} 45 id.
Sagapenum	
Asa fetida	45 id.

Triturez toutes les substances ensemble, et avec quantité de sirop simple, faites des pilules de 20 centigrammes. Trois ou quatre par jour, au moment des spasmes et dans l'hystérie. (Murray.)

L'*ambre gris* se donne en pilules; en teinture, 1 à 5 grammes; en poudre, de 1 à 4 grammes et en lavement.

Le *musc* se donne en pilules et en *potion* 4 à 4 grammes par jour. On le donne aussi en *teinture*, 8 à 10 grammes, et en *lavement* à la dose de 5 grammes.

Poudre Tonquin.

Musc pulvérisé	4 grammes.
Poudre de valériane	6 id.
Camphre en poudre	2 id.

Mêlez. Contre l'hystérie, l'épilepsie. 2 et 3 décigrammes par jour dans l'eau, ou en bols ou en pilules.

Potion musquée opiacée.

Musc	4 gramme.
Sirop d'opium	30 grammes.
Infusion pectorale	120 id.

F. s. a. A prendre par cuillerées. Dans la pneumonie ataxique. (Carrière.)

Pilules musquées.

Musc	75 centigrammes.
Camphre	25 id.

Triturez avec esprit-de-vin, 2 gouttes. Incorporez à de la conserve de roses q. s. Faites douze pilules, que l'on donne dans la journée comme antispasmodiques. (Hunter.)

Le *castoreum* se donne en *poudre* de 1 à 8 grammes, et en *teinture*, de 2 à 15 grammes dans une potion.

La *valériane* se donne en *poudre* de 2 à 10 et à 50 grammes dans de l'eau sucrée; en *extrait*, de 1 à 10 grammes pour faire des pilules, et en *infusion*.

Le *valérianate de zinc* se donne en pilules.

Valérianate de zinc	6 décigrammes.
Gomme adragant	2 grammes.

Pour 12 pilules, à prendre une le matin et une le soir.

Ou bien :

Valérianate de zinc	6 décigrammes.
Sucre en poudre	3 grammes.

Mêlez et divisez en vingt-quatre paquets dont on donnera un à quatre par jour, suivant les indications.

Ou bien :

Eau distillée	120 grammes.
Valérianate de zinc	10 centigrammes.
Sirop de sucre	30 grammes.

Une cuillerée toutes les demi-heures.

Le *lactate de zinc* se donne aux mêmes doses que le valérianate de zinc.

Le *sélin des marais* se donne de 1 à 5 grammes, surtout dans l'épilepsie, dans l'eau sucrée chaude avec du rhum; même dose matin et soir.

L'*huile volatile de cajepout* s'emploie à l'intérieur ou à l'extérieur, en frictions (5 à 6 gouttes).

Potion stimulante.

Huile de cajepout	1	gramme.
Éther sulfurique alcoolisé	4	id.
Eau de menthe	150	id.
Sirup de fleur d'orange	40	id.

A prendre par cuillerées toutes les heures.

Le *camphre* s'emploie, à l'extérieur, réduit en poudre, au moyen d'une petite quantité d'alcool ou à l'état d'*huile camphrée* :

Camphre purifié	64	grammes.
Huile d'olive	440	id.

Réduisez le camphre en poudre par trituration dans un mortier de marbre, en ajoutant quelques gouttes d'alcool : divisez-le peu à peu dans l'huile ; et, quand la dissolution sera opérée, filtrez.

Eau-de-vie camphrée. Camphre, 32 ; alcool à 56° centésimaux, 1250. Faites dissoudre, et filtrez. On l'emploie pour faire des applications et des frictions résolutes.

Alcool camphré. Camphre, 64 ; alcool à 86° centésimaux, 440. Faites dissoudre, filtrez. En lotion, pur ou étendu d'eau.

A l'intérieur, on l'administre en émulsion :

Émulsion sucrée	500	grammes.
Camphre	5	décigr. à 2 grammes.
Sirup de sulfate de morphine	20	grammes.

Délayez le camphre dans le quart d'un jaune d'œuf, ajoutez l'émulsion et le sirup. A prendre par cuillerées toutes les heures.

Ou en gargarisme :

Camphre en poudre	5	grammes.
-----------------------------	---	----------

Triturez dans un mortier avec un demi-jaune d'œuf.

Sirup de sucre	40	id.
--------------------------	----	-----

Ajoutez peu à peu :

Eau	500	id.
Éther sulfurique	2	id.

En pilules :

Consève de roses	} à 5 grammes.
Camphre	

Faites des pilules de 20 centigrammes. Une toutes les heures.

L'*éther* et le *chloroforme* se donnent dans les préparations suivantes :

Liqueur d'Hoffmann, 1 à 3 grammes.

Éther sulfurique à 56°	400	grammes.
Alcool à 85° cent.	400	id.

Mélangez exactement, et conservez pour l'usage dans un flacon bien bouché.

Sirup d'éther, 30 à 60 grammes.

Éther	30	grammes.
Alcool	40	id.
Sirup	500	id.

Potion éthérée :

Sirup de fleur d'orange	32	grammes.
Eau distillée de tilleul	64	id.
Eau de fleur d'orange	64	id.
Éther sulfurique	2	id.

F. s. a. (Codex). A prendre par cuillerées.

Potion antispasmodique.

Sirup d'opium	15	grammes.
Sirup de sucre	40	id.
Eau de fleur d'orange	15	id.
Éther sulfurique	2	id.
Eau	400	id.

(F. H. P.)

Autre.

Sirup diacode	30	grammes.
Infusion de tilleul	120	id.
Éther sulfurique	1	id.

Mélez. A prendre par cuillerées toutes les heures.

Potion calmante antispasmodique.

Sirup de sulfate de morphine	30	grammes.
Eau distillée de menthe	120	id.
Éther sulfurique	2	id.

A prendre par cuillerées.

Ou donne aussi l'éther sous forme de *perle*, enveloppé dans de la gélatine; enfin, en *inhalation* dans un appareil spécial.

Le *chloroforme*, préférable pour les inhalations, donne rapidement l'anesthésie, et il s'emploie, à l'intérieur, en *sirup* dissous dans de l'eau ou du vin au moyen d'un peu d'alcool. On le donne aussi en lavements.

On donne souvent l'*eau distillée de millefeuille*, 30 grammes en potion, l'*huile essentielle de millefeuille* 20 à 30 gouttes; l'esprit volatil de corne de cerf 10 à 30 gouttes, etc. Les applications métalliques sur la peau, telles qu'un *aimant artificiel* sous forme de plaques d'acier et des *armatures de laiton* sur le corps sont souvent utiles pour calmer les troubles du système nerveux et sont de véritables antispasmodiques.

Il y a enfin les *sels de zinc* et l'oxyde de zinc qui s'emploient beaucoup à titre d'antispasmodiques, en pilules, à la dose de 5 à 10 centigrammes par jour.

On donne :

Oxyde de zinc	3	grammes.
Sucres	4	id.

Mélez. Partagez en 20 doses. Trois par jour pour l'adulte, une heure après chaque repas. Si l'oxyde est bien supporté, augmentez d'un gramme tous les huit jours, jusqu'à ce qu'on ait atteint la dose de 2 grammes 15 centigrammes par jour. (Herpin.)

A l'état de chlorure de zinc.

Chlorure de zinc	20	grammes.
----------------------------	----	----------

Faites dissoudre dans :

Alcool rectifié	40	id.
Éther sulfurique	80	id.

Par goutte (deux à quatre par jour) dans de l'eau sucrée.

C'est ce qu'on appelle le *Zincater* (*éther zincé*). V. ÉCLAMPSES, ÉPILEPSIE et HYSTÉRIE.

ANTOGAST (Duché de Bade). Eau minérale ferrugineuse employée en boisson, deux à cinq verres par jour, en douches et en bains, contre l'aménorrhée, la dyspepsie et la chlorose ☐.

ANUS ARTIFICIEL. Un anus artificiel est une ouverture de la peau et de l'intestin au-dessus d'un obstacle au cours des matières fécales, faite soit pour évacuer ces matières et leur donner issue à l'extérieur, soit pour prévenir la rupture d'un intestin ulcéré, après la réduction dans l'abdomen.

* * Une oblitération congénitale ou accidentelle du gros ou du petit intestin; une ulcération consécutive à une hernie enflammée ou étranglée; une large plaie des intestins herniés à travers une plaie de l'abdomen, indiquent

l'établissement d'un anus artificiel. V. ATRÉSIE DE L'ANUS, HERNIES, INTESTINS et PLAIES.

Thérapeutique. — Pour établir un anus artificiel dans la fosse iliaque, à droite ou à gauche (Littre), incision de 12 centimètres sur la paroi abdominale, à 2 centimètres au-dessus du ligament de Poupart; couper couche par couche jusqu'au péritoine; lier les vaisseaux artériels ouverts; ouvrir le péritoine (un intestin distendu par des gaz se présente toujours, et appartient, 99 fois sur 100, au bout de l'intestin qui est au-dessus de l'obstacle): assujettir l'intestin aux angles de la plaie à l'aide de deux points de suture (Nélaton), placer huit ou dix fils (quatre ou cinq de chaque côté), qui uniront les bords de la plaie intestinale aux bords de la plaie du tégument; serrer, puis fendre l'intestin entre les points de suture (Fig. 28 et 29).

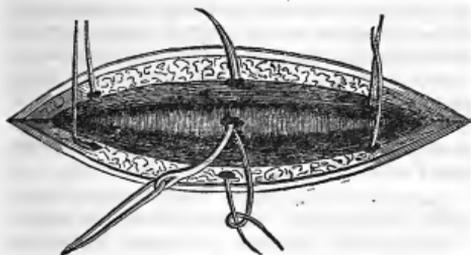


Fig. 28. — Opération d'entérotomie; l'intestin est fixé par les extrémités; on pratique les sutures.

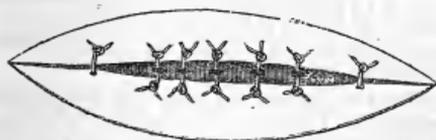


Fig. 29. — Les sutures étant terminées, il ne reste plus qu'à fendre l'intestin en réunissant les trous des aiguilles par une incision longitudinale. (Nélaton.)

Si l'on opère dans la fosse iliaque droite, le cæcum est généralement l'intestin qui se présente le premier.

Si l'on opère dans la fosse iliaque gauche, chez les adultes, l'intestin grêle se présentera; tandis que chez les enfants dont l'anus est imperforé et dont le rectum manque c'est l'S iliaque qu'on rencontre dans les quatre cinquièmes des cas. Après l'opération terminée, il faut passer une sonde dans le bout inférieur de l'intestin.

Pour établir un anus artificiel dans la région lombaire (Callisen): incision, à un travers de doigt de la colonne lombaire, chez les enfants, à trois travers de doigt, chez les adultes, étendue de la dernière côte à la crête iliaque. Couper couche par couche la peau, le tissu cellulaire sous-cutané, le grand dorsal, le petit oblique, l'aponévrose commune du transverse et du carré des lombes. Découvrir le bord externe du carré lombaire, chercher l'intestin dans le tissu grasseux sous-péritonéal. Chez l'adulte, il se reconnaît aux bandes fibreuses longitudinales; chez l'enfant, l'intestin distendu par le méconium ne se présente pas toujours à la plaie, l'S iliaque est portée en avant. Éviter de blesser le péritoine qui recouvre la partie antérieure du colon descendant. Fixer l'intestin, puis ouvrir pour évacuer le contenu.

Pour arriver plus sûrement sur l'intestin, on in-

cise les téguments parallèlement à la crête iliaque, dans une étendue de 8 centimètres, et on débride les muscles; au besoin, une incision cruciale serait faite sur les couches musculaires et aponévrotiques. (Amussat.)

Des deux méthodes de création d'un anus artificiel, la méthode de Littre est la plus avantageuse, comme résultat immédiat et comme résultat consécutif, d'ailleurs l'opération de Littre se fait avec plus de sûreté. Les malades peuvent eux-mêmes veiller plus tard aux soins de leur propreté.

Lorsqu'un intestin sorti par une plaie de l'abdomen est blessé, et lorsqu'il n'est pas indiqué de faire une suture, comme dans le cas d'une plaie machée ou contuse, avec section complète de l'intestin, on fixe l'organe à la paroi abdominale, on va à la recherche du bout inférieur quand on peut l'atteindre, et on le fixe à la plaie comme le bout supérieur.

Lorsque dans une hernie enflammée ou étranglée on doit établir un anus artificiel, on fixe les deux bouts de l'intestin par quatre ou cinq points de suture, et on passe une sonde dans le bout inférieur. Cette précaution est d'autant plus urgente que l'ouverture de l'intestin est plus voisine de l'estomac. V. ANUS CONTRE NATURE et HERNIES.

Quelle que soit l'opération qui sera faite, il sera nécessaire, lorsque l'ouverture de l'intestin aura lieu sur l'intestin grêle, de faire des injections de bouillon de lait ou d'un liquide albumineux, dans le bout inférieur. Cette recommandation ne sera négligée que pour les anus artificiels établis sur l'S iliaque et le cæcum; on passera, dans tous les cas, une sonde dans le bout inférieur. (D. Desprès.)

L'engouement du bout supérieur de l'intestin; le renversement de la muqueuse et son invagination, l'étranglement de la muqueuse compliquant l'anus artificiel, seront traités comme les mêmes complications dans l'anus contre nature. V. ANUS CONTRE NATURE.

ANUS CONTRE NATURE. Une plaie des intestins, la gangrène d'une anse intestinale herniée, une perforation de l'intestin par des fèces, par un calcul, ou par une ulcération, et un abcès stercoral consécutif sont l'origine des anus contre nature.

* * Lorsque des adhérences se sont établies entre les anses intestinales et la paroi abdominale, par accolement de la séreuse pariétale à la séreuse viscérale, les matières se font jour au dehors, grâce à un abcès stercoral qui s'ouvre en un ou plusieurs points de la peau.

* * La muqueuse du bout supérieur de l'intestin ouvert se soude avec l'orifice cutané anormal, la peau s'enfonce et forme un infundibulum (Scarpa) qui manque quelquefois, et dans les hernies il n'est jamais constitué par le sac (Malgaigne, Velpeau). Le mésentère tire sur l'intestin, tend à l'attirer avec la paroi abdominale (Scarpa, Dupuytren), les deux bouts d'intestin s'accolent et forment une valvule désignée sous le nom d'éperon qui empêche les matières de passer du bout supérieur dans l'inférieur. Cette valvule peut manquer (Velpeau), ceci se présente dans le cas où la partie non

adhérente de l'intestin au mésentère a été seule détachée par la gangrène, on observe la même chose sur les anus contre nature qui existent sur le gros intestin.

* * Par les anus contre nature, il s'écoule des matières stercorales, si la solution de continuité porte sur le gros intestin, mais ce sont des liquides alimentaires et du chyme, si la plaie existe sur le jéjunum ou l'iléon.

Les malades sont d'autant moins gênés que l'anus porte sur un intestin plus éloigné de l'estomac; l'appétit insatiable de quelques individus tient à la hauteur de la fistule intestinale, et à la rapidité de la digestion par les contractions intestinales, favorisées par la fixation de l'intestin à la paroi abdominale (Dupuytren).

* * L'anus contre nature peut guérir spontanément (Pipelet le jeune) et plus ou moins vite, mais il reste ordinairement stationnaire lorsqu'il est dû à une obstruction de l'intestin.

* * Les malades peuvent succomber au moment de l'établissement de l'anus contre nature, soit parce que les adhérences de l'intestin ont cédé à l'effort de rétraction du mésentère (Dupuytren), et parce qu'il y a eu péritonite (Velpéau), soit parce que l'anus étant situé très-haut, les malades ne peuvent plus se nourrir.

* * Lorsque l'anus contre nature doit guérir spontanément, l'issu des gaz par l'anus normal est un signe précurseur de cette heureuse terminaison (Desault). Le rétrécissement de l'ouverture anormale n'a pas la même signification.

* * Des excoriations suivies d'érysipèle, lorsque la plaie n'est pas nettoyée, l'étranglement de l'intestin par suite du rétrécissement de l'ouverture, et le renversement de la muqueuse du bout supérieur et même du bout inférieur de l'intestin, peuvent compliquer l'anus contre nature.

L'étranglement de l'intestin, ou engorgement de l'infundibulum, ressemble à un étranglement intestinal, au point de vue des symptômes. Il arrive quelquefois que l'intestin se rompt au-dessous de l'étranglement et qu'il y a une infiltration de matières intestinales et stercorales sous la peau. Cet engorgement peut exister après l'occlusion de l'anus contre nature.

* * En présence d'un anus contre nature, le chirurgien doit diagnostiquer, grâce aux matières qui sortent par la fistule, la hauteur à laquelle l'anus a été établi, pour hâter sa fermeture si l'anus est situé sur l'intestin grêle. Il doit chercher si le bout inférieur existe dans le voisinage. Il n'aura qu'à dilater les orifices avec l'éponge préparée, pour se rendre compte de la situation des deux bouts de l'intestin et trouver le supérieur.

Thérapeutique. — Il ne faut pas agir sur un anus contre nature au moment de sa production parce que cette lésion peut guérir seule, et que, d'autre part, en attendant, on facilite le succès du traitement.

Dès que le bout inférieur de l'intestin est trouvé, on passera une sonde dans son intérieur pour empêcher sa rétraction, et l'on donnera des lavements émollients.

Les malades seront soumis à un régime réparateur (Louis Scarpa); si l'anus est situé très-haut sur l'intestin grêle, on fera des injections de bouillon dans le bout inférieur. Les malades resteront couchés, le pansement de propreté sera souvent renouvelé et imbibé au besoin d'eau chlorurée.

Si l'ouverture cutanée se rétrécit trop vite, on la dilatera avec l'éponge préparée. S'il y a engorgement de l'infundibulum, on appliquera des cataplasmes, on purgera une ou plusieurs fois, on débrièrera au besoin.

Contre le renversement de la muqueuse, on fera le taxis et l'on comprimera sur la plaie (Desault) avec un spica, en ayant soin de laisser un passage pour les matières; sept ou huit jours de compression suffisent ordinairement; et pourrait peut-être fixer la muqueuse à la paroi abdominale de dedans en dehors en introduisant une aiguille courbe munie d'un fil qui, traversant la paroi de l'intestin et la paroi abdominale, ferait remonter et fixerait la muqueuse dans l'intestin. (A. Gaillard.)

Contre les inflammations érysipélateuses on emploiera la glycérine, ou l'eau de sureau en topique.

Lorsqu'il sera démontré que l'anus ne tend pas vers la guérison spontanée, on fera les opérations suivantes :

S'il n'y a pas d'éperons, on fera la suture de l'intestin et de la peau (Lecat), après quelques jours de compression modérée, et après une dilatation du bout inférieur de l'intestin.

S'il y a un éperon, la compression (Desault) sera appliquée sur l'éperon avec des mèches, un croissant d'ivoire (Dupuytren), mais il vaudra mieux détruire l'éperon par section simple (Schmalkalden), par ligature (Physick), par perforation (Dupuytren).

Mais de tous ces procédés, le meilleur est l'entérotomie (Dupuytren) avec une pince à mors ondulés, à deux branches mobiles croisées comme un forceps. Après qu'on s'est assuré, par le toucher, qu'il n'y a pas d'intestin dans l'angle formé par les deux bouts de l'intestin, les branches de l'entérotome sont introduites dans le bout inférieur et dans le bout supérieur, à une profondeur variable suivant l'étendue de l'éperon. Puis on serre progressivement jusqu'à ce qu'on suppose les deux branches assez rapprochées pour détruire l'éperon par gangrène. Pendant quatre ou six jours, l'instrument reste en place.

On peut substituer à ce procédé l'écrasement linéaire (Chassaignac) qui a tous les avantages de la ligature de Physick, sans en avoir les inconvénients, mais alors on commença par perforer l'éperon avec un trocart, quelques jours avant de passer la chaîne.

L'entérotomie faite, on attend quelque temps, l'anus peut encore guérir seul; s'il tarde, si l'éperon se reforme, on aura recours de nouveau à l'entérotomie. Pour n'avoir qu'une opération à faire, Blandin a fait faire un entérotome à larges branches. Reybard sectionnait avec une lame après deux jours d'application de l'entérotome. A l'aide de l'application de pâte au chlorure de zinc placée sur la section par l'entérotome ou avec une pince chargée

de caustique, on arriverait aussi à un bon résultat. (Vidal, de Cassis.)

Lorsque l'anus contre nature persiste après la destruction de l'éperon, quand on s'est assuré, par des injections, que le bout inférieur est libre jusqu'à l'anus, on tentera la compression (H. Paris), la cautérisation des bords de l'anus, et leur incision, (Reyhard), puis on réunira.

L'autoplastie, par déplacement tégumentaire, a réussi (Blandin) à fermer l'orifice fistuleux. A l'aide d'incisions latérales, on pourra tailler deux lambeaux fixés, par leurs extrémités, à la paroi abdominale, et qu'on adossera, par inflexion, au devant de l'anus contre nature (Jobert, de Lamballe). On pourra décoller la muqueuse la renverser en dedans et la réunir par une suture en piqué (Malgaigne), et faire une autoplastie tégumentaire par-dessus.

Décoller tout l'intestin dans une étendue de 1 centimètre, renverser ses bords en dedans, faire la suture froncée (Gely) (V. PLAIES DES INTESTINS), à distance des lèvres renversées de la plaie, est une bonne opération.

Quand on a renoncé à opérer l'anus contre nature, il est bon de protéger les parties voisines de l'ouverture contre le contact des matières; on les badigeonnera avec le collodion élastique à l'huile de ricin. (Ward.)

On appliquera un appareil à vessie de caoutchouc modelé, sur l'ouverture anormale (appareil Charrière), maintenu par un bandage herniaire, et muni d'un embout pénétrant dans l'orifice afin d'empêcher le renversement de la muqueuse (Debout).

Il est périlleux d'aller à la recherche d'une anse intestinale perdue pour guérir l'anus contre nature. Vouloir réunir le bout supérieur avec le gros intestin (Richter), est une opération mortelle.

Anus contre nature du vagin. Après un accouchement laborieux, si une anse intestinale a été gangrenée et s'est ouverte dans le vagin, il s'établit souvent un anus contre nature.

Thérapeutique. — Une opération pourra être tentée. Une pince qui, étant fermée, laisse un espace libre entre son articulation et ses mors, sera placée, une de ses branches dans l'anus anormal, et l'autre, dans le rectum, puis on serrera. Une gangrène déterminera une communication entre l'intestin grêle et le rectum (Casamayor), et l'anus contre nature vaginal guérira seul.

AORTE (MALADIES DE L'). L'aorte est le siège de *battements nerveux, d'inflammation, de dégénérescences* (V. AORTITE), *d'athéromes et de stéatomes* (V. AORTITE).

Aorte (BATTEMENTS NERVEUX DE L'). Dans sa portion descendante épigastrique, l'aorte est souvent le siège de battements nerveux incommodes, qui constituent de véritables palpitations et qui ne dépendent d'aucune lésion des tuniques artérielles.

* * Les battements nerveux de l'aorte dépendent de la surexcitation du grand sympathique et s'observent surtout chez les personnes nerveuses, hystériques ou hypochondriaques.

* * Il faut éviter de commettre l'erreur assez fréquente de ceux qui attribuent les battements

nerveux de l'aorte à un anévrysme de cette artère ou du tronc cœliaque.

Thérapeutique. — Les battements nerveux de l'aorte disparaissent par l'eau de lanrier-cerise, 20 à 30 gouttes; par la préparation de digitale; par la jusquiame, par la belladone, par l'hydrothérapie et par les applications froides sur le ventre.

AORTITE. Bien que l'aorte ne soit pas vascularisée, elle est le siège d'une phlegmasie qui occupe sa tunique celluleuse, et de lésions de nutrition occupant les tuniques interne et moyenne ulcérées et incrustées de matières cartilagineuses, graisseuses, osseuses et calcaires.

* * Des couches minces de fibrine se déposent souvent à la surface de l'aorte, de façon à simuler des fausses membranes.

* * L'aortite est le résultat du rhumatisme absolu comme l'endocardite.

* * La vieillesse est la cause la plus ordinaire des dépôts fibreux, graisseux, cartilagineux, calcaires ou osseux observés dans l'aorte et dans tout ce système artériel.

* * Les dépôts fibreux de l'aorte se transforment souvent en matière grasse, et simulent de petits abcès dans les parois de cet organe.

* * Quand les dépôts graisseux de l'aorte s'ouvrent dans le vaisseau, ou lorsque les plaques osseuses se soulèvent au-dessus de la membrane interne qu'elles déchirent, il en résulte, sur les parois de l'aorte, une foule de petites cavités remplies par le sang.

* * C'est à la dégénérescence sénile qu'il faut rapporter tout ce que l'on a dit des stéatomes, des athéromes et des ulcérations de l'aorte.

* * Les plaques osseuses de l'aorte se détachent quelquefois du vaisseau, courent avec le sang, dans les membres ou dans les poumons, en formant ce qu'on appelle une *embolie*, et elles produisent des gangrènes séniles, des ramollissements cérébraux qui ne sont que des gangrènes sans odeur faute du contact de l'air, et des pneumonies d'une nature spéciale.

Thérapeutique. — On ne guérit pas l'aortite, elle se guérit.

On peut prévenir les dégénérescences de l'aorte ou du moins en retarder les progrès par une grande sobriété et par l'usage du régime lacté, végétal et peu riche de viandes noires.

APÉRITIFS. Les apéritifs ont été ainsi appelés parce qu'on leur supposait la propriété d'ouvrir les voies de l'exhalation aux particules morbides contenues dans l'organisme. Ainsi les sialagogues sont les apéritifs des engorgements des glandes salivaires, les vomitifs sont apéritifs d'une réplétion biliaire dans le foie, les diurétiques sont apéritifs du rein, les emménagogues de l'utérus, les sudorifiques de la peau, etc.

APHAKIE. L'absence du cristallin, congénitale ou accidentelle, constitue l'aphakie. Cet

état a pour effet de diminuer le pouvoir de réfraction de l'air, et il y a une hypermétropie exagérée qui exige l'emploi de verres biconvexes très-forts. L'aphakie est complète ou incomplète. Lorsque le cristallin est déplacé, il y a une moitié de la pupille qui est privée de cristallin, et il y a une aphakie complète (V. CATARACTE CONGÉNITALE, IRIDÉOTOMIE). Le type de l'aphakie complète est l'état de l'œil après l'opération de la cataracte par extraction.

APHÉMIE (Broca), ou **APHASIE** (Littré) ou **ALALIE**. L'aphémie est un symptôme qui se présente sous deux formes : l'abolition de la faculté du langage, avec conservation de la mémoire ; et l'abolition de la faculté du langage et de la mémoire.

* * Les aphémiques, avec ou sans conservation de la mémoire, ne sont pas privés de la faculté de dire tous les mots, ils en conservent un ou plusieurs qui reviennent toujours pour exprimer leurs pensées.

* * L'aphémie révèle une lésion des lobes antérieurs du cerveau (Bouillaud), de la troisième circonvolution du lobe frontal en particulier (Broca). On rencontre l'aphémie dans le ramollissement du cerveau, dans les hémorragies cérébrales et les contusions cérébrales, dans l'aliénation mentale, à la suite des méningites aiguës ; on la rencontre aussi isolément (Rostan).

On reconnaît chez les individus qui savent écrire l'aphémie simple, en les faisant écrire ; les aphémiques avec perte de la mémoire ne peuvent écrire.

Thérapeutique. — On traitera les maladies qui semblent être la cause de l'aphémie. V. ENCÉPHALE, HÉMORRHAGIE CÉRÉBRALE, LÉSIONS TRAUMATIQUES, RAMOLLISSEMENT CÉRÉBRAL.

APHONIE. On donne le nom d'aphonie à la diminution ou à la suppression de la voix.

Il ne faut pas confondre l'aphonie avec le mutisme et la suppression de la parole, c'est-à-dire de la voix articulée, avec la mussionnée considérée comme le murmure incomplet des sujets affectés de coma, qui marmotent entre leurs dents et qui ne peuvent parler.

* * L'aphonie est souvent le résultat des lésions organiques du larynx ou de la gorge ; dans ces cas, il faut lui appliquer les agents thérapeutiques qu'on emploie habituellement contre ces maladies. Ainsi, c'est par le traitement de la laryngite aiguë, de la laryngite chronique, de la laryngite ulcéreuse syphilitique ou scrofuleuse, de l'œdème de la glotte, du croup ou pseudo-croup, c'est par le traitement de l'angine tonsillaire et pharyngée qu'il faut chercher à faire revenir la voix plus ou moins altérée dans son timbre, mais rarement supprimée.

* * Chose extraordinaire, la véritable aphonie, c'est-à-dire la suppression complète de la voix, existe moins souvent avec ces ulcérations

graves du larynx qui intéressent tout l'organe, qu'avec de simples troubles d'innervation qui ne laissent pas de traces dans les tissus. Souvent la voix est entièrement supprimée, et le larynx ne paraît être nullement malade. C'est l'aphonie nerveuse, l'aphonie atonique de Cullen.

Thérapeutique. — Dans les cas où l'aphonie est le résultat d'une interruption dans le courant nerveux laryngien, comme cela s'observe dans les cas d'apoplexie, de destruction, ou de compression par une tumeur des nerfs laryngés, il n'y a que peu de chose à faire, toute thérapeutique est à peu près inutile.

Mais dans l'aphonie qui résulte d'une intoxication passagère du cerveau par la jusquiame, de l'intoxication saturnine, d'un trouble circulatoire causé par une vive impression morale, par l'hystérie, par une excitation ou par une lésion des organes génitaux, la thérapeutique, quoique très-difficile et souvent très-embarrassée, a cependant quelque chance de succès si elle est dirigée convenablement.

La saignée du bras ou les sangsues à l'anus et à la vulve, sont quelquefois très-utiles chez les sujets qui ont un peu de congestion sanguine céphalique, ou chez les femmes qui ont de l'aphonie dans le cours d'une menstruation irrégulière ou après un retard de l'époque menstruelle. Souvent, et j'en ai vu plusieurs exemples, la voix revient à l'instant ou dans les vingt-quatre heures qui suivent la saignée.

Les *antispassmodiques* sont journellement employés contre l'aphonie avec des succès très-divers. L'éther le musc, le succin, le castoréum, l'asa fœtida peuvent être administrés. V. ANTISPASMODIQUES.

L'éther se donne à la dose de 15 à 25 et 30 gouttes dans une potion de 125 grammes pour vingt-quatre heures ☞ ; le musc à 8 ou 10 gouttes ; le succin en teinture éthérée de la manière suivante :

Teinture éthérée de succin.	4 grammes.
Sucre	30 id.
Eau	250 id.

Par cuillerées toutes les trois heures ☞.

Hoffmann donnait le castoréum ainsi préparé :

Teinture de castoréum.	60 gouttes.
Ammoniaque liquide.	30 centigrammes.
Ether sulfurique.	2 grammes.

30 gouttes toutes les quatre heures dans une cuillerée d'eau sucrée.

On peut également employer les *révulsifs cutanés* sur le cou, les vésicatoires volants, les frictions matin et soir à l'huile de croton jusqu'à vésication, les sinapismes au cou, ou enfin le séton à la nuque.

Les *vomitifs* et les *purgatifs* ont été prescrits, mais il ne me paraît pas qu'il y ait eu indication à leur emploi, leur effet contre l'aphonie est loin d'être démontré.

Les *topiques* ont été vantés à plus juste titre. Bennati, auquel nous devons de bonnes et utiles recherches sur la voix humaine, a obtenu de bons résultats avec l'*alun*.

Voici sa formule :

Alun.	4 grammes.
Sirap diacode	15 id.
Eau.	300 id.

Pour un gargarisme.

La dose d'alun doit être élevée successivement de 4 à 8 grammes, de 8 à 12, 16 et 20 grammes ; quelques médecins emploient, au contraire, le *nitrate*

d'argent en solution pour cautériser légèrement le voile du palais, le pharynx et l'ouverture supérieure du larynx. Cette solution doit être faite avec 20 centigr. de sel pour 30 ou 40 grammes d'eau distillée.

L'aphonie guérit quelquefois par la cautérisation du pharynx ou du voile du palais avec un pinceau légèrement imbibé d'ammoniaque pure. J'ai réussi de cette manière à guérir une aphonie presque complète datant de quinze jours et produite par un mouvement de colère très-prononcé.

Les aphonies intermittentes doivent être traitées par le sulfate de quinine comme toutes les fièvres larvées, et pour celles où l'infection syphilitique pourrait être considérée comme cause, il faut la combattre par les mercuriaux d'abord, et ultérieurement par l'iode de potassium.

La galvanisation cutanée, l'électropuncture, sont fréquemment employées dans l'aphonie, mais il ne faut y recourir que lorsque les autres moyens ont échoué.

Dans l'aphonie nerveuse, l'électricité d'induction par un faible courant augmenté de jour en jour, un des conducteurs placé sur un côté du larynx, tandis que l'autre occupe le côté opposé, guérit quelquefois l'aphonie nerveuse et hystérique en quelques séances.

On peut encore employer les applications quotidiennes sur les cordes vocales avec la *teinture de noix vomique* (Gibb) □; les *bains d'air comprimé* (Tabarié) □; l'infusion de *pimpinelle*, 8 grammes par litre d'eau □; la *teinture de Lobelia inflata*, 20 à 40 gouttes par jour □; la *teinture de gingembre*, 40 à 50 gouttes en potion □; l'eau distillée d'*Osmunda camphorina* (Thumberg).

APHRODISIAQUES. Les substances qui excitent le sens génital et poussent au rapprochement sexuel sont des *aphrodisiaques*. Les aromates, les gommes odorantes, les baumes, les huiles essentielles, le musc, le safran, le poivre, la truffe et la vanille gratifiés du pouvoir d'exciter la sensualité, n'ont, à cet égard, qu'une influence très-contestable, mais il n'en est pas de même des substances que je vais indiquer.

Thérapeutique. — Les *cantharides* en poudre à la dose de 2 à 10 centigrammes; en teinture, 1 à 2 gr.; en extrait alcoolique, 1 à 5 centigrammes, et le *phosphore* à l'état d'éther phosphoré, 2 à 10 gouttes par jour; à l'état d'huile phosphorée, 20 à 30 gouttes par jour, ont des effets beaucoup plus certains, mais souvent très-dangereux. Ces remèdes ne doivent être administrés qu'avec la plus grande précaution. On donne aussi les préparations :

Tablettes de ginseng.

Sucre en poudre	2500 grammes.
Vanille en poudre	610 id.
Ginseng en poudre	80 id.

Mélez, et ajoutez :

Teinture de cantharides	40 grammes.
Huile essentielle de cannelle	25 gouttes.
Teinture d'ambre concentrée	40 id.

Mélez de nouveau, et avec :

Mucilage de gomme adragant, quantité suffisante, faites des tablettes de 1 gramme, cinq ou six par jour dans l'anaphrodisie.

Tablettes mongoles.

Sucre en poudre	400 grammes.
Gomme arabique en poudre	30 id.
Extrait d'opium	5 id.
Girofle en poudre	} à 60 id.
Macis en poudre	
Muscade en poudre	} 25 centigrammes.
Musc en poudre	

Mélez, ajoutez : Eau distillée, quantité suffisante.

Faites des tablettes de 3 décigrammes. Deux ou trois en se couchant pour exciter les forces et faciliter la digestion.

Pastilles du séral.

Vanille	8 grammes.
Musc	4 décigrammes.
Cannelle	4 grammes.
Safran	12 id.
Ambre gris	4 id.
Girofle	4 id.
Cubèbe	30 id.
Gingembre	12 id.
Macis	23 id.
Mucilage à l'eau de roses	q. s.

F. s. a. des pastilles de 15 centigrammes qu'on peut dragéfifier. (Dorvault.)

Diablotins.

Mastic en larmes	12 grammes.
Poudre de safran oriental	8 id.
Poudre de musc	4 id.
Poudre de gingembre	2 id.
Poudre d'ambre gris	2 décigrammes.
Poudre de girofle	4 grammes.
Sucre en poudre	500 id.

Faites des tablettes selon l'art. (Virey.)

APHTHES. Des vésicules suivies d'ulcérations arrondies, grisâtres, douloureuses, développées à la surface interne de la bouche, en dedans des joues, des lèvres, sur la langue et jusque dans le pharynx, sont des aphthes.

* Les aphthes ordinairement très-douloureux durent de quatre à cinq jours, et disparaissent sans laisser de traces de leur passage.

* Il n'y a souvent qu'un aphthe; il peut s'en présenter cinq ou six, et quelquefois ils sont tellement nombreux que, dans leur confluence, ils forment une véritable stomatite.

* Les aphthes sont parfois le départ d'une phlegmasie du tissu cellulaire pouvant donner lieu au sphacèle des parois de la bouche.

* On trouve toujours le fond des aphthes couvert d'une couche pseudo-membraneuse grisâtre, mais cette fausse membrane n'a pas d'importance et ne ressemble pas à celles de l'angine couenneuse.

* Les aphthes sont des ulcérations buccales qui n'ont rien de grave et dont la terminaison est presque toujours favorable.

Thérapeutique. — Des gargarismes de miel rosat ou de guimauve; un attouchement quotidien avec de l'alun, de la pierre infernale ou de l'acide chlorhydrique suffisent pour guérir les aphthes.

Gargarisme avec le borate de soude, 10 grammes pour un litre d'eau miellée.

Gargarisme avec le chlorate de potasse ou le chlorate de soude, 10 grammes par litre d'eau miellée.

Gargarisme avec l'alun, 5 grammes par litre d'eau miellée.

Collutoire avec miel blanc, 30 grammes, et borax, 10 grammes. Barbouiller les aphthes avec un pinceau, trois fois par jour.

APONÉVROSES (LÉSIONS DES). Les aponevroses sont intéressées dans les plaies. Elles peuvent se rompre, la peau étant intacte.

I. Les *piqûres des aponevroses* ont été considérées comme une condition favorable à la production d'un phlegmon diffus; c'est là une exagération, ce qu'il y a de vrai, c'est que l'inflammation de la plaie, permettant le développement d'un phlegmon sous-cutané, favorise aussi le développement d'un phlegmon profond.

Thérapeutique. — Toutes les fois que l'on suppose une piqûre d'aponevrose, la plaie doit être pansée avec des cataplasmes.

II. Les *ruptures des aponevroses* sont très-rarres. On en parlera plus loin. V. HERNIES et MUSCLES.

APOPLEXIE. On donnait jadis le nom d'apoplexie à toutes les maladies qui donnaient lieu à une perte subite de sentiment et de mouvement suivie d'un certain degré de paralysie, mais ce mot s'appliquant à des maladies très-différentes devrait disparaître de la langue médicale.

Apoplexie cérébrale. V. HÉMORRHAGIE CÉRÉBRALE.

Apoplexie méningée (*hémorrhagie méningée*). L'hémorrhagie de l'arachnoïde constitue l'apoplexie méningée.

* On rencontre l'apoplexie méningée plus souvent chez les enfants que chez les adultes et chez les vieillards.

** Elle est assez fréquente chez les aliénés.

** L'hémorrhagie méningée résulte de la parturition produisant la mort apparente, de la congestion cérébrale produite par la colère, de l'insolation et de la phlébite des sinus de la dure-mère.

** On observe quelquefois l'hémorrhagie méningée à la suite d'une chute sur la tête produisant la fracture du crâne, mais alors l'hémorrhagie a lieu entre la dure-mère et le crâne, et non pas dans la cavité de l'arachnoïde.

** Au début de l'apoplexie méningée, le sang épanché en quantité plus ou moins considérable est noir, diffluent, à peine coagulé; mais peu à peu il forme des caillots qui se couvrent d'une membrane mince de nouvelle formation, et, avec le temps, il en peut résulter des kystes séreux énormes formant une véritable hydrocéphalie chronique.

** Des convulsions et un peu de fièvre, avec ou sans vomissements, laissant après elles de la somnolence, du strabisme, de l'inappétence, de la contracture entremêlée de mouvements convulsifs toniques et chroniques, indiquent une hémorrhagie méningée.

** L'hémorrhagie méningée est ordinairement mortelle; mais par exception les malades

peuvent guérir, et, si ce sont des enfants, ils peuvent avoir une hydrocéphalie externe.

Thérapeutique. — Deux ou quatre sangsues aux oreilles chez les enfants; des ventouses scarifiées ou une saignée du bras chez l'adulte; des applications froides sur le crâne, et enfin des purgatifs répétés sont les moyens à employer pour combattre l'hémorrhagie méningée.

Apoplexie nerveuse. L'apoplexie nerveuse n'existe pas, car ce n'est autre chose que la syncope. V. ce mot.

Apoplexie des nouveau-nés. V. ASPHYXIE DES NOUVEAU-NÉS.

Apoplexie placentaire (Cruveilhier). L'apoplexie placentaire est une hémorrhagie interstitielle dans le placenta résultant d'une altération des vaisseaux placentaires, de congestion utérine ou d'une contusion des parois du ventre.

* On ne peut soupçonner l'apoplexie placentaire que par des signes de congestion utérine ou par la mort du fœtus que la lésion du placenta provoque, excepté dans les cas où l'épanchement limité se résorbe en partie, et forme des masses fibrineuses que l'on retrouve sur le placenta.

L'apoplexie placentaire peut être due à une oblitération du cordon par sa torsion sur lui-même (Trélat), par des adhérences.

Thérapeutique. — L'avortement est la conséquence de la mort du fœtus par apoplexie placentaire. Le rôle du chirurgien est d'attendre.

APOPLEXIE PULMONAIRE. Le sang qui sort de ses vaisseaux pour former des foyers sanguins ou des noyaux d'infiltration sanguine dans les poumons, constitue l'apoplexie pulmonaire (Laennec).

** L'apoplexie pulmonaire est une maladie de tous les âges occasionnée par les rétrécissements de l'orifice auriculo-ventriculaire gauche, par les tubercules du poumon, et par les obstacles mécaniques à la circulation pulmonaire; par l'impulsion exagérée des contractions du ventricule droit hypertrophié, par la pléthore et par les nosohémies septiques de la variole, de la rougeole, de la scarlatine, de la morve, de l'angine maligne et du croup, de l'infection purulente, etc.

** L'apoplexie pulmonaire déchire souvent le poumon pour y former des foyers de 50 à 150 grammes de sang noir entourés de tissu pulmonaire dilaté et infiltré de sang, en provoquant plus loin des noyaux plus ou moins volumineux d'infiltration sanguine.

** Le sang épanché dans l'apoplexie pulmonaire peut être immédiatement rejeté et hémoptysie par les bronches, ou bien se décolorer, se dissocier et disparaître graduellement.

** Un foyer sanguin des poumons qui se vide par l'hémoptysie donne lieu à une caverne

tapissée d'une fausse membrane, qui s'organise et sécrète du pus sanguinolent et infect en plus ou moins grande abondance.

** Autour des foyers sanguins de l'apoplexie pulmonaire il y a toujours une zone circonscrite de pneumonie au deuxième et au troisième degré.

** On a vu quelquefois la gangrène des parois du foyer sanguin compliquer l'apoplexie pulmonaire.

** L'apoplexie par infiltration produit des noyaux d'engorgement, durs, résistants, noirs, privés d'air, allant au fond de l'eau, du volume d'un pois à celui d'une orange et en nombre plus ou moins considérable.

** Le tissu pulmonaire infiltré de sang est dur, noir, granuleux par suite du sang coagulé dans les vésicules aériennes, et autour du noyau d'infiltration il y a une zone plus pâle d'hépatisation pulmonaire rouge ou grise.

** L'apoplexie pulmonaire par infiltration est ordinairement suivie de la résorption du sang extravasé ou par la formation de tubercules crus.

** L'apoplexie pulmonaire qui siège à la superficie des poumons, sous la plèvre, peut amener la rupture de cette séreuse et donner lieu à une hémorrhagie de la plèvre, mais cela est rare.

** Un ou deux jours de dyspnée, de douleurs thoraciques, de toux sèche, de palpitation avec force du pouls et coloration rouge du visage et crachement de sang, indiquent une apoplexie pulmonaire.

** L'apoplexie pulmonaire s'annonce souvent d'emblée par une toux fatigante, sèche, suivie de l'expectoration de filets de sang ou d'une masse de sang noir, coagulé, quelquefois spumeux ou mêlé de pus et de caillots putréfiés.

** L'expectoration du sang craché rouge, suivie au bout de quelques jours de crachats noirâtres, annonce la fin de l'apoplexie pulmonaire.

** La fétidité des crachats dans l'apoplexie pulmonaire est un signe très-fâcheux.

** Quand vous verrez le sang d'un foyer d'apoplexie pulmonaire rejeté par les bronches et produire une vaste caverne, vous pouvez être assuré que la phthisie se produira.

** Celui qui crache du sang en abondance et qui offre dans un côté de la poitrine de la matité du souffle, du râle muqueux et sous-crépitant, a une apoplexie pulmonaire de la périphérie du poumon, car dans les cas d'hémorrhagie centrale, l'auscultation n'annonce rien de semblable et ne révèle point le siège de la lésion.

** Quand l'apoplexie pulmonaire est suivie de fièvre, de douleur de côté et d'expectoration rougeâtre, visqueuse et purulente, on peut être

certain qu'elle est compliquée de pneumonie.

** Les petites apoplexies pulmonaires par infiltration, produites dans les fièvres graves et dans la résorption purulente, ne donnent lieu à aucun phénomène significatif, et ne peuvent être reconnues pendant la vie, car leurs symptômes sont ceux de la bronchite ordinaire.

** Une forte apoplexie pulmonaire, dont le foyer s'ouvre dans les bronches, produit une asphyxie rapidement mortelle.

** Quand une forte apoplexie pulmonaire s'ouvre dans la plèvre elle produit en quelques instants une hémorrhagie mortelle.

** La fièvre et la suppuration consécutives à l'apoplexie pulmonaire entraînent ordinairement la consumption et la mort.

Thérapeutique. — La saignée du bras est le meilleur moyen de combattre l'apoplexie pulmonaire, mais il faut ouvrir largement et plusieurs fois la veine, de manière à détourner l'effort hémorrhagique qui tend à se manifester sur le poumon.

Des sangsues doivent être appliquées à l'anus, à moins que le malade ne soit trop affaibli par les premières déplétions sanguines.

Des ventouses sèches au nombre de 40 ou 50 sur le tronc, la ventouse Junod sur les membres inférieurs, sont aussi très-utiles pour arrêter l'hémorrhagie.

Les malades doivent garder le repos dans la situation horizontale, ne pas parler haut, boire froid, et être placés dans un appartement frais et aéré.

Comme boisson, il faut leur faire prendre de l'eau de groseilles et de la limonade, du jus de grenade ou de citron. Des juleps, avec vingt ou trente gouttes d'eau de Rabel, avec de l'extrait de ratanhia, 30 centigrammes, du tannin, 10 à 15 centigrammes, etc., doivent être également conseillés à ces malades.

Une fois les premiers accidents passés, quand il s'agit de hâter la résorption du sang infiltré ou épanché, le tartre stibié à 20 ou 25 centigrammes dans un julep peut être ordonné (Lacnec). Ce médecin donnait aussi très-souvent des purgatifs en cette circonstance et surtout des purgatifs drastiques, tels que l'aloès, la gomme-gutte ou la scammonée. Ainsi faisait Sydenham. On peut donner encore la teinture de colchique à vingt ou trente gouttes dans une potion.

D'autres moyens ont encore été préconisés, l'ergot de seigle, à 1 gramme par jour, et l'ipécacuanha à dose nauséuse, 5 centigrammes toutes les heures. Ce sont des moyens dont l'emploi ne me paraît pas suffisamment indiqué.

La diète est ici de rigueur, et il ne faut commencer à nourrir les malades que lorsque la fièvre consécutive aux premiers accidents commence à se calmer.

On peut donner encore l'eau de Brocchieri, de Pagliari, de Tisserant à la dose de six à dix cuillerées par jour, le perchlore de fer, 10 à 20 gouttes, pour 150 grammes d'eau. L'extrait de cachou et de monesia, 2 à 4 grammes par jour. Le nitrate de potasse, 3 à 4 grammes par jour dans l'eau sucrée ou avec du sirop de groseilles et de framboises.

Apoplexie séreuse. L'apoplexie séreuse est très-rare, mais elle s'observe particulièrement

chez les gouteux et chez les rhumatisants dans la métastase de la goutte et du rhumatisme sur le cerveau. C'est la suffusion séreuse des méninges et des ventricules de l'encéphale donnant lieu à du délire, du coma et une sorte de paralysie générale.

Thérapeutique. — Une saignée du bras, des sangsues ou des ventouses scarifiées derrière les oreilles, et mieux encore, une application de la ventouse Junod, sur les deux membres inférieurs, peuvent guérir l'apoplexie séreuse.

APOZÈME. Décoction ou infusion de substances végétales dans laquelle on ajoute un médicament simple ou composé. Il y a l'*apozème blanc* qui est la *décoction blanche de Sydenham*; l'*apozème vermifuge de racine de grenadier*; les *apozèmes antiscorbutiques, purgatifs, anti-ictériques*, etc. Ce sont des préparations très-employées.

AQUO-CAPSULITE. V. IRITIS.

ARAMAYONA. (Province d'Alaya, Espagne). Eau sulfureuse, 14°. En boisson contre les maladies de peau. Saison du 1^{er} juin au 30 septembre.

ARCACHON. Station de bains de mer près de Bordeaux. Elle est entourée de sapinières dont on conseille le séjour aux phthisiques à cause des vapeurs de térébenthine qu'on y respire.

ARCHENA (Province de Murcie, Espagne). Eau sulfureuse, 48°. Syphilis invétérée. Saison d'avril à juin et de septembre à octobre.

ARECHEVALETA (Province de Guipuscoa, Espagne). Eau sulfureuse, 20°. Contre les maladies cutanées et la syphilis. En boisson et en bains. Saison de juin à septembre.

ARGENT. Métal qui sert à la fabrication des instruments de chirurgie, des fils à suture et des obturateurs. Les sels d'argent sont très-employés à l'intérieur contre l'épilepsie ou la paralysie générale $\oplus\oplus$, et à l'extérieur comme caustique \oplus .

ARISTOLOCHES. Plantes de la famille des aristolochiées, ayant la propriété de favoriser l'écoulement des lochies et des règles \square . Leurs racines se donnent en poudre à la dose de 1 à 2 grammes. On emploie l'*aristoloche longue*, l'*aristoloche ronde*, l'*aristoloche clématite*, l'*aristoloche crénelée*, l'*aristoloche serpenteaire* (V. ce mot), l'*aristoloche fétide*, etc.

ARMES A FEU. V. PLAIES PAR ARMES A FEU.

ARMOISE. Plante de la famille des synanthérées, très-aromatique et amère, dont on emploie les fleurs comme emménagogues et anti-hystériques, et les racines contre la chorée ou l'épilepsie \oplus . Les fleurs se donnent en *poudre*, à la dose de 2 à 4 grammes; en *extrait*, de 1 à 2 grammes; en *infusion*, 10 grammes par litre d'eau bouillante; en *sirop*, 20 à 60 grammes;

en *vin*, 30 à 60 grammes. On emploie l'*armoise vulgaire*, l'*armoise absinthe*, l'*armoise estragon*, l'*armoise contra*, qui constitue le *semen-contra* employé comme vermifuge chez les enfants $\oplus\oplus$.

ARNICA, ou Tabac des montagnes, parce que son odeur provoque l'éternement.

C'est une plante de la famille des synanthérées. Elle est stimulante et fébrifuge, à ce point que Stoll l'appelait le *quinquina des pauvres* \oplus . On l'emploie en *infusion*, 4 grammes par litre d'eau, contre les coups à la tête, contre la goutte, contre le rhumatisme et les paralysies essentielles.

Sa racine a été conseillée contre la résorption purulente \square . Elle s'administre en *poudre*, 25 à 50 cent.; en *infusion*, 5 grammes par litre; en *teinture*, 1 à 2 grammes.

ARROW-ROOT. Féculé retirée du rhizome du maranta, appartenant à la famille des amomées.

On l'emploie comme aliment très-léger chez les enfants à la mamelle qui commencent à manger, et elle est très-utile chez les individus atteints d'entérite aiguë ou chronique. On en fait des potages à l'eau, au bouillon et au lait, une cuillerée à café par tasse de véhicule.

ARSÉNIATES. Sels résultant de la combinaison de l'acide arsénique avec une base.

On emploie : l'*arséniat d'ammoniaque*, 2 à 5 milligrammes en potion contre les dartres \square ; l'*arséniat de fer insoluble*, 2 à 10 milligr. contre le cancer et les dartres \square ; l'*arséniat de potasse*, 10 à 15 milligr. contre les dartres \oplus ; l'*arséniat de quinine* contre les fièvres \square ; l'*arséniat de soude* en potion ou dans du sirop, à 10 et 20 milligr. par jour contre les fièvres rebelles \oplus , contre le psoriasis, l'impétigo et l'eczéma $\oplus\oplus$, contre les flux chroniques, contre la chlorose et l'atonie générale \oplus , contre les scrofules superficielles et les humeurs froides $\oplus\oplus$; enfin, dans la phthisie \square , l'*arséniat d'ammoniaque* aux mêmes doses, de la même façon et dans les mêmes maladies.

ARSENIC. Métal peu employé à l'état naturel. Il ne sert que pour détruire les mouches; lorsque, mis en poudre, il est mis dans l'eau et placé sur des assiettes, c'est la poudre aux mouches \oplus .

ARSÉNITES. Sels résultant de la combinaison de l'acide arsénieux avec une base. L'*arsénite de potasse* est seul employé en médecine, et fait la base de la *liqueur de Fowler* employée contre les fièvres rebelles, 5 à 10 gouttes par jour dans un verre d'eau sucrée \oplus .

ARTEIJO (Province de la Corogne, Espagne). Eau saline, 30°. Affections cutanées. Saison de juillet à septembre.

ARTÈRES (INCRUSTATION CALCAIRE DES, improprement appelée *ossification*). Les incrustations calcaires des vaisseaux sont des lésions de nutrition, débutant par des taches sous l'épithélium ou dans l'épaisseur de l'épithélium; elles sont constituées par des granulations graisseuses, au milieu desquelles on observe souvent des cristaux de cholestérine ou d'acide margarique, et, plus tard, il s'y dépose des sels de phosphate et de carbonate de chaux (Virchow et Robin).

** Lorsqu'on trouve des ostéoplastes dans les plaques incrustées des artères, elles sont dans la membrane celluleuse.

Les petites artères résistent plus que les grosses à la transformation calcaire, car il n'y a dans les capillaires que des infiltrations graisseuses.

** Les artères incrustées s'ulcèrent aisément, perdent leur élasticité et entraînent un trouble de circulation caractérisé par des pulsations cardiaques plus énergiques, et consécutivement des ruptures suivies de la production d'hémorragies, d'apoplexie, d'embolies et d'anévrysmes.

** Bien que les incrustations des artères se développent ordinairement sous l'influence de la vieillesse, elles tiennent quelquefois chez les adultes aux diathèses goutteuses et rhumatismales, et peut-être à l'inflammation.

** Un cordon dur, battant faiblement à la place où l'on sait qu'est une artère, indique l'ossification du vaisseau (Danner).

** Quand on examine les pulsations de l'artère ossifiée avec le sphygmographe on voit que le tracé sphygmographique du pouls reproduit le tracé de la contraction ventriculaire, ce qui constitue une différence absolue avec le tracé sphygmographique d'une artère saine. Ce changement montre que les artères ont perdu leur élasticité.



Fig. 30. — Modification du pouls par l'altération sénile des artères.

Thérapeutique. — Aucun traitement n'agit contre l'incrustation calcaire des vaisseaux, seulement pour éviter les accidents qu'occasionne cette dégénérescence, il faut combattre la diathèse qu'on peut soupçonner comme pouvant en être la cause. Les vieillards devront se soumettre à la sobriété qui est la principale condition de leur santé.

Artères (PLAIES DES).

Plaies non pénétrantes. Une artère dénudée dans une plaie récente, ou à la suite d'un phlegmon n'exige aucun traitement spécial, mais si l'artère est volumineuse, une ligature

d'attente non serrée pourra être placée dans la prévision d'une hémorragie secondaire.

** Les lésions de la tunique externe des artères guérissent seules.

** Les tuniques moyennes et externes divisées peuvent se cicatriser sans qu'il y ait hémorragie consécutive ni anévrysmes, mais il arrive aussi que la section du vaisseau se complète, et l'on a dès lors à appliquer les modifications du traitement exigées par les plaies pénétrantes.

Plaies pénétrantes. 1° *Par instrument piquant.*

Une plaie produite par une piqûre n'occasionne souvent aucun accident, car un caillot sanguin et un épanchement de lymphes plastique bouchent l'ouverture du vaisseau. Parfois une altération inflammatoire se développe autour de la piqûre et il y a hémorragie consécutive ou anévrysmes diffus. Le même traitement que pour les coupures devra être appliqué si l'on redoutait cette éventualité.

2° *Par instrument coupant.*

En raison de leur élasticité les artères se rétractent après une section complète ou incomplète. Dans la section incomplète l'écartement transforme une plaie linéaire en une ouverture ovale. Le sang s'épanche alors dans le tissu cellulaire, s'y amasse et s'y coagule jusqu'à ce que la pression des tissus et du caillot ou la compression chirurgicale fassent équilibre à la tension du sang dans les artères.

Lorsque la section est complète, il y a immédiatement un épanchement de sang abondant, un peu lent à se coaguler, puis les deux bouts du vaisseau se rétractent; lorsque ce retrait a lieu il apporte un obstacle à une hémorragie nouvelle, un caillot conique se forme dans le bout supérieur de l'artère (J. L. Petit); au niveau de la plaie du vaisseau il est plus large. Un caillot beaucoup plus petit existe dans le bout inférieur.

** Un vaisseau ouvert ou divisé largement donne une double hémorragie primitive, une par le bout supérieur, une par le bout inférieur; la première en forme de jet, la seconde en nappe; celle-ci n'a lieu par jet que consécutivement quand les collatérales ont rétabli la circulation entre les deux portions du vaisseau.

** Un travail réparateur se forme au niveau des plaies artérielles; le caillot environné dans de la lymphe oblitère la plaie et finit par se résorber, mais comme c'est la tunique celluleuse seule qui se répare, et que la tunique élastique manque au niveau de la cicatrice, un anévrysmes devient inévitable.

** Lorsque le vaisseau a été divisé en entier, c'est autour de l'épanchement de sang que le travail plastique s'exécute, et alors c'est le foyer hémorragique qui devient l'anévrysmes.

Les plaies des artères donnent donc lieu à la

formation d'épanchements sanguins désignés sous le nom d'anévrysme traumatique. V. ce mot.

* * L'écoulement de sang rouge, par saccades isochrones aux battements du cœur, la formation d'une tumeur présentant des pulsations et une fausse fluctuation, ou même une fluctuation franche, indiquent une plaie d'artère.

On diagnostiquera une plaie artérielle sous-cutanée par l'anévrysme faux primitif. Dans une plaie, l'écoulement du sang, l'inspection de la plaie font reconnaître la lésion artérielle.

Thérapeutique. — S'il n'y a pas de plaie extérieure largement ouverte qui permette de voir le vaisseau divisé, on aura recours à la compression, au niveau de l'artère malade, des plaques d'amadou recouvertes d'une compresse de linge seront appliquées et maintenues par une bande serrée sur le membre, la bande enveloppera toute la partie depuis l'extrémité jusqu'à la racine. La compression peut être faite dans la plaie ou sur la plaie avec des bourdonnets de charpie ou avec les doigts, que l'on laissera en place plus ou moins longtemps, suivant le volume de l'artère blessée. La compression avec les bandes, la charpie et l'amadou seront placés dès que l'écoulement du sang sera arrêté par la compression digitale. Pour les petites artères du cuir chevelu cette pratique est excellente.

La compression, sur un plan osseux, à l'aide des doigts, du vaisseau principal qui donne naissance à l'artère blessée, a pour résultat de faciliter la formation du caillot obturateur; vingt-quatre heures de compression digitale suffisent pour permettre l'oblitération de l'artère.

Les compresseurs mécaniques, avec les compresseurs de J. L. Petit et autres, sont moins avantageux que la compression digitale, ils sont susceptibles de se déranger. Ils constituent néanmoins une très-grande ressource pour ceux qui n'ont pas un nombre suffisant d'aides pour faire exécuter la compression digitale.

Toutes les fois qu'une artère est ouverte ou divisée dans une plaie, il convient de fermer le vaisseau par une ligature, pour permettre l'oblitération par un caillot sanguin, et plus tard par une véritable cicatrice.

Les artères seront liées dans la plaie avec un fil de lin ou de soie rond, d'un volume variable suivant le vaisseau, mais ne dépassant pas 4 millimètre de diamètre.

Le chirurgien saisit le vaisseau avec une pince à artère, à pression, incline la pince de manière que celle-ci soit presque parallèle à la plaie, l'aide passe le fil au-dessous de la pince et lie avec facilité; si cette manœuvre est impossible, le chirurgien saisira l'artère avec une pince à mors coniques, sur lesquels ce fil glissera et ira embrasser sûrement l'artère.

Le fil sera serré avec force sur l'artère sans aucun intermédiaire, les artères ossifiées seules pourraient réclamer l'interposition d'une plaque à ligature temporaire en bois ou en acier.

S'il est nécessaire de débrider, il ne faut pas hésiter: d'une part, la ligature est singulièrement facilitée, de l'autre, la plaie régularisée retiendra moins aisément le pus.

Dans une plaie anfractueuse où l'on ne peut pas débrider largement, on liera l'artère avec un tenaculum;

cet instrument sera engagé sous l'artère, et un fil sera serré par un aide à mesure que l'on retirera le tenaculum.

Un presse-artère (petite pince à pression continue), une aiguille engagée dans le vaisseau, et autour de laquelle un fil est passé (ligature temporaire de Velpeau, acupressure de Simpson), fermeront le vaisseau, et seront retirés au bout d'un jour ou de deux. Ces moyens ne sont pas plus avantageux que la compression de l'artère dans la plaie. Voici les procédés: on engage une aiguille enfilée d'un fil assez long qui traverse le vaisseau, une anse de fil est passée autour de l'aiguille comme dans la suture entortillée. On fait un ou plusieurs 8 de chiffre, et on laisse pendre au dehors de la plaie le fil qui a servi à former le 8 de chiffre, et le fil de l'aiguille engagée sous l'artère. Ce dernier sert à retirer l'aiguille au bout de vingt-quatre ou trente-six heures, après que l'on suppose le caillot formé (Simpson).

Lorsque les vaisseaux blessés ne seront pas d'un très-gros calibre, on tordra les bouts divisés, ou l'artère entière, au point où siègera la solution de continuité.

S'il s'agit d'une artère un peu grosse, et qui est facilement accessible, on la saisit avec une pince à pression continue à coulisse, puis elle est un peu attirée de façon à pouvoir la saisir plus haut avec une autre pince. Cela fait, la première pince est tournée, sur son axe, de huit à dix fois, puis le vaisseau est abandonné à lui-même. La tunique celluleuse restée intacte est enroulée en spirale, les tuniques interne et moyenne rompues se sont rétractées et ont resserré l'orifice de section, et le vaisseau est définitivement bouché.

Lorsque les artères sont très-petites, trois ou quatre tours suffisent à produire l'oblitération; mais ce n'est pas l'enroulement seul qui est le moyen préservatif de l'hémorrhagie, le broiement des parois du vaisseau, et une sorte d'arrachement en rendant la plaie du vaisseau complète, favorisent le retrait des tuniques élastiques, leur rapprochement, et enfin, l'oblitération de l'artère.

Pour arrêter une hémorrhagie suite d'une plaie d'artère d'un petit volume dans le périoste, et dans la substance osseuse, on emploiera: la cautérisation avec un fer rougi à blanc, on appliquera aussi, avec avantage, une petite plaque de pâte au chlorure de zinc, qui sera laissée une heure en place, ou bien encore, un tampon de charpie humecté de perchlore de fer au 30°; lorsque l'on use de cet hémostatique, il faut avoir soin d'exprimer le liquide du tampon afin de ne point intéresser les parties voisines du vaisseau par la cautérisation qui résulte de l'action du perchlore de fer (Nélaton). Enfin, on pourra appliquer simplement des bourdonnets de charpie enduits de colophane, ou même des bourdonnets de charpie pressés les uns contre les autres, par-dessus lesquels un bandage compressif sera placé.

La glace et le fer rouge pourront être employés dans les régions comme la bouche, où l'action chirurgicale est difficile et où les caustiques ne sauraient être sans danger.

Les styptiques qui sont peut-être utiles dans les hémorrhagies capillaires ne sont pas sérieusement utiles dans les plaies des artères.

Dans le cours de la cicatrisation d'une plaie artérielle pour laquelle la ligature des bouts divisés, ou

la compression avec la cautérisation ou les caustiques ont été tentées, s'il survient une hémorrhagie en nappe, on aura recours à la compression sur la plaie ou dans le voisinage. La ligature du vaisseau dans la plaie après débridement ou non, suivant que l'artère sera plus ou moins cachée au chirurgien, convient, que le sang sorte par jet, qu'il y ait épanchement sanguin, ou anévrisme traumatique faux consécutif; même dans une plaie en suppuration, ce moyen hémostatique réussit très-bien (Courtin et Nélaton).

La ligature du vaisseau générateur de l'artère ouverte ne doit pas être faite à moins qu'il soit impossible d'arrêter autrement l'hémorrhagie; le rétablissement d'une circulation collatérale reproduit souvent l'hémorrhagie.

La compression digitale, sur l'artère principale des membres, n'offre pas un avantage évident contre les hémorrhagies secondaires des plaies artérielles.

En règle générale, toutes les fois qu'une hémorrhagie consécutive a lieu après une plaie artérielle, il faut d'abord comprimer. Si ce moyen échoue, n'hésitez pas à désunir les plaies et à débrider même, pour aller lier l'artère.

Artères (PLAIES PAR ARRACHEMENT). Dans l'arrachement complet d'un membre avec plaie, ou dans les efforts exagérés pour réduire des luxations où il y a déchirure sans plaie extérieure, les artères sont extrêmement tirillées, les tuniques moyenne et interne se rompent irrégulièrement, puis la cicatrisation se fait aux dépens de la tunique celluleuse conservée, qui sert de point d'appui solide pour le caillot obturateur.

Thérapeutique. — Ces plaies ne sont pas graves, et n'exigent même pas une ligature. Cependant, s'il se manifestait une hémorrhagie consécutive ou un anévrisme traumatique consécutif, il faudrait lier l'artère dans la plaie ou lier par la méthode dite ancienne, c'est-à-dire l'ouverture du sac et la ligature des deux bouts de l'artère divisée.

Artères (CONTUSION DES). La contusion des artères diminue la force d'impulsion du sang en produisant la paralysie de ces vaisseaux.

Les artères qui sont réellement susceptibles d'être contusionnées sont celles qui reposent sur un plan solide. Un corps contondant qui agit sur elles, coupe les tuniques moyenne et interne, sans produire d'hémorrhagie quand la force a été plus puissante, le vaisseau peut être divisé entièrement et s'il s'agit d'un gros vaisseau, une hémorrhagie mortelle en est la conséquence.

Après une contusion d'un vaisseau par une balle, une hémorrhagie consécutive est la règle, et elle se produit au moment où tombe l'échare formée au point de l'artère contusionné par la balle.

La contusion d'une artère entraîne un épanchement dans ses parois, quelquefois l'oblitération (Erichsen). Il en peut résulter des embolies artérielles.

Thérapeutique. — Quand une région est le siège d'une plaie d'arme à feu, si les artères sont à découvert, une ligature d'attente sera placée, le membre sera tenu au repos, des cataplasmes recouvriront la plaie.

Lorsqu'une hémorrhagie consécutive a lieu, il faut avoir recours à la compression, puis à la ligature de l'artère après débridement de la plaie s'il est nécessaire. Les hémostatiques ont moins d'avantages que ces manœuvres chirurgicales.

Artères (CONTUSION SOUS-CUTANÉE DES) (Dupuytren, Erichsen). *Asphyxie des membres.*

Les artères contusionnées peuvent s'oblitérer par un caillot, sans artérite; elles peuvent être compliquées d'artérite, devenir le siège d'un rétrécissement artériel, d'une dilatation ou d'un anévrisme.

On reconnaît la contusion des artères et la coagulation du sang qui en résulte, à la disparition des battements artériels et à un refroidissement du membre; la sensibilité est plus ou moins obtuse, il n'y a pas de fièvre, pas de douleurs comme dans l'artérite, mais il reste quelquefois après ces lésions des engourdissements et de la faiblesse musculaire.

Thérapeutique. — On appliquera sur les points contusionnés un pansement à l'eau froide, l'irrigation continue est d'un bon usage. Cependant, si les malades ne la supportaient pas, on appliquerait des cataplasmes; les membres seront tenus dans l'élévation; si les mouvements restaient lents, on pourrait plus tard électriser les muscles avec un courant d'induction faible.

Artères (RÉTRÉCISSEMENT DES). Après une inflammation, après l'arrêt d'une embolie dans un vaisseau, ou après la guérison d'un anévrisme, un rétrécissement artériel peut se produire, soit par suite d'adhérences à l'aide des fausses membranes organisées, soit par suite de la formation d'un caillot. On ne peut diagnostiquer le rétrécissement artériel que par la diminution des battements de l'artère au-dessous du rétrécissement; mais bientôt le retour de la circulation collatérale les fait disparaître. V. GANGRÈNE.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à tenter contre le rétrécissement d'une artère, des membres ou de l'aorte. Il y a des exemples d'oblitération de ce vaisseau où la lésion ne s'est révélée par aucun trouble autre que des palpitations et des douleurs dans les extrémités supérieures.

ARTÉRIOTOMIE. Dans certains cas d'hémorrhagie cérébrale, pour obtenir une émission sanguine alors qu'on ne peut plus compter sur la force de la circulation veineuse, l'artériotomie peut être faite avec avantage (les anciens et Antyllus, en particulier, y avaient recours). L'artère temporale superficielle est dans de bonnes conditions pour la pratique de cette saignée, car elle donne du sang en assez

grande abondance, et la plaie artérielle est facile à guérir.

Thérapeutique. — Pour faire l'artériotomie de la temporale on sectionnera complètement le vaisseau d'un coup de lancette, et lorsque l'on voudra arrêter le sang, une petite compresse triangulaire sera appliquée sur chaque bout de l'artère. A l'aide d'un bandage en fronde on exercera une forte compression qui sera rigoureusement surveillée pendant trois jours.

S'il survenait un petit anévrysme faux consécutif, le traitement des anévrysmes des petites artères serait appliqué; la compression, l'acupuncture, et mieux, les injections de perchlorure de fer (Pravaz), suffiraient à la guérison.

ARTÉRITE. Les artères contenant des vaisseaux dans leurs parois peuvent être le siège d'inflammation aiguë ou chronique, caractérisée par le ramollissement de la tunique moyenne, l'injection de la tunique externe et à l'intérieur par l'altération de l'épithélium avec coagulation du sang au niveau de la partie enflammée.

* * L'inflammation des artères ou artérite donne rarement lieu à la formation de pus dans la tunique moyenne, plus souvent elle engendre des produits pseudo-membraneux ou l'épaississement des parois de l'artère.

* * L'artérite amène souvent la gangrène des parties auxquelles l'artère malade se distribue.

* * Que l'inflammation siège dans la tunique celluleuse et la tunique moyenne, ou qu'il y ait une coagulation dans le vaisseau, les mouvements de la région sont pénibles, on sent au niveau de l'artère malade un cordon dur, douloureux, battant avec violence, et il y a de la fièvre plus ou moins vive.

* * Dans l'artérite une inflammation survient quelquefois autour de l'artère et il s'y forme des abcès.

* * Lorsqu'un gros vaisseau est oblitéré par un caillot, la température des parties où se rendent les branches de l'artère s'abaisse, et la gangrène est imminente.

* * L'infection purulente se montre quelquefois dans le cours de l'artérite.

* * L'embolie d'une artère ne sera pas confondue avec une artérite parce que dans les embolies il y a auparavant une affection du cœur et que la douleur et la tuméfaction du vaisseau viennent subitement. V. AORTITE.

Thérapeutique. — Si, à la suite d'une amputation, de la ligature d'un vaisseau, d'une contusion, ou de l'existence d'un caillot migrateur amené par le sang dans une artère, il y a une artérite, on aura recours à un traitement antiphlogistique, une ou plusieurs saignées de 400 grammes seront faites jusqu'à ce que les battements aient perdu de leur force; quinze sangsues seront appliquées sur le trajet de l'artère; des cataplasmes de farine de lin arrosés de laudanum recouvriront les parties malades. Le malade sera tenu à la diète, et boira de la tisane de limonade ou toute autre tisane délayante.

S'il se forme un abcès on l'ouvrira de bonne

heure, si les accidents inflammatoires s'amendent, et s'il y a du refroidissement, le membre sera tenu chaudement. Pour les artérites des petites artères, le bain d'oxygène (M. Raynaud et Laugier) sera appliqué.

Un flacon producteur d'oxygène (matras chauffé contenant du chlorate de potasse et du peroxyde de manganèse) versera le gaz dans une ampoule de caoutchouc, dans laquelle le membre est enfermé pendant deux heures. Ce traitement sera fait chaque jour. V. GANGRÈNE SPONTANÉE DES EXTRÉMITÉS.

ARTHRITES. Les arthrites sont des maladies dues à la phlegmasie des articulations. Il y en a un grand nombre. Elles diffèrent par leur intensité autant que par leur origine. Ainsi, il y a l'*arthrite subaiguë*, l'*arthrite traumatique*, l'*arthrite aiguë*, l'*arthrite chronique*, l'*arthrite blennorrhagique*, l'*arthrite rhumatismale*, etc.

* * La douleur et le gonflement d'une articulation sont, en général, les symptômes de l'arthrite.

* * La rougeur de la synoviale, l'hydropisie, la sécheresse ou la suppuration de cette séreuse, l'usure des cartilages, l'altération des os, l'hypermotilité des ligaments et l'ankylose sont les lésions qu'on observe à différents degrés dans toutes les arthrites.

I. Arthrite subaiguë. Une contusion articulaire, une entorse et une fracture voisine d'une articulation donnent souvent lieu à un épanchement de sang plus ou moins abondant dans les articulations, d'où résulte une sorte d'inflammation incomplète qui reste à l'état subaiguë.

* * Dans les arthrites subaiguës la synoviale sécrète une quantité anormale de sérosité constituant la pseudo-hydarthrose, et ce peut être le point de départ d'une arthrite aiguë ou chronique franche.

* * Les articulations atteintes de phlegmasie subaiguë sont gonflées, douloureuses, les mouvements sont pénibles, la peau est quelquefois légèrement rouge, et les douleurs à la pression sont, dans certains cas, très-marquées.

Thérapeutique. — Contre cette arthrite ébauchée on emploiera les compresses résolutive d'eau blanche et d'eau-de-vie camphée, parties égales. Si le mal résiste, on comprimera. Enfin, si l'épanchement reste stationnaire, un vésicatoire d'abord, puis après une compression méthodique avec une bande roulée, seront employés.

Si les douleurs étaient très-vives et s'il y avait des symptômes plus accusés de l'arthrite aiguë, on appliquerait le traitement qui convient à celle-ci. V. ARTHRITE AIGUË.

On pourra, dès les premiers jours, ponctionner avec la lancette aux points les plus saillants de la tuméfaction articulaire, c'est-à-dire là où il y a le moins de parties molles à traverser. On évacuera le liquide et l'on fermera la plaie avec du taffetas d'Angleterre. On appliquera des compresses résolutive sur l'articulation et l'on comprimera; dans trois

cas où l'inflammation n'était pas très-intense, ce traitement a réussi (Jarjavay). La disparition des douleurs et la rapidité de la guérison sont le fait capital de ce traitement. Ce traitement est convenable pour le genou; dans les autres articulations il est d'une application plus difficile et exige de grands ménagements.

II. Arthrite traumatique. Lorsqu'une plaie a intéressé une articulation, et que l'air a pu agir sur elle, si le traitement préventif, les applications froides, l'occlusion de la plaie n'ont pas réussi, la synoviale perd son poli, se vascularise, sécrète une sérosité roussâtre, puis du pus; les cartilages se ramollissent, se nécrosent et tombent, les os aussi sont envahis par une ostéite, et les ligaments articulaires se détachent.

* * Si l'action de l'air sur la synoviale (David, Hévin) détermine l'inflammation de l'articulation, le croupissement du pus et l'étranglement des tissus fibreux (Brasdor, Bichat) l'entretienennent.

* * Après un ou plusieurs frissons, une douleur spontanée, violente, croissant incessamment, une douleur à la pression, l'œdème des bords de la plaie, l'issue de sérosité louche et de pus, la rougeur et la tuméfaction de l'articulation, la fièvre, le délire, caractérisent l'arthrite traumatique.

* * Le tétanos, l'infection purulente, terminent ordinairement l'arthrite traumatique. Les malades qui échappent sont exposés fatalement à des nécroses consécutives des extrémités articulaires au moins, et à une ankylose osseuse de l'articulation.

Thérapeutique. — Si l'on n'a pas pu prévenir l'arthrite, on appliquera, dès que des douleurs existeront, une ou plusieurs fois, vingt à trente sangsues autour de l'articulation, selon l'intensité de la douleur; des cataplasmes émollients arrosés de laudanum seront tenus en permanence, ou bien on se servira de l'appareil à irrigation continue. Le membre sera placé de telle sorte que le pus puisse sortir par son propre poids, et un coussin sera placé sous l'articulation à l'effet de le maintenir dans une position demi-fléchie.

Un large vésicatoire entourant toute l'articulation peut arrêter une arthrite menaçante (Fleury père).

Si l'y a du pus formé, dès que la fluctuation sera évidente, on fera des contre-ouvertures aux points déclives, puis on fera des injections émollientes (J. L. Petit), ou des injections avec un mélange d'eau et d'eau-de-vie camphrée (Gay, Bonnet) au quart, en même temps on pourra recourir de nouveau à l'emploi du vésicatoire.

Contre l'état général, les malades prendront un julep additionné de 1 gramme de sulfate de quinine, et une tisane délayante. Ils feront diète absolue.

On donnera, avec avantage, l'émétique à dose rasorienne (20 centigrammes dans une potion), et on augmentera progressivement jusqu'à 1 gramme (Gimelle).

III. Arthrite inflammatoire aiguë (arthrite rhumatismale). — Dans le cours d'un

rhumatisme articulaire l'inflammation ordinairement fugace de la synoviale peut être le point de départ d'une inflammation franche de l'articulation, et alors il se forme des fausses membranes et du pus; les cartilages se ramollissent, les os eux-mêmes sont atteints, c'est l'arthrite inflammatoire aiguë.

* * Un gonflement douloureux autour d'une articulation avec rougeur des téguments, une fluctuation obscure, des douleurs intolérables, incessantes, l'impossibilité de mouvoir l'articulation prise, une fièvre modérée, une sorte de résolution de l'état général en cas de rhumatisme articulaire antérieur, sont les signes de l'arthrite rhumatismale ou du rhumatisme mono-articulaire, ou de l'arthrite inflammatoire chez un individu prédisposé par une affection générale inflammatoire.

* * L'arthrite aiguë se termine par résolution, souvent par suppuration, destruction des cartilages, nécrose des os, et finalement par ankylose. Des fistules persistantes après la disparition des accidents inflammatoires sont le résultat d'abcès formés autour de l'articulation, et de la nécrose des os.

* * L'arthrite aiguë non suppurée conduit à l'ankylose fausse, tandis que l'arthrite aiguë suppurée conduit à l'ankylose vraie.

Thérapeutique. — On traitera d'abord l'état général rhumatismal (V. RHUMATISME AIGU ARTICULAIRE). Si les signes d'un rhumatisme mono-articulaire existent d'abord, le membre sera placé dans une gouttière et maintenu immobile (Bonnet): des sangsues seront appliquées sur l'articulation malade et plus tard on emploiera les applications de teinture d'iode, les vésicatoires, la pommade d'Autenrieth en frictions, etc.

Lorsque les douleurs seront moins vives, et que l'inflammation sera moins intense, on se bornera à des cataplasmes laudanisés, on aura recours au cataplasme suivant de Bretonneau :

Mie de pain de seigle. 1 kilogramme.

Délayée à chaud dans : eau-de-vie camphrée q. s.
Additionnez :

Laudanum de Sydenham. 32 grammes.

Extrait de datura stramonium . . . 16 id.

Contre les douleurs intolérables, on placera un vésicatoire qui sera pansé avec 2 centigrammes de chlorhydrate de morphine.

Les frictions mercurielles sur la tumeur seront employées à dose de 8 à 10 grammes, jusqu'à ce qu'elles produisent la salivation (Bonnet, de Lyon).

Si un abcès se forme, fût-il au milieu de l'articulation, qu'il soit enkysté ou non, on l'ouvrira par la ponction sous-cutanée (Desault), comme pour les corps étrangers articulaires (méthode de Goyrand) (Bonnet), les ponctions étroites successives (Boyer) sont moins avantageuses.

On extraira les séquestres mobilisés par les fistules consécutives, mais on attendra la résolution de l'inflammation avant de faire des débridements pour tenter l'ablation des os nécrosés ou l'amputation.

Chez une femme grosse, quand une arthrite apparaît, la marche du mal est lente, les douleurs

sont généralement peu vives, et il est rare qu'il se forme du pus. On ne doit rien presser, parce que souvent, au moment de l'accouchement, l'inflammation guérit promptement. Quand le terme de la grossesse est éloigné, quelques sangsues, un ou deux vésicatoires appliqués au début de l'inflammation arrêtent la marche de la maladie. On placera le membre dans une gouttière, et on recouvrira l'articulation de cataplasmes laudanisés.

IV. Arthrite blennorrhagique et urétrale.

Dans le cours d'une blennorrhagie virulente ou d'une urétrite, ou à la suite de manœuvres exercées sur l'urèthre avec inflammation consécutive, il apparaît souvent une arthrite occupant le genou, le poignet, le coude ou l'épaule, mais il est rare que deux articulations soient prises à la fois; la jointure gonfle, rougit, devient douloureuse, et les mouvements sont pénibles.

** Dans l'arthrite blennorrhagique, il est rare qu'il se forme du pus; l'arthrite consécutive à des manœuvres appliquées sur l'urèthre, et à l'uréthrotomie en particulier, au contraire, supprime assez ordinairement; cette arthrite se rapproche beaucoup de l'arthrite des infections purulentes.

** Ce n'est point toujours en vertu d'une métastase que les articulations s'enflamment, la marche, les efforts, les refroidissements et la constitution rhumatismale ont une part d'action sur la maladie articulaire.

** L'arthrite blennorrhagique est excessivement rare chez la femme.

Thérapeutique. — Comme l'arthrite blennorrhagique se termine presque toujours par résolution, si les douleurs ne sont pas intolérables, il suffit, au début, de prescrire le repos et d'appliquer des cataplasmes laudanisés. On n'emploiera le vésicatoire que si l'inflammation tarde à se résoudre; les vésications incomplètes, par les lotions répétées avec la teinture d'iode, sont d'un excellent usage.

Dans l'arthrite qui menacerait de suppurer et dans l'arthrite urétrale qui est, le plus souvent, une véritable arthrite suppurée, on agira plus énergiquement; des sangsues d'abord, puis des vésicatoires répétés seront placés jusqu'à ce qu'il soit évident qu'il y a du pus. Alors on aura recours à des ponctions multiples (Boyer) ou à la ponction sous-cutanée, ou bien encore à une ponction simple sur les points où la peau est amincie, seulement, dans ce cas, il faut avoir soin de ne pas faire sortir le pus, mais bien de le laisser sortir. C'est le lendemain qu'on videra complètement l'articulation.

Lorsqu'une arthrite se développe, on cessera l'usage du copahu qui exerce toujours une action plus ou moins fâcheuse sur les fonctions digestives; les sudorifiques et les tisanes délayantes devront lui être substituées.

V. Arthrite de l'infection purulente, de la phlébite utérine, de l'infection urinaire et de la morve. Lorsque le sang est altéré après avoir été infecté par du pus ou des matières putrides, quelle que soit leur origine on trouve une ou plusieurs articulations

qui s'emplissent de pus; après une douleur articulaire d'une intensité médiocre, l'article gonflé devient douloureux à la pression et un peu rouge.

** C'est ordinairement à la suite d'un frisson que les arthrites apparaissent dans les maladies infectieuses.

Donc, lorsque dans le cours de l'infection purulente, de l'infection urinaire, de la morve et du farcin, et même de la variole, on trouve chez un malade, à la suite d'un frisson, une articulation gonflée, douloureuse au toucher, avec des mouvements difficiles, on diagnostiquera un abcès dans l'articulation, ou une arthrite.

Thérapeutique. — Les arthrites dans les infections purulentes sont en général un phénomène ultime, un signe avant-coureur de la mort. Cependant comme on a vu des malades guérir malgré ces redoutables complications, il faut donner issue au pus toutes les fois que la certitude de la mort n'est pas évidente, afin de prévenir, s'il est possible, les nécroses péri-articulaires et les ankyloses consécutives.

Arthrite cervicale.

I. Arthrite cervicale aiguë. L'arthrite cervicale aiguë existe à la suite de fractures des vertèbres, de plaies par armes à feu, et elle peut se produire spontanément sous l'influence du froid.

** Une douleur cervicale très-vive, les signes d'un rhumatisme musculaire d'un phlegmon du cou, la gêne de la respiration et de la déglutition consécutive au gonflement de la région prévertébrale, un torticolis douloureux, caractérisent l'arthrite cervicale aiguë spontanée.

** A une période avancée de l'arthrite cervicale, on peut croire à un phlegmon profond de la région postérieure du cou et à un abcès rétropharyngien, mais l'absence de fluctuation dans le pharynx empêche de commettre une erreur. **V. ABCÈS RÉTRO-PHARYNGIENS, RÉGION DU COU.**

Thérapeutique. — On appliquera, dès le début, vingt sangsues sur le cou, vingt-quatre heures après on renouvelera les applications, puis si la douleur, en général, très-vive, ne cède pas, on placera un large vésicatoire sur la partie postérieure du cou. Il sera utile en même temps de maintenir la tête immobile au moyen d'un collier spécial. Si un abcès se forme, soit du côté du cou, soit dans le pharynx et s'il y avait menace d'asphyxie, on pratiquerait la trachéotomie.

II. Arthrites cervicales chroniques. V. COU, MAL DE POTT, TUMEURS BLANCHES.

Arthrites chroniques. Chez les individus dans les conditions de santé ordinaire, mais affaiblis, l'arthrite aiguë, en s'arrêtant, donne lieu quelquefois à un épaississement de la synoviale et à une hydarthrose.

** Chez les sujets scrofuleux ou à température lymphatique, l'arthrite aiguë peut devenir une synovite fongueuse.

* * Chez les vieillards goutteux et les arthritiques, l'arthrite aiguë se métamorphose assez souvent en une arthrite sèche.

* * Chacune des variétés d'arthrites chroniques consécutives à des états aigus peut exister d'emblée.

I. *Arthrite chronique simple. Hydarthrose.* Une congestion de la synoviale, une sécrétion exagérée de synovie, d'une consistance variable entre celle de l'huile et celle de la sérosité; parfois l'hypertrophie des franges synoviales et l'épaississement de la synoviale caractérisent anatomiquement l'hydarthrose.

* * Une fois amassée dans une articulation sous l'influence d'une contusion, d'un refroidissement, et chez des individus généralement anémiques, la sérosité ne se résorbe pas. Quelquefois la synoviale se rompt, et le liquide se répand dans le tissu cellulaire où il peut être résorbé (Parmentier, 1827), mais la synoviale se remplit de nouveau.

* * L'articulation atteinte d'hydarthrose est tuméfiée, peu douloureuse, et on y sent de la fluctuation, que l'on perçoit autour de l'articulation dans les culs-de-sac de la synoviale.

* * Au genou on sent aisément la fluctuation, lorsqu'il y a peu de liquide on reconnaît sa présence, mais en comprimant avec les deux mains au-dessus et au-dessous de la rotule et en appuyant avec les deux index sur la rotule, que l'on amène ainsi au contact des condyles du fémur, où elle détermine un choc.

* * Lorsqu'une hydarthrose est ancienne et qu'il y a beaucoup de liquide amassé dans la jointure, les mouvements sont gênés et les articulations prennent des positions vicieuses où elles demeurent immobiles; ainsi les os sont semi-luxés et les surfaces articulaires sont écartées de façon à permettre aux membres d'exécuter des mouvements même assez étendus dans un sens peu compatible avec la nature de l'articulation; c'est ce qu'on voit dans les mouvements de latéralité de l'articulation du genou, qui constituent la jambe dite de polichinelle.

* * L'hydarthrose peut passer à l'état d'arthrite aiguë, et se changer en une synovite fongueuse.

* * La forme des culs-de-sac des synoviales conservées; l'absence de tout bruit de collision de petits corps durs; l'absence de réductibilité de la tumeur, ou de la tuméfaction; la fluctuation franche, feront distinguer les hydarthroses, des bourses séreuses, des kystes séreux à grains hordéiformes, des œdèmes et des épanchements de sang articulaire. L'épaississement d'un cul-de-sac, de la séreuse, ne sera pas confondu avec un corps mobile articulaire (Marjolin), parce que l'épaississement de la synoviale sera toujours observé au même point et que l'on n'aura pas constaté la douleur

subite, intermittente, qui caractérise les corps mobiles articulaires.

* * Plusieurs hydarthroses sur un individu indiquent un rhumatisme articulaire chronique.

Thérapeutique.— Sur une hydarthrose consécutive à une violence exercée sur l'articulation, on appliquera huit ou dix ventouses scarifiées, puis vingt-quatre heures après, un vésicatoire entourant toute l'articulation (Velpeau): on pourra renouveler les vésicatoires.

Si, sous l'influence d'un refroidissement, ou à la suite d'un rhumatisme articulaire, il y a hydarthrose, on traitera le malade par les sudorifiques. Les individus qui ne seront pas anémiques, ou qu'un rhumatisme articulaire antérieur n'aura pas rendu anémiques, seront soumis au traitement par le tartre stibié à dose rasorienne (Gimelle), mais on ne dépassera pas 80 centigrammes à 1 gramme dans les vingt-quatre heures; on débutera par 20 centigrammes.

Si l'épanchement articulaire persiste, on aura recours encore aux larges vésicatoires, aux frictions avec la pommade d'Autenrieth, aux vésicatoires et consécutivement à la compression avec les bandes élastiques. Les cautéres et les moxas (Larrey), la cautérisation transcurrente conviennent seulement dans les cas où l'hydarthrose tend à se transformer en synovite fongueuse.

On peut pratiquer une ponction avec le trocart (Camper, Boyer, Larrey); les ponctions avec le trocart et les injections (Gay) d'eau d'orge alcoolisée (Jobert, de Lamballe), et mieux, iodées (Velpeau), sont un bon moyen.

Eau	2 grammes.
Teinture d'iode	id.
	(Velpeau.)

Ou :

Eau	40 grammes.
Iode	5 id.
Iodure de potassium	40 id.

Mélez dans un mortier de verre l'iode et l'iodure. Ajoutez l'eau peu à peu (Bonnet, de Lyon).

Il ne faut injecter que 10 à 15 grammes de liquide à la fois. La sérosité peut se reproduire dans l'article après cette opération, mais elle se résorbe ensuite. Il n'y a pas à craindre d'ankylose consécutive après la ponction et les injections iodées dans les articulations.

La ponction capillaire avec le bistouri après déplacement de la peau (Desault), la ponction sous-cutanée, et à l'aide d'un ténotome (Goyrand, d'Aix), ou simplement les ponctions multiples, avec la lancette, sont des moyens auxquels on peut avoir recours, mais, pour les employer sans danger, on ne doit point chercher à vider d'un seul coup l'articulation.

Quel que soit le traitement employé contre une hydarthrose, il faut tenir le membre immobile et comprimer l'article. Une bande dextrinée; un appareil stuké; des bandelettes de diachylum ou d'emplâtre de Vigo, pourront être appliqués à volonté; on choisira le bandage le plus persistant pour les malades qui ne prennent pas grand soin d'eux.

II. *Arthrite chronique ou synovite fongueuse.* L'inflammation aiguë d'une articulation arrivée au soixantième jour est caractérisée par le développement de bourgeons moulés envahissant toute la surface interne

de la synoviale (Richt) et recouvrant les cartilages sur lesquels ils empiètent sans détruire leur substance (Velpeau). Cet état peut exister d'emblée, et constitue l'arthrite chronique ou synovite fongueuse.

* * La synovite fongueuse termine quelquefois une arthrite aiguë, et plus rarement une hydarthrose, mais elle complique presque toujours l'ostéite péri-articulaire chronique chez les scrofuleux et les tuberculeux.

* * L'ostéite péri-articulaire et la nécrose compliquent presque toujours la synovite fongueuse. La destruction des cartilages dans la synovite simple est excessivement rare, et elle est partielle lorsqu'elle existe.

* * Les ankyloses qui succèdent à la synovite fongueuse sont des ankyloses formées par cicatrisation des fongosités devenues fibreuses et unissant les surfaces articulaires.

* * L'articulation atteinte de synovite sécrète un pus séreux rarement bien lié. Autour de la synoviale des inflammations phlegmoneuses se succèdent, des abcès se forment, soit par suite d'une rupture et d'une ulcération de la synoviale (Brodie), soit à cause des phlegmons de voisinage.

* * Une arthrite chronique ne retentit pas sur les ganglions lymphatiques, à moins d'ulcération de la peau.

* * Au début, la déformation de l'articulation, une tuméfaction mal limitée, pâteuse, sans fluctuation, des douleurs spontanées, vagues, de la difficulté dans les mouvements, une gêne de la circulation profonde, des circulations veineuses collatérales sur une peau qui n'est point ou est à peine rouge et œdémateuse, révèlent une synovite fongueuse.

Plus tard, lorsque l'inflammation chronique a donné lieu à des abcès, on sent de la fluctuation vraie, difficile à distinguer cependant de la fluctuation obscure des fongosités mollasses; des abcès s'ouvrent seuls, il y a des fistules qui donnent une sérosité roussâtre et saignent facilement; l'articulation lorsqu'elle n'est pas entourée de muscles épais, est œdématisée.

Lorsque les os et les cartilages sont malades, en un mot, lorsqu'il y a ce que l'on appelle tumeur blanche, il y a un fonglement des extrémités articulaires, les douleurs sont plus vives, et l'on sent à travers les fistules les os à nu, ou des séquestres, ceux-ci sortent quelquefois par les fistules.

* * Les ostéites péri-articulaires avec altération lente des cartilages, se développent surtout chez des scrofuleux, ou chez des tuberculeux, et s'annoncent par des douleurs plus vives que la synovite fongueuse. Les extrémités articulaires gonflées forment des tumeurs dures; des abcès de voisinage ossifluents, devenus fistuleux et laissant échapper un pus contenant plus de 1/150^e de substance terreuse, indiquent une

altération de l'os, et ne permettent pas de confondre la synovite chronique avec l'ostéite péri-articulaire.

* * Au point de vue de la thérapeutique, il est extrêmement important d'établir ce diagnostic dans les premiers temps de la maladie. Grâce à la connaissance des antécédents, il sera toujours aisé de savoir comment la maladie a débuté. Cependant, à priori, on peut dire que les synovites fongueuses arrivent plus lentement à s'ulcérer que les ostéites péri-articulaires. Lorsque, dans une arthrite ulcérée, il n'y a pas de frottement sec entre les surfaces articulaires, on a affaire à une synovite fongueuse simple.

* * Dans les affections inflammatoires chroniques des articulations, les malades souffrent de l'articulation située au-dessous de celle qui est malade. On a dit que les nerfs comprimés transmettaient la douleur au-dessous du point comprimé, mais cela n'est pas démontré; on a dit aussi que la moelle des os était enflammée, que la douleur se propageait par les os (Rust, Richt), mais cela ne peut être admis que pour les ostéites péri-articulaires. La douleur est due à ce que les malades souffrant dans une articulation tiennent le membre dans un état de tension continuelle. La douleur dans l'articulation inférieure est de la fatigue. Cette douleur existe au début des coxalgies, quand les malades marchent encore; elle disparaît par l'immobilité.

* * Les individus atteints d'arthrite chronique fongueuse, avec altération confirmée des os, sont souvent atteints d'une congestion pulmonaire, caractérisée par une toux sèche et de la rudesse de la respiration, qu'il ne faut pas prendre pour des signes de tubercules (Velpeau). Cet état disparaît après l'amputation de la jambe.

Thérapeutique. — Un traitement général sera prescrit. Les toniques sont indiqués, le sirop d'iode de fer, 30 grammes par jour; les bains sulfureux tous les huit jours en été, les bains de mer tous les jours; l'habitation dans un lieu aéré, un régime tonique, des tisanes amères, seront l'hygiène prescrite aux malades. On les laissera le moins possible au lit.

Mais le traitement local surtout devra être attentivement dirigé et modifié suivant les périodes de la maladie et son origine.

Si l'arthrite succède à un état aigu, on pourra recourir à une nouvelle application de saignées pour faire disparaître les douleurs. Ensuite une série de vésicatoires volants seront successivement placés tout autour de l'articulation. On comprimera après avec des bandelettes de diachylum ou un bandage dextriné. La tuméfaction de l'articulation ne diminuant pas, on aura recours aux cautères (Celse, Percy, Larrey), aux moxas, on en placera plusieurs à la fois et successivement, on aura recours à la cautérisation transcurrente (Bonnet) ou à la cautérisation ponctuée.

Si l'arthrite chronique est apparue d'emblée, les antiphlogistiques sont inutiles (Brodie). On emploiera tout de suite les vésicatoires, les frictions avec la pomme d'Autenrieth, la pomme à l'huile de croton,

4 à 8 grammes pour 30 grammes d'axonge (Jobert), la cautérisation, les cautères, et surtout la compression avec les bandes de diachylon (Baynton, Velpeau). Quelle que soit l'origine du mal, le membre sera tenu dans l'immobilité absolue.

Lorsque l'arthrite cesse d'être douloureuse et que la résolution s'annonce par une diminution de l'en-gorgement, on aura recours aux frictions sèches, au massage, aux douches de vapeur et aux douches sulfureuses, à des frictions avec la pommade à l'iodure de plomb (3 grammes pour 30 grammes d'axonge), on prescrira les bains iodés (Lugol), les badigeonnages avec la teinture d'iode, les frictions avec 1 gramme de la pommade suivante :

Axonge	30 grammes.
Nitrate d'argent	4 id.

(Jobert).

Lorsque la synovite continue sa marche et qu'il se forme des abcès, on les ouvrira, et l'on fera des injections iodées, même dans l'articulation, on pansera les fistules avec la pommade à l'iodure de plomb ou le cérat. Un bandage inamovible avec une fenêtre rendra les membres immobiles.

Quand les os seront devenus malades, et quand les cartilages seront tombés, si les os ne sont pas tuméfiés néanmoins, et si le malade ne s'épuise pas par une suppuration abondante, on aura encore recours au bandage inamovible, on peut encore obtenir une ankylose, sinon il faudra agir comme dans l'ostéite péri-articulaire (V. ce mot); la dénudation des os reconne par le craquement sec de l'articulation ou le choc perçu par le stylet introduit dans les fistules indiquera le rôle que doit prendre le chirurgien.

Jamais il ne faut réséquer et amputer pour une synovite fongueuse sans altération des os, dût-on faire pendant une année des injections iodées.

III. Arthrite chronique des vieillards, des rhumatisants et des goutteux. Arthrite sèche (Deville, Broca).

Les vieillards, les individus débiles, ou rhumatisants et goutteux, à la période moyenne de la vie, à la suite d'une inflammation d'une articulation, ou d'une fracture ou d'une luxation, ou même spontanément, sont souvent atteints d'une variété d'arthrite chronique, dans laquelle les cartilages s'usent, et prennent une disposition fibrillaire (*état velvétique*, Redfern). Les extrémités articulaires s'éburnent et une sécrétion plastique donne naissance à des productions cartilagineuses dans les franges de la synoviale et dans la synoviale, dans les ligaments et même dans les tendons. L'articulation se déforme; ce n'est que par exception qu'il y a de la sérosité dans l'articulation.

* * La coxalgie chez les vieillards (*morbus coxae senilis*) est une arthrite sèche (W. Smith, Adams, Nélaton). Les rhumatismes goutteux, l'arthrite déformante (Niemeyer) sont des arthrites sèches, développées chez un goutteux ou un rhumatisant (Plaisance, Charcot, Barth).

* * Il n'y a pas de fièvre dans l'arthrite sèche; elle se révèle par des douleurs, modérées, rhumatoïdes, qui disparaissent en partie, lorsque

l'articulation a été exercée pendant quelque temps, et qui ressemblent à celles de la fatigue consécutive à une marche forcée. La pression sur l'articulation n'est pas douloureuse. Les irradiations de la douleur dans les muscles ne sont pas très-rares, tandis que les douleurs dans l'articulation voisine sont exceptionnelles. La peau est saine autour de l'article affecté. Lorsque les choses sont demeurées dans cet état pendant plusieurs années, les articulations font entendre un craquement léger, analogue au frottement de deux surfaces de velours (Nélaton). Plus tard l'articulation se déforme, soit par déplacement des surfaces usées, soit par suite de la formation de chondrophytes. A ce moment, le frottement articulaire devient un véritable craquement. On trouve des corps mobiles dans les articulations. La déformation est aussi parfois alors la conséquence d'un épanchement séreux.

* * Dans l'arthrite sèche, il n'y a jamais d'abcès symptomatiques.

* * Une arthrite aiguë se développe quelquefois sur une arthrite sèche.

* * Une arthrite sèche, à son début, ne peut être confondue qu'avec une névralgie, mais on explorera les nerfs voisins, et la sensibilité développée sur leur trajet éclairera le diagnostic.

* * L'absence de rougeur et de gonflement dans l'arthrite sèche la feront diagnostiquer de l'arthrite chronique ou synovite, car le gonflement et la fluctuation, au début de la maladie, appartiennent à l'hyarthrose et non à l'arthrite sèche.

* * La tuméfaction des extrémités osseuses dans les ostéites péri-articulaires n'a rien de commun avec les déplacements et les productions cartilagineuses dans l'arthrite sèche.

* * L'arthrite sèche ne présente ni accès, ni paroxysmes de douleurs, comme la goutte et le rhumatisme chronique à moins qu'elle ne soit la manifestation d'une diathèse rhumatismale.

Thérapeutique. — Les malades chez lesquels la diathèse rhumatismale est établie, et chez lesquels un rhumatisme articulaire aigu ou chronique a existé sur une ou plusieurs articulations, devront être traités par la médication générale et surtout par le régime : les bains sulfureux et les douches sulfureuses ainsi que les douches de vapeur et le massage auront une utilité réelle au début de la maladie. Le vésicatoire est contre-indiqué à moins qu'il n'y ait un peu d'hyarthrose. Il ne serait indiqué que pour le *morbus coxae senilis* des vieillards.

On pourra tenter de donner à l'intérieur une infusion de feuilles de chêne, et une potion avec 1 gramme d'iodure de potassium (Houel).

Mais lorsque la maladie est bien confirmée que la déformation des extrémités articulaires est imminente, il faut envoyer les malades aux eaux minérales de Cauterets, Saint-Sauveur, Baréges, Bagnères-de-Luchon, Aix en Savoie, Teplitz en Bohême et Wild-

bad, dans le Wurtemberg; les eaux de Nérís, du Mont-Dore, de Bourbonne, sont aussi assez efficaces.

L'articulation que l'on pourra espérer guérir par ces traitements sera laissée libre, les malades marcheront. Mais si le mal continue ses progrès et si l'on suppose les cartilages usés, on maintiendra l'articulation immobile (Cruveilhér), dût-il en résulter une ankylose. Le bandage inamovible stuké ou dextriné, sera mis en usage.

L'arthrite sèche à la hanche (*morbis coxæ*) des vieillards, doit être, dès le début, traitée par le repos, les malades marcheront avec des béquilles; mais on ne les tiendra pas au lit.

ARTHRODYNIE. La douleur des articulations sans rougeur ni gonflement des parties molles constitue l'arthrodynie.

L'arthrodynie est le résultat de la croissance, de l'hystérie, de la goutte, du rhumatisme chronique et d'un refroidissement accidentel.

Thérapeutique. — Des frictions sèches avec de la laine; des frictions huileuses; des frictions avec le baume tranquille ou un liniment laudanisé; des frictions excitantes avec l'eau de Cologne ou le baume de Fioraventi; des applications de teinture d'iode avec un pinceau, tous les jours, jusqu'à excoriation du derme, l'application de bandes ou d'une genouillère de laine sur l'articulation, et l'hydrothérapie sont les meilleurs moyens à employer contre l'arthrodynie.

ARTICHAUT. Plante de la famille des synanthérées, dont on se sert comme aliment. —

Les feuilles et les tiges s'emploient en *infusion* contre le rhumatisme, 5 grammes par litre d'eau bouillante □. Le suc récent a été administré contre le scorbut et contre l'hydroisie □. Le principe actif *cynarin* a été donné comme fébrifuge par Montain, à la dose de 25 centigrammes à un gramme □.

ARTICULATIONS (PLAIES DES).

I. Plaies non pénétrantes. Ces plaies ne diffèrent pas des plaies simples; elles exposent à l'arthrite, plus par la contusion qui a accompagné la blessure que par la plaie elle-même. Les plaies avec perte de substance ne sont graves qu'en raison de cicatrices vicieuses consécutives et de rétractions musculaires dues à des positions vicieuses longtemps gardées pendant le traitement de la plaie.

Thérapeutique. — Panser les plaies avec de larges cataplasmes froids arrosés d'eau blanche. Repos, régime des blessés (V. PLAIES), puis pansement simple; la réunion immédiate n'est pas nécessaire. En cas de doute, placer le membre dans une gouttière, fermer la plaie avec des bandelettes de diachylum.

II. Plaies pénétrantes. Les piqûres des articulations, même quand elles ont donné issue à une petite quantité de synovie, peuvent guérir sans accidents.

* * Les coupures, les plaies d'armes à feu et les déchirures des articulations de dehors en dedans ou de dedans en dehors, comme à la suite d'une fracture ou d'une luxation, lors-

qu'elles sont peu étendues, ne donnent pas toujours lieu à des phénomènes graves. Une large ouverture d'une articulation est peut-être le plus grave traumatisme que l'on connaisse.

* * Une hémorrhagie externe, une hémohyarthrose, ou épanchement de sang dans l'articulation, sont les accidents immédiats propres à la plaie articulaire. L'issue de la synovie est le signe caractéristique d'une plaie pénétrante de l'article; mais il peut manquer, et, en cas de doute, l'exploration avec un stylet doit être proscrite. Dans une articulation largement ouverte, l'exploration peut être faite, car elle n'ajoutera rien à la gravité de la plaie.

On ne confondra pas la synovie avec de la sérosité des bourses muqueuses, car l'écoulement de cette dernière est moins abondant que celui de la synovie et n'a pas lieu pendant que l'on fait mouvoir les surfaces articulaires; la synovie, au contraire, sort ordinairement mélangée à des bulles d'air, lorsque l'on examine l'articulation, quelque temps après la production de la plaie.

* * Une arthrite traumatique est la complication ordinaire d'une large plaie articulaire, et elle entraîne souvent après elle l'infection purulente, car la gravité des plaies, sous ce rapport, est d'autant plus marquée que la plaie porte sur une grande articulation; un épanchement de sang dans l'articulation, un corps étranger, favorisent le développement de cette arthrite.

La tétanos est assez fréquent après les plaies des petites articulations.

Thérapeutique. — Les plaies par piqûres seront traitées par l'application de cataplasmes arrosés d'eau blanche. Contre l'hémohyarthrose consécutive, on aura recours aux vésicatoires et aux ponctions avec la lancette V. ARTHRITES.

Les coupures et déchirures étroites seront réunies par première intention à l'aide d'une suture (Bonnet, de Lyon), ou à l'aide de bandelettes de diachylum, et on fera une irrigation continue (Shmücker), ou on pansera avec des cataplasmes de pomme de terre crue (Bonnet, de Lyon). Si les ouvertures de l'articulation sont larges, panser simplement est une ressource sans espoir, débrider (Dupuytren) est un moyen périlleux. Mieux vaut amputer (Ledran, J. Bell, Dupuytren) ou attendre en faisant l'irrigation continue; pour les grandes articulations, les chances de guérison sont cependant plus nombreuses par l'amputation.

On traitera les accidents et l'arthrite en particulier avec énergie dès le début. V. ARTHRITE, INFECTION PURULENTE, TÉTANOS.

III. Articulations (Ouverture accidentelle des).

Les articulations peuvent être ouvertes par la chute d'une eschare, par une plaie d'arme à feu, ou par un cautère mal placé. Ces lésions ont toute la gravité des larges plaies des articulations.

Thérapeutique. — On traitera comme les plaies, avec une ouverture de l'article. La réunion par des bandelettes est insuffisante, une suture des bords de la plaie est insuffisante, parce que l'arthrite est ordinairement déjà développée quand l'eschare tombe, on pansera avec des cataplasmes, et on s'efforcera de conjurer les accidents de l'arthrite. V. ARTHRITE TRAUMATIQUE.

ASA FŒTIDA. Gomme-résine fétide, extraite par incision des racines d'une ombellifère, le *Ferula asa fœtida*. C'est un bon antispasmodique. — On le donne en pilules de 20 centigrammes (1 et 2 grammes par jour) ☐. En lavement émulsionné avec un jaune d'œuf, 2 à 4 grammes ☐. — Il s'emploie dans l'hystérie, dans l'hypochondrie et dans les affections nerveuses des voies respiratoires, ou du système musculaire.

ASARET. Plante de la famille des aristolochiées, dont on emploie les feuilles, 50 centigrammes à 1 gramme, et la racine à la même dose. — On tire de cette dernière partie une matière cristalline l'asarite, aussi nommée camphre d'asarum. La racine est fortement purgative et émétique; on l'emploie en poudre comme sternutatoire et elle s'administre quelquefois contre le farcin.

ASARITE. Corps cristallisé qu'on retire de l'asaret.

ASARUM. Genre de plantes de la famille des aristolochiées, dont une espèce, l'*Asarum europæum* ou cabaret, ou oreille d'homme, est employée en médecine. Sa racine fraîche a des propriétés vomitives, et, quand elle est ancienne, elle n'est plus que purgative. — Les feuilles sont également vomitives et employées par les ivrognes pour se débarrasser de ce qui les gêne, d'où le nom de cabaret donné à la plante. — Quand elles sont réduites en poudre, on les donne comme sternutatoires. L'asarum a été employé dans les fièvres ☐, les hydropisies ☐, et fait partie de la poudre de Saint-Ange, de l'orviétan, et de l'emplâtre diabolatum. Il ne doit rester dans la thérapeutique que comme un succédané de l'ipécacuanha. Alors on doit le donner en poudre, à la dose de 75 centigrammes à 2 grammes.



Fig. 31. — *Asarum europæum*.

ASCARIDES. Les vers de l'intestin, dont le corps est cylindrique, rosé, long de 15 à 25

centimètres, également aminci aux deux extrémités, sont des *ascarides lombricoïdes*.

** L'ascaride lombricoïde, long de 15 à 25 centimètres, gros de 5 à 8 millimètres, présente une tête marquée par une dépression circulaire, entourée de trois nodules qui peuvent s'ouvrir ou se fermer autour de la bouche, et par l'autre bout une extrémité pointue, près de laquelle se trouve l'ouverture de l'anus.

** Dans les ascarides lombricoïdes, les sexes sont séparés et les mâles sont toujours plus petits que les femelles.

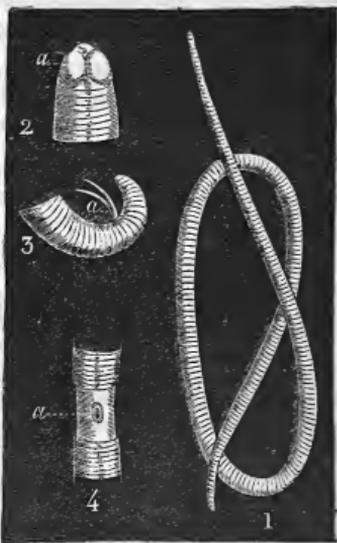


Fig. 32. — Ascaride lombricoïde. — 1. Ascaride. — 2, a. Extrémité céphalique avec les trois nodules et la bouche. — 3, a. Extrémité caudale du mâle avec les deux spicules. — 4. Étranglement génital de la femelle avec a, l'orifice sexuel (Bocquillon).

** Les ascarides, très-communs chez les enfants, sont le résultat de l'alimentation par des fruits et des légumes crus, portant avec eux les œufs de cet helminthe. V. ENTOZOAIRES, PARASITISME.

** Si les ascarides ont besoin pour se développer de germes venus du dehors, ils ont également besoin de l'influence du milieu et la phlegmasie simple ou typhoïde de l'intestin favorise beaucoup leur éclosion.

** Les ascarides lombricoïdes ne donnent souvent lieu à aucun malaise, mais, dans quelques cas, ils produisent des coliques, de la diarrhée, des vomissements, de la fièvre, simulant la fièvre typhoïde muqueuse, et des accidents d'étranglement intestinal et d'invagination, de convulsions et d'abcès vermineux des parois abdominales.

** Les ascarides habitent l'intestin grêle; mais, dans certains cas, ils remontent dans l'estomac, d'où ils peuvent être expulsés par le vomissement.

* * C'est à tort qu'on a dit qu'un lombric pouvait perforer les parois de l'intestin restées dans leur état normal, cela ne peut arriver que s'il y a une ulcération profonde, ou si le ver a pénétré dans l'appendice iléo-cæcal.

* * Les enfants dont l'intestin renferme des ascarides ont de l'inappétence, des coliques, la langue blanche et des alternatives de constipation et de diarrhée.

* * On sait qu'un enfant a des vers, lorsque en examinant les matières excrémentielles au microscope, on y trouve des œufs de lombric (Davaïne).

Thérapeutique. — Contre les ascarides lombricoïdes, il faut donner :

1° La poudre de *semen-contra*, 2 à 5 grammes dans du miel tous les matins à jeun, et au bout de trois jours une purgation avec 25 centigrammes de calomel ☐.

2° Le *semen-contra* associé à la *mousse de Corse*.

Semen-contra	60 grammes.
Mousse de Corse	60 id.
Sucre pulvérisé	4 id.

Divisez en quatre paquets : deux par jour dans une conserve de fruits ☐.

3° Les *biscuits* et les *dragées vermifuges* ☐.

4° La *santonine* pulvérisée dans de l'eau sucrée ou dans de la confiture, à la dose de 10 à 40 centigrammes, selon l'âge des enfants ☐+☐.

Il faut en donner autant de fois 5 centigrammes que l'enfant a d'années. La *santonine* sert à préparer des pastilles ou des dragées qui sont également bonnes à faire prendre.

5° Le *calomel* à la dose de 5 centigrammes par jour, pendant six jours ☐.

6° Le *koussou*, 15 à 30 grammes dans de l'eau sucrée ☐.

7° Le *saoria* en poudre, 15 à 45 grammes dans de la bouillie ☐.

8° Le *tatzé* en poudre, 10 à 25 grammes dans du sirop ☐.

9° Le *suc de pagimurioba* injecté dans l'anus (Pison) ☐.

10° Les semences pulvérisées du *Chenopodium anthelminthicum* à la dose de 1 gramme et demi à 2 grammes et demi en électuaire, avec une purgation d'huile de ricin ☐.

11° Enfin, le *campbre*, la décoction d'*ail*, de *fougère*, d'*asa foetida*, l'huile de Dippel, etc., médicaments peu usités ☐.

ASCITE. L'ascite est cette hydropisie du péritoine, qu'on appelle quelquefois hydropéritonie.

* * On voit souvent l'ascite survenir après l'entérite, les purgatifs violents, les maladies de l'utérus ou du foie, etc., qui engendrent une faible inflammation chronique du péritoine, donnant lieu à une hypersécrétion de la séreuse péritonéale.

* * Il y a des ascites que provoque l'état cachectique du cancer, de la tuberculose, des fièvres intermittentes rebelles, des hémorrhagies, de la maladie de Bright et de tout ce qui

amène la perte de l'albumine et des matériaux solides du sérum du sang.

* * L'ascite est souvent le résultat d'une maladie du foie qui gêne le cours du sang, d'une oblitération de la veine porte, d'une tumeur du pancréas ou des organes voisins comprimant la veine cave inférieure, et de tous les obstacles à la circulation de l'abdomen.

* * Quelques ascites se développent sans cause bien appréciable et quelquefois comme métastase d'une affection gouteuse ou cutanée promptement disparue.

* * Le développement exagéré du ventre dont la peau est amincie, fendillée, marbrée de nombreuses veines bleuâtres, avec matité iliaque et hypogastrique mobile, résonnance à l'épigastre, se déplaçant par le décubitus, annonce une hydropisie ascitique.

* * Lorsque, sur le ventre très-développé, on observe dans les parties déclives une matité qui se déplace dans les mouvements du malade sur le flanc pour se porter à la partie inférieure, alors que la résonnance se retrouve dans les parties élevées du ventre, il y a du liquide dans le péritoine, et sur le liquide un paquet d'intestins sonores qui surnage.

* * Dans les ascites peu développées, la fluctuation est obscure et n'existe que dans les fosses iliaques ou à la périphérie du ventre, lorsqu'un aide comprime le paquet intestinal et le refoule au fond du petit bassin.

* * Il est toujours prudent de sonder les malades atteints d'ascite pour apprécier la quantité de liquide enfermée dans le péritoine.

* * Dans l'ascite, les malades urinent peu et ne rendent que rarement et difficilement les fèces.

* * L'ascite qui résulte d'une phlegmasie péritonéale disparue depuis longtemps persiste pendant plusieurs années.

* * L'ascite guérit quelquefois par l'évacuation spontanée du liquide par les urines, par l'ombilic, ou par les intestins.

* * L'ascite due à un obstacle mécanique de la circulation, telle que la cirrhose ou une tumeur permanente comprimant la veine cave inférieure est incurable.

* * L'ascite des maladies organiques cancéreuses, tuberculeuses et autres ne guérit jamais.

* * On guérit toujours l'ascite qui résulte de l'état séreux du sang causé par de grandes hémorrhagies ou la cachexie paludéenne.

* * Quelle que soit la cause d'une ascite, quand elle dure depuis très-longtemps, elle épuise les malades, qui ont de la fièvre, cessent de digérer et succombent dans un état d'asphyxie lente et d'anasarque plus ou moins prononcé.

* * L'ascite sans complication peut durer quinze à vingt ans.

** Par le refoulement du diaphragme en haut, l'ascite comprime le cœur et les poumons, de manière à gêner considérablement l'hématose.

* Dans l'ascite, le péritoine opalin, peu altéré, renferme quelques brides filamenteuses, et une quantité de sérum limpide, jaunâtre, albumineux, rarement coagulable, qui varie de dix à quarante litres.

Thérapeutique. — On guérit certaines ascites occasionnées pour un état séreux du sang au moyen de la quinine, du quinquina et des préparations ferrugineuses.

L'ascite chronique sans complication doit être traitée par la *diète lactée*, 1 à 2 et 3 litres de lait froid par jour; par le suc de deux à douze citrons par jour; par la *décoction de cainça*, 5 à 15 grammes par litre; par le *vin de cainça*, 60 à 150 grammes; par l'infusion de *seconde écorce fraîche de sureau*, 30 grammes par litre d'eau; par les *sudorifiques* (bourrache et buglosse) en tisane chaude; par la *poudre de Dover*, 50 centigrammes à 1 gramme par jour; par la *poudre de scille* et de *digitale*, 20 à 40 centigrammes par jour; par la *teinture de scille* ou de *digitale*, 40 gouttes dans les vingt-quatre heures; par les *diurétiques*, nitrate de potasse ou acétate de potasse 4 à 10 grammes dans un litre de tisane ou de vin blanc; par le *vin blanc*; par le *vin scillitique*, 30 à 60 grammes; par les *purgatifs* et les *drastiques*, surtout l'eau-de-vie allemande sucrée à 30 et 60 grammes; par les *larges vésicatoires volants*, les *mozas*, les *cautéres*, les *raies de feu* sur le ventre, etc., etc.

Si l'ascite, ne guérissant pas, devient par son volume gênante pour les malades, ou compromettante pour la vie, le médecin peut évacuer le liquide contenu dans le péritoine par *paracentèse*, c'est-à-dire par la *ponction* au moyen d'un trocart.

La *paracentèse*, opération innocente, peut être faite, huit, dix et quinze fois chez la même personne, autant de fois enfin que le ventre se remplit, et quand son volume est très-considérable. La paracentèse permet à certains malades de vivre bien des années au delà de ce qu'ils eussent vécu sans cette opération. Le malade étant placé sur le bord de son lit, le médecin armé d'un trocart, le plonge subitement dans le ventre, dans un endroit déterminé, qui est le milieu d'une ligne allant de l'épine iliaque supérieure à l'ombilic, ou de cette épine au milieu du pubis, de façon à ne pas blesser l'artère épigastrique. Une sensation de résistance vaincue lui annonce qu'il est dans le péritoine, il retire le poinçon du trocart, laisse écouler le liquide dans un seau, en comprimant doucement le ventre. Quand tout le liquide est sorti, on sorti, on enlève la canule de l'instrument, on ferme la plaie avec du sparadrap et le ventre doit être comprimé avec un large bandage de coutil lacé.

FORMULAIRE DE L'ASCITE.

Ascite aiguë.

Émissions sanguines locales par des sangsues ou par des ventouses scarifiées, selon la force des malades.

Décoction de *Pyrola umbellata* ou *herbe à pisser*, 30 à 50 grammes par litre d'eau (Somerville).

Ascite chronique.

Suc de seconde écorce fraîche de sureau, 30 à 100 grammes dans du vin (Desbois, de Rochefort).
Pitules de *Bontius*, ou bien *gomme-gutte*, de 50 centigrammes à 1 gramme et demi.

Paléation du ventre tous les jours.

Frictions huileuses tous les jours sur le ventre, ou bien :

Onguent mercuriel.	30 grammes.
Camphre	12 id.
Poudre de scille.	15 id.
Pommade de belladone.	30 id.
Axonge fraîche.	30 id.

Mélez et faites trois frictions par jour suivies d'un cataplasme de pariétaire cuite (Carceller). (Le camphre associé à l'onguent mercuriel prévient la salivation.)

ASCLÉPIADE ou *dompte-venin*. Plante de la famille des apocynées, dont la racine, vomitive, sudorifique et diurétique, s'emploie à la dose de 1 à 2 grammes, comme antidote des blessures venimeuses □.

ASPARAGINE. Principe immédiat cristallisable, extrait des graines de *vesce*, de la racine de *guinauve* et des jeunes pousses d'*asperge*. C'est un diurétique □.

ASPERGE. Plante des asparaginées, dont les jeunes pousses ou *turions* se mangent sur nos tables. — On en fait de la tisane et on l'emploie pour faire le sirop des cinq racines apéritives ou pour le *sirop diurétique de pointes d'asperges*. C'est un faible diurétique, qui donne à l'urine une odeur très-désagréable □.

ASPERULE ou *muguet des bois*. Plante des rubiacées, dont une variété (*Asperula cynanchica*) est employée en décoction, comme astringente, sous forme de gargarisme, dans les angines tonsillaires et pharyngées □.

ASPHODÈLE. Plante des liliacées, dont le bulbe a été employé contre la gale □.

ASPHYXIE. Tout amoindrissement et toute suspension de l'hématose et des fonctions respiratoires produit l'asphyxie dans ses différents degrés.

* Il y a une asphyxie complète et une asphyxie incomplète, mais la première forme mérite seule de porter ce nom par les symptômes caractérisés qu'elle présente.

* A la lividité et à la cyanose du visage ou des lèvres, accompagnée de gêne respiratoire et d'anesthésie, on reconnaît l'état asphyxique, toutefois il y a exceptionnellement des cas où la face reste dans son état naturel.

* Quand l'asphyxie a lieu sans cyanose, on ne la distingue que par l'anesthésie progressive, et elle constitue l'*asphyxie lente*.

* L'anesthésie progressive mesure le degré de l'asphyxie, et l'insensibilité absolue générale indique une asphyxie complète.

* On produit à volonté l'anesthésie progressive chez les animaux, en fermant un robinet placé dans la trachée.

* * L'absence de bruit respiratoire dans la poitrine, ou l'abondance de râles muqueux dans les bronches accompagne toujours l'asphyxie.

* * Les spasmes thoraciques produits par l'épilepsie, le tétanos, l'éclampsie, la rage, l'asthme thymique ou phrénoglossisme, et les paralysies du diaphragme ou des côtes, dans les affections spinales ou diphthéritiques, arrêtant quelquefois les mouvements du thorax, gênent l'hématose et engendrent l'asphyxie.

* * Les obstacles mécaniques apportés aux fonctions respiratoires par un corps étranger du larynx ou par un polype, par l'œdème de la glotte, par un abcès du pharynx ou des amygdales, par un goître comprimant la trachée, par le croup, par l'écume de la trachée dans la bronchite capillaire, par une vaste pneumonie, par un hydrothorax considérable, par la strangulation, par la pneumatose intestinale, refoulant le diaphragme dans la poitrine, etc., déterminent souvent la cyanose et l'anesthésie, révélant un arrêt dans l'hématose, c'est-à-dire l'asphyxie.

* * L'absence d'air respirable et le séjour dans un lieu trop étroit où l'air non renouvelé se charge d'acide carbonique peut produire l'asphyxie.

* * La respiration des gaz impropres à la respiration (hydrogène, azote et protoxyde d'azote), des gaz et des vapeurs toxiques (chlore, ammoniacque, gaz des fosses d'aisances, acides sulfureux et nitreux, oxyde de carbone, hydrogène carboné, hydrogène sulfuré, les exhalaisons du charbon en combustion, l'acide carbonique pur, ou produit par les fours à chaux, la fermentation des cuves de raisin, etc., les vapeurs de chloroforme, d'éther, d'amylène, etc.) produisent l'anesthésie, c'est-à-dire l'asphyxie.

Thérapeutique. — Dans l'asphyxie par obstacle à l'entrée de l'air dans les poumons, il faut extraire les corps étrangers qui compriment ou obturent le larynx (V. CROUP, CORPS ÉTRANGERS DES VOIES AÉRIENNES), si l'on ne peut y réussir, on placera une canule dans la trachée pour empêcher la mort.

Asphyxie en général. Dans l'asphyxie, il faut donner de l'air aux malades, et les ayant placés, tête haute, sur un matelas faisant plan incliné, débarrasser le corps de tous les vêtements qui gênent l'action des muscles de la poitrine.

Des frictions aromatiques, excitantes, alcooliques (brosse de crin ordinaire, éponge sèche, laine, eau de Cologne, eau de mélisse, eau vulnéraire, eau-de-vie pure, alcool camphré \boxplus , liniment volatil, etc.), des applications de serviettes chaudes sur le corps \boxplus , la palétation du tronc, des membres et de la plante des pieds \boxplus , des ventouses sèches en grand nombre \boxplus ; des vapeurs de soufre, de vinaigre ou d'ammoniacque avec précaution sous le nez $\boxplus\boxplus$; le chatouillement de la luette et des narines avec une plume \boxplus ; l'insufflation de la face, du nez et des lèvres, avec un soufflet \boxplus , l'injection œsophagienne ou rectale d'eau vinaigrée \boxplus , les lavements de tabac (5 grammes

pour 300 grammes d'eau); l'insufflation pulmonaire avec le tube laryngien de Chaussier \boxplus ; l'électrisation des parois du thorax et du diaphragme \boxplus , enfin la trachéotomie dans quelques cas exceptionnels, sont les moyens à opposer à l'asphyxie.

Quand l'asphyxie est accompagnée d'une très-forte cyanose avec congestion cérébrale, une saignée est très-utile.

Le météorisme qui asphyxie mérite la ponction de l'intestin avec un trocart capillaire.

La thoracentèse sauve de la mort par asphyxie les malades qui ont un hydrothorax assez abondant pour refouler le médiastin et déplacer le cœur.

Les vomitifs répétés dont l'effet chasse les mucosités bronchiques du catarrhe suffocant, les fausses membranes et les corps étrangers du larynx suffisent quelquefois pour guérir l'asphyxie.

En ouvrant à propos un abcès de l'amygdale dont le volume empêche l'entrée de l'air dans les poumons, on guérit l'asphyxie prête à se produire.

Les essais de trachéotomie faits contre l'asphyxie produite par le spasme de l'épilepsie et de quelques névroses est un expédient sans utilité réelle.

Il suffit quelquefois de placer la tête en bas et les pieds en l'air, une personne qui a une pièce de monnaie ou un corps étranger dans le larynx pour faire tomber la cause de l'asphyxie.

Dans les asphyxies que détermine la paralysie primitive des muscles respirateurs (diaphragme et intercostaux), l'électrisation des parois thoraciques et la respiration artificielle faite avec la main qui refoule brusquement les hypochondres, rendent souvent de bons services.

Asphyxie par submersion. Les noyés placés la tête un peu élevée et le corps incliné à droite, doivent être débarrassés de leurs vêtements, enveloppés de laine, puis on enlève ce qui ferme les narines et la bouche; on aspire avec une sonde les liquides de la trachée; on les réchauffe avec un fer à repasser ou avec des bouteilles d'eau chaude; on fait la respiration artificielle en pressant sur le ventre; on fait respirer des sels irritants, et on administre un lavement de tabac (5 grammes pour 300 grammes d'eau) $\boxplus\boxplus$.

L'électrisation, l'électropuncture des attaches du diaphragme, la palétation, les frictions avec une brosse de crin, l'ustion du corps avec le marteau chauffé à l'eau bouillante, doivent être employées pour ranimer la vie, et il faut souvent plusieurs heures pour obtenir ce résultat \boxplus .

Quand les battements du cœur et du pouls se raniment et deviennent plus intenses, que la cyanose disparaît et que la respiration s'établit, du vin chaud, du madère, de l'eau de mélisse, quelques infusions aromatiques de thé, de menthe, etc., achèvent de rétablir les malades.

Asphyxie par strangulation. Après avoir desserré les liens du cou, faire une petite saignée du bras et mettre en usage les moyens généralement opposés à l'asphyxie.

Asphyxie par le froid. Les personnes asphyxiées par le froid doivent être réchauffées peu à peu par les frictions, la chaleur artificielle et les boissons vineuses ou stimulantes.

Asphyxie par la chaleur. Après avoir placé les malades au grand air dans un endroit frais il faut donner des boissons acidulées, et faire une petite saignée du bras.

Asphyxie par le gaz ammoniac. Porter les malades à l'air, et leur faire respirer avec précaution de l'acide acétique ou du chlore.

Asphyxie par le chlore. Faire respirer de l'ammoniaque avec précaution.

Asphyxie par l'hydrogène sulfuré. Faire respirer, avec précaution, des vapeurs d'ammoniaque.

Asphyxie par le gaz de la combustion du charbon. Donner de l'air, faire des frictions stimulantes et quand le malade est revenu à lui, pratiquer une petite saignée pour ranimer les fonctions cérébrales et pour éviter la céphalalgie consécutive.

Asphyxie des vidangeurs ou empoisonnement par les gaz des fosses d'aisances. — Porter le malade au grand air, et faire respirer des vapeurs de chlore, d'eau de Javelle, en utilisant tous les autres moyens proposés contre l'asphyxie.

Asphyxie par écume bronchique. Dans l'asphyxie par écume bronchique qui accompagne les bronchites aiguës et chroniques graves, les fièvres typhoïdes avec complication thoracique, certaines coqueluches graves, la bronchite capillaire, etc., si les accidents sont aigus il faut donner des vomitifs, des préparations expectorantes, et appliquer le marteau de Mayor chauffé à l'eau bouillante ou des pointes de feu sur la peau de la poitrine effleurant l'épiderme. Quand l'asphyxie est lente et qu'il n'y a pas beaucoup d'écume bronchique, il ne faut recourir qu'aux vomitifs et aux expectorants dont voici les formules.

Potion expectorante.

- Poivre long concassé 5 grammes.
- Faites infuser dans :
- Eau 200 grammes.
- Passes, ajoutez :
- Sirop de Tolu 50 grammes.

A prendre par cuillerées toutes les demi-heures □.

Potion au polygala.

- Polygala 5 grammes.
- Faites infuser dans :
- Eau 150 grammes.
- Passes, ajoutez :
- Sirop de Tolu 30 grammes.

A prendre par cuillerées.

Potion expectorante.

- Infusion d'hyssope 150 grammes.
- Extrait de genièvre 40 id.
- Oxymel scillitique 50 id.

Mélez. A prendre par cuillerées ⊕.

Inhalations avec l'acide acétique concentré approché délicatement des narines (Vauquelin), ou bien imprégner de cet acide des cristaux de sulfate de potasse que l'on renferme dans des flacons qu'on fait respirer avec précaution.

Inhalations d'éther sulfurique en vapeurs pour respirer doucement.

Julep expectorant.

- Poivre blanc 1 grammes.
 - Racines de polygala 5 id.
 - Hyssope 5 id.
 - Faites infuser dans :
 - Eau 200 grammes.
 - Passes et ajoutez :
 - Sirop de Tolu 50 grammes.
- A prendre par cuillerées ⊕.

Julep expectorant.

- Julep simple 100 grammes.
- Sirop diacode 20 id.
- Tartre stibié 5 centigrammes.

A prendre par cuillerée toutes les heures dans les bronchites chroniques passant à l'état aigu, lorsque la toux sèche et fréquente et la dyspnée montrent une vive irritation des bronches (Sandras) ⊕.

Pilules d'année et de scille.

- Extrait d'année 10 grammes.
- Scille en poudre 1 id.

F. s. a. 50 pilules. 2 à 4 par jour, comme expectorant.

Poudre expectorante.

- Poudre de scille 1 gramme.
- Poudre de gingembre } an 2 id.
- Poudre d'ipécaouanha }

Mélez, et faites 20 paquets égaux. Deux à quatre paquets par jour.

Potion kermésisée.

- Gomme adragante en poudre 1 gramme
- Kermès minéral 1 décigramme.

Triturez avec :

- Sirop de Tolu 50 grammes.

Ajoutez infusion :

- Lierre terrestre 200 grammes.

Par cuillerées d'heure en heure ⊕.

Pastilles d'émétine pectorales.

- Sucre 30 grammes.
- Émétine colorée 4 décigrammes.
- Mucilage de gomme adragante q. s.

F. s. a. 72 pilules bien égales. Une ou deux toutes les deux ou trois heures (Magendie) □.

Tablettes de kermès minéral.

- Kermès minéral 8 grammes.
- Sucre blanc 532 id.
- Gomme arabique 32 id.
- Eau de fleur d'oranger 32 id.

F. s. a.

Les pastilles de kermès se conservent mal. C'est un bon expectorant. Dose : 3 à 4 par jour ⊕.

Sirop d'ipécaouanha composé.

- Ipécaouanha gris 32 grammes.
- Séné 96 id.
- Serpolet 32 id.
- Coquelicot 125 id.
- Sulfate de magnésie 96 id.
- Vin blanc 750 id.
- Eau de fleur d'oranger 750 id.
- Eau 3000 id.
- Sucre blanc 3000 id.

F. s. a. (Codex).

Dose : une cuillerée à café répétée trois ou quatre fois par jour (Dessertar) ⊕.

Asphyxie et Apoplexie des nouveau-nés. Il y a chez les nouveau-nés deux états morbides très-distincts, qu'on désigne sous le nom d'*apoplexie*; l'un est bien réellement un état apoplectique dû à la congestion cérébrale produite par une parturition difficile et prolongée, tandis que l'autre n'est qu'un état syncopal de mort apparente, sans hyperémie du cerveau.

* * On ne doit appeler du nom d'apoplexie chez les nouveau-nés que la congestion cérébrale, produisant la mort apparente avec as-

phyxie et coloration violacée du visage ou cyanose des téguments.

* * La mort apparente des nouveau-nés, dans laquelle le visage reste pâle et bouffi, les battements du cœur faibles, très-ralentis et à peine appréciables, n'est qu'une espèce de syncope.

* * L'apoplexie des nouveau-nés est toujours la conséquence d'une parturition difficile et prolongée, pouvant amener la mort par congestion cérébrale et par asphyxie.

Thérapeutique. — Pour combattre l'apoplexie des nouveau-nés, il faut laisser couler une ou deux cuillerées de sang par le cordon ombilical avant d'en faire la ligature, et si le sang ne coule pas, on peut appliquer une sanguée derrière l'oreille en ayant soin d'arrêter l'hémorragie avec le perchlorure de fer.

Dans l'asphyxie des nouveau-nés, avec ou sans cyanose, il faut, avec le doigt porté au fond de la gorge, enlever les mucosités.

Les enfants doivent être frictionnés vigoureusement sur tout le corps, flagellés sur les fesses, exposés nus devant un feu clair, et il faut leur jeter de l'eau fraîche sur le visage en leur insufflant de l'air dans le nez ou dans la bouche.

Quand l'état apoplectique se prolonge et qu'il y a lieu de craindre la mort, il faut, avec la sonde de Chaussier ou de Depaul, faire le cathétérisme du larynx, et pratiquer en soufflant très-légèrement l'insufflation pulmonaire.

ASSOUPISSEMENT. Le demi-sommeil dans les maladies constitue ce qu'on appelle l'assoupissement, et s'il est continu, et tenace, il y a lieu de craindre qu'il ne soit le symptôme d'une affection cérébrale.

* * L'assoupissement fébrile, intermittent et périodique, doit faire craindre une fièvre pernicieuse de forme soporeuse.

* * Quand la fièvre est continue, l'assoupissement qui s'accompagne de délire, de musitation et de soubresauts des tendons, indique un état typhoïde grave.

* * Un profond assoupissement accompagné d'irrégularité ou d'intermittence du pouls annonce toujours une affection cérébrale.

ASTHÉNIE ou **HYPOSTHÉNIE.** L'état général ou partiel de relâchement des vaisseaux capillaires, ainsi que la mollesse ou la flaccidité des chairs et la langueur des fonctions, constitue l'asthénie.

* * L'asthénie est une disposition fâcheuse qui est le point de départ d'une foule de maladies chroniques, et particulièrement de l'affection scrofuleuse dans ses innombrables manifestations.

* * Il y a une *asthénie primitive* congénitale qui s'observe chez tous les sujets lymphatiques et scrofuleux, et une *asthénie secondaire* ou acquise, qui résulte des excès vénériens, de la misère et de l'alimentation insuffisante, des grandes déperditions séreuses ou sanguines, des

fatigues intellectuelles, prolongées, enfin, des maladies aiguës traitées sans méthode et arrivées à l'état chronique.

* * L'asthénie, jadis considérée comme un état de disproportion entre les pores de nos tissus et les atomes de matière organique appelés à les traverser, a été considérée comme un affaiblissement de la tonicité normale opposé à la disposition contraire, caractérisée par le resserrement des pores, faisant obstacle au passage des atomes. — C'est même là la base du *méthodisme* antique d'Asclépiade de Bithynie, de Thémison, de Thessalus et de la doctrine médicale moderne de Brown.

* * De l'asthénie nerveuse et vasculaire dépend la faiblesse de constitution qui prédispose au lymphatisme, à la scrofule et à la plupart des maladies chroniques.

Thérapeutique. — Contre l'asthénie, il faut employer, les préparations amères, aromatiques, stimulantes, alcooliques excitantes, ferrugineuses, manganiques, arsenicales, toniques et toutes les ressources corroborantes révélées par l'hygiène. Il est certain, en effet, qu'avec le temps le régime et les moyens pharmaceutiques peuvent redonner aux tissus et aux vaisseaux capillaires la tonicité, la contractilité insensible et la sensibilité organique qu'ils avaient perdu. Toutefois ce résultat est plus difficile à obtenir dans l'asthénie congénitale que dans l'asthénie accidentelle, et il faut prendre garde que la médication ne provoque pas d'entérite. V. TONIQUES.

Parmi les moyens employés dans le but de remédier à l'asthénie se trouvent :

1° Les *bains de rivière*, les *affusions froides*, les *bains salés* ou *aromatiques*, l'*hydrothérapie*, les *bains de mer*, les *frictions*, le *massage*, la *paléation*, les *bains d'air raréfié* et l'*électrisation* avec des courants constants $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$.

2° Toutes les *eaux minérales ferrugineuses* et les préparations de *fer*, de *manganèse*, d'*arsenic* et de *quinquina*, etc. $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$.

FORMULAIRE DE L'ASTHÉNIE.

Sirop d'arséniate de soude.

Sirop d'althéa	309 grammes.
Arséniate de soude	5 à 10 centigr.

Une à deux cuillerées à bouche par jour, le matin à jeun pendant deux mois $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$.

Espèces amères.

Feuilles sèches de germandrée ou petit chêne	32 grammes.
Sommités de petite centaurée	32 id.
Sommités d'absinthe	32 id.

Mélez et faites une infusion. Trois tasses par jour $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$.

Espèces aromatiques.

Feuilles sèches de sauge	32 grammes.
Thym	32 id.
Serpolet	32 id.
Hyssope	32 id.
Menthe aquatique	32 id.
Origan commun	32 id.
Absinthe	32 id.

Mélez et faites infuser. Trois tasses par jour $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$.

Espèces pectorales.

Feuilles sèches de capillaire du Canada	32 grammes.
Véronique	32 id.
Hyssopé	32 id.
Lierre terrestre	32 id.

Mêlez; 4 grammes en infusion pour 1000 grammes d'eau bouillante.

Tisane amère.

Espèces amères	8 grammes.
Eau bouillante	1 litre.

Faites infuser pendant une heure, et passez \square . (F. H. P.)

Tisane avec la racine de gentiane.

Racine de gentiane incisée	4 grammes.
Eau bouillante	4000 id.

Faites infuser pendant deux heures et passez. (F. H. H.)

Préparations de quinquina.

Poudre de quinquina jaune royal, 4 grammes. On l'administre délayée dans du vin vieux.

Extrait de quinquina mou, 5 décigrammes à 5 grammes.

Extrait sec de quinquina (sel essentiel de Lagaraye), 3 décigrammes à 5 grammes.

Teinture de quinquina, 10 grammes dans du vin, au moment du dîner.

Vin de quinquina. Quinquina gris, 64; alcool, 425; vin, 1000. F. s. a. (Codex). 50 à 150 grammes.

Teinture de quinquina composé (Vin de Huzham). Quinquina rouge, 64; écorces d'oranges amères, 18; serpentinaire de Virginie, 12; safran, 4; cochenille, 27; alcool à 50°, 1000. F. s. a. Dose 5 à 30 grammes.

Bière amère.

Bourgeons de sapin du Nord	45 grammes.
Feuilles d'absinthe	40 id.
Racine de gentiane	40 id.

Incisez les feuilles et la racine, faites macérer le tout pendant deux ou trois jours dans :

Bière	2500 grammes.
-----------------	---------------

Filtrez et conservez. A prendre 3 verres par jour.

Quintessence d'absinthe.

Sommités sèches de grande absinthe	200 grammes.
Sommités sèches de petite absinthe	200 id.
Girofles	400 id.
Sucre	400 id.
Alcool à 56°	300 id.

Faites macérer huit jours, filtrez, employez à la dose de 30 grammes par jour \square .

Maranta galanga, 0,75 à 1,50 en nature. Le double en infusion vineuse \square .

Piment (poivre long), aux petites doses de 10 centigrammes par jour \square .

Poudre de vanille, 1 à 4 grammes par jour \square .

Poudre de tannin, 1 à 2 grammes par jour (Pezzan) \square .

Infusion de sauge. Bains de sauge.

Poudre d'écorce de chêne, 1 gramme par jour \square .

Confection de poivre noir.

Poivre noir	} de chaque 870 grammes.
Année	
Semences de fenouil	1140 id.
Miel	} de chaque 740 id.
Sucre purifié	

Réduisez en poudre les substances solides, conservez dans un vase bien bouché, et quand vous en aurez besoin, broyez-la avec le miel jusqu'à ce que le mélange soit bien identique. Cette préparation est connue sous le nom d'*électuaire anticachectique de Ward* \square .

Potion stimulante.

Huile de cajepout	4 grammes.
Ether sulfurique alcoolisé	4 id.
Eau de menthe	150 id.
Sirup de fleur d'oranger	40 id.

A prendre par cuillerées toutes les heures \square .

Teinture de cardamome composé.

Semences de cardamome	} aa 40 grammes.
Semences de carvi	
Cochenille	4 id.
Cannelle	20 id.
Raisins de Corinthe	150 id.
Esprit faible	4 litre.

Faites macérer pendant quatorze jours, filtrez. Dose, 4 à 16 grammes (Bouchardat) \square .

Eau spiritueuse d'Anhalt.

Alcool	2500 grammes.
Térébenthine	250 id.
Girofle	} aa 200 id.
Noix de muscade	
Cubèbes	} aa 15 id.
Encens	
Semences de fenouil	50 id.
Baies de laurier	45 id.
Bois d'aloès	10 id.
Safran	40 id.
Musc	75 centigrammes.

F. s. a. 8 à 12 grammes dans une potion appropriée.

Apozème tonique amer.

Quassia	5 grammes.
Centauree	5 id.
Eau	500 id.
Sirup d'absinthe	50 id.

A prendre par petites tasses dans les vingt-quatre heures \square .

Potion cordiale.

Vin rouge	125 grammes.
Sirup de sucre	25 id.
Teinture de cannelle	8 id.

Mêlez (F. H. P.). A prendre par cuillerées \square .

Limonade alcoolique.

Alcool rectifié	60 grammes.
Sirup tartrique	60 id.
Eau	880 id.

Mêlez (F. H. P.). A prendre par verres \square .

Potion aromatique.

Essence d'orange	6 gouttes.
Essence de romarin	4 id.

Dissolvez dans :

Alcool	40 grammes.
------------------	-------------

Mêlez avec :

Sirup de gomme	50 grammes.
Eau	180 id.

On prendra par cuillerées toutes les deux heures \square .

Alcoolat de Garus.

Aloès socotrin	32 grammes.
Myrrhe	46 id.
Safran	32 id.
Cannelle	49 id.
Girofles	46 id.
Noix muscades	46 id.
Alcool à 24° Cart	8000 id.
Eau de fleur d'oranger	500 id.

F. s. a. (30 à 50 grammes comme tonique stimulant) (Boucharlat).

Si à cette liqueur on ajoute : safran, q. s. pour colorer, et sirop capillaire, 500, on aura l'*élixir de Garus*.

Élixir des Jacobins.

Alcool rectifié	3500	grammes.		
Cannelle	50	id.		
Semences d'anis	} aa	30 id.		
Boies de genièvre				
Macis				
Régilisse				
Galanga				
Impéatoire				
Girofle				
Santal rouge pulvérisé			25	id.
— blanc			} aa	20 id.
— citrin				
Contra-yerva	} aa	4 id.		
Semence d'angélique				
Cassia lignea			10	id.
Anis étoilé			15	id.
Racine d'impéatoire				
Bois d'aloès	4	id.		

Faites digérer pendant un mois, filtrez. Une cuillerée à café de temps en temps dans un véhicule approprié ☒.

Potion ou mixture tonique et stimulante.

Extrait de quinquina	5	grammes.
Gomme arabique pulvérisée	2	id.

Faites dissoudre dans :

Eau	200	grammes.
---------------	-----	----------

Ajoutez :

Sirop de guimauve	30	grammes.
Sirop de Tolu	30	id.

A prendre une cuillerée toutes les trois heures (Dubois) ☐.

Potion stimulante aromatique.

Teinture de vanille	} aa	40 grammes.
— cannelle		
Vin blanc généreux	150	id.
Sirop de sucre	50	id.

A prendre en une ou plusieurs fois ☒.

ASTHME. L'asthme est une névrose intermittente qui se manifeste par des attaques irrégulières, composées d'accès d'orthopnée paraissant un ou plusieurs jours de suite au milieu de la nuit et ne laissant à leur suite aucun trouble des fonctions respiratoires.

** Il y a, mais cela est rare, un *asthme essentiel* ou idiopathique, constitué par l'accès d'orthopnée, primitif et indépendant de toute lésion appréciable des bronches, des poumons, du cœur et des gros vaisseaux.

** L'asthme est ordinairement *symptomatique*, et il vient s'ajouter aux phlegmasies chroniques des bronches, à l'emphysème pulmonaire, aux tubercules et aux maladies chroniques du poumon; à la tuberculose des ganglions bronchiques, aux maladies du cœur ou de l'aorte, comme complication plus ou moins pénible.

** Essentiel ou symptomatique, l'asthme est produit par les causes occasionnelles les plus différentes, et une contrariété ou une émotion morale, une odeur quelconque, le vent d'est,

les poussières, l'air confiné, etc., déterminent assez fréquemment son apparition sur les malades pour qu'il y ait lieu d'admettre chez eux l'existence d'une idiosyncrasie toute particulière.

** Lorsque, pendant la nuit, au milieu du sommeil, sans symptômes précurseurs, apparaît subitement une sensation pénible de compression et de resserrement de la poitrine, accompagné d'une orthopnée très-douloureuse, une rougeur, une bouffissure et une cyanose du visage, avec sifflement laryngé, bronchique, suivi d'une expectoration muqueuse, perlée, plus ou moins épaisse et des sueurs ou des urines abondantes, dites : voilà un accès d'asthme.

** Un sommeil calme suit presque toujours l'accès d'asthme, dont la durée varie de une à quatre heures.

** Il est rare qu'un seul accès constitue l'attaque d'asthme, et il y en a ordinairement plusieurs revenant chaque nuit, et laissant pendant le jour les fonctions respiratoires à leur état naturel.

** Le spasme des bronches, qui donne lieu aux phénomènes de l'asthme, est de tout point comparable au spasme du larynx, qui caractérise le début nocturne, la marche intermittente et la terminaison catarrhale du faux croup ou des laryngites striduleuses.

** L'asthme essentiel et distinct de toute maladie organique du cœur et des poumons offre les plus grandes singularités dans les causes occasionnelles de retour, et il est ordinairement le point de départ d'un faible catarrhe bronchique, qui se dissipe très-rapidement en quelques jours, tandis que, dans l'asthme symptomatique provoqué par les obstacles de la circulation, cet état dure beaucoup plus longtemps et ne disparaît jamais d'une façon absolue.

** Les violents accès d'asthme troublent à ce point les fonctions respiratoires qu'ils suspendent à demi les phénomènes de l'hématose, et qu'ils produisent à la fois l'asphyxie et la glycosurie.

** Jamais l'asthme essentiel ne produit la mort.

** L'asthme qui est accidentellement provoqué par les maladies du cœur et des gros vaisseaux est toujours fort grave et peut occasionner la mort subite.

** Un asthme qui cesse d'être intermittent pour être rémittent, indique une lésion organique du cœur ou des poumons.

Thérapeutique. — Dans l'asthme essentiel, les malades doivent prévenir les accès en évitant le froid et les changements brusques de température, en fuyant la trop grande chaleur, et les assemblées nombreuses, en vivant au fond des vallées le corps couvert de laine, loin du vent et de la poussière.

Quand un accès d'asthme est accompagné d'une excessive congestion de la tête, il faut pratiquer une saignée et prescrire : la ligature des membres, l'application de ventouses sèches, et de violents révulsifs sur les extrémités inférieures.

Au moment d'un accès d'asthme, l'émétique à la dose vomitive de 10 centigrammes, soulage beaucoup les malades.

L'air frais, les boissons froides de coquelicot, de lieue terrestre, de sauge, de mélisse, d'auée, de pin, de polygala, de salsepareille, de lobelia, de sassafras, de camomille, d'anis, etc., les potions calmantes à l'opium, à la belladone, à la jusquiame, à la ciguë, au datura stramonium, sont très-utiles dans les accès d'asthme.

Des fumigations narcotiques de belladone et de datura au moyen de cigarettes que fument les malades, des fumigations faites avec un papier nitré qu'on brûle dans l'appartement, abrègent la durée des accès d'asthme.

Des inhalations d'eau sulfureuse poudroyée notamment d'eau du Mont-Dore, des Eaux-Bonnes, de Cautevais, d'Ems, de Luchon ; les bains d'air comprimé sont utiles pour prévenir le retour des accès d'asthme.

Des plaques aimantées mises à demeure sur la poitrine et regardées par quelques médecins comme pouvant être très-utiles sont d'une efficacité douteuse.

Quand l'asthme est symptomatique d'une lésion du cœur et des poumons, il faut en même temps prescrire ce qui convient contre ces lésions.

Lorsque l'asthme est lié à une lésion des organes respiratoires ou des nerfs qui s'y répandent, et qu'il est *symptomatique* en un mot, il faut, avant tout, faire le diagnostic exact de la maladie concomitante. Elle seule réclame souvent l'usage de moyens thérapeutiques capables de faire disparaître la suffocation. Il faut alors moins se préoccuper de l'accès d'asthme que de la maladie organique des poumons.

En cas des maladies du cœur ou des gros vaisseaux, la saignée est plus souvent indiquée que partout ailleurs. La saignée ou des ventouses scarifiées et l'usage de la digitale dans la mesure des forces du malade.

Lorsque l'asthme est lié à une affection chronique des bronches et à l'emphysème pulmonaire, la saignée n'est plus aussi utile, et ces cas doivent être traités à peu près comme les cas d'asthme essentiel. Il en est de même de ceux où la maladie organique consiste en tumeurs des nerfs du poumon, ou en compression de ces nerfs par des tumeurs qu'on ne peut atteindre. Dans ces cas, c'est alors le symptôme suffocation, qu'on est obligé de combattre, et il le faut faire par les moyens appropriés.

Les asthmatiques doivent éviter toutes les viscosités extrêmes de la température. Vivre dans une atmosphère douce égale, est pour eux le souverain bien, et contribue mieux que tout autre moyen à éviter le retour des attaques. Ils doivent prendre toute précaution à cet égard, et ils doivent abandonner les pays froids pour aller vivre sous un ciel chaud plus hospitalier. Les voyages, la navigation, sont aussi des moyens fort utiles, mais ils ne réussissent pas toujours bien, il y a même des sujets auxquels ils sont extrêmement contraires.

Ces malades doivent se priver des aliments excitants

à moins que l'expérience ne leur en ait appris l'innocuité. Généralement le vin, le café, le thé, leur sont nuisibles, et c'est par exception seulement qu'il faut en permettre l'usage.

Les vêtements de laine, les frictions sèches sur le corps, les bains de vapeur sont très-utiles aux malades. Il faut, d'ailleurs, les laisser vivre librement au grand air, faisant de l'exercice modéré, des promenades à cheval, sans toutefois pousser jusqu'à la fatigue et à l'essoufflement.

FORMULAIRE DE L'ASTHME.

Préparations de digitale. — Elles sont indiquées dans l'asthme produit par les maladies du cœur. — *Poudre de digitale* en nature ou en pilules. Dose, 5 centigrammes à 60 centigrammes. — *Teinture alcoolique*, 1 à 4 grammes dans une potion. — *Teinture éthérée*, 1 à 2 grammes dans une potion. — *Extrait aqueux*, 1 décigramme à 4 en pilules. — *Extrait alcoolique*, 5 centigrammes à 4 en pilules.

Sirop de digitale.

Extrait hydro-alcoolique de feuilles sèches de digitale. 1 gramme.
Sirop de sucre. 1 kil. 125 id.

F. s. a. Chaque 30 grammes de ce sirop contiennent 25 milligrammes d'extrait, équivalant à 1 décigramme de poudre (Labélonie) \boxplus .

Pastilles de digitale.

Extrait hydro-alcoolique de digitale. 1 gramme.
Sucre en poudre. 250 id.
Mucilage de gomme adragante q. s.

F. s. a. 288 tablettes qui contiendront chacune 3 milligramm. environ d'extrait hydro-alcoolique de digitale (Labélonie) \boxplus .

Pilules de digitale.

Poudre de digitale. }
— d'asa foetida. } as 5 grammes.

Faites avec sirop des cinq racines, q. s. 100 pilules. Une d'abord, puis deux. On élève la dose successivement (Withering) \boxplus .

Pilules calmantes de digitale et d'opium.

Digitale. }
Opium. } as 15 centigrammes
Consève de roses. q. s.

F. s. a. douze pilules. Une toutes les heures \boxplus .

Préparations de laurier-cerise. — Les amandes amères et l'eau de laurier-cerise se donnent souvent pour calmer l'état nerveux des asthmatiques.

Eau distillée d'amandes amères.

Tourteau récent d'amandes amères. 1000 grammes.
Eau commune froide. q. s.

Délaissez le tourteau d'amandes dans l'eau, de manière à obtenir une bouillie bien liquide ; introduisez-la dans la cucurbité d'un alambic ; montez l'appareil distillatoire, et laissez macérer pendant vingt-quatre heures ; au bout de ce temps, distillez au moyen de la vapeur d'eau que vous ferez arriver au fond de la cucurbité, à l'aide d'un tube communiquant avec une chaudière pleine d'eau en ébullition. Continuez la distillation jusqu'à ce que vous ayez obtenu en produit distillé 2000 grammes. Filtrez l'eau distillée à travers un filtre de papier mouillé

pour en séparer l'huile essentielle non dissoute (Bouchardat).

Dose, 10 à 38 grammes dans une potion appropriée.

Eau distillée de laurier-cerise.

Elle se prescrit aux mêmes doses; elle est très-fréquemment employée en France.

Sirop d'acide hydrocyanique.

Sirop simple blanc.	500 grammes.
Acide hydrocyanique médicinal.	4 id.

Mélez très-exactement et conservez dans des vases bien bouchés.

Dose, 30 grammes, dans une potion gommeuse.

Potion pectorale à l'acide cyanhydrique.

Infusion d'espèces béchiques.	100 grammes.
Sirop de Tolu	20 id.
Acide cyanhydrique.	40 gouttes.

Mélez dans un flacon bien bouché.

A prendre par cuillerées toutes les deux heures \square .

Potion calmante au laurier-cerise.

Eau distillée de laitue.	100 grammes.
Eau distillée de laurier-cerise.	30 id.
Sirop diacode.	30 id.

Mélez. A prendre par cuillerées (Bouchardat).

Potion calmante antispasmodique.

Eau distillée de laurier-cerise.	30 grammes.
Eau distillée.	id.
Sirop de fleur d'orange.	30 id.
Extrait de suc dép. de belladone.	5 centigrammes
Ether sulfurique.	2 grammes.

Mélez. A prendre par cuillerées toutes les heures.

Inhalations de vapeur d'eau de laurier-cerise de 4 à 15 grammes versés dans un vase très-chaud (Krimmer).

Préparations de belladone \square . — Elles sont très-utiles chez tous les asthmatiques, quelle que soit la cause de l'asthme. — *Poudre*, 1 décigramme, en pilules. — *Extrait aqueux*, 1 décigramme, en pilules. — *Extrait alcoolique*, 5 centigrammes, en potion. — *Teinture alcoolique*, 5 décigrammes, en potion. — *Alcoolature*, même dose. — *Teinture éthérée*, même dose. — *Sirop*, 16 grammes, dans une potion.

Fumigations de feuilles de belladone (Cruveilhier).

Sirop de belladone.

Extrait de belladone.	47 décigrammes.
Eau pure	46 grammes.
Sirop simple.	590 id.

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau; ajoutez la liqueur au sirop bouillant; faites bouillir encore pendant quelques instants et passez.

Chaque 32 grammes de ce sirop contiennent 1 décigramme d'extrait de belladone (Codex).

Pilules de belladone.

Extrait de suc dép. de belladone.	1 gramme.
Poudre de myrrhe.	} aa 2 id.
— d'ipécacuanha	

F. s. a. 36 pilules.

A prendre une le matin, à jeun, une à midi et une le soir.

Préparations de datura stramonium \square . — Les mêmes que pour la belladone; mais les doses doivent être moitié moindres.

Mélange de datura pour fumer.

Feuilles de datura.	} aa. p. e.
— de sauge	

On fume avec une pipe ou des cigarettes de papier. La dose de datura pour chaque pipe est de 7 à 11 décigrammes.

Préparations de jusquiame \square . — Les mêmes que pour la belladone. Les doses doivent être doublées.

Préparations d'asa foetida \square . — On donne les préparations suivantes :

Asa foetida.	8 grammes.
Acétate d'ammoniaque	30 id.
Eau de pouliot	90 id.
Sirop de sucre.	30 id.

F. s. a. A prendre par cuillerée à bouche d'heure en heure (Bouchardat).

Pilules d'asa foetida.

Asa foetida.	18 grammes.
Extrait de laitue.	3 id.

Mélez et faites 50 pilules. Une toutes les deux heures.

Pilules d'asa foetida camphré.

Asa foetida.	40 grammes.
Camphre.	2 id.
Consève de roses.	q. s.

F. s. a. 36 pilules. 3 à 6 par jour. (Bouchardat).

Pilules d'asa foetida valeriané.

Asa foetida.	aa 10 grammes.
Valériane en poudre	
Sirop de gomme.	q. s.

F. s. a. 100 pilules. 5 à 6 par jour.

Mixture antispasmodique.

Ammoniaque liquide.	5 grammes.
Teinture de castoreum.	} aa 20 id.
— d'asa foetida	

Une demi-cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée à prendre par cuillerées (Bouchardat).

Pilules de galbanum composées.

Galbanum.	30 grammes.
Myrrhe	} aa 45 id.
Sagapenum	
Asa foetida.	15 id.

Triturez toutes les substances ensemble, et, avec quantité de sirop simple, faites des pilules de 20 centigrammes.

Trois ou quatre par jour (Murray). (Ph. Lond.)

Préparations de ciguë \square . — *Poudre*, 2 décigrammes en pilules. — *Extrait aqueux* (mauvaise préparation) (Bouchardat), 2 décigrammes en pilules. — *Extrait de suc non dépuré* (bonne préparation), 5 centigrammes en pilules. — *Extrait de suc dépuré* (même dose). — *Extrait alcoolique* (même dose). — *Teinture alcoolique*, 1 gramme dans une potion. — *Alcoolature* (bonne préparation) (même dose).

Pilules de ciguë.

Extrait de suc non dépuré de ciguë.	5 grammes.
Poudre de feuilles de ciguë	q. s.

(Storck.)

Préparations diverses. — Infusion vineuse de sarriette ou *Satureia hortensis*, 15 à 30 grammes \square . — *Decoction de tiges de douce-amère*, 8 à 60 grammes par litre dans l'asthme avec principe herpétique \square .

Arsenic pulvérisé : 2 à 15 milligrammes par jour, en deux fois, après chaque repas (Pscrhofer) □.

Gomme ammoniacque (30 à 40 centigrammes en pilules) (Cruveilhier) □.

Kermès, 5 à 10 centigrammes par jour □.

Infusion de *lierre terrestre*, 10 grammes par litre d'eau □.

Infusion d'*hyssope* (1 pincée par litre).

Infusion de *café*. Trois tasses par jour □.

Poudre de safran, 0,60 à 2 grammes. 50 grammes en infusion. — 20 à 30 gouttes en teinture □.

Inhalation de vapeurs d'*encens*.

Inhalation de vapeurs d'*éther sulfurique*.

Racine d'*impératoire*, 1 à 4 grammes en poudre. Le double en infusion.

Baies de genièvre, 10 à 12 en décoction vineuse.

Huile essentielle, 5 à 20 gouttes.

Lobelia inflata : feuilles en poudre, 0,25 à 0,50 ; teinture (30 grammes de feuilles sur 1/2 kilogramme d'alcool), 30 à 60 gouttes dans une potion (Elliotson) □.

Poudre de valériane, 5 à 60 grammes par jour dans du pain à chanter □.

Feuilles pulvérisées d'*Oldenlandia umbellata* mêlées à de la farine et formant un gâteau (Ainslie) □.

Ammoniaque. Tous les jours, l'application légère d'un pinceau imbibé d'ammoniaque sur le pharynx soulage beaucoup les asthmatiques (Ducros) □.

Baume du Pérou, 20 à 40 gouttes uni à un liquide approprié au moyen d'un jaune d'œuf □.

Baume de Tolu en sirop ou en fumigations □.

Julep expectorant au sirop de Tolu.

Poivre blanc	2 grammes.
Racine de polygala	5 id.
Hyssope	5 id.

Faites infuser dans :

Eau 200 id.

Passez et ajoutez :

Sirop de Tolu 50 id.

Par cuillerées à bouches toutes les heures.

Élixir anti-asthmatique.

Alcool rectifié	250 grammes.
Régisse	6 id.
Calamus aromatiques	aa 4 id.
Année	aa 4 id.
Iris de Florence	aa 2 id.
Semences d'anis	aa 2 id.
Campbre	3 décigrammes.
Racines d'asarum	1 gramme.

F. s. a. 10 à 30 gouttes dans une tasse d'infusion de thé ou d'une tisane appropriée (Boerhaave).

Préparations de soufre. — Sirop de sulfure de potasse :

Sulfure de potasse	4 grammes.
Eau distillée	240 id.
Sirop de sucre	400 id.

(Chaussier).

Soufre en nature, 20 à 50 centigrammes et eaux minérales sulfureuses (Dioscoride.)

Miel soufré.

Miel blanc	80 grammes.
Fleur de soufre	10 id.

Une cuillerée à café matin et soir.

Asthme de Millar. V. SPASME DE LA GLOTTE.

Asthme thymique. C'est à tort que des accès d'asthme chez les enfants, avec spasme de la glotte, ont été attribués à l'hypertrophie du thymus, cette hypertrophie existant bien des fois sans asthme thymique. V. SPASME DE LA GLOTTE.

ASTIGMATISME (de α privatif et $\sigma\tau\iota\gamma\mu\alpha$ point) (T. Young Airy, Donders).

Lorsque les deux hémisphères de l'œil supposé divisé par des méridiens antéro-postérieurs n'ont pas le même pouvoir réfringent, que la courbure de la cornée soit inégale (Warthon Jones, Donders) ou que le cristallin soit déplacé ou déformé (Donders), il y a une inégalité fonctionnelle entre les deux moitiés de l'œil. Par suite de cette disposition, un hémisphère est myope et l'autre hypermétrope, ou il y a une différence de pouvoir réfringent des milieux de l'œil qui n'est point séparé par des limites fixes. Ces états sont l'astigmatisme régulier ou l'astigmatisme irrégulier.

Les yeux ainsi affectés placés devant des lignes égales croisées, les voient inégalement distinctes. Dans la figure 33, ils voient les inter-



Fig. 33. — Lignes destinées à mesurer l'astigmatisme.

valles des barres horizontales et pas ceux des barres verticales et réciproquement ; les barres ne paraissent pas perpendiculaires. Dans l'astigmatisme irrégulier, les objets sont vus déformés en plaçant des verres concaves et convexes devant l'œil et en faisant regarder un point lumineux aux malades, ceux-ci ont la sensation d'une ligne lumineuse au lieu du cercle de diffusion lumineuse que l'on doit voir normalement. A l'aide d'une lunette sténopéique munie d'une fente, dirigée dans le sens des méridiens de l'œil, on fait lire les individus, on constate le degré de myopie et d'hypermétropie de chaque méridien et la direction du plan qui divise l'œil en deux moitiés inégalement réfringentes, et on est renseigné sur le degré d'astigmatisme et sur sa forme.

A l'ophtalmoscope, on remarque que pour observer la papille du nerf optique, il faut que l'œil de l'observateur s'accommode alternativement pour distinguer les deux parties du champ ophtalmoscopique.

Pour savoir quelles lunettes appliquer, le malade regardant à travers la lunette sténopéique, on mesure le degré d'acuité de la vision

dans les méridiens de l'œil. V. RÉFRACTION, TROUBLE.

On trouve à l'astigmatisme les formes suivantes :

Lorsqu'un méridien de l'œil est emmétrope, ou possède la vision normale et lorsque l'autre méridien est myope, il y a *astigmatisme myopique simple* ; s'il y a myopie d'une part et myopie plus forte de l'autre, c'est l'*astigmatisme myopique composé* ; si c'est l'hypermétropie qui existe dans des conditions semblables par rapport aux méridiens de l'œil, on dit qu'il y a *astigmatisme hypermétropique composé*. Lorsqu'un hémisphère ou un méridien de l'œil est hypermétropique et l'autre myope, on dit qu'il y a *astigmatisme mixte*. C'est le degré extrême de l'astigmatisme.

Thérapeutique. — Si les lésions de la cornée, et les lésions du cristallin, peuvent être radicalement guéries, l'astigmatisme disparaîtra, mais si ces affections sont anciennes ou si elles sont congénitales, et qu'elles ne puissent plus être modifiées on aura recours à des lunettes. Le problème à résoudre est de faire passer tous les rayons lumineux dans un même méridien, celui qui est le plus sensible ; on obtient ce résultat avec des verres cylindriques placés dans un sens parallèle au méridien qui sépare les deux moitiés inégalement réfringentes. Les verres cylindriques numérotés, comme les verres concaves et convexes, peuvent donner une vision excellente et appropriée aux exercices variées de la vue.

Lorsque l'astigmatisme myopique est simple, on emploiera les verres cylindriques négatifs (fig. 34).

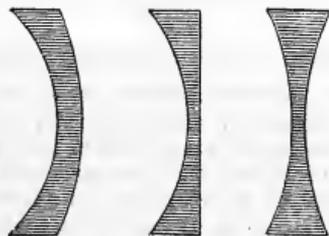


Fig. 34. — Verres cylindriques négatifs.

Lorsqu'il y a astigmatisme avec myopie composée on aura recours aux verres sphéro-cylindriques (fig. 35).

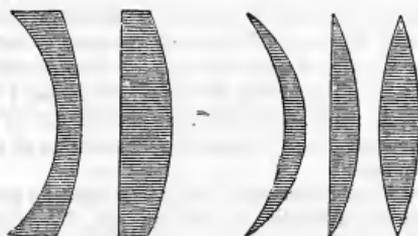


Fig. 35. — Verres sphéro-cylindriques.

Fig. 36. — Verres cylindriques positifs.

Dans l'astigmatisme hypermétropique simple, on place les verres cylindriques positifs (fig. 36).

Dans l'astigmatisme hypermétropique composé,

il faut employer des verres positifs sphéro-cylindriques (fig. 37).

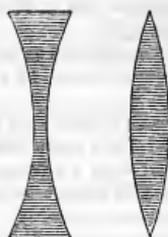


Fig. 37. — Verres sphéro-cylindriques.

Dans l'astigmatisme mixte, on se sert des verres bicylindriques (fig. 38).

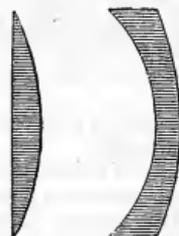


Fig. 38. — Verres bicylindriques.

ASTRAGALE. Plante des légumineuses, dont la racine, en décoction, a été employée comme sudorifique dans la syphilis et dans le rhumatisme □.

ASTRINGENTS. Les médicaments dont la propriété est de remédier au relâchement des tissus sont des astringents. Les uns agissent directement et partiellement sur les tissus avec lesquels ils sont en contact en resserrant leurs capillaires, ce sont des *styptiques* ; tandis que les autres ont une action réflexe générale et indirecte due à leur influence sur le système nerveux et sur la grande circulation. — Ainsi, l'alun mis sur la peau resserre les vaisseaux de la partie sur laquelle on le place, tandis qu'au contraire l'alun administré à l'intérieur agit sur toute l'économie comme styptique, comme provoquant le resserrement de tous les tissus.

Les astringents ont un goût âpre et produisent la constriction de la langue. On les tire des végétaux et des minéraux. — Ils agissent en provoquant la contraction fibrillaire des tissus qu'ils resserrent dans tous les sens, et ils rétrécissent sensiblement le diamètre des vaisseaux capillaires, de façon à diminuer la congestion sanguine, les sécrétions locales et les flux muqueux. — Ce resserrement a lieu sans douleur, et si la substance est employée convenablement, elle ne détermine aucune irritation appréciable. On emploie les astringents pour remédier à l'atonie des tissus et pour guérir les hémorrhagies passives et les flux. Sous ce rapport, ils ont une grande analogie avec les toniques dont l'action est très-analogue.

Les astringents végétaux employés en médecine sont : l'écorce de chêne, la noix de galle, le tannin et l'acide gallique, le cachou, le ratanhia, le kino, l'extrait de monésia, la guarana; la racine de bistorte, de tormentille, de benoite; les pétales de roses rouges, les cynorhodons, la salicaire, les feuilles d'aigremoine et de fœve, l'airelle, la résine de sandragon et de benjoin; etc.; les astringents minéraux sont: l'acétate et le carbonate de plomb; l'alun; le sulfate d'alumine et de zinc; les acides sulfurique, nitrique, chlorhydrique et acétique, etc. V. ces mots pour connaître la dose et le mode d'emploi.

Toutes ces substances s'emploient à l'intérieur sous les formes les plus diverses, indiquées à l'occasion de chacune de ces préparations.

ATAVISME. La disposition organique en vertu de laquelle un individu ressemble à son aïeul dans sa conformation extérieure, dans son tempérament, dans ses diathèses et dans ses maladies, constitue l'atavisme. C'est la conséquence de l'action du principe séminal qui traverse secrètement une génération pour se montrer à la génération suivante, absolument comme chez certains insectes (les pucerons) on voit une seule fécondation traverser neuf générations d'insectes qui tous naissent féconds, et engendrent sans le secours du mâle. Dans ces cas, l'individu de la neuvième génération a reçu la vie, sa forme et ses instincts d'un octaïeul depuis longtemps disparu.

Les éleveurs s'occupent beaucoup de l'atavisme, car ils ont soin, dans la multiplication des troupeaux, de ne choisir que des reproducteurs dont les aïeux n'aient aucun défaut transmissible par le principe séminal. Pour l'homme, l'atavisme n'est qu'un simple objet de curiosité, et il en est peu qui s'en occupent au moment de réunir en mariage les descendants de deux familles qui veulent s'allier ensemble. Ce serait cependant l'occasion de savoir si, de chaque côté, il y a parmi les grands parents une diathèse susceptible de se transmettre par hérédité et de faire souche d'aliénés, de scrofuleux, de podagres, de dactreux, d'hémophiles, etc.

ATAXIE LOCOMOTRICE. Les individus atteints d'élancements dans les membres et qui peuvent à volonté remuer sans diriger leurs mouvements avec précision vers le but qu'ils se proposent d'atteindre, en raison de l'entraînement involontaire des muscles, ont une ataxie locomotrice. C'est la folie musculaire.

** Un strabisme convergent ou divergent de quelques mois, suivi de douleurs aiguës musculaires avec incoordination du mouvement des membres, annonce l'ataxie locomotrice.

** Dans l'ataxie locomotrice il y a impossibilité de diriger le mouvement des membres

avec précision, lorsque les yeux sont fermés.

** Un homme qui, les yeux fermés, ne distingue plus sa gauche de sa droite, qui ne peut porter un objet dans sa poche et qui ne sait plus trouver son nez, est atteint d'ataxie locomotrice.

** L'incoordination des membres de l'ataxie locomotrice gagne des parties inférieures aux supérieures et elle s'accompagne ordinairement d'horribles douleurs augmentées par les changements atmosphériques.

** La chorée, qui a des mouvements musculaires non coordonnés, se distingue de l'ataxie locomotrice, parce que ses mouvements ont lieu au repos malgré les malades, tandis qu'ici ce n'est qu'au moment où la volonté d'agir déplace un membre que se montre la folie musculaire.

** L'ataxie locomotrice laisse habituellement intactes les fonctions nutritives et intellectuelles, mais au bout de dix à quinze ans la maladie entraîne l'amaigrissement, l'incontinence des matières fécales, l'ulcération des fesses, des eschares au sacrum et la mort.

** Il est rare de voir guérir un malade atteint d'ataxie locomotrice.

** L'ataxie locomotrice, presque exclusive à l'homme adulte, dépend ordinairement de l'atrophie des cordons postérieurs de la moelle qui sont jaunâtres, transparents, vitreux, mais, dans quelques cas, elle a une origine syphilitique, rhumatismale, alcoolique ou nicotianique.

Thérapeutique. — L'iodure de potassium guérit l'ataxie locomotrice d'origine syphilitique.

On se trouve généralement très-bien de l'hydrothérapie dans l'ataxie locomotrice, et si elle ne guérit pas, du moins elle arrête les progrès du mal.

Vunderlich a très-notablement amélioré l'ataxie locomotrice par le nitrate d'argent, et, sous l'influence de ce remède, cessent les douleurs intolérables des malades en même temps que revient en partie le mouvement régulier des membres.

Nitrate d'argent. 5 centigrammes.
Mucilage de gomme adragante . q. s.

Pour 10 pilules. De une à trois pilules par jour pendant un à deux mois (+ +).

Les douches de vapeur; les fumigations mercurielles et résineuses; les bains sulfureux; les eaux minérales sulfureuses; les eaux de Bourbonne et d'Aix en Savoie; les préparations martiales peuvent être employées avec avantage dans l'ataxie locomotrice.

Les pilules d'opium, de morphine ou de belladone, ainsi que la morphine sur de petits vésicatoires volants par la méthode endermique sont chose très-utile contre la douleur de l'ataxie locomotrice.

L'électricité employée pour guérir l'ataxie locomotrice a toujours fait plus de mal que de bien aux malades.

ATAXIQUE (FIÈVRE). Nom donné par Pinel à une classe de fièvres dans laquelle existait le délire, les soubresauts de tendons, les mouvements irréguliers, le tremblement mus-

culaire et tout ce qui indique un grand désordre des fonctions. Ce n'est qu'une forme de la fièvre typhoïde.

ATÉLECTASIE PULMONAIRE. L'incomplète extension des vésicules pulmonaires, avec affaissement et cyanose de leurs parois, constitue l'atélectasie des poumons (Jorg). Cet affaissement s'observe surtout chez les nouveau-nés qui ne peuvent pas se mettre à respirer, ou chez les sujets de la première enfance affectés de bronchite, et chez lesquels la congestion inflammatoire produit l'affaissement et la congestion des vésicules du poumon. On l'observe à l'état miliaire et lobulaire dans une plus ou moins grande étendue du parenchyme des poumons. C'est ce que Legendre et Bailly ont appelé *l'état fœtal*.

* * Il n'y a de véritable atélectasie que chez les nouveau-nés trop faibles pour respirer, mais dans la première enfance l'affaissement des vésicules du poumon qui succède à la bronchite capillaire n'est pas une simple atélectasie ni un *état fœtal*, c'est de la congestion lobulaire à différents degrés, produisant la paralysie des vésicules pulmonaires.

ATHÉROME. V. KYSTES SÉBACÉS.

ATMIATRIE (de *ἀτμός*, vapeur, et *ιατρία*, médecine). Méthode thérapeutique dans laquelle on fait absorber par la bouche et par la peau des vapeurs médicamenteuses ou des gaz dans le double but de modifier la surface pulmonaire ou de faire absorber un remède. C'est quelque chose d'analogue à la pulvérisation des liquides employée dans le même but, et ces deux moyens sont également bons à mettre en usage.

On a ainsi fait respirer de l'*oxygène* dans l'asphyxie et dans la scrofule \boxplus ; de l'*acide carbonique* pour assoupir la douleur et produire l'anesthésie $\boxplus\boxplus$; de l'*ether* ou du *chloroforme* dans le même but $\boxplus\boxplus$; de l'*iode* et du *brome* contre la phthisie \boxminus ; des vapeurs *arsenicales* contre les névroses \boxminus ; du *chlôre*, comme prophylactique du choléra; de la *vapeur d'eau aromatisée* dans l'asthme; des vapeurs de *goudron* et d'*acide phénique* dans la phthisie \boxminus ; de la fumée de *datura stramonium*, de *belladone*, de *papier nitré* dans l'asthme $\boxplus\boxplus$, etc. Quant aux fumigations sur la peau, elles se préparent avec la *vapeur d'eau*, la *vapeur de cinnabre* et les douches d'*acide carbonique*.

L'atmiatrie se pratique, soit au moyen d'appareils spéciaux qui conduisent dans la bouche ou sur la peau les vapeurs qu'on veut faire absorber, soit en mettant les malades au milieu de salles remplies de la vapeur médicamenteuse. On l'emploie aussi au moyen de cigarettes qu'on allume pour en respirer la fumée, ou à l'aide de fumigations sur le corps renfermé dans une

boite. C'est une méthode appelée à rendre de véritables services.

ATONIE. Les tissus et les organes ont dans l'état naturel une force de contractilité organique insensible ou *tonicité* (V. ce mot) qui assure l'exercice régulier des fonctions, en même temps que la santé de l'individu; mais quand la tonicité diminue il en résulte un état morbide désigné par le mot d'*atonie*.

* * La faiblesse naturelle de l'organisation qui n'est qu'un vice de naissance; la misère et la pauvreté; le défaut d'alimentation; l'absence d'exercice; les excès de travail intellectuel; les maladies générales ou locales ayant appauvri le sang, en un mot toutes les causes débilitantes produisent un état de faiblesse qui est l'*atonie générale* ou l'*asthénie*. V. ce mot.

* * La fatigue d'un organe et les maladies d'un tissu, particulièrement l'inflammation chronique, produisent toujours dans ses fonctions et dans la nutrition moléculaire un trouble qui s'accompagne de faiblesse ou d'*atonie locales*.

* * L'*atonie* est un élément morbide général ou partiel. Le médecin doit tenir compte, pour varier sa thérapeutique, de la tonicité de l'organisation malade ou de l'organe affecté.

Thérapeutique. — A moins d'indications formelles et rares, on ne saigne pas aussi abondamment les femmes ou les natures lymphatiques que les sujets vigoureux et pléthoriques dans la même maladie.

Les flux et les ulcérations atoniques des muqueuses ou de la peau guérissent mieux par les moyens généraux réconfortants que par les antiphlogistiques et les applications locales.

Dès qu'on peut croire à l'existence d'une atonie générale ou partielle, primitive et simple ou compliquant un nouvel état morbide, il faut être circonspect dans l'emploi des moyens débilitants, et, au contraire, prescrire l'alimentation, les boissons vineuses ou aromatiques, les applications d'eau froide, le séjour dans une campagne bien aérée et l'usage des amers, du quinquina et des préparations ferrugineuses. V. *ASTHÉNIE*.

ATRÉSIE. Imperforations.

Atrésie de l'an us et du rectum.

1° *Atrésie complète de l'an us sans absence du rectum.* — Au moment de la naissance, la peau, la muqueuse ou même le sphincter anal n'étant pas ouverts au niveau de l'an us, il y a atrésie anale. Ce vice de conformation est assez fréquent. Lorsque la peau seule ferme l'orifice anal on aperçoit par transparence la couleur du méconium dans le rectum distendu.

* * Lorsque la muqueuse du rectum forme un diaphragme au-dessus de l'an us on sent, en introduisant le doigt dans l'ouverture anale, une poche fluctuante formée par le méconium.

* * Lorsque le sphincter est la cause de l'imperforation, ou bien le rectum est étranglé à sa partie inférieure, ou bien les fibres musculaires sont seulement rapprochés et il y a un cul-de-sac à la place de l'an us.

* * En même temps qu'il y a imperforation de l'anus, il peut y avoir des brides valvulaires en un point quelconque du tube digestif, et l'on voit un anus accidentel s'ouvrir sur le tégument ou dans les cavités muqueuses. La thérapeutique n'a pas encore de ressources contre cet arrêt de développement, et les moyens palliatifs ne prolongent guère la vie. Dans les cas où il y a imperforation de l'anus sans absence partielle du rectum, les anus accidentels doivent être considérés comme des anus contre nature produits au moment de la naissance ou même pendant la vie intra-utérine, et sont dus à une rupture de l'intestin. C'est ce que l'on voit dans l'anus accidentel au périnée, ou lorsqu'il existe une perforation du rectum dans la vessie.

* * Quand l'anus est oblitéré par une membrane muqueuse, ou quand il est remplacé par une prolongation du raphé médian du périnée, on y sent une fluctuation évidente.

* * Une tension sans fluctuation et une tuméfaction du périnée indiquent que c'est derrière le sphincter que le rectum est distendu. Si le coccyx n'est point saillant (Amussat), il est presque certain que l'on n'a affaire qu'à une oblitération de l'anus par le sphincter.

Il est rare que l'on sente la fluctuation à travers le plancher musculaire; mais si on fait une ponction exploratrice sur les replis de la peau qui simulent un anus, on tombe sur une poche contenant du liquide.

* * L'oblitération de l'anus s'annonce par des coliques, des vomissements de glaires, puis de matière bilieuse et méconiale, par le ballonnement du ventre et la matité dans la fosse iliaque gauche. Elle fait mourir les enfants par épuisement, ou par épanchement abdominal suivi de péritonite.

* * Quelquefois l'anus imperforé s'ouvre spontanément à l'extérieur sous l'influence de la distension du rectum, mais, plus souvent, le rectum se perforé dans le petit bassin, et engendre une péritonite ou l'infection putride.

Thérapeutique. — Si une simple membrane peu épaisse sépare la cavité du rectum de l'extérieur on fera une incision cruciale avec résection des angles des lambeaux formés. On répétera des lavements d'eau tiède. Une incision simple avec une lancette suffit pour les diaphragmes formés par la muqueuse.

Quand il y a lieu de supposer que la peau et le sphincter ferment l'anus, on fait une incision sur le trajet du raphé. On coupe couche par couche jusque sur le rectum, où l'on arrive par tâtonnements, puis on fixe l'intestin par deux points de suture à la plaie cutanée, en avant et en arrière (Malgaigne). Des lavements d'eau tiède seront administrés chaque jour; on dilatera avec l'éponge préparée, la racine de gentiane, des sondes un peu grosses. On fera bien d'introduire pendant longtemps, tous les jours, une sonde ou le petit doigt dans l'ouverture anale.

L'accident principal du traitement de l'imperfora-

tion anale est un rétrécissement consécutif. Donc, la dilatation après l'incision ne doit jamais être négligée.

2° *Atrésie de l'anus par arrêt de développement du rectum.* — Des arrêts de développement du rectum, du gros et du petit intestin donnent lieu à des ouvertures du tube intestinal, à l'ombilic, à la région sus-pubienne, à la région inguinale ou à la région lombaire. Dans ces cas, la chirurgie n'a rien à faire, car il n'y a pas de côlon, ni de rectum.

Mais quand le rectum s'ouvre dans la vessie, dans l'urèthre ou dans le vagin, une portion seulement du rectum manque; puis, l'ouverture anormale étant petite, il reste du méconium dans le rectum, une tumeur occupe le petit bassin et peut être atteinte par le chirurgien.

* * Lorsque le rectum manque et lorsqu'il n'y a pas d'ouverture dans une cavité voisine, l'anus peut être bien conformé et se terminer par un cul-de-sac au sommet duquel on ne sent pas de fluctuation; mais on trouve de la matité dans la fosse iliaque gauche, l'S iliaque est située verticalement ou transversalement et plus généralement portée du côté gauche que du côté droit (Bourcart).

Il est assez rare que l'anus manque quand une portion du rectum fait défaut; et l'on admet cette proposition, paradoxale en apparence, que l'anus bien conformé est fréquent avec l'absence du rectum, tandis que le défaut d'anus coïncide plus rarement avec cette anomalie (Trélat). La conservation du sphincter anal sans qu'il y ait un anus bien conformé, est un fait assez ordinaire (Bouisson).

Le défaut de toute fluctuation au périnée, malgré les pressions exercées dans la fosse iliaque, doit faire craindre que le rectum soit réduit à un cordon fibreux. Si le cathétérisme permet à la sonde d'arriver à toucher le sacrum, il n'y a pas de rectum (Bouisson).

Un bruit de gargouillement intestinal à l'auscultation (Mirié) est un moyen douteux de diagnostic.

L'absence de rectum, comme l'imperforation de l'anus, s'accompagne des signes de l'obstruction intestinale: vomissement, hoquet, ballonnement du ventre, et l'étendue du ballonnement indique que l'obstruction siège à la partie inférieure du tube digestif plutôt que sur l'intestin grêle ou le cæcum (Depaul).

Lorsque le rectum manque, et quand l'S iliaque est verticale ou transversale, la percussion mettra à même de reconnaître ces positions.

Thérapeutique. — On doit donner issue au méconium, en créant un anus au périnée, ou en pratiquant un anus contre nature par la méthode de Littré.

Pour arriver sur la fin de l'intestin à travers le périnée: incision de la peau au point où l'anus devait se trouver, ou sur le cul-de-sac anal s'il existe. Débrider jusqu'au coccyx. Inciser couche par couche,

en tâtonnant et en se rapprochant du coccyx et du sacrum (Shenck Ruysh).

Si l'on ne trouve point l'intestin, on attendra un peu dans l'espoir que l'ampoule rectale viendra se montrer à la plaie, et une ponction avec le bistouri ou le trocart sera faite sur la partie saillante (J. L. Petit, Chassaingnac). Mais si l'ampoule est formée, au moment où l'on opère, et si ce n'était l'avantage que l'on a de laisser former des adhérences, attendre serait une faute. Quoi qu'il en soit, pour temporiser, il faut que l'on ait senti le cul-de-sac de l'intestin.

Si l'on n'a pas trouvé l'intestin la temporisation est mauvaise (Boyer), mieux vaut recourir tout de suite à la création d'un anus artificiel.

Autant que possible, il faut faire la ponction à l'S iliaque, à la partie la plus déclive (Sabatier).

Une incision en T largement faite, une dissection minutieuse, l'accrochement de la poche intestinale, sa descente forcée et sa fixation à la peau (Amussat) ne sont pas applicables à tous les cas. Et si l'on s'engage dans cette opération, il faut avoir un guide, comme dans les cas d'ouverture du rectum dans le vagin, ou une sonde introduite dans l'anus vaginal sert de point de repère.

En tout cas; on fera sur la poche une ponction avec un trocart 14 de la filière Charrière; si le méconium vient, on laissera le trocart en place, à moins que l'on ne préfère agrandir immédiatement l'ouverture pour y placer un corps dilatant, l'éponge préparée, par exemple.

En cas de communication du rectum avec le vagin, on introduira une sonde cannelée à travers l'orifice, et on l'amènera aussi bas que possible vers le coccyx. On incisera sur la sonde et on régularisera l'ouverture nouvelle de l'anus ainsi obtenu (Martin, Dieffenbach et Goyrand); on fait plus tard un avivement, puis une suture de la fistule recto-vaginale. On pourra pratiquer un anus de dedans en dehors avec une sonde cannelée qu'on fera saillir au périnée, on pourra inciser sans diviser la fourchette, et on traitera plus tard la fistule recto-vaginale.

Après avoir fait un anus artificiel dans le flanc gauche par la méthode de Littré, une sonde de gomme élastique introduite dans le bout inférieur servira à reconnaître le point où se termine le rectum et guidera pour rétablir un anus au périnée. Une sonde à dard servira à ponctionner de haut en bas et à guider les recherches du chirurgien pour réunir le cul-de-sac anal avec la fin de l'S iliaque (Martin, Demarquay).

Lorsque l'anus manque, le sphincter fait assez généralement défaut; mais quand même il existerait, il est difficile de le faire servir à l'anus nouveau. L'anus artificiel suivant la méthode de Littré n'est pas moins avantageux que le nouvel anus. Jusqu'ici il a rendu plus de service que les anus artificiels au périnée et à la région lombaire.

En règle générale, si l'on sent de la fluctuation au périnée, on tentera de rétablir l'anus naturel. Mais si la matité de la fosse iliaque s'étend transversalement, si le coccyx est saillant et le périnée déprimé, il faut se garder de tenter une opération ayant pour but de rétablir un anus naturel, à moins que l'on n'ait affaire à une imperforation de l'anus avec un anus vaginal, et l'on doit recourir immédiatement à la création d'un anus artificiel, par la méthode de Littré.

Atrésie de la bouche. L'imperforation de la bouche par suite d'un arrêt de développement est rare chez les enfants viables. Cette atrésie peut être compliquée d'adhérence des lèvres avec les arcades alvéolaires.

Thérapeutique. — On devra opérer immédiatement au niveau du pli qui représente la bouche. On sectionnera la peau jusqu'à la muqueuse, puis on coupera celle-ci, et l'on fera sur chaque lèvre une suture métallique ou avec des fils de soie entre le bord cutané de la plaie et le bord de la muqueuse (Dissenbach, Velpeau). Ce procédé ne présente d'obstacle que s'il y a des adhérences étendues avec les gencives. Alors on pourra faire l'opération en plusieurs temps: ouvrir d'abord la bouche, puis quelque temps après détruire les adhérences. Si la nutrition ne pouvait avoir lieu par la bouche, on aurait la ressource d'introduire les aliments par une sonde de gomme passée à travers les narines jusque dans le pharynx.

L'atrésie complète accidentelle de la bouche est extrêmement rare après une cicatrice vicieuse; elle réclamerait des procédés autoplastiques semblables à ceux employés pour l'atrésie congénitale.

Atrésie des narines (*oblitération des narines*). Une seule ou les deux narines imperforées à la naissance ou fermées par une cicatrice vicieuse constituent l'atrésie des narines.

Thérapeutique. — Les narines seront incisées dans le sens antéro-postérieur. Une mèche d'éponge préparée sera placée dans l'ouverture pratiquée et sera renouvelée toutes les vingt-quatre heures. On fera des injections émollientes à l'eau de guimauve tous les matins pour laver les fosses nasales, engorgées pendant le séjour de l'éponge préparée. Il sera préférable de placer à la fois un bout de sonde de gomme élastique et un morceau d'éponge préparée, la dilatation de la narine se produira sans que le passage de l'air soit intercepté.

Atrésie du prépuce. L'oblitération congénitale de prépuce est un arrêt de développement plus complet que le phimosis, qui n'en est que le premier degré; elle se révèle par une tumeur molle, fluctuante, transparente à l'extrémité de la verge, sans traces d'ouverture à la peau.

Thérapeutique. — Faites une incision avec le bistouri, et mieux, pour prévenir un phimosis presque inévitable, excisez un lambeau circulaire ou ovalaire du prépuce oblitéré. On examinera si le frein est assez long; dans le cas où il y aurait une déviation du gland, on fera une section. Ce sera une opération évitée pour l'avenir de l'enfant.

Atrésie de l'urèthre (*imperforations congénitales, atrésie du gland, oblitération de l'urèthre*). Les téguments muqueux du gland et de l'urèthre peuvent rester accolés ensemble au moment de la naissance, ou bien l'adhérence congénitale peut s'être rompue quelques instants avant l'accouchement (Sabatier), et l'imperforation devient un rétrécissement.

* * * Que la muqueuse du gland soit fermée ou

qu'il y ait un ou plusieurs diaphragmes muqueux dans l'urèthre des enfants, on voit la verge tuméfiée, dans une semi-érection. Si le méat seul est oblitéré, on voit une petite tumeur qui fait saillie à son niveau; si l'urèthre est cloisonné, il y a un cordon fluctuant au-dessous de l'obstacle. Il y a en tout cas une rétention d'urine et une distension de la vessie. Celle-ci poussée à l'extrême a pu avoir été une cause de distocie (Depaul).

* * Il est rare que l'atrésie de l'urèthre par accolement des membranes soit accompagnée de l'existence d'une ouverture anormale de l'urèthre, dans une cavité naturelle, ou d'un canal de dérivation; il n'est pas exceptionnel qu'il y ait en même temps imperforation de l'anüs; un arrêt de développement de ce côté doit éveiller l'attention sur l'urèthre.

Thérapeutique. — Si la muqueuse du gland seule fait obstacle à l'excrétion urinaire, et s'il y a une petite tumeur, il faut inciser avec la pointe d'un bistouri ou même l'exciser avec des ciseaux courbes; on dilatera ensuite avec des bougies progressivement plus grosses.

Lorsqu'il n'y a pas de tumeur on incise à la place du méat, et on ponctionne avec un petit trocart. Si les obstacles sont constitués par des diaphragmes de l'urèthre, on incise sur le lieu où existe des traces de méat, et l'on introduit dans l'urèthre une sonde métallique que l'on pousse avec force: la violence de la pression, unie à l'action du courant de l'urine, rétablira le canal. On laissera ensuite une sonde à demeure. Lorsque plusieurs diaphragmes existent, on a de la difficulté à introduire la sonde en une seule séance, mais on répétera ces manœuvres sans danger pour le malade.

Quand les obstacles siègent à la portion membraneuse de l'urèthre et au col de la vessie, si l'opération est impraticable, on essaiera de ponctionner avec un bistouri courbe mousse; mais il ne faudrait pas persister indéfiniment, car une hémorrhagie forceraient à laisser l'opération inachevée (Chopart). Mieux vaudrait faire la ponction de la vessie par le rectum, ce qui est toujours possible vu la petitesse de la prostate.

Contre les hémorrhagies survenant dans le cours de ces opérations, on emploiera l'eau froide.

Atrésie par absence d'urèthre. L'urèthre peut être réduit à un cordon fibreux, il peut manquer en totalité ou en partie, il peut être divisé en deux par une fistule congénitale ou hypospadias, la portion antérieure demeurant fermée au niveau du méat. V. HYPOSPADIAS.

Les signes de l'absence de l'urèthre sont la rétention d'urine ou un hypospadias.

Thérapeutique. — Creuser un canal dans les tissus fibreux est une opération impossible; la seule opération proposable est une ponction périnéale de la vessie avec un trocart (Heister); l'on cherchera à rendre la plaie fistuleuse; mais on n'aura recours à ce traitement que dans les cas où il n'y a pas d'ouverture anormale, dans le rectum, et même de persistance de l'ouraque ou d'extrophie de la vessie.

Si la portion pénienne de l'urèthre seule manque

et s'il y a un canal distendu appréciable au périmètre ou à la région pénienne, on pratiquera une fistule pénienne. Alors on pourra, comme pour un hypospadias avec absence du canal en avant, pratiquer une ponction d'arrière en avant dans l'urèthre jusqu'au gland, on cautérisera avec un stylet rougi à blanc le trajet ainsi formé (Amatus Lusitanus, Dupuytren), ou bien on y placera une sonde à demeure (Ripoll). Pour maintenir le canal formé on peut agrandir le trajet obtenu avec un uréthrotome caché, ou on dissèque un lambeau linéaire sur la peau de la face inférieure de la verge, parallèlement à son axe, et on laisse le pédicule au niveau de l'ouverture que l'on a pratiquée; puis, à l'aide d'un fil attaché à la partie libre du lambeau, on engage celui-ci dans la fistule, et dans la portion d'urèthre formée; le lambeau suit et se trouve alors fixé à la muqueuse du gland. On a ainsi une surface cutanée, qui forme la face inférieure du canal (Maisonneuve). Les traitements appliqués dans des cas d'hypospadias peuvent être mis en usage pour les absences d'urèthre dans la portion pénienne; car en général il y a hypospadias lorsque l'urèthre est absent dans une certaine étendue.

Atrésie des voies génitales de la femme (*atrésie de la vulve, imperforation de l'hymen, adhérences des petites et des grandes lèvres*).

* * Un hymen imperforé, d'une épaisseur variable; un accolement des petites lèvres chez les petites filles à la suite d'une inflammation analogue à la balanite des petits garçons, après une brûlure, après une gangrène vulvaire, à la suite d'une inflammation blennorrhagique chez les adultes, ou après un accouchement, déterminent l'atrésie de la vulve.

* * Vice de conformation ou oblitération accidentelle, l'atrésie de la vulve cause la rétention des règles, l'accumulation du sang menstruel en arrière de l'obstacle, elle empêche le coït et la fécondation.

* * L'examen des parties, l'absence de tout écoulement menstruel, les signes de l'aménorrhée, révèlent l'atrésie vulvaire, et, lorsque après une série d'époques menstruelles, il ne s'est produit aucune dérivation des règles, le sang accumulé en arrière de l'obstacle forme une tumeur faisant saillie à la vulve. Quelquefois le sang s'accumule dans l'utérus, ou même dans les trompes, et il existe une tumeur abdominale plus ou moins volumineuse.

La fluctuation et l'issue par la ponction exploratrice faite à la vulve ou sur la membrane hymen, d'un liquide brun, visqueux, où le microscope révèle des globules sanguins et des produits de décomposition du sang, précise la nature de la tumeur comme l'absence de l'écoulement menstruel et les signes de l'aménorrhée.

* * La rupture spontanée de la membrane oblitérante est un mode rare de guérison; il en est un autre qui constitue une infirmité fâcheuse, c'est la rupture de la poche sanguine dans la

vessie et le rectum. Le chirurgien ne doit jamais compter sur ces éventualités et il doit agir, car l'utérus et le vagin distendus peuvent aussi se rompre dans la cavité abdominale et causer une péritonite mortelle. D'autres fois, la malade cesse d'être réglée, il y a une ménopause prématurée et guérison.

Thérapeutique. — Si le chirurgien est consulté pour une atrésie congénitale au moment de la naissance, l'opération peut être faite dans le cas où l'on peut préciser qu'il y a seulement imperforation de l'hymen. Si la membrane oblitérante cède sous le doigt, il est probable que le vagin existe en arrière. Si la résistance est plus considérable, après qu'on a vidé le rectum et la vessie, il peut y avoir absence de vagin, et dans de telles conditions une opération serait non-seulement inutile, mais encore dangereuse.

Il est plus sûr d'opérer après l'âge de puberté, parce que les règles s'étant produites, le sang accumulé dans le vagin tend l'hymen et guide le chirurgien. On ne doit opérer dans la jeunesse que quand les muosités sécrétées par le col distendent l'hymen, et forment une tumeur appréciable pendant les efforts.

On opère par ponction avec un trocart; par incision simple, et l'on dilate consécutivement avec une sonde, de la racine de gentiane et de l'éponge préparée. Celse combinait l'incision à l'excision; ce procédé est supérieur à tous les autres.

Il ne faut pas tâcher de vider le vagin en une seule séance; des injections émollientes doivent être faites, la malade prendra des grands bains ou des bains de siège répétés.

Les accidents de cette opération sont la putridité des liquides et une infection consécutive, la métrite et la péritonite se montrent surtout dans le cas où il y a eu distension de l'utérus par le sang menstruel. Dans les cas non compliqués de la dilatation du vagin et de l'utérus les suites sont généralement heureuses.

Atrésie du vagin. Elle est congénitale ou accidentelle. Dans le premier cas, il y a arrêt de développement de l'ouverture externe des organes génitaux, qui n'ont point été jusqu'à la rencontre de l'utérus; ou bien le vagin manque. Dans le second cas, des vaginites, un accouchement suivi de gangrène du vagin, ont produit des adhérences des parois vaginales entre elles.

* Comme l'atrésie vulvaire, l'atrésie du vagin se traduit par une rétention des règles, et elle entraîne les mêmes conséquences; seulement la rétention des menstrues y produit plus vite des accidents graves, parce que le sang s'accumule immédiatement dans l'utérus.

* * Il faut distinguer deux cas: ou bien il y a une membrane qui oblitère le vagin à une hauteur variable, ou bien il y a absence de vagin ou adhérence des parois du vagin depuis le haut jusqu'en bas.

S'il y a une simple membrane qui oblitère le conduit vaginal, il faut se comporter comme dans les imperforations et les oblitérations vulvaires. L'incision, puis les débridements mul-

tiples ou une excision partielle, sont suffisantes. Lorsqu'il y a accumulation du sang dans l'utérus, on se hâtera d'opérer pour prévenir des accidents qui ont été observés, tels qu'un phlegmon de la fosse iliaque et la rupture des trompes utérines distendues.

Thérapeutique. — Si le vagin est oblitéré entièrement, s'il y a absence de vagin, une première indication doit être posée, celle de l'opération. Dans le cas où il y a oblitération par inflammation ancienne et si la ménopause est proche, n'opérez pas.

Dans le cas où il y a absence de vagin, s'il n'y a pas tumeur abdominale par distension de l'utérus, il peut se faire qu'il n'y ait pas d'utérus: n'opérez pas davantage. Quelles que soient les exigences sociales, vous feriez une opération sans but, et vous compromettrez certainement la vie de la malade.

Si les règles s'écoulent par la vessie et par le rectum, l'existence de fistules qu'on aurait à traiter après la création d'un vagin contre-indiquent l'opération. Donc, il ne convient d'opérer que si les règles sont retenues dans les organes génitaux internes distendus, si elles s'y accumulent, et s'il y a danger pour les malades.

Platner d'abord, puis Roonhuysen, ont tenté et obtenu la restauration du vagin; mais leurs procédés par incision et par dissection sont depuis longtemps oubliés.

Comme il existe des cas où il y a un cul-de-sac vulvaire malgré l'absence du vagin, on peut déprimer, à l'aide d'un corps moussé, la muqueuse vulvaire dans la fossette (Amussat). Une inflammation ulcéreuse se développe. Après plusieurs séances, on arrive à l'utérus distendu par le liquide, et l'on peut faire la ponction avec le trocart et le bistouri.

Ce procédé permet d'éviter d'intéresser le rectum et la vessie pendant la formation d'un vagin artificiel; mais c'est un traitement trop long. L'utérus et les trompes peuvent se rompre pendant le temps employé en opérations successives.

Voici l'opération la plus rationnelle:

La vessie étant vidée, le doigt indicateur gauche étant introduit aussi loin que possible dans le rectum, le chirurgien fait une incision transversale sur la fossette vulvaire ou le cul-de-sac que présente le périnée et dissèque la face antérieure du rectum.

Si le tissu cellulaire est lâche, l'on décolle le rectum de la vessie, soit avec les doigts, soit avec une sonde cannelée, soit avec le manche du bistouri, et l'on arrive assez facilement sur l'utérus.

Si le tissu cellulaire est dense et résistant, on disséquera à petits coups. Le doigt introduit dans le rectum sert de guide. Dans ces conditions, on doit procéder avec lenteur et circonspection (Dupuytren).

Pendant que le vagin est ainsi creusé, un aide doit presser sur l'hypogastre, de façon à faire saillir dans le petit bassin l'utérus distendu par le sang menstruel. Lorsque le chirurgien sent une fluctuation manifeste, qu'il perçoit en pressant à la fois sur la tumeur sentie par le vagin artificiel et sur l'abdomen, il fera une ponction avec un trocart ou le bistouri. Celle-ci donnera issue à un liquide visqueux noirâtre; une sonde sera introduite, et des injections d'eau tiède seront faites avec précaution.

Cette opération est si difficile, que des chirurgiens ont dû la laisser inachevée. Dans une oblitération accidentelle, il se peut que la nature achève la guérison

après plusieurs tentatives d'opération ; mais il n'est pas prudent de compter sur l'heureuse terminaison d'une rupture extérieure.

Dans le cours de l'opération, deux écueils doivent être évités, l'ouverture de la vessie et celle du rectum. Les précautions indiquées ci-dessus serviront à les prévenir. L'hémorrhagie est rare dans l'opération en plusieurs temps, elle n'est pas redoutable, elle sert de guide pour s'arrêter.

À la suite de l'opération il peut survenir une infection putride une péritonite ou une métrite. Les lavages fréquents, la précaution de ne point vider complètement la tumeur du premier coup (Velpeau), les émollients et le repos permettent d'éviter ces redoutables complications. Lorsque les accidents tiennent à une rupture de la poche dans l'abdomen, on ne saurait accuser l'opération. Seulement, on peut s'en prendre à ce que l'opération a été trop retardée.

Les complications peuvent occasionner une récurrence.

Si la distension de l'utérus n'est pas extrême, on pourra faire l'opération en plusieurs temps (Alp. Guérin). On pourra aussi creuser dans les adhérences vaginales accidentelles ou le tissu cellulaire recto-vaginal, dans le cas d'absence de vagin, en plusieurs temps, et à des époques assez éloignées ; on se met ainsi à l'abri d'hémorrhagies qui gênent le chirurgien qui fait l'opération en un seul temps.

En aucun cas ne pratique l'opération par la méthode dite indirecte : la ponction de l'utérus distendu par le rectum ou la vessie. Dans les cas d'absence de vagin, ou après des adhérences accidentelles, il est impossible de savoir jusqu'où descendent les culs-de-sac péritonéaux ; si une péritonite survenait après une semblable opération, c'est que le chirurgien aurait blessé le péritoine.

Pour les oblitérations vaginales accidentelles, les difficultés sont plus grandes que pour les absences congénitales de vagin, les lésions des parois de ce conduit rendent la dissection plus difficile.

La dilatation du vagin créé sera faite avec les sondes de gomme élastique ou de caoutchouc. La sonde en sablier de Wattmann, maintenue avec des bourdonnets de charpie et un bandage en T, des injections détersives, des cataplasmes sur le ventre et le repos absolu seraient prescrits. On pourra utiliser divers moyens dilateurs, tels que les sondes entourées de bourdonnets de charpie, la baudruche emplie de charpie. Les injections seront faites chaque fois que l'on changera le corps dilant. Il est préférable, en général, d'employer des instruments dilateurs qui permettent l'écoulement des liquides.

La récurrence des oblitérations vaginales, l'insuccès des opérations, tiennent : 1° à ce que les incisions ont été trop petites ; 2° à ce que le chirurgien n'a pas maintenu la plaie dilatée pendant assez de temps.

Atrésie du col de l'utérus (*imperforation et oblitération du col utérin*). Habituellement acquise, elle coïncide quelquefois avec une absence congénitale du vagin. Il n'est pas démontré que l'atrésie du col seule soit en relation avec un arrêt de développement, elle serait plutôt la conséquence de leucorrhées antérieures.

Elle ne se manifeste que par l'absence des règles, au début ; plus tard, elle entraîne la for-

mation d'une collection sanguine dans l'utérus et les trompes. Le col peut s'ouvrir spontanément, et le conduit utéro-vaginal peut devenir libre ; mais ces faits sont rares.

Thérapeutique.— La facilité des explorations permet d'opérer à un moment convenable, alors que l'utérus n'a pas acquis un volume énorme. Mais on se gardera bien d'attaquer avec l'instrument tranchant un col imperforé, alors qu'il n'y a pas tumeur utérine. Cette opération est cependant acceptable pour les oblitérations accidentelles récentes.

Dans les cas où le vagin manque et où l'utérus est imperforé, il faut traiter l'atrésie vaginale comme il a été dit précédemment. Il n'y a pas d'indications tirées de l'état du col dans les atrésies congénitales du vagin et du col de l'utérus. Dans les oblitérations accidentelles, au contraire, il reste des vestiges du col et c'est à leur niveau qu'il faut ponctionner.

Pour l'atrésie simple du col utérin, un grand nombre d'instruments ont été proposés pour ponctionner l'utérus distendu par les menstrues ou pour rétablir la cavité du col oblitérée. Les trocarts spéciaux, le lithotome du frère Côme et le bistouri conviennent ; mais un simple trocart et un bistouri boutoné suffisent.

Si vous avez à traiter une atrésie récente et qu'il reste des traces du col où pénètre la sonde utérine, bien qu'il n'y ait pas tumeur utérine, un débridement et la dilatation avec l'éponge préparée, ou les cônes d'ivoire flexible de Charrière constituent tout le traitement.

Si vous avez à traiter une atrésie avec disparition de la trace du col et compliquée de tumeur utérine, ponctionnez avec le trocart ou le bistouri ; placez une sonde, faites des injections détersives, et attendez quelques jours avant de procéder à la dilatation.

Pour procéder à ces opérations, on se servira d'un spéculum plein, qui embrassera et fixera le col de l'utérus (A. Puech). Après avoir piqué à l'endroit où l'on suppose que doit être la cavité du col, la sensation d'une résistance vaincue indique que l'on est parvenu dans l'organe et que l'opération est terminée. Cela fait, si l'ouverture est trop étroite, on débridera avec un bistouri boutoné.

La dilatation sera faite dans les premières heures, avec une sonde en gomme élastique, qu'il est très-facile de maintenir en place. Il ne faut se servir de dilateurs mécaniques, tels que celui de Jobert (de Lamballe), et de l'éponge préparée, que dans les rétrécissements consécutifs à l'opération. Les injections ne doivent pas être faites régulièrement dans l'utérus même, au contraire, les injections vaginales, deux fois par jour, sont d'excellents moyens topiques. Les cataplasmes sur le ventre, les bains de siège, les demi-lavements, comme dans toutes les affections utérines inflammatoires, sont indiqués dans les atrésies des voies génitales en général.

Le praticien qui portera un pronostic sur les suites des opérations faites pour les atrésies saura que la grossesse et l'accouchement sont possibles ; l'avortement n'est pas fatal, et les accouchements ne sont pas forcément dangereux après les atrésies accidentelles. La grossesse est rare après les atrésies congénitales, excepté toutefois les atrésies vulvaires, qui n'ont aucune conséquence sur la gestation. Les rétrécissements qui se produisent quelquefois après ces

opérations peuvent être guéris avec du soin et de la patience.

ATRÉTOPSIE. Imperforation congénitale de la pupille. V. IRIS.

ATROPHIE. On voit souvent diminuer le volume d'un organe ou d'une partie du corps par suite de la résorption d'un certain nombre des éléments anatomiques qui le composent.

* * L'atrophie est un effet ordinaire de la vieillesse, mais elle peut être accidentelle, et alors elle résulte soit d'un défaut d'innervation produit par maladie du cerveau ou des nerfs, soit d'une phlegmasie chronique de l'organe amoindri, soit enfin d'une diminution de calibre des artères empêchant l'arrivée d'une suffisante quantité de sang dans les tissus.

* * Si l'inanition d'un tissu et l'inanition par défaut d'aliments sont les causes de l'atrophie partielle en générale, parce que les sources de la vie se trouvent diminuées, il y a des cas où l'atrophie générale résulte d'une trop grande activité du mouvement nutritif moléculaire, parce que la réparation n'a pas le temps de s'accomplir ; c'est ce qu'on observe dans la *fièvre de consomption*.

* * Toutes les paralysies par compression ou destruction des nerfs ainsi que certaines névralgies produisent l'atrophie.

Atrophie du cœur. La faiblesse des mouvements du cœur, la petitesse du pouls, la dyspnée et la tendance à la syncope avec matité précordiale peu étendue indiquent l'atrophie du cœur.

L'atrophie du cœur est incurable.

Atrophie du cerveau. Un arrêt de nutrition chez l'enfant, l'oblitération des artères cérébrales chez le vieillard produisent l'atrophie du cerveau avec de l'idiotisme chez le premier, tandis que chez l'autre c'est le défaut de mémoire et l'affaiblissement intellectuel poussé jusqu'à la démence. V. CERVEAU.

Atrophie des ganglions lymphatiques. Chez le vieillard tout le système lymphatique et particulièrement les ganglions sont le siège d'une atrophie considérable.

Atrophie graisseuse de l'enfance. V. PARALYSIE ESSENTIELLE DE L'ENFANCE.

Atrophie des reins. La néphrite simple guérie et la néphrite albumineuse à sa dernière période produisent l'atrophie des reins. L'atrophie du rein est un mode de guérison de calcul du rein avec occlusion du calice et de l'uretère (Chomel).

Atrophie musculaire progressive. Les muscles sont quelquefois affectés d'une atrophie progressive qui fait disparaître la plupart de leurs fibres rouges et qui amène leur transformation cellulo-graisseuse.

* * Une atrophie des nerfs correspondant

aux muscles malades ou des racines antérieures motrices de la moelle, coïncide presque toujours avec l'atrophie musculaire, mais il est difficile de savoir si la lésion du nerf a précédé celle du muscle ou au contraire, si c'est la maladie des muscles qui, en amenant leur immobilité, a pu produire la lésion atrophique des nerfs.

* * Le froid et le rhumatisme, la fatigue excessive de certains muscles qui épuise sans relâche leur contractilité sont les causes ordinaires de l'atrophie progressive des muscles.

* * L'atrophie musculaire progressive n'occupe jamais tous les muscles du corps ; elle n'affecte que certains muscles des membres de la face et du tronc. Elle débute à la main, dans l'éminence thénar et hypothénar, dans les interosseux, gagne les muscles de l'avant-bras, le deltoïde et les pectoraux, le grand dentelé et les intercostaux, les muscles du cou, ceux des membres inférieurs, le diaphragme, etc.

* * La sympathie qui unit ensemble les parties symétriques du corps fait que l'atrophie d'un muscle est toujours suivie de la même altération dans le muscle semblable du côté opposé.

* * De l'engourdissement des crampes, des soubresauts, des contractions fibrillaires suivies d'amaigrissement d'un ou de plusieurs muscles des membres et du tronc, annoncent l'atrophie musculaire progressive.

* * De l'atrophie musculaire progressive résulte la paralysie incomplète, et quand la lésion occupe les intercostaux ou le diaphragme, il en résulte la difficulté d'excrétion des urines ou des excréments, de la dyspnée et une gêne respiratoire qui peut amener l'asphyxie.

* * L'atrophie musculaire progressive se développe très-lentement, peut rester stationnaire, mais ne guérit presque jamais.

* * Les organes des sens et l'intelligence ne sont jamais affectés par le développement même très-considérable de l'atrophie musculaire progressive.

Thérapeutique. — Des vésicatoires volants rubanés sur le trajet des nerfs ou de la moelle ; la cautérisation ponctuelle très-fréquente et des cautères le long du rachis doivent être employés pour combattre l'atrophie musculaire progressive.

L'électricité continue et des séances d'électrisation quotidiennes avec des courants constants sont très-utiles contre l'atrophie musculaire.

Les frictions de teinture d'arnica, d'alcool camphré, d'alcool de mélisse, de térébenthine, de baume Fioraventi ; les applications de teinture d'iode avec moitié d'eau iodurée ; les liniments volatils ; le massage, la palétation, l'acupuncture fréquente avec de nombreuses aiguilles ; les douches chaudes, salines et sulfureuses ; les bains sulfureux et les eaux thermales sont quelquefois avantageux pour arrêter le développement de l'atrophie.

La strychnine se donne quelquefois dans l'atrophie musculaire progressive, mais c'est un moyen inutile.

Atrophie des os. Le rachitisme et l'ostéomalacie produisent toujours un certain degré d'atrophie des os.

L'atrophie des os s'arrête au moyen du phosphate de chaux et de l'huile de foie de morue.

Atrophie du testicule. V. TESTICULE.

ATROPINE. Alcaloïde soluble dans l'alcool bouillant, extrait de la *belladone* et du *datura*, par Brandes. Il est peu employé. On se sert plutôt du *sulfate d'atropine*, dont on fait dans l'eau, avec quantité suffisante d'acide, une dissolution neutre pour instiller dans les yeux. Cette solution s'emploie contre l'iritis pour maintenir la pupille dilatée ⊕ , et c'est dans ce but qu'on l'emploie journellement pour faciliter l'usage de l'ophtalmoscope ⊕ . Seulement, lorsque la pupille reste dilatée pendant trois jours, ce qui gêne quelquefois les malades, on la fait resserrer au moyen d'une goutte de dissolution de fève du Calabar mise dans l'œil.

La solution d'atropine s'emploie aussi localement contre les névralgies ⊕ et en injections hypodermiques avec la seringue de Pravaz \square .

ATELLES. Les attelles sont des plaques solides, étroites et longues, destinées à maintenir immobiles des parties anormalement mobiles comme les fragments des fractures, ou à maintenir une articulation, ou à fournir un point d'appui pour redresser un cal difforme.

On fabrique les attelles avec du bois ou du carton, avec des tiges métalliques et des treillages métalliques. V. ARTHRITES CHRONIQUES, CAL DIFFORME, FRACTURE.

AUCTOVILLE (Calvados). Eau minérale saline, ferrugineuse, 22°.

AUDINAC (Ariège). Eau minérale saline, ferrugineuse, très-employée dans le midi de la France contre la chlorose ⊕ .

AULUS (Ariège). Possède trois sources salines et ferrugineuses, 20°, dont la nature est diurétique et tonique. Elle s'administre en boisson. En toute saison.

AUMAË (Seine-Inférieure). Eau ferrugineuse froide employée contre la chlorose.

AUNE. Arbre de la famille des amentacées, qui croît sur le bord des ruisseaux, et dont les feuilles, astringentes, s'emploient comme cataplasme sur les mamelles pour tarir le lait \square .

AUNÉE. Plante des synanthérées, semblable à un soleil et qu'on cultive dans nos jardins. — Sa racine, amère et âcre, contient un principe immédiat appelé *inuline*, par Thomson. — Elle est très-tonique, un peu excitante, emménagogue et diaphorétique. On l'emploie dans le catarrhe pulmonaire ⊕ , dans la congestion chronique des poumons ⊕ , dans la chlorose et l'aménorrhée ⊕ , dans la scrofule \square , dans les maladies cutanées scrofuleuses ⊕ et sous forme

de lotions contre les démangeaisons dartreuses ⊕ . Elle s'administre : en *poudre*, 2 à 4 grammes; en *infusion*, 20 à 30 grammes par litre d'eau; en *teinture*, 2 à 10 grammes; en *vin*, 15 à 6 grammes.

AURONE ou *citronelle*. Plante des synanthérées, cultivée dans les jardins. Elle est amère, excitante, vermifuge, comme l'absinthe et s'emploie comme elle \square .

AUSCULTATION. L'auscultation, inventée par Laennec, est une méthode d'examen au moyen de laquelle, avec le sens de l'ouïe, on fait le diagnostic des maladies du poumon, du cœur et de quelques autres organes.

* * * Écouter avec l'oreille ou avec un stéthoscope sur les parois de la poitrine, de la tête et du ventre, les bruits de la respiration ou du cœur, et certains bruits anormaux pour les interpréter sagement, voilà le but de l'auscultation.

Auscultation de la respiration. Le murmure vésiculaire *doux* qu'on entend sur toute la poitrine, quand les poumons sont sains, s'*affaiblit* quand les organes sont malades, et cela au niveau de la partie affectée; ainsi en est-il dans la congestion aiguë et chronique, dans la pneumonie chronique, dans la pleurésie, dans l'emphysème pulmonaire et dans la compression des bronches par une tumeur du voisinage; — il *disparaît* dans les épanchements considérables de la plaie aplatisant le poumon, dans la pneumonie, et il est alors souvent remplacé par du souffle, — enfin il est *rude ou suivi d'un bruit d'expiration prolongée*, dans l'induration pulmonaire et au commencement de la phthisie tuberculeuse.

* * * Le murmure vésiculaire est souvent masqué par des *bruits étrangers* qui sont des *râles secs*, sonores, sibilants et ronflants, ou par des *râles humides*, à l'état de craquements, de râle crépitant, de râle sous-crépitant et muqueux, de gargouillements et de râles caverneux.

* * * Les *râles secs, sonores, sibilants et soufflants* se passent dans les bronches tapissées de mucosités en vibration par la colonne d'air, et ils s'observent dans la bronchite aiguë ou chronique simple et compliquée d'emphysème, de tubercules, de congestion pulmonaire, etc.

* * * Les *râles humides à l'état de craquement, de râle crépitant, sous-crépitant et muqueux, de gargouillement et de râle caverneux*, annoncent des mucosités liquides dans les petites bronches, dans les vésicules pulmonaires ou dans des cavités accidentellement établies au milieu du poumon. — Les craquements peu nombreux ordinairement au sommet du poumon annoncent une congestion pulmonaire chronique ou le commencement de la phthisie, lorsque les tubercules commencent à se ramollir. — Le *râle crépitant*, formé de petites bulles très-fines et très-sèches annonce la première

période de la pneumonie aiguë ou sa résolution.

— Le *râle sous-crépitant*, formé de bulles fines, mais inégales et humides annonce la bronchite capillaire, le commencement de la phthisie et la congestion sanguine ou l'œdème des poumons. — Le *râle muqueux*, formé de plus ou moins grosses bulles, indique la bronchite aiguë ou chronique des bronches moyennes, avec emphysème, ou la phthisie au deuxième degré. — Le *râle caveux* ou *gar-gouillement* est un glou-glou qui se passe dans une excavation tuberculeuse, dans un abcès, dans une dilatation des bronches ou dans une poche de gangrène pulmonaire.

* * En outre des râles secs et humides, le bruit respiratoire est souvent accompagné de *souffle*, quand, sur un point, le tissu des poumons est enflammé, induré ou creusé d'une cavité accidentelle. — Ce souffle est le signe d'une pneumonie au deuxième degré; d'un épanchement de liquide comprimant les poumons; d'une caverne tuberculeuse, gangrèneuse ou autre, mais alors il a le caractère de *souffle caveux* ou de *souffle amphorique*, c'est-à-dire de bruit semblable à celui qu'on produit en soufflant dans une bouteille.

* * Le murmure vésiculaire est encore accompagné d'un autre bruit anormal, particulier, très-rare et semblable au choc d'une tête d'épingle dans un verre, c'est le *tintement métallique*. Il indique presque toujours une perforation de la plèvre avec hydro-pneumothorax.

Auscultation de la voix. Lorsqu'au lieu d'écouter le bruit que l'air fait pour entrer et pour sortir des poumons, on écoute le retentissement de la voix, on entend sa résonnance normale ou modifiée par différentes circonstances physiques importantes, amenant la *bronchophonie*, l'*égophonie* et la *pectoriloquie*.

* * Toutes les fois que le tissu du poumon est induré, c'est-à-dire atteint de congestion pulmonaire chronique, de pneumonie aiguë et de pneumonie chronique, de tuberculisation au premier degré ou d'infiltration sanguine apoplectique, il y a dans le point correspondant un retentissement exagéré de la voix qu'on appelle *bronchophonie* ou *voix bronchique*.

* * Quand le poumon est refoulé contre la colonne vertébrale par un épanchement pleural de liquide, la voix dont le retentissement arrive à l'oreille de l'observateur tremble et chevrotte comme la voix de polichinelle, c'est l'*égophonie*.

* * Chaque fois qu'il existe une cavité tuberculeuse ou autre dans le tissu du poumon, la voix du malade retentit dans l'oreille de l'observateur comme si elle sortait de la poitrine, et c'est ce qui caractérise la *pectoriloquie*.

Auscultation du cœur. Le tic-tac du cœur qu'on entend sous l'oreille placée vers la région

précordiale dépend du choc du sang qui redresse les valvules cardiaques mitrales pour le premier bruit, et sigmoïdes pour le second.

* * Quand le tic-tac du cœur est sourd, c'est que cet organe est affecté d'*hypertrophie* avec rétrécissement des cavités, ou qu'un *épanchement de sérosité* dans le péricarde se trouve interposé entre l'organe et l'oreille de l'observateur. Une lame épaisse de poumon emphysémateux et une mamelle très-forte produisent le même résultat.

* * Le tic-tac du cœur déplacé à droite annonce toujours un épanchement très-considérable dans la plèvre gauche.

* * Des bruits de souffle secs ou râpeux accompagnent souvent le tic-tac du cœur au premier ou au second de ces chocs, à la base ou à la pointe de l'organe et alors leur signification est très-différente.

* * Un souffle râpeux du premier temps, à la base et en dedans du mamelon indique un rétrécissement de l'orifice aortique.

* * Un souffle du premier temps, à la base et se prolongeant vers la pointe du cœur, en dehors du mamelon, annonce une insuffisance de l'orifice mitral.

* * Un souffle du second temps à la base, en dedans du mamelon, avec ou sans récurrence du bruit, caractérise les insuffisances des valvules de l'aorte.

* * Un souffle du second temps à la base et en dehors du mamelon se rapporte au rétrécissement de l'orifice mitral.

* * Les souffles sont ordinairement doux dans les insuffisances et sont plus rudes, quelquefois râpeux, ou piaulants dans les cas de rétrécissement.

* * Dans les cas de maladie des orifices du cœur, les bruits de souffle s'entendent non-seulement à la région précordiale, mais à presque tous les points de la poitrine et particulièrement dans le dos.

* * Dans certains cas, sans qu'il y ait de lésion valvulaire aux orifices du cœur, il existe à la base de l'organe, en dedans du mamelon, un *souffle doux*, se prolongeant dans l'aorte ou dans les vaisseaux du cou et qui dépend de l'état chlorotique ou chloro-anémique (V. CHLOROSE). La propagation de ce bruit dans les vaisseaux du cou en indique la nature chlorotique et permet de le distinguer du souffle déterminé par une lésion cardiaque.

Auscultation du péricarde. Dans l'état normal, le tic-tac du cœur s'entend bien sur le péricarde, mais il *s'affaiblit* et *s'éloigne* de l'oreille, au point d'être à peine perceptible dans la péricardite avec épanchement considérable; au début de la maladie, s'il y a peu de liquide, le tic-tac s'accompagne d'un *bruit de frottement*, souvent comparable à un *bruit de cuir neuf* et

ce phénomène est la conséquence des fausses membranes qui recouvrent le cœur et qui frottent contre celles de la paroi interne du thorax.

Auscultation des tumeurs. Certaines tumeurs laissent entendre un bruit : 1° de souffle simple ; 2° un bruit de souffle continu ou 3° un frémissement lorsqu'on les percute, ce sont les anévrysmes artériels, les anévrysmes artérioso-veineux et les tumeurs remplies d'hydatides.

Auscultation des vaisseaux. Outre le tic-tac des artères, on entend souvent dans l'aorte et dans les artères du cou des bruits de souffle simple ou à double courant, musicaux ou à bourdonnement, qui dépendent de la diminution de la densité du sang, mais quelques personnes pensent que ces bruits se passent dans les veines accolées aux artères et sont la conséquence d'une veine fluide, c'est-à-dire du passage du sang d'un endroit rétréci dans un endroit plus large.

* * Les bruits de souffle ne peuvent être bien étudiés qu'au moyen du stéthoscope placé sur les vaisseaux du cou, la tête inclinée sur le côté opposé, mais le médecin prendra garde d'appuyer trop fortement, pour ne pas écraser l'artère.

* * Les bruits de souffle dans les vaisseaux du cou sont généralement considérés comme pathognomoniques de la chlorose, mais c'est une erreur, car on les observe souvent à l'état normal.

* * Un bruit de souffle avec frémissement vibratoire au niveau de la crosse de l'aorte, indique l'anévrysmes de cette artère.

Auscultation du ventre. L'auscultation du ventre ne se fait que dans les cas de grossesse, à partir du cinquième mois, pour entendre le bruit de souffle placentaire et constater le tic-tac du cœur chez le fœtus.

* * Lorsque après l'accouchement, l'utérus reste volumineux, et que l'auscultation permet d'entendre encore le tic-tac du cœur, on peut être sûr qu'il y a un second enfant.

AUTÉUIL (Seine). Eau minérale ferrugineuse froide, employée en boisson contre la chlorose, la dyspepsie et l'aménorrhée ☒.

AUTOCINÉSIE ou *mouvement par soi-même*. L'autocinésie est un attribut de la vie et de la matière vivante, distinct de toute propriété de structure et par lequel les atomes se meuvent dans les corps vivants pour prendre la place qu'ils doivent occuper, selon l'espèce des êtres et les fonctions à réaliser par les organes. — C'est le mouvement sans organisation, observé jusque dans la matière amorphe qui compose certains êtres inférieurs microscopiques, et ce sont les perversions de cet attribut qui engendrent les monstruosité, les difformités congénitales et les dégénérescences organiques.

AUTOPLASTIE. L'autoplastie est une opération que l'on pratique pour combler une perte de substance à la peau, ou pour remédier à une déviation ou à une perforation de la peau et des muqueuses. Une plaie, avec perte de substance de la peau, une ulcération qui a détruit la peau, et qui ne peut être réparée par une suture, ou dont la cicatrice peut occasionner une déformation et un trouble fonctionnel, exigent une opération autoplastique. L'autoplastie a pour effet de réparer des téguments détruits aux dépens de parties de peau qui peuvent être déplacées sans dommage pour la régularité et la fonction des parties voisines de la perte de substance.

L'oblitération des fistules, les réunions de la peau aux muqueuses par une suture, sont aux pertes de substance des muqueuses ce que l'autoplastie est aux téguments.

Thérapeutique. — Pour pratiquer l'autoplastie, après avoir avivé les bords de la plaie qui doit être comblée, on procède à la formation et à l'application d'un lambeau.

1° On répare les pertes de substance aux dépens de un ou de deux lambeaux à large base disséqués par leur face profonde et rapprochés par des points de suture avec ou sans incision libératrice. (Méthode de Celse; Dieffenbach; méthode française; méthode par glissement.)

2° On dissèque un lambeau pédiculé sur la partie voisine de la perte de substance à réparer, de façon que le pédicule du lambeau soit près de la plaie; on renverse le lambeau et on lui fait subir une torsion variable dont le maximum ne doit pas dépasser 180° (méthode des Komars; méthode indienne; méthode par torsion du pédicule). On doit éviter autant que possible d'être obligé de tordre le pédicule. On doit prendre les lambeaux de préférence à droite ou à gauche de la perte de substance, la torsion du pédicule, dans ce cas, n'étant que 40 ou 50°, cela est plus avantageux. (Denonvilliers et Nélaton.)

3° On emprunte un lambeau à une partie du tégument éloigné. On taille sur le bras ou sur une partie qui peut être amenée au contact de la perte de substance, un lambeau plus grand que les dimensions de celle-ci; on lui laisse un large pédicule, et l'on fait une suture. La partie où le lambeau est emprunté reste en contact avec la plaie pendant le temps nécessaire à la réunion. On sectionne le pédicule lorsque le lambeau a repris sur le point où il a été amené. (Méthode italienne, Tagliacozzi.) V. CANCROÏDES, CHÉLOPLASTIE, FISTULES URÉTHRALES.

Quelle que soit la méthode que l'on emploie, il vaut mieux aviver les bords de la plaie à réparer avec le bistouri qu'au moyen des caustiques et des vésicatoires.

Les lambeaux doivent être pris sur une partie du tégument mobile sur les os, et ils comprendront à la fois la peau et le tissu cellulaire sous-cutané. Un tronc vasculaire au moins doit être conservé dans la base du lambeau. Il n'y a jamais trop de vaisseaux dans un lambeau; dont la forme doit être calquée à peu près sur la perte de substance, en offrant une surface qui doit être un tiers plus grande que la plaie à recouvrir.

Il faut réunir le lambeau à la plaie par première intention. Cependant il est des cas où la compression et les agglutinatifs sont suffisants.

Il est inutile de réunir par première intention la plaie qui a été faite pour tailler un lambeau (Blandin, Malgaigne). Si l'on craignait que le lambeau revint à sa place ou qu'il fût attiré par le tissu cicatriciel de la plaie, on interposerait un pont de peau (Nélaton) ou l'on ferait un point de suture à la partie de la plaie qu'a laissée le lambeau auprès du pédicule du lambeau.

Sur la suture d'une opération autoplastique, il faut appliquer un pansement à l'eau froide bien surveillé. Mettez les malades aux bouillons; qu'ils gardent le repos absolu et qu'ils boivent une tisane délayante.

Les fils de lin dans les sutures autoplastiques doivent être retirés du deuxième au troisième jour; les fils métalliques peuvent rester plus longtemps.

Des accidents primitifs peuvent compliquer l'autoplastie: ce sont la rétraction du lambeau, qui tient toujours à ce que le lambeau est trop court, ou à ce qu'il est mal détaché, et alors des incisions libératrices (Dieffenbach) sont utiles.

Contre le refroidissement du lambeau, l'eau froide est un bon excitant.

Contre la congestion du lambeau, on appliquera une ou deux sangsues plus près de ses bords que de son pédicule.

La phlegmon, l'érysipèle, la gangrène, la rétraction du lambeau par le tissu cicatriciel, compliquent consécutivement les opérations autoplastiques pendant la cicatrisation du lambeau.

On prévient l'inflammation et l'érysipèle par un pansement attentif. Lorsqu'un phlegmon ou un érysipèle existent, on les traite par les moyens appropriés. Contre la gangrène, il n'y a rien à faire; seulement il ne faut pas oublier que cette lésion peut être la conséquence d'une compression trop forte exercée sur le pédicule du lambeau.

En présence d'une inflammation, ne craignez pas d'appliquer les cataplasmes ou les compresses émollientes. Si quelques points se désunissent, la réunion n'aura pas moins lieu après la résolution de l'inflammation.

La rétraction du tissu inodulaire sous le lambeau, après la cicatrisation, exigera, dans les cas où une bride sous-cutanée sera nettement formée, une section.

AVESNE ou **AVÈNE** (Hérault). Eau minérale alcaline, saline et arsenicale, froide (maladies de la peau, syphilis et scrofule) ☒; saison du 15 juin au 15 septembre.

AVIVEMENT. L'avivement, qui constitue le premier temps des opérations autoplastiques, restauration des téguments ou oblitération des fistules, a pour but de créer une surface saignante qui puisse être réunie par première intention avec une autre surface saignante.

* * La meilleure manière de pratiquer l'avivement est la section avec un bistouri. Les ciseaux contusionnent trop les parties. V. **AUTOPLASTIE, FISTULES.**

* * On donne encore le nom d'avivement à des cautérisations ou à des vésications qui favorisent la production de bourgeons charnus. Cet

avivement seul est quelquefois suffisant, mais il ne doit pas être employé dans les opérations autoplastiques. V. **CICATRICES, PÉRINÉE.**

AVOINE. Plante des graminées dont les semences dépouillées de leur enveloppe forment le *grau* d'avoine employé comme aliment adoucissant dans les entérites chroniques ☒. On en fait aussi une décoction qui peut servir de tisane.

AVORTEMENT. L'expulsion du fœtus qui n'est pas encore viable constitue l'avortement.

* * Une femme enceinte peut avorter lorsqu'elle est pléthorique ou anémique ou nerveuse, et qu'elle est dans un milieu atmosphérique qui engendre un de ces troubles; lorsqu'elle est atteinte d'une maladie grave, telle que l'éclampsie, la variole et la colique de plomb; lorsqu'elle est atteinte de syphilis et qu'elle est traitée par la médication mercurielle énergique.

* * Les maladies de l'œuf (V. **MALADIES DE LA GROSSESSE**) et la mort du fœtus causent l'avortement; un père malade engendre parfois un fœtus qui n'est pas viable. Le décollement du placenta, suite d'une lésion du cordon ou d'une autre cause de dégénérescence, l'apoplexie placentaire (Cruveilhier), causent encore l'avortement.

* * Les chutes sur le ventre, les emménagogues à haute dose, la piqûre de l'œuf à travers le museau de tanche, le décollement de l'œuf par la dilatation du col, les douches violentes sur le col sont les causes de l'avortement prémédité.

* * L'utérus qui n'est pas habitué à la distension, des tumeurs développées dans le petit bassin, des adhérences consécutives à des inflammations de l'ovaire ou du petit bassin (M^{me} Boivin) causent l'avortement.

* * En général, une violence traumatique et un effort sont la cause immédiate des avortements qui ne tiennent pas à la mort du fœtus par une maladie spontanée ou acquise.

* * L'avortement tenant à une mauvaise disposition de la mère, coïncide presque toujours avec l'époque d'une menstruation.

Au début de la grossesse, quand les femmes ont quelques douleurs utérines et voient leurs époques reparaitre, on retrouve presque toujours l'œuf en lambeau au milieu du sang.

* * Plus tard, si une femme a des syncopes, des pesanteurs dans le ventre, une hémorrhagie et des douleurs utérines revenant par intervalle, craignez un avortement. Les contractions utérines s'établiront lentement et le fœtus sera expulsé entre le troisième et le huitième jour.

* * Lorsque après une chute, bien que la mère n'éprouve pas de douleur et semble en très-bon état, les mouvements du fœtus cessent peu à peu de se faire sentir, dans les huit jours qui

suivent l'accident l'avortement est presque certain, le fœtus meurt par une lésion de ses annexes ou une propre lésion de lui-même.

* * En général, plus le terme de la grossesse est avancé, plus l'avortement est lent à se produire.

* * Un avortement à une première grossesse, qui n'est pas lié exclusivement à un traumatisme, en entraîne presque toujours d'autres.

Thérapeutique. — Pour prévenir l'avortement, on mettra les malades à un régime destiné à combattre le tempérament pléthorique, anémique ou nerveux : les femmes qui habitent les montagnes descendront dans la plaine ; les femmes devront faire de l'exercice ; le repos prolongé se peut-être dangereux.

Les bains froids, les bains de mer (White, de Manchester) sont indiqués comme toniques ; les femmes éviteront la constipation opiniâtre par quelques lavements additionnés d'une cuillerée ou deux d'huile de ricin.

S'il y a eu un avortement antérieur, les moyens préventifs seront appliqués deux semaines au moins avant le terme où a eu lieu le dernier avortement.

S'il y a des pertes, on pourra donner des faibles doses de poudre de sabbine (Saunter).

Une hémorrhagie abondante réclame le tamponnement et le seigle ergoté au besoin. V. HÉMORRHAGIES UTÉRINES PUERPÉRALES.

Lorsque le médecin soupçonnera un avortement, il prescrira le repos dans la situation horizontale, le bassin étant élevé, des compresses d'eau froide seront appliquées sur la vulve, les cuisses et même l'abdomen. On administrera des lavements avec 10 ou 20 gouttes de laudanum de Sydenham pour 60 grammes d'eau. — On fera une saignée de 100 grammes aux malades pléthoriques ; on administrera des toniques aux anémiques ; si la fausse couche paraît arrêtée, une ceinture modérément serrée maintiendra l'abdomen.

Au premier et au deuxième mois, le placenta sort en entier avec l'œuf, la délivrance est spontanée.

Après un avortement à ce terme, il n'est pas rare que le placenta reste dans l'utérus ; donc, lorsqu'une femme avortera, faites-vous présenter le fœtus expulsé. Si le produit de la conception ne vous a pas été montré, une tuméfaction de l'utérus, avec légère ou grave hémorrhagie par le col entr'ouvert, fera soupçonner que le placenta est retenu.

Lorsque le placenta est resté, ou bien après la sortie du fœtus, l'utérus est à demi fermé, et l'on l'on voit le placenta engagé. Dans ce cas, il ne faut rien presser, les contractions utérines viendront et la délivrance sera naturelle ; s'il y a une hémorrhagie, on tamponnera et on donnera l'ergot de seigle.

Où bien l'utérus est refermé et le placenta est emprisonné dans l'utérus, alors on administrera le seigle ergoté (Velpeau), l'extrait de belladone sur le col serait au besoin mis en usage pour favoriser la délivrance.

Le placenta se détruit quelquefois et se résorbe (Nægele, Oslander) mais il ne s'organise pas pour former une môle (Velpeau) ou un polype.

Avortement à sept mois. V. ACCOUCHEMENT PRÉMATURÉ.

Avortement provoqué. Si le médecin est

appelé auprès d'une femme enceinte dont le bassin est vicié, et qui présente un rétrécissement au-dessous de 5 et de 6 centimètres, il posera la question de savoir s'il faut provoquer l'avortement, en disant que si le fœtus arrive à son développement, il faudra inévitablement recourir à l'opération césarienne ou à l'embryotomie qui, dans ce cas, est reconnue aussi grave que l'opération césarienne.

Thérapeutique. — Pour provoquer l'avortement à quatre mois, il n'y a que deux moyens efficaces, la ponction de l'œuf à travers le col, et la dilatation avec l'éponge préparée : de ces deux moyens, le dernier est le moins dangereux. Gautériser avec un porteaustique chargé de nitrate d'argent introduit dans le col et appliquer ensuite l'éponge préparée (Giordano) a réussi plusieurs fois. (V. ACCOUCHEMENT ARTIFICIEL, pour le manuel opératoire). Les douches utérines peuvent être employées à titre d'essai, comme l'ergot de seigle, mais ces moyens sont impuissants.

AX (Ariège). Eau minérale sulfureuse, sodique, sortant par un grand nombre de sources, ayant de 25 à 70°. — On l'emploie dans la contracture ⊕, dans le rhumatisme ⊕, dans la goutte et la gravelle ⊕, dans les maladies chroniques de la peau ⊕ et la bronchite chronique ⊕.

AXONGE. Graisse de porc, lavée et malaxée dans l'eau, fondue au bain-marie et passée avec soin. C'est une graisse molle et blanche, sans saveur, qui s'altère avec une grande facilité et qui ne peut servir quand elle est vieille et rance. — On emploie l'axonge comme excipient pour faire les onguents et les pommades ; mais aujourd'hui, pour cette dernière préparation, on se sert plus volontiers du glycérolé d'amidon (V. ce mot).

L'axonge est un excellent topique à employer en nature dans l'érysipèle de la face et des membres, dans l'érythème noueux et dans l'articulaire.

AYAPANA. Plante du Brésil, dont les feuilles aromatiques et amères s'emploient en infusion comme le thé, dans la dyspepsie et dans la chlorose.

AZEDARACH, ou *Margouzier*, ou *Lilas des Antilles* ; arbre dont l'écorce de la racine, les feuilles et les noix, ainsi que l'alcaloïde extrait par Piddington, sont employés comme fébrifuge ⊕.

AZOTATES ou **NITRATES.** Sels résultant de la combinaison de l'acide nitrique ou azotique avec les bases.

Azotate d'ammoniaque, diaphorétique, diurétique et vermifuge, employé à la dose de 25 centigrammes à 4 gramme ⊕.

Azotate d'argent, soluble dans l'eau distillée. Il s'emploie ainsi pour teindre les cheveux, parce qu'il se décompose à l'air et se convertit en oxyde d'argent brun. — On s'en sert en collyre dans la kératite ulcéreuse (10 centigrammes pour 30 grammes d'eau dis-

tillée) une goutte matin et soir ☒; en lavement dans la dysenterie ☐; en potion contre la gastrite ☐; en topique contre les angines et le croup, à l'état de poudre insufflée ou de solution très-forte ☒; en injection abortive dans la blennorrhagie ☒.

Fondu dans des moules en forme de crayon, il forme la *Pierre infernale* dont on se sert comme caustique ☒+.

À l'intérieur, en pilules avec la mie de pain, à 2 à 10 centigrammes par jour, il se donne dans l'épilepsie ☒, dans la paralégie ☒, dans la chorée ☐; dans l'ataxie locomotrice ☒, et dans les névroses. Je l'ai employé avec le plus grand succès contre la paralysie générale progressive.

Azotate de bismuth ou sous-nitrate de bismuth. Poudre blanche insoluble qu'on donne à l'intérieur à petite dose dans la gastralgie et le catarrhe chronique d'intestin (25 à 50 centigrammes par jour ☒); à haute dose dans la diarrhée, 2 à 5 grammes et plus dans les vingt-quatre heures.

Il se donne en *poudre* dans de l'eau, dans du sirop, dans une potion ou en pastilles de 25 centigrammes, 5 à 10 par jour.

À l'extérieur, c'est un absorbant très-utile dans les excoriations et gerçures de la peau, dans l'impétigo et les vieux ulcères. — On l'emploie alors en guise d'amidon ☒+. Il a été conseillé en insufflations dans l'œil contre certaines ophthalmies ☐.

Azotate de fer, employé contre la diarrhée ☐.

Azotates de mercure : *Proto-azotate* ou turbith nitreux employé en pommade contre les dartres ☐.

Deuto-azotate d'acide liquide ou *nitrate acide de mercure*, caustique employé sur le lupus et les ulcérations du col de la matrice ☒.

Azotate de mercure et d'ammoniaque ou *mercure*, soluble d'Hahnemann, ou précipité noir ou turbith noir, préparation de composition variable employée comme antisyphilitique ☐.

Azotate de plomb, soluble dans 13 parties d'eau, très-bon désinfectant à la dose de 30 grammes pour 250 grammes d'eau; il est employé contre les gerçures et les crevasses du sein ☒.

Azotate de plomb. 50 centigrammes.

Eau colorée d'orcanette . . . 30 grammes.

(Liebert).

Azotate de potasse ou *nitrate de potasse* ou sel de nitre, se donne comme *diurétique*, 2 à 4 grammes en potion ou dans un litre d'eau ☒; comme *contro-stimulant*, dans le rhumatisme articulaire aigu, 20 à 30 grammes par jour ☐.

Azotate de soude, vient du Chili à l'état natif; se donne comme l'azotate de potasse et dans le même but ☐.

Azotate d'urée, se donne, dans l'albuminurie, à la dose de 2 à 10 grammes ☐.

Azotate de quinine, contre les fièvres ☐.

Azotate de strychnine, contre les paralysies ☐.

AZYME ou *pain à chanter la messe*. Le pain azyme est une préparation de farine cuite sans levûre et mise en feuilles minces comme du papier. On s'en sert, en thérapeutique, en le mouillant sur une cuiller, pour envelopper les remèdes dont on veut masquer le goût afin de faciliter leur usage.

B

BACTÉRIES ou **BACTÉRIUM**. Ce sont des filaments très-minces, libres, droits, roides, cylindriques; longs de 4 à 12 millièmes de millimètre, sans mouvements spontanés, inattaqués par l'acide sulfurique et la potasse, se divisant par segments, et finissant par disparaître des liquides où on les observe.

* * Les bactéries sont une espèce d'algue infusoire qu'on observe à la surface de la langue, dans les dents cariées, dans certains liquides vomis, dans le sang de la fièvre typhoïde (Tigri), dans le sang de la dernière période du croup (Chalvet), dans le sang frais de cadavres morts de maladie du cœur, dans le sang des moutons et des souris atteints du *sang de rate* (Davaine); enfin, dans le sang des animaux morts du charbon (Delafond), et on a considéré ces microphytes comme la cause des maladies épidémiques et des épizooties.

* * Le sang de moutons morts de sang de rate rempli de bactéries, et inoculé à des animaux bien portants, les empoisonne en reproduisant le *sang de rate* avec des bactéries dans le sang (Davaine), mais si les bactéries infectent également dans le charbon, et dans quelques maladies typhoïdes, il est évident que c'est l'altération générale du sang plutôt que la présence des bactéries qui est la cause du mal.

BADEN-BADEN (grand-duché de Bade). Eau minérale abondante, chlorurée sodique à quelques sources et sulfureuse sur une autre, d'une température de 45 à 60°.

Cette eau très-faible, employée dans les dyspepsies et quelques maladies de la peau, n'a qu'une médiocre efficacité; on ne s'y rend que pour les fêtes et les distractions de toute sorte qu'on trouve dans cette magnifique localité.

BADEN (Autriche). Eau minérale sulfatée, calcique de 25 à 35°, sortant par de nombreuses sources, dont une la *source Romaine* est utilisée en boisson, tandis que les autres ne sont utilisées que pour les bains.

On les emploie contre la phthisie au début ☒; dans la bronchite et dans les angines chroniques ☒; dans les dermatoses ☒; dans les affections rhumatismales ☒, et dans certaines paralysies ☒.

BADEN (Suisse, près de Zurich). Eau minérale saline chlorurée sodique, très-abondante, d'une température de 45 à 50°.

On l'emploie en boisson, en bains prolongés, en douches et en inhalations ou en bains de vapeur.

Elle est conseillée à petite dose comme diurétique ☒; à haute dose comme purgatif ☒. On l'administre dans les affections rhuma-

tismales, dans la goutte et les engorgements articulaires ☒; dans les névralgies ☒; dans les obstructions abdominales, et certaines maladies chroniques des voies digestives occasionnant l'hypochondrie et le nervosisme ☒.

BADIANE. V. ANIS ÉTOILÉ.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE (Hautes-Pyrénées). Eau minérale sortant par plusieurs sources de composition différente, les unes salines, arsenicales; les autres, ferrugineuses, et les autres (sources *Pizac* et *Labassère*), sulfureuses, d'une température qui varie entre 15° et 50°.

On les emploie contre l'anémie, la chlorose, la leucorrhée, la dyspepsie et les maladies utérines ☒, contre les maladies de la peau ☒; dans les affections rhumatismales ☒.

BAGNÈRES-DE-LUCHON (Hautes-Pyrénées). Eau minérale sulfureuse de 35 à 60°.

On l'emploie dans les angines granuleuses, en douches ☒, dans la laryngite et la bronchite chronique ☒, dans la phthisie ☐, dans la scrofule ☐, dans les ulcères et les engorgements des articulations, dans les maladies des os, etc.

BAGNOLES (Orne). Eau minérale sulfureuse de 25 à 28°.

Employée contre la dyspepsie et l'état nerveux, dans les maladies de la peau, dans la scrofule et dans la chlorose ☒.

BAGNOLI (près de Naples). Eau minérale sulfureuse d'une température de 45°, et employée dans les affections rhumatismales et cutanées ☒.

BAGNOLS (Lozère). Eau minérale sulfureuse sortant par plusieurs sources, ayant de 30 à 40°; elle est employée en boisson, en bains de baignoire et de piscine, en douche, et en inhalation. Contre le lymphatisme, la scrofule ☒, les maladies de la peau et les affections rhumatismales ☒.

BAGUENAUDIER, ou *Séné d'Europe*. Arbrisseau de la famille des légumineuses.

Les feuilles de baguenaudier servent à falsifier le véritable séné. Leur infusion (60 grammes par litre d'eau) a un effet purgatif.

BAILLEMENT. Longue inspiration involontaire et forcée, suivie d'une expiration profonde produite par l'ennui, par le besoin de manger ou de dormir, le malaise précurseur de la fièvre et certaines maladies chroniques du cerveau.

BAILLON. Morceau de bois, de liège ou de métal, qu'on met entre les dents pour écarter les mâchoires, dans le but de cautériser les amygdales ou le larynx et de faire des opérations dans l'arrière-gorge.

BAIN. Le bain est un moyen hygiénique ou thérapeutique destiné à mettre le corps en contact avec de l'eau ordinaire, ou chargée de sub-

stances médicamenteuses, et avec des vapeurs aqueuses, minérales ou aromatiques.

** Selon la partie du corps qui est baignée, il y a des *bains entiers*; des *semi-bains* jusqu'au nombril; des *bains de siège*; des *bains de pieds* ou *pédiluves*; des *manuluves*, etc.

** Les bains se donnent ordinairement avec de l'eau ordinaire ou avec de l'eau chargée de substances *végétales* ou *mucilagineuses*, telles que le son, l'amidon, la gélatine, etc.; *minérales*, telles que le soude du commerce, le bicarbonate de soude, le sel marin, le sublimé corrosif, l'arséniate de soude, le bromure de potassium, le sulfure de sodium ou de potassium, le savon, l'acide acétique, chlorhydrique, etc.; *aromatiques*, telles que la décoction de tilleul, d'espèces aromatiques, l'eau de Cologne, la teinture de benjoin, etc. On se sert souvent d'autres substances que de l'eau, ainsi il y a des bains d'air chaud; des bains de sable, de marc de raisin, de marc d'olives, d'huile, de lait, de vapeurs d'eau, de vapeurs mercurielles, térébenthinées, etc.

** Les bains sont *froids* à 15 ou 20° centigrades; *frais* de 20 à 25°; tempérés de 25 à 30°, et chauds quand leur température s'élève au delà de 30° centigrades.

** Au-dessous de 28° centigrades le corps absorbe l'eau du bain, tandis qu'au-dessus de cette température le corps n'absorbe rien et peut-être cède-t-il quelque chose de sa substance.

** Dans les bains l'absorption se fait, dit-on, par la plante des pieds ou des mains, le reste de la peau étant incapable de rien absorber.

Thérapeutique. — Un bain d'eau pour un adulte exige environ 300 litres, pour un enfant de douze ans, 100 litres, et pour un jeune enfant, 25 à 50 litres. Il faut connaître ces quantités afin de pouvoir doser les bains médicamenteux.

Bain acide. Acide chlorhydrique du commerce, 100 à 500 grammes pour un litre d'eau, à mettre dans un bain de 300 litres.

Bain alcalin. Carbonate de soude du commerce, 250 grammes.

Bain ammoniacé. Chlorhydrate d'ammoniaque, 1 à 2 kilogrammes.

Bain ammoniacé ferrugineux. Sel ammoniacal, 25 grammes; chlorure de fer, 500 grammes; eau, q. s. Contre le rachitisme ☒.

Bain aromatique. Espèces aromatiques, 500 grammes à infuser dans l'eau, passez et versez dans la baignoire.

Bain astringent. Alun, 200 grammes; eau froide, 2 litres; lait caillé, un seau pour un bain de dix heures. Dans les brûlures étendues (Most) ☒.

Bain de Balaruc. Chlorure de sodium, 1500 gr.; chlorure de calcium, 1500 grammes; chlorure de magnésium, 500 grammes; sulfate de soude, 500 gr.; bicarbonate de soude, 500 grammes, pour l'eau du bain.

Bain de Baréges. Chlorure de sodium, 60 gram. ; carbonate de soude cristallisé, 60 grammes ; hydro-sulfate de soude cristallisé, 60 grammes ; eau, 400 grammes ; pour un bain de 300 litres. Ce bain est incolore et moins odorant que le bain de Baréges préparé au sulfure de potasse [±].

Bain de Bourbonne-les-Bains. Chlorure de calcium, 1000 grammes ; chlorure de sodium, 1500 grammes ; sulfate de soude, 1500 grammes ; bicarbonate de soude, 150 grammes ; bromure de potassium, 20 gr. : pour un bain en n'ajoutant le sel mariu et le sulfate de soude que lorsque les autres sels sont dissous (Guibourt).

Bain de Benjoin. Teinture de Benjoin, 100 gr.

Bain électro-chimique de Pennes. Carbonate de soude, 300 grammes ; phosphate de soude, 10 gr. ; bromure de potassium, 1 gramme ; sulfate de soude, 5 grammes ; sulfate d'alumine, 1 gramme ; sulfate de fer, 5 grammes ; delphine, 5 centigrammes ; huile volatile de romarin, de lavande, de thym, de chaque, 1 gramme □.

Bain émollient. Graine de lin, ou racine de guimauve, 250 grammes ; espèces émollientes, 500 grammes. Faites bouillir et versez dans le bain.

Bain gélatineux. Gélatine pour bain, 500 gram. ; eau chaude, 5 kilogrammes. Faites dissoudre et ajoutez au bain. Dans le prurigo et le lichen [±].

Bain ioduré. Iodure de potassium, de 15 à 25 gr. ; iode, de 8 à 12 grammes ; eau, 600 grammes (Lugol) [±] ; pour les enfants, il faut réduire les doses de moitié.

Bain d'iodure de potassium. Iodure de potassium, 60 grammes ; pour le bain, on peut employer le bromure de potassium à la même dose [±].

Bain de mer. Sel gris, 4 kilogrammes ; sulfate de soude, 3 kilogrammes ; chlorure de calcium, 500 gr. ; chlorure de magnésium, 2 kilogrammes □.

Bain de Plombières. Carbonate de soude, 60 gr. ; sulfate de soude, 40 grammes ; chlorure de sodium, 15 grammes ; chlorure de calcium, 20 grammes ; une fois les sels placés dans le bain, on ajoute une dissolution de 30 grammes de gélatine.

Bain savonneux. Savon blanc, 1 kilogramme dissous dans un litre d'eau, à verser dans le bain.

Bain salé avec le sel gris. 1 à 2 kilogrammes de sel. Contre le rachitisme [++].

Bain de son. 2 kilogrammes dans un sachet de toile.

Bain sublimé. 5 à 15 grammes ; alcool, 30 gram. ; eau, 100 grammes ; versez dans le bain, même dans une baignoire ordinaire. Dartres et syphilides [±±].

Bain sulfureux. Sulfure de potasse, 125 grammes ; eau chaude, 500 grammes ; pour l'eau du bain, si l'on veut, on ajoute une solution de 500 grammes de gélatine, et l'on forme le bain *sulfuro-gélatineux* [±±].

Pour désinfecter l'eau du bain avant de la jeter, il suffit d'y mettre 100 grammes de sulfate de zinc.

Bain de tilleul. 1/2 kilogramme de fleurs de tilleul bouillies dans un litre d'eau, à verser dans le bain. Contre les spasmes et l'état nerveux [±].

Bain de vinaigre. 2 kilogrammes par bain.

Bains de vapeur. Les bains de vapeur se donnent au moyen d'un appareil particulier. Le malade, dans son lit, la tête à l'air, a le corps sous un cer-

veau couvert de toile cirée et de couvertures. S'il est levé, il reste assis dans une boîte ou dans une cage d'osier, la tête à l'air et la boîte enveloppée d'une toile cirée et de couverture ; alors on introduit sous le cerceau ou dans la boîte l'extrémité d'un tuyau qui correspond à un récipient de cuivre à moitié rempli d'eau, placé sur une lampe à l'alcool et où se forme la vapeur. Ces bains doivent durer une demi-heure. Employés contre l'état chronique [±±].

Bains de vapeurs mercurielles au cinabre. Ces bains se donnent avec 120 grammes de cinabre et 80 grammes d'oliban mis sur des charbons, et l'on place le malade dans une boîte semblable à celle qu'on emploie pour donner les bains de vapeur aqueuse.

Bain de Vichy. Bicarbonate de soude, 1 kilogr. ; chlorure de sodium, 60 grammes ; chlorure de calcium, 150 grammes ; sulfate de soude, 150 gr. ; sulfate de magnésie, 50 grammes □. Il suffit de mettre 1 kilogramme de bicarbonate de soude dans l'eau du bain pour obtenir le même effet.

BAINS (Vosges). Eau minérale sulfatée sodique et arsenicale de 25 à 40°.

Elle s'emploie dans la dyspepsie, les maladies des voies urinaires, le rhumatisme et les affections nerveuses [±].

BALANITE ou BALANO-POSTHITE.

* * L'inflammation du gland et du prépuce, ou balanoposthite, est caractérisée par la rougeur et les excoriations de la couronne du gland, par la rougeur de la peau et de la muqueuse du prépuce, enfin, par l'œdème du tégument, et l'écoulement d'un pus verdâtre, fétide et bien lié.

* * La masturbation, le séjour de l'urine sous un prépuce à ouverture rétrécie et où il existe des petits graviers comme cela arrive chez quelques enfants ; la malpropreté, le coït avec une femme atteinte de blennorrhagie ou de leucorrhée ou étant à une époque menstruelle ; l'existence de chancres mous ou durs à la couronne du gland, et le contact du pus blennorrhagique, causent la balanite.

* * La balanite n'a de gravité qu'en raison de la lésion primitive qui lui a donné naissance.

* * Un érysipèle, une phlébite de la veine dorsale de verge, un phimosis, ou des végétations peuvent être la conséquence de la balanite.

Thérapeutique. — Dans la première période d'une balanite, les lotions avec l'eau de guimauve ou de sureau pourront suffire. S'il est possible de découvrir le gland et si l'on y voit des ulcérations, on les saupoudrera avec la poudre :

Sucre.	1 gramme.
Calomel.	1 id.

et l'on mettra de la charpie molle entre la couronne du gland et le prépuce, on bien on touchera les parties malades avec le crayon de nitrate d'argent. On traitera les chancres par les moyens appropriés. Si l'on ne peut pas découvrir le gland, on fera, entre

le gland et le prépuce, des injections fréquentes avec de l'eau tiède, ou avec la solution suivante :

Eau. 30 grammes.
Nitrate d'argent 50 centigr.

Le repos, les grands bains seront d'un bon usage.

En aucun cas et pour aucune raison on n'opérera un phimosis dans le cours d'une balanite.

BALARUC (Hérault). Eau minérale alcaline chlorurée sodique d'une température de 45 à 50°. On l'emploie en boisson et en bains contre les anciennes paralysies symptomatiques; dans la scrofule ☐ et dans les rhumatismes chroniques ☐.

BALLONNEMENT. État du ventre dans lequel se trouvent des intestins distendus par des gaz.

Le ballonnement s'observe dans l'hystérie; dans les fièvres typhoïdes et adynamiques; dans l'entérite aiguë des enfants; dans l'invagination; dans la hernie étranglée; mais ce symptôme n'a de valeur que par ceux qui l'accompagnent. V. MÉTÉORISME.

Dans les fièvres typhoïdes graves, le ballonnement du ventre, assez fort pour refouler le diaphragme en haut dans la poitrine, amène la mort en déterminant l'asphyxie.

BALLOTES. Plantes de la famille des labiées: 1° Ballote cotonneuse dont la décoction (20 grammes par litre) se donne contre la goutte, le rhumatisme et les hydropisies. C'est un diurétique, un sudorifique, et, dit-on, un dissolvant de l'acide urique ☐.

2° La ballote noire ou marrube, employée en décoction comme antispasmodique ☐.

3° La ballote odorante qui est, dit-on, emménagogue et antispasmodique ☐.

BALLOTTEMENT. Le ballottement est un phénomène de choc produit par les oscillations d'un corps mobile au sein d'une cavité remplie d'air ou de liquide; le ballottement qu'on produit en soulevant l'utérus sur l'index pour le laisser retomber sur le doigt qu'on retire subitement à courte distance, est un signe certain de grossesse au cinquième ou au sixième mois.

BALNÉATION. Méthode thérapeutique qui consiste à déterminer les conditions d'emploi des bains de mer, de rivière, de vapeur, d'affusions, de douches froides et les bains médicamenteux. V. BAINS et HYDROTHERAPIE.

BALSAMITE ou *baume des jardins*. Plante de la famille des synanthérées, dont les sommités en infusion (5 à 15 grammes par litre) sont employées comme vernifuge, emménagogue et antispasmodique. Les feuilles macérées dans l'huile constituent l'*huile de baume* qu'on utilise comme topique sur les contusions de la peau ☐.

BANDAGES. Les bandages sont des appareils formés de bandes destinées à maintenir en place

les organes malades ou certains médicaments destinés à les guérir.

* * Il y a deux espèces de bandages, les bandages compressifs et les bandages contentifs.

* * Pour les bandages compressifs, on se sert de bandes roulées, mais il est avantageux de se servir de bandes élastiques de caoutchouc vulcanisé ou de tissu élastique, parce que, avec ces bandes les renversés ne sont pas nécessaires. Pour les bandages contentifs, des pièces de linge plié en triangle et des bandes sèches sont ce qu'on emploie habituellement.

* * Les bandages destinés à maintenir les parties dans une position fixe doivent être de simples liens, soit des cravates, soit des bandes avec lesquelles on fait deux ou trois tours, afin de pouvoir resserrer et dénouer le bandage en peu de temps, et sans faire exécuter de grands mouvements aux malades.

* * Lorsqu'on applique un bandage, il faut réunir des aides en nombre suffisant pour tenir le membre et permettre au chirurgien d'appliquer l'appareil à son aise. Les bandages doivent serrer uniformément, et l'on doit toujours commencer à envelopper les membres par l'extrémité. Bien que le bandage ne doive serrer qu'en un point, les membres doivent être enveloppés tout entiers.

On donne le nom de *bandage* aux différents appareils contentifs des hernies. V. HERNIES.

Bandage de corps et de l'abdomen.

Une pièce de toile double ourlée, de 25 centimètres de large et de 4 mètres de long, est appliquée et croisée autour du corps, elle est maintenue par trois fortes épingles piquées perpendiculairement par rapport au bord du bandage.

Une bande de 6 centimètres pliée en deux, est attachée avec une épingle, et mieux, cousue, en arrière, au bord supérieur du bandage, les deux chefs libres de la bande ainsi fixée sont amenés en avant par-dessus les épaules, et forment deux bretelles qui sont attachées avec des épingles sur la partie antérieure du bandage. Pour obtenir plus de fixité, on place des sous-cuisses en attachant comme précédemment une bande pliée en deux au bord inférieur du bandage de corps, en arrière, et les deux chefs sont ramenés en avant en passant entre les cuisses et sont attachés au bandage en avant.

Lorsqu'on veut exercer une compression avec un bandage de corps, on emploiera avec avantage un tissu élastique, ou l'on resserrera tous les jours le bandage de toile. Pour prévenir les excoriations et la gêne on jettera de la poudre d'amidon entre la peau et le bandage. On appliquera de la ouate sous les aisselles et entre les cuisses sous les lacs qui maintiennent le bandage.

Bandages pleins des membres et du tronc.

Avec des alèzes pliées en cravate ou pliées en triangle, on peut envelopper les appareils de pansement. Ces moyens de déligation sont très-avantageux.

Ainsi le spica de l'aîne peut être remplacé par la cravate cruro-inguinale (fig. 39).

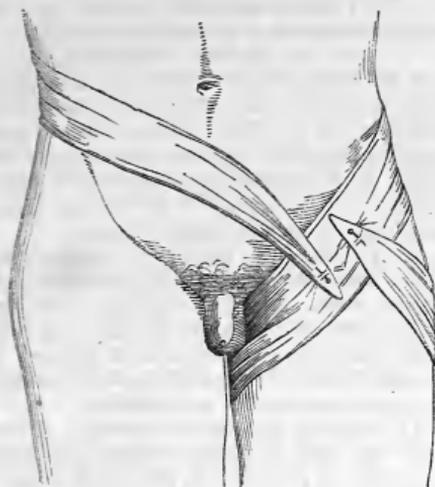


Fig. 39. — Cravate cruro-inguinale.

Ainsi le triangle sternal dont voici la description :



Fig. 40. — Écharpe.

Un mouchoir plié en triangle a les deux chefs de sa base liés derrière le dos, la pointe dédoublée est nouée derrière le cou, des lacs de caoutchouc unissent les deux nœuds des angles du mouchoir. Pour

mieux faire tenir le bandage, on attache à la base du triangle des tissus élastiques qui fixés aux cuisses empêchent le bandage de remonter (Rigal, de Gaillac). Ce bandage ne vaut pas mieux que le bandage de corps.

Un mouchoir plié en triangle forme l'écharpe simple, ainsi qu'on le voit sur les figures 40 et 41.



Fig. 41. — Écharpe nouée par derrière.

Bandage roulé simple.

Sur les bras une bande peut être roulée sans difficulté. Le segment du membre se prête à un enroulement régulier de la bande

Au pied, à la main, à la cuisse et à l'avant-bras, il est nécessaire de recourir à des artifices.

Un ou deux tours de bande simple enveloppent la partie inférieure du membre, après que le pied, le genou ou la main ont été enveloppés de tours de bandes combinés sous le nom d'étrier, de bandage du talon ou de spica.

La bande est ensuite enroulée à moitié sur le membre, le globe de la bande est retourné, de sorte que la face de la bande en contact avec la peau regarde l'extérieur. Un pli étant ainsi fait, on finit d'entourer le membre et l'on recommence en faisant le tour de bande supérieur, en ayant soin que dans les tours de bandes renversés, les bords de la bande soient parallèles. Des tours de bande circulaires maintiennent en haut le bandage.

Pour faire un renversé, les trois doigts de la main gauche ou droite (suivant le côté du membre où le bandage est appliqué) sont placés sur la bande rou-

lée sur la peau et ils forment un point d'appui pour renverser la bande (fig. 42).



Fig. 42. — Bandage roulé de la jambe.

Les renversés doivent être faits autant que possible sur la face externe du membre.

BANDAGES SPÉCIAUX. Les bandages spéciaux sont des bandages appropriés à une région ou à une lésion spéciale. V. FRACTURES.

Bandages spicas.

Pour le pied, le genou, l'aîne, le coude, l'épaule,

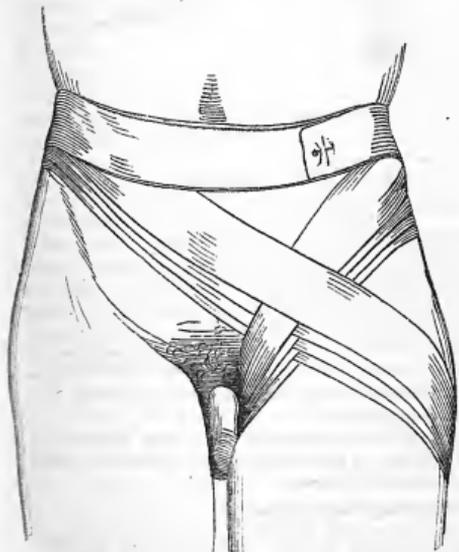


Fig. 43. — Spica de l'aîne.

on emploie un bandage en 8 de chiffre, tel qu'un tour de bande environne un segment de membre,

tandis que l'autre environne le segment du membre situé au-dessus ou le tronc. Le croisement de la bande est double et doit être situé dans le sens de la flexion, ou sur le point où une compression est nécessaire.

Le spica de l'aîne est un type de bandage; il s'applique de la sorte : un tour de bande circulaire entoure le tronc, la bande passe ensuite sur la région inguinale, sur la face externe de la racine et la face postérieure de la cuisse, dans le pli génito-crural, revient sur la région inguinale et le tronc qu'elle enveloppe circulairement pour revenir sur la région inguinale, et ainsi de suite. Pour faire un spica, trois à quatre tours en 8 de chiffre suffisent.

Le spica de pied ou *étrier*, le spica ou 8 de chiffre du genou s'appliquent ainsi : un ou deux tours de bande circulaire enveloppent un des segments du membre. La bande passe sur l'articulation, entoure l'autre segment du membre, revient sur l'articulation en se croisant avec l'anse déjà appliquée, et entoure le segment entouré le premier, par des tours circulaires; on recommence trois fois le 8 de chiffre, et l'on termine par un tour de bande circulaire sur celui des deux segments du membre où le premier tour de bande circulaire n'a pas été fait.

La figure 44 représente le spica du pouce; ce ban-



Fig. 44. — Spica du pouce.

dage est excellent pour maintenir réduites les luxations du pouce.

Bandage de la main.

Pour envelopper la main, on ne fera pas un bandage pour chaque doigt avec des bandelettes fines, ce bandage est trop long à exécuter. Il vaudrait mieux mettre un gant avec des bouts de doigts coupés. On ne peut surveiller le bandage appelé gantelet, et il cause assez souvent de la gangrène lorsqu'il est trop serré.

La paume de la main et le poignet seront enveloppés par un bandage en 8 de chiffre. Deux ou trois tours de bande circulaire seront placés à la base des doigts. La bande arrivée au bord cubital de la main passera sur la face antérieure du poignet, puis le bord radial de l'avant-bras, la face dorsale du

poignet et le dos de la main pour regagner le bord cubital de la main, la face palmaire de la main, le premier espace interdigital et le bord de la main ; trois 8 seront aussi faits. Puis, pour envelopper le ponce, on fera un 8 de chiffre de la manière suivante : la bande, partie du bord cubital de la main, passera sur l'éminence hypothénar et l'éminence thénar, enveloppera la base du ponce, la face dorsale du métacarpe et reviendra sur la paume de la main ; des tours de bande circulaires envelopperont le carpe et l'extrémité supérieure de l'avant-bras.

Bandage du talon.

C'est une coquetterie de vouloir toujours envelopper complètement le talon dans un bandage du membre inférieur. Avec un bandage dextriné, il n'y a pas de difficultés, mais avec une bande sèche, cela est plus difficile. Pour envelopper le talon, ou bien on placera une compresse carrée sur le talon, et l'on fera l'étrier ou spica du cou-de-pied ; ou bien on placera cinq tours de bande de la façon suivante : après avoir fait un ou deux tours circulaires autour du tarse, la bande passera autour de l'extrémité inférieure de la jambe, puis sur la face interne du calcaneum et la plante du pied, pour revenir sur la face externe et le dos du pied, alors la bande embrassera de nouveau les malléoles, passera sur la face externe du calcaneum, la plante du pied, le bord interne, puis le dos du pied, revenant ainsi à son point de départ ; un troisième tour de bande circulaire passera en plein sur la partie saillante du talon et le cou-de-pied. Un quatrième et un cinquième tour de bande, comme le premier et le second, seront placés de façon à recouvrir de nouveau les faces externe et interne du talon. Le troisième tour de bande pourra être répété. Un 8 de chiffre, comme dans l'étrier, maintiendra le bandage du talon.

Bandage de la tête.

1° Un bonnet de coton et un serre-tête fendu et lacé, avec une mentonnière, peuvent remplir toutes les indications nécessaires à un appareil contentif des pièces de pausement appliqué sur le crâne.



Fig. 45. — Bandage de la tête.

2° On emploie aussi un bandage plein. Un serre-

viette pliée en triangle est appliquée sur le front, la pointe pendant en arrière ; les deux chefs du triangle sont amenés au-dessous du menton et liés sur le sommet de la tête, ou mieux attachés avec des épingles sur les régions temporales ; la pointe du bandage est relevée et fixée par une épingle au bonnet ainsi fait ; pour éviter les godets, deux plis sont faits en arrière et fixés avec des épingles (bandages des pauvres ou de Gallien).

3° Une bande roulée entoure circulairement la tête, et est retournée au niveau de la région temporale pour passer sous le menton et revenir sur la tête en passant de l'autre côté de la face, deux tours verticaux sont faits, puis la bande est de nouveau renversée et forme deux ou trois tours circulaires horizontaux. Des épingles fixent les tours de bande renversés aux tours circulaires et verticaux.

Pour que le bandage tienne bien, au lieu de renverser la bande simplement, on engage la bande qui a fait le premier tour de la tête dans l'anse formée au niveau du renversement, on a ainsi croisé la bande en X, comme un nœud d'emballeur (fig. 46).



Fig. 46. — Bandage de la tête en nœud d'emballeur.

4° Pour préserver les yeux après les opérations, il est bon d'employer l'appareil suivant : Un bandeau élastique, ordinairement de tricot, offrant à l'une de ses extrémités deux bandes qui forment une sorte de fronde : l'une de ces bandes, presque verticale, passe sur le sommet de la tête ; l'autre, horizontale, entoure l'occiput. A l'autre extrémité du bandeau est fixé un ruban qui vient se nouer avec celui qui prolonge les deux bandes. La figure 47 représente l'appareil appliqué.

Lorsqu'on veut examiner les yeux, on dénoue le bandeau et on les découvre sans que l'on soit obligé de déplacer le bandage.

Bandage de Scultet.

Un drap fanon, une rangée de bandelettes larges de trois travers de doigt, superposées et empiétant les unes sur les autres, en commençant par la partie supérieure de l'appareil ; une seconde rangée de ban-

delettes un peu plus étroites, disposées comme les bandes de la première couche, puis trois ou un plus grand nombre de compresses languettes; trois attelles; trois coussins et trois à cinq lacs en ruban de



Fig. 47. — Bandage en fronde des yeux, de Liébrich.

fil ou en tissu élastique, de deux travers de doigt de largeur, constituent le bandage ou appareil de Scultet.

Après avoir réduit la fracture et fait maintenir le membre dans une bonne position, on arrose les bandes avec de l'eau blanche. On place les compresses languettes, après avoir appliqué ou non, suivant les cas, une ou plusieurs attelles immédiates, supportées par une compresse graduée; on place et on serre la seconde couche de bandes, en commençant par le bas de l'appareil, et en croisant les chefs des bandelettes. Il faut être deux pour placer ces bandes: pendant qu'un aide enroule autour du membre une bande, le chirurgien doit appliquer la main à plat sur les bandes de son côté, afin que l'aide puisse serrer la bande, et réciproquement. On place de même la seconde couche de bandelettes. Les deux attelles sont enveloppées dans les bords du drap fanon, de manière à venir presque au contact du membre; un coussin est interposé entre les attelles et le bandage, un coussin et une attelle recouvrent le membre, et l'on serre les lacs en commençant par celui qui est placé au niveau de la fracture.

Le bandage de Scultet doit être renouvelé et changé, dans les quinze premiers jours de la fracture, au moins tous les deux jours. Du quinzième au vingtième jour, les appareils inamovibles sont bons à substituer à l'appareil de Scultet. V. FRACTURES.

Bandage inamovible.

1. *Bandage dextriné* (Velpeau). — Faire une pâte en malaxant 10 parties de dextrine avec 6 parties d'eau-de-vie camphrée; dissoudre dans 5 parties d'eau tiède. Rouler une bande dans ce liquide une heure ou deux avant de s'en servir. On doit placer d'abord une bande roulée, par-dessus une couche de ouate qui enveloppe le membre.

Dans d'autres cas, une bande sèche roulée, des attelles de carton recouvrent et maintiennent les parties qu'on veut immobiliser, la bande dextrinée est appliquée par-dessus.

II. *Bandage amidonné* (Seutin). — On enduit avec une colle d'amidon une bande roulée.

Après avoir appliqué un bandage de Scultet sur le membre et placé des attelles de carton, on environne le membre ainsi disposé dans la bande enduite de colle d'amidon.

Une couche de ouate est avantageusement placée entre la bande roulée sèche et la bande amidonnée (Burggraevé).

A défaut de bandes amidonnées, on peut se servir de bandelettes de papier commun trempées dans la pâte d'amidon, que l'on multiplie autant que l'on veut (Laugier). Les appareils amidonnés sont plus longs à sécher que la dextrine.

III. *Bandage plâtré et stuké*. — La colle d'amidon unie au plâtre en proportion égale, forme un mélange qui sèche vite (Lafargue). Le plâtre, uni à l'eau additionné d'un millième de gélatine, est d'un meilleur usage (Richet, Hamon de Fresnay). On gâche le plâtre peu serré et plutôt un peu trop liquide. La bande trempée dans le mélange doit être appliquée avec célérité. Une bande de grosse tarlatane est enroulée dans le mélange; des couches minces de plâtre sont interposées entre les tours des bandes, et l'on polit le bandage à mesure qu'il se dessèche.

Le bandage plâtré sèche plus vite que tous les autres bandages inamovibles. Il a tous les avantages d'un moule de plâtre. Ce bandage, comme le bandage dextriné, est susceptible de devenir trop grand par suite de la légère atrophie des parties maintenues immobiles, on devra renouveler souvent les appareils, ou bien on placera de la ouate pour prévenir cet effet. Les bandages ainsi faits tiennent le membre régulièrement serré pendant un temps assez long.

Les appareils de Scultet, enduits de colle d'amidon, de façon à produire un bandage inamovible (Larrey), ou ceux dont les bandes sont enduites de plâtre (Mathissen et Van Loo), sont trop compliqués; ils ne valent pas les bandages dextrinés, amidonnés et stukés.

IV. *Cuirasses articulées* (Morel-Lavallée). — Pour prévenir la roideur des articulations, on applique la cuirasse articulée. On enveloppe le membre d'une couche de ouate et l'on place une bande roulée; par-dessus celle-ci on enroule une bande trempée dans la colle forte ou la dextrine, en commençant par envelopper la racine des membres. On laisse sécher l'appareil, et dix à douze jours après son application on décolle au niveau des articulations un tour de bande de celui qui est placé au-dessus. Une spatule est suffisante pour pratiquer cette articulation, qui n'est au total qu'un emboîtement des deux parties de l'appareil, analogue à celui de tuyau de fer ou de zinc.

V. *Appareils amovo-inamovibles*. — Les appareils amovo-inamovibles sont:

Les appareils de carton mouillé qu'on applique sur le membre malade et qu'on laisse sécher après avoir enveloppé le carton mouillé d'une bande roulée mouillée (Carret);

Les appareils de gutta-percha moulés sur le membre et serrés avec une bande roulée (Uyterhoeven);

Les appareils de carton, modelés sur le membre d'un individu de taille et de proportions à peu près égales à celles du blessé. On applique des plaques de carton taillées et mouillées sur les membres de

l'homme sain, on fait sécher le moule et on l'applique sur le membre blessé (Merchie).



Fig. 48. — Appareil ouaté amovo-inamovible.

Les meilleurs appareils amovo-inamovibles sont les bandages inamovibles de Velpeau, Seutin, Larrey et Laugier, que l'on coupe avec une cisaille; on a ainsi un moule du membre; l'appareil est ensuite maintenu avec une bande (fig. 48) ou des lacs élastiques.

BANDELETTES. Pansement avec des bandelettes agglutinatives.

Les bandes de diachylum de un centimètre et demi de largeur, ou moins, suivant la partie où l'on applique les bandelettes, sont placées circulairement, et leurs chefs croisés de façon que la bandelette supérieure recouvre un tiers de la largeur de la bandelette inférieure, et ainsi de suite; une bande roulée maintient le bandage.

Ce bandage à l'aide des bandelettes, qu'il soit un moyen curatif d'un ulcère ou un agent de compression, doit être renouvelé de quatre jours en quatre jours. Pour l'enlever, on passe une sonde cannelée sous les bandes, et l'on incise avec les ciseaux guidés par la cannelure de la sonde.

Une plaie sur le tronc ou la face, fermée à plat avec des bandelettes imbriquées, exige un renouvellement journalier, et un bandage de corps ou un bandeau, ou une mentonnière qui maintienne le pansement.

Le pansement aux bandelettes, pansement par occlusion (Chassaignac), ne se change que quand il tombe; un linge troué enduit de cérat recouvre les bandelettes. V. PLAIES et ULCÈRES.

EAQOBAB. Cet arbre, le plus colossal de la terre, appartient à la famille des malvacées, et est originaire de l'Afrique.

Ses fruits, gros comme des citrouilles, forment le pain de singe, son écorce passe pour un bon fébrifuge □.

BARBAZAN (Haute-Garonne) Eau minérale sulfatée calcique et ferrugineuse, dont la température est de 19°. Elle est employée en bains ou en boisson, comme tonique et un peu laxative.

BARBERIE (Loire-Inférieure). Eau ferrugineuse acidule, employée comme digestive et tonique.

BARBOTAN (Gers). Eau minérale ferrugineuse acidule, émanée de plusieurs sources, dont la température varie de 32 à 38°, et qui s'emploie en boisson, en bains de baignoire et de piscine, en douches et sous forme de boue. — Quelques sources renferment un peu d'acide sulfhydrique.

On les emploie contre les rhumatismes ⊕, les paralysies ⊕, les contractures musculaires □, et ses boues sont très-renommées dans les affections goutteuses ⊕.

BARDANE ou *herbe aux teigneux*. Plante de la famille des synanthérées, dont la décoction calme le prurit des dartres ⊕.

On emploie ses feuilles pilées sur les ulcères et dans la teigne □.

BARÈGES (Hautes-Pyrénées). Eau minérale sulfureuse sodique, sortant par plusieurs sources, dont la température est de 20 à 45°.

On les utilise en boisson, en douches, en bains de baignoire et de piscine ou en inhalation. — Elles s'emploient dans les vieilles blessures et les maladies des os ⊕, dans la scrofule ⊕, dans la bronchite chronique, dans les maladies de la peau ⊕, dans la syphilis ⊕, dans les contractures et les paralysies essentielles ⊕.

BATH (Angleterre, près de Bristol). Eau minérale sulfatée calcique de 43 à 47° centigrades, employée en boisson et en bains contre l'hypochondrie, l'hystérie, la chlorose et le nervosisme chronique.

BATIGNOLLES, dans Paris. Eau minérale sulfureuse froide, employée en boisson, dans la scrofule, dans la bronchite et dans les maladies de la peau.

BATTEMENTS NERVEUX DES ARTÈRES. Les personnes nerveuses et hypochondriaques ont quelquefois des battements nerveux incommodes dans une ou plusieurs des artères du corps, qu'elles considèrent à tort comme une maladie grave.

* * * Les battements nerveux des artères ressemblent aux battements nerveux du cœur et doivent être considérés comme de véritables palpitations artérielles.

* * * C'est surtout à l'épigastre, dans l'aorte, que se montrent des battements nerveux incommodes.

modes, sensibles à la vue, donnant lieu à une impulsion vive au doigt, et considérés à tort comme la conséquence d'un anévrysme abdominal, tandis qu'ils résultent de la transmission des battements aortiques au pancréas et aux parois du ventre.

* * Les battements artériels ne s'observent que chez les sujets faibles et anémiques ou chlorotiques, chez les hypochondriaques, les hystériques ou les nervosiques, et ils doivent être considérés comme des palpitations nerveuses artérielles.

* * Il n'y a pas lieu de croire que les battements artériels soient dus à une sensation imaginaire ou à une folle préoccupation des malades, car la palpation de l'épigastre permet d'en constater la réalité.

* * On voit dans quelques circonstances les battements de l'aorte abdominale cesser ou reparaître à l'occasion d'une saignée et d'une purgation, mais, en tout cas, on sait qu'ils offrent souvent une véritable intermittence.

* * Sans avoir rien de dangereux, les battements de l'aorte pectorale ou ventrale ont toujours pour effet de troubler l'esprit des malades et de leur faire croire à un anévrysme qui n'existe pas et qui n'existera jamais.

Thérapeutique. — Contre les battements artériels, il faut, si l'état des forces le permet, faire une petite saignée de bras, et appliquer quelques sangsues à l'anus et au siège des palpitations.

On devra essayer l'effet d'un purgatif, mais ne pas insister, si ce remède ne suffit pas à la première fois : alors il faudra donner le sirop d'éther ou de chloroforme, 30 à 60 grammes ☐; le musc, 1 à 2 grammes par jour ☐; le camphre, 20 centigrammes en pilules ☐; les lavements d'asa foetida, 2 grammes; la digitale, 10 à 20 centigrammes de poudre, etc. Si les sujets sont faibles, anémiques, nerveux, hypochondriaques ou hystériques, il faudra recourir aux moyens employés contre ces maladies.

BAUMES. Les baumes sont des substances résineuses naturelles ou factices, employées comme excitants intérieurs ou stimulants des plaies atoniques.

Les baumes factices sont : le baume acétique, le baume d'acier, le baume acoustique, le baume d'Arcæus, le baume de Chiron, du Commandeur, le baume de Fioraventi, le baume hystérique, le baume nerval, le baume opodeldoch, le baume de Sanchez, le baume de soufre, le baume tranquille, le baume vulnéraire, etc. On les emploie à l'intérieur en teinture ou en frictions, et à l'extérieur en frictions. Les baumes naturels sont : le baume du Pérou, le baume de Judée, le baume de Calaba, le baume de Tolu, le baume copaline, le baume de copahu, etc.

BDELLIUM. Gomme-résine produite par les plantes de la famille des térébinthacées.

Cette gomme fait partie du diachylum gommé.

BÉBÉRU. Arbre des laurées, originaire de la Guyane hollandaise, dont l'écorce et l'amande renferment un alcaloïde nommé *bébéérine* par Rodié.

La bébéérine et son sulfate sont employés comme fébrifuges ☐.

BEC-DE-LIÈVRE. La division congénitale des lèvres, ou des lèvres de la voûte et du voile du palais, constitue le bec-de-lièvre.

* * La face qui se développe par trois bourgeons, un médian et deux latéraux, peut être arrêtée dans son développement (Gœthe, Meekel, Blumenback, Béclard) et, alors, ou bien la solution de continuité des parties est bornée aux lèvres, ou bien elle intéresse en même temps les os du palais, la base du crâne et même la colonne vertébrale. Dans le premier cas, le bec-de-lièvre est *simple*, et dans l'autre il est *compliqué*.

Le fait de l'arrêt de développement est peut-être explicable par une lésion de l'encéphale (Tiedemann, Dugès, Dubreuil, Béclard); il n'est pas en relation avec un excès de développement de la langue (Bouisson); l'influence des adhérences du fœtus avec son enveloppe (Geoffroy Saint-Hilaire) pour produire le bec-de-lièvre n'est pas démontrée.

* * Si l'hérédité est pour quelque chose dans la genèse du bec-de-lièvre, c'est à titre d'arrêt de développement, et l'on sait que l'hérédité de ces lésions est encore assez rare.

* * Le bec-de-lièvre existe à la lèvre supérieure, extrêmement rarement sur la ligne médiane (3 observations, Nicati, Blandin, école de Strasbourg), il occupe un des côtés de la lèvre supérieure; d'autres fois il est double et peut être compliqué dans tous les cas d'une division simple ou double de la voûte palatine.

La lèvre inférieure est aussi le siège d'une division congénitale (4 observations, Nicati, Meekel, Couronné, Bouisson).

La division congénitale de la lèvre supérieure peut exister tout à fait en dehors au niveau de la commissure des lèvres, et constituer une espèce de bec-de-lièvre latéral; ces faits sont des plus rares (Mémoires de l'ancienne Académie des sciences et Debout).

Thérapeutique. — Dans le bec-de-lièvre simple, lorsque la lèvre seule est divisée, une opération est indispensable. Elle doit être faite le plus tôt possible; peu après la naissance (Heister, P. Dubois); à six mois (Velpeau); à trois ans (Dupuytren); de trois à cinq ans (Dionis, Boyer). L'expérience apprend que les enfants nouveau-nés supportent très-bien l'opération, néanmoins l'âge de six mois est l'époque la plus favorable. Lorsqu'il y a un double bec-de-lièvre, ou même un bec-de-lièvre simple avec division de la voûte palatine, il vaut mieux attendre.

Quel que soit l'état des parties profondes, on réparera d'abord la lèvre. Pour le bec-de-lièvre simple, on fera, à l'aide du bistouri, une incision sur les bords de la fissure, de haut en bas, sans détacher le lambeau, qu'on laissera pendre; on rapprochera les surfaces avivées par quatre points de suture entortillée ou des sutures métalliques. Les deux lambeaux renversés se souderont et préviendront la formation d'une échancrure (Clénot, de Rochefort, Malgaigne). Si l'on

peut tailler un lambeau suffisant d'un seul côté, ou fera un avivement simple de l'autre côté (Mirault, d'Angers). En cas de bec-de-lièvre double, on réunira par suture les lèvres, sans toucher au lobule médian qui devra plus tard former une sous-cloison (Dupuytren). Il ne faudrait réunir le lobule aux parties latérales (Franco, Lafaye) que si la sous-cloison était bien conformée. On brisera le tubercule osseux (Gensoul) ou l'on exécutera une portion de la cloison (Dupuytren).

Pour réunir les lèvres et les maintenir rapprochées,

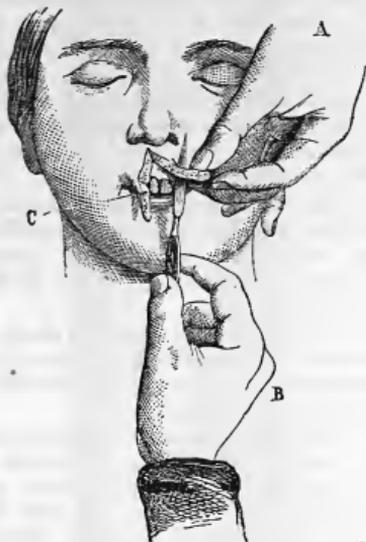


Fig. 49. — Avivement des bords entanés du bec-de-lièvre (procédé de Clémot). (Alph. Guérin.)

on détachera avec des ciseaux courbes les lèvres des os jusqu'à la fosse canine; une aiguille d'argent traversera le nez, et deux rondelles de liège ou de gutta-percha passées dans l'aiguille rapprocheront les narines (Philipps). Au lieu de l'aiguille de Philipps, on peut se servir de la grosse serre-fine de Guersant. Deux rondelles de liège sont placées sur chaque na-



Fig. 50. — A. Suture du bec-de-lièvre. — B. Aiguille de Philipps en place. (Alph. Guérin.)

rine, et les pointes de la serre-fine comprimées sur elles. On réunira par quatre épingles et une suture entortillée serrée; les fils de la suture seront changés tous les jours (P. Dubois).

On maintiendra sur la plaie des compresses fraîches; les enfants ne tetteront pas pendant les premiers jours; on leur donnera du lait à la cuiller. Les épin-

gles seront enlevées au bout de vingt-quatre heures; l'aiguille qui traverse le nez sera retirée après trente-six à quarante heures; les fils collés à la lèvre ne seront retirés que quand ils tomberont.

Si tous les points de la suture ne sont pas réunis, une bandelette de diachylum ou de linge enduit de collodion tiendra les lèvres de la plaie en contact. Une nouvelle suture sera faite au besoin; même entre les surfaces bourgeonnantes, pour obtenir la réunion.

Pour former la sous-cloison, on avivra la pointe du bourgeon médian et on l'unira, à l'aide de deux ou trois points de suture, à la partie supérieure de la lèvre restaurée par la première opération antérieure. Néanmoins, quand les enfants sont âgés de plus d'un an, on peut réunir le lobule à la lèvre supérieure, au moment où l'on vient de faire la suture de ces parties.

Les contre-indications à l'opération du bec-de-lièvre sont: le muguet, la coqueluche, une angine, en un mot, toutes les maladies de l'enfant, qui, peu graves en apparence, peuvent être néanmoins l'occasion de complications redoutables. On ne doit jamais opérer un enfant qui ne jouit pas de la santé absolue.

Il faut réserver les manœuvres chirurgicales sur le voile du palais et la voûte palatine pour un âge plus avancé, dix, douze et quinze ans. Encore est-il préférable de faire porter aux individus un appareil prothétique. La staphylorrhaphie est une opération qui réussit à peine dans la moitié des cas, et qui a des dangers. Mieux vaut recourir à un appareil formé d'une voûte palatine métallique artificielle, munie d'un voile du palais artificiel de caoutchouc vulcanisé (Stern et Preterre). Lorsque les malades ont été soumis à la staphylorrhaphie, ils ne parlent jamais bien; avec un appareil, au contraire, et une éducation peu longue et spéciale; ils ne tardent pas à prononcer les mots comme les personnes saines (Nélaton, Debout, Preterre).

Bec-de-lièvre accidentel. Une brûlure profonde de la lèvre avec perte de substance, une plaie de la lèvre non réunie et dont les bords se sont cicatrisés isolément, constituent un bec-de-lièvre accidentel.

Thérapeutique. — La plaie étant ancienne et la cicatrice étant bien formée, on avivra et fera une suture, sans se préoccuper de l'échancrure possible sur le bord de la lèvre; s'il n'y a pas eu perte de tégument, il n'y a pas à redouter cette conséquence. Néanmoins si les coins des parties séparées sont arrondis, il sera bon de tailler un petit lambeau sur un des bords de la division de la lèvre.

Dans le bec-de-lièvre consécutif à une brûlure, il y a des adhérences de la face profonde de la lèvre avec les mâchoires, les téguments font défaut, on se trouve alors dans les conditions du bec-de-lièvre congénital, et il faut faire la même opération.

BÉGAYEMENT ou PSELLISME. L'hésitation de la parole et la difficulté de l'articulation syllabaire caractérisent le bégayement.

** Il y a un bégayement accidentel causé par le ramollissement du cerveau et la paralysie générale des aliénés, dont elle est le premier symptôme, et un bégayement congénital dû à un trouble inconnu d'innervation.

** C'est à tort qu'on fait du bégayement une maladie convulsive, essentielle de la langue,

une chorée de cet organe, car il faut en placer a cause dans le cerveau.

* * La colère et l'émotion rendent toujours le bégayement plus désagréable.

* * En s'exerçant à parler lentement et distinctement, avec un corps étranger dans la bouche (un caillou, un bride-langue, un cintre), en rythmant l'émission des syllabes par l'élevation et l'abaissement du bras ou du pouce sur l'index, on améliore beaucoup le bégayement.

* * Si le bégayement est léger, il suffit, pour le guérir, de prononcer brusquement chaque syllabe, et s'il est fort, de joindre à ce mode orthophonique une forte secousse de haut en bas sur l'un des bras (Serres).

* * Si un bègue veut se corriger, il doit lire lentement, prononcer une à une toutes les syllabes, ne jamais perdre de vue le mouvement de la langue, garder un silence complet hors des exercices, faire attention aux mots et non au sens de la lecture, parler seul de temps à autre, rendre ce monologue de plus en plus long, enfin converser lentement avec une autre personne, sans cesser de faire attention aux mouvements de la langue (Malbouche).

* * La gymnastique *pectorale, laryngée, gutturale, linguale et buccale* sont les meilleurs moyens de rythmer la parole et de diminuer le bégayement : 1° faire une forte inspiration ; 2° retirer la langue en relevant la pointe vers le palais ; 3° tendre les lèvres dans le sens transversal, en éloignant les commissures ; 4° parler en mesure et lentement (Colombat).

* * On améliore le bégayement, mais on ne le guérit presque jamais.

* * Sauf la section du filet, il faut bannir de la thérapeutique du bégayement les opérations à faire sur la langue, et se contenter d'une gymnastique par laquelle la volonté reprenant son empire sur l'organe de la parole, le dirige plus sûrement dans l'articulation des mots.

Thérapeutique. — La section de la langue, l'excision d'une portion de sa base (Dieffenbach), l'excision en V d'une portion de la langue (Velpeau), la section des muscles génioglosses (Baudens, Amussat, Philipps, Bonnet) par la bouche ou par-dessous le menton, ne produisent qu'une amélioration éphémère. Les résultats de ces opérations ont des dangers et ne valent pas ceux de l'éducation.

BELLADONE. Plante indigène des solanées, dont la racine, les feuilles, les fleurs, les fruits sont employés comme narcotiques, eu raison de l'*atropine* qui s'y trouve.

Elle s'emploie dans les spasmes et dans les *névroses*, dans les névralgies, dans les paralysies, dans la toux nerveuse, dans la coqueluche, etc. [⊕⊕]. Après son action sédative, son principal effet est de dilater la pupille. C'est un poison narcotico-âcre très-dangereux, et il importe d'en surveiller l'emploi avec soin.

Les feuilles se donnent en *poudre*, 5 à 50 centigrammes ; en *extrait*, 5 à 10 centigrammes ; en *tein-*

ture, 10 à 15 gouttes. — L'écorce de racine se donne en poudre, 10 à 50 centigrammes par jour. Extérieurement, la belladone s'emploie sous forme d'huile pour faire des frictions. V. *ATROPISE*.



Fig. 51. — La belladone.

BELLEVILLE, dans Paris. Eau minérale sulfureuse froide. Employée dans les maladies chroniques de la peau, dans la bronchite et l'angine chronique et dans la scrofule [⊕].

BÉNIGNITÉ. La bénignité est une forme des maladies en rapport avec leur intensité, les lésions qu'elles engendrent et la cause occulte qui peut leur avoir donné naissance.

* * C'est surtout à l'occasion des maladies gangréneuses, pestilentielles, virulentes, miasmiques et épidémiques qu'on parle de la bénignité ou de la malignité des maladies, car dans ces cas, de deux affections semblables dues au même poison morbide, l'une, très-grave chez les uns, est très-légère chez les autres, ou même lorsqu'elle paraît très-grave, se termine plus favorablement que d'autres cas en apparence peu redoutables.

* * Les épidémies très-meurtrières au moment de leur apparition, deviennent peu à peu très-bénignes, et à leur fin laissent guérir la plupart de ceux qu'elles frappent.

* * C'est à la modification inconnue de la cause elle-même inconnue des fièvres épidémiques, plus encore qu'à la constitution des individus, qu'il faut attribuer la bénignité des maladies.

BÉNIN, IGNE. Qualification accordée aux maladies sans gravité et indiquant leur terminaison favorable. Elle s'applique aux *maladies inflammatoires* n'ayant qu'une médiocre intensité ; aux *maladies gangréneuses*, telles que l'anthrax et les angines ulcéreuses ou couenneuses, lorsque leurs produits n'infectent pas le

sang et n'empoisonnent pas l'individu; aux *tumeurs* dont les éléments se reproduisent avec lenteur et ne pénètrent pas dans la circulation pour créer des diathèses mortelles, comme le lipome ou les adénomes: *tumeurs bénignes*, opposées au cancer, à l'épithélioma, aux tumeurs fibro-plastiques, etc.; *tumeurs malignes*; enfin aux *fièvres contagieuses, épidémiques*, lorsque la cause occulte qui les a produites n'entraîne pas de phénomènes graves et ne compromet pas la vie des malades.

BENJOIN. Baume retiré par incision du *Styrax benjoin*, de la famille des ébénacées. Il est composé d'acide benzoïque, d'une essence appelée *benjoin* et d'une résine mal déterminée. Son odeur est agréable.

On l'emploie comme tous les balsamiques à l'état de *sirop* □, et à l'extérieur contre le rhumatisme chronique, sous forme de fumigations □.

On s'en sert en *teinture*, quelques gouttes dans de l'eau, pour faire le *lait virginal*, destiné à la toilette des femmes élégantes.

BENOITE. Plante des rosacées, dont la racine est amère et astringente.

Elle est employée en *décoction* et en *poudre* comme succédané du quinquina, à titre de fébrifuge.

BENZINE. Carbone d'hydrogène retiré du charbon de houille.

Ce carbone est employé seul ou mélangé d'huile en lotions contre les poux, la gale et les autres parasites.

BENZOATES. Sels résultant de la combinaison de l'acide benzoïque avec une base.

Le *benzoate de soude* à 2 et 4 grammes par jour, s'emploie contre la gravelle et dans la goutte □.

BENZOÏQUE (ACIDE). Cet acide existe dans tous les baumes, et on le retire du benjoin sous forme d'aiguilles soyeuses, blanchâtres, d'un goût âcre, peu solubles dans l'eau froide, mais solubles dans l'alcool. On le donne dans la bronchite chronique □, dans la goutte et dans la gravelle urique □.

Potion benzoïque.

Phosphate de soude	2 grammes.
Acide benzoïque	1 id.
Potion gommeuse	125 id.

A prendre par cuillerées dans les vingt-quatre heures (Bouchardat).

Pilules d'acide benzoïque.

Acide benzoïque	5 grammes.
Conserve de roses	q. s.

F. s. a. 50 pilules. De une à huit par jour, moitié le matin, moitié le soir (Fraene).

BERBÉRIE ou *épine-vinette*. Arbuste de la famille des berbéracées, dont les fruits acidules servent à faire un sirop rafraîchissant, dont les semences entrent dans le diascordium, et dont l'écorce de racine donne la *berbérine* et l'*oxyacanthine*, principes amers fébrifuges □.

BERCÉ ou *fausse acanthe*. Ombellifère, dont la racine en poudre (8 à 15 grammes) se donne contre l'épilepsie □.

BERG (Wurtemberg). Eau minérale chlorurée sodique et ferrugineuse, d'une température de 20° centigrades, employée en boisson et en bains très-courts dans une piscine. Elle est diurétique, laxative à haute dose, et utile dans la dyspepsie et certaines maladies chroniques des voies digestives □.

BERGAMOTE. Arbuste, dont le fruit fournit l'essence agréable de bergamote, destinée à faire de la parfumerie.

BÉRIBÉRI. La faiblesse générale, accompagnée de vomissements, de dyspnée, d'engourdissement, de picotements dans les membres et d'anasarque, constitue le *beribéri* aigu, maladie inconnue dans notre climat et originaire de l'Inde.

** A l'état chronique, le *beribéri* produit avec l'anasarque des mouvements choréiques des membres, compliqués de paralysie, d'enrouement et d'amaigrissement, suivis de mort.

BERLUE. Les mouches volantes et les ombres qui passent devant les yeux, chez une personne qui n'a pas de fièvre et qui ne voit plus distinctement les objets, caractérisent la berlue.

** La berlue est un des symptômes de l'amaurose commençante ou d'une maladie du cerveau.

BÉTEL. Préparation indienne, faite avec le poivre bétel, le tabac, la chaux vive et le fruit d'*areca catechu*. Elle se mâche comme du tabac et on lui attribue des propriétés toniques et astringentes □.

BÉTOINE. Labiée, de faible odeur, dont les feuilles pulvérisées servent de sternutatoire, et dont la racine est émétique □.

BEURRE. Principe gras solide qu'on obtient par le battage de la crème qui surnage sur le lait. C'est un aliment, un condiment et un remède. A l'état frais, on l'emploie en thérapeutique contre la constipation, 30 à 50 grammes par jour sur du pain □; contre le rachitisme, avec du sel, 30 grammes par jour □; contre les angines érythémateuses, en pilules, après l'avoir roulé dans de la poudre de sucre □; contre l'érythème, contre l'urticaire et contre l'érysipèle, en frictions sur la peau.

Beurre de cacao. Principe gras, solide, extrait des amandes du cacao, qu'on emploie pour faire des suppositoires, des pommades ou des tablettes pectorales □.

BEX (Suisse, au fond du lac de Genève). Eau minérale chlorurée calcique, froide, employée dans la scrofule et les maladies de la peau, ainsi que les eaux mères des salines en exploitation dans le pays □.

BÉZARD. V. CALCULS INTESTINAUX.

BIBERON. Les vases à goulot tubulé dont on se sert pour faire boire les malades qui ne peuvent boire seuls ou les enfants nouveau-nés sont des *biberons*.

** Chez l'adulte, le meilleur biberon est une petite tasse en forme de théière dont le bec allongé sert pour l'introduction des liquides dans la bouche.

** Quand les nouveau-nés sont mis au régime de l'allaitement artificiel, on se sert d'un *petit pot*, ce qui ne vaut rien, ou d'un biberon pour leur donner du lait à boire. Le meilleur et le plus économique des biberons est une fiole de verre dont le goulot est bouché avec un morceau d'éponge fine recouvert d'une mousseline très-claire, liée au-dessus du collet. Parmi les autres biberons, il y en a de plus élégants, mais non de plus commodes, et ils sont tous formés d'une bouteille trouée au centre pour le passage de l'air et fermée avec un bout d'*ivoire ramolli*, ou de *tétine de vache préparée*, ou de *caoutchouc désinfecté*, ou de *liège fin*.

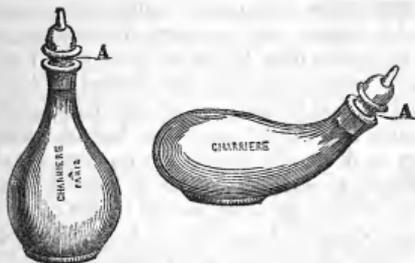


Fig. 52.

** Quel que soit le biberon employé, il faut avoir le plus grand soin de laver le bout dans l'eau et de le renouveler, car le lait s'y aigrit et prend de l'odeur, ce qui peut dégoûter les enfants.

** Pendant les premiers mois de la vie, le biberon doit être rempli de lait coupé par moitié avec de l'eau de gruau, de l'eau de riz, de l'eau panée, de l'eau de son, de l'eau de gomme ou de l'eau pure, et c'est à partir du cinquième ou du sixième mois que l'on peut donner le lait naturel. V. ALLAITEMENT.

BIDEUS. Plante des synanthérées, qu'on mâche comme le pyrèthre, pour exciter la salivation.

BIÈRES. Boissons fermentées faites avec la décoction d'orge germée et le houblon.

On s'en sert pour fabriquer les *bières médicinales*.

Bière d'absinthe. 10 grammes d'absinthe pour 500 grammes de bière en macération pendant trois jours. S'emploie comme tonique ☐.

Bière amère. Bourgeons de sapin, 30 grammes; absinthe, 20; gentiane, 20; bière, 5000. Filtrez au bout de trois jours. S'emploie comme tonique et vermifuge ☐.

Bière antiscorbutique ou *spinette.* Bourgeons de sapin, 30 grammes; racine de raifort, 60; feuilles de cochléaria, 30; bière, 2000; en macération pendant quatre jours. S'emploie contre le scorbut ☐.

Bière de gingembre. Gingembre, 10 grammes; bière, 500; en macération pendant quatre jours et passer. Elle s'emploie comme tonique ☐.

Bière de quinquina. Quinquina, 30 grammes, bière, 500; en macération pendant quatre jours. S'emploie comme tonique ☐.

BILAZAIS (Deux-Sèvres). Eau minérale sulfureuse, tempérée, 18°, employée dans la chlorose et les maladies de la peau.

BILIAIRES (MALADIES DES VOIES). La vésicule biliaire peut être affectée d'inflammation, d'atrophie, de rupture, de dégénérescence cancéreuse ou d'obstruction par des calculs biliaires; mais les accidents qui résultent de ces lésions ne sont très-appreciables que lorsqu'il y a obstacle au cours de la bile dans l'intestin, et c'est la conséquence des calculs biliaires. On observe alors la colique *hépatique* et l'*ictère*. V. ces mots.

Biliaire (ATROPHIE DE LA VÉSICULE). Dans les maladies chroniques du foie et particulièrement dans la cirrhose, il se fait une atrophie de la vésicule dont la cavité se rétrécit au point de disparaître presque complètement. Dans cette maladie il n'y a aucune certitude de diagnostic ni de traitement.

Biliaires (CALCULS). V. CALCULS BILIAIRES.

Biliaire (CANCER DE LA VÉSICULE). Dans les rares exemples de cancer primitif de la vésicule biliaire, on a constaté l'existence d'une tumeur douloureuse de la vésicule avec amaigrissement, diarrhée, ictère, sans hypertrophie du foie. — Ce sont des maladies où l'on ne peut employer que des remèdes palliatifs.

Biliaire (OBSTRUCTION). V. ICTÈRE.

Biliaire (DILATATION DE LA VÉSICULE). L'inflammation de la vésicule biliaire produit souvent la rétention de la bile dans son réservoir, ce qui produit une dilatation de plus en plus considérable pouvant atteindre le volume de la tête, ce qui forme l'*hydropisie* de la vésicule.

** La distension de la vésicule est le résultat de la phlegmasie des conduits biliaires ou d'une compression sur le canal cholédoque par un calcul ou quelque maladie voisine.

** L'*hydropisie* de la vésicule biliaire est extrêmement difficile à reconnaître; mais si l'on était sûr du diagnostic, il faudrait faire la ponction directement à travers les parois du ventre ou indirectement, ce qui serait mieux, après avoir établi des adhérences entre cette paroi et la vésicule au moyen de caustiques. V. CHOLÉCYSTITE.

Biliaires (INFLAMMATION DES VOIES). On a quelquefois rencontré sur le cadavre l'inflammation aiguë de la vésicule biliaire ayant rempli cette cavité de pus; mais c'est pendant la vie une lésion impossible à reconnaître.

* * L'inflammation aiguë de la vésicule biliaire est la conséquence des calculs biliaires, des maladies organiques du foie et des fièvres continues graves.

* * L'inflammation aiguë de la vésicule biliaire produite par un corps étranger amène souvent la perforation des parois et la formation d'une péritonite mortelle. L'inflammation de la vésicule biliaire passe quelquefois à l'état chronique et donne lieu à un épaississement des parois qui en amène l'atrophie. V. CONTUSION DU FOIE.

BINOCLE. Espèce de lunette portable, utile pour les myopes qui gardent sans cesse des lunettes pour voir de loin. Les verres du binocle un peu plus forts servent pour la vision des objets plus rapprochés. V. MYOPIE.

Il y a un *bandage* appelé binocle qui se fait avec des tours de bande croisés devant les yeux, ou avec une compresse pliée et fixée à une calotte. Ces bandages ne sont plus employés.

BIO (Lot). Eau minérale sulfatée calcique froide, employée dans le voisinage.

BIRMENSTORF (Suisse, canton d'Argovie). Eau minérale sulfatée, magnésique, amère et froide, qu'on emploie en boisson, seulement comme tonique et apéritif ☒.

BISCUITS MÉDICINAUX. Pâtisserie faite de farine, d'œufs et de sucre, dans laquelle on incorpore des médicaments dans l'intention de les faire prendre plus commodément aux malades.

Biscuits antispyllitiques d'Ollivier. On suppose qu'ils renferment 1 centigramme de bichlorure de mercure par biscuit de 16 grammes (Foy). Il faut 2 à 5 biscuits par jour ☐.

Biscuits ferrugineux au carbonate de fer, 4 grammes pour 20 biscuits.

Biscuits purgatifs au jalap, 1 gramme par biscuit.
Biscuits purgatifs à la scammonée, 30 centigrammes par biscuit, 1 à 3 le matin à jeun.

Biscuits à la résine de scammonée, 25 centigrammes par biscuit.

Biscuits vermifuges au semen-contra, 15 centigrammes par biscuit. 2 par jour.

Biscuit vermifuge au calomel, 25 centigrammes par biscuit. 1 ou 2 le matin à jeun.

BISMUTH. Métal qui ne s'emploie qu'à l'état de combinaison. V. AZOTATE DE BISMUTH.

BISTORTE. Plante de la famille des polygonées, dont la racine astringente se donne en décoction (30 grammes par litre d'eau) pour lotions, injections et gargarismes ☒.

BISTOURI. Il y a dans les arsenaux de la chirurgie un grand nombre de bistouris de forme, de grandeur, de dispositions variables.

Les bistouris destinés à être conservés par la chirurgie de tous les âges sont : le bistouri droit, pointu, et le bistouri boutonné droit et courbe boutonné.

Pour ouvrir des abcès, les bistouris droits, poin-

tus, longs, sont les meilleurs ; pour la dissection des tumeurs, ce sont les bistouris droits et courts. Les bistouris boutonnés, droits et courbes, ne sont destinés que pour les opérations de hernie et les débridements d'orifices ou de conduits au fond desquels des organes importants doivent être ménagés. Pour les débridements des plaies, le bistouri pointu ordinaire est le meilleur, car il s'agit alors d'une sorte de dissection. V. HERNIES, PLAIES.

Les bistouris à lame fixe sont les meilleurs ; parmi les bistouris de trousse moderne, le bistouri démon-taut de Charrière est un bon instrument, en ce sens qu'il se monte très-vite et que l'articulation avec le manche est très-solide.

On trouvera aux articles spéciaux l'indication des différents bistouris qui peuvent servir dans la pratique.

BITTERA ou *frêne amer*. Fébrifuge. Arbre élevé dont le bois renferme un principe amer, le *bitteria*, et qui est employé contre les fièvres, de la même façon que le quinquina ☒.

BITUMES. Substances combustibles considérées comme des carbures d'hydrogène, et qu'on trouve dans le sein de la terre. — Parmi eux se trouve l'*asphalte* ou *bitume de Judée*, employé dans la thériaque et pour faire par distillation avec du sel marin une huile d'asphalte dont on donne dix gouttes sur du sucre dans la phthisie ; le *naphte* ou *huile de naphte* ou *pétrole rectifié*, qui s'emploie en lotions contre la teigne (Chapel) ; le *pétrole* ou *huile de pétrole*, ou *huile de pierre*, qui s'emploie contre la phthisie, cinq à vingt gouttes en potion ☐, et à l'extérieur pour une seule lotion, dans la gale ☒☒, contre les poux, ou pour faire venir une éruption de rougeole ou de scarlatine anormale.

BLANC DE BALEINE ou *cétine* ou *sperma ceti*. Substance solide, blanche, extraite par refroidissement des huiles contenues dans certaines cavités des os du crâne chez le cachalot. Elle contient de l'acide margarique, oléique, et de l'oxyde de cétyle : on l'emploie à la dose de 2 à 10 grammes dans la bronchite chronique ☒. Elle sert aussi à solidifier l'huile de foie de morue au moyen d'un peu de cire, ou à faire les pommades et surtout le *cold-cream*.

BLANC-MANGER. Gelée animale faite avec une émulsion d'amandes douces sucrée, aromatisée par l'eau de fleur d'oranger et le citron, et unie à de la gélatine. On l'emploie comme aliment dans la convalescence des maladies aiguës et dans les maladies chroniques ☒. Il se prépare de la façon suivante :

Gelée de corne de cerf ou gélatine.	250 grammes.
Amandes douces blanches	30 id.
Sucre	20 id.
Eau de fleur d'oranger	20 id.

On chauffe dans un mortier de marbre ; on forme, avec la gelée encore chaude, les amandes, le sucre et l'eau de fleur d'oranger, une émulsion que l'on coulera à travers un blanchet dans un pot contenant quelques gouttes d'alcoolat de citron et placé ensuite dans l'eau froide (Bouchardat).

BLENNORRHAGIE et BLENNORRHÉE.

V. URÉTHRITE BLENNORRHAGIQUE, VAGINITE.

BLÉPHARITES. Après une conjonctivite catarrhale, scrofuleuse ou pustuleuse, exanthématique, miasmatique, diphthéritique, purulente et gonorrhéique; après un eczéma; après une inflammation érysipélateuse des paupières; les bulbes des cils, les glandes de Meibomius, ayant participé à l'inflammation, restent enflammés chroniquement, une sécrétion plus ou moins abondante baigne sans cesse le bord rougi des paupières, ou il existe des démangeaisons, et parfois de la douleur sans troubles de la vision. Cet état constitue la blépharite.

* * L'exposition des yeux à des vapeurs ou à des poussières irritantes et la malpropreté habituelle des paupières causent des blépharites chroniques d'emblée.

* * La blépharite, comme la conjonctivite, prédispose à une inflammation des voies lacrymales. Des poussées inflammatoires successives sur les paupières engendrent des engorgements ganglionnaires aux régions sous-maxillaire et parotidienne.

* * Une conjonctivite aiguë, entée sur une blépharite, peut occasionner la guérison de la blépharite.

* * Le rétrécissement de l'orifice palpébral, l'ectropion et le trichiasis sont la conséquence ordinaire des blépharites chroniques. V. ces mots.

I. Blépharite ciliaire glandulo-ciliaire (Desmarres). Un liséré rouge pointillé, recouvert de petites plaques furfuracées sur le bord libre des paupières, accompagné d'une desquamation furfuracée de la peau de la paupière, constitue la psorophthalmie, ou blépharite chronique glandulo-ciliaire.

* * Une sécrétion anormale est rare dans les blépharites ciliaires; mais on voit assez souvent les glandes sébacées du bord palpébral s'hypertrophier, s'enflammer et former à la racine des cils une petite tumeur grosse comme un grain de millet qui s'ouvre en laissant un petit ulcère.

* * Les petites tumeurs du bord libre des paupières et leurs ulcérations consécutives peuvent être multiples; alors le bord libre de la paupière se transforme en un bourrelet rouge foncé, devient calleux, forme le *tylosis*, et se recourbe légèrement en dehors; le moindre froid fait pleurer les yeux, et des inflammations légères peuvent devenir la cause d'érysipèles de la face souvent périodiques.

* * La blépharite glandulo-ciliaire existe surtout après la conjonctivite chronique, après la conjonctivite varioleuse, lorsque le tempérament scrofuleux l'entretient.

Thérapeutique. — Dans la blépharite les pomades sont surtout indiquées. On place sur le bord des paupières gros comme un petit pois de la pomade suivante :

Axonge.	4 grammes.
Nitrate d'argent.	5 à 30 centigrammes.
	(Velpeau).

ou :

Calomel.	30 centigrammes.
Axonge.	4 grammes.
	(Janin, Velpeau).

Pour empêcher que la blépharite ne se développe dans le cours de la variole, au moment où les pustules se formeront sur la conjonctive, on couvrira les paupières avec du glycérolé d'amidon :

Glycérine.	5 parties.
Amidon.	4 partie.

Pour réussir on crèvera les pustules aussitôt qu'elles seront blanches et on lotionnera souvent les yeux avec le glycérolé.

Dans la blépharite consécutive à une éruption eczémateuse on appliquera la pomade suivante :

Axonge.	30 grammes.
Goudron.	4 id.
	(Tavignot).

Pour les blépharites anciennes, on emploie le colyre suivant :

Sublimé.	5 centigrammes.
Eau.	120 grammes.
Laudanum.	50 centigrammes.
Mucilage de gomme.	10 grammes.

Une ou deux gouttes deux fois par jour sur le bord des paupières (Sichel).

Les lotions d'eau chaude, les grands soins de propreté et les pansements toutes les vingt-quatre heures au moins sont indispensables. On traitera l'état général scrofuleux qui entre souvent pour une part dans l'établissement de la blépharite chronique, quelle qu'en soit, du reste, la cause déterminante, par l'huile de foie de morue et le sirop d'iodure de fer, le régime tonique et l'exercice. V. SCROFULE.

Si la blépharite est liée à une profession insalubre, on imposera le changement de métier.

II. Blépharite glanduleuse. L'hypérémie sous-conjonctivale suivant des lignes parallèles à la série des glandes de Meibomius, la sensation de graviers sous les paupières, la gêne plutôt qu'une douleur éprouvée par les malades, une sécrétion visqueuse abondante qui tient le matin les paupières collées, caractérisent la blépharite chronique glanduleuse.

* * Un liséré blanchâtre pseudo-membraneux occupant le bord libre des paupières annonce une plasticité particulière de la sécrétion des glandes de Meibomius; c'est là ce que l'on appelle la blépharite diphthéritique (Velpeau), qu'il ne faut pas confondre avec celle qui n'est que l'extension de la conjonctivite diphthéritique. V. ce mot.

* * La blépharite glanduleuse existe surtout après les ophthalmies catarrhales, ou après la conjonctivite purulente des armées, et on l'observe seule ou associée à la blépharite ciliaire et à la conjonctivite granuleuse.

* * Un orgeolet dans la période aiguë de la blépharite, et un chalazion dans la période chronique, sont les complications ordinaires de l'inflammation des glandes de Meibomius.

Thérapeutique. — Comme pour la blépharite glandulo-ciliaire, on emploiera les moyens généraux antiscrofuleux. Un purgatif salin au début de la maladie est d'un bon effet.

Les badigeonnages avec un pinceau fin, trempé dans le camolé à la vapeur, seront utilement employés pour les blépharites ciliaires anciennes, avec état fongueux des bords palpébraux, ou bien on emploiera le collyre sec (Dupuytren) :

Calomel.	60 grammes.
Sucre.	60 id.
Opium.	20 id.

ou encore la pommade de Janin :

Calomel.	50 à 75 centigr.
Axonge	4 grammes.

ou mieux la pommade :

Bioxyde de mercure anhydre. . .	5 centigrammes.
Sous-acétate de plomb liquide . .	10 gouttes.
Huile d'amandes douces.	4 gramme.
Cold-cream.	3 id.

(Wecker).

Pour prévenir les blépharites glanduleuses, il faut traiter avec soin les maladies qui les causent. V. CONJONCTIVITES.

On ne cautérise pas les paupières atteintes de blépharite, mais s'il survenait du trichiasis ou du distichiasis, on traiterait ces maladies par les moyens appropriés. V. DISTICHIASIS ET TRICHIASIS.

Quelles que soient les blépharites, on devra appliquer tous les matins, et dans certains cas rebelles deux fois par jour, les topiques modificateurs. Les yeux seront lavés avec soin avant chaque pansement, les malades observeront leur régime avec la plus grande régularité. Ils éviteront le froid et la grande chaleur; ils porteront non pas un bandeau qui serre et tienne l'œil chaud, mais bien un simple voile de soie tombant au devant de l'œil. S'ils souffrent, des compresses d'eau tiède seront tenues sur les yeux et les paupières, elles préviendront de la sorte les inflammations de voisinage.

FORMULAIRE DE LA BLÉPHARITE CHRONIQUE.

Outre les préparations précédentes, on emploie quelquefois :

Pommade.

Naphthaline.	1 gramme.
Axonge	15 id.
(Follin).	
Sous-nitrate de bismuth	1 à 3 grammes.
Glycérine.	3 grammes.

Pommade du régent

Précipité rouge	25 centigrammes.
Acétate de plomb	25 id.
Camphre.	25 id.

Dans 4 grammes de beurre lavé à froid dans de l'eau de roses [±].

Collyre.

Cyanure de mercure.	5 centigrammes.
Eau distillée	32 grammes.

(Desmarest).

Une ou deux gouttes, deux fois par jour, entre les paupières.

Collyre.

Vin émétique.	16 grammes.
Eau de rose	125 id.
Baume de Fioravanti.	8 id.

Une goutte matin et soir [□].

(Hôpitaux d'Allemagne).

BLÉPHAROPHIMOSIS. Rétrécissement de l'ouverture palpébrale. V. BLÉPHARITE, CONJONCTIVITE ET ENTROPION.

BLÉPHAROPLASTIE. V. ECTROPION, PAUPIÈRES (*Absence et destruction des*).

BLÉPHAROPTOSE. En dehors des ecchymoses, de l'inflammation et de l'œdème des paupières, l'impossibilité de lever la paupière supérieure, ou chute de la paupière supérieure ou blépharoptose, peut exister seule, d'un côté seulement, ou des deux à la fois, soit à la suite d'une paralysie partielle du moteur oculaire commun, soit à la suite d'une lésion cérébrale.

* * Avec le strabisme externe, la blépharoptose est un phénomène ordinaire.

* * La blépharoptose est quelquefois congénitale.

Thérapeutique. — Pour combattre la blépharoptose, on traitera la maladie originelle par l'électricité localisée, ou par l'iode de potassium, si l'on suppose une paralysie syphilitique.

Si la paupière recouvre entièrement l'œil, on pourra faire un pli à la paupière et le maintenir par une suture, on raccourcira ainsi la paupière (livres hippocratiques), ou bien on excisera un pli de la peau de la paupière et l'on fera une suture (Morand, Dieffenbach) en incisant assez de peau pour que la paupière tienne à la peau du sourcil; le muscle frontal en tirant sur la peau du front tire la paupière (Hunt).

Enlever le cartilage tarse (Dieffenbach) est une mauvaise opération qu'il faut abandonner.

BLÉPHAROSPASME. A la suite de l'électrisation localisée pour une paralysie faciale; dans la névralgie trifaciale ou tic douloureux de la face, dans les névralgies sus-orbitaires, des contractions involontaires animent l'orbitaire des paupières, il y a blépharospasme. Le muscle peut rester dans un état permanent de contraction après des blépharites prolongées, et alors l'orifice palpébral est toujours un peu rétréci.

Thérapeutique. — Lorsque la contracture succède à une électrisation prolongée, elle guérit seule sous l'influence du temps. Les fomentations avec les pommades belladonnées seront d'un bon usage.

On traitera les névralgies trifaciale et sus-orbitaire par les moyens appropriés. V. NÉVRALGIE TRIFACIALE.

Un vésicatoire appliqué sur la tempe et pansé avec le chlorhydrate de morphine, 0^{gr},02, ou extrait de belladone, 0^{gr},02, est indiqué.

Contre la contracture permanente du muscle orbitaire: l'incision de la commissure externe (Wardrop) est un moyen palliatif; l'incision d'une portion de muscle (Key) a été suivie de guérison complète; la section sous-cutanée (Cunier) faite avec

un ténor introduit à 1 centimètre du bord libre de la paupière tendue à l'aide d'une pince, et de manière à couper d'arrière en avant les fibres les plus rapprochées du bord libre de la paupière, est meilleure que l'incision simple.

BLESSÉS (TRANSPORT DES). Lorsqu'un chirurgien se trouve près d'un homme qui vient d'être blessé, il doit, à moins qu'une opération immédiate ne soit nécessaire, veiller à ce que, dans le transport à un hôpital ou à une ambulance, la blessure ne soit pas aggravée par de fausses manœuvres. Dans la pratique militaire, il y a des habitudes et des règles que la pratique civile mettra en pratique.

Thérapeutique. — Lorsque le membre supérieur est blessé, on peut placer le malade dans une voiture, le bras étant mis dans une écharpe. Le malade doit être assis et entouré de coussins et d'oreillers.

Lorsque le membre inférieur est blessé, on peut encore emporter le blessé dans une voiture à défaut de tout autre moyen. Cependant, il vaudrait mieux porter le malade sur une planche garnie d'un matelas et portée à épaules d'hommes.

Les brancards de Coercke, d'Assalini, de Percy, de Crichton, le fauteuil de Tober, sont tous utiles, surtout à l'armée; les fauteuils attachés à un bât porté par un mulet ou un cheval sont bons seulement pour les plaies et fractures des pieds, de la jambe et du membre supérieur. Les plaies de poitrine, de l'abdomen, et les fractures de cuisse, de la colonne vertébrale et de la tête, réclament toujours l'usage d'un brancard. Le brancard de Coercke consiste en une pièce de coutil où s'engagent, dans une gaine placée sur les côtés, deux pièces de bois; un crochet, attaché à chacune des branches, s'articule avec la branche du côté opposé. Le brancard d'Assalini est une simple table de bois qui est percée à ses angles de quatre trous qui servent à la porter.

Le brancard de Percy se compose de deux pièces de coutil dont un côté est pourvu d'une coulisse et l'autre est percé d'œillets qui permettent de lacer les deux moitiés de la pièce de coutil. On passe dans chaque pièce de coutil un montant disposé comme pour monter le brancard précédent: les montants sont d'abord glissés dans la coulisse du coutil, puis engagés dans les trous que présentent des chevalets; on lace les deux moitiés du coutil. Deux soldats brancardiers portent en campagne chacun un chevalet avec un montant et une des deux moitiés de la sangle. Le brancard de Percy ne demande pas plus de trois minutes à être monté.

Le brancard de Crichton est constitué par un cadre muni d'une sangle et suspendu par des cordes qui lui permettent d'osciller dans tous les sens, et qui est porté au moyen de deux montants auxquels sont suspendues les cordes.

Le brancard des hôpitaux est composé d'un cadre suspendu par quatre pieds et muni de quatre bras. Une sangle est fixée sur le cadre, et une de ses extrémités est relevée et fixée à deux montants en

fer, de façon à produire un plan incliné qui soutient la tête. Ce brancard peut être articulé de façon à se replier, comme le brancard de Goercke; c'est ce brancard qui est dans les postes de police, ou les postes de secours de Paris.

Les fauteuils suspendus, les fauteuils portés par un mulet, sont constitués par un bois et des courroies en coutil ou en grosse toile, qui forment le siège et le dossier.

Lorsqu'un blessé est placé sur un brancard, on le fera porter par deux ou quatre hommes. S'il s'agit d'une plaie de tête, de poitrine ou d'abdomen, la tête sera toujours tenue plus haut que les membres inférieurs; dans les chemins montants ou dans les escaliers, ou bien un des brancardiers portera le brancard sur ses épaules, l'autre le portant avec les mains. S'il s'agit d'une fracture des membres inférieurs, il faut que la tête des malades soit plus basse que ses membres inférieurs.

Pendant que l'on transporte un blessé, il est nécessaire de lui donner une potion cordiale et, à son défaut, un peu de vin ou d'eau-de-vie. Il faut s'arrêter de temps en temps pour laisser reposer le malade. Si une hémorrhagie existait, il faudrait s'arrêter, et faire une compression sur la plaie. S'il s'agissait d'une hémorrhagie veineuse entretenue par la compression des vêtements, on couperait ceux-ci, de façon que les membres ne soient plus étranglés.

Blessés (LIT DES). Toutes les blessures n'exigent pas un lit spécial; mais lorsque les malades ont une fracture du tronc, des membres inférieurs, une plaie qui ne doit pas être tirillée, on doit placer une planche sous le premier matelas.

Les individus qui ne peuvent être remués sans éprouver des douleurs vives devront être placés sur un lit qui permette de les changer sans les remuer.

Thérapeutique. — On couche les malades qui ne doivent pas être remués sur le lit Dunjon. Ce lit est constitué par un coutil percé dans son milieu d'un trou arrondi de six à huit pouces de diamètre, ce coutil est attaché à un cadre de bois, aux angles de ce cadre sont attachées des cordes qui s'infléchissent sur quatre poulies que présentent les colonnes du lit



Fig. 53. — Lit Ribiott.

de forme ordinaire et vont s'enrouler sur un treuil à manivelle; un matelas troué, recouvert par un drap

troué également, est placé sur le cadre mobile, que l'on élève à volonté en tournant la manivelle, et que l'on repose sur d'autres matelas contenus dans le fond du lit à colonnes.

Le lit Rabiot (fig. 53) est un perfectionnement heureux des anciens lits à sangles; en plaçant par-dessus la sangle le matelas d'eau d'Arnott on a le meilleur lit possible.

Pour certains blessés qui salissent sans cesse le lit, mais n'ont pas de blessures qui nécessitent un lit dur; on emploiera le lit suivant: deux matelas repliés en deux laissent un espace vide sous le siège, une plaque de caoutchouc percée d'un trou comble cet intervalle, qui est soutenu d'ailleurs par une boule de caoutchouc distendue par de l'air (Gariel). Lorsqu'on veut nettoyer le malade, on enlève la boule, il reste un vide par lequel on peut nettoyer le siège (fig. 54).

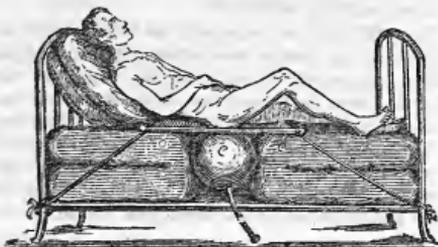


Fig. 54. — Lit de propreté et destiné à prévenir les escarres au sacrum.

BLESSURES. V. PLAIES.

BOIS. En thérapeutique, il y a un certain nombre de bois dont on fait usage, en poudre ou en décoction, à titre de topique ou de tisane. — Ce sont : le *bois d'aloès*, qui ne vient pas de l'aloès et qui est peu usité; le *bois du Brésil*; qui est astringent et employé pour la teinture rouge; le *bois de Campêche*, rouge par l'hématine qu'il renferme, employé comme tonique et comme astringent □, colore l'urine en rouge: il sert à teindre les étoffes en noir; le *bois de couleur*, vanté contre les morsures d'animaux venimeux □; le *bois néphrétique*, d'une saveur poivre, employé en décoction comme diurétique □; le *bois de Rhodes*, d'une odeur de rose, employé comme aromate et poudre sternutatoire □; les *bois amers de quassia*, dont on fait des macérations à froid contre la gastralgie, la dyspepsie et l'atonie générale ⊕; les *bois sudorifiques* qui comprennent collectivement la salsepareille, le galeac, le sassafras, la squine, administrés en décoction contre la syphilis constitutionnelle ⊕.

BOISSONS. Aliments liquides destinés à remplacer l'eau du sang éliminée par l'excrétion urinaire, par la transpiration cutanée et par toutes les sécrétions glandulaires. — Ce sont aussi des remèdes, quand elles servent de véhicule à un principe médicamenteux. Il y en a de différentes espèces : les *boissons aqueuses*, destinées à éteindre la soif ou à porter des mé-

dicaments à l'intérieur; telles sont : l'eau de source et de rivière; les eaux minérales salines, carbonatées, gazeuses, alcalines, sulfureuses, ferrugineuses, etc.; les infusions végétales, mucilagineuses, pectorales, purgatives, acidules; les *boissons fermentées*, telles que le vin, le cidre, la bière; les *boissons alcooliques*: l'alcool, l'eau-de-vie, le rhum, l'arack, les liqueurs de table, etc.; les *boissons aromatiques*: le café, le thé, etc.

Parmi ces boissons, le vin, la bière, le cidre, le café, le thé, l'eau-de-vie et les liqueurs sont les plus usitées comme aliment; ce sont les plus saines.

Bière de ménage.

Sucre.	1000 grammes.
Gomme inférieure	200 id.
Houblon	450 id.
Genièvre en grains.	30 id.
Fleurs de sureau.	45 id.
Eau.	35 litres.

Faire infuser le houblon, le sureau et le genièvre; passer et mettre le sucre et la gomme; agiter et laisser refroidir à 20 degrés; battre 30 grammes de levûre de bière dans le liquide et enfermer le tout dans un tonnelet de 35 litres, qu'on laisse vingt-quatre heures dans un endroit chaud plutôt que froid.

Une fermentation s'établit. L'écume sort par la bonde, et au bout de quinze heures on peut mettre en bouteilles fortes, faites comme celles à vin de Champagne.

Cette bière se boit après sept à huit jours de bouteille et peut être modifiée au goût des personnes par ses proportions de genièvre et de sureau. Elle revient à 40 centimes par litre.

Thé suisse de Faltrank.

Feuilles et sommités d'absinthe, feuilles de bétoine, feuilles de bugle, feuilles de calament, feuilles de chamædris, feuilles d'hyssop, feuilles de lierre terrestre, feuilles et sommités de millefeuille, feuilles d'origan, feuilles de pervenche, feuilles de romarin, feuilles de sanicle, feuilles de sauge, feuilles de scelopendre, feuilles de scordium, feuilles de thym, feuilles de véronique, fleurs d'arnica, fleurs de pied-de-chat, fleurs de scabieuse, fleurs de tussilage, aa parties égales.

Ce mélange est connu sous le nom de *thé de Suisse*.

En infusion, comme thé ordinaire, il jouit de propriétés stimulantes et carminatives.

Thé Tunka.

Fleurs de mélilot	400 grammes.
Fleurs de camomille.	} à 30 id.
Fleurs de sureau	
Fleurs de botrys.	

Macération pendant huit jours dans deux litres d'alcool à 20°; passez, puis mélangez :

Teinture ci-dessus.	50 grammes.
Sirup de capillaire.	400 id.

A la dose de 50 grammes pour 500 grammes d'eau, comme stimulant carminatif.

BOL D'ARMÉNIE (*argile ocreuse*). Terr

argileuse, ferrée, qu'on employait comme absorbant, comme hémostatique ou comme astringent ☐. La terre sigillée de Lemnos est à peu près de même nature, et, après avoir été très-vantée, on ne s'en sert plus.

BONDONNEAU (Drôme). Eau minérale alcaline, sulfureuse, iodurée, gazeuse, froide. Elle se prend en boisson, en bains, en injections, en douches; contre les maladies de la peau ☐, contre la scrofule ☐, la syphilis ☐, les affections de l'utérus ☐, les engorgements articulaires chroniques ☐, la bronchite chronique.

BOSSES SANGUINES. Des bosses sanguines, c'est-à-dire des hémorragies sous-cutanées se produisent souvent sur différentes parties du corps, à la suite d'une contusion ou d'une chute, et l'on voit à la tête, au visage et sur les membres des tumeurs sanguines, douloureuses, accompagnées d'érosion ou d'ecchymose du derme (V. CONTUSION). Mais on désigne surtout sous le nom de bosses sanguines les épanchements sanguins qui se forment sur le crâne.

** On reconnaît les différentes espèces de bosses sanguines du crâne aux signes suivants :

Une bosse sauguine sous-cutanée est petite, bien circonscrite, un peu dure et obscurément fluctuante.

Une bosse sanguine sous-aponévrotique est large, mal limitée et franchement fluctuante.

Une bosse sanguine sous-périostique est plus petite que la précédente, elle est peu fluctuante, mais entourée d'un rebord saillant.

Les épanchements sanguins du péricrâne suppurent souvent, si on ne les soigne pas, et surtout s'il y a une plaie des téguments en même temps et si celle-ci n'est point pansée.

** Quand une bosse sanguine se produit sur un os, la compression immédiate lors de l'accident arrête l'hémorragie sous-cutanée et empêche les accidents consécutifs de se produire.

** Si la résolution est la terminaison ordinaire des bosses sauguines, dans quelques cas elles donnent lieu à des abcès qu'il faut ouvrir et panser comme des plaies simples.

Thérapeutique. — Des compresses d'eau froide ou d'eau blanche, d'alcoolat vulnéraire, de teinture d'arnica, de vin miellé, d'eau de savon, d'eau-de-vie et d'eau salée, suffisent pour amener la résolution des bosses sanguines superficielles et peu volumineuses.

Quel que soit le siège de la bosse sanguine, si elle est un peu grosse, il faut appliquer sur la peau des compresses résolutives, des compresses d'eau blanche maintenues par un bandage assez serré. Au crâne, un examen minutieux doit être fait pour savoir s'il y a une plaie du cuir chevelu; le cuir chevelu sera rasé au besoin. Dès qu'il surviendra de la douleur, si peu intense qu'elle soit, on appliquera des cataplasmes pour prévenir l'accroissement de l'in-

flammation; un purgatif salin sera administré, 40 grammes de sulfate de soude.

BORATES. Sels résultant de la combinaison de l'acide borique avec les bases. Le borate de soude ou borax est seul employé en gargarisme, 10 grammes par litre d'eau; en colutoire, 10 à 15 grammes pour 30 grammes de miel dans les angines pultacées ☐ et dans le muguet ☐.

BOTHRIOCÉPHALE. Le bothriocéphale est un entozoaire helminthe, rubané et articulé, qui vit dans l'intestin de l'homme, où il a été souvent confondu avec le ténia (V. ce mot). C'est le *tania lata*, le *ténia large*, le *ver solitaire gris* de quelques auteurs. — Il a de 2 à 7 mètres de long, sur 10 à 15 millimètres de large. Son corps est blanc grisâtre ou jaunâtre, et sa tête, petite, oblongue, lancéolée, offre deux dépressions latérales allongées, qui sont les orifices buccaux (fig. 55). — Le cou est



Fig. 55. — Tête de bothriocéphale. — a, d. Fossettes latérales de la tête servant de bouche.

court, peu apparent, et les articles, d'abord carrés, sont ensuite plus larges que longs, et percés d'une ouverture à la face inférieure, et nou au bord comme chez le ténia. — L'ovaire contenu dans chaque article est un long tube replié et contourné (fig. 55, b, c). Les œufs sont très-nombreux, ellipsoïdes et remplis de granules (fig. 55).

Le bothriocéphale, quoique très-analogue au ténia, en diffère beaucoup et ne s'observe pas dans les mêmes pays que lui. — En Pologne et en Russie, il n'y a que des bothriocéphales, tandis qu'en Suisse, en France, en Allemagne et en Angleterre, c'est surtout le ténia qu'on observe chez les malades. — Les accidents qu'il détermine sont à peu près semblables. V. TÉNIA.

Thérapeutique. — Contre ce bothriocéphale ou ver

solitaire gris, il faut employer les mêmes remèdes que pour le ver solitaire ordinaire. V. TÉNIA.

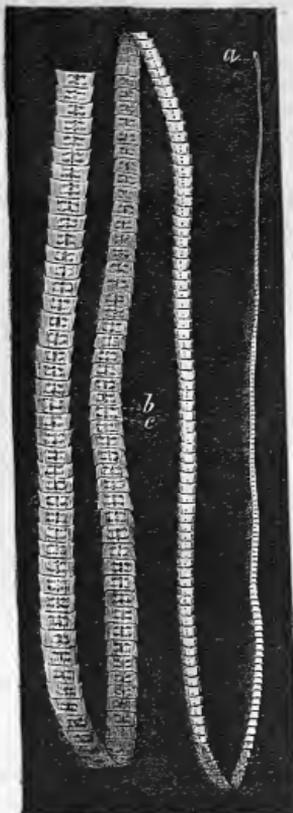


Fig. 56. — Bothriocéphale large. — a. Tête. — b. Pore génital mâle, — c. Pore génital femelle.



Fig. 57. — Œuf de bothriocéphale.

BOUCAGES. Ombellifères employées comme excitants, antispasmodiques, vulnéraires et diurétiques. — Ce sont : le *grand-boucage*, le *petit-boucage* et le *Pimpinella saxifraga*, dont l'infusion, 20 grammes par litre d'eau, se donne dans la gravelle □.

BOUCHE (EXPLORATION DE LA). Chez les individus qui sont raisonnables et tiennent sans résistance la bouche ouverte, on explore facilement l'intérieur de cette cavité. Un miroir projecteur de la lumière sur les dents (V. DENTS) ou sur la gorge, ou bien on place les malades au jour, ou bien l'on éclaire la bouche avec une lumière munie d'un réflecteur (Ricord).

Chez les enfants qui sont indociles, on explore la bouche à l'aide de dilatateurs ou spéculum ouvre-bouche introduits entre les dents. Le meilleur instrument pour maintenir la bouche ouverte est un dilatateur à plaques dentées recouvertes d'étain.

La bouche ainsi ouverte, on explore la gorge à l'aide d'un explore-langue. Une spatule arrondie ou un abaisse-langue articulé portatif, muni de deux spatules, sont les instruments les plus employés.

BOUCHE (PLAIES PAR ARMES A FEU). Les plaies de la bouche produites par une balle ne diffèrent pas des autres plaies par armes à feu si ce n'est qu'il y a possibilité de déformations consécutives, d'adhérences de la joue aux os maxillaires, et de fistules, et cela au même titre que les plaies contuses de la face, avec ou sans fractures.

** Dans les plaies de la bouche produites par l'explosion d'une arme à feu, comme cela s'observe dans les tentatives de suicide, la balle peut aller dans toutes les directions; elle peut fracturer le crâne, la colonne cervicale, pénétrer dans les fosses nasales, les sinus, aller dans la fosse temporale, ouvrir les artères vertébrale et carotide primitive; ou bien elle peut s'arrêter sur les os, retomber dans le pharynx et passer dans l'estomac.

** Dans les plaies de la bouche par armes à feu, la mort a lieu instantanément, lorsque le cerveau et la moelle sont atteints, et après hémorragie, lorsqu'un gros vaisseau a été divisé.

** Les parties molles déchirées, noircies, brûlées par la poudre et couvertes d'eschars, permettent de reconnaître à première vue les plaies de la bouche par armes à feu: alors la langue, les joues et les lèvres sont déchirées; et lorsque les individus ont fermé la bouche autour du canon de l'arme à feu, les dents sont arrachées, les maxillaires sont fracturées sur plusieurs points.

Les plaies par armes à feu de la bouche exposent, comme toutes les plaies par armes à feu, à des hémorragies consécutives graves.

Thérapeutique. — Lorsqu'il n'y a pas de fracture, on gargarisera les malades avec de l'eau tiède toute la journée, des lavages seront faits dans la bouche avec de l'eau chlorurée. S'il y a du gonflement et de la rougeur, on appliquera dix à quinze sangsues à l'angle des mâchoires; s'il y a du gonflement du pharynx, on fera boire les blessés avec la sonde œsophagienne.

Lorsqu'il y a des déchirures, on réunira les parties avec des sutures à points passés, après avoir bien lavé les plaies. La langue, les joues et les lèvres pourront être ainsi rapprochées, mais le voile du palais ne se prête pas à la suture immédiate.

Si le maxillaire inférieur est fracturé comminativement, on extraira les esquilles qui seront tout à fait libres et on rapprochera les os. Si la langue mé-

naît de retomber sur le pharynx on passerait un fil dans sa pointe et on la fixerait au dehors en maintenant le fil avec une bandelette de diachylon.

Dès que les accidents seront calmés, on placera des appareils en gutta-percha de Préterre pour empêcher les rapprochements inévitables des arcades alvéolaires (Larrey). On se servira des appareils à maintenir les fractures du maxillaire inférieur. V. ce mot.

Puis, après la guérison, on placera des dentiers artificiels, dans le cas où il y aurait eu une grande perte de substance des maxillaires; si le voile du palais avait été détruit, on aurait recours aux appareils prothétiques de Sterne et Préterre (V. BEC-DE-LIÈVRE), tels que ceux employés pour les divisions du voile du palais.

Les hémorrhagies seront traitées par la compression et l'application de bourdonnets de charpie trempés dans le perchlorure de fer à 30° et bien exprimés.

Si des hémorrhagies nasales apparaissent, on tamponnera les fosses nasales.

Si l'on sent une balle restée dans une plaie on l'extraîtra, sinon on attendra et on explorera la plaie avec le stylet à boule de porcelaine de Nélaton. Pendant la cicatrisation, on enlèvera la balle avec une pince à point d'arrêt ou un tire-fond au besoin.

Les complications consécutives, les abcès, les phlegmons, les fistules salivaires, les caries et les nécroses seront traités par les moyens appropriés.

Les retractions consécutives aux plaies des parties molles extérieures sont prévenues, lorsque l'on fait des sutures et que l'on rapproche les parties convenablement; mais s'il y a eu des parties gangrenées, on retombe dans les cas d'ankyloses des mâchoires, si rebelles à la thérapeutique. V. ANKYLOSE DES MACHOIRES.

Bouche (RÉTRÉCISSEMENT DE LA). Après la cicatrisation d'une brûlure des lèvres, d'une plaie avec perte de substance traumatique ou chirurgicale, après la cicatrisation d'un ulcère syphilitique ou scrofuleux, l'orifice buccal peut être plus ou moins rétréci. Tant que les mâchoires peuvent être écartées et tant que les aliments peuvent être pris, il n'y a rien à faire, à moins de résistance de la part des malades.

Thérapeutique. — L'opération de Dieffenbach (V. ATRÉSIE DE LA BOUCHE) convient seulement dans les cas où les lèvres ne sont pas transformées en tissu indolable, et où il est possible de disséquer les parties en respectant la muqueuse; on incise celle-ci ensuite pour unir ses bords à ceux du tégument par une suture fixe. Si la cicatrice est encore récente, on fendra avec le bistouri jusqu'au point où était autrefois la commissure, et on s'opposera à la réunion à l'aide d'une lame d'argent recourbée (Boyer) ou par des cautérisations avec le nitrate d'argent.

Pour obtenir deux commissures durables, on ponctionne avec un trocart le point où doivent être les commissures, et on passe dans chaque ouverture un fil de plomb qui ressort par la bouche, on les laisse en place jusqu'à ce que chaque ouverture ainsi pratiquée se soit cicatrisée de la peau à la muqueuse. Alors on sectionne entre les deux ouvertures ainsi obtenues (Krugén-Hansen).

Bouche (INFLAMMATION DE LA). V. STOMATITE.

BOUE MINÉRALE. Dans certaines stations minérales, les sources laissent déposer un limon abondant, formant une boue minérale que l'on emploie souvent comme topique en cataplasmes ou en bains, dans les paralysies, dans les rhumatismes, dans les scrofules, dans le rachitisme et dans les maladies nerveuses ☒.

Parmi les boues minérales connues, celles de *Saint-Amand*, dans le département du Nord, de *Bourbonne*, de *Barbotan*, de *Montbrun*, de *Dax*, sont les plus employées; et, à l'étranger, on signale celles de *Franzensbad*, de *Karlsbad* et *Tœplitz*, en Bohême; de *Marienbad* en Saxe, et de *Gleissen*, en Prusse.

BOUGIES MÉDICINALES. Cylindres allongés, de grosseur variable, longs de 30 à 40 centimètres, dont on se sert pour dilater le canal de l'urèthre.

Les bougies sont *emplastiques*, faites avec des substances médicamenteuses ☐ ou élastiques ☒ ou métalliques ☒. On n'emploie plus que les bougies molles ou élastiques et les bougies métalliques.

BOUILLON. Aliment liquide fait par la décoction prolongée à petit feu de viande de boucherie ou de volaille avec des légumes et du sel.

Bouillon d'os. Du bouillon a été fait par Darcet avec la gélatine des os et une petite quantité de viande, mais il ne renferme qu'une petite quantité de matière nutritive et il est insuffisant pour l'alimentation ☐.

Bouillons médicinaux. Décoctions lentes, en vase clos, de substances végétales ou animales fraîches qu'on sale ou qu'on aromatise à la fois, et qu'on administre dans un but thérapeutique.

Le *bouillon de cloportes*, le *bouillon de corne de cerf*, le *bouillon de vipère*, jadis très-renommés, sont aujourd'hui sans usage. On emploie seulement le *bouillon d'herbes* préparé avec de l'oseille, de la laitue et du cerfeuil bouillis dans l'eau et dans lequel on met un peu de sel et de beurre; on le donne après un purgatif ☒.

Le *bouillon de limaçons* préparé avec la décoction de la chair de cent limaçons pour un litre d'eau, avec un peu de thé: dans la phthisie ☒.

Le *bouillon pectoral* fait avec la décoction de lichen, 10 grammes; escargots, une demi-douzaine et mou de veau, 150 grammes, dans un litre d'eau, qu'on fait réduire d'un quart: dans la phthisie ☒.

Le *bouillon de veau* qu'on prépare avec du jarret ou de la tête de veau, après un purgatif ou dans la constipation ☒.

Les *bouillons de grenouilles* ☒, de *poulet* ☒+☒, d'*écrevisses* ☐, se préparent de la même manière. On se sert de ces bouillons comme adjuvant des purgatifs ou comme aliment dans le cours des maladies aiguës, ou de quelques maladies chroniques.

BOUILLON-BLANC. Plante pectorale de la

famille des scrofulariées. Elle s'emploie en infusion, 10 grammes de feuilles par litre d'eau, dans la bronchite aiguë et chronique \boxplus .



Fig. 58. — Bouillon-blanc. (Coupe, graine, fruit.)

BOULEAU. Arbre indigène, des amentacées, dont l'écorce passe pour fébrifuge, dont la distillation donne une essence odorante qui parfume les cuirs de Russie, et dont la sève printannière sucrée, obtenue par incision, peut fermenter et produire de l'alcool.

BOULE DE NANCY ou **BOULE DE MARS.** Préparation soluble de tartrate de potasse et de fer, qu'on met dans l'eau d'une carafe jusqu'à ce qu'elle soit teinte en jaune, et alors on retire la boule pour la laisser sécher. — L'eau rouillée par le sel de fer sert à imbibber des compresses qu'on place sur les contusions \square , ou qu'on donne à l'intérieur contre la chlorose, à l'instar de l'eau ferrée \boxplus .

BOULIMIE. Appétit exagéré qui oblige les malades à manger dans l'intervalle ordinaire des repas, et même quelquefois à se lever la nuit pour prendre des aliments. C'est une perversion de la sensibilité gastrique. Il y a chez ces malades une douleur d'estomac qui simule la sensation de la faim, et c'est ce faux besoin mal compris qui les engage à manger continuellement.

Morphine à l'intérieur, 5 milligrammes à 2 et à 30 centigrammes par jour, au moment des crises \boxplus .

Opium 5 centigrammes à 1 et 2 grammes par vingt-quatre heures \boxplus .

BOULON (LE) (Pyrénées-Orientales). Eau minérale bicarbonatée sodique, ferrugineuse et gazeuse.

BOUQUEYRON (Isère). Localité où le docteur Rey a fondé un établissement de *bains balsamiques* formés par les vapeurs résineuses que fournit la distillation des copeaux de pin, et dans l'atmosphère desquels on place les malades, contre le rhumatisme et la brouchite chronique \boxplus .

BOURBON-LANCY (Saône-et-Loire). Eau minérale chlorurée sodique, d'une température de 40 à 60°, et employée dans les rhumatismes \boxplus ou dans les affections nerveuses \boxplus .

BOURBON-L'ARCHAMBAULT. (Allier.) Source d'eau minérale chlorurée sodique, ayant une température de 52° centigrades, et à côté de laquelle se trouve une source ferrugineuse.

— Elles s'emploient en boisson, en bains, en douches, dans la scrofule \boxplus , dans l'aparysme \boxplus et dans le rhumatisme.

BOURBONNE-LES-BAINS (Haute-Marne). Eau minérale chlorurée sodique, sortant de plusieurs sources, ayant de 46° à 64° centigrades. On la prend en boisson, comme laxatif, en bains de baignoire et de piscine, sous forme de douches et de boues.

Elle est employée dans les anciennes blessures et fractures \boxplus ; dans les maladies des os \boxplus ; dans la carie et la nécrose \boxplus ; dans les plaies fistuleuses \boxplus , dans les anciennes arthrites et dans les engorgements articulaires \boxplus , dans le rhumatisme \boxplus , dans la sciatique rebelle \boxplus et dans les paralysies \boxplus .

BOURBOULE (Puy-de-Dôme). Eau minérale chlorurée sodique et arsenicale, de 52° centigrades, voisine des sources du Mont-Dore.

— Elle est employée en boisson et en bains, à faible dose, contre la dyspepsie, et à dose plus forte, contre les fièvres intermittentes rebelles \boxplus , dans les affections cutanées et dans les affections scrofuleuses des os \boxplus .

BOURDONNEMENT D'OREILLES (TINCTEMENT D'OREILLES, PARACOUSIE). Un bruit de bourdon qui vole s'entend quelquefois dans l'oreille ou dans les oreilles sous l'influence: 1° de la congestion cérébrale simple, ou de la congestion cérébrale typhoïde; 2° du battement nerveux des artères chez les nervosiques; 3° de l'introduction de l'air par le conduit auditif rétréci ou par la trompe d'Eustache, embarrassée de mucus (V. MALADIES DE L'OREILLE), et d'une disposition particulière du nerf auditif.

** Un fébricitant plein de stupeur, que des bourdonnements d'oreilles rendent sourd, est affecté de fièvre typhoïde.

** Un pléthorique qui, avec des obnubilations dans les oreilles et des vertiges, se plaint de bourdonnements d'oreilles, a une congestion cérébrale chronique, indiquant une prochaine hémorrhagie cérébrale et exigeant une saignée immédiate. V. HÉMORRHAGIE CÉRÉBRALE.

** Les chlorotiques ont quelquefois des bourdonnements qui simulent la congestion cérébrale, et on les guérit par les toniques et les préparations ferrugineuses V. CHLOROSE.

Bourdonnement amphorique. Quand l'auscultation de la poitrine fait entendre un bruit ressemblant au bourdonnement d'une abeille enfermée dans un vase, on peut dire qu'il existe une bronchite capillaire.

BOURRACHE. Plante de la famille des boraginées, dont l'infusion, 20 à 30 grammes par litre d'eau, est employée comme sudorifique au début des fièvres éruptives et dans le rhumatisme musculaire \boxplus .

BOURRASSOL (Haute-Garonne). Eau minérale ferrugineuse, acidule, froide, employée contre la chlorose et le lymphatisme.

BOURSE-A-PASTEUR. Plante crucifère des champs, dont la décoction astringente (8 grammes par litre) est employée contre les règles trop abondantes et les hémorrhagies utérines □.

BOURSES SÉREUSES SOUS-CUTANÉES (MALADIES DES). (A. Monro et Herwig.) Il y a des bourses séreuses normales et des bourses séreuses anormales. Les unes et les autres peuvent être malades.

A. *Bourses séreuses normales.* Derrière l'angle de la mâchoire, sur le bord inférieur de la symphyse du menton, à l'angle du cartilage thyroïde, au devant du masséter, *autour de la boule grasseuse* de ce muscle, au voisinage de l'apophyse coronoïde du maxillaire inférieur, sur l'acromion, sur l'épitrôchlée, sur l'épicondyle, sur l'olécrâne, sur les apophyses styloïdes du radius et du cubitus, au niveau de la face dorsale des articulations métacarpo-phalangiennes et sur la face palmaire de ces mêmes articulations, sur l'épine iliaque antéro-postérieure, sur le grand trochanter, sur l'ischion, sur la partie inférieure de la rotule, sur l'angle supéro-externe de la rotule, sur chaque condyle du fémur, sur la tubérosité antérieure du tibia, sur les malléoles interne et externe, sous le calcaneum, sur la face dorsale des articulations des orteils, enfin sous la face plantaire de l'articulation du premier et du cinquième métatarsien existent des bourses séreuses normales.

B. *Bourses séreuses accidentelles.* Il se développe *accidentellement* des bourses séreuses sur l'apophyse épineuse de la septième vertèbre cervicale, sur les gibbosités, sur la face externe du muscle grand dorsal, à la face postérieure du sacrum, sur le coccyx (Luska), sur le sternum, sur la partie postérieure du cubitus gauche, sur la face postérieure du cinquième métacarpien droit (ces trois dernières chez les ouvriers en papiers peints), sur la face externe de la cuisse, sur la face antérieure de la cuisse, sur la malléole externe, sur la face dorsale du scaphoïde, sur le cou-de-pied, sur la saillie des pieds bots, sur la face interne de la tête du premier métatarsien, là où il existe l'exostose connue sous le nom d'oignon, sur la face interne des extrémités antérieures et postérieures du cinquième métatarsien, sur les moignons des amputés, sur des exostoses et des enchondromes, autour de cals difformes.

Au niveau des bourses séreuses normales, la peau est saine; au-dessus des bourses séreuses accidentelles, la peau est épaisse ou calleuse.

I. Plaies des bourses séreuses.

1° *Piqûres et coupures.* Les piqûres, les coupures des bourses séreuses, peuvent devenir le point de départ de toutes les inflammations et hydropisies de ces bourses.

Thérapeutique. — Il faut fermer et réunir avec

des bandes de diachylon les plaies des bourses séreuses, et on exercera par-dessus une légère compression.

2° *Plaies contuses.* La contusion avec plaie ou déchirure d'une bourse séreuse constitue une plaie irrégulière, à bords mâchés, qui s'enflamme souvent et peut donner naissance à un phlegmon et plus tard à un hygroma, comme les plaies par piqûre et coupure, qui exposent cependant moins les malades aux complications inflammatoires.

Thérapeutique. — Sur une plaie contuse ou mâchée d'une bourse séreuse, appliquez des cataplasmes arrosés d'eau blanche, et tenez les parties immobiles, et légèrement comprimées.

Inflammation traumatique des bourses séreuses après une plaie. Lorsqu'une inflammation survient autour des plaies d'une bourse séreuse, c'est toujours par un défaut de soin, et par suite, d'un pansement insuffisant. Les bords de la plaie se boursouffent, ils sont mobiles sur les parties profondes, et c'est là un caractère différentiel qui les distingue des autres plaies des articulations et des gaines des tendons.

Deux jours après le début de la phlegmasie, il s'écoule une sérosité jaunâtre, un peu filante et une rougeur diffuse environne la plaie.

* * Un phlegmon du tissu cellulaire étendu complique souvent l'inflammation traumatique des bourses séreuses. V. PHLEGMON.

Thérapeutique. — Dans les inflammations des bourses séreuses; on appliquera des cataplasmes émollients, on débridera sur plusieurs points, et on empêchera que la cicatrisation de la plaie ne se fasse avant la cicatrisation de la cavité de la bourse séreuse; pour cela on mettra une mèche ou on cautérera les bords de la plaie avec le crayon de nitrate d'argent ou avec un pinceau trempé dans la teinture d'iode.

II. Contusion et hématocèle des bourses séreuses.

Une violence directe et une pression incessante déterminent dans les bourses séreuses des épanchements sanguins qui, à leur tour, occasionnent le plus ordinairement un hygroma chronique ou un hygroma aigu, si les malades ne prennent pas soin d'eux.

Lorsque l'épanchement sanguin n'est pas compliqué d'inflammation, le sang se coagule, une exsudation fibrineuse se produit, et le sérum du sang se résorbe. Mais chez quelques malades, les caillots se dissolvent dans la sérosité sécrétée, les globules sanguins disparaissent et il reste un épanchement séreux (Velpeau).

* * Le développement rapide d'une tumeur faussement fluctuante, là où existe une bourse séreuse, avec une crépitation fine comme de l'amidon froissé entre les doigts, et des ecchymoses dans le voisinage caractérisent l'épanchement de sang dans une bourse séreuse.

* * Si une inflammation survient, le kyste

finir, à la longue, par s'ouvrir, verse du pus; il bourgeonne et guérit, ou bien il reste fistuleux et les caillots durs restent emprisonnés dans la poche, de façon à entretenir une suppuration constante. On a pris quelques-uns de ces caillots dans la bourse séreuse trochantérienne pour une nécrose du fémur (Robert).

La contusion d'un hygroma chronique produit un épanchement de sang qui colore le liquide de l'hygroma : il y a hémohygroma consécutif, ou hématoécèle consécutive de la bourse séreuse.

Thérapeutique. — Le premier traitement de la contusion des bourses séreuses est une application de compresses résolutive maintenue par une bande roulée serrée.

S'il survient une inflammation, des cataplasmes en permanence, une incision, dès que la fluctuation sera évidente, sont indiqués; mais si la suppuration n'a pas lieu et s'il reste une hématoécèle, on traitera l'hygroma chronique qui résulte de l'inflammation lente de la bourse séreuse par les moyens chirurgicaux appropriés.

III. Inflammation aiguë des bourses séreuses.

Une violence, ou une exagération de la cause qui produit la bourse séreuse accidentelle, une plaie et une inflammation du voisinage causent l'inflammation de la bourse séreuse, c'est-à-dire un hygroma aigu.

Il s'épanche de la sérosité claire, quelquefois un peu louche, dans la bourse séreuse enflammée, qui se tuméfie et devient douloureuse. Si la résolution a lieu, elle arrive en peu de jours, mais si l'inflammation se propage au tissu cellulaire, il y a phlegmon, et il est caractérisé en général par une diffusion de la rougeur à une distance assez éloignée de la bourse malade.

Dans la suppuration aiguë des bourses séreuses une perforation analogue à celle du furoncle se fait, il s'écoule du pus séreux, puis le phlegmon disparaît ou suppure, suivant les soins appliqués. Une fistule persiste quelquefois après l'ouverture de la bourse séreuse. Les os peuvent être atteints par l'inflammation.

L'absence de crépitation, sous le stylet introduit dans une fistule consécutive à la suppuration d'une bourse séreuse, empêchera de la confondre avec une fistule osseuse.

Thérapeutique. — Contre l'hygroma aigu, il faut prescrire les compresses d'eau blanche et les cataplasmes arrosés d'eau blanche, puis on fera des frictions mercurielles sur les parties voisines enflammées. Si l'inflammation est vive, si l'on suppose qu'il y a du pus, on ouvrira largement, dans le cas où la plaie resterait fistuleuse et sécréterait toujours du pus en abondance, on cauteriserait l'intérieur de la poche en y passant le crayon de nitrate d'argent. Lorsque l'inflammation aura passé à l'état chronique sans suppurer, on aura recours aux vésicatoires, aux lotions avec la teinture d'iode, puis à la compression méthodique. V. INFLAMMATION CHRONIQUE.

IV. Inflammation chronique, Hygroma chronique. Apparaissant après un hygroma aigu ou d'emblée, l'hygroma chronique est caractérisé par une dilatation de la bourse séreuse, par un épaississement, puis par un amincissement de ses parois et la production de petites fongosités analogues à des franges synoviales; rarement il y existe des plaques cartilagineuses. Le liquide contenu est clair, quelquefois séro-sanguinolent lorsqu'il s'est fait une hémorragie dans le kyste.

Du volume variable entre celui d'un œuf et celui d'une tête de fœtus, généralement globuleux, un hygroma est transparent, présente une fluctuation évidente, est mobile sous la peau et n'est pas réductible, à moins qu'il ne soit près d'une petite articulation du poignet, ou des doigts, où il peut s'enfoncer dans les interstices des tendons.

* * Un ganglion ramolli simule une bourse séreuse; mais la notion de l'existence d'une bourse séreuse là où est la tumeur, permettra d'en établir le diagnostic.

* * Ou bien l'hygroma disparaît par résorption du liquide et l'oblitération de la bourse séreuse, ou bien il suppure, et l'on a alors devant soi les caractères d'un hygroma aigu enté sur un hygroma chronique.

* * L'hygroma chronique s'observe assez souvent comme complication de la phlegmasie articulaire chez les goutteux.

* * Des dégénérescences fibro-plastiques de la bourse séreuse chroniquement enflammée ont été pris pour des hygroma récidivés.

Il est rare qu'une bourse séreuse (excepté celles des doigts et des orteils) communique avec l'articulation voisine.

Thérapeutique. — On comprime avec avantage les hygromas chroniques à leur début avec ou sans compresses d'eau blanche. L'émplâtre de savon, une solution concentrée de chlorhydrate d'ammoniaque (Boyer); le sel ammoniac, 50 grammes, dissous dans vinaigre et alcool, de chaque 50 grammes, dans un sachet appliqué sur la tumeur; le cérat mercuriel, également employés, sont moins efficaces que la compression.

On peut appliquer des compresses imbibées de la solution :

Sel ammoniac.	60 grammes.
Eau-de-vie camphrée.	60 id.
Eau	6 litres.

(Debreyne.)

et l'on comprime.

Les vésicatoires volants répétés seront ensuite mis en usage, et alternent avec une compression méthodique. Si la tumeur augmente on écrasera par pression la bourse séreuse, le liquide épanché dans le tissu cellulaire se résorbera. On pourra, pour produire le même effet, faire une ponction sous-cutanée, mais cette opération n'est pas toujours sans dangers.

Les tubes à drainages passés dans le kyste (Chassaingnac) valent mieux que le séton (B. Bell et Monro), surtout quand on complète le traitement par les

injections iodées ; les inflammations consécutives à ce traitement sont rares.

La ponction simple avec le trocart est bonne pour les hygromas éloignés des articulations, et elle sera répétée si le liquide se reproduit. La compression unie à la ponction a guéri des hygromas récents, mais il est plus avantageux de joindre à la ponction une injection iodée ; après ce traitement survient l'inflammation de la poche, et on est quelquefois obligé de débrider.

L'incision cruciale et l'incision d'une portion des parois du kyste constituent des opérations dont les suites ont été plus d'une fois funeste. Il y a eu des infections purulentes et des cas de tétanos.

L'ablation de la tumeur ne sera proposable que quand elle sera bien circonscrite et très-mobile. Lorsqu'elle sera le siège d'une dégénérescence fibro-plastique on sera toujours autorisé à l'enlever. Des incisions elliptiques circonscriront une portion de peau sur la partie saillante de la tumeur et on disséquera avec précaution ; si la tumeur siègeait à un doigt, il vaudrait mieux faire l'amputation que l'ablation, les deux opérations ne sont pas moins graves l'une que l'autre.

Il ne faut pas toucher aux bourses séreuses qui existent sous les tumeurs appelées vulgairement oignons.

V. Fistules des bourses séreuses. Après une inflammation aiguë ou chronique des bourses séreuses, il s'établit, à travers un orifice fistuleux, des sécrétions intarissables d'un liquide séreux, clair, non filant et quelquefois séro-sanguinolent. Cette sécrétion persiste surtout après l'ouverture des hygromas.

Thérapeutique. — Pour guérir ces fistules, on fera des injections iodées, on comprimera avec des bandelettes de diachylon. Si ce moyen est insuffisant, on ouvrira au niveau de la fistule, et on cautérisera la cavité de la bourse séreuse avec un morceau de pâte au chlorure de zinc laissé douze heures en place ; si l'on ne réussit pas, on excisera la fistule et la bourse muqueuse.

BOUTON D'ALEP. Un tubercule cutané, douloureux, ulcérant la peau au bout de quelques mois et donnant lieu à une cicatrice indélébile, caractérise la dermatose connue sous le nom de *Bouton d'Alep*, en raison de son endémicité aux environs de cette ville.

** Bien que le bouton d'Alep soit endémique en Orient, il se développe en Europe chez des individus qui ont fait un séjour, même de courte durée, dans ce pays.

** Le bouton d'Alep est *mâle* ou *féelle*, selon qu'il est *unique* ou *entouré d'autres petits boutons* moins volumineux.

** Une saillie du derme, large comme une lentille, se convertissant au bout de trois mois en un tubercule assez gros, entouré d'érythèmes causant des douleurs ; enfin l'ulcération de la peau, large de 1 à 8 centim., et des croûtes humides se renouvelant toujours jusqu'à la cicatrisation caractérisent le bouton d'Alep.

** A part le désagrément que cause la pré-

sence du bouton d'Alep, qui se développe souvent sur le visage, cette dermatose n'a aucun danger.

** C'est par mois qu'il faut estimer la durée du bouton d'Alep, trop heureux les malades chez lesquels il ne dure pas plusieurs années.

Thérapeutique. — La cautérisation avec le fer rougi à blanc (Salina) avant l'ulcération eutanée, de façon à carboniser toute la partie malade de la peau abrège un peu la durée et limite l'étendue du bouton d'Alep. Les malades devront en outre changer de pays, boire une tisane rafraîchissante et se mettre à la diète végétale.

BOUTON DE BISKRA (BOUTON DE COCHINCHINE). Le bouton de Biskra existe à la face et sur les membres ; il est ordinairement unique ; cependant il se développe quelquefois en assez grand nombre sur le même individu.

** Des tubercules rouges, saillants, violacés, qui apparaissent sur la peau et s'ulcèrent, en se recouvrant parfois de croûtes épaisses et en s'entourant de bords saillants et taillés à pic, telles sont les lésions ordinaires du bouton de Biskra.

** Deux mois après que le bouton de Biskra s'est développé, la réparation commence et la cicatrisation se fait comme pour les ulcères de nos contrées. Il est probable que le bouton de Biskra et l'ulcère de Mozambique sont une même affection. L'ulcère dure de deux à dix-huit mois. V. **ULCÈRE DE MOZAMBIQUE.**

Thérapeutique. — Faites émigrer vers les pays froids un individu atteint du bouton de Biskra. C'est un excellent moyen d'activer la guérison.

Les amers, les antiscrofuleux et les antisiphilitiques seront employés ; l'iodure de potassium à la dose de 0^{gr},50 par jour dans une potion est particulièrement d'un bon usage ; la teinture d'iode appliquée localement et les caustiques modifieront l'ulcération, mais on devra traiter l'ulcération par la compression avec les bandelettes de diachylon ou l'emplâtre de Vigo.

BOUTON DE FEU. La cautérisation des parties molles ou des tumeurs blanches avec le cautére actuel, en forme d'olive, constitue le *bouton de feu*. C'est un excellent révulsif. V. **CAUTÉRISATION.**

BOUTON-D'OR. Plante de la famille des renonculacées, très-commune dans les prairies, et considérée comme fébrifuge □.

BOUTONNIÈRE. Les incisions qu'on pratique au périnée ou sur le pénis, pour extraire des calculs immobilisés dans l'urèthre et pour frayer passage au pus des abcès urinaires, ou à l'urine, sont des *boutonniers*. V. **CALCULS VÉSICAUX, POLYPES NASO-PHARYNGIENS.**

BRADYPEPSIE. La lenteur des digestions constitue la *bradypepsie* et n'est qu'une forme de la dyspepsie. V. ce mot.

BRIDES ou LA PERRIÈRE (Savoie). Eau minérale sulfureuse, calcique, d'une température de 36°. Elle s'emploie en boisson, en

bains et en douches, contre l'aménorrhée, l'anémie et la scrofule ☐.

BRIDES SOUS-CUTANÉES. V. CICA-TRICE, RÉTRACTION DES DOIGTS.

BROME. Corps simple, extrait des eaux-mères des salines, sous forme d'un liquide rouge, d'odeur très-désagréable. — Dissous dans l'eau, 1 gramme pour 250 grammes, il est employé contre la scrofule ☐.

BROMURES. Combinaisons du brome avec les autres corps simples. — On connaît le bromure de baryum, — le bromure de cyanogène, — le bromure de fer, — le proto et le deutobromure de mercure, — le bromure de sodium, — enfin le bromure de potassium. Ce dernier sel est assez fréquemment employé en médecine pour bains, à la dose de 50 grammes ; — à l'intérieur, on le donne à la dose de 1 à 2 grammes, contre la photophobie ☐, contre le satyriasis ☐, contre les érections de la blennorrhagie ☐ ; contre la syphilis tertiaire ☐, l'épilepsie ☐ ; l'hystéro-épilepsie ☐, enfin comme anesthésique ☐, etc.

BRONCHES. Les bronches sont des tuyaux membraneux qui font suite à la trachée-artère pour servir à l'entrée et à la sortie de l'air dans

chronique de la muqueuse, ou *bronchite*, par dilatation partielle, par vice de sécrétion muqueuse, ou bronchorrhée, et par rétrécissement ou oblitération.

Bronches (INFLAMMATION DES). V. BRONCHITE.

Bronches (FLUX DES). V. BRONCHORRHÉE.

Bronches (DILATATION DES). Laennec a montré que les bronches pouvaient être le siège d'une dilatation partielle, donnant lieu à la bronchorrhée et simulant quelquefois des cavernes tuberculeuses du poumon.

** La dilatation des bronches n'existe que sur un point de l'arbre bronchique, presque toujours à la base du lobe supérieur et à la partie moyenne du lobe inférieur, et elle se présente à l'état de *dilatation uniforme tubulaire*, de *dilatation sphérique*, enfin de *dilatation en chapelet*, renfermant des mucosités plus ou moins abondantes.

** L'expectoration épaisse, abondante, puriforme, souvent fétide, quelquefois d'odeur gangréneuse, rendue par intervalle à la suite de quintes pénibles de toux et d'efforts de vomissements, caractérise la dilatation des bronches.

** Dans la dilatation des bronches, il y a ordinairement de la matité, du souffle bronchique, de la bronchophonie et des râles muqueux ; quand il y a des râles caverneux, on rencontre alors une véritable pectoriloquie.

** Sauf les cas où la sécrétion des bronches dilatées épuise les malades, cette lésion n'aggrave pas sensiblement le pronostic des bronchites chroniques.

** On confond souvent la dilatation des bronches avec la phthisie tuberculeuse au deuxième degré ; mais dans celle-ci il y a des sueurs, des hémoptysies, de l'amaigrissement, de la fièvre et une égale continuité d'expectoration qui n'existe pas dans l'autre.

** Dans les crachats de la dilatation des bronches, il n'y a jamais que du muco-pus, tandis que dans les crachats d'une caverne tuberculeuse le microscope permet souvent de découvrir des fibres du tissu élastique des bronches, dont la présence révèle sûrement une ulcération du poumon.

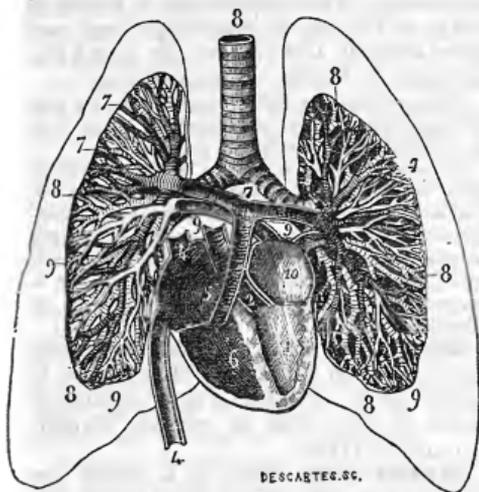
** L'expectoration fétide de la dilatation des bronches simule quelquefois la gangrène des poumons, mais il y manque l'hémoptysie et les fragments gangréneux du poumon mortifié.

** Le dilatation des bronches est la conséquence de la bronchite aiguë et chronique et de la coqueluche, qui amènent la rétention du mucus bronchique.

Thérapeutique. — Les balsamiques, les sulfureux, les expectorants et tous les remèdes conseillés dans la bronchite chronique trouvent ici leur emploi.

V. BRONCHITE CHRONIQUE.

BRONCHITE. On donne le nom de bron-



POCHET. DEL.

Fig. 59. — Ensemble des bronches, des poumons et du cœur. — 1. Ventricule gauche. — 2. Artère aorte, portant aux tissus le sang qui doit les nourrir. — 4, 4. Veines caves supérieure et inférieure, ramenant le sang veineux de toutes les parties du corps à l'oreillette droite. — 5. Oreillette droite. — 6. Ventricule droit. — 7, 7, 7. Artère pulmonaire et ses divisions dans le poumon. — 8, 8, 8. Trachée-artère et divisions des bronches amenant l'air dans les cellules pulmonaires. — 9, 9, 9. Veines pulmonaires ramenant le sang dans l'oreillette gauche. — 10. Oreillette gauche.

Dans cette figure, les vaisseaux et les ramifications bronchiques se détachent à droite sur un fond noir et à gauche sur un fond blanc. (A. Tripiet.)

les poumons. — Elles peuvent être malades de différentes manières : par inflammation aiguë et

chite à la phlegmasie de la membrane muqueuse des bronches. — Cette maladie se montre à l'état aigu et à l'état chronique.

* * La bronchite affectant les bronches moyennes constitue la bronchite simple, et celle qui s'étend aux dernières ramifications bronchiques caractérise la *bronchite capillaire*.

* * Le coryza et l'angine gutturale précèdent souvent la bronchite aiguë simple qui produit un peu de fièvre, de la toux, de l'expectoration d'abord séreuse, puis muco-purulente, de la chaleur sous-sternale, et enfin des râles ronflant, sibilant et muqueux dans les deux côtés de la poitrine.

* * Dans la *bronchite capillaire*, appelée *catarrhe suffocant*, la toux est très-fréquente, l'expectoration séreuse, filante, abondante; la gêne de la respiration très-considérable; la fièvre intense, et sans matité de la poitrine; il y a dans les deux poulmons des râles ronflant, muqueux et sous-crépitant, disséminés, extrêmement nombreux.

* * De fréquentes bronchites aiguës amènent nécessairement la bronchite chronique, la congestion pulmonaire chronique et l'emphysème pulmonaire, avec une dyspnée continue, souvent compliquée d'asthme.

* * Chez un sujet prédisposé, la bronchite amène souvent la tuberculose des poulmons et la phthisie dite pulmonaire.

* * La bronchite accidentelle se développe à la suite d'un refroidissement du corps baigné de sueur, à la suite de la rougeole, ou de la respiration de vapeurs et de poussières irritantes, qui pénètrent dans les bronches.

* * Il y a une *bronchite épidémique* dont la cause inconnue se révèle par des effets dont la fréquence et la gravité ne sauraient être contestées, c'est la *grippe*.

* * La bronchite est souvent symptomatique d'une maladie des organes respiratoires, de la tuberculose et des maladies organiques du poulmon; des lésions organiques du cœur, entraînant la circulation pulmonaire; des fièvres graves, notamment du typhus et de la rougeole; de la laryngite aiguë, du croup et de la stomatite causée par la dentition.

* * Chez les enfants, de fréquentes bronchites sont un indice de scrofule et une menace de phthisie pulmonaire.

* * La rougeole est une cause ordinaire de bronchite, et, dans ce cas, l'inflammation des bronches est souvent suivie de pneumonie, ou de tuberculisation pulmonaire et de phthisie.

Bronchite aiguë. La bronchite aiguë, inflammation de la membrane muqueuse des bronches, offre différents degrés: selon sa limite, aux grosses bronches ou aux bronches terminales; d'après son état aigu ou son état chronique; ou, enfin, d'après les causes générales

sporadiques ou épidémiques qui lui ont donné naissance, telles que la scrofule, la rougeole et la grippe.

* * L'inflammation légère des bronches, chez les sujets de bonne constitution, est une maladie très-simple, que l'on soigne par mesure de prudence, et qui se termine ordinairement bien. C'est le *rhume ordinaire*, affection très-commune dans nos climats tempérés.

Quand la bronchite est plus intense et se trouve étendue aux grosses bronches, accompagnée d'ailleurs par de la fièvre et de l'abattement, elle mérite toute l'attention du médecin.

Thérapeutique. — Il faut d'abord prescrire le repos de l'organe malade, c'est-à-dire le silence, le séjour à la chambre dans une douce température et au milieu de vapeurs humides émollientes. La diète, plus ou moins sévère, suivant le degré de la fièvre, est de rigueur. Les boissons doivent être prises en quantité modérée et à une température ordinaire, car, trop abondantes ou trop chaudes, elles font tousser et augmentent beaucoup l'expectation. Il y a même des sujets qui se trouvent bien de s'abstenir des tisanes qu'on a l'habitude de prendre ordinairement.

Les *émissions sanguines*, telles que la saignée ou les sangsues, sont rarement nécessaires dans la bronchite, et leur usage dépend de l'excessive intensité de l'inflammation.

Les *tisanes émollientes* avec la violette, la mauve, le bouillon blanc, etc., en infusion, avec les quatre fruits en décoction et de plus du sirop de gomme, de guimauve, de capillaire, sont d'un usage habituel dans la bronchite. On les rend quelquefois plus calmantes à l'aide du sirop diacode, du sirop de pavots et du sirop d'opium à la dose de 15 à 30 grammes par jour. On y peut joindre le julep béchique, le julep gommeux ou le looch blanc, simples ou additionnés avec des composés d'opium.

Différents narcotiques peuvent être donnés en nature pour calmer la toux de la bronchite, ainsi: 30 grammes de sirop diacode le soir, ou une pilule de 3 ou 4 centigrammes d'extrait gommeux d'opium, de 5 à 10 centigrammes de cynoglosse, de 2 à 3 centigrammes d'extrait de belladone ou de datura stramonium suivant l'opportunité.

Les *vomitifs* sont donnés avec succès au début de la bronchite, d'abord comme antiphlogistiques et contre-stimulants, ensuite comme agents mécaniques provoquant des contractions diaphragmatiques qui sont de nature à désobstruer les bronches engouées. On donne alors la tarte stibié à 5 centigrammes dans une tasse de bouillon d'herbes, ou l'ipécacuanba à la dose de 2 grammes dans le même liquide. Les médecins qui ont adopté ce système font généralement suivre cette médication d'un purgatif à vingt-quatre heures de distance, soit 40 grammes de manne dans du lait, soit de l'eau de Sedlitz, de la limonade purgative au citrate de magnésie, de l'huile de ricin à 25 ou 30 grammes, etc.

Une méthode de traitement bien différente, perturbatrice et sudorifique très-vantée par Laennec, consiste à faire prendre aux sujets affectés de bronchite aiguë, une assez forte quantité de vin chaud ou de punch très-léger, par doses fréquentes et

minimes. Beaucoup de malades ainsi surexcités sont pris de transpiration et la phlegmasie bronchique se dissipe rapidement. Ce moyen est peut-être bon chez les sujets forts et bien constitués, mais il est dangereux chez les personnes faibles et dont l'état intérieur de la poitrine a fait naître des inquiétudes.

Au bout de quelques jours de bronchite, il est bon d'opérer sur la peau de la poitrine une révulsion salutaire avec un emplâtre de diachylon, de poix de Bourgogne, ou avec les frictions d'huile de croton, ou de pommade stibiée, enfin avec des vésicatoires volants successivement répétés. V. un peu plus loin le FORMULAIRE DE LA BRONCHITE.

Bronchite capillaire. La toux avec expectoration aqueuse, abondante, spumeuse, striée de sang avec dyspnée ou orthopnée, fièvre vive et abondance de râles sibilant, ronflant, sonore et muqueux fin, disséminés dans les deux côtés de la poitrine, caractérisent la bronchite capillaire.

Thérapeutique. — Dans la bronchite capillaire générale ou catarrhe aigu suffocant, les indications sont plus pressantes, car la vie des malades est souvent compromise, et il est quelquefois difficile d'empêcher la production de l'asphyxie. Il n'y a pas à différer. Chez des adultes, la saignée doit être employée une ou deux fois et, de plus, il faut mettre des sinapismes aux jambes et y faire appliquer la ventouse Junod.

Dans la bronchite capillaire, il faut faire vomir les malades une ou deux fois selon la circonstance, appliquer un vésicatoire sur le thorax et donner à l'intérieur, soit de la décoction de polygala de Virginie ou de bourgeons de sapin du Nord, 4 à 8 grammes par litre d'eau, soit des juleps gommeux et narcotiques, soit enfin des loochs rendus expectorants par de l'oxymel scillitique, 15 grammes, ou par 1 gramme de gomme ammoniacale ou d'oxyde blanc d'antimoine.

Bronchite de l'enfance. Chez les jeunes enfants, la bronchite simple doit être combattue seulement par les remèdes dits émollients, par quelques bains de pieds, par le vomitif ipécacuanha, et quelquefois par un vésicatoire volant sur le sternum, si l'inflammation paraît s'éterniser. Quand la bronchite est grave et s'étend aux petites bronches, de façon à former une bronchite capillaire, lorsqu'elle est accompagnée d'une réaction vive, et peut-être de cette respiration que j'ai appelée *expiratrice*, c'est-à-dire gémissante et saccadée, il faut tout de suite mettre une sangsue à l'épigastre, deux quelquefois si les enfants sont vigoureux, ne pas trop les laisser couler afin d'y revenir, si l'état des forces le permet. Il faut faire vomir, avec l'ipécacuanha, et recommencer plusieurs fois de suite, d'après l'état de gêne de la respiration. Il faut aussi mettre, dès le début, un vésicatoire volant sur le devant de la poitrine, en réappliquer un deuxième au bout de trois jours, au-dessus ou à côté, un troisième quelquefois, à côté des premiers ou sur le premier, de manière à traiter par les vésicatoires volants multiples. Ces vésicatoires doivent être petits, à peine de 3 centimètres, car ils ont toujours trop de tendance à s'agrandir, et il faut éviter chez les enfants de faire naître de trop grandes plaies qui seraient alors plus graves que la maladie primitive.

Bronchite des vieillards. Chez les vieillards atteints de bronchite aiguë, la saignée doit être proscrite. Leur bronchite capillaire doit être combattue par les vomitifs, et ici c'est le tartre stibié qu'il faut employer, par des légers purgatifs, et aussi par de nombreux vésicatoires volants. Il faut aussi dans ces cas veiller avec soin sur l'état des forces, alimenter le malade le plus tôt possible, lui donner du bouillon, un peu de macération de quinquina et d'eau vineuse. Ici, c'est nuire au malade que trop s'acharner sur sa maladie, il est nécessaire d'unir la résolution à la prudence et de n'agir qu'avec circonspection.

Lorsque la bronchite se développe chez des sujets faibles, lymphatiques, et fait craindre pour l'avenir le développement des tubercules pulmonaires, il faut veiller sur la convalescence, et l'entourer de toutes les précautions convenables. De légers toniques, une bonne nourriture, et surtout le voyage, le séjour dans le Midi ou dans les pays chauds, sont ce qu'il y a de plus utile à ordonner.

Bronchite chronique ou Catarrhe pulmonaire. La bronchite chronique, jadis appelée catarrhe pulmonaire chronique, réclame des soins très-multipliés et différents, selon qu'elle est simple, qu'elle est compliquée d'emphysème pulmonaire, sa conséquence inévitable, ou qu'elle est accompagnée d'asthme, de maladie du cœur ou de tubercules pulmonaires.

Thérapeutique. — On soulage beaucoup les malades affectés de bronchite chronique, on fait disparaître momentanément les symptômes de cette maladie, mais on ne la guérit presque jamais à moins de circonstances exceptionnelles comme le serait le déplacement et l'émigration dans les pays chauds.

Les saignées générales ou locales, que Broussais et Armstrong conseillèrent contre la bronchite chronique, sont du plus mauvais effet. L'élément qu'on dit inflammatoire n'y existe plus depuis longtemps, et les évacuations sanguines restent sans motif comme sans résultat. Elles ne sont utiles que dans les cas de maladies du cœur ou de dyspnée et d'asphyxie menaçante, mais alors ce n'est plus qu'une médication palliative appropriée à l'un des symptômes de la maladie.

Les infusions émollientes de fleurs pectorales, des fruits béchiques, le bouillon blanc, le lierre terrestre, etc.; les fumigations émollientes et les bains généraux de vapeurs émollientes peuvent être indifféremment employés contre la bronchite chronique.

Les vomitifs et les purgatifs, administrés de temps à autre à intervalles plus ou moins rapprochés, sont des plus utiles dans la bronchite chronique, car ils modèrent la toux et l'expectoration. 5 centigrammes de tartre stibié tous les deux ou trois jours (Laennec), 1 gramme 50 centigrammes de poudre d'ipécacuanha tous les jours (Elliotson), produisent, dit-on, des résultats avantageux. Quelques médecins ne donnent pas l'ipécacuanha à si forte dose, ils se contentent de l'administrer à la dose expectorante 5 ou 10 centigrammes par jour et non la dose vomitive.

On peut administrer le calomel dans la bronchite chronique, ainsi que le pratiquent les Anglais, et le faire prendre seul ou uni à des poudres toniques et narcotiques soit au quinquina, soit à l'ipécacuanha, la thridace et l'opium. Le calomel doit être donné

à 10 ou 15 centigrammes par jour, continué longtemps. La teinture de colchique à 20 ou 30 gouttes par jour, ou de temps à autre de l'huile de ricin, de l'eau de Sedlitz ou de citrate de magnésie, de l'aloes à 5 centigrammes par jour, etc., sont les purgatifs qui ont souvent été employés.

Toute une série de remèdes dits *expectorants* vient tirer le médecin d'embarras, dans les efforts qu'il est obligé de faire pour arriver à soulager les malheureux affectés de bronchite chronique.

On peut employer à l'exemple d'Arétée les bols résineux suivants :

Miel	25 grammes.
Térébenthine	8 id.
Galbanum	50 id.

Faire cuire et quand le mélange aura acquis une bonne consistance, faire des bols dont on prendra un ou deux matin et soir.

Il faut en outre prescrire les infusions d'hyssope, de lierre terrestre, les décoctions de bourgeons de sapin du Nord à 4 grammes par litre d'eau, l'eau de goudron ou de copahu, les fumigations de créosote, etc.

Le copahu a été donné intérieurement à la dose de 1 gramme par jour, solidifié avec de la magnésie. Chez les malades qui ne peuvent le supporter dans l'estomac, on l'a donné aussi en lavement tenu en suspension à l'aide d'un jaune d'œuf.

L'ipécacuanha à 15 ou 20 centigrammes en nature ou mieux en pastilles facilite beaucoup l'expectoration et diminue notablement les efforts de la toux.

C'est dans le même but, et souvent avec succès que le soufre et les préparations sulfureuses ont été administrées. On donnait autrefois le soufre en tablettes à la dose de 1 à 3 grammes par jour, on peut le faire prendre en poudre dans du lait, dans du miel, ou sous la forme d'eau sulfureuse. Les eaux d'Enghien, de Bonnes, de Barèges, de Caunterets, qui sont plus ou moins chargées de principes sulfureux se prennent à petite dose d'abord, le matin à jeun, un quart de verre dans du lait, puis un demi-verre et même plus, lorsque les intestins n'en souffrent pas. Quelques malades sont purgés par l'usage de ces eaux, il faut alors les suspendre, en diminuer la dose jusqu'à ce qu'elles puissent être digérées sans nul inconvénient. Ce traitement doit être continué plusieurs mois. Si les malades en ont la possibilité ils feront bien d'aller dans la saison prendre des eaux sur place, à la source même qui les fournit.

Les *révulsifs cutanés* méritent d'être employés dans la bronchite chronique, surtout lorsqu'une exagération des symptômes fait présumer l'existence d'un état aigu d'inflammation bronchique. Il est quelquefois bon de laisser à demeure, soit au bras, soit à la cuisse, un cautère ou un vésicatoire dont on entretient chaque jour la suppuration. En dehors de ce fait, et comme circonstance exceptionnelle, lors d'une recrudescence des symptômes, il faut ordonner sur la peau de la poitrine des frictions avec quelques gouttes d'huile de croton, et on les répète matin et soir jusqu'à l'éruption vésiculeuse, un emplâtre de poix de Bourgogne avec 20 ou 25 centigrammes de tartre stibié, des frictions matin et soir avec la pommade stibiée jusqu'à pustulation, ou enfin des vésicatoires volants sur le thorax. Tous ces moyens sont fort utiles et rendent indifféremment de très-grands services.

Les *astingsents* donnés avec mesure, réussissent à diminuer l'expectoration et à soulager les malades affectés de bronchite chronique, mais c'est là une médication que l'expérience n'a pas complètement ratifiée. Quand on croira devoir la mettre en usage, c'est à l'extrait de ratanhia ou de monésia en potion à 1 gramme par jour, au tannin à 20 ou 25 centigrammes, et à l'acétate de plomb qu'il faudra recourir.

Acétate de plomb	2 grammes.
Extrait de jusquiame	2 id.
Seille	2 id.

pour 40 pilules dont on prendra 3 ou 4 par jour (Henderson).

La *médication narcotique* est une des plus usitées dans la bronchite chronique, car elle remédie au plus pressant besoin des malades en leur donnant le repos qu'ils désirent avec tant d'impatience. On peut donner tous les soirs 30 grammes de sirop diacode dans une tasse de tisane ou dans une potion à prendre par cuillerées; du laudanum de Sydenham, 10 ou 15 gouttes, à prendre de la même manière; du sirop de thridace à 40 grammes de la même manière encore, ou une pilule de cynoglosse, 5 à 10 centigrammes; de thridace, 5 à 10 centigrammes, ou d'extrait gommeux d'opium, 2 à 5 centigrammes; à prendre le soir.

Le sulfate de morphine par la méthode endermique, à 2 ou 5 centigrammes, réussit également bien sur un vésicatoire à la pointe du sternum, au creux épigastrique. Ces vésicatoires doivent être placés tous les trois jours et n'ont pas besoin d'avoir plus de 2 centimètres de diamètre; si on les veut instantanés, il faut les appliquer avec de l'ammoniaque sur une rondelle de drap.

On peut encore donner la teinture de belladone 6 à 10 gouttes, l'extrait à 2 et à 5 centigrammes, l'aconit de la même manière, et le datura stramonium en fumigations. Cette dernière substance sert à composer des cigarettes pour fumer trois ou quatre fois par jour, de manière à absorber autant que possible la vapeur qui s'en émane. Une cigarette absorbe environ 20 centigrammes de datura, qu'on peut brûler, si l'on préfère, au moyen d'une pipe. Ce moyen réussit souvent à calmer la toux.

Le camphre peut être employé de la même manière et avec avantage. C'est un vieux et excellent remède dont on abuse aujourd'hui et dont on peut se servir avec réserve et utilité.

A l'exemple de Williams, Piorry conseille l'abstinence des boissons, et il croit qu'on peut arriver de cette manière à supprimer l'expectoration, diminuer la toux et guérir la bronchite. C'est un moyen à essayer et on peut le prescrire sans inconvénient.

Une autre méthode thérapeutique qu'on doit à Dracke et sur laquelle la science est loin d'être fixée consiste dans l'usage des aspirations d'air froid.

Le malade étant placé dans un lit bien chaud, la poitrine enveloppée de ouate, de laines, ou de fourrures, on lui fait respirer pendant une heure, jusqu'à trois fois par jour de l'air à 4 ou 5° centigrades qu'on vient de faire passer dans un réservoir entouré de glace. Lorsque l'air inspiré n'a pas moins de 6 ou 8° centigrades, la sensation de fraîcheur dans la poitrine qui en résulte est fort agréable, et il existe seulement des douleurs assez vives dans les épaules que les ma-

lades rapportent aux muscles. Le pouls est, dit-on, réduit à 10 ou 12 pulsations par minute.

Sous l'influence de cette médication, la toux et l'expectoration diminuent notablement et les malades se trouvent fort soulagés. Je ne juge pas cette méthode que je n'ai pas vu employer, mais j'ai suivi les effets d'une médication analogue au moyen de l'eau froide en boisson, et les effets m'ont semblé très-évidents.

Une malade affectée de bronchite chronique simple avec expectoration très-abondante, fatiguée quelquefois de la fréquence de la toux et de la fatigue de son catarrhe, avalait un verre d'eau glacée. Immédiatement la toux diminuait et cessait presque aussitôt, l'expectoration était tarie, le pouls réduit à 50 ou 60, et un instant de bien-être suivait l'ingestion de ce verre d'eau froide. Mais bientôt des douleurs intolérables entre les deux épaules, des douleurs à faire crier se faisaient sentir, la malade était obligée de prendre le lit, de se faire suer et de rappeler la toux et l'expectoration qui ne revenaient qu'au bout de vingt-quatre heures, au moment de la cessation des douleurs scapulaires. Plusieurs fois, à plusieurs années de distance, la malade, oublieuse des douleurs qu'elle avait éprouvées, rechercha dans l'eau froide un remède contre sa toux, et chaque fois ce phénomène des douleurs scapulaires lui faisait regretter son imprudence, et elle cessa enfin de recourir à ce moyen qui n'était qu'un douloureux palliatif.

V. le FORMULAIRE DE LA BRONCHITE.

Bronchite symptomatique d'une maladie de cœur. On observe souvent la bronchite chronique dans le cours des maladies organiques du cœur, telles que l'hypertrophie, le rétrécissement ou l'insuffisance des valvules mitrales ou sigmoïdes, et comme, dans ces cas, la toux et l'expectoration dépendent d'une congestion mécanique passive des poumons et des bronches, il faut avoir recours à un traitement particulier.

La bronchite chronique occasionnée par une maladie du cœur avec obstacle à la circulation pulmonaire exige :

1° La saignée d'après les forces du sujet, des sangsues à l'anus ou des ventouses scarifiées à la base du thorax.

2° La digitale en poudre, de 10 centigrammes à 1 gramme et 1 gramme 50 centigrammes.

Le nitrate de potasse, de 1 à 3 grammes.

FORMULAIRE DE LA BRONCHITE.

1° Tisanes.

Tisane de gomme (eau de gomme).

Gomme arabique entière 45 grammes.
Eau froide 1000 id.

Lavez la gomme à l'eau froide, et faites-la dissoudre à froid dans un litre d'eau : passez à travers une étamine et ajoutez du sucre ou du sirop de sucre.

Tisane de fécule.

Fécule de pomme de terre 8 grammes.
Eau q. s.

Délayez la fécule dans 60 grammes d'eau froide, portez l'eau à l'ébullition, versez-y la fécule délayée, continuez à faire bouillir pendant un quart d'heure, et passez au travers d'une étamine.

Tisane de salep.

Elle se prépare de même que la *tisane de fécule*.

Tisane de corne de cerf.

Corne de cerf râpée 125 grammes.

Lavez la corne de cerf à l'eau tiède, et faites-la bouillir pendant une heure avec suffisante quantité d'eau pour obtenir un litre de tisane. Passez.

(F. H. P.)

Tisane béchique.

Espèces béchiques 8 grammes.
Eau bouillante 1000 id.

Faites infuser, passez et sucrez avec :

Sirop de sucre 60 grammes.

(F. H. P.)

Tisane pectorale aux quatre fleurs.

Espèces pectorales 12 grammes.
Eau bouillante 1000 id.

Faites infuser et ajoutez :

Sirop de sucre 60 grammes.

(F. H. P.)

Tisane pectorale aux quatre fruits.

Fruits béchiques 1000 grammes.

Faites bouillir dans :

Eau 2500 grammes.
Jusqu'à réduction à 1000 id.

Passez, ajoutez :

Miel blanc 60 grammes.

Tisane de réglisse.

Racine de réglisse contuse 8 grammes.
Eau bouillante 1000 id.

Faites infuser pendant deux heures, et passez.

Tisane d'orge.

Lavez de l'orge, 30 grammes, à l'eau tiède, et faites bouillir ensuite dans une suffisante quantité d'eau jusqu'à ce que le grain soit bien crevé et que le liquide soit réduit à un litre : passez à travers une étamine claire.

On édulcore ensuite avec miel, 60 grammes.

(F. H. P.)

Tisane lichen d'Islande.

Lichen d'Islande 8 grammes.

Versez sur le lichen huit à dix fois son poids d'eau bouillante ; laissez infuser pendant une demi-heure, et rejetez la liqueur : prenez le lichen ainsi lavé, et faites-le bouillir pendant deux heures dans une quantité d'eau suffisante pour qu'il reste un litre de tisane. Passez avec expression, laissez déposer et décantez. On y ajoute ordinairement :

Sirop de sucre 60 grammes.

(F. H. P.)

Espèces dites fruits béchiques.

Dattes privées de leurs noyaux 32 grammes.
Jujubes 32 id.
Figses sèches 32 id.
Raisins secs 32 id.

Mélez. Conservez dans du sucre en poudre, faire bouillir dans un litre d'eau.

Autres tisanes.

Infusion de *marjolaine*, 16 grammes par litre.

Infusion de *gingembre*, 4 à 8 grammes par 500 grammes d'eau. 4 ou 5 tasses dans la matinée, ou bien *teinture de gingembre*, 40 à 50 gouttes dans une potion de 120 grammes.

Décoction de *Polygala senega*, 4 à 8 grammes par litre d'eau.

Décoction de *tiges de douce-amère*, 8 à 20 grammes par litre.

Infusion de *Verbascum lychnitis* et de *Verbascum thapsus* ou *bouillon-blanc*, 10 grammes par litre d'eau.

Décoction de *pulmonaire officinale*, 4 à 10 grammes par litre d'eau.

Infusion de *véronique*, 15 grammes par litre d'eau.

Infusion vineuse de *sarriette* ou *Satureia hortensis* 15 à 30 grammes.

Infusion de *fleurs de sureau*, 8 à 10 grammes par litre d'eau.

Infusion de *violette*, 8 à 10 grammes par litre d'eau ou chez les enfants *sirop de violette*.

Infusion de *hyssope*, 4 grammes par litre d'eau.

Infusion de *lierre terrestre*, 4 grammes par litre d'eau.

Capillaire (Capillus Veneris) en infusion, 10 grammes par litre, et surtout en sirop.

Décoction d'*oignons blancs* (Reinhardt, *Bulletin des Sociétés médicales*, Férussac, t. I, p. 363).

Teinture d'*agaric mouche*, 30 à 40 gouttes; quatre fois par jour.

Infusion des feuilles et des fleurs de *bourrache*, 40 grammes par litre d'eau.

Tisane avec la décoction de *navets*.

Erysimum officinale (herbe au chantre). Sirop des semences, 30 à 60 grammes.

Lobelia inflata (V. ASTRÉE), en infusion ou en teinture.

Infusion de fleurs de *Gnaphalium dioicum*, 8 grammes par litre d'eau.

Décoction de *pulmonaire de chêne (Lichen pulmonarius)*, 5 à 20 grammes.

Tisane avec la décoction de *pommes de reinette*.

2° Sirops.

Sirop de gomme.

Gomme arabique blanche	500 grammes.
Eau froide	500 id.
Sirop simple	4000 id.

F. s. a. (*Codex*). Pour édulcorer les tisanes ou boire par cuillerée à bouche toutes les trois heures.

Sirop de capillaire.

Capillaire du Canada	102 grammes.
Eau bouillante	1500 id.
Sucre blanc	2000 id.

Pour édulcorer les tisanes. (*Codex*.)

Sirop de thridace.

Extrait de laitue	7 grammes.
Eau pure	64 id.
Sirop simple	500 id.

(*Codex*.)

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau; ajoutez la liqueur au sirop bouillant; ramenez celui-ci par l'évaporation à la consistance ordinaire, et passez.

A mettre 60 grammes dans une potion ou prendre par cuillerée à café toutes les heures ☐.

Sirop de lactucarium (Aubergier).

Extrait alcoolique de lactucarium	3 grammes.
Sucre candi	4 kilogramme.
Eau distillée	500 grammes.
Eau de fleur d'oranger	20 id.

Épaisez l'extrait alcoolique en le traitant à deux reprises par l'eau bouillante, de manière à ne laisser

qu'un résidu sans saveur et insoluble. Passez la solution, complétez les 500 grammes et faites-y fondre le sucre candi, clarifiez au blanc d'œuf, cuisez à 32° bouillant, passez et ajoutez l'eau de fleurs d'oranger au sirop refroidi ☐. Quand ce sirop ne contient que du lactucarium il est inerte, mais on a voulu le rendre actif en y incorporant de l'*affum* de pavot pourpre, c'est-à-dire de l'opium, et alors il est très-dangereux, surtout chez les enfants.

Sirop d'ipécacuanha composé, connu sous le nom de Bésessart.

Ipécacuanha gris	32 grammes.
Séné	96 id.
Serpolet	32 id.
Coquelicot	125 id.
Sulfate de magnésie	96 id.
Vin blanc	750 id.
Eau de fleur d'oranger	750 id.
Eau	3000 id.
Sucre blanc	3000 id.

F. s. a. (*Codex*). Ce sirop s'emploie comme vomitif chez les enfants atteints de bronchite, à la dose de 30 ou 40 grammes, ou comme expectorant dans une potion à la dose de 15 grammes ☐+☐.

Sirop pectoral.

Sirop diacode	50 grammes.
Sirop de Tolu	100 id.

Mêlez. A prendre par cuillerée à café matin et soir ☐.

Sirop de lait.

Lait nouvellement trait, écémé et réduit à moitié par l'évaporation	600 grammes.
Sucre	9000 id.
Eau de laurier-cerise	200 id.

A prendre par cuillerée à bouche (Robinet).

Sirop pectoral.

Eau	6000 grammes.
Sucre	1250 id.
Raisins de Corinthe	1030 id.
Gomme arabique	120 id.
Mou de veau	n° 11.

Faites bouillir pendant six heures; passez et évaporez jusqu'en consistance sirupeuse (Bouvat). A prendre par cuillerée à bouche.

Sirop pectoral dit de Vauquelin.

Mou de veau	n° 1.
Lichen d'Islande	n° 2.
Têtes de pavot	500 grammes.
Fleurs béchiques	500 id.
Quatre fruits pectoraux	2 kilogrammes.
Gomme du Sénégal	2 id.
Feuilles d' <i>Erysimum</i>	500 grammes.
Racine sèche de grande consoude	500 id.
Suc épais de laitue	125 id.
Sirop de sucre	40 kilogrammes.
Sirop de violette	6 bouteilles.
Sirop de Tolu	3 id.

F. s. a. Ce sirop contient pour 30 grammes 1 décigramme de thridace, et 5 centigrammes d'extrait de pavot. Une cuillerée à bouche matin et soir ☐+☐.

Sirop de mou de veau.

Mou de veau	1008 grammes.
Dattes	160 id.
Jujubes	176 id.
Raisins secs	176 id.
Régisse	32 id.
Consonde	32 id.
Pulmonaire	176 id.
Sucre blanc	2000 id.
Eau	1250 id.

F. s. a. A prendre par cuillerée à bouche trois fois par jour.

Sirop d'escargots.

Escargots. 500 grammes.

Réduisez en une pâte très-fine avec :

Sucre. 2500 grammes

Passez à travers un tamis très-serré à l'aide d'un pulpoir.

D'autre part :

Amandes douces. 500 grammes.

Amandes amères. 150 id.

Eau. 1000 id.

Mondez les amandes, réduisez-les en une pâte très-fine, en y ajoutant :

Sucre. 500 grammes.

et 125 grammes de l'eau prescrite. Délayez exactement cette pâte dans le reste de l'eau. Passez avec une forte expression : ajoutez à l'émulsion le mélange de sucre et de limaçons que vous ferez dissoudre au bain-marie, à une très-douce chaleur. Quand le sucre sera fondu, ajoutez l'eau de fleurs d'oranger ; passez le sirop avec expression au travers d'un linge serré (Bouchardat).

Cinq à six cuillerées par jour dans les bronchites et les phthisies au début [±].

Sirop pectoral de Lamouroux.

Mon de veau	n° 12.
Lichen d'Islande	3 kilogrammes.
Jujubes.	3 id.
Dattes.	3 id.
Régilisse ratisée.	3 id.
Pulmonaire des bois	1500 grammes.
Fleurs de coquelicot	3 kilogrammes.
— de violette.	2 id.
— de mauve	2 id.
— de guimauve	2 id.
Extrait gommeux d'opium	24 grammes.
Sucre	180 kilogrammes.

F. s. a. un sirop bien cuit. A prendre une à quatre cuillerées par jour, contre les maladies chroniques de poitrine [±].

Sirop adoucissant de réglisse.

Sue de réglisse. 50 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau de camomille. 50 grammes.

Ajoutez :

Sucre. 4000 grammes.

Par cuillerées, plusieurs fois par jour (Selle) [±].

Sirop de manne.

Manne (débris de larmes) 60 grammes.

Eau à 12 ou 15° 80 id.

On agite de temps en temps jusqu'à ce que la manne soit dissoute et que la solution soit tout à fait fluide ; on filtre au papier, et on ajoute :

Sucre. 150 grammes.

Que l'on fait fondre au bain-marie. On passe à l'éтамine (Lachambre) [±].

Sirop de sulfure de potasse.

Sulfure de potasse 4 grammes.

Eau distillée 240 id.

Sirop de sucre 400 id.

Une cuillerée à bouche matin et soir [±].

Sirop de baume de Tolu.

Baume de Tolu 125 grammes.

Eau pure. 500 id.

Sucre très-blanc q. s., environ. 4000 id.

Faites digérer le baume de Tolu avec l'eau, au

bain-marie, couvert pendant douze heures, en ayant le soin d'agiter de temps en temps. Filtré la liqueur, ajoutez-y le double de son poids de sucre très-blanc que vous ferez dissoudre à une douce chaleur en vases clos ; filtrez le sirop au papier. 32 à 64 grammes dans les tisanes ou les potions (Bouchardat) [±]. On préparera de même le sirop de térébenthine de Venise.

Sirop de polygala.

Polygala de Virginie. 100 grammes.

Faites digérer pendant vingt-quatre heures dans quantité suffisante d'eau pour obtenir :

Colature. 900 grammes.

Faites fondre sucre 1800 id.

Dose : 30 grammes dans une potion comme expectorant [±].

Sirop d'acide hydrocyanique.

Sirop simple blanc 500 grammes.

Acide hydrocyanique médicinal. 4 id.

Mélangez très-exactement et conservez dans des vases bien bouchés (Bouchardat).

Dose : 30 grammes dans une potion appropriée [±].

Sirop de codéine.

On le donne à la dose de 20 à 30 grammes par jour, 30 grammes de sirop ne doivent renfermer que 25 milligrammes de codéine [±].

Sirop de Flon.

On le donne à la dose de 20 à 30 grammes par jour [±].

Sirop d'acétate de morphine.

Acétate de morphine 2 décigrammes.

Sirop simple blanc 500 grammes.

Faites dissoudre l'acétate de morphine dans une très-petite quantité d'eau, à laquelle vous ajouterez un peu d'acide acétique, et mélangez la dissolution au sirop froid.

On préparera de même, par le simple mélange à froid, le sirop de sulfate de morphine.

Chaque 30 grammes de ces sirops contient un peu plus de 1 centigramme de sel de morphine. On les prescrit à la dose de 20 à 50 grammes dans des potions, ou par cuillerée à café toutes les heures : c'est une bonne manière d'administrer la morphine et de prescrire une préparation énergique à faible dose (Bouchardat).

Sirop de pavot blanc (sirop diacode).

Extrait alcoolique de pavot 46 grammes.

Eau pure 125 id.

Sirop simple 1500 id.

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau ; filtrez la dissolution, ajoutez-la au sirop bouillant : et faites cuire en consistance de sirop.

30 grammes de sirop de pavot contiennent 3 décigrammes d'extrait.

Très-employé dans les potions calmantes à la dose de 15 à 30 grammes [±+].

Sirop de goudron.

Goudron 4 kilogramme.

Eau de rivière 250 id.

Maintenez le tout pendant vingt-quatre heures à une température de 66°, agitez, laissez refroidir, décantez et filtrez. Faites dissoudre à froid 500 grammes de sucre, filtrez. Le sirop de goudron s'admi-

nistre soit seul à la dose de trois ou quatre cuillerées à bouche, soit coupé avec des tisanes appropriées \oplus .

Sirop pectoral balsamique.

Sucre concassé	1090	grammes.
Infusion de coquelicots	560	id.
Vin rouge de Bourgogne	500	id.
Teinture de baume de Tolu	12	id.
Ipéacuanha concassé	40	id.
Extrait d'opium	1	id.

F. s. a. A prendre 32 à 48 grammes dans une tasse d'infusion pectorale. Dans les toux opiniâtres, etc. (Charles) \oplus .

Sirop d'erysimum composé.

Orge mondé	64	grammes.
Raisins secs	64	id.
Racine de réglisse	64	id.
Feuilles sèches de bourrache	96	id.
Feuilles sèches de chicorée	96	id.
Erysimum	1500	id.
Racine d'aunée	125	id.
Capillaire de Canada	32	id.
Sommités de romarin	46	id.
Stochas	46	id.
Anis	24	id.
Sucre	2000	id.
Miel blanc	500	id.

F. s. a. Bronchites chroniques. Dose : 60 grammes par jour \oplus .

3° Lochs et potions.

Loch blanc.

Amandes douces mondées de leur pellicule	48	grammes.
Amandes amères	2	id.
Sucre blanc	46	id.
Huile d'amandes douces	46	id.
Gomme adragant pulvérisée	8	id.
Eau de fleur d'oranger	46	id.
Eau commune	125	id.

A prendre par cuillerée à bouche toutes les heures \oplus .

Faites une émulsion avec les amandes, l'eau et la presque totalité du sucre, triturez la gomme adragant avec le reste du sucre : ajoutez l'huile d'amandes et peu à peu l'émulsion et l'eau de fleurs d'oranger en ayant soin de triturer constamment. (Codex.)

Les rédacteurs du *Formulaire des hôpitaux* ont supprimé l'huile d'amandes du loch blanc des hôpitaux, et par là annihilé presque toutes les propriétés de cette préparation, dont l'emploi est populaire : car si ce loch a une propriété utile dans les maladies de poitrine, il le doit certainement à l'huile qu'il contient. (Bouchardat.)

Loch huileux.

Huile d'amandes douces	46	grammes.
Gomme arabique pulvérisée	46	id.
Sirop de guimauve	32	id.
Eau de fleur d'oranger	46	id.
Eau commune	96	id.

Versez l'huile sur la gomme, mêlez, ajoutez le sirop peu à peu, puis l'eau et l'eau de fleurs d'oranger. A prendre par cuillerées \oplus .

Loch additionnée de naphthaline.

Loch avec naphthaline, 50 centigrammes à 2 grammes. A prendre par cuillerées \oplus .

Hydromel expectorant.

Racines d'aunée	} aa 4 grammes.
Lierre terrestre	
Hyssop	

Faites infuser dans :

Eau	1000	grammes.
---------------	------	----------

Ajoutez :

Miel blanc	60	grammes.
----------------------	----	----------

Cette formule, plus ou moins altérée, a été copiée par plusieurs auteurs sous les noms d'*hydromel composé de l'hôpital de la Charité, décoction d'aunée composée*, etc. (Bouchardat) \oplus .

Loch pectoral.

Eau distillée de sureau	150	grammes.
Huile d'amandes douces	50	id.
Gomme arabique	15	id.
Sirop de polygala	50	id.
Sirop de violette	30	id.
Kermès minéral	4	décigramme.

F. s. a. Employé par cuillerées contre la phthisie pulmonaire (Prezioti) \oplus .

Loch à l'huile d'amandes.

Amandes douces mondées	30	grammes.
Eau de fleur d'oranger	8	id.

Faites une pâte très-fine, mêlez ensuite avec :

Huile d'amandes récente	30	grammes.
Sucre en poudre	30	id.

A prendre par cuillerées à bouche (Righini) \oplus .

Loch calmant.

Loch blanc	105	grammes.
Sirop diacode	30	id.

Mêlez. A prendre par cuillerées à bouche \oplus . (Laennec.)

Potion gommeuse ou julep gommeux.

Gomme arabique	8	grammes.
Sirop de sucre	24	id.
Eau de fleur d'oranger	4	id.
Eau	125	id.

F. s. a. (F. H. P.) A prendre par cuillerée d'heure en heure \oplus .

Julep gommeux.

Infusion de violette	120	grammes.
Gomme arabique	2	id.
Sirop de guimauve	30	id.

(Hôpitaux de Lyon.)

Toutes les heures une cuillerée \oplus .

Potion pectorale ou julep béchique.

Espèces béchiques	2	grammes.
Gomme	8	id.
Sirop de sucre	24	id.
Eau	125	id.

F. s. a. (F. H. P.)

Toutes les heures une cuillerée \oplus .

Potion huileuse.

Potion gommeuse	n° 1.	
Huile d'amandes douces	20	grammes.

Mêlez. (F. H. P.)

A prendre par cuillerée à bouche d'heure en heure \oplus .

Potion kermésisée.

Gomme adragant en poudre	1	gramme.
Kermès minéral	2 à 3	décigrammes.

Triturez avec :

Sirop de Tolu	50	grammes.
-------------------------	----	----------

Ajoutez :

Infusion d'hyssop	200	grammes.
-----------------------------	-----	----------

Par cuillerée d'heure en heure \oplus .

Potion arséniatee.

Potion avec arséniate de soude, 5 à 20 milligrammes par jour. A prendre par cuillerées, dans la bronchite chronique \oplus .

Potion sudorifique.

Acétate d'ammoniaque	60	grammes.
Miel despumé	30	id.
Infusion de sureau	250	id.

Par cuillerée à bouche ☒ (Valleix).

Autre.

Carbonate d'ammoniaque	5	grammes.
Gomme arabique	20	id.
Huile d'amandes douces	45	id.
Eau	220	id.

Par cuillerée d'heure en heure ☒.

Potion calmante antispasmodique.

Eau distillée de laurier-cerise	40	grammes.
Eau distillée	100	id.
Sirop de fleur d'oranger	30	id.
Extrait de suc dépuré de belladone	5	centigrammes.
Ether sulfurique	2	grammes.

Mélez. A prendre par cuillerée toutes les heures ☒.

Potion calmante.

Sulfate de morphine	25	milligrammes.
Eau de fleur d'oranger	50	grammes.
Eau de laitue	100	id.
Sirop de sucre	40	id.

Mélez. Par cuillerée toutes les heures ☒.

Julep morphiné.

Sirop de sulfate de morphine	40	grammes.
Infusion d'espèces béchiques	150	id.

Mélez. A prendre par cuillerée toutes les heures.

Potion avec l'acide prussique.

Potion gommeuse	150	grammes.
Acide prussique médicinal	42	gouttes.

Mélez dans un flacon bien bouché. A prendre par cuillerées ☒.

Potion diurétique (ou scillitique).

Oxymel scillitique	20	grammes.
Eau distillée d'hyssope	100	id.
— — de menthe	30	id.

Mélez. A prendre en deux fois (Codex) ☒.

Oxymel pectoral d'Édimbourg.

Miel	250	grammes.
Gomme ammoniaque	30	id.
Aunée	} à 45	grammes.
Iris de Florence		

F. s. a. 30 à 50 grammes par jour, ou dans une potion appropriée ☒.

Potion calmante.

Sirop d'opium	30	grammes.
Thridaee	3	décigrammes.
Eau de laitue	100	grammes.

Mélez. A prendre par cuillerées (Codex) ☒.

Julep gommeux calmant.

Julep gommeux	150	grammes.
Sirop diacode	30	id.

Mélez. A prendre par cuillerées (Hôpitaux de Paris) ☒.

Mixture pectorale.

Gomme ammoniaque	3	grammes.
----------------------------	---	----------

Triturez avec :

Oxymel scillitique	20	grammes.
------------------------------	----	----------

Ensuite ajoutez :

Sirop d'hyssope	20	grammes.
Eau d'hyssope	125	id.

Par cuillerée toutes les heures. Cette mixture est

désignée par quelques auteurs sous le nom de *lait ammoniacal*; c'est un médicament bien désagréable à prendre (Bouchardat) ☒.

Mixture balsamique.

Baume de copahu	25	grammes.
Jaune d'œuf	n° 1.	

Triturez et ajoutez :

Sirop de Tolu	60	grammes.
Vin blanc	200	id.

Une cuillerée à bouche tous les matins contre les bronchorrhées (Fuller) ☒.

Autres potions.

Suc de cresson, 100 à 200 grammes par jour.
Suc ou décoction de *tussilage* (Galien).

Teinture de *Lobelia inflata*, 20 à 40 gouttes par jour en potion.

Solution de *prussiate de potasse*, 8 grammes pour 30 grammes d'eau distillée, 10 à 30 gouttes par jour dans une potion (Ourleigh).

Eau *créosotée*, à l'intérieur, 1 à 2 gouttes par potion de 120 grammes.

Potion avec teinture d'*aconit*, 15 à 30 gouttes.

Teinture d'*agaric mouche*, 30 à 40 gouttes, quatre fois par jour.

Baume de copahu, 100 gouttes dans 60 grammes de muilage et 60 grammes d'eau sucrée, le tout bien mêlé dans un mortier; on prend moitié le matin et moitié le soir (*Journal de médecine d'Édimbourg*, t. XV, p. 17 et 216).

Émulsion sucrée de *semences de potiron*.

Acide prussique médicinal (une à six fois son volume d'eau) 4, 6, 8 à 12 gouttes dans une potion pour vingt-quatre heures.

Baume du Pérou, 20 à 30 gouttes, uni à un liquide approprié au moyen d'un jaune d'œuf.

Baume de Tolu en sirop et en fumigations.

4° Pâtes, poudres, pastilles et tablettes.*Pâte de réglisse noire.*

Suc de réglisse du commerce	500	grammes.
Gomme arabique	4500	id.
Sucres blanc	1000	id.
Eau commune	2500	id.
Extrait d'opium	1	id.

F. s. a. A manger par fragments.

Pâte de réglisse brune.

Suc de réglisse	96	grammes.
Gomme arabique	1500	id.
Sucres blanc	1000	id.
Eau commune	2500	id.
Extrait d'opium	1	id.

F. s. a. A manger par fragments.

Pâte de lichen.

Lichen d'Islande	500	grammes.
Gomme arabique	2500	id.
Sucres blanc	2000	id.

F. s. a. A prendre par fragments.

Pâte de jujubes.

Jujubes	500	grammes.
Gomme arabique	3000	id.
Sucres blanc	2500	id.
Eau de fleurs d'oranger	192	id.

F. s. a. A prendre par fragments.

Pâte de gomme arabique.

Gomme arabique	500	grammes.
Sucre blanc	500	id.
Eau commune	200	id.
Eau de fleur d'oranger	64	id.
Blanc d'œuf	n° 6.	

F. s. a. A prendre par fragments.

Pâte d'escargots.

Escargots de vignes	100	grammes.
Sucre blanc	500	id.

Pilez les limaçons avec le sucre pour obtenir une pâte très-fine que l'on divisera parfaitement sur la pierre à chocolat; passer au pulpoir, à travers un tamis fin. Faites fondre d'autre part :

Gomme arabique blanche 500 grammes.

Eau quantité suffisante; passez, évaporez au bain-marie en consistance sirupeuse. Ajoutez alors le mélange de sucre et de limaçons et six blancs d'œufs battus avec soin dans :

Eau de fleur d'oranger 50 grammes.

Achievez l'évaporation au bain-marie en consistance nouvelle, en agitant continuellement avec une spatule. Voy. pour les propriétés le *Sirop de limaçons* (O. Figuier) □.

Pâte pectorale de mou de veau.

Gelée de lichen	625	grammes.
Sirop de mou de veau	625	id.
Sirop de mûres	375	id.
Sucre blanc	375	id.
Baume de Tolu	8	id.
Thridace	3	id.
Extrait d'ipécacuanha	2	id.
Gomme	2500	id.

F. s. a. Vantée contre les affections de poitrine □. (Gage.)

Pilules de cynoglosse.

Écorce sèche de racine de cynoglosse	16	grammes.
Semences de jusquiame	16	id.
Extrait aqueux d'opium	16	id.
Myrrhe	24	id.
Oliban	20	id.
Castoreum	6	id.
Sirop d'opium	q. s.	

Ces pilules contiennent environ le huitième de leur poids d'extrait d'opium. On prescrit des pilules de 10, 20, 30 centigrammes à prendre le soir comme calmantes. C'est une très-bonne préparation et souvent recommandée □+.

Pastilles contre la toux.

Sucre	500	grammes.
Hydrochlorate de morphine	6	décigrammes.

Faites des pastilles du poids de 1 gramme. A prendre quatre par jour dans les bronchites aiguës □. (Lepère.)

Pilules d'aunée et de scille.

Extrait d'aunée	40	grammes.
Scille en poudre	4	id.

F. s. a. cinquante pilules, deux à quatre par jour, comme expectorant □.

Poudre d'Hirschel.

Sucre de lait	6	grammes.
Gomme arabique	à 40	grammes.
Salép	à	
Poudre de phellandrium	5	id.

Mêlez. Pour une poudre dont on prend une cuil-

lée à café dans un verre d'eau sucrée, trois ou quatre fois par jour. Utile contre les rhumes.

Pilules de carbonate d'ammoniaque.

Gomme ammoniacale	40	centigrammes.
Poudre d'ipécacuanha	25	milligrammes.
Chlorhydrate de morphine	1	centigramme.
Carbonate d'ammoniaque	40	id.
Mucilage de gomme adragant	q. s.	

Pour une pilule recouverte d'un vernis de baume de Tolu dissous dans du chloroforme (John Williams) □.

Pilules incisives expectorantes.

Scille en poudre	} à 10	grammes.
Ipécacuanha		

F. s. a. des pilules de 15 centigrammes. Une le matin et une le soir dans les catarrhes chroniques.

Pilules de chlorhydrate de morphine.

Chlorhydrate de morphine	2	décigrammes.
Thridace	4	id.
Poudre de guimauve	q. s.	

F. s. a. huit pilules. A prendre une chaque soir □.

Pilules de Sylvius.

Styrax	15	grammes.
Opium	1	id.
Safran	5	id.

F. s. a. quatorze pilules, une tous les soirs (Valleix) □.

Pastilles contre les toux nerveuses.

Sucre en poudre	500	grammes.
Ipécacuanha en poudre	8	id.
Campbre	1	id.

F. s. a. des pastilles de 50 centigrammes □.

Bols de Galien.

Styrax	} à parties égales.	
Galbanum		
Gomme ammoniacale		
Castoreum	} à parties égales.	
Opium		

Un bol le soir (de la grosseur d'une amande) □.

Poudre expectorante.

Kermès minéral	50	grammes.
Sucre blanc	30	id.

En quinze paquets, un ou deux par jour (Hôpit. d'Allemagne) □.

On peut ajouter 40 grammes de poudre de belladone ou 1 gramme de poudre d'ipécacuanha, ou 10 grammes de camphre (Hôpit. d'Allemagne) □.

Poudre expectorante.

Soufre doré d'antimoine	40	grammes.
Musc	20	id.
Opium	10	id.
Sucre blanc	4	id.

En seize paquets, huit par jour (P. Frank) □.

Bols contre les catarrhes.

Beurre de cacao	5	grammes.
Gomme adragant	} à 2	grammes.
Safran		
Miel de Narbonne		
Extrait de réglisse	} à 1	gramme.
Baume de soufre anisé		
Extrait de jusquiame	} 3	décigrammes.
Acetate de morphine		

F. s. a. trente-six bols de consistance un peu molle. Un toutes les trois ou quatre heures (Baillly) □.

Pilules anticatarrhales calmantes.

Beurre de cacao	} à 3	grammes.
Gomme arabique		
Extrait d'opium		

Mêlez, et ajoutez : Sirop d'ipécacuanha, quantité

suffisante pour faire des pilules de 20 centigrammes.

Contre les affections catarrhales chroniques qui troublent le sommeil (Petit) ☒.

Pilules anticatarrhales calmantes de Pariset.

Gomme adragant	5	décigrammes.
Emétique	à	30
Opium gommeux		
Consève de roses	q.	s.

F. s. a. soixante pilules. Deux, matin et soir, dans les anciens catarrhes ☒.

Tablettes de manne de Manfredi (Pastilles de Calabre).

Racine de guimauve	100	grammes.
------------------------------	-----	----------

Faites macérer pendant vingt-quatre heures dans :

Eau	2000	grammes.
---------------	------	----------

Faites fondre :

Manne en larmes	200	grammes.
---------------------------	-----	----------

Passez et ajoutez :

Sucre	3000	grammes.
Extrait d'opium dissous dans un peu d'eau	6	décigrammes.

Évaporez en consistance d'électuaire solide. Incorporez :

Eau de fleur d'oranger	100	grammes.
Essence de bergamote		gouttes.

Quand la masse commence à s'épaissir, coulez-la dans les carrés de papier huilé, et divisez en tablettes de 1 gramme. Dans les rhumes et les catarrhes, huit à douze par jour ☒.

Tablettes de baume de Tolu.

Baume de Tolu	22	grammes.
Sucre	500	id.
Alcool	32	id.
Eau et gomme adragant	q.	s.

A prendre cinq ou dix par jour dans les catarrhes ☒.

Tablettes de kermès.

Kermès	8	grammes.
Sucre	250	id.
Gomme		
Fleur d'oranger	30	id.

On donne de une à douze pilules au plus ☒.

Pilules au polygala.

Polygala en poudre	5	grammes.
Savon médicinal	10	id.

F. s. a. six pilules. A prendre une toutes les deux heures ☒.

Tablettes expectorantes.

Sucre en poudre	500	grammes.
Manne en larmes	125	id.
Thridace	10	id.
Ipéacuanha en poudre	15	id.
Scille en poudre	5	id.
Mucilage de gomme adragant	q.	s.

Méléz. Faites une pâte homogène que vous divisez en tablettes de 1 gramme. Cinq à six par jour, contre les rhumes et les catarrhes chroniques ☒.

Bols de Pringle.

Thériaque	2	grammes.
Thridace	10	id.
Ipéacuanha en poudre	15	id.
Scille en poudre	5	id.
Mucilage de gomme adragant	q.	s.

Deux le matin et deux le soir. Contre les catarrhes ☒.

Marmelade de Tronchin.

Manne en larmes	40	grammes.
---------------------------	----	----------

Pilez dans un mortier de marbre en ajoutant peu à peu :

Sirop de violette	40	grammes.
-----------------------------	----	----------

Quand il n'y aura plus de grumeaux, incorporez exactement :

Casse euite	40	grammes.
Huile d'amandes douces	40	id.
Eau de fleur d'oranger	5	id.

Par cuillerée d'heure en heure comme laxative. Dans les anciennes bronchites ; c'est un remède utile.

Marmelade Zanetti.

Kermès minéral	2	décigrammes.
Manne en larmes	60	grammes.
Beurre de cacao	25	id.
Huiles d'amandes douces	30	id.
Casse euite	30	id.
Sirop de guimauve	50	id.
Eau de fleur d'oranger	40	id.

Opérez comme ci-dessus.

Par cuillerée d'heure en heure comme expectorante et laxative. Dans les affections catarrhales chroniques ☒.

Crème pectorale de Jeannet.

Beurre de cacao	100	grammes.
Huiles d'amandes douces	60	id.
Sirop de coquelicot	40	id.
Eau de fleur d'oranger	20	id.

F. s. a. Bronchites chroniques ☒.

Crème pectorale.

Sucre	à	50	
Sirop de Tolu			grammes.
Sirop de capillaire			

Méléz. A prendre par cuillerées à café dans les bronchites (Pierquin) ☒.

Crème pectorale.

Beurre de cacao	à	50	
Sirop de limaçons			grammes.
Sirop de violette			
Sucre			

A prendre par cuillerées à café.

Pilules balsamiques de Morton.

Poudre de cloporte	72	grammes.
Poudre de gomme ammoniacque	36	id.
Fleurs de benjoin	24	id.
Poudre de safran	4	id.
Baume de Tolu sec	4	id.
Baume de soufre anisé	24	id.

F. s. a. de 20 centigrammes. A prendre deux à six par jour dans les affections chroniques de poitrine ☒.

Poudre expectorante.

Poudre de scille	1	gramme.
Poudre de gingembre	à	2
Ipéacuanha		

Méléz et faites vingt paquets égaux. Deux à quatre par jour dans le traitement des catarrhes pulmonaires chroniques, vers la fin des pneumonies, etc. ☒.

Pastilles de thridace.

Thridace	10	grammes.
Sucre	170	id.
Mucilage	q.	s.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme. A prendre six à huit par jour ☒.

Tablettes de manne.

Manne en larmes	64	grammes.
Sucre en poudre	430	id.
Gomme adragant	2	id.
Eau de fleur d'oranger	32	id.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme ; six à dix par jour. (Codex.)

Résine de *tacamahaca*, 60 centigrammes à 2 grammes par jour □.

Poudre de scille, 25 milligrammes à 10 centigrammes en pilules, deux et trois fois par jour ⊕.

Oryzmel scillitique, en potion et en looch, 15 à 60 grammes par jour ⊕+.

Vin scillitique, 30 à 60 grammes par jour ⊕.

Mastic à l'intérieur, 1 à 3 grammes en émulsion avec de la gomme ou un jaune d'œuf ⊕.

Acétate de plomb, 5 à 50 centigrammes (Kopp), associé à l'extrait de ciguë □.

Poudre de la racine de *Acorus aromaticus* de 1 à 3 grammes □.

Ambre gris, 5, 20, 40 centigrammes à 1 gramme en pilules ou en teinture, vapeurs (H. Cloquet) □.

Sel ammoniac, 50 centigrammes à 1 gr, 50 par jour en pilules ou en potion.

Lupuline, 20 à 30 grammes.

Extrait de *justiquame* depuis 10 centigrammes ⊕.

Thridace, 10 à 15 centigrammes, plusieurs fois par jour en pilules.

Racine d'impératoire, 1 à 4 grammes, le double en infusion □.

Racine d'année, 4 grammes en poudre, 4 à 15 grammes en décoction □.

Poudre d'*ipécacuanha* depuis 15 milligrammes, plusieurs fois par jour ⊕.

Marrubium album, 3 à 7 grammes en poudre ; le double en infusion ; extrait, 15 à 25 grammes ⊕.

Acide benzoïque, employé chez les vieillards pour faciliter l'expectoration, provoquer la diaphorèse, exciter doucement les forces dans les catarrhes chroniques ; à la dose de quelques centigrammes jusqu'à 1 gramme, associé à du sucre en poudre ⊕.

Donner le sang-dragon, 2 à 8 grammes par jour.

5° Fumigations.

Les fumigations de vapeurs émollientes, résineuses, balsamiques, et les inhalations de substances volatiles ou d'eau minérale poudroyée sont très-utiles dans la bronchite aiguë et chronique.

Ether balsamique de Tolu.

Baume de Tolu en poudre . . .	10	grammes.
⊖ Ether sulfurique	50	id.

Après quelques jours de macération, décantez et employez en fumigations (Moreau).

Fumigations, avec l'eau de guimauve ou de l'eau de goudron, avec des vapeurs d'acide phénique et de goudron, mis dans un matras ou dans un appareil à respiration.

Inhalation de poudres médicamenteuses dans une boîte de bois de 200 grammes environ, munie de deux tubes de verre, l'un de 5 millimètres de diamètre, allant au fond de la boîte, sur la poudre à respirer, et l'autre de 15 millimètres recourbé en sortant de la boîte pour devenir horizontal. C'est par ce dernier qu'on respire la poudre mise dans une

cupule au fond de la boîte sous le petit tube de verre (Ed. Fournié).

Fumigations de vapeurs de benjoin.

6° Révulsifs.

Les révulsifs cutanés sur la poitrine sont très-utiles dans la bronchite aiguë et chronique.

Tous les deux ou trois jours application d'ammoniac avec un pinceau sur le pharynx (Ducros), contre la bronchite chronique et l'asthme ⊕.

Pommade stibiée (Pommade d'Autenrieth).

Émétique	4	grammes.
Asonge	12	id.

(Codex.)

Mélez parfaitement.

On frictionne avec gros comme une noisette la région de l'estomac. Il survient alors des pustules semblables aux boutons de la variole, et on cesse de faire des frictions pour panser ces pustules avec du cérat.

Emplâtre stibié. Emplâtre de poix de Bourgogne de largeur variable suivant le lieu d'application. On saupoudre avec émétique, 6 décigrammes à 2 grammes.

Moyen dérivatif très-utile et très-employé.

Emplâtre de croton.

Emplâtre diachylum gom. . . .	100	grammes.
Huile de croton.	20	id.

F. s. a. On étend sur de la peau pour avoir un emplâtre et sur du calicot pour obtenir le sparadrap de croton. Révulsif utile contre les bronchites chroniques.

Application de teinture d'iode tous les deux jours sur la poitrine.

Cautérisation ponctuelle épidermique au fer rouge sur la poitrine.

Cautére au bras.

Phosphore, en frictions sur la colonne vertébrale.

Vésicatoires volants sur la poitrine.

7° Eaux minérales.

De toutes les eaux minérales employées contre la bronchite, les eaux sulfureuses sont les plus utiles à faire prendre aux malades.

Eaux de *Sylvanès* (Aveyron).

Eau d'*Olette* (Pyrénées-Orientales), en boisson et en bains les eaux sulfureuses

Soufre en nature : vapeur de soufre et eaux minérales sulfureuses (Dioscoride).

Eaux sulfureuses du *Vernet* (Pyrénées-Orientales).

Boire les eaux sulfureuses de *Sultzbach*, près de Colmar.

Eaux salines, sulfureuses chaudes de *Pouzzoles* près de Naples.

Eau minérale sulfureuse d'*Ax* (Ariège). Boisson et bains.

Eau saline et sulfureuse de *Saint-Gervais* (Savoie), boisson et bains.

Eau alcaline de *Luxeuil* (Haute-Saône), boisson et bains.

Eau alcaline d'*Ems* (duché de Nassau) en boisson et en bains.

Eau alcaline du *Mont-Dore* (Puy-de-Dôme), boisson, bains et douches, aspirations et vapeurs.

Eau alcaline sulfureuse de *Montmirail* (Vaucluse), boisson et bains.

On conseille encore les eaux sulfureuses d'*En-*

ghien, *Eaux-Bonnes, Luchon, Cauterets, Pierrefonds, Allevard, Saint-Honoré, Labassère, Wielbach*, les eaux alcalines de *Royat, Soden*, etc.

A côté des eaux minérales, il faut indiquer les localités du Midi, où la température moyenne est la plus favorable à ceux qui veulent passer l'hiver dans un pays chaud. Ce sont les *stations hivernales*, extrêmement utiles dans la bronchite chronique. V. STATIONS HIVERNALES.

Les plus renommées sont : Nice, Menton, Monaco, Cannes, Hyères, Algér, Palerme, Ajaccio, Malaga, Alicante, le Caire : en Angleterre on recommande le séjour en Inde, à Madère et à Malte.

BRONCHOCÈLE. La bronchocèle, qui devrait être, d'après son étymologie, une hernie de la muqueuse des bronches formant tumeur au cou, n'est pas autre chose que le goître. V. ce mot.

BRONCHOPLASTIE. V. FISTULES DE LA TRACHÉE.

BRONCHORRHÉE (CATARRHE PITUIEUX, PHLEGMORRHAGIE) (Laennec). On voit de temps à autre apparaître à la surface de la muqueuse bronchique un flux plus ou moins abondant de mucosités filantes, spumeuses, sans qu'il existe de fièvre ni de lésions de la membrane muqueuse, c'est la *bronchorrhée*.

* * Il y a une bronchorrhée aiguë qui s'annonce par de la dyspnée, de l'angoisse thoracique, une petite toux sèche, et aussitôt après par un flux de mucosités filantes dont la quantité variable est quelquefois assez grande pour occasionner la suffocation et la mort au milieu de l'asphyxie.

* * On voit souvent la bronchorrhée sous la forme chronique associée à des bronchites anciennes, et alors le flux de mucosités filantes dont la quantité varie de 250 à 500 grammes par jour, se mêle à des crachats muqueux et puriformes.

* * La bronchorrhée se montre quelquefois à titre de métastase, dans la goutte vague, irrégulière, ou dans les hydropisies ascites, essentielles, et dans ce cas une maladie guérit l'autre.

* * La bronchorrhée aiguë dure un jour et disparaît pour revenir au bout d'un temps variable, tandis que, à l'état chronique, la bronchorrhée dure plusieurs mois consécutifs et se prolonge jusqu'à la mort.

* * L'absence de fièvre distingue la bronchorrhée de la bronchite.

* * Le flux de la bronchorrhée aiguë a une acidité très-marquée, tandis que dans la bronchite chronique la sécrétion est neutre ou alcaline.

* * Tandis que la bronchorrhée aiguë fait périr de suffocation et d'asphyxie, la bronchorrhée chronique n'entraîne la mort des malades que par l'état d'affaiblissement, d'anémie et de marasme qu'elle détermine chez les malades.

Thérapeutique. — Les purgatifs et de préférence

les drastiques (*l'aloès, le jalap, la scammonée, l'eau-de-vie allemande*), qui provoquent de violentes purgations, sont très-utiles dans la bronchorrhée.

Dans la bronchorrhée on doit faire prendre des tisanes astringentes ou acides, des solutions résineuses, avec le baume de Tolu, le goudron, de la térébenthine, le copahu à l'intérieur solidifié avec la magnésie à 4 ou 5 grammes par jour.

Dans la *bronchorrhée aiguë*, la saignée du bras est fort utile et soulage beaucoup les malades ; elle doit être suivie d'un ou de plusieurs vomitifs, soit : 1° le tartre stibié, 5 centigrammes dans une cuillerée d'eau, et 2° la poudre d'ipécacuanha, 2 grammes dans un demi-verre d'eau sucrée.

Dans la *bronchorrhée chronique*, il faut placer les malades au milieu d'une température douce, égale et tempérée, ou leur conseiller d'aller vivre dans un pays chaud. Grande sobriété d'aliments, peu de vin, pas d'alcooliques, ni d'excitants. Porter des vêtements de flanelle. Toutes les semaines donner un vomitif comme dans la bronchorrhée aiguë et de temps à autre des purgatifs salins, huileux ou drastiques.

Les eaux sulfureuses avec du lait et les bains sulfureux ; les pastilles de soufre, 5 à 10 par jour ; les fleurs de soufre avec du miel ; sont souvent très-utiles.

Astringents : gomme kino, 2 à 4 grammes de teinture dans de la tisane ; acétate de plomb, 5 à 10 centigrammes ; cachou, 50 centigrammes à 2 grammes en pilules.

Balsamiques : copahu, 2 à 6 grammes par jour ; myrrhe, 50 centigrammes à 3 grammes en pilules par jour ; baume de benjoin, 30 centigrammes à 1 gramme en pilules chaque jour ; baume de Tolu, 30 centigrammes à 1 gramme.

Toniques : décoction de colombo, 4 grammes par litre d'eau ; décoction de quinquina, de polygala amer, etc., par petites tasses dans la journée.

Aspirations de vapeurs de benjoin, de goudron, de baies de genièvre, d'eaux sulfureuses poudroyées, d'eaux minérales sulfureuses, etc.

Réulsifs cutanés : vésicatoire ou cautère à demeure au bras ; vésicatoires volants sur la poitrine ; frictions avec l'huile de croton ou la pommade d'Autenrieth sur la peau du thorax ; emplâtre de poix de Bourgogne stibié entre les deux épaules ; applications quotidiennes de teinture d'iode sur la poitrine.

V. BRONCHITE CHRONIQUE.

BRUO DE NOIX. Enveloppe verte de la noix dont l'extrait est employé à 5 ou 10 centigrammes contre la gastralgie et la dyspepsie ☐. On en fait, avec l'alcool et le sucre, une liqueur assez agréable qui est stomachique.

BRUCINE. Alcaloïde extrait de la fausse angusture, employé comme stimulant du système musculaire, de même que la strychnine dans les paralysies ☐. Elle se donne à la dose de 1 à 10 centigrammes. C'est un poison très-énergique.

BRUCKENAU (Bavière). Eau minérale ferrugineuse acidule froide, employée en boisson et en bains comme tonique ☐. Elle est très-renommée en Allemagne.

BRULURES. L'inflammation et la destruc-

tion de la peau, des muqueuses et des parties subjacentes sous l'influence du calorique ou d'un agent chimique, constituent la brûlure.

* * Une flamme, un corps en ignition ou en fusion, un liquide chaud au-dessus de 60 à 80°, ou un corps acide ou alcalin mis en rapport avec le corps, déterminent la rubéfaction, la vésication ou l'escharification des tissus (Boyer).

* * Les flammes et la chaleur, comme les caustiques, détruisent les tissus, en absorbant l'eau que ceux-ci renferment.

* * Les brûlures, quelle que soit la cause qui les a produites, engendrent des lésions de divers degrés, qui sont : la rougeur des téguments, la vésication, l'escharification des couches superficielles de la peau, la destruction du derme, la destruction du tissu cellulaire et des aponévroses sous une eschare profonde, enfin la carbonisation de toute la partie brûlée; ces altérations constituent les six degrés de la brûlure (Dupuytren).

L'étendue en surface d'une brûlure du premier, du second et du troisième degré constitue un état très-grave. La profondeur d'une brûlure au voisinage des articulations, allant jusqu'à l'ouverture de l'article, est encore plus grave.

* * Une brûlure produite par une flamme présente plusieurs degrés à la fois, tandis qu'une brûlure produite par un corps en ignition, tel qu'un fer rouge, ne présente qu'un seul degré.

* * Une petite brûlure ne détermine aucune réaction sur l'économie et cause seulement de la douleur; mais une brûlure profonde un peu étendue, laisse les malades abattus, dans une sorte de stupeur due à la réaction nerveuse produite par leur accident (Dupuytren). Cet état disparaît au bout de vingt-quatre ou trente-six heures.

* * Les brûlures, même superficielles, lorsqu'elles occupent une grande étendue, sont suivies de congestions viscérales dues à la disparition d'un certain nombre de capillaires; on trouve sur les malades qui succombent à une vaste blessure un *état purpurique* (rougeur) des viscères (Wilks), des thromboses dans les veines de la région blessée et dans les veines pulmonaires, puis des ecchymoses sur les muqueuses bronchique et trachéale. On trouve aussi des ulcérations dans le duodénum.

* * Une soif inextinguible, la diarrhée, la dyspnée, des spasmes de la glotte, le coma, le délire, indépendamment des signes d'une infection purulente ou d'une phlegmasie viscérale, annoncent un état qui se rapporte à une sorte d'urémie, urémie par défaut de sécrétion de la sueur et de l'exhalation cutanée.

* * On meurt quelquefois de la brûlure par excès de douleur. Après des souffrances atroces, les malades entrent dans une période de calme,

s'endorment, se refroidissent et ne se réveillent plus.

* * Les grandes brûlures accompagnées d'infection purulente sont presque toujours compliquées d'albuminurie (Darcet).

* * Des complications surviennent souvent autour des brûlures, et dans le nombre sont l'érysipèle ou le phlegmon.

* * L'inflammation d'une brûlure se propage quelquefois aux parties voisines, ainsi du crâne aux méninges, de la poitrine à la plèvre et de la paroi abdominale au péritoine.

* * Une brûlure au quatrième, au cinquième et au sixième degré se complique assez souvent d'infection purulente.

* * Les cicatrices des brûlures qui ont détruit le derme sont constituées par du tissu inodulaire très-rétractile; la cicatrisation est presque toujours irrégulière et produit une difformité.

Thérapeutique. — Sur une brûlure au premier degré on appliquera de la poudre d'amidon, on enveloppera le membre avec de la ouate, et l'on comprimera par-dessus (Velpeau); ou bien on appliquera des compresses trempées dans de l'eau froide (Rhazès), de l'eau blanche, de l'eau miellée, de l'eau végétominérale ou le liniment oléo-calcaire.

Le collodion élastique appliqué sur les brûlures est d'un bon usage; c'est un épiderme artificiel qui diminue instantanément la douleur, et qui, en général, prévient l'inflammation.

Si un érysipèle menace, on appliquera des compresses d'eau de sureau; s'il y a lieu de craindre un phlegmon, on placera quelques sangsues (J. Cloquet).

Pour une brûlure au deuxième degré, qui est une sorte de vésicatoire, après avoir crevé les ampoules, on appliquera sur la peau un linge troué enduit de cérat opiacé :

Cérat simple.....	34 grammes.
Laudanum.....	4 id.

et l'on pansera avec de la ouate par dessus (Hôpitaux de Paris).

Une poudre dessiccative, le bismuth en particulier, et le coton cardé (Anderson) placés sur le derme dénudé sont moins avantageux.

Dans les brûlures au premier et au deuxième degré, étendues à une grande surface, alors que l'on soupçonne que de graves accidents généraux se développent, on place les blessés dans un bain à 27°, et on les y laisse de plusieurs heures à plusieurs jours (Passavent). On active ainsi les fonctions de la peau restée saine, et, par conséquent, on prévient l'urémie.

S'il s'agit d'une brûlure au troisième degré, on se conduira comme pour la brûlure au deuxième; on pansera avec le cérat opiacé, ou mieux avec l'eau végétominérale avant et pendant la chute des eschares. Si une inflammation menace, on placera dix sangsues ou plus autour de la brûlure.

S'il y a mortification de la peau et des aponévroses, des cataplasmes froids, des compresses imbibées d'eau végétominérale seront appliqués.

Lorsque les eschares commencent à tomber, les cataplasmes seront maintenus en permanence, mais on ne hâtera pas la chute des parties mortifiées par des excisions prématurées; on pansera ensuite sim-

plement. On évitera que le pus séjourne dans les anfractuosités de la plaie. On dirigera la cicatrisation par la position des parties, par des compressions de la plaie avec une plaque de plomb, ou des cautérisations des bourgeons charnus trop développés, soit avec l'alun en poudre, soit avec le crayon de nitrate d'argent.

Dans le cours de la cicatrisation des brûlures au troisième et au quatrième degré des doigts et des orifices naturels, on aura soin d'interposer entre les commissures un linge enduit de cérat. Un fil de plomb sera placé à la commissure des lèvres, on le maintiendra en le passant à travers la joue au delà de la brûlure, ou bien on se servira de crochets métalliques recourbés (Boyer), pour empêcher les bords des lèvres et les doigts, par exemple, de s'unir par seconde intention, c'est-à-dire par agglutination de leurs bourgeons charnus. Dans les orifices étroits, on placera une mèche ou un bout de sonde.

Il est indispensable de panser tous les jours et avec le plus grand soin la plaie suppurante résultant de la chute des eschares d'une brûlure.

Dans le cas où une articulation serait ouverte par brûlure, ou si un segment du membre était carbonisé, on amputera, mais on attendra que le malade soit un peu remis de la commotion nerveuse produite par la douleur. Toutefois il faudra agir avant que l'inflammation ne survienne.

L'excitation nerveuse qui existe au moment de la brûlure sera combattue par l'opium à haute dose ; 10 à 20 centigrammes dans un julep gommeux.

Si les malades sont dans l'abattement, s'ils sont pris de frissons, s'il y a du refroidissement des extrémités, on donnera une potion cordiale, un julep gommeux avec 10 ou 15 centigrammes d'extrait d'opium, ou la potion excitante dont voici la formule :

Eau de fleur d'oranger	48 grammes.
Eau de tilleul	125 id.
Sirop	32 id.
Acétate d'ammoniaque	8 id.

Deux cuillerées toutes les deux heures.

La saignée conseillée dans le but de prévenir les phlegmasies viscérales ne doit pas être faite chez les brûlés.

Une tisane délayant et du bouillon doivent constituer le régime des personnes couvertes de brûlures.

S'il survient une péritonite, une pleurésie ou une méningite, on les traitera par des moyens appropriés; contre le coma, on appliquera successivement six sangsues sur les apophyses mastoïdes. Contre la diarrhée, 4 grammes de diascordium; 4 grammes de sous-nitrate de bismuth, en bol ou dans du pain à chanter, une potion avec 10 centigrammes d'extrait d'opium ou 20 gouttes de laudanum seront administrés.

Pour prévenir les érysipèles et les phlegmons, on fera bien de purger les malades avec deux verres d'eau de Pullna, deux ou trois jours de suite. Afin de pousser à la sécrétion urinaire, on fera boire beaucoup les malades qui ont de larges brûlures; et on leur donnera de préférence une nourriture végétale. V. PLAIES.

FORMULAIRE DES BRULURES.

Pour les brûlures au premier degré on peut prescrire : 1^o des applications de

Collodion	40 grammes.
Huile de ricin	20 id.

2^o L'application de trois ou quatre couches de gomme arabique qu'on laisse sécher sur la partie préalablement épongée (Blind).

Lait virginal.

Teinture de benjoin	40 grammes.
Eau de roses ou de mélilot	400 id.

En lotions (Hôpital anglais et français).

L'application d'onguent de térébenthine, et digestif simple (Kentsch).

Térébenthine	60 grammes.
Jaune d'œuf	2 id.
Huile blanche	15 id.

(Hôpital de Paris.)

Dans les brûlures au deuxième, au troisième, au quatrième et au cinquième degré on a employé :

Cérat opiacé.

Cérat jaune	30 grammes.
Laudanum de Sydenham	1 à 4 grammes.

Il ne faut pas employer ce cérat pour une brûlure très-étendue.

Cérat de Goulard.

Cérat simple	30 grammes.
Sous-acétate de plomb liquide	4 id.

Les liniments à base d'huile sont bons dans les vastes brûlures. Ce sont :

Liniment calcaire.

Huile d'amandes douces	60 grammes.
Eau de chaux	500 id.

++

Mêler par agitation et séparer le savon mou qui vient nager à la surface; panser les plaies avec un linge troué enduit de ce mélange, et l'on recouvre le tout de coton cardé (Payan, Anderson).

Liniment.

Chlorure de chaux liquide	2 parties.
Huile blanche	2 id.

(De Bourges.)

Liniment.

Eau de laurier-cerise	8 grammes.
Sirop de gomme ou eau	400 id.

(Pironi.)

Cette formule dérive du

Cérat de laurier-cerise.

Cire blanche	20 grammes.
Huile d'amandes douces	80 id.
Eau de laurier-cerise	50 id.

(Roux de Brignolles.)

On a fait des cataplasmes de feuilles de laurier-cerise placés sur la plaie entre deux linges (Julia).

Baume samaritain.

Huile d'olives	400 grammes.
Vin rouge	400 id.

(Tornamira) ☐.

Eau de Goulard.

Sous-acétate de plomb liquide	45 grammes.
Eau distillée	4000 id.
Alcoolat de vulnéraire	60 id.

☐

Eau végéto-minérale.

Sous-acétate de plomb liquide	45 grammes.
Eau commune	4000 id.

Mêlez. (Hôpital de Paris) ☐.

Bain astringent.

Alun	200 grammes.
Faites dissoudre dans :	
Eau froide	6 à 8 seaux.
Ajoutez :	
Lait caillé	1 seau.

Most recommande l'emploi de ce bain lorsque la plus grande partie du corps est couverte de brûlures à divers degrés. Il y fait rester le malade pendant deux heures.

On peut, suivant les cas, porter jusqu'au double la dose du sulfate d'alumine et de potasse (Most).

Brûlure de la conjonctive et de la cornée. Lorsqu'une flamme ou des liquides brûlants, ou de la chaux ont agi sur la conjonctive, il existe toujours une rougeur vive ou une destruction partielle de la muqueuse. La cornée devra être examinée avec le plus grand soin, car s'il y a une brûlure de la cornée, c'est cette lésion qui doit être l'objet principal du traitement. V. CORNÉE.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'empêcher les adhérences de la conjonctive palpébrale à la conjonctive oculaire et à la cornée, dans le cas de brûlure par la chaux. Les adhérences des paupières avec le globe oculaire, l'entropion, sont un résultat ordinaire de ces brûlures.

Thérapeutique. — Immédiatement après l'accident, on lavera l'œil avec le plus grand soin, afin de ne rien laisser du corps qui a déterminé la brûlure, surtout si c'est de la chaux qui a été introduite sur le globe oculaire. Le lait sera employé pour faire ces lavages. Puis on tiendra l'œil fermé et on le recouvrira de compresses d'eau glacée. Des sangsues au nombre de quinze seront appliquées autour de l'œil à la première recrudescence de douleurs, et à ce moment on changera les compresses d'eau froide pour des compresses d'eau chaude. V. CONJONCTIVITE et KÉRATITE.

Brûlures du larynx et de la bouche. V. LARYNX, BOUCHE (*Plaies par armes à feu*).

BRYONE ou VIGNE BLANCHE. Plante grimpante de la famille des cucurbitacées, dont le suc purge très-violemment □ (fig. 60). Sa ra-



Fig. 60. — Bryone.

cine énorme sert à préparer une alcoolature dont 10 ou 20 gouttes sont employées contre l'état fébrile des maladies aiguës ☒ et contre la dysenterie ☒.

BUBON ou ADÉNITE SYPHILITIQUE. Le bubon est une phlegmasie des ganglions lym-

phatiques engendrée par une ulcération syphilitique voisine. Il occupe ordinairement la région inguinale.

* * Quoique Hunter ait admis deux sortes de bubons : un *bubon d'emblée*, c'est-à-dire sans lésion de la verge et un *bubon symptomatique* d'une blennorrhagie ou d'un chancre, il n'y a qu'une espèce de bubon et il est symptomatique.

* * Les bubons se présentent à l'état *aigu* ou *chronique* ; les symptômes et la marche de la maladie ne varient que parce que la septicité du pus qui a déterminé la phlegmasie ganglionnaire est variable et que les soins primitifs ont été inégalement bien observés au moment de la lésion d'origine sur la verge.

I. Bubon symptomatique d'un chancre induré. Bubon syphilitique. Lorsqu'un chancre induré existe, du premier au deuxième septénaire de son évolution, soit que les malades aient pris toutes les précautions désirables, ce qui est rare, soit qu'ils continuent à vaquer à leurs affaires, en même temps qu'ils placent sur leurs chancres des médicaments irritants ou des caustiques, ils voient apparaître une tuméfaction indolente, des ganglions de l'aîne, faisant des progrès lents. Les glandes se tuméfient une à une, le tissu cellulaire finit même par s'enflammer et s'indurer : il y a adénite chronique. Une masse oblongue ou arrondie occupe l'aîne, en dedans s'il y a un chancre sur la verge ; en dehors, si le chancre est à l'anus ; à la région sous-maxillaire, dans le cas de chancre labial ; dans l'aisselle enfin s'il y a un syphilis vaccinale.

Plus ou moins caché suivant l'embonpoint des sujets, le bubon symptomatique d'un chancre induré persiste après la cicatrisation du chancre. Il suppure dans deux cas : ou bien parce que le sujet est scrofuleux et que la syphilis se double de la diathèse scrofuleuse qu'elle réveille (Bazin), ou bien parce que les malades marchent et continuent à se livrer à leurs occupations, commettent des excès, ou parce qu'ils ont des rapports avec des femmes.

Le pus d'un bubon consécutif à un chancre induré, lorsqu'il y a accidentellement suppuration, n'est pas ordinairement inoculable sur le malade lui-même.

Le bubon syphilitique ou consécutif à un chancre induré est quelquefois double. Il est généralement suivi d'infection de l'économie. Quelquefois une roséole existe en même temps que lui.

Les lésions anatomiques, l'évolution et la marche d'un bubon d'emblée sont les mêmes que celles du bubon consécutif à un chancre induré, mais il y a lieu d'admettre une écorchure antérieure (Ricord, Calvo) et une absorption du virus sans accident local, à moins que l'on n'admette l'absorption cutanée et muqueuse (Astruc, Swédiaur, etc.).

Un antécédent syphilitique, tel qu'un chancre, et la multiplicité des glandes enflammées feront diagnostiquer un bubon de l'aîne d'avec une hernie, parce que les bubons sont toujours mobiles avec la peau, tandis que les hernies enflammées sont fixes. Ce caractère fera également reconnaître le bubon dit d'emblée, qui n'a pas d'antécédent syphilitique.

II. Bubon symptomatique d'un chancre mou, ou Bubon dit vénérien. Peu de temps après l'apparition d'un chancre mou, si une adénite apparaît, elle dure de un à plusieurs mois. Il n'y a ordinairement qu'un seul ganglion de pris. Peu à peu ce ganglion se ramollit et suppure, la peau s'amincit et l'abcès s'ouvre : il y a eu adénite aiguë.

On voit quelquefois un bubon se développer de chaque côté des parties génitales, c'est le bubon double.

Le bubon du chancre mou s'étant ouvert spontanément, il en sort du pus plus ou moins bien lié, la peau est décollée, circonstance qui entraîne une longue suppuration, et il n'est pas rare de voir les bords de l'ouverture cutanée s'ulcérer, devenir grisâtres et comme taillés à pic ; puis former une ulcération qui reste pendant longtemps stationnaire.

L'ulcération d'un bubon ou d'un chancre mou, laisse écouler un pus quelquefois inoculable reproduisant sur l'individu des chancres mous. L'extension de l'ulcération au voisinage, dans l'aîne et sur la paroi abdominale, constitue un bubon phagédénique.

Les bubons suppurés ne sont presque jamais suivis d'infection syphilitique.

Tous les bubons qui accompagnent les chancres mous ne suppurent pas ; il y en a qui sont de simples adénites sympathiques ou qui, étant mieux soignés, n'arrivent pas à la suppuration, et guérissent seuls quelquefois dans un espace de huit jours.

Les malades atteints de bubon souffrent peu, ils éprouvent des douleurs pendant les mouvements du membre, et au moment où le pus s'amasse au centre des ganglions, quelques douleurs lancinantes sont ressenties, aussi bien dans le bubon consécutif à un chancre mou que dans le bubon consécutif à un chancre induré.

III. Bubon inflammatoire et sympathique. Chez les femmes, comme chez les hommes, au lieu que l'ulcère chancreux lui-même soit la cause de l'adénite, on voit des engorgements ganglionnaires consécutifs à un érythème de voisinage, à une irritation locale. Le bubon, dans ce cas, est comme celui qui résulte d'une inflammation du conduit de la glande vulvo-vaginale, d'une vulvite simple ou d'une blennorrhagie, une inflammation simple des ganglions. Ces adénites peuvent être doubles, exister à l'état aigu ou chronique. V. ADÉNITE.

Thérapeutique. — Les bubons se terminent par résolution, par suppuration ou par gangrène et par ulcération phagédénique.

Tant que l'on peut espérer que le bubon ne suppurera pas, il faut hâter la résolution ; mais il faut de même hâter la suppuration si le ganglion doit suppurier, aussi lorsqu'il y a un chancre mou, il vaut mieux que l'adénite suppure vite.

4° Dès que les ganglions commencent à s'engorger et quand les accidents inflammatoires suivent une marche lente, les malades observeront le repos au lit, on appliquera des cataplasmes et l'on fera des lotions avec la teinture d'iode (Richond des Brus). Un purgatif et un vomitif (Hunter) administrés au début de la maladie sont quelquefois utiles (A. Guérin). Les sangsues appliquées sur le bubon, alors qu'une inflammation vive n'est pas évidente, sont dangereuses. Les frictions mercurielles (Hunter) ont plus d'efficacité, mais leur action n'est pas régulièrement efficace, et elles engendrent quelquefois une stomatite mercurielle grave. L'emplâtre de Vigo, l'eau mercurielle sur l'adénite virulente, sont encore d'assez bons moyens, mais on ne les emploiera que contre le bubon qui commence à suppurer.

Quand le bubon est dur, douloureux, une ponction abortive peut être faite (Aubry, 1840) ; il faut alors aller chercher le pus pour ainsi dire au centre du ganglion. Cette ponction abortive n'est, à proprement parler, qu'une ouverture prématurée (Ricord). On peut aussi pratiquer plusieurs ponctions capillaires avec le bistouri (Vidal de Cassis, Broca), si les malades sont capables de résister aux douleurs que ce traitement occasionne.

La compression (Ricord), soit avec une plaque de bois ou de gutta-percha maintenue par un spica, soit simplement avec un spica, est un traitement susceptible de favoriser la résolution de bubons assez avancés, mais on joue quitte ou double : on peut faire accroître l'inflammation.

Les applications de glace ne sont pas un moyen abortif sûr, elles exaspèrent peut-être la maladie.

2° Lorsque la tumeur monoganglionnaire ou polyganglionnaire se présente sous forme d'une tumeur dure, légèrement rouge, plus ou moins indolente, lorsqu'il y a de l'empatement avec ou sans fluctuation plus ou moins obscure, limitée ou non, on appliquera un vésicatoire ; le lendemain, la plaie sera badigeonnée avec un pinceau trempé dans la teinture d'iode pure ou mêlée à parties égales d'eau ; on renouvellera ce pansement les jours suivants ; on enlèvera la croûte formée par la cautérisation produite par la teinture d'iode, et l'on badigeonnera de nouveau avec ce liquide (Pirondi, 1855). Ce moyen est une amélioration des méthodes de vésication préalable, et application consécutive de topiques mercuriels et caustiques ; soit la vésication suivie d'un pansement de la plaie avec l'onguent mercuriel (Ricord) ; soit la vésication suivie de pansements avec une solution :

Sublimé	1 gramme.
Eau distillée	30 id.

et dont on renouvelle l'application à la chute de l'eschare qui se forme (Malapert). Ces méthodes et en particulier la vésication et les pansements à la teinture d'iode, doivent être préférés ; elles sont suffisantes pour arrêter la marche de l'adénite chronique, mais elles ne tarissent pas la suppuration. Si l'on

ne peut appliquer le traitement de Pironi, les vésicatoires successifs (Velpéau, A. Guérin) sont d'un emploi commode et presque aussi efficace que les badigeonnages à la teinture d'iode.

Les petites mouchetures multiples avec la pâte de Vienne (Melchior Robert) sont bonnes parce qu'elles ouvrent l'abcès dès qu'il se forme; puis lorsque les eschares tombent, les ouvertures de la peau ne tendent pas à devenir chancreuses.

3° Lorsque le pus est formé et lorsqu'il y a de la fluctuation évidente; ouvrez, n'attendez pas, quoi qu'il ait dit Hunter (Ricord).

Le bistouri sera préféré, on fera une ou plusieurs ponctions (Vidal, de Cassis); ou une ponction sous-cutanée, si le bubon suppuré est consécutif à un chancre induré (J. Guérin).

Lorsque l'on a affaire à un bubon vénérien, le bistouri peut être employé; il n'est pas de règle que la plaie se transforme en un chancre mou. Du reste, on cautérise immédiatement les bords de l'ouverture pratiquée avec le crayon de nitrate d'argent et l'on répétera ces cautérisations tous les jours.

La ponction avec le trocart (J. Roux) ou les ponctions multiples avec le trocart explorateur (Voillemier) ne sont pas aussi avantageuses que les ponctions avec un cautére filiforme (Reynaud, de Toulon), l'ouverture avec la potasse caustique (Hunter) ou la pâte de Vienne. On fera dans ce dernier cas une incision cruciale sur l'eschare formée en laissant l'eschare adhérente à la peau (Mel. Robert). Ces méthodes, et surtout la dernière, préviennent bien la contamination de la plaie par le pus du ganglion.

On peut laisser l'abcès s'ouvrir seul sous des vésicatoires successivement appliqués (A. Guérin); l'inflammation n'augmente pas, et la peau, peu à peu amincie, laisse sourdre le pus par un pertuis très-fin.

Quelle que soit l'origine d'un bubon, le traitement général antisymphilitique par le mercure ne sera pas employé, il n'est acceptable que quand il existe en même temps des syphilides de transition ou même secondaires.

On pansera tous les jours avec soin la plaie faite à la tumeur; des cataplasmes, puis un pansement simple seront appliqués; s'il reste une induration, on placera une petite plaque de pâte au chlorure de zinc dans la cavité de l'abcès, et on la laissera six heures; ou bien on fera des injections avec un mélange à parties égales d'eau et de teinture d'iode.

Si l'ouverture devient chancreuse, on pansera avec le vin aromatique, la solution de tartrate ferrico-potassique au dixième, la solution de coaltar au trentième, ou avec du perchlorure de fer à 30°. V. CHANCRES.

Si un ulcère phagédénique se développe, on lotionnera une ou deux fois par jour la plaie avec la teinture d'iode pure, ou avec le liquide suivant :

Acide chlorhydrique	4 grammes.
Acide citrique	4 id.
Perchlorure de fer	4 id.
Eau distillée	32 id.

(Rodet.)

On bien on appliquera des rondelles de pâte au chlorure de zinc, et même on cautérisera profondément avec le fer rouge (Rodet). On donnera à l'intérieur l'opium à haute dose, 60 à 80 centigrammes et si l'individu est débile, on prescrira un bon régime, du

vin et des bains de Baréges. Si le phagédénisme est le résultat de l'inflammation, on donnera des boissons délayantes et des bains tièdes prolongés. V. CHANCRES.

Si l'ouverture d'un bubon reste fistuleuse et si les injections iodées sont insuffisantes, l'excision des bords amincis de la plaie sera faite et l'on pansera simplement; on cautérisera légèrement avec le nitrate d'argent le fond de la plaie.

Les bains, des purgatifs salins, des boissons rafraichissantes, seront prescrits; les individus scrofuleux seront soumis au traitement antiscrofuleux. V. SCROFULE.

FORMULES ABORTIVES.

Glycérolé iodé en lotions, deux fois par jour.

Iode pur	50 centigrammes.
Iodure de potassium	50 id.
Glycérine pure	8 grammes.

(Eder.)

Emplâtre de ciguë de la largeur de la main, saupoudré avec

Émétique	1 à 2 grammes.
--------------------	----------------

(Ricord.)

Pommade.

Axonge	30 grammes.
Nitrate d'argent	1 id.

(Jobert.)

Fomentation.

Eau	250 grammes.
Sel ammoniac	40 id.

(Ricord.)

Ces médicaments peuvent être employés, mais ils ont une efficacité moins certaine que les applications de vésicatoire et les lotions avec la teinture d'iode. Ils sont inutiles dès que le bubon menace de suppur.

BUCCO ou **BUCHU**. Plante de la famille des rutacées, dont les feuilles ont une odeur aromatique et sont employées dans les irritations de vessie ☒ ou dans la grossesse ☐, au début de la blennorrhagie ☒, dans l'entérite chronique ☒, dans la néphrite albumineuse ☐. Elle a une action sudorifique et diurétique; on l'administre en infusion, 15 à 20 grammes par litre, en extrait fluide très-concentré, en teinture alcoolique et en sirop.

BUCHU. V. **BUCCO**.

BUGLE ou **PETITE CONSOUE**. Plante astringente employée contre la diarrhée chronique ☐.

BUGLOSE. Boraginée sudorifique dont les feuilles servent en infusion, 10 grammes par litre d'eau ☐.

BUGRANE ou **ARRÊTE-BOEUF**. Plante de la famille des légumineuses, dont la racine en décoction, 30 grammes par litre d'eau, est employée comme diurétique ☐.

BUIS. Arbrisseau des euphorbiacées, dont le bois, les feuilles, la racine, ont été employés en décoction, 60 grammes par litre d'eau, comme sudorifique contre le rhumatisme chronique et la syphilis constitutionnelle ☐.

BULLE. Soulèvement de l'épiderme rempli

de sérosité. C'est la forme anatomique de certaines maladies de la peau : exemples le *pemphigus* et le *rupia*. V. ces mots.

BUSSANG (Vosges). Eau minérale ferrugineuse, arsenicale, gazeuse froide, qu'on emploie en boisson contre la gastralgie, la dyspepsie, la chlorose et l'anémie ☒.

BUSSEROLE ou **RAISIN D'OURS**. Arbuste des Alpes, appartenant aux éricinées, dont les baies écarlates acidules se mangent comme rafraîchissement, et dont les feuilles en infusion, 30 grammes par litre d'eau sont diurétiques, astringentes et employées contre le catarrhe de vessie ☒.

C

CABOURG (Calvados). Station maritime où l'on prend des bains de mer.

CACAO. Semences d'un arbre des Antilles, appartenant aux byttnéiacées. On les fait sécher au soleil après les avoir recueillies et enterrées pour faciliter la fermentation et la séparation de l'arille. C'est le *cacao terré* qui se conserve sans devenir rance et qui comprend le *cacao caraque* et le *cacao Trinité*. Les cacao non terrés viennent des îles de Saint-Dominique, de la Martinique, de la Guadeloupe, et le *Cacao soconusco* de Guatemala.

Le cacao renferme une grande quantité de matière grasse, le *beurre de cacao* employé pour faire des suppositoires simples ou chargés de substances médicamenteuses ☒ ou pour des pastilles sucrées, utiles dans la bronchite et dans la phthisie ☒. Cette substance sert à la préparation du *chocolat*, élément très-sain quand il est cuit à l'eau ou au lait.

CACHALOT. Mammifère cétacé qui fournit l'ambre gris et le blanc de baleine, qu'on peut employer en médecine au même titre que l'huile de morue.

CACHEXIE. C'est par l'amaigrissement, la pâleur, l'asthénie et la fièvre hectique qu'on reconnaît certaine *mauvaise manière d'être* de l'organisme appelée *cachexie*.

** Toute cachexie résulte d'une maladie chronique (nosorganie, nosohémie ou diathèse, tels que cancer, tubercule, scorbut, syphilis, intoxication par le mercure, leucémie, impaludation, etc.) ayant profondément altéré l'ensemble des solides et des liquides.

** Il y a dans toute cachexie un mélange d'anémie et d'empoisonnement, car à côté de la résorption d'un produit morbide (suc de cancer, pus tuberculeux, ou d'un poison, miasme paludéen, virus syphilitique), on cou-

state une diminution réelle de la masse du sang ou seulement de ses globules.

** Lorsque dans une maladie chronique apparaissent l'amaigrissement, la perte des forces, la pâleur ou l'aspect terreux, jaunâtre de la face, l'œdème des membres, les palpitations, la syncope, des souffles carotidiens, la fièvre hectique, l'épistaxis et le purpura, dites qu'il existe une cachexie.

** Lorsque dans une cachexie apparaît le purpura, craignez une mort prochaine.

** L'œdème des membres inférieurs dans les cachexies est toujours l'indice d'une aggravation qui doit faire prévoir la mort.

** À moins qu'elles ne dépendent d'une lésion ou d'une diathèse ancienne, les cachexies peuvent guérir sous l'influence d'un bon régime et de remèdes appropriés.

Thérapeutique. — Des remèdes palliatifs ou spécifiques doivent être employés dans les différentes cachexies, soit afin de corroborer l'organisme, soit pour neutraliser la cause du mal.

Comme palliatif des cachexies, il faut employer les ferrugineux sous toutes les formes, les arsenicaux, les toniques, les voyages, l'alimentation, les bains froids ou les bains de mer, en un mot le traitement de l'anémie ou de la chlorose. V. ces mots.

Il n'y a de guérison possible dans les cachexies que pour celles qui résultent de l'action du mercure, des miasmes paludéens, du plomb, de la syphilis, de la dyspepsie et du nervosisme.

La *cachexie paludéenne* guérit par les voyages, l'hydrothérapie, les douches froides sur chacun des hypochondres, l'arsenic, le fer, rarement la quinine, et une bonne alimentation.

Contre la *cachexie saturnine*, il faut, avec les remèdes généraux de la chlorose, donner de la limonade sulfurique, des bains sulfureux et, s'il est possible, envoyer les malades à Cauterets, à Luchon, à Enghien et aux différentes eaux sulfureuses thermales.

Contre la *cachexie syphilitique*, il faut, avec les moyens généraux de la chlorose, ordonner les voyages, les eaux minérales sulfureuses, la bonne alimentation et, en cas de phagédénisme, l'application locale d'une solution de teinture de coaltar au 30°.

La *cachexie dyspeptique* guérit par le régime végétal, féculent, lacté, par la cessation des stimulants internes, par l'hydrothérapie, par les douches ascendantes et par des voyages de plusieurs mois.

Dans la *cachexie nerveuse*, les remèdes doivent être appropriés aux différentes causes qui lui ont donné naissance. V. ÉTAT NERVEUX, HYSTÉRIE, NERVOSISME.

Les cachexies scrofuleuse et cancéreuse sont généralement incurables. V. CANCER et SCROFULE.

CACHOU. Matière extractive du bois et des gousses fraîches du *Mimosa catechu*, arbre épineux de la famille des légumineuses. Cette matière est remplie de substances étrangères, et on la fait fondre dans l'eau qu'on passe avant de l'évaporer pour faire l'extrait de cachou. — Il y a le cachou du Bengale rougeâtre

et le cachou brun de Bombay; mais le premier contient plus de tannin que l'autre.

Le cachou est un tonique astringent qu'on donne dans la diarrhée, 1 à 2 grammes, à l'intérieur et en lavement ☒; dans les leucorrhées en injections ☒; contre la fissure en lavement, 4 grammes pour 100 grammes d'eau ☒; dans les hémorrhagies en potion, 1 à 2 grammes ☒, et comme dentifrice.

CADE (HUILE DE). Liquide huileux obtenu par la combustion d'un arbre de la famille des conifères, le genévrier (*Juniperus oxycedrus*). C'est le goudron du genévrier. On l'emploie en applications locales contre l'acné ☒, contre le psoriasis ☒☒; contre le pityriasis du visage et du cuir chevelu ☒, contre les ophthalmies scrofuleuses et dans les taies de la cornée, une goutte dans l'œil tous les jours ☒, dans l'impétigo et contre la teigne ☒.

CADÉAC (Hautes-Pyrénées). Eau minérale sulfureuse, sodique froide, employée contre la scrofule, la bronchite et les maladies de la peau ☒.

CAFÉ. Semences du cafiar, arbre toujours vert de la famille des rubiacées. Elles renferment un principe dit caféine. — Ces graines torréfiées, pulvérisées et infusées donnent une liqueur aromatique très-agréable qui est tonique, astringente, stimulante et employée dans la diarrhée ☒, dans la coqueluche ☒ et dans la migraine ☒. On s'en sert pour masquer l'amertume du sulfate de quinine sans lui faire perdre ses propriétés fébrifuges ☒.

Les feuilles du cafiar renfermant aussi de la caféine, peuvent être employées en infusion pour remplacer le thé.

CAFÉINE. Principe cristallisable extrait du café et du thé, qu'on donne de 50 centigrammes à 1 gramme contre la migraine, et dans les névralgies ☒.

CAÏÇA. Racine d'une rubiacée dont la décoction, 20 grammes par litre, la poudre, 1 à 2 grammes, se donnent dans les hydropisies comme diurétique et purgative ☒.

CAILLE (La) (Savoie). Eau minérale sulfureuse calcique près du lac de Genève, ayant une température de 30° centigrades, et employée dans le rhumatisme chronique, dans les affections de la peau et dans les flux chroniques des muqueuses ☒.

CAILLE-LAIT. Plante indigène très-commune de la famille des rubiacées, employée comme astringente et antispasmodique contre la scrofule et l'épilepsie ☒. — Le caille-lait blanc est la base de l'élixir antiépileptique de Larnage, vendu à Tain (Drôme) ☒.

CAJEPUT. Essence très-odorante et excitante retirée des feuilles du *Melaleuca cajuputi*, arbuste des myrtacées. On l'a employée en friction dans le choléra; en potion, 5 à 6 gouttes, mais sans avantages évidents.

CALABAR. Royaume de l'Afrique occidentale où existe un arbuste de la famille des légumineuses, *Physostigma venenosum*, dont la fève en solution a la propriété de resserrer la pupille dilatée par mydriase essentielle ou par mydriase de belladone ou d'atropine. V. FÈVE DE CALABAR.

CALAGUALA. Racine d'une fougère dont la décoction est employée comme sudorifique, antisiphilitique et antirhumatismale ☒.

CALAIS (Pas-de-Calais). Station maritime où l'on prend des bains de mer.

CALAMENT. Plante de la famille des labiées, dont l'infusion est stimulante et tonique.

CAL DIFFORME. Les fragments d'un os fracturé, consolidés avec un chevauchement, entraînant le raccourcissement de l'os; la réunion de deux os d'un segment d'un membre comme l'avant-bras, par un pont osseux; le déplacement d'un fragment venant se placer sous la peau et ulcérant les chairs, constituent les cals difformes (Celse).

Il faut encore considérer comme des cals difformes ceux qui emprisonnent une partie molle, le nerf radial, par exemple (Ollier), ce que l'on peut soupçonner lorsqu'il existe des névralgies persistantes et lorsqu'il y a impossibilité de découvrir la sensibilité spéciale du nerf autour du cal.

L'examen même le plus superficiel indique l'existence d'un cal difforme; la mensuration des membres, les mouvements communiqués aux articulations, les positions variables données au membre renfermant deux os, l'exploration de la continuité de l'os par le toucher font connaître promptement cette lésion.



Fig. 61. — Cal difforme réunissant deux fragments d'un humérus.

Thérapeutique. — Il faut toujours chercher à prévenir un cal difforme. Mais si ce cal est formé, s'il

est ancien et s'il n'y a pas de déplacement par rotation ni de perforation de la peau, on ne doit pas se presser d'agir.

L'union des deux os de la jambe ou de ceux de l'avant-bras est souvent inévitable après une fracture; on tâchera de la prévenir, mais si elle existe, ce serait peu sage de vouloir détruire les adhérences des deux os. V. FRACTURES.

Si un nerf est emprisonné dans le cal et cause des névralgies rebelles ou des paralysies, on mettra le cal à nu par une incision, et l'on dégagera le nerf emprisonné (Ollier) en ruginant le cal, ou en enlevant un morceau d'os avec la pince rugoïre à mors coupants sur le plat.

Lorsque dans le cours du traitement d'une fracture on constate qu'un cal difforme se produit, on doit pratiquer l'extension, la contre-extension et exercer une forte pression sur la saillie osseuse pour redresser le cal d'un seul coup (Celse); on placera ensuite un appareil inamovible. Chez les enfants, le procédé est très-facile à appliquer et réussit bien.

L'extension des membres avec des machines, (Fabrice d'Acquapendente), avec des poids (Guy de Chauliac), la compression avec des attelles (Celse, Dupuytren) ont été employées pour redresser le cal. Dans le dernier procédé, trois lacs appliqués sur les membres fixent les deux extrémités de l'os courbé aux attelles, et un lac placé sur la convexité de l'os tend à la redresser. Une gouttière métallique ou en bois, rembourrée et munie de lacs, produirait le même résultat (Fabrice d'Acquapendente, Malgaigne).

Un appareil composé de quatre attelles de fer et muni d'une vis de pression rembourrée (Desgranges) pour presser sur le cal saillant est un moyen qui a quelquefois produit de bons effets.

Quand le cal difforme ne cède pas à la pression, on le brisera (Celse) et on le traitera comme une fracture récente, en plaçant le membre dans une bonne position.

Le chirurgien arrivera à briser le cal par des efforts, des pressions énergiques, ou à l'aide d'une barre placée transversalement, ou avec des machines à vis et à pression continue (Bosch, Purman). Les tentatives doivent être faites de préférence avec les mains ou une barre de bois rembourrée. Les machines sont plus dangereuses que les pressions faites avec la main, car elles peuvent fracturer l'os continuellement.

La section du cal, à travers une incision de la peau et par une méthode analogue à celle des résections, c'est-à-dire par une dissection partielle (Paul d'Égine, Key et A. Cooper), a réussi plusieurs fois, et il y a lieu d'accepter cette méthode, au moins pour certains cas. On pourrait au besoin faire la section du cal par une demi-méthode sous-cutanée à l'aide d'aiguilles qui serviraient à faire passer une scie à chaîne autour de l'os (Langenbeck).

La résection du cal (Lemercier, 1815; Riecke) est aussi bien indiquée que la section simple. On pourra tailler les fragments un peu en biseau pour faciliter leur réunion régulière; on pourra enlever une portion du cal en forme de coin (Clénot, de Rochefort).

Que l'on fasse la section ou la résection du cal, il ne faut pas oublier quels dangers il y a à laisser un os dénudé dans un foyer en suppuration. Les pansements les plus méthodiques seront faits, et l'eau froide

devra être employée au moins pendant dix jours. C'est alors que l'irrigation continue est d'un bon emploi.

Le redressement doit être toujours tenté lorsque la fracture date de moins de six mois; après ce temps, la section du cal, sa résection, seront employées seulement dans le cas où l'on n'a pu rompre le cal par des pressions énergiques.

Règle générale, lorsque le cal n'est pas excessive-ment difforme, n'agissez pas par les moyens violents, il y a des cas de mort par suite de ces tentatives. Contre l'union des deux os de l'avant-bras ou des deux os de la jambe, il n'y a rien à tenter: les malades ne sont pas estropiés pour avoir perdu le mouvement de pronation et de supination.

Lorsqu'un fragment fait saillie sous la peau, s'il n'y a pas six mois d'écoulés il ne faut pas agir, à moins que la peau ne soit déjà ulcérée. A la longue, le cal s'amoin-drit toujours un peu, et en attendant, on verra peut-être la saillie de l'os diminuer.

Pour réséquer un fragment osseux, saillant sous la peau, on fera une incision étendue au tégument, afin de pouvoir agir à son aise sans déchirer les tissus. On réséquera toute la partie saillante du fragment avec une scie à main, avec une pince de Liston, ou avec la gouge et le maillet. La plaie sera pansée deux fois par jour avec des cataplasmes froids.

Cals douloureux. Des douleurs existent quelquefois dans le cal comme dans les autres cicatrices (Theden), au moment des changements de température.

Le cal est une cause de névralgie des nerfs des os ou des autres nerfs sur lesquels il exerce une action compressive; mais cela est rare.

Thérapeutique. — Lorsque les douleurs névralgiques existent au moment où les malades commencent à se servir de leur membre, il faut placer un nouvel appareil inamovible, et retarder la marche ou les mouvements.

Cals exubérants. Des ostéites accidentelles se développent quelquefois dans le cal au voisinage des articulations surtout. Il en résulte des cals exubérants qui causent des douleurs fréquentes; l'efficacité des vésicatoires (observation de J. Guyot) et des cautères est la meilleure preuve de la nature inflammatoire des cals exubérants.

* * Une autre variété de cal exubérant est la production d'ostéophytes aux dépens du périoste décollé ou autour d'une cavité centrale du cal; ces productions ne s'accompagnent d'aucune douleur et ne réclament aucun traitement, si ce n'est celui des cals difformes, dans le cas où le membre aurait une position vicieuse.

Cals fongueux. Une fracture avec plaie et issue des fragments peut ne se point cicatriser par suite de la production de fongosités pullulantes à la surface des os; mais il y a là une erreur: il s'agissait, dans les observations qui ont été invoquées, de nécrose totale d'un os, précédée sans doute d'une ostéomyélite (V. NÉCROSE), ou peut-être de fracture coïncidant avec un cancer de l'os.

CALCULS BILIAIRES. Des concrétions de bile se forment souvent dans la vésicule et dans les conduits biliaires, de façon à gêner le cours de la bile, à irriter le foie, à troubler la digestion et à provoquer des crises douloureuses extrêmement aiguës, appelées *coliques hépatiques*.

* * Les calculs biliaires sont formés de cholestérine pure et blanche, ce qui est rare, ou de cholestérine unie à du mucus et à une plus ou moins grande quantité de matière colorante jaune, verte ou noire de la bile.

* * Quand il n'existe qu'un seul calcul dans la vésicule biliaire, ce qui est rare, il est *ovale*; mais il y en a ordinairement un très-grand nombre, quelquefois plusieurs centaines, encore très-volumineux, pressés les uns contre les autres, ce qui les rend *polyédriques*.

* * Chez quelques malades, les concrétions biliaires sont à l'état de granulations libres dans la bile, ou incrustées dans les parois de la vésicule, et il en résulte une gravelle hépatique.

* * Un noyau de matière colorante biliaire existe au milieu de chaque concrétion trouvée dans la vésicule, ce qui démontre leur mode d'accroissement par couches lentement superposées.

* * Si les concrétions biliaires se trouvent habituellement dans la vésicule, il s'en trouve de temps à autre dans le canal cystique, dans le canal cholédoque dilatés et même dans les conduits hépatiques.

* * Les concrétions biliaires des conduits hépatiques, arrivées à un grand volume, offrent toujours une disposition ramifiée *comme une branche de corail*, et représentent le moule des conduits où elles se sont formées.

* * Les concrétions biliaires de la vésicule n'empêchent pas la bile du foie d'arriver dans l'intestin; mais celles qui obstruent le canal cholédoque ou les conduits hépatiques font toujours plus ou moins obstacle au cours de la sécrétion biliaire.

* * Quand les calculs biliaires restent dans la vésicule, ils y peuvent séjourner plusieurs années et même toute la vie sans jamais produire d'accident qui puisse faire soupçonner leur existence; mais s'ils viennent à s'engager dans le canal cystique ou cholédoque et à distendre le tissu fibreux de ces conduits, il en résulte des crises intermittentes très-douloureuses, connues sous le nom de *coliques hépatiques*.

* * Une violente douleur subite et sans fièvre, à l'épigastre, dans l'hypochondre droit et dans le dos, avec nausées, vomiturations, passant au bout de quelques heures et suivie d'ictère, est le signe certain d'une colique hépatique occasionnée par des calculs biliaires.

* * Les coliques hépatiques reviennent sous forme d'accès plus ou moins éloignés, suivis ou

non d'ictère et de rejet par l'anus de calculs biliaires mêlés aux excréments.

* * Un accès de colique hépatique dure de une à quelques heures, mais il peut se prolonger deux à trois jours avec des rémissions plus ou moins prononcées.

* * Les calculs biliaires pénètrent souvent dans l'intestin par le canal cholédoque dilaté, mais il arrive quelquefois qu'une communication anormale de la vésicule et de l'intestin, ou du même organe avec la peau, facilite leur expulsion et la guérison des malades.

* * Si les calculs biliaires peuvent être expulsés par les efforts de la nature, et si le médecin, par des remèdes, peut faciliter cette expulsion; il y a des cas où la concrétion produit tantôt des coliques hépatiques et des péritonites mortelles, et tantôt un affaiblissement général également suivi de mort.

* * Dans quelques cas rares, les calculs biliaires ne produisent pas de colique hépatique, ils n'occasionnent qu'une douleur sourde dans l'hypochondre droit, avec ou sans ictère, avec dyspepsie, et les malades languissent dans un état d'hypochondrie plus ou moins prononcé jusqu'à leur guérison ou à la mort.

* * Une tumeur piriforme dure et mobile, placée sur le bord tranchant du foie, où elle forme une saillie de quelques centimètres, indique que la vésicule biliaire est remplie de calculs.

* * Il ne se forme jamais de calculs biliaires chez les jeunes gens, c'est une production de l'âge adulte et de la vieillesse, plus commune chez la femme que chez l'homme, et qui résulte de la vie sédentaire, de la constipation et de toutes les affections des voies digestives qui retiennent la bile dans ses conduits.

Thérapeutique. — Les personnes affectées de colique hépatique doivent suivre un régime spécial composé de viandes maigres, de poisson, de légumes à l'eau, de fruits, de thé, d'eau vineuse, et elles doivent s'abstenir d'aliments gras, de graisse, d'huile et de vin pur.

Dans la colique hépatique, s'il n'y a pas d'état inflammatoire, il faut administrer de 10 à 20 centigrammes d'opium ou de 1 à 4 centigrammes de sulfate de morphine à une heure de distance ☐.

Les inhalations de chloroforme ou d'éther peuvent être employées au moment d'un accès de colique hépatique, dans le but d'engourdir le sentiment de la douleur et pour faciliter le déplacement du calcul ☐.

Chez les sujets pléthoriques, une application de sangsues faite au moment de l'accès calme rapidement la douleur.

Des applications de glace pilée sur l'hypochondre soulagent beaucoup la colique hépatique (Bricheteau).

Les émétho-cathartiques, par les contractions qu'ils provoquent, peuvent faciliter l'expulsion des calculs biliaires, mais il est bien rare que cela réussisse.

La dissolution des concrétions biliaires dans le foie ou dans la vésicule peut s'opérer par des remèdes qui, introduits dans l'estomac, sont absorbés directement par la veine porte et conduits dans le foie au contact des pierres à dissoudre (Durande).

Éther 30 grammes.
Essence de térébenthine 20 id.

Mêlez.

5 à 100 grammes par jour dans du bouillon gras, à jeun $\boxed{++}$.

Ou bien :

Chloroforme 40 grammes.
Alcool 80 id.
Sirop de gomme 250 id.

Un petit verre, trois fois par jour (Bouchut) $\boxed{++}$.

Ou bien :

Bicarbonate de soude 40 à 15 grammes.
Eau sucrée 500 id.

A prendre dans les vingt-quatre heures $\boxed{+}$.

Les eaux de Vichy, d'Ems et de Carlsbad, employées pendant longtemps, sont très-utiles contre les concrétions biliaires.

Quand les calculs biliaires forment tumeur au bord libre du foie, il faut y appliquer de la pâte de Vienne, enlever l'eschare au bout de vingt-quatre heures, et mettre de la pâte au chlorure de zinc pour faire une eschare plus profonde. Alors on réapplique deux fois de la même façon du chlorure de zinc, et quand l'adhérence de la tumeur aux parois abdominales est établie, on l'incise avec le bistouri pour en vider le contenu $\boxed{++}$.

Calculs des conduits lacrymaux (Césoin, Sandifort, Desmarres). On reconnaît les calculs lacrymaux à un larmolement presque continu, à la dilatation d'un point lacrymal, et à l'issue de sérosité purulente par les points lacrymaux. En sondant le point lacrymal avec un stylet fin, on produit un choc qui annonce la présence d'une pierre.

On peut confondre la maladie avec un orgeolet enflammé, et avec des corps étrangers des points lacrymaux, tels que des cils, des grains de poussière. Mais le choc du stylet sur le calcul, qui est d'un volume toujours plus considérable que celui des corps étrangers ordinaires, permet d'en faire le diagnostic.

Thérapeutique. — On incisera le conduit lacrymal et l'on expulsera le calcul par pression, ou bien on le saisira avec une pince à griffes; on lavera la plaie avec le jet d'une seringue chargée d'eau tiède, puis on pansera avec de la charpie mouillée et des compresses froides.

Calculs de l'estomac. V. ESTOMAC.

Calculs des fosses nasales. Des dépôts de mucus, de phosphate de chaux et de magnésie, de carbonate de chaux et de magnésie, de chlorure de sodium et de carbonate de soude, constituent les calculs des fosses nasales.

Les calculs des fosses nasales se forment spontanément dans les cavités du nez (Mathias de Gradi, Panarolus, Bartholin, Plater, Clauder, Riedlin, Khern, Mercklin, Kersten, Demarquay); peut-être dans le canal nasal (Desmarres),

ou autour d'un corps étranger (Bartholin, Ruysch, Horn, Kersten, Weller).

** Un coryza chronique sans fétidité des narines, avec une oblitération plus ou moins complète d'une fosse nasale, est un indice de calcul des fosses nasales. Le contact du stylet sur un corps dur et plus ou moins mobile établit le diagnostic (Demarquay).

** On est exposé à confondre le calcul des fosses nasales avec un os dénudé. Si l'on peut emporter un peu du corps étranger, on l'examinera au microscope, et on reconnaîtra s'il s'agit d'un os ou d'un calcul.

Thérapeutique. — On extraira les calculs entiers ou préalablement broyés, avec une curette et une pince à polype, et comme les calculs composés d'ordinaire de phosphate et de carbonate de chaux, ont été probablement engendrés par une inflammation chronique, on fera des injections avec :

Eau 250 grammes.
Alun 4 id.

Ou :

Eau 250 grammes.
Nitrate d'argent 2 à 4 id.

(Langoni.)

Les calculs du sinus maxillaire seront traités comme les corps étrangers des fosses nasales. On les extraira entiers, s'il y a une ouverture assez grande; sinon, on les brisera avec la pince de Hunter. V. CALCULS URINAIRES.

Calculs des glandes conjonctivales et de Meibomius (*Lithiase de la conjonctive*).

Le liquide contenu dans un acinus ou dans un conduit excréteur des glandes de Meibomius subissant, après s'être épaissi, une transformation calcaire, il existe une petite tumeur d'une dureté pierreuse sur les bords palpébraux. Parfois les glandes de la caroncule sont le siège de cette altération, c'est l'*encanthis cellulosa*.

On reconnaît ces productions en renversant légèrement la paupière; il y a une petite saillie dure, entourée d'un réseau de capillaire, assez rouge. Quelquefois la cornée s'ulcère par le contact de cette tumeur dure.

Thérapeutique. — Lorsqu'il n'y a encore qu'un épaississement du liquide, en pressant on peut évacuer le produit qui a ordinairement une consistance de cire.

Lorsque la concrétion calcaire est formée, on déchire, avec une aiguille à cataracte ou un cystitome, l'enveloppe de la tumeur, et le gravier est expulsé par pression avec le manche de l'instrument ou avec une curette.

Quand le calcul est dans un conduit excréteur de la glande de Meibomius, il ne gêne pas, et à la longue il finit par faire saillie sur le bord libre de la paupière et sortir en partie; on l'extrait alors avec une aiguille à cataracte en pressant légèrement sur la paupière.

Si une conjonctivite a été occasionnée par le calcul, on traitera les accidents aigus, après avoir enlevé les calculs. V. CONJONCTIVITE.

Calculs de la glande mammaire.
(A. Cooper, Dupuytren). V. TUMEURS DE LA MAMELLE.

Calculs intestinaux, entérolithes ou Bezoards. Des concrétions de sels inorganiques autour d'un noyau dur, souvent un corps étranger; des boules de poils entourés de mucus concret se forment quelquefois dans le tube digestif. On a donné à ces concrétions le nom de calculs. V. INTESTIN (CONCRÉTION DE L').

Calculs du poumon. Des concrétions calcaires, formées de carbonate et de phosphate de chaux ou de magnésie unis à de la matière animale, peuvent se former dans le poumon et dans les ganglions bronchiques, à la suite de la transformation crétacée des tubercules bronchiques ou pulmonaires.

* * * Les concrétions pulmonaires existent au sommet du poumon, au milieu et à la face externe d'un lobe pulmonaire sous forme de masses dures d'une couleur blanc sale et d'un volume variable ne dépassant pas celui d'une noisette.

* * * Les concrétions pulmonaires sont ordinairement entourées de tissu pulmonaire induré, noirâtre, formant cicatrice d'ancienne caverne, mais elles peuvent exister au milieu du poumon sain.

* * * Chez quelques individus, il se forme de petites concrétions pierreuses qui restent dans les bronches, en dehors de toute lésion du poumon, mais cela est rare (Guibout).

* * * Les concrétions pulmonaires se rencontrent surtout chez les vieillards, mais il en existe aussi chez de jeunes enfants.

* * * Il est rare qu'il y ait plus de trois ou quatre concrétions pulmonaires chez un individu.

* * * On ne reconnaît pas les concrétions pulmonaires pendant la vie, à moins que dans un travail d'élimination spontanée ces corps étrangers ne se trouvent au voisinage d'une caverne ouverte dans les bronches, alors les malades crachent des fragments de matière crétacée plus ou moins gros, plus ou moins nombreux, et il en résulte ce qu'on appelle la *phthisie calculeuse*. V. PHTHISIE.

Thérapeutique. — Le traitement des concrétions pulmonaires et de la phthisie qui en résulte est le même que celui de la phthisie.

Calculs de la prostate. Des concrétions noirâtres, fines ou grosses comme un pois, composées de carbonate et de phosphate de chaux (Wollaston) développées autour de corpuscules amyloïdes ou d'une substance protéique (Virchow), ou d'un noyau de cellules épithéliales (Thompson) (fig. 62), et naissant dans les conduits et dans les acini prostatiques s'unissant à d'autres concrétions pour former un calcul; — un calcul né dans la vessie qui se creuse une

loge dans la prostate; — un calcul prostatique qui, après avoir traversé le tissu prostatique, entre dans la vessie (Vidal); — un débris de calcul vésical échappé au chirurgien après l'opération de la taille, et enfermé dans la prostate (Tolet; Lonis; *Acad. de chir.*), telle est l'origine de tous les calculs prostatiques observés jusqu'ici. Les phlébolithes des veines prostatiques (Denonvilliers), les tubercules passés à l'état crétacé (Broca), ne sont pas des calculs prostatiques.

* * * Presque toujours autour des calculs prostatiques il se forme un kyste purulent (Velpeau).

* * * Les calculs de la prostate font saillie dans la vessie, dans l'urèthre, ou en arrière vers le rectum et se devinent par la difficulté d'uriner, par les douleurs au périnée, et par la demi-érection de la verge qu'elles produisent. Quelquefois le toucher rectal fera sentir une tumeur irrégulière, lobulée, dure et qui est douloureuse à la pression. Si le calcul fait saillie dans la vessie et dans l'urèthre, le choc de la sonde sur le calcul, la distance à laquelle ce bruit est perçu, mesurée sur la sonde, établiront le diagnostic entre les calculs vésicaux et les calculs prostatiques. Lorsque le calcul est à la fois dans la vessie et dans la prostate, le contact longtemps prolongé de la sonde avec le calcul pendant le cathétérisme, donneront un indice du siège de la pierre. Les pierres restées dans la prostate après la taille seront reconnues quelquefois par le cathétérisme et souvent par l'exploration d'une fistule formée pendant la cicatrisation de la plaie de la cystotomie.

Les hypertrophies de la prostate simulent un calcul, seulement lorsqu'elles existent d'un seul côté, mais la dureté de la tumeur est bien différente dans les deux cas, et les hypertrophies de la prostate sont des maladies qui atteignent surtout les vieillards, tandis que les calculs de la prostate existent chez des sujets plus jeunes.

* * * Les pierres de la prostate devenues libres dans l'urèthre sont éliminées avec l'urine.

Les gros calculs peuvent être libres dans un abcès qui s'ouvre au périnée et donne issue à la pierre. Ils se frayent parfois un passage dans le rectum.

Thérapeutique. — Le calcul constaté par l'exploration de l'urèthre et le toucher rectal, on tentera la lithotritie avec un brise-pierre à mors courts; on broiera le calcul et l'on en extraira les fragments avec le brise-pierre urétral ou la pince de Hunter. Si la pierre est en partie dans la vessie, on fera la lithotritie comme pour un calcul vésical (V. ce mot). Mais la taille est difficile à faire, car la prostate est déformée. La taille rectale (Maisonneuve) n'est applicable que dans le cas où le calcul fait saillie à travers le tissu jusque sous le rectum, et alors l'opération est une simple incision pour ouvrir une voie

au calcul. S'il est démontré que le calcul tend à sortir vers le périnée, on fera une incision comme pour la taille prérectale, et le doigt introduit dans le rectum amènera la prostate sous le pubis, et comme dans la taille de Celse, on sectionnera les tissus en se

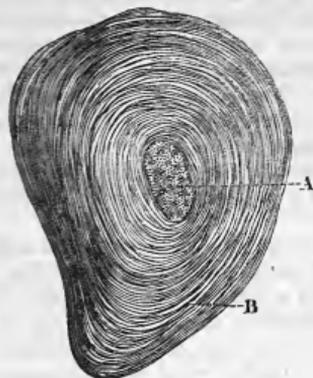


Fig. 62. — Calcul de la prostate vu au grossissement de 350 diamètres. — A, noyau et cellules épithéliales au centre. — B, couches concentriques.

guidant sur la saillie de la pierre. Cette opération est presque l'opération de la boutonnière périnéale (Velpeau). V. CALCULS VÉSICAUX, PIERRES ARRÊTÉES DANS L'URÈTHRE.

Si le calcul prostatique est un débris de calcul resté dans la vessie, et s'il y a fistule, ce qui ne tarde guère à se produire dans ces cas, on dilatera la fistule et l'on ira extraire la pierre avec de fortes pinces à pansement à point d'arrêt ou avec une tenette; on débrièdera au besoin.

Les injections dans la plaie, un pansement simple, la sonde à demeure, le pansement de la plaie de la taille, les injections vésicales, les grands bains, seront appliqués suivant le siège du calcul et les moyens employés pour le faire disparaître. V. CALCULS VÉSICAUX.

Si une rétention d'urine existe, on sondera toujours assez facilement le malade; on laissera des sondes à demeure pendant vingt-quatre heures.

Calculs du rein. Les calculs du rein se forment en vertu d'une disposition générale de l'économie, et d'une inflammation ou d'une dégénérescence du rein.

Ils sont simples, c'est-à-dire composés d'acide urique ou d'acide xanthique, ou d'oxalate de chaux, ou de cystine, ou de phosphate ammoniac-magnésien, ou de phosphate terreux. Ils sont composés, c'est-à-dire formés de sels terreux avec un noyau d'acide urique. Ces calculs se font par aggrégation de gravier ou par cristallisation (V. GRAVELLE). La nourriture, l'hérédité, jouent un rôle dans leur production, et les hommes qui se livrent à des excès de table ou de veille, les enfants auxquels on donne trop tôt une nourriture très-azotée, comme la viande, sont plus exposés que les autres aux calculs du rein.

Les calculs du rein existent à tous les âges, même chez le fœtus (P. Franck).

Un ou plusieurs calculs peuvent exister dans le rein. Leur forme est variable. Ils se développent d'ordinaire dans un calice, ou même dans un caualicule urinifère des pyramides, puis ils tombent dans le bassinnet, passent dans les uretères et dans la vessie, ou bien ils s'enkystent, et alors le rein, à la longue, finit par se transformer en un kyste (Guerbois, Menière).

Un calcul libre, s'engageant dans l'uretère, donne lieu à une colique néphrétique (V. ce mot). Un calcul trop gros pour s'engager dans l'uretère détermine peu à peu une pyélite, mais cette complication n'existe pas toujours. Dans quelques cas le bassinnet cesse de communiquer avec l'uretère, une collection purulente se forme; l'inflammation gagne dans le tissu cellulaire et graisseux qui entoure le rein et cause un phlegmon périnéphrétique. V. ce mot.

* * Les malades qui portent des calculs du rein peuvent ne présenter aucun trouble fonctionnel. Le plus souvent il y a : 1° de temps à autre des accès de colique néphrétique et diminution de l'excrétion urinaire; 2° des douleurs permanentes dans les flancs; 3° il y a une sécrétion purulente venant du bassinnet qui se trouve mêlée à l'urine; 4° il y a tumeur du rein appréciable dans les lombes ou dans le flanc (Rayer); 5° il y a disparition des symptômes, la tumeur persiste, et l'urine est limpide (Copland). Lorsque l'orifice supérieur de l'uretère est oblitéré de bonne heure, le rein peut s'atrophier et alors la tumeur manque (Chomel).

* * Une urine chargée de sels, d'acide urique, d'oxalate de chaux, de cystine, de phosphate terreux, coïncidant avec les symptômes douleur lombaire et colique néphrétique, révèle l'existence d'un calcul du rein.

Lorsqu'une tumeur lombaire se forme après que les malades ont présenté des accès de colique néphrétique et les signes d'une pyélite, il n'y a pas d'erreur possible sur la nature du mal. Si l'uretère est oblitéré de bonne heure, la formation assez rapide de la tumeur la distinguera de la tumeur hydatique du rein et de l'hydronephrose; quant au cancer de l'épiploon il est plus superficiel qu'une tumeur rénale saillante en avant, et les tumeurs du mésentère sont mobiles.

À droite un kyste hydatique du foie pourrait être confondu avec une tumeur du rein, mais il présente du frémissement et a été précédé de troubles du côté de la glande hépatique.

Les abcès par congestion des vertèbres lombaires sont assez difficiles à distinguer des abcès produits par un calcul du rein, mais la présence d'une gibbosité et l'absence de coliques néphrétiques pourront aider au diagnostic; dans ce cas, la ponction exploratrice ne devra être faite que s'il y a incertitude absolue.

** Les calculs rendent l'urine alcaline par l'inflammation qu'ils produisent ou parce que l'urée en excès se combine dans la vessie avec l'eau et forme du carbonate d'ammoniaque (Golding Bird).

* A la longue les malades atteints de calcul du rein meurent par ischurie rénale, c'est-à-dire par insuffisance de la sécrétion urinaire, par l'urémie, ou bien par une intoxication produite par le rein altéré et décomposé.

Chez les uns une tumeur formée par le bassin distendu et contenant du pus autour d'un calcul peut s'ouvrir dans le péritoine et il se produit une péritonite suraiguë; ailleurs la tumeur s'ouvre dans l'intestin, et la fièvre hectique apparaît; chez d'autres enfin la tumeur s'ouvre à l'extérieur, après avoir engendré un phlegmon périnéphrétique, la pierre s'élimine, mais si elle demeure dans le rein, une fistule rénale s'établit. V. FISTULE URINAIRE LOMBAIRE.

Thérapeutique. — On traitera les symptômes de la colique néphrétique par les moyens appropriés. V. COLIQUE NÉPHRÉTIQUE. Les malades devront boire en grande abondance, afin que l'urine amenée dans le bassin charrie le gravier engagé dans l'urètre.

Contre la pyélo-néphrite on appliquera sur la région des reins : des sangsues au nombre de 15 ou de 20; des cataplasmes laudanisés; plus tard, de larges vésicatoires. Contre la suppuration, lorsque la pyélite passe à l'état chronique, on appliquera deux à quatre cautères.

Dès que l'inflammation sera calmée, on administrera les boissons destinées à modifier les caractères de l'urine, telles que l'eau de Vichy, source de la Grande-Grille ou des Célestins; l'eau de Contrexéville. On donnera en outre les sels variés suivant la nature présumée du calcul et en se guidant d'après les caractères de l'urine. V. GRAVELLE.

On donnera des bains de vapeurs fréquents (Wilson Philips, Golding Bird). L'hydrothérapie est bonne à employer sous forme de douches froides. Une alimentation peu azotée doit être prescrite; le café n'est pas nuisible. L'eau-de-vie ou le gin avec l'eau est meilleure que le vin et la bière. On instituera, du reste, un traitement approprié à l'altération de la santé du malade. V. AXÉMIE, DYSPÉPSIE.

La néphrotomie (Hippocrate) ne doit pas être tentée avant la formation de la tumeur rénale. V. PHLEGMON PÉRINÉPHRÉTIQUE.

On ouvrira l'abcès du rein lorsqu'il sera bien formé (Revin). Une ponction exploratrice étant faite, on incise couche par couche, ou si la fluctuation est évidente et s'il y a des adhérences à la peau, on incise par ponction simple, comme un abcès. Si la tumeur est saillante en avant, on ouvrira avec le cautère actuel (Murali, Rousset, Riolan), avec le caustique (Chalmet, Lafitte, Rivière, Miquel d'Amboise). Lorsque la tumeur est ouverte, le doigt introduit dans la plaie explore sa cavité, si une pierre est trouvée libre, on l'extrait avec des tenettes ou le doigt recourbé en crochet. On fait ensuite des lavages à l'eau tiède et avec de l'eau iodée.

Si l'on ne peut pas extraire la pierre fixée dans les tissus, on attendra qu'elle se mobilise (Rayer, Vel-

peu); mais on ne fera pas de débridement; on tiendra seulement la fistule toujours ouverte. Des corps dilatants, tels que l'éponge préparée, seront placés dans son ouverture dès qu'elle tendra à se rétrécir.

Calculs salivaires. Ordinairement formés dans les conduits salivaires (Sherer, 1737), très-rarement dans les glandes elles-mêmes (A. Cooper), plus rarement encore dans une grenouillette (A. Paré), les calculs salivaires observés pour la première fois sous la langue (Avenzoar), sont composés de phosphate et de carbonate de chaux et d'une matière protéique précipitée par l'ammoniaque et insoluble dans les acides.

** Par ordre de fréquence, le canal de Warthon, le canal de Sténon, les conduits glandulaires de la glande parotide et de la glande sous-maxillaire sont le siège des calculs salivaires, et c'est dans les glandes seulement qu'on a observé des calculs multiples (Plater).

* En général, les canaux ne sont pas oblitérés complètement (Th. de Closmadeduc); une grenouillette (A. Paré), n'est pas un résultat nécessaire de la présence des calculs salivaires. Le canal se dilate en arrière de ceux-ci, mais il n'y a pas oblitération. La cavité qui loge le calcul suppure. Il s'écoule du pus mêlé à la salive par les orifices des conduits de Warthon et de Sténon. Une fistule salivaire est ordinaire à la suite de calculs du canal de Sténon. Les calculs qui siègent dans les glandes déterminent aussi une fistule; en tout cas, il y a toujours une augmentation de volume de la glande, une sorte d'hypertrophie par ralentissement de l'écoulement de la salive.

S'il n'y a pas de fistule, on reconnaît le calcul à une tumeur très-dure sur le trajet d'un conduit ou sur un lobe d'une glande. Le cathétérisme des canaux de Warthon et de Sténon, avec un stylet fin, celui qu'on emploie pour les conduits lacrymaux, donnant un choc caractéristique, révélera l'existence de la pierre. S'il y a une fistule on explorera successivement par la fistule et par le canal.

** Afin de ne pas prendre une dent surnuméraire ou déviée qui a donné naissance à une fistule, pour un calcul, on explorera les arcades alvéolaires : si une dent a toujours manqué, si la tumeur fait corps avec l'os, ce n'est pas un calcul salivaire. Une carie dentaire ou ossense, qui a donné naissance à une fistule, est plus profonde que celle qui résulte d'un calcul salivaire; si le corps solide senti est mobile sur les os avec les téguments ou les parties molles, il s'agit d'un calcul.

Thérapeutique. — A l'aide d'une curette, d'une pince ou d'une aiguille à cataracte, on extrait les calculs au moyen d'une incision sur le kyste qui les renferme, ou bien à travers les fistules qui existaient,

et alors on débridera du côté de la muqueuse si cela est nécessaire. On fera des lavages avec l'eau iodée, et l'on traitera consécutivement la fistule, qui tend à se former ou qui était antérieurement établie. V. FISTULES SALIVAIRES.

Lorsqu'il y a des calculs multiples dans la glande parotide et qu'il s'est formé un abcès, on l'ouvrira, les calculs seront éliminés peu à peu avec la suppuration; on cautérisera la plaie lorsque la suppuration se tarira, afin de prévenir la formation d'une fistule.

Calculs du sac lacrymal (Lachmund, Schmucker, Krinser, Leramier).

C'est en traitant une fistule lacrymale que les calculs de phosphate calcaire ont été trouvés; l'existence d'un corps dur résonnant sous un stylet et sa mobilité ont permis d'établir le diagnostic. Un os nécrosé peut en imposer pour un calcul, mais le traitement est le même.

Thérapeutique. — On extraira les calculs avec une pince à dents de souris, et l'on débridera s'il est nécessaire; pour cela on devra inciser en dedans, en se rapprochant de la racine du nez.

Calculs de l'utérus. Outre les dépôts crétaqués et ossiformes autour de corps fibreux (Roux), on trouve dans la matrice des concrétions calcaires, petites en général, comme les calculs prostatiques, qui se révèlent par des douleurs utérines irrégulières et analogues à celles qui existent pendant l'accouchement, par pesanteur au périnée, et quelquefois par une difficulté d'uriner due à une antéversion.

On constate l'existence des calculs de l'utérus par l'exploration de la cavité utérine avec une sonde de Simpson ou un stylet qui perceit un choc.

* * On a vu des corps crétaqués de l'utérus qui se sont frayé un chemin vers le rectum et ont produit une fistule utéro-vagino-rectale (Boyer).

* * Un gros calcul de l'utérus détermine le ramollissement de l'utérus, une métrite chronique parenchymateuse et la mort.

* * Les concrétions calcaires de l'utérus semblent presque toujours se former dans les glandules du col.

Thérapeutique. — Si les petits calculs sortent seuls, il n'y a rien à faire qu'à traiter les inflammations du col utérin. V. MÉTRITE.

Si le calcul est gros et si on peut le circonscrire avec un stylet, on tentera de l'lever après avoir dilaté le col par des applications de belladone et surtout par un cylindre d'éponge préparé. De fréquentes injections vaginales seront faites pour prévenir l'inflammation du col.

Si le calcul est très-gros, on excisera le col avec des ciseaux tranchants en dehors (Louis), comme les ciseaux de Smellie, mais des débridements avec le bistouri boutoné suffiront. On extraira le corps avec une pince à pansement, on combattra les hémorrhagies graves qui apparaîtront par un tampon de charpie imbibée de perchlore de fer; on donnera à

l'intérieur 2 grammes de seigle ergoté en deux paquets pris à une demi-heure d'intervalle. Les injections d'eau glacée préviendront le retour des hémorrhagies.

Calculs vésicaux. Un gravier du rein, descendu dans la vessie et accru par l'apposition de nouvelles couches calcaires, quelquefois un calcul de la prostate ayant fait sailli dans la vessie où il est devenu libre et a augmenté de volume, un dépôt de matières calcaires, organiques ou terreuses, autour d'un amas de mucus, d'un caillot sanguin ou d'un corps étranger, se rencontrent quelquefois dans la vessie, où ils prennent le nom de calculs vésicaux ou de pierre.

* * Au point de vue de la composition chimique, les calculs sont simples lorsqu'ils ne renferment que de l'acide urique ou de l'oxalate de chaux, ou de l'acide xanthique, ou de la cystine; ou du phosphate de chaux, ou du phosphate ammoniac-magnésien.

Les calculs sont composés lorsqu'ils contiennent à la fois un noyau d'acide urique et de couches superposées de phosphate de chaux, par exemple, ou du phosphate de chaux et du phosphate de magnésie.

Les calculs d'acide urique, d'oxalate de chaux, de phosphate de chaux, de phosphate ammoniac-magnésien, sont les calculs les plus durs; les calculs de phosphate de chaux, de carbonate de magnésie sont les moins résistants.

Certains calculs sont formés par un noyau central tel qu'un corps étranger introduit dans la vessie ou un petit calcul d'acide urique, descendu du rein, et par des couches concentriques superposées. D'autres calculs n'ont pas de noyau et sont composés par des cristaux agrégés.

* * Les calculs vésicaux peuvent être multiples ou uniques; ils sont lisses ou rugueux, leur forme est arrondie, ovoïde; quelquefois annulaire, et leur volume peut atteindre celui d'un œuf d'antruche.

* * Les calculs sont libres ou enchatonnés dans une loge de la vessie. Quelquefois le calcul est logé entre deux colonnes de la vessie hypertrophiée, et alors il est presque toujours placé dans le voisinage des uretères.

* * Un état général de l'économie, caractérisé par des dépôts de sels organiques dans l'urine, est la cause habituelle de la formation de calculs dans le rein ou même dans la vessie, les cystites chroniques franches, rarement les fongosités de la vessie, rendent l'urine alcaline dans son réservoir, et quelquefois consécutivement il se forme des calculs, qui, dans ce cas, sont composés de phosphate et de carbonate de chaux.

* * Dans le cas d'une diathèse calculeuse avec altération de la fonction de l'excrétion uri-

naire, les calculs successifs peuvent exister; les récidives de calculs consécutifs à une inflammation des organes urinaires est assez fréquente. Ainsi les calculs phosphatiques sont ceux qui sont le plus souvent suivis de récurrence. Après que l'on a extrait un calcul d'acide urique, il se forme parfois une seconde pierre constituée par du phosphate de chaux. Cela tient à ce que le calcul d'acide urique engendre une cystite chronique qui à son tour a engendré un calcul phosphatique.

Les calculs du rein coexistent assez fréquemment avec ceux de la vessie (Covillard).

* Si l'hérédité joue un rôle dans la formation des calculs, c'est à titre de diathèse ou tempérament que la maladie est transmise par voie de mutation des manifestations de la diathèse. Ainsi un goutteux peut engendrer des enfants qui auront la pierre.

* La bonne chère, les excitants, la vie sédentaire et la position assise favorisent le développement des calculs urinaires, et en particulier de la pierre dans la vessie, soit parce que la constitution du sang et l'excrétion urinaire sont modifiées, soit parce qu'il survient une lésion inflammatoire des voies urinaires.

* Lorsque les calculs vésicaux se sont formés autour de calculs qui se sont développés dans le rein et descendus dans la vessie, le rein peut être enflammé. Une pyélite et une néphrite existent alors indépendamment des complications propres au calcul vésical, telles que la cystite chronique, les ulcères de la vessie, etc.

* Un calcul s'étant formé spontanément ou autour d'un corps étranger, en dehors de toute lésion des reins et de la vessie, des lésions successives se montrent en général, et ce n'est qu'exceptionnellement que la vessie, les uretères et le rein demeurent sains. Seuls les calculs d'acide urique laissent parfois la vessie longtemps saine.

La vessie s'enflamme souvent autour d'un calcul, l'urine devient alcaline, la muqueuse s'ulcère, se ramollit, et une cystite chronique apparaît. La tunique musculaire s'hypertrophie, elle se rétracte, totalement ou partiellement; d'autres fois des loges se forment à travers les colonnes musculaires hypertrophiées, et les calculs s'y cachent. La vessie semble épaissie, d'autres fois elle est amincie et distendue quand la tunique musculaire est paralysée.

Le col de la vessie est ordinairement le point le plus enflammé du réservoir urinaire. Il est parfois dilaté par le calcul qui, au début, à cause de sa petitesse, tend sans cesse à s'engager.

La prostate est souvent hypertrophiée chez les calculeux.

Au cas de calcul volumineux, de rétraction ou de paralysie de la vessie, la vessie ne pouvant contenir l'urine, les uretères se dilatent,

puis les bassinets; le rein se congestionne et peut s'enflammer; on a vu souvent des néphrites doubles et parfois la gaugrène du rein.

L'urètre s'enflamme quelquefois à la suite des irritations de la prostate par un calcul, et alors un rétrécissement et des valvules prostatiques en sont la conséquence.

Une fièvre à forme intermittente, des lenteurs de la digestion et de la flatulence sont les marques du retentissement, des inflammations des organes urinaires sur la santé générale, ou des diathèses uriques ou phosphatiques qui ont présidé à la formation des calculs.

* Si un calcul a pu se désagréger et être expulsé (Dodonæus, Heister, Deschamps et Camper, Harding, Valette, d'Orléans), la présence d'une pierre est néanmoins une maladie qui exige toujours une opération.

* S'il y a des individus qui gardent longtemps un calcul sans qu'il s'établisse de complication inflammatoire; si d'autres, après avoir présenté des phénomènes graves de néphrite avec infection urémique, reviennent à la santé, la majorité des calculeux abandonnés à eux-mêmes finit par succomber. Alors il survient une urémie par défaut de sécrétion urinaire et déplacement de l'élimination de l'urée avec une diarrhée continue (V. URÉMIE); ou bien une urémie avec infection par résorption des produits putrides formés dans le rein (Cl. Bernard); ou bien une fièvre hectique putride, ou enfin une inflammation des voies urinaires ou d'autres organes, inflammation intercurrente, qui devient mortelle parce que le malade est dans de mauvaises conditions individuelles et qu'il est pris d'infection purulente.

* Chez un enfant, une incontinence nocturne, un développement du pénis, la rougeur du méat, des douleurs extrêmement vives pendant la miction, la sortie des graviers avec l'urine, doivent faire soupçonner un calcul vésical. Il ne faut pas compter sur le symptôme hématurie; il est rare chez les enfants.

* Chez un adolescent ou chez un adulte, des douleurs donnant la sensation de cuissons vives et de brûlures au début et à la fin de la miction; des hémorrhagies uréthrales, après un voyage en voiture ou une longue marche; des dépôts de muco-pus dans l'urine; la disparition et la réapparition de ces symptômes, quelquefois une incontinence ou une rétention incomplètes d'urine avec des alternatives de douleurs musculaires, des douleurs aux aines, aux reins, au périnée, à l'épigastre, sont les symptômes rationnels de la pierre.

* Chez les femmes, une urine trouble, des douleurs pendant l'émission de l'urine, de l'incontinence d'urine, des hématuries, des douleurs dans le bassin et les cuisses font soupçonner un calcul de la vessie.

** Pour reconnaître l'existence d'une pierre, après avoir exploré le canal avec une bougie de gomme (Dolbeau) ou directement avec la sonde

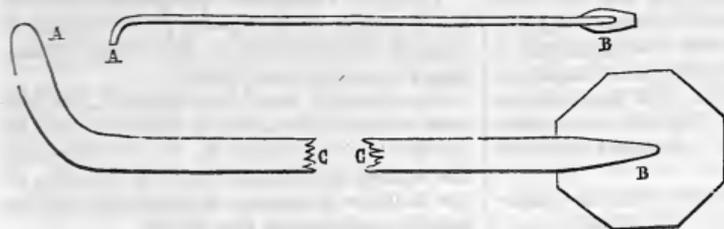


Fig. 63. — Sonde pour explorer l'urèthre.

de Tolet (à petite courbure et non coudée à angle, et qui est munie aujourd'hui d'un robinet), on pénètre dans la vessie; une injection d'eau tiède est faite si la vessie est vide; il est mieux de sonder le malade avant qu'il ait uriné. La sonde est promenée en tous sens dans la vessie, et renversée pour explorer le bas-fond de la vessie. Il n'est pas obligatoire de se servir de cette sonde, on en emploiera de diverses courbures, si l'on soupçonne que le calcul est enkysté. Une fois le choc perçu, on introduira un petit brise-pierre pour mesurer les dimensions de la pierre et sa dureté approximative. Lorsque la pierre sera saisie par l'instrument, celui-ci sera promené dans la vessie; si l'on perçoit un nouveau choc, c'est qu'il y aura plusieurs calculs.

Pour explorer l'urèthre de la femme, une sonde d'homme, un brise-pierre, sont facilement introduits dans tous les cas, et l'on arrive sûrement au contact de la pierre.

** Il n'est pas bon de chloroformiser les malades pour explorer la vessie, à moins que cet organe et l'urèthre ne soient extrêmement sensibles.

** Si la pierre est volumineuse, il n'y a pas d'erreur possible, mais si elle est petite, on peut se tromper et prendre une colonne charnue de la vessie, ou un lobe prostatique induré pour un calcul. On peut confondre de même des incrustations d'un fungus avec une pierre, le catéthérisme avec le brise-pierre prévient toute erreur. Il n'y a, du reste, jamais d'inconvénient à répéter les examens lorsqu'ils sont faits avec prudence.

** On ne confondra pas un calcul vésical avec un corps étranger si l'on étudie avec soin les antécédents du malade.

Une exostose du bassin (J. Cloquet) se distingue des calculs vésicaux parce qu'elle est située en avant, et ce n'est pas la place du calcul, toujours situé en arrière, même lorsqu'il est enchatonné.

** Un calcul enchatonné saisi avec un brise-pierre est immobile.

L'examen avec l'endoscope (Desormeaux) peut donner des indications sur le siège du calcul.

V. ENDOSCOPE.

On reconnaît les calculs de la prostate, de la prostate et de l'urèthre, en considérant le moment où le choc a lieu sur la sonde pendant que l'on introduit ou que l'on retire cet instrument explorateur.

** Il est aussi des

cas où l'on arrivera sur un calcul difficile à trouver au bas-fond de la vessie, en laissant uriner le malade pendant que la sonde est dans la vessie.

Thérapeutique. — A moins de très-rare exceptions, les calculs formés dans la vessie ne peuvent se désagréger et être expulsés. Le traitement médical qui tend à ce but est toujours insuffisant; on doit enlever ou détruire la pierre le plus tôt que l'on peut, et, à cet effet, on emploie la lithotritie et la taille.

LITHOTRITIE. — La lithotritie est une opération qui a pour but de morceler un calcul en graviers fins, qui doivent être retirés avec l'instrument ou expulsés avec l'urine par les voies naturelles.

La lithotritie n'est applicable que pour la destruction des calculs ne dépassant pas le volume d'un œuf. Chez les enfants au-dessus de deux ans, chez les femmes et les hommes, ce traitement est d'une heureuse application, et est ordinairement moins dangereux que l'opération de la taille. Mais lorsque la vessie est très-irritable, lorsqu'elle s'enflamme facilement, la lithotritie comme la taille est une opération qui peut causer la mort.

On ne doit jamais faire la lithotritie avant d'avoir calmé les accidents inflammatoires du côté de la vessie. Lorsque la présence d'un calcul a causé une cystite, les malades prendront un grand bain tous les jours, et ils boiront une tisane diurétique. La tisane de bourgeons de sapin est une des meilleures tisanes à mettre en usage. On fera chaque jour des injections d'eau tiède dans la vessie, et, une fois les douleurs apaisées, on pourra commencer l'opération.

Pour faire la lithotritie, l'urèthre étant sain, après que l'on a pendant huit jours passé des bougies de plus en plus grosses pour habituer le canal au passage du brise-pierre, un lavement est administré au malade, celui-ci est couché sur le bord d'un lit un peu élevé, un coussin sous le bassin, les jambes et les cuisses sont dans une flexion légère et écartées, deux aides maintiennent le malade, un aide passe les instruments. Le chirurgien se place entre les cuisses du malade et se tient debout. Une injection d'eau tiède est poussée dans la vessie. On introduit le brise-pierre (*screw lithotrit*) (Weiss) percuteur (Heurteloup) à pignon ou muni de l'écrou brisé de Charrière, à mors plats (Mercier) avec perforation au talon de la branche femelle. En général, la branche femelle de l'instrument sera concave (Civiale), et la branche mâle sera plate ou à mors et dentée; mais dans ce cas, la branche femelle devra toujours être

plus longue que la branche mâle afin d'éviter de pincer la vessie (1).

Le brise-pierre sera plus ou moins gros suivant l'étendue de la dilatabilité de l'urèthre.

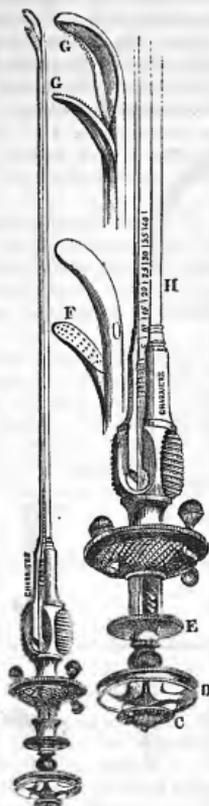


Fig. 64. — Brise-pierre à écrou, de Charrière. — G, G, F. Mors à cuiller, avec perforation au talon de la branche femelle. — D. Roue dynamique.

L'instrument placé dans le bas-fond de la vessie sera ouvert. On secouera légèrement le malade et le calcul tombera dans l'instrument. Si le moyen ne réussit pas, on ira avec précaution et lenteur à la recherche du calcul, on inclinera l'instrument pour mieux le saisir. Quand le calcul est gros, et qu'on le rencontre immédiatement, on incline l'instrument à droite ou à gauche pour l'ouvrir, afin d'engager la branche femelle sous le calcul qu'on saisit après quelques tâtonnements. Si le calcul est petit et s'il s'engage dans le col de la vessie, au lieu de pousser la branche mâle, on ramènera la branche femelle sur la branche mâle. Si le calcul est enchatonné, on tournera le bec de l'instrument vers le calcul.

La pierre saisie et non serrée on fait exécuter des mouvements de rotation au brise-pierre, afin de s'assurer que la muqueuse vésicale n'est point pincée. L'écrou brisé, non arrêté, et maintenu avec les

doigts, la paume de la main appuyant sur la tige de la branche mâle, on serre ; ce simple mouvement suffit pour broyer les pierres peu résistantes. Les pierres dures réclament l'emploi de la vis, l'écrou brisé est ar-

(Fig. I.) (Fig. II.) (Fig. III.)

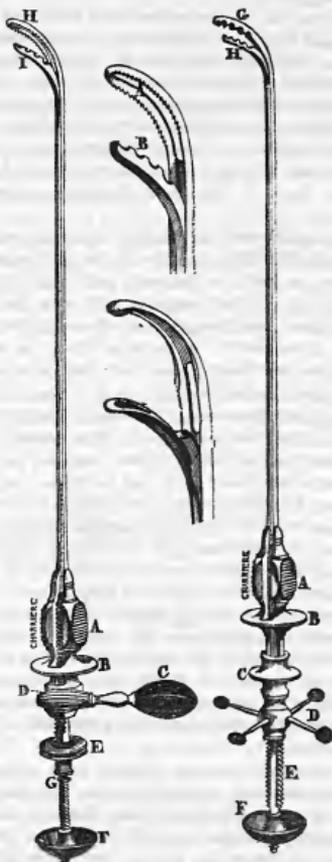


Fig. 65. — Fig. I. Brise-pierre à pignon C, dont la branche mâle est plus courte que la branche femelle, afin d'éviter le pincement de la vessie.—Fig. II. A, B, Mors dentés et fenêtrés. Mors plats.—Fig. III. Brise-pierre mû par un écrou à ailes (peu usité).

rêté, et quelques tours imprimés à la roue dynamique font éclater le calcul. Si le calcul résiste, l'écrou brisé est démonté, et on percute avec un marteau à tête de plomb sur la tige de la branche mâle. Une portion de la pierre écrasée est ramenée dans les mors de l'instrument. En général, lorsque la pierre se brise, pour éviter l'engorgement des mors, on serre et l'on desserre alternativement.

On retire l'instrument avec lenteur. Une sonde évacuatrice grosse, avec des yeux larges, et munie à son intérieur de deux canaux, un gros et un petit (Mercier) est introduite dans la vessie ; on injecte de l'eau tiède par le conduit le plus petit, et les graviers sont entraînés dans le conduit le plus volumineux ; à défaut de cet instrument une forte sonde garnie d'un gros œil sera employée. Une tige métallique en spirale (Maisonneuve) servira à débarrasser la sonde,

(1) La lithotritie est sortie théoriquement des écrits d'Albucasis, elle a été tentée par Fournier, de Lempdes, en 1812 ; Gruithuisen, en 1813. Leroy (d'Étiolles), Amussat, Civiale, Jacobson, Heurteloup, ont chacun une part d'auteur dans l'installation de la lithotritie dans la pratique.

Si la pierre est petite, friable, on fera plusieurs introductions du brise-pierre pour détruire et enlever la pierre en une seule séance, mais, en général, il vaut mieux faire une seule introduction. Le brise-pierre ne restera pas plus de deux à trois minutes dans la vessie.

En tous cas, une injection d'eau tiède sera donnée, un grand bain sera administré, à moins que le malade ne soit sujet aux accès de fièvre; dans ce cas, on donnera seulement un bain de siège, de larges cataplasmes seront appliqués sur l'hypogastre et sur le périnée. Les malades éviteront les efforts, ils urineront couchés sur le côté (Heurteloup), ils prendront deux ou trois demi-lavements par jour. Un régime doux et une tisane diurétique seront prescrits.

Tant qu'il restera des débris de calculs, on renouvelera la lithotritie, tous les six ou sept jours. Quoique les malades se fassent, pour ainsi dire, aux manœuvres, il faut toujours agir avec les mêmes précautions. Longtemps encore après l'extraction des débris d'une pierre, les malades feront de temps en temps des injections d'eau tiède dans la vessie.

Accidents de la lithotritie. A. Si, comme à la suite des explorations ou de la dilatation de l'urèthre, après l'introduction des instruments lithotriteurs, les malades ont quelquefois un frisson intense, puis de la chaleur et des sueurs, s'ils ont en même temps de la tendance à la syncope, une irrégularité des bruits du cœur, on cessera d'agir sur le canal. On donnera des boissons en abondance, et surtout de la limonade citrique, les malades seront très-couverts, et on leur administrera dans la journée un purgatif salin (Civiale, Dolbeau). S'il y a lieu de supposer que les reins sont enflammés, on appliquera dix ventouses scarifiées en une seule ou deux fois sur la région des reins; le sulfate de quinine à haute dose (Giannini), 1 à 2 grammes, ne peut agir que sur l'infection du sang, l'infection urineuse ou infection purulente. V. INFECTION URINEUSE.

On préviendra presque toujours cette complication en procédant avec lenteur dans les manœuvres, le sulfate de quinine à faible dose, donné avant d'opérer (Civiale) n'est pas un préservatif. Il est peut-être meilleur de donner une potion avec 10 centigrammes de bromure de potassium (Cusco, Nélaton). Si la fièvre prend un caractère de continuité ou d'intermittence rapprochée, il est nécessaire de débarrasser d'un seul coup les malades des restes de leur calcul. La taille a sauvé quelques individus arrivés à cet état.

B. Si une orchite survient, elle est due à une plaie de l'urèthre ou à l'engagement d'un fragment qui blesse l'urèthre. On traitera par les moyens appropriés (V. ORCHITE). Il faut savoir que les orchites à répétition indiquent une ulcération ou un fungus du col vésical, et alors on traitera le fungus. V. VESSIE.

C. Si les malades ont voulu uriner debout malgré les recommandations, un fragment du calcul brisé s'engage parfois dans l'urèthre, ceci est assez fréquent chez les enfants.

Si une douleur vive survient, si les envies d'uriner augmentent, on introduira une sonde molle, elle repoussera le fragment dans la vessie. S'il y a un spasme et si le fragment est arrêté, on introduira une grosse sonde métallique qui distendra le canal et repoussera la petite pierre dans la vessie. Les injections

forcées (Amussat) seront quelquefois utiles. S'il y a rétention d'urine et qu'il soit impossible de refouler le petit calcul dans la vessie, on pratiquera la lithotritie uréthrale; pour cela on introduira un petit brise-pierre (bec large de 5 millimètres, long de 8 millimètres, canule de 4 millimètres); avec de la patience, il est rare que l'on ne parvienne pas à engager la branche femelle en arrière du gravier. Si l'on désespère de pouvoir réussir, on fera la boutonnière périnéale ou la taille uréthrale.

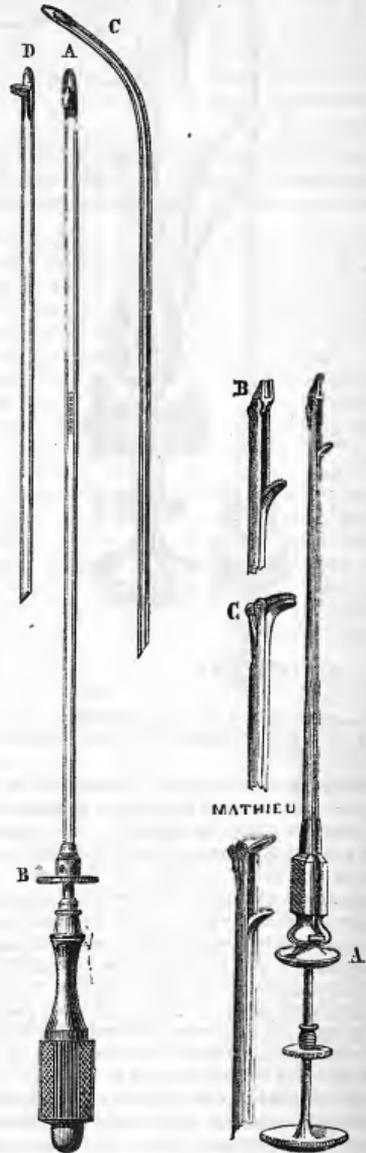


Fig. 66. — Curette articulée de Leroy (d'Étiolles).

Fig. 67. — Brise-pierre uréthral. (Mathieu.)

I. *Opérations pour les pierres arrêtées dans les portions prostatique et membraneuse de l'urèthre.* Un cathéter-cannule étant conduit jusque sur le calcul,

les bourses étant soulevées, on incise les téguments, en commençant par le raphé médian, à trois travers de doigt en avant de l'anus, jusqu'à la partie moyenne d'une ligne étendue de l'anus au sommet de la tubérosité sciatique (incision de la taille latéralisée de F. Côme); puis on dissèque en explorant avec le doigt les parties que l'on coupe, on arrive ainsi à sentir le cathéter à travers les parois de la portion musculaire de l'urètre; on incise celle-ci, puis on débride jusqu'à la pierre, en ayant soin de presser d'avant en arrière sur la prostate avec le doigt indicateur gauche introduit dans le rectum, de façon à amener la pierre et pouvoir la saisir avec des tenettes ou une curette.

II. *Opérations pour les pierres arrêtées dans la portion spongieuse.* On dilatera le canal par les sondes, les injections, les insufflations d'air, et l'on recommandera au malade de pousser l'urine avec force. Ces moyens sont lents, et on ne les emploiera qu'à défaut des autres.

Avec une curette articulée qui, par un mécanisme, de droite qu'elle est au commencement de l'introduction, devient un crochet mousse (Leroy, d'Étiolles); on passe l'instrument sur un des côtés du calcul, et l'on fait saillir le crochet mousse en arrière de la pierre, qui est ramenée sans difficulté. Au besoin, on emploiera aussi une pince enfermée dans un tube et

d'une sonde à demeure pendant vingt-quatre heures; mais on aura soin que la sonde ne pénétre pas jusque dans la vessie, où elle déterminerait une irritation.

G. Un abcès dans le voisinage de la vessie, dans la prostate, autour de l'urètre, seront traités par l'incision.

Lithotritie dans les cas compliqués. Si le méat est étroit, on débridera avec un petit lithotome caché (Civiale). Si un individu est atteint d'un rétrécissement dilatable, on dilatera le rétrécissement avant de procéder à l'opération. Si le rétrécissement est fibreux ou annulaire, on pratiquera l'uréthrotomie, mais la taille vaudrait mieux dans ce cas que la lithotritie.

V. RÉTRÉCISSEMENT DE L'URÈTHRE.

Les valvules de la portion prostatique de l'urètre ou du col de la vessie ne seraient pas opérées sans danger, on n'y touchera pas; par l'habitude, on arrivera à les franchir. Une sonde à demeure pourra les déprimer et faciliter le passage du brise-pierre. Les hypertrophies de la prostate réclament les mêmes moyens.

Un abcès de la prostate sera traité avant de commencer les tentatives de la lithotritie, à moins que pendant l'exploration on ait reconnu un petit calcul susceptible d'être enlevé en une seule séance. Dans le cas où la vessie est revenue sur elle-même et où

les injections sont mal conservées dans la vessie, on injectera de petites quantités de liquide et l'on répétera les injections pour dis-



Fig. 68. — Pince de Hunter.

dont les branches à ressort s'écartent (fig. 66 et 68) (Hales, Hunter, Civiale). Les branches passeront à côté de la pierre et l'on serrera la pince, puis la pierre sera amenée après quelques tâtonnements.

Si ces moyens sont insuffisants, on tentera la lithotritie (Albucasis, Franco, Leroy, d'Étiolles), comme il a été dit plus haut.

Si la lithotritie ne peut être faite *quel que soit le siège de la pierre*, on incisera le canal.

Pour cela on allongera le prépuce le plus possible, ou fera une incision sur le côté de l'urètre (Celse) ou sur les deux côtés (Louis), ou sur le dos de la verge (Colot); on se guidera sur la sonde cannulée, poussée jusque sur la pierre; l'incision sera plus grande que le diamètre du corps étranger et l'on extrait le corps étranger avec une curette, puis on laisse la peau du prépuce revenir sur elle-même, et une sonde sera placée dans la vessie au moment où les malades auront besoin d'uriner.

D. Si une hémorrhagie survient, on appliquera des compresses froides sur l'hypogastre, sur la verge et sur les cuisses. Si la vessie s'emplit de caillots, on introduira une grosse sonde pour les morceler (Gubler) et l'on retirera ces caillots par des introductions répétées de cet instrument.

E. S'il y a rétention d'urine, des grands bains ou des bains de siège seront administrés. On s'assurera par le palper abdominal si la vessie se vide, et quand même l'urine coulerait par regorgement, on sondera trois ou quatre fois dans les vingt-quatre heures.

F. Une fausse route sera traitée par l'application

tendre la vessie mécaniquement, pour ainsi dire. Quand on sera parvenu à dilater la vessie et à opérer, s'il arrive que les fragments de la pierre déterminent une contraction énergique de la vessie et s'ils s'engagent dans le col, on pratiquera sur-le-champ la taille.

Les injections d'acide carbonique sont recommandées dans les cas de contractilité permanente et douloureuse de la vessie, et l'on fera la lithotritie lorsque l'irritabilité aura cessé.

Lorsque la vessie est dilatée, paresseuse et ne se vide que par regorgement, il faut habituer l'organe à se vider par des cathétérismes répétés quatre ou six fois par jour, et l'on fera des injections froides dans la vessie; on opérera plus tard, lorsque la vessie aura repris sa contractilité normale.

Dans une vessie paralysée on agit à l'aise, et l'on peut retirer à plusieurs reprises le brise-pierre, qui s'est chargé de fragments du calcul; on soude ensuite quatre à six fois par jour les malades avec une grosse sonde ou avec la sonde à double courant, de Mercier.

Si la vessie est à colonnes et si l'on craint de prendre avec la pierre une portion de la vessie, ce qui ne peut arriver qu'à ceux qui n'ont jamais cassé une pierre dans la vessie; on aura recours à une expérience artificielle pour s'habituer à la sensation d'une pierre dans un instrument et à la sensation d'une pierre entourée d'un corps souple. On recouvre un des mors du brise-pierre avec de la peau ou un morceau de chair, et l'on prendra entre les mors une pierre; on comparera les sensations perçues avec

celle que l'on a en tenant une pierre seule dans l'instrument (Dolbeau). On saisit du reste la pierre comme on peut, on tâtonne.

Un fungus ou cancer de la vessie, qui se recouvre ordinairement de concrétions calcaires, peut exister avec un véritable calcul. Un état général cachectique en rapport avec des douleurs peu vives, des hémorrhagies, une urine fétide et sanguinolente, contre-indiquent les opérations dans ces cas. On enlèvera avec un petit brise-pierre les concrétions mobiles, et l'on pourra avoir recours à l'injection continue dans la vessie à l'aide de la soude à double courant. Un catarrhe vésical ne contre-indique pas la lithotritie.

Du pus bien lié, mêlé à une urine fétide coïncidant avec des douleurs de rein, de la fièvre intermittente, indiquent qu'il y a une néphrite; dans des cas pareils la lithotritie peut être dangereuse.

TABLE. — Un calcul dur, composé d'acide urique et même d'oxalate de chaux, n'ayant pas plus de 3 centimètres de diamètre moyen, plusieurs petits calculs durs, un calcul qui n'a pas pu être brisé par la lithotritie, un calcul engagé dans le col, exigent l'emploi de la taille ou cystotomie, c'est-à-dire l'incision de la vessie et l'extraction immédiate du calcul.

1° *Taille périnéale.* Avant de pratiquer la taille, si l'on a du temps devant soi, on purgera les malades. Des bains et des lavements émollients seront prescrits pendant quelques jours.

Pour faire la cystotomie, on ne donnera pas le chloroforme, à moins que les malades ne l'exigent. On place le malade sur un lit un peu élevé; ses cuisses sont maintenues fléchies, grâce à ce que les mains du malade, embrassant ses talons, sont fixées à la cheville par des liens de caoutchouc; deux aides

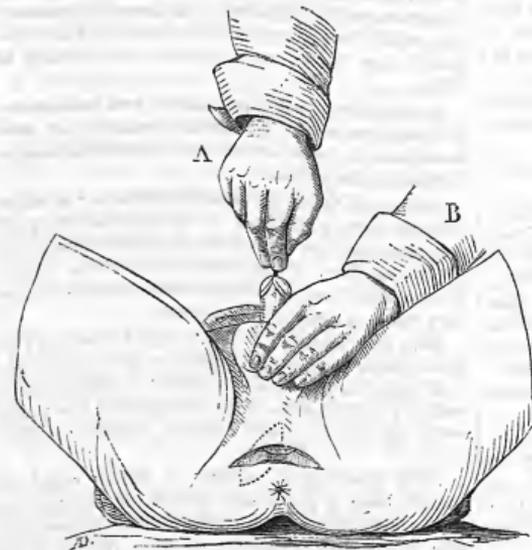


Fig. 69. — A. Position du malade pendant l'opération de la taille. — B. Incision pour la taille bilatérale. — La ligne ponctuée indique l'ouverture de l'incision de la taille latéralisée. (Alph. Guérin.)

tiennent les cuisses écartées et fortement fléchies sur le bassin. Un cathéter cannelé à grande courbure est introduit jusque dans la vessie, et est maintenu par

un aide attentif qui relève eu même temps les bourses.

À l'aide d'un bistouri pointu à dos épais, une incision en croissant entourant la circonférence antérieure de la marge de l'anus étant faite, le doigt indicateur est introduit dans le rectum, et le chirurgien dissèque en suivant la paroi antérieure de cet organe (Nélaton); le pouce suit dans la plaie les progrès de la dissection; on arrive jusque sur la prostate; on perce alors librement la portion membraneuse de l'urètre sur la sonde cannelée (Nélaton) (modification de la taille bilatérale de Celse et de Dupuytren).

Ou bien on incise sur le raphé, en commençant à 3 centimètres en avant de l'anus et terminant à la muqueuse anale. On incise dans l'angle postérieur de la plaie; le doigt suit les progrès de la dissection et l'on arrive sur l'urètre occupé par le cathéter et l'on incise (modification de l'incision de Vacca Berlinghieri).

1° L'urètre ouvert, on agrandit l'incision d'avant



Fig. 70. — Lithotome sans gaine postérieure.

en arrière; 2° le lithotome double sans gaine postérieure, de Charrière, monté de façon que l'écartement des lames produise une ouverture suffisante, mais ne dépassant pas 45 millimètres (Malgaigne), est introduit dans la rainure du cathéter, dont la concavité est tournée vers l'anus. 3° Le chirurgien

engage le cathéter un peu plus dans la vessie et fait suivre le lithotome. Si la pierre arrête, on recommence en dérangeant le cathéter à droite ou à gauche, en abaissant le manche du lithotome; on dégage la pointe du lithotome de la rainure du cathéter; 4° on retire le cathéter; 5° le lithotome est placé de façon que la convexité soit tournée en haut; 6° on incise en portant la courbure de l'instrument vers le pubis: on fait saillir la lame, et l'on retire doucement en sciant légèrement, et l'on cesse de tenir les lames ouvertes quand on suppose le col de la vessie incisé.

Le doigt introduit dans la plaie mesure son étendue; si la plaie est trop petite on pourra débrider (Ledran) par une incision et mieux par quatre incisions (Vidal, de Cassis), avec un bistouri boutonné.

Des tenettes à décroisement près des anneaux (Charrière), droites ou courbes, iront chercher la pierre. Celle-ci une fois saisie, on extraira avec lenteur et par un mouvement de va-et-vient. Si le calcul s'échappe et demeure dans la plaie, on l'amènera au dehors avec une curette, des injections d'eau froide seront employées pour amener les débris des calculs qui pourraient avoir été produits pendant la recherche de la pierre.

En général, lorsqu'il s'agit d'une grosse pierre l'incision prérectale est celle qui donne le plus de place.

Si le calcul est plus volumineux que le chirurgien

ne l'a pensé, s'il est dangereux d'agrandir l'incision, et si l'on craint de déchirer la prostate, ou briser la pierre (Ammonius dans Celse), soit avec un gros brise-pierre (Civiale), soit avec la tenette forceps (Nélaton) et un perforateur à éclat (Lecat) ou une vrille montée sur la tenette.

Après l'opération, le malade est couché sur le dos, les cuisses demi fléchies sont soutenues par un coussin placé sous les jarrets. La plaie est pansée avec des compresses froides ou un cataplasme, une injection d'eau tiède est faite toutes les trois heures dans la plaie. On place quelquefois une canule spéciale à chemise dans la plaie, surtout dans les cas où il y a quelque suintement sanguin, la canule est alors maintenue par des lacs attachés à un bandage de corps. On donnera un lavement et on placera des cataplasmes sur le ventre; une potion avec 10 grammes d'extrait d'opium sera donnée. On prescrira pour régime aux malades du bouillon, de l'eau rouge et une tisane amère.

Si l'urine ne coule plus par la plaie à cause du gonflement de ses bords, on sondera les malades; on fera aussi des injections dans la plaie.

La cystotomie périnéale prérectale et médiobilatérale n'expose pas à la blessure du bulbe et à la section de l'artère transverse du périnée; si par malheur une hémorrhagie survenait, on introduirait entre la canule et la chemise de la charpie ou de l'amadou pour comprimer; une ampoule de caoutchouc (Malgaigne) comprimerait bien.

Si l'artère transverse du périnée a été coupée et si on la voit donner du sang, une aiguille à ligature courbe, pointue, est introduite dans la plaie, sa pointe rase l'ischion, et on lie des tissus en masse (Boyer); à défaut de l'aiguille de Deschamps, on liera avec un tenaculum.

Si les malades éprouvent des frissons et des sueurs, examinez d'abord s'il n'y a pas rétention d'urine et sondez le malade; les accidents disparaîtront, s'ils sont dus à la rétention d'urine. Il n'y a rien à faire contre le coma profond, après lequel les malades succombent. Contre la torpeur, le délire, l'excitation extrême, le tétanos, on tiendra les malades chaudement, on emploiera les antispasmodiques, mais on arrêtera rarement ainsi une infection aiguë due à la fois à une résorption putride des reins et une absorption des liquides enflammés autour de la plaie, infection qui s'accompagne lorsqu'elle se prolonge par des plaques gangréneuses sur la peau. V. INFECTION PURULENTE ET URINEUSE.

Une diarrhée urémique avec concrétion de carbonate d'ammoniaque dans les selles sera traitée par les révulsifs cutanés, le vésicatoire sur l'abdomen. Le traitement général de l'urémie (V. ce mot) est peu efficace dans ces cas.

Des douleurs de reins vraies réclameront une application de saugsues sur la région des lombes; des lambeaux membraneux rendus par la plaie et recouverts d'incrustations calcaires révèlent une cystite phlegmoneuse, une lésion analogue à la dysenterie (Morgagni, Dolbeau): des injections émoullientes sont utiles à employer.

Une infiltration urineuse sera traitée par les débridements multiples.

La plaie de la cystotomie se cicatrisant du fond vers l'extérieur, si la plaie vésicale ne se réunit pas une fistule persiste; pour la prévenir, on comprimerait

sur les bords de la plaie dès que l'urine commence à couler par l'urèthre (Toilet). Si la fistule persiste, on cautérisera, on nourrira les malades amaigris. Débrider la plaie (Dolbeau) est aussi bon que la cautérisation de la plaie au fer rouge (Dupuytren).

Si les malades taillés deviennent impuissants, il n'y a rien à faire.

2° Taille latérale. On peut aller à la recherche des petites pierres comme des corps étrangers peu volumineux par la taille latéralisée de F. Come. Le malade étant disposé comme pour les autres procédés de taille, on fait une incision qui commence sur le raphé périéal à 3 centimètres en avant de l'anus et se termine à la partie moyenne d'une ligne étendue de l'anus à la tubérosité de l'ischion. Le doigt indicateur gauche est placé dans la plaie, dirige la dissection, repousse le bulbe vers la ligne médiane, suit avec l'ongle la rainure du cathéter qu'il ne quitte plus; on incise l'urèthre, ou agrandit l'incision jusqu'au col. Le lithotome simple, dont on gradue l'ouverture de la lame sans dépasser le n° 14 de l'instrument est introduit.

Guidé par le cathéter, l'instrument pénètre de 3 centimètres dans la vessie, et est retourné de manière que sa concavité regarde le pubis; on sectionne en bas (F. Come) ou micux en dehors; si l'ouverture est trop petite on débride (Boyer).

On est exposé par cette opération à des hémorrhagies que l'on traitera par la compression et la ligature, s'il est possible. La blessure du rectum est un inconvénient seulement parce qu'elle peut être l'occasion d'une fistule recto-vésicale. V. FISTULE RECTO-VÉSICALE.

On prévient la blessure du rectum en faisant tirer l'urèthre par le cathéter, de façon que celui-ci colle le canal contre le pubis (Pope, du Missouri).

3° Tailles par des procédés mixtes. La taille médiane (Vacca Berlinghieri), la taille recto-vésicale avec section du sphincter anal (Vacca Berlinghieri), la taille recto-vésicale sans section du sphincter anal (Maisonneuve), la dernière surtout, ne sont pas de bonnes opérations, à moins que le calcul ne soit senti sous le rectum; les calculs développés primitivement dans la prostate peuvent être enlevés par la taille rectale.

4° Taille hypogastrique. La taille hypogastrique est presque inévitablement mortelle, mieux vaut laisser les malades mourir de leur calcul, lorsque la taille combinée à la lithotritie est inapplicable. Elle ne sera faite que dans les cas où existe un calcul trop volumineux ne pouvant être extrait par le périnée. Pour faire la taille hypogastrique, une sonde à dard est introduite dans la vessie et amenée au-dessus du pubis, on fait saillir le dard, on incise, ou bien on incise sur la sonde à dard en coupant couche par couche. Un crochet ou un gorgere suspendeur doit maintenir le parallélisme de la plaie de la paroi abdominale et de celle de la vessie; la pierre sera extraite, si elle est trop grosse, on la fragmentera avec un gros brise-pierre ou une tenette à forceps plutôt que de débrider sur les bords de la plaie, et une grosse sonde sera placée dans la plaie, une sonde à demeure étant maintenue dans la vessie par l'urèthre.

La taille hypogastrique réussit quelquefois (Franco, Leroy d'Étiolles), mais elle est ordinairement suivie d'une infiltration urineuse ou d'un vaste phlegmon urineux du bassin.

OPÉRATIONS MIXTES.—On associera la taille périméale à la lithotritie lorsque la pierre est petite et lorsque la lithotritie est reconnue impossible.

On pratique une boutonnière périméale guidée par le cathéter, on ouvre la portion membraneuse de l'urèthre en suivant les procédés indiqués pour la taille latérale; l'incision de la portion membraneuse de l'urèthre est prolongée jusque sur la prostate. On dilatera l'urèthre avec un dilateur à six valves écartées par une boule centrale; on l'introduit et on agrandit ainsi l'urèthre; on passe dans la vessie un brise-pierre à pignon, dont la canule a 15 millimètres de diamètre, on brise la pierre et on en extrait les fragments. Une injection à grande eau est faite par l'ouverture périméale (Dolbeau). On peut dilater la veille du jour où l'on brise le calcul.

On peut créer une fistule urinaire, dilater plus tard cette fistule et aller briser la pierre à travers la fistule dilatée.

Comme la nécessité a conduit plusieurs fois à faire la taille immédiatement après la lithotritie, chez les sujets à vessie irritable et raccornie, on pourra faire une séance de lithotritie pour fragmenter le calcul, puis on procédera à l'opération de la taille par la méthode latérale ou bilatérale. Dans ces conditions, l'incision faite au col de la vessie pourra être petite, et on sera sûr de ne pas dépasser les limites de la prostate.

Soins consécutifs. Après l'opération de la pierre par la lithotritie ou par la taille, on évitera la récurrence des calculs par le traitement des diathèses urique, oxalurique, phosphatique, etc. (V. GRAVELLE). On traitera la cystite chronique (V. CYSTITIS), les malades se sonderont chaque jour et feront des injections dans la vessie, les eaux et les douches sulfureuses répareront la santé des malades, on donnera à l'intérieur les amers, les ferrugineux, comme dans la dyspepsie et les anémies. V. pour les eaux minérales, GRAVELLE.

Traitement palliatif. Lorsqu'un malade ne pourra pas être opéré ou quand l'opération paraît devoir entraîner une aggravation de la cysto-néphrite et de l'urémie, en même temps que par son volume le calcul commande de grands délabements, lorsqu'un cancer ou un fongus de la vessie existent, on n'opérera pas. On se bornera à administrer de grands bains, à faire des injections dans la vessie. Les exercices un peu violents, les régimes excitants, les rapprochements sexuels, seront proscrits. On traitera les complications qui pourraient survenir du côté de la vessie ou des reins. On fera une ponction périméale, et on laissera une canule à demeure (Avenne) jusqu'à ce qu'une fistule vésicale soit établie; la boutonnière (Thevenin, Ledrau) est la même opération. V. RÉTENTION D'URINE.

TAILLE CHEZ LA FEMME.— Les calculs volumineux, gros même comme un œuf, peuvent être expulsés spontanément de la vessie d'une femme (Benedict, M. Donatus, Morand, Lecat), mais on ne doit pas attendre ce résultat. Seulement ces faits indiquent que la dilatation de l'urèthre est le traitement le plus rationnel.

On dilatera l'urèthre avec de l'éponge préparée ou avec un dilateur mécanique, mais il faudra ne dilater que progressivement. Les dilateurs mécaniques sont en ce sens inférieurs à l'éponge préparée.

Lorsque le calcul est gros et irrégulier, lorsqu'il a déterminé une cystite, et que l'on n'a pas le temps d'attendre, que le calcul se soit formé spontanément ou qu'il ait pour noyau un corps étranger, on brisera la pierre avec un instrument lithotriteur et on extraira les fragments avec une pince à pansement. Il est toujours facile de dilater l'urèthre en peu de temps pour extraire les fragments un peu volumineux. La taille vaginale n'est indiquée d'emblée qu'au moment de l'accouchement.

Les procédés de taille chez la femme sont la taille uréthrale qui consiste à inciser l'urèthre de chaque côté, la taille vaginale qui consiste à fendre l'urèthre et la paroi antérieure du vagin, la taille vestibulaire qui consiste à aller jusque sur la vessie en décollant la paroi antérieure du vagin, de l'urèthre et de la vessie. V. CORPS ÉTRANGERS DE LA VESSIE.

CALDANICCIA (Corse). Eau minérale ayant 40° centigrades; saline selon les uns, sulfureuse selon les autres.

CALEBASSIER. Arbuste dont le fruit sert à la préparation d'un sirop de calebasse très-usité aux Antilles comme laxatif ☐.

CALENTURE. V. CONGESTION CÉRÉBRALE.

CALLOSITÉS, ou CORS, ou DURILLONS. Toute partie du corps, soumise à un frottement prolongé, se couvre d'une couche épaisse d'épiderme, formant une callosité ou un durillon.

* * Les ouvriers qui manient le marteau à pleine main ont la face palmaire couverte de callosités, et chaque profession, selon la forme de l'instrument employé pour la remplir, se révèle par la main de l'artisan, où se trouvent des callosités dont le siège est variable.

* * Des callosités se produisent au-dessous de la rotule chez ceux que leur profession ou des habitudes de piété laissent longtemps accroupis sur les genoux.

* * Des callosités se produisent au talon, à la plante des pieds sur l'astragale, et sur les phalanges par l'usage des sabots ou de souliers trop étroits; mais quand les callosités occupent les phalanges, elles prennent le nom de *cor au pied*.

* * Il y a des cors, mais cela est plus rare, qui se développent entre les orteils, sur la face interne des phalanges.

Les cors résultent uniquement de la compression des orteils par des chaussures trop étroites, et il suffit pour les guérir ou pour prévenir leur développement, de porter des chaussures carrées du bout, laissant aux orteils toute leur liberté.

* * Des couches d'épiderme superposé sans organisation apparente, ayant pour racines profondes dans la peau une portion plus étroite traversée par un prolongement papillaire vasculaire, constituent la *cor* et le séparent du simple *durillon*, formé de couches épaissies d'épiderme.

* * Le gonflement de l'épiderme des cors,

dans les temps humides ou de pluie, comprime les parties voisines et sous-jacentes de façon à produire des douleurs, que l'abrasion de la tumeur épidermique suffit à faire disparaître.

Thérapeutique. — Les durillons et les cors disparaissent par degrés, dès que cesse la compression qui les a fait naître et il suffit de porter des chaussures carrées par le bout pour se guérir.

On évite la douleur que produisent les cors en enlevant au moyen d'un bistouri les couches d'épiderme à mesure qu'elles se produisent, ou en les cernant au moyen d'une aiguille courbe à pointe mousse pour en faire l'extraction complète, il faut éviter de faire saigner les cors que l'on coupe.

Des applications topiques peuvent guérir les cors : une feuille de joubarbe, un morceau de baudruche gommée, de drap imbibé d'acide acétique ou de jus de citron, un peu diachylon, un emplâtre de cire verte (ou d'acétate de cuivre), conduisent à ce résultat en ramollissant et en décollant l'épiderme.

Des cautérisations par l'acide azotique et sulfurique, par la potasse caustique et par le nitrate d'argent, suivies au bout de deux jours de grattage de l'eschare guérissent bien les cors, mais il peut en résulter des inflammations dangereuses.

La pommade d'acide acétique mise sur un cor pendant la nuit détrempe l'épiderme épais qui se soulève en ampoule, et au bout de trois ou quatre jours l'ampoule desséchée se détache en entraînant le cor.

En trempant un morceau de pierre ponce dans une solution de potasse caustique pour frotter le cor avec précaution, on voit ses différentes couches s'enlever successivement et l'on cesse quand apparaît de la douleur. C'est à recommencer fréquemment (Donné).

Si les callosités de la main, des pieds ou des oreilles, passent à l'état d'*ulcération chronique*, il faut les exciser puis les cautériser, ou bien se contenter de cautériser les bords avec la pierre infernale et de panser avec la pommade suivante (de Tott) :

Onguent basilicum	30 grammes.
Oxyde rouge de mercure	4 id.
Poudre de sabine	1 id.

Les callosités ulcérées des pieds se trouvent très-bien de la pommade de goudron (parties égales de goudron et d'axonge) et des lotions permanentes, d'une solution de teinture de coaltar au 25°.

Emplâtre contre les cors.

Eau blanche	46 grammes.
Emplâtre de poix	8 id.
Galbanum	8 id.

Faites fondre et ajoutez :

Acétate de cuivre	8 grammes.
Essence de térébenthine	1 id.
Créosote	2 id.

(Baudot.)

Autre.

Ammoniaque liquide	45 grammes.	
Camphre	30 id.	
Opium	50 centigrammes.	
Safran		} de chaque 8 grammes.
Gomme ammoniaque		
Emplâtre diachylon gommé		
Emplâtre galbanum		

Étendre sur un linge n'ayant pas plus de surface que le cor (Pajot-Laforet).

Autre.

Huile d'olives	15 grammes.
Cire blanche	6 id.

Faites fondre et ajoutez :

Oreanctte	q. s.
---------------------	-------

Battez ce cérat avec :

Farine	45 grammes.
Acide acétique	45 id.
Essence de lavande	2 id.

Gardez dans un flacon à l'émeri, mettez un peu de cette pâte sur le cor au moyen d'un morceau de linge et le laissez vingt-quatre heures (Laroche).

CALMANT. V. NARCOTIQUE.

CALOMEL ou CALOMÉLAS. V. MERCURE.

CALOTTE. Emplâtre agglutinatif dont on couvrait la tête rasée des teigneux et qu'on enlevait au bout de quelques jours pour arracher les bulbes des cheveux malades.

En voici la formule :

Farine de seigle	250 grammes.
Poix noire	750 id.
Poix résine	750 id.
Poix blanche	1500 id.
Vert-de-gris	250 id.

Délayez la farine de seigle et le vert-de-gris avec deux litres de vinaigre, faites cuire comme une bouillie bien cuite.

Il faut que les poix soient mises à fondre pendant que la bouillie cuit, et dès qu'elle est cuite, si les poix sont fondues ou les mélange en tournant toujours, mais il faut que la bouillie soit bien cuite. Puis on ajoute dans la bassine un litre de vinaigre bouillant, en mêlant toujours avec la spatule en bois. On passe le mélange au travers d'un linge clair et on laisse 4 à 5 centimètres de vide dans le vase afin de pouvoir mettre le lendemain du vinaigre sur la croûte pour pouvoir conserver l'emplâtre.

Cet emplâtre est étendu sur un linge ou sur de la peau qu'on applique sur les parties du crâne affectées de teigne, et au bout de trois jours on l'enlève en arrachant les cheveux qui s'y trouvent emprisonnés. On a délaissé ce moyen en raison de la douleur qui accompagne l'arrachement de la calotte, et on l'a remplacé avantageusement par l'épilation au moyen d'une pince (V. TEIGNE). On pourrait cependant y revenir si l'on avait soin, avant d'arracher l'emplâtre, d'endormir les malades avec le chloroforme.

CALVITIE. La chute naturelle des cheveux venant à tout âge, sans érythème ni maladie du cuir chevelu, distingue la *calvité* de l'*alopécie*, état accidentel, où les cheveux ne tombent que parce que les follicules pileux sont malades. V. ALOPÉCIE.

* * Il est plus difficile de remédier à la calvité dont la cause est ignorée, qu'à l'alopecie due à la syphilis, au pityriasis, à une fièvre grave, etc., et où il y a des indications particulières à remplir.

Thérapeutique. — En rasant la tête toutes les se-

maines, et en mettant sur la peau des pommades excitantes, on fait souvent repousser les cheveux.

Moelle de bœuf épurée	30 grammes.
Huile d'amandes douces	10 id.
Cérat calaminaire	5 id.

Mélez et employez en onctions sur la tête ☐.

Autre (dite de Dupuytren).

Moelle de bœuf	50 grammes.
Acétate de plomb cristallisé	4 id.
Teinture de cantharides	20 centigrammes.
Essence de girofle	3 gouttes.
Eau-de-vie vieille	6 grammes.

Tous les soirs, gros comme un pois de cette pommade dans les cheveux ☐.

Autre (Schneider).

Suc de citron	4 grammes.
Extrait de quina	8 id.
Teinture de cantharides	4 id.
Huile essentielle de cédrat	1 id.
Huile essentielle de bergamote	50 centigrammes.
Moelle de bœuf	60 grammes.

En onctions sur la tête préalablement lavée à l'eau de savon ☐.

Autre (Stecge).

Beurre de cacao	16 grammes.
Huile d'olives	8 id.
Tannin	3 id.
Quinine	10 centigrammes.
Esprit de Syivius	3 grammes.

Teinture (Landerer).

Feuilles de laurier	8 grammes.
Girofle	4 id.
Alcool de lavande	16 id.
Alcoolat d'origan	16 id.

Faites digérer à une douce chaleur et ajoutez :

Ether sulfurique	2 grammes.
----------------------------	------------

Pommade au chlorure de zinc.

Moelle de bœuf	30 grammes.
Chlorure de zinc	10 id.

Frictions matin et soir jusqu'à éruption de miliaire purulente, alors on cesse, et quand le cuir chevelu est revenu à l'état naturel on recommence les frictions (Bouchut).

Autre (Hochstetter).

Huile d'amandes douces	15 grammes.
Huile de croton	50 centigr. à 2 grammes.

Frictions deux fois par jour sur la tête ☐. Cesser les frictions dès qu'une éruption s'est produite.

Quand la chute des cheveux se produit après l'accouchement ou une maladie grave, il faut donner le sirop d'arséniate de soude (5 centigrammes pour 300 grammes), les préparations ferrugineuses, et frotter la tête avec la pommade suivante :

Moelle de bœuf	30 grammes.
Extrait de jusquiame	10 id.
Teinture d'iode	5 id.
Essence de bergamote	q. s.

Autre.

Frictions de fiel de porc sur la tête ☐.

Autre.

Lotions avec la décoction de semences d'argémone ☐.

Autre.

Décoction d'une espèce de mousse, le *Polytrichum commune*, 60 grammes par litre d'eau.

Dans la calvitie dartreuse, les lotions alcalines, la pommade de goudron (10 grammes sur 30 grammes), et si la tête est rasée, des applications de térébenthine de Venise, d'huile de cade, de pommade de térébenthine (15 grammes sur 30 grammes), sont des remèdes très-utiles à employer.

Contre la calvitie syphilitique, il n'y a pas d'autres remèdes que l'iodure de potassium à l'intérieur et à l'extérieur, la pommade de goudron ou de térébenthine.

La calvitie qui résulte de la teigne décalvanie achromateuse guérit par l'épilation et les lotions parasitocides, mais la calvitie ancienne produite par un ancien favus qui a détruit les bulbes pileux est incurable. V. TEIGNE.

CAMBO (Basses-Pyrénées). Eaux minérales sortant par deux sources, l'une *sulfureuse* calcique à 23° et l'autre *ferrugineuse* froide.

CAMBRETTE (LA) (Bouches-du-Rhône). Eau minérale sulfureuse calcique froide.

CAMISOLE. Une camisole de toile forte, lacée par derrière, munie de manches longues, à l'extrémité desquelles est un lac long de 2 mètres, est employée pour maintenir les individus atteints de délire furieux ou en proie à des mouvements désordonnés. On passe la camisole, on la lace, puis on enroule l'extrémité des manches avec le lac qui leur fait suite, et qu'on attache au pied du lit ou que l'on noue derrière le malade avec celui de l'autre manche.

CAMOMILLE. Plante de la famille des synanthérées, jouissant de propriétés carminatives, stimulantes, antispasmodiques et fébrifuges ☐. La *camomille romaine* donne à la médecine des fleurs qu'on administre en *infusion*, 2 à 4 grammes par litre; en *poudre*, 1 à 8 grammes; en *extrait*, 5 à 7 centigrammes; en *essence*, 1 à 10 gouttes.

Une forte infusion de fleurs sert de vomitif. La *camomille puante* jouit des mêmes propriétés. La *camomille pyrèthre* a une racine qui excite la salivation. Elle sert à la préparation des dentifrices.

CAMPAGNE (Aude). Eau minérale, saline, ferrugineuse, acidule, à 27° centigrades. On l'emploie contre la gastralgie, la dyspepsie, la chlorose, la leucorrhée, les fièvres intermittentes rebelles, les engorgements du foie et les maladies utérines ☐.

CAMPÈCHE. V. BOIS.

CAMPHRE. Principe immédiat, trouvé dans un grand nombre de végétaux des labiées, des ombellifères, des lauriers, mais on le retire principalement du *Laurus camphora*. Sédatif à petites doses, il est très-excitant à dose élevée et on l'emploie comme antispasmodique, stimulant et diaphorétique ☐.

CANCER. Une des plus graves diathèses, c'est le cancer qui engendre un produit morbide, organisé, vasculaire, détruisant les tissus

où il se développe, et se multipliant dans les glandes et dans les viscères à la suite d'une infection générale de l'économie.

* * L'hérédité du cancer, sa résistance à l'extirpation, sa reproduction dans les ganglions voisins, sa résorption dans les lymphatiques et sa dissémination dans les viscères, produisant une cachexie générale, démontrent aux plus sceptiques que le cancer est une diathèse et que, si l'analyse chimique ne révèle pas la nature du vice humoral qui la constitue, cette altération des humeurs n'en est pas moins une chose incontestable.

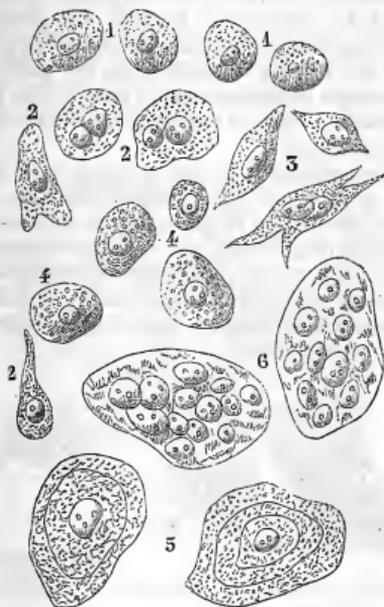


Fig. 71. — Éléments anatomiques du cancer encéphaloïde et squirreux. — 1, 1, 1, 1, 1. Cellules de cancer avec un noyau de volume variable et deux ou trois nucléoles. — 2, 2, 2. Cellules de cancer avec deux noyaux. — 3, 3, 3. Cellules fusiformes de cancer. — 4, 4, 4, 4. Cellules de cancer devenant granuleuses. — 5, 5, 5. Cellules concentriques de cancer. — 6, 6, 6. Plaques cancéreuses à noyaux multiples.

* * Très-nombreuses sont les variétés d'apparence, de forme et de structure du cancer, car il se présente à l'état de *squirrhe*, d'*encéphaloïde*, de *colloïde*, de *mélanique*, d'*hématode* ou encéphaloïde vasculaire, de *fibro-plastique*, d'*épithélioma* ou *cancroïde*, de *myélopaxe* et d'*enchondrome*. Toutes ces variétés ont pour caractère clinique la récurrence sur place après l'ablation, l'absorption par les vaisseaux ou par les ganglions lymphatiques voisins et quelquefois le transport par métastase sur les principaux viscères. Les cinq premières variétés, telles que la *squirrhe*, dur, fibreux, lobulé, peu vasculaire; l'*encéphaloïde*, mou, très-vasculaire, cérébriforme; le *colloïde*, aréolaire, mou, gélatiniforme, transparent, jaunâtre; le *mélanique*,

noirâtre par l'infiltration de granulations de mélanose; l'*hématode*, mou, très-vasculaire, renfermant des cellules pavimenteuses irrégulièrement déformées, avec plusieurs noyaux garnis de nucléoles, tandis que le cancer *fibro-plastique*, l'*épithélial* et le *chondroïde* renferment comme éléments des cellules et des noyaux fibro-plastiques, des cellules d'épithélium normal et des éléments incomplets de cartilage.

* * Cellules d'épithélium déformé, cellules d'épithélium normal, cellules fibro-plastiques, cellules de cartilage, peu importe; la nature du tissu dans lequel elles se trouvent est la même: c'est du cancer héréditaire, lésion diathésique, sujette à récurrence, à résorption dans les lymphatiques, à métastase viscérale et pouvant produire l'infection de l'organisme.

Le cancer *encéphaloïde*, Laennec (*fungus hématode*, Abernethy; *alvéolaire*, Virchow), est constitué: 1° par un blastème contenant de la matière amorphe, granuleuse, et des granulations grasses; 2° par des cellules irrégulières à contenu granuleux (fig. 71), avec un ou deux noyaux, et présentant des rapports éloignés avec l'épithélium des conduits dans le voisinage desquels le cancer s'est produit (Ch. Robin). Dans les cavités muqueuses, dans les culs-de-sac granulaires, sur une plaque de tissu encéphaloïde, on voit quelquefois des villosités se former et prendre l'aspect d'un cancer vilieux ou dendritique.

À la coupe, l'encéphaloïde donne un suc laiteux miscible à l'eau; il est ramolli par place, présente des épanchements sanguins et des plaques de produits phymatoïdes (Lebert).

Le cancer *squirreux* (Laennec) contient les mêmes éléments anatomiques que l'encéphaloïde (fig. 71). Il est dur, ne laisse pas toujours suinter un suc laiteux, il ne présente pas de points ramollis, il semble qu'il y ait une infiltration des tissus fibreux. Le squirrhe est très-rarement aussi bien limité que l'encéphaloïde, le plus souvent, il envoie des prolongements dans toutes les directions, quelquefois il y a une rétraction du tissu fibreux voisin et une atrophie de la région où est né le cancer; le squirrhe paraît être le cancer du tissu fibreux des glandes ou des conduits fibro-muqueux (Ch. Robin).

Le cancer *fibro-plastique*, Lebert (*sarcome*, Virchow), est constitué par des noyaux fibro-plastiques des cellules fusiformes bipolaires ou multipolaires munies d'un noyau, et plus rarement de fibrilles qui semblent être une transformation de la cellule fibro-plastique, parce qu'elles conservent le noyau et une extrémité de la cellule (fig. 72). Ces éléments sont infiltrés dans des espaces fibro-lamineux ou au milieu de tissu conjonctif; ils sont rarement mêlés à du tissu adipeux. Les cancers fibro-plastiques ne donnent pas de suc; ils siègent dans les membranes

composées surtout de tissu cellulaire ou lamineux comme le périoste et le tissu cellulaire, ils existent dans le tissu cellulaire qui sépare les glandes (Ch. Robin).

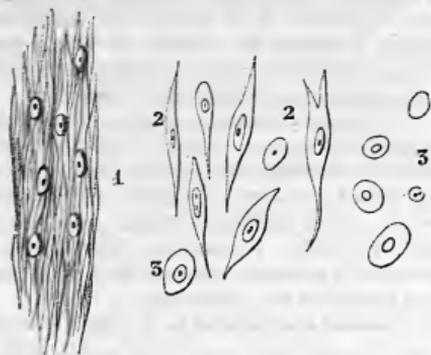


Fig. 72. — Éléments du cancer fibro-plastique. 1. Tissu fibro-plastique fusiforme renfermant des noyaux fibro-plastiques. — 2, 2, 2. Cellules fibro-plastiques fusiformes avec leurs noyaux. — 3, 3, 3. Noyaux fibro-plastiques.

Le cancer épithélial (*cancer de la peau*, Ledran; *cancroïde*, Lebert; *épithélioma*, Hannover) (fig. 73, 74, 75) est constitué par des cellules aplaties, irrégulières, déformées, avec ou sans un noyau très-petit, et prenant parfois la forme d'un fuseau (Robin), par des amas de noyaux et

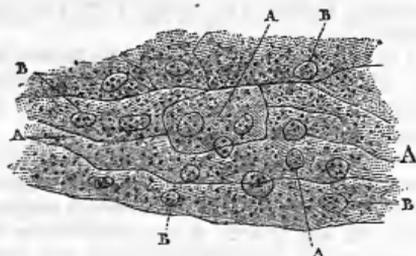


Fig. 73. — Cancer épithélial de la lèvre. — Cellules épidermiques sous diverses formes. — A. Tranche très-mince composée de feuillets épidermiques. — a, a, Pariois cellulaires. — b, b, Noyaux (Lebert).

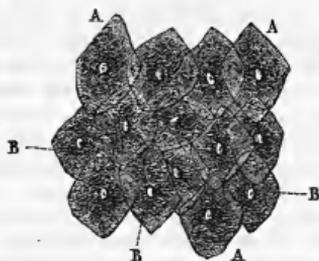


Fig. 74. — Feuillet d'épithélium d'un cancer épithélial de la lèvre. — A, A, Pariois cellulaires. — B, B, Noyaux (Lebert).

des globes épidermiques de 00^{mm} , 10 à 0^{mm} , 20 formés au centre par un amas grauleux, entourés des couches de cellules aplaties et im-

briqués les unes sur les autres comme le diagramme d'une fleur à plusieurs rangées de pétales. On trouve encore dans les cancroïdes des cyloblastions (Robin), des éléments fibro-plastiques, de la substance amorphe et de la graisse; lorsque le cancer épithélial envahit les papilles, il se produit sous forme de papilles analogues à des végétations, mais lorsqu'il débute dans le derme, il y forme des tumeurs arrondies bien limitées, c'est l'épithélioma dermique.

Dans les glandes, le cancroïde forme une couche uniforme, puis donne lieu à l'apparition de petites bosselures et même de culs-de-sac accidentels (Verneuil) (V. GLANDES SUDORIPARES ET SÉBACÉES). Lorsque les éléments anatomiques du cancroïde existent dans un point où il n'y a pas d'épithélium, on dit qu'il y a hétérotomie plastique, mais il peut arriver que la maladie ait débuté dans un point où il y avait de l'épithélium.

Néanmoins, il n'y a pas de raison pour nier plus la formation de cellules épithéliales de toutes pièces que la formation de culs-de-sac glandulaires nouveaux. On doit ajouter que les cellules du cancer encéphaloïde ressemblent beaucoup aux cellules d'épithélium; il faudra des globes épidermiques pour établir la nature d'un vrai cancroïde.

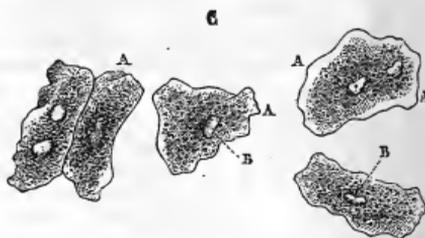


Fig. 75. — Éléments d'un cancer épithélial de la lèvre. — A, A, Pariois cellulaires. — B, B, Noyaux (Lebert).

Le cancer colloïde (*gélatiniforme Cruveilhier*) est constitué par des noyaux fibro-plastiques et embryoplastiques sans cellules ni fibres de tissu lamineux. C'est un cancer fibro-plastique rudimentaire, une exsudation simple, les organes vasculaires, comme le rein, les organes peu vasculaires, comme l'ovaire, présentent cette lésion à un degré très-prononcé, et cependant elle n'est pas suivie d'une généralisation. Les cancers colloïdes dans les glandes et dans le tissu cellulaire ne sont pas dans tous les cas suivis d'une généralisation du cancer, mais ils se reproduisent sur place.

Le cancer mélanique n'est autre chose qu'un cancer encéphaloïde dans l'intérieur duquel se sont déposées des masses de cellules pigmentaires, constituant la *mélanose*. L'œil est l'organe où cette variété de cancer existe le plus fréquemment. Une tumeur formée exclu-

sivement par des cellules pigmentaires n'est pas un cancer.

Le **cancer cartilagineux** (Bayle), ou *enchondrome viscéral*, est un cancer dans lequel les cellules embryonnaires subissent l'organisation de la cellule cartilagineuse; celles-ci procèdent peut-être d'une transformation des cellules, du tissu conjonctif (Kölliker, Virchow). Les cancers cartilagineux se développent dans les glandes; autour des os ils sont plus rares. Les cellules cartilagineuses dans ces cancers sont déformées, irrégulières (Lebert), disséminées au milieu d'autres cellules à noyaux irréguliers multiples (fig. 76).

Une tumeur formée exclusivement par du cartilage n'est pas un cancer. On trouve souvent dans les cancers cartilagineux des kystes et de la matière colloïde.

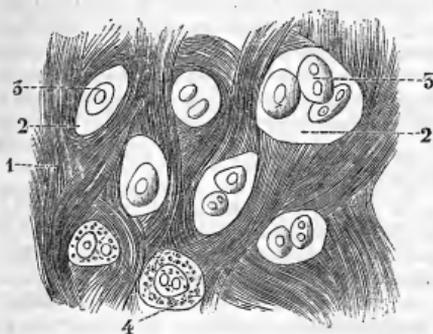


Fig. 76. — Éléments du cancer chondroïde ou enchondrome. — 1. Substance intercellulaire. — 2, 2, 2. Cellules du cartilage. — 3, 3, 3. Noyaux cartilagineux. — 4, 4, 4. Granules cellulaires.

Le **cancer à myélopaxes** (Robin, E. Nélaton) est un des plus rares entre tous les can-



Fig. 77. — Éléments du cancer à myélopaxes. — Plaques à noyaux de myélopaxe et cellules fibro-plastiques.

cers, il est constitué par des plaques à noyaux multiples (fig. 77) existant normalement dans

la moelle des os. Ces éléments mêlés à des éléments fibro-plastiques ou des plaques à un ou deux noyaux forment certains cancers des os. Les tumeurs développées dans les os et contenant exclusivement des myélopaxes ne sont pas des cancers francs.

Le **cancer nucléaire** est un assemblage de noyaux libres, de noyaux embryoplastiques, de noyaux d'épithélium, de noyaux fibro-plastiques et de granules graisseux qui se réunissent en petites masses pour former une substance homogène (*xanthose*, Lebert; *chloroma*, Aran). Le cancer des os des jeunes enfants et le cancer des glandes lymphatiques présentent parfois cette dernière disposition. Dans cette variété de cancer, la production nouvelle envoie des prolongements dans le tissu cellulaire entre les muscles, en suivant les vaisseaux et les nerfs.

* * De toutes les variétés de cancer, le squirrhé, l'encéphaloïde, le colloïde, l'hématode et le mélanique sont les plus sujettes à récurrence après l'ablation et à la métastase.

* * Les cancers fibro-plastique, épithélial et chondroïde récidivent beaucoup moins souvent que les autres variétés de cancer, et ils amènent moins souvent aussi l'infection de l'organisme. Toutes les variétés de cancer peuvent subir un temps d'arrêt dans leur développement, rester stationnaires, ou rétrograder et s'atrophier de façon à ne pas compromettre les jours des malades pendant plusieurs années.

* * Plus le cancer est vasculaire et plus grandes sont les chances d'absorption du produit cancéreux et des métastases à l'intérieur.

* * Toutes les variétés de cancer, mais particulièrement l'encéphaloïde déterminent des ulcérations de la peau et des muqueuses, fréquemment suivies d'hémorrhagie, dont l'effet débilissant s'ajoute aux effets de la diathèse cancéreuse et abrège l'existence des malades.

* * Certains cancers peuvent être guéris lorsqu'ils sont accessibles aux moyens chirurgicaux on emploie contre eux la compression, les cautérisations arsenicales ou au chlorure de zinc, ou l'ablation par le bistouri; mais, pour quelques chirurgiens, quand elle est possible, la cautérisation est préférable en ce sens qu'elle dispose moins aux récurrences et aux métastases.

* * Les cancers peuvent être exceptionnellement le siège d'une inflammation et d'une gangrène, qui font tomber la tumeur cancéreuse et, qui, par une cicatrisation heureuse sauvent la vie des malades.

* * Le cancer ulcéré est presque toujours mortel, et s'il est très-vasculaire, la mort est inévitable.

* * C'est un singulier phénomène que celui des productions morbides, formées d'éléments normaux, tels que du fibro-plastique, de l'épi-

thérial, du cartilage constituant des tumeurs malignes, source d'un poison animal, transporté par les lymphatiques dans les ganglions voisins, de là, dans le cœur, et, par la circulation dans les viscères en formant des dépôts métastatiques d'épithélium, de cartilage et de fibro-plastique, et déterminant par intoxication une diathèse et une cachexie promptement mortelles.

** On reconnaît les tumeurs cancéreuses qui sont du ressort de la chirurgie aux signes suivants :

1° Le cancer encéphaloïde forme une tumeur demi molle, se développant avec rapidité, causant des douleurs lancinantes et coïncidant avec un amaigrissement rapide des malades.

2° Le cancer squirrhéux, qui est aussi le siège de douleurs lancinantes, adhère de bonne heure à la peau, présente une dureté plus grande que l'encéphaloïde, mais moindre que l'enchondrome cancéreux et cause toujours l'atrophie de l'organe où il est développé.

3° Le cancer fibro-plastique se développe lentement, forme des tumeurs arrondies multilobées, molles, étendues en divers sens, adhérentes aux parties profondes et en partie séparées entre elles par de véritables bourses séreuses. C'est le *sarcome* d'Abernethy et de Virchow.

4° Les cancers à myéloplaxes se révèlent par les mêmes symptômes que l'encéphaloïde, et siègent habituellement dans les os où on ne les confondra pas avec la tumeur à myéloplaxes franche qui existe chez les jeunes sujets, et met en général un très-long temps à arriver à un grand volume, car elle ne grossit beaucoup que quand elle a usé les os.

5° Le cancer épithélial ou cancréide s'annonce par un petit bouton causant quelques cuissons passagères, se recouvrant bientôt d'une croûte, au-dessous de laquelle existe une ulcération à bords indurés tendant à s'étendre.

6° Le cancer cartilagineux est très-dur ; quant au cancer à myéloplaxes et au cancer mélanique ils ont les caractères du cancer encéphaloïde, sauf que le premier est plus lent à se développer et que le second a une coloration noire.

** Le diagnostic différentiel des cancers, et surtout du cancer fibro-plastique, sera fait avec le lipome au début, mais la rapidité de développement, un peu plus grande pour les tumeurs fibro-plastiques, permettra d'éviter cette erreur ; en cas d'incertitude, une ponction exploratrice ramènerait un peu de tissu cancéreux que l'examen microscopique ferait connaître, mais comme le même traitement est applicable aux tumeurs fibro-plastiques et aux lipomes, une erreur de diagnostic dans ce cas ne sera pas un danger.

** Tous les cancers peuvent être confondus à leur période de ramollissement avec des abcès,

mais les antécédents et les commémoratifs, le siège du mal, les indurations ganglionnaires voisines, la marche chronique des symptômes, l'amaigrissement du sujet et la cachexie cancéreuse, ne laisseront aucun doute sur la nature du mal.

** Les cancers ulcérés peuvent être confondus aux lèvres, aux orifices muqueux et sur la peau, au moment de leur ulcération, avec des syphilides primitives (V. CHANCRE, SYPHILIDE TUBERCULEUSE), mais les antécédents du malade mettront sur la voie pour reconnaître la nature vénérienne du mal ; il en sera de même des antécédents scrofuleux qui devront empêcher de faire confondre une plaie cancéreuse avec des ulcères scrofuleux du lupus (V. ces mots). Ces dernières lésions sont d'ailleurs compatibles avec une santé florissante, même lorsqu'elles datent de longtemps. Puis, les cancers ulcérés s'accompagnent d'engorgements ganglionnaires.

** On ne confondra pas le cancer mélanique avec la mélanose, et le cancer myéloplaxique avec la tumeur à myéloplaxes, ni le cancer cartilagineux avec les exostoses cartilagineuses et les rares enchondromes vrais des glandes. V. GLANDE PAROTIDE, MÉLANOSE, MYÉLOPLAXE, TUMEUR.

** A sa dernière période le cancer, dont les éléments résorbés altèrent profondément la composition du sang engendre toujours ce qu'on appelle la *diathèse cancéreuse*, c'est-à-dire un état cachectique caractérisé par la faiblesse, l'amaigrissement, la fièvre, le dégoût des aliments, et enfin la pâleur et la teinte jaune paille du visage qui est caractéristique de la maladie.

Thérapeutique. — Bien que le cancer soit souvent le résultat d'une diathèse contre laquelle il n'y a que des remèdes palliatifs à employer, il y a des cas où la maladie acquise est au début localisée sur un point qu'il suffit de détruire sur place avant sa généralisation pour guérir le mal.

Il y a des tumeurs non cancéreuses qu'on enlève et qui se reproduisent à l'état de cancer, ce qui prouve la transformation sur place de certaines tumeurs dites bénignes. V. ADÉNOMES.

S'il n'y a rien à faire contre le cancer généralisé, on peut exceptionnellement guérir certains cancers lorsqu'ils n'ont pas encore infecté l'organisme.

Traitement chirurgical. — Les cancers ne guérissent pas seuls et entraînent tous la récurrence et une généralisation par infection ou multiplication de tumeurs sans infection ; quand il est possible de détruire un cancer, soit par l'ablation, soit par des cautérisations, on le fera et le plus vite possible, sans attendre qu'il y ait quelques engorgements ganglionnaires et des cancers viscéraux. Mais même encore qu'il y ait quelques engorgements ganglionnaires, on peut opérer si les ganglions peuvent être enlevés en même temps que la tumeur.

Au début du cancer, la *compression* complète et bien établie peut en ralentir la marche et amener la guérison. Cela est très-rare.

Pendant qu'on fait la compression, on doit toujours faire subir au malade un traitement antisyphi-

litique pour s'assurer si la tumeur n'est pas une tumeur syphilitique. V. CANCER DU RECTUM, LANGUE (CANCER DE LA).

Quand les tumeurs cancéreuses sont très-vasculaires elles sont très-graves, et si elles sont nourries par un gros vaisseau, on peut essayer d'en faire la ligature, mais l'ablation vaut mieux.

Il faut enlever une grande quantité de tissus sains avec les tumeurs cancéreuses, amputer le membre ou la totalité de l'organe malade, c'est quelquefois une garantie contre la récidive; pour une tumeur petite, bien limitée, le traitement par ablation est toujours préférable, on pensera à plat ou l'on réunira par première intention.

La cautérisation avec la pâte au chlorure de zinc (V. CAUTÉRISATION) est un excellent moyen d'amputation du mal, mais il est long, car dix jours sont nécessaires à la chute de la tumeur. Ce procédé convient aussi pour les tumeurs déjà ulcérées, pour les tumeurs récidivées, et quand il y a des engorgements ganglionnaires cancéreux. On couvre la plaie de disques de pâte au chlorure de zinc ou l'on introduit des flèches caustiques en dehors de l'ulcération à travers les tissus, tout autour de la tumeur, au moyen de ponctions avec le bistouri (Girouard de Chartres); la pâte arsenicale, employée comme moyen de guérison des cancers, n'est bonne que pour cautériser les cancroïdes (A. Dubois).

On peut enlever les tumeurs à l'aide de l'écraseur linéaire, à condition de ne rien laisser, et par ce moyen on fait quelquefois de grandes pertes de substance; l'écraseur linéaire convient mieux que tout autre moyen pour les tumeurs pédiculées, telles que les cancers de la langue, de la verge et le col de l'utérus.

Le galvano-cautère n'est pas avantageux, si ce n'est pour détruire peu à peu par la cautérisation les ulcères cancéreux, situés dans des cavités profondes; pour tous les autres cancers, la cautérisation au fer rouge a les mêmes avantages que le galvano-cautère; les ulcérations des cancers fibroplastiques, des cicatrices ne réclament pas d'autre traitement, à moins qu'il ne soit possible d'enlever en entier la tumeur avec le bistouri.

Les saignées locales (Lisfranc), la section des nerfs (Jobert de Lamballe), la ligature de l'artère principale de la région où s'est développé le cancer (Colas, 1814; Travers) ne conviennent que comme ressource ultime, et les chirurgiens raisonnables s'en abstiendront. La compression (Desault, Young, Récamier), ne donne qu'un résultat, celui de faire résorber les produits plastiques, qui sont exsudés autour du cancer, et de cette façon ils retardent peut-être un peu le développement de la tumeur.

L'eau de Goulard en topique, les solutions de perchlorure de fer (Carmichael), la teinture d'iode, ne sont pas des topiques curatifs efficaces.

L'opium et la belladone en lotions seules doivent être conservés dans la pratique pour calmer les douleurs. Pas plus que ces topiques, la galvanisation n'est efficace pour guérir le cancer. La congélation (J. Arnott) qui est appliquée au moyen de sachets pleins de glace pilée et de sel qu'on laisse quatre ou cinq minutes sur la tumeur, n'ont eu jusqu'ici pour effet que de calmer les douleurs.

Les cancers des viscères ne peuvent être atteints par l'instrument tranchant, et c'est pour eux surtout

que l'on emploiera les traitements dits médicaux ou palliatifs du cancer.

Traitement médical. Le traitement débilant par les saignées (Valsalva, Broussais), par la diète (Pouteau), par l'usage de l'eau distillée et la privation de tout aliment (W. Lambe) sont des traitements pénibles et insuffisants. Quant aux moyens médicaux, c'est-à-dire aux médicaments dirigés contre la diathèse, il est bien rare qu'ils puissent guérir le cancer, on ne les emploie qu'à titre de palliatifs.

Quand les cancers sont regardés comme incurables, on aura recours à tous les moyens préconisés pour réparer un peu les forces du malade, et, atténuer, s'il est possible, un des éléments du mal, au moins pour calmer le moral des malades.

On donnera :

Extrait de ciguë 4 grammes.
Feuilles de ciguë pulvérisées . . . q. s.

Pour des pilules de 10 centigrammes de 1 à 4 pilules deux fois par jour (Storck).

Une potion avec l'extrait de ciguë 1 gramme, ou l'alcoolature d'aconit 1 à 4 grammes; ou la douce-amère (poudre, 0^{gr},05; teinture, 1 à 4 grammes; sirop, 30 grammes; extrait, 2 grammes), ou la digitale.

On donnera de même l'acide arsénieux de 2 à 5 milligrammes (Lefèvre de Saint-Ildefond, Walsbe).

On peut employer à l'intérieur la potion :

Eau distillée 100 grammes.
Perchlorure de fer à 30° 20 gouttes.
Sirop simple 30 grammes.

(Carmichael.)

Le même *traitement palliatif* doit être fait pour les cancers que l'on ne peut opérer. On prescrira aux malades les potions précédentes, et on les substituera les unes aux autres en prévenant autant que possible les complications qui pourraient arriver.

Les cancers ulcérés qui donnent lieu à des hémorrhagies seront enlevés s'il en est temps encore. Si cette opération est impraticable, on placera sur les parties ulcérées qui donnent du sang des rondelles de pâte au chlorure de zinc, on cautérisera avec le fer rouge ou l'on fera une compression avec des boulettes de charpie, roulées dans la poudre de colophane, ou imbibées de perchlorure de fer.

Lorsque le cancer est dans une cavité muqueuse on prescrira des colloïdes astringents avec l'eau de Rabel, le perchlore de fer, même on cautérisera les parties accessibles avec le fer rouge.

On arrêtera les hémorrhagies légères à l'aide de la compression avec des plaques d'amadou ou des tampons de charpie imbibés de perchlorure de fer.

Pour enlever la mauvaise odeur du cancer, on lavera la plaie avec un mélange d'eau et d'eau-de-vie camphrée, l'eau chlorurée, la liqueur de Labarraque, on pensera avec le cataplasme de coaltar, la solution de coaltar saponiné, la solution d'acide phénique au 1000^e et l'on placera de la poudre de tan et de quinquina dans l'ulcération. V. DÉSINFECTANTS.

Quelles que soient les instances des malades, on ne fera pas des opérations, quand la diathèse cancéreuse sera bien établie. On se bornera à des cautérisations avec la pâte au chlorure de zinc.

On calmera les douleurs avec les potions opiacées, le sirop de codéine ou de morphine à dose de 30 à 40 grammes par jour.

Les douches d'acide carbonique, les lotions de jusquiame et d'eau (30 grammes sur 500), la lotion

de Rust; la pommade de James sont chose excellentes pour calmer les douleurs d'un ulcère cancéreux à l'intérieur; les médicaments à donner pour calmer les douleurs du cancer sont l'opium, la codéine, la morphine, la ciguë, la jusquiame, la belladone.

Les cancers qui oblitérent un conduit membraneux réclameront des opérations palliatives, telles que la trachéotomie ou l'œsophagotomie (V. LARYNX, ŒSOPHAGE, MÉDIASIN (CANCER DU), ou l'alimentation artificielle s'il y a cancer de l'œsophage. Le cathétérisme sera fait tous les jours dans les cas de cancer de la vessie et de la prostate.

Traitement préventif. On fera subir un traitement préventif aux malades qui ont eu des parents atteints de cancer; les purgatifs, le séjour à la campagne ou sur les bords de la mer, l'exercice, sont recommandables. Chez les femmes à la période de ménopause, on préviendra les congestions utérines par des applications de sangsues à l'anus. On donnera de la potion avec la digitale, 30 grammes de sirop, des boissons sudorifiques; ces moyens peuvent être tentés, quoiqu'ils ne soient pas des agents prophylactiques certains.

Lorsqu'un cancer aura été enlevé, on donnera 30 grammes d'huile de foie de morue chaque jour pendant plusieurs mois (Lebert) la solution :

Eau distillée.	60 grammes.
Iodure de potassium.	50 centigrammes.

En deux cuillerées dans un verre d'eau sucrée tous les jours.

Les sétons, cautères et autres exutoires ne sont pas capables de prévenir la récidence du cancer.

FORMULAIRE DU CANCER.

Médications internes. Ces médications sont des préparations empiriques plus ou moins rationnelles. On donne les préparations d'iode de potassium. V. ALTÉRANTS.

Potion.

Chlorure de brome	2 gouttes.
Sirop de phellandrie	60 grammes.
Eau.	500 id.

Deux à quatre cuillerées par jour (Landolphi) □.

Potion.

Oxyde blanc d'arsenic	5 centigrammes.
Eau distillée.	500 grammes.

Faites dissoudre. Une goutte par jour et progressivement une cuillerée à café matin et soir (Kapeler).

Charbon animal à la dose de 20 centigrammes ou 3 grammes pendant trois mois (Schmalz) □.

Pilules de chlorure d'or et de sodium.

Chlorure d'or et de sodium.	40 centigrammes.
Poudre d'amidon.	2 grammes.
Gomme arabique.	50 centigrammes.
Eau distillée.	q. s.

Pour 40 pilules. Tous les jours frictions à l'intérieur de la bouche avec une pilule et avaler la pilule (Debreynne).

Pilules contre les engorgements.

Savon médicinal.	20 grammes.
Gomme ammoniacque.	40 id.
Iodure de fer.	} à 5 grammes.
Extrait de ciguë.	
— d'aconit.	

Mélez et faites des pilules de 25 centigrammes. 2 à 10 par jour.

Décoction (Zittmann).

Salsepareille	200 grammes.
Eau.	2400 id.
Sucre d'alun.	50 id.
Calomel.	15 id.
Cinabre.	5 id.
Feuille de sené.	100 id.
Racine de réglisse.	50 id.
Anis.	15 id.
Fenouil.	15 id.

Quelques gouttes dans un julep. Cette formule est peu usitée.

Le chlorhydrate de baryte (Crawford), de 1 à 5 centigrammes dans un julep gommeux.

L'iode, 5 à 6 gouttes dans un verre d'eau (Ulmann).

Pilules.

Extrait de suc de jusquiame	1 gramme.
Extrait de suc de ciguë.	1 id.
Poudre de réglisse.	q. s.

Pour 36 pilules 1 à 2 par jour □.

Pilules d'iodoforme.

Iodoforme.	2 grammes.
Extrait d'absinthe.	q. s.

Pour 36 pilules. 3 par jour □.

Pilules.

Iodure d'arsenic.	5 centigrammes.
Extrait de ciguë.	1 gramme.

Pour 10 pilules. 3 par jour (Thomson) □.

Pilules de ciguë iodurées.

Extrait de ciguë non dépuré	5 grammes.
Protoïdure de fer	10 id.
Poudre de guimauve	q. s.

⊕.

Semences de ciguë et conicine (Devay et Guillemond). On traite les semences de ciguë avec cinq fois leur poids d'alcool à 28° et 1 gramme d'acide sulfurique; on sépare les semences, on distille le liquide; on traite par l'éther le résidu; on réduit à la chaleur après avoir mélangé le résidu avec huit fois son poids d'alcool, on fait évaporer sur des assiettes, on introduit le produit dans une éprouvette, on ajoute de la potasse caustique, la conicine vient se montrer à la partie supérieure de l'éprouvette sous forme d'une couche huileuse. On calcule la quantité de conicine obtenue dans un poids connu de semences de ciguë (Bouchardat).

Pilules cicutées.

Fruits de ciguë pulvérisés	1 gramme.
Sirop.	q. s.

Pour 100 pilules □.

Ou bien :

Fruits de ciguë pulvérisés.	5 grammes.
Gomme	q. s.

Pour 100 pilules □.

Pilules.

Extrait du suc dépuré de belladone	1 gramme.
Protoïdure de fer	2 id.
Poudre de réglisse.	q. s.

Pour 36 pilules. 1 à 4 par jour comme calmant ⊕.

Pilules de ciguë.

Extrait de suc non dépuré de ciguë	5 grammes.
Poudre de feuilles de ciguë.	q. s.

Faites des pilules de 1 décigramme. 1 à 4 par jour (Storck).

Tisane de salspareille.

Racine de salspareille incisée. 60 grammes.
Eau. 4000 id.

Topiques pour les tumeurs non ulcérées.*Pommade.*

Iodure de potassium 4 gramme.
Graisce balsamique. 40 id.
Eau de rose 4 id.
Essence de rose. 2 gouttes.

On peut ajouter, s'il y a des douleurs vives :

Iodhydrate de morphine 50 centigrammes.
Camphre. 4 gramme.

Baume de conicine.

Éther cicuté, obtenu par l'épuisement des fruits de ciguë, par l'alcool et l'éther, 100 grammes, axonge, 200 grammes. On évapore l'éther, et l'on mélange avec l'axonge en remuant continuellement .

Acétate de cuivre, de 5 à 60 centigrammes à l'inférieur (Gamet, Gerbier).

Application de *sedum acre* à l'état frais (Marquet, Lombard) .

Emplâtre de ciguë.

Résine de pin. 470 grammes.
Poix blanche 220 id.
Cire jaune 320 id.
Huile de ciguë. 64 id.
Feuilles vertes de ciguë. 4000 id.
Gomme ammoniacque 250 id.

F. s. a. Employé comme fondant.

Cataplasme narcotique.

Poudre de f. de jusquiame }
— ciguë. }
— belladone. } à 10 grammes.
— morelle. }
— Farine de lin. }
Décoction de pavots. q. s.

Topique calmant.

Acide prussique médicinal 4 grammes.
Alcool rectifié. 4 id.
Eau. 20 id.

Mélez et agitez chaque fois. On imbibé des linges que l'on applique sur les parties douloureuses.

(Tompson.)

Pommade de James.

Essence de laurier-cerise. 10 grammes.
Axonge. 80 id.

Mélez. Pour calmer les douleurs lancinantes des cancers.

Emplâtre fondant sédatif.

Emplâtre de Vigo cum mercur. 20 grammes.
Extrait de belladone. 5 id.

Mélez et étendez sur de la peau ou de la toile, et appliquez sur les engorgements squirreux.

(Dupuytren.)

Emplâtre.

Huile de lin 4000 grammes.
Minium } à 250 id.
Céruse. }
Cire jaune. 4000 id.
Térébenthine. 50 id.

(Pissier) .

Pommade de lupuline.

Lupuline 50 grammes.

Faites digérer au bain-marie pendant six heures dans :

Axonge. 400 grammes.

(Freaké) .

Onguent maturatif.

Infusion acétique de garon. 50 grammes.
Mélasse 50 id.
Huile d'olive. 50 id.
Bile de bouf. 40 id.
Sous-nitrate de mercure porphyrisé 4 id.
Onguent basilicium à 50 id.
Onguent de la mère. à 50 id.

(Canquoin) .

Sparadrap de Vigo.

Emplâtre de Vigo. q. s.

Étendre sur une toile et appliquer sur les tumeurs .

Topiques pour les tumeurs ulcérées.

Eau 400 grammes.
Chlorate de potasse. 2 à 4 id.

Toucher les parties matin et soir avec un pinceau. (Bergeron) .

Pâte opiacée.

Opium brut. } q. s., pour faire une
Eau bouillante. } bouillie épaisse.

Lotion.

Extrait de calendula. } à 8 grammes.
Extrait de camomille. }
Eau de laurier-cerise. 60 id.
Teinture d'opium. 4 id.

(Rust.)

Elle s'emploie surtout dans le cancer utérin.

Topiques caustiques pour les cancers ulcérés ou récidivés.

On les applique sur les parties fongueuses.

Chlorure de brome. 3 grammes.
Chlorure de zinc. 2 id.
Chlorure d'antimoine 4 id.
Poudre de réglisse. q. s.

Faites une pâte et appliquez sur la tumeur (Lan-dolphi) .

Ou bien :

Sublimé corrosif 8 grammes.
Minium. 4 id.
Mie de pain 32 id.

Faites des trochisques de 15 centigrammes.

On doit surveiller l'absorption de ce caustique, car il peut empoisonner .

Les disques de pâte au chlorure de zinc sont de beaucoup préférables.

On saupoudre les fongosités avec la poudre caustique.

Oxyde rouge de mercure. 10 grammes.
Alun pulvérisé. 40 id.
Sabine pulvérisée. 40 id.

(Plenck) .

Solution de chlorure de zinc à 10 centigrammes pour 100 grammes d'eau en topique (Burnett) .

Application du suc du *mancenillier* sur la plaie, le pourtour étant garanti avec une pâte inattaquable. Deux applications peuvent suffire (Germon) .

V. CAUTÉRISATION, DÉSINFECTANTS ET PÂTE CAUSTIQUE.

Topiques désinfectants. V. DÉSINFECTANTS.*Injection aluinée.*

Alun.	15 grammes.
Eau.	1 litre.

(Jacquot.)

Poudre désinfectante.

Amidon.	15 grammes.
Quinquina en poudre.	100 id.
Alun.	20 id.

(Jacquot.)

Solution aluminée benzinée.

On dissout 1 kilogramme de sulfate d'alumine dans 2 litres d'eau, on sature par de l'hydrate d'alumine en gelée, on ajoute 100 grammes de benjoin amygdaloïde coucassé, on évapore lentement jusqu'à densité de 1,26. Cette solution est hémostatique et désinfectante (Mentel) □.

Cancer des amygdales. La gêne de la déglutition et de la parole, produite par une tumeur volumineuse, inégale, bosselée, dure, quelquefois ulcérée, saignante, située entre les piliers du voile du palais, indique un cancer de l'amygdale.

* * C'est seulement chez l'adulte qu'on observe le cancer des amygdales.

Thérapeutique. — Il faut essayer d'obtenir la résolution du cancer de l'amygdale au moyen de l'iodure de potassium, 2 à 4 grammes; par de l'arséniate de soude, 5 à 20 milligrammes; par le chlorure d'or et de soude, 2 à 5 milligrammes; par l'extrait de ciguë, 50 centigrammes à 1 gramme.

Si la tumeur cancéreuse des amygdales résiste aux remèdes internes, il faut, après avoir mis un morceau de liège entre les dents, enlever tout le mal en le saisissant avec une pince de Museux, et en le coupant de bas en haut avec un long bistouri boutonné, garni de linge à sa base pour ne pas blesser les lèvres.

Après l'ablation du cancer, il faut ordonner un gargarisme d'alun ou d'eau phéniquée, et en cas d'hémorrhagie toucher la surface saignante avec un pinceau chargé de perchlorure de fer. V. AMYGALES.

Cancer de l'estomac. Dans le cancer de l'estomac, l'orifice cardiaque ou pylorique, la petite ou la grande courbure de l'organe sont seuls occupés par la production morbide, qui se développe dans la muqueuse gastrique, s'étend aux parties voisines et amène le rétrécissement du viscère ou de ses orifices.

* * Le cancer du cardia rétrécit cette ouverture, en produisant la dilatation de l'œsophage et il amène des vomissements, peu après l'ingestion des aliments solides.

* * Le cancer du pylore, en rétrécissant cette ouverture, occasionne la dilatation considérable de l'estomac; le séjour prolongé des aliments qui passent difficilement dans l'intestin, et les vomissements ne se produisent que deux ou trois heures après le repas.

* * Le squirre, l'encéphaloïde, les végétations épithéliales ou cancroïdes, et la matière colloïde en plus ou moins grande abondance

constituent anatomiquement le cancer de l'estomac.

* * De la gastralgie et des douleurs dans le dos, de la pesanteur à l'épigastre, des éructations inodores ou sulfurées, des régurgitations glaireuses neutres ou acides, des vomissements noirs, formés de sang à demi digéré, et une tumeur épigastrique annoncent sûrement un cancer de l'estomac.

* * Le cancer de l'estomac laisse vivre quelques mois ou quelques années, mais il entraîne toujours la mort par inanition, par péritonite suite de rupture, ou par épuisement et cachexie cancéreuse, annoncée par une teinte jaune paille caractéristique du visage.

* * C'est à l'âge de retour et chez des vieillards, que s'observe le cancer de l'estomac.

* * Passé quarante ans chez l'homme, le vomissement noir est presque toujours accompagné d'une ulcération de l'estomac, produite par le cancer squirreux, encéphaloïde ou épithélial.

* * On distingue le cancer de l'estomac de la gastrite chronique ulcéreuse ou ulcère de l'estomac, parce que dans cette dernière maladie les sujets sont plus jaunes, souffrent davantage après l'ingestion des aliments, vomissent avec plus de douleur, se plaignent plus vivement du dos, rejettent du sang rouge plutôt que des matières noires, n'ont pas de tumeur à l'épigastre, et enfin n'arrivent jamais à la teinte jaune paille cachectique du cancer.

Thérapeutique. — La diète lactée, l'eau de chaux, l'eau phéniquée au 1000^e, 3 à 5 grammes en potion, les catères épigastriques, sont les meilleurs moyens à opposer au cancer de l'estomac.

L'eau glacée, l'eau de Seltz, de Saint-Alban, de Condillac comme boisson contre les vomissements; l'opium, de 25 milligrammes à 10 centigrammes; la ciguë, 5 à 15 centigrammes; la belladone contre la douleur; les pastilles de magnésie calcinée contre le pyrosis et les aigreurs, soulagent beaucoup dans le cancer de l'estomac.

L'élixir et le sirop de pepsine, les pastilles de diastase sont très-utiles pour favoriser la digestion dans le cancer de l'estomac lorsque le suc gastrique est altéré.

C'est une très-bonne chose pour nourrir les malades atteints de cancer de l'estomac que de leur donner 150 grammes de viande artificiellement digérée par de la pepsine ou du suc gastrique frais.

Les malades atteints de cancer gastrique se trouvent bien des voyages, de la campagne et de certaines eaux minérales salines ou alcalines faibles prises avec modération telles que Plombières, Bourbonne, Evian, Ems, Wiesbaden, Baden-Baden, Bagnères de Bigorre, etc.

Cancer du foie. La dyspepsie, la gastralgie avec tumeurs bosselées du foie, ictère fort ou faible, ascite et anasarque, caractérisent le cancer du foie.

* * Des tumeurs dures et bosselées du foie

avec ictere, ascite et dyspepsie, doivent faire prédire la mort.

Thérapeutique. — Bien que le cancer du foie soit incurable, il faut chercher à soulager la souffrance des malades. A cet égard les eaux de Vichy, d'Ems, de Plombières, de Bigorre, de Wiesbaden, de Carlsbad, de Kissingen, de Niederbrunn, sont très-utiles dans le cancer du foie à titre de résolutif.

On emploiera dans le même but la décoction de saponaire, de quillaya saponaria, les pilules de ciguë, et les pilules de savon ou de fiel de bœuf □. On fera, en outre, faire des frictions sur l'hypochondre droit, avec la pommade opiacée ou belladonnée, avec la pommade d'iodeure de plomb, d'iodeure de potassium et de ciguë □. On pourra prescrire, en outre, des vésicatoires volants, des applications de teinture d'iode et des cautères sur la région du foie; mais il y a peu à compter sur l'efficacité de ces moyens.

Cancer de la langue. V. LANGUE.

Cancer de la mamelle. V. MAMELLE.

Cancer de l'intestin. Les différentes parties de l'intestin peuvent être affectées de cancer, d'où une très-grande différence dans les symptômes, mais son siège habituel est dans l'iléon et dans le rectum.

* * De la dyspepsie chronique, des alternatives de constipation et de diarrhée, de la diarrhée permanente, quelquefois du melæna, la teinte jaunâtre du visage et une tumeur abdominale chez un adulte, indiquent un cancer de l'intestin.

* * Des alternatives de constipation et de diarrhée, puis la diarrhée chronique avec tumeur dans la fosse iliaque droite, doivent faire craindre un cancer du cæcum.

* * Des vomissements bilieux et stercoraux avec constipation opiniâtre chez un homme qui avait de la diarrhée chronique, avec une tumeur de l'intestin, indiquent un cancer ayant amené l'occlusion de l'intestin.

* * Des vomissements bilieux avec douleur très-vive du ventre, gonflement et fluctuation de cette partie chez un sujet ayant une tumeur ancienne de l'intestin, indiquent une péritonite consécutive à un cancer de l'intestin.

* * Le cancer de l'intestin est incurable; cependant on cite un cas où la résection du cancer dans un intestin hernié a été suivie de guérison (Richerand).

Thérapeutique. — En même temps qu'on soutient les forces du malade, il n'y a que des remèdes palliatifs à opposer au cancer de l'intestin. Dans cette maladie, il faut prescrire : 1° le régime lacté, végétal et féculent, les fruits, le poisson et les viandes blanches; 2° les tisanes féculentes de chiendent, de gruau, d'amidon, d'orge, de riz et d'eau panée; 3° les résolutifs, tels que la ciguë et l'iodeure de potassium; 4° s'il se forme un étranglement interne, on peut essayer de faire un anus artificiel au-dessus de l'obstacle, après avoir excisé la portion cancéreuse.

S'il y a des douleurs très-vives, on donnera l'opium à l'intérieur, 10 à 15 centigrammes; la morphine, 4 à 2 centigrammes, ou des lavements laudanisés avec 15 à 20 gouttes de laudanum.

Cancer de l'œsophage. Quand on observera chez un adulte avec de la dysphagie, le rejet subit ou éloigné des aliments ingérés, l'hémorrhagie buccale, la douleur et la plénitude du cou, le rétrécissement constaté au moyen de la sonde œsophagienne, on pourra dire qu'il existe un cancer de l'œsophage.

Thérapeutique. — Il faut nourrir avec des aliments doux, liquides, les personnes atteintes de cancer œsophagien, et s'il y a un rétrécissement du conduit, le dilater au moyen de frictions sur le cou avec la pommade de ciguë ou de belladone; mais si cela ne suffit pas, introduire les aliments au moyen d'une sonde œsophagienne.

Les rétrécissements de l'œsophage peuvent être traités par la dilatation au moyen d'une tige de baleine flexible, garnie à son extrémité d'olives d'ivoire de plus en plus volumineuses, qui sans rien déchirer permettent de rendre au conduit œsophagien une partie de son diamètre.

Si l'état général d'un malade atteint de cancer en haut de l'œsophage est satisfaisant, et qu'il y ait obstacle complet à l'ingestion des aliments, on fera l'œsophagotomie au-dessous du mal pour éloigner la mort et empêcher l'inanition.

La gastrotomie peut être essayée chez quelques malades, si l'état général est excellent et si le plus grand danger de mort des malades est dans le moment l'obstacle à la déglutition des aliments, c'est-à-dire le dépérissement par la faim, V. ŒSOPHAGE, RÉTRÉCISSEMENT.

Cancer de l'œil. V. ŒIL.

Cancer du pancréas. V. PANCRÉAS.

Cancer du poumon. Chez un adulte non scrofuleux, de petites hémoptysies fréquentes et peu abondantes, de la dyspnée avec faiblesse partielle, de la résonnance thoracique, l'absence de bruit respiratoire et le retentissement de la voix sans souffle bronchique doivent faire craindre un cancer du poumon.

Thérapeutique. — Le cancer du poumon est absolument incurable, et il n'y a qu'à soutenir les malades par une alimentation modérée en combattant la douleur, la suffocation, la toux, etc., par les remèdes appropriés à ces différentes complications. V. ces mots.

Cancer du rectum. Quand chez l'adulte il y a depuis longtemps de la diarrhée, un écoulement de sang ou de matières sanieuses infectées par l'anus, de la douleur à la région sacrée, de l'induration et des végétations dans le rectum, il faut craindre un cancer de cet organe.

* * Le cancer épithélial, le cancer encéphaloïde et le squirrhé sont les cancers les plus fréquents que l'on observe sur le rectum. Ils intéressent la muqueuse ou les parties extérieures au rectum et envahissent ensuite cet organe.

* * La constipation et les douleurs rectales

sont les premiers symptômes d'un cancer rétrécissant le rectum ; le toucher indique alors que cet organe a perdu son élasticité et qu'il renferme des tumeurs mamelonnées dures. Plus tard si le cancer augmente il produit un rétrécissement incomplet, s'ulcère, laisse échapper des liquides qui répandent une odeur infecte, et donne lieu à des hémorrhagies. A ce moment, on sent dans le rectum une série de tumeurs ulcérées, il y a de l'œdème au périnée, et les malades présentent tous les signes de la cachexie cancéreuse. Le spéculum alors permet de reconnaître l'état des indurations et de l'ulcération des parties.

* * Dans les cancers du rectum le rétrécissement se présente avec les caractères des rétrécissements fibreux, et il est dû, soit à la tumeur cancéreuse elle-même, soit à la cicatrisation partielle du rectum après la chute d'une portion de la tumeur, soit enfin à ce que le rectum est induré dans toute son étendue et forme un canal étroit inextensible. (Vidal, de Cassis.)

* * Les hémorroïdes compliquées d'anémie hémorrhoidaire peuvent être confondues avec le cancer du rectum, mais on se rappellera que les hémorroïdes laissent couler plus de sang que de sanie putride, que ce sang n'a pas une mauvaise odeur, enfin que l'induration des hémorroïdes n'est jamais résistante comme celle du cancer.

* * Les simples rétrécissements du rectum ne laissent jamais écouler de liquides portant une mauvaise odeur.

* * Les chancres, les syphilides du rectum ou de l'anus et leurs indurations consécutives ressemblent au cancer, car ils laissent échapper des liquides de mauvaise odeur, mais ils sont arrivés vite à cet état, tandis que le cancer met un certain temps, au moins six mois, à s'ulcérer et à produire un écoulement fétide. Dans les cas douteux, du reste, on aura recours au traitement antisiphilitique. V. SYPHILIS.

* * On se rappellera au moment de poser le diagnostic une singulière erreur, on a pris pour un cancer rectal un col utérin qui était passé dans le rectum par une perforation de cet intestin. Cette erreur eût été évitée si l'on avait pratiqué le toucher rectal et vaginal à la fois.

* * On ne confondra pas les corps étrangers du rectum avec le cancer, grâce aux antécédents ; le toucher d'ailleurs indiquant que les parties dures sont mobiles, et l'odeur du liquide contenu dans l'anus pouvant éclairer au besoin.

* * Les fèces endurcies seront reconnues par le toucher, et l'examen avec le spéculum, permettant de voir leur couleur noire, établira le diagnostic.

* * Les abcès du petit bassin, les tumeurs de la prostate et des vésicules séminales ne peuvent être confondues avec le cancer du rectum parce

que dans ces cas on pourra toujours mobiliser la muqueuse au niveau de la tumeur, et ce seul signe est suffisant. Dans les cas où il y aurait lésion et trouble fonctionnel des organes voisins, le diagnostic serait encore plus facile.

* * La fissure à l'anus simple est si douloureuse, qu'elle ne peut être confondue avec le cancer ; quant aux fissures avec des indurations se rattachant à la syphilis, le traitement seul permettra de juger s'il s'agit d'un cancer ou d'un ulcère syphilitique.

* * Les cancers du rectum causent des rétentions temporaires des matières fécales, celles-ci s'accumulent au-dessus des cancers, puis sortent d'un seul coup en très-grande quantité.

* * Les cancers du rectum qui perforent cet organe, causent des péritonites, des inflammations du petit bassin et quelquefois consécutivement des *phlegmatia alba dolens*. | En s'étendant de proche en proche, ils perforent les organes voisins, la vessie chez l'homme, le vagin chez la femme, et engendrent des fistules consécutives.

* * Le cancer du rectum qui a envahi le périnée entraîne l'incontinence des matières fécales.

* * Le cancer du rectum qui occupe la partie inférieure de cet intestin est infiniment moins grave que celui qui remonte jusqu'à l'S iliaque, car on peut espérer le guérir par l'opération.

* * Un des effets ordinaires du cancer du rectum, c'est le rétrécissement de cet organe, ce qui impose l'obligation d'y mettre des mèches et des bougies à dilatation.

* * Le cancer du rectum amène peu à peu l'amaigrissement, la pâleur due à l'anémie, la teinte jaune paille cancéreuse, la fièvre et tous les symptômes d'une cachexie, indiquant une mort prochaine.

Thérapeutique. — Avant d'opérer un cancer du rectum au début, il est toujours indiqué d'essayer l'effet du traitement antisiphilitique. Le cancer du rectum, qui n'est pas *ulcéré*, qui ne s'accompagne pas d'engorgements ganglionnaires, de tumeur dans la fosse iliaque, sera opéré par la *cautérisation* avec la potasse caustique, portée sur le cancer avec une curette logée dans une canule, ou avec le cautérisateur actuel guidé avec le spéculum. Le *broiement des tumeurs cancéreuses* avec une pince à larges mors (Amussat), ou l'arrachement (Récamier), sont des opérations incomplètes et insuffisantes ; entre toutes, la cautérisation est celle qui offre le plus d'avantages relatifs.

La *ligature* n'est applicable que pour les tumeurs très-petites, bien limitées et autour desquelles il est possible de tracer un pédicule, ce qui est toujours difficile. Lors même qu'on a débarrassé l'anus, il est impossible d'enlever par ligature une portion de la paroi intestinale, qui est ordinairement le tissu qu'il faut enlever pour détruire le cancer.

La ligature sera faite en attirant les parties malades avec les pinces de Museux, de façon à pouvoir former une sorte de pédicule.

Lorsque le mal ne s'étend pas au delà des limites où le doigt peut atteindre, l'*extirpation* est la meil-

leure opération (Faget, 1739, Lisfranc), quoiqu'elle soit extrêmement dangereuse par ses suites.

On excisera la tumeur en la circonscrivant par deux incisions en croissant, on disséquera ensuite la tumeur en se guidant avec le doigt de la main gauche introduit dans le rectum. Pour abaisser l'anus et le rectum, des pinces à griffes tenues par des aides seconderont les efforts du chirurgien. Lorsque le cancer est situé à la partie inférieure du rectum, l'opération est facile, il n'y a pas d'hémorrhagies graves à redouter; mais lorsqu'on est obligé de remonter très-haut, il y a des hémorrhagies fournies par des veines nombreuses, et il y a ainsi une porte ouverte à l'infection purulente.

Lorsque le cancer remonte très-haut, on fera une incision, comme il vient d'être dit, seulement au lieu d'enlever immédiatement la tumeur, on disséquera la partie inférieure du rectum, puis lorsqu'on l'aura mobilisée, on la fera abaisser avec des pinces à griffes. On incise la paroi postérieure du rectum longitudinalement. S'il coule du sang, on lave les parties avec de l'eau glacée; si des vaisseaux artériels donnent du sang, on les liera à mesure qu'ils se présenteront. Puis on dissèque le rectum et on l'isole des parties voisines; une sonde placée dans l'urèthre chez l'homme permet de savoir à chaque instant là où est l'urèthre qu'il faut ménager. Quand on dissèque le rectum, chez la femme, un doigt introduit dans le vagin permet d'achever la section du rectum sans ouvrir le vagin (Lisfranc).

Lorsque le cancer ne remonte pas très-haut, après avoir disséqué le rectum, on passe des fils sur plusieurs points, allant de la peau à la muqueuse rectale, au-dessus du cancer; on incise comme dans le procédé précédent, puis on noue les fils, et il y a une réunion de la peau du périnée et de la muqueuse rectale.

L'écueil presque inévitable des ablations de cancers du rectum qui remontent un peu haut est l'ouverture du péritoine, et rien ne peut prévenir cet accident, car il est des sujets chez lesquels le cul-de-sac vésico-rectal ou utéro-rectal descend très-bas.

L'hémorrhagie qui résulte de l'opération est quelquefois très-abondante; la cantérisation au fer rouge peut l'arrêter (Dupuytren); mais si le moyen échoue, il faut avoir recours au tamponnement du rectum. V. RECTUM.

Les complications immédiates les plus redoutables sont un plegmon du petit bassin, des phlébités et l'infection purulente; les complications consécutives sont la prompte récidive, lorsque tout le mal n'a pas été enlevé, et l'incontinence de matières fécales, lorsque le rectum a été coupé à plus de 9 centimètres au-dessus de l'anus; quelquefois même à ce niveau pourtant il y a des fibres circulaires du rectum qui peuvent jouer le rôle d'un sphincter (Nélaton).

S'il y a rétention complète des matières, obstacle au cours des matières fécales, on établira un anus artificiel. On emploiera contre l'incontinence des matières fécales des appareils à vessie de caoutchouc, suspendus par un bandage en T.

Lorsque le cancer est inopérable, on aura recours au traitement palliatif. V. le FORMULAIRE DU CANCER.

On fera d'abord des lavages fréquents avec les solutions d'acide phénique, 1 gramme par litre, ou bien : eau, 250 grammes; hypochlorite de chaux, 10 grammes; ou bien permanganate de potasse, 2 à 4 grammes;

ou chlorate de potasse, 4 grammes. V. DÉSINFECTANTS.

Contre un cancer du rectum remontant très-haut et oblitérant cet organe, il n'y a quelquefois pas d'autres ressources dès le début, qu'un anus contre nature, mais c'est là un expédient de faible valeur.

Cancer du testicule. V. TESTICULE.

Cancer de l'utérus. V. UTERUS.

CANCROÏDE. Tumeurs avec ou sans ulcération, pouvant se développer sur différentes parties du corps et dont les éléments (fig. 75), entraînés par résorption dans les ganglions voisins, dans le sang et dans les viscères, peuvent créer une diathèse extrêmement grave de nature à occasionner la mort. V. CANCER.

* Les cancroïdes sont formés par la multiplication des épithéliums de la partie qui s'accroît en masse, de façon à prendre la place des parties saines et à entraîner des troubles plus ou moins graves, de compression, de douleur, d'ulcération et parfois d'infection du sang ou de diathèse produisant la mort.

** Le cancroïde ou cancer épithélial n'est qu'une des formes du cancer (V. ce mot), et il réclame les mêmes moyens de traitement.

CANDÉ (Vienne). Eau minérale ferrugineuse froide, employée dans la chlorose ☐.

CANDI. Sucre cristallisé qu'on mange ainsi dans la bronchite, ou qu'on fait déposer sur des pâtes ou des bonbons. Ce sont des médicaments *candis*.

CANITIE ou **ALBINISME.** Sauf l'albinisme congénital caractérisé par l'absence du pigment de la rétine, de la peau et des cheveux, l'albinisme de la barbe et des cheveux est un résultat des progrès de l'âge, souvent même l'indice d'un commencement de sénilité.

* Une violente frayeur et de grands chagrins peuvent faire blanchir les cheveux en quelques jours.

* On observe quelquefois la canitie partielle et accidentelle des sourcils, d'une moitié de la barbe, d'une mèche de cheveux, mais alors elle est souvent en rapport avec le vitiligo. V. ce mot.

Thérapeutique. — La canitie est incurable et n'a d'autre remède que les palliatifs souvent dangereux de la teinture offerts aux vieux écélados, et aux phryniés vieillies, toujours avides de conserver les apparences de la jeunesse.

Sauf les pommades *mélainocomes*, composées d'axonge et de noir de fumée, les procédés de teinture des cheveux à la mode donnent souvent lieu à des névralgies de la tête, à de l'eczéma, à des épistaxis et à des vomissements qui résultent de l'influence des sels de plomb, d'arsenic et d'argent employés dans leur fabrication.

Poudre de litharge.

Litharge	45 grammes.
Chaux éteinte	5 id.
Craie	15 id.

Réduire en poudre, faire une bouillie claire avec

de l'eau, enduire les cheveux mèche par mèche en ayant la précaution de couvrir la peau voisine d'une couche de *collodion élastique*, et l'on couvre la tête avec un bonnet de toile cirée pour la tenir humide ; au bout de huit heures on lave les cheveux à l'eau de savon.

Autre.

Litharge porphyrisée	4 grammes.
Chaux vive en poudre	1 id.
Poudre à poudrer	1 id.

A employer comme la précédente.

Pommade de nitrate d'argent.

Nitrate d'argent	8 grammes.
Crème de tartre	8 id.
Ammoniaque faible	15 id.
Aronge	15 id.

Mêlez.

A mettre dans les cheveux à l'aide du peigne ou de la brosse.

Autre en pâte.

Nitrate d'argent	}} à 15 grammes.
Protozotate de mercure	
Eau distillée	125 id.

Faites dissoudre, filtrez, lavez le dépôt produit avec quantité suffisante d'eau distillée pour obtenir 165 grammes de soluté.

On fait une pâte claire avec ce soluté et quantité suffisante d'amidon et l'on enduit les cheveux avec précaution. L'opération faite, on recouvre la tête d'une calotte de taffetas gommé et ensuite on applique sur les cheveux un corps gras quelconque.

Sous forme liquide.

Nitrate d'argent	4 grammes.
Eau distillée	30 id.
Suc vert	q. s. pour colorer.

On applique à l'aide d'un peigne fin trempé dans le liquide en évitant de toucher la peau.

Autre.

Hydro-sulfure d'ammoniaque	30 grammes.
Soluté de potasse	12 id.
Eau distillée	30 id.

Mêlez pour faire un mélange n° 1.

Ensuite on prépare le mélange n° 2,

Nitrate d'argent	4 grammes.
Eau distillée	60 id.

Faire dissoudre.

On applique sur les cheveux le mélange n° 1 avec une brosse pendant quinze à vingt minutes ; le mélange n° 2 est ensuite appliqué avec une seconde brosse pendant qu'avec l'autre main on sépare les cheveux de manière à les atteindre partout.

Autre avec l'acétate de plomb.

Solution d'acétate de plomb faible pour laver les cheveux, et quand la tête est sèche, lotions avec un sulfure alcalin (sulfure de potasse, de soude ou d'ammoniaque qui produit une couleur noire immédiate). Une fois que les cheveux sont secs, on les enduit de pommade.

CANNELLE. Écorce d'un arbuste de la famille des lauriniées, le *Laurus cinnamomum*, et qu'on emploie comme excitant et antispasmodique. On l'administre en *poudre*, 20 à 80 centigrammes ; en *teinture*, 2 grammes ; en vin et en pastilles.

CANNES (Var). Station hivernale excellente

pour les maladies de poitrine, V. STATIONS HIVERNALES.

CANNSTADT (Wurtemberg). Eau minérale chlorurée sodique, ferrugineuse et gazeuse, sortant par de très-nombreuses sources, ayant de 18 à 22°, que l'on utilise en boisson, en bains de baignoire ou de piscine, comme eaux diurétiques et quelquefois laxatives. On les emploie dans la chlorose et dans l'anémie, dans la gastralgie, dans les obstructions abdominales, dans les maladies de la peau et dans les affections nerveuses ☐.

CANTHARIDE. Insecte coléoptère de la famille des trachéides qui vit sur le frêne. C'est un des meilleurs vésicants connus (fig. 78).

Réduite en poudre et incorporée à un emplâtre simple, la cantharide sert à préparer le vésicatoire. Elle a une action irritante spécifique sur la vessie et sur les organes génitaux. C'est un poison très-dangereux. A l'intérieur on l'administre dans la paralysie de la vessie ☐, dans l'épilepsie ☐, dans la leucorrhée, dans la gonorrhée ☐, enfin dans l'incontinence d'urine ☐, dans l'anaphrodisie et l'impuissance ☐, et dans l'albuminurie chronique ☐.

On la donne en *poudre*, 2 à 15 centigrammes ; en *infusion*, 2 à 3 grammes par litre ; en *teinture*, 15 à 30 gouttes.



Fig. 78. — Cantharide.

CAOUTCHOUC. Suc coagulé très-élastique du *Siphonia elastica* des euphorbiacées. On l'emploie pour faire des instruments de chirurgie, des appareils de toute espèce, des chaussures, des vêtements et des vernis d'excellente qualité.

Dissous dans l'éther il a été recommandé contre la phthisie ☐.

CAPELINE. Bandage de la tête fait avec une bande roulée à deux globes et qui par des anses antéro-postérieures et des tours circulaires forme une calotte. Ce bandage ne tient pas et n'est pas usité. On peut faire ce bandage avec de larges bandelettes de diachylon imbriquées et le maintenir par le bandage en nœud d'emballleur. V. BANDAGES.

CAPILLAIRE. Plante appartenant aux fougères et dont on fait des infusions, 4 à 8 gram-

mes par litre d'eau, et un sirop pectoral assez employé dans la bronchite ☒.

CAPRIER. Arbrisseau des capparidées qui fournit les *câpres* et dont l'écorce de la racine est employée comme diurétique ☐. On en fait une décoction, 8 à 10 grammes par litre d'eau.

CAPSULES. Enveloppes de gélatine au moyen desquelles on déguise l'odeur et la saveur de médicaments désagréables, tels que le copahu, l'essence de térébenthine, l'huile de foie de morue, l'éther, etc.

Capsules surrénales. Les différentes maladies des capsules surrénales entraînent ordinairement une coloration pigmentaire générale de la peau, connue sous le nom de *peau bronzée*. V. MALADIE D'ADDISON.

CAPVERN (Hautes-Pyrénées). Eau minérale saline, sulfatée, calcique et ferrugineuse à 24°, que l'on emploie contre la gravelle, la néphrite calculeuse et la colique hépatique, contre les engorgements de la rate et du foie ☒.

CARCANIÈRE (Ariège). Eau minérale sulfureuse, sodique, sortant par de nombreuses sources à des températures variables, et qu'on emploie en boisson ou en bains contre la scrofule, la bronchite chronique et les maladies de la peau ☒.

CARBONATES. Sels résultant de la combinaison d'acide carbonique avec les bases.

1° *Carbonate d'ammoniaque, alcali volatil concret, sel volatil d'Angleterre.* Employé comme excitant et diaphorétique dans la scrofule et le diabète ☐; on s'en sert en l'arrosant d'ammoniaque, pour mettre dans des flacons de poche. Il se donne à la dose de 10 centigrammes à 2 grammes.

2° *Carbonate de bismuth,* employé de la même façon que le sous-azotate de bismuth.

3° *Carbonate de chaux,* employé comme absorbant et antiacide dans la diarrhée, 1 à 4 grammes ☐, et comme dentifrice; la *poudre d'yeux d'écrevisses*; les *coquilles d'œufs*, les *écailles d'huîtres*, si souvent employées à titre d'absorbants, ne sont que du carbonate de chaux uni à de la matière animale.

4° *Carbonate de fer,* ou carbonate de protoxyde de fer, ou carbonate ferreux, se trouve dans quelques eaux minérales.

5° *Carbonate de magnésie, ou magnésie anglaise blanche, ou magnésie carbonatée, ou sous-carbonate de magnésie.* C'est un absorbant des acides de l'estomac, 25 à 50 centigrammes ☒, et un léger laxatif à la dose de 1 à 2 cuillerées à bouche dans un verre d'eau, 10 à 20 grammes.

6° *Carbonate de manganèse.* Succédané du carbonate de fer, qui réussit, dit Hannau, là où celui-ci a échoué ☐.

7° *Carbonate de plomb, ou blanc de céruse,* ne sert que pour l'onguent blanc de Rhazès et pour quelques cosmétiques dangereux destinés à blanchir le visage.

8° *Carbonate de potasse.* S'emploie à l'intérieur comme diurétique et lithontriptique dans la gravelle, à 50 centigrammes ou 1 gramme ☒, à l'extérieur,

pour les bains, 250 grammes; mais on lui préfère le sous-carbonate de potasse du commerce, à la dose de 250 grammes.

9° *Carbonate de soude,* très-abondant dans un grand nombre d'eaux minérales, dont il est le principe essentiel, Vichy, Ems, Nérès, le Mont-Dore, Saint-Nectaire, etc., lui doivent leurs propriétés curatives. Il y a le *carbonate neutre de soude*, le *bicarbonate de soude* et la soude du commerce, ou *carbonate impur de soude*, qui est excellent pour mettre dans les bains. Au contraire, le bicarbonate de soude se donne à l'intérieur, dans les aigreurs et les renvois acides, à 25 ou 75 centigrammes en pastilles de 10 centigrammes ☒; dans les engorgements du foie, 3 à 6 grammes par jour en solution ☒; dans les concrétions biliaires, de 3 à 10 grammes ☒☒; dans la gastralgie ☐; dans le diabète, 5 à 15 et 20 grammes par jour ☒☒.

10° Le *carbonate de zinc,* ou *calamine,* s'il est impur, comme on le trouve à l'état naturel. Cette calamine est astringente, siccative, et s'emploie en poudre sur les excoriations de la peau et les gerçures des fesses ☒; mise avec de l'axonge et formant pommade, on l'emploie dans la blépharite chronique ☐.

CARDAMOMES. Fruits secs, exotiques, produits par des arbres de la famille des amomées, et que l'on emploie comme stimulants et stomachiques ☐.

CARDAMINE. Espèce de cresson employé comme antiscorbutique ☐.

CARDIALGIE, ou STERNALGIE (NÉVRALGIE DU COEUR). V. ANGINE DE POITRINE.

CARIE. V. OS (MALADIES DES).

Carie des dents. V. DENTS.

CARMINATIF. Les médicaments auxquels on attribue la propriété de guérir la pneumatose gastro-intestinale, tels que la *sauge*, la *mélisse*, la poudre de *charbon végétal*, les semences d'*angélique*, les graines d'*anis vert* et d'*anis étoilé*, les graines de *carvi*, de *coriandre*, de *cumin*, de *fenouil*, etc., sont des *carminatifs* et trouvent souvent leur raison d'être employés. V. ces mots.

Espèces carminatives.

Fruits d'anis, de carvi, de coriandre, de fenouil, à parties égales. Mêlez. Avec 10 grammes de ce mélange pour 1 litre d'eau, on a la *tisane carminative*.

Tisanes carminatives.

Semences de coriandre, 2 à 5 grammes, en infusion, par litre d'eau,

Cumin, 1^{re}, 50 à 3 grammes, en infusion dans un demi-litre d'eau.

Fenouil, semences, 6 grammes, en infusion dans un litre d'eau.

Potion anisée.

Essence d'anis 12 gouttes.

Dissolvez dans :

Alcool 40 grammes.

Ajoutez dans :

Potion gommeuse 450 id.

A prendre par cuillerée à bouche.

Potion antispasmodique carminative.

Essence d'anis	20 gouttes.
Éther sulfurique	20 id.
Laudanum de Sydenham	12 id.
Sirop de sucre	50 grammes.
Eau	150 id.

F. s. a. Coliques venteuses spasmodiques \boxplus .

Potion carminative.

Julep gommeux	400 grammes.
Essence de fenouil	5 à 15 gouttes.

A prendre par cuillerée à bouche \boxplus .

Autre.

Potion gommeuse	400 grammes.
Essence de coriandre	5 à 15 gouttes.

A prendre par cuillerée à bouche \boxplus .

Poudre carminative.

Poudre de carbon végétal	20 à 30 grammes.
------------------------------------	------------------

A prendre dans de l'eau sucrée \boxplus .

Esprit de carvi (Ph. Lond.).

Carvi concassé	670 grammes.
Esprit faible	4 litres.
Eau	1 id.

Mélez et distillez lentement, 4 litres. A prendre 10 à 30 grammes en potion \boxplus .

Bols carminatifs (Desbois).

Extrait de petite centaurée	} à 2 grammes.
Thériaque	
Anis en poudre	1 id.
Racine de gentiane pulvérisée	} à 5 décigrammes.
Racine d'angelique pulvérisée	
Castoreum	3 id.
Huile essentielle d'anis	12 gouttes.
Huile essentielle de cannelle	4 id.
Sirop de menthe	q. s.

F. s. a. 80 bols. Trois ou quatre en quatre heures, contre les flatuosités.

Carminatif (Dalby).

Teinture d'opium	15 grammes.
Teinture d'asa fetida	40 id.
Essence de carvi	5 id.
Essence de menthe	40 id.
Magnésie calcinée	5 id.
Teinture de castoreum	25 id.
Esprit-de-vin	400 id.

Boisson carminative.

Feuilles de mélisse	5 grammes.
Semences d'anis	} à 2 id.
Semences de badiane	
Semences de coriandre	
Eau bouillante	1000 id.

Faites infuser pendant dix minutes, passez, et ajoutez :

Sucre	50 grammes.
-----------------	-------------

Une petite tasse de temps en temps dans les flatuosités, digestions difficiles \boxplus .

Thé tunka.

Flours de mélilot	400 grammes.
Flours de camomille	} à 30 id.
Flours de sureau	
Flours de botrys	

Faites macérer pendant huit jours dans deux litres d'alcool à 20°; passez, puis mélangez :

Teinture ci-dessus	50 grammes.
Sirop de capillaire	400 id.

A la dose de 50 grammes d'eau, comme stimulant carminatif \boxplus .

CAROLA. Arbuste des bignoniacées dont les

feuilles sont employées à Rio-Janeiro comme antisiphilitiques et antiscrofuleuses; on les donne en *poudre*, en *extrait* et en *tisane* \square .

CARONCULE LACRYMALE (MALADIE DE LA). La caroncule lacrymale présente des inflammations et des tumeurs assez nombreuses.

I. *Inflammation de la caroncule.* La propagation d'une inflammation de la conjonctive ou des paupières, le froid (Mackensie), un traumatisme, le trichiasis de la caroncule, sont les causes de l'inflammation de la caroncule lacrymale.

Cette inflammation est caractérisée par le gonflement, la douleur, la rougeur, la chaleur et quelquefois la suppuration de cette partie.

L'épiphora est un symptôme ordinaire dans les inflammations de la caroncule.

Thérapeutique. — Application de compresses d'eau tiède; lavage avec le jet d'une seringue, en ayant soin que le jet soit peu fort; scarifier la caroncule comme moyen antiphlogistique; ouvrir de bonne heure les abcès qui peuvent se former.

Enlever les corps étrangers, s'il y a lieu, et arracher les poils développés sur la caroncule, si l'inflammation est consécutive au trichiasis.

II. *Tumeurs de la caroncule lacrymale. Encanthis.* L'hypertrophie de la caroncule, des kystes, des calculs, des polypes, des cancers (Beer) occupant quelquefois l'angle interne de l'œil, empêchent les paupières de se fermer ou, lorsqu'ils sont très-développés, empêchent les paupières de s'écarter (Celse).

L'hypertrophie simple de la caroncule se développe lentement, a une consistance molle, ne saigne pas facilement et est indolente.

Les kystes de la caroncule sont fluctuants et, par la ponction exploratrice avec une aiguille à acupuncture, donnent issue à une eau liquide et filante.

Les calculs de la caroncule présentent une résistance pierreuse caractéristique.

Les cancers de la caroncule se développent rapidement, gagnent la profondeur, s'étendent à la peau, sont douloureux et saignent au moindre contact, lorsqu'ils sont ulcérés.

Thérapeutique. — On excisera la caroncule hypertrophiée, et l'on cautérisera ensuite la plaie (Celse) avec l'alun en poudre (Scarpa), ou avec le nitrate d'argent; on traitera de même les polypes qui ne sont qu'une variété d'hypertrophie.

Les calculs seront extraits à l'aide d'une incision; on incisera ou l'on extirpera les kystes.

Les cancers seront enlevés le plus tôt possible. Quoique l'opération soit suivie souvent d'un ectropion (Beer), on ira chercher avec le bistouri les ramifications de la tumeur (A. Bérard), dût-on ouvrir et détruire le sac lacrymal; on cautérisera la tumeur récidivée avec la pâte au chlorure de zinc.

III. *Trichiasis de la caroncule.* En vertu d'une hétérotopie ou d'une erreur de lieu, des cils se développent quelquefois sur la caroncule.

cule, irritent l'œil et produisent des ophthalmies rebelles et même des oblitérations d'un conduit lacrymal (Dupuytren).

Thérapeutique. — Arracher les cils à mesure qu'ils repoussent, cautériser le bulbe perforé avec une aiguille rouge au feu.

CAROTTE. Umbellifère dont on mange les racines et dont la décoction a été vantée contre la jaunisse □.

CAROUBIER. Arbre des légumineuses dont le fruit réduit en pulpe est employé comme laxatif à la manière du tamarin □.

CARPHOLOGIE, ou CROCIDISME. Des mouvements involontaires des mains et des doigts qui cherchent à saisir de petits objets dans l'air ou sur les couvertures caractérisent la *carphologie* ou *crocidisme* et indiquent une mort prochaine.

* * La carphologie est un symptôme des fièvres typhoïdes adynamiques, des pneumonies typhoïdes, de quelques affections cérébrales et des maladies aiguës assez graves pour faire redouter la mort.

CARRAGANEE (MOUSSE PERLÉE, MOUSSE D'IRLANDE). Algue très-mucilagineuse, qui, par décoction, sert à préparer une gelée, utile dans la diarrhée chronique. On en fait un sirop pectoral qui est peu usité.

CARREAU. La scrofule des voies digestives qui produit des granulations fibro-plastiques, grises, demi-transparentes, et des tubercules dans l'intestiu, dans le péritoine, dans les ganglions mésentériques hypertrophiés, porte le nom de *carreau*.

* * Dans le carreau, les tubercules de l'intestin et du péritoine déterminent une entéro-péritonite sub-aiguë, caractérisée par des ulcérations irrégulières transversales de l'intestin, par des adhérences et par une sécrétion purulente du péritoine, enfin par le gonflement tuberculeux des glandes du mésentère.

* * Chez les enfants, la diarrhée chronique avec une fièvre lente et un ventre gros plus ou moins douloureux, à demi rempli de liquide difficile à déplacer, dans lequel il y a au niveau de l'ombilic des tumeurs multiples, indiquent le carreau.

* * La présence des tumeurs dans le ventre, formées par la dégénérescence tuberculeuse des ganglions mésentériques, constitue le carreau.

* * Le carreau est une maladie incurable et mortelle de l'enfance, qui donne lieu à des symptômes de marasme ou de consommation avec diarrhée et gonflement douloureux du ventre.

* * Les enfants atteints de carreau meurent souvent de péritonite sur-aiguë, causée par la perforation de l'intestin.

* * Si la consommation produite par les lésions de l'intestin, du mésentère et du péritoine, c'est-à-dire la *phthisie mésentérique*, est la

cause ordinaire de la mort des enfants atteints de carreau, il faut savoir que dans quelques cas la mort a lieu surtout par suite de tubercules développés consécutivement dans les poumons ou par suite de l'affaiblissement causé par la diathèse scrofuleuse à son plus haut degré de développement.

* * Que de gens désignent sous le nom de carreau la disposition ballonnée habituelle du ventre des enfants, affectés de diarrhée chronique ou de rachitisme; mais dans ces deux cas le ventre gonflé, très-sonore en raison des gaz renfermés dans l'intestin, n'est pas douloureux et ne renferme pas plus de liquides que de tumeurs mésentériques.

Thérapeutique. — Si la diarrhée accompagne le carreau, il faut employer contre elle tous les remèdes employés dans cette circonstance. V. DIARRHÉE.

Dans la douleur de ventre qui accompagne le carreau, il faut donner un looch avec eau de laurier-cerise, 5 grammes, ou bien sirop diacode, 15 à 30 grammes, ou bien une pilule de 2 à 5 centigrammes d'opium, et faire des applications laudanisées sur le ventre.

Sur le ventre, il faut faire tous les jours des applications de teinture d'iode coupée de moitié d'eau, des frictions de pommade iodée (50 centigrammes pour 30 grammes), ou appliquer des cataplasmes de poudre de ciguë.

CARTHAME. Plante des synanthérées, ressemblant à un chardon dont les fleurons desséchés ressemblent à du safran (*safran bâtard*, employé en teinture) et dont les semences donnent une *huile de carthame*, vantée comme purgative et antirhumatismale □.

CARVI. Umbellifère, dont les fruits, appelés graines, sont très-aromatiques, stimulants et carminatifs.

On emploie la *poudre*, 3 à 3 grammes; l'*infusion*, 3 à 10 grammes par litre d'eau, et l'*huile essentielle*, 10 à 20 gouttes dans une potion.

CASCARILLE. Euphorbiacée des Antilles d'Amérique, dont l'écorce astringente et tonique a été employée comme fébrifuge (10 à 15 grammes de poudre) et associée au quinquina □.

CASÉMIE. Il y a du caséum dans le sang de toute personne en digestion (N. Guillot), mais il y en a surtout et en grande abondance dans le sang des femmes en couches, ce qui joue un grand rôle dans les maladies puerpérales.

* * Les maladies puerpérales et la fièvre de ce nom, caractérisée par la fréquence des suppurations disséminées dans les viscères et dans les séreuses, sont considérées comme le résultat de la pyohémie. Il y a quelque chose de plus, et la présence du caséum dans le sang fait que cette pyohémie a quelque chose de spécial.

* * Les produits de suppuration du péritoine et son exsudation fibrineuse dans la fièvre puerpérale sont remplis de caséum, ce qui donne à

cette maladie un caractère spécifique incontestable dont on ne tient pas assez compte.

CASSE. Fruit d'une légumineuse, le *cane-ficier*. C'est une gousse cloisonnée en travers, dont chaque cloison renferme une pulpe noirâtre douce, aigrelette, laxative à la dose de 30 à 60 grammes, dans de l'eau sucrée ou du petit-lait ☐.

CASTELJALOUX (Lot-et-Garonne). Eau minérale ferrugineuse froide ☐.

CASTELLAMARE. Ville voisine de Naples, où se trouvent plusieurs sources d'eau minérale, les unes ferrugineuses, les autres salines gazeuses acidules, l'autre sulfureuse.

CASTELNUOVO (Italie, Piémont). Eau minérale sulfureuse et iodurée qu'on emploie dans la scrofule et dans certaines maladies de la peau ☐.

CASTÉRA-VERDUZAN (Gers). Eau minérale sulfureuse de 25° à une source, et ferrugineuse froide à l'autre source.

CASTORÉUM. Matière sécrétée par les glandes

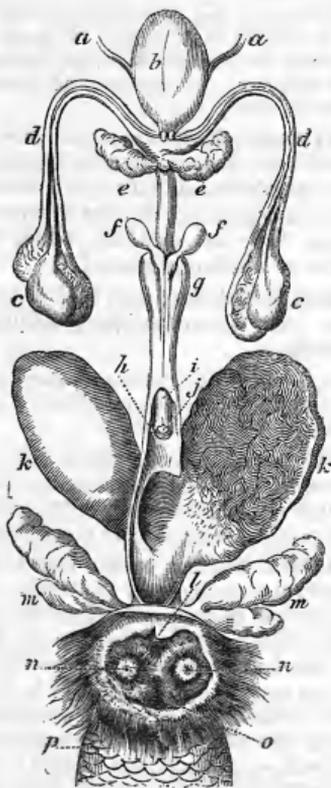


Fig. 70. — Appareil de castoréum. — a, a. Les uretères. — b. La vessie. — c, c. Testicules. — d, d. Les canaux déférents. — e, e. Les vésicules séminales. — f. Les glandes de Cooper. — g. Prostate. — h. Fourreau de la verge où viennent s'ouvrir les poches du castoréum. — i. La verge. — h, k. Poches où se dépose le castoréum. — l. Ouverture du prépuce dans le cloaque anal. — m, m. Glandes anales. — n, n. Glandes anales. — o. Anus. — p. La queue.

des sous-cutanées abdominales du castor mâle et femelle. Douce d'une odeur fétide pénétrante et d'une saveur âcre, elle est très-employée dans l'hystérie ☐, dans l'hypochondrie ☐ et dans un grand nombre de maladies spasmodiques. On la donne en poudre, 5 à 25 centigrammes; en teinture, 4 à 4 grammes, et on l'associe souvent à l'opium, au camphre, à la valériane et à l'oxyde de zinc.

CASTRATION. Amputation du testicule. V. TESTICULE.

CATAIRE (HERBE AUX CHATS). Labiée dont l'infusion est emménagogue ☐.

CATALEPSIE. Des accès intermittents de perte de connaissance sans fièvre, avec roideur tétanique des membres qui conservent la position qu'on leur donne, si bizarre qu'elle puisse être, sont de la *catalepsie*.

** Quelques cataleptiques peuvent parler, manger ou marcher comme dans l'état normal, mais en général il y a dans cette névrose une abolition entière de toutes les sensations et du mouvement, de sorte qu'après l'attaque les malades ignorent entièrement ce qui s'est passé.

** La catalepsie est une forme de l'hystérie, à laquelle elle se réunit très-ordinairement.

** La catalepsie produit toujours l'anesthésie de tous les sens, sans modifier l'exercice des fonctions de la vie animale, et le pouls conserve son rythme naturel.

** Les accès de catalepsie durent de quelques minutes à quelques heures et à quelques semaines, mais dans ce cas il y a des rémittences assez prononcées.

** La catalepsie ne dépend d'aucune lésion du cerveau et forme une névrose voisine de l'hystérie, avec laquelle on l'observe très-généralement.

** La catalepsie est souvent compliquée d'extase.

** On ne meurt jamais de catalepsie et au bout de quelques mois ou de quelques années les accès disparaissent pour ne plus revenir.

Thérapeutique. — Des affusions froides et des aspersion d'eau froide sur le visage terminent assez rapidement un accès de catalepsie.

Pour empêcher le retour des accès de catalepsie, il faut, s'il y a pléthore, faire une saignée; s'il existe un embarras gastro-intestinal, prescrire un vomitif et un purgatif; s'il y a de l'aménorrhée, recourir aux emménagogues; si l'on trouve de la chlorose, donner des vermifuges; enfin du quinquina contre la périodicité ou des vermicides contre les entozoaires.

Des vésicatoires, un séton, des plaques d'aimant, l'insufflation pulmonaire, en cas de ralentissement des fonctions respiratoires, et l'usage de la sonde œsophagienne, si les malades ne peuvent manger, sont des moyens très-utiles à employer contre certains cas de catalepsie.

CATAPLASMES. Les cataplasmes sont des bouillies épaisses, mucilagineuses, aromatiques,

calmantes, huileuses, chaudes, qu'on emploie comme topique à la surface de la peau.

Thérapeutique. — On fait bouillir de la graine de lin, une demi-livre ou une livre, dans de l'eau simple ou dans l'eau de morelle, de guimauve et de pavot, et l'on applique le mélange sur la peau, après l'avoir placé dans de la mousseline claire.

La farine de seigle et d'orge, la fécula de pomme de terre, seules ou mêlées de poudre de ciguë et de diverses plantes narcotiques, sont employées de la même manière. V. ABCÈS, ANTHRAX, PHLEGMON.

Cataplasme calmant.

Capsules de pavot	32 grammes.
Feuilles sèches de jusquiame	64 id.
Farines émoullientes	125 id.

F. s. a. (Codex).

Cataplasme narcotique.

Poudre de feuilles de jusquiame	} à 20 grammes.
Poudre de ciguë	
Poudre de belladone	
Poudre de morelle	
Farine de lin	
Decoction de pavot	q. s.

CATARACTE. L'opacité congénitale ou acquise du cristallin et de son enveloppe porte le nom de cataracte.

** La cataracte peut exister seule ou avec d'autres lésions de l'œil.

** Un trouble de la nutrition pendant la vie fœtale, un coup, une blessure, une excitation de l'œil capable d'entretenir une choroïdite pigmentaire (Cusco), déterminent après un temps plus ou moins long un changement dans la constitution du cristallin, et il y a cataracte congénitale traumatique ou acquise.

** A part, la cataracte traumatique franche, les cataractes sont généralement doubles, et les deux yeux se prennent successivement.

** La consistance du cristallin devenu opaque varie beaucoup; elle est molle ou demi-molle dans la cataracte congénitale, dure ou demi-dure chez les vieillards. Quant aux cataractes traumatiques, elles sont pierreuses, demi-dures et molles, parce que le traumatisme peut agir directement sur le cristallin qu'il blesse, ou indirectement sur la choroïde en y déterminant une inflammation qui cause la cataracte.

** Les cataractes dures commençantes se reconnaissent à des stries rayonnées, grisâtres, constatées par l'examen direct, ou à des stries noires constatées par l'examen ophtalmoscopique. Quand elles sont confirmées, on les reconnaît par une coloration opaline un peu jaunâtre du cristallin.

Au début de la cataracte, les malades voient souvent devant eux des taches irrégulières sur les objets blancs qu'ils regardent.

** Les cataractes molles commençantes sont constituées par une teinte opaline du cristallin; à mesure qu'elles se confirment, la coloration blanche devient plus franche. Pendant que la maladie suit ces phases, les malades voient un

brouillard qui s'épaissit jusqu'à ce que la vision des objets devienne impossible.

** Dans la cataracte dure, on constate la présence d'une ombre portée par l'iris sur la lentille opaque formée par le cristallin.

** Dans la cataracte molle, le cristallin augmenté de volume, fait saillie en avant, l'ombre portée par l'iris a disparu.

Ces caractères distinguent principalement les deux variétés de cataractes.

** Les cataractes pierreuses sont ordinairement d'un jaune clair.

** Toutes les opacités de la capsule sont d'un blanc nacré. Lorsqu'il y a cataracte capsulo-lenticulaire, le cristallin a la coloration signalée dans la cataracte dure et la cataracte molle, la capsule devenue opaque tranche par la coloration nacré sur l'opacité de la lentille.

** L'éclairage direct et latéral, ainsi que l'ophtalmoscope permettent de constater tous les caractères des cataractes; sans eux il n'y a pas de diagnostic précis. V. OPHTHALMOSCOPIE.

L'ophtalmoscope révèle les opacités commençantes du cristallin qui se présentent sous forme de stries variables, noirâtres et de taches irrégulières de même nuance, siégeant en divers points.

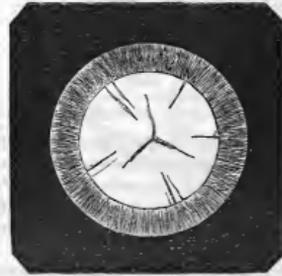


Fig. 80. — Cataracte dure, stries noires, observées à l'aide de l'ophtalmoscope.



Fig. 81. — Cataracte centrale; noyau opaque (Desmarres).



Fig. 82. — Cataracte liquide complète.

** Tout à fait au début d'une cataracte, si l'on explore l'œil à l'aide d'une lumière qu'on place devant la cornée, l'absence d'une ou de deux images normales réfléchies indique le siège de l'opacité (Sanson).

** L'absence de sensation lumineuse et de phosphène pendant la pression subite sur l'œil

(V. OPHTHALMOSCOPIE) indique que la cataracte est compliquée de paralysie de la rétine.

Les signes fournis au diagnostic de la cataracte par les antécédents du malade sont : l'abaissement progressif de la vue dans un seul œil, puis dans les deux, sans qu'il ait existé de

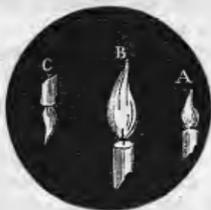


Fig. 83. — Réflexion normale d'une bougie placée au devant de la cornée. — A. Image réfléchie sur la cornée. — B. Image réfléchie sur la face antérieure du cristallin. — C. Image réfléchie sur la face postérieure du cristallin.

douleurs, la facilité plus grande de distinguer les objets le soir, l'impossibilité de les distinguer à l'aide d'une vive lumière.

Lorsque l'on a dilaté la pupille, on reconnaît sans peine si la cataracte est dans le cristallin ou devant la capsule; au reste, cette dernière lésion étant presque toujours le résultat d'une iritis, le souvenir d'une iritis dans les antécédents du malade permettra d'établir le diagnostic.



Fig. 84. — Cataracte capsulaire; fausse membrane déposée sur la capsule antérieure du cristallin (Desmarres).

Thérapeutique. — Il n'y a pas d'exemple qu'une cataracte ait guéri par des moyens médicaux; les révulsifs, la ponction de la cornée et les évacuations de l'humeur aqueuse (Col de Villars, Spérino) ont été mis en usage avec des résultats variés, mais qui ne sont pas concluants.

Le traitement curatif de la cataracte est entièrement chirurgical.

Comme un seul œil peut être cataracté, l'autre restant sain, on peut opérer l'œil malade (Richter, Travers); mais il y a des cas où l'inflammation de l'œil après une opération non réussie a entraîné une ophthalmie sympathique du côté sain (Boyer, J. Cloquet). Lorsqu'un œil offre une cataracte complète, et une autre incomplète, on n'est pas certain d'arrêter la cataracte commençante en enlevant la cataracte confirmée, comme le pensaient Saint-Yves, Stevenson, A. Bérard, Serres de Montpellier, il vaut mieux attendre que la cataracte incomplète se confirme.

Lorsqu'il y a une cataracte double, on opère les deux yeux à la fois (Wenzel, Boyer, Graefe, Jæger, Rosas, Roux). Mais des succès ont été obtenus en opérant les deux yeux après un intervalle plus ou moins long (Demours, Dupuytren, Scarpa, M. A. Petit, Carron du Villards, S. Cooper, Velpeau, Mau noir, Desmarres, etc.). Pour l'extraction au moins, cela est préférable.

Soins préliminaires. C'est à l'automne ou au

printemps que les opérations de cataracte réussissent le mieux. On peut opérer n'importe à quel âge. En général, à moins que les individus ne soient habitués à faire bonne chère, il n'y a pas grande préparation à faire subir aux malades; un purgatif doux quelques jours avant l'opération est une bonne précaution, les malades pléthoriques seront tenus à un régime herbacé.

Les malades dont la sensibilité est extrême devront être habitués aux manœuvres de l'opération par le contact passager de corps mous sur la conjonctive.

On peut donner à manger aux malades le matin même de l'opération, à moins qu'on ne doive employer le chloroforme. Dans ce cas, on ne leur permettra qu'un bouillon.

Avant de pratiquer l'opération, la pupille est dilatée au moyen d'application de collyre au sulfate neutre d'atropine.

Eau distillée 400 grammes.
Sulfate neutre d'atropine. 5 à 1 centigr.

Si le chloroforme est administré, les malades seront opérés couchés, et il y aura un nombre d'aides suffisant pour maintenir la tête afin que le chirurgien ne soit pas gêné par les mouvements involontaires du malade.

Si le malade n'est pas endormi, voici comment on pratique l'opération. Le malade est assis sur une chaise. Deux aides expérimentés doivent écarter les paupières avec les doigts ou les ophthalmostats, sans appuyer sur le globe de l'œil. Le chirurgien devra opérer à gauche avec la main droite, à droite avec la main gauche; s'il se croit plus sûr de la main droite, il se placera pour opérer l'œil droit en arrière du malade, en appuyant la tête de l'opéré contre sa poitrine, s'il opère sur l'œil gauche il sera en face du malade.

La cataracte est opérée d'après trois modes ayant pour but : 1° déplacer le cristallin malade du champ pupillaire; 2° le faire résorber; 3° l'extraire.

1° DÉPLACEMENT DE LA CATARACTE (méthode ancienne): introduisez à 2 millimètres en arrière de la circonférence de la cornée en dehors, un peu au-dessous du méridien horizontal de l'œil, une aiguille en fer de lance de 1 millimètre 1/2 de large, un peu recourbée à la pointe.

Faites pénétrer l'instrument dans une direction perpendiculaire à l'axe antéro-postérieur de l'œil jusqu'à ce que vous voyiez la pointe de votre aiguille entrer dans le champ pupillaire (fig. 85), lacérez la

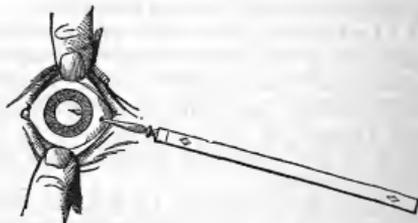


Fig. 85. — Aiguille introduite en avant du cristallin (Alph. Guérin).

capsule antérieure du cristallin, puis abaissez le cristallin en appuyant sur sa face antérieure, en la faisant devenir supérieure puis postérieure; on ne relèvera l'instrument qu'après avoir maintenu le cristallin abaissé pendant huit ou dix secondes.

Les complications de cette opération sont les irido-choroïdites que l'on arrête quelquefois par une saignée, et que la paraëntèse de la cornée ou le calomel à dose fractionnée et les badigeonnages de la tempe avec la teinture d'iode conjurent souvent. Ce n'est que dans des cas rares qu'on est obligé d'extraire le cristallin.

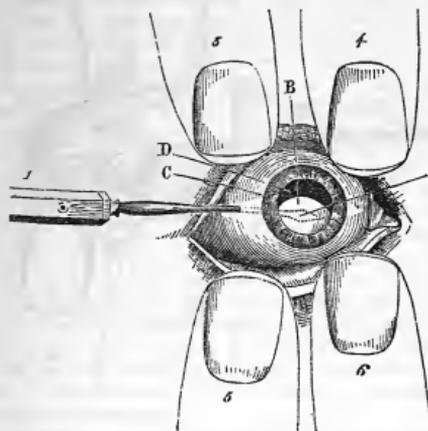


Fig. 86. — Abaissement de la cataracte. — 3, 4. Doigts de la main gauche de l'aide. — 5, 6. Doigts de la main droite du chirurgien. — 2. Lame posée à plat, par sa concavité, sur la face antérieure du cristallin. — C. Iris. — D. Partie supérieure de la pupille débarrassée du cristallin. (Desmarres.)

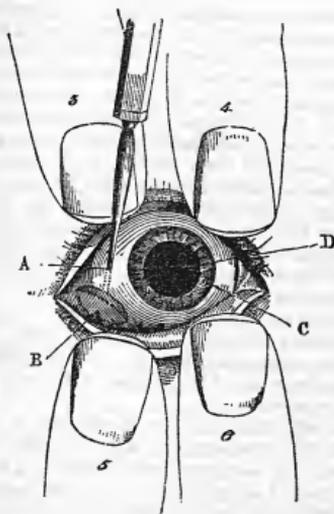


Fig. 87. — Abaissement de la cataracte. L'aiguille a entraîné le cristallin en bas et en dehors, dans le fond de l'œil; la lame est cachée derrière ce corps. Le cristallin B, couché à plat sous l'aiguille, vu à travers la sclérotique, supposée transparente. Après que le cristallin a été amené en ce lieu, l'aiguille est retirée par le point d'entrée A. (Desmarres.)

Outre les accidents immédiats, les accidents consécutifs de l'abaissement sont : l'ascension du cristallin, une cataracte branlante (Saint-Yves, Maître Jan), le passage du cristallin dans la chambre antérieure, les cataractes capsulaires secondaires, une cataracte pseudo-membraneuse consécutive à l'iritis,

l'hypermétropie et enfin la lenteur de l'accommodation.

2° FACILITER LA RÉSORPTION DU CRISTALLIN. On y arrive par l'abaissement, mais d'autres procédés ont été mis en usage. Ce sont : le broiement, la discision de la capsule.

a. Le broiement se fait comme l'abaissement, seulement au lieu d'abaisser le cristallin on le morcelle avec l'aiguille à cataracte.

b. La discision de la capsule (Conradi) se fait par une ponction de la cornée avec une aiguille plus fine que celle dont on se sert pour l'abaissement. On déchire la capsule, la cataracte se répand comme un nuage dans la chambre antérieure où elle séjourne pendant longtemps, trois à cinq mois peut-être, et si cela ne suffit pas, on peut répéter l'opération. A la suite de chaque ouverture de la capsule, la chambre antérieure est envahie par la cataracte, et l'humeur aqueuse entre dans la capsule du cristallin, qui finit par se résorber entièrement.

Les accidents de l'opération par broiement sont les mêmes que ceux de l'abaissement : une kératite est le seul accident qui puisse compliquer la discision de la capsule.

3° EXTRACTION. L'extraction se fait de plusieurs manières.

a. L'aspiration ou succion, procédé proposé par Laugier et qui est abandonné aujourd'hui.

b. L'extraction linéaire entrevue par Gibson, adoptée par de Graeffe et Desmarres se pratique ainsi : le malade étant couché, un aide relevant la paupière, on

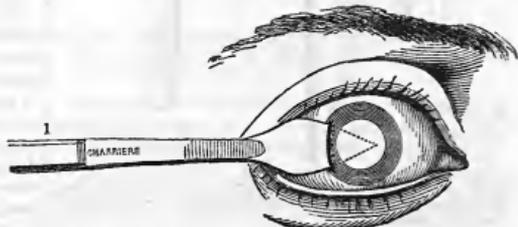


Fig. 88. — Extraction linéaire : premier temps, ponction de la cornée. (Desmarres.)

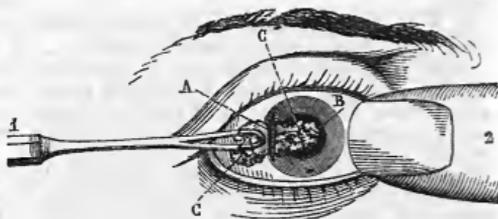


Fig. 89. — Extraction linéaire. Troisième temps, la capsule a été ouverte par un kystitome ou crochet introduit dans la plaie de la cornée. La curette I presse sur la sclérotique, afin de rendre la plaie de la cornée béante, tandis que le doigt de l'opérateur presse doucement sur l'œil. (Desmarres.)

fait une incision de la cornée avec un couteau lancéolaire; par cette ouverture, un kystitome simple ouvre la capsule, puis au moyen d'une curette le chirurgien va chercher le cristallin. Desmarres a imaginé un kystitome-curette (fig. 90) qui est constitué par une curette sur le dos de laquelle se trouve un petit crochet que l'on fait saillir à volonté; avec cet instrument le chirurgien ne pénètre qu'une seule fois dans

l'œil. Lorsqu'il s'agit d'une cataracte dure, on passe une curette en arrière du cristallin et on le luxé en avant, puis on l'extrait de la chambre antérieure avec une pince à griffes.

Fig. 90.



Fig. 90. — Kystitome-curette de Desmarres. — B. Crochet que l'on fait rentrer à volonté au moyen de la pédale C. — D. Curette dont le crochet est rentré.

Les accidents de cette opération sont les mêmes que ceux de l'extraction, mais ils sont moins fréquents.

c. Extraction à lambeau (Daviel Richter, Saint-Yves, Beer). Pour extraire le cristallin cataracté :

Après avoir dilaté la pupille avec le collyre mydriatique et préparé le malade à l'opération par un purgatif doux, 25 grammes d'huile de ricin, on procède à l'opération de la manière suivante : le malade est assis sur une chaise basse, un aide maintient la tête du patient et élève sa paupière supérieure, le chirurgien assis sur une chaise entre les pieds de laquelle sont engagées les jambes du malade abaisse la paupière inférieure.

On fixe l'œil soit avec l'ophthalmostat à ressort, soit avec l'ophthalmostat à main, placé sous les paupières, soit avec l'ophthalmostat de Nélaton appliqué dans la commissure externe de l'œil, soit avec la pique de Parnard, soit avec une pince à dents de souris, soit avec une érigne ; moins on presse sur le globe de l'œil, mieux cela vaut, et l'ophthalmostat de Nélaton est le meilleur à cet égard. Sauf ce dernier instrument, les ophthalmostats à ressort ou à main et tous les autres moyens fixateurs sont appliqués par le chirurgien lui-même.

Fig. 91.



Fig. 91. — Ophthalmostat de Nélaton.

Le chirurgien, armé du couteau de Beer, taille un lambeau sur la cornée (le lambeau supérieur est

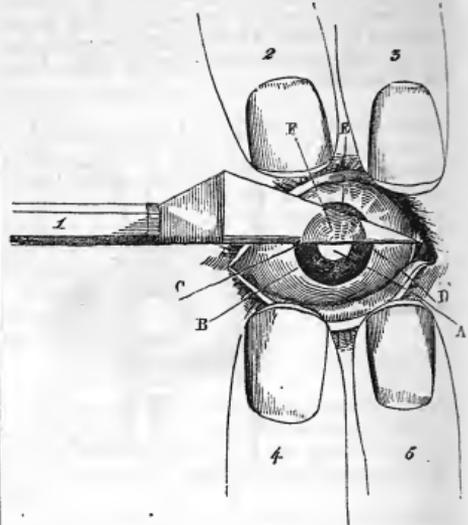


Fig. 92. — Opération de la cataracte par extraction ; kératotomie supérieure ; formation du lambeau. — A. Pupille. — B. Iris. — C. Point de la ponction. — D. Point de la contre-ponction. — E. Bride de la cornée restant à diviser. — 2, 3. Doigts de la main droite de l'aide. — 4, 5. Doigts de la main droite du chirurgien. (Desmarres.)

préférable), son couteau introduit, le tranchant en haut, ponctionne d'abord, puis entre dans la chambre antérieure qu'il traverse en évitant de toucher l'iris, la pointe vient toucher la face profonde de la cornée en un point opposé à la piqure, fait une contre-ponction, et le chirurgien, par un mouvement léger de va-et-vient, en inclinant un peu la lame en avant, coupe, en évitant toute secousse, et en évitant d'entamer la sclérotique. A ce moment l'humeur aqueuse s'échappe, puis l'iris se contracte. On introduit alors un kystitome, on ouvre la capsule par une simple ponction, puis le chirurgien presse avec une curette sur la paupière inférieure, le cristallin sort et l'opération est terminée.

Si l'on s'est servi de l'ophthalmostat de Nélaton, on le retirera dès que le lambeau est taillé. Jamais les autres instruments fixateurs de l'œil ne doivent être appliqués sur l'œil lorsque la chambre antérieure est ouverte.

L'œil est fermé avec des bandelettes de taffetas d'Angleterre, recouvert de charpie mouillée, et le pansement est maintenu par la fronde de Liebreich (V. BANDAGE) ; on applique ensuite des compresses d'eau glacée, car le froid semble prévenir les accidents qui accompagnent souvent les opérations d'extraction. Ce pansement sera continué pendant huit jours.

Les accidents propres à l'extraction sont : La sortie brusque du cristallin avec une partie du corps vitré, lorsque la fixation de l'œil est mal faite ou lorsqu'on a ouvert la capsule en même temps que l'on a taillé le lambeau de la cornée.

L'hémorrhagie qui est quelquefois due à ce que la section du lambeau a été faite trop près de la sclérotique.

C'est surtout dans cette opération que la fonte purulente de l'œil et l'iritis ont été observées consécutivement.

Accidents de l'opération. — C'est seulement lorsque l'on n'a pas soin de piquer la cornée à sa partie moyenne suivant l'équateur de l'œil que l'on peut couper le lambeau avant d'avoir fait la contre-ponction. La contre-ponction est difficile lorsque l'œil fuit vers l'angle interne de l'œil, mais l'ophtalmostat de Nélaton empêche l'œil d'exécuter le mouvement. Les moyens fixateurs de l'œil tels que la pique de Pamard et la pince à griffe produisent le même résultat, avec cette infériorité, toutefois, qu'ils pressent sur l'œil. Si une très-petite portion de l'iris est engagée sous le couteau, on tâchera de la dégager, sinon on la coupera, si tout l'iris se place au devant du couteau, on s'arrêtera, on retirera le couteau et on attendra plusieurs heures jusqu'à ce que l'humeur aqueuse se soit reproduite. La contraction spasmodique de l'œil est un accident auquel il est difficile de parer. Cependant, après avoir taillé le lambeau, si ces contractions étaient énergiques, on endormirait les malades pour terminer l'opération. Si le corps vitré sort avec le cristallin, on fait rapidement étendre le malade sur son lit en l'engageant à tenir son œil fermé et sans force.

La blessure de la paupière supérieure est toujours évitée, si l'aide a le soin de tenir élevé la paupière pendant que le chirurgien taille le lambeau.

S'il y a du sang épanché dans la chambre antérieure on attend, il se forme un caillot, et l'on peut alors continuer l'opération. Si le cristallin ne sort pas de la capsule, on ira le chercher avec un crochet fin; si la capsule est malade, si elle est indurée, on doit la dilacerer davantage avec le kystitome, ou aller chercher le cristallin avec une pince à griffes. Si par suite du ramollissement du corps vitré le cristallin tombe en arrière, on ira le chercher avec le crochet; si le cristallin plus mou que l'on ne l'avait cru d'abord se liquéfie, on passera la curette dans la capsule pour extraire le plus de cristallin que l'on pourra. S'il y a des bulles d'air dans la chambre antérieure on écartera un peu le lambeau, puis on placera le malade dans la position horizontale. Si le lambeau s'affaisse (Maunoir), on tiendra l'œil fermé pendant dix minutes sous des compresses d'eau tiède (Desmarres). Une hernie récente de l'iris réclame l'occlusion de l'œil par les bandelettes de diachylon. On pourra éviter ainsi de couper plus tard le prolapsus de l'iris s'il ne se réduit pas. Si le lambeau se renverse plusieurs heures après l'opération et si les malades souffrent, on enlèvera le pansement aux bandelettes et on réappliquera bien le lambeau sur la cornée.

L'issue de l'humeur vitrée n'est pas un accident très-redoutable, elle se reproduit; lorsque le corps vitré est ramolli et lorsqu'il y a une lésion profonde de l'œil, il est probable que l'œil ne se rétablira point dans l'état nécessaire pour la vision régulière.

d. *L'extraction scléroticale* (B. Bell, Earle) est une mauvaise opération.

e. *L'extraction sous-conjonctivale* (Desmarres) n'a pas été adoptée, quoiqu'en principe elle soit justifiable. Le dessin suivant (fig. 93) montre quelle est cette opération, dont le but est de laisser le lambeau cornéen attaché par sa base et son sommet.

f. *Extraction combinée avec l'iridectomie.* Le cris-

tallin cataracté a été extrait à l'aide d'incisions linéaires de la cornée et de l'iris (Valdau; *spoon extraction*, Critchett), une incision est faite sur la cornée à 1 millimètre en avant du bord sclérotical, on excise une portion de l'iris, on ouvre la capsule du cristallin avec un kystitome, une curette plate est passée en arrière du noyau du cristallin et celui-ci est amené au dehors.

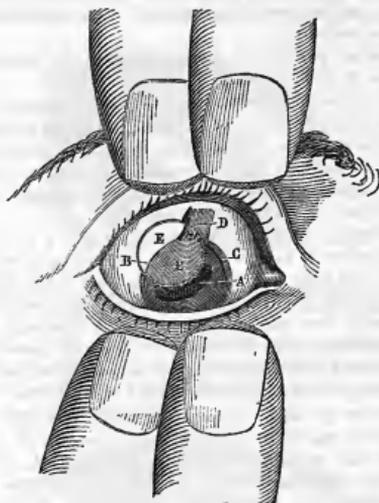


Fig. 93. — Extraction sous-conjonctivale de la cataracte. Le cristallin E, engagé sous le lambeau kérato-conjonctival D. A. Pupille. (Desmarres.)

L'incision de la cornée doit avoir au moins le quart de l'étendue de la circonférence de la cornée. Il est préférable de faire l'incision à la partie supérieure de la cornée, parce que la pupille artificielle qui résulte de l'opération sera cachée par la paupière supérieure (Critchett); lorsque l'incision de la cornée est trop petite, on l'agrandira avec un couteau mousse (Wecker), les ciseaux de Critchett contusionnent trop les bords de la plaie.

A priori et d'après les faits observés jusqu'ici, cette opération offre moins de dangers que l'extraction par l'incision à lambeau; pour les cataractes molles cependant, elle ne vaut ni la dissection de la capsule, ni l'extraction linéaire, qui est l'origine du procédé de Valdau et de Critchett.

D'autres opérations ont été tentées pour la guérison des cataractes. Ainsi pour les cataractes partielles le déplacement pupillaire a été fait: les cataractes congénitales centrales ont été ainsi opérées (Critchett), des cristallins cataractés déplacés (Wecker) ont exigé la même opération. Des cataractes pseudo-membraneuses ont été guéries par une pupille artificielle. V. IRIDECTOMIE ET DÉPLACEMENT PUPILLAIRE.

Soins consécutifs. — Les malades conserveront l'immobilité absolue, resteront dans le demi-jour, et, pendant la nuit, on leur attachera les mains par un ruban de fil, auprès du lit, s'ils sont sujets aux rêves. S'ils ont de la toux et des éternuements, on fera prendre des juleps béchiques, et on les engagera à faire de longues inspirations au moment où ils ont envie d'éternuer. Comme le taffetas d'Angleterre peut causer des démangeaisons et des

irritations de la peau, dès que les malades éprouveront des démangeaisons et de la douleur, on appliquera sur les paupières des compresses d'eau tiède. Si le lambeau, après l'opération par extraction, se recolle lentement, ou n'adhère qu'en partie à la sclérotique, on aura recours au bandeau compressif. La suppuration du lambeau est un accident qui entraîne toujours la perte de l'œil. La hernie de l'iris, le phlegmon de l'œil, l'iritis, l'irido-choroïdite, seront traités par les moyens appropriés. V. IRIS, CHOROÏDITE, IRIDO-CHOROÏDITE.

Il n'est pas bon de laisser les malades entourés d'amis et de fâcheux.

Dès qu'un accident inflammatoire se manifeste, les malades resteront au repos absolu; la saignée du bras, le calomel à dose fractionnée, 60 centigrammes en vingt prises dans les vingt-quatre heures, les pédiluves sinapisés seront prescrits; de la glace sera maintenue en permanence sur l'œil.

Lorsque, malgré ce traitement, il n'y a pas d'amélioration et lorsque le globe de l'œil est très-distendu, on peut faire la section de l'iris à son insertion sur le corps ciliaire (Hancock). Le couteau à cataracte fera une incision de 2 millimètres sur la sclérotique, en arrière du bord de la cornée, et on incisera l'iris d'arrière en avant. La lame ne pénétrera pas dans l'œil au delà de 4 millimètres.

Contre le délire nerveux qui s'observe chez les individus opérés de cataracte, délire qui est dû parfois à une surexcitation nerveuse, comme le délire nerveux, dit traumatique, et qui existe comme lui sans fièvre, on donnera des narcotiques. V. PLAIES (ACCIDENTS DES). Lorsque le délire nerveux semble dû à une diète trop sévère (Magne) on donnera à manger aux malades : des potages et du vin, et si le délire diminue, on nourrira davantage. V. IRITIS, IRIDO-CHOROÏDITE, GLAUCOME CONSÉCUTIF.

Indications. — Les cataractes molles sont avantageusement traitées par la dissection de la capsule, et l'extraction linéaire; les cataractes congénitales, qui sont généralement molles, doivent être ainsi opérées. Puis, comme les individus n'ont pas vu, la longueur du traitement n'est pas ici un inconvénient sérieux.

Les cataractes dures sont celles qui peuvent être abaissées avec le plus de succès; l'opération réussit très-bien. Chez les vieillards dont les yeux sont enfoncés, il vaut mieux recourir à ce procédé qu'à l'extraction, qui est beaucoup plus difficile à exécuter et peut, par ce fait, entraîner la perte de l'œil.

Chez les individus portant des cataractes dures et demi-dures, qui ne sont pas âgés encore, comme il faut donner une vision plus complète, l'extraction, quoiqu'elle soit assez souvent suivie d'accidents ou de cataractes secondaires, produit de plus beaux résultats que l'abaissement; le mode d'extraction sous-conjonctivale (Desmarres) est bon à employer chez les individus qui ont l'œil saillant. Lorsque les malades sont indociles et remuants, on opère avec plus de sécurité en employant le chloroforme.

Contre-indications. — Les contre-indications de l'opération de la cataracte dépendent de la santé du malade et de son acclimatation dans le lieu de l'opération.

Un malade qui tousse, qui est constipé, ne doit

être opéré qu'après la régularisation de ses fonctions.

Les malades indociles ne doivent pas être opérés par extraction, sous peine de voir l'œil perdu par leur faute. Ceux enfin qui ont une perte de la sensation de la lumière annonçant une lésion de la rétine, un tremblement de l'iris indiquant un ramollissement du corps vitré, ne doivent pas être opérés. Dans les cas de diabète, coïncidant avec la cataracte, l'opération est également contre-indiquée.

Cataracte glaucomateuse. Une opacité du cristallin accompagne quelquefois le glaucome, mais il faut se rappeler que cette opacité est peu marquée et nullement en rapport avec la perte de la vision.

Quelques chirurgiens depuis Brissau ont opéré ces cataractes; d'autres n'y touchent point; cette dernière habitude a prévalu. V. GLAUCOME.

Cataracte diabétique (V. DIABÈTE). Le diabète est souvent compliqué de cataracte, qui, malgré la maladie concomitante, offre tous ses symptômes habituels.

Thérapeutique. — On opère quelquefois la cataracte diabétique, mais les chances de succès sont si faibles qu'il vaut mieux ne pas y toucher.

Cataracte secondaire (Accompagnements de cataracte, Cataracte membraneuse). Les cataractes secondaires sont les conséquences de

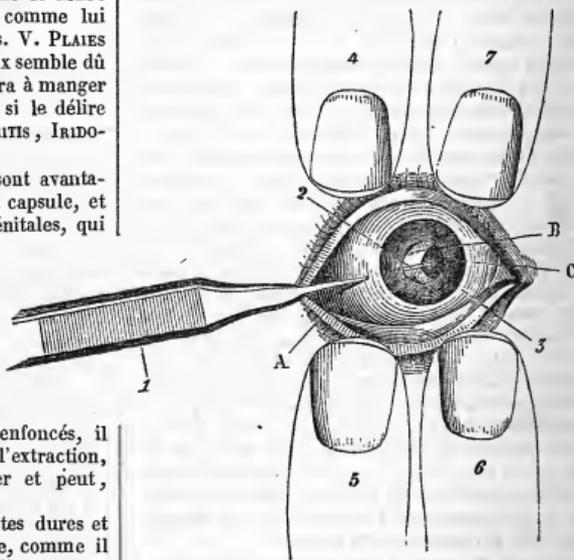


Fig. 94. — Extraction de la capsule opaque sur l'œil gauche; une pince à pupille artificielle est introduite et arrache une portion de la capsule. Dans cette figure, la pince employée est une pince à mors inégaux; le plus long sert à décoller la capsule de l'iris. — 5, 6. Doigts de la main droite de l'opérateur. — 4, 7. Doigts de la main gauche de l'aide. — 2. Longue branche de la pince passant au devant de la capsule. — B. Cataracte secondaire capsulaire entraînée par la pince. (Desmarres.)

l'opacité de la capsule ou d'une transformation consécutive des débris de la capsule du cristallin : une fausse membrane inflammatoire, résultat d'une iritis, est encore appelée une cataracte secondaire.

Quelquefois les cataractes secondaires se résorbent seules, mais quand elles persistent, elles nécessitent une opération.

Thérapeutique. — Si l'on a affaire à des débris de capsule, il faudra en faire l'extraction au moyen d'une ponction de la cornée avec le couteau lancéolaire qui permettra d'introduire une pince et d'arracher ces débris. Deux instruments ont été proposés pour faire

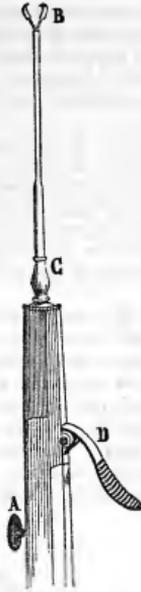


Fig. 95. — Serretelle. — D. Pédale sur laquelle le ponce presse pour faire rapprocher les mors de la pince B. — Pour introduire l'instrument, on presse sur la pédale D. — Les mors de la pince se rapprochent, et celle-ci se transforme en une tige rigide, que l'on introduit dans la chambre antérieure, par une incision de la cornée; on laisse alors les mors s'ouvrir, en lâchant la pédale; on saisit les fausses membranes en pressant de nouveau sur la pédale. (Desmarres-Charrière.)

cette opération : la serretelle de Desmarres et les ciseaux de Wilde. Introduits sous la cornée, ils s'ouvrent ensuite au moyen d'un mécanisme spécial, et l'on a ainsi une pince ou des ciseaux ouverts dans la

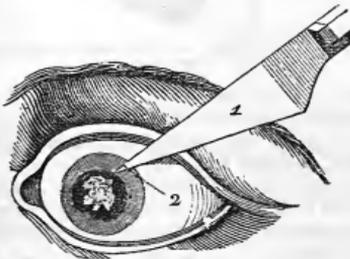


Fig. 96. — Extraction des cataractes capsulaires secondaires. — La ponction de la cornée est faite avec la pointe du couteau à cataracte. (Desmarres.)

chambre antérieure, qui permettent l'extraction de la cataracte secondaire. En principe, l'extraction par

la sclérotique est moins bonne que l'extraction par la cornée.

Si ce sont des fausses membranes récentes qui oblitèrent le champ pupillaire, on tentera d'abord de les faire détacher en dilatant la pupille, puis on les extraira ensuite.

On pourra, du reste, avoir recours plus tard à l'établissement d'une pupille artificielle.

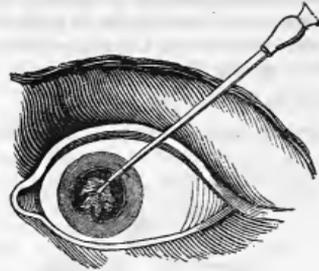


Fig. 97. — La serretelle, introduite dans la chambre antérieure de l'œil, saisit la cataracte et l'amène au dehors. (Desmarres.)

Si la pupille, rétrécie par une fausse membrane, est adhérente à tout le bord pupillaire, et ne peut être arrachée sans qu'il faille déchirer l'iris, on fera une pupille artificielle.

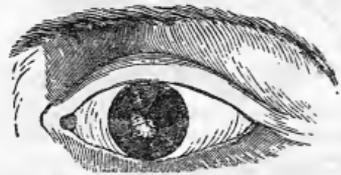


Fig. 98. — Fausse membrane adhérente à l'iris; pupille artificielle. (Desmarres.)

CATARRHE. Maladie caractérisée par une sécrétion exagérée des membranes muqueuses. — Elle existe à l'état *aigu* ou à l'état *chronique*. C'est ce qu'on appelle des flux (V. ce mot).

— Autant de membranes muqueuses, autant de catarrhes différents. — Il y a le catarrhe nasal (V. CORYZA), le catarrhe bronchique (V. BRONCHITE), le catarrhe intestinal (V. DIARRHÉE), le catarrhe vésical (V. CYSTITES), le catarrhe vaginal et utérin (V. LEUCORRÉE), le catarrhe oculaire, lacrymal. V. VOIES LACRYMALES.

CATHARTIQUE. Médicament purgatif de moyenne intensité, tenant le milieu entre les *drastiques* qui sont violents et les *laxatifs* dont l'action est très-faible. V. EMÉTO-CATHARTIQUE.

Poudre cathartique.

Poudre de scammonée d'Alep.	4 grammes.
Poudre de jalap.	4 id.
Tartrate acide de potasse.	8 id.

A prendre le matin, à jeun.

CATHÉBÉTIQUE. Caustiques faibles dont l'action superficielle ne fait pas d'eschare profonde. L'alun qui détruit les végétations d'un ulcère, le nitrate d'argent qui avive les plaies,

le chlorure de zinc au 100° sur l'épithélioma, sont des *cathétriques*. V. CAUSTIQUES.

CATHÉTÉRISME. Opération par laquelle on introduit une sonde dans un conduit normal (V. OESOPHAGE, OREILLE, UTÉRUS) et spécialement dans l'urèthre et dans la vessie.

Cathétérisme simple. On sonde, soit dans le but d'explorer l'urèthre ou la prostate ou la vessie, soit dans le but d'évacuer l'urine retenue par un spasme du col de la vessie, ou par une paralysie du réservoir urinaire.

Cathétérisme chez l'homme. — On emploie une

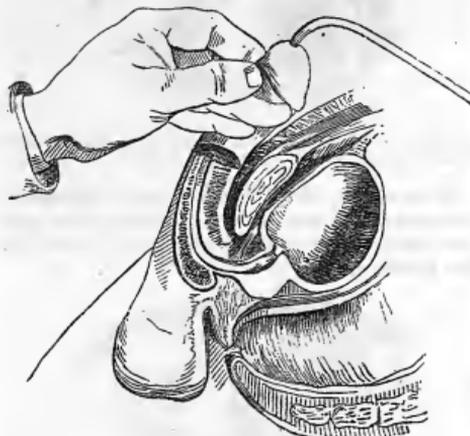


Fig. 99. — Premier temps du cathétérisme ; introduction de la sonde.

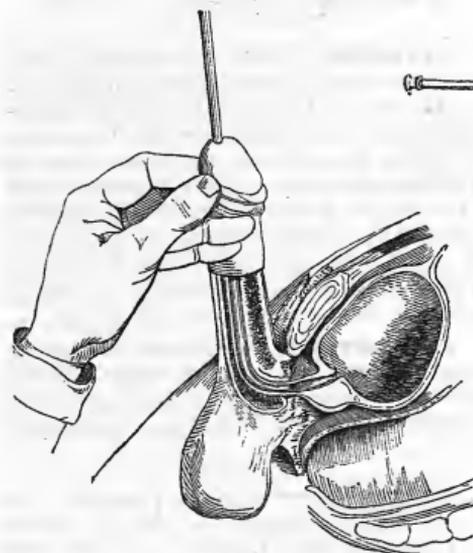


Fig. 100. — Deuxième temps du cathétérisme libre ; la sonde s'engage sous le pubis.

sonde métallique, longue de 25 centimètres, et d'un diamètre de 5 millimètres, à courbure moyenne, représentant une courbure de 45° environ.

Les malades sont couchés sur le dos, le chirurgien se place à leur droite. Le ponce, l'indicateur et le médins de la main gauche tiennent la verge près du gland (fig. 99). Le bec de la sonde est introduit parallèlement à l'axe du corps, la verge étant placée verticalement et un peu inclinée sur le bas-ventre, le chirurgien fait avancer l'urèthre jusqu'à ce que le bec de l'instrument, poussé dans le canal, soit arrivé sous le pubis (fig. 100).

On relève alors la verge et l'instrument, que l'on pousse toujours avec douceur, puis on fait décrire au pavillon de la sonde un arc de cercle de 70° environ dans le plan vertical. La sonde ainsi pénètre aisément dans la vessie, surtout si l'on a soin de tirer toujours la verge pour la faire remonter sur l'instrument (procédé ancien).

On évitera la valvule de Guérin, située à 2 ou 3 centimètres en arrière du méat, en longeant avec la sonde la paroi inférieure du canal.

Si quelque chose arrêta la sonde, on cesserait de pousser, on retirerait un peu l'instrument en le ramenant avec la verge vers le ventre, et l'on recommencerait le mouvement de bascule, suivant l'arc de cercle désigné.

C'est en opérant de la sorte que l'on évite le pubis. Si la sonde était serrée par une contraction de la portion musculuse de l'urèthre, on engagerait le malade à uriner, ou du moins, à faire des efforts pour uriner ; on pourrait aussi sonder le malade debout (Phillips). Enduire la sonde d'une pommade belladonnée est un moyen insuffisant. En général, lorsqu'il y a un obstacle dû à une contracture, on attend et l'on pousse légèrement sur la sonde ; il est

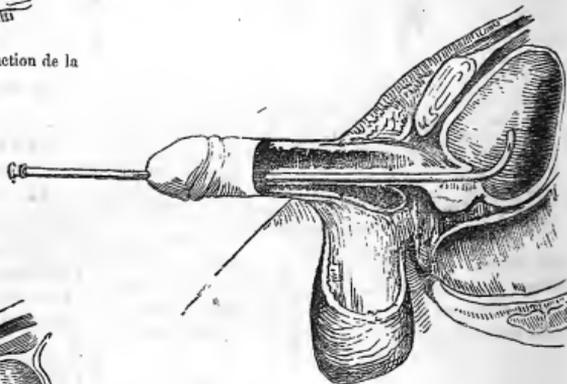


Fig. 101. — Troisième temps du cathétérisme ; la sonde est dans la vessie.

ordinaire que l'on finisse par passer de la sorte. Si l'on arc-boute contre le cul-de-sac du bulbe, on tirerait sur la sonde de manière à la faire raser l'arcade du pubis, en même temps que l'on bascule.

Si la sonde est arrêtée par une valvule prostatique il faut lui faire exécuter un mouvement de bascule très-prononcé et amener l'instrument au parallélisme avec la cuisse.

On peut tâtonner en sondant un malade, pourvu que l'on ne déploie pas de force ; rien ne presse d'arriver vite.

Il est assez avantageux d'avoir recours à un procédé dit du tour de maître, avec lequel on peut éviter les obstacles, car on fait exécuter au bec de la

sonde un mouvement de spirale, qui conduit promptement l'instrument dans la vessie.

Le malade étant sur le bord d'un lit peu élevé, les jambes étant écartées, le chirurgien tient la sonde comme un archet, le pavillon tourné en bas, il introduit toute la courbure de la sonde dans l'urèthre, et commence à faire décrire un arc de cercle latéral au pavillon de la sonde, tout en poussant celle-ci et en attirant la verge sur elle; lorsque la sonde est arrivée à une direction perpendiculaire à l'axe du corps, le bec de la sonde repose au-dessous du pubis. L'opérateur continue à faire décrire au pavillon de la sonde un arc de cercle moins étendu que le premier et tend à ramener la sonde dans une direction parallèle à l'axe du corps; puis il bascule en décrivant un arc de cercle dans un plan vertical (procédé du tour de maître et d'Abernethy).

On pourra introduire aussi la sonde dans une direction perpendiculaire à l'axe du corps et terminer l'introduction comme pour le procédé du tour de maître (procédé de Philips.).

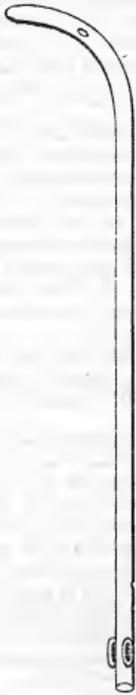


Fig. 102. — Sonde d'homme à petite courbure.

Pour passer une sonde à petite courbure, dont les yeux sont près du bec, on se servira de ce procédé et l'on ne basculera pas jusqu'au parallélisme avec la cuisse (Gely).

On peut sonder avec des instruments droits (Amussat), mais on n'a plus recours à ce procédé. Quand on pratique le cathétérisme explorateur avec la sonde dont la courbure a 15 ou 18 millimètres (Mercier), on sonde comme avec les instruments droits, c'est-à-dire que l'on introduit perpendiculairement, d'un premier coup, l'instrument jusqu'au fond du bulbe; puis on abaisse la verge et la sonde, on seut une ré-

sistance vaincue, c'est le cul-de-sac du bulbe qui vient d'être franchi; alors la sonde est abaissée fortement, de façon à venir au parallélisme avec l'axe de la cuisse (Amussat).

On sonde avec des sondes-bougies en gomme, simples ou coniques, droites ou courbes (Marjolin). Pour arriver dans la vessie, on pousse avec douceur, la verge étant tenue perpendiculairement et attirée un peu sur la sonde. Si le chirurgien se sentait arrêté, il retirerait un peu la sonde et recommencerait à pousser. Pour placer une sonde de caoutchouc, il n'y a pas plus de difficultés que pour placer une sonde de gomme.

Lorsque l'on veut guider par un mandrin conducteur la sonde en gomme ou élastique, on introduit une tige courbée en fil de fer dans la sonde et on se comporte alors comme pour le cathétérisme avec la sonde rigide. Pour introduire plus aisément la sonde en caoutchouc, on se sert d'un mandrin renflé au pavillon, et l'on étire la sonde élastique sur le mandrin, où il se trouve retenu en haut sur la partie élargie de la tige métallique (Morel Lavallée).

Si un cathétérisme a été fait avant que vous soyez appelé, si le malade a saigné, informez-vous comment le malade a été sondé, et employez un autre procédé; vous éviterez ainsi de tomber dans la fausse route, s'il en a été fait une (Nélaton).

Après un cathétérisme explorateur, ne manquez jamais de donner au malade un grand bain ou un bain de siège.

Cathétérisme chez la femme. — On sonde les femmes avec une sonde droite, légèrement recourbée à son extrémité.

L'instrument est introduit directement dans le méat, dans une direction presque parallèle à l'axe du corps. Aucune difficulté ne se présente, à moins que la malade ne soit atteinte d'une cystocèle vaginale, dans lequel cas le pavillon de la sonde doit être un peu relevé vers l'abdomen.

Pour sonder les femmes qui, par pudeur, ne veulent pas être découvertes, on place le doigt médium gauche entre les petites lèvres, sur le bulbe de l'urèthre, qui est reconnu à ses stries transversales. La sonde, tenue de la main droite, est conduite sur la pulpe de l'indicateur jusque sur le bulbe. Puis son bec est élevé d'environ un centimètre, et par tâtonnement, on arrive à introduire l'instrument. Il faut éviter de toucher le clitoris.

Pour explorer la vessie, la sonde d'homme (Velpeau), la sonde à petite courbure, valent mieux que la sonde droite, dite de femme. Lorsque l'on pratique le cathétérisme explorateur chez la femme, le toucher vaginal est un excellent moyen de vérification.

Cathétérisme simple (Accidents du). En dehors des maladies variables de la vessie et de l'urèthre ayant nécessité l'emploi de la sonde (V. CYSTITÉ, URÉTHRITE, CALCULS) des accidents peuvent succéder au cathétérisme simple: on peut faire une fausse route. Cette lésion est très-fréquente chez les vieillards dont l'urèthre est facile à déchirer, même par des mains habiles.

* * * Lorsqu'il n'y a pas de lésion antérieure de l'urèthre, de la vessie ou de la prostate, les fausses routes dues au cathétérisme siègent au niveau du bulbe et à la région prostatique (Amussat).

* * Les fausses routes causent une hémorrhagie plus ou moins abondante, des douleurs et quelquefois des inflammations de l'urèthre et des corps caverneux.

* * On reconnaît une fausse route lorsque la sonde engagée dans l'urèthre cause une douleur vive et qu'il y a un écoulement de sang. Lorsqu'on a sondé déjà le malade et qu'il y a eu une hémorrhagie après le dernier cathétérisme, il est très-probable qu'il y a une fausse route.

Thérapeutique. — Un cathétérisme exécuté lentement et sans force ne produit jamais de fausse route.

Une fausse route étant produite, on l'évitera en employant une grosse sonde d'argent ou d'étain d'un volume au moins double de la sonde qui a produit une fausse route; on la laissera vingt-quatre heures à demeure et on la remplacera par une sonde de gomme ou mieux de caoutchouc, qui sera introduite au moment même où une sonde métallique viendra d'être retirée; on pourra se servir d'une grosse sonde de gomme ou bien d'une grosse sonde métallique pour le premier cathétérisme, mais la sonde de gomme vaut mieux en général.

On évitera souvent les fausses routes en sondant les malades par un procédé différent de celui qui aura été employé pour le cathétérisme qui a blessé le malade.

Tous les procédés compliqués pour éviter les fausses routes (Ducamp, Civiale, Mercier, etc.) ne conviennent que dans les cas de rétrécissements difficiles à franchir. V. URÈTHRE (RÉTRÉCISSEMENT DE L').

Cathétérisme permanent. On laisse dans l'urèthre des sondes ou des bougies à demeure, soit pour évacuer l'urine soit pour dilater un rétrécissement (V. ce mot), soit pour faire cicatriser le canal lacéré par une fausse route ou lacéré par une plaie.

Thérapeutique. — Toutes les fois que le col de la vessie et l'urèthre sont enflammés, il est contre-indiqué de laisser une sonde à demeure. En général, une sonde ne doit pas rester en place plus de vingt-quatre heures, à moins que l'urèthre n'ait été lacéré dans une grande étendue.

Les sondes de caoutchouc (Nélaton, Morel Lavallée) sont préférables aux autres pour être placées à demeure; lorsqu'on a eu beaucoup de peine à introduire une sonde métallique, on peut néanmoins la laisser à demeure.

Pour fixer la sonde chez l'homme, deux cordons sont attachés aux oreilles du pavillon de la sonde et forment quatre chefs qui sont fixés au moyen de deux ou quatre tours d'une bande de diachylon ceignant la verge au-dessous du gland. Un fil double noué autour d'une sonde de gomme, ou d'une sonde élastique, est de même fixé, par une bande de diachylon. On peut attacher les fils avec les poils du pubis. Ce mode de délégation est très-suffisant dans un bon nombre de cas.

Pour maintenir une sonde chez les femmes, il faut se servir d'une sonde d'argent courbée comme un *s* d'écriture minuscule (sonde américaine Marion, Sims et Bozeman). V. FISTULES VÉSICO-VAGINALES.

Cathétérisme permanent (Accidents du). L'urétrite simple, les abcès urétraux, la cystite,

la fièvre uréthrale, la perforation de la vessie par gangrène au point en contact avec le bec de la sonde, l'introduction de la sonde dans la vessie par une sorte d'aspiration et surtout par les efforts inhabiles des malades pour retirer l'instrument, sont les complications du cathétérisme permanent. V. URÉTHRITE, CYSTITÉ, CORPS ÉTRANGERS DANS LA VESSIE, FIÈVRE URÉTHRALE, VESSIE (GANGRÈNE DE LA).

Thérapeutique. — L'urétrite n'est pas à redouter, c'est une condition ordinaire de l'application d'une sonde à demeure. Si elle était accompagnée de spasme de l'urèthre, de douleurs, on enduirait la sonde laissée à demeure d'une pommade.

Axonge	20 grammes.
Extrait de belladone	50 centigrammes.
Laudanum ou extrait d'opium	50 id.

Les abcès urétraux s'ouvrent à l'intérieur du canal ou au dehors. On ouvrira les premiers involontairement en changeant la sonde; s'ils tendent à s'ouvrir à l'extérieur, on attendra qu'ils soient bien formés pour les ouvrir, rien ne presse tant que la sonde est à demeure. La cystite avec la fièvre et ténisme vésical obligent à retirer la sonde à demeure, et l'on doit traiter vigoureusement l'inflammation. V. CYSTITÉ.

La fièvre et les frissons sans état inflammatoire de l'urèthre, de la vessie et du rein, sont presque toujours liés à une déchirure de l'urèthre, à une absorption urineuse (V. FIÈVRE URÉTHRALE). Il n'est pas nécessaire dans ce cas de retirer la sonde, surtout s'il y a une fausse route; l'urine séjournerait dans la plaie de l'urèthre et serait une nouvelle cause d'infection.

Lorsqu'il n'y a pas de fausse route, on ne laissera pas la sonde à demeure. On donnera aux malades un grand bain après que les accès de fièvres auront cessé, une tisane diurétique sera prescrite, chient-denitré, tisane de queue de cerise ou autre; on administrera le sulfate de quinine à la dose de 0^{gr},60 à 1 gramme.

On évitera la perforation de la vessie par le bec de l'instrument en tenant l'orifice de la sonde bouché, en ouvrant toutes les deux heures, et en ne vidant pas la vessie *entièrement*. Du reste, la sonde qu'on laisse à demeure doit avoir les yeux très-près du bec, de façon qu'il n'y ait qu'une petite portion de sonde dans la vessie. Il faut recommander aux malades, de tirer un peu la sonde lorsqu'ils ont fini d'uriner, et de la pousser lorsqu'ils veulent uriner.

Les sondes fixées à demeure comme il faut ne peuvent être introduites dans le canal que par la maladresse et l'indocilité des malades.

CATHOLICUM. Électuaire de casse, de séné, de rhubarbe et de tamarin qu'on donne comme purgatif à la dose de 20 à 60 grammes.

CAUCHEMAR. Des rêves pénibles donnant lieu à une frayeur excessive, à une sensation de chute au fond d'un précipice, d'étouffement ou de lutte avec un être couché sur le corps (*incube*) ou placé au-dessous de lui (*succube*), caractérisent le cauchemar. Ce phénomène dépend de l'anémie, de la chlorose, des maladies du cœur et de la surexcitation de l'esprit par la frayeur ou la luxure.

Thérapeutique. — Les antispasmodiques, les toniques, les ferrugineux et les bains prolongés sont les meilleurs moyens à employer pour combattre les cauchemars.

CAUSTIQUES. Les caustiques sont des substances qui désorganisent et mortifient les parties qu'elles touchent. On les appelle *escharotiques* quand ils mortifient, et *cathérétiques* ou *corrosifs* quand ils ne font qu'excorier les parties. Il n'y a là qu'une différence de degré. Tous les caustiques peuvent être employés comme révulsifs ou comme moyen de destruction substitué à l'instrument tranchant. V., pour les caustiques employés, CAUTÉRISATION.

FORMULES DE CAUSTIQUES DIVERS.

Caustique à l'arsenic.

Oxyde blanc d'arsenic pulvérisé. . . 20 grammes.
Antimoine cru pulvérisé. 40 id.

Mélez, et faites fondre dans un creuset; pulvériser de nouveau, et ajoutez, suivant l'ordonnance du médecin :

Extrait d'opium 40 grammes.

A l'extérieur, pour saupoudrer les excroissances, les ulcères fongueux et rebelles (Justamond) ☐.

Remède de Landolphi.

Cérat de Galien 30 grammes.
Morphine. 25 id.
Poudre de Rousselot. 5 id.

En application sur les tumeurs cancéreuses ☐.

Pommade à l'iodure d'arsenic.

Iodure d'arsenic 15 centigrammes.
Axonge. 25 grammes.

Contre les dartres rongeantes ☒.

Collyre de Lanfranc.

Orpiment pulvérisé 8 grammes.
Verdet pulvérisé 4 id.
Myrrhe pulvérisée 250 centigrammes.
Aloès pulvérisé 250 id.

Triturer ces substances dans :

Eau de rose et de plantain. 200 grammes.
Vin blanc. 500 id.

☒.

Cette liqueur sert à toucher les ulcères vénériens, et quelques gouttes dans 30 grammes d'eau ont servi à faire un collyre ☒.

Rusma (pâte dépilatoire des Turcs).

Chaux vive. 40 grammes.
Orpiment. 5 id.

Dans :

Blancs d'œuf et lessive de savon. q. s.

Cette pâte est assez caustique ☒. On l'applique sur les parties à épiler, et quand elle est sèche on lave à grande eau.

Épilatoire de Plenck.

Chaux vive. 48 grammes.
Amidon. 40 id.
Sulfure d'arsenic. 4 id.

Après avoir mêlé ces parties avec de l'eau on applique sur l'endroit qu'on veut épiler.

Caustiques à la gutta-percha.

On peut unir par fusion la gutta-percha au chlorure de zinc et à la potasse caustique. On obtient ainsi une pâte parfaitement malléable qui s'emploie en flèches pour cerner une tumeur qu'on veut enlever ou en lanières caustiques pour amputer une partie malade.

Caustique au sulfate de zinc.

Sulfate de zinc anhydre 30 grammes.
Glycérine. 4 id.

Appliqué sur les tissus sous forme de pâte étendue sur la charpie (Simpson) ☐.

Solution de chlorure de zinc.

Chlorure de zinc. 40 grammes.
Eau. 50 à 200 id.

Appliquez sur les cancers ulcérés ou mis à nu, après ablation préalable de la peau. Les pansements doivent être renouvelés une ou deux fois par jour, en ayant soin d'enlever par le raclage la surface de la plaie qui se trouve racornie ou momifiée. Avec du temps, on arrive ainsi à détruire, par cette cautérisation et cette mortification graduée, des tumeurs considérables (Burnett) ☒.

Charbon caustique.

Gomme adragant 5 grammes.
Poudre de charbon végétal 15 id.
Nitrate de potasse. 2 id.

F. s. a. On cautérise le col de l'utérus avec ces crayons allumés (Bonnafond).

Pâte antimoniale.

Chlorure d'antimoine. 40 grammes.
Chlorure de zinc 20 id.
Farine de froment 50 id.

Pour une pâte avec laquelle on attaque les tumeurs cancéreuses inégales et épaisses (Canquoin).

Pâte caustique.

Potasse caustique en poudre. 5 grammes.
Savon en poudre. 5 id.
Chaux en poudre. 40 id.

Mélez intimement; enfermez dans un flacon à l'émeri. Faites une pâte avec quantité suffisante d'alcool.

Cette pâte, qui se rapproche du caustique de Vienne, a été longtemps le monopole de Pollau, chirurgien de Berlin, qui l'employait pour détruire les verrues et les taches de la peau.

Pour les caustiques mitigés, V. CAUTÉRISATION.

CAUSUS. Le causus est inconnu de nos jours. C'est une maladie signalée par Hippocrate et qui semble être une forme grave de la fièvre rémittente des pays chauds, c'est-à-dire une sorte de typhus avec soif vive, grande chaleur et violent délire.

CAUTÈRE. Le cautère est un exutoire destiné à entretenir une suppuration constante ou une révulsion durable autour d'un point enflammé.

C'est encore un moyen mis en usage pour ouvrir des abcès et des tumeurs hydatiques.

Le cautère placé comme exutoire est volant ou permanent. Dans le premier cas, on place

un cautère et on le panse avec des cataplasmes jusqu'à la chute de l'eschare, puis on fait le pansement simple des plaies; dans le second, dès que l'eschare est tombée, on place un pois sec, ou un pois fait avec la racine d'iris dans la plaie, et l'on panse par-dessus avec une feuille de lierre ou un morceau de sparadrap. Les accidents des cautères sont les mêmes que ceux des vésicatoires permanents. V. VÉSICATOIRES.

Pour appliquer un cautère, on coupe un morceau de sparadrap, au centre duquel on fait une ouverture ronde plus petite que le cautère que l'on veut placer. On colle la plaque de sparadrap sur la peau, on place un morceau de *potasse à la chaux* en contact avec la peau sur le point central ouvert de l'emplâtre; on le fixe en appliquant au-dessus un autre morceau de sparadrap, qui recouvre le morceau de potasse et le maintient. Au bout de quelques heures le cautère est formé. Ce moyen a de graves inconvénients. La potasse met assez longtemps à agir, et en fondant elle coule de façon à faire des eschares irrégulières plus grandes qu'on ne le veut. La *poudre de Vienne*, qui a un pouvoir caustique au moins égal à celui de la pierre à cautère, n'a pas les mêmes inconvénients et surtout permet d'appliquer plus vite et plus sûrement le cautère. Pour appliquer un cautère avec la poudre de Vienne ou délayer cette poudre avec une petite quantité d'alcool de façon à en faire une pâte molle, c'est la *pâte de Vienne*. Ayant appliqué sur la peau, au lieu d'élection du cautère, une rondelle de sparadrap percée d'un trou rond large de 1 centimètre au plus, on place sur ce trou un morceau de pâte gros comme une noisette et on le laisse en place pendant dix minutes. Au bout de ce temps on enlève le sparadrap et la pâte qui s'y trouve, on lave la peau avec de l'eau vinaigrée et l'on panse tous les jours avec du sparadrap.

CAUTERETS (Hautes-Pyrénées). Eau minérale sulfureuse sodique sortant par de très-nombreuses sources de nature à peu près semblable, sauf une, la *Reumizet*, qui est sulfatée sodique. Sa température, selon les différentes sources, varie de 30 à 60°. Elle s'emploie en boisson, en bains, en douches, en injections, en inhalations, dans la leucorrhée ☐, la chlorose ☐, la métrite chronique, dans les maladies de la peau ☐, dans les syphilides ☐, dans les affections catarrhales des organes respiratoires, et surtout dans la laryngite chronique ☐, dans la phthisie pulmonaire ☐, dans les maladies chroniques des voies digestives ☐.

CAUTÉRISATION. La cautérisation est une brûlure chirurgicale, destinée à détruire des tissus malades ou à produire une révulsion. On emploie pour produire cet effet le feu et la chaleur, les acides, les bases et les sels caustiques. Le fer rouge, les acides azotique, sulfurique, chlorhydrique, chromique, le nitrate acide de mercure, le caustique de Filhos, la pâte de Vienne, les pâtes arsenicales, le perchlorure de fer, le chlorure de zinc, la potasse caustique, sont les types des agents destructeurs ou modifi-

cateurs dans les opérations appelées cautérisation. La cautérisation avec la chaleur est dite cautérisation *actuelle*, la cautérisation avec les agents chimiques est dite cautérisation *potentielle*.

Cautérisation actuelle.

Le fer rouge est employé pour arrêter une hémorragie; il est appliqué directement sur les tissus pour modifier la sensibilité et appliqué sous forme de cautérisation transcurrente ou de cautérisation ponctuée. On se sert pour cautériser de tiges d'acier en forme de cylindre, de tige à olive ou de rondache. Ces instruments sont appelés des cautères.

Pour faire la *cautérisation inhérente*, appliquez le fer rouge et le laissez cinq, dix, vingt secondes en place; pour éviter des brûlures au premier et au deuxième degré, protégez par des compresses mouillées les parties près desquelles le fer rouge doit passer. Appliquez des compresses d'eau fraîche sur la plaie cautérisée: si l'on a agi sur un organe enfoncé dans une cavité, des gargarismes, des injections seront prescrits, pour favoriser la chute des eschares. Sur les membres, s'il y a de vives douleurs on mettra des cataplasmes.

Pour faire la *cautérisation transcurrente*, passez légèrement et rapidement sur la peau un fer chauffé à blanc, appliquez des compresses d'eau fraîche sur la région.

Pour faire la *cautérisation ponctuée*, appliquez le fer rougi à blanc pendant deux à quatre secondes, si le fer est bien chaud les malades souffrent peu. On applique après l'opération des compresses d'eau fraîche.

Pour faire la *cautérisation hémostatique*, le fer n'a pas besoin d'être aussi fortement chauffé que dans la cautérisation au fer rouge. La cessation de l'écoulement du sang guide le chirurgien qui doit, de minute en minute, faire une sorte de cautérisation intermittente, chaque fois que le sang reparait.

La *cautérisation électrique* (Heider), se pratique avec un fil de platine enroulé en forme de cautère conique ou simplement par un fil passé dans un trajet fistuleux, rougi à l'aide d'une pile à éléments de zinc et de cuivre baignant dans l'acide chromique (Mideldorpf) ou une simple pile de Bunsen ou de Grove. Elle est semblable à la cautérisation au fer rouge. Avec ce moyen on arrive à cautériser dans la profondeur des tissus sans risquer de brûler les parties voisines.

Pour cautériser la peau, on se sert de fils de platine tordus en spirale et réunis par de la pâte à porcelaine (Charrière), afin de former cautère plein.

Pour couper les fistules ou cautériser leur trajet on se sert d'une simple anse de fil.

Pour couper les tumeurs, on se sert de lames de platine disposées en forme de couteau (H. de Seré), mais il est fort difficile de mesurer le degré de chaleur du fil, à moins d'employer des plaques de platine assez épaisses, et celui-ci étant trop chaud, coupe comme un couteau, et a alors l'inconvénient d'être beaucoup plus difficile à manier que cet instrument, sans prévenir plus que lui l'hémorragie.

Fil conique, anse de fil ou lame de platine, les appareils à cautérisation sont montés sur deux tiges de cuivre, supportées par un manche d'ivoire ou d'ébène communiquant avec les pôles de la pile et

muni d'un petit tiroir, destiné à établir le courant à travers le fil ou les lames de platine.

On emploie le fer chauffé à l'aide de l'eau bouillante pour produire une *cautérisation douloureuse* et rappeler les malades à la vie dans les syncopes profondes (marteau de Mayor). Une pièce de fer doux, un marteau ou un autre instrument est appliqué sur la peau, après avoir été tenu pendant quelques minutes dans de l'eau bouillante, cette cautérisation sert aussi à placer un vésicatoire extemporané.

La *cautérisation à la flamme* détruit profondément les tissus dans un point circonscrit. On l'emploie ainsi : deux ballons, l'un plein de gaz d'éclairage ou mieux d'hydrogène, l'autre plein d'air, communiqué avec un tube terminé en pointe à l'extrémité duquel on allume le mélange d'air et de gaz. On a de la sorte une flamme d'une étendue d'un demi-centimètre, que l'on porte sur les parties que l'on veut détruire (Nélaton).

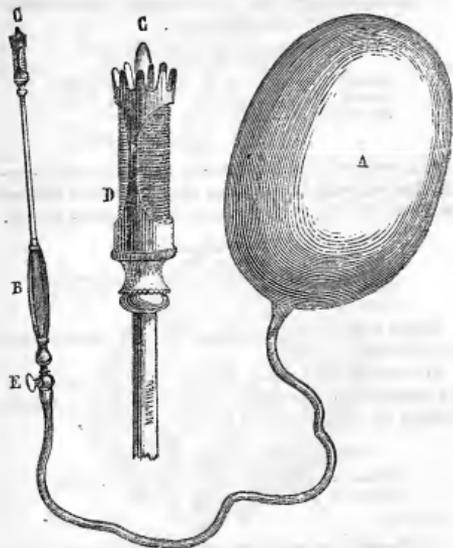


Fig. 403. — Appareil pour la cautérisation à la flamme. — A. Ballon unique contenant un mélange d'air et d'hydrogène. — D. Tube métallique protecteur, grandeur naturelle.

Pour éviter que la flamme chauffe les parties voisines de celle qu'on veut cautériser, on place autour du bec de verre un petit cylindre de toile métallique qui limite latéralement la flamme.

Cet appareil à cautérisation est d'un excellent emploi, il détruit très-rapidement et en profondeur pendant un court espace de temps, parce qu'il donne du calorique à une température élevée (environ 1200°) et constante. Les cancers utérins, les pédicules des polypes naso-pharyngiens sont avantageusement traités par ce mode de cautérisation (Nélaton).

Le *moza* (V. ce mot) est un dernier mode de cautérisation actuelle.

Cautérisation potentielle.

1° PÂTES CAUSTIQUES.

Les pâtes caustiques sont : la pâte sulfo-carbo-

nique, les pâtes au chlorure de zinc, les pâtes arsenicales et la pâte de Vienne.

Pâte sulfo-carbonique et sulfo-safranique.

On verse sur du charbon en poudre (Ricord) ou sur de la poudre de safran (Velpeau) de l'acide sulfurique jusqu'à consistance d'une pâte molle.

Ce caustique doit être préparé au moment où l'on doit s'en servir; on laisse la préparation caustique sur les parties malades jusqu'à ce qu'elle tombe.

Pâte au chlorure de zinc.

Chlorure de zinc anhydre.	4 partie.
Farine de froment.	2 id.

On mêle le chlorure réduit en poudre avec la farine et l'on y ajoute de l'eau ou de l'alcool (Bonnet), on étend la pâte sur un marbre et on l'a fait dessécher dans un endroit sec. On prépare des pâtes n^{os} 2, 3, 4 et 5, en ajoutant trois, quatre et cinq parties de farine; pour l'employer en flèche (Girouard père, Maisonneuve), la pâte doit être extrêmement sèche. Cette pâte n'agit que sur des surfaces dénudées.

Poudres arsenicales.

Acide arsénieux.	55 centigrammes.
Calomel.	32 grammes.

En poudre. On en place 1 millimètre à peu près en épaisseur sur l'ulcération que l'on veut cautériser (Dupuytren).

Poudre de Rousselot.

Sulfure de mercure.	16 parties.
Oxyde d'arsenic.	16 id.
Sangdragon.	12 id.

On en fait une pâte.

Poudre de frère Côme.

Sulfure de mercure.	142 parties.
Oxyde blanc d'arsenic.	48 id.
Sangdragon ou éponge calcinée.	12 id.

Les pâtes faites avec cette poudre et de l'eau sont appliquées sur le mal en couche mince, et recouvertes par une plaqué d'amadou, on laisse vingt-quatre heures en place le pansement. La présence de l'arsenic dans l'urine indique qu'il faut attendre avant de renouveler les cautérisations (Manec). Cette mesure est obligatoire.

Caustique de Vienne.

Potasse caustique à la chaux.	50 grammes.
Chaux vive.	60 id.

Réduisez en poudre les deux substances dans un mortier chauffé : mélangez-les exactement avec rapidité et renfermez le mélange dans un bocal à large ouverture et bouché à l'émeri.

On délaye dans un peu d'alcool pour faire une pâte molle que l'on applique de la même façon que la potasse caustique. On laisse le caustique vingt minutes en place et même plus, si l'on a mis une petite quantité de pâte pour faire une ouverture profonde, on lave ensuite l'eschare avec de l'eau vinaigrée pour neutraliser les restes du caustique. V. CAUTÈRE.

Pour que la poudre de Vienne détermine moins de douleur, Piedagnel y ajoutait un quart de chlorhydrate de morphine.

Pour que le caustique de Vienne agisse sûrement, Dancy fait fondre la potasse et la chaux dans une cuiller de fer.

2° CAUSTIQUES SOLIDES.

Caustique Filhos.—Le caustique de Vienne, fondu dans une cuiller ou coulé dans un cylindre de plomb, est un caustique qui détruit vite et profondément. V. CANCER, PUSTULE MALIGNÉ, UTERUS.

On s'en sert pour cautériser vite; lorsqu'on veut limiter l'action du caustique, on lave les parties avec l'eau vinaigrée après son application.

Potasse caustique ou pierre à cautère.

Employée pour placer un cautère, pour ouvrir une tumeur de l'abdomen ou un abcès par congestion: elle est moins avantageuse que la pâte de Vienne, parce que son action est beaucoup plus lente.

On applique sur le point que l'on veut cautériser une plaque de diachylon percée à son centre d'une ouverture très-petite, moitié moindre que l'eschare que l'on veut produire; on place un morceau de potasse caustique gros comme une lentille sur l'ouverture pratiquée sur la plaque de diachylon; on recouvre le caustique d'un peu de charpie molle et l'on place par-dessus un morceau de diachylon; l'appareil reste douze à seize heures en place.

Crayons de nitrate d'argent. V. plus loin.

3° CAUSTIQUES LIQUIDES.

Le nitrate d'argent en solution, le nitrate acide de mercure, l'acide azotique, l'acide sulfurique, l'acide chromique, sont appliqués comme caustiques à l'aide d'un pinceau d'amiante ou de ouate. On évite de laisser couler sur les parties saines le liquide caustique.

Le perchlore de fer, même à 30°, sert de caustique et s'emploie à l'aide d'un tampon de charpie trempé dans la solution et bien exprimé.

Nitrate acide de mercure.

Proto-nitrate de mercure. 30 grammes.
Acide nitrique 30 id.

Faire dissoudre. On l'applique au moyen d'un pinceau de charpie, et on lave ensuite à l'eau fraîche.

Chlorure d'antimoine.

Il est préférable de l'employer à l'état liquide. On touche les parties avec un pinceau de charpie, après avoir bien étanché tout le sang, car le chlorure d'antimoine est décomposé par le sang.

Solutions de nitrate d'argent.

Le caustique agissant superficiellement, on l'emploie pour cautériser les muqueuses et les bourgeons charnus; il vaut mieux employer le nitrate d'argent cristallisé que les solutions de nitrate d'argent.

La solution de nitrate d'argent est appliquée en injection. On touche avec un pinceau imbibé de la solution les parties malades. On laisse sur des plaies de la charpie imbibée d'une solution caustique. On emploie les formules suivantes:

Nitrate d'argent. 1 à 4 grammes.
Eau distillée. 30 id.

Ou:

Nitrate d'argent 50 centigrammes.
Eau distillée 30 grammes.

(Ricord.)

Acide chromique.

Pour cautériser avec l'acide chromique on porte

sur les parties malades l'acide avec un pinceau d'amiante ou avec un morceau de bois de chêne.

Laver les parties cautérisées avec de l'eau chargée de carbonate de potasse ou avec de l'eau simple.

Il ne faut pas cautériser de grandes surfaces avec l'acide chromique, les malades seraient empoisonnés et présenteraient des vomissements incoercibles, de la diarrhée, de l'agitation, du coma, qui caractérisent l'empoisonnement par l'acide chromique. Si ces accidents arrivaient, on chercherait à réchauffer les malades, et on leur administrerait une potion alcoolique avec de l'eau de chaux et de l'eau albumineuse.

Acides chlorhydrique, nitrique et sulfurique.

Pour cautériser avec les acides chlorhydrique, nitrique et sulfurique, on se sert d'un pinceau de linge ou d'un morceau de bois de chêne imbibé d'acide. Laver les parties avec de l'eau froide, de l'eau salée ou de l'eau de chaux.

4° CAUSTIQUES MITIGÉS OU CAUSTIQUES ASTRINGENTS CATHÉRÉTIQUES.

Crayons de tannin.

Tannin. 4 parties.
Gomme adragant 1 id.
Mie de pain q. s.

(Bequerel.)

En crayons de 5 millimètres de diamètre et de 3 centimètres de long. Les crayons introduits dans l'utérus peuvent être laissés en place de deux à douze heures.

Pierre divine.

Sulfate de cuivre cristallisé. 96 grammes.
Nitrate de potasse 96 id.
Alun 96 id.

Faites fondre; moulez quand les sels commencent à se refroidir (Codez).

On touche les parties malades avec la pierre. On les saupoudre quelquefois de la poussière des crayons réduite en poudre. On se sert de même des

Crayons de nitrate d'argent.

Nitrate d'argent. 10 grammes.
Nitrate de potasse 40 id.

F. s. a. (Barral.)

Pommade caustique au nitrate d'argent.

Employée surtout pour les blépharites consécutives aux conjonctivites et comme révulsif cutané.

Nitrate d'argent porphyrisé 15 centigrammes.
Axonge 4 grammes.
Acétate de plomb liquide 5 gouttes.

(Guthrie.)

Cautérisation en flèche. Pour enlever une tumeur avec les caustiques dans des régions qui ne sont pas voisines de très-gros vaisseaux, il faut agir de la manière suivante:

On enfonce le bistouri en dehors des limites de la tumeur et autour d'elle, à une profondeur égale à l'épaisseur de la portion de la tumeur non saillante. On introduit des lamelles étroites et allongées de pâte au chlorure de zinc (Maisonneuve): on les laisse vingt-quatre heures ou davantage en place, si l'on veut avoir une eschare plus étendue. On nettoie bien la plaie après avoir enlevé les flèches et l'on tient sur la région un cataplasme. Si la tumeur attaquée est sur la langue, on prescrira de fréquents garga-

rismes additionnés d'eau de Labarraque, 4 à 8 grammes dans un gargarisme de 250 grammes.

Le procédé qui consiste à pédiculiser la tumeur et à appliquer successivement des petites lames de pâte sur la circonférence de la tumeur (Girouard père) est bon dans tous les cas où il faut savoir ménager des organes importants autour de la tumeur. C'est cette méthode opératoire qui est la plus anciennement inventée; la cautérisation en flèche en est une déduction avantageuse pour les tumeurs du sein et de la langue.

Planter dans l'épaisseur même des tumeurs un grand nombre de flèches (fig. 105) est un moyen de destruction moins sûr que les premiers.

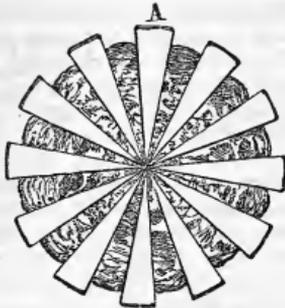


Fig. 104. — Cautérisation par des flèches disposées en rayons autour d'une tumeur.

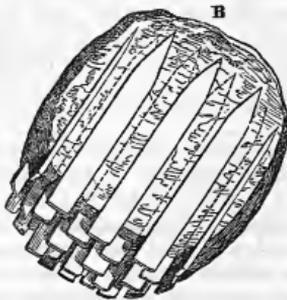


Fig. 105. — Cautérisation par des flèches parallèles plantées perpendiculairement dans une tumeur.

CAUVALAT (Gard). Eau minérale sulfureuse et calcique, ferrugineuse et froide, employée comme diurétique et stimulante. Elle s'administre en boisson et en bains contre les maladies de la peau, la syphilis, les fièvres intermittentes, la chlorose, les fièvres intermittentes rebelles et les maladies de poitrine □.

CAYLA (LE) (Aveyron). Eau ferrugineuse acide froide □.

CÉANOTHE (THÉ DE JERSEY). Racine d'une rhamnée des États-Unis, dont la décoction arrête la blennorrhagie en deux ou trois jours □.

CÉCITÉ. V. AMAUROSE.

CÉDRAT. Fruit du cédratier, dont le zeste renferme une huile essentielle d'odeur très-agréable.

CÉDRON. Semences du *Sinaba cedron*, dont

la poudre, à 5 centigrammes, est donnée contre la morsure des animaux venimeux □. A haute dose, c'est un poison violent.

CEINTURE. Les ceintures sont des appareils à redresser le thorax, la colonne vertébrale et à soutenir le ventre ou resserrer les os du bassin.

Ceinture de Hossard. V. RACHIS (DÉVIATION DU).

Ceinture hypogastrique. Les ceintures hypogastriques sont de plusieurs sortes.

Il y a une ceinture à ressort, munie d'une plaque prenant diverses inclinaisons par le moyen d'une vis de rappel, et qui est destinée à presser sur l'hypogastre, immédiatement au-dessus du pubis pour soutenir la masse des intestins et pour empêcher que son poids ne porte sur l'utérus.

Il y a une ceinture en coutil, lacée par derrière, appropriée à la forme du ventre au moyen de goussets, et qui a pour effet d'empêcher le ventre de tomber et par conséquent de s'opposer à ce que les intestins ne pèsent sur l'utérus. Cette ceinture est préférable à la ceinture à ressort; pour mieux faire tenir la ceinture, on applique des sous-cuisses, et lorsqu'il y a une chute de l'utérus, on fixe à la ceinture deux sous-cuisses soutenant une pelote périnéale (Nonat). Les ceintures hypogastriques s'emploient contre l'abaissement et la chute ou prolapsus utérin.

Ceintures métalliques. On se sert d'une ceinture métallique pour maintenir le bassin chez les femmes atteintes de relâchement des symphyses. Cette ceinture métallique, rembourrée, se ferme avec des courroies ou à l'aide d'un mécanisme variable.

CELLES (Ardèche). Eau minérale alcaline, ferrugineuse et gazeuse, de 15 à 25°, employée comme digestive dans la dyspepsie □, dans la chlorose □, dans la phthisie □, dans la scrofule □, etc. Il s'y trouve des bains et des douches d'acide carbonique qui sont très-utiles.

CENTAURÉE. Plante de la famille des gentianées, dont les feuilles et les fleurs en infusion, 10 grammes par litre d'eau bouillante, jouissent de vertus toniques, stomachiques et fébrifuges □.

CÉPHALALGIE ou **CÉPHALÉE**. Les douleurs de tête, superficielles ou profondes, occupant la tempe, le front ou l'occiput, constituent la céphalalgie.

La céphalalgie est un phénomène sympathique qui s'observe : 1° au début de la plupart des maladies aiguës et surtout des fièvres, comme conséquence d'une hyperémie cérébrale (V. FIÈVRE TYPHOÏDE); 2° comme symptôme des maladies du cerveau (V. MÉNINGITE); 3° comme symptôme de la chlorose sous forme de névralgie frontale, temporale et occipitale (V. NÉURALGIE); 4° enfin, comme maladie essentielle,

à titre de névrose spéciale, comme dans la migraine. V. ce mot.

CÉPHALÉMATOME. Des épanchements de sang se forment quelquefois au moment de la naissance, entre le crâne et son périoste, et forment le céphalématome proprement dit, car les épanchements de sang observés au-dessus du périoste, sous la peau, et ceux qui se font à l'intérieur du crâne, entre cet os et la dure-mère ne sont pas des céphalématomes. V. BOSTES SANGUINES.

* * Les violences exercées sur le fœtus dans l'utérus, et pendant l'accouchement, sont la cause la plus probable des céphalématomes (Valleix). Que ce soit l'artère méningée moyenne ou ses ramifications qui se soient rompues, ou que ce soit une veine, il ne peut y avoir derrière cette lésion qu'une cause traumatique.

* * Chez les enfants qui viennent de naître, une tumeur indolente, molle, fluctuante, ordinairement placée sur le pariétal et entourée à sa base d'un bourrelet osseux résistant, indique un céphalématome.

* * Le bourrelet osseux du céphalématome qui entoure l'épanchement de sang à sa base, d'autant plus marqué que le mal est plus ancien, est formé d'une exsudation périostique analogue à celle du cal, et il se résorbe peu à peu quand le céphalématome est guéri.

* * Quoique le céphalématome mette une portion des os du crâne à découvert, il n'en résulte presque jamais de nécrose ni de carie osseuse.

* * En général, le céphalématome se résorbe et disparaît en quelques semaines, mais quelquefois on l'a vu se convertir en pus et alors il produit exceptionnellement la nécrose de l'os placé au-dessous.

* * Comme les loupes congénitales, les fongus de la dure-mère sont problématiques chez les enfants, on ne les confondra pas avec un céphalématome. Une encéphalocèle est réductible et entraîne du coma et des convulsions. L'œdème séro-sanguin du cuir chevelu des nouveau-nés garde l'empreinte du doigt et a une coloration violacée; rien de cela n'a lieu dans le céphalématome.

Thérapeutique. — On doit favoriser la résolution du céphalématome par des compresses imbibées de décoctions aromatiques, de teinture d'arnica étendue d'eau, d'eau-de-vie camphrée, d'alcoolat de mélisse, d'eau blanche, de sel ammoniac dissous, etc., etc.

Une ponction avec un trocart capillaire pour évacuer le sang du céphalématome doit être faite dans le céphalématome, qui, au bout de dix jours, est resté stationnaire.

Si la ponction d'un céphalématome par un trocart capillaire est insuffisante, il faut faire une incision simple de la tumeur sanguine dans toute sa largeur jusqu'à l'os, enlever le sang, rapprocher les bords de la plaie au moyen de bandelettes et comprimer légè-

rement la tête au moyen d'un appareil modérément serré, avec mentonnière.

Dans le céphalématome intra-crânien, placé au-dessus de la dure-mère et qui n'est qu'une forme de l'hémorragie méningée, s'annonçant par des phénomènes paralytiques ou convulsifs de compression cérébrales, il n'y a que des palliatifs à mettre en usage.

Avant d'en venir aux opérations, on fera la compression simple avec un bandage roulé, imbibé d'eau blanche.

Sur les céphalématomes très-petits, on applique des compresses imbibées des fomentations suivantes :

Sel ammoniac 50 grammes.

Faites dissoudre dans :

Vinaigre } à 200 grammes.

Alcool }

(Codex.)

Chlorhydrate d'ammoniaque . . . 10 grammes.

Eau commune 200 id.

Vinaigre scillitique 50 id.

(Graefc.)

Céphalématome sus-périostique ou pseudo-céphalématome. Le céphalématome sous-cutané, sus-périostique, très-commun chez les nouveau-nés, résulte d'un accouchement pénible, occupe les parties qui se présentent les premières aux parties vides du bassin, n'a pas de fluctuation ni de bourrelet osseux à sa base, ne dénude pas le crâne et résulte d'une infiltration sanguine sous-cutanée, sans foyer sanguin véritable. C'est le pseudo-céphalématome ou œdème séro-sanguin du cuir chevelu.

Thérapeutique. — Le pseudo-céphalématome qui est sus-périostique guérit très-rapidement, au moyen d'applications résolutives, mais s'il produit un abcès, ce qui est rare, il faut l'ouvrir avec le bistouri.

CÉPHALOTRIPSE. V. EMBRYOTOMIE.

CÉRAT ou CÉRÉOLÉS. Substances molles, ayant la consistance des pommades; composées d'huile et de cire, destinées au pansement des plaies, et différentes des pommades qui sont formées de graisse. — Le *cérat simple* se compose de 375 grammes d'huile d'amandes douces pour 125 grammes de cire blanche ou jaune, que l'on mélange à l'aide d'une douce chaleur.

Cérat amidonné. — 15 grammes d'amidon pour 20 grammes de cérat dans l'eczéma et le lichen ☐.

Cérat belladonné. — 4 grammes de belladone pour 30 grammes de cérat, dans les contractions spasmodiques ☐.

Cérat au beurre de cacao. — 15 grammes de beurre pour 15 grammes, dans les gerçures des lèvres et du sein ☐.

Cérat de blanc de baleine. — 2 grammes de blanc de baleine, 10 grammes de cire et 15 grammes d'huile, contre les gerçures de la peau. ☐.

Cérat de calomine. — 2 grammes de calomine pour 30 grammes de cérat, dans l'eczéma, les brûlures et les excoりations de la peau.

Cérat camphré. — 2 grammes de camphre pour 30 grammes de cérat.

Cérat de Galien. — 125 grammes de cire, 500 grammes d'huile d'amandes qu'on fait fondre et l'on ajoute, en triturant, 375 grammes d'eau de roses ☐.

Cérat mercuriel. — Parties égales d'onguent napolitain et de cérat.

Cérat opiacé. — 4 grammes de laudanum de Sydenham, ou 30 centigrammes d'extrait d'opium pour 30 grammes de cérat.

Cérat à la rose pour les lèvres. — 30 grammes de cire avec 60 grammes d'huile d'amandes qu'on fait fondre et qu'on colore avec un peu d'orcanette ou de carmin, en y ajoutant 6 gouttes d'essence de roses.

Cérat de Saturne ou de Goulard. — 4 grammes de sous-acétate de plomb pour 30 grammes de cérat.

Cérat soufré. — 30 grammes de fleur de soufre, 15 grammes d'huile et 100 grammes de cérat.

CERCOMONADE. Les cercomonades sont des entozoaires infusoires, trouvés par M. Davaine dans les déjections des cholériques (V. CHOLÉRA) et dans les matières de quelques individus atteints d'entérite simple ou de fièvre typhoïde. — Ils ont 8 millimètres de longueur, le corps piriforme, blanchâtre, renfermant un ou deux corpuscules intérieurs, et chaque extrémité est garnie d'un filament vibratile à peine appréciable. — Ils ne vivent que dans les matières chaudes et ils meurent par le refroidissement, dès que les matières sont sorties du corps. — Dans ces cas, il faut donner des préparations mercurielles à l'intérieur, soit du calomel, 50 centigrammes, soit le sulfate noir de mercure, à la dose de 40 grammes par jour.

CÉRÉBROSOPHIE. La cérébroscopie est une méthode de diagnostic des maladies du cerveau, au moyen de l'étude des altérations de l'œil.

*** Par ses rapports anatomiques, l'œil est le seul organe où l'on puisse voir ce qui se passe dans le cerveau.

*** Découvrir dans l'œil, avec l'ophtalmoscope, des lésions de circulation, de nutrition et de sensibilité de la rétine et du nerf optique qui soient tellement bien en rapport avec les maladies aiguës et chroniques des méninges ou du cerveau qu'on puisse les considérer comme les symptômes de ces maladies, tel est le but de la cérébroscopie.

*** Dans le fond de l'œil, les lésions qui annoncent une maladie cérébrale sont de trois espèces : 1° les lésions dues à la *phlegmasie du cerveau* et des méninges ; 2° les lésions mécaniques produites par la *compression* du nerf optique ou des sinus de la dure-mère ; 3° les lésions *sympathiques* d'une maladie de la moelle ou des nerfs vaso-moteurs.

*** Le moindre obstacle apporté à la circulation du cerveau par l'inflammation, par une tumeur, par un épanchement séreux ou sanguin, par une phlébite des sinus de la dure-mère, par une anomalie des vaisseaux, gêne le retour du sang des veines de la rétine dans le sinus caverneux et produit dans l'œil des lésions de mouvement et de circulation (hypé-

remie, thrombose, œdème, hémorrhagie, atrophie) qu'on peut utiliser pour le diagnostic des maladies aiguës et chroniques du cerveau.

*** Comme une tumeur du ventre gêne la circulation veineuse des membres inférieurs, ainsi les tumeurs du cerveau empêchent la circulation du fond de l'œil, et, d'après l'œil affecté, on peut dire quel est l'hémisphère malade.

*** Par la cérébroscopie, on peut souvent distinguer les maladies organiques du cerveau de celles qui sont dynamiques, c'est-à-dire dans lesquelles l'altération est si faible qu'elle échappe aux recherches les plus minutieuses. Ainsi se reconnaissent les convulsions, le délire et les paralysies symptomatiques, des convulsions, du délire et de certaines paralysies essentielles.

*** Par l'étude des altérations de l'œil, on peut diagnostiquer la méningite aiguë et chronique, la phlébite des sinus de la dure-mère ; l'hémorrhagie cérébrale récente d'avec le ramollissement du cerveau ; les tumeurs produisant une compression ; les épanchements de sang dans les méninges ; l'hydrocéphalie aiguë et chronique ; la commotion d'avec la contusion et la compression du cerveau dans les cas de chute sur la tête ; les fractures du crâne, accompagnées de compression, la paralysie générale ; certains cas d'épilepsie symptomatique, etc.

*** Les phénomènes qu'utilise la cérébroscopie sont les suivants : *Congestion papillaire et péripapillaire* ; — *anémie papillaire, partielle ou générale* (erreurs de situation des vaisseaux de la pupille) ou *angioplaxie* ; — *phlébectasie rétinienne* ; — *flexuosités phlébo-réiniennes* ; — *varices ou varicosités réiniennes* ; — *hémostase phlébo-réinienne* ; — *thrombose phlébo-réinienne* ; — *anévrisme phlébo-réinien* ; — *hémorrhagie rétinienne* ; — *œdème papillaire* ; — *exsudations fibreuses et graisseuses de la papille et de la rétine* ; — *rétinite pigmentaire* ; — *atrophie de la papille* ; — *déformation de la papille* ; — *battement artériel de la papille* ; — *pouls veineux des veines de la rétine* ; — *contraction pupillaire* ; — *nystagmus* ; — *tremblement ou ataxie papillaire* ; — *strabisme* ; — *exophthalmie ou hydrophthalmie*, etc. Si ces phénomènes ne sont pas toujours utilisables dans le diagnostic des méninges et du cerveau, ils sont au moins fort importants à ajouter aux autres symptômes de la maladie, et comme cette étude n'a jamais été faite jusqu'ici, il n'y a qu'en s'y livrant avec ardeur qu'on saura ce qu'elle peut donner de vraiment utile à l'usage du diagnostic des maladies cérébro-spinales.

*** Dans la *méningite aiguë* après un ou plusieurs vomissements, de la constipation et de la fièvre lorsque l'on ignore à quelle maladie on

affaire, la congestion avec œdème péripapillaire, la dilatation des veines en dehors de la papille, leur flexuosité, leur thrombose et les hémorrhagies rétinienne enlèvent tous les doutes qu'on pourrait avoir sur le diagnostic.

V. MÉNINGITE.

* * Dans l'hémorrhagie cérébrale, lorsqu'un homme vient d'être frappé de paralysie ou d'hémiplégie avec perte de connaissance, s'il y a congestion de la papille, dilatation des veines de la rétine ou hémorrhagie rétinienne, on peut être certain du diagnostic, car dans le ramollissement cérébral sénile, il n'y a jamais de congestion de la papille ni d'altération ou de rupture des veines de la rétine.

* * Toutes les phlébites des sinus de la dure-mère occasionnent la dilatation, la thrombose et la rupture hémorrhagique des veines de la rétine avec ou sans œdème péripapillaire.

* * Dans les collections purulentes et dans les tumeurs du cerveau, assez volumineuses pour comprimer la couche ou le nerf optique, ainsi que les sinus latéral ou caveux, il y a infiltration de la papille, dilatation et thrombose des veines rétinienne, puis avec le temps il se fait une atrophie ou une déformation de la papille.

* * Dans la paralysie générale progressive il y a souvent une ataxie ou tremblement de la papille, qui ne peut rester fixe au foyer de l'ophtalmoscope ce qui empêche l'examen de pouvoir se faire d'une façon convenable.

* * Certaines épilepsies ont une erreur de distribution des vaisseaux de la rétine ou angio-plasie qui indique que la maladie est symptomatique.

* * L'ataxie locomotrice entraîne presque toujours l'atrophie de la papille du nerf optique.

* * Dans les maladies chroniques du cerveau et de la moelle, l'amaurose et l'atrophie du nerf optique sont des phénomènes si communs qu'il faut en faire les symptômes de la lésion cérébro-spinale.

* * Dans les chutes sur la tête avec fracture du crâne ou avec compression et contusion du cerveau, il y a toujours infiltration séreuse péripapillaire, dilatation, flexuosité et quelquefois thrombose des veines de la rétine, tandis que dans la commotion du cerveau le fond de l'œil reste dans l'état normal.

* * Chose importante, dans le délire aigu des fièvres, dans le délire de l'érysipèle du cuir chevelu, dans les convulsions, dans les paralysies essentielles et dans toutes les maladies nerveuses où il n'y a pas de lésion organique du cerveau, on ne constate jamais, par l'ophtalmoscope, aucune altération de la papille ni des vaisseaux de la rétine.

CERFEUIL. Plante potagère, appartenant aux ombellifères, dont la décoction sert en lotions

et en injections vaginales; à l'intérieur, on l'administre comme diurétique et emménagogue.

CERISIER. Arbre des rosacées, dont les fruits sont très-agréables et très-rafraichissants. Les queues de cerises en décoction sont très-employées comme diurétique ☒. L'écorce est employée comme fébrifuge et antigoutteuse ☐. — Il y a un cerisier noir, dont les fruits appelés merises servent, par fermentation, à produire le kirsch, et dont l'eau distillée est rendue calmante par l'eau de laurier-cerise qu'elle contient.

CÉRUSE. V. CARBONATE DE PLOMB.

CERVEAU. Le cerveau, le cervelet, la protubérance et la moelle épinière, centre de toute activité sensoriale, motrice et intellectuelle, sont le siège des maladies les plus variées; on y observe des lésions de circulation, de sécrétion, de nutrition et de fonction. — Ce sont : la congestion cérébrale, l'encéphalite aiguë ou chronique, l'hémorrhagie cérébrale, l'hydrocéphalie, l'atrophie, l'hypertrophie, les tubercules, le cancer, les différentes tumeurs du cerveau, enfin les paralysies, les convulsions, les spasmes et les vésanies essentielles (fig. 106).

V. FOLIE.

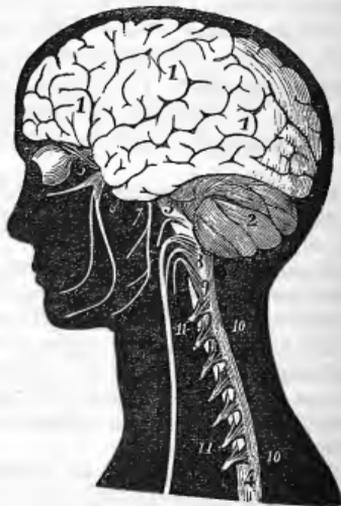


Fig. 106. — Cerveau, cervelet et moelle épinière vus de profil. — 1, 1, 1. Cerveau. — 2. Cervelet. — 3. Bulbe rachidien. — 4. Moelle épinière. Du cerveau naissent plusieurs nerfs et parmi eux : 5. Nerf optique. Du bulbe rachidien naissent plusieurs nerfs et parmi eux : 6. Le nerf trijumeau. — 7. Le nerf facial. 8. Le pneumogastrique. — 9. Le nerf spinal ayant plusieurs racines. Sur la moelle se voient les origines des doubles paires rachidiennes. — 10. Racines postérieures sensitives. — 11. Racines antérieures motrices. Ces racines se confondent bientôt deux à deux pour former les nerfs mixtes, qui sont à la fois sensitifs et moteurs. (Tripier.)

* * Le moindre dérangement dans la circulation et dans la nutrition d'un point du cerveau, de la moelle, des nerfs et des méninges, sous l'influence d'une irritation directe ou réflexe, c'est-à-dire sympathique, suffit pour entraîner les troubles fonctionnels les plus graves de l'in-

telligence, de la sensibilité et du mouvement.

** Il n'y a souvent pas de rapport entre les lésions du centre cérébro-spinal et ses désordres fonctionnels, car des altérations fort étendues peuvent exister sans donner lieu à aucun symptôme, et réciproquement, des désordres fonctionnels extrêmement graves, mortels même, s'observent chez des individus qui ne présentent à l'autopsie aucune lésion cérébrale.

** Dans les maladies du cerveau, les paralysies et les convulsions ou les contractures existent toujours dans le côté opposé à celui de l'hémisphère cérébral affecté.

Cerveau (ABCÈS DU). V. ABCÈS ET ENCÉPHALE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L').

Cerveau (ATROPHIE DU). Une fois développée la substance du cerveau peut s'atrophier en totalité ou en partie, se raréfier, en formant des vacuoles et donner lieu à des paralysies motrices ou sensorielles.

** L'âge amène l'atrophie du cerveau, qui est d'un quinzième plus léger dans la vieillesse qu'à l'âge de quarante ans.

** L'incrustation sénile cartilagineuse ou calcaire des artères cérébrales et les phlegmasies de l'encéphale sont les causes de l'atrophie du cerveau.

** La paralysie des quatre membres, d'une moitié du corps ou d'un seul membre, l'atrophie et la contracture des extrémités, l'affaiblissement de la sensibilité et de l'intelligence, avec ou sans diminution du volume de la tête, indiquent une atrophie du cerveau.

** Avec l'atrophie du cerveau, il y a presque toujours de la paralysie, de la démence et de l'idiotie.

Thérapeutique. — L'atrophie du cerveau est absolument incurable et ne réclame que des moyens palliatifs.

Cerveau (CANCER DU). C'est seulement chez l'adulte et chez les vieillards que s'observe le cancer du cerveau.

** La diplopie, avec la paralysie de la troisième et de la sixième paire, quelquefois de l'amaurose, des engourdissements limités de la peau, des paralysies partielles, progressives du visage et des membres, des douleurs rhumatoïdes en certains points se prolongeant plusieurs années chez un adulte indiquent une tumeur du cerveau probablement de nature cancéreuse.

** Des congestions cérébrales avec accidents épileptiformes, la perte graduelle de la mémoire et de la raison, accompagnent le cancer du cerveau.

Traitement. — Il n'y a rien à faire contre le cancer du cerveau, et des remèdes palliatifs sont seuls nécessaires pour calmer les douleurs et soutenir les forces. V. FONGES DE LA DRE-MÈRE.

Cerveau (COMMOTION, COMPRESSION et

CONTUSION DU). V. ENCÉPHALE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L').

Cerveau (CONGESTION DU). V. CONGESTION.

Cerveau (EMBOLIE DU). V. RAMOLLISSMENT DU CERVEAU, HÉMORRHAGIE DU CERVEAU.

Cerveau (GANGRÈNE DU). Dans certaines fractures du crâne et dans la carie du rocher, le cerveau enflammé et recevant l'action de l'air peut se mortifier et offrir les caractères de la gangrène, avec sa fétidité spéciale.

** Quand le cerveau est affecté de gangrène, il est ramolli, noirâtre ou verdâtre, et son tissu dissocié exhale une odeur infecte.

** L'odeur infecte de la vraie gangrène cérébrale dépend de l'action de l'air sur la substance nerveuse et de la putréfaction qui en est la conséquence, car on ne l'observe jamais dans le ramollissement cérébral produit par la ligation des carotides, ni dans le ramollissement sénile, dû à l'embolie ou à l'ossification des artères du cerveau.

Thérapeutique. — Il n'y a aucun remède à opposer à la gangrène du cerveau, qui n'exige que l'emploi de quelques palliatifs.

Cerveau (HÉMORRHAGIE DU). L'hémorrhagie du cerveau, caractérisée par l'effusion du sang au milieu de la substance cérébrale déchirée, est le résultat d'une rupture vasculaire. C'est une forme de l'apoplexie cérébrale.

** L'hémorrhagie cérébrale, également appelée *apoplexie foudroyante* ou *apoplexie cérébrale*, a lieu dans toutes les parties du cerveau, surtout dans le centre ovale de Vieussens, dans les corps striés ou dans la couche optique, et elle est tantôt forte, tantôt moyenne et tantôt petite.

** L'âge avancé dispose beaucoup à l'hémorrhagie cérébrale, car on ne l'observe presque jamais chez les enfants.

** L'hémorrhagie cérébrale se produit beaucoup plus fréquemment chez l'homme que chez la femme.

C'est en hiver qu'on observe la plupart des hémorrhagies cérébrales.

** La petitesse de la taille, l'obésité, la tête grosse, rapprochée des épaules, le teint rouge, les conjonctives injectées, le pouls fort, large et dur, caractérisent la constitution apoplectique et prédisposent à l'hémorrhagie cérébrale.

** L'hémorrhagie cérébrale résulte quelquefois de l'insolation prolongée sur le crâne.

** C'est avec raison qu'on a dit que l'hypertrophie du cœur était une cause d'hémorrhagie cérébrale.

** Les émotions morales peuvent donner lieu à l'apoplexie par hémorrhagie cérébrale.

** L'hémorrhagie cérébrale succède à la congestion cérébrale dont elle paraît être le plus haut degré, car de la réplétion exagérée des

vaisseaux capillaires à leur rupture, la progression est insensible.

* * L'hémorragie cérébrale n'est si fréquente chez les vieillards que parce que les petites artères du cerveau sont alors altérées çà et là par des concrétions athéromateuses ou osseuses qui gênent le cours du sang et favorisent les ruptures artérielles.

* * Comme la congestion du cerveau, l'hémorragie de cet organe résulte de l'action des hautes et des basses températures, de l'hypertrophie concentrique du cœur, des efforts musculaires les plus variés, surtout de la défécation difficile, de la pléthore et du tempérament dit apoplectique, des coups ou des chutes sur la tête, et des différentes lésions du cerveau, telles que l'encéphalite chronique, les tubercules, les tumeurs fibreuses et fibro-plastiques, le cancer, etc., qui modifient la nutrition moléculaire de la pulpe cérébrale.

* * Ce qui dispose à l'hémorragie cérébrale, c'est l'ossification pointillée des petites artères du cerveau, amenant çà et là une altération de nutrition de l'encéphale caractérisée par une diminution de la consistance et appelée *ramollissement hémorrhagipare* (Rochoux).

* * Les hémorragies cérébrales plus fréquentes à droite qu'à gauche ont lieu dans le centre ovale de Vieussens, dans les corps striés, dans la couche optique, puis dans le lobe moyen, antérieur et postérieur du cerveau ; enfin dans le cervelet, la protubérance et les pédoncules.

* * Il y a environ 15 à 200 grammes de sang dans les foyers hémorrhagiques du cerveau.

* * Peu après l'apparition d'une hémorragie cérébrale, le sang est noirâtre, friable, entouré de substance cérébrale frangée, dilacérée, ramollie.

* * Le sang, toujours placé dans le côté du cerveau opposé à la paralysie, se présente sous forme d'un caillot rouge noirâtre, friable comme de la gelée de groseilles, au milieu d'une zone de substance cérébrale déchirée rouge jaunâtre ; il se décolore peu à peu, par suite de la résorption de sa matière colorante et de la dissociation de ses éléments. Une partie de ses matériaux est absorbée par les vaisseaux d'un kyste vasculaire formé au pourtour, et au bout d'un ou plusieurs mois, si l'hémorragie n'est pas trop considérable, il reste une cicatrice linéaire, un caillot décoloré très-réduit, un petit kyste rempli de sérosité roussâtre ou de matière gélatineuse albuminoïde, infiltrée de sang, remplie de foyers capillaires plus ou moins nombreux et colorée en jaune par l'ecchymose.

* * Les hémorragies cérébrales peu considérables guérissent par la résorption progressive du caillot auquel succède une cicatrice linéaire ou un petit kyste rempli de sérosité roussâtre.

* * Une forte hémorragie du cerveau tue en

quelques heures, ou en quelques jours, et s'annonce par la perte subite de l'intelligence, de la sensibilité et du mouvement ; par un coma suivi de paralysie générale, de respiration stertoreuse et de flaccidité des lèvres, ce qui est de mauvais augure.

* * Le foyer sanguin, unique ou multiple, offre des dimensions variables. Sous ce rapport on distingue l'hémorragie en petite, moyenne et forte. Quand l'épanchement est très-considérable, le sang passe souvent d'un hémisphère cérébral dans l'autre, en pénétrant dans les ventricules latéraux, et il détermine une paralysie générale promptement mortelle.

* * Les hémorragies du cerveau sont rarement précédées de phénomènes précurseurs, et elles arrivent d'une manière subite et imprévue. Lorsque par hasard elles sont précédées de phénomènes morbides, qui sont de courte durée, ce sont ceux du *molimen hemorrhagicum*, plutôt que d'un ancien vice de nutrition du cerveau.

* * Un homme qui tombe tout à coup sans connaissance, paralysé de tous les membres, avec respiration stertoreuse, est atteint d'hémorragie cérébrale et est menacé d'une mort prochaine.

* * Les hémorragies cérébrales de moyenne abondance déterminent une perte subite d'intelligence, de sentiment et de mouvement promptement suivie d'hémiplégie avec affaiblissement de la sensibilité, réapparition de l'intelligence et une disposition à répandre des larmes.

* * Un homme récemment hémiplégique, ne pouvant parler, ayant repris connaissance et pleurant dès qu'on lui adresse la parole, vient d'avoir une hémorragie du cerveau.

* * L'hémiplégie des hémorragies cérébrales donne lieu à l'immobilité des paupières qui ne recouvrent plus l'œil, à la flaccidité de la joue qui s'agit par la respiration, à la déviation de la langue sur le côté paralysé, au retrait de la commissure labiale du côté opposé, enfin à la résolution complète des muscles de toute une moitié latérale du corps.

* * L'hémiplégie causée par une hémorragie cérébrale a toujours lieu dans le côté du corps opposé à l'hémisphère du cerveau déchiré par l'épanchement sanguin.

* * Dans les petites hémorragies du cerveau, il y a perte momentanée de connaissance suivie, au bout de quelques heures, d'une paralysie partielle de la face ou d'un seul membre et quelquefois d'une hémiplégie de courte durée.

* * L'ophtalmoscope permet souvent de voir au fond de l'œil des personnes affectées d'hémorragie cérébrale, une dilatation et une flexuosité des veines de la rétine avec infiltration séreuse papillaire, ou hémorragie rétinienne, qui indiquent un état de gêne de la

circulation intérieure du cerveau, ce qui n'a pas lieu dans le ramollissement de cet organe.

V. CÉRÉBROSCOPIE.

* * Les malades qu'une hémorrhagie cérébrale doit faire mourir restent sans connaissance, immobiles, les joues entraînées par le courant d'air expiré, la respiration *stertoreuse*, incomplète, à demi paralysée, avec paralysie de la vessie et de l'intestin, et ils succombent au bout de quelques heures ou de quelques jours.

* * Chez quelques personnes frappées d'apoplexie, l'amélioration primitive est arrêtée par un ramollissement rouge du cerveau déterminé par l'inflammation des parois du foyer de l'hémorrhagie, alors la fièvre se déclare et avec elle de la contracture, des soubresauts de tendons ou des mouvements convulsifs dans les parties paralysées, puis la mort, car la guérison n'a lieu que dans certains cas exceptionnels.

* * L'hémorrhagie du cerveau qui ne tue pas dans les premières heures ou en quelques jours guérit par degrés, par la réapparition du mouvement dans la face, dans la jambe et enfin dans le membre supérieur qui est le dernier à recouvrer ses facultés motrices.

* * L'hémorrhagie cérébrale, forte, petite ou moyenne, sans complication, ne produit jamais de fièvre.

* * Quand au bout de quelques jours l'hémorrhagie du cerveau s'accompagne de fièvre, avec contracture et convulsions dans les muscles paralysés, on peut affirmer qu'il se fait un ramollissement inflammatoire, c'est-à-dire une encéphalite autour du foyer sanguin.

* * Les hémorrhagies considérables de la substance cérébrale s'accompagnent d'un coma prolongé et sont toujours très-rapidement mortelles.

* * Chez un homme jeune et dans les conditions ordinaires, les moyennes et petites hémorrhagies du cerveau guérissent presque toujours.

* * Une première hémorrhagie cérébrale dispose ordinairement à une seconde.

* * On ne meurt jamais instantanément d'une hémorrhagie du cerveau; il faut au moins quelques heures et ordinairement plusieurs jours.

* * Les hémorrhagies cérébrales qui guérissent peuvent ne laisser aucune trace dans l'intelligence, mais il n'est pas rare de les voir suivies d'affaiblissement intellectuel ou de folie.

Thérapeutique. — Ceux qui ont eu des congestions cérébrales ou qui ont déjà été frappés d'hémorrhagie du cerveau doivent avant tout chercher à prévenir une seconde attaque, toujours plus grave que la première, et pour cela ils devront vivre sobrement et surtout de fruits et de légumes verts, ne pas boire de vin, coucher sur des matelas durs et avoir des oreillers de crin, mettre des sangsues à l'anus tous les mois, se tenir le ventre libre avec de l'aloès,

10 centigrammes par jour, cesser toute occupation fatigante, fuir les endroits chauds et vivre à la campagne ou voyager.

Première indication. — Contre la constitution apoplectique et les phénomènes précurseurs, tels que vertiges, céphalalgie, bluètes, tintements d'oreilles ou étourdissements, il faut prescrire le régime végétal ou lacté; des sangsues tous les mois à l'anus. Il faudra éviter les grandes réunions, les bals, les spectacles, et tous les lieux où la chaleur est très-forte.

Deuxième indication. — Quand l'hémorrhagie vient d'avoir lieu, il faut prescrire : saignée du bras, de façon à tirer de 300 à 600 grammes de sang en deux fois; sangsues à l'anus; ventouses scarifiées à la nuque et aux oreilles; scarification de la pituitaire; ventouses sèches aux cuisses; urtication; lotions d'ammoniac et de teinture d'iode; émétique en lavage, 5 centigrammes dans un litre d'eau (Junod); sinapismes; lavements purgatifs :

Sulfate de soude 30 grammes.
Décoction de feuilles de séné 25 id.

Pour l'eau d'un lavement.

Autre.

Sel de cuisine 30 grammes.
Infusion d'arnica 400 id.

Troisième indication. — Favoriser la résorption du caillot. Au bout d'un mois de maladie, on prescrira des purgatifs salins, ou de l'émétique en lavage, 5 centigrammes dans un litre d'eau et, à jeun, des pilules purgatives.

Quatrième indication. — Au bout de quelques mois, ranimer le mouvement des parties paralysées par des bains salés, des bains de mer, les bains de Balnear, les frictions, l'électricité, les pilules de strychnine.

Strychnine 5 centigrammes.
Consève de roses 1 gramme.

Pour douze pilules argentées, une à deux, matin et soir.

Il faut prévenir l'hémorrhagie du cerveau chez les individus atteints de congestion cérébrale permanente par de petites saignées tous les deux mois, par un purgatif donné dans l'intervalle, et il faut la combattre lorsqu'elle est déclarée par les émissions sanguines locales et générales.

La paralysie consécutive aux hémorrhagies du cerveau ne doit être traitée qu'au bout de plusieurs mois ou d'un an, lorsque le cerveau a eu le temps de guérir, par les stimulants de la peau, par les excitants du système nerveux moteur, tels que la strychnine et par l'électricité galvanique. V. ÉLECTRICITÉ.

Cerveau (INFLAMMATION DU). Le cerveau peut être traumatiquement, ou d'une façon spontanée, le siège d'une phlegmasie quelquefois désignée sous les noms d'*encéphalite*, de *cérébrite* ou de *méningo-encéphalite*, quand les méninges sont également affectées.

* * Une contusion ou une tumeur profonde du crâne, une plaie du cerveau, une hémorrhagie cérébrale, un tubercule, un cancer ou un corps étranger de l'encéphale, une tumeur de la dure-mère, l'action prolongée du soleil sur la tête, l'érysipèle du cuir chevelu, les congestions cérébrales fréquentes, l'ivresse, les

excès de tabac, le chagrin, le désespoir et les passions politiques ou religieuses, qui surexcitent ou exaltent la pensée sont des causes fréquentes d'inflammation du cerveau.

* * L'encéphalite spontanée ne produit dans le cerveau que l'hypéremie ou le ramollissement de la substance, tandis que l'encéphalite traumatique détermine plus souvent la formation du pus réuni en *abcès*.

* * L'encéphalite se présente sous la *forme aiguë* et sous la *forme chronique*, comme maladie primitive ou comme maladie secondaire à une altération du voisinage.

* * Quand l'encéphalite chronique existe à l'état *latent*, ce qui est assez commun, il est impossible de la distinguer avec précision, mais, dans beaucoup de cas, il existe de la céphalalgie opiniâtre, localisée sur un point, des vomissements, de la gastralgie, de la constipation, des douleurs rhumatoïdes ou des engourdissements dans les membres, du strabisme et de la diplopie, enfin de l'affaiblissement ou de la perversion des sens, de la mémoire, de la volonté, de l'intelligence pouvant aller jusqu'à la folie.

* * Une céphalalgie continueuse ou fugace avec fièvre, assoupissement, lenteur des réponses ou délire, quelquefois des vomissements, toujours de la constipation, une respiration lente, parfois suspirieuse, de la photophobie et de l'hypéresthésie cutanée partielle, l'impossibilité de se mouvoir sans paralysie, parfois des convulsions, mais plus souvent de la contracture, tels sont les symptômes de l'encéphalite aiguë. — Quand ces phénomènes ont été précédés pendant plusieurs mois par de la céphalée, du strabisme, des douleurs ou des engourdissements des membres, on peut être sûr qu'il y a en même temps une tumeur du cerveau, un tubercule si le sujet est scrofuleux, un cancer, s'il s'agit d'une personne avancée en âge.

* * Les altérations anatomiques de l'encéphalite aiguë sont circonscrites ou diffuses. Ce sont : 1° La congestion et l'augmentation de consistance de la substance cérébrale; 2° l'infiltration sanguine, les ecchymoses capillaires, la teinte rosée ou noire et le ramollissement des parties malades, avec sécrétion de matière amorphe, de corps granuleux, d'inflammation et destruction des tubes nerveux; 3° l'infiltration purulente jaunâtre ou des abcès enkystés; 4° la cicatrisation des foyers purulents.

Les altérations anatomiques de l'encéphalite chronique sont les cicatrices incomplètes du ramollissement ou des abcès; l'induration cérébrale ou la sclérose, dans laquelle il y a destruction des tubes nerveux et formation d'une grande quantité de tissu cellulaire.

* * Aiguës ou chroniques, les altérations produites par l'inflammation du cerveau sont ordinairement compliquées d'épanchement séreux

arachnoïdien ou ventriculaire, et elles accompagnent fréquemment la carie du crâne et du rocher, les tumeurs fibreuses et fibro-plastiques des méninges, les tubercules du cerveau, etc.

* * Dans l'encéphalite aiguë, l'ophtalmoscope révèle presque toujours une infiltration séreuse papillaire avec hypéremie, dilatation, flexuosités et thrombose des veines de la rétine, mais cela est plus marqué lorsqu'en même temps il y a complication de méningite.

* * On guérit rarement de l'encéphalite aiguë, mais la chose est possible, et, dans les cas contraires, il y a idiotie, démence ou folie, selon l'âge des sujets, parfois de la paralysie partielle ou générale progressive, et ce sont des maladies ordinairement incurables.

* * L'hémiplégie de l'encéphalite aiguë s'accompagne toujours de contracture des doigts et de déviation de la bouche vers le côté paralysé, par suite de la contracture du buccinateur.

Thérapeutique. — La saignée du bras à deux ou trois reprises, des ventouses scarifiées à la nuque ou des sangsues, voilà le traitement de l'encéphalite aiguë qui commence, mais en même temps il faut rasoir la tête et faire une irrigation continueuse d'eau froide sur le crâne.

L'iode de potassium, de 3 à 6 grammes par jour; les frictions du cuir chevelu avec la pommade stibiée jusqu'à production de pustules; un vésicatoire enveloppant le crâne; des applications de teinture d'iode ont été conseillées contre l'encéphalite aiguë; mais ces moyens sont d'une efficacité douteuse.

Dans l'encéphalite chronique, il faut mettre les malades à la diète végétale, frugale et lactée, en même temps qu'on leur donnera de temps à autre de l'alcool ou de l'émétique en lavage et qu'on appliquera un cautère ou un séton à la nuque, et tous les jours des ventouses sèches sur le dos et sur les membres.

V. ENCÉPHALE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L').

Cerveau (PLAIES DU.) I. Plaies par instruments piquants et tranchants. — Les plaies du cerveau par instrument piquant ou tranchant ne causent pas d'accidents mortels immédiats, à moins que la base du cerveau et la moelle allongée ne soient atteintes.

* * On reconnaît une plaie du cerveau à la dénudation de l'organe ou à la longueur et à la forme de l'instrument qui a fait la blessure, ce qui permet d'apprécier la profondeur à laquelle l'arme a pénétré dans le crâne.

La présence d'un fragment de l'instrument qui a pénétré dans le crâne complique quelquefois les plaies du cerveau.

En général, la position de la plaie et la difficulté qui existe pour l'écoulement des liquides ajoutent à la gravité du pronostic.

Après les blessures du cerveau l'encéphalite est le principal accident consécutif qu'il faille redouter; quant aux troubles de l'intelligence, tels que la perte de la mémoire, et aux hémi-

plégies, ils sont plus rares. V. ENCÉPHALE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L').

Thérapeutique. — Extraire les corps étrangers, mais ne pas aller à leur recherche avec un stylet; placer la tête dans une position favorable à l'écoulement du liquide de la plaie. Surveiller, pour les traiter énergiquement, les premières menaces d'encéphalite. Lorsque le cerveau est dénudé dans une grande étendue, penser avec des compresses d'eau fraîche, en cas de plaie petite, deux lavages de la plaie par jour et pansement à l'eau froide. Lorsque toute crainte d'inflammation aura disparu, faire le pansement simple. Si des morceaux d'étoffe sont restés dans la plaie, ils seront éliminés par la suppuration.

Contre l'irritation du cerveau par une esquille, irritation qui s'accompagne de délire, de coma, de perte de l'intelligence, on trépanera (Velpeau); la cicatrice de la plaie est un guide sûr, qui permet de tenter cette opération.

II. *Plaie contuse du cerveau.* — Les instruments contondants comme une baïonnette, une pioche, une balle brisant le crâne, peuvent atteindre le cerveau et y produire une plaie contuse, en entraînant au devant d'eux des morceaux d'étoffe et des esquilles osseuses.

Dans une blessure qui a intéressé profondément un hémisphère cérébral, la résolution complète des membres, l'abolition de l'intelligence et de la sensibilité, la respiration lente, le pouls petit et intermittent, caractérisent la contusion du cerveau. V. ENCÉPHALE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L').

Lorsque la base du cerveau est atteinte surtout au niveau de la protubérance et du bulbe, la mort est instantanée; mais quand la superficie de l'hémisphère a été seule atteinte, il y a à peine des troubles fonctionnels.

Une balle de fusil peut traverser un hémisphère sans être suivie d'accident. La présence du corps étranger est toujours une complication grave, quoique une balle ait pu séjourner dans le cerveau et s'y enkyster.

Thérapeutique. — Le traitement antiphlogistique et les dérivatifs intestinaux seront employés, comme dans la contusion du cerveau (V. ENCÉPHALE). On placera le malade convenablement pour favoriser l'écoulement des liquides de la plaie.

On n'appliquera une couronne de trépan que s'il y a enfoncement des os du crâne (Malgaigne). La plaie sera pansée à l'eau froide, une vessie pleine de glace sera placée pour maintenir froides les compresses qui recouvrent la plaie.

Les esquilles, les morceaux d'étoffe seront enlevés par la plaie. Une balle introduite dans le cerveau sera extraite, si on la sent; on se servira du tire-balle ou d'une pince à points d'arrêt; on agrandira, s'il est nécessaire, l'ouverture d'entrée de la balle, en appliquant une couronne de trépan.

Une balle perdue dans le cerveau ne doit pas être recherchée, et si l'on sonde pour la découvrir, ce doit être seulement avec une sonde de gomme. Une balle qui a fait un long trajet entre le cerveau et le crâne sera extraite par une contre-ouverture, et une perforation

du crâne par une couronne de trépan (Larrey); on se guidera pour trouver la balle par l'exploration, à l'aide d'une sonde molle. Une balle arrêtée sur la dure-mère (Percy) sera extraite avec une pince après agrandissement de l'ouverture des os, à l'aide du trépan; on n'incisera pas la dure-mère, à moins que la balle ne soit engagée en partie dans une ouverture de cette membrane.

Cerveau (RAMOLLISSEMENT SÉNILE ou GANGRÈNE SÉNILE DE L'ENCÉPHALE). Chez les vieillards, le cerveau se ramollit souvent en partie ou en totalité, à la suite de l'obstruction des artères cérébrales par embolie ou par incrustation osseuse de leurs parois, et il en résulte une véritable gangrène analogue au ramollissement gangréneux produit par la ligation d'une carotide. V. EMBOLIE.

* * Le ramollissement ou gangrène sénile du cerveau, ordinairement blanchâtre, quelquefois coloré en rose ou en rouge par du sang épanché n'a pas d'odeur; parce que la substance cérébrale mortifiée est à l'abri du contact de l'air.

* * Le ramollissement que produit la gangrène du cerveau n'a jamais d'odeur gangréneuse que s'il y a communication du foyer avec le dehors, par suite d'une carie de l'oreille interne, de l'éthmoïde ou des parois du crâne.

* * Au début du ramollissement cérébral sénile, l'ophtalmoscopie ne découvre aucune altération des veines du fond de l'œil qui soit spéciale à la maladie elle-même, et ce n'est qu'avec le temps qu'il se produit quelquefois de l'atrophie papillaire. V. CÉRÉBROSCOPIE.

* * Des *phénomènes précurseurs* de longue durée, tels que douleur fixe et opiniâtre de la tête, affaiblissement de l'intelligence et de la mémoire, tendance au sommeil, refroidissement partiel, engourdissement et fourmillement d'un ou de plusieurs membres; diminution ou exaltation de la sensibilité de la peau et des organes des sens; paralysie incomplète du mouvement de quelques muscles, avec conservation de la force naturelle du pouls, chez un vieillard, annoncent un commencement de ramollissement cérébral.

* * Lorsque chez un vieillard, après de longs phénomènes morbides précurseurs caractérisés par des troubles fugitifs de la sensibilité de l'intelligence, il survient subitement ou par degrés une paralysie d'un ou de plusieurs muscles et chez d'autres hémiplegie complète, sans fièvre et avec pâleur du visage, on peut affirmer qu'il s'est fait un ramollissement sénile du cerveau.

Le ramollissement ou gangrène sénile de l'encéphale, plus ou moins grave selon son étendue, est une maladie mortelle, au bout d'un temps qui varie entre quelques jours, plusieurs mois ou plusieurs années.

Thérapeutique. — Il n'y a jamais lieu de saigner les vieillards au moment de la crise qui amène la paralysie à la suite du ramollissement cérébral sénile.

Dans le ramollissement sénile du cerveau, une diète modérée, de l'infusion d'arnica, de l'eau vineuse et des sinapismes sont tout ce qu'il convient de mettre en usage.

Une fois établie, la paralysie causée par le ramollissement cérébral sénile n'exige aucun autre remède que des frictions excitantes sur les membres, et le malade doit garder son régime, sauf à entretenir la liberté du ventre au moyen de l'aloès, 10 centigrammes par jour, et des pilules purgatives de Frank, de Henderson, de Clerambourg, etc.

Cerveau (TUBERCULES DU). Des tubercules peuvent se développer dans le cerveau, mais ils sont là un peu moins fréquents que dans les viscères du thorax, et ils se présentent à l'état de crudité ou de ramollissement sous un volume qui varie d'un petit pois à un petit œuf d'oiseau.

* * Dans le cerveau, les tubercules sont presque toujours à l'état de crudité, et ils arrivent très-rarement à la période de ramollissement ou de transformation crétacée.

* * Les tubercules peuvent se développer dans toutes les parties du cerveau, mais on les trouve principalement dans les hémisphères, la superficie et dans le voisinage de la pie-mère.

* * Les tubercules du cerveau sont toujours la conséquence de la diathèse scrofuleuse héréditaire ou acquise, mise en acte par une cause secondaire.

* * Autour des tubercules, la substance cérébrale peut rester saine, mais dans un grand nombre de cas elle offre de la rougeur, du ramollissement plus ou moins étendu et une phlegmasie assez prononcée des méninges.

* * C'est à la présence des tubercules du cerveau, par la compression du sinus ou par la phlegmasie méningée qu'ils entraînent que s'expliquent certains cas d'hydrocéphalie chronique.

* * Il n'est pas rare de voir des tubercules occuper longtems le cerveau à l'état latent, sans donner lieu à aucun symptôme appréciable.

* * Une céphalalgie presque continuelle avec redoublements irréguliers, changement d'humeur, tristesse, vertige, insomnie, frayer nocturne, convulsions passagères sans fièvre, hyperesthésie ou anesthésie cutanée, strabisme et trouble des sens, paralysie partielle, chez un enfant, doivent faire craindre un tubercule du cerveau; mais si ces phénomènes sont accompagnés de vomissements, de constipation, de coma et de fièvre avec convulsions et contraction des extrémités, le diagnostic n'a plus rien de douteux, il existe dans l'encéphale un tubercule donnant lieu à une phlegmasie des méninges. V. MÉNINGITE.

* * Les sujets affectés de tubercules du cerveau meurent quelquefois subitement au milieu

d'une convulsion, mais ordinairement ils succombent dans le cours d'une méningite tuberculeuse.

Thérapeutique. — Il n'y a nul moyen de guérir les tubercules du cerveau, et le traitement à leur appliquer est celui de la méningite. V. ce mot.

CERVELET. Dans le cervelet peuvent se produire des *hémorrhagies*, des *tubercules*, des *abcès* et des *tumeurs de composition très-différente*, mais le diagnostic de ces lésions est extrêmement obscur et leurs symptômes se confondent, en général, avec ceux des maladies du cerveau. Il y a cependant des cas où le siège du mal peut être reconnu pendant la vie, c'est lorsque dans un état morbide caractérisé par des phénomènes nerveux graves, il y a en même temps, défaut de coordination des mouvements volontaires, propulsion irrésistible de la marche en avant ou de côté, enfin convulsions rotatoires prononcées.

* * Quand une personne est frappée subitement de perte de connaissance et d'intelligence avec hémiplegie, et qu'ensuite apparaissent des vomissements fréquents presque incoercibles, il y a lieu de croire qu'il s'est fait une hémorrhagie dans le cervelet (Hillairet). Dans ce cas les vomissements s'expliquent par la compression des origines du pneumogastrique ou de son lobule par le foyer hémorrhagique.

* * Les tumeurs du cervelet peuvent exister pendant plusieurs mois à l'état latent sans donner aucun signe de leur présence, mais lorsqu'elles dérangent les fonctions du système nerveux, elles amènent de la céphalalgie avec ou sans amaurose; l'impossibilité de coordonner les mouvements volontaires, d'où une démarche semblable à celle de l'ivresse et la déambulation irrésistible à droite ou à gauche, enfin des attaques épileptiformes très-caractérisées.

Thérapeutique. — Le traitement des maladies du cervelet est tout à fait semblable à celui des maladies du cerveau. V. CERVEAU.

Le défaut de coordination des mouvements volontaires avec affaiblissement de la motilité, consécutif à une syphilis constitutionnelle indique une maladie du cervelet de nature syphilitique qu'il faut traiter par le proto-iodure de mercure d'abord, 5 à 10 centigrammes, et ensuite par l'iodure de potassium, 2 à 5 grammes par jour.

CÉSARIENNE (OPÉRATION). L'opération césarienne est l'extraction du fœtus à travers une ouverture faite à l'utérus, après incision de l'abdomen.

* * Chez une femme à terme, dont le bassin a moins de 5 centimètres dans son plus petit diamètre, l'embryotomie est longue et difficile à pratiquer, la mère a beaucoup de chances de mourir, et l'enfant sera perdu, mieux vaut avoir recours à l'opération césarienne, quand

on n'a pas pu pratiquer l'avortement ou l'accouchement avant terme (Pajot). V. **DYSTOCIE PAR RÉTRÉCISSEMENT EXTRÊME DU BASSIN.**

* * Quelques accoucheurs font encore l'opération césarienne chez les femmes qui meurent du cinquième au septième mois de la grossesse après une maladie aiguë, et lorsque les parents désirent et exigent que l'enfant soit baptisé ou circoncis, dût-il ne pas vivre plus de quelques minutes.

* * Chez une femme qui meurt du septième au neuvième mois, il faut à l'instant de sa mort, lorsque les battements de son cœur viennent de cesser, recourir à l'opération césarienne, pour extraire le fœtus, qui, à cette époque, est viable.

L'opération césarienne faite dans le but d'extraire le fœtus chez une femme mourante ou qui vient de mourir doit être pratiquée vivement. Dans ces cas, il n'y a pas de règle précise et absolue; une incision est faite sur la ligne blanche ou sur le bord externe du muscle droit, depuis l'ombilic jusqu'à la symphyse pubienne. On incise couche par couche, et, arrivé sur l'utérus, on l'incise avec précaution, puis on débriide en haut, et sur les côtés s'il est nécessaire, la poche des eaux est ouverte d'un coup de ciseaux; on agrandit l'ouverture en évitant de toucher au fœtus, que l'on extrait par l'extrémité qui se présente. On lie et l'on sectionne le cordon comme dans les cas ordinaires.

Chez la femme qui n'est pas mourante et qu'on peut espérer sauver: on vide la vessie, la femme, placée sur un lit un peu élevé, la tête étant médiocrement élevée, des aides fixent la matrice par des pressions de haut en bas. La peau est incisée parallèlement au bord externe du muscle droit, ou sur la ligne médiane en suivant la ligne blanche dans une étendue de 15 centimètres, en commençant à 3 centimètres au-dessus du pubis. On divise couche par couche lesaponévroses et les muscles de la paroi abdominale, la matrice est ouverte, on introduit le doigt dans l'ouverture et on l'agrandit avec le bistouri boutonné en haut et en bas. A ce moment, les aides maintiennent la paroi abdominale accolée à l'utérus, on incise d'un coup de ciseaux la poche des eaux qui se présente, et l'on coupe avec cet instrument l'amnios, dans toute l'étendue de la plaie de la paroi abdominale. On extrait le fœtus par la partie qui se présente; on lie le cordon, et quand l'utérus revient sur lui-même, le placenta décollé est extrait avec les membranes; on lave la cavité utérine s'il y a du sang. On réunit la partie supérieure de la plaie par trois points de suture, et on laisse une ouverture en bas pour faire écouler les liquides qui pourraient sortir de l'utérus (méthode ancienne).

Si le col de l'utérus est dilaté et s'il y a une libre communication entre la cavité utérine et le vagin, on refermera la plaie de l'abdomen par des points de suture métallique, après avoir lié les vaisseaux qui donnent du sang. Des injections tièdes seront faites par le vagin; la malade sera tenue très-chaudement, et l'on provoquera une diaphorèse par des boissons abondantes. Une compression sera faite sur le ventre au moyen d'un bandage de corps.

On a tenté l'opération césarienne sans ouvrir le

péritoine. Alors on incise la paroi abdominale transversalement au-dessus du pubis, en suivant le ligament de Fallope; on décolle le péritoine de la paroi abdominale, et on le suit jusque sur le col utérin, où il est facile à décoller (Physick, Ritgen, A. Baudelocque); on incisera sur le col sans ouvrir le péritoine, et l'on agrandira l'ouverture en haut, en décollant toujours le péritoine; la poche amniotique sera ouverte, et l'on extraira le fœtus, comme il a été dit. On ne fera pas de suture, mais on fera des injections dans la plaie et par le vagin.

Il n'est pas absolument besoin de faire de suture à l'utérus, ni de ligatures, à moins qu'un très-gros vaisseau n'ait été lésé. Les contractions utérines maintiennent les bords de la plaie en contact et arrêtent les hémorrhagies.

CÉVADILLE. Plante du Mexique, appartenant aux colchicacées, dont les semences, riches en véatrine, sont très-vénéneuses. On les emploie en poudre, à l'extérieur, sous le nom de *poudre des capucins*, contre les poux et les parasites. Elles sont très-irritantes et rarement administrées à l'intérieur. On donne cependant leur poudre, 10 à 50 centigrammes, contre l'hydrophobie □, contre la paralysie ☒ et dans la goutte ☒.

CHABETOUT (Puy-de-Dôme). Eau minérale ferrugineuse bicarbonatée froide.

CHAIR CRUE. La viande crue de bœuf, de mouton, mise en purée et passée au tamis, aromatisée avec de la confiture ou du bouillon, est un remède employé contre la diarrhée des jeunes enfants (Weisse), à la dose de 40 à 100 grammes par jour comme nourriture exclusive. Ce moyen réussit quelquefois chez l'adulte, dans les mêmes cas et dans les affections chroniques de l'estomac. La viande crue de tous les animaux, passée au lami-noir, convertie en purée et confite dans le sucre, peut être conservée et transportée sur mer à de grandes distances, de sorte qu'on ait sous un petit volume des masses de substance animale disposées pour la nourriture des armées de terre et de mer.

CHAIR DE POULE. État morbide passager caractérisé par la pâleur, le refroidissement et la saillie des follicules de peau due à l'exagération de contractilité du derme. Ce phénomène accompagne l'*horripilation* et le *frisson*. C'est le symptôme de la fièvre au début, et il est surtout très-prononcé au commencement d'un accès de fièvre intermittente.

Thérapeutique. — Des boissons chaudes aromatisées telles que du thé ou de la mélisse sucrée et le repos au lit avec des boules d'eau chaude autour du corps, sous un édredon et sous de nombreuses couvertures suffisent pour faire disparaître la chair de poule.

CHALAZION. L'hypertrophie d'une glande de la conjonctive ou d'un acinus des glandes de Meibomius (Caron du Villards) ou d'une

glande sébacée, le plus souvent consécutive à une inflammation légère de la paupière, est un chalazion.

La tumeur formée par le chalazion est dure, globuleuse, unique, faisant saillie sous la conjonctive ou sous la peau. Elle ne s'accroît pas au delà de la grosseur d'un pois, et gêne très-peu les malades; elle peut se résorber en grande partie et rester à l'état d'une petite induration insensible.

Thérapeutique. — On traitera d'abord l'inflammation par les émoullients; les cautérisations superficielles sur la peau avec la teinture d'iode, le nitrate d'argent même seront ensuite employés. Si après six mois la tumeur ne diminue pas, on pourra l'enlever.

Avec la pince de Desmarres (B fig. 107), (pince à

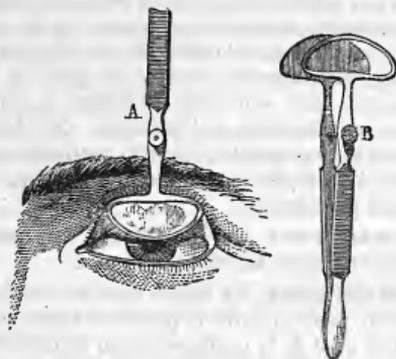


Fig. 107. — A. Opération de chalazion, procédé de Desmarres. — B. Pince de Desmarres (Alph. Guérin).

pression à vis, B, à mors larges, constitués, l'un par une plaque de la grandeur d'une amande et de forme elliptique, l'autre par un anneau de même grandeur que la plaque qui lui est opposée; on saisit la paupière en engageant la plaque entre l'œil et la paupière; la tumeur est prise dans l'anneau de l'autre mors de la pince, serré sur le premier, de façon à arrêter la circulation dans la peau qui enveloppe la tumeur; on confie la pince à un aide, on incise la peau et l'on dissèque la petite tumeur qu'on enlève en totalité. On pansera la plaie avec des compresses d'eau froide; on ne réunira que si la plaie a un peu d'étendue, et l'on pansera alors avec l'eau froide, le plus souvent possible.

Si le chalazion situé sous le cartilage fait saillie sous la conjonctive, on opérera en renversant la paupière (Celse) et en plaçant la pince en sens opposé à celui qui a été dit (A fig. 107), quand la tumeur fait saillie sous la peau. Dans ce cas, l'occlusion de l'œil et les lotions tièdes doivent être tout le pansement, seulement on surveillera afin de prévenir la formation d'un bourgeon charnu saillant sur la plaie; on cautérisera celle-ci si elle tardait à se cicatriser.

S'il s'agit d'un kyste sébacé, on fera sortir toute la matière et l'on cautérisera la cavité avec le crayon de nitrate d'argent; puis on tiendra des compresses fraîches sur les paupières.

CHALDETTE (Lozère). Eau minérale saline, chlorurée, sodique.

CHALES (Ancienne Savoie). Eau minérale

sulfureuse, sodique, froide, la plus sulfurée des eaux sulfureuses connues, marquant 180° de sulfuration. On l'emploie en boissons dans la scrofule ☒, dans la syphilis ☒, dans le rhumatisme ☒, dans la goutte ☒, dans le cancer ☒.

CHALYBÉ. Remède qui contient du fer. Il y a le *vin chalybé*, fait par macération de 30 grammes de limaille de fer dans une bouteille de vin blanc. On passe, et le produit s'emploie comme tonique, emménagogue et antichlorotique, 50 à 100 grammes par jour ☒☒.

CHAMBRE ANTÉRIEURE DE L'ŒIL (LÉSIONS DE LA). La chambre antérieure de l'œil peut être *déformée* par des adhérences de l'iris (V. SYNÉCHIE), par des tumeurs de l'iris V. IRIS (TUMEUR DE L').

L'*hydropisie* de la chambre antérieure est due à une iritis séreuse et révélée par une saillie de la cornée, connue sous le nom de *kérato-connus*, et staphylôme pellucide. V. STAPHYLÔME.

Les *corps étrangers* de la chambre antérieure sont visibles à l'œil nu; ce sont des grains de plomb, des fragments de capsule, des paillettes de fer, etc. Tous les corps étrangers qui ont pénétré dans la chambre antérieure tombent à la partie inférieure.

Le *cancer fibro-plastique* du bord adhérent de l'iris est un cancer à marche lente; il se montre en arrière de la cornée, sous la forme d'un bourgeon charnu recouvert de petits vaisseaux; de là la tumeur gagne le fond de l'œil ou se fait jour à travers la cornée.

Thérapeutique. — Les corps étrangers de la chambre antérieure seront extraits à l'aide d'une opération; on fera, avec le couteau de Beer une incision en biseau sur le point d'union de la cornée et de la sclérotique. On amène le corps étranger avec une curette ou une pince à griffes.

Les cancers fibro-plastiques exigent tôt ou tard l'ablation de l'œil.

CHAMPOLÉON (Hautes-Alpes). Eau sulfureuse, calcique, froide, peu employée.

CHANCRE. Une ulcération produite par le contact ou l'inoculation d'un pus virulent engendré par une ulcération syphilitique ou même du sang fourni par un individu syphilitique, est un chancre.

La verge, l'anus, les lèvres, chez l'homme; les petites et les grandes lèvres, le vagin, le col utérin, les seins, chez la femme, sont le siège le plus fréquent des chancres. Mais on les rencontre exceptionnellement à la face, aux mains, et aux bras au niveau des piqûres de vaccin.

Il y a trois espèces de chancres: le *chancre mou*, le *chancre induré* et le *chancre mixte*.

Dans certains cas le pus virulent des ulcérations syphilitiques peut être absorbé par une plaie sans produire d'accident local, comme le pus, dans les piqûres anatomiques, donne lieu à l'infection purulente sans avoir occasionné

d'angioleucite ou de phlébite, comme le curare placé sous la peau est résorbé avant d'avoir déterminé le moindre accident local; — ailleurs il détermine une inflammation locale, ulcérate (*chancre mou*), dans laquelle le virus se détruit avec les tissus qu'il a touché (Petit-Radel); mais chez d'autres l'ulcération ne détruit pas toutes les parties contaminées et l'on a affaire alors à ce qui a été appelé le *chancre mixte*. Lorsqu'au contraire, aucune réaction inflammatoire n'apparaît après la contagion, une papule se forme tout autour du point contaminé, il y a une inflammation chronique ou plutôt une exsudation d'éléments anormaux, éléments anatomiques des gommes (Virchow), ou exsudation d'éléments normaux altérés, cyto-blastion (Robin), ou infiltration du derme (Michaëlis), où s'accomplit un travail de composition et de décomposition, ce qui constitue le *chancre induré*.

Les conditions individuelles, au moment du coït infectant, sont sans doute la cause des différentes formes que présente le chancre (Ricord).

Le chancre induré, chez l'homme, est, avec la plaque-muqueuse, chez la femme (A. Guérin), la porte d'entrée la plus habituelle de la syphilis.

Tous les chancres sont susceptibles d'être suivis d'accidents généraux dus à l'infection du sang, c'est dire qu'il n'y a qu'un virus syphilitique (Hunter, Ricord, Calvo). V. SYPHILIS.

Chancre mou (Galien, Carmichaël, Bassereau), CHANCRE VÉNÉRIEN, CHANCRE NON INFECTANT, CHANCRÔIDE (Clerc), CHANCRELLE (Diday), CHANCRE SIMPLE.

Le chancre mou débute par une ulcération, si le pus a été déposé sur une écorchure ou sur une plaie, mais il succède ordinairement à une pustule ou une vésico-pustule, qui apparaît sans incubation peu de temps après le coït infectant.

A la période d'état, le chancre mou est constitué par une ulcération profonde, dont le fond est rempli d'une espèce de détritit organique mêlé à du pus, et dont les bords sont taillés à pic et décollés.

Le chancre simple est quelquefois douloureux et circonscrit dans des cas assez rares, par une induration inflammatoire, avec abcès de la verge autour des vaisseaux lymphatiques.

Des adénites qui tendent toujours à suppurer, compliquent le chancre mou.

** Le chancre mou est irrégulier dans sa marche et il se complique assez fréquemment de gangrène et de phagédénisme.

** Le chancre mou est réinoculable au porteur, inoculable sur des individus sains et sur quelques espèces animales, par suite du transport du pus chancreux, sous l'épiderme ou sur une plaie.

** Suivant Langlebert, le chancre mou serait produit par le pus des ulcérations syphilitiques, quelles qu'elles soient, mais cela est très-douteux.

** Le chancre mou naît du chancre mou (Bassereau, Clerc, Fournier, Diday), et ne donne ordinairement pas lieu à une infection syphilitique. Il peut exister à la tête ou dans le pharynx, comme à la verge, à l'anus et à la vulve; mais cela est très-exceptionnel.

** Chez les prostituées, le chancre mou finit quelquefois par se transformer en ulcération à bords irréguliers, un peu durs, à marche lente; ce qui fait qu'on peut le prendre pour un chancre induré, c'est le *chancre chronique* (Boys de Loury et Costilhes).

Le caractère pathognomonique du chancre mou est l'auto-inoculation (Ricord, Bassereau, Clerc, Diday, Rollet, Nadeau des Islets). Mais l'adénite suppurée, les phénomènes inflammatoires et la multiplicité des chancres sont aussi des caractères anatomiques dont il faut tenir compte pour établir le diagnostic (Ricord).

On ne confondra pas l'ulcération des chancres mous avec l'*herpes preputialis*, qui est formé de vésicules, entourées d'une auréole inflammatoire et disparaissant en donnant lieu à la formation de squames épidermiques.

** Chez l'homme le chancre mou de la verge se complique d'un excès d'inflammation, de gangrène, de diphthérie et de phagédénisme, tandis que chez les femmes ayant un chancre mou à la vulve, il y a plus souvent œdème et *phlegmatia alba* des grandes lèvres.

1° L'excès d'inflammation est constitué par une dureté inflammatoire phlegmoneuse; par un écoulement abondant de pus sanieux sur l'ulcère qui est douloureux et saigne au moindre contact. En même temps il y a de la fièvre et de l'embaras gastrique.

2° La gangrène est une inflammation portée à ses dernières limites, et qui est due à un coït ou à des excès de boissons qui ont irrité l'ulcère et altéré la santé générale. Sur le pourtour et sur le fond de l'ulcère, existent des points noirs qui ne tardent pas à se réunir et forment une eschare dont la plaie se cicatrise en général assez vite.

3° La surface du chancre se recouvre quelquefois d'une couche pseudo-membraneuse, et d'une couche pultacée analogue à la pourriture d'hôpital, tantôt toute l'étendue de la plaie en est recouverte, tantôt il existe des petits points pseudo-membraneux isolés.

4° Une ulcération qui tend à s'étendre en surface (phagédénisme serpigineux) ou en profondeur (phagédénisme térébrant), pendant qu'elle se recouvre ou non de diphthérie et qu'il s'y développe des eschares, constitue le phagédénisme.

Le phagédénisme est beaucoup plus fréquent sur le chancre mou que sur le chancre induré (Ricord). Il ne se transmet pas par inoculation, comme ulcère phagédénique (Sperino), il reproduit parfois un chancre mou, même après six ou sept mois (Ricord).

De mauvaises conditions individuelles, la scrofule (Boerhaave), le défaut de soin, l'usage de l'alcool, l'usage intempestif du mercure, favorisent le développement du phagédénisme.

* * Une ulcération irrégulière, à bords décollés, taillés à pic, laissant écouler une sanie légèrement purulente, dont le fond est garni d'une couche pultacée, ou dans d'autres cas un ulcère rongeur, creusant en profondeur et détruisant les muscles et découvrant les nerfs, les vaisseaux et même les os, la tendance de l'ulcère à gagner de proche en proche, font reconnaître le phagédénisme. L'ulcère qui gagne en surface a une marche lente. L'ulcère qui gagne en profondeur marche vite.

* * Dans le phagédénisme la santé générale n'est ordinairement pas altérée.

* * Les abcès froids tuberculeux, les syphilitides tuberculo-ulcéreuses ne seront pas confondues avec le phagédénisme, car en remontant à l'origine du mal, on trouve qu'il a antérieurement existé un chancre, et de plus les abcès tuberculeux et les syphilitides sont rares à la verge et à l'aîne. Les abcès tuberculeux sont successifs, et il y a souvent un ulcère en même temps qu'un autre abcès en voie de formation. La syphilide serpigneuse ou tuberculo-ulcéreuse présente plusieurs points ulcérés isolément; tandis que le chancre phagédénique, au contraire, forme une seule ulcération. Enfin l'épreuve de l'inoculation sur le malade, du chancre phagédénique sera peut-être un élément de diagnostic. V. SYPHILIDE TUBERCULEUSE.

* * Sur la cicatrice d'un chancre mou, il n'est pas rare de voir naître un condylome.

Thérapeutique. — *Chancre mou simple.* Transformer l'ulcère virulent en une plaie simple, tel est le but du traitement du chancre mou.

Dans ce but, on cautérise la plaie. Le nitrate d'argent appliqué immédiatement après le coût suspect sur une plaie prévient un chancre mou. Lorsque l'ulcération est complète, on cautérise avec un disque de pâte au chlorure de zinc de la largeur de l'ulcère (École de Lyon). On laisse le disque douze à vingt-quatre heures en place. Si une eschare blanche n'est pas produite sur toute la surface de l'ulcère, on applique de la pâte sur tous les points qui auront échappé à la cautérisation.

On pourra aussi cautériser avec le caustique sulfocarbonique, car ce moyen est aussi efficace que la cautérisation avec le chlorure de zinc.

Le fer rouge ne convient que si l'y a tendance au phagédénisme.

Les caustiques ne seront employés que si le chancre est à découvert. Pour les chancres situés sous un

prépuce rétréci, ou dans l'urèthre, on ne doit avoir recours qu'aux injections de nitrate d'argent; une partie de nitrate pour quinze d'eau distillée.

La teinture d'iode pure, ou la solution de tartrate ferrico-potassique, 10 à 30 grammes, du sel dans 200 grammes d'eau (Ricord), le perchlorure de fer à 30° sont de bons modificateurs des chancres mous.

L'alcool de Guaco pur ou mélangé à l'eau (Pascal) n'est pas meilleur que les caustiques précédents.

Il est inutile de cautériser un chancre mou datant de plus de vingt jours (Diday).

On abrégera la durée du chancre situé au filet, au limbe du prépuce et aux petites lèvres, en coupant les replis qui portent le chancre, à l'aide d'une pince coupante (Diday).

Il est dangereux d'opérer le phimosis sur un individu atteint de chancres mous: les bords des plaies deviennent ordinairement chancereux.

Il ne faut jamais panser les chancres avec l'onguent mercuriel.

Pour favoriser la cicatrisation, on emploiera la charpie imbibée de vin aromatique, le glycérolé au tannin, 1 à 3 grammes pour 10 grammes de véhicule:

Glycérine	40 parties.
Tannin	4 id.

Le pansement avec la décoction de quinquina, et mieux des pansements avec la charpie imbibée de teinture d'iode sont assez bons.

Pour les chancres du méat et de l'urèthre, on injectera du vin aromatique.

Contre les érections, on donnera:

Eau distillée	400 grammes.
Sirop	30 id.
Bromure de potassium	50 centigr. à 2 gr.

Dans une potion à prendre par cuillerée à bouche dans les vingt-quatre heures.

Pour les chancres de l'anus, après avoir cautérisé les ulcères, on se servira de mèches enduites des liquides modificateurs. Ensuite on tiendra le ventre libre pour éviter les douleurs qui, dans le chancre de la marge de l'anus, comme dans la fissure simple, engendrent la constipation et quelquefois la contraction du sphincter. V. FISSURE A L'ANUS.

Jamais un chancre simple ne doit être traité par les mercuriaux à l'intérieur, à moins qu'il ne survienne une roséole et que le chancre ne s'indure, ce qui est assez exceptionnel. Le régime tonique, des grands bains, doivent constituer tout le traitement général.

Si l'inflammation du pourtour de l'ulcération est forte, les bains locaux d'eau de guimauve ou de graine de lin ou des lotions opiacées, seront employés; un cataplasme arrosé de laudanum enveloppera la verge. On purgera, et le malade sera mis à la diète. L'inflammation calmée, on traitera comme il a été dit plus haut.

Si une adénite apparaît, on aura recours au traitement du bubon. V. BUBON.

Contre la gangrène, on tiendra le malade à la diète, on le purgera avec les purgatifs salins, on pansera avec un mélange à parties égales de poudre de charbon et de poudre de quinquina. On retranchera les parties mortifiées à mesure qu'elles seront détachées, on arrêtera les hémorrhagies avec un tampon imbibé légèrement de perchlorure de fer au trentième.

Contre la diphthérie de la plaie, on cautérise avec le fer rouge, ou, dans les cas peu graves, on appliquera l'eau phéniquée au 1000^e, le jus de citron, la poudre de tan et d'alun, mélangées à parties égales.

Dans le phagédénisme, tous les caustiques sont bons à employer, mais les meilleurs sont : le fer rouge (Rollet), les caustiques au chlorure de zinc ou sulfo-carbonique.

La teinture d'iode pure, la solution de tartrate ferrico-potassique, 10 à 20 grammes pour 200 grammes d'eau (Ricord), avec huile essentielle de lavande, 5 grammes; l'eau chlorurée, la solution de coaltar saponiné au 40^e, d'acide phénique au 1000^e, la solution de chlorate de potasse, 4 grammes pour 50 grammes d'eau, sont assez utiles contre cette complication. A la fin, on a avantage à toucher l'ulcère avec la teinture d'iode et le perchlorure de fer à 30^e, ou 8 grammes de la solution pure pour 200 grammes d'eau.

L'irrigation continue et les compressions peuvent être tentées dans ce cas, quitte à recourir ensuite à la cautérisation.

Quoi que l'on emploie, il faut renouveler fréquemment les pansements.

L'opium à la dose de 60 à 80 centigrammes par jour en deux doses (Rodet) est bon chez les individus débiles.

La syphilisation, c'est-à-dire l'inoculation de chancres mous (Auzias-Turenne) est le pire et le plus infidèle des moyens thérapeutiques.

Si le malade est scrofuleux, on constituera le traitement antiscrofuleux.

Un bon régime sera prescrit.

Le tartrate ferrico-potassique dans une potion (Ricord) n'est pas efficace; le perchlorure de fer n'est pas d'une utilité démontrée. On peut donner :

Perchlorure de fer	4 grammes.
Sirop de sucre	500 id.

(Deleau.)

Une cuillerée ou deux par jour.

Chancre induré (Benedict Massa, Jean de Vigo, Thyéry de Héry, A. Paré, Hunter, Ricord, Bassereau).

L'exsudation d'un chancre induré, le pus d'une plaque muqueuse et plus spécialement la sérosité des ulcérations syphilitiques, au dire de Langlebert et de Bidentkap; l'inoculation du sang d'un syphilitique sur un sujet sain, engendrent un chancre induré, et avec d'autant plus de puissance que le sujet appartient à une race vierge de syphilis (Diday).

* * * Vingt-cinq jours en moyenne après un coit suspect le chancre induré se produit. Ordinairement une écorchure méconnue se recouvre alors d'un produit grisâtre, contenant des globules de pus (Robin); plus rarement une papule se forme, s'excorie à sa surface et se recouvre d'une fausse membrane. Une saillie rongée s'élève autour de l'ulcère qui prend une disposition cupuliforme (Ricord), puis la base de l'ulcération s'indure dans le premier septénaire.

Dans les ulcères agrandis, l'induration est

moins forte, elle est parcheminée (Ricord). Cette induration résulte peut-être de l'origine du chancre, telle que la contagion d'un accident secondaire (Diday, Langlebert).

* * * Un chancre induré ne sécrète pas du véritable pus (H. Lee), à moins qu'il n'y ait ce qu'on appelle chancre mixte.

* * * L'induration peut durer très-longtemps; d'ordinaire, elle prend une consistance gélatineuse et se ramollit, se résorbe et laisse une tache violacée.

* * * Le chancre induré est le plus souvent solitaire.

* * * Le chancre, chez la femme, n'est point une transformation d'une plaque muqueuse (Davas, Deville), mais bien un véritable chancre induré qui change d'aspect parce que les parties génitales sont sans cesse baignées de mucosités (A. Guérin). Il siège chez l'homme sur la muqueuse du prépuce le sillon glando-préputial, le fourreau de la verge, et partout où il y a eu un contact; il siège chez la femme sur les grandes et les petites lèvres.

On a vu des chancres indurés sur les lèvres, sur l'aile du nez, aux paupières; à la face, du reste, le chancre est presque toujours accompagné d'induration.

* * * Avec un chancre induré, il existe dans le voisinage une induration polyganglionnaire indolente. V. BUBON.

* * * Le chancre induré est moitié moins fréquent que le chancre simple.

* * * On ne peut pas inoculer le chancre infectant si ce n'est tout à fait à son début (Clerc, de Boeresprung, Lee, Melch Robert, Rollet), et ce fait ne s'observe que très-exceptionnellement.

Le phagédénisme et la gangrène ne s'observent presque jamais sur un chancre induré.

* * * On ne confondra pas le chancre mou avec le chancre infectant, parce que dans cette dernière variété de chancre l'incubation, est plus longue, que l'ulcération est entourée de bords réguliers durs, et que le fond est couvert d'une fausse membrane, analogue à du frai de grenouille, et fournit à peine de liquides, ce qui est opposé entièrement aux caractères du chancre mou. On aura, du reste, la ressource de l'épreuve de l'inoculation, mais il vaut mieux s'en tenir aux caractères anatomiques pour établir le diagnostic. On se rappellera encore que la roséole existe souvent en même temps qu'un chancre induré, et que le chancre induré n'est inoculable qu'à l'espèce humaine. Une plaque muqueuse n'étant jamais indurée, et coïncidant avec une angine ne sera pas prise pour un chancre induré; puis, on trouve souvent dans les antécédents du malade le fait de l'existence d'un chancre. Chez les femmes le diagnostic repose sur les mêmes considérations des symptômes; mais il est difficile.

* * A la verge, à la face, aux lèvres et aux paupières en particulier, un chancre induré simule quelquefois un cancroïde. Il faut se rappeler que si longue que puisse être la durée d'une induration syphilitique, elle l'est toujours moins que celle d'un cancroïde. En général attendez : les symptômes successifs de la syphilis révéleront la nature du mal ; si la roséole était passée, donnez du mercure et de l'iode de potassium et du biode de mercure ; *naturam morborum ostendunt curationes*. On reconnaîtra de même les ulcérations produites par la cautérisation intempestive d'un herpès. L'arsénite de cuivre qui produit des indurations (Folliu) n'en produit pas qu'une seule et tout le diagnostic est là, car le chancre induré est généralement unique.

* * Pendant qu'un chancre induré s'établit les individus deviennent anémiques, le chiffre des globules baisse.

L'infection de l'économie a une marche aiguë ou lente. V. SYPHILIS GÉNÉRALE.

Il y a des syphilis galopantes, car on meurt quelquefois rapidement après l'apparition d'un chancre induré, sous l'influence des accidents d'une syphilis viscérale telle qu'une cirrhose du foie, ou des gommés du poumon (Gubler, Virchow), mais, dans ce cas, les individus sont sans doute prédisposés.

* * Un chancre induré met à l'abri d'un nouveau chancre induré et les chancres développés consécutivement sont mous : *chancres des syphilitiques* (Ricord), *chançoïde* (Diday), mais il y a des infections doubles (Diday).

Thérapeutique. — Dans les trois premiers jours de l'apparition d'un chancre induré, on peut le cautériser avec quelque espoir d'éviter l'infection de l'économie ; passé ce temps, on pansera simplement avec le vin aromatique ou l'onguent de la mère, ou le cérat styrax. On n'extirpera l'induration que quand elle aura persisté, encore n'est-ce pas nécessaire.

Lorsqu'il y a un chancre induré, quatre-vingt-dix fois sur cent la syphilis constitutionnelle existe (V. ce mot), on doit donc négliger le chancre pour traiter d'abord l'état général, les grands bains ou régime tonique, les pilules de Vallet, le vin de quinquina seront administrés en même temps que le mercure.

Chancre mixte (Rollet, Laroyenne, Bœrensprung, Lindwurm, Lee). Toutes les fois qu'un chancre présente à la fois les signes d'un chancre induré et d'un chancre mou ; lorsqu'un chancre induré se recouvre d'une ulcération à bords taillés à pics et sécrétant un pus inoculable, toutes les fois qu'un chancre induré, trois semaines après son début, s'entoure d'une induration élastique, on dit qu'il y a chancre mixte.

L'infection syphilitique est la suite ordinaire d'un chancre mixte. Lorsqu'un bubon suppuré existe avec un chancre induré, ulcéré, il y a

toutes probabilités pour que le chancre soit mixte, le chancre induré phagédénisé est aussi un chancre mixte.

La roséole, l'angine et les plaques muqueuses suivent assez rapidement l'apparition des chancres mixtes.

Le chancre mixte est une ulcération ou l'inflammation n'a pas été suffisante pour détruire le tissu contaminé par le virus déposé sur les parties.

Une inflammation tardive communiquée peut-être par un défaut de précaution, ou par un nouveau coït, produit souvent le chancre mixte.

Thérapeutique. — Comme le chancre mixte n'est pas franchement enflammé, comme le virus s'installe pour produire l'induration, on doit traiter le chancre mixte à la fois comme un chancre induré et comme un chancre mou. Il faut alors mettre en usage les cautérisations, les modificateurs de l'ulcération, en même temps qu'on administrera contre la syphilis constitutionnelle le mercure et ses composés, et les sudorifiques. V. CHANCRE MOU et SYPHILIS CONSTITUTIONNELLE.

Chancres du col de l'utérus. On trouve sur le col de l'utérus des chancres au nombre de un seul ou de plusieurs ; c'est là le seul caractère distinctif qui puisse séparer les chancres indurés des chancres mous. Ordinairement les chancres sont caractérisés par une ulcération profonde à bords taillés à pic, indolente, s'accompagnant d'engorgements ganglionnaires, indolents dans les aines et tardivement de roséole. Toute inoculation indiquera qu'il s'agit d'un chancre mou.

* * Les chancres du col utérin sont rares.

* * Les douleurs dans les cas de chancres du col sont dues à l'engorgement chronique du tissu de la matrice.

* * Les chancres du col sont très-longs à se cicatriser.

Thérapeutique. — On administrera le traitement général de la syphilis (V. SYPHILIS), mais en même temps on cautérisera l'ulcère avec le nitrate d'argent, avec le nitrate acide de mercure, ou le fer rouge.

Chancres de la conjonctive. V. CONJONCTIVE.

CHANVRE. Plante de la famille des urticées, dont une espèce, le *chanvre indien* ou *Cannabis indica* sert à la préparation d'un extrait appelé le *haschisch*, qu'on emploie à la dose de 2 à 4 grammes, contre le rhumatisme □, l'hydrophobie □, le tétanos □, l'hydrophobie □ et une foule de névroses. Si l'on n'emploie pas le haschisch, on peut employer une préparation dite *Lavamesh*, à 20 ou 80 grammes, et qui n'est que du haschisch associé à du sucre, des pistaches et quelques aromates. — On emploie aussi la teinture de haschisch, 10 à 28 gouttes.

CHARBON (TUMEUR CHARBONNEUSE). On désigne sous le nom de charbon symptomatique un phlegmon gangréneux, à marche rapide, se

présentant sous forme d'une pustule maligne arrivée à sa dernière période, s'accompagnant de gangrènes profondes, de traînées érysipélateuses et d'adénites suppurées, chez un individu donnant les marques d'une prostration complète et ayant de la tendance aux syncopes et des vomissements préexistants au développement de l'inflammation locale (Fournier).

* * Une tumeur rouge, tendue, luisante, d'un noir fauve à son centre, luisante à la périphérie, puis se ramollissant, se gangrenant et se recouvrant de vésicules pleines de sérosité claire et sanguinolente est un charbon. La tumeur est le siège d'une chaleur mordicante; il y a de la fièvre, le pouls est petit, fréquent, la peau est sèche, la soif vive; la cardialgie, le coma, surviennent, les poumons se remplissent d'écume bronchique et le malade meurt.

* * Le voisinage de foyers, de miasmes animaux, dans les pays chauds, et le contact de mouches qui ont reposé sur des corps atteints de charbon, une infection de l'économie par un virus non déterminé et surtout une mauvaise hygiène causent le charbon.

* * La pustule maligne diffère du charbon par une marche régulière, elle ne lui ressemble tout à fait qu'à la dernière période. Il faut se rappeler que la pustule maligne se produit aux parties découvertes (V. PUSTULE MALIGNÉ), tandis que le charbon se développe partout.

* * Les charbons, comme les abcès de la peste, comme les plaques gangréneuses dans l'ictère grave et l'infection urinaire, comme certains anthrax, sont des phlegmons gangréneux, chez des individus infectés et dont le sang est profondément altéré.

Thérapeutique. — Quand les accidents de l'infection sont manifestes, on emploiera le traitement général. Si la maladie est récente, et sans trouble généraux très-graves, on commencera par faire deux larges et profondes incisions cruciales dans le phlegmon gangréneux, et l'on cautérisera la plaie avec le fer rouge ou la pâte de Vienne, ou le chlorure de zinc. On extirpera les parties mortifiées, on fera des cataplasmes de feuilles de noyer (Raphael, Nélaton), et l'on pansera avec de l'eau chlorurée, avec la solution de coaltar saponiné au 30° ou d'acide phénique au 1000°, ou avec des lotions excitantes, avec de l'eau blanche et de l'eau-de-vie camphrée, ou avec du vin aromatique, ou de la poudre de quinquina rouge (Diemerbroeck, Chenot, J. Frank), puis on aura recours suivant les indications aux traitements généraux. Il est indispensable de placer les malades dans d'excellentes conditions hygiéniques, pour les prémunir contre le charbon dans les temps d'épidémie ou les grandes chaleurs.

Le traitement général sera constitué par: de la macération de quinquina, de l'eau vineuse, de la limonade sulfurique, des infusions aromatiques, de la tisane de feuilles de noyer.

Feuilles séchées de no. cr. 5 grammes.
Eau 500 id.

Faites infuser et ajoutez :

Miel 50 id.
(Négrier.)

Boire un litre par jour.

Et la potion suivante :

Eau distillée ou de tilleul 150 grammes.
Tartre stibié 30 centigrammes.
Sirop diaçode 15 grammes.
Essence d'anis 2 gouttes.
(Breschet) ☒.

Une cuillerée toutes les deux heures.

On devra aussi faire prendre du sulfate de quinine à la dose de 1 à 2 grammes par jour, de l'alcoolature d'aconit, 1 à 2 grammes. V. INFECTION PURULENTE.

CHARBON (MATIÈRE MÉDICALE). Produit desséché de la carbonisation du bois, des matières végétales et animales. Il y en a plusieurs espèces :

Le *charbon végétal pulvérisé* ou *magnésie noire*, qui se donne dans les cas de flatuosités, dans de l'eau, à 15 ou 30 grammes ☒, dans certaines fièvres adynamiques ☐, dans le scorbut ☒, dans la diarrhée ☒, dans les maladies chroniques de l'estomac ☐, et, à l'extérieur, on l'applique avec avantage sur les plaies gangréneuses.

Le *charbon animal* ou noir animal est moins employé, mais il a été mis en usage dans les mêmes maladies et pour les mêmes circonstances. On le donne à la dose de 1 à 2 grammes.

Le *charbon de terre* n'est pas employé en nature, mais le goudron qui résulte de sa distillation, nommé *coaltar* ou *goudron de houille*, préparé d'une certaine façon, sert à désinfecter les plaies et à favoriser la guérison de la teigne ou de l'herpès tonsurant. — Ainsi le coaltar mélangé à la teinture de saponine forme une préparation miscible à l'eau en toute proportion, et formant une émulsion très-utile pour la cicatrisation des ulcères atoniques, si on l'emploie au 30° ou au 50° (Lebeuf). Mélangé à du plâtre, 5 à 10 pour 100, il fait la poudre désinfectante de Corne. — C'est du goudron de houille enfin que l'on retire l'*acide phénique* avec lequel on prépare l'eau phéniquée au 1000°, conseillée comme désinfectant ☒☒, comme antipatride, et avec laquelle on fait des injections dans l'angine couenneuse et dans le cancer du rectum. On l'emploie aussi à l'intérieur dans le cancer et dans l'ulcère chronique simple de l'estomac : 5 à 50 centigrammes en potion.

Le *charbon minéral* ou *graphite* ou *plombagine* ou *mine de plomb*, employé contre les dartres en pommade : 3 grammes pour 30 grammes d'axonge, et à l'intérieur 10 centigrammes à 1 gramme ☒.

CHARBONNIÈRE (Rhône). Eau minérale ferrugineuse, acide, froide, qu'on administre en boisson, 2 à 4 verres par jour et en bains quotidiens. — Elle s'emploie dans la dyspepsie ☒, dans la chlorose ☒, dans la gastralgie ☒, dans la scrofule ☒ et dans certaines maladies de l'utérus.

CHARDON. Plante des synanthérées, dont plusieurs espèces sont employées en thérapeutique. — 1° *Le chardon béni*, dont les feuilles, amères par le principe appelé *cuisin* qu'elles renferment, se donnent en *poudre*, 2 à 4 grammes; en *extrait*, 1 à 2 grammes; en *infusion*, 10 grammes par litre d'eau. — On l'administre comme sudorifique et fébrifuge ☒. 2° *Le chardon Marie*, employé comme sudorifique ☐. 3° *Le chardon aux ânes*, dont le suc, placé sur de la charpie, a été opposé au cancer de la face ☐. 4° *Le chardon étoilé*, employé comme fébrifuge ☐. 5° *Le chardon hémorrhoidal*, conseillé pour prévenir les hémorroïdes ☒.

CHARPIE. Matière cotonneuse, nécessaire au pansement des plaies et faite en effilant ou en râpant du linge lessivé.

CHATEAU-GONTIER (Mayenne). Eau minérale ferrugineuse, acidule, froide, très-bonne contre la chlorose.

CHATEAUNEUF (Puy-de-Dôme). Eau minérale, saline, sortant par de nombreuses sources, dont la température varie de 15 à 37°. Elle s'emploie en boisson et en bains contre la dyspepsie et la gastralgie ☒, contre les obstructions abdominales ☐, contre la scrofule, contre le rachitisme ☒, enfin contre les rhumatismes ☒ et les paralysies ☒.

CHATELDON (Puy-de-Dôme). Eau minérale, alcaline, ferrugineuse et gazeuse, froide, employée en boisson dans la gastralgie ☒, dans la dyspepsie ☒, dans la gravelle ☒ et dans le catarrhe de la vessie ☐.

CHATELGUYON (Puy-de-Dôme). Eau minérale chlorurée sodique, sortant par plusieurs sources ayant 25 à 35° centigrades, employée en boisson, en bains et en douches, contre les rhumatismes chroniques ☒, dans les engorgements du foie, de la rate et des glandes mésentériques ☒, dans les maladies chroniques de l'estomac ☒, dans la leucorrhée ☐, dans la chlorose ☐, dans la scrofule ☐.

CHATENOIS (Bas-Rhin). Eau minérale chlorurée, sodique, arsenicale, iodo-bromurée, froide qu'on emploie en boisson dans la chlorose ☒ et la scrofule ☒.

CHATOUILLEMENT. Impression d'abord agréable, puis pénible, qui amène le fou rire et qu'on peut utiliser en thérapeutique pour exciter la vitalité de certains êtres dont l'organisation est languissante, et chez lesquels l'hématoxe se fait incomplètement. — On l'emploie contre l'hypochondrie ☒.

CHAUDE-PISSÉ. V. URÉTHRITE.

CHAUDÉS-AIGUES (Cantal). Eau saline carbonatée sodique, sortant de plusieurs sources, ayant 62 à 80° centigrades et administrée en boisson, en bains, en douches et à l'étude,

dans les rhumatismes ☒, dans les névralgies ☒, dans les névroses ☐, dans les maladies de la peau ☐, dans la syphilis ☐, dans la scrofule ☐ et dans la paralysie ☒.

CHAUFONTAINE (Belgique). Eau saline de 32 à 34° centigrades, employée contre les rhumatismes, l'hystérie et la chorée.

CHAUX. Protoxyde de calcium alcalin qui, étant privé d'eau, forme la chaux vive. — On l'emploie en poudre, pour mélanger à la potasse et faire la *poudre de Vienne*. — Eteinte avec de l'eau et pulvérisée, elle entre dans la préparation des pommades contre la teigne; enfin dissoute dans l'eau et filtrée, elle constitue l'*eau de chaux* employée dans la dyspepsie et les maladies organiques de l'estomac, lorsqu'il y a des aigreurs ☒☒. On la donne dans du lait, à 30 et 60 ou 100 grammes.

CHÉLIDOÏNE. Plante de la famille des papavéracées, dont la racine, en poudre ou en décoction, 15 grammes par litre, s'emploie contre les maladies des yeux ☐; le suc de la plante âcre, amer, a été conseillé comme caustique pour détruire les verrues ☒. On l'a donné à l'intérieur comme fébrifuge ☐.

CHELOÏDE V. KÉLOÏDE.

CHEMILLÉ (Maine-et-Loire). Eau minérale ferrugineuse, acidule froide.

CHÉMOSIS. V. CONJONCTIVE.

CHÈNE. Arbre de la famille des amentacées, dont l'écorce des jeunes branches fournit le *tan*. Cette écorce est très-riche en *tannin*, et sa décoction, 20 grammes par litre, sert pour lotions et injections vaginales ☒. Le fruit de chêne, c'est-à-dire le *gland*, torréfié, pulvérisé et infusé sert à faire le *café de glands*, vanté comme astringent dans la diarrhée ☒ et comme antiscrofuleux ☐. On prépare aussi ce café avec les *glands doux* d'Espagne, mais il ne vaut pas le café de glands amers.

CHÉNOPODÉES ou **ATRIPLICÉES.** Famille de plantes dont on emploie : 1° le *chenopodium* blanc sédatif et antihémorrhoidal en infusion ☐; 2° le *chenopodium ambrosio* ou *thé du Mexique* en infusion tonique et stomacique ☒; 3° le *chenopodium anthelminthique* dont le suc des feuilles, 30 grammes, et les semences pulvérisées, 30 grammes, se donnent comme tœnifuges ☒; 4° le *chenopodium bon Henri* ou *épinard sauvage* dont les feuilles cuites se mangent comme les épinards à titre de laxatif; 5° le *chenopodium fétide* ou *vulvaire*, etc.

CHEUVI. Umbellifère dont la racine en poudre, 50 centigrammes à 1 gramme, est emménagogue, diurétique et fébrifuge ☐.

CHEVEUX. Les cheveux sont souvent malades par l'influence de l'âge et des causes morales ou des maladies. Ils perdent leur pig-

ment et blanchissent par la frayeur, par le charbon et la vieillesse ; ils deviennent lanugineux, cachectiques et tombent dans les maladies graves, sous l'influence de l'altération des follicules pileux (V. CALVITIE), enfin ils sont attaqués par les parasites végétaux dans la teigne (V. ce mot), dans l'herpès circinné et dans le pityriasis du cuir chevelu. V. ce mot.

Quand ils sont blancs, cela constitue la canitie. V. CANITIE.

Cheveux (CHUTE DES). Sous l'influence des maladies fébriles dans leur convalescence ou à la suite de l'accouchement ; quelquefois aussi à la suite des troubles organiques, produits par l'âge ou par les maladies du cuir chevelu, tels que le pityriasis, les cheveux tombent et peuvent ne pas repousser. V. ALOPÉCIE.

Pommade contre l'alopecie.

Aronge balsamique.	300 grammes.
Suc de citron.	6 id.
Teinture de cantharides.	2 id.
Essence de citron.	40 id.

(F. allem.).

Pommade contre l'alopecie.

Suc de citron.	4 grammes.
Extrait de quinquina.	8 id.
Teinture de cantharides.	4 id.
Huile de cade.	23 décigrammes.
Bergamote.	10 gouttes.
Moele de bœuf.	60 grammes.

F. s. a. Avant d'employer cette pommade, on lave la tête avec de l'eau de savon. Le lendemain, on fait une friction et l'on continue tous les jours pendant deux mois (Schneider).

Cheveux (TEINTURE DES). Comme on l'a vu à l'article *canitie*, les pâtes *mélainocomes* sont ce qu'il y a de plus inoffensif pour teindre les cheveux. Quand aux autres procédés de teinture exposés dans le même article leur emploi est souvent dangereux, et il en résulte des migraines que le médecin doit deviner tout en ménageant les susceptibilités de la coquette rie des vieillards.

CHÈVREFEUILLE. Arbuste des caprifoliacées dont les feuilles en infusion 4 à 8 grammes par litre d'eau servent de gargarisme ☐.

CHICORÉE. Synanthérée dont les feuilles fraîches se mangent en *salade*, dont la racine torréfiée donne le *café de chicorée*. Son infusion amère est dépurative ☐ et l'on emploie dans le même but, l'extrait, le suc frais et le sirop simple. Il y a aussi un *sirop de chicorée composée* qu'on donne comme purgatif chez les enfants, mais outre la chicorée il y a dans ce sirop une certaine quantité de rhubarbe. Il s'administre de 30 à 60 grammes ☒☒.

CHICOTIN. Poudre ou décoction de coloquinte que les nourrices mettent au bout du sein pour empêcher les enfants de têter et pour faciliter le sevrage.

CHIENDENT. Graminée dont le rhizome

lavé, battu et séché sert en décoction (30 grammes par litre) de tisane rafraîchissante et mucilagineuse quand elle a été édulcorée avec un sirop quelconque ☒.

CHIMIATRIE. En voulant expliquer toutes les opérations de la vie par des affinités moléculaires comparables à celles de la matière inorganique, la chimie a dépassé les limites de la science pour entrer dans le domaine des hypothèses et elle est devenue de la chimie.

* * Il n'y a pas de prétention que n'ait un chimiatre ; il vous dira pourquoi l'on digère et comment on digère, il ira même jusqu'à faire une digestion artificielle dans un estomac de verre, appelé *cornue*, mais si vous lui demandez des excréments, il se fâchera tout rouge, ignorant que là seulement sont les preuves de la vie.

* * Croire que la vie n'est rien par elle-même, qu'elle n'est autre chose qu'un résultat de l'affinité des éléments les uns pour les autres, qu'elle ne saurait modifier l'exercice des fonctions les plus chimiques ; enfin que les médicaments agissent au sein de l'organisme comme dans un verre à expérience, telles sont les prétentions de la chimie.

* * Le chimiatre fait respirer de l'oxygène à l'asthmatique, injecte de l'eau dans les veines taries du cholérique, donne des acides à ceux qui ont des hémorrhagies, de l'alcali au goutteux couvert de tophus acides, de la diastase et de la pepsine à tous les dyspeptiques, en un mot use jusqu'au ridicule du principe des neutralisants chimiques.

* * La chimie n'a jamais la médecine qui, prenant toujours à la chimie ce que cette science lui apportera d'utile et de vrai, ne lui laissera jamais réduire le corps humain à un laboratoire où tout se passe selon les lois de l'affinité inorganique.

* * La vie qui ne s'entretient que par des combinaisons chimiques lutte contre elles selon ses conditions d'âge, de sexe, de tempérament, d'idiosyncrasie et d'influence morale, et elle les modifie pour une fin préconçue relative au maintien de la forme des êtres et aux intérêts des individus.

CHIRAGRE. Goutte fixée aux mains. V. GOUTTE.

CHIRONIEN (ULCÈRE). Variété d'ulcère rongeur. V. ULCÈRES.

CHLORATES. Sels résultant de la combinaison de l'acide chlorhydrique avec les bases. Plusieurs forment des *poudres fulminantes*. — C'étaient jadis les *murates suroxygénés*. La thérapeutique emploie le *chlorate de soude* 4 à 8 grammes par jour contre les angines couenneuses ☒ ; le *chlorate de potasse* contre la stomatite ulcéro-membraneuse ☒☒ ; contre

l'angine couenneuse ☐, contre le croup ☐, contre la stomatite mercurielle ☐+☐, contre le scorbut des gencives ☐ et contre les maladies vénériennes ☐. On l'administre en gargarisme, 15 grammes par litre d'eau, ou en potion, 4 grammes pour 120 grammes de véhicule. — La dose par vingt-quatre heures peut être portée à 10 grammes.

CHLORE. Corps simple, gazeux, jauneverdâtre, irritant très-énergique des organes respiratoires. — La thérapeutique l'emploie en *inspirations* contre le catarrhe et la phthisie, lorsque, à petite dose, il est répandu sous forme de chlorure liquide dans la chambre d'un malade ☐. Quand il a été dissous dans l'eau on l'emploie en lotions et en injections, comme moyen préservatif de la syphilis après un coït suspect ☐, en potion à 1 et 10 grammes dans le cancer ☐, dans la fièvre typhoïde ☐, dans la scarlatine ☐ et comme contre-poison de l'acide sulfhydrique ☐. Il sert à préparer les *fumigations* dites *guytoniennes*, employées pour la destruction des miasmes d'une épidémie ☐, mais cela ne vaut pas les fumigations de gaz sulfureux.

CHLORHYDRIQUE. V. ACIDE CHLORHYDRIQUE.

CHLOROFORME. Liquide volatil, insoluble, ayant une odeur agréable, semblable à celle de la pomme de reinette, découvert en France par Soubeiran et utilisé comme anesthésique par Simpson (V. ANESTHÉSIE). On le fait respirer et il endort en donnant une insensibilité que l'on utilise pour faire les opérations sans douleur, pour adoucir les souffrances de l'accouchement (école anglaise) et pour réduire les hernies (Guyton, Gosselin) et les luxations ☐+☐. C'est le *spécifique de la douleur*. On le donne sous forme liquide à l'intérieur en potion, en vin, en sirop, en solution aqueuse et en lavement; comme antispasmodique, surtout dans l'épilepsie ☐+☐, et comme dissolvant des calculs biliaires (Bouchut) ☐. — Pour le mélanger en toute proportion à un véhicule, il faut le faire dissoudre préalablement dans huit parties d'alcool.

Chloroforme 10 grammes.
Alcool 80 id.

Mélez, et ajoutez ce mélange en toute proportion à l'eau, au sirop et au vin à la dose de 2 à 10 grammes.

On l'administre dans l'épilepsie, dans l'hystérie, deux lavements par jour, à garder tout à fait et composés de chloroforme 1 à 2 grammes; alcool, 8 grammes, et 100 grammes de véhicule.

Il est utile dans l'odontalgie ☐, dans les névralgies, en pommade et en applications directes, au moyen de linges imbibés et couverts de taffetas ciré.

CHLOROSE. La chlorose est une nosohémie dans laquelle le sang perd une plus ou moins grande partie de ses globules et l'eau augmentant un peu, tandis que l'albumine conserve sa proportion normale.

* * Dans la chlorose, les globules peuvent tomber de 140 millièmes à 100, 90, 50 et même 30 millièmes, mais la fibrine reste à 2 et quelquefois 3 millièmes.

* * La perte des globules dans la chlorose entraîne la diminution proportionnelle de fer qui s'y trouve, et c'est pour cela qu'on dit avec raison que dans cette nosohémie la quantité de fer est moindre que dans l'état normal.

* * C'est sur la connaissance de la diminution du fer renfermé dans le sang des chlorotiques que repose la médication ferrugineuse employée contre la chlorose.

* * La chlorose s'observe surtout chez les femmes et son développement, ordinairement spontané, est quelquefois hâté par l'influence de causes morales vives, par le séjour des grandes villes et par la précocité des passions.

* * Dans la chlorose, il y a une pâleur jaune verdâtre de la peau avec décoloration des ongles et des lèvres, de la nonchalance physique et morale, de la tristesse, de la céphalée, des névralgies et des viscéralgies principalement dans l'estomac, des étouffements et des palpitations, des perversions du goût, de la constipation, de l'aménorrhée ou de la dysménorrhée enfin des bruits de souffle simples, à double courant ou musicaux dans les vaisseaux du cou.

* * On voit souvent, dans la chlorose des accidents cérébraux et névralgiques graves, de l'anesthésie, des désordres nerveux prononcés de l'intestin, des accidents de même nature dans les fonctions du cœur et de l'utérus, de manière à varier l'expression de la maladie et à simuler quelquefois des maladies organiques très-graves.

* * Il y a des hémorrhagies chlorotiques et il n'est pas rare de voir des jeunes filles atteintes de cette maladie avoir des règles excessivement abondantes qui ajoutent encore à l'épuisement de la maladie principale.

* * La chlorose est souvent compliquée d'*hystérie* avec ou sans *anesthésie*; d'*anémie* avec ou sans anasarque constituant la *chloro-anémie*; d'état nerveux plus ou moins grave; de *tuberculisation pulmonaire* latente; de ménorrhagies ou règles abondantes qui affaiblissent beaucoup les malades.

* * La chlorose accompagnée de palpitations, d'étouffements, de névralgie intercostale gauche et, au premier bruit du cœur, de souffle à la base de cet organe, simule parfaitement une maladie organique du cœur avec rétrécissement de l'aorte.

* * La chlorose accompagnée d'étouffements,

de névralgies intercostales et d'une petite toux sèche nerveuse est souvent considérée mais à tort comme un commencement de tuberculisation pulmonaire.

** Il y a des chloroses accompagnées de névralgies utérines et lombaires avec leucorrhée dont on méconnaît la nature et qu'on traite par des moyens locaux sur l'utérus, tandis qu'un traitement général sans catérisation de la matrice suffit pour les guérir.

** Quant la chlorose s'accompagne de dyspepsie avec pyrosis, gastrorrhée, vomissements bilieux ou sanguins, elle est quelquefois considérée, mais à tort, comme une nosogonie de l'estomac.

** On voit assez souvent des épistaxis, des hémoptysies ou des hématoméses chez les chlorotiques.

** L'invasion de la chlorose se fait ordinairement par degrés et très-lentement, mais dans quelques cas rares une vive émotion peut la faire apparaître en vingt-quatre heures, et plusieurs fois des jeunes femmes sont devenues chlorotiques le jour qui suivit leur mariage.

** Si dans beaucoup de cas le diagnostic de la chlorose n'offre aucune incertitude, il en est d'autres où la maladie existant avec une certaine animation du visage n'est pas aussi aisément reconnaissable et les troubles nerveux du cœur, du cerveau, etc., qui l'accompagnent, sont quelquefois considérés comme des maladies organiques que l'on traite par des moyens opposés à ceux qu'il convient de mettre en usage.

** Craignez la chlorose chez une jeune fille nerveuse lymphatique et de sang scrofuleux, car elle engendre bien souvent la phthisie pulmonaire.

Thérapeutique. — La chlorose doit être traitée par un régime substantiel, les voyages, le séjour à la campagne, l'équitation, les bains froids, les bains d'air raréfié (Jourdanet), les infusions aromatiques ou emménagogues, le manganèse, l'arsenic et surtout le fer sous toutes les formes. V. le Traitement de l'ANÉMIE.

FORMULAIRE DE LA CHLOROSE.

Préparations ferrugineuses.

Limaille de fer brillante, 50 centigrammes à 1 gramme par jour en commençant le repas.

Fer réduit par l'hydrogène, 50 centigrammes à 1 gramme en commençant le repas.

Sous-carbonate de fer, 50 centigrammes à 1 gramme en poudre en commençant le repas.

Pilules de Vallet.

Sulfate de fer cristallisé pur . . .	500 grammes.
Carbonate de soude pur	530 id.
Miel	309 id.
Sirop de sucre	q. s.

On mêle les dissolutions de sulfate de fer et de carbonate de soude additionnée de 30 grammes de sirop par 500 grammes de liquide. On laisse déposer dans

un flacon à l'émeri; on décante, on lave avec de l'eau sucrée; on égoutte sur une toile imprégnée de sirop de sucre. On exprime, on mêle avec le miel; on évapore en consistance d'extrait pilulaire. On fait des pilules de 2 décigrammes avec gomme, q. s.

Cette formule, dit Bouchardat, est bonne, car le sucre et le miel s'opposent à la transformation du proto-carbonate de fer qui est très-soluble dans les acides de l'estomac et en carbonate de peroxyde qui l'est très-peu. Dose, deux à dix pilules par jour dans la chlorose $\boxed{++}$.

Sirop de citrate de fer.

Sirop simple	28 grammes.
Citrate de fer et d'ammoniaque anhydre	1 id.
Saccharure de girofle et de vanille	1 id.

Mêlez et faites dissoudre. A prendre 30 grammes par jour (Béral) $\boxed{\square}$.

Saccharure de citrate de fer pour eau ferrée.

Sucre en poudre	22 grammes.
Citrate de fer et d'ammoniaque anhydre	1 id.
Saccharure de girofle et de vanille	2 id.

Mêlez exactement. Pour un litre d'eau $\boxed{\square}$.

Pilules antichlorotiques de Blaud.

Sulfate de fer	10 grammes.
Carbonate de potasse	10 id.

Mêlez, et avec suffisante quantité de poudre de réglisse, de gomme adragant et de sirop simple, faites cinquante pilules. Une le matin, une le soir; on élève la dose à trente par jour $\boxed{\square}$.

Pilules de Blaud modifiées.

Sulfate de fer pur cristallisé . . .	10 grammes.
--------------------------------------	-------------

Pulvériser, faites sécher à l'étuve à une température de 40°; mêlez alors avec :

Carbonate de potasse sec	10 grammes.
Miel	5 id.
Poudre de guimauve	q. s.

Faites une masse qu'on divisera en cent pilules.

Dose, une à dix par jour. C'est une des plus simples, des meilleures et des plus économiques préparations ferrugineuses (Bouchardat).

Pilules de fer aloétiques.

Limaille de fer porphyrisée	20 grammes.
Cannelle en poudre	40 id.
Aloès socotrin id	5 id.

Mêlez, et avec suffisante quantité de sirop d'ar moise, faites des pilules de 2 décigrammes.

Deux à dix par jour $\boxed{\square}$.

Pilules martiales.

Limaille de fer porphyrisée	4 grammes.
Extrait d'absinthe	q. s.

F. s. a. trente-six pilules; trois ou quatre matin et soir $\boxed{++}$ (Sydenham).

Pastilles de lactate de fer.

Lactate de peroxyde de fer	25 grammes.
Essence de menthe	4 id.
Sucre Raouet	500 id.
Eau distillée de menthe	q. s.

F. s. a. des pastilles à la goutte de 50 centigrammes.

On les prescrit à la dose de six à douze dans les vingt-quatre heures, contre la chlorose et les accidents qui en dépendent $\boxed{\square}$.

Dragées de Gélis et Conté.

Lactate de fer. 100 grammes.
Mucilage en poudre de guimauve q. s.

F. s. a. deux mille pilules que vous recouvrirez d'une couche de sucre aromatisé, comme on le fait pour les anis de Flavigny ☐.

Pains au lactate de fer.

On ajoute 25 centigrammes de lactate de fer dans la pâte d'un petit pain. C'est une préparation expérimentée depuis cinq ans dans les hôpitaux, à laquelle on a reconnu une grande efficacité (Boissière).

Chocolat au lactate de fer.

Il s'obtient en mélangeant 25 centigrammes de lactate dans 30 grammes de pâte de chocolat; c'est une mauvaise préparation, car le lactate de fer est décomposé.

Poudre ferrugineuse de Quesneville.

Bicarbonate de soude. 16 grammes.
Acide tartrique. 28 id.
Sulfate de fer pur 10 id.
Sucre. 32 id.

L'acide tartrique et le bicarbonate sont introduits dans le mélange en poudre grossière. On renferme dans un flacon une cuillerée à café pour 250 grammes d'eau sucrée (Analyse de Fage) ☐.

Pilules de Blaud modifiées par Adorne.

Sulfate de fer pur }
Carbonate de potasse } à 10 grammes.
Poudre de guimauve. }
Mucilage fait avec partie égale
de gomme et de sucre. q. s.

Pour cinquante pilules qu'on recouvre d'une couche très-fine de gomme et de sucre aromatisé au citron ☐.

Pastilles de chocolat au fer réduit par l'hydrogène.

Fer réduit par l'hydrogène. 100 grammes.
Chocolat fin. 1400 id.

(Miquelard et Quevenne ☐).

Sirop de lactate de fer.

Lactate de fer. 4 grammes.
Eau distillée bouillante. 200 id.
Sucre blanc. 400 id.

Le lactate de fer n'étant soluble que dans 40 parties d'eau bouillante, on ne pourrait guère en introduire une plus grande quantité dans un sirop. Cette proportion est d'un cent-cinquantième (Cap ☐).

Pilules de lactate de fer.

Pilules de lactate de fer 4 grammes.
Poudre de guimauve 1 id.
Miel. q. s.

Pour vingt pilules; deux par jour ☐.

Pilules d'iodure de fer et de quinine.

Proto-iodure de fer 5 grammes.
Sulfate de quinine. 1 id.
Miel. 1 id.
Poudre de réglisse q. s.

F. s. a. cinquante pilules. On en prendra deux à six par jour dans la chlorose. On élèvera successivement la dose jusqu'à douze. A prendre en trois fois à une heure de distance ☐.

Pilules anticalcardiales.

Pilules de Vallet. 10 grammes.
Pilule de cynoglosse. 2 id.
Poudre de rhubarbe. 10 id.

F. s. a. cent pilules très-utiles pour combattre les cardialgies chez les jeunes filles chlorotiques. Dose, un à dix par jour.

Pilules de fer et de digitale.

Digitale. 60 centigrammes.
Limaile de fer. 2 grammes.
Thridaée. 2 id.
Miel. q. s.

pour trente-cinq pilules, deux ou trois par jour. Augmenter graduellement jusqu'à dix ou douze (Andral) ☐.

Pilules de fer myrrhées.

Myrrhe pulvérisée. 10 grammes.
Carbonate de soude } à 5 id.
Sulfate de fer }
Sirop. q. s.

Mélez, et faites des pilules de 15 centigrammes; trois à huit par jour, dans l'aménorrhée et la chlorose (Ph. Lond. ☐).

Eau ferrugineuse.

Eau. 625 grammes.
Citrate ferrugé sec. 1 id.
Acide citrique. 4 id.
Bicarbonate de soude. 5 id.

(Valleix, Mialhe.)

Préparations de manganèse.

Oxyde de manganèse à prendre en poudre, 50 centigrammes à 1 gramme par jour en commençant le repas (Hannon) ☐.

Préparations arsenicales.

Arséniate de soude, 5 à 20 milligrammes par jour en potion, à prendre par cuillerées, ou bien :

Sirop de quinquina. 300 grammes.
Arséniate de soude. 10 centigrammes.

Une cuillerée à bouche matin et soir ☐☐.

*Préparations diverses.**Tisane avec l'absinthe.*

Sommités sèches d'absinthe. 4 grammes.
Eau bouillante. 1 litre.

Faites infuser pendant une heure, passez ☐.

On préparera de même les tisanes avec la menthe poivrée, la sauge, le thé.

Extrait d'absinthe. 1 à 4 grammes.
Vin d'absinthe. 60 à 125 id.
Sirop d'absinthe. 60 id.

Café de glands.

Glands torréfiés 16 grammes.

Faites bouillir pendant un quart-d'heure dans :

Eau 1000 grammes.

Passez et ajoutez :

Sucre. 50 grammes.

Elizir amer.

Racine de gentiane coupée 50 grammes.

Faites macérer pendant cinq à six jours dans :

Eau 1000 grammes.
Carbonate de potasse. 5 id.

Filtrez et conservez.

10 à 20 grammes et plus, selon l'âge (Dubois).

On donne aussi la *poudre de sang de bœuf desséché* [±] (Mauthner); le *boudin de porc et de bœuf*; la *sang de bœuf frais*, à prendre sous forme liquide à la dose d'un demi-verre par jour [±].

Le sirop d'écorce de *chêne* [±]. 30 à 60 grammes par jour.

L'*huile phosphorée* dans la *chlorose rebelle*, ayant résisté au fer et aux toniques (Frauk).

Infusion de marjolaine, 16 grammes par litre [±].

Poudre de *vanille*, 1 à 4 grammes par jour [±].

Poudre d'*écorce de chêne*, 1 gramme par jour [±].

Poudre de *tannin*, 1 à 2 grammes par jour (Pezoni) [±].

Infusion de dictame de Crète ou *Origanum dictamnus*, 4 grammes par litre d'eau [±].

Infusion de sauge, 4 grammes par litre d'eau [±].

Graine entière de *moutarde noire* (Dioscoride) [±].

Poudre de *moutarde* à l'intérieur [±].

Charbon de bois en poudre. Une cuillerée à bouche deux ou trois fois par jour.

Infusion de camomille, 2 grammes par litre d'eau.

Asa fetida. 50 à 60 centigrammes. Trois fois par jour en pilules; 3 grammes 50 centigrammes en lavement.

Racine d'impératoire. 1 à 4 grammes; le double en infusion.

Racines d'aulnée. 4 grammes en poudre; 4 à 15 grammes en décoction.

Marrubium album. 3 à 7 grammes en poudre; le double en infusion; extrait, 15 à 25 centigrammes.

Essence d'absinthe, dix gouttes, sur du sucre ou dans une potion.

Muscade: En poudre, depuis 40 centigrammes; huile essentielle, 2 à 10 gouttes.

Herbe aux chats. Sommités sèches, 7 grammes en infusion; une petite poignée en décoction pour lavement.

Ergot de seigle, dans la chlorose hémorrhagique, avec des règles abondantes.

Eaux minérales.

Eaux minérales ferrugineuses froides, d'*Orezza*, en Corse [±+].

Eaux salines chaudes de *Plombières*, et en même temps la source ferrugineuse [±] (Vosges).

Eaux de *Spa*, de trois à douze verres par jour, avec du vin ou du lait [±+].

Eaux ferrugineuses de *Steben* [±].

Eaux de *Tarascon* [±] (Ariège).

Eaux ferrugineuses de *Vannes* [±] (Morbihan).

Eau ferrugineuse de *Vellotte* [±] (Vosges).

Eau minérale froide, ferrugineuse de *Péronne* [±] (Somme).

Eaux ferrugineuses de *Vannecourt* [±] (Meurthe).

Eaux ferrugineuses de *la Varabélière* [±] (Manche).

Eaux ferrugineuses de *Varangeville* [±] Seine-Inférieure.

Eau ferrugineuse d'*Oherville*, en boisson, près de Cany [±], canton de Caux.

Eau ferrugineuse d'*Obersdoff*, en boisson (Silésie Prusse) [±].

Eaux ferrugineuses de *Pyrmont* [±+] (Westphalie).

Eaux ferrugineuses de *Provins* [±] (Seine-et-Marne).

Eaux salines, tièdes, amères de *Pouillon*, près de Dax [±] (Landes).

Eau de *Vic* en Carladex [±] (Cantal).

Eaux ferrugineuses froides de *Forges*, près de Rouen [±+].

Eaux ferrugineuses de *Vallet*, près de Nantes [±].

Eaux ferrugineuses de *Tongres*, près Maëstricht [±].

Eau saline, ferrugineuse de *Touci*, près d'Auxerre [±] (Yonne).

Eau saline, ferrugineuse froide de *Toul* [±] (Meurthe).

Eau de *Trye-le-Château* [±] (Eure).

Eau ferrugineuse de *Vitry-le-Français* [±].

Eaux ferrugineuses de *Vaujour* [±].

Eau ferrugineuse de *Casteljaloux* [±] (Lot-et-Garonne).

Eaux minérales ferrugineuses de *Passy* [±+] (Seine).

Eau minérale ferrugineuse de *Bussang* (Vosges) [±+].

CHLORURES. Combinaisons du chlore avec les corps simples fort employées en thérapeutique.

1° Le *chlorure d'ammonium*, ou *sel ammoniac*, ou *chlorhydrate d'ammoniaque*, soluble et un peu piquant, s'emploie comme stimulant, diurétique fondant et fébrifuge. On le donne à la dose de 1 à 2 grammes contre la scrofule [±]; contre les tumeurs cancéreuses [±]; dans le rhumatisme chronique [±] et en gargarisme contre les angines tonsillaires [±].

2° *Chlorure d'antimoine* ou *beurre d'antimoine*. Caustique déliquescent dont on se sert pour cautériser la pustule maligne et les morsures d'animaux venimeux, lorsqu'on a bien étanché le sang [±+].

3° *Chlorure d'argent*. Sel insoluble qu'on peut donner dans l'épilepsie et dans la paralysie générale, à la dose de 10 à 25 centigrammes [±].

4° *Chlorure de baryum*. Sel peu soluble, toxique à haute dose et donné dans la scrofule à 1 et 25 centigrammes [±].

5° *Chlorure de calcium*. Sel très-soluble, purgatif à haute dose, donné contre la scrofule à 2 et 5 grammes par jour [±].

6° *Chlorure de cuivre et d'ammoniaque*. Conseillé à la dose de 1 à 25 centigrammes contre l'épilepsie [±].

7° *Chlorures désinfectants* ou *hypochlorites* formés par l'acide hypochloreux. Ces chlorures sont : 1° le *chlorure de soude*, ou *chlorure d'oxyde de sodium*, ou *hypochlorite de soude*, ou *liqueur de Labarraque*, qui s'emploie avec six fois son volume d'eau pour lotions, injections, gargarismes et aspersion sur les plaies gangréneuses [±]; dans les foyers purulents [±]; dans la salivation mercurielle [±], et contre la fétidité de l'haleine [±]; 2° le *chlorure de chaux solide*, déliquescent, employé en frictions contre la stomatite ulcéro-membraneuse [±+], et le *chlorure de chaux liquide*, utilisé comme désinfectant [±]; 3° le *chlorure de potasse*, ou *eau de Javelle*, également employé pour la désinfection de l'air, des pièces de pansement et des plaies.

8° *Chlorure d'étain*, ou *liqueur fumante de Liba-*

vius, poison énergique employé comme vermifuge ☐.

9° *Chlorure de fer*, peu employé, mais le *deutochlorure* ou *perchlorure*, est d'un usage universel. Le perchlorure à l'état liquide marquant 30° est, par son action coagulante sur le sang, le meilleur des hémostatiques. On s'en sert en injection, goutte par goutte, avec la seringue de Pravaz, introduite dans un anévrysme pour coaguler le sang et guérir ces tumeurs sans recourir à la ligature ☞☞, en injections dans les varices ☐; en topiques pour arrêter les hémorragies en nappe d'une plaie ☞☞, ou l'hémorragie d'une piqûre de sangsue ☞☞. On le donne à l'intérieur dans de l'eau sucrée, 5 à 20 et 50 gouttes dans le croup ☐; dans l'hémoptysie ☞; dans les hémorragies internes ☞; dans le scorbut ☞; dans le *purpura hæmorrhagica* ☞☞.

10° *Chlorure de fer et d'ammoniaque* ou *fer ammoniacal*, se donne de 10 à 50 centigrammes dans la chlorose et l'anémie ☐.

11° *Chlorure de magnésium* ou *hydrochlorate de magnésie*, employé comme purgatif ☐.

12° *Chlorure de magnésie*, se donne à 10 et 50 centigrammes dans la chlorose ☐.

13° *Chlorure de mercure*. 1° Le *protochlorure* ou *calomélus*, insoluble, s'emploie à l'intérieur en pommade ou en glycérolé (3 grammes sur 30 grammes) contre l'eczéma, le lichen et l'impétigo ☞; en poudre comme collyre sec dans les taches de la cornée ☞; à l'intérieur, dans la diphtérie ☞; dans la syphilis ☞; enfin comme purgatif à la dose de 20 à 50 centigrammes et 1 gramme ☞☞. 2° Le *deutochlorure* ou *sublimé corrosif*, poison très-énergique, se donne dans la syphilis ☞☞ et dans les maladies de la peau ☞☞. Il est la base de la liqueur de Van Swieten. Il s'administre à la dose de 5 à 15 et 25 milligrammes dans une potion, dans la mie de pain ou dans un biscuit. On l'emploie en pommade, 5 centigrammes pour 30 grammes d'axonge, et en bain, 5 à 15 grammes préalablement dissous dans 50 grammes d'alcool.

14° *Chlorure de morphine* ou *hydrochlorate de morphine*, sel peu soluble donné comme sédatif à l'intérieur, à la dose de 1 à 5 centigrammes. Il est employé sur la peau dénudée d'épiderme par la méthode endermique pour calmer les névralgies ☞☞.

15° *Chlorure d'or* ou *muriate d'or*, se donne de 2 à 5 et 10 milligrammes dans la scrofule et la syphilis ☞.

16° *Chlorure d'or et de sodium*, se donne à la dose de 2 à 5 et 10 milligrammes dans la scrofule, le cancer et la syphilis ☞.

17° *Chlorure de sodium*, ou *sel commun*, ou *sel de cuisine*, très-soluble, employé comme condiment habituel, se donne contre la scrofule, 2 à 5 grammes ☞; la phthisie, 2 à 5 grammes ☞; la fièvre intermittente, 15 à 30 grammes ☞; en collyre, dans les ulcérations de la cornée, 50 centigrammes sur 30 grammes ☞; dans l'angine couenneuse, 1 à 4 grammes ☐; comme purgatif, 30 à 60 grammes ☞. On l'emploie en bains, 1 et 2 kilogrammes par bain.

18° *Chlorure de soufre* fait la base d'une pommade employée contre la gale ☐.

19° *Chlorure de zinc*, employé à l'intérieur dans la chorée et quelques névroses ☐; il est en usage

comme caustique lorsqu'il a été incorporé à de la farine et à de l'eau, de façon à former la *pâte de Carquoïn*. V. CAUSTIQUES.

CHOCOLAT. Pâte alimentaire formée de cacao, de sucre, de fécule et de quelques aromates. — C'est un aliment auquel on incorpore du fer, de la magnésie de la santoline, etc., pour les faire prendre plus facilement aux enfants et aux personnes difficiles.

CHOLAGOGUE. Purgatifs qui ont plus que d'autres la propriété de faire évacuer de la bile. Le jalap, la scammonée, l'ellébore, etc., sont de ce nombre. V. PURGATIFS.

CHOLÉCYSTITE. La cholécystite, ou l'inflammation de la vésicule biliaire, se produit par propagation de l'inflammation des conduits biliaires, ou à la suite de l'oblitération du canal cystique par un calcul biliaire, ou enfin par suite de la présence de calculs biliaires dans la vésicule qui renferme la bile. V. CALCULS BILIAIRES.

** Des douleurs dans l'hypochondre droit, des coliques hépatiques et de l'ictère quelquefois, coïncidant avec une tumeur se développant rapidement et présentant de la fluctuation franche dans toute son étendue, caractérisent les abcès ou collections séreuses et purulentes dans la vésicule biliaire (J.-L. Petit). L'absence de frémissement hydatique de dysenterie antérieure, ou de traumatisme du foie feront éloigner l'idée d'un kyste hydatique, qui est toujours très-long à se développer, et l'idée d'un abcès du foie.

** Si l'oblitération du canal cystique vient à cesser, la tumeur remplie de bile se vide seule dans l'intestin (J.-L. Petit); mais si l'oblitération persiste, la tumeur continue de croître et il faut alors agir, car elle pourrait s'ouvrir dans le péritoine.

Thérapeutique. — On combattra les phénomènes inflammatoires locaux de la cholécystite par les sangsues, les vésicatoires volants, et les cataplasmes émollients. Un peu plus tard, les purgatifs, en excitant des contractions dans l'intestin et en secouant les voies biliaires, pourront faire sortir le calcul biliaire qui oblitère le canal cystique et avait causé l'inflammation.

Quand une tumeur s'est formée et qu'elle tend continuellement à s'accroître, on l'ouvrira, à l'aide des caustiques, par la méthode de Récamier. Un cautère avec le caustique de Vienne sera tenu pendant vingt minutes sur la partie saillante de la tumeur; lorsque l'eschare sera faite, on l'enlèvera avec le bistouri, puis on mettra sur la plaie une rondelle de pâte de zinc pendant douze heures. Cette seconde eschare sera enlevée comme la première et remplacée par de la pâte de zinc, et l'on arrivera ainsi à la surface de la tumeur devenue adhérente aux parois abdominales. Si elle n'était point ouverte, on ferait une nouvelle application de caustique. Dès que le kyste sera ouvert, on fera de fréquents lavages à l'eau tiède; si le liquide a mauvaise odeur, on

era des lavages avec un mélange de deux tiers d'eau et un tiers de teinture d'iode. Une fistule s'établit et donna issue à du mucus filant sécrété par la muqueuse de la vésicule et à des calculs biliaires qui ont déterminé l'inflammation. Il n'est pas nécessaire d'aller à la recherche de ces corps, ils sortiront seuls. On devra seulement empêcher la fistule de se fermer avant que la tumeur soit vidée complètement. On dilatera avec la racine de gentiane ou l'éponge préparée l'orifice de la fistule quand elle se rétrécira.

Pour guérir radicalement les malades, on devra faire des injections caustiques ; mais ces moyens ont des dangers, car il faut savoir que la vésicule finira par s'atrophier, et d'ailleurs la fistule peut se guérir seule.

CHOLÉRA. Les flux blanchâtres, très-abondants de l'intestin, remplis de grumeaux blancs et de cercomonades (V. ce mot), avec vomissements, crampes, cyanose, aphonie et suppression des urines, constituent le choléra.

* * Il y a un choléra *épidémique*, ou *asiatique*, en raison de son origine, et un choléra *sporadique* indigène, qui ne sont que des degrés différents de la même maladie.

* * Le flux cholérique intermittent, quotidien ou tierce régulier, n'est autre chose qu'une *des formes de la fièvre pernicieuse*, connue sous le nom de *fièvre pernicieuse cholérique*, et il doit être traité dès le second accès par une forte dose de sulfate de quinine.

* * Le choléra ne produit d'autre altération de l'intestin qu'une hypertrophie des follicules isolés de la muqueuse, mais cette hypertrophie est si considérable, que toute la surface de l'intestin est convertie d'une éruption influente comme celle de la variole. — C'est la *psorentérie*.

* * La psorentérie ou hypertrophie des glandes isolées de l'intestin du choléra n'est pas plus une maladie de ces glandes que l'hypertrophie des seins d'une nourrice n'est une maladie de la mamelle. — C'est l'effet et non la cause de l'hypersécrétion glandulaire.

* * Par son extrême abondance, le flux cholérique enlève le sérum du sang et produit l'arrêt de la circulation en coagulant le sang des veines et des capillaires, ce qui explique l'absence de sécrétion urinaire, la cessation de l'hématose et la diminution de la calorification.

* * Des vomissements et des déjections blanches, des crampes, un amaigrissement rapide, la perte d'élasticité de la peau, des sueurs visqueuses froides, l'aphonie et l'anurie, la cyanose et le refroidissement cutané caractérisent le choléra *bleu*, *algique* ou *asphyxique*.

* * Le choléra débute quelquefois d'emblée par les vomissements, la cyanose, le refroidissement, les crampes, l'aphonie et l'anurie ; alors il est promptement mortel.

* * Une diarrhée catarrhale de quelques jours

précède souvent le choléra bleu ou asphyxique (J. Guérin).

* * Deux périodes s'observent dans le choléra *épidémique* : l'une, dite de *concentration des forces*, est caractérisée par la cyanose, l'algidité et les déjections ; la seconde, dite de *réaction*, se manifeste par la fréquence du pouls, la chaleur et la rougeur de la peau, le retour des urines et la réapparition de la voix.

* * L'albuminurie est un symptôme constant du choléra bleu, car, même pendant la période d'anurie, si l'on sonde les malades pour tirer quatre ou cinq gouttes d'urine, ces quatre ou cinq gouttes renferment de l'albumine. — A mesure que la réaction s'établit, les urines deviennent plus abondantes, sont très-chargées d'albumine, et quand on les voit revenir à l'état normal, on peut être sûr que le malade guérira.

* * L'algidité cholérique qui fait descendre la température de la peau à + 19° centigrades indique la mort.

* * Dans le choléra bleu, l'haleine est froide, la peau glacée, et cependant les malades accusent une chaleur profonde extrêmement pénible.

* * On meurt aussi bien du choléra dans la période de réaction que dans la période d'algidité.

* * Le ralentissement et l'arrêt de la circulation veineuse expliquent le défaut d'hématose dans les poumons, l'absence de combinaisons chimiques dans les tissus et, par suite, l'algidité de la peau ou de l'air expiré.

* * L'air qui s'échappe des poumons dans le choléra bleu sort comme il y était entré, sans avoir rien perdu de son oxygène (Doyère).

* * Le choléra bleu suspend les actions chimiques du poumon et de la peau, de sorte que l'oxygène ne se combinant plus au carbone du sang, toute combustion se trouve arrêtée, et il en résulte un froid plus ou moins intense au milieu duquel succombent les malades.

* * Dans le choléra *épidémique*, s'il y a des cas *foudroyants* qui tuent en quelques heures, sans permettre à la réaction de s'établir, ordinairement la vie se prolonge plus longtemps, et il y a enfin des cas légers, appelés *cholérine*, qui se terminent d'une façon favorable.

* * Dans la période de réaction du choléra, on observe souvent des éruptions de roséole et de rougeole bien caractérisées, mais sans gravité ; tout le danger consiste alors dans l'apparition fréquente de pneumonies, de méningites, d'entérites et de quelques autres phlegmasies intérieures consécutives.

* * La convalescence du choléra *épidémique*, souvent très-longue et très-pénible, s'accompagne quelquefois de nervosisme, c'est-à-dire d'état nerveux chronique et souvent de contractions essentielles des extrémités.

* * Le choléra *sporadique* se montre tous les étés, sous l'influence de la chaleur, des bois-

sons abondantes, acides ou glacées, des fruits en excès, et on le reconnaît par ses vomissements, par la diarrhée abondante blanche, par le refroidissement cutané, par la cyanose, les crampes, la diminution des urines et l'albuminurie, le ralentissement du pouls, etc., symptômes affaiblis du choléra épidémique.

* * Quoi qu'on en ait dit, le choléra sporadique et le choléra épidémique ne sont qu'une seule et même maladie, ayant les mêmes symptômes, résultant de la même hypertrophie glandulaire de l'intestin, et ils ne diffèrent que par la terminaison plus ordinairement heureuse du choléra sporadique.

* * Le choléra sporadique et le choléra épidémique sont des maladies de même nature à des degrés différents, absolument comme sont le typhus et la fièvre typhoïde, la variole et la varioloïde, la diphthérie et la diphthéroïde, la syphilis et la syphiloïde, et, dans l'une, le poison est infiniment moins énergique et moins actif que le poison de l'autre.

* * Il y a chez les nouveau-nés une maladie jadis appelée ramollissement de la membrane muqueuse de l'estomac, plus tard entérite cholériforme, et qui est caractérisée par des vomissements et des évacuations aqueuses si abondantes qu'il en résulte un amaigrissement rapide avec décoloration des tissus, excavation des yeux, refroidissement des extrémités et psorentérie. C'est le *choléra infantile*.

Thérapeutique. — Il n'y a pas de police sanitaire capable d'arrêter la marche d'une véritable épidémie de choléra; mais un foyer cholérique où succombent beaucoup de victimes doit être immédiatement dispersé, et c'est une faute très-grave de concentrer les populations dans le lieu où règne le mal.

S'il y a une diarrhée prodromique du choléra, ordonnez la diète, des boissons féculentes, astringentes, albumineuses et gommeuses; — la limonade sulfurique, 3 grammes par litre d'eau (le Petit); — une potion laudanisée, 6 à 10 gouttes; — une potion opiacée, 25 milligrammes à 5 centigrammes d'opium; — 10 à 15 gouttes d'*élixir parégorique* de New-York toutes les heures dans de l'eau sucrée, et des lavements laudanisés avec dix gouttes de laudanum.

S'il y a des symptômes d'embarras gastrique, quelques médecins n'hésitent pas à donner un *vomitif* avec 1 gramme 50 centigrammes d'ipécacuanha en poudre ou un *purgatif salin*, mais ce sont des moyens dangereux.

On peut aussi donner du tannin, 10 à 25 centigrammes dans une potion gommeuse □. — De l'extrait de ratanhia ou du diascordium, 25 à 50 centigrammes dans une potion □. — Du sous-nitrate de bismuth dans de l'eau sucrée, 2 à 10 grammes par jour.

Période algide. — Pour ranimer la chaleur, on donnera du vin chaud. — Du punch. — De l'alcoolat de mélisse. — De l'infusion de thé ou de café noir avec de l'eau-de-vie, du rhum et du kirsch. — De l'eau de menthe poivrée, 60 grammes en potion.

Dans la période algide, on a conseillé le *sulfate de quinine*, 3 grammes dans les vingt-quatre heures □.

Cette médication est fort dangereuse, car on donne la quinine à une période où l'absorption intestinale ne se fait pas, et si les malades passent cette première période, quand l'absorption commence à se faire, ils tombent sous l'influence de la quinine et meurent empoisonnés. Il vaudrait mieux essayer la quinine en *injections hypodermiques*.

On donnera aussi des bains de vapeur. — Des bains d'air chaud et des bains de moutarde. — Des sinapismes devront être promenés sur la peau, et il faudra faire passer un fer chaud le long du rachis et des membres. — On prescrira enfin des frictions avec le liniment hongrois, avec les liniments volatils camphrés, térébenthinés, ou avec de l'eau de Cologne, etc.

Liniment hongrois.

Camphre pulvérisé	40 grammes.
Piment en poudre	20 id.
Farine de moutarde	40 id.
Ail pilé	20 id.
Cantharides en poudre	40 id.

Faites digérer vingt-quatre heures dans :

Vinaigre	85 grammes.
Alcool rectifié	460 id.

Liniment volatil.

Ammoniaque liquide	30 grammes.
Huile d'olive	120 id.

Mélez et agitez. — Pour frictions.

Liniment volatil camphré.

Camphre	20 grammes.
-------------------	-------------

Faites dissoudre dans le liniment précédent.

Liniment térébenthiné.

Huile volatile de térébenthine	20 grammes.
Huile de camomille	60 id.
Laudanum	40 id.

Mélez et employez en frictions.

Contre les vomissements. — Eau de Seltz et morceaux de glace; — opium, 15 centigr. à 1 gramme dans une potion □; morphine et narcéine à l'intérieur, sur la peau par la méthode endermique ou en injections hypodermiques □.

Contre la diarrhée. — Lavements laudanisés. — Décoction de café. — Sous-nitrate de bismuth, 5 à 25 grammes dans un verre d'eau sucrée ou bien 8 à 10 grammes de bicarbonate de soude (Baudrimont) □. — Potion sulfurique ou azotique avec 1 gramme d'acide sulfurique ou nitrique pour 120 grammes de véhicule □.

Contre les crampes. — Bracellets de laiton sur les cuisses, sur les bras et sur les jambes □ (Burq).

Contre les coliques. — Cataplasmes émollients et laudanisés. — Plaques de laiton sur le ventre □.

Le carbonate d'ammoniaque peut être donné dans un julep gommeux, à la dose de 1 à 3 grammes en vingt-quatre heures □.

Période de réaction. — Supprimer peu à peu les échauffants; administrer 15 à 30 centigrammes de quinine. — Une ou deux saignées peuvent être nécessaires si la fièvre est considérable.

Les phlegmasies de la peau, des poumons, du cerveau, de l'intestin, etc., doivent être combattues par des moyens appropriés.

Les éruptions cholériques d'apparence scarlatineuse et morbillieuse n'exigent d'autre traitement que des boissons émollientes et diaphorétiques.

Les contractures de la convalescence du choléra disparaissent très-vite sous l'influence des armatures de laiton.

FORMULAIRE DU CHOLÉRA.

Lavement avec l'amidon.

Amidon 15 grammes.
Eau commune 500 id.

Délayez l'amidon dans 200 grammes d'eau froide, portez le reste de l'eau à l'ébullition, retirez-la du feu et versez-la sur le mélange d'eau et d'amidon.

(F. H. P.)

Lavement astringent.

Bistorte } à 40 grammes.
Roses rouges }

Faites infuser dans

Eau 300 grammes.

Passez, ajoutez :

Laudanum de Sydenham 10 gouttes.

Lavement laudanisé.

Laudanum de Sydenham 20 gouttes.
Décoction de guimauve 250 grammes.

On y ajoute fréquemment 16 grammes d'amidon, et on a le *lavement d'amidon laudanisé*, très-employé pour combattre les diarrhées.

Lavement de morphine.

Amidon 10 grammes.
Délayé dans eau 500 id.

Ajoutez :

Acétate de morphine 2 centigrammes.

Pilules contre la diarrhée.

Thériaque 5 grammes.
Poudre de Colombo 4 id.
Extrait d'opium 20 centigrammes.

Mêlez et faites douze pilules. Une matin et soir.

Mixture anticholérique.

Cette mixture s'emploie dans les cas de réfrigération et d'extinction du pouls sous l'influence du choléra.

La dose est de 15 à 20 ou 25 gouttes, et même quelquefois, 30 à 40 gouttes dans un petit verre de vin généreux.

On réitère cette dose deux ou trois fois de demi-heure en demi-heure, jusqu'à ce que la réaction commence.

Teinture éthérée de valériane . . 8 grammes.
Teinture de noix vomique 4 id.
Liqueur d'Hoffmann 8 id.
Teinture d'arnica 4 id.
Essence de menthe 2 id.
Teinture d'opium 6 id.
Teinture d'aconit 12 id.

M. s. a. (Strogonof.)

Liniment stimulant rubéfiant.

Essence de térébenthine . . } à 50 grammes.
Ammoniaque liquide }

Mêlez. Employez en frictions et en applications sur la colonne vertébrale, dans les cas de choléra [±]. (Petit.)

Huile volatile de cajeput.

Stimulant diaphorétique. On l'a employé à la dose

de huit à dix gouttes en potion dans le choléra sporadique. A l'extérieur, elle s'emploie en frictions dans les crampes [□].

L'eau distillée de menthe poivrée est employée contre le choléra asiatique, dans la période du refroidissement, à la dose de 30 à 125 grammes dans une potion.

Pastilles de menthe.

Huile essentielle de menthe poivrée 4 grammes.
Sucre très-blanc 375 id.
Eau de menthe poivrée q. s.

F. s. a.

Tablettes de menthe poivrée.

Sucre blanc 500 grammes.
Essence de menthe poivrée . . . 4 id.
Mucilage de gomme adragant à l'eau de menthe poivrée . . . q. s.

F. s. a.

Potion excitante.

Sirop de menthe 40 grammes.
Eau distillée de mélisse 100 id.
Alcoolat de mélisse comp. 1 id.

Mêlez. Dans la période algide du choléra. (Récamier.)

Teinture aloétique composée (drogue amère).

Aloès socotrin en poudre 500 grammes.
Myrrhe id.
Mastic id. } à 250 id.
Benjoin id.
Rac. de Colombo id.
— de gentiane id. } à 120 id.
— d'angélique id.
Safran 60 grammes.

Faites macérer pendant sept à huit jours dans :

Eau-de-vie ordinaire 48000 grammes.

Passez, ajoutez :

Eau-de-vie de genièvre 6000 grammes.

Filtrez et conservez.

10 à 40 grammes dans une potion appropriée, dès le début du choléra asiatique [±].

Potion tonique et narcotique.

Colombo 5 grammes.

Faites infuser dans :

Eau 200 grammes.

Passez. Ajoutez :

Laudanum de Sydenham 1 gramme.
Sirop de Tolu 30 grammes.

A prendre par cuillerée toutes les heures.

Potion contre les coliques.

Sirop diacode 10 grammes.
Sirop de coings 20 id.
Eau de menthe 40 id.
Eau ordinaire 50 id.

Mêlez. A prendre en deux ou trois fois à un quart d'heure d'intervalle (Cuffer) [±].

Gouttes anticholériques.

Teinture d'opium simple 5 grammes.
Extrait d'aloès 4 id.

F. s. a.

A prendre de 10 à 30 gouttes dans une cuillerée de vin [□].

Potion stimulante.

Huile de cajepout	1 grammé.
Ether sulfurique alcoolisé	4 id.
Eau de menthe	150 id.
Sirop de fleur d'orange	40 id.

A prendre par cuillerées toutes les heures ☐.

Potion antispasmodique.

Sirop de fleur d'orange	32 grammes.
Eau distillée de tilleul	64 id.
Eau de fleur d'orange	64 id.
Ether sulfurique	2 id.

F. s. a.

A prendre par cuillerées ☐ (*Codex*.)

Infusion de *guaco*, 30 grammes par litre d'eau.

Acétate de plomb, 15 à 75 centigrammes ☐.

Décocion de *Sonora heptaphylla*, 30 grammes par litre (Swédiaur). C'est l'*anticholerica* des colonies anglaises de l'Inde ☐.

Strychnine, par la méthode endermique et à l'intérieur (Dreyfus, Trollier, Polinière) ☐.

Solution arsenicale, six gouttes à la fois d'abord de demi-heure en demi-heure, et, sitôt l'amélioration, trois gouttes toutes les trois heures (Black) ☐.

Eupatorium cannabinum en décoction, 30 grammes par litre et demi de vinaigre réduit à un litre, et dans lequel on ajoute 100 grammes de sirop simple ou de sirop de morphine. Une à deux cuillerées à soupe toutes les heures dans la période algide (Van Dromme), 26 guérisons sur 36 cas ☐.

Infusion de racine de *colombo* (*Coculus palmatus*), poudre de la même racine, 75 centigrammes à 1 gramme en une ou plusieurs fois par jour ☐.

Sous-carbonate de magnésie en poudre, 4 à 6 cuillerées à café par jour, associé au poivre ou au gingembre ☐.

Calomel à haute dose, 50 centigrammes à 1 gramme, associé à l'opium, 10 centigrammes ☐.

CHOLÉRINE. Maladie qui est le diminutif du choléra. V. ce mot.

CHORÉE (DANSE DE SAINT-GUY). Des convulsions permanentes de la face et des membres, sans fièvre et sans désordre de l'intelligence, caractérisent la danse de Saint-Guy.

* * La danse de Saint-Guy est le type des convulsions cloniques, et elle s'observe plus souvent chez les filles que chez les garçons, et chez les enfants que chez les adultes ou chez les vieillards.

* * On voit souvent la chorée apparaître sous l'influence de la peur, des vers de l'intestin, de la convalescence des pneumonies, des fièvres typhoïdes, des fièvres éruptives et du rhumatisme.

* * La chorée ordinairement sporadique peut être épidémique et se propager par imitation, comme toutes les névroses mentales.

* * Il est rare de rencontrer la chorée *symptomatique* et engendrée par les maladies du cerveau ou de la moelle.

* * La chorée est le plus ordinairement liée à la chloro-anémie de l'enfance.

* * Des grimaces, des mouvements irréguliers de la langue ou de la tête, des mouvements saccadés du bras et des doigts qui empêchent de boire ou de manger seul, des mouvements

semblables dans les membres inférieurs empêchant la marche, un réel excès de sensibilité morale sans fièvre, sans trouble de l'intelligence et sans paralysie, caractérisent la chorée.

* * La chorée est rarement partielle, mais on l'a observée dans un membre ou dans une moitié du corps sous forme hémiplégique.

* * La chorée est une maladie de courte durée, mais elle peut passer à l'état chronique et persister de une à plusieurs années.

* * Rien n'est commun comme les récives chez les enfants qui ont eu la danse de Saint-Guy.

* * Les convulsions choréiques cessent ordinairement pendant le sommeil.

* * Les mouvements convulsifs de la chorée peuvent être assez forts pour que le frottement de la peau qui en résulte amène la rubéfaction de cet organe, son excoriation, et secondairement la mort.

* * A la longue, la chorée produit la perte de la mémoire, l'hébétéude, des hallucinations et quelquefois la démence.

Thérapeutique. — La chorée, compliquée d'un état saburral, doit être traitée au début au moyen d'un vomitif et d'un purgatif.

On guérit la chorée vermineuse par l'emploi des vermifuges et surtout de la santoline, 5 à 25 centigrammes par jour.

Il y a des chorées qui dépendent de la chlorose et qu'on peut guérir par les aliments substantiels, du bon vin, du quinquina, des préparations ferrugineuses et des bains de mer ou de rivière.

Quand la chorée persiste, il faut la traiter par l'hydrothérapie, par les bains sulfureux de chaque jour ☐; — par l'électricité; — par le massage uni à la gymnastique ☐; — par les antispasmodiques, tels que : valériane, camphre, asa fetida, oxyde de zinc ☐, etc.; — par le chloroforme à dose anesthésique tous les jours; par la poudre de noix vomique; ☐ — par le sirop de sulfate de strychnine, 5 centigrammes pour 100 grammes, une à quatre cuillerées à café par jour ☐; — par l'opium à haute dose; — par la belladone; — par l'arsenic dans les cas rebelles ☐; — par le tartre stibié à haute dose ☐; — enfin par les plaques métalliques de laiton mises aux bras, aux poignets, au cou, aux cuisses et aux pieds ☐.

De tous les moyens employés contre la chorée, les meilleurs sont les ferrugineux, l'arsenic, le chloroforme, l'hydrothérapie, les bains sulfureux et les applications de plaques de laiton sur les membres.

FORMULAIRE DE LA CHORÉE.

Pilules de Méglin.

Extrait de jusquiame	2 grammes.
Extrait de valériane	2 id.
Oxyde de zinc	2 id.

F. s. a. trente-six pilules. (*Codex*.)

D'abord une par jour, et l'on élève successivement la dose jusqu'à produire de légers vertiges ☐.

Poudre contre la chorée.

Fer porphyrisé	10 centigrammes.
Extrait d'opium	1 à 2 id.
Extrait sec de quinquina	20 id.

F. s. a. une prise. En prendre matin et soir un paquet semblable; on augmente progressivement la dose de fer et d'opium (Bonneau) ☒.

Poudre de Carignan.

Poudre de Guttéte.	250	grammes.
Ambre jaune porphyrisé	375	id.
Corail rouge	125	id.
Terre sigillée	125	id.
Cinabre	12	id.
Kermès minéral	12	id.
Noir d'ivoire	12	id.

Mélez selon l'art, et divisez en prises de 10 centigrammes.

Julep émétisé.

Émétique	3	décigrammes.
Infusion de feuille d'oranger.	150	grammes.
Sirup de sucre	40	id.

Une cuillerée toutes les deux heures. Contre la chorée (Rasori) ☒. On répète la même potion chaque jour jusqu'à guérison. On prescrit en même temps les pilules antichoréiques indiquées ci-dessus. L'émétique a été aussi employé par Laennec, par Bouley et par Gillette.

Pilules antichoréiques.

Extrait de jalap.	} à	15	centigrammes.
Scammonée			

Mélez pour deux pilules.

Une tous les jours jusqu'à guérison (Rasori) ☒.

L'iniment de Rosen.

Alcool	60	grammes.	
Essence de girofle	} à	2	id.
Huile de muscade			

Chrestien de Montpellier l'a employé avec beaucoup de succès dans la chorée, en frictions trois fois par jour, à la dose d'une cuillerée à café ☒.

Pilules de valériane et de jusquiame.

Valériane de fer	4	grammes.
Extrait de jusquiame	2	id.

Pour trente pilules, trois par jour ☒.

Pilules d'iodure de zinc et de morphine.

Iodure de zinc et de morphine	1	décigramme.
Poudre de guaiacum	4	grammes.
Sirup de gomme	q. s.	

F. s. a. huit pilules. A prendre une ou deux par jour ☒.

Poudre antispasmodique.

Gomme arabique pulvérisée	20	grammes.
Oxyde blanc de zinc	4	id.
Poudre de valériane	50	centigrammes.

Mélez exactement et faites des paquets de 30 centigrammes, dont on prendra trois par jour ☒. (Heintz).

Pilules sédatives.

Asa fetida	} à	5	grammes.
Extrait de valériane			
id. de belladone	30	centigrammes.	
Oxyde de zinc sublimé	4	gramme.	
Castoréum	2	id.	

M. et f. s. a. une masse parfaitement homogène divisée en pilules de 1 décigramme.

Ces pilules sont recommandées contre la chorée. On leur a dû des succès rapides et soutenus, dans des cas où la maladie avait résisté opiniâtrément aux autres moyens ordinairement usités. Cinq le matin et autant à midi et le soir ☒. (Günther.)

Pilules antichoréiques.

Cyanure de potassium	2	décigrammes.
Valériane	4	gramme.
Sirup simple	q. s.	

Pour huit pilules que l'on tient dans une boîte remplie de charbon en poudre. Administrez deux pilules dans les vingt-quatre heures ☒.

Extrait de jusquiame 50 centigrammes en potion (H. Green) ☒.

Poudre de noix vomique, 50 centigrammes à 2 grammes par jour (Lejeune) ☒.

Iodure de zinc à la dose de 50 si la maladie est compliquée de scrofules (Barlow) ☒.

Sulfate de zinc à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme (Barlow) ☒.

Électuaire d'indigo, 2 à 4 grammes par jour (Lesueur) ☒.

Chlorure de zinc à l'intérieur, 25 milligrammes, quatre fois par jour ☒.

Poudre de gui de chêne, 2 à 15 grammes par jour ☒.

Poudre de valériane, 5 à 6 grammes par jour ☒.

Huile animale de Dippel, 3 à 4 gouttes dans une émulsion avec de l'éther, en augmentant ☒.

Cantharides en poudre depuis 25 milligrammes; en teinture depuis 5 à 10 gouttes ☒.

Musc en poudre depuis 30 centigrammes; en teinture de 10 à 20 gouttes; associé à l'opium, au camphre, etc. ☒.

Poudre de racine ou de feuilles d'armoise, 3 à 4 grammes par jour (*Journal de médecine de la Gironde*, 1826, p. 124) ☒.

Ambroisie (*Chenopodium ambrosioides*), 2 grammes en infusion dans 300 grammes d'eau, à prendre par tasses soir et matin (*Plenck Thick* de Vienne) ☒.

Teinture de colchique, 10 à 20 gouttes par jour, chez les enfants ☒ (Guersant).

Fève de Calabar en poudre, de 15 à 25 centigrammes trois fois par jour ☒ (Harley).

Sulfate de cuivre ammoniacal, depuis 25 milligrammes à 1 centigramme par jour jusqu'à 25 et 40 centigrammes ☒.

Bleu de Prusse (ferrocyanate de fer) depuis 5 milligrammes jusqu'à 20 centigrammes par jour ☒.

Acide prussique médicinal (six fois son volume d'eau) 4 à 12 gouttes et plus dans une potion pour vingt-quatre heures ☒.

Asa fetida, 50 à 60 centigrammes, trois à quatre fois par jour en pilules ☒, 3^{es}, 50 en lavement.

Ellébore noir, 50 centigrammes à 1^{er}, 20 en poudre; 60 à 75 centigrammes en extrait ☒.

Poudre de racine d'Actea racemosa, une cuillerée à café pendant trois jours; repos de trois jours, nouvelle cuillerée; repos, et ainsi de suite huit fois, à des intervalles de trois jours ☒ (Young).

Le massage des membres (☒) a été associé à la gymnastique. On a fait une séance tous les jours, et quand les exercices sont terminés, le massage doit avoir lieu pendant vingt minutes sur tout le corps ☒.

Chlorure d'argent, 5 à 10 centigrammes ☒.

Arséniate de soude, 10 à 25 milligrammes par jour en potion ☒.

CHORÉMANIE. Chorée se montrant à l'état d'épidémie contagieuse. V. CHORÉE.

CHORIONITIS. V. SCLÉRODERMIE ET SCLÉREME.

CHOROÏDE (BLESSURES, PLAIES DE LA).

Dans les plaies de la choroïde, comme dans les plaies de la sclérotique, une petite hémorrhagie a généralement lieu; mais elle peut être considérable, lorsque la choroïde est largement déchirée et lorsque le corps vitré la pousse en dehors.

Il est rare qu'il y ait hernie de la choroïde.

Les blessures de la choroïde causent quelquefois un staphylôme, souvent la choroïdite.

Thérapeutique. — Fermer l'œil et appliquer des compresses d'eau froide, dix sangsues à la tempe, aux premières douleurs continues.

Plaie sans lésion de la sclérotique, déchirure de la choroïde à la suite d'une contusion. — Une hémorrhagie sous-rétinienne, plus tard une ligne blanchâtre, caractérisent les ruptures de la choroïde.

L'examen à l'aide de l'ophtalmoscope, qui révèle ces lésions, ne doit pas être trop prolongé.

A la suite d'une déchirure de la choroïde, quand il se produit des hémorrhagies interstitielles, la choroïde est quelquefois décollée de la sclérotique, alors il existe au fond de l'œil une tumeur semblable à celle que produit le décollement de la rétine, seulement cette tumeur est rouge et est recouverte par des vaisseaux rétinien visibles à l'ophtalmoscope. (Art.)

Thérapeutique. — Fermer l'œil, placer une vessie de glace sur les paupières, de façon que le poids ne gêne pas : pour cela, il faut mettre dans la vessie de très-gros morceaux de glace qui prennent point d'appui sur le pourtour de l'orbite.

On traitera l'inflammation qui survient quelquefois comme la choroïdite suppurative. V. ce mot.

Choroïde (APOPLEXIE DE LA). Le sang épanché entre la choroïde et la rétine, formant des taches rondes, rouge clair ou foncé, sur lesquelles on distingue les vaisseaux de la rétine, constitue l'apoplexie de la choroïde.

Les taches s'effacent à mesure que le sang se résorbe, et l'apoplexie rétinienne se réduit à une plaque blanche, circonscrite par un liséré noir de pigment.

La choroïdite hyperémique, le glaucome, la sclérochoroïdite, sont les causes ordinaires de l'apoplexie choroïdienne. Elle arrive à tous les âges et sur les deux sexes, mais surtout chez les individus qui ont une affection du cœur, chez les sujets constipés qui font de grands efforts pour aller à la garderobe ou chez des sujets qui abusent du coït.

Une diminution instantanée ou rapide du champ visuel, produite par une hémorrhagie du fond de l'œil, constatée au moyen de l'ophtalmoscope, indique l'apoplexie choroïdienne.

Thérapeutique. — On traitera la diathèse congestive, ou pléthore, par les émissions sanguines générales ou locales; on évitera la constipation; on administrera

les préparations de digitale. On traitera ensuite la choroïdite, le glaucome et la sclérochoroïdite.

Choroïde (TUMEURS DE LA). *Épaississement verruqueux de la lame élastique de la choroïde.* (Wedl.). Un épaississement partiel de la choroïde sous forme d'élevures rondes ou ovales entourées d'un cercle noirâtre observé à l'ophtalmoscope, et composées anatomiquement par un amas de cellules graisseuses ou même des sels calcaires, constitue une maladie qui se rapproche des dégénérescences séniles athéromateuses des vaisseaux.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à faire contre cette maladie sinon de combattre les phénomènes congestifs par les émissions sanguines.

Cancer fibro-plastique. Développé d'abord insensiblement sans douleur et sans troubles visuels, le cancer fibro-plastique se révèle tout à coup et la vue se perd rapidement; on croit avoir affaire à un décollement de la rétine (Dor), mais des douleurs vives surviennent par suite de la compression intra-oculaire et l'on voit à l'ophtalmoscope une tumeur irrégulière blanchâtre.

A mesure que le cancer de la choroïde fait des progrès, l'irritation augmente, la cornée se perforé, un bourgeon fongueux sort de l'œil, et la vue est entièrement perdue.

* Au début, on ne peut diagnostiquer le cancer de la choroïde du décollement de la rétine. Lorsque les douleurs ont apparu on ne saurait affirmer qu'il y ait un cancer plutôt qu'une choroïdite parenchymateuse et il faut attendre. On sait bientôt à quoi s'en tenir, car le cancer marche plus vite que la choroïdite, ses douleurs sont plus vives, et la santé générale s'altère; du reste il n'y aurait pas de regrets à avoir si, par erreur, l'on avait enlevé un œil atteint de choroïdite parenchymateuse simulant un cancer.

Thérapeutique. — Dès que le diagnostic sera porté, on enlèvera l'œil. Pour cela, si le cancer est bien limité et n'est pas sorti de l'œil, on sectionnera successivement les muscles à leur insertion sur la partie antérieure du globe oculaire, puis on enlèvera l'organe, en le tirant au dehors avec une pince à griffes, et en coupant le nerf optique (Bonnet, de Lyon); s'il survient une hémorrhagie, comme elle sera fournie par les artères ciliaires et l'artère centrale de la rétine, elle cessera par une simple compression avec des boulettes de charpie.

Si le cancer a gagné au dehors de la sclérotique, après avoir incisé la commissure externe des paupières dans une étendue de 3 centimètres, on détache avec des ciseaux courbes l'œil de la paroi supérieure de l'orbite; on coupe le nerf optique, l'œil tombe alors sur la joue; on achève de disséquer (Dupuytren); on panse avec des boulettes de charpie sèches et l'on comprime légèrement dans l'orbite.

Si une hémorrhagie survient, on tamponne avec des bourdonnets de charpie imprégnés de perchlorure de fer. Si ce moyen ne réussit pas, on touche les

bords des vaisseaux divisés avec un fer chauffé au rouge sombre, et l'on comprime de nouveau.

Cancer médullaire ou **encéphaloïde** à gros noyaux ayant plusieurs nucléoles. Constitué par des cellules polygonales et des noyaux libres, le cancer médullaire de la choroïde se révèle assez tard, parce que lorsqu'il existe quelques douleurs et qu'on examine à l'ophthalmoscope, on ne trouve qu'une simple choroïdite. Ce n'est qu'à une période plus avancée, quand le mal augmente, quand le champ visuel diminue et que la maladie marche très-rapidement, qu'on reconnaît le cancer, alors la sclérotique ou la cornée se perforent et le cancer gagne l'orbite. Avant de sortir ainsi, la tumeur est plus lobulée que le cancer fibroplastique, elle donne lieu à des hémorrhagies intra-oculaires.

On traitera comme un cancer fibro-plastique.

Cancer mélanique. Des cellules pigmentaires abondantes, mêlées à des cellules de tissu encéphaloïde ou médullaire, constituent le cancer mélanique; au début, comme pour les autres cancers, l'exploration de l'œil avec l'ophthalmoscope donne l'aspect d'un décollement de la rétine, mais lorsque le mal a fait des progrès, des dépôts de pigment sur la choroïde, des dépôts de pigments sur la sclérotique, révèlent la nature du cancer de l'œil.

* * Il n'y a pas eu de mélanose cancéreuse de l'œil héréditaire observée; les récidives des cancers mélaniques sont éloignées.

Thérapeutique. — On enlèvera le cancer mélanique de bonne heure; on fera l'extirpation de l'œil comme pour le cancer fibro-plastique et le cancer encéphaloïde.

Choroïde (TUBERCULES DE LA). De petits abcès contenant du pus concret, des granulations grisâtres, puis des masses composées comme les tubercules de cellules de formes variables à noyaux grauleux et de substance amorphe, constituent les tubercules de la choroïde.

Des tubercules de la choroïde existent en même temps que des tubercules ailleurs; dans la méningite tuberculeuse on observe à l'ophthalmoscope de petites masses nacrées sur le trajet des vaisseaux rétinien entre la choroïde et la rétine. V. MÉNINGITE TUBERCULEUSE ET CÉRÉBROSCOPIE.

Les troubles de la vision ne se produisent que très-tard et quand il y a eu beaucoup de tubercules formés.

Rien à faire contre les tubercules de la choroïde, à moins qu'il ne survienne une inflammation de la choroïde, que l'on traitera comme il a été dit.

CHOROÏDITES. Quelle que soit la théorie de l'inflammation que l'on adopte, une congestion de la choroïde, une exsudation dans son épaisseur, une hypersécrétion séreuse et des lésions moléculaires de la choroïde et des membranes voisines, doivent être considérées comme des in-

flammations qui exigent le traitement par la méthode antiphlogistique, par les émissions sanguines, par les ponctions de la cornée et l'iridectomie, par les dérivatifs sur le tube intestinal et surtout par le repos absolu des yeux.

Choroïdite (HYPÉRÉMIE SIMPLE). La congestion des vaisseaux de la choroïde est un premier degré d'inflammation, qui peut rester stationnaire et n'être pas suivi d'une hypersécrétion du corps vitré, ou d'exsudations variables. C'est une hyperémie de la choroïde ou choroïdite congestive.

* * En même temps qu'il y a congestion de la choroïde, il y a aussi congestion de la conjonctive et de la sclérotique. Avec l'ophthalmoscope on reconnaît les vaisseaux volumineux de la choroïde au-dessous de la couche pigmentaire de cette membrane.

Des troubles légers de la vision, un affaiblissement de la faculté de distinguer les objets, quelques douleurs circumorbitaires, sont les seuls incon vénients de la congestion choroïdienne, mais, dans quelques cas, cette choroïdite congestive expose à l'apoplexie choroïdienne. V. ce mot.

Thérapeutique. — Si une congestion choroïdienne apparaît subitement, des sangues à la tempe sont indiquées. Si la maladie est venue lentement, un ou deux purgatifs, calomel, 60 centigrammes, ou huile de ricin, 30 grammes, seront administrés. Si la congestion choroïdienne produit le glaucome ou la choroïdite exsudative, on traitera ces maladies par les moyens appropriés.

Choroïdite (ATROPHIQUE ET PIGMENTAIRE). La décoloration et le dépôt inégal du pigment de la choroïde, la résorption partielle du pigment, sont une conséquence d'une hyperémie de la choroïde; c'est une altération de la nutrition consécutive à la destruction de vaisseaux. La choroïde se réduit à une membrane cellulo-élastique, mince.

L'absence de pigment, la vue affaiblie, font reconnaître la choroïdite. Cette maladie atrophique coïncide souvent avec une sclérotite. V. SCLÉRO-CHOROÏDITE, avec une rétinite. — V. RÉTINITE PIGMENTAIRE. On la rencontre assez souvent chez les individus menacés et atteints de cataracte (Cusco).

Thérapeutique. — On ne traite les malades, le plus souvent, que quand la choroïdite atrophique s'est compliquée. Si la maladie était constatée au début, on fermerait l'œil pendant un temps plus ou moins long, et l'on aurait recours à quelques purgatifs. Des bains de pied sinapisés seront pris tous les soirs.

Choroïdite exsudative, choroïdite disséminée (première variété). Chez un individu atteint ou non de syphilis constitutionnelle, chez les femmes à l'âge critique, ou après la fièvre puerpérale, des exsudats rose pâle ou jaunâtres disséminés, d'un volume à peu près

égal au tiers de la papille, à côté de plaques congestionnées, et de plaques atrophiques, lorsque la maladie est ancienne, caractérisent la choréïdite exsudative.

* * Les exsudats choréïdiens se dessinent ordinairement vers les parties équatoriales du globe oculaire.

On reconnaît un exsudat choréïdien avec l'ophtalmoscope, et l'on distingue l'exsudat choréïdien de l'exsudat rétinien, parce que dans le premier cas les vaisseaux de la rétine passent au devant de la tache, tandis que dans le second ils ont disparu. Dans certains cas où il y a à la fois des exsudats rétinien et des exsudats choréïdiens, la différence est ou ne peut plus saisissable.

* * L'iritis plastique, les opacités du corps vitré, compliquent souvent la choréïdite exsudative.

* * Les malades atteints de choréïdite exsudative se plaignent de voir un nuage épais, et si on les examine à ce moment, on voit que les exsudats sont peu nombreux. En même temps, le champ visuel diminue, et il y a une sensation de tension pénible dans l'œil.

Choréïdite disséminée (deuxième variété). Des taches blanchâtres, petites, disséminées, séparées par des plaques hyperémies rouge foncé occupant indistinctement les diverses parties de la choréïde, sont une inflammation plus aiguë que la choréïdite précédente; fréquemment des opacités du corps vitré coïncident avec ces exsudats.

* * La choréïdite disséminée formée par des exsudats blancs bien tranchés est peut-être plus souvent que les autres choréïdites une manifestation de la syphilis constitutionnelle.

* * Les symptômes sont les mêmes dans les deux variétés de choréïdite exsudative.

Les choréïdites exsudatives qui ne datent pas de longtemps peuvent guérir radicalement.

Thérapeutique. — Si la choréïdite est la conséquence d'un trouble des fonctions utérines, on rappellera les règles supprimées, ou bien on leur substituera des émissions sanguines, des sangsues aux cuisses et à l'anus ou au col de l'utérus.

Si des symptômes de syphilis constitutionnelle existent, on administrera les pilules de sublimé ou de proto-iodure de mercure. V. SYPHILIS CONSTITUTIONNELLE.

On fera transpirer les malades, en leur donnant des boissons chaudes en abondance (Wecker); l'œil ou les deux yeux seront tenus fermés complètement, et les malades ne se serviront pas de l'œil sain; si un seul œil est malade, tous les six jours une ou deux sangsues seront placées sur la tempe. On aura recours à des ventouses sèches et des vésicatoires placés à la nuque de temps en temps.

Choréïdite séreuse. V. GLAUCOME.

Choréïdite (SUPPURATIVE et PARENCHYMA-TEUSE). L'inflammation de la choréïde peut

arriver à la suppuration, ou bien les exsudats sont susceptibles de s'aggraver pour former des hypertrophies partielles, même sans avoir été accompagnés de phénomènes inflammatoires bien caractérisés.

Choréïdite suppurative, choréïdite traumatique; ophthalmite. De la sérosité en abondance épanchée entre la choréïde et la rétine, un décollement de la rétine, du pus mêlé avec des cellules pigmentaires altérées, mal formées, détruites même, sont le fait d'une choréïdite suppurative; les opacités du corps vitré, la destruction, l'œdème et l'atrophie de la rétine en sont la conséquence, et l'œil est presque toujours perdu.

* * Dans la choréïdite suppurative, l'humeur aqueuse se trouble, l'iris immobile déformé adhère au cristallin; un hypopion apparaît; la sclérotique est injectée, et il y a un chémosis séreux. Des douleurs insupportables, puis une fièvre violente, apparaissent; l'œil tendu est douloureux, se perforé sur la sclérotique au niveau des insertions des muscles droits, ou bien sur la cornée ramollie, et le pus sort avec le cristallin et le corps vitré. V. IRIDO-CHORÉÏDITE.

* * Les blessures de l'œil, un entozoaire, et les opérations de cataracte, suivies d'inflammation, sont la cause ordinaire de la choréïdite suppurative; dans l'infection purulente, les abcès métastatiques de l'œil ne sont autre chose que cette lésion.

Thérapeutique. — On prévient la choréïdite suppurative en traitant avec le plus grand soin les plaies de l'œil, en enlevant les corps étrangers. La saignée préventive est d'un effet douteux. (V. CATARACTE.) Aux premières douleurs, on tirera quatre palettes de sang, des sangsues seront appliquées, et des frictions avec de l'onguent mercuriel belladonné seront faites sur la tempe, et le calomel à dose fractionnée sera donné jusqu'à salivation. Si ces moyens sont insuffisants, on répétera les paracentèses de la cornée (Sperino); on ponctionne la cornée avec une aiguille à cataracte, en évitant de toucher le cristallin et l'iris. L'iridectomie est bonne à employer; après avoir incisé la cornée avec le couteau lancéolaire, la pince à griffes est introduite, et saisit un lambeau étendu d'iris qui est amené au dehors et coupé au niveau de la cornée avec des ciseaux courbes dont la convexité est tournée du côté de l'œil (procédé de Gibson); on enlèvera le plus d'iris que l'on pourra; le lendemain, on fera une paracentèse de la cornée, les jours suivants si la plaie s'est refermée, et l'on donnera de nouveau issue à l'humeur aqueuse.

Dès le début du mal, les malades seront couchés dans une pièce obscure, on ne leur surchargera pas les yeux de bandeaux; des compresses fines imbibées d'eau tiède seront tenues sur l'œil; on instillera entre les paupières un collyre au sulfate neutre d'atropine:

Eau distillée. 30 grammes.
Sulfate d'atropine. 5 centigrammes.

Choréïdite parenchymateuse. La choréïdite parenchymateuse est constituée par des amas

de cellules épithéliales ou de tissu conjonctif développées entre la choroïde et la rétine. La rétine est soulevée comme par un épanchement sous-rétinien, et une tumeur apparaît à l'ophtalmoscope comme une tache noirâtre ou d'un gris sale, quelquefois rouge, sur laquelle on voit se dessiner néanmoins les vaisseaux rétiens.

Les tumeurs de la choroïde parenchymateuse peuvent exister au nombre de deux ou trois, et il arrive parfois que la rétine est déchirée (Liebreich), de façon que le mal ressemble à un cancer.

Dans la choroïdite parenchymateuse, la douleur, la perte de la vue, sont les seuls symptômes observés, et il y a une injection péri-érotique comme dans toutes les maladies de la choroïde et de l'iris. C'est une dilatation veineuse, une sorte de circulation complémentaire. Du reste, l'examen ophtalmoscopique peut donner sûrement le diagnostic.

* * * Quand la choroïdite parenchymateuse existe chez les jeunes enfants, on ne la confondra pas avec le cancer de la choroïde qui ne s'observe pas dans la première enfance ; la multiplicité des tumeurs la distinguera chez l'adulte du décollement de la rétine et du cancer, puis le cancer a une marche beaucoup plus rapide que la choroïdite parenchymateuse.

* * * A la longue l'altération de la choroïde gagne l'iris et produit un excès de pression intra-oculaire ; la cornée se perforé et l'œil se vide. Des hémorrhagies abondantes surviennent puis des bourgeons charnus se forment et l'œil s'atrophie. D'autres fois c'est la sclérotique qui se perforé après qu'un staphylôme s'est formé.

* * * Lorsque l'œil ne se vide point les exsudats peuvent se résorber et il reste une choroïdite atrophique.

* * * Les opacités du corps vitré et du cristallin ne sont pas rares après des choroïdites parenchymateuses. Les ossifications sous-rétiennes sont probablement le résultat d'une choroïdite parenchymateuse circonscrite. (Güntz, Panizza, Makenzie, A. Stellwag, Follin.)

Dans les choroïdites parenchymateuses qui sont en voie de résolution des dépôts abondants de pigment donnent à la lésion l'aspect d'un cancer mélanique : c'est là une *mélanose simple* (Sichel) ; mais comme la maladie marche lentement et que l'œil s'atrophie, il n'y a pas cancer vrai.

* * * Les enfants scrofuleux sont plus que tous les autres sujets exposés à la choroïdite parenchymateuse ; elle a été rencontrée chez des sujets syphilitiques.

* * * Presque toujours les yeux atteints de choroïdite parenchymateuse se vident par supuration ou se perdent par atrophie.

Thérapeutique. — Les médications antiscrofuleuses et antisiphilitiques seront indiquées suivant les antécédents syphilitiques ou scrofuleux des malades. On

fera la paracentèse oculaire comme pour la choroïdite suppurative, et l'on tâchera d'obtenir une fistule de la cornée dès qu'il y aura un excès de pression dans l'œil.

Les yeux seront couverts avec un bandeau de taffetas noir placé de façon à ne pas presser sur l'œil.

On aura recours aux sangsues à la tempe, aux purgatifs avec le calomel, ou l'huile de ricin, et au collyre de sulfate d'atropine, dès qu'il y a des phénomènes inflammatoires, même chroniques. V. Irido-CHOROÏDITE.

CHOU. Plante alimentaire de la famille des crucifères. Une variété, le *chou rouge*, est employée en médecine contre le catarrhe chronique des bronches et la phthisie. ☒ Suc de chou, 500 grammes, mêlé à 1 kilogramme de sucre pour faire un sirop.

CHROMATES. Sels formés par l'acide chromique et une base : 1° *chromate de plomb*, employé en peinture ; 2° *chromate neutre*, idem ; 3° *chromate acide de potasse*, ou *bichromate de potasse*, employé à la dose de 1 à 20 centigrammes contre la syphilis (Vicente, Robin) ☒ et pour faciliter la cicatrisation des ulcères scrofuleux ☒. Appliqué en solution sur des végétations et sur des condylomes, il produit un peu de douleur puis leur dessiccation et leur guérison. ☒.

CHROMATO-PSEUDOPSIE (DALTONISME). Altération de la vision qui consiste à voir d'une seule couleur, le brun clair, le vert foncé et le rouge brun. V. ACHROMATOPSIE.

CHROMIDROSE. Une sueur chargée de matière pigmentaire ou charbonée colore souvent en brun l'aisselle ou le bord des paupières, de façon à donner aux yeux l'aspect que se donnent certaines coquettes au moyen d'encre de Chine. C'est la chromidrose décrite par Le Roy de Méricourt et Robin.

CHROMIQUE. (ACIDE). L'acide chromique en solution aqueuse ou alcoolique est un caustique employé pour détruire les chancres naissants ☒, les furoncles au début ☒, et les végétations des parties sexuelles. Il suffit de cautériser une seule fois. V. CAUTÉRISATION.

CHUTE DE LA LUETTE. Les angines produisent souvent sur la luette un allongement permanent qui a pour effet de produire des nausées, des vomissements ou des phénomènes de toux sèche désagréable.

Thérapeutique. — Des applications de poudre d'alun, de tannin, de perchlorure de fer, la cautérisation au nitrate d'argent, peuvent suffire à la guérison du prolapsus de la luette ; mais, en cas d'insuccès, l'excision est indispensable.

Pour exciser la luette, on fait asseoir le malade en face du jour, les mâchoires écartées à l'aide d'un bouchon ; puis, saisissant la luette avec une pince à érigne, on en coupe la moitié d'un coup de ciseau.

CHUTE DES PAUPIÈRES. V. BLEPHAROP-TOSE.

Chute du rectum et prolapus. V. RECTUM.
Chute de l'utérus. V. UTÉRUS.

CHYLURIE (URINES CHYLEUSES). Les urines chyleuses sont blanchâtres comme du lait et formées de matière grasse émulsionnée, visible au microscope, sous forme de gouttelettes d'huile. Ce ne sont pas des urines mélangées de lait, car on ne peut en extraire du beurre. Elles dépendent d'une altération fonctionnelle du foie qui produit un excès de matière grasse.

Thérapeutique. — Les alcalis à haute dose, et notamment l'eau de Vichy, sont très-bons pour combattre la disposition aux urines chyleuses.

CICATRICES (CORPS ÉTRANGERS DES). Les cicatrices colorées du tatouage, les cicatrices des blessures faites par des instruments sales (Aétius), par des grains de poudre, par des fragments de verre, par des projectiles d'armes de guerre, conservent quelquefois impunément ces corps étrangers, et sans qu'il se développe d'abcès ou d'inflammation.

* * Les corps étrangers disparaissent de plusieurs manières; les uns, tels que l'indigo et le vermillon, sont absorbés à la longue; pour les autres, sous l'influence d'un coup reçu ou d'un effort, la cicatrice se rompt au niveau d'une des aspérités du corps étranger, une inflammation phlegmoneuse survient, et le corps étranger est expulsé avec le pus d'un abcès; mais en général les grains de poudre et les balles restent enfermés pour toujours dans la peau.

Thérapeutique. — Lorsqu'un morceau de verre, une aiguille ou un corps quelconque est saillant dans une cicatrice, il faut l'enlever. La sensation d'un corps dur sur lequel la pression provoque de la douleur guide le chirurgien. Une incision est faite au niveau de la partie saillante du corps étranger, qui sort et que l'on extrait; on panse à l'eau froide.

Les grains de poudre isolés ne seront pas extraits, la difformité n'est pas assez grande pour que l'on fasse courir au malade les chances d'une opération.

S'il y a une large tache due à des grains de poudre, ou à des fragments de pierre colorante, on placera un vésicatoire sur les taches confluentes, on pansera avec soin en lavant tous les jours la plaie, et l'on renouvellera les vésicatoires s'il est nécessaire. Les grains les plus volumineux seront extraits avec une aiguille à cataracte. Pour faire disparaître les cicatrices du tatouage, on se servira du même procédé. V. TATOUAGE.

Cicatrices (MALADIES ET LÉSIONS DES).

I. *Hypertrophie des cicatrices, Cicatrices saillantes, Kéloïdes cicatricielles.* L'hypertrophie des cicatrices, fréquente chez les scrofuleux après la cicatrisation des ulcères et des ouvertures des abcès froids, sur des vésicatoires ou des brûlures mal pansées, arrive quelquefois sans qu'on la puisse rattacher à un état général ou à un défaut de soin.

Des élévures aplaties, mamelonnées, dures ou molles, rouges ou rosées, non douloureuses

occupant toute une surface où une plaie a suppuré, font reconnaître une cicatrice hypertrophiée ou kéloïde.

Thérapeutique. — Pour détruire une cicatrice saillante sur un ancien vésicatoire guéri, on appliquera un nouveau vésicatoire, que l'on pansera simplement avec l'onguent de la mère; on excrera une compression sur la plaie avec un bandage roulé.

Pour détruire les cicatrices saillantes, qui ne disparaissent pas seules (Dupuytren), on comprimera d'abord (A. Paré), puis on incisera (Rhazès), si l'on ne réussit point. Les cicatrices saillantes, petites, seront cautérisées avec le nitrate d'argent (Malgaigne), le nitrate acide de mercure (Velpeau). Un vésicatoire, les lotions avec la teinture d'iode, sont aussi avantageux que les caustiques pour les cicatrices peu saillantes.

Lorsqu'une cicatrice saillante est douloureuse, l'excision est le meilleur traitement à mettre en usage (Velpeau).

II. *Productions cornées des cicatrices.* Les cicatrices se recouvrent quelquefois de végétations épithéliales, sous forme de croûtes et même de cornes, qui occasionnent de la gêne plus que de la douleur. Les plaies d'amputation sont assez souvent le siège de cette lésion.

Thérapeutique. — Faire tomber les croûtes à l'aide d'applications de corps gras, panser avec soin, cautériser les bourgeons charnus; enlever la corne avec la peau qui la supporte, sont le seul traitement efficace.

III. *Cancer des cicatrices.* Le cancer épithélial ou le cancer encéphaloïde, le cancer fibro-plastique et mélanique, existent souvent dans les cicatrices des plaies faites pour l'ablation d'une tumeur cancéreuse; mais le cancer fibro-plastique et le cancer épithélial apparaissent d'emblée sur les cicatrices ordinaires, et en particulier sur celles des vésicatoires, et des anciens cautères.

Une disposition papillaire, des végétations où le microscope révèle des globules épidermiques et des cellules épidermiques pavimenteuses, font reconnaître le cancer épithélial des cicatrices.

Des mamelons fongueux s'ulcérant avec rapidité, remplis de cellules et de noyaux fibro-plastiques constatés par le microscope, indiquent un cancer fibro-plastique.

On reconnaît les récidives du cancer encéphaloïde, mélanique, épithélial, aux caractères de ces tumeurs. V. CANCER ENCÉPHALOÏDE, CANCER FIBRO-PLASTIQUE, CANCER ÉPITHÉLIAL et CANCER MÉLANIQUE.

Les cancers des cicatrices récidivent avec rapidité, les épithéliomas cependant après avoir été enlevés plusieurs fois peuvent rester des années sans se reproduire.

Thérapeutique. — S'il n'y a pas d'engorgement ganglionnaire et pas de signes de cachexie ou de cancer généralisé compliquant le cancer des cicatrices,

trices, il faut toujours l'opérer. Que le cancer soit primitif ou qu'il soit ancien, la cautérisation au fer rouge, la cautérisation avec les caustiques, conviennent ; pour les cancers ulcérés des cicatrices au début du mal, l'excision est toujours ce qu'il y a de meilleur.

IV. *Névromes des cicatrices*. La douleur des cicatrices dépend ordinairement d'une altération des nerfs de la partie blessée, mais l'hypertrophie des branches principales du nerf adhérent à l'os ou à la peau en est une des causes les plus fréquentes, car les véritables névromes sont très-rare. V. *NÉVROMES*.

On reconnaît les névromes à des tumeurs dures, plus ou moins mobiles, douloureuses au toucher sur le trajet connu des cordons nerveux et dont la douleur cesse par la compression du nerf au-dessus de la tumeur.

Thérapeutique. — Si les douleurs sont continues et intolérables, on est autorisé à ouvrir la cicatrice pour extraire les névromes et pour sectionner le nerf au-dessus de la tumeur. S'il s'agit d'un névrome dans un moignon d'amputation, on placera un appareil prothétique sur lequel le moignon ne portera pas.

V. *Adhérence de la cicatrice aux os*. Presque toujours la peau cicatrisée adhère aux aponévroses dans les plaies résultant d'une ulcération ou d'une fistule ; c'est une règle générale et il n'en résulte pas d'accidents. Mais dans les plaies d'amputation proprement dite, ou de désarticulation, l'adhérence de la cicatrice aux os est une exception et presque toujours elle est le résultat d'une faute dans l'opération, ou d'une inflammation du moignon.

* * Des névromes des adhérences des nerfs aux os et à la peau, des tiraillements douloureux et l'impossibilité de manœuvrer le membre artificiel, sont la conséquence des adhérences de la cicatrice aux os.

Thérapeutique. — Mobiliser la peau pendant la cicatrisation est toujours un moyen insuffisant, mieux vaut chercher à rapprocher la peau et diminuer l'étendue de tissu de cicatrice qui sera interposé entre les bords de la plaie.

Lorsque la cicatrisation est complète, on détachera la peau de ses adhérences profondes ; pour cela, on sectionnera avec un ténostome mousse introduit sous la peau, à quelque distance de la cicatrice les adhérences avec l'os (Hancock) ; on sectionnera au besoin les nerfs tirillés par la méthode sous-cutanée. Ni l'une ni l'autre de ces opérations ne guérissent toujours radicalement les accidents occasionnés par les adhérences de la cicatrice. V. *CALS DIFFORMES*.

Cicatrices (NÉVRALGIE DES). Lorsqu'on ne trouve point un névrome pour expliquer les douleurs intermittentes d'une cicatrice, il y a lieu néanmoins de supposer qu'il existe une compression du nerf ou son adhérence à l'os ou à la cicatrice, et une névralgie.

On ne confondra pas la névralgie des cicatrices avec un rhumatisme des muscles, ou des tissus fibreux voisins, car dans la première, à

douleur suit la direction des nerfs de la partie, au lieu d'être diffuse, et dans le rhumatisme les souffrances sont calmées par la chaleur, ce qui n'a pas lieu dans les névralgies.

Thérapeutique. — Les vésicatoires et les révulsifs cutanés, la cautérisation ponctuée avec l'acide sulfurique (Legroux), la cautérisation transcurrente, comme dans les névralgies ordinaires, les injections sous-cutanées de sulfate d'atropine ayant été vainement employées, on sectionnera les nerfs qui seront bien évidemment le siège de la névralgie.

Quoique l'amputation d'un membre au-dessus du lieu où existe la névralgie ait été tentée, c'est une ressource devant laquelle le bon sens indique de reculer.

Une cicatrice douloureuse, exubérante et petite peut être néanmoins excisée.

On tiendra des compresses de flanelle ou de la ouate sur la cicatrice, pour éviter le refroidissement. C'est un moyen palliatif qui rend de véritables services.

CICATRICELLES (ADHÉRENCES). V. *ANKYLOGLOSSE, ANKYLOSE DES MACHOIRES, SYMBLÉPHARON ET ANKYLOBLÉPHARON, ECTROPION, SYNDACTYLIE, DOIGTS (MALADIES DES), ATRÉSIES, et RÉTRÉCISSEMENTS*.

I. *Adhérences cicatricielles des membres*. Ce n'est que par un défaut de soins que le bras peut adhérer au tronc après une vaste plaie du bras et du thorax ; que l'avant-bras peut adhérer au bras, et dans ces cas l'adhérence résulte de ce que les bourgeons charnus de la plaie du membre malade s'accroissent avec les bourgeons charnus du tronc ou du segment de membre contigu.

Thérapeutique. — On prévient toujours les accollements des membres entre eux ou avec le tronc en maintenant à la racine des membres ou au niveau des articulations un pansement avec les bandelettes, modérément serré. Un double pansement des deux parties contiguës du corps, et une attitude des membres telle que ceux-ci soient toujours écartés du tronc ou du segment de membre voisin, préviendront infailliblement toute adhérence.

Lorsqu'une adhérence existe, on incisera simplement les adhérences et l'on pansera suivant les règles précédentes.

Il sera avantageux de rapprocher et même de réunir par première intention l'une des plaies, et l'on choisira la partie où la peau a le plus d'étendue et glisse plus facilement (Méthode française, Velpeau, Vidal de Cassis).

II. *Adhérence du pavillon de l'oreille aux téguments de la tête*. Quand l'adhérence est peu étendue la section simple et l'interposition d'un pansement simple suffisent. Si l'adhérence est complète, les opérations réussissent difficilement. Il vaut mieux s'abstenir que de faire des opérations multipliées, car l'accolement de l'oreille est une difformité peu gênante.

III. *Adhérence de la lèvre inférieure à l'arcade dentaire inférieure*. La difficulté de re-

tenir la salive est un accident de l'adhérence de la lèvre inférieure auquel il faut remédier.

Thérapeutique. — On incisera les adhérences avec le bistouri, et l'on fera la suture métallique de la plaie de la muqueuse labiale.

IV. Adhérence de la verge avec la paroi abdominale. Lorsque par un pansement régulier on n'a pas pu prévenir l'adhérence de la verge avec la paroi abdominale, on attendra que la cicatrice soit bien formée, et l'on opérera.

Thérapeutique. — Une section de la cicatrice sera faite, et l'on réunira la plaie de la paroi abdominale par une suture.

CICATRICIELLES (BRIDES). Dans les cicatrifications les mieux dirigées, en vertu de sa rétraction, le tissu inodulaire se transforme quelquefois en brides qui déforment les parties, laissent des organes découverts, immobilisent des articulations, ou oblitérent un conduit.

* * Les brides cicatricielles unissent une partie molle aux os ou à des aponévroses, ou bien rapprochent la peau de régions voisines. Elles forment des saillies ou des cordes dures, résistantes, non douloureuses, et que l'on fait saillir en produisant les mouvements dans un sens opposé à celui de la déviation.

* * Les brides cicatricielles qui immobilisent une articulation n'entraînent pas toujours l'ankylose (Nélaton).

* * En général, il ne faut pas opérer trop tôt les brides cicatricielles (Dupuytren). Quoique les cicatrices se prêtent à l'accroissement des tissus, il est des cas où chez les enfants les parties s'atrophient, et alors il convient d'opérer de bonne heure (Chassaignac).

Thérapeutique. — L'extension des brides à l'aide d'appareils ou de bandages, et le massage (Neumann), ne sont utiles qu'en attendant le moment d'une opération définitive.

On excisera les brides (Celse), on réunira la plaie par première intention (Delpech), avec des sutures ou des bandelettes de diachylon, suivant le lieu, et l'on tiendra les parties que rapprochait la bride aussi éloignées que possible. Chez d'autres malades on incisera simplement la bride sur plusieurs points (Dionis), ou bien par des sections droites, ou bien par des sections en V (Decès), qui ont pour effet de laisser les lèvres des incisions en contact, malgré l'allongement de la bride, et l'on écartera les parties à l'aide de bandages ou de machines à extension. Ces traitements exposent à des inflammations, à des gangrènes (Jobert) et quelquefois à des rétractions pires que celles pour lesquelles l'opération première avait été faite.

Fendre tous les jours le milieu de la cicatrice résultant de la section de la bride, pour éviter une nouvelle réunion, afin de faire cicatrifier isolément les deux parties de la nouvelle plaie (Amussat), est un procédé rationnel, mais il est plus douloureux qu'efficace. V. DOIGTS (ADHÉRENCE DES).

L'autoplastie est applicable aux brides cicatricielles dans tous les points du corps. On peut enlever

la bride et réunir ensuite la plaie par première intention, en accomplissant une autoplastie par glissement ou par la méthode ancienne (Delpech). Le tissu cicatriciel peut être utilisé dans ce procédé (Decès). On peut aussi interposer un pont de peau entre la plaie faite par la section de la bride et l'écartement produit par le redressement ou allongement des parties (Jobert).

Ailleurs un lambeau emprunté dans le voisinage est amené sur la plaie, suivant la méthode indienne. V. AUTOPLASTIE, avoir soigneusement avivé la plaie, on fait la suture entrecoupée. La section du pédicule, après la cicatrification du lambeau, n'est pas indispensable (Sédillot).

On emploiera avec avantage, pour les cicatrices anciennes du cou et de la face, l'autoplastie par la méthode française (Carden). On incisera et l'on excisera la bride au delà de ses limites. Dans l'écartement produit par la plaie, deux lambeaux quadrilatères, taillés de chaque côté, seront amenés par glissement sur la plaie (Teale), et réunis par suture. S'il y a des brides nombreuses, l'opération sera faite en plusieurs fois et à plusieurs reprises. V. LÈVRES, RESTAURATION.

Dans d'autres cas, on fera une incision en forme de V, puis on réunira par suture, et la plaie réunie aura la forme d'un T. V. ECTROPION, ATRÉSIES, RÉTRÉCISSEMENTS.

Lorsqu'une bride est le résultat de la cicatrification sous-cutanée d'un foyer d'abcès froid ou d'abcès chaud, comme cela arrive pour l'orbite, ou d'une gomme qui s'est résorbée (Laugier), ou lorsqu'après un traumatisme une portion de tissu s'est rompue et s'est reproduite sous forme de tissu cicatriciel rétractile, on tentera la section simple sous-cutanée de la bride; on en exciserait une portion, si ce premier traitement était suivi de récurrence.

On ne doit faire ces opérations que quand il y a une difformité comme un ectropion; les brides consécutives aux fistules ne doivent pas être touchées.

CICATRISATION (ACCIDENTS DE LA).

1^o Complications de la cicatrification. La lésion traumatique, une solution de continuité résultant de l'ouverture d'un abcès ou un ulcère, se réparent par une exsudation plastique et une production de bourgeons charnus, riches en tissu fibro-plastique et en éléments de tissu cellulaire, qui se transforment en tissu fibreux et se recouvrent d'une couche épidermique mince. Plus les tissus intéressés sont profondément situés, plus grande est la quantité de tissu produit. Une cicatrice complète est toujours rouge ou rosée et un peu saillante, une cicatrice ancienne est toujours rétractée.

Pendant le cours d'une cicatrification, sous l'influence d'un traumatisme, des hémorragies peuvent survenir, et elles sont produites, ou bien par la chute prématurée d'une ligature d'artère ou par une ulcération de ce vaisseau, ou bien par les vaisseaux nouveaux des bourgeons charnus. Ailleurs il se fait de la pourriture d'hôpital et de la diphthérie qui détruisent les bourgeons charnus ou les recouvrent de fausses membranes (V. POURRITURE D'HOPITAL et DIPHTHÉRIE); d'autres fois, les bourgeons charnus se

multiplient, s'infiltrent de sérosité et deviennent saillants.

Quand une inflammation phlegmoneuse franche apparaît autour des cicatrices, les bourgeons charnus ramollis donnent une grande quantité de pus.

Lorsque les cellules épithéliales sont sécrétées, il y a toujours une diminution de la saillie de la cicatrice; cependant il est des cas où il y a une véritable hypertrophie de la cicatrice, une sécrétion de tissu embryoplastique (Robin), de tissu cellulaire (Virchow), de tissu fibro-plastique (Lebert), qui continue après la production de la couche épidermique, et c'est en général, après les brûlures superficielles que ce phénomène se manifeste; il a lieu aussi dans les cas de plaies étroites de la peau et qui ont pénétré profondément.

* * Là où existe une cicatrice récente, la reproduction du cancer est très-facile; ainsi la récurrence des tumeurs cancéreuses du sein a lieu surtout dans les bourgeons charnus de la cicatrice laissée par l'ablation de la première tumeur.

* * Le tissu cicatriciel, ou tissu indoluaire (Delpech) est rétractile pendant un temps très-long, et, dans certains cas, il l'est toujours; la rétraction, à peine sensible au moment où la cicatrisation est terminée, se produit de plus en plus avec la transformation de la cicatrice en un tissu solide.

Thérapeutique. — Contre une hémorrhagie due aux bourgeons charnus d'une cicatrice, on comprimera à l'aide de compresses serrées par une bande roulée ou par un bandage approprié. Si un gros vaisseau donne, on le liera dans la plaie (Nélaton, Courtin). V. PLAIES. Quand les hémorrhagies sont dues à un traumatisme assez violent, des compresses froides seront appliquées sur la plaie.

Contre ce qu'on appelle la pourriture d'hôpital et contre la diphtérie, on emploiera les remèdes appropriés. V. PLAIES et DIPHTHÉRIE.

On cautérise les bourgeons charnus exubérants avec le crayon de nitrate d'argent [E]. Quelques chirurgiens préfèrent les saupoudrer avec l'alun en poudre. Lorsque les bourgeons charnus sont un peu durs et qu'ils occupent une grande surface, la compression avec une plaque de plomb (A. Paré) est une bonne chose à faire. En cas d'hypertrophie, ce dernier traitement est le plus rationnel. On pourra y adjoindre les scarifications des bourgeons charnus.

Lorsque dans le cours de la cicatrisation d'une plaie faite pour enlever un cancer, il se forme au milieu des bourgeons charnus des masses assez bien limitées, dures, saignant facilement, avec des ecchymoses et quelques points ramollis, il faut les détruire ou bien avec le fer rouge, ou bien avec un disque de pâte au chlorure de zinc laissé en place pendant vingt-quatre heures.

Au moment où la cicatrisation se fait, pour prévenir la rétraction du tissu cicatriciel, on tiendra les parties aussi écartées que possible, afin qu'il y ait une plus grande quantité de tissu produit; il faut aussi, par des manœuvres journalières, essayer le

mouvement dans le sens opposé à celui que la rétraction de la cicatrice va solliciter.

2° *Absence ou ralentissement de la cicatrisation.* Lorsqu'une plaie ne se cicatrise point et tourne à l'ulcération, ou dégénère en fistule, ou bien il y a un état défectueux de la santé générale; ou bien un corps étranger existe dans le fond de la plaie; ou bien un organe enflammé se détruisant peu à peu, rejette incessamment des produits qui doivent être éliminés; ou bien un conduit muqueux perforé verse sans cesse dans le foyer primitif de la plaie ou de l'ulcération des liquides qui maintiennent la plaie ouverte; ou bien par leur situation et les mouvements de la région les parties ne peuvent être maintenues au contact. V. ULCÈRES, FISTULES, PLAIES COMPLIQUÉES DE CORPS ÉTRANGERS, RUPTURE DU PÉRINÉE.

CIDRE. Boisson alimentaire fermentée très-saine, faite avec le suc de pommes seul ou avec le suc de pommes mêlé au suc de poires.

CIGARES MÉDICINAUX. Des cigares ou des cigarettes se font avec des feuilles de végétaux narcotiques; avec du papier imbibé de solutions médicamenteuses, ou avec des substances volatiles mises dans des tuyaux à travers lesquels on respire par la bouche.

Il y a les *cigarettes camphrées*, formées de camphre dont on respire la vapeur après l'avoir placé dans un tuyau de plume ou de verre. Les cigarettes de *belladone*, de *Datura stramonium*, de *jusquame*, de *digitale*, de *nicotiane*, de *varech* faites avec ces plantes desséchées et roulées dans un petit tuyau de papier qu'on allume; les *cigarettes balsamiques* avec la teinture de tolu sur du papier nitré, roulé en petit cylindre; les *cigarettes nitrées*, et toutes sont employées contre l'asthme et la phthisie [E]. Il y a enfin les *cigarettes arsenicales* de Boudin, faites avec un morceau de papier ayant reçu la solution de 1 centigramme d'acide arsénieux dans quelques gouttes d'eau et qu'on a fait sécher avant de le rouler. Celles-ci s'emploient comme les autres, on les allume comme un cigare ordinaire pour en aspirer la fumée.

CIGUËS. Ombellifères très-employées en médecine: 1° La *grande ciguë* ou *ciguë ordinaire* qui renferme un alocoïde liquide et volatil nommé *conicine*. C'est la ciguë de Sostrate; ses feuilles et ses fruits sont d'autant plus actifs qu'ils viennent de latitudes plus chaudes; se donnent en *poudre*, 5 centigrammes à 1 gramme; en *extrait aqueux* ou alcoolique, 5 à 25 centigrammes; en *alcoolature*, 5 à 15 gouttes. On en fait de l'huile et de la pommade pour frictions résolutive, et un emplâtre qu'on met sur les tumeurs à résoudre. La ciguë s'administre dans les affections cancéreuses [E], dans la scrofule [E], dans le rachitisme [E], dans la

syphilis ancienne ☐, enfin dans la coqueluche ☐ et dans les affections spasmodiques ou douloureuses ☐; 2° la *ciguë vireuse*, ou *cicutaire aquatique*, distincte de la *ciguë aquatique*, est très-vénéneuse et peu employée.

3° La *ciguë aquatique* ou *phellandrie* qui croît dans l'eau; elle a été conseillée en sirop contre la phthisie et le catarrhe pulmonaire ☐.

4° La *petite ciguë*, ou *ciguë des jardins*, ou *faux persil*, est également active et elle est employée comme sédatif dans les maladies des bronches et du poumon ☐.

CINCHONINE. Alcaloïde tiré du quinquina et surtout du quinquina gris. — Son sulfate est employé contre la fièvre intermittente à dose triple de celle où l'on aurait employé le sulfate de quinine ☐; — son mérite est d'être moins cher que la quinine.

CIRCUSION. C'est à l'amputation du prépuce chez les nouveau-nés des Hébreux, des Égyptiens et chez ceux des Musulmans, dans le but d'empêcher l'accumulation de la matière sébacée autour du gland, qu'on donne le nom de *circusion*.

Dans certaines contrées de l'Afrique, on pratique aussi la circusion des filles, laquelle consiste dans l'excision d'une partie des petites lèvres naturellement pendantes.

Chez l'adulte, la circusion se fait pour les maladies de la verge et du gland, lorsque le prépuce trop long couvre les parties malades. On la pratique aussi pour guérir la masturbation.

Fendre le prépuce sur le dos de la verge avec un bistouri et abattre les deux lambeaux, voilà une manière de faire la circusion. V. PHIMOSIS.

CIRE. Matière sécrétée par les abeilles et dont elles se servent pour bâtir les alvéoles où elles déposent le miel. — A l'état de pureté c'est la *cire vierge* ou *blanche*, mais dans l'état habituel elle est jaune et odorante. On la donne à l'intérieur à la dose de 1 à 10 grammes en émulsion ou en potion contre l'entérite chronique et la diarrhée ☐. Elle s'emploie pour solidifier l'huile de morue avec le blanc de baleine ☐ (12 grammes de l'un et de l'autre pour 75 grammes d'huile) (Bouchut). La cire fait la base du cérat et de plusieurs composés emplastiques. V. CÉRAT, ÉMPLÂTRE.

CIROËNE. Emplâtre résolutif formé de poix de Bourgogne, 400; de cire, 150 grammes; de suif, 50 grammes, et quand tout cela est fondu on ajoute 100 parties de bol d'Arménie, 5 de myrrhe, 5 d'encens pulvérisé et 5 de minium également pulvérisé.

Cet emplâtre s'applique entre les deux épaules pendant dix à quinze jours dans la bronchite aiguë et chronique à titre de révulsif ☐, dans l'asthme, dans la phthisie pulmonaire, etc.

CIRRHOSE DU FOIE. C'est à l'endurcisse-

ment du foie et à la gêne apportée par cette lésion aux fonctions hépatiques qu'on reconnaît la cirrhose.

* * La cirrhose est le résultat de la congestion des capillaires périphériques des acini du foie ce qui entraîne leur oblitération, puis l'atrophie des grains glanduleux hépatiques, de sorte qu'il en résulte une altération de la bile et une gêne dans la circulation de la veine porte.

* * Il y a une cirrhose générale et une cirrhose partielle, ou en plaques (Laennec).

* * Au début de la cirrhose (première période), le foie est toujours très-volumineux par suite de la congestion dont il est le siège, mais quand les capillaires et les acini qu'ils font vivre sont oblitérés (deuxième période), le foie subit alors une atrophie plus ou moins considérable, ce qui entraîne toujours la suffusion séreuse du péritoine.

* * A la seconde période de la cirrhose, les grains glanduleux du foie atrophies sont durs, calcaires, infiltrés de cholestérine jaunâtre et souvent faciles à énucléer de leur paroi vasculaire convertie en tissu cellulaire.

* * Toutes les causes susceptibles de produire la congestion et l'inflammation du foie, particulièrement les excès de table et de nourriture stimulante, fortement épicée, ainsi que l'abus des boissons alcooliques, peuvent être le point de départ de la cirrhose.

* * Les maladies du cœur, par suite de la gêne permanente qu'elles apportent à la circulation du foie, sont la cause très-fréquente de la cirrhose.

* * L'ivrognerie amène si souvent la cirrhose suivie d'ascite qu'on a dit plaisamment que ceux qui vivaient dans le vin mouraient dans l'eau.

* * La cirrhose est une inflammation chronique de la partie vasculaire du foie qui nourrit la portion glandulaire de l'organe.

* * Il y a une cirrhose aiguë que caractérise la douleur hépatique, un peu d'ictère, l'augmentation de volume du foie; tandis que la cirrhose chronique se révèle par l'atrophie de l'organe, la pâleur du visage, la faiblesse des membres, la dilatation des veines sous-cutanées abdominales, le bruit musical de l'appendice xyphoïde, l'augmentation du volume du ventre par de l'ascite, et enfin le dépôt rosacé d'urate acide d'ammoniaque dans les urines.

* * Une ascite suivie d'œdème et d'anasarque chez un ivrogne ou chez un individu ayant un peu d'ictère indique de la cirrhose.

* * L'oblitération des capillaires de la veine porte dans le foie produit une circulation supplémentaire, au moyen des veines épigastriques, mammaires internes et sous-cutanées abdominales, réunies à la veine dilatée du ligament suspenseur du foie, laquelle communique avec

e sinus de la veine porte, et c'est ce qui explique le bruit musical entendu au-dessus de l'appendice xyphoïde chez quelques malades (Bouillaud).

* * Des épistaxis et des entérorrhagies sont souvent le résultat de la cirrhose.

* * Si la cirrhose au début peut guérir, il n'en est pas de même de la cirrhose au deuxième degré qui est incurable.

Thérapeutique. — Au début de la cirrhose, la saignée du bras, quelques sangsues, et les ventouses scarifiées sur le foie, faites pour dégager la circulation hépatique sont des choses très-utiles.

Dans la cirrhose aiguë, avec les saignées, le régime lacté, végétal et frugal, est absolument indispensable au succès du traitement.

Dans la cirrhose chronique, les boissons alcalines, les bains alcalins et sulfureux, les pilules de savon médicinal, les pilules de fiel de bœuf; les pilules bleues peuvent être très-utiles aux malades.

Pilules bleues.

Mercure	3 grammes.
ConsERVE de roses	3 id.
Poudre de réglisse	q. s.

Triturez et faites des pilules de 15 centigrammes, deux à cinq par jour.

Si la cirrhose est compliquée d'ascite et que l'épanchement soit assez considérable pour gêner la circulation, il faut administrer les drastiques et enfin pratiquer la paracentèse.

FORMULAIRE DE LA CIRRHOSE CHRONIQUE.

Bicarbonate de soude, 5 à 10 grammes dans un litre d'eau, à prendre dans les vingt-quatre heures ☐.

Borate de soude, 5 à 10 grammes dans un litre d'eau ☐.

Chlorate de potasse, 5 à 10 grammes par jour ☐.

L'acétate de potasse, 6 à 8 grammes par jour dans de l'eau sucrée.

Le savon médicinal en pilules de 10 centigrammes, dix à vingt pilules par jour ☐.

Le fiel de bœuf évaporé à consistance d'extrait en pilules de 15 centigrammes, cinq à dix pilules par jour ☐.

La rhubarbe à la dose de 2 à 4 grammes par jour ☐.

L'électuaire de Kortum. Conserve de cochlearia, 60 grammes; extrait de chiendent, 30 grammes; de pissenlit, 20 grammes; acétate de potasse, 20 grammes, à prendre par cuillerées à café, trois à quatre fois par jour ☐.

L'iode à la dose de 10 milligrammes en pilules, une à deux pilules par jour (Elliotson) ☐.

Les eaux minérales d'Ems ☐, du Mont-Dore ☐, de Vichy ☐, de Saint-Nectaire ☐, de Carlsbad ☐, de Plombières ☐, de Niederbronn ☐, de Kissingen ☐, de Hombourg ☐, de Wiesbaden, etc.

L'hydrothérapie a aussi été conseillée, mais c'est un tonique général plus qu'un moyen curatif de la cirrhose.

CIRSOCÈLE. Les varices des veines du scrotum tuméfiées, pendant la station debout et la marche, augmentant par la chaleur et se réduisant par le repos, forment la cirrocèle.

Thérapeutique. — Un suspensoir contentif est un moyen palliatif suffisant. Les varices des bourses disparaissent seules chez les vieillards (Malgaigne).

CITRATES. Sels résultant de l'acide citrique combiné à une base. Il y a : 1° le *citrate de fer* qui se donne dans la chlorose; en pilules, en pastilles et en sirop à la dose de 1 à 2 grammes ☐; 2° le *citrate de magnésie* qui s'emploie comme purgatif à 60 grammes dans une bouteille d'eau ☐; 3° le *citrate de quinine*, de *morphine*, de *caféine*, etc., qui sont peu employés.

CITRON. Fruit du citronnier dont le suc acide et pur est employé comme antiseptique et astringent. Il se donne contre les vomissements ☐, dans la diarrhée ☐, et on l'emploie pour arroser les ulcères sanieux et putrides ☐. Dissous dans l'eau tiède, il sert à faire une boisson agréable, légèrement acide, qui est la limonade.

CITROUILLE. Fruit de la *Cucurbita pepo* de la famille des cucurbitacées, dont les semences, 30 à 60 grammes, mondées, pilées avec du sucre et mises dans du lait expulsent le tania. On donne ce mélange à jeun, et on le fait suivre une heure après de 30 grammes d'huile de ricin .

CIVETTE. Mammifère ayant près de l'anus une poche dans laquelle se sécrète une substance animale très-odorante, qui est employée comme antispasmodique à la dose de 10 à 75 centigrammes ☐.

CLANÉE (LA) (Vienne). Eau minérale sulfureuse sodique froide.

CLAQUEMENT. Sensation donnée au doigt ou à la main par le choc de deux parties contiguës séparées par un liquide ou par un gaz.

* * Dans l'hydarthrose du genou, la rotule soulevée par le sérum et poussée d'une certaine manière par la main du chirurgien, vient choquer sur les condyles du fémur et produire le *claquement rotulien*.

* * Dans l'ascite produite par les tumeurs hépatiques ainsi que par la cirrhose, la pression des parois abdominales sur le foie, produit fréquemment un bruit spécial nommé *claquement costo-hépatique*. Ce phénomène se produit également dans les pneumothorax du côté droit.

CLAUDICATION. L'action de boiter a reçu le nom de *claudication*. Elle dépend de l'allongement ou du raccourcissement très-étendu de l'un des membres inférieurs, de son ankylose, de ses inflammations articulaires osseuses ou musculaires, enfin de ses rhumatismes et de ses névralgies.

CLAVALIER ou **FRÈNE ÉPINEUX.** Son

écorce est employée en décoction, 4 à 8 grammes par litre d'eau, contre le rhumatisme ☐, la syphilis ☐ et l'odontalgie ☐.

CLEF. On se sert de l'anneau d'une clef ordinaire dans un procédé de réduction des luxations des doigts. V. LUXATION DU POUCE.

CLEF DE GARENGEOT. V. DENTS (AVULSION DES).

CLÉMATITES. Renonculacées très-âcres comprenant : 1° la *clématite des haies* ou *vigne blanche* ou *herbe aux yeux* dont le suc très-vésicant et placé sur la peau y détermine des plaies; 2° la *clématite odorante* employée comme antisiphilitique ☐ et anticancéreuse ☐.

CLERMONT (Puy-de-Dôme). Eaux minérales salines, bicarbonatées, légèrement ferrugineuses, peu employées.

CLIGNEBENT ou **CLIGNOTEMENT.** Le clignement indique une grande sensibilité de l'œil à la lumière, et il dépend d'une ophthalmie ou d'une affection cérébrale.

CLIGNOTEMENT. On donne aussi le nom de clignotement à un spasme essentiel de l'orbiculaire palpébral qui produit des contractions très-fréquentes quelquefois douloureuses de la paupière.

* * * Le clignotement est un des symptômes de la névralgie de la cinquième paire.

Thérapeutique. — Contre le clignotement douloureux des paupières, il faut faire des frictions tous les soirs avec la pommade suivante :

Axonge	30 grammes.
Extrait de belladone	5 id.

Mélez.

Ou bien :

Axonge	15 grammes.
Sulfate d'atropine	50 centigrammes.

Ou bien :

Axonge	15 grammes.
Extrait d'opium	5 id.

Ou bien on fait quinze ou vingt inoculations hypodermiques sur la paupière, avec une aiguille chargée d'une solution saturée de sulfate neutre d'atropine. V. BLÉPHAROSPASME.

CLITORIS (HYPERTROPHIE DU). Le clitoris volumineux est un vice de conformation, il coïncide quelquefois avec la nymphomanie. V. ce mot.

Thérapeutique. — Amputer le clitoris (Syme), alors même qu'il n'a pas un grand volume, et dans le but de faire cesser la nymphomanie, est une opération qui jusqu'ici a été inutile.

Clitoris (CANCER DU). Le cancer du clitoris est rarement primitif, il est constitué par du tissu encéphaloïde ou fibro-plastique.

Thérapeutique. — On amputera le clitoris de bonne heure, en empiétant sur ses racines, afin de retarder la récurrence.

CLONIQES (CONVULSIONS). Les mouve-

ments irréguliers, tumultueux, des muscles, indépendants de la volonté, sont des convulsions cloniques. V. CHORÉE.

CLOU HYSTÉRIQUE. La douleur limitée à un point rétréci du cuir chevelu, principalement du vertex chez les hystériques, est la conséquence d'une névralgie temporale ou occipitale. V. HYSTÉRIE et NÉVRALGIE.

Thérapeutique. — Un vésicatoire volant de 1 centimètre de large, saupoudré de 2 centigrammes de sulfate de morphine sur le lieu de la douleur, dite clou hystérique, est le moyen de faire disparaître cette douleur.

CLOU FUMANT. Substance solide composée de benjoin, 16; de baume de Tolu, 4; de santal citrin, 4; de charbon léger, 48; de nitrate de potasse, 2; de gomme adragant, 1; de gomme arabique, 2; d'eau de cannelle, 12; amalgamés et séchés sous forme de cônes, qu'on allume dans un appartement pour le parfumer.

COALTAR. Goudron de houille dont le mélange avec du plâtre, 1 à 10 pour 100, fait la poudre désinfectante de Corne ☐. Il vaut mieux employer la teinture saponinée de coaltar qui s'émulsionne bien en toutes proportions avec de l'eau, et qu'on emploie au 20° ou au 30° et 40° comme désinfectant, et cicatrisant des plaies ☐. Du coaltar s'extrait l'acide phénique qu'on emploie pour remplir les mêmes indications sous forme de solution dans l'eau.

Eau phéniquée.

Eau ordinaire	1 litre.
Acide phénique	1 gramme.

Faites dissoudre et employez pour lotions sur les plaies gangréneuses et diphthéritiques, toutes les heures, et pour injections dans le pharynx en cas d'angine couenneuse ☐☐, dans le rectum affecté de cancer ☐.

On l'emploie aussi à l'intérieur, à la dose de 5 grammes, renfermant 5 milligrammes d'acide phénique, dans l'ulcère chronique de l'estomac et dans le cancer.

COCCYODYNIE. Espèce d'arthralgie sacro-coccygienne extrêmement douloureuse, observée principalement chez les femmes récemment accouchées.

Thérapeutique. — Contre la coccyodynie, on emploie les laxatifs qui suppriment la douleur de la défécation, les pommades narcotiques et les liniments au chloroforme; la cautérisation ponctuée; les injections sous-cutanées de sulfate d'atropine; les narcotiques à l'intérieur; la section sous-cutanée des muscles attachés au coccyx ☐, et l'ablation totale de cet os ☐. Dans quelques cas il suffit du repos sur un coussin à air incompressible, troué au centre, de façon que le coccyx ne puisse appuyer sur rien (Goselin).

COCHENILLES. Insectes hémiptères très-employés pour la teinture en rouge des étoffes et de quelques pommades. On les emploie aussi contre la coqueluche (cochenille, 1 gramme;

sucré, 30 grammes; eau 150 grammes). Trois cuillerées à café par jour ☐.



Fig. 108. — Cochenille femelle.

COCHLÉARIA. Plante de la famille des crucifères dont les feuilles servent à préparer une teinture, un sirop et du vin réputés antiscorbutiques ☐.

COCO et COCOTIER, ou PALMIER. Arbre gigantesque dont la sève sucrée et fermentée fournit du vin et de l'alcool. On en tire aussi du vinaigre et de l'huile; il fournit des amandes, de la crème, du lait et du beurre. Ses racines âcres et astringentes sont employées en décoction contre la dysenterie ☐. C'est une espèce de palmier (*l'Eléwis*) qui fournit le *sagou*.

CODÉINE. Alcaloïde tiré de l'opium dont l'action est plus fugace que celle de l'opium, mais dont le narcotisme sans lourdeur de tête est accompagné de plus d'excitation. On le donne en pilules de 2 à 5 centigrammes et en sirop, 30 grammes ☐.

CŒNURES. Helminthes cestoïdes renfermés en nombre considérable dans une seule vésicule demi-transparente où ils adhèrent à la paroi interne les uns à côté des autres. Le cœnure caché dans une autre vésicule est blanc, cylin-

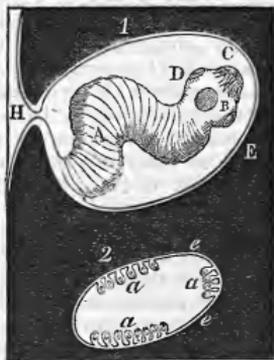


Fig. 109. — 1. Cœnure cérébral. — A. Cœnure. — B. D. Tête et ventouses. — C. Couronne de crochets. — H. Ouverture de la vésicule par laquelle le cœnure fait passer sa tête. — 2. Vésicule sur la paroi de laquelle bourgeonnent des cœnures.

drique, strié transversalement, long de 2 à 3 millimètres, épais de 1, et sa tête renflée garnie de quatre ventouses et d'une couronne de crochets cachée dans l'enveloppe, sort au besoin par une ouverture placée à cet effet.

C'est la présence de cet helminthe dans le cerveau des moutons et du bœuf qui engendre le *tournis*, maladie caractérisée par un tournolement continu de l'animal. On ne l'a pas encore observé chez l'homme.

CŒUR (MALADIES DU). Le cœur, organe central de la circulation est un muscle creux, tapissé en dedans et en dehors par une membrane séreuse dont l'inflammation primitive ou secondaire est le point de départ d'un grand nombre de lésions de l'organe ou des orifices par lesquels passe le sang.

** Toute lésion du cœur et des nerfs qui s'y distribuent active, ralentit ou gêne la circulation du sang de façon à réagir sur les autres viscères, ici sur le poumon de façon à produire l'hémoptysie, l'apoplexie pulmonaire, l'œdème, la bronchite chronique et l'emphysème; là sur le foie qui s'engorge et s'affecte de cirrhose; ailleurs sur le rein qui s'altère et produit l'albuminurie; plus loin sur le cerveau où peut se produire une rupture artérielle, enfin sur la peau qui se colore en rouge livide ou bleuâtre formant la cyanose.

Cœur (ANÉVRYSME DU). L'hypertrophie du cœur avec dilatation de ses cavités n'est pas à proprement parler un anévrisme, mais il faut entendre sous ce nom la dilatation partielle de cet organe ou la présence d'un kyste dans les parois du cœur (*Société anatomique*), principalement sur les ventricules.

** Les dilatations partielles du cœur s'accompagnent toujours de déchirures de la couche la plus interne des parois musculaires et les poches anévrysmales qui en résultent contiennent ordinairement des caillots fibrineux, stratifiés, mous et rougeâtres.

** Les accidents des anévrysmes du cœur sont les mêmes que ceux des autres anévrysmes, c'est-à-dire la mort subite, à la suite de la rupture de la poche ou après une syncope.

** Il est très-difficile de diagnostiquer un anévrisme du cœur, et jusqu'ici ce diagnostic n'a pas encore été fait sur le vivant.

Thérapeutique. — Le traitement des dilatations anévrysmatiques du cœur est le même que celui des anévrysmes de la crosse de l'aorte. V. AORTE.

Cœur (ATROPHIE DU). Le cœur perd quelquefois une partie de son volume par suite d'un amincissement de ses parois dû à une diminution du mouvement nutritif local.

** L'atrophie du cœur résulte de sa compression par l'hydropéricarde; de l'anémie produite par le cancer, par la tuberculose pulmonaire, ou par toute autre cause d'affaiblissement.

** Les lipothymies, la faiblesse des bruits du cœur qui n'ont pas d'impulsion, la petitesse du pouls, et la diminution de la matité précœur-

diale réduite à 3 ou 4 centimètres carrés annoncent une atrophie du cœur.

Dans l'atrophie du cœur, il faut prescrire les ferrugineux, les toniques et un régime capable de redonner des forces à la constitution.

Cœur (DÉGÉNÉRESCENCE DU). La dégénérescence graisseuse du cœur, la tuberculisation de cet organe, sa dégénérescence cancéreuse, sont les manifestations infiniment rares de la polysarcie, de la diathèse scrofuleuse et cancéreuse. Ce sont des lésions secondaires développées dans le cours d'un état morbide général plus grave, et il est rare que des symptômes certains les fassent reconnaître pendant la vie.

Cœur (HYPERTROPHIE DU). L'hypertrophie du cœur, jadis *anévrisme de cet organe*, est cette maladie causée par l'augmentation de volume des parois ventriculaires et auriculaires du cœur, avec ou sans augmentation du diamètre des cavités cardiaques.

** L'hypertrophie affecte ordinairement la moitié gauche du cœur qui renferme le sang artériel, et porte sur le tissu du ventricule ou sur celui de l'oreillette. L'hypertrophie de la paroi des cavités droites est infiniment plus rare. Cette élection de l'hypertrophie pour le cœur gauche résulte de la grande plasticité du sang rouge artériel, et de la fréquence des obstacles valvulaires dans cette partie du cœur.

** Vous trouverez des hypertrophies ventriculaires simples, excentriques ou concentriques du cœur. Elles résultent : 1° de l'ampliation proportionnelle des parois et des cavités cardiaques; 2° de l'ampliation des cavités, les parois n'étant pas augmentées dans le même rapport; 3° de l'hypertrophie des parois avec effacement des cavités (Corvisart, Cruveilhier).

** Un cœur adulte hypertrophié, débarrassé du sang qu'il renferme, pèse au moins 280 grammes et peut atteindre le poids de 400 et 500 grammes.

** L'hypertrophie du cœur n'amène aucune altération dans la structure intime des fibres musculaires, elle augmente leur nombre et ajoute à leur force contractile.

** Vous trouverez presque toujours l'hypertrophie du cœur accompagnée soit d'un épaississement du péricarde ou de l'endocarde qui attestent l'existence d'une phlegmasie chronique; soit d'une lésion des valvules et des orifices auriculaires ou artériels qui sont rétrécis par des concrétions cartilagineuses ou calcaires.

** L'hypertrophie simple du cœur sans rétrécissement congénital des grosses artères ou sans obstacle aux orifices des cavités cardiaques est chose assez rare.

** L'hypertrophie du cœur n'est qu'un effet capable d'en produire d'autres à son tour; elle résulte tantôt d'une phlegmasie ancienne des enveloppes du cœur qui entretient la nutrition

exagérée de cet organe, tantôt d'un obstacle matériel aux orifices, qui force les parois à réagir plus énergiquement pour se vider, ce qui ajoute à la puissance de la nutrition cardiaque, tantôt enfin, d'une action dynamique exagérée, comme on le voit dans les cas d'appauvrissement du sang, et sous l'influence d'émotions morales vives, persistantes et prolongées.

** L'hypertrophie du cœur résulte encore très-souvent des troubles apportés à la circulation pulmonaire, par la gibbosité, par les efforts musculaires prolongés qu'on observe chez les porteurs du commerce qui soulèvent de lourds fardeaux, chez les crieurs publics, les joueurs d'instruments à vent, les déclamateurs, les chanteurs.

** Vous reconnaîtrez l'hypertrophie simple ou excentrique du cœur gauche à la voussure de la région précordiale, à la matité plus ou moins étendue de cette région, à l'impulsion du cœur, à la force de ses battements et du pouls qui reste régulier, à la tendance aux congestions cérébrales, aux épistaxis, à la dyspnée, au flux séro-muqueux des bronches, à l'œdème, à l'ascite, et enfin à l'anasarque.

** Vous apprécierez l'hypertrophie concentrique du cœur gauche par la matité plus ou moins étendue de la région du cœur, par la faiblesse de l'impulsion cardiaque et du pouls qui est petit et régulier, par la coloration rouge de la face et des téguments, par la congestion cérébrale, par la dyspnée, l'œdème et plus tard l'hydropisie générale.

** Une forte impulsion des côtes par le cœur annonce toujours l'hypertrophie ventriculaire jointe à l'hypertrophie de l'oreillette.

** L'amplitude de la pulsation des radiales révélée par le sphygmographe est un signe presque constant de l'hypertrophie.

** Vous reconnaîtrez l'hypertrophie des cavités du cœur droit à la force de l'impulsion du cœur et du pouls, à la réplétion des veines du cou et souvent au pouls veineux, à la congestion veineuse de la face et à la fréquence des hémorrhagies pulmonaires.

** L'hypertrophie du cœur s'arrête, mais ne décroît jamais. Elle augmente presque toujours avec l'âge, plus ou moins rapidement selon la nature des lésions cardiaques, et le milieu intellectuel ou moral dans lequel vivent les malades.

** La seule hypertrophie cardiaque détermine rarement la mort, c'est tout le contraire de ce qu'on observe, quand elle est compliquée d'un obstacle à la circulation dans les orifices du cœur.

Thérapeutique. — Quand on a constaté l'existence de l'hypertrophie du cœur, et qu'il n'y a point d'obstacle aux orifices, il faut soumettre les malades à un régime sévère et bien réglé, composé avec :

Des aliments légers, des viandes blanches, du

poisson, des légumes frais, du laitage, peu de vin et pas d'excitants alcooliques.

Ces malades doivent en outre se tenir le ventre libre, faire un exercice modéré, quitter toute occupation pénible et fatigante, éviter par-dessus tout les émotions de l'âme, depuis les agitations du plaisir le plus tranquille jusqu'aux enivrements de la joie, depuis les abattements de la tristesse jusqu'aux emportements de la fureur.

Ne saignez pas abondamment un homme atteint d'hypertrophie du cœur dans le but d'arrêter le mouvement nutritif de cet organe; vous ne réussirez pas, car les saignées abondantes et souvent répétées produisent l'hypertrophie du cœur chez les animaux.

Ne saignez jamais dans l'hypertrophie cardiaque que pour obvier aux congestions sanguines de la tête et des viscères.

Sachez diminuer la force et le nombre des battements du cœur par l'emploi méthodique des *diurétiques*, des *purgatifs*, des *révulsifs* et des *calmans* de la contractilité cardiaque.

Les *calmans* du cœur, la digitale seule ou unie à l'opium et aux sels de morphine, le laurier-cerise, l'acide hydrocyanique, etc.; les *purgatifs*, administrés à de longs intervalles, les *révulsifs* cutanés à la région du cœur, etc.; les *diurétiques*, tels que le sirop de pointes d'asperges dans une décoction de chiendent, le nitrate de potasse, l'acétate de potasse, la teinture de scille en potion, sont journellement employés et méritent de l'être. Il en est de même de la digitale, mais il faut distinguer ici le cas d'application. Quelques médecins donnent la digitale à tort et à travers, dans toutes les affections du cœur, à tous les instants, dans toutes leurs périodes. C'est souvent une faute et même une très-grande faute. La digitale n'est indiquée que dans les cas d'hypertrophie où l'action nerveuse du cœur paraît notablement augmentée, quand il y a pléthore active, quand un obstacle existe à l'entrée des artères aorte et pulmonaire, etc.; mais quand il y a hypertrophie avec dilatation exagérée des ventricules, quand il y a relâchement et atonie du cœur, la digitale ne peut contribuer qu'à l'augmentation de cette faiblesse, et partant elle est un mal. Il en est de même quand avec l'hypertrophie il y a une insuffisance aortique.

On donne la digitale en poudre, à la dose de 5, 10 et jusqu'à 30 centigrammes dans du pain à chanter ou sous forme pilulaire, en teinture dans une potion à la dose de 10 ou 20 gouttes, ou la *digitaline* à la dose de 1 à 3 centigrammes.

Laennec employait beaucoup les *purgatifs* dans l'hypertrophie du cœur, et de préférence il prescrivait les *drastiques*, la gomme-gutte, le jalap, l'aloès et même l'extrait de coloquinte.

On a employé à titre de calmants les *antispasmodiques*, l'éther, le musc, la valériane, les frictions avec la teinture éthérée de digitale sur la région du cœur; les frictions avec la véraline, 2 à 4 grammes sur 30 grammes d'axonge; l'eau de laurier-cerise et l'acide hydrocyanique en potion; les *opiacés*, tels que l'opium, la jusquiame, la thridace, la ciguë, etc.

Enfin, les *révulsifs* cutanés ont été aussi souvent mis en usage, et de ce nombre les vésicatoires volants et surtout les cautères répétés à la région précordiale.

Dans ces cas les malades pourront essayer des *eaux minérales purgatives*, et particulièrement des eaux

de Hombourg, de Carlsbad, de Kissingen, de Niederbronn, de Wiesbaden, etc.

Cœur (INFLAMMATION DU) ou Cardite. L'inflammation aiguë de la substance charnue du cœur est très-rare; il est très-difficile, pour ne pas dire impossible d'en constater l'existence durant la vie des individus.

* * Quand on soupçonne l'existence de la cardite, il faut employer contre elle les saignées générales répétées ou les applications de sangsues et de ventouses à la région précordiale.

* * N'espérez pas rencontrer l'inflammation du cœur ou *cardite* dégagée de complications; c'est une maladie qui n'existe jamais toute seule; toujours consécutive à l'endocardite ou à la péricardite rhumatismales, elle ajoute ses symptômes particuliers à ceux des deux maladies précitées.

* * L'inflammation de la substance musculaire du cœur ne se reconnaît guère que dans les nécropsies, par le ramollissement rouge ou jaune des fibres du cœur, les foyers purulents situés dans leurs intervalles, les ulcérations qui peuvent en résulter, et enfin l'induration du tissu, qui persiste après la guérison.

Thérapeutique. — La digitale et les opiacés, souvent administrés contre la cardite, ne conviennent que très-peu dans cette circonstance, et ne peuvent que diminuer hors de propos la régularité des fonctions du cœur. Ces médicaments n'agissent que très-faiblement sur les mouvements du cœur dans la période aiguë de l'inflammation.

Les vésicatoires, les cautères, le séton à la région précordiale sont avec les saignées ce qu'il convient le mieux d'employer dans la cardite.

La véraline à la dose de 5 à 25 milligrammes par jour en pilules données à intervalles égaux est fort utile dans la cardite rhumatismale.

Cœur (INFLAMMATION DE LA SÉREUSE DU) ou Endocardite (Bouillaud).

L'inflammation qui se développe dans la membrane séreuse interne du cœur a reçu le nom d'endocardite. Elle existe à l'état *aigu* et *chronique*.

* * L'endocardite aiguë est ordinairement rhumatismale (Bouillaud), mais on l'observe à l'état inflammatoire simple, ou compliqué de pleurésie ou de pneumonie.

* * L'endocardite aiguë occasionne rougeur, ramollissement, dépôts fibrineux plastiques à la face interne des ventricules cardiaques, et plus souvent dans les valvules artérielles ou ventriculaires.

* * L'endocardite aiguë valvulaire rend inégale la surface des orifices du cœur et les rétrécit souvent, par suite des adhérences qu'elle provoque entre les valvules, ou des dépôts fibrineux saillants qui se font à leur surface.

* * Les obstacles engendrés par l'endocardite aiguë provoquent souvent la coagulation d'une certaine masse de sang, dont la fibrine attachée

aux colonnes musculaires et tendineuses, devenue chaque jour plus compacte, forme des concrétions plus ou moins volumineuses, qu'on a désignées sous le nom de polypes du cœur.

* * L'endocardite occupe ordinairement le cœur gauche.

* * L'endocardite valvulaire chronique est chez l'adulte la cause de l'épaississement, de l'opacité des adhérences de l'induration simple, de l'induration cartilagineuse et de la pétrification du tissu de ces valvules, mais il y a chez le vieillard des pétrifications, des indurations, des opacités, des épaississements valvulaires, qui sont la conséquence du dépôt physiologique de phosphate calcaire dans tous les tissus de l'économie, indépendamment de l'état inflammatoire et dont la loi de pétrification sénile peut seule rendre compte. — L'endocardite chronique et la vieillesse produisent dans le cœur des altérations matérielles analogues d'où résultent des rétrécissements et des insuffisances d'orifices ; mais il y a ici cette différence curieuse, que l'adulte réagit contre la lésion, de façon à en mourir, tandis que le vieillard n'a plus la force de réaction, vit sans se douter de la lésion qu'il porte et meurt de toute autre affection, laissant ébahis l'organicien chargé de la nécropsie.

* * Des lésions organiques identiques des valvules du cœur n'ont pas toujours les mêmes symptômes ; cela dépend de l'idiosyncrasie du sujet qui les porte, de l'âge où on les observe, c'est-à-dire de la réaction vitale des individus.

* * Un rétrécissement accidentel de l'aorte placé sur un enfant le tuera infailliblement au milieu de symptômes graves, dans un temps assez court ; supposez le même rétrécissement chez un vieillard, il y en a vingt sur trente qui ne s'en apercevront pas.

* * L'endocardite aiguë ne produit pas de réaction constante, énergique et facile à distinguer ; souvent obscure dans sa manifestation quand elle est peu intense, elle produit dans sa plus grande acuité de la constriction précordiale, quelquefois de la douleur, de l'anxiété, de l'essoufflement, des pulsations cardiaques fréquentes, inégales, irrégulières, plus ou moins concentrées, avec ou sans matité précordiale, ordinairement avec des bruits de souffle doux, légers ou râpeux, placés au premier ou au second temps, et même aux deux temps de la révolution du cœur.

* * On meurt d'endocardite aiguë, soit par suite des concrétions polypiformes développées dans le cœur, soit par des embolies artérielles susceptibles d'arrêter les contractions de cet organe, soit enfin par une infection purulente causée par le pus de l'endocarde circulant avec le sang ou par des embolies capillaires donnant lieu à des abcès métastatiques (Virchow).

* * L'endocardite aiguë guérit quelquefois très-complètement ; plus souvent elle laisse après elle un état chronique qui devient le point de départ d'un rétrécissement ou d'une insuffisance des orifices.

Endocardite chronique. L'endocardite chronique occupe ordinairement les cavités gauches du cœur, c'est une grande exception si on la rencontre dans le cœur droit.

* * Ne confondez pas les altérations valvulaires du cœur occasionnées par l'endocardite chronique, avec les mêmes altérations produites par l'ossification sénile.

* * Les altérations valvulaires de l'endocardite chronique sont limitées aux orifices du cœur, tandis que celles qui résultent de la vieillesse et de la pétrification sénile, sont accompagnées de lésions semblables, placées dans l'aorte, les artères radiales, pédieuses, cérébrales, dans les disques vertébraux, le tendon d'Achille, les cartilages du sternum, et dans tout le système fibro-cartilagineux élastique.

* * Toute altération valvulaire, quelle que soit son origine, inflammation ou caducité, détermine un rétrécissement ou une insuffisance de l'orifice correspondant.

* * Les rétrécissements valvulaires du cœur sont infiniment plus communs que leurs insuffisances.

* * Le rétrécissement d'un orifice du cœur amène toujours l'hypertrophie de la cavité placée en deçà de l'obstacle à la marche du sang.

* * Les rétrécissements valvulaires du cœur produisent le frémissement de la paroi précordiale, l'ampleur et l'étendue des battements cardiaques, les souffles doux, rudes, râpeux, sciant et piaulant du cœur, la petitesse du pouls, son irrégularité fréquente, enfin la stase veineuse du visage ou des extrémités, le gonflement des veines du cou, avec l'œdème, l'anasarque et l'hydropisie générale.

* * Les insuffisances valvulaires du cœur déterminent moins de gêne à la circulation que les rétrécissements des battements cardiaques peu prononcés, produisent des bruits de souffle moelleux et laissent le pouls avec son ampleur et sa force naturelles.

* * Les bruits de souffle rudes et prolongés annoncent toujours des rugosités organiques ou calcaires considérables dans l'orifice malade.

* * Les bruits de souffle doux et moelleux annoncent toujours la faible altération des valvules cardiaques.

* * Un bruit de souffle, plus ou moins rude, précédant le premier bruit du cœur, ayant son maximum d'intensité à la base de l'organe et en dehors du mamelon, indique le rétrécissement de l'orifice auriculo-ventriculaire gauche. Il y a en outre stase veineuse du visage et des pou-

mons, asthme, petitesse du pouls et tendance à l'hydropisie.

* * Un bruit de souffle doux au premier bruit, ayant son maximum d'intensité à la pointe du cœur, en dehors du mamelon, sans troubles de la circulation veineuse et du pouls, indique une *insuffisance auriculo-ventriculaire gauche*.

* * Un bruit de souffle rude, au premier temps, ayant son maximum d'intensité à la base ou à la pointe du cœur, mais en dedans du mamelon, près du sternum, avec frémissement vibratoire du thorax, indique le *rétrécissement de l'orifice aortique*. La stase veineuse des extrémités est assez considérable, le pouls petit et irrégulier; il y a en outre une grande tendance aux hydropisies.

* * Un bruit de souffle rude au premier temps, dirigé transversalement, ayant son maximum d'intensité au niveau du sternum, avec cyanose et tendance à l'hémoptysie, est le signe d'un *rétrécissement de l'artère pulmonaire*.

* * Le rétrécissement de l'artère pulmonaire est ordinairement congénital.

* * Un bruit de souffle doux, au premier temps, ayant son maximum d'intensité vers le sternum et accompagné de pouls veineux, est le signe d'une *insuffisance de l'orifice auriculo-ventriculaire droit*.

* * Un bruit de souffle rude au premier temps, très-vif au niveau du sternum, précédant le premier bruit du cœur, et le couvrant, accompagné de cyanose et de pouls veineux, est le signe du *rétrécissement de l'orifice auriculo-ventriculaire droit*.

* * Un bruit de souffle assez doux, placé au second temps du cœur, ayant son maximum à la base de l'organe en dedans du mamelon et dirigé en retour vers la pointe du cœur, est le signe certain d'une *insuffisance des valvules de l'aorte*.

* * On reconnaîtra le rétrécissement de l'orifice aortique au souffle rude situé à la base ou à la pointe du cœur très-vif en dedans du mamelon, accompagné de frémissement vibratoire de petitesse du pouls, et suivi de stase veineuse, d'œdème ou d'hydropisie générale.

* * On reconnaîtra le rétrécissement de l'orifice auriculo-ventriculaire gauche au souffle rude, précédant et suivant le premier bruit du cœur (*présystolique*), situé en dehors du mamelon à la base de l'organe, accompagné de petitesse du pouls, de stase veineuse et d'hydropisie.

* * On reconnaîtra l'insuffisance de l'orifice auriculo-ventriculaire gauche, au souffle doux du premier temps, plus intense à la pointe de l'organe et en dehors du mamelon, sans troubles notables de la circulation capillaire et du pouls,

* * On reconnaîtra le rétrécissement de l'artère pulmonaire au souffle du premier temps, ayant son maximum au dedans du mamelon, à la base du cœur avec cyanose et tendance aux hémoptysies.

* * On reconnaîtra l'insuffisance de l'aorte au bruit de souffle en retour placé au second temps du cœur, en dedans du mamelon et à la base de l'organe, sans troubles notables de la circulation capillaire.

* * La sphygmographie donne de très-précieux renseignements pour le diagnostic des maladies du cœur, car si l'on compare les tracés du pouls que donne l'appareil de Marey dans l'état normal (fig. 110); dans le rétrécissement de l'aorte (fig. 111); dans l'insuffisance aortique (fig. 112); dans le rétrécissement de l'orifice auriculo-ventriculaire gauche (fig. 113), on verra qu'avec un peu d'habitude, il sera facile de se servir de ces différents tracés pour donner plus de certitude au diagnostic.



Fig. 110. — Tracé du pouls normal.



Fig. 111. — Tracé du pouls dans le rétrécissement aortique.

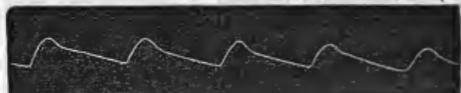


Fig. 112. — Tracé du pouls dans les cas d'insuffisance aortique.



Fig. 113. — Tracé du pouls dans les cas de rétrécissement mitral.

* * Il n'y a que l'insuffisance aortique qui produise le bruit de souffle en retour au second temps du cœur.

* * Les altérations organiques chroniques des valvules qui produisent les rétrécissements ou les insuffisances des orifices du cœur sont indestructibles et durent autant que se prolonge la vie de ceux qui les portent.

* * Les rétrécissements valvulaires du cœur sont toujours plus graves que les insuffisances, à cause de l'obstacle qu'ils apportent à la régularité de la circulation capillaire ou générale et de l'hypertrophie progressive du cœur, qui en est la conséquence inévitable.

* * L'insuffisance d'un orifice du cœur est mieux supportée par les malades que sa coarctation, et elle n'entraîne généralement pas l'hy-

perthrophie cardiaque, la gêne à la circulation capillaire et l'hydropisie générale.

Thérapeutique de l'endocardite aiguë. — La saignée du bras et les ventouses scarifiées ou les sangsues à la région du cœur doivent être employées au début de l'endocardite aiguë et à plusieurs reprises pour empêcher que les valvules cardiaques ne s'altèrent et ne gardent pour toujours le germe d'une maladie organique du cœur.

La véraltrine est un excellent remède de l'endocardite, et quand on l'emploie dans le rhumatisme articulaire aigu, elle prévient son apparition ou arrête son développement :

Véraltrine.	5 centigrammes.
Opium.	5 id.

Pour dix pilules. Une pilule chaque jour, puis deux, puis trois et jusqu'à sept pilules par jour à intervalles égaux, et donner tous les jours un lavement émollient.

La digitale en poudre, en teinture et en sirop, très-vantée contre l'endocardite aiguë, ne produit pas toujours la diminution qu'on espère dans la fréquence des battements du cœur, mais il est utile de l'employer.

L'oxymel scillitique, 30 grammes par jour; le nitrate de potasse, 30 à 60 grammes; l'iodeure de potassium, 3 à 5 grammes, sont quelquefois employés contre l'endocardite aiguë.

Les *vésicatoires volants* peuvent être appliqués dans l'endocardite aiguë, mais vers la fin de la maladie et lorsque l'état fébrile a en partie cessé, c'est-à-dire au moment de la résolution quand il persiste au bruit de souffle à la région du cœur □.

Le *calomel*, 30 à 40 centigrammes en une fois ou à dose fractionnée (calomel, 5 centigrammes pour 42 grammes de sucre) à diviser en douze paquets, et prendre un toutes les heures □.

Enfin dans l'endocardite aiguë, les malades doivent rester au lit, à la diète absolue ou au bouillon et aux potages. Ils devront boire de l'eau froide en abondance ou de l'eau acidulée par le vinaigre, le suc de groseilles et de framboises; de la décoction de chiendent sucrée avec 3 ou 5 grammes de nitrate de potasse ou d'acétate de potasse, de l'eau additionnée de sirop de pointes d'asperges et de sirop des cinq racines, ou bien de l'infusion de vingt-cinq feuilles de putier (*merisier à grappes*, *Padus avium*) pour trois verres d'eau en vingt-quatre heures, sédatif utile à cause de l'acide hydrocyanique de la plante (Lejeune).

Endocardite chronique. — De petites saignées sont le meilleur palliatif des rétrécissements valvulaires du cœur, accompagnés d'asthme et de congestion sanguine viscérale ou cutanée.

Une violente purgation par les drastiques à haute dose enlève souvent l'hydropisie générale et l'ascite engendrée par les maladies organiques du cœur.

Dans l'endocardite chronique le traitement dépend beaucoup de l'espèce de lésion valvulaire produite par l'état inflammatoire. Ainsi, en outre du traitement général des maladies du cœur et des moyens indiqués par la constitution des sujets ou leur état pléthorique, il faut agir différemment selon qu'il y a rétrécissement ou insuffisance valvulaire.

Chez ces malades, il faut indiquer un régime sévère. Pour quelques-uns, le laitage en abondance

et d'une façon presque exclusive avec des fruits et du pain est ce qu'il y a de mieux à employer. Chez d'autres, il faut supprimer les viandes noires, les épices, le vin pur, les liqueurs, les boissons stimulantes et permettre tous les autres aliments. Pour tous, il importe de ne pas courir, de ne pas sauter, ni monter à cheval, et de vivre dans des appartements peu élevés au-dessus du sol.

Rétrécissement des orifices du cœur. — Dans le rétrécissement il faut prescrire le régime précédemment indiqué, faire une petite évacuation sanguine de temps à autre, entretenir le ventre libre par les purgatifs et administrer les préparations de digitale.

V. FORMULAIRE DE L'ENDOCARDITE.

La digitale n'est utile que dans les rétrécissements valvulaires du cœur, accompagnés d'hypertrophie cardiaque et d'hyperdynamie du cœur.

Insuffisance des orifices du cœur. — En outre du traitement général des maladies organiques du cœur, l'insuffisance de l'aorte exige une médication spéciale. — Pas de saignées à moins d'engorgement du foie, — pas de digitale qui ralentit les battements du cœur et ajoute à la gêne de l'insuffisance, — enfin, un peu plus de nourriture et des médicaments toniques tels que le quinquina ou les préparations ferrugineuses.

FORMULAIRE DE L'ENDOCARDITE.

Poudre de digitale, 5 à 60 centigrammes par jour dans de l'eau sucrée, dans du pain à chanter ou en pilules avec du mucilage de gomme adragant pour faire des pilules de 10 centigrammes □+□.

Teinture alcoolique de digitale, 1 à 4 grammes dans une potion gommeuse □+.

Teinture éthérée de digitale ne doit pas être employée à l'intérieur, et s'emploie en frictions sur la région précordiale, tous les jours dans l'endocardite chronique □.

Extrait aqueux de digitale, 10 à 40 centigrammes par jour en pilules □.

Extrait alcoolique de digitale, 5 à 30 centigrammes par jour en pilules □.

Sirop de digitale, 15 à 60 grammes par jour, matin et soir.

Digitaline d'Homolle et de Quevenne en granules, un à trois granules par jour.

Pilules de digitaline.

Digitaline.	5 centigrammes.
Mucilage et poudre de guimauve.	q. s.

Mêlez et faites vingt-cinq pilules. Une à deux pilules par jour □.

Sirop de pointes d'asperges, 30 à 100 grammes par jour □.

Acide prussique médicinal, dans une potion gommeuse, 6 à 20 gouttes en augmentant de deux gouttes à la fois □.

Eau distillée d'amandes amères, 10 à 30 grammes dans une potion gommeuse, tous les jours □.

Eau distillée de laurier-cerise, 10 à 30 grammes par jour dans une potion gommeuse □.

Dans l'asthme et dans l'emphysème des maladies du cœur, il faut donner :

L'extrait de *jusquiame*, l'extrait de *belladone*, l'extrait de *Datura stramonium* en pilules, 10 à 20 centigrammes par jour, la teinture de *lobélie enflée*,

1 à 4 grammes dans une potion, et faire fumer du papier nitré ou de cigarettes de belladone et de datura. V. EMPHYSÈME.

Quand les maladies du cœur sont compliquées de crachement de sang et d'apoplexie pulmonaire, il faut :

Donner les *eaux hémostatiques* de Brocchieri, de Tisserant, de Pagliari, l'eau *térébenthinée*, 60 à 100 grammes par jour, et l'eau additionné de *perchlorure de fer* au 30°, 6 gouttes par jour dans un verre d'eau sucré.

Contre l'anasarque et l'ascite qui arrivent à la fin des maladies du cœur, il faut :

Faire prendre les *durétiques* (V. ce mot), et les *purgatifs drastiques*. Tous les huit jours le matin à jeun, 60 grammes d'eau-de-vie allemande avec sirop de sucre, 60 grammes [—].

S'il n'y a qu'un commencement d'hydropisie, il faut prescrire les *eaux minérales* de Niederbronn, de Carlsbad, de Kissingen, de Wiesbaden et de Hombourg, c'est-à-dire les eaux minérales purgatives.

CŒUR (INSUFFISANCE DES ORIFICES DU).
V. INFLAMMATION DU CŒUR.

CŒUR (RÉTRÉCISSEMENT DES ORIFICES DU).
V. INFLAMMATION DU CŒUR.

CŒUR (PALPITATIONS DU). V. PALPITATIONS.

CŒUR (PLAIES DU). *Plaies pénétrantes du cœur.* La blessure du cœur, par un instrument piquant ou tranchant, par un corps contondant comme une balle ou un instrument piquant et contondant et par un fragment de côte (Dupuytren), donne ordinairement lieu à une mort subite; les plaies par piqûres, comme celles produites par l'acupuncture, ne sont pas ordinairement suivies d'accidents (Bretonneau).

Le cœur peut être atteint, dans les plaies situées au niveau du quatrième ou cinquième et même sixième espace intercostal; il est aussi des blessures faites au-dessous de l'appendice xiphoïde qui, produites par un instrument dirigé de bas en haut, atteignent le cœur.

* * Les individus atteints d'une plaie du cœur périssent tantôt par une hémorrhagie abondante dans le péricarde (Morgagni) ou bien au dehors; tantôt par un arrêt brusque de l'innervation du cœur, c'est-à-dire, par une syncope analogue à la cessation des battements qui succède à la galvanisation du pneumogastrique. En général, les plaies des oreillettes entraînent la mort par hémorrhagie, et les plaies des ventricules la mort par syncope.

* * Lorsque les malades résistent, si la plaie du cœur est petite un caillot se forme et oblitère la plaie pendant une syncope, après les battements cardiaques reparaissent irréguliers et tumultueux; mais plusieurs complications redoutables peuvent encore atteindre les blessés. Ce sont: la réapparition des palpitations et une sorte d'anémie, puis la cardite (Fantoni) et la péricardite. Les lésions des plèvres expo-

sent à des pleurésies; les plaies qui ont intéressé l'abdomen et le cœur à la fois sont suivies de péritonite.

* * Les corps étrangers des plaies du cœur, tels que les balles et les aiguilles n'en augmentent pas la gravité lorsqu'ils restent enfermés dans le tissu de l'organe, mais s'il s'agit d'une lame faisant saillie à l'extérieur, la plaie est mortelle, parce qu'il est impossible de laisser le corps étranger, et qu'en l'enlevant le malade qui résiste encore est presque toujours voué à la mort.

* * Toutes les plaies du cœur, et même celles qui sont compliquées de corps étrangers, n'entraînent pas la mort (Latour d'Orléans; Bougon, Velpeau, Al. Samson).

* * Un individu atteint de plaie du cœur chancelle, pâlit, tombe quelquefois comme foudroyé, et il meurt par suite de syncope, ou d'hémorrhagie si le cœur est largement ouvert.

* * Dans les cas où il n'y a pas syncope instantanée, le malade pâlit et une hémorrhagie se produit, il coule du sang noir ou rutilant, qui se répand au dehors ou s'épanche dans le péricarde et les plèvres. Il y a des défaillances, les extrémités se refroidissent, le malade est couvert de sueur, le pouls est filiforme, inégal, intermittent (Diemerbroeck); une syncope survient, puis le malade se réveille et est en proie à une grande anxiété, il a des palpitations, de la dyspnée, une petite toux, et la position couchée sur le côté gauche est celle qui est la moins pénible pour le malade. A l'auscultation, on constate que les bruits du cœur sont sourds et quelquefois couverts par un bruit de souffle rude au premier temps.

* * Sur un individu portant une petite plaie à la région du cœur, il est difficile de diagnostiquer une plaie pénétrante autrement que par les signes d'une hémorrhagie interne, d'un hémopéricarde et d'un hémothorax.

* * On ne doit jamais explorer une plaie du cœur avec un stilet, dût-on y laisser un corps étranger.

Thérapeutique. — Les individus soupçonnés de plaie pénétrante du cœur seront placés dans une chambre froide, tenus dans le repos complet, à la diète absolue. S'il y a une hémorrhagie, on comprimera en tenant le doigt dans la plaie; et s'il survient une syncope on appliquera des sachets remplis de glace sur la région du cœur. Au besoin, pour avoir un plus grand froid, on mélangerait du sel marin avec la glace. Quelle que soit la rapidité des accidents, il faudra toujours se borner au froid localement sur la plaie. On n'agit pas le malade. On ne débridera pas les plaies pour évacuer le sang épanché, car celui-ci exerce une compression qui peut être salutaire.

On diminuera la tension du sang dans les vaisseaux par des saignées répétées à de courts intervalles de façon à ne laisser au malade que la quantité de sang strictement nécessaire à la vie (Du-

puyren). On saignera à mesure que le pouls se relèvera, et l'on fera des saignées de 150 à 200 grammes.

On prescrira des potions avec 0^{gr},10 de poudre de feuilles de digitale, ou 2 granules de digitaline, ou une potion avec 10 centigrammes d'extrait de belladone. Pour éviter les efforts de toux, il faudra associer les préparations opiacées à la digitale, 30 grammes de sirop diacode ou mieux de sirop de morphine.

Si une complication inflammatoire survient du côté des plevres et du péricarde, on appliquera huit ou dix ventouses scarifiées, puis des vésicatoires répétés.

Les corps étrangers saillants au dehors ne seront pas extraits immédiatement, on attendra quelques heures. Peut-être un caillot se sera formé autour de la plaie du cœur, et en enlevant l'instrument et en plaçant le doigt sur la plaie pendant un certain temps, on favorisera la formation d'un caillot (Velpeau, Al. Samson).

Il ne faut jamais aller à la recherche d'une balle dans le cœur.

Plaie non pénétrante. La blessure du péricarde, et des couches musculaires superficielles du cœur peut tuer en produisant une syncope. Elle occasionne un hémopéricarde quand les artères ou les veines coronaires ont été coupées; mais elle est beaucoup moins grave qu'une plaie pénétrante. Seulement pour avoir évité la mort immédiate, les malades sont presque fatalement exposés à une péricardite.

Les signes des plaies non pénétrantes du cœur sont fugaces, mais l'obscurité des battements cardiaques, les palpitations coïncidant avec une plaie dans la région du cœur feront diagnostiquer la lésion. Toutefois il sera difficile de préciser s'il y a simplement plaie du péricarde, plaie pénétrante du cœur ou plaie non pénétrante. Le bruit de frottement péricardique indiquera l'une ou l'autre de ces lésions.

Thérapeutique. — On appliquera des cataplasmes froids sur la région du cœur, et l'on donnera la digitale et la belladone, comme pour les plaies pénétrantes du cœur. Le repos absolu et la diète seront rigoureusement prescrits.

Aux premières douleurs continues, des ventouses scarifiées seront placées sur la région du cœur; s'il y a péricardite, on aura recours à des vésicatoires volants et à des sinapismes sur les membres inférieurs. V. COEUR (INFLAMMATION DU).

Cœur (RUPTURE DU). Une contusion, une pression violente sur le thorax causent quelquefois la rupture du cœur, et la mort instantanée. Contre une pareille lésion, il n'y a rien à faire.

** Dans les cas de dégénérescence graisseuse du cœur, de cardite chronique, d'anévrysme du cœur existant dans les parois des ventricules ou des oreillettes, une rupture peut encore avoir lieu spontanément ou sous l'influence d'un effort et la mort est instantanée, par suite d'un épanchement de sang qui a lieu dans le

péricarde, ou qui s'ouvre une voie dans les plevres et souvent dans la trachée-artère. V. ANÉVRYSMES DU COEUR.

** Si l'on a constaté quelques signes révélant une altération du cœur, pouvant amener la rupture de cet organe, il faut prévenir cet accident en conseillant au malade d'éviter les efforts musculaires, mais si la rupture a lieu, il n'y a rien à faire pour guérir les malades.

COHOBATION. Distillation répétée d'une substance dont le produit est reversé sur une nouvelle quantité de matière n'ayant pas subi la distillation.

COING. Fruit du cognassier, arbre de la famille des rosacées. Le suc sert à faire de la gelée, de la pâte et du sirop astringent contre la diarrhée ☐. On se sert des semences comme de mucilage pour faire des lavements ou des collyres ☐.

COÛT. Acte instinctif du rapprochement des sexes pour l'accomplissement de la loi de perpétuité des êtres. Le coût est nécessaire à l'homme, qui n'est pas fait pour vivre seul. Dans quelques cas, c'est le meilleur remède des pertes séminales, de l'hypochondrie, de la chlorose et de l'hystérie.

COLATURE. Filtration incomplète d'un liquide épais sur une toile peu serrée.

COLCHIQUE (NARCISSE D'AUTOMNE, SARRAN DES PRÉS). Plante de la famille des colchicacées, dont les bulbes, les semences et les fleurs sont employés comme diurétique, comme drastique, dans la goutte et le rhumatisme ☐☐. On en tire de la *colchicine* jusqu'ici peu employée.

La colchique se donne en *poudre de bulbe*, 10 à 50 centigrammes; en *teinture*, 1 à 5 grammes; en *alcoolature*, 50 centigrammes à 1 gramme; en *vin*, 2 à 10 grammes. Si l'on emploie les préparations faites avec des semences qui sont plus actives, il faut diminuer la dose.

Dans la goutte, il faut donner 3 à 4 grammes de teinture de bulbe toutes les trois heures dans une tasse de thé (Fiévé), et si le remède ne pouvait être supporté par l'estomac, on le donnerait à dose double en lavement, de façon à provoquer des selles nombreuses ou des urines abondantes.

COLIQUE. Le mot colique ne doit être employé que pour les douleurs de l'intestin et du côlon, mais il s'applique à toutes les douleurs profondes du ventre, et l'on admet aujourd'hui des coliques hépatiques, utérines, néphrétiques, hémorrhoidales, pancréatiques, etc.

** La colique est l'indice habituel d'une souffrance de l'intestin, par suite de la rétention des gaz ou des excréments solides et liquides, quelle que soit la cause première du mal.

** Les inflammations gastro-intestinales simples et toxiques, les flux bilieux, les pneumas-

tosés de l'intestin, les étranglements internes, les invaginations, la rétention des excréments, les entozoaires, l'absorption du plomb et du cuivre sont les causes de la colique *inflammatoire, bilieuse, venteuse, de miserere, vermineuse, saturnine et cuivrée*.

* * La colique du *Poitou*, de *Madrid, végétale, du Devonshire*, ne sont pas autre chose qu'une colique saturnine due à des boissons conservées dans des vases ou des tuyaux de plomb, mal préparées et dans lesquelles on a mis pour les sucrer un peu d'acétate plombique.

Colique des enfants nouveau-nés et à la mamelle. Les enfants qui viennent de naître ou qui sont encore au sein ont fréquemment des coliques caractérisées par des cris aigus, que rien ne peut calmer, par des contorsions du ventre et des membres, et par l'expulsion de vents, par la bouche ou par l'anus. Ce sont des coliques venteuses. V. ce mot.

Thérapeutique. — Contre les coliques des nouveau-nés, il faut appliquer des cataplasmes chauds de farine de lin et des serviettes chaudes sur le ventre, faire des frictions ou des applications de laudanum, 6 à 8 gouttes.

S'il y a de la constipation, on donnera des lavements de guimauve ou de graine de lin avec une goutte de laudanum, — et l'on fera prendre de l'huile d'amandes douces, une cuillerée à dessert, — de l'huile d'olives, 15 grammes, avec sirop de fleurs de pêcher, 15 grammes, — enfin du sirop de chicorée composé, 15 à 30 grammes selon l'âge des enfants.

S'il y a des vents, on donnera la potion de Gællis ou une infusion d'anis.

FORMULAIRE DE LA COLIQUE DES ENFANTS.

Potion carminative.

Décoction faible d'anis vert	400 grammes.
Sirop de fleurs de pêcher	20 id.
Laudanum Sydenham	1 goutte.

Sirop de rhubarbe.

Racine de rhubarbe	96 grammes.
Eau	500 id.
Sucre blanc	1000 id.

Coupez la rhubarbe ; faites-la macérer dans l'eau pendant douze heures ; passez avec expression ; filtrez, et faites dissoudre le sucre dans la liqueur, 30 grammes de ce sirop contiennent les principes solubles de 2 grammes de rhubarbe. Dose : 16 à 32 grammes.

Sirop de chicorée ou sirop de rhubarbe composé.

Rhubarbe	92 grammes.
Racine sèche de chicorée	492 id.
Feuilles sèches de chicorée	282 id.
Fumeterre	96 id.
Baies d'alkéouge	64 id.
Cannelle	46 id.
Santal citrin	46 id.
Sirop simple	4500 id.

F. s. a.

Ce sirop est très-employé pour purger les petits enfants, à la dose d'une petite cuillerée à café deux ou trois fois par jour [± ±].

Looch laxatif pour les enfants.

Looch blanc	400 grammes.
Sirop de roses pâles	30 id.

Moitié le soir et le reste le lendemain matin.

Potion du docteur Gællis.

Infusion de fenouil	} à 50 grammes.
Eau distillée de fenouil	
Magnésie carbonatée	1 id.
Laudanum de Sydenham	5 gouttes.
Sirop	20 grammes.

Par cuillerée à café chaque heure. Contre les coliques des enfants, indiquées par les selles vertes.

Colique d'estomac. V. GASTRALGIE.

Colique hémorrhoidale. V. HÉMORRHOÏDES.

Colique hépatique. De violentes douleurs apyrétiques dans l'épigastre et à la région du foie avec propagation dans le dos, venant sous forme d'accès, à des intervalles plus ou moins éloignés, quelquefois suivies d'un peu d'ictère, annoncent une colique hépatique occasionnée par des calculs biliaires. V. CALCULS BILIAIRES.

Colique de miserere. V. ILÉUS, INVAGINATION DES INTESTINS.

Colique néphrétique. Des accès intermittents de douleur lombaire, avec vomissements, sans fièvre, produits par l'obstruction de l'uretère ou des bassinets par une hydatide, par un caillot sanguin et plus ordinairement par un petit calcul, caractérisent la colique néphrétique. V. CALCULS DU REIN.

* * Dans la colique néphrétique, les urines sont rares, d'une émission douloureuse et quelquefois rouges, remplies de sang ou de muco-pus, mais dans ces cas qui sont rares, il y a une complication de néphrite ou de pyélite. V. ces mots.

* * Quand la douleur de la colique néphrétique est extrêmement vive, elle s'accompagne de soif, d'inappétence, de nausées, de vomissements, de petitesse du pouls et d'altération du visage qui se couvre d'une sueur froide abondante, puis quand la douleur cesse, tous ces phénomènes disparaissent et le malade semble retrouver sa santé habituelle.

* * Un accès de colique néphrétique dure de six à trente-six heures, mais il est rare qu'il ne se reproduise pas au bout de quelque temps.

* * La colique néphrétique est toujours une maladie grave, car elle dépend d'une obstruction du rein par un corps étranger, et dans ce cas si une néphrite aiguë se développe chez les malades, ce qui est possible, la mort peut en être la conséquence.

Thérapeutique. — Les émissions sanguines générales et locales, conseillées par quelques médecins contre la colique néphrétique, sont plus nuisibles qu'utiles. Il vaut mieux donner des bains prolongés et faire prendre des boissons en abondance, 4 ou 5 litres de tisane par jour. On pourra donner aussi :

Eau distillée de sedum acre, 120 grammes avec du suc de citron (Blegroy) [±].

Décoction de la fougère cétérach qui se trouve sur les vieux murs, 10 à 15 grammes par litre d'eau (Bouillon Lagrange) (*Journal de pharmacie*, III, 114) [±].

Poudre de Lycoperdon bovista dans du sirop de gomme, 50 centigrammes (Toll) [□].

Semences des fruits du sapotillier. Pilées à la dose de 3 à 6 grammes avec du sucre et de l'eau en émulsion [□].

Contre la douleur, il faut donner d'heure en heure 25 milligrammes d'*opium*, ou une cuillerée de sirop de *morphine*, ou dix gouttes de *laudanum* en lavement. On cesse dès qu'il y a un commencement de narcotisme.

Le *Datura stramonium*, la *jusquiame*, peuvent être donnés à l'intérieur. On a aussi administré la *térébenthine* (Richter).

Térébenthine de Venise	2 grammes.
Savon	12 id.
Extrait de réglisse	12 id.

Pour des pilules de 10 centigrammes, à prendre quinze à trente par jour [□].

L'*éther*, l'*asa fetida*, le *camphre*, le *castoréum*, le *café*, ont été mis en usage, mais tous ces moyens sont d'une efficacité douteuse.

Le *chloroforme* à l'intérieur, 1 à 2 grammes ; en application sur les lombes, au moyen de compresses, ou en inhalation, est un des meilleurs moyens qu'on puisse employer pour soulager les malades (Aubrun). Si l'on emploie les inhalations, il faut les renouveler toutes les heures.

Si la colique néphrétique dépend de calculs du rein, il faut, en outre des moyens qui précèdent, et dans l'intervalle des accès, pour en prévenir le retour, administrer le bicarbonate de soude, 5 à 15 grammes par jour dans de l'eau sucrée, les bains alcalins et les eaux minérales de Contrexéville, de Plombières [□], de Seltz [±], de Sultzbach [±] et de Vichy [±].

Colique nerveuse. Des coliques sans phénomène inflammatoire, plus ou moins douloureuses, constituent la colique nerveuse et dépendent souvent d'une entéralgie ou d'une névralgie du grand sympathique. V. ENTÉRALGIE.

Colique pancréatique. V. PANCRÉAS.

Colique des peintres. Colique saturnine, métallique ou colique de plomb.

L'introduction du plomb dans l'organisme sous quelque forme que ce soit est l'origine d'accidents graves, de coliques avec constipation, d'anémie, de névralgies variables avec ou sans rachialgie, d'analgésie, d'amaurose, d'épilepsie, d'aliénation mentale et de paralysie des muscles extenseurs des doigts ou des orteils. V. PLOMB.

** C'est par la colique de plomb que commencent toujours les accidents d'intoxication saturnine, et les désordres du système nerveux ne viennent qu'un peu plus tard.

** Les individus qui fabriquent ou qui em-

ploient le minium et le blanc de céruse, comme les peintres, ceux qui coulent et qui manient le plomb, comme les fondeurs et les imprimeurs, ceux qui boivent de l'eau ayant coulé par des conduits de plomb, ou du vin et du cidre dans lesquels on a mis des sels plombiques pour les sucrer, etc., sont exposés à avoir la colique de plomb.

** Les ouvriers qui manufacturent le plomb et ses dérivés ne sont presque jamais malades s'ils sont sobres, et s'ils ont la précaution de se laver souvent les mains ou de prendre un bain sulfureux toutes les semaines.

** Des douleurs de ventre plus ou moins vives, quelquefois atroces, accompagnées d'anorexie, de constipation opiniâtre avec rétraction du ventre, parfois de vomissement, chez un individu qui est pâle, sans fièvre et dont les gencives offrent un liséré noirâtre indiquent une colique de plomb.

** La douleur des coliques de plomb est quelquefois si vive que les malades se roulent dans leur lit en se pressant le ventre avec force pour se soulager.

** La colique de plomb dure de quinze jours à trois semaines et guérit assez bien, mais si après leur guérison les malades retournent manufacturer le plomb et ses dérivés ou continuent leur profession de peintre en bâtiments, ils ont plusieurs autres attaques successives de colique saturnine, ce qui les affaiblit beaucoup, ils deviennent anémiques et tôt ou tard arrivent les paralysies, l'amaurose, l'encéphalopathie, les convulsions et la mort. V. PLOMB.

Thérapeutique. — Pour faire disparaître la colique saturnine, il faut : 1° supprimer les conduits de plomb employés pour les fontaines et pour la distribution des eaux dans les villes ; 2° interdire de sucrer le cidre ou la bière avec l'acétate de plomb ou sucre de saturne ; 3° substituer le blanc de zinc au blanc de plomb dans la peinture des appartements ; 4° éviter autant que possible le contact des poussières de plomb sur la peau ou leur introduction dans les voies aériennes.

Quand la colique de plomb existe, il faut pour la guérir donner des purgatifs afin de vaincre la constipation, neutraliser le plomb renfermé dans l'économie, avec un *électuaire de soufre*, avec la *limonade sulfurique* et avec des *bains sulfureux*, enfin calmer la douleur au moyen de *sédatifs* qui ne puissent augmenter la constipation.

1° *Calmer la douleur.* — Donner des pilules de belladone.

Extrait de belladone	50 centigrammes.
Poudre de gomme	q. s.

Pour 10 pilules, 1 à 3 pilules par jour.

On peut employer de la même manière le *Datura stramonium* et l'*aconit* et la *jusquiame*.

Frictions sur le ventre avec la *pommade de jusquiame* ou de *belladone*.

Acide prussique médicinal (il contient six fois son volume d'eau), 6 à 20 gouttes dans une potion pour les vingt-quatre heures.

2° *Vaincre la constipation par les purgatifs salins et drastiques.* — Pour remplir cette indication le traitement dit de la Charité peut être mis en usage. Voici comment on l'exécute :

Premier jour. — Lavement purgatif des peintres ainsi composé :

Électuaire diaphœnix	30 grammes.
Poudre de jalap	4 id.
Feuilles de séné	2 id.
Sirap de nerprun	30 id.
Eau bouillante	500 id.

Préparez une infusion avec le séné, ajoutez-y le sirop, la poudre de jalap et le diaphœnix.

Dans la journée, eau de casse avec les grains.

Casse en gousse	60 grammes.
Sulfate de magnésie	30 id.
Émétique	15 centigrammes.
Eau tiède	1000 grammes.

F. s. a. Par verrées dans la matinée.

Le soir, lavement anodin des peintres, composé comme il suit :

Huile de noix	400 grammes.
Vin rouge	400 id.

Mêlez.

Après le lavement anodin, bol calmant formé de :

Thériaque	4 grammes.
Poudre d'opium	5 centigrammes.

Mêlez.

Deuxième jour. — Eau bénite. A prendre en deux fois, à une heure d'intervalle.

Dans la journée, tisane sudorifique.

Le soir, bol calmant.

Troisième jour. — Tisane sudorifique laxative.

Le matin, potion purgative des peintres.

Le soir, le lavement anodin, bol calmant.

Quatrième jour. — Comme le troisième.

Cinquième jour. — Dans la journée, tisane sudorifique simple.

Le soir, à quatre heures, le lavement purgatif.

Le soir, à six heures, le lavement anodin.

Et à huit heures, le bol calmant.

Si le mal n'a pas cédé, on recommande ce traitement en supprimant l'eau bénite et en insistant sur les purgatifs jusqu'à ce que le malade ne ressente plus de douleurs abdominales, et aille régulièrement à la selle.

On bien on donnera les purgatifs suivants :

Pilules drastiques.

Huile de croton (1 goutte)	5 centigrammes.
Poudre de guimauve	} aa q. s.
Mucilage	

Mêlez et faites quatre bols. Administrez tous les quarts d'heure, jusqu'à effet purgatif.

Pilules drastiques opiacées.

Extrait d'élatérium	1 gramme.
Opium purifié	1 id.

F. s. a. 20 pilules, contre les coliques saturnines, à la dose de 1 pilule toutes les heures (Langley).

Calomel à 20 ou 40 centigrammes plusieurs fois de suite.

Décoction de tabac jusqu'à 10 grammes pour fomentations sur le ventre.

Émétique à haute dose, à 15 et 20 centigrammes dans une potion pour les vingt-quatre heures.

3° *Neutraliser le plomb qui a été absorbé.* — Pour remplir cette indication, il faut donner l'électuaire suivant pour vingt-quatre heures, et le continuer pendant un mois :

Fleur de soufre	10 grammes.
Miel blanc	60 id.

Mêlez.

Et en outre des bains sulfureux tous les jours suivis d'un bain savonneux.

On peut encore suivre le traitement de la colique de plomb indiqué par M. Gendrin.

« La limonade sulfurique se prescrit à la dose journalière de 300 à 400 grammes : on la prépare avec 3 ou 4 grammes d'acide sulfurique à 66° pour 1 litre d'eau qu'on édulcore, si l'on veut, avec 60 grammes de sirop de sucre. Cette dose de 300 à 400 grammes par jour suffit pour préserver de tout accident saturnin les ouvriers qui travaillent le plomb, pourvu qu'ils ne négligent pas les précautions suivantes :

» 1° *Vêtements spéciaux pour le travail*, et dont il faut se dépouiller à l'heure du repas; 2° *laver à l'eau de savon*, à chaque interruption de travail, à chaque relâche, toutes les parties habituellement nucs du corps; 3° *deux fois la semaine prendre un bain savonneux* dont on seconde l'action détersive avec des frictions à la brosse. Ce dernier soin n'est de rigueur que pour les ouvriers travaillant à la cêruse ou à la litharge, ou au minium, ou au broiement des couleurs. Ces précautions sont si indispensables au maintien de la santé, qu'il suffit de les interrompre six à huit jours, ou même pendant trois jours, si les ouvriers font excès de vin ou d'alcooliques, pour qu'il survienne des accidents saturnins; même huit ou dix jours après avoir cessé tout travail dangereux, les mêmes précautions doivent être continuées, sinon les effets toxiques peuvent survenir.

Julep alumineux.

Julep béchique	150 grammes.
Alun	10 id.

Une cuillerée toutes les heures, dans le traitement de la colique de plomb.

On porte quelquefois la dose d'alun jusqu'à 15 grammes. Ce julep, employé depuis longtemps en Allemagne, est d'une grande efficacité.

On peut employer aussi le traitement de Bouchardat et Sandras, par le sirop de persulfure de fer.

On commence par obtenir le persulfure. Pour cela, on prend du sulfure de potasse liquide. On verse dans cette dissolution de sulfure de potasse, renfermée dans un flacon bouchant exactement, une dissolution de persulfate de fer, en ayant la précaution de maintenir toujours un léger excès de sulfure de potasse. Il est de la plus grande importance de verser le sulfate de fer dans le persulfure, et de ne point faire le contraire, et de maintenir aussi un excès de persulfure. On remplit le flacon avec de l'eau bouillie et refroidie : on le bouche exactement; quand le persulfure de fer est déposé, on décante, et l'on renouvelle à trois reprises cette opération avec de nouvelle eau bouillie. On jette alors la gelée d'hydrate

de persulfure de fer sur un filtre; on laisse égoutter vingt-quatre heures; on enlève la couche la plus superficielle qui a été altérée par l'accès de l'air. On pèse :

Hydrate de persulfure de fer gélatineux 400 grammes.

On le mélange exactement avec :

Sirup de sucre 500 grammes.

après avoir réduit par évaporation le sirup à 450 grammes et l'avoir laissé refroidir. On conserve dans des bouteilles bien bouchées; on agite chaque fois avant de l'employer.

Dans le traitement des intoxications saturnines, on fait prendre chaque jour au malade trois cuillerées de ce sirup; on prescrit concurremment des purgatifs.

Colique utérine. V. DYSMÉNORRÉE, ACCOUCHEMENTS, GROSSESSE.

Colique vermineuse. V. ENTOZOAIRE.

Colique ventreuse, flatulente, flatueuse. V. PNEUMATOSE INTESTINALE.

Les gastralgiques et les personnes atteintes de dyspepsie (V. ce mot) ont souvent des douleurs aiguës du ventre ou des coliques violentes dues à la rétention des gaz intestinaux, entre les excréments ou au cheminement de ces gaz dans l'intestin.

* Les coliques ventruses n'ont généralement rien de grave, mais dans quelques cas elles sont assez aiguës pour donner lieu à de vives douleurs avec ou sans perte de connaissance.

Thérapeutique. — Contre les coliques ventruses, il faut prescrire :

Des cataplasmes chauds, arrosés de 10 à 30 gouttes de laudanum sur le ventre.

Des applications continues de serviettes chaudes sur l'abdomen.

Un lavement simple suivi après son expulsion d'un quart de lavement laudanisé qu'il faudra garder.

Une petite tasse toutes les demi-heures.

Décoction de racines de Sophora capensis, 10 grammes par litre d'eau (Thunberg).

Infusion de Verbascum lychnitis; 4 grammes par litre d'eau.

Succin en teinture, 2 grammes dans une potion. *Alcool*, à la dose de quelques gouttes, associé à d'autres liquides et à du sucre.

Semences d'aneth en poudre, 25 à 50 centigrammes (*Anethum graveolens*) (Cullen, *Mat. méd.*, II, 164).

Baies de raisin d'ours (*Uva ursi*) en décoction, 4 grammes par litre d'eau.

Charbon de bois, une cuillerée à soupe deux ou trois fois par jour.

Semences de carvi, 2 à 4 gouttes d'huile essentielle dans une potion ☐.

Embrocations sur l'abdomen, avec 20 à 30 gouttes dans 30 grammes d'huile d'olives ☐.

Feuilles de laurier en poudre, 2 à 4 grammes ☐.

Éther sulfurique, 10 à 15 gouttes, répétées de temps en temps sur du sucre ☐.

Asa foetida, 30 à 60 centigrammes en pilules, trois à quatre fois par jour, 3^{gr}, 50 en lavement.

Geum urbanum (benoîte), dont on donne la racine en décoction, 8 grammes par litre d'eau.

Racine d'impéatoire, 1 à 4 grammes, le double en infusion.

Infusion d'anis étoilé, 40 grammes par litre d'eau. *Thridace*, 40 à 15 centigrammes plusieurs fois par jour en pilules.

Cannelle en poudre, 60 à 75 centigrammes; huile essentielle, quelques gouttes dans une potion.

Tisane de tilleul et d'orange.

Fleurs de tilleul. } à 4 grammes.
Feuilles d'orange. }

Faites infuser dans :

Eau 400 grammes.

Ajoutez :

Sirup de sucre 60 grammes.

(Hôpitaux de Paris.)

Tisane antispasmodique.

Fleurs de tilleul. } à 2 grammes.
— de camomille. }
Feuilles d'orange. }

Faites infuser dans :

Eau 1000 grammes.

Passez et ajoutez :

Sirup de sucre 400 grammes.

Potion calmante.

Sulfate de morphine 25 milligrammes.
Eau de fleur d'orange 50 grammes.
Eau de laitue 100 id.
Sirup de sucre 40 id.

Mélez. A prendre une cuillerée toutes les heures.

Émulsion calmante.

Émulsion 200 grammes.
Sirup de sulfate de morphine 50 id.

Mélez. A prendre une cuillerée toutes les heures.

Julep morphiné.

Sirup de sulfate de morphine 40 grammes.
Infusion d'espèces béchiques 150 id.

Mélez. A prendre par cuillerée toutes les heures.

Pilules antispasmodiques.

Extrait de quinquina 3 grammes.
Cachou 4 id.
Campbre 4 id.
Asa foetida 13 décigrammes.
Extrait de genièvre q. s.

Mélez et faites des pilules de 25 centigrammes, 3 par jour (Dubois).

Bols antispasmodiques.

Serpentaire de Virginie pulvérisée 4 grammes.
Campbre } à 5 décigrammes.
Asa foetida }
Extrait aqueux d'opium 5 centigrammes.
Rob de sureau q. s.

F. s. a. 24 bols, 3 ou 4 toutes les six heures. (Buchan.)

Emplâtre antihystérique.

Galbanum 20 grammes.
Asa foetida } à 1 id.
Poix blanche }
Cire jaune }

F. s. a. Contre les coliques ventruses.

Potion calmante antispasmodique.

Eau de fleurs de tilleul.	40 grammes.
Chloroforme	12 gouttes.
Mucilage	q. s.

Dose : une cuillerée de quart d'heure en quart d'heure (Valleix).

Potion antispasmodique.

Sirop de fleur d'orange	30 grammes.
Eau distillée de menthe.	60 id.
— de tilleul	60 id.
Éther sulfurique	2 id.
Laudanum de Sydenham	10 gouttes.

Par cuillerée toutes les heures.

Potion calmante antispasmodique.

Sirop diacode	30 grammes.
Infusion de tilleul	120 id.
Éther sulfurique	4 id.

Mélez. A prendre par cuillerée toutes les heures □.

Potion calmante antispasmodique.

Sirop de sulfate de morphine.	30 grammes.
Eau distillée de menthe	180 id.
Éther sulfurique	2 id.

A prendre par cuillerées □.

Éther sulfurique et alcoolisé.

Éther sulfurique à 56°	400 grammes.
Alcool à 85° centigrades	400 id.

Mélez exactement, et conservez dans un flacon bouché. S'emploie comme l'éther et aux mêmes doses, 4 à 2 grammes dans une potion (liqueur d'Hoffmann) □.

Potion tonique narcotique.

Colombo	5 grammes.
-------------------	------------

Faites infuser dans :

Eau	200 grammes.
---------------	--------------

Passez. Ajoutez :

Laudanum de Sydenham	4 gramme.
Sirop de Tolu	30 id.

A prendre par cuillerée toutes les heures.

Potion contre les coliques.

Sirop diacode	40 grammes.
Sirop de coing	20 id.
Eau de menthe	40 id.
Eau ordinaire	50 id.

Mélez. A prendre en deux ou trois fois à un quart d'heure d'intervalle (Cuffer).

Pilules antispasmodiques.

Asa foetida	12 grammes.
Limaille de fer porphyrisée.	26 décigrammes.
Castoreum en poudre.	13 id.
Extrait de quassia	q. s.

Pour faire 140 pilules, contre les spasmes d'estomac (Heim).

COLITE. La diarrhée sanguinolente, avec épreintes, chaleur et ténésme, caractérise la colite ou dysenterie, c'est-à-dire la phlegmasie aiguë du côlon. V. DYSENTERIE.

COLLIER. Objet destiné à entourer le cou, en manière d'ornement ou d'agent curatif. Des

colliers d'ambre jaune ou de succin préviennent les convulsions chez les enfants □. Il en est de même des colliers métalliques en fer doux, et en laiton □. Le collier de Morand, employé contre le goître, est une espèce de sachet rempli de chlorure de sodium, de tan et de chaux éteinte, 50 grammes de chaque, il est inusité.

COLLIOURE (Pyrénées-Orientales). Eau minérale ferrugineuse, froide, légèrement acide employée contre la chlorose □.

COLLOBION. Solution étherée de coton-poudre, employée en médecine comme topique. Pour le rendre plus souple, on le mélange à l'huile de ricin, 50 centigrammes pour 30 grammes, avec 1 gramme ou 1 gramme et demi de térébenthine. C'est le *collodion élastique* de R. Latour. On l'emploie en couches successives comme abortif de l'érysipèle, de la variole et du zona □. On a aussi prétendu que c'était le moyen abortif de la péritonite, des abcès, des furoncles et de toutes les phlegmasies superficielles, mais cela est à vérifier. Étendu en forte couche sur tout le pénis, il empêche les érections douloureuses de la blennorrhagie □.

Collodion.

Fulmi-coton bien sec et divisé en	
ouate très-légère et volumi-	
neuse	46 grammes.
Éther sulfurique pur, 1 litre ou.	715 id.

On introduit, sans le tasser, le fulmi-coton dans un ballon sec, on verse dessus 429 grammes d'éther sulfurique, et l'on bouche le ballon hermétiquement. Après quelques minutes, lorsque tout le fulmi-coton est bien pénétré d'éther et qu'il s'est affaissé sur lui-même, on secoue ensuite le vase pour diviser la masse gélatineuse, et on l'abandonne pendant quinze à vingt minutes au soleil. Après ce temps, on ajoute les 286 grammes d'éther restant, et l'on agit pour opérer la dissolution. Le liquide visqueux qui en résulte renferme encore quelques légers filaments de coton qui restent suspendus dans le collodion et ne nuisent point à l'effet de ce composé agglutinatif.

(Bouchardat.)

Le collodion est très-utile pour réunir les plaies (V. PLAIES), arrêter le sang qui s'écoule des piqûres de sangsues.

Collodion élastique riciné.

Collodion	30 grammes.
Térébenthine de Venise	15 décigrammes.
Huile de ricin	5 id.

(Robert Latour.)

Le collodion est étendu sur la partie malade au moyen d'un pinceau ; il faut avoir le soin d'en passer une couche assez épaisse pour qu'elle résiste, et l'on doit dépasser en tous sens les limites de l'inflammation. Les maladies contre lesquelles l'auteur a employé ce mode de traitement sont nombreuses : l'érysipèle, le zona, les lésions traumatiques, les brûlures, les engelures, le rhumatisme articulaire aigu, la péritonite, l'ovarite, la pleurésie, etc., sont de ce nombre. Il peut être également utile contre les tumeurs du sein.

Collodion morphiné.

Collodion élastique	30 grammes.
Chlorhydrate de morphine	1 id.

Mélez.

En application sur toute une partie douloureuse ou atteinte de névralgie. Une seule application suffit, — et le vernis reste quinze à vingt jours sur la place. (Caminiti.)

Collodion caustique.

Collodion élastique	50 grammes.
Bichlorure de mercure	25 centigrammes.

Une application sur des condylomes de l'anus, sur de petites tumeurs ou sur des tumeurs érectiles. (Finco.)

Collodion aconité.

Collodion élastique	30 grammes.
Aconitine	1 id.

En application sur la peau affectée de névralgie □.

Collodion iodé.

Collodion	40 grammes.
Iode	40 id.

En application sur la peau (Aran) □.

Collodion sinapisé.

Collodion	45 grammes.
Essences de moutarde	3 id.

Mélez.

Pour appliquer sur la peau et faire un vésicaire □.

COLLOÏDE. On trouve souvent dans les tumeurs, dans les kystes, dans le cancer surtout, une matière gélatiniforme, tremblotante et transparente, qui a reçu le nom de matière colloïde. Elle est formée d'une grande quantité de substance amorphe, et de corps granuleux.

Dans le cancer, une grande quantité de matière colloïde se trouve infiltrée au sein de la matière cancéreuse. Elle ne réclame aucun traitement particulier. V. CANCER COLLOÏDE.

Dans certains cas de pleurésie aiguë ou chronique, l'épanchement se prend en gelée par suite de la coagulation de la fibrine, ce qui est un obstacle à la thoracentèse. V. PLEURÉSIE COLLOÏDE.

COLLUTOIRE. Médicament demi-liquide, qu'on applique sur les gencives et sur les parois internes de la bouche, dans les cas de stomatite aphteuse, de muguet, de stomatite mercurielle, de stomatite ulcéro-membraneuse, etc. V. ces mots et SYALORRHÉE ou SALIVATION.

Collutoire astringent.

Miel blanc, 30 grammes; borax, 10 à 20 grammes: appliquer quatre fois par jour dans le muguet.

Autre.

Miel blanc, 30 grammes; chlorate de potasse, 15 grammes: appliquer quatre fois par jour dans la stomatite mercurielle et dans la stomatite ulcéro-membraneuse.

Autre.

Application de chlorure de chaux en poudre sur les gencives ulcérées dans la stomatite ulcéreuse.

Collutoire calmant.

Extrait d'opium	2 décigrammes.
---------------------------	----------------

Faites dissoudre dans :

Eau	120 grammes.
---------------	--------------

Ajoutez :

Miel blanc	20 id.
----------------------	--------

Pour se gargariser, dans les inflammations douloureuses de la bouche, de la langue ou de la gorge.

COLLYRES. Les collyres sont des médicaments appliqués sur le globe de l'œil ou sur la conjonctive palpébrale; ils sont considérés comme des agents calmants, révulsifs ou excitants.

Il y a des collyres secs, qu'on insuffle sur l'œil, ou qu'on dépose entre les paupières avec un pinceau sec. Il y a des collyres liquides, qui sont instillés entre les paupières par des procédés divers.

COLLYRES CALMANTS ET OPIACÉS.

Les collyres au sulfate d'atropine leur sont préférables, parce qu'ils tiennent l'iris dilaté.

Collyre opiacé.

Eau de rose	125 grammes.
Extrait d'opium	2 décigrammes.

Faites dissoudre. C'est le collyre opiacé du *Codex*. Il convient dans les ophthalmies douloureuses. (Hôp. de Paris.)

Collyre anodin.

Teinture de safran	2 grammes.
Eau de rose	109 id.
Laudanum de Sydenham	1 id.

Collyre calmant.

Infusion de safran	} à 60 grammes.
Infusion de coquelicot	
Hydrochlorate de morphine	5 centigrammes.
Teinture alcoolique de myrrhe . .	42 gouttes.

Instillez dans les yeux toutes les deux ou trois heures quelques gouttes de ce collyre, et posez sur les paupières des compresses imbibées. Dans l'ophtalmie purulente. (Furnari.)

Collyre narcotique.

Extrait de suc de stramonium . . .	2 décigrammes.
Extrait d'opium	4 id.
Eau de rose	1000 grammes.

Contre les ophthalmies douloureuses.

Collyre anodin.

Extrait de suc dépuratif de jusquiame	1 gramme.
Eau de rose	100 id.

Faites dissoudre. Filtrez. (Hôpitaux de Paris.)

Collyre cyanhydrique.

Acide cyanhydrique médicinal . . .	1 gramme.
Eau distillée de belladone	100 id.

Instillez quelques gouttes de ce collyre entre les paupières; imbibez-en des compresses de mousseline qui seront tenues appliquées sur les paupières et renouvelées toutes les trente minutes. Contre la photophobie intense accompagnée d'épiphora et de blépharospasme. (Cunier.)

Les collyres mydriatiques ont pour but de maintenir la pupille dilatée pour empêcher les synéchies (V. IRIS), ou pour faire rompre les adhérences anciennes de l'iris ou pour maintenir la pupille dilatée pendant les examens ophthalmoscopiques. V. OPHTHALMOSCOPIE.

Collyre d'atropine.

Atropine 1 gramme.
Eau distillée 400 id.

On instille toutes les dix minutes une goutte de cette solution dans l'œil. (Desmarres.)

Collyre pour dilater la pupille.

Atropine 5 centigrammes.
Eau distillée 40 grammes.

Faites dissoudre à l'aide d'une gouttelette d'acide chlorhydrique, de façon à faire un liquide neutre. Quelques gouttes instillées dilatent la pupille.

Collyre de sulfate d'atropine.

Sulfate neutre d'atropine 5 centigrammes.
Eau distillée 40 id.

En instillations entre les paupières, quand il existe une ulcération de la cornée, qu'elle fait des progrès rapides et qu'une perforation vers le centre est imminente. (Desmarres.)

Pour dilater la pupille, l'iris étant sain, la première formule est suffisante.

COLLYRES MYDRIATIQUES ET CALMANTS.

Collyre belladone.

Feuilles de belladone . . . } à 50 grammes.
Feuilles de jusquiame . . . }

Faites infuser dans :

Eau 1 litre.

Délayez :

Extrait de belladone sans fécule 20 grammes.

F. s. a. Filtrez.

Entourez de glace.

Dans les hernies récentes de l'iris, traumatiques ou consécutives à des ulcérations de la cornée. Dans ces ulcérations, lorsque la perforation est imminente.

On applique une compresse imbibée de liquide toutes les cinq minutes, et chaque fois qu'on lave on instille une goutte du mélange dans l'œil. Le malade doit être couché sur le dos. (Desmarres.)

Collyre de belladone.

Extrait de suc dépuré de belladone 10 grammes.
Eau q. s.

Pour délayer l'extrait en consistance sirupeuse.

On ajoute ce mélange pour entourer l'œil, sur les paupières, avec un pinceau, dans le cas d'ophtalmie douloureuse ou dans les cas de contraction spasmodique de la pupille □.

On prépare de même et l'on emploie dans les mêmes conditions le collyre de stramonium et le collyre de jusquiame.

COLLYRES SECS. V. BLÉPHARITES, CORNÉE (OPACITÉS DE LA).

Collyre sec.

Tuthie } à 5 grammes.
Iris de Florence pulvérisé . . . }

F. s. a. une poudre bien homogène : matin et soir

une petite quantité de cette poudre entre les paupières au moyen d'un pinceau.

Autre.

Calomel 1 gramme.
Sucre 4 id.
Opium 20 centigrammes.

Conjonctivites chroniques (Dupuytren) □.

COLLYRES DIVERS.

Formules peu employées.

V. pour les formules usitées aux différentes maladies des yeux.

Collyre au sulfate de zinc.

Sulfate de zinc 1 gramme.
Eau distillée de rose 195 id.

Collyre détersif.

Eau de rose 30 grammes.
Eau distillée 400 id.
Sulfate de zinc 5 décigrammes.
Poudre d'iris } à 6 id.
Sucre candi }

Faites dissoudre le sulfate de zinc, et délayez la poudre d'iris dans les eaux distillées. Connue plus habituellement sous le nom d'eau de collyre.

(Hôpitaux de Paris.)

Collyre astringent résolutif.

Sulfate de zinc 25 centigrammes.

Faites dissoudre dans :

Infusion de sureau 100 grammes.

Collyre astringent opiacé.

Extrait d'opium 1 décigramme.
Sulfate de zinc 2 id.

Faites dissoudre dans :

Eau de rose 400 grammes.

Collyre de zinc camphré.

Sulfate de zinc 1 gramme.
Camphre 50 centigrammes.
Eau 400 grammes.

Réduisez le camphre en poudre. Agitez avec l'eau jusqu'à dissolution en aidant par la chaleur. Filtrez.

Ces quatre formules sont des dérivés du collyre au sulfate de zinc de Janin. V. CONJONCTIVITE.

Collyre dit pierre divine.

Sulfate de chaux cristallisé 96 grammes.
Nitrate de potasse 93 id.
Alun 63 id.
Camphre 4 id.

Faites fondre les sels : incorporez le camphre en poudre, quand ils commencent à se refroidir.

Collyre à la pierre divine.

Pierre divine 1 gramme.
Eau de rose 50 id.

Eau styptique.

Diosulfate de cuivre 5 grammes.
Eau distillée 500 id.

Collyres au nitrate d'argent.

V. CONJONCTIVITE, KERATITE. □

Collyre ammoniacal.

Chaux éteinte	30 grammes.
Poudre de chlorhydrate d'ammoniaque	4 id.
Poudre de charbon	} àà 1 id.
Poudre de canelle	
Poudre de girofle	} 2 id.
Poudre de bol d'Arménie	

On expose les yeux aux vapeurs qui se dégagent de ce composé. (Leayson.)

L'eau d'Alibour (V. CONJUGATION) a été employée en collyre. Ce médicament est considéré comme dangereux.

Eau ophthalmique mercurielle.

Sublimé	5 centigrammes.
Eau de rose	96 grammes.
Mucilage de coings	4 id.
Eau de laurier-cerise	30 gouttes.

Pour les conjonctivites blennorrhagiques ; ce collyre renferme le même principe actif que le collyre de Conradi □. (Hôpitaux d'Allemagne.)

Collyre.

Cyanure de zinc	40 centigrammes.
Laudanum de Sydenham	130 id.
Poudre de gomme arabique	8 grammes.
Eau de laurier-cerise	16 id.
Eau de cerise noire	96 id.

Contre les conjonctivites des rhumatisants. Le simple collyre au sulfate de zinc est aussi bon que ce collyre. (Koch.)

Collyre de jusquiame.

Extrait de jusquiame	55 centigrammes.
Eau distillée	16 grammes.

Pour dilater la pupille (Hôpitaux d'Allemagne). Cette formule est abandonnée. On en a tiré le :

Collyre sédatif.

Extrait de jusquiame	1 gramme.
--------------------------------	-----------

Faites dissoudre dans :

Eau distillée de rose	100 grammes.
---------------------------------	--------------

Ajoutez :

Laudanum de Rousseau	1 gramme.
--------------------------------	-----------

Collyre.

Potasse caustique	5 centigrammes.
Eau distillée	32 grammes.

Abandonné comme dangereux (Gimbernat). Ce collyre est une copie du collyre de maître Jean. V. CORNÉE (OPACITÉ DE LA).

Collyre.

Térébenthine de Venise	20 grammes.
Essence de térébenthine	40 id.

Une ou deux gouttes entre les paupières. (Laurier.)

Collyre de Conradi.

Deutochlorure de mercure	5 centigrammes.
Gomme adragant	12 décigrammes.
Laudanum liquide	18 gouttes.
Eau de rose	125 grammes.

Ophthalmies anciennes, surtout celles qui peuvent être liées à des chancres ou des plaques muqueuses des paupières et de la conjonctive. V. CONJONCTIVITE □.

Collyre d'Henderson.

Strychnine	1 décigramme.
Acide acétique étendu	4 grammes.
Eau distillée	32 id.

Contre l'anaurose □.

Collyre ioduré.

Iodure de potassium	1 gramme.
Iode	5 à 10 centigr.
Eau de rose	190 grammes.

Pour laver les yeux atteints d'iritis chronique ou de choroidites □. (Magendie.)

Collyre de Lanfranc.

Vin blanc	250 grammes.
Eau de plantain	45 id.
Sulfure jaune d'arsenic	4 id.
Oxyde vert de cuivre	2 id.
Myrrhe et aloès	75 centigrammes.

A été employé pour faire des collyres et pour toucher les chairs fongueuses des ulcères. Ce médicament est inusité.

Voyez, pour les formules des collyres souvent employés, aux maladies de la cornée, de l'iris, de la conjonctivite et des paupières.

Collyres liquides (APPLICATION DES). Suivant que les collyres sont très-caustiques ou qu'ils le sont un peu, on les utilisera différemment.

1° Un collyre caustique sera appliqué avec un pinceau en poil (Beer). On touchera les parties malades et l'on tâchera qu'il ne se répande pas de liquide ailleurs. On neutralisera l'excès de caustique par une solution de chlorure de sodium ou un liquide neutralisant, approprié au caustique employé.

On peut faire tomber, à l'aide d'une pipette ou d'une tige de verre ou agitateur des chimistes, une goutte seulement de liquide entre les paupières tenues écartées par un aide.

2° Lorsque le collyre n'est pas très-caustique et que l'on peut en introduire plusieurs gouttes sans danger, on fait tenir le malade couché sur le dos, la tête un peu basse ; si les paupières sont fermées, on verse quelque gouttes dans le grand angle de l'œil, puis on fait ouvrir l'œil au malade ; tout le liquide contenu dans la cavité du grand angle des paupières pénètre sur le globe oculaire. Pour les enfants, on fera ouvrir les paupières par un aide et l'on versera le collyre à l'aide d'une petite pipette de verre, qu'on aura chargée de quelques gouttes de liquide. A l'égard des enfants, on devra mettre plus de collyre qu'il n'en faut, il y en a toujours de perdu.

Collyres secs (APPLICATION DES). On se sert d'un pinceau en blaireau, trempé dans le collyre en poudre, et qui est porté sur le globe oculaire, pendant qu'un aide écarte les paupières. Ou bien un tuyau de plume est rempli à une de ses extrémités par une petite quantité du collyre sec ; la personne chargée du pansement fait ouvrir l'œil du malade et souffle dans le tuyau de plume, d'un seul coup, tout le contenu de ce tube à insufflation. Il vaut mieux s'habituer à souffler avec la bouche que de se servir d'un insufflateur, car on n'a pas toujours un de ces instruments sous la main.

COLOBOMA DE LA CHOROÏDE. Lorsque, chez le fœtus, l'œil primitivement divisé par une fente ouverte en bas, dirigé d'avant en arrière,

est arrêté dans son développement, il y a coloboma ou défaut de réunion des moitiés de la choroïde et de l'iris. Avec ce coloboma une division du cristallin et même du nerf optique peut exister (Ammon).

La diminution du champ visuel, la difficulté d'accommodation et une myopie plus ou moins accusées sont les troubles fonctionnels qui révèlent le coloboma de la choroïde. Une tache blanche ovale, déprimée comme un staphylôme postérieur, empiétant quelquefois sur la papille du nerf optique, est révélée par l'examen ophthalmoscopique.

Au simple aspect, le fond de l'œil paraît bleuâtre.

Thérapeutique. — On emploiera les lunettes sténopéiques (Donders), elles ont pour effet de faire porter la lumière sur les points de la rétine sous laquelle la choroïde est saine.

Coloboma de l'iris et arrêts de développement du même ordre.

Les arrêts de développement de l'iris existent avec des arrêts de développement des paupières et surtout de la choroïde; ils coïncident souvent avec d'autres arrêts de développement, comme l'hypospadias, le spina bifida, le bec-de-lièvre.

L'iris, en partie absent, est représenté par des lambeaux flottants, circonscrivant une ouverture irrégulière. Le muscle ciliaire peut avoir participé à l'arrêt de développement.

Dans d'autres cas l'iris qui se développe par deux moitiés latérales, ne se réunit quelquefois que partiellement, et il y a une fente oblongue ou en trou de serrure ou en poire, qui est généralement à la partie inférieure de l'iris; cette fente est appelée coloboma; elle peut exister sur les deux yeux à la fois.

La cataracte congénitale, la petitesse de la cornée, l'astigmatisme, le nystagmus, compliquent le coloboma de l'iris.

Thérapeutique. — Les lunettes sténopéiques seront employées. V. plus haut.

COLOMBO. Plante des ménispermées, dont la racine, riche en *colombine* et en *berbérine*, s'emploie comme tonique dans la gastralgie chlorotique ☞ et dans la diarrhée ☞. On la donne en poudre, 50 centigrammes à 3 grammes, et en infusion, 15 grammes par litre.

COLOPHANE. Résine transparente, jaunâtre de la térébenthine au moyen de la distillation. — Sa poudre se donne à l'intérieur contre le catarrhe ☐, la leucorrhée ☐, et à l'extérieur elle s'emploie comme hémostatique sur les hémorrhagies capillaires et sur les piqûres de sangsues.

COLOQUINTE. Plante des cucurbitacées, dont le fruit, décortiqué et mis en poudre, purge violemment, à la dose de 50 ou 75 centigram-

mes. On l'emploie dans les hydropisies passives ☞, dans la manie ☐, dans la blennorrhagie chronique ☞.

COMA. Un profond sommeil dans lequel les malades sont insensibles aux influences extérieures et privés de la faculté de penser, de sentir et de se mouvoir, constitue le coma.

* * Le coma comprend : la *somnolence* et l'*assoupissement*, le *sopor* ou *cataphora*, dans lequel le sommeil est très-lourd; le *coma*, sommeil plus ou moins profond; le *coma vigil* ou sommeil profond accompagné d'un peu de délire; la *léthargie*, sommeil profond, d'où l'on peut tirer les malades, qui retombent endormis; et le *carus*, ou sommeil complet, avec insensibilité absolue.

* * Les maladies des méninges et du cerveau les empoisonnements, l'ivresse, les fièvres graves, éruptives ou continues, compliquées d'adynamie, les métastases goutteuse et rhumatismale, certaines affections nerveuses dues à l'hystérie ou à des peines morales, l'intoxication paludéenne occasionnant une fièvre pernicieuse, etc., sont les causes du coma.

Dans le coma, les malades sont profondément endormis et quoi qu'on fasse, on obtient à peine quelque mouvement, qui indique qu'ils aient compris ce que l'on attend d'eux; ils ne sentent presque rien, ils ne pensent pas et sont incapables de se mouvoir.

* * Le coma accompagné de fièvre et paraissant à vingt-quatre ou quarante-huit heures d'intervalle, en donnant lieu à un ou deux jours d'apyrexie, durant lesquels le malade semble revenu à la santé, indique une fièvre pernicieuse comateuse, mortelle au second ou au troisième accès.

* * Dans le coma et dans ce qu'on a aussi appelé léthargie, le pouls est tantôt lent, tantôt rapide, tantôt petit et faible, tantôt large et fort, mais il disparaît rarement et, dans les cas où il cesse de se faire sentir sous le doigt, il est toujours possible d'entendre les battements du cœur, ce qui permet de ne pas considérer comme morts des geus encore en vie.

Thérapeutique. — Le coma qui résulte d'une congestion ou d'une hémorrhagie cérébrale, d'une congestion de la méningite et de l'encéphalite, ou d'une contusion du cerveau, d'une fracture du crâne, doit être traité par la saignée ou par les sangsues et les ventouses scarifiées derrière les oreilles.

Dans le coma de l'ivresse, 1 à 3 grammes d'ammoniaque dans un demi-litre d'eau doivent être administrés aux malades.

Si l'état comateux est intermittent et reparait à vingt-quatre ou quarante-huit heures d'intervalle, sous forme d'accès, il faut craindre une fièvre pernicieuse mortelle et dès la fin du premier accès ou au plus tard au commencement du second, on doit administrer 2 ou 3 grammes de sulfate de quinine par la bouche ou en lavement.

L'application de la ventouse Junod sur les membres inférieurs pendant vingt minutes, fait souvent disparaître le coma et surtout celui qui résulte d'une métastase gouteuse et rhumatismale.

Dans les fièvres typhoïdes graves, dans les maladies pestilentielles et dans les fièvres éruptives compliquées d'adynamie, le coma doit être traité par les stimulants et par les antispasmodiques, l'alcool, l'éther, les infusions très-aromatiques, le musc, la valériane, le castoréum, l'asa fétida. V. ces mots pour le mode d'emploi.

Le coma nerveux ou hystérique produit par les affections morales et par l'hystérie doit être combattu par les antispasmodiques et par les révulsifs.

COMATEUX. Les états morbides qui tiennent au coma prennent le nom de *comateux*. Ainsi l'on admet un *état comateux*, quelle que soit la maladie dans laquelle il se développe, une *fièvre comateuse*, etc. V. COMA.

COMATOPSIE. La membrane pupillaire siégeant sur une partie non centrale de l'iris, la pupille sera diversement placée; cet état de co-rectopie ne gêne pas la vision.

Thérapeutique. — Rien à faire, à moins d'autre lésion.

COMBUSTION SPONTANÉE. Chez les individus adonnés à l'usage des boissons alcooliques et chargés d'embonpoint, une transformation spéciale des tissus et l'exhalation d'un gaz inflammable non encore déterminé, deviennent les causes de la combustion humaine spontanée. En une heure au moins, et trois heures au plus, le corps est réduit en une masse de suie noirâtre. La tête est la partie qui échappe le plus à cette désorganisation spontanée.

Il est nécessaire que le corps soit mis en contact avec un corps en ignition, pour que la combustion spontanée ait lieu (Vicq d'Azyr, Dupuytren).

On dit avoir vu des combustions spontanées partielles où les parties devenaient le siège d'une douleur brûlante avec rougeur et production de flammes bleuâtres, mais cela est encore à démontrer.

COMÉDONS. Premier degré des kystes sébacés. V. GLANDES SÉBACÉES, LÉSIONS.

COMMOTION. La commotion est un ébranlement général du système nerveux aboutissant à la résolution complète, à la stupeur et au coma, et enfin à la mort. Mais lorsque l'ébranlement n'a pas été violent, les individus reprennent après vingt-quatre ou plus, toute l'intégrité de leurs fonctions. On étudie à part la commotion du cerveau, et la commotion de la moelle. V. CERVEAU, MOELLE.

À la suite d'un traumatisme (chute, coup ou opération), les malades restent parfois dans un état de stupeur marquée; le pouls est petit, misérable, les malades paraissent abasourdis, ils s'endorment ou tombent dans le coma et meurent.

Cet état est désigné dans la pratique anglaise sous le nom de *shock*.

Thérapeutique. — Les toniques et les excitants doivent être employés : ainsi le vin, l'eau-de-vie, l'acétate d'ammoniaque, la teinture de cannelle. Mais on devra rechercher avant tout si les symptômes révèlent une lésion du système nerveux.

Pour les commotions du cerveau et de la moelle, on emploiera les moyens appropriés. V. ENCÉPHALE, MOELLE.

COMPLICATIONS. Les maladies ne sont pas toujours simples, et elles sont compliquées, soit par une disposition antérieure de l'organisme, telle que la faiblesse, l'anémie, le scrofulisme, l'alcoolisme, le scorbut, l'hémoptysie, la syphilis, la gastro-entérite, etc., ou par une maladie secondaire, telle que les vomissements, dans les maladies cérébrales ou utérines; l'hydropisie, dans les maladies du cœur et du foie; les ruptures de la plèvre, dans les maladies du poumon; la péritonite, dans les maladies viscérales de l'abdomen; les congestions, dans les fièvres, etc.

* * * Toutes les maladies antérieures ou consécutives à un état morbide principal sont des complications.

Thérapeutique. — Le médecin doit tenir compte des complications que présentent les maladies pour diriger sa thérapeutique selon les différentes indications offertes par les malades. — Dans certains cas, il n'a pas à s'occuper de la complication, parce qu'on peut attendre la guérison de l'état morbide pour la combattre. — Exemple : l'ankylose dans les rhumatismes, l'asthme, dans la bronchite aiguë, ou parce que la maladie principale étant prochainement mortelle, la maladie secondaire n'est pas grand'chose dans l'ensemble de l'état morbide, ainsi ou enfin parce que la complication n'a rien de grave pour les malades. Ailleurs les complications modifient le traitement, soit parce qu'on ne peut les combattre par un traitement antiphlogistique, en raison de la faiblesse des malades, soit parce que, d'après leur nature syphilitique ou autre, elles réclament un traitement spécial, soit enfin parce qu'elles obligent à recourir à des moyens différents de ceux qu'on emploie contre la maladie principale.

Dans un grand nombre de cas, si rien de relatif à la faiblesse des malades ou à une diathèse spéciale ne s'y oppose, il faut combattre les complications qui se présentent dans le cours des maladies, dès leur début, par des moyens appropriés, sans se préoccuper de l'état morbide primitif. — Ainsi fera-t-on pour la pneumonie de la rougeole ou des fièvres graves, pour l'endocardite dans la phlegmasie rhumatismale, pour la *phlegmatia alba dolens* des femmes en couches, pour l'ophtalmie de la variole, pour l'œdème de la scarlatine, etc.

COMPRESSES. On emploie en chirurgie :

1° Les *compresse graduées*, pliées plusieurs fois, de façon que les plicatures, de plus en plus étroites, à partir du premier pli, forment un prisme triangulaire. Les compresse graduées servent pour maintenir les os fracturés, pour

soutenir des attelles, pour exercer une compression sur le trajet d'un vaisseau.

2° Les compresses languettes, qui ne sont autres qu'un linge carré plié en deux. V. PANSEMENT SIMPLE, BANDAGE DE SCULTET.

3° Compresses fendues, dont voici les plus employées :

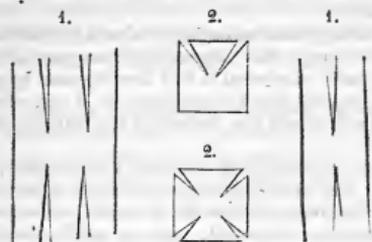


Fig. 114. — 1, 1. Compresses fendues à deux et trois chefs, employées pour les amputations. — 2, 2. Compresses fendues pour pansements.

4° Le lint anglais, qui est une compresse sur l'une des faces de laquelle se trouve un tissu chevelu, analogue à de la charpie. Ces compresses se placent imbibées d'eau froide ou chaude sur les plaies.

COMPRESSEURS. Instruments destinés à exercer une pression méthodique sur les parties.

Les compresseurs employés sont le *garrot*, qui n'est autre chose qu'un ruban serré autour des membres avec un bâtonnet.

Les *compresseurs mécaniques* des vaisseaux. V. ANÉVRYSMES.

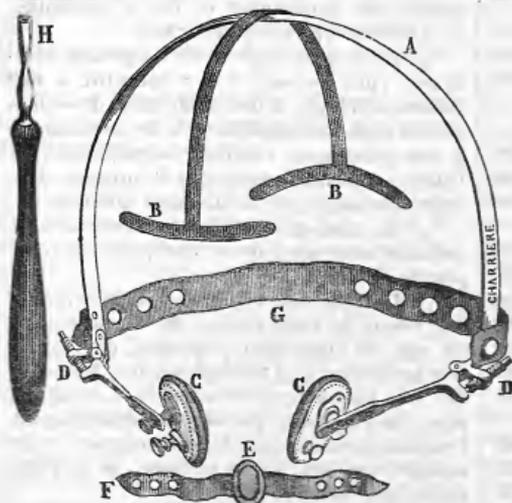


Fig. 115. — Appareil compresseur pour le bec-de-lièvre.

Les *compresseurs mécaniques* pour rapprocher les os dans les cas de bec-de-lièvre compliqué, par exemple.

Les compresseurs variés pour comprimer des tumeurs érectiles ou des kystes.

Enfin il y a des compresseurs qui servent d'appareils prothétiques; par exemple, le compresseur de

Nuck qui comprime l'urètre pour empêcher l'incontinence d'urine, l'appareil compresseur pour les hémorrhoides. V. INCONTINENCE D'URINE, HÉMORRHOÏDES.

COMPRESSION. La compression est une action chirurgicale qui a pour effet de diminuer l'abord du sang artériel dans une partie et de favoriser le retour du sang veineux; de suspendre la circulation dans une artère; de favoriser la résorption de produits plastiques amassés dans un point; d'empêcher l'accroissement d'une sécrétion anormale de sérosité dans une cavité close; de faciliter la réunion de parties divisées ou décollées. La chirurgie se sert de la compression pour creuser un canal artificiel ou dilater un canal naturel.

La compression en thérapeutique est exercée avec des bandes de toile ou de tissu élastique enroulées autour de la partie dont on veut régulariser la circulation. On applique sur la peau des poudres ou des topiques et l'on serre fortement avec les tours de la bande. Si l'on veut comprimer sur un seul point, on place des gâteaux de charpie serrés, des compresses graduées, des rondelles d'amadou, des plaques de bois, de plomb ou de gutta-percha et l'on place par-dessus une bande roulée. La compression ainsi faite doit être renouvelée tous les jours.

La compression est encore appliquée à l'aide de bandages, ainsi les ceintures hypogastriques, les bas lacés, les bandages contentifs des hernies, etc.

Enfin on comprime avec des appareils mécaniques. V. ANÉVRYSME, HÉMORRHOÏDES, etc.

Voici quels sont les cas principaux où s'emploie la compression :

Le phlegmon, les brûlures, les œdèmes, les varices, les anévrismes, les tumeurs érectiles, les fongosités des plaies, les kystes, les tumeurs cancéreuses, les plaies étendues réunies avec des sutures ou des bandelettes de diachylon, les plaies des muscles.

Les abcès dont les parois sont décollées sont guéris quelquefois par la compression.

La compression peut diminuer les douleurs de certaines névralgies.

L'opération de l'anus contre nature, une opération de création d'un vagin artificiel, l'interposition entre les doigts d'un corps qui serre sur la commissure, sont des exemples de compression qu'on utilise en médecine opératoire.

Les accidents de la compression sont la douleur, des phlegmasies plus ou moins vives; lorsque les parties sont trop serrées, la gangrène (V. GANGRÈNE). Il est donc nécessaire, toutes les fois que l'on applique un bandage ou un appareil compresseur, de s'assurer si le bandage exerce bien la compression et si l'appareil ne serre pas trop sur de certaines places; pour cela, il faut se guider sur les douleurs éprouvées par les malades. Toutes les fois qu'un malade ressent des souffrances vives, défaites l'appareil et voyez s'il n'a pas trop comprimé et si les tissus ne sont pas meurtris.

Bien que l'on ne désigne pas sous le nom de compression les manœuvres destinées à réduire une hernie, il faut considérer le taxis comme une compression méthodique; la compression est l'agent

principal qui sert à la contention des hernies dans l'application des bandages herniaires.

La ligature des artères médiate ou immédiate est une compression. V. LIGATURE.

Les appareils à fractures, appareils de Scultet, appareils inamovibles, sont des appareils compresseurs destinés à maintenir dans un rapport fixe les surfaces brisées ou mal réunies. V. FRACTURES, CALS DIFFORMES, PSEUDARTHROSES.

Compression digitale. V. ANÉVRYSMES. La compression digitale, telle qu'elle est appliquée sur l'artère au-dessus d'un anévrysme a été aussi mise en usage contre le phlegmon (Vanzetti). V. PHEGMON.

Compression mécanique. V. ANÉVRYSMES. **COMPTE-GOUTTES.** Instrument de verre destiné à doser et à compter rigoureusement les gouttes toutes égales d'un liquide à employer comme remède.

CONCHOUS (Pyrénées-Orientales). Eau ferrugineuse acide froide.

CONCOMBRE. Fruit de la famille des cucurbitacées qui forme le cornichon à l'état vert, mais qui, à maturité, donne un suc avec lequel on fait la *pomme de concombre*. Il y a un *concombre sauvage* dont le fruit préparé en extrait forme l'*elaterium* purgatif énergique à la dose de 15 à 25 milligrammes \pm .

CONCRÉTIIONS. V. CALCULS.

Concrétions de l'estomac. V. ESTOMAC.

Concrétions de l'intestin. V. INTESTIN.

Concrétions du poumon. V. CALCULS BRONCHIQUES et POUMON.

CONDILLAC (Drôme). Eau bicarbonatée calcique, légèrement gazeuse, vantée comme eau de table.

CONDYLOME. V. VÉGÉTATION.

CONFECTION. Préparation pharmaceutique semblable aux électuaires, aux conserves, aux opiatés et formée de substances unies au miel ou à du sirop jusqu'à consistance pulpeuse.

CONGESTION. Tous les viscères et un grand nombre de tissus peuvent être, partiellement ou en totalité, le siège d'une congestion sanguine, ce que d'autres nomment fluxion ou hyperémie, congestion sanguine qui augmente le volume ou la densité des parties et qui trouble plus ou moins profondément leurs fonctions.

** Il y a des congestions aiguës et chroniques du *cerveau*, de la *moelle*, des *poumons*, du *foie*, des *reins*, de l'*utérus*, de la *rate*, de la *répine*. V. ces mots.

** Les congestions viscérales sont *actives*, *passives* ou *mécaniques*; elles sont *actives* quand l'irritation d'un tissu ou d'un organe y appelle le sang; *passives* quand sous l'influence d'une irritation du grand sympathique d'une partie, les vaisseaux que ce nerf anime se dilatent et retiennent plus de sang que de coutume, elles

sont *mécaniques* enfin lorsqu'elles dépendent d'une maladie du cœur, ou de la compression des vaisseaux d'un tissu par une tumeur, ou enfin d'un obstacle à la circulation.

Thérapeutique. — Les congestions aiguës des organes doivent être traitées par la diète lactée ou végétale et par la saignée ou les sangsues et les ventouses scarifiées.

Les congestions mécaniques exigent quelquefois la saignée lorsqu'elles dépendent d'une maladie du cœur, mais en général il faut leur opposer le repos au lit, la diète lactée ou végétale, et si cela est possible l'enlèvement des obstacles à la circulation capillaire.

Dans les congestions passives, les émissions sanguines sont plus fâcheuses qu'utiles, et il faut employer les toniques généraux et locaux, d'abord une alimentation substantielle sous un petit volume, le séjour à la campagne et au bord de la mer ou aux eaux minérales sulfureuses et alcalines, qu'il faudra prendre en petite quantité; les bains de mer ou de rivière; l'hydrothérapie méthodique et les douches froides sur les parties où siège la congestion chronique; les rubéfiants et les révulsifs cutanés; souvent les préparations ferrugineuses; mais ici le traitement ne saurait être indiqué d'une façon générale, applicable à tous les cas, et il varie pour chacune des congestions viscérales chroniques connues.

Congestion cérébrale. Le sang qui se porte en excès dans les capillaires du cerveau et de ses membranes constitue la congestion cérébrale, maladie caractérisée par le trouble ou l'anéantissement momentané de l'intelligence, du mouvement et de la sensibilité. V. CERVEAU (HÉMORRHAGIE DU).

** Il y a deux espèces de congestion cérébrale: l'une *secondaire* et consécutive à une tumeur cérébrale, à une oblitération des veines ou des sinus encéphaliques, à des entozoaires, à une phlegmasie cérébrale ou méningée; et l'autre *primitive*, constituant le premier désordre anatomique de la substance cérébrale.

** La congestion cérébrale secondaire est ordinairement partielle et quelquefois accompagnée de fièvre.

** La congestion cérébrale primitive résulte des efforts de toute espèce, de la compression du cou, de l'insolation prolongée, de l'excessive raréfaction de l'atmosphère, des hautes ou des très-basses températures, de l'alcoolisme aigu, de l'asphyxie par des gaz délétères, de l'empoisonnement par les narcotiques et les solanées vireuses, de la pléthore, ou de l'état chlorotique indifféremment.

** La congestion cérébrale primitive peut être aiguë ou chronique, brusque ou lente dans son apparition. Dans ce dernier cas elle dépend presque toujours d'une altération du sang ou de l'affaiblissement sénile.

** Il y a deux formes de congestion cérébrale primitive, l'une forte avec anéantissement complet mais passager, de l'intelligence, du mouve-

ment et de la sensibilité, et l'autre faible avec trouble incomplet de ces fonctions spéciales.

* * C'est dans la congestion cérébrale faible qu'on observe de la pesanteur de tête, des vertiges, des éblouissements, des tintements d'oreille, des troubles de la vue, des illusions d'optique, de l'embarras intellectuel avec somnolence, quelquefois des engourdissements dans les membres ou dans la langue et la sensation de battements artériels plus ou moins prononcée.

* * Dans la congestion cérébrale forte, il faut joindre aux troubles précédents, la perte subite de connaissance, de sensibilité et de mouvement rapidement suivie du retour à la raison avec ou sans hémiplegie consécutive pendant quelques jours.

* * Il y a enfin une forme de congestion cérébrale aiguë, caractérisée par le trouble exclusif plus ou moins prolongé de la raison, sans atteinte portée au mouvement et à la sensibilité. C'est une forme de la *manie aiguë*.

* * Forte ou faible, la congestion cérébrale est apyrétique.

* * La congestion cérébrale chronique se reconnaît à des troubles incomplets et de longue durée de l'intelligence qui est affaiblie, du mouvement qui s'embarrasse, de la sensibilité générale ou spéciale qui se modifie dans les membres ou dans les organes des sens absolument comme dans la congestion cérébrale faible.

* * Très-variée dans sa nature, la congestion cérébrale primitive peut être inflammatoire, hémorrhagique, active, pléthorique et chlorotique.

* * Les fortes congestions cérébrales sont aussi graves que l'hémorrhagie du cerveau et peuvent entraîner la mort.

Thérapeutique. — La saignée du bras dans la congestion active et inflammatoire, ainsi que les sangsues et les ventouses scarifiées à la nuque, sont les meilleurs remèdes à employer au moment du mal ; mais pour le prévenir, tous les mois six sangsues à l'aas, de temps à autre, le soir, 10 centigrammes d'aloès, la vie tranquille au grand air, dans des appartements frais, loin des grandes réunions, des fêtes, des spectacles ; le régime végétal, l'absence d'excitants alcooliques, tels sont les moyens à mettre en usage.

Dans les congestions cérébrales passives qui dépendent de la chloro-anémie, il faut renoncer à la saignée et prescrire les toniques, les ferrugineux, l'arsenic, l'hydrothérapie, l'exercice et la bonne nourriture sont les remèdes qu'il faut prescrire aux malades. V. CHLOROSE.

Congestion du foie. V. FOIE.

Congestion pulmonaire. Il y a une congestion pulmonaire *aiguë* ou *chronique* qui n'est pas de la pneumonie et que l'on nomme quelquefois *engouement* et *hypérémie pulmonaire*.

Quand la congestion pulmonaire aiguë se fait rapidement d'une manière *active* chez des sujets en bonne santé, détermine la suffocation, la toux et l'expectoration aqueuse abondante, notablement colorée par du sang, c'est un premier degré d'apoplexie pulmonaire. Les malades peuvent en mourir.

Thérapeutique. — Il faut à l'instant ouvrir la veine et dégorger rapidement le système circulatoire. Il faut leur appliquer des sinapismes aux membres inférieurs ou des ventouses ou même les ventouses Junod, si on les a sous la main.

* * Il y a des cas au contraire où la congestion est en quelque sorte *passive* et adynamique et se développe dans le cours des fièvres et des maladies pestilentielles. Cette congestion est le premier degré d'une pneumonie secondaire.

Thérapeutique. — La saignée est ici moins indispensable, et il ne faut y recourir que dans le cas de pneumonie commençante. Il faut appliquer des sinapismes et des ventouses aux membres inférieurs ; donner des boissons adoucissantes légèrement toniques ; donner l'extrait de quinquina à l'intérieur ; du bouillon et de l'eau rougie, si la fièvre n'est pas augmentée par ces moyens. Généralement ces congestions se dissipent avec l'état général qui les provoque, et si elles passent à l'état de pneumonie, elles réclament alors les moyens que l'on emploie contre les pneumonies consécutives. V. ce mot.

Congestion pulmonaire chronique. La congestion pulmonaire chronique produit l'induration d'une plus ou moins grande partie de poumon et donne lieu à de la fièvre lente avec faiblesse générale, à de la matité incomplète, à de la faiblesse du murmure vésiculaire suivie d'expiration prolongée, à un peu de retentissement de la voix, enfin à tous les signes du premier degré de la tuberculose pulmonaire.

Thérapeutique. — Les voyages, le séjour à la campagne, les boissons à l'oxymel scillitique, la teinture d'iode tous les deux jours sur la poitrine, les cautères et les vésicatoires sur le thorax, l'arséniate de soude (5 à 20 milligrammes par jour), les eaux du Mout-Dore, de Saint-Honoré, d'Enghien, de Cauterets, de Luchon, d'Eaux-Bonnes, de Saint-Sauveur, d'Ems, etc., sont d'excellents moyens à employer contre la congestion pulmonaire chronique.

Congestion de la rate. V. RATE.

Congestion de l'utérus. La congestion utérine est une maladie très-fréquente, à l'état *aigu*, au moment des règles, par la fatigue d'une longue marche et par la station verticale prolongée ; ou à l'état *chronique* à la suite des couches chez les femmes lymphatiques et affaiblies dont l'utérus est tombé dans un état d'hypossthénie particulier. C'est une maladie sans gravité, longue et pénible, pour laquelle l'hygiène fortifiante et les toniques sont absolument nécessaires. V. UTÉRUS.

CONICINE. La conicine est un alcaloïde volatil liquide considéré comme le principe actif

de la ciguë. Il a été employé contre le cancer, contre la coqueluche et la toux nerveuse. C'est un remède infidèle et presque abandonné. V. **CANCER, CIGUE.**

CONCITÉ DU MOIGNON. V. **AMPUTATION (ACCIDENTS DES).**

CONJONCTIVE (CANCER DE LA). Outre les cancers de l'œil qui envahissent secondairement la conjonctive, cette membrane est quelquefois d'emblée atteinte de cancer médullaire (Abernethy), fibro-plastique et gélatiniforme (Chelius, Mackensie), mélanique (Warlomont et Testelin).

Les cancers de la conjonctive se développent vite, ils sont mamelonnés et rarement pédiculés, ils saignent facilement, excepté le cancer mélanique, ils amènent la perte de l'œil, en arrière de la tumeur, ils se propagent enfin aux parties voisines, avec ou sans engorgements ganglionnaires à la région parotidienne.

Thérapeutique. — On enlèvera le cancer le plus vite possible; on l'excisera avec les ciseaux ou le bistouri, suivant les nécessités. S'il y avait une hémorrhagie, on cautériserait avec le nitrate d'argent et le perchlore de fer. Quand la vue sera entièrement perdue, on fera mieux d'enlever la partie antérieure de l'œil que de faire une opération incomplète.

Conjonctive (CANCROÏDE DE LA). Un petit bouton dans le voisinage des bords de la cornée, ou sur la conjonctive palpébrale devenant de plus en plus saillant, entouré d'une auréole hyperémique, et plus tard une tumeur rougeâtre bosselée excoriée à sa surface, ne suppurant pas, ne s'accompagnant pas de conjonctivite aiguë et indolente, est un cancroïde primitif de la conjonctive.

Le cancroïde de la conjonctive gagne ordinairement en profondeur et peut perforer l'œil.

Thérapeutique. — Si le cancroïde siège sur la conjonctive oculaire, on l'enlèvera le plus tôt possible, par une incision avec un petit couteau, et l'on enlèvera au delà des limites du mal.

Si le cancer siège sur la conjonctive palpébrale, on sacrifiera une portion de la paupière, on enlèvera le cancroïde avec un lambeau en forme de V, et l'on réunira par première intention. On bien si l'on a enlevé beaucoup de la paupière, on taillera un lambeau quadrilatère sur la joue ou le sourcil, et on l'interposera dans le sens de la perte de substance de la paupière, comme dans la lagophthalmie. V. **PAUPIÈRES (ABSENCE DE LA).**

Conjonctive (CHANCRE DE LA). Il y a quelquefois des chancre sur la conjonctive, mais jusqu'ici on n'y a vu que le chancre mou, avec adénite pré-auriculaire (Desmarres). Dans ces cas il existe une ulcération à bords taillés à pic reposant sur un fond enflammé. Dans les cas douteux on pourrait avoir recours à l'inoculation sur le malade. V. **CHANCRE MOU.**

Thérapeutique. — La cautérisation avec le nitrate

d'argent est suffisante pour guérir les chancre de la conjonctive. Quant aux adénites qui pourraient survenir, elles peuvent être traitées par une application de sangsues. Cela a réussi dans le seul fait connu jusqu'ici.

Conjonctive (CORPS ÉTRANGERS.) Les corps étrangers caustiques de la conjonctive, tels que : chaux, potasse, cendres ou acides, quoiqu'ils ne séjournent que peu de temps sur l'œil, y déterminent des lésions graves. Une inflammation et des cicatrices vicieuses suivent leur introduction.

Un corps étranger inerte, des mouches, un grain de poussière ou de charbon, introduits entre les paupières, développent une réaction vive en général, une conjonctivite traumatique aiguë ou chronique et des douleurs insupportables.

Il y a des conjonctivites simulées que les individus se donnent à volonté en s'appliquant dans l'œil des briens de charpie. V. **MALADIES SIMULÉES.**

Les mouches déposent quelquefois des œufs sur l'œil d'un enfant et il sort des vers du cul-de-sac conjonctival (A. Bouilhet).

Une petite pierre entrée dans la conjonctive a pu s'enkyster (Wardrop).

L'injection de l'œil, un blépharospasme, la photophobie, les sensations pénibles du malade survenues brusquement font soupçonner qu'un corps étranger a été introduit dans l'œil.

L'examen sera fait après la constatation de ces signes et l'on emploiera au besoin le chloroforme pour l'exploration si les souffrances du malade sont très-vives.

On tâchera de savoir quel corps a pu être introduit sur la conjonctive.

Thérapeutique. — Si le corps est visible sur la conjonctive oculaire, on enlèvera le corps étranger, à l'aide d'un pli de linge, d'une aiguille de papier roulé ou d'une curette.

Quand il s'agit d'un corps étranger inerte, tel qu'un grain de poussière, il suffit souvent pour débarrasser le malade de soulever la paupière supérieure avec un doigt, puis de monter sous elle la paupière inférieure et de frotter les deux organes l'un sur l'autre, et sur le globe de l'œil.

Si le corps est caché, après avoir fermé l'œil sain avec un bandeau, on renversera les paupières et l'on trouvera le corps, en général, à un demi-centimètre au-dessous du bord libre des paupières. Quand on ne le trouvera pas en ce point, on fera une injection d'eau tiède sous les paupières, à l'aide de la sonde d'Anel, et l'on répétera ces lavages jusqu'à ce que le corps soit amené sur les paupières ou sur le globe de l'œil, où on le saisira.

Contre une inflammation menaçante, produite par les corps étrangers, une saignée de 200 grammes ou mieux une application de dix sangsues à la tempe seront faites, puis on traitera la conjonctivite si elle se déclare.

En cas d'introduction de corps caustiques entre les paupières, on lavera les yeux à grande eau ou

avec du lait pour enlever toutes les parties de caustique qui pourraient rester; mais comme il faut se presser, on emploiera d'abord le liquide que l'on a sous la main; les compresses glacées seront ensuite maintenues sur l'œil; et toutes les deux heures on instillera du lait entre les paupières.

Quand la cicatrisation de la brûlure commencera à se faire, on tiendra les paupières aussi écartées que possible du globe de l'œil avec des bandes de diachylon. Un anneau plat en ivoire, même en plomb, sera interposé entre les paupières et le globe de l'œil.

Conjonctive (ENTOZOAIRE DE LA). I. *Cysticerque*. S'il existe sous la conjonctive oculaire et palpébrale une tumeur un peu mobile, arrondie, pâle, semi-diaphane au centre, où l'on aperçoit un disque blanchâtre ou jaunâtre, avec vascularisation périphérique, il y a lieu de croire que c'est un cysticerque sous-conjonctival (Sichel, Arlt, Baum, Hœring).

Thérapeutique. — On enlèvera la tumeur placée sous la conjonctive palpébrale avec la pince de Desmarres (V. CHALAZION); on enlèvera la poche entière et l'on cautérisera. On enlèvera la tumeur placée sous la conjonctive oculaire par dissection.

II. *Filaire de Médine*. Dans les climats chauds, le filaire de Médine existe souvent au milieu du tissu graisseux de l'orbite et arrive sous la conjonctive, de préférence sous la caroncule; le ver généralement unique détruit les tissus et cause une inflammation intense, ordinairement suivie d'abcès.

Thérapeutique. — On traitera les abcès par les moyens locaux : incision, et au besoin injection de vin aromatique dans la cavité de l'abcès. Le ver est entraîné avec le pus.

Conjonctive (ÉPANCHEMENTS SOUS LA). *Épanchement séreux, Chémosis séreux.* Liés à un état inflammatoire de la conjonctive, les chémosis séreux arrivent parfois spontanément ou se présentent après la résolution de la conjonctivite sous forme d'un bourrelet, peu saillant et non douloureux.

* * Des inflammations profondes de l'œil et de l'orbite engendrent quelquefois le chémosis séreux.

Thérapeutique. — S'il n'y a pas autre chose que l'épanchement séreux dit chémosis, on appliquera sur l'œil fermé, un rond de toile, puis un gâteau de charpie fine, et un tour de bande large de 2 centimètres, qui sera serrée derrière la tête. On peut appliquer aussi la fronde de Liebrich (V. BANDAGES). Si ce traitement ne réussit pas, on pratiquera des mouchetures sur le bourrelet séreux, avec des ciseaux courbes.

Épanchements sanguins ou apoplexie de la conjonctive. On voit quelquefois survenir spontanément chez les vieillards et chez les adultes, soit après des veilles, soit à la suite de fatigues, soit à la suite de troubles menstruels, chez les femmes, des taches ecchymotiques sur les con-

jonctives, qu'il faut considérer comme de véritables apoplexies.

Le scorbut, les congestions choroïdiennes (Desmarres), une contusion de l'œil, une fracture du crâne et de l'orbite, sont souvent la cause des épanchements sanguins sous-conjonctivaux. V. FRACTURE DU CRANE.

Thérapeutique. — Des compresses froides, des compresses trempées dans la teinture d'arnica, et le traitement général de la diathèse hémorrhagique seront employés dans les épanchements sanguins spontanés, qui, du reste, peuvent être abandonnés à eux-mêmes, car ils se résorbent tout seuls. Pour les épanchements traumatiques. V. CONTUSION, FRACTURE DU CRANE.

Épanchements d'air. L'emphysème généralisé, ou l'emphysème consécutif à une ouverture sous-cutanée d'une des cavités accessoires des fosses nasales, ou du canal nasal, peut s'étendre jusque sous la conjonctive, et comme il est rare que l'air soit enfermé seulement sous la conjonctive, le diagnostic de la lésion n'est pas difficile. La crépitation propre à l'emphysème est un signe qui ne laissera pas de doute sur la nature du mal. V. EMPHYSEMÈ.

Thérapeutique. — Si l'emphysème de la conjonctive est dû à une déchirure des voies lacrymales, on comprimera sur le sac, et l'œil sera tenu fermé. V. EMPHYSEMÈ.

Épanchements de pus. Des abcès peuvent se former sous la conjonctive, soit après une conjonctivite, soit après que la sclérotique a été traversée par le pus d'un œil supprimé, soit enfin par suite de la migration du pus venant d'un abcès de l'orbite.

Thérapeutique. — Quand on constate un abcès de la conjonctive, si l'œil n'est pas perdu, on donnera passage au pus, et l'on fera des lotions d'eau tiède.

Conjonctive (GRANULATIONS DE LA) (Trachome). Histologiquement les granulations de la conjonctive ne sont pas des papilles hypertrophiées. C'est une hypergénèse de noyaux des cellules du tissu cellulaire, ou si l'on veut, ce sont des bourgeons charnus sur une muqueuse. C'est un exsudat arrêté dans sa régression (Virchow, Wecker). Ce sont peut-être des hypertrophies des follicules glandulaires de la conjonctive (Stromeyer).

Granulations aiguës (Trachome aigu). Dans le cours d'une conjonctivite catarrhale, après une conjonctivite purulente, soit en vertu d'une mauvaise hygiène, du défaut de soins et d'une habitation dans un lieu malsain, mal aéré, on voit souvent apparaître des petites granulations blanchâtres comme du tapioca cuit au milieu de papilles saillantes, puis les papilles deviennent moins apparentes la conjonctivite disparaît, les granulations se vascularisent, et apparaissent sous forme de petites végétations

confluents rouge violacé, grisâtres quelquefois, et qui en se flétrissant laissent une cicatrice.

* * La conjonctive palpébrale est principalement le siège des granulations, qui s'y reproduisent par poussées successives.

* * Dans les granulations aiguës de la conjonctive, les yeux larmoient, sont douloureux, il y a de la photophobie, les malades sentent comme un corps étranger roulant sur le globe oculaire, et il y a toujours un peu de conjonctivite hyperémique avec sécrétion muqueuse purulente; les paupières sont un peu gonflées.

Les granulations de la conjonctive se compliquent souvent d'ulcères de la cornée, d'une vascularisation rayonnée de cette membrane et d'un pannus, mais rarement d'iritis.

Thérapeutique. — On ne doit pas employer longtemps les collyres au sulfate d'atropine, chez les individus qui ont une tendance aux granulations de la conjonctive.

Les malades doivent changer de régime et de genre de vie, habiter un endroit bien aéré. Les granulations nées sous l'influence d'une irritation permanente disparaîtront avec la conjonctivite catarrhale causée par une mauvaise hygiène. Elles guériront quand on aura guéri la conjonctivite purulente qui a été l'occasion de leur développement; mais dans ces sortes de conjonctivite, tant qu'il n'y a pas d'excès d'inflammation et de complication menaçante, il faut laisser aller les choses; les granulations disparaissent par le fait de la suppuration. On emploiera les collyres liquides de nitrate d'argent au cinquième. On touchera les conjonctives palpébrales avec le crayon de sulfate de cuivre ou les crayons de sulfate de cuivre et de tannin. Dans les cas d'inflammation, même très-intense, ces moyens sont suffisants.

Les cautérisations avec le nitrate d'argent sont moins bonnes que les cautérisations avec le crayon de sulfate de cuivre.

Granulations chroniques (Trachome chronique). Les granulations aiguës qui ne paraissent pas liées à l'inflammation, les granulations qui s'établissent lentement avec une réaction inflammatoire à peine appréciable ou longtemps après une conjonctivite, constituent le trachome chronique.

Le trachome chronique est constitué par des granulations néoplasiques ou des granulations mixtes.

Les granulations néoplasiques apparaissent sans inflammation sont disposées sous forme de granulations grisâtres, isolées, arrondies, sur la conjonctive oculaire et sur la conjonctive palpébrale.

Les granulations mixtes formées de papilles nettement hypertrophiées (Desmarres) et de granulations néoplasiques naissent ou par suite d'une conjonctivite initiale, ou par suite d'une conjonctivite occasionnée par les granulations néoplasiques, et elles existent surtout sur la conjonctive palpébrale. V. plus haut.

Des granulations diffuses irrégulières, sur une muqueuse dégénérée, se recouvrent souvent d'une couche d'épithélium et se mêlent aux papilles hypertrophiées en formant une masse granuleuse disséminée sur toute la conjonctive palpébrale qui caractérise le trachome chronique.

Un pannus et des cicatrices sur la conjonctive coïncident fréquemment avec les granulations chroniques et les distinguent des hypertrophies

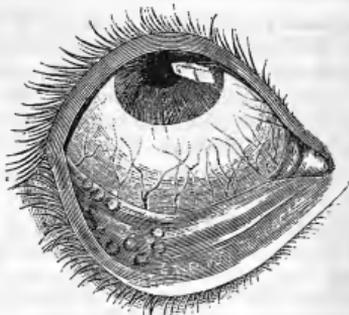


Fig. 116. — Granulations chroniques de la conjonctive.

papillaires de la conjonctivite purulente chronique.

L'aspect seul de la lésion de la cornée doit faire diagnostiquer les granulations de la conjonctive.

Le trachome chronique existe surtout sur les conjonctives palpébrales; lorsqu'il existe sur la conjonctive oculaire, il occupe le limbe de la cornée.

Au début du trachome développé sans conjonctivite les malades ne souffrent pas: la kératite vasculaire est le premier indice des granulations, plus tard une conjonctivite apparaît avec ses douleurs caractéristiques, et sa sécrétion purulente ou muqueuse. A mesure que les granulations se forment, diminuent et se reproduisent, il survient: ou bien une oblitération des conduits lacrymaux et une xéropthalmie ou bien une rétraction cicatricielle de la paupière, un ectropion ou un lagophthalmos; les cils déviés se placent sur deux ou trois rangées, il y a dystichiasis, et à la longue la conjonctive finit par être transformée entièrement en tissu de cicatrice. Les glandes de Meibomius même peuvent être réduites à de petits sacs remplis de matière calcaire.

Les deux yeux sont souvent atteints à la fois de trachome chronique.

La scrofule, les privations, la misère, un air impur, l'agglomération des individus et la contagion favorisent le développement des trachomes chroniques comme du trachome aigu; dans ce dernier cas la contagion s'exerce au moyen du pus sécrété au moment des inflam-

mations qui surviennent sur la conjonctive.

C'est de quinze à trente ans que les granulations chroniques sont surtout observées (Stellwag) tandis que les granulations aiguës ont été vues sur de très-jeunes sujets.

Thérapeutique. — Quand la maladie n'a pas encore fait de grands progrès, lorsqu'elle a débuté depuis peu de temps, un bon régime, des soins de propreté, le séjour dans un pays sain, bien aéré, sont des moyens quelquefois suffisants pour la guérir.

Dans les familles où dans les pensionnats, on isolera les sujets atteints de granulations de la conjonctive, et en vertu du même principe, il ne faudra pas réunir tous les individus atteints de ces maladies d'yeux dans un grand service d'hôpital.

On relèvera le moral des malades, on prescriera le traitement général antiscrofuleux, et les malades éviteront le contact de toutes les vapeurs irritantes.

On cautérisera avec le sulfate de cuivre, non pour détruire les granulations, mais pour faire naître une conjonctivite destinée à vasculariser la conjonctive et à favoriser la résorption des granulations. On renouvellera les cautérisations quand la vascularisation que l'on aura produite aura disparu.

Dans les granulations mixtes et diffuses, on cautérifiera avec le nitrate d'argent en oeil.

Eau distillée.	30 grammes.
Nitrate d'argent.	25 à 50 centigr.

Les douches de liquide froid pulvérisé sur les paupières renversées (Wecker) soulagent beaucoup les malades.

Les compresses d'eau chaude en permanence (de Graefe) sont destinées à favoriser la vascularisation des conjonctives.

On touche les paupières renversées avec le mélange à parties égales d'eau et de sous-acétate de plomb, dans le cas où les granulations sont recouvertes d'une couche épithéliale épaisse et ne sont pas accompagnées d'hypérémie.

Les scarifications et l'excision des granulations ne seront faites que quand il y a du gonflement papillaire manifeste et que quand les granulations se sont transformées en masse pour ainsi dire polypeuse.

Les caustiques, l'acide nitrique, le nitrate d'argent pur ne valent rien contre les granulations.

L'acétate de plomb en poudre sur les granulations forme sur elles une couche métallique, ce qui est un inconvénient, les malades guérissent quelquefois, mais ils sont exposés à des rechutes.

L'inoculation du pus d'une conjonctivite purulente ou d'une blennorrhagie (F. Jæger) est un moyen qu'il ne faut pas employer à la légère, car il est très-dangereux. On n'y aura recours que dans les cas de granulations sèches, gélatineuses, rebelles à tous les autres traitements.

Contre le pannus symptomatique qui se produit après la guérison des granulations, on emploiera une solution faible de nitrate d'argent :

Eau distillée.	45 grammes.
Nitrate d'argent.	10 centigrammes.

On sectionnera, au pourtour de la cornée, les vaisseaux qui persisteront (Desmarres), par excision avec les ciseaux courbes. V. PANUS, KÉRATITE VASCULAIRE.

On traitera les ulcères de la cornée comme ceux

qui surviennent dans le cours d'une conjonctivite purulente. V. ce mot.

Si, après la cicatrisation des granulations, il y a trichiasis ou distichiasis, on cautérifiera le bord des paupières avec le fer rouge pour détruire les bulbes des cils, ou bien on excisera le bord libre de la paupière. Mais il vaut mieux traiter le trichiasis par une opération.

S'il y a rétrécissement de l'orifice palpébral, blépharo-phimosis, on incisera transversalement la commissure externe, de façon que la peau soit coupée dans une étendue de 8 millimètres, et la muqueuse seulement dans une étendue de 6 millimètres, on tirera en haut et en bas sur les lèvres de la plaie, qui deviendra alors verticale ; la muqueuse sera réunie à la peau par quelques points de suture ; puis on fera un pli et une suture à la peau des paupières correspondant aux points où les cils sont le plus déviés (Pagenstecher). V. ENTROPION, TRICHIASIS.

Conjonctive (HYPERTROPHIE DE LA). Conséquence habituelle d'une conjonctivite chronique ou d'une conjonctivite à répétition ou de la présence d'un corps étranger dans l'œil, ou d'un état anémique et scrofuleux, l'hypertrophie de la conjonctive se manifeste d'ordinaire par un épaississement assez considérable des bourrelets situés dans les culs-de-sac conjonctivaux et par de petites saillies sur la conjonctive oculaire.

Les granulations dues à l'hypertrophie de la conjonctive sont mamelonnées, ce qui les distingue de celles des trachomes ou granulations simples, qui sont caractérisés par des tumeurs isolés sur la muqueuse.

Le retour des conjonctivites est parfois un modificateur de la vitalité de la conjonctive et une occasion de guérison, mais il ajoute souvent à la maladie un élément de plus de durée.

Thérapeutique. — Il ne faut pas pratiquer l'excision de la muqueuse conjonctive hypertrophiée, et l'on se bornera à l'emploi des collyres opiacés.

Eau distillée.	30 grammes.
Laudanum.	40 gouttes.

On modifiera le tempérament scrofuleux par les préparations antiscrofuleuses.

Conjonctive (KYSTES SÉREUX DE LA). Des kystes d'une grosseur variable, rarement plus gros qu'une noisette, circonscrits, mobiles, transparents, contenant quelquefois du sang mêlé au sérum, naissent fréquemment dans la conjonctive.

On ne peut les confondre qu'avec un cysticerque, mais il n'y a point d'auréole inflammatoire autour du kyste. V. CONJONCTIVE (ENTOZOAIRES DE LA.)

Thérapeutique. — On enlèvera avec les ciseaux courbes la plus grande partie du kyste ; on excisera ses parois, et l'on cautérifiera la plaie avec le nitrate d'argent pour éviter la récurrence ; on pansera à l'eau froide.

Conjonctive (LIPOME DE LA). La graisse qui existe sous la conjonctive peut s'hypertrophier et former un lipome. On reconnaît cette

tumeur à sa coloration jaunâtre, à ses mamelons multiples et à son indolence. Le pinguecula et le dermoïde sont en général uniques et réguliers. V. CONJONCTIVE (PRODUCTIONS DERMOÏDES DE LA).

Thérapeutique. — On enlèvera ces tumeurs lorsqu'elles seront isolables, en saisissant leurs parties saillantes. Dans les cas de tumeurs multiples, on excisera la tumeur saisie par des pinces à griffes, avec des ciseaux courbes, et l'on fera la suture de la plaie conjonctivale (de Graefe).

Conjonctive (POLYPES DE LA). Une végétation pédiculée, pâle, rosée, mamelonnée, naissant du tissu sous-conjonctival, dans le repli semi-lunaire ou sur la caroncule, ayant pour origine une papille conjonctivale hypertrophiée et donnant quelquefois lieu à des hémorragies (Seitz), est un polype de la conjonctive. Un bourgeon charnu exubérant, consécutif à une plaie de la conjonctive ou de la sclérotique, comme la fongosité qui recouvre parfois la plaie de la strabotomie, comme les fongosités dans la plaie qui résulte de l'ablation d'un chalazion, est encore une végétation polypeuse.

Tous les polypes de la conjonctive tendent à se pédiculiser.

Thérapeutique. — On enlèvera la tumeur avec les ciseaux, en ayant soin d'emporter avec le pédicule du polype une portion saine de la conjonctive, et l'on cautérisera la plaie avec le nitrate d'argent. Des compresses d'eau froide seront continuellement appliquées sur l'œil pendant trois jours, pour prévenir l'inflammation. Les bourgeons charnus tendant à devenir des polypes seront cautérisés avec le nitrate d'argent.

Conjonctive (PRODUCTION DERMOÏDE DE LA). Comme la conjonctive est unie à la paupière avant l'ouverture des yeux du fœtus, il arrive quelquefois qu'en vertu d'un arrêt de développement, au moment où la scissure des paupières a lieu, une portion de peau reste adhérente à la conjonctive et à la cornée (Ryba). Dans quelques cas, cette production dermoïde se recouvre de poils; tend à s'accroître et à empêcher la vision. On la reconnaît à l'ensemble de caractères physiques qui la rapprochent de la peau des paupières.

Thérapeutique. — Le tissu dermoïde sera enlevé aussitôt que l'on pourra le faire; on aura soin surtout d'extraire la portion qui occupe la cornée; pour cela on saisira la tumeur avec une pince à griffes, et on l'enlèvera avec des ciseaux courbes. On fera attention de ne point enlever trop de tissu sur la cornée; mieux vaut laisser les couches profondes de la tumeur, qui s'atrophieront seules sans qu'il soit même besoin de recourir à des cautérisations énergiques.

Conjonctive (RELACHEMENT DE LA). Les conjonctivites chroniques, surtout celles qui ont été accompagnées de chémosis séreux de la conjonctive oculaire, sont souvent suivies d'un relâchement de la conjonctive, qui forme alors des plis à la surface de l'œil (Midlemore).

Thérapeutique. — Si les malades ne souffrent point, n'opérez pas. Si le pli de la conjonctive existe en haut et tombe sur la cornée, on l'excisera d'un seul coup, et l'on tiendra les paupières fermées et recouvertes de compresses d'eau fraîche.

On tentera d'abord de tonifier la muqueuse par les collyres.

Eau distillée. 30 grammes.
Sulfate de zinc 5 centigrammes.

Ou :

Eau distillée 8 grammes.
Teinture d'opium 8 id.

Conjonctive (XÉROSIS DE LA) (XÉROPTHALMIE). Rare à la suite d'un ectropion, très-rare à la naissance (Wardrop), ordinaire après la conjonctivite granuleuse et diphthérique, le xérosis est une atrophie de la conjonctive, avec disparition des vaisseaux et des glandes. Il est caractérisé par une décoloration ou une desquamation furfuracée et des plicatures de la membrane muqueuse.

Les culs-de-sac de la conjonctive disparaissent en partie et forment une sorte de symblépharon.

Thérapeutique. — Les malades laveront les yeux avec du lait tiède et se serviront du collyre suivant :

Eau distillée : 30 grammes.
Borax 40 centigrammes.
Teinture d'opium 1 gramme.

S'il y a entropion, on opérera. V. ENTROPION.

CONJONCTIVITE DIPHTHÉRITIQUE. La diphthérie peut se produire dans le cours d'une conjonctivite purulente (Warthon, Jones, Velpéau, Bouisson, Desmarres); elle peut exister comme maladie spéciale (Chassaignac, de Graefe, Wecker); on l'a appelée conjonctivite phlegmoneuse (Stromeyer).

* La conjonctivite diphthérique débute comme la conjonctivite purulente, seulement la conjonctive est jaunâtre, couverte d'ecchymoses, et il se fait des dépôts fibrineux dans l'épaisseur de la muqueuse et à sa surface, où ils sont très-adhérents.

* Dans la diphthérie conjonctivale les sections faites sur la conjonctive et sur le chémosis (culaire ne font pas couler de sérosité, et laissent apercevoir la coupe d'un tissu jaunâtre.

* En général, cinq ou six jours après que le début de la conjonctivite diphthérique, la conjonctive rougit, devient turgescence; les paupières s'inflent, la suppuration survient par points isolés, et il y a véritablement alors une conjonctivite purulente qui dure plus ou moins longtemps.

* Al a fin de la conjonctivite diphthérique quand la cicatrisation commence, le rétrécissement de la conjonctive, des adhérences, et un symblépharon peuvent se produire.

* La conjonctivite diphthérique s'accompagne souvent d'un sphacèle de la cornée qui s'infiltré, et devient grisâtre, s'ulcère ou se né-

crose, mais elle s'ulcère quelquefois en gardant une certaine transparence, et en présentant des ulcères à facettes.

* * Les douleurs sont très-vives au début de la conjonctivite diphthéritique, puis elles diminuent dans la période de suppuration.

* * La diphthérite conjonctivale est presque toujours liée à un état général; elle s'observe épidémiquement en même temps que les angines diphthériques (Bretonneau); elle procède quelquefois de la contagion d'une conjonctivite blennorrhagique ou purulente simple. Elle arrive après une brûlure de la conjonctive, après des cautérisations prolongées par le nitrate d'argent, et ici le nom d'un phlegmon sous-conjonctival donné à la maladie trouve sa justification.

* * Les fausses membranes diphthériques qui se produisent dans les conjonctives des enfants, se montrent surtout chez ceux qui sont atteints de syphilis héréditaire.

* * L'œil atteint de conjonctivite diphthérique est presque toujours un œil perdu.

Thérapeutique. — On appliquera deux ou trois sangues à la tempe, à la racine du nez, et l'on en renouvellera l'application si cela est nécessaire.

On incisera la conjonctive; les scarifications ne sauraient être trop multipliées, il ne faut pas attendre que la conjonctive soit vascularisée et que le pus commence à être sécrété; on appliquera des compresses d'eau glacée sur les paupières, par-dessus des compresses trempées dans l'eau blanche. Les cautérisations ne sont pas avantageuses (Desmarres, Wecker), à moins de vascularisation évidente de la conjonctive.

On lavera les yeux avec le mélange :

Eau	300 grammes.
Tannin ou borax	50 centigrammes.

ou bien avec :

Eau ordinaire	4 litre.
Acide phénique	4 gramme.

Pour injections toutes les heures entre les paupières.

Au début badigeonner les paupières avec la teinture d'iode pure est un révulsif efficace qui peut arrêter la diphthérite conjonctivale (Wecker).

On donne quelquefois le calomel à dose fractionnée, comme pour la conjonctivite purulente; aux adultes, 10 centigrammes toutes les deux heures; aux enfants, 1 centigramme toutes les heures □.

Le tartre stibié à dose rasorienne est moins bon que le calomel à dose fractionnée, il ne doit pas être donné aux enfants.

Les malades resteront au lit, observeront la diète au bouillon, et boiront une tisane délayante.

Lorsque la maladie est dans la période de réparation, on prévientra les adhérences par des pansements fréquents; les lavages avec le lait ou la glycérine coupée d'eau calmeront les douleurs et la sensation de sécheresse des yeux que ressentent les malades.

Contre la diphthérite de la conjonctive oculaire, pour empêcher les altérations consécutives de la cornée, on touchera les parties avec un pinceau imbibé d'un collyre au nitrate d'argent au cinquante

tième, et l'on neutralisera tout de suite avec l'eau salée, afin de ne point agir sur la cornée.

Conjonctivite purulente (*Ophthalmie purulente* (Shmidt, Beer); *Ophthalmie d'Égypte*; *Ophthalmie des nouveau-nés*; *Ophthalmie blennorrhagique*).

Conjonctivite purulente aiguë. La contagion directe opérée sur un œil sain, par le pus d'un œil atteint de conjonctivite purulente, ou le contact du pus virulent de la blennorrhagie ou de pus de nature variable, la malpropreté, la misère, la chaleur solaire vive, la poussière, sont les causes de l'ophthalmie purulente.

* * La conjonctivite purulente peut être épidémique, et endémique comme l'ophthalmie belge, et l'ophthalmie des armées.

* * Les culs-de-sac conjonctivaux, les conjonctives palpébrales et la caroncule sont les points les plus profondément atteints dans la conjonctivite purulente (de Graefe).

* * La rougeur, l'injection générale de la conjonctivite avec points ecchymosés, cyanosés même, surtout chez les enfants; l'infiltration séreuse du tissu sous-conjonctival; la saillie et la turgescence d'une quantité innombrable des papilles de la conjonctive saignant facilement; l'abondance d'une sécrétion purulente; quelquefois des fausses membranes; le chémosis palpébral; la teinte terne de la cornée; la marche extrêmement rapide de l'inflammation, caractérisent la conjonctivite purulente.

* * Les souffrances de la conjonctivite purulente ne sont pas très-vives, à moins que la cornée ne soit atteinte, et elles reprennent alors avec plus de vigueur (Mackensie). Dans ces cas, il y a des douleurs circum-orbitaires assez vives.

* * La cornée participe souvent à l'inflammation de la conjonctive, elle se ramollit, se perforé et donne lieu à une hernie de l'iris. Ou bien la cornée, entièrement ramollie, cède, et l'iris fait saillie à travers la cornée et il y a un staphylome rameux.

* * Dans la conjonctivite purulente, l'iris peut aussi être atteint, alors une iridochoroïdite arrive, l'œil suppure, et il y a un hypopion, et l'œil se vide.

* * Le pus de l'ophthalmie purulente est contagieux et inoculable.

* * On ne confondra pas l'ophthalmie catarhale avec l'ophthalmie purulente; la première ayant une marche lente et une suppuration faible, tandis que l'autre a une marche rapide, et sécrète un pus abondant; plus tard, une altération de la cornée est un signe univoque, il n'appartient qu'à la conjonctivite purulente (Wecker).

* * Quand on soupçonne une conjonctivite purulente, il est important d'examiner toute la conjonctive en renversant les paupières; — chez

les enfants, cela est difficile; mais avec de la patience on y parviendra. — Chez les adultes indociles, on aura recours au chloroforme dans quelques cas. C'est le seul moyen de diagnostiquer la conjonctivite purulente de la conjonctivite diphthérique; dans celle-ci, il n'y a pas une turgescence de la muqueuse, qui existe au début de la conjonctivite purulente. Il faut aussi examiner scrupuleusement, pour distinguer la conjonctivite purulente de la conjonctivite qui accompagne les granulations; mais ici il n'y a qu'un traitement un peu différent à instituer, les lésions étant presque les mêmes.

* * La diphthérie conjonctivale complique souvent les conjonctivites purulentes dues au contact du pus blennorrhagique. Une taie de la cornée, une cataracte, se montrent accidentellement, suivant l'étendue de la propagation de l'inflammation et les désordres immédiats qu'elle a causés.

Thérapeutique. — Après avoir lavé l'œil à l'aide d'irrigations d'eau tiède ou en faisant tomber un filet d'eau entre les paupières écartées, on cautérise avec le crayon de nitrate d'argent (Velpeau). On doit porter le caustique d'abord sur les culs-de-sac conjonctivaux et sur la conjonctive palpébrale au début de la maladie (de Graefe). Au lieu de nitrate d'argent, il vaut mieux employer un crayon composé de : nitrate d'argent fondu un tiers; nitrate de potasse deux tiers (Desmarres), et on lavera après avec l'eau salée. Le crayon de sulfate de cuivre a l'avantage de cautériser fortement sans produire d'escharre, mais lorsque l'on s'en sert il faut cautériser trois fois par jour : la chaleur de l'œil augmente, les larmes sont sécrétées en abondance, puis une amélioration immédiate succède à ces cautérisations. On cautérise tous les jours. Lorsque l'escharre causée par la cautérisation au nitrate d'argent, si ce sel est employé, sera tombée, la diminution de la sécrétion du pus et l'affaissement des boursofflements de la muqueuse indiquent le moment où il faudra cesser de cautériser. Les altérations de la cornée ne contre-indiquent pas les cautérisations. Toutes les six heures on instillera dans l'œil le collyre suivant :

Eau distillée	30 grammes.
Nitrate d'argent	50 centigrammes.

Et l'on neutralisera l'excès de collyre déposé dans l'œil avec une solution de chlorure de sodium. Des compresses d'eau froide (Beer) ou d'eau froide mêlée à de l'eau blanche, seront maintenues sur l'œil fermé. Dans l'intervalle des pansements et des applications de collyres, on lavera l'œil avec de l'eau à 10 ou 12 degrés.

Si le boursofflement de la muqueuse est considérable, on scarifiera légèrement après les cautérisations, et pour entretenir une hémorrhagie, on lavera avec de l'eau tiède; ou bien on excisera avec les ciseaux courbes sur le chémosis conjonctival des lambeaux de conjonctive.

Dès que l'on constatera un trouble de la transparence de la cornée ou un ulcère commençant, on instillera six à huit fois par jour quelques gouttes du collyre suivant :

Eau distillée	10 grammes.
Sulfate neutre d'atropine	50 centigrammes.

On fera même une ou plusieurs évacuations de l'humeur aqueuse (V. KÉRATITES) (Sperino), s'il y a ulcère de la cornée. On piquera la hernie de l'iris, et on l'excisera en insistant sur les applications du collyre mydriatique; on traitera l'iritis et la choroïdite par les moyens appropriés. V. ces mots.

En général, la saignée, les sangsues à la tempe ne sont pas efficaces au même titre que les moyens locaux; chez les enfants, il faut toujours s'en abstenir. Les dérivatifs sur le tube digestif, sauf les purgatifs salins, sont efficaces; le tartre stibié (Travers) est dangereux.

L'œil sera tenu dans l'obscurité.

Il faut tout faire pour empêcher la contagion à l'autre œil, on fermera les paupières et l'on placera par-dessus une couche de collodion; à la première rougeur, on aura recours à un collyre au nitrate d'argent au vingtième, appliqué avec un pinceau.

Chez les enfants, pour éviter l'accolement des paupières de l'œil malade, on badigeonne le bord libre des paupières avec un pinceau trempé dans le mélange suivant :

Axonge	3 grammes.
- Huile d'amandes douces	4 id.
Précipité rouge	5 centigrammes.

On renversera les paupières pour les cautériser, et les injections pour les laver seront faites avec une seringue, chargée d'eau ou d'eau et de glycérine.

Fermer les paupières et faire la compression (Stellwag) n'est bon que quand la maladie entre en voie de résolution.

On explorera la cornée plusieurs fois par jour; pour cela, on se servira des éleveurs des paupières, qui permettent de bien voir.

On se rappellera que chez les enfants l'œil se vide avec la plus grande facilité, et que l'inflammation a une marche insidieuse. Dans ces cas, on traitera comme chez l'adulte et les nourrices laveront les yeux du petit malade avec leur lait.

Chez les individus qui sont atteints de conjonctivite purulente blennorrhagique, les sangsues placées à la tempe, à la racine du nez sont plus efficaces que dans les autres ophthalmies, mais seulement, tout à fait au début, alors que la contagion vient d'avoir lieu. Toutes les deux heures, les malades prendront 10 centigrammes de calomel, ou 5 centigrammes toutes les heures, et des frictions mercurielles seront faites sur les tempes, sur la poitrine, les bras et les cuisses pour provoquer vite une salivation.

On cautérise la conjonctive avec le sulfate de cuivre, de préférence au nitrate d'argent, surtout s'il y a menace de conjonctivite diphthérique.

L'œil sain sera tenu fermé avec un bandeau ou des bandelettes de taffetas d'Angleterre recouvertes par une couche de collodion élastique.

En général, le traitement par la salivation sera rejeté si le malade est faible. On se bornera aux cautérisations et au traitement local.

Il n'y a pas lieu de se préoccuper de rappeler les écoulements arrêtés, la conjonctivite blennorrhagique n'est pas une métastase.

Conjonctivite purulente chronique. Il est rare que la conjonctivite purulente s'arrête seule; alors elle passe quelquefois à l'état chronique, et ce sont surtout les conjonctivites palpébrales qui offrent cette terminaison.

* * Les conjonctivites qui accompagnent les granulations spontanées sont des conjonctivites purulentes chroniques.

* * Il y a quelquefois des conjonctivites purulentes qui se manifestent d'emblée sous la forme chronique.

* * Dans la conjonctivite purulente chronique, la conjonctive épaissie, relâchée, rouge, parsemée de papilles hypertrophiées et de plaques blanches, offre des points plus enflammés qui apparaissent par poussées, la cornée est toujours un peu altérée, et c'est là un élément de diagnostic entre la conjonctivite catarrhale aiguë et la conjonctivite purulente chronique.

Thérapeutique. — Laver les yeux à grande eau; cautériser avec le crayon de nitrate d'argent et de nitrate de potasse, avec le sulfate de cuivre, alternativement ou séparément. — Administrer quatre fois par jour quelques gouttes du collyre suivant :

Eau distillée.	5 grammes.
Sous-acétate de plomb.	5 centigrammes.

Ou :

Eau distillée.	30 grammes.
Sulfate de cuivre.	30 centigrammes.

Conjonctivite pustuleuse. La conjonctivite pustuleuse est une forme de conjonctivite simple dans laquelle les pustules se développent toujours au pourtour de la cornée. Le traitement de cette lésion est celui des pustules de la cornée (V. KÉRATITE). Cette forme existe chez les enfants qui ont une constitution scrofuleuse.

Conjonctivite simple. *Conjonctivite simple hyperémique.* Ordinairement causée soit par une irritation de la muqueuse, soit par des vapeurs irritantes, soit par des cils renversés, soit par des blépharites glanduleuses, soit par un corps étranger resté dans l'œil, soit par une lésion du globe oculaire, soit enfin par des veilles prolongées, la conjonctivite hyperémique est constituée par le développement du réseau vasculaire et des papilles de la muqueuse, qui ne sont cependant pas encore des granulations franches.

* * Dans la conjonctivite hyperémique simple les malades éprouvent des sensations de picotement; la conjonctive est rouge, et le matin l'œil est baigné de larmes et de mucus.

* * Il n'est pas rare de rencontrer la conjonctivite hyperémique chez les individus atteints de catarrhe et chez ceux qui ont eu recours à des lunettes mauvaises ou mal appropriées à leur vue (Sichel, Desmarres).

Thérapeutique. — Le traitement consiste à prévenir les causes d'irritation et à diriger la guérison des lésions qui ont fait naître la conjonctivite. V. BLÉPHARITES, CHOROÏDITES, CORPS ÉTRANGERS, EXTROPIOS, KÉRATITES.

Pour guérir l'hyperémie, on donnera des douches froides, à 12 degrés, sur l'œil fermé, avec un jet d'eau en arrosoir (Wecker).

On emploiera le collyre suivant :

Sulfate de zinc	30 centigrammes.
Eau distillée.	60 à 120 grammes.
Eau de rose.	30 grammes.

Ou :

Sous-acétate de plomb liquide.	4 centigramme.
Eau commune.	75 grammes.

Lorsque la maladie dure depuis longtemps, on aura recours au collyre suivant :

Eau distillée.	15 grammes.
Teinture d'opium.	15 id.

Une goutte dans l'œil tous les deux jours ou tous les jours.

Ou :

Eau distillée	30 grammes.
Nitrate d'argent	25 centigrammes.

Appliquez à l'aide d'un pinceau sur les paupières renversées. On neutralisera le collyre avec un lavage d'eau salée (Wecker). C'est surtout pour les conjonctivites palpébrales, désignées sous le nom de blépharites que ce moyen est utile.

Conjonctivite simple, catarrhale. *Ophthalmie catarrhale.* Un degré plus avancé de la conjonctivite hyperémique, avec sécrétion de larmes et de mucus, avec injection disposée par plaques, et quelquefois avec injection de la sclérotique, caractérise la conjonctivite catarrhale.

* * Si dans la conjonctivite catarrhale il y a quelquefois sécrétion de pus, en général, la sécrétion n'est pas abondante; mais, pendant la nuit, le mucus ou le pus se coagèrent sur le bord des paupières, sous forme d'une croûte jaunâtre.

* * La conjonctive palpébrale, la caroncule, la conjonctive oculaire, sont prises à la fois, ou isolément et elles sont luisantes ou baignées sans cesse de larmes et de mucus.

* * Des picotements, une sensation de graviers dans l'œil, annoncent le début de la conjonctivite simple, puis ces symptômes disparaissent, la sécrétion arrive. La vue n'est pas altérée, si ce n'est passagèrement, lorsque du mucus passe devant la cornée.

* * La conjonctivite catarrhale chronique n'est pas douloureuse; il n'y a que de la gêne oculaire et une hypersécrétion muqueuse; la conjonctive présente çà et là des plis, des cicatrices, et a une coloration laiteuse ou rouge bleuâtre; les conjonctives palpébrales sont le plus ordinairement le siège de cette lésion (V. BLÉPHARITES); et donnent naissance à d'autres altérations. V. CONJONCTIVE (XÉROSIS DE LA).

* * Il est extrêmement rare que la conjonctivite catarrhale aiguë ou chronique se complique de kératite et d'iritis, ce qui la distingue de l'ophthalmie purulente. Lorsqu'elle est répétée, elle devient une cause d'inflammation des voies lacrymales.

* * Le catarrhe oculaire est peut-être contagieux, mais ce n'est pas démontré.

** L'exposition à des vapeurs irritantes, aux miasmes des fosses d'aisances, à un air vicié; la propagation d'une inflammation du visage dans les fièvres éruptives, l'érysipèle, causent la conjonctivite catarrhale.

** La conjonctivite granuleuse simple débute comme la conjonctivite catarrhale aiguë, et c'est en attendant un jour ou deux que l'on arrive à un diagnostic certain.

Thérapeutique. — On éloignera les causes externes d'inflammation; on recherchera s'il n'y a pas de corps étranger entre les paupières, et l'on placera les malades dans un milieu convenable. On appliquera des compresses froides, ou tièdes lorsque les malades ne supporteront pas le froid. On purgera avec 40 grammes de sulfate de magnésie ou de sulfate de soude.

Lorsqu'il est démontré que le mal est une conjonctivite catarrhale, on emploiera les collyres abortifs suivants :

Eau distillée	30 grammes.
Nitrate d'argent	25 centigrammes.

Appliquez comme pour la conjonctivite hyperémique. On continuera en appliquant le collyre suivant qui est plus faible :

Eau distillée	15 grammes.
Nitrate d'argent	5 centigrammes.

Pour la conjonctivite catarrhale chronique, on prescrira avec avantage le collyre :

Sulfate de zinc	25 centigrammes.
Eau distillée	15 grammes.
Teinture d'opium ou laudanum	10 à 20 gouttes.

Trois fois par jour, quelques gouttes seront instillées dans l'œil.

Si l'inflammation est limitée à la conjonctive palpébrale, on appliquera sur le bord libre des paupières un peu de la pommade suivante :

Aronge	3 grammes.
Huile d'amandes douces	1 id.
Bioxyde de mercure hydraté	5 centigrammes.
Sous-acétate de plomb liquide	20 gouttes.

Quelle que soit la conjonctivite, les malades garderont sur les yeux une compresse trempée dans le collyre à l'acétate de plomb, et ouvriront plusieurs fois par jour les paupières, afin de laisser pénétrer le liquide dont les compresses sont imbibées.

Les badigeonnages de teinture d'iode au pourtour de l'œil sur les paupières sont quelquefois très-utiles dans cette forme de conjonctivite.

Si le sujet est scrofuleux on aura recours aux préparations antiscrofuleuses.

FORMULAIRE DES CONJONCTIVITES.

Collyre au nitrate d'argent.

Nitrate d'argent	10 à 20 centigrammes.
Eau distillée	20 grammes.

(Réveillé-Parise) ☒.

Foucher a remplacé l'eau par la glycérine, pour les conjonctivites purulentes des enfants.

Collyre au nitrate d'argent.

Nitrate d'argent	2 grammes.
Eau distillée	30 id.

Contre la conjonctivite purulente (Velpeau) ☒.

Les pommades au nitrate d'argent, 50 centigrammes à 1 gramme pour 30 grammes d'axonge sont bien inférieures aux collyres.

Collyre au sulfate de zinc.

Sulfate de zinc	0.25 grammes.
Eau de plantain	120 id.
Mucilage de pépins de coing	15 id.

(Janin.)

Collyre au sulfate de zinc.

Sulfate de zinc	15 centigrammes.
Eau de rose	90 grammes.
Laudanum	1 id.

(Hôpitaux d'Italie.)

Collyre au sulfate de zinc.

Eau de rose	30 grammes.
Eau distillée	90 id.
Sulfate de zinc	50 centigrammes.
Poudre d'iris de Florence	à 60 id.
Sucre candi	à 60 id.

(Hôpitaux de Paris) ☐.

Collyre au sulfate de zinc.

Sulfate de zinc	5 à 15 centigrammes.
Eau distillée	30 grammes.
Laudanum	10 à 20 gouttes.

(Sichel.)

Pour les conjonctivites chroniques chez les enfants à constitution scrofuleuse, ou à la fin des conjonctivites, on peut remplacer le laudanum par la teinture d'opium, 1 à 2 grammes ☒.

Collyre à la pierre divine.

Pierre divine	2 grammes.
Eau de rose	60 id.
Laudanum	8 id.

(Hôpitaux d'Italie) ☐.

Pour les conjonctivites purulentes.

Collyre à l'iodure de zinc.

Iodure de zinc	1 gramme.
Eau	100 id.

Contre la conjonctivite granuleuse (Hays) ☐.

Collyre d'acétate de plomb.

Acétate de plomb	à 6 gouttes.
Alcool camphré	à 200 grammes.
Eau de plantain	200 id.
Poudre de gomme adragant	60 id.

(Scarpa) ☐.

Pour laver les yeux dans les conjonctivites et les kératites chroniques.

Ce collyre a été simplifié.

Eau	200 grammes.
Acétate de plomb	40 gouttes.

Contre les conjonctivites chroniques; ce collyre laisse quelquefois des taches sur la cornée ☒.

Collyre antiscrofuleux à la suie.

Suie	90 grammes.
----------------	-------------

Délaissez dans :

Eau bouillante	q. s.
--------------------------	-------

Filterez et faites évaporer jusqu'à siccité.

Étendez ce résidu ou extrait de suie dans :

Vinaigre fort	70 grammes.
-------------------------	-------------

Ajoutez :

Extrait de roses de Provins	15 décigrammes.
---------------------------------------	-----------------

Quelques gouttes de cette solution dans un verre d'eau tiède forment un collyre résolutif employé contre les conjonctivites des scrofuleux (Baude-locque) ☒.

Collyre à la suie.

Infusion de roses rouges	125 grammes.
Extrait de suie	4 décigrammes.
Suc de citron	4 gouttes.

(Caron du Villards.)

Contre l'ophthalmie purulente des nouveau-nés ☐.

Collyre au borate de soude.

Borate de soude	8 grammes.
Eau distillée	125 id.

(Rust) ☐.

Desmarres a fait un collyre semblable et y a ajouté de la glycérine. Ces collyres sont assez bons à la fin des conjonctivites.

Pommade à l'oxyde de mercure.

Oxyde de mercure porphyrisé	2 grammes.
Axonge	30 id.
Créosote	40 gouttes.

(Tanesville) ☐.

L'oxyde de mercure peut être supprimé. Cette pommade n'est assez bonne que pour les conjonctivites anciennes.

Pour les conjonctivites chroniques, on emploie les *pommades au précipité rouge* modelées sur la pommade de Saint-Yves et du Régent (V. CORNÉE (OPACITÉS DE LA), BLÉPHARITES), la *pommade de Lyon* et celle de *Grandjean* sont les plus simples, 1 à 5 grammes de précipité rouge pour 16 ou 20 grammes de cérat rosat ou de cérat simple ☒.

Pommade au précipité blanc.

Précipité blanc	2 décigrammes.
Laudanum	5 id.
Extrait de saturne	5 id.
Axonge	50 grammes.

(Rust.)

Pour les conjonctivites anciennes avec blépha-rites ☒.

Pommade mercurielle.

Pommade mercurielle double	4 grammes.
Strychoine	5 décigrammes.
Huile essent. d'amandes amères	40 gouttes.

Méléz.

4 grammes pour chaque friction. Cette pommade convient dans les conjonctivites et ophthalmies graves.

Pommade mercurielle.

Onguent mercuriel	40 grammes.
Extrait de belladone	40 id.
Huile	q. s.

Pour une pommade molle qu'on applique sur la tempe et les paupières pour calmer les douleurs ☒. (Hôp. de Paris, Sichel, Desmarres.)

CONSERVÉS. Préparation pharmaceutique, de consistance molle, et formée d'une substance végétale mise en pulpe et unie au sucre. — Il y a la conserve de *cynorrhodons*, d'*absinthe*, de *tussilage*, d'*arnica*, d'*orange*, de *mélisse*, de *genièvre*, d'*année*, de *casse*, de *roses rouges*, d'*angélique*, etc.

On peut aussi faire une *conserve de viande*

d'abord mise en purée et confite avec un peu de sucre, pour l'embarquer à bord des navires et pour servir à la nourriture des armées de terre et de mer.

CONSUMPTION. Différents états morbides peuvent entraîner l'amaigrissement, la dyspepsie et la fièvre hectique qui caractérisent la consommation; ce sont : la phthisie pulmonaire et laryngée, la tuberculose des os, des ganglions mésentériques et des séreuses, le cancer des différents organes, les phlegmasies chroniques de l'intestin, de l'estomac, de l'œsophage, du pancréas, du foie et des reins, mais ce sont surtout les maladies des voies digestives et de ses annexes qui ont le privilège de produire cette altération. V. CACHEXIE.

Thérapeutique. — On ne peut guérir la consommation qu'en faisant disparaître la maladie principale. Or, parmi les maladies qui produisent l'amaigrissement, la perte des forces, le dépérissement graduel et la fièvre hectique, la plupart sont incurables, et contre cette espèce de consommation il n'y a pas grand-chose à faire. Le séjour à la campagne, la bonne nourriture, un peu de vin et l'usage des graisses ou de l'huile de foie de morue, des préparations toniques et ferrugineuses sont les moyens à mettre en usage. Quant à la consommation qui résulte de l'entérite chronique, de l'ulcère chronique de l'estomac, de certaines bronchites chroniques, des maladies curables de l'utérus, du foie, du rein et de la vessie, les moyens les plus convenables à employer pour la guérir sont ceux qui peuvent amener la guérison de ces maladies.

CONSOUDE. Plante des borraginées, dont la racine mucilagineuse et astringente est employée en décoction, 8 grammes par litre d'eau contre l'hémoptysie ☒ et contre la diarrhée ☒. On en fait un sirop utile pour édulcorer les tisanes féculentes.

CONSTIPATION. La difficulté et la rareté des évacuations excrémentielles constituent la constipation.

** La constipation résulte de causes très-nombreuses et très-variées, qui sont : l'atonie intestinale qui résulte de l'alimentation insuffisante, de la chlorose, de l'hypochondrie, de l'excès de nourriture azotée, de l'entérite chronique érythémateuse, de l'abus des lavements tièdes, de la paresse du rectum, occasionnée par la négligence apportée à la défécation; — l'altération ou le défaut de sécrétion intestinale biliaire ou pancréatique qui accompagne la gastralgie, les maladies du foie ou du pancréas; — le spasme du rectum produit par des hémorrhoides ou une fissure à l'anus; — les maladies aiguës ou chroniques du cerveau produisant la paresse de l'intestin; — les corps étrangers, les rétrécissements, les invaginations, les tumeurs du tube intestinal, l'imperforation de l'anus et les hernies étranglées; — la para-

lysis de l'intestin, produite par les coliques de plomb ou toute autre cause, etc.

* * La constipation alterne souvent avec la diarrhée.

* * Dans la constipation, les excréments sont durs, ovillés, plus ou moins bruns et couverts de mucosités en petite quantité ou en masses assez grandes pour faire des lambeaux longs d'un mètre, qu'on prend quelquefois à tort pour des fausses membranes, et les évacuations n'ont lieu que tous les deux, trois, quatre ou six jours.

* * La plénitude dans le petit bassin, avec des douleurs vagues aux lombes et dans le ventre, la teinte plombée du visage, des maux de tête, la pesanteur de tête et la dyspepsie sont les conséquences ordinaires de la constipation.

* * La constipation habituelle produit souvent des hémorroïdes, des fissures à l'an, de l'entérite aiguë, de la typhlite, de la dyspepsie avec ou sans hypochondrie et quelquefois le cancer du rectum.

* * Dans la constipation, la palpation du ventre au niveau de l'une ou de l'autre fosse iliaque permet de découvrir des matières dures accumulées dans l'S iliaque et dans le cæcum, où elles forment des tumeurs plus ou moins volumineuses. C'est ce qu'on nomme des *scybales*, quand elles sont d'un petit volume et des *tumeurs stercorales* quand elles sont très-volumineuses.

* * Tant que la constipation ne dérange pas la santé habituelle, cet état n'a rien de grave, mais, dans quelques cas, il en résulte des accidents d'obstruction et d'inflammation intestinale chronique, qui peuvent entraîner la mort.

Thérapeutique. — Dans le traitement de la constipation, il ne faut pas perdre de vue les causes qui lui ont donné naissance, car il en résulte des indications curatives importantes. On doit rechercher si cette disposition est produite par les corps étrangers, les tumeurs ou les invaginations de l'intestin, par les imperforations de l'an et par les hernies étranglées (V. ces mots); car alors elle exige le traitement de chacune de ces maladies. Il en est de même de la constipation qui accompagne la colique saturnine; mais en dehors de ces cas, il y a une constipation qui résulte de la paresse de l'estomac ou de la paralysie de l'intestin, et chez certains malades elle amène des accidents de rétention stercorale qui exigent un traitement spécial et immédiat.

Dans la constipation par vice de sécrétion, par atonie ou phlegmasie chronique, le régime joue un rôle très-important et doit être composé d'un seul repas de viande, d'eau rouge, de laitage, de fruits crus ou cuits, de féculents et d'une grande quantité de légumes verts bien cuits ou en purée, tels qu'épinards, chicorée, carottes, navets, salsifis, choux-fleurs, céleri, choux ordinaires, etc.; enfin le raisin en grande abondance. Les malades devront en outre prendre des bains tièdes et faire de l'exercice à la campagne.

Des lavements froids ou émollients avec la graine

de lin et la racine de guimauve; *excitants* avec le gros miel, 60 grammes, le miel de mercuriale, 30 grammes; *purgatifs* avec le sel marin, 60 grammes, le sulfate de soude, 60 grammes, la décoction de feuilles de séné, 15 grammes, etc., devront être conseillés.

Des *suppositoires* de savon médicinal ou de beurre de cacao additionnés de 1 à 5 centigrammes d'extrait de belladone devront être mis tous les soirs, pendant vingt jours, dans le rectum. — On y pourrait mettre également une *mèche de charpie* enduite de pomnade belladonnée (L. Fleury).

Des *douches ascendantes rectales d'eau tiède* ou d'eau minérale de Vichy, coupée avec moitié eau ordinaire sont très-efficaces, et il faut les prendre pendant cinq à dix minutes une ou deux fois la semaine.

La *belladone* donnée tous les soirs pendant longtemps à la dose de 2 à 5 centigrammes au moment de se coucher, est souvent très-utile dans cette forme de constipation.

Application d'eau froide aux extrémités tous les matins au moyen d'une serviette imbibée d'eau.

Sirop de fleurs de pêcher; il se donne à la dose de 30 à 60 grammes (Guy-Patin) ☐.

Extrait de noix vomique, 25 milligrammes, trois fois par jour, ou mieux la même dose, associée à 25 milligrammes d'aloès et 25 milligrammes d'extrait de rhubarbe (Bault) dans la *Constipation* par inertie de l'intestin ☐.

On peut enfin donner les tisanes laxatives de *peut-lait clarifié* et non clarifié, une tasse par jour; le *lait d'ânesse* à jeun et la *pupe de casse* ou de *tamarins*, 60 grammes dans un litre d'eau; les purgatifs tels que :

L'*huile de ricin*, faite à froid, 30 grammes à jeun, dans du thé, du café ou du bouillon d'herbes ☐;

La *moutarde blanche*, trois cuillerées à bouche par jour dans un demi verre d'eau ☐;

Le *sulfate de soude*, 40 grammes à jeun, dans du bouillon d'herbes ☐;

Le *citrate de magnésie*, 60 grammes à jeun dans du bouillon d'herbes ☐;

La *magnésie calcinée*, une demi-cuillerée à bouche tous les soirs, dans un demi-verre d'eau ☐+☐;

L'*huile d'épurga*, 15 à 20 gouttes dans un verre d'eau sucrée à jeun ☐;

Le *sirop de nerprun*, 15 à 20 grammes à jeun ☐;

La *marmelade de Tronchin* par cuillerées à bouche jusqu'à effet purgatif ☐;

La *teinture de scammonée*, 10 à 30 gouttes dans une tasse de bouillon d'herbes ☐;

La *gomme-gutte*, 10 à 30 centigrammes en pilules;

L'*aloès*, 20 à 50 centigrammes avant dîner ☐+☐;

L'*huile de croton*, 2 gouttes dans une pilule de mie de pain ☐.

Sirop de roses pâles, 30 à 60 grammes par jour ☐.

Huile d'olives sucrée, 60 grammes à jeun tous les jours ☐.

Il faut faire beaucoup d'attention, dans l'emploi de ces purgatifs, car si l'on peut y recourir quelquefois, il serait imprudent de vouloir toujours s'en servir pour combattre la constipation. Ces moyens finissent par irriter les voies digestives et produisent des entérites très-graves qu'on doit tâcher d'éviter. Le régime précédemment indiqué, les bains, l'exercice à la campagne sont, en résumé, les moyens les plus utiles aux malades.

FORMULAIRE DE LA CONSTIPATION.

Sirop de séné.

Séné 150 grammes.

Faites infuser dans :

Eau 1000 grammes.

Passés avec expression ; faites évaporer au bain-marie jusqu'en consistance sirupeuse ; ajoutez alors :

Sirop de sucre bouillant 1000 grammes.

Passés, ajoutez :

Rhum 150 grammes.

A la dose de 30 grammes, pour purger les enfants de quatre ans \oplus .

Sirop de séné au café.

Séné 150 grammes.

Café torréfié 150 id.

Sirop de sucre 1000 id.

Épousez le séné et le café jusqu'à s. q. d'eau pour obtenir 300 grammes de liqueur concentrée que vous mêlerez au sirop de sucre après l'avoir fait évaporer d'autant (Baudelocque).

Il se prescrit à la dose de 30 à 50 grammes comme purgatif. Le café masque très-bien la saveur nauséabonde de séné \oplus .

Mixture purgative.

Scammonée en poudre 3 décigrammes.

Alcoolat de romarin 2 grammes.

Triturez dans un mortier de porcelaine, et ajoutez peu à peu :

Eau de fleur d'oranger 50 grammes.

Sirop de fleur de pêcher 50 id.

En une fois le matin à jeun (Andry) \oplus .

Potion purgative.

Feuilles de séné 40 grammes.

Faites infuser un quart d'heure dans :

Eau bouillante 120 grammes.

Passés et faites fondre :

Sulfate de soude 15 grammes.

Ajoutez :

Poudre de jalap 1 gramme.

En deux fois le matin à jeun \oplus .

Sedlitz powders.

Acide tartrique 30 grammes.

Divisez dans douze paquets dans du papier blanc.

Bicarbonat de soude 30 grammes.

Tartrate de potasse et de soude . 100 id.

Mêlez et divisez en douze paquets dans du papier bleu.

On fait dissoudre un paquet d'acide dans un verre d'eau. On ajoute un paquet de sel, et l'on agite. Boisson gazeuse tempérante et laxative (P. de Sedlitz) \oplus .

Poudre de Sedlitz composée.

Sulfate de magnésie en poudre . 40 grammes.

Bicarbonat de soude 3 id.

Mêlez exactement.

D'autre part, dans un second paquet.

Acide tartrique en poudre 2 grammes.

Mêlez les deux paquets dans 25 grammes d'eau, et prenez au moment de l'effervescence (Planche) \oplus .

Potion purgative.

Amandes douces mondées n° 8.

Sucre 30 grammes.

Eau 100 id.

Faites une émulsion : d'autre part.

Résine de jalap 5 décigrammes.

Sucre 1 gramme.

Amandes n° 1.

Gomme en poudre 5 grammes.

Triturez la résine avec le sucre, épistez avec l'amande privée de son épiderme, ajoutez la gomme, puis l'émulsion peu à peu. La résine est ainsi très-bien divisée. A prendre en une fois (Baratau) \oplus .

Lait purgatif.

Résine de scammonée 4 décigrammes.

Sucre blanc 10 grammes.

Triturez ensemble, et ajoutez peu à peu :

Lait pur 100 grammes.

Eau de laurier-cerise 3 à 4 gouttes.

En une seule fois pour un adulte (Planche).

Purgatif laiteux.

Scammonée décolorée 60 centigrammes.

Lait de vache 120 grammes.

Sirop de fleur d'oranger 30 id.

Pour une dose \oplus .

Pilules amères.

Extrait de trèfle d'eau } à 2 grammes.

— de rhubarbe } à 2 id.

Poudre d'aloès 2 id.

Mêlez, et avec quantité suffisante de poudre de rhubarbe, faites des pilules de 15 centigrammes ; une par jour ; embarras intestinal (Gall) \oplus .

Gomme purgative 40 à 60 grammes.

Dans une tasse de bouillon dégraissé.

Émulsion purgative avec l'huile de ricin.

Huile de ricin 32 grammes.

Jaune d'œuf n° 1.

Eau de menthe 16 grammes.

Eau commune 64 id.

Sirop simple 32 id.

F. s. a. (Corder). A prendre en une fois le matin à jeun \oplus .

Potion purgative.

Huile d'amandes douces } à 30 grammes.

Huile de ricin } à 30 grammes.

Sirop de guimauve }

Mêlez. A prendre en une ou deux fois \oplus .

Potion purgative.

Huile de ricin 50 grammes.

Sirop de nerprun 50 id.

Eau de menthe 50 id.

Mêlez, en triturant le tout avec un jaune d'œuf. En deux fois le matin, à jeun \oplus .

Teinture d'aloès composée.

Aloès socotrin 36 grammes.

Racine de gentiane 4 id.

Rhubarbe 4 id.

Zédoaire 4 id.

Safran 4 id.

Agarie blanc 4 id.

Thériaque 4 id.

Alcool à 24° Cart. 4728.

F. s. a. (dose : 40 à 50 grammes). Comme purgatif et stomachique \oplus . (C'est l'élixir de longue vie.)

Hiéra picra (électuaire d'aloès).

Aloès	125 grammes.
Cannelle	8 id.
Macis	8 id.
Rac. cabaret	8 id.
Mastic	8 id.
Miel	500 id.

F. s. a. Vieil électuaire utile comme purgatif.
Dose : 2 grammes \boxplus .

Vin d'aloès.

Vin d'Espagne	200 grammes.
Aloès	30 id.
Poivre de Jamaïque	} à 4 id.
Gingembre	

Faites macérer pendant huit jours, et filtrez. Une cuillerée à bouche dans un peu d'eau sucrée \boxplus .

Élixir de Raulin.

Racine de gentiane	} à 30 grammes.
— de rhubarbe	
Écorce d'orange amère	
Absinthe	
Teucrium chamaedrys	
Follicule de séné	} à 2 grammes.
Cascarille	
Aloès socotrin	

Faites macérer le tout pendant huit à dix jours, dans :

Alcool à 22° 4000 grammes.

Filtrez et conservez. Une cuillerée à bouche avant chaque repas. Si cette dose prise ne procure pas quelques selles, on la réitère le lendemain \boxplus .

Potion d'huile de ricin.

Huile de ricin pure	50 grammes.
Jaune d'œuf	no 4.
Infusion de bon café	120 grammes.
Sucre	30 id.

F. s. a. A prendre à jeun (Righini) \boxplus .

Pilules d'aloès composées.

Aloès en poudre	30 grammes.
Extrait de gentiane	15 id.
Huile de carvi	40 gouttes.
Sirup	q. s.

Broyez ensemble jusqu'à ce que la masse soit parfaitement homogène. Faites des pilules de 15 centigrammes. A prendre une fois les soirs avant le dîner (Ph. Lond.) \boxplus .

Pilules aloès, myrrhe.

Aloès	60 grammes.
Safran	} à 30 id.
Myrrhe	
Sirup	q. s.

Pulvériser séparément l'aloès et la myrrhe ; broyez le tout ensemble pour former une masse bien homogène.

Faites des pilules de 15 centigrammes : 2 à 6, comme purgatif (Ph. Lond.) \boxplus .

Bouillon aux herbes purgatif.

Crème de tartre soluble	30 grammes.
Bouillon aux herbes	4000 id.

A prendre par verres à jeun \boxplus .

Boisson tempérante.

Crème de tartre soluble	40 grammes.
Nitrate de potasse	2 id.
Sucre	50 id.
Eau	4000 id.

A prendre par verres à jeun \boxplus .

Suc d'herbes purgatif.

Suc de bourrache et de chicorée	125 grammes.
Sulfate de soude	40 id.

A prendre en une seule fois, le matin à jeun \boxplus .

Eau purgative.

Phosphate de soude	40 grammes.
Acide citrique	6 id.
Bicarbonate de soude	4 id.
Eau	625 id.

Dans une bouteille bien bouchée et ficelée. A prendre par verres jusqu'à effet purgatif.

Cette eau est moins désagréable que l'eau de Sedlitz. Elle purge très-bien \boxplus .

Émétique en lavage.

Émétique	5 centigrammes.
Bouillon d'herbes	1 litre.

A prendre par verres à jeun \boxplus .

Lavement contre la constipation nerveuse.

Asa fetida	12 grammes.
Vinaigre ordinaire	30 id.
Miel	60 id.
Eau d'orge	300 id.
Jaune d'œuf	q. s.

Mélez et faites s. a. une mixture émulsive aussi homogène que possible.

Pour deux lavements qui doivent être administrés à une heure d'intervalle l'un de l'autre \boxplus .

Lavement d'huile de ricin.

Huile de ricin	50 grammes.
Décoction de guimauve	300 id.

F. s. a. \boxplus .

Lavement laxatif.

Huile de ricin	} à 30 grammes.
Miel commun	
Décoction de guimauve	300 id.

\boxplus .

Lavement de tabac.

Décoction de tabac, 1 à 2 grammes par litre d'eau tous les jours en lavement \boxplus . V. HERNIES.

Eaux minérales.

Eaux salines purgatives de Kissingen en Bavière, 3 à 6 verres par jour \boxplus .

Eaux salées alcalines de Wiesbaden (Nassau), 7 à 8 verres par jour \boxplus .

Eaux purgatives de Pullna (Bohême), 3 à 6 verres par jour \boxplus .

Eau d'Alais (Gard), quelques verres pendant quinze jours ou plus \boxplus .

Eau de Niederbronn, 1 à 2 litres par jour.

Eau de Hombourg, 7 à 8 verres par jour.

Eau de Carlsbad, 4 à 8 verres par jour.

CONTAGION. La propriété qu'ont certaines maladies de se transmettre directement ou indirectement d'un individu à un autre constitue la contagion.

* * Il y a une contagion *virulente* produite par les virus ; *miasmique* par les miasmes ; *purulente* par le pus ; *parasitaire* par les ani

maux et végétaux parasites ; enfin *nervosique* par l'influence nerveuse.

* * La contagion s'opère directement ; soit par le toucher, soit par inoculation dans la syphilis, dans la variole, dans la morve, dans la vaccine, dans la rage, dans la scarlatine, dans le charbon, dans la rougeole ; mais elle se fait aussi à distance par l'influence de miasmes répandus dans l'atmosphère, dans la variole, dans la scarlatine, dans les angines simples et gangréneuses, dans le croup, dans le charbon, dans la rougeole, dans le typhus, dans la fièvre puerpérale, dans la fièvre typhoïde, dans la peste, dans le choléra, dans la suette, dans les névroses qui sont des maladies *infecto-contagieuses*.

* * Tantôt évidente et incontestable, la contagion est souvent douteuse, car l'*inoculation* qui démontre expérimentalement le fait pour certaines maladies, telles que la rage, la syphilis, la morve, etc., n'est suivie d'aucun résultat fâcheux, dans les typhus, dans les angines simples et gangréneuse, dans la suette, qui sont bien certainement des maladies contagieuses.

* * La contagion s'effectue, soit par contact de la peau intacte ou écorchée avec un agent contagieux (virus, pus, miasme, végétal ou animal parasite), soit par le contact des mêmes agents avec les muqueuses gastro-intestinale, pulmonaire, génitale ou oculaire, mais partout il faut que l'absorption fasse pénétrer dans le sang le principe contagieux morbifique.

* * Les principes contagieux ont une activité très-variable qui leur est inhérente ou qui dépend de l'idiosyncrasie des individus soumis à leur influence.

* * Les agents de la contagion sont *fixes et inoculables*, comme les virus vaccin, rabique, varioleux ; *volatils et non inoculables*, comme les miasmes de rougeole, de la scarlatine, etc. ; *solides ou liquides*, comme les croûtes de la variole ou le pus de la blennorrhagie ; *morts ou vivants*, comme les débris cellulaires de l'ophtalmie purulente ou les épiphytes et les épizoaies des maladies parasitaires.

* * L'action des agents contagieux dépend de l'idiosyncrasie et de l'immunité des individus qui, naturellement ou accidentellement, par inoculation antérieure ou par accoutumance au poison morbide, sont réfractaires à son action nuisible.

* * Dans beaucoup de cas les agents contagieux exercent une *action locale* avant d'être absorbés, et ce n'est qu'après quelques accidents d'inflammation tégumentaire circonscrite qu'ils produisent l'infection de l'économie.

* * Parmi les maladies contagieuses les unes sont d'abord localisées et elles ne deviennent générales qu'un peu plus tard, comme la syphilis, la diphthérie et le charbon : les autres sont

d'emblée des maladies générales, comme la variole ou la scarlatine, les typhus, etc., les autres enfin sont toujours locales, comme la blennorrhagie, l'ophtalmie purulente, la teigne, la gale, le muguet et les maladies parasitaires.

* * Sauf les agents contagieux parasitaires qui sont des êtres vivants, les virus et les miasmes sont des ferments qui étant placés dans l'organisme se reproduisent au centuple en provoquant un état constitutionnel plus ou moins grave.

En général, les agents contagieux ne produisent pas deux fois le même effet chez le même individu, et il semble qu'une première contagion préserve d'une seconde, car l'immunité contre les virus s'acquiert par leur inoculation et par la maladie qu'ils engendrent.

Thérapeutique. — La contagion exige de la part du médecin des prescriptions différentes selon la nature de l'agent contagieux dont on redoute les effets. C'est une prophylaxie et une thérapeutique spéciales dans la contagion virulente, miasmique, purulente, parasitaire et nervosique.

Contagion virulente. Toutes les fois qu'un virus est déposé sur la peau dépouillée d'épiderme ou inoculé dans une plaie faite volontairement, accidentellement ou par morsure, il faut faire couler le sang et laver ou sucer la plaie pour entraîner l'agent de la contagion avant qu'il ne soit absorbé et porté dans le torrent de la circulation.

Dans ce cas l'emploi d'une ventouse sèche est quelquefois très-utile.

Si la succion n'est pas employée et même après la succion, il faut cautériser la plaie avec le nitrate d'argent \square , — avec le fer rouge \oplus — ou en y déposant un peu d'acide phénique pur \square . On pourra cautériser encore en détruisant une partie de la peau voisine de la blessure avec de la potasse caustique, du beurre d'antimoine, du sublimé corrosif et mieux avec la pâte de Vienne. — C'est la cautérisation qui est le meilleur et le plus sûr des moyens à employer pour empêcher la contagion virulente de se produire, mais il faut qu'elle soit faite à l'instant de l'inoculation ou peu d'heures après l'accident. On l'emploie sur la morsure d'un animal enragé pour préserver de la rage, — au début du chancre pour empêcher la syphilis, — dans la pustule maligne pour arrêter le charbon, — dans la vaccine dont on veut arrêter le développement, etc.

On peut aussi prévenir les effets de la contagion virulente en procurant à tout individu en bonne santé l'immunité au moyen d'une inoculation préventive soit l'inoculation du virus dont on veut se défendre, soit celle d'un virus susceptible d'en neutraliser un autre. Ainsi l'on pratique l'inoculation du virus variolique ou mieux du cowpox pour préserver les individus de la variole, — on inocule le claveau chez les moutons pour leur éviter la clavelée, et la pneumonie contagieuse aux vaches pour les empêcher de prendre cette maladie.

Contagion miasmique ou infecto-contagion. Pour prévenir les effets de la contagion miasmique, on a imaginé d'isoler les pays où règne une maladie contagieuse par un cordon sanitaire (V. ce mot), où les individus atteints de la maladie dans un lazaret

(V. ce mot) et par des quarantaines. Ces moyens sont généralement illusoirs, car ils s'appliquent à des grandes contagions dont la cause est générale, mais il faut les employer ne fût-ce que pour l'effet moral qu'ils peuvent produire. Il y a cependant un principe d'hygiène qui semble en contradiction avec cette manière de faire et qui mérite considération, c'est la dispersion des foyers épidémiques et des malades atteints de maladies pestilentielles contagieuses. A cet égard, il faut s'expliquer. Ce moyen n'est applicable que dans les petites épidémies locales, bornées à une ville, à un camp ou à une prison lorsque le mal évidemment contagieux a une origine locale. Dans ce cas dispersez le foyer et vous arrêterez la propagation du mal, c'est-à-dire la contagion, c'est ce qu'on fait dans la fièvre typhoïde, dans la rougeole ou dans la scarlatine des pensionnats et pour le typhus des camps, mais dans les épidémies qui courent d'un bout du monde à l'autre, et qui au même instant déciment une nation, la dispersion des foyers épidémiques est chose impossible, et il ne reste plus que la ressource des cordons sanitaires, des lazarets et des quarantaines.

Comme la contagion miasmatisque se produit rarement deux fois sur le même individu, on a également essayé de provoquer des immunités par l'inoculation du sang des malades dont on voulait se garantir, mais il n'y a rien que de problématique dans ces essais, et tout cela est à revoir.

Les désinfectants de l'atmosphère sont très-employés dans ces circonstances, mais il y a peu à compter sur leur emploi. On a allumé de grands feux sur les places publiques ☐ (Hippocrate). On a fait des fumigations de chlore, de genièvre, de benjoin ou d'acide sulfureux produit par la combustion du soufre, — on a placé du chlorure de chaux ou du camphre dans les appartements, jeté du chlore liquide ou du chlorure d'oxyde de sodium sur les murailles, mais tout cela est à peu près inutile.

La fuite, en temps opportun, vers des lieux où ne règne aucune maladie est en définitive le seul préventif contre cette espèce de contagion.

Contagion purulente. — Comme le contact direct est presque toujours nécessaire à la propagation du mal, il est facile d'éviter les maladies contagieuses locales dues au contact du pus. Il n'y a qu'à ne pas s'exposer à la contagion, et le mal ne vient pas chercher les individus. Ainsi il est très-rare que la blennorrhagie et l'ophthalmie purulente se produisent à distance et sans qu'il y ait eu de pus directement porté dans l'œil ou dans l'urètre.

Contagion parasitaire. — Les épiphytes de la teigne (V. ce mot) ou de certaines maladies cutanées, et les épizoaires étant la cause des maladies parasitaires contagieuses, il faut attaquer ces principes contagieux par des moyens spéciaux, tels que le mercure, l'iode, l'acide phénique et les huiles essentielles de pétrole ou de lavande. Sachant la nature de l'agent morbifique, il est bien plus facile de lui opposer les moyens convenables de destruction.

Contagion nerveuse. — L'imitation étant le principe de la transmission de certaines maladies nerveuses qui règnent à l'état épidermique, telles que la folie, le suicide, la chorée, les convulsions, etc., c'est l'isolement et la contrainte morale qu'il faut employer pour arrêter cette forme de contagion. — Produites par un écart d'imagination, certaines né-

vroses ne disparaissent que par un effort d'imagination, et sous ce rapport les espérances de la foi ou les terreurs produites par la menace sont de très-utiles moyens à employer.

Au reste, l'imitation, qui produit tant de névroses, les guérit de même, et il suffit de voir ce qui se passe dans certains pèlerinages profanes et sacrés pour être convaincu de la réalité du fait. — Réunis dans un but de guérison, les malades surexcités exaltent les vertus du lieu ou celles du guérisseur en renom, et bientôt la guérison de l'un entraîne la guérison de l'autre. Sous ce rapport l'imitation qui peut être la cause d'une foule de névroses est une puissance avec laquelle doit compter la thérapeutique, car si elle guérit le mal qu'elle a produit, elle peut défendre ce qu'elle a fait.

CONTRACTURE. Dans une sorte de tétanos local, sans fièvre, borné aux extrémités des membres, la roideur des doigts qui sont rassemblés du côté de la pulpe et la flexion des orteils caractérisent la contracture.

* * La contracture des extrémités se montre surtout chez les enfants, sans cause appréciable, mais on l'observe aussi chez les adultes, dans la convalescence du choléra, de la fièvre typhoïde et de la dysenterie, pendant le cours de l'allaitement chez les nourrices et sous l'influence du froid ou des entozoaires de l'intestin.

* * On voit souvent la contracture des extrémités régner d'une manière épidémique.

* * La contracture sans fièvre est une maladie essentielle, tandis que celle qui est accompagnée d'un grand mouvement fébrile est symptomatique d'une lésion des méninges, de la moelle ou du cerveau.

* * La contracture apyrétique des extrémités dépend d'une affection locale du système musculaire et quand elle persiste ou devient chronique, elle amène souvent l'atrophie et la dégénérescence des muscles de façon à produire des difformités incurables.

Thérapeutique. — Lorsque la contracture est accompagnée d'un état saburral de la langue et de symptômes d'embarras gastrique, il faut recourir à l'emploi des vomitifs et les faire suivre par une légère purgation.

S'il y a des vers de l'intestin chez les personnes atteintes de contracture, il faut administrer les vermifuges.

Les bains répétés, l'opium à petite dose, le musc, de 1 à 4 grammes, le sirop de chloroforme ou d'éther, 15 à 30 grammes, le sirop de belladone, 30 grammes, peuvent rendre de réels services dans la contracture des extrémités.

La contracture essentielle des extrémités disparaît très-souvent en quelques heures sous l'influence des applications de plaques et de bracelets de lait sur la peau.

CONTRACTURES PUERPÉRALES DE L'UTÉRUS. Les contractures puerpérales locales ont lieu pendant le cours de la grossesse (Dubois, Velpeau) dans l'utérus, qui prend des

formes variables, et qui éprouve des oscillations dans l'abdomen (Miquel, Baudelocque). Ces faits sont très-rares.

Thérapeutique. — Souteur le ventre avec une ceinture élastique, administrer une potion avec l'extrait de belladone à la dose de 5 centigrammes et des lavements opiacés ou belladonnés :

Feuilles de belladone. 60 centigrammes.
Eau. 200 grammes.

Pour un lavement.

CONTRAYERVE. Racine exotique d'une plante des urticées, dont la poudre, 1 à 4 grammes, et dont l'infusion, 30 grammes par litre, s'emploie comme stimulantes □.

CONTRE-POISON. V. EMPOISONNEMENTS.

CONTREXÉVILLE (Vosges). Eau minérale alcaline, sulfatée, calcique, froide, surtout employée en boisson comme diurétique dans la gravelle ☒, le catarrhe vésical ☒, la goutte atonique ☒, la chlorose, ☒, les engorgements de l'utérus ☐, la dyspepsie et les maladies chroniques des voies digestives.

CONTRO-STIMULANTS. Les contro-stimulants sont des remèdes auxquels on attribue la propriété d'agir en sens opposé des stimulants, c'est-à-dire des remèdes doués de la vertu de ralentir l'action de la contractilité capillaire locale ou générale.

* * Les agents qui ont la propriété de diminuer l'hypersthénie capillaire et nutritive d'un organe, ce qu'on appelle aussi le stimulus inflammatoire, sont *contro-stimulants* (Rasori).

* * Dans toutes les maladies inflammatoires, c'est-à-dire dans les phlegmasies aiguës, il y a dans l'organe malade les preuves matérielles de l'influence d'un excès de stimulus auquel se rapportent l'hyperémie active et les différents exsudats inflammatoires. C'est dans ces états morbides que les *contro-stimulants* méritent d'être employés.

Thérapeutique. — Les contro-stimulants sont :

1° La *diète* et la *saignée*.

2° Le *froid*. L'air froid, dans quelques maladies inflammatoires, telles que le coryza ou la bronchite ; l'eau froide en boisson dans certaines bronchites chroniques, dans la gastrite aiguë, dans l'angine granuleuse, etc., sont des sédatifs directs qui réussissent souvent beaucoup mieux que les boissons très-chaudes, sédatifs indirects qui n'agissent que par l'intermédiaire des actions réflexes. La *glace*, dans les mouvements nerveux ou symptomatiques d'une lésion de l'estomac, les applications d'eau glacée sur une partie atteinte de phlegmasie, ou sur le ventre en cas de péritonite aiguë ; les irrigations froides sur la tête, en cas de méningite aiguë ou de congestion cérébrale ; sur les parties atteintes de plaies par écrasement, dans les fractures comminutives avec plaie, sont d'excellents moyens d'empêcher les progrès du mal et de neutraliser l'action du stimulus inflammatoire.

Les *bains de rivière* et les *bains frais* en baignoire

diminuent considérablement l'état de stimulus produit par le travail, par les veilles, par la fatigue excessive, et par certains états dyspeptiques accompagnés de fièvre lente nerveuse.

3° La *digitale*. En donnant la digitale à petite dose, 10 à 50 centigrammes de poudre (1 à 3 grammes de teinture), 1 à 3 milligrammes de digitaline, ou obtient un effet sédatif très-marqué de la circulation, et un ralentissement des battements du cœur qui ne se contracte plus, que quarante à soixante fois par minute.

4° Le *sous-nitrate de bismuth*. Ce remède est le contro-stimulant de la muqueuse gastro-intestinale. A petite dose, de 10 centigrammes par jour, longtemps continuée, il guérit les anciennes phlegmasies de l'estomac et de l'intestin. Dans les phlegmasies intestinales aiguës, c'est à haute dose qu'il faut le prescrire, et l'on en donne alors de 1 à 5 et 20 grammes par jour. (Monneret.)

5° Le *sulfate de quinine* à haute dose est un contro-stimulant très-énergique de la phlegmasie aiguë articulaire du rhumatisme. Il guérit rapidement cette maladie à 1, 2 ou 3 grammes par jour, et il fait tomber les battements du cœur à quarante ou soixante par minute.

6° L'*émétique*, le *kermès* et les sels d'antimoine.

7° Les *purgatifs*.

8° Les *diurétiques* et les *sudorifiques* sont les autres contro-stimulants journallement employés en thérapeutique.

CONTUSION. Le choc d'un corps résistant sur les tissus, la compression énergique d'un point quelconque du corps, et le contre-coup qui se produit à la suite d'une chute, déterminent toujours une lésion plus ou moins profonde des organes qui est la contusion.

On peut définir la contusion : une plaie sous-cutanée (Richerand).

* * Les plaies par instruments contondants s'accompagnent toujours de contusion. V. PLAIES.

* * Indépendamment des fractures, des contusions viscérales, des ruptures musculaires et des ruptures de gros vaisseaux, une contusion a toujours pour effet de briser un réseau de capillaires, de petites artères ou de petites veines, d'où il résulte un épanchement de sang plus ou moins abondant dans le tissu cellulaire ou dans une cavité séreuse ou muqueuse.

* * Dans le tissu cellulaire sous-cutané, la contusion donne lieu à une extravasation de sang qui se traduit : soit par une ecchymose de la peau, soit par une collection sanguine, qui se révèle par la présence d'une tumeur molle, fluctuante, non transparente, entourée de points ecchymosés, et développée immédiatement après le traumatisme, soit par une destruction des tissus réduits en bouillie.

* * Dans les gaines apouévrotiques des membranes, la contusion détermine des infiltrations sanguines qui gênent les mouvements et qui se traduisent quelques jours plus tard par des ecchymoses qui suivent le trajet des vaisseaux

ou des nerfs et apparaissent au voisinage des articulations, au-dessous du point frappé.

* * Les épanchements de sang profonds qui résultent d'une contusion sont révélés par une tuméfaction, uniforme, fluctuante, qu'on n'apprécie bien qu'en explorant dans le sens de la longueur des membres. V. ABCÈS.

* * Les gros vaisseaux contusionnés peuvent se rompre, et s'il s'agit d'une artère, la contusion donne lieu à un anévrysme faux primitif, ou traumatique primitif. S'il s'agit d'une veine sous-cutanée, une infiltration a lieu dans tout le tissu cellulaire; s'il s'agit d'une veine profonde, il y a un épanchement de sang mieux circonscrit.

* * Les nerfs contusionnés cessent souvent de fonctionner, et il y a, au moins momentanément, une paralysie, soit du sentiment, soit du mouvement, soit de l'un et de l'autre.

* * Les muscles contusionnés sont souvent déchirés sur quelques points; s'ils sont entièrement rompus, leurs bords divisés sont séparés par des fibres musculaires morcelées, baignées dans un épanchement sanguin, qui ne reste pas longtemps fluctuant, et est suivi de la production d'une ecchymose plus ou moins étendue sous la peau, suivant la profondeur où est situé le muscle.

* * Le périoste, les os contusionnés sont souvent le siège d'extravasations sanguines dans l'épaisseur du périoste ou sous le périoste, dus à la rupture des artères principales de l'os, et d'épanchements sanguins, dans le tissu spongieux. Les lésions du périoste donnent lieu à des petites tumeurs dures sur les os recouverts de parties molles, à des petites tumeurs fluctuantes sur les os plats, recouverts par la peau seulement. V. FRACTURES.

* * Dans les articulations contusionnées ou comprimées, une luxation ou une entorse avec déchirure des ligaments peut se produire, mais si la synoviale seule est contusionnée, quelques vaisseaux se déchirent, et il en résulte un épanchement de sang dans l'articulation ce qui provoque souvent une hypersécrétion de synovie. V. ARTHRITES.

* * Les viscères contusionnés présentent toujours deux états: l'infiltration de sang dans le tissu de l'organe, ou bien la destruction de quelques-uns des éléments de l'organe, au milieu d'un foyer hémorrhagique. Dans ce second degré, alors que la contusion a porté sur la périphérie de l'organe, il y a toujours une déchirure de l'enveloppe de l'organe et un épanchement de sang dans la cavité séreuse où est situé l'organe. V. CONTUSION DU FOIE et ENCÉPHALE (LÉSION TRAUMATIQUE DE L').

* * Les canaux excréteurs, les conduits muqueux contusionnés peuvent être déchirés sous l'influence des contusions. V. plus loin.

* * La contusion, ou plaie sous-cutanée des organes et des tissus, est souvent compliquée immédiatement d'épanchements sanguins étendus, et quelquefois de gangrène de la peau. Qu'il y ait infiltration ou épanchement de sang, il y a une irritation locale, souvent suivie d'inflammation, de phlegmon, d'ostéite, d'arthrite, de phlébite, etc. Elle est compliquée plus tard par la formation de brides sous-cutanées ou de lésions chroniques, telles que la nécrose et les kystes hématiques ou les abcès froids. Ailleurs elle cause des rétrécissements, des paralysies, des hypertrophies, suivant la structure et la fonction de l'organe contusionné.

* * Lorsqu'une contusion existe, il faut toujours rechercher avec le plus grand soin s'il y a une lésion à la peau, afin de la traiter aussi rigoureusement que la contusion, car dans beaucoup de cas les accidents tiennent à ce que les inflammations nées autour de la plaie cutanée ont retenti sur les tissus contusionnés.

* * Le sang épanché ou infiltré dans les tissus se résorbe en général très-vite et une contusion sans désorganisation de la substance des organes n'a pas de gravité par elle-même.

Thérapeutique. — Une contusion réclame toujours un traitement antiphlogistique, lorsqu'elle est étendue et lorsqu'elle a été produite chez un homme robuste. En général, il faut préférer les saignées locales à la saignée du bras. On appliquera ensuite des compresses d'eau blanche, et le malade sera tenu au repos absolu. Pour les contusions superficielles, il faut se borner aux cataplasmes froids arrosés d'eau blanche ou aux compresses d'eau blanche; comme traitement général, on prescrira deux verres d'eau de Pullna ou d'eau de Sedlitz et une tisane délayante; le repos absolu de la partie blessée sera imposé au malade. Aucun vulnéraire ne vaut ce traitement.

Quand cela sera possible, un grand bain sera toujours prescrit avec avantage.

Lorsqu'il y a épanchement de sang, on comprimera avec une bande roulée, et l'on imbibera le pansement avec l'eau blanche $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$ ou avec la teinture ou la décoction d'arnica $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$:

Racine d'arnica.	8 grammes.
Eau bouillante.	500 id.

(Hôpitaux d'Italie.)

On fera une compression méthodique avec une bande roulée sèche jusqu'à ce que le gonflement ait un peu cédé. S'il survient de l'inflammation, si un kyste se forme, on emploiera les traitements appropriés. V. ABCÈS HÉMATIQUES, KYSTES HÉMATIQUES, OSTÉITE, PHLEGMON.

Les épanchements de sang récents, ou peu anciens et enkystés, seront traités par l'application successive de plusieurs vésicatoires, et par la compression. Les épanchements anciens seront saisis avec les doigts, de façon à faire passer, après la rupture du kyste, le contenu dans le tissu cellulaire. (Champion de Barle-Duc, Velpeau.)

Les contusions des viscères, les anévrysmes, les fractures, les luxations, seront traités par les moyens spéciaux qui conviennent à chaque cas particulier.

Les *potions* et *tisanes* à prescrire sont :

Tisane d'arnica.

On fait infuser une pincée de fleurs dans une tasse d'eau bouillante.

On suit encore la formule suivante :

Bols stimulants.

Camphre	} à 1 gramme.
Fleurs d'arnica	
Thériaque	

Faites douze bols. A prendre toutes les heures \boxplus .

Électuaire stimulant.

Poudre de racine d'arnica	50 grammes.
Poudre d'opium brut	5 centigrammes.
Sirop de sucre	q. s.

Divisez en dix doses. Une toutes les heures, vantée aussi dans les cas de résorption purulente \boxplus .

Teinture d'arnica aromatique.

Fleurs d'arnica	50 grammes.
Girofle	} à 40 id.
Cannelle	
Gingembre	
Anis	400 id.
Alcool	1 litre.

Faites macérer huit jours; passez.

Une cuillerée dans un demi-verre d'eau sucrée, répétée deux ou trois fois par jour, dans les cas de chute ou de contusion \boxplus . (Anc. form.)

Alcoolat vulnéraire.

Feuilles fraîches de basilic, feuilles de calament, feuilles d'hyssope, feuilles de marjolaine, feuilles de mélisse, feuilles de menthe, feuilles d'origan, feuilles de romarin, feuilles de sarriette, feuilles de sauge, feuilles de serpolet, feuilles de thym, feuilles d'absinthe, feuilles d'angélique, feuilles de fenouil, feuilles de rue, hypericum, lavande, à 32; alcool à 24° Cart., 500. F. s. a.

Stimulant général très-vanté. Dose, 8 grammes dans un demi-verre d'eau sucrée \boxplus .

Les *topiques* à employer contre les contusions des tissus, sont :

La *décoction de racine* et de *fleur d'arnica*, l'*alcool vulnéraire*, et la *solution de sel ammoniac* ou carbonate d'ammoniacale.

Embrocations ammoniacales.

Carbonate d'ammoniacale 30 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau 500 id.

Ajoutez :

Alcool 200 id.

On en imbibé des compresses avec lesquelles on recouvre les parties contuses ou ecchymosées.

On remplace quelquefois l'alcool par autant d'alcool camphré, et l'on a la formule donnée par les auteurs sous le nom de fomentation ammoniacale camphrée des hôpitaux d'Allemagne (Swédiaur).

On se sert aussi de la fomentation de Graef. V. CÉPHALÉMATOME \boxplus .

Eau d'arquebusade.

Alcool rectifié	} à 750 grammes.
Vinaigre d'Orléans	
Acide sulfurique faible	150 id.
Sucre blanc	200 id.

Mélez et conservez \boxplus . (Ancienne formule.)

On applique des compresses imprégnées de cette liqueur sur les parties nouvellement contuses.

FORMULES DIVERSES.

La science est encombrée de médicaments empiriques, conseillés contre les contusions. En voici quelques-uns :

Eau d'Alibour.

Sulfate de zinc	} à 4 grammes.
Sulfate de cuivre	
Camphre	5 décigrammes.
Safran	2 id.

Faites digérer le tout à une douce chaleur et en agitant le mélange dans :

Eau commune 120 grammes.

Après vingt-quatre heures, filtrez et conservez. Préparation dangereuse, qu'on ne doit employer qu'avec précaution contre les contusions.

Eau de boule de Nancy.

Boule de Nancy	n° 1
Eau	4000 grammes.

Laissez macérer douze heures et employez comme il suit :

A l'intérieur, trois ou quatre verres par jour; à l'extérieur, en lotions, fomentations, etc. (Codex.)

Teinture balsamique dite Baume du Commandeur.

Racine d'angélique	16 grammes.
Hypericum	32 id.
Alcool à 31°.	1125 id.
Myrrhe	46 id.
Oliban	46 id.
Baume de Tolu	96 id.
Benjoin	96 id.
Aloès	46 id.

F. s. a. (Codex.)

Cette teinture, connue sous le nom de baume du commandeur de Permes, est pure ou étendue de deux fois son poids d'eau.

Teinture aromatique.

Noix muscades	96 grammes.
Girofles	64 id.
Cannelle	48 id.
Fleurs de grenadier	48 id.
Alcool à 31°.	1000 id.

Faites macérer pendant quinze jours; passez. Cette teinture, connue sous les noms d'*essence balsamique*, est employée à la dose de quelques gouttes, comme stimulant, dans l'eau sucrée et en frictions. (Codex.)

Contusion de l'abdomen. V. ABDOMEN, CONTUSION.

Contusion des articulations. *Épanchements sanguins des articulations* (V. ARTHRITES, ÉTORSIONS, LUXATIONS). Les contusions articulaires produisent souvent un épanchement de sang pur dans l'articulation contuse, mais, en général, il faut qu'il y ait ou une

fracture intra-articulaire ou une large ouverture de la synoviale. Le plus souvent il s'épanche une petite quantité de sang et une grande quantité de sérosité; le sang reste un long temps fluide dans l'article, il se coagule aux premières menaces d'inflammation.

* * Des douleurs assez vives, un gonflement de l'articulation dessinant la forme de la capsule synoviale et la difficulté des mouvements survenus peu après une chute, caractérisent un épanchement dans l'article.

* * Lorsqu'en pressant sur les surfaces articulaires et en mobilisant les surfaces osseuses on perçoit une crépitation fixe, analogue à celle que produit l'amidon pressé entre les doigts, on doit diagnostiquer un épanchement articulaire avec coagulation du sang.

Thérapeutique. — Tout à fait au début, lorsque l'accident vient d'avoir lieu, quinze sangsues ou dix ventouses seront placés sur l'articulation contuse, et on la recouvrira d'un cataplasme froid. A moins d'accidents inflammatoires un peu tranchés, en principe la ponction de l'articulation avec la lancette (Jarjavay) ne doit pas être faite, mieux vaut avoir recours aux vésicatoires volants et ensuite à la compression méthodique. Il est démontré que du sang coagulé peut séjourner sans danger dans une articulation.

Contusion des bourses séreuses. V. BOURSES SÉREUSES.

Contusion du cerveau. V. CERVEAU, ENCÉPHALE (LÉSION TRAUMATIQUE DE L').

Contusion du foie. La contusion du foie produit l'*ecchymose*, l'*inflammation* ou la *déchirure de l'organe* et des conduits biliaires.

a. *Contusion.* A la suite d'un coup reçu dans l'hypochondre droit ou d'une pression excessive sur l'abdomen ou sur la poitrine; après une chute sur le bassin ou sur les talons, le foie peut être le siège d'une contusion, c'est-à-dire d'un épanchement de sang interstitiel.

* * Il est rare que la contusion du foie ne soit pas accompagnée d'une déchirure de l'organe.

* * Une douleur vive à l'hypochondre droit, la congestion de l'anus, quelquefois une hémorrhagie anale chez les individus atteints d'hémorroïdes (V. CONGESTION DU FOIE) sont les seuls signes de la contusion simple du foie.

* * Un abcès du foie peut être le résultat de la contusion du foie (Société anatomique, 1864).

* * L'ictère est chez quelques malades la manifestation de l'inflammation du foie autour du point contus ou d'une péritonite circonscrite.

Thérapeutique. — Lorsque l'on peut supposer qu'il existe une contusion du foie, on appliquera quinze à vingt sangsues sur l'hypochondre droit et dix ou douze sangsues à l'anus; le malade sera mis à la diète et conservera le repos le plus absolu. Un pur-

gatif sera administré; seulement dans les cas où un ictère menacerait, on provoquera les selles par les lavements avec le sulfate de soude, 12 grammes, et séné, 8 grammes.

b. *Déchirure du foie.* C'est surtout dans les chutes sur les pieds ou sur les genoux que le foie se déchire et la rupture porte sur un point seulement de l'organe, presque toujours au voisinage d'un des ligaments suspenseurs, ce qui amène la division du péritoine. Un épanchement de sang a lieu dans l'abdomen et lorsque la déchirure a intéressé à la fois la vésicule biliaire et le foie, il y a en même temps épanchement de sang et de bile et la mort est extrêmement rapide.

La congestion du foie (Forget) et la vacuité du tube digestif au moment d'une chute favorisent la rupture du foie.

* * On ne diagnostique pas facilement une rupture du foie. De l'agitation, des douleurs abdominales mal caractérisées, la pâleur, les lithymies et les signes d'une hémorrhagie interne souvent peu tranchés ou très-incertains peuvent faire prévoir cet accident, mais le diagnostic reste douteux. Il ne faut pas compter découvrir un épanchement dans l'abdomen, car ceux qui sont assez volumineux pour être constatés ne laissent pas vivre les malades. Une ecchymose lombaire est rare; mais lorsqu'elle existe, elle peut mettre sur la voie du diagnostic.

* * Les déchirures du foie sont susceptibles de guérir (Pelletan); mais elles sont ordinairement rapidement mortelles.

Thérapeutique. — Une ou plusieurs petites saignées sont ici indiquées; elles sont dirigées contre la rupture du foie, mais en s'adressant à l'hémorrhagie interne que les symptômes révèlent, les boissons glacées, le repos absolu et la diète, constitueront le traitement entier. Si une péritonite menace, on appliquera un large vésicatoire sur tout l'abdomen.

c. *Déchirures de la vésicule et des canaux biliaires.* Que la vésicule biliaire soit normalement située ou qu'elle ait contracté des adhérences avec les parties voisines, elle peut se rompre sous l'influence d'un coup ou d'une chute, et s'ouvre dans le péritoine [V. ABDOMEN (ÉPANCHEMENT DE BILE DANS L')] ou dans une cavité voisine.

Thérapeutique. — Ouvrir l'abdomen et aller chercher la vésicule pour y placer une ligature (Champanac) ou cautériser la déchirure au fer rouge (Amussat, Villardebo), sont des opérations auxquelles on ne doit pas avoir recours, car l'épanchement de bile n'est pas toujours mortel (Treysse), et la péritonite peut être circonscrite (Fauconneau-Dufresne). Pour le traitement, on se bornera à attendre et à prévenir la péritonite, lorsque les malades ne succombent pas dans les premières heures.

Si la bile s'épanche dans le tube digestif, il n'y a pas à s'en préoccuper, on devra seulement surveiller le développement de péritonites circonscrites.

Contusion des os. V. Os.

Contusion du poumon. Quand le thorax a été soumis à une forte violence, qu'il y ait ou non des fractures de côte, le poumon peut être contusionné, soit par pression directe, soit par contre-coup.

* * Des épanchements de sang sous les plèvres ou dans les interstices cellulaires des lobules du poumon, et un état que l'on désigne sous le nom de congestion pulmonaire sont la conséquence des contusions des poumons.

* * Les contusions du poumon se produisent d'autant plus facilement que les individus soumis à un traumatisme ont le poumon plus ou moins congestionné, ce qui arrive après un repas, un excès ou une grande fatigue.

* * De la dyspnée, de la toux, des crachats sanguinolents, du râle sous-crépitant fin, et quelques douleurs dans la poitrine, au niveau de la partie contuse, révèlent une contusion simple du poumon.

Thérapeutique. — Le repos, une saignée chez les individus pléthoriques, des ventouses scarifiées sur les points douloureux ou sur le point de la poitrine qui a été contus, constituent tout le traitement.

Déchirure du poumon par une côte fracturée. Quand la pointe d'un fragment de côte brisée est appliquée contre le poumon, et déchire l'organe, il en résulte une hémoptysie, un emphysème un peu limité et une douleur costale vive.

* * La constatation d'une fracture de côte, coïncidant avec du râle sous-crépitant et crépissant à grosses bulles, permet de reconnaître la déchirure du poumon.

Si la déchirure est étendue, ce qui n'a guère lieu que quand plusieurs côtes ont été brisées, il en résulte une large ouverture du poumon et il y a de la suffocation, un emphysème s'étendant au loin et des hémoptysies abondantes. **V. EMPHYSEME TRAUMATIQUE et POITRINE (PLAIE DE).**

Déchirure du poumon sans fracture de côte. Bien qu'il n'y ait pas de fracture de côte, bien que la fracture de côte ne soit pas du côté où le poumon est blessé, le tissu de l'organe et la plèvre peuvent être déchirés (Hewson); la compression du poumon pendant que la glotte est fermée (Gosselin) cause cette lésion; des adhérences du poumon à la plèvre peuvent la faciliter.

* * Un épanchement de sang pur, de la dyspnée, du râle crépissant, le souffle tubaire, puis les signes d'un pneumothorax et d'un hémopneumothorax (V. ces mots) sans fracture de côte du côté correspondant à la lésion font diagnostiquer une rupture du poumon.

* * On ne confondra pas la rupture d'une caverne dans les plèvres après un effort, avec

une rupture traumatique, si l'on tient compte des antécédents des malades.

* * Une pneumonie, une pleurésie, un hydropneumo-thorax sont les complications habituelles des déchirures traumatiques du poumon.

Thérapeutique. — La diète, le repos, l'immobilité et les antiplogistiques locaux sont les moyens à opposer aux effets de la contusion des poumons. Il faut empêcher tout refroidissement et administrer des potions avec l'extrait de belladone, 0^{gr},05, ou avec l'extrait d'opium, 0^{gr},40, ou le sirop de morphine, 30 grammes, pour empêcher les accès de toux.

On traitera la pneumonie, l'hydropneumothorax et l'emphysème qui compliqueraient la lésion traumatique par les moyens appropriés. **V. POITRINE (PLAIE DE).**

Contusion de la rate.

a. *Contusion.* Après un choc ou une compression directe ou un contre-coup, dans une chute, la rate peut se déplacer (Devergie), et présenter dans son intérieur des foyers hémorrhagiques (Vigla). Cet état peut être le point de départ d'une fièvre insolite, et être suivie parfois d'un ictère, conséquence de troubles sympathiques du côté du foie.

* * Il est absolument impossible de diagnostiquer sûrement une contusion simple de la rate.

Thérapeutique. — En présence d'une douleur à la pression dans l'hypocondre gauche, après un coup ou une chute, il est rationnel d'appliquer douze ou quinze sangsues sur le point douloureux.

b. *Déchirure de la rate.* Toutes les causes susceptibles de contusionner la rate peuvent en produire la déchirure, et un épanchement de sang abondant a lieu dans la cavité péritonéale, dans les épiploons et dans le péritoine.

* * Une ancienne tuméfaction de la rate favorise les ruptures de cet organe. (Morgagni, Playfair.)

Les ruptures de la rate tuent par hémorrhagie ou par sidération nerveuse (Sotis). Si un caillot obturateur oblitère la plaie, la mort peut arriver plus tard par suite d'une hémorrhagie secondaire ou d'une péritonite.

* * Chez les individus qui avaient antérieurement une lésion de la rate, la mort survient comme dans un accès de fièvre pernicieuse.

* * Les malades atteints d'une rupture de la rate présentent une pâleur extrême accompagnée de sueurs froides et des autres signes des hémorrhagies internes, quelquefois de convulsions (Clayrel), et ils meurent rapidement, n'ayant offert pour tout symptôme local qu'une douleur extrêmement violente, augmentée par la pression et occupant tout l'hypocondre gauche. Ce sont les déchirures étendues de la rate et les déchirures qui ont lieu sur des rates déjà malades, qui se manifestent par cet ensemble symptomatique.

* * Lorsque la mort n'arrive pas tout de suite, les symptômes sont un peu différents :

une douleur vive augmentée par la pression existe dans le flanc gauche et empêche tout examen plessimétrique; une ecchymose existe parfois à la région lombaire et au flanc, le pouls est fréquent et s'accélère un peu le soir. Quelquefois le malade est dans l'anxiété, il a de la dyspnée ou de l'orthopnée, et s'il y a d'autres lésions dans le voisinage on constate d'autres symptômes, ainsi des douleurs abdominales vives caractérisent le début d'une péritonite circonscrite autour de l'épanchement sanguin abdominal (Broussais).

Thérapeutique. — Les petites saignées répétées chez les sujets robustes, les sangsues sur l'hypochondre gauche, les boissons glacées, l'immobilité absolue sont indiquées. Le ventre sera maintenu par un bandage de corps peu serré. La diète absolue sera prescrite, et quand on commencera à nourrir le blessé, on lui donnera du vin, des légumes et peu de viande.

Si vous avez diagnostiqué une rupture de la rate, forcez le malade à garder le lit, au moins pendant un mois, pour qu'il ne se produise pas d'hémorrhagie secondaire, sous l'influence d'un effort.

Contusion du rein. Ou bien le rein est contus, ou bien il est déchiré; dans le premier cas, il y a une infiltration sanguine dans une pyramide ou dans les colonnes de Bertin et dans la substance corticale. Dans le second, on constate une déchirure plus ou moins étendue, et elle existe vers la couche corticale ou les pyramides, ou enfin dans le bassin et les urètres.

* * La plupart des contusions simples du rein passent inaperçues, il y a seulement de la douleur qui se propage vers le cordon et qui est loin d'exister dans tous les cas, et quelquefois une hémorrhagie, que l'on peut rattacher à une rupture du rein, parce que l'urine colorée de sang ne contient pas de caillots.

* * Le plus souvent on ne diagnostique la déchirure du rein que lorsqu'il y a une infiltration urineuse dans le flanc, dans les lombes et dans la région dorsale, rapidement suivie de gangrène (V. PLAIES DU REIN), ou une péritonite suraiguë, ou encore un phlegmon péri-néphrétique.

Thérapeutique. — Vingt-cinq à trente sangsues sur la région des reins, de grands bains, des cataplasmes froids, le repos absolu, la diète et peu de boisson, sont le seul traitement à instituer.

On agira ensuite suivant les complications qui pourraient se montrer; ainsi un phlegmon diffus qui croît rapidement et révèle une infiltration urineuse (V. ce mot) sera traité par les moyens appropriés. V. ABDOMEN (ÉPANCHEMENT D'URINE DANS L').

Contusion de l'urèthre. Un coup sur la verge, l'introduction d'une grosse sonde ou d'un dilateur mécanique contondant l'urèthre, occasionnent des épanchements de sang dans la muqueuse uréthrale et dans le tissu spongieux.

* * Si une inflammation se développe, ou s'il y a éraillure de la muqueuse, les accidents fébriles apparaissent immédiatement sous forme de fièvre uréthrale ou de fièvre symptomatique d'un petit phlegmon circonscrit.

* * Un rétrécissement plus ou moins serré est souvent la conséquence d'une contusion de l'urèthre. V. URÈTHRE (PLAIES DE L')

Thérapeutique. — Des compresses d'eau froide et de grands bains sont les seuls remèdes à employer contre la contusion de l'urèthre; si les lésions de l'urèthre sont étendues et s'il y a rétention incomplète d'urine, une soude à demeure sera laissée, ce sera le meilleur moyen d'éviter les fausses routes, si faciles à faire dans les urèthres contusionnés. V. URÈTHRE.

Contusion de l'utérus en état de gestation. Provoquées ou subies, les contusions de l'utérus mènent à l'avortement, que les violences aient été portées sur le ventre ou dirigées sur le col. V. AVORTEMENT.

* * Une contusion de l'utérus gravide peut déterminer la rupture de l'organe et le passage du fœtus dans la cavité abdominale. Cet accident est en général suivi de mort.

Contusion de la vessie. V. VESSIE (RUP-TURE DE LA').

Contusion par compression. La compression, bien qu'elle ne soit pas douloureuse, détermine à la longue les différentes lésions de la contusion jusqu'à la gangrène (Velpeau). Cette variété de contusion existe dans les points où les membres reposent sur une partie dure. Chez les individus atteints de fracture de jambe, elle est fréquente au talon, lorsque cette partie repose sur le lit.

Thérapeutique. — On prévient les lésions produites par la compression des tissus en appliquant des cuirasses de diachylon sur les points qui portent sur des parties dures; on les prévient encore en plaçant les malades sur un matelas d'eau anglaise (Demarquay). V. BANDELLETES.

CONVALESCENCE. L'état de faiblesse et de chloro-anémie qui succède aux maladies au moment du retour à la santé est ce qu'on nomme la convalescence.

* * Toute maladie aiguë un peu forte laisse après elle, pendant un temps plus ou moins long, un état organique caractérisé par de la pâleur, de la faiblesse musculaire, de l'excitabilité nerveuse, de la boulimie, de la constipation, des palpitations et un souffle cardiaque ou carotidien qui révèle l'anémie.

* * Faiblesse musculaire, susceptibilité morale et anémie, tels sont les principaux caractères de la convalescence.

* * Dans la convalescence de quelques maladies aiguës, notamment dans la fièvre typhoïde, il se produit quelquefois un amaigrissement rapide et subit du corps et de la face, qui ne

tarde pas à disparaître dès que l'amélioration du mal permet de nourrir les malades.

* * La durée de la convalescence, c'est-à-dire de l'anémie consécutive aux maladies aiguës, est en rapport avec la longueur de la maladie, sa gravité et l'énergie spoliative du traitement mis en usage.

* * La convalescence est souvent l'origine d'accidents nerveux plus ou moins graves : de spasmes hystériques ; de convulsions toniques (contracture) ou cloniques (chorée) ; de névralgies intercostales ou temporales ; de vésanies diverses ; enfin de paralysies sensoriales (anesthésie cutanée ou amaurose) et motrices, telles que paraplégie, paralysie générale ou paralysie du voile du palais.

Thérapeutique. — La convalescence exige des soins hygiéniques et pharmaceutiques particuliers. Une chaleur douce de l'air environnant ; une alimentation choisie, de facile digestion et de plus en plus substantielle ; de l'eau vineuse ; des vêtements bien chauds ; de l'exercice très-modéré ; le repos moral, enfin le séjour à la campagne, si cela est possible, telles sont les règles hygiéniques à imposer aux convalescents.

Il faudra prescrire, en outre, quelques bains tièdes, de la tisane avec la macération de quinquina ; de l'infusion de houblon ou de petite centaurée ; du vin ou de sirop de quinquina, 60 à 100 grammes par jour ; du vin d'aunée ou de gentiane aux mêmes doses ; des pilules d'extrait de quinquina ; des préparations ferrugineuses, telles que la limaille de fer, 25 centigrammes ; les pilules de Vallet, deux par jour ; le sous-carbonate de fer, 25 centigrammes par jour ; le sirop de pyrophosphate de fer, une cuillerée matin et soir ; enfin les eaux minérales ferrugineuses de Passy, de Bussang, de Spa, d'Orezza, etc.

FORMULAIRE DE LA CONVALESCENCE.

Convalescence de scarlatine et de rougeole. Garder la chambre trois semaines ou un mois, — de fièvre typhoïde, ne pas manger de choses indigestes, — de méningite, éviter les travaux d'esprit et les surexcitations morales.

Dictamia.

Sucre	217	grammes.
Fécule	225	id.
Crème d'épeautre	92	id.
Cacao caraque en poudre	31	id.
— maragnan en poudre	31	id.
Vanille	4	id.

On mêle toutes ces substances ensemble, et l'on obtient une poudre d'un goût agréable, et destiné à faire des déjeuners à l'eau ou au lait (Groult). Une à trois cuillerées dans l'eau ou dans 250 grammes de lait ☒.

Chocolat au lichen.

Sucre en pain	3 kil.	4/2.
Cacao caraque de choix	3	kilogrammes.
Cannelle de Ceylan	30	grammes.
Extrait de lichen, sec, privé du principe amer	390	id.

Se prépare comme le chocolat ordinaire (Tapie) ☒.

Racahout des Arabes.

Cacao torréfié	15	grammes.
Fécule de pomme de terre	} à	40 id.
Farine de riz		
Sucre	60	id.
Vanille	2	id.

1, 2 ou 3 cuillerées dans 250 grammes d'eau, de lait ou de bouillon ☒.

Wakaka des Indes.

Sucre en poudre	320	grammes.
Cacao mondé et torréfié	120	id.
Vanille	4	id.
Cannelle en poudre	15	id.
Ambre gris	3	décigrammes.

Pilez le cacao à froid, incorporez la vanille : tirez avec le sucre, et ajoutez successivement les autres substances en faisant du tout un mélange exact et pulvérulent.

Une cuillerée à bouche dans un potage au riz, au vermicelle, ou dans du lait.

Sirop de lait.

Lait nouvellement trait, écémé et réduit à moitié par l'évaporation	6000	grammes.
Sucre	9000	id.
Eau de laurier-cerise	200	id.

Par cuillerées (Robinet) ☒.

Palamoud.

Cacao torréfié	30	grammes.
Farine de riz	} à	420 id.
Fécule de pomme de terre		
Santal rouge	4	id.

Mêlez.

Deux cuillerées à bouche pour un potage ☒.

Thériaque.

Cet électuaire, où toutes les drogues jadis employées sont venues se confondre, est encore très-utilement employé : il réunit les propriétés les plus contraires : on y remarque des médicaments stimulants, astringents, antispasmodiques et, par-dessus tout, l'opium. 4 grammes de thériaque renferment à peu près 5 centigrammes d'opium brut (Bouchardat). La thériaque procure le sommeil comme l'opium, mais elle n'a pas comme lui l'inconvénient d'abattre les forces, de diminuer l'appétit : dose, de 2 à 4 grammes ☒.

Potion cordiale.

Vin rouge	125	grammes.
Sirop de sucre	25	id.
Tiature de cannelle	8	id.

Mêlez. Par cuillerées à bouche ☒.

Blanc-manger.

Gelée de corne de cerf	250	grammes.
Amandes douces blanchies	30	id.
Sucre	20	id.
Eau de fleur d'orange	20	id.

Dans un mortier de marbre chauffé par l'eau bouillante, formez, avec la gelée encore chaude, les amandes, le sucre et l'eau de fleur d'orange, une sorte d'émulsion que vous coulerez à travers un blanchet dans un pot contenant quelques gouttes d'alcoolat de citron (Bouchardat) ☒.

Poudre d'Italy.

Sucré candi.	60	grammes.
Amandes douces mondées	20	id.
Semences de coings.	} à 40	id.
— de pavots.		
Amidon		
Gomme arabique	}	5
— adragant		
Régisse d'Espagne.	5	id.

F. s. a. 2 à 6 grammes par jour ☐.

CONVULSIONS. Il y a *convulsion* partout où se produisent des mouvements involontaires, désordonnés, dans les muscles de la vie de relation, et ce n'est que du *spasme* lorsque ce mouvement apparaît dans les muscles de la vie organique.

** Les convulsions sont toujours *externes*, mais il y en a qu'on appelle quelquefois *internes*, parce qu'elles se passent à l'intérieur.

** Les convulsions ont pour siège tous les muscles (convulsions générales) ou seulement un certain nombre d'entre eux (convulsions partielles).

** Les convulsions accompagnées de roideur permanente, comme le tétanos, ont quelque chose de *tonique*, tandis que celles qui, à l'instar de la chorée, ne laissent pas un seul instant de repos, méritent d'être appelées *cloniques*.

** Les maladies aiguës ou chroniques du cerveau sont la cause la plus fréquente des convulsions; mais chez les femmes et chez les enfants, elles se produisent très-fréquemment comme trouble sympathique du système nerveux.

** La chlorose et l'anémie, chez les albuminuriques, l'intoxication mercurielle chronique ou saturnine, l'intoxication par la strychnine et par les solanées, l'intoxication marenmatique; en un mot toutes les nosohémies peuvent produire les convulsions.

** L'invasion d'une maladie aiguë, surtout chez les enfants, se révèle souvent par une violente convulsion.

** La dentition lente et laborieuse, les vers de l'intestin, les larves des sinus frontaux, le travail de la menstruation, les névralgies intermittentes ou *auras*, la conception, etc., troublent quelquefois très-profondément les fonctions du système nerveux et occasionnent des convulsions.

** La surexcitation du cerveau par le travail intellectuel, par les passions, par les émotions vives et par la frayeur, le trouble des sens, par une odeur désagréable, un bruit imprévu ou par le chatouillement, s'accompagnent souvent de convulsions.

** Les convulsions sont quelquefois épidémiques et, dans quelques cas, contagieuses sous l'influence de l'imitation qui dispose l'organisme à reproduire les perturbations nerveuses dont il a entendu parler ou dont il a été le témoin.

** Les convulsions sont souvent compliquées de spasme intérieur, de paralysie temporaire des sens et de trouble momentané des fonctions intellectuelles, ainsi qu'on le voit dans l'éclampsie, dans l'hystérie et dans l'épilepsie.

** Dans les convulsions, il y a une agitation partielle ou générale, continue ou intermittente des muscles, avec ou sans perte de connaissance, et cela pendant quelques minutes, quelques semaines ou quelques mois.

** Les convulsions qui signalent l'invasion d'une maladie aiguë n'ont en général rien de grave, tandis que celles qui les accompagnent ou qui les terminent, annoncent presque toujours la mort.

** Les convulsions qui suivent une maladie aiguë et se montrent dans la convalescence, n'ont rien de sérieux.

** Quand des convulsions générales sont intermittentes et régulières, il faut craindre une fièvre pernicieuse et prévenir la mort en ayant recours au sulfate de quinine.

** Des convulsions sympathiques, liées à une maladie guérissable, disparaissent avec cette maladie dès qu'on aura pu la faire cesser.

Quand les convulsions dépendent d'une maladie aiguë ou chronique du cerveau, elles sont extrêmement graves et presque toujours suivies de mort.

Thérapeutique. — *Convulsions des maladies aiguës du cerveau.* — Saignées, sangsues et ventouses scarifiées derrière les oreilles et à l'occiput; purgations réitérées. Repos absolu de l'intelligence, diète ou régime lacté.

Convulsions des maladies cérébrales chroniques. — Cautères ou séton à la nuque; pilules purgatives tous les jours; une purgation tous les huit jours; cessation de tout travail intellectuel; nitrate d'argent, 1 à 15 centigrammes par jour.

Convulsions sympathiques. — Guérir les indigestions, les vers, accélérer le travail de la dentition, détruire les *auras*.

Convulsions essentielles. — Dans les convulsions essentielles, il faut employer le sirop de chloroforme et d'éther; la teinture de valériane et les bains de valériane; la teinture de musc et de castoréum; les lavements d'asa fœtida, l'oxyde de zinc, le valérianate de zinc, le valérianate d'ammoniaque, l'acétate d'ammoniaque, etc. V. ÉCLAMPSIE.

FORMULAIRE DES CONVULSIONS ESSENTIELLES.

On a essayé de prévenir les convulsions par un collier de *succin* ou *perles d'ambre jaune* au cou des enfants, par un tuyau de plume rempli de mercure ☐ suspendu au cou, et, pour les combattre, on emploie : la *teinture de succin*, 24 grammes; ou l'*huile volatile de succin*, 10 à 12 gouttes.

Le *suc de sénégon*, 15 à 30 grammes par jour. (Finazzi.)

Poudre d'*agaric mouche* (50 centigrammes à 1^{er}, 50, trois fois par jour dans l'eau ou le vinaigre). (Murray.)

Poudre de *feuilles d'oranger*, 60 centigrammes à 1^{er}, 20 par jour.

Extrait de *datura stramonium*, 1 à 40 centigrammes; teinture de 14 à 24 gouttes en augmentant.

Ether sulfurique, 10 à 15 gouttes répétées de temps en temps.

Extrait de jusquiame, depuis 10 jusqu'à 40 centigrammes.

Musc en poudre, depuis 30 centigrammes; en teinture de 10 à 20 gouttes; associé à l'opium, au camphre, à l'acide prussique. Ce dernier enlève au musc son odeur sans détruire ses propriétés.

Extrait de *fleurs de narcisse* de 1 à 5 centigrammes, ou bien *sirop de narcisse*, 30 à 60 grammes.

Gouttes alcalines.

Carbonate de potasse. 5 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau distillée 100 grammes.

10 à 40 gouttes dans la journée. Contre les convulsions des enfants. C'est la solution de carbonate de potasse de *Rosenstein* (Hamilton) ☐.

Liquueur ammoniacale anisée.

Alcool 400 grammes.
Ammoniaque 100 id.
Huile volatile d'anis 20 id.

M. s. a. 10 gouttes quatre fois par jour pour les adultes, 3 gouttes matin et soir pour les enfants. Dans un verre d'eau sucrée, comme stimulant antispasmodique ☐.

Potion avec les substances fétides.

Sirop d'armoise composé 32 grammes.
Teinture de castoréum 2 id.
Eau distillée de valériane 64 id.
Eau distillée de fleur d'orange 64 id.
Ether sulfurique 4 id.

F. s. a. (*Coder*). A prendre par cuillerée toutes les heures ☐.

Mélange antispasmodique.

Oxyde de zinc 8 grammes.
Calomel à la vapeur 4 id.
Valériane à la vapeur 4 id.

Mêlez et divisez en 70 prises : 2 prises par jour, 1 le matin à jeun, et l'autre avant le dîner, dans les maladies épileptiformes des enfants (Blache).

Pilules antispasmodiques.

Oxyde de zinc 2 grammes.
Consève de roses q. s.

Mêlez, et faites 36 pilules. 1 le matin et soir. (Mannoir) ☐.

Élixir fétide de Fulde.

Alcool rectifié 450 grammes.
Castoréum 20 id.
Asa fœtida 10 id.
Esprit de corne de cerf } àà 5 id.
Opium }

Faites digérer pendant quatre jours et filtrez ; 4 grammes dans un véhicule convenable ☐.

Poudre antiépileptique.

Racine de pivoine }
Semences de pivoine } àà 10 grammes.
Dictame blanc }
Gui de chêne }
Corail rouge préparé } àà 2 id.
Hyacinthes préparées }
Ongles d'élan préparés } 10 id.
Crâne humain } 20 id.
Musc } 1 id.
Feuilles d'or } 2 id.

Mêlez. On la donne aux petits enfants à la dose de 1 décigramme, dans les cas de convulsions, et aux adultes depuis 50 centigrammes jusqu'à 2 grammes dans l'épilepsie (Guttette) ☐.

Poudre de Carignan.

Poudre de guttite 250 grammes.
Ambré jaune porphyrisé 375 id.
Corail rouge 125 id.
Terre sigillée 125 id.
Ginnabre 12 id.
Kermès minéral 12 id.
Noir d'ivoire 12 id.

Mêlez et divisez en paquets de 10 centigrammes, un à six par jour ☐.

CONYSE. Plante de la famille des synanthérées, dont le fruit est vermicifuge et dont les feuilles sont emménagogues.

COPAHU. Espèce de térébenthine recueillie d'un arbre du Pérou nommé *Copaifera*, de la famille des légumineuses. On l'emploie seule ou solidifiée avec de la magnésie, ou mélangée à du poivre cubèbe dans la blennorrhagie ☐+☐; dans le catarrhe de la vessie ☐; dans la leucorrhée ☐, et comme cicatrisant des plaies ☐; mais son usage détermine souvent une éruption de roséole. Il s'administre à la dose de 2 à 15 grammes par jour. V. URÉTHRITE BLENNORRHAGIQUE.

COPHOSE. V. SURDITÉ, MALADIES DES OREILLES.

COQUE DU LEVANT. Fruit de l'*Anarmita cocculus*, de la famille des ménispermées, rempli de *ménispermine* et de *picrotoxine*, employé pour engourdir le poisson des rivières de façon qu'on puisse le prendre à la main. Ainsi endormi, ce poisson est dangereux à manger.

COQUELICOT. Espèce de pavot qui croît dans les moissons, et dont l'infusion, 4 grammes par litre d'eau, ou le sirop, 60 grammes, se donnent dans la bronchite comme calmant de la toux ☐.

COQUELUCHE. Des quintes de toux dont les secousses successives sont entrecoupées par une reprise d'inspiration sonore, longue et bruyante, avec cyanose du visage, expectoration puriforme, vomissement et pamoison, caractérisent la coqueluche.

* * Dans la coqueluche, il y a d'abord quelques jours de toux catarrhale ou fébrile, puis apparaît la toux quinteuse convulsive, et quand la maladie va guérir, revient la toux catarrhale.

* * C'est une maladie épidémique et contagieuse que la coqueluche, et l'on peut la considérer comme une névrose greffée sur une inflammation bronchique. En effet, elle commence par le catarrhe et se termine par des spasmes.

Sauf les cas de complication, le cadavre des enfants atteints de coqueluche ne présente aucune lésion des organes respiratoires.

* * La coqueluche se montre quelquefois

chez les enfants à la mamelle ou chez l'adulte, mais c'est tout particulièrement une maladie de la seconde enfance.

* * Si l'on vous dit qu'un enfant tousse beaucoup et qu'il y ait au frein de la langue une petite ulcération, dites : cet enfant a la coqueluche.

* * Les quintes de coqueluche se terminent toujours par une abondante expectoration de matières filantes puriformes.

* * Quand les quintes de coqueluche sont violentes, l'enfant vomit, étouffe, bleuit, se pâme, et ce malaise ne finit qu'avec l'expectoration.

* * Quelques semaines et souvent quelques mois, voilà la durée de la coqueluche.

* * La coqueluche est plus ou moins grave, selon qu'il plaît au génie épidémique du moment.

* * La coqueluche est peut-être la seule maladie de la première enfance où il y ait une véritable expectoration.

* * Les maladies aiguës intercurrentes diminuent souvent l'intensité de la coqueluche et la font disparaître momentanément ou d'une façon définitive.

* * Chose singulière ! la coqueluche ne semble avoir de gravité que par ses conséquences indirectes, soit les vomissements alimentaires qui accompagnent les quintes et qui amènent l'inanition, soit la pneumonie aiguë, soit les dépôts fibro-plastiques des poumons qui engendrent un peu plus tard la pneumonie granuleuse ou la phthisie.

* * La coqueluche, née dans un endroit, disparaît souvent par le déplacement des malades, sous l'influence du changement d'air et de lieu.

* * Par ses quintes de toux convulsive provoquant chaque fois le rejet des aliments introduits dans l'estomac au précédent repas, la coqueluche épuse les enfants et les jette quelquefois dans un état d'inanition fort dangereux.

* * La coqueluche, par ses quintes de toux, produit souvent des congestions de la face et des poumons, donnant lieu à des épistaxis, à des hémoptysies, à des apoplexies conjonctivales et à des hémorrhagies auriculaires.

* * Une forte quinte de toux peut rompre les vésicules du poumon, amener l'infiltration de l'air dans le tissu cellulaire des bronches, lequel passant à l'extérieur de la trachée jusqu'au cou, détermine l'emphysème sous-cutané.

Thérapeutique. — Les enfants atteints de coqueluche doivent être couverts de flanelle sur la peau, et il faut les promener et les nourrir comme d'habitude, tant qu'il n'y a pas de complications.

Quand on le peut, il faut qu'un enfant atteint de coqueluche soit emmené pour quelque temps à la campagne, loin du lieu où il a contracté la maladie.

A la première période dite catarrhale, la coqueluche exige l'emploi : 1° des tisanes pectorales mucilagineuses, émoulinées ; 2° des pédiluves et des

sinapismes aux jambes ; 3° des sirops calmants opiacés ou belladonnés ; 4° de la teinture d'aconit, cinq à trente gouttes ; 5° de l'ipécacuanha ; 6° des ventouses sèches sur la poitrine ou des sangsues, s'il y a une forte fièvre avec congestion cérébrale.

Dans la deuxième période de la coqueluche, dite *période convulsive*, il faut recourir aux moyens suivants :

1° Pendant la quinte, mettre l'enfant sur son séant ou le tenir dans les bras, lui pencher la tête en avant, lui enlever avec les doigts les mucosités qui obstruent le fond de la gorge et faire boire un peu d'eau.

2° Tisanes pectorales, mucilagineuses ou stimulantes ; ces dernières sont préférables, et l'infusion de serpolet, 15 à 20 grammes par litre d'eau ; l'infusion de mélisse, de sauge, etc., doivent être employées.

3° Les *émissions sanguines* n'ont aucune utilité dans la coqueluche exempte de complications.

4° Les *vomitifs* sont ce qu'il y a de plus avantageux à mettre en pratique tous les deux jours pour aider à l'expectoration du mucus sécrété par les bronches, et c'est l'ipécacuanha qu'il faut employer de préférence.

5° Les *purgatifs* que l'on emploie à titre de réulsifs dans la coqueluche, tels que la manne, la rhubarbe, l'huile de ricin, le calomel, etc., n'ont que de médiocres avantages, et ils ont le grave inconvénient d'affaiblir beaucoup les malades.

6° Les *narcotiques*, tels que l'opium, la morphine, le sirop diacode aux doses appropriées à l'âge des enfants, diminuent souvent le nombre et la violence des quintes de la toux de coqueluche.

7° Les *narcotico-acres*, tels que la jusquiame, la ciguë, l'aconit, le datura stramonium, la mandragore et surtout la belladone, sont également employés pour diminuer la violence de la coqueluche ; mais c'est la belladone qu'on emploie le plus ordinairement en extrait, à 10 et 25 milligrammes, ou en sirop à la dose de 15 et de 30 grammes.

8° Les *antispasmodiques* rendent de grands services dans le traitement de la coqueluche, et c'est à ce titre qu'il faut employer l'oxyde de zinc à 1, 2 et 3 grammes par jour en huit à douze prises ; le musc, le castoreum, le sirop d'éther, le sirop de chloroforme, d'après la formule suivante :

Chloroforme	1 partie.
Alcool	7 id.
Sirop de sucre	100 id.

Un à 2 grammes de chloroforme par jour, l'asa-fœtida en lavements ; la cochenille à 1 gramme par jour ; le tannin, mélangé à l'acide benzoïque, 10 centigrammes de chaque avec de la poudre de gomme pour douze prises à prendre dans les vingt-quatre heures ; l'alun, de 10 à 50 centigrammes dans les vingt-quatre heures ; les fumigations d'oliban, de henjoin, de styrax, etc.

Cochenille	1 gramme.
Carbonate de potasse	1 id.
Sucre	15 id.
Eau chaude	80 id.

Faire dissoudre. Une cuillerée à café, trois ou quatre fois par jour. (Wachtl.)

Le tannin peut être donné de la manière suivante :

Tannin	} à 10 centigrammes.
Acide benzoïque	
Poudre de gomme arabique	1 gramme.

Mélez et divisez en douze prises.

Une toutes les deux heures dans de l'eau.

9° Les *excitants*, tels que l'infusion de mélisse chaude, 10 grammes par litre en mangeant; le café noir après chaque repas; le sous-carbonate de fer à la dose de 50 centigrammes à 4 grammes par jour. Le soufre à la dose de 15 centigrammes à 1 gramme dans du lait par petites doses, abrègent beaucoup la durée de la coqueluche.

10° Il serait bon de modifier le larynx des enfants atteints de coqueluche par la cautérisation du pharynx avec un pinceau légèrement imbibé d'ammoniaque, ou de cautériser le larynx avec un porte-caustique chargé de nitrate d'argent, ou enfin de faire respirer de l'eau pulvérisée chargée de tannin ou de goudron.

L'alun à la dose de 10 à 50 centigrammes toutes les quatre ou six heures pour les enfants de un à dix ans :

Alun	75 centigrammes.
Extrait de eigné	80 id.
Sirof simple	10 grammes.
Eau de laitue	90 id.

Toutes les six heures, une cuillerée à dessert.

Le *thé*, le *serpolet* en infusion de 15 grammes par litre d'eau, le *café noir* après chaque repas (Guyot), la *sauge*, la *menthe* et toutes les infusions aromatiques excitantes sont très-utiles contre la coqueluche.

Le *sous-carbonate de fer*, 50 centigrammes à 1 gramme 50 centigrammes dans les vingt-quatre heures peut être employé.

Les *révulsifs*, tels que l'huile de croton et les vésicatoires volants sur le thorax, les emplâtres résineux, etc., ont été employés, mais ils n'offrent pas de grands avantages.

Le *qui de chêne* se donne à 60 et 75 centigrammes par jour.

S'il survient des complications de pneumonie, de phthisie, d'entérite, d'éclampsie, d'hémorrhagies nasales et autres, il faudra unir au traitement de la coqueluche celui de ces différentes maladies.

FORMULAIRE DE LA COQUELUCHE.

Poudre contre la coqueluche.

Poudre de racine de belladone	5 centigrammes.
Sucre	25 id.

Mélez.

Une prise matin et soir chez les enfants au-dessous d'un an, deux chez les enfants de deux à trois ans, quatre chez les enfants plus âgés, et huit chez les adultes ⊕.

Poudre contre la coqueluche.

Poudre de racine de belladone	2 décigrammes.
Poudre d'ipécacuanha	4 id.
Sucre	10 grammes.

Divisez en seize paquets.

Un ou deux par jour pour un enfant de trois ans ⊕.

Poudre de Kahleiss.

Poudre de racine de belladone	2 décigrammes.
Poudre de Dover	5 id.
Sucre	15 grammes.
Soufre lavé	3 id.

Divisez en vingt paquets.

Un paquet toutes les trois heures pour un enfant de deux ans ⊕.

Poudre contre la coqueluche.

Poudre de racine de belladone	15 centigrammes.
Cochénille en poudre	} à 6 décigrammes.
Bicarbonate de soude	
Sucre pulvérisé	30 grammes.

Divisez en quinze prises; on en donne une par jour ⊕. (Viricel.)

Sirof d'Ipécacuanha.

Extrait alcoolique d'ipécacuanha	32 grammes.
Eau pure	250 id.
Sirof simple	4500 id.

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau, filtrez; d'autre part, portez le sirof à l'ébullition; ajoutez-y la dissolution d'extrait, entretenez l'ébullition jusqu'à ce que ce sirof ait repris sa consistance première et passez (Bouchardat).

Chaque 30 grammes de sirof d'ipécacuanha contiennent 20 centigrammes d'extrait, ou la substance de 80 centigrammes de racine.

C'est un médicament émétique précieux pour les enfants. 15 grammes, en deux fois, suffisent pour un enfant de trois ans.

Mixture contre la coqueluche.

Tannin pur	30 centigrammes.
Extrait de belladone	5 id.
Extrait de ciguë	20 id.
Infusion de séné	60 grammes.
Eau distillée de fenouil	30 id.
Sirof de guimauve	25 id.

F. s. a. A prendre par demi-cuillerée à bouche toutes les deux heures.

Cette mixture donne bientôt lieu à des déjections liquides; et à peine l'enfant a-t-il pris la mixture en totalité, que la coqueluche disparaît pour ne plus récidiver (Bouchardat).

Sirof de codéine.

Codéine	15 décigrammes.
Eau distillée	125 grammes.
Sucre blanc	250 id.

Faites dissoudre la codéine dans l'eau à l'aide d'une douce chaleur, puis le sucre. Une cuillerée à café le matin et autant le soir pour un enfant de sept ans dans la coqueluche ⊕.

Potion de codéine.

Sirof de codéine	30 grammes.
Infusion béchique	100 id.

Mélez. A prendre par cuillerée toutes les heures ⊕.

Prises d'atropine.

Atropine	5 centigrammes.
Sucre blanc	10 grammes.

Mélez par une longue trituration; divisez en cent paquets. Chacun d'eux contiendra un demi-milligramme d'atropine. On en prescrit d'un à trois paquets par jour aux enfants de cinq ans, dans les cas de coqueluche ⊕.

Potion contre la coqueluche.

Nicotiane	1 gramme.
---------------------	-----------

Faites infuser dans :

Eau	20 id.
---------------	--------

Ajoutez :

Sirof d'orgeat	40 id.
--------------------------	--------

Cette potion est administrée aux enfants de un à deux ans par cuillerée à café toutes les heures : aux enfants plus âgés deux cuillerées à café, et de huit à dix ans une cuillerée à bouche □. (Pitzcheft.)

Poudre antispasmodique.

Gomme arabique pulvérisée	20 grammes.
Oxyde blanc de zinc	1 id.
Poudre de valériane	50 centigrammes.

Mêlez exactement et faites des paquets de 30 centigrammes, dont on prendra trois par jour □.

(Heintz.)

Mixtute de conicine.

Conicine	3 gouttes.
Alcool	1 grammes.
Eau distillée	20 id.

Mêlez. Quinze gouttes trois fois par jour dans de l'eau sucrée pour combattre la coqueluche.

(Fronmüller.)

Mixtute antispasmodique.

Ammoniaque liquide	5 grammes.
Teinture de castoréum	} à 10 id.
— d'asa foetida	

Une demi-cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée, à prendre par cuillerées □.

Pommade calmante.

Asa foetida en poudre	5 grammes.
Axonge	40 id.

Mêlez. Cette pommade a été employée contre la coqueluche. On fait deux fois par jour des frictions sur le ventre et sur la poitrine, sur la colonne vertébrale ou sur la plante des pieds □.

Pommade stibiée.

(Pommade d'Autenrieth.)

Émétique	4 grammes.
Axonge	42 id.

Mêlez parfaitement.

Utilité moyen de dérivation employé contre les rhumes et les coqueluches opiniâtres.

On frictionne avec gros comme une noisette la région de l'estomac et il survient des pustules semblables aux boutons de la variole, que l'on panse avec un linge enduit de cérat. (Codex.)

Poudre sédative de Wetzler.

Poudre de réglisse	4 grammes.
Poudre de racine de belladone	1 id.

Mêlez exactement et divisez en soixante prises.

Une prise matin et soir aux enfants au-dessous d'un an, trois prises au-dessous de deux ans. On augmente graduellement selon l'âge, jusqu'à la dose de douze prises en vingt-quatre heures □.

Décoction de glands torréfiés, 30 grammes par litre d'eau □. (Haller, Hufeland.)

Teinture de *Lobelia inflata* 20 à 40 gouttes par jour en potion □.

Potion antispasmodique.

Poudre de cochenille	15 grammes.
Carbonate de potasse	15 id.

Dans 200 grammes d'eau sucrée.—Trois cuillerées à bouche par jour et guérison du deuxième au onzième jour □. (Seconde formule de Wacht.)

Julep calmant.

Gomme adragant en poudre	4 déeigrammes.
Extrait de suc de belladone	1 id.
Extrait aqueux d'opium	2 centigrammes.
Infusion de fleurs pectorales	100 grammes.
Eau de fleur d'orange	10 id.
Sirop de guimauve	30 id.

F. s. a. Dans le traitement de la coqueluche, une cuillerée toutes les heures □.

Potion sédative.

Extrait de suc dép. de belladone	5 centigrammes.
Eau distillée de laitue	100 grammes.
Sirop de Tolu	30 id.

A prendre par cuillerée toutes les heures □.

Poudre contre la coqueluche.

Extrait d'opium	} à 30 centigrammes.
— de belladone	
Sucre de lait	1 gramme.

M. s. a. Faites six prises égales, à prendre une ou deux dans les vingt-quatre heures, dans quelques cuillerées de tisane □. (Brachet.)

Pilules contre la coqueluche.

Oxyde de zinc	1 gramme.
Extrait de jusquiame	4 id.
Fleur de soufre	4 id.
Poudre de racine de fenouil	2 id.

F. s. a. Trente-six pilules. Une à trois par jour □. (Loewenhart.)

Sirop contre la coqueluche.

Sirop d'opium	50 grammes.
— de quinquina au vin	50 id.
— d'ipéacuanha	50 id.

Potion d'asa foetida.

Asa foetida	4 grammes.
Sirop simple	60 id.
Mucilage de gomme arabique	60 id.

Par cuillerées à café dans la deuxième période. (Kopp.)

Potion de succin.

Sirop de succin	} à 10 à 20 gouttes.
Huile volatile de succin	
Teinture de succin	1 à 4 grammes.

Guérison en quelques jours. (Danet.)

Poudre de Selinum palustre. 50 centigrammes à 1 gramme toutes les cinq heures.

Infusion de feuilles de pêcher. 8 grammes de feuilles fraîches et 15 grammes de feuilles sèches □. (Dougos.)

Sirop d'ergot de seigle.

Ergot en poudre	3 à 4 grammes.
Eau	150 grammes.

Faites bouillir et réduire à 30 grammes.

Ajoutez :

Sucre blanc pulvérisé 45 grammes.

Une cuillerée à café toutes les deux heures pour les enfants de cinq à sept ans.

Ce médicament ne doit être employé qu'à partir de la troisième semaine, à petite dose, chez les petits enfants, et à dose plus forte chez les sujets plus âgés. — 200 cas de succès □. (Gricpenckr.)

Potion acide.

Acide nitrique dilué	40 grammes.
Teinture de cardamome composée.	400 id
Eau pure.	30 id.

Une cuillerée à café de ce mélange toutes les deux heures . (Gibb, Arnaldi, Holmes.)

Décocction de coquilles d'amandes douces sucrée . (Mignot.)

Tannin, de 2 à 20 centigrammes, toutes les trois heures . (Waidèle.)

Chlorhydrate de quinine, 10 à 50 centigrammes par jour . (Waidèle.)

Acide nitrique dilué	40 grammes.
Eau distillée	90 id.

Une cuillerée à café toutes les heures . (Gibb.)

Cautérisation de la membrane pharyngo-laryngienne avec le nitrate d'argent .

Nitrate d'argent cristallisé.	75 centigrammes.
Eau distillée.	32 grammes.

Une cautérisation par jour (Watson). — Soixante-quatre cas de succès .

Pulsatille noire (*Anemona pratensis*), 15 à 25 milligrammes d'extrait chez les enfants, augmenter graduellement. (D^r Id. Raumi , *Archives générales de médecine*, 1828, XVI, 607.)

Eau de chaux et lait, parties égales . (Montyenet, *Cours général de médecine*, LIV, 290.)

Acide chlorhydrique, depuis 20 gouttes jusqu'à 12 grammes, dans 240 grammes d'eau édulcorée par cuillerée d'heure en heure. (Docteur Theil.)

Poudre de safran, 60 centigrammes à 2 grammes, — 50 grammes en infusion; — 20 à 30 gouttes en teinture .

Acide prussique médicinal (six fois son volume d'eau), 4 à 12 gouttes et plus dans une potion pour vingt-quatre heures .

Datura stramonium. Extrait, 1 à 40 centigrammes. — Teinture, de 4 à 14 gouttes. — Fumer les feuilles roulées en cigarettes .

Tartre stibié, 5 centigrammes, extrait de ciguë, 10 centigrammes; sirop de framboises, 15 grammes; eau, 600 grammes, pour deux jours . (*Bibliothèque médicale*, LVIII, 379.) On emploie aussi :

Émétique, à dose vomitive, répété tous les jours ou tous les deux jours . En frictions sur l'épigastre, trois par jour, avec pommade d'Autenrieth .

Valériane d'atropine, 1/2 milligramme à 1 milligramme par jour .

Aspirations du gaz qui se produit dans les salles d'épuration du gaz d'éclairage. — Cette atmosphère formée d'hydrogène carboné et de sulfhydrate d'ammoniaque soulage quelques enfants, en guérit un certain nombre, mais occasionne souvent des pneumonies. — Elle est très-irritante, pique les yeux, fait tousser très-violemment, provoque les vomissements, et c'est là ce qui soulage les malades. Il faut que les enfants restent deux heures par jour enfermés dans la salle d'inhalation et continuent ce remède pendant huit jours.

COR. V. DURILLON.

CORAIL. Production animale du polypier à polypes, employé en poudre comme dentifrice .

CORALLINE. Production analogue au corail, employée comme vermifuge à la dose de 2 à 4 grammes .

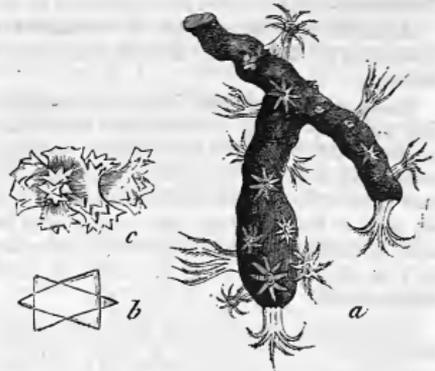


Fig. 117. — Corail. — a, branche de corail garnie de polypes; les uns ont leurs tentacules épanouis; chez les autres, ils sont refermés; b, un corpuscule calcaire; c, réunion de plusieurs corpuscules formant le polypier. (D'après un dessin de M. Lacaze-Duthiers.)

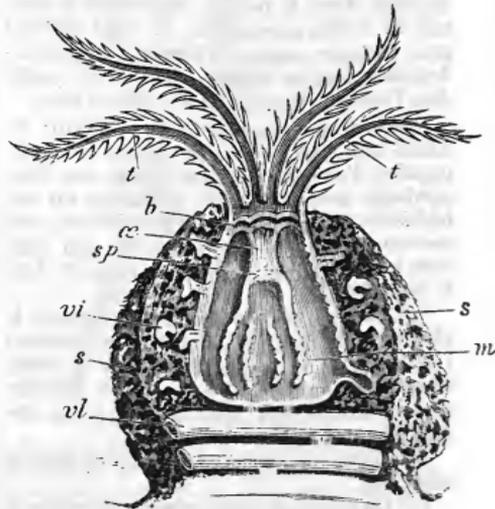


Fig. 118. — Corail (coupe). Section longitudinale du polype sur son polypier (d'après un dessin de M. Lacaze-Duthiers). — tt, tentacules; b, bouche; α, œsophage; sp, sphincter inférieur de l'œsophage; vt, vaisseaux irréguliers de l'enveloppe molle; s, s, enveloppe molle; m, replis mésentériques; vt, tubes longitudinaux.

CORDÉAC (Isère). Eau minérale sulfureuse froide contre les maladies de la peau .

CORDIAL. Préparation qui a pour effet d'activer l'action du cœur et d'augmenter la température générale du corps. Exemple : le vin, l'alcool, la cannelle, l'éther, la menthe, etc.

CORDON OMBILICAL (BRIÈVETÉ DU).

V. DYSTOCIE.
Cordon ombilical (PROCIDENCE DU). V. DYSTOCIE.

CORDON SPERMATIQUE (ÉPANCHEMENTS DU).

Épanchement de sang. V. HÉMATOCÈLE FUCICULAIRE.

Épanchement de sérosité. V. HYDROCÈLE ENKYSTÉE DU CORDON, et HYDROCÈLE CONGÉNITALE.

Cordon spermatique (PLAIE DU). Lorsqu'un instrument piquant, tranchant ou contondant atteint le cordon, il peut intéresser les vaisseaux et le canal déférent; mais celui-ci échappe plus souvent à l'action des agents vulnérants. Lorsque les nerfs et les vaisseaux sont coupés seuls ou avec le canal déférent, le testicule s'atrophie, et il en est de même après la section du canal déférent seul.

Thérapeutique. — Les artères qui donneront une hémorrhagie seront liées dans la plaie, les parties seront rapprochées, maintenues avec un suspensoir à ceinture, et recouvertes de compresses d'eau fraîche; on aura recours au traitement de l'inflammation, si cette complication survient.

Cordon spermatique (VICES DE CONFORMATION). Dans la portion abdominale et scrotale du cordon spermatique, le canal déférent peut manquer, malgré la présence du testicule descendu dans les bourses (Gosselin) ou arrêté dans l'anneau (Hunter). Il n'y a rien à faire.

Cordon spermatique (INFLAMMATION ET ABCÈS DU). Une blessure du cordon et la propagation d'une inflammation voisine, une blennorrhagie avec orchite, les opérations sur une hydrocèle du cordon ou sur une varicocèle, sont souvent suivies d'une inflammation qui siège dans le tissu cellulaire, dans les veines et dans le canal déférent.

* * Une tuméfaction énorme, la rougeur, la chaleur et la douleur, accompagnent toujours l'inflammation du cordon, au point qu'en même temps que l'on incise la peau ou doit débrider les aponévroses sous peine de voir naître une gangrène du cordon.

Les abcès du cordon se forment en général assez vite.

* * On reconnaît l'inflammation du cordon à la mobilité de l'induration sur les parties profondes. Les hernies étranglées sont plus fixes. S'il y a quelquefois des vomissements dans les cas de phlegmon du cordon, les accidents sont toujours moins graves que dans l'étranglement herniaire.

* * Il y a des abcès à marche lente, alors le cordon se tuméfie, est un peu douloureux, puis il y a de la fluctuation qui remonte quelquefois assez haut. Cette variété rare d'inflammation coïncide quelquefois avec une orchite.

Thérapeutique. — Au début, on appliquera quinze ou vingt sangsues sur le cordon, vers sa racine, ou bien on fera une saignée du bras, de 300 à 600 grammes; des cataplasmes et des frictions mercurielles

seront renouvelés souvent sur la tumeur; les bourses seront relevées avec une plaque de gutta-percha ou de cuir supportée par les deux cuisses rapprochées. On ouvrira de bonne heure, afin de faire cesser l'étranglement. Lorsque l'inflammation a une marche lente, un vésicatoire est d'un bon usage.

Cordon spermatique (TUMEURS SYPHILITIKES DU). Des gommes situées au niveau de la tête de l'épididyme adhérent à la fois au cordon ou à la peau (Ricord), et des gommes situées sur le trajet du cordon ont été mises sur le compte de la syphilis; car les tumeurs se résolvent sous l'influence du traitement général antisyphilitique.

Les tumeurs syphilitiques du cordon se terminent quelquefois par la formation d'un abcès.

Thérapeutique. — Faire prendre la solution d'iodure de potassium (V. SYPHILIS CONSTITUTIONNELLE); ouvrir les abcès lorsqu'ils sont bien circonscrits, panser avec le cérat strax ou l'onguent de la mère; tel est le traitement à suivre.

Cordon spermatique (TUMEURS GRAISSEUSES DU). Un lipome peut se développer dans le cordon. Cette tumeur molle, indolente, quelquefois à pédicule étroit, au niveau de l'anneau inguinal, irréducible, ne sera pas confondue avec une hernie épiploïque qui a été ou qui est réductible, qui a été accompagnée de douleurs abdominales, et dont le pédicule est toujours plus large que celui du lipome.

Thérapeutique. — Comme le lipome du cordon ne prend jamais un grand volume, il n'y a pas d'opération à faire.

Cordon spermatique (TUBERCULES DU). Chez les individus atteints de tubercules du testicule, le cordon s'infiltré quelquefois de matière tuberculeuse et donne lieu à des indurations ou à de petits abcès sur le trajet du canal déférent. Des tubercules dans le testicule et dans la prostate confirmeront le diagnostic.

Thérapeutique. — On traitera les tubercules du testicule; on ouvrira les abcès du cordon, seulement lorsqu'ils seront bien développés.

Cordon spermatique (CANCER DU). La récidue cancéreuse produite dans le cordon spermatique, après l'ablation d'un cancer du testicule, ou la propagation d'un cancer de cet organe au cordon, se reconnaissent à des nodosités dures, développées en peu de temps, croissant rapidement, causant des douleurs spontanées, et concordant avec un amaigrissement et une dyspepsie de jour en jour plus considérables.

Thérapeutique. — Tant que la tumeur pourra être circonscrite, l'ablation devra être faite; même quand, à travers la paroi abdominale, on sent les limites de l'induration cancéreuse, il est encore indiqué d'opérer (Velpéau), à moins qu'il n'y ait une cachexie cancéreuse franchement établie.

Cordon spermatique (KYSTES DU). Dans les débris du corps de Wolf qui existent dans le

cordons et qui représentent le corps de Rosenmüller, situé dans l'aileron moyen du ligament large, chez la femme, il se développe souvent des kystes (Giraldès) qu'on a observés chez les enfants, sous forme de petites tumeurs globuleuses indolentes du volume d'un gros pois, et n'acquérant pas un grand volume.

Thérapeutique. — Si les kystes devenaient très-volumineux, on y ferait une ponction et une injection iodée, il n'y aurait pas de danger à y passer un séton filiforme si le premier moyen échouait. L'ablation serait encore possible, si l'on pouvait bien limiter le siège de la tumeur par la palpation.

Kystes hydatiques du cordon. Ou bien ils proviennent de l'abdomen et suivent le cordon, ou bien ils sont nés dans le voisinage du testicule. On arrivera au diagnostic par voie d'exclusion. V. KYSTES HYDATIQUES.

Thérapeutique. — On appliquera aux kystes hydatiques du cordon le traitement de l'hydrocèle enkystée, et cependant il sera suffisant. Faire suppurer la tumeur sera en toute occasion le moyen le plus sûr à mettre en usage.

Kystes hématisés du cordon. Les épanchements sanguins enkystés dans le cordon sont assez faciles à diagnostiquer s'ils sont fluctuants, et si l'on peut remonter à une cause traumatique. Une ponction exploratrice peut être faite. Ces kystes réclament le même traitement que les autres kystes. V. HYDROCÈLE ET HÉMATOCÈLE.

Kystes herniaires. Les kystes herniaires sont des hernies congénitales ou acquises, d'où l'intestin s'est retiré; ce sont des kystes dans une loge du cul-de-sac péritonéal qui a formé la tunique vaginale ou qui a formé un sac herniaire. Ces kystes souvent multiloculaires sont plus ou moins réguliers, mal tendus; ils sont fluctuants; ils ne sont pas réductibles; on les diagnostique par voie d'exclusion.

Le traitement des kystes herniaires est celui de l'hydrocèle enkystée du cordon.

CORENC (Isère). Eau minérale sulfureuse froide.

CORBIANDRE. Fruit d'une ombellifère employé en poudre, 2 à 4 grammes; en infusion, 20 grammes par litre, contre la dyspepsie flatulente et les flatuosités ☐. V. CARMINATIF.

CORNE DE CERF. Exostoses annuelles développées sur le front du cerf, et dont la râpure bouillie sert à faire une gelée utile aux convalescents. La *corne de cerf calcinée* n'est autre chose que du phosphate de chaux, et elle est employée contre la gastralgie, les aigreurs, la diarrhée et le rachitisme ☐. La corne de cerf *distillée* produit la *liqueur alcaline* de corne de cerf et au-dessus une huile volatile ou *huile animale de Dippel*, très-utile contre l'hystérie.

CORNÉE. De très-nombreuses maladies

aiguës et chroniques peuvent affecter la cornée. V. KÉRATITE ET STAPHYLÔME.

Cornée (ARC SÉNILE DE LA). Chez les vieillards, la périphérie de la cornée s'infiltré normalement de granulations graisseuses qui forment à la circonférence de cette partie un cercle blancâtre large de 2 à 3 millimètres. Il n'y a rien à faire contre cette altération sénile.

* * L'arc sénile apparaît quelquefois, chez les adultes, en vertu d'une disposition individuelle, mais plus ordinairement en vertu d'une ancienne inflammation profonde de l'œil et d'un glaucome.

* * Une fois produit, l'arc sénile ne disparaît pas.

Cornée (CANCER DE LA). Le cancer de la conjonctive, étendu sur la cornée, et le cancer qui plus rarement naît sur le bord de la cornée (Stellwag), se présentent avec les caractères du cancer de la conjonctive. V. CONJONCTIVE.

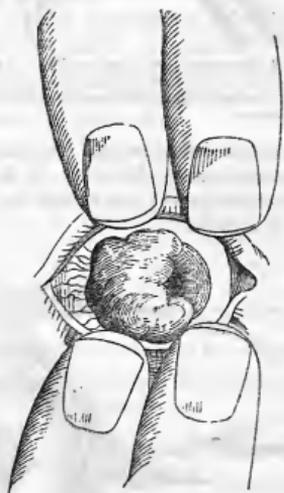


Fig. 119. — Cancer de la cornée vu de face.

Thérapeutique. — On fera l'ablation des lames superficielles de la cornée, lorsque le cancer sera peu étendu; plus tard, il vaudra mieux enlever la moitié de l'œil ou même faire l'énucléation de l'œil.

Cornée (CORPS ÉTRANGERS DANS LA). Des poussières de sable, des grains de poudre, des poussières métalliques, des étincelles de fer rouge se jettent parfois sur la cornée, s'y implantent et peuvent même s'y enkyster.

Une photophobie et un larmolement intense, avec sensation de quelque chose qui frotte sous la paupière révèlent les corps étrangers; les explorations à l'œil nu ou à l'aide d'une loupe ou encore à l'aide d'une loupe qui concentre sur la cornée les rayons lumineux d'une bougie (*éclairage latéral*, Laugier), permettent de voir le corps étranger et les désordres qu'il a produits sur la cornée.

** Certains corps étrangers laissent en passant sur la cornée une marque qui peut être prise pour la présence du corps étranger lui-même, mais l'absence du choc sous l'instrument explorateur fait connaître cette disposition.

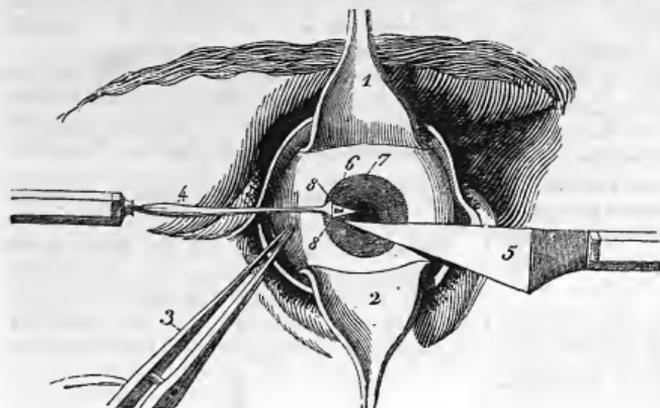


Fig. 120. — 1, 2. Élévateur écartant les paupières. — 2. Pince fixant l'œil. — 3. Aiguille à paracentèse passée derrière le corps étranger. — 5. Couteau à cataracte dégageant le corps étranger. — 6. Lance de l'aiguille repoussant le corps étranger, 7. — 8, 8. Arrêts de l'aiguille à paracentèse.

** Les corps étrangers qui ont traversé la cornée peuvent causer des iritis, la fonte de l'œil, et dans quelques circonstances les ulcères rebelles de la cornée.

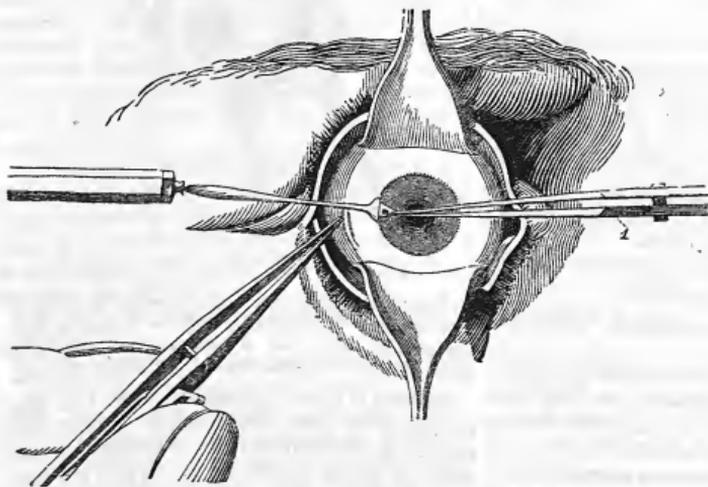


Fig. 121. — Aiguille introduite dans la chambre antérieure; elle repousse la pointe du corps étranger et le fait sortir en avant de la cornée, où il est saisi par une pince.

Thérapeutique. — Il faut toujours enlever le plus tôt possible les corps étrangers de la cornée, surtout ceux qui ont brûlé cette membrane; il faut empêcher l'augmentation de l'ulcération.

On enlèvera le corps étranger avec une aiguille à cataracte ou la pointe d'un bistouri, et, à défaut de ces instruments, avec la pointe effilée d'une plume d'oie.

Si le corps étranger est entré profondément dans

la cornée, on fera une ponction, on chassera le corps d'arrière en avant, et on l'extraira avec une pince lorsqu'il sera devenu saillant. (Fig. 120 et 121.)

L'œil sera lavé à grande eau avec une seringue; s'il y a eu brûlure, on lavera avec de l'eau et du lait, on placera des compresses d'eau fraîche sur l'œil. Le traitement doit être continué plusieurs jours.

Cornée (OPACITÉ, ou TAIES DE LA). Indépendamment des opacités inflammatoires qui donnent à la cornée l'aspect d'un verre dépoli, outre les taches produites par l'infiltration des collyres métalliques sur la substance intercellulaire de la cornée (His), il y a des opacités permanentes, sans altération des parties de la cornée qui sont recouvertes de l'épithélium normal et sont de véritables cicatrices centrales, périphériques, superficielles ou interstitielles, formées de tissu cellulaire, mêlé à du pigment dilué, plus des éléments accessoires, des sels calcaires quelquefois, et du tissu graisseux.

** Il n'est pas rare de voir se former des vaisseaux qui, de la conjonctive, se rendent aux taches de la cornée.

** Une simple cicatrice peu épaisse est un *néphélium* ou *nubecula*; une tache circonscrite est un *albugo*, et lorsque l'opacité est suffisante pour intercepter toute transparence on dit qu'il y a *leucome*. Le *leucome adhérent* est celui dans lequel l'iris adhère par une synéchie antérieure à la cornée.

** On reconuait l'étendue des taches par l'éclairage latéral, qui montre une couche luisante, formée par l'épithélium, au-dessous duquel existe un nuage; on devra employer les mydriatiques pour juger s'il y a adhérence de la cornée avec l'iris. Quoiqu'il n'y ait pas un large leucome et une perforation antérieure de la cornée, il peut y avoir adhérence de l'iris à la face profonde de cette membrane (Donders).

** Les petites taches ne troublent pas sensiblement la vue, mais elles nuisent à la netteté de l'image perçue. Lorsque la tache est plus

grande, il y a une grande gêne pour la distinction des petits objets; et il se produit quelquefois du strabisme occasionné par les efforts d'accommodation, ou un affaiblissement de la vue et des congestions de la conjonctive. Ce sont surtout les petites taches centrales qui produisent ces effets. Une grosse tache, au contraire, masque le champ visuel et les malades ne se servent plus que d'un seul œil pour distinguer les objets.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à faire pour les taches profondes, pour le leucome et l'albugo étendus à toute la cornée et oblitérant le champ pupillaire.

Contre les taches de la cornée, on emploiera :

Les insufflations de poudre de calomel pur ou mêlé avec parties égales de sucre, une fois par jour.

On emploie, en Allemagne, la pommade suivante :

Azonge 15 grammes.
Précipité rouge 50 centigrammes.

Une fois par jour on placera sur la cornée gros comme une tête d'épingle de cette pommade. S'il y a adhérence de l'iris, on instillera tous les jours le collyre :

Eau distillée 60 grammes.
Sulfate neutre d'atropine 20 centigrammes.

L'application d'un courant électrique continu sur la tache a été proposée, mais c'est là un moyen difficile à mettre en usage, qui congestionne beaucoup l'œil et sans profit.

On tentera l'abrasion de la cornée pour les taches superficielles dues à une cicatrice de la cornée ou à une tache métallique; avec un bistouri scarificateur, on enlèvera une lamelle de la cornée où se trouve la tache, l'œil sera fermé, et l'on pensera à l'eau froide.

Il n'y a pas de traitement médical à faire pour les taches qui sont le résultat de l'infiltration de collyres métalliques.

Une dissolution de sucre est assez bonne pour faire disparaître les particules de chaux qui font tache sur la cornée qui vient d'être brûlée (Gosselin).

On aura recours, pour les taches étendues en profondeur, à des lunettes métalliques munies d'une très-petite ouverture ou d'une fente qui sera en rapport avec les parties saines de la cornée (lunettes sténopéiques (Donders). Les malades se serviront de ces appareils prothétiques pour lire.

Pour les opacités consécutives à des ophthalmies scrofuleuses, on emploiera le collyre :

Eau distillée 20 grammes.
Iodure de potassium 4 id.
Iode 1 à 3 centigrammes.

F. s. a. Contre les taches de la cornée, lorsqu'il n'y a aucune trace d'inflammation ☐. (Desmarres.)

Le collyre d'Everman, semblable au précédent, ne contient pas d'iode ☐.

Lorsqu'il y a des taches sur un œil et que l'autre œil est bon, il ne faut pas faire d'opération, pour rétablir la netteté de la vision, car on ne peut toujours compter sur un succès. Néanmoins, lorsqu'il y a une diplopie gênante et un affaiblissement de la vue, on exécutera le déplacement pupillaire (V. IRIDECTOMIE, *Déplacement de la pupille*) pour amener la pupille devant une portion transparente de la cornée, et l'on fera porter aux malades des lunettes à verres prismatiques qui ramènent les rayons

lumineux dans l'axe oculaire. Si l'iris adhère à la cicatrice, on fera l'iridectomie. V. IRIDECTOMIE, PUPILLE ARTIFICIELLE.

Etablir une pupille artificielle aux dépens de la sclérotique, au voisinage de la cornée (Autenrieth), est une opération insuffisante.

Enlever la tache de la cornée et y transplanter un corps organique diaphane, la cornée d'un animal (Reisenger, Wurtzer); placer un corps diaphane, tel que du verre (Nussbaum), ne donnent pas de meilleurs résultats, et risquent de faire fondre l'œil.

Cornée (TACHES SPONTANÉES DE LA) ou Chorio-kératite. La compression intra-oculaire, le glaucome, la compression exercée d'arrière en avant sur la cornée après l'abaissement d'une cataracte (Desmarres), la cessation de fonction des nerfs de la cornée, la section des nerfs de la cinquième paire, ou l'inflammation de la sclérotique, une alimentation sucrée et le diabète, entraînent une opacité spontanée partielle ou totale de la cornée.

Ces opacités apparaissent lentement ou par poussées successives (Desmarres); lorsqu'elles guérissent, elles laissent après elles des cicatrices indélébiles; mais le plus souvent la cornée se perforé et l'œil se vide.

Thérapeutique. — On traitera les maladies dont les opacités de la cornée sont l'épiphénomène; mais en même temps on instillera du collyre à l'atropine au centième, et l'œil sera maintenu toujours fermé, sauf les moments de l'examen. On pourra instiller le collyre à l'atropine sans ouvrir entièrement les paupières. V. CONJONCTIVE, DIABÈTE, GLAUCOME, NÉVRALGIE TRIFACIALE, SCLÉROTITE, XÉROPTHALMIE.

FORMULAIRE DES OPACITÉS DE LA CORNÉE.

On insuffle sur l'œil deux fois par jour les collyres secs dont voici les formules :

Oxyde de zinc
Sucre candi
Calomel à la vapeur } à 2 grammes.

(Dupuytren) ☐.

Ou :

Oxyde de zinc 2 grammes.
Oxyde de mercure 4 id.
Sucre 14 id.

(Dupuytren) ☐.

Ou oxyde de zinc et sucre blanc parties égales.

(Récamier) ☐.

Collyre sec.

Sucre blanc }
Tuthie } à 5 grammes.
Nitre }

(Cullerier.)

Ces collyres ne valent pas mieux que la poudre de calomel et de sucre.

On emploie aussi le mélange suivant :

Pierre divine }
Iris de Florence } à 4 grammes.
Sucre candi }
Eau-de-vie 30 id.
Eau distillée 30 id.

(Hôp. d'Italie et de Paris) ☐.

Ou :

Mercuré soluble de Hahnemann 40 centigrammes.
Huile de ricin 8 grammes.

(Hufeland) ☐.

Deux ou trois applications par jour sur les points malades.

Ou :

Carbonate de potasse	30 centigrammes.
Camphre	55 id.
Eau distillée de grande chéli- doine	64 grammes.

Mélez et ajoutez :

Teinture d'aloès	24 gouttes.
----------------------------	-------------

(Hôp. de Montpellier) .

Collyre au sulfate de zinc et au sulfate de cuivre.

Sulfate de zinc pulvérisé	12 grammes.
Sulfate de cuivre pulvérisé	4 id.
Camphre	250 centigrammes.
Safran	410 id.

.

5 grammes de ce mélange dans 1 litre d'eau, quelques gouttes sur la cornée, contre les opacités de cette membrane . (Ivel.)

Collyre à l'eau céleste.

Sulfate de cuivre	2 décigrammes.
Eau	120 grammes.
Ammoniaque	40 gouttes.

.

Collyre de potasse caustique.

Potasse caustique en poudre	60 centigrammes.
Huile de noix	45 grammes.

.

Toucher les parties avec un pinceau trempé dans ce liquide . (Maitre Jean.)

Collyre de carbonate d'ammoniaque.

Carbonate d'ammoniaque	50 centigrammes.
Fiel de bœuf	5 grammes.
Miel purifié	45 id.

Même application que précédemment .

(Richter.)

Collyre au sulfate de cadmium.

Sulfate de cadmium	5 centigrammes.
Eau distillée	10 grammes.
Laudanum	6 gouttes.

Pour les taies de la cornée . (Sichel.)

Pommade de Saint-Yves.

Précipité rouge	4 gramme.
Oxyde de zinc	4 id.
Camphre	30 centigrammes.

Incorporés dans :

Cire	5 grammes.
Beurre frais	4 id.

.

Pommade du régent.

Oxyde rouge de mercure	40 grammes.
Acétate de plomb cristallisé	40 id.
Camphre	1 id.
Beurre frais lavé à l'eau de rose	450 id.

.

Pommade au fiel de bœuf.

Os de sèche	120 centigrammes.
Sucre en poudre	2 grammes.
Fiel de bœuf	4 s.

Pour faire une pommade appliquée avec un pinceau (de Gräfe) .

Ces pommades ont été les modèles des pommades suivantes, préconisées contre les taches de la cornée.

Pommade au précipité rouge.

Beurre frais lavé	3 grammes.
Précipité rouge	40 à 20 centigrammes.
Camphre	15 id.

(Cadet) .

Pommade au précipité rouge.

Axonge	2 grammes.
Précipité rouge	20 centigrammes.

Mélez : ajoutez dans quelques cas :

Sulfate de cadmium	1 décigramme.
------------------------------	---------------

.

Même mode d'administration. Pour diminuer les cicatrices de la cornée (Sichel).

V. COLLYRES pour quelques formules peu usitées.

Cornée (PLAIES DE LA). Les plaies régulières de la cornée, faites par un instrument propre, et les piqûres qui ont traversé la cornée elle-même guérissent sans laisser de traces. Au contraire, les contusions avec plaie et les déchirures sont suivies d'une élimination de quelques lames de la cornée, et il résulte une cicatrice nommée taie.

Dans les plaies de la cornée avec plaie du cristallin et de l'iris, des complications graves surviennent, une cataracte traumatique et une iritis; les complications primitives de la plaie de la cornée sont la hernie de l'iris, si la plaie de la cornée est un peu large; la kératite parenchymateuse et l'hypopion si les soins ont fait défaut. V. KÉRATITE DIFFUSE, PARENCHYMA-TEUSE.

Thérapeutique. — Fermer l'œil avec des bandelletes de taffetas d'Angleterre, — compresses d'eau glacée sur l'œil, — tenir le malade dans l'obscurité.

S'il y a hernie de l'iris, on répétera les instillations de collyre mydriatique.

Eau distillée	20 grammes.
Sulfate neutre d'atropine	5 centigrammes.

Si la lésion date de plusieurs jours, on excisera le prolapsus : — avec une érigne courbe, fine, on accrochera le prolapsus et on reséquera par un coup de ciseau courbe.

Si la plaie de la cornée est irrégulière, s'il y a de petits lambeaux flottants, on les saisira avec une pince à griffes et ils seront coupés avec des ciseaux courbes.

Aux premières menaces d'inflammation, on appliquera dix sangsues à la tempe, — on fera ensuite des frictions mercurielles autour de l'œil, — on administrera le calomel à dose fractionnée (V. KÉRATITE DIFFUSE), et l'on substituera les compresses d'eau tiède aux compresses froides.

Cornée (ULCÈRES DE LA). V. KÉRATITE ULCÉREUSE.

CORNÉES (PRODUCTIONS). De véritables cornes peuvent se développer sur le tégument, à la face, aux bras, au périnée et au tronc, mais rarement aux pieds et aux mains (les ongles, les orteils qui se transforment en une sorte de corne, peuvent cependant être rappo-

chés des productions cornées de l'épiderme).

* * Les cornes sont le fait d'une accumulation de cellules épithéliales imbriquées qui se renouvellent incessamment.

* * Ordinairement uniques, les cornes existent, ou bien sur une peau saine d'ailleurs, ou bien, sur un cancroïde. Elles sont parfois multiples (Ingrassias, F. de Hilden, Saint-George Ash, Heschl). Ces cornes affectent une forme conique et comme enroulées sur elle-même, elles tombent et se reproduisent. On a vu des cornes coniques de 30 centimètres.

Des adhérences peuvent s'établir entre les os et les cornes,

Les femmes pauvres sont les sujets les plus fréquemment atteints de productions cornées. Pour les ongles il n'y a pas de distinction. La malpropreté seule et les chaussures qui pressent sur les ongles sont les causes principales du mal.

Thérapeutique. — Une corne qui tombe et ne se reproduit plus (Landouzy) est une exception.

Il faut enlever les cornes avec une portion assez étendue du tégument qui supporte leur base ; — s'il y a adhérence à l'os, on enlèvera encore une portion du tégument et on sclérera la corne près de l'os (Folin) ; — qu'il y ait un cancroïde ou un kyste sébacé, il n'y a pas de contre-indication à l'opération, — arracher simplement une corne n'est qu'un moyen palliatif, car il y a toujours la récurrence.

On pansera la plaie à plat.

S'il y a des cornes multiples on enlèvera les plus volumineuses, et l'on soumettra les malades à une bonne hygiène et à un régime tonique.

Au début de la transformation d'un ongle en corne, on fera prendre de fréquents bains de pieds, on grattera l'ongle ; la corne une fois produite sera arrachée si elle est une cause de gêne, si l'ongle repousse, s'il est de nouveau difforme, on détruira la matrice de l'ongle par la cautérisation ou l'excision. V. ONGLE INCARNÉ, EXOSTOSE SOUS-UNGUÉALE.

CORNEILLA (Pyrénées-Orientales). Eau minérale ferrugineuse acidulée.

CORNOULLER. Arbrisseau indigène des caprifoliacées dont le fruit astringent et acide sert, par expression, à faire une boisson acidule rafraîchissante.

CORPS ÉTRANGERS. Les corps étrangers qui ont déterminé une plaie peuvent séjourner dans les tissus et y causer des accidents. Il en est de même des corps de nature diverse introduits dans une cavité ou un conduit naturel.

Le traitement des corps étrangers consiste toujours à les extraire par des manœuvres forcées ou à en faciliter l'expulsion.

Corps étrangers du conduit auditif. Du cérumen accumulé, des boules de verres et de plomb, des graines, du papier, des insectes introduits dans le conduit auditif externe y séjournent, l'enflamment et perforent quelquefois la membrane du tympan.

Un corps étranger retenu dans le conduit

auditif, un vers surtout, détermine une otite externe, un gonflement de la muqueuse, et des convulsions quelquefois chez les enfants.

Pour reconnaître la présence du corps étranger, on explorera le conduit auditif en tirant l'oreille en arrière et un peu en haut, en se plaçant devant une vive lumière. On fera des injections pour enlever le pus s'il y a de l'inflammation. Pour le diagnostic on se fondera sur les antécédents, beaucoup chez les adultes, très-peu chez les enfants.

Thérapeutique. — Si l'on soupçonne que des vers ou des insectes sont introduits dans le conduit auditif ou fera des injections huileuses.

Un corps arrondi qui a pénétré dans le conduit en sera chassé au moyen d'une injection lancée par une seringue à jet très-fort (Mayor, de Lausanne).

Autant que possible, il ne faut pas se servir d'une curette, mais lorsque l'on s'en sert on lui fera suivre, la paroi supérieure du conduit auditif, et l'on basculera. La curette articulée (Leroy d'Étiolles) (V. CORPS ÉTRANGER DE L'URÈTHRE), les pinces de Rousset de Vallière dont on introduit les branches séparément de chaque côté du corps étranger sont assez bonnes. Il n'est pas sans danger d'extraire avec une vrille acérée (J. Cloquet) un noyau de cerise ; — un ver pourra être attiré par un morceau de viande crue placée dans le conduit auditif (Bérard). Une injection par la trompe d'Eustache (F. Delcau) chassera un corps qui aura perforé la membrane du tympan et se sera logé dans l'oreille moyenne.

Pour faire sortir les corps solubles, on se bornera toujours aux injections répétées.

Corps étrangers de la cornée et de la conjonctive. V. CORNÉE et CONJONCTIVE.

Corps étrangers des fosses nasales. Il arrive souvent que les enfants introduisent dans leurs narines des corps solides et des corps hygrométriques, comme des pois.

Un étirement, un effort, pour se moucher expulse généralement les corps étrangers, mais si ceux-ci augmentent de volume, si la narine se trouve bouchée, l'art doit intervenir.

Comme on fait presque toujours avouer aux enfants ce qui leur est arrivé, le diagnostic n'est pas difficile, cependant on se trouve fort embarrassé quand il s'agit d'un fait exceptionnel, ce qui s'est vu à propos d'un pois germé (Renard, de Bordeaux).

Thérapeutique. — On extraira le corps avec des pinces ou avec une curette, mais, pour favoriser l'extraction, on fera des injections d'eau dans la narine libre, car le liquide revenant par l'autre poussera le corps étranger en avant, et cela facilitera son extraction.

Corps étrangers des fosses nasales et du sinus maxillaire. Les balles, les morceaux d'étoffe, les esquilles osseuses, constituent les corps étrangers des fosses nasales. Il est des cas pathologiques dans lesquels une cavité nasale étant oblitérée, ou un sinus maxillaire étant ouvert, un corps étranger placé dans le but de

dilater une narine est introduit et détermine des inflammations variables. Les indications ressortiront des cas particuliers.

Thérapeutique. — Quand des narines tendent à se souder et sont maintenues béantes par un bout de sonde ou un tube de plomb, ces instruments dilateurs entrent quelquefois dans les fosses nasales. Pour les extraire, on dilatera les orifices avec l'éponge préparée, et l'on cherchera à extraire le corps avec des pinces, ou le morcellera au besoin pour l'extraire avec plus de facilité.

Comme il est impossible de dilater le sinus maxillaire, on fera des injections pour forcer les corps étranger à sortir, sinon on le morcellera avec une pince solide ou un brise-pierre.

Lorsqu'une esquille, un corps étranger, a été introduit à travers une plaie, on ouvrira les narines sur les côtés et l'on ira à la recherche du corps étranger.

Corps étrangers de l'œsophage. Des aliments non broyés, des os, des pièces de monnaie, ou d'autres objets, des entozoaires, remontés de l'estomac, s'arrêtent quelquefois dans l'œsophage, chez les vieillards dépourvus de dents, chez les individus qui mangent gloutonnement, et chez les enfants qui avalent les objets avec lesquels ils jouent; alors survient une contracture de l'œsophage qui immobilise le corps étranger et donne lieu à des accidents locaux immédiats ou consécutifs.

* * Qu'ils soient arrêtés à la partie supérieure de l'œsophage ou qu'ils soient arrêtés à l'orifice cardiaque, les corps étrangers du conduit œsophagien donnent lieu à une dysphagie plus ou moins prononcée.

* * Lorsque dans le cours d'un repas, un individu venant d'avaloir un corps volumineux, il survient une douleur vive et des efforts de vomissements suivis d'une suffocation continue, et une asphyxie d'autant plus intense que le corps étranger est plus volumineux, ou diagnostiquera un corps étranger de l'œsophage. Du sang, quelquefois mêlé aux mucosités vomies, une douleur incessante, l'impossibilité d'avaloir, l'exploration de l'œsophage avec le doigt ou avec une sonde de gomme; la présence d'un corps dur sur le trajet de l'œsophage au cou, une sensation de piqûre éprouvée par le malade (Gaultier de Claubry), confirment le diagnostic.

L'exploration avec la sonde est le seul moyen de diagnostic certain d'un corps étranger arrêté à l'orifice œsophagien inférieur.

* * Quand les corps étrangers de l'œsophage sont très-volumineux ils tuent quelquefois par asphyxie en comprimant le larynx et la trachée.

* * Les corps étrangers durs, fixés en un point de l'œsophage peuvent tuer par les complications auxquelles ils donnent lieu, savoir : une œsophagite phlegmoneuse, avec production de pus abondant et fétide; — une perforation de l'œsophage et des abcès dans le médiastin postérieur, ou au cou, vers lequel ils cheminent

sous les aponévroses pour s'ouvrir à l'extérieur en causant une fistule; — une perforation de la trachée et un passage des matières alimentaires dans les voies aériennes; — la perforation d'un gros vaisseau et une hémorrhagie mortelle (Bazin); — la perforation des vertèbres après y avoir fait naître une ostéite.

* * Une induration de l'œsophage (Littre) et des parties voisines existe autour d'un corps étranger arrêté depuis longtemps dans l'œsophage, mais ce n'est pas une dégénérescence cancéreuse; l'induration peut exister en même temps sur le périoste des vertèbres du cou.

* * On ne confondra pas avec un corps étranger de l'œsophage la sensation qui persiste après l'expulsion de ce corps étranger ou son passage dans l'estomac si l'on explore le conduit avec la sonde œsophagienne. V. OESOPHAGISME.

* * On ne prendra pas la grande corne de l'os hyoïde pour un corps étranger, une arête, parce que le doigt pouvant être introduit à son niveau, on sentira la portion de l'os recouverte par des tissus.

Thérapeutique. — On extraira les corps étrangers de l'œsophage fixés à la partie tout à fait supérieure de ce conduit par la bouche avec des pinces à anneau courbe, ou avec une pince de Hunter, en abaissant fortement la base de la langue.

Lorsque le corps étranger est situé plus bas, ou se conduira de différente façon si le corps est digestible ou s'il ne l'est pas. Dans le premier cas, on le poussera dans l'estomac avec une sonde œsophagienne; dans le second, on aura recours aux procédés d'extraction variables ou à l'œsophagotomie.

Pour extraire les os ou les corps un peu durs, on se servira du crochet de Rivière ou du crochet à bouton de Stedman, du *parapluie* de Baudens, et s'il s'agit d'une pièce de monnaie, on se servira du panier de Græfe.

Si l'on ne peut réussir par ces moyens, on emploiera une éponge serrée au bout d'une baleine et l'on tâchera de la faire passer au delà du corps étranger pour la laisser se gonfler; puis on la retirera en ramenant le corps étranger.

Pour arriver vite à ce résultat par le même mécanisme, on introduit en arrière du corps étranger, à l'aide d'un mandrin rigide, une sonde à boule de caoutchouc vide que l'on distend par l'insufflation et que l'on retire en amenant le corps étranger. (Modification du procédé de Beniqué qui se servait d'un sac de baudruche au bout d'une sonde.)

Si le corps étranger est arrêté par un spasme de l'œsophage, si des aspérités ont pénétré dans cet organe, le hasard seul peut favoriser l'extraction. — On devra cesser les tentatives d'extraction, dès qu'il y aura de l'inflammation, — on soutiendra les malades avec des aliments liquides, tels que le bouillon ou le lait; — on pratiquera l'œsophagotomie comme dernière ressource.

Il faut toujours opérer du côté gauche; pour cela, on placera le malade horizontalement, la tête renversée en arrière et inclinée à droite, de façon à faire saillir le muscle sterno-mastoidien qui sert de guide pour l'incision de la peau.

Si le corps étranger fait saillie et s'il est possible de le sentir, on incisera en se guidant sur la partie dure (Boyer). Quand le corps ne se sent pas, on introduit une sonde de femme dans l'œsophage et on la fait saillir du côté gauche (Vacca Berlinghieri), et l'on peut d'évaluer à quelle distance on est de l'œsophage.

Le muscle peaucier et l'anéprovrose cervicale superficielle coupée, l'aponévrose, qui sépare la trachée de la gaine des vaisseaux, est divisée avec précaution, on sectionne l'omoplat-hyoïdien sur la sonde cannelée (Begin), ou l'on écartera ce muscle (Boyer);

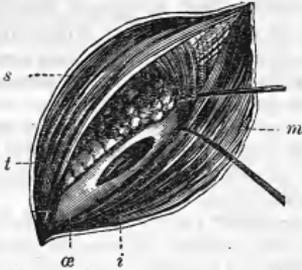


Fig. 122. — Plaie pour faire l'œsophagotomie. — *m.* Muscle sterno-mastoidien. — *s.* Muscle sterno-hyoïdien. — *t.* Trachée. — *œ.* Œsophage. — *t.* Incision de l'œsophage.

puis la recherche de l'œsophage continuera, le chirurgien portant avec son doigt indicateur les vaisseaux en dehors, un aide portant en dedans les muscles sterno-hyoïdien et sterno-hyoïdien. Pour savoir si l'on est sur l'œsophage, on fera exécuter des mouvements de déglutition; si l'on n'est pas sûr d'être sur l'œsophage, on introduira la sonde de femme à plusieurs reprises.

Si les parois du canal sont indurées; les rapports de l'organe bien appréciés permettront d'éviter l'erreur, on cherchera immédiatement en arrière et à gauche de la trachée.

Une incision de 12 millimètres que l'on agrandira en haut et en bas sera faite au canal; soit pour faciliter la sortie du corps étranger, soit pour permettre d'introduire des pinces courbes ou des pinces à double croisement pour aller à la recherche du corps.

Le nerf phrénique, le nerf récurrent gauche, et le nerf pneumogastrique doivent être évités.

Après l'opération, on rapproche les lèvres de la plaie, on lave la partie supérieure de l'œsophage par des injections d'eau tiède. On panse à plat, et les pansements sont renouvelés fréquemment.

Quand un hameçon est introduit dans l'œsophage, une balle de plomb percée doit être enfilée dans le crin fixé au hameçon, puis un roseau est engagé sur le même fil, et par des ébranlements de cette tige on arrache le hameçon (Leroy Anthony).

Quand ce sont des entozoaires, des lombrics par exemple qui sont remontés, on donne des boissons abondantes et un vomitif quelques heures après. Si une sangsue est avalée, on donne des boissons salées et un vomitif ensuite.

La suffocation et l'asphyxie réclament en tous cas la trachéotomie immédiate; on songera après au corps étranger. Il n'y a d'exceptions que pour le cas où le corps étranger étant à la base du pharynx, on peut aller facilement et vite à sa recherche.

Un rétrécissement est ordinairement la consé-

quence du séjour prolongé d'un corps étranger dans l'œsophage. V. ŒSOPHAGE (RÉTRÉCISSEMENT DE L').

Corps étranger des paupières. Quelques gouttes d'une solution de gomme épaisse, jetées entre les paupières, enveloppent le corps étranger qui s'y trouve, calmant la douleur qu'il provoque et peu à peu l'entraînent si l'on presse légèrement à la surface. Le mieux est de retourner la paupière et de chercher le corps étranger; pour retourner la paupière supérieure, on saisit le plus de cils que l'on peut entre les mors de la pince, et avec une sonde cannelée on presse sur la partie supérieure de la paupière pendant qu'on relève les cils; pour retourner la paupière inférieure, on l'abaisse avec le pouce, et elle se retourne en partie.

On peut encore passer la paupière inférieure sous la supérieure, et frotter au dehors, de façon que les cils inférieurs entraînent le grain de poussière entré dans l'œil. V. CONJONCTIVE; CORNÉE (CORPS ÉTRANGERS DE LA).

Corps étrangers dans les plaies. V. PLAIES (COMPLICATIONS DES) et PLAIES PAR ARMES À FEU (COMPLICATIONS DES).

Corps étrangers du rectum et de l'anus.

Toutes sortes de corps étrangers ont été trouvés dans le rectum, des ustensiles de table, des vases de faïence, des billes, une queue de cochon (Pierre de Marchettis), une *chope* à bière (Velpeau), une sangsue (Lafond). On compte encore des fèces endurcies comme des corps étrangers.

** L'aveu des malades, une constipation opiniâtre, quelquefois une dilatation de l'anus avec incontinence des matières fécales, le toucher rectal, le contact de la canule d'un irrigateur avec le corps étranger, la sensation du bistouri arrêté sur une partie dure pendant l'opération d'une fistule à l'anus, conduisent au diagnostic. Presque toujours l'anus est plus saillant, le pli anal est effacé et le périnée est tendu, il y a des efforts incessants de défécation.

** Abandonnés à eux-mêmes, les corps étrangers du rectum qui ont un petit volume sont quelquefois expulsés spontanément, d'autres fois, s'ils sont un peu gros ils arrêtent le cours des matières fécales et font croire à un iléus; dans certains cas, ils compriment la vessie et l'urètre, et déterminent une rétention d'urine qui peut en imposer.

À la longue, sous l'influence des corps étrangers de l'anus, le rectum s'enflamme, des abcès se forment autour de l'organe, dans la fosse ischio-rectale, même dans le petit bassin, où ils peuvent causer une péritonite. Dans le premier cas, une fistule se produit, dans le second, la mort arrive par généralisation de la péritonite ou par phlegmon et gangrène étendue dans le petit bassin.

** La disparition du corps étranger, lorsqu'il n'a pas séjourné trop longtemps, fait immédia-

tement cesser les accidents inflammatoires, ou est suivi de la formation d'une fistule à l'anus, lorsqu'il y a eu un commencement de phlegmon périrectal.

* * Les perforations et les déchirures de l'intestin par un corps angulaire introduit dans le rectum, sont des complications toujours très-graves et qui entraînent souvent des phlegmasies redoutables et la mort.

Thérapeutique. — Une sangsue s'étant introduite dans le rectum, on l'en fera sortir en donnant un lavement fortement salé, 40 grammes de sel marin pour 250 grammes d'eau.

Une queue de cochon ou un corps étranger allongé et couvert d'aspérités sera extrait avec un roseau creux ou mieux avec un spéculum de verre un peu étroit que l'on glissera sur le corps étranger.

Une bille ou un corps arrondi sera extrait avec des tenettes, — si ces corps sont très-volumineux on les morcellera avec un brisec-pierre, et l'on extraira les fragments avec une tenette ou un petit forceps (Velpéau), mais on ne débridera pas le sphincter; le seul cas où l'on devra débrider est celui où, ayant affaire à un corps étranger, en verre ou en faïence, on craindrait de le briser. Mieux vaudrait débrider, en arrière ou sur les côtés, et presser sur le ventre pour faire sortir le verre ou la tasse de porcelaine.

Les matières fécales durcies seront ramollies avec des lavements, si l'on ne réussit point, on les extraira avec une tenette ou avec une cuiller, guidé par le doigt. Si les matières étaient extrêmement dures, on les briserait avec un lithotriteur.

Toutes les fois qu'un corps étranger a été retiré du rectum, on donne de suite deux ou trois grands lavements au malade et on le place dans un bain. — Si le rectum a été blessé, on fera une irrigation continue avec l'irrigateur à double courant, ou on donnera six fois par jour des demi-lavements froids qui seront gardés le plus longtemps possible; aux premières menaces d'inflammation, on appliquera des sangsues au périnée.

Corps étrangers du tube digestif. Des corps de nature, de forme, de volume variables peuvent être introduits impunément dans le tube digestif et sont rendus, par la difécation: une lame de couteau (Job à Mekren), un grattoir à papier dont la lame était ouverte, des ciseaux, une flûte (Olaus, Wormius, Bartholin), une fourchette (Legendre), une halle, ont ainsi pu traverser tout le tube digestif. V. PLATIES DE L'ESTOMAC.

Les corps étrangers de l'intestin, surtout les corps pointus, produisent quelquefois des accidents graves, perforent les intestins, sortent au dehors avec le pus des abcès, et passent dans un organe voisin, c'est ainsi que des aiguilles avalées ont passé dans la vessie.

Des noyaux de fruit oblitérent parfois les intestins. V. INTESTINS (CALCULS DES).

Lorsque des corps non vénéneux sont introduits dans le tube digestif et s'y arrêtent, ils peuvent pendant longtemps ne produire aucun symptôme fâcheux. A la longue ils déterminent

une péritonite circonscrite, et des adhérences, ils perforent l'intestin, déterminent un abcès qui s'ouvre sur la paroi abdominale dans le point le plus proche ou au loin. On rencontre ces abcès dans les hypochondres, dans la région inguino-crurale. Des fistules stercorales persistent (V. ABCÈS DES PAROIS DE L'ABDOMEN) et l'on y trouve quelquefois des corps étrangers incrustés de matières calcaires (Giraldès). Les corps anguleux, comme le verre, la porcelaine, les os volumineux, déterminent des ulcérations de l'intestin et des péritonites mortelles, les noyaux de fruit, des pepins arrêtés dans l'appendice iléo-cæcale (Briquet), dans des hernies (J. L. Petit), peuvent produire des accidents du même genre.

Les corps vénéneux, tels que les morceaux de métal, le plomb et le cuivre surtout en particulier, causent les accidents de l'empoisonnement par le plomb et le cuivre.

On reconnaît les corps étrangers du tube digestif, aux accidents racontés par les malades, quelquefois à la sensation d'un corps dur à travers la paroi abdominale. Mais la plupart du temps il n'y a que des coliques, de la constipation, et l'on ne soupçonne un corps étranger que par une douleur fixe, par un abcès stercoral qui se montre sur la paroi abdominale, et qui se reconnaît à ce qu'il contient des gaz et est sonore à la percussion, mais cela n'est point constant; lorsqu'il y a une fistule stercorale, le corps étranger est révélé quelquefois par le cathétérisme de la fistule.

Thérapeutique. — Lorsqu'un corps étranger est arrêté dans l'estomac ou dans l'intestin, on peut l'extraire directement, comme cela a été fait autrefois, surtout si le corps est senti à travers la paroi abdominale qu'il soulève. Cette opération faite avant la formation d'un abcès est toujours extrêmement dangereuse; — un purgatif doux, 25 grammes d'huile de ricin, aidera beaucoup l'expulsion du corps étranger.

S'il y a un abcès (V. ABCÈS DE LA PAROI ABDOMINALE), on traitera par les moyens appropriés; si le corps étranger est expulsé, il restera une fistule qui peut guérir promptement; — si le corps est resté dans l'abcès entretenant la fistule, on sondera la plaie avec une sonde de femme; — si le corps est mobile on l'extraira, après avoir dilaté la fistule avec de l'éponge préparée et l'on extraira le corps, mais il est meilleur d'attendre que le corps se présente de lui-même à la plaie. — S'il y a des accidents d'intoxication par des corps vénéneux, on donnera les contre-poisons, des sels de cuivre ou autres; si l'on était appelé au moment où des corps étrangers, tels que des verres, des noyaux de cerises ont été avalés, on donnerait des pâtes de mie de pain en grande quantité, on donnerait de l'huile de ricin, 30 à 40 grammes; si des noyaux de fruits étaient arrêtés dans le cæcum, on administrerait des lavements répétés avec le sulfate de soude et le séné à la dose de 8 à 15 grammes de chaque substance.

Lorsqu'une aiguille avalée vient faire saillie sous la peau, loin du tube digestif, on l'extraira par une

incision, si l'aiguille sort par la paroi abdominale on attendra que la peau soit sur le point d'être perforée et l'on extraira l'aiguille par une petite incision.

Corps étrangers de l'urèthre. Des corps étrangers peuvent s'arrêter dans l'urèthre, mais avec le temps ils vont toujours dans la vessie.

** Une rétention d'urine et des douleurs vives, avec tuméfaction du canal, révèlent l'existence des corps étrangers dans l'urèthre.

Thérapeutique. — Si le corps est une épingle on en fera passer la pointe au dehors à travers l'urèthre (S. Cooper, Boinet), puis on fera ensuite remonter la tête du côté du méat.

S'il s'agit d'un corps arrondi on se servira de la pince à deux branches de Hunter, de la pince à trois branches de Leroy (d'Étiolles) ou de la curette de Bonnet (de Lyon) modifiée par Charrière.

Si le corps se sent bien, s'il est rugueux, une incision sera faite sur le canal, et l'on extraira le corps étranger comme un calcul. V. CALCULS VÉSICAUX, LITHOTRIE, PIERRE ARRÊTÉE DANS L'URÈTHRE.

Corps étrangers dans l'utérus. Un bout de sonde, un morceau d'éponge préparée introduit dans le col pour provoquer l'accouchement ou l'avortement, peuvent rester dans l'utérus, et sont ordinairement expulsés spontanément, mais ils font naître une métrite lorsqu'ils séjournent dans cet organe. On a vu des malades qui, par une aberration d'esprit inconcevable, s'introduisaient elles-mêmes des cailloux dans l'utérus (Nélaton). En les extrayant on avait cru à une pierre de la matrice, l'examen a montré qu'il s'agissait de cailloux de silice.

Thérapeutique. — Si les corps étrangers de l'utérus étaient enfermés dans la cavité utérine, on traiterait par les procédés employés pour extraire les débris de placenta ou les concrétions calculeuses de l'utérus. V. CALCULS DE L'UTÉRUS.

Corps étrangers de la vessie.

Des débris de vêtement, des projectiles d'arme de guerre, des soudes molles, des morceaux de brise-pierre, des tentes, des bourdonnets de charpie, des corps les plus variés introduits par une aberration lubrique, des épis de blé ou d'orge (Morgagni, Chopart), des épingles qui ont cheminé dans les tissus, et chez la femme en particulier, des étuis, des morceaux de bois, des asse-lacets, des épingles à cheveux, ont été rencontrés dans la vessie. Une grossesse extra-utérine même, après avoir adhéré à la vessie, s'ouvre parfois dans cette cavité et y verse des débris de fœtus.

Les corps enfermés dans le rectum ou le vagin peuvent passer dans la vessie, après en avoir ulcéré les parois et c'est ainsi qu'on explique la présence de matières stercorales

dures, des pessaires dans le réservoir urinaire.

** Après avoir séjourné dans la vessie, tous les corps, excepté ceux d'argent ou de gutta-percha (Civiale), présentent plus ou moins d'incrustation et deviennent le noyau d'un calcul friable de phosphate terreux.

D'autres fois les corps anguleux irritent la vessie, la perforent et passent dans le vagin ou le rectum sans produire forcément une fistule, ou bien ils occasionnent une cystite, avec des ulcérations, des perforations et des infiltrations urinaires et des phlébites; mais ces cas sont rares.

** Chez l'homme on soupçonne les corps étrangers de la vessie d'abord par la confession des malades, puis par une rétention d'urine, et souvent par des douleurs vives de la miction. — Chez les femmes on les soupçonne par les signes d'une cystite, mais on n'acquiert de certitude seulement que par le cathétérisme. Dans ce cas, il faut associer le toucher vaginal au cathétérisme et faire des injections vésicales ou explorer quand la vessie est chargée d'urine.

S'il y a une plaie de la vessie l'exploration avec le doigt ou avec une sonde de femme est le meilleur moyen de diagnostic.

Thérapeutique. — S'il y a ouverture à la vessie, on extraira les corps étrangers avec des pinces.

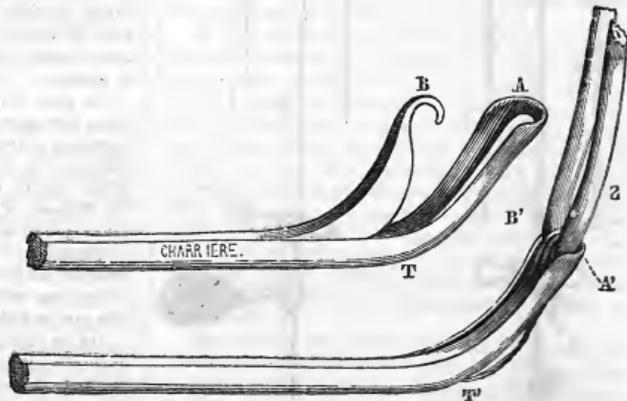


Fig. 123. — Instrument de Leroy (d'Étiolles) pour extraire les sondes de la vessie. — A. Gouttière de la branche femelle. — B. Crochet. — S. Sonde prise par le crochet B.

Chez l'homme, les morceaux de bois, les centimes, les médailles, les graviers, les corps arrondis seront, après une dilatation préalable du canal, extraits avec un petit brise-pierre explorateur (V. CALCULS VÉSICAUX) (Ségalas), si le corps est trop volumineux on le sectionnera avec le litholabe inciseur (Leroy d'Étiolles, Civiale). Arrivé au col de la vessie, on desserre un peu le brise-pierre et le corps ou les fragments roulants pénétreront mieux entre les branches du brise-pierre et pourront être extraits plus aisément (Caudmont).

Pour extraire une sonde, on se servira d'un instrument en forme de lithotriteur dont la branche femelle est un simple canal un peu évasé et reçoit une branche mâle recourbée en crochet, la soude saisie en un point quelconque se ploie en deux et quand

elle est fortement prise par le crochet on extrait lentement (Leroy, d'Étiolles). Cet instrument est supérieur à tous les autres (fig. 123). Si le corps est incrusté et forme calcul on fera la lithotritie (Phillips). Mais la taille est préférable s'il y a irritation de la vessie.

Lorsque toutes les tentatives pour extraire un corps arrondi qu'on ne peut briser auront échoué, on pratiquera la taille. V. CALCULS VÉSICAUX.

Chez la femme, on extraira les corps arrondis en dilatant l'urèthre, et en allant à la recherche de l'objet introduit avec une pince à pansement; s'il est



Fig. 124. — Instruments pour extraire les passe-lacets.

Fig. 125. — Crochet de Courty à pignon pour extraire les épingle à cheveux.

trop gros on le broiera ou on l'incisera avec le litholabe incisEUR.

On extraira les épingle à cheveux libres avec un crochet, placé perpendiculairement sur une tige droite (Galli, de Lucques), et beaucoup mieux avec le crochet enfermé dans une gaine cylindrique; pour cela, une injection étant faite dans la vessie, on introduira l'instrument pour faire saillir le crochet en

dehors de la gaine et l'on ira à la recherche de l'aiguille; quand elle aura été accrochée, on fera rentrer le crochet, puis à l'aide du pignon on forcera l'aiguille à se plier pour entrer dans la gaine et elle sera retirée avec l'instrument. (Fig. 125.)

Pour extraire une tige non flexible, on se servira de la sonde creuse, taillée en bec de flûte, munie de la pince à deux branches dont une à crochet de Charrière, ou de la sonde, semblable munie d'un simple crochet (fig. 124): les passe-lacets, saisis par leur milieu, basculent quand les crochets sont arrivés au niveau de l'extrémité de la sonde, et ces tiges se placent dans l'évasement de la sonde avec laquelle elles restent parallèles de façon à pouvoir être alors extraites.

Si les corps sont incrustés de matières calcaires, on fera d'abord la lithotritie; — si le corps introduit est de bois, on le brisera de même qu'un calcul, mais pour un étui, il faut toujours dilater le canal et tâcher de retirer le corps étranger sans l'ouvrir.

En cas de cystite et d'enclavement du corps étranger dans la vessie avec désordres graves, imminents, on fera sans hésiter l'opération de la taille. Pour faire la taille vaginale, la malade étant couchée sur le côté, un spéculum univalve américain étant placé sur la partie postérieure du rectum, le chirurgien, guidé par une grosse sonde cannelée (Dupuytren), incise le canal et fait largement un débridement de l'urèthre et du vagin, avec le bistouri boutonné: des injections fréquentes seront faites dans la plaie qu'on ne réunira pas et qui se fermera seule; — si une fistule persiste, on la traitera par les cautérisations avec le nitrate d'argent ou avec un stylet rougi à blanc; enfin, en cas d'insuccès, on opérera plus tard la fistule.

On peut faire la taille uréthrale pour extraire les corps étrangers de la vessie, dans ce cas, on débride l'urèthre à droite et à gauche (Louis, Fleurant), car l'incision en haut (Colot) est moins bonne. On débride ensuite le col de la vessie sur plusieurs points (A. Dubois), l'urèthre étant ainsi agrandi, on extrait les corps étrangers avec des tenettes.

Quand on a recours à la taille, chez la femme, on devra avoir présent à l'esprit que la taille uréthrale, laisse une incontinence d'urine au moins autant de fois que la taille vésico-vaginale laisse de fistule.

On ne doit jamais laisser un corps étranger dans la vessie, il faut d'abord chercher à l'extraire avec les instruments spéciaux, on tentera ensuite de briser le corps et de l'extraire en fragments, lorsque ces deux moyens ont échoué, il faut toujours avoir recours à la taille.

Corps étrangers des voies aériennes. Des liquides, des solides, du sang, du pus, de la matière tuberculeuse introduits dans les voies aériennes peuvent déterminer une asphyxie mécanique. Les boissons introduites du dehors n'y pénètrent jamais en grande quantité, mais le sang et le pus provenant d'une altération au voisinage du larynx, peuvent pénétrer en abondance, le larynx ne fonctionnant plus normalement. Le pus des abcès du poumon ou d'une caverne ou les anévrysmes ouverts dans les bronches versent une abondante quantité de liquide, et entraînent ordinairement la mort.

Les eaux de l'amnios pénètrent quelquefois dans les bronches des nouveau-nés au moment de la première inspiration, et il y a une asphyxie comme chez les noyés, par introduction de liquide dans les voies aériennes.

* * Des corps solides solubles, comme le sucre, des corps insolubles comme des graines, des noyaux de fruit, des haricots, des amandes, des dragées, des pièces de monnaie, des os, des arêtes, des morceaux de viande, des épingles, sont les corps qui pénètrent ordinairement dans le larynx. On y a vu : un lombric remonté de l'estomac par l'œsophage; une aiguille, qui avait cheminé dans les tissus; un séquestre du sternum ayant pénétré par une ulcération de la trachée-artère (Morgagni); des hydatides du poulmon ayant ulcéré les bronches et rempli l'arbre aérien.

* * Les enfants qui, dans leurs jeux imprudents, gardent des corps solides dans la bouche; les aliénés, que l'on fait manger de force; les vieillards dépourvus de dents et qui ont une paralysie du pharynx, sont plus que tous les autres exposés à l'introduction des corps étrangers dans les voies aériennes.

* * Les corps étrangers venus du dehors occupent d'abord le larynx, descendent ensuite dans la trachée et s'arrêtent à la bifurcation des bronches, à moins qu'ils ne soient anguleux, et dans ce cas ils restent dans le larynx et vont quelquefois se loger dans les ventricules de cet organe.

* * Sous l'influence de la toux les corps étrangers peuvent être expulsés, mais le plus souvent ils restent dans les voies aériennes, et alors il y a une toux violente, avec crachats sanglants, quelquefois des accès de suffocation, de l'aphonie; la face violacée, la turgescence des veines du cou et de la face, les yeux larmoyants, le refroidissement des extrémités, le sentiment perdu révèle une asphyxie qui se termine en une ou deux minutes par la mort, à moins que le corps étranger ne soit soluble.

* * Dans les corps étrangers des voies aériennes, l'auscultation de la trachée donne la perception d'un bruit de claquement (Dupuytren), et le murmure respiratoire du poulmon est aboli.

* * Lorsque le corps étranger n'oblitére pas toute la trachée ou le larynx, il y a de la dyspnée et des accès de suffocation plus ou moins fréquents, qui augmentent principalement quand le corps étranger est hygrométrique, comme un haricot ou une graine. Il y a des malades qui ont des envies de vomir et de la difficulté de la déglutition. Chez d'autres il y a de la douleur, et elle est plus marquée si le corps siège dans le larynx.

* * S'il y a une asphyxie imminente et subitement décollée après un repas, ou chez un enfant

qui jouait avec quelque objet d'un petit volume qu'on ne trouve plus auprès de lui, on devra soupçonner l'introduction d'un corps étranger dans le larynx ou les bronches, l'absence de murmure vésiculaire malgré la dilatation du thorax, la douleur du larynx et les efforts involontaires des malades qui portent la main au cou comme s'ils voulaient arracher un lien qui les étrangle, sont des signes importants qui indiquent l'utilité de la trachéotomie avant les explorations, longues peut-être et que la situation du malade ne permet pas.

* * Si l'asphyxie n'est pas établie, s'il n'y a encore que des accès de suffocation, l'absence de murmure vésiculaire des deux côtés ou d'un seul côté de la poitrine, avec conservation de la sonorité, indiqueront qu'il y a un corps étranger dans le larynx ou dans une bronche.

* * On ne peut confondre les corps étrangers du larynx qu'avec les corps étrangers volumineux introduits dans l'œsophage (V. ce mot). Mais dans ceux-ci la dyspnée est *continue*, il n'y a que très-rarement des accès de suffocation.

* * On ne doit pas laisser un corps étranger insoluble dans la trachée et le larynx, quand même les accidents se calmeraient momentanément.

Thérapeutique. — S'il s'agit d'un corps soluble non vénéneux, on se bornera à attendre.

Si le corps étranger n'est pas soluble, on commencera d'abord par introduire le doigt dans la bouche pour s'assurer si le corps n'est pas arrêté à l'orifice supérieur du larynx, et dans ce cas on l'extraira avec une pince courbe. Si les accidents ne sont pas intenses et que le corps soit petit, on mettra le malade la tête en bas; on le fera vomir, en titillant la luette avec une plume. On recherchera attentivement si le corps n'a pas été rendu, et au premier accès de suffocation qui reparaitra, on fera la trachéotomie, la laryngotomie ou la laryngotomie cricoïdienne. — Si la suffocation est imminente, on ne choisira pas entre les moyens précédents, on fera la trachéotomie.

Une incision *trop longue* sera faite à la peau, on disséquera précipitamment; arrivé sur la trachée on accrochera celle-ci avec un tenaculum (Chassaingnac), on fera une incision d'une étendue de 2 à 3 centimètres au-dessous du pédicule du corps thyroïde, et l'on placera immédiatement un dilateur; — le malade sera couché horizontalement, si une syncope menace. Si la respiration n'est pas rétablie sur-le-champ et si le corps est placé à la bifurcation des bronches, il faudra aller à sa recherche avec une pince courbe, mais ordinairement le corps vient se présenter de lui-même à l'ouverture (Favier), où il est saisi avec les pinces. Si le corps est fixé dans le larynx, la respiration une fois rétablie par la plaie, on ira chercher le corps étranger par la bouche en s'aidant de l'examen laryngoscopique, ce qui se peut, le malade respirant par l'ouverture de la trachée, on atteindra sûrement le corps par la plaie, on le repoussera dans la bouche avec une sonde de gomme, mais tous les corps qui ne sont pas des os ou des arêtes finissent par descendre et ils arrivent d'eux-mêmes à la plaie.

Après la trachéotomie une anse métallique (Thomson) pour extraire le corps étranger est moins bonne qu'une longue pince.

Une fois le corps sorti on laisse une canule, si l'incision de la trachée a été, dans la précipitation de l'opération, irrégulièrement taillée; dans le cas contraire, on place des compresses d'eau fraîche sur la plaie; — si un emphyème sous-cutané tendait à se produire, on placerait une canule pendant quarante-huit heures.

Si le chirurgien arrive dans l'intervalle d'un accès de suffocation, il auscultera la trachée; si le bruit de claquement manque; si l'on n'y a de douleur qu'au niveau du larynx, si le doigt introduit dans la bouche a senti le corps étranger, ou si l'on a vu le corps avec le laryngoscope, et si l'on n'a pu l'extraire avec une pince, on fera la laryngotomie sus-hyoïdienne.

Incision transversale de 4 à 5 centimètres, dissection, section de la moitié des muscles sterno-hyoïdiens, section de la membrane thyroïdienne, section de la muqueuse qui fait alors saillie à chaque expiration, l'épiglotte poussée dans la plaie par l'air chassé des poumons est saisie avec une égrigne, et l'on aperçoit l'ouverture supérieure du larynx où l'on va chercher le corps étranger, la plaie est refermée par suture pansée à l'eau froide et le malade a la tête fixée dans la flexion en avant.

Toutes les fois que l'on n'est pas sûr de la position du corps étranger, la trachéotomie est préférable, et elle doit porter sur la trachée entre le pédicule du corps thyroïde et le sixième anneau de la trachée, dans une étendue variable entre 2 et 3 centimètres.

Les laryngotomies diverses ne doivent pas être employées, ce sont des procédés excellents, lorsque l'on a du temps devant soi, et que l'on a besoin de laisser longtemps une canule dans les voies aériennes, mais ils ne sont pas bons pour extraire les corps étrangers. V. CROUP, LARYNGOTOMIE et TRACHÉOTOMIE.

La laryngotomie sera toujours faite s'il est démontré que le corps étranger est à l'orifice supérieur du larynx. V. LARYNGOTOMIE.

Corps fibreux de la prostate. V. PROSTATE (HYPERTROPHIE DE LA).

Corps fibreux de l'utérus. V. UTÉRUS (CORPS FIBREUX DE L').

Corps mobiles des articulations. Une arthrite sèche (Deville), une arthrite (Richet, Monro), une lésion locale de la synoviale, une hypergénèse d'éléments cartilagineux déterminent la formation de corps durs, de consistance cartilagineuse qui, nés sur la synoviale, se pédiculisent et finissent par être libres dans l'articulation (Laennec), ou se détachent de la séreuse au pourtour de son union avec les cartilages.

Il est rare que les corps mobiles articulaires soient pourvus d'un noyau formé par un caillot sanguin, et dans ce cas, on a dit qu'ils résulteraient d'une transformation du sang épanché (Hunter, Velpeau). Ce n'est pas prouvé. Il est sans exemple que des grains hordéiformes des articulations soient devenus des corps cartilagineux. V. KYSTES SYNOVIAUX.

* * Les corps mobiles articulaires uniques ou

multiples existent principalement dans l'articulation du genou ou du coude, et à l'articulation temporo-maxillaire.

* * Une douleur subite pendant les mouvements, douleur qui, au genou, est assez forte pour faire tomber les malades ou faire cesser brusquement tout mouvement, et qui disparaît aussitôt, doit faire soupçonner un corps mobile articulaire. Lorsqu'en explorant l'articulation on sent un corps roulant sous le doigt, et qui s'échappe entre les surfaces articulaires, la présomption devient une certitude.

* * A la longue les corps mobiles entraînent des hydarthroses, quelquefois des arthrites et une arthrite sèche en particulier, mais celle-ci peut être dans certains cas considérée aussi bien comme la cause que comme l'effet.

* * Les arthrites fongueuses masquent souvent les caractères des corps mobiles auxquels elles ont donné naissance.

Jusqu'ici on n'a opéré les corps mobiles articulaires que sur l'articulation du genou.

* * Il y a des corps mobiles des articulations qui ne causent aucune douleur. Ce sont surtout ceux qui sont pédiculés.

Thérapeutique. — Une arthrite sèche et des corps mobiles multiples contre-indiquent toute opération, un corps mobile adhérent encore ou devenu adhérent à la synoviale ne doit pas être enlevé.

Corps mobiles de l'articulation fémoro-tibiale. Les corps mobiles de l'articulation du genou se révèlent par une douleur vive subite, arrêtant les individus et cessant par le repos. Le corps mobile vient se placer dans le cul-de-sac inférieur interne de la synoviale, où on le sent rouler sous le doigt; une hydarthrose, une arthrite sub-aiguë, finissent presque toujours par compliquer les corps mobiles de l'articulation.

* * On ne confondra pas un corps mobile articulaire avec une hypertrophie de la synoviale, et la saillie du repli du cul-de-sac supérieur interne de la synoviale (Marjolin), car ce n'est pas la place ordinaire du corps cartilagineux. Dans les autres culs-de-sac, l'absence de mobilité du noyau résistant prouvera qu'il ne s'agit pas d'un corps mobile.

* * Avant de rien tenter, il faut établir que le corps mobile est libre, et qu'il n'y a point de lésion de l'articulation capable de reproduire d'autres nouveaux corps étrangers.

Thérapeutique. — Si les accès de douleur sont séparés par des intermittences pendant lesquelles on ne trouve pas le corps étranger, on attendra, et le malade portera une genouillère un peu serrée; — pour trouver le corps, on fera marcher les malades; s'il est mobile, il viendra se placer dans le cul-de-sac interne de la synoviale.

Si le corps mobile est facilement senti, on tâchera de le faire adhérer à la synoviale en le tenant fixé à la même place, avec un anneau maintenu par des

bandes de diachylon (Middleton, Gooch). Boyer dit avoir réussi deux fois ainsi; mais si l'on ne parvient pas à fixer le corps par la compression, et si le malade souffre on extraira le corps.

Pour cela, après avoir calmé l'inflammation de l'articulation par le repos, les grands bains et les cataplasmes, on amène et l'on maintient avec les doigts le corps mobile au lieu d'élection; une incision de 1 centimètre est faite à la peau à 3 centimètres au-dessous du point où est fixé le corps mobile; un bistouri long et étroit est engagé à plat sur la peau et est conduit jusque sur le corps mobile où il est arrêté alors; la capsule est incisée on presse de haut en bas sur le corps mobile qui s'engage dans l'ouverture faite à la capsule; s'il ne s'engage pas, on agrandit un peu l'ouverture de la capsule avec le bistouri, celui-ci est retiré, et le corps mobile poussé hors de l'articulation est laissé dans le tissu cellulaire (Goyrand, d'Aix). On peut retirer le corps mobile immédiatement (Bonnet, de Lyon), mais cela n'est pas toujours prudent.

Toutes les autres manœuvres opératoires sont insuffisantes ou dangereuses. Une bande roulée sera appliquée par-dessus une petite pièce de linge, destinée à comprimer la plaie sous-cutanée faite à la synoviale au-dessus du corps mobile sorti, le membre sera placé dans une gouttière et recouvert de linges trempés dans l'eau blanche.

Corps mobiles du péritoine.

Outre les corps fibreux de l'utérus, devenus pédiculés et libres dans la cavité abdominale comme dans les articulations, comme dans la séreuse du testicule, des corps mobiles, d'apparence cartilagineuse et fibreuse, existent dans le péritoine. En vient-il de la rate (Lebidois)? S'en forme-t-il sous le péritoine qui se pédiculisent et deviennent libres ensuite (Béclard)? S'en produit-il autour et aux dépens d'épanchements sanguins (Velpeau)? C'est ce qu'il est difficile de dire; en tout cas, il n'y a pas de traitement indiqué pour ces lésions, qui ne présentent pas de gravité immédiate.

Corps mobiles de la tunique vaginale (Morgagni, Hunter). Si dans la tunique vaginale de petits corps pédiculés, durs (Chassaignac), formés aux dépens de follicules séreux sans doute, ou peut-être de tubercules enfermés dans un pédicule séreux et passés à l'état crétaqué (Broca), sans causer de gêne, augmentent de volume, on pourra les extraire.

Thérapeutique. — Une incision sous-cutanée sera faite, et le corps sera extrait par pression; cette opération sera difficile à exécuter, il faudra faire bien tendre la peau sur le testicule; on insistera sur le traitement par les compresses froides pour prévenir la vaginalite,

que l'on traitera, du reste, par les moyens appropriés.

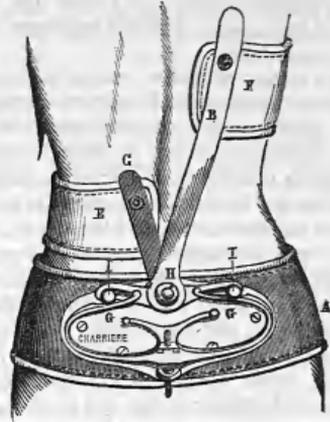


Fig. 126. — Corset mécanique contre les déviations du tronc, agissant par pression continue à l'aide d'un double ressort (Charrrière). E. Courroie lombaire. — F. Courroie dorsale.

Corps vitré (MALADIES DU). Pour les opacités, voyez CHOROÏDITES, SYNCHISIS; pour

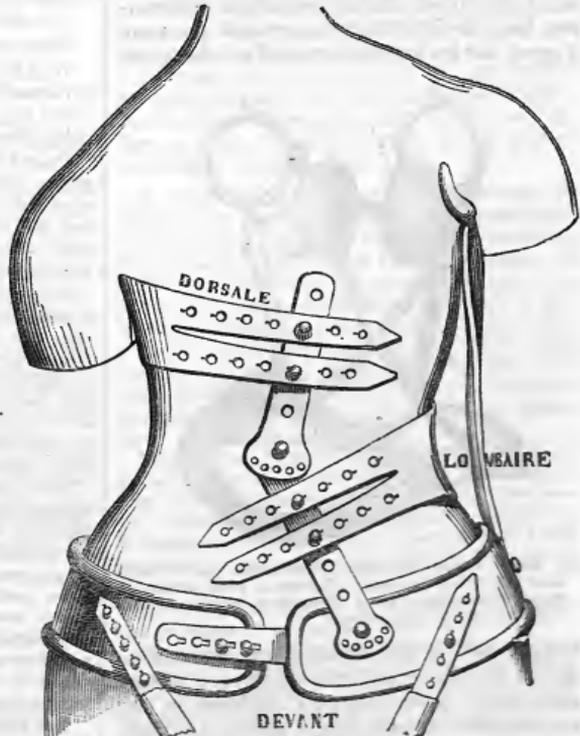


Fig. 127. — Corset mécanique contre les déviations de la taille. (J. Guérin.)

l'hydrophtalmie, voyez GLAUCOME; pour l'hyalite, voyez GLAUCOME AIGU.

CORSET. Il y a deux espèces de corset: l'un

qui fait partie du vêtement de la femme pour serrer la base de la poitrine et relever les seins dans un gousset spécial, et l'autre qui forme l'appareil mécanique destiné à redresser les déviations de la taille.

* * Le corset ordinaire est un morceau de toile épaisse, résistante ; il est garni de tiges de baleine, ajusté sur le corps, au-dessous de l'aisselle, et lacé dans le bas de façon à étrangler la base de la poitrine pour rétrécir la taille.

* * Tant que les femmes n'emploient le corset que pour maintenir les seins à leur place, serrer la taille sans l'étrangler et pour soutenir les jupes afin de s'habiller décentement, le corset est une chose très-utile ; mais il devient très-dangereux dès que, par coquetterie, l'on s'en sert pour serrer démesurément la base de la poitrine, de façon à empêcher l'expansion des poumons, à étrangler le foie qui garde la trace de cette empreinte, à gêner les digestions de l'estomac et à refouler l'intestin en bas, de façon à produire l'abaissement de l'utérus.

Corsets mécaniques. Les corsets destinés à redresser les déviations de la taille sont des appareils formés d'une ceinture métallique rembourrée, large de 5 centimètres, prenant son point d'appui sur les hanches, ayant d'un côté ou de

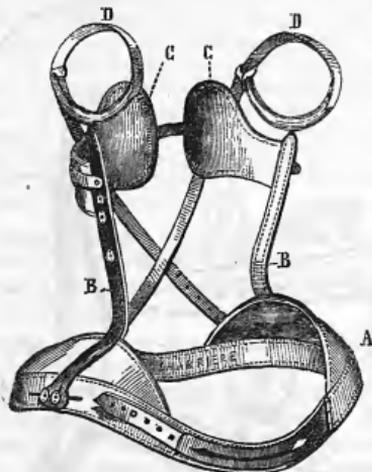


Fig. 126. — Ceinture mécanique à sustentation pour déviation de la taille avec plaques pour comprimer la partie saillante; la plaque du côté opposé sert à dissimuler la déviation en rétablissant la symétrie des parties.

chaque côté un tuteur métallique, terminé au niveau de l'aisselle par un croissant qui soulève cette partie, et des courroies attachant le tout en refoulant l'une ou l'autre épaule en arrière. Le nombre en est très-grand, mais les plus renommés sont ceux de Hossard, modifiés par Jules Guérin et Charrière (fig. 126 et 127). C'est ce qu'on appelle aussi des ceintures mécaniques. V. RACHIS (DÉVIATIONS DE).

CORYZA. Les refroidissements, le catarrhe aigu ou chronique, la scrofule, l'herpétisme, la morve et la syphilis sont les causes du coryza.

* * L'éternement avec hypersécrétion de la muqueuse nasale et l'écoulement de muco-pus par les narines, caractérisent le coryza.

* * Il y a le coryza aigu catarrhal, et le coryza chronique, le coryza fétide ou osène, le coryza morveux, le coryza syphilitique, le coryza des nouveau-nés et le coryza phlegmatique ou rhinorrhée (V. ce mot).

Thérapeutique. — *Coryza catarrhal.* On peut arrêter à ses débuts l'inflammation aiguë catarrhale de la membrane muqueuse de Schneider, à l'aide de lotions froides et astringentes, assez fréquemment répétées, dans l'intérieur des narines, soit avec de l'eau froide, purement et simplement, soit avec de l'eau tenant en dissolution de l'alcool camphré, du sulfate de zinc, ou du sublimé, à dose extrêmement faible.

Eau ordinaire	400 grammes.
Sulfate de zinc	50 centigrammes.

Faire dissoudre.

2° Eau ordinaire	400 grammes.
Alcool camphré	15 à 20 gouttes.

Mêler.

3° Eau distillée	300 grammes.
Sublimé	10 centigrammes.

Faire dissoudre.

Il est très-avantageux de pouvoir juguler ou arrêter le coryza chez ceux qui en sont fréquemment affectés et qui s'en trouvent très-malades, lorsque ce mal est habituellement suivi de laryngite ou de bronchite.

Quand le coryza est suivi de bronchite, la propagation semble se faire de proche en proche par les mucosités nasales qui coulent dans le pharynx, autour de l'épiglotte et irritent cette muqueuse comme elles irritent, au dehors des fosses nasales, la peau du nez et de la lèvre supérieure.

L'extension du coryza au larynx a surtout lieu dans le sommeil, à cause de la position renversée de la tête, qui facilite le passage des mucosités nasales dans la gorge. — On peut éviter cet inconvénient en se couchant sur le côté et en cherchant à dormir, la face tournée vers le sol. — Deux nuits ainsi passées avec des lotions astringentes dans le cours de la journée suffisent pour guérir le coryza à son début, sans transformation ulcéreuse.

Si le coryza acquiert une intensité qui le rende insupportable par l'obstruction plus ou moins complète des fosses nasales, il faut faire dans les narines des fumigations émoullientes, à l'aide de vapeurs d'eau de guimauve ou d'eau de sureau.

Un médecin anglais, M. Williams, a conseillé, contre cette maladie, le même moyen que contre la bronchite, l'abstinence des boissons, mais ce remède, peut-être salutaire dans cette dernière maladie est à peu près inutile dans le coryza, et, comme il est fort pénible, on peut se dispenser d'y recourir.

Des pédiluves sinapisés et des sinapismes aux jambes sont d'utiles auxiliaires dans le traitement de cette inflammation, surtout lorsqu'il y a de la pesanteur, de la douleur et de la congestion vers la tête.

2° *Coryza chronique.* Lorsqu'il existe une inflammation chronique de la muqueuse des fosses nasales, indépendante de la scrofule, de la syphilis, du can-

cer ou de quelque lésion locale, il faut chercher à la détruire par la médication topique.

Du sucre en poudre, administré par prises, comme on fait avec du tabac à priser, suffit quelquefois à modifier la phlegmasie de la muqueuse et à diminuer la sécrétion dont elle est le siège.

Il vaut mieux adjoindre au sucre de la poudre de calomel et d'oxyde rouge de mercure, comme je l'ai fait prendre quelquefois.

Sucre	20 grammes.
Calomel	4 id.
Oxyde rouge de mercure	1 id.

On peut aussi prescrire avec avantage des lotions répétées trois fois par jour, avec la solution suivante :

Sublimé	10 centigrammes.
Tenture de muse	4 gouttes.
Eau distillée	400 grammes.

Ou bien :

Protochlorure de mercure	120 centigrammes.
Oxyde rouge de mercure	60 id.
Sucre en poudre	16 grammes.

Mêlez exactement. (Valleix.)

Ou bien :

Dentochlorure de mercure	8 grammes.
Alcool rectifié	q. s.
Eau distillée	380 grammes.

Une cuillerée à café dans un verre d'eau chaude. (Valleix.)

Ou bien :

Poivre cubèbe	6 grammes.
Carbonate de fer	13 décigrammes.

A prendre en trois paquets par jour (Black).

Ou a, par analogie sans doute, cherché à guérir l'inflammation de la muqueuse nasale par le moyen qui réussit ordinairement dans les phlegmasies des autres muqueuses. — On a conseillé l'usage du copahu et de la térébenthine : je n'en ai pas vu obtenir de bons résultats. Il n'en est pas tout à fait de même du poivre de cubèbe, qui compte quelques succès dans les mains de M. Black. Ce médecin le fait prendre à la dose de 6 grammes par jour, en trois doses.

3° *Coryza des nouveau-nés.* Lorsque le coryza apparaît chez un nouveau-né et qu'il est assez intense pour gêner la succion et nuire à l'allaitement, il faut changer le mode de nourriture des enfants et les nourrir en leur faisant boire du lait à la cuiller.

Dans le coryza des nouveau-nés, il faut nettoyer les narines avec de l'eau de guinauve, de l'eau de sureau ou du lait tiédi ; — s'il existe des ulcérations dans les narines, il faut les modifier par des insufflations répétées trois fois par jour avec la poudre suivante :

Calomel	1 gramme.
Sucre candi pulvérisé	15 id.

Mêlez.

Dans le coryza des nouveau-nés, si des fausses membranes bouchent les narines, il faut les détruire par des insufflations d'alun et de sucre.

Alun	3 grammes.
Poudre de sucre	30 id.

Ou, si l'on préfère, et ce qui est beaucoup mieux, les cautériser avec le nitrate d'argent en dissolution et par injections, à l'aide d'une seringue de verre.

Nitrate d'argent	20 centigrammes.
Eau distillée	30 grammes.

Dans le coryza des nouveau-nés, on doit avoir soin de ne pas injecter trop fortement, pour ne pas faire pénétrer le liquide ni trop haut, ni trop profondément, ce qui pourrait être nuisible. Il faut, en outre, tout le temps que dure l'injection, maintenir les enfants la tête tournée vers le sol, pour que le caustique tombe à mesure qu'il est introduit.

Souvent, chez les enfants nouveau-nés, le coryza est de nature syphilitique, ce que l'on peut apprécier par les antécédents des parents, si on les connaît assez pour leur adresser de pareilles demandes. Il faut user d'une grande prudence à cet égard, dans la crainte de troubler la paix d'un ménage, car une question de ce genre donne lieu à des récriminations rétrospectives, qui n'ont aucune utilité pour le médecin et qui peuvent même lui devenir fatales. — On peut, dans ces cas, s'adresser au père, encore faut-il le faire avec ménagement, il faut surveiller la nourrice, et enfin examiner l'enfant, pour voir s'il n'aurait pas autour de l'anus, des parties génitales, des excoriations de mauvaise nature, de l'eczéma, par exemple, ou des pemphigus syphilitiques. — Alors, sans rien dire, on fait une prescription en conséquence. On fait prendre à la nourrice ou à la mère de l'iode de potassium à la dose de 1 gramme par jour, ou à l'enfant lui-même, s'il boit à la cuiller. Dans ce cas, c'est à la dose de 20 à 40 centigrammes par jour que le médicament doit être administré. Il vaut mieux cependant commencer par l'usage de la liqueur de Van Swieten, 5 à 8 grammes par jour dans une cuillerée à bouche d'eau sucrée.

Si l'enfant arrive à la période de suffocation et soit menacé de mort par asphyxie, lorsque la phlegmasie atteint l'arrière-gorge, alors il n'y a pas à hésiter, et comme ressource extrême, il faut proposer et pratiquer la trachéotomie.

4° *Coryza chronique fétide; Ozène; Punaisie.* On emploie avec avantage contre cette dégoûtante infirmité, les injections et les fumigations émoullientes, dans les narines, soit avec de l'eau de guinauve, de sureau ou du lait tiède, soit avec les vapeurs de ces plantes émoullientes. Seulement il faut avoir la précaution de répéter l'opération plusieurs fois par jour.

Contre l'ozène, Rhazès employait l'oxyde rouge d'arsenic, incorporé à des poudres résineuses et les faisait insuffler dans les narines, mais c'est un moyen abandonné, qui, d'ailleurs, pouvait être fort dangereux.

Dans l'ozène, on doit faire tomber les croûtes des narines avec de l'eau tiède ou avec du beurre, et les faire laver avec une décoction d'orge, de roses rouges, d'aigremoine, de petite centaurée, d'absinthe, de plantain et de margeline, le tout mélangé à 120 grammes de miel rosat pour 500 grammes de liqueur.

Les lotions de sublimé à 10 centigrammes pour 300 grammes d'eau sont très-utiles dans l'ozène.

Ou emploie souvent contre l'ozène les fumigations d'orpiment et de cinnabre, mais c'est une médication à peu près abandonnée, à cause des dangers qu'elle fait courir aux malades. Fabrice d'Acquapendente et Scultet ont pratiqué la cautérisation des fosses nasales par le fer rouge dans certains cas d'ozène, mais c'est une méthode qui n'est applicable que lorsqu'il y a ulcération chronique de la muqueuse.

La médication astringente contre l'ozène est celle qui compte le plus de partisans et le plus de succès.

— L'alun a été fort souvent employé en lotions ; on peut le prescrire de la manière suivante :

Alun	3 grammes.
Eau d'orge	500 id.

On a également employé le tannin, à la dose de 1 gramme, pour 30 grammes d'eau distillée ; la décoction de quinquina ou de ratanhia, 4 grammes par litre d'eau ; l'acétate de plomb liquide, quelques gouttes seulement dans de l'eau ordinaire pour former ce qu'on appelle vulgairement de l'eau blanche. On peut employer également et avec avantage l'eau de chaux ordinaire, ou l'eau chlorurée, comme l'ont proposé Horner et Maclay-Awl d'après la formule suivante :

Chlorure de chaux liquide	40 grammes.
Eau pure	400 id.

Le coryza chronique fétide se trouve bien des lotions aromatiques et résineuses, principalement du benjoin :

Teinture de benjoin	quelques gouttes.
Eau pure	q. s.

Pour avoir de l'eau blanche.

On emploie souvent avec avantage contre l'ozène les insufflations de calomel et de sucre, ou seulement des prises de cette poudre fréquentes dans la journée :

Calomel	40 gran mes.
Poudre de sucre	30 id.

Le coryza fétide qui se prolonge en fait de tous ces moyens doit être combattu par des moyens plus énergiques, tels que la cautérisation avec le nitrate d'argent, des prises de cette substance en poudre associée à du sucre :

Nitrate d'argent pulvérisé	4 grammes.
Poudre de sucre	60 id.

Une prise matin et soir, ou bien des injections dans les narines de la manière suivante :

Nitrate d'argent	20 centigrammes.
Eau distillée	30 grammes.

pour trois injections par jour.

Cette médication est douloureuse, elle exaspère d'abord les symptômes du coryza, mais les accidents se calment et l'odeur ne tarde pas à disparaître.

Le meilleur de tous les topiques, celui qui a pour effet de désinfecter les narines, c'est le *permanganate de potasse en injections dans le nez* à la dose de 1 gramme pour 100 grammes d'eau.

5° *Coryza morveux*. Le coryza morveux, épiphénomène de la morve aiguë et de la morve chronique, est tellement grave par lui-même qu'il convient de chercher à le modérer dans son essor. Nous savons bien qu'il faudrait pouvoir neutraliser le virus morveux pour espérer obtenir un amendement dans le coryza spécifique de cette affection, mais réduits, comme nous le sommes, à être les spectateurs impuissants de cette maladie virulente, nous ne pouvons que pallier à ses manifestations. Cette forme de coryza doit enfin être traitée, comme les autres, par les agents topiques, émollients et astringents, dont nous avons déjà parlé.

6° *Coryza syphilitique*. — Celui-ci, chez l'adulte, réclame absolument l'emploi de la *médication spécifique*. Outre les applications topiques nécessitées par l'état local, il faut administrer à l'intérieur le protoiodure de mercure à 5 et 10 centigrammes par jour ;

les pilules de Sédillot qui sont d'un excellent usage, deux par jour ; la liqueur de Vau Svieten, ou enfin l'iodeure de potassium à 2, 4, 10 et 15 grammes par jour suivant la tolérance des sujets.

7° *Coryza phlegmatique, Rhinorrhée*. Cette forme si rare doit être combattue par les injections astringentes mentionnées précédemment, et si l'écoulement muqueux était assez abondant pour compromettre l'existence comme dans les cas de Morgagni, Bidloo et Sementini, il devient nécessaire de recourir au tamponnement antéro-postérieur des fosses nasales.

COSMÉTIQUES. Les cosmétiques sont des substances aromatiques employées pour entretenir les qualités de la peau. Ce sont : 1° les *acides*, jus de citron, vinaigre simple ou aromatique, etc. ; 2° les *astringents*, noix de Galle, tannin, alun, etc. ; 3° les *matières colorantes*, cochenille, carmin, orcanette ; 4° les *huiles essentielles*, eau de Cologne, eau de Portugal, etc. ; 5° les *baumes résines*, styrax, benjoin, etc. ; 6° les *corps gras*, huile d'olive, huile de noisette, etc. ; 7° les *graisses* ; 8° les *savons* ; 9° les *substances minérales*, telles que l'arsenic, le mercure, l'oxyde de zinc, le sous-nitrate de bismuth, le carbonate de plomb ou blanc de céruse, etc., qui entrent dans la préparation d'une foule de compositions employées par la coquetterie.

Poudre odoriférante de Berlin.

Musc	4 décigrammes.
Benjoin	} à 4 grammes.
Cascarille	
Storax calamite	à 16 id.
Iris	} à 12 id.
Girofle	
Cannelle	} à 24 id.
Roses de Provins	
Fleurs de lavande	
— de grenade	} à 1 id.
Maëis	
Essence de bergamote	} à 6 décigrammes.
— de girofle	
— de camomille	
— de rose	à 6 id.

Mélez pour une poudre dont on répandra une pinchée sur une plaque chaude (Bouchardat).

Clous fumants.

Benjoin	64 grammes.
Baume de Tolu	16 id.
Laudanum	4 id.
Santal citrin	16 id.
Charbon léger	192 id.
Nitrate de potasse	8 id.
Mucilage de gomme adragant	q. s.

F. s. a.

Bâtons aromatiques russes.

Baume noir du Pérou	à 40 grammes.
Baume de la Mecque	} à 5 id.
Baume de Tolu	
Storax calamite	} à 18 id.
Benjoin en larmes	
Poudre de cannelle	
— de cascarille	} à 72 id.
Poudre de girofle	
Sucre	à 36 id.
Vanille	} à 1 id.
Musc	
Ambre gris	} à 144 id.
Succin	
Laque carminée	à 18 id.
Huile essentielle de rose	q. s.

Faites une masse que vous diviserez en cylindres allongés, du poids de 16 grammes. On s'en sert pour aromatiser les appartements. En frottant ces cylindres sur une pelle chauffée, ils répandent une odeur aromatique et agréable. (Bouchardat.)

Vinaigre antiseptique.

Sommités sèches de grande absinthe	} àà 10 grammes.	
Sommités sèches de petite absinthe		
Romarin		
Sauge		
Menthe		
Rue des jardins		
Fleurs de lavande		
Calamus aromaticus		6 id.
Ecorce de cannelle		
Girolle		àà 8 id.
Noix muscade		
Ail		
Campbre	16 id.	
Vinaigre radical	64 id.	
Vinaigre très-fort	400 id.	

F. s. a. (Bouchardat.)

Vinaigre aromatique anglais.

Acide acétique très-concentré	65 grammes.
Campbre	64 id.
Huile volatile de lavande	5 décigrammes.
— de girolle	2 id.
— de cannelle	1 id.

F. s. a.

Vinaigre aromatique fort.

Acide acétique concentré	200 grammes.
Campbre	20 id.
Essence de lavande	} àà 5 id.
— de romarin	
— de girolle	
Cochénille pulvérisée	20 centigrammes.

Sel volatil anglais.

(Sels de Preston, *Smelling, salts.*)

Carbonate d'ammoniaque transparent	q. s.
--	-------

Remplissez les flacons avec le carbonate, puis comblez les interstices avec le liquide suivant :

Ammoniaque liquide concentrée	425 grammes.
Essence de bergamote	} àà 25 gouttes.
— de lavande	
Essence de rose	} àà 40 id.
— de cannelle	
— de girolle	

Mélez; dans les vertiges spontanés ou qui suivent une légère excitation alcoolique.

Alcoolat de miel composé.

Miel de Carbone	àà 250 grammes.
Coriandre	30 id.
Zestes récents de citron	40 id.
Muscade	} àà 15 id.
Benjoin	
Storax calamite	} 42 id.
Vanille	
Eau de rose	} àà 160 id.
Eau de fleur d'orange	
Alcool à 85° e. (33° Cart.)	4500 id.

Faites macérer ces substances dans l'alcool pendant quatre jours; distillez.

L'odeur de cette préparation est très-suave. On y ajoute quelquefois un petit nombre de gouttes de teinture de musc et d'ambre gris. (Bouchardat.)

Eau sans pareille.

Alcool rectifié	3000 grammes.
Essence de bergamote	40 id.
— de citron	15 id.
— de cédrat	8 id.
Alcoolat de romarin	250 id.

Mélez, et distillez au bain-marie. (Baumé.)

Eau de bouquet ou eau de toilette.

Eau de miel odorante	32 grammes.
Eau sans pareille	150 id.
Alcoolat de jasmin	48 id.
— de girolle	àà 40 id.
Eau de violette	} àà 8 id.
Alcoolat de Souchet long	
— de Calamus aromaticus	
— de lavande	} 40 gouttes.
— de néroli	

Mélez. Cet alcoolat composé a une odeur très-agréable. (Baumé.)

Eau de violette.

Iris de Florence en poudre	50 grammes.
--------------------------------------	-------------

Faites macérer dans :

Alcool à 36°	500 grammes.
------------------------	--------------

Distillez au bain-marie. (Bouchardat.)

Eau de miel odorante de Londres.

Eau	1 litre.
Miel	30 grammes.
Essence de bergamote	2 id.
Essence de néroli	} àà 2 id.
Teinture d'ambre	
Teinture de safran	250 id.

Eau de lavande anglaise.

Alcool rectifié	755 grammes.
Eau de rose	375 id.
Essence de bergamote	4 id.
Ambre gris	20 centigrammes.
Ammoniaque liquide	2 grammes.
Musc	20 centigrammes.
Huile de lavande	15 grammes.
Fleurs de lavande	30 id.

Distillez pour obtenir 1 kilogramme de produit.

Essence de gingembre.

Gingembre gris	1 kilogramme.
Gingembre blanc	2 id.
Alcool à 32°	33 litres.

Distillez pour obtenir 30 litres.

Essence de menthe anglaise.

Essence de menthe	8 grammes.
Teint. piment de la Jamaïque	30 id.
Alcool à 40°	350 id.

F. s. a.

Essence royale.

Ambre gris	40 grammes.
Musc	5 id.
Civettes	5 id.
Essence de cannelle	1 id.
Essence de roses	} àà 15 gouttes.
Essence de bois de Rhodes	
Essence de péroli	} 2 grammes.
Sel de tartre	
Alcool à 80°	

F. s. a. par digestion. Décantez à mesure du besoin. (Bouchardat.)

COTON. Produit qui entoure les graines du cotonnier et qu'on emploie en médecine sous

forme de *ouate* ou *coton cardé* contre les brûlures ☒ et pour le pansement des plaies en guise de charpie ☒. Imprégné de nître qui le rend plus combustible, il sert à la fabrication des mexas; il sert aussi à préparer le coton-poudre lequel entre dans la préparation du collodion.

COU (PLAIES DU). Les *plaies superficielles* du cou ne diffèrent pas de celles des autres régions. Tout le diagnostic doit porter sur la détermination de la profondeur à laquelle a pénétré l'instrument. La forme de l'instrument vulnérant, l'intégrité des fonctions des cavités et conduits naturels indiquent que la plaie est simple.

Thérapeutique. — Les plaies du cou guérissent par la simple position, et se réunissent facilement sous un pansement avec les bandelettes agglutinatives, et beaucoup mieux qu'avec des sutures (Diefenbach). Il y a des plaies du cou qui sont suivies d'accidents graves. C'est principalement lorsque les plaies sont irrégulières, qu'elles sont suivies de phlegmon diffus et d'érysipèle, — il en est de même après des blessures des veines et des lymphatiques.

Les *plaies profondes* du cou peuvent, lorsqu'elles traversent la région sus-hyoïdienne, pénétrer dans la cavité de la bouche. Ces plaies sont largement béantes, elles s'opposent à la déglutition; les liquides introduits dans la bouche sortent par la plaie. Lorsque les plaies profondes siègent à la région sous-hyoïdienne, elles intéressent la trachée, l'œsophage, la cavité pharyngienne qui peut être ouverte, l'épiglotte, ou même les cartilages arythénoïdes (Ch. Bell) coupés, tombent quelquefois sur l'orifice supérieur du larynx et causent l'asphyxie (Gooch Honston).

Les plaies qui intéressent le pharynx sont graves, parce qu'il y a une sensation de soif vive et une altération gangréneuse de la muqueuse pharyngée.

Les plaies du cou faites par les individus eux-mêmes dans un but de suicide, ont presque toujours pour siège la région du cartilage thyroïde (Boyer), et les vaisseaux sont presque toujours respectés.

Thérapeutique. — Quand une plaie intéresse le pharynx, on commence par introduire une sonde œsophagienne pour alimenter les malades, — on l'introduira par la bouche ou par le nez.

La suture des parties profondes de la plaie doit être proscrite (Sabatier). Quoique Quissac ait fait une suture unissant le cartilage thyroïde à l'os hyoïde et ait réuni ensuite les lèvres de la solution de continuité, mieux vaut réunir seulement les angles de la plaie cutanée, attendre qu'il y ait formation de bourgeons charnus et fermer alors la plaie par suture (Nélaton). On placera la tête dans la flexion à l'aide du bandage figuré à l'article LARYNX (PLAIES DU). — Il est inutile de pratiquer la trachéotomie comme opération préventive, mais s'il y a suffocation cette opération est indiquée.

Si l'épiglotte bouche le larynx, on la tirera au

dehors avec un fil; si mais si elle ne tient plus que par un pédicule étroit, on l'excisera.

Complications des plaies du cou. V. PLAIES (COMPLICATIONS DES) pour les complications de toutes les plaies en général.

1° *Plaies des vaisseaux carotidiens et des veines jugulaires.* Il résulte des larges plaies des vaisseaux du cou des hémorrhagies foudroyantes. — Les plaies des veines du cou permettent entrée de l'air dans le torrent de la circulation. V. VEINES (PLAIES DES). — Les petites plaies des vaisseaux artériels causent plus tard des anévrysmes.

Thérapeutique. — Les artères blessées peuvent être liées, si l'on arrive à temps (Michon); — les veines ont été liées (Guthrie) [V. VEINES (PLAIES DES)], mais la mort n'a été que retardée après ces dernières ligatures, soit qu'elles aient embrassé tout le vaisseau, soit que la ligature latérale ait été appliquée.

2° Les *nerfs* sont intéressés dans les plaies du cou. Pour les nerfs superficiels, il n'y a rien de spécial. V. NERFS (PLAIES DES). Le plexus brachial coupé cause de la paralysie ou des contractures dans le membre supérieur. Les blessures des nerfs pneumogastrique et spinal causent des accidents du côté de la respiration et de la voix.

3° Le *rachis* et la *moelle* sont intéressés par les plaies de la région latérale du cou. V. MOELLE.

4° La *plèvre* et le *poumon* ont été blessés chez des sujets chez lesquels le poumon remontaient dans le creux sus-claviculaire; — l'emphysème sous-cutané, l'hémoptysie, les complications ordinaires des plaies de poitrine, font reconnaître la blessure du poumon. V. PLAIES DE POITRINE.

5° Les *plaies du corps thyroïde* donnent une hémorrhagie abondante en nappe.

Thérapeutique. — On ne peut arrêter les hémorrhagies que par le tamponnement avec des boulettes imprégnées de perchlorure de fer; — s'il y avait en même temps plaie de la trachée on devrait faire la plus grande attention, afin qu'il ne tombe pas dans la trachée du sang coagulé par le perchlorure de fer.

6° Les *plaies de la trachée* et du *larynx* [V. LARYNX (PLAIES DU)] sont variables en étendue, et ont pour caractère principal la sortie de l'air par la plaie, ou son épanchement dans le tissu cellulaire et l'aphonie.

* * Les plaies de la trachée peuvent être mortelles lorsque des vaisseaux divisés versent du sang dans les conduits aériens. (Morgagni, Desbrosses.)

* * Les piqûres de la trachée donnent toujours lieu à un emphysème du cou.

* * Les plaies transversales de la trachée s'écartent peu; elles se réunissent par la simple position lorsque l'on se borne à traiter la plaie du cou, mais ce n'est jamais par première intention que la soudure s'effectue.

* * Les sections complètes de la trachée sont

toujours accompagnées d'une rétraction quelquefois très-considérable des deux bouts du conduit (Habicot).

* * Les plaies de la trachée sont suivies quelquefois de pneumonie.

Thérapeutique. — Les plaies transversales de la trachée ne doivent pas être réunies par suture. Que la section soit complète ou que la plaie résulte de l'action d'une arme à feu, le traitement sera le même, on placera la tête dans la flexion forcée sur le tronc.

Pour maintenir la tête fléchie, on se sert du bandage indiqué [V. LARYNX (PLAIES DU)], ou bien le bonnet des malades sera fixé par des tours de bande circulaires, un bandage de corps entourera la poitrine et deux bandes fixées avec des épingles uniront en avant les tours de bandes qui environnent le bonnet au bandage de corps (Dieffenbach).

Contre les accidents inflammatoires on aura recours aux sangsues et aux compresses d'eau froide.

Si la portion inférieure de la trachée se rétracte dans le médiastin, on y introduira une canule à trachéotomie (Habicot).

Si la plaie reste fistuleuse, on traitera plus tard cet accident. V. FISTULE DE LA TRACHÉE.

7° *Plaies de l'œsophage.* Les plaies longitudinales de l'œsophage causent peu d'accidents et peuvent passer inaperçues, tandis que les plaies transversales sont faciles à reconnaître à cause de l'issue de matières alimentaires et de boissons au dehors; de plus on voit l'œsophage à nu dans la plaie, et on le reconnaît à sa situation.

* * Les plaies complètes de l'œsophage peuvent être suivies de la formation d'une fistule.

Thérapeutique. — Les plaies longitudinales de l'œsophage guérissent bien (Guattani), sans qu'il soit nécessaire même de passer une sonde œsophagienne, les plaies transversales guérissent par la simple position et l'usage d'une sonde œsophagienne, les plaies complètes sont dans le même cas.

Contre les fistules consécutives, on se servira de la sonde œsophagienne pour pouvoir alimenter les malades (Trioen).

Les plaies des autres parties du cou seront d'ailleurs traitées comme il a été dit.

COU (ABCÈS FROIDS DU). V. ABCÈS ET ARTHRITE CERVICALE.

COU (PHLEGMONS ET ABCÈS DU).

Abcès superficiels du cou. Les abcès superficiels du cou sont des abcès chauds consécutifs à une adénite aiguë, à un phlegmon développé autour d'une plaie du cou ou sous un anthrax. V. ces mots.

Phlegmons et abcès profonds du cou. Les abcès profonds du cou sont dus à une adénite profonde qui elle-même est le résultat d'une angine ou d'une pharyngite, à un phlegmon du tissu cellulaire qui est à la base de l'épiglotte (Vidal, Sestier), à une phlegmasie du tissu cellulaire du cou, enfin après une blessure par une balle ou par des instruments piquants (Velpeau).

Thérapeutique. — (V. ADÉNITE AIGUE, PHLEGMON.) Lorsqu'il y a un phlegmon profond, un empatement

considérable de la région et menace de suffocation, on fera la trachéotomie et l'on débridera en incisant couche par couche sur le point le plus rouge (Dupuytren), même quand il n'y a pas de fluctuation. Dans le cas où il y a adénite phlegmonense, on peut attendre qu'il se soit formé du pus ou faire une incision prématurée; — on incise, en général, sur le bord antérieur du sterno-mastoïdien, et l'on attend, car le lendemain, le pus se fait jour à travers la plaie; — s'il ne sort pas encore, on écarte les tissus avec une sonde cannelée et l'on arrive sur le foyer purulent; une fois le pus évacué, on place une mèche.

On traite d'ailleurs l'état général comme pour les autres phlegmons et abcès.

COU (PHLEGMONS ET ABCÈS PROFONDS DES RÉGIONS LATÉRALES DU). Une inflammation du muscle sterno-mastoïdien, un phlegmon autour de la glande thyroïde, un phlegmon diffus du cou ou phlegmon large (Dupuytren) une adénite profonde, un phlegmon autour d'un anévrysme, causent des abcès. On reconnaît les premiers à une tuméfaction allongée, limitée à l'épaisseur du muscle sterno-cléido-mastoïdien; et les autres à une tuméfaction diffuse, avec l'empatement et tendance à passer à l'état chronique lorsque la santé générale a résisté aux premiers effets de l'inflammation.

Thérapeutique. — (V. PHLEGMON, ADÉNITE.) Lorsque les phlegmons larges du cou et les phlegmons diffus profonds ont fusé vers les médiastins, les incisions seront faites néanmoins, et l'on agira suivant les symptômes plus ou moins marqués d'abcès des médiastins. V. MÉDIASTINS.

COU (PHLEGMONS ET ABCÈS RÉTROPHARYNGIENS DU). Les abcès phlegmoneux rétropharyngiens naissent après une phlegmasie du pharynx, après une adénite péripharyngienne, après une arthrite cervicale aiguë et sous l'influence du froid ou d'un traumatisme (Mondière).

* * Une tumeur développée rapidement dans l'arrière-gorge, après l'existence d'un appareil fébrile et accompagnée d'un œdème du cou, produisant une suffocation croissante, donnant au toucher par la bouche la sensation de fluctuation est un abcès rétropharyngien.

* * En peu de jours les abcès rétropharyngiens acquièrent un volume considérable, obtèrent le pharynx en produisant la dysphagie, la suffocation et quelquefois la compression des vaisseaux du cou donnant lieu à des phénomènes cérébraux, comateux.

* * Les abcès rétropharyngiens s'ouvrent souvent seuls dans le pharynx, et le pus peut, en pénétrant dans les voies aériennes, produire l'asphyxie. Le pus peut aussi fuser dans le thorax (Petrucci) ou sortir par une ouverture au cou après tuméfaction et rougeur de la région cervicale.

Thérapeutique. — Tout à fait au début, on administrera un vomitif, on appliquera 15 à 20 sangsues sur les côtés du cou.

Lorsque l'abcès est franchement fluctuant, on in-

cisera avec un bistouri étroit, garui de linge jusqu'à 1 centimètre de sa pointe, on ponctionne d'abord, puis on incisera en coupant de haut en bas. Lorsque le pus est sorti, on place une sonde œsophagienne pour alimenter le malade, mais on ne la laisse pas à demeure; pendant cinq jours on se servira de la sonde œsophagienne.

S'il y a, outre les signes d'un abcès rétropharyngien, une tuméfaction à l'angle des mâchoires, on incisera les tissus couche par couche, et en disséquant jusqu'à ce que l'on arrive sur l'œsophage (Petrunti) avec une sonde cannelée, on ira à la recherche du foyer purulent.

COU (ABCÈS RÉTROPHARYNGIENS CHRONIQUES DU). Les abcès rétropharyngiens chroniques sont le fait d'un abcès froid, consécutif à une adénite. C'est au moins à cette lésion que se rapportent les trois observations connues de Desault, de Dupuytren et du *Dublin medical*, juin 1860, t. IV.

Ces abcès donnent lieu à des accidents qui ont tous les caractères des phlegmons et abcès rétropharyngiens aigus, à part la marche plus lente des accidents.

Thérapeutique. — Les abcès rétropharyngiens chroniques doivent toujours être ouverts par le pharynx. V. plus haut.

COU (ABCÈS RÉTROPHARYNGIENS PAR CONGESTION). Les abcès rétropharyngiens par congestion sont rares. Ordinairement les abcès par congestion consécutifs aux lésions des vertèbres cérébrales, suivent les plexus nerveux cervical et brachial (Bourgeaud, Saint-Hilaire), et viennent se montrer dans le creux sus-claviculaire.

* * Au début des abcès par congestion il y a un véritable abcès rétropharyngien, mais il passe inaperçu; la lenteur de son développement ne donne pas lieu à des accès de suffocation comme les autres abcès rétropharyngiens.

Une arthrite cervicale, ou tumeur blanche des articulations des vertèbres du cou, ou mal de Pott cervical, existant en même temps qu'une tumeur du pharynx, permettent d'établir le diagnostic, abcès rétropharyngien par congestion.

Thérapeutique. — On traitera la lésion des vertèbres (V. MAL DE POTT et ARTHRITE CERVICALE), et l'on n'ouvrira pas du côté de la bouche les abcès rétropharyngiens par congestion, car on a toujours le temps d'attendre qu'ils viennent faire saillie au cou.

COU (TUMEURS BLANCHES DU). Les tumeurs blanches du cou sont des arthrites cervicales chroniques des articulations du cou, des caries des vertèbres ou des affections tuberculeuses de ces os. V. ARTHRITES, OS, TUBERCULES.

Les névralgies de la tête et de l'occiput, le torticolis, la compression de la moelle par déformation du canal rachidien, par affaissement de vertèbres à moitié détruites, sont les complications propres des arthrites cervicales.

Thérapeutique. — On traitera les arthrites cervi-

cales et les tubercules des vertèbres par les moyens appropriés. V. OS (TUBERCULES DES).

On prévient la déformation du canal rachidien en maintenant la tête droite avec une gouttière de gutta-percha, avec un collier rembourré, appuyé en haut sur l'occiput et le menton, en bas sur les clavicules.

Si dans un mouvement brusque une luxation pathologique se produisait soudainement, ou, si une vertèbre se rompait, la moelle se trouvait tout à coup comprimée, on devrait, en présence d'une paralysie se généralisant incessamment, réduire les déplacements (Maisonneuve). Après avoir fait maintenir les épaules par un aide, le chirurgien exercera des tractions secondées par quelques mouvements de rotation en prenant point d'appui sur l'occiput et le menton.

COUDES (Puy-de-Dôme). Eau alcaline gazeuse froide.

COUENNE. Fausse membrane fibreuse déposée à la surface des muqueuses érodées ou de la peau dépourvue d'épiderme. V. DIPHTHÉRITE.

COUP DE FOUET. Rupture du plantaire grêle. V. MUSCLES et TENDONS.

COUPEROSE ou ACNÉ ROSACEA. Des pustules rouges prurigineuses, chaudes, du nez et des joues, se colorant après le repas et les écarts de régime, et amenant une congestion permanente de la peau, caractérisent la couperose. V. ACNÉ.

COURBATURE. La courbature est une fatigue générale causée par un exercice violent ou un refroidissement. Cette maladie est caractérisée par l'impossibilité de mouvoir les membres et par des douleurs musculaires. Il est rare qu'il y ait de la fièvre, à moins que les malades n'aient déjà un embarras gastrique. V. CONTUSION, RHUMATISME.

Thérapeutique. — Repos. Tisane délayante et sudorifique, grands bains; un purgatif, s'il y a embarras gastrique.

COURPIÈRE (Puy-de-Dôme). Eau ferrugineuse acidule froide.

COURS (GIRONDE). Eau ferrugineuse acidule froide.

COURTOMER (Orne). Eau ferrugineuse froide.

COUSSINS. Les coussins sont des sacs de grosse toile, allongés, remplis de balles d'avoine. On les emploie dans l'appareil de Scultet (V. ce mot). Il y a d'autres coussins qui sont longs, carrés, arrondis, en forme de pyramide et qui servent à placer les membres dans une position élevée pour favoriser la résolution des inflammations, ou qui sont destinés à être interposés entre le bras et le tronc, pour aider à la réduction des luxations de l'épaule, et des fractures de la clavicule. V. LUXATIONS, FRACTURES.

Il y a des coussins formés d'une ampoule de caoutchouc remplie d'air. Ces coussins sont bons pour soutenir les parties blessées, mais ils ne peuvent servir pour les appareils de Scultet.

On a fait autrefois avec des coussins des plans inclinés (Pott, Dupuytren).

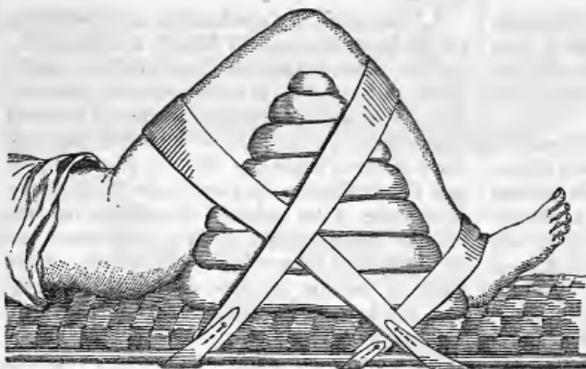


Fig. 120. — Appareil à double plan incliné, fait avec des coussins et des courroies, pour fracture de la cuisse.

COUSSO. V. TÉNIA, VERMIFUGES.

COUTEAUX. Pour les amputations on se sert de couteaux droits, à un ou deux tranchants. Pour les cataractes et les pupilles artificielles, on emploie des couteaux spéciaux, couteau de Richter, de Beer, couteau lentulaire. V. AMPUTATION, CATARACTE, IRIDECTOMIE.

COWPOX. Éruption pustuleuse du trayon des vaches, d'où Jenner a pris le vaccin. V. VACCINE.

COXALGIE (ARTHrites et OSTÉITES PÉRI-ARTICULAIRES DE L'ARTICULATION COXO-FÉMORALE, COXARTHROSE). La coxalgie est un mot qu'il ne faut plus employer que comme un terme générique, car les arthrites à forme aiguë, et plus souvent les arthrites chroniques de l'articulation de la hanche, sont des coxalgies. Il n'y a pas de maladie spéciale à laquelle cette dénomination convienne, et le nom de tumeur blanche n'embrasse pas toutes les variétés d'arthrite désignées sous le nom de coxalgie.

Une hydarthrose avec épaississement de la synoviale (Paletta, Brodie, J. Cloquet, Parise, Lesauvage). Une synovite fongueuse, une ostéite périarticulaire, ou une ostéite épiphysaire, une dégénérescence scrofuleuse du tissu osseux, une arthrite sèche, sont des coxalgies ou arthralgies de la hanche (V. ARTHRITES et OSTÉITES). Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a des coxalgies avec altération des os, qui ont débuté par une hydarthrose (Nélaton).

* * L'arthrite sèche est ordinairement, mais non exclusivement la coxalgie des vieillards. L'ostéite périarticulaire et la synovite fongueuse sont la coxalgie des enfants. L'hydarthrose ainsi que l'arthrite aiguë rhumatismale au contraire semblent être la coxalgie des adolescents.

* * Toutes les coxalgies ont des signes communs: le pli de la fesse, abaissé ou relevé, suivant la distension de l'articulation et suivant qu'il

il y a allongement ou raccourcissement du membre; les douleurs dans les aines, augmentées par la pression, la flexion de la cuisse sur le bassin, l'adduction et la rotation du membre en dedans, la courbure de la colonne lombaire qui forme une concavité ou *ensellure* en arrière, enfin la douleur du genou, les variations de la longueur du membre, et la difficulté ou l'impossibilité de marcher.

L'adduction est un mouvement instinctif du malade pour protéger l'articulation contre les mouvements et contre la pression exercée par le lit sur le grand trochanter sous le poids du corps (Bonnet), et cela est l'occasion d'une semi-luxation par usure du bord de la cavité cotyloïde (Sabatier, Paletta, Boyer).

* * Dans la majorité des coxalgies il y a de la douleur dans le genou. Elle est due à une propagation de l'inflammation à travers le canal médullaire jusqu'au genou, dans les ostéites périarticulaires (Riche), ou bien à une compression et une irritation du nerf obturateur, dont les branches terminales viennent se répandre au voisinage du genou (Cruveilhier), ou bien à une lésion concomitante du genou (Bonnet, Malgaigne), ou bien à une lésion consécutive (Tessier, de Lyon), ou bien, et c'est ce qui est le plus commun, elle tient à ce que les malades placent le genou dans des positions forcées, ou le maintiennent longtemps dans la même position. Cette douleur n'existe pas chez les individus qui sont toujours couchés ou qui portent un appareil inamovible bien appliqué.

* * Au début des coxalgies, le raccourcissement du membre est apparent. Si l'on endort les malades et si l'on redresse le membre, on trouve qu'il a la même longueur que le membre sain. Pour obtenir ses longueurs sans avoir endormi le malade, l'on placera les deux membres dans la même position, et l'on aura une mesure exacte en prenant avec un ruban métrique la distance de l'épine iliaque antérieure et supérieure à l'ischion, et en mesurant la distance de chacun de ces points à la tubérosité du condyle externe du fémur. On reportera ces mesures sur un tableau, on formera avec elles un triangle puis on comparera avec les mesures prises de la même manière sur le côté opposé (Giraud-Teulon). La bissectrice de l'angle répondant à l'angle inférieur du triangle représente la longueur vraie du membre. L'apparence de raccourcissement, tient à une élévation du bassin qui bascule un peu en avant et à une courbure de la colonne lombaire (Morgagni, Brodie), puis à l'immobilisation de la cuisse en demi-flexion sur le bassin. En relevant la cuisse jusqu'à ce

que la colonne lombaire repose sur le lit, la position de la cuisse indique son degré de flexion réelle.

* * * Lorsqu'il y a une luxation du fémur ou atrophie du col, ou une destruction de la tête fémorale, ou une altération de l'os des iles, le fémur remonte vers la fosse iliaque, et il y a un raccourcissement réel.

* * * Il est des cas où l'allongement du membre a précédé son raccourcissement, et cette disposition concorde avec le gonflement du peloton adipeux de la cavité cotyloïde (Valsalva, Morgagni, Boyer), ou bien à un gonflement de la tête fémorale qui ne peut plus être contenue dans sa cavité (Rust), ou bien à une hydarthrose (Parise).

* * * Les signes d'une hydarthrose coxo-fémorale sont la tuméfaction relativement énorme de la hanche, une fluctuation obscure et des douleurs locales peu vives.

* * * Une arthrite fongueuse de la hanche se révèle par des douleurs vives et un empatement de la région sans augmentation sensible du volume du grand trochanter.

* * * A la hanche, les ostéites périarticulaires sont presque toujours accompagnées de gonflement du grand trochanter ou de gonflement appréciable de l'os des iles par le toucher rectal.

* * * Une coxalgie chez un vieillard ou chez un homme qui a passé soixante ans, peu douloureuse, donnant pendant les mouvements spontanés ou communiqués, la sensation de craquements, présentant une déformation des extrémités articulaires, et quelquefois un gonflement promptement développé, caractérisent l'arthrite sèche. Dans cette coxalgie, la hanche n'est très-douloureuse qu'à la longue.

* * * Une douleur vive, aiguë, avec chaleur de l'articulation coxo-fémorale et d'œdème périarticulaire ou des abcès rapidement formés, caractérisent l'arthrite aiguë de la hanche.

* * * Les synovites et les ostéites périarticulaires suivent une marche lente et s'accompagnent à la longue d'abcès par congestion, ou d'abcès de voisinage, quelquefois de collection de synovie dans l'article; les abcès s'ouvrent et donnent lieu à des fistules; il y a des luxations dues à la destruction des extrémités osseuses; les synovites qui se terminent heureusement, laissent une fausse ankylose, les ostéites laissent une ankylose vraie. Les hydarthroses s'arrêtent quelquefois après que la tête fémorale a été luxée. Les synovites et les ostéites se guérissent par ankylose, les hydarthroses par la production d'une fausse articulation ou l'ankylose incomplète. L'arthrite sèche ne guérit pas; il y a quelquefois luxation et fausse articulation entre les surfaces articulaires éburnées et recouvertes d'ostéophytes cartilagineuses.

* * * En général, quand un enfant se plaint du genou et qu'il a de la peine à porter son

membre dans l'abduction, faites attention, craignez l'invasion d'une coxalgie et examinez la hanche.

* * * Une carie des trochanters, une ostéite du col du fémur est souvent difficile à reconnaître, car les mouvements de l'articulation restent libres, et, à cause de la profondeur de l'articulation, on ne peut pas préciser quelle est la lésion à laquelle on a affaire. On se rappellera que l'arthrite sèche n'existe pas chez les jeunes sujets, que l'hydarthrose y est rare et que les synovites fongueuses et les arthrites chroniques ont une marche lente, qu'elles ne s'accompagnent pas de gonflement des extrémités articulaires, et que dans les ostéites périarticulaires les abcès ne sont pas longs à se produire. Si un abcès a été ouvert on explorera avec un stilet, et le contact d'un os à nu indiquera la lésion, l'examen chimique et microscopique du pus fourniront aussi des éléments de diagnostic.

* * * On ne confondra pas les coxalgies avec la sacro-coxalgie, à cause du lieu où se fait sentir la douleur qui, dans cette dernière maladie, siège sur les côtés du sacrum, ni avec la carie du grand trochanter et de la crête iliaque qui laissent les mouvements de l'articulation coxo-fémorale libres.

* * * Le tempérament scrofuleux prédispose à la synovite fongueuse et à l'ostéite périarticulaire, le tempérament arthritique à l'arthrite sèche, le tempérament rhumatismal à l'arthrite chronique simple. Les refroidissements, les traumatismes, prédisposent aux coxalgies aiguës ou arthrites aiguës.

* * * Les enfants adonnés à la masturbation sont souvent atteints de coxalgie.

* * * Un traumatisme tel que un coup reçu ou une chute sur la hanche sont souvent l'occasion du début des arthrites, de l'articulation coxo-fémorale.

Thérapeutique. — On opposera aux différentes espèces de coxalgie le traitement des arthrites chroniques, des ostéites périarticulaires, de l'arthrite sèche.

On administrera les toniques, le vin de quinquina, le sirop d'iode de fer, l'iode de potassium à la dose de 50 centigrammes par jour.

On fera prendre des bains sulfureux, ou des bains de mer, suivant la diathèse des individus malades, ou leur donnera une nourriture réparatrice.

Contre les douleurs, on donnera les pilules suivantes :

Sulfate de quinine.	20 centigrammes.
Extrait d'opium	5 id.

(Bellingham.)

Le traitement local des arthrites de la hanche repose sur une première indication, le repos de l'articulation. — On tentera d'obtenir l'immobilité par le repos au lit, les membres étant placés dans une gouttière de Bonnet (fig. 430), ou dans une mécanique articulée.

Si au moment où le chirurgien est appelé, le membre est déjà dans l'adduction, mais sans qu'il y ait

ankylose, le malade sera soumis au sommeil anesthésique; le membre sera redressé par des efforts ma-

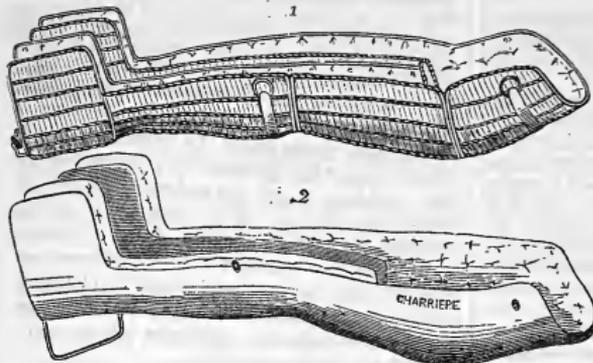


Fig. 130. — 1. Gouttière double de Bonnet, pour la coxalgie. — 2. Gouttière rembourrée.

nuels, pendant que des aides maintiennent le bassin, et placé dans la gouttière Bonnet ou dans l'appareil

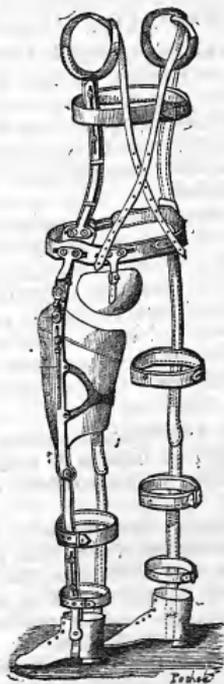


Fig. 131. — Mécanique articulée à crémaillère, pour les malades qui se lèvent.

inamovible suivant : on placera une bande roulée à partir du pied et terminée par un spica de l'aîne, des attelles de carton, et recouvertes d'attelles de fil de fer seront placées de telle sorte que l'attelle externe remonte jusqu'au flanc. On recouvrira l'appareil ainsi commencé par une bande amidonnée (Bonnet, de

Lyon), ou mieux dextrinée. Cet appareil a un poids relativement considérable, et c'est celui qui immobilise le mieux l'articulation de la hanche.

Comme il est nécessaire de lever les malades de temps en temps; il est bon d'avoir une gouttière Bonnet pour maintenir le malade dans son lit et une mécanique que l'on fait porter au malade lorsqu'il se lève; le bandage inamovible a une supériorité à cet égard sur les deux appareils précédents.

Il est bon d'alterner les moyens de contention du membre et de revenir à la gouttière Bonnet, pour appliquer, s'il est utile, des vésicatoires ou des cautères, ou la cautérisation ponctuée (J. Guérin), ou faire des badigeonnages avec la teinture d'iode sur la région de la hanche.

Les abcès consécutifs à l'altération de la synoviale ou des extrémités articulaires ne seront pas ouverts prématurément; on les ouvrira avec un trois quarts ou un bistouri à lame étroite; on fera immédiatement une injection iodée, et les malades continueront l'usage des mécaniques et de la gouttière Bonnet; on fera une fenêtre à l'appareil inamovible si ce moyen de contention est préféré. Les fistules seront traitées par les injections iodées répétées.

Si ces derniers moyens ont été employés, si l'articulation se déforme, s'il y a luxation, ce qui est impossible, si le traitement a été bien suivi, la réduction ne sera tentée qu'avec les appareils mécaniques et à l'aide des crémaillères qui font graduellement mouvoir les segments de mécaniques les uns sur les autres, les appareils modernes, imités de celui de Raspail (fig. 131), valent mieux que les appareils à extension continue de Humbert (de Morlay, Martin et Pravaz. Il ne faut rien forcer, sous peine de réveiller les phénomènes inflammatoires.

S'il y a ankylose fibreuse, le malade étant endormi, on arrivera avec un appareil à extension, à mouffles, à mobiliser l'articulation, pour la placer dans une position plus favorable; on renouvellera les tentatives, de façon à redresser progressivement. On placera ensuite le membre dans un appareil inamovible.

Etant donnée une arthrite fongueuse avec altération des os, abcès et fistule, doit-on agir? Faut-il réséquer la tête du fémur (White)? Si l'on n'est point sûr (et cela est impossible à établir) qu'il n'y a que le fémur qui soit malade, tenter une résection c'est faire une *opération exploratrice*, et il y a des opérés qui en meurent. Il n'y a qu'un seul cas où la résection soit acceptable, c'est quand l'extrémité supérieure du fémur gonflée permet néanmoins les mouvements de l'articulation, et quand des abcès par congestion s'étaient développés en peu de temps, il est évident qu'il y a une lésion osseuse.

Pour faire la résection de la hanche, voy. RÉSECTIONS.

Désarticuler la cuisse (Stephen Smitt) est une opération qui a, dit-on, donné seize cas de guérison sur trente-deux amputations; mais cette assertion vient de loin et mérite d'être contrôlée.

Il faut dire des désarticulations et des résections de la hanche, qu'on ne doit les tenter que quand la vie

des malades menacée autorise des tentatives désespérées (Velpeau) et quand il n'y a pas de nécrose étendue de l'os iliaque.

Quand une coxalgie cesse d'être douloureuse, on enlève les appareils et l'on se comporte différemment suivant que les mouvements sont conservés, ou qu'il y a ankylose.

a. Si les mouvements sont conservés, on fera faire de bonne heure de l'exercice, le membre étant placé dans une mécanique, les douches, le massage et les frictions aidant, le membre reprendra peu à peu ses fonctions et ne s'atrophiera pas. L'appareil à mouvement de Bonnet est insuffisant; mieux vaut faire usage de mécaniques à crémaillères qui donnent des mouvements limités et gradués progressivement. Les procédés lents sont préférables; on continuera l'usage de l'appareil mécanique longtemps encore après la cessation des douleurs.

b. Si les mouvements sont abolis. Si l'ankylose est osseuse, le membre étant droit, il ne faut rien faire; s'il est ankylosé à angle droit avec le tronc, on tentera de réduire par les moyens indiqués pour le redressement. Mettre à nu le fémur, scier le grand trochanter à sa base (Rhèa Barthon), ou le scier avec une scie fine à travers une petite incision par une demi-méthode sous-cutanée (Langenbeck), sont des opérations proposées. Mais comme on a produit une fracture du col par des efforts violents de réduction, qu'il n'a pas été observé d'accidents jusqu'ici dans deux cas connus (Nélaton, D. Després), et comme il y a eu ensuite des mouvements, on est autorisé à tenter de produire les fractures. C'est chez les sujets âgés de plus de dix-huit ans seulement que ce procédé peut être employé. On placera immédiatement après le membre dans l'extension, — le malade sera mis dans une gouttière Bonnet; — on prévient la réaction inflammatoire qui pourrait survenir par des cataplasmes émollients et des sangsues.

Lorsque l'on n'emploiera pas ces moyens, on fera porter des appareils prothétiques, qui auront pour effet d'allonger le membre, de diminuer la courbure lombaire; pour cela les malades useront d'un appareil prothétique; le pied ne devra pas toucher le sol, il sera élevé d'une hauteur proportionnelle à l'angle formé par la cuisse avec l'axe du bassin.

En règle générale, au début de la coxalgie ou prescrira l'immobilité de l'articulation malade par le repos au lit et un traitement général antiscrofuleux. Si l'on a diagnostiqué la lésion de la coxalgie, voici le traitement local qu'il faudra faire :

Les hydarthroses seront traitées par les vésicatoires, — la ponction de l'articulation (Camper, Bauer) ne peut guère être admise que pour ce genre de coxalgie.

Les cautères, la cautérisation ponctuée au fer rouge conviennent pour les ostéites périarticulaires et les synovites fongueuses. — Le repos, assis ou couché, suffit dans l'arthrite sèche. Les arthrites rhumatismales avec l'œdème et les douleurs vives de l'arthrite aiguë seront traitées par les applications de sangsues et de ventouses. Mais on aura soin en même temps de prévenir la flexion et l'adduction de la cuisse par des appareils mécaniques ou des bandages; — un des meilleurs bandages au début des coxalgies consiste à attacher ensemble les deux jambes séparées par un cotillon (Bouvier).

Les bains de mer, les douches d'eaux minérales et

les boissons sulfureuses sont indiqués dans la convalescence des coxalgies; — on enverra les malades spécialement aux eaux qui conviennent au tempérament gouteux, arthritique, rhumatismal ou anémique. Les eaux de Barèges, de Bourbon-Larchambault, Cauterets, Bagnoles, Balaruc, Aix-en-Savoie, Aix-la-Chapelle, Wiesbaden, Teplitz, Gurgitello, sont les sources auxquelles on peut avoir recours le plus généralement.

Coxalgie hystérique. La contracture musculaire donne lieu quelquefois à une déformation semblable à celle des arthrites de l'articulation fémorale, ou de la coxalgie, et on l'a rattachée à l'hystérie (Brodie, Robert); elle a le caractère des coxalgies avec hydarthrose ou synovite, mais on l'en distingue par l'exploration pendant le sommeil anesthésique. Une fois que la malade est endormie, on trouve que son articulation est entièrement libre.

Thérapeutique. — Endormir les malades, redresser le membre et le tenir étendu, faire des frictions et des massages sur l'articulation constituent tout le traitement. Les malades seront ensuite envoyées aux eaux de Luchon, Bourbonne, Balaruc ou Wiesbaden.

COXARTHROSE. V. COXALGIE.

CRACHAT. Matière liquide formée ou parvenue dans le pharynx et dans les bronches d'où elle est rejetée au dehors. — Les crachats indiquent presque toujours une maladie des organes respiratoires, mais ils peuvent dépendre d'une lésion voisine communiquant avec la cavité des bronches.

Les crachats sont plus ou moins abondants; *séreux* dans la bronchite capillaire et dans la bronchorrhée; *muqueux* dans la bronchite chronique; *striés de sang* dans la bronchite aiguë; *ensanglantés* et *rouillés* dans la pneumonie; *albumino-muqueux* dans la coqueluche; *purulents* dans les abcès du poumon et dans la phthisie, *gangréneux infects* dans la gangrène du poumon, etc.

CRAMPE. Une contraction subite, passagère et douloureuse des muscles de la jambe ou du pied, du menton ou des membres, constitue la crampe.

* Les crampes sont essentielles ou symptomatiques, et résultent d'une fausse position des membres, ou d'un effort musculaire considérable, ou de la compression d'un nerf, d'une excitation nerveuse centrale produite par un poison tel que celui du choléra.

** Les crampes essentielles qui viennent souvent la nuit, au milieu du sommeil, sont le résultat d'une fausse position des membres.

** Les crampes de la grossesse résultent de la compression du plexus sacré par l'utérus en gestation.

** Les crampes du choléra sont passagères, se montrent toujours pendant la période cyanique et diffèrent de la contracture cholérique

qui est permanente et qui ne se montre que pendant la convalescence des malades.

* * Il y a des crampes singulières, occupant l'index et le pouce, observées chez ceux qui écrivent beaucoup, nommées *crampes des écrivains*, et qui résultent de la fatigue des muscles employés à tenir la plume.

Thérapeutique. — On prévient les crampes, en entourant la partie qui en est souvent le siège, ou les parties voisines, avec une chaînette ou un anneau de fer doux.

Les crampes et les contractures guérissent souvent en quelques minutes par des applications de laiton, sous forme de lames minces ou de chaînettes mises sur la peau.

Crampe des écrivains. V. MAIN (CONTRACTURE DE LA).

Crampes d'estomac. V. GASTRALGIE.

CRANE (LÉSION TRAUMATIQUE DES OS DU). V. FRACTURE DU CRANE.

CRANSAC (Aveyron). Eaux minérales sulfatées, manganésiennes, arsenicales, ferrugineuses et magnésiennes froides. On les donne en boisson, en bains et en douches. La source basse, où dominent les sels de magnésie, est purgative, tandis que la source haute, manganésienne et ferrugineuse, est légèrement tonique, aussi s'emploient-elles pour une indication différente. On donne ces eaux dans les engorgements du foie et de la rate ☐ dans les maladies chroniques de l'intestin ☐, dans la chlorose et dans les fièvres intermittentes rebelles ☐.

CRAQUEMENT. L'audition dans une partie du corps, d'un bruit analogue à celui d'une fibre de bois qu'on brise constitue le *craquement*, et il a une signification différente selon qu'on le constate dans le poulmon, sous la peau ou entre deux os.

* * Dans le poulmon, les craquements ne peuvent se constater que par l'auscultation à la fin de chaque mouvement inspiratoire, et ils indiquent une congestion pulmonaire chronique, une tuberculose du poulmon en voie de ramollissement ou une pneumonie chronique.

* * A la peau, les craquements se perçoivent par le doigt et par l'oreille; ils indiquent un emphysème du tissu cellulaire sous-cutané.

* * Dans les articulations, les craquements indiquent une arthrite sèche ou un simple défaut de synovie.

* * Des craquements au milieu d'un os indiquent une fracture ou un décollement d'épiphyse, mais alors ce bruit prend le nom de *crépitation*. V. ce mot.

CRÈCHES (Saône-et-Loire). Eau ferrugineuse acidule froide.

CRÈME. Partie grasse du lait qui monte à la surface du lait reposé et dont on retire du beurre par le *battage*. — On s'en sert en thérapeutique pour mettre sur les gerçures des lèvres

et des narines ☐, sur les croûtes de l'impétigo ☐, sur l'érysipèle ☐ et à l'intérieur, on la donne à la cuiller, à titre de corps gras, comme succédané de l'huile de foie de morue ☐.

CRÉOSOTE. Principe extrait du goudron végétal, et qui a la propriété d'empêcher la putréfaction des viandes sans les rendre impropres à l'alimentation. On l'emploie comme hémostatique ☐; comme stimulant et cicatrisant des plaies atoniques ☐, enfin contre la carie des dents, avec du coton introduit dans leur intérieur ☐.

CRÉPITANT. Au début d'une maladie aiguë, de petites bulles nombreuses sèches et fines couvrant la fin du bruit de l'inspiration pulmonaire constituent le *râle crépitant* et annoncent une pneumonie au premier degré (V. PNEUMONIE) contre laquelle il faut employer la saignée du bras et des sangsues sur le point malade.

* * A la fin d'une maladie aiguë de poitrine, le râle crépitant indique, au contraire, la guérison d'une pneumonie et il n'exige qu'un peu d'alimentation.

* * Quand les petites bulles qui couvrent la fin du bruit respiratoire sont inégales, humides et occupent l'inspiration et l'expiration, elles forment le *râle sous-crépitant*, caractérisent la bronchite capillaire et réclament plutôt les vomitifs que la saignée.

CRÉPITATION. Bruit formé par le frottement des deux extrémités d'un os cassé (V. FRACTURE), — par la pénétration de l'air dans un poulmon atteint de pneumonie au début ou en voie de résolution, — de bronchite capillaire (V. ce mot), — de pneumonie chronique, — enfin par la migration de l'air infiltré accidentellement dans le tissu cellulaire. V. EMPHYSÈME SOUS-CUTANÉ.

CRESSON. Plante des crucifères dont le suc des feuilles est employé contre la scrofule ☐ et contre le scorbut à la dose de 100 grammes par jour ☐. Il entre dans le sirop et dans le vin de raifort composés.

CRÉTINISME. Le défaut ou l'arrêt de développement des facultés intellectuelles physiques et morales constitue le crétinisme.

* * Le crétinisme est rarement sporadique et s'observe comme maladie endémique dans quelques vallées des Alpes ou des Pyrénées, concurremment avec le goître ou hypertrophie du corps thyroïde.

* * Dans les pays où le crétinisme est endémique, la maladie coïncide toujours avec le goître, et, pour quelques médecins, elle doit en être considérée comme la conséquence anatomique, en raison de la compression des carotides par la glande thyroïdienne hypertrophiée.

* * Un petit être hébété, rabougri, goîtreux, difforme, dont la tête est irrégulière, volumi-

neuse, non symétrique et chez lequel à vingt ans il n'y a souvent ni puberté, ni seconde dentition, de fait appartient à la race des crétiens.

* * Le crétinisme n'est qu'un rachitisme porté à l'excès, dû à la mauvaise nourriture longtemps prolongée, au défaut de soleil et à la misère continuelle.

* * Pour quelques médecins, le goître et sa conséquence le crétinisme sont la cause de la surabondante quantité de magnésie des eaux qui servent à la boisson habituelle (Grange); mais cette condition ne suffirait pas à elle toute seule s'il n'y avait en même temps une influence exercée par l'alimentation insuffisante, par le défaut de soleil et par l'action dégradante et prolongée de la misère.

* * Chez les crétiens le physique est aussi dégradé que le moral, et à côté du défaut de taille, du retard dans la puberté et de la déformation des membres ou de la tête, il y a défaut d'intelligence, de mémoire et des facultés morales qui distinguent l'homme de la brute.

* * Le crétin ne vit que pour manger et satisfaire ses instincts de fainéantise et de lubricité.

* * Le crétinisme est absolument incurable.

Thérapeutique. — S'il n'y a rien à faire pour guérir un crétin, il y a beaucoup à essayer pour guérir le crétinisme, et, quand la société le voudra, en améliorant le sort matériel des populations, où ce mal règne d'une façon endémique, elle le fera disparaître au bout d'un certain nombre d'années. Pour cela, il faudrait déplacer les populations et les attirer dans des localités plus salubres où l'air et l'eau soient de meilleure qualité. — Amener des eaux potables, dépourvues de sels magnésiens (Grange), renfermant une suffisante quantité d'iode, attirer les individus dans des lieux qu'éclaircit les rayons bienfaisants du soleil, et leur procurer un travail qui, en élevant le salaire quotidien, fasse graduellement disparaître la misère. Voilà les moyens hygiéniques capables de détruire l'endémicité du crétinisme. Hors de cette hygiène, tout ce qu'on fera sera inutile.

CREUX POPLITÉ (KYSTES DU). Il y a dans le creux poplité deux ordres de kystes; les uns sont des kystes synoviaux, dépendant des coulisses tendineuses des muscles fléchisseurs de la jambe; les autres sont des kystes synoviaux dépendant de l'articulation.

* * Les kystes synoviaux des coulisses tendineuses se reconnaissent à ce qu'ils sont petits, se développent lentement sur le trajet connu d'un tendon, et l'on distingue les kystes synoviaux articulaires à ce qu'ils sont quelquefois réductibles, et compliqués d'une hydarthrose.

* * Les kystes du creux poplité sont des tumeurs élastiques, quelquefois transparentes, peu mobiles, pendant que la jambe est étendue, qui ne causent aucune douleur, mais qui gênent la marche. Les kystes communiquant avec l'article sont beaucoup plus fixes que les kystes synoviaux des gaines des tendons.

* * Les hydropisies articulaires, et la marche forcée sont les causes des kystes du creux poplité (Foucher).

Thérapeutique. — Sur les kystes qu'on soupçonne devoir communiquer avec l'article, on se bornera à appliquer des vésicatoires et à comprimer avec un bandage roulé.

Les kystes du creux poplité, mobiles avec un tendon pendant la flexion de la jambe, c'est-à-dire les kystes des bourses tendineuses, peuvent être ponctionnés, et l'on irritera leur paroi avec une sonde cannelée (H. Larrey). On y fera des injections iodées (Foucher). L'excision du kyste (Malgaigne) a été faite deux fois, mais l'opération est difficile et douloureuse.

CREVASSE. Des crevasses se produisent souvent sur la peau chroniquement enflammée par des engelures, de l'impétigo, de l'eczéma, par une irritation superficielle, et il en résulte des fissures plus ou moins étendues, quelquefois fort douloureuses. V. ENGELURES, FISSURE A L'ANUS.

On observe les crevasses sur les doigts, sur les orteils, au mamelon, dans l'aîne, dans l'aisselle et au creux poplité, à la commissure des lèvres, à l'orifice et dans les plis de l'anus, etc.

Thérapeutique. — Contre les crevasses, il faut employer les lotions, les pommades et les poudres suivantes :

Eau	1000 grammes.
Azotate de plomb	} à 20 id.
Azotate de fer	
Teinture de cannelle	30 id.

Pour lotions.

Autre.

Décoction d'écorce de chêne	250 grammes.
Extrait de Saturne	15 id.

Pour lotions.

Lotions de sublimé.

Liquideur de Van Swieten	} à 100 grammes.
Eau de rose	

Pommade.

Cire jaune ou blanche	150 grammes.
Glycérine pure	10 id.

Faites fondre et ajoutez :

Teinture de benjoin	5 grammes.
-------------------------------	------------

Autre.

Cire blanche	} à 15 grammes.
Beurre de cacao	

Faites fondre et ajoutez :

Huile d'amandes douces	60 grammes.
----------------------------------	-------------

Puis après refroidissement :

Essence de roses	6 gouttes.
----------------------------	------------

Autre dite pommade rosat.

Graisse de porc lavée à l'eau de rose	1000 grammes.
Pétales de roses pâles	2000 id.
Racine d'orcanette	32 id.

F. s. a.

Autre ou Pomnade de cétine.

Blanc de baleine	20 grammes.
Cire blanche	5 id.
Huile d'amandes douces	40 id.

Autre avec le baume de Pérou.

Axonge	30 grammes.
Baume de Pérou liquide	3 id.

Mêlez et ajoutez :

Opium	5 centigrammes.
-----------------	-----------------

Autre avec le goudron.

Axonge	45 grammes.
Goudron de Norvège	5 id.

Autre avec le miel bouilli.

Oncions de miel chauffé au four jusqu'à consistance huileuse et dont on a enlevé l'écume.

(Testelin.)

Poudres absorbantes.

Employer la poudre d'azotate de bismuth, de lycopode, d'amidon, et de vieux bois.

Il est quelquefois très-utile d'avoir recours aux applications de baudruche gommée.

CRISE. Dans le cours des maladies, avant leur guérison ou aux approches de la mort, on observe fréquemment des phénomènes morbides qui coïncident tantôt avec une issue favorable, tantôt au contraire avec une terminaison fâcheuse. Ce sont les *crises*.

* * Il y a de bonnes et de mauvaises crises, mais en général le mot crise s'applique aux changements des maladies qui annoncent une terminaison favorable.

* * Les phénomènes réputés critiques sont les épistaxis, le flux hémorrhoidal ou menstruel, le ptyalisme, la sécrétion muqueuse des urines, les sueurs, les parotides, certaines éruptions cutanées, telles que l'herpès, les furoncles, les abcès, etc., et souvent, en effet, ces phénomènes indiquent une guérison prochaine.

* * Les crises ont surtout lieu dans les maladies aiguës, et il est rare de les découvrir dans les maladies chroniques; mais il y a des cas de blessure envenimée dans lesquels l'éruption prolongée de furoncles successifs peut être considérée comme un phénomène critique.

* * Hippocrate disait que les crises avaient lieu à des jours déterminés, principalement dans les jours impairs, tels que le septième, le quinzième et le vingt et unième jour, mais ces assertions n'ont guère trouvé que des contradictions.

* * Les crises sont *complètes*, lorsque l'amélioration qui les suit est immédiate, tandis qu'elles sont au contraire *incomplètes* lorsque après leur apparition la maladie reste longtemps sans se terminer.

Thérapeutique. — Le médecin qui doit se faire *ministre de la nature*, et qui doit observer la marche des phénomènes, pour favoriser leur manifestation tant qu'ils peuvent être utiles aux malades, ne doit pas se hâter d'agir au début des maladies par un

traitement perturbateur, à moins qu'il n'ait la certitude de juguler le mal par une médication abortive. Il faut en général laisser les maladies aiguës suivre leurs phases naturelles, sans les soumettre à une médication intempestive plus nuisible qu'utile. Ceux qui connaissent la marche naturelle des maladies aiguës et qui savent s'abstenir des remèdes violents ou perturbateurs pour diriger les phénomènes morbides selon les lois de la nature sont les véritables médecins. Agir inconsidérément au début des maladies quand le diagnostic n'est pas bien établi, uniquement pour combattre des symptômes dont on ignore l'origine est une folie, et lors même qu'on sait ce qui va se produire, il faut encore être très-réservé dans sa thérapeutique pour ne pas troubler l'apparition de phénomènes indispensables ou des crises. Tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de guérir instantanément une rougeole, une scarlatine, une variole, un accès de fièvre intermittente, etc., il vaudra mieux favoriser l'apparition de l'exanthème, ou la fin de l'accès, que d'intervenir à l'aide d'une méthode perturbatrice.

Si le médecin n'a pas eu son pouvoir le moyen de juguler une maladie, c'est-à-dire de l'arrêter presque instantanément par un spécifique, ou seulement le moyen d'en modérer l'intensité et par cela même d'en hâter la guérison, qu'il se garde bien de faire une médecine de symptômes qui n'est souvent bonne qu'à fatiguer les malades, qu'il suive l'évolution des phénomènes morbides en calmant la douleur et en soutenant les forces pour favoriser l'apparition des crises qui pourraient se présenter, mais qu'il n'aille pas au delà s'il ne veut pas compromettre la vie des malades. Agir à propos, s'abstenir quand on ne sait pas ce qu'on va faire ou lorsqu'une crise salutaire se montre, voilà la véritable médecine.

CRISTALLIN (PLAIE DU). Lorsque la capsule du cristallin est blessée, ou bien elle se cicatrise et donne lieu à la formation d'une opacité, ou bien la capsule reste ouverte, l'humour aqueuse en contact avec le cristallin le dissout et il se produit souvent une réaction inflammatoire, des douleurs ciliaires et une injection périkeratique avec chémosis séreux de la conjonctive. V. PLAIES DE LA CORNÉE.

Thérapeutique. — Si une cataracte capsulaire se forme et s'il n'y a pas de douleurs, on attendra.

Si le cristallin se gonfle et si la déchirure de la capsule augmente, de façon que le cristallin se ramollisse de plus en plus; on fera sortir le cristallin (Desmarres) par l'extraction linéaire (V. CATARACTE); — il sera utile, dans les cas où la réaction inflammatoire a été vive, de pratiquer en même temps l'iridectomie. V. CHOROÏDITE SUPPURATIVE et GLAUCOME.

CRISTALLOÏDITE. V. CRISTALLIN (PLAIE DU).

CRITIQUE. On donne le nom de phénomènes critiques aux accidents qui annoncent la terminaison heureuse ou défavorable d'une maladie, et jours critiques les époques où paraissent les crises. V. CRISE, AGE CRITIQUE.

CROCHET. En médecine opératoire, on connaît les crochets mousses en forme d'S, qui

servent à écarter les lèvres d'une plaie, où l'on fait une ligature et au fond de-laquelle on dissèque une tumeur : on se sert encore d'un crochet mousse pour accrocher un muscle que l'on veut couper. On se sert de crochets ou égrines pour tenir immobiles les tumeurs que l'on dissèque. On se sert de crochets fins pour pratiquer l'iridectomie par déchirement. V. LIGATURE, STRABISME.

En obstétrique, on se sert d'un crochet mousse dont le bout est terminé par une olive ; il est employé pour accrocher le pli de l'aîne et amener les jambes du fœtus au dehors, dans les cas de présentation du siège.

On se sert d'un crochet pointu pour attirer les diverses parties du fœtus broyé par la céphalotripsie.

CROTON TIGLIUM. Arbuste exotique des euphorbiacées, dont les semences servent à faire l'huile de ce nom. Cette huile s'emploie comme purgatif ☐, deux à trois gouttes en pilules avec de la mie de pain, ou pour frictions révulsives matin et soir sur la peau, à la dose de vingt gouttes jusqu'à l'apparition d'une éruption miliaire fine ☒. Dès que l'éruption est faite, on la fait sécher avec un papier brouillard enduit de cérat, ce qui s'effectue en trois jours.

CROUP. Des fausses membranes sécrétées à la surface du larynx enflammé caractérisent le croup.

** Le croup est deux fois plus fréquent chez les garçons que chez les filles.

** On observe le croup à l'état *sporadique* ou *épidémique*, mais dans ce dernier cas il est toujours la suite de l'angine couenneuse ou gangréneuse maligne (V. ce mot) ou de la scarlatine.

** Le croup vient par degrés à la suite d'une angine ulcéreuse et couenneuse ou d'une laryngite aiguë, et ce n'est qu'au bout de deux ou trois jours qu'il conduit à la suffocation et à l'asphyxie.

** La suffocation subite avec toux rauque et sifflante, venue pendant la nuit chez un enfant qui s'était couché bien portant, n'est qu'un faux croup. V. FAUX CROUP.

** Quand vous entendez une toux voilée, rauque, sourde, suivie d'un sifflement métallique, avec fièvre, chez un enfant dont la voix est éteinte et qui respire péniblement, dites : c'est le croup.

** Quand chez un enfant atteint de croup, la toux et la voix éteintes accompagnent une respiration bruyante, râpeuse, serratique, il faut craindre les accès de suffocation, l'asphyxie et la mort.

** La toux et la voix éteintes avec respiration bruyante, râpeuse, serratique, présentent

des accès de suffocation, et bientôt après l'asphyxie.

** Il y a des croups *asphyxiques* dont les fausses membranes font périr un bouchant le larynx et des croups qui tuent sans asphyxie, par *empoisonnement*, lorsque a lieu la résorption des produits purulents sécrétés dans l'arrière-gorge et dans le larynx.

** Le croup offre trois périodes : la première dite d'exsudation, caractérisée par la formation des fausses membranes ; la raucité de la toux et de la voix finit avec les accès de suffocation qui caractérisent la seconde, dite *spasmodique*, et la troisième, *asphyxique*, débute lorsque se manifeste de l'anesthésie tégumentaire, avec ou sans cyanose.

** L'anesthésie, à différents degrés, est la mesure de l'asphyxie du croup, et quand ce symptôme n'existe pas du tout, on peut être sûr qu'il n'y a pas encore d'obstacle absolu à l'hématose.

** Le croup s'accompagne souvent d'une *albuminurie*, qui tient tantôt à la congestion rénale produite par l'asphyxie, tantôt à une sorte d'empoisonnement analogue à celui qui résulte de l'infection purulente des plaies (Bouchut).

** On trouve quelquefois à l'autopsie des enfants morts de croup, des taches de purpura, des noyaux d'apoplexie pulmonaire, des infiltrations purulentes dans les lobes pulmonaires, et enfin des abcès multiples du poumon ou du tissu cellulaire qui ne sont que des *abcès métastatiques*.

** Dans le croup, l'asphyxie a lieu tantôt d'une manière *apparente* avec cyanose et suffocation, tantôt d'une façon *latente*, sans suffocation ni cyanose appréciable, et c'est l'anesthésie seule qui montre l'imminence de la mort et la nécessité de la trachéotomie.

** Le croup arrivé à la période des accès de suffocation et d'anesthésie complète, est presque toujours mortel.

** Ouvrir la trachée d'un enfant atteint de croup avant l'apparition d'un commencement d'anesthésie, c'est faire une opération inutile, parce que l'on combat une asphyxie qui n'existe point.

Thérapeutique. — Le traitement du croup est *médical* ou *chirurgical*. Le premier est très-utile, dans la première et la seconde période du croup, c'est-à-dire jusqu'au moment des accès de suffocation, à la troisième période ses succès sont incertains, et, en cas d'asphyxie, il faut recourir à la trachéotomie.

A ses débuts le croup doit être traité par les vomitifs à haute dose, surtout le tartre stibié (15 à 30 centigrammes dans un julep diacodé), en ayant soin de faire manger les enfants et de ne pas leur faire boire trop de tisane.

Les chances de succès dans le traitement du croup dépendent en grande partie de l'extension des fausses

membranes de la muqueuse laryngée, car si l'on doit espérer beaucoup d'un enfant chez lequel la pseudo-membrane est limitée au larynx, les chances sont moindres lorsqu'elles ont envahi les grosses bronches, et elles sont à peu près nulles lorsqu'elles occupent les bronches capillaires.

De nombreux spécifiques ont été vantés contre le croup, les uns comme *altérants*, capables de modifier la force vitale, et de neutraliser ses effets, dans les productions plastiques, — les autres comme spécifiques. Le *calomélas* rentre dans la première catégorie, il a été le médicament favori de Bretonneau. On le donne à haute dose et à dose fractionnée, 15 et 20 centigrammes par jour, chez les petits enfants, 50 centigrammes chez des enfants plus âgés, et plus encore chez les adultes ☐. On y joint quelquefois les frictions mercurielles sur la poitrine, dans l'aisselle, la face interne des bras et des cuisses. Cette médication favorise l'expectoration et le rejet des fausses membranes. La toux diminue sous son influence et prend son caractère spécial à mesure que cesse la gêne de la respiration. Malheureusement, chez les enfants soumis à cette médication, on observe de nombreuses garderoches et une fluxion des gencives, salutaire seulement lorsqu'elle n'est pas portée trop loin. Dès que les évacuations alvines sont trop considérables, il faut cesser l'usage des mercuriaux afin de ne pas jeter le malade dans un état de faiblesse trop prononcé. La salivation est difficile à provoquer chez les enfants à la mamelle. Lorsqu'elle existe, on peut juger que l'intoxication mercurielle est fort intense, et il faut interrompre l'usage des médicaments pour ne pas être le témoin d'accidents fort graves, tels que la gangrène de la bouche et la nécrose des os maxillaires, accidents observés par Bretonneau.

On a aussi conseillé l'usage du *sulfate de cuivre* et, en Allemagne, ce moyen a été souvent suivi de succès, quelques expériences faites en France déposent en sa faveur. Il faut le donner de la manière suivante :

Sulfate de cuivre 20 centigrammes.
Poudre de sucre 60 grammes.

pour diviser en deux paquets et faire prendre à cinq minutes de distance. Il en résulte un effet vomitif qui ne peut qu'être avantageux.

Le *sulfure de potasse* a été très-vanté (Lobstein, Fritze de Magdebourg, Maunoir de Genève, etc.). On le donne à la dose de 60 ou 90 centigrammes dans un look à prendre en vingt-quatre heures, mais en même temps on donne de temps à autre un vomitif aux malades. Sous cette influence, la toux devient rapidement plus humide, et l'on constate bientôt une véritable amélioration.

Les médecins qui ne veulent point de ces spécifiques et qui prétendent suivre logiquement leurs idées en thérapeutique, ont été conduits à combattre le croup par les antiplogistiques. Il fut une époque où l'on ne croyait pouvoir mieux faire qu'à l'aide des *émissions sanguines*, mais l'expérience a singulièrement affaibli cette prétention. Les émissions sanguines ne réussissent pas dans cette circonstance comme dans les inflammations ordinaires. — Elles ne sont utiles que chez les enfants forts et vigoureux lorsque la réaction est fort intense, et que, dès le début, la respiration se trouve tellement gênée que la suffocation est imminente. Elles sont en général

dangereuses, chez les jeunes enfants qui sont loin d'offrir la même force de constitution que les enfants plus avancés en âge. Toutefois, si l'on pense avoir besoin de recourir à ce moyen, il est préférable d'employer la saignée du bras que les émissions sanguines locales. Ces dernières ont l'immense inconvénient d'exciter les petits malades, par la frayeur qu'elles leur occasionnent. Le spasme qui en résulte nuit encore à l'exercice des fonctions respiratoires et favorise le développement de l'asphyxie. Ensuite, pour les appliquer, il faut coucher les enfants sur le dos, la tête renversée en arrière, position qui, à elle seule, suffit à occasionner la suffocation. Ensuite le cou est la région du corps de l'enfant où il est le plus difficile d'arrêter l'écoulement des pigures de sangsues. On ne peut le comprimer dans cet état de maladie sous peine de gêner l'entrée de l'air dans la poitrine. Les sangsues coulent alors avec abondance; il en résulte un état anémique fort grave, et quelquefois même des syncopes suivies de la mort.

Il faut donc mettre la plus grande réserve dans l'emploi des émissions sanguines, chez les enfants atteints de croup. — Elles ne sont applicables que chez les grands enfants et chez les adultes, encore ne faut-il pas les pousser jusqu'à syncope comme l'exigent Bailey, Lyons, etc. La saignée du bras est préférable à la saignée par les sangsues. Toutefois si l'on se décide pour les sangsues, l'on doit faire attention à proportionner la perte du sang à la force et à l'âge des malades. Deux à huit ou dix sangsues doivent suffire. Il vaut mieux y revenir, que de compromettre la vie par une déperdition de sang trop considérable. Pour mon compte, je tâche de ne jamais recourir à ce moyen, car, sauf de rares exceptions, je le considère comme inutile.

La *médication révulsive cutanée* a, dit-on, rendu quelques services dans le traitement du croup, mais elle a des inconvénients qu'il ne faut braver qu'en parfaite connaissance de cause. L'emploi des rubéfiants sur le cou, des vésicatoires volants, du marteau échauffé de Mayor, n'amène pas, selon nous, des résultats aussi favorables que ceux qu'on était en droit d'en attendre. — Outre que leur action efficace est encore incertaine, ils exposent à quelques dangers. Souvent la plaie qu'ils déterminent se recouvre d'une fausse membrane, semblable à celle du larynx, qui peut s'étendre très-loin (Bretonneau). C'est une seconde maladie fort dangereuse qu'il faut combattre. Or, l'utilité des vésicatoires ne nous paraissant pas compenser un tel inconvénient, il serait, je crois, convenable de les bannir de la thérapeutique du croup. Ils peuvent rendre des services dans des cas exceptionnels, dans la pneumonie, par exemple, mais alors il est évident qu'on les emploie moins contre l'affection du larynx que contre la complication. Nous y reviendrons plus loin.

On a aussi beaucoup vanté la révulsion intestinale à l'aide de *purgatifs*, mais c'est encore là une médication inutile, qu'il faut savoir écarter. Il ne faut employer les purgatifs contre le croup que s'ils ont en même temps d'autres propriétés altérantes, ou, dit-on, spécifiques, comme on l'a cru pour le calomélas et le sulfure de potasse.

La *médication vomitive* a eu beaucoup plus de partisans. Elle réunit assurément la majorité des avis dans les conseils de la médecine. Elle a, de

tout temps, été vantée contre le croup (Hufeland, Albers, Dessessartz, Valleix, Missoux, etc.).

La médication vomitive favorise le rejet des fausses membranes prêtes à se détacher et aide à l'expulsion des mucosités qui remplissent le larynx. C'est la plus utile à employer dans le traitement du croup. D'ailleurs, l'une des substances que l'on administre ordinairement, le tartre stibié, produit un double effet. Elle agit comme moyen mécanique, ainsi que nous venons de le dire, elle a ensuite une action altérante bien prononcée; elle modifie la nature du sang et détermine le ramollissement et la chute des fausses membranes.

Les vomitifs que l'on peut donner aux sujets atteints de croup sont l'*ipécacuanha* et le *tartre stibié*. Celui-ci mérite plus de confiance que l'autre. On le donne en potion, à la dose de 40 ou 15 centigrammes, par petites cuillerées à café, de demi-heure en demi-heure, jusqu'à dose vomitive. On suspend au troisième vomissement et l'on peut recommencer dans la journée ou le lendemain, si on le croit nécessaire à l'état du malade.

En général, il ne faut pas craindre d'employer cette méthode avec énergie, car c'est de cette manière seule qu'elle peut être utile. Si le tartre stibié produisait des évacuations alvines trop considérables, avec altération sensible de la face, il faudrait aussitôt cesser son emploi, mais si l'on ne donne pas trop de tisane à boire aux enfants, cet effet purgatif n'a pas lieu.

L'*ipécacuanha* doit être donné en poudre ou dans du sirop, à la dose de 25 à 30 centigrammes chez les petits enfants, ou de 1 gramme et même 2 grammes, chez les sujets plus âgés et chez les adultes. On peut réitérer dans la journée, ou le lendemain et les jours suivants. On a ainsi obtenu quelque succès, mais je donne de beaucoup la préférence au tartre stibié.

Les *sternutatoires*, les *fumigations irritantes* avec le vinaigre, l'*insufflation de quelques parcelles de tabac en poudre* dans les narines, ont été employés contre le croup, à titre de moyens mécaniques, destinés à favoriser l'expulsion des fausses membranes. Ils ne peuvent avoir de résultats avantageux que lorsque ces productions accidentelles sont flottantes et prêtes à se détacher. On en juge par les caractères de la respiration, qui fait entendre un bruit de soupape, de la toux, qui est grasse et muqueuse, et par le gargouillement latéral, qui indique la présence des mucosités bronchiques.

On a essayé de guérir le croup, en détruisant les fausses membranes de la gorge et du larynx par les alcalis et par les caustiques.

La *cautérisation* par les acides est le meilleur moyen à employer. On se sert ordinairement des *acides chlorhydrique* et *nitrique* affaiblis, et du *nitrate d'argent* à la dose de 40 grammes pour 30 grammes d'eau distillée. Il faut avoir une petite éponge fine, solidement fixée au bout d'une baleine courbée en crochet; lorsque l'éponge est imbibée, on l'exprime légèrement et on la porte sur le pharynx et sur la glotte, afin que quelques gouttes de liquide caustique puissent pénétrer dans le larynx.

Cette opération est fort désagréable pour l'enfant elle lui laisse un très-mauvais goût dans la bouche, et elle détermine de violents efforts de vomissements qui sont très-pénibles, mais salutaires. Il faut la pratiquer dès le début de la maladie, si l'on aperçoit les

fausses membranes du pharynx, et la répéter deux fois par jour, au moins, tant que ces produits existent à la surface de la muqueuse.

Si la cautérisation de l'arrière-bouche et de la partie supérieure du larynx est avantageuse, elle a aussi ses inconvénients qu'il faut connaître pour les éviter. La suffocation immédiate peut en être la conséquence, si l'on a laissé trop longtemps l'éponge sur la glotte et si une trop grande quantité de liquide a pénétré dans le larynx. Cet accident est fort grave, car il peut déterminer la mort, ou du moins la nécessité de pratiquer aussitôt la trachéotomie. On peut l'éviter par les plus simples précautions: ainsi la cautérisation doit être faite rapidement, et la baleine retirée de la bouche avant que les efforts de vomissement soient en pleine activité. D'une autre part, l'éponge doit être légèrement exprimée, et ne contenir qu'une quantité de liquide assez faible pour ne pas remplir le larynx ou l'œsophage, comme je l'ai une fois observé.

De cette manière, on utilise, autant que possible, cette importante médication du croup, et on ne la compromet pas par d'imprudentes légèretés.

C'est dans le même but qu'on a employé la *cautérisation des amygdales avec le fer rouge* (Valentin, de Vitry) et l'*amputation des amygdales* (Bouchut) lorsque les fausses membranes recouvrent, sans les dépasser les amygdales augmentées de volume $\left[\begin{array}{c} + \\ + \end{array} \right]$. — Cette dernière opération détruit le mal sur place, empêche sa généralisation et s'oppose à la formation du croup (quinze succès sur seize opérations).

Les dissolvants des fausses membranes employés en potion sont: le *bicarbonate de soude*, 4 à 6 grammes par jour \square ; le *chlorate de potasse*, 4 grammes par jour \square ; le *bromure de potassium*, 2 à 3 grammes; enfin les *insufflations de chlorate de potasse*, de *tannin* et d'*alum*, les injections d'*eau de chaux pulvérisée*.

Le *perchlorure de fer* a été également donné (Aubrun) à la dose de 40 à 20 gouttes dans un verre d'eau, mais les résultats ne sont pas aussi favorables qu'on l'a dit.

C'est encore pour arrêter la formation du croup que, dans l'angine couenneuse et gangréneuse, on fait dans le gosier des injections toutes les deux heures avec une seringue chargée d'une solution de *coaltar saponiné* au trentième, ou d'une *solution d'acide phénique* au millième (V. ANGINE COUENNEUSE). Cette médication au début du croup, lorsqu'il n'y a encore que des fausses membranes dans la gorge, avant que le larynx ne soit envahi, est extrêmement utile.

Trachéotomie. Lorsque tout a échoué et que la maladie, chaque jour plus grave, a produit cet état anesthésique voisin de l'asphyxie, dans lequel un accès de suffocation peut entraîner la mort de l'enfant, il n'y a plus à hésiter, il faut ouvrir artificiellement une voie nouvelle à l'air extérieur, il faut pratiquer la trachéotomie.

La trachéotomie facile à exécuter n'a aucune gravité par elle-même, et si elle ne réussit pas plus souvent, c'est que les cas dans lesquels on l'emploie sont vraiment au-dessus des ressources de l'art.

La trachéotomie a les plus grandes chances de succès lorsqu'on la pratique chez un enfant suffoqué par le croup du larynx; elle en a beaucoup moins, lorsque les fausses membranes descendent dans la trachée; et l'on peut dire qu'elle n'en a aucune, lors-

que ces fausses membranes s'étendent jusque dans les bronches.

Après la trachéotomie, les fonctions respiratoires se rétablissent, et l'on voit disparaître, au moins provisoirement, les accès de suffocation. Les enfants se raniment; quelques-uns reprennent leurs jeux, et ils paraissent jouir d'un bien-être inespéré. Malheureusement cette position ne persiste pas toujours d'une manière définitive; les accidents d'asphyxie reparaissent, et la mort en est la conséquence.

La trachéotomie est l'ultimatum de la thérapeutique. Le médecin doit toujours être prêt, en pareille circonstance, à opérer, lorsque les accès de suffocation se multiplient et lorsque l'asphyxie est imminente.

FORMULAIRE DU CROUP.

Potion contre le croup.

Émétique.	4 décigrammes.
Sirop d'ipéacuanha	30 grammes.
Oxymel scillitique	40 id.
Infusion de polygala	150 id.

Par cuillerées, pour faciliter l'expulsion des fausses membranes. Employée à l'hôpital des Enfants.

Potion contre le croup.

Campbre	25 milligrammes.
Tartre stibié	10 centigrammes.
Vin d'ipéacuanha	340 id.
Mucilage	10 grammes.
Sirop de guimauve	25 id.
Eau distillée	60 id.

On donne toutes les dix minutes une cuillerée de cette potion : dans l'intervalle on fait boire de l'eau tiède (Albert).

Potion émétiée.

Émétique.	4 décigrammes.
Infusion d'arnica	150 grammes.

Ajoutez :

Sirop diacode.	30 grammes.
------------------------	-------------

Par cuillerée à bouche toutes les heures ☒.

Potion vomitive de Hufeland.

Tartre stibié.	5 centigrammes.
Poudre d'ipéacuanha	125 grammes.
Sirop de framboises	45 id.
Oxymel scillitique.	45 id.
Eau distillée.	30 id.

A prendre par cuillerée à café tous les quarts d'heure ☒.

Potion de Dessertz.

Eau chaude.	30 grammes.
Émétique.	10 centigrammes.
Miel blanc	40 grammes.

Mêlez :

Ipéacuanha	60 centigrammes.
Eau de fleur d'orange	4 grammes.

D'une demi à une cuillerée à bouche ☒.

Sirop de foie de soufre.

(Sirop de sulfure de potasse.)

Foie de soufre pur	45 centigrammes.
Eau distillée	90 id.
Sirop simple blanc	32 grammes.

Faites dissoudre le foie de soufre dans l'eau distillée, et mêlez la dissolution au sirop.

Ce sirop est fort altérable, et ne doit être préparé

qu'au moment du besoin (Bouchardat). On le donne par cuillerée à café, mêlé à parties égales d'eau de cannelle, pour combattre le croup ☒.

Sulfate de cuivre contre le croup.

Sulfate de cuivre non effleuré.	2 décigrammes.
Sucre en poudre	2 id.

F. s. a. une poudre homogène que vous diviserez en deux paquets égaux.

Chaque paquet sera dissous dans une cuillerée d'eau tiède, au moment où il devra être administré.

La plus forte dose qu'on peut administrer en une seule fois est celle de 2 décigrammes (4 grains).

On répète l'administration du vomitif cuivreux autant de fois que les accidents se reproduisent, avec recommandation expresse d'en donner une seconde dose, si le vomissement se faisait attendre ☒.

(Béringuier.)

Potion contre le croup.

Sulfate de cuivre.	40 centigrammes.
Sirop de fleur d'orange	25 grammes.
Eau de tilleul.	100 id.

A prendre par cuillerée à bouche toutes les dix minutes, pour provoquer les vomissements. Cette potion est surtout efficace lorsqu'on a pu l'employer au début de la deuxième période du croup.

(Godefroy.)

Potion au polygala.

Polygala	5 grammes.
--------------------	------------

Faites infuser dans :

Eau	150 grammes.
---------------	--------------

Passiez, ajoutez :

Sirop de Tolu.	50 grammes.
------------------------	-------------

A prendre par cuillerée.

Poudre contre le croup.

Calomel	5 centigrammes.
Magnésie calcinée	3 décigrammes.
Sucre.	4 grammes.

(Weber.)

Mêlez. En deux fois, à demi-heure d'intervalle. Quinze à seize doses semblables sont quelquefois nécessaires ☒.

Lavement contre le croup.

Sulfate de quinine	60 centigrammes.
Eau	500 grammes.
Eau de Rabel.	5 gouttes.

F. s. a. A prendre en quatre fois de deux heures en deux heures. Employé avec succès contre les accidents nerveux du croup ☒.

(Williams.)

Cérat Rochoux.

Cérat solide.	40 grammes.
Carbonate d'ammoniaque concréte	5 id.

Mêlez exactement et promptement dans un mortier de marbre. En frictions sur le cou, à la dose de 4 grammes toutes les quatre heures. Dans le croup et dans les angines.

Fumigations de teinture d'iode, 20 gouttes dans une petite tasse d'eau bouillante maintenue telle par une lampe à l'esprit-de-vin. — Les vapeurs d'iode remplissent la pièce et guérissent le malade. — On en fit une seconde le lendemain. (Schlosser.)

Poudre de Polygala senega, 20 à 30 centigrammes toutes les heures. (Bretonneau.)

Sulfate de cuivre en insufflation toutes les deux heures, à la dose chaque fois de 15 à 20 centigrammes avec du sucre. (Lehrer.)

Sirop de styrax, une cuillerée à café toutes les deux heures pour les enfants, une cuillerée à bouche pour les adultes. — Deux lavements par jour de copahu à 2 grammes (Trideau). Ce médecin emploie aussi quelquefois le sirop de copahu chez l'adulte. — Cinq cas de croup guéris et quarante d'angine couenneuse.

CRUOR. Partie desséchée du sang de bœuf qu'on réduit en poudre et dont on fait des pilules de 10 centigrammes contre l'anémie, la chlorose et les cachexies ☒. On administre quatre à dix pilules par jour. C'est un moyen de faire prendre du sang bien préférable à celui qui consiste dans l'ingurgitation du sang liquide qu'on fait boire au verre.

CRYPTORCHIDIE ET MONORCHIDIE.

Lorsque chez le fœtus, en vertu d'une disposition peut-être héréditaire (Vidal de Cassis, Gosselin), d'une inflammation du testicule, ou d'adhérences du testicule avec l'intestin ou le péritoine, en vertu d'une absence de fibres musculaires et rétractiles du *gubernaculum testis* (Curling, Follin), ou encore en vertu d'un défaut dans les dispositions des bourses, les testicules, ou un seul testicule, ne viennent point occuper leur place dans le scrotum, il y a cryptorchidie ou monorchidie.

Les testicules atrophiés ou non peuvent rester dans l'abdomen, au voisinage du rein; s'arrêter en arrière de la paroi abdominale, dans le canal inguinal, ou descendre au périnée, en avant de l'anus. Il n'y a pas de cas authentiques d'absence des deux testicules, on a vu un testicule absent (Thurnam, Page), mais le plus souvent les deux testicules existent et sont atrophiés, et c'est là ce qui en a imposé aux anatomistes.

Cryptorchidie. Les cryptorchides vrais sont ceux dont les deux testicules sont demeurés dans l'abdomen. Ils ont le système pileux peu développé et sont faibles. Ce sont les hermaphrodites mâles. En général, leurs testicules s'atrophient, subissent une transformation fibreuse ou graisseuse, et les malades sont presque toujours impuissants. Si les testicules sont arrêtés à l'anneau inguinal interne, ou même si un seul est descendu à cet anneau, la stérilité peut exister, mais ce n'est pas chose inévitable (E. Godard).

Thérapeutique. — Contre ce vice de conformation il n'y a rien à faire.

Monorchidie. Un testicule étant descendu dans le scrotum, l'autre restant dans l'abdomen, à l'anneau inguinal, au périnée, ou dans l'anneau crural, on dit qu'il y a monorchidie.

Quelle que soit la place du testicule caché, il

forme une tumeur dure, mobile, sensible au toucher comme l'autre testicule.

Au périnée, à la région crurale, on sent le cordon se dessinant sous la peau et se rendant vers l'un des anneaux. En général, le testicule arrêté à l'anneau, à la région crurale ou au périnée, est moins développé que l'autre, mais ce dernier est généralement un peu hypertrophié.

** Malgré leur vice de conformation les sujets monorchides peuvent être très-vigoureux.

** Le testicule, arrêté dans le canal inguinal, entraîne parfois avec lui un intestin, et il y a hernie congénitale en même temps que migration imparfaite du testicule; quelquefois il existe une hydrocèle congénitale.

** Il n'est pas rare de trouver une poche séreuse dans le scrotum, à la place où devait venir le testicule (Follin). Celle-ci peut être le siège d'une hydrocèle.

** Le testicule arrêté dans le canal inguinal peut, à la longue, descendre dans le scrotum (Mayor), mais le testicule, arrivé à son développement, reste toujours fixé à la même place.

** Le testicule arrêté pour toujours à l'anneau inguinal, s'altère quelquefois, et subit une dégénérescence graisseuse ou peut être atteint d'orchite blennorrhagique, d'orchite traumatique ou de cancer (E. Godard).

** On ne confondra pas le testicule arrêté à l'anneau avec une hernie à cause de la sensibilité spéciale de la tumeur testiculaire, quoiqu'il y ait une certaine réductibilité. Lorsqu'il y a en même temps un arrêt du testicule et une hernie, le diagnostic reposera toujours sur la constatation de la douleur du testicule, puis l'absence même de testicule dans le côté correspondant du scrotum sera un signe univoque. On reconnaîtra de même les orchites et les cancers du testicule.

** Le testicule arrêté en arrière de la paroi abdominale peut quelquefois être entraîné dans un sac herniaire crural. V. HERNIE CRURALE.

Thérapeutique. — Le testicule arrêté dans le trajet du canal inguinal est le seul vice de conformation contre lequel on puisse entreprendre un traitement, mais, il faut le dire, ce traitement est presque toujours inutile.

On essaiera au moyen d'un bandage à pelote très-molle, ou mieux d'un bandage échancré, de pousser le testicule vers le scrotum; mais si l'on comprime trop les parties on s'expose à oblitérer le canal détérioré ou à faire naître une orchite.

Il ne faut rien faire chez les enfants et chez les adolescents, car le testicule peut descendre seul; cela même a été vu chez des sujets âgés de trente-cinq ans (Mayor).

S'il y avait une hernie, on réduirait le testicule avec la hernie et l'on placerait un bandage (Guersant), ou bien on réduirait la hernie en laissant le testicule à l'anneau où il serait retenu par l'échancrure de la pelote du bandage herniaire.

On repoussera dans l'abdomen le testicule arrêté à l'anneau crural avec une pelote plate.

Un bandage avec une pelote creuse ou échancrée protégera les testicules adhérents et peu mobiles situés au périnée ou au pli de l'aîne, mais la pelote ne devra pas comprimer le cordon sur le pubis.

On enlèvera les testicules atteints de cancer et arrêtés à l'anneau par une incision oblique parallèle au pli de l'aîne; de manière à arriver sur la tumeur que l'on énucléera. On liera les vaisseaux spermatiques avant d'en faire la section, pour éviter les hémorragies intra-abdominales; si cet accident arrivait, on comprimerait à l'anneau avec un bandage herniaire (Nélaton).

En présence d'une inflammation chronique du testicule arrêté à l'anneau, à la région crurale, au périnée, en présence d'une névralgie rebelle, la question de l'ablation du testicule pourra être posée, lorsque tous les autres moyens de protection du testicule et de guérison des accidents inflammatoires et névralgiques auront été employés.

CUBÈBE. Fruit du *Piper cubeba* de la famille des pipérinées, dont la poudre est très-employée contre la blennorrhagie, seule ou associée à du copahu, à la dose de 4 à 50 grammes par jour [++], contre l'amnésie [□].

CUILLER. V. FORCEPS.

CUIR CHEVELU (PLAIES DU). Les plaies du cuir chevelu par piqure ne présentent rien de spécial.

* * Les plaies par instrument tranchant peuvent intéresser le cuir chevelu obliquement ou perpendiculairement, et elles peuvent être compliquées de perte de substance.

* * Les plaies obliques seules ont un caractère spécial, car les poils coupés près du bulbe repoussent pendant le bourgeonnement des plaies, et leur extrémité irrite une des lèvres de la solution de continuité.

* * Les corps contondants déterminent des plaies contuses et machées, souvent compliquées de décollement du cuir chevelu et de dénudation des os.

* * Le péricrâne décollé peut être réappliqué, reprendre en partie et il n'y a pas toujours exfoliation des os de la tête. Il peut y avoir nécrose étendue des os, périostite, abcès sous-périostiques des os du crâne; enfin il peut y avoir ostéite et consécutivement méningite.

Thérapeutique. — Les plaies obliques du cuir chevelu ne doivent pas être réunies ni par suture, ni par des bandelettes; on pensera à plat avec un linge troué enduit de céral, recouvert de charpie mouillée avec l'eau froide ou avec l'eau et l'eau-de-vie camphrée. Les plaies contuses seront traitées de la même façon. — Un cataplasme peut suffire. — On purgera les malades avec l'eau de Sedlitz, deux à trois verres.

Lorsqu'il y a de vastes décollements, on réunira le lambeau par trois ou quatre points de suture métallique et l'on pensera à l'eau froide; — si le pus qui se forme vers le troisième jour séjourne sous le lambeau, on fera une contre-ouverture en un point déclive, c'est-à-dire à la région occipitale ou temporale,

afin que le malade étant couché le pus s'écoule naturellement; — on placera un tube à drainage qui passera par la plaie et par la contre-ouverture, puis on couvrira la tête d'un cataplasme.

Si des lamelles osseuses s'éliminent, on favorisera leur sortie ou on les extraira, mais on attendra qu'elles soient libres.

Les complications seront traitées par les moyens appropriés. V. MÉNINGITE, PLAIES.

CUIR NEUF (BRUIT DE). Bruit particulier semblable à celui que produisent quelquefois des chaussures neuves et qu'on entend à la région du cœur dans la première période de la péricardite, avant que l'épanchement de sérosité soit très-considérable (Bouillaud).

Thérapeutique. — A cette période de la péricardite aiguë les saignées générales et locales par des ventouses ou des sangsues sont choses indispensables. V. PÉRICARDITE.

CUIVRE. Métal dont la limaille, administrée à l'intérieur, à 2 grammes par jour, arrête quelquefois les vomissements, et dont l'application en plaques sur la peau guérit la chorée [⊕], les crampes [⊕] (Burdq), la contracture essentielle [⊕] et une foule de névroses [⊕].

CUMIN. Ombellifère dont les graines sont employées en poudre, 50 centigrammes à 1 gramme; ou en infusion, 8 grammes par litre d'eau contre les flatuosités [⊕].

CURARE. Poison importé de l'Amérique méridionale et formé de *suc de Strychnos toxifera mêlé à du venin de serpent*. Il est solide, noir et soluble dans l'eau. Ce poison très-violent, et promptement mortel lorsqu'il est inoculé, agit sur le système nerveux, fait disparaître les propriétés motrices des nerfs et ne leur conserve que les propriétés sensibles. — Administré à l'intérieur, son effet est à peine sensible. — Vella l'a employé contre le tétanos, en solution, sur la peau dénudée d'épiderme au moyen d'un vésicatoire, 2 à 4 centigrammes par jour dissous dans de l'eau [⊕] (Tiercelin); dans l'épilepsie [⊕].

CURETTE. Les curettes sont des instruments de métal renflés, aplatis et excavés en cupule ou en gouttière à une extrémité, destinés à enlever des corps étrangers ou des débris d'organe au fond d'une cavité (V. OREILLE, CORPS ÉTRANGERS, CATARACTES). Quelquefois ces instruments ont une extrémité mobile qu'un mécanisme fait courber à angle droit. Ce sont les *curettes articulées*. V. CALCULS.

Il y a une curette destinée à extraire les fongosités utérines. V. ce mot.

Enfin on se sert de curettes de buis ou d'ébène pour extraire des corps étrangers, les fèces durcies et arrêtées dans le rectum. V. ce mot.

CURCUMA. Plante de la famille des amomées, dont la racine est employée comme excitante et diurétique [□]. Elle sert bien plus dans l'industrie pour faire une belle teinture en jaune.

CUSSET, près de Vichy (Allier). Eau alcaline bicarbonatée sodique employée dans les mêmes maladies que les eaux de Vichy ☐.

CUTITE (*Érysipèle gangréneux des auteurs*). L'inflammation du derme, caractérisée par des troubles de la circulation des capillaires sanguins de la peau constituée la cutite.

La brûlure au premier, au deuxième et au troisième degré, la vésication, sont des cutites.

Cutite aiguë. La cutite aiguë, inflammatoire, est caractérisée par une rougeur diffuse un peu jaunâtre de la peau qui est chaude, tendue, lisse et douloureuse.

* * Des phlyctènes, analogues à des brûlures au second degré, et des plaques gangréneuses du derme ne sont pas rares dans la cutite aiguë.

* * Toute la peau atteinte de cutite peut se gangrener et un membre peut se trouver ainsi entièrement dénudé. Parfois il y a de l'œdème sous-cutané au-dessous de la partie où siège la cutite, par suite de la destruction du réseau capillaire lymphatique au niveau de la cutite.

* * La cutite s'accompagne ordinairement de fièvre et d'embarras gastrique.

* * L'érysipèle, le phlegmon diffus, compliquent souvent la cutite et existent quelquefois en même temps qu'elle, ils sont presque toujours dus à des incisions intempestives.

* * La gangrène inflammatoire dans la cutite entraîne des cicatrices étendues et difformes. Il se forme parfois de petits abcès dans l'épaisseur de la peau.

* * Ordinairement la cutite aiguë est la conséquence de l'inflammation d'un ulcère mal soigné ou irrité par une longue marche, d'une plaie couverte de pansements irritants. C'est la cutite que l'on désigne encore sous le nom d'inflammation des plaies. Elle était autrefois décrite sous le nom d'érysipèle gangréneux fixe.

Thérapeutique. — Lorsque vous aurez constaté les caractères anatomiques de la cutite seule, gardez-vous de faire de grandes incisions préventives comme pour un phlegmon diffus; vous ajouteriez un nouvel élément à l'inflammation; mais en revanche les mouchetures (Dobson) sont excellentes, ainsi que les bains locaux. — Les cataplasmes de farine de lin et mieux de fécule seront maintenus en permanence; — les membres seront placés deux fois par jour dans un bain émollient; — dans le lit ils seront tenus élevés sur un coussin. — S'il y a des eschares, on continuera ce traitement jusqu'à leur chute complète, et alors on pansera simplement avec de la charpie imbibée de vin aromatique, ou de la charpie sèche. — On prévient les cicatrices vicieuses et les rétractions par la position des parties et une compression avec une bande roulée ou des bandelettes de diachylon. — Si la plaie prend les caractères d'un ulcère, on pansera avec les bandelettes de diachylon.

A la face, les compresses d'eau de sureau et les cataplasmes de farine de grain de lin seront mis en usage.

Les frictions mercurielles ne sont pas utiles dans la cutite; les sangsues sont un moyen dangereux et deviennent souvent, comme les incisions, une occasion d'érysipèle.

Cutite généralisée et cutite locale subaiguë. V. ÉRYTHÈME.

Cutite chronique. Toutes les dartres, scrofuleuses et arthritiques, l'eczéma, le lichen, le psoriasis, les syphilides et les scrofulides sont des cutites chroniques chez des individus prédisposés et dans un état de santé défectueux.

* * Il existe autour des vieux ulcères une cutite chronique, qui est la terminaison d'une cutite aiguë ou subaiguë. On la désigne sous le nom d'eczéma des vieillards; mais elle n'est qu'une cutite chronique, par le fait seul qu'elle n'existe souvent que sur une seule jambe, celle qui est affectée d'ulcère.

* * Entretien par la malpropreté et le défaut de soins, la cutite chronique est caractérisée par une rougeur violacée de la peau, sans œdème du tissu cellulaire, recouverte çà et là de croûtes au-dessous desquelles existent des fentes de l'épiderme et des ulcérations linéaires. Ailleurs on trouve des vésicules pleines de pus, des varices capillaires et les ulcères, origine du mal, versent une sanie mucoso-purulente; — les malades sont sans fièvre et éprouvent des démangeaisons modérées ou plutôt une cuisson.

* * La cutite chronique passe par des périodes d'inflammation aiguë qui peuvent être l'occasion de sa guérison.

* * Si l'on peut rapprocher les engelures de quelque maladie inflammatoire, c'est de la cutite chronique.

Thérapeutique. — Un traitement régulier des ulcères prévient la cutite chronique. Lorsque celle-ci sera déclarée, on pansera avec des cataplasmes de fécule, après avoir enduit les parties enflammées avec de la glycérine; — les bains émollients locaux seront administrés tous les jours; — les malades garderont le repos absolu un mois, s'il est nécessaire; — l'ulcère ne sera traité par les applications de bandelettes que quand la cutite chronique se sera très-amendée. A mesure que l'inflammation chronique de la peau diminuera, on recouvrira les parties avec une couche de poudre d'amidon, et l'on placera un bandage roulé modérément serré.

Si par suite du tempérament du malade la cutite chronique revêt le caractère d'un eczéma, on traitera l'état général par le régime végétal, les tisanes de pensée sauvage et de houblon, et l'état local, d'abord par des cataplasmes de fécule, puis par la pommade.

V. ECZÉMA.

(Hardy.)

Axonge 30 grammes.
Peroxide de fer 4 id.

Pour le régime, on observera les règles indiquées pour les ulcères. V. ULCÈRES.

Si la cutite dépend de la scrofule ou de la syphilis et de l'arthritisme, il faudra la combattre par les moyens qu'on oppose ordinairement à ces diathèses.

CYANOSE. Il y a une cyanose et cyanose, l'une dépend du cœur, l'autre du poumon; celle-ci du cerveau, celle-là du sang, mais toutes se révèlent par la coloration bleuâtre des téguments.

** Vous reconnaîtrez toujours la cyanose cardiaque à la teinte bleue de la face, des lèvres et des doigts, à la dyspnée et aux accès de suffocation, aux lypothymies et à la facilité des syncopes, à la tendance aux épistaxis et aux hémoptysies, à la faiblesse et l'irrégularité du pouls, au frémissement des côtes cardiaques et aux bruits de souffle situés dans le cœur.

** La teinte bleuâtre permanente et les paroxysmes de suffocation suffisent pour caractériser une cyanose cardiaque.

** La cyanose cardiaque diminue la température périphérique et centrale du corps humain.

** La cyanose cardiaque est presque toujours congénitale.

** Toutes les anomalies de structure du cœur, surtout la persistance du trou de Botal, peuvent se rencontrer avec la cyanose cardiaque, et cependant nulle de ces anomalies n'en est la véritable cause; il faut qu'avec elles existe un rétrécissement des gros vaisseaux ou des orifices artériels ou auriculo-ventriculaires, car la cyanose n'est ordinairement que le symptôme d'une gêne dans la circulation veineuse.

** Ne croyez pas que la cyanose cardiaque soit due au mélange du sang veineux et du sang artériel, car il y a, d'une part, des exemples d'un pareil mélange sans cyanose, et de l'autre on connaît des cyanoses sans mélange des deux sangs artériel et veineux.

** La cyanose est un effet qui apporte ses troubles particuliers au milieu de ceux qui sont déjà produits par la cause première et spéciale.

** La cyanose cardiaque est le plus souvent mortelle dans un assez bref délai.

** Vous pourrez prolonger plus ou moins longtemps l'existence des sujets atteints de cyanose cardiaque, mais vous ne les guérirez jamais.

** Dans la cyanose, tous les efforts thérapeutiques doivent tendre à ralentir le mouvement nutritif général et à diminuer la congestion veineuse générale en modérant les contractions du cœur.

** Vous trouverez ordinairement pour lésion principale de la cyanose cardiaque une altération des cavités droites du cœur, et plus souvent le rétrécissement de l'artère pulmonaire que toute autre lésion.

** Il faut nourrir, comme s'ils n'étaient pas malades, les enfants atteints de cyanose cardiaque.

CYANURES. Combinaisons du cyanogène avec les corps simples.

Thérapeutique. — Quelques-uns sont employés en médecine, ce sont le *cyanure d'argent* insoluble, conseillé dans l'épilepsie et dans les névroses □; le *cyanure de bismuth* contre la diarrhée □; le *cyanure de fer* insoluble dans l'eau, très-employé en Allemagne et en Amérique contre la fièvre intermittente à la dose de 20 à 50 centigrammes, trois fois par jour □; contre l'hystérie, la chorée et l'épilepsie, à la dose de 2 à 30 grammes □; le *cyanure de fer et de zinc* peu soluble, employé à 10 centigrammes contre l'épilepsie et dans les névroses □; le *cyanure de mercure* très-soluble dans l'eau, poison très-énergique et qui est employé dans la syphilis aux mêmes doses que le sublimé corrosif □; le *cyanure d'or* insoluble, conseillé contre le cancer et la scrofule □; le *cyanure de potassium* ou *prussiate blanc de potasse* très-soluble, rarement administré à l'intérieur et employé comme topique, en solution dans l'eau (4 grammes pour 300) dans les cas de névralgie frontale □; le *cyanure de zinc* insoluble est employé contre les névroses à la dose de 10 à 15 centigrammes □.

CYCLAME. Primulacée dont la racine est employée à l'état frais en cataplasme contre les adénites chroniques □.

CYNOGLOSSE (*Langue de chien*). Borraginée dont la racine, en décoction, 8 grammes par litre d'eau, est calmante, antidiarrhéique □. Elle fait partie des pilules de cynoglosse avec la jusquiame, la myrrhe, l'oliban, le safran, le castoréum et l'opium qui en est la huitième partie □.

CYNORRHODON. Fruit de l'églantier ou rosier sauvage, dont on enlève les poils et les graines, et qu'on réduit en pulpe avec du vin blanc et du sucre pour en faire une conserve astringente, employée dans l'entérite chronique, 10 à 30 grammes □.

CYPRÈS. Conifère dont le fruit ou *noix de cyprès* est employé comme astringent au moment de sa fraîcheur □.

CYSTICERQUE. Entozoaires dont le corps globuleux, allongé, est terminé par une partie étroite, annelée, qui est le col au sommet duquel se trouve la tête obtuse et garnie, comme celle du *Tœnia solium*, de quatre suçoirs et d'une couronne de seize crochets.

** Les cysticerques sont implantés au fond d'une vésicule, suspendue à un kyste séreux transparent, perforée au centre de son point d'insertion, et quand le cysticerque le veut, il se développe comme un limaçon en allongeant sa tête à la sortie de son enveloppe pour la passer par l'ouverture du premier kyste.

** Il y a différentes variétés de cysticerque, le *cysticerque du tissu cellulaire*; le *cysticerque à col étroit*; le *cysticerque du lapin*. — C'est le cysticerque à col étroit qu'on observe ordinairement chez l'homme et sur le porc, où, par sa présence en quantité considérable, il constitue la *ladrerie*.

** Le cysticerque de l'homme résulte de l'usage d'aliments de mauvaise qualité, remplis de cysticerques ou d'œufs de cysticerques,



Fig. 132. — a. Kyste adventif. — b. Poche où l'animal était invaginé. — c. Corps. — d. Tête avec couronne de crochets et suçoirs.

d'échinocoques et de tœnias, qui, une fois dans l'organisme, pénètrent tous les tissus et se développent à l'état d'échinocoques, de cysticerques et de tœnias selon l'influence du milieu (Van Beneden, Kuchenmeister, Gervais).

** On trouve beaucoup moins souvent chez l'homme le cysticerque que l'échinocoque ou le tœnia, mais il a été observé dans tous les tissus, et particulièrement dans l'œil et dans le cerveau.

** Les symptômes du cysticerque n'ont rien qui soit spécial à cet entozoaire, dépendent de l'organe où il s'est développé, et varient selon l'importance des fonctions de cet organe.

Cysticerque dans la chambre antérieure de l'œil (20 cas depuis Neumann et Soemmerring).

Le cysticerque est ordinairement libre dans la chambre antérieure. Il adhère quelquefois à l'iris (Dalrymple). Une vésicule diaphane existe dans la chambre antérieure, se meut spontanément et l'on en voit sortir par instant un prolongement filiforme qui supporte la tête et le col de l'animal.

On excite les mouvements de l'animal par les mouvements de l'iris sollicités par l'éclat d'une vive lumière.

Il existe parfois une iritis séreuse causée par la présence du ver dans la chambre antérieure de l'œil.

Thérapeutique. — A 2 millimètres en dedans de son bord, incision de la cornée avec le couteau lancéolaire; passez une curette entre le cysticerque et l'iris, et l'animal sort avec l'humeur aqueuse.

Si un prolapsus de l'iris a lieu, on le réduira ou on le laissera en place. — Occlusion de l'œil, — compresses froides sur l'œil, — collyre au sulfate d'atropine. V. CORNÉE (PLAIES DE LA).

Cysticerque de la rétine. C'est dans la

couche celluleuse sous-choroïdienne que les cysticerques se développent. Ils viennent ensuite faire saillie dans le corps vitré (von Graefe) en entretenant une rétinite chronique comme lésion consécutive.

** Un trouble de la vision, des apparitions de spectres lumineux, puis l'affaiblissement de la vue et la diminution lente du champ visuel font soupçonner un cysticerque. A l'examen ophthalmoscopique (fig. 133), on voit, au milieu d'une plaque congestionnée, une vésicule bleuâtre, allongée, présentant des mouvements d'ondulation, d'allongement et de raccourcissement du cou du cysticerque. Cette disposition permettra de distinguer cet entozoaire de l'échinocoque (Gescheidt), des filaires (Nordmann), des monostomes et des distomes qui n'ont été jusqu'ici observés que sur le cadavre.

Thérapeutique. — Les vésicatoires placés autour de l'orbite et pausés avec le calomel et la santaline, à la dose de 3 à 5 centigrammes chacun (Alessi), ne sont que des moyens palliatifs.

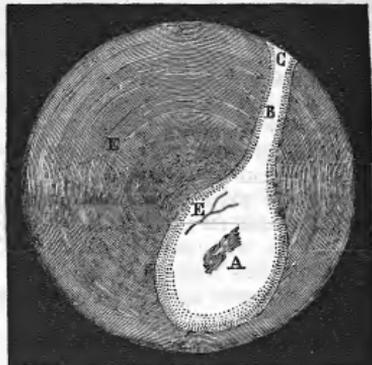


Fig. 133. — F. Fond de l'œil. — A. Tache noire de pigment. — B. C. Col du cysticerque. — E. Vaisseaux de la rétine vus par transparence.

Au début, on devra enlever le cysticerque par une petite incision de la sclérotique. Le malade étant placé devant un ophthalmoscope fixe, une ponction sera faite sur la sclérotique à un demi-centimètre en arrière du bord de la cornée, et l'on ira saisir avec une pince à griffes à pupille artificielle la tête du cysticerque, en empiétant même sur le tissu où elle est implantée. Par ce traitement on pourra sauver la vue.

Si des désordres existent dans l'œil, on n'opérera cependant pas. S'il survenait une choroïdite à l'autre œil, il vaudrait mieux opérer. En règle générale, du reste, il ne faut pas laisser des entozoaires vivants dans le corps de l'homme.

CYSTITE. La cystite est l'inflammation de la vessie. Elle existe à l'état aigu et chronique, à l'état aigu, il y en a plusieurs espèces, — la cystite généralisée et la cystite du col, la cystite cantharidienne.

I. *Cystite aiguë généralisée.* — L'inflamma-

tion de la vessie siège d'abord sur la muqueuse où elle détermine de la congestion, de la vascularisation, des exulcérations et, à un degré plus avancé, quelquefois des abcès qui se forment sous la muqueuse et la décolle de la couche musculaire (Ruysb).

* * Une phlegmasie de la vessie s'accompagne quelquefois de phlegmons ou d'abcès périvésicaux et de phlébite des veines vésicales. Elle se termine par résolution, par propagation de l'inflammation aux uretères et aux reins, par le passage à l'état chronique et par des indurations de la tunique musculuse.

* * C'est souvent après une cystite aiguë généralisée que les vessies deviennent des vessies à loges ou des vessies à colonnes.

* * Une douleur extrêmement vive s'irradie à l'hypogastre, au périnée et à la région des reins, les besoins fréquents d'uriner, la difficulté de la miction, l'expulsion répétée après de longs efforts d'urine rougeâtre, chargée de mucus clair, filant (Becquerel), quelquefois de sang plus ou moins pur, la distension de la vessie et la saillie d'une tumeur douloureuse au toucher, au-dessus du pubis, le ténisme rectal, l'augmentation incessante de douleurs des reins, la fièvre, caractérisent la cystite aiguë.

* * Le hoquet, l'agitation, le délire, les sueurs visqueuses, ayant l'odeur urineuse, et la sécheresse de la langue sont des signes de rétention d'urine dans les reins, de la résorption des produits constituant l'urine; la prolongation de cet état entraîne un refroidissement général et la mort.

* * La résolution de la cystite s'annonce par l'expulsion de l'urine, en même temps qu'une diminution de la douleur.

* * La suppuration de la vessie se reconnaît par un dépôt de pus véritable dans l'urine. Au début, lorsqu'il y a des érosions à la muqueuse, ou au moment où l'inflammation semble entrer en voie de résolution, quand le pus s'est formé entre la muqueuse et la couche musculaire, les malades urinent du pus en abondance.

* * Lorsque dans le cours d'une cystite on soupçonne qu'il va se former du pus, on explorera la vessie en introduisant le doigt dans le rectum: une tumeur molle, saillante, au-dessus de la prostate, doit faire craindre un abcès de la vessie. Dans les autres points de la vessie il est plus difficile de diagnostiquer un abcès; mais quand un œdème survient à la paroi abdominale, au-dessus du pubis, quand la peau rougit, il est probable qu'un abcès se forme autour ou dans l'épaisseur du sommet de la vessie, et si des adhérences s'établissent l'abcès viendra se faire jour au dehors à la région hypogastrique.

* * Quel que soit le point où se développe un abcès, autour de la vessie ou dans l'épaisseur de la couche musculuse, le pus passe dans le

rectum, le vagin, l'utérus, ou le tissu cellulaire, l'infiltration urineuse, dans ce cas, se montrera, ou bien au périnée, ou bien à l'hypogastre. Si l'abcès s'est ouvert dans le péritoine il y aura péritonite subaiguë et mort.

* * La violence de l'inflammation de la vessie entraîne parfois la gangrène; des eschares et des perforations se forment et il y a un épanchement d'urine qui se répand le plus souvent dans la cavité abdominale.

* * Les phlébites, les pyérites et les néphrites consécutives à la cystite, passent le plus souvent inaperçues; on les reconnaît seulement quand la maladie a duré un peu de temps.

* * Les indurations constatées par le toucher rectal, l'œdème du périnée, doivent faire soupçonner une phlébite des veines vésicales, la persistance des symptômes généraux après un amendement des symptômes locaux de la cystite et des douleurs de rein, indiquent une pyélie ou une néphrite. V. INFECTION URINEUSE.

* * Un refroidissement, un excès de table, des boissons excitantes chez des individus mal disposés, une rétention d'urine volontaire (Boyer) ou une action chirurgicale, la compression de la vessie par la tête du fœtus pendant l'accouchement, la propagation d'une inflammation des organes voisins de la vessie (Chopart), la présence d'un corps étranger, de calculs et même de graviers dans la vessie, sont les causes ordinaires de la cystite.

Thérapeutique. — Au début, on appliquera des sangsues à l'anus ou au périnée et même sur l'hypogastre, de grands bains ou des bains de siège seront pris deux fois par jour; — on administrera des lavements émollients tièdes trois fois par jour et l'on y adjoindra dix gouttes de laudanum, pour calmer les douleurs; — des cataplasmes et des lotions avec le laudanum pur seront appliqués sur l'hypogastre.

On prescrira le repos absolu au lit, la diète absolue, les boissons prises en petite quantité et chaudes, des potions avec 10 à 20 centigrammes d'extrait d'opium (Sæmmering).

On sondera les malades avec une sonde métallique, mais il ne sera pas nécessaire de presser sur la vessie pour la vider entièrement; il est préférable de recourir plus souvent à ce cathétérisme. Comme celui-ci est très-douloureux, on enduira la sonde d'une pommade:

Axonge 30 grammes.
Extrait de belladone 40 à 30 centigrammes.

On n'enlèvera pas les corps étrangers qui ont occasionné la cystite aiguë, on calmera d'abord l'inflammation; il est démontré que les cystites symptomatiques peuvent être complètement guéries après avoir acquis une gravité redoutable. Les injections d'eau tiède dans la vessie pourront être employées dans ce cas. La potion de Chopart (V. CYSTITE CHRONIQUE) convient seulement dans la cystite aiguë de médiocre intensité.

On ouvre quelquefois involontairement les abcès de la vessie en sondant les malades; mais il est pé-

rilleux de tenter l'ouverture d'un abcès périvésical par le rectum, à moins qu'il n'y ait une tumeur bien formée et saillante dans la cavité de cet organe. Si l'abcès prédomine au-dessus du pubis ou au périnée, il arrive vite à la suppuration. On incisera sur le point culminant de la rougeur en coupant les tissus couche par couche. On débridera dans tous les points et largement, s'il survient une infiltration urinaire.

Le traitement des cystites doit être rigoureusement fait, et tout excès doit être évité au moins pendant six mois, de la sorte on se met en garde contre le passage à l'état chronique et les récidives.

II. Cystite du col. — La propagation d'une inflammation de la muqueuse, de l'urèthre et de la prostate, l'usage des injections irritantes, les excès du coït, les manœuvres de la lithotritie et les causes de la cystite généralisée font développer la cystite du col.

* * Des envies fréquentes d'uriner, la rétention d'urine, les urines rendues peu à peu et troubles, les douleurs au périnée, le ténesme rectal, souvent la fièvre précédé de frissons, et plus tard les signes de la cystite généralisée, lorsque l'inflammation s'étend, font reconnaître la cystite du col.

* * Le cathétérisme est extrêmement douloureux dans la cystite du col.

* * On ne confondra pas la cystite du col avec le spasme de cette partie; dans celui-ci, le cathétérisme n'est pas douloureux, et il cède en général au premier bain.

* * Les inflammations du col sont sujettes à rechutes et à récidives, elles sont l'origine la plus fréquente des hypertrophies partielles ou générales de la prostate, et de l'hypertrophie de la vessie.

Thérapeutique. — Si la cystite du col vient après une uréthrite, ou prescrira d'abord de cesser le traitement de la blennorrhagie et l'on administrera de grands bains; les potions opiacées que l'on donne dans les cystites seront administrées. On donnera des quarts de lavement avec dix gouttes de laudanum (Caudmont), des cataplasmes seront maintenus sur l'hypogastre. La maladie, au début, cédera à ce traitement, bien qu'il y ait déjà rétention d'urine. — Dans les cystites du col qui semblent avoir été provoquées par la consommation de bière, on administrera du vin de Bordeaux par petits verres (Ansioux), ou un petit verre d'eau-de-vie ou de rhum (pratique belge).

On sondera les malades si la rétention s'établit malgré tous ces moyens.

Pour sonder, on se servira d'une sonde de gomme courbe, conique à olive, et, à défaut de celle-ci, d'une sonde de métal à grande courbure. On la poussera jusqu'au col où elle sera arrêtée par une contraction spasmodique; on ne forcera pas; quelques minutes après, le col s'ouvrira et la sonde pénétrera dans la vessie (Lallemand). Chez ces malades, il ne faut pas laisser de sondes à demeure.

Toutes les fois qu'il sera démontré que les accidents vont en augmentant, on aura immédiatement recours à une application de quinze sangsues au périnée.

Même pendant la convalescence d'une cystite du

col, le régime sera très-sévère, et l'usage journalier des bains sera longtemps prolongé.

Cystite cantharidienne. Chez les individus qui sont soumis à l'application de larges vésicatoires ou qui ont pris à l'intérieur des préparations de cantharides, ou chez les ouvriers qui travaillent à la confection des toiles vésicantes, une inflammation spéciale de la vessie peut se montrer (Morel-Lavallée). La muqueuse est toute rouge, boursoufflée, tomenteuse, tapissée de fausses membranes, d'épaisseur variable, assez facile à décoller, et l'urine contient parfois un dépôt d'albumine et de fibrine.

* * Au début de la cystite cantharidienne il y a douleur à la verge pendant la miction, puis apparaissent les épreintes, les douleurs et la fièvre de la cystite aiguë généralisée, avec cette particularité que l'on trouve dans l'urine des fausses membranes plus ou moins épaisses et plus ou moins enroulées sur elles-mêmes, et qui restent quelquefois engagées dans le canal.

* * La rétention d'urine, rare dans la cystite cantharidienne, ne dure pas plus d'un jour, et n'a rien de grave.

* * Il n'a été observé qu'un seul cas de mort par suite de cystite cantharidienne. (Vidal, de Cassis.)

* * L'expulsion de fausses membranes et l'existence d'un vésicatoire appliqué depuis peu établissent le diagnostic de la cystite cantharidienne.

Thérapeutique. — Le camphre en poudre sur l'emplâtre à vésicatoire ne prévient pas inévitablement l'absorption des cantharides (Morel-Lavallée). Le seul moyen de prévenir la cystite cantharidienne consiste à ne laisser les vésicatoires en place que six à huit heures, et à les remplacer par un cataplasme pour achever le décollement de l'épiderme.

La tisane diurétique de chiendent, la tisane de bourgeons de sapin et d'eau de goudron devront être administrées dès le début de l'inflammation; — on aura recours aux grands bains et aux cataplasmes tenus en permanence sur l'hypogastre. — On donnera une potion avec 10 centigrammes d'extrait d'opium. V. pour les formules CYSTITE CHRONIQUE.

Le bicarbonate de soude à l'intérieur à la dose de 1 à 2 grammes est d'un bon usage.

On aura soin de laver avec la plus grande attention les plaies des vésicatoires et d'enlever même le vésicatoire dès l'apparition des douleurs dans l'émission des urines.

Si la cystite augmente d'intensité, on aura recours au traitement de la cystite aiguë.

Cystite chronique. L'inflammation chronique de la vessie est caractérisée par des plaques rouges violacées, formées par les réseaux capillaires injectés, par des petits épanchements sanguins, puis par des ulcérations grisâtres recouvertes ou non de fausses membranes pulpeuses et quelquefois de dépôts calcaires: la muqueuse vésicale est parfois entièrement tapissée par une

pseudo-membrane (Civiale). Entre la couche musculuse et la couche muqueuse il y a quelquefois des foyers purulents, et ceux-ci ouverts du côté de la vessie peuvent s'ouvrir encore dans une cavité voisine, et produire des fistules et des infiltrations urinaires.

* * L'hypertrophie de la couche musculuse, de la vessie, la formation de loges par hernie de la muqueuse à travers les fibres musculaires de la vessie sont quelquefois la conséquence de la cystite chronique.

* * La cystite chronique s'établit après une cystite aiguë, après des rétentions d'urine successives, après le séjour de calculs, de graviers ou de corps étrangers et de sondes dans la vessie, après la propagation d'une inflammation chronique de la prostate, ou à la suite du développement des fongus de la vessie.

* * Des douleurs intermittentes au périmètre et à l'hypogastre, des épreintes avant d'uriner et se prolongeant après la miction, caractérisent la cystite chronique.

Lorsqu'il y a une sécrétion de glaires par la muqueuse atteinte d'ulcérations superficielles, les envies d'uriner sont fréquentes, la miction se fait en plusieurs fois et par petite quantité, des flocons glaireux sont rejetés et l'urine coule alors par jet. Puis, lorsque le malade a cessé d'uriner, les douleurs persistent et il y a des épreintes qui durent plus ou moins longtemps. L'urine rendue par les malades est trouble, alcaline, et laisse déposer un mucus filant, dans lequel le microscope ne révèle pas de véritable pus. Cet état a été désigné sous le nom de *cattarrhe vésical* ou cystite chronique avec dépôt muqueux.

* * S'il y a des ulcérations et des petits abcès dans l'épaisseur de la muqueuse vésicale, les douleurs sont continues et redoublent au moment de l'émission des urines qui coulent par regorgement ou involontairement, ce qui tient à une hypertrophie du corps de la vessie ou du col, avec perte de la contractilité des fibres musculaires. Les douleurs sont très-fortes, surtout après l'émission des urines. Cependant il est des malades atteints de cystite qui reudent des urines purulentes sans souffrir.

* * Dans la *cystite chronique* proprement dite, l'urine est alcaline et contient du pus au moment de l'émission, et le dépôt purulent se transforme sous l'action de l'ammoniaque en un liquide filant et transparent. Ce même liquide existe lorsque l'urine a séjourné dans un vase à l'air, parce que le sous-carbonate d'ammoniaque de l'urine a réagi sur le pus.

* * Il est rare que le pus soit teinté de sang dans la cystite chronique simple sans ulcération.

* * Dans toutes les cystites chroniques l'urine devient alcaline et prédispose aux calculs phos-

phatiques, avec dépôt de graviers sur les surfaces ulcérées, sur les fongosités et les fausses membranes.

* * Le cattarrhe vésical ou cystite chronique non-ulcéreuse ne guérit presque jamais (Boyer); il est suivi de fréquentes récidives.

* * La cystite chronique ulcéreuse se termine par la mort, soit en causant la gangrène ou des perforations de la vessie (Ferrus), soit en occasionnant une infection urinaire ou une infection putride.

* * Une cystite chronique peut être guérie par le passage à l'état aigu. Elle peut se compliquer de rétention d'urine, et dans quelques cas le racornissement de la vessie s'opposant à la dilatation de l'organe, il y a quelquefois de grandes incertitudes de diagnostic. (Civiale.)

* * Il faut toujours s'enquérir de la cause qui a déterminé la cystite chronique; il faut savoir si c'est un mauvais régime, une alimentation excitante et des excès qui ont causé la cystite; pour cela il faudra interroger les antécédents; — rechercher si un corps étranger existe dans la vessie, et à cet effet on fera l'exploration méthodique du réservoir urinaire (V. CALCULS VÉSICAUX); on recherchera également s'il y a un rétrécissement de l'urètre et des blennorrhagies dans les antécédents du malade. Le cathétérisme et l'examen du jet de l'urine indiqueront si la cystite est due à une stagnation d'urine dans la vessie, consécutive à une paralysie de l'organe ou à une lésion du col vésical.

* * Une urine chargée de pus, rendue sans douleur et sans qu'il y ait eu des signes antérieurs de cystite, indique une néphrite et une pyélite, et doit faire rejeter le diagnostic de cystite.

Chez la femme, la cystite chronique est reconnaissable par les douleurs pendant la miction, et quelquefois par une douleur occasionnée pendant le toucher vaginal.

* * La cystite chronique chez les femmes a des exacerbations à chaque époque menstruelle. (Boyer, A. Guérin, Chaugier.)

Thérapeutique. — La cystite chronique qui co-existe avec une affection dartreuse, arthritique ou rhumatismale, sera traitée par les moyens généraux employés contre ces diathèses, mais il faudra y joindre un traitement local, véritablement efficace.

Les malades doivent être soumis à une hygiène extrêmement sévère, telle que la privation de boissons et de mets excitants, l'interdiction du coït, des veilles et des marches trop prolongées. Ce n'est qu'à ce prix qu'on évite les rechutes et les récidives trop fréquentes des cystites chroniques.

On extraira les calculs et les corps étrangers de la vessie le plus vite possible par la lithotritie ou par la taille. On ne se pressera que quand la cystite menace de passer à l'état aigu. Si elle était transformée, on

calmerait d'abord l'inflammation et l'on ferait ensuite la taille de préférence à la lithotritie.

L'application rigoureuse du traitement de la cystite aiguë prévient le passage à l'état chronique ; mais lorsque la cystite chronique est établie, on abandonnera le traitement de la cystite aiguë pour employer les révulsifs cutanés, tels que les vésicatoires volants à l'hypogastre. Il n'y a pas à craindre le développement d'une cystite cantharidienne, car ce pourra être l'occasion de la guérison de la cystite chronique (Broussais). On pourrait appliquer, du reste, des vésicatoires à l'aide de l'ammoniaque. — On fera sur l'hypogastre et le périnée, l'application de la poix de Bourgogne, ou les frictions avec l'huile de croton tiglium pur, ou avec la pommade stibiée :

Émétique porphyrisé 4 grammes.
Axongé 12 id.

(Pommade d'Autenrieth.)

Trois ou quatre fois par jour, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une éruption abondante de pustules.

Des cataplasmes laudanisés seront tenus sur l'hypogastre ; on administrera des demi-lavements avec dix gouttes de laudanum. On fera des injections vésicales émoullientes avec l'eau tiède, mais les introductions de la sonde étant quelquefois douloureuses, ce moyen ne sera appliqué que quand on aura calmé l'irritation du col de la vessie.

On adjoindra à ce traitement local des grands bains tous les jours ou tous les deux jours. On administrera à l'intérieur des potions avec l'opium 10 à 15 centigrammes dans un julep de 125 grammes. On donnera des *boissons balsamiques et diurétiques* abondantes, l'eau de *Contrexéville* qui agit comme modificateur de l'urine et de la muqueuse vésicale, et comme diurétique, enfin les tisanes de *chiendent*, de *bourgeons de sapin* :

Eau 2500 grammes.
Bourgeons de sapin 400 id.

Ou la tisane de *goudron* :

Goudron 45 grammes.

Faire bouillir dans :

Eau 1000 grammes.

(Ricord.)

On donnera les pilules de goudron :

Goudron } à 16 grammes.
Baume du Pérou }
Régliasse 40 id.

Faire des pilules de 30 centigrammes, deux par jour. (Hôp. de Paris.)

Ou quatre à six *capsules de Raquin* par jour.

Ou la *térébenthine cuite*, 50 centigrammes à 1 gramme par jour dans une potion.

Ou les pilules de térébenthine :

Térébenthine 8 grammes.
Magnésie calcinée q. s.

Faire des pilules de 30 centigrammes, de six à dix par jour.

On pourra donner le lavement de térébenthine, 15 grammes de térébenthine de Venise dans 150 grammes d'eau en lavement. On donnera d'abord deux lavements émoullients et le lavement avec la térébenthine, qui sera gardé une heure.

Lorsque, dans le cours d'une cystite chronique, une recrudescence apparaît, surtout lorsqu'il s'agit d'une

cystite consécutive au séjour d'un corps étranger. On donnera la *potion de Chopart* :

Baume de copahu	} à 60 grammes.
Sirop de Tolu	
Eau de menthe	
Eau de fleur d'oranger	
Alcool rectifié	
Alcool nitrique	8 id.

Deux cuillerées par jour. Si les malades ne peuvent supporter cette potion, ou si la cystite augmente d'intensité, on donnera le lavement :

Copahu	25 grammes.
Jaune d'œuf	n° 1.
Extrait d'opium	5 centigrammes.
Eau	490 grammes.

(Ricord.)

Il sera gardé une heure, après qu'on aura donné deux lavements émoullients. — On donnera les boissons diurétiques, — on aura recours aux grands bains et aux injections émoullientes.

Lorsque la cystite chronique aura résisté aux moyens précédents combinés avec le régime sévère, et dont on aura poursuivi régulièrement l'application, on aura recours aux injections dans la vessie, avec l'eau de goudron, ou l'eau de suie, ou l'injection suivante :

Baume de copahu	15 grammes.
Jaune d'œuf	q. s.
Eau de chanx	480 grammes.
Eau distillée	80 id.

ou l'injection :

Térébenthine de mélèze	45 grammes.
Eau distillée	250 id.

Ou l'injection avec l'eau d'orge alcoolisée.

Eau d'orge	1 litre.
Alcool	50 grammes.

Lorsque la cystite chronique est très-ancienne et qu'elle n'est pas la complication d'un corps étranger, on aura recours aux *injections de nitrate d'argent* :

Eau distillée	125 grammes.
Nitrate d'argent	3, 5 à 10 centigr.

(Lallemand.)

On préparera la vessie par des injections d'eau froide, ou par des injections d'eau de goudron, et l'on se tiendra prêt à traiter énergiquement la cystite aiguë qui pourrait en résulter. Après l'injection caustique, on fera des injections d'eau froide. Pour les vessies à loge, cette précaution est surtout indiquée. (Civiale.)

L'*irrigation continue* à l'eau froide dans la vessie (J. Cloquet), à l'aide d'une sonde à double courant ou d'un appareil pulvérisateur de l'eau (Foucher), est un moyen auquel on pourra avoir recours.

On traitera l'altération de la santé générale par les ferrugineux, les préparations de quinquina, et l'on enverra les malades dans les pays chauds ou au moins dans les climats tempérés, il est constant que les variations de température agissent sur la vessie et produisent des exacerbations journalières.

Quand il n'y a qu'une cystite chronique avec dépôts muqueux, un bon régime, les diurétiques, les préparations de goudron, la térébenthine en pilules ou en lavements sont indiqués. — Les révulsifs cutanés ne sont pas toujours nécessaires, — l'hydrothérapie peut avoir ici son utilité. — Les compresses d'eau froide sur le bas-ventre, les lavements d'eau

froide, six à huit par jour, les douches d'eau froide sur le corps (Haase), sont des moyens utiles dans les cystites qui résistent aux autres traitements — Les moyens violents ne peuvent réussir qu'en produisant une cystite aiguë, et l'on guérit alors à la fois la cystite aiguë et le catarrhe vésical.

Quand il y a des ulcérations de la vessie et du pus dans l'urine, les révulsifs cutanés, les injections de toutes sortes et principalement les injections froides et les injections de nitrate d'argent sont bons à mettre en usage, mais seulement après avoir essayé pendant quelque temps les autres injections.

Toutes les cystites chroniques symptomatiques réclament l'extraction du corps étranger qui les cause et le traitement de la cystite chronique (V. CALCULS RÉNAUX, RÉTRÉCISSEMENT DE L'URÈTHRE, RÉTENTION D'URINE).

FORMULAIRE DE LA CYSTITE.

Poudre rafraîchissante diurétique.

Poudre de guimauve	} à	1 gramme.
— de réglisse		
Sel de nitre		2 décigrammes.
Camphre		5 centigrammes.
Sucre de lait		10 grammes.
Sucre		10 id.

Mêle. Trois doses semblables par jour dans 300 grammes d'eau. Préparation très-commode pour les personnes qui voyagent et qui sont atteintes de phlegmasie aiguë des voies urinaires .

(Anc. form.)

Poudre contre la cystite.

Alun	15 centigrammes.
Sucre blanc	50 id.
Gomme arabique	50 id.

Prendre cette poudre en trois fois en un jour .

(Valleix.)

Injection sédative.

Opium brut	4 décigrammes.
Gomme arabique	15 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau commune	200 grammes.
	(Guérin) <input type="checkbox"/> .

Injection opiacée camphrée.

Camphre	5 décigrammes.
Extrait d'opium	3 centigrammes.
Jaune d'œuf	n° 1.
Eau	200 grammes.

.

Certaines *eaux minérales* améliorent beaucoup la cystite chronique, surtout celle qui est causée par la gravelle. — Ce sont les eaux de *Vichy* (source des Célestins); l'eau de *Contrexéville* et l'eau d'*Évian*, sur les bords du lac de Genève, de *Vittel*, de *Pougues*, d'*Ems*, de *Saint-Sauveur*. — On vante l'eau et les bains de *Pfeffers* en Suisse. Cette eau est sans odeur ni saveur à 30° R., on reste dans un bain douze et dix-huit heures, ce qui produit une éruption cutanée semblable à celle que font naître les eaux de *Louesche*.

CYSTOCÈLE (HERNIE DE LA VESSIE). Les hernies de la vessie tiennent à un développement exagéré de l'organe (Méry). Une vessie lâche (Rognetta) ou paralysée, une vessie à loge, peu-

vent seules faire hernie aux régions inguinale, crurale et périnéale.

* * La hernie de la vessie est toujours dépourvue de sac péritonéal.

* * Une cystocèle forme une tumeur molle, fluctuante, se vidant par une pression qui détermine en même temps des envies d'uriner, puis la tumeur se reproduit quelques heures après qu'elle a été réduite. Plus tard, la vessie adhère aux tissus de la région où elle fait hernie, et lorsque la tumeur a contracté des adhérences, la vessie se compose alors de deux loges communiquant par un collet plus ou moins rétréci, qui empêche la réduction de la tumeur.

* * Il y a quelquefois irrédutibilité par engouement. La hernie est alors tendue. Quelquefois elle a une consistance très-dure, parce qu'un calcul s'y est formé (Bartholin, Verdier, Pott).

* * Une cystocèle peut s'enflammer et s'étrangler (J.-L. Petit), de façon à simuler un étranglement herniaire, mais les vomissements arrivent moins vite et le hoquet les précède, ce qui est tout le contraire dans une hernie intestinale étranglée (J.-L. Petit), puis il y a par le fait de l'irritation d'une portion de la vessie une rétention d'urine.

* * Une hernie intestinale complique assez souvent la cystocèle. L'intestin a suivi la vessie.

Thérapeutique. — Toutes les fois qu'on pourra, on réduira la hernie, ou on la maintiendra avec une pelote creuse. S'il y a paralysie de la vessie, on sondera le malade régulièrement. Une tumeur irrédutible pourra être ponctionnée (Morand). Si par mégarde on a ouvert la vessie, on n'y appliquera pas de suture, mieux vaut laisser s'établir une fistule urinaire qu'on traitera ultérieurement; — la tumeur une fois ouverte, on appliquera une sonde à demeure dans la vessie.

S'il y a un calcul on l'extraira, et s'il reste une fistule on l'opérera plus tard.

Enlever la portion dilatée de la vessie, quand même elle cesserait de communiquer avec le corps de l'organe (Roux), est une opération périlleuse.

Cystocèle inguinale. On reconnaît une cystocèle inguinale à son siège, à sa situation par rapport au cordon, chez l'homme, et l'épine du pubis chez la femme.

* * On ne confondra pas la cystocèle avec une hernie, parce qu'il n'y a pas de gargouillement après la réduction de la portion herniée de la vessie.

* * Une hydrocèle congénitale se réduit comme une cystocèle, mais la cystocèle est extrêmement rare dans l'enfance, et la réduction de cette dernière tumeur cause un besoin d'uriner. Une hydrocèle enkystée du cordon est toujours mobile, tandis que la cystocèle, qui ne se réduit plus, est immobile.

* * L'hydrocèle enkystée n'a pas un pédicule,

elle fait corps avec le cordon, tandis qu'au contraire la cystocèle est pédiculée. Ce sont les antécédents qui empêcheront de prendre une cystocèle pour un bubon, et de prendre un calcul enfermé dans le diverticule de la vessie pour une tumeur cancéreuse du cordon, mais il faut savoir que ce dernier diagnostic a toujours offert des difficultés.

* * Si dans une hernie inguinale, après avoir fait rentrer une partie des viscères il reste une tumeur qui donne lieu à des envies d'uriner, lorsqu'on la comprime, on diagnostiquera une hernie de la vessie compliquée d'une hernie intestinale.

Thérapeutique. — On appliquera contre la cystocèle inguinale les règles générales du traitement de la cystocèle.

Tant que la tumeur sera réductible, on conseillera aux malades de se coucher toujours sur le côté opposé à la hernie et à garder soigneusement leur bandage ; — une hernie intestinale étranglée coïncidant avec une cystocèle, on opérera la hernie, et si une tumeur persiste (Roux), avant de l'ouvrir, il faudra s'assurer si elle donne des envies d'uriner quand on la comprime ; — faites, en cas de doute, une ponction exploratrice et examinez le liquide. Gardez-vous toutefois d'ouvrir largement et surtout de faire une suture.

Cystocèle crurale. La plus rare entre toutes les cystocèles est la hernie de la vessie à travers l'anneau crural (Verdier). Elle se reconnaît aux caractères généraux des cystocèles et sera traitée comme elles. V. HERNIE CRURALE.

Cystocèle périnéale. Un seul exemple a été vu chez l'homme (Pipelet le jeune) : on retrouvait les signes d'une hernie vésicale. Deux fois cette hernie a été vue chez des femmes qui étaient enceintes (Méry, Verdier).

La réductibilité avec besoin d'uriner immédiat, d'une tumeur molle, située au périnée, sur le côté du bulbe chez l'homme, ou un peu en dehors des grandes lèvres et en avant de l'anus chez la femme, tumeur née après un effort chez l'homme ou pendant une grossesse chez une jeune femme, fait soupçonner une hernie périnéale de la vessie.

Thérapeutique. — On comprimera sur la tumeur avec un bandage à pelote un peu dure (Pipelet le jeune). Chez les femmes, une compression avec des bandes de toile et une pelote sera régulièrement maintenue sur la tumeur. La grossesse terminée, on exercera, s'il est nécessaire, une compression avec un bandage à ressort.

Cystocèle vaginale. La prociidence de la vessie dans le vagin est commune à la plupart des femmes qui ont eu beaucoup d'enfants ou qui ont un abaissement de l'utérus.

* * Entre un léger abaissement de la paroi vésico-vaginale et une véritable hernie de la vessie, il y a bien des degrés.

* * C'est en général à la suite des couches que la cystocèle vaginale apparaît (Sandifort,

Malgaigne). Pour qu'elle se produise il faut que la paroi vaginale antérieure soit lâche, que la vessie se vide lentement (Rognetta), et qu'il y ait une paralysie incomplète de cet organe.

* * Une tumeur molle du volume d'un œuf, au plus, saillante à la vulve, réductible en donnant des envies d'uriner, augmentant pendant la marche et après les fatigues, coïncidant avec des tiraillements dans les aines et des envies fréquentes d'uriner, est une cystocèle vaginale. Le toucher indique le volume de la tumeur et apprend s'il y a en même temps chute de l'utérus.

* * Il y a souvent hernie inguinale ou crurale, en même temps que la cystocèle.

* * Une hernie vaginale existe parfois au-dessus de la cystocèle.

* * Quand l'antéversion utérine simule une hernie de la vessie, le toucher faisant constater la position du col de l'utérus permettra d'éviter l'erreur.

* * Un kyste séreux du vagin est irréductible, contrairement à ce qu'on observe dans la cystocèle.

* * Il est très-rare que la hernie vaginale de la vessie guérisse radicalement.

Thérapeutique. — On fera porter une ceinture hypogastrique aux malades, afin de diminuer le poids des viscères abdominaux sur la vessie (Malgaigne).

S'il y a un certain degré de chute de l'utérus, on fera porter un pessaire de caoutchouc à air. — De fréquentes injections astringentes et toniques seront mises en usage.

On tentera l'autoplastie (Jobert) : on fera deux cautérisations transversales, ou deux incisions distantes de 2 centimètres, et l'on réunira les surfaces saignantes par des points de suture entortillée ou de suture métallique. On pourra enlever un lambeau transversal de la muqueuse vaginale ; mais cette opération sera probablement suivie d'une récurrence et nécessitera une série d'opérations consécutives, et c'est au chirurgien de décider s'il ne vaut pas mieux s'en tenir aux moyens palliatifs, suffisants du reste dans la majorité des cas pour soulager les malades.

CYSTOSARCOME (Müller). Tumeur composée de tissu fibreux ou fibro-plastique et de kystes. V. ADÉNOME, CANCER.

D

DACRYADÉNITE ET DACRYOCYSTITE. V. LACRYMAL (APPAREIL).

DACRYOLITHES. V. CALCULS.

DALTONISME ET DALTONIEN. V. ACHROMATOSIE.

DANSE DE SAINT-GUY OU DE SAINT-WITT. V. CHORÉE.

DAPHNÉ. Plante de la famille des daphnacées, comprenant : 1° le *Daphné gnidium*

ou *garou*, ou *sainbois*, dont l'écorce en lamelle trempée dans du vinaigre, puis maintenue sur la peau, produit la vésication ☐, et qu'on emploie aussi pour faire une pommade destinée à entretenir les vésicatoires ☒☒; 2° le *Daphne mezereum* ou *mézéréon*, doué des mêmes propriétés; 5° le *Daphne laureola* ou *lauréole*, doué des mêmes propriétés; 4° enfin le *Daphne thymelea* ou *thyméléé*, dont les feuilles et les baies sont purgatives, les premières à la dose de 15 à 30 grammes, et les secondes à la dose de 10 à 15 seulement. L'écorce de ce daphné, trempée dans du vinaigre et mise sur la peau, s'emploie aussi comme vésicant dans les campagnes. On en fait des pois à cautère et des pommades. A l'intérieur, et à haute dose c'est un poison; mais, à petite dose, elle a été employée contre la syphilis et contre les dartres invétérées ☐. Elle se donne alors en infusion, 5 grammes par litre, et en poudre, 5 à 25 centigrammes par jour.

DARTRE. Les maladies de la peau qui dépendent d'une diathèse autre que la syphilis, la scrofule, le rhumatisme ou l'altération du sang par les poisons et les virus sont des *dartres*.

* La disposition aux dartres constitue l'*herpétisme*.

* Les dartres s'acquièrent par l'usage d'une nourriture insuffisante ou de mauvaise qualité, et par l'excès de travail, mais elles peuvent être héréditaires et transmissibles par génération.

* Les dartres engendrent des dartreux, par suite de l'altération de leur principe séminal.

* Pendant la jeunesse les dartres occupent la peau, mais par suite d'un traitement répercutif ou par le fait seul des changements organiques opérés par l'âge, elles se portent à l'intérieur, sur les muqueuses, et engendrent les angines et les bronchites chroniques, l'emphysème, l'asthme, la gastralgie, la diarrhée, la dyspepsie, le flux vaginal et une foule de maladies chroniques.

* Sans qu'il soit possible d'admettre un virus ou vice dartreux, ni une humeur herpétique impossible à déterminer, il faut admettre qu'il existe chez les dartreux une disposition particulière à laquelle se rapportent les maladies de peau qu'ils présentent.

* Les dartres donnent lieu à des éruptions *furfuracées* (V. *PITYRIASIS*), *papuleuses* (V. *LICHEN*), *vésiculeuses* (V. *ECZÉMA*), *pustuleuses* (V. *IMPÉTIGO*), *squameuses* (V. *PSORIASIS*) et *tuberculeuses*.

* Les dartres étant le résultat d'un vice organique ou d'une diathèse, elles constituent un état difficile à guérir, n'ayant en général pas de gravité immédiate, mais ayant l'importance des maladies qui se transmettent par hérédité et qui peuvent se métamorphoser en maladies chroniques viscérales.

Thérapeutique. — Il faut essayer de prévenir le développement des dartres par l'éloignement du mariage de toute personne ayant elle-même des dartres.

Quand les dartres existent, on doit leur opposer un traitement local et général.

Comme traitement local, on devra prescrire les bains simples ou gélatineux, — les bains de son ou de féculé, — les bains alcalins, — les bains sulfureux et les bains de sublimé; — les applications de poudre d'amidon, — de glycérôle d'amidon, ou de glycérine coupée avec moitié d'eau; — les glycérôles de calomélas (2 grammes pour 30 grammes); — de précipité rouge (1 gramme pour 30 grammes); — de goudron (5 à 10 grammes pour 30 grammes); et les pommades avec les mêmes substances employées aux mêmes doses.

Comme traitement général, il sera bon d'employer — les tisanes amères de houblon, — de centaurée, de fumeterre, — de pensée sauvage, — de gentiane, — l'infusion d'ortie piquante, 15 grammes par litre d'eau.

Le sirop antiscorbutique, 15 grammes par jour; — le sirop de raifort, — de gentiane et de fumeterre à la même dose; — le sirop de sulfure de sodium, 30 grammes, et d'arséniate de soude, 15 à 30 grammes; — l'arséniate de soude, 5 à 10 milligrammes; — un régime privé d'excitants et d'alcooliques, et enfin les eaux minérales qui sont indiquées plus loin.

FORMULAIRE DES DARTRES.

Tisane de *Daphne mezereum*.

Ecorce de *Daphne mezereum* 5 grammes.

Faites bouillir dans :

Eau 1500 id.
Jusqu'à réduction à 4000 id.

Faites infuser :

Racine de réglisse 10 id.

Passiez. Par tasse dans la journée ☐. (Thomson.)

Tisane sudorifique.

Galac-rapé. 30 grammes.

Faites bouillir dans un litre et demi d'eau jusqu'à réduction à un litre. Ajoutez à la fin de l'ébullition :

Daphne mezereum. 2 grammes.

Quatre verres, deux le matin et deux le soir ☒.

Tisane antiherpétique.

Salsepareille 60 grammes.
Ecorce de *Daphne mezereum* 4 id.
Semences de coriandre } à 5 id.
Réglisse }

Faites infuser dans :

Eau 4000 id.

Passiez. A prendre par demi-verre dans la journée. (Gibert) ☒.

Tisane de *Daphne mezereum* composée.

Ecorce de *Daphne mezereum* (bois gentil) 10 grammes.
Tiges de douce-amère 20 id.
Racine de barlame 50 id.
Eau commune 2000 id.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un quart, et versez bouillant sur :

Racine de réglisse rôtissée 10 grammes.

Passiez. Une demi-tasse toutes les quatre heures ☒. (Van Mons.)

Tisane antipsorique.

Racine de bardane	} à 10 grammes.
Racine de patience	
Douce-amère	5 id.

Faites digérer pendant quatre heures dans :

Eau chaude 1000 grammes.

Passiez et ajoutez :

Sirup de miel 60 id.

Par tasse dans la journée ☒.

Sirup de salsepareille.

Extrait de salsepareille	102 grammes.
Eau pure	2000 id.
Sucre blanc	4000 id.

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau à la chaleur du bain-marie; filtrez la liqueur chaude; ajoutez-y le sucre, et faites un sirup par simple solution.

Dose, 60 à 120 grammes par jour ☒.

Décoction de lobélie syphilitique.

Racine de lobélie syphilitique. . . 150 grammes.

Faites bouillir dans :

Eau 6000 id.
Jusqu'à réduction à 4000 id.

Passiez et édulcorez au goût des malades, 500 grammes à 1000 grammes ☒. (Swédiaur.)

Tisane d'orme pyramidal.

Écorce d'orme pyramidal 400 grammes.
Eau 3 litres.

Réduisez à moitié. Deux à quatre verres par jour, dans les affections squameuses ☒. (Bielt.)

Eau oxygénée.

Acide nitrique pur 2 grammes.
Eau 1000 id.

Mélez. Deux ou trois verres, le matin, à jeun. Syphilis, dartres ☒. (Alyon.)

Tisane diaphorétique.

Écorce intérieure d'orme 50 grammes.
Racine de patience 20 id.
Eau commune q. s.

Pour avoir 1500 grammes de colature, qu'on édulcore à volonté.

125 à 150 grammes. Deux ou trois fois dans la journée ☒. (Bréra.)

Préparations iodées.

L'iode de potassium est beaucoup moins dangereux que l'iode; on l'emploie à des doses plus élevées (10 centigrammes à 5 grammes par jour en potion ou tisane) ☒.

L'iode d'ammonium jouit de propriétés semblables, mais il est plus excitant (10 centigrammes à 1 gramme en tisane) ☒.

L'iode de plomb participe des propriétés de l'iode et de celles du plomb; peu employé à l'intérieur (10 centigrammes à 50 centigrammes), il est plus usité à l'extérieur sous forme de pommade, à la dose de 3 grammes pour 30 grammes d'axonge ☒.

L'iode de zinc jouit des mêmes propriétés que

l'iode de potassium, mais conserve les propriétés irritantes des sels de zinc ☐.

Pommade avec l'iode d'arsenic.

Iode d'arsenic 15 centigrammes.
Axonge 25 grammes.

Mélez. En frictions de 2 à 4 grammes, dans quelques cas de dartres rogeantes et tuberculeuses. ☒ (Hôp. S.-L.)

Préparations soufrées.*Poudre sulfo-magnésienne.*

Soufre sublimé } à 10 grammes.
Magnésie }

Pour faire six paquets.

Un touz les jours dans l'eczéma chronique. Affections squameuses. (Bielt.)

Tablettes de soufre.

Soufre lavé 64 grammes.
Sucre en poudre 500 id.
Mucilage de gomme adragant à l'eau de rose q. s.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme. Quatre à huit par jour dans les affections psoriques ☒.

Baume de soufre anisé.

Soufre 1 gramme.
Essence d'anis 4 id.

Six à dix gouttes dans un véhicule approprié ☒.

Opiat soufré.

Soufre sublimé et lavé 20 grammes.
Miel q. s.

4 à 8 grammes. Deux fois par jour, dans les maladies dartreuses ☒.

Électuaire au soufre.

Soufre sublimé et lavé 50 grammes.
Poudre de séné 20 id.
Poudre de coriandre 10 id.
Essence de citrons 3 décigrammes.
Sirup de sucre q. s.

Pour faire un électuaire solide, à prendre, 10 à 30 grammes par jour ☒.

Électuaire de soufre.

Soufre sublimé lavé } à 20 grammes.
Crème de tartre }
Sirup de sucre q. s.

On en prendra une cuillerée à café deux ou trois fois par jour ☒.

Pilules de sulfure de fer hydraté.

Persulfate de fer 20 grammes.

Faites dissoudre dans l'eau; versez dans un excès de persulfure de potasse liquide; lavez à grande eau, décantez, mélez avec :

Miel 20 grammes.

Évaporez à l'étuve, en consistance pilulaire.

F. s. a. des pilules de 40 centigrammes, une à six chaque jour, pour combattre les dartres.

Pilules de sulfure de potasse.

Sulfure de potasse	1	gramme.
Savon médicinal	à 5	id.
Baume du Pérou		
Poudre de guimauve	q. s.	

F. s. a. trente pilules. On en prend deux à dix par jour dans les maladies de la peau. On boit par-dessus une tisane aromatique ☒.

Sirop de sulfure de fer.

Sirop de savon	125	grammes.
Sulfure de fer en poudre impalpable	2	id.

Une cuillerée à bouche matin et soir ☒.

Fumigation de soufre.

Soufre	30	grammes.
------------------	----	----------

Vaporisez le soufre dans l'appareil fumigatoire de M. d'Arceet. Ces fumigations sont employées contre plusieurs maladies de la peau ☒. (F. H. P.)

Poudre dépurative de Jaser.

Poudre de sulfure d'antimoine	à 3	décigrammes.
Fleur de soufre		
Nitre		
Iris		

Divisez en six paquets, on en prend trois par jour ☒.

Pilules antihépatiques.

Extrait de douce-amère	40	grammes.
Sulfure d'antimoine	5	id.

F. s. a. des pilules de 2 décigrammes. Employées avec succès contre les maladies chroniques de la peau, 4 à 6 ☒. (Kunckel.)

Préparations alcalines.*Pommade alcaline.*

Sous-carbonate de potasse	40	grammes.
Axonge balsamique	40	id.

Mêlez. Dans les affections papuleuses ☒. (Bielt.)

Pommade alcaline composée.

Sous-carbonate de soude	40	grammes.
Extrait d'opium	5	décigrammes.
Chaux éteinte	5	grammes.
Axonge	80	id.

Mêlez. Dans quelques cas de prurigo ☒. (Bielt.)

Tisane alcaline.

Carbonate de soude	2	grammes.
Eau d'orge	500	id.

4 verres par jour. Dans le lichen, le prurigo, les affections chroniques avec démangeaison ☒. (Bielt.)

Mixture alcaline.

Sirop de fumeterre	500	grammes.
Bicarbonat de soude	40	id.

Mêlez. Deux cuillerées à bouche, une le matin à jeun, et l'autre le soir au moment du coucher. Dans l'eczéma, le lichen, le prurigo ☒. (Bielt.)

Eau de chaux composée.

Gaiac râpé	400	grammes.
Sassafras râpé	40	id.
Régliasse râpé	20	id.
Semences de coriandre	5	id.

Faites macérer pendant deux jours dans :

Eau de chaux	1500	grammes.
------------------------	------	----------

Passez. Un verre par jour dans le traitement des affections scrofuleuses et cutanées ☒. (Carmichael.)

Préparations arsenicales.*Pilules d'arséniate de fer.*

Arséniate de fer	45	centigrammes.
Extrait de houblon	4	grammes.
Poudre de guimauve	2	id.
Sirop de fleur d'oranger	q. s.	

Mêlez. Faites quarante-huit pilules. Chaque pilule contient 3 milligrammes d'arséniate. Une par jour ☒. (Bielt.)

Pilules d'arséniate de soude.

Extrait hydro-alcoolique de ciguë	43	décigrammes.
Arséniate de soude	1	id.

Mêlez et faites vingt-quatre pilules. Une à deux par jour. Mêmes usages que les pilules d'arséniate de fer ☒. (Bielt.)

*Arséniate de potasse.**(Liquueur arsenicale de Fowler.)*

Acide arsénieux	5	grammes.
Carbonate de potasse	5	id.
Eau distillée	500	id.
Alcool de mélisse composé	46	id.

Réduisez l'acide arsénieux en poudre : mêlez avec le carbonate de potasse et faites bouillir dans un vase de verre jusqu'à ce que l'acide arsénieux soit dissous complètement. Ajoutez l'alcool de mélisse à la liqueur quand elle sera refroidie, filtrez, et remettez une quantité d'eau suffisante pour que le tout représente exactement 500 grammes : vous aurez de cette manière une liqueur qui contiendra un centième de son poids d'acide arsénieux. (Bouchardat.)

Cinq à dix gouttes dans le courant de la journée et dans un verre d'eau sucrée.

Poudre arsenicale.

Acide arsénieux	4	décigrammes.
Calomel	32	grammes.

Mêlez. Dans les ulcérations du lupus ☒.

(Dupuytren.)

Liquueur arsenicale de Bielt.

Arséniate d'ammoniaque	4	décigrammes.
Eau distillée	200	grammes.

Mêlez. Depuis douze gouttes jusqu'à 4 grammes et plus.

Dans la plupart des maladies chroniques de la peau, dans l'eczéma, l'impétigo, le lichen, etc. ; mais principalement dans les affections squameuses, la lèpre et le psoriasis ☒.

Pilules asiatiques.

Acide arsénieux (1 grain)	5	centigrammes.
Poivre noir pulvérisé	63	id.
Gomme arabique pulvérisée	40	id.
Eau commune	q. s.	

Mêlez avec le plus grand soin en triturant pendant longtemps : divisez en douze pilules. Une à deux chaque jour ☒.

Solution ou liqueur arsenicale.

Arséniate de soude cristallisé	1 gramme.
Eau distillée	550 id.

Vingt gouttes dans la journée. Dans un verre d'eau sucrée ☒.

Préparations d'or et composés aurifères.

On emploie : 1° l'or métallique, l'oxyde d'or, le pourpre de Cassius, le cyanure d'or parmi les combinaisons d'or insolubles ; 2° parmi les combinaisons solubles, le chlorure d'or et surtout le chlorure d'or et de sodium, qui est d'une administration plus sûre et plus facile. Ces préparations, administrées à doses altérantes, sont surtout conseillées dans les scrofules ☐ et les dartres ☐.

Chlorure d'or et de sodium	5 décigrammes.
Fécule de pomme de terre	2 id.
Gomme arabique	5 grammes.
Eau	q. s.

Mélez. Faites cent vingt pilules, une à quinze par jour. (Chrestien.)

Préparations mercurielles.*(Pilules de Beloste.)*

Mercure	24 grammes.
Poudre d'aloes	24 id.
Poudre de rhubarbe	12 id.
Poudre de scamonée	8 id.
Poudre de poivre noir	4 id.
Miel	q. s.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes (douze pilules comme purgatif), deux pilules chaque jour, dans les affections dartreuses ☐.

Pommade de proto-iodure de mercure.

Proto-iodure de mercure	1 gramme.
Axonge purifiée	30 id.

Mélez. Dose : 1 gramme pour une friction ☐. (Biett.)

Pommade de deuto-iodure de mercure.

Deuto-iodure de mercure	6 décigrammes.
Axonge purifiée	30 grammes.

Dans les syphilides, et aussi dans les affections squameuses sèches, rebelles, fixées à de certaines régions ☒. (Biett.)

Pommade au précipité blanc.

Précipité blanc	1 gramme.
Axonge récente	20 id.
Essence de roses	2 gouttes.

Mélez.

Pour combattre les affections dartreuses accompanées d'un vif prurit ☒.

Cosmétique de Siemerling.

Amandes douces mondées	30 grammes.
— amères mondées	15 id.
Eau distillée de cerises	300 id.

F. s. a. une émulsion à laquelle vous ajouterez :

Deutochlorure de mercure	3 décigrammes.
Teinture de benjoin	30 grammes.
Suc exprimé de citron	15 id.

Contre les éruptions pustuleuses de la peau ☒.

Eau antidartreuse.

Eau de roses	250 grammes.
Sous-carbonate de plomb	15 id.
Sulfate acide d'alumine et de potasse	40 id.
Deutochlorure de mercure	6 id.
Blanc d'œuf	n° 4.

M. s. a. On en imbibé des compresses qu'il faut

appliquer ensuite avec circonspection sur les parties occupées par les dartres (Luynes) ☐.

Pommade de sulfure de mercure.

Sulfate de mercure	2 grammes.
Camphre	5 décigrammes.
Cérat simple	30 grammes.

Dans les éruptions vésico-pustuleuses à l'état chronique. C'est le cérat antihérpétique d'Alibert. (Biett.)

Bain sublimé.

Deutochlorure de mercure 16 grammes.

Faites dissoudre dans :

Alcool 120 grammes.

Versez dans une baignoire de bois contenant :

Eau q. s.

On augmente successivement la dose. On peut la porter à 50 grammes ☒. (Baumé.)

Fumigation de cinnabre, 1 à 2 grammes tous les jours ☒.

Pilules de Plummer.

Soufre doré d'antimoine	} à à 3 grammes.
Calomélas	
Résine de gaiac	2 id.
Sirup de gomme	q. s.

Faites des pilules de 3 décigrammes. Prendre deux à trois par jour. Quelques auteurs remplacent la résine de gaiac par l'extrait de réglisse ☒.

Pommade de calomel.

Mercure doux à la vapeur	1 gramme.
Axonge	30 id.

Mélangez par trituration ☒. (F. H. P.)

Pilules contre les dartres.

Extrait de trèfle d'eau	} à à 4 grammes.
— aj. de gaiac	
Sulfure d'antimoine	} à à 1 id.
Calomel	
Poudre de rhubarbe	q. s.

Mélez, et faites des pilules de 15 centigrammes, 5 à 6 par jour.

Dans les dartres et les engorgements des viscères abdominaux ☒. (Gall.)

Lotion mercurielle alcoolique.

Sublimé corrosif	1 gramme.
Eau distillée de roses	150 id.
Eau de Cologne	10 id.

Contre les couperoses, les acnés, les éruptions vésiculeuses ou puro-vésiculeuses anciennes ☒. (Baumès.)

Émulsion mercurielle.

Amandes amères 50 grammes.

Triturez dans un mortier de marbre, et ajoutez peu à peu :

Eau distillée 500 grammes.

Passez. Faites dissoudre :

Deutochlorure de mercure 13 décigrammes.

En lotion, dans le traitement des affections cutanées ☒.

Pommade de cyanure de mercure.

Cyanure de mercure	6 décigrammes.
Axonge	30 grammes.
Huile essentielle de citron	6 décigrammes.

En frictions légères (2 à 4 grammes), contre cer-

taines dartres squameuses humides avec inflammation et prurit (Bielt) ☐.

Embrocation de mercure.

Deutochlorure de mercure . . . 1 décigramme.

Faites dissoudre dans :

Eau distillée 120 grammes.

Ajoutez :

Esprit de lav. comp. 30 grammes.

Dans le traitement des dartres en embrocations ☐. (Bateman.)

Pommade de deutoxyde de mercure.

Deutoxyde de mercure 5 grammes.
Axonge 30 id.
Camphre 2 décigrammes.

Mélez. Dans les affections papuleuses du visage ☐. (Bielt.)

Pommade de cyanure de mercure.

Cyanure de mercure 50 centigrammes.
Axonge 30 grammes.

Mélez. Utile dans certaines maladies dartreuses de la peau avec prurit ☐. (Cazenave.)

Pommade antihérpétique.

Chlor. amm. de merc. } à 5 décigrammes.
Camphre }
Axonge 20 grammes.

Dans les ophthalmies dartreuses. (Gibert.)

Pommade de protonitrate de mercure.

Protonitrate de mercure 2 grammes.
Axonge purifiée 50 id.

Dans la lèpre et le psoriasis ☐. (Bielt.)

Cérat mercuriel.

Calomélés 5 grammes.
Cérat 40 id.

Mélez. En frictions à la dose de 2 à 5 grammes, dans les dartres ☐. (Zeller.)

Pommade de Banyer.

Litharge 60 grammes.
Alun calciné } à 50 grammes.
Calomel }
Térébenthine de Venise 250 id.
Axonge 1000 id.

Mélez. Dans le porrigo. (Bielt.) La dose est de 10 grammes par jour en frictions ☐.

Pommade antidartreuse.

Huile d'amandes 50 grammes.
Blanc de baleine 30 id.
Cire blanche 4 id.
Eau distillée de roses 5 id.
Précipité blanc 2 id.

M. s. a. ☐ (Gorbel-Lagneau.)

Préparations diverses.

Pommade de suie.

Axonge 200 grammes.
Suie en poudre impalpable 50 id.
Carbonate de potasse 20 id.

Soumettez pendant vingt-quatre heures à une douce chaleur : dans l'eczéma et dans l'impétigo.

Lotion excitante.

Chlore liquide 400 grammes.
Eau pure 500 id.

Mélez. En topique, à l'aide d'un plumasseau de charpie. Dans les dartres rebelles ☐.

Pommade nitrrique.

(Pommade oxygénée).

Graisse de porc 500 grammes.
Acide nitrrique 64 id.

F. s. a. Dartres légères.

Nitrate acide de mercure.

Ce caustique s'emploie souvent pour cautériser les dartres rongeantes.

On l'applique avec précaution en petite quantité sur la partie malade au moyen d'un pinceau, et l'on recouvre de charpie. Pour l'obtenir, prenez 100 parties de mercure, acide nitrrique à 35°, 200 parties. Faites dissoudre le mercure dans l'acide nitrrique, et évaporez la dissolution jusqu'à ce qu'elle soit réduite aux trois quarts de son poids primitif, c'est-à-dire à 225. (Bouchardat.)

Pulsatille (anémone pulsatile), 8 centigrammes d'extrait mêlés à huit fois son poids de sucre, deux fois par jour; — lotionner en même temps le lieu de l'éruption avec une décoction de jusquiame et de ciguë ☐. (Bonnet, *Ancien Journ. de méd.*, t. VIII, p. 476.)

Décoction de racine de bardane à l'intérieur, 15 à 30 grammes par litre d'eau pendant plusieurs mois ☐. (Alibert.)

Chlorhydrate de manganèse, 50 centigrammes à 1 gramme par jour en pilules ☐.

Trèfle d'eau, poudre des feuilles, 60 centigr. à 1^{er}, 20; 3 à 7 grammes en infusion; extrait 30 à 60 centigrammes ☐.

Ellébore noir, 50 centigr. à 1^{er}, 20 en poudre; 60 à 75 centigr. en extrait ☐.

Huile animale de Dippel employée à l'extérieur pour frictions ☐.

Décoction de houblon, 10 à 20 grammes par litre d'eau ☐.

Infusion de bois ou de racine de sassafras, 15 à 30 grammes pour 2 litres d'eau ☐.

Suc de pissenlit, 30 à 60 grammes le matin, à jeun ☐.

Chlore liquide seul ou associé à l'huile d'olives pour l'usage externe ☐.

Acide chlorhydrique incorporé dans un onguent ☐.

Extrait de ciguë officinale en pilules, 10 centigrammes à 3 grammes par jour ☐.

Douce-amère. Elle s'emploie comme excitant et comme diaphorétique dans le traitement des dartres et de toutes ces maladies diverses qui assiègent les malades, lorsque des affections cutanées se sont supprimées. On l'administre de la façon suivante :

Poudre, 4 à 8 grammes.

Extrait, 3 décigrammes à 1 gramme, en pilules.

Sirop de douce-amère, tiges sèches de douce-amère, 500 grammes; sirop simple, 4000 grammes.

F. s. a. (Codex.) 30 à 60 grammes dans une tisane appropriée.

Lotions sur les parties malades avec une solution étendue d'acide prussique ☐.

Écorce de garou, 6 grammes en décoction dans un demi-litre d'eau dans les vingt-quatre heures ☐. (Hufeland, *Bibl. méd.*, t. XXVI, p. 32.)

Application d'eau de chaux battue avec de l'huile associée à des opiacés ☐.

Application de charbon de bois associé au soufre ☐.

Plombagine, 60 centigrammes à 1 gramme par

jour, — et à l'extérieur en poudre ou sous forme d'onguent, 3 grammes pour 30 d'axonge ☒. (Hufeland.)

Ecorce de laurier-rose, 15 centigrammes par jour en trois fois, — décoction des feuilles pour lotion ☒.

Solution saturée de *baryte* mêlée à l'huile d'olives, à l'extérieur en frictions ☒.

Fumeterre en décoction, 8 grammes par litre d'eau ☒.

Rhus toxicodendron, 5 milligrammes par jour unis au muriate de baryte ☒.

Onctions à l'huile de sésame sur les parties malades ☒.

Suc de *Sium latifolium* ou *ache d'eau*, et suc de *Sium nodiferum*, 100 à 120 grammes par jour (Withering) ☒.

Décoction de sebipira, 25 à 60 grammes par litre d'eau, pour lotions ☒.

Pommade avec la poudre du fruit de Vataire guianensis ou *graine à dardres*, 4 à 8 grammes incorporés dans 30 grammes d'axonge ☒.

Décoction de pensée sauvage, 30 à 60 grammes, ou le suc à 30 grammes ☒.

Suc de *cresson*, à 200 grammes par jour à jeun ☒.

Lotions d'eau créosotée sur les parties dartsueuses ☒.

Décoction de Polygonum amphibium (persicaire), de 30 à 60 grammes par jour ☒.

Pommade de goudron, 5 à 20 grammes pour 30 grammes d'axonge (Girou) dans l'eczéma et dans l'impétigo ☒+☒.

Décoction de persicaire, 15 à 30 grammes par litre en boisson ☒.

Lotions d'acétate de plomb ou onctions de *cérat saturné* ☒.

Cure de *petit-lait* à la campagne, 1 à 2 litres par jour ☒.

Guano. Lotions et bains additionnés de guano; pommade de guano, 3 grammes sur 30 ☒.

Suc d'*ortie piquante* fraîche, 60 à 120 grammes par jour, ou *extrait d'ortie piquante*, 40 à 30 grammes par jour ☒.

Bains gélatineux, tous les jours ☒.

Bains de mer, tous les jours ☒.

Bains de vapeur d'eau ☒.

Bains de vapeur aromatique ☒.

Huile de cade, dans les dartses furfuracées, squameuses et vésiculeuses. Appliquer tous les jours avec un pinceau.

Eaux minérales.

Eau sulfureuse de *Bade* (Suisse).

Eau sulfureuse de *Bagnères-de-Luchon* (Haute-Garonne), boisson, bains, douches ☒.

Eau sulfureuse de *Barèges* (Hautes-Pyrénées), bains ☒.

Eau minérale d'*Arzihle* (Suisse, près de Berne), bains thermaux ☒.

Eau minérale d'*Abach* (basse Bavière), froide, hydro-sulfureuse ☒.

Eau minérale d'*Abano*, près de Padoue, — célèbre dans l'antiquité, hydro-sulfureuse, presque bouillante ☒.

Eaux minérales d'*Acqui* (Piémont), hydro-sulfurées, alcaline.

Eaux minérales d'*Aix-la-Chapelle* (V. LECORNAËRE), — d'*Aix* en Provence et d'*Aix* en Savoie en boisson et en bains.

Eau sulfureuse d'*Enghien*, en bains, douches, boisson ☒.

Eaux alcalines d'*Ems* en boisson ☒.

Eau sulfureuse de *Saint-Gervais* (Savoie), boisson et bains ☒.

Eau sulfureuse de *Gréoux* (Basses-Alpes), boisson, bains et douches ☒.

Eau alcaline de *Saint-Nectaire* (Puy-de-Dôme), boisson, bains et douches.

Eau alcaline de *Luxeuil* (Haute-Saône); boisson et bains ☒.

Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées), sulfureuses, bains et surtout en boisson ☒.

Eaux sulfureuses de *Cauterets* (Hautes-Pyrénées), boisson et bains ☒.

Eau sulfureuse de *Louvèche* (Suisse), lotions et bains ☒.

Eaux salées alcalines de *Wiesbaden* ☒.

Eaux ferrugineuses de *Spa*, de 3 à 12 verres par jour avec du vin ou du lait ☒.

Eau sulfureuse de *Saint-Antoine de Guagno* (Corse) ☒.

Eaux sulfureuses de *Sultzbach* près Colmar.

Eau sulfureuse froide de *Cawalat*, près le Vigan, dans le Gard.

Eaux salines, cuivreuses et sulfureuses de *Saint-Christau*, près de Lurbe (Basses-Pyrénées).

Eaux sulfureuses tièdes de *Forbach*, dans la Moselle ☒.

Eaux sulfureuses d'*Uriage* (Isère) ☒.

Eau sulfureuse chaude de *Pisciarelli*, dans le royaume de Naples, 120 grammes par jour ☒.

Eau de *Stachelberg* en Suisse.

Eaux sulfureuses d'*Aqua-Santa* (États Romains) ☒.

Eaux salines, acidules, purgatives de *Kissingen* en Bavière ☒.

DARTREUX. Qui est atteint de dartses. V. ce mot.

DATTE. Fruit du dattier, espèce de palmier (*Phoenix dactylifera*) faisant partie des quatre fruits pectoraux. — On l'emploie en décoction, 60 grammes par litre d'eau, pure ou coupée avec du lait dans les bronchites chroniques ☒. C'est un aliment pour les Arabes. Sa pulpe fermentée constitue le *vin de palmier* ou *lakhbi*; — passée, elle forme du miel remplaçant le sucre, *miel de dattes*, et pulvérisée on l'emploie comme de la farine.

DATURA. Genre de la famille des solanées cultivé dans nos jardins à titre d'ornement, nous citerons le *datura fastueux*, le *datura métel*, et le *datura stramonium* qui est ordinairement employé en médecine. V. STRAMONIUM et STRAMOINE.

DAUCUS DE CRÈTE. Espèce d'ombellifère semblable à la carotte, dont le fruit en *poudre* ou en *décoction*, 30 grammes par litre, s'emploie comme diurétique et carminatif ☒.

DAX (Lndes). Eaux salines sulfatées, de 30 à 60°, employées en *bains* et sous forme de *boues* dans les rhumatismes chroniques et dans les anciennes entorses ou roideurs articulaires ☒.

DÉBILITANT, ANTE. Médicament ou substance pouvant amoindrir l'énergie des organes et l'intensité des forces. La méthode débilitante est synonyme de méthode antiphlogistique. — La diète, le régime du lait, des viandes blanches, des légumes, des fruits et les émissions sanguines sont les débilitants à l'aide desquels on guérit les maladies aiguës et chroniques.

DÉBILITÉ. État de faiblesse naturel ou acquis, caractérisé par la langueur, la nonchalance, la pâleur, la susceptibilité des bronches ou de l'intestin et de fréquents accès de fièvre.

* * La débilité est tantôt la conséquence d'une altération du principe séminal, ce qui en fait une maladie héréditaire, et tantôt la conséquence d'une maladie aiguë ou chronique et des excès de tout genre qui épuisent l'action nerveuse et font languir la nutrition générale.

Thérapeutique. — Dans la débilité, il faut interrompre ou cesser tout travail d'esprit et d'affaires, vivre à la campagne ou sur les bords de la mer, faire valoir la terre, voyager pendant longtemps, aller aux eaux ferrugineuses et aux bains de mer.

La gymnastique, l'équitation, l'escrime, la natation et tous les exercices du corps à dose modérée sont très-utiles.

Les bains de mer et de rivière, — l'hydrothérapie à la campagne, — les préparations de gentiane, de houblon et de quinquina, — les ferrugineux sous toutes les formes, — l'arsenic à petite dose doivent faire la base du traitement.

DÉBRIDEMENT. L'opération du débridement est une incision qui a pour but de détruire un agent d'étranglement qui comprime un tissu et y arrête la circulation; — on donne aussi le nom de débridement à une incision qui est faite pour faciliter l'extraction d'un corps étranger. En obstétrique, on incise le col dans le cas de contracture de son orifice inférieur, pour faciliter le passage de la tête du fœtus. On débride l'utérus dans les cas d'obliquité du col. V. ACCOUCHEMENT, DYSTOCIE, HERNIE, PHLEGMON, PLAIE PAR ARMES A FEU.

DÉCOCTION. Préparation thérapeutique qui consiste à faire bouillir dans l'eau pendant une heure une substance dont on veut extraire quelques principes actifs pour faire une tisane. On fait ainsi la décoction d'orge, d'avoine, de gaïac, de salsepareille, de quinquina, etc.

Décoction blanche de Sydenham. Corne de cerf calcinée et pulvérisée, 60 grammes; mie de pain, 180 grammes; poudre de gomme arabique, 60 grammes, mêlés ensemble, bouillis dans un litre d'eau, qu'on sucre et qu'on aromatise avec la fleur d'orange. Elle s'emploie dans la diarrhée, à la dose de 250 à 300 grammes par jour [±±].

DÉCORTICATION. Opération qui a été faite dans les cas d'épaississement de la tunique vaginale et d'éléphantiasis des bourses. Cette

opération a été appelée oschéotomie. V. SCROTUM (ÉLÉPHANTIASIS DU), HÉMATOCÈLE DU TESTICULE, VAGINALITE CHRONIQUE.

DÉCRÉPITUDE. État d'affaiblissement des facultés intellectuelles, sensoriales et motrices occasionné par la vieillesse.

* * Bien que la décrépitude soit en général la conséquence des altérations organiques produites par la vieillesse; elle n'est pas la même chez tous les vieillards de même âge, elle peut se produire avant l'âge, et elle dépend beaucoup de la nature du principe séminal individuel ou des luttés, des fatigues et des excès de la vie.

Thérapeutique. — La continence, la sobriété, la tranquillité morale et la vie des champs sont les meilleurs moyens d'éloigner la décrépitude.

DÉFAILLANCE. État momentané de faiblesse avec imminence de syncope.

* * L'invasion d'une maladie aiguë, le début d'une grossesse, l'indigestion, le mal de mer, le besoin de manger chez un dyspeptique, une odeur désagréable, la frayeur, l'émotion d'une nouvelle inattendue, etc., sont les causes ordinaires de la défaillance.

* * La défaillance ne dure que quelques secondes ou une minute, et se termine par le retour à la santé, ou par une véritable syncope avec perte de connaissance.

* * Au moment d'une défaillance, les malades sont tout à coup pris de faiblesse des membres, avec impossibilité de rester debout, de tournoisement de tête avec obnubilation, de nausées avec malaise intérieur très-pénible, et il leur semble qu'ils vont perdre connaissance.

Thérapeutique. — Au moment d'une défaillance, il faut soutenir et asséoir les malades, leur donner de l'air, leur jeter un peu d'eau froide sur le visage, leur frotter les tempes avec du vinaigre et leur faire respirer de l'éther, des sels ammoniacaux, de l'acide acétique ou du vinaigre.

DÉGOURDI. Température de 18 à 25° centigrades, qu'on donne aux boissons et aux tisanes lorsqu'on ne veut pas que les malades boivent trop chaud ou trop froid.

DÉLABREMENT. État de faiblesse intérieure ou de viduité épigastrique qui existe chez les personnes atteintes de maladies chroniques du foie ou de l'estomac, et particulièrement dans la dyspepsie ou dans la gastralgie.

Thérapeutique. — Un morceau de sucre arrosé de quelques gouttes d'alcoolat de mélisse, un morceau de pain trempé dans du vin de Malaga, un morceau de chocolat, un fragment de gomme arabique, un bouillon, du lait, introduits dans l'estomac, sont les meilleurs moyens de faire disparaître la sensation incommode du délabrement.

DÉLAYANTS. Tisanes acidules ou faiblement mucilagineuses qu'on emploie pour augmenter l'eau du sang, pour laver l'intestin et

pour augmenter les urines dans les maladies aiguës.

DÉLIRE. Le désordre des facultés intellectuelles, caractérisé par l'incohérence des idées et du langage, constitue le délire.

Il y a un délire *essentiel, sympathique et symptomatique*; le premier, qui ne dépend d'aucune maladie appréciable du cerveau, comme la caléture et la folie (V. ces mots); le second, qui est provoqué par un état morbide tel que les fièvres éruptives et typhoïdes, certaines phlegmasies, une fièvre éphémère, une opération chirurgicale, etc.; et le dernier, qui dépend d'une maladie aiguë du cerveau ou d'un empoisonnement par le vin (*delirium tremens*), la belladone et les solanées vireuses.

* * Dans le délire essentiel, l'ophtalmoscope ne révèle aucune lésion de la circulation et de la nutrition du fond de l'œil, tandis que dans le délire symptomatique d'une phlegmasie du cerveau ou des méninges, il y a ordinairement hyperémie péripapillaire, œdème général ou partiel de la papille, dilatation, thrombose ou flexuosité des veines de la rétine. V. CÉRÉBROSCOPIE.

Thérapeutique. — Le délire essentiel doit être combattu par les antispasmodiques (voyez ce mot), à l'intérieur, donnés par la bouche ou en lavements.

Dans le délire sympathique, il faut en outre des antispasmodiques employer les moyens applicables aux différentes maladies fébriles, aux phlegmasies et aux causes qui ont occasionné le trouble des idées.

Au délire symptomatique d'une phlegmasie du cerveau, on devra opposer les antiphlogistiques et les moyens qu'on oppose aux affections cérébrales. V. CERVEAU, MÉNINGITE, HÉMORRHAGIE CÉRÉBRALE, CONGESTION DU CERVEAU.

Quand le délire est symptomatique d'un empoisonnement, il faut administrer le café et les excitants qu'on emploie pour les effets du poison introduit dans l'estomac. V. EMPOISONNEMENTS.

Délire aigu. V. FOLIE.

DELIRIUM TREMENS. V. FOLIE.

DÉLIVRANCE dans l'accouchement naturel. La délivrance ou expulsion du placenta est constituée par trois temps (Desormeaux): 1° le décollement du placenta; 2° son engagement dans le col; 3° son expulsion au dehors. Ces trois temps ont lieu d'ordinaire pendant et après l'expulsion du fœtus.

* * Dès que la poche des eaux est rompue, l'utérus, revenant sur lui-même, décolle le placenta. Après l'expulsion du fœtus le décollement s'achève. Quand le travail a été prolongé il n'est pas rare de voir tomber le placenta sur le col immédiatement après la sortie de l'enfant. Le placenta engagé dans le col y reste quelques instants, puis l'utérus revenant sur lui-même, pousse le placenta qui sort dans le vagin, d'où il arrive bientôt au dehors.

Thérapeutique. — Quand le cordon est lié, le pla-

centa devient plus lourd en se congestionnant et se décolle assez vite (Stoltz).

Le rôle de l'accoucheur dans ce cas est de surveiller si les contractions utérines se font régulièrement. Il frictionnera légèrement le ventre, puis il tiendra simplement le cordon. Il ne tirera le placenta en l'enroulant sur lui-même que quand celui-ci sera engagé dans le vagin. Quand l'utérus sera bien rétracté, on tiendra chaudement la malade et on lui donnera une potion cordiale :

Vin	60	grammes.
Teinture de cannelle	2	id.
Siroc de sucre	15	id.

ou simplement et mieux un verre d'eau rougie sucrée chaude.

Quand le placenta n'est pas tombé sur le col, on ne se pressera pas, on laissera les contractions de l'utérus revenant sur lui-même achever le décollement. A moins de complication, il faut attendre un quart d'heure à vingt-cinq minutes (Clarke) avant d'exercer des tractions.

Pour extraire le placenta, on prend le cordon avec la main droite, l'index et le médius de la main gauche sont introduits dans le vagin sur le hile du placenta, tombé à l'orifice, la face dorsale de la main

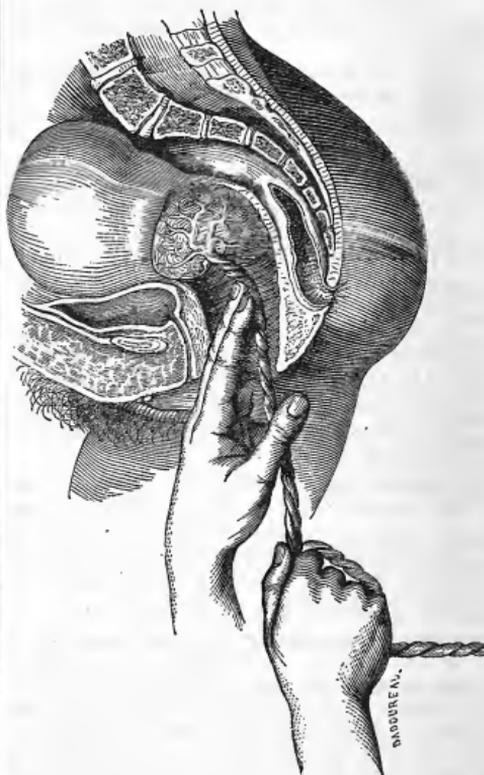


Fig. 134. — Mode d'extraction du placenta.

étant tournée vers le pubis, et l'on abaisse légèrement le cordon en même temps que l'on tire sur lui. Lorsque le placenta est arrivé à la vulve, on l'enroule sur

lui-même trois ou quatre fois pour amener les membranes tordues ainsi en cordes.

Il ne faut pas se presser de délivrer dans les grossesses doubles.

Après l'expulsion du placenta, s'il reste des caillots on en favorisera l'expulsion par des frictions légères sur l'utérus à travers la paroi abdominale, elles détermineront des contractions.

Délivrance artificielle. Le placenta ne pouvant pas être extrait par des tractions assez fortes, il faut chercher par le toucher et la palpation abdominale la cause de cet obstacle à la délivrance.

I. Inertie de l'utérus. — A défaut de perte sanguine, la mollesse, la dépressibilité de la matrice, et la cessation des douleurs indiquent que l'utérus est inerte et que, en conséquence, le placenta reste adhérent.

* * * Quand l'inertie survient après des douleurs consécutives à l'expulsion du fœtus, le placenta se décolle en partie et l'inertie de l'utérus se complique d'hémorrhagie. V. plus loin.

Thérapeutique. — Réveiller les contractions utérines par le massage léger de l'utérus, par les applications de compresses froides sur les cuisses. — La titillation du col avec les doigts, la compression de l'abdomen avec un bandage serré sont les moyens que l'on emploiera lorsque l'on aura attendu le réveil des contractions pendant une heure. — La réfrigération du cordon (Guillemot) est peu efficace.

II. Contractions irrégulières de l'utérus. — Une disposition particulière (Stolz), l'abus du seigle ergoté et la présence de jumeaux dans l'utérus causent quelquefois des contractions utérines irrégulières, susceptibles de retenir le placenta.

* * * Si l'orifice externe du col utérin est seul contracté, le placenta reste enfoncé dans l'utérus. Mais si, comme cela s'observe quelquefois, l'orifice interne seul est contracté, il y a *hourglass* (Guillemot), l'utérus est divisé en deux parties, comme une gourde; le placenta est ordinairement enfoncé dans la portion supérieure. Dans ces cas il arrive quelquefois qu'une portion du placenta devienne saillante dans le vagin, et que le délivre soit étranglé à sa partie moyenne ou que la plus grande partie soit située au-dessus de la constriction.

* * * Ailleurs le corps de l'utérus se contracte irrégulièrement et produit un enchatonnement complet du placenta qui est environné par une portion de l'utérus; ou bien l'enchatonnement est incomplet; alors le délivre est cerné par un bourrelet, et dans certains cas rares le placenta étant divisé, ses cotylédons sont enfermés chacun séparément (Velpeau). Cet état de l'utérus se révèle par la formation de deux tu-

meurs que l'on sent à la place de l'organe, autour du cordon.

D'autres fois l'utérus entier se contracte énergiquement sur le placenta et se réduit au volume d'un utérus au cinquième mois de la grossesse. Plus l'on donne de seigle ergoté, plus la contraction augmente.

* * * On reconnaît les contractions irrégulières de l'utérus à la dureté de l'organe et à la continuité des douleurs utérines.

Thérapeutique. — On ne risque jamais rien à attendre cinq ou six heures, tant qu'il n'y a pas d'hémorrhagie ni d'accidents. On frictionnera le corps de l'utérus, — on titillera le col; — des lavements laudanisés, des potions opiacées avec 10 centigrammes d'extrait d'opium, sont administrés; — le col sera frictionné avec l'extrait de belladone, — on fera des injections avec l'infusion ou la décoction de jusquiame et de belladone; — on fera une saignée aux femmes pléthoriques; — un grand bain est souvent d'un bon usage.

Contre le *hourglass* et l'enchatonnement, quand les moyens ordinaires employés dans les contractions utérines anormales sont restés inutiles, on fera l'introduction forcée, graduée et prudente de la main, pour aller dilater le point rétréci et extraire le placenta.

Dans toute contraction utérine produisant la rétention du placenta, on cessera l'emploi de l'ergot de seigle. Si la contraction est générale, on donnera une potion :

Eau distillée.	100	grammes.
Liquueur d'Hoffmann	2	id.
Teinture d'opium.	1	id.

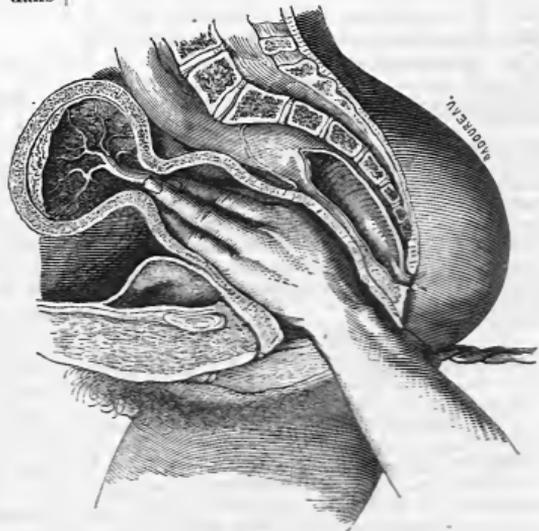


Fig. 135. — Dilatation de l'orifice interne du col de l'utérus retenant le placenta.

et l'on fera des injections avec une décoction d'herbes, de belladone et de jusquiame. On ne tirera pas sur le cordon avant que les con-

tractions aient en partie cessé, et l'on attendra que quelques douleurs surviennent.

III. Faiblesse et rupture du cordon. — Le peu de développement du cordon, son insertion sur le bord du placenta, la mauvaise distribution de ses vaisseaux, isolés sur le hile, favorisent sa rupture pendant les tractions et amènent la rétention du délivre.

Thérapeutique. — Quand le cordon s'est déchiré sous la traction, on attendra l'expulsion naturelle, ou bien on ira chercher le placenta soit avec la main, soit avec des pinces à griffes.

IV. Volume du placenta. — La rétention du placenta peut tenir à son hypertrophie ou à une accumulation de sang dans les membranes entre l'utérus et le tissu placentaire. On reconnaît cet état parce que l'utérus conserve son volume normal, qu'il n'est point dur comme dans les contractions totales de l'utérus, et parce qu'il y a des douleurs. En général, on sent aussi que le placenta est tombé sur l'orifice.

Thérapeutique. — Si les contractions ne suffisent pas pour expulser le délivre, on ira chercher le placenta avec la main; on déchirera les membranes pour faciliter la sortie de caillots — en cas de fluctuation évidente, on peut perforer le placenta pour faire sortir le sang accumulé entre la masse placentaire et la paroi utérine.

V. Adhérences anormales du placenta. — Les adhérences du placenta sont la conséquence d'une inflammation autour d'un épanchement sanguin (Stoltz, P. Dubois), autour d'une atrophie d'un cotylédon, après l'apoplexie placentaire (Cruveilhier), ou bien elles sont le résultat d'un épaississement à la circonférence de la caduque inter-utéro-placentaire (Gendrin) enflammée comme dans les cas précédents.

* Lorsque le cordon résiste, lorsque l'utérus à chaque contraction devient conique (Rhambotham), ce qui existe quand il s'accumule du sang entre le centre du placenta et l'utérus (Albinus), on diagnostique une adhérence du placenta.

* Les adhérences générales du placenta sont exemptes d'accidents, mais les adhérences partielles, au contraire, s'accompagnent d'hémorragies.

Thérapeutique. — S'il n'y a pas d'accidents, on attendra cinq ou six heures; les contractions pourront détacher les adhérences du placenta. Si l'expulsion tarde, on emploiera, comme dans le *hourglass* et l'enchatonnement, les tiffillations du col, les frictions sur l'utérus, par l'hypogastre et les autres moyens propres à activer les contractions utérines.

On fera une injection d'eau froide dans la veine ombilicale; — pour cela, un bout du cordon sera coupé, une canule sera introduite dans la veine, et fixée avec un fil à ligature; puis on injectera et l'on répétera les injections s'il est nécessaire (Accoucheurs français).

Si tous ces moyens n'ont pas amené le décollement du placenta, on tirera sur le cordon autant que sa résistance le permettra.

Lorsque tout aura été essayé, la main introduite dans l'utérus en suivant le cordon, arrivée sur le placenta reconnaissable à ses ramifications vasculaires, sera engagée entre l'utérus et les cotylédons adhérents qui seront décollés avec lenteur et précaution (Levret, Baudelocque, Desormeaux), ou bien on tirera sur le placenta pris à pleine main (P. Dubois). Dans tous les cas, il ne faut pas employer de force (fig. 436).



Fig. 436. — Décollement artificiel du placenta.

Si le placenta est décollé à son centre et séparé de l'utérus par un épanchement de sang, on pourra percer le centre du placenta et le décoller en introduisant le doigt par l'ouverture (Heister).

Délivrance (ACCIDENTS DE LA).

I. Hémorragie primitive. — Chez les femmes pléthoriques, abondamment réglées, et que l'on n'a pas saignées pendant la grossesse, chez les femmes chlorotiques et nerveuses, un travail *trop prolongé* ou *trop rapide*, la distension de l'utérus par des eaux abondantes, ou par une grossesse gémellaire, le tiraillement dû à des adhérences intra-abdominales de l'utérus, avec l'épiploon, par exemple, produisent l'inertie immédiate ou consécutive de l'utérus, et une hémorragie survient dès que le placenta commence à être décollé; — en peu d'instants le sang peut se perdre en quantité si énorme, que la vie ne peut être rendue aux malades malgré les soins les plus prompts et les plus intelligents.

** Quand l'utérus est inerte il ne forme point de saillie à l'hypogastre, et la main introduite dans son intérieur ne sent qu'une cavité flasque et comme plissée. C'est cet état qui favorise l'apparition des hémorragies.

Une hémorragie à ses débuts produit des symptômes généraux plus ou moins marqués: un sentiment de pesanteur à l'estomac, quelquefois la sensation de la faim, la petitesse du

pouls, la pâleur du visage, les faiblesses, les syncopes, des douleurs de reins et un frisson spasmodique, des convulsions même. Le col étant fermé en partie ou oblitéré par le placenta, par un caillot ou par suite de l'obliquité de l'utérus, le sang coule à l'intérieur de l'utérus, le distend et il existe une tumeur abdominale, qui remonte parfois au-dessus de l'ombilic, est molle et dépressible. — Dans ce cas le diagnostic est quelquefois difficile. En effet, le ventre peut être distendu par la vessie pleine d'urine, mais le cathétérisme dissipera les doutes; les syncopes ne sont pas rares chez les nouvelles accouchées, bien qu'il n'y ait pas de pertes, et les accidents hystéromiformes peuvent être pris pour un frisson spasmodique dû à une perte interne. — On ne peut donc affirmer l'existence d'une hémorrhagie utérine interne que si la percussion abdominale donne de la matité au niveau de la tumeur hypogastrique, que si l'utérus globuleux, dur, n'est point senti au-dessus du pubis, et que si les doigts introduits dans le vagin traversant le col resserré et la cavité de l'utérus remplie de caillots, sentent le sang qui se brise sous les doigts.

* * * L'hémorrhagie utérine interne est le plus souvent reconnaissable à des symptômes généraux alarmants, tels que les syncopes, la cécité subite, et cela indique que l'hémorrhagie a été très-abondante et s'est produite insensiblement.

* * * Quand le col est largement ouvert le sang coule au dehors avec abondance, et le diagnostic ne présente aucune difficulté.

Thérapeutique. — Contre les hémorrhagies utérines légères qui commencent, réveiller les contractions de l'utérus en pressant sur l'hypogastre, en titillant le col et même la face interne de l'utérus avec les doigts, puis donner le seigle ergoté. — Les compresses glacées et la glace sont peu utiles; — on introduira un citron et l'on en exprimera le jus dans l'utérus (Evrat) □, ou mieux un tampon de charpie imbibé de perchlorure de fer à 30°, si le sang vient d'une déchirure du col (Pajot). On administrera en même temps la teinture de cannelle, une demi-cuillerée à café toutes les heures (Naegele).

Si l'hémorrhagie est très-abondante, on introduira des tampons de charpie dans l'utérus et dans le vagin (Leroux). — Une vessie de caoutchouc, dilatée par l'air, arrêtera aussi l'hémorrhagie, mais elle a l'inconvénient d'arrêter le retrait de l'utérus. — On comprimera le ventre avec des serviettes (Deuex), et mieux on comprimera avec les doigts l'aorte contre la colonne vertébrale (Roux, d'Ornellas, Chailly, Cazeaux). En même temps, on administrera le seigle ergoté, 2 à 4 grammes. Si l'on doit comprimer l'aorte, il faut, comme le fait Chailly, employer la compression avec la main et ne pas cesser durant plusieurs heures. Seulement comme la position est fatigante, des aides qui se renouvellent viennent les uns après les autres mettre leur main sur celle de l'accoucheur pour la maintenir en bonne position. — C'est le seul moyen de faire une compression efficace de l'aorte.

L'opium à haute dose (Burns) est peu efficace.

La transfusion est une ressource extrême pour les hémorrhagies rapidement graves : on ouvrira la veine céphalique du bras et l'on injectera, avec une seringue chauffée à 25°, le sang défibriné reçu dans un vase chauffé à la même température (Nélaton). On injectera 200 à 500 grammes de sang en deux fois.

Si l'on est appelé près d'une femme que l'on n'a pas accouchée et qui perd en abondance, on comprime l'aorte et l'on explore l'utérus; — si le placenta est sorti, on se comporte comme il est dit plus haut, mais si le placenta est resté, on achève le décollement du délivre pendant que l'aorte est comprimée. Il meurt une femme sur trente, si l'on extrait le délivre, tandis que si l'on abandonne le placenta, il en meurt huit sur neuf (Meissner, de Leipzig).

Lorsque l'hémorrhagie sera arrêtée, on surveillera plusieurs heures, pour prévenir le retour de l'utérus à l'état d'inertie. On tiendra des compresses fraîches sur le ventre et les cuisses; — un bandage de corps un peu serré entourera l'abdomen. La malade prendra une potion cordiale, du bouillon et du vin sucré et sera tenu au repos le plus absolu et dans un demi-jour, — elle n'aura pas de personnes auprès d'elle, autres que la garde-malade.

Contre les vomissements et l'excitation fébrile qui suivent les pertes, on donnera des pilules d'opium de 2 à 3 centigrammes chacune, toutes les deux heures, et l'on placera un sinapisme sur l'épigastre (De-wees). On fera des aspersions froides sur les mains; et si les malades s'endorment, on ne les éveillera pas, mais le médecin demeurera près de la malade et surveillera l'état du pouls et la coloration des traits.

Il faut nourrir les malades avec des bouillons donnés en petite quantité, mais souvent répétés.

Soins préventifs des hémorrhagies.

Lorsqu'à une grossesse antérieure, il y aura eu hémorrhagie après la délivrance, il faudra prendre des précautions et agir comme il suit :

Chez les femmes pléthoriques, on fera une saignée. Chez les femmes faibles, on fera des lotions froides sur le bassin et les cuisses et l'on donnera 1 ou 2 grammes de seigle ergoté en trois doses. On rompra les membranes dès le début du travail (R. Lee) et l'on abandonnera le travail aux efforts de la nature. Au moment de l'accouchement, on placera la main sur le fond de l'utérus et l'on comprimera légèrement (Clarke); en cas d'accouchement prompt, on laissera le placenta dans l'utérus s'il n'est pas décollé; il peut être un obstacle à l'hémorrhagie. Mais s'il est décollé, il faut débarrasser la matrice. — La succion des mamelles (Marshall-Hall) est un moyen plus rationnel qu'efficace. Mieux vaut dans tous les cas où l'on soupçonne une inertie prochaine de l'utérus, administrer le seigle ergoté à la dose indiquée.

Soins consécutifs des hémorrhagies graves.

Contre l'anémie qui suit les hémorrhagies utérines et est accompagnée d'une céphalalgie persistante, on donnera le traitement de l'anémie, on recommandera l'exercice, et il sera bon qu'une nouvelle grossesse n'ait pas lieu avant dix mois au moins.

II. *Hémorrhagies secondaires* (Clintock). — De douze heures à quinze jours après la délivrance, on peut voir apparaître une hémorrhagie par inertie secondaire de la matrice. Les pressions sur l'utérus font naître une contrac-

tion qui expulse des caillots, puis l'utérus redevient inerte, et le sang s'y accumule. La mollesse de l'utérus, constatée par le palper abdominal, permet de reconnaître cet état. Abandonnées à elles-mêmes, les malades, quelquefois, s'endorment et succombent.

Thérapeutique. — La compression prolongée avec la main sur l'utérus par la région hypogastrique, la compression avec un bandage de corps serré, l'administration du seigle ergoté toutes les deux heures, jusqu'à la dose de 2 à 3 grammes (Cazeaux, Chailly) sont les meilleurs moyens associés propres à arrêter une hémorrhagie par inertie secondaire.

A. *Hémorrhagie par congestion utérine.* — Une congestion utérine sans inertie de la matrice (M^{me} Lachapelle, Velpeau) produit des hémorrhagies après la délivrance; — celles-ci coïncident quelquefois avec la rétention d'une portion du placenta ou des membranes, avec un polype utérin, avec la rétention des fèces dans le gros intestin.

Thérapeutique. — On tiendra les malades dans la position horizontale et le repos absolu; — on extraira les matières du rectum avec une curette (Moreau). — Si l'hémorrhagie persiste, on donnera 1 gramme de seigle ergoté en deux doses, on tamponnera et l'on appliquera les moyens appropriés aux grandes hémorrhagies en cas de perte grave, avec cette seule différence que l'utérus étant rétracté, on ne pourra agir que sur le col.

B. *Hémorrhagie par albuminurie.* — L'altération hypoglobulaire du sang dans l'éclampsie et dans l'albuminurie favorise beaucoup les hémorrhagies secondaires (Blot), mais ici il y a plutôt lieu d'invoquer l'existence d'une congestion utérine.

Thérapeutique. — Dans le cas d'hémorrhagie abondante, on tamponnera, et l'on comprimera l'utérus avec une bande roulée serrée, et mieux avec des compresses maintenues par un bandage de corps compressif: on pourra appliquer un large vésicatoire sur la région sacrée. Le traitement diffère peu de celui de l'hémorrhagie par congestion utérine.

On a employé encore la teinture de chanvre indien et une pilule d'oxyde d'argent à la dose de 25 milligrammes, associé à une égale quantité d'opium et administré trois fois par jour; — le seigle ergoté est d'un meilleur emploi. V. plus haut HÉMORRHAGIE PAR CONGESTION UTÉRINE.

III. *Hémorrhagie par le cordon ombilical.*

— Dans les accouchements jumeaux et lorsque le placenta est retenu, une hémorrhagie a quelquefois lieu par le cordon (Méry, Solayrès, Guillemot), mais le fait est au moins très-rare.

Thérapeutique. — Lier le cordon est le seul moyen à employer contre l'hémorrhagie par la veine ombilicale.

IV. *Renversement de l'utérus.* — L'inertie de l'utérus ou ses contractions irrégulières (Tyler-Smith) font souvent que des tractions sur le placenta, des efforts pour aller à la selle, déterminent un renversement de la matrice. Il se

produit alors une simple dépression du fond de l'utérus, ou bien un renversement d'organe qui vient s'engager dans le col, ou bien un renversement complet de l'utérus qui vient se montrer à la vulve. Les renversements incomplets tendent toujours à se compléter.

* * Une douleur vive, avec des efforts continus, comme pour uriner et aller à la selle, la pâleur, les syncopes, les hémorrhagies foudroyantes, si le placenta est décollé et l'utérus inerte, sont les premiers accidents du renversement de l'utérus.

* * Dans le renversement de l'utérus, on constate au toucher une tumeur intra-utérine, correspondant à une dépression sur le globe utérin, appréciée par le palper hypogastrique, ou bien une tumeur engagée dans le col, contracté au pourtour de son pédicule, ou bien une tumeur molle et comme fongueuse à la vulve.

Les malades ne meurent pas toutes après un renversement de l'utérus. Quelques-unes reviennent à la santé, mais elles sont infirmes. Parfois la réduction de l'utérus se fait spontanément (Delabarre, Baudelocque).

Thérapeutique. — Il n'y a pas de moyens sûrs de prévenir le renversement utérin dans le cas où un accouchement est prompt et où le cordon est court. On devra seulement toucher la malade immédiatement après la sortie du fœtus et faire attention de ne point tirer sur le placenta.

Dans tous les autres cas, on prévient le renversement de l'utérus en tenant la malade couchée horizontalement et en l'empêchant de se lever pour aller à la selle. Chez les femmes qui ont déjà eu un renversement de l'utérus à un accouchement antérieur, il est avantageux d'aller chercher le placenta lui-même avec la main (Cazeaux).

Le renversement utérin accompli réclame l'introduction de la main dans l'utérus ou dans le col, pour repousser l'utérus en faisant rentrer d'abord les parties qui sont sorties les dernières.

Si la matrice est étranglée par le col, on joindra des applications locales d'*extrait de belladone* aux potions avec 10 ou 20 centigrammes d'*extrait d'opium*, et à de *petites saignées* chez les femmes qui n'auront pas déjà perdu beaucoup de sang.

Les *inhalations de chloroforme* (Barrier, Ch. Wert, Valentin, G. Gouney) sont dangereuses chez les femmes exsangues; une syncope qui surviendrait pourrait être mortelle, le chloroforme ne peut pas agir sur l'utérus; il diminue seulement la résistance des parois abdominales. — On réduira avec la main en procédant avec lenteur, il ne faut pas se lasser. — On donnera des grands bains et des lavements avec quinze gouttes de laudanum dans l'intervalle des tentatives. — Repousser l'utérus avec un bâton à bout sphérique (Depaul) expose à des ruptures de l'utérus et l'on n'emploiera ce moyen qu'avec précaution.

Le renversement réduit, on provoquera les contractions utérines par la titillation du col, les frictions sur le ventre et le repos absolu dans la situation horizontale; ou prévient ainsi la récédive.

V. *Rupture de l'utérus.* — En cas de rupture de l'utérus, le fœtus étant passé dans la ca-

tivité abdominale, si l'on ne tente pas l'extraction du fœtus par la gastrotomie, il n'y a pas à délivrer. Si cette opération est faite on repoussera le cordon dans l'utérus et l'on délivrera à l'aide d'un crochet mousse introduit dans le col comme à l'ordinaire. Si le délivre est tombé dans la cavité abdominale on l'enlèvera par la plaie. V. DYSTOCIE et UTERUS (RUPTURE DEL').

VI. *Convulsion.* — V. DYSTOCIE et ÉCLAMPSIE.

VII. *Rétention du placenta.* — Quand une portion du placenta ou le placenta tout entier ne peut être extrait, il survient une hémorragie d'abord abondante; si le placenta est en partie décollé, elle est peu abondante; au contraire, si l'adhérence est totale; elle diminue peu à peu par le fait des contractions utérines. Chez quelques malades il y a des coliques violentes; ailleurs il y a une hyperesthésie véritable de l'utérus qui est extrêmement douloureux à l'exploration. Et enfin, dans quelques cas, il n'y a que de faibles douleurs. Les lochies donnent une odeur fétide.

Lorsque le placenta est retenu dans la cavité utérine, il se putréfie et il y a *résorption putride* du placenta ou bien *expulsion tardive*.

A. *Résorption putride du placenta.* — Dans ce premier cas, des frissons, des angoisses, se montrent et sont bientôt suivis du cortège des symptômes de l'infection purulente des accouchées ou fièvre puerpérale. Ces accidents cessent subitement, parfois avec l'expulsion du délivre expulsé, avec la suppuration non du placenta qui sort en morceaux, mais de la paroi interne de la cavité utérine.

L'inflammation de l'utérus et la gangrène superficielle de la muqueuse utérine ne sont pas toujours la conséquence de la rétention du placenta qui peut rester enfermé longtemps dans l'utérus sans causer d'accidents.

La rétention du placenta est quelquefois une cause de péritonite.

Thérapeutique. — On arrêtera d'abord les hémorragies par les applications de compresses froides sur les cuisses et le ventre, et l'on donnera 2 grammes d'ergot de seigle.

Les lavages par de grandes injections tièdes (Vullyamos) sont les seuls moyens de prévenir les effets de la putridité du placenta dans l'utérus. Au besoin, on ajoutera un peu d'eau de Labarraque ou d'eau-de-vie camphrée, pour diminuer la mauvaise odeur. — Une sonde à double courant devra être employée pour faire ces injections. — Toute partie du placenta qui se présentera au col, exploré tous les jours par le toucher, sera extrait avec la pince à faux germe de Levret, ou avec une pince à pansement, ou avec une pince à griffes.

Contre les phénomènes dus à une intoxication commençante, on donnera l'ipéca à dose de 1 gramme et de grands bains; — on instituera le traitement de la péritonite (V. ce mot), s'il y a lieu, et lorsque l'infection sera établie, on aura recours aux excitants

et aux toniques tels que l'acétate d'ammoniaque et le quinquina. V. INFECTION PUTRIDE AIGUE.

B. *Expulsion tardive du placenta.* — L'expulsion tardive du placenta peut avoir lieu vingt-cinq jours après l'accouchement et même après un temps plus long. C'est un accident qu'il faut surveiller. Il s'annonce par une hémorragie abondante qui apparaît peu de temps après l'accouchement et qui cesse tout à coup. L'utérus enveloppe le placenta de tous côtés, et celui-ci ne subit aucune altération, peut-être parce qu'il est environné de tous côtés par le tissu utérin. Des douleurs vraies apparaissent à la longue, le placenta tombe sur le col et est extrait alors sans danger, mais le plus souvent il y a une hémorragie à chaque décollement partiel, et c'est là qu'est le plus grand danger.

Thérapeutique. — Lorsqu'il est constant que le placenta ne peut être extrait, il n'y a pas d'inconvénient à attendre que des contractions utérines reviennent; — tant que les lochies n'ont point de mauvaise odeur et tant qu'il n'y a pas de troubles de la santé, il n'y a pas à agir. — On administrera le seigle ergoté pour arrêter les hémorragies symptomatiques de la rétention du placenta. Cette médication fera peut-être naître des contractions assez violentes pour expulser le délivre. — On aidera par des tractions prudentes la sortie du placenta accessible aux instruments à travers le col entr'ouvert. — S'il y avait un arrêt momentané, par suite de quelques adhérences non encore rompues et si le placenta se putréfiait dans le vagin, on aurait recours aux injections antiputrides et l'on tirerait sur le placenta avec les pinces. V. DÉINFECTANTS.

DELPHINE. Alcaloïde retiré de la staphisaigre. Il est peu employé en médecine.

DELTOÏDE (PARALYSIE DU). V. MUSCLES PARALYSÉS.

DÉMANGEAISON. V. PRURIT.

DÉMENCE. V. FOLIE.

DEMODEX. Acarus parasite de l'homme qu'on trouve quelquefois dans la matière sébacée des follicules pileux de la peau.

Il n'y a rien à faire contre cet acarus dont la présence est très-difficile à découvrir et quant aux pustules d'*acne punctata* dans lesquelles il se trouve, il faut les traiter par les moyens convenables. V. ACNÉ et GLANDES SÉBACÉES (MADIES DES).

DENT. Les dents sont le siège de nombreuses altérations qui produisent localement ou sympathiquement un grand nombre de maladies.

Dents (AGACEMENT DES). Les dents souvent agacées chez les personnes qui prennent beaucoup d'acides peuvent l'être encore dans la grossesse, dans la dyspepsie accompagnée du rejet d'eaux acides par la bouche et dans certaines formes d'état nerveux chronique.

. L'agacement prolongé des dents par les acides de la dyspepsie ou de la grossesse est une cause très-ordinaire d'altération de l'émail

dentaire, et consécutivement l'origine de la carie des dents.

Thérapeutique. — Le gargarisme avec l'eau de Vichy, l'opiat alcalin pour frotter les dents (magnésie décarbonatée, 5 grammes avec sirop de mûres, q. s.), les collutoires alcalins (carbonate de soude, 1 gramme; eau de rose, 40 grammes; miel blanc, 40 grammes); la cessation de toute boisson acidule, guérissent l'agacement des dents.

Dents (AVULSION DES). On doit enlever les dents de la première dentition lorsqu'elles sont très-mobiles dans leurs alvéoles, mais il faut prendre garde de les arracher quand elles ne sont que malades et qu'elles sont résistantes, car alors en les ôtant on risque d'arracher les dents permanentes placées au-dessous.

Des lésions incurables des dents de la seconde dentition réclament leur avulsion.

Les dents peuvent être arrachées à tous moments, pendant le cours d'une gingivite, d'un abcès dentaire; mais chez une femme nerveuse, enceinte, cette opération est contre-indiquée.

Thérapeutique. — On enlève les dents avec la clef de Garengoot (fig. 137) et les daviers anglais, à mors



Fig. 137. — Crochet de la clef de Garengoot; au moyen de la vis, on place le crochet, à droite ou à gauche.

à plusieurs saillies, appropriés pour la disposition des racines de chaque dent. La langue-de-carpe et le pied-de-biche (fig. 138), tous les autres instruments avulseurs attractifs, daviers, clefs, élévateurs, laissent à désirer; leur action est lente et peu sûre.

Pour enlever une dent, on place le malade sur un fauteuil à dos mobile pouvant s'élever ou s'abaisser. Un aide tiendra la tête du patient, mais il n'est pas indispensable d'y avoir recours; — on n'endormira les malades avec le chloroforme que si on les opère couchés. — L'électricité (procédé américain), employée de façon que l'instrument avulseur communique avec un pôle de l'appareil à induction et que le malade ait l'autre pôle dans la main, n'est pas un moyen anesthésique efficace; — la compression du conduit auditif n'est pas plus avantageuse. — Mieux vaut enlever vivement la dent sans aucun de ces auxiliaires.

On enlève les dents temporaires avec les daviers droits et courbes, les incisives et les canines avec un davier droit; on se place en arrière des malades pour les dents de la mâchoire inférieure, en avant pour les dents de la mâchoire supérieure.

On enlève les molaires avec la clef de Garengoot ou les daviers.

On enlève la dent de sagesse avec une clef de Garengoot munie d'un crochet à double courbure, ou avec un davier courbe, ou avec la langue-de-carpe.

On enlève les racines des dents avec la clef de Garengoot et avec le pied-de-biche.

Pour arracher une dent avec la clef de Garengoot, on enveloppe le panneton avec six ou sept tours d'une petite bande large de 1 centimètre. On place le panneton sur la gencive à l'union de la racine et

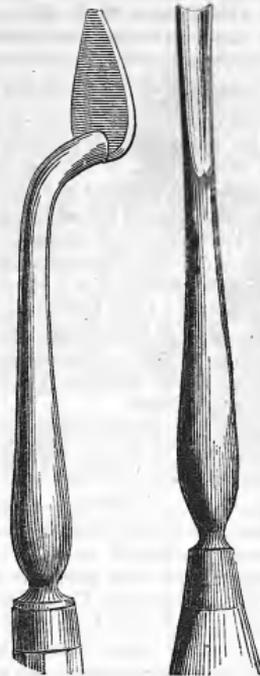


Fig. 138. — Langue-de-carpe et pied-de-biche.

de la couronne de la dent, généralement en dehors, mais toujours de façon que le crochet placé du côté opposé porte sur une portion de dent solide, le crochet est guidé par le doigt qui le place au niveau de la couronne. On tourne la clef et la dent vient ordinairement, si elle tenait encore et si elle était seulement luxée, après que la clef de Garengoot a lâché prise, on achèverait l'extraction avec un davier.

Pour extraire une dent avec les daviers, on prend un davier approprié à la disposition des racines; ainsi un davier droit à mors en cuiller de largeur égale pour les incisives; un davier à mors plus écartés et recourbé à angle droit pour les petites molaires, n° 1; un davier à mors à deux échancrures, séparées par une saillie pour les molaires inférieures, n° 2; un davier courbe, n° 3, muni d'un mors semblable au davier n° 2 et d'un mors pareil à ceux du n° 1; un davier à mors disposé de même, mais avec les mors placés en sens opposé, n° 4, pour les grosses molaires supérieures (fig. 139 et 140).

Après avoir bien appliqué l'instrument au niveau du collet de la dent, le chirurgien fait exécuter un mouvement de rotation brusque autour de l'axe de la dent, en tournant l'instrument à droite et à gauche et extrait la dent. Avec les daviers on coupe quelquefois la couronne, et alors on est obligé de recourir à la clef de Garengoot.

Pour arracher la dent de sagesse avec la langue-

de-carpe, il faut que la dernière molaire existe. On passe l'instrument à plat, de dehors en dedans, entre cette dernière et la dent de sagesse, la pointe de l'instrument ainsi appuyée pousse cette dent de haut en bas et d'arrière en avant; mais il vaut peut-être mieux se servir d'un davier à mors un peu long. Si la dent de sagesse est bien isolée, on peut se servir de la clef de Garengot, munie d'un crochet à double courbure ou fixé à l'extrémité du panneton.

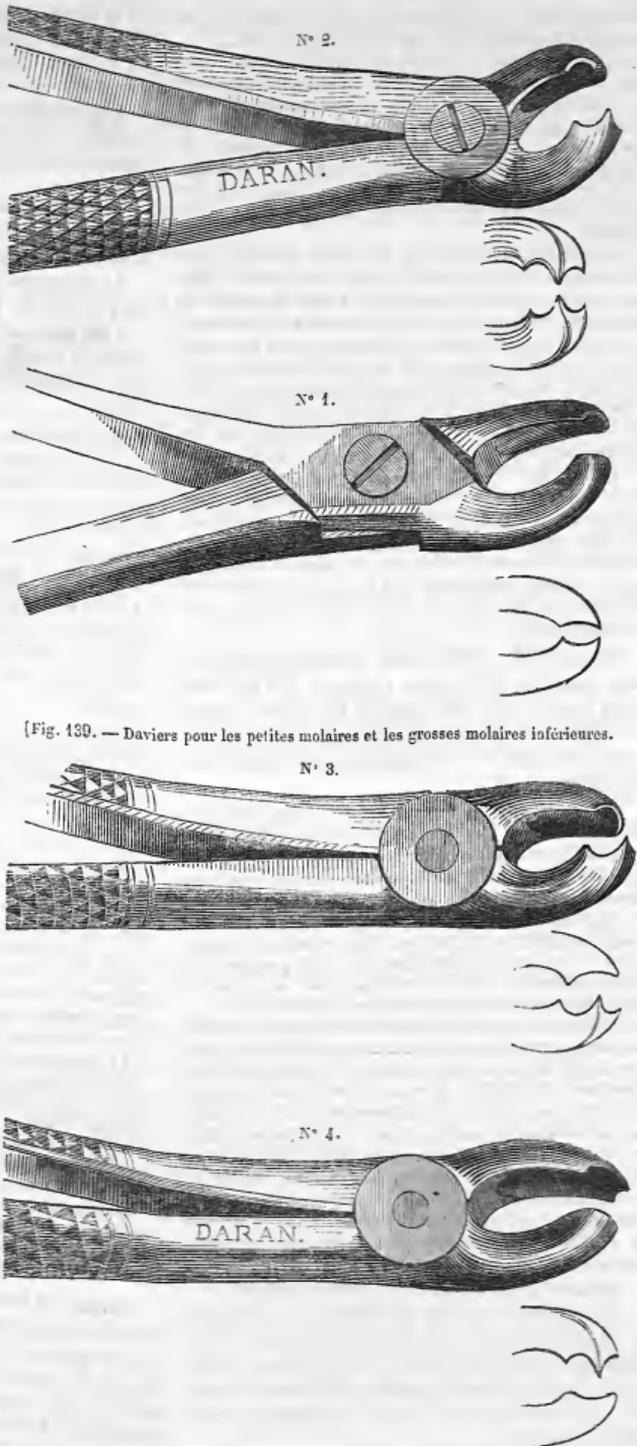
Les racines sur lesquelles la clef et les daviers n'ont pas de prise seront enlevées avec le pied-de-biche. Il s'applique en dehors à la place d'une dent manquante. Les dents sont expulsées par une pression qui les porte en dedans ou par un mouvement de bascule de l'instrument, qui prend point d'appui sur le sommet des alvéoles, et qui élève la dent de bas en haut. Même quand la racine est réduite à peu de chose, la clef de Garengot bien appliquée suffit.

Accidents de l'avulsion des dents. — La douleur cesse ordinairement après l'avulsion d'une dent; si elle persistait, on aurait recours aux préparations opiacées (pilules d'extrait gommeux d'opium, de 5 centigrammes, ou juleps additionnés de 30 grammes de sirop de morphine); — les malades se gargariseront avec le mélange suivant :

Eau	150 gramm.
Laudanum de Sydenham	1 id.
Teinture d'opium	8 id.

On lavera la bouche avec de l'eau tiède ou de l'eau fraîche, suivant l'état des dents, surtout s'il y a contusion de la gencive, accident qu'on peut éviter en garnissant suffisamment le panneton de la clef et en déchaussant la dent avec la pointe d'une spatule de trousse. La contusion des gencives guérit promptement, en général. Il est rare que le périoste d'une dent voisine de celle qui a été arrachée devienne le siège d'une inflammation.

Une dent fracturée pendant l'avulsion exige une extraction des débris fixés dans l'alvéole, si la pulpe ou le périoste sont malades; si la portion de dent restée attachée à la mâchoire est saine, on la laissera. Pour extraire les racines qui resteraient profondément, on se servira du



(Fig. 139. — Daviers pour les petites molaires et les grosses molaires inférieures.

Fig. 140. — Daviers pour les grosses molaires supérieures.

pied-de-biche. Pour peu qu'il y ait des difficultés, on remettra la seconde opération à un autre jour.

L'hémorragie à la suite de l'avulsion des dents peut être très-abondante et même entraîner la mort (Grandier), mais le plus ordinairement le sang s'arrête seul. Contre les hémorragies graves, on emploiera le tamponnement avec une boulette de charpie imbibée de perchlorure de fer, et on la laissera de douze à quatorze heures en place. La cire molle, introduite dans l'alvéole, n'est pas aussi avantageuse.

La fracture de l'alvéole, qui arrive souvent après l'extraction au moyen de la clef, sera serrée avec les doigts de façon à appliquer l'esquille contre la mâchoire. Si la portion d'os hrisée est peu adhérente à la gencive, on l'extraira avec une pince; si la fracture est peu étendue, et s'il survient un abcès et une périostite, on ouvrira la tumeur inflammatoire et l'on extraira les séquestres dès qu'ils seront mobilisés. Si le corps de l'os est fracturé, on traitera par les moyens appropriés. V. FRACTURES DE LA MACHOIRE.

Pour éviter consécutivement la déformation des gencives, l'ébranlement des dents voisines de la dent enlevée, l'allongement de la dent opposée de l'arcade dentaire supérieure ou inférieure, et réciproquement, on placera une dent artificielle. On traitera les névralgies rebelles consécutives par les moyens appropriés et au besoin par la section des nerfs. V. NÉVRALGIES et NÉVROTOMIE.

Dents (DÉVIATION DES). Les dents qui poussent dans des directions vicieuses, ou qui sont trop serrées les unes contre les autres, outre la difformité qu'elles produisent, favorisent la carie dentaire et l'accumulation de tartre sur l'émail.

Thérapeutique. — Après l'âge de vingt-cinq ans, le redressement des dents serait tenté inutilement; on peut à cet âge arracher une dent molaire cariée; les dents, devenues alors moins serrées, pourront encore se replacer.

Au contraire, de neuf à quinze ans, quand les dents sont mal placées, il faut ou bien extraire celle qui gêne et qui empêche les autres de venir prendre leur place naturelle, ou bien redresser par des appareils particuliers celles qui ne sont pas à leur place.

Si les dents incisives sont déplacées parce qu'elles sont trop serrées, on enlèvera une petite molaire; — si les dents incisives sont écartées, on appliquera des gouttières de platine percées de trous sur les dents déviées, une auge de fil embrassant le col de la dent déviée et passant par les trous de la plaque, ramènera la dent dans une bonne direction. — Si la dent est déviée en avant, on placera une plaque, munie de trous, en arrière de l'arcade dentaire, et les tractions auront lieu à l'aide d'un fil embrassant le collet de la dent. Si la déviation a lieu en arrière, la plaque sera placée en avant.

Dents (DOULEURS DES), ODONTALGIE.

L'odontalgie est un symptôme appartenant à un grand nombre d'affections dentaires. L'odontalgie, chez les enfants, résulte d'une difficulté de l'éruption des dents. Elle se révèle par un prurit incommode plutôt que par une véritable douleur.

L'odontalgie des adultes est une conséquence

de la carie dentaire. V. DENTS (MALADIES DES). Elle résulte d'une inflammation de la pulpe ou du contact d'une particule alimentaire ou d'un corps étranger sur cet organe mis à découvert.

L'odontalgie causée par une périostite alvéolaire, est caractérisée par une douleur franchement inflammatoire. V. DENTS (MALADIES DES).

La gingivite aiguë engendre des douleurs voisines de celles de la périostite, qui est liée si souvent à la gingivite. V. GINGIVITE.

L'odontalgie est très-souvent une névralgie du nerf dentaire. V. NÉVRALGIE DENTAIRE.

Les tumeurs du périoste alvéolaire donnent lieu à de l'odontalgie par suite de poussées inflammatoires dans le voisinage de la tumeur.

Thérapeutique. — Les préparations odontalgiques ne sont que des moyens palliatifs et ne s'emploient qu'à titre de calmants. Elles ne peuvent que très-peu de chose sur les maladies qui causent la douleur. V. DENTIFRICE.

Dents (HYGIÈNE DES). Il faut entretenir la propreté des dents et la fermeté des gencives, et faire disparaître le tartre qui se dépose entre les dents et à la base de leur couronne pour prévenir les caries et les périostites, les gingivites chroniques et le ramollissement des gencives qui les suit.

Thérapeutique. — Dès que les dents de la seconde dentition seront sorties, on lavera les dents tous les matins avec de l'eau fraîche ou tiède; — si les dents sont mauvaises, il faut se servir d'eau additionnée de quelques gouttes d'un dentifrice alcalin, acide ou neutre, suivant les qualités de la salive des malades, reconnues à l'aide du papier de tournesol placé dans la bouche.

On se servira d'une brosse douce que l'on passera dans toutes les directions.

Les dents seront nettoyées tous les matins, et après chaque repas avec un cure-dent de plume, d'or ou d'argent, — on se bornera à enlever les parcelles de corps étrangers restés dans les dents, mais il ne faudra pas continuer pendant des heures cette manœuvre.

La bouche doit être lavée après chaque repas.

Les brusques transitions de chaud et de froid produites par les aliments et par les boissons sont nuisibles aux dents.

Certains soins ne doivent être donnés que par le dentiste : tels sont le limage des dents placées les unes contre les autres et le nettoyage.

Le limage des dents se fait avec les curettes, les rugines et les fraises; — à l'aide de ces instruments, on enlève le tartre, puis on rince la bouche avec un dentifrice plutôt légèrement acide qu'alcalin.

Dents (LÉSIONS TRAUMATIQUES DES).

I. Fracture des dents. — Les fractures de dents qui ne comprennent pas la partie où se trouve la pulpe dentaire ne se consolident pas : c'est ce qui arrive aux éclats de la couronne des dents. Les fractures de l'ivoire autour de la pulpe se consolident pourvu qu'il n'y ait pas

séparation complète. Les fractures verticales complètes se consolident quoique la fente s'étende à toute la dent. Les fractures des dents avec dénudation de la pulpe sont presque toujours suivies de carie.

Thérapeutique. — Dans les fractures de dents, on se bornera à attendre. — Il sera toujours temps d'extraire des portions de dent fracturée. En cas de fissure longitudinale, on liera avec un fil de soie les deux parties de la dent, et l'on prescrira aux individus de ne pas manger sur la dent brisée.

Une gouttière de gutta-percha maintiendra les dents les unes par les autres.

On traitera de très-bonne heure les caries consécutives. V. CARIE DES DENTS.

II. Luxation des dents. — Quelquefois à la suite d'une fracture de la mâchoire ou au moment de l'extraction d'une dent malade, une bonne dent se trouve déplacée, mobilisée ou même arrachée de son alvéole. Il est démontré que malgré ce déplacement la dent peut reprendre sa place.

Une dent replacée dans son alvéole, huit heures après en avoir été extraite, a repris sa place (Oudet, Magitot).

Thérapeutique. — Les dents à moitié sorties de l'alvéole seront replacées (V. FRACTURE DE LA MÂCHOIRE INFÉRIEURE), car la gencive restée saine, même avec une fracture de l'alvéole, suffit pour que la dent reprenne.

Une dent arrachée par mégarde sera immédiatement remise en place, et les malades devront s'abstenir de mâcher du côté blessé, pendant douze heures.

Dents (MALADIES DES). Les maladies des dents sont des lésions de la dent ou de son périoste.

Parmi les lésions des dents, on compte celles de l'émail, de l'ivoire et de la pulpe. Le périoste est atteint de phlegmasies et de tumeurs diverses.

I. Lésion de l'émail. — L'émail est parfois très-abondant au collet de la dent. Il peut présenter des sillons, des enfoncements, des saillies, et il peut présenter une coloration jaune ou noirâtre.

* Des sillons transverses sur les dents correspondent ordinairement à une maladie grave survenue pendant la croissance des individus.

** L'émail se détruit quelquefois pendant le cours d'une maladie grave, parce que la salive acide le dissout. V. AGACEMENT DES DENTS.

Thérapeutique. — Limer les parties saillantes des dents, traiter la carie si elle complique les lésions de l'émail, traiter les affections des gencives qui causent une altération de coloration des dents.

II. Lésions de l'ivoire. — *Carie dentaire.* — En vertu d'une véritable action chimique (Magitot) des eaux que l'on boit, des aliments dont on se nourrit, le sucre en particulier; en vertu de maladies individuelles qui entretiennent un état acide de la salive; en vertu de lésions traumatiques ou par suite de la compression de

pièces prothétiques, les dents s'altèrent, l'émail se ramollit et l'ivoire se détruit au-dessous.

* Le pays et la race ne sont pas étrangers à la carie prématurée des dents qui semble être héréditaire.

** La carie dentaire existe par ordre de fréquence sur la face triturante des dents, sur les faces et sur les bords des couronnes en rapport avec les autres dents et au collet de la dent.

** De la douleur au contact des aliments chauds ou froids et des substances acides ou sucrées; un point noir ou jaune sur une dent indiquent une carie commençante. — Une excavation de la dent, à fond irrégulier et remplie par un magma noirâtre, dans laquelle un stylet introduit cause une sensation un peu douloureuse, caractérise la carie confirmée. — L'absence de résistance sous l'instrument explorateur, et une douleur extrêmement vive indique que la pulpe est à découvert et peut-être déjà ramollie en entier.

* La carie dentaire peut s'arrêter spontanément, *caries curata* (Duval); c'est la *carie sèche*.

** L'inflammation des gencives, la périostite dentaire, les abcès ou fluxions dentaires et les fistules consécutives forment le cortège de la carie dentaire.

* Les douleurs violentes, dites *rage de dents*, n'appartiennent qu'aux complications inflammatoires qui suivent la carie dentaire.

* On reconnaît la carie par l'exploration avec un stylet à manche plein, désigné sous le nom de sonde, et avec un miroir ovale de 8 centimètres de large sur 3 de long, articulé et mobile sur une tige, qui sera chauffé avant de le mettre dans la bouche, et sera placé dans divers sens pour juger de la situation du mal entre les dents. V. DENTAIRES (NÉVRALGIES); FLUXION, DENTAIRES (FISTULES).

Thérapeutique. — Pour prévenir la carie dentaire, il faut tenir la bouche dans un état de propreté constant, — on traitera les états généraux de l'économie, tels que la scrofule, la syphilis, les gastrites et les gastralgies, — on enlèvera les dents surnuméraires qui pressent sur les dents saines, on aura recours à des dentifrices appropriés à l'état de la salive. V. DENTS (HYGIÈNE DES).

Lorsque la dent est cariée superficiellement, si l'émail seul a disparu, s'il s'agit des incisives, on enlèvera avec la lime toutes les parties cariées; s'il s'agit d'une molaire, on nettoiera la carie et l'on obturera immédiatement. Lorsque la dent est plus profondément attaquée et que l'ivoire est détruit, sans que la pulpe soit dénudée, on pansera avec des topiques, afin de favoriser la réparation d'une couche d'ivoire. Ces remèdes agissent en protégeant la pulpe et en empêchant l'introduction de corps étrangers dans la carie. On obturera ensuite lorsque les douleurs auront cessé.

Lorsque la pulpe est à nu et douloureuse au toucher, on tentera de la détruire avec un fil de platine

rougi au feu ou avec un fil de fer taillé en fer de lance que l'on retourne dans la dent deux ou trois fois, ou mieux en plaçant un caustique dans la dent cariée; pour les dents à plusieurs racines, ce moyen est seul applicable. La pulpe une fois détruite, on fera des pansements avec des topiques calmants qui favoriseront la chute des eschares; on obturera ensuite.

Pour favoriser la réparation des couches d'ivoire, après la carie du second degré, on nettoie l'intérieur de la cavité de la carie par le grattage avec les rugines ou excavateurs, puis on place une boulette de coton imbibée de ce mélange :

Chloroforme.	2 grammes.
Créosote	2 id.
Teinture de benjoin.	8 id.

(Magitot.)

Pour cautériser la pulpe, on nettoie autant que la douleur le permet la cavité de la carie, puis on introduit une boulette de coton roulée dans l'acide arsénieux pulvérisé (Magitot), et l'on place par-dessus une boulette de coton sèche pour prévenir la dissolution du caustique dans la bouche. On laisse le pansement en place pendant vingt-quatre heures; si, au bout de ce temps la pulpe est encore sensible, on renouvelle la cautérisation. On favorise la chute des eschares en introduisant une boulette de coton imbibée du mélange suivant :

Chloroforme.	à 2 grammes.
Laudanum.	2 id.
Teinture de benjoin.	8 id.

(Magitot.)

Ou bien du même mélange, en remplaçant le laudanum par la créosote.

On a conseillé de se servir du ciment de chaux caustique, treize parties, et douze parties d'acide phosphorique anhydre, obtenu par la combustion du phosphore à l'air sec. Faire rapidement le mélange et le mettre dans la dent desséchée avec du coton.

(Offermayer.)

Voici d'autres formules :

Acide arsénieux	3 grammes.
Morphine.	1 id.
Créosote.	q. s.

Méléz.

Un peu de cette pâte dans la dent cariée, préalablement nettoyée, et on la recouvre de mastic en larmes. Cette formule dérive de celle de G. Spooner : acétate de morphine, une partie; arsenic, trois parties.

A. La résection et le limage des dents se pratique avec des limes plates de différentes formes, limant des deux côtés, ou avec des fraises; en général, pour les incisives on doit limer davantage sur la face postérieure de la dent, pour les molaires il ne faut pas chercher autre chose que de détruire le point carié. Le limage des dents ne doit être fait que quand l'émail et une couche très-superficielle de l'ivoire sont malades. S'il y avait une douleur après le limage, on toucherait la partie sensible avec un stylet; la pulpe excitée ne manquera pas

une couche de dentine qui assurera la guérison de la dent.

B. Pour obturer une dent, on se sert de feuilles d'or ou d'amalgames divers. — L'or est plus avantageux pour la carie peu profonde; on l'emploie en feuille, et pour lui donner une dureté plus grande, on le recuit à la lampe. — On emploie aussi les amalgames suivants :

Argent.	} à 40 grammes.
Étain.	

Mêlé en pâte avec le mercure. (Magitot.)

Ou bien :

Argent.	} à 2 parties.
Étain.	
Zinc.	

(Magitot.)

Ou bien oxychlorure basique de zinc. (Lallement.)

Ou bien le mélange de mastic et de collodion porté sur un peu de coton. (Pouton.)

Ces deux ciments tiennent peu. Il en est de même du ciment de Wagner, dont la gutta-percha est la base. Mais ils conviennent pour les dents atteintes de carie, dont la cavité est grande ou anfractueuse.

On nettoie la cavité cariée avec les rugines (fig. 141), on emplit la cavité de la dent avec les feuilles d'or, au moyen de fouloirs et de brunissoirs (fig. 142). L'emploi des amalgames ne nécessite que des fouloirs et des spatules.

Lorsque la pulpe dentaire s'enflamme à la suite d'une obturation pour une carie avec altération de la pulpe, il faut enlever l'obturation; si l'on n'y arrive point, on trépane la dent avec une petite fraise, on traite l'inflammation de la pulpe et l'on a recours ensuite à une nouvelle obturation.

Sans qu'il y ait de véritable inflammation de la pulpe, les dents peuvent être sensibles au froid et au chaud après qu'on les a obturées, cela indique que

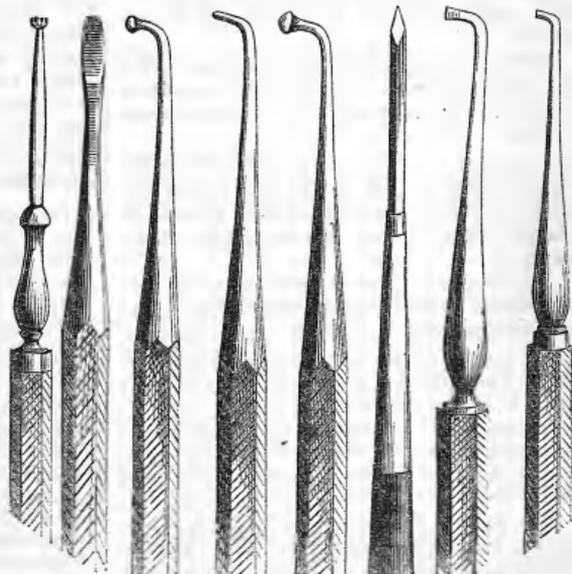


Fig. 141.—Fraises, limes, stylets, rugines, pour le nettoyage des dents. (Magitot.)

la pulpe est à nu sous l'obturation; si les choses restent en cet état, il n'y a rien à faire, on attendra.

Que l'on ait affaire à une carie, avec ou sans dénudation de la pulpe, il faut toujours obturer la cavité, mais on n'aura recours à cette opération que quand les douleurs auront cessé. On ne doit plomber que

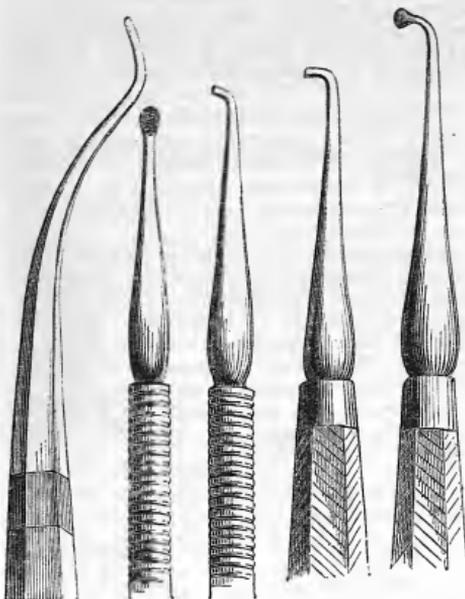


Fig. 142. — Fouloirs et brunissoirs pour le plombage des dents. (Magitot.)

plusieurs jours ou plusieurs semaines après avoir détruit la pulpe ou avoir pansé la carie. Pendant la grossesse, les obturations des dents causent quelquefois des inflammations et des accidents graves. Lorsque plusieurs dents sont cariées à la fois, on devra laver la bouche avec une solution légère de magnésie, 1 gramme pour 150 grammes d'eau si la salive est acide, — ou, avec de la crème de tartre, si la salive est alcaline. V. DENTS (HYGIÈNE DES).

Le déchapement des dents ou résection de la couronne des dents (A. Paré) n'est pas une bonne opération; elle n'est justifiable que quand on craint de voir les dents saines ébranlées par l'avulsion complète de la dent malade.

Lorsque l'on peut obturer une dent, l'avulsion de cet organe est contre-indiquée, à moins qu'il n'y ait des lésions du périoste dentaire et de la racine, et qu'il n'existe des fluxions consécutives ou des fistules.

III. *Lésion de la pulpe dentaire.* — A. *Inflammation de la pulpe.* — La pulpe dentaire ne s'enflamme ordinairement que quand elle a été mise à découvert. La congestion, l'étranglement de la pulpe sont les faits capitaux de cette inflammation.

* * On reconnaît l'inflammation de la pulpe dentaire par les antécédents qui montrent une carie avancée d'une dent, ou qui apprennent que des manœuvres ont été récemment exercées sur un de ces organes.

* * L'inflammation de la pulpe dentaire est caractérisée par une douleur térébrante ou lan-

cinante, continue, augmentée par le moindre bruit par le moindre contact et par l'influence du chaud et du froid; c'est ce que l'on désigne sous le nom de *rage de dent*.

* * L'inflammation de la pulpe ne se complique de fluxion dentaire et d'abcès que quand le périoste s'est enflammé. Au contraire, la névralgie trifaciale, avec points douloureux cutanés, est presque forcée dans les crises produites par les maux de dents concentrés à la phlegmasie de la pulpe dentaire.

* * L'état sain des gencives indique qu'il n'y a pas de périostite et établit le diagnostic différentiel entre l'inflammation de la pulpe et la périostite. La saillie d'une petite fongosité saignante extrêmement douloureuse dans une dent largement cariée est un bon signe de diagnostic.

Thérapeutique. — Détruire la pulpe par les caustiques, et panser pour favoriser la chute de l'échare (V. II, *Lésions de l'ivoire*), — arracher la dent si elle est cariée, de façon que toute la couronne soit détruite. Dans ce cas il est cependant préférable de détruire la pulpe, car la racine qui reste presque comme corps étranger et ne vit plus que par le périoste, empêche les dents voisines d'être ébranlées.

B. *Tumeurs de la pulpe dentaire* (Tomes, Albrecht). — Une fongosité ou hypertrophie de la pulpe se produit parfois dans la cavité d'une carie; elle a le volume d'un pois ou d'une noisette et est étranglée au niveau du collet de la dent.

* * Les tumeurs fongueuses de la pulpe n'occasionnent que de la gêne pendant la mastication. Elles ne sont pas sensibles au froid et au chaud; elles donnent lieu à des hémorrhagies.

Thérapeutique. — Enlever la dent est un moyen radical (Tomes). On peut abraser la tumeur avec un petit bistouri boutonné, courbe sur le plat (Magitot), engagé entre la tumeur et la cavité de la dent, et l'on détruira le reste de la pulpe par les cautérisations (V. CARIE). — Si une hémorrhagie a lieu on tamponnera. — S'il survient une périostite on la traitera par les moyens appropriés.

IV. *Lésion du périoste et du ciment.* — A. *Périostite dentaire ou alvéolo-dentaire aiguë.* — La périostite dentaire arrive soit spontanément sous l'influence d'un traumatisme ou d'un refroidissement, soit à la suite d'une carie dentaire; dans ce cas elle n'est qu'une sorte d'extension de l'inflammation de la pulpe dentaire.

* * Dans la périostite dentaire, le début est brusque, la dent devient subitement douloureuse tout en restant solide, il se produit une névralgie du nerf dentaire, la gencive est dure, douloureuse autour de la dent, et dans les trois jours qui suivent l'apparition du mal il se forme dans la gencive ou dans l'alvéole un abcès placé entre l'os et le périoste, ou même entre la dent et le périoste. — Si le périoste est enflammé au niveau du collet, l'abcès se fait jour sur les gen-

cives, si le mal siège au sommet de la racine l'abcès se forme sur les joues.

* On ne confondra pas les tumeurs du périoste avec la périostite, parce que dans ces maladies la douleur arrive insensiblement, parce que la dent s'ébranle et semble se luxer. Plus tard, comme une périostite franche ne tarde pas à survenir, le diagnostic est plus difficile, cependant l'état fongueux de la gencive, au niveau d'une seule dent, doit faire soupçonner une tumeur. V. plus loin, C, *Tumeurs du périoste dentaire*.

* La périostite se termine par la résolution ou passe à l'état chronique. Il n'est pas rare de voir survenir pendant le cours d'une périostite des névralgies dentaires, des fluxions et de la fièvre.

Thérapeutique. — On appliquera sur la gencive, au niveau de la dent malade, une sangsue, à l'aide d'une carte roulée, d'un tube de verre, et mieux on fendra la gencive de façon à mettre la racine à découvert. — On ouvrira de bonne heure les abcès. — On gargarisera avec le mélange suivant :

Eau	100 grammes.
Miel rosat.	40 id.
Laudanum	4 id.

Les topiques employés seront chauds. — On placera un cataplasme sur la joue. — Arracher la dent est une ressource ultime, mais on n'y aura recours que quand il y aura une carie et qu'on désespérera de pouvoir la guérir.

B. *Périostite dentaire chronique et pyorrhée alvéolo-dentaire* (Toirac). — Résultat ordinaire d'une périostite aiguë, la périostite chronique atteint une ou plusieurs dents; elle est la conséquence : d'une stomatite mercurielle, d'un état général, tel que le scorbut, des intoxications de plomb et de phosphore, enfin de l'accumulation de tartre sur la couronne des dents.

* Dans la périostite dentaire chronique, les dents se déchaussent, la pression fait sortir du pus de tout le pourtour de l'alvéole, les gencives sont rouges, tuméfiées, exulcérées autour de la dent et des douleurs sourdes se montrent de temps en temps. — Lorsque des douleurs violentes existent, c'est qu'il y a des poussées inflammatoires aiguës et qu'un abcès se forme dans le voisinage d'une dent.

* On ne distingue une inflammation chronique du périoste, d'une tumeur, que par la localisation du mal à une seule dent et par un état fongueux de la gencive, l'ébranlement et la luxation de la dent. Il n'y a d'hésitation à avoir que si la périostite chronique est limitée à une seule dent.

* La périostite chronique est la cause la plus ordinaire de l'ébranlement des dents et de leur chute spontanée.

Thérapeutique. — Contre la périostite dentaire chronique on incisera les alvéoles jusqu'à la dent pour faire une saignée locale et évacuer le pus sécrété

par le périoste et l'alvéole. — On gargarisera avec les gargarismes émoullissants et opiacés, avec du laudanum par exemple. — En cas de pyorrhée alvéolo dentaire, on cautérise le pourtour de l'alvéole autour de la couronne, avec l'acide chromique (Magitot) déposé autour de la dent avec un pinceau d'amiante ou une tige de bois de chêne. — On lavera immédiatement la bouche avec une solution alcaline, avec de l'eau de savon ou avec une solution de potasse :

Eau	200 grammes.
Carbonate de potasse	4 id.

On prescrit ensuite les gargarismes avec la solution suivante :

Eau	200 grammes.
Alun.	4 id.

Brosser les dents avec une brosse dure pour provoquer des hémorrhagies; — employer les substances indiquées contre le ramollissement des gencives : les applications de *teinture d'iode* (Marchal). — Les applications de pulpe de pomme de terre crue, le suc de cochlearia, ne sont dirigés que contre le ramollissement des gencives. — Le nettoyage de la bouche et l'extraction du tartre sont toujours une mesure de précaution; — les malades ne mangeront point de substances sucrées et acides.

On traitera les maladies générales qu'on suppose avoir causé la pyorrhée alvéolo-dentaire et le ramollissement des gencives. La potion suivante :

Eau	450 grammes.
Chlorate de potasse	4 à 2 id.
Sirop simple	30 id.

est d'un bon usage.

On n'extraira les dents que quand la maladie, bien limitée à une seule dent, cause des douleurs permanentes et est le siège de périostites aiguës à répétitions.

Comme les dents restent ébranlées souvent à la suite de la périostite chronique et de la pyorrhée alvéolo-dentaire, on liera les dents ensemble avec des fils de soie, ou on placera sur les arcades dentaires des gouttières de gutta-percha qui seront enlevées chaque jour pour que les dents et la bouche soient nettoyées.

C. *Tumeur du périoste dentaire* (Magitot). — On trouve quelquefois sur les racines des dents molaires principalement, des tumeurs contenant des éléments fibro-plastiques ou des corps fusiformes, des cellules épithéliales, avec des dépôts graisseux, des myéloplaxes et des cytoblastions, enfin de simples tumeurs hypertrophiques constituées par le tissu fibreux du périoste.

* L'hérédité, la diathèse cancéreuse, ne jouent aucun rôle dans la genèse des tumeurs du périoste dentaire. La carie y est complètement étrangère; mais il n'est pas rare que cette lésion tienne à une prédisposition du sujet. Quelques malades ont parfois remarqué que des dents, enlevées avant celle qui est le siège d'une tumeur, portaient comme celle-ci une production sur leurs racines. Les tumeurs fibro-plastiques jusqu'ici semblent avoir été le privilège de l'âge avancé; les tumeurs de myéloplaxes et les cytoblastions ont été vus chez des

enfants; quant aux tumeurs épithéliales elles existent à tous les âges.

* * Dans les tumeurs du périoste dentaire, outre les symptômes généraux, tels que la fièvre, les névralgies dentaires et les autres complications de la périostite aiguë, on observe du côté de la dent une douleur vague, plutôt un prurit qu'une douleur que la mastication exaspère; les ganglions s'engorgent parfois, la dent s'ébranle et se porte au dehors en raison de la pression de la langue; tout autour de la dent décollée il coule du pus; l'inflammatoire s'étend aux dents voisines, cause des fluxions et des fistules dentaires; la compression exercée sur le nerf dentaire réagit sur le nerf trifacial et produit une névralgie de la moitié de la face.

* * Les tumeurs du périoste dentaire restent quelquefois stationnaires, s'enflamment de temps en temps et ont les caractères d'une périostite dentaire. Ces inflammations successives se terminent par résolution et quelquefois donnent lieu à des hémorrhagies.

* * Le type des crises que présentent les douleurs, puis plus tard la luxation spontanée de la dent caractérisent les tumeurs du périoste dentaire.

* * Le souvenir d'une dent arrachée ayant une tumeur du périoste serait un indice qui éclairerait sur la nature du mal dans les cas où il y aurait hésitation sur le diagnostic (V. ci-dessus, VI, A, *Périostite dentaire aiguë et chronique*). Puis la dent où existe une tumeur est douloureuse au toucher. Ce phénomène et l'absence de toute carie est presque pathognomonique. Lorsqu'il y a une fistule de la joue on ne sent pas avec le stylet un choc dur, comme dans les abcès qui ont décollé une dent, et l'état de la dent constaté par l'inspection de la bouche ne laisse pas de doute.

Thérapeutique. — On traitera les crises que causent les tumeurs dentaires, comme les périostites dentaires. La tumeur reconnue à l'ébranlement, et à la luxation spontanée caractéristiques de la dent, on enlèvera celle-ci. — L'avulsion d'une dent atteinte de tumeur du périoste donne lieu à des hémorrhagies abondantes. On arrêtera le sang avec un morceau de glace ou avec un tampon de charpie imbibé légèrement de perchlorure de fer que l'on placera dans l'alvéole.

D. *Kyste du périoste dentaire* (Tomes). — A la suite d'une périostite dentaire chronique ou aiguë, autour d'une dent cariée, et dont la racine reste dans l'alvéole, il n'est pas très-rare de trouver un kyste qui a eu un abcès pour origine, et qui siège au sommet de la racine de la dent.

* * Ces tumeurs se révèlent par les signes d'une périostite chronique avec passage à l'état aigu, c'est-à-dire par des périodes de crises douloureuses, suivies d'intervalles de tranquillité. Il n'y a pas de suppuration dans l'alvéole.

la gencive est tuméfiée, mais la dent n'est pas ébranlée comme dans les tumeurs du périoste.

Thérapeutique. — Si la dent est profondément cariée on l'enlèvera; — si la dent est obturée, on appliquera une sangsue sur le point tuméfié de la gencive. On peut par ce moyen répété faire cesser la douleur et provoquer l'apparition d'une petite fistule qui met fin aux accidents (Magitot); mais si les douleurs repaissent et se répètent avec persistance on enlèvera la dent.

E. *Polype du périoste dentaire* (Magitot). — Siégeant ordinairement sur une dent cariée après destruction de sa couronne, les polypes du périoste alvéolo-dentaire paraissent être constitués par une masse fongueuse où les éléments fibro-plastiques prédominent.

* * Les polypes du périoste alvéolo-dentaire ne sont pas très-douloureux, mais ils gênent la mastication et sont sensibles sous le choc d'un corps étranger; ils saignent facilement. On ne confondra pas ces tumeurs avec un épulis, l'épulis fait corps avec la gencive et les dents voisines de cette tumeur ne sont pas altérées.

Thérapeutique. — Exciser le pédicule de la tumeur, — cautériser la plaie avec le stylet rougi au feu, — obturer la dent cariée.

F. *Exostose de la racine des dents.* — Le cément qui recouvre les racines est susceptible de prendre un accroissement anormal et de constituer une véritable exostose.

* * Les dents, siége d'une exostose, ne s'ébranlent pas; elles sont au contraire plus solides dans leurs alvéoles, parce que l'exostose adhère parfois aux parois de l'alvéole; celle-ci est notablement plus grosse que l'alvéole de la dent semblable à la mâchoire supérieure et à l'inférieure. On pourrait confondre les exostoses avec un germe de dent supplémentaire, mais non avec une tumeur molle du périoste qui ébranle toujours la dent et la pousse hors de l'alvéole. Les dents dites barrées sont assez souvent le résultat d'ossifications du périoste uni aux alvéoles.

Thérapeutique. — On ne fera rien si les malades ne souffrent point.

Si l'exostose ne reste pas stationnaire et cause une compression douloureuse sur les dents voisines, arracher la dent.

C'est une véritable opération chirurgicale que d'arracher une dent pourvue d'une exostose; si l'on échoue avec la clef de Garengot, on mettra à nu l'alvéole, on ouvrira celle-ci avec la gouge et le maillet, puis on appliquera de nouveau la clef de Garengot.

Dents de la première dentition (PERSISTANCE DES). La persistance des dents de la première dentition ne réclame aucun traitement.

On n'agira que quand les dents de la seconde dentition commencent à se faire sentir dans l'épaisseur de la gencive.

Thérapeutique. — Si la gencive est volumineuse et douloureuse, il est probable qu'une dent permanente pousse; on extraira alors la dent de lait. — Avant l'âge de quinze à vingt-cinq ans, il est indiqué d'extraire les dents de lait; passé cet âge une dent de lait qui est solide ne doit pas être touchée, surtout si la gencive non tuméfiée n'indique pas qu'une autre dent s'appête à sortir.

On se rappellera que les dents d'éruption tardive sont caduques.

Dents de sagesse (ACCIDENTS PRODUITS PAR LES). L'éruption des dents de sagesse à lieu d'ordinaire vers la vingt-deuxième année; elle peut être avancée ou retardée, en général les accidents sont plus graves lorsque la dent pousse après l'âge de vingt-cinq ans.

* * La gencive qui recouvre la dent de sagesse s'enflamme; machée pour ainsi dire à chaque instant, elle se tuméfie, s'ulcère et entraîne une inflammation qui peut envahir les parties voisines; et même les os. Ces accidents se calment par le repos et l'alimentation liquide, puis ils reparaissent. La succession des accidents peut entraîner la nécrose partielle de la branche montante du maxillaire et un abcès sous-périostique. Il y a souvent des ganglions engorgés à la région sous-maxillaire, quelquefois une adénite supprimée.

* * Lorsque la dent est sortie il y a quelquefois des névralgies dentaires persistantes, à cause de la compression exercée sur les alvéoles des dents.

Thérapeutique. — Fendre la gencive jusqu'à la dent de sagesse, — exciser les lambeaux de muqueuse, — traiter les complications inflammatoires par les sangsues placées au dehors sur l'angle de la mâchoire. — Contre les accidents persistants, recourir à l'ablation d'une molaire, ordinairement la deuxième (Toirac); — si la dent de sagesse peut être extraite, ce moyen sera préférable.

Dents surnuméraires. On donne le nom de dents surnuméraires à des dents qui apparaissent pendant et après la seconde dentition, et qui se montrent soit en avant, soit en arrière de l'arcade dentaire.

* * Plusieurs dents surnuméraires sont rarement bien situées. Si une seule dent est irrégulièrement placée, elle entraîne la déviation des dents voisines.

* * Les dents surnuméraires sont presque toujours des incisives ou des canines; les molaires surnuméraires sont plus généralement enfermées dans les os et constituent des corps étrangers autour desquels il se forme des kystes. V. DENTAIRES (KYSTES).

Thérapeutique. — Il ne faut pas toucher aux dents surnuméraires qui existent en dedans de l'arcade dentaire, à moins d'accidents de compression sur les dents voisines, à moins qu'elles ne soient placées très-irrégulièrement, à l'arcade palatine, par exemple. — Une dent surnuméraire, saillante en avant, sera arrachée. — Si le sujet est jeune, si la dent correspon-

dante à la dent surnuméraire est moins belle que la première, on enlèvera la dent normale et l'on essaiera de replacer la dent surnuméraire sur le même plan que les autres. V. DENTS (DÉVIATION DES).

DENTAIRES (FISTULES). Les fistules dentaires sont le fait de l'ouverture spontanée des phlegmons du périoste des mâchoires, et en particulier de ceux qui ont une marche lente, insidieuse, et qui se sont reproduits plusieurs fois.

L'adhérence du trajet fistuleux aux parties profondes, le choc sur un corps dur d'un stylet introduit dans la fistule, ou quelquefois sur un corps mou, enfermé dans des parties dures, indique la nature du mal. — On n'aura pas d'incertitude pour le diagnostic, si une dent est malade, si la gencive est fongueuse autour de cette dent, ou si la dent ébranlée s'est luxée spontanément. V. DENTS (MALADIES DES), VI, C, *Tumeurs du périoste dentaire.*

Thérapeutique. — Pour guérir une fistule dentaire il suffit d'enlever la dent incisive ou molaire dont les lésions ont été l'origine de la fistule (Velpéau).

Dentaires (KYSTES). Lorsqu'une dent molaire surnuméraire, ou un germe de dent molaire déviée se développent dans l'épaisseur des os de la mâchoire il se forme un kyste constitué par le follicule de la dent elle-même (Magitot); mais il arrive quelquefois que la dent ne s'enveloppe pas d'un kyste et qu'elle reste hermétiquement enveloppée par les os.

* * Les kystes dentaires se montrent en général de la dix-huitième à la vingt-huitième année, et ils se développent lentement sous forme d'une tumeur indolente, dure, donnant parfois la sensation d'un craquement lorsqu'on la presse. Arrivée au volume d'une petite noix la tumeur reste généralement stationnaire.

L'absence d'une dent au niveau de la tumeur est un signe rationnel de kyste dentaire (A. Forget); — les tumeurs fibreuses seront distinguées des kystes dentaires par leur volume et par une ponction exploratrice qui donnera du sang dans le cas de tumeur fibreuse, de la sérosité dans le cas de kyste dentaire. — Pour les kystes de la mâchoire inférieure l'observation d'une sensibilité assez vive à la pression, au niveau du trou mentonnier indique que la tumeur est développée dans l'épaisseur de l'os plutôt que dans le canal dentaire et qu'elle n'est pas un cancer.

Thérapeutique. — Comme pour les kystes séreux du maxillaire qu'a traités Dupuytren, on perforera l'os; — après avoir incisé la peau, on agrandira l'ouverture de l'enveloppe osseuse, on extraira la dent, on fera des injections émollientes et l'on passera avec des boulettes de charpie sèche. Il faudra éviter la stagnation du pus.

Dentaires (NÉVRALGIES). Une douleur consécutive à une irritation de la pulpe ou à une irritation du nerf dentaire par une tumeur du

périoste, constitue une véritable névralgie qui a pour siège le nerf dentaire inférieur.

La névralgie dentaire s'étend au nerf nasal, au nerf sous-orbitaire et quelquefois à tous les cordons nerveux émergents des nerfs trijumeaux.

V. NÉVRALGIE TRIFACIALE.

On reconnaît la névralgie limitée aux nerfs dentaires par la localisation des points douloureux sur les mâchoires, par l'existence d'une carie dentaire, ou par la sensibilité, et par l'ébranlement d'une dent.

Les névralgies des nerfs dentaires persistent quelquefois après l'ablation de la dent.

Thérapeutique. — La névralgie peut être calmée par le traitement de la carie dentaire, — il n'y a pas à s'en préoccuper, et l'on atténuera les douleurs par les préparations dites odontalgiques. V. DENTIFRICES.

Si la névralgie persiste après le traitement rationnel de la carie, on extraira la dent. — Contre les névralgies rebelles consécutives à l'ablation des dents, on fera la névrotomie. Le nerf dentaire sera mis à nu dans le canal dentaire, ouvert avec une tréphine ou avec un trépan, et l'on excisera une portion du nerf.

V. NÉVRALGIES ET NÉVROTOMIE.

Dentaires (PHLEGMONS ET ABCÈS). Les fluxions dentaires sont des phlegmons qui siègent dans le périoste et dans les tissus voisins des alvéoles. Elles suivent une évolution complète ou s'arrêtent. Dans le premier cas, elles se terminent par un abcès situé dans l'épaisseur des gencives ou dans l'épaisseur des joues et des lèvres, suivant que les lésions du périoste dentaire occupent la couronne ou le sommet de la racine de la dent. On a vu ces abcès décoller tout le périoste d'une portion de la mâchoire.

* L'évolution de la dent de sagesse, les tumeurs du périoste et les périostites dentaires sont la cause des fluxions dentaires.

* On reconnaît un phlegmon dentaire à son siège au voisinage des mâchoires (V. PHLEGMONS), et à l'existence de lésions dentaires antérieures ou à des symptômes de tumeur dentaire ou à des caries suivies d'accidents. Règle générale, une tumeur phlegmoneuse voisine des mâchoires, là où il n'y a pas de ganglions, doit faire rechercher une altération du côté des dents (Velpeau). — On ne confondra pas une fluxion dentaire avec une adénite, en considérant le siège de la tumeur. Au reste l'adénite pouvant être la conséquence d'une gingivite concomitante, le traitement du mal sera le même.

Les fluxions dentaires avortent quelquefois, mais une fois arrivées à suppuration les abcès des gencives se forment très-vite en foyer.

Thérapeutique. — Appliquer sur la joue dix sangsues et des cataplasmes émollients. Lorsque l'on ouvre les abcès par l'extérieur il faut aller chercher le pus très-profondément. Toutes les fois que le phlegmon s'étend et qu'il y a de l'œdème, il faut avoir recours

à l'incision prématurée afin d'éviter un décollement étendu du périoste des mâchoires.

Les abcès des gencives doivent être ouverts deux jours après leur apparition, après que l'on a essayé de faire avorter l'inflammation par une sangsue. Si l'on est appelé après ce temps et si les douleurs ont cessé, on peut laisser l'abcès s'ouvrir seul.

Il faut toujours arracher la dent malade.

DENTIER. V. PROTHÈSE DENTAIRE.

DENTIFRICES. Les dentifrices sont des substances destinées à conserver ou à guérir les dents. Ce sont, en général, des *poudres*, des *teintures* et des *opiat*s.

Pour se servir des dentifrices en poudre ou en opiat, on en place une certaine quantité dans un demi-verre d'eau, et l'on se rince la bouche ou bien l'on porte les poudres et les opiat's sur les dents avec la brosse qui sert à leur nettoyage; — on se gargarise ensuite avec une eau aromatique.

Les dentifrices sont *acides*, *alcalins*, *neutres* et *calmants*.

Dentifrices acides.

Ces dentifrices ont, dit-on, l'inconvénient d'altérer l'émail des dents.

Bols d'Arménie	90 grammes.
Corail	90 id.
Os de sèche	96 id.
Résine de sangdragon	48 id.
Cochenille	12 id.
Bitartrate de potasse	140 id.
Cannelle	24 id.
Girofle	4 id.

(Codex) ⊕.

Autre.

Tartre acidule de potasse	150 grammes.
Alun	10 id.
Cochenille	10 id.

(Charlard) ⊕.

Autre.

Talc de Venise	120 grammes.
Crème de tartre	30 id.
Carmin	30 centigrammes.
Essence de menthe	15 gouttes.

(Deschamps) ⊕.

Autre.

Poudre de quinquina	} 40 grammes.
Tannin	
Charbon végétal	} 5 gouttes.
Essence de girofle	

(Reveil) ⊕ ⊕.

Dentifrices alcalins.

Carbonate de chaux	20 grammes.
Magnésie	40 id.
Sucre	20 id.

(Toirac) ⊕ ⊕.

Autre.

Charbon végétal	200 grammes.
Magnésie	10 id.

(Bouchardat) ⊕ ⊕.

Poudre dentifrice anglaise.

Craie sèche	3 grammes.
Camphre	1 id.

Méléz $\boxed{+}$.*Autre.*

Os de sèche en poudre	80 grammes.
Craie précipitée	20 id.
Bicarbonato de soude	5 id.
Iris	2 id.

Méléz $\boxed{++}$. (Lallement.)**Dentifrices neutres.***Poudre dentifrice composée.*

Sucre de lait porphyrisé	1000 grammes.
Tannin	15 id.
Laque carminée	10 id.
Essences mélangées, anis et menthe	50 id.

(Mialhe) $\boxed{+}$.*Autre.*

Cochléaria, raifort, gaïac, quinquina, menthe, pyrèthre, calamus aromatiques, ratanhia; parties égales. (Lefoulon.)

Autre.

Charbon de bois	250 grammes.
Quinquina	125 id.
Sucre	250 id.
Essence de menthe	15 id.
Essence de cannelle	8 id.
Teinture d'ambre	2 id.

(Maury.)

Teintures odontalgiques et dentifrices calmants.

Les teintures odontalgiques sont très-multipliées. La préparation de pyrèthre, le cresson de Para sont les meilleures préparations odontalgiques pour les douleurs qui siègent sur les gencives lorsque ces parties sont un peu ramollies. Il y a aussi un grand nombre de remèdes préconisés contre les douleurs des dents. Tous ces remèdes, dits odontalgiques, ne peuvent être considérés que comme des moyens palliatifs souvent insuffisants, et qui ne s'adressent qu'au moral du malade et calment momentanément les douleurs de dents.

Eau de Botot.

Semence d'anis	80 grammes.
Girofle	20 id.
Cannelle concassée	20 id.
Huile volatile de menthe	40 id.

Faites infuser pendant sept ou huit jours dans

Eau-de-vie	2240 grammes.
Teinture d'ambre	4 id.

Quelques gouttes dans un verre d'eau, pour laver la bouche le matin.

Elixir de Désirabode.

Eau-de-vie de gaïac	} à 180 grammes.
Eau vulnéraire spiritueuse	
Huile essentielle de menthe	4 gouttes.

Quelques gouttes dans un demi-verre d'eau, et si les gencives sont saignantes, on ajoute :

Alcoolature de cochléaria	} à 400 grammes.
Teinture de quinquina	

Eau orientale de Delabarre.

Alcool rectifié	100 grammes.
Essence de menthe	1 id.
Essence de rose	8 gouttes.
Cochenille	50 centigrammes.
Sel de tartre	50 id.

Une cuillerée à café dans un verre d'eau pour un gargarisme.

Le *vinaigre de lavande* est de toutes les compositions aromatiques odontalgiques la plus simple. On l'emploie par cuillerées à café, dans un verre d'eau pour faire un gargarisme.

Avec le *tannin* on prépare une *mixture odontalgique assez bonne* :

Tannin	8 grammes.
Alcool	120 id.
Teinture de henjoïn	2 id.
Essence de menthe	8 id.

(Villemens.)

On emploie la *pyrèthre* sous forme de teinture alcoolique, 4 grammes d'alcoolat dans 120 grammes d'eau.

L'*élixir odontalgique* de Amelot est encore un alcoolat de pyrèthre $\boxed{+}$.

Alcoolat de romarin	80 grammes.
Racine de pyrèthre	10 id.

La teinture de *gaïac* et celle de *pyrèthre* ont été mélangées pour former des élixirs odontalgiques. (Desforges, Leroy.)

Quelquefois on emploie le *gargarisme odontalgique* de Plenck $\boxed{+}$.

Eau distillée de lavande	} à 60 grammes.
Vinaigre distillé	
Racine de pyrèthre	8 id.
Hydrochlorate d'ammoniaque	4 id.
Extrait d'opium	10 centigrammes.

Teinture d'iode.

Teinture d'iode	30 grammes.
---------------------------	-------------

Appliquer avec un pinceau sur les gencives lorsque sans être malades les dents sont vacillantes et peuvent tomber. (Marchal, de Calvi.)

Masse odontalgique.

Opium desséché	30 grammes.
Mastic	} à 8 grammes.
Sandaraque	
Sangdragon	2 id.
Huile volatile de romarin	4 décigrammes.
Esprit de cochléaria	q. s.

Après avoir pulvérisé séparément le mastic, la sandaraque, le sangdragon et l'opium, on les mélange : on les humecte avec l'huile volatile : on les pile dans un mortier de marbre, en y ajoutant peu à peu l'esprit pour former une masse uniforme, de consistance molle et demi-ductile.

On étend sur la gencive gros comme un pois de cette masse $\boxed{+}$. (Vogler.)

Paraguay-Roux.

Feuilles et fleurs d' <i>Inula bifrons</i>	10 grammes.
Fleurs de cresson de Para	40 id.
Racine de pyrèthre	10 id.

Coupez, incisez toutes ces substances : faites-les macérer pendant quinze jours dans :

Alcool à 33°	80 grammes.
------------------------	-------------

Exprimez et filtrez. On en imbibé un morceau de coton qu'on introduit dans la dent cariée, ou bien

on en ajoute quelques gouttes dans un verre d'eau, qui sert de gargarisme \oplus .

Créosote.

On imbibé un fragment de coton avec la créosote, et on l'introduit dans la dent cariée. Cette substance calme très-souvent les douleurs \oplus .

Paraguay créosoté.

Paraguay-Roux	40 grammes.
Créosote	5 id.

Mélez. Employé comme ci-dessus \oplus .

Collutoire odontalgique.

Teint. de resson de Para.	} à 50 grammes.
Alcoolat de menthe poiv.	
Vrée	} à 100 id.
Alcool à 22°	
Créosote	2 id.

On en imbibé un morceau d'amadou que l'on place sur la dent douloureuse. Si l'action sur la muqueuse buccale est trop vive, on mitige ce collutoire avec quantité suffisante d'eau.

Solution odontalgique.

Campbre	4 grammes.
Essence de térébenthine	4 id.

Faites dissoudre. Dose : en application sur la dent malade \square .

Préparations pour calmer les douleurs des dents.

On les applique au moyen d'une parcelle de coton que l'on trempe dans les liquides sédatifs et que l'on place dans la partie cariée.

Esprit odontalgique de Boerhaave \oplus .

Alcool	8 grammes.
Campbre	4 id.
Opium	25 centigrammes.
Essence de girofle	4 gramme.

Mixture odontalgique de Cadet \oplus .

Ether	} à 5 grammes.
Laudanum liquide	
Baume du Commandeur	} 20 gouttes.
Huile de girofle	

Mixture odontalgique de Oudet \oplus .

Ether acétique	} à 40 grammes.
Laudanum de Sydenham	
Essence de girofle	} à 20 gouttes.
Essence de camphre	

Essence odontalgique de Meyer.

Campbre	40 centigrammes.
Essence de girofle	} à 20 gouttes.
Essence de térébenthine	
Essence de camphre	} à 20 gouttes.
Essence de safran	

Une ou deux gouttes dans la cavité de la dent cariée.

Topique antidontalgique de Toirac.

Acétate de plomb	} à 1 gramme.
Sulfate de zinc	
Teinture d'opium	2 id.

Portez-en dans la dent cariée gros comme une tête d'épingle.

Pâte de Lefoulon.

Alun en poudre	} à 10 grammes.
Gomme arabique	
Ether acétique	2 id.

Un petit morceau de cette pâte est placé dans la dent cariée \oplus .

Mixture de Magitot \oplus .

Chloroforme	} à 2 grammes.
Créosote pure	
Laudanum de Sydenham	} 10 id.
Teinture de benjoin	

DENTITION. Les premières dents sortent habituellement de la mâchoire inférieure entre le sixième et le huitième mois, et ce sont les incisives médianes qui paraissent les premières.

** Après les incisives médianes inférieures sortent par groupes intermittents les médianes supérieures, puis les supérieures latérales, ensuite les incisives latérales inférieures, et il y a un temps de repos assez long. Alors paraissent les premières petites molaires, suivies d'un temps d'arrêt, les canines, et enfin après un nouveau repos les quatre grosses molaires qui forment le *vingt dents de lait* de la première enfance.

** Chez les enfants délicats ou rachitiques, les premières dents se montrent très-tard et sortent irrégulièrement sans suivre l'ordre de l'évolution normale.

** Les dents de lait ou *dents caduques* tombent entre la septième et la neuvième année pour être remplacées par des dents nouvelles, dites *permanentes*, au nombre de vingt-huit, et quelquefois de trente-deux s'il paraît quatre dernières dents de sagesse.

** On voit de temps à autre une troisième dentition, mais cela est très-rare.

** Les bonnes et les mauvaises dents sont héréditaires comme un certain nombre de maladies et de vices de conformation.

** Des dents courtes, d'un blanc jaunâtre, annoncent une bonne constitution et sont plus dures que les dents longues d'un blanc bleuâtre qui s'observent souvent chez les sujets phthisiques ou de faible constitution.

** L'évolution des dents occasionne souvent des *phénomènes locaux*, d'inflammation buccale qui se propage aux bronches ou aux intestins et des *accidents sympathiques* de spasmes, de convulsions, de contracture, de chorée, de phlegmasies cutanées, etc.

Accidents locaux de la dentition. — Le gonflement des gencives qui sont tendues, chaudes et douloureuses, la salivation, la fièvre et l'irritabilité des enfants qui caractérisent la stomatite simple (V. ces mots), sont les complications locales habituelles du travail de la première dentition.

** La stomatite ulcéro-membraneuse, les aphtes, les engorgements aigus ou chroniques des ganglions lymphatiques du cou sont les

accidents locaux qui dépendent de la carie des dents de lait et du travail de la seconde dentition.

Accidents généraux et sympathiques de la dentition. — Sur la peau se montrent certains accidents de dentition qu'on appelle *feux de dents*, et qui sont caractérisés par de l'*érythème*, de l'*eczéma* ou de l'*impétigo*, bornés à la face ou étendus à diverses parties du corps.

* * D'autres accidents généraux de dentition se produisent sur la muqueuse gastro-intestinale et sont caractérisés par de la *diarrhée*, des *vomissements*, de l'*entérite simple* ou une *entérite cholériforme*.

* * Quelquefois le travail de la première dentition exerce son action sympathique sur le larynx et le poumon, car il se produit sur la muqueuse de ces organes une *congestion passagère* qui se termine par une *bronchite* plus ou moins caractérisée.

* * Après l'intestin, l'organe qui subit le plus ordinairement les fâcheux effets du travail de l'évolution dentaire est le cerveau, car dans la première enfance l'*éclampsie*, le *spasme de la glotte*, certaines paralysies *essentiels*, et dans la seconde enfance la *chorée*, le *strabisme*, l'*amaurose*, sont les accidents qui peuvent résulter du travail de la sortie des dents.

* * Chez quelques enfants il n'y a d'autre état morbide occasionné par la sortie des dents qu'un accès de fièvre avec irritabilité nerveuse plus ou moins grande.

* * Malgré la fréquence des accidents locaux et généraux de la dentition, dans le plus grand nombre des cas ce travail naturel se fait sans provoquer aucun trouble de la santé.

Thérapeutique. — Dans les cas où la dentition ne produit que des phénomènes locaux d'inflammation buccale, il faut :

Donner aux enfants une racine de guimauve ou de grande consoude à mâcher.

Frotter les gencives avec du mucilage de semences de coings, avec du miel rosat, avec du sirop de guimauve contenant pour 30 grammes de sirop dix gouttes de laudanum; enfin avec les collutoires suivants :

Miel blanc.	15 grammes.
Borate de soude.	50 centigrammes.
Laudanum de Sydenham	5 gouttes.

Méléz.

Autre.

Miel rosat.	15 grammes.
Alun	25 centigrammes.
Laudanum de Sydenham	5 gouttes.

Méléz.

Autre.

Miel blanc.	15 grammes.
Chlorate de potasse	50 centigrammes.

Méléz.

S'il y a des *ophthés* sur la langue et sur la face interne des lèvres ou des joues, il faut les toucher légèrement tous les jours avec du miel rosat ou avec

l'extrémité d'un *crayon d'alun* ou de *nitrate d'argent fondu*.

En cas de stomatite ulcéreuse, on emploiera les applications de *chlorure de chaux* pulvérisé ou de chlorate de potasse en poudre, mais il vaut mieux donner le chlorate de potasse à l'intérieur (Herpin).

Potion gommeuse.	100 grammes.
Chlorate de potasse	2 à 3 grammes.

Faire dissoudre. — Une cuillerée à bouche toutes les heures. V. STOMATITE ULCÉRO-MEMBRANEUSE.

Quand il y a des accidents de fièvre, de vomissements, de diarrhée, de bronchite, d'éruption cutanée ou des convulsions, du spasme de la glotte, du strabisme, de la paralysie des membres, ou de la chorée, il faut traiter ces complications indépendamment de leur origine, comme des maladies ordinaires et par les moyens appropriés. V. ECLAMPSIE, SPASME DE LA GLOTTE, CHORÉE, PARALYSIE ESSENTIELLE, STRABISME, DIARRHÉE, ESTÉRITE, BRONCHITE, ÉRYTHÈME, IMPÉTIIGO, ECZÉMA, etc.

Seulement il y a des cas où les *accidents locaux* de douleur ou de phlegmasie buccale et les *accidents généraux sympathiques* de la dentition existent concurremment avec une tension excessive et un gonflement considérable des gencives, avec une anomalie de situation des dents ou avec une carie dentaire, et l'on a dû se demander s'il n'y avait pas lieu d'intervenir chirurgicalement pour ouvrir les gencives ou pour arracher les dents gâtées ou mal placées. Sous ce rapport, les avis sont très-paragés, car le débridement des gencives ne fait pas toujours cesser les accidents de la première dentition et les avantages de l'avulsion des dents sont encore bien hypothétiques.

Quoi qu'il en soit, dans certains cas, si les accidents locaux et généraux de la dentition ne disparaissent pas sous l'influence des remèdes qui leur sont opposés, il faut essayer de faire le débridement des gencives.

Débridement des gencives. — Le débridement des gencives, pratiqué dans le but de faciliter la sortie des premières dents, et pour remédier aux maladies que peut faire naître ce travail physiologique ne produit pas toujours les résultats qu'on en espère, mais il n'a pas d'inconvénients graves, sauf un cas de mort occasionné par une hémorrhagie consécutive à ce débridement, et qui est très-exceptionnel; cette opération, quelquefois favorable, n'a d'autre inconvénient que celui d'être inutile.

On la pratique avec une lancette ordinaire ou avec un instrument spécial formé d'un petit crochet aplati comme une petite hache et tranchant comme elle. On fait une incision sur la partie saillante et tendue de la gencive, assez profonde pour atteindre le sommet de la dent prête à sortir, ou bien on taille un petit lambeau elliptique qu'on enlève afin d'empêcher la cicatrisation prématurée de la gencive.

Au moment de la seconde dentition, si une dent mal placée, cariée ou douloureuse, est la cause d'attaques d'éclampsie, ou de l'apparition d'une chorée, d'une amaurose ou d'un strabisme (Hancock), il ne s'agit plus de débridement des gencives, mais bien d'avulsion des dents. C'est une opération à tenter, mais on fera bien d'être fort circonspect dans la décision à prendre.

DÉNUDATION. On dénude le derme pour

faire absorber des médicaments. V. ENDERMIQUE, (MÉTHODE).

Il y a un procédé de destruction des exostoses qui est une dénudation de l'os, il a pour effet de détruire le périoste pour faire nécroser l'exostose.

DÉPILATOIRES OU ÉPILATOIRES. Préparations destinées à produire l'arrachement ou la chute des poils. Ce sont, pour la plupart, des caustiques à la chaux ou à l'arsenic, dont l'emploi est dangereux.

1° *Dépilatoire de Colley* □ :

Chaux vive	30 grammes.
Nitre	4 id.
Lessive des savonniers	125 id.
Orpiment	12 id.
Soufre	15 id.

Faire évaporer en consistance convenable et appliquer sur les parties qu'on veut épiler.

2° *Dépilatoire de Delcroix* □ :

Chaux vive	30 grammes.
Orpiment	4 id.
Gomme pulvérisée	60 id.

Faites une pâte et appliquer sur les parties couvertes de poils.

3° *Dépilatoire de Boudet* ⊕ :

Hydrosulfate de soude	3 grammes.
Chaux vive en poudre	} à 10 id.
Amidon	

Faire une pâte et appliquer sur la peau. Au bout de cinq minutes on enlève les cheveux et on lave avec de l'eau.

4° *Dépilatoire des Turcs ou Rusma* ⊕ :

Chaux vive	8 grammes.
Orpiment	1 id.

Après avoir délayé avec du blanc d'œuf et de la lessive des savonniers on applique sur la peau, on laisse dessécher et on lave ensuite à grande eau.

DÉPURATIFS. Les dépuratifs sont des remèdes employés dans le but de purifier le sang et les humeurs des principes morbifiques qui s'y trouvent mélangés.

* Chez certains individus le sang et les humeurs renferment évidemment le levain de la scrofule, de la syphilis, de l'herpétisme et des dartres, de la goutte, et c'est pour le neutraliser ou le faire sortir par la transpiration insensible dans le mouvement de rénovation incessante du corps qu'on emploie les dépuratifs.

** Les diurétiques, les purgatifs, les arsenicaux, l'iode et les iodures, les mercuriaux, les sulfureux, les alcalins, les sudorifiques et les stimulants empruntés aux crucifères sont les dépuratifs ordinairement employés.

DÉRIVATION, DÉRIVATIFS. V. RÉVULSION ET RÉVULSIFS.

DERMALGIE. Une douleur excessivement vive de la peau, provoquée par le moindre contact ou un souffle de l'air, caractérise la dermalgie. Elle cesse par les vésicatoires volants

simples ou saupoudrés de sulfate de morphine, par des applications de collodion morphiné, par des frictions opiacées ou belladonnées, par des inoculations de morphine ou d'atropine sous l'épiderme, par des bains d'acide carbonique et par des applications quotidiennes de teinture d'iode caustique.

DERMATOSE. Nom générique donné aux maladies de la peau. V. DARTRES.

DERMITE. V. CUTITE.

DÉSARTICULATIONS. V. AMPUTATIONS.

DÉSINFECTANTS. Les désinfectants forment une classe de médicaments qui ont pour effet de neutraliser les mauvaises odeurs produites par les matières organiques en décomposition. On les emploie : sur les plaies comme topiques ; en injections dans les cavités muqueuses qui sécrètent des liquides ou des gaz infects, comme les fosses nasales, le vagin et les fistules ; en gargarismes dans la bouche, et en aspersion dans les vases qui contiennent des matières fétides.

Thérapeutique. — Les meilleurs désinfectants employés pour les chambres des malades et les amphithéâtres, sont l'acide phénique aux deux millièmes ; le chlore liquide et le chlorure de chaux (Nonat) ; le nitrate de plomb (Ledoyen) qui est moins avantageux, et les différents parfums ; on place ces liquides dans des vases sous le lit des malades.

Les désinfectants employés comme topiques sur les plaies sont :

La *liqueur de Labarraque.*

Chlorure de chaux vive	100 grammes.
Carbonate de soude cristallisé	200 id.
Eau commune	4590 id.

On emploie aussi le *chlorure de soude*, — la *poudre de quinquina*, — les sachets de *poudre de charbon*, — le mélange de plâtre et de *coaltar* (Corne et Demeaux), en consistance de pâte liquide, — l'*acide phénique*, 1 gramme pour 1000 d'eau ⊕, — le *phénate de soude*, 10 grammes pour 100 d'eau, — la *potasse*, 2, 4, 20 et 30 grammes pour 100 d'eau, et avec parties égales d'eau ⊕ ⊕, — le *sous-acétate de plomb*, — le *cérat saturné*, de frère Côme, — la *créosote* mêlée à dix fois son volume d'eau, — l'*eau-de-vie camphrée* pure ou avec poids égal d'eau, — la *teinture d'iode* ⊕, l'*alcool*, etc. Les désinfectants liquides sont appliqués au moyen de charpie imbibée du mélange. Les désinfectants en pâte ou en poudre sont appliqués même sur la plaie.

Un des bons désinfectants des plaies est le *chlorure de zinc*. Il est avantageux de l'employer sous la forme de la pâte caustique, seulement on doit l'appliquer seulement pendant une heure ou une demi-heure sur les plaies. On lave bien les plaies avant et après l'application de la pâte. V. CANCERS pour la solution de chlorure de zinc.

Comme désinfectant, des bassins destinés à recevoir les excréments et des fosses d'aisances, c'est le *sulfate de fer* qu'il faut employer. On le jette en solution saturée dans les latrines, et l'odeur des matières disparaît à l'instant.

DÉSOSTRUAANTS. Les désobstruants sont les remèdes qu'on emploie pour débarrasser les capillaires et les tissus localement engorgés par les productions morbides. Ce sont en quelque sorte des résolutifs.

Toutes les congestions chroniques du poulmon, du cerveau, du foie, de la rate, des intestins, des reins, etc., toutes les obstructions, toutes les indurations chroniques, etc., ne guérissent que par une résorption des produits morbides formant l'obstruction des tissus. C'est toute la thérapeutique placée dans un mot. Les purgatifs et surtout les drastiques, les vomitifs et les sudorifiques sont les remèdes jadis décorés de ce nom prétentieux de désobstruants.

DESSICATIF. Substance employée en topique et propre à dessécher les plaies et les ulcères. La charpie ordinaire ou rapée, la poudre de lycopode, de sous-nitrate de bismuth, de vieux bois, de tan, d'amidon, l'acide chromique, la solution de sublimé au millième, l'acétate de plomb liquide, etc., sont employés dans ce but.

DÉTERSIFS. Certaines substances appliquées sur les plaies, les nettoient, les arivent et les conduisent rapidement à la cicatrisation; ce sont les détersifs, et dans ce nombre il faut ranger le nitrate d'argent, la teinture d'iode, l'acide phénique au millième, la solution de coaltar saponinée, la glycérine, le styrax, etc.

DÉTRONCATION. V. EMBRYOTOMIE.

DÉVIATION des plans des détroits du bassin. Quoi qu'en aient dit Nægele, Moreau et Bello, l'écartement ou le rapprochement de l'angle plan formé par les détroits du bassin, en dehors de toute déformation et rétrécissement du bassin, n'influent pas sur l'accouchement qui se fait naturellement malgré la déviation de l'axe du bassin.

Dévation du rachis. V. RACHIS.

Dévation de l'utérus. V. UTÉRUS.

DEXTRINE. Produit isomère de l'amidon obtenu en mettant ce dernier au four par une température de 150 à 200°. On en fait dissoudre 100 grammes dans l'eau, 50 grammes, et de l'eau-de-vie camphrée, 50 grammes pour avoir une colle liquide destinée à imbibier le linge et les bandes dont on veut faire un appareil inamovible dextriné contre les fractures. V. BANDAGES.

DIABÈTE. Le diabète est une altération des urines et du sang par le sucre de glycose.

** On observe le diabète à tout âge, rarement chez des petits enfants de un à trois ans, ou chez des vieillards, mais ordinairement dans l'âge adulte, dans tous les climats, par suite d'une alimentation insuffisante et trop végétale, par la faiblesse occasionnée par une hémorrhagie ou une maladie aiguë, par les accès de fièvre intermittente (Burdel), par de grandes fatigues intellectuelles, enfin par la contusion violente de

la région occipitale. C'est le trouble de l'innervation qui produit la glycohémie et consécutivement la glycosurie.

** Il y a un diabète intermittent et un diabète continu; mais ce dernier est seul une maladie grave, l'autre étant chose commune et naturelle chez quelques personnes après le repas.

** Il est impossible de reconnaître le diabète à ses débuts au moyen de symptômes significatifs, et son apparition toujours ignorée ne se révèle que tardivement par des malaises, une grande faiblesse musculaire, de l'empatement à la langue, de la soif, de la boulimie, de la dyspepsie, des selles naturelles ou des alternatives de constipation et de diarrhée, de la sécheresse à la peau, de l'affaiblissement visuel, de fréquentes émissions d'urine sucrée, poissant le linge et les doigts.

** Si le diabète peut rester longtemps à l'état de trouble de sécrétion urinaire, sans avoir de trop fâcheuses conséquences sur la nutrition générale, sur les principales fonctions et sur l'aspect extérieur des malades, il arrive un moment, quelquefois très-éloigné, où l'organisation se dérange profondément. Les gencives se gonflent et se ramollissent, la graisse et les muscles diminuent considérablement, les digestions se troublent et il y a de la diarrhée; la vision s'affaiblit; il y a de la fièvre; les malades toussent; des tubercules et des cavernes tuberculeuses se forment dans les poulmons, puis, au bout de quelques mois de cachexie, surviennent l'anasarque, le marasme, et la mort vient mettre un terme à ces souffrances.

** Le diabète met quelques mois ou quelques années à parcourir toutes les périodes, mais dans quelques cas il peut se prolonger pendant vingt à trente ans.

** Toute personne qui s'affaiblit et maigrit sans motif appréciable, qui se plaint de souffrir de la soif, doit être soupçonnée de diabète, et il faut analyser ses urines.

** Une personne qui boit beaucoup, qui se fatigue vite, qui urine en abondance et dont la vision s'affaiblit au point de ne plus permettre la lecture sans lunettes grossissantes, a certainement de la glycosurie et peut avoir dans les yeux les altérations de l'amaurose glycosurique (Desmarres), c'est-à-dire des épanchements sanguins et des exsudations graisseuses de la rétine, semblables à ce qu'on voit dans l'albuminurie (fig. 143 et 144).

** Il ne faut pas considérer comme diabétiques tous ceux qui ont passagèrement du sucre dans l'urine, après une violente fatigue ou un accès de dyspnée, dans l'état de gestation et de digestion, car ce diabète intermittent n'a pas de fâcheuses conséquences, et il n'y a de véritable diabète que celui qui, étant continu, produit l'affaiblissement des sujets.

** Dans le diabète les urines pâles, inodores, d'une saveur douce, augmentées de densité, marquent de 1,020 à 1,030 ; 1,040 et jusqu'à 1,060 de l'aréomètre. Elles renferment du sucre non

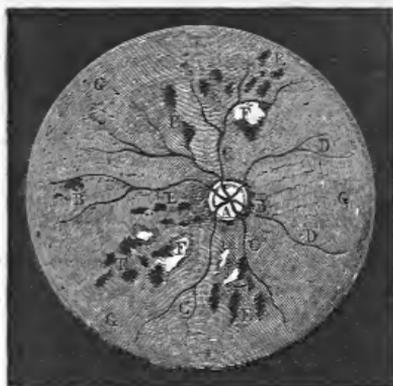


Fig. 143. — Dessin d'une amaurose diabétique. — A. Papille du nerf optique. — B, B. Dépôts de pigment. — C, C. Veines. — D, D. Artères. — E, E, E. Petites plaques de sang très-rouges, isolées, et dont quelques-unes ont dans leur voisinage une tache blanche formée par la résorption évidente du sang et du pigmentum sous-jacent. — F, F. Taches blanches de même nature, mais beaucoup plus larges. — G, G. Parties saines.

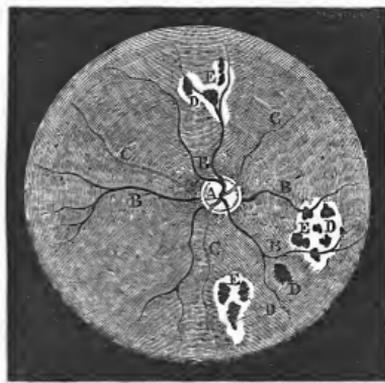


Fig. 144. — Dessin d'une amaurose diabétique. — A. Papille du nerf optique. — B, B. Veines de la rétine. — C, C. Artères. — D, D. Plaques de sang très-rouges, siégeant pour la plupart sur une tache blanche due à la disparition du pigment. — E, E. Taches blanches dues à la résorption du pigment choroidien.

crystallisable, que l'on peut extraire. Elles fermentent seules ou avec la levûre de bière et l'on en peut tirer de l'alcool; enfin chauffées dans la proportion d'un quart avec la liqueur de Barreswill ou de Frommertz, elles réduisent l'oxyde de cuivre sous forme de précipité jaunâtre, et avec la potasse elles donnent lieu à une coloration brune acajou caractéristique.

** Des urines pâles, abondantes, d'une densité qui varie de 1,020 à 1,060, appartiennent au diabète.

** L'urine qui fermente avec de la levûre de bière contient du sucre de diabète ou glycose.

** Des urines bouillies avec le tartrate de potasse et de cuivre ou avec le sulfate de cuivre ammoniacal, et donnant lieu à un précipité jaune, rouge brun, d'oxyde de cuivre, renferment du sucre de diabète.

** L'urine qui colle sur les bas, sur le linge et sur le pantalon, provient d'un glycosurique.

** Un glycosurique qui maigrit, qui tousse, qui crache du muco-pus, périra de phthisie pulmonaire.

** Chez les diabétiques toutes les sécrétions, même la sueur, renferment du sucre.

** La glycosurie existe à divers degrés dans toutes les maladies de l'appareil respiratoire assez graves pour gêner l'hématose.

** La phthisie pulmonaire est la conséquence ordinaire de la glycosurie.

** On voit toujours une glycosurie de quelques heures suivre les accès de fièvre intermittente paludéenne (Burdel).

** La quantité de sucre dans le diabète varie de 3 à 20 pour 100 du poids de l'urine.

** Avec le diabète il y a quelquefois une albuminurie qui donne à la maladie une marche plus rapide et la rend beaucoup plus grave eu raison de l'affaiblissement que produit cette complication.

** Pour quelques personnes le diabète est une maladie des reins, pour d'autres, au contraire, c'est une maladie du foie, et ailleurs on le considère soit comme une altération du sang, soit comme une maladie du cerveau; mais il est encore impossible de classer convenablement cet état morbide auquel des causes très-variées peuvent donner naissance. On sait qu'il se forme dans le foie une féculé animale (matière glycogène), que les ferments du sang chaugent en sucre et qui passe par les veines sus-hépatiques dans le cœur pour aller se détruire dans le poulmon sous l'influence de l'acte respiratoire, c'est ce sucre, s'il n'est pas tout détruit, qui sort des poulmons avec le sang, circule avec lui dans tous les organes, y compris les reins, et forme la glycosurie.

** La piqûre des pneumogastriques ou de la moelle allongée à l'origine de ces nerfs ou du plancher du quatrième ventricule près du *calamus scriptorius*, crée un diabète traumatique de quelques heures, ou un diabète permanent (Cl. Bernard), suivant la gravité de la blessure, et cela soit par un excès de formation de sucre dans le foie qui ne peut être détruit par les poulmons, soit par une suspension de l'action destructive des poulmons, la quantité de sucre sortie du foie restant la même. V. ENCÉPHALE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L').

** Le diabète dure quelques heures, et ce n'est pas une maladie, quand même il se reproduirait ainsi sous cette forme; sa continuité en constitue seule l'importance, et il se pro-

longe alors quelques mois ou quelques années.

* * * On voit quelquefois le diabète se prolonger plusieurs années sans affaiblir l'organisation chez les individus qui ont entièrement toutes les apparences de la santé.

* * * Dès qu'un diabétique maigrit, tousse et se met à avoir de la diarrhée, il est perdu sans ressource, car ces accidents annoncent le développement de tubercules dans ses poumons; il va devenir phthisique et périr dans le marasme et la consommation déterminée par la fièvre hectique.

* * * Ce serait une erreur de croire qu'on ne guérit pas du diabète, car de nombreux malades soumis à un traitement rationnel pourraient témoigner du contraire.

Thérapeutique. — Il faut, dans le traitement du diabète, supprimer du régime alimentaire le pain ordinaire ainsi que tous les aliments féculents et sucrés pour les remplacer par du pain de gluten en biscottes ou en boules; du biscuit d'amandes, de la viande noire et blanche, du lard, des œufs durs, du lait, des légumes herbacés, du vin, une à deux bouteilles par jour, et prescrire comme adjuvant des ferrugineux, du sulfate de quinine, de l'arséniate de soude, etc., car le régime est, comme l'a démontré Bouchardat, la meilleure manière de combattre cette maladie.

Avec leur régime les glycosuriques doivent prendre des alcalis à haute dose, de l'eau de chaux, 60 à 200 grammes par jour \square , de la magnésie calcinée \square , de l'eau de Carlsbad \square , de l'eau de Vichy, une à deux bouteilles, etc. \square \square .

On donne aussi les substances suivantes :

Antispasmodiques. Le camphre, 50 centigrammes à 1 gramme par jour \square , l'asa foetida, 2 à 3 grammes par jour \square , l'extrait et la poudre de valériane, 1 à 4 grammes par jour \square .

Narcotiques. L'opium, de 10 centigrammes à 1 gramme par jour \square , la belladone, à la dose de 1 à 15 centigrammes \square .

Astringents. La gomme kino, 1 gramme par jour, le cachou, *idem*, le tannin, 50 centigrammes à 1 gramme \square , l'acétate de plomb, 15 à 20 centigrammes \square , la noix de galle, la teinture d'iode \square .

Toniques. Extrait et vin de quinquina \square , poudre de simarouba \square .

Ferrugineux. Phosphate de fer, 50 centigrammes \square , iodure de fer, 50 centigrammes \square , sous-carbonate de fer 1 à 2 grammes \square , limaille de fer, 1 à 2 grammes, etc \square .

Sudorifiques. La salsepareille, le gaïac, le sassafras, la bourrache, ont été employés en tisane. On a aussi donné la poudre de Dover, à 2 grammes, l'hydrosulfate d'ammoniaque, 50 centigrammes à 1 gramme, le carbonate d'ammoniaque, 2 grammes dans une potion 100 grammes, avec 20 grammes de rhum en deux fois dans les vingt-quatre heures \square .

Acides. Les acides phosphorique, nitrique et hydrochlorique ont été employés, mais sans succès.

Sulfate de quinine. 1 à 3 grammes en trois fois pendant huit jours. Si au bout de quelques jours le sulfate de quinine n'a pas fait disparaître la glycosurie, il ne produira rien.

Supprimer les boissons et les aliments sucrés; supprimer, ou diminuer la quantité de pain ordinaire et des féculents, suivant l'état des urines qui devront être journellement essayées. — Prescrire la viande, les œufs, les poissons, les légumes non féculents, le tout en quantité modérée.

Aliments variés. — Aliments gras. — Vins géucreux de 1 à 2 litres par vingt-quatre heures. — Café et thé sans sucre. — Rappeler les hémorroïdes si elles sont supprimées. (Bouchardat.)

Pilules du docteur Berndt.

Acétate de morphine	15 centigrammes.
Sulfate de cuivre ammoniacal	30 id.
Extrait de fiel de bœuf	4 grammes.
Poudre de quassia amara	4 id.

F. s. a. des pilules de 10 centigrammes. Dose : 5 pilules matin et soir \square .

Potion de Bouchardat.

Carbonate d'ammoniaque	1 gramme.
Rhum	40 id.
Sirup de sucre	20 id.
Eau	100 id.

Mêlez. Potion à prendre par cuillerées \square .

Bols de Bouchardat.

Thériaque	2 grammes.
Extrait d'opium	25 centigrammes.

Un bol tous les soirs \square .

Eau de chaux composée.

Gaïac râpé	100 grammes.
Sassafras râpé	40 id.
Héglisse râpée	20 id.
Semences de coriandre	5 id.

Faites macérer pendant deux jours dans :

Eau de chaux	1500 grammes.
------------------------	---------------

Passer. Un verre par jour \square . (Carmichael.)

Potion diaphorétique.

Acétate d'ammoniaque	40 grammes.
Vin blanc	150 id.
Alcoolat de cannelle	10 id.
Sirup de sucre	50 id.

Par cuillerées dans la journée \square .

Carbonate de potasse, 8 à 15 grammes par jour dans de l'eau \square .

Biscuit d'amandes douces (Pary), se prépare avec de la poudre d'amandes douces lavée, mélangée avec des œufs pour faire des biscottes. On le mange à la place de pain de gluten \square .

Baume du Pérou, 30 à 60 gouttes par jour, 3 par jour en solution éthérée \square . (Raikem.)

Ahun (50 centigrammes à 4 grammes par jour en potion \square).

Lait comme boisson et comme nourriture exclusive \square .

Chair de dindon (H. Cloquet, *Faune des médecins*, t. IV, p. 443).

Cantharides en poudre depuis 25 centigrammes. En teinture depuis 5 à 10 gouttes, en frictions associées au camphre \square .

Présure, 3 à 6 cuillerées par jour une demi-heure après le repas, et peu après on prend une solution de carbonate de potasse. — L'alimentation doit se composer de viande, d'œufs, de poisson et plus tard du pain de son et des légumes herbacés (Gray) sept guérisons sur vingt-huit malades.

Huile de morue à haute dose, 1 à 2 verres par jour.

Bicarbonate de soude, 10 à 20 grammes dissous dans de l'eau sucrée ☞.

Teinture d'iode, 5 à 10 gouttes par jour dans de l'eau, dix minutes avant le repas ☞☞. (Ricord.)

Eau minérale de Vichy. A prendre à la source, 8 à 10 verres par jour et en bains quotidiens ☞☞.

DIABLE (BRUIT DE). Bruit continu avec renforcement considérable venant de seconde en seconde, imitant le bruit d'un jouet d'enfant qu'on appelle *diable*, et qui s'entend dans les vaisseaux du cou.

* * Pour entendre le bruit de diable il faut que le malade redresse un peu la tête s'il est debout, la renverse s'il est couché, et la tourne du côté opposé à celui où l'on veut chercher le bruit. Appliquant alors légèrement le stéthoscope au-dessus de la clavicule et de l'attache inférieure du sterno-mastoidien, on entend le bruissement vasculaire renforcé qui constitue le symptôme de la chlorose et de l'anémie.

Thérapeutique.—Là où s'entend le bruit de diable il y a ordinairement hydrémie, chlorose ou anémie, avec tous les symptômes de ces maladies, et en conséquence il faut prescrire les corroborants, les toniques, les excitants, les ferrugineux, les arsénicaux et tous les moyens employés contre la chlorose. V. ce mot.

DIABLOTINS. Pastilles aphrodisiaques composées de vanille, de musc, de cantharides, etc. ☞.

DIABOTANUM. Emplâtre composé dans lequel entrent beaucoup de substances végétales et qu'on emploie comme fondant et maturatif ☞.

DIACHYLON. V. EMLATRE.

DIACLASIE. Opération qui a pour but de briser les os par pression (Maisonneuve). Opération dangereuse abandonnée.

DIACODE (SIROP). Le sirop diacode ou *sirop de pavots blancs* se prépare avec les têtes de pavot et se donne à la dose de 15 à 60 grammes par jour, comme sédatif de l'irritation des bronches et de l'intestin, dans la bronchite, dans la pneumonie, dans la diarrhée, etc.

Voici sa formule :

Extrait alcoolique de pavot . . . 46 grammes.
Eau distillée 420 id.

Faites dissoudre, filtrez et ajoutez :

Sirop 4 kil. 500 grammes.

Et faites bouillir jusqu'à consistance convenable, 32 grammes de sirop ainsi préparé contiennent 30 centigrammes d'extrait équivalent à 5 centigrammes d'extrait d'opium.

DIACRISE. État morbide caractérisé par l'évacuation de sérosité à travers les glandes de la peau et de l'intestin. On a fait de ce mot le synonyme de diarrhée. V. DIARRHÉE.

DIAGRÈDE. Ancien nom de la scammonée qu'on préparait alors en enfermant le suc dessé-

ché du *Convolvulus scammonia* dans un coing qu'on faisait cuire sous la cendre. — Cela étant fait on retirait la scammonée qu'on faisait sécher pour l'usage pharmaceutique, c'était le *diagrède cydonié*, une préparation abandonnée. — On faisait de même avec l'extrait de réglisse un *diagrède glycyrrhizé*.

DIAPALME. V. EMLATRE.

DIAPHENIX. Vieil électuaire employé à la dose de 10 à 30 grammes dans une potion et dans le traitement de la colique des peintres.

Pulpe de dattes	250	grammes.
Anandes douces mondées	112	id.
Poudre de gingembre	8	id.
— de poivre noir	8	id.
— de macis	8	id.
— de cannelle	8	id.
— de safran	30	centigrammes.
— de daucus de Crète	8	grammes.
— de fenouil	8	id.
— de rue	8	id.
— de turbithe	125	id.
— de scammonée d'Alep	48	id.
Sucre	250	id.
Miel	1000	id.

Mêlez.

DIAPHORÈSE. État caractérisé par une transpiration sudorale plus ou moins abondante. V. SUEUR.

DIAPHORÉTIQUES. V. SUDORIFIQUES.

DIAPHRAGME (PLAIES DU). Le diaphragme peut être blessé soit par un instrument qui a intéressé la cavité abdominale ou la cavité thoracique, soit par un fragment de côte cassée.

* * Quelquefois le diaphragme est blessé seul, mais souvent il est blessé en même temps que le poulmon, le cœur, le foie, la rate et l'estomac.

* * La blessure du diaphragme sans complication se manifeste par une douleur vive, s'irradiant dans l'épaule, par de la dyspnée, par des troubles nerveux, le rire involontaire, dit-on.

* * Les complications des plaies du diaphragme sont la pleurésie, la péricardite ou la péritonite.

Thérapeutique.—Tout le traitement des plaies du diaphragme se borne à l'expectation, à une diète sévère, à un repos absolu et à la position suivante donnée au malade.

Le tronc reposera sur un plan incliné, la tête étant élevée, les cuisses seront soutenues demi-fléchies à l'aide de coussins.

On traitera les plaies de poitrine et de l'abdomen suivant les règles ordinaires. V. ABDOMEN (PLAIE DE L'), PLAIES DE POITRINE.

Diaphragme (DÉCHIRURE DU). Les déchirures du diaphragme se produisent par une forte pression de l'abdomen, le passage d'une roue de voiture, par exemple, par une chute et par un coup sur le ventre. Le centre phrénique et le côté gauche sont le plus souvent le siège de rupture (Devergie). Une hernie diaphragma-

tique traumatique en est la conséquence, et il n'est pas rare qu'il y ait étranglement immédiat.

* * La dyspnée extrême, l'affaissement du ventre, les syncopes, le cauchemar, les vomissements, les signes d'étranglement interne, moins le ballonnement du ventre, les mouvements tumultueux du cœur, son déplacement quelquefois, doivent faire soupçonner une déchirure du diaphragme avec hernie diaphragmatique traumatique.

Thérapeutique. — Les hernies diaphragmatiques sont au-dessus des ressources de l'art. — Si le malade ne succombe pas on traitera comme dans les cas de plaie du diaphragme, les complications seront traitées par les moyens appropriés. V. HERNIE DIAPHRAGMATIQUE, PÉRITONITE, ABDOMEN (PLAIES DE L'), INTESTINS PLAIES (DES), etc.

DIAPRUN. Électuaire purgatif fait avec la pulpe de pruneaux, 30 à 60 grammes. — Quand on y ajoute de la scammonée, 8 grammes pour 100, on fait le *diaprun solutif* et il ne s'emploie qu'à 10 ou 30 grammes ☐.

DIARRHÉE. Indépendamment des phlegmasies primitives ou secondaires de l'intestin, qui caractérisent l'entérite, il y a des *flux de l'intestin* qui ne sont que des troubles de sécrétion sans altération de la muqueuse intestinale et qui constituent la *diarrhée*, l'*entérorrhée* ou la *diarrhée catarrhale*.

* * Dans l'âge adulte les causes morales dépressives, principalement la frayeur et les chagrins prolongés; le froid au pied ou sur le ventre, l'entéralgie, etc., déterminent souvent le flux intestinal, et s'il continue ou s'il se reproduit à de courts intervalles, il en résulte un affaiblissement progressif, de la fièvre lente et quelquefois un état de malaise très-prolongé.

* * Chez les enfants la diarrhée sans entérite est un phénomène extrêmement commun et dépend du mauvais lait de la nourrice, de l'allaitement trop répété, d'un régime trop substantiel, de la dentition, des vers intestinaux, du rachitisme, de la répercussion dartreuse, des fièvres éruptives, des impressions de la nourrice, de la frayeur, etc.

* * Des évacuations de matière liquide, plus ou moins fréquentes, sans fièvre, avec inappétence, faiblesse, pâleur et amaigrissement du corps caractérisent la diarrhée.

* * La diarrhée considérée comme un flux glandulaire, sans phlegmasie de la muqueuse de l'intestin, ne tarde pas à produire cette phlegmasie quand elle se prolonge trop longtemps, et cela s'explique par l'acidité des matières qui irritent la muqueuse sur laquelle elles passent. De même que l'épiphora ulcère les joues, l'otorrhée le conduit auditif externe, le coryza la lèvre supérieure, la leucorrhée l'orifice de la vulve, de même la diarrhée, qui irrite le pourtour de l'anus, les parties génitales et les fesses,

enflamme la muqueuse de l'intestin. On en voit la preuve sur la muqueuse du gros intestin, qui ne présente d'état phlegmasique que sur le sommet des plis de cette muqueuse, c'est-à-dire sur les parties qui sont seules en contact avec les matières sécrétées. V. ENTÉRITE.

* * La diarrhée envisagée comme flux se montre à l'état aigu et à l'état chronique entraînant l'atonie intestinale et un notable amaigrissement des sujets.

Thérapeutique. — La diarrhée de dentition doit être traitée par une faible alimentation, par le *sous-nitrate de bismuth*, par l'*incision des gencives*, et si elle se convertit en entérite aiguë, par tous les moyens indiqués plus haut. V. DENTITION.

Il suffit bien souvent de donner de l'eau de chaux dans du lait, d'espacer les heures de l'allaitement ou de changer de nourrice pour guérir la diarrhée.

La diarrhée du sevrage guérit très-bien par l'usage de la *purée de viande crue*, 30 grammes par jour (Weiss).

La diarrhée *vermineuse* exige l'usage de la *santonine*, autant de fois 5 centigrammes par jour que l'enfant a d'années; par le *semen-contra*, 2 à 5 grammes dans du miel; par le *calomèlas à la vapeur*, 20 à 30 centigrammes, et par le régime uni aux tisanes mucilagineuses ou féculentes. V. ENTÉRIQUES.

La diarrhée des *fièvres éruptives*, et surtout celle de la rougeole, n'exige que des boissons féculentes contre la diarrhée qu'on suppose être en rapport avec la répercussion d'un eczéma ou d'une affection dartreuse; il faut, en outre du sous-nitrate de bismuth, essayer les eaux minérales sulfureuses de Cauterets, Luchon, d'Enghien, à petites doses, et les bains sulfureux naturels ou artificiels.

La *diarrhée cholériforme intermittente*, chez un petit enfant, a souvent le type quotidien ou tierce pernicieuse, et doit être traitée par le sulfate de quinine, 5 ou 10 centigrammes dans du café noir sucré ou par cette substance en pommade pour frictions sous l'aisselle ou enfin par le sulfate de quinine en lavement. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

La *diarrhée chronique* qui est continue ou qui alterne avec de la constipation devra être traitée par les substances aromatiques, astringentes et toniques indiquées dans le formulaire ci-joint.

FORMULAIRE DE LA DIARRHÉE.

Il faut prescrire les *tisanes* avec la décoction de *riz*, — de *semences de coings*, — de *racine de fraisier*, — de *racine de grande consoude*, 8 grammes par litre d'eau, — de *racine de ratanhia*, 4 grammes par litre d'eau, etc.

Pilules de cynoglosse.

Écorce sèche de racine de cynoglosse	16 grammes.
Semences de jusquiame	16 id.
Extrait aqueux d'opium	16 id.
Myrrhe	24 id.
Oliban	20 id.
Safran	6 id.
Castoreum	6 id.
Sirop d'opium	q. s.

F. s. a.

Ces pilules contiennent environ le huitième de leur poids d'extrait d'opium. On prescrit des pilules de 10, 20, 30 centigrammes à prendre le soir ☐.

Tincture d'extrait d'opium.

Extrait d'opium	32 grammes.
Alcool à (50° centigrades)	295 id.

Faites dissoudre par une macération suffisamment prolongée; filtrez.

Il faut en mettre quinze gouttes dans une potion. Cette dose contient environ 5 centigrammes d'extrait d'opium.

Poudre de Dover.

Poudre de sulfate de potasse	4 grammes.
Poudre de nitrate de potasse	4 id.
Poudre d'ipéacacua	1 id.
Poudre de réglisse	1 id.
Extrait d'opium sec et pulvérisé	1 id.

Mélez exactement: 3 à 6 décigrammes par jour comme diaphorétique et calmant: — 55 centigrammes de cette poudre représentent 5 centigrammes d'extrait d'opium [±].

Pilules d'acétate de morphine.

Acétate de morphine	5 centigrammes.
Poudre de guimauve	1 gramme.
Sirup de gomme	q. s.

Mélez, et faites huit pilules. Prendre une ou deux toutes les six heures [±].

Autres préparations d'opium. — Doses journallement employées.

Extrait d'opium	5 à 10 centigrammes.
Sirup d'extrait d'opium	30 grammes.
Sirup diacode	15 à 30 id.
Diascordium	2 à 6 id.
Chlorhydrate de morphine	2 à 5 centigrammes.
Acétate de morphine	2 à 5 id.
Codéine	5 à 20 id.

Lavement laudanisé.

Laudanum de Sydenham	6 décigrammes.
Décoction de guimauve	250 grammes.

On y ajoute fréquemment 16 grammes d'amidon, et l'on a le *lavement d'amidon laudanisé*, très-employé pour combattre les diarrhées [±].

Lavement contre la diarrhée.

Gomme adragant	1 gramme.
Amidon	8 id.
Laudanum de Sydenham	20 gouttes.
Eau	300 grammes.

F. s. a. (Rostau.)

Potion de potentille.

Potentille asérine	8 à 15 grammes.
Eau	1000 id.

Faites bouillir pendant dix minutes, à prendre dans la journée. (Valleix.)

Décoction blanche.

Corne de cerf calcinée	8 grammes.
Mie de pain blanc	24 id.
Gomme arabique	8 id.
Sirup de sucre	60 id.
Eau distillée de cannelle	8 id.
Eau	1000 id.

On triture la corne de cerf dans un mortier de marbre, on ajoute la mie de pain et l'on triture encore. On met le mélange sur le feu avec quantité suffisante d'eau; on ajoute la gomme, on fait bouillir une demi-heure, on passe, on ajoute le sirup et l'eau de cannelle dans les diarrhées chroniques. (Sydenham.)

Sirup antiphlogistique.

Coquelicots	400 grammes.
Eau q. s. pour colature	200 id.

Faites dissoudre.

Extrait d'opium	2 grammes.
Extrait d'ipéacacua	5 id.

Filtrez et versez dans :

Sirup de sucre bouillant	4 kilogrammes.
------------------------------------	----------------

Faites cuire en consistance sirupuse épaisse; mêlez, dans le sirup refroidi, alcoolat de fleur d'orange, 8 grammes.

Ce sirup se prend à la dose de deux ou trois cuillerées à bouche, dans les bronchites et autres affections inflammatoires de poitrine; le médecin peut le prescrire pour remplacer le sirup antiphlogistique de Briant. (Bouchardat.)

Sous-nitrate de bismuth 5 à 10 et 30 grammes par jour [±] dans de l'eau, en potion, dans du sirup ou en pastilles de 25 centigrammes.

Tannate de bismuth, 5 à 15 grammes par jour dans une petite quantité d'eau [±].

Teinture de cascarrille, 10 gouttes toutes les trois heures dans une cuillerée d'eau de gomme. — *Poudre de cascarrille*, 1 gramme 50 centigrammes à 2 grammes.

Vieux vin de Bordeaux, une demi-bouteille par jour aux repas avec de l'eau et quelquefois à l'état pur. — dans la diarrhée chronique [±].

DIARRHÉE CHRONIQUE.

Régime.

La *diète sèche*, tels que biscottes, gimblettes, grisini, croutés de pain sec suffit souvent à la guérison de la diarrhée chronique, surtout chez les enfants [±].

Tannin. Type des astringents végétaux. Il réussit très-bien dans les diarrhées séreuses, 50 centigrammes à 1 gramme par jour en potion.

La *noix de galle*, l'*écorce de chêne*, agissent uniquement par le tannin qu'elles contiennent et se donnent en décoction, 2 à 4 grammes par litre d'eau [±].

Cachou, 2 à 15 grammes. Il est particulièrement utile dans les cas de dyspepsie accompagnée de diarrhée.

Poudre de cachou, 4 décigrammes à 15 grammes en pilules ou en électuaire.

Tisane de cachou.

Cachou concassé	8 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Faites infuser pendant une heure et passez. *Bistorte et tormentille*. Les tisanes de bistorte, de tormentille, jouissent de propriétés analogues à celles du cachou et du tannin [±]. (F. H. P.)

Tisane de riz cachou.

Tisane de riz	} à 500 grammes.
Tisane de cachou	

Ou édulcore souvent avec :

Sirup de consoude	64 grammes.
-----------------------------	-------------

(F. H. P.)

Ratanhia.

Le ratanhia se rapproche tout à fait par son action thérapeutique du tannin; il s'en distingue cependant par une action moins prompte et moins énergique; — on l'emploie absolument à la même dose.

Sirup de ratanhia.

Extrait de ratanhia	16 grammes.
Sirup simple	500 id.

A prendre dans de l'eau de riz; 100 grammes par jour ☒.

Sérum aluminé.

Alun	8 grammes.
----------------	------------

Faites dissoudre dans :

Sérum clarifié et filtré	500 grammes.
------------------------------------	--------------

Par petites tasses dans la journée, contre les diarrhées chroniques ☒. (Marc.)

Bols astringents.

Consève de roses	5 grammes.
Extrait de ratanhia	2 id.
Alun	5 décigrammes.
Opium	1 id.

F. s. a. vingt bols. Deux toutes les trois ou quatre heures ☒.

Mixture d'ipécaouanha et de craie composée.

Ipécaouanha en poudre	25 centigrammes.
---------------------------------	------------------

Délaissez dans :

Sirup diacode	5 grammes.
Alcoolat de cannelle	10 id.
Mixture de craie	50 id.

En une seule fois. Répétez tous les quarts d'heure, dans le traitement de la diarrhée chronique ☒. (Hooper.)

Apozème astringent.

Espèces astringentes	20 grammes.
Roses rouges	10 id.

Faites infuser pendant deux heures dans :

Eau bouillante	1000 grammes.
--------------------------	---------------

Passez et ajoutez :

Sirup de ratanhia	400 grammes.
-----------------------------	--------------

Par tasses dans la journée ☒.

Électuaire astringent.

Tannin	5 décigrammes.
Laudanum de Sydenham	10 gouttes.
Consève de roses	10 grammes.

A prendre en un jour en trois fois, contre les diarrhées rebelles.

Sirup de chaux.

Sirup de sucre	1000 grammes.
Eau de chaux	200 id.

On emploie ce sirup pour combattre les diarrhées chroniques rebelles, 100 grammes par jour ☒.

Poudre de craie composée.

Craie préparée	200 grammes.
Cannelle	120 id.
Rac. de tormentille	} à 100 id.
Gomme arabique	
Poivre long	45 id.

Pulvériser séparément, mêlez le tout ensemble.

Dose, 1 à 2 grammes. Utile contre les diarrhées chroniques ☒. (Ph. Lond.)

Consève de roses rouges.

Poudre de roses rouges	32 grammes.
Eau distillée de roses pâles	64 id.
Sucre en poudre	250 id.

Dans un mortier de marbre, divisez la poudre dans l'eau, et après vingt-quatre heures de contact, ajoutez le sucre. Diarrhées chroniques. Dose : 10 grammes par jour ☒.

Confection japonaise.

(Électuaire de cachou.)

Poudre de cachou	60 grammes.
Poudre de kino	50 id.
Poudre de cannelle	} à 15 id.
Poudre de muscades	

Mêlez et ajoutez :

Opium dans q. s. de vin d'Es-	} 3 grammes.
pagne	
Sirup de roses rouges	450 id.

2 à 5 grammes matin et soir. Stomachique astringent. Dans les diarrhées chroniques ☒.

Poudre astringente opiacée.

Alun	} à 100 grammes.
Sucre	
Opium	2 décigrammes.

Divisez en vingt paquets, en prendre deux ou trois par jour dans les diarrhées rebelles ☒.

Poudre de craie composée avec opium.

Poudre de craie composée	200 grammes.
Opium dur en poudre	5 id.

Mêlez. Dose, 1 gramme. Très-utile contre les diarrhées chroniques ☒. (Ph. Lond.)

Diascordium.

Vieil électuaire qui contient des substances astringentes, toniques. Il doit aussi ses propriétés principales à l'opium, dont il contient à peu près la même proportion que la thériaque.

C'est un excellent remède pour combattre la diarrhée. Dose, 2 à 8 grammes ☒.

Confection d'hyacinthe.

Terre sigillée	80 grammes.
Pierre d'écrevisse porphyrisée	80 id.
Cannelle	30 id.
Diatame de Crète	10 id.
Santal citrin	10 id.
— rouge	10 id.
Myrthe	10 id.

F. s. a. une poudre très-fine. D'autre part :

Miel	240 grammes.
Sirup d'aillet	280 id.

On fait fondre le miel sur un feu très-doux, et l'on y incorpore :

Safran en poudre	10 grammes.
----------------------------	-------------

Au bout de douze heures on ajoute le reste des poudres.

C'est un bon vieux médicament très-utile dans les affections atoniques de l'appareil digestif.

(Bonchardat.)

On le prescrit à la dose de 5 à 10 grammes en une ou deux prises. On y ajoute quelquefois trois ou quatre gouttes de laudanum de Sydenham.

Lavement astringent.

Tannin	1 gramme.
Ess	300 id.
Laudanum de Sydenham	6 gouttes.

Dans la diarrhée chronique [⊕].

Limonade sulfurique ou limonade minérale.

Sirup de sucre	60 grammes.
Eau commune	1000 id.
Alcool sulfurique	3 id.

Mélez. Par verres; contre la diarrhée chronique [⊕].

Tisane de renouée.

Renouée (<i>Polygonum aviculare</i>)	20 grammes.
Eau	1 litre.

F. s. a. une décoction; ajoutez :

Sirup de gomme	400 grammes.
--------------------------	--------------

A prendre dans les vingt-quatre heures, contre les diarrhées chroniques [⊕].

Poudre de bismuth et de charbon.

Sous-nitrate de bismuth	} parties égales.
Charbon végétal pulvérisé	

A prendre à la dose de 20, 30, 40 centigrammes par jour, en plusieurs paquets. (Valleix.)

FORMULAIRE DE LA DIARRHÉE COLLIQUATIVE DES PHTHISQUES.

Potion antiphthisique.

Acétate de plomb	1 décigramme.
Extrait de jusquiame	5 centigrammes.

Faites dissoudre dans :

Eau distillée	200 grammes.
-------------------------	--------------

Une cuillerée à bouche toutes les deux heures, dans la diarrhée des phtisiques [⊕]. (Amelung.)

Potion calmante astringente.

Acétate de plomb	2 décigrammes.
Eau distillée	50 grammes.
Extrait d'opium	4 décigramme.

Une cuillerée à café toutes les deux heures, dans la diarrhée des phtisiques [⊕]. (Monin.)

Pilules d'acétate de plomb.

Acétate de plomb	} à 5 grammes.
Poudre de guimauve	

Triturez ensemble et avec suffisante quantité de sirup simple. Faites 50 pilules.

Quatre à cinq par jour pour modérer la diarrhée des phtisiques [⊕]. (Fouquier.)

Lavement de céruse.

Acétate de plomb	1 décigramme.
Carbonate de soude	5 centigrammes.

Faites dissoudre séparément dans très-peu d'eau, versez les solutions dans 250 grammes de décoction de lin, ajoutez 4 gouttes de laudanum de Rouseau.

Employez pour calmer la diarrhée des phtisiques [⊕]. (Devergie.)

Préparations diverses.

Glycérine anglaise, 15 à 30 grammes par jour dans un peu d'eau [⊕].

Poudre de Guarano ou Paulinia, 2 à 3 grammes par jour dans l'eau ou dans du pain à chanter [⊕].

Émulsion de cire (Poerner), 10 à 30 grammes par jour [⊕].

Mostic à l'intérieur de 1 à 2 et 3 grammes en émulsion avec de la gomme ou avec un jaune d'œuf [⊕].

Poudre d'Ervum lens ou lentilles en purée comme nourriture exclusive; — à prendre en quantité suffisante, sous forme de potage au bouillon et au lait [⊕].

Suc de kino, 50 centigrammes à 1 gramme par jour en pilules. (Sandras.)

Poudre de rhubarbe, 30 centigrammes par jour [⊕].

Œufs durs assaisonnés de vinaigre rosat [⊕]. (Van Helmont.)

Poudre de semences de Guilandina bonduc, ce que nos marchands d'objets d'histoire naturelle appellent *œil-de-chat*, 3 à 6 grammes par jour [⊕].

Infusion de guaco, 30 grammes par litre d'eau, à prendre par verres. (Maldonado.)

Gelée de Garragaheen ou Fucus crispus, 400 grammes par jour [⊕].

Décoction de grande pimprenelle, 4 à 8 grammes par litre d'eau, à prendre par verres. (Gmelin.)

Terre sigillée, 2 à 4 grammes par jour en potion.

Décoction de quintefeuille, 10 grammes par litre [⊕].

Poudre de noix de galle, de 2 à 4 grammes, dans du pain à chanter ou dans de l'eau [⊕]. (Barbier.)

Décoction d'ulmaire ou reine des prés (*Spiraea ulmaria*), 15 grammes par litre d'eau [⊕].

Décoction de racine de bistorte fraîche (*Polygonum bistorta*), 30 grammes par litre d'eau [⊕].

Sang-dragon en poudre, 2 à 8 grammes par jour.

Décoction de tormentille, 10 grammes par litre d'eau. A prendre par verres [⊕].

Décoction de racine, de semences ou de sommités fleuries de Scirpus, 4 grammes par litre d'eau. A prendre par verres [⊕]. (Lemery.)

Décoction de racine de grande consoude, 30 à 60 grammes par litre [⊕].

Conserve de Cynorrhodon, 30 à 60 grammes par jour.

Poudre de noix vomique, 20 à 30 centigrammes [⊕].

Gomme-gutte à la dose de 5 à 10 centigrammes dans les 24 heures, avec du sucre en poudre [⊕]. (Betz.)

Décoction de nummulaire, 8 grammes par litre d'eau. (Boerhaave.)

Infusion de racine de columbo (*Cocculus palmatus*), 10 grammes par litre d'eau, et *poudre* de la même racine, 75 centigrammes à 1 gramme, une ou plusieurs fois par jour.

Sirup de coings, 100 à 120 grammes par jour.

Sirup de nèfles, 60 à 100 grammes par jour.

Suc d'hypociste, de 1 à 3 grammes par jour.

Éthiops végétal (charbon de *Fucus vesiculosus*), 50 centigrammes à 2 grammes par jour dans de l'eau [⊕].

Geum urbanum (benoite), 2 à 4 grammes, deux à quatre fois par jour en opiat avec du miel, en bol, ou en décoction.

Salicaire (*Lythrum salicaria*), 75 centigrammes à 15r, 50, en poudre, dans de l'eau ou dans du pain à chanter □.

Muscade en poudre, depuis 40 centigrammes; *huile essentielle* par gouttes.

Poudre de fleur de narcisse, 3 à 7 grammes délayée dans 90 à 180 grammes d'eau □.

Alun, 50 centigrammes à 4 grammes par jour en potion □.

Charbon de bois, 1 gramme, trois à quatre fois dans les vingt-quatre heures.

Acide phénique, une goutte en potion ou en pilules □. (Roberts.)

Acide pyroligneux. M. Fels (de Leipzig) le regarde comme un des principaux remèdes de la diarrhée chez les enfants; il le prescrit à la dose de 3 à 4 grammes, mêlé à 60 grammes de fleur d'orange et à 30 grammes de sirop d'orgeat, — par cuillerées, dans la diarrhée cholériforme des enfants □.

Lavage avec la décoction d'écorce de chêne, 15 grammes par litre d'eau.

Eau ferrugineuse alcaline de Tintry, près de Gisors □.

Eau sulfureuse chaude de Pisciarelli (royaume de Naples), 120 grammes par jour □.

DIASCORDIUM. Électuaire ayant pour base les feuilles de *Scordium*, très-employé contre la diarrhée, à la dose de 2 ou 4 grammes, délayé dans l'eau ou enveloppé de pain azyme [++]. 1 gramme de cet électuaire renferme 5 milligrammes d'opium. V. OPIUM.

DIASTASE. Matière blanche, amorphe, azotée soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool, extraite du blé, de l'avoine, de l'orge, des pommes de terre germées dont une partie a la propriété de convertir 100 parties d'amidon en dextrine. — Elle s'emploie dans la dyspepsie flatulente à la dose de 1 gramme □.

DIASTASIS. La grande laxité des ligaments des articulations, de l'épaule, de la hanche, des articulations métacarpo-phalangiennes, des genoux ou même des coudes, caractérise le diastasis. L'exercice, des efforts et la gymnastique donnent des diastasis accidentels variables.

** Une distension extrême des articulations par un épanchement, et un écartement consécutif des surfaces articulaires engendre un *diastasis symptomatique*.

** Un traumatisme qui produit une entorse déchirant des ligaments est la cause d'un diastasis *traumatique*, qui est un état intermédiaire entre la luxation et l'entorse. V. LUXATION, ENTORSE.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à faire pour les diastasis originels et acquis par l'exercice, on évitera toutefois les grands efforts. Les luxations sont peut-être plus fréquentes chez les individus dont les articulations sont peu serrées que chez les autres.

On traitera les maladies articulaires et les lésions traumatiques en prenant pour règle de conduite de placer le membre dans un appareil inamovible aussitôt que le permettront l'évacuation du liquide contenu dans l'article, ou la diminution des douleurs causées par un traumatisme.

DIATESSARON. Électuaire vanté contre les piquûres et morsures d'animaux vénéneux. Il est composé de racines de gentiane et d'aristoloche, de baies de laurier et de myrthe avec du miel et de l'extrait de genièvre □.

DIATHÈSES. Le solidisme ne pourra jamais démontrer que les lésions matérielles des organes sont la cause exclusive des maladies, et ceux qui, au contraire, considèrent ces lésions comme des effets d'une cause morbide antérieure, pourront toujours offrir à titre de preuve ce qu'on observe dans les diathèses, maladies générales dont l'effet constant est de produire des troubles fonctionnels et organiques variés.

** Une *diathèse* est une constitution morbide qui a pour effet de produire avec l'altération du sang et des humeurs des maladies fréquentes de même nature sur différents points de l'économie.

** Le *lymphatisme*, la *scrofule* et la *tuberculose*; le *rhumatisme* et la *goutte*; l'*herpétisme* et les *dartres*; la *syphilis*; l'*hémorrhaphilie*; le *concrétisme*; sont les diathèses qu'on observe le plus ordinairement.

** On pourrait aussi considérer comme *diathèses* ces constitutions morbides qui font qu'une personne est constamment sujette à telle ou telle maladie.

** Une diathèse est une *maladie latente* des humeurs qui se révèle par génération d'êtres ayant les mêmes diathèses que leurs parents, c'est-à-dire par transmission héréditaire de maladies diathésiques occasionnant divers troubles fonctionnels ou matériels des principaux organes.

** Les diathèses transmises par l'hérédité *directe collatérale*, et par l'hérédité en retour ou *atavisme*, sont *innées, congénitales* ou *tardives*, et se développent à une époque plus ou moins avancée de la vie, suivant la nature du vice humoral.

** Il y a des diathèses acquises par suite des influences de la misère, du mauvais régime, de la fatigue et de la débauche, et qui font souche de maladies diathésiques pour les générations ultérieures.

** Bien qu'on ne connaisse pas et qu'on ne puisse découvrir la nature du vice humoral qui constitue les diathèses, son existence démontrée par les effets morbides, reste au-dessus de toute contestation.

** Ce qui caractérise les diathèses, c'est moins le vice humoral particulier à chacune d'elles, que les *maladies diathésiques*, c'est-à-dire les troubles fonctionnels et les lésions aussi variées dans le siège que dans la forme, dont elles sont l'origine et la cause première.

** Il y a dans toute diathèse une *période primitive*, due à la formation du vice humoral et des *accidents secondaires* caractérisés par des

lésions en rapport avec la nature de la cause morbifique. Quelques-unes, comme la syphilis et la scrofule, ont à la fois des accidents secondaires et des accidents tertiaires qui ne se produisent qu'à une époque plus avancée de la maladie.

* * S'il y a des diathèses aiguës, telles que le rhumatisme, la tuberculose, la pyohémie, etc., le plus grand nombre a une marche lente *chronique*, ainsi qu'on en peut juger par l'évolution des scrofules, du cancer, de l'herpétisme, etc.

* * Le rhumatisme qui occupe le tissu fibreux, les dartres sur la peau et sur les muqueuses, la scrofule, la syphilis, la pyohémie, qui déposent leurs produits sur tous les organes, montrent que les maladies diathésiques peuvent occuper plusieurs organes à la fois.

* * S'il est rare de voir deux maladies diathésiques à la fois sur la même personne, cela s'observe cependant dans le rhumatisme et la goutte, dans la scrofule et le cancer, le rachitisme et les tubercules, la variole et la vaccine, etc.

* * Les maladies diathésiques peuvent disparaître par les progrès de l'âge dans le passage de l'enfance à la puberté, à la virilité ou à la vieillesse, par le changement de lieu, de régime ou de profession, par l'action thérapeutique, et alors la diathèse repasse de l'acte à la puissance pour reparaitre un peu plus tard ou pour se détruire à jamais, ce qu'on voit journellement à l'occasion de la syphilis.

* * Les maladies diathésiques se transforment, mais la diathèse ne change pas : ainsi les dartres peuvent disparaître de la peau et engendrer la surdité, l'asthme, la dyspepsie, la diarrhée, c'est-à-dire une foule de phlegmasies muqueuses ayant un principe dartreux ou herpétique; la scrofule extérieure de la peau, des articulations ou des ganglions, guérie un peu plus tard, se termine par une tuberculose viscérale des poumons; la goutte articulaire engendre souvent la gravelle ou l'apoplexie cérébrale, etc., etc.

* * Dans l'intervalle de ses manifestations extérieures la diathèse redevient *latente* et reste en puissance dans l'économie, absolument comme le germe des maladies virulentes, la rage, par exemple, dans ce qu'on appelle l'*incubation*.

* * Les diathèses en acte ne tardent pas à affaiblir l'organisation et en ajoutant à leur vice humoral une anémie plus ou moins fortement caractérisée, elles déterminent ces *cachexies* qui font presque toujours périr les malades.

* * Il y a des diathèses que l'on guérit, mais dans le nombre il en est qui sont opiniâtres et rebelles à la thérapeutique. Leur gravité varie comme celle des maladies virulentes, et sans qu'on sache pourquoi elles sont *bénignes* ou *malignes*, et sont pour les malades le point de

départ de longues souffrances qui doivent durer autant que la vie.

Thérapeutique. — Autant de diathèses, autant de méthodes thérapeutiques différentes. Les unes guérissent par le mercure et l'iode de potassium comme la syphilis (V. ce mot), — les autres par l'iode, l'iode de potassium, comme la scrofule (V. ce mot); — d'autres par l'arsenic, comme l'herpétisme (V. ce mot); — par les alcalins, comme l'arthritisme et la goutte (V. ces mots); par le fer et le quinquina, comme le lymphatisme, le scorbut, l'hémorrhagie, la chlorose, etc. Toutes exigent l'emploi des corroborants, ou des toniques, les bains de mer et de rivières, l'hydrothérapie, les voyages, le séjour à la campagne et tout ce qui peut améliorer la constitution.

Quant aux moyens de prévenir les diathèses, il n'y a que l'hygiène, le régime, le mariage et le changement d'air, d'eau et de lieu qui puissent conduire à ce résultat. Ainsi, la nourriture substantielle et tonique, l'habitation dans un pays sec, chaud, éclairé par le soleil, contribuent singulièrement à prévenir la scrofule et la tuberculose; une alimentation faiblement azotée et le séjour dans les pays chauds préviennent l'arthritisme et la goutte, l'émigration d'un pays chaud dans un pays tempéré peut prévenir ou guérir l'hématurie endémique; enfin si l'on prend soin d'éviter les alliances entre personnes affectées de maladies diathésiques héréditaires, on peut empêcher le développement de ces maladies. V. chacune des DIATHÈSES en particulier.

DICTAME. Plante de la famille des labiées dont les sommités fleuries entrent dans la thériaque, et dont l'infusion, 10 grammes par litre d'eau, est emménagogue □.

DIÉRÈSE. Mot dérivé du grec, signifiant l'action d'inciser.

DIERVILLE. Arbrisseau de la famille des caprifoliacées dont la tige en décoction a été considérée comme antisiphilitique □.

DIÈTE. Le régime alimentaire imposé aux malades constitue la diète.

* * La diète et l'eau sont les meilleurs agents de la thérapeutique.

* * L'abstinence et la diète ne sont pas choses semblables, car l'une refuse toute espèce d'aliments, tandis que l'autre choisit ce qui convient aux malades.

* * L'abstinence est indispensable au début de toutes les maladies aiguës, et suivant la gravité du mal, on permet bientôt les boissons féculentes et le bouillon de viande.

* * La diète est la chose importante du traitement des maladies aiguës ou chroniques, car la nature des aliments, leur insuffisance ou leur trop grande quantité peuvent nuire à l'heureuse terminaison des maladies.

* * Suivant la nature des aliments permis aux malades : lorsqu'il s'agit de végétaux, de laitage ou de viande, la diète est *lactée, végétale* ou *animale*.

* * La diète végétale convient aux plétho-

riques, aux gouteux et aux rhumatisants, aux dartreux, aux maladies organiques du cœur et au cancer.

* La diète lactée est excellente dans les maladies de poitrine et surtout dans les maladies chroniques des voies digestives et de la vessie.

* La diète animale convient aux sujets anémiques et chlorotiques, aux personnes faibles et aux lymphatiques, aux scrofuleux, etc.

* L'abus de l'abstinence dans le traitement des fièvres est entièrement dangereux et engendre une irritabilité nerveuse fébrile qui compromet la vie des malades, et il importe dès le huitième jour de donner de l'eau vineuse, des tisanes féculentes et des bouillons graduellement rendus substantiels par l'addition de pâtes féculentes.

DIÉTÉTIQUE. Méthode thérapeutique qui s'occupe de fixer le régime des malades selon leurs différentes maladies. V. DIÈTE.

DIEU-LE-FIT (Drôme). Eau alcaline bicarbonatée gazeuse froide, peu employée.

DIFFORMITÉS (VICES DE CONFORMATION). (V. RACHIS, DÉVIATIONS, DOIGTS, BEC-DE-LIÈVRE, ATRÉSIE, HYPOSPADIAS, ÉPISPADIAS). Pour les difformités acquises, V. ANKYLOSES, CICATRICES VICIEUSES, CAL DIFFORME.

DIFFUSIBLES. Substances excitantes dont l'action vive et fugace s'exerce sur tous les tissus, principalement sur le cerveau. Exemple l'alcool, l'éther, l'ammoniaque, etc.

DIGESTIF. En pharmacie on appelle digestif un onguent à base de térébenthine, 60 gram. incorporé à des jaunes d'œuf et employé pour exciter les plaies ☐. L'onguent digestif, uni à du styrax en parties égales, forme le *digestif animé*, et à de l'onguent mercuriel, forme le *digestif mercuriel*.

En médecine, les *digestifs* sont les substances aromatiques, alcooliques et alcalines, dites stomachiques, susceptibles de favoriser la digestion. Exemple : le café, le thé, — le vin de Malaga, de Chypre, de Xérès, et les vins chauds, — l'élixir de Garus et l'élixir de pepsine, — l'eau-de-vie, l'anisette et les liqueurs, — les pastilles de Vichy, de magnésie, etc.

DIGITALE. Plante de la famille des scrofulariées dont les feuilles sont employées comme diurétique ☐, comme hydragogue ☐ et comme sédatif des mouvements du cœur dont elles ralentissent les contractions jusqu'à en amener la paralysie ☐☐. On emploie aussi, mais plus rarement, ses fleurs et ses semences. A haute dose c'est un poison qui fait vomir et qui tue en arrêtant la circulation ; mais à dose convenable c'est un médicament très-utile. On l'emploie en *poudre* 10 à 80 centigrammes par jour ☐ ; en

teinture, 10 à 40 gouttes ☐ ; en *alcoolature*, 5 à 20 gouttes ☐ ; en *extrait*, 10 à 30 centigrammes ☐ ; en sirop, 20 à 50 grammes ☐ ; en *saccharure*, 10 centigrammes à 1 gramme ☐ ; en *infusion*, 4 grammes par litre ☐. C'est le remède des hydropisies ☐, des maladies chroniques du poumon ☐, de quelques maladies du cœur, des palpitations nerveuses ☐☐ et des anévrysmes de l'aorte ☐☐.

DIGITALINE. Principe actif de la digitale, cent fois plus actif que la digitale, dont 1 milligramme représente 10 centigrammes de poudre et qui s'emploie dans les mêmes circonstances ☐☐. On la donne en granules de 1 milligramme, un à quatre par jour, rarement davantage, mais la digitale est préférable.

DIGNE (Basses-Alpes). Eaux sulfureuses calciques de 33 à 40°, employées en boisson et en bains par les habitants de la localité.

DILATATEUR. V. DILATATION, TRACHÉOTOMIE.

DILATATION. La dilatation est une opération qui a pour but d'exercer une pression excentrique destinée à élargir une cavité ou un conduit.

On fait la dilatation pour guérir, au moins momentanément, des rétrécissements, pour favoriser l'accouchement provoqué, pour entretenir l'écoulement régulier des liquides par une fistule, pour ouvrir la trachée quand le larynx est rempli de fausses membranes, et qu'il faut mettre une canule trachéale.

La dilatation est progressive ou brusque ; dans ce dernier cas on dit qu'elle est forcée.

On ne doit jamais oublier, quand on pratique la dilatation d'un organe entouré par des muscles, que les applications de topiques belladonnés favorisent la dilatation, en détruisant un des éléments du rétrécissement, la contraction spasmodique.

Thérapeutique. — *Dilatation lente et progressive.* La dilatation lente se fait avec l'éponge préparée, c'est-à-dire desséchée à l'étuve et serrée fortement avec une ficelle, avec la racine de gentiane, avec l'ivoire ramolli dans l'acide nitrique et séché, la corde à boyau. Ces substances hygrométriques ont jusqu'ici suffi aux nécessités de la pratique. V. ACCOUCHEMENT PRÉMATURÉ, ATRÉSIE.

On taille un morceau de ces substances, on l'introduit sec dans les conduits à dilater. Il se gonfle par l'humidité et, de cette façon, écarte les tissus. On fait plusieurs applications successives pour obtenir une grande dilatation.

Pour les plaies, on peut remplacer les moyens précédents par de grosses mèches de fil ou de coton, dont on augmente progressivement le volume.

Pour les fistules l'éponge préparée, la racine de gentiane, sont les meilleurs agents de dilatation. V. FISTULES.

Pour certains conduits les bougies d'ivoire flexible sont les meilleurs ; on s'en sert pour dilater le col de l'utérus, le canal nasal. V. LACRYMALE (FISTULE).

Pour les rétrécissements de l'urètre et de l'œsophage on se sert de sondes d'un calibre un peu supérieur à la capacité du rétrécissement, et l'on change tous les jours la sonde pour en introduire une un peu plus volumineuse. V. URÈTHRE (RÉTRÉCISSEMENT DE L').

Les sondes d'un volume de plus en plus gros servent à faire la dilatation du canal nasal. V. LACRYMALE (FISTULE).

La dilatation progressive peut être faite avec les dilateurs mécaniques, mais il n'y a pas avantage à la préférer aux moyens de dilatation qui viennent d'être énumérés.

Dilatation forcée. Dilatation brusque. — La dilatation forcée s'obtient à l'aide d'un gros tube ou d'une sphère surmontant une tige, et que l'on fait traverser brusquement et avec force un espace rétréci.

On a employé les instruments à pression et à vis.

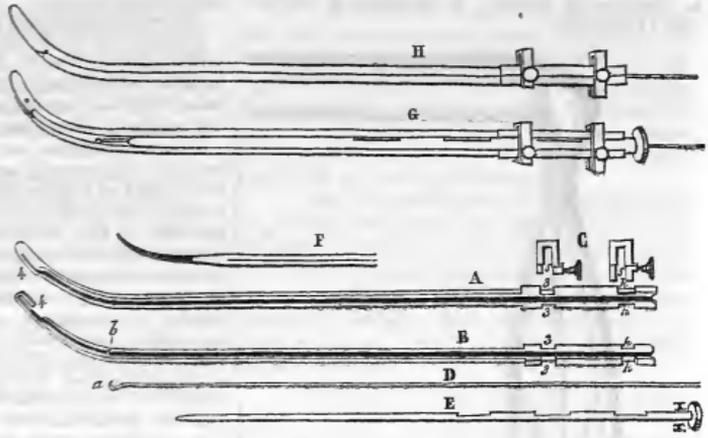


Fig. 145. — Dilatateur de Peyrère. Instrument fermé. — F, A, B, D, E. Pièces de l'appareil.

Les dilateurs mécaniques peuvent se réduire à trois types :

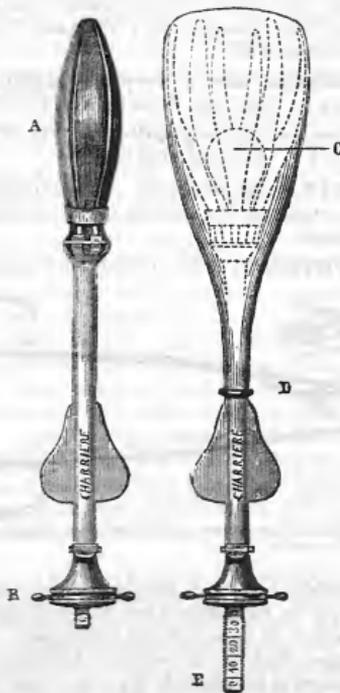


Fig. 146. — Dilatateur à boule centrale, C, écartant des lames métalliques, employé pour la dilatation des rétrécissements du rectum. On entoure l'extrémité de l'appareil avec un sac de caoutchouc. (Dilatateur de Beylard.)

V. (ŒSOPHAGE (RÉTRÉCISSEMENT DE L')). Ce moyen de dilatation est peut-être le plus sûr.

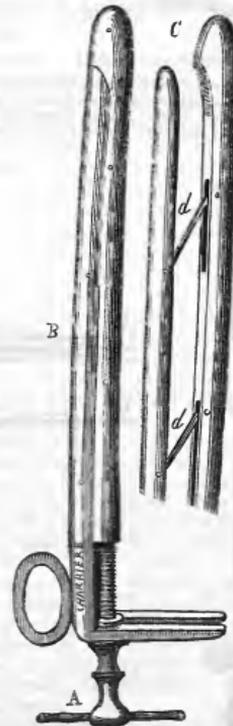


Fig. 147. — Dilatateur à deux valves articulées au moyen de tiges, et que l'on fait écarter au moyen de la vis A. (Montain, de Lyon, Hugnier, Charrière.)

1° Les dilateurs qui augmentent par suite de l'interposition entre leurs lames principales d'une troi-

sième lame ou d'une boule qui écartent les premières et augmentent le volume de l'instrument, tels sont le dilatateur de Peyrève, le dilatateur de Beylard (fig. 145 et 146).

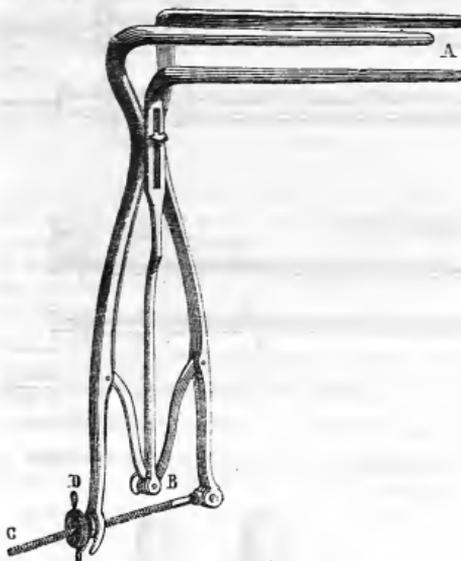


Fig. 148. — Dilatateur à trois branches, dont les deux branches s'ouvrent comme le dilatateur à main à deux valves, et dont la troisième branche est écartée par un mécanisme B. L'instrument est ouvert et maintenu ouvert au moyen de l'écrou D. (Demarquay.)

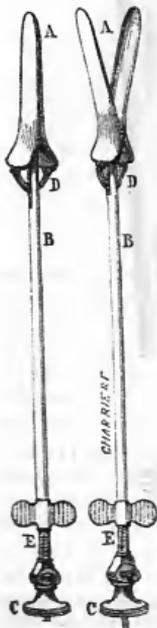


Fig. 149. — Dilatateur à deux valves écartées par la rotation à vis d'une tige externe B, mise par des tours du bouton C. (Le-gemanant Deschenais.)

2° Les dilateurs à deux ou trois branches s'écartent parallèlement ou à angle très-aigu, grâce au mécanisme d'une vis.

Tels sont les dilateurs représentés fig. 148 et 149.

3° Enfin il y a des dilateurs à deux ou quatre valves, construits sur le modèle de ceux-ci, mais à branches non croisées, et qui sont manœuvrés avec la main. Tels sont les dilateurs pour l'introduction des canules à trachéotomie, le dilatateur de Busch.

D'autres dilateurs ont été imaginés, et il en est un qui a été construit sur un principe un peu différent; ainsi l'on a fait un dilatateur composé d'une tige centrale et de plusieurs tiges réunies autour et soudées ensemble à leur extrémité; en tirant sur la tige centrale, on force les tiges externes à se plier et l'instrument augmente de volume (dilatateur de l'urèthre de Ségalas). Il y a des dilateurs à boule, de baudruche, de caoutchouc, qui, introduits vides dans un conduit, sont ensuite gonflés par de l'eau et de l'air. Pour les rétrécissements de l'urèthre, Ducamp se servait d'un sac de baudruche, où il poussait de l'eau. V. ACCOUCHEMENT PRÉMATURÉ, ARTIFICIEL, URÈTHRE (RÉTRÉCISSEMENT DE L').

Enfin on peut encore construire des dilateurs sur le modèle du spéculum à développement plein de Ségalas. V. UTERUS (EXPLORATION DE L').

En général la dilatation brusque ou forcée cause plus d'accidents que la dilatation progressive V. *Complications* aux articles ANUS, LACRYMAL (APPAREIL), URÈTHRE (RÉTRÉCISSEMENT DE L'), ATRÉSIES, ACCOUCHEMENT PRÉMATURÉ.

Dilatation forcée avec les doigts. V. ATRÉSIE DU RECTUM, FISSURE A L'ANUS.

Dilatation de la pupille. V. IRIS (MALADIES DE L'), OPHTHALMOSCOPIE.

DINAN (Côtes-du-Nord). Eau ferrugineuse froide, employée en boisson contre la chlorose et l'anémie.

DIPHTHÉRITE. Bretonneau a donné le nom

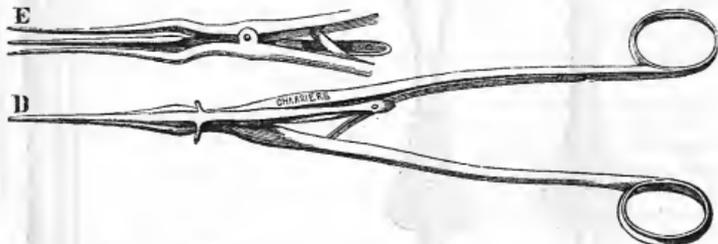


Fig. 150. — Dilatateur de Busch, modifié par Huguier. — D. Instrument fermé. — E. Instrument ouvert.

de diphthérie à toutes les phlegmasies caractérisées par la formation d'une fausse membrane à la surface de la peau et des muqueuses. Ainsi il y a une *diphthérie cutanée* à la surface des vésicatoires et des plaies de la peau; — une diphthérie des amygdales et du pharynx, qui est l'*angine couenneuse*; — du larynx, qui est le *croup*; — une diphthérie des gencives, qui est la *stomatite ulcéro-membraneuse*; — une diphthérie des fosses nasales, de la conjonctive et de toutes

les parties ulcérées. V. ANGINE COUENNEUSE et CROUP.

** Les fausses membranes de la peau et des muqueuses sont des pellicules fibrineuses d'un blanc jaunâtre adhérentes sur les tissus privés d'épiderme ou d'épithélium et quelquefois très-ulcérés, et elles sont formées de fibrilles de fibrine mélangées de globules de sang et de cellules de pus.

** Les fausses membranes se dissolvent dans les alcalis et se racornissent dans les acides.

** Toute fausse membrane est le résultat d'une exsudation de lymphes plastique ou de fibrine à la surface de la peau ou d'une muqueuse excoriée ou ulcérée.

** Comme les fausses membranes reposent sur une surface saignante, les granules de fibrine et le muco-pus qui les baigne sont souvent résorbés et il en résulte des pneumonies métastatiques miliaires, avec abcès au centre et des abcès multiples du tissu cellulaire qui entraînent la mort, c'est une sorte de résorption purulente qu'on appelle l'empoisonnement diphthéritique.

** La diphthérite se montre à tout âge et particulièrement dans l'enfance, sous forme de maladie sporadique, épidémique et contagieuse.

** Jusqu'à ce jour, jamais on n'a pu inoculer la diphthérite.

** La diphthérite est une maladie primitivement locale, et qui souvent reste locale, mais elle peut se généraliser par la résorption de ses produits et alors elle occasionne soit la formation d'autres fausses membranes sur divers points du corps, soit la résorption diphthéritique et la mort.

** Quand la diphthérite cesse d'être une maladie locale, elle engendre la fièvre, l'albuminurie, la décoloration de la peau, parfois la couleur bistre du sang et peu à peu, sous l'influence de la résorption des produits formés sur les surfaces malades, elle entraîne la mort.

** Chez les sujets qui succombent à la résorption diphthéritique on trouve du purpura, des séresnes, des pneumonies lobulaires suppurées au centre, de l'apoplexie pulmonaire et des petits abcès miliaires du poumon ou du tissu cellulaire.

** On a fait très à tort de la diphthérite une maladie générale primitive analogue aux fièvres et aux empoisonnements niématiques, car c'est primitivement une maladie locale pouvant conserver ce caractère tout le temps de sa durée, et ce n'est que dans certaines circonstances d'absorption du pus de la plaie qu'elle devient générale et mortelle.

** La diphthérite locale primitive est à la diphthérite infectieuse générale ce que la pustule maligne est au charbon, et le chancre primitif

au chancre induré ou à la syphilis constitutionnelle.

** La présence de fausses membranes sur une plaie ou sur une ulcération muqueuse ne constitue pas la gravité de la diphthérite, car c'est un état qui peut se prolonger sans danger pour le malade, et il n'y a que la résorption du produit occasionnant l'infection de l'organisme et leur apparition dans le larynx occasionnant l'asphyxie qui soient un danger.

** Dans la convalescence de la diphthérite il se produit quelquefois une paralégie du voile du palais amenant le retour des boissons par le nez, une amaurose incomplète, une paralégie ou une paralysie générale qui durent quelques semaines, quelques mois, et qui peuvent entraîner la mort, c'est la *paralysie diphthéritique* (Orillard).

** Les paralysies diphthéritiques ont été regardées à tort comme des maladies spécifiques, presque violentes, il n'en est rien, car des accidents de même nature s'observent à la suite des angines simples, des érysipèles, des varioles, des pneumonies, des fièvres typhoïdes, et sont la conséquence de la faiblesse produite par la maladie aiguë.

Thérapeutique. — Détruire la diphthérite sur place avant l'absorption et la généralisation du mal, comme on détruit la pustule maligne, le charbon ou les plaies venimeuses, voilà la base du traitement de la diphthérite au début. C'est dans l'intention de détruire le mal sur place qu'on cautérise les plaies diphthéritiques, avec les acides chlorhydrique ou azotique (Bretonneau), — avec le perchlorure de fer (Aubrun), — avec le nitrate d'argent (Bretonneau), — le fer rouge (Valentin) : — enfin qu'on l'excise quand il est limité aux amygdales ou qu'il siège dans une région où l'opération est possible. V. ANGINE COUENNEUSE.

Quelques médecins, utilisant la propriété qu'ont les acides de crispier les fausses membranes, de façon à les détacher de la plaie, emploient ces médicaments à une période avancée du mal, non pour le détruire sur place, mais pour enlever le produit auquel il a donné naissance ☐.

La propriété qu'ont les alcalis de dissoudre la fibrine fait qu'on a employé ces agents en topiques et à l'intérieur pour dissoudre les fausses membranes partout où elles se développent. Dans ce but, on a donné le bicarbonate de soude, 3 à 6 grammes par jour ☐; le borate de soude à la même dose ☐; le nitrate de potasse ☐; le chlorate de soude ☐; le chlorate de potasse ☐; le sulfure de potasse, 25 centigrammes à 1 gramme ☐, l'eau de chaux saturée en lotions ou en injections ☐, etc.

Le calomélas a été donné pour détruire la plasticité du sang et pour empêcher la formation des fausses membranes (Bretonneau), mais c'est un remède abandonné.

Le perchlorure de fer à la dose de 2 à 15 grammes par jour (Aubrun), a été donné à l'intérieur contre la diphthérite, mais on n'est pas encore fixé sur l'efficacité de ce remède.

Comme topiques, on emploie la glycérine pure, en applications avec un pinceau ☐. — les insufflations

de *tonnin* et d'*alun* \oplus , les injections d'*eau de chaux*, les *fleurs de soufre* \oplus , les applications et les injections de *coaltar saponné au trentième* \oplus , ou de la *solution d'acide phénique au millième* \oplus ; ces derniers remèdes en compresses sur les plaies diphthériques, — en injections pharyngées toutes les deux heures dans l'angine couenneuse, produisent les meilleurs résultats (Bouchut). V. CROUP.

DIPLOPIE BINOCULAIRE. La diplopie ou vision double est le symptôme d'un défaut de convergence des axes optiques. Elle résulte d'un strabisme causé par la paralysie d'un muscle de l'œil, par la présence de taches de la cornée, par l'opacité des milieux de l'œil ou enfin par la déviation de la pupille.

* * La diplopie est directe lorsque l'objet est dédoublé du côté correspondant à l'axe oculaire dévié; elle est croisée lorsque l'image double est du côté de l'axe oculaire non dévié. V. STRABISME.

* * Les malades atteints de diplopie voient les objets doubles, lorsque le trouble visuel est très-prononcé; d'autres fois ils aperçoivent simplement les objets augmentés de volume.

Thérapeutique. — On traitera dès leur début les maladies qui causent la diplopie, mais il est des cas où la diplopie finit par disparaître, par suite de l'habitude, — les strabiques arrivent ordinairement à bien distinguer les objets, le plus souvent parce qu'ils ne fixent qu'avec un seul œil.

Pour remédier à la diplopie permanente des strabiques on emploiera, à défaut de traitement curatif, le moyen palliatif des lunettes prismatiques (Græfe, Giraud-Teulon, Javal).

Pour l'application de ces lunettes, on aura recours à l'exploration suivante :

Sur la glace dépolie d'un stéréoscope dans lequel regarde un individu atteint de diplopie, on place un pain à cacheter fixe, puis on promène de gauche à droite un autre pain à cacheter, jusqu'à ce que le malade voie les deux pains à cacheter sur la même verticale. Ces points fixés, le médecin se place vis-à-vis du tableau du stéréoscope et regarde à travers des verres prismatiques dont l'arête est tournée en dehors ou en dedans; il essaye successivement les numéros des verres, jusqu'à ce qu'il voie les deux points sur la même verticale. Les verres qui lui ont fourni ce résultat conviennent au strabique. Ces verres seront placés au devant des yeux du malade et les arêtes les plus aiguës des prismes devront être tournées en dehors ou en dedans, suivant que la diplopie sera croisée ou directe.

On prescrira les lunettes prismatiques pour lire, tout le reste du temps les malades porteront des verres concaves qui, imprimant aux rayons lumineux une divergence plus étendue, ne réclament pas une grande convergence des axes optiques.

Il faut savoir que les muscles droits internes s'affaiblissent à la longue quand on emploie le moyen palliatif des verres prismatiques. V. STRABISME.

Diplopie monoculaire. La vision peut être double avec un seul œil, quand il y a une ulcération de la cornée, une pupille double, une opacité partielle du cristallin ou du corps vitré

(Szokalski, Giraud-Teulon). Ce symptôme est passager.

Thérapeutique. — Traiter les maladies qui ont donné naissance à la diplopie. V. CORNÉE (PLAIE DE LA), CATARACTE.

DIPSOMANIE. Manie de boire des liquides alcooliques qu'ont certains individus, ce qui les conduit au *delirium tremens* et à l'*alcoolisme*. V. ces mots.

DISCRIMEN. Bandage employé pour la saignée de la veine frontale, et divisant la tête en deux moitiés latérales. Il se fait avec une bande longue de 4 mètres et large de 5 centimètres. On en laisse pendre un demi-mètre au niveau du front et on la maintient avec le pouce, puis on fait un renversé pour faire le tour de la tête et fixer ce bout de bande. Alors on le relève en arrière jusqu'à l'occiput, on le fixe par des tours circulaires et on le ramène sur le front jusqu'à ce qu'on ait épuisé sa longueur en le maintenant par des tours de bande. Ce bandage est inusité.

DISTICHIASIS. Après des inflammations de la conjonctive, après la conjonctivite diphthérique palpébrale en particulier, il n'est pas rare qu'il y ait une hypertrophie des bulbes des cils, ni que des cils fins poussent dans la direction du globe de l'œil et l'irritent en donnant lieu, comme l'ectropion, à une conjonctivite hyperémique ou à une kératite vasculaire. V. ce mot et TRICHIASIS.

* * Une rangée de cils surnuméraires et renversés en dedans, quelle que soit leur origine, constitue le distichiasis. (Celse, Heister.)

Thérapeutique. — Le distichiasis réclame le même traitement que l'entropion (V. ENTROPION); mais on doit toujours tenter auparavant l'arrachement des cils. Il peut arriver que ceux-ci ne repoussent plus ou repoussent plus faibles qu'anparavant. Pour arracher les cils, on se servira d'une pince à mors plats.

DISTOME. Helminthe à deux bouches et à sexes séparés, de l'ordre des trématodes, observé sur le mouton, le lièvre, l'écureuil, le cochon et sur l'homme. V. DOUVE.

DIURÈSE. Écoulement plus ou moins abondant des urines, se produisant spontanément ou provoqué par les diurétiques. V. ce mot.

DIURÉTIQUES. Les substances douées de la propriété d'activer la sécrétion des reins et d'augmenter la sécrétion urinaire sont des diurétiques.

Les diurétiques sont fournis par le règne animal, le règne végétal et le règne minéral, mais parmi eux il y en a un certain nombre dont l'action est fort problématique et résulte de l'eau dans laquelle on les maintient en suspension.

L'eau est le plus important et le premier des diurétiques. Qui boit abondamment urine de même.

Les diurétiques végétaux sont :

1° *Le bulbe de scille ou la scille*. En poudre, 20 à 30 centigrammes, pour des pilules; — en extrait, 2 à 10 centigrammes en pilules; — en teinture, 4 à 5 grammes dans une potion; — en vinaigre, 4 à 5 grammes dans une potion; — sous forme d'oxymel scillitique, 10 à 60 grammes en potion; — à l'état de vin scillitique, 10 à 60 grammes; — enfin, à l'état de miel scillitique et à la même dose de 10 à 60 grammes.

2° *La digitale se donne en poudre à la dose de 1 à 2 grammes; — en extrait, à 5 ou 15 centigrammes; — en teinture, 2 à 3 grammes; — sous forme d'alcaloïde, la digitaline, à 1 ou 3 milligrammes.*

3° *Les bulbes et les semences de colchique en poudre, 25 à 50 centigrammes; — en teinture, 1 à 4 grammes; — à l'état de vin, 15 à 30 grammes.* Cette substance fait la base de toutes les préparations conseillées contre la goutte.

4° *La racine de cainca en poudre, 1 à 4 grammes; — en extrait, à 1 ou 2 grammes; — en teinture, à 1 ou 3 grammes.*

5° *La spirée ulmaire (feuilles et fleurs) en infusion, 15 à 30 grammes par litre.*

6° *Les fleurs de genêt, 20 à 30 grammes en infusion.*

7° *Les feuilles de frêne, 10 à 20 grammes en infusion.*

8° *L'uva Ursi en décoction, 30 grammes; la pariétaire, le chiendent, la racine d'ache, de fenouil, de persil, de petit-houx, d'asperges, qui composent en grande partie les espèces diurétiques et le sirop des cinq racines.*

9° *La hallote cotonneuse, en infusion, 30 grammes par litre d'eau.*

10° *Le buchu, en infusion, 30 grammes par litre d'eau.*

11° *Les stigmates de maïs, en infusion, 30 grammes par litre d'eau.*

12° *L'iris fétide, en infusion, 15 à 20 grammes par litre d'eau.*

13° *La seconde écorce de sureau, 15 grammes par litre d'eau.*

Les diurétiques minéraux sont :

Le nitrate de potasse; — l'acétate de potasse; — le nitrate de soude; — les sulfates de potasse et de soude; — le sulfate de magnésie; — le tartrate de potasse; — le bicarbonate de potasse et de soude; — le benzoate de soude et de chaux; — le citrate de magnésie à la dose de 2 à 10 grammes dans un litre de tisane ou dans un litre de vin blanc.

Le carbonate de lithine, 15 à 25 centigrammes, trois fois par jour, dans de l'eau, dans la gravelle et dans la goutte ☐. (Garrad.)

Le choléate de soude, 15 centigrammes à 1 gramme, en pilules. (Wucherer.)

Le silicate de soude ☐.

Le benzoate de soude, 1 à 2 grammes par jour, dans la goutte ☐. (Ure.)

Les diurétiques du règne animal sont :

Le thé d'abeilles, 10 grammes d'abeilles pilées pour 500 grammes d'eau ☐. (Gordon.)

Les pattes de grillon, en infusion, 10 grammes par litre d'eau ☐.

L'urée, 50 centigrammes à 2 grammes, en solution dans l'eau ☐. (Ségalas.)

Le nitrate d'urée, 5 centigrammes à 1 gramme, dans 50 grammes d'eau sucrée.

L'urate d'ammoniaque, à la dose de 20 à 50 centigrammes, en pilules ☐.

DOIGTS (ADHÉRENCE DES). (SYNDACTILIE.)

L'adhérence congénitale des doigts est le fait du défaut de séparation des doigts, qui doit avoir lieu dans la vie fœtale environ vers la cinquième semaine. Les doigts adhérents sont la contre-partie des doigts bifides.

L'union des doigts a lieu le plus souvent par la peau seule. Quelquefois les os sont unis entre eux et il manque des tendons. L'adhésion porte sur toute l'étendue du doigt ou sur le segment correspondant à la phalange seulement.

* * Les brûlures de la main et ses plaies contuses entraînent des adhérences des doigts qui ne diffèrent de l'adhérence congénitale que par la présence d'un tissu cicatriciel et par des brides cicatricielles qui, unissant la peau des doigts à celle du dos ou de la paume de la main, donnent lieu à des déviations et à des subluxations. Il n'y a rien d'irrégulier comme les adhérences cicatricielles des doigts.

Thérapeutique.— Quand les articulations des doigts adhérents sont défaut, et quand il manque des tendons, on ne doit pas opérer.

Lorsque l'adhérence, constituée par de la peau, n'occupe que la base du doigt, permet une certaine mobilité et ne gêne pas les mouvements de préhension, il n'est pas indispensable d'opérer.

On doit toujours chercher à rendre libres le pouce et l'index.

C'est vers l'âge de trois ou quatre ans qu'il est plus convenable de tenter l'opération (Nélaton).

Quelle que soit l'étendue des adhérences, on aura recours au procédé d'incision, après ou avant création d'une commissure.

Ou bien la base du pli interdigital sera traversée avec une aiguille munie d'un fil de plomb qu'on laissera à demeure jusqu'à cicatrisation de la plaie (Rudtorffer), et l'on coupera ensuite l'adhérence depuis la commissure artificielle jusqu'à son bord libre. Au lieu du fil de plomb, on peut se servir d'une plaque de plomb large de 1 centimètre que l'on engage dans une plaie faite avec une lancette (Beck).

Ou bien on fait sur la face dorsale de la commissure une incision en V qui s'étend sur la membrane interdigitale, on incise la membrane unissant, on ramène le lambeau sur la face palmaire, et ou l'y maintient par une bande de diachylon tout le temps nécessaire à la cicatrisation isolée des doigts (Zeller), fig. 151. Tailler deux lambeaux en V, en décollant la peau de la membrane intermédiaire, couper la pointe du lambeau et la réunir par première intention (Morel-Lavallée), est une assez bonne application de l'opération précédente.

Ou bien après avoir fait une incision simple sur la membrane intermédiaire, on réunit la plaie par trois ligatures placées, une à la commissure et une à la base de chaque doigt (Velpeau). Ce procédé n'est bon que quand la membrane interdigitale est très-étendue.

Ou bien, la membrane interdigitale étant prise entre les mors d'une pince, on incise à droite et à gauche, en taillant une languette large au moins de

4 millimètres. Les doigts écartés, pansés simplement, sont placés sur une palette digitiforme; la languette interdigitale se rétracte et vient se placer à l'angle de division des doigts, où elle forme une commissure;



Fig. 454. — A, C, D. Incision pour diviser la commissure et tailler le lambeau en V. — E. Lambeau taillé, prêt à être appliqué dans la commissure. (Procédé de Zeller.) (A. Guérin.)

on déprime la languette si elle ne se rétracte pas (Decès). Ce procédé est bon pour les adhérences cicatricielles des doigts.

L'incision simple de la bride (Boyer) avec compression de la commissure au moyen d'une bandelette de diachylon (Dupuytren), ou la section journalière avec le bistouri de la cicatrice commençante à la commissure (Amussat) pour faire réunir les plaies des doigts avant celle de l'espace interdigital, sont des pratiques généralement suivies de récidive et peu sûres.

Une modification cependant favorise la réussite de l'opération, la suture des plaies de chaque doigt, avec ou sans incisions libératrices sur les faces dorsale ou palmaire du doigt (Velpeau, Nélaton).

Dans la syndactylie congénitale, quand les doigts sont réunis par une portion de peau assez étendue, on fait une incision sur la face dorsale d'un doigt dans toute l'étendue correspondant à l'adhérence. A l'aide de deux incisions perpendiculaires à la première on dessine un lambeau dorsal qui est constitué par la face cutanée dorsale de la membrane intermédiaire. On taille de la même façon un lambeau sur la face palmaire de la membrane intermédiaire, à partir du milieu de la face palmaire de l'autre doigt, on isole les deux lambeaux qui sont destinés à recouvrir les parties dénudées des doigts auxquels tient le lambeau (Didot de Liège, Nélaton).

Placer un sêton caustique (Fabrice de Hilden), un fil de plomb serré, qui traverse et embrasse toute la membrane intermédiaire (Kramer), est un moyen d'une efficacité douteuse.

La compression et la destruction de la membrane intermédiaire par une sorte d'écrasement linéaire à l'aide de deux tiges métalliques rapprochées par deux vis dont la supérieure traverse la peau au point où sera la future commissure (Maisonneuve), est un procédé qui a réussi une fois. On laisse l'appareil jusqu'à ce qu'il tombe; à sa chute, il reste deux cicatrices linéaires sur les doigts. C'est surtout pour

les adhérences congénitales que cette opération sera pratiquée.

Lorsque plusieurs doigts sont adhérents, et surtout dans le cas d'adhérences cicatricielles, on trouvera une singulière facilité à réparer les doigts en sacrifiant celui d'entre eux qui est le plus défectueux (Courty, Verneuil). Les lambeaux de peau d'un doigt serviront à remplacer le tissu cicatriciel qu'on aura été obligé d'enlever. Il n'y a pas de règle absolue pour cette opération, tout dépend de l'état des adhérences cicatricielles.

On aura soin d'opérer les adhérences accidentelles, non pas quand le tissu cicatriciel sera passé à l'état fibreux, mais quand il aura perdu sa vascularisation. Chez les enfants, il est important d'opérer de bonne heure.

Pendant les opérations, les hémorragies seront arrêtées par la compression et la ligature dans la plaie.

La gangrène atteint assez souvent les lambeaux et même la peau des doigts. Cette complication est redoutable en ce qu'elle entraîne inévitablement une récidive. On la prévient en taillant les lambeaux un peu larges et en n'opérant qu'une seule adhérence à la fois. Les procédés par compression, par ligature et incisions simples, mettent sûrement à l'abri de la gangrène; mais on doit se rappeler que ces moyens sont les moins sûrs.

On combattra l'inflammation consécutive par le pansement avec les compresses d'eau froide; on la prévient en ne comprimant pas les parties avec force par les sutures.

Doigts (ARRACHEMENT DES). Les doigts arrachés laissent toujours une plaie irrégulière, ne saignant pas, communiquant avec la paume de la main ou l'avant-bras, suivant la hauteur à laquelle le tendon fléchisseur profond, habituellement arraché avec le doigt, a été rompu.

Thérapeutique. — On réséquera les parties fibreuses flottantes; on pansera à l'eau froide et les malades seront tenus à la diète au bouillon pendant trois jours; — on pansera ensuite à l'eau froide; — la réunion immédiate est quelquefois suivie de fièvre purulente (V. PLAIES CONTUSES). Si un phlegmon de la main apparaît, on aura recours à la compression, à la position et aux incisions prématurées.

Doigts à ressorts (Nélaton). Une gêne dans l'extension d'un doigt, puis l'extension subite après un effort, constitue le doigt à ressort. — Une production élastique organique formant une petite tumeur que l'on sent sur la trajet d'un tendon cause ce phénomène. Elle est arrêtée au niveau des arcades formées à la base du doigt par les languettes de l'aponévrose palmaire à chaque mouvement d'extension. Pendant la flexion, le corps est arrêté moins facilement, le tendon fléchisseur a plus de puissance sur l'obstacle que les tendons extenseurs; et le doigt ainsi n'est pas gêné dans la flexion.

Thérapeutique. — Rien à faire. Cependant si le corps qui produit le doigt à ressort était très-volumineux, on pourrait, l'assimilant aux corps mobiles articulaires, l'extraire par la méthode sous-cutanée de Goyrand (Nélaton).

Doigts incomplets. Il n'y a pas de traitement chirurgical.

Doigts (INFLAMMATION DES). V. PANARIS.

Doigts (PLAIES CONTUSES DES). Les écrasements des doigts sont en général peu graves; lorsque la plaie contuse existe sur le troisième segment du doigt, les parties écrasées se détachent avec ou sans la phalange et la plaie guérit dans l'espace de un à deux mois. Les plaies du pouce et de l'auriculaire sont plus fréquemment suivies d'inflammation. Les écrasements d'un doigt entier ont plus de gravité.

Thérapeutique. — Ce n'est que lorsque l'écrasement est complet et quand le doigt a perdu toute forme, qu'il faut proposer l'amputation; elle fait alors gagner du temps pour la guérison. — Toutes les fois que l'on peut espérer conserver un moignon de doigt, fût-il très-irrégulier, cela vaut mieux qu'une amputation.

On pansera le doigt avec des compresses d'eau fraîche et d'eau-de-vie camphrée, pendant huit jours, jusqu'à ce que les douleurs aient cessé. On pansera ensuite avec des cataplasmes de farine de graine de lin deux fois par jour. La main sera placée à chaque renouvellement de pansement, un quart d'heure dans un bain d'eau de guimauve.

Toutes les parties mortifiées étant tombées, on rapprochera les bords de la plaie avec des bandelettes de diachylon, on pansera simplement, et pour tonifier la plaie on la lavera tous les jours avec du vin aromatique ou de l'eau additionnée d'une petite quantité d'eau-de-vie camphrée. Lorsque les bourgeons charnus seront bien formés, on fera un pansement avec les bandelettes de diachylon qu'on changera tous les quatre jours.

Doigts (RÉTRACTION DES).

I. Rétractions et flexions permanentes. —

Des brides cicatricielles entraînent souvent la déviation des doigts dans le sens de la flexion. Une arthrite déformante produit le même résultat. L'adhérence et la rétraction des tendons de l'avant-bras sont aussi une cause de rétraction des doigts.

On reconnaît les brides, les arthrites déformantes par la simple inspection. Les rétractions des fléchisseurs profonds se reconnaissent à ce que toutes les phalanges sont fléchies. La rétraction des fléchisseurs superficiels n'entraînent que la flexion du doigt sur le métacarpien. Lorsque les extenseurs explorés par l'électricité, ne sont pas excitables par le stimulant, il y a paralysie par atrophie musculaire; lorsque les muscles sont encore excitables il y a paralysie des nerfs; dans les deux cas, il y a contracture des doigts par défaut d'antagonisme des extenseurs. Ces états ne seront pas confondus avec les rétractions des tendons, dues le plus souvent à des inflammations anciennes.

Thérapeutique. — On traitera les contractures des fléchisseurs par l'extension forcée, au besoin par la ténotomie; alors on sectionnera avec le ténotome à travers une petite plaie le tendon des fléchisseurs

superficiels ou profonds; pour sectionner le premier, on incisera au niveau de la phalange, en insinuant le ténotome entre la peau et le tendon, on redressera le doigt autant que l'on pourra, on sectionnera jusqu'à ce que le doigt se redresse facilement. Pour diviser le tendon des fléchisseurs profonds, on sectionnera au niveau de la phalange, mais il ne faut avoir recours à cette opération que quand il y a rétraction réelle des fléchisseurs sans paralysie des antagonistes. V. plus loin.

On traitera les paralysies des extenseurs par l'électricité localisée. S'il y a atrophie, on aura recours aux appareils prothétiques, aux extenseurs artificiels (fig. 153 et 154). (Duchenne, de Boulogne.)

Il n'y a rien à faire contre l'arthrite déformante que le traitement général et local de la goutte.

Pour les rétractions consécutives à des cicatrices de plaies ou des brûlures, on fera sur la bride cicatricielle du doigt plusieurs incisions (Dionis) qui la diviseront dans toute son épaisseur, et l'on étendra le doigt avec des attelles dorsales et mieux des tiges métalliques trempées en ressort, de façon à obtenir une extension graduelle (Malgaigne). Les récidives, après ce traitement, sont peut-être plus rares qu'après l'incision et l'extension simples. On fera avec profit des incisions en V parallèles (Deeès).

Il est plus avantageux, lorsque cela est possible, de tailler, comme Celse, un lambeau comprenant toute la bride cicatricielle, et de le réunir aux lèvres de la plaie, après qu'on a replacé le doigt dans la rectitude (fig 152). On pourra réunir aussi entre elles les lèvres de la plaie au-dessous du lambeau. V. CICATRICIELLES (BRIDES.)

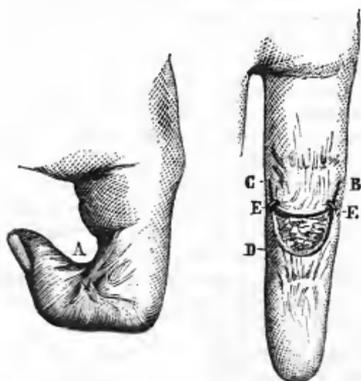


Fig. 152. — A. Bride cicatricielle. — E, E. Suture des bords du lambeau, qui comprend la bride cicatricielle. (Procédé français.) (A. Guérin.)

Ces opérations exposent à des hémorrhagies que l'on doit traiter par la glace, la compression et le perchlore de fer employé avec mesure. Elles exposent à des gangrènes dues à la violence de l'inflammation; pour prévenir cet accident, on pansera avec l'eau glacée.

II. Rétraction permanente symptomatique d'une piqûre de nerf. A la suite des plaies des nerfs pendant une saignée, ou de la plaie d'un nerf profond, une névrite survient quelquefois et produit des contractures de tous les muscles

fléchisseurs, excepté de ceux du pouce qui sont quelquefois respectés.

En endormant les malades avec le chloroforme, les malades tombant dans la résolution complète, on a la preuve qu'il s'agit d'une simple contracture.

Les contractures des fléchisseurs sont des maladies rebelles et difficiles à guérir. La contracture est quelquefois telle que par suite de son augmentation continuelle les ongles finissent par creuser des ulcérations dans la paume de la main.

Thérapeutique. — Les douleurs persistantes au niveau d'une piqûre de saignée doivent éveiller l'attention; on aura recours au traitement de la névrite (V. NÉVRITE). Quand la douleur a cessé, pour éviter la contracture, on appliquera des révulsifs cutanés, les vésicatoires et les frictions avec une pommade camphrée; — on placera la main sur une palette où elle sera maintenue immobile; — s'il s'agit d'un nerf cutané, on en réséquera une portion au niveau du point blessé (Crampton); cette opération est grave, s'il s'agit d'une contracture due au nerf médian; la résection d'une portion du nerf produira une autre infirmité, la paralysie des fléchisseurs; et si l'on n'enlève pas une quantité suffisante du nerf, la contracture ne cédera pas.

Pour guérir les ulcérations de la paume de la main, on interposera entre elle et les doigts des plaques de caoutchouc, et l'on mettra sur les doigts des doigtiers de caoutchouc.

III. Rétraction des doigts par défaut d'antagonisme entre les muscles de régions opposées.

— Lorsque par suite d'une lésion musculaire les doigts sont fléchis d'une manière permanente, trois états peuvent exister, ou bien un muscle est contracturé, ou bien son antagoniste est paralysé ou atrophié (Duchenne, de Boulogne), ou bien celui-ci est rompu.

* * On reconnaît chacun de ces états à l'aide de l'électrisation localisée; si un muscle est contracturé on peut faire contracter son antagoniste, et le diagnostic est fait; s'il n'y a aucune contraction provoquée dans le muscle antagoniste, il est atrophié; si l'on a fait contracter ce muscle et si son tendon ne fait pas saillie sous la peau, il est certain que le muscle est rompu.

L'emploi du chloroforme permettant de redresser les doigts indique que le muscle n'a pas subi la transformation fibreuse ou n'est que contracturé.

Thérapeutique. — Contre la rétraction musculaire simple on aura recours aux applications de pommade belladonnée; axonge, 10 grammes; extrait de belladone, 4 gram-

mes, et l'on électrisera les antagonistes. — Si le muscle antagoniste au muscle contracturé est para-

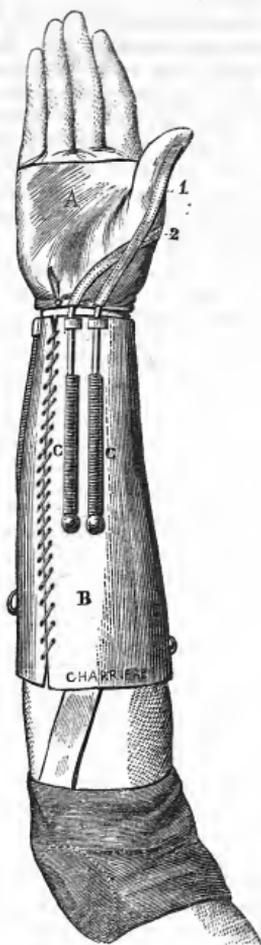


Fig. 153. — Appareil de Duchenne (de Boulogne). — C, C. Ressorts en spirale. Ils sont préférables aux lacs de caoutchouc.

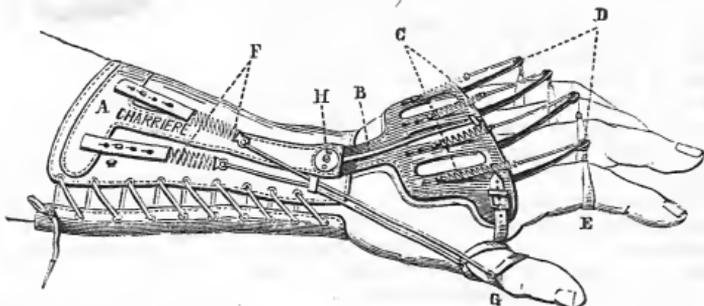


Fig. 154. — Appareil de Duchenne de Boulogne. — F, C. Ressorts à bondin.

lysé, on l'électrisera tous les jours avec un courant induit ou direct (Remak). — S'il est atrophié, on

électrisera néanmoins, et lorsqu'il sera démontré que l'électrisation est impuissante, on appliquera les appareils prothétiques (fig. 134). On appliquera les mêmes appareils, si le muscle est rompu. Dans ces appareils, les ressorts à boudin sont préférables aux lanières de caoutchouc (traitement de Duchenne, de Boulogne). V. CRAMPE DES ÉCRIVAINS et MAIN (DÉFORMATION DE LA).

IV. Rétraction permanente par brides sous-cutanées et par rétraction de l'aponévrose palmaire. — La rétraction de l'aponévrose palmaire (Dupuytren, Goyrand, Gerdy) est le fait d'inflammations intéressant la peau et le tissu sous-cutané, ou d'un érythème appelé par Alibert érythème *paratrimé*, ou d'une irritation de la peau par des froissements répétés, comme cela arrive chez les menuisiers, qui frappent sur leur ciseau avec la paume de la main.

* * Ce n'est pas toujours l'aponévrose qui est rétractée, ce sont les brides qui s'étendent de l'aponévrose palmaire à la face profonde du derme (Maslieurat, Goyrand), ce sont des brides sous-cutanées accidentelles (Gerdy) analogues au tissu cicatriciel.

* * Les trois derniers doigts sont ceux qui sont le plus souvent rétractés par raccourcissement de l'aponévrose palmaire.

* * La peau est généralement dure, quelquefois elle est un peu douloureuse, les doigts deviennent moins mobiles; à la période extrême de la maladie ils présentent une flexion de la phalange sur le métacarpien et une flexion de la phalange sur la phalange. Des brides étroites font une légère saillie sous la peau.

* * La flexion par des brides cutanées est reconnue par la simple inspection et le souvenir des antécédents de la maladie, — les rétractions dues aux tendons fléchisseurs profonds sont reconnaissables à la flexion de toutes les articulations des doigts, — les rétractions dues au fléchisseur superficiel, donnent dans la paume de la main et au poignet la sensation de cordons durs et tendus sur le trajet des tendons.

* * Il est rare que la rétraction des doigts, due à des brides sous-cutanées guérisse spontanément, même par le repos, et les malades gardent toujours une difficulté dans les mouvements des doigts.

Thérapeutique. — Au début, le repos, l'extension des doigts par une gymnastique journalière et l'emploi d'une palette destinée à maintenir les doigts étendus, immobiles, peuvent arrêter la marche croissante de la maladie.

Les brides que l'on pourra sentir en étendant le doigt seront incisées sur un ou plusieurs points avec la peau (Dupuytren), par la méthode sous-cutanée avec un ténosome (A. Cooper), ou mieux excisées après une incision longitudinale de la peau, parallèle à la bride (Goyrand); puis les doigts seront tenus étendus, et pansés à l'eau froide; — la main sera placée dans l'élévation.

Les opérations sont susceptibles d'être suivies

d'inflammations phlegmoneuses avec gangrène, malgré le soin apporté à l'opération, et la rétraction récidive.

Lorsque la rétraction des doigts n'est pas extrême, il n'est pas nécessaire d'opérer. Les brides du pouce (Goyrand) devront toujours être opérées.

Doigts surnuméraires. Chez les fœtus monstrueux les doigts doubles ne sont pas rares, ils sont moins fréquents chez les fœtus bien conformés. — Le doigt surnuméraire est souvent un second pouce formé de deux phalanges, ou seulement de deux phalanges.

Trois cas peuvent se présenter. Il y a une phalange bifurquée ou composée de deux portions adhérentes par une articulation vraie, il y a une phalange et une phalange double, il y a un pouce entier et un métacarpien double, mais seulement à son extrémité articulaire avec la phalange.

Il existe des cas où un appendice cutané représente un doigt surnuméraire; cette disposition peut exister sur tous les doigts indistinctement, et elle est en général symétrique.

Thérapeutique. — Les doigts surnuméraires doivent être enlevés. Lorsqu'un pouce surnuméraire, quoique plus petit que le pouce normal, est dans une direction meilleure que ce dernier, on enlèvera le pouce normal (Nélaton).

Pour enlever le doigt surnuméraire, on incise circulairement sans tailler de lambeau; on resèque ou l'on désarticule, et l'on panse comme les amputations, seulement on doit toujours employer les compresses d'eau froide.

Toutes les fois qu'un os est bifurqué, on reséquera la branche qui supporte le doigt surnuméraire. — Lorsqu'il y a une double articulation sur une extrémité osseuse non bifurquée, on enlèvera encore le doigt. Mais on devra alors panser rigoureusement à l'eau froide, pour éviter une arthrite. On opérera de bonne heure. Les enfants ont plus de chance que les adultes d'échapper aux inflammations.

Les appendices cutanés seront enlevés d'un coup de ciseaux.

Doigts (TUMEURS DES).

I. Varices artérielles. — Une tumeur enflant peu à peu tout le doigt, animée de battements isochrones à ceux du pouls, réductible, à la base de laquelle on sent battre des vaisseaux artériels que l'on distingue du reste de la tumeur, est une varice artérielle ou anévrysme cirsoïde. V. VARICES ARTÉRIELLES.

Thérapeutique. — La compression avec un doigtier de caoutchouc est un bon traitement palliatif.

Lorsque le bout du doigt est seul atteint, l'amputation est le meilleur moyen curatif, car les injections coagulantes sont dangereuses et les ligatures d'artères ne guérissent pas cette infirmité.

Lorsque tout le doigt est le siège du développement variqueux, il n'est pas bon d'opérer, la récidive se ferait sur la main. — Lorsque les artères de l'avant-bras sont dilatées, il faut se borner à la compression avec des doigtiers ou des gants de caoutchouc.

II. *Kystes synoviaux*. — Les kystes synoviaux sont rares aux doigts, ils forment des tumeurs fluctuantes d'abord, sans changement de couleur à la peau, puis violacées, ce sont des tumeurs mobiles sous la peau, suivant le trajet des tendons, indolentes, qui, lorsqu'elles sont ouvertes, donnent issue à de la matière ayant la consistance de l'empois et quelquefois à de la sérosité.

Thérapeutique. — Ponctionner la tumeur, évacuer le contenu et faire des injections iodées, — éviter la stagnation des liquides dans le kyste en plaçant un tube perforé (Chassaing).

III. *Enchondrome*. — Une tumeur faisant corps avec la phalange, dure, élastique, indolente, croissant avec lenteur sur le trajet d'une phalange ou au niveau de la tête d'un métacarpien, susceptible de présenter des points ramollis, des kystes et des plaques d'une dureté osseuse, est un enchondrome. V. ce mot.

Thérapeutique. — Amputer le doigt si la tumeur ne reste pas stationnaire, réséquer la phalange si l'enchondrome est bien limité à un seul os. Éviter les os, si l'exostose est bien circonscrite (Woillemier).

IV. *Tumeurs fibro-plastiques* (Nélaton). — Des tumeurs multiples plus ou moins mobiles sous la peau ou avec la peau, et paraissant isolées des tendons fléchisseurs, semblent être des hypertrophies partielles du tissu cellulaire, peut-être des hypertrophies des corpuscules de Paccini, des névromes (un seul cas a été vu jusqu'ici; la tumeur contenait du tissu fibro-plastique avec ou sans conservation du doigt) Robin).

Thérapeutique. — Pratiquer l'ablation des tumeurs (Nélaton).

V. *Hypertrophie éléphantiasique des doigts*. — Un seul cas a été décrit. Une malade a vu successivement les doigts de ses deux mains se tuméfier dans toute leur étendue en présentant un étranglement à leur base et en se colorant peu à peu d'une teinte violacée. Le tissu cellulaire des doigts enlevés était épaissi, dur et présentait l'aspect du tissu cellulaire qui existe autour des vieux ulcères (Mirault, d'Angers, Verneuil).

Thérapeutique. — L'amputation sera faite si la compression n'arrête pas les progrès du mal. On donnera le régime tonique.

On donnera les préparations iodurées, le sirop d'iode de fer, 30 grammes par jour, l'iode de potassium, 50 centigrammes par jour, à titre de modificateurs de la santé générale. V. ÉLÉPHANTIASIS.

VI. *Tumeurs inflammatoires*. V. PANARIS et GAINES TENDINEUSES.

VI. *Verrues*. V. VERRUES, VÉGÉTATIONS.

DOMÈNE (Isère). Eau chlorurée sodique et sulfureuse, d'une température de 40° centigrades. On la conseille contre les rhumatismes

chroniques, contre la scrofule et contre les maladies de la peau. Elle est peu employée.

DOMERAY (Maine-et-Loire). Eau ferrugineuse, gazeuse, froide, conseillée contre la gastralgie et la chlorose ☒.

DOMPTE-VENIN. Plante de la famille des apocynées, dont les racines longues et menues, âcres et odorantes, en poudre et en décoction, ont été employées comme antidote des morsures d'animaux venimeux. ☒.

DORONIE. Plante de la famille des synanthérées, dont la racine en poudre et en décoction, 4 à 10 grammes par jour, a été vantée contre le vertige et l'épilepsie ☒.

DORRES (Pyrénées-Orientales). Eau sulfureuse sodique ayant une température de 40°. Conseillée contre les rhumatismes chroniques et contre les maladies de la peau.

DOTHIÉNÉRIE. V. FIÈVRE TYPHOÏDE.

DOUCE-AMÈRE. Plante de la famille des solanées, dont les jeunes tiges sont employées comme sudorifique ou dépuratif; en décoction, 15 à 30 grammes par litre; en extrait, 10 à 20 centigrammes; en sirop, 15 à 30 grammes, contre les dartres ☒, la goutte ☒ et contre le rhumatisme chronique ☒.

DOUCHE. Choc d'une colonne de liquide, d'un jet de gaz ou de vapeur ayant une grande force sur une partie du corps. — C'est un moyen thérapeutique très-usité et qui rend de grands services aux malades.

Il y a les *douches simples, alcalines ou sulfureuses* qui se donnent chaudes ou froides en utilisant la force de percussion de la colonne d'eau qui sort d'un réservoir placé à une hauteur de 5 à 15 mètres.

Bouches d'eau simple, alcaline ou sulfureuse. On les administre au moyen d'une canule percée d'un seul trou pour avoir un jet vigoureux frappant avec force les parties malades, ou au moyen d'une pomme d'arrosoir qui divise en pluie la colonne de liquide. La douche est dite *descendante*, quand elle tombe verticalement, — *latérale*, quand elle arrive de côté, — *ascendante*, quand elle s'élève de bas en haut.

Douches descendantes. Les douches descendantes d'eau froide s'emploient pendant deux à cinq minutes dans la folie, le corps étant dans une baignoire et la tête fixée dans une planche percée d'un trou ☒. Les douches descendantes et latérales s'emploient sur le corps libre de toute entrave, nu et debout, pendant deux à cinq minutes dans la chlorose ☒, — dans l'anémie ☒, — dans le nervosisme ☒, — dans les engorgements du foie et de la rate ☒☒, — dans la fièvre intermittente rebelle ☒☒, et constituent la plus importante des pratiques de l'hydrothérapie. V. ce mot.

Douches ascendantes. Les douches ascendantes d'eau simple ou minérale, chaude ou froide, se donnent dans le rectum, pendant cinq à huit minutes, en cas de constipation ☒ ou d'obstruction stercorale et d'invasion (*douches rectales*); dans le vagin lorsqu'il y a engorgement, abaissement ou déviation

de l'utérus ☐ (*douches vaginales*); sur l'utérus en gestation avancée lorsqu'il faut provoquer l'accouchement ☐ (Scanzoni) (*douches utérines*); sur les yeux, cinq ou six fois par jour dans l'ophtalmie purulente (V. ce mot), et elles se font alors au moyen d'un puissant irrigateur.

Les *douches descendantes alternativement chaudes et froides* sur tout le corps constituent la *douche écossaise* et s'emploient contre la chlorose, l'anémie et le nervosisme ☐.

Les *douches d'eau sulfureuse chaude* s'emploient pendant cinq à dix minutes tous les jours contre les douleurs rhumatismales chroniques ☐+, les engorgements articulaires ☐, et les douleurs produites par d'anciennes blessures. On les prend aux différentes eaux minérales naturelles sulfureuses d'Enghien, de Cauterets, de Luchon, de Saint-Honoré, d'Aix, etc.

Les *douches d'eau alcaline* s'emploient, pendant cinq à dix minutes, sur la région du foie dans les engorgements de cet organe ☐, et dans le rectum pour certains cas de dyspepsie avec catarrhe chronique du gros intestin ☐.

Douches d'acide carbonique. Il y a des *douches de gaz acide carbonique* que l'on emploie contre les douleurs du rhumatisme, contre la douleur des plaies cancéreuses du sein et de l'utérus. Elles se donnent au moyen d'un petit tube de caoutchouc, communiquant avec un récipient rempli de gaz. V. ACIDE CARBONIQUE.

Douches de vapeur. Il y a les *douches de vapeur d'eau simple* ou d'eau aromatisée (douche aromatique); elles se donnent tous les jours pendant une demi-heure, et on les emploie pour guérir les douleurs névralgiques et rhumatismales ☐.

DOULEUR. Sensation pénible occasionnée par la maladie primitive ou secondaire du système nerveux périphérique ou central. Ainsi tout organe malade peut devenir douloureux si la lésion s'étend aux nerfs qu'il renferme et quand les nerfs devenant primitivement malades engendrent des douleurs dans les parties où ils se distribuent.

* * Tous les organes et tous les tissus peuvent être le siège de la douleur, mais les viscères sont généralement moins douloureux que les organes superficiels, et il faut pour que la douleur s'y produise, que des tumeurs comprimant leurs nerfs s'y soient développées.

* * L'inflammation aiguë et chronique des tissus, leur compression et leur distension par une tumeur ou par un corps étranger, leur ulcération, l'action du froid et des caustiques, l'action spéciale du sang privé de ses globules sur le système nerveux (V. CHLOROSE), la goutte, la syphilis, les lésions du cerveau et des nerfs, sont les causes de la douleur.

* * Toutes les *nosohémies* (V. ce mot) et particulièrement les intoxications paludéenne, syphilitique, goutteuse, l'hypoglobulie et l'anémie sont des causes de douleur névralgique.

* * Des douleurs intermittentes régulièrement périodiques indiquent une fièvre larvée.

* * Des douleurs nocturnes occupant les os indiquent une diathèse syphilitique.

* * Superficielle ou profonde, vague ou suivant le trajet des nerfs (V. NÉVRALGIE), intermittente ou continue, forte ou faible, lancinante ou mordante, pulsative ou brûlante, prurigineuse, quelquefois périodique, la douleur présente les formes les plus variées, suivant l'âge et l'état moral des individus, selon l'organe affecté et enfin selon le degré de sensibilité des tissus.

* * Comme la sensibilité normale, la douleur a pour organe les nerfs mixtes, c'est-à-dire ceux des rameaux sortis des cordons antérieurs et postérieurs de la moelle épinière; en effet lorsque les rameaux fournis par les cordons postérieurs sont coupés la douleur cesse à l'instant et les parties sont entièrement paralysées du sentiment.

Thérapeutique. — La douleur physique peut être avantageusement combattue, dans la plupart des cas, par l'opium et par un certain nombre de substances administrées convenablement, par la bouche, par le rectum, par la peau dépouillée de son épiderme, par le tissu cellulaire et par les bronches. Si l'on ne peut toujours la faire disparaître, du moins est-il possible de la dominer et de rendre supportable l'existence à ceux qui, par des maladies incurables, sont voués à une mort certaine.

Guérir quelquefois, soulager souvent et consoler toujours, voilà la mission du médecin.

L'opium est sans contredit le meilleur des spécifiques de la douleur. C'est toujours à lui ou à ses composés qu'il faut revenir. On le donne soit en extrait, de 5 à 20 et 25 centigrammes par jour, en pilules, et si l'on augmente progressivement, on peut encore dépasser cette dose, soit sous la forme liquide de *laudanum de Rousseau* ou de *Sydenham*, de *sirop diacode* ou de *sirop de pavots*, 15 à 60 grammes par jour; soit enfin sous forme d'alcaloïde, la *narcéine*, 1 centigramme ☐+, la *morphine*, 1 à 2 centigrammes ☐, la *codéïne*, 2 à 3 centigrammes ☐, la *papavérine* ☐ et la *thébaïne* ☐. V. OPIUM.

Parmi les autres moyens de calmer la douleur, il faut citer :

Le *lactucarium*, qui n'a aucune vertu s'il n'est falsifié par l'opium; — l'*aconit* en extrait, 5 à 25 centigrammes ou en alcoolature, 1 à 2 grammes, et l'*aconitine*, 1 centigramme; — la *belladone*, en extrait, 5 à 25 centigrammes, et l'*atropine*, 1 à 5 milligrammes; — la *ciguë* et la *scutelline*; — la *jusquiame* et l'*hyoscyamine*; — le *vin de mandragore*, 50 à 150 grammes, etc. V. ces mots.

Les *anesthésiques*, tels que le *chloroforme*, l'*éther*; l'*amylène*, la *benzine*, la *liqueur des Hollandais*, l'*acide carbonique* en aspiration, sont de merveilleux moyens de combattre la douleur, mais leur application exige des précautions particulières et ne peut avoir lieu que dans des conditions spéciales.

L'*acupuncture* qui doit être employée dans les cas de névralgie, V. ce mot ☐+.

Les *vésicatoires volants*, saupoudrés de *sulfate de morphine* ou de *narcéine*, 2 à 3 centigrammes; les

inoculations et les injections hypodermiques de sulfate d'atropine, de narcéine ou de morphine. V. EXDERMIQUE (MÉTHODE).

Les lavements rendus narcotiques par l'opium pour les personnes qui ne peuvent le prendre par la bouche ou lorsqu'il y a des douleurs intestinales utérines, vésicales ou rectales.

Enfin les *révulsifs cutanés*, applicables seulement aux douleurs superficielles de la peau, telles que les douleurs rhumatismales et névralgiques. Dans ces cas, il faut appliquer les *toiles imperméables*, — les *bains de vapeur*, — les *bains* et les *douches d'acide carbonique* que l'on emploie aussi sur les plaies douloureuses et sur les ulcères cancéreux, — les *frictions excitantes*, — les *bains de vapeur térébenthinée* de Die (Drôme), — les *bains et douches d'eau chaude sulfureuse*, — les *eaux thermales*, — l'*hydrothérapie*, la *cautérisation au fer rouge*, les *vésicatoires volants* et la *teinture d'iode*, en applications quotidiennes, au moyen d'un pinceau, jusqu'à desquamation de l'épiderme.

FORMULAIRE DE LA DOULEUR.

Pilules d'acétate de morphine.

Acétate de morphine	5 centigrammes.
Poudre de guimauve	1 gramme.
Sirop de gomme	q. s.

Mélez, et faites huit pilules. Prendre une ou deux toutes les six heures ☐.

Pilules de codéine.

Codéine	} à 2 décigrammes.
Thridace	
Poudre de guimauve	q. s.

F. s. a. quatre pilules. A prendre une chaque jour ☐.

Pilules de thridace.

Thridace	4 grammes.
Poudre de réglisse	q. s.

F. s. a. dix-huit pilules. A prendre une chaque soir ☐.

Potion de thridace.

Thridace	6 décigrammes.
Infusion de coquelicot	125 grammes.
Sirop de sucre	32 id.

A prendre par cuillerée toutes les heures ☐.

Sirop de thridace.

Extrait de laitue	7 grammes.
Een pure	64 id.
Sirop simple	500 id.

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau; ajoutez la liqueur au sirop bouillant; ramenez celui-ci par l'évaporation à la consistance ordinaire et passez. (Bouchardat.)

Chaque once de ce sirop contient huit grains d'extrait de laitue. A prendre par cuillerée à café toutes les heures.

Pastilles de thridace.

Thridace	10 grammes.
Sucre	170 id.
Mucilage	q. s.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme. A prendre six à huit par jour ☐.

Pilules de lactucarium.

Lactucarium	4 grammes.
Poudre de guimauve	q. s.

F. s. a. trente-six pilules. A prendre une chaque soir comme hypnotique ☐.

Thériaque.

Cet électuaire, où toutes les drogues réunissant les propriétés les plus contraires sont réunies, car on y remarque des médicaments stimulants, toniques, astringents, antispasmodiques et par dessus tout de l'opium, est quelquefois utile; 4 grammes de thériaque renferment à peu près 5 centigrammes d'opium brut.

La thériaque procure le sommeil comme l'opium, mais elle n'a pas comme lui l'inconvénient d'abattre les forces, de diminuer l'appétit (dose, 2 à 4 grammes) ☐.

Fumigations de vrai mastic (Pistacia lentiscus) dans les douleurs goutteuses, nerveuses, dentaires ou auriculaires.

Applications de feuilles fraîches de tabac trempées dans le vinaigre ☐.

Inhalations d'éther dans un flacon jusqu'à production de vertiges ☐.

Inhalations de chloroforme, dirigées par un médecin et poussées jusqu'au vertige et à l'anesthésie ☐+☐. Malheureusement l'effet de ce remède est fugace, il ne calme la douleur que pendant quelques instants, et il est très-dangereux d'en prolonger l'emploi; — à l'intérieur, le chloroforme ne produit pas le même effet sédatif.

Douleurs de dents. V. DENTS (CARIE DES) et ODONTALGIE.

Douleur hépatique. V. COLIQUE HÉPATIQUE et CALCULS BILIAIRES.

Douleur intercostale. V. NÉURALGIE INTERCOSTALE.

Douleur intermittente. Quand les douleurs sont régulièrement intermittentes et périodiques, elles résultent d'une fièvre larvée et doivent être traitées par le sulfate de quinine, 25 à 50 centigrammes à la fin de l'accès. V. FIÈVRE INTERMITTENTE et NÉURALGIE.

Douleurs de tête. V. CHLOROSE et NÉURALGIE.

Douleurs ostéocopes. — Ces douleurs sont nocturnes ordinairement et en rapport avec la syphilis.

Pilules d'iode double de mercure et de morphine.

Iodure de mercure et de morphine	1 gramme.
Poudre de réglisse	2 id.
Miel	q. s.

F. s. a. soixante-douze pilules. On en prendra une chaque soir. On élèvera successivement la dose jusqu'à production d'un commencement de douleur aux gencives. V. SYPHILIS.

Pilules de chlorure double de mercure et de morphine.

Chl. de merc. et de morph.	1 gramme.
Poudre de réglisse	2 id.
Sirop de gomme	q. s.

F. s. a. soixante-douze pilules. On en prendra d'abord une le matin et une le soir. On élèvera successivement la dose.

DOUVE (DISTOME). Entozoaire de l'ordre des trématodes, comprenant deux espèces, la douve du foie, *Distoma hepaticum*, et la douve lancéolée, *Distoma lanceolatum*.

La douve du foie est oblongue, blanchâtre, longue de 10 à 30 millimètres et large de 3 à 12 millimètres, plus large en avant qu'en

arrière, et habite les voies biliaires et l'intestin.

La douve du foie est chez l'homme le résultat



Fig. 155. — Douve hépatique. — a. Ventouse antérieure. — b. Pénis. — c. Une des branches du tube digestif. — d. Ventouse ventrale. — e. Traces de l'organe femelle.

de l'alimentation par la chair de mouton ou de lièvre, dans laquelle se trouvent des œufs de douve. Elle donne lieu à des accidents de rétention biliaire semblables aux accès de colique hépatique; mais il est impossible d'en reconnaître la présence pendant la vie.

DRAGÉES. Préparation pharmaceutique dans laquelle des pilules sont recouvertes d'une couche de gomme et de sucre. C'est le même procédé qu'on emploie pour faire les *granules*. On fait ainsi des dragées de calomel, de santoline, d'iode de fer, de sulfate de quinine, de cubèbe, de copahu, ou des granules d'atropine, d'acide arsénieux, d'aconitine, de digitale, de morphine, de strychnine, etc., aux doses les plus ordinairement employées par les médecins.

DRAGONNEAU (FILAIRE DE MÉDINE)

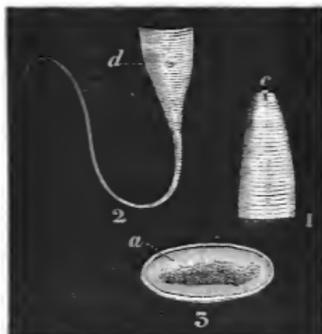


Fig. 156. — 1. Partie supérieure. — c. Bouche. — 2. Partie inférieure. — d. Anus. — 3. Coupe du corps du dragonneau. — a. Masses musculaires.

(Kæmpfer, Gmelin, Maisonneuve). Le dragon-

neau ou nématode filiforme long de 0^m,50 à 4 mètres, dont le mâle peu connu a deux pénis inégaux et dont la femelle se développe dans le tissu cellulaire, sous la peau, où elle est pelotonnée sur elle-même et devient l'occasion de la formation d'une tumeur qui a la grosseur d'un pois.

* * Le dragonneau se fixe sur les individus qui vivent dans les pays chauds. Il existe quelquefois dans les varices anciennes (Maisonneuve). Dans nos climats on l'a confondu à tort avec des caillots fibrineux, des varices (Hogdson).

* * Les filaires ordinairement placés sous la peau des membres inférieurs, où ils se tiennent enroulés sur eux-mêmes, ne provoquent d'abord qu'un prurit désagréable, mais bientôt ils forment une tumeur qui s'ulcère et leur tête apparaît au milieu du pus.

Thérapeutique. — Lorsque la pustule s'ouvre spontanément, on voit au milieu d'une sanie roussâtre la tête du ver, reconnaissable à une bouche simple, arrondie.

Quand on voit la tête d'un filaire au fond d'un abcès, il faut la prendre avec une pince, la tirer avec précaution pour l'enrouler autour d'un petit cylindre de toile, afin d'enlever l'animal sans le rompre, et si l'on éprouve de la résistance on s'arrête en fixant le ver au bord de la plaie avec une bande pour recommencer l'extraction un peu plus tard, de manière à ne rien laisser dans la plaie.

Il existe aussi de petits filaires dans les ganglions bronchiques (Rodolphi), dans l'œil, entre la conjonctive et la sclérotique, ou dans le cristallin, mais ces vers sont très-rares.

DRAIN. Tube de caoutchouc criblé de trous. V. DRAINAGE.

DRAINAGE CHIRURGICAL (Chassaignac). Le drainage chirurgical est un procédé de traitement des abcès et des kystes, dérivé du procédé ancien, le *séton* [V. ABCÈS FROIDS, GRENOUILLETTE, THYROÏDE (KYSTES DE LA GLANDE)]. Il consiste dans l'application de tubes de caoutchouc criblés de trous dans des cavités contenant un liquide que l'on veut évacuer. Il a sur le seton l'avantage de ne pas obliger à faire une grande ouverture, et la cavité ainsi que les trous du tube permettent un écoulement régulier et incessant des produits contenus dans le kyste.

Thérapeutique. — Pour passer un tube à drainage on se sert du trocart courbe de Chassaignac; une encoche dans la pointe du poinçon permet d'y introduire le tube de caoutchouc que l'on entraîne dans la canule en retirant le poinçon; puis, lorsque le tube de caoutchouc est sorti par l'orifice de la canule, on retire celle-ci en retenant de l'autre côté le tube à drainage.

On peut aussi introduire les drains à travers deux ouvertures faites avec le bistouri. Pour cela, on passe un stylet aiguillé à travers les deux ouvertures,

et l'on fait passer le drain attaché au stylet. On lie ensemble les deux bouts du drain.

Les tubes à drainage laissés en place pendant longtemps ne s'encroûtent point; on nettoie leur intérieur en y faisant passer un courant d'eau. Un bourrelet fongueux entoure la plaie par où passe le tube, et il faut toucher de temps en temps les bourgeons charnus avec le crayon de nitrate d'argent.

Lorsque la tumeur où a été placé le tube à drainage exige des lavages avec la teinture d'iode, on injecte à travers un des orifices du tube à drainage.

Le moment où il convient d'enlever un tube à drainage est indiqué par la cessation de l'écoulement du pus.

Les mèches sont avantageusement remplacées par des drains ou tubes perforés. Voici comment on applique ces derniers à cet usage :

On lie une des extrémités du tube, puis on passe un stylet dans le tube ainsi fermé; on introduit le tout dans la fistule; on retire le stylet en maintenant le tube de caoutchouc. On doit changer tous les jours le tube, car il peut se remplir de pus desséché. Mais, en principe, cette espèce de mèche est loin de retenir le pus autant que les mèches de linge.

L'application de canules à demeure dans les kystes, comme la canule à demeure que Bandens avait imaginée pour le traitement de l'hydrocèle, est encore une sorte de drainage, qui a été pour ainsi dire un procédé de transition entre l'ancien procédé du séton et le drainage chirurgical.

DRAKE (*Dorstema contrayerva*). Espèce de contrayerve (V. ce mot), dont la racine, rapportée du Pérou par Drake, est quelquefois employée comme stimulant.

DURILLON. V. CALLOSITÉS.

Durillons enflammés. Un durillon longtemps pressé, qui devient douloureux, engendre une lésion spéciale qui se présente avec trois degrés.

Ou bien le durillon est soulevé par un épanchement séro-purulent entre le derme et la face profonde du durillon.

Ou bien il y a mortification limitée de la peau, au-dessous de l'épanchement et un véritable petit abcès dans le derme.

Ou bien enfin, il y a inflammation d'une bourse séreuse accidentelle située sous la peau. Cette dernière lésion est la plus fréquente. **V. PHLEGMONS DE LA MAIN ET DU PIED, BOURSES SÉREUSES (MALADIES DES).**

Thérapeutique. — Abraser le durillon avec un bistouri, ou l'enlever s'il se décolle du derme. — Inciser profondément s'il y a inflammation du derme ou phlegmon autour d'une bourse séreuse.

DURTAL (Maine-et-Loire). Eau ferrugineuse, gazeuse, froide.

DYSCROMATOPSIE. V. ACHROMATOPSIE.

DYSENTERIE. La diarrhée qu'accompagne du ténisme au rectum et à la vessie, des épreintes, l'impossibilité de retenir les matières glaireuses ou ensanglantées et de la fièvre constituent la dysenterie.

* * Il y a une dysenterie *sporadique*, en général, peu grave et une dysenterie *épidémique*, souvent assez meurtrière, sévissant à la fois sur un grand nombre de personnes de la même localité.

* * La dysenterie est plus rare dans les pays tempérés que dans les pays chauds où elle existe à l'état d'endémie.

* * Comme tous les typhus, la dysenterie peut naître de l'encombrement, et c'est pourquoi elle se développe si aisément dans les camps, dans les prisons et dans les villes assiégées, sous l'influence des miasmes et des effluves organiques produits par l'agglomération humaine.

* * On a vu, mais cela est rare, la dysenterie se produire chez un nouveau-né dont la mère était dysentérique.

* * La dysenterie est une sorte de typhus, et comme eux il est doué de *propriétés contagieuses* incontestables, qui paraissent résider pour une part dans les excréments dysentériques, ce qui impose la nécessité de cacher ces matières avec soin.

* * Les grandes chaleurs de juillet, d'août et de septembre, jointes à l'usage des fruits, à l'abus des boissons aqueuses et à la mauvaise nourriture, sont les causes de la dysenterie sporadique.

* * La rougeur, l'épaississement et le ramollissement de la muqueuse du gros intestin, son ulcération dans une partie ou dans la totalité de son étendue, l'épaississement des tuniques cellulaire et musculaire pouvant aller jusqu'à 1 centimètre d'épaisseur, des points noirs d'où la pression fait sortir du sang et qui ne sont que des follicules isolés remplis de sang; enfin des fausses membranes verdâtres recouvrant les ulcérations et des lambeaux de muqueuse gangrenée, voilà quelles sont les altérations caractéristiques de la dysenterie.

* * En outre, des ulcérations du gros intestin que produit la dysenterie, il y a tuméfaction et rougeur des ganglions mésentériques, gonflement du foie et souvent des péritonites partielles limitées au petit bassin.

* * La dysenterie s'observe habituellement à l'état *aigu*, mais de temps à autre on la rencontre à l'état chronique.

* * Dans la dysenterie aiguë sporadique, il se produit un peu de diarrhée ensanglantée avec des coliques et de la fièvre, puis arrivent les déjections incessantes de matières glaireuses, mêlées de sang, semblables à de la lavure de chair, la brûlure de l'anus, le ténisme, les épreintes et un abattement qui dure plus ou moins de temps, mais en huit à dix jours la maladie cesse pour faire graduellement place aux phénomènes de la santé.

* * Dans la dysenterie aiguë épidémique, il

se produit d'abord de la diarrhée, des coliques, de la fièvre et très-rapidement une prostration qu'accompagne d'incessantes et douloureuses évacuations d'une petite quantité de matières glaireuses, filantes, grumeleuses, opaques, remplies de sang, de fausses membranes ou de lambeaux de muqueuse gangrenée. Alors, l'abattement est considérable, il y a des épreintes horriblement pénibles, un ténesme très-douloureux du rectum et de la vessie, les yeux s'excavent, le visage s'altère, le corps maigrit, la peau se rapetisse, et il n'est personne qui, vis-à-vis d'un pareil malade, ne comprenne la gravité de la situation.

* * Dans les pays chauds la dysenterie épidémique est presque toujours compliquée d'hépatite.

* * Dans la dysenterie épidémique il y a presque toujours des symptômes généraux graves, soit des phénomènes adynamiques, soit enfin des phénomènes ataxiques, et il y a lieu d'en tenir le plus grand compte pour diriger le traitement.

* * La *résolution*, c'est-à-dire la disparition successive de tous les symptômes, le passage à l'état chronique et la mort par affaiblissement général, par péritonite aiguë, ou par hépatite, sont les terminaisons ordinaires de la dysenterie.

* * La diarrhée avec douleur au cæcum et sur le trajet du côlon, l'amaigrissement et la pâleur de toute la peau, sont les symptômes de dysenterie chronique.

Thérapeutique. — On devra jeter dans des endroits bien fermés ou décomposer avec du sulfate de fer en poudre ou du coaltar les déjections des dysentériques pour que leurs émanations ne transmettent pas la dysenterie.

La dispersion des foyers épidémiques de la dysenterie est le meilleur moyen de faire cesser l'épidémie, et le déplacement des malades suffit souvent pour guérir la dysenterie.

La décoction de riz, l'eau albumineuse, la décoction de racine de ratanhia, de fraiser, de bistorte, de tormentille, de quinquina, l'eau vineuse, les boissons acides avec le repos au lit, la diète au bouillon et un peu de vin de Xérès, de Malaga, de Collioure, de Marsala, d'Alicante, sont les remèdes hygiéniques de la dysenterie.

Au début de la dysenterie aiguë et dans l'hépatite consécutive, la saignée du bras et plusieurs applications de sangsues sur le ventre sont assez favorables, mais une fois l'arrivée des phénomènes ataxiques et adynamiques, les émissions sanguines sont plus nuisibles qu'utiles.

Comme régime, il faut ordonner le bouillon de poulet, le bouillon de bœuf, les potages à la crème de riz, au salep, au tapioca, au manioc, au cacahout, à la farine de lentilles, la purée de chair de poulet cru ou de filet de bœuf cru bien tamisée.

Les vomitifs sont quelquefois utiles à employer contre la dysenterie, mais c'est surtout lorsqu'il existe de l'ictère, des envies de vomir et des vomissements bilieux. Alors on administre l'ipécacuanha en pou-

dre, 1 à 4 grammes en une fois, ou bien l'ipécacuanha associé à l'opium, selon la formule suivante :

Poudre d'ipécacuanha 1 à 2 grammes.
Opium 10 à 20 centigr.

En pitules de 10 centigrammes, une toutes les deux heures.

Les purgatifs salins et huileux, ont été souvent donnés contre la dysenterie :

Sulfate de soude } parties égales.
Miel }

Méléz. Une cuillerée à bouche trois fois par jour ☒.

Ou bien le sulfate de soude, ou le sulfate de magnésie, 8 à 16 grammes en potion ☒. (Bretonneau.)

Ou bien, la crème de tartre, 15 grammes tous les quarts d'heure ☒. (Cheyne.)

Ou bien le nitrate de soude, 15 à 30 grammes par jour en potion ☒. (Meyer.)

Ou bien l'eau de Sedlitz, une demi-bouteille par jour ☒. (Thomas.)

Ou bien la rhubarbe, 50 centigrammes à 1 gramme par jour. (Stoll.)

Teinture de rhubarbe 45 grammes.
Teinture de gentiane 45 id.
Teinture de cannelle 45 id.
Teinture anodine 40 gouttes.

Méléz. Une cuillerée à café toutes les heures. (Gall.)

Ou bien l'huile de ricin, 15 à 20 grammes par jour ☒, le jalap ☒, la coloquinte ☒, le calomel, 1 à 2 grammes par jour ☒, matin et soir pendant cinq jours. (Aniel.)

Les narcotiques ont joui d'une grande faveur dans le traitement de la dysenterie. En première ligne, il faut citer l'opium, 3 à 5 centigrammes toutes les deux heures par la bouche, ou en lavement sous forme de 15 à 20 gouttes de laudanum de Sydenham, trois fois par jour ☒; la belladone; la jusquiame; le datura stramonium, en extrait, 3 à 5 centigrammes toutes les deux heures ☒; l'extrait d'aconit napel, 5 à 10 centigrammes par jour en potion par cuillerées ☒.

Les astringents ont été très-souvent employés, et parmi eux l'acétate de plomb, 5 à 20 centigrammes par jour ☒; l'extrait de ratanhia ou de monésia, 8 à 10 grammes ☒; l'eau de chaux, 60 à 100 grammes ☒; le sulfate de zinc, 10 à 30 centigrammes ☒; le nitrate d'argent en lavement (Boudin); l'iode en lavement.

Iode 25 à 50 centigrammes.
Foudre de potassium 4 grammes.
Eau distillée 90 id.

F. s. a. Pour un lavement, à répéter deux ou trois fois par jour ☒. (Einer.)

On a encore donné les diaphorétiques, tels que l'acétate ou l'hydrochlorate d'ammoniaque, 30 à 60 grammes en potion; mais ces moyens sont d'une efficacité douteuse.

Dioscoride et Pringle ont donné la cire jaune.

Cire 15 grammes.
Savon médicinal 125 centigrammes.
Eau 4 grammes.

Faites dissoudre et ajoutez peu à peu dans un mortier chaud :

Eau de menthe poivrée 90 grammes.
Eau 90 id.
Sirop diacode 45 id.
Laudanum de Sydenham 45 gouttes.

A prendre par cuillerées. (Pringle.)

On a donné le *phosphore* ☐ (Ortel), la *térébenthine* ☐ (Copland), le *chlorure de chaux*, la *narcisse des prés* (Passaquay), qui est vomî-purgative.

Poudre de narcisse des prés 4 grammes.

Divisez en trois paquets. Un par jour, délayé dans un verre d'eau sucrée ☐.

Des *lavements d'anidon*, des *lavements d'eau albulmineuse*, des *lavements d'eau froide*, des *lotions d'eau froide* sur le ventre et des boissons d'eau froide sont, dit-on, très-utiles (Brefeld). D'autres, au contraire, ont employé les *lavements d'eau chaude*, 25°, administrés avec une sonde œsophagienne, afin que le liquide pénètre beaucoup plus haut; mais rien ne prouve l'efficacité de ce moyen.

FORMULAIRE DE LA DYSENTERIE AIGUE.

Poudre antidyssentérique d'Hoffmann.

Peroxyde de fer	30 grammes.
Corne de cerf calcinée	15 id.
Racine de bistorte	8 id.
Racine de tormentille	8 id.
Cinnamum	125 centigram.
Acétate de plomb	250 id.

Mêlez. A prendre en poudre. Dose 1^{re}, 25 ☐.

Électuaire de Bergghen.

Sulfate de soude	} à parties égales.
Miel	

A prendre par cuillerée à bouche trois fois par jour ☐.

Mixtura de Gall.

Teinture de gentiane	45 grammes.
Teinture de rhubarbe	15 id.
Teinture de cannelle	15 id.
Teinture anodine	40 gouttes.

Une cuillerée à café toutes les heures ☐.

Mixtura du docteur Meyer.

Nitrate de soude	15 à 30 grammes.
Eau commune	250 id.
Gomme adragant	50 centigrammes.

A prendre par cuillerée à bouche dans la journée. *Tisane avec la décoction de Statice limonium*, 15 à 30 grammes par litre d'eau ☐.

Extrait de monésia, 1 à 4 grammes par jour ☐.

Émulsion de cire, 2 à 4 grammes. (Poerner.)

Poudre des Dorstenia du Brésil, appelée *caa-apia*, par les naturels, et *contrayerva* par les Portugais. (Martius.)

Décoction de grande pimprenelle, 8 grammes par litre d'eau (Gmelin) ☐.

Terre sigillée, 2 à 4 grammes en potion ☐. (Dioscoride.)

Décoction de quintefeuille, 10 grammes par litre d'eau en tisane et 30 grammes en lavement ☐.

Décoction de tormentille, 10 grammes par litre d'eau pour tisane et plus en lavement ☐.

Suc de plantain à 100 et 150 grammes ☐.

Tisane avec la décoction de sésame ☐.

Décoction de feuilles de ronces pour tisane ☐.

Acétate de plomb; après l'usage des évacuants l'on peut donner l'*acétate de plomb* à l'intérieur à 5 et 15 centigrammes (Ewel), en lavement avec addition d'un peu d'eau-de-vie camphrée. (Adair.)

Décoction de racine de grande consoude, 30 à 60 grammes par litre ☐.

Décoction de Paullinia africana, 10 grammes par litre d'eau ☐. (Bodwich.)

Chair de mouton ou de bœuf crue ou mi-crue et pilée, 200 à 250 grammes par jour. — C'est une imitation de la méthode de Weiss contre la diarrhée des enfants ☐.

Petit-lait, en boisson et en lavements. (Baglivi.)

Poudre de gomme-gutte et d'opium.

Gomme-gutte	2 centigrammes.
Opium	2 id.

Une fois par jour ☐.

Tisane avec la décoction d'ulmaire ou reine des prés (*Spirea ulmaria*).

Lavements iodés ainsi préparés.

Iode	60 centigrammes.
Iodure de potassium	4 gramme.
Eau	60 id.

Deux lavements par vingt-quatre heures pendant trois jours, et mettre demi-dose pour les enfants. (Palm.)

FORMULAIRE DE LA DYSENTERIE CHRONIQUE.

Lavement de ratanhia.

Extrait de ratanhia	4 gramme.
Alcool	4 id.
Eau	125 id.

Pour un quart de lavement qu'on renouvelle chaque jour ☐.

Créosote, quelques gouttes dans un lavement émollient, deux à trois fois par jour. (Gairdner.)

Lavements d'eau de Seltz. (D^r Paul.)

Lavement astringent.

Cachou concassé	5 grammes.
---------------------------	------------

Faites infuser dans :

Eau	300 grammes.
---------------	--------------

Tisane avec le cachou.

Cachou concassé	8 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Faites infuser pendant une heure et passez ☐. (F. H. P.)

Tisane de riz et cachou.

Tisane de riz	} à 500 grammes.
Tisane de cachou	

On édulcore souvent avec :

Sirop de consoude	64 grammes.
-----------------------------	-------------

(F. H. P.) ☐.

Tisane de rhubarbe purgative.

Rhubarbe	15 grammes.
--------------------	-------------

Faites infuser dans :

Eau	500 grammes.
---------------	--------------

A prendre par verrée dans la matinée ☐.

Tisane de rhubarbe tonique.

(Eau de rhubarbe.)

Rhubarbe	5 grammes.
--------------------	------------

Faites macérer dans :

Eau	1000 grammes.
---------------	---------------

A prendre comme boisson ordinaire ☐.

Limnade sulfurique ou limnade minérale.

Sirup de sucre	60	grammes.
Eau commune	1000	id.
Alcool sulfurique	3	id.

Mélez. (F. H. P.) ☒.

Limnade au brou de noir.

Extrait de noyer préparé avec le brou de noir et les feuilles vertes	8 à 12	grammes.
Limnade minérale	1000	id.

Dissolvez. Dose, un tiers ou un demi-verre quatre fois par jour.

Potion astringente au tannin.

Eau commune	100	grammes.
Eau de fleur d'oranger	20	id.
Tannin	5	décigrammes.
Teinture de cannelle	2	grammes.
Sirup d'osillet	30	id.

A prendre par cuillerée d'heure en heure ☒.

Potion astringente de Gamba.

Tannin	4	gramme.
Eau distillée d'absinthe	100	id.
Sirup de safran au vin	aa	20 id.
Vin de Malaga		

Cinq à six cuillerées à bouche par jour ☒.

Purgatif au calomel.

Calomélas	1	gramme.
Miel blanc et dur	10	id.

Mélez. A prendre en une seule fois. C'est la manière la plus commode d'administrer le calomel, sa grande densité empêche de le mettre dans des potions. (Bouchardat.)

Mixture d'ipécacuanha et de craie composée.

Ipécacuanha en poudre 25 centigrammes.

Délayez dans :

Sirup diaode	5	grammes.
Alcoolat de cannelle	40	id.
Mixture de craie	50	id.

En une seule fois. Répéter tous les quarts d'heure, dans le traitement de la dysenterie chronique ☒.

(Hooper.)

Potion d'ipécacuanha contre la dysenterie.

Ipécacuanha concassé 8 grammes.

Jetez dessus trois petits verres d'eau chaude, laissez digérer douze heures, passez. Décantez, à prendre par petits verres tous les quarts d'heure. Le premier jour on favorise les vomissements par de l'eau tiède; les jours suivants on verse une nouvelle quantité d'eau bouillante sur le marc. On peut continuer pendant cinq jours (Helvétius) ☒.

Poudre de craie composée.

Craie préparée	300	grammes.
Cannelle	120	id.
Racine de tormentille	aa	400 id.
Gomme arabique		
Potivre long	15	id.

Pulvériser séparément, mélez le tout ensemble. Dose, 4 à 2 grammes ☒. (Ph. Lond.)

Conserve ou électuaire simple de roses rouges.

Poudre de roses rouges	32	grammes.
Eau distillée de roses pâles	64	id.
Sucre en poudre	250	id.

Dans un mortier de marbre, divisez la poudre dans l'eau, et après vingt-quatre heures de contact ajoutez le sucre.

10 grammes par jour ☒.

Poudre astringente opiacée.

Alun	aa	5 grammes.
Sucre		
Opium		2 décigrammes.

Divisez en vingt paquets, en prendre deux ou trois par jour ☒.

Électuaire antidyentérique d'angusture.

Poudre d'angusture	40	grammes.
Poudre de cannelle	5	id.
Miel blanc	q. s.	

5 grammes matin et soir.

Bols composés de Pringle.

Thériaque	2	grammes.
Ipécacuanha	1	décigramme.
Craie préparée	q. s.	

Faites quatre bols.

Deux le matin et deux le soir ☒.

Pilules antidyentériques d'alumine.

Extrait de brou de noir	aa	parties égales.
Alumine pure		

Pour des pilules de 15 à 20 centigrammes ☒. (F. H. Lyon.)

Électuaire astringent au tannin.

Tannin	5	décigrammes.
Laudanum de Sydenham	10	gouttes.
Conserve de roses	10	grammes.

A prendre en un jour, en trois fois, contre les diarrhées rebelles ☒.

Pilules antidyentériques à la cire.

Cire jaune	15	grammes.
Cétine (blanc de baleine)	4	id.

Faites liquéfier à une douce chaleur, et incorporez :

Cachou en poudre	4	grammes.
Huile essentielle de cannelle	12	gouttes.

Faites des pilules de 3 décigrammes, trois à six par jour (Willis) ☒.

Potion purgative à la rhubarbe.

Rhubarbe 45 grammes.

Faites infuser dans :

Eau 150 grammes.

Passez, ajoutez :

Sirup de chicorée composé 30 grammes.

A prendre en une seule fois ☒.

Mixture calmante astringente.

Acétate de plomb	2	décigrammes.
Eau distillée	50	grammes.
Extrait d'opium	1	décigramme.

Une cuillerée toutes les deux heures. Contre la dysenterie (Monin) ☒.

sisme et les tumeurs du cerveau; — certaines altérations du sang et en particulier la chlorose et l'anémie, — certaines névroses, telles que la gastralgie; — certaines maladies chroniques de l'utérus et du foie; la goutte, la gastrite chronique, l'ulcère simple chronique et le cancer de l'estomac, — la plupart des maladies chroniques de l'intestin, etc., ont pour principal symptôme la dyspepsie.

** Toutes les affections morales, tristes et dépressives, produisent la dyspepsie.

** Quand on étudie la dyspepsie et qu'on en recherche les causes directes et indirectes, on voit qu'elle est *essentielle, sympathique ou symptomatique*.

** Dans la dyspepsie il y a du malaise, de la pesanteur et du gonflement épigastrique après le repas, des bâillements, des éructations inodores ou nidoreuses, des borborygmes, de la constipation ou des alternatives de constipation et de diarrhée, du pyalisme, de la céphalalgie, des vertiges, des palpitations, de l'insomnie, de la faiblesse, de la décoloration de la peau et tendance au refroidissement sans fièvre, enfin de l'hypochondrie poussée quelquefois à un degré considérable.

** Quand la dyspepsie s'accompagne de certains phénomènes incommodes, tels que les régurgitations acides, l'acidité de l'haleine et les éructations ou les vents, on dit qu'elle est *acide ou flatulente*.

** La goutte atonique est une cause habituelle de dyspepsie flatulente.

** La dyspepsie est essentielle quand il n'y a chez les individus aucune apparence de diathèse ou d'appauvrissement du sang, et qu'il n'existe aucune maladie de l'estomac ni des organes liés avec lui par une influence sympathique.

Dyspepsie acide. Des malaises sans fièvre et de la pesanteur à l'épigastre après le repas, donnant lieu à des bâillements, des pandiculations, quelques éructations et des régurgitations aigres et acides ou à une acidité prononcée de l'haleine, caractérisent la *dyspepsie acide*.

Dyspepsie chlorotique. Des douleurs apyrétiques d'estomac avec tiraillements et crampes, calmées par les aliments; du pyrosis sans éructations et sans aigreurs, avec *pica* et *malacia*, tels sont les phénomènes de la dyspepsie chlorotique.

Dyspepsie flatulente. Le gonflement épigastrique sans fièvre, les éructations inodores ou nidoreuses, les borborygmes et les vents pendant le travail de la digestion caractérisent la *dyspepsie flatulente*.

** La dyspepsie flatulente est un symptôme très-ordinaire chez les hystériques, chez les hypochondriaques et chez les nervosiques.

** Les goutteux sont très-exposés à la dyspepsie flatulente.

** Chez la femme, la puberté et la chlorose produisent très-souvent des flatuosités.

** Rien n'est fréquent comme la dyspepsie flatulente chez les personnes qu'attristent la vie solitaire, la prison, l'exil, l'ambition déçue, la jalousie, l'envie et toutes les passions si justement appelées dépressives.

** Toute dyspepsie flatulente qui se prolonge amène l'anémie, l'hypochondrie et quelquefois l'aliénation mentale poussée jusqu'au suicide.

** Les gros mangeurs expient presque toujours leur intempérance par la dyspepsie flatulente ou par une gastrite chronique.

** Une dyspepsie flatulente compliquée de vomissements alimentaires, de vomissements noirs et de melæna, indique un cancer de l'estomac ou un ulcère simple chronique de l'estomac.

** Des tumeurs gazeuses se forment très-souvent dans le ventre des malades atteints de dyspepsie flatulente, et dans ce cas elles occupent le cæcum.

** La dyspepsie flatulente produit quelquefois l'invagination des intestins et la mort si l'on ne remédie à cet étranglement.

** La fermentation de quelques aliments, tels que le lait, la bière, le veau, les radis, les haricots, les pois, etc., etc., est souvent la cause de la dyspepsie flatulente, mais il faut qu'une idiosyncrasie spéciale existe chez les individus.

Dyspepsie gouteuse. Quand un individu appartenant à une famille de goutteux ayant eu ou ayant des signes de goutte, se plaint de lenteur et de difficulté des digestions, de pesanteur épigastrique, d'aigreurs et de nausées, quelquefois de vomissements glaireux, aigres ou acides, on peut croire qu'il est affecté de *dyspepsie gouteuse*.

Dyspepsie inflammatoire ou dyspepsie catarrhale. Les malades qui, à la suite de diarrhée chronique ou d'alternatives de constipation et de diarrhée, gardent de la susceptibilité d'entrailles, ont des douleurs à l'épigastre, de l'hypochondrie, et restent maigres, avec de la fièvre après le repas, ont une *dyspepsie inflammatoire* due à une *phlegmasie catarrhale chronique du gros intestin*; ce que l'on pourrait appeler de la *dyspepsie iléo-cæcale*.

** Dans la dyspepsie inflammatoire chronique les excréments sont recouverts çà et là de mucus en plus ou moins grande quantité.

** Les malades atteints de dyspepsie inflammatoire chronique ont presque toujours une tumeur mobile de la fosse iliaque droite, formée par des matières excrémentielles accumulées dans le cæcum.

Thérapeutique. — La thérapeutique de la dyspepsie repose sur la connaissance des causes qui produisent le trouble des fonctions digestives.

Si la dyspepsie est flatulente, nerveuse et chloro-

tique, il faut favoriser l'absorption des gaz par la *magnésie calcinée*, une à trois cuillerées à café dans un quart de verre d'eau ☐; — le *charbon végétal*, même dose ☐+☐; — l'*oxyde de zinc*, 1 à 3 grammes ☐; — le *sous-nitrate de bismuth*, 1 à 3 grammes ☐. Contre l'état général chlorotique, il faut prescrire un régime mixte, moitié viandes, moitié légumes herbacés bien cuits, — purées de pommes de terre et de lentilles, — compotes de fruits, — vins de Bordeaux, — bains simples, de mer, de rivière et hydrothérapie. — Eaux minérales de Bus-sang, de Spa, de Saint-Galmier, d'Orezza, d'Ems, de Vichy, de Plombières. Exercice à pied; séjour à la campagne.

Préparations de *quassia amara*, 2 grammes en macération dans une carafe d'eau; — de *noix vomique* en poudre, 5 à 25 centigrammes par jour avant le repas; — de *colombo*, 50 centigrammes à 1 gramme en poudre avant le repas; — de *chicorée sauvage* et de *houblon* en infusion; — d'*aulnée* en infusion et en macération dans du vin; — de *quinquina* en extrait, en vin et en sirop; — de *fer*, sous forme de limaille, 25 à 50 centigrammes; — de *sous-carbonate* à la même dose; — de *lactate de fer*, — des pilules de *Blaud*, — de *pyrophosphate* en sirop, une cuillerée avant chaque repas, etc.

Quelquefois des vomitifs sont indiqués, s'il y a des phénomènes d'embarras gastrique.

Il faut donner des *purgatifs salins* ou *huileux*, et de la *moutarde blanche*, une à trois cuillerées par jour, s'il y a de la constipation.

Si la dyspepsie accompagne l'ingestion des féculents, il faut donner de la *diastase*, 1 à 3 grammes ☐, et quand elle suit les repas exclusivement composés de viande, la *pepsine* neutre ou acide en *poudre*, en *vin* ou en *élixir* (Corvisart). En poudre, la pepsine se donne à 1 gramme avant chaque repas ☐+☐.

Dans la dyspepsie acide, il faut prescrire l'*eau de chaux* seule ou avec du lait, 60 à 100 grammes par jour, — l'*eau d'Ems*, — l'*eau de Pougues*, — l'*eau de Vichy*, — les pastilles de *carbonate de magnésie* après le repas, — la craie et toutes les préparations alcalines.

Dans la dyspepsie inflammatoire chronique ou dyspepsie catarrhale ou dyspepsie iléo-cœcale, il faut prescrire un régime convenable, — les viandes noires et blanches rôties ou grillées environ 300 grammes par jour; — le poisson charnu sans arêtes à l'huile ou à la sauce; — les féculents en purée; — les légumes herbacés bien cuits; — le laitage; — les crèmes, et les fruits cuits avec du vin de Bordeaux dans l'eau. — Dans cette forme de dyspepsie, il n'y a que peu ou point de médicaments ni d'eaux minérales à prendre. — Les voyages et le séjour à la campagne sont ici très-utiles.

FORMULAIRE DE LA DYSPEPSIE.

Ambre gris (H. Cloquet), 5, 20, 40 centigrammes, jusqu'à 1 gramme, en *pilules* ou en *teinture*, 2 grammes dans la dyspepsie nerveuse ☐.

Camomille romaine en infusion après le repas : 2 grammes par litre d'eau dans la dyspepsie nerveuse ☐.

Infusion d'Athanasia maritima, usité beaucoup en Portugal (D^r Gomès) ☐.

Eau de chaux, 60 à 100 grammes, coupée avec du lait dans la dyspepsie acide ☐.

Piment (poivre long) à petite dose dans la dyspepsie chlorotique ☐.

Charbon de bois, une cuillerée à bouche deux ou trois fois par jour, dans la dyspepsie flatulente ☐.

Semences de carvi (*Carum carvi*), 50 centigrammes en infusion dans un litre d'eau ou deux à quatre gouttes d'huile essentielle, dans la dyspepsie flatulente ☐.

Chicorée sauvage : décoction de racines, 15 à 30 grammes par litre d'eau; ou bien de feuilles une ou deux poignées, dans la dyspepsie nerveuse ☐.

Acide prussique médicinal (six fois son volume d'eau), quatre à douze gouttes et plus dans une position pour vingt-quatre heures ☐.

Gentiane : *poudre*, 1 à 4 grammes; *infusion* le double; *extrait* de 75 centigrammes à 2 grammes.

Vin, de 7 à 30 grammes; *teinture*, vingt à soixante gouttes.

Infusion à froid de *quassia*; *vin de quassia*; *teinture* ou *extrait de quassia*, dans la dyspepsie nerveuse ☐.

Infusion de simarouba; *vin de simarouba*, dans la dyspepsie nerveuse ☐.

Café de glands ordinaires, à la fin du repas, dans la dyspepsie flatulente ☐. (Barras.)

La *graine de moutarde blanche*, administrée à la dose de 30 grammes, relâche légèrement sans fatiguer l'estomac ☐. (Cullen.)

Pilules de fiel de bœuf de 10 centigrammes, six par jour. Dyspepsie par maladie du foie ☐.

Pilules de diastase à 10 centigrammes, 5 à 10 pilules par jour; dans la dyspepsie flatulente.

Potages ou *purées de farine de lentilles* (*Ervum lens*) comme unique nourriture; dans la dyspepsie inflammatoire.

Cure de petit-lait, 1 à 2 litres par jour, à la campagne ☐.

Palétation du ventre, chez les personnes replettes. (Percy.)

Carbonate de potasse, 8 grammes par jour; dans la dyspepsie acide ☐.

Savon amygdalin, 30 centigrammes, dyspepsie acide ☐.

Poudre de rhubarbe, 30 centigrammes par jour avant le repas; dyspepsie flatulente ☐.

Infusion de suie de bois, 4 grammes par litre d'eau; dyspepsie flatulente. (Chapmann.)

Infusion de semences d'ocœtea cuminum; 4 grammes par litre d'eau; dyspepsie flatulente. (Martius.)

Poudre de noix vomique, 10 à 30 centigrammes; dyspepsie flatulente.

Pastilles de bicarbonate de soude, six à douze par jour, avant le repas; dyspepsie acide ☐.

Infusion d'Origanum dictamnus ou *dictamne de Crète*, 4 grammes par litre d'eau; dyspepsie flatulente ☐.

Mastication de poivre Bétel, préparé d'une façon spéciale; dyspepsie flatulente ☐.

Vanille.

Stimulant général très-agréable, qu'on emploie pour aromatiser les aliments.

Poudre de vanille.

Vanille 32 grammes.
Sucre 64 id.

Dose : 2 à 8 grammes ☐.

Teinture. Dose : 4 à 16 grammes dans une potion.

Potion de vanille.

Vanille 5 grammes.

Faites infuser dans :

Eau 150 grammes.

Ajoutez :

Sirup de cannelle 30 grammes.

F. s. a. Administrez par cuillerées à bouche ☒.

Tablettes mongoles.

Sucre en poudre 100 grammes.
Gomme arabique en poudre 30 id.
Extrait d'opium 5 id.
Girofle en poudre }
Macis en poudre } à 60 id.
Muscade en poudre }
Musc 25 centigrammes.

Mélez et ajoutez :

Eau distillée q. s.

Faites des tablettes de 3 décigrammes. Deux ou trois en se couchant, pour faciliter la digestion ☒.

Cachundé.

Terre boilaire 500 grammes.
Ambre jaune 250 id.
Musc }
Ambre gris } à 32 id.
Bois d'aloès 400 id.
Carbonate de magnésie 330 id.
Santal rouge 1000 id.
Santal citrin 50 id.
Mastie }
Calamus aromatiques }
Galanga }
Cannelle }
Aloès lavé avec le suc de roses } à 30 grammes.
Rhubarbe fine }
Myrobalans }
Absinthe }
Ivoire calciné 900 grammes.

Porphyriser toutes ces substances ; arrosez-les avec :

Vin muscat 500 grammes.
Eau de rose 250 id.

Mélez le tout exactement et avec :

Sucre en poudre }
Mucilage de gomme adrag. } q. s.

Faites des tablettes du poids de 6 à 7 décigrammes ☒.

Pilule vite.

Aloès 4 grammes.
Myrrhe 20 id.
Mastie 40 id.
Safran 5 id.
Rhubarbe }
Cubébe } à 2 grammes 1/2.
Girofle }
Vinaigre distillé q. s.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes. (D. Belzeri) ☒.

Apozème amer.

Gentiane 5 grammes.
Camomille 2 id.
Sirup d'absinthe 50 id.
Eau bouillante 1000 id.

F. s. a. A prendre par tasses dans la journée. Comme tonique et stomachique ☒.

Teinture de rhubarbe composée.

Rhubarbe 75 grammes.
Réglisse 8 id.
Gingembre }
Safran } à 12 id.
Esprit faible 1 litre.

Faites macérer pendant quatorze jours ; passez. Une cuillerée à café avant le repas, comme tonique, pour dissiper les vents et faciliter les digestions paresseuses ☒. (Ph. Lond.)

Alkermès liquide des Italiens.

Cannelle 25 grammes.
Macis 15 id.
Muscade 4 id.
Girofle 4 id.
Alcool à 83° 4000 id.

Laissez digérer pendant cinq jours, distillez et ajoutez au produit :

Sucre 6000 grammes.
Eau 3000 id.
Eau distillée de rose 2500 id.

Colorez la liqueur avec une teinture aqueuse de cochenille alunée, clarifiez et filtrez.

16 à 22 grammes après le repas, dans l'atonie de l'estomac ☒.

Gouttes amères.

Alcoolat d'absinthe 4000 grammes.
Fèves de Saint-Ignace râpées 500 id.
Carbonate de potasse liquide 15 id.
Suie pure 5 id.

Faites digérer au bain-marie pendant quinze jours ; exprimez et filtrez.

Prenez à huit gouttes au plus dans un verre de tisane amère, dans la dyspepsie flatulente ☒.

Vin d'absinthe.

Feuilles sèches d'absinthe 32 grammes.
Vin blanc généreux 4000 id.
Alcool à 31° Cart. (80 cent.) 32 id.

Incisez l'absinthe ; arrosez-la avec l'alcool, et après vingt-quatre heures de contact, ajoutez le vin, et faites macérer le tout pendant deux jours ; passez, exprimez et filtrez. (Bouchardat.)

Un petit verre avant le repas ☒.

Élixir sacré.

Rhubarbe 40 grammes.
Aloès socotrin 25 id.
Petit cardamome 15 id.
Alcool à 21° 1 litre.

Laissez infuser pendant trois jours ; filtrez. Comme tonique, 30 grammes. Dyspepsie par constipation ☒.

Potion stimulante.

Essence de menthe 1 gramme.

Dissolvez dans :

Alcool 40 grammes.

Mélez avec :

Sirup de gomme 100 grammes.
Eau de cannelle 50 id.

A prendre par cuillerées dans la dyspepsie atonique ☒.

Pilules toniques de Moscou (ou d'Huhn).

Extrait de columbo }
Extrait de gentiane } à 40 grammes.
Extrait de quassia }
Extrait de fiel de bœuf }
Poudre de gentiane q. s.

F. s. a. des pilules de 2 décigrammes. Employées comme stomachiques. Une après le repas ☒.

Thé tunka.

Fleurs de mélilot	400 grammes.
Fleurs de camomille	} à 30 id.
Fleurs de sureau	
Fleurs de botrys	

Macération pendant huit jours dans deux litres d'alcool à 20°; passez, puis mélangez :

Teinture ci-dessus	50 grammes.
Sirop de capillaire	400 id.

A la dose de 50 grammes pour 500 grammes d'eau, comme stimulant carminatif, dans la dyspepsie flatulente [±].

Alcoolat de Garus.

Aloès socotrin	32 grammes.
Myrrhe	16 id.
Safran	32 id.
Cannelle	16 id.
Girofle	16 id.
Noix muscades	16 id.
Alcool à 21° Cart.	8000 id.
Eau de fleur d'oranger	500 id.

F. s. a. (30 à 50 grammes, comme tonique stimulant après le repas) [±].

Si à cette liqueur on ajoute : safran, quantité suffisante pour colorer, et sirop capillaire, 5000, on aura l'*élixir de Garus*. (Bouchardat.)

Poudre du docteur Odier.

Magnésie calcinée	} à 50 grammes.
Sucres	
Oxyde de bismuth	5 id.

F. s. a., et faites des paquets de 1 gramme. Un paquet toutes les trois heures, dans la dyspepsie atonique.

Poudre de craie et rhubarbe.

Poudre de craie composée	5 grammes.
Poudre de rhubarbe	50 centigrammes.

Mélez. En une seule fois, le soir, dans le traitement de la pyrosis, de la cardialgie avec dyspepsie flatulente. (Nicolai.)

Pilules de Machiavel.

Aloès	6 grammes.
Cardamome	4 id.
Safran	} à 2 grammes.
Myrrhe	
Anis	
Bétoine	
Bol d'Arménie	

Mélez, et faites des pilules de 20 centigrammes. Toni-purgatives; utiles pour relever les forces digestives [±].

Pilules stomachiques.

Magnésie décarbonatée	3 grammes.
Safran en poudre	2 id.
Cannelle pulvérisée	1 id.

F. s. a. dix-huit bols avec sirop de sucre, quantité suffisante. Trois à six dans le courant de la journée [±]. (Parmentier.)

Baume saxon.

Huile concrète de muscade	125 grammes.
— essentielle de lavande	6 id.
— de sucien	6 id.
— d'origan	4 id.
— de marjolaine	4 id.
— de sauge	4 id.
— de romarin	4 id.
— de macis	26 décigrammes.
— de menthe	26 id.
— de rue	26 id.

Mélanges à froid. Dans la dyspepsie flatulente. Trois ou quatre gouttes sur du sucre pour l'usage interne, 2 à 4 ou 10 grammes pour frictions [±].

Poudre de rhubarbe opiacée.

Rhubarbe en poudre	5 grammes.
Opium brut en poudre	1 décigramme.

Mélez, divisez en quinze paquets.

A prendre un chaque jour avant le repas principal. Contre les gastralgies atoniques. C'est une excellente préparation. Quand il se développe beaucoup d'acide dans l'estomac, on ajoute à cette composition 5 grammes de magnésie calcinée, et l'on obtient ainsi la *poudre de rhubarbe et de magnésie opiacée*.

(Bouchardat.)

Teinture de cardamome composée.

Semences de cardamome	} à 40 grammes.
Semences de carvi	
Cocheuille	4 id.
Cannelle	20 id.
Raisins de Corinthe	450 id.
Esprit faible	1 litre.

Faites macérer pendant quatorze jours, filtrez. Dose, 4 à 16 grammes. Dyspepsie flatulente [±].

(Ph. Lond.)

Élixir fortifiant.

Extrait de casearille	15 grammes.
Extrait de gentiane	15 id.

Délayez dans :

Eau de menthe poivrée	4000 grammes.
---------------------------------	---------------

Ajoutez :

Teinture de Mars astringente	60 grammes.
--	-------------

Filtrez.

On en donne quelques cuillerées par jour. Dans la dyspepsie chlorotique et flatulente [±]. (Selle.)

Potion effervescente de Boerhaave.

Suc récent de citron	15 grammes.
Bon vin rouge	30 id.
Carbonate de potasse	4 id.

Le malade mêlera la poudre dans la liqueur, et à l'instant de l'effervescence il avalera le tout.

(Gaubius.)

Pilules anticicum.

Poudre d'aloès	24 grammes.
Extrait de quinquina	12 id.
Poudre de cannelle	4 id.
Sirop d'absinthe	q. s.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes, une ou deux avant le repas. Dyspepsie par constipation.

Bols digestifs.

Poudre diaromaton	1 gramme.
Ipéacuanba	1 décigramme.
Sirop de cannelle	q. s.

F. s. a. deux bols.

Un le soir au moment de se coucher. Contre la dyspepsie. (Schmidt.)

Mixture de craie.

Craie préparée	40 grammes.
Sucres blancs	40 id.
Gomme arabique en poudre	5 id.

Triturez dans un mortier et ajoutant peu à peu :

Eau de fontaine 250 grammes.

32 à 60 grammes par jour. Dans le traitement de la dyspepsie acide avec *pyrosis* ☐. (Ph. Lond.)

Élixir de gentiane.

Gentiane pulvérisée. 80 grammes.
Carbonate d'ammoniaque pulvérisé. 16 id.
Alcool à 80° 528 id.
Eau. 1034 id.

Laissez macérer pendant huit jours, et passez :

Liquueur obtenue 2 parties.
Sucre. 1 id.

Laissez fondre et filtrez, 10 à 50 grammes ☐. (Deschamps.)

Potion contre la gastralgie.

Strychnine 3 centigrammes.
Eau. 120 grammes.
Acide chlorhydrique 1 goutte.
Sirop de menthe 30 grammes.

A prendre par cuillerée, de deux en deux heures. ☐.

Poudre de carbonate de magnésie avec la soude.

Régliasse en poudre 1 gramme.
Carbonate de magnésie 2 décigrammes.
Carbonate de soude } à 20 centigrammes.
Poudre de gingembre. }

Mêlez. En une seule fois dans la cardialgie. (Nicolai.)

Potion stimulante aromatique.

Teinture de vanille } à 10 grammes.
Teinture de cannelle }
Sirop de sucre 50 id.

A prendre en une ou plusieurs fois ; dans la dyspepsie flatulente ☐.

Café de glands.

Glands torréfiés. 16 grammes.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans :

Eau 400 grammes.

Passez et ajoutez :

Sucre. 50 grammes.

Dans la dyspepsie inflammatoire et flatulente ☐.

Extrait de genièvre.

Comme tonique et stomachique. Dose : 1 à 15 grammes ; dans la dyspepsie chlorotique et flatulente ☐.

Poudre digestive simple.

Cannelle en poudre. 30 grammes.
Sucre. 500 id.

Mêlez. 8 à 12 grammes en se mettant à table ☐. (Duc.)

Poudre stimulante.

Gingembre 40 grammes.
Cannelle 20 id.
Anis 40 id.
Quinquina en poudre 40 id.

Mêlez, divisez en paquets de 6 décigrammes. Un ou deux par jour, dans la dyspepsie chlorotique et flatulente ☐.

Vin de présure. Ce vin se fait avec un estomac de veau très-frais, lavé, essuyé, coupé par morceaux et macéré trois semaines dans du vin de Madère, de Xérès ou de Malaga, une cuillerée à café après le repas ☐.

Si l'on prend du vin blanc français, il faut ajouter un dixième d'alcool et du sucre, sans cela le vin ne se conserverait pas.

Eaux minérales.

Eau ferrugineuse de *Bagnols* (Orne) en boisson ☐.
Eau de *Vichy* en boisson et en bains, surtout la source *Lardy*.

Eau gazeuse artificielle de *Seltz* aux repas ☐.

Eau ferrugineuse de *Spa* ☐.

Eau ferrugineuse d'*Orezza* ☐.

Eau gazeuse alcaline de *Saint-Galmier* ☐.

Eau ferrugineuse et sulfureuse d'*Encusse* (Haute-Garonne) ☐.

Eau gazeuse de *Saint-Alban* ☐.

Eau ferrugineuse de *Forges* (Seine-Inférieure), en boissons ☐.

Eau ferrugineuse et alcaline de *Tintry*, près de Gisors, dans la dyspepsie chlorotique ☐.

Eau saline de *Tepfitz* en Bohême ☐.

Eau de *Cargieghé*, acidule froide, près de Saint-Martin en Sardaigne ☐.

Eaux acidules de la *Ferrière* (Savoie) ☐.

Eaux salines ferrugineuses acidules de *Hombourg*, près de Francfort ☐.

Eau amère, purgative de *Friedrichshall* (Saxe) ☐.

Eau alcaline froide de *Evian* (Savoie) ☐.

Eau ferrugineuse de *Tongres* près de Maestricht.

Eau de *Serraglio* près de Sienne ☐.

Eaux faiblement alcalines de *Pougues* (Nièvre) ☐.

Eaux salines, tièdes amères, de *Pouillon*, près Dax (Landes) ☐.

Eau saline de *Saint-Julien* à Pise ☐.

Eaux salines chaudes de *Plombières* (Vosges) ☐.

Eau ferrugineuse de *Passy*, trois verres par jour (Seine) ☐.

Eau et bains de *Pfeffers* à 30° R. sans odeur ni saveur (Suisse). On reste dix à quinze heures dans le bain, et il en résulte une poussée semblable à celle des eaux de Louesche ☐.

DYSPHAGIE. La difficulté d'avaler, produite par l'œsophagie (V. ce mot), par les maladies de l'œsophage (V. OESOPHAGE) et par les tumeurs qui compriment ce conduit membraneux, constitue la *dysphagie*. C'est le symptôme de maladies très-variées par leur nature et par leur siège.

DYSPNÉE. La gêne de la respiration par maladie du larynx, des bronches, des poumons, du cœur, des gros vaisseaux, de l'encéphale et des cordons nerveux qui animent les organes de la respiration, constitue la dyspnée. V. ASTHME, CROUP, GLOTTE (OÈDÈME DE LA), BRONCHITE CAPILLAIRE, PNEUMONIE, PÉRICARDITE, AORTE (ANÉVRYSME DE L').

* * * Quand la dyspnée est excessive et que les malades ne peuvent pas se tenir autrement que debout, ou assis dans leur lit ou sur un fauteuil, il y a *orthopnée*.

* * * La dyspnée n'est que le symptôme de ma-

ladies fort différentes par leur siège et par leur nature, aussi n'y a-t-il pas lieu à en indiquer le traitement. — Pour combattre cet état morbide, il faut en déterminer la cause, et une fois le diagnostic de la maladie principale établi, on lui opposera des remèdes appropriés.

DYSPERMATISME. Expression symptomatique indiquant un rétrécissement de l'utérus, une tumeur de la prostate, quelquefois des hémorroïdes, ou l'atrophie des testicules.

DYSTOCIE (ACCOUCHEMENT LABORIEUX). On désigne sous le nom de dystocie divers états des organes génitaux de la femme, du fœtus ou de ses annexes, qui s'opposent à l'accomplissement régulier de l'accouchement physiologique.

Les maladies qui arrêtent le travail, ou des accidents, tels que les hémorragies, sont encore rangés parmi les cas de dystocie.

Dystocie par brièveté du cordon. Le cordon, d'une longueur normale, entouré plusieurs fois autour du cou du fœtus, ou le cordon d'une brièveté absolue, sans enroulement, rendent l'accouchement difficile et causent parfois la mort du fœtus.

* * Dans les cas de brièveté du cordon, au moment de la période d'expulsion du fœtus, quand le travail se ralentit, le doigt sent la tête descendre à chaque contraction pour remonter ensuite au niveau du détroit supérieur; mais dans l'accouchement ordinaire quand la tête est au périnée, l'élasticité de cette partie musculuse peut produire le même effet que la brièveté du cordon, sans avoir la même signification.

* * Lorsque le placenta est inséré sur le fond de l'utérus, on sent quelquefois sur cet organe, à chaque contraction utérine, une dépression qui indique la brièveté du cordon.

* * L'auscultation révélant un bruit de soufflet, distinct du souffle placentaire, indique un enroulement du cordon (Nægele), mais ce signe n'a que peu d'importance.

* * Dans les cas de brièveté du cordon, ou bien le cordon se rompt, ou bien le placenta se décolle et l'accouchement se fait vite avec une hémorrhagie.

* * Lorsque le cordon trop court ne se rompt pas, et que le placenta ne s'est pas décollé, la tête du fœtus étant sortie reste à la vulve pendant que le tronc et les fesses se dégagent. — Si c'est le pelvis qui se présente, alors les fesses se relèvent pendant que le tronc s'engage et forme une courbe dans le petit bassin.

* * Le renversement de l'utérus est quelquefois la conséquence de la brièveté du cordon, quand le placenta est inséré sur le fond de l'organe.

Thérapeutique. — Lorsqu'on suppose le cordon trop court, si le col est dilaté et si le travail se

ralentit, on ponctionnera la poche des eaux; l'utérus reviendra sur lui-même et le cordon ne sera plus tirailé. Puis, on appliquera le forceps sur la tête, arrivée au détroit inférieur, si l'on ne peut favoriser la sortie de la tête avec la main pendant qu'on fait presser par un aide sur le fond de l'utérus, afin d'empêcher l'organe de remonter. Après la sortie de la tête, on déroulera le cordon entouré autour du cou, et si l'on ne peut y parvenir, on coupera les circulaires et on laissera saigner le bout fœtal du cordon.

Dans l'accouchement par le siège, on coupera le cordon et l'on terminera l'accouchement le plus promptement possible.

En cas de brièveté naturelle du cordon, avec la main introduite dans l'utérus pour constater l'obstacle, on fera la version pelvienne, et dès que le thorax sera arrivé à la vulve, on coupera le cordon et l'on terminera promptement l'accouchement. On s'occupera immédiatement de remédier aux signes d'asphyxie présentés par le fœtus. V. ASPHYXIE.

Pour faire la délivrance, on explorera la cavité de l'utérus avec la main, et l'on ne tirera pas trop fort sur le placenta, de peur de renverser l'utérus.

Dystocie par difformités du fœtus.

I. *Fœtus normal volumineux.* — Un fœtus bien conformé n'est jamais assez volumineux pour s'opposer à l'accouchement; le travail est simplement ralenti.

Thérapeutique. — Quand le travail est ralenti et que le fœtus est bien conformé, il faut appliquer le forceps.

II. *Fœtus monstrueux.* — Il n'y a que les fœtus multiples et adhérents qui puissent être une cause de dystocie. L'accouchement est cependant presque toujours possible; les deux têtes s'engagent à la suite l'une de l'autre. — Le toucher permet de reconnaître si le fœtus est double ou s'il y a grossesse gémellaire. Quand il y a précidence d'un pied et d'une main à la fois, il est certain que les fœtus sont séparés; du reste, il n'est pas nécessaire de poser un diagnostic avant l'accouchement.

Thérapeutique. — Les seuls cas qui réclament l'intervention de l'art sont ceux où une des deux têtes est arrêtée au détroit supérieur; on fera dans ce cas la version pelvienne, et l'on tirera sur les jambes. On fera l'embryotomie; si ce moyen échoue, on coupera la tête qui est sortie la première, et l'on appliquera le forceps sur la seconde.

III. *Fœtus multiples.* — Quelquefois après l'expulsion d'un premier enfant la matrice ne se contracte plus; il y a inertie, et un fœtus avorton peut rester dans l'utérus, après la sortie de celui qui s'est développé régulièrement; dans les grossesses gémellaires, le premier enfant peut se présenter par l'épaule; ou bien un enfant s'étant présenté par les pieds sa tête s'engage quelquefois avec la tête du second fœtus (M^{me} Lachapelle), la tête d'un fœtus répondant au cou de l'autre et réciproquement: — un accouchement

de ce genre a été possible sans l'intervention de l'art.

* * Un enfant ayant la tête engagée dans le bassin, l'autre fœtus présentant le plan latéral, embrasse quelquefois le tronc du premier fœtus dans un demi-anneau (Jacquemier).

* * Dans les cas de fœtus multiples, lorsque deux pieds ou trois pieds (Pleessman) se présentent à l'orifice du col utérin, il faut reconnaître alors si les deux pieds appartiennent au même fœtus, et les incertitudes sont très-grandes, à moins que les fœtus ne soient petits et que l'on ne puisse introduire la main entière dans le col.

Thérapeutique. — Contre l'inertie de l'utérus, la complication principale de grossesse double, il faut titiller le col et exercer des pressions sur l'utérus, à travers la paroi abdominale; — s'il n'y a pas d'accidents du côté de la mère, on peut attendre, les douleurs reviendront et l'accouchement se fera naturellement.

Une hémorrhagie apparaissant, on fera la version pelvienne pour le premier enfant; — on agira de même, quand le second enfant se présentera par l'épaule.

Quand l'utérus reste volumineux après la délivrance, on introduira la main dans l'utérus pour s'assurer s'il ne reste pas un fœtus avorton et pour l'extraire.

Un premier fœtus qui se présente par l'épaule, c'est-à-dire par le plan latéral, sera amené par la version pelvienne; on évitera de prendre le pied de l'autre fœtus.

On doit sacrifier un des deux fœtus placés tête à tête, en sens opposé et engagés; — les pieds et le tronc d'un fœtus étant sorti, si le travail est arrêté, on fera l'embryotomie, c'est-à-dire la céphalotripsie sur la tête accessible, à moins que le fœtus dont le tronc est sorti ne soit mort; — dans ce cas, on sectionnera le cou et l'on fera la craniotomie à travers la base du crâne.

L'application du forceps sur la première tête descend paraît bien difficile.

Dans le cas d'imbrication des fœtus, on sacrifiera le premier par l'embryotomie, et il faudra faire la version pour le second, ce qui est la seule opération admissible.

Si plusieurs pieds se présentent à la fois, on suivra l'un des pieds jusqu'au bassin; on amènera l'autre pied, et l'on achèvera la version; — à l'exemple d'Hippocrate, on pourra faire mettre la tête en bas à la mère pour favoriser la réduction des pieds (Pleessman). La position accroupie sur les genoux ne serait pas beaucoup moins favorable; c'est là une pratique qui facilite la version dite par les manœuvres externes.

Dystocie par hernies.

I. *Hernies intestinales.* — Ce sont seulement des hernies vaginales, situées dans le cul-de-sac postérieur de l'utérus (Levret), qui s'opposent réellement à l'accouchement et qui entraînent un résultat des plus fâcheux, la compression et peut-être la rupture des intestins; — les hernies vulvaires et périnéales ne constituent pas un

obstacle réel à l'accouchement; mais elles exigent l'intervention de l'accoucheur (V. HERNIES). La mollesse et la réductibilité partielle avec gorgouillement, sont les meilleurs éléments de diagnostic de la tumeur herniaire.

Thérapeutique. — Réduire le plus tôt possible les tumeurs avec la main introduite dans le vagin, repousser la tête en haut, si celle-ci est déjà engagée. — Maintenir la hernie réduite avec la main jusqu'à ce que la tête soit engagée.

II. *Cystocèle vaginale.* — La cystocèle vaginale n'existe que quand il y a de l'urine accumulée dans la vessie; elle forme une tumeur située en arrière du pubis, et qui est molle et fluctuante. On ne confondra pas cette tumeur avec la tête du fœtus distendue par une hydrocéphalie. V. DYSTOCIE PAR MALADIE DU FŒTUS.

Lorsque la cystocèle est plus latérale par le fait d'une dilatation transversale de la vessie (Sandiford), on reconnaît la tumeur à une sensation de plénitude du bassin, plus grande d'un côté que de l'autre (Christian).

Thérapeutique. — La cystocèle disparaît quelquefois par la pression, et toujours par le cathétérisme uni à la pression. La vessie étant une fois vidée, on aide la presse contre le pubis pendant que le fœtus s'engage dans le petit bassin. A ce moment, la main est retirée, et c'est la tête du fœtus qui exerce la compression.

Dystocie par hernie de l'utérus. L'utérus hernié sorti par une éventration ou par l'anneau inguinal peut se remplir d'un produit de conception. (Ruysh, Simon, Sabatier.) Au début il est difficile de diagnostiquer l'utérus renfermé dans une hernie; mais, plus tard, au cinquième mois de la grossesse, la présence des bruits du cœur du fœtus ne laissera pas de doute.

Thérapeutique. — Aujourd'hui, on ne conçoit pas que les femmes puissent porter une tumeur semblable à un utérus hernié contenant un fœtus sans consulter un médecin, mais cela est malheureusement vrai. — Si les femmes consultaient au début de leur grossesse, il serait possible de réduire le viscère dans l'abdomen, comme dans les cas de hernie ordinaire.

L'opération césarienne sera la seule ressource dans le cas de grossesse à terme, et elle n'offrira pas beaucoup plus de dangers que le débridement sous-cutané des parois abdominales.

Dystocie par lésion de la vulve et du vagin. Une adhérence congénitale ou accidentelle de l'hymen, un hymen persistant, l'étréotéte de la vulve et du vagin, les vices de conformation (V. ATRÉSIE) et les rétrécissements du vagin sont des obstacles qui nécessitent l'intervention de l'art.

* * Quelquefois, après des tentatives d'avortement, des brides cicatricielles résultant de brûlures oblitérent le vagin.

Lorsqu'il y a un rétrécissement du vagin, il n'est pas rare de voir la muqueuse vaginale,

poussée en avant par la tête du fœtus, venir former un bourrelet fongueux à la vulve.

* * Les déchirures du périnée sont l'accident habituel d'un accouchement abandonné à lui-même dans les conditions qui viennent d'être dites.

Thérapeutique. — Une adhérence congénitale des petites lèvres doit être divisée. On incisera en croix l'hymen persistant, bien que l'accouchement soit possible, même à travers l'hymen, qui se laisse distendre (Meckel). Lorsque la vulve est étroite et se distend difficilement, on débridera sur la fourchette (Michaelis) et mieux sur une des grandes lèvres, à la partie postérieure (Eichelberg).

Le périnée résistant, la procidence de la muqueuse vulvaire réclament l'application du forceps, pour aider les contractions utérines s'épuisant contre la contraction du périnée ou la résistance du bourrelet muqueux formé par le vagin. En général, la conduite du chirurgien doit avoir pour but de s'opposer au ralentissement du travail.

Dystocie par maladies ou accidents qui compliquent le travail. V. ÉCLAMPISIE PUERPÉRALE, HÉMORRHAGIE PUERPÉRALE, RHUMATISME DE L'UTÉRUS, UTÉRUS (RUPTURE DE L').

Dystocie par maladie du fœtus.

I. — *Hydrocéphalie.* L'épanchement séreux dans les ventricules et dans les espaces sous-arachnoïdiens et dans la cavité de l'arachnoïde sont rarement assez volumineux pour empêcher l'accouchement, cependant il est des cas où le travail est singulièrement ralenti.

* * On reconnaît l'hydrocéphalie à une surface large inégalement résistante que le doigt rencontre au détroit supérieur et qui ne tend pas à s'engager. Au lieu d'être dure pendant les douleurs comme la poche des eaux, elle présente au contraire des points mous. On sent quelquefois les fontanelles et elles semblent agrandies (Dugès). L'élévation du point où s'entendent les pulsations du cœur du fœtus (Blot), est une indication peut-être rationnelle, mais non certaine. Le meilleur signe rationnel est, lorsqu'il y a eu d'autres enfants, une hydrocéphalie constatée sur un premier enfant (Gœllis).

Thérapeutique. — Si la tête semble vouloir s'engager sous l'influence des contractions énergiques de l'utérus, on attendra. — Si les contractions s'épuisent, on appliquera le forceps, et l'on tirera doucement; au cas de présentation du tronc, on tentera la version céphalique de préférence à la version pelvienne, si l'on n'a pas déterminé le volume de la tête. — Tous ces moyens étant demeurés inefficaces, on fera la ponction du crâne avec un trocart.

Dans le cas où la tête ne serait pas assez réduite, on aura recours au perce-crâne et au céphalotribe; — pour le cas de présentation par les pieds, la tête restant, on fera la perforation à travers la voûte palatine, et mieux à travers l'orbite, attiré en bas par un crochet mousse (Dujardin).

II. *Hydropisie ascite.* — *Hydrothorax.* — L'accumulation de liquide dans le péritoine ne

peut être diagnostiquée que quand la poche des eaux est rompue; on sent alors de la fluctuation et l'utérus reste très-volumineux.

* * Chez quelques fœtus le liquide de l'ascite peut passer dans le scrotum (Frank).

* * L'accumulation de liquide dans les plèvres n'atteint pas un volume aussi considérable qu'une ascite. La main introduite dans l'utérus reconnaît l'hydrothorax à la saillie des espaces intercostaux. Il est extrêmement difficile de déterminer s'il y a ascite, hydropisie de poitrine ou rétention d'urine.

Thérapeutique. — Quelle que soit la tumeur, ascite ou hydrothorax, on la ponctionnera avec le trocart, la main étant introduite dans l'utérus.

S'il y avait présentation par les pieds et si l'ascite se vidait dans le scrotum, le liquide pourrait être évacué par une ponction de cette région (Frank) lorsqu'elle est à la vulve.

III. *Tumeurs diverses appartenant au fœtus.* — Des tumeurs pédiculées ou sessiles à la tête, aux membres et au tronc, de nature variable, sont des obstacles à l'accouchement et causent quelquefois la mort du fœtus.

Thérapeutique. — Il est impossible que l'on puisse diagnostiquer la nature des tumeurs du fœtus avant que le travail soit en partie accompli. Le travail qui s'arrête constitue toute l'indication thérapeutique et l'on emploiera le forceps pour terminer l'accouchement.

IV. *Rétention d'urine.* — La vessie est distendue par l'urine quand il y a une imperforation de la verge ou du gland ou du prépuce (V. ATRÉSIE DE L'URÈTHRE). On ne peut pas distinguer l'ascite de la rétention d'urine, les deux lésions, du reste, peuvent exister à la fois (Moreau).

Thérapeutique. — Ponctionner (Portal) avec un trocart (Fearu, Depaul), au-dessous de l'insertion du cordon sur le ventre.

V. *État emphysémateux du fœtus.* — Lorsqu'un fœtus est mort depuis plusieurs jours, lorsque le travail est lent, si l'on sent par le toucher une mollesse élastique, et si l'on s'échappe du vagin des gaz fétides il est probable que le fœtus est emphysémateux.

Thérapeutique. — Dans les cas d'emphysème du fœtus les ponctions de la surface de son corps (Merriman, Cazeaux) sont indiquées, — l'embryotomie sera faite, si la ponction n'a pas suffisamment diminué le volume de l'enfant.

VI. *Ankylose des articulations du fœtus.* — Un seul cas existe et l'enfant était mort (*British and foreign med. Review*, 1838).

Thérapeutique. — Des tractions ont été faites dans ce cas, les os se sont rompus. Les tractions n'ont pas occasionné d'accidents. On devra néanmoins, dans des circonstances semblables, agir avec les ménagements nécessaires pour ne pas blesser l'utérus.

Dystocie par obliquité de l'utérus.

I. *Obliquité de l'utérus.* — a. L'utérus se porte en avant à cause du relâchement de la paroi abdominale ou d'une distension de la ligne blanche, ou du poids de l'utérus distendu par un fœtus monstrueux et des eaux abondantes; — la saillie du ventre, la sensation d'une tumeur par le toucher vaginal, et la difficulté d'atteindre le col en arrière ne laissent aucun doute.

b. Si l'utérus se porte en arrière (Deventer, Levret), le col est situé en avant, et au-dessus de la symphyse, la paroi postérieure du col probablement distendue par l'épaule fait saillie dans le vagin; par le palper abdominal, on sent la tête au-dessus du pubis (Merriman). Plus tard la partie qui se présente est située très-haut dans l'excavation (Velpeau), et la dilatation du col se fait très-lentement (Merriman); dans une obliquité tout à fait transversale le fond de l'utérus se met en rapport avec l'extrémité supérieure du rectum (Billi).

c. Les obliquités latérales sont plus rares et ne constituent pas une difficulté très-sérieuse de l'accouchement. L'obliquité à droite est presque physiologique.

* * Les déviations de l'utérus sont quelquefois augmentées, pendant le travail.

Thérapeutique. — Malgré l'obliquité de l'utérus bien constatée, il faut savoir attendre, car dans ces conditions l'accouchement peut encore se faire; — dans le cas d'obliquité antérieure, la malade gardera le décubitus dorsal, on comprimera le ventre avec un bandage de corps, et l'on engagera la malade à ne pas faire valoir les contractions utérines par des contractions abdominales. Le doigt introduit dans le col et recourbé en crochet fera basculer le col de l'utérus, dans l'intervalle des douleurs, afin de le ramener dans la direction des axes du bassin.

Dans l'obliquité postérieure, on fera tenir la femme debout (Dugès, Velpeau), ou appuyée sur les genoux et les mains (méthode irlandaise); on cherchera à ramener le col dans l'axe du bassin, avec les doigts.

Lorsqu'il existe une obliquité latérale, on agira sur l'utérus en le déplaçant par des pressions latérales sur l'abdomen.

En cas d'insuccès par ces méthodes, on tentera la version pelvienne, surtout pour les obliquités postérieures, — un débridement sur la partie du col saillante dans le vagin ne doit être tentée que quand il est impossible d'introduire la main pour faire la version.

II. *Obliquité du col.* — Quoique l'utérus ne soit pas obliquement placé, le col peut être dirigé dans des sens divers, mais c'est surtout en arrière que l'on rencontre cette déviation, et elle est quelquefois due à une dilatation irrégulière du col, alors la tête du fœtus chasse devant elle la paroi antérieure du col de l'utérus et le travail est arrêté. — Avec le temps, la dilatation se fait régulièrement et l'orifice vient se placer dans l'axe du petit bassin, mais il ne faut pas attendre que les contractions s'épuisent.

Thérapeutique. — Placer la femme dans la situation horizontale, ramener le col dans sa direction normale et le maintenir avec le doigt recourbé en crochet pendant l'intervalle de deux contractions, jusqu'à ce que la tête soit engagée dans le petit bassin. Exercer des pressions avec l'index sur tout le pourtour du col, pour favoriser la dilatation; renouveler les tractions sur la lèvre antérieure du col, avant une contraction.

Dystocie par obstacles à la dilatation du col.

I. *Spasme du col.* — La rigidité du col, assez ordinaire chez quelques femmes, peut passer à l'état de contracture réelle et la dilatation se trouve longtemps retardée.

Thérapeutique. — Appliquer avec le doigt gros comme une noisette de la pommade :

Axonge	32 grammes.
Extrait de belladone	4 id.

(Chaussier.)

Ou : gros comme un pois d'extrait sec de belladone sur le col. (P. Dubois, Chailly.)

Si ces moyens échouent, on débridera le col sur plusieurs points. Quoique l'enfant soit presque toujours mort, dans le cas de présentation par les pieds coïncidant avec une contraction du col, on débridera au moment du passage de la tête. (Dewees.)

II. *Agglutination et oblitération du col.* — Sous l'influence d'une inflammation du col pendant la grossesse, le col se ferme, plus ou moins solidement. On soupçonne cette lésion quand le segment inférieur de l'utérus descend profondément dans le petit bassin. Lorsque l'accouchement est abandonné à la nature, ou bien l'orifice utérin s'ouvre spontanément, ou bien il se rompt, ou bien il se paralyse.

Thérapeutique. — La pression avec le doigt ou avec une sonde de femme permet de détruire l'adhérence des lèvres du col.

Lorsque le col de l'utérus est oblitéré, on incisera en croix sur la saillie de l'utérus, avec un bistouri convexe; on coupera couche par couche jusqu'à ce qu'on soit arrivé sur un point de la poche des eaux, ou se servira ensuite du bistouri boutonné pour agrandir l'orifice formé artificiellement.

III. *Abcès du col.* — Des abcès formés dans l'épaisseur du col retardent la dilatation, et l'on est exposé à les méconnaître (Bonet, *Sepulchretum*). Quand on sent un point fluctuant sur un col induré, et quand par l'examen au spéculum on ne trouve point une coloration noirâtre ou visqueuse des lèvres du col, il est probable qu'il s'agit d'un abcès.

Thérapeutique. — Ponctionner l'abcès avec le bistouri.

IV. *Indurations fibreuses et cancer du col.* — A la suite d'accouchements multiples des brides fibreuses peuvent exister sur le col et elles empêchent qu'il ne se dilate régulièrement.

Le cancer du col peut, lorsqu'il occupe une seule lèvre, permettre l'accouchement, mais il

n'en est pas de même lorsqu'il occupe le col tout entier, car alors la dilatation ne se fait pas.

Thérapeutique. — En cas d'induration du col, on débridera sur un ou plusieurs points, mais non sur l'induration; cela ne servirait à rien.

En cas de cancer, on débridera sur les portions saines du col, et l'on attendra. — Lorsque tout le col est cancéreux et lorsque le travail est impossible, si le fœtus est vivant, faites l'opération césarienne, car la mère est perdue tôt ou tard, mais on est toujours sûr de sauver l'enfant. Dans ce cas, il faut bien se garder de confondre une inflammation du col avec un cancer.

En général, débrider largement vaut mieux que l'opération césarienne, et l'embryotomie est proposée dès qu'on a fait un jour suffisant.

V. *Thrombus du col* (Montgomery). Allongement d'une lèvre du col (Nægele, Danyau).

Une tumeur molle, peu fluctuante, d'un rouge vineux, occupant la lèvre antérieure du col où elle s'est développée, gêne peu l'accouchement et n'entrave le travail que par les douleurs que cause la dilatation du col (Danyau).

* * On ne confondra pas le thrombus ou allongement du col qui donne lieu à des hémorragies avec un décollement du placenta, parce que l'on ne peut pas passer le doigt entre la tumeur et la lèvre du col avec laquelle elle est supposée devoir être en rapport. V. HÉMORRHAGIES PUERPÉRALES PAR FAUSSE INSERTION DU PLACENTA.

Thérapeutique. — Favoriser la dilatation du col avec l'extrait de belladone sec appliqué sur le museau de tanche. — Appliquer les forceps, en cas de ralentissement du travail.

Dystocie par positions et présentations vicieuses du fœtus.

I. *Position inclinée du sommet de la région pariétale, de l'oreille, de la tempe, de l'angle de la mâchoire.* — Les contractions utérines suffisent ordinairement pour ramener la tête en position normale, c'est seulement quand la poche des eaux est rompue et quand le travail dure depuis plus de six heures qu'il faut agir. A ce moment il est facile de préciser la position de la tête, et l'on doit se conduire comme il suit :

Thérapeutique. — Redresser la tête avec la main, avec le levier et mieux avec les forceps. On s'aidera par des pressions sur l'hypogastre. — Si le forceps échoue, on fera la version pelvienne. — On pourrait recourir d'emblée à cette manœuvre, si l'inclinaison de la tête était considérable et si l'on restait encore un peu de liquide amniotique dans l'utérus peu rétracté.

II. *Présentation de la nuque.* — Assez fréquente dans les positions occipito-iliaques postérieures gauches, la présentation de la nuque tient à ce que le vertex arc-boute contre la symphyse du pubis. Cette position ralentit singulièrement le travail.

Thérapeutique. — Appliquer les forceps.

III. *Enclavement des épaules.* — Pour que

l'enclavement des épaules ait lieu il faut que le bassin soit un peu rétréci et que le diamètre biacromial du fœtus soit un peu étendu (Ruysh, Levret).

La mobilité de la tête dans l'excavation (Fried) est un signe presque caractéristique.

Thérapeutique. — Faire placer la mère sur les coudes et les genoux; glisser la main jusqu'aux épaules qui seront ramenées dans la direction du diamètre transversal du bassin. (Levret, Desormeaux.) — Faire la craniotomie, si l'enfant est mort, pour se frayer une voie en cas de volume énorme de la tête.

Le forceps est peut-être d'un meilleur emploi que la craniotomie; — lorsqu'on sera parvenu à amener un peu la tête, on dégagera successivement les bras.

IV. *Position occipito-pubienne et occipito-sacrée.* — Il est rare que les contractions de l'utérus ne transforment pas ces positions en positions obliques, cependant le fait n'a pas toujours lieu.

Thérapeutique. — Appliquer les forceps et ramener la tête dans une position oblique. V. ACCOUCHEMENTS, FORCEPS.

V. *Enclavement de la tête dans le petit bassin.* — Pour qu'il y ait enclavement de la tête dans le petit bassin, il faut qu'il existe une tumeur du crâne ou un œdème séro-sanguin des nouveau-nés qui s'enclave dans l'angle formé par les pubis et empêche la rotation, la tumeur se reconnaît à sa consistance pâteuse.

Thérapeutique. — Dans ces cas, la main est impuissante à produire la rotation, et les effets du levier ne valent pas ceux du forceps. C'est à ce dernier moyen qu'il faut avoir recours.

VI. *Position inclinée du pelvis.* — Une des hanches ou la région lombaire, ou l'abdomen s'engagent parfois les premières, surtout quand l'utérus est très-oblique, et l'accouchement est difficile.

Thérapeutique. — On corrigera l'obliquité de l'utérus. (V. DYSTOCIE PAR OBLIQUITÉ DE L'UTÉRUS.) Et si l'on ne réussit pas à favoriser l'engagement du pelvis, on ira chercher les pieds, ou l'on accrochera une des aines avec le doigt recourbé en crochet.

VII. *Position de la face.* — Dans la présentation de la face l'accouchement ne se fait pas (V. ACCOUCHEMENT DANS LA PRÉSENTATION DE LA FACE), ou bien parce que l'extension de la tête est exagérée, ou bien parce que la présentation de la face s'est transformée en position inclinée du sommet. Les positions mento-postérieures de la face sont celles qui offrent le plus souvent des difficultés sérieuses.

Thérapeutique. — On introduira la main pour repousser la tête et la fléchir sur la poitrine. En cas d'impossibilité, on fera la version pelvienne. La proéminence du cordon, les hémorragies, doivent engager à pratiquer immédiatement la version pelvienne.

Si un rétrécissement du bassin existe en même temps, on tentera avec la main de convertir la posi-

tion de la face en position du sommet, et l'on appliquera le forceps.

Si le refoulement est impossible, parce que la tête est engagée dans le petit bassin, le levier pour abaisser le vertex ou l'occiput, le forceps pour abaisser le front et non pour faire exécuter un temps de rotation, à moins que l'enfant ne soit mort, seront employés. — La céphalotripsie, les crochets, ne seront mis en usage que si l'enfant est mort ou si l'accouchement est impossible.

VIII. Présentation du tronc. — Dans les présentations du tronc, toutes les fois que la poche des eaux est rompue et qu'il n'y a pas version ou évolution spontanée évidente, il ne faut pas tarder à agir.

Thérapeutique. — Faire la version pelvienne ou céphalique, la première est meilleure. V. VERSION.

IX. Procidence des mains. Les deux mains placées à côté de la tête sont un obstacle insurmontable à l'accouchement naturel (M^{me} Lachapelle); — une seule main engagée avec la tête n'empêche pas toujours l'accouchement, mais la main à la vulve, dans une présentation de l'épaule, constitue ordinairement une impossibilité à l'accouchement naturel, l'évolution spontanée est alors un fait tout à fait exceptionnel.

Thérapeutique. — Rentrer la main sortie et attendre, puis faire la version pelvienne, si la tête ne vient pas.

X. Procidence des pieds avec présentation du sommet. — La procidence d'un pied n'est un obstacle réel à l'accouchement que quand la tête est déjà engagée. On a vu la présentation de la face avec procidence d'un pied (Cazeaux). Cette présentation compliquée du fœtus a été rencontrée plus d'une fois dans l'accouchement de jumeaux pour le second enfant (Leflem).

Thérapeutique. — Si la tête étant engagée, l'on ne peut repousser le pied dans l'utérus, il faut faire l'embryotomie.

Quand c'est un deuxième jumeau qui présente sa face avec procidence des pieds, il faut se hâter de repousser la tête, puis terminer la version pelvienne. Si l'utérus est très-contracté, on pourra en affaiblir les contractions par des saignées, et l'on arrivera à repousser la tête; en cas d'impossibilité, on fera l'embryotomie.

Quand un deuxième fœtus se présente anormalement, on doit, en pratiquant la version, éviter autant que possible l'engagement de la tête au moment où l'on a amené un pied à l'extérieur.

Dystocie par procidence du cordon. La chute du cordon est plus fréquente dans les présentations du tronc et du siège que dans les autres présentations.

La longueur du cordon, la quantité des eaux amniotiques, les vices de conformation du bassin, les obliquités de l'utérus, la rupture subite des membranes, la perforation de la poche des eaux pendant une contraction, la procidence d'un membre, favorisent la production de la chute du cordon.

* * La procidence du cordon n'est facile à distinguer que quand la poche des eaux est rompue. Avant, on peut prendre le cordon pour une artère du placenta qui rampe sur l'annios et l'on ne pourra être certain de son diagnostic qu'en cherchant à mobiliser le cordon qui est le siège des battements artériels; s'il est mobile, il est probable que c'est le cordon ombilical.

* * La disparition des battements dans le cordon n'annonce pas toujours la mort de l'enfant, elle est souvent due à une contraction utérine, les battements reparaissent après quelques minutes.

* * La flétrissure et la mollesse du cordon sont au contraire un signe de mort : coïncidant avec l'expulsion de méconium avec les eaux de l'annios, ces signes sont tout à fait pathognomoniques.

* * Lorsque le cordon reste longtemps comprimé, l'enfant meurt par syncope ou asphyxie, suivant que la veine ou les artères ombilicales sont oblitérées.

Thérapeutique. — Laisser aller l'accouchement, si l'enfant est mort, ou si la tête est fortement engagée dans l'excavation sans que les membranes soient rompues, ou si la tête est petite et si le cordon est placé devant une des symphyses sacro-iliaques.

Après la rupture de l'annios, en cas de présentation du tronc ou de la face, faire la version ou appliquer le forceps.

Dans la présentation du sommet, réduire le cordon pelotonné avec la main et le pousser vers les symphyses sacro-iliaques. Lorsqu'il y aura des difficultés, réduire portion par portion. On peut aussi enrouler le cordon autour d'un membre avec la main introduite dans l'utérus, afin que la chute ne se reproduise pas.

Pour réduire le cordon quand le col n'est pas encore dilaté, on embrasse le cordon dans une anse de ruban de fil, on fixe le ruban à une sonde, et l'on repousse le cordon ainsi attaché à l'extrémité de la sonde jusque dans l'utérus. On laisse celle-ci dans l'utérus, jusqu'à ce que la tête soit engagée (Dudan).

En cas d'insuccès, faire la version si la tête est au-dessus du détroit supérieur, appliquer le forceps si la tête est engagée.

Règle générale, il faut agir vite, quand les battements de cordon deviennent irréguliers et intermittents.

Quand on fait la version, il faut toujours réduire le cordon en introduisant la main dans l'utérus (Boer).

Dystocie par prolapsus utérin. La fécondation dans un utérus descendu à la vulve est possible; il arrive aussi parfois que chez les femmes dont le bassin est large, l'utérus tombe peu à peu pendant la grossesse.

On a vu des femmes dont la matrice gravide formait une tumeur énorme entre les aines. L'utérus peut aussi tomber quand, au moment du travail, les femmes se tiennent longtemps debout pour favoriser le travail, mais pour cela il faut que la femme ne soit pas à terme.

* * L'accouchement se fait d'autant plus faci-

lement que la matrice est tombée depuis peu. Le prolapsus de l'utérus est reconnu par la simple inspection et par la vacuité de l'abdomen.

Thérapeutique. — Pendant le travail, on ne réduira pas. On hâtera la dilatation du col par les applications belladonnées, et au besoin par un dilateur à boule de caoutchouc. On débridera le col pour prévenir les déchirures.

On décollera le placenta avec la main. Il est dangereux de tirer sur cet organe retenu; néanmoins abandonner, dans ce cas, la délivrance à la nature serait une faute grossière. V. GROSSESSE (ACCIDENTS DE LA).

Dystocie par troubles fonctionnels de l'utérus. V. ACCOUCHEMENTS, ACCIDENTS.

Dystocie par tumeurs du bassin.

I. *Tumeurs des os.* — Une exostose, un cal difforme consécutif à une fracture du bassin (Burns), un ostéosarcome, un enchondrome ou un encéphaloïde des os du bassin, peuvent rétrécir le détroit supérieur et s'opposer à l'accouchement. — Il n'est pas indispensable de préciser à laquelle de ces trois lésions on a affaire; il suffit de constater le degré du rétrécissement; il faut aussi s'assurer que la tumeur est compressible, ce qui est le cas du cancer encéphaloïde. On reconnaît celui-ci à une grosseur capable de diminuer le détroit supérieur ou le petit bassin, ayant déjà produit une altération grave de la santé générale, ce qui n'existe ni pour l'exostose, ni pour les cals difformes. Ces derniers seront reconnus par les antécédents des malades où l'on retrouve les signes d'une fracture du bassin.

Thérapeutique. — Dans les seuls cas de tumeur dépressible ou de cancers mous, on est autorisé à attendre; dans les autres cas, on aura recours aux manœuvres indiquées pour les rétrécissements du bassin. V. DYSTOCIE PAR VICE DE CONFORMATION DU BASSIN.

II. *Tumeurs des parties molles.* — L'œdème des grandes lèvres développé pendant la grossesse peut être assez volumineux pour empêcher l'accouchement.

* * Le thrombus de la vulve (V. THROMBUS), conséquence d'une chute ou développé spontanément par la rupture d'une veine, forme quelquefois un épanchement qui s'étend dans le vagin et gêne la sortie de la tête.

Les kystes, les phlegmons, les végétations volumineuses du vagin, sont souvent des causes de dystocie.

Thérapeutique. — Contre l'œdème des grandes lèvres, on fera des ponctions cutanées avec la lancette. On ponctionnera à l'aide du bistouri le thrombus de la vulve par une incision extérieure aux points où l'on sentira la fluctuation la plus évidente. — Si c'est dans le vagin que la tumeur est développée, on incisera largement sur la muqueuse; mais l'incision extérieure est en général meilleure. Lorsque l'on ouvrira avant l'engagement de la tête, on tamponnera après

avoir vidé la tumeur; — lorsque la tête sera engagée, cette précaution sera inutile, la compression de la tête du fœtus sera suffisante pour arrêter l'hémorrhagie après l'accouchement; — ou placera un tampon de charpie sèche dans la plaie, et on le renouvellera tous les jours.

Les kystes volumineux du vagin seront ponctionnés. — On ouvrira les phlegmons et les abcès, les végétations seront excisées avec les ciseaux. Il ne sera pas nécessaire de faire ici une opération en règle et d'enlever des lambeaux de muqueuse avec la végétation. On n'a pas à se préoccuper d'autre chose que du passage du fœtus.

Dystocie par tumeurs de l'ovaire et de la trompe. Les kystes séreux ou gélatineux, multiloculaires de l'ovaire et des trompes (Chambray), adhérents à l'utérus et aux parois du bassin, engagés en partie dans l'excavation, empêchent quelquefois l'engagement de la tête. V. OVAIRE (KYSTES DE L').

Thérapeutique. — Toute tumeur du bassin un peu mobile doit être repoussée dans l'excavation, et elle y sera maintenue pendant que l'on fera la version ou qu'on appliquera le forceps.

Toute tumeur de l'ovaire immobile qui sera manifestement fluctuante sera ponctionnée par le vagin.

Les kystes gélatineux seront incisés largement par le vagin, et les contractions de l'utérus, ainsi que la pression transmise au fœtus, suffiront à vider assez le kyste pour que l'accouchement se fasse.

Une tumeur très-dure qui ne laisse rien échapper, ni par la ponction ni par l'incision, sera extirpée (Merriman) ou par le vagin ou par l'ovariotomie. Mais on ne se décidera à faire ces graves opérations que quand il sera impossible d'employer le céphalotribe; quelques femmes doivent être délivrées avec un crochet ou la pince à faux germe de Levret. V. DÉLIVRANCE, UTÉRUS (RUPTURE DE L').

Dystocie par tumeurs du col de l'utérus.

I. *Tumeurs fibreuses.* — Des tumeurs fibreuses du col de l'utérus, de grosseur variable, pouvant même atteindre celle d'une tête de fœtus à terme (M^{me} Lachapelle), sont quelquefois d'un diagnostic difficile et peuvent être prises pour des kystes (Cazeaux), mais une ponction exploratrice permet d'en reconnaître la nature.

Placés dans l'excavation du bassin, les corps fibreux du col de l'utérus s'opposent à l'accouchement, quelque manœuvre ostétricale que l'on emploie.

Thérapeutique. — Une tumeur que l'on peut circonscrire doit être enlevée par une opération chirurgicale, incision et énucléation de la tumeur saisie avec des pinces à griffes (Danyau); inciser la tumeur et chercher à pratiquer la version ou l'application du forceps et du céphalotribe à travers l'incision n'a pas réussi (Danyau, Cazeaux). Mieux vaut, en général, enlever la tumeur en totalité, d'un seul coup ou par plusieurs opérations successives.

II. *Tumeurs fibreuses pédiculées ou polype fibreux du col de l'utérus.* — Pourvus d'un pédicule, les polypes fibreux du col de l'utérus

sont facilement repoussés dans l'excavation, où il est possible d'aller rechercher leur pédicule et sentir la tête du fœtus. Il est donc difficile de prendre le polype pour la tête du fœtus.

Cette cause de dystocie est une des moins graves relativement.

Thérapeutique. — Un petit polype ne s'oppose pas à l'accouchement. Un polype volumineux, s'il a un long pédicule, peut permettre la version; mais il sera plus rationnel de sectionner le pédicule: — pour cela, la main introduite dans le vagin ira chercher le pédicule de la tumeur qu'elle embrassera avec le doigt. Celui-ci servira à guider des ciseaux courbes destinés à sectionner le pédicule.

III. Végétation du col. — Ce n'est qu'entre des mains inexpérimentées que l'on voit confondre la végétation du col avec une présentation du bras. De deux choses l'une, ou la poche des eaux est rompue et il n'y a d'erreur que parce qu'on n'a pas touché avant la rupture, ou bien la poche des eaux n'est pas rompue, et il est impossible de se tromper. En cas de doute, on aurait la ressource d'appliquer le spéculum.

Thérapeutique. — Si les végétations sont petites, on n'y touchera pas, parce que l'accouchement peut encore se faire. Si les végétations sont volumineuses, il vaudrait mieux les exciser que de recourir à l'embryotomie ou l'opération césarienne. Dût-on n'enlever qu'une partie des végétations, ce serait déjà quelque chose et cela permettrait de faire la version podalique et d'appliquer le forceps et même le céphalotribe.

IV. Kystes du col utérin. — Les kystes du col arrondis, fluctuants, mobiles, élastiques, durs au toucher, circonscrits, n'atteignent pas en général un grand volume et sont rarement une cause de dystocie; on les reconnaît à une ponction exploratrice. V. UTÉRUS (KYSTES DEL').

Thérapeutique. — Inciser et vider le kyste, quand il est poussé dans le vagin par la tête, ou le repousser au dedans du détroit supérieur avant l'engagement de la tête.

Dystocie par tumeurs du petit bassin. Des lipomes, des kystes, des abcès, des tumeurs enkystées siégeant dans la cloison recto-vaginale, le plus souvent, et plus rarement entre la vessie et l'utérus (E. Meier), sont souvent des causes de dystocie; leurs adhérences aux parties voisines et leur dureté constituent quelquefois des obstacles insurmontables; une ponction exploratrice éclairera sur les points importants à connaître pour le traitement.

Thérapeutique. — On ponctionnera les tumeurs liquides et l'on incisera les tumeurs à contenu gélatineux.

Les tumeurs qu'il est possible de circonscrire seront extirpées ou bien par le vagin ou bien à travers le périnée (Burns, Drew). En cas d'impossibilité de mener cette opération à bonne fin, on appliquera le forceps, on fera la version; — en dernier ressort, on tentera l'embryotomie ou l'opération césarienne.

Dystocie par tumeur du rectum. — Une accumulation de matières fécales dans un rectum dilaté ou dans un rectum ouvert dans le vagin, un squirrhé, peuvent former une tumeur susceptible d'empêcher l'accouchement. Le siège de la tumeur, l'exploration avec le doigt introduit dans le rectum, établissent le diagnostic.

Thérapeutique. — On videra le rectum par des lavements, on extraira avec soin les matières dures avec une curette (Guillemeau).

Un squirrhé est rarement assez volumineux pour empêcher l'accouchement et pour rendre l'application du forceps impossible.

Dystocie par tumeur de la vessie. Le cancer de la vessie (Herteufer, Lever), les calculs urinaires sont reconnaissables soit par l'examen de l'urine et par son odeur, soit par le cathétérisme et la résistance de la tumeur. V. DYSTOCIE PAR HERNIE.

Thérapeutique. — Si le calcul est engagé dans l'urèthre, les efforts du fœtus poussés par la contraction peuvent faire sortir le calcul par l'urèthre, et alors on attendra. Lorsque la tête n'est pas engagée, on repousse le calcul au-dessus du pubis en pressant avec les doigts. Lorsque la tête est engagée, on la repousse et l'on repousse le calcul avec la vessie au-dessus du pubis. En cas d'impossibilité, on fera la taille vaginale et l'on extraira le calcul. V. CALCULS.

Les parois cancéreuses de la vessie seront repoussées en haut, lorsqu'elles seront très-volumineuses.

Dystocie par vices de conformation du bassin. Le bassin présente une étroitesse abso-

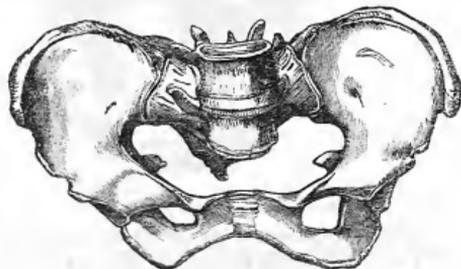


Fig. 157. — Bassin aplati d'avant en arrière.

lue (Velpeau), soit que son squelette présente des



Fig. 158. — Bassin rétréci latéralement.

os ayant le volume normal, soit que les os aient

le volume des os d'enfants (Nægele); la hauteur de la taille n'est pas toujours en relation avec une bonne conformation du bassin.

** Les rétrécissements du bassin sont produits par un aplatissement d'avant en arrière d'un côté à l'autre, ou dans les deux sens (Paul



Fig. 159. — Bassin rétréci dans tous ses diamètres.

Dubois). L'aplatissement antéro-postérieur est le cas le plus fréquent. Il existe une déformation où une moitié du sacrum est atrophiée, où la symphyse sacro-iliaque est soudée et où le bassin allongé d'avant en arrière est rétréci latéralement (bassin oblique ovalaire, Nægele).



Fig. 160. — Bassin oblique ovalaire (Nægele).

** Les rétrécissements du bassin sont dus : 1° à un arrêt de développement des os ou d'un os; 2° à l'ostéomalacie et au rachitisme; 3° à la déformation d'une autre partie du squelette qui entraîne la déformation du bassin : ainsi dans la déviation spontanée du rachis, dans les déviations consécutives aux coxalgies (Bouvier, J. Guérin), dans les luxations congénitales ou acquises du fémur (Sédillot) et dans les courbures des membres inférieurs par le rachitisme; 4° peut-être à des affections inflammatoires anciennes des os du bassin et des symphyses.

** Même avec un bassin rétréci à 9 centimètres et un peu moins, une femme peut accoucher à terme une fois sans graves accidents, tandis qu'à une autre grossesse l'accouchement est impossible; tout dépend du volume de l'enfant et de sa position. Dans plusieurs cas une

application de forceps bien faite peut encore dégager l'enfant. (Chailly.)

** A travers un bassin à 9 centimètres ou moins, le travail est difficile au passage du détroit supérieur; si le détroit inférieur n'est pas rétréci la tête sortira brusquement et déchirera le périnée; si le détroit inférieur est rétréci également, la tête reste enclavée dans le petit bassin.

** A travers un bassin rétréci à 6 centimètres au moins, l'accouchement peut se faire tout à fait exceptionnellement si le fœtus est petit et avec l'aide du forceps.

** Avec un bassin rétréci au-dessous de 6 centimètres, l'accouchement à terme est impossible, à moins que l'ostéomalacie qui a rétréci le bassin ne soit encore dans la période de ramollissement des os et ne permette une extension des os (Sprengel, Homberger).

** Dans les cas de rétrécissement du bassin, des désordres mortels compliquent le travail commencé, la rupture de l'utérus et de la vessie, l'écartement des symphyses et leur inflammation (M^{me} Lachapelle). La lenteur du travail est presque toujours une cause de mort pour le fœtus.

** Le médecin d'une famille qui voit marier une jeune fille atteinte de quelques-unes des maladies ou des lésions qui causent un rétrécissement du bassin, devra éveiller l'attention de la famille à la première grossesse, et il faudra diagnostiquer l'état des dimensions du bassin par le toucher et les instruments explorateurs de précision. On se rappellera les mesures d'un bassin bien conformé (Nægele).

Millimètres.

Distance entre les épines iliaques antérieures et inférieures d'un côté à l'autre.....	215
Distance entre les deux épines iliaques antérieures et supérieures.....	250
Distance entre le point milieu des deux crêtes iliaques.....	270
Distance du milieu de la crête iliaque à l'ischion. Ce qui donne pour hauteur au grand et au petit bassin une dimension de.....	95
De la partie antérieure et supérieure du pubis au sommet de la première apophyse épineuse du sacrum (fig. 161).....	190
On retranche 15 millimètres pour l'épaisseur du pubis, 65 millimètres pour l'épaisseur du sacrum, pour avoir le diamètre antéro-postérieur, qui est de.....	110
De la tubérosité sciatique à l'épine iliaque supérieure et postérieure du côté opposé..	175
De l'épine iliaque antéro-supérieure droite à l'épine iliaque postéro-supérieure, et vice versa.....	210
De l'apophyse épineuse de la dernière vertèbre lombaire à l'épine iliaque antéro-supérieure, de l'un et de l'autre côté.....	175
Du grand trochanter d'un côté à l'épine iliaque postéro-supérieure de l'autre côté....	230
Du milieu du bord inférieur de la symphyse à l'épine iliaque postéro-supérieure de l'un et l'autre côté.....	170

C'est avec des différences dans les cinq dernières mesures que l'on pourra reconnaître le bassin oblique ovalaire.

Toutes ces mesures seront prises avec le compas de Baudelocque (fig. 161).

Pour mesurer les détroits, on se sert aussi de l'instrument de van Huevel qui est un perfectionnement du compas de M^{me} Boivin et de Coutouly; avec le compas d'épaisseur de Baudelocque et le pelvimètre externe de van Huevel, il est possible de préciser les dimensions du bassin, mais ce n'est pas d'une manière absolue.

** La main est un bon pelvimètre, après que l'on s'est assuré de la direction des os et de leur épaisseur par le palper, le chirurgien introduit dans la vulve son doigt indicateur tenu droit jusque sur le sommet de l'angle sacro-vertébral. Il tourne le bord radial de l'index vers le pubis

** L'introduction de l'index dans toutes les directions et l'écartement des doigts, la main étant introduite dans le vagin (Velpeau, Rhamsbotham) sans donner des mesures absolues, fourniront des renseignements qui peuvent être utiles et suffisants.

** La déviation du bassin, le transport de la symphyse à droite ou à gauche de la ligne médiane et le transport de la première apophyse épineuse du sacrum en sens opposé suffisent pour faire reconnaître un bassin oblique ovalaire (Nægele).

Thérapeutique. — C'est à la chirurgie et à la médecine qu'il convient de prévenir, s'il est possible, par un traitement approprié, les vices de conformation du bassin.

En accouchement à terme chez une femme dont le bassin est rétréci, donne lieu à trois ordres d'indications, suivant que le bassin offre : 1° plus de 9 centimètres et demi dans son plus petit diamètre; 2° plus de 6 centimètres et demi; 3° moins de 6 centimètres et demi (P. Dubois).

A. *Rétrécissement au-dessus de 9 centimètres et demi.* — Dans la présentation par le sommet, on attendra six ou sept heures. Quand le col sera dilaté et la poche des eaux rompue, on appliquera le forceps.

Dans la présentation de l'extrémité pelvienne, on ne tirera pas sur le tronc du fœtus et l'on appliquera le forceps pour dégager la tête. Il n'y aurait que dans le cas où l'enfant serait mort, que l'on pourrait se borner à des tractions sur le tronc, et celles-ci seraient modérées néanmoins.

Dans la présentation de la face, dès que la poche des eaux sera rompue, la version céphalique (P. Dubois), par les manœuvres externes (Wigand), pourra être faite, ou bien encore et mieux, on tentera la version par les pieds, et l'on dégagera ensuite la tête avec ou sans le forceps. Si l'enfant est mort, on pratiquera la manœuvre que l'on voudra, et il ne sera pas nécessaire de se presser. V. ACCOUCHEMENT DANS LA PRÉSENTATION DE LA FACE, FORCEPS ET VERSION.

Dans la présentation du plan latéral du fœtus ou présentation du tronc, si la tête est tournée du côté où le bassin est le plus large, on appliquera le forceps. Si l'occiput est dirigé du côté où le bassin est rétréci, on tentera la version podalique (Velpeau). Quand le fœtus est mort, la version podalique doit toujours être préférée : c'est une opération moins douloureuse pour la mère.

B. *Rétrécissement à 9 centimètres et demi et au-dessus de 6 centimètres et demi.* S'il y a présentation du sommet, on appliquera le forceps. S'il y a présentation de la face ou du tronc, on fera la version céphalique, mais il faut pour cela que le bassin n'ait pas moins de 8 centimètres. Au-dessus de ce chiffre, on ne pourra plus avoir recours qu'à l'embryotomie;

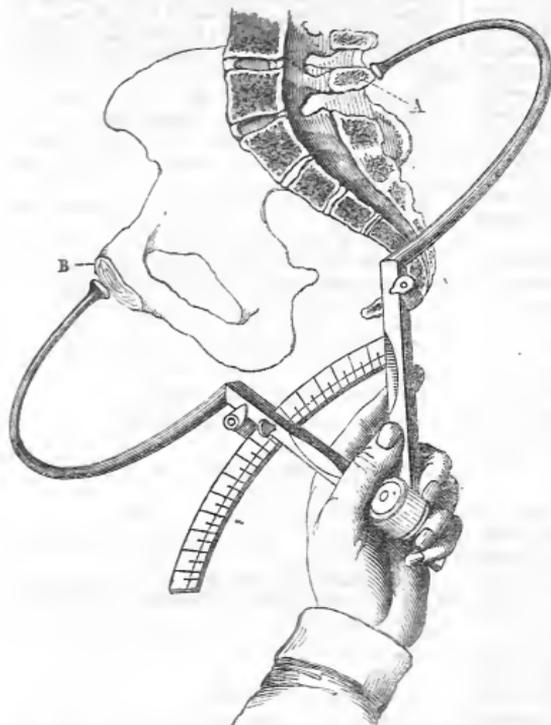


Fig. 161. — Compas d'épaisseur appliqué pour mesurer le diamètre sacro-pubien.

sur lequel le doigt est appliqué, sans quitter la saillie sacro-vertébrale; il place l'ongle au niveau du point où le pubis touche le doigt, et celui-ci est retiré. On mesure la longueur ainsi déterminée, on répète la même manœuvre en plaçant le doigt sur le coccyx et l'on obtient de la sorte les diamètres antéro-postérieurs.

la symphyséotomie (V. ce mot) ne doit pas être employée, c'est un moyen qui n'a pas assez d'efficacité et cause des dangers immédiats et consécutifs.

C. *Rétrécissements au-dessous de 6 centimètres et demi.* L'embryotomie et l'opération césarienne sont les seules opérations obstétricales possibles. Au-dessous de 5 centimètres, il vaut mieux, lorsque l'enfant vit, faire l'opération césarienne; l'embryotomie tue l'enfant sans sauver la mère (Pajot).

Toutes les fois que, pendant la grossesse, le bassin a été diagnostiqué comme étant rétréci, il faut provoquer l'accouchement prématuré à sept mois et demi. Dans le cas de rétrécissement extrême, on devra poser devant la famille l'alternative d'un avortement provoqué immédiat ou d'un accouchement mortel.

Dans les cas de rétrécissement du bassin, on a eu l'idée de traiter la mère pour empêcher le développement de l'enfant (Baudeloque, Moreau, Chailly, Depaul). La mère est soumise à un régime débilitant. On ne lui accorde que le quart des aliments qu'elle prend habituellement. Cette pratique ne peut avoir de résultats sérieux que pour les bassins peu rétrécis, à 8, à 9 centimètres, encore faut-il avoir présent à l'esprit que des femmes maigres et affaiblies donnent assez souvent naissance à des enfants bien portants.

Si, malgré ces considérations, on voulait essayer ce traitement, voici ce qui a été fait. Les malades prenaient des potages, des légumes à un seul repas, de la viande une fois par semaine; une saignée avait été faite au troisième mois, au sixième, au huitième et au huitième et demi. Progressivement la quantité d'aliments avait été diminuée, on évitait de donner des viandes noires.

Pour altérer la santé de la mère, Delafreyse a donné six à huit gouttes de la solution suivante :

Iode pur	1 gramme.
Iodure de potassium	9 id.
Eau distillée	30 id.

Dans un verre d'eau sucrée tous les jours.

Ce dernier traitement semble peut-être plus rationnel. Quant au premier, ne comptant encore que deux faits un peu positifs de réussite, il faut au chirurgien plus de hardiesse pour le prescrire, qu'il ne faut de courage à la mère pour le supporter.

DYSURIE. La difficulté d'uriner, par inflammation de l'urèthre, par compression incomplète de ce canal, par inflammation ou atonie vésicale, constituent la dysurie. V. RÉTENTION D'URINE, HÉMATURIE, SUPPRESSION D'URINE, VESSIE (CANCER DE LA), PROSTATE.

* * La blennorrhagie, la cystite surtout, les maladies de la prostate, la gravelle, la cystite cantharidienne, la dysenterie, les maladies de la moelle, les excès de coït, etc., sont des causes de dysurie.

* * La dysurie est le symptôme primitif de la plupart des maladies des organes génito-urinaires.

* * Il y a une dysurie qui se produit subitement chez des personnes qui, étant très-occupées, ont retenu trop longtemps leurs urines.

* * Les individus qui boivent beaucoup trop de bière dans un court espace de temps ont quelquefois une dysurie qui va jusqu'à la rétention.

* * Chez les enfants, et toujours chez les garçons, la fièvre qui accompagne les maladies aiguës rend les urines rares, épaisses, chargées de sels qui restent dans la vessie jusqu'au moment du retour à la santé, mais alors quand elles redevennent abondantes et qu'il faut les rendre, le passage de l'urine dans l'urèthre donne lieu à de très-vives douleurs.

Thérapeutique. — Dans les cas de dysurie causée par l'uréthrite, la saignée générale et mieux les sangsues au périnée sont chose très-utile. — Puis il faut ordonner des bains entiers ou des demi-bains d'une heure, matin et soir, dans l'eau ordinaire, — des lavements mucilagineux, huileux et opiacés, et des tisanes mucilagineuses en quantité assez considérable. On traitera la maladie dont la dysurie est le symptôme.

On emploie : l'eau de gomme, la tisane de lin, de gruau, de consoude, de riz, de mie de pain, de miel, de chiendent, l'émulsion d'amandes douces et des semences émulsives, l'émulsion d'huile d'olives, etc.

Infusion de scutellaire, 15 grammes par litre d'eau.

Infusion d'alkekenge, 30 grammes par litre d'eau ☐.

Semences de fruits de sapotillier, en décoction, 10 grammes par litre d'eau (Jacquin) ☐.

Decoction de fougère cétérach (se trouver dans les vieux murs) (Bouillon, Lagrange, *Journal de pharmacie*, III, 444) ☐.

Decoction de racines de fraiser, 15 grammes par litre d'eau ☐.

Infusion de lin pour tisane ☐.

Teinture de tabac, 20 gouttes, dans une tasse d'eau de graines de lin; toutes les heures ☐.

Cataplasme contre la dysurie.

Oignons blancs hachés	n° 6.
Feuilles de pariétaire fraîches	50 grammes.
Decoction de racine de guimauve	q. s.

Recouvrez le pubis et le pénis ☐.

Potion diurétique calmante.

Huile d'amandes	20 grammes.
Gomme arabique en poudre	10 id.
Jaune d'œufs	5 id.
Sirop diaode	30 id.
Eau de chaux	100 id.

Recommandée contre la dysurie. Par cuillerée toutes les heures.

Si la dysurie est complète, et s'il y a rétention d'urine, il faudra faire le cathétérisme. V. RÉTENTION D'URINE et CYSTITES.

E

EAU. Liquide incolore, transparent, inodore, insipide, formant le protoxyde d'hydrogène, composé de 88,91 parties d'oxygène et de 11,09 d'hydrogène. C'est le dissolvant universel. Comme remède il est très-employé à l'extérieur ou à l'intérieur. On l'administre en vapeur, à l'état solide de glace ou de neige, et enfin à l'état liquide, seul ou associé à un grand nombre de substances médicamenteuses, dans les tisanes,

dans les *eaux distillées* qui servent à faire les potions, et dans les *eaux minérales naturelles* ou *artificielles*.

Eau acidulée avec le vinaigre, 25 grammes par litre d'eau. — avec le *jus de citron* exprimé dans l'eau ou avec le *jus de groseille*, etc. ☐.

Eau acoustique de Ludvig. Infusion de lavande, de romarin, de valériane, de baies de laurier et de castoreum, à laquelle on ajoute de l'alcool camphré, de l'ammoniaque liquide et de l'essence de genièvre ☐.

Eau albumineuse. Trois à six blancs d'œuf battus dans un litre d'eau et dont on enlève la mousse, dans la diarrhée ☐, et comme contre-poison du sublimé corrosif ☐☐.

Eau alcaline. Bicarbonate de soude, 5 à 15 grammes dans un litre d'eau; — contre le diabète, la goutte et la gravelle ☐.

Eau d'Alibour ou *collyre de Saint-Jermeron*. Sulfate de zinc, 70; sulfate de cuivre, 20; camphre, 10; safran, 4; eau, 2000. Laissez en contact et filtrez; une goutte dans l'œil matin et soir, dans la conjonctivite ☐.

Eau alumineuse. Sulfate d'alumine, 40 grammes pour 1000, en injection et en gargarisme ☐.

Eau alumineuse composée. Sulfate d'alumine et sulfate de fer à 30; eau bouillante, 1000, dissolvez et filtrez, comme styptique.

Eau d'angélique. Crème de tartre, 8 gram.; manne, 60 grammes; eau, 250 grammes; suc de citron, 15 grammes. On clarifie avec du blanc d'œuf; on ajoute un peu d'écorce d'orange et l'on passe pour faire un purgatif agréable ☐.

Eau anodine de Prague. Alcool ammoniacal, 480 grammes; essence de safran, 30 grammes; huile de lavande, 2 grammes. Mêlez pour friction dans les douleurs rhumatismales ☐.

Eau antipsorique de Ranque. Staphisaigre, 15 grammes; extrait de pavot, 8 grammes; eau, 1 litre. Faites ouillir et passez; — en lotions dans la gale ☐.

Eau d'arquebuse. Acide sulfurique, 40 grammes; vinaigre, 60 grammes; alcool, 60 grammes; miel despumé, 20 grammes. Mêlez et donnez vingt à trente gouttes dans une potion, ou appliquez à l'extérieur avec des compresses ☐.

Eau bénite de la Charité. Émétique, 30 centigrammes; eau, 250 grammes, en deux fois, à une heure d'intervalle, contre la colique de plomb ☐.

Eau blanche. Extrait de Saturne, 8 grammes; eau, 500 grammes; eau-de-vie, 30 grammes; comme résolutif à l'extérieur sur des compresses ☐.

Eau de Botot. Anis, 30 grammes; girofle, 8 grammes; cannelle, 8 grammes; essence de menthe, 1 gramme; eau-de-vie, 850 grammes. Laissez macérer huit jours, filtrez et ajoutez :

teinture d'ambre, 4 grammes, en colorant avec un peu de cochenille. S'emploie comme dentifrice ☐.

Eau de boule. Boule de Nancy, n° 1; eau bouillante, 1 litre. Laissez infuser quelques minutes; — contre la chlorose et l'anémie ☐.

Eau Brocchieri. Térébenthine, 500; eau, 500. Faites bouillir un quart d'heure et filtrez; — contre les hémorrhagies ☐.

Eau camphrée. Camphre, 4 grammes, pulvérisés avec un peu d'alcool et mis en macération dans 500 grammes d'eau pendant quarante-huit heures, en ayant soin d'agiter de temps en temps. Filtrez.

Eau céleste. Sulfate de cuivre, 20 centigr. dissous dans 130 grammes d'eau à laquelle on ajoute 30 gouttes d'ammoniaque, pour collyre résolutif des conjonctivites scrofuleuses ☐.

Eau chalybée. Sulfate de fer, 10 centigram. pour 500 grammes d'eau; — contre la chlorose ☐, ou bien des clous neufs qu'on met dans une carafe d'eau où ils font de l'eau rouillée.

Eau de chaux. Après avoir éteint de la chaux vive avec de l'eau, on laisse reposer, on décante et l'on verse sur le résidu d'hydrate de chaux cent fois son poids d'eau qu'on agite et qu'on laisse en repos pendant quelques heures. La liqueur décantée constitue l'eau de chaux seconde qu'on garde dans des flacons bien bouchés. Elle s'emploie en bain dans le rhumatisme et dans la goutte ☐, en lotions sur les vieux ulcères ☐, et à l'intérieur dans les calculs des reins ou de la vessie ☐, dans la diarrhée chronique ☐, dans la dyspepsie acide ☐ et dans le cancer de l'estomac.

Eau de citerne. Eau de pluie amenée des toits par des conduites de zinc dans un réservoir souterrain, construit de pierre, de ciment romain ou de bois carbonisé.

Eau chloroformisée. Chloroforme, 40 gouttes, eau distillée, 100 grammes. Faire dissoudre par une longue agitation. A prendre par cuillerées comme antispasmodique ☐. En ajoutant huit dixièmes d'alcool (Bouchut), on en dissout autant qu'on le désire.

Eau de Cologne. Produit de distillation d'huiles volatiles odorantes dissoutes dans l'alcool. S'emploie pour friction dans les douleurs rhumatismales ☐ et à titre de cosmétique dans la toilette.

Eau créosotée. Créosote, 1 gramme, eau, 1000 grammes. Mêlez; — pour lotions sur les ulcères putrides ☐.

Eau dentifrice. V. DENTIFRICES.

Eau de Dippel. Huile animale de Dippel rectifiée, 45 grammes, eau distillée, 1000. Mêlez dans un flacon à tubulure inférieure qu'on agite fréquemment pendant quelques jours et dont on extrait la partie inférieure pour le filtrer et la conserver à l'abri de l'air et de la lumière.

Se donne dans les convulsions, cinq à six gouttes dans de l'eau sucrée ☒.

Eau distillée. Eau pure obtenue par distillation d'eau de pluie et de rivière, et qui sert à la préparation de certaines potions pharmaceutiques. On emploie plus ordinairement dans ce but les *eaux distillées de plantes émollientes, narcotiques ou antispasmodiques*, telles que l'eau de plantain, de laitue, de mélilot, de tilleul, etc., mais ces eaux n'ont aucune importance thérapeutique.

Eau divine. Solution de pierre divine dans l'eau, 5 à 10 grammes pour 100, à titre de collyre dans la conjonctivite ☒.

Eau éthérée. Éther, 100 grammes, eau, 1000 grammes. Agitez jusqu'à saturation et décantez après repos. On peut, en ajoutant de l'alcool (Bouchut), dissoudre autant d'éther qu'on le désire. S'emploie comme antispasmodique ☒.

Eau ferrée. V. EAU CHALYBÉE.

Eau fondante de Trevez. Sulfate de magnésie, 30 grammes; émétique, 3 centigrammes; eau, 1000 grammes. Un verre d'heure en heure ☒.

Eau gazeuse ou eau de Seltz artificielle. Cette eau se prépare en ajoutant à une bouteille d'eau 25 grammes de bicarbonate de soude, puis 10 grammes d'acide citrique, ou bien 20 grammes du même bicarbonate, et puis ensuite 10 grammes d'acide tartrique. Elle se prépare aussi en refoulant et en chargeant de l'eau pure avec cinq fois son poids d'acide carbonique, ou au moyen des appareils domestiques vendus par le commerce.

Eau de goudron. 60 grammes de goudron pour une carafe d'eau en macération pendant vingt-quatre heures. Si l'on veut dissoudre plus de goudron il faut le dissoudre dans un petit verre d'eau-de-vie. Elle s'emploie dans la bronchite chronique, dans le catarrhe vésical et dans la phthisie ☒.

Eau d'Hébé contre les taches de rousseur. Essence de lavande, 250 grammes; de cédrat, 60 grammes; de roses, 5 grammes; de citron, 140 grammes; alcool, 900 grammes; eau, 800 grammes; vinaigre distillé, 6500 gram. Exposez au soleil pendant trois jours et filtrez.

Eau hémostatique de Brocchieri. V. EAU DE BROCCHERI.

Eau hémostatique de Léchelle. Feuilles de noyer, de chardon béni, d'aigremoine, d'eupatoire, de ronces, de millepertuis, de mauve, de menthe, de basilic, de sauge, de romarin, de thym, de chaque 500 grammes; de ronces, de soucis, d'arnica, de chaque 125 grammes; écorce de chêne, de grenade, 1000 grammes; racine de ratanhia, de gentiane, de garance, de chaque 500 grammes; bourgeons de peuplier et de sapin, 1000 grammes. Tout cela pulvérisé, macéré

dans 100 litres d'eau pendant trente-six heures et distillé pour obtenir 32 litres, constitue ce produit trompeur imaginé par le charlatanisme pour exploiter la crédulité publique.

Eau hémostatique de Monteioli. Menthe poivrée, balsamine, marum, dictame de Crète, acore, de chaque 250 grammes; cataire, pouliot, romarin, sauge, athanasie, eupatoire, sanicle, millefeuille, centauree, cyprès, sumac, plantain, ortie, écorce de chêne, consoude, bistorte, tormentille, campêche, poix noire, agaric blanc, de chaque, 1000 grammes. Réduire en poudre, faire macérer quarante-huit heures et distiller les deux tiers du liquide ☒.

Eau hémostatique de Pagliari. Benjoin, 250 grammes, sulfate d'alumine et de potasse, 500 grammes; eau, 5000 grammes. Faites bouillir pendant six heures dans un vase vernissé, en agitant le liquide et remplaçant l'eau évaporée par de l'eau chaude, et filtrez. 50 à 150 gram. par jour à l'intérieur ☒.

Eau hémostatique de Tisserand. Sang-dragon, 100 grammes; térébenthine des Vosges, 100 grammes. Eau, 1000 grammes. Faire digérer pendant douze heures au bain-marie et filtrer. 50 à 150 grammes par jour ☒.

Eau hémostatique de perchlorure ferrique. Perchlorure de fer, 2 à 3 grammes pour 1 litre d'eau; 1 à 2 verres par jour à l'intérieur. Plus concentré, le perchlorure de fer ne s'emploie que comme topique sur la plaie d'où s'écoule le sang, et on le met pur sur de la charpie en petite quantité, maintenue avec la pointe d'un couteau ☒☒.

Eau iodée. Solution d'iode dans l'eau à l'aide d'iodure de potassium, inventée par Lugol. On triture de 25 milligrammes à 5 centigrammes d'iode avec le double en poids d'iodure de potassium, et l'on ajoute peu à peu 500 grammes d'eau distillée. Cette eau s'emploie dans la scrofule ☒.

Eau de Javelle. Solution de chlorite de potasse colorée en rose par l'oxyde de manganèse.

Eau de Luce. Liquide composé d'ammoniac, d'huile de succin, etc., donné par gouttes à l'intérieur ou qu'on fait respirer par le nez. Il s'emploie dans la syncope ☒ et pour cautériser les morsures d'animaux venimeux ☒.

Eau mercurielle. Décoction de 60 grammes de mercure coulant pour 200 grammes d'eau renfermant une quantité à peine appréciable de mercure, et employé chez les enfants comme anthelminthique à la dose de 30 à 100 grammes ☒.

Eau de mer. L'eau de mer est le type des *eaux minérales chlorurées sodiques*, dont la température diminue selon la profondeur, car elle peut, à 2000 mètres, n'être que de 7 à 8°, et dont la composition varie selon les localités, par suite de l'évaporation et du mélange avec l'eau

des fleuves. La quantité de chlorure de sodium qu'elle renferme est environ de 30 à 35 gram. par litre, et il y a toujours en même temps une petite quantité d'iode ou de bromure de potassium.

On emploie l'eau de mer en bains froids, en bains chauds et sous forme de douches, dans la chlorose ☐, dans l'anémie ☐, dans le rachitisme ☐ et toutes les fois qu'il y a lieu d'exciter la vitalité de l'organisation. Filtrée et prise à l'intérieur, à la dose d'un à deux verres, c'est un purgatif assez actif mais il est peu employé.

Eau de mélisse. Teinture alcoolique employée comme stomachique et vulnéraire ☐.

Eaux minérales. Les eaux minérales sont des eaux de source chargées de matières salines ou gazeuses qui leur donnent des qualités thérapeutiques spéciales. Bordeu les considérait comme des produits vivants de la terre. Cela n'est pas tout à fait exact, mais cependant il est certain que les eaux minérales sortent du sol chargées de gaz et de matières organiques fraîches, s'altérant au contact de l'air, et qu'elles perdent une partie de leurs propriétés chimiques en même temps que leurs qualités thérapeutiques. Elles résultent de la filtration des eaux de pluie qui pénètrent dans les profondeurs de la terre des montagnes, d'où elles sortent à des distances considérables plus ou moins chargées de sels, de gaz, de matières organiques et à une température variable quelquefois très-élevée. Leur composition n'est pas constante, car les jours qui suivent les grands orages et les grandes pluies, elles sont un peu différentes d'elles-mêmes.

Il y a cinq classes d'eaux minérales naturelles : les eaux minérales bicarbonatées alcalines et gazeuses, sodiques ou calciques ; les eaux ferrugineuses ; les eaux chlorurées sodiques ; les eaux sulfatées sodiques ou calciques ; les eaux sulfureuses sodiques ou calciques. On pourrait y ajouter une sixième classe d'eaux mixtes qui réunissent les qualités alcalines, acides et ferrugineuses. Elles sont froides ou chaudes et alors dans ce cas ce sont des eaux thermales.

I. Les eaux minérales bicarbonatées ont une saveur alcaline aigrelette qui dépend de l'acide carbonique qu'elles renferment, aussi moussent-elles, font-elles sauter le bouchon des bouteilles et colorent-elles en rouge le papier de tournesol. Telles sont l'eau de Seltz et toutes les eaux mixtes, alcalines, salines ou ferrugineuses qui sont en même temps chargées de gaz acide carbonique ; comme l'eau de Vichy, des Célestins, l'eau de Chateldon, de Carlsbad, de Spa, etc. Elles s'emploient dans la dyspepsie ☐, dans la gastralgie ☐, dans la gravelle ☐ et dans la goutte ☐.

Les eaux minérales, fortement bicarbonatées sodiques ou calciques, ont une saveur salée

savonneuse, verdissent le sirop de violette et ramènent au bleu le papier de tournesol rouge.

— Ce sont celles de Vichy, d'Hauterive, de Chateldon, de Saint-Yorre, de d'Ussat, d'Ems, de Pougues, de Vals, d'Evian, de Contrexéville, de Saint-Alban, de Saint-Galmier, etc. — On les emploie dans la dyspepsie ☐, dans la gastralgie chlorotique ☐, dans la congestion chronique du foie ☐☐, dans la gravelle du foie ☐☐, dans les calculs biliaires et les coliques hépatiques ☐☐, dans la colique néphrétique, les calculs des reins et la gravelle vésicale ☐☐, dans le diabète ☐☐, dans la goutte ☐, à moins qu'il ne s'agisse d'une goutte avec diathèse urique ☐, dans les engorgements utérins ☐.

II. Les eaux minérales ferrugineuses ont une saveur atramentaire semblable à celle de l'encre et elles laissent souvent un dépôt rougeâtre clair ocrasé sur les bords de la source. Elles renferment du sulfate de fer (Passy, Cransac), du carbonate (Forges, Spa) ou du craténe de fer : ce sont les eaux de Passy, de Provins, de Luxeuil, de Forges, de Pyrmont, de Cransac, qui renferme aussi du manganèse, de Spa, de Bussang, etc. On les emploie comme toniques dans les convalescences ☐, dans l'anémie ☐, dans la chlorose ☐☐, dans la gastralgie, dans l'aménorrhée ☐☐ et dans la leucorrhée ☐.

III. Les eaux minérales chlorurées, sulfatées, sodiques ou calciques, thermales ou froides, ont une saveur âcre, salée et laissent par l'évaporation une quantité de sel ou domine le chlorure de sodium, le sulfate de magnésie, de chaux, et où se trouvent, pour quelques-unes au moins, une quantité plus ou moins notable d'iode, de brome ou d'arsenic. Ce sont les eaux de Plombières, de Bourbonne, de Bagnères-de-Bigorre, de Chaudes-Aigues, du Mont-Dore, de Néris, de Balaruc, de Saint-Amand, de Niederbronn, de Kissingen, de Nauheim, de Carlsbad, de Wiesbaden, de Baden-Baden, etc. Quelques-unes sont purgatives. On les emploie dans la dyspepsie ☐, dans les obstructions intestinales ☐☐, dans les maladies scrofuleuses ☐, dans la paralysie, etc.

IV. Les eaux minérales sulfureuses, sodiques ou calciques, thermales ou froides, contiennent des sulfures alcalins, de l'acide sulfhydrique libre ou combiné, de la barégine, substance onctueuse, et ont une odeur particulière d'œufs pourris. Quelques-unes renferment de l'iode (à l'état d'iode alcalin dans les eaux de Challes et de Castel-Nuovo). Parmi les eaux sulfureuses il faut citer Amélie-les-Bains, Aix-la-Chapelle, Aix-en-Savoie, Challes, Baréges, Eaux-Bonnes, le Vernet, Baden, Cauterets, Saint-Honoré, Bagnères-de-Luchon, Saint-Amand, Saint-Sauveur, Enghien, etc.

On les emploie dans certaines maladies chro-

niques de la peau ☐; dans la scrofule; dans les dartres; dans les catarrhes chroniques de l'intestin, entretenus par l'herpétisme ☐; dans la bronchite chronique ☐; dans l'angine granuleuse chronique ☐; dans la congestion chronique des poumons ☐+☐; dans la phthisie tuberculeuse où elles conviennent peu, car elles font souvent cracher le sang; dans les rhumatismes chroniques ☐+☐; dans la scrofule ☐.

Eaux minérales artificielles. On a essayé de composer des eaux artificielles imitant celles qui sortent des différentes sources connues, pour les administrer à ceux qui n'ont pas le moyen d'aller puiser à la source. Toutes ces tentatives, comme celles du transport des eaux minérales naturelles, sont nuisibles à la thérapeutique. Il n'y a qu'un petit nombre d'eaux qu'on doit imiter pour le besoin des malades, non en cherchant à les recomposer complètement avec un grand nombre de substances différentes, mais en y mettant leur principe minéralisateur actif. Ainsi on peut faire de l'eau acide gazeuse, en y faisant dissoudre de l'acide carbonique à haute pression, où en mélangeant du bicarbonate de soude avec l'acide tartrique; de l'eau alcaline avec 5 à 15 grammes de bicarbonate de soude, de l'eau ferrée avec du sulfate de fer, ou avec des clous qu'on y fait oxyder. De l'eau sulfureuse ou saline pour bains avec du sulfure de potasse ou avec du chlorure de sodium; mais vouloir refaire une eau minérale c'est à peu près impossible, et de plus la composition revient à un prix très-élevé.

Eau oxygénée. Acide nitrique, 2 grammes; eau, 1000 grammes; deux verres le matin dans la syphilis ☐.

Eau panée. Mettre une croûte de pain légèrement grillée dans l'eau et laisser macérer vingt-quatre heures dans les entérites chroniques ☐.

Eau phagédénique. Faire dissoudre 40 centigrammes de sublimé dans 20 grammes d'eau et ajoutez 130 grammes d'eau de chaux. Pour lotions dans les ulcères vénériens ☐.

Eau de Prague. Alcoolat préparé avec l'asa foetida, le galbarum, la valériane, la myrrhe, l'angélique, la menthe, le serpolet, la camomille, la castoréum, la coriandre, et employé dans l'hystérie ☐.

Eau pulvérisée. V. INHALATION et PULVÉRISATION.

Eau de Rabel. Mélange d'alcool, 3, et d'acide sulfurique 1 partie, qu'on emploie comme astringent, styptique et antihémorrhagique.

Eau de la reine de Hongrie. Alcoolat de romarin, employé comme antispasmodique.

Eau sédative. Faire dissoudre 60 grammes de chlorure de sodium dans un litre d'eau et ajouter 100 grammes d'ammoniaque et 10 gram.

d'alcool camphré. Elle s'emploie comme révulsif dans la migraine ☐.

Eau de Sedlitz. V. PURGATIFS.

Eau styptique. Solution de sulfate de cuivre 30 grammes; de sulfatés d'alumine, 30 grammes; d'acide sulfurique, 4 grammes dans 350 gram. d'eau, pour arrêter les hémorrhagies traumatiques ☐.

Eau de suie de Clouder. Faire dissoudre 15 grammes de suie brillante; 45 grammes de carbonate de potasse, 8 grammes de sel ammoniac dans 270 grammes d'eau de sureau, à prendre 30 à 60 gouttes par jour dans la goutte régulière ☐.

Eau térébenthinée. Faire macérer 100 gr. de térébenthine dans un litre d'eau et boire par verres dans le catarrhe de la vessie ☐ et quelques maladies de la peau ☐.

Eau-de-vie allemande. Teinture de jalap, de turbith et de scammonée, employée comme drastique à la dose de 30 à 60 grammes dans les hydrosopies ☐+☐.

Eaux-BONNES (Basses-Pyrénées). Eaux minérales sulfureuses sodiques de plusieurs sources, ayant de 15 à 32° centigrades, employées en boisson plutôt qu'en bains, et en inhalations. On les emploie dans la pharyngite granuleuse ☐, dans la bronchite chronique ☐, dans la pneumonie chronique ☐, dans la congestion chronique des poumons ☐, dans l'asthme ☐ et dans la phthisie ☐.

Eaux-CHAUDES (Basses-Pyrénées). Eaux minérales sulfureuses sodiques, de 15 à 36°, très-voisines des Eaux-Bonnes, et employées dans les mêmes maladies. Les malades qui ne peuvent, par suite de l'encombrement des Eaux-Bonnes, être soignés comme il leur convient, vont aux Eaux-Chaudes dans la journée pour y prendre leurs bains ☐.

Eaux MÈRES. Les eaux mères sont le résidu de l'évaporation des eaux employées dans les salines pour faire bouillir le sel gemme et en extraire le chlorure de sodium. Ces eaux sont extrêmement désagréables à goûter et renferment à un état de concentration prononcé des chlorures, des sulfates et des bromures en proportions variables.

On les emploie pour faire des bains stimulants dans le rachitisme, dans la scrofule dans les maladies des os, à la dose de 200 grammes pour l'eau du bain ☐. Les eaux mères de Kreuznach, de Naheim, de Bex et de Salins sont les plus employées dans ce but.

ÉBEAUPIN (Maine-et-Loire). Eau ferrugineuse et gazeuse froide ☐.

ÉBLOUISSEMENT. Une sensation subite et passagère de lumière diffuse, tremblotante, semée de points lumineux, produite dans l'intérieur, constitue l'éblouissement.

* * * Les éblouissements sont à la fois le sym-

ptôme de la congestion cérébrale aiguë et chronique et de l'anémie; mais dans ce dernier cas il y a en même temps de la gastralgie, des palpitations, des névralgies et des souffles vasculaires qui font reconnaître la nature chlorotique du mal.

Thérapeutique. — Les éblouissements occasionnés par la pléthore et l'hyperglobulie doivent être traités par les boissons acidules, le régime végétal et lacté, les viandes blanches, les boissons purgatives, quelques purgations et la saignée du bras ou des sangsues à l'anus. V. PLÉTHORE.

Les éblouissements de l'anémie doivent être combattus par la bonne nourriture, le bon vin, les excitants, les bains froids, les voyages, les bains de mer, le vin de quinquina, le fer sous toutes les formes et les eaux minérales ferrugineuses. V. ANÉMIE ET CALOROSE.

ÉBRIÉTÉ. L'ébriété est une surexcitation cérébrale caractérisée par une gaieté excessive, se traduisant par la vivacité du regard, de la parole et des mouvements.

** Le vin pur, les liqueurs, les vapeurs d'alcool, de gaz protoxyde d'azote, de chloroforme, sont la cause ordinaire de l'ébriété, mais ce phénomène s'observe souvent dans le cours de certaines formes d'aliénation mentale et particulièrement dans la manie aiguë ou au début de la paralysie générale progressive. V. FOLIE.

Thérapeutique. — L'ammoniaque, vingt gouttes dans un verre d'eau, est le seul remède de l'ébriété produit par le vin et les liqueurs ou vapeurs alcooliques; quant à l'ébriété produite par la folie, elle est à peu près incurable. V. FOLIE.

ÉCHAILLON (Isère). Eau sulfureuse calcique presque froide ☒.

ÉCHAUFFEMENT. La rareté des évacuations stercorales, et la dureté des excréments accompagnée de pesanteurs abdominales et de malaises épigastriques avec gastralgie constituent l'échauffement, vieux mot qui n'a plus cours et qui représente ce qu'on appelle constipation.

Thérapeutique. — Manger un peu moins, se nourrir de viandes blanches et de légumes herbacés bien cuits, boire de l'eau vineuse, du laitage et des boissons acidules: voilà le régime que doivent suivre les personnes atteintes d'échauffement.

Les lavements émollients tous les jours, les douches ascendantes rectales d'eau à 2° pendant cinq à dix minutes, deux fois la semaine; la moutarde blanche, 60 grammes par jour; la magnésie calcinée, une cuillerée à café dans de l'eau sucrée tous les soirs; l'huile d'olives, 40 grammes par jour, à jeun; et tous les purgatifs salins et huileux sont les meilleurs moyens à opposer à ce qu'on appelle l'échauffement. V. CONSTIPATION.

ÉCHINOQUE. Animaux parasites inférieurs ou entozoaires de la famille des cestoides qu'on trouve en plus ou moins grand nombre dans les acéphalocystes et dans les hydatides.

** Les échinocoques ne se développent dans le corps de l'homme que par suite d'une alimen-

tation au moyen de viandes avariées, remplies de cysticerques dont les germes s'introduisent dans le sang, parcourent les tissus et se fixent en un point où ils se multiplient en formant des kystes à hydatides.

** C'est surtout la viande de porc atteinte de *ladverie*, c'est-à-dire de cysticerques qui est la cause du développement des échinocoques dans le corps de l'homme.

** Il n'y a plus moyen aujourd'hui de croire à la génération spontanée des échinocoques, car on sait que ce sont des animaux issus des germes incomplètement développés du cysticerque, comme le cysticerque lui-même n'est qu'un avorton du ténia (Gervais, Van Beneden, Kuchenmeister).

** Les échinocoques, les cysticerques et les ténias, quoique très-différents de forme, ne sont que le même animal modifié par le milieu dans lequel il a pris naissance.

** On trouve des échinocoques dans tous les organes et principalement dans le foie, dans le poumon, dans les reins, dans le tissu cellulaire, dans le cerveau, dans les muscles (siège ordinaire des tumeurs externes), et partout cet entozoaire parasite s'entoure d'une membrane gélatineuse, amorphe, presque transparente, remplie d'eau. Ces vésicules plus ou moins nombreuses, qu'on appelait jadis des *acéphalocystes*, sont contenues dans une enveloppe gélatineuse, opaline (*Hydatide mère*), qui est entourée d'un kyste fibreux plus ou moins considérable, et forment la tumeur hydatique (Livois). V. KYSTES HYDATIQUES.

** Les échinocoques se présentent sous forme de grains innombrables presque invisibles, renfermés dans de petites vessies transparentes du volume d'une noisette.

** Un échinocoque, vu à un fort grossissement, représente une vessie allongée ayant une tête garnie de seize à vingt crochets (fig. 162 et



Fig. 162. — Échinocoque invaginé dont on voit le corps, les ventouses, la tête et la couronne de crochets.

163); un col rétréci au-dessous, puis une partie plus large avec quatre mamelons, et après un

étranglement au-dessous duquel se trouve une base plus ou moins renflée (fig. 163).

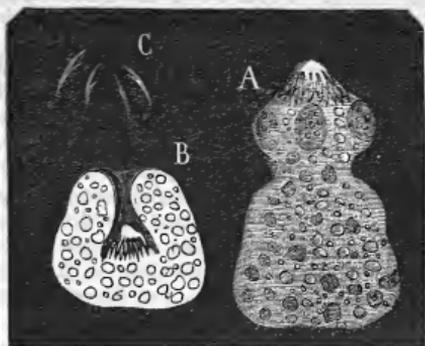


Fig. 163. — A. Échinocoque à tête développée avec ses crochets. — B. Échinocoque à tête rentrée. — C. Crochets isolés.

*** Selon le volume des tumeurs à échinocoques et selon le siège qu'elles occupent, se présentent des phénomènes différents : — ici, des phénomènes nerveux encéphaliques ; — là, des désordres de respiration ; ailleurs, — des symptômes hépatiques, rénaux, gastriques, etc., d'après le siège des parasites dans le cerveau, dans le poumon, dans le foie, dans le rein, etc., ce qui veut dire que les échinocoques des viscères ne donnent lieu à aucun phénomène qui leur soit spécial, et que tous ceux qu'ils produisent, essentiellement variables, dépendent tout à fait des fonctions de l'organe affecté par leur présence.

*** Il n'y a qu'un seul cas où les échinocoques se révèlent par un signe caractéristique, c'est lorsqu'ils forment une tumeur, faisant saillie sous la peau, dans laquelle le choc du doigt produit de la fluctuation avec un *frémissement* spécial dû à la collision des acéphalocystes, c'est le *frémissement hydatique*. (Piorry.)

*** Lorsque dans une tumeur fluctuante de la peau il y a doute pour savoir si elle renferme des hydatides ; une ponction avec le trocart capillaire n'a rien de dangereux, et comme elle donne issue à un liquide non albumineux, clair comme de l'eau de roche et renfermant des *crochets* (fig. 163), on peut être assuré qu'il s'agit d'une tumeur à échinocoques.

*** La gravité des tumeurs hydatiques remplies d'échinocoques dépend de leur volume, de l'importance des organes affectés, des accidents de voisinage occasionnés par la compression et de l'état de phlegmasie ou de fièvre hectique qu'elles engendrent.

*** Beaucoup de tumeurs à échinocoques guérissent seules, soit parce que les entozoaires cessent de se multiplier et qu'ils meurent en laissant le kyste dans un état stationnaire ou de pétrification, soit parce que la tumeur vide son

contenu dans une cavité voisine, telle que l'intestin, la vessie, les bronches, etc.

*** Lorsque les tumeurs à échinocoques sont situées dans un viscère et s'accroissent démesurément, il en résulte des accidents graves en rapport avec l'organe affecté et de plus un état fébrile continu avec dépérissement susceptible d'entraîner la mort.

Thérapeutique. — Quand les tumeurs à échinocoques ne guérissent pas seules et s'accroissent de jour en jour, il faut, lorsqu'elles sont accessibles pour le chirurgien, les ouvrir pour en évacuer le contenu.

Si la tumeur s'est développée dans le tissu cellulaire, l'opération est très-facile et n'offre aucun danger. On fait une incision cruciale pour énucléer le kyste, et après l'avoir enlevé on rapproche les lèvres de la plaie, ou bien on fait une ponction pour vider la tumeur et l'on y injecte de la teinture d'iode.

Le cas est plus grave si la tumeur à échinocoques occupe un viscère, tel que le foie, la rate, le mésentère et vient faire saillie sous la peau. Alors la tumeur est dans le péritoine et séparée de la peau par la cavité péritonéale qu'il faudrait diviser si l'on opérât en un seul temps. Dans cette circonstance particulière, il faut, par le procédé Begin ou Récamier, établir des adhérences entre la tumeur à échinocoques et la paroi abdominale. Une fois ces adhérences établies, on ouvre le kyste, on le vide des hydatides qu'il renferme et l'on y injecte de la teinture d'iode à plusieurs reprises. Peu à peu la tumeur s'affaisse et à l'ouverture apparaît la membrane d'enveloppe qui contenait toutes les vésicules ou l'*hydatide mère*. C'est celle-là qu'il faut saisir et retirer du kyste. Une fois extraite, il n'y a plus d'hydatides dans la tumeur, et le kyste se rétrécit de jour en jour jusqu'à cicatrisation parfaite. V. KYSTES HYDATIQUES.

ÉCLAMPSIE. La perte subite et passagère de l'intelligence et de la sensibilité avec mouvements convulsifs généraux de la face, du tronc et des membres, caractérise l'éclampsie.

*** Une attaque d'éclampsie dure de quelques minutes à quelques heures ou à quelques jours, mais dans ce dernier cas, il y a des rémissions plus ou moins complètes des phénomènes convulsifs.

*** L'éclampsie est une névrose tout à fait indépendante des lésions du système nerveux.

*** L'éclampsie se montre rarement chez l'homme, tandis qu'elle est plus commune chez la femme en puerpéralité et chez les jeunes enfants.

*** L'éclampsie puerpérale de la grossesse ou de l'accouchement est presque toujours sous la dépendance de l'albuminurie et peut-être de l'urémie qui en résulte.

*** L'albuminurie et l'urémie sont assez souvent chez l'homme une cause d'éclampsie.

*** Chez les enfants, l'éclampsie, souvent héréditaire, se développe accidentellement sous l'influence d'un mauvais lait, d'une indigestion, des vers, de la constipation, de la rétention d'urine, de la dentition, de la chaleur excessive,

de la colère, de la peur, de la douleur et de la jalousie.

* * L'éclampsie est très-souvent le symptôme d'invasion d'une pneumonie ou d'une des fièvres éruptives de l'enfance, mais alors la convulsion au lieu de finir sans rien laisser après elle, est au contraire suivie d'un état fébrile plus ou moins prononcé.

* * L'éclampsie qui se produit à la fin d'une maladie aiguë, pneumonie, fièvre typhoïde ou autre, est toujours très-grave et annonce une mort prochaine.

* * On voit souvent une albuminurie de vingt-quatre à quarante-huit heures, suivre l'éclampsie, mais jamais ce phénomène, qui est dû à la congestion passive des reins, n'a de suites graves.

* * Des paroxysmes convulsifs passagers avec perte de connaissance, venant une ou plusieurs fois dans le cours de la vie et se reproduisant à des intervalles irréguliers et plus ou moins rapprochés, constituent l'éclampsie de l'enfance.

* * Des paroxysmes convulsifs, rémittents et subintrants avec œdème ou anasarque, caractérisent l'éclampsie albuminurique des enfants des hommes adultes et de la femme grosse.

* * Quand une attaque convulsive cesse pour revenir à la même heure le lendemain ou le surlendemain, elle annonce une fièvre pernicieuse très-grave.

* * L'attaque d'éclampsie dure ordinairement quelques minutes et disparaît sans laisser aucune trace de son passage, mais elle peut durer plusieurs heures, chez quelques enfants il en peut résulter une paralysie partielle musculaire ou une paralysie sensoriale.

* * Une forte attaque d'éclampsie peut amener la mort.

Thérapeutique de l'éclampsie des enfants. — Si l'éclampsie s'accompagne d'une forte congestion de la face, il faut appliquer une ou deux sangsues derrière les oreilles.

L'enfant atteint d'éclampsie doit être déshabillé complètement, mis au lit dans une chambre spacieuse bien aérée, et au besoin son corps peut être exposé à un courant d'air frais.

S'il y a constipation habituelle ou indigestion, l'éclampsie doit être combattue par un purgatif ou par de l'émétique à dose vomitive.

Quand l'éclampsie reparait au bout de vingt-quatre ou de quarante-huit heures avec le type intermittent régulier, il faut employer le sulfate de quinine, 10 ou 30 centigrammes à l'intérieur, dans du café noir sucré ou en lavement ou en pommade.

L'incision cruciale des genévices ou le simple débrièvement sont quelquefois très-utiles dans les cas d'éclampsie liée à une dentition laborieuse.

Une éclampsie qui reparait chez un enfant qui a des vers ou dont les excréments renferment des œufs de ténia ou de lombrics, doit être combattue par les vermifuges appropriés. V. TÊNIA, ASCARIDES.

L'éclampsie doit être combattue par les révulsifs cutanés, tels que sinapismes, lotions ammoniacales

sur les membres ou frictions excitantes sur le corps et par des insufflations bouche à bouche ou par respiration artificielle faite en pressant les fausses côtes.

Les antispasmodiques sont très-utiles pour empêcher le retour de l'éclampsie ou pour en abrégier la durée, et alors il faut donner l'éther en sirop, 15 à 30 et 60 grammes; — la *liqueur d'Hoffmann*, 20 à 50 gouttes dans une potion; — l'*acétate d'ammoniaque* ou *esprit de mindérérus*, à 1 gramme en potion; — le *sirop de chloroforme*, 15 à 30 grammes; — la *teinture de musc*, à 5 et 6 grammes; — la *teinture de castoreum*, à 2 ou 3 grammes; — l'*extrait de valériane*, 15 à 25 centigr.; ou la *poudre de valériane*, 1 à 2 grammes, — le *valérianate d'ammoniaque*, 1 gramme; — le *valérianate de zinc*, en granules; — l'*oxyde de zinc*, à 3 et 4 grammes; — les *lavements de chloroforme* répétés plusieurs fois par jour, à 1 gramme par lavement, etc. V. CONVULSIONS.

Éclampsie des femmes enceintes ou récemment accouchées, ou éclampsie puerpérale. L'éclampsie avec tous ses caractères convulsifs (M^{me} Lachapelle) accompagnée d'amaurose et d'œdème, s'observe souvent chez les femmes enceintes qui ont de l'albumine dans les urines. (Rayer, Simpson.)

* * Une altération particulière du sang et une albuminurie, peut-être une altération des reins et un trouble de la circulation (Rayer), sont la cause première des convulsions puerpérales (Simpson); l'irritation de l'utérus et l'action réflexe de cet organe sur le système nerveux, (Clarke, Labatt, Churchill), l'irritation de la vessie (Mauriceau), du tube intestinal (Merriman, Chaussier), ont aussi produit des convulsions, mais ces derniers faits ont été si peu observés, qu'ils peuvent être considérés comme tout à fait exceptionnels ou se rattachant à un état nerveux tel que l'hystérie et l'épilepsie.

* * Le tempérament anémique, l'habitation dans les villes, les vêtements serrés, les émotions morales, les privations, sont les causes prédisposantes des convulsions éclamptiques. L'hystérie et l'épilepsie ne sont pas une cause favorable au développement de l'éclampsie; ces maladies semblent, au contraire, disparaître pendant la parturition.

* * Les premières grossesses sont celles qui exposent le plus à l'éclampsie.

* * Les convulsions puerpérales s'annoncent par une gêne de la respiration, de la céphalalgie, des nausées, des vomissements, des éblouissements et des tintements d'oreilles; la vue se trouble (Meigs, de Philadelphie), le sens de l'ouïe est émoussé, il y a des fourmillements dans les membres et tout arrive par une augmentation progressive, de l'hébétéude; le pouls est plein chez les femmes pléthoriques, il est petit chez les femmes nerveuses; la face est pâle, il y a des frissons légers.

* * Lorsque l'éclampsie se manifeste pendant le travail, les malades sont agitées, loquaces,

indociles, puis tombent dans un état de stupeur, les contractions utérines deviennent irrégulières, il y a ce que l'on appelle tétanos utérin.

* * Il n'est pas rare que l'éclampsie débute sans prodromes; mais dans un bon nombre de cas au moins, on a pu trouver de l'œdème de la face et des extrémités et de l'albumine dans les urines des malades.

* * Les accès d'éclampsie puerpérale se révelent par des mouvements convulsifs cloniques des muscles de la face et du corps, par de l'insensibilité, par de la pâleur et par la respiration stertoreuse; la bouche contient quelquefois de l'écume sanglante et à la longue la face se congestionne; les veines du cou se gonflent, le pouls est plein et dur; la peau, sèche, ne tarde pas à se couvrir de sueur, et cette sécrétion semble amener une diminution des symptômes. Comme dans les convulsions urémiques (V. URÉMIE), la sécrétion urinaire est diminuée. Les accès se terminent par une résolution lente. Pendant l'accès les contractions utérines se ralentissent ou bien sont activées et expulsent rapidement le fœtus.

* * En général les accès d'éclampsie se reproduisent au moment du début d'une contraction utérine (Dewees), et le ralentissement du pouls est le signe qui annonce l'apparition d'un nouvel accès (Merriman, Velpeau).

* * La mort dans l'éclampsie est quelquefois due à l'urémie et à une méningite, mais le plus souvent les malades meurent dans une sorte d'asphyxie lente, par suite de congestion cérébrale, et par des hémorrhagies pulmonaires (Ménière).

* * Les enfants de femmes atteintes d'éclampsie viennent quelquefois vivants malgré l'état de la mère, mais ordinairement ils meurent; il est rare qu'ils aient des convulsions semblables à celles de la mère, comme l'a vu Schmidt, de Paderborn.

* * Quand l'éclampsie est liée à une maladie des reins et à une urémie, l'accouchement n'a aucune action sur elles, ou a une action peu marquée.

Thérapeutique.— Une femme qui a des congestions cérébrales et qui rend de l'albumine dans les urines est menacée d'éclampsie; elle doit être saignée. Elle boira en petite quantité. La sécrétion urinaire doit être entretenue sans cependant que l'on introduise un excès d'eau dans le torrent de la circulation (Mialhe). Les purgatifs peu énergiques, tels que l'huile de ricin à petite dose, sont d'un bon usage.

Avant comme après les accès, on donnera la potion purgative suivante :

Eau de Pouliot	90 grammes.
Émétique	40 centigrammes.
Teinture d'opium	30 gouttes.
Siróp.	40 grammes.

(Collis Johnson.)

Une cuillerée toutes les demi-heures ☒.

Si les convulsions menacent de se produire au moment de l'accouchement, les précautions indi-

quées pour favoriser le travail seront rigoureusement prises. V. ACCOUCHEMENT A TERME.

Pendant les accès, on appliquera quatre six à sangues derrière les oreilles, que l'on placera successivement; l'artériotomie et la saignée du bras sont peut-être moins avantageuses. — On purgera la malade avec l'huile de ricin, 30 grammes, si elle reprend un peu de connaissance; — dans le cas où l'accès durcirait, on donnerait des prises de calomel et de sucre contenant 10 à 40 grammes, placées dans la bouche (Merriman); ou bien, ce qui est mieux, on donnerait un lavement avec 40 ou 60 grammes d'huile de ricin.

On placera des sinapismes et des vésicatoires aux extrémités, aux cuisses, à la nuque; les ventouses Junod, l'élevation des membres supérieurs, ont une grande puissance révulsive pendant les accès. — Les aspersion d'eau froide, les chatouillements des narines sont de bons moyens adjuvants.

Les potions avec 10 à 15 centigrammes d'extrait de belladone sont plus profitables que les potions opiacées. — Le chloroforme pendant les accès ne convient pas, parce que les convulsions sont dues à une altération du sang; ce n'est qu'un moyen palliatif.

Si, pendant l'éclampsie qui survient dans le cours de la grossesse, il y a des contractions utérines, après avoir épuisé les moyens contre l'éclampsie, on fera l'accouchement prématuré artificiel. Dans les cas désespérés, on est encore autorisé à tenter l'accouchement prématuré, et même l'avortement; mais, en raison des contractions générales, il est nécessaire de recourir quelquefois à la dilatation forcée et même au débridement du col, — la dilatation forcée pourra être faite, avec le dilateur à boule de caoutchouc de Tarnier, ou avec un dilateur métallique.

Même en l'absence d'un accès d'éclampsie confirmé, et en se guidant sur les prodromes, sur l'œdème des extrémités et les troubles de la vision, l'accouchement prématuré est proposable, et, dans ce cas, on a du temps devant soi, et l'on peut avoir recours aux procédés ordinaires. V. ACCOUCHEMENT PRÉMATURÉ ARTIFICIEL.

Lorsque l'attaque d'éclampsie survient chez une femme en travail, le col étant dilaté, on appliquera le forceps. — Pour la présentation de la face, on emploiera le forceps si la tête est engagée; ou fera la version si la tête est au-dessus du détroit supérieur; — on fera la version pour la présentation du tronc. On exercera des tractions en cas de présentation du siège.

Si, au contraire, la femme est en travail, le col n'étant pas dilaté ni dilatable, on ponctionnera la poche des eaux; — si le col est quelque peu entr'ouvert; on appliquera l'extrait de belladone sur l'orifice. — Les convulsions s'amendant, on attendra; dans le cas contraire, on débridera le col, on introduira la main et l'on fera la version, ou bien on appliquera le forceps, suivant la présentation. — C'est seulement quand les convulsions paraissent mortelles et quand toute manœuvre obstétricale par le vagin est impossible qu'on peut faire l'opération césarienne.

Une fois l'accouchement terminé, on délivrera, on extraira le placenta et les caillots, et l'on fera des injections d'eau à peine tiède dans l'utérus. V. DÉLIVRANCE.

ÉCLECTISME. Doctrine médicale, imitée

de l'éclectisme philosophique par Agathinus de Sparte, et dans laquelle, opérant la fusion des principes qui servent de base à l'empirisme, à l'anatomisme, au naturisme et au méthodisme, ce médecin philosophe a voulu concilier toutes les doctrines médicales de son temps. — Ce n'est pas une doctrine, car elle ne repose sur aucun principe défini. C'est un système d'autocratie philosophique et scientifique dans lequel chacun a sa manière de voir, et choisit ce qui lui semble bon dans toutes les autres doctrines. — L'éclectisme de l'un n'est pas celui de l'autre, et par cela même, il n'y a pas lieu de considérer cette manière de faire comme une doctrine.

ÉCORCE. Partie extérieure des végétaux ligneux dicotylédones composée de plusieurs couches revêtues d'épiderme et renfermant des principes utilisés en médecine. — Pour l'usage médical, les écorces doivent être récoltées au printemps et sur de jeunes branches. — On emploie :

L'écorce astringente du Brésil.

L'écorce éleuthérienne ou cascarille.

L'écorce du Malabar ou nérium.

L'écorce de Magellan ou de Winter.

L'écorce du Pérou ou écorce des jésuites ou quinquina.

L'écorce de Poggereba contre la diarrhée.

L'écorce poivrée ou faratodo.

L'écorce de sureau (seconde écorce) en décoction, 15 grammes par litre contre les hydrosopies.

L'écorce de Surinam ou Andira, contre les vers.

L'écorce de tarton-raire, employée pour remplacer le garou et faire une pommade épispastique.

L'écorce de Winter (*Wintera aromatica*) de la famille des magnoliacées, employée en poudre comme stimulante contre le scorbut.

ÉCORCHURE. Plaie légère de la peau accompagnée d'un faible écoulement de sang et d'un suintement séreux suivi de la formation d'une croûte qui tombe au bout de quelques jours.

ÉCOUVILLON. Petit instrument formé de crin fixé sur un double de fil de métal tortu, et formant une petite brosse cylindrique, destinée à nettoyer les canules dont on se sert pour la trachéotomie.

ÉCRASEMENT LINÉAIRE (Chassaïgnac). L'écrasement linéaire est un procédé de destruction des tissus qui a pour effet de les sectionner par pression et avec lenteur.

* * L'écrasement linéaire prévient les hémorragies et met assez souvent à l'abri de l'infection purulente (Chassaïgnac).

* * L'écrasement linéaire permet d'enlever les

tumeurs pédiculées, les tumeurs non pédiculées après formation d'un pédicule par des aiguilles fortes qui traversent une tumeur; il permet d'enlever des tumeurs en plusieurs temps ou par l'application de deux écraseurs à la fois.

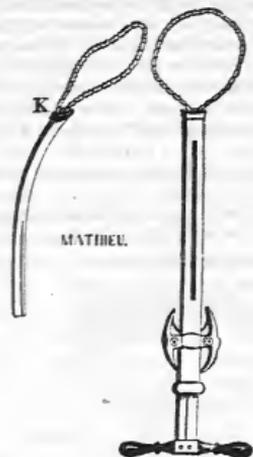


Fig. 164. — Écraseur à échappement ou à détente. (Mathieu.)

L'instrument est droit ou courbe à volonté, et il permet de mesurer le degré de compression nécessaire pour son action. De cette manière on peut suivre pour ainsi dire les progrès de la section.

Il est bon pour les tumeurs vasculaires, parce que les tours imprimés à la vis peuvent être aussi limités que l'on veut, et parce que l'écrasement peut être fait extrêmement lentement.

Pour les tumeurs pédiculées, situées profondément, on peut se servir d'un simple serre-nœud muni d'un fil de fer simple ou double (Maisonneuve).

Chacun de ces instruments a son utilité dans un cas déterminé.

Pour appliquer les écraseurs, on embrasse la base d'une tumeur ou des portions de tumeurs. On passe les chaînes ou le fil de fer, soit autour de la tumeur, soit avec une aiguille enfilée d'un fil qui le conduit à travers les parties. Puis on endort les malades et l'on serre, selon la vascularité de la région, en avançant d'un cran ou d'un tour de vis toutes les dix secondes, toutes les minutes ou toutes les deux minutes. On cesse de donner le chloroforme lorsque le sommeil est complet, et l'on recommence dès que le malade se réveille (il n'est pas prudent de laisser respirer le chloroforme tant que dure une opération).



Fig. 165. — Écraseur à vis de pression. (Charrière.)

Lorsqu'on sent une résistance vaincue, les organes sont coupés, pour enlever l'instrument qui tient encore aux parties, on le tourne sur lui-même jusqu'à ce qu'il se détache.

On panse les plaies à la surface de la peau avec l'eau froide, au moyen d'un pansement simple ou d'un cataplasme. Sur les plaies des muqueuses, on se borne à faire des lotions avec des collutoires et des injections.

Les accidents immédiats de l'écrasement linéaire sont une persistance de la douleur et, tout à fait exceptionnellement, une hémorrhagie, mais cela n'arrive que pour la langue. On remédiera à la douleur par les préparations opiacées; quant à l'hémorrhagie elle sera traitée par la cautérisation avec le fer rouge ou par l'application d'un tampon de charpie imbibé de perchlorure de fer.

Les accidents consécutifs n'existent que pour les bourrelets hémorrhoidaux. V. HÉMORRHOÏDES.

ÉCRASEUR. Instrument de l'invention de Chassaignac, formé d'une chaîne articulée qu'on manœuvre au moyen d'une crémaillère fixée sur une tige. V. ÉCRASEMENT LINÉAIRE.

ÉCREVISSE. Crustacé alimentaire dont une espèce, *Astacus fluviatilis*, fournit les yeux d'écrevisse, pierre placée à côté de l'estomac, employée comme poudre absorbante. — Aujourd'hui on fabrique les yeux d'écrevisse de toute pièce avec du carbonate de chaux.

ECTHYMA. Des pustules arrondies, assez grosses, à base rouge et dure, suivies d'une croûte brunâtre plus ou moins épaisse après laquelle on voit une tache rougeâtre, constituent l'ecthyma.

* * * Il y a l'ecthyma vulgaire, l'ecthyma de l'enfance, l'ecthyma cachectique et l'ecthyma syphilitique.

L'ecthyma occupe ordinairement les membres inférieurs, puis les mains, les bras, le cou, les épaules et le tronc, et les pustules durent sept à huit jours pour se renouveler pendant plusieurs mois, si le sujet est très-cachectique.

* * * L'ecthyma existe plus souvent chez l'homme que chez la femme et chez les sujets débiles, mal nourris, cachectiques, scrofuleux ou syphilitiques.

Thérapeutique. — Dans l'ecthyma cachectique, il faut prescrire un bon régime fortifiant et des bains tièdes ou des bains d'eau minérale saline, avec des boissons amères et toniques.

Si le malade est jeune et pléthorique, ce qui est rare, il faudra, au contraire, ordonner la diète lactée ou féculente, et des boissons délayantes acides.

Des bains simples, féculents, avec le son ou l'amidon, des bains de gélatine, et des applications de poudre d'amidon ou de sous-nitrate de bismuth devront être employés.

On fera des lotions avec la liqueur de Van Swieten, coupée avec moitié d'eau ou avec la solution suivante :

Sublimé	40 centigrammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque	10 id.
Eau distillée	300 grammes.

ou bien des lotions avec la décoction de quinquina ☞ ;

— des lotions avec l'acide chlorhydrique très-étendu ☐ ; — des cautérisations avec le nitrate d'argent ☒ ; — des applications de cévat térébenthiné ☒ ; des compresses de coltar saponiné au cinquième ☒ ; des compresses d'acide phénique étendu d'eau ☒.

Acide phénique	1 gramme.
Eau distillée	4000 id.

Quand l'ecthyma existe chez des sujets atteints de syphilis, il faut s'occuper de cette diathèse (V. SYPHILIS), et s'il y a une ancienne phlegmasie de l'estomac ou de l'intestin qui soit la cause du mal, il faudra s'occuper de guérir le tube digestif en même temps qu'on agira sur la peau. V. ENTÉRITE.

ECTROPION. Le renversement du bord des paupières en dehors laissant continuellement à découvert le globe de l'œil recouvert en partie par un bourrelet muqueux rouge, plus ou moins saillant autour de la cornée, développé sur la conjonctive palpébrale, et empêchant le rapprochement des paupières, constitue l'ectropion.

* * * L'ectropion ancien est presque toujours accompagné d'un écoulement continu des larmes, d'une kératite chronique et d'une conjonctivite plus ou moins prononcées.

* * * L'ectropion est simple ou double, suivant qu'une paupière seule ou les deux paupières sont renversées.

I. *Ectropion par hypertrophie de la conjonctive.* — Ici, le bord libre des paupières est poussé en avant par un bourrelet fongueux recouvert ou non de granulations, et dans lequel on ne sent point le cartilage tarse.

* * * Une conjonctivite chronique est la cause ordinaire de l'ectropion par l'hypertrophie conjonctivale qu'elle fait naître.

* * * Ce que l'on appelle *ectropion tarsien* est une variété de renversement des paupières à la suite des inflammations chroniques.

Thérapeutique. — Dans l'ectropion avec hypertrophie de la conjonctive, on traitera les granulations de la conjonctive. V. CONJONCTIVE (GRANULATIONS DE LA).

Lorsque tout traitement aura échoué, on cautérisera avec le fer rouge (Gelse); on pensera à l'eau froide ou tiède, et l'on fera ensuite usage d'un collyre au sulfate de zinc, 10 à 15 centigrammes pour 30 grammes d'eau distillée. La cautérisation de la muqueuse avec le beurre d'antimoine (Weller), l'acide sulfurique (Guthrie), comme la cautérisation au fer rouge, sont difficiles à appliquer, à cause du voisinage de l'œil.

L'excision est un bon procédé. On enlèvera sur le bourrelet un lambeau en V renversé (Antyllus), ou mieux on excisera le bourrelet avec les ciseaux (Scarpa), soit en l'attirant avec un fil passé au travers, soit simplement avec une pince à dent de souris.

II. *Ectropion cicatriciel.* — Après une destruction de la peau des paupières le tissu cicatriciel formé se rétracte souvent et la paupière se renverse en dehors de façon à laisser voir le cartilage tarse entre les paupières.

Un abcès de l'orbite ouvert à l'extérieur donne souvent lieu à une cicatrice adhérente qui tire la paupière en dehors et à un ectropion. Ce sont les abcès froids qui entraînent le plus souvent cette difformité.

Une tumeur des paupières ou du grand angle de l'œil produit encore l'ectropion, mais dans ce cas le traitement de l'ectropion n'est autre que celui de la tumeur.

Thérapeutique. — Contre l'ectropion consécutif à une cicatrice, à une perte de substance étendue, le meilleur procédé est l'autoplastie des paupières ou blépharoplastie, *méthode française* (Jäger, Wharton Jones, Serre, Dieffenbach), *méthode indienne* (Fricke, Denonvilliers).

Pour faire la blépharoplastie à la paupière supérieure, après avoir détaché les adhérences de la paupière, régularisé la plaie et avivé le bord libre de celle-ci sans toucher au cartilage tarse, on taille un lambeau sur la peau du front, se rapprochant par la forme d'une demi-circonférence et tenant à la peau du sourcil par un pédicule assez large; on réunit par suture avec des fils d'argent le bord libre des paupières et le lambeau; on panse à l'eau froide. — On enlève les fils qui unissent les paupières, le lendemain ou le surlendemain; l'adhésion des paupières est déjà établie. La cessation de la rétraction du lambeau après la cicatrisation des plaies indiquera le moment où il faudra ouvrir les paupières. (Denonvilliers, association de la méthode indienne de Fricke au procédé d'occlusion des paupières de Mirault (d'Angers) et Maisonueuve). S'il y a récurrence, on renouvelle l'opération par les mêmes

même forme que pour la paupière supérieure; on réunit les paupières entre elles et le lambeau aux parties voisines, et l'on se comporte comme il a été dit (Denonvilliers). (Fig. 166.)

Lorsque l'ectropion est double, on opère en une seule ou en deux fois.

La méthode indienne pure (Fricke) est bonne pour réparer les pertes de substance des paupières, mais elle est moins avantageuse que les procédés précédents dans l'ectropion. On taille un lambeau sur la tempe ou la région malaire et le pédicule est tordu pour faire l'application sur la paupière avivée et dépourvue du tissu cicatriciel. V. PAUPIÈRES (ABSENCE DES).

— Lorsqu'il y a une bonne partie de la paupière conservée, lorsque la cicatrice difforme est située sur la partie moyenne, on fait sur le front une incision en V renversé, ou sur la face une incision en V droit,

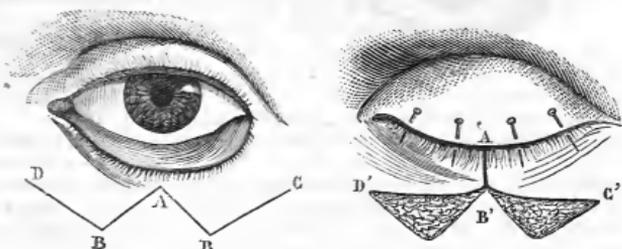


Fig. 167. — Autoplastie par glissement (procédé de A. Guérin). — A, B, C, D. Lambeaux triangulaires. — A', B'. Réunion des côtés internes des lambeaux.

du côté du bord libre de la paupière. On rapproche les paupières, puis on rapproche les deux lèvres de l'incision qui a servi à tailler le lambeau. Celui-ci est amené par glissement jusqu'au contact de l'autre paupière (Wharton Jones), on maintient le lambeau en place à l'aide de compresses ou de bandelettes de diachylon. On peut réséquer la pointe du lambeau, pour éviter qu'il ne se gangrène. Cette opération échoue parfois (Blasius), surtout quand l'ectropion est près des commissures. Pour assurer la guérison, la suture des paupières est d'un bon usage. V. pour la figure, NEZ (RESTAURATION DU).

Le procédé suivant de Guérin (fig. 167) est une modification du procédé de Wharton Jones.

Pour les ectropions doubles sans renversement énorme, on raccourcit le cartilage tarse. On excise un lambeau triangulaire, à base tournée vers l'œil, à la commissure externe; deux incisions courbes, parallèles aux bords de l'orbite, limitent deux lambeaux dont les pointes sont réunies à l'angle externe de l'œil (Dieffenbach). Ce procédé est bon pour réparer les pertes de substance après l'ablation de tumeurs des paupières.

On pansera à l'eau froide. On laissera les sutures de deux à trois jours en place, quel que soit le procédé autoplastique employé.

On se bornera à raccourcir le cartilage tarse, et le bord palpébral dans les cas d'ectropion sans renversement prononcé du cartilage tarse. On raccourcira le cartilage tarse et le bord palpébral de la paupière opposée, en enlevant au niveau du grand angle de l'œil un lambeau triangulaire, à base tournée vers l'œil, et en réunissant les plaies par suture (Ledran).

On raccourcira le cartilage tarse et le bord palpé-



Fig. 163. — Procédé de Fricke; de Denonvilliers.

moyens. — Pour faire la blépharoplastie à la paupière inférieure, on avive le bord libre des paupières, après avoir détaché la paupière des adhérences de la joue; on taille un lambeau sur la pommette, de

bral en dehors, par une excision d'un lambeau triangulaire, à base tournée vers l'œil (Antyllus, W. Adams).

Pour éviter les cicatrices sur les paupières, on peut agrandir la commissure externe par une incision transversale; exciser ensuite sur l'une des deux lèvres de la plaie un lambeau triangulaire et réunir ensuite toutes les lèvres des plaies. Pour être plus sûr du résultat, on resèque le bord de la paupière attiré en dehors, et on la réunit avec la lèvre supérieure ou inférieure de la plaie faite à la commissure, suivant que le lambeau a été taillé sur la paupière supérieure (Dieffenbach) (fig. 168). On peut, par une

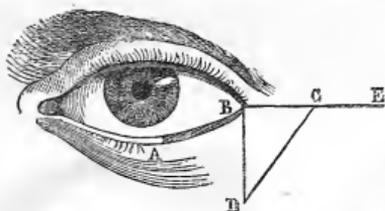


Fig. 168. — (Procédé de Dieffenbach). — B, C, D, Lambeau triangulaire enlevé; on réunit ensuite par suture la lèvre B, D à la lèvre B, C. (A. Guérin.)

double incision en V, opposés par leurs bases, et intéressant la commissure et le cartilage tarse, enlever la muqueuse et le tégument pris de l'angle externe de l'œil (Desmarres) et réunir ensuite. Tous ces procédés

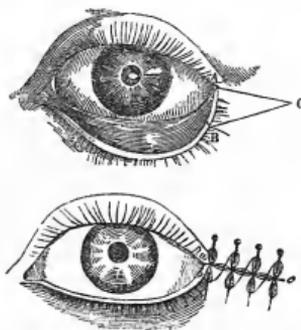


Fig. 169. — Procédé de Desmarres.

sont bons pour la paupière inférieure et plus difficiles à appliquer pour la paupière supérieure; on fera la suture avec les fils métalliques ou avec des épingle à insectes et des sutures entortillées (fig. 169).

Lorsque la paupière peut encore se fermer, et lorsque le cartilage tarse renversé semble être la seule ou la principale difformité —, ou bien on reséquera le cartilage tarse à travers une incision de la muqueuse, sans intéresser le bord libre de la paupière (Antyllus, Weller) —, ou bien on redressera le cartilage tarse; pour cela, avec un bistouri à lame étroite, on fera une incision semi-lunaire, parallèle au bord orbitaire, ayant une longueur égale aux deux tiers de la paupière; à travers cette incision on détache le cartilage tarse de ses adhérences avec le muscle orbiculaire, on divise la conjonctive et l'on attire le cartilage et la muqueuse dans la plaie, après avoir retranché une petite partie de la conjonctive. Une suture de la plaie contenant entre ses lèvres la

conjonctive et le cartilage tarse est faite à l'aide d'épingles à insectes et d'une suture entortillée (Dieffenbach). On panse à l'eau froide et l'on traitera l'inflammation qui surviendrait par les antiphlogistiques : sangues à la tempe, saignée du bras.

Lorsque la peau de la paupière est retenue par une cicatrice adhérente, on comprendra la cicatrice entre deux incisions courbes, intéressant le tiers externe du cartilage tarse et l'on réunira par suture (Walther). Ce procédé est bon pour les cicatrices adhérentes à l'angle externe de l'œil. Mais en général l'autoplastie par la méthode indienne, avec la suture des paupières est le procédé le plus généralement avantageux dans les cas de brides cicatricielles de la paupière supérieure.

On pourra, lorsqu'il y a une cicatrice intéressant seulement la peau, faire une ou deux incisions transversales sur la paupière, rapprocher la plaie de façon à la rendre verticale et pratiquer la suture (Bonnet, de Lyon).

Une simple bride sous-cutanée qui produit un ectropion, sera incisée par une méthode sous-cutanée, ou après incision et l'on réunira les bords libres des paupières par suture.

Les sections simples de la peau (Celse) avec l'extension des paupières, à l'aide de bandelettes agglutinatives (Fabrice d'Acquapendente), en ayant soin de couper au-dessus du cartilage tarse, et d'intéresser les tissus jusqu'à la muqueuse, en y ajoutant la suture des paupières (Mirault, d'Angers, Maisonneuve) ne sont que des moyens palliatifs qui peuvent être employés pour les ectropions peu marqués, mais il est rare qu'ils réussissent.

Il ne faut opérer l'ectropion que quand le tissu cicatriciel semble avoir épuisé sa rétraction.

Lorsque les deux paupières sont atteintes à la fois, il est loisible de faire la blépharoplastie en une seule ou en deux fois, cependant il vaut mieux opérer en une seule fois.

Pour prévenir les érysipèles, très-fréquents à la suite de ces opérations, on pansera rigoureusement à l'eau froide et l'on évitera que les plaies ne se desèchent.

Il ne faut pas redouter de faire des opérations successives contre les récidives de l'ectropion.

Ectropion musculaire. Il arrive, chez les personnes âgées, que les paupières s'écartent du globe oculaire et produisent ainsi une sorte d'ectropion.

Thérapeutique. — Réveiller la tonicité musculaire avec des fomentations excitantes sur les paupières avec :

Carbonate d'ammoniaque	8 grammes.
Eau-de-vie camphrée	24 id.

(Hôpitaux d'Allemagne.)

Ou avec la solution :

Vin rouge	800 grammes.
Alcool	200 id.
Roses de Provins	30 id.

(Hôpitaux de Paris.)

L'électricité peut quelquefois rendre aux muscles leur tonicité, et est préférable aux piqûres avec la lancette, chargée d'une solution de sulfate de strychnine.

Si l'on se décide à faire une opération, on re-

courra aux procédés qui ont pour effet de retrancher une portion du cartilage tarse avec le bord palpébral (procédés de Dieffenbach, Antyllus, Desmarres).

ÉCTROTIQUE. Méthode thérapeutique par laquelle on cherche à faire avorter une lésion ou une maladie. — Elle consiste : à percer une pustule avec une aiguille d'argent chargée de pierre infernale ; — à ouvrir une pustule pour la brûler avec le crayon de nitrate d'argent ou une aiguille rougie au feu ; — à couvrir une surface malade d'un enduit abortif ; — enfin à cautériser une partie où l'on veut empêcher une lésion de se produire.

On emploie la méthode ectrotique :

Contre le furoncle, en le cautérisant à son début avec une aiguille rougie au feu.

Contre la variole, en cautérisant les pustules varioliques de la face avec un crayon de nitrate d'argent après les avoir percées et suffisamment lavées ou en appliquant un *emplâtre de Vigo* sur le visage pendant tout le temps de l'éruption.

Contre la kératite ulcéreuse, en employant les collyres abortifs au nitrate d'argent.

Contre l'ophtalmie purulente, en cautérisant les paupières avec le nitrate d'argent fondu.

Contre le zona, sur lequel on applique une couche de collodion. V. ZONA.

Contre le chancre syphilitique, qu'on détruit sur place au début par la cautérisation à la pâte de Vienne.

Contre la blennorrhagie, qu'on arrête au début par une injection de nitrate d'argent dans la fosse naviculaire (nitrate d'argent, 1 gramme ; eau distillée, 10 grammes). V. BLENNORRHAGIE.

C'est une méthode difficile à manier, mais qui rend de réels services dans la variole quand on l'emploie à propos. Ainsi elle est très-utile pour empêcher le malade d'être défiguré par les pustules varioliques. V. VARIOLE.

ÉCUEILLÉ (Maine-et-Loire). Eau ferrugineuse et gazeuse froide ☐.

ECZÉMA. De petites vésicules plus ou moins nombreuses, entourées d'un peu de rougeur, se desséchant très-vite ou s'excoriant pour donner issue à de la matière séro-purulente, et se recouvrant de squames épidermiques, constituent l'eczéma.

** Si l'on ne considère que la marche de la maladie, il y a un *eczéma aigu* et un *eczéma chronique* ; mais si on l'envisage selon sa nature, on voit qu'il y a un *eczéma scrofuleux*, un *eczéma dartreux*, un *eczéma syphilitique*, un *eczéma mercuriel* ou un *eczéma arthritique*.

** L'eczéma est général ou partiel, et dans ce cas, il occupe le cuir chevelu, les paupières, les oreilles, les narines, les lèvres, le mamelon, les parties génitales de la femme, le scrotum, l'anus, les mains et les jambes.

** Un fourmillement avec chaleur, prurit et rougeur, suivis de l'apparition de petites vésicules séreuses se desséchant ou suppurant, et donnant lieu à une desquamation épidermique prolongée, caractérise l'eczéma.

** Quand l'eczéma donne lieu à de grosses vésicules, suivies de croûtes jaunâtres transparentes, il se rapproche de l'impétigo et s'appelle *eczéma impétigineux*.

A côté de l'eczéma caractérisé par des vésicules peu enflammées et qu'on nomme *eczéma simplex*, il y a une seconde variété qui s'accompagne de rougeur excessive de la peau, et que pour cette raison on appelle *eczéma rubrum*.

** L'eczéma aigu dure de huit jours à un mois, mais dans la forme chronique il peut se prolonger pendant plusieurs années.

Thérapeutique. — Dans l'*eczéma scrofuleux* (V. SCROFULE), il faut donner les tisanes amères, dépuratives, aromatiques, antiscorbutiques ; — l'huile de foie de morue, l'eau de Sedlitz deux fois par semaine ; — les pommades astringentes et mercurielles ; — la pommade de goudron, 10 grammes sur 30 d'axonge ; les glycérolés d'amidon et de goudron ; — les bains d'eau simple, d'eau de son, d'eau d'amidon ; — les bains gélatineux ; — les bains de sublimé et les bains sulfureux.

Dans l'*eczéma dartreux* (V. DARTRES), il faut prescrire la même médication, plus les préparations arsenicales ; — l'arséniate de soude, l'acide arsénieux, etc.

Dans l'*eczéma syphilitique* (V. SYPHILIS), il faut mettre les malades à l'usage des remèdes antisypilitiques.

Dans l'*eczéma arthritique*, c'est à-dire développé, chez des sujets rhumatisants, il faut donner les bains alcalins, avec le bicarbonate de soude, 150 à 250 grammes par jour et les bains sulfureux, en même temps qu'on donne le bicarbonate de soude à l'intérieur à la dose de 6 à 8 grammes dans de l'eau. — C'est dans cette forme et dans l'*eczéma scrofuleux* que conviennent les eaux de Barèges, d'Enghien, de Cauterets, de Bagnères de Luchon, d'Uriage, d'Aix, et toutes les eaux sulfureuses, calciques ou potassiques.

FORMULAIRE DE L'ECZÉMA.

Poudre sulfuro-magnésienne.

Soufre sublimé } à 40 grammes.
Magnésie }

Pour faire dix paquets.

Un tous les jours dans l'eczéma chronique.

(Bielt)

Pilules d'arséniate de fer.

Arséniate de fer 15 centigrammes.
Extrait de houblon 4 grammes.
Poudre de guimauve 2 id.
Sirop de fleur d'orange q. s.

Mêlez. Faites quarante-huit pilules. Chaque pilule contient 3 milligrammes d'arséniate de fer. Une par jour.

Cette préparation, comme les pilules asiatiques, est surtout employée dans le traitement de l'eczéma.

(Bielt.)

Solution contre l'eczéma.

Carbonate de soude. 5 à 10 grammes.
Eau. 4000 id.

Faites dissoudre. — Pour lotions. (Bennett.)

Solution arsenicale.

Acide arsénieux. 40 centigrammes.
Carbonate de potasse. 40 id.
Eau distillée. 500 grammes.
Alcool de mélisse composé. 50 centigrammes.
Teinture de cochenille (pour colorer fortement) q. s.

Chaque gramme de cette solution représente un cinq-millième ou deux dix-millièmes de gramme d'acide arsénieux, tandis qu'il s'en trouve un centigramme dans chaque grammé de liqueur de Fowler. (A. Devergie.)

Liqueur arsenicale de Fowler.

Cette liqueur s'emploie à la dose de cinq à quinze gouttes par jour ☒.

Sirop d'arséniate de soude.

Sirop simple. 300 grammes.
Arséniate de soude. 40 centigrammes.

Faites dissoudre.

Une à quatre cuillerées par jour.

Arséniate de soude.

Ce sel se prescrit à la dose de 5 à 20 milligrammes en potion, à prendre dans les vingt-quatre heures.

Pommade de calomel.

Axonge. 30 grammes.
Calomel. 2 à 4 id.

Mélez.

Pommade au goudron.

Axonge. 30 grammes.
Goudron de Norvège. 10 à 20 id.

Mélez.

Pommade au précipité rouge.

Précipité rouge. 2 grammes.
Axonge. 30 id.

Limonade nitrique.

Eau. 1000 grammes.
Sirop de sucre. 60 id.

Ajoutez acide nitrique jusqu'à agréable acidité, environ douze gouttes. Employé par Bielt dans les éruptions avec prurit désagréable et surtout dans l'eczéma. (F. H. P.)

Mixture.

Sirop de fumeterre. 400 grammes.
Sirop de pensée sauvage. 400 id.
Sulfite sulfuré de soude. 40 id.

Deux cuillerées par jour.

M. Bielt l'employait avec avantage dans le traitement de plusieurs affections chroniques, et notamment contre l'eczéma. (Bielt.)

Liqueur arsenicale de Bielt.

Arséniate d'ammoniaque. 4 décigrammes.
Eau distillée. 250 grammes.

Mélez. Depuis douze gouttes jusqu'à 4 grammes et plus. Dans la plupart des maladies chroniques de la peau; dans l'eczéma.

Applications d'argile.

L'argile s'emploie ramollie dans l'eau et tamisée pour en ôter les pierres. (Schreiber.)

Application de sous-nitrate de bismuth.

Sous-nitrate de bismuth. 4 à 3 grammes.
Glycérine. 3 id.

Étendre avec un pinceau. (Debout.)

Compresses trempées dans une solution alcaline faible.

Sous-carbonate de soude. 2 grammes.
Eau distillée. 350 id.

Applications d'huile de cade.

Comme on applique le goudron pur sur l'eczéma, on peut employer l'huile de cade. (H. Bennett, d'Édimbourg.)

EFFLUVE. Émanations ou exhalaisons formées par les marais et composées de substances organiques végétales altérées, tenues en suspension dans l'air où l'on peut les retrouver au microscope. — L'atmosphère où elles se trouvent est un véritable poison pour l'homme, et il devient la cause des fièvres intermittentes simples et pernicieuses, des fièvres larvées, des fièvres rémittentes, de la fièvre jaune et des typhus, de la cachexie paludéenne, et de l'hypertrophie de la rate, de certaines névralgies intermittentes, etc. — C'est une cause grave de dépeuplement, car dans les pays où il y a beaucoup d'effluves marécageuses, les enfants ne vivent pas, et la vie moyenne ne va pas au delà de quinze ans. — Le quinquina et son alcaloïde, le sulfate de quinine ainsi que l'arsenic (V. ces mots) sont les spécifiques du mal produit par les effluves. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

ÉGAGROPILES. V. INTESTIN (CONCRÉTION DE L').

ÉGOPHONIE. Quand on ausculte la voix d'un malade et que le bruit produit dans la poitrine ressemble à un chevrottement comparable à la voix du polichinelle, on dit qu'il y a *égophonie* (Laennec). V. AUSCULTATION.

** L'égophonie est toujours accompagnée d'affaiblissement du murmure vésiculaire, quelquefois de souffle tubaire, et enfin de matité dans la partie correspondante du thorax.

** On entend ordinairement l'égophonie en arrière du poumon, au niveau de la racine des bronches vers la fosse sous-épineuse ou dans l'aisselle, et elle annonce qu'il y a dans la plèvre un épanchement liquide de moyenne abondance comprimant un peu le poumon et les bronches.

** L'aplatissement incomplet des bronches moyennes où passe la colonne d'air indispensable à la phonation est la cause de l'égophonie.

ÉGYPTIAC. Onguent employé comme exci-

tant et styptique sur les plaies ☒. Il est composé comme il suit :

Miel blanc	8 parties.
Vinaigre concentré	5 id.
Vert-de-gris ou sous-acé- tate de cuivre	5 id.

Faites chauffer dans une bassine de cuivre jusqu'à ce que l'acétate de cuivre soit fondu, et que le miel devenu rouge ait pris la consistance d'onguent.

ÉLATÉRINE. Substance solide blanche, amère, cristalline, insoluble dans l'eau, soluble dans les acides et l'alcool à chaud. On l'extrait de l'*élatérium*.

Thérapeutique. — On emploie l'élatérine, dans la néphrite albumineuse, à la dose de 10 à 20 centigrammes par jour ☐ (Bright).

ÉLATÉRIUM. Espèce de *concombre sauvage* dont le suc, épaissi jusqu'à consistance d'extrait, est quelquefois employé comme purgatif. Il a été employé par Bright, avec avantage, dans deux cas de néphrite albumineuse.

ÉLECTRICITÉ OU ÉLECTRISATION. L'électricité est un agent de la nature qui se développe par le frottement des corps, par leur contact, par leur composition ou par leur décomposition, et dont l'influence sur la vie et sur tout ce qui nous entoure est immense. C'est la force universelle qui entraîne les mondes, qui règle le cours des astres et qui produit, avec l'affinité, la chaleur et la lumière, tous les phénomènes de la végétation terrestre. On la trouve partout, comme cause ou comme effet des phénomènes de la nature ou de la vie, et l'homme qui est parvenu à la produire à volonté dans des appareils spéciaux, l'utilise à la fois pour l'industrie et pour la thérapeutique.

L'électricité existe en grande abondance chez l'homme et chez les animaux, soit comme effet des compositions et des décompositions qui s'accomplissent au sein des tissus, soit comme cause de nutrition moléculaire, de mouvement des muscles et de sensibilité, lorsque après avoir été formé dans l'encéphale elle arrive aux organes par les cordons nerveux. On sait, en effet, d'après Dubois-Raymond, que les nerfs sont les conducteurs d'un courant électrique qui arrive aux organes et aux muscles, et que la volonté détermine une augmentation d'intensité de ce courant qui pousse l'aiguille du galvanomètre à chaque contraction des muscles de l'opérateur. C'est en vain qu'on veut rendre compte de ce fait dont j'ai été témoin par les actions de contact; l'explication n'est qu'une erreur et la volonté pousse réellement dans les nerfs un courant qui agit sur l'aiguille du galvanomètre. Ce fait semble indiquer que chaque être vivant porte en lui un appareil électrique dont le courant distribué par les nerfs sous forme d'*influs nerveux*, règle les opérations de la sensibilité,

du mouvement et de la vie, et que cet appareil n'est autre que l'appareil nerveux partout formé de deux substances blanches et grises, baignées par le sang, et que, à côté de cette électricité productrice des phénomènes vitaux, il y a celle qui n'est qu'un effet de la vie et qui résulte du mouvement de composition et de décomposition des organes. Toute cette partie de la physiologie est encore à l'étude, et en pareille matière il n'y a que des hypothèses à rapporter.

I. PHYSIQUE. APPAREILS. La force électrique se manifeste par des effets qui varient avec les conditions dans lesquelles elle prend naissance. On utilise en médecine l'électricité produite par le *frottement*, dans les *machines électriques* et recueillie dans la *bouteille de Leyde*; celle produite par les *actions chimiques de la pile à auge*, des *chaines électriques*, de la pile associée à un électro-aimant, et enfin celle qui apparaît comme conséquence des modifications qui surviennent dans l'*état magnétique du fer* ou de l'acier.

Quelle que soit la provenance de la force électrique, celle-ci offre à considérer sa *quantité* ou *intensité*, mesurable par la somme de travail qu'elle est capable d'effectuer en se transformant, et sa *tension*, sorte de pouvoir expansif en vertu duquel elle triomphe plus ou moins facilement des résistances que la conductibilité imparfaite des milieux oppose à sa transmission. Ces deux conditions varient indépendamment l'une de l'autre, suivant la nature du travail qui a donné lieu aux manifestations électriques, et suivant la disposition des appareils construits en vue d'en utiliser les effets.

Électricité produite par le frottement. — Lorsqu'on frotte l'un contre l'autre deux corps hétérogènes, ces corps acquièrent des propriétés électriques. Les appareils destinés à manifester l'électricité développée par le frottement sont la machine de Ramsden, qui a subi plusieurs modifications, et la machine de Nairne. Ces appareils sont trop connus pour que nous ayons à les décrire ici: le premier donne de l'électricité positive; le second, de l'électricité négative. Récemment, on les a fondus dans un appareil qui peut donner à volonté l'une ou l'autre des deux électricités ou toutes deux à la fois. A ces instruments doivent être joints les condensateurs dont la seule forme employée est la bouteille de Leyde, à laquelle il faut toujours adapter le graduateur de Lane.

L'électricité fournie par les appareils à frottement est remarquable par son peu de quantité et son énorme tension. L'emploi des condensateurs permet d'en augmenter la quantité.

Électricité produite par les actions chimiques. — Nous n'avons pas à rappeler ici la disposition fondamentale du couple voltaïque; on

connaît également bien les modifications générales qui y ont été apportées dans le but d'augmenter la constance du courant (amalgamation du zinc, piles à deux liquides).

Les données qu'il importe de ne pas perdre de vue dans la pratique sont les suivantes :

1° Le couple voltaïque fournit un courant d'une intensité extrêmement grande, si on la compare à l'intensité des courants que peuvent fournir les machines à frottement. Par contre, la tension du courant voltaïque est infiniment moins grande que celle des courants fournis par les machines à frottement.

2° L'intensité du courant fourni par un moteur voltaïque, intensité mesurée par la quantité de travail que peut effectuer le courant dans la portion extérieure du circuit de ce moteur, est proportionnelle à l'activité du travail chimique qui, dans le moteur, donne naissance au courant.

3° Les intensités des courants varient, toutes conditions égales d'ailleurs, en raison inverse des résistances des circuits complets parcourus par ces courants.

4° Les circonstances les plus favorables à l'utilisation de la force dépensée par un moteur voltaïque sont réalisées lorsque la résistance du moteur est égale à la résistance de la portion extérieure de son circuit.

5° On peut toujours diminuer la résistance de la portion du circuit total représentée par le moteur, en augmentant la surface de celui-ci par l'association en batterie des couples qui contribuent à le former. Mais cette ressource n'est avantageuse que dans les cas où la portion du circuit extérieure à la batterie offre peu de résistance.

6° Lorsque plusieurs couples sont associés en série de manière à former une pile, celle-ci se comporte comme un couple unique dont la force électromotrice serait multipliée par le nombre des couples de la série. Dans ce cas, les augmentations de résistance de la portion extérieure du circuit représentent une fraction de la résistance totale d'autant moins considérable que la résistance du moteur est plus grande, c'est-à-dire que les couples sont plus nombreux. On dit de ces courants, qui peuvent manifester leurs effets dans un circuit résistant sans que leur intensité soit trop affaiblie, qu'ils ont de la tension.

Dans la pratique de la galvanisation thérapeutique, on emploie constamment des courants de forte tension et de faible quantité. Les courants de tension plus faible et de quantité plus forte mériteraient d'être essayés.

Les courants de faible tension et de quantité un peu considérable servent à faire fonctionner les appareils d'induction. Ceux de quantité très-considérable et de tension médiocre ou faible sont employés exclusivement à faire rougir les

ances de platine du cautère galvano-thermique.

Induction. — Les appareils d'induction permettent d'utiliser les courants qui se produisent instantanément dans un circuit fermé dans le voisinage duquel s'accomplissent de brusques perturbations électriques ou magnétiques. Ceux de ces appareils qu'on emploie en médecine sont de deux sortes :

Dans les premiers, dits *volta-faradiques*, un moteur voltaïque fournit un courant d'intensité un peu forte et de tension relativement faible, dont les interruptions et les rétablissements alternatifs déterminent dans son propre circuit et dans un circuit voisin des successions de courants passagers. Dans les seconds, dits *magnéto-faradiques*, cette succession de courants passagers est liée aux alternatives d'état magnétique d'une armature de fer doux qui se meut en regard des pôles d'un aimant permanent.

Appareils volta-faradiques ou *électro-magnétiques.* — Ils sont nombreux ; mais au fond, tous semblables.

Un premier circuit, à gros fil, est parcouru par le courant de la pile, et donne, chaque fois que ce courant cesse de passer, un courant induit instantané de même sens que celui de la pile.

Ce premier circuit est enveloppé par un second circuit à fil fin dans lequel la fermeture et la rupture du premier développent des courants induits de directions opposées. Un barreau central de fer doux sert à augmenter l'énergie des courants induits développés dans l'un et l'autre circuit, en ajoutant l'influence des états magnétiques qu'il prend et perd successivement aux influences de même sens exercées par les conditions d'induction des circuits sur eux-mêmes ou l'un sur l'autre. Les oscillations magnétiques de ce barreau central servent en même temps à faire fonctionner un interrupteur du circuit de la pile, qui règle ainsi la marche de l'appareil auquel il emprunte son mouvement (Neef).

Les appareils volta-faradiques donnent donc :

1° Une succession de courants de même sens et de faible tension dans le circuit inducteur ;
2° une succession de courants de directions alternativement contraires et de haute tension dans le circuit induit. Ces courants agissent différemment sur la sensibilité. Est-ce en raison de leur différence de tension, ou cela tient-il à ce que ceux de faible tension se succèdent dans le même sens, tandis que les autres se succèdent dans des directions opposées ? Pour élucider cette question, Tripier a fait construire un appareil dans lequel chacune des hélices peut jouer à volonté le rôle de circuit inducteur ou celui de circuit induit. Dans les épreuves tentées jusqu'ici et faites exclusivement sur

'homme, les différences notées ont paru liées à la tension seule.

Les appareils électro-magnétiques employés en médecine sont ceux de Ruhmkorff, de Tripiet et de Legendre et Morin. En voici la description d'après Becquerel.

Appareil de Ruhmkorff.

L'appareil auquel on a donné le nom d'appareil

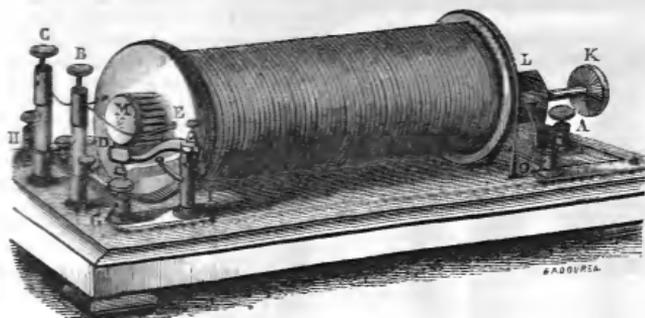


Fig. 170. — Appareil de Ruhmkorff.

d'induction de M. Ruhmkorff consiste en une longue bobine de carton mince, avec rebord de verre ou de bois, recouverte d'un premier circuit formé par un fil de cuivre isolé, gros et court, lequel doit donner passage au courant électrique inducteur destiné à provoquer l'aimantation de la masse centrale de fer doux. Les extrémités de ce fil viennent s'attacher aux colonnes de cuivre I et O, fixées sur la tablette de l'appareil.

Sur ce premier circuit se trouve enroulé un fil de cuivre entouré de soie, mais d'un petit diamètre (n° 16 du commerce), et dont la longueur varie entre 8 et 10 kilomètres, car la longueur du fil, par la résistance qu'il oppose au mouvement de l'électricité, est la première condition pour que celui-ci acquière une grande tension. Ce second fil est en outre isolé avec le plus grand soin au moyen d'un vernis à la gomme laque, et ses extrémités aboutissent à deux colonnes de verre C et B.

Dans l'axe de la bobine se trouve un faisceau de fils de fer M, dont la surface oxydée ne permet pas de communication de l'un à l'autre, de manière à éviter, ainsi qu'on le verra dans la suite de ce chapitre, que des courants d'induction circulant autour de la masse de fer ne diminuent la rapidité de transmission des courants induits dans le circuit extérieur.

Le principe de l'appareil consiste en ce que l'on fait passer, à des intervalles très-rapprochés, une succession de courants électriques dans le gros fil OI; le faisceau central en fer doux, en s'aimantant et en se désaimantant, réagit par induction sur le circuit de fil fin, et produit une série de courants induits, donnant lieu aux étincelles ou aux autres effets électriques.

Pour rétablir la communication entre les fils de la pile et les extrémités du gros fil conducteur, les premiers sont attachés en A et A' des deux côtés du commutateur KL; ils communiquent avec des ressorts qui, en rencontrant les plaques conductrices du com-

mutateur, font passer le courant dans le gros fil, dans un sens ou dans l'autre.

Quant à la succession rapide des courants dans le gros fil inducteur, elle est obtenue au moyen du système d'interrupteur utilisé par Neef et Delarive, et connu quelquefois sous le nom de *trembleur*. Cet interrupteur est absolument disposé comme le condensateur électro-chimique de M. De-

larive, pour être mis en jeu par le courant lui-même; à cet effet, le faisceau de fer doux central est terminé par une rondelle de fer qui fait saillie hors de la bobine, et qui est destinée à attirer une petite masse de fer doux D, toutes les fois que l'aimantation a lieu. Cette petite masse de fer doux, attachée à un bras de levier DE, très-mobilité à l'extrémité de la colonne I, est terminée à sa partie inférieure par une lame de platine, qui repose, dans les conditions ordinaires, sur un morceau de cuivre, également couvert de platine. Or, comme la masse de fer doux D communique par la colonne I à une des

extrémités du gros fil inducteur, et que le morceau de cuivre touche par l'intermédiaire du conducteur de cuivre partant de H à l'un des deux pôles du couple ou de la pile produisant le courant, le second pôle communiquant à l'autre extrémité O du fil, il en résulte que le circuit sera fermé toutes les fois que les masses métalliques seront en contact; mais, quand cela aura lieu, les fils de fer s'aimanteront, le morceau de fer doux sera attiré, et le circuit se trouvera rompu. Aussitôt le courant passé, le fer doux retombera, touchera de nouveau le cuivre, d'où résultera un nouveau passage de l'électricité; de là, nouvelle attraction, nouvelle rupture du circuit, et ainsi de suite. On comprend dès lors qu'il se produira une succession très-rapide de passages du courant attestés par des étincelles éclatant entre le marteau de fer et le morceau de cuivre; mais, comme ces masses métalliques sont recouvertes de platine, il ne se produit pas d'oxyde entre les surfaces en contact, et l'action peut se continuer ainsi pendant plusieurs heures.

Ruhmkorff a modifié cet appareil pour l'usage médical et il a réduit ses dimensions de manière à le rendre très-portatif: sous cette seconde forme on peut faire varier son intensité dans des limites très-étendues.

Cet appareil est représenté dans la figure 171, il se divise en trois compartiments: le premier, F, contient les deux couples qui mettent l'appareil en action. Ces couples sont formés de zinc amalgamé et de charbon, le liquide actif est un peu d'eau dans laquelle on fait dissoudre du sulfate de mercure contenu dans la bouteille L. Ces couples, dont la disposition est due à Marié, sont suffisamment forts, et il n'y a aucune émanation acide pendant l'opération. Le second compartiment G renferme l'appareil proprement dit: ce sont deux bobines rectilignes fixées du côté G par une armature de fer doux et semblables, quoique sous une dimension moindre, à

la bobine droite qui est plus haut. Les deux faisceaux de fer doux sont terminés en *a* et *b* et peuvent agir par attraction sur une armature mobile *f*, main-

ture *f* se met à osciller comme le trembleur ordinaire. Si le second bouton *c'* touche à *r'*, en *c* et *c'* on peut recevoir l'extra-courant. Les deux extrémités

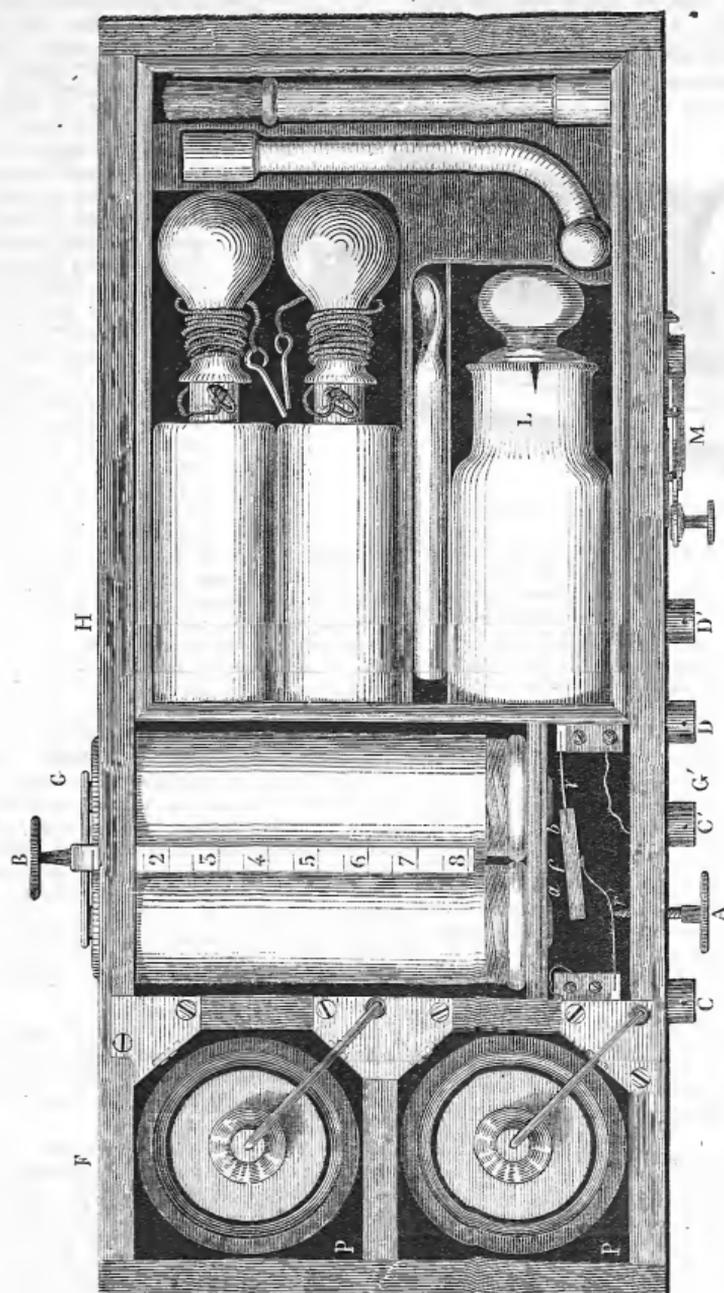


Fig. 471. — Appareil de Ruhmkorff modifié pour l'usage médical.

tenue par un ressort *r*. Les bobines sont recouvertes de deux fils : un gros fil par où passe le courant des deux couples et un fil plus fin isolé. Le premier fil se termine en *c* et en *r* de sorte que la petite arma-

du fil fin sont terminées en *D* et en *D'*, et là on reçoit les courants induits. Pour modérer la force des courants induits un double cylindre de cuivre argenté enveloppe les deux bobines et à l'aide du bouton *B*

on découvre plus ou moins les deux bobines.

Enfin le troisième compartiment H contient les accessoires de l'appareil, savoir les cylindres métalliques, le flacon contenant le sulfate de mercure et les conducteurs.

Sur le côté en M on a fixé une petite roue dentée que l'on peut faire mouvoir à volonté plus ou moins rapidement et qui permet de modérer à la main les intermittences des courants induits, comme on le fait avec la roue employée par Masson.

Cet appareil est le plus portatif, le plus commode, le plus simple, et en même temps le plus énergique de tous les appareils électro-magnétiques dont on puisse faire usage; joignons à cela qu'il divise les deux courants, le courant inducteur, le courant induit, ce qui est fort commode pour ceux qui persistent à croire, malgré l'évidence des faits, que ces deux courants exercent une action physiologique différente; en même temps son bas prix le fera répandre promptement dans la pratique.

Il n'est aucun appareil électro-magnétique plus facile à manier, moins sujet à se déranger et plus portatif. En fait d'appareil électro-magnétique et quand on passe par dessus l'inconvénient de la pile, c'est celui qu'il faut préférer.

Voici maintenant l'instruction rédigée par Ruhmkorff, pour le maivement de l'appareil.

Instruction. — Pour faire fonctionner l'appareil,

prenez les zincs par le milieu de la tige, enlevez-les perpendiculairement, poussez dehors les godets par les trous pratiqués au fond de la boîte, versez de l'eau, à peine un tiers de leur hauteur, ajoutez dans chacun deux fois plein la cuiller de verre qui se trouve dans la boîte, du proto-sulfate de mercure contenu dans le flacon, agitez un peu. Remettez les choses en place en observant que les parois extérieures des vases ne soient pas mouillées. Si l'appareil ne fonctionne pas, avancez le bouton A avec lequel on règle la vitesse des vibrations. La force de l'appareil se règle en tirant plus ou moins les tubes, par le bouton B. Les boutons CC appartiennent à l'extra-courant, qui va dans la même direction, et DD, au courant d'induction, qui change le sens du courant, alternativement. Pour avoir des interruptions successives, que l'on peut régler à la main, on se sert de la roue fixée à l'appareil : à ce sujet, on tire le verrou qui la tient fixe, et après avoir terminé l'expérience, on le repousse à sa place; ensuite, il faut détacher le morceau de fer qui se tient collé aux faisceaux pendant que l'on s'est servi de la roue. Il est indispensable, après s'être servi de l'appareil, de bien vider les godets, de jeter le protosulfate, de bien laver et essuyer le tout. Si l'appareil ne fonc-

tionnait pas, pour remédier à cet inconvénient, les réparations à faire sont les suivantes : 1° ce qui arrive le plus souvent, c'est que sur le platine qui est sur le ressort et sur le morceau de fer, il s'est formé de l'oxyde, et pour l'enlever, on frotte légèrement sur chaque surface la lime contenue dans la boîte; 2° la même chose peut arriver aux conducteurs qui touchent aux godets; on les nettoie de la même manière; 3° il est nécessaire de nettoyer aussi les bouts des tiges de zinc, et les trous dans lesquels on les fixe; pour cela, on prend de la ponce pilée avec le bout d'une allumette et à sec, on frotte dans les trous, et par le même procédé on nettoie aussi les godets de charbon, le sel se trouve incrusté aux parois, et pour l'enlever, on prend du grès et de l'eau; avec un chiffon on frotte jusqu'à ce que l'intérieur redevienne noir. Si accidentellement, par l'agitation, l'intérieur de la boîte se trouvait mouillé, il faudrait bien l'essuyer et sécher pour empêcher les communications. Si par hasard les tiges des zincs venaient à se courber, il faudrait les redresser pour que les zincs ne touchent au charbon, sans quoi l'appareil ne marcherait pas. Si les ressorts qui appuient sur les godets cessaient de toucher, il faudrait les tendre de nouveau.

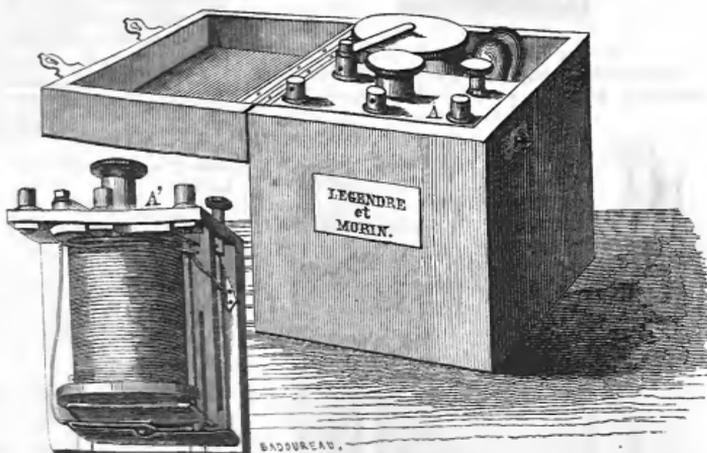


Fig. 172. — Appareil de Legendre et Morin.

A l'aide de ces détails, l'appareil ne cessera pas de fonctionner; en outre, chacun sera à même de réparer son instrument.

Appareil de Legendre et Morin.

L'appareil de Legendre et Morin se compose de trois parties principales, savoir : 1° une pile de Bunsen modifiée; 2° un mécanisme d'induction; 3° une série de rhéophores ou instruments d'application de l'électricité.

1° *Pile de Bunsen modifiée* (fig. 173). — AA, vase extérieur de cuivre auquel est fixé, par une soudure à l'étain en un endroit quelconque, le cylindre de zinc EE; c'est le pôle négatif de la pile. CC, vase

intérieur de porcelaine poreuse, au fond duquel est fixé, par une petite quantité d'un mélange de résine et de cire, le charbon H.

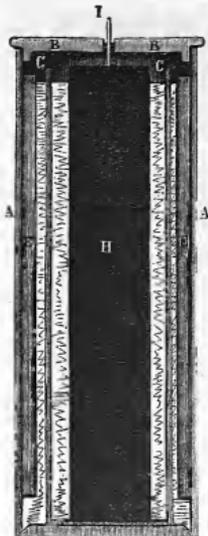


Fig. 173.

Ce charbon est surmonté d'une tige de platine I, destinée à servir de pôle positif. B, couvercle en

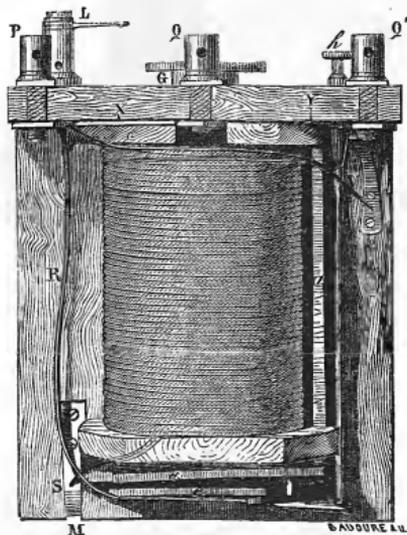


Fig. 174.

gutta-percha destiné à empêcher l'accès de l'air sur les parties poreuses de porcelaine et de charbon imprégnés d'acide nitrique.

Le couvercle est percé au centre d'un trou destiné à laisser passer la tige de platine.

2° *Mécanisme d'induction* (fig. 174). — La lame métallique mobile est destinée à mettre l'appareil en communication avec la tige de platine I, pôle positif de la pile.

M, ressort de platine placé à la partie inférieure et devant supporter le vase de cuivre AA, pôle négatif de la pile (fig. 174).

R, fil qui fait passer l'électricité de la pièce L au support e.

S, fil qui conduit l'électricité du pôle négatif à l'extrémité intérieure du fil inducteur, que l'on voit entrer dans la bobine par une ligne ponctuée.

e, pièce qui met en communication la pièce d mobile de fer doux avec le pôle positif L.

V, extrémité extérieure du fil inducteur transmettant l'électricité au petit ressort Z, au fer fixe a de l'interrupteur et à la borne P.

Y est l'extrémité centrale du fil induit se rendant à la borne O', l'autre extrémité du fil induit, celle extérieure, est en communication dans l'intérieur de la bobine avec le fil S, elle communique avec son représentant extérieur Q par le ressort M, la pile entière, la pièce L et le fil X.

De telle sorte que, si l'on met les rhéophores aux bornes P et Q, on a le courant du gros fil, le courant *inducteur*; si on les met aux bornes Q et Q', on a le courant du fil fin (fil *induit*). Enfin, si on les place aux bornes P et Q', on a le courant le plus intense possible, puisqu'on se sert de toute la longueur des deux fils.

G, bouton de cuivre placé derrière la borne Q, et servant à manœuvrer le graduateur.

h, petit bouton de cuivre pouvant se mouvoir à vis, dans l'épaisseur du bois, et dont le prolongement sert à contenir le ressort placé sur le support e, qui, lorsqu'il est libre, s'oppose aux vibrations de la lame d en soulevant celle-ci et l'appliquant contre la bobine.

3° *Coupe prise suivant la ligne médiane de l'appareil et destinée à faire voir la construction de l'électro-aimant* (fig. 175).

G, bobine de cuivre montée sur le graduateur et servant à le mouvoir verticalement dans la cavité centrale *nn* du noyau de la bobine.

D, électro-aimant central formé d'un tube de fer doux, fendu dans sa longueur; il repose sur le talon c.

e, pièce de fer fixée au fond de la cavité de la bobine, et qui transmet extérieurement l'action magnétique du tube D.

d, lame de fer doux, placée au-dessous de c et dans sa sphère d'attraction.

a, pièce de fer doux, fixée sur la bobine et à l'extrémité de laquelle s'articule et peut se mouvoir librement la lame d; elle est en communication avec le fil V, extrémité extérieure du gros fil.

e, pièce conductrice qui transmet l'électricité à la lame de fer d par l'intermédiaire d'un petit ressort et d'une vis de platine, placés sur les faces correspondantes de la pièce et de la lame.

Cette vis et ce ressort ont pour objet de défendre les surfaces sur lesquelles ils sont placés contre le pouvoir oxydant des courants électriques.

Le fonctionnement de l'appareil s'établit de la manière suivante :

Le courant partant du pôle positif I (fig. 175) passe par L, R, e, d, a, V (fig. 175), entre dans la

bobine, où il fait un grand nombre de circonvolutions, puis sort au point S et retourne à la pile par l'intermédiaire de la lame M, communiquant au pôle négatif A. Le courant circulant dans la bobine aimante le tube de fer doux D, celui-ci transmet son magnétisme à l'extérieur par l'intermédiaire de la pièce également de fer doux e, et la lame d est soulevée; il résulte de cette action une solution de con-

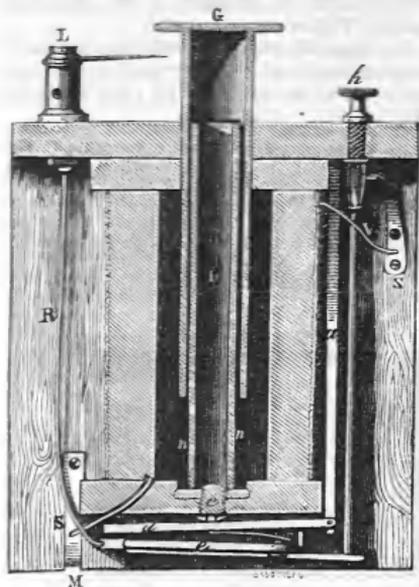


Fig. 175.

tinuité entre d et e. Le tube D, soustrait à l'influence du courant dont l'action est suspendue, cesse d'être aimanté; la lame d, n'étant plus soutenue par la force de l'attraction magnétique, retombe par son propre poids, et d et e sont de nouveau en communication. Le courant se rétablit, D s'aimante et soulève la lame d, dont le mouvement produit une nouvelle solution de continuité qui intercepte le passage du courant, etc. Les mêmes effets se reproduisent pendant toute la durée d'action de la pile.

A chacune de ces interruptions correspond un courant d'induction dans chacun des fils; on le recueille en plaçant les conducteurs aux bornes situées à l'extérieur.

Si l'on divise le bouton h (fig. 175), dont le prolongement fait équilibre à un ressort soulevant la lame d, celle-ci s'applique contre le talon c de la bobine, et par suite le contact cesse entre la face inférieure du platine et la vis qui lui est opposée, il n'y a plus de circuit. Mais, en même temps, le courant est rétabli dans un autre point, au moyen de la communication du bouton avec le pôle positif I de la pile par l'intermédiaire de e, R, L, et par le mouvement d'une petite goupille de platine fixée sur cette tige et amenée, par la rotation même qu'on lui imprime, au contact du ressort Z, communiquant au pôle négatif A par V, tout le gros fil de la bobine, et M.

Pour peu que l'on ramène la tige à vis vers sa première situation, la goupille abandonne son contact avec Z, le circuit est interrompu, et un courant d'induction se produit dans chaque fil.

En tournant ainsi le bouton h alternativement en sens inverse, on obtient les intermittences aussi lentes qu'on le désire.

Ainsi trois sortes de courants sont fournies par cet appareil, celui du gros fil (courant *inducteur*, extra-courant de Faraday), puis le courant du fil fin (courant *induit*); enfin on peut recueillir les courants réunis des deux fils.

Il reste maintenant pour compléter cette instruction à faire connaître le mode de fonctionnement de l'appareil, les soins à prendre pour sa conservation et les règles à suivre dans son emploi.

Fonctionnement de l'appareil, soins à prendre pour sa conservation. — Pour monter la pile, il suffit de verser dans le vase poreux de l'acide nitrique ordinaire, à laquelle on ajoute quelques gouttes d'acide sulfurique, si l'appareil n'a pas servi depuis quelque temps.

Les liquides doivent être sensiblement au même niveau.

On met le couvercle; on pose ensuite la pile sur le petit ressort de platine placé au fond de la boîte, puis on amène la lame mobile L sur le pôle positif pour compléter le circuit.

Il est essentiel de veiller à ce que, par quelque épanchement accidentel de liquide, le dessous du vase de cuivre ne soit pas couvert d'une couche résistante d'oxyde qui s'opposerait au passage intégral du courant. On remédie à cet inconvénient en raclant cette partie au moyen d'un outil tant soit peu tranchant. Des frictions au moyen de papier à l'émeri rempliraient le même but.

Il est bon, après avoir mis la pile dans la boîte, de lui imprimer un petit mouvement rotatoire pour mieux assurer le contact inférieur.

La pile ainsi montée peut fonctionner avec une force sensiblement constante pendant six heures; la durée de son action est plus considérable lorsqu'elle n'a pas été constamment employée. Après une telle durée d'action, l'acide nitrique est absolument impropre à servir de nouveau; il est plus avantageux de le sacrifier.

Si l'application n'a pas duré plus d'une demi-heure, on peut remettre l'acide nitrique dans un flacon spécial pour servir à des séances ultérieures.

On essuie le vase poreux avec soin, ainsi que le vase cuivre-zinc, et l'on remet le tout dans la boîte avec les excitateurs.

Il est cependant préférable de ne considérer cette position relative de l'appareil et de la pile que comme un moyen commode et sûr d'établir les communications. Il vaut par conséquent mieux mettre la pile en dehors de l'appareil toutes les fois que les circonstances le permettent; on évite ainsi l'altération superficielle, du reste, des surfaces métalliques des excitateurs et de l'appareil.

Règles à suivre dans l'emploi de l'appareil. — Deux conditions permettent au médecin de graduer la puissance de l'action électrique dirigée sur les organes malades: la première consiste dans le choix du courant; la seconde, dans la manœuvre du gradateur.

La règle étant qu'il convient, dans la très-grande majorité des cas, de commencer les séances par des courants faibles, on obtient cet effet en disposant l'appareil de la manière suivante : les fils conducteurs seront placés dans les bornes P et Q et le régulateur restera enfoncé dans la bobine; l'opération étant commencée, on pourra tirer graduellement le régulateur à mesure que le malade s'habitue à l'action du courant du gros fil (*courant inducteur*). Lorsque la limite de cette action est atteinte, et si l'on veut obtenir une énergie électrique plus puissante, il faut repousser entièrement le régulateur, transporter le fil conducteur de la borne P à la borne Q' et, dans cette position, tirer derechef et graduellement le graduateur. Ces bornes Q et Q' fournissent le courant développé par le fil fin (*courant induit*). Enfin, si l'on veut obtenir le maximum d'action de l'appareil, on place les fils aux bornes P et Q', on obtient alors les courants développés dans les deux fils.

Appareils magnéto-faradiques ou magnéto-électriques. — Lorsqu'une armature de fer doux tourne en regard des pôles d'un aimant permanent, chaque passage devant ces pôles développe un état magnétique dans l'armature de fer doux et une augmentation de l'état magnétique de l'aimant permanent. Si l'on recouvre l'armature de fer doux ou l'aimant permanent, ou tous les deux, d'une hélice conductrice, ces variations d'état magnétique développeront des courants induits dans l'hélice. Les appareils magnéto-faradiques sont disposés en vue d'utiliser ces courants. Ils se rapportent à trois types : dans le premier c'est l'armature de fer doux qui porte le circuit conducteur (Pixii); dans le second, c'est sur l'aimant permanent qu'est enroulée l'hélice (Page); le troisième réunit ces deux dispositifs (Gaiffe).

Dans l'appareil réduit au mécanisme fondamental qui vient d'être indiqué, les courants développés dans les circuits où l'on fait entrer le corps à électriser sont de directions alternativement contraires. Quelques constructeurs ajoutent à ce mécanisme un commutateur destiné à éliminer un courant sur deux, et à donner ainsi une succession de courants de même sens.

Les appareils magnéto-faradiques donnent des courants d'assez faible intensité et dont la tension est en rapport avec la finesse et la longueur des fils employés dans la construction des bobines.

Les appareils magnéto-faradiques, qui fonctionnent sans le secours d'une pile, ont été regardés, pour cette raison, comme préférables aux appareils volta-faradiques (A. Becquerel). La faculté de faire varier l'intensité des courants des appareils volta-faradiques, indépendam-

ment de la rapidité de leur succession, fait qu'on préfère généralement ces derniers. En disposant convenablement un double commutateur, on pourrait tirer des appareils magnéto-faradiques, soit des courants brusquement interrompus, soit des courants continus à oscillations régulières; ainsi modifiés, ces appareils permettraient de satisfaire à des indications variées (Tripiier).

Les appareils magnéto-électriques ordinairement employés en médecine sont ceux de Breton frères et de Gaiffe. — En voici la description.

Appareil de Breton frères.

Le principe de l'appareil construit par Breton frères est dû à Page, qui a produit les courants par induction dans des hélices placées autour des branches d'un aimant permanent en fer à cheval et

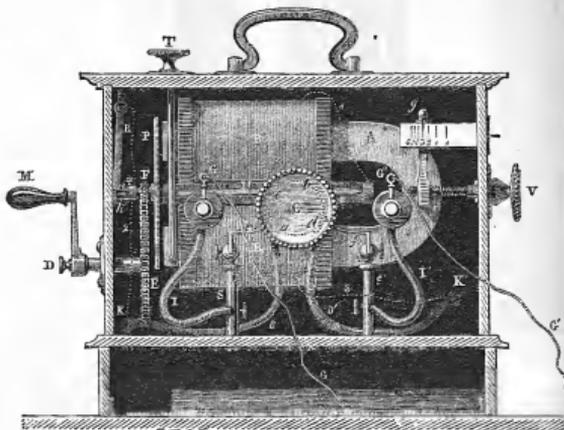


Fig. 176. — Appareil de Breton frères.

fixe; en effet, en faisant tourner rapidement une armature de fer doux devant les faces polaires de cet aimant, il se manifeste des changements dans l'intensité magnétique des différents points de l'aimant, d'où résultent des courants induits dans le fil conducteur.

Dujardiu a construit un appareil de ce genre : il en a été de même de Breton frères, qui ont mis également ce principe à profit dans la construction de l'appareil représenté qu'ils ont répandu dans la pratique médicale. Breton frères graduèrent l'instrument sans changer la disposition des parties A à l'aide d'une vis de rappel V, ils éloignent ou rapprochent à volonté l'aimant A du fer doux P qui tourne devant son extrémité, et cet éloignement et ce rapprochement amènent l'affaiblissement ou l'augmentation du courant par induction.

L'armature de fer doux P est mise en rotation au moyen d'une chaîne sans fin F, communiquant avec un moulinet que l'on fait jouer à l'extérieur à l'aide d'une manivelle M.

L'appareil de Breton frères est excellent et il ne se dérange jamais; il est toujours prêt à fonctionner et marche des heures entières sans que sa puissance s'affaiblisse; il ne faut pour faire tour-

mer la manivelle qu'un manoeuvre même inintelligent.

L'appareil de Breton frères présente un petit inconvénient, c'est qu'il perd de sa force avec le temps ; cela tient à ce que l'aimant fixe en fer à cheval se désaimante peu à peu ; il faut alors le réaimanter. On obvie en partie à cet inconvénient en plaçant contre les faces de l'aimant A une tige de fer doux T qui sert d'armature et qui reste dans l'appareil pendant tout le temps que l'on ne fait pas usage de ce dernier ; aussitôt que l'on veut opérer on retire la tige T de fer doux et l'on met en mouvement la manivelle M. On pourrait, du reste, lorsque l'aimant permanent perd de sa force, l'aimanter de nouveau, en faisant passer un courant électrique dans l'hélice du gros fil entourant l'aimant ; mais quand les instruments sont bien faits, l'appareil peut servir pendant plusieurs années.

Appareil de Gaiffe.

L'appareil de Gaiffe est fondé sur le même principe que celui de Breton frères.

La figure 177 en donne une idée suffisante.

Son volume est peu considérable. Il comprend les pièces suivantes :

1° Un aimant en fer à cheval, autour duquel sont enroulées deux bobines d'une longueur déterminée.

2° Une armature de fer doux mise en mouvement

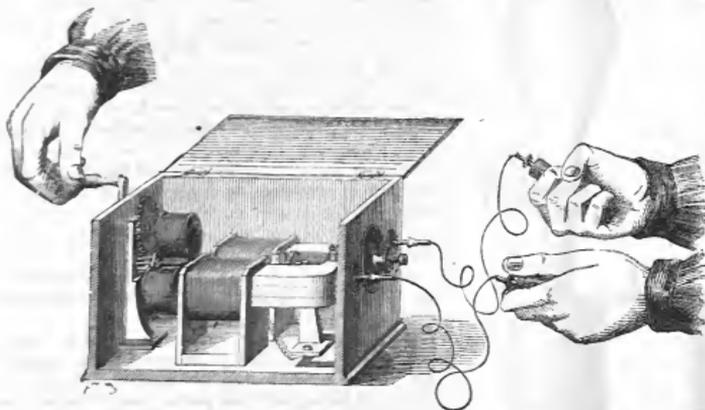


Fig. 177 — Appareil de Gaiffe.

par une chaîne sans fin ou un engrenage en tournant devant les pôles de l'aimant. C'est sur cette armature que porte la modification qui rend cet appareil aussi intéressant et aussi utile.

Cette armature, en effet, au lieu d'être simplement formée par une armature de fer doux, est entourée de deux bobines capables de constituer un électro-aimant. Il se manifeste dans cet électro-aimant des courants par induction qui viennent se réunir aux courants induits développés autour de l'aimant en fer à cheval.

3° Un commutateur placé sur l'axe de l'armature relie les deux séries de bobines et redresse les courants qui sortent de l'appareil toujours dans le même sens.

4° Un second commutateur produit les intermittences et élimine les courants inverses produits au moment où l'armature dans son mouvement de rotation s'approche de l'aimant.

Si, pour se rendre compte de ces phénomènes, on suit avec attention les effets qui ont lieu, on remarque que lors du mouvement de l'armature de fer doux, par chaque révolution de cette armature il se développe dans le circuit qui l'environne quatre courants induits successivement en sens contraire ; dans le circuit qui environne l'aimant il ne s'en manifeste que deux dans la même période de temps. Afin que les courants induits qui se développent dans l'un et l'autre électro-aimant passent toujours dans le même sens dans le circuit total formé de ces deux électro-aimants et du corps du patient, l'axe mû par la manivelle porte un commutateur qui permet de réaliser cette disposition. Gaiffe, en remarquant que l'intensité des courants induits est surtout grande au moment où l'armature est en face de l'aimant, n'a utilisé les contacts du commutateur que pendant une petite fraction de la circonférence et à l'instant où les courants ont toute leur énergie ; il a obtenu ainsi une action physique presque aussi puissante qu'avec une autre disposition de commutateur.

Gaiffe a gradué son appareil en rendant l'aimant mobile à l'aide d'une vis micrométrique et en le faisant pénétrer plus ou moins dans les bobines destinées à l'entourer et qui sont fixes au milieu de l'appareil ; d'après cela, l'armature mobile, qui tourne toujours dans la même position, se trouve plus ou

moins éloignée des faces polaires de l'aimant, et l'énergie de l'appareil varie depuis les plus faibles sensations jusqu'aux commotions les plus énergiques.

On pourrait également, en ajoutant une enveloppe cylindrique de cuivre rouge à l'ensemble des bobines de l'aimant fixe, retarder la rapidité de production des courants induits, et par conséquent l'énergie de la secousse.

Comme on utilise beaucoup mieux avec cet appareil les effets

de l'induction magnétique, puisque l'intensité des aimants est proportionnellement plus grande dans les aimants de petite dimension, on peut donc réduire la grandeur de ces derniers et avoir des appareils qui ont une énergie proportionnellement plus grande qu'avec les autres dispositions.

En somme, l'appareil de Gaiffe est excellent, bien construit et d'un prix peu élevé ; on peut donc y avoir recours en toute confiance. (Becquerel.)

IL MODE D'APPLICATION DE L'ÉLECTRICITÉ.

— Pour appliquer l'électricité à l'homme sain ou malade, il est nécessaire d'avoir recours à des intermédiaires qui sont situés à l'extrémité des fils conducteurs des courants et qui sont destinés à être mis en rapport avec la peau, les tissus ou les organes. Ces intermédiaires sont les *rhéophores* et les *excitateurs*.

Rhéophores et excitateurs. — Quelle que soit la source électrique employée, des *rhéophores* ou cordons conducteurs sont destinés à communiquer au corps à électriser la charge développée dans les machines à frottement, ou à faire entrer ce corps dans le circuit d'une pile ou d'une bobine d'induction.

Les *excitateurs* sont les organes immédiats de cette application ; leur forme varie avec celle des parties ou suivant les indications à remplir ; ils sont humides ou secs. Les éponges mouillées, exclusivement employées autrefois comme excitateurs humides, sont abandonnées aujourd'hui pour les boutons ou olives de métal recouverts de peau mouillée, ou pour les excitateurs de charbon de cornue, également recouverts de peau mouillée (Tripier). Un des excitateurs secs les plus employés est le balai métallique destiné à agir vivement sur la sensibilité de la peau (fig. 178).

Quand on veut électriser un malade ou une partie paralysée, on emploie les conducteurs à éponges humides (fig. 178), qu'on promène à

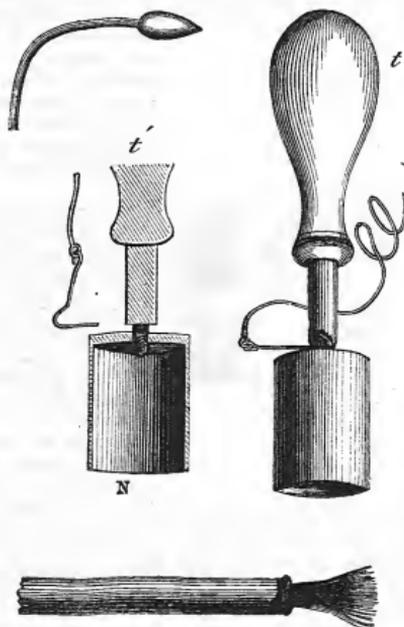


Fig. 178. — Rhéophores et excitateurs pour appliquer l'électricité.

la surface de la peau, sur les muscles et sur les nerfs qu'on veut exciter, ou bien les conducteurs métalliques en brosse ou en boule dont l'action est plus douloureuse. — L'électricité passe d'un conducteur à l'autre par l'intermédiaire de la peau et des organes, et en se recomposant elle active la circulation et la nutrition locales.

Procédés divers pour l'application de l'électricité. En outre des appareils *volta-faradiques* et *magnéto-électriques* dont il vient d'être question, l'électricité s'emploie avec des appareils plus simples, avec des intermédiaires différents ou par des procédés variables.

1° *Appareils appliqués directement sur la peau.* — On applique directement l'appareil électrique sur la peau de la partie sur laquelle on veut faire agir le courant. Les chaînes électriques de diverses espèces, la ceinture électrique de Breton, leur mixture électrique, sont dans ce cas ; mais leur utilité est fort contestable (Becquerel).

2° *Conducteurs métalliques.* — Les courants sont introduits dans l'organisme à travers la peau préalablement humectée d'un liquide conducteur (eau salée, eau acidulée), ou simplement humidifiée par la transpiration insensible, à l'aide d'un métal qui sert d'agent conducteur, et qui en général est de cuivre.

On a donné des formes bien diverses au cuivre, ainsi placé à l'extrémité des fils conducteurs des courants ; ce sont tantôt des cylindres plus ou moins volumineux, destinés surtout à être serrés dans les mains ; tantôt des plaques métalliques plus ou moins larges et destinées à être appliquées sur une surface d'une certaine étendue ; quelquefois, des boutons, ou des boules recouverts de peau mouillée, des cônes métalliques d'un volume et d'une forme que l'on dispose à volonté pour l'usage qu'on en veut faire et pour la partie sur laquelle on désire agir.

On a quelquefois recours à des tiges métalliques droites ou recourbées, et destinées à être introduites à une certaine profondeur dans les cavités, pour y diriger les courants. Pour faire pénétrer ces courants dans la bouche, l'œsophage, les fosses nasales, le rectum, le vagin, l'urètre, on fait usage de sondes métalliques entourées de caoutchouc, et qui ne sont libres et dépourvues de cette substance qu'à leur extrémité, là où l'on veut porter l'action de l'électricité. Ces sondes, d'un volume, d'une longueur et de courbures variables, ne peuvent être confectionnées que pour le but spécial à remplir par l'expérimentateur et d'après son indication.

3° *Électro-puncture.* — Il y a quelques années, l'électro-puncture était le moyen le plus employé. Elle consistait à introduire des aiguilles à acupuncture d'acier et mieux encore de platine dans l'épaisseur des muscles que l'on voulait faire contracter, et à diriger les courants à travers deux aiguilles placées à une certaine distance l'une de l'autre, soit dans le même muscle, soit dans le même système musculaire, soit dans le même membre, soit enfin entre deux points au milieu desquels on voulait faire circuler le courant électrique.

Ce procédé a quelques inconvénients, mais il a aussi des avantages ; l'introduction des aiguilles, quelque peu douloureuse qu'elle soit véritablement, effraye toujours les malades. La blessure de petites veinules qu'il est impossible d'éviter, produit assez souvent un écoulement de sang qui, toutefois, n'est jamais considérable, mais qui contribue à augmenter la frayeur des malades. La contraction musculaire produite au moyen de l'acupuncture est généralement un peu douloureuse, et l'on n'est pas toujours maître, même avec de faibles instruments, de la modérer à volonté (Becquerel). V. ELECTRO-PUNCTURE.

1° *Eponges imbibées d'un liquide conducteur.* — L'emploi d'éponges est très-précieux.

Les deux éponges imbibées d'un liquide qui est, en général, de l'eau salée, sont placées chacune dans un godet métallique fixé à l'extrémité des fils conducteurs et en communication avec eux.

Ces deux godets métalliques sont supportés par deux tiges isolantes destinées à être tenues entre les mains de l'opérateur. Pour en faire usage, on établit la communication et l'on place les deux éponges mouillées, soit aux deux extrémités du même muscle, soit aux extrémités d'un même système musculaire, soit enfin entre les deux parties au milieu desquelles on veut faire circuler le courant. Rhumkorf, dans son nouvel appareil, a remplacé heureusement les éponges par des rondelles de peau avides d'humidité, et qui sont appliquées sur une rondelle de cuivre qu'on place à l'extrémité du rhéophore.

5° *Pinceaux ou brosses métalliques.* — Les pinceaux ou les brosses métalliques sont placés sur un manche isolant et en communication avec l'un des fils conducteurs, tandis que l'autre fil communique avec un conducteur métallique placé sur un point quelconque de la surface du corps.

Ces pinceaux ou ces brosses sont destinés à agir énergiquement sur la peau et à produire l'électrisation cutanée (Bequerel).

6° *Emploi de l'électricité au moyen des bains.* — Il ne s'agit pas ici des bains exploités par le charlatanisme et qui consistent dans l'emploi de baignoires composées de plusieurs métaux différents. Il est trop évident que ces bains ne sauraient exercer aucune action sur l'organisme. On peut faire usage du bain de pieds ou du bain entier (Bequerel).

A. *Emploi de l'électricité au moyen des bains de pieds.* — Le bain de pieds est composé de deux cuves indépendantes l'une de l'autre et dans chacune desquelles on place de l'eau salée ou de l'eau acidulée tiède.

Le malade pose chacun de ses pieds dans une cuve différente. Une d'elles est en communication avec le pôle positif, l'autre avec le pôle négatif, à l'aide des conducteurs métalliques qui y sont plongés. Une fois la communication établie, on agit par intermittences en enlevant et plongeant alternativement un des deux pôles dans le liquide avec lequel il est en rapport, et l'on voit les extrémités inférieures devenir le siège d'une contraction fibrillaire musculaire continue, dont l'intensité est en rapport avec celle de l'appareil, et qui peut rendre de grands services dans un certain nombre de paralysies.

Ces cuves peuvent être métalliques; mais les effets sont beaucoup plus nets et plus accentués, et on les gradue beaucoup plus facilement si on les construit de bois, ou mieux encore de porcelaine ou de verre.

Si l'on faisait construire spécialement pour cet usage une cuve de porcelaine ou de verre, on pourrait adapter à une des parois latérales un bouton métallique saillant à l'extérieur et communiquant avec le liquide placé à l'intérieur; on se servirait alors de ces boutons métalliques pour les faire communiquer avec les rhéophores et pour établir et interrompre les communications.

On peut employer des cuves analogues pour plonger un pied et une main du même côté, et même les deux mains.

B. *Bains entiers.* — Les bains entiers, tels que Becquerel les a décrits dans ses leçons à l'hôpital de la Pitié, au mois de janvier 1856, sont fondés sur le même principe que les bains de pieds électriques.

L'individu sur lequel on veut agir est plongé dans une grande baignoire pleine d'eau salée tiède, à une température convenable. Une baignoire métallique peut servir, mais on aurait des effets beaucoup plus nets si cette baignoire était de bois ou d'une substance non conductrice; un des bras du patient sort de l'eau et va plonger dans une petite cuve de porcelaine ou de verre placée à une certaine distance et pleine d'eau salée.

Les choses étant ainsi disposées, on plonge le rhéophore positif, par exemple, dans la grande baignoire, et l'on fait agir avec des intermittences le rhéophore négatif dans la petite cuve où est plongé le bras. Dès que ce courant intermittent est en action, le corps entier du sujet entre dans une véritable agitation due à la contraction fibrillaire de tous les muscles. De tels bains ne doivent jamais être prolongés au delà de sept à huit minutes; ils ont encore été très-peu employés, et cependant étant bien étudiés, ils pourraient rendre des services en agissant comme de puissants stimulants dans des cas de débilité profonde, d'anémie portée à un haut degré, etc.

Morein a préconisé un bain qui n'est pas fondé tout à fait sur la même idée. Dans son procédé, le malade est placé dans une baignoire remplie d'eau. Les deux rhéophores de l'appareil de Rhumkorf sont plongés tous deux dans cette baignoire. Dès que cette immersion a lieu, le corps presque entier entre en contraction. On explique cet effet du courant produit au moyen des deux rhéophores plongés dans la même masse liquide, par des courants dérivés qui se produisent alors. Cette manière d'administrer les bains électriques n'a pas moins besoin d'être étudiée que celle qui a été décrite plus haut.

C. *Durée des applications de l'électricité.* — Quand on applique l'électricité au moyen des rhéophores et des excitateurs, on fait une séance tous les jours ou tous les deux jours pendant quinze à vingt minutes, avec un courant très-faible, dont on augmente peu à peu l'intensité pour ne pas fatiguer ni faire souffrir les malades. Il en résulte de la rougeur tégumentaire, de la chaleur et un accroissement de nutrition qui favorise la guérison. Ces séances doivent être répétées pendant plusieurs mois si l'on veut obtenir un résultat satisfaisant.

Il est quelquefois bon de recourir à l'action constante de l'électricité obtenue au moyen de chaînes électriques appliquées pendant la nuit, ou en laissant sur la partie paralysée l'extrémité des conducteurs de la pile de Morin, n'ayant qu'un courant de faible intensité.

PRINCIPES RELATIFS À L'ÉLECTRISATION. — Deux règles générales doivent fixer l'attention des praticiens dans l'emploi médical de l'électricité. Elles sont relatives à la manœuvre des rhéophores et au choix à faire des parties sur lesquelles il convient de les placer.

Sous le premier rapport, dans l'électricité localisée des muscles, les rhéophores doivent être le plus rapprochés possible. Il sera bon que le médecin s'exerce à les tenir tous deux de la même main, en les inclinant alternativement l'un sur l'autre et les

promenant sur la région à électriser. Dans l'électrisation des membres, il pourra confier à un aide l'électrode appliquée le plus près du centre, et se réservera de faire agir l'autre sur les branches nerveuses qu'il est besoin d'exciter. Il importe, dans tous les cas, qu'une de ses mains soit libre et appliquée sur le bouton du régulateur, afin de le mouvoir instantanément, selon que le courant doit être augmenté ou affaibli.

Sous le second rapport, il est constaté par l'expérience que les tendons sont absolument insensibles à l'action électrique, laquelle, dans l'électrisation musculaire, ne produit d'effet que sur les corps charnus. On a observé aussi que l'application des rhéophores sur les saillies osseuses détermine dans ces organes des douleurs sourdes, profondes et parfois persévérantes, sans utilité d'ailleurs pour la guérison. Le médecin devra donc éloigner de ces parties les conducteurs des courants électriques.

L'électrisation locale des différents muscles superficiels est toujours facile, puisqu'il suffit pour l'opérer de se rappeler la situation de ces organes et leur direction. Pour atteindre les muscles profonds, on doit se rappeler les interstices de ceux qui les recouvrent, et qui permettent d'arriver jusqu'à eux.

Mais les nerfs, dans leurs trajets tantôt profonds et tantôt superficiels, présentent pour l'application des rhéophores des lieux d'élection qu'il n'est pas inutile de rappeler. Ce sont, d'après M. Duchenne :

A. *Pour les membres supérieurs* : le nerf médian, au bras, le long du côté interne du muscle biceps ; — le cubital, au-dessus de la gouttière qui sépare l'olécrâne de l'épitrochlée ; — le radial, au-dessus du tiers inférieur externe du bras, point où il se dégage du muscle triceps ; — le musculo-cutané, dans le creux de l'aisselle ; — le plexus brachial, au-dessus de la clavicule.

B. *Pour le membre inférieur* : le nerf crural, au pli de l'aîne ; — le sciatique, dans le bassin, à travers la paroi du rectum ; — le nerf péronier, au-dessous de la tête du péroné.

C. *Pour la face* : le nerf facial, à travers le cartilage de la paroi inférieure du conduit auditif externe ; — les rameaux de ce nerf, à leur point d'émergence de la parotide ; — la cinquième paire, au sourcil, au-dessous du trou sous-orbitaire, au trou mentonnier, à la surface de la langue ou des parois buccales.

D. *Pour le cou* : la branche externe du nerf spinal, au sommet du triangle sus-claviculaire ; — le nerf phrénique, au niveau du muscle scalène antérieur ; — le grand hypoglosse, au niveau de la grande corne de l'os hyoïde ; — le glosso-pharyngien et le pneumogastrique, dans le sillon carotidien ; — le nerf récurrent, le long du côté externe de la trachée-artère.

III. APPLICATIONS CHIRURGICALES. — *Galvanocaustique thermique.* — Lorsqu'un courant parcourt un circuit non homogène, il élève la température des points de ce circuit dont la résistance est la plus grande, celles notamment dont la section est le moins considérable. Avec un courant d'intensité suffisante, on peut arriver ainsi à porter à la chaleur rouge et même à fondre une lame mince ou un fil de platine intercalé dans un circuit très-conducteur.

La galvanocaustique thermique utilise, pour cautériser, l'incandescence d'un fil ou d'une lame mince de platine produite par le passage d'un courant continu. Les avantages du procédé sont : 1° de permettre de ne porter au degré voulu la température du cautère qu'au moment où l'on veut agir, et de l'éteindre tout de suite, en fermant d'abord, ouvrant ensuite, le circuit dans lequel est intercalée l'anse caustique ; 2° le petit volume du cautère, permettant son extinction immédiate, et évitant les effets du rayonnement d'une masse incandescente ; 3° la facilité de maintenir la température élevée du cautère au sein des tissus, grâce au renouvellement incessant de la force qui se transforme en chaleur. Ces avantages permettent de pratiquer la cautérisation actuelle dans des circonstances et dans des régions où elle était impraticable avec les cautères rougis au feu.

Les principales formes de cautère employées sont le stylet, l'anse coupante, la lame courbe, l'olive de porcelaine échauffée par un fil de platine enroulé sur elle.

Les tentatives de Fabré-Palapat, de Récamier et Pravaz, de Heider, de Crusell, de Hilton, de Sédillot, de J. Marshall, n'avaient pas été faites dans des conditions instrumentales assez satisfaisantes pour faire passer cette méthode dans la pratique chirurgicale courante. C'est à Middeldorff qu'on doit les perfectionnements qui ont popularisé la galvanocaustique thermique. Il faut noter, toutefois, que ce dernier auteur en a singulièrement exagéré les applications utiles, et que la plupart des opérations qu'il a pratiquées doivent être abandonnées, parce qu'elles sont d'une exécution plus sûre par les moyens antérieurement employés.

Galvanocaustique chimique. — Lorsqu'un électrolyte est intercalé dans le circuit extérieur d'une pile de tension suffisante, il est décomposé ; l'acide se porte au pôle positif, l'alcali au pôle négatif. Si l'électrolyte est un corps organisé, l'acide et l'alcali naissants agissent pour cautériser les tissus au niveau des points d'application des électrodes.

Entrevue par Crusell, cette méthode a été nettement formulée et bien étudiée dans ses effets immédiats par Cimiselli. Les premières opérations faites par le chirurgien italien sont : destruction par la cautérisation positive d'une petite tumeur sous-cutanée, destruction de tumeurs érectiles par l'action simultanée des deux pôles, cautérisation négative d'une plaie fistuleuse, application de cautères faites avec les deux pôles.

Tripiér, qui a fait connaître et a appliqué le premier cette méthode en France, se sépare de Cimiselli sur la question des applications qu'elle comporterait. Prétendant que les caustiques

acides et alcalins donnent non-seulement des eschares, mais des cicatrices différentes, il propose d'abandonner la galvanocaustique positive en tant que procédé de cautérisation, ne la conservant que pour obtenir un coagulum albumineux dans le traitement des tumeurs vasculaires, de conserver la galvanocaustique négative pour les seuls cas où la déliquescence ou le défaut de consistance des caustiques alcalins sont les raisons qui leur font préférer actuellement les caustiques acides, le fer rouge ou la galvanocaustique thermique. Ces cas sont ceux dans lesquels il importe d'obtenir des cicatrices molles et peu rétractiles dans des parties difficilement accessibles ou sur lesquelles on ne peut agir sans s'exposer à léser les parties voisines. Tripiér a employé la galvanocaustique chimique négative pour rétablir l'orifice du col utérin oblitéré par une cautérisation au fer rouge, pour remplacer le fer rouge contre les lésions du col utérin, pour enlever des loupes par la cautérisation superficielle; il l'a recommandée pour la destruction des rétrécissements de l'urèthre, opération qu'il a plus tard pratiquée avec Mallez et dont les résultats immédiats sont très-satisfaisants; enfin il l'a conseillée avec J. Hunt, pour cautériser les conduits lacrymaux et le canal nasal dans les cas de tumeur et de fistule lacrymale.

Tous les procédés de cautérisation potentielle peuvent être reproduits par la galvanocaustique chimique. Nélaton et Maisonneuve l'ont employée récemment pour détruire des tumeurs assez volumineuses, en faisant jouer aux aiguilles terminales des électrodes le rôle des flèches caustiques. Ces chirurgiens implantent dans la tumeur les aiguilles positives et les négatives; il y aurait lieu de faire un choix entre elles suivant le résultat à obtenir, ou au moins de ne pas les distribuer au hasard, comme dans les applications faites jusqu'ici.

Une autre méthode de galvanocaustique chimique est celle qui, au lieu de placer le corps vivant dans le circuit extérieur d'une pile, le fait concourir à la formation d'un couple électromoteur dont le circuit extérieur est fermé par un arc très-conducteur. Un disque de zinc et un disque d'un métal peu oxydable étant placés sur deux points différents du tégument et réunis ensuite extérieurement par un arc métallique, des actions chimiques se produisent à la surface de ces disques et sur les parties de la peau en rapport avec eux, actions chimiques tout à fait semblables à celles qui se produisent dans le couple voltaïque: transport d'acide sur le zinc, d'alcali sur le métal moins oxydable, et par suite cautérisation acide sous le zinc, alcaline sous le métal moins oxydable. Avec la précaution d'interposer une compresse mouillée sous le disque de zinc, on évite la cautérisation acide et l'on

peut utiliser seulement l'influence topique alcaline de l'autre disque. Celle-ci a paru souvent favoriser un travail réparateur dans des ulcérations anciennes et d'un mauvais aspect.

Coagulation du sang dans les sacs anévrysmaux et dans les veines variqueuses. — Lorsqu'on fait en dehors de l'animal vivant passer à travers du sang un courant électrique d'une tension suffisante, un caillot résistant se forme au niveau de l'électrode positif. On devait essayer de produire le même effet dans un sac anévrysmal: après les tentatives infructueuses de Guérard et de Pravaz, Pétrequin y réussit au moyen d'une pile à couples nombreux et à action chimique faible; — deux aiguilles de platine implantées dans la tumeur y faisaient pénétrer le courant; l'opération durait une demi-heure.

Ce procédé n'a que bien rarement réussi. Sans parler des accidents inflammatoires consécutifs, de l'ulcération de l'une ou l'autre des piqûres, de la longue et difficile élimination des eschares formées sur le trajet des aiguilles, il est clair que la présence de l'aiguille négative dans la tumeur était un obstacle à la coagulation de son contenu. En modifiant le procédé, on devait arriver à de meilleurs résultats. Hamilton (1846) montra que l'aiguille positive devait seule pénétrer; il ferma le circuit sur la peau de la tumeur. Les indications sont maintenant d'employer une pile de douze à quinze couples, d'une surface plus grande que ceux dont on faisait autrefois usage, — d'enfoncer dans la tumeur une aiguille positive isolée jusques environ un centimètre de sa pointe, — fermer le circuit au moyen d'un excitateur plat, avec interposition d'une compresse mouillée appliquée à quelque distance de la tumeur, — recouvrir, d'après le conseil de Cl. Bernard, la tumeur d'un sachet de sable chaud, pour faire concourir au résultat cherché l'action coagulante exercée par la chaleur.

Le même mode de traitement a été conseillé pour les tumeurs variqueuses. Nous ignorons s'il a été appliqué.

Dissolution des calculs urinaires. — La possibilité d'opérer la dissolution des calculs urinaires en utilisant l'action analytique du courant continu avait été souvent soupçonnée. Prevost et Dumas firent les premiers essais dans cette voie. Avec des courants d'intensité et de tension assez considérables, il faut un temps très-long pour désagréger certains calculs embrassés entre ces deux électrodes. On a réussi sur des calculs phosphatiques et échoué sur les oxalates et les urates. Les tentatives pour faire agir sur le calcul un seul des pôles de la pile n'ont pas été jusqu'ici plus heureuses.

Quant aux relations de résultats favorables

obtenus chez l'homme, elles ne sont accompagnées d'aucun détail opératoire ou renferment des erreurs manifestes; on ne peut donc leur accorder aucune confiance.

En admettant qu'on arrive à des résultats satisfaisants en agissant sur des calculs hors de la vessie, il faut que les chirurgiens soient prévenus des dangers possibles d'une application qui, si l'on ne prend pas les plus grandes précautions, compromettra gravement les parois de la vessie.

IV. APPLICATIONS MÉDICALES. — *Électrophysiologie.* — Les réactions de l'organisme soumis à l'influence des modificateurs électriques sont tantôt évidentes, tantôt obscures ou imperceptibles, et varient suivant une foule de conditions physiques ou organiques.

Les plus évidentes de ces réactions sont les phénomènes de sensibilité, de contractilité, de motricité, liés aux variations des conditions électriques auxquelles est soumis l'organisme. Il faut d'ailleurs, pour que ces réactions se produisent, que l'influence modificatrice soit suffisamment intense et agisse avec rapidité (électrisation statique par étincelles, — galvanisation par courants interrompus, — faradisation).

Les deux formes histologiques contractiles principales, la fibre striée et la fibre lisse, ne réagissent pas tout à fait de la même manière en présence des excitants, et notamment de l'électricité. La contraction a lieu, dans les muscles à fibres striées, au moment même où l'excitation est produite, et elle est suivie immédiatement d'un relâchement plus ou moins complet du muscle. Dans les muscles à fibres lisses, la contraction ne se montre qu'un certain temps après l'application de l'excitant, et elle continue à se produire après que cette application a cessé. (Cl. Bernard.)

C'est par la brusque application et par la quantité de l'influence électrique qu'on agit sur la sensibilité. Comme la motricité et comme la contractilité, cette propriété traduit l'action de l'état variable des flux ou des courants.

Le point le plus intéressant à noter parmi les réactions de la sensibilité est la différence que présentent celles-ci envisagées dans les organes de la vie de relation et dans les organes splanchniques. A intensité égale, les courants de haute tension impressionnent plus vivement les premiers; ceux de basse tension, les seconds.

L'électrisation des organes des sens y provoque, indépendamment des sensations douloureuses, quelques sensations spéciales: des phosphènes, quand on agit sur les yeux avec une intensité suffisante; des bourdonnements, quand on agit sur l'oreille avec des courants induits de succession rapide; des sensations gustatives, quand on agit sur la muqueuse buccale.

Sous l'influence des courants continus, on n'observe d'appréciable qu'un état de contraction incomplète des muscles appelé *état galvanotonique*. Mais les conditions dans lesquelles ont été faites les expériences dans lesquelles cet état a été observé ne permettent pas de savoir s'il est dû à l'action permanente et continue plutôt qu'aux oscillations du courant. Quant aux autres expériences instituées dans le but d'étudier l'action du courant continu sur les nerfs, nous croyons inutile de les énumérer ici, parce qu'elles ont été faites sur des nerfs qui n'étaient plus dans les conditions physiologiques, et qu'il est impossible d'en tirer actuellement aucune conclusion utilisable.

Indépendamment des conditions générales en rapport avec l'état variable ou permanent du modificateur électrique, on doit tenir compte des effets locaux produits sous les points d'application des excitateurs par les conditions de résistance au passage ou de changement d'état du conducteur qui, de métallique et de composition stable qu'il était, devient organisé et de composition relativement instable. Nous avons signalé plus haut les effets chimiques utilisés en chirurgie; il nous reste à noter les sensations douloureuses provoquées par les oscillations de l'état variable, sensations d'autant plus intenses que l'état physicochimique du conducteur s'éloigne davantage de celui des parties sur lesquelles il est appliqué.

La substance grise des centres nerveux est insensible à l'électrisation. L'excitation des tubercules quadrijumeaux, des pédoncules cérébraux, de la moelle allongée et de la moelle rachidienne, produit, au contraire, des convulsions d'aspects différents.

Le premier effet de la faradisation du pneumogastrique non coupé est un arrêt du cœur; mais ce phénomène n'est que passager, alors même que la faradisation est continuée.

L'œsophage, l'estomac et les intestins retirés du corps se contractent sous l'influence de la faradisation directe, et il en est de même lorsqu'on agit chez l'individu vivant, à travers les parois abdominales.

L'électrisation du foie ne détermine aucun mouvement apparent de cet organe, soit qu'on agisse directement sur son tissu, soit qu'on agisse sur les nerfs qui s'y rendent. La vésicule biliaire est prise, lorsqu'on la soumet à l'électrisation, de contractions qui chassent la bile dans le duodénum.

Les contractions sont très-faciles à obtenir dans la vessie, l'utérus, la tunique dartroïde du scrotum.

A. *Paralysies.* — Le mot paralysie répond à l'idée de l'abolition ou de la diminution des fonctions musculaires, nerveuses et sensoriales.

C'est par la perte des propriétés musculaires que le mouvement est le plus immédiatement compromis. Tripiér ayant posé la question de savoir s'il existe des paralysies primitivement musculaires, arrive à conclure qu'il en a été déterminé à l'aide de certains poisons, mais que les faits cliniques relevés jusqu'à ce jour n'en fournissent qu'un très-petit nombre d'exemples; — que la paralysie musculaire se montre, au contraire, fréquemment consécutive à des paralysies nerveuses; — que, dans ce cas, la paralysie musculaire ne fournit aucune indication thérapeutique tant que subsiste la lésion nerveuse qui la tient sous sa dépendance; — que cette lésion nerveuse, une fois réparée, la paralysie musculaire peut disparaître spontanément, ce qui n'arrive que lentement et rarement, tandis que les excitations de l'état variable amènent rapidement une guérison définitive.

Désignant sous le nom de *paralysies cérébrales* celles dans lesquelles la lésion-cause détruit plus ou moins complètement les communications nerveuses entre la partie paralysée et le cerveau, et sous le nom de *paralysies spinales* celles dans lesquelles la lésion-cause détruit les communications entre la partie paralysée et le centre des actions réflexes, Marshall-Hall a établi que la contractilité musculaire demeure intacte dans les paralysies cérébrales, tandis qu'elle se montre diminuée ou abolie dans les paralysies spinales.

Toutes les fois que la lésion-cause d'une paralysie cérébrale est susceptible de réparation, le retour des fonctions est possible quand cette réparation aura eu lieu. Si, alors, le rétablissement de la fonction ne s'effectue pas spontanément, il est facile de l'obtenir au moyen de la faradisation, en agissant soit sur les nerfs qui se rendent aux muscles paralysés, soit sur ces muscles eux-mêmes, soit sur les nerfs et sur les muscles à la fois. Les formes connues de paralysies cérébrales sont : les paralysies par *tumeur, hémorrhagie ou ramollissement cérébral* (Marshall-Hall), — la *paralysie générale des aliénés* (Brierre de Boismont), — quelques rares *paralysies générales sans aliénation* encore mal définies cliniquement, — la paralysie des membres dans la *paralysie alterne*, — la *paralysie du voile du palais, de la langue et des lèvres*, — certaines *paralysies par compression de la moelle*, — la *paralysie diphthérique*. Dans ces cas, le traitement par l'état électrique variable, — électrisation par étincelles, par courants interrompus, faradisation, — est formellement indiqué; mais nous ne saurions trop répéter qu'il n'est indiqué qu'à une époque plus ou moins éloignée du début de l'affection, et sous la condition expresse que la lésion-cause soit réparée.

Les indications thérapeutiques sont les mêmes

dans les paralysies spinales. Celles-ci sont en rapport avec une localisation différente de la lésion nerveuse, mais sont toujours subordonnées dans leur marche aux vicissitudes de cette lésion, réparables ou irréparables avec elle, guérissant très-vite par les excitations de l'électrisation variable quand la paralysie survit à la guérison des troubles de nutrition, résistant absolument à tout traitement dans le cas contraire. Parmi les paralysies spinales, nous signalerons : la *paralysie progressive sans aliénation*, — les *paralysies par lésion traumatique de la moelle ou des nerfs mixtes* (Marshall-Hall), — certaines variétés encore mal étudiées sous le nom générique de *paralysies spinales*, — la *paralysie atrophique de l'enfance* (Bouchut), — la *paralysie saturnine*, — la *paralysie consécutive à l'empoisonnement par l'oxyde de carbone* (Tripiér), — l'*hémiplegie faciale rhumatismale*, — la *paralysie consécutive aux fièvres continues ou éruptives*. Il est clair que dans ces affections l'électrisation n'est utile tout d'abord que comme moyen de diagnostic, et que les raisons sur lesquelles on se fondera pour en adopter ou en rejeter l'emploi thérapeutique seront fondées sur l'ensemble des considérations cliniques.

La nature cérébrale ou spinale de quelques paralysies est encore tout à fait indéterminée ou sujette à contestation. Telles sont les *paralysies alcooliques*, — celle due à l'*intoxication par le sulfure de carbone*, — les *paralysies hystériques*, — les *paralysies rhumatismales*, qui sont encore très-peu définies.

Il n'a été question jusqu'ici que du traitement par les excitations de l'état variable. Quelques auteurs qui, en Allemagne et en France, ont proposé l'*usage exclusif du courant continu* (Remak) recommandent celui-ci dans toutes les affections mentionnées plus haut et en vantent l'utilité à toutes les périodes de la maladie. C'est là une opinion qui mérite d'être contrôlée. Quelques faits empiriques ayant établi l'utilité du courant continu, il est fort à désirer que de nouvelles expériences soient faites et que des observations dignes de foi apprennent ce qu'on peut en attendre. A cet égard il est une question qui devrait recevoir tout d'abord une solution : le courant continu, forcément inconstant quand un organisme vivant est intercalé dans son circuit, agit-il comme modificateur permanent, ou, en vertu des oscillations qu'il éprouve, comme agent variable?

Nous renvoyons aux *lésions de nutrition* ce qui a trait à l'influence de l'électrisation dirigée, dans les paralysies, non plus contre le symptôme apparent, mais contre la lésion nerveuse elle-même.

B. *Névralgies et convulsions*. — Tout ce

qui a été dit précédemment des paralysies, au point de vue du diagnostic étiologique et du pronostic à en tirer, est applicable aux névralgies et aux convulsions. Il existe une lésion-cause dont la curabilité par les procédés électrothérapeutiques sera examinée plus loin; il nous suffit, pour le moment, d'indiquer que cette curabilité n'est pas la règle. La lésion-cause d'une névralgie une fois guérie, la guérison du symptôme *douleur* peut être ou spontanée, ou la conséquence du traitement dirigé contre la lésion, ou le résultat à attendre d'un traitement ultérieur. C'est en s'appliquant à remplir cette dernière indication qu'on obtient de l'électrisation les meilleurs résultats.

Deux procédés peuvent être employés. L'un consiste à exciter les nerfs par les variations d'état électrique sans chercher à y provoquer de douleur, c'est-à-dire avec des courants de faible tension et par l'intermédiaire d'excitations humides (Becquerel). L'autre répond à la méthode connue sous le nom de méthode révulsive; il consiste à provoquer une douleur locale vive à l'aide d'excitateurs secs proménés sur la partie. C'est à cette dernière méthode qu'il faut rattacher la pratique de Tripier qui, ayant noté la fréquente coïncidence de la névralgie avec une analgésie de même siège ou de siège différent, recommande de se préoccuper uniquement de l'analgésie et d'agir sur son siège à l'aide de courants de haute tension, avec des excitateurs secs.

Convulsions. — Très-légitime lorsqu'on fait de la pathologie descriptive, l'admission d'une classe d'affections caractérisées par le symptôme *convulsion* n'est plus possible en pathologie générale. Les affections convulsives paraissent surtout liées à un accroissement du pouvoir réflexe de localisation variable, et ne sauraient répondre qu'à des combinaisons des états paralytiques et névralgiques. Dans l'impossibilité où nous sommes actuellement de caractériser physiologiquement les affections de ce type, il ne saurait être question d'une thérapeutique rationnelle à leur opposer. Nous ne pouvons qu'enregistrer quelques succès obtenus empiriquement par des applications d'électrisation variable ou permanente faites presque toujours au hasard. Ce qu'on peut aujourd'hui faire de mieux, vu l'état de nos connaissances, est de se rattacher à la médecine du symptôme, de chercher à distinguer dans l'ensemble des phénomènes morbides quelque état paralytique ou névralgique, et de le traiter indépendamment de toute préoccupation de l'affection d'ensemble.

C. *Lésions de nutrition.* — L'expérience montre que, sous l'influence des excitations de l'état électrique variable, les phénomènes circulatoires sont profondément modifiés, que la

vascularisation des parties est ordinairement augmentée passagèrement. Ces résultats, très-évidents quand on a recours à la faradisation, s'observeraient aussi sous l'action des courants continus constants, selon Remak, Robin et Hif-felsheim.

L'accroissement de la circulation, alors même qu'il ne serait d'abord que passager, a pour effet de faire cesser les stases de liquides dans la partie sur laquelle on agit; il est même vraisemblable que sa répétition peut amener la résorption d'exsudats qui constituaient pour des organes nerveux la condition primitive d'impuissance fonctionnelle. Nous avons, plus haut, envisagé l'électrisation au point de vue des services qu'elle peut rendre comme médication du symptôme, intervenant dans des conditions favorables déterminées. Il nous faut maintenant tenir compte des cas dans lesquels elle a manifestement favorisé la réparation de la lésion initiale: le mécanisme que nous venons d'indiquer est celui qui rend le mieux compte de ce résultat.

C'est par un mécanisme analogue, joint à la sédation de la douleur, qu'il faut expliquer quelques résultats encore peu nombreux dans lesquels, à la suite de contusions articulaires, l'inflammation semble avoir été conjurée (Tripier). En appelant l'attention sur les faits dans lesquels la faradisation lui paraissait avoir manifestement conjuré le développement de phénomènes inflammatoires, cet auteur s'est défendu de la tendance à trop généraliser les conclusions partielles qu'il croit pouvoir tirer de ses observations. Dans d'autres cas, en effet, il admet que la faradisation a déterminé rapidement la suppression de kystes sous-cutanés; il voit d'ailleurs dans l'existence d'un état fébrile une contre-indication formelle de l'emploi des excitations de l'état variable. En serait-il de même de l'emploi des courants continus constants?

C'est encore par les modifications imprimées aux conditions physiologiques de la circulation qu'on doit expliquer la résorption de certaines collections liquides, *hydarthroses*, *hydrocèles*, sous l'influence de la faradisation. Des résultats favorables ont été obtenus dans le traitement de l'hydrocèle, à l'aide du courant continu pénétrant dans la collection liquide par des aiguilles à acupuncture (Schuster). C'est à tort qu'on a, dans ces cas, attribué à l'action analytique de l'électricité les résultats obtenus, le travail chimique dont étaient capables les courants employés ne représentant qu'une fraction insignifiante du travail accompli.

L'emploi de la faradisation a été encore proposé pour combattre une classe de lésions de nutrition intéressant les organes musculaires et comprises sous le nom générique de *hyperplasies*

conjonctives des organes contractiles (Tripier). L'auteur a appliqué jusqu'ici cette méthode aux engorgements de l'utérus et à l'hypertrophie prostatique.

On agit sur l'utérus médiatement, par les lombes et l'hypogastre, ou immédiatement, par le canal urétral d'une part, la vessie et le rectum de l'autre. L'excitateur négatif doit être engagé dans le col utérin, à moins qu'il existe en même temps une analgésie rectale ou vésicale, auquel cas l'orientation inverse des courants aiderait à remplir la double indication. C'est par l'urètre et le rectum qu'on agit sur la prostate, les courants de haute tension sont préférables; l'intensité en sera réglée d'après les sensations du patient; la durée de la séance varie entre trois et cinq minutes.

Les lésions de nutrition dont il vient d'être question compliquent d'ordinaire certains états pathologiques dans lesquels la faradisation a été employée surtout en vue des résultats mécaniques des contractions musculaires qu'elle produit. Ces résultats sont : l'*obstruction* ou l'*étranglement intestinal*, l'*invagination intestinale*, les *hernies*, les *déviations utérines*.

En présence des symptômes communs à l'obstruction et à l'*étranglement de l'intestin*, il n'y a pas lieu de chercher des indications dans les éléments spéciaux d'un diagnostic étiologique presque toujours impossible. Quelle que soit la cause des accidents, il est impérieusement indiqué de tout faire pour rétablir le cours des matières. Leroy (d'Étiolles) a, le premier, essayé de produire des contractions intestinales au moyen d'un courant galvanique interrompu, dirigé de l'anus à la bouche; le procédé était douloureux et sans grande efficacité. — La faradisation au moyen d'un excitateur introduit dans le rectum, l'autre excitateur étant promené sur la paroi abdominale, est bien préférable; elle a paru, dans un certain nombre de cas déjà, agir efficacement pour rétablir le cours des matières; c'est le premier moyen à essayer. De toutes les variétés d'*étranglement intestinal*, l'*étranglement herniaire* est celle dans laquelle l'indication de ce mode d'intervention est le plus net.

Parmi les hypothèses appelées jusqu'à ce jour à expliquer l'*invagination intestinale*, la seule vraisemblable est celle qui fait tomber une certaine longueur d'intestin paralysé dans la portion suivante du canal digestif. Cette invagination se fait très-lentement, et les accidents auxquels les malades succombent coïncident avec une oblitération due à l'inflammation accidentelle et à l'engorgement du cylindre formé par la portion invaginée repliée sur elle-même et recouverte de la portion d'intestin dans laquelle elle est tombée. Dans cette affection il y a deux ordres d'indications : celles en rapport avec les accidents aigus

et celles fournies par le malaise de l'état chronique. Tripier pense qu'en l'absence des accidents de l'état aigu, la faradisation sera utile pour combattre l'atonie intestinale qui, origine probable de cette affection, aide à son aggravation progressive.

Dans les *hernies*, l'indication est de resserrer l'anneau, et en même temps d'empêcher la partie engagée de se paralyser par le non-exercice. Clémens (de Francfort), a réussi, dit-on, à guérir des hernies par des applications extérieures de l'électricité statique et du galvanisme. Cela est à voir. Tripier dit aussi avoir obtenu de bons résultats au moyen des faradisations recto-inguinale, biinguinale et recto-ombilicale dans des cas de hernies inguinales et ombilicales; suivant lui, l'action exercée sur l'intestin peut être au moins aussi utile que celle exercée sur l'anneau.

Ayant dans la faradisation un moyen commode de provoquer des contractions utérines, Tripier a songé à localiser celles-ci dans une des faces de l'organe afin d'utiliser les contractions isolées de cette face pour le redressement de l'*utérus dévié* en sens opposé. Le pôle négatif d'un appareil d'induction étant engagé dans le canal cervical, on introduit le pôle positif dans le rectum, s'il s'agit d'une *antéversion* ou d'une *antéflexion*; dans la vessie, si l'on a affaire à une *rétroversion* ou à une *rétroflexion*. Un traitement de quinze à trente séances amène le redressement quand l'utérus n'est pas immobilisé par des adhérences.

V. INTRODUCTION DES MÉDICAMENTS DANS L'ORGANISME. — Lorsqu'une suite de décharges disruptives a lieu entre deux corps, on peut quelquefois constater qu'un transport de matière a eu lieu de l'un des corps sur l'autre. Est-ce l'observation de ce fait qui a conduit autrefois des médecins à prétendre qu'il était possible de faire, au moyen de l'électrisation par étincelles, pénétrer des médicaments dans le corps? Il est permis d'en douter en présence du témoignage de Nollet qui fit trois fois en vain le voyage d'Italie pour être témoin d'expériences que, sous divers prétextes, on refusa toujours de répéter devant lui. Les médicaments à introduire étaient d'ailleurs contenus dans des flacons bien bouchés que le patient tenait à la main; mise en scène absurde qui ne pouvait parer qu'une jonglerie.

Les décompositions avec transport de matière qui s'effectuent sous l'influence de la pile, dans un milieu liquide, pouvaient plus légitimement faire admettre la possibilité de faciliter, par un courant voltaïque, l'absorption cutanée de certaines substances. Une expérience de Fabré-Palapat aurait donné, avec l'iode et l'empois d'amidon, des résultats positifs qu'on

n'a pas réussi à reproduire depuis. Aussi admet-on aujourd'hui que la prétention de favoriser, au moyen de la pile, l'absorption de certains médicaments, n'a aucun fondement.

VI. EXTRACTION DES MATIÈRES CONTENUES DANS L'ORGANISME. — Dans une baignoire tubulaire de métal isolée du sol, Poey étend le malade sur un banc de bois, de manière qu'il ne soit pas en contact avec la baignoire. Celle-ci est en communication avec le pôle négatif d'une pile de trente couples, tandis que le patient tient à la main un excitateur humide en rapport avec le pôle positif de la pile. S'il s'agit d'extraire du mercure, de l'argent ou de l'or, le bain est acidulé avec de l'acide azotique ou avec de l'acide chlorhydrique; si c'est du plomb qu'on veut retirer, avec de l'acide sulfurique. Le courant traversant le corps dans toutes ses parties, entraînerait de partout le métal; il le déposerait ensuite sur toute la surface de la baignoire, mais toujours plus abondamment sur la paroi située en regard de la région dans laquelle on doit supposer que l'agent toxique était localisé.

Il en est de l'extraction des métaux contenus dans l'organisme comme de l'introduction des médicaments: des expériences et des résultats ont été annoncés; les faits n'ont pu être reproduits devant des témoins compétents.

ÉLECTROLYSE. On peut détruire les tumeurs en faisant passer dans leur intérieur un courant direct. C'est un mode de l'électropuncture. On implante dans les tumeurs des aiguilles à travers lesquelles on fait passer un courant direct fourni par plusieurs éléments de Bunzen, montés en tension. L'effet de l'électrolyse est analogue à une cautérisation, la circulation cesse dans tous les points où le courant a passé. (Cru-sel, Ciniselli, Tripiet, Nélaton.) V. ÉLECTRICITÉ.

ÉLECTROPUNCTURE. Procédé thérapeutique employé comme moyen de coaguler le sang dans les anévrysmes et les tumeurs érectiles. V. ÉLECTRICITÉ, ANÉVRYSMES.

Dans ce procédé curatif c'est l'électricité qu'on utilise, en la faisant pénétrer au fond des tissus à l'aide d'aiguilles enfoncées dans leur sein. Dans l'électropuncture, deux aiguilles minces placées dans le tissu à une faible distance, sont mises en contact avec les deux pôles de la pile, et le courant qui les traverse produit autour du pôle cuivre ou positif une petite eschare noirâtre, douloureuse, qui fait plaie et qu'on évite en employant l'électricité par induction. On n'emploie guère l'électropuncture que dans la chirurgie pour la guérison des anévrysmes et pour la destruction de quelques polypes ou de certaines tumeurs érectiles. En effet, l'aiguille du pôle positif étant plongée au centre de la tumeur, tandis que l'autre pôle

repose sur une plaque mise à sa surface, le courant fait coaguler le sang autour de l'aiguille placée dans la poche, et sur dix-huit tentatives, onze guérisons ont été obtenues. La séance doit durer dix à quinze minutes, et le cours du sang interrompu dans la tumeur par une compression suffisante au-dessus et au-dessous d'elle. Cette méthode est surtout applicable aux anévrysmes des membres et aux anévrysmes du pli du coude. Ce moyen est aujourd'hui abandonné.

Magendie a proposé l'électropuncture contre l'amaurose, mais les résultats en sont très-incertains. Celle du cœur a été aussi employée pour ranimer les contractions de cet organe en cas de syncope et de mort apparente, mais ce sont des moyens extrêmes employés contre des situations désespérées et inspirés par le désir de bien faire plutôt qu'appuyés sur des expériences décisives.

ÉLECTROTHERAPIE. V. ÉLECTRICITÉ.

ÉLECTUAIRE. Préparation formée de sirop ou de miel tenant en suspension des sels, des pulpes et des extraits médicamenteux. Les électuaires sont *simples* quand ils ne contiennent qu'une seule substance active et s'appellent aussi *conserves* ou *marmelades*, et ils sont *composés*, au contraire, lorsqu'ils en renferment plusieurs. On les divise aussi en électuaires solides comprenant les *pastilles* ou les *tablettes*, et les électuaires mous comprenant les *conserves*, les *pâtes*, les *confections* et les *opiates*. Ce sont des préparations qui, pour la plupart, sont peu employées et peuvent être aisément remplacées par des médicaments moins compliqués et d'une conservation plus facile. On emploie encore l'électuaire *antiacide* à base de magnésie; — l'électuaire *antiblennorrhagique* au copahu; — l'électuaire *antidartreux* de sublimé, de sulfure d'antimoine, de gâic et de fumeterre; — l'électuaire *antiscorbutique*, — l'électuaire *antiscrofuleux*, — l'électuaire *purgatif* avec la casse, — l'électuaire *astriugent* ou conserve de roses, — l'électuaire *catholicum* purgatif de casse, de séné, de tamarin, de rhubarbe, de chiorée, etc.; — l'électuaire *diaphémix* avec les dattes et la scammonée, — l'électuaire *diascordium*, — l'électuaire *fébrifuge*, — l'électuaire *hydragogue*, — l'électuaire ou *confection d'hyacinthe*, — l'électuaire *de soufre*, — l'électuaire *thériaque*, — l'électuaire *vermifuge*, etc.

ÉLÉMI. Résine tirée de l'*élémi oriental* d'Afrique et de l'*élémi occidental* d'Amérique, et qui entre dans la composition de l'onguent d'Arcéus et du baume de Fioravanti.

ÉLÉO-SACCHARUM. V. OLÉO-SACCHARUM.

ÉLÉPHANTIASIS OU ÉLÉPHANTIAÏSE. L'hypertrophie considérable de la peau des membres, du visage ou seulement d'une partie

du corps avec ou sans tubercules cutanés, caractérise l'éléphantiasie.

Il y a deux éléphantiasis, celui des Grecs ou *lépre tuberculeuse*, et celui des Arabes ou *maladie glandulaire des Barbades*.

Éléphantiasis des Grecs. L'éléphantiasis des Grecs ou lépre tuberculeuse, maladie souvent héréditaire, non contagieuse, résulte de l'usage des viandes salées, de l'habitation dans les lieux humides, et s'observe surtout dans l'Inde ou dans nos colonies d'Afrique et d'Amérique.

** Des taches fauves du visage suivies de tumeurs molles, rougeâtres, livides, de volume variable, détruisant ou exaltant la sensibilité, altérant la voix, la vision et l'odorat, déformant le nez, les lèvres, le front, les oreilles, de la manière la plus horrible et amenant l'hypertrophie delà peau, caractérisent l'éléphantiasis des Grecs.

** Dans les cas graves, l'éléphantiasis des Grecs amène l'ulcération des tubercules de la peau qui se couvrent de croûtes, remplacés plus tard par les plus affreuses cicatrices.

** Rien n'est plus curieux à étudier que les altérations si rares de la peau de l'éléphantiasis des Grecs, lorsque après la mort on trouve le derme épais, induré, rempli de vaisseaux capillaires nouveaux, avec une induration et un épaississement semblables du tissu cellulaire sous-cutané et des membranes muqueuses voisines.

** L'éléphantiasis des Grecs, bien souvent incurable, dure de quelques mois à plusieurs années, et il amène ordinairement la mort au milieu d'une fièvre hectique, qui est indépendante de toute autre lésion interne.

Thérapeutique. — Quand l'éléphantiasis des Grecs ne présente encore que des taches de visage qui seront plus tard suivies de la production des tubercules cutanés, il faut expatrier les malades, et alors ils peuvent guérir.

Dans la première période de l'éléphantiasis des Grecs, il faut employer l'arséniat de soude à la dose de 10 à 40 milligrammes et plus [++]; la teinture de cantharides, 45 à 30 gouttes par jour [±]; les tisanes sudorifiques [±]; les liniments excitants [±]; la pommade de Gondret, les vésicatoires volants [±], etc.

Bains de sable chaud et nourriture exclusive avec *la chair et le bouillon de tortue* (Alibert) [□].

Teinture d'iode, cinq à vingt gouttes par jour [±].

Acide nitrique, dix à soixante gouttes [±] (Cooke).

Fleur de soufre, 10 à 20 grammes par jour.

Ethiops antimonial, 50 centigrammes, trois fois par jour, et frictions de savon noir, renfermant du précipité rouge, 10 grammes pour 100 grammes de savon (Graff) [□], guérison en sept jours (!).

Décoction de racine de tondin, appartenant au genre des *Psallidia* [□].

Poudre d'écorce de racine de madar, 10 à 20 centigrammes par jour [□]. (B. Casanova.)

Décoction de fumeterre, 4 à 8 grammes par litre d'eau [□].

Ellébore noir, 50 centigrammes à 1^{re}, 20, en poudre; 60 à 75 centigrammes en extrait.

Mercuriaux à l'intérieur à petite dose; — à l'extérieur en onguent, lotions et bains (*sublimé*, 7 grammes, dissous dans *alcool*, 30 grammes).

Contre les tubercules de l'éléphantiasis des Grecs, il faut employer les *douches de vapeurs* [±], les *douches d'eau sulfureuse*, les *bains alcalins* [□]; les *pommades fondantes à l'iodure de plomb*, de *potassium*, 3 grammes sur 30 d'axonge (Bielt), etc.

Tous ces moyens sont rarement suivis de succès.

Éléphantiasis des Arabes. L'éléphantiasis des Arabes diffère de l'éléphantiasis des Grecs par l'absence des tubercules cutanés et par son siège plus fréquent sur les membres ou sur le tronc, mais il lui ressemble par l'hypertrophie monstrueuse de la peau et du tissu cellulaire des parties qu'il occupe.

** L'éléphantiasis des Arabes, maladie des pays chauds, n'est ni contagieuse, ni héréditaire, et se développe à la suite des eczèmes, des lichens, des érysipèles, des maladies de la peau et des oblitérations survenues dans les veines des membres. V. PHLEGMATIA ALBA DOLENS.

** L'éléphantiasis n'est peut-être qu'une angiéleucite chronique. (Allard.)

** C'est principalement sur les jambes que s'observe l'éléphantiasis des Arabes, et alors ces parties déformées acquièrent un volume double ou triple de celui qu'elles offrent habituellement.

** Des douleurs plus ou moins vives sur le trajet des veines avec rougeur et gonflement de la peau, de la fièvre, et quelques phénomènes généraux revenant par accès à des époques plus ou moins rapprochées et laissant après elles une induration œdémateuse des tissus, annoncent le début d'un éléphantiasis arabe.

** L'hypertrophie excessive de toute l'épaisseur de la peau et des parties subjacentes sur un point du corps ou des membres, avec induration squirrheuse du derme qui se fendille, caractérise l'éléphantiasis des Arabes.

** Il n'y a ordinairement ni fièvre ni phénomènes généraux dans l'éléphantiasis des Arabes, et la maladie, longtemps stationnaire, n'a d'autre inconvénient que ceux qui résultent du poids et du volume des parties hypertrophiées.

** Si l'éléphantiasis des Arabes peut guérir, ce qui est rare, il dure habituellement autant que les malades, sans abrégier leur vie, à moins qu'ils ne soient d'une mauvaise santé et qu'il ne s'y développe de la gangrène.

Thérapeutique. — Au début de l'éléphantiasis des Arabes, les sangsues et les saignées, les applications émollientes, l'usage du collodion élastique, les frictions mercurielles, les irrigations d'eau froide ou alcoolisée, sont très-utiles pour abrégier la période inflammatoire et empêcher l'hypertrophie cutanée de se produire.

Une fois l'éléphantiasis arabe produit, il faut combattre l'hypertrophie de la peau par la compression avec un bandage méthodique [±], par les douches de vapeur [□], par le collodion élastique [±] et par les

pommades iodurées ☒. On pourra essayer, comme l'a fait plusieurs fois Buteler, dit-on, la ligature de l'artère principale du membre.

Si l'éléphantiasis arabe n'occupe qu'un membre et que son volume empêche la progression, l'usage des parties, la santé générale étant excellente, il faut pratiquer l'amputation.

ÉLIXIR. Préparation généralement formée de sirop et d'un alcoolat quelconque.

Élixir amer. — Gentiane, 50 grammes; carb. de potasse, 5 grammes; alcool à 36°, 100 grammes; sucre, q. s.; comme antiscrofuleux, 10 à 30 gouttes par jour ☒.

Élixir antipoplectique ou eau des Jacobins de Rouen. — Cannelle et santal citrin, à à 30 gr.; santal rouge, 15 grammes; anis vert, 20 gr.; racines de genièvre; 30 gr.; semences d'angélique, 15 grammes; racine de galanga, d'impératoire et de réglisse, bois d'aloès, 5 grammes; girofle, 5 grammes; cochenille, 3 grammes; alcool à 80° centésim., 1500 grammes. Cet élixir s'emploie comme stomachique après le repas ☒.

Élixir antiarthritique. — Racine de gaïac, 10 grammes; tafia, 500 grammes; laissez macérer et filtrez. S'emploie contre la goutte, une cuillerée à jeun ☒.

Élixir antiasthmotique de Boerhaave. — Aunée, 15 grammes; acore, 15 grammes; iris, 4 grammes; anis, 4 grammes; réglisse, 10 gr.; camphre, 50 centigrammes; racine d'azaret, 2 grammes; alcool, 500 grammes. Faites macérer et filtrez.

Élixir antigoutteux de Villette. — Quinquina gris, 120 grammes; coquelicot, 60 gr.; sassafras râpé, 30 grammes, qu'on fait digérer pendant quinze jours dans 5 litres de rhum, auquel on ajoute de la résine de gaïac, 60 gr.; pour laisser encore digérer pendant quinze jours et qu'on mêle à 1500 grammes de sirop de salsepareille. Cet élixir s'administre deux ou trois fois par jour à la dose de une à deux cuillerées à bouche ☒.

Élixir antiodontalgique. — Pyrèthre, 40 gr.; esprit de romarin, 300 grammes. Faites macérer et filtrez. Une cuillerée à café dans un verre d'eau pour se rincer la bouche ☒.

Élixir antiscrofuleux. — Gentiane, 30 gr.; macérés pendant huit jours dans 1 kilogramme d'alcool à 60° centésim., et après avoir filtré on ajoute 8 grammes de carbonate d'ammoniaque ou de carbonate de soude, 12 grammes, pour faire l'élixir *antiscrofuleux de Peyrilhe*. On filtre la liqueur et on la donne aux enfants à la dose de 5 à 45 grammes ☒.

Élixir antiseptique de Chaussier, ou teinture de quinquina et de cascarille. S'emploie contre le typhus à la dose de 15 à 30 grammes ☒.

Élixir antivénérien ou Gouttes des Jé-

suites. — Gaïac, 2500 grammes; sassafras, 150 grammes; baume du Pérou, 20 grammes; alcool, 1000 grammes. Faites macérer et filtrez. Une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée. ☒.

Élixir balsamique tempérant d'Hoffmann. — Composé d'écorce d'orange, d'extrait d'absinthe, de chardon béni, de centaurée, de gentiane et de vin de Malaga. Il s'emploie comme stomachique et fébrifuge à la dose de 10 à 15 grammes ☒.

Élixir corminatif de Dalby. — Teinture d'opium, 20 grammes; teinture d'asa foetida, 10 grammes; essence de carvi, 4 grammes; essence de menthe, 8 grammes; magnésie calcinée, 4 grammes; teinture de castoréum, 25 grammes; alcool, 90 grammes; sirop de sucre, 140 grammes. Il s'emploie à la dose d'une cuillerée à café dans un verre d'eau contre les vents ☒.

Élixir fétide. — Alcool, 200 grammes; castoréum, 25 grammes; asa foetida, 15 grammes; opium, 5 grammes; esprit de corne de cerf. Faites macérer et donnez 1 à 4 grammes dans l'hystérie ☒.

Élixir de Garus. — Teinture de safran, de cannelle et de muscade, 10 grammes; teinture de girofle, 5 grammes; eau de fleur d'oranger, 100 grammes; alcool à 80° centésim., 400 gram.; sirop de sucre, 500 grammes. S'emploie comme stomachique ☒.

Élixir de longue vie ou Teinture d'aloès composée. — Aloès, 34 grammes; gentiane, 4 grammes; rhubarbe, 4 grammes; zédoaire, 4 grammes; safran, 4 grammes; agaric, 4 gr.; thériaque, 4 grammes; alcool à 56° centésim., 1800 grammes. Faites macérer quinze jours en deux fois avec la moitié de l'alcool chaque fois et filtrez. Cet élixir, légèrement purgatif, se prend le matin à jeun à la dose de 8 à 15 grammes ☒.

Élixir parégorique de Dublin ou de New-Yorck, ou *Teinture d'opium anisée.* — Opium, 8 grammes; acide benzoïque, 8 grammes; essence d'anis, 6 grammes; camphre, 5 gr.; alcool à 56° centésim., 950. Faites macérer huit jours et filtrez.

Cet élixir s'emploie contre les coliques, contre la diarrhée, contre le choléra, contre la dysenterie, contre la suette; 4 à 8 grammes dans un verre d'eau sucrée ☒, dans l'hystérie et dans les maladies convulsives ☒.

Élixir pectoral. — Scille, 100 grammes; aunée 100 grammes; benjoin, 10 grammes; réglisse, 10 grammes; anis, 5 grammes; myrrhe, 5 grammes; gomme ammoniacale, 2 gr.; safran, 1 gramme; alcool 700 grammes. Faites macérer et filtrez, 5 à 10 grammes dans une infusion pectorale ☒.

Élixir purgatif de Leroy ou Remède Leroy.

— Cet élixir, qui a 4 degrés, se compose de scammonée, de jalap, de turbitb végétal, dissous dans l'alcool, unis à du sirop de séné et à de la cassonade. C'est un drastique très-populaire et qu'on remplace très-bien par de l'eau-de-vie allemande, 40 à 60 grammes.

ELLÉBORE. 1° *L'ellébore noir ou rose de Noël*, plante de la famille des renonculacées, dont la racine est employée comme diurétique ☐, comme purgatif drastique ☒, comme emménagogue ☐ et comme vermifuge ☐. On l'administre en poudre, 25 centigrammes à 1 gramme; en extrait ou en teinture. Il fait partie constitutive des pilules de Bacher.

2° *L'ellébore fétide ou pied de griffon*, renonculacée utile comme vermifuge, employée par les vétérinaires ☒.

3° *L'ellébore vert*, renonculacée employée contre les maladies de la peau ☒.

4° *L'ellébore d'Orient*, renonculacée qu'employaient les anciens contre l'aliénation mentale ☒.

5° *L'ellébore blanc ou Veratrum album*, de la famille des colchicacées, dont la racine contient de la vératrine et se donne en poudre, 2 à 40 centigrammes, comme sternutatoire ☒, comme émétique et comme purgatif ☒. On l'emploie contre la goutte ☒, contre le rhumatisme articulaire aigu ☒, en pommade contre les maladies pédiculaires et cutanées ☒.

ELLÉBORISME. Méthode thérapeutique des anciens par laquelle on réglait le choix et l'administration de l'ellébore, ainsi que la manière de combattre les accidents qu'il pouvait produire. C'est la preuve de l'importance qu'on attachait jadis à l'emploi de ce remède un peu trop négligé des contemporains.

ELMEN (Prusse). Eaux minérales chlorurées sodiques et bromurées.

EMBARRAS GASTRIQUE. Hypersécrétion mucoso-bilieuse de l'estomac, décrite sous les noms de *fièvre gastrique*, de *fièvre bilieuse*, d'*état saburral*, d'*état muqueux gastrique*, de *fièvre muqueuse* (V. FIÈVRE), de *fièvre synoque*, etc.

* * Des malaises avec fièvre, courbature et céphalalgie frontale, de l'inappétence, du dégoût des aliments, de la plénitude gastrique, de la saveur pâteuse, amère ou bilieuse de l'estomac, quelquefois des nausées, de la constipation ou des selles régulières, le tout indépendant d'une lésion de l'estomac ou d'une autre maladie, voilà ce qui constitue l'embarras gastrique.

* * L'embarras gastrique est une maladie aiguë, et les médecins qui admettent cet embarras à l'état chronique, le confondent avec la gastrite chronique.

* * On observe l'embarras gastrique à tout âge, principalement chez les adultes, chez

l'homme et chez la femme, en été plus qu'en hiver, et sous l'influence de la fatigue excessive, des veilles prolongées et des écarts de régime qui fatiguent l'estomac.

* * Il est très-probable que l'embarras gastrique n'est qu'une gastrite aiguë, légère, produite par la chaleur, la fatigue, les excès de table ou l'hypersécrétion hépatique.

* * L'embarras gastrique s'accompagne souvent d'une légère teinte ictérique.

* * Comme toutes les phlegmasies catarrhales, l'embarras gastrique se montre sous la forme épidémique, indiquant ainsi une sorte de spécificité compliquant l'état inflammatoire.

* * L'embarras gastrique dure de sept à dix jours et se termine, soit par guérison, ce qui est la règle, soit par dyspepsie chronique, mais alors on peut croire que l'embarras gastrique n'était qu'une gastrite aiguë légère.

Thérapeutique. — Les émissions sanguines locales par des sangsues ou par des ventouses scarifiées à l'épigastre, jadis conseillées contre l'embarras gastrique, ne sont pas nécessaires.

La diète adoucie, s'il y a de la fièvre, et l'usage des boissons acidules, gommeuses, féculentes et mucilagineuses sont indispensables pendant les premiers jours d'un embarras gastrique; mais ce régime est insuffisant pour la guérison, et il faut recourir aux vomitifs.

Le tartre stibié seul, 5 centigrammes dans un demi-verre d'eau, ou associé à 1 gramme de poudre d'ipécacuanba administré à jeun, est le meilleur remède de l'embarras gastrique.

Les purgatifs ne valent rien dans l'embarras gastrique, à moins qu'ils n'aient été précédés d'un vomitif, et encore vaut-il mieux s'en dispenser. S'il y a lieu de s'en servir, il faut ordonner les purgatifs salins, tels que le sulfate de soude ou le citrate de magnésie à la dose de 50 à 60 grammes dans une bouteille d'eau; à prendre en trois fois, à dix minutes d'intervalle.

EMBAUMEMENT. La conservation du corps de l'homme et des animaux après leur mort constitue l'embaumement. La méthode égyptienne qui consistait à ouvrir le corps pour remplir les cavités de baumes et d'aromates, en même temps qu'on entourait les membres d'asphalte recouvert de bandes de toile, n'est plus employée. On lui a substitué la méthode par injection dans les artères carotides, de solutions salines qui vont jusqu'aux capillaires, reviennent par les veines en baignant tous les tissus. Cela fait, on colore les joues et les lèvres avec du vermillon et le corps est placé dans un cercueil de plomb rempli de son.

Les liquides utiles à employer dans les embaumements sont : le sublimé corrosif, — les solutions arsenicales, mais il est défendu de s'en servir; — une solution de chlorure ou d'acétate d'alumine (Gannal), — le chlorure de zinc avec addition d'hyposulfite de soude (Sucquet), — le sulfate de zinc de Falconi, etc.

Liquide d'embaumement.

Sulfate d'alumine.	4 kilogramme.
Noix vomique en poudre.	400 grammes.
Eau.	3 litres.

Faire bouillir et réduire à 2 litres.

Injecter 4 à 5 litres de ce liquide dans les artères carotides. (Gannal.)

Autre.

Chlorure de zinc à 45°	4 à 5 litres.
Hyposulfite de soude.	420 grammes.

Faites dissoudre.

4 à 6 litres pour injecter dans les artères carotides. (Sucquet.)

Autre.

Injections par la carotide de 6 à 8 litres d'eau et de créosote dans la proportion d'un quart.

Autre.

Injection par la carotide d'acétate d'alumine dissous dans l'eau; 5 à 6 litres.

EMBOLIE. Les accidents dus au déplacement

artères et dans les veines sont des *embolies* (Van-Swieten, Virchow).

* * * L'embolie est très-rare, et par suite de vues théoriques que rien ne justifie on affirme souvent son existence là où elle n'existe pas.

* * * Les embolies se produisent dans les veines ou dans les artères.

* * * Il y a des *embolies fibrineuses*, des *embolies calcaires*, connues avant Virchow, et, dit-on, des *embolies capillaires*. Dans les veines il n'y a que des embolies fibrineuses.

* * * Dans les *embolies artérielles*, que l'embolie soit calcaire ou fibrineuse, il se détache d'un point du système vasculaire un caillot ou une plaque calcaire qui circule avec le sang, vient se fixer à l'extrémité de l'artère, provoque une coagulation du sang artériel et engendre des accidents de gangrène ou de ramollissement variable, selon l'organe et le tissu où se passe l'embolie.

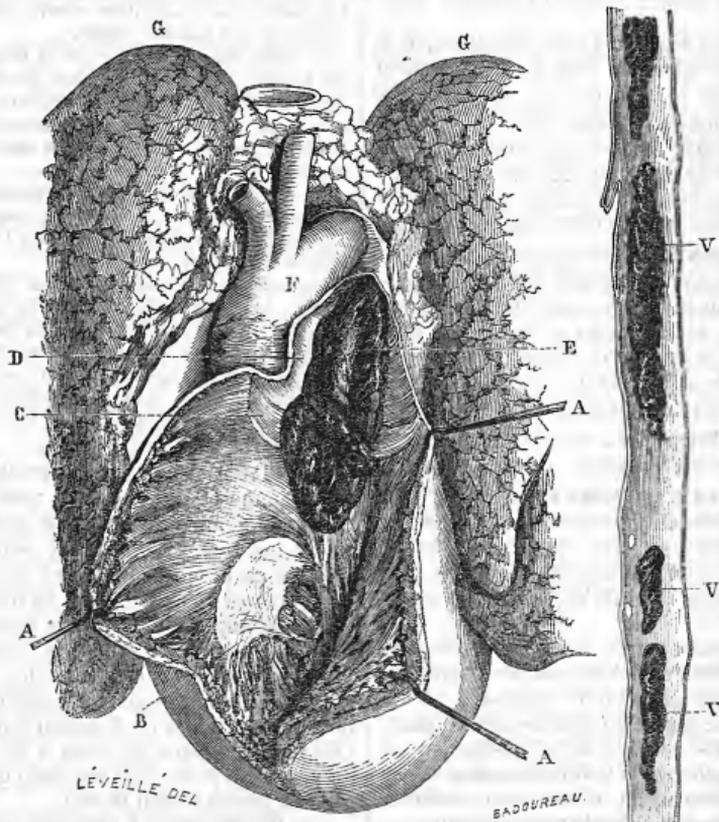


Fig. 479. — V, V, V. Caillots veineux charriés par le sang veineux. — A, A, A. Égrèges écartant les parois du ventricule droit. — E. Embolie veineuse enroulée plusieurs fois sur elle-même et oblitérant l'artère pulmonaire. — D. Artère pulmonaire. — C. Valvules sigmoïdes. — F. Aorte. — G. Pommou. (Pièce présentée à l'Institut par M. Velpeau; recueillie chez un malade convalescent d'une fracture de jambe, mort subitement.)

et à la migration de caillots sanguins dans les | * * * L'embolie veineuse a lieu dans les ca

de varice ou de *phlegmatia alba dolens*, lorsque par cause subite et inconnue un caillot se détache, remonte dans la veine cave, dans le cœur droit, et de là dans l'artère pulmonaire qu'il bouche en totalité ou en partie, déterminant la mort subite ou l'apoplexie pulmonaire.

** Les embolies artérielles viennent du cœur, affecté d'endocardite, de l'aorte ou des artères athéromateuses, par suite du progrès de l'âge. Si l'embolie vient du cœur ou des carotides, et que le caillot voyageur monte dans le cerveau, il en résulte un ramollissement aigu de la substance cérébrale, véritable gangrène sans odeur, faute de l'influence de l'air. Si l'embolie vient de l'aorte descendante ou de l'artère crurale, elle s'arrête au pied ou à la jambe, détermine la formation d'une nouvelle thrombose et consécutivement une gangrène des membres avec la fétidité caractéristique.

** Chez une personne ayant des varices ou une *phlegmatia alba dolens*, lorsque survient la mort subite ou des symptômes d'apoplexie pulmonaire, on peut supposer que par embolie veineuse un caillot assez long est venu oblitérer le passage du sang dans une artère pulmonaire ou dans les deux artères à la fois.

** Dans l'endocardite aiguë ou chronique, si une hémiplegie se montre tout à coup, il faut craindre qu'une embolie artérielle vers l'une des artères du cerveau n'ait déterminé le ramollissement partiel de la substance cérébrale.

** Dans des embolies artérielles ou veineuses, on trouve dans le lieu de la thrombose le caillot voyageur, souvent assez reconnaissable pour être reporté à son lieu d'origine, et de plus autour de lui, les coagulums de nouvelle formation, ainsi que les lésions des parois veineuses auxquelles il a donné naissance.

** Les embolies capillaires se produisent au-dessous des fausses membranes, dans les capillaires veineux d'une ulcération diphthérique (Virchow), et elles passent dans les grosses veines, dans le cœur droit, dans l'artère pulmonaire et de là dans le poumon, où elles produisent les noyaux d'apoplexie pulmonaire, de pneumonie lobulaire suppurés et les abcès miliaires métastatiques du poumon (Bouchut).

Thérapeutique. — On guérit quelquefois de l'embolie et des accidents qu'elle engendre, lorsque les caillots ne sont pas trop volumineux et n'occasionnent pas de désorganisation trop étendue. Toutefois il n'y a pas de traitement de l'embolie. C'est celui du ramollissement cérébral, de l'apoplexie pulmonaire ou de la gangrène spontanée des membres produits par la thrombose accidentelle qui résulte de la fixation des caillots voyageurs. V. RAMOLLISSEMENT CÉRÉBRAL, MORT SUBITE, GANGRÈNE DES MEMBRES, APOPLEXIE PULMONAIRE.

Embolie de l'artère ophthalmique. — Un petit caillot engagé dans l'artère carotide peut s'engager dans l'artère ophthalmique et pro-

duire une lésion de l'œil caractérisée par l'arrêt de la circulation dans la rétine par le ramollissement du corps vitré ou par une inflammation consécutive de la choroïde et de l'iris formant une iridochoroïdite ophthalmique (Virchow, Langenbeck, Fritz).

** Si l'on observe les signes d'un ramollissement du corps vitré, l'amaurose avec anémie de la pupille, et de l'hémiplegie, on devra soupçonner une embolie de la carotide, mais si la lésion est localisée à l'œil il faudra songer à une lésion de l'artère ophthalmique ou de l'artère centrale de la rétine (fig. 180).

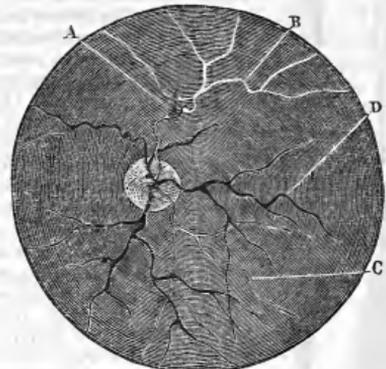


Fig. 180. — Embolie de l'artère centrale de la rétine. — A. Hémorragie située sur le trajet de l'artère centrale. — B. Artère centrale (branche supérieure) atrophiée et vide. — C. Branche inférieure non atrophiée. — La veine ayant son volume normal. — Papille du nerf optique atrophiée (Galezowski).

Thérapeutique. — La thérapeutique se bornera à traiter la maladie de l'œil par un débridement du globe oculaire dès qu'il y aura du pus.

EMBRICATIONS. Applications d'huile simple ou chargée de médicaments sur la peau pour l'assouplir et pour calmer l'irritation des parties enflammées. Elles diffèrent des fomentations, sous ce rapport, que dans ces dernières les médicaments sont dissous dans l'eau, et elles se confondent avec les liniments.

EMBRYOTOMIE. Lorsqu'il est impossible d'amener le fœtus au dehors par des tractions avec le forceps ou par la version, et lorsque l'enfant est mort on pratique l'embryotomie (V. DYSTOCIE), qui comprend la céphalotripsie et l'embryotomie proprement dite.

I. CRANIOTOMIE (*Céphalotripsie*) dans la présentation de la tête. — La craniotomie se fait après la rupture de la poche des eaux; alors la main étant introduite dans le vagin, le doigt indicateur gauche cherche la place d'une fontanelle ou d'une suture, si cela est possible, puis le perce-crâne de H. Blot (fig. 181) est introduit en suivant le doigt. La pointe pénètre dans le crâne par un mouvement de rotation, comme avec un poinçon. L'instrument introduit dans le crâne, les doigts pressent sur la bascule D, le manche étant appliqué contre l'éminence thénar; les lames ouvertes agrandissent l'ouverture, et l'on détruit la substance cérébrale en faisant pénétrer l'in-

trument plus profondément et en l'agitant en tous sens; les ciseaux de Smellie sont moins avantageux que le perce-crâne de H. Blot, parce qu'on est obligé de manœuvrer l'instrument avec les deux mains et qu'on ne peut guider sa marche avec le doigt placé sur la tête du fœtus.



Fig. 181. — Perce-crâne de H. Blot.

La division de la tête du fœtus avec un forceps spécial muni d'une scie adaptée aux branches (*forceps-scie*), de van Huevel, est employée en Belgique avec des résultats variés.

Le forceps-scie est d'une application très-difficile et peu sûre; entre cette opération et la céphalotripsie, on ne balancera pas. Cette dernière opération peut être plus vite faite que la première, et là est le point important.

II. Céphalotripsie dans la présentation du pelvis

— La tête restée dans l'utérus ne pouvant sortir à la suite du tronc, ou bien on sectionnera le cou avec de longs ciseaux courbes, et l'on fera la céphalotripsie sur la tête restée, comme dans la présentation du sommet; car il sera alors facile de ramener le sommet de la tête sous l'instrument; seulement, on redoublera de précaution pendant la perforation du crâne, on fera presser le ventre de la mère par un aide pour fixer la tête pendant l'opération. On pourrait encore fixer la tête avec un crochet pointu.

Si le cou n'est pas séparé du tronc, on introduira le perce-crâne au niveau de la base de l'occiput, au cou ou à travers la voûte palatine en ouvrant la bouche du fœtus; le céphalotribe sera ensuite appliqué, comme dans la présentation du sommet.

III. Embryotomie dans la présentation du tronc. — Inutile de couper le bras s'il est à la vulve. — Décoller la tête (Celse) avec des ciseaux courbes guidés

par la main, ou avec un crochet à lame tranchante (Ramsbotham), ou avec un crochet mousse rembourrant une scie à chaînette ou une scie articulée (Van der Ecken).

On peut, à l'aide de lacs, obtenir le même résultat.

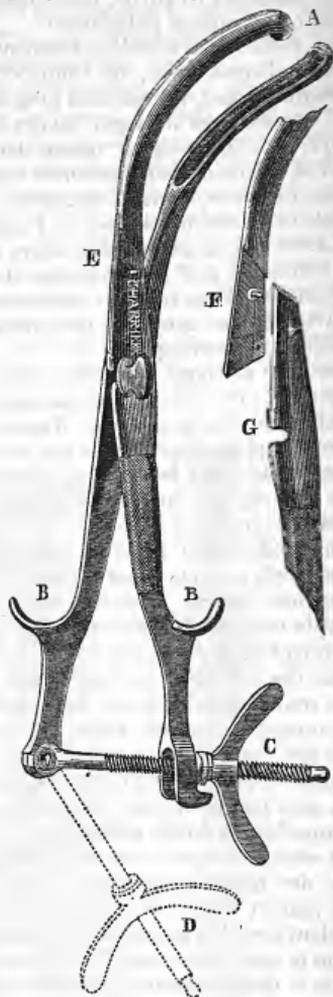


Fig. 182. — Céphalotribe de Pajot et Chailly. — C. Vis de pression. — F, G. Mécanisme de brisure de l'instrument pour le rendre portatif.

On sépare le cou soit avec une chaîne à écraseur, soit avec une corde de fouet (Pajot). Dans ces cas les lacs ou les fils conducteurs de la chaîne sont passés avec le porte-lacs de Tarnier (fig. 183).

On peut, à défaut de trouver facilement le cou et la tête, sectionner avec les lacs le fœtus en deux portions.

Avant de couper le fœtus, on a tenté quelquefois de l'extraire avec un crochet mousse, fixé sur le bassin ou sur un point quelconque du fœtus (Lée), ou prenant point d'appui sous les côtes (Pamard) et enfin où l'on peut; on tâche alors d'amener le fœtus en double, comme dans le cas d'évolution spontanée; mais il y a toujours la nécessité de tractions énergiques. Cette considération ne doit pas être négligée,

des que l'on croit ne pas pouvoir réussir, on doit recourir à l'embryotomie.

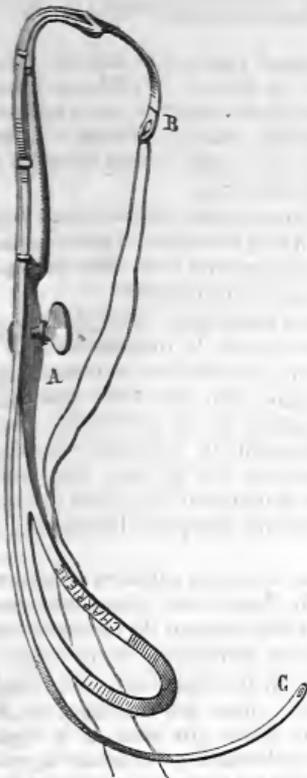


Fig. 183. — Porte-lacs de Tarnier. — On introduit la branche du forceps par le crochet, en attachant une balle de plomb au fil. On facilite la recherche du bont B, du ressort B, C.

Immédiatement après l'opération, des injections d'eau tiède seront faites dans le vagin et dans l'utérus, et des cataplasmes seront tenus en permanence sur le ventre.

ÉMÉTINE. Alcaloïde, extrait de l'ipécaouha, par Pelletier. On le donne comme vomitif à la dose de 10 centigrammes pour 150 gr. d'eau sucrée en deux ou trois fois ☐.

ÉMÉTIQUE (TARTRE STIBIÉ, TARTRE ANTIMONIÉ DE POTASSE). Se donne comme vomitif à la dose de 5 ou 10 centigrammes dans un demi-verre d'eau sucrée, aidé au bout d'une heure d'un verre d'eau tiède (☐+☐), mais il faut prendre garde de noyer le vomitif avec une plus grande quantité d'eau, car il devient purgatif. C'est le meilleur remède de l'embarras gastrique et du début de la fièvre typhoïde. V. ces mots.

On donne l'émétique comme purgatif, en large, 5 centigrammes par litre de bouillon d'herbe ou de petit-lait (☐+☐).

On donne quelquefois ce médicament à haute dose, comme *contro-stimulant* dans les phlegmasies aiguës, telles que la pneumonie ou le

croup ☐ (V. ces mots); alors il déprime les forces et le pouls en même temps qu'il diminue la plasticité du sang. Dans ces cas, c'est à la dose de 15 à 75 centigrammes qu'on l'administre dans une potion diacodée par cuillerées à bouche. Il détermine quelquefois des vomissements aux premières cuillerées, mais la tolérance ne tarde pas à s'établir et le remède peut être continué sans qu'il en résulte de vomissements ni de superpurgations.

L'émétique se donne aussi comme *hyposthénisant* dans la chorée (V. ce mot) à la haute dose de 1 à 3 grammes par jour chez les enfants qui continuent à manger comme d'habitude et qui n'en éprouvent pas d'accident ☐.

L'émétique sert encore à faire du *vin émétique* qui est rarement employé, et de la *pommade* dite *pommade d'Autenrieth*, employée comme révulsif, en frictions sur la peau pendant trois ou quatre jours, le matin et le soir, pour y faire venir des pustules qui ont l'aspect des pustules varioliques. Cette pommade s'emploie dans la bronchite chronique, en frictions sur le dos ou sur le devant de la poitrine ☐.

ÉMÉTO-CATHARTIQUE. Médicament qui fait vomir et qui purge en même temps. Le tartre stibié, 5 à 10 centigrammes, ajouté à 15 grammes de sulfate de soude dans un demi-litre de tisane, est un bon éméto-cathartique.

EMMÉNAGOGUES. Les remèdes doués de la propriété d'agir sur l'utérus pour faire apparaître les règles tardives ou supprimées, sont des *emménagogues*, mais les substances telles que le fer, l'arsenic et le quinquina donnés à une chlorotique qui n'a pas ses règles, ne doivent pas être considérées comme appartenant à cette classe de médicaments. On peut en dire autant de l'hydrothérapie. Il n'y a d'emménagogues que les substances susceptibles d'exciter directement l'utérus. Ce sont l'*absinthe* et l'*armoise* sous forme d'extrait, 2 à 4 grammes par jour; de vin à 100 gr. par jour, la *sabine* et la *rue* en poudre, 4 granime à 1 gramme et demi dans les vingt-quatre heures; le *safran* en extrait, 20 à 30 centigrammes par jour, en poudre, 1 à 2 grammes; l'*ergot de seigle* en poudre, 50 centigrammes à 2 gr.; le *sulfure de carbone*, deux gouttes dans une tasse d'eau sucrée, etc.

Potion emménagogue.

Eau distillée d'armoise.	120 grammes.
Eau de fleur d'orange.	15 id.
Huile essentielle de rue.	6 gouttes.
— — — de sabine.	6 id.
Sirope de safran.	30 grammes.

F. s. a. A prendre en trois fois. (F. H. L.)

Poudre emménagogue.

Poudre de sabine.	5 grammes.
Poudre de gingembre.	5 id.
Secre vanillé.	40 id.

Mêlez et divisez en 16 paquets. On en prendra 4 ou 2 par jour.

Confection de rue.

Poudre de rue	} à	25 grammes.
Poudre de carvi		
Poudre de baies de laurier		
Sagapénium	40	id.
Poudre de poivre noir	5	id.

Incorporez dans :

Miel 100 grammes.

1 gramme deux ou trois fois par jour, comme emménagogue.

Pilules de rue et sabine.

Poudre de rue	5	centigrammes.
Poudre de sabine	5	id.
Sirop		q. s.

F. s. a. une pilule. A prendre une le matin et une le soir.

Sirop de safran.

Safran	32	grammes.
Vin de Malaga	500	id.
Sucre blanc	750	id.

Incisez le safran, faites-le macérer dans le vin et filtrez la liqueur. Ajoutez-y le sucre, que vous ferez dissoudre à la chaleur du bain-marie. (Codex.)

30 grammes dans une potion.

Potion emménagogue.

Sucre	30	grammes.
Huile essentielle de rue	} à	6 gouttes.
Huile essentielle de sabine		

Triturez, et ajoutez :

Eau distillée d'armoise	150	grammes.
Eau distillée de fleur d'orange	10	id.

Une cuillerée toutes les deux heures. (Desbois.)

Mixture de seigle ergoté.

Elixir de Garus	50	grammes.
Eau de menthe	} à	50 id.
Eau de tilleul		
Poudre récente de seigle ergoté		
	2	id.

M. s. a. une cuillerée à bouche toutes les quatre heures ☞.

EMPHYSÈME PULMONAIRE. De l'air retenu dans les vésicules pulmonaires dilatées et infiltré dans le tissu cellulaire qui sépare les lobules du poumon formant des vacuoles plus ou moins volumineuses, quelquefois grosses comme le bout du doigt, ou de larges crevasses sous-pleurales transparentes caractérise l'emphysème vésiculaire et interlobulaire des poumons.

** Dans l'emphysème vésiculaire, l'air dilate, les vésicules du poumon et plus tard les déchire pour former des vacuoles aux dépens de plusieurs cellules aériennes réunies.

** C'est par la rupture des vésicules pulmonaires que l'air s'échappe et s'infiltré dans le tissu cellulaire qui sépare les lobules et forme l'emphysème interlobulaire.

** On voit quelquefois les poumons emphysémateux convertis en aréoles transparentes énormes, dilater la poitrine, déformer les côtes et faire hernie au-dessus de la clavicule.

** Un poumon emphysémateux crépite à peine et donne sous la pression des doigts une sensation semblable à celle qu'on obtient en tenant dans la main un oreiller de duvet (Lacnec).

** Quand l'air retenu dans les vésicules du poumon, les déchire et s'échappe dans le tissu cellulaire interlobulaire, il peut s'infiltrer le long des bronches, dans le médiastin et de là sur les côtés du cou et dans le tissu cellulaire de toute la surface du corps.

** L'emphysème pulmonaire est toujours le résultat d'une bronchite, d'une broncho-pneumonie antérieure ou d'un effort dans la défécation et dans l'accouchement.

** Une respiration courte, de la dyspnée au moindre exercice, la voussure des côtes sous la clavicule ou le mamelon, la voussure du sternum, l'effacement du creux sus-claviculaire, la diminution de la résonance thoracique, l'affaiblissement du murmure vésiculaire sans retentissement de la voix, des râles sous-crépitant et muqueux, de la toux et souvent des accès d'asthme indiquent l'emphysème pulmonaire.

** Les voussures partielles de la partie antérieure du thorax avec résonance correspondante et affaiblissement du murmure vésiculaire indiquent un emphysème des poumons.

** On vit très-longtemps avec l'emphysème pulmonaire, mais, dans quelques cas, il peut y avoir mort subite par suite de la rupture des vésicules pulmonaires entraînant la pénétration de l'air dans les vaisseaux veineux et de là dans le cœur.

** Chez les jeunes enfants il n'y a pas de bronchite capillaire ou de pneumonie qui ne soit accompagnée d'emphysème interlobulaire momentané.

** Dans l'enfance, la tuberculisation des poumons s'accompagne souvent d'emphysème vésiculaire et alors on voit chaque tubercule placé sur les parois d'une grosse vacuole aérienne transparente.

** L'hypertrophie du cœur et toutes les lésions organiques du cœur s'accompagnent d'emphysème pulmonaire, mais c'est à cause de la bronchite qui accompagne toujours ces maladies.

Thérapeutique. — On prévient l'apparition de l'emphysème pulmonaire, en prévenant le développement de la bronchite aiguë et de la bronchite chronique. Chez les sujets qui ont dans leur famille des ascendants ou des collatéraux emphysémateux, et qui offrent une disposition très-grande aux phlegmasies des bronches, il faut faire prendre de la flanelle, des bains et ordonner des voyages dans le Midi tous les hivers.

Quand l'emphysème existe avec une bronchite aiguë, il faut faire une ou deux petites saignées qui

favorisent beaucoup les mouvements respiratoires et diminuent un peu la dyspnée.

Il en sera de même, s'il existe avec une bronchite chronique offrant sa recrudescence aiguë habituelle.

— Chez les vieillards, cependant, il faut être sobre des évacuations sanguines, même en cette circonstance, et les narcotiques ou les toniques réussissent quelquefois alors beaucoup mieux.

La saignée est encore indiquée dans les cas d'emphysème et de bronchite causés par une maladie du cœur et de ses orifices. Elle sert alors à rétablir l'équilibre de la circulation troublé par un obstacle au cours du sang et diminué d'autant la quantité de liquide reçue par le poumon. Elle doit être proportionnée à l'âge et à la force des malades.

Si la fièvre accompagne momentanément l'emphysème, la diète peut devenir nécessaire, et avec elle le repos, les boissons émollientes, rafraîchissantes et béchiques qu'on emploie dans le catarrhe.

Emphysème pulmonaire, suite de catarrhe bronchique. Vêtements de flanelle; — éviter le froid, l'humidité et les vicissitudes de l'atmosphère; — éviter les poussières, la fumée, les gaz irritants, les pays de brouillard, la lecture prolongée, les efforts musculaires, etc. — Aller vivre dans le midi de l'Europe.

Saignée en cas de pléthore; — vomitif avec l'émétique, 5 à 10 centigrammes de temps à autre; — purgations mensuelles avec l'eau de Pullna, le sulfate de soude, 50 grammes; la limonade au citrate de magnésie, 60 grammes; l'huile de ricin à froid, 15 à 30 grammes.

Boissons émollientes et sudorifiques; décoction de lichen, de bourgeons de sapin du nord, de polygala; — potions avec la liqueur d'Hoffman, 20 gouttes; le sirop d'éther, 30 grammes; la teinture de musc ou de castoréum; le sirop de chloroforme; l'oxymel scillitique; fumigations sulfureuses; fleurs de soufre à l'intérieur, avec du miel ou en tablettes; kermès, 10 à 40 centigrammes par jour dans un looch.

Opium à la dose de 5, 10 et 20 centigrammes par jour; belladone, jusqu'à 5 et 10 centigrammes par jour; cynoglosse, 25 à 75 centigrammes; cigarette de datura stramonium.

Ipécacuanha en pastilles de 5 centigrammes à titre d'expectorant; — cautérisation légère du pharynx avec un pinceau chargé d'ammoniaque liquide.

La strychnine a été donnée pour guérir l'emphysème en faisant contracter le tissu des pommons emphysémateux ☐. Il en est de même de la noix vomique, mais cette médication étant moins dangereuse est préférable.

Vésicatoire à demeure au bras; vésicatoire volant sur le devant de la poitrine; — emplâtre de poix de Bourgogne saupoudré de 1 gramme de tartre stibié dans le dos; application d'un emplâtre de poix blanche, de diachylon gommé ou de thapsia sur le sternum; frictions d'huile de croton, vingt à trente gouttes sur le thorax, etc.

Il faudra enfin envoyer les malades aux eaux du Mont-Dore, de Barèges, de Cauterets, de Saint-Sauveur, de Bonnes, d'Enghien, d'Aix en Savoie, et à toutes les sources sulfureuses calciques ou sodiques connues.

Emphysème des vieillards affaiblis. Quinquina; préparations ferrugineuses, balsamiques, telles que tolu, benjoin, goudron, térébenthine; vin de Bordeaux ou de Malaga.

Tisane de sauge, de mélisse, de germandrée, de lierre terrestre, de bourgeons de sapin.

Emphysème des maladies du cœur. Saignée en cas de pléthore, sangsues à l'anus tous les mois; préparations de digitale et de digitaline; purgatifs de temps à autre.

Emphysème sous-cutané. Un gonflement partiel ou général de la peau, indolore et incolore, donnant lieu à de la crépitation sous le doigt qui le comprime dépend toujours d'un emphysème du tissu cellulaire.

Il y a un emphysème *accidentel* dû à des blessures de la peau, à des fractures compliquées de plaie, à des fractures de côte, à la réduction des luxations, à des ruptures du poumon, du larynx, à des cavernes tuberculeuses pulmonaires, ouvertes sous la peau, etc., et un emphysème *spontané* qui se développe sous l'influence des maladies venimeuses, pestilentielles, typhoïdes et charbonneuses.

** Il y a des emphysèmes sous-cutanés et intermusculaires, à la suite de plaie du larynx et de l'œsophage (A. Paré, Palfin, Menière, Depaul, etc.), à la suite d'ulcération de la trachée (Addisson, Demarquay).

** Il y a des emphysèmes après des plaies de la bouche (Maisonneuve), après des plaies du pharynx (Baillarger).

** Les plaies des intestins donnent lieu à de l'emphysème qui est produit par les gaz contenus dans leur intérieur (Morgagni, Marjolin, Jobert). Les intestins adhérents aux parois abdominales tels que le cæcum, blessé dans la portion que ne recouvre pas le péritoine, donnent lieu à de l'emphysème plus souvent que les autres plaies de l'intestin (Demarquay). Les emphysèmes qui sont produits par les gaz de l'intestin sont généralement peu étendus et ne sont pas graves.

** Les hernies gangrenées avec ouverture de l'intestin donnent lieu à un emphysème ordinairement très-limité. La crépitation de la tumeur indique l'emphysème et la gangrène de l'intestin. V. HERNIES.

** On produit l'emphysème du tissu cellulaire sous-cutané, comme on veut, par une piqûre de la peau dans laquelle on insuffle de l'air avec un soufflet, et c'est ce que savent les mendiants qui, par une maladie simulée, veulent exciter la commisération du public.

** L'emphysème sous-cutané se produit quelquefois chez les enfants atteints de coqueluche, de croup, de catarrhe suffocant, lorsque une secousse de toux ayant déchiré une vésicule pulmonaire, l'air gagne l'extérieur des bronches, le médiastin, la trachée, les côtés du cou et de là le tissu cellulaire de la poitrine.

Thérapeutique. — Frictions aromatiques, excitantes; — compresses d'eau blanche; — compression modérée avec des bandes; — si l'emphysème est très-

considérable, mouchetures de la peau. — Quand l'emphysème dépend d'une ouverture profonde des voies aériennes par laquelle s'échappe constamment de l'air, il faut, si cela est possible, inciser la peau et mettre en communication directement ou avec une sonde, la fistule d'où l'air s'échappe avec l'air extérieur.

On traitera ensuite les lésions qui causent l'emphysème. V. PLAIES DE POITRINE, LARYNX (PLAIES DU).

Emphysème dans les abcès ou Production de gaz dans les cavités accidentelles, ou Décomposition du pus dans les abcès ou les tissus gangrenés des membres. Une exosmose gazeuse dans les abcès situés au voisinage du rectum ou du poumon (Velpeau) donne quelquefois lieu à la formation de gaz dans les collections purulentes, mais il est rare que les parties voisines de ces collections soient atteintes d'emphysème.

** Une crépitation quelquefois sensible peut faire reconnaître l'existence de gaz avant l'ouverture de l'abcès, mais le plus ordinairement on ne reconnaît ceux-ci qu'au moment de l'incision.

** Dans les abcès des parois thoraciques, consécutifs à l'ouverture d'une caverne, l'emphysème est produit par le passage de l'air des poumons dans l'abcès, et cet emphysème ne diffère pas de l'emphysème consécutif aux plaies du poumon. V. ce mot.

** Dans les plaies avec vaste décollement et gangrène par contusion, il y a des gaz qui se forment, et il est rare que l'emphysème en soit la conséquence.

Thérapeutique. — L'ouverture des abcès qui contiennent des gaz doit être suivie de lavages et même d'injections désinfectives, soit avec une petite quantité de teinture d'iode, une partie pour dix d'eau, ou avec une décoction de quinquina.

Emphysème traumatique. L'air du dehors qui pénètre sous la peau pendant un effort ou un mouvement musculaire, les gaz contenus dans les organes creux, comme le poumon, les cavités des fosses nasales, les intestins, les conduits lacrymaux, les cellules mastoïdiennes, circulant accidentellement dans le tissu cellulaire, après une plaie, constituent l'emphysème traumatique.

** Le défaut de parallélisme des divers plans des tissus d'une plaie est la cause de l'entrée de l'air dans le tissu cellulaire, ou la cause qui empêche l'évacuation régulière des gaz contenus dans un organe creux. V. PLAIES DE POITRINE.

** L'emphysème est un symptôme. Dans les plaies de poitrine il indique une plaie pénétrante du thorax ou une plaie du poumon; dans les plaies de l'abdomen, il indique une plaie des intestins (Morgagni, Chopart et Desault) dans les contusions de la face, il indique une fracture

d'une paroi des sinus frontaux ou des sinus maxillaires.

** L'emphysème qui se produit dans un abcès ouvert à l'extérieur, dans une plaie avec décollement, plusieurs heures ou un jour après le traumatisme, est le symptôme d'une altération des liquides (Malgaigne) contenus dans une cavité accidentelle.

** L'emphysème qui se produit au moment du traumatisme ou peu après est dû à l'introduction de l'air extérieur (Velpeau) et peut-être à une exhalation de gaz (?) (Morel-Lavallée, Demarquay). V. EMPHYSEMÉ TRAUMATIQUE DES MEMBRES.

** Une tumeur *emphysémateuse* est molle, dépressible, plus ou moins étendue, suivant que la source du gaz est plus ou moins vite tarie et que l'ouverture d'écoulement ou d'introduction du gaz est fermée ou non. Elle est sonore à la percussion (Aëtius) et la peau est saine, à moins qu'il n'y ait eu contusion ou ecchymose. Elle se laisse déprimer et donne une sensation de crépitation tout à fait semblable à celle d'un morceau de poumon que l'on comprime, et elle ne conserve pas l'impression du doigt.

** Si l'on ponctionne une partie atteinte d'emphysème, il s'en échappe du gaz avec bruit.

** L'emphysème est une tumeur qui se forme avec une grande rapidité.

** L'œdème est la seule maladie que l'on puisse confondre avec l'emphysème, mais l'œdème garde l'impression du doigt, n'est point sonore, et lorsqu'on y fait une piqûre avec une aiguille à acupuncture, il en sort de l'eau.

** Après une plaie de poitrine il n'y a pas d'hésitation possible, car une hernie du poumon, la seule lésion que l'on puisse confondre avec l'emphysème, est toujours limitée; elle se réduit, s'affaisse pendant l'inspiration. Rien de semblable n'existe dans l'emphysème. V. PLAIE DE POITRINE, INTESTINS (PLAIES DES), HERNIE DU POUMON.

Thérapeutique. — Si l'emphysème reste stationnaire, on ne fera rien, car l'air dans les tissus ne cause aucun dommage sérieux et il peut se résorber (Demarquay et Lecomte). Lorsque l'emphysème gagne, on ponctionnera (W. Hunter) avec une lancette en grain d'avoine; dix à vingt mouchetures seront faites en évitant de ponctionner les points où il existe des veines. Des ventouses placées au niveau des mouchetures serviront à extraire l'air infiltré dans les tissus.

Emphysème traumatique du cou. L'emphysème qui a son point de départ au cou se produit après des plaies de la trachée et du larynx (Richter), pendant les efforts de la toux (P. Franck), pendant les efforts de l'accouchement (P. Franck, J. Cloquet). On appelle quelquefois cet emphysème un *goître aérien*.

* * Les emphysèmes du cou se propagent plus ou moins loin et avec une assez grande rapidité. On les reconnaît aux signes de l'emphysème traumatique. (V. ce mot), et leur traitement est le même.

Emphysème traumatique des membres.

I. *Emphysème par introduction de l'air extérieur.* L'emphysème traumatique des membres se produit, soit par introduction de l'air à la racine du bras, dans les plaies de l'aisselle, et il est dû aux mouvements du thorax pendant la respiration (V. EMPHYSEMÈME TRAUMATIQUE), soit après un traumatisme, après des tractions violentes, après une fracture comminutive, avec décollement des muscles, et ouverture du foyer de la fracture.

* * L'air introduit par une plaie des membres pendant les mouvements que tente d'exécuter le malade, ou pendant les mouvements de transport du blessé, cause l'emphysème traumatique (Velpeau); le gaz contenu est de l'air (Darcet) ayant une proportion d'azote un peu plus élevée que dans l'air normal, parce que l'oxygène a été résorbé.

* * Dans l'emphysème des membres, il n'y a qu'une infiltration gazeuse, de la mollesse, une tuméfaction peu étendue et de la crépitation caractéristique; des épanchements sanguins seuls peuvent simuler cette lésion, mais l'absence d'ecchymose et la diffusion de la tuméfaction feront reconnaître un emphysème.

* * La gravité des plaies compliquées d'emphysème traumatique tient à la blessure plus qu'à la présence de l'air. L'air n'est pas assez malsain pour provoquer la gangrène; s'il y a gangrène c'est parce que la contusion des tissus a été profonde et étendue.

Thérapeutique. — On pansera les fractures comme s'il n'y avait pas d'emphysème.

L'amputation ne doit être faite que si la plaie a une grande gravité, et dans ce cas, ce n'est pas contre l'emphysème que l'amputation est dirigée.

II. *Emphysème spontané.* — L'emphysème spontané est très-rare; on n'en connaît qu'un seul cas (Morel-Lavallée, Dolbeau); mais il s'agissait peut-être d'un épanchement sanguin sous-aponévrotique.

L'exhalation des gaz du sang après une contusion des vaisseaux, suivie d'épanchement sanguin (Demarquay) n'est pas démontrée.

Thérapeutique. — Dans l'emphysème spontané, il n'y a rien autre chose à faire que d'appliquer un bandage modérément compressif.

EMPLATRES. Les médicaments glutineux solides qui adhèrent à la peau sur laquelle on les applique sont des emplâtres. Ils sont formés de corps gras, de cire, de résines, de poudres végétales animales ou d'oxydes métalliques. Ces derniers sont les *emplâtres proprement dits*.

On fabrique les emplâtres en mettant une couche mince de leur substance sur de la toile, sur de la soie, sur de la peau de mouton ou sur du papier, comme pour le papier chimique.

Emplâtre anodin calmant.

Estr. de suc de jusquiame.	} à 30 grammes.
— de pavot	
— de ciguë	} à 250 id.
Cire blanche	
Huile rosat	
	30 id.

F. s. a. un emplâtre.

Utile comme calmant dans le squirrhé qu'on ne peut ni résoudre ni extirper. (Boerhaave.)

Emplâtre belladoné.

Extrait alcoolique belladoné	40 grammes.
Résine élém.	10 id.
Cire	5 id.

Faites dissoudre la cire et la résine, incorporez l'extrait. — Cette pommade s'emploie en onctions comme sédatif sur les tumeurs douloureuses ☒.

On prépare de même l'*emplâtre de stramonium* et l'*emplâtre de jusquiame*. (Planche.)

Emplâtre fondant sédatif.

Emplâtre de Vigo cum mercurio	20 grammes.
Extrait de belladone	5 id.

Mêlez et étendez sur de la peau ou de la toile, et appliquez sur les engorgements squirrhéux ☒.

(Dupuytren.)

Emplâtre de Canet. — Emplâtre simple, diachylon gommé, cire jaune, huile d'olives, et oxyde rouge de fer, parties égales de chaque. — S'emploie comme résolutif dans les adénites chroniques et dans les tumeurs blanches ☒.

Emplâtre de céruse. — Céruse pulvérisée, 500 grammes; huile d'olives, 1 kilogramme; cire blanche, 90 grammes; eau, 1 kilogramme. — S'emploie comme résolutif.

Emplâtre de diachylon simple. — Décoction de racine de glaïeul et huile de mucilage, de chaque 1 kilogramme, et litharge, 500 grammes.

Emplâtre de diachylon gommé. — Emplâtre simple, 1500 grammes; poix blanche, cire jaune et térébenthine, de chaque 100 grammes, qu'on fait liquéfier, et l'on ajoute: gomme ammoniac, sagapénium et galbanum, 40 grammes, préalablement dissous dans de l'alcool à 56°. — Cet emplâtre sert d'agglutinatif ☒.

Emplâtre de papier chimique. — Un morceau de papier enduit d'emplâtre simple et appliqué dans le dos sert souvent de résolutif dans la bronchite. — On l'emploie aussi dans le rhumatisme chronique.

Emplâtre résolutif. — Emplâtre de savon, de ciguë, de diachylon gommé et de Vigo, parties égales liquéfiées ensemble ☒.

Emplâtre simple. — Parties égales d'axonge, d'huile d'olive et de litharge, dans lesquelles on incorpore une certaine quantité d'eau.

Emplâtre de thapsia. — Cet emplâtre s'étend sur du papier et se colle dans le dos ou sur la poitrine, dans la bronchite. — L'éruption vésiculeuse qu'il produit agit comme révulsif.

Emplâtre vésicatoire. — Parties égales d'emplâtre de cire, d'axonge et de poudre de cantharides, mélangées ensemble ☒.

Emplâtre de Vigo. — Faire dissoudre : emplâtre simple, 1500 grammes : cire jaune et poix résine, de chaque 60 grammes ; ajouter gomme ammoniacque, myrrhe et oliban, de chaque 20 grammes ; safran, 15 grammes ; triturer avec 380 grammes de mercure ; 60 grammes de térébenthine pure ; 190 grammes de styrax, jusqu'à extinction du métal, et ajouter 10 grammes d'huile de lavande.

Cet emplâtre s'emploie comme résolutif dans les adénites chroniques, dans les indurations glandulaires, et comme abortif des pustules varioliques du visage ☒.

Emplâtre diapalme.

Emplâtre simple	1000 grammes.
Cire blanche	64 id.
Sulfate de zinc	32 id.

F. s. a. Employé comme dessiccatif ☒.

Emplâtre de cire.

Cire jaune	1500 grammes.
Suif de mouton	1500 id.
Poix blanche	500 id.

F. s. a. Émollient résolutif ☒.

Emplâtre agglutinatif.

(Emplâtre d'André Delacroix.)

Poix blanche	250 grammes.
Résine élémi	64 id.
Térébenthine	32 id.
Huile de laurier	32 id.

F. s. a. Jadis employé pour réunir les plaies ☒.

Emplâtre de minium camphré.

(Emplâtre de Nuremberg.)

Emplâtre simple	295 grammes.
Cire jaune	192 id.
Huile d'olive	64 id.
Minium	96 id.
Camphre	8 id.

F. s. a. Employé comme résolutif ☒.

Emplâtre de savon.

Emplâtre simple	2000 grammes.
Cire blanche	96 id.
Savon blanc	126 id.

F. s. a. S'emploie comme résolutif ☒.

Emplâtre de Rustaing.

Litharge	4000 grammes.
Huile d'olive	1250 id.
Cire jaune	5000 id.
Térébenthine de Chio	125 id.
Huile de laurier	125 id.
Opopanax	80 id.
Idellium	64 id.
Gomme ammoniacque	64 id.
Sarcocolle	64 id.
Oliban	64 id.
Mastic	64 id.
Myrrhe	64 id.
Aloès	32 id.
Poudre d'aristoloché ronde	64 id.
Camphre	96 id.

Cet emplâtre est employé pour détourner le lait chez les femmes qui ne nourrissent pas ☐.

On étend l'emplâtre sur deux écussons de peau très-douce, qui doivent avoir un peu plus de circonférence que le sein. On fait une petite ouverture un peu plus haut que le milieu pour donner passage au

mamelon. On applique l'emplâtre sur les seins quelques heures après l'accouchement. On l'enlève au bout de neuf jours. (Chrestien.)

Emplâtre de poix.

Poix de Bourgogne	740 grammes.
Résine	370 id.
Colophane	} à 120 id.
Cire jaune	
Huile de muscade	30 id.
Huile d'olive	5 id.
Eau	} à 5 id.

F. s. a. Employé comme révulsif. (Ph. Lond.)

Emplâtre de l'abbé Doyen.

Huile d'olives	} à 500 grammes.
Oxyde rouge de plomb	
Poix-résine	120 id.
Oliban	60 id.
Savon	15 id.

Comme dessiccatif et résolutif ☒.

Emplâtre cérone.

Poix de Bourgogne	375 grammes.
Poix noire	96 id.
Cire jaune	120 id.
Suif	40 id.
Bol d'Arménie	104 id.
Myrrhe en poudre	20 id.
Encens pulvérisé	20 id.
Minium	20 id.

Mélez.

Cet emplâtre s'applique dans le dos pendant la bronchite chronique ☒.

EMPOISONNEMENT. Les maladies produites par l'introduction dans l'organisme d'un agent qui détruit la santé et compromet la vie sont des *empoisonnements*, et les agents qui produisent cet effet sont des *poisons*.

** Quand après l'ingestion des boissons et des aliments une personne en bonne santé est subitement prise de nausées et de vomissements, de coliques, de vertiges, de défaillance, de syncope, avec malaise plus ou moins considérable, il faut soupçonner un empoisonnement.

** Quelques maladies, telles que l'indigestion, l'iléus, le choléra, la péritonite, les coliques hépatiques et néphrétiques, la hernie étranglée, le mal de mer, etc., simulent l'empoisonnement, mais les commémoratifs et la marche des symptômes suffisent pour révéler la nature du mal.

Thérapeutique générale. — Dans les empoisonnements, il y a quatre indications à remplir :

1° *Débarasser l'économie du poison qui n'a pas encore été absorbé.* Pour cela, il faut gorger le malade d'eau tiède ou de boissons mucilagineuses, en titillant la lœtte ou bien enfin en administrant un vomitif. Si la contracture des muscles ou l'énergique volonté des malades rendait impossible l'introduction des liquides, il faudrait avoir recours à la sonde œsophagienne qu'on ferait pénétrer par les narines. Si le trismus des mâchoires s'opposait à l'expulsion des matières, on ne donnerait pas de vomitif, on se servirait de la pompe dite *gastrique*, à l'aide de laquelle on introduirait dans l'estomac de l'eau que l'on aspirerait ensuite.

2° *Neutraliser, quand cela se peut, l'effet du poison par l'action d'un antidote ou contre-poison.*

3° *Éliminer le poison absorbé par les diurétiques et les sudorifiques.*

4° Enfin, *combattre la maladie produite par le poison au moyen d'un médicament variable suivant les cas.*

Si le médecin est appelé auprès du malade longtemps après l'ingestion du poison, et si les vomissements ont déjà eu lieu, la première indication est déjà remplie, il ne faut plus s'occuper que des autres.

Les poisons sont groupés en quatre classes :

1° POISONS IRRITANTS.

2° POISONS NARCOTIQUES.

3° POISONS NARCOTICO-ACRES.

4° POISONS SEPTIQUES.

Les effets de ces poisons varient suivant leur nature, ainsi que les moyens de les combattre.

Poisons irritants.

Parmi ces poisons, il faut ranger les acides minéraux, — les alcalis et les sels métalliques, — l'iode, le brome, le phosphore et les autres substances métalloïdes, — un grand nombre de végétaux tels que la bryone, les renoncules, les euphorbes, etc.; deux substances animales, la cantharide et les moulés.

Les symptômes généraux produits par les poisons irritants sont : une saveur brûlante et un sentiment d'ardeur qui se propage de la bouche au pharynx, à l'œsophage, à l'estomac; des vomissements extrêmement pénibles et quelquefois mêlés de sang; des douleurs aiguës vers l'épigastre, puis dans l'abdomen; une soif ardente avec constriction à la gorge, suffocation, suppression des urines, ténésme ou déjections sanguinolentes, mouvements convulsifs, sueurs froides. A l'approche de la mort, le malade, qui avait conservé ses facultés intellectuelles, tombe dans un état d'anéantissement, ou est en proie à des convulsions générales.

ACIDES (Acides concentrés ou moyennement étendus). — Les principaux symptômes sont la douleur buccale œsophagienne ou épigastrique, les vomissements douloureux, mêlés de sang, une soif excessive et il n'est pas rare de voir l'intérieur de la bouche et des lèvres brûlé. — Les matières vomies produisent souvent une sorte de bouillonnement sur le carreau et rougissent le tournesol.

Le traitement suivant s'applique aux empoisonnements par les acides sulfurique, azotique, chlorhydrique, phosphorique, oxalique, citrique, tartrique, chromique, acide acétique concentré, bleu de composition, alun, le sulfate de potasse, sel d'oseille, etc. 1° Gorgier le malade d'eau albumineuse tiède; 2° recourir à la magnésie délayée dans l'eau, aussitôt qu'on aura pu s'en procurer; ou bien encore à une solution étendue de carbonate de potasse ou de soude; 3° si l'on n'a pas ces médicaments à sa disposition, donner de l'eau de savon; 4° combattre la gastro-entérite, et pour cela recourir aux saignées générales et locales, puis boissons mucilagineuses,

lavements émollients, en un mot introduire dans l'économie la plus grande quantité d'eau possible.

Acide arsénieux, arsenic blanc, etc. — Les symptômes de l'empoisonnement par l'acide arsénieux sont trop variables pour qu'il soit possible d'en donner un tableau exact. Voici cependant les principaux groupes de symptômes que l'on observe le plus souvent : ptyalisme fréquent, crachotement continu, constriction du pharynx et de l'œsophage, agacement des dents, nausées, vomissements : les matières vomies sont muqueuses ou bilieuses, parfois mêlées de sang; anxiété, défaillances, ardeur à la région précordiale, douleurs d'estomac, qui supporte difficilement les boissons; soif intense, coliques, déjections alvines fréquentes, verdâtres, noirâtres, fétides, hoquet, pouls irrégulier, respiration gênée; chaleur vive, démangeaisons à la peau qui se couvre de sueurs; souvent éruption miliaire à la poitrine, visage coloré, yeux brillants et animés, tête douloureuse, urine souvent rare; si la dose de poison a été très-forte, les malades sont comme foudroyés et ressemblent jusqu'à un certain point à ceux qui seraient atteints du choléra asiatique.

Thérapeutique. — On doit se hâter de provoquer le vomissement et de faire prendre aux malades, à plusieurs reprises et à de courts intervalles, de l'eau albumineuse tiède, puis de l'émétique, de chatouiller le gosier à l'aide d'une plume ou du doigt. On administrera ensuite 4 à 6 grammes de proto-sulfure de fer hydraté, délayé dans 40 ou 50 grammes d'eau tiède. Cette dose devra être répétée plusieurs fois; la magnésie et le sulfure de sesquioxyde de fer donnent aussi de très-bons résultats. Dans le cas où le malade ne pourrait pas vomir, il faudrait avoir recours à la sonde œsophagienne pour aspirer avec une pompe les liquides contenus dans l'estomac. Si le médecin, appelé plusieurs heures après l'ingestion du poison, suppose que l'absorption est en partie faite, il doit, aux moyens précédents, ajouter l'emploi d'un purgatif. — Quand on suppose que tout le poison contenu dans le canal digestif a été expulsé par les vomissements et par les selles, on a recours aux diurétiques pour faciliter l'élimination du poison par l'urine. Orfila s'est très-bien trouvé du diurétique suivant donné à haute dose : Eau, 4 litres; vin blanc, 500 grammes; eau de Seltz, 1 litre; azotate de potasse, 12 grammes.

La saignée devra être employée quand il y a réaction, mais alors seulement; les bains et les fomentations adoucissantes, les lavements émollients sont utiles pour combattre l'inflammation.

Il faut éviter, comme inutile ou dangereux, l'emploi du sulfure de potasse, du charbon, de la thériaque, des corps gras.

L'empoisonnement par les divers composés d'arsenic, *acide arsénique, arsénites et arsénates, sulfures d'arsenic, etc.*, exigent le même traitement.

ALCALIS. — Potasse, soude, ammoniacale.

Thérapeutique. — Dans les empoisonnements par les alcalis, il faut administrer en grande quantité de

l'eau très-légèrement vinaigrée; ce liquide jouissant du double avantage de neutraliser l'alcali libre et de favoriser le vomissement. — On se trouvera bien aussi d'eau froide ou tiède, albumineuse ou adoucissante. Lorsque les premiers accidents seront calmés, il faudra employer les moyens capables de prévenir ou d'arrêter l'inflammation des organes digestifs.

AZOTATE DE POTASSE. — Faire vomir et donner de l'eau albumineuse ou de l'eau de graine de lin.

BARYTE, STRONTIANE ET LEURS SELS. — Les sulfates solubles sont l'antidote de ces poisons : administrer en abondance une solution légère de sulfate de sonde (10 grammes par litre d'eau) ou de magnésie et favoriser les vomissements.

CHLORE. — Si les accidents ont été produits par le chlore gazeux, combattre par des gargarismes émoullients, la saignée et les sangsues, l'angine pharyngienne ou trachéale; mais on évitera d'employer l'ammoniaque. — Si le chlore a été avalé à l'état liquide, on donnera de l'eau albumineuse tiède ou du lait en abondance.

EAU DE JAYELLE (chlorure de potasse ou de soude). — Favoriser les vomissements par des boissons mucilagineuses ou albumineuses et combattre l'irritation gastro-intestinale par les antiphlogistiques.

ÉMÉTIQUE, tartre stibié, tartrate de potasse et d'antimoine. — *Symptômes.* — Goût styptique, nausées, vomissements, hoquet, cardialgie, coliques, selles copieuses, syncopes, pouls petit, concentré, accéléré, respiration difficile, vertiges, perte de connaissance, mouvements convulsifs, crampes, prostration des forces.

Thérapeutique. — S'il y a des vomissements abondants, donner des liquides albumineux. S'il n'y a pas de vomissements, titiller la lueite; si ce moyen ne procure pas d'évacuation, employer la sonde œsophagienne, administrer une forte décoction de noix de galle ou de quinquina (8 à 10 grammes par litre d'eau), de thé ou d'écorce de chêne; on obtient aussi de bons effets du sulfure de fer (4 à 6 grammes) délayé dans l'eau. Il faut éviter les alcalis, les sulfures alcalins, l'acide sulfurique. Lorsque l'on pourra supposer que la majeure partie de l'émétique contenu dans le tube digestif aura été expulsée par les selles et les vomissements, on administrera les diurétiques à haute dose. Employer ensuite les boissons et fomentations émoullientes et les sangsues, s'il y a constriction du pharynx, ou lorsqu'il se développe une gastro-entérite consécutive.

FOIE DE SOUFRE, sulfures de potasse ou de soude, sulfhydrate d'ammoniaque, solution pour bains sulfureux ou bains de Baréges. — On provoque les vomissements par d'abondantes boissons albumineuses, puis on administre des boissons émoullientes. Suivant l'intensité des accidents inflammatoires, on pratique une ou plusieurs saignées, ou l'on applique douze ou quinze sangsues sur les parties de l'abdomen les plus douloureuses, etc.

BICHLORURE DE MERCURE, SUBLIMÉ CORROSIF ET AUTRES SELS DE MERCURE. — *Symptômes.* — Saveur âcre, styptique, métallique, chaleur et resserrement à la gorge, douleurs dans les premières voies digestives, nausées, vomissements, diarrhée, abattement, pouls petit, filiforme, serré, respiration ralentie, peau

froide, insensibilité des extrémités; quelquefois convulsions; la sécrétion urinaire est souvent diminuée.

Thérapeutique. — Eau albumineuse ou décoctions émoullientes pour remplir l'estomac et déterminer le vomissement. — Sulfure de fer hydraté délayé dans de l'eau. — Gargarismes émoullients, ou avec le chlorate de potasse pour combattre la stomatite; — puis médication antiphlogistique.

Il faut éviter comme inutiles ou dangereux, les huiles ou substances grasses, les sulfures solubles, le charbon, le proto-chlorure d'étain.

IODE, iodures; BROME, bromures. — On provoquera les vomissements avec de l'eau albumineuse donnée en abondance, puis on administrera une décoction d'amidon. — les lavements amidonnés sont également indiqués; enfin on combattra par les antiphlogistiques et les calmants les symptômes de gastro-entérite qui pourraient se manifester.

PHOSPHORE. — S'il a été pris solide, en petits fragments, et si l'estomac est rempli d'aliments, les symptômes ne se déclareront que quelques heures après l'ingestion, ils seront semblables à ceux qui caractérisent l'inflammation de l'estomac et des intestins. Si le phosphore était préalablement dissous, il excitera puissamment le système nerveux et surtout les organes génito-urinaires, le pouls sera fort et fréquent; la chaleur sera augmentée et l'urine abondante; si la dose de phosphore est forte, les souffrances les plus cruelles, les vomissements les plus opiniâtres et les symptômes les plus alarmants se manifesteront et annonceront une mort prochaine.

Thérapeutique. — La première indication est de faire vomir (10 à 15 centigrammes d'émétique), puis on administrera d'abondantes boissons albumineuses ou aqueuses, tenant en suspension de la magnésie; il faut surtout éviter l'emploi de l'huile. Si l'inflammation persiste et si des phénomènes nerveux se manifestent, recourir aux antiphlogistiques.

SELS SOLUBLES DE CUIVRE, sulfate, acétate, vert-de-gris. — *Symptômes.* — Si le malade a pris une certaine quantité de sel de cuivre seul ou mélangé avec un liquide alimentaire, les accidents se manifestent presque immédiatement : saveur âcre, styptique, cuivreuse, nausées, vomissements opiniâtres, crachement continu; douleurs d'estomac, coliques atroces, déjections fréquentes, ténésme, pouls petit, irrégulier, céphalalgie, vertiges, crampes, convulsions. Si l'empoisonnement a eu lieu par des aliments cuits dans des casseroles mal étamées, les symptômes ne se manifestent que quelques heures après.

Thérapeutique. — Provoquer les vomissements en donnant de l'eau albumineuse en abondance, en titillant la lueite; — si ces moyens ne suffisent pas, employer la sonde œsophagienne. Si les douleurs d'estomac ne sont pas trop violentes, on peut employer l'émétique, — donner du sulfure de fer hydraté (4 à 6 grammes) délayé dans beaucoup d'eau.

Si le poison a été pris depuis longtemps, si le malade a beaucoup vomé, donner des boissons émoullientes, de l'eau laiteuse.

Les émoullients et les antiphlogistiques et les narcotiques servent ensuite à combattre l'inflammation intestinale.

SELS DE PLOMB, intoxication aiguë. — *Symptômes.* — Saveur sucrée astringente, styptique, constriction à la gorge, douleurs à l'épigastre et à l'abdomen, nau-

sées, vomissements, déjections alvines quelquefois sanguinolentes; tremblement des membres, soif ardente, chaleur à la peau, pouls petit et serré, respiration fréquente, urinc rare.

Thérapeutique. — Favoriser les vomissements, administration d'une solution de sulfate de soude (15 grammes par litre d'eau) ou de magnésie, de la limonade sulfurique ou du proto-sulfure de fer hydraté. On combattra ensuite l'inflammation du tube digestif par les saignées générales ou locales, les tisanes adoucissantes, les lavements et cataplasmes émollients.

SELS D'ÉTAÏN. — Crampes d'estomac, vomissements, coliques, diarrhée, abattement considérable.

Thérapeutique. — Lait étendu d'eau pris en très-grande quantité, ou bien eau albumineuse tiède; à défaut de ces substances, décoctions mucilagineuses ou simplement eau tiède.

SELS DE ZINC. — Même traitement.

SELS D'OR. — Mêmes symptômes et même traitement.

SELS D'ARGENT. — Aux symptômes généraux d'irritation gastrique vient s'ajouter une coloration pourpre des lèvres, si le sel d'argent a été pris à l'état liquide.

Thérapeutique. — Administrer en abondance de l'eau albumineuse salée, — puis avoir recours aux antiphlogistiques s'il y a une gastro-entérite.

D'après ce qui précède, on voit que le *proto-sulfure de fer hydraté* est l'antidote chimique quel'on peut employer le plus souvent. Il étend son effet salutaire à la plupart des composés toxiques appartenant à la classe des sels métalliques. C'est ainsi qu'il peut servir à neutraliser l'action des composés d'arsenic, d'antimoine, de mercure, de plomb, de bismuth, de cuivre, d'or, de zinc, etc., et en définitive, à part les acides et les alcalis, il constitue à lui seul l'antidote de presque tous les poisons minéraux. Aussi lorsque le médecin arrive près d'une personne qui vient d'ingérer un poison, s'il peut s'assurer que le composé toxique introduit dans l'estomac de son client n'est ni un acide, ni un alcali, et qu'il soupçonne qu'il s'agit d'un sel métallique, il doit administrer le proto-sulfure de fer hydraté aussitôt qu'il pourra s'en procurer (Grassi).

Poisons irritants végétaux. — Bryone, elaterium, résine de jalap, scammonée, coloquinte, gomme-gutte, aloès, garou, huile de croton, résine d'euphorbe, sabbine, rhus radicans, rhus toxicodendron, staphisaigre, delphine, narcisse des prés, gratioline, chélidoine, sedum acre, renoncule, anémone pulsatile, vélaratine, créosote, etc.

On ne connaît pas de contre-poisons spéciaux pour ces substances. Il faut se borner à faciliter les vomissements en titillant la luette, ou en remplissant l'estomac d'eau tiède, d'eau albumineuse, ou de boissons émollientes; puis avoir recours à la médication antiphlogistique s'il y a un commencement de gastro-entérite.

Poisons irritants animaux, cantharides. — *Symptômes.* — Saveur âcre désagréable, nausées, vo-

misements abondants, déjections alvines copieuses souvent sanguinolentes, épigastralgie, coliques, douleurs dans les hypochondres, ardeur dans la vessie, priapisme douloureux; pouls fréquent, dur; chaleur incommode, face vultueuse, soif ardente; convulsions, délire.

Thérapeutique. — On fera vomir avec de l'eau albumineuse tiède; puis on prescrira des boissons mucilagineuses, des bains tièdes; des injections dans la vessie de liquides mucilagineux, des saignées générales et locales pour combattre l'inflammation, des lavements camphrés et opiacés, des frictions avec l'huile camphrée, du camphre, 10 à 20 centigrammes en pilules.

L'administration de l'huile est inutile.

MOCLES. — Les moles produisent quelquefois des accidents qui consistent ordinairement en une gêne de la respiration, enclenchement, douleurs épigastriques, rougeur et chaleur à la peau, démangeaisons et éruption d'urticaire analogue à la piqûre des orties.

Thérapeutique. — Administrer un émétique, un purgatif ou un éméto-cathartique, suivant le temps qui s'est écoulé depuis l'ingestion de la substance délétère, puis on donnera un bain de tilleul, une potion antispasmodique, ou quelques gouttes d'éther sulfurique sur du sucre. Le traitement antiphlogistique n'a d'utilité que si l'inflammation est très-grande.

Poisons narcotiques.

OPIUM, MORPHINE ET SES SELS. — *Symptômes.* — Il est rare que les individus vomissent, quoique dans beaucoup de cas il y ait des nausées peu après l'ingestion du poison; presque jamais on n'observe de douleurs abdominales; la constipation est opiniâtre; il y a vertiges, propension au sommeil, à l'assoupissement et à l'état comateux; les yeux sont immobiles, languissants et abattus. Les pupilles sont toujours contractées et l'iris paraît insensible à la lumière. Les muscles sont dans le relâchement, et souvent ceux des membres abdominaux sont tellement affaiblis qu'ils semblent paralysés; les besoins d'uriner sont fréquents et la difficulté de l'excrétion urinaire est grande; la peau est en général fraîche et même froide; elle est le siège de démangeaisons assez vives et presque toujours décolorée. Un peu plus tard apparaissent d'autres symptômes. Ce sont : la salivation, la suppression des selles ou la diarrhée, la supersécrétion de l'urine. — Les premiers symptômes ne manquent jamais et le narcotisme produit par les préparations d'opium peut aller jusqu'à la perte complète de connaissance. — Cet empoisonnement pourrait être confondu avec celui que produisent d'autres narcotiques ou narcotico-âcres, tels que la jusquiame, le datura stramonium, etc., mais dans ce cas, il y a toujours dilatation des pupilles, délire, cris, mouvements désordonnés; il y a rarement des éruptions à la peau, si ce n'est sous l'influence de la belladone, et pas de démangeaisons.

L'ivresse alcoolique se rapproche un peu du narcotisme produit par les opiacés; dans l'un et l'autre cas il y a vomissements et altération des fonctions cérébrales, sueur abondante, mais dans l'ivresse, l'haleine et les vomissements sont d'odeur caractéristique, l'aspect de la face est celui d'une congestion et non celui de l'abattement.

Thérapeutique. — Administrer à plusieurs reprises la décoction de noix de galle, pour transformer en substance inerte la préparation opiacée, vider l'estomac avec la seringue et la sonde œsophagienne. Si l'on n'a pas à sa disposition de la noix de galle, administrer un vomitif énergique. Émétique, 0^{gr},25 ou 0^{gr},30, le sulfate de zinc, 0^{gr},75 à 0^{gr},90, ou le sulfate de cuivre, 0^{gr},45 à 0^{gr},20. La décoction de noix de galle est encore indiquée même après l'emploi du vomitif. Lorsqu'on supposera que l'estomac ne contient plus de poison, mais alors seulement, on pourra donner de l'eau acidulée avec le vinaigre, le jus de citron. — On donnera aussi de l'infusion de café à haute dose et l'on empêchera le malade de s'endormir.

On pourra également donner l'essence de térébenthine, 40 à 60 grammes en émulsion, par cuillerées, et la même dose en lavement (Jerkins), ou la teinture de belladone à haute dose, 20 à 40 grammes dans 120 grammes d'eau, en trois ou quatre fois à demi-heure d'intervalle (Anderson).

ACIDE HYDROCYANIQUE, cyanhydrique, prussique.

— Les symptômes présentent trois périodes : la première, vertige, tête lourde, démarche chancelante, respiration difficile, battements de cœur plus forts; puis immédiatement commence la deuxième période : convulsions, renversement de la tête en arrière, roideur des membres, insensibilité générale; troisième période : coma grave avec relâchement de tous les membres; cette période, plus longue que les autres, se termine souvent par la mort.

Donner l'essence de térébenthine à la dose de 30 à 50 grammes en émulsion, par cuillerées ou en lavement (Orfila).

Thérapeutique. — Faire respirer de l'eau chlorée, de la liqueur de Labarraque, ou placer sous le nez un tampon de chlorure de chaux que l'on arrosera de vinaigre. — A défaut de chlore, faire respirer de l'ammoniaque, dès les premiers instants, avoir recours aux affusions d'eau la plus froide possible. Ce liquide sera versé sur la tête, la nuque et le long de la colonne vertébrale.

CYANURE DE POTASSIUM. — Donner un émétique, puis avoir recours au traitement indiqué pour l'acide cyanhydrique.

Eaux distillées d'amandes amères, de laurier-cerise. — Même traitement que pour l'acide cyanhydrique.

Poisons narcotico-âcres.

SCILLE, ACONIT, BELLADONE, DATURA, JUSQUIAME, CIGUE, TABAC, NICOTINE, etc.

Les symptômes des poisons narcotico-âcres sont : l'état vultueux du visage, l'éruption papuleuse de la peau, la soif, la sécheresse du gosier, la fièvre, le délire bruyant, les hallucinations, la dilatation des pupilles, quelquefois les coliques

et les vomissements, et enfin un coma précurseur de la mort.

Thérapeutique. — S'il y a peu de temps que le poison a été avalé, donner un émétique. S'il y a longtemps et que l'on suppose que le poison ait atteint le tube intestinal, donner un éméto-cathartique; s'il y a une congestion, pratiquer une saignée. On donnera ensuite des boissons faiblement acidulées, du *charbon animal* et non végétal, 15 à 30 grammes (Garrod, \square), de la teinture d'opium, 5 à 10 grammes, dans 120 grammes d'eau en trois ou quatre fois \square , ou bien de la *teinture d'iode*, 1 gramme dans de l'eau.

L'ELLEBORE, la VÉRATRINE, la COLCHIQUE, le LAUBRIER-ROSE, la DIGITALE et la DIGITALINE sont des irritants plus que des narcotiques et donnent lieu à des coliques, des vomissements, de la diarrhée et au ralentissement du pouls.

Thérapeutique. — Donner l'opium par la bouche, et en lavement, ou bien la *teinture d'iode*, vingt gouttes, dans de l'eau, 400 grammes.

STRYCHNINE et ses sels, BRUCINE et ses sels, NOIX VOMIQUE, fève de Saint-Ignace, FAUSSE ANGIUSTURE, coque du Levant, etc. — Ces poisons qu'on pourrait appeler convulsifs, déterminent des accidents convulsifs et tétaniques extrêmement graves entraînant l'asphyxie.

De terribles secousses sillonnent le front, l'occiput, la colonne vertébrale, les membres supérieurs et inférieurs et les mâchoires. Tout le tronc se soulève en prenant un point d'appui sur la tête : la bouche se ferme convulsivement et se remplit d'écume; on entend les mâchoires s'entre-choquer avec énergie. Le malade se mord la langue, il s'agite en tous sens, se roule dans son lit et se jette par terre. Les membres se tordent et se roidissent; le corps fait des bonds au moindre choc, au plus léger contact, pendant la durée de cette convulsion la respiration est suspendue, la face devient livide et l'asphyxie est imminente; il y a une perte entière de connaissance et une sueur abondante baigne tout le corps. Un calme souvent trompeur succède à cet accès et le malade manifeste qu'il a toute sa connaissance; sa respiration est accélérée, elle se ralentit peu à peu, puis de temps en temps de vives secousses se déclarent encore de toutes parts; enfin tout cesse et le malade sent ses membres brisés; après ce moment de calme se développe souvent un autre accès plus violent que le précédent; toutes les parties de la face deviennent violettes et sont déformées par des tiraillements convulsifs. Peu à peu les accès se rapprochent, l'asphyxie se prolonge et la mort en est la conséquence.

Thérapeutique. — Administrer un vomitif, — insuffler de l'air dans le poumon pour éviter l'asphyxie, — donner de la décoction de quinquina. — Il est inutile de donner de l'eau chlorée, de l'éther ou de l'essence de térébenthine. La nicotine a été conseillée comme pouvant être très-utile \square .

CHAMPIGONS VÉNÉNEUX. — *Traitement.* — Favoriser l'évacuation du poison à l'aide d'un vomitif, ou mieux d'un éméto-cathartique. — Lorsque l'évacuation sera faite, donner une potion fortement éthérée, du café et des stimulants diffusibles, — frictions aromatiques.

SEIGLE ERGOTÉ. Vomitif, potion éthérée, boissons acides, frictions aromatiques.

GAZ DE L'ÉCLAIRAGE, *acide carbonique, oxyde de carbone, vapeur du charbon, gaz des fours à chaux, des caves en fermentation, etc.* V. ASPHYXIE.

Poisons septiques ou putréfiants.

ACIDE SULFHYDRIQUE, *hydrogène sulfuré; gaz des fosses d'aisances, des égouts.* V. ASPHYXIE.

MATIÈRES PUTRÉFIÉES. Dans l'empoisonnement par des matières putréfiées, il faut donner des vomitifs, des purgatifs et des antispasmodiques.

VENINS. — Appliquer immédiatement une ventouse sur la plaie (Celse, Galien, Paul d'Égine). — Sucrer la plaie avec vigueur ou appliquer une ligature entre la morsure et le cœur, lotions, cautérisation avec l'ammoniaque, potion ammoniacale à l'acide phénique, puis cordiaux et toniques.

MORSURES D'ANIMAUX ENRAGÉS. — Débrider la plaie, la laver et la cautériser profondément avec le fer rouge; ne pas oublier que pour être efficace la cautérisation devra atteindre toute la surface de la solution de continuité dans toutes les sinuosités. — On donnera ensuite une potion avec 20 à 30 grammes d'une solution d'acide phénique au millième, pendant un mois (Grassi).

EMPYÈME. V. HYDROTHORAX, PLAIES DE POITRINE, PLEURÉSIE.

EMS (duché de Bade, près de Coblenz). EAUX alcalines bicarbonatées calciques de 30 à 47°, que l'on prend en boisson, deux à quatre verres par jour, et en bains quotidiens, dans les affections catarrhales chroniques du pharynx, des bronches et de la vessie ☐, dans la dyspepsie ☐, dans les maladies du foie ☐, dans les calculs du rein ☐, dans le diabète ☐, dans les calculs biliaires ☐, dans la phthisie, dans la goutte ☐ et dans la gravelle ☐.

ÉMULSIONS. Médicaments liquides formés d'eau, de résine ou d'huile convenablement mélangés ensemble, ayant pris une apparence laiteuse sous l'influence de la trituration.

Les émulsions sont *naturelles* ou *factices*. On fabrique les premières avec les amandes ou les pistaches, d'abord privées de leur première enveloppe par l'eau bouillante, ensuite pilées dans un mortier, tandis qu'on y ajoute de temps à autre un peu d'eau froide, ce qui forme un liquide laiteux et ensuite on passe la masse au travers d'un linge.

Les *émulsions factices* se font en triturant des gommés-résines dans l'eau ou dans de l'eau et de l'alcool, ou enfin dans un jaune d'œuf, du mucilage et de l'eau pour les huiles grasses et les térébenthines.

Les émulsions simples se donnent comme boisson ou en lavement. Parmi elles nous citerons :

1° *L'émulsion simple* ou *lait d'amandes* faite avec les amandes douces ☐+☐.

2° *L'émulsion diacodée* faite avec les amandes douces et dans laquelle on ajoute du sirop diacodé à la dose de 30 grammes ☐+☐.

3° *L'émulsion gommée* faite avec les amandes douces et dans laquelle on ajoute de la gomme arabique ☐+☐.

4° *L'émulsion nitrée* faite avec les amandes douces dans laquelle on ajoute du sel de nitre 2 gram. ☐.

5° *L'émulsion de chloroforme* à 3 grammes, pour donner ce médicament à l'intérieur dans les affections nerveuses ☐.

6° *L'émulsion de cire* ou *lait de cire*, avec la gomme, la cire jaune, l'eau et le sirop de sucre, contre la diarrhée ☐.

7° *L'émulsion de copahu*. Copahu, eau de fleur d'oranger; eau de laitue, sirop de pavot, 30 grammes; gomme arabique, 10 grammes, contre la blennorrhagie. Trois à six cuillerées par jour ☐+☐.

8° *L'émulsion de gaïac*, contre la goutte ☐.

9° *L'émulsion de gomme ammoniacale*, 4 grammes pour 500 grammes d'eau, contre la bronchite chronique ☐.

10° *L'émulsion purgative au jalap* ☐.

11° *L'émulsion purgative à la scammonée* ☐.

12° *L'émulsion purgative à l'huile de ricin* ☐.

13° *L'émulsion de térébenthine*, 25 grammes dans un jaune d'œuf; sirop d'écorce d'oranger, 60 grammes et eau, 300 grammes; contre le catarrhe de vessie ☐.

ENANTHÈME. Éruption rouge des muqueuses accompagnant les exanthèmes. V. EXANTHÈME, ROUGEOLE, SCARLATINE, VARIOLE, ÉRYSIPELE.

ENCANTHIS. Nom ancien donné aux humeurs situées au grand angle de l'œil V. CARUNCULE LACRYMALE, TUMEURS.

ENCAUSSE (Haute-Garonne). Eau minérale saline, sulfatée, calcique, à 22° centigrades, employée dans l'hypochondrie ☐, dans l'hystérie ☐, dans l'état nerveux ☐, dans les engorgements de l'utérus et des viscères abdominaux. ☐.

ENCENS OU **OLIBAN.** Résine extraite du *Boswellia serrata* (térébinthacée du Bengale) et du *Balsamo-dendron* d'Arabie. On l'emploie dissoute dans l'éther sur du coton pour fermer les dents cariées.

ENCÉPHALE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L'). Outre les phlegmasies et les plaies du cerveau (V. CERVEAU), cet organe est exposé, sous l'influence de traumatismes variables, à un état particulier désigné sous le nom de *commotion*, à une *contusion* véritable et à une *compression* par un épanchement sanguin ou par un enfoncement des os du crâne. Les lésions traumatiques primitives de l'encéphale sont la commotion, la contusion et la compression; elles existent seules ou avec une plaie du cerveau.

I. Commotion cérébrale. — Un premier degré de contusion (Velpeau, Denonvilliers, Nélaton, Blandin) et une faible altération de la substance nerveuse, sans déchirure vasculaire, caractérisent la commotion cérébrale.

* L'arrêt incomplet de la fonction du cer-

veau est le fait essentiel de sa commotion. Un piqueté rouge, des coagulations du sang dans les capillaires (Sanson) en sont les signes anatomopathologiques.

* * La commotion cérébrale peut entraîner la mort immédiate; elle peut se borner à produire une perte de connaissance passagère. Il y a un état intermédiaire dans lequel s'observent à un degré d'intensité variable: la perte de connaissance, la résolution complète de tous les membres, la pâleur de la face, la dilatation des pupilles. Dans ces cas la sensibilité est complètement éteinte, la déglutition est difficile, les boissons passent dans les voies aériennes. Quelquefois il y a émission involontaire d'urine et de matières fécales. Le pouls est ralenti, tombe quelquefois à quarante, trente et même vingt pulsations par minutes. Les malades ensuite sont comme à demi éveillés, et restent insensibles à tout ce qui les entoure. Ils manifestent une tendance invincible au sommeil et se montrent contrariés si on les éveille. Ils commencent des phrases sans les achever. La maladie va ensuite toujours en diminuant d'intensité (J. L. Petit).

* * Dans la simple commotion cérébrale sans complication, l'ophtalmoscope ne révèle aucune lésion de circulation et de sécrétion du fond de l'œil (Bouchut). V. CÉRÉBROSCOPIE.

* * Il est très-rare que la commotion cérébrale soit suivie d'encéphalite.

* * Le délire nerveux (Nélaton) s'observe quelquefois chez des sujets qui n'ont qu'une commotion cérébrale légère mais récente.

* * La commotion guérit généralement très-vite et sans laisser de traces.

* * La contusion cérébrale sans commotion produit des paralysies et des contractures, et non de la résolution des membres, là est le premier élément de diagnostic entre la contusion et la commotion; l'aggravation des accidents au lieu de leur rémission est encore un meilleur signe de la contusion. V. CONTUSION CÉRÉBRALE.

La compression cérébrale est souvent prise pour de la commotion, en effet, la paralysie n'existe que quand il y a compression par les os enfoncés; l'agitation et le délire peu après l'accident ont été vus coïncidant avec des épanchements sanguins abondants dans les ventricules; les convulsions, la résolution soudaine, ont été constatées par les expériences dans les cas de compression du cerveau (Malgaigne). — La courte durée des accidents, leur terminaison relativement prompte, devront faire croire à une commotion, dans les cas où l'on hésiterait entre le diagnostic de la commotion et de la compression.

Thérapeutique. — Dans les commotions légères, il faut prescrire le repos absolu et une saignée abondante; si le sujet est fort, on réitérera et l'on ordon-

nera ensuite des pédiluves ou des sinapismes, s'il y a quelques douleurs de tête; purger avec huile de ricin, 40 grammes, et mieux avec 45 grammes de sulfate de soude. Dans la commotion forte, promener des sinapismes sur les extrémités, une potion avec le carbonate d'ammoniaque, 1 gramme, et vingt gouttes de teinture de camelle ne sera administrée que quand les malades pourront avaler.

Faire des frictions sur les membres et sur la poitrine avec une pommade ammoniacale :

Axonge.	30 grammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque.	4 id.

(Faure.)

Faire respirer aux malades des vapeurs ammoniacales.

Lorsque le pouls est un peu plus fort quoique toujours lent, une ou deux petites saignées (Desault, Bichat), excepté chez les individus en état d'ivresse. Purger le malade avec sulfate de soude, 45 grammes, ou avec un lavement additionné de quatre gouttes d'huile de croton tiglium.

Lorsque l'intelligence revient, et quand le pouls se relève, on nourrit les malades avec du bouillon.

Si des douleurs persistaient, on appliquerait un large vésicatoire sur le crâne préalablement rasé (Desault).

On a conseillé l'emploi de l'électricité à l'aide d'un pôle placé sur la tête, l'autre sur le tronc (S. Cooper), ce moyen n'a pas encore été expérimenté. Il est au moins inutile, on pourrait l'employer néanmoins dans le cas de commotion suivie de syncope.

II. *Contusion cérébrale.* — Quoiqu'il n'y ait pas de plaie du crâne, il n'est pas rare qu'un coup porté sur la tête ou une chute sur les pieds déterminent une contusion du cerveau, soit au point où a été transmis le choc, soit au point opposé. Cette lésion est placée tantôt directement au niveau du coup, tantôt à un point éloigné (Hippocrate, A. Paré, S. Cooper).

* * Des épanchements miliaires dus à la rupture d'un capillaire, des épanchements sanguins dans la substance grise et ayant une coloration violacée, un ramollissement de la substance grise à leur niveau, caractérisent le premier degré de la contusion. La désorganisation des substances grise et blanche au milieu desquelles existent de véritables foyers hémorragiques, caractérisent un second degré de la contusion. Au niveau du point contus il y a toujours du sang épanché entre la pie-mère et l'arachnoïde; ces deux membranes sont quelquefois déchirées; si une encéphalite complique ces lésions on trouve du ramollissement jaune et du pus autour du point contusionné.

* * Un malade qui a fait une chute ou qui a reçu un coup sur la tête, qui est continuellement agité (Sanson), qui a perdu connaissance et qui délire après son accident, dont la pupille est contractée, dont les muscles sont animés de soubresauts et dont la respiration est lente, est atteint de contusion cérébrale. Le degré d'intensité de ces symptômes n'est pas toujours en rapport avec l'étendue de la lésion.

** Du cinquième au neuvième jour de la contusion du cerveau apparaissent la fièvre, le délire, la contracture et les autres symptômes de l'encéphalite. V. ce mot.

** Entre la commotion forte et la contusion donnant lieu à des épanchements miliaires, il n'y a pas de diagnostic possible, parce que, anatomiquement, les deux lésions sont presque identiques.

** En général les symptômes de la commotion sont portés de suite à leur maximum d'intensité (J.-L. Petit), tandis que les accidents de la contusion vont en augmentant.

** La contracture n'existe jamais dans la commotion cérébrale seule.

** Comme il n'y a guère d'épanchement de sang sans contusion cérébrale, le diagnostic de ces deux lésions est toujours difficile, la paralysie localisée à une moitié du corps (Académie de chirurgie), la respiration stertoreuse, ne sont pas des symptômes d'épanchement sanguin d'une valeur incontestable. L'apparition d'une encéphalite au cinquième jour est le meilleur signe confirmatif de la contusion.

** Lorsque après une chute sur la tête, un individu est sans connaissance et qu'on lui trouve avec l'ophthalmoscope de l'infiltration séreuse générale ou partielle de la papille, des plaques congestives de la choroïde, de l'œdème péripapillaire et une dilatation des veines de la rétine, on peut croire qu'il a une contusion avec compression du cerveau (Bouchut).
V. CÉRÉBROSCOPIE.

Thérapeutique. — Les moyens employés contre la commotion seront mis en usage au moment de l'accident. La saignée générale est bonne, mais on préférera entretenir un écoulement régulier de sang à l'aide de sangsues placées les unes après les autres alternativement à droite et à gauche sur les apophyses mastoïdes (Sanson). Ce sont les contusions avec phénomènes très-marqués qui réclament surtout ce traitement ; si le danger n'est pas immédiat, il ne faudrait pas, en rendant le malade exsangue, se priver d'une ressource contre l'encéphalite qui se développera plus tard.

Il est plus rationnel de donner un pot de bouillon de veau stibié :

Émétique	5 centigrammes.
Sulfate de soude	13 grammes.
Bouillon de veau	500 id.

On bien 45 grammes de sulfate de soude.

Les malades seront tenus au repos et à la diète absolue. On traitera énergiquement l'encéphalite à ses premiers symptômes, qui sont : la fièvre, l'agitation et les contractures. V. ENCÉPHALITE.

III. *Compression du cerveau.* — Il y a dans le crâne des épanchements sanguins à la suite d'une contusion du cerveau, d'une déchirure des capillaires ou des petites artères de la substance cérébrale, à la suite d'une rupture d'un sinus, ou même des veines émissaires de Santorini et des veines du diploé, à la suite

de la déchirure de l'artère méningée moyenne. Ces épanchements sont susceptibles d'exercer une compression sur le cerveau. Un corps étranger, une esquille qui pénètre dans le cerveau, un enfoncement des os du crâne, ont une action semblable ; mais entre les deux causes la seconde est toujours plus puissante que la première pour produire les désordres qui caractérisent la compression cérébrale.

** Le sang épanché, en quantité égale à 4 ou 5 grammes dans les cas les plus simples, peut atteindre le chiffre de 200 grammes. Le sang s'épanche entre les os du crâne et la dure-mère et dans la cavité de l'arachnoïde, dans l'intervalle qui sépare la première de la substance cérébrale et dans l'épaisseur du cerveau ou dans les cavités ventriculaires. (A. Després.)

** Le sang épanché entre la dure-mère et les os du crâne, se comporte comme le sang épanché dans les tissus, il forme une tumeur quelquefois très-volumineuse ; il est susceptible de s'altérer et d'entraîner une nécrose des os voisins du crâne qui se perforent au-dessus d'un abcès qui a pour foyer l'épanchement sanguin ; les épanchements de ce genre à la base du crâne sont toujours beaucoup plus petits qu'à la voûte.

** Le sang épanché dans l'arachnoïde forme à la convexité des hémisphères une nappe ou se rend dans les parties déclives, suivant que l'hémorragie a été plus ou moins abondante.

** Les épanchements sur la pie-mère restent en nappe sur le lieu où ils se sont formés, ou se mêlent au liquide céphalo-rachidien.

** Les épanchements de sang dans les ventricules se rendent dans toutes les cavités où le sang se prend en caillots noirs.

** Tous les épanchements sanguins entre la dure-mère et le cerveau sont susceptibles de se résorber, de s'enkyster dans une fausse membrane et de donner lieu à des accidents graves, particulièrement à la méningite.

** Quelle que soit la cause de la compression du cerveau, on doit se rappeler que celle qui exerce une action brusque est aussi celle qui fait naître les symptômes les plus caractérisés. La compression établie lentement sur le cerveau des animaux, par un liquide, ne cause pas de signes appréciables, à moins que l'on n'ait injecté plus de 200 grammes de liquide à la fois (Malgaigne). Un épanchement sous la dure-mère, une fracture de la table interne, semblent être les causes les plus puissantes de la compression du cerveau. Ces expériences indiquent comment les choses se passent chez l'homme.

** L'épanchement de sang dans le crâne et dans les ventricules cérébraux, la compression par un corps étranger, par une fracture, ne déterminent pas toujours d'accidents appréciables.

** Les phénomènes propres à la compression cérébrale sont : la perte de connaissance, l'abo-

lition des fonctions des organes des sens, la contraction ou le resserrement des pupilles, quelquefois la paralysie du mouvement et du sentiment, dans les cas où la compression est exercée sur un des hémisphères, la respiration stertoreuse et le ralentissement ou l'accélération du pouls.

Comme il y a toujours un certain degré de contusion et de commotion cérébrale en même temps qu'un épanchement du cerveau, les symptômes de l'une et de l'autre lésion se mêlent à ceux de la compression.

* * Toutes les fois qu'il y a compression du cerveau, la circulation veineuse étant gênée, le sang de l'œil ne revient pas dans le sinus caverneux et alors, avec l'ophtalmoscope, on constate une congestion papillaire ou péricapillaire, une infiltration séreuse générale ou partielle de la papille et une forte dilatation avec flexuosité des veines de la rétine (Bouchut). V. CÉRÉBROSCOPIE.

* * Il n'y a pas de signe univoque de la compression cérébrale dans la majorité des cas de compression, suite de fracture du crâne, si ce n'est l'œdème de la papille et la pléthectasie rétinienne; il y a de la paralysie, mais lorsqu'il existe un épanchement de sang à la convexité des hémisphères ou dans les ventricules : la contracture est le phénomène le plus saillant (V. APOPLEXIE MÉNINGÉE). On se rappellera en outre que la commotion est caractérisée par la somnolence et l'intensité du mal dès le début, que la contusion se manifeste par de l'agitation, du délire, des convulsions et des contractures, et que la fièvre ne tarde pas à se montrer. Ces signes ne sont pas habituels dans la compression simple du cerveau.

* * La méningite est à l'épanchement sanguin de la convexité des hémisphères ce que l'encéphalite est à la contusion cérébrale.

* * Les épanchements interstitiels sont suivis quelquefois d'encéphalite.

* * La compression cérébrale par elle-même ne compromet pas l'intégrité du cerveau, sa gravité tient aux inflammations consécutives.

Thérapeutique. — Aller à la recherche de l'épanchement sanguin du cerveau est une mauvaise opération, parce que l'on ne peut déterminer le lieu où est placée la collection de sang (Desault, Malgaigne), à moins qu'il n'y ait fracture du crâne; encore faudrait-il distinguer si l'épanchement est sous la fracture ou dans un point opposé. On peut, au contraire, relever les fragments enfoncés à l'aide de l'application d'une couronne de trépan. V. FRACTURE DU CRÂNE.

Tout le traitement consiste à prévenir les inflammations. On donnera le petit-lait émétisé. (Desault.)

Petit lait 500 grammes.
Tartre stibié 20 centigrammes.

A boire par demi-verres dans les vingt-quatre heures. Les malades robustes seront saignés une ou deux fois dans les quarante-huit heures qui suivent l'accident; ils observeront la diète absolue.

Aux premières menaces d'une inflammation du cerveau, telles que la douleur de tête, l'insomnie et la fièvre, on rasera la tête et l'on y appliquera un vésicatoire. (Desault.)

Accidents primitifs des lésions traumatiques de l'encéphale. — a. *Abcès du cerveau.*

— La méningo-encéphalite aiguë et chronique donne lieu à la formation d'abcès du cerveau (V. ENCÉPHALITE); mais il arrive aussi qu'un foyer d'épanchement sanguin, un corps étranger, deviennent le point de départ d'abcès de la grosseur d'une noisette ou de tout un hémisphère (Gosselin); ils sont formés par du pus franchement phlegmoneux ou mêlé à des débris de substance cérébrale, et sont circonscrits par une sorte de fausse membrane.

Les abcès du cerveau se révèlent par des symptômes de compression cérébrale et surtout par de la paralysie, se montrant à une époque éloignée de l'accident, de un à quinze jours. Le coma, les frissons irréguliers après que les accidents de l'encéphalite se sont calmés, indiquent un abcès consécutif à une encéphalite. Il y a des abcès qui ne se révèlent par aucun symptôme autre qu'une mort presque subite.

* * Le siège de la paralysie est le meilleur moyen de diagnostiquer un abcès du cerveau; lorsqu'il y a eu introduction d'un corps étranger, la plaie antérieure est une révélation (Dupuytren).

Thérapeutique. — Lorsque le siège d'un abcès du cerveau peut être exactement déterminé on appliquera le trépan (Dupuytren), et l'on incisera la dure-mère et même la substance cérébrale; — trépaner sans avoir cette certitude est une chose inutile.

b. *Abcès sous-périostique intra-crânien.* — Lorsqu'un épanchement s'est formé au-dessous de la dure-mère, il n'est pas rare qu'il devienne le point de départ d'un abcès qui cause une compression cérébrale. Des symptômes de paralysie, du coma, et de la fièvre, survenant plus de quinze jours après un traumatisme, porté sur le crâne; une dénudation des os lorsqu'il y a plaie extérieure; un empatement du cuir chevelu, si le périoste est conservé, peuvent indiquer qu'il existe un abcès entre la dure-mère et les os du crâne, mais il n'y a rien de certain.

* * Le souvenir de symptômes de compression cérébrale au moment d'un traumatisme de la tête, et l'apparition de fièvre et de frissons erratiques sans autres symptômes de l'encéphalite, feront diagnostiquer une nécrose partielle des os du crâne ou un abcès sur la dure-mère. Si, dans une ancienne plaie, on voit sortir du pus altéré à travers une perforation des os du crâne, les doutes doivent cesser, mais il faut pour que le signe ait toute sa valeur que les os soient perforés de part en part.

Thérapeutique. — On appliquera une couronne de trépan, et l'on fera des lavages à l'eau tiède.

Si le pus s'est déjà fait jour à travers les os du

crâne, on aggrandira l'ouverture avec un perforatif ; — si le pus sortait mal, on aurait recours à l'application d'une couronne de trépan.

Accidents consécutifs des lésions traumatiques de l'encéphale. — a. *Épilepsie.* — Après les traumatismes variables qui portent sur le crâne, après les plaies du cerveau compliquées de corps étranger, après les commotions et les contusions cérébrales, des attaques d'épilepsie apparaissent quelquefois à une époque plus ou moins rapprochée de l'accident.

Thérapeutique. — Dans cette forme de l'épilepsie l'oxyde de zinc arrête souvent la reproduction des accès ; il est le seul moyen à employer, quand l'épilepsie succède à une commotion cérébrale. Une couronne de trépan a été appliquée avec succès autour d'une plaie du crâne non cicatrisée encore (Marchetti, Boucher, Delamotte, A. Bérard). Cet exemple ne sera suivi que quand il y aura une plaie à l'os et qu'on supposera qu'il existe un corps étranger ou une esquille qui blesse le cerveau ; on se rappellera que dans deux cas (Boucher, Delamotte), les accidents reparaissaient quand la perforation faite au crâne se refermait.

b. *Névralgies.* — Les névralgies tiennent aux lésions des parties molles, aux blessures et aux déchirures du périoste et de la dure-mère.

Thérapeutique. — Appliquer sur les points douloureux du trajet des nerfs les moyens appropriés aux névralgies ; recourir au traitement narcotique.

Contre les névralgies localisées à la plaie, le moyen empirique qui consiste à inciser les téguments du crâne est une dernière ressource qui peut rendre des services. Il est probable que dans les cas où les douleurs ont cessé par ce moyen, il s'agissait d'une phlegmasie chronique du péri-crâne, qui entretenait les douleurs névralgiques.

c. *Tétanos.* — Le tétanos vrai est rare à la suite des lésions de l'encéphale, et dans le cas où on l'a observé il y avait une plaie contuse du crâne (Richerand) ; — il ne faut pas confondre les contractions spasmodiques avec le tétanos. V. TÉTANOS.

Thérapeutique. — On traitera le tétanos par les moyens appropriés. V. TÉTANOS.

d. *Paralysie.* — La perte de l'ouïe, de la vue, de l'odorat, sont quelquefois la conséquence de lésions traumatiques de l'encéphale, surtout de sa compression et de sa contusion. Elles sont dues à une déchirure de nerfs dans une fracture ou à la désorganisation des nerfs au point où ils s'attachent au centre nerveux ou à la désorganisation d'une partie de la substance cérébrale.

Thérapeutique. — Ces accidents sont incurables.

e. *Paralysie générale progressive.* — La paralysie générale progressive peut se produire après toutes les variétés de lésion traumatique de l'encéphale (Richet, Follin) ; soit qu'il y ait eu méningite chronique, soit qu'il y ait eu ramollissement cérébral, soit enfin que les indivi-

dus fussent déjà menacés de paralysie générale progressive au moment où ils ont reçu un coup ou fait une chute. V. PARALYSIE GÉNÉRALE PROGRESSIVE.

f. *Troubles de l'intelligence.* — Un certain état d'hébétéude, la lenteur de la mémoire, la perte d'un certain nombre de mots, état désigné sous le nom d'*amnésie*, sont des troubles qui existent souvent après des lésions de l'encéphale, et ils sont presque toujours en rapport avec une lésion des circonvolutions des hémisphères cérébraux.

Thérapeutique. — On devra traiter les symptômes de l'inflammation consécutive aux lésions traumatiques de l'encéphale, mais il n'y a rien à faire d'ailleurs contre les troubles intellectuels suites d'un traumatisme cérébral.

g. *Aphasie traumatique.* — La restriction de la faculté du langage persistant après la guérison d'une commotion, d'une contusion ou d'un épanchement sanguin et d'une plaie du cerveau, constitue l'aphasie, les malades n'ont que quelques mots à leur disposition ; mais pour affirmer que la faculté du langage est seule altérée dans ce cas, il faut faire écrire les malades ; s'ils n'écrivent point les mots ce n'est pas la faculté du langage, c'est la mémoire qui est perdue.

Thérapeutique. — L'aphasie traumatique est incurable.

h. *Nécrose partielle des os du crâne.* — Quoique étrangère aux lésions de l'encéphale, la nécrose partielle des os du crâne apparaît quelquefois comme phénomène tardif après un coup ou une chute sur le crâne, ayant déterminé une commotion ou une contusion du cerveau.

* * Des douleurs continues, de l'empâtement du cuir chevelu, quelquefois de la fièvre, souvent la chaleur de la région, font diagnostiquer une nécrose ; en cas de plaie, la dénudation de l'os, sa suppuration, un son sourd à la percussion, ne laissent pas d'hésitation dans le diagnostic.

* * Une méningite suit souvent la nécrose des os du crâne.

Thérapeutique. — Mettre l'os à nu lorsqu'un abcès menace, ou même lorsqu'il n'y a que de l'empâtement ruginer les os nécrosés. Appliquer une couronne de trépan, si l'os paraît atteint dans toute son épaisseur (Boyer) ne convient que dans le cas où l'on aurait une raison de soupçonner un abcès entre le crâne et la dure-mère.

i. *Abcès du foie.* — Les lésions inflammatoires et les abcès du foie attribués au traumatisme cérébral (Bertrandi) ne peuvent être considérées que comme des coïncidences, dues à des troubles de la sécrétion du foie ; sous l'influence de l'innervation la glycosurie existe, mais les abcès du foie n'ont pas été observés depuis Bertrandi. A moins qu'il n'y ait eu lésion du foie en même temps que plaie de la tête, il

n'y a pas d'abcès du foie symptomatique d'une lésion cérébrale (Richerand).

j. *Glycosurie dans les lésions de l'encéphale* (Cl. Bernard). — Assez promptement après un traumatisme cérébral, les urines deviennent claires, légèrement poisseuses et contiennent environ 5 à 10 millièmes de glycose. Cet état est passager et il n'existe pas dans tous les cas. Un véritable diabète (Rayer, Higsohn, Goolden, Jordao) persiste rarement après une lésion du cerveau. La polyurie simple n'est pas très-rare après ses lésions.

Une soif vive, la peau sèche, l'appétit augmenté, sont des symptômes du diabète traumatique comme du diabète spontané. V. DIABÈTE.

Thérapeutique. — Si dans les huit jours ou dans le mois qui suivent la chute ou le coup reçu sur la tête, le diabète diminue, on ne fera rien.

Si le diabète persiste, on le traitera par les moyens employés dans le diabète spontané. V. DIABÈTE ET GLYCOSURIE.

ENCÉPHALITE. V. CERVEAU (INFLAMMATION DU).

Encéphalite traumatique. — I. *Encéphalite aiguë.* — Les plaies du cerveau, avec ou sans la présence de corps étrangers, et les contusions du cerveau sont souvent suivies d'une congestion, d'une tuméfaction de l'organe et d'une fonte purulente de la substance grise et blanche au niveau du point blessé; les membranes prennent plus ou moins de part à l'inflammation; lorsque l'arachnoïde et la pie-mère sont enflammées on dit qu'il y a méningo-encéphalite, et c'est le cas le plus fréquent.

* C'est vers le cinquième jour, après un traumatisme, qu'apparaît ordinairement l'encéphalite.

* S'il y a plaie du cerveau, on voit au fond de l'ouverture du crâne, une masse rougeâtre fongueuse qui fait issue par la plaie et suppure. Dans ce cas les symptômes généraux ne font que confirmer le diagnostic fourni par l'examen direct. Dans une contusion cérébrale, au contraire, on ne reconnaît d'abord la maladie que par les symptômes généraux. Quelquefois on trouve un abcès sous-péricrânien, puis une dénudation des os du crâne, une perforation, un abcès entre la dure-mère et les os; — si l'on applique une couronne de trépan on trouve la dure-mère décollée, et en incisant cette membrane on arrive sur le cerveau ramolli et en putrilage. Ces cas ne sont pas les moins exceptionnels et le diagnostic en est très-difficile.

* Lorsque la suppuration s'établit il y a une céphalalgie qui correspond au point blessé. Le malade est dans la prostration, somnoient, l'intelligence est encore conservée. La contracture musculaire, d'abord partielle, s'étend et est quelquefois générale; des convulsions existent et se montrent par accès. Il y a des nausées, des

vomissements, la face est congestionnée, la peau est chaude et il y a de la fièvre. Quand les membranes sont atteintes plus que le cerveau, l'agitation, le délire, la loquacité extrême, sont plus marqués (V. MÉNINGITE). Il est des cas où la fièvre est peu intense.

* Dans l'encéphalite aiguë un peu considérable, il y a au fond de l'œil une infiltration séreuse partielle ou générale des contours de la papille, flexuosité, dilatation et varices des veines de la rétine, dans le côté qui correspond à l'hémisphère malade. (Bouchut.)

* Lorsqu'il se forme du pus le crâne n'étant pas ouvert par une plaie, le coma, les paralysies, la contracture, l'incontinence ou la rétention d'urine, l'odeur spéciale, dite odeur de souris, exhalée par les malades, révèlent une encéphalite suppurée, une méningo-encéphalite, ou même une simple méningite, mais ces symptômes ne sont pas constants.

* Quand les malades ne succombent pas promptement, les symptômes bilieux et les accès de fièvre répétés sont un indice d'infection purulente.

* Une encéphalite ne peut être confondue qu'avec une méningite, et il est des cas où le diagnostic est très-difficile, mais le traitement étant le même, l'erreur ne saurait être préjudiciable aux malades. V. MÉNINGITE.

* Une encéphalite dure de vingt-quatre heures à quinze jours et même plus. Elle peut se terminer par résolution, par élimination d'une portion de substance nerveuse, mais elle conduit le plus souvent à la mort.

Thérapeutique. — Saignées abondantes et répétées; sangsues successivement appliquées aux régions mastoïdiennes (Sanson) et sur la plaie. Dériver sur le tube digestif avec :

Émétique.	20 centigrammes.
Petit-lait	500 grammes.

Lavement purgatif avec l'huile de croton, quatre à six gouttes; sinapismes sur les membres. — on appliquera une vessie remplie de glace en permanence sur la tête.

Large vésicatoire sur la tête préalablement rasée, diète sévère, repos absolu.

En cas de corps étranger, enlever les esquilles par la plaie extérieure; — s'il y a un décollement du péricrâne trépaner à travers l'os nécrosé, fendre la dure-mère et aller chercher le pus d'un abcès lorsqu'il sera démontré que l'abcès du cerveau est formé en ce point et non ailleurs. V. ACCIDENTS DES LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L'ENCÉPHALE.

Sur une encéphalite autour d'une plaie du cerveau à découvert on appliquera des fomentations émollientes, des compresses d'eau tiède, des cataplasmes et l'on traitera en même temps l'état inflammatoire.

II. *Encéphalite traumatique chronique.* — L'inflammation du cerveau marche quelquefois lentement; une douleur fixe au niveau du point blessé, de la somnolence et des vomissements sympathiques et un léger mouvement

fébrile révèlent la lésion. Longtemps après, un mois, deux mois et demi et même un plus long intervalle, les signes d'un abcès du cerveau apparaissent. S'il y a une plaie, la lenteur de la cicatrisation peut être considérée comme un signe d'une phlegmasie sourde.

* * Il est très-difficile de diagnostiquer un abcès sous la dure-mère d'avec un abcès consécutif à l'encéphalite chronique, cependant la promptitude de l'apparition d'un abcès après le traumatisme, l'inflammation du péricrâne, semblent plus en rapport avec l'abcès situé entre la dure-mère et le crâne.

* * L'encéphalite chronique produit souvent l'amaurose, et l'on trouve au fond de l'œil une infiltration séreuse de la papille et une atrophie plus ou moins avancée de la partie intra-oculaire du nerf optique (Bouchut). V. CÉRÉBROSCOPIE.

Thérapeutique. — On ne recourra au trépan que dans le cas d'abcès évident; trop de fois on a trépané loin du point où était l'abcès (Roux) quoiqu'il y ait eu des signes, tels que la douleur bien localisée, qui semblaient indiquer cette opération. — Lorsque l'encéphalite est due à une compression et à une contusion causée par un enfoncement des os du crâne avec plaie, on est presque certain que l'abcès du cerveau est dans le voisinage de la plaie et le trépan est autorisé. (Dupuytren.)

ENCÉPHALOCÈLE. (HERNIE DU CERVEAU.)

Encéphalocèle accidentelle. — Lorsque les os du crâne sont perforés dans une plaie, par une nécrose, par l'application d'une couronne de trépan, la substance cérébrale fait saillie en soulevant les membranes ou à travers une solution de continuité que celles-ci présentent.

* * Une tumeur du crâne molle, peu saillante, faussement fluctuante, animée de battements isochrones à ceux du poulx et d'un mouvement de soulèvement, réductible, à la base de laquelle on sent un anneau osseux, est une encéphalocèle.

* * Chez les enfants, la hernie du cerveau à travers la fontanelle (Bennet) est problématique.

Thérapeutique. — La dure-mère pouvant fournir des matériaux d'ossification, il n'y a rien à faire contre les hernies du cerveau qui repoussent la dure-mère au devant d'elles; si l'on a eu soin de conserver un peu de périoste, les trous laissés par la couronne de trépan se rétrécissent à la fois par les restes du périoste et par le bourgeonnement de l'os lui-même. — Contre les hernies du cerveau recouvertes seulement par le tégument, on se servira d'une plaque protectrice de plomb ou de gutta-percha, maintenue par un ressort flexible prenant point d'appui sur les régions temporales et auriculaires.

Encéphalocèle congénitale. Une hernie des membranes du cerveau, soulevées par l'abondance du liquide séreux arachnoïdien est une encéphalocèle membranense, ou mieux méningocèle (Spring); une hernie du cerveau distendu par du liquide amassé dans les ventri-

cules est une encéphalocèle vraie (Corvinus). L'encéphalocèle et la méningocèle sont liées par un rapport de développement réciproque, ou bien il y a méningocèle primitive (R. Adams), ou bien le cerveau rentrant dans le crâne par résorption du liquide hydrocéphalique, il reste une méningocèle ou une encéphalocèle réduite aux membranes.

I. *Méningocèle.* — Quoique rare, on rencontre cette hypoplasie de la séreuse cérébrale sous forme de hernie, et elle résulte soit d'hémorragies méningées et de production de fausses membranes (A. Legendre), soit d'une hydrocéphalie. C'est généralement à la région occipitale et à la racine du nez qu'on la rencontre, et là elle constitue une sorte de *spina bifida*. La méningocèle n'est pas aussi rare en ces points qu'au niveau des fissures congénitales du crâne.

* * Une méningocèle est une tumeur du crâne, tendue, parfois mamelonnée, fluctuante, animée de faibles battements isochrones avec ceux du poulx, recouverte par la peau saine, quelquefois vascularisée, ou par une membrane mince semi-transparente. Abandonnée à elle-même la méningocèle se rompt, se vide et ne se reproduit plus, mais souvent le liquide se reproduit; il n'est pas rare que les enfants atteints de cette lésion périssent de convulsions (Delpech).

La réductibilité de la méningocèle par la pression n'est pas toujours possible.

Thérapeutique. — La ponction de la tumeur est le seul traitement rationnel, les injections iodées ne sont pas nécessaires, il vaut mieux avoir recours aux ponctions successives et ensuite à la compression.

II. *Encéphalocèle.* — Le cerveau sain dans une hernie congénitale du cerveau est beaucoup plus rare que le cerveau distendu par un épanchement intra-ventriculaire (Houel).

* * L'encéphalocèle existe: à la région occipitale, soit par le trou occipital agrandi, soit par une division de l'occipital entre les deux lignes demi-circulaires externes, et elle contient alors le cervelet et les lobes postérieurs du cerveau; — à la région frontale, soit au niveau de la fontanelle antérieure, soit à travers une perforation du frontal; — à la région frontale, à la racine du nez, à travers une perforation de la base du crâne; — dans l'orbite, à travers la fente sphénoïdale (Walther); — dans la fosse nasale, à travers la lame criblée de l'éthmoïde (Klinkosch, Otto).

* * Un arrêt de développement des os du crâne et l'hydrocéphalie sont les causes probables des encéphalocèles congénitales.

* * Les encéphalocèles du crâne sont constituées par une tumeur arrondie, circonscrite, molle, élastique, animée de battements, sans changement de couleur à la peau, qui cependant est quelquefois vascularisée, réductible dans la généralité des cas, et produisant des phénomènes

convulsifs pendant que la tumeur est maintenue réduite. Après la réduction on sent une ouverture limitée par un cercle dur.

* * On ne confondra pas l'encéphalocèle du crâne avec le céphalématome, parce que, dans celui-ci, on sent la table externe des os intacte en déprimant la tumeur.

* * Les tumeurs érectiles ne développent pas de phénomènes cérébraux sous l'influence de leur réduction et l'on sent l'os au-dessous de la tumeur.

* * Comme les enfants ne vivent pas longtemps avec une encéphalocèle, il n'y a pas lieu de faire de diagnostic avec les loupes et les tumeurs fongueuses de la dure-mère. V. FONGUS DE LA DURE-MÈRE.

* * L'existence d'un spina bifida, d'un bec-de-lièvre, coïncidant avec une tumeur du crâne et un développement de cette partie, doit faire soupçonner une encéphalocèle.

* * Les encéphalocèles de la face et des cavités orbitaires et nasales sont en général d'un très-petit volume. On ne reconnaît que par hasard les encéphalocèles de l'orbite et ceux des fosses nasales.

* * L'encéphalocèle de l'angle interne de l'œil ou naso-frontal se révèle par les symptômes d'un kyste séreux à une époque éloignée de la naissance. Au moment de la naissance il a les caractères des encéphalocèles du crâne, sauf que la peau est parfois violacée et ressemble à la peau qui recouvre une tumeur érectile. Ces tumeurs sont souvent des méningocèles, et les battements y disparaissent à la longue.

* * L'encéphalocèle orbitaire est ordinairement située vers l'angle interne de l'œil; et l'on n'en connaît qu'un seul cas où la tumeur ait été située à l'angle externe (Richoux). On ne confondra pas cette encéphalocèle avec les tumeurs érectiles, parce que celles-ci sont mal circonscrites, tandis qu'une encéphalocèle est presque toujours pédiculée ou ne tient aux os que par une base étroite; on ne les confondra pas avec un kyste dermoïde, parce que ceux-ci siègent de préférence à l'angle externe de l'œil.

Thérapeutique. — Contre les encéphalocèles crâniennes, la compression est le seul moyen thérapeutique applicable; on ne comprimera que proportionnellement à la réductibilité de la tumeur. On se servira de plaques de plomb, et mieux d'une calotte de gutta-percha, de carton ou de cuir bouilli, maintenue par un bandage roulé ou mieux par des lacs prenant point d'appui sous le menton. Les tumeurs volumineuses seront protégées par des compresses et un bonnet de toile, ou de coutil serré, de préférence à un bandage roulé, toujours difficile à maintenir.

Quand il y a une fluctuation franche, la ponction est indiquée, mais elle est généralement dangereuse, elle a cependant réussi à faire diminuer la tumeur.

L'incision, l'excision des grosses tumeurs, la ligature des tumeurs pédiculées, ont entraîné la mort dans tous les cas où on les a employées.

Les encéphalocèles de la base du crâne, l'encéphalocèle de la racine du nez, restent généralement stationnaires pendant un temps très-long, on arrive ainsi à leur diagnostic par voie d'exclusion, et le temps où on laisse les tumeurs en observation encourage à ne rien faire.

Si une méningocèle devenait manifestement fluctuante et augmentait rapidement, il est probable qu'il y aurait une oblitération de la communication entre la tumeur et la cavité arachnoïdienne, une ponction d'abord, puis une injection iodée serait indiquée, mais il vaudrait mieux ouvrir le kyste et le faire suppurer en y introduisant des bourdonnets de charpie.

ENCÉPHALOÏDE. V. CANCER.

ENCHIFRÈNEMENT. V. CORYZA.

ENCHONDROME (Müller, Virchow). Une tumeur constituée par des éléments cartilagineux, c'est-à-dire une trame de tissu conjonctif renfermant des cavités occupées par des cellules de cartilage, est un enchondrome.

* * Tantôt les enchondromes se forment dans l'intérieur de l'os, tantôt dans les parties molles. Le tissu de la tumeur est d'autant plus franchement cartilagineux que son origine est plus rapprochée d'un os. Dans les glandes, dans les parties molles, l'enchondrome est, à proprement parler, plutôt du fibro-cartilage que du cartilage, et la tumeur contient de la graisse et des cellules cartilagineuses déformées (Robin, Lebert). Cet espèce d'enchondrome se manifeste le plus souvent comme un cancer. V. CANCER.

* * Les enchondromes qui se développent aux dépens d'un os, naissent dans leur cavité médullaire ou entre deux couches de tissu compacte séparées par du tissu spongieux, et à mesure que la tumeur s'accroît, elle finit par n'être plus enveloppée que par une coque osseuse.

Les périenchondromes, *ostéenchondrophytes* (Cruveilhier), *exostoses ostéo-cartilagineuses* (Houset, Boyer), se forment sous le périoste, et il arrive ou bien que l'enchondrome s'ossifie, ou bien que l'enchondrome se pédiculise.

* * Dans le voisinage des articulations des doigts, on trouve des enchondromes ayant la consistance d'un fibro-cartilage, et cet état semble être une hypertrophie des fibro-cartilages-glénoïdiens.

* * Un enchondrome développé dans l'intérieur d'un os forme une tumeur dure, due à une couche osseuse qui recouvre une masse cartilagineuse pourvue de cavités et de kystes dans son intérieur.

* * Sur les points où l'os a été détruit par un enchondrome, on sent une tumeur élastique quelquefois fluctuante, si un kyste assez volumineux se trouve au-dessous. Il n'est pas rare que la tumeur, même très-considérable, soit environnée d'une couche osseuse. Il semble qu'il y ait un accroissement de l'os proportionné à celui de la tumeur.

* * Un accroissement subit des enchondromes est quelquefois la conséquence d'un épanchement sanguin dans leur intérieur.

* * Les enchondromes développés sous le périoste, se révèlent par leur siège qui est en rapport avec un cartilage d'incrustation ou d'ossification, comme à la crête iliaque et on les reconnaît parce qu'ils forment chez les jeunes sujets une tumeur dure, élastique, à un seul ou plusieurs lobes, indolente, croissant lentement. (V. DOIGTS (ENCHONDROME DES), ENCHONDROME DU BASSIN, ENCHONDROME DE L'HUMÉRUS.

* * Les enchondromes se montrent de préférence à l'âge où les cartilages ne sont pas encore ossifiés et ils se développent le plus souvent sur les os du bassin, les extrémités des os longs et les phalanges.

* * L'hérédité cause quelquefois l'enchondrome, mais les contusions, les inflammations, ne sont sans doute pas étrangères à sa production, et cette lésion est presque toujours le résultat d'une tendance à l'excès de développement.

* * Les enchondromes nés sur les os sont presque toujours des affections locales. Cependant on a vu, chez un adulte, un enchondrome de l'omoplate devenir le point de départ d'une infection générale (Riche).)

* * Les vrais enchondromes viscéraux, sauf peut-être l'enchondrome de la parotide, se comportent comme des cancers à marche lente.

Thérapeutique. — L'enchondrome des os réclame un traitement chirurgical qui est la résection de l'os où s'est développé la tumeur, — l'amputation, — la section du pédicule lorsqu'il en existe un, et l'ablation de la tumeur. Les topiques et les révulsifs sont impuissants à guérir l'enchondrome.

Le traitement par l'iode de potassium à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme par jour peut être prescrit à titre de modificateur de la santé générale.

Enchondrome du bassin. C'est surtout chez les jeunes sujets qu'on observe les enchondromes du corps de l'os des illes ou du sacrum, au niveau de l'épine iliaque antéro-postérieure, et dans cette région une tumeur dure, lobulée, élastique, un peu mobile, est presque toujours un enchondrome. Elle reste ordinairement assez longtemps stationnaire.

* * A la longue les enchondromes du bassin contractent des adhérences avec les parties voisines, compriment la vessie, le rectum et occasionnent une rétention d'urine ou un obstacle au cours des matières fécales; si la compression porte sur les vaisseaux elle donne lieu à un œdème des membres.

* * On ne confondra pas l'enchondrome du bassin avec une ossification du psoas, parce que la tuméfaction, dans ce cas, suit le trajet connu de ce muscle (V. AINE, TUMEUR). Un abcès

par congestion est fluctuant et ne peut être pris pour un enchondrome.

Thérapeutique. — Tout enchondrome qui croît lentement ou qui reste stationnaire ne doit pas être touché. Au contraire on enlèvera les tumeurs cartilagineuses du bassin qui sont nettement limitées (S. Cooper, Denonvilliers). — Si la tumeur est unie à l'épine iliaque et un peu mobile, on en fera l'extraction, après avoir sectionné le pédicule.

Contre les gros enchondromes mal limités, il n'y a rien à faire qu'à conjurer les accidents produits par la compression qu'exerce la tumeur sur les organes voisins, et en particulier la rétention d'urine et des matières fécales.

Enchondrome de l'humérus. Deux formes d'enchondrome se montrent à l'extrémité supérieure de l'humérus; ou bien toute l'extrémité supérieure est occupée par la tumeur, ou bien il y a un périchondrome faisant généralement saillie dans l'aisselle et tendant à s'ossifier.

* * Une tumeur du bras, dure, indolente, croissant avec lenteur, révèle l'enchondrome. Sa situation, son volume, son union avec l'humérus, la font reconnaître et diagnostiquer à l'exclusion des autres tumeurs de l'aisselle. (V. AISSELLE.

Thérapeutique. — Les enchondromes interstitiels contenant des kystes et qui ont atteint un grand volume doivent être enlevés avec l'extrémité supérieure de l'humérus, — les ponctions palliatives ne sont pas sans danger, on réséquera les enchondromes superficiels ou périchondromes, et l'on ruginera l'os à l'insertion de la tumeur (V. RÉSECTION), mais seulement dans les cas où la tumeur s'accroît rapidement. Si la tumeur s'ossifie, on la traitera comme s'il s'agissait d'une exostose.

ENDÉMIES. Les maladies qui se montrent d'une façon habituelle sur les habitants d'une localité sont des endémies et elles résultent de la mauvaise constitution du sol, de l'air, des eaux ou des aliments. Ainsi se manifestent les fièvres paludéennes intermittentes, — la pique polonaise, — la calvitie de l'archipel, — le scorbut, — l'hématurie de l'île de France, — le goître et la pellagre.

* * Dessécher les marais d'une localité ravagée par les fièvres, détruire les parasites qui font tomber les cheveux, améliorer la nourriture des localités scorbutiques, donner des eaux courantes aux pays du goître, remplacer le pain fait avec le blé ou le maïs atteints de verdet, par du pain de bonne qualité, tels sont les moyens de faire disparaître les endémies.

* * Le déplacement et l'expatriation sont pour l'individu en particulier le meilleur moyen d'éviter une maladie endémique ou de s'en guérir lorsqu'elle s'est déclarée.

ENDERMIQUE (MÉTHODE ENDERMIQUE ET HYPODERMIQUE). Par la méthode endermique, la thérapeutique a trouvé le moyen de faire pénétrer dans le sang des remèdes qu'on ne veut ou qu'on ne peut introduire dans l'estomac. Ainsi

emploie-t-on la morphine et les alcaloïdes tirés de l'opium contre les névralgies ☒, les sels d'atropine dans les contractures ☒, le curare dans le tétanos ☐, le mercure dans la syphilis ☒, etc.

On a recours à cette méthode thérapeutique de différentes manières : — 1° au moyen de frictions médicamenteuses sur la peau ; — 2° au moyen d'application de sels solubles sur le derme privé de son épiderme à l'aide d'un vésicatoire ; — 3° au moyen d'inoculations de liquides médicamenteux sous l'épiderme ; — 4° enfin, au moyen d'injections dans le tissu cellulaire.

Les frictions se font avec l'onguent mercurel dans la syphilis, avec la pommade de sulfate de quinine dans les fièvres, avec les pommades iodurées et avec les applications iodées dans la scrofule. Ces frictions se font soit sous l'aisselle et à la partie interne des cuisses, lorsqu'on veut porter le remède dans le sang, ou sur les parties malades qu'on veut traiter localement.

Les applications sur le derme que l'on vient de dépouiller de son épiderme se font au moyen d'une érosion très-superficielle de la peau ou à l'aide de petits vésicatoires volants. On applique sur la partie dont on désire calmer la douleur ou sur un endroit déterminé de la peau, principalement à la face interne des membres, un petit vésicatoire large de 1 centimètre, avec l'ammoniaque, ou avec la pommade de Gondret qui agissent en vingt minutes, ou avec l'emplâtre vésicant ordinaire. Une fois l'épiderme enlevé on met le remède prescrit, recouvert d'un morceau de papier brouillard huilé. Le lendemain, après avoir, par le frottement, enlevé la pellicule fibreuse formée sur le derme, on réitère l'application ; — au troisième jour, s'il est encore besoin de faire une application narcotique on replace un nouveau vésicatoire pour agir de la même manière que la première fois.

Les inoculations sous l'épiderme (Lafargue) se font avec une solution mercurielle, et avec des solutions saturées de morphine et d'atropine, au moyen d'une lancette ou d'une aiguille cannelée. On opère comme pour la vaccine et l'on fait obliquement quinze à trente piqûres sous l'épiderme. On guérit de cette façon les névralgies, les douleurs de rhumatisme et certaines formes de syphilis.

Les injections hypodermiques (Wood, Béhier) se font avec la seringue de Pravaz, chargée de la substance narcotique et ajustée à un trocart capillaire qui pénètre dans la profondeur des tissus. On injecte une ou plusieurs gouttes du remède dans les parties malades, ce qui guérit quelquefois, mais ce qui peut produire des accidents d'inflammation locale ou d'empoisonnement. V. ANÉVRYSMES et HYPODERMIQUES (INJECTIONS).

La méthode eudermique est, comme procédé thérapeutique, quelque chose d'extrêmement

utile, qui peut rendre de très-grands services aux malades. Par elle on peut éviter de mettre dans l'estomac des médicaments qui n'y peuvent être supportés ou qui n'y ont pas d'action comme le curare, et l'on peut agir localement sur la douleur sans être obligé de produire le narcotisme du cerveau. C'est une voie d'introduction des médicaments de la plus haute importance, et elle donne chaque jour les plus beaux résultats. Des moyens qu'elle emploie pour arriver à son but, la vésication et l'inoculation sont les plus importants et les moins susceptibles d'occasionner des accidents. Il suffit de mettre successivement un ou plusieurs petits vésicatoires et de les saupoudrer de 1 à 3 centigrammes de sulfate de morphine ou de sulfate d'atropine pour guérir des névralgies et des rhumatismes (V. ces mots). — On fait de même avec le curare dans le tétanos (V. ce mot), — avec le mercure dans la syphilis (V. SYPHILIS), — avec la strychnine dans les paralysies, etc. — Beaucoup d'essais ont établi l'importance de cette méthode, et il n'y a pas à douter qu'avec de nouvelles tentatives elle trouve de plus nombreuses applications.

ENDOCARDITE. V. CŒUR (MALADIES DU).

ENDOSCOPE ET ENDOSCOPIE (Desormeaux). On désigne sous le nom d'endoscope un appareil d'éclairage pour examiner les conduits étroits et les cavités profondes. Appliqué à l'examen de la cavité vésicale et de l'urèthre, l'endoscope a servi aussi à examiner le rectum et les fistules. Les applications de cet instrument peuvent être très-multipliées.

Thérapeutique. — L'endoscope se compose d'une lampe qui se fixe dans un cylindre opaque à cheminée où la lampe brûle et éclaire par un orifice latéral dans un conduit annexé à la cheminée. La lumière réfléchie par un miroir, et concentrée par une lentille biconvexe entre dans un second tube, placé perpendiculairement au premier et pouvant former un angle variable, mais toujours dans un plan parallèle au premier tube et tournant à frottement dans une tubulure du premier tube. A une extrémité du tube mobile se trouve une lentille, à l'autre extrémité se fixent les sondes.

La lumière passe du premier conduit dans le second, se réfléchit sur un miroir plan qui éclaire aussi dans une direction perpendiculaire à la direction première de la lumière, c'est-à-dire dans la direction des sondes qui servent à explorer, et que l'on fixe à l'extrémité du tube mobile.

Les sondes dont on se sert varient pour l'examen de l'urèthre et pour celui de la vessie.

A. Pour l'urèthre on se sert d'une sonde droite ouverte du bout, d'un diamètre de 4 à 8 millimètres. On l'introduit à l'aide d'un mandrin, et lorsqu'elle est placée, on engage son extrémité dans le tube mobile de l'endoscope, puis on regarde à travers la lentille qui est à l'autre extrémité de ce tube en retirant peu à peu l'instrument explorateur ou en le poussant davantage. Pour pouvoir explorer et opérer en même temps, s'il est nécessaire, on se sert d'une

sonde munie d'une fente latérale à sa partie qui n'est point engagée dans le canal, et l'on introduit par cette ouverture une tige garnie de coton pour enlever les mucosités de l'urèthre, des sondes de baleine pour

phlyctènes, avec ulcération plus ou moins profonde, pouvant atteindre le périoste et l'os, ce qui devient très-grave.

** Dans toute engelure il y a d'abord un prurit et une chaleur désagréables, puis une douleur qu'augmentent les mouvements et le voisinage du feu.

** Les engelures durent souvent une partie de l'hiver, cessent pendant l'été et reviennent les hivers suivants pendant toute la jeunesse.

Thérapeutique. — On prévient les engelures par des onctions de graisse ou de glycérine, par des lotions aromatiques vineuses ou camphrées, par des ablutions froides, et par des frictions d'eau de Cologne, de teinture de gaïac et de benjoin.

Quand les engelures sont établies, il faut, à leur début, les laver avec l'eau blanche, ou avec de l'eau additionnée de glycérine, de vin aromatique, d'eau-de-vie camphrée; faire des lotions avec l'eau et le vin rouge ou l'eau de Cologne, l'eau salée, l'eau aluminée, des frictions avec le baume de Fioraventi et la teinture de benjoin dans de l'eau. Ces diverses préparations peuvent être excellentes, mais ce qu'il y a de mieux c'est le repos et la répétition des pansements.

Lorsqu'il y a des crevasses, et que le caractère de l'inflammation devient plus franc, on appliquera des cataplasmes avec des fleurs de sureau, avec des sommités de morelle, des feuilles de mélilot, et on les placera sur l'engelure après les avoir arrosés d'eau blanche.

On pansera les ulcères avec :

Onguent de styrax	2 grammes.
Huile d'olive	1 id.

(Anc. Form.)

On cautérisera avec le nitrate d'argent les ulcérations devenues fongueuses. On pansera avec des cataplasmes de féculé s'il survient de la gangrène, puis on pansera simplement après la chute des eschares.

Contre les engelures ulcérées, on s'est servi de la cautérisation objective (Percy), un fer rouge est approché à la distance de 1 centimètre de l'ulcération. (Bouchardat.)

L'application de neige sur les engelures est un remède empirique d'une efficacité plus que contestable.

La térébenthine et le baume de copahu parties égales en embrocations sur l'engelure, — l'eau de chaux, — la teinture de myrrhe, peuvent être appliqués à défaut d'autres moyens.

Contre les engelures non ulcérées, on emploie :

Chlore liquide	8 grammes.
Eau de fontaine	250 id.

(Hôp. d'Allemagne.)

Ou bien :

Teinture d'iode	5 grammes.
Liquueur de Labarraque	10 id.

Appliquez une fois sur l'engelure et laissez sécher. — On se guérit en trois jours □. (Testelin.)

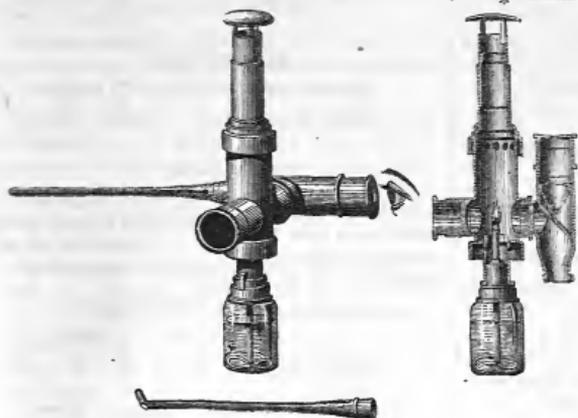


Fig. 184. — Endoscope de Desormeaux.

franchir des rétrécissements ou de bistouris boutonnés très-fins surmontant une tige mince, suivant qu'on veut immédiatement traiter un rétrécissement par la dilatation ou l'incision. (Desormeaux.)

B. Pour examiner la vessie, on se sert d'une sonde à très-petite courbure droite à l'angle de laquelle se trouve une fenêtre remplie par un verre à vitre. Comme pour employer la sonde uréthrale, la sonde vésicale est d'abord introduite, puis on applique l'appareil éclairant sur la sonde, qu'on promène ensuite dans la vessie.

Pour tirer profit de l'exploration de la vessie dans les cas de calculs, il faut remplir plusieurs conditions : la vessie doit être vidée, on doit faire ensuite des injections pour bien laver la vessie, et lorsque l'eau qui ressort de la vessie est très-claire, on remplit de nouveau la vessie avec de l'eau tiède, et l'on introduit alors la sonde exploratrice. (Desormeaux.)

L'endoscopie est excellente pour l'examen de l'urèthre, pour faciliter la recherche des orifices des rétrécissements; elle sert à placer des médicaments sur les parties malades de l'urèthre, et à indiquer la place où il est le moins dangereux de faire une uréthrotomie profonde.

Pour les calculs vésicaux l'endoscopie permet de les distinguer même dans le cas où ils sont enclavés, mais pour avoir une certitude absolue, il faut que la vessie soit propre, qu'il n'y ait pas diverses lésions, et l'on doit toujours répéter les examens.

ENDURCISSEMENT DU TISSU CELLULAIRE. V. SCLÉRÈME ET SCLÉRODERMIE.

ENGELURE. La tuméfaction rouge, chaude et circonscrite des doigts, des orteils ou du talon, produite par le froid chez les enfants et chez les sujets scrofuleux, caractérise l'engelure.

** On peut n'avoir qu'une seule engelure, mais il est plus ordinaire d'en avoir plusieurs.

** Les engelures peuvent être superficielles, mais dans quelques cas elles s'accompagnent de

Pommade acide camphrée.

Axonge	15 grammes.
Pommade camphrée	15 id.
Acide chlorhydrique	2 id.

(Carrié.)

Mixture balsamique camphrée.

Camphre	3 grammes.
Teinture de benjoin au 5°.	16 id.

⊕.

Pour frictions sur les parties affectées d'engelures.

Mixture de cantharides.

Cantharides	4 partie.
Savon	6 id.

(Wardrop.)

Faire dissoudre dans l'eau et laver les doigts ⊕.

Teinture de benjoin composée.

Benjoin	110 grammes.
Styrax	25 id.
Baume de Tolu	40 id.
Alcôl.	20 id.
Esprit rectifié	2 litre.

(Hôpitaux de Londres.)

Cette teinture sert aussi pour les engelures ulcérées ⊕.

Lotions d'alun.

Alun	30 grammes.
Eau	5 id.

(Bouchardat.) ⊕.

Liniment camphré et térébenthiné.

Camphre	4 grammes.
Essence de térébenthine	30 id.

En frictions ⊕. (Goffin.)

Pommade alcaline boratée.

Sous-borate de soude	10 grammes.
Onguent rosat	40 id.

En frictions sur les doigts ⊕. (Hufeland.)

Ou bien :

Borate de soude pulvérisé	10 grammes.
Glycérine	10 id.
Essence de lavande	q. s.

(Reveil.) ⊕.

Lotion saturnine camphrée.

Extrait de saturne	} à 20 grammes.
Eau-de-vie camphrée	

(Mialhe.)

Ou bien :

Poudre d'amidon camphrée.

Amidon	60 grammes.
Camphre	10 id.

(Bouchardat.)

Lotion astringente.

Alcoolat de Fioraventi	200 grammes.
Sous-acétate de plomb	300 id.
Huile d'olive	300 id.
Acide chlorhydrique	100 id.

Un papier imbibé sur les engelures ⊕. (Berton.)

Pommade astringente.

Axonge	30 grammes.
Sous-acétate de plomb	10 gouttes.
Créosote	10 id.
Extrait d'opium	20 centigrammes.

(Devergie.) ⊕.

Bains astringents.

Ecorce de chêne	500 grammes.
Alun	50 id.
Eau ou vin rouge	500 id.

(Janyot.)

Pyrotonide.

La *pyrotonide* (Ranque) que l'on obtient en dissolvant dans l'eau le résidu des vieux chiffons brûlés dans une bassine, s'emploie en frictions sur les engelures, c'est le plus empirique de tous les moyens.

Onguent contre les engelures ulcérées.

Gire jaune	16 grammes.
Huile de lin	30 id.
Teinture de benjoin	16 id.
Glycérine	q. s.

(Reveil.)

Pour prévenir les engelures.

Borate de soude	15 grammes.
Alun	10 id.
Benjoin	10 id.
Moutarde	60 id.
Racine d'iris	50 id.
Son.	50 id.
Son d'amande	150 id.

Employer en lotions mêlé avec un peu d'eau. (Baudot.)

ENGIEN (Seine-et-Oise). Eaux minérales sulfureuses, calciques, froides, employées en bain, en douches, en inhalation et en boisson dans les maladies chroniques de la peau ⊕, dans la chorée ⊕, dans le catarrhe pulmonaire chronique ⊕, dans la congestion chronique des poumons ⊕, dans le rhumatisme chronique et les engorgements articulaires ⊕, dans la scrofule ⊕, dans l'herpétisme ⊕, dans la phthisie ⊕.

ENGORGEMENT. Terme non scientifique indiquant l'accumulation de produits normaux, sang ou liquides divers, dans un conduit ou dans un organe. V. CONGESTION, OÈDÈME, MAMELLE (MALADIES DES).

ENGOUEMENT. L'engouement est un état morbide des tissus et des organes intérieurs caractérisé par une hyperémie plus ou moins considérable. V. CONGESTION.

ENGOURDISSEMENT. La lourdeur des membres avec frémissement interne, obtusité de la sensibilité et diminution de leurs facultés motrices constitue l'engourdissement. Cet état est *passager*, dû à une mauvaise position du corps ou à un coup produisant la compression d'un nerf, ou bien il est presque *permanent*, et alors il résulte de l'hystérie ou d'une tumeur cérébrale et d'un ramollissement du cerveau en voie de formation.

Thérapeutique. — Des frictions sèches, aromatiques ou excitantes, sont ce qu'il y a de mieux à faire localement contre les engourdissements. Mais s'il y a une maladie du cerveau, il faudra en même temps la combattre par des moyens appropriés.

ENROUEMENT. Altération de la voix et de la toux qui sont rauques et moins éclatantes que de coutume. V. LARYNGITE et APHONIE.

ENTÉRALGIE (COLIQUE NERVEUSE). Des douleurs plus ou moins vives, sans fièvre, occupant le voisinage de l'ombilic, avec borborrygmes et ballonnement du ventre revenant par accès, caractérisent la névralgie de l'intestin ou entéralgie.

* * Des gaz emprisonnés dans une anse d'intestin, où ils sont retenus par des matières, des excréments durcis qui ne sont pas évacués, l'intoxication saturnine qui produit la constipation, sont les causes les plus fréquentes de l'entéralgie.

* * Les émotions vives qui troublent instantanément le travail de la digestion donnent lieu, chez certaines personnes, à un accès plus ou moins violent d'entéralgie.

* * Les excréments de ceux qui ont souvent de l'entéralgie sont presque toujours enveloppés de matières blanchâtres pseudo-membraneuses plus ou moins consistantes et quelquefois ayant la forme de longues fausses membranes.

* * L'entéralgie prolongée entraîne ordinairement un état nerveux général des plus graves, avec production d'accidents convulsifs pouvant se compliquer de paralysie et amener la mort.

Thérapeutique. — L'entéralgie qui résulte de la constipation doit être traitée par les lavements simples et purgatifs ☐, par les douches ascendantes rectales d'eau ordinaire ou alcaline ☐, par l'alimentation végétale et lactée relâchante ☐, par les laxatifs et les purgatifs ☐, par les mèches et les suppositoires belladoniques du rectum ☐, enfin par les eaux de Niederbronn, de Kissengen, de Wiesbaden ☐, etc.

Dans les crises d'entéralgie, les applications chaudes et narcotiques sur le ventre, — les lavements laudanisés et les potions calmantes à l'intérieur, l'extrait de belladone à la dose de 5 à 10 centigrammes sont ce qu'il convient de mettre en usage.

Les frictions avec la pommade d'opium et de belladone sur le ventre, les applications de plaques aimantées ou de plaques de cuivre, calment très-rapidement la douleur de l'entéralgie.

ENTÉRITE. L'inflammation du duodénum et de l'intestin grêle constitue l'entérite. Elle existe à l'état aigu et à l'état chronique, et sous les différentes formes simple, typhoïde, tuberculeuse et cancéreuse.

* * Selon les âges, varie le siège de l'inflammation intestinale, et tandis que chez les jeunes enfants la phlegmasie occupe la fin de l'intestin grêle et le gros intestin, chez l'adulte et

chez le vieillard son siège est de préférence dans l'intestin grêle.

Entérite de l'enfance. L'entérite des jeunes enfants est toujours le résultat d'un mauvais régime, soit de l'allaitement trop répété, soit du mauvais lait de la nourrice, soit de l'usage abondant et prématuré d'aliments solides, soit enfin de la dentition et du sevrage.

* * Dans la seconde enfance l'entérite est toujours le résultat d'une alimentation trop substantielle ou trop abondante.

* * Chez les jeunes enfants l'entérite aiguë s'annonce par de la diarrhée verte, séreuse ou panachée de grumeaux blancs, par de la fièvre, quelquefois par des vomissements, avec amaigrissement rapide et avec une flaccidité très-grande des parties molles.

* * A la décoloration du visage, à l'affaissement des traits et à l'excavation des yeux on reconnaît l'entérite aiguë de l'enfance.

* * Dans quelques cas l'entérite aiguë des jeunes enfants s'annonce par une diarrhée séreuse excessive, par des vomissements bilieux abondants, par un amaigrissement extraordinaire avec excavation des yeux, enfin par le refroidissement du corps et la disparition du pouls. C'est l'entérite aiguë cholériforme, ou le choléra infantile, ce qu'on a jadis appelé ramollissement aigu de la membrane muqueuse de l'estomac.

* * L'érythème des fesses et des cuisses avec ou sans ulcération, la rougeur des talons et des malléoles, où se trouvent quelquefois aussi des ulcérations, annoncent l'entérite aiguë chez le nouveau-né.

* * L'entérite aiguë de l'enfance passe très aisément à l'état chronique et on la reconnaît par le gros ventre, par la diarrhée et par l'amaigrissement du visage et des membres.

* * L'entérite aiguë des enfants se complique souvent d'hydro-péritonite, de tuberculose entéro-mésentérique et de muguet.

* * L'entérite chronique, accompagnée de muguet, devient rapidement mortelle.

* * Chez les enfants nouveau-nés et à la mamelle, l'entérite est anatomiquement caractérisée par le gonflement des dernières plaques de Peyer de l'intestin grêle, par la rougeur, le ramollissement et l'ulcération de la muqueuse du gros intestin, enfin par le gonflement et l'ulcération des follicules isolés de cette muqueuse.

Le gonflement des nombreux follicules isolés de l'intestin chez les jeunes enfants donne à la muqueuse un aspect singulier, psorentérique, tout à fait analogue à celui qu'on observe dans le choléra sporadique ou épidémique.

Entérite chez l'adulte. — Chez l'adulte l'entérite est la conséquence d'une alimentation trop substantielle, d'une indigestion, des con-

diments âpres et excitants, des boissons glacées et de l'action du froid aux pieds ou sur le ventre, enfin d'une constipation très-opiniâtre.

* * L'entérite simple peut être *érythémateuse* ou *ulcéreuse*.

* * L'entérite érythémateuse chronique est souvent le résultat de la diathèse dartreuse qui, de la peau, s'est étendue à l'intestin.

* * Des alternatives de constipation et de diarrhée, de la diarrhée continue stercorale, de l'abattement, de la courbature, de faibles douleurs de tête, des borborygmes et des coliques, une légère douleur au ventre, de la fièvre peu intense, tels sont les symptômes de l'entérite chronique érythémateuse lorsqu'elle est peu grave.

* * La fièvre avec inappétence, la courbature, les coliques avec évacuations alvines bilieuses, caractérisent l'entérite aiguë.

* * La diarrhée prolongée avec douleur de ventre, fièvre lente, amaigrissement et perte des forces, annoncent une entérite chronique ulcéreuse.

* * Chez l'adulte affecté d'entérite chronique ulcéreuse, les ulcérations occupent l'intestin grêle et sont ovalaires ou transversalement perpendiculaires à la direction de l'intestin, ce qui les distingue des ulcérations longitudinales observées dans la fièvre typhoïde.

* * L'entérite chronique érythémateuse guérit ordinairement, mais celle qui est accompagnée d'ulcérations de l'intestin est fort grave et presque toujours suivie de mort.

Thérapeutique.—*Entérite du nouveau-né.*—Régler les heures de l'allaitement avec un intervalle de une heure et demie au moins. — Changer la nourrice si son lait est séreux, si elle est malade et si elle a revu ses règles. — Ne pas donner d'aliments solides, pas même de potages. — Cataplasmes sur le ventre, avec ou sans laudanum ; — bains quotidiens ; — lavements de 30 grammes d'eau d'amidon et une à deux gouttes de laudanum ; — frictions sur le ventre avec le baume tranquille ou l'huile de camomille camphrée. — Enfin, sous-nitrate de bismuth en poudre, 2 à 4 grammes par jour, en quatre ou seize paquets à prendre d'heure en heure, dans une cuillerée de lait sucré $++$.

On peut aussi donner des lavements de borate de soude, 5 à 10 grammes pour 100 grammes d'eau de son \square ; — des lavements de sous-nitrate de bismuth, 10 gram. dans du mucilage de gomme adragant \square ; — des lavements de matico \square , de nitrate d'argent \square , d'extrait de ratanhia, de monésia ou de tannin \square , 1 à 2 gram. pour 50 gram. de véhicule.

On donne aussi le paullinia à l'intérieur, 2 à 3 grammes \square ; l'infusion de matico \square , les potions de tannin, 25 à 50 centigrammes \square , de ratanhia, 1 gramme \square ; d'eau de Rabel, 10 à 20 gouttes \square ; d'eau de chaux, 30 à 60 grammes \square , etc., de laudanum, 1 à 2 gouttes \square .

Deux sangsues peuvent être appliquées à l'anus, s'il y a forte fièvre, et dans les cas graves il faut mettre un vésicatoire volant à l'épigastre.

En cas de complication d'érythème et d'ulcération

des fesses ou des malléoles, laver souvent les parties, saupoudrer de lycopode \square , de vieux bois \square , de sous-nitrate de bismuth $++$ ou d'amidon et lotions avec le sublimé, 10 centigrammes pour 300 grammes d'eau \square ; avec la glycérine coupée de moitié son poids d'eau, avec l'eau de goudron, etc.

Entérite de la seconde enfance. — Diète lactée ou potages ; tisane de riz, d'eau de son, d'eau albumineuse, d'eau panée, de racine de grande consoude, de semences de coings, etc., avec sirop de gomme, de consoude, de coings, de cachou, etc.

Bains quotidiens et cataplasmes sur le ventre avec ou sans laudanum.

Quelques médecins donnent de l'ipécacuanha au début, mais c'est un moyen que je ne conseille pas et qui n'est bon qu'en cas de fièvre typhoïde.

On a conseillé les sangues à l'anus ou sur le ventre, ce qui est mauvais, — les vésicatoires volants, ce qui ne vaut pas mieux ; — le quinquina en potion, ainsi que le tannin, la monésia, l'extrait de ratanhia ou l'acide sulfurique dilué, etc.

Le paullinia, 3 à 4 grammes ; — l'eau de chaux, de 30 à 60 grammes ; — le sous-nitrate de bismuth à 3 et 6 grammes sont infiniment préférables.

En cas de *héntérie*, la pepsine neutre à 3 et 6 ou 10 gram. est une bonne chose à employer. (Corvisart.)

Dans ce cas encore on peut, chez les enfants de deux à sept ans, donner, à l'exemple de Weisse, la viande crue de bœuf dégraissée, hachée, pilée et tamisée, 40 à 60 grammes par jour, en boulettes roulées dans du sucre, comme seul médicament ou comme nourriture exclusive $++$, ou la *musculine Guichon*, qui n'est que de la purée de viande conservée par du sucre.

Entérite chronique de l'enfance. — Surveiller le régime et diminuer l'alimentation de moitié ; — vivre à la campagne ; — flanelle sur le ventre ; — bains quotidiens à une basse température.

Sous-nitrate de bismuth à petite dose, 50 centigrammes à 1 gramme par jour après les repas \square ; paullinia, 2 à 3 grammes par jour \square ; glycérine anglaise bien pure, 15 à 20 grammes par jour \square ; infusion de matico, 1 à 2 grammes par jour.

Employer les autres préparations usitées dans l'entérite aiguë de la seconde enfance.

Entérite aiguë chez l'adulte. — Régime sévère ; — cataplasmes et bains ; — faire usage des mêmes tisanes et des mêmes remèdes que dans la seconde enfance, en augmentant les doses.

Ainsi des lavements de morphine, 1 à 2 centigrammes pour 500 grammes d'eau d'amidon ; — lavements avec la decoction de têtes de pavots, 20 grammes et d'amidon, 20 grammes ; — lavement d'amidon laudanisé, dix à douze gouttes.

Infusion de matico, 10 grammes pour 1 litre d'eau ou sirop de matico, 30 grammes, la decoction blanche, une bouteille par jour ; — le diascordium, 2 à 8 grammes par jour ; — sous-nitrate de bismuth, 5 à 20 grammes, en poudre, en pastilles ou en potion. V. DIARRHÉE.

Entérite chronique chez l'adulte. — Régime doux, moitié viandes, moitié légumes herbacés ou féculents bien cuits, en purée ; — séjour à la campagne, aux eaux minérales et au bord de la mer.

Une purgation saline avec le citrate de magnésie, 50 grammes, ou avec le sulfate de soude, 60 grammes, guérit quelquefois très-vite l'entérite érythéma-teuse chronique.

Dans les entérites chroniques, la graine de moutarde blanche, deux à trois cuillerées par jour, est de la plus haute utilité; — on peut aussi donner la gelée de carragaheen; — le vin de quinquina, un petit verre avant le repas; — l'eau de quassia amara; — la poudre de colombo, 50 centigrammes; — le sous-nitrate de bismuth, 1 à 2 grammes par jour, ou bien la poudre de craie composée de la façon suivante :

Craie préparée	200 grammes.
Cannelle	420 id.
Racine tormentille	} à 100 id.
Gomme arabique	
Poivre long	15 id.

Pulvériser séparément, mêlez le tout et faites prendre 1 à 2 grammes par jour. — Ou bien

Poudre de craie composé	200 grammes.
Opium en poudre	5 id.

Mélez.

Prendre à la dose de 1 gramme par jour.

(Pl. Lond.)

On donne aussi la confection d'hyacinthe, 5 à 10 grammes par jour; — la confection japonaise, à la même dose; — le cachou, 1 à 2 grammes; — l'acétate de plomb, 5 à 20 centigrammes. V. le formulaire de la DIARRHÉE.

Entérite cancéreuse. V. INTESTIN (CANCER DE L').

Entérite tuberculeuse. Un enfant qui a de la diarrhée depuis longtemps, qui maigrit beaucoup, qui a des tumeurs ganglionnaires et qui ayant eu des gourmes, des glandes et des ophthalmies, toussé beaucoup, a une entérite tuberculeuse.

* * Dans l'entérite tuberculeuse l'intestin grêle présente des granulations demi-transparentes, fibro-plastiques du péritoine, des granulations opaques, jaunes, tuberculeuses du tissu sous-muqueux, des adhérences avec le voisinage, enfin des ulcérations arrondies, profondes et des ulcérations transversales, anfractueuses, à bords rouges, livides, plus ou moins relevés.

* * L'entérite tuberculeuse est incurable et la mort arrive par consommation ou par complication de péritonite aiguë et de tuberculose pulmonaire.

Thérapeutique. — Dans l'entérite tuberculeuse le traitement est absolument le même que dans l'entérite chronique simple. V. ENTÉRITE, DIARRHÉE.

Entérite typhoïde. V. FIÈVRE TYPHOÏDE.

ENTÉROCÈLE. Hernie de l'intestin. V. HERNIE.

ENTÉRO-COLITE. Forme spéciale de l'entérite qu'on rencontre chez les nouveau-nés et chez les enfants à la mamelle.

* * L'entéro-colite a pour siège l'intestin

grêle, qui offre une hypertrophie des follicules isolés et agminés, et le gros intestin où se trouve ses follicules apparents au milieu d'une muqueuse rouge ou ulcérée.

* * Les coliques avec diarrhée verte, panachée, sanguinolente, et le ballonnement du ventre chez un jeune enfant caractérisent l'entéro-colite.

* * Les moyens à opposer à l'entéro-colite pour la guérir sont les mêmes que ceux de l'entérite. V. ENTÉRITE, DIARRHÉE.

ENTÉRO-CYSTOCÈLE. Tumeur formée par la hernie de la vessie et de l'intestin. V. HERNIE.

ENTÉRO-ÉPIPLOCÈLE. Tumeur formée par la hernie de l'intestin et de l'épiploon. V. HERNIE.

ENTÉROLITHE. Des pierres peuvent se former dans l'intestin de l'homme lorsque des matières calcaires viennent envelopper et incruster un calcul sorti des voies biliaires, un noyau de fruit, ou un corps étranger introduit dans les voies digestives. Elles sont composées, outre le noyau central, de carbonate de magnésie et de phosphate ammoniac-magnésien.

Les entérolithes donnent lieu à des coliques fréquentes, à de la diarrhée ou à de la constipation et à des accidents de péritonite ou d'étranglement intestinal pouvant occasionner la mort. V. INTESTIN (CONCRÉTION DE L').

ENTÉRO-MÉSÉNTÉRIQUE. La fièvre entéro-mésentérique, ainsi appelée parce qu'on la croyait constituée par une phlegmasie de l'intestin et des glandes du mésentère, n'est autre chose que la fièvre typhoïde. V. ce mot.

ENTÉRONOPHALE. Tumeur ombilicale formée par la hernie de l'intestin. V. HERNIE.

ENTÉRORRHAGIE. V. HÉMORRHAGIES DE L'INTESTIN, MELÈNA, HÉMORRHOÏDES.

ENTÉRORRHÉE. Les émotions morales dépressives, telles que la crainte et le frayeur, le froid sur le ventre ou les boissons froides, certains fruits, certains aliments, une alimentation grossière, l'arrivée dans les grandes villes, etc., déterminent souvent un flux plus ou moins abondant de l'intestin.

* * Chez les petits enfants, le travail de la dentition produit fréquemment l'entérorrhée.

* * L'entérorrhée s'observe souvent chez les vieillards d'une façon permanente.

* * Les flux de l'intestin, jadis appelés *flux cœliques*, quelquefois peu abondants, peuvent entraîner des évacuations si fréquentes et si considérables, qu'il en résulte un très-rapide amaigrissement, avec refroidissement de la peau, fonte instantanée du tissu cellulaire et la mort. V. CHOLÉRA.

* * Dans les entérorrhées, la matière du flux est séreuse, jaunâtre, bilieuse, souvent acide et

assez corrosive pour irriter et ulcérer la peau du pourtour de l'anus.

* * Les flux de l'intestin existent sans aucune lésion de la muqueuse ni des follicules muqueux, à titre de désordre fonctionnel, mais quand ils se prolongent l'action corrosive du liquide sécrété amène la congestion de la muqueuse et consécutivement son ulcération.

* * Les flux de l'intestin doivent être soignés aussitôt que possible pour éviter qu'ils ne produisent l'entérite aiguë.

* * L'entérorrhée exige qu'on garantisse le ventre de l'action du froid par de la flanelle, qu'on ordonne un exercice modéré, des bains et une alimentation choisie.

Thérapeutique. — L'entérorrhée doit être traitée par la tisane de gomme sucrée, — l'eau albumineuse, l'eau de riz, — l'eau panée, — la décoction blanche de Sydenham; — la décoction de racine de grande consoude, — l'eau avec du sirop de coings; — la décoction de bistorte, — de racine de fraisier, — de café noir sans sucre.

Des quarts de lavements d'eau d'amidon avec six à douze gouttes de laudanum de Sydenham, pour garder, ou bien des lavements de borax, 5 grammes, de thériaque, 5 grammes, etc.

Sous-nitrate de bismuth en *pastilles* de 25 centigrammes, huit à douze par jour; en *potion* dans de l'eau sucrée, ou en *poudre* à la dose de 2 à 10 grammes par jour [++].

Le *tannin* à la dose de 10 à 20 centigrammes dans un julep.

L'*extrait de ratanhia* ou de *monésia* à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme [±]; le *cachou*, 50 centigrammes [±].

La *poudre de garance*, 1 à 2 grammes □.

L'*opium*, 5 à 10 centigrammes par jour [±], le *dioscordium*, de 2 à 8 grammes [±]; la *thériaque*, de 2 à 4 grammes [±].

Les amers, tels que la poudre de *colombo*, — l'infusion de quassia amara, — de simarouba, à 1 et 4 grammes, etc.

Bains tièdes, flanelle sur le ventre; régime peu substantiel. V. FORMULAIRE DE LA DIARRHÉE.

ENTÉROTOMIE. V. ANUS CONTRE NATURE et OCCLUSIONS INTESTINALES.

ENTOPHYTES. Végétaux parasites qui se développent à l'intérieur du corps des animaux, comme *Poidium* du muguet (V. ce mot), le *leptotrix* de la bouche et les *cryptogames* des cavernes pulmonaires ou des canaux aériens des oiseaux, la *sarcine* de l'estomac. V. PARASITISME.

ENTORSE. L'entorse est une lésion traumatique des ligaments et de la synoviale des articulations, produisant la distension, l'érailllement et la rupture de ces parties, sans toutefois que les surfaces articulaires cessent d'être en rapport. Expérimentalement ces données anatomo-pathologiques ont été vérifiées sur les animaux (Bonnet, de Lyon).

* * Un coup, une chute, un faux mouvement peuvent causer l'entorse.

* * Une entorse est simple quand les ligaments et la synoviale seuls ont été intéressés; elle peut être compliquée d'un épanchement de sang en dedans et en dehors de l'articulation, ce qui déplace parfois les tendons voisins de l'articulation et les chasse au dehors de leur gaine rompue. Dans ces cas, il arrive quelquefois que les ligaments plutôt que de se rompre, pendant une distension extrême des articulations, quittent l'os sur lequel ils sont insérés en entraînant avec eux une portion d'os.

* * L'articulation tibio-tarsienne, le poignet, le genou, les articulations métacarpo-phalangiennes, sont les articulations où l'entorse apparaît le plus manifestement avec ses caractères essentiels.

* * Un empâtement et parfois la rougeur de la région; quelquefois une ecchymose; de la douleur à la pression, sur les points correspondant aux ligaments; une mobilité anormale de l'articulation lorsque l'on soumet les malades au chloroforme, l'absence de gonflement et de mobilité des os, les saillies des tendons déplacés, la douleur pendant les mouvements communiqués et les mouvements spontanés sont les signes d'une entorse.

* * Les articulations voisines de celle qui est atteinte d'entorse sont plus ou moins douloureuses, suivant la distension qu'ont éprouvé les ligaments articulaires.

* * Au moment où une entorse se produit la douleur est quelquefois si vive que les malades tombent en syncope. Une déchirure des nerfs qui rampent autour de l'article n'est pas étrangère à cet accident (Magendie).

* * L'arthrite sub-aiguë, l'arthrite aiguë, compliquent quelquefois l'entorse; — plus d'une synovite a eu son point de départ dans une entorse, qui n'en a été que la cause occasionnelle, et c'est ce qui se voit chez les individus d'un tempérament scrofuleux ou exposés aux arthrites rhumatismales.

* * On ne confondra pas l'entorse du poignet avec une fracture du radius, parce que, bien qu'il y ait une déformation due au gonflement périarticulaire, jamais la main n'est franchement portée en dedans dans l'entorse. Dans la fracture on sent un point douloureux sur le point fracturé. Il est plus difficile de distinguer de l'entorse une fracture ou fêlure avec conservation du périoste; la durée nécessaire pour le rétablissement des fonctions de l'articulation et un léger gonflement de l'extrémité osseuse révéleront plus tard la fracture.

* * Le diastasis de l'articulation du poignet est un degré intermédiaire entre l'entorse et la luxation. V. DIASTASIS.

L'entorse des doigts ne peut être confondue avec aucune lésion, si ce n'est avec une fracture

très-rapprochée de l'articulation; mais dans celle-ci la crépitation peut toujours se produire et il y a une douleur plus vive sur le trajet de la phalange qu'au niveau de l'articulation.

L'entorse de l'articulation tibio-tarsienne ne sera pas confondue avec une fracture par arrachement des malléoles. Dans l'entorse ce sont les parties molles qui sont douloureuses et non les os. Un arrachement du point d'implantation des ligaments ne peut pas toujours être diagnostiqué; enfoncer une aiguille dans l'os ou entre les fragments n'est pas une preuve. La mobilité du sommet de la malléole est un meilleur signe. A défaut de diagnostic immédiat, la facilité de marcher rendue au malade huit jours après son accident sera un signe qui devra faire repousser l'idée d'une fracture.

Les entorses du genou, des coudes, des hanches, de la colonne vertébrale, ne sont pas aussi prononcées que les autres entorses, à cause des moyens de renforcement de ces articulations; dans ces cas les lésions sont bornées à de petits désordres; une hydarthrose ou une arthrite subaiguë en sont souvent la conséquence.

Dans l'entorse du genou, un épanchement de sang dans l'articulation est chose assez fréquente, et peut être pris pour une luxation des cartilages semi-lunaires. V. LUXATION DU GENOU.

Thérapeutique. — On a guéri des entorses en trempant le membre atteint dans de l'eau froide au moment de l'accident (Boyer). Quoique la douleur s'accroisse immédiatement, la guérison n'a pas moins lieu en peu de temps.

On prescrit en général : l'immobilité, le repos au lit, des cataplasmes froids ou des compresses arrosées d'un mélange d'eau blanche et d'eau-de-vie camphrée; ou bien un cataplasme de pulpe de pomme de terre crue râpée.

Dès que la douleur a diminué, il faut immobiliser l'articulation (Larrey, J. Cloquet) par un appareil inamovible (bandage stucké, bandage dextriné, bandage moulé en plâtre). Il ne faut pas laisser trop longtemps l'appareil inamovible en place, à moins de faire lever et marcher les malades, et encore ne doit-on pas trop prolonger son usage, crainte d'ankylose.

Après la guérison de l'entorse, on rendra à l'articulation ses fonctions par les douches, les bains de Barèges, le massage; on euverra les malades aux eaux de Barèges et de Saint-Amand. V. ARTHRITES.

Si une douleur articulaire persistait, s'il y avait de la rougeur et de la chaleur, on placerait dix à quinze sangsues autour de l'articulation. Le membre serait tenu dans une position élevée.

Le massage, dans les entorses, a une importance réelle (Brulet, Girard); il favorise la résorption des liquides épanchés, replace les tendons dans leurs rapports normaux, et tonifie les parties molles des articulations, il est d'un bon usage dans les entorses simples.

Pour masser une entorse, on enduit la peau d'une couche d'huile d'olive, et l'opérateur presse sur les

parties, en glissant, de façon à suivre le trajet des tendons et des ligaments; pendant une heure cette manœuvre est continuée; on revient à l'usage du massage vingt-quatre heures après. Quels que soient les avantages de ce procédé, on ne l'emploiera jamais quand il y aura un épanchement dans l'article, et quand il n'aura pas été déterminé d'une manière précise s'il y a une entorse ou une fracture. Il est parfaitement inutile de tenter de faire marcher immédiatement les malades pour faire voir que le massage a produit un bon effet.

ENTOZOAIRES. V. PARASITES.

ENTROPION. Un renversement de la paupière en dedans, de telle sorte que les cils viennent irriter le globe oculaire et donner lieu à une conjonctivite chronique, est un entropion.

* * Les inflammations anciennes de la conjonctive palpébrale, la contracture de l'orbiculaire, produisent ordinairement l'entropion.

* * Un larmolement continu, un spasme du muscle orbiculaire, des douleurs oculaires et plus tard une conjonctivite et une kératite chronique franche résultent de l'entropion complet.

* * Le trichiasis et le distichiasis ont un côté commun avec l'entropion; ils produisent les mêmes résultats (V. TRICHLIASIS ET DISTICHLIASIS). L'inspection seule montre la nature du mal dans l'entropion; le bord ciliaire de la paupière est renversé en dedans; il faut tirer la peau des paupières pour voir les cils. Dans le trichiasis on voit le bord libre des paupières.

Thérapeutique. — Si l'entropion est dû à une contracture des fibres les plus internes du muscle orbiculaire, des applications d'extrait de belladone paralysant le muscle ou atténuant ses contractions, le mal cessera. Si la contracture devient persistante, on sectionnera le muscle sous la peau (A. Key, F. Cunier). V. BLÉPHAROSPASME.

Si l'entropion est dû à une déformation du cartilage tarse, on incise verticalement la paupière au niveau de l'angle interne de l'œil dans l'étendue de 2 centimètres (Guthrie, W. Adams, Rosas, Jæger, Crampton), on passe un ou deux fils dans le cartilage, et on les fixe sur les parties voisines avec des bandes agglutinatives pendant huit jours, et l'on panse simplement, afin qu'il se produise des bourgeons charnus dans le point où a été faite l'incision, et afin que les paupières ne se réunissent que par l'interposition de tissu cicatriciel dans une étendue aussi grande que possible. On peut aussi faire l'opération du Pagenstescher, c'est-à-dire d'Ammon. V. CONJONCTIVITES ET CONJONCTIVE, GRANULATIONS.

L'entropion dû à la rétraction de la conjonctive transformée en tissu cicatriciel, et quelquefois aussi dû à la laxité de la peau, sera traité par la cautérisation linéaire transversale pour produire sur la peau un tissu rétractile qui renverse la paupière en dehors: on cautérise soit avec le fer rouge (Celse), soit avec l'acide nitrique concentré (Helling). Pour cela, il faut appliquer sur la paupière une goutte d'acide sulfurique faisant une tache de 7 millimètres de large; essuyer après dix secondes; renouveler successivement les applications jusqu'à ce qu'il y ait une brûlure transversale parallèle au bord palpébral (Quadri).

Si consentivement il y a menace d'entropion, on aura la ressource de faire l'occlusion de l'œil par suture des paupières. V. ECTROPIOS.

On fera avec plus de fruit l'excision d'un lambeau de peau transversal ou en forme de croissant parallèle au bord libre de la paupière, on réunira après par trois points de suture (Celse). Pour faire facilement cette opération à l'aide d'une pince à double

l'entropion consécutif aux granulations conjonctivales se traite par la section de la commissure externe et la suture réunissant la muqueuse à la peau (Ammon). V. CONJONCTIVE, GRANULATIONS, l'entropion consécutif à des adhérences de la paupière avec le globe oculaire réclame le traitement préliminaire du sphylléparon. V. ce mot.

On évitera beaucoup d'entropions en ne faisant



Fig. 185. — Pince de Ruysch et Verduin (modèle de Tavignot).

courbure et à mors percés de trous, ou saisit un pli de la peau; la pince à mors troués de Ruysch et Verduin est fort utile dans cette circonstance.

On passe par les trous de la pince des épingle à insectes ou des aiguilles enfilées de fil de soie ou de fils métalliques pour faire la suture. On retranche toute la portion de peau saisie en avant des mors de l'instrument, puis on réunit. (Dionis.)

Avec la pince à béquille de W. Adams on peut se borner à retrancher un pli de la peau, verticalement ou transversalement, ou même sectionner celui-ci avec

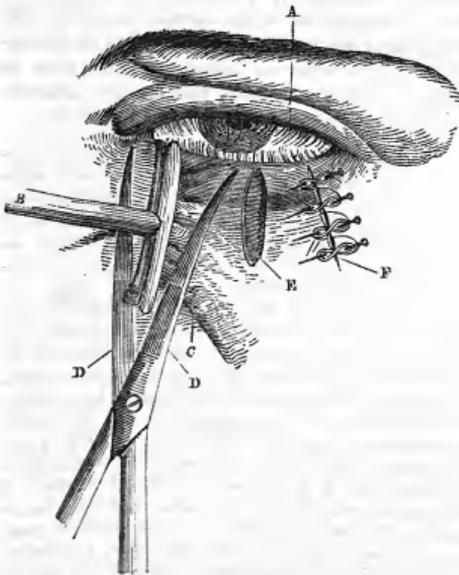


Fig. 186. — Opération de l'entropion avec la pince W. Adam. — E. Plaie prodnite. — F. Plaie réunie.

des ciseaux courbes (Janson), après l'avoir saisi avec des pinces à griffes. Mais ici la plaie n'est plus régulière et peut laisser une cicatrice difforme. On réunit ensuite avec les serres-fines de Vidal (de Cassis).

Faire un pli à la peau, réunir par suture (Celse) ou avec des serres-fines (Goyrand) est aussi douloureux pour le malade que l'excision d'un lambeau, sans offrir les mêmes avantages que celle-ci.

Détruire le bord libre des paupières par la cautérisation (Celse) convient dans le trichiasis plus que dans l'entropion; l'excision de ce bord substitue une difformité à une autre difformité.

point de cautérisations répétées avec le crayon de nitrate d'argent, sur les conjonctives, pour le cas de conjonctivites purulentes et de granulations aiguës.

ENVIE. Nom vulgaire donné aux taches congénitales brunes et rouges de la peau. On les appelle aussi : *taches de vin, framboises, fraises*, d'après leur apparence extérieure, mais ces termes n'ont rien de scientifique. V. TUMEURS ÉRECTILES.

ÉPANCHEMENTS DE SANG. V. CONTUSION, DE L'ABDOMEN, PLAIE, HÉMATOCÈLE, ÉPANCHEMENT DANS L'ABDOMEN, PLAIE DE POITRINE, LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L'ENCÉPHALE.

ÉPHÉLIDE. La peau du visage ou du tronc et des mains se couvre souvent de taches jaunâtres superficielles sous-épidermiques, qu'on appelle des éphélides. Il y en a deux espèces : 1° les *taches de rousseur* très-petites occupant le visage et les mains des personnes blondes et rousses; 2° les taches hépatiques ou véritables éphélides, beaucoup plus larges, lenticulaires et souvent irrégulières.

** Les éphélides sont des macules dues à l'accumulation d'une petite quantité de pigment sous la peau.

** Dans le cours de la grossesse des éphélides se montrent souvent sur le visage, notamment au front, sous forme de taches, occupant une grande surface, et elles disparaissent seules un ou deux mois après l'accouchement. C'est ce qu'on appelle le *masque*.

Thérapeutique. — Favoriser la résorption du pigment; voilà la première indication à remplir et pour cela il faut employer les lotions avec la pâte d'amandes délayée dans l'eau, — la lotion d'eau de son, — les lotions d'alun, 5 grammes pour 30 grammes d'eau de roses, — les lotions de borax, 10 grammes pour 50 grammes d'eau de rose; — la pommade de borax, 10 grammes pour 40 grammes d'axonge; — le glycérolé de borax, 10 grammes pour glycérolé d'amidon, 50 grammes, ou bien :

Pommade antéphélique.

Beurre de cacao	25 grammes.
Précipité blanc	75 centigrammes.
Baume du Pérou	3 grammes.

Mélez. pour frictions ⊕. (Corbel-Lagneau.)

Eau de Guerlain.

Bichlorure de mercure.	5 centigrammes.
Eau distillée.	25 grammes.

Faites dissoudre et prenez :

Eau distillée de lanier- cerise.	} à 100 grammes.
Eau distillée de feuilles de pêcher.	

Mélez et ajoutez dans l'ordre :

Extrait de Saturne.	25 décigrammes.
Alcool	25 centigrammes.

Unis à

Teinture de benjoin.	4 gramme.
------------------------------	-----------

Cette lotion renferme 1 cent-millième de bichlorure de mercure ☐.

Eau de Gowlard.

Émulsion d'amandes amères.	100 grammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque.	} à 5 centigrammes.
Bichlorure de mercure.	

Pulvériser le chlorhydrate et le bichlorure, puis ajoutez l'émulsion peu à peu ☐.

Lotion antéphélique.

Eau distillée.	100 grammes.
Bichlorure de mercure.	4 décigrammes.
Alcool.	q. s.
Acétate de plomb.	} à 15 décigrammes.
Sulfate de zinc.	

Mélez. Lotions deux fois par jour et laissez des compresses imbibées sur les taches ☐. (Hardy.)

Eaux minérales.

Il faut prescrire la boisson, les bains et les douches d'eau d'Enghien, d'eau de Cauterets, d'eau de Luchon, d'eau de Barèges, etc., de toutes les eaux sulfureuses.

ÉPIÉMÈRE. La fièvre éphémère est celle qui ne dure qu'un jour. V. FIÈVRE.

ÉPIDROSE (SUEURS ABONDANTES). Les sueurs abondantes qui se font de temps à autre chez des personnes, d'ailleurs en bonne santé, constituent l'épidrose.

** On voit l'épidrose se produire d'une façon intermittente, régulière, tous les mois et tous les ans, et une fois la transpiration terminée les malades reprennent l'exercice régulier de leurs fonctions.

* * * L'épidrose est ordinairement accompagnée d'un état nerveux chronique et d'hypochondrie plus ou moins caractérisés.

* * * Des sueurs nocturnes chez un sujet qui tousse et qui maigrit annoncent une tuberculisation pulmonaire.

* * * Une sueur permanente, visqueuse, gluante et froide, annonce une mort prochaine.

* * * La sueur qui colore le linge en jaune annonce l'ictère et la présence de la matière colorante de la bile dans le sang.

* * * Des sueurs sucrées annoncent certainement le diabète.

Thérapeutique. — Contre l'épidrose, il faut conseiller l'hydrothérapie, les bains de mer et de rivière.

Purgations mensuelles; — vin de quinquina et

préparations de quinquina; — préparations ferrugineuses.

Agaric blanc, 50 centigrammes à 1 gramme; — acétate de plomb, 5 à 10 centigrammes; — opium, 5 à 15 centigrammes par jour; — teinture de scille, 20 à 30 gouttes; — teinture d'aconit, 6 à 20 gouttes.

ÉPIALE. On appelait jadis fièvre épiale ce que l'on appelle aujourd'hui fièvre typhoïde (V. FIÈVRE), lorsque les malades éprouvent à la fois une sensation de chaleur et de froid.

ÉPICANTHIS. La laxité de la peau de la racine du nez et des plicatures au niveau du grand angle des deux yeux, constitue l'épicanthis. Une disposition congénitale, les paralysies du muscle de la face et du muscle orbiculaire sont les causes de l'épicanthis.

Le strabisme coexiste quelquefois avec l'épicanthis.

Thérapeutique. — Contre l'épicanthis congénital, il faut faire un pli à la peau, enlever un lambeau, et réunir par suture.

Contre l'épicanthis lié à une paralysie musculaire, il faudra au contraire électriser seulement les muscles de la face.

ÉPICÉA (FAUX-SAPIN). Arbre des conifères qui fournit la poix de Bourgogne.

ÉPIDÉMIES. Les maladies qui se montrent au même instant et dans le même lieu sur un grand nombre de personnes sont des épidémies.

* * * Des miasmes végétaux et animaux introduits dans le corps, où ils agissent à la manière des ferments, l'absorption de spores ou d'animacules, invisibles à l'œil nu, fournis par un premier malade, et l'altération des aliments sont la cause des épidémies.

* * * Pour arrêter les épidémies il faut veiller avec soin sur la qualité des céréales, des eaux et des substances alimentaires; il faut empêcher la communication des individus et disperser les foyers épidémiques dans une campagne voisine au lieu de les entasser; il faut allumer de grands feux dans les rues et sur les places publiques, purifier les maisons et les vêtements par le gaz acide sulfureux, par des émanations de coaltar, par des aspirations et par des aspersiones d'acide phénique, substances qui ont pour effet de ralentir ou d'empêcher le développement des germes végétaux ou animaux parasites.

ÉPIDIDYME (MALADIES DE L'). V. TESTICULE.

ÉPIDIDYMITÉ. V. ORCHITE.

ÉPIGLOTTE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L'). Une brûlure de l'épiglotte existe rarement seule, elle est accompagnée d'une brûlure des replis aryténo-épiglottiques, et se révèle alors par les signes d'une angine larvée œdémateuse, et d'une épiglottite. V. ces mots.

Une plaie de l'épiglotte est quelquefois produite pendant une tentative de suicide par une

section du col, l'épiglotte maintenue par la muqueuse ne produit pas de suffocation.

La destruction de l'épiglotte par une plaie contuse, une balle, par exemple, n'entraîne pas une difficulté sérieuse de la déglutition des liquides (Larrey).

Thérapeutique. — On traitera les brûlures de l'épiglotte par les gargarismes émollients; on traitera l'angine laryngée œdémateuse, ou œdème de la glotte, par les moyens appropriés.

Les plaies de l'épiglotte doivent être abandonnées à elles-mêmes sans se préoccuper de leur réunion.

ÉPIGLOTTITE AIGÜE. L'épiglotte enflammée devient rouge, se tuméfie, rend la déglutition difficile, rarement impossible, produit parfois une toux convulsive, de la dysphagie, une altération de la voix, et la mort en est quelquefois très-rapidement la conséquence (Dezemeris).

* * En abaissant fortement la base de la langue, on voit si l'épiglotte est tuméfiée et le diagnostic de l'épiglottite ne présente pas de difficultés.

* * Des érosions, des ulcérations sur l'épiglotte, soit sous l'influence de la syphilis, soit sous l'influence de pharyngites antérieures (V. ce mot), qui se terminent quelquefois par des pertes de substance, constituent l'*épiglottite chronique*.

Thérapeutique. — On traitera comme les pharyngites (V. LARYNGITE et PHARYNGITE), qui existent presque toujours en même temps que l'épiglottite; la cautérisation de l'épiglotte enflammée a rendu quelques services dans les cas où les gargarismes astringents et émollients avaient échoué.

ÉPILATION. Méthode thérapeutique d'avulsion des cheveux employée pour la guérison de la teigne, de la mentagre et des maladies de la peau, déterminées par la présence de parasites sur les poils et dans les follicules pileux. V. TEIGNE et PARASITISME.

La calotte était le moyen jadis employé pour arracher les cheveux aux enfants malades de la teigne. On appliquait des bandelettes de toile couverte de poix sur la partie malade, et rasée de façon à former une espèce de calotte qu'on enlevait au bout de huit jours en arrachant les cheveux. Ce moyen expéditif, mais douloureux, a été abandonné, cependant aujourd'hui qu'on pourrait anesthésier les enfants avec du chloroforme, il pourrait de nouveau être mis en usage. V. CALOTTE.

L'épilation se fait avec les doigts sur la tête partiellement frottée de graisse et saupoudrée de poudre de charbon et de chaux, à parties égales. C'est le procédé de M. Mahon pour la guérison des teignes.

On fait aujourd'hui l'épilation des teigneux, d'après la méthode de Plumbe et de Bazin. Les cheveux étant coupés ras et la tête étant rendue

insensible avec l'huile de cade, on se sert d'une pince pour arracher les poils dans le sens de leur implantation, et quand on en a enlevé une étendue de 1 centimètre, on lave avec une brosse à dents mouillée d'une solution de sublimé au vingtième, puis on continue à épiler et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait arraché tous les cheveux malades. V. TEIGNE et MENTAGRE.

ÉPILEPSIE. Des attaques convulsives subites, avec perte entière de la connaissance et insensibilité complète, revenant à des intervalles plus ou moins rapprochés, caractérisent le *mal sacré*, le *mal caduc*, le *grand mal* ou autrement l'*épilepsie*.

* * Un simple *vertige* avec ou sans absence de la pensée pendant quelques secondes, caractérise également l'*épilepsie* sous une forme qu'on appelle le *petit mal* parce qu'il conduit au grand.

* * Dans l'épilepsie, les altérations du système nerveux sont entièrement inconnues, car si, dans quelques cas, il y a des lésions du cerveau et des méninges, chez le plus grand nombre des malades, sauf une anomalie de distribution des vaisseaux de l'encéphale, il n'existe aucune nosologie capable de rendre compte du mal.

* * Il y a des épilepsies *symptomatiques* occasionnées par une lésion du cerveau et des méninges, et des épilepsies *sympathiques* d'une lésion éloignée du cerveau, mais dans la plupart des cas c'est une névrose.

* * Après sa guérison, une hémorrhagie cérébrale est souvent suivie d'attaques d'épilepsie plus ou moins évidentes.

* * L'enfance et le sexe féminin sont prédisposés à l'épilepsie.

* * Aucune névrose n'est plus souvent *héréditaire* que l'épilepsie, mais ici il y a souvent *hérédité de métamorphose*, lorsque l'épilepsie des parents engendre la folie chez la descendance, ou quand, au contraire, c'est la folie qui amène l'épilepsie.

* * La frayeur est une des causes les plus fréquentes de l'épilepsie essentielle.

* * L'alcoolisme et l'intoxication saturnine engendrent souvent l'épilepsie.

* * Le travail de la dentition, la présence de vers intestinaux, surtout du ténia, la suppression d'un exanthème ou de la menstruation, la grossesse, certaines névralgies, etc., sont les causes de l'épilepsie sympathique.

* * L'épilepsie se produit assez souvent sous l'influence d'une sorte de contagion, par un effet singulier d'imitation, lorsqu'une personne impressionnable est par hasard témoin d'une attaque épileptique.

* * Les attaques convulsives de l'épilepsie sont souvent précédées d'un *aura* (sorte de névralgie), qui, du doigt, de l'orteil, du testicule, de l'estomac, de l'œil, etc., gagne rapidement la tête et aussitôt amène les convul-

sions épileptiques, et c'est à ce point que si l'on peut à temps comprimer ou lier au-dessus de cet *aura*, on supprime l'attaque. Qui peut guérir l'*aura* supprimera l'épilepsie.

* * Dans l'épilepsie, au moment des attaques et quelques heures après, il y a une forte congestion du fond de l'œil qui est en rapport avec la congestion du cerveau, et l'on observe souvent une anomalie dans le nombre et la distribution des vaisseaux de la rétine (Bouchut).
V. CÉRÉBROSCOPIE.

* * Jamais un épileptique ayant le grand ou le petit mal, ne se souvient de ce qui s'est passé dans son attaque convulsive ou durant son vertige.

* * Après l'attaque d'épilepsie il y a toujours un coma prolongé ou des phénomènes d'excitation cérébrale et quelquefois d'aliénation.

* * L'épilepsie incurable conduit certainement à la démence au bout d'un certain nombre d'années.

* * Des étourdissements passagers plus ou moins fréquents, avec émission involontaire de l'urine, dépendent toujours de l'épilepsie dans la forme qu'on appelle le vertige épileptique ou le petit mal.

Thérapeutique. — Les épileptiques ayant leurs attaques partout où ils se trouvent, ne doivent pas sortir seuls pour n'être point écrasés par les voitures, ni avoir de feu sans grille protectrice pour ne point se brûler.

Dans leurs attaques, les épileptiques doivent être débarrassés de toute gêne dans les vêtements et placés à terre sur un matelas, maintenus par des serviteurs pour éviter toute fâcheuse contusion.

Les attaques d'épilepsie qui sont suivies de phénomènes de congestion cérébrale doivent être traitées par une petite saignée.

L'épilepsie saturnine et alcoolique guérit aisément par la température et par la cessation des préparations de plomb.

Quand l'épilepsie existe chez une personne atteinte de ténia, il suffit d'expulser l'helminthe par la décoction d'écorce de grenadier ou de kouso, par l'extrait éthéré de fougère mâle, par la bouillie de semences de courge, etc., pour guérir la névrose.

Les antispasmodiques, la valériane, l'oxyde de zinc, le valérianate de zinc, le lactate de zinc, le camphre, le musc, le castoréum, l'asa fœtida, le sirop d'éther et de chloroforme, les inspirations d'une petite quantité de chloroforme, 5 gouttes par heure; les lavements de chloroforme à 1 gramme, trois fois par jour, etc., sont très-utiles.

L'opium et la morphine à doses progressives ont été quelquefois donnés avec avantage.

L'atropine, le valérianate d'atropine et l'extrait de belladone sont souvent employés contre l'épilepsie; — l'extrait de belladone à 1 centigramme par jour, puis deux, puis trois, quatre et ainsi de suite, tant qu'il n'y a pas d'accident, a, dit-on, donné de bons résultats. (De Breyné.)

Le nitrate d'argent à 1, 2, 3 et 5 centigrammes par jour, continué pendant longtemps, a guéri quel-

ques cas d'épilepsie; mais ce médicament donne de la gastralgie ou de l'entérite et à la longue finit par donner une teinte ardoisée à la peau.

Les mercuriaux ont été quelquefois employés avec succès, mais rien ne dit qu'alors il n'y eût quelque lésion syphilitique de l'intérieur du crâne.

Les vésicatoires, les sétons, les cautères et les moxas le long du rachis diminuent très-notablement la fréquence des attaques épileptiques.

Un cautère sur le chemin d'un *aura epileptica*, une cautérisation au fer rouge qui le détruit, quelquefois même l'amputation de la partie où il se trouve, guérissent souvent l'épilepsie; mais c'est là un moyen à ne pas employer légèrement, sans l'avis de plusieurs confrères réunis en consultation.

Il y a une foule de remèdes empiriques proposés contre l'épilepsie, le galium album, — le sélin ou persil des marais, — le gui de chêne, — l'armoise, — les préparations ferrugineuses s'il y a chlorose, — le quinquina et le sulfate de quinine contre l'intermittence, — le sulfate de cuivre ammoniacal, — le bromure de potassium, etc. Les doses auxquelles on emploie ces remèdes se trouveront ci-jointes dans le formulaire.

FORMULAIRE DE L'ÉPILEPSIE.

Opiat antiépileptique.

Indigo pulvérisé.	15 grammes.
Poudre aromatique	2 id.
Sirop.	q. s.

Mêlez. Cette quantité se prend d'abord en deux jours, puis on la donne toutes les vingt-quatre heures. Cet opiat réussit également contre l'hystérie. (Idler.)

Pilules contre l'épilepsie.

Oxyde de zinc.	1 gramme.
Poudre de valériane.	2 id.
Castoréum.	2 décigrammes.

F. s. a. douze pilules. A prendre en trois fois dans la journée. Continuer très-longtemps [±]. (Duppuyren.)

Mélange antispasmodique.

Oxyde de zinc.	8 grammes.
Calomel à la vapeur.	4 id.
Valériane en poudre.	4 id.

Mêlez et divisez en soixante-dix prises : à prendre deux prises par jour, une le matin à jeun, et l'autre avant diner, dans les maladies épileptiformes des enfants [□]. (Blache.)

Poudre antispasmodique.

Oxyde de zinc.	6 décigrammes.
Sucre.	2 grammes.

Mêlez et divisez en six prises. Une toutes les deux heures, dans un peu d'eau sucrée [±]. (Brachet.)

Zincater des Allemands ou éther zincé.

Chlorure de zinc.	20 grammes.
---------------------------	-------------

Faites dissoudre dans :

Alcool rectifié.	40 grammes.
Ether sulfurique.	80 id.

Par gouttes (deux à quatre), deux fois par jour, dans de l'eau sucrée [±].

Pilules antispasmodiques.

Oxyde de zinc	2 grammes.
Conserve de roses	q. s.

Mêlez et faites trente-six pilules. Une matin et soir dans l'épilepsie, l'hystérie, etc. (Mauvoir.)

Pilules contre l'épilepsie.

Oxyde de zinc	5 centigrammes.
Campfire	3 id.
Extrait de belladone	3 id.

F. s. a. une pilule. A prendre une le soir et une le matin.

On prescrit en même temps des vésicatoires volants sur diverses parties du corps affectées de paralysie ou de fourmillement, et ce traitement fut suivi de guérison. (Récamier.)

Pilules antiépileptiques.

Bleu de Prusse	} à 40 grammes.
Oxyde de zinc	

F. s. a. cent pilules. On prendra une de ces pilules le matin à jeun pendant la première semaine, puis deux la seconde, puis trois, et ainsi de suite, tant qu'il y aura tolérance ☒. (de Bourge.)

Pilules de nitrate d'argent.

Nitrate d'argent	20 centigrammes.
----------------------------	------------------

Dissolvez dans

Eau distillée	q. s.
-------------------------	-------

Épaississez la dissolution avec

Gomme adragant	q. s.
--------------------------	-------

F. s. a. douze pilules, dont on prendra une chaque demi-heure, jusqu'à concurrence de quatre, huit, etc. Ces pilules doivent être souvent renouvelées à cause de leur décomposition rapide ☒. (Ruef.)

Pilules de Mèrat.

Extrait aqueux d'opium	2 grammes.
Campfire en poudre	3 id.
Musc —	1 id.
Nitrate d'argent en poudre	15 centigrammes.

Mêlez, et avec suffisante quantité de sirop simple, faites quarante-huit pilules. Une matin et soir, puis deux, puis trois, et successivement davantage ☒.

Poudre contre l'épilepsie.

Oxyde de zinc	3 gramme.
Sucre	4 id.

Mêlez. Partagez en vingt doses, trois par jour pour l'adulte, une heure après chaque repas. Si l'oxyde est bien supporté, augmentez d'un gramme tous les huit jours, jusqu'à ce qu'on ait atteint la dose de 2 grammes 15 centigrammes par jour ☒. (Herpin.)

Pilules contre l'épilepsie.

Sous-nitrate de bismuth	1 gramme.
Extrait de quinquina	2 id.
— de jusquiame	5 décigrammes.

Faites douze pilules. Deux par jour ☐. (Vallerand.)

Pilules contre l'épilepsie.

Extrait aqueux d'opium	5 centigrammes.
Acétate de plomb	2 décigrammes.
Poudre de jusquiame	4 —

Faites huit pilules. Une le matin et une le soir ☐. (Récamier.)

Pilules du docteur Koopp.

Acétate de plomb pulvérisé	2 décigrammes.
Semences de phellandrium id.	2 grammes.

Mêlez et incorporez dans :

Extrait de millefeuille	4 id.
-----------------------------------	-------

Faites des pilules de 1 décigramme. Dans le traitement de l'hystérie et de l'épilepsie. A prendre deux par jour ☐.

Pilules cuivreuses.

Mie de pain	3 grammes.
Sulfate de cuivre ammoniacal	4 décigrammes.
Carbonate d'ammoniaque	q. s.

Faites quarante-huit pilules de 2 décigrammes. A prendre deux ou trois par jour, dans l'épilepsie ☒. (Swediaur.)

Pilules contre l'épilepsie.

Sulfate de cuivre ammoniacal	120 centigrammes.
Extrait de valériane	6 grammes.

F. s. a. soixante-douze pilules; une, puis deux, jusqu'à quatre par jour ☒. (Biett.)

Pilules contre l'épilepsie.

Sulfate de cuivre ammoniacal	3 décigrammes.
Mie de pain blanc	4 gramme.
Sirop de sucre	q. s.

Trois matin et soir, en augmentant la dose d'une pilule tous les deux jours. (Urban.)

Poudre de Bresler.

Poudre de racine d'armoise	100 grammes.
Sucre en poudre	200 id.

Mêlez. Une cuillerée à café quatre fois par jour.

Préparations de valériane.

Poudre, 1 à 10 grammes; à prendre dans l'eau sucrée ou en pilules; 5 à 50 grammes dans l'épilepsie ☒.

Extrait, 1 à 10 grammes, en pilules ☒.

Teinture, 2 à 30 grammes, dans une potion ☒.

Teinture éthérée, 2 grammes ☒.

Sirop, 20 grammes dans une potion ☒.

On emploie aussi beaucoup la tisane faite par infusion, à la dose de 4 à 30 grammes pour un litre d'eau.

Atropine.

A l'intérieur, l'atropine se prescrit à la dose de 1 à 5 milligrammes. On l'emploie aussi par la *méthode endermique*. Atropine, 5 centigrammes; divisez en vingt prises, une ou deux chaque jour sur la peau nouvellement dépouillée de son épiderme. On pourrait peut-être aussi l'employer au moyen d'injections hypodermiques, avec la seringue de Pravaz.

Goutte ou teinture d'atropine.

Atropine	4 gramme.
Alcool à 85°	40 id.

Faites dissoudre. Se prescrit en potions à la dose d'une goutte pour l'enfant et de cinq gouttes pour l'adulte.

Sirop d'atropine.

Atropine	1 décigramme.
--------------------	---------------

Faites dissoudre dans 10 grammes d'eau; dissolvez

à l'aide d'une gouttelette d'acide chlorhydrique, mêlé avec sirop de sucre blanc 1000 grammes. (Boucharjat.) On le donne à la dose de 10 à 20 grammes. 100 grammes de ce sirop renferment un demi-centigramme d'atropine ☐.

Pilules contre l'épilepsie.

Extrait de stramonium . . .	} à 1 gramme.
— de belladone . . .	
Campbré	} à 5 décigrammes.
Opium	

F. s. a. des pilules de 10 centigrammes à prendre une par jour, en augmentant la dose et la portant, avec ménagement, jusqu'à quinze et vingt pilules par jour ☐. (Leuret.)

Pilules d'iode double de zinc et de strychnine.

Iode double de zinc et de strychnine	1 décigramme.
Consève de rose	q. s.

F. s. a. douze pilules. A prendre une par jour. On augmente successivement la dose ☐.

Potion d'iode double de zinc et de strychnine.

Iode double de zinc et de strychnine	2 centigrammes.
Eau distillée	100 grammes.
Sirop de fleur d'oranger	30 id.

Mêlez. A prendre en deux fois dans la journée ☐.

Pilules antiépileptiques.

Valériane en poudre	30 grammes.
Limaillon de fer	12 id.
Myrrhe	} à 6 grammes.
Extrait de tormentille	
Oliban	

F. s. a. des pilules de 15 centigrammes.

On en prescrit cinq à dix, trois fois par jour contre l'épilepsie déterminée par l'onanisme ☐. (Quarin.)

Pilules contre l'épilepsie.

Extrait de belladone par décoction aqueuse	4 grammes.
Poudre de gomme arabique	2 id.
— de guaiac	q. s.

Cent vingt pilules. On prendra une pilule le premier jour, deux le second et l'on augmentera ainsi de une chaque jour, jusqu'à six en vingt-quatre heures, deux matin, midi et soir, et une ou deux heures avant le repas. On continue ainsi, si l'on n'éprouve pas un trouble notable dans la vue. Si ce trouble se manifeste, on diminue la dose ou l'on cesse tout à fait pendant quelques jours. Si l'on n'observe aucune altération dans la vue, ni autres effets fâcheux, on pourra porter la dose à huit ou dix pilules, ce qui fera 30 centigrammes d'extrait de belladone par jour.

On prend en même temps de la tisane de valériane. (De Breyne.)

Pilules contre l'épilepsie.

Extrait aqueux d'opium	5 centigrammes.
Acétate de plomb	2 décigrammes.
Poudre de jusquiame	4 id.

Faites huit pilules. Une le matin et une le soir. (Récamier.)

Électuaire d'armoise.

Poudre d'armoise	5 grammes.
Miel	q. s.

F. s. a. un électuaire à prendre le soir, un verre

de bière par dessus; vanté en Allemagne contre l'épilepsie ☐.

Électuaire antiépileptique.

Quinquina en poudre	400 grammes.
Etain en poudre	} à 50 grammes.
Racine de valériane	
Sirop de sucre	q. s.

4 grammes matin et soir pendant trois mois, en interrompant pendant vingt-quatre heures tous les neuf ou dix jours ☐. (de Mead.)

Biodure de mercure. Dans l'épilepsie causée par l'induration du cerveau, on le donne en solution faite comme il suit, car le biodure de mercure rouge est insoluble.

Iodure de potassium	25 à 50 centigr.
Liquueur de bichlorure de merc.	4 à 8 grammes.

(Fuller.)

Phosphate de zinc, 20 centigrammes; trois fois par jour avec vingt gouttes d'acide phosphorique dilué, pour faciliter la dissolution et 2 grammes de teinture de quinquina ☐.

Acétate de zinc, 25 milligrammes, trois fois par jour. (Gmelin.)

Sous-carbonate de zinc, 30 à 50 centigrammes par jour ☐. (Gmelin.)

Huile phosphorée, 20 ou 30 gouttes dans un looch ☐, ou **éther phosphoré**, 2 gouttes sur du sucre, toutes les deux heures ☐.

Poudre de parisette (étrangle-cou), de 20 à 50 centigrammes par jour.

Poudre de Celtis orientalis ☐. (Ainslie.)

Poudre de rue, 1 à 4 grammes de poudre par jour ☐. (Zacutus Lusitanus.)

Bleu de Prusse ou hydrocyanate de fer, 1 gramme et en levant graduellement la dose à 15 grammes pendant plusieurs mois. D'autres le donnent de 10 à 50 centigrammes, mais ce n'est pas assez ☐. (Jansion.)

Poudre de tanaïs, 2 à 4 grammes ☐.

Suc de racine fraîche de pivoine, 30 grammes, ou décoction de cette racine fraîche 15 à 30 grammes dans un litre d'eau réduit à moitié ☐. (Forestier.)

Racine de pivoine, porter en amulette (Galen.)

Strychnine, 5 à 15 et 25 milligrammes. (Brossier.) Remède dangereux à employer.

Poudre de sedum cret. 50 centigrammes à 2 et 4 grammes par jour avec du sucre ☐. (Lauhender, Hufeland, Fauvelge.)

Succin (Voÿt), **teinture de succin**, 1 à 4 grammes ☐.

Émétique à dose nauséuse, 1 milligramme toutes les six heures, puis au bout de deux jours 2 milligrammes, puis 3 milligrammes le troisième jour et le malade fut guéri ☐. (J. Bell.)

Limonade sulfurique, dans l'épilepsie rebelle ☐.

Poudre de gui de chêne, 2 à 15 grammes par jour ☐. (Matthiöle.)

Acétate de plomb, 30 centigrammes par jour en trois fois chez des enfants (Riesch) et à plus haute dose chez l'adulte. (J. Agricola, Coxé, Eberle.) Plusieurs succès.

Poudre de selinum prulstere, 1 à 2 grammes toutes les cinq heures, s'il n'y a pas d'excitation des organes gastriques ☐. (Trinius.)

Sulfate de zinc, 5 à 15 centigrammes par jour, en pilules ou en potiou ☐.

La fumée de la résine ou du bois de l'acacia orfota (Arabie), en fumigations, paraît, d'après Forskal, utile contre les convulsions épileptiques ☒.

Poudre de mouron des oiseaux (*Alsine media*), à la dose de 3 à 4 grammes.

Poudre d'agaric-mouche, depuis 50 centigrammes à 1^{er}, 50; trois fois par jour, dans l'eau ou le vinaigre ☒. (Murray.)

Ambre gris, à l'intérieur, 20 centigrammes à 1 gramme, ou en vapeurs ☒.

Sous-carbonate d'ammoniaque, 25 à 50 centigrammes. Une ou plusieurs fois par jour ☒.

Hydrochlorate d'argent et d'ammoniaque, 40 gouttes dans une potion ☒. (Jourdan, *Pharmacie universelle*, II, 202.)

Chlorure d'argent, à 5 centigrammes par jour, agit mieux que le nitrate d'argent et ne colore pas la peau. (Perri.)

Poudre de racine ou de feuilles d'armoise, 3 à 4 grammes par jour ☒. (*Bulletin des sciences universelles*, de Férussac, VII, 182, VIII, 93, 1826.)

Camphre, jusqu'à 30 ou 60 centigrammes par jour, en pilules, associé à l'opium.

Poudre de feuilles d'orange, 60 centigrammes à 1^{er}, 20 par jour ☒.

Hydrochlorate de cuivre et d'ammoniaque, en solution, de 10 à 50 centigrammes. Plusieurs fois par jour ☒.

Sulfate de cuivre, jusqu'à 20 centigrammes chez les enfants et 45 centigrammes chez les adultes ☒.

Sulfate de cuivre ammoniacal, depuis 25 milligrammes jusqu'à 25 et 40 centigrammes par jour ☒. (Guersant.)

Bleu de Prusse (ferrocyanate de fer), depuis 5 milligrammes jusqu'à 20 centigrammes par jour ☒.

Acide prussique médicinal (six fois son volume d'eau), 4 à 12 gouttes et plus, dans une potion pour vingt-quatre heures ☒.

Datura stramonium, en extrait, de 2 à 40 centigrammes, 2 centigrammes toutes les heures; — en teinture, de quatorze à vingt-quatre gouttes ☒.

Ecorce de dictame en poudre, de 2 à 6 grammes ☒. (Storck.)

Décocction de *lycopode*, 4 grammes par litre d'eau.

Ether nitrique alcoolisé, quarante à cent vingt gouttes par vingt-quatre heures, dans une potion ☒.

Asa fetida, 50 à 60 centigrammes; trois à quatre fois par jour en pilules. — 3 grammes en lavement.

Galium mollugo (caille-lait blanc). Le suc à la dose de 180 grammes, à prendre après un jeûne de vingt-quatre heures ☒.

Galium verum (caille-lait jaune). Le suc à la dose de 120 grammes, pendant trois jours consécutifs, après avoir saigné le malade qui reste au lit pendant un mois, en prenant l'infusion de la plante ☒. (Bonafous, de Perpignan.)

Elébore noir, 50 centigrammes à 1^{er}, 20 en poudre; — 60 à 75 centigrammes en extrait ☒.

Huile animale de Dippel, trois à quatre gouttes dans une émulsion avec de l'éther, en augmentant ☒.

Cantharides en poudre, depuis 25 milligrammes; en teinture, depuis cinq à dix gouttes; en frictions associées au camphre ☒.

Musc en poudre, depuis 30 centigrammes à 2 grammes, associé à l'opium, au camphre, etc ☒.

Infusion de tabac, jusqu'à 2 grammes ☒.

Extrait de narcisse (1 à 5 centigrammes); ou *sucre de fleurs de narcisse*, 30 grammes ☒.

Oléandrine, principe actif du laurier-rose, 1 centigramme dissous dans alcool, quatre cents gouttes. — Une goutte matin et soir, puis deux gouttes pendant trois jours, et les accès ayant cessé, une goutte par semaine. (Lukomski.) Dangereux.

Potion nitro-muriatique, bains acides. — Limonade nitrique. (Hunt).

Bromure de potassium, 25 à 50 centigrammes et 1 gramme; trois fois par jour; quatorze cas de succès sur quinze. (Locock.) — Dans l'épilepsie mélangée d'hystérie ou provoquée par les règles ☒.

Faire la respiration artificielle en pressant sur les côtes et en soufflant dans la bouche et dans le nez. Cela n'est utile que dans les cas d'ÉPILEPSIE PRODIGÉE MENAÇANT D'ASPHYXIE.

Application de sachets allongés de caoutchouc, larges de 8 centimètres et remplis de glace, le long du dos, sur le rachis, pendant deux à douze heures (Chapman), et si les extrémités se refroidissent, les réchauffer par de l'eau chaude ou des frictions ☒.

Application de mozas sur la colonne vertébrale.

Épilepsie traumatique. V. LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L'ENCÉPHALE.

ÉPINARD. Plante alimentaire de la famille des chenopodées, dont les feuilles hachées, cuites et assaisonnées au beurre et avec du lait sont très-utiles dans la dyspepsie par constipation et dans les phlegmasies chroniques de l'intestin, accompagnées de sécheresse des excréments.

ÉPINE-VINETTE. Plante de la famille des berbérifées, très-commune dans les buissons. Ses baies, d'un beau rouge, fournissent un suc très-acide qui sert à faire du vin ou un sirop très-agréable.

ÉPIPHORA. L'épiphora est l'écoulement continu ou intermittent des larmes, en dehors de toute émotion susceptible de provoquer les pleurs. C'est un symptôme ou un épiphénomène d'un bon nombre de maladies de la cornée, de la conjonctive, des paupières et des maladies des voies lacrymales.

* * L'écoulement constant des larmes existe chez les individus atteints de paralysie des muscles orbitaires des paupières. V. KÉRATITE, CONJONCTIVITE, TRICHIASIS, PARALYSIE DE LA SEPTIÈME PAIRE.

* * Il y a chez les hystériques et les aliénés des écoulements abondants de larmes qui ne doivent pas être pris pour des épiphora. Ce sont des sécrétions exagérées, dues à des actions nerveuses réflexes des centres nerveux troublés plus ou moins passagèrement.

ÉPIPHYSES (DÉCOLLEMENT DES). Lorsque les épiphyses ne sont pas soudées à la diaphyse, une traction violente, un choc ou une chute avant l'âge moyen de quinze ans (Malgaigne), causent un décollement des deux parties de l'os (Colombo, A. Paré, Brandi, Rognetta,

Guérétin), souvent avec de petites fractures esquilleuses (Malgaigne). L'extrémité inférieure du radius (J. Cloquet), l'extrémité inférieure de l'humérus (Maisonneuve), l'extrémité inférieure du fémur (Courale, Chassaniol), l'extrémité inférieure du tibia (Champion), les épiphyses latérales des extrémités osseuses : sont le siège habituel du décollement épiphysaire.

* * Le développement d'une force considérable (Wilson) est nécessaire à la production du décollement des épiphyses.

* * Une plaie avec issue de l'extrémité de la diaphyse, coïncide quelquefois avec la division de l'épiphysaire. La réparation de la solution de continuité se fait par un cal osseux.

* * Dans le décollement des épiphyses, lorsqu'il n'y a pas de plaie extérieure on observe les signes d'une fracture des extrémités osseuses (V. FRACTURES DE L'EXTRÉMITÉ INFÉRIEURE DU FÉMUR, etc.). On sent une crépitation osseuse plus sourde que celle due à une fracture vraie (Bertrandi); la mobilité des fragments, le gonflement des extrémités, indiquent la lésion.

* * Dans le décollement des épiphyses, lorsqu'il y a plaie extérieure, on voit sortir la diaphyse dépouillée partiellement du périoste, qui en général est assez épais chez les sujets dont le squelette n'est pas encore ossifié.

* * Le décollement des épiphyses est quelquefois suivi d'un abcès sous-périostique.

Thérapeutique. — On traitera le décollement des épiphyses par les appareils à fractures; le membre sera tenu dans l'immobilité, mais on fera exécuter des mouvements légers aux articulations, à partir du vingtième jour. V. FRACTURES.

Si la diaphyse sort par une plaie extérieure, on la réduira (Maisonneuve), en endormant les malades; si l'os est dépouillé de son périoste, ce n'est pas encore une contre-indication. On pansera d'abord à l'eau froide, puis avec un pansement simple; — on ne réséquera l'extrémité de la diaphyse sortie que quand on aura épuisé toutes les tentatives de réduction.

On traitera l'inflammation, s'il y a lieu.

ÉPIPHYTES. Végétaux parasites qui croissent sur l'homme, sur les animaux et sur les plantes. V. PARASITISME.

ÉPIPOCÈLE. V. ÉPIPLOON (HERNIE DE L').

ÉPIPOITE PHLEGMONEUSE (Pipelet, Goyrand). Une violence exercée sur l'épiploon, une contusion, une plaie, une déchirure de l'épiploon, soit après une plaie de l'abdomen, soit après une ligature de l'épiploon, soit après une opération de hernie étranglée ou enflammée, engendrent un phlegmon épiploïque.

* * Une tumeur large sous la paroi abdominale antérieure, bien limitée, donnant à la percussion de la matité, douloureuse à la pression, s'accompagnant de fièvre, de frissons et de coliques, est un phlegmon généralisé de l'épiploon

qu'on ne confondra pas avec un obstacle au cours des matières fécales, à cause de l'absence de tympanite, et de l'existence des selles. Un abcès de la paroi abdominale ressemble beaucoup à une épiploite, comme elle il se meut avec la paroi. Les antécédents sont le meilleur élément de diagnostic. V. ABDOMEN.

* * Une tuméfaction, une rougeur et un abcès autour d'une hernie diagnostiquée antérieurement entéro-épiplocèle, est une épiploite partielle. V. HERNIES.

* * L'épiploite phlegmoneuse se termine par résolution du centre vers la circonférence : par suppuration et un abcès se forme entre la paroi abdominale et l'épiploon où une fluctuation évidente se fait sentir. Quand l'abcès s'ouvre, le pus se fraye une voie dans l'intestin auquel l'abcès s'unit par des adhérences, ou bien il coule dans le péritoine. Les épiploites partielles dans les hernies s'ouvrent quelquefois au voisinage du sac. L'ouverture spontanée au dehors est rare en général, à moins qu'il ne s'agisse d'une épiploite limitée en arrière d'un sac herniaire.

Thérapeutique. — Comme la marche de l'épiploite phlegmoneuse est très-insidieuse (Goyrand), on appliquera au début, si l'on constate la tumeur, dix à vingt sangsues; mais dès que l'on soupçonnera la fluctuation, on incisera avec le bistouri la paroi abdominale couche par couche, ou l'on appliquera un cautére avec la pâte de Vienne. Le bistouri est préférable quand il y a du pus entre l'épiploon et le péritoine, il y a toujours des adhérences formées.

ÉPISPADIAS. La division congénitale de la verge à sa face supérieure, l'ouverture de l'urèthre sur le dos de la verge, avec ou sans absence d'une portion de l'urèthre, constituent l'épispadias. Ce vice de conformation coïncide souvent avec une division congénitale des pubis et une extrophie de la vessie. En général, dans ce cas, une gouttière creusée sur le dos de la verge représente le canal de l'urèthre.

* * Dans l'épispadias, lorsqu'il existe une portion d'urèthre et un col de la vessie, l'écoulement de l'urine a lieu par jet. Il y a incontinence d'urine si l'une ou l'autre de ces parties manquent; — la petitesse de la vessie coïncide souvent avec l'épispadias et les malades sont obligés d'uriner souvent.

Thérapeutique. — L'épispadias avec extrophie de la vessie est au-dessus des ressources de l'art. Un appareil prothétique, tel que la boîte de Jurine, ou mieux un ballon de caoutchouc avec un goulot aplati et maintenu par un bandage, seront appliqués et on lavera fréquemment les parties avec un mélange d'eau et d'eau blanche pour prévenir l'érythème.

Les épispadias sans extrophie de la vessie peuvent être traités par l'avivement simple des bords de la rigole (Dieffenbach), mais cela est insuffisant; l'autoplastie aux dépens de la peau du prépuce (Bégin, Blandin) n'a pas réussi.

Pour faire l'autoplastie, un lambeau quadrilatère de la largeur de la verge et plus long qu'elle, est

détaché de la peau de la région hypogastrique. Il est appliqué sur l'urèthre, la face cutanée formant paroi

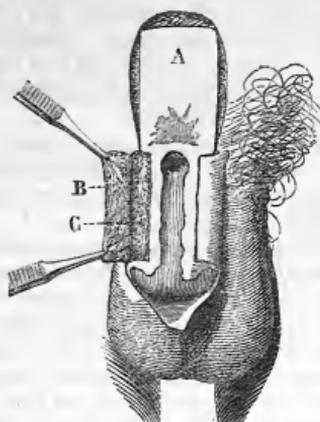


Fig. 187. — Operation de l'épispadias. — A. Lambeau taillé sur l'abdomen. — BC. Un des lambeaux taillé latéralement sur la verge.

au conduit. Deux lambeaux latéraux sont taillés sur la verge de chaque côté de la rigole uréthrale et sont

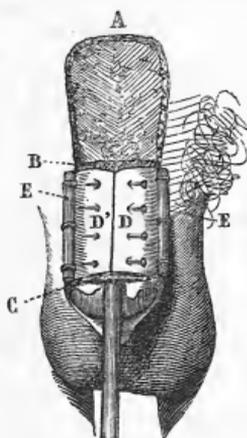


Fig. 188. — Operation de l'épispadias. — BC. Lambeau abdominal rabattu sur la verge et recouvert par les lambeaux latéraux D et D'. — E. Suture enchevillée réunissant les lambeaux latéraux au lambeau BC.

réunis par-dessus le lambeau abdominal rabattu (Nélaton), ou bien un lambeau du scrotum en forme de bande est taillé de façon qu'il reste fixé au scrotum par ses deux extrémités; on fait passer le pont au-dessus de la verge et du lambeau abdominal rabattu et uni à une portion avivée des bords de la rigole uréthrale: trois points de suture avec des épingles réunissent le lambeau scrotal à la fois à la face saignante du lambeau abdominal et aux bords de la gouttière uréthrale avivée (Nélaton). Cette dernière opération, mise en pratique plusieurs fois (Dolbeau, Follin, Foucher), a amélioré l'état des malades, et il y a eu une plus grande facilité à retenir l'urine sans toutefois que dans les cas où il y avait une absence de col à la vessie l'incontinence ait cessé.

Lorsqu'on ne peut opérer l'épispadias, on aura recours aux appareils prothétiques ou hygiéniques. Les bandages compresseurs appliquant la verge contre

le pubis ne peuvent être tolérés, mieux vaut faire porter un urinal de gomme ou de caoutchouc adapté à l'urèthre au moyen d'un bandage à ressort.

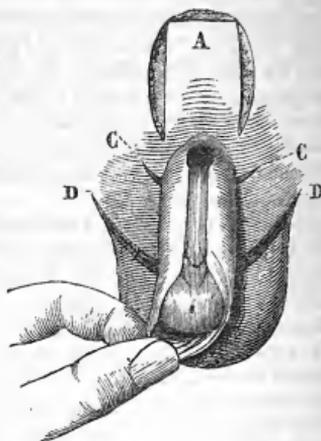


Fig. 189. — Operation de l'épispadias, procédé de Nélaton. — A. Lambeau abdominal. — DC. Lambeau scrotal.

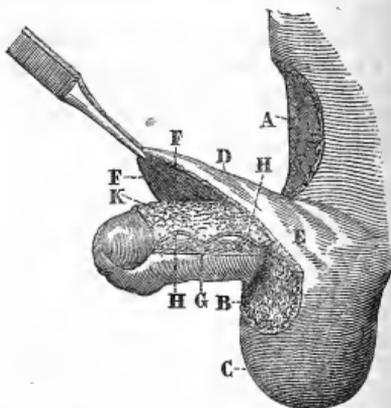


Fig. 190. — Le lambeau abdominal. — K. Lambeau abdominal rabattu. — D. Lambeau scrotal remonté au-dessus de la verge.

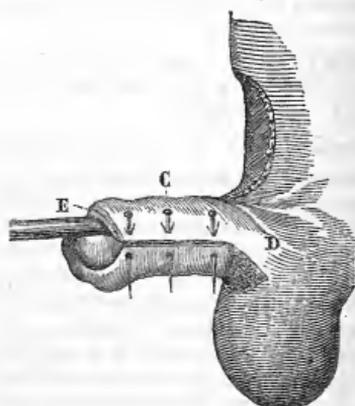


Fig. 191. — Les lambeaux sont réunis, on ne voit plus que le lambeau scrotal CD. — E. Sonde placée à demeure dans l'urèthre.

ÉPISPASTIQUE. Une substance qui attire à elle et qui, étant mise sur la peau y produit de la rougeur, de la chaleur et tous les phénomènes de l'inflammation, est *épispastique*. On donne ce nom aux *pommades* qui irritent la surface des vésicatoires et qui entretiennent leur suppuration. Il y en a trois espèces, la pommade *verte*, très-forte, la pommade *jaune*, d'intensité moyenne, qu'on emploie d'habitude, et la pommade *blanche* qui est très-faible :

1° La *pommade verte* se compose de cantharides, 10 grammes ; cire jaune, 40 grammes ; onguent populéum, 250 grammes, liquéfiés à une douce température.

2° La *pommade jaune* se compose de cantharides, 10 grammes ; axonge, 250 grammes ; eau, 30 grammes ; cire jaune, huile volatile de citron, 1 gramme.

3° La *pommade blanche* se compose de cantharides, 10 grammes ; d'axonge, 250 grammes de cire blanche, 40 grammes ; de baume nerval, 5 grammes. Faites digérer au bain-marie les cantharides et la graisse. Filtrez au papier dans un entonnoir chauffé et aromatisez avec le baume nerval.

Il y a d'autres épispastiques faits avec la *mountarde*, avec l'*écorce de garou*, mais les pommades aux cantharides sont les plus employées.

ÉPISTAXIS. L'hémorrhagie nasale constitue l'*épistaxis*, et dépend de la *pléthore*, chez les enfants ou chez quelques adultes ; de l'*anémie* dans l'état cachectique de la chlorose et de quelques maladies graves : de la *dissolution du sang* dans les typhus et dans les fièvres typhoïdes (V. NOSOHÉMIES) ; enfin des contusions et des corps étrangers du nez.

* * Une épistaxis accompagnée de fièvre et de stupeur annonce presque toujours une *fièvre typhoïde*.

* * L'épistaxis qui se produit en même temps que des taches hémorrhagiques de la peau ou d'autres hémorrhagies des muqueuses caractérise le *purpura* et le *scorbut*.

* * Une épistaxis dans la jeunesse, au milieu de la bonne santé, est un signe de pléthore.

* * Les épistaxis qui surviennent dans le cours des maladies chroniques, révèlent un état cachectique très-grave, peut-être une maladie du foie (Monneret).

* * L'abondance d'une épistaxis peut faire périr le malade.

* * L'épistaxis régulièrement intermittente, comme la fièvre, annonce un état pernicieux.

Thérapeutique.— Dans le traitement de l'épistaxis, le médecin doit tenir compte de l'âge, de la constitution des sujets, de la nature de l'hémorrhagie, enfin de sa cause réelle ou seulement probable.

Il y a des cas où le médecin doit laisser aller l'épistaxis, chez les hommes réellement pléthoriques, lors-

qu'ils éprouvent d'ailleurs des symptômes de congestion sanguine pour lesquels une saignée serait habituellement jugée nécessaire. Quand l'épistaxis n'est pas trop abondante, il faut donc laisser aller et considérer l'accident comme un effort heureux de la nature. Ainsi doit-on faire dans la pléthore, dans l'épistaxis supplémentaire des hémorrhoides et de la menstruation.

Le traitement de l'épistaxis est quelquefois local, quand cette hémorrhagie est le résultat d'une cause toute locale comme serait la présence d'une ulcération, d'un polype ou d'une affection cancéreuse des fosses nasales.

D'une manière générale, quand l'épistaxis est peu abondante, quelle que soit sa cause, il n'y a aucune médication à lui opposer ; mais quand elle est considérable et qu'elle affaiblit les sujets ou compromet leur existence, il convient de l'arrêter au plus vite.

Dans l'épistaxis, les sujets doivent rester debout ou assis, la tête levée, de manière à pouvoir comprimer avec le doigt la narine par où sort le sang. — A la compression de cette narine on peut joindre l'élévation verticale du bras correspondant (Négrier). La compression de la carotide primitive un instant soutenue réussit également bien dans cette circonstance.

Avec ces moyens il faut, quand l'épistaxis se prolonge, exposer les malades à l'air et au froid, faire des applications d'eau froide, de glace ou de vinaigre sur les narines, sur le front ou sur quelque autre partie du corps, le dos chez quelques sujets, le scrotum ou les mamelles chez d'autres.

Des lotions astringentes dans les narines avec l'eau vinaigrée, l'eau de Rabel, avec quatre fois son poids d'eau, une solution de sulfate d'alumine ou de sulfate de fer, 4 grammes pour 100 grammes d'eau, sont employées avec avantage contre les épistaxis.

Diverses médications internes, telles que les boissons acides, — le tannin, — le seigle ergoté à 50 et 60 centigr. en vingt-quatre heures, ont été employées contre l'épistaxis avec des résultats très-divers.

Les ventouses sèches au creux de l'estomac, ou la grande ventouse Junod, qui permet d'y enfermer le membre inférieur tout entier, déplace momentanément une telle quantité de sang que cela suffit souvent pour arrêter les épistaxis trop abondantes.

Chez les sujets dont l'hémorrhagie résulte d'une cause mécanique, c'est-à-dire d'un obstacle à la circulation, dans le cœur, dans les gros vaisseaux, dans les veines, par l'oblitération de la veine porte, la saignée peut être utile, nécessaire même pour désenfler le système circulatoire et pour faciliter la circulation du sang. Elle peut être remplacée par des saignées, selon l'occasion ; mais les faits de cette nature sont rares.

Chez le plus grand nombre des malades, l'application du perchlorure de fer à 45° sur des boulettes de charpie placées dans les narines, suffit pour coaguler le sang d'une façon capable d'arrêter l'épistaxis.

Quand après l'usage de tous ces moyens médicaux l'épistaxis se prolonge et qu'il devient indispensable de l'arrêter, il ne reste plus qu'un moyen à mettre en usage, c'est de pratiquer le *tamponnement* des fosses nasales en avant et en arrière, au moyen de la sonde de Belloc. Si l'on n'a pas de sonde de Belloc on fait le tamponnement des fosses nasales avec une tige de balnein flexible, de saule, de genêt, décortiquée, à l'extrémité de laquelle on fixe le fil à intro-

duire dans le pharynx. V. TAMPONNEMENT DES FOSSES NASALES.

FORMULAIRE DE L'ÉPISTAXIS.

Sérum aluminé.

Aluu. 8 grammes.

Faites dissoudre dans :

Sérum clarifié et filtré. 500 grammes.

Par petites doses dans la journée, pour prévenir l'épistaxis \square . (Marc.)

Solution de Tjingii.

Acétate de plomb cristallisé. 30 grammes.
Sulfate de fer 15 id.
Aleoal. 250 id.

A prendre de dix à vingt gouttes dans une cuillerée de vin, trois ou quatre fois par jour \square . (Valleix.)

Seigle ergoté.

Seigle ergoté en poudre. 4 grammes.

En douze paquets, — à prendre un tous les quarts d'heure \square . (Negri, Arnal.)

Lotion vinaigrée.

Vinaigre fort. 1 partie.
Eau commune 5 id.

Pour lotions dans le nez \square .

Eau de Rabel.

Acide sulfurique à 60° 1 partie.
Aleoal à 36° 3 id.

Pour injections dans les narines \square . (Valleix.)

Julep antihémorrhagique.

Acide sulfurique 40 grammes.
Mucilage de gomme arabique. 200 id.
Sirop de guimauve 100 id.

Mêlez. A prendre par cuillerées, toutes les heures.

Mixtura externe de Fernel.

Sulfate de fer calciné. 5 grammes.
Chalcite calciné. 2 id.
Eau de plantain. 8 id.

Sur de la charpie, dans les narines. (Forestier.)

Lotion astringente.

Eau de rose. 120 grammes.
Vinaigre rosat. 45 id.
Bol d'Arménie 4 id.

Pour lotions dans le nez \square .

Julep de Fabrice de Hilden.

Eau de Buglosse } à 60 grammes.
— d'oselle }
Sirop de limon } 20 id.

A prendre en deux fois dans le jour \square .

Mixtura de Fabrice de Hilden.

Farine d'orge. 90 grammes.
Sangdragon }
Bol d'Arménie. }
Terre sigillée } à 4 grammes.
Oxyde rouge de fer }
Ecorce de grenadier. }
Sucres épais de prunes sauvages dans du vinaigre q. s.
Blanc d'œuf et eau q. s.

A mettre sur un tampon dans les fosses nasales \square .

Compression de la carotide externe pendant vingt minutes, dans l'épistaxis rebelle \square .

Injections de teinture de benjoin, 4 grammes dans la narine d'où s'échappe le sang \square .

L'aspiration de suc d'ortie piquante arrête l'hémorrhagie nasale, de même que le tamponnement avec la plante pilée \square .

ÉPITHÉLIOMA. V. CANCER.

ÉPITHÈMES. Emplâtres peu usités où il n'entre aucun composé de plomb, aucune résine, ni aucun corps gras.

ÉPONGE. Production des polypes spongiaires fort connue et très-employée en thérapeutique.

A l'intérieur elle se donne en poudre, obtenue à la râpe, sur l'éponge ordinaire, — ou en poudre après légère torréfaction de l'éponge, à la dose de 1 à 2 grammes par jour. On l'emploie contre la scrofule \square et contre le goître \square .

La chirurgie l'utilise souvent sous forme d'éponge à la ficelle ou d'éponge à la cire pour dilater une ouverture fistuleuse trop étroite. Un cylindre d'éponge ainsi préparé et taillé comme il convient, est introduit dans l'ouverture qu'on veut agrandir, et le gonflement énorme qu'il subit par l'humidité des parties où il se trouve, produit le résultat désiré.

EPSOM (Angleterre). Eau minérale sulfatée magnésienne, froide, très-purgative \square .

ÉPUÏSEMENT. Affaiblissement d'une fonction ou de l'ensemble des fonctions de l'organisme. Il est ordinairement accompagné d'un amaigrissement considérable, et, dans beaucoup de cas, nulle lésion matérielle ne peut en rendre compte. C'est le résultat de fatigues excessives sans repos suffisant.

Thérapeutique. — Le séjour à la campagne, loin du bruit des agitations et des tumultes de la grande ville; la bonne nourriture, la tranquillité d'esprit, suffisent souvent pour ranimer un homme tombé dans le plus grand état d'épuisement.

ÉPULIDE, ÉPULIE OU ÉPULIS (TUMEURS DES GENCIVES).

On donne ces noms à de véritables bourgeons charnus se formant sur une gencive ulcérée ou dans l'alvéole d'une dent enlevée.

I. Fongosités inflammatoires des gencives. — Les fongosités des gencives présentent une coloration d'un rouge violacé, laissent écouler un suintement fétide, quelquefois mêlé de sang.

La carie dentaire, la nécrose des alvéoles, sont la cause habituelle de ces fongosités, que l'on ne confondra pas avec les polypes du périoste dentaire, si l'on considère le point d'implantation des tumeurs.

Thérapeutique. — Extraire les dents malades, enlever les portions d'os nécrosés, suffit quelquefois pour guérir les fongosités des gencives. Il est bon d'exciser ensuite les plus volumineuses fongosités.

II. Fongosités érectiles. — Des tumeurs élastiques s'affaissant par la compression, animées

de pulsations isochrones au pouls, ne saignant pas spontanément et susceptibles de prendre un accroissement assez grand, sont les épulis érectiles.

Thérapeutique. — Lier à la base les tumeurs pédiculées avec un fil très-serré, ou exciser la tumeur avec les ciseaux courbes ou une pince coupante (Du-

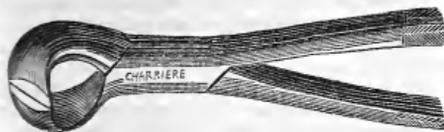


Fig. 102. — Pince coupante.

puytren, Valpeau), cautériser avec le fer rouge le pédicule ou la plaie résultant de l'excision.

III. *Fongosités constituées par des myélopaxes* (E. Nélaton). — Il y a des épulis qui simulent les épulis cancéreux, et qui une fois enlevés ne récidivent pas, ce sont les épulis à myélopaxes, ou tumeurs à myélopaxes périostiques. On ne les reconnaît qu'après l'opération qui est la même que pour les cancers. Pour faire un diagnostic précis, il suffirait de couper une petite portion de la tumeur et de la soumettre à l'analyse microscopique. Du reste, le traitement est le même que pour les épulis cancéreux.

IV. *Fongosités cancéreuses.* — Presque tous les épulis cancéreux appartiennent à l'espèce fibro-plastique, et il est rare que ce soit de l'épithélium ou de l'encéphaloïde. Ils forment des tumeurs mamelonnées, saignant au moindre contact et ne donnant pas un suintement fétide. Ils se développent rapidement, récidivent après les ablations pendant longtemps avant de se généraliser.

Thérapeutique. — Il faut toujours enlever les épulis cancéreux par dissection, ruginer les mâchoires, cautériser avec le fer rouge; et enfin réséquer une portion des os des mâchoires avec la tumeur, à l'aide de pinces incisives.

ÉPURGE. Plante de la famille des euphorbiacées, dont les semences donnent une huile irritante très-purgative qu'on peut donner à la dose de huit à dix gouttes dans une potion ☐.

ÉRABLE. Arbre de la famille de acéracées dont une espèce, *Acer saccharinum*, fournit au printemps une sève abondante, dont on retire à grands frais du sucre, de l'alcool et du vinaigre.

ÉRECTILE (TUMEUR, Dupuytren et J. Bell), (LOUPES VARIQUEUSES, J. L. Petit).

Une multiplication anormale et un accroissement exagéré du nombre et du volume d'un réseau de capillaires, est une tumeur érectile (Virchow et Robin); ou *angionome*, ou *nevus*.

** Les tumeurs érectiles existent à la naissance et se développent avec l'âge. D'abord

constituées par une simple tache rouge ou par une petite tumeur d'une coloration variable, elles grossissent, augmentent et deviennent dures pendant les efforts, se réduisent presque en totalité et présentent à un degré plus ou moins prononcé des battements isochrones à ceux du pouls.

** Les tumeurs érectiles offrent rarement à l'auscultation un bruit de souffle, mais quand celui-ci existe il est très-sourd.

** Il y a des tumeurs érectiles capillaires et des tumeurs érectiles veineuses que l'on croit pouvoir distinguer par leur siège. Quoique cela ne soit pas absolument exact, les tumeurs érectiles capillaires se développent dans l'épaisseur de la peau, tandis que les tumeurs érectiles veineuses seraient sous-cutanées ou sous-muqueuses.

** Un certain nombre de tumeurs érectiles veineuses doit rentrer dans la classe des varices viscérales.

** Les tumeurs érectiles sous-cutanées se rapprochent beaucoup des varices, et c'est dans ces tumeurs qu'il est le plus rare de constater un bruit de souffle.

** L'ulcération, puis les hémorragies, sont le fait de l'accroissement incessant des tumeurs érectiles, et les efforts des malades n'y sont pour rien. Bérard a rapporté l'histoire d'un souffleur de bouteilles qui, malgré des efforts pénibles, incessants, ne voyait pas une tumeur érectile de la joue augmenter. La grosseur ne fait pas accroître ces tumeurs.

** Les tumeurs érectiles existent souvent à la face, sur la muqueuse des lèvres et sur la langue, plus rarement sur le reste du corps, où elles subissent une évolution incomplète; elles se flétrissent quelquefois, et se transforment en kyste (Holmes Coote) ou en espèces de marisques, comme les hémorroïdes anciennes.

** Les tumeurs érectiles se développent quelquefois dans les os et les muscles, mais ces exemples sont très-rares. V. ANÉVRYSME DES OS.

** A l'exploration sphygmographique, les tumeurs érectiles donnent un tracé à peine marqué, et cela les distingue déjà des anévrysmes (Marey).

** Une tumeur érectile ne peut pas être confondue avec un anévrysmes : 1° parce qu'elle est congénitale; 2° parce que les battements de cette dernière tumeur sont plus forts que ceux d'une tumeur érectile, et, 3° parce que les anévrysmes sont sur le trajet connu d'une artère. V. ANÉVRYSMES.

** Dans un anévrysmes cirsoïde il y a des vaisseaux distincts au toucher et qui n'existent pas dans les tumeurs érectiles. V. VARICES ARTÉRIELLES.

Thérapeutique. — a. *Traitement palliatif.* Pauli de Landau, en 1836, a essayé le *tatouage* des nævi maternels; mais il n'a obtenu que des résultats incomplets, c'est-à-dire une atténuation de la coloration rougeâtre. Ce traitement ne peut convenir qu'aux taches érectiles de la peau.

Lorsqu'il y a tumeur, on peut, comme traitement palliatif, avoir recours à la *compression*. — Pour les tumeurs des membres et pour les tumeurs placées au-dessus d'un os ce traitement peut avoir un bon résultat, mais doit-on l'attribuer à la compression, puisqu'on a vu sur le corps les tumeurs érectiles se flétrir spontanément?

b. *Traitement curatif.* Il faut opérer les tumeurs érectiles de bonne heure, au moment où ces tumeurs sont bien limitées.

Trois ordres de moyens sont employés contre les tumeurs érectiles, — l'ablation de la tumeur, — la suspension du cours du sang dans la tumeur, — les manœuvres ayant pour but sa transformation.

I. **ABLATION ET DESTRUCTION DE LA TUMEUR.** — Les premiers moyens sont : 1° l'extirpation, par incision et dissection, en empiétant sur les tissus sains, de façon à arrêter les hémorrhagies car on n'aura qu'un ou deux vaisseaux à lier. Cette méthode convient lorsque la tumeur est bien limitée.

Si la tumeur est sur la langue, sur un doigt, on peut emporter le mal avec une portion saine.

2° Si la tumeur est pédiculée, la ligature simple du pédicule est une excellente méthode.

3° Si le pédicule est moins marqué, on fait la ligature multiple en introduisant des fils à travers la tumeur, et on la lie portions par portions.

4° Les épingles, comme les appliquait A. Paré, sur lesquelles on serre des fils, forment une variété de ligature multiple; elle produit les mêmes résultats. Trois

de chaque aiguille (Rigal, de Gaillac). — Ce procédé exige un long temps pour la guérison, et les malades doivent porter pendant quinze jours une tumeur qui se sphacèle.

5° L'écraseur linéaire de Chassaignac n'a pas cet inconvénient; il est employé avec avantage lorsque la tumeur existe sur les lèvres, sur la langue ou sur la face, quand même la tumeur ne serait point pédiculée.

Il faut, si la tumeur est bien pédiculée, procéder néanmoins avec lenteur; — bien qu'une demi-heure ne soit pas nécessaire, ce temps devra être cependant employé.

Si la tumeur n'est point pédiculée, on fera un pédicule en appliquant des épingles, comme dans la ligature de Rigal (de Gaillac), et l'on passera la chaîne au-dessous. Comme on court risque de laisser des vaisseaux altérés dans les tumeurs mal pédiculées, il faut, pour éviter l'hémorrhagie, prolonger l'opération pendant quarante-cinq minutes et plus, sans crainte d'y mettre le temps. Cette précaution doit être prise surtout pour les tumeurs érectiles de la langue.

6° La cautérisation avec le fer rouge est bonne pour les petites tumeurs et pour les taches érectiles.

7° La cautérisation avec les caustiques a été employée sous toutes les formes; le caustique de Vienne a joui surtout d'une grande faveur (A. Bérard); depuis, on a employé la pâte au chlorure de zinc, le perchlorure de fer à 30°, après dénudation du derme. Ces moyens ne peuvent convenir que pour les très-petites tumeurs. Il ne faut pas songer à les employer pour les tumeurs de la langue et de la muqueuse des lèvres.

Aujourd'hui, le chlorure de zinc appliqué après une cautérisation, par le caustique de Vienne, paraît être le meilleur moyen. On applique le chlorure de zinc en pâte par-dessus l'eschare produite par la première cautérisation. Il n'y a pas d'hémorrhagie, parce que le chlorure de zinc est un des meilleurs agents coagulateurs du sang.

II. **SUSPENSION DU COURS DU SANG DANS LA TUMEUR.** — *Compression digitale.* Boyer raconte qu'une mère guérit la tumeur érectile de la lèvre de son enfant en la comprimant avec le doigt pendant plusieurs mois. Cette compression peut être employée, et elle a donné quelques succès. Sous son influence, les vaisseaux capillaires s'oblitérent graduellement, et la tumeur disparaît.

Les *astringents*, la *glace*, peuvent être adjoints à la compression. Ces trois moyens sont appliqués sur la tumeur.

Les branches artérielles qui viennent se perdre dans le réseau capillaire de nouvelle formation ont été liées avec succès (Brodie). Ce procédé est celui de Hodgson, qui faisait une incision circulaire autour de la tumeur, et liait tous les vaisseaux.

L'artère principale de la région a été liée (Travers, 1807). Souvent la ligature de la carotide a réussi, pour les tumeurs de l'orbite en particulier. C'est un moyen qui expose à des dangers; mais comme il a réussi, on est autorisé à le tenter pour les grosses tumeurs érectiles

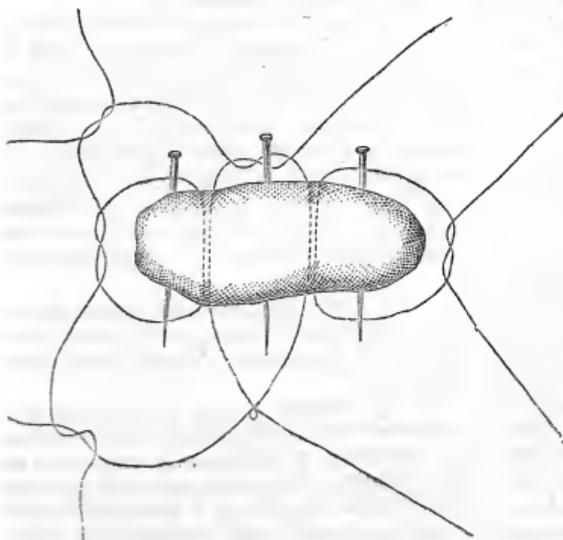


Fig. 193. — Ligature des tumeurs érectiles, par le procédé de Rigal (de Gaillac).

épingles sont appliquées à travers la base de la tumeur. Deux fils doubles sont passés entre l'épingle moyenne et les épingles latérales et une anse est serrée autour

de la langue et de l'orbite. La ligature des troncs veineux principaux a été proposée (Malgaigne).

On a essayé de suspendre le cours du sang avec les injections coagulantes. Ces opérations ont été pratiquées depuis 1828 (Lloyd), mais des accidents inflammatoires peuvent en être la conséquence. Quoique des succès puissent justifier leur emploi, les cas de mort auxquels elles ont donné lieu, et la rareté des guérisons complètes doivent les faire redouter.

Si l'on ne peut avoir recours à d'autres moyens, elles peuvent être mises en usage, mais c'est seulement à petite dose qu'elles seront employées et à titre d'agent propre à déterminer une inflammation et une transformation de la tumeur.

Les liquides employés sont : l'acide nitrique, l'ammoniaque, le chlorure de chaux, l'acide acétique et citrique, le nitrate acide de mercure (A. Bérard), le perchlorure de fer (Lawrence), l'acide tannique (H. Walton).

III. TRANSFORMATION DE LA TUMEUR. — La transformation de la tumeur s'obtient par des moyens ayant tous pour effet, tantôt une inflammation adhésive, tantôt une inflammation suppurative, ou une cicatrisation sous-cutanée et une cicatrisation simple après fonte purulente de la tumeur.

Voici les procédés propres à produire une inflammation adhésive :

1° Excision et suture simple, avec des épingles (Lallemand); excision partielle de la tumeur et suture de la plaie après ligature préalable du pédicule de la tumeur (Malgaigne).

2° Le broiement sous-cutané (Marshall-Hall, J. Guérin), au moyen d'une aiguille à cataracte ou d'un ténotome fin.

3° L'acupuncture (Velpeau) consistant à introduire dans la tumeur des aiguilles à insectes. De ce procédé sont dérivées les introductions de corps solides, tels que l'ivoire et la corne.

Les procédés propres à faire supprimer la tumeur sont les suivants :

4° La vaccination de la tumeur (Hogdson) est bonne sur les jeunes enfants qui n'ont pas encore été vaccinés. Pour faciliter l'effet de la vaccination on s'est servi d'épingles enduites de vaccin (Nélaton), ou de fils trompés dans le vaccin.

Les frictions, les inoculations avec de l'huile de croton tiglium (Young), le tartre stibié, ont été appliqués par imitation du procédé précédent chez les individus vaccinés.

2° La cautérisation interstitielle multiple et répétée au moyen d'un cautère en pointe rougi (Macilwain, Busch et P. Guersant) est un procédé qui doit être rapproché des précédents.

3° Un séton (procédé ancien), des sétons multiples (Velpeau), ont été passés dans les tumeurs et ont été associés à d'autres moyens pour en faciliter l'action. Lawrence enduisait les sétons de nitrate d'argent; A. Bérard a lié la base de la tumeur avant d'appliquer les sétons.

— De tous ces procédés, l'excision et l'écrasement linéaire sont la meilleure opération à faire chez les jeunes sujets, en raison de l'épuisement que produit la longueur du traitement par la ligature, par les sétons et par les caustiques. Ce traitement est applicable pour toutes les tumeurs pédiculées.

Chez les sujets plus âgés, tous les procédés peuvent être employés suivant l'étendue de la tumeur et son

siège. La vaccination ne peut être employée avec espoir de succès cependant que chez les enfants non vaccinés et pour des tumeurs peu volumineuses. — Toutefois ce moyen innocent sera tenté sans danger sur les grosses tumeurs; on ne court qu'un risque, celui d'avoir à recourir plus tard à une autre opération.

La possibilité de pédiculiser la tumeur est le critérium du choix des procédés.

Lorsque les tumeurs sont profondément situées, lorsqu'une région tout entière est transformée en une tumeur érectile, c'est seulement aux injections coagulantes partielles et à la ligature de l'artère principale de la région qu'on peut avoir recours.

ÉRECTION. V. PRIAPISME, SATYRIASIS.

ERGOT. Production morbide, noire, allongée comme un éperon, occupant dans son épî la place du grain de seigle et qu'on emploie en thérapeutique. L'ergot se développe également dans le grain de blé, d'avoine ou de maïs. Selon les uns c'est une altération du grain par un champignon parasite, tandis que pour les autres c'est une dégénérescence de l'ovaire de ces graminées produite par la piqûre d'un insecte du genre *Musca*.

L'ergot est un poison dangereux, et lorsqu'il existe en abondance dans les récoltes, et que, réduit en farine, il sert à la préparation du pain, son usage est suivi d'accidents très-graves, connus sous le nom d'*ergotisme*.

Thérapeutique. — Quand le seigle ergoté est récent et n'a subi aucune altération, on l'emploie en thérapeutique contre les pertes séminales \boxplus ; contre l'incontinence d'urine \boxplus ; contre les pollutions nocturnes \boxplus ; contre la leucorrhée \square ; contre les hémorragies utérines \boxplus et dans les accouchements, contre l'ertie de l'utérus, pour hâter la délivrance, car il est le spécifique de la contractilité utérine \boxplus ; on le donne aussi sous forme de tabac à priser contre la mydriase \boxplus .

Il s'administre en poudre, récemment faite, à la dose de 1 à 3 grammes dans de l'eau sucrée \boxplus ; en sirop et en teinture \square , et en extrait aqueux, connu sous le nom d'*ergotine* \square . Cet extrait, vanté comme n'ayant aucune propriété toxique et doué de propriétés hémostatiques précieuses, ne vaut pas la poudre fraîche de seigle ergoté.

ERGOTISME. L'usage prolongé du pain fabriqué avec une trop grande proportion d'ergot de seigle ou d'ergot de blé donne lieu à des vertiges, à des spasmes, à des convulsions, à de l'engourdissement des membres, à de la paralysie, et enfin à une flétrissure des extrémités suivie de gangrène, qui constitue l'*ergotisme*.

* * L'ergotisme convulsif n'est pas grave, tandis que l'ergotisme gangréneux est habituellement suivi de mort.

* * Les épidémies d'ergotisme essentiellement temporaires, comme la cause du mal, se montrent dans les années pluvieuses, en même temps que des récoltes avariées par l'ergot, et elles sévissent surtout dans les classes pauvres

qui s'alimentent de pain où entre une trop grande proportion de farine de seigle ergoté.

Thérapeutique. — La distribution gratuite de bon froment aux pauvres dans les localités atteintes d'ergotisme est la première chose à faire pour préserver les populations.

Contre l'ergotisme, il faut employer les boissons acides [⊕]; la décoction de quinquina [⊕]; la solution de goudron [⊕]; la solution d'acide phénique au dix-millième [⊕]; l'ammoniaque, dix à douze gouttes par jour, en plusieurs fois dans une infusion de quinquina (Courhaut) [⊕]; l'opium à 5 centigrammes [⊕], et dans les cas de gangrène, l'amputation.

ÉROSION. V. GERÇURES, EXCORIATIONS.

ÉROTOMANIE. La folie caractérisée par le délire érotique et les démonstrations impudiques des malades constitue l'érotomanie. V. FOLIE.

ERRATIQUE. Nom donné à des phénomènes morbides tels que la fièvre et la douleur qui paraissent et cessent à chaque instant de la journée. — Il y a des *douleurs erratiques* et une *fièvre erratique*, mais dans ce cas c'est à la cause de la fièvre et de la douleur qu'il faut s'adresser pour obtenir la guérison du phénomène. V. FIÈVRE, DOULEUR.

ERRHINS. Médicaments qui s'administrent en poudre comme du tabac à priser pour provoquer l'éternement et la sécrétion de la muqueuse pituitaire. Tels sont l'*asarum*, le *muquet*, le *tabac*, l'*euphorbe*, etc. On les emploie contre la céphalalgie pour provoquer une sécrétion nasale susceptible de débarrasser le cerveau [⊕].

ÉRUCTION. L'émission sonore par la bouche de gaz sortis de l'estomac, caractérise l'éruccion. C'est un phénomène en rapport avec la dyspepsie, l'indigestion et les maladies chroniques de l'estomac. Les éructations sont *inodores* ou *nidoreuses*. Celles-ci sentent les œufs pourris et dépendent d'un état gastrique plus grave. V. DYSPEPSIE, FLATUOSITÉS.

Thérapeutique. — Contre les éructations, il faut donner la poudre de charbon de magnésie calcinée et les carminatifs connus. V. CARMINATIF.

ÉRYSIMUM (HERBE AUX CHANTRES). Plante de la famille des crucifères dont on fait une dissolution, 10 grammes par litre, ou un sirop qu'on donne de 40 à 60 grammes par jour contre la bronchite chronique [⊕] et le scorbut [⊕].

ÉRYSIPELE. L'érysipèle est l'inflammation simple du réseau capillaire lymphatique, superficiel du derme (Gortier, Callisen, Blandin, A. Després), caractérisée par une altération de la lymphe et des parois des lymphatiques.

* * L'érysipèle est par rapport aux capillaires lymphatiques ce que le phlegmon est aux capillaires sanguins.

* * L'érysipèle vient habituellement sous l'influence de l'irritation d'une plaie négligée ou enflammée, ou autour d'un point, où une irritation (A. Després), une froidure ou une brûlure, même légères, ont été portées.

* * L'érysipèle se développe avec plus de facilité et revêt un caractère plus grave chez les individus déjà atteints d'embaras gastrique ou d'une maladie variable qui entrave l'exercice régulier des fonctions de la peau, ou chez les individus fatigués par les veilles et les excès de travail.

* * Un frisson initial, quelquefois des vomissements, et plus rarement des engorgements ganglionnaires annoncent un érysipèle; — on voit bientôt après sur la peau une plaque élevée à sa circonférence; irrégulière, rosée ou d'un rouge cuivré, dont la coloration disparaît sous l'impression du doigt. La plaque s'étend insensiblement et gagne tout à coup une grande étendue après deux, trois ou quatre jours. De l'œdème, du prurit, des démangeaisons, de l'insomnie, un mouvement fébrile accompagnent la première période de l'érysipèle ou période congestive. Pendant la seconde période de l'érysipèle, il y a suppuration ou résolution, quoique l'inflammation ait gagné des réseaux voisins. La suppuration est représentée par une série de petites vésicules blanchâtres ou transparentes qui se dessèchent ou se réunissent en une phlyctène. La résolution est représentée par un changement de coloration de la plaque érysipélateuse qui devient jaune, et par un commencement de desquamation de l'épiderme, qui est l'indice de la fin du mal.

* * L'érysipèle est circonscrit et suit son évolution sur place, ou bien il se propage vers les lymphatiques, des régions voisines en reproduisant une série d'érysipèles; dans ce dernier cas on dit que l'érysipèle est *erratique*, mieux vaut cependant l'appeler érysipèle *diffus*.

* * L'érysipèle circonscrit, comme les autres inflammations, dure de quatre à six jours. L'érysipèle diffus a une durée variable, suivant le nombre des poussées successives de l'érysipèle.

* * L'érysipèle suit son évolution sans compromettre la vie des individus, toutes les fois qu'il n'est pas compliqué d'infection purulente ou de phlegmasie viscérale ou qu'il existe chez des individus dans des conditions malades qui seules ne les mettent pas en danger.

* * La gangrène de la peau est quelquefois la conséquence de la violence de l'inflammation érysipélateuse; elle est le plus souvent due à une cutite concomitante. L'angioleucite précède, accompagne ou suit l'érysipèle. Le phlegmon diffus est dans le même cas et est toujours en relation avec la plaie d'où est parti l'érysipèle.

* * Sous l'influence de l'érysipèle, les séreuses

des cavités viscérales sont parfois atteintes d'une inflammation qui s'y est propagée par voisinage (Fabrice d'Acquapendente), ainsi les méninges s'il s'agit d'un érysipèle du cuir chevelu, le péritoine s'il s'agit d'un érysipèle autour de l'ombilic chez les nouveau-nés.

* * L'infection purulente suit rarement l'érysipèle exempt de complications, mais autour d'une plaie récente, cet accident peut être dû à l'absorption de liquides putrides formés dans la plaie.

* * Chez les jeunes sujets l'érysipèle se propage avec une grande rapidité, tandis que chez les vieillards dont la fonction de la peau et la circulation sont ralenties, l'érysipèle s'étend plus lentement.

* * Il est des cas où des maladies chroniques et aiguës ont été guéries après l'apparition d'un érysipèle, qui a été appelé *érysipèle salulaire*. Mais l'érysipèle n'est salulaire dans les affections inflammatoires chroniques que quand l'affection est près de se terminer (Bosquillon). Dans les inflammations chroniques de la peau il n'y a guérison que quand l'inflammation qui a causé l'érysipèle a été suffisante pour atteindre les éléments de la peau qui sont le siège des lésions inflammatoires.

* * On ne confondra pas un érysipèle avec une cutite, la plaque rouge, irrégulière, limitée par un bord saillant, n'appartient qu'à l'érysipèle. Un phlegmon diffus ne présente pas d'élevation de plaques rouges au niveau de la peau, et la rougeur a envahi un membre d'un seul coup et dans une grande étendue. L'angioleucite est constituée par des traînées et des cordons indurés sous la peau. Comme toutes ces maladies peuvent exister ensemble, les signes variables propres à chacune de ces lésions, se mêlant entre elles, feront reconnaître la nature du mal.

* * Quoi qu'en ait dit Wells, Graves, Gosselin, Martin et Fenestre, l'érysipèle n'est pas plus contagieux que le phlegmon et la pneumonie. Le séjour d'une personne saine près d'un malade atteint d'un érysipèle compliqué d'infection purulente donne aux individus un embarras gastrique qui favorise le développement de maladies inflammatoires, ici une angine, là une pneumonie, et là un érysipèle et c'est là tout, mais il faudra toujours qu'il existe une irritation de la peau là où se développe l'érysipèle.

Thérapeutique. — On préviendra la plupart des érysipèles en pansant avec soin les moindres écorchures avec des compresses d'eau froide ou un linge céralé, dès le moment de la production de la plaie. Les individus atteints d'ulcération de la peau éviteront les excès, les refroidissements et les causes d'irritation qui pourraient enflammer la plaie. V. PLAIES.

Il n'y a pas de spécifique pour l'érysipèle, pas plus que pour le phlegmon; les compresses imbibées d'eau de sureau; une tisane délayante, le repos et la diète absolue ou aux bouillons, sont le meilleur traitement

à suivre. Un purgatif salin, une bouteille d'eau de Sedlitz, par exemple, est toujours utile au début de cette maladie. On entretiendra la liberté du ventre avec des lavements.

Contre l'érysipèle diffus, les mouchetures (Dobson, Lassis) ne sont pas d'une efficacité réelle; elles conviennent seulement lorsqu'il y a cutite, c'est-à-dire inflammation de toute l'épaisseur du derme.

La cautérisation périphérique avec le nitrate d'argent (Higginbottom), et beaucoup mieux le vésicatoire périphérique (Piorry), placé au delà des limites de l'érysipèle, en détruisant un réseau de capillaires sains tout autour de ceux qui sont malades, empêche la propagation d'un érysipèle diffus.

Dans le cas où il y a un engorgement ganglionnaire consécutif, une sangsue (Blandin, Robert) peut arrêter une adénite, prévenir peut-être une intoxication; mais ce moyen est loin d'avoir dans l'érysipèle la valeur qu'il possède dans l'angioleucite.

Chacune des complications exige un traitement approprié. V. ANGIOLEUCITE, CUTITE, PHELGMON, GANGRÈNE, INFECTION PURULENTE, MÉNINGITE, PÉRITONITE.

Les médications internes ne peuvent s'adresser qu'aux complications. — Les topiques gras calment la douleur mais favorisent le développement des vésicules sous l'épiderme: — parmi les topiques abortifs, le moins inefficace est le collodion (R. Latour); il a pour effet principal de comprimer la peau en se desséchant, et l'on sait que la compression peut faire avorter à leur début les inflammations, les phlegmons en particulier (Velpeau).

Érysipèle des nouveau-nés et des enfants. Si l'influence épidémique est la cause prédisposante des érysipèles, il y a presque toujours une irritation locale qui est le point de départ de la phlegmasie cutanée; ainsi la vaccine, l'impétigo du cuir chevelu, du nez et des oreilles, l'épilation nécessaire par la teigne, les gerçures des lèvres ou de l'anus, le travail d'élimination du cordon ombilical, etc., provoquent souvent une inflammation de la peau, suivie d'érysipèle (Fr. Hoffmann, Underwood).

* * C'est au moment des épidémies de fièvre puerpérale qu'on voit surtout apparaître, soit la péritonite, soit l'érysipèle des nouveau-nés, prenant leur point de départ à l'ombilic, au moment de la chute du cordon.

* * En temps de fièvre puerpérale, la vaccine, pratiquée dans les premiers jours de la naissance, est souvent suivie d'érysipèle.

* * L'érysipèle né à la face, au bras, sur des boutons de vaccine, autour de la cicatrice ombilicale, parcourt en général toute la surface du corps et mérite bien le nom d'ambulant qui lui a été donné.

* * Le nouveau-né atteint d'érysipèle commençant par l'ombilic a presque toujours en même temps une péritonite aiguë et une phlébite de la veine ombilicale.

* * L'érysipèle des nouveau-nés se termine quelquefois heureusement par résolution ou par suppuration et abcès multiples disséminés, mais il est ordinairement suivi de mort.

Thérapeutique. — Il faut donner à teter aux nouveau-nés atteints d'érysipèle, renouveler l'air de l'appartement et les changer souvent de chambre, en même temps qu'on couvre le corps de graisse fraîche ayant 1 gramme d'onguent mercuriel incorporé à 30 grammes d'axonge.

En cas de fièvre puerpérale chez la mère, il faut éloigner le nouveau-né pour empêcher l'apparition d'un érysipèle.

On peut aussi employer les fomentations émollientes de lin, de sureau et de guimauve, les bains avec la décoction d'écorce de chêne, ou avec le tannin, — les bains de sublimé, 2 grammes \square , de sulfate de fer, 10 à 15 grammes \square , les bandes de vésicatoire sur les limites de l'érysipèle \square , les cautérisations avec le nitrate d'argent ou avec le fer rouge \square ; les applications de collodion, 40 grammes, mêlés à 5 décigrammes d'huile de ricin et à 20 décigrammes de térébenthine de Venise, en ayant soin de couvrir les fissures qui pourraient se produire \square ; les applications de glycérine \square (Legroux); le liniment de Kentsch, formé d'onguent basilicum, 125 grammes, d'essence de térébenthine, 150 grammes, et de camphre en poudre, 16 grammes, appliqué plusieurs fois par jour.

A l'intérieur, il faut donner deux gouttes de perchlorure de fer dans une cuillerée d'eau sucrée toutes les deux heures, et quelquefois une purgation d'huile de ricin, 5 à 10 grammes, ou du calomel, 5 à 10 centigrammes par jour. (Hamilton Bell.)

FORMULAIRE DE L'ÉRYSIPELE.

Un grand nombre de médications internes ont été préconisées contre l'érysipèle; ce sont la plupart de celles qui ont été recommandées pour l'infection purulente. Ainsi jadis Barbette donnait des potions et des pilules camphrées, encore employées de nos jours.

Pilules nitro-camphrées.

Camphre	1 gramme.
Nitrate de potasse	1 id.
Gomme en poudre	1 id.

(Kapelcr, Velpeau.)

Faites des pilules de 20 centigrammes.

Potion d'aconit.

Alcoolature d'aconit	1 à 2 grammes.
Julep gommeux	100 Id.

A prendre par cuillerées \square . (Lecœur.)

On emploie les tisanes de chicendont, de gomme; une tisane acide, telle que la limonade faite avec un citron pour 1 litre d'eau et 60 grammes de sucre.

Infusion de fleurs de sureau.

Eau bouillante	1000 grammes.
Fleurs de sureau	40 id.

(Hôp. de Paris.) \square .

Comme topiques, on emploie les cataplasmes de féculé (V. ABCÈS); le collodion élastique (Robert-Latour), et les topiques suivants :

Topique.

Infusion de fleurs de sureau	500 grammes.
Alcool camphré	30 id.

(Hôp. de Paris.) \square .

Onguent mercuriel.

Cette pommade s'emploie en frictions sur les parties malades. (Velpeau.)

Poudre d'amidon.

On en saupoudre toutes les parties atteintes d'érysipèle plusieurs fois par jour.

(Hôp. de Paris.)

Topique d'amidon camphré.

Amidon	60 grammes.
Camphre	2 à 10 id.

En application toutes les deux heures sur les parties malades \square . (Bouchardat.)

On emploie quelquefois les solutions abortives suivantes appliquées sur l'érysipèle.

Solution ferrugineuse.

Sulfate de fer	60 grammes.
Eau	1000 id.

(Velpeau.) \square .

Ou la pommade suivante :

Axonge	40 grammes.
Sulfate de fer	40 id.

(Velpeau.) \square .

Lorsqu'on se sert de ces préparations, il faut néanmoins maintenir des compresses imbibées d'eau de sureau sur l'érysipèle.

Érysipèle du cuir chevelu. Une plaie ou une écorchure méconnue, une contusion du péricrâne, donnent souvent lieu à un érysipèle du cuir chevelu, il se fait un engorgement ganglionnaire, puis l'érysipèle se développe, marche insensiblement et il n'est reconnu que plusieurs jours après parce qu'il s'étend à la face ou aux oreilles, avec sa rougeur et son aspect caractéristiques.

** La rougeur et l'œdème douloureux du cuir chevelu sont les seuls symptômes locaux d'un érysipèle qui débute dans la tête, mais en même temps il y a quelquefois un léger frisson suivi de courbature, de céphalalgie, de fièvre, d'inappétence, de nausées ou de vomissements.

** Dans l'érysipèle du cuir chevelu, le délire furieux est un indice qu'il y a complication du côté des méninges.

** Chez les individus dépourvus de cheveux, l'érysipèle du crâne se comporte comme celui de la face et du corps.

** Exempt de complications l'érysipèle du cuir chevelu n'a pas plus de gravité que les autres érysipèles.

Thérapeutique. — Lotions sur la tête avec des compresses de sureau.

En cas de plaie de tête, on prévient la méningite par l'émétique en lavage :

Petit-lait	500 grammes.
Tartre stibié	15 à 30 centigr.

(Desault.)

Ou bien :

Limonade citrique	1000 grammes.
Tartre stibié	40 centigrammes.
Sucre	2 grammes.

(Hôp. italiens.)

Des cataplasmes, des compresses d'eau de sureau, seront placés sur la plaie du cuir chevelu; ce sera le meilleur topique à la fois contre l'inflammation de la plaie et contre l'érysipèle.

Érysipèle interne. Lorsque, à la suite d'un érysipèle de la face, une stomatite, un coryza, une bronchite, une pharyngite, se déclarent et se propagent dans une grande étendue avec rapidité, on dit qu'il y a érysipèle interne (J. Frank, Selle). — Lorsque après une bronchite et une pharyngite, un érysipèle apparaît sur la bouche, on dit encore qu'il y a érysipèle interne. — Dans cette interprétation des faits il ne faut voir qu'un changement de dénomination de ce qu'on appelait l'inflammation des muqueuses de ces membranes, mais l'idée de l'inflammation érysipélateuse est d'autant plus acceptable que l'on sait que les muqueuses sont recouvertes d'un réseau de capillaires lymphatiques extrêmement riche. — Dans le cas où un érysipèle survient aux lèvres dans le cours d'une bronchite, il peut y avoir eu des boutons d'herpès non soignés sur ces parties, et c'est là qu'est l'origine de l'érysipèle.

On doit appliquer aux inflammations superficielles ou érysipélateuses des muqueuses le traitement indiqué pour les inflammations des muqueuses. V. ANGINE, BRONCHITE, LARYNGITE.

ÉRYTHÈME. Un exanthème plus ou moins étendu n'ayant aucun des caractères anatomiques des autres éruptions exanthémateuses, telles que la rougeole ou la scarlatine, et dépourvu de propriétés contagieuses, constitue l'érythème.

* * Il y a différentes espèces d'érythème : l'érythème sudoral, l'érythème simple, l'érythème inflammatoire, l'érythème nouveau, et l'érythème annulaire.

* * L'érythème est souvent provoqué par la sueur qui résulte de la haute température de l'atmosphère ou de la trop grande quantité de vêtements; il est caractérisé par un grand nombre de papules rouges semblables à de la milliaire, c'est l'érythème sudoral contre lequel des bains féculents doivent suffire.

* * L'érythème formé de plaques rouges, sans fièvre, constitue l'érythème simple.

* * L'érythème qui se produit sur la peau du visage, irritée par un écoulement nasal ou oculaire, sur les oreilles, par suite d'un écoulement du conduit auditif externe, aux parties génitales et à l'anus, dans la diarrhée ou dans l'incontinence d'urine, constitue l'érythème inflammatoire et n'exige que l'emploi des poudres absorbantes ou les badigeonnages de la peau avec du collodion élastique. Cet enduit forme un épiderme artificiel qui protège la peau.

* * L'érythème formé de plaques rouges, indurées, douloureuses, sur le devant des jambes ou le long du cubitus, c'est-à-dire dans le sens

de l'extension des membres, accompagné de fièvre, constitue l'érythème nouveau. Il n'exige pas d'autre traitement que l'usage des boissons acidules, de bains et d'un purgatif.

* * L'érythème, formé d'un anneau rouge, s'agrandissant de jour en jour, constitue l'érythème annulaire ou centrifuge, et résulte souvent de la présence d'un parasite, le *trichophyton*. On le guérit par des applications de goudron végétal. V. HERPÈS CIRCINÉ.

ESCALDAS (Pyrénées-Orientales). Eaux minérales sulfureuses, sodiques, de 35 à 46° centigrades, ayant les propriétés thérapeutiques de toutes les eaux sulfureuses.

ESCHARES. La mortification des tissus organisés porte le nom d'eschares. Les brûlures, les contusions, l'inflammation et toutes les causes qui produisent la suspension de la circulation sont la cause immédiate des eschares. V. BRÛLURE, GANGRÈNE, PHLEGMON DIFFUS, EMBOLIES, CONTUSION.

* * Le poids du corps sur le lit, chez les malades qu'une fièvre typhoïde grave, une maladie chronique ou une fracture tiennent couchés, amène souvent des eschares au sacrum, aux fesses, aux trochanters, sur les talons, etc.

Eschares de la région sacrée. Les eschares de la région trochantérienne et sacrée sont dues à l'irritation du derme par le contact des matières excrémentielles (Piorry) et à la gangrène par compression, car elles se produisent par suite de la pression exercée sur la peau par le lit des malades. Mais pour que la gangrène ait lieu, il faut que la circulation soit modifiée soit par suite d'un état fébrile adynamique (Malgaigne), soit par suite de plaies ou d'abcès à la région sacrée. V. GANGRÈNE PAR COMPRESSION.

* * Toutes les fois qu'un malade a une fièvre typhoïde et adynamique grave, on doit toujours surveiller la région sacrée pour empêcher la production des eschares.

* * La rougeur de la peau et son érosion, ou la présence d'une pustule d'ecthyma, suivie d'ulcération, annoncent l'apparition des eschares.

Thérapeutique. — Changer de linge et laver le siège chaque fois que les malades atteints de fièvre typhoïde ont eu une évacuation; mettre un coussin de caoutchouc ou de balle d'avoine percé sous le drap au niveau du sacrum, voilà les moyens d'éviter les eschares de la région sacrée.

Il faut encore faire des lotions sur les fesses avec le vin aromatique ou le vin de quinquina ☐, saupoudrer le siège avec de la poudre de lycopode et, quand la peau rougit et menace de s'ulcérer, on devra recourir aux applications d'un morceau de baudruche gommée, renouvelée tous les jours.

Une fois l'escharre faite, les applications de poudre de quinquina, de sous-nitrate de bismuth ou de charbon sont très-utiles.

Une plaque de diachylon recouverte d'une couche de collodion élastique sur la partie malade, peut arrêter la gangrène qui se produit dans les fièvres au niveau du sacrum et des trochanters. C'est dans le même but qu'on fait coucher le malade sur un matelas d'eau, ou que l'on place la partie ulcérée sur un coussin d'eau (Arnoff). Ce moyen est vraiment d'une efficacité merveilleuse.

Dans les phlegmasies aiguës et dans les fièvres, on peut encore éviter les eschares en couchant le malade sur une grosse vessie de porc humide, à moitié remplie d'air ou d'eau.

Le même moyen sert à les guérir, car il suffit de mettre dans la vessie une solution de créosote, de tannin ou d'acétate de plomb qui, par exosmose, agit sur les plaies du sacrum.

Pour éviter la putréfaction des vessies il est bon de les faire macérer, au préalable, dans une solution de tannin. (Voltolini.)

ESCHARIFICATION. V. CAUTÉRISATION.

ESCHAROTIQUE. V. CAUTÉRISATION CAUSTIQUE.

ESCOULOUBRE (Aude). Eau sulfureuse sodique, à 50°.

ÉSÉRINE. Matière cristallisable extraite de la fève de Calabar, dont elle a les propriétés. **V. FÈVE DE CALABAR.**

ESPÈCES. Mélanges de plantes préparées pour la confection des tisanes. Il y a : les *espèces amères* (feuilles de germandrée, sommités de petite centauree et d'absinthe) ; — les *espèces vermifuges* (tanaisie, absinthe, camomille) ; — les *espèces aromatiques* (sauge, thym, serpolet, absinthe, hysope, menthe) ; — les *espèces astringentes* (grenade, bistorte, tormentille) ; — les *espèces pectorales* (mauve, tussilage, coquelicot) ; — les *espèces diurétiques* ou cinq racines de petit-houx, d'ache, de fenouil, de persil et d'asperge ; — les *espèces émollientes* (mauve, guimauve, pariétaire et bouillon blanc) ; — les *espèces béchiques* ou *fruits pectoraux* de jujubes, de dattes, de figues et de raisins secs ; — les *espèces sudorifiques* de bois de gaïac râpé, salsepareille, squine et sassafra ; — les *espèces vulnératives* ou *thé suisse*, etc., etc.

ESPRIT. En thérapeutique, ce mot s'emploie pour désigner l'alcool, certains alcoolats, certaines huiles essentielles et divers produits liquides de distillation, considérés comme le principe des corps. — C'est un terme peu usité qui tend à disparaître.

Esprit, nom commercial de l'alcool. — *Esprit acide.* Esprit obtenu du bois ou du papier par distillation. — *Esprit alcalin.* Gaz ammoniac. — *Esprit de corne de cerf.* Sous-carbonate d'ammoniaque impur, à l'état liquide. — *Esprit de corne de cerf.* Sous-carbonate d'ammoniaque huileux. — *Esprit de fourmis.* Acide formique. — *Esprit de Libavius.* Deuto-chlorure d'étain. — *Esprit de grain.* Alcool tiré des céréales. — *Esprit de Mindererus.* — Acé-

tate d'ammoniaque impur. — *Esprit de nitre.* Acide nitrique faible. — *Esprit de nitre distillé.* Alcool nitrique. — *Esprit fumant.* Acide nitrique concentré. — *Esprit de sel.* Acide chlorhydrique. — *Esprit de soufre.* Acide sulfureux. — *Esprit de succin.* Acide succinique. — *Esprit sylvestre.* Acide carbonique. — *Esprit de vinaigre.* Acide acétique concentré. — *Esprit de vitriol.* Acide sulfurique faible. — *Esprit volatil.* Sous-carbonate d'ammoniaque, provenant de la distillation des matières animales, telles que le crâne humain, la corne de cerf, le crapaud, la vipère, etc.

Thérapeutique. — Toutes les fois qu'il existe dans une plaie une esquille libre et dépourvue de périoste il faut l'enlever.

ESQUILLES. Portions détachées d'un os à la suite d'une fracture ou d'une contusion. **V. FRACTURES COMPLIQUÉES, PLAIES PAR ARMES A FEU, et CERVEAU (PLAIES DU).**

ESQUINANCIE. Nom jadis donné aux angines tonsillaires, suivies ou non d'abcès de l'amygdale. **V. AMYGDALITE.**

ESQUINE. V. SQUINE.

ESSENCES. Les essences jadis appelées *huiles essentielles*, sont des liquides volatils n'ayant aucun rapport avec les huiles ou les corps gras. Il y en a trois espèces : 1° les essences hydrocarbonées ; les essences oxygénées ; et 3° les essences sulfurées. Elles sont plus employées en parfumerie qu'en médecine. Parmi elles se trouvent l'essence de fleurs d'orange ou néroli, — l'essence de roses, — d'anis, — de basilic, — de romarin, — de menthe, — de bergamote, — de citron, — de cédrat, — de fenouil, — d'absinthe, — de tanaisie, — d'amandes amères, — de moutarde, — de cannelle, — de girofle, etc.

ESTHIOMÈNE (LUPUS DE LA VULVE). Une affection tuberculeuse des grandes lèvres envahissant la peau voisine, puis le tissu cellulaire, détruisant en surface ou en profondeur, ou produisant encore une hypertrophie du derme, est un esthiomène de la vulve.

* * L'hypertrophie de la vulve doit être rapprochée de l'éléphantiasis de la vulve (V. ÉLÉPHANTIASIS). Elle tient à la fois du lupus scrofuleux et du cancroïde. Elle procède du tempérament scrofuleux (Huguier).

L'esthiomène superficiel serpigineux se présente sous forme de tubercules rouges violacés, peu saillants, arrondis, disséminés ou confluent, insensibles au toucher provoquant seulement un sentiment de cuisson et finissant par présenter une ulcération à surface grenue comme du velours. Le mal se propage par formation de nouveaux tubercules ou par l'extension de l'ulcération.

L'esthiomène superficiel érythémateux (Bielt, Huguier, A. Guérin) est caractérisé par un

petit bouton qui ne tarde pas à se transformer en plaques lamelleuses, de rougeur foncée, formant une tache qui s'agrandit à la circonférence pendant que le centre se guérit. La partie affectée ressemble à une cicatrice de brûlure au troisième degré, ne produisant ni douleurs, ni démangeaisons, si ce n'est au moment des règles.

L'esthiomène *rongeant*, ou détruisant en profondeur, débute par un gonflement douloureux de la peau, suivi d'ulcérations qui gagnent en profondeur au-dessous de croûtes qui se sont formées à la surface de l'ulcère.

La marche de l'esthiomène *rongeant* peut être très-rapide (Cazenave), et c'est surtout sur la muqueuse vulvaire que s'observe cette rapidité de développement; dans ce cas l'ulcère en se développant dissèque les parties profondes, les muscles et même les os.

Le fond des ulcères consécutifs à l'esthiomène *rongeant* est formé par des tissus blafards violacés, entourés de bords durs.

Dans l'esthiomène *rongeant*, la douleur semble céder à mesure que le mal se développe; cependant des douleurs très-vives se font quelquefois sentir (A. Guérin).

Dans l'esthiomène avec *hypertrophie*, ou bien le derme est épaissi seul, ou bien ce sont les tubercules qui sont saillants et comme fongueux et qui reposent sur une peau molle, flasque et violacée. Les ulcérations se développent lentement; il s'y forme des végétations fongueuses.

* * Chacune des formes de l'esthiomène ne diffère que par la marche de l'ulcération, sa réparation et l'état de la peau au voisinage de l'ulcère.

* * Le caractère général de l'esthiomène est une production de blastèmes tuberculeux, tendant à l'ulcération.

* * Un chancre induré diffère de l'esthiomène parce qu'il est habituellement bien limité. Un chancre phagédénique a des bords décollés sans induration de la peau voisine, et le fond de cet ulcère est grisâtre et ne végète point; l'esthiomène *rongeant* n'envahit guère le tissu cellulaire, le chancre phagédénique détruit tous les tissus (Huguier, A. Guérin). L'existence de scrofulides chez le sujet révèle la nature de l'esthiomène. D'ailleurs la teinte violacée des scrofulides est très-distincte de celle des syphilitides qui ont une coloration cuivrée ou de jambon fumé.

* * Le cancer de la vulve, comme l'esthiomène *rongeant*, a des bords durs et il est accompagné d'engorgements ganglionnaires, mais le cancer est douloureux et donne issue à une saignée infecte; il marche vite et retentit sur la santé générale en produisant la cachexie cancéreuse; l'esthiomène, au contraire, n'engendre généra-

lement que de la cuisson, ne se généralise pas, mais il peut rester incurable.

Thérapeutique.—On n'a pas pour la vulve, comme pour le visage, l'obligation de ne point employer de traitements qui laissent des cicatrices.

Contre les esthiomènes profonds, avec altération du derme et ulcération des tissus, on détruira dès le début les tubercules avec la pâte de Vienne laissée en place un quart d'heure; ou bien après avoir produit une érosion de la peau, en laissant la pâte de Vienne deux ou trois minutes en place, on applique la pâte au chlorure de zinc faible. Une partie de chlorure de zinc pour quatre de farine et on la laisse dix à dix-huit heures en place.—La pâte arsenicale est assez bonne lorsqu'il y a un commencement d'ulcération, mais elle n'est pas plus avantageuse que le chlorure de zinc.—Le nitrate d'argent, le nitrate acide de mercure, l'huile animale de Dippel, qui n'est plus employée, ne cautérisent pas assez profondément; il en est de même de la pommade suivante :

Axonge.	30 grammes.
Sublimé.	1 à 4 id.

Ces caustiques faibles sont seulement des modificateurs de la vitalité de la peau.

On cautérise avec le fer rouge les esthiomènes serpigneux à défaut de pouvoir appliquer les caustiques.

L'ablation des parties ulcérées avec le bistouri (Huguier) n'est applicable que quand le mal est assez bien limité à une grande lèvres. Cette opération radicale a été suivie de succès.

Contre les esthiomènes superficiels on appliquera pendant dix minutes la pommade suivante en très-petite quantité :

Bifodure de mercure.	15 grammes.
Huile d'amandes douces.	10 id.
Axonge.	5 id.

Sous son influence, les parties se tuméfient, deviennent douloureuses, et quelquefois il y survient un érysipèle qui, sans être toujours la cause de la guérison, est une révélation de l'action énergique du médicament.

On traitera la diathèse scrofuluse par les moyens appropriés. Les malades habiteront la campagne et auront recours en été aux bains de mer, en hiver aux bains sulfureux artificiels. En été les bains d'eau minérale sulfureuse seront d'un bon usage. V. SCROFULE.

ESTHIONÈNE DU SCROTUM (CANCER DES RAMONEURS). V. SCROTUM.

ESTOMAC (MALADIES DE L'). L'estomac est le siège d'un grand nombre de maladies : — l'inflammation aiguë ou chronique (V. GASTRITE); l'hémorrhagie interne (V. GASTRORRHAGIE); l'ulcération chronique; les fistules; le flux séreux (V. GASTRORRÉE); le flux gazeux (V. ÉRUCTION, DYSPEPSIE); l'hypertrophie avec dilatation; le ramollissement; la rupture; le cancer ou l'épithélioma (V. ces mots), etc.; — les vomissements nerveux; le hoquet, etc.

* * En outre des causes physiques, telles que les poisons et les purgatifs, les aliments stimulants ou âcres et les boissons excitantes, les influences morales dépressives qui troublent la digestion,

altèrent le sang et dérangent les fonctions nerveuses, sont les causes ordinaires des maladies de l'estomac.

* * La douleur épigastrique, avec ou sans tiraillement et brûlure, avec dyspepsie, vomissements ou vomissements, sont les symptômes d'une phlegmasie aiguë de l'estomac.

* * La langueur, la tristesse, et la mélancolie quelquefois poussée jusqu'au suicide, accompagnent habituellement les maladies chroniques de l'estomac.

* * La diète végétale et lactée doit être la base du traitement des maladies organiques de l'estomac, tandis que la diète animale et les préparations toniques ou ferrugineuses sont au contraire ce qu'il y a de mieux à conseiller dans les maladies nerveuses de cet organe.

Estomac (CANCER DE L'). V. CANCER.

Estomac (CONCRÉTIONS DE L'). Des concrétions calcaires se forment quelquefois dans l'estomac et sont formées par un petit calcul biliaire ou par un corps étranger venu du dehors, qui, servant de noyau, se recouvre de couches organiques et calcaires (Borelli, Bilger, Garnier, etc.).

* * Les concrétions de l'estomac, ovalaires, arrondies, rugueuses et blanchâtres à l'intérieur, pèsent de 10 à 100 et 120 grammes.

* * Il est impossible de reconnaître les concrétions de l'estomac pendant la vie, et elles donnent tour à tour lieu à des phénomènes de gastralgie et de dyspepsie sans qu'on puisse en reconnaître la cause.

Estomac (CORPS ÉTRANGERS DE L'). V. CORPS ÉTRANGERS DU TUBE DIGESTIF.

Estomac (EMBARRAS DE L'). V. EMBARRAS GASTRIQUE.

Estomac (ÉPITHÉLIOMA DE L'). V. CANCER.

Estomac (FISTULE DE L'). Les plaies de l'estomac, quelquefois l'ulcération chronique simple (Bineau) ou une lésion organique de ce viscère, ou abcès consécutif à l'altération d'une côte, ouvert à la fois au dehors et dans l'estomac, donnent parfois naissance à une fistule stomacale.

* * Lorsque l'estomac est ouvert par une blessure, il contracte des adhérences avec la paroi abdominale et l'ouverture de la plaie ne se ferme pas, ou bien un abcès enkysté du péritoine se forme au niveau de la plaie de l'estomac et vient s'ouvrir à l'extérieur.

* * Lorsqu'à la région de l'abdomen, correspondant au siège de l'estomac, existe une ouverture irrégulière, tapissée par un épithélium, donnant issue à un mucus à réaction acide, contenant de l'acide lactique (Chevreul, Leuret et Lasaigne), un biphosphate acide (Blondlot), au moment des repas, puis à des matières alimen-

taires et à des boissons, peu de temps après leur déglutition, c'est une fistule de l'estomac.

* * L'estomac, ouvert par une fistule, se rétrécit et ne peut supporter les aliments, même en quantité très-minime, sans faire éprouver au malade des douleurs gastriques, quelquefois très-vives.

* * L'écoulement des matières alimentaires détermine quelquefois un eczéma au voisinage de la fistule, autour de la muqueuse qui fait quelquefois hernie, mais dans certains cas (de Beaumont) une sorte de valvule s'oppose au passage des aliments au dehors et l'écoulement des matières alimentaires est arrêté.

Thérapeutique. — Dès le début, il faut obturer la fistule avec un bandage; c'est un moyen palliatif qui aura pour effet d'empêcher la rétraction de l'estomac; — ensuite on donnera à manger aux malades, peu à la fois et souvent; — la compression sur la fistule, un pansement simple (Lesserré), ont guéri des fistules consécutives à des plaies. — L'oblitération avec un morceau de vessie de porc, ou avec de la bandelette collée autour de la plaie (Cook), a également été suivie de guérison.

Pour des cas de fistule récente, l'avivement des bords de la plaie et la suture; — l'autoplastie (A. Bérand), avec un lambeau de peau emprunté aux parties voisines, par la méthode indienne, peuvent être proposés, mais ils n'ont chance de réussir que si l'estomac n'est pas contracté et réduit à une très-petite cavité. Dans ce cas, les douleurs vives, l'impossibilité de supporter les aliments, obligeraient à rétablir la fistule.

Estomac (FLUX DE L'). V. GASTRORRHÉE.

Estomac (GONFLEMENT DE L'). Dans le cours de la gastralgie provoquée par la chlorose ou l'hystérie, dans la gastralgie simple, dans la dyspepsie flatulente, dans la gastrite aiguë ou chronique, dans l'ulcère simple de l'estomac et dans le cancer gastrique, l'ingestion des aliments est souvent suivie de gonflement épigastrique dû au développement des gaz dans l'estomac. C'est la pneumatose gastrique.

V. DYSPEPSIE FLATULENTE.

* * La pneumatose gastrique produit des étouffements et des spasmes qui obligent à desserrer les vêtements et qui engendrent des éructations inodores ou nidoreuses.

Thérapeutique. — La macération de quinquina ou de quassia amara, une bouteille par jour; — la poudre de magnésie calcinée, 50 centigrammes; la poudre de charbon, 1 à 2 grammes, et la poudre d'yeux d'écrevisses sont ce qu'il y a de mieux à employer contre le développement des gaz de l'estomac. V. CARMINATIFS, FLATUCOSITÉS ET DYSPEPSIE.

Estomac (HÉMORRHAGIE DE L'). V. GASTRORRHAGIE OU HÉMATÈME.

Estomac (INFLAMMATION AIGUE ET CHRONIQUE DE L'). V. GASTRITE.

Estomac (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L'). Les plaies pénétrantes de l'abdomen qui inté-

ressent la région épigastrique et la région de l'hypochondre gauche, sont celles où l'estomac peut être blessé. — La distension de l'estomac, portant cet organe en bas et en avant, est la condition favorable à la formation des larges plaies de ce viscère. — L'obliquité et la direction de l'instrument vulnérant peuvent être telles que l'estomac soit blessé, dans un cas de plaie d'une région de l'abdomen éloignée de l'estomac.

* * Une plaie étroite de l'estomac et obliquée par une hernie de la muqueuse peut passer inaperçue ou n'être soupçonnée que d'après des vomissements de matières alimentaires ou de mucosités teintées de sang.

* * L'estomac ouvert par une vaste plaie vient quelquefois faire saillie à travers l'ouverture de l'abdomen, et la plaie est diagnostiquée immédiatement par l'écoulement de chyme reconnaissable par l'examen chimique et l'examen microscopique, par les vomissements d'aliments et de sang, souvent par le hoquet au moment de l'ingestion des boissons.

* * L'anxiété, le refroidissement, les horripilations, la syncope, existent dans les plaies de l'estomac comme dans les plaies de l'abdomen en général.

* * Comme dans les plaies pénétrantes de l'abdomen et dans celles des intestins, il y a des vomissements qui peuvent n'être que sympathiques; le vomissement n'indique une plaie de l'estomac que quand il y a du sang dans les matières rejetées.

* * L'écoulement de chyme peut appartenir aussi bien à une plaie de l'intestin grêle qu'à une plaie de l'estomac, mais l'issue des aliments non digérés, si l'on administre une gorgée de boisson colorée avec un peu de lait, l'issue du liquide par la plaie, quelques secondes après son ingestion, est caractéristique d'une plaie de l'estomac.

* * L'exploration de la plaie avec le doigt est un élément de diagnostic qu'on ne doit pas négliger, mais qu'il est dangereux de prolonger.

* * Les plaies de l'estomac sont ordinairement compliquées : 1° d'épanchement de matières alimentaires dans l'abdomen ; 2° de péritonite suraiguë ; 3° de gastrorrhagie, lorsqu'une des branches des artères gastro-épiploïques qui rampent entre les tuniques de l'estomac a été coupée. — Dans ce cas, l'hémorrhagie peut être considérable (Coghlan), et des sueurs froides, de la pâleur, des syncopes, des vomissements abondants de sang ou l'écoulement par la plaie quelquefois, indiquent l'hémorrhagie interne.

* * Dans les plaies de l'estomac, la syncope sans hémorrhagie est une complication due sans doute à la blessure des nerfs de l'organe et d'une branche du pneumogastrique en particulier (A. Bérard).

* * Les plaies de l'estomac se produisant de

dedans en dehors, par des corps étrangers avalés, des aiguilles, par exemple, résultent de simples piqûres qui sont généralement sans gravité et qui n'occasionnent pas d'accidents. V. PERFORATION.

Thérapeutique. — Si les malades viennent de manger, on videra l'estomac avec la pompe œsophagienne, c'est-à-dire avec une seringue bien calibrée munie d'une sonde œsophagienne.

Les petites plaies n'exigent pas d'autre traitement que le repos et la diète absolue, et les malades ne boiront que quelques cuillerées d'une boisson froide. Il ne faut pas chercher alors à vider l'estomac; un vomitif (Boyer) est plus dangereux qu'utile.

Une large plaie sur laquelle il est facile d'arriver, sera réunie par une suture de Gely (V. PLAIE DES INTESTINS). Si la plaie n'est pas accessible, débrider la plaie de l'abdomen et aller à la recherche de la solution de continuité de l'estomac ne doit être tenté que quand la plaie stomacale est large et quand le doigt a pu préciser son siège.

Les aiguilles qui ont blessé l'estomac seront extraites lorsqu'elles se présenteront au-dessous de la peau.

Contre l'épanchement de matières alimentaires (V. ABDOMEN (EPANCHEMENTS DE L')) et la péritonite qui en est la suite, on appliquera 20 à 40 sangsues sur l'abdomen, puis une large vésicatoire volant.

Contre l'hémorrhagie, on donnera de la glace à sucer, ou appliquera des compresses froides sur l'estomac. Une potion avec du camphre ou mieux de l'alun ou de l'eau de Rabel, seront administrés.

Eau	500 grammes.
Eau de Rabel	4 à 4 grammes.

A prendre par cuillerée après chaque vomissement.

Alun, 4 à 8 grammes, dissous dans une quantité suffisante d'eau, à prendre après un vomissement de sang. (Coghlan.)

Contre la syncope, on emploiera les révulsifs cutanés, les sinapismes aux extrémités, les applications du marteau de Mayor sur la poitrine.

Une plaie sur une portion herniée de l'estomac réclame une suture et la réduction.

Plaies par arme à feu de l'estomac. — Presque toutes les plaies d'arme à feu de l'estomac sont mortelles, soit au moment même de l'accident, parce que l'organe a été largement perforé et qu'il y a épanchement dans l'abdomen, soit plusieurs jours après, au moment de la chute de l'escharre produite par la balle.

* * L'estomac blessé, pendant qu'il est rempli de matières alimentaires, donne lieu à des accidents qui entraînent presque toujours la mort.

* * Lorsque, dans une blessure du ventre, l'estomac n'est pas immédiatement ouvert, il peut adhérer au péritoine, et les chances d'un épanchement disparaissent.

* * Malgré de grands délabements on a vu des plaies par arme à feu de l'estomac guérir (de Beaumont). Dans ce cas il y a une fistule consécutive.

Thérapeutique. — Une plaie par arme à feu sur un

estomac hernié ne doit pas être réunie par suture, on laissera l'estomac dans la plaie, et l'on attendra.

Il ne faut pas débrider les plaies de l'abdomen pour aller s'assurer s'il y a perforation de l'estomac; les signes d'une péritonite suraiguë en disent assez, et des adhérences peuvent s'établir.

Une petite balle qui a pénétré dans l'estomac fait une plaie qui peut être oblitérée par une hernie de la muqueuse; il est inutile d'aller à la recherche du corps étranger; la balle peut être rendue avec les selles tôt ou tard.

Rupture de l'estomac. — Une compression exercée sur l'abdomen par un corps lourd, tel que le passage d'une roue de voiture ou le choc d'un boulet, peut produire une rupture de l'estomac. — Une petite rupture peut être oblitérée par une hernie de la muqueuse, tandis qu'une large ouverture permet aux liquides contenus dans l'estomac de se répandre dans le péritoine. Un vomissement teinté de sang dans le premier cas, des vomissements sanguinolents et les signes d'une péritonite suraiguë dans le second cas indiquent la rupture de l'estomac.

** Les ruptures spontanées de l'estomac sont des perforations (V. ce mot). V. ESTOMAC (ULCÈRES et CANCERS DE L').

Thérapeutique. — Le repos et la diète absolue, sont nécessaires dans le cas de rupture de l'estomac; — on traitera ensuite les complications, l'hémorragie et la péritonite suraiguë, comme pour les plaies de l'estomac.

Si l'estomac est plein, on le videra avec la pompe œsophagienne.

Estomac (RAMOLLISSEMENT DE L'). On a jadis considéré comme une maladie spéciale le ramollissement gélatiniforme et le ramollissement blanc de l'estomac trouvé sur les cadavres de ceux qui, durant leur vie, avaient offert des symptômes de gastro-entérite, sans se douter que ces ramollissements n'étaient autre chose qu'une altération cadavérique due à la digestion artificielle des parois de l'estomac par le suc gastrique.

** Tout individu bien portant qui meurt accidentellement en pleine digestion, présente vingt-quatre ou quarante-huit heures après sa mort un ramollissement cadavérique et quelquefois une perforation de l'estomac dans la partie la plus déclive de l'organe (Hunter, Carswell).

** Tous les symptômes attribués au ramollissement de l'estomac doivent être rapportés à la gastrite aiguë et à la gastro-entérite qui sont les seules maladies à conserver sur le tableau nosographique. V. GASTRITE AIGUE et ENTÉROCOLITE.

Estomac (ULCÈRE DE L'). Sous le nom de *gastrite chronique ulcéreuse*, on décrit souvent l'ulcère chronique simple (Cruveilhier), ou l'ulcère perforant de l'estomac (Rokitansky). V. GASTRITE CHRONIQUE.

** L'ulcère chronique simple de l'estomac n'est pas autre chose qu'une gastrite folliculaire chronique, terminée par ulcération d'un ou de plusieurs follicules.

** Il n'y a ordinairement qu'une seule ulcération de l'estomac; mais, par exception, il peut y en avoir plusieurs, et elles occupent de préférence le voisinage du pylore.

** Large de 2 à 5 ou 6 centimètres, entouré de bords inégaux, coupés à pic, limitant un fond grisâtre, sans induration, l'ulcère chronique simple de l'estomac diffère de l'ulcération cancéreuse par l'absence de végétations ou de fongosités, et par le défaut d'induration du tissu cellulaire sous-muqueux.

** L'ulcère simple chronique de l'estomac peut détruire toute la paroi de l'organe et communiquer avec les viscères voisins ou la cavité péritonéale.

** Tous les âges sont exposés à l'ulcération chronique simple de l'estomac; mais les périodes de 20 à 30, de 30 à 40, de 40 à 50, de 50 à 60 et à 70 ans sont également mal partagées sous le rapport du développement de cette maladie.

** Les femmes sont deux fois plus sujettes que les hommes à l'ulcération chronique simple de l'estomac.

** L'ulcère simple chronique de l'estomac se développe sous l'influence des mêmes causes physiques et morales auxquelles on doit rapporter la gastrite.

** Dans bien des cas d'ulcération chronique simple de l'estomac, la maladie est *latente*, il ne se produit aucun symptôme qui révèle sa présence, et ce n'est qu'à l'autopsie qu'on reconnaît la lésion gastrique.

** De l'inappétence, de la tristesse, de la dyspepsie, des douleurs épigastriques augmentées par la pression ou par la digestion et compliquées de douleurs interscapulaires, une sensation de brûlure, de crampes et de rongement à l'estomac, des aigreurs, des nausées, des régurgitations, des vomissements d'eau, d'aliments ou de sang, de la constipation, de l'amaigrissement, le marasme et la mort, tels sont les symptômes ordinaires de l'ulcère chronique simple de l'estomac.

** L'ulcère chronique de l'estomac ne produit pas la coloration jaune paille cachectique qui s'observe dans le cancer.

** La perforation de l'estomac et une péritonite aiguë rapidement mortelle sont quelquefois la conséquence de l'ulcération simple des parois gastriques.

** On guérit de l'ulcère simple de l'estomac par cicatrisation de la plaie, mais il faut des mois, et souvent plusieurs années de traitement bien entendu pour arriver à ce résultat.

Thérapeutique. — Les malades doivent cesser de manger de la viande, du poisson, du pain ou des

fruits, et s'ils veulent guérir ils doivent se mettre au régime exclusif du lait cru ou cuit, chaud ou froid, selon leur goût.

Si les malades se fatiguent de ce régime il faut le remplacer par la *diète gélatineuse* des bouillons de veau ou de poulet, ou par la *diète féculente* de potages à la farine d'avoine, de blé, de maïs, de lentilles, de cacao, avec de l'eau et du beurre, du bouillon ou du lait.

S'il y a des aigreurs on donnera de l'eau de chaux dans du lait, 50 à 100 grammes par jour [++]; de la *poudre d'yeux d'écrevisse*, 50 centigrammes à 1 gr. par jour [±]; du *carbonate de magnésie*, 50 centigrammes à 1 gramme [±]; enfin du *sous-nitrate de bismuth*, 25 à 50 centigrammes par jour [±].

S'il y a des douleurs, l'*opium*, 5 à 40 centigr. [±] par jour; la *morphine*, 1 à 2 centigrammes [±]; l'*extract d'aconit*, de *ciguë*, de *jusquiame* et de *belladone* [□], peuvent être employés.

Contre les nausées il faut donner de l'eau de Seltz, la *potion de Rivière* et la *glace* [±].

Des moxas, des cautéres, des frictions avec la pommade d'Autenrieth ou l'application d'un emplâtre stibié à l'épigastre sont très-utiles.

Quand la maladie se prolonge et que les malades sont dégoûtés de la diète mucilagineuse, féculente et lactée, on peut essayer la *viande crue pulpée*, à la dose de 50 à 80 grammes par jour [±].

La *pepsine neutre*, s'il y a des aigreurs, et la *pepsine acide*, s'il n'y en a pas, à la dose de 50 centigr. à 1 gramme, sont souvent très-utiles à une période avancée de l'ulcère chronique simple de l'estomac.

Les bains simples et gélatineux, les bains frais, l'hydrothérapie mitigée, les frictions sur le corps et le séjour à la campagne favorisent beaucoup le succès du traitement.

L'eau phéniquée au 1000^e est quelquefois très-utile et peut aider à la cicatrisation de l'ulcère formé sur la muqueuse gastrique. On la donne à la dose de 30 à 60 grammes dans une potion de 100 grammes.

ÉTAIN. Métal dont la limaille a été longtemps employée comme anthelminthique. On la donnait sous forme d'électuaire à la dose de 5 à 20 grammes [□].

ÉTAT NERVEUX (DIATHÈSE NERVEUSE OU NERVOISME, NÉVROPATHIE PROTÉIFORME). La surexcitation nerveuse générale avec troubles partiels de l'intelligence, de la sensibilité, du mouvement et des fonctions viscérales, constitue la diathèse nerveuse ou l'*état nerveux*.

* * Les gens nerveux se divisent en trois classes : 1^o les nerveux; 2^o les hystériques; 3^o les hypochondriaques; les uns offrant des troubles nerveux variés de toutes les fonctions, les autres étant l'objet de spasmes, de convulsions et de paralysies spéciales; les derniers enfin présentant des préoccupations de santé caractéristiques d'une névrose cérébrale.

* * L'anémie, la chlorose, l'épuisement par les maladies aiguës et chroniques, par la lactation, par les hémorragies, par les pertes séminales, par le travail intellectuel, par les fatigues de toute espèce, sont les causes de l'état nerveux.

* * Il y a un *état nerveux aigu*, ou fièvre

nerveuse, qui ressemble à une fièvre inflammatoire prolongée et dans laquelle avec l'inappétence, la soif, l'état saburral de la langue, la dyspepsie, le pyalisme, l'insomnie, le subdélirium, l'hyperesthésie des sens, il y a une fièvre continue qui dévore les malades et peut occasionner la mort.

* * L'*état nerveux chronique* est la forme la plus commune de la diathèse nerveuse, et alors existent : une grande irritabilité morale, avec forte susceptibilité nerveuse, de l'insomnie, des cauchemars, de l'amyosthénie, des douleurs variées sur divers points du corps, des chaleurs et des fourmillements de la peau, de la céphalalgie, des vertiges et quelquefois des hallucinations, de l'anesthésie ou de l'hyperesthésie, des troubles singuliers de la vision, de l'ouïe et du goût, des pneumatoses intestinales et de la dyspepsie, de la toux nerveuse et des étouffements, des palpitations, des syncopes et une foule d'autres phénomènes nerveux qui n'ont rien de constant, mais dont la mobilité fait le principal caractère de la maladie.

* * La multiplicité, la mobilité et l'alternance des phénomènes nerveux chez un individu, avec ou sans fièvre et sans lésions organiques, caractérisent l'*état nerveux essentiel*.

* * Il y a aussi un *état nerveux symptomatique*, qui complique la plupart des maladies chroniques viscérales, et il a tous les caractères de celui qui est essentiel.

* * L'*état nerveux aigu* simule la forme muqueuse de la fièvre typhoïde, mais il s'en distingue par l'absence d'épistaxis, de diarrhée, d'éruption lenticulaire sur la peau du ventre, de douleur dans la fosse iliaque droite, et de lésions intestinales.

* * L'*état nerveux chronique* est souvent confondu avec l'hypochondrie, mais il s'en distingue par ce fait que les malades ne se plaignent que de douleurs très-réelles n'ont aucune des préoccupations, des exagérations de langage et des pusillanimités qui sont la caractéristique de l'hypochondrie.

* * L'*état nerveux chronique* se distingue de l'hystérie par l'absence des spasmes œsophagiens et des pertes de connaissance avec convulsions générales revenant sous forme d'accès intermittents.

* * L'*état nerveux chronique*, avec fièvre et sans lésion viscérale, s'observe assez fréquemment et constitue ce qu'il faut appeler la *fièvre nerveuse*.

* * Quoi qu'on en ait dit, il y a une fièvre nerveuse, et le pouls de la surexcitation intellectuelle ou amoureuse, le pouls des fortes émotions morales, d'une fatigue excessive, de l' inanition, de la faiblesse excessive, prouvent qu'on peut avoir la fièvre sans lésion viscérale.

* * L' inanition produit l'insomnie, le délire,

les hallucinations, la toux, les vomissements, les douleurs névralgiques, la sécheresse de la langue et une fièvre sans lésion viscérale qui représente le type de la fièvre nerveuse qu'on observe quelquefois chez des convalescents ou des femmes nerveuses dyspeptiques.

** L'état nerveux aigu mal traité amène l' inanition et la mort au milieu des souffrances les plus aiguës.

Thérapeutique. — Les calmants et les sédatifs tels que l'opium, la morphine, la codéine, la belladone, la jusquiame, l'aconit, le sirop d'éther et de chloroforme, le camphre, le musc, l'asa fœtida, la valériane et le valérianate de zinc ou d'ammoniac sont très-utiles contre la surexcitation nerveuse de l'état nerveux.

Les ventouses sèches, les frictions irritantes sur tout le corps, les cautérisations ponctuées, le révulseur de Baunscheidt et de Mathieu, le massage, les vésicatoires morphinés, etc., sont indispensables à employer lorsque des névralgies compliquent l'état nerveux.

Les préparations de fer, de manganèse, d'arséniat de soude et de quinquina sont très-utiles dans l'état nerveux chronique. V. CHLOROSE.

L'hydrothérapie et l'alimentation forcée, jointes à l'extrait de quinquina et à du sulfate de quinine; le séjour à la campagne, sont les meilleurs remèdes de l'état nerveux aigu essentiel.

Dans l'état nerveux chronique, les immersions d'eau froide, les douches froides, les bains de mer ou de rivière, les lavements froids, la vie à la campagne et le régime lacté sont très-utiles aux malades.

Guérir les pertes séminales, la constipation, la dyspepsie, la chlorose et l'anémie, supprimer la fatigue physique et morale, telles sont les indications précieuses qu'il convient de remplir dans le traitement de l'état nerveux avant de s'occuper de l'état nerveux lui-même.

Les voyages à la mer, aux eaux minérales, pour n'y prendre que des bains et des douches ascendantes, l'exercice à pied et à cheval, la chasse, etc., constituent le traitement hygiénique de l'état nerveux chronique. V. DYSPEPSIE, AÉMIE, CHLOROSE, HYPOCHONDRIE.

ÉTHÉRISATION. Méthode thérapeutique dans laquelle on emploie la respiration des vapeurs d'éther ou de chloroforme, pour amener une insensibilité complète de la peau, et pour permettre de pratiquer les opérations sans douleur (Jackson, 1846).

** La suppression de la douleur physique dans les opérations chirurgicales est la conséquence de l'éthérisation.

** L'éthérisation anéantit à la fois la sensibilité consciente et le mouvement musculaire, ce qui permet de l'employer : 1° pour réduire les hernies et les luxations, en supprimant la résistance des malades; 2° pour guérir les fausses ankyloses produites par la contracture des muscles (Boinet); 3° pour reconnaître une gibbosité simulée qui disparaît dans le sommeil produit par l'éther; 4° pour faire parler un

monomaniacque qui s'obstine à rester dans le mutisme, etc.

** L'éthérisation est une des plus grandes découvertes thérapeutiques dont puisse s'honorer la science. V. ANESTHÉSIE, CHLOROFORME.

ÉTHERISME. Empoisonnement volatil produit par l'inhalation des vapeurs d'éther. C'est l'action passagère d'une substance dont les éléments, portés dans le sang par respiration, circulent dans les tissus qu'ils paralysent de leur sensibilité consciente.

** L'éthérisme excite d'abord les fonctions cérébrales sensorielles et motrices, puis amoindrit la sensibilité de la peau, paralyse les muscles qui tombent en résolution, et enfin amène une anesthésie complète qu'on utilise pour pratiquer les opérations sans douleur (Jackson).

** L'éthérisme est le résultat d'une congestion cérébrale qui produit la stase artériovineuse du cerveau, ce qu'on apprécie en découvrant au fond de l'œil avec l'ophtalmoscope une congestion choroïdienne et papillaire qui se produit immédiatement après l'emploi des inhalations prolongées du chloroforme et de l'éther (Bouchut). V. ANESTHÉSIE.

Thérapeutique. — Le repos dans le décubitus dorsal, la tête basse, dans une chambre bien aérée, des frictions sur le corps, des sinapismes aux membres inférieurs et un peu de vin de Malaga sont les moyens à employer pour combattre l'éthérisme.

ÉTHERS. Liquides obtenus par la réaction des acides sur l'alcool. Ce sont :

1° L'éther sulfurique formé d'alcool et d'acide sulfurique est un excitant diffusible, très-énergique et doué de propriétés antispasmodiques et carminatives. Il s'emploie en aspirations contre les défaillances et la syncope ☐; en inhalations prolongées pour obtenir l'anesthésie ☐; en aspersions sur le front contre la migraine ☐; en gouttes sur du sucre dans les attaques de nerfs ☐; sous forme de sirop, 15 à 40 grammes ☐; sous forme d'eau éthérée; sous forme de perles; sous forme de gelée ☐; en solution dans l'alcool étendu d'eau ☐, etc.

2° L'éther acétique, qui est peu employé.

3° L'éther nitrique, qui est peu employé.

4° L'éther chlorhydrique, qui est peu employé.

5° L'éther iodhydrique a été employé en inhalations avec avantages, contre la phthisie pulmonaire ☐ (Huette).

6° L'éther bromhydrique, qui est peu employé.

ÉTHÉROLES. Solution de substances médicamenteuses dans l'éther :

1° *Éthérolé d'ammoniaque*, éther et ammoniaque à parties égales.

2° *Éthérolé de chlorure de zinc ou éther zincé* : chlorure de zinc, 15 grammes; éther, 60 grammes; alcool, 30 grammes. Mélange

et décantez au bout de quelques jours. On le donne à la dose de deux à quatre gouttes, deux fois par jour, dans l'hystérie.

3° *Éthérolé de phosphore* : phosphore, 2 grammes ; éther sulfurique, 100 grammes. Une à deux gouttes par jour.

4° *Éthérolé d'essence de térébenthine* : éther et essence de térébenthine, parties égales de chaque. On le donne à la dose de 1 à 2 gram. dans du bouillon ou en capsules, contre les calculs biliaires et contre les coliques hépatiques produites par leur rétention dans les conduits de la bile [± ±].

ÉTHIOPS. *Éthiops martial*, deutoxyde noir de fer. — *Éthiops minéral*, sulfure noir de mercure. — *Éthiops perse*, protoxyde noir de mercure. — *Éthiops végétal*, charbon du *Fucus vesiculosus*, obtenu en vaisseaux clos et employé dans la scrofule.

ÉTIOLEMENT. L'affaiblissement, la maigréur et la décoloration de la peau chez une personne bien portante constitue l'étiollement, état qui diffère de la cachexie qui est l'étiollement d'une personne depuis longtemps malade.

** La misère, la mauvaise nourriture ou la nourriture insuffisante, l'action prolongée du froid, le travail excessif et le travail des enfants dans les manufactures, le défaut d'air, de lumière et de soleil, la privation d'exercice, la captivité prolongée, l'emprisonnement cellulaire, l'onanisme, les excès vénériens, sont les causes ordinaires de l'étiollement.

** Comme les individus, les races peuvent s'abâtardir et s'étioler, perdre leur vigueur et leur taille, ce qui prouve que le principe séminal s'altère sous l'influence des causes débilitantes qui produisent l'étiollement.

** L'étiollement s'accompagne toujours de chlorose et il produit la petitesse de la taille des enfants, la scrofule, la phthisie, les pertes séminales, le goître, le crétinisme et une mort prématurée.

Thérapeutique. — L'étiollement doit être combattu par des moyens hygiéniques plutôt encore que par les agents pharmaceutiques.

S'il s'agit de l'enfance, il faut défendre le travail prolongé dans les manufactures, l'emprisonnement cellulaire, et ordonner l'exercice au soleil, avec une nourriture suffisamment réparatrice. — A ces moyens, qui sont également utiles chez l'adulte, il faut ajouter l'usage des toniques, des ferrugineux employés contre l'anémie et la chlorose. V. ces mots.

ÉTOUPE. Filaments du chanvre formant de la charpie, jadis employée pour les pansements des plaies.

ÉTOURDISSEMENT. Menace subite et passagère de perte de connaissance avec tournoiement des objets placés devant les yeux et obligation de se soutenir à quelque chose pour ne pas tomber. V. VERTIGES.

** Les étourdissements sont le résultat de la pléthore occasionnant la congestion cérébrale, de l'anémie produisant la viduité du cerveau, de la dyspepsie (V. ce mot), de l'hystérie ou de l'épilepsie (V. ce mot), enfin des fièvres graves avec état typhoïde.

Thérapeutique. — Dans les étourdissements produits par la congestion cérébrale, la saignée du bras, les sangsues à l'anus ou une forte purgation, suivies d'un régime débilitant, sont les remèdes à employer.

Si les étourdissements dépendent d'un état gastrique ou anémique, il faut les combattre par les toniques, les préparations ferrugineuses et tous les moyens qu'on emploie contre la chlorose, l'anémie et la dyspepsie (V. ces mots). S'ils dépendent du vertige épileptique, il faudra les traiter par les moyens conseillés dans l'épilepsie. V. ce mot.

ÉTRANGLEMENT. L'étranglement ou constriction des tissus vivants reconnaît des causes variables, mais il a toujours le même effet : la gangrène, par suite de la cessation de la circulation dans les points comprimés.

** L'étranglement est produit par un corps étranger qui comprime circulairement ou latéralement les tissus ; — ou bien il est produit par des brides membraneuses pressant un organe qu'elles entourent ; — ou bien l'étranglement a lieu parce qu'un organe, passant dans un canal ou un anneau, s'accroît tout à coup de volume par le fait de l'inflammation ou de toute autre cause d'accroissement.

** Il y a une autre sorte d'étranglement où la gangrène a lieu, non plus sur la partie comprimée, mais bien sur la partie comprimante. Ainsi, un fragment osseux faisant saillie à travers une petite plaie cause la gangrène de l'ouverture par laquelle l'os passe. Si un séton trop gros est engagé par une petite ouverture, le même effet se produit.

Thérapeutique. — Détruire les étranglements causés par un corps étranger en enlevant la cause du mal, favoriser la diminution des parties tuméfiées par des saignées locales, par des cataplasmes (V. PHLEGMON), inciser la peau ou les aponévroses tendues (V. PLAIES PAR ARMES À FEU), débrider les brides aponévrotiques qui étranglent, telles sont les indications chirurgicales que comportent les étranglements. V. HERNIES.

ÉTRIER. Bandage du cou-de-pied. V. BANDAGE, SAIGNÉE DU PIED.

ÉTUVE. Chambre de haute température où l'on échauffe le corps à nu pour exciter les fonctions de la peau. V. HYDROTHERAPIE.

Étuve sèche. Dans l'étuve sèche le corps est enfermé nu à une température de 40 à 50 et même 60°. C'est un moyen de combattre les rhumatismes [±].

Étuve humide. Dans l'étuve humide il y a de la vapeur d'eau simple ou d'eau aromatique et ici la température ne peut être aussi élevée qu'à l'étuve sèche, sous peine de voir se pro-

duire des accidents de brûlure cutanée. On emploie l'étuve humide pour le traitement des rhumatismes ☒.

EUPATOIRE. Plante de la famille des synanthérées douée de propriétés purgatives, diurétiques et sudorifiques ☒.

EUPHORBES. Plantes ayant donné leur nom à la famille des euphorbiacées, et dont on se sert comme rubéfiant et vésicant ☒.

EUPHRAISE. Plante de la famille des persennées, dont la décoction est employée comme collyre ☒.

EUZET (Gard). Eau sulfureuse et bitumineuse à 18°, prise en boisson, deux à huit verres par jour, et en bains quotidiens dans les maladies chroniques de la peau ☒, dans la dyspepsie flatulente ☐, dans la gastralgie ☐ et dans les maladies chroniques de l'appareil respiratoire ☐.

ÉVACUANTS. Substances douées de la propriété d'augmenter les sécrétions gastro-intestinales, et d'évacuer les matières contenues dans le tube digestif. Ce sont des vomitifs et des purgatifs (V. ces mots) donnant lieu à un plus ou moins grand nombre d'évacuations gastriques stercorales, muqueuses ou bilieuses.

Thérapeutique. — Les évacuants sont indiqués toutes les fois qu'il y a constipation, — inappétence avec mauvais goût de la bouche et rétention des matières excrémentielles, — phlegmasie chronique de la peau ou des viscères qu'on veut guérir en provoquant une révulsion ou une dérivation intestinale, — corps étranger de l'intestin qu'on veut expulser, etc. Toutes les fois enfin qu'il y a des phénomènes bilieux compliquant une maladie aiguë ou chronique, il est indiqué de recourir aux évacuants. V. VOMITIFS et PURGATIFS.

ÉVANOUISSEMENT. V. SYNCOPE.

ÉVAUX (Creuse). Eaux salines sulfatées sodiques, de 26 à 55° centigrades, employées dans les maladies chroniques de l'estomac et de l'intestin ☐, dans les rhumatismes chroniques ☒, dans les engorgements articulaires ☒, dans la scrofule et dans les maladies syphilitiques ☐.

ÉVIAN (Haute-Savoie, sur les bords du lac de Genève). Eau alcaline bicarbonatée sodique, employée en boisson et en bains dans la dyspepsie et l'entérite chronique ☒, dans la gravelle ☒, les maladies des reins et de la vessie ☒.

ÉVOLUTION SPONTANÉE. V. ACCOUCHEMENT DANS LA PRÉSENTATION DU TRONC.

EXACERBATION. Accroissement passager des symptômes d'une maladie.

Presque toutes les maladies ont chaque jour, vers le soir, une exacerbation de tous leurs symptômes.

Dans les fièvres, quand l'exacerbation des symptômes est très-marquée il y a indication

de recourir au sulfate de quinine à la fin de l'accès, mais dans les phlegmasies aiguës, l'exacerbation fébrile n'oblige à rien de semblable.

EXANTHÈMES. Les éruptions cutanées qui disparaissent momentanément sous la pression du doigt, et qui ne font que colorer la peau en rouge sans produire de vésicules, de pustules ou d'ulcération, sont les exanthèmes. Tels sont le strophulus, la rougeole, la roséole, la scarlatine, l'érythème, l'érysipèle, etc. V. ces mots.

* * Les exanthèmes sont sporadiques ou épidémiques et contagieux, et alors ils sont souvent accompagnés d'un énanthème, c'est-à-dire d'une éruption semblable sur la muqueuse de la gorge, des bronches, du poumon, du larynx, des reins ou de l'intestin, complication généralement très-fâcheuse.

EXCIPIENT. Substance qui sert à l'incorporation d'un médicament. Ainsi, tous les extraits, les mucilages et les pâtes servent d'excipient à la fabrication des pilules; mais quand l'excipient est liquide on lui donne le nom de véhicule.

EXCISION. Méthode de traitement consistant dans l'ablation de la totalité ou d'une portion des tumeurs, des fistules, etc.

EXCITABILITÉ. Propriété des tissus vivants d'être excités par les agents extérieurs. V. IMPRESSIBILITÉ.

EXCITANTS. Les substances qui ont la propriété d'exciter la vitalité d'un tissu ou de l'ensemble des organes, sont des excitants.

Aux maladies qui ont pour résultat l'affaiblissement de contractilité locale et de la tonicité organique conviennent les excitants.

Quand la vie s'affaiblit et s'alanguit sur un point, c'est par un excitant spécial qu'on la réveille pour la ramener dans son état régulier.

Les excitants sont généraux et locaux ou spécifiques. Les premiers sont toutes les labiées, beaucoup d'ombellifères, de composées de laurinéées, de pipéritées, de crucifères, de liliacées; les baumes, les résines, les huiles essentielles, l'alcool, le vin, le castoréum, le soufre, les eaux minérales, la chaleur, le froid, l'électricité, la gymnastique, etc. Les autres sont l'électricité localisée, les douches froides, le massage, les frictions, la strychnine sur le tissu musculaire, le seigle ergoté sur l'utérus, l'ipéacanha sur les bronches, les amers, sur l'estomac, le copahu sur l'urèthre, etc.

EXCITEMENT. Augmentation de l'activité des phénomènes moléculaires et des fonctions organiques ou sensoriales. V. HYPERSTHÉNIE.

EXCRÈMENT. Résidu de la digestion que l'animal rejette par l'anus.

* * Les excréments sont acides et formés de matières animales et végétales, de bile et d'une grande quantité de sels de soude et de chaux

** Les excréments doivent être rendus tous les jours sous forme de cylindres moulés, d'un jaune brun, de consistance médiocre.

** Les excréments mollasses, de petit volume, en marmelade ou liquides, indiquent une phlegmasie de l'intestin.

** Quand les excréments sont ovillés, comme les crottes de la brebis, cela indique une phlegmasie érythémateuse de l'intestin.

** Si les excréments sont recouverts de glaires ou de fausses membranes, cela indique une entérite chronique.

** Des œufs de lombrics ou de tœnia déconvertis dans les excréments à l'aide du microscope, indiquent la présence de ces vers dans l'intestin.

** Les excréments renferment quelquefois du sang rouge lorsqu'il y a des hémorroïdes ou un cancer au rectum, mais si le sang est noir (V. MELÈNA) cela indique une hémorragie intestinale due à un cancer ou à une phlébite mésentérique.

** Des matières liquides, albumineuses, glaireuses, ensanglantées, remplies de détritux membraneux, appartiennent à la dysenterie.

** Des matières liquides, laiteuses et remplies de grumeaux blanchâtres, comme du riz, caractérisent le choléra asiatique.

** Des matières jaunâtres, liquides, verdissant à l'air, appartiennent à la première enfance, indiquent une phlegmasie de l'intestin et résultent de la réaction opérée par l'urine des enfants sur la matière colorante de la bile renfermée dans les excréments.

** Des selles vertes annoncent une grande acidité des voies digestives eu rapport avec l'entérite.

** Les aliments non digérés qui se retrouvent en nature dans les matières excrémentielles annoncent une *lientérie* (V. ce mot) en rapport avec une altération du suc gastrique occasionné par les phlegmasies intestinales.

** Du pus dans les excréments annonce toujours un abcès des organes du ventre communiquant avec le rectum ou le gros intestin.

EXCROISSANCE. V. VÉGÉTATION.

EXÉRÈSE. Terme grec francisé, ayant la signification des mots excision, amputation et ablation.

EXHILARANTS. Les substances qui provoquent la gaieté sont des exhilarants. Tous les aromates, les balsamiques, les cordiaux ont été doués de cette vertu, mais cela est à démontrer. En fait de belle humeur, il n'y a que le gaz protoxyde d'azote, *gaz exhilarant*, le vin, le café, le thé et les liqueurs qui puissent être considérés comme étant de nature à rendre les hommes plus riants et plus aimables.

EXOMPHALE. Hernie ombilicale. V. HERNIES.

EXOPHTHALMIE. L'exophtalmie est la sortie plus ou moins complète de l'œil hors de l'orbite entre les paupières écartées.

L'exophtalmie ou exophthalmos est un symptôme qui se rattache à trois ordres de lésions : 1° une tumeur qui est née dans l'orbite ou qui déprime les parois de cette cavité du côté de l'œil : un corps étranger, un cancer, un anévrysme ou une tumeur érectile, par exemple. 2° Un phlegmon du tissu cellulaire de l'orbite qui, par sa tuméfaction, agit comme une tumeur de l'orbite [V. ORBITE (PHLEGMON DE L')]. 3° Un trouble de la circulation veineuse, qui entraîne l'œdème de l'œil. Ainsi la phlébite des veines ophthalmiques et du sinus caverneux, l'exophtalmie cachectique, l'exophtalmie dans le goître, semblent se rattacher à ce dernier genre d'exophtalmie.

** L'exophtalmie entraîne fort souvent la perte de l'œil ; dans ce cas la cornée s'ulcère, se perforé et l'œil se vide.

Thérapeutique. — On traitera les maladies qui causent l'exophtalmie, on emploiera les incisions pour le phlegmon de l'orbite, et les sangsues appliquées autour des tempes, seront les moyens indiqués s'il y a une phlébite.

En incisant la commissure, on évite l'étranglement de l'œil et les paupières peuvent être rapprochées plus facilement. (Ecole allemande.)

Pour empêcher la cornée de s'altérer on appliquera sur l'œil de la ouate imbibée de lait et mieux de glycérine. Si l'on peut rapprocher un peu les paupières on en fera l'occlusion à l'aide d'un avivement et d'un point de suture.

Exophtalmie traumatique ou luxation de l'œil. Si un coup porté sur l'œil fait sortir cet organe de l'orbite, les muscles sont déchirés, le nerf optique est divisé et le globe oculaire ne tient plus que par des lambeaux de muscle et de tissu cellulaire. Quoiqu'il y ait des faits de cette nature où, dit-on, l'œil a été remis en place et a repris (Richter, Académie de chirurgie); l'œil est inévitablement perdu; mais si la paupière étant divisée, l'œil fait seulement saillie en avant, si l'œil est encore fixé dans l'orbite, il n'y a pas luxation de l'œil et les malades peuvent guérir en conservant l'organe intact (Scultet, Covillard, Richter, Borellus, White).

Thérapeutique. — Dans le premier cas on achèvera d'enlever l'œil. Dans le second on comprimera l'œil réduit avec un gâteau de charpie mouillée et l'on appliquera par-dessus un bandeau compressif (V. BANDAGES DE LA TÊTE), mais on devra, avant de faire le pansement, chercher s'il n'y a pas des corps étrangers dans l'orbite et laver bien la plaie.

On préviendra les complications en purgeant le malade, en plaçant avec régularité des compresses froides sur l'œil. Quelques sangsues à la tempe sont d'un bon usage. On traitera le phlegmon consécutif de l'orbite par les moyens appropriés.

EXOPHTALMIQUE (GOÎTRE). V. GOÎTRE et THYROÏDE.

EXOSTOSE. Production anormale de tissu osseux sur un des os du corps.

* * Les exostoses qui naissent en vertu d'un excès de développement d'une extrémité osseuse aux dépens du cartilage d'ossification intermédiaire à l'épiphyse et à la diaphyse, sont les exostoses épiphysaires (Boerhaave), ou les exostoses ostéogéniques (Broca, Soulier).

* * Les exostoses qui sont formées à la suite d'un décollement du périoste et d'une organisation des sucs épanchés, sont des périostoses ou exostoses cicatricielles ou plastiques : ostéophytes (Cruveilhier).

* * L'ossification partielle ou totale d'un enchondrome, entre le périoste et l'os, constitue une exostose ostéo-cartilagineuse (Cruveilhier).

* * Toutes les exostoses ont la structure fondamentale du tissu osseux, soit du tissu compacte, *exostose éburnée*, soit du tissu spongieux, *exostose spongieuse*.

* * Les exostoses siègent sur tous les os, mais de préférence sur les os longs et les os du crâne.

* * Les exostoses ostéogéniques sont presque toujours symétriques et occupent l'extrémité d'un os, tandis que les exostoses ostéo-cartilagineuses et les exostoses plastiques se développent partout où il y a eu une contusion, une inflammation ou un décollement du périoste par une cause variable.

* * La scrofule, la syphilis, sont les maladies générales qui favorisent le plus ordinairement le développement des exostoses, mais l'hérédité (Boyer) n'est pas étrangère à leur production.

* * Une tumeur d'une dureté osseuse, immobile, indolente, sur laquelle la peau saine se meut avec facilité, ne gênant pas les mouvements, à moins qu'elle n'ait un grand volume, est une exostose.

* * Dans l'exostose, les douleurs sont rares, excepté dans le cas de syphilis, où l'on observe des douleurs nocturnes. V. SYPHILIS.

* * Les exostoses se développent toujours avec lenteur.

* * La compression exercée par une exostose sur les parties molles détermine quelquefois la formation d'une bourse séreuse sous-cutanée ou sous-musculaire.

* * Souvent l'exostose déplace les organes voisins, sépare des surfaces articulaires (Breschet), comprime un conduit (V. RÉTENTION D'URINE), rétrécit une cavité. V. DYSTOCIE.

* * La plupart des douleurs causées par une exostose un peu volumineuse sont dues à la compression des nerfs.

* * L'œdème des membres est assez rare dans les exostoses qui siègent au niveau de leur racine.

* * Les exostoses sont quelquefois compliquées d'inflammation de la peau, soit à cause de la compression exercée sur celle-ci de dedans en dehors, soit à cause de coups et de violences sur la tumeur.

* * Les bourses séreuses qui recouvrent les os sont susceptibles de s'enflammer.

* * On a vu les exostoses se nécroser et être éliminées par la suppuration (A. Cooper).

* * Une exostose peut être confondue avec une tumeur fibreuse ou avec un enchondrome, en raison de la dureté, de l'indolence ou de la lenteur de développement de ces trois affections; mais c'est l'exostose qui a la durée la plus longue.

* * Les exostoses profondes sont toujours d'un diagnostic difficile. On y arrive par voie d'exclusion. Une ponction exploratrice est le seul moyen de diagnostic certain et l'on se servira d'une aiguille à acupuncture. On se rappellera que les exostoses volumineuses et les exostoses ostéo-cartilagineuses sont lobulées, que les exostoses épiphysaires sont irrégulières, et que les exostoses du crâne et de la diaphyse des os longs sont très-régulières.

* * Une bourse séreuse se développe quelquefois sur les exostoses et il ne faut pas oublier ce fait qui peut égarer le diagnostic.

Thérapeutique. — Chez les sujets atteints de syphilis constitutionnelle et de scrofule produisant une exostose, on traitera la diathèse (V. SYPHILIS et SCROFULE). — Si l'on soupçonne que la période d'ossification du rachitisme soit la cause du mal, on administrera le traitement approprié. Tous ces traitements peuvent beaucoup au moment du développement de l'exostose et préviennent la formation de nouvelles tumeurs, mais ne font pas résorber une ossification complète.

Une exostose sous-cutanée, voisine d'une articulation dont elle gêne les mouvements, sera enlevée. Toutefois il faut prendre garde, car une exostose profonde est difficile à atteindre et les suites de l'opération sont plus dangereuses; il y a des fusées purulentes, des abcès sous-périostiques et quelquefois une nécrose totale de l'os.

Pour *réséquer* une exostose pédiculée : incision cruciale, dissection des lambeaux, énucléation de la tumeur, section du pédicule avec une gouge et un maillet, avec une scie (Burns, Langenbeck, Velpeau), avec une scie à chaîne (Wutzer).

Pour *réséquer* une exostose non pédiculée : traits de scie sur la tumeur et formation de lames osseuses que l'on détache avec la gouge et le maillet (Boyer). Quel que soit le siège de l'exostose, l'opération peut être tentée, les exostoses de l'orbite avec luxation de l'œil peuvent être enlevées avec la gouge et le maillet, et arrachées lorsque la tumeur est ébranlée (Maison-neuve). V. RÉSECTION.

Dénudez l'exostose de son périoste (A. Cooper) est une imitation de la guérison spontanée des exostoses, c'est-à-dire la nécrose, mais ce procédé n'est sûr qu'autant que l'exostose est bien limitée, et alors cette opération ne vaut pas mieux que la résection.

Cautériser l'exostose est une variété de dénudation.

La ligature de l'artère principale de la région (Lucas, A. Cooper) est une opération irrationnelle et qui n'a pas été suivie de succès. On n'aura recours à l'amputation ou à la résection de l'os qui porte l'exostose que quand des désordres graves, tels que la nécrose partielle, l'ulcération de la peau, l'œdème du membre se montrent, mais il y aurait peut-être avantage à réséquer l'extrémité de l'os sur laquelle siège l'exostose.

Toutes les fois qu'une exostose ne prend pas un accroissement énorme, il ne faut pas y toucher; une résection est toujours grave, et il est inutile de compromettre la vie des malades.

Exostose intracrânienne. La syphilis est quelquefois la cause du développement d'exostoses à la surface interne des os du crâne. Celles-ci ne s'annoncent pas toujours par des phénomènes de compression, car on a vu des exostoses intra-crâniennes qui ne s'étaient révélées par aucun symptôme. Suivant la loi de Desault, ces tumeurs, comme les fungus, comme les épanchements sanguins, ne se traduisent par de la paralysie et du coma que quand il y a une inflammation ou irritation du cerveau ou des méninges autour de la tumeur. L'exophtalmie, les paralysies des sens, sont des symptômes rationnels d'exostose intracrânienne. L'absence de cachexie ou des symptômes de cancers intérieurs, est encore une présomption en faveur d'une exostose plutôt que d'un cancer des os du crâne.

Thérapeutique. — Toutes les fois que l'on pourra supposer qu'il existe une exostose intracrânienne, on devra employer le traitement des accidents tertiaires de la syphilis constitutionnelle. V. SYPHILIS CONSTITUTIONNELLE.

Exostose sous-unguéale. Une hypertrophie partielle du tissu spongieux de la phalange unguéale du gros orteil ou des autres orteils constitue l'exostose sous-unguéale (André, de Bordeaux).

** Les pressions exercées par la chaussure déterminent souvent une périostose et consécutivement une exostose sous-unguéale (Blandin).

** Un soulèvement de l'ongle avec tumeur sensible à la pression caractérise l'exostose sous-unguéale. Plus tard une inflammation survient, le bord libre de l'ongle se détache du lit de l'ongle ulcéré, en laissant suinter de la sérosité, et quelquefois du pus; des fongosités se forment, de véritables douleurs inflammatoires apparaissent; l'exostose finit par être dénudée, pendant ce temps l'ongle devient une cause d'irritation permanente des parties molles et se déforme.

** Il y a des exostoses sous-unguéales qui se font jour près du bord de l'ongle et ne le déplaçant pas. On les reconnaît à leur dureté caractéristique.

** On ne confondra pas l'exostose sous-unguéale avec un oxyxis. Car, dans cette dernière maladie, l'ongle est entouré par une ulcé-

ration, mais il n'est point soulevé; on ne sent point une tumeur dure au-dessous de lui.

** L'exostose sous-unguéale peut entraîner une nécrose totale de la phalange, il est très-rare que l'exostose seule soit éliminée.

Thérapeutique. — Couper l'ongle près de la racine est un traitement palliatif.

On enlèvera l'ongle et l'exostose (Dupuytren, Liston) par une incision en biseau, avec un bistouri-serpette (Blandin, Gerdy, Velpeau). On ruginera s'il est nécessaire ce qui aura échappé à l'abrasion. On pansera avec des compresses froides ou un cataplasme, puis avec le pansement simple.

La désarticulation de la phalange n'est autorisée que quand la phalange est nécrosée, ou quand la maladie aura résisté à plusieurs abrasions successives.

EXPECTATION. Il y a une méthode thérapeutique qui consiste à laisser les maladies suivre leur marche naturelle, à n'agir qu'avec réserve et à n'user de la thérapeutique que pour employer les rares spécificités connues.

** L'homœopathie est, sous ce nom tiré du grec, la mise en pratique la plus complète qu'on puisse imaginer de l'expectation en médecine.

** L'expectation systématique, ou seulement exagérée, est un crime, et le médecin qui ne croit pas à la thérapeutique ferait mieux de renoncer entièrement à la pratique de son art pour cultiver les parties théoriques de la science.

** Il n'y a pas d'expectation possible vis-à-vis des malades, car tout état morbide présente invariablement des indications morales, diététiques, palliatives et thérapeutiques.

** Guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours, voilà la médecine, et celui qui se livre à l'expectation, au lieu d'avoir foi dans les ressources que la nature a mises à sa disposition, ne sera jamais un bon médecin.

EXPECTORANTS. Il y a des remèdes dont l'action se porte sur la muqueuse des bronches, augmente sa sécrétion et facilite le rejet des mucosités bronchiques. Ce sont les *expectorants*. Parmi eux nous citerons :

La *racine de polygala de Virginie*, qu'on donne en poudre, 10 centigrammes à 1 gram.; en extrait, 5 centigrammes à 1 gramme; en teinture, 4 à 8 grammes.

L'*ipécacuanha*, en poudre, 5 à 15 centigr. par jour; en sirop, 10 grammes, ou en tablettes de 5 centigrammes.

Le *hermès*, à la dose de 5 à 10 centigrammes par jour, en potion ou en tablettes.

Le *baume de Tolu*, à 1 ou 2 grammes par jour, en sirop ou en tablettes.

Les *sulfureux*, tels que l'électuaire de soufre, l'eau d'Enghien, de Cauterets, de Luchon, de Saint-Sauveur, de Saint-Honoré ou de Bonnes.

Les vomitifs, tels que l'ipécacuanha et le tartre stibié à la dose suffisante selon l'âge des malades. V. ÉMÉTIQUE et IPÉCACUANHA.

Julep expectorant.

Poivre blanc	1	gramme.
Racine de polygala	5	id.
Hysope	5	id.

Faites infuser dans :

Eau	200	id.
---------------	-----	-----

Passiez et ajoutez :

Sirop de Tolu	50	id.
-------------------------	----	-----

Par cuillerée dans le traitement des catarrhes pulmonaires chroniques, chez les vieillards, quand l'expectoration est difficile ☒.

Julep expectorant.

Julep simple	400	grammes.
Sirop diacode	20	id.
Tartre stibié	5	centigrammes.

A prendre par cuillerée toutes les heures dans les bronchites chroniques passant à l'état aigu, lorsque la toux sèche et fréquente et la dyspnée montrent une vive irritation des bronches ☒. (Sandras.)

Looch pectoral.

Eau distillée de sureau	150	grammes
Huile d'amandes douces	50	id.
Gomme arabique	15	id.
Sirop de polygala	50	id.
Sirop de violettes	30	id.
Kermès minéral	1	décigramme.

F. s. a. Employé contre la difficulté d'expectoration (Prezioli). A prendre par cuillerées ☒.

Pâte pectorale balsamique.

Quatre fleurs	500	grammes.
Gomme arabique	3000	id.
Teinture de baume de Tolu	24	id.
Eau	1500	id.

Cette pâte se prépare avec les substances que nous venons d'indiquer, en suivant les règles prescrites pour la préparation des pâtes. Il est bien entendu qu'il faut ajouter 250 grammes de sucre. (Regnault.)

Tablettes de kermès minéral.

Kermès minéral	8	grammes.
Sucre blanc	532	id.
Gomme arabique	32	id.
Eau de fleurs d'orange	32	id.

F. s. a. Trois à quatre par jour ☒.

Sirop pectoral.

Mou de veau	no 4	
Lichen d'Islande	2000	grammes.
Têtes de pavot	500	id.
Fleurs béchiques	500	id.
Quatre fruits pectoraux	2000	id.
Gomme du Sénégal	2000	id.
Feuilles d'erysimum	500	id.
Racine sèche de grande consoude	425	id.
Sucé épais de laitne	425	id.
Sirop de sucre	4000	id.
Sirop de violettes	6000	id.
Sirop de Tolu	3000	id.

F. s. a. Ce sirop contient, pour 30 grammes, 1 décigramme de thridace et 5 centigrammes d'extrait de pavot. (Vauquelin.)

Sirop d'ipécacuanha composé.

(Sirop de Desessartz.)

Ipécacuanha gris	32	grammes.
Séné	96	id.
Serpolet	32	id.
Coquelicot	125	id.
Sulfate de magnésie	96	id.
Vin blanc	750	id.
Eau de fleurs d'orange	750	id.
Eau	3000	id.
Sucre blanc	3000	id.

F. s. a. (Codex).

Ce sirop est utile dans les affections catarrhales des enfants. Dose, une cuillerée à café répétée trois ou quatre fois par jour ☒.

Tablettes ou pastilles d'ipécacuanha.

Poudre d'ipécacuanha	33	grammes.
Sucre très-blanc en poudre	4470	id.
Maillage de gomme adragant à l'eau de fleur d'orange	q. s.	

F. s. a. C'est le remède expectorant le plus populaire. Quatre ou six pastilles d'ipécacuanha contiennent à merveille pour faciliter l'expectoration. Dans la bronchite chronique ☒.

EXTASE. Une personne est en extase lorsqu'elle est assez fortement occupée d'une idée pour que toutes les sensations et les mouvements volontaires soient abolis.

* * L'extase accompagne souvent l'hystérie, la folie religieuse ou théomanie, et la catalepsie.

V. CATALEPSIE.

* * Dans l'extase il n'y a jamais de fièvre, ni de suspension des facultés intellectuelles, et les extatiques, absorbés dans leurs pensées, qu'ils expriment à haute voix, ne voyant pas souvent l'objet des hallucinations les plus étranges, n'entendent rien, ne sentent rien de ce qui les environne.

* * L'extase revient par accès et s'accompagne d'hallucinations ou de phénomènes cataleptiques qui se succèdent et s'entremêlent de minute en minute pendant plusieurs heures ou pendant plusieurs jours.

* * La vie contemplative et religieuse, la méditation sur des idées abstraites dans la solitude, au milieu des privations et du jeûne, la folie enfin sont les causes de l'extase.

* * Comme la folie, on voit l'extase régner d'une façon épidémique et se propager ou se transmettre par imitation.

Thérapeutique. — Nourrir et fortifier les extatiques en les éloignant momentanément du sujet de leurs méditations abstraites ou religieuses, suffit souvent pour guérir l'extase.

Des sinapismes et des applications d'eau froide sur le visage, des affusions froides, des inhalations très-légères d'ammoniaque affaiblie, devront être employés pour combattre cette névrose.

EXTRACTION. Opération ayant pour effet de tirer un corps étranger d'une plaie, ou un organe malade d'une cavité. V. PLAIE (COMPLICATIONS DES), CATARACTE, CORPS ÉTRANGERS.

EXTRAITS. Médicaments obtenus en traitant les substances animales ou végétales avec de l'eau bouillante, de l'alcool chaud ou froid, de l'éther, et en faisant évaporer le véhicule jusqu'à consistance molle ou solide.

Il y a des extraits aqueux, des extraits alcooliques et des extraits éthérés.

1° Les extraits aqueux se font avec les sucres de fruits et forment les robs de sureau, de belladone, de groseille, etc.; avec des sucres de plantes dépurés et évaporés au bain-marie, avec des sucres de plantes non dépurés, selon la méthode Storck ou avec féculé; les extraits aqueux proprement dits.

2° Les extraits alcooliques ou hydro-alcooliques sont moins nombreux et moins utiles que les extraits aqueux.

3° Les extraits éthérés sont peu nombreux, et sauf l'extrait éthéré de la fougère mâle, il n'y en a guère d'employés en thérapeutique.

Les extraits ont besoin d'être employés peu après leur préparation, car le temps leur fait perdre une partie de leur activité, et ils se donnent en pilules, en poudre ou dissous dans une potion. Ce sont des remèdes en général très-utiles malgré leur variété de composition.

F

FACE (MALADIES CHIRURGICALES DE LA). V. ANÉVRYSMES, BRÛLURE, CANCROÏDE, CHANCRE, ÉRYSIPÈLE, FRACTURE DES OS DE LA FACE, PUSTULE MALIGNÉ, PLAIES, CONTUSIONS, GANGRÈNE, GLANDES SÉBACÉES, LÈVRES, BEC-DE-LÈVRE, etc.

Face (ANTHRAX DE LA). L'anthrax de la face débute aux paupières, aux joues, au menton, aux lèvres. Il se présente avec les caractères de l'anthrax et s'accompagne quelquefois ordinairement de phlébite de la veine faciale et d'œdème étendu de la face.

** L'anthrax des lèvres fait saillie dans la bouche et les bourbillons s'éliminent du côté de la face interne des lèvres.

** Un érysipèle complique souvent l'anthrax de la face.

Thérapeutique. — Il ne faut pas ouvrir les anthrax de la face avant le cinquième jour. En attendant le moment de l'ouverture on placera des cataplasmes arrosés de laudanum sur la tumeur, et l'on donnera aux malades une bouteille d'eau de Sedlitz. On tiendra les malades au lit. On leur prescrira une tisane délayante.

Les incisions prématurées sont souvent suivies d'un accroissement d'inflammation.

La compression, l'ouverture sous-cutanée (V. ANTHRAX), ne sont pas applicables pour la face.

Il est rare qu'il y ait des cicatrices difformes après les anthrax de la face, cependant si cet accident con-

sécutive se présentait on pourrait sectionner plus tard les brides qui causeraient une difformité.

FAICIALE (PARALYSIE). V. PARALYSIE.

Faciale (PHLÉBITE DE LA VEINE). Il y a une phlébite des veines de la face qui apparaît à la suite de phlegmons, de gangrènes et d'anthrax de la face. On voit d'abord survenir un œdème dur de la face, autour des points enflammés, puis des indurations apparaissent sur le trajet de la veine faciale à la racine du nez ou dans l'épaisseur de la lèvre.

** C'est le propre de la phlébite des veines faciales de se propager à la fois du côté des gros troncs veineux et du côté des capillaires. (Érysipèle veineux de Sanson.)

** La phlébite faciale s'accompagne de fièvre modérée, de douleurs spontanées, un peu moins vives que celles des phlegmons de la face.

** On reconnaît la phlébite faciale à un œdème dur, à des indurations rouges violacées et douloureuses existant sur le trajet des veines de la face.

** On ne confondra pas la phlébite des veines faciales avec un érysipèle, car dans cette dernière maladie le gonflement de la face n'est pas aussi dur que dans la phlébite. Il y a sur la peau des rougeurs caractéristiques qui changent de place, tandis que dans la phlébite les indurations restent toujours dans le même état tout le temps que dure la maladie.

** La phlébite de la veine faciale et de ses branches d'origine, se complique quelquefois d'abcès, d'érysipèle, de méningite, et il est possible qu'elle soit l'occasion d'embolies. Les complications des phlébités de la veine faciale sont généralement plus rares que les complications des phlébités des autres veines.

Thérapeutique. — Appliquer des cataplasmes sur toute la face, — faire des frictions mercurielles, — appliquer un vésicatoire volant sur la joue, sur la région parotidienne et même sur le front.

Purger les malades avec les purgatifs salins, sulfate de soude, 30 grammes, eau de Sedlitz, 1 bouteille.

Entretenir la diaphorèse par les boissons abondantes, la poudre de Dower, à la dose de 20 à 30 centigrammes. V. PHLÉBITE.

FABANE. Plante de la famille des orchidées, dont les feuilles aromatiques, parfumées comme la fève tonka, se donnent en infusion théiforme à la dose de 15 à 20 grammes par litre d'eau.

FAIM-VALLE. Besoin irrésistible de manger semblable à la boulimie, et qui est le symptôme d'une affection nerveuse de l'estomac. L'opium à 1 ou 2 centigrammes avant le repas calme bien cette souffrance.

FARADISATION. Procédé thérapeutique de l'électricité par induction. V. ÉLECTRICITÉ.

FARCIN. Maladie virulente originaire du cheval et transmissible à l'homme. Elle existe à l'état aigu et à l'état chronique. C'est une

forme particulière de l'affection morveuse V. MORVE.

FARD. Préparation destinée à colorer la peau du visage. Il y a les *fards blancs* et les *fards rouges*. Les premiers sont le *lait virginal*, formé de teinture de benjoin dans l'eau à parties égales ☐, le *blanc de céruse*, formé de carbonate de plomb ☐, le *sous-nitrate* de bismuth uni à de la craie de Briançon, délayés dans l'eau ☐; enfin la *poudre d'amidon parfumée*, sur le visage un peu humide ☐. — Les fards rouges sont le *rouge végétal* ou *vermillon d'Espagne*, ou *rouge de toilette*, formé de carthame dissous dans une eau alcaline et précipitée avec du suc de citron ☐, le *vermillon* ou cinnabre, finement pulvérisé et uni à de la craie de Briançon ☐. Tous les fards contenant des sels de mercure et de plomb sont extrêmement dangereux.

FARINES. Poudres obtenues par la trituration des céréales, des graines légumineuses et de quelques autres semences.

1° La *farine de froment*, employée pour faire le pain, sert à préparer la bouillie de l'enfance et les cataplasmes émollients. On s'en sert comme excipient pour faire des pilules et pour incorporer le chlorure de zinc dans la pâte de Canquoin. De la farine sortent l'*amidon* qui en constitue les 60 centièmes, le gluten en proportion de 10 à 15 pour 100. En préparant la farine, on fait du *son* très-chargé en principes azotés, et dont on se sert pour faire un pain rafraîchissant contre la constipation, et des décoctions émollientes utilisées pour les bains et pour les lavements.

2° La *farine d'orge*, dont on fait des bouillies légères contre la dyspepsie et la diarrhée ☐.

3° La *farine de seigle*, bonne pour préparer des cataplasmes résolutifs.

4° La *farine d'avoine*, excellente pour préparer les bouillies de l'enfance ou des convalescents.

5° La *farine de lentilles* ou *ervanta*, ou *erum lens*, dont on fait des potages utiles aux dyspepsiques et aux personnes affectées d'entérite chronique ☐.

6° La *farine de lin*, ordinairement employée pour faire des cataplasmes.

7° La *farine de manioc*, très-bonne pour faire des cataplasmes.

8° La *farine de moutarde*, qu'on délaye dans l'eau froide et qu'on place entre deux mousselines pour faire des sinapismes, ou dont on se sert dans le même but en saupoudrant un cataplasme chaud.

FARINEUX. Les aliments qui contiennent une grande quantité de fécule et d'amidon sont appelés farineux. Ce sont la pomme de terre, le riz, la lentille, le pois sec, le haricot, le sagon,

le salep et toutes les graines des céréales ou des légumineuses. Les farineux sont très-utiles en thérapeutique par leur action sur la peau et sur les voies digestives. On les emploie sur la peau à titre d'absorbants dans les dartres humides, et pour faire des cataplasmes destinés à calmer une souffrance locale. A l'intérieur ils constituent le régime exclusif des enfants à la mamelle qu'on veut habituer à la nourriture ordinaire, et le régime de certains dyspeptiques par phlegmasie gastro-intestinale chronique auxquels on donne de l'eau de riz, de l'eau panée, des lavements d'amidon, et comme nourriture exclusive de la farine de lentilles, du riz, du sagon, du tapioca, etc. Ailleurs c'est la suppression des farineux qui devient un moyen curatif, ainsi en est-il de la dyspepsie flatulente et du diabète sucré. V. GLYCOSURIE, DIABÈTE, DYSPEPSIE.

FAUSSE ANKYLOSE. V. ANKYLOSE.

FAUSSE COUCHE. V. AVORTEMENT.

FAUSSE GROSSESSE. L'hydrométrie, la physométrie (Hippocrate, Guillemeau), ne sont pas des fausses grossesses, ce sont des accumulations de liquide et de gaz dans l'utérus.

* * Une fausse grossesse est un germe avorté suivant une évolution incomplète; tantôt il y a un développement des villosités placentaires; tantôt il y a eu une expulsion du fœtus et une organisation rudimentaire du placenta, puis consécutivement une végétation de la muqueuse utérine. On dit alors qu'il y a une *môle vésiculaire*, improprement appelée *môle hydatique*.

* * Jamais on n'a vu la fausse grossesse formée par une véritable tumeur hydatique contenant des échinocoques (Robin).

* * La *môle hydatique embryonnée* (M^{me} Boivin) est une masse de franges formées de vésicules blanches, analogues à des grains de grenade, contenant au milieu d'elles un fœtus ou des débris de fœtus. C'est un œuf altéré.

* * La *môle hydatique creuse* (M^{me} Boivin) est une persistance de l'amnios avec quelques villosités placentaires.

* * La *môle hydatique en masse* (M^{me} Boivin) est une organisation incomplète d'un placenta après destruction du fœtus.

* * Les môles produisent les mêmes signes que la grossesse, sauf qu'il y a quelquefois de temps en temps des petites pertes sanguines.

* * Les fausses grossesses se terminent ordinairement sans accidents par l'expulsion des môles, et il est rare qu'une hémorrhagie en soit la conséquence.

* * L'absence de bruits du cœur du fœtus au cinquième mois doit faire soupçonner une môle ou la mort du fœtus.

Thérapeutique. — Quand on aura cru reconnaître une fausse grossesse, il faut attendre. Si une hémor-

rhazie apparaît, on devra hâter l'expulsion de la môle par l'administration de l'ergot, 2 grammes. — Aller chercher la môle avec la pince à faux germe de Levret, si le col est entr'ouvert et si la môle ne sort pas. — On fera ensuite des injections émollientes dans l'utérus.

FAUSSE MEMBRANE. Les pellicules membranenses qui se forment sur la peau privée de son épiderme, sur les muqueuses sans épithélium, et sur les séreuses enflammées, sont des *fausses membranes* ou *pseudo-membranes*, ou bien des *néomembranes*.

** Toutes les fausses membranes sont formées de fibrine coagulée en fibrilles plus ou moins nombreuses, parsemées de granulations moléculaires, de corps granuleux, d'inflammation, de cellules, de mucus ou de pus, quelquefois de globules de sang et de sporules d'oïdium, avec ou sans tiges du végétal.

** Il se développe des fausses membranes sur la surface des vésicatoires d'une personne bien portante d'ailleurs, sur la surface des brûlures et des plaies, sur la plèvre, sur le péricarde, sur le péricarde et sur les séreuses enflammées, sur la muqueuse enflammée de l'œil, du nez, des lèvres, des gencives, du pharynx et du larynx; sur la muqueuse de l'intestin irritée par une constipation opiniâtre, et partout ces fausses membranes offrent la même structure (Laboulbène).

** Les fausses membranes des séreuses restant à l'abri de l'air, sont vivantes, deviennent vasculaires et s'organisent pour disparaître par absorption, tandis que les fausses membranes des muqueuses et de la peau ayant subi l'action de l'atmosphère, sont rejetées comme des corps étrangers ou se corrompent sur place et par leurs produits empoisonnent souvent l'organisme.

** Bretonneau a fait de la production morbide des fausses membranes sur les muqueuses et sur la peau une maladie locale nouvelle, appelée *diphthérie* (V. ce mot), qu'il détruisait sur place par les caustiques, avant qu'elle ait infecté l'organisme, et il la considérait comme une inflammation spécifique dont la nature était de produire la fausse membrane.

** Les fausses membranes ne sont pas le caractère d'une classe morbide, car on les observe chez un grand nombre de sujets qui ont, par précaution, un vésicatoire au bras; elles ne sont qu'un produit anatomique, comme le pus, et selon les conditions de leur développement elles acquièrent une spécialité différente; altérées par l'air sur une muqueuse érodée, ulcérées ou gangrenées, leur putrilage absorbé empoisonne le sang et amène des embolies capillaires du poumon, des pneumonies lobulaires métastatiques, avec ou sans abcès au centre.

** Ou les fausses membranes ne signifient rien, comme lorsqu'elles se développent sur une plaie sans produire aucun accident, ou bien elles donnent lieu à des accidents de résorption plus ou moins graves, ou bien enfin elles agissent comme obstacle mécanique en fermant des conduits indispensables à l'exercice de fonctions importantes, comme sont le larynx ou les bronches (V. CROUP); mais alors c'est moins la fausse membrane en elle-même qui est la maladie que les complications de résorption diphthérique ou d'asphyxie qu'elles entraînent.

** Quand les fausses membranes d'une muqueuse produisent l'infection du sang analogue à la résorption purulente il y a une albuminurie plus ou moins prononcée.

** Toutes les fausses membranes se crispent dans les acides et se dissolvent dans les alcalis, propriétés qu'on utilise en thérapeutique.

Thérapeutique.—La cautérisation par le fer rouge, par le nitrate d'argent, par l'acide chlorhydrique, sulfurique et nitrique, suffit quelquefois pour faire disparaître les fausses membranes de la peau ou d'une muqueuse enflammée.

Les lotions et gargarismes d'eau de Vichy, d'eau boratée, d'eau avec le chlorate de potasse et de soude, sont utiles à employer comme topique dans les maladies pseudo-membraneuses.

Les alcalins à l'intérieur, tels que le bicarbonate de soude, 3 à 5 grammes par jour; le borate de soude à la même dose, le chlorate de potasse, 8 à 10 grammes, etc., s'emploient habituellement contre les maladies, fausses membranes.

Il vaut mieux employer la solution de *coaltar saponiné* au 40°, au 50° et au 60°, selon le degré de sensibilité des malades, ou la *solution d'acide phénique* au 1000°, en lavages continuels et en applications au moyen de compresses mouillées. V. DIPHTHÉRIE, ANGINE COUENNEUSE, CROUP.

FAUSSES ROUTES. V. CATHÉTÉRISME.

FAUX CROUP. Un violent accès de suffocation nocturne, avec toux rauque, sifflante et sonore chez un enfant qui s'est couché bien portant, et dont le gosier ne présente aucune fausse membrane, annonce le faux croup ou laryngite striduleuse.

** Le faux croup, très-violent au début, décroît en quelques heures et disparaît, tandis que le vrai croup augmente par degrés et n'atteint son paroxysme qu'au bout de quelques jours.

** Une laryngite simple compliquée de laryngisme, fait le faux croup, tandis qu'une laryngite avec production couenneuse, constitue le véritable croup.

** Le faux croup dure deux à trois jours, produit chaque nuit un accès de suffocation nocturne de plus en plus faible et se termine toujours par une légère bronchite.

** Le faux croup récidive très-souvent et n'a presque jamais de gravité.

* * Un enfant qui a joué tout le jour, qui a bien diné, qui s'est couché gaïement, et qui au bout de quelques heures de sommeil est pris de toux rauque, sonore, avec cyanose du visage ou suffocation, est atteint de faux croup.

* * Le faux croup n'occasionne presque jamais la mort, tandis que le croup véritable la produit très-fréquemment.

Thérapeutique. — *L'ipécacuanha*, 30 à 60 centigr., et le *tartre stibié*, 25 milligrammes à 5 centigr., sont tout ce qu'il y a de plus utile à donner dans le faux croup.

On peut donner, en outre, du *sirop d'éther* ou de *chloroforme*, une cuillerée à café toutes les heures; des *loochs blancs* ou des *potions gommeuses*, avec *sirop diacode*, 10 à 15 grammes; avec *sirop de morphine*, 5 à 10 grammes; avec *sirop de belladone*, 30 grammes; avec *alcoolature d'aconit*, 2 grammes; avec de l'*eau de laurier-cerise*, dix à douze gouttes; — des *lavements d'asa fetida*, 1 gramme; d'*extrait de valériane*, 1 gramme, etc., des bains de pieds, des sinapismes.

FAVUS. V. TEIGNE.

FÉBRIFUGES. Les fébrifuges sont les remèdes employés pour guérir les fièvres intermittentes, ayant pour origine l'intoxication palustre.

* * On aurait tort d'appeler fébrifuges les moyens employés contre la fièvre continue ou symptomatique provoquée par un état inflammatoire aigu ou chronique des organes; car alors la saignée, les vomitifs, les purgatifs, l'iode, le mercure, etc., seraient des fébrifuges, ce qui est absurde.

* * Les fébrifuges ayant véritablement une action spéciale sur la fièvre intermittente paludéenne sont peu nombreux, il n'y a véritablement que le quinquina, le sulfate de quinine et l'arsenic qui méritent ce nom, mais il y a un très-grand nombre d'autres substances considérablement dotées de la vertu antifebrile. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

FÉCULES. Substances extraites des céréales, des légumineuses, des tubercules de la pomme de terre, du manioc, de la bryone, du palmier, etc., absolument semblables à l'amidon, qui n'est que la fécula du blé. — Les fécules sont des poudres blanches, craquant sous le doigt, formées au microscope de petits grains sphériques, ovales ou anguleux, qui donnent de l'*empois* par l'ébullition dans l'eau, et qui bleussent au contact de l'iode en solution.

La fécula de pomme de terre est la plus employée. On s'en sert pour faire des cataplasmes, en la faisant bouillir dans l'eau, ou pour mettre dans le bain à la place de son à la dose de 500 grammes.

FEMMES EN COUCHES (HYGIÈNE DES). C'est par une bonne hygiène que l'on peut prévenir la plupart des accidents de l'accou-

chement, ou les phlegmasies appelées suites de couche, et qui, une fois développées, sont presque toujours mortelles.

Thérapeutique. — La chambre d'une femme en couches doit être bien aérée, propre, et comme celle d'un grand blessé (V. INDICATIONS OPÉRATOIRES). La vulve et le vagin doivent être lavés deux fois par jour avec de l'eau tiède, portée sur les parties à l'aide d'une éponge ou d'un irrigateur. Les irrigations avec l'eau alcoolisée (Batailhé) sont d'un assez bon usage dans les moments des grandes chaleurs, et chez les femmes malades qui sont exposées à la fièvre puerpérale.

Les femmes ne feront aucun exercice, ne se livreront à aucun travail pendant les premiers jours; après ce temps elles pourront s'occuper un peu. Le premier jour le lit n'a pas besoin d'être fait. On évitera les refroidissements pendant que l'on changera les linges sous le siège de la malade. La société des autres femmes, les visites longues, les contrariétés, sont mauvaises pour les accouchées. Le caractère de la femme et son affection pour son entourage serviront de guide aux recommandations du médecin.

On donnera, comme nourriture, des bouillons et des soupes le premier jour. On augmentera graduellement les aliments, mais on aura soin de donner de la viande seulement au repas de midi. Si les malades ont bon appétit, elles mangeront à leur faim.

Les tisanes de gomme, de mauve, de violette, de tilleul et de fleur d'orange sont les plus usitées. Les tisanes acides, quoique proscrites, n'ont cependant aucun inconvénient. Lorsque les malades demanderont à faire passer leur lait, on leur donnera de la tisane de perveche, mais on aura soin en même temps de placer sur les seins des cataplasmes de farine de graine de lin et l'on purgera.

Les selles seront favorisées par les cataplasmes sur le ventre, les lavements émollients tous les jours, et s'il y a de la constipation on donnera les lavements avec miel de mercuriale, 40 grammes.

Les purgatifs à employer, soit à la fin des couches, soit pour prévenir la constipation, sont :

Looch blanc	30 grammes.
Huile de ricin	15 id.

Ou bien : sulfate de potasse, 10 à 20 grammes en dissolution dans un pot de tisane.

Ou bien une bouteille d'eau de Sedlitz, une bouteille de limonade au citrate de magnésie, à 30 ou 45 grammes.

Toute femme qui ne nourrit pas son enfant doit être purgée dans les quarante-huit heures qui suivent l'accouchement (Legroux).

Les femmes ne doivent se lever qu'au neuvième jour et ne sortir qu'au douzième jour après l'accouchement.

A toutes ces règles, qu'il est indispensable d'observer pour les femmes des villes ou pour celles qui ont eu une grossesse pénible, il y a des exceptions; dans les campagnes, les femmes sortent le jour même ou le lendemain de leur couche, mais elles nourrissent, et c'est là souvent une condition favorable à l'heureuse terminaison des couches. Quoi qu'il en soit, les femmes des villes ne peuvent suivre une pareille conduite.

Femmes en couches (MALADIES DES). V. PÉRITONITE, INFECTION PUERILE, MÉ-

TRITE, ARCÈS DE LA FOSSE ILIAQUE, PHLEGMON PÉRI-UTÉRIN.

I. Tranchées utérines. — Les tranchées qui suivent la délivrance, sont dues à la rétention de caillots qui provoquent des contractions, ou à la retraction retardée de l'utérus. Elles sont intermittentes.

Thérapeutique. — Favoriser la rétraction de l'utérus par la titillation du col ou par les pressions sur l'abdomen; — administrer 1 gramme de seigle ergoté en trois ou quatre doses, appliquer un bandage de corps un peu serré sur l'abdomen; — si les tranchées sont très-vives, cataplasmes laudanisés sur le ventre, lavement émollient avec six ou dix gouttes de laudanum; — on a aussi conseillé la potion suivante :

Eau	180 grammes.
Sirup simple	30 id.
Campêre	4 id.

(Dewees.)

Une cuillerée toutes les deux heures.

II. Écoulement irrégulier de lochies. — L'écoulement sanguinolent, puis séreux, consécutoif à l'accouchement, doit être surveillé. S'il persiste deux ou trois semaines après l'accouchement, il est probable qu'il y a une lésion de l'utérus, une métrite (V. MÉTRITE), peut-être il est resté dans l'utérus un caillot ou une portion de placenta. La suppression brusque des lochies peut être suivie d'une hémorrhagie supplémentaire (Velpeau).

Thérapeutique. — Attendre, puis soigner les lésions de l'utérus par les moyens appropriés.

Si l'écoulement contient du sang, chercher à provoquer des contractions utérines par le seigle ergoté. V. DÉLIVRANCE, MÉTRORRHAGIE.

III. Fièvre de lait. — La fièvre dite de lait est un phénomène qui se manifeste chez les nouvelles accouchées environ quarante-huit heures après leur délivrance, et dure un à deux jours. — L'état fébrile est plus ou moins marqué et coïncide avec l'apparition du lait dans les seins, qui sont alors gonflés, durs et douloureux. — Pour quelques personnes, c'est la conséquence de l'hypérémie mammaire et de la distension intérieure de la glande, mais ce n'est pas notre opinion. Pour d'autres, il n'y a pas de fièvre de lait, et quand il existe de la fièvre, il faut en chercher la cause ailleurs que dans la formation du lait (Levret). Pour d'autres, c'est une fièvre traumatique (Van Swieten, Cruveilhier), ou un symptôme d'une inflammation des organes génitaux ou de la mamelle.

Lorsque la fièvre de lait se montre, le rôle du chirurgien est de chercher quelle peut en être la lésion originelle ou quelle est celle qui va se produire. Le traitement variera selon qu'il y aura une métrite, une métrite-péritonite, une infection purulente, une péritonite puerpérale, une adénite mammaire, ou même une maladie quelconque, comme une angine ou une pleur-

sie, et l'on devra agir d'une façon différente.

Thérapeutique. — Dans la fièvre qui accompagne la formation du lait, celle qui a lieu sans complication de phlegmasie utérine ou péritonéale, environ quarante-huit heures après l'accouchement, et qui est due à l'engorgement des seins, des applications de ouate sur les seins et des boissons délayantes, un peu laxatives ou diurétiques, suffisent.

Au contraire, lorsqu'une femme a de la fièvre avec plus de 100 pulsations, le lendemain de l'accouchement, on la mettra à la diète, aux bouillons. Administrer 1 gramme d'ipéca (Legroux) est toujours une précaution à prendre, quelle que soit la maladie qui puisse se déclarer, s'il y a en même temps quelques douleurs abdominales, un cataplasme ou des sangsues seront appliqués sur le ventre. V. MÉTRITE, PÉRITONITE.

FENOUIL. Plante de la famille des ombel-



Fig. 191. — Ombelle de fenouil.

lifères, dont les feuilles, les racines et les semences sont employées comme carminatif, diurétique et apéritif. La racine fait partie des cinq racines apéritives, et la semence des quatre semences chaudes majeures.

Ou donne la *poudre* à la dose de 1 à 4 grammes, et l'*infusion* à la dose de 10 grammes par litre.

FENUGREC. Plante des légumineuses, dont les semences, réduites en farine, servent à préparer des cataplasmes résolutifs.

FER. Métal très-répandu et très-employé en médecine. On le donne en *limaille brillante* obtenue avec la lime, 15 à 50 centigr. ☐; en *poudre* obtenue avec la limaille porphyrisée et tamisée ☐; en *poussière* faite au moyen de l'hydrogène ☐; sous forme de sels solubles et insolubles, indiqués à propos des acides qui les engendrent, enfin sous forme d'eau minérale naturelle. V. FERRUGINEUX.

FERREU (Maine-et-Loire). Eau ferrugineuse et gazeuse froide, employée en boisson dans la chlorose ☐.

FERRIÈRE (LA) (Isère). Eau sulfureuse calcique froide, peu employée.

FERRON (Nord). Eau alcaline bicarbonatée froide, peu employée.

FERRUGINEUX. De toutes les préparations toniques, reconstituantes et analeptiques, celles

dans lesquelles se trouve du fer sont les plus recherchées des médecins. Leur nombre est immense, et, dans la quantité, il y en a beaucoup qui ne valent rien. — Elles comprennent les différents fers métalliques. — Les oxydes de fer; — les protocels de fer; — les persels de fer — et enfin les sels doubles de fer et de potasse, de soude ou d'ammoniaque.

Fer métallique. Il s'emploie : 1° à l'état de *limaille de fer* $\oplus\oplus$; 2° à l'état de *limaille de fer porphyrisée* $\oplus\oplus$; 3° à l'état de *fer réduit par l'hydrogène* \oplus et 4° à l'état de *fer limé* d'Allemagne \oplus . C'est le meilleur moyen d'employer le fer en thérapeutique, et sous cette forme il introduit plus de fer à l'état de dissolution dans le suc gastrique que les autres préparations ferrugineuses (Quevenne). — Le fer métallique doit se prescrire en poudre, à la dose de 15 à 50 centigrammes par jour, en deux ou trois fois et en commençant le repas, et on le donne dans une cuillerée de soupe, dans de l'eau, dans un pruneau ou dans du pain à chanter.

On en a fait des pastilles au chocolat, des dragées, des pilules, mais toutes ces préparations ne valent pas la poudre ferrugineuse elle-même.

Oxydes de fer. Ce sont : le *safran de mars apéritif* \oplus , l'*éthiops martial* \oplus , le *peroxyde de fer hydraté* $\oplus\oplus$, si employé dans les empoisonnements (V. ce mot), le *sulfate de fer hydraté* $\oplus\oplus$, également employé dans les empoisonnements, le *protochlorure de fer* \square , le *perchlorure de fer* $\oplus\oplus$, employé à 20° (Baumé) pour injections dans les anévrysmes, et à 30 ou 35° sur de la charpie, pour arrêter les hémorrhagies, et à l'intérieur, dix à trente gouttes dans de l'eau sucrée, dans le croup, dans le purpura; — l'*iodure de fer*, préparation iodique plutôt que ferrugineuse, employée en sirop et en dragées, contre la chlorose et la phthisie; — le *protocarbonate de fer* \oplus , base des pilules de Bland et de Vallet; — le *carbonate de fer effervescent* \oplus , le *sulfate de protoxyde de fer* \oplus , pour pommade et bains dans l'érysipèle \oplus ; le *lactate de fer* \oplus , préparation soluble qui noircit les dents; le citrate de fer (*idem*); l'*arséniate de fer* \oplus , employé dans les dartres et dans la scrofule; le *phosphate* et le *pyrophosphate de fer* \oplus ; les tartrates de fer et de potasse \oplus , les eaux minérales ferrugineuses de Spa, de Passy, de Bussang, d'Orezza, de Forges, et les eaux alcalines ferrugineuses.

Toutes les préparations de fer sont bonnes, mais les préparations insolubles, les pilules et les eaux minérales sont ce qu'il y a de mieux à employer.

Voici ce qu'elles renferment de fer pour un gramme de produit (Quevenne);

Fer réduit par l'hydrogène et limaille de fer.	1,40
Oxyde de fer noir (<i>Ethiops martial</i>).....	0,70
Peroxyde de fer calciné (<i>Colcothar</i>)... ..	0,60
Safran de mars apéritif séché à l'air.....	0,50
Carbonate ferreux supposé sec et non per-	
oxydé.....	0,45
Chlorure ferreux.....	0,27
Tartrate ferrico-potassique en écailles.....	0,25
Sulfate de fer (couperose verte).....	0,21
Lactate de fer.....	0,19
Iodure de fer.....	0,19

Et si l'on veut savoir ce qu'elles donnent de fer au suc gastrique après leur introduction dans l'estomac, on voit que pour 50 centigrammes de produit employé et pour 100 grammes de suc gastrique, il y a, d'après Quevenne :

Fer réduit par l'hydrogène.....	0,0312
Limaille de fer.....	0,0350
Oxyde noir de fer.....	0,0326
Protosulfate de fer.....	0,0281
Persulfate de fer.....	0,0264
Protocarbonate de fer.....	0,0250
Fer imparfaitement réduit.....	0,0229
Lactate de fer.....	0,0208
Protochlorure de fer.....	0,0188
Tartrate de potasse et de fer.....	0,0110
Safran de mars.....	0,0082

Le fer est le spécifique de la chlorose, de l'anémie, de la convalescence et d'un grand nombre d'affections nerveuses $\oplus\oplus$.

FÉTIDITÉ DE L'HALEINE. Quelques personnes ont l'haleine fétide, soit parce qu'elles ont des dents mauvaises, soit parce qu'elles ont une inflammation chronique de la muqueuse nasale (V. CORYZA CHRONIQUE, OZÈNE, PUNAISIE), soit enfin parce qu'elles ont de la dyspepsie et une phlegmasie gastro-intestinale chronique.

Thérapeutique. — Enlever les mauvaises dents et traiter la stomatite qu'elles produisent par le chlorate de potasse, 3 grammes par jour dans une demi-bouteille d'eau sucrée.

Se gargariser avec le mélange suivant :

Permanganate de potasse.....	4	gramme.
Eau de rose.....	120	id.

Faites dissoudre.

Lotions dans le nez avec la décoction de grana coupée avec du lait, si l'odeur vient des narines.

Si l'odeur vient d'une maladie de l'estomac, traiter la dyspepsie et surtout faire usage des préparations de charbon.

Tablettes de charbon.

Charbon végétal.....	125	grammes.
Sucre blanc.....	375	id.
Mucilage de gomme adragant.....	q. s.	

Tablettes de charbon au chocolat.

Charbon animal lavé porphyrisé.....	400	grammes.
Sucre blanc.....	400	id.
Chocolat.....	300	id.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme. Employées contre la fétidité de l'haleine.

Solution de chlorure de chaux alcoolisée.

Chlorure de chaux sec. 12 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau distillée 60 id.

Filtrez et ajoutez :

Alcool à 50° 60 id.

Huile essentielle de girofle. . . . 4 décigramme.

Une demi-cuillerée à café dans un verre d'eau, pour se laver la bouche et les gencives avec une brosse à éponge. Employée pour détruire l'odeur de la fumée de tabac. (Chevalier.)

Fécidité de la transpiration du corps.

Le bétel, qui diminue l'exhalation cutanée, est un excellent moyen, très-employé aux Indes pour enlever la mauvaise odeur de la peau. C'est un composé de feuilles de bétel, de feuilles de tabac, de chaux vive et de noix d'Arc. Il donne aux excréments une couleur rouge prononcée. V. BÉTÉL.

FEU. V. CAUTÉRISATION ACTUELLE.

FÈVE DE CALABAR. Fruit d'une légumineuse d'Afrique (*Physostigma venenosum*). C'est un poison très-énergique. Son action spécifique sur la contractilité de l'iris est extrêmement curieuse. Une goutte de solution d'extrait dans l'eau détermine constamment une forte constriction de la pupille, propriété qu'on utilise pour faire revenir cette ouverture sur elle-même quand on a dû la dilater au moyen de la belladone ou de l'atropine. C'est le remède à employer contre la mydriase [±±] (Fraser).

De la fève de Calabar sort l'*ésérine* qui en a toutes les propriétés. V. ÉSÉRINE.

Thérapeutique. — On emploie la fève de Calabar en solution dans l'eau, 1 gramme d'extrait pour 100 grammes d'eau distillée.

Un papier imbibé de cette solution est placé pendant vingt minutes sur le bord des paupières (Hulke, Hart).

Quelques troubles de la vision sont occasionnés par cet agent, ce sont : le myosis ou resserrement de la pupille, et la contracture du muscle ciliaire (Giraldès).

FÈVE DE SAINT-IGNACE. Fruit de l'*Ignatia amara*, plante de la famille des strychnées, dont l'action sur la contraction des muscles est semblable à celle de la noix vomique. Elle renferme beaucoup de strychnine.

FÈVE TONKA. Fruit parfumé du *Coumarouna odorata*, légumineuse d'Amérique, et qu'on emploie pour donner de l'arôme au tabac à priser. On dépose la fève dans la boîte où se trouve le tabac, et ce contact suffit pour le parfumer.

FIBREUX (CORPS). V. UTÉRUS, PROSTATE.

FIBROME. Les tumeurs composées exclusivement de tissu fibreux, sont rares ; elles occupent le plus ordinairement l'utérus, la prostate,

les gaines des nerfs. On les a vues sous le péri-toine, dans la fosse iliaque (Chassaignac), dans le tissu cellulaire, où elles constituent la tumeur fibreuse enkystée (Dupuytren), ou fibrome sous-cutané, sous la peau, aux grandes lèvres, à la mamelle et partout où il y a du tissu cellulaire.

V. UTÉRUS et PROSTATE.

* * * * * Quelle que soit leur durée, les fibromes ne dégèrent pas en cancer.

* * * * * On a vu plusieurs fibromes sur un même individu, mais il n'est pas démontré que le fibrome se généralise.

* * * * * Une tumeur dure, élastique, lentement développée, mobile, indolente, à moins qu'elle ne comprime un nerf, constitue le fibrome.

* * * * * On ne peut confondre les fibromes qu'avec un cancer, mais leur marche moins rapide, l'absence de douleurs lancinantes, éclaireront le diagnostic.

* * * * * Un fibrome placé sur le trajet d'un nerf est toujours sensible à la pression.

* * * * * Les tumeurs fibreuses sous-cutanées sont toutes libres.

* * * * * Après leur ablation, les fibromes récidivent quelquefois sur place, mais ne se généralisent pas.

Thérapeutique. — Tant que les fibromes accessibles aux instruments tranchants du chirurgien restent stationnaires, il ne faut pas y toucher, mais on enlèvera les tumeurs qui compriment les organes voisins. On incisera la peau et le tissu cellulaire jusque sur la tumeur, on l'énucléera et l'on ne réunira par première intention que les plaies peu profondes et où des dissections prolongées n'auront pas été faites. Les autres plaies seront pansées à plat.

On voit quelquefois des douleurs névralgiques après l'ablation d'un fibrome (Dupuytren), peut-être est-ce dans le cas de névromes des filets nerveux terminaux où la tumeur fibreuse a des rapports avec un filet nerveux très-fin [V. NÉVROMES, MAXILLAIRE INFÉRIEUR, TUMEURS, UTÉRUS (CORPS FIBREUX DE L')].

FIBRO-PLASTIQUE (TISSU ou TUMEUR). V. CANCER.

FICAIRE. Plante de la famille des renouclacées ou *petite chelidoine*, ou *herbe aux hémorrhoides*, dont le suc des feuilles est appliqué sur les tumeurs scrofuleuses et hémorrhoidales sèches comme résolutif [□], et donné à l'intérieur comme antiscorbutique [□].

FIEL DE BŒUF ou BILE DE BŒUF. Le fiel de bœuf évaporé au bain-marie forme un extrait amer, stomachique, qu'on emploie dans la dyspepsie par défaut de bile, à la dose de 1 à 2 grammes jour [□], et comme sédatif de la circulation cardiaque à la même dose dans les maladies du cœur [□].

FIEVRE. La fièvre est une maladie qui accompagne ordinairement toutes les autres ; elle en est le signe et le symptôme, c'est un spasme du cœur et des vaisseaux qui produit la fréquence des battements du cœur et du pouls,

l'accroissement de la chaleur animale, la soif et la courbature musculaire.

** La fièvre est une réaction de la nature, contre les causes morbifiques extérieures ou intérieures qui ont agi sur l'homme.

** La fièvre est une opération naturelle dont le but est de faciliter l'expulsion de matériaux nuisibles accumulés ou introduits dans l'organisme.

** La fièvre apparaît quelquefois sous l'influence des causes morales et de l'excitation intellectuelle qui dérangent ou épuisent l'action nerveuse.

** La fièvre naît ordinairement sous l'influence des lésions organiques locales, traumatiques ou inflammatoires, qui produisent les obstructions capillaires et le travail organique consécutif nécessaire à la réparation des tissus.

** On voit souvent la fièvre apparaître avec les maladies générales miasmiques, virulentes, vénéuses ou venimeuses, avec ou sans altération appréciable du sang et des solides, telles que les fièvres continues, les fièvres éruptives et les empoisonnements.

** La fièvre étant un acte de réaction, engendré par la loi de conservation des espèces, est un phénomène essentiellement variable, suivant sa cause, suivant l'âge, le sexe et la constitution du sujet, suivant la nature et l'époque de la maladie dans laquelle on l'observe. Très-fréquente, très-vive chez les enfants, chez les femmes et chez les sujets nerveux, elle est souvent hors de proportion avec sa cause; plus rare, moins ardente chez le vieillard, dans les mêmes circonstances, elle est au-dessous de ce qu'elle devrait être, et cela montre la différence d'impressionnabilité et de réaction qui existe aux deux périodes opposées de la vie.

** La fièvre se montre par accès ou d'une manière continue et rémittente.

** La fièvre est *continue*, *rémittente* ou *intermittente*, triple forme qui révèle bien la nature spasmodique, nerveuse, réactionnelle de cet acte salutaire, et qui empêche de le considérer comme l'effet indispensable d'une lésion organique, puisque dans ce cas la réaction devrait être *continue* comme la lésion, ce qui n'a pas lieu.

** La fièvre qui revient sous forme d'accès se rattache toujours à une altération marmatique ou purulente du sang.

** Les fièvres continues ou rémittentes se rattachent aux altérations inflammatoires et septiques du sang.

** La fièvre continue s'allume par degrés et débute par des frissons erratiques ou un grand frisson, suivi de courbature, de chaleur, de soif et dure quelques heures, quelques jours ou quelques semaines, suivant la nature de la cause

qui lui a donné naissance et suivant le degré de la maladie concomitante.

** La fièvre intermittente apparaît sous forme d'accès et dans un rythme aussi étonnant que variable. Ces accès, périodiquement réguliers, reviennent chaque jour ou tous les deux jours, trois, quatre, cinq jours, etc., ou bien il arrive deux accès par jour, et dans l'intervalle de ces accès le malade n'éprouve rien qui lui fasse sentir que sa santé soit altérée.

** Un accès de fièvre intermittente, c'est tout un ensemble de phénomènes morbides constituant une espèce nosologique. C'est un trouble périodique momentané des fonctions suivi d'un repos complet plus ou moins prolongé, c'est cet état dans lequel on observe durant plusieurs heures des malaises, de la courbature, des frissons, du froid aux extrémités, de la petitesse et de la fréquence du pouls, puis une grande chaleur et de la rougeur à la peau, de la soif, le développement du pouls, la moiteur et une sueur plus ou moins abondante, après laquelle tout rentre dans l'état normal.

** Dans un accès de fièvre le froid commence, la chaleur succède et la sueur termine. Les trois stades d'un accès de fièvre, froid, chaleur et sueur, indiquent la concentration, l'expansion et la détente des forces de l'économie.

** Le froid de la fièvre caractérisé par la pâleur et le refroidissement cutané, parle refroidissement de l'haleine, n'est qu'un déplacement de la chaleur animale.

** Dans le frisson fébrile la chaleur profonde du corps mesurée dans l'aisselle, s'élève de plusieurs degrés, mais jamais d'une quantité égale à la déperdition de la chaleur périphérique constatée sur la peau.

** Dans le frisson fébrile l'hématose est imparfaite et le poumon exhale plus d'acide carbonique que dans l'état ordinaire,

** Un accès de fièvre suspend, raréfie, suspend au début la sécrétion urinaire, puis l'excite et produit des urines rouges, épaisses, sédimenteuses plus ou moins abondantes.

** Un accès de fièvre qui débute abat, déprime, concentre les forces, puis les relâche, les excite, les développe, les multiplie, et par une sorte de détente ou de crise les ramène insensiblement à l'état normal.

** Dans un accès de fièvre le pouls se resserre, se durcit, se rapetisse et se précipite au début, puis il se dilate, se remplit et ondule très-violemment avant de reprendre son cours naturel.

** La fréquence du pouls n'est fébrile que par rapprochement avec les autres malaises offerts par le malade.

** Dans la fièvre, les forces, d'abord comprimées et refoulées de la circonférence au

centre, réagissent peu à peu, passent de la concentration à l'expansion et se détendent pour revenir à l'état normal.

** Le frissonnement, le froid et la pâleur cutanée unis au resserrement et à la petitesse du pouls, annoncent la concentration des forces, la suspension des sécrétions gazeuses cutanées, le désordre des échanges pulmonaires avec l'atmosphère et la perturbation de toutes les sécrétions.

** Les bouffées de chaleur, la rougeur tégumentaire, la force du pouls et l'augmentation de la température générale indiquent l'expansion des forces.

** La moiteur et la sueur, accompagnées d'urines abondantes et chargées de sels, indiquent la détente des forces et leur retour à l'état normal.

Thérapeutique. — La fièvre, indépendamment de ses causes, doit être traitée par le repos à la chambre ou au lit; s'il y a des frissons, par les boissons acides abondantes ou par les infusions aromatiques chaudes; enfin par la diète jusqu'au moment où, ayant déterminé la cause du malaise, on doit adopter une médication spécialement en rapport avec la nature physique ou morale de la fièvre.

Fièvres. Les fièvres sont des maladies générales caractérisées par une altération du sang et des humeurs émanées du sang.

** Les fièvres résultent du trouble des forces et de l'altération des humeurs, tandis que la fièvre est habituellement la conséquence d'une lésion organique matérielle.

** Les maladies générales *fébriles* constituent les fièvres, tandis que les maladies générales *apyrétiqes* sont des *vices*, c'est-à-dire des *diathèses*.

** Les fièvres sont des maladies dans lesquelles l'état fébrile paraît être le principal symptôme.

** Dans les fièvres il se produit presque toujours d'une façon secondaire des lésions viscérales, dont le nombre, l'étendue et la gravité sont extrêmement variés.

** Il n'y a aucun rapport entre l'étendue des lésions viscérales des fièvres et la forme ou la gravité de la maladie.

** Une fièvre est souvent mortelle avant le développement des lésions organiques qu'elle fait naître.

** Une fièvre peut être très-grave, avec des altérations matérielles peu étendues.

** Une fièvre se termine quelquefois très-heureusement et sans accidents, malgré de très-grands désordres matériels.

** La forme d'une fièvre et le danger qu'elle doit présenter sont modifiés par la constitution et la disposition particulière de celui qui en est atteint.

** Les fièvres sont si particulières aux âges, aux pays et aux climats, que cela suffit

pour démontrer chez l'homme l'existence d'une disposition spéciale et transitoire, favorable au développement de ces maladies.

** Les fièvres sont *continues*, *rémittentes* et *intermittentes*.

** La forme des fièvres continues est très-variable, car elles sont *inflammatoires*, *biliéuses*, *muqueuses*, *ataxiques* ou *adynamiques*.

** Les fièvres sont tantôt sporadiques, tantôt *épidémiques* ou *endémiques*, et très-souvent elles sont *contagieuses*.

Fièvre éphémère. La fièvre éphémère dure quelques heures, deux jours au plus et s'éteint après avoir provoqué de la moiteur, quelquefois de l'herpès, ou une épistaxis, et enfin l'épaisse sécrétion des urines.

** La fièvre éphémère récidive très-souvent chez certains sujets impressionnables, évidemment prédisposés au développement de cette maladie.

Thérapeutique. — Contre la fièvre éphémère il suffit de prescrire des boissons acides ou féculentes, des bains, le repos à la chambre et une nourriture peu substantielle.

Fièvre éphémère prolongée ou synoque.

La synoque est une fièvre intermédiaire entre la fièvre éphémère et le typhus.

** La synoque accompagnée de frissonnements, de malaises, de courbature, d'embarras gastrique, se montre chez l'adulte d'une manière sporadique ou épidémique après un changement ou un écart de régime, après la fatigue ou après de variables impressions de température et s'éteint après une ou deux semaines.

** La synoque est une fièvre continue de nature inflammatoire, selon les uns, bilieuse et muqueuse selon les autres, et dans laquelle on ne trouve pas d'altération organique secondaire appréciable. V. FIÈVRE TYPHOÏDE.

Thérapeutique. — Dans la synoque il est indispensable de donner dès le début, dans un demi-verre d'eau sucrée, à jeun, un vomitif avec tartre stibié, 25 milligrammes, dans 50 grammes d'eau chez les enfants et 5 centigrammes chez les adultes.

Les malades atteints de fièvre synoque doivent garder le lit, boire abondamment des tisanes acides, aromatiques, féculentes ou vineuses, prendre des bains tous les jours ou tous les deux jours, porter des cataplasmes sur le ventre, prendre un lavement émollient quotidien et ne se nourrir que de bouillon, de lait coupé ou de potages.

Lorsque dans les synoques la fièvre présente une exacerbation quotidienne, il faut administrer le sirop de quinquina, 15 à 30 grammes, l'extrait de quinquina 20 à 40 centigrammes dans une potion, la macération de quinquina en tisane, ou du sulfate de quinine, 10 à 15 centigrammes par jour.

Fièvre de lait. V. FEMME EN COUCHE.

Fièvre intermittente uréthrale. V. INFECTION URINEUSE.

Fièvre intermittente. A côté des miasmes animaux ou humains, qui engendrent tous les

typhus épidémiques et contagieux, c'est-à-dire les *fièvres continues*, il y a les émanations telluriques et les miasmes végétaux qui produisent les *fièvres intermittentes* simples ou pernicieuses.

* * C'est avoir la fièvre intermittente que d'éprouver d'une façon régulière, à un ou plusieurs jours d'intervalle et aux mêmes heures, la fièvre ou un phénomène morbide quelconque.

* * Quand, au lieu d'un accès de fièvre un homme a régulièrement un doubleur névralgique, des convulsions ou tout autre accident morbide, on dit qu'il a une *fièvre intermittente larvée*.

* * L'intermittence périodique, régulière, d'un accès de fièvre ou de tout autre phénomène morbide, est le signe ordinaire de l'empoisonnement maremmatique.

* * Selon l'époque de ses retours la fièvre est dite *quotidienne*, — *tierce*, — *quarte*, — *double tierce*, — *double quarte*, — *quotidienne doublée*, — *tierce doublée*, etc., et l'on voit même les accidents morbides intermittents se produire tous les six et tous les huit jours, tous les mois et, dit-on, tous les ans.

* * L'absorption des miasmes produits par la décomposition des végétaux dans la terre, dans l'eau des marais et surtout dans certains marais salants, est la cause de la fièvre intermittente et d'un grand nombre de maladies périodiques.

* * C'est après le coucher du soleil et, le matin, avant l'apparition de cet astre bien au-dessus de l'horizon, que s'effectue l'empoisonnement par les miasmes maremmatiques lorsqu'ils retombent sur terre ou avant qu'ils ne se soient élevés dans l'atmosphère.

* * La fièvre intermittente est endémique dans les contrées marécageuses, et là, en outre qu'elle diminue de moitié la moyenne de l'existence, elle étiole les habitants et finit par dépeupler le pays.

* * La fièvre intermittente se montre chez l'adulte et chez les enfants, même dans le plus bas âge et, dit-on, jusques dans le sein de la mère.

* * L'homme qui a périodiquement un accès de fièvre froide, suivie de chaleur et de sueur, a la fièvre intermittente.

* * Dans un accès régulier de fièvre intermittente il y a trois périodes, l'algidité, la chaleur et la sueur, ou si l'on veut la *concentration des forces*, leur *expansion* et leur *détente*.

* * Dans chaque accès de fièvre intermittente le malade a des malaises, de la chair de poule, des frissons et des claquements de dents, l'haleine froide, le visage pâle, les lèvres et les ongles livides, les urines claires, rares et peu abondantes, puis il se réchauffe; sa peau rougit, devient brûlante et le visage est empourpré, le

pouls, toujours fréquent, se remplit et s'élargit, il y a une soif intense, les urines sont plus abondantes, épaisses, sédimenteuses, enfin apparaît la sueur, le ralentissement du pouls et un bien-être qui annonce la fin de l'accès.

* * Chez les très-jeunes enfants l'influence de l'âge se fait sentir en modifiant la forme de l'accès fébrile dont l'algidité et la sudation disparaissent, tandis qu'il n'y a seulement qu'un fort paroxysme de chaleur.

* * L'œdème des membres inférieurs et l'ascite sont souvent la conséquence des fièvres intermittentes opiniâtres et rebelles à toute influence thérapeutique.

* * A la teinte jannâtre, anémique du visage et à l'aspect terreux de la peau réunis à un certain degré d'embonpoint et de force on reconnaît une cachexie paludéenne.

* * Dans un fort accès de fièvre intermittente les urines sont toujours chargées de glycose, comme chez les diabétiques, mais dans l'intervalle des accès les urines sont normales. (Burdell.)

* * La fièvre intermittente simple quotidienne guérit souvent en sept à huit accès. (Hippocrate.)

* * L'état saburral de la langue et de l'estomac complique souvent le début de la fièvre intermittente simple.

* * Une fièvre intermittente qui se prolonge ou qui récidive souvent amène toujours le gonflement de la rate et du foie. (Piorry.)

* * Dans les fièvres intermittentes rebelles il se produit de l'anémie, de l'hypertrophie de la rate, de l'œdème des membres, de l'ascite, du purpura, c'est-à-dire tout ce qui caractérise l'état cachectique, ou *cachexie paludéenne*.

* * Les fièvres quartes sont généralement plus graves que les autres en raison de leur ténacité et de la difficulté qu'on éprouve à les guérir.

* * Qui a eu la fièvre intermittente est exposé à en avoir de nouveaux accès longtemps après sa guérison, lors même qu'il a quitté le pays où le mal avait pris naissance.

* * Dans les pays de fièvres, la fièvre intermittente vient souvent compliquer les maladies aiguës, telles que la pneumonie, la dysenterie, et il est d'autant plus important de le savoir que cette coïncidence oblige à recourir au sulfate de quinine pour guérir la maladie principale.

* * Il y a des fièvres intermittentes qui ont une telle gravité qu'on les appelle *pernicieuses*, et elles sont si graves qu'elles font périr les malades au troisième accès si le médecin n'a pas reconnu assez tôt la nature du mal et s'il n'a pas de bonne heure administré les remèdes convenables.

* * Les fièvres intermittentes simples ne sont généralement pas graves, mais quand elles sont anciennes ou à l'état de récidive, et qu'elles

viennent des pays chauds, elles produisent un état anémique et cachectique qui peut être incurable et mortel.

* * Un phénomène morbide très-intense et subit, tel que l'algidité, la sueur excessive, le coma, la syncope, la convulsion, la dysenterie, la paralysie, etc., faisant très-vite place à un bien-être réel, pour reparaitre le lendemain ou le jour d'après à la même heure, indique une fièvre pernicieuse, algide, sudorale, comateuse, syncopale, dysentérique, paralytique, etc.

* * Au second accès d'un phénomène pernicieux quelconque il faut deviner l'existence d'une fièvre pernicieuse dont le troisième accès peut tuer le malade si l'on n'agit en conséquence.

* * Une fièvre intermittente simple devient quelquefois pernicieuse.

* * Les fièvres pernicieuses sont généralement tierces ou quotidiennes.

* * Les enfants sont comme les adultes, sujets à la fièvre pernicieuse, mais la maladie prend d'ordinaire la forme d'accidents convulsifs ou diarrhéiques régulièrement périodiques.

* * Il y a de fausses fièvres intermittentes dont les accès sont quotidiens, mal réglés, incomplets, et elles ont une autre origine très-différente de celle des fièvres intermittentes ordinaires, car au lieu d'être la conséquence d'une intoxication paludéenne elles sont produites par la tuberculose pulmonaire.

Thérapeutique. — *Fièvre intermittente simple.* — Quand une fièvre intermittente est accompagnée d'inappétence et d'état saburral de la langue, un émétocathartique est nécessaire pour favoriser l'action des autres remèdes à administrer.

Pendant l'accès des fièvres intermittentes il faut réchauffer les malades par des couvertures, des linges chauds et des infusions aromatiques stimulantes chaudes. Dans la période de chaleur on donne des boissons acidules et 5 centigrammes d'extrait d'opium destinés à favoriser la sueur; enfin au moment de la sueur il faut changer le linge et bientôt soutenir les forces avec un peu de vin et de bouillon.

En appliquant dix à douze grandes ventouses sèches le long du rachis au début d'un accès de fièvre intermittente, on peut en arrêter le développement et le faire avorter (Gondret).

Les *fébrifuges* sont les meilleurs moyens de guérir la fièvre intermittente, et à leur tête il faut citer le sulfate de quinine, puis la poudre ou l'extrait de quinquina, la cinchonine, la salicine, la poudre de hour, l'écorce de marroonnier d'Inde, le sel marin à haute dose, l'hydroferrocyanate de potasse et d'urée, le bittera, l'écorce d'orange, le chlorhydrate d'ammoniaque, l'alun, le phosphore, la digitale, la noix vomique, l'apiol, le fer, le mercure, l'arsenic, l'opium, etc., mais le sulfate de quinine et l'arsenic sont les préparations à employer, l'une au commencement et la seconde dans les cas de fièvre rebelle.

Contre la fièvre intermittente simple le sulfate de quinine doit être employé de préférence au tannate, au citrate, au chlorhydrate, à l'acétate et au valérianate de quinine, et on le donne à la dose de

30 centigrammes à 1 gramme, peu après la fin de l'accès fébrile à l'époque la plus éloignée possible de l'accès suivant.

Le sulfate de quinine se donne en pilules argentées, — en poudre enveloppée dans du pain azyme, — en solution acidulée d'acide sulfurique en quantité suffisante. — On peut le donner en lavements dans de l'eau acidulée et en frictions à la dose de 4 grammes pour 30 d'axonge.

A défaut de sulfate de quinine il faut donner l'extrait de quinquina, 10 à 20 grammes; la teinture de quinquina sucrée, 15 à 60 grammes, ou la poudre de quinquina jaune délayée dans du miel, 30 à 60 grammes.

Sous l'influence du sulfate de quinine la rate diminue très-rapidement de volume (Piorry).

Quand la fièvre intermittente simple a été coupée il faut continuer le sulfate de quinine à petite dose, 10 à 20 centigrammes, tous les matins à jeun pendant un mois.

Si les préparations de quinine déterminent de la gastralgie, des coliques ou de la diarrhée, il faut les mélanger à une petite quantité d'opium.

On peut masquer la saveur du sulfate de quinine en la mettant dans du thé ou dans du café noir, mais une partie se transformant en tannate de quinine insoluble, on doit augmenter la dose du médicament.

On a conseillé la *quinine brute*, résine peu soluble, presque sans saveur, chez les enfants à la mamelle atteints de fièvre intermittente, mais le sulfate de quinine dans du café est infiniment plus actif.

Dans les cas de fièvre intermittente, à récidives fréquentes, avec état cachectique et rebelles à l'influence de la quinine, il faut employer l'acide arsénieux à la dose de 2 à 25 milligrammes et jusqu'à 5 centigrammes par jour.

Les fièvres intermittentes simples, lors même qu'elles sont anciennes, avec hypertrophie du foie et de la rate, guérissent bien par l'hydrothérapie, avec douches en pluie sur le corps et douches à jet forcé sur les régions hépatique et splénique (Fleury).

Thérapeutique. — *Fièvres pernicieuses.* — Dans les fièvres intermittentes pernicieuses il n'y a pas à choisir d'heure pour l'administration du sulfate de quinine, et une fois le diagnostic établi il faut donner ce sel par la bouche en solution acidulée, à doses fractionnées de 1 à 2 grammes, dans la journée, en lavement, à la dose de 1 gramme et en frictions sous les aisselles avec une pommade de 4 grammes sur 30 d'axonge.

Quand les fièvres pernicieuses sont accompagnées d'une forte congestion cérébrale, pulmonaire ou autre, on doit faire précéder l'emploi du sulfate de quinine par la pratique d'une petite saignée du bras.

FORMULAIRE DE LA FIÈVRE INTERMITTENTE.

Préparations de quinine.

A l'intérieur, on prescrit le sulfate de quinine depuis la dose de 1 décigramme jusqu'à 4 grammes par jour. On l'emploie aussi par la méthode endermique, à la dose de 2 à 5 décigrammes et en injections hypodermiques. V. ce mot.

Poudre de sulfate de quinine.

Sulfate de quinine 4 grammes.
Sucre 1 id.

Divisez en six paquets; trois par jour. A prendre

dans un pain azyme, dans des confitures ou dans du miel \oplus .

Poudre fébrifuge.

Sulfate de quinine 2 grammes.
Sulfate de morphine 5 centigrammes.

Mélez, et divisez en huit paquets; deux chaque jour. Contre les fièvres intermittentes \oplus .

Poudres de quinine et de morphine.

Sulfate de quinine 3 décigrammes.
Sulfate de morphine 5 centigrammes.

Mélez et divisez en quatre doses; une toutes les deux heures. Dans l'apyrexie des fièvres intermittentes. (Magendie.)

Poudre fébrifuge.

Émétique 15 centigrammes.
Sulfate de quinine 5 décigrammes.

Mélez. A prendre à jeun \oplus . (Gola.)

Vin de quinine.

Sulfate de quinine 6 décigrammes.
Vin de Madère 1 litre.

Par euillée toutes les heures \oplus . (Magendie.)

Sirop de sulfate de quinine.

Sulfate de quinine 18 décigrammes.
Sirop simple blanc 500 grammes.
Eau distillée 8 id.

A prendre 30 grammes par jour \oplus .

Pommade fébrifuge avec le sulfate de quinine.

Sulfate de quinine 4 grammes.

Dissolvez avec quelques gouttes d'alcool et d'acide sulfurique; incorporez avec :

Axonge 16 grammes.

Cette pommade rend de grands services toutes les fois que la quinine n'est tolérée ni par l'estomac ni par le rectum; on l'applique sur l'aîne ou l'aisselle préalablement rasées, puis on la recouvre avec un morceau de taffetas gommé \oplus . (Boudin.)

Frictions fébrifuges.

Sulfate de quinine 40 centigrammes.
Alcool rectifié 16 grammes.

En frictions sur la colonne vertébrale \oplus . (Guanica.)

Potion de quinine.

Sulfate de quinine 1 gramme.
Eau 50 id.

Acide sulfurique alcoolisé, quelques gouttes pour dissoudre le sulfate de quinine.

Sirop de sucre } à 20 grammes.
Sirop diacode }

A prendre en deux fois à une heure d'intervalle \oplus .

Pilules de sulfate de quinine.

Sulfate de quinine 6 décigrammes.
Extrait d'absinthe q. s.

Faites six pilules. A prendre en trois fois \oplus .

Pilules de sulfate de quinine opiacées.

Sulfate de quinine 6 décigrammes.
Extrait d'opium 5 centigrammes.
Conserve de roses q. s.

F. s. a. douze pilules. On en prendra quatre par jour, contre les fièvres intermittentes \oplus .

Pilules antinévralgiques.

Extrait de valériane } à 2 grammes.
Asa fetida }
Thridace }
Extrait thébaïque 25 centigrammes.
Sulfate de quinine 60 grammes.

Faites des pilules de 15 centigrammes. Contre des céphalalgies à type intermittent constituant les fièvres larvées. (Corbel-Lagneau.)

Pilules fébrifuges antiseptiques.

Sulfate de quinine 2 grammes.
Camphre 50 centigrammes.
Calomélus 2 grammes.

F. s. a. Trente pilules. A prendre dix par jour dans les fièvres intermittentes graves. Employées aux Antilles \oplus . (Levacher.)

Fébrifuge de Metzinger.

Quinquina calisaya 15 grammes.
Carbonate de potasse 4 id.
Carbonate d'ammoniaque 2 id.
Sel végétal 4 id.
Sulfure doré d'antimoine 2 id.
Extrait de trèfle d'eau 4 id.
Extrait d'absinthe 4 id.
Extrait de persil q. s.

Pour une masse pilulaire qui sera divisée en pilules de 15 centigrammes. — On prend six pilules aussitôt après l'accès; six autres, trois heures après la première prise, et une troisième prise de six pilules trois ou quatre heures avant le retour de la fièvre. L'accès une fois arrêté, le malade continue, mais par deux prises par jour, chacune de quatre pilules, une le soir, une le matin, pendant trois ou quatre jours; puis il réduit successivement les prises à trois et à deux pilules \oplus .

Vin de quinquina.

Quinquina gris 64 grammes.
Alcool 125 id.
Vin 4000 id.

F. s. a. (Codex.) 50 à 150 grammes comme tonique et fébrifuge \oplus .

Sirop fébrifuge de quinquina.

Vin fébrifuge de quinquina 400 grammes.
Sirop de sucre bien cuit 200 id.

Mélez. Trois cuillerées à bouche chaque jour, pour combattre les fièvres intermittentes des enfants de trois ans \oplus . (Bouchardat.)

Sulfo-tartrate de quinine liquide.

Sulfate de quinine bibasique 46 grammes.
Acide tartrique 18 id.
Eau distillée 62 id.

F. s. a. Cette mixture est employée avec succès contre les fièvres intermittentes rebelles par le docteur Lacava; on peut la prescrire à la dose de 1 à 4 grammes par jour. (Righini.)

Vin de quinquina et de valériane.

Quinquina jaune royal concassé 400 grammes.
Racine de valériane concassée 50 id.

Versez dessus :

Alcool à 85° 200 id.

Puis :

Vin blanc acide 4000 id.

Laissez macérer huit jours; décantez. Dose,

100 grammes par jour, pour combattre les fièvres intermittentes \boxplus .

Lavement de sulfate de quinine.

Sulfate de quinine 1 gramme.
Décoction de pavot 150 id.

Acide sulfurique alcoolisé, quelques gouttes pour dissoudre le sulfate \boxplus . (Bouchardat.)

On conservera ce lavement le plus longtemps possible.

Bol fébrifuge.

Quinquina jaune royal 5 grammes.
Nitre 3 décigrammes.
Sirop d'absinthe q. s.

Faites un bol.

Très-efficace contre les fièvres intermittentes. A prendre en une ou deux fois, six heures au moins avant l'accès. Ce bol, très-ancien, est bien préférable au suivant, qui cependant est encore prescrit quelquefois. (Anc. form. Hôtel-Dieu.) (Bouchardat.)

Bol fébrifuge ou Bolus ad quartanam.

Quinquina gris 30 grammes.
Carbonate de potasse 4 id.
Émétique 9 décigrammes.
Sirop d'absinthe 60 grammes.

Divisez en bols de la grosseur d'une noisette. On en prend de six à douze pour combattre les fièvres intermittentes. C'est une mauvaise recette (Bouchardat), car le quinquina gris du commerce est ordinairement inefficace. (F. H. P.)

Pilules d'iodure d'iodhydrate de quinine.

Iodure d'iodhydrate de quinine . . . 1 gramme.
ConsERVE de roses q. s.

F. s. a. Neuf pilules. On en prendra trois chaque jour à une demi-heure d'intervalle \boxplus .

Poudre de quinquina comme fébrifuge.

C'est le quinquina jaune royal qu'il faut prescrire, à 12 grammes par jour. On l'administre délayée dans du vin vieux \boxplus .

Emplâtre de quinine.

Sulfate de quinine 6 grammes.

Incorporez avec :

Emplâtre de Vigo *cum mercurio*. 400 id.

F. s. a. un large épithème qu'on appliquera sur la région de la rate, dans les cas d'engorgements spléniques qui succèdent aux fièvres intermittentes.

Nitrate, citrate, tartrate de quinine.

Les nitrate, citrate, tartrate, hydrochlorate, hydroferrocyanate de quinine, jouissent de propriétés analogues à celles du sulfate de quinine et s'emploient aux mêmes doses. (Voisin.) Le sulfate de quinine et la poudre de quinquina jaune sont préférables.

Lavement de quinquina.

Quinquina jaune royal 20 grammes.

Faites bouillir pendant une demi-heure dans :

Eau commune, q. s. pour colature 250 grammes.

Passez. Ajoutez :

Laudanum de Sydenham 12 gouttes.

Contre les fièvres intermittentes \boxplus .

Teinture de quinquina composée.

(Vin de Huxham.)

Quinquina rouge 64 grammes.
Écorce d'oranges amères 48 id.
Serpentaire de Virginie 12 id.
Safran 4 id.
Cochenille 2 à 7 id.
Alcool à 51° 4000 id.

F. s. a. Dose, 5 à 30 grammes par jour \boxplus .

Vin fébrifuge de quinquina.

Quinquina calisaya 100 grammes.
Écorce d'angusture vraie 10 id.

Concassez les deux écorces, versez dessus :

Alcool à 21° 200 grammes.

Laissez en contact dans un vase fermé, pendant vingt-quatre heures. Ajoutez :

Vin blanc de Bourgogne acide . 1000 grammes.

Faites macérer pendant un mois, en agitant de temps en temps : tirez à clair. Dose, 60 à 120 grammes, comme fébrifuge.

Ce vin contient tous les principes actifs du quinquina, car l'alcool et les acides concourent à les dissoudre ; il se conserve indéfiniment ; il est d'une administration facile. Il est surtout très-utile pour empêcher le retour des fièvres intermittentes sujettes à récidive : 400 grammes par jour. (Bouchardat.) \boxplus

Urate de quinine, vanté par le docteur Perayre, comme moins amer et mieux toléré que le sulfate de quinine :

Potion gommeuse 120 grammes.
Urate de quinine 5 décigrammes.

Par cuillerées dans les vingt-quatre heures \boxplus .

Pilules de lactate de quinine.

Lactate de quinine 2 grammes.
Extrait de genièvre q. s.

F. s. a. vingt pilules. En prendre de deux à six par jour, contre les fièvres intermittentes \boxplus .

Potion de lactate de quinine.

Lactate de quinine 5 décigrammes.
Eau distillée de menthe 20 grammes.
Eau 100 id.
Sirop d'œillets 30 id.

M. s. a. A prendre en trois fois contre les fièvres intermittentes rebelles \boxplus .

Sirop de lactate de quinine.

Lactate de quinine 1 gramme.

Faites dissoudre dans :

Eau 33 id.

Ajoutez :

Sucre 66 id.

Faites fondre. A prendre par cuillerées à café, pour combattre les fièvres intermittentes chez les petits enfants \boxplus . (Bouchardat.)

Pommade fébrifuge avec le sulfate de quinine.

Sulfate de quinine 4 grammes.

Dissolvez avec quelques gouttes d'alcool et d'acide sulfurique ; incorporez avec :

Azonge 16 grammes.

Pour frictions sous l'aisselle et à la face interne des cuisses \boxplus . (Boudin.)

Électuaire de Fuller.

Poudre de quinquina jaune	50 grammes.
Poudre de valériane sauvage	10 id.
Poudre de baies de genièvre	10 id.
Miel	q. s.

Faites selon l'art un électuaire. — A prendre 8 à 16 grammes par jour, comme fébrifuge.

Pilules fébrifuges.

Sulfate de quinine	2 grammes.
Extrait de belladone	1 décigramme.
Extrait de minyanthe	q. s.

Mélez. F. s. a. vingt pilules. Dose : une pilule toutes les trois heures, dans l'apryxie. (Isémée.)

Teinture de quinquina jaune royal.

Cette teinture peut s'employer comme fébrifuge, 10 à 30 grammes dans du vin ☐.

Électuaire de Quarin.

Poudre de quinquina rouge	40 grammes.
Poudre de gentiane	5 id.
Hydrochlorate ammoniacal de fer sublimé	5 id.
Oxymel scillitique	à q. s.
Sirop des cinq racines	à q. s.

Faites un électuaire selon l'art.

Pilules de valériane et de quinine.

Valériane de quinine	2 grammes.
Extrait de genièvre	q. s.

F. s. a. Vingt pilules. En prendre de deux à cinq par jour, contre la fièvre intermittente; et de cinq à dix contre les névroses à type intermittent, c'est-à-dire dans les fièvres larvées.

Lavements de valériane de quinine.

Valériane de quinine	5 décigrammes.
Eau	200 grammes.

F. s. a.

Sulfate de cinchonine.

A prendre à la dose de 3 à 5 et 10 grammes par jour, pour remplacer le sulfate de quinine. — Ce médicament est moins cher, mais il est moins actif.

Phloorrhizine.

On extrait assez facilement ce principe immédiat de l'écorce fraîche de la racine de pommier, en la traitant par l'alcool faible, en distillant l'alcool. Ce principe est assez voisin chimiquement de la salicine. Quelques expériences ont également démontré qu'il réussissait assez bien dans les fièvres intermittentes peu rebelles. Il est, sous ce rapport, à peu près sur la même ligne que la salicine et il s'administre aux mêmes doses et sous les mêmes formes que cette substance. (Boucharlat.)

Arsénite de potasse.

(Liquor arsenical de Fowler.)

Acide arsénieux	5 grammes.
Carbonate de potasse	5 id.
Eau distillée	500 id.
Alcool de mélisse composé	16 id.

Rédnuez l'acide arsénieux en poudre; mélez avec le carbonate de potasse, et faites bouillir dans un vase de verre jusqu'à ce que l'acide arsénieux soit dissous complètement. Ajoutez l'alcool de mélisse à

la liqueur quand elle sera refroidie; filtrez et remettez une quantité d'eau suffisante pour que le tout représente exactement 500 grammes; vous aurez de cette manière une liqueur qui contiendra un centième de son poids d'acide arsénieux. (Boucharlat.)

Cinq à dix gouttes dans le courant de la journée. Dans un verre d'eau sucrée ☐.

Poudre arsenicale fébrifuge.

Acide arsénieux	1 centigramme.
Sucre de lait	1 gramme.

Mélez intimement; divisez en vingt paquets, dont chacun représentera ainsi un demi-milligramme ou un centième de grain d'acide arsénieux.

On en prend un paquet délayé dans une cuillerée d'eau, cinq à six heures avant le moment présumé de l'accès ☐. (Boudin.)

Pilules de Barton.

Arsenic blanc porphyrisé	4 décigramme.
Opium brut	4 id.
Savon médicinal	11 id.

Mélez et faites trente-six pilules. A prendre une par jour dans les fièvres intermittentes rebelles ☐.

Poudre de Fontaneilles.

Arsenic blanc porphyrisé	4 décigramme.
Mercuré doux porphyrisé	9 id.
Opium brut pulvérisé	1 id.
Gomme arabique pulvérisée	4 id.
Sucre pulvérisé	4 id.

Mélez. Divisez en vingt-quatre paquets. Un chaque jour. Contre les fièvres intermittentes rebelles ☐.

Solution ou liqueur arsenicale de Pearson.

Arséniate de soude cristallisé	1 gramme.
Eau distillée	550 id.

Vingt gouttes dans la journée. A prendre dans un verre d'eau sucrée ☐. (Pearson).

Potion fébrifuge de café.

Café torréfié	30 grammes.
-------------------------	-------------

Faites infuser dans :

Eau	400 id.
---------------	---------

Passez et ajoutez :

Suc de citron	60 id.
-------------------------	--------

A prendre chaud et à jeun ☐.

Décoction fébrifuge de café.

Café non torréfié	50 grammes.
Eau	500 id.
Faites bouillir jusqu'à réduction de	400 id.

Ajoutez :

Sirop de sucre	100 id.
--------------------------	---------

A prendre à jeun ☐.

Émulsion fébrifuge d'amandes amères.

Amandes amères	40 grammes.
Eau	400 id.
Sirop de sucre	30 id.

Faites une émulsion à prendre en une seule fois. ☐ (Mylius.)

Émulsion fébrifuge d'amandes amères.

Amandes amères. 5 grammes.

Pilez dans un mortier de marbre et ajoutez peu à peu :

Eau de camomille 50 grammes.

Passez à travers un blanchet, et délayez :

Extrait de petite centaurée 40 grammes.

En une seule dose, avant l'accès ☐. (Niemann.)

Pilules fébrifuges du docteur Marc.

Poudre de valériane 40 grammes.

Protosulfate de fer 5 id.

Miel q. s.

F. s. a. dix bols. Une toutes les deux heures, dans l'intervalle qui sépare deux accès. Dans les fièvres intermittentes, simples ou larvées ☐.

Cnicin.

Principe actif du chardon béni, découvert par M. Nativelle. Il se présente sous forme de belles aiguilles blanches ; il est d'une excessive amertume, et provoque le vomissement à la dose de 30 centigrammes. Il est très-peu soluble dans l'eau et dans les acides étendus ; il se dissout, au contraire, très-bien dans l'eau légèrement alcalisée, et, chose remarquable, il perd complètement toute saveur amère. (Bouchardat.)

Ce produit a été essayé dans le traitement des fièvres intermittentes. On doit l'assimiler à la salicine, mais il présente l'inconvénient de provoquer des vomissements. Il ne diminue pas sensiblement le volume de la rate. (Bouchardat.)

Sirop de salicine.

Salicine. 5 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau bouillante. 50 id.

Faites digérer à une douce chaleur jusqu'à ce que la liqueur soit incolore, filtrez et mêlez avec :

Sirop de sucre 4120 grammes.

Ajoutez d'autre part :

Sulfate de quinine 1 id.

Dissolvez dans :

Eau acidulée. 40 id.

A prendre par cuillerées dans les fièvres intermittentes ☐.

Poudre de salicine.

Salicine. 1 gramme.

Sucre. 5 id.

Mêlez. Divisez en trois prises à prendre à une demi-heure d'intervalle. Comme fébrifuge ☐.

Pilules de salicine.

Salicine 1 gramme.

Extrait d'absinthe q. s.

F. s. a. six pilules.

A prendre en trois fois, à une demi-heure d'intervalle ☐.

Julep fébrifuge de houx.

Feuilles de houx. 20 grammes.

Eau. 200 id.

Faites bouillir jusqu'à la réduction d'un sixième, passez et ajoutez :

Sirop de sucre 50 grammes.

En deux fois dans la journée. Contre les fièvres intermittentes ☐. (Magendie.)

Vin de houx.

Feuilles de houx en poudre. . . 40 grammes.

Faites infuser pendant dix à douze heures dans :

Vin blanc. 200 grammes.

Filtrez. A prendre en une seule fois ☐. (Roussseau.)

Vin de tulipier.

Écorce fraîche de tulipier. . . . 100 grammes.

Concassez, ajoutez :

Alcool rectifié. 400 grammes.

Vin blanc généreux. 1 litre.

Laissez macérer huit jours, filtrez.

Un verre, le matin à jeun, pendant l'apyrexie ☐.

Tisane d'absinthe.

Sommités sèches d'absinthe. . . . 4 grammes.

Eau bouillante. 1 litre.

Faites infuser pendant une heure : passez.

On préparera de même des tisanes avec la menthe poivrée, la sauge, le thé ☐. (F. H. P.)

Tisane d'espèces amères.

Feuilles sèches de germandrée ou petit chêne	} 40 32 grammes.
Sommités de petite centaurée	
Sommités d'absinthe	

Mêlez. 4 à 8 grammes de ce mélange en infusion. A prendre par tasses dans la journée ☐.

Tisane avec la racine de gentiane.

Racine de gentiane incisée 4 grammes.

Eau bouillante 4000 id.

Faites infuser pendant deux heures et passez. Trois tasses par jour ☐. (F. H. P.)

Lavement aux feuilles de houx.

Feuilles de houx 20 grammes.

Faites bouillir pendant dix minutes dans :

Eau. 400 grammes.

Passez ☐.

Lavement de camomille.

Camomille 5 grammes.

Eau bouillante 500 id.

F. s. a. une infusion ☐.

Sel marin, 30 grammes pour 100 grammes d'eau en deux fois dans l'intervalle de deux accès, et après guérison 3 grammes dans 30 grammes d'eau tous les deux jours ☐. (Moroschilin.)

Vin de houx, feuilles de houx en poudre, 40 gr. pour 200 grammes de vin blanc en une fois, ou bien feuilles de houx, 30 grammes, bouillies dans 500 gr. d'eau jusqu'à réduction à 250 grammes. Prendre en trois fois ☐.

Noix vomique, 6 à 10 centigrammes en poudre ou en bols ou en pilules ☐.

Esculine, 5 décigrammes matin et soir en bols ou en pilules □.

Racine de gentiane jaune. Son emploi est préconisé par le docteur Chabasse.

Poudre de racine de gentiane jaune. 250 grammes.
Alcool à 30°. 4000 id.

Faites macérer huit jours et passez.

Un petit verre à liqueur dans 1000 grammes d'eau-de-vie, à prendre deux petits verres par jour dans un peu d'eau □.

Poivre noir, de 6 à 15 grammes par jour pendant quinze à vingt jours (Dioscoride, Celse, Rivière, Bartholin, L. Frank), cinq à six cents succès □.

Pipérin, 30 à 50 centigrammes en pilules ou en poudre (Mélin, Erstaedt) □.

Racine de Scoparia dulcis, préférée au quinquina par les habitants du Pérou (de Humboldt) □.

Craie et vinaigre, en parties égales. Deux cuillérées à bouche une heure avant l'accès (Hodsdon) □.

Poudre de Pinkneya rubens, de 10 à 30 grammes □. C'est une rubiacée qui renferme beaucoup de cinchonine (Coxe).

Semences de panais, 25 centigrammes à 1 gramme dans les fièvres intermittentes tierce et quarte (Schwenck) □.

Poudre d'écorce de Cedrela febrifuga, employée à Java (Horsfield) □.

Fiel de porc, 15 grammes plusieurs fois par jour □.

Poudre de scutellaria ou toque ou tertianaria, 2 à 4 grammes par jour □. (Bäumlein.)

Suc de persil, 100 grammes par jour (Portal) □
et *apiol*, qui n'est qu'un extrait de persil, à la dose de 1 à 2 grammes par jour. (Homolle.)

Extrait de feuilles d'artichaut, 2 à 10 grammes par jour (Montain) □.

Poudre de petite centaurée, 30 à 80 grammes par jour dans l'apyrexie. Six à huit doses suffisent. On peut prendre ce remède en lavement (Nepple) □.

Écorces et feuilles de peuplier blanc (Cotte-reau) □.

Poudre de noix de galle, à 4 et 8 grammes. (Gallien.) □.

Infusion concentrée de guaco, 30 grammes par litre d'eau □.

Poudre d'écorce de Discaria febrifuga, au Brésil. (Martius.) □.

Poudre d'écorce de Paullinia asiatica, employée à Bourbon □.

Teinture d'Allium sativum (ciboule), 15 grammes avant et après l'accès. Continuer quinze jours après guérison. (Klokow.) □.

Écorce d'olivier en poudre, 2 à 4 grammes en trois fois dans l'apyrexie (Pallas). Les feuilles ont été employées dans le même but à 8 grammes □.

Poudre d'écorce de chêne, 2 grammes, avec *fleurs de camomille en poudre*, 2 grammes en dix paquets. Toutes les deux heures un paquet dans l'intervalle des accès. (Cullen.) □.

Essence de térébenthine, au début de l'accès, 15 à 60 grammes, donnant lieu à des superpurgations. (Moreau.) □.

Décoction de racine d'Uranea febrifuga (Pérou),

2 grammes par verre toutes les trois heures. (Luzi-riaga et Ruis.) □.

Semences de l'Urtica dioica, ou *grande ortie*, et de *l'Urtica urens*, 5 à 10 grammes par jour □.

Poudre de valériane, 5 à 60 grammes par jour. (Grienwald.) □.

Infusion de feuilles de pêcher, 8 grammes de feuilles fraîches et 15 grammes de feuilles sèches □.

Poudre des fleurs de chausse-trape, ou *chardon étoilé*, 1 à 3 grammes par jour □.

Bleu de Prusse ou ferro-cyanate de fer, à la dose de 5 centigrammes avec 1 gramme de poivre ou de moutarde, de quatre en cinq heures dans l'apyrexie □.

Écorce de frêne en poudre, 5 grammes, de quatre en quatre heures □.

Élébore noir, 50 à 120 centigrammes en poudre, ou 75 centigrammes en extrait □.

Racine d'impératoire en poudre, 2 à 4 grammes; le double de cette dose en infusion □.

Suc de kino, en poudre ou en solution alcoolique légère □.

Passerage sauvage (*Lepidium rudérale*), herbe sèche, 40 à 70 grammes pendant quelques jours (*Bulletins de la Société d'émulation*, 1819, XXXIV, 289).

Poudre de Lichen parisiensis (*Journ. d'Hufeland*, 1816; *Biblioth. méd.*, LIX, 113).

Lycopus europæus, 7 grammes en poudre avant l'accès pendant plusieurs jours.

Suc de matricaire, 30 grammes entre chaque accès.

Trèfle d'eau, poudre des feuilles, 60 à 120 centigrammes; 3 à 7 grammes en infusion; extrait, 30 à 60 centigrammes.

Écorce de sapotillier (*Achras sapota*). Brown l'a proposée pour remplacer le quinquina.

Écorce de marronnier d'Inde, en poudre, à la dose de 10 à 15 grammes par jour, ou en opiat avec (poudre, 90 grammes; crème de tartre, 30 grammes; miel, q. s.; chaque jour, 15 grammes de cet opiat); mais ses propriétés fébrifuges sont très-douteuses.

Eau de laurier-cerise, à 1 et 3 grammes par jour □. (Stamler.)

Benjoin à la dose de 6 grammes avant l'accès de fièvre □. (Schwilgué.)

Décoction d'écorce de Scopolea aculeata, 8 grammes par litre □. (Wilden.)

Poudre de camomille.

Poudre de camomille 2 grammes.
Poudre de myrrhe 2 id.
Carbonate de potasse 75 centigrammes.

Mêlez et faites neuf prises. A prendre six par jour, une toutes les heures □. (Mead.)

Huile de cajeput ou essence de cajeput, une ou deux gouttes sur du sucre, quatre à cinq fois par jour, ou dans une tasse de tisane chaude, ou enfin dissoutes dans un peu d'alcool et d'eau. (Valentin.) On l'a même recommandée dans les fièvres perniciosus □. (Martini et Adam.)

Fièvre jaune ou typhus d'Amérique, ou vomito negro. La fièvre jaune est le typhus

de l'Amérique, occupant toujours le littoral et ne ravageant jamais les villes de l'intérieur.

** La fièvre épidémique qui règne endémiquement sur le littoral de certaines parties de l'Amérique, et qui donne lieu à la jaunisse compliquée de vomissements noirs, n'est autre que la fièvre jaune.

** Il est rare d'avoir deux fois la fièvre jaune, mais cela s'observe comme dans la variole et dans tous les typhus.

** Douée de propriété peu contagieuses, la fièvre jaune se transmet cependant d'un individu à l'autre et peut être transportée d'Amérique en Europe à bord des navires dans la cargaison et par l'intermédiaire des bâtiments.

** La fièvre jaune, transportée en Europe, reste dans les ports de mer où la contagion continue de se produire mais elle ne pénètre pas à l'intérieur des terres.

** L'origine de la fièvre jaune est entièrement inconnue, et ce n'est pas en rendre un compte bien satisfaisant que de l'attribuer aux miasmes qui s'élèvent des matières végétales et animales en putréfaction.

** La diffuence du sang veineux, la décoloration du foie dont les cellules se détruisent en se remplissant de granulations grasses, les exhalations sanguines de l'estomac, de l'intestin et de la peau sous forme de pétéchies, l'apoplexie pulmonaire et la jaunisse, telles sont les lésions anatomiques que produit la fièvre jaune.

** Des malaises, de la stupeur, des vomissements bilieux, des épistaxis suivies de vomissements noirs, des pétéchies et des ecchymoses sous-cutanées, des selles noires ou *melena*, des urines rares et albumineuses, de la fièvre, souvent du délire et une coloration jaunâtre de la peau indiquent une fièvre jaune.

** Une fois établie, la fièvre jaune se caractérise par l'ictère, l'anxiété, les vomissements noirs de sang décomposé, les selles noires, liquides, l'albuminurie, les épistaxis, les pétéchies, la prostration, l'adynamie et le délire annonçant la mort.

** La décoloration du foie, son ramollissement et la destruction des cellules hépatiques sont comme dans l'ictère grave de France, un des caractères anatomiques de la fièvre jaune.

** Fièvre jaune en Amérique et *ictère grave*, sporadique en France, sont deux maladies semblables, ayant à peu près les mêmes symptômes, les mêmes lésions hépatiques et donnant lieu aux mêmes chances de mort.

** C'est une chose rare que l'absence des vomissements noirs dans la fièvre jaune, mais on en a signalé des exemples.

** Le ralentissement du pouls et la faiblesse des mouvements du cœur s'observent souvent dans la deuxième période de la fièvre jaune et

sous ce rapport c'est un effet de la bile qui circule avec le sang.

** Il y a des fièvres jaunes *sidérantes* qui tuent les malades en quelques heures, sans donner à tous les symptômes du mal le temps de se montrer, mais ordinairement la maladie dure de trois à dix jours.

** La fièvre jaune est un empoisonnement donnant lieu à des hémorragies compliquées d'une ataxo-adynergie plus ou moins prononcée.

** La mortalité de la fièvre jaune varie de un treizième à un seizième, suivant les épidémies, et elle est plus considérable chez les adultes que chez les femmes ou les enfants, et chez les étrangers que sur les indigènes.

** Il y a des fièvres jaunes tellement bénignes qu'on leur donne le nom d'*éphémères*, et les désordres sont si peu accentués que les malades restent sur pied à la chambre en s'occupant de ce qui leur est agréable.

Thérapeutique. — Pour prévenir, dans nos pays, le développement et la propagation de la fièvre jaune, on isolera les navires venant d'un pays où existe cette maladie. On les déchargera et on les nettoiera en pleine mer. On isolera les malades et l'on ne permettra la relation des passagers avec la terre ferme que, lorsque depuis quinze jours au moins, il n'y aura pas eu de malades à bord.

Des boissons fraîches, acidules, gazeuses, des bains frais ou tièdes, des lavements émoullients, des potages, forment le traitement de la première période du typhus d'Amérique dans les cas ordinaires.

Quand la réaction fébrile est très-intense et que la douleur épigastrique est très-vive, la *saignée* du bras et des *sangues* ou *ventouses scarifiées*, au creux de l'estomac, sont très-utiles, mais il faut prendre garde de déprimer trop profondément les forces du malade.

Un *vomitif* au début de la fièvre jaune, lorsqu'il y a véritable embarras gastrique, modère beaucoup l'intensité des accidents ultérieurs.

Si la fièvre offre des rémissions et des paroxysmes évidents, le sulfate de quinine pourra être très-avantageux à faire prendre aux malades.

La poudre de *matico*, 1 à 2 grammes par jour, la décoction de cette substance, 10 grammes par litre d'eau, très-utile contre les hémorragies en général, peut être employée dans la fièvre jaune hémorragique.

L'extrait de *monésia*, 1 à 2 grammes par jour; l'extrait de *ratanhia*, 1 à 2 grammes; de *cachou*, 1 à 2 grammes; l'infusion de *cannelle*; la *décoction de térébenthine de Venise*, de racine de *bistorle* et de *tormentille*, de *fraisier*, sont des astringents très-utiles contre les hémorragies de la fièvre jaune.

Le *perchlorure de fer*, deux à cinq gouttes dans un demi-verre d'eau, peut être employé dans la fièvre jaune.

A titre de *toniques*, de *stimulants* et d'*antispa-modiques*, on donne contre la fièvre jaune : la *poudre de quinquina*, 150 à 200 grammes par jour; le *sulfate de quinine*, 1 à 2 grammes par jour; le *camphre*, la *mélisse*, la *sauge*, le *thé* et surtout le vin pur ou mélangé d'eau.

Les astringents sont très-utiles contre les évacuations de la fièvre jaune.

Extrait de monésia.	1	gramme.
Extrait de ratahia.	1	id.
Infusion de menthe.	100	id.
Sirup de sucre.	40	id.

Par cuillerées à bouche dans la journée ☒.

Autre.

Extrait de cachou	2	grammes.
Sirup de quinquina.	30	id.
Eau de mélisse.	80	id.

Par cuillerées à bouche dans la journée ☒.

Autre.

Sous-nitrate de bismuth.	10	grammes.
Sirup de quinquina.	100	id.

Mêlez. Par cuillerées à bouche, dans les vingt-quatre heures ☒.

Essence de térébenthine, à 10 et 20 grammes par jour. — Douze guérisons sur seize cas ☐. (Chapmann.)

Teinture de racine de gelseminum (jasmin sauvage), dix à vingt gouttes par jour ☐.

Huile d'olive. — Boire abondamment de l'huile d'olives dans de l'eau chaude et prendre des lavements salés ☐. (Père Coustans, Audouard.)

Fièvre puerpérale ou typhus puerpéral, ou péritonite puerpérale, ou métrô-péritonite puerpérale. Les femmes en couches sont exposées d'une façon accidentelle ou épidémique à une maladie grave, qui participe de la nature des typhus, et qui, selon les doctrines médicales régnantes, a tour à tour été appelée métrô-péritonite puerpérale ou fièvre puerpérale.

** De même qu'à certains moments, dans les hôpitaux de Paris, on ne peut pas faire une incision sans qu'il en résulte un érysipèle, de même aussi voit-on dans les maternités la plaie utérine qui résulte de l'accouchement être fréquemment le siège d'une suppuration de mauvaise nature, dont l'absorption empoisonne les malades.

** La fièvre puerpérale est due à l'influence générale qui fait que la plaie utérine suppure mal, que les veines et les lymphatiques s'enflamment et que du pus se dépose dans la plupart des séreuses ou des viscères. C'est pour cela qu'on l'a appelée *fièvre pyogénique* (Voilemier). V. INFECTION PURULENTE, PUTRIDE, et PÉRITONITE.

** La fièvre puerpérale est beaucoup plus commune dans les hôpitaux consacrés aux femmes en couches que sur les femmes de la ville, car dans les maternités la mort est de 1 sur 20, tandis que dans la ville elle est à peu près de 1 sur 400.

** La misère, l'état primipare, l'application du forceps, les manœuvres d'un accouchement difficile, mais par dessus tout l'encombrement des femmes en couches sont les causes de la fièvre puerpérale et des épidémies de cette nature

qui causent la mort d'un si grand nombre de personnes.

** Par l'encombrement et la mauvaise tenue des maternités on fait naître le typhus puerpéral, exactement comme on produit le typhus ordinaire par l'agglomération des troupes dans un camp.

** La fièvre puerpérale est bien rarement contagieuse, mais elle est *infecto-contagieuse*, c'est-à-dire transmissible par l'air, car lorsqu'une épidémie ravage une maternité, son influence fait toujours en ville un plus ou moins grand nombre de victimes.

** Si la fièvre puerpérale débute quelquefois aussitôt après l'accouchement, c'est ordinairement du deuxième au sixième jour qu'elle prend naissance.

** Un violent frisson avec des douleurs hypogastriques ou iliaques, quelquefois douleur et ballonnement du ventre, fièvre intense, soif, prostration, stupeur, suppression des lochies, nausées ou vomissements chez une femme récemment accouchée, annoncent une fièvre puerpérale.

** La fièvre puerpérale se montre sous la forme *inflammatoire*, avec une réaction fébrile franche, sous la forme *bilieuse* quand elle s'accompagne d'état saburral et de teinte subictérique, enfin sous forme adynamique lorsqu'il s'y joint de la prostration, de la stupeur, du délire et tous les phénomènes typhoïdes.

** On meurt quelquefois de la fièvre puerpérale en moins de vingt-quatre heures, mais habituellement la maladie dure de cinq à dix jours, et si elle doit avoir une terminaison favorable à cette époque, les accidents diminuent de jour en jour jusqu'à la guérison.

** Après la mort par fièvre puerpérale on ne trouve quelquefois aucune lésion cadavérique, mais il existe ordinairement une suppuration sanieuse de l'intérieur de l'utérus avec ramollissement de ses parois, une suppuration des sinus utérins et des veines utérines, de la lymphangite utérine sous-péritonéale, de la péritonite partielle ou générale, des suppurations de la plèvre ou des synoviales articulaires, des pneumonies lobulaires avec infiltration purulente centrale; enfin de véritables abcès métastatiques qui sont les indices certains d'une résorption purulente.

** La moitié des femmes atteintes succombent à la fièvre puerpérale.

** Une femme atteinte de fièvre puerpérale avec fort météorisme, face grippée, vomissements verdâtres et un pouls qui marque 140 pulsations est une femme inévitablement vouée à la mort.

Thérapeutique. — Dès le début des accidents puerpéraux, lorsque surviennent la fièvre, le frisson

et la douleur de ventre, une application de sangsues à l'hypogastre ou dans la fosse iliaque, sur le point douloureux, répétée au besoin, est un remède de la plus haute importance.

Des cataplasmes, des onctions mercurielles sur le ventre et des boissons émollientes doivent suivre les émissions sanguines locales, indispensables à faire au début de la fièvre puerpérale (V. MÉTRITE et PÉRI-TOXITE). On peut aussi, dans ces cas, couvrir le ventre de compresses d'eau glacée, renouvelées incessamment (Béhier) ou mettre sur la peau du collodion riciné que l'on renouvelle dès qu'il se fendille (Robert-Latour).

L'emploi de 1 gramme de poudre d'ipécacuanha réussit très-bien au début de la fièvre puerpérale pour conjurer les accidents, mais plus tard, s'il y a de la prostration et du météorisme, ce remède est inutile.

Les purgatifs sont inutiles contre la fièvre puerpérale, à moins qu'il n'y ait de la constipation et encore vaut-il mieux alors administrer des lavements simples ou purgatifs. Quant au calomel à dose fractionnée, il est inutile et dangereux.

L'huile de térébenthine, à la dose de 4 à 8 gram. dans du sirop ou en émulsion toutes les trois ou quatre heures, rend de réels services dans la fièvre puerpérale (Brunau, Kinneir). On n'est pas obligé d'y revenir plus de cinq fois.

Le sulfate de quinine à haute dose (Beau) paraît avoir donné de beaux résultats contre la fièvre puerpérale.

On peut encore, avec avantage, donner le quinquina lorsque l'adynamie est très-prononcée.

L'opium qui rend de si grands services dans la péritonite ordinaire n'a pas autant d'efficacité dans la péritonite puerpérale.

Les vomissements de la fièvre puerpérale doivent être combattus avec des vésicatoires volants sur le ventre, avec la glace à l'intérieur et les boissons gazeuses ou glacées.

Aux accidents nerveux de la fièvre puerpérale il faut opposer le musc, le camphre à l'intérieur, 40 à 80 centigrammes (Copland), et les lavements d'asa foetida.

Fièvre rémittente bilieuse. Il y a dans les pays chauds une fièvre rare chez nous et dont les caractères sont ceux de l'embarras gastrique très-intense avec vomissements ou déjections bilieuses et prostration plus ou moins considérable pouvant occasionner la mort.

* * La fièvre rémittente n'a pas de lésions appréciables, et ses paroxysmes quotidiens, doubles quotidiens ou tierces, sont le caractère de cet état morbide.

Thérapeutique.—Les purgatifs aidés de l'influence du sulfate de quinine, sont ce qu'il y a de mieux à employer contre la fièvre rémittente.

Des boissons acidules et toniques, de l'eau vineuse, des bains et une faible alimentation sont nécessaires à employer tout le temps que dure la fièvre rémittente.

Fièvre typhoïde. La fièvre typhoïde est au typhus ce que le choléra sporadique est au choléra épidémique ou asiatique.

* * La fièvre typhoïde est un typhus spora-

dique, c'est-à-dire un typhus modifié par le climat, les habitudes, le régime et les institutions de notre pays.

* * La fièvre typhoïde est une fièvre continue qui produit la délitescence de la fibrine et qui est caractérisée d'une façon secondaire par l'inflammation des plaques de Peyer et des follicules isolés de l'intestin.

* * La fièvre typhoïde est souvent contagieuse, endémique et quelquefois épidémique.

* * La fièvre typhoïde est surtout une maladie de la deuxième enfance et de l'âge adulte, car elle est très-rare chez les nouveau-nés et chez les vieillards.

* * Il est certain que la fièvre typhoïde frappe plus souvent les sujets robustes et vigoureux que les autres.

* * Les fatigues physiques et morales portées à un haut degré, engendrent la fièvre typhoïde.

* * Le séjour dans les grandes villes, la mauvaise qualité des eaux, altérées dans leurs réservoirs, et l'encombrement, sont les causes ordinaires de la fièvre typhoïde.

* * Le sang, les intestins, les ganglions mésentériques, les poumons, le foie, la rate et le cerveau sont toujours altérés quand la fièvre typhoïde a une certaine intensité.

* * La fièvre typhoïde favorise la gangrène des parties superficielles enflammées.

* * Outre l'altération du sang, les lésions de la fièvre typhoïde sont : l'ulcération des plaques de Peyer et des follicules isolés de l'intestin, l'hypertrophie des glandes mésentériques et la congestion de la rate, des poumons et du cerveau. Ces lésions peuvent être le point de départ d'inflammations franches.

* * Dans la fièvre typhoïde, il se fait habituellement, vers la fin de l'intestin grêle et près de la valvule iléo-cæcale, des ulcérations ayant pour siège les follicules de Brunner et les plaques de Peyer, de façon à détruire la muqueuse et quelquefois les autres tuniques de l'intestin jusqu'au péritoine.

* * Des ascariides lombricoïdes et des trichocéphales existent ordinairement dans les intestins grêles et dans le cæcum des sujets atteints de fièvre typhoïde.

* * De toutes les congestions de la fièvre typhoïde, celle des poumons est la plus grave, car elle entraîne la pneumonie lobulaire, la pneumonie et l'asphyxie.

* * La fièvre typhoïde se présente sous quatre formes différentes, que caractérisent des symptômes fort dissemblables : 1° la fièvre typhoïde muqueuse ; 2° la fièvre typhoïde inflammatoire ; 3° la fièvre typhoïde adynamique ; 4° la fièvre typhoïde ataxique.

Fièvre muqueuse.—De la fièvre continue ou rémittente, de la céphalalgie, de l'inappétence,

des nausées, de la diarrhée ou de la constipation, de la douleur iliaque droite avec ou sans gargouillement, et la perte des forces avec pâleur et conservation de l'expression du visage caractérisent la fièvre typhoïde muqueuse.

** La fièvre muqueuse dure de trois à quatre semaines et se termine ordinairement par la guérison.

Fièvre inflammatoire. — Une fièvre continue avec rougeur du visage, turgescence vasculaire générale de la peau, inappétence, céphalalgie, épistaxis, surdité, douleur iliaque droite, diarrhée, taches rosées lenticulaires sur le ventre, indiquent une fièvre typhoïde inflammatoire.

** La fièvre inflammatoire dure de trois à quatre semaines et se termine ordinairement par la guérison.

Fièvres adynamique et ataxique. De la fièvre avec agitation, céphalalgie, délire, épistaxis, surdité, stupeur, ballonnement du ventre, douleur iliaque droite, diarrhée, taches rosées du ventre, sécheresse de la langue et fuliginosités des lèvres, caractérisent la *fièvre typhoïde adynamique*. — Elle est *ataxique* quand à ces phénomènes s'ajoutent le tremblement musculaire, la carphologie, le coma ou la fureur d'un délire que rien ne peut calmer.

** Les fièvres adynamique et ataxique durent de quatre à six semaines et se terminent très-souvent par la mort.

** La toux accompagne toutes les fièvres typhoïdes graves, et cela indique une bronchite qui peut aller jusqu'à la pneumonie.

** Dans la fièvre typhoïde la fièvre est généralement continue, mais dans quelques cas elle offre des exacerbations quotidiennes régulières qui constituent la fièvre rémittente qu'on doit traiter par le quinquina.

** Le muguet survenant dans le cours de la fièvre typhoïde est presque toujours mortel.

** Des vomissements verdâtres subits avec refroidissement de la peau, cyanose du visage, petitesse du pouls et douleur très-aiguë du ventre annoncent la perforation de l'intestin ulcéré et la mort.

** Le hoquet qui survient dans le cours d'une fièvre typhoïde annonce presque toujours la mort des malades.

** Des taches rosées, lenticulaires sur le ventre, se montrant du dixième au quinzième jour d'une fièvre continue avec diarrhée, indiquent une fièvre typhoïde.

** Des eschares au sacrum se produisent souvent dans le cours des fièvres typhoïdes graves et aggravent beaucoup la situation des malades.

** Des parotides se développent souvent dans le cours de la fièvre typhoïde, adynamique

ou ataxique, et c'est l'indice d'un grand danger.

** On voit de temps à autre des hémorragies intestinales, causées par l'ulcération des plaques de Peyer, se produire au milieu ou à la fin des fièvres typhoïdes.

** La convalescence des fièvres typhoïdes graves est souvent traversée par des paralysies musculaires et sensoriales, par des névralgies ou par une quelconque des névroses.

Thérapeutique. — Le médecin qui veut traiter convenablement une fièvre typhoïde a trois indications principales à remplir :

1° Détruire l'embaras gastrique et faire disparaître les sabbures de l'intestin au moyen d'un vomitif d'abord et d'un purgatif le lendemain.

2° Évacuer les matières liquides contenues dans l'intestin avec des purgatifs tant qu'il y a du gargouillement dans la fosse iliaque droite.

3° Soutenir et ranimer les forces du malade par une alimentation légère.

4° Reconstituer le sang par les boissons délayantes, acides et toniques.

1° Le *tartre stibié* à la dose de 5 centigrammes est le vomitif qu'il convient de donner dans la fièvre typhoïde, et s'il est donné tout à fait au début, avec un purgatif le lendemain, il peut arrêter la maladie.

Éméto-cathartique.

Émétique. 5 centigrammes.
Sulfate de soude. 25 grammes.

Faites dissoudre dans un demi-litre de bouillon d'herbes et à prendre par verres tous les quarts d'heure.

2° Les *purgatifs salins*, tels que le citrate de magnésie, 60 grammes, le sulfate de soude, 30 grammes, l'eau de Sedlitz, etc., conviennent mieux que tous les autres dans la fièvre typhoïde. Il faut les donner tous les jours tant qu'il existe du gargouillement dans la fosse iliaque droite, car il est toujours très-utile d'évacuer hors de l'intestin les matières liquides qui irritent la muqueuse et dont la résorption produit des accidents adynamiques plus ou moins graves.

Limonaie purgative.

Carbonate de magnésie. 15 grammes.
Acide tartrique 22 id.
Eau. 600 id.

Dissolvez, filtrez, édulcorez avec 60 grammes de sirop tartrique aromatisé à l'orange et au citron. (Garnier.)

Sel de Guindre.

Sulfate de soude effleuri. 50 grammes.
Nitrate de potasse 25 centigrammes.
Émétique. 25 milligrammes.

Mêlez. En une seule fois, le matin à jeun dans du bouillon d'herbes ou du sirop d'oranges et de l'eau. Si les évacuations sont très-fréquentes les *absorbants* sont très-utiles.

Mixture avec de la craie.

Craie. 50 grammes.
Eau. 120 id.
Sirop d'écorces d'oranges. 30 id.

Mêlez. Par cuillerée dans la journée.

Autre.

Craie	30 grammes.
Poudre de ratahia	10 id.
Blanc d'œuf	n° 1.
Eau	100 id.

Mélez et agitez chaque fois. Par cuillerée dans la journée. (Foy.)

Autre.

Craie	30 grammes.
Sous-nitrate de bismuth	20 id.
Sirup de groseille	100 id.

Mélez et agitez. A prendre par cuillerées. (Boucbul.)

3° Si la diète est nécessaire pendant les premiers jours de la fièvre typhoïde, il faut dès le cinquième ou le sixième jour donner du bouillon et de l'eau rouge sucrée aux malades.

4° La fièvre typhoïde est une maladie dans laquelle il faut faire boire abondamment.

La limonade sucrée et les boissons acidules de cerises, d'orange, d'ananas, de grenade, de groseilles, du sirop de quinquina dans de l'eau, de l'eau rougie sucrée, etc., sont les meilleures tisanes à donner dans la fièvre typhoïde.

Une forte prostration exige l'emploi du sirop de quinquina, de l'eau vineuse, des lavements de vin et des préparations toniques. C'est aussi le moyen de reconstituer le sang.

Tisane tonique.

Écorce de quinquina jaune	15 grammes.
Eau tiède	500 id.
Sirup de limons	30 id.

Faites digérer trois heures et passez. Par petites tasses.

Potion tonique.

Extrait de quinquina	4 grammes.
Potion gommeuse	120 id.

Potion tonique.

Acétate d'ammoniaque	4 grammes.
Alcool de mélisse	30 id.
Potion gommeuse	100 id.

Par cuillerées.

Quand la fièvre est forte et la peau très-sèche, on doit mettre tous les jours le malade dans un bain d'eau tiède.

La toux et la bronchite ne sont pas une contre-indication à l'usage des bains dans la fièvre typhoïde.

Des cataplasmes émollients doivent être maintenus sur le ventre pendant toute la durée de la fièvre typhoïde.

Des soins de propreté sont indispensables pour mener à bonne fin une fièvre typhoïde grave. Il faut nettoyer les dents fuligineuses, les lèvres sèches et changer les draps dès qu'ils sont salis, laver souvent l'anus avec du vin aromatique pour empêcher la formation des eschares au sacrum (V. ESCHARES). Du reste, on en prévient le développement avec des lamelles de baudruche gommée mises sur les endroits qui menacent de s'écorcher.

Les eschares du sacrum guérissent très-bien et par la cautérisation au nitrate d'argent, et quand les malades sont placés sur un matelas d'eau. V. BLESSÉS (LIT DES) et ESCHARES.

Quand le poulx, dans la fièvre typhoïde, offre des exacerbations quotidiennes régulières ou qu'il apparait des accidents pernicieux intermittents, il faut, aussitôt après le paroxysme, donner du sulfate de quinine par l'estomac, par le rectum et en pommade sur la peau de l'aisselle :

4° Sulfate de quinine, 1 gramme en quatre paquets à prendre dans une cuillerée de café noir sucré, après chaque paroxysme, ou bien :

Sulfate de quinine	30 centigrammes.
Acide sulfurique	g. s.
Eau distillée	100 grammes.

pour un lavement, ou bien :

Sulfate de quinine	2 grammes.
Axonge	30 id.

pour frictions sous les aisselles.

Dans la fièvre typhoïde ataxique, le vin en boisson, avec de l'eau, une demi-bouteille par jour, ou en lavement ; — le muse à haute dose (2 à 4 gram. par jour) et les lavements d'asa fetida (4 grammes par lavement) sont indispensables à mettre en usage.

La bronchite et la broncho-pneumonie qui compliquent la fièvre typhoïde doivent être traitées par les juleps, les potions et les loochs blancs additionnés de sirop diacode, 15 à 25 grammes, — par les ventouses sèches en très-grand nombre sur la poitrine et sur les membres, — enfin, au besoin par des vésicatoires volants sur le thorax ☐.

Les phénomènes adynamiques et ataxiques de la fièvre typhoïde sont quelquefois combattus avec avantage par les affusions froides sur le corps répétées tous les jours, ou par de simples lotions vinaigrées froides au moyen d'une grosse éponge ☐.

Les hémorrhagies intestinales de la fièvre typhoïde doivent être combattues par la limonade sulfurique ou nitrique, 50 à 100 grammes ☐, par l'eau de Brocchieri, par l'eau de Tisserant, une bouteille par jour ☐; par l'ergotine, de 1 à 10 grammes ☐; par l'ingestion de petits morceaux de glace ☐; par des lavements froids ☐; enfin par le perchlorure de fer, dix à vingt gouttes dans un verre d'eau (par cuillerées toutes les heures) ☐☐.

La péritonite, la suite de perforation de l'intestin, doit être traitée par les applications narcotiques sur le ventre et par l'opium à l'intérieur (5 à 20 centigr. par jour) ☐.

Appréciation des différentes méthodes exclusives de traitement de la fièvre typhoïde.

La saignée ne convient dans la fièvre typhoïde que d'une manière tout à fait exceptionnelle, en cas de congestion cérébrale ou pulmonaire évidente, et lorsqu'il existe une phlegmasie pulmonaire bien caractérisée. Jamais ce moyen ne doit être mis en usage comme traitement exclusif de la maladie.

Le sulfate de quinine employé par quelques médecins comme méthode exclusive de traitement de la fièvre typhoïde ne convient que dans certains cas isolés d'après une indication spéciale et lorsque la fièvre offre des exacerbations quotidiennes régulières.

Le sulfure noir de mercure (1 à 2 grammes) et le calomel ont été vantés comme des moyens suscep-

tibles de faire avorter la fièvre typhoïde, mais l'observation n'a pas confirmé ces espérances.

Les *toniques* et les *stimulants*, tels que le quinquina, le musc, le camphre, le vin, l'alcool, les plantes aromatiques, etc., donnés comme antiputrides et comme toniques d'une manière exclusive, ne valent rien pour arrêter le progrès de la fièvre typhoïde.

Les *purgatifs* administrés d'une façon exclusive et systématique dans la fièvre typhoïde sont plus nuisibles qu'utiles, et ils ne sont bons que si on les emploie d'une façon rationnelle, d'après une indication spéciale qui est la présence du gargouillement dans la fosse iliaque droite.

Une *alimentation modérée* dès le cinquième ou le huitième jour de la fièvre typhoïde, est la condition indispensable du succès dans ce traitement.

Il arrive quelquefois que des individus, atteints de fièvres typhoïdes ont, à la troisième semaine, de la fièvre, des vomissements et du délire produits par l' inanition, mais, dans ce cas, l'usage d'aliments légers fait disparaître ces accidents.

Le météorisme de la fièvre typhoïde lorsqu'il est porté à l'excès, doit être combattu par la poudre de charbon végétal, 30 à 60 grammes dans de l'eau ☞, par des lavements d'armoise, d'absinthe, de mélisse, d'eau vineuse ☞ et au besoin par l'introduction de la sonde œsophagienne dans le rectum ☞.

FORMULAIRE DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE.

Dans la fièvre typhoïde, au début, il faut donner les *vomitifs* d'après les formules suivantes :

Potion vomitive.

Émétique	4 décigramme.
Eau distillée de menthe	50 grammes.
Eau distillée simple	200 id.
Sirup d'ipécacuanha	50 id.

En trois fois, à une demi-heure d'intervalle ☞☞.

Poudre vomitive.

Ipécacuanha en poudre. C'est la préparation à laquelle on a souvent recours. On prescrit 13 décigrammes d'ipécacuanha en trois doses. A prendre à un quart d'heure d'intervalle. On facilite l'effet par l'administration de l'eau tiède ☞.

Mélange émétique.

Émétique	5 centigrammes.
Amidon en poudre	150 id.

M. Ossieur assure que l'effet de l'émétique manque beaucoup moins, comme l'avait déjà dit Sydenham, en le mêlant avec l'amidon ☞.

Potion avec l'émétique.

Émétique	4 décigramme.
Eau de camomille	150 grammes.
Sirup d'ipécacuanha	30 id.
Eau de fleur d'orange	10 id.

Donnez en deux ou trois fois, à une demi-heure de distance ☞☞. (Cayol).

Les *purgatifs*, après le vomitif, viennent le lendemain. Parmi eux il y a :

Émétique à dose purgative.

(Tartré stibié en lavage.)

L'émétique administré à la dose d'un ou deux grains (5 centigrammes à 1 décigramme), dans un

litre d'un véhicule aqueux est un des meilleurs purgatifs et l'un de ceux que l'on emploie le plus souvent. On connaît, sous le nom de *veau émétisé*, d'*orge émétisée*, *bouillon aux herbes émétisées*, *tamarin émétisé*, d'*émétique en lavage*, des boissons préparées avec un litre, ou de bouillon de veau, ou de tisane d'orge, ou de bouillon aux herbes, dans lesquelles on ajoute un grain (5 centigrammes) d'émétique : on les boit par petites tasses, dans la matinée, jusqu'à effet purgatif suffisant.

Eau de Sedlitz artificielle.

Sulfate de magnésie cristallisé	8 à 30 grammes.
Eau pure	625 id.
Gaz acide carbonique	3 volumes.

Poudre purgative tempérante.

Nitre	4 grammes.
Émétique	5 centigrammes.

Faites dissoudre dans un litre et demi de bouillon aux herbes. Boire par tasse jusqu'à effet purgatif suffisant ☞.

Poudre de Sedlitz composée.

Sulfate de magnésie en poudre	8 grammes.
Bicarbonat de soude	20 décigrammes.

Mélez exactement.

D'autre part, dans un second paquet :

Acide tartrique en poudre	22 décigrammes.
-------------------------------------	-----------------

Mélez les deux paquets dans 250 grammes d'eau et prenez au moment de l'effervescence ☞.

(Planche.)

Huile de ricin.

Huile de ricin faite à froid	15 à 30 grammes.
--	------------------

Dans une tasse de bouillon dégraissé, dans du thé ou dans du café noir ☞.

Autre. — *Émulsion purgative avec l'huile de ricin*

Huile de ricin	32 grammes.
Jaune d'œuf	n° 1.
Eau de menthe	16 grammes.
Eau commune	64 id.
Sirup simple	32 id.

F. s. a. (Codex.) A prendre en une fois, le matin à jeun ☞.

Tisane avec le tamarin.

Tamarin du commerce	30 grammes.
Eau bouillante	4000 grammes.

Divisez le tamarin dans l'eau bouillante, laissez infuser pendant une heure et passez ☞. (F. H. P.)

Petit-lait avec le tamarin.

Tamarin	64 grammes.
-------------------	-------------

Délayez dans

Petit-lait clarifié et chaud	1000 grammes.
--	---------------

Passez. Par tasse dans la journée ☞.

Tisane de veau tamariné.

Bouillon de veau	{ à 500 grammes.
Tisane de tamarin	

Cinq à six tasses dans la journée ☞.

Tisane tempérante.

Tisane d'orge	1000 grammes.
Sirup de vinaigre	100 id.
Nitrate de potasse	6 id.

Une petite tasse toutes les heures, dans les fièvres inflammatoires ☞.

On connaît également cette prescription sous le nom de *tisane tempérante de Stoll* \square .

Potion tempérante.

Eau de laitue.	} àà	96	grammes.
— de pourpier.			
Sirop de limon.	64	id.	
— de violette.	32	id.	
Nitrate de potasse.	6	décigrammes.	
Eau de fleur d'oranger.	10	grammes.	

Mélez. Par cuillerée dans la journée \square .
(Sydenham.)

Lavement acétique.

Vinaigre.	5	grammes.
Eau.	200	id.

Mélez. Dans les fièvres typhoïdes. (Frank.)

Boisson tempérante.

Crème de tartre soluble.	8	grammes.
Nitrate de potasse.	2	id.
Sucre.	64	id.
Eau.	1000	id.

A prendre par verrées \square .

Émulsion nitrée.

Emulsion sucrée et aromatisée.	1000	grammes.
Nitre.	4	id.

Dans la période inflammatoire des fièvres \square .

Sirop d'éther.

Sirop simple blanc.	500	grammes.
Ether sulfurique.	32	id.
Alcool.	5	id.

Métez le sirop dans un flacon; mélez bien l'éther, l'alcool et le sirop en agitant le flacon de temps à autre, pendant cinq à six jours; abandonnez au repos dans un lieu frais; tirez le sirop à clair et conservez-le dans des flacons bien bouchés et de petite capacité. (Bouchardat.)

Une cuillerée à café toutes les heures, dans la fièvre typhoïde avec délire.

Potion antispasmodique.

Sirop de fleur d'oranger.	32	grammes.
Eau distillée de tilleul.	64	id.
Eau de fleur d'oranger.	64	id.
Ether sulfurique.	2	id.

F. s. a. A prendre par cuillerées, dans les fièvres typhoïdes avec délire \square . (Codex.)

Potion antiseptique.

Quinquina jaune.	16	grammes.
Serpentaire de Virginie.	8	id.

Faites bouillir dans

Eau.	250	id.
--------------	-----	-----

Passiez, ajoutez

Sirop de Tolu.	32	id.
Camphre délayé dans un quart jeune d'œuf.	1	id.

A prendre par cuillerées. Dans la période de prostration des affections typhoïdes \square .

Antispasmodiques.

Camphre en émulsion, 5 à 50 centigrammes \square .

Valériane en poudre, de 1 à 10 grammes; — en extrait, 1 à 10 grammes; — en teinture (en potion), 2 à 30 grammes; en sirop, 20 grammes \square .

Musc en poudre, 10 centigrammes à 4 grammes, et en teinture, 50 centigrammes à 5 grammes \square .

Éther sulfurique alcoolisé.

(Liquueur d'Hoffmann.)

Éther sulfurique à 50°.	100	grammes.
Alcool à 85°.	100	id.

Mélangez exactement et conservez dans un flacon bien bouché, trente à soixante gouttes en potion \square .
A prendre dans la fièvre typhoïde ataxique.

Pilules fébrifuges.

Poudre de serpentaire de Virg.	13	décigrammes.
— de camphre.	26	id.

Mélez, et avec suffisante quantité de conserve de roses, faites dix-huit pilules, que l'on donnera dans la journée. Contre les fièvres typhoïdes ataxiques avec délire et adynamie \square . (Tissot).

Lavement camphré.

Camphre.	4	grammes.
Jaune d'œuf.	n° 1.	
Décoction de guimauve.	500	grammes.

F. s. a. Fièvres avec adynamie \square .

Lavement antiseptique.

Camphre.	4	grammes.	
Quinquina jaune.	} àà	16	id.
Serpentaire.			
Eau.	500	id.	

F. s. a. Fièvres graves, avec tendance à la gangrène \square .

Potion antispasmodique.

Sirop de fleur d'oranger.	32	grammes.	
Eau distillée de menthe.	} àà	64	id.
— de tilleul.			
Ether sulfurique.	2	id.	
Laudanum de Sydenham.	5	décigrammes.	

Par cuillerée, toutes les heures, dans les fièvres avec délire.

Potion antispasmodique.

Sirop d'opium.	15	grammes.
— de sucre.	10	id.
Eau de fleur d'oranger.	17	id.
Ether sulfurique.	2	id.
Eau.	96	id.

A prendre par cuillerées, dans les fièvres avec délire. (F. H. P.)

Tisane avec la racine de serpentaire.

Racine de serpentaire de Virg- nie concassée.	30	grammes.
Eau bouillante.	1	litre.

Faites infuser pendant deux heures, passez, laissez déposer et décantez \square . (F. H. P.)

Bols fortifiants.

Poud. de serpent. de Virg.	} àà	2	grammes.
— de contrayerva.			
Acide succinique.	3	décigrammes.	

Mélez, et, avec suffisante quantité de sirop d'écorce d'orange, faites deux bols. A prendre dans la journée \square . (Alibert.)

Apozème tonique.

Quinquina jaune concassé.	10	grammes.
Ecorce d'angusture vraie.	4	id.

Faites infuser pendant douze heures dans :

Eau bouillante 500 grammes.

Acidulée avec

Acide sulf. alc. 2 id.

Ajoutez

Sirop de Tolu. 48 id.

A prendre par verrees, dans les fièvres typhoïdes adynamiques \square .

Préparations de quinine.

A l'intérieur, on prescrit le sulfate de quinine depuis la dose de 1 décigramme jusqu'à 4 grammes par jour, en cas de paroxysme fébrile régulièrement intermittent \square .

Poudre de sulfate de quinine.

Sulfate de quinine. 6 décigrammes.

Sucre. 4 grammes.

Divisez en six paquets.

Trois par jour, contre les fièvres typhoïdes avec paroxysmes réguliers. A prendre dans un pain azyme, dans des confitures ou dans du miel \square .

Décoction de citrons.

Citrons coupés. n° 5.

Faites bouillir dans

Eau 2250 grammes.

Jusqu'à réduction de 1250 grammes.

Passez et faites fondre :

Sucre. 125 grammes.

Fièvres adynamiques \square . (Minsicht.)

Tisane de rhubarbe tonique.

(Eau de rhubarbe.)

Rhubarbe. 4 grammes.

Faites macérer dans

Eau. 1000 id.

A prendre comme boisson ordinaire \square .

Lavement chloruré.

Chlorure de soude. 40 grammes.

Eau filtrée très-peu chaude. 500 id.

Mélez. Employé dans la fièvre typhoïde. (H. Labarraque.)

Tisane chlorurée.

Chlorure de soude. 2 grammes.

Décoction d'orge 1000 id.

Sirop de gomme 64 id.

A prendre par verre dans la journée, dans la période de putridité des fièvres typhoïdes \square . (Chomel.)

Décoction de quinquina composée.

Quinquina concassé. 12 grammes.

Faites bouillir dans

Eau. 500 grammes.

Jusqu'à réduction de 250 grammes.

Faites infuser pendant une heure.

Racine de serpentaire. 8 grammes.

Passez et ajoutez

Alcoolat de cannelle. 48 grammes.

Acide sulfurique affaibli. 6 id.

Enfin, édulcorez au goût du malade. 60 grammes toutes les six heures.

Tonique antiseptique dans les fièvres graves.

(Pringle.)

Tisane d'arnica.

La tisane d'arnica a été beaucoup vantée comme antiseptique pour combattre les accidents adynamiques de la fièvre typhoïde ; on en prescrit une pincée pour une tasse d'eau bouillante \square .

Pilules antiseptiques.

Campbre pulvérisé. }
Nitrate de potasse pulvérisé. } à 1 gramme.
Gomme arabique id. }

Mélez, et avec q. s. de sirop, faites des pilules de 2 décigrammes.

Trois ou quatre fois par jour dans les affections typhoïdes \square . (Kapeler.)

Potion ou mixture tonique et stimulante.

Extrait de quinquina. 4 grammes.
Gomme arabique 2 id.

Faites dissoudre dans

Eau. 100 id.

Ajoutez

Sirop de guimauve 32 id.
Sirop de Tolu. 32 id.

Une cuillerée toutes les trois heures \square . (Dubois.)

Potion à l'extrait de quinquina.

Extrait mou de quinquina. 4 grammes.
Potion gommeuse 125 id.

Mélez. A prendre par cuillerées, dans la période adynamique des fièvres typhoïdes \square (Chomel.)

Phosphore (Krammer). *Ether* ou *huile phosphorée*, cinq à six gouttes, à prendre dans les fièvres graves à leur dernière période \square .

Ambre gris (H. Cloquet), 5 centigrammes, 20, 40, jusqu'à 1 gramme en pilules ou en teinture \square .

Ammoniaque. quatre à huit gouttes par verre de boisson tiède \square .

Charbon de bois. Id. (M. Gay jeune, *Journal général de médecine*, XVI, 258). Dans les fièvres typhoïdes adynamiques avec météorisme et tympanite \square .

Chlore liquide. Par cuillerée, toutes les deux ou trois heures, jusqu'à 60 grammes chez les enfants et davantage chez les adultes \square (docteur Braun, *Revue médicale*, X).

Infusion de racine de columbo (*Cocculus palmatus*), poudre de la même racine, 75 centigrammes à 1 gramme; une ou plusieurs fois par jour \square .

Œillet des jardins. En infusion, de 8 à 10 grammes \square .

Poudre d'euphorbe mêlée à la poudre de muguet, comme sternutatoire, pour débarrasser le cerveau \square (Bichat, *Cours manuscrit de mat. méd.*).

Bois de Campêche. 30 grammes en décoction ou 4 grammes d'extrait \square .

Blancs d'œufs crus et frais. A prendre dans la fièvre typhoïde, de six à dix chaque jour \square .

Décoction de Vandellia diffusa (scrofularinée de la Guyane), comme laxatif \square . (Hancock.)

Limonade sulfurique en tisane \square .

Levure de bière, par cuillerée, de trois en trois heures □.

Lotions de chlorure de chaux. La fièvre typhoïde peut avorter sous l'influence de ces lotions. (Kortener.)

Chlorure de chaux 4 grammes.
Eau 250 id.

Pour lotions avec la main sur tout le corps et le visage □.

Suc d'Oxalis acetosella. 30 à 60 grammes par jour, — en décoction de cette plante, une poignée par litre d'eau; on en fait un sirop et de la conserve. — C'est la base de la *Poudre tempérante de Roseinstein*, dans la fièvre typhoïde avec pétéchiés.

Sommités fleuries de millepertuis, 7 à 15 grammes en infusion. — *Huile essentielle*, huit à dix gouttes □.

Décoction de feuilles de pissentit, 15 grammes pour 2 litres d'eau □.

FIGUE. Fruit du figuier de la famille des urticées, utilisé comme aliment et en décoction



Fig. 195. — Fleur femelle, coupe.

Fig. 196. — Figue, fleur femelle.

Fig. 197. — Figue, fleur mâle.

comme tisane ou comme gargarisme. Dans ce cas on n'emploie que les *figues grasses* qui sont plus grosses et plus visqueuses que les autres.

FILAIRE. V. DRAGONNEAU.

FILET (FREIN DE LA LANGUE) (BRIÈVETÉ DU). La brièveté du filet empêche les enfants de teter, les gêne quelquefois assez pour qu'il soit nécessaire d'agir par une opération; — même en l'absence de gêne, lorsque la langue ne peut atteindre les lèvres ou le palais, l'indication d'opérer existe encore. V. ANKYLOGLOSSE.

FILIPENDULE. Plante de la famille des rosacées, dont la racine féculente et astringente est quelquefois employée en décoction (4 grammes par litre d'eau). Contre la diarrhée □.

FISSURE A L'ANUS (Albucasis, Boyer). Une ulcération longitudinale, étroite, à la marge de l'anus, occupant les plis de la muqueuse située au niveau du sphincter, dont les bords peu indurés laissent suinter une sérosité rouge, peu abondante, est une fissure à l'anus.

** Que la fissure à l'anus soit le résultat d'une syphilis primitive antérieure, ou d'hémorrhoides desséchées et exulcérées, ou qu'elle soit due à l'irritation produite par une constipation opiniâtre; elle se traduit :

1° Par des douleurs extrêmement vives pendant la défécation, et se prolongeant longtemps après;

2° Par une contraction énergique du sphincter anal;

3° Par une rétention volontaire des selles, quelquefois par une véritable rétention des matières et le ballonnement du ventre (Boyer). Ces phénomènes apparaissent successivement et semblent se commander. Seulement la contracture du sphincter est surtout due aux efforts considérables que les malades font pour retenir leurs matières.

** La contracture du sphincter anal et la douleur au toucher sont les signes caractéristiques de la fissure à l'anus.

** En engageant les malades à pousser fortement, comme pour aller à la selle, il est très-rare que l'on n'arrive pas à voir l'ulcération et à reconnaître son siège et sa nature. Ce n'est que par un défaut d'attention que le mal peut être méconnu.

Thérapeutique. — Éviter les écarts de régime qui exaspèrent toujours les douleurs. — Repos absolu, — bains de siège au début et cautérisations avec le nitrate d'argent □ (Béclard), puis placer une mèche enduite d'onguent de la mère □ (Campagnac, Velpeau). Au début et même à une période assez avancée on peut faire prendre aux malades le lavement suivant, après qu'ils auront pris et rejeté un lavement ordinaire destiné à vider le rectum.

Eau 150 grammes.
Alcool 2 id.
Extrait de rataubia 4 à 10 id.

Deux fois par jour pour prendre en une seule fois (Bretonneau).

On peut aussi appliquer le mélange suivant :

Alcool 5 grammes.
Chloroforme 10 id.

Porté dans la fissure anale avec un pinceau de blaieau □ (Leclerc).

Le meilleur de tous les traitements est la dilatation forcée du sphincter (Récamier) : après avoir plongé le malade dans le sommeil anesthésique on introduit les deux pouces dans l'anus, et la main, étant appliquée sur les fesses on peut développer une force suffisante pour dilater l'anus avec les pouces jusqu'à ce qu'on ait touché les deux tubérosités ischiatiques.

L'incision sur la fissure est intéressant le sphincter (Boyer), puis l'application d'une grosse mèche dans l'anus, la section sous-cutanée du sphincter (Blandin, Brachet, de Lyon), l'excision de la fissure avec un lambeau de muqueuse (Mothe, de Lyon), sont des opérations qui exposent à une hémorrhagie, si l'on fait une section profonde, et qui ne valent pas la méthode de la dilatation. Entre tous ces procédés l'excision de la fissure avec une petite portion du sphincter est ce qu'il y a de plus avantageux, lorsque la fissure a résisté à la dilatation forcée.

Si la fissure est compliquée d'hémorrhoides, l'excision des bourrelets hémorrhoidaux amène souvent la guérison.

FORMULAIRE DE LA FISSURE A L'ANUS.

Mixture pour guérir les fissures à l'anus.

Extrait de rataubia 15 grammes.
Teinture de rataubia 125 id.

Méléz par trituration.

Une ou deux cuillerées de cette mixture dans un quart de lavement d'eau (Bretonneau). A prendre tous les jours après avoir pris et rejeté un lavement émollient ☐.

Pommade sédative.

Acétate de plomb.	5 grammes.
Extrait de belladone.	5 id.
Axonge.	30 id.

Mêlez. On en graisse une mèche d'un volume convenable, que l'on introduit tous les soirs dans l'anus. On augmente peu à peu la grosseur de la mèche. Ce mélange convient dans le traitement des fissures à l'anus ☐. (Dupuytren.)

Suppositoire calmant.

Extrait d'opium.	5 centigrammes.
Beurre de cacao.	10 grammes.

Pour un suppositoire à mettre tous les soirs dans l'anus ☐.

Lavement astringent.

Bistorte.	} à 40 grammes.
Roscs rouges.	

Faites infuser dans

Eau.	300 id.
--------------	---------

Passé; ajoutez

Laudanum de Sydenham.	5 gouttes.
-------------------------------	------------

A prendre tous les jours ☐.

Suppositoire calmant.

Cire blanche.	15 grammes.
Onguent populeum.	40 id.
Extrait de fruit de belladone.	5 id.

F. s. a. dix suppositoires calmants, utiles dans la fissure à l'anus. (Labordette.) Un tous les soirs ☐.

Glycérolé de tannin.

Tannin.	4 gramme.
Glycérine pure.	15 id.

Placer matin et soir dans le rectum une petite mèche imbibée de cette substance.

(Van Holsbeck.)

Glycérolé de bismuth.

Glycérolé de sous-nitrate de bismuth. Une partie sur trois de glycérine (Debout). A mettre sur la fissure au moyen d'une mèche ☐.

Onguent de la mère.

Mèches chargées d'onguent de la mère. (Campagnac, Velpeau.)

FISTULES. Un canal anormal faisant communiquer une cavité muqueuse avec la surface tégumentaire ou avec une autre cavité muqueuse est une fistule complète ou fistule vraie.

** Un canal anormal ouvert sur la peau qui communique avec un foyer en suppuration ou un kyste à parois organisées, est une fistule incomplète ou un trajet fistuleux.

** La communication d'une cavité muqueuse avec le tissu cellulaire voisin est encore une

espèce de fistule, mais c'est le premier degré d'une fistule complète.

** Les fistules complètes sont dues au passage incessant de produits plus ou moins liquides à travers une solution de continuité des parties molles intermédiaire entre deux cavités muqueuses, ou entre une muqueuse et la peau; elles sont le fait de la soudure des muqueuses de deux cavités voisines ou de la peau à la muqueuse au niveau d'une plaie ou d'une ulcération (Verneuil).

** Les trajets fistuleux sont dus à la persistance de l'écoulement du pus incessamment fourni par l'altération d'un organe ou de l'écoulement de matériaux séreux fournis par un kyste.

** Toutes les fistules complètes sont revêtues d'une pellicule d'une nature voisine de l'épiderme.

** L'incurabilité des fistules tient à la persistance du passage de liquides dans leur trajet, et à l'organisation du tissu de la plaie en un conduit revêtu d'épithélium.

** Les fistules sont uniques ou multiples, et leur ouverture cutanée est celle qui est le plus généralement multiple.

** Les fistules se reconnaissent par simple inspection, — par l'écoulement de produits qui ont habituellement une issue normale par un conduit muqueux voisin, — par l'écoulement du pus et du sérum d'un abcès chronique ou d'un kyste. On vérifie le diagnostic par l'exploration directe avec un stylet et une sonde, par des injections qui ramènent dans la fistule les liquides injectés dans les conduits muqueux.

** Toute solution de continuité d'un conduit muqueux, toute persistance de l'inflammation ou de la lésion qui a donné lieu à un abcès, est la condition première du développement des fistules.

Thérapeutique. — Dans les fistules complètes, les indications thérapeutiques varient beaucoup, mais cependant elles se réduisent toutes à détourner les liquides de leur passage dans la fistule, soit en ouvrant largement le conduit muqueux depuis l'orifice interne de la fistule jusqu'à la peau, soit en créant une ouverture de dérivation au delà de la fistule.

C'est seulement quand par le moyen d'une opération préliminaire ou quand, à l'aide d'un instrument, on est sûr de pouvoir empêcher les liquides de passer par la fistule, que la suture de ses bords avivés est utile.

Dans la plupart des cas, lorsque les fistules complètes sont récentes, il est possible de les oblitérer par de simples cautérisations, et par une dérivation des produits passant par un conduit muqueux ou par une sonde évacuatrice à demeure.

Les fistules incomplètes, ou trajets fistuleux, ne peuvent être guéries que quand on a tari la source du pus ou des sécrétions anormales.

Les injections iodées sont peu efficaces tant que les parties à éliminer qui sont la cause de la fistule

ne sont pas entièrement détruites. Dans ces cas, les injections iodées ne sont que des désinfectants.

Fistule à l'anus. L'ouverture permanente de la peau du voisinage de l'anus communiquant avec un petit abcès de la partie inférieure du rectum; — l'ouverture d'un abcès de la marge de l'anus dans le rectum et enfilé la double ouverture de ces abcès dans le rectum et sur la peau, constituent les fistules à l'anus, *borgnes externes* dans le premier cas, *borgnes internes* dans le second et *complètes* dans le troisième.

* * Un corps étranger ou des fèces endurcies séjournant dans le rectum; une inflammation du rectum et un phlegmon périrectal consécutif chez les phthisiques; une plaie du rectum, une hémorroïde interne enflammée, causent les fistules à l'anus.

* * Un abcès ouvert spontanément, ou incisé par le chirurgien, est ordinairement le premier phénomène d'une fistule qui s'établit. Il y a eu d'abord fistule dite *borgne interne*.

* * Les fistules à l'anus sont ordinairement *sinueuses*. Il est rare qu'elles traversent le muscle sphincter; leur orifice interne s'ouvre le plus souvent dans le rectum, au niveau du sphincter ou un peu au-dessus de la marge de l'anus (Ribes); les fistules qui remontent à une hauteur de plus de 5 centimètres (Velpeau), sont exceptionnelles, aussi est-il de règle générale de chercher toujours l'orifice interne de la fistule près de l'anus.

* * Une fistule à l'anus se présente sous l'aspect suivant : un ou plusieurs petits tubercules fongueux, saignant facilement, et au milieu duquel est cachée une ouverture dans laquelle le stylet introduit pénètre à des hauteurs variables, heurte souvent contre des tissus indurés et arrive dans le rectum où il est senti par le doigt introduit dans cette cavité. Du pus, des gaz, des matières fécales mêmes, sortent par des fistules.

* * Les fistules à l'anus anciennes sont souvent accompagnées de fusées purulentes qui s'étendent sous la peau et forment des cavités qu'on appelle *clapiers*.

* * Pour reconnaître l'existence d'une fistule, on doit toujours répéter les explorations jusqu'à ce qu'on soit arrivé à en découvrir l'orifice à l'intérieur du rectum; une callosité sentie par le toucher rectal indique presque toujours cet orifice.

* * Pour arriver au diagnostic dans les cas difficiles, on donnera un lavement avec du lait, et l'écoulement de ce liquide par la fistule ne laissera aucun doute sur son existence.

Thérapeutique. — Dans les fistules consécutives à des abcès peu étendus du petit bassin, les injections iodées (Nélaton) peuvent amener la guérison, surtout si l'ouverture rectale est très-petite.

La cautérisation avec un fil caustique (Celse), avec le galvano-cautère (Tavignot) n'est pas plus efficace que les injections iodées.

La compression à l'aide d'une grosse sonde, recouverte d'une double chemise et introduite dans l'anus pour favoriser le recollement des abcès persistants (Bremond, de Bordeaux), est un moyen rationnel, mais d'une efficacité douteuse.

La ligature (Hippocrate) avec un fil de lin (Celse), avec un fil de plomb (Foubert) que l'on serre progressivement, est préférable chez les individus cacochymiques et chez les tuberculeux (Desault). Les malades soumis à cette opération peuvent se lever; un cataplasme (Hippocrate) prévient les inflammations consécutives. Lorsque la ligature a coupé les tissus, on panse comme après l'excision.

De tous les procédés les meilleurs sont l'incision et l'écrasement linéaire.

L'incision se fait avec un bistouri boutonné ou le syringotome (Fabrice d'Acquapendente), bistouri courbe muni d'un bouton à sa pointe, ou le bistouri royal de Fagon, ou mieux et plus simplement avec un bistouri droit, conduit sur une sonde cannelée, introduite dans la fistule et ramenée à l'extérieur par le doigt introduit dans l'anus, de façon à soulever une portion de peau représentant toute la longueur de la fistule. S'il est impossible de ramener le bec de la sonde cannelée à l'intérieur, on se servira d'un gorgéret introduit dans le rectum et l'on incisera sur la sonde cannelée. Pour pratiquer l'excision avec succès il ne faut pas compléter la fistule avec la sonde cannelée en lui faisant traverser le rectum; car on pourrait perforer cet intestin au-dessous ou à côté de l'orifice rectal de la fistule, et alors il est certain qu'on aurait une récidive.

L'écrasement linéaire se fait par l'intermédiaire d'un fil double enfilé sur un stylet courbe que l'on passe à travers la fistule et qu'on fait ressortir par l'anus; le fil guide la chaîne de l'écraseur, et cet instrument est appliqué comme à l'ordinaire. — Quand la fistule remonte très-haut, quand on craint d'avoir une hémorragie, l'écraseur doit être préféré à l'incision.

L'excision de la fistule, plusieurs fois tentée, n'a pas été jugée préférable à l'incision, à cause des douleurs et de la perte de substance qu'elle occasionne; l'ablation de l'orifice interne de la fistule (Richt) est une opération rationnelle. C'est seulement lorsque l'orifice rectal de la fistule est situé très-près de l'anus que cette méthode est applicable.

Quelle que soit la méthode que l'on aura employée, s'il y a plusieurs orifices cutanés et des décollements, on les incisera et l'on excisera les bords indurés; s'il n'y a pas de décollement ces opérations sont inutiles, car les clapiers fistuleux guériront seuls.

Après l'incision, l'excision ou l'écrasement linéaire, on lave la plaie, on place une petite mèche (Pott) ou une grosse (Boyer) enduite de cérat, dans le rectum, et on la renouvelle tous les jours. On applique un pansement simple qui est maintenu par un bandage en T, — un cataplasme changé deux fois par jour est plus avantageux. Les malades prendront des bains de siège ou feront des lotions fréquentes d'eau tiède (Celse).

Les fistules, dont l'orifice cutané est situé en avant de l'anus chez l'homme, doivent être opérées avec les plus grandes précautions, afin de ne point atteindre

le bulbe. L'excision ne doit jamais être faite en ce point. Chez les femmes il faut éviter soigneusement d'intéresser le vagin. Les fistules qui siègent sur la partie postérieure des grandes lèvres exigent les mêmes ménagements.

L'opération de la fistule à l'anus, par incision, expose à des accidents. — On arrêtera les hémorragies par la ligature ou la torsion, si l'on voit le vaisseau divisé. — On placera des tampons de charpie légèrement imbibés de perchlorure de fer si l'hémorragie est en nappe. — On traitera les phlegmons du petit bassin par les antiphlogistiques, les bains de siège, les cataplasmes, les lavements émoullents. — On traitera la plébite, la péritonite et l'infection purulente par les moyens appropriés. V. PHLÉBITE, PÉRITONITE, PHEGMON.

La rétention d'urine, due à l'irritation de la vessie, cède à un bain de siège ou à des cataplasmes sur l'abdomen, sur le périnée, et au cathétérisme. Il suffit quelquefois d'enlever la mèche pour que les accidents cessent.

Fistules osseuses et articulaires. V. OSTÉITE, ARTHRITES, COXALGIE et ABCÈS FROIDS.

En principe, les fistules dues à des lésions des os seront agrandies; — on y placera une flèche de pâte au chlorure de zinc, lorsque des bourgeons charnus fongueux en oblitéreront l'orifice.

Fistules pleurales. V. PLEURÉSIE, HYDRO-PNEUMOTHORAX et PHTHISIE.

Fistules pulmonaires. Les différentes maladies du poumon, et surtout les tubercules ramollis formant caverne, les abcès et la gangrène pulmonaire déterminent souvent des fistules communicant avec les bronches (V. PHTHISIE), avec la plèvre (V. PNEUMOTHORAX et HYDRO-PNEUMOTHORAX), avec les parois thoraciques sous la peau ou à sa surface, de façon à permettre la sortie de l'air au dehors.

Quand les fistules pulmonaires sont ouvertes au dehors, ou bien il y a adhérence du poumon aux parois du thorax, ou bien le poumon est écarté des côtes, et la cavité pleurale est remplie d'air et de pus.

* * Les fistules pulmonaires sont parfois sous-cutanées et ouvertes sous la peau, formant une tumeur réductible, molle, élastique, fluctuante, offrant du gargouillement, se dilatant d'ordinaire par les efforts d'expiration et de toux.

* * L'emphysème sous-cutané complique assez souvent les fistules pulmonaires ouvertes sous la peau.

Thérapeutique. — Le traitement des fistules pulmonaires consécutives aux abcès, aux gangrènes, aux tubercules ramollis et aux hémorragies du poumon, consiste dans l'emploi de moyens hygiéniques et palliatifs. V. POITRINE (PLAIES DE), PHTHISIE et HYDRO-PNEUMOTHORAX.

Fistules recto-vaginales. Un accouchement laborieux qui produit une gangrène par compression de la cloison recto-vaginale; une déchirure du vagin et du rectum pendant l'ac-

couchement; un corps étranger anguleux arrêté dans le rectum et qui perfore la cloison; un abcès ouvert simultanément dans le rectum et le vagin; une perforation par des ulcérations syphilitiques ou cancéreuses; ouvrent une fistule recto-vaginale.

* * Oblique, sinieuse ou largement béante, la fistule recto-vaginale livre un passage aux gaz et aux fèces, soit d'une façon continue, soit d'une façon intermittente au moment de la défécation.

* * La guérison spontanée n'existe que pour les fistules étroites; toutes les fois que la muqueuse rectale s'est soudée à la muqueuse vaginale, la guérison spontanée est impossible.

* * L'inspection des parties par le toucher rectal et le toucher vaginal, l'introduction du stilet, révèlent l'existence des fistules recto-vésicales.

* * Un érythème de la vulve est la conséquence de l'incontinence des matières fécales.

Thérapeutique. — On cautérise les fistules étroites ou sinieuses avec le fer rouge ou avec le galvanocautère. Quant aux fistules larges, il faudra en faire la suture.

Après avoir purgé les malades et vidé le rectum on fera la suture par le même procédé que pour les fistules vésico-vaginales (V. FISTULE VÉSICO-VAGINALE), et les malades seront maintenues dans un état de constipation par l'administration de 10 centigr. d'opium en six pilules prises en toutes les deux heures.

Lorsque la fistule est étendue on fera des incisions libératrices sur le vagin (Malgaigne).

Diviser la paroi vaginale postérieure, séparer le rectum du vagin jusqu'au-dessous de la fistule, réunir par suture à l'aide de plaques d'ivoire (Nélaton), est une opération difficile et compliquée. Elle est bonne cependant, en ce sens que l'on peut faire la suture de la plaie vaginale seule et attirer en bas l'ouverture rectale de façon que les deux ouvertures ne se correspondent plus.

L'autoplastie (Velpeau) avec un lambeau pris sur la grande lèvre, la transformation de la fistule recto-vaginale en une fistule recto-périnéale (V. ces mots) à l'aide d'un séton passant dans le rectum et ressortant au périnée, entre le rectum et le vagin, sont des procédés moins avantageux que la suture. Le dernier ne peut convenir quand l'union entre les muqueuses vaginale et rectale n'a point eu lieu. Il en est de même pour l'opération de la fistule recto-vaginale par le même procédé que celui dont on se sert dans les fistules à l'anus, c'est-à-dire l'incision des parties molles depuis la fistule jusqu'au périnée (Ricord).

La compression avec un pessaire à air, unie à la cautérisation, est rarement susceptible de produire la guérison, mais c'est au moins un moyen palliatif.

Les fistules consécutives à des cancers ne réclament pas d'opération. On traitera le cancer par les moyens palliatifs. V. VESSIE, CANCER, CANCER DU RECTUM.

Fistule rénale (FISTULE URINAIRE, LOMBAIRE). A la suite d'une pyélo-néphrite; d'un abcès du rein; d'une hydro-néphrose suppurée,

le plus souvent consécutive à l'existence d'un calcul, un abcès se formant à la région lombaire et étant ouvert, spontanément ou par le chirurgien, il en résulte une fistule ordinairement sinueuse avec des excroissances fongueuses autour de l'orifice.

* * Les plaies du rein ne se refermant pas causent des fistules qui s'établissent immédiatement.

* * L'écoulement incessant de l'urine et l'examen chimique et microscopique de ce liquide permettront d'établir le diagnostic ; l'exploration avec le stilet indiquera s'il y a ou non un calcul, s'il est fixe ou libre.

* * Si l'urémie, si la résorption putride ou la phthisie rénale n'ont pas atteint le malade, et si l'autre rein fonctionne bien, une fistule rénale ne compromet pas la vie (Rousset, Rivière, Tulpius, Colot, J. L. Petit, Chopart).

* * Si l'uretère est oblitéré, la fistule ne peut guérir qu'après la destruction du rein, par la suppuración.

* * Lorsque des fongosités oblitérent la fistule rénale, les abcès d'une portion du rein entraînent de la fièvre, du frisson, des douleurs et la mort, si l'on ne donne pas issue aux liquides retenus dans le rein.

Thérapeutique. — Dans les fistules rénales la première indication est de maintenir l'écoulement régulier des liquides par la fistule, — on y introduira un tube de caoutchouc perforé, d'un gros volume, ou même une sonde de plomb (Lafitte). — Si la fistule se rétrécit on la dilatera avec l'éponge préparée (Boyer). — La propreté sera rigoureusement observée, un appareil hygiénique de caoutchouc, adapté à l'aide de liens élastiques, sera appliqué pour recevoir l'urine.

Si la fistule tendait à se refermer et qu'il y eût accumulation de liquide dans la cavité du kyste, on dilaterait l'ouverture ou l'on ferait une ponction si l'on ne pouvait retrouver l'ouverture fistuleuse.

Quand un calcul a été constaté par des explorations successives, on tentera de l'extraire ; s'il est trop gros on le brisera avec une forte pince ou avec un brise-pierre.

Les opérations autoplastiques ne peuvent pas guérir les fistules consécutives à une plaie des substances tubuleuses et corticales du rein, mais en revanche il coule peu d'urine [V. REIN (PLAIES DU)]. La cautérisation au fer rouge peut faire communiquer la plaie avec la cavité du bassin, mais ce moyen est dangereux. — Une fistule du bassin peut guérir par la cautérisation de la fistule, à l'aide du fer rouge ou par les caustiques.

Fistules salivaires. Les fistules salivaires reconnaissent pour cause une plaie de ces glandes ou de leur conduit excréteur et une gangrène ou une ulcération consécutive à un corps étranger enfoncé dans ces conduits.

* * Les fistules des glandes salivaires laissent échapper d'une manière à peu près continue un liquide clair plus ou moins filant, lorsque la

fistule siège sur la glande, et laissent écouler la salive d'une façon intermittente au moment des repas, lorsque les conduits excréteurs sont seuls intéressés. En général, pour reconnaître une fistule salivaire, on fait manger les malades et l'écoulement de la salive par la fistule devient un signe non équivoque de la maladie.

Thérapeutique. — Contre les fistules de la glande parotéide ou sous-maxillaire, on cautérise avec le crayon de nitrate d'argent ou avec une flèche de caustique au chlorure de zinc, laissée douze heures en place, ou enfin avec le fer rouge.

La compression à l'aide de rondelles d'amadou et d'un bandage compressif destiné à amener l'atrophie de la glande est un moyen quelquefois douloureux, mais sur une fistule cautérisée elle peut être efficace.

L'incision de la fistule et la réunion par suture est un moyen peu efficace et qui ne met pas à l'abri de la récurrence.

Les injections irritantes (Louis), ou avec la teinture d'iode, ont une action analogue à la cautérisation.

Contre les fistules du canal de Wharton, la cautérisation est le meilleur procédé à employer.

Contre la fistule du canal de Sténon, la cautérisation (Louis) est rarement efficace, — la compression sur la fistule préalablement cautérisée, n'est pas un moyen plus certain ; — la compression entre la fistule et la glande (Maisonneuve) n'a pas une assez grande efficacité pour qu'on impose aux malades les souffrances vives dues à l'engorgement de la glande et à son inflammation. Mieux vaut aviver la fistule et réunir par suture entortillée. Tous ces procédés ne peuvent réussir que quand la partie antérieure du canal est conservée. S'il en est autrement, on doit agir de la manière suivante :

Pour rétablir la continuité du canal de Sténon en avant de la fistule, on passera par l'ouverture du canal et par la fistule un seton dont on augmentera progressivement le volume tous les jours (Morand, Louis) ; la continuité du canal rétablie, la fistule se cicatrisera.

En cas d'impossibilité on créera une voie artificielle à la salive en traversant la joue avec une tige de fer rougie (Deroy), en introduisant une alène de cordonnier par l'orifice du canal de Sténon et en ressortant dans la bouche au niveau de la fistule (Monro), ou en perçant la joue obliquement avec un bistouri (Duphenix) ou un trocart (Desault), — un seton ou un cordon de soie seront placés dans le trajet oblique et l'on attendra la cicatrisation de la fistule ou l'on en fera la suture.

Il vaut mieux percer la joue au niveau de la fistule puis faire une seconde ponction de la muqueuse buccale avec un trocart passé dans le canal de Sténon du côté de la glande. Un fil de plomb est introduit dans ces deux ouvertures, de façon que les deux chefs soient libres dans la bouche, la plaie extérieure est ensuite avivée et réunie par première intention (Deguise père). Il est avantageux de lier les deux bouts du fil de plomb et de les laisser jusqu'à ce qu'ils tombent en coupant un pont de muqueuse, ce qui donne une large ouverture artificielle pour l'écoulement de la salive (Béclard).

Si le canal de Sténon est conservé en avant et en

arrière de la fistule, on introduira l'une des extrémités du fil par le conduit de Sténon, et l'on fera sortir l'autre par la perforation buccale faite au niveau de la fistule (Percy), et l'on attendra la cicatrisation de l'ouverture cutanée avivée.

Tenter d'obtenir l'absorption de la glande par la compression (Desault), lier dans le même but le canal de Sténon au delà de la fistule (Viberg), constituent des opérations suivies d'engorgement de la glande et de douleurs vives sans espoir de succès certain.

Fistules sous-hyoïdiennes. V. HYGROMA SOUS-HYOÏDIEN.

Fistules stercorales. V. INTESTINS (PLAIES DES), ANUS CONTRE NATURE et STERCORALE (TUMEUR).

Fistules thoraciques. V. PLAIES DE POITRINE et FISTULES PULMONAIRES.

Fistules de la trachée et du larynx. Après une opération de laryngotomie ou de bronchotomie, après une plaie du larynx et de la trachée, une ouverture permanente subsiste quelquefois. Dans ces cas, les sujets sont plus ou moins aphones, suivant l'étendue de la plaie, sont sans cesse obligés de porter un obturateur et sont très-exposés aux bronchites.

Thérapeutique. — On réunira la fistule avivée par suture entortillée après incision longitudinale (Dupuytren) et mieux après incision transversale. La tête sera maintenue dans la flexion et l'on pansera à l'eau froide. Si ce moyen échoue on taillera sur le cou un lambeau allongé avec un pédicule de 9 millimètres. On roulera le lambeau sur sa face cutanée et on l'introduira ainsi dans la fistule préalablement avivée et l'on traversera le tout avec deux épingle sur lesquelles on fera la suture entortillée (Velpeau).

Fistules uréthro-vaginales. Les mêmes causes qui déterminent la fistule vésico-vaginale déterminent la fistule uréthro-vaginale. Celle-ci diffère de la première, en ce que l'urine ne coule qu'au moment de la miction. V. FISTULE VÉSICO-VAGINALE.

Thérapeutique. — Faire la suture comme pour l'opération de la fistule vésico-vaginale. Si la perte de substance est très-considérable, on fera des incisions libératrices à droite et à gauche.

Il n'est pas nécessaire de placer une sonde à demeure, il suffit de l'introduire à chaque envie d'uriner; cependant comme son introduction peut causer un dérangement de la suture, il vaut mieux mettre une sonde américaine à demeure comme pour la fistule vésico-vaginale.

Fistules urinaires ombilicales. Les fistules urinaires ombilicales sont congénitales (Littre, Cabrol) ou accidentelles (Littre, Paget). Les premières sont dues à une persistance de l'ouraque, les secondes sont dues à une persistance incomplète de l'ouraque, à une rétention d'urine qui dilate les vestiges de ce conduit.

* * Les fistules ombilicales ont été jusqu'ici presque toujours observées chez les hommes.

* * La fistule ombilicale congénitale se reconnaît par la simple inspection.

* * La fistule ombilicale accidentelle ne devient apparente qu'après une rétention d'urine, et elle est précédée d'une tuméfaction molle ou même d'un abcès au niveau de l'ombilic.

* * Il y a des fistules congénitales larges qui permettent l'introduction du doigt et favorisent une hernie de la vessie. Dans ce dernier cas il y a extrophie de la vessie. V. ce mot.

Thérapeutique. — Comme les fistules urinaires ombilicales congénitales sont dues à un obstacle au cours régulier de l'urine, on cherchera à rétablir le cours de l'urine par les moyens appropriés (V. ATRESIE DE L'URÈTHRE). On refermera ensuite la fistule par des cautérisations répétées, combinées avec la compression avec une pelote et des bandes de diachylon, ou par une suture après avivement au bistouri des bords de la fistule.

Pour les fistules accidentelles, on se comportera suivant le même principe. S'il y a un calcul qui empêche l'urine de couler par l'urètre, on l'extraîtra soit par la fistule dilatée (Paget), soit par la taille, si l'urètre est libre. Si la fistule coïncide avec un rétrécissement infranchissable de l'urètre, la seule opération proposée serait de créer une fistule périméale et de fermer ensuite la fistule ombilicale, il est plus commode de porter un urinal au périméale qu'à l'ombilic. V. RÉTENTION D'URINE, CALCUL, TRAITEMENT PALLIATIF.

Fistules urinaires uréthrales chez l'homme. Le caractère général des fistules urinaires uréthrales est l'écoulement d'urine, seulement pendant la miction.

I. Fistules uréthro-rectales. — Les abcès de la prostate, les fausses routes, les abcès de l'urètre, donnent lieu aux fistules uréthro-rectales. L'urine et le sperme, surtout s'il y a un rétrécissement de l'urètre, coulent dans le rectum; les matières fécales et les gaz passent dans l'urètre.

* * Le toucher rectal conduisant sur un orifice à bords indurés et la sensation que donne la sonde à nu dans l'urètre permettent de juger le siège de la fistule uréthro-rectale, mais lorsque la fistule traverse la prostate on ne peut juger sa présence que par l'écoulement intermittent de l'urine par le rectum.

Thérapeutique. — Sonde à demeure, traitement du rétrécissement s'il y a lieu (V. RÉTRÉCISSEMENT DE L'URÈTHRE), cathétérisme à chaque besoin d'uriner, cautérisation de la fistule à l'aide du galvanocautère ou des caustiques solides, tels que le nitrate d'argent. — Si la fistule est située très-près de l'anus, suture à l'aide de la dilatation de l'anus par les spéculums univalves, et sonde à demeure. — Si la fistule est dans l'épaisseur de la prostate, sonde à demeure.

Grands bains, injections émollientes dans le rectum. Soins de propreté répétés en cas d'incurabilité.

II. Fistules urinaires périméales et scrotales. — Presque toujours dues à l'ouverture extérieure d'un abcès urinaire ou d'une infiltration urinaire, eu arrière d'un rétrécissement, les

fistules urinaires scrotales et périméales offrent un trajet sinueux et un orifice externe toujours entouré d'une induration plus ou moins étendue. Elles sont uniques ou multiples. Elles se recouvrent parfois de concrétions, de phosphate de chaux, leurs bords sont quelquefois décollés et dans certains cas il sort du pus mêlé à l'urine.

** Lorsque les fistules s'enflamment, et lorsque leurs bords sont décollés, les fistules urinaires multiples s'oblitérent et se rouvrent successivement et tour à tour.

** Pour reconnaître la nature d'une fistule périméale ou scrotale, il suffit de faire uriner les malades devant soi, on voit, ou bien la totalité des urines sortir par la fistule, ou bien quelques gouttes sourdre à travers son orifice. Dans ces cas, le cathétérisme indique ordinairement un rétrécissement très-difficile à franchir, et il n'est pas toujours possible de conduire un stilet par la fistule jusque sur la sonde.

Thérapeutique. — On traitera le rétrécissement, et si la fistule est petite elle pourra guérir par le fait du rétablissement du calibre du canal. — Une sonde à demeure, quand on peut la passer, est un moyen également bon, mais infidèle : tantôt il empêche tout passage de l'urine par la fistule, surtout si l'on a soin de déboucher la sonde toutes les heures ; tantôt elle irrite la fistule et l'empêche de se cicatriser, mais le cas est rare.

Eu même temps que l'on évacue l'urine à l'aide des sondes on cautérise les fistules avec le nitrate d'argent ou un stilet rougi au feu.

S'il y a des décollements on ouvrira les clapiers. On peut fermer la fistule par autoplastie quand l'orifice cutané et l'orifice uréthral sont très-rapprochés. Entre tous les procédés autoplastiques, la méthode italienne est la meilleure ; on taille un lambeau que l'on retourne de façon à faire correspondre sa surface cutanée avec la sonde introduite dans l'urètre, et l'on fait la suture après avivement des bords de la fistule (A. Cooper, Earle). Après deux ou trois opérations successives on peut arriver à guérir la fistule.

Lorsque le trajet est sinueux il ne faut pas compter sur l'efficacité de ce procédé.

Quand la fistule est située au niveau du bulbe, la boutonnière (Ledran) en arrière du rétrécissement et de la fistule, ou même la ponction vésicale périméale, peuvent permettre de faire cicatriser le trajet. On cautérise du reste en même temps que l'on introduit une sonde passant par l'urètre, après avoir dilaté ou coupé le rétrécissement, et la boutonnière périméale se ferme ensuite. V. URÈTHRE (RÉTRÉCISSEMENT DE L').

Si la fistule est recouverte de concrétions, ou si elle est incurable, il faut se borner à des soins de propreté, à des bains fréquents, et à un appareil pour recevoir l'urine. Cet appareil de caoutchouc sera monté sur un suspensoir, ou sur un bandage à ressort.

III. *Fistules urinaires péniennes.* — L'épispadias et l'hypospadias sont des fistules congénitales qui prêtent à des considérations spéciales. V. ÉPISPADIAS ET HYPOSPADIAS.

** Les fistules péniennes sont produites par une rupture de l'urètre chez l'enfant dont le gland est imperforé, et chez l'adulte par une ulcération, par une gangrène de la paroi uréthrale au contact d'un corps étranger ; par un abcès de l'urètre ouvert à l'extérieur ; par un chancre qui a détruit une portion du canal, et enfin par une plaie.

** Une petite ulcération de la fosse naviculaire ou du frein est le point de départ d'une petite fistule sur les côtés du frein.

** On reconnaît les fistules péniennes par l'inspection de l'émission des urines qui coulent par la fistule et par le cathétérisme combiné avec l'exploration de la fistule avec un stilet ; la rencontre des deux instruments dans le canal ne laisse aucun doute sur le diagnostic.

Thérapeutique. — Si la fistule est petite la sonde à demeure ou le cathétérisme renouvelé à chaque besoin d'uriner peuvent amener sa guérison, quoique la fistule soit irritée par la sonde.

Si la fistule est récente, sonde à demeure et cautérisation des bords de l'orifice avec le nitrate d'argent, l'acide nitrique ou le fer rouge. La cautérisation un peu étendue est avantageuse, le tissu de cicatrice, en se rétractant, contribue à oblitérer la fistule.

Si la fistule est grande on aura recours à l'*urétrorrhaphie*, en pratiquant l'avivement des bords avec le bistouri, ou avec la cautérisation, puis on fera la suture en bourse de Dieffenbach ou la suture circulaire de Ricord, et l'on mettra une sonde à demeure dans la vessie.

Lorsque tous les moyens précédents auront échoué on aura recours à l'*uréthroplastie*. Pour cela on emploiera divers procédés : 1° on taillera un lambeau sur le scrotum, on avivra la fistule et l'on réunira au bord de celle-ci le lambeau scrotal dont la face cutanée formera une paroi à l'urètre (Jobert).

2° On disséquera et l'on enlèvera une manchette de la peau, puis on fera glisser la peau de la partie antérieure de la verge jusque sur la fistule (Ségalas). La longueur du prépuce est une indication d'employer ce procédé.

3° On taillera et l'on disséquera un lambeau de peau quadrilatère en dessous de la fistule. On enlèvera un lambeau de l'autre côté et l'on réunira le bord du lambeau au bord de la plaie du côté opposé (Alliot). Ce procédé expose à une rétraction de la cicatrice et à un étranglement de la verge.

4° On avivra avec le bistouri la fistule, de façon à la transformer en une plaie parallèle à l'axe de la verge. On disséquera la face profonde du lambeau et l'on réunira par suture entortillée les lèvres de la plaie adossées par leur surface saignante ; deux incisions libératrices seront faites sur la verge (Dieffenbach). Pour arriver plus sûrement au résultat, les incisions libératrices arriveront jusque dans l'urètre et formeront un canal de dérivation (Dieffenbach). Ce procédé expose à la récurrence des fistules.

5° On avivra les bords cutanés de la fistule en faisant deux incisions horizontales A et B, à 3 centimètres au-dessus et au-dessous de la fistule, et l'on disséquera ensuite la peau de ce point par sa face profonde ; on réunira les bords de la fistule par

adossement des surfaces saignantes et la suture entortillée avec des épingles à insectes, puis une sonde sera placée à demeure dans la vessie, ou l'on fera le cathétérisme à chaque besoin d'uriner (Nélaton).

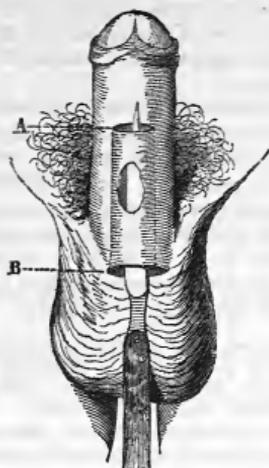


Fig. 498. — Opération de la fistule péniennne. (Procédé de Nélaton.)

Au lieu de faire une suture complète on peut placer un point de suture entortillée qu'on laisse douze à vingt-quatre heures en place.

Pour faciliter la cicatrisation et même pour guérir les fistules uréthrales, on fera la boutonnière périnéale (Ledran, Viguerie, Ségalas). — On fait la ponction en se guidant sur le cathéter, après dilatation du rétrécissement en incisant comme pour la taille latéralisée (V. CALCULS VÉSICAUX). Une fistule récente peut être traitée par la ponction périnéale, mais on ne devra recourir à cette opération que quand la cautérisation aura échoué et quand l'urèthre rétréci aura été dilaté.

Fistules vaginales. Une fistule du vagin communiquant avec la cavité péritonéale (Stanley); une fistule consécutive à l'ouverture d'une péritonite enkystée; à un kyste de l'ovaire ouvert dans le vagin; à un kyste des grandes lèvres; à un abcès du voisinage de l'utérus, ou à une communication accidentelle avec un intestin, est une lésion toujours grave et souvent incurable.

Les antécédents des malades permettent de reconnaître la nature de ces fistules dont l'existence est reconnue immédiatement à l'aide du spéculum.

Il est rare que les fistules vaginales se referment seules, et la maladie qui les a causées entraîne souvent la mort. V. KYSTE DE L'OVAIRE, KYSTE DES GRANDES LÈVRES, PHLEGMONS DE LA FOSSE ILIAQUE, PÉRITONITE, ANUS CONTRE NATURE.

Thérapeutique. — En général des injections émollientes et désinfectantes fréquentes doivent être faites dans le vagin. S'il sort du pus on ne doit faire aucune

tentative pour oblitérer la fistule, ainsi que cela a été fait pour les kystes de l'ovaire ouverts par le vagin.

Si un intestin fait hernie on le réduira et on le maintiendra réduit par un pessaire, dans ce cas une suture (Stanley) est une opération qui a ses dangers, mais qui est néanmoins indiquée.

Fistules vésicales tégumentaires.

I. *Fistule vésicale, périnéale et scrotale.* — C'est ordinairement à la suite d'une rupture du col de la vessie ou d'un abcès qui s'est ouvert à la fois dans la prostate et dans le tissu cellulaire du bassin que se montrent les infiltrations urinaires ou les abcès urinaires, et après les débridements faits sur les épanchements urinaires, il reste une fistule vésicale tégumentaire.

** La plaie consécutive aux opérations de taille donne souvent lieu à une fistule vésicale.

** Presque toutes les fistules vésicales ont un trajet sinueux et souvent présentent plusieurs orifices qui se referment alternativement en produisant des petits abcès à répétition.

** Les fistules vésicales laissent couler l'urine d'une façon continue.

Thérapeutique. — Aucune opération chirurgicale ne peut guérir les fistules périnéales, — on est réduit à ne prescrire que des soins de propreté seuls, et des bains fréquents.

Pour les fistules consécutives à la taille; voyez CALCULS VÉSICAUX.

II. *Fistule vésicale, hypogastrique.* — La fistule urinaire, vésicale et ombilicale reconnaît des causes de même nature que celles des fistules périnéales. Elle suppose dans le cas où elle est le résultat d'un abcès de la prostate, une persistance de l'ouraqué ou une laxité singulière du tissu cellulaire sous-péritonéal. Elle produit les phénomènes propres aux fistules vésicales. V. FISTULE URINAIRE OMBILICALE.

Thérapeutique. — Soins de propreté; — sonde à demeure dans la vessie, — en cas d'impossibilité complète, faire la boutonnière périnéale et substituer la fistule ombilicale à une fistule périnéale. La cautérisation répétée de la première fistule est une opération indiquée.

Fistules vésico-rectales. L'ouverture d'un abcès de la vessie ou de la prostate dans le rectum, la blessure du rectum pendant une opération de taille bilatérale ou latéralisée, la taille vésico-rectale, un cancer de la vessie ou du rectum, causent les fistules vésico-rectales.

** Dans les fistules vésico-rectales, l'urine s'accumule dans le rectum, ce qui est rare, ou bien sort incessamment et cet organe s'enflamme et sécrète du pus en abondance. Les matières fécales ne produisent pas moins d'accidents dans la vessie, où elles s'introduisent en même temps que l'urine passe dans le rectum; l'issue d'urine par l'anus et de gaz par l'urèthre, l'examen avec le doigt introduit dans le rectum

ou avec le spéculum, font aussi reconnaître le siège et l'étendue de la fistule.

* * Il peut se faire qu'une petite fistule vésico-rectale guérisse, tandis que les grandes fistules sont ordinairement incurables.

Thérapeutique. — Placer une sonde à demeure, — faire des injections émollientes dans la vessie et dans le rectum et attendre. — Contre les grandes fistules, sonde de gomme à demeure, et appareil à incontinence d'urine. Lavements émollients, injections émollientes dans la vessie, matin et soir; — grands bains tous les deux jours ou bains de siège tous les jours; — embrocations huileuses sur les parties atteintes d'érythème symptomatique; — enfin traiter les causes qui ont causé les fistules.

Fistules vésico-utérines. Une communication accidentelle entre la vessie et l'utérus, après la destruction d'une portion des deux organes par gangrène, suite de compression, cause la fistule vésico-utérine.

* * On reconnaît la fistule vésico-utérine aux signes d'une fistule vésico-vaginale, avec cette différence que l'urine s'échappe par le col de l'utérus d'une manière continue et que le vagin est intact.

Thérapeutique. — Inciser le col de l'utérus et aller à la recherche de la plaie vésicale est un moyen dangereux. — Aviver le col et le réunir par suture (Jobert) est la meilleure opération que l'on puisse imaginer contre la fistule vésico-utérine, elle n'offre pas de dangers par elle-même et a été suivie de guérison assez souvent, relativement au nombre de fois où elle a été employée.

Fistules vésico-utéro-vaginales. La perforation cicatricielle qui résulte d'une gangrène étendue de la vessie et des parois utérine et vaginale antérieures causant une grande perte de substance et plus tard amenant des brides cicatricielles qui déforment les parties, constituent la fistule vésico-utéro-vaginale. V. FISTULES VÉSICO-UTÉRINES ET FISTULES VÉSICO-VAGINALES.

Thérapeutique. — Il est possible de réunir la fistule par la suture, d'après le procédé américain (Bozeman), lorsque le col de l'utérus est encore en partie conservé; — aviver les bords de la fistule, y compris le col, réunir par une suture en croissant le col avivé avec les bords de la fistule et abaisser l'utérus (Jobert), ne peut être proposable que pour les cas où le vagin et l'utérus ne sont pas rendus rigides par des brides cicatricielles.

Fermer le vagin au niveau de la fistule (Sims) est une dernière ressource pour les cas défavorables, justifiée par les succès de l'occlusion du col dans les fistules vésico-utérines.

S'il y a des brides qui oblitèrent le vagin en partie, on peut s'en servir pour oblitérer le vagin tout à fait en unissant le bord libre de la bride avec les parois du vagin.

Fistules vésico-vaginales. Lorsque chez

une femme en travail, qu'elle ait ou non un bassin vicié, la tête du fœtus reste longtemps appliquée sur le pubis, où elle comprime les parties molles, la gangrène survient dans les parois de la vessie et dans la partie correspondante du vagin, il se forme aux points comprimés une eschare qui tombe vers le douzième jour après l'accouchement et il en résulte une fistule vésico-vaginale.

* * Une perforation de la vessie par un corps étranger, par un cancer, peut produire aussi une fistule vésico-vaginale.

* * On reconnaît par l'examen au spéculum la fistule vésico-vaginale. Il y a une ouverture plus ou moins régulière, à bords lisses, et au fond de laquelle on voit la muqueuse vésicale rouge et grenue.

* * L'écoulement continu de l'urine par le vagin est le symptôme caractéristique de la fistule vésico-vaginale. Les excoriations, l'érythème de la vulve et de la partie supérieure des cuisses en sont les complications.

* * Il ne faut pas se presser d'opérer les fistules vésico-vaginales; d'une part, parce que celles qui sont peu étendues peuvent guérir seules ou grâce à quelques cautérisations légères, une sonde étant maintenue à demeure dans la vessie, et de l'autre, parce que les grandes fistules diminuent avec le temps, et que les facilités de l'opération et la possibilité de sa réussite sont plus grandes.

Thérapeutique. — Des soins de propreté, des frictions huileuses sur les parties excoriées, doivent être prescrites en attendant le moment de l'opération.

L'opération suivant la méthode américaine (Marion Sims et Bozeman) est la meilleure. On fait placer le malade sur le côté, le spéculum univalve américain de métal poli (fig. 199) est appliqué sur la paroi postérieure du vagin.

L'avivement est pratiqué au moyen d'égrèges et de couteaux courbés sur le plat; on avive avec

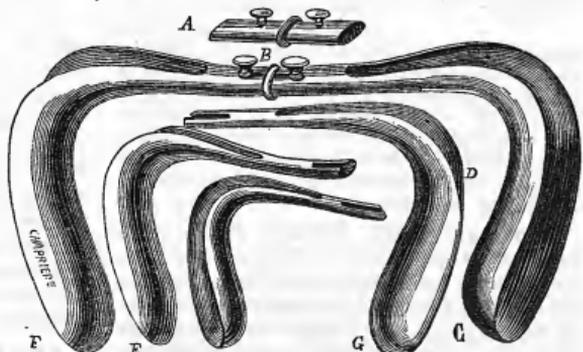


Fig. 199. — Spéculum univalve américain. — D, C, E, F. Valves de différentes grandeurs que l'on assemble deux à deux.

soin et lentement sur tout le pourtour de la fistule, aux dépens de la muqueuse vaginale seule, dans

une étendue de 5 millimètres de largeur, des fils d'argent sont passés de 3 millimètres en 3 millimètres, de telle sorte qu'ils traversent seulement la muqueuse vaginale, et qu'ils passent à travers les surfaces saignantes sans entrer dans la vessie. Cela étant fait, les fils métalliques sont serrés et tordus, une sonde d'argent (fig. 200) est placée dans la vessie



Fig. 200. — Sonde américaine pour être laissée à demeure.

et la malade est couchée sur le côté qui lui convient ; — les fils sont enlevés le dixième jour.

Les incisions libératrices pour la suture de ces fistules ne sont point nécessaires. — Une plaque de plomb passée dans les fils et laissée pour comprimer la suture (Bozeman) n'est pas indispensable.

Si la réunion n'est point complète, quelques cautérisations peuvent achever la guérison. Si ce moyen est insuffisant le chirurgien attendra et fera plus tard une nouvelle opération semblable à la première.

Si toute une portion de la paroi vaginale manquait on pourrait pratiquer l'oblitération du vagin au niveau de la fistule. En aucun cas l'occlusion de la vulve ne saurait être avantageuse, parce qu'on creuserait un réservoir pour l'urine, et dans ce cas il est plus difficile de fermer le vagin que de fermer la fistule (Velpeau).

Fig. 201. — Suture de la fistule vésico-vaginale. — Les fils métalliques sont passés à la suite du fil de soie en double.

Si la fistule comprend l'urètre, on réunira néanmoins, mais la fistule ne se cicatrisera pas au niveau de l'urètre; on peut cependant espérer, par des opérations successives et même des cautérisations, parvenir à oblitérer cette dernière partie de la fistule. — On pourra encore, si l'on voit l'urètre dans la plaie, créer une ouverture artificielle de ce conduit du côté de la vessie, à l'aide d'un petit séton, et réunir longtemps après la fistule uréthrovaginale par une suture.

FLAGELLATION. Méthode thérapeutique de révulsion qui consiste à frapper la peau du corps pour la faire rougir et pour animer sa vitalité. C'est un procédé semblable à la *paléation*. On l'a employé pour dissiper la trop grande maigreur. — Les débauchés y ont quelquefois recours sur les fesses pour ranimer leur virilité chancelante ou éteinte. — Au XIV^e siècle ce fut une manie religieuse formant une véritable épidémie dans laquelle hommes, femmes et enfants

se réunissaient en prières pour demander grâce de leurs péchés et pour terminer, en manière de pénitence, par une flagellation vigoureuse des épaules susceptible de faire couler le sang.

FLUCTUATION. La fluctuation, telle qu'on l'observe dans les abcès, est l'attribut des tumeurs contenant un liquide. Elle est caractérisée par l'ondulation des liquides dans la poche, se transmettant aux doigts qui pressent la tumeur. V. ABCÈS.

** Pour que la fluctuation soit bien marquée il faut que la poche qui contient le liquide ne soit pas très-remplie.

** Lorsqu'une poche contient une grande quantité de liquide, la fluctuation se perçoit par une palpation méthodique au moyen des mains très-éloignées l'une de l'autre, et tandis qu'on frappe légèrement avec les doigts d'une main, l'autre, posée à plat sur la tumeur, perçoit le choc du liquide qui lui est transmis. V. ASCITE et KYTE DE L'OVAIRE.

** La fluctuation est simulée par la mollesse des tumeurs contenant un produit gélatineux, par les lipomes, et dans certains cas par des cancers mous. Une ponction exploratrice doit alors rectifier les erreurs des sensations. V. CANCER, LIPOMES, GLANDES SÉBACÉES.

FLUEURS BLANCHES. V. LEUCORRHÉE.

FLUX. Les flux sont des sécrétions exagérées des membranes glandulaires et des organes sécrétoires.

** Il y a des *flux glandulaires* de sperme, de bile, de lait, de sueur ou d'urine, et des *flux muqueux* de l'intestin, des bronches, du vagin et de la vessie constituant les affections catarrhales.

** Les flux forment des maladies habituellement chroniques, et sauf le choléra et la diarrhée, il est rare de les observer à l'état d'acuité.

** Les ferrugineux, les stimulants, les toniques et les astringents sont les meilleurs moyens thérapeutiques à employer pour combattre les flux. — La bonne nourriture, — l'hydrothérapie, — les bains de mer et de rivière, — les viis généraux, — les eaux sulfureuses en bains et en boisson, — les préparations de quinquina, de tannin et d'alun, — enfin les substances arsenicales, et principalement le sirop d'arséniate de soude, forment la base de leur traitement. V. SPERMATORRHÉE, CHOLÉRA, GALACTORRHÉE, ÉPIDROSE, BRONCHORRHÉE, DIABÈTE, LEUCORRHÉE, etc.

FOETUS (MALADIES DU). De toutes les maladies du fœtus, les seules qui comportent des indications thérapeutiques sont celles qui apportent des obstacles à l'accouchement. V. DYSTOCIE PAR MALADIE DU FOETUS.

Fœtus (MORT DU). Lorsque par suite d'une maladie intra-utérine ou par suite d'une chute ou d'une émotion vive l'embryon ou fœtus cesse de vivre, la femme s'ennuie, est de mauvaise humeur; elle a des retours alternatifs de chaud et de froid, de l'oppression, des douleurs à l'épigastre, et quelquefois des vomissements. La face devient pâle, les yeux se creusent, l'haleine est fétide, le pouls est irrégulier.

** En cas de mort du fœtus, les malades éprouvent quelquefois une sorte de bien-être (Cazeaux), mais le signe le plus caractéristique, lorsqu'on a passé le troisième mois, est la disparition des bruits du cœur, bruits redoublés (Stoltz).

** Les hémorrhagies utérines ne sont qu'une présomption de la mort du fœtus.

** Au cinquième mois, l'absence des contractions du fœtus doit en faire soupçonner la mort.

** Le fœtus, une fois mort, ne tarde pas à provoquer des contractions utérines et l'avortement ou l'accouchement à lieu.

** Quand le fœtus est mort et quand l'avortement doit avoir lieu au premier et au deuxième mois les femmes éprouvent des douleurs analogues à celles qui existent chez les femmes non enceintes, au début d'une époque menstruelle.

** Lorsque le fœtus a passé le quatrième et le cinquième mois, les malades, après la mort de l'enfant, voient leurs seins durcir, car la sécrétion lactée s'établit, et elle se tarit ensuite au bout de quelques jours.

** En principe on ne doit jamais forcer l'avortement et l'accouchement lorsque le fœtus est mort, on doit attendre, car tôt ou tard l'expulsion aura lieu.

** Le fœtus mort dans l'utérus se macère et ne se putréfie pas, et il n'y a pas de danger d'infection pour la mère.

FOIE (MALADIES DU). Le foie, glande chargée de la sécrétion biliaire et de la formation du sucre nécessaire à l'assimilation, est le siège de différents troubles, de *circulation*, de *sécrétion*, de *nutrition* et de *sensibilité*, qui constituent autant de maladies graves. Ce sont : l'atrophie aiguë ou icterè grave, — la congestion aiguë et chronique, — l'inflammation ou hépatite, — les abcès, — l'absence de sécrétion biliaire donnant lieu à l'ictère, — l'hypertrophie, — la cirrhose, — la dégénérescence graisseuse, — la dégénérescence amyloïde, — les kystes à hydatides, — la névralgie hépatique, — les contusions ou les plaies.

Foie (ABCÈS DU). V. FOIE (INFLAMMATION DU) ET ABCÈS.

Foie (ATROPHIE AIGUE DU), ou *ictère grave*, — *ictère malin*, — *ictère hémorrhagique essen-*

tiel, — enfin *fièvre jaune sporadique*. A côté de l'ictère essentiel dépourvu de complications, et de l'ictère symptomatique d'une maladie aiguë ou chronique du foie, il y a une variété d'ictère appelée *ictère grave* ou *malin*, liée à une atrophie aiguë du foie dont la cause est inconnue et dont le pronostic est très-fâcheux, car il entraîne ordinairement la mort.

** L'atrophie aiguë du foie ou icterè grave, rare à Paris, s'observe chez les nouveau-nés; chez les enfants et chez les adultes, avec tous les symptômes de la fièvre jaune intertropicale, à ce point que si l'on observait de semblables phénomènes dans un pays où cette fièvre est endémique, comme par exemple à la Vera-Cruz, ce qu'on appelle icterè grave en Europe serait en Amérique une véritable fièvre jaune.

** L'atrophie aiguë du foie, ou icterè grave, en Europe, peut être considérée comme une fièvre jaune sporadique.

** L'ictère grave, si semblable à la fièvre jaune, est comme elle parfois contagieux, car il a été observé au même instant sur les quatre enfants d'une même famille (Griffin).

** L'atrophie aiguë du foie ou icterè grave se présente sous la forme typhoïde adynamique et sous la forme hémorrhagique.

** Des frissons ou des malaises, avec abattement, céphalalgie, fièvre ardente, délire, icterè jaune orangé ou olivâtre, épistaxis, pétéchiés ou ecchymoses sous-cutanées, vomissements noirs, mélané et prostration considérable, caractérisent l'ictère grave occasionné par l'atrophie aiguë du foie.

** Dans l'ictère grave, le foie, rouge ou pâle, est douloureux ou indolent, ordinairement réduit de volume, ne pesant quelquefois plus que la moitié de son poids habituel, et toutes les cellules hépatiques sont désagrégées ou détruites, mêlées de gouttelettes de graisse en même temps qu'il se forme une altération du sang, telle qu'un ramollissement de la fibrine, une leucocythémie aiguë ou une cholémie.

** Deux opinions se disputent la préférence des médecins relativement à la nature de l'ictère grave. Dans l'une, qui est la plus ancienne, et d'origine toute française, la maladie est considérée comme une pyrexie essentielle, dans laquelle les lésions du foie nulles ou variables, ne jouent qu'un rôle secondaire, tandis que dans l'autre, d'origine allemande et anglaise, (Rokitansky et Budd) attribuent l'ictère grave, le premier à une *atrophie jaune aiguë* du foie qui peut manquer; le second, à une destruction rapide des cellules du foie qui se déforment, s'infiltrent de gouttelettes d'huile et disparaissent plus ou moins complètement. De ces deux opinions, celle qui fait de l'ictère grave une pyrexie essentielle, suivie d'altération variable, du volume et des cellules du foie, c'est-à-dire

une atrophie aiguë, est la plus conforme aux données de l'observation clinique.

* * L'ictère grave est une maladie très-fréquentem et très-rapidement mortelle, d'où le nom d'*ictère malin*, sous lequel il a été décrit par les pathologistes.

Thérapeutique. — Dans l'ictère grave il faut donner de la limonade sulfurique, de l'eau rougie, des bouillons, du vin et du sirop de quinquina pour maintenir les forces des malades.

Pour prévenir ou pour arrêter la dégénérescence graisseuse aiguë du foie, on a essayé des applications de sanguines ☐ et l'on a donné 4 grammes de bicarbonate de soude dans de l'eau sucrée ☐, ou une potion gommeuse additionnée de 2 à 3 grammes de borax, à prendre dans vingt-quatre heures ☐. Les acides sont préférables.

Potion acide.

Julep gommeux.	120 grammes.
Eau de Rabel.	4 à 2 Id.

A prendre par cuillerées ☐.

Suc de citron.

A prendre par petites cuillerées à café toutes les heures ☐.

Lavements toniques.

Eau tiède.	150 grammes.
Vin ordinaire.	50 Id.

A prendre un lavement matin et soir.

Foie (ATROPHIE CHRONIQUE DU). L'atrophie chronique du foie est bien plus fréquente que l'atrophie aiguë, et elle résulte, soit de l'oblitération de la veine porte, soit de l'oblitération des capillaires du foie avec ou sans altération de la capsule de Glisson, soit enfin de l'induration, de la cirrhose ou de la compression de l'organe par des productions nouvelles, telles que le carcinome ou les échinocoques.

* * Les symptômes de l'atrophie chronique du foie sont les malaises, la dyspepsie, les alternatives de la pâleur, l'amaigrissement et la diminution de la matité normale de l'hypochondre droit.

Thérapeutique. — Il faut s'appliquer à reconnaître la nature de l'atrophie chronique du foie, pour la combattre par les moyens propres à chacune de ses causes particulières, et ensuite il faudra prendre pour indication les symptômes qui se présentent, afin de les combattre isolément. Chez ces malades il faut surtout diriger le régime en les plaçant à la campagne ou aux eaux d'Ems et de Vichy. Conseiller l'usage du lait, des légumes et des fruits bien cuits.

Foie (CANCER DU). V. CANCER.

Foie (CONGESTION DU). Comme tous les tissus, le foie peut être le siège d'une hypérémie permanente plus ou moins considérable, et alors cet organe est lourd, gonflé, rouge et gorgé de sang (Monneret).

* * Il y a une *congestion aiguë* et une *congestion chronique* du foie.

* * La congestion du foie se fait d'une ma-

nière *active*, dans les maladies du tube digestif, telles que l'entérite et la dysenterie, après les écarts de régime et sous l'influence de l'activité fonctionnelle du foie, produite par la température des pays chauds; — elle est *passive*, au contraire, dans les obstacles à la circulation qui résultent d'une maladie du cœur, et dans l'hyposthénie produite par la cachexie paludéenne.

* * L'augmentation de volume du foie révélée par de la matité, sans tumeur ni fièvre, avec pesanteur et douleur à l'hypochondre droit, ictère sclérotical, dyspepsie et malaises, se prolongeant pendant plusieurs semaines ou plusieurs années, annonce la congestion du foie.

* * La congestion du foie est le point de départ des hypertrophies et des cirrhoses de cet organe.

Thérapeutique. — La saignée du bras et les émissions sanguines locales dégorgent très-rapidement le foie.

Il faut donner, en outre, l'eau de Sedlitz, une bouteille à jeun, — le citrate de magnésie, 60 gr., — le sulfate de soude, 40 grammes, comme purgatif salin, — les eaux purgatives de Niederbronn, de Hombourg, de Kissingen ou de Carlsbad; — l'eau résolutive de Vichy, et l'on peut employer les révulsifs cutanés, tels que les vésicatoires volants et les applications d'huile de croton ou de teinture d'iode sur la région du foie.

Dans la congestion chronique, avec l'eau de Vichy et des pilules de savon médicinal, de 20 centigr., il faut ordonner l'hydrothérapie et les douches froides sur le foie.

Dans ce cas, si l'on veut obtenir un bon résultat, l'hydrothérapie doit être faite méthodiquement pendant plusieurs semaines, et deux fois par jour dans un établissement bien organisé. V. HYDROTHERAPIE.

Foie (DÉCHIRURE ET CONTUSION DU). V. CONTUSION.

Foie (DÉGÉNÉRESCENCE AMYLOÏDE OU AMYLACÉE, OU CÉRUMINEUSE DU). Le foie endurci comme dans la cirrhose, rougeâtre, brillant, se colorant en rouge violacé par la solution aqueuse de teinture d'iode, indique la dégénérescence cérumineuse, lardacée ou amyloïde du foie. (Wirchow.)

* * On observe la dégénérescence amyloïde du foie chez l'homme plus que chez la femme, dans la syphilis constitutionnelle, dans la tuberculose pulmonaire, dans les maladies des os et dans la plupart des cachexies.

* * Dans la dégénérescence amyloïde du foie l'organe est hypertrophié, peu douloureux, il y a de la dyspepsie, rarement de l'ictère ou de l'ascite et une pâleur très-prononcée du visage.

* * L'hypertrophie et la dégénérescence amyloïde de la rate compliquent ordinairement la dégénérescence amyloïde du foie.

* * La dégénérescence amyloïde du foie est une maladie essentiellement chronique.

Thérapeutique. — Il faut d'abord chercher à guérir

la cachexie paludéenne ou syphilitique qui pourrait exister, détruire la maladie des os ou combattre la tuberculose pulmonaire.

On prescrit ensuite l'iode de potassium et l'iode de fer \square , quelquefois le traitement mercuriel par les pilules de Belloste \square , le sel ammoniac, 20 à 30 centigrammes, — le carbonate de soude, 2 grammes par jour, — l'huile de foie de morue, — les eaux de Vichy, d'Ems, de Carlsbad, de Marienbad, de Kissengen, — enfin le séjour à la campagne et l'usage d'une nourriture suffisamment réparatrice.

Foie (ÉTAT GRAS DU) (DÉGÉNÉRESCENCE GRAISSEUSE DU). Sous l'influence de la phthisie pulmonaire et de la scrofule assez grave pour entraîner la mort, le foie atteint de congestion chronique s'altère peu à peu et s'infiltré de graisse sous forme de gouttelettes d'huile contenues dans les cellules hépatiques. Quand on le coupe, la lame de l'instrument se graisse, et si l'on met un fragment de l'organe sur du papier, il en résulte des taches qu'on croirait faites avec de l'huile.

** La dégénérescence graisseuse du foie entraîne toujours une modification de la sécrétion biliaire à laquelle on peut rattacher la dyspepsie observée pendant la vie, mais à part ces accidents il est difficile de reconnaître l'état gras du foie.

Thérapeutique. — Il n'y a rien d'utile à faire contre la dégénérescence graisseuse du foie.

Foie (HYDATIDES DU). Les kystes de cet organe remplis de vésicules appelées *acéphalocystes* ou *hydatides*, renfermant des granulations à peine visibles connues sous le nom d'*échinocoques* (V. ce mot), sont des tumeurs hydatiques.

** C'est ordinairement de vingt à quarante ans que s'observent les tumeurs hydatiques du foie, mais on en rencontre assez souvent chez les jeunes enfants et chez les vieillards.

** Les tumeurs hydatiques du foie sont des maladies parasitaires dues à la présence de vers appelés *échinocoques*, introduits dans le corps par l'alimentation sous forme d'*échinocoques*, de cysticerques ou d'œufs de *tænia*, et pénétrant dans l'organe hépatique où ils se développent (Siebold, Kuchenmeister).

** Ce sont surtout les chairs du porc (notamment le jambon cru) et les chairs du mouton, remplies de cysticerques ou de cœnures, qui favorisent l'apparition des *échinocoques* du foie.

** Les tumeurs hydatiques du foie ne se reconnaissent que lorsqu'elles ont acquis un très-grand volume, après plusieurs mois ou plusieurs années d'existence, et elles se révèlent par de la gêne à l'hypochondre droit, par une pesanteur désagréable, par de la gastralgie ou par de la dyspepsie, et enfin par un gonflement de l'organe formant quelquefois tumeur en avant de l'abdomen.

** Les tumeurs hydatiques du foie qui font saillie au niveau des fausses côtes droites, occupent l'épigastre, la ligne blanche ou l'hypochondre, sont molles, tendues, peu douloureuses, fluctuantes, élastiques, sans changement de couleur à la peau et donnent lieu, par la percussion, à un frémissement ou à un bruit qu'on appelle *frémissement* ou *bruit hydatique* (Piorry).

** L'ictère accompagne rarement les tumeurs hydatiques du foie, et il ne se montre que dans les cas où une hépatite vient compliquer la situation des malades.

** Le développement des tumeurs hydatiques du foie se fait avec une extrême lenteur, et, quand la poche est très-volumineuse, elle proémine assez vers la peau pour qu'on puisse l'ouvrir, ou perfore le péritoine, l'intestin ou l'estomac, la plèvre, le poumon et les bronches, afin de vider son contenu au dehors.

** Une tumeur hydatique du foie peut guérir spontanément par la mort des *échinocoques*, car alors elle cesse de s'accroître, et ses parois deviennent cartilagineuses ou osseuses.

** Avec une tumeur hydatique du foie, les malades peuvent rester très-longtemps en bon état sans maigrir ni souffrir, mais plus tard, si l'hépatite vient à se déclarer ou si la tumeur s'ouvre dans un organe important, il en résulte des accidents graves promptement mortels.

** On ne peut confondre un kyste hydatique du foie qu'avec un abcès ou un kyste séreux ou une cholécystite. Mais l'abcès est presque toujours lié, soit à une dysenterie antérieure, soit à une contusion du foie, puis il y a des accès de fièvre et de l'amaigrissement. — Les kystes séreux du foie sont si rares, que l'on doit toujours, en cas d'incertitude de diagnostic, entre un kyste simple et un kyste hydatique, opter pour la dernière supposition. — Une cholécystite a été précédée d'ictère et la tumeur s'est toujours développée plus vite qu'un kyste hydatique. Du reste, une ponction exploratrice, suivie de l'issue d'un liquide séro-albumineux contenant des crochets d'*échinocoques*, lève toute incertitude.

** Les kystes hydatiques du foie peuvent s'enflammer spontanément, causer des vomissements, de la fièvre et de l'ictère. Une fois enflammés, ils peuvent s'ouvrir dans le péritoine, dans la plèvre et dans le poumon consécutivement à la formation d'adhérences, et quelquefois à travers les parois abdominales.

** Après une ponction exploratrice, la suppuration d'un kyste hydatique amène quelquefois la guérison et met à l'abri de la récurrence.

Thérapeutique. — Les médicaments donnés à l'intérieur ont peu d'action sur les tumeurs hydatiques du foie. — On a cependant conseillé l'emploi des *purgatifs salins*, tels que le sulfate de soude et de ma-

gnésic, 30 grammes tous les huit jours, — le *calomel*, 5 centigr. par jour en une fois, — l'*iodure de potassium*, 3 grammes, — l'*essence de térébenthine*, 5 à 15 grammes par jour dans du bouillon gras, — l'*eau de mer*, trois verres par jour.

Formule de l'eau de mer.

Sel de cuisine.	60 grammes.
Chlorure de magnésium.	1 id.
Chlorure de calcium.	5 id.
Sulfate de soude.	20 id.

Pour 10 litres d'eau.

Le seul moyen efficace à employer contre les tumeurs hydatiques du foie n'est applicable que s'il y a une tumeur à l'épigastre ou à l'hypochondre. — Dans ce cas, il faut l'ouvrir par le procédé de Bégin ou de Récamier. V. ÉCHINOQUEFS, INFLAMMATION DU FOIE SUIVIE D'ARCÈS, KYSTES HYDATIQUES.

Procédés pour couvrir les kystes hydatiques du foie. — Un cas n'est décidé à l'opération, il faut recourir à la ponction, ou à la ponction précédée des caustiques, ou à l'incision couche par couche des parois de la tumeur.

Ponction. — Ponctionner le kyste avec un trocart capillaire, le vider et laisser la canule vingt-quatre heures en place pour déterminer une inflammation du kyste (Jobert, de Lamballe), ou pour permettre des injections iodées (Aran), est une assez bonne méthode. — Aujourd'hui, on prétend pratiquer des ponctions avec le gros trocart, et faire des injections iodées, mais cela est très-dangereux et expose à la péritonite.

Ponctionner la tumeur avec le trocart, laisser la canule à demeure pendant plusieurs mois, faire des injections iodées (Owen, Rees, Boinet), faire une contre-ponction au besoin (Boinet), est un moyen convenable pour faciliter l'écoulement du liquide, mais il offre aussi des dangers.

2° *Application de caustiques suivie de la ponction.* — Attaquer la tumeur par des applications successives de potasse caustique et de chlorure de zinc sur le point culminant de la tumeur, puis ouvrir l'eschare ou attendre sa chute (Récamier), est une opération justifiée par des succès. Il faut ensuite faire de grands lavages et ne point laisser le pus séjourner dans le foyer du kyste supprimé.

Ouvrir avec le bistouri la paroi abdominale jusqu'au péritoine (Bégin, Graves) et attendre qu'il se soit formé des adhérences pour attaquer le kyste, est une opération qui a de grands dangers et à laquelle on ne doit jamais recourir.

Il n'y a certitude de guérison radicale des kystes hydatiques du foie que quand le kyste a supprimé.

FOIE (HYPERTROPHIE DU). L'augmentation du tissu glandulaire du foie, état distinct de la congestion hépatique, constitue l'hypertrophie du foie.

* * Dans l'hypertrophie du foie le nombre et le volume des cellules hépatiques sont augmentés; elles sont doubles et triples de leur volume naturel, avec deux ou trois noyaux, plusieurs nucléoles, des granulations et peu de gouttelettes d'huile ou de pigment.

* * Un foie hypertrophié pèse souvent de 7 à 15 et jusqu'à 20 kilogrammes.

* * L'hépatite aiguë, simple ou syphilitique,

le diabète sucré, la leucémie, la cachexie paludéenne, la dysenterie et le séjour prolongé dans les pays chauds sont les causes habituelles de l'hypertrophie du foie.

* * Le début de l'hypertrophie du foie est très-insidieux et passe ordinairement inaperçu; ce n'est que lorsque la maladie est assez avancée qu'on peut la reconnaître et alors il y a dyspepsie, perte des forces, avec teinte jaunâtre, quelquefois ictérique, pesant sur l'hypochondre droit, augmentation de volume du foie constaté par la palpation et par la percussion, quelquefois de l'ascite, des hémorrhagies intestinales, de l'anémie et une hypochondrie plus ou moins prononcée.

* * Il ne faut pas confondre l'hypertrophie du foie avec l'hypérémie aiguë et chronique dans lesquelles il n'y a qu'un gonflement produit par une trop grande quantité de sang des capillaires.

* * Le séjour dans les pays chauds, la dysenterie, les fièvres intermittentes, la syphilis, le diabète sucré, la leucémie et les contusions du foie produisent souvent l'hypertrophie du foie.

* * Des malaises avec amaigrissement, la perte des forces, la dyspepsie, la teinte jaunâtre ictérique de la peau, la pneumatose intestinale, les épistaxis (Monneret), les hémorrhoides, quelquefois l'ascite, l'hypochondrie à différents degrés, et enfin la matité du foie qui déborde les côtes ou s'étend à l'épigastre jusque dans le côté gauche, sont les signes ordinaires de l'hypertrophie hépatique.

* * L'hypertrophie du foie est une maladie très-lente, qui reste longtemps stationnaire, qui rétrograde et guérit quelquefois; mais chez les sujets qui se soignent mal elle augmente, détermine l'hydropisie, le trouble général des fonctions et la mort.

* * Quand l'augmentation de volume du foie n'est pas accompagnée de tumeurs dures, d'incalgités profondes ou de kystes, il est très-probable qu'il s'agit d'un cas d'hypertrophie.

Thérapeutique. — Le régime lacté, les végétaux, le poisson, les féculents, les fruits et l'eau, voilà la nourriture convenable à l'hypertrophie du foie.

Il faut combattre l'hypertrophie du foie par les frictions sèches, par les frictions avec la pommade iodurée ou la pommade mercurielle, — avec la palpation, — avec les purgatifs salins ou drastiques, qui sont excellents, avec les alcalins, surtout le bicarbonate de soude, qui a également de très-grands avantages, et avec les pilules savonneuses.

Les exutoires sur la région du foie sont très-utiles, et, dans ces cas, on a recours aux révulsifs cutanés, tels que cautères, vésicatoires volants et applications de teinture d'iode.

On donnera en même temps du *calomel* à la dose de 20 centigrammes par jour pendant quelques jours, en ayant soin d'éviter la salivation [⊕], ou bien six pilules de savon médicinal, de 20 centigr. [⊕], des pilules d'aloès de 10 centigrammes, deux pilules

par jour \square , ou de l'iode de potassium, 1 gramme par jour \square .

L'hydrothérapie et les douches sur le foie avec l'eau froide. — Les eaux minérales de Vichy, d'Ems, de Plombières, de Carlsbad, de Wiesbaden, de Caucferès, d'Aix, en Savoie, doivent être conseillées aux malades.

De toutes les eaux minérales, ce sont celles de Vichy et de Carlsbad, à l'intérieur, en bains et en douches, conseillées par quelques médecins, qui sont les plus utiles et qui constituent un des meilleurs moyens de guérison de cette maladie.

Comme la congestion et l'inflammation chronique du foie, l'hypertrophie de cette glande se trouve très-bien du séjour à la campagne. (V. le TRAITEMENT DE L'HÉPATITE CHRONIQUE.)

Foie (INFLAMMATION DU) ou HÉPATITE.
Le foie peut être affecté d'inflammation aiguë ou chronique. C'est ce qu'on appelle aussi l'hépatite.

** L'hépatite est rare dans l'état aigu dans les pays tempérés, tandis qu'elle est très-fréquente dans les pays chauds, là où les fonctions du foie sont très-actives.

** Dans les pays tempérés c'est surtout sous la forme chronique que se montre l'hépatite.

** L'hépatite résulte de causes très-variées et très-différentes : ce sont les coups, les chutes et les contusions sur le foie, les hyperémies hépatiques qui résultent des obstacles à la circulation lorsqu'il existe une maladie des valvules du cœur, une lésion chronique étendue des poumons, un vaste épanchement pleurétique ou une tumeur comprimant la veine sus-hépatique, la résorption purulente, quelle qu'en soit l'origine, la leucémie, la cachexie paludéenne, la syphilis constitutionnelle, la dysenterie, l'alimentation trop abondante et enfin l'usage habituel et prolongé de l'eau-de-vie, du vin pur et des condiments âcres et irritants.

** Quand il existe une hépatite aiguë on constate l'hyperémie et le ramollissement du foie, la suppuration sous forme d'abcès ou d'infiltration purulente, mais dans les pays tempérés les abcès du foie sont très-rares.

** Les abcès du foie infiniment plus communs dans les pays chauds que dans les pays froids, sont superficiels ou profonds, uniques ou multiples, et ils renferment 50 à 1500 gram. d'un pus qui est tantôt blanc jaunâtre ou rouge lie de vin.

** La gangrène du foie est une terminaison très-rare de l'hépatite.

** Dans l'hépatite chronique il se produit toujours une augmentation de volume du foie avec induration partielle ou de la cirrhose. V. ce mot.

** Il y a souvent peu de rapports entre les symptômes de l'hépatite et la lésion qu'ils produisent, ce qui rend le diagnostic extrêmement difficile.

** L'hépatite débute quelquefois brusquement par des frissons, de la douleur à l'hypochondre droit, des vomissements, de la fièvre avec ou sans ictère, et ailleurs elle apparaît lentement cachée par des phénomènes saburraux, gastriques et typhoïdes.

** Les symptômes de l'hépatite sont locaux et bornés à la région du foie, ou généraux, et ils révèlent alors un trouble profond des différentes parties de l'organisme.

** Parmi les symptômes locaux de l'hépatite il faut citer la douleur à l'épaule droite, qui n'est pas constante, la douleur obtuse ou lancinante à l'hypochondre droit, la pression douloureuse de cette région, le gonflement épigastrique et enfin l'augmentation de volume du foie révélée par la percussion.

** Dans l'hépatite aiguë, les symptômes généraux sont la fièvre, l'état saburral de la langue, l'inappétence, la constipation, les excréments noirs ou blancs s'il y a de l'ictère, la coloration noire des urines et enfin l'ictère qui peut manquer entièrement ou ne se montrer que sur les conjonctives.

** Quand l'hépatite aiguë occupe la face convexe du foie, il y a de la pleurésie diaphragmatique avec point de côté, et presque tous les signes de la pleurésie aiguë, moins l'épanchement; mais si elle occupe la face concave de l'organe il y a au contraire prédominance de symptômes gastriques. *Si inflammatio sit in parte gibba, urgent symptomata pleuritica; si in ejus cava, stomachica* (Baglivi).

** Dans l'hépatite qui occupe le tissu inférieur du foie, les symptômes sont très-confus et simulent souvent ceux de la fièvre typhoïde : *Hepatitis occulta, sive typhosa* (Naumann).

** La durée de l'hépatite varie suivant sa cause, son étendue et le climat où elle se développe; ainsi elle est plus longue et plus grave dans les pays chauds que dans les pays tempérés; elle est très-rapidement mortelle dans l'infection purulente, et dans les cas habituels elle dure de un à deux mois.

** L'hépatite aiguë se termine par résolution, par congestion chronique ou par hypertrophie dans les cas peu graves, et par abcès, au contraire, dans les cas où la maladie est plus sérieuse.

** Quand un abcès se forme dans le foie la fièvre tombe et la douleur cesse; il se produit des frissons et quelques sueurs erratiques, mais rarement de l'ictère, si ce n'est dans les cas où le foyer exerce une compression sur les conduits biliaires.

** Les abcès du foie s'ouvrent spontanément dans les canaux biliaires, dans l'estomac, dans le duodénum, dans le colon transverse, dans la plèvre, dans les poumons, dans le péricarde, dans la veine cave, dans le péritoine, ou

bien à l'extérieur, au niveau des lombes, près de l'ombilic ou dans l'aîne.

Thérapeutique. — Dans les pays chauds, pour prévenir l'hépatite il faut éviter toute infraction aux règles de l'hygiène et ne pas faire usage d'aliments trop substantiels, de boissons alcooliques ou de condiments âpres et irritants.

Une fois l'hépatite déclarée, il faut, au début, pratiquer une ou deux saignées et appliquer des sangsues ou des ventouses scarifiées à la région du foie. — En cas de douleur, on devra donner 5 centigrammes d'*opium* ou d'extrait de *jusquiamme noire*, ou 20 à 30 centigrammes de *poudre de Dover*.

Les malades doivent être mis à la diète et ne prendre que du bouillon ou de l'hydrogale, de l'eau de gomme et des boissons acides ou émoullientes.

Il faut ensuite donner du *calomel* à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$, ou bien de l'*alos*, 20 centigrammes par jour $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$, du *jalap*, 1 à 2 grammes de *poudre* ou bien 50 centigr. à 1 gramme de *résine*, ou enfin de la *scammonée*, à la dose de 1 gramme.

Dans l'hépatite chronique les malades doivent être mis à la diète lactée et à l'usage du poisson, des fruits et des légumes herbacés, assaisonnés au beurre.

On leur appliquera des cautères ou des mouches de la région du foie $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$, un vésicatoire à demeure $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$, de la teinture d'iode tous les jours $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$, un moxa $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$ ou un séton $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Potion purgative.

Sulfate de soude ou de magnésie.	30 grammes.
Eau.	150 id.
Suc de citron.	n° 1

A prendre à jeun en deux fois, à dix minutes d'intervalle $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$, ou bien :

Poudre de racine de rhubarbe.	250 centigrammes.
Poudre de racine de belladone.	50 id.

Mélez et divisez en dix paquets, trois paquets par jour $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$ (Hufeland).

Potion diurétique.

Acétate de potasse	6 grammes.
Infusion de tilleul.	180 id.
Sirup de fleur d'oranger	30 id.

A prendre par cuillerées dans les vingt-quatre heures $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$ (Desbois).

Électuaire de Kortum.

Conserve de cochléaria	60 grammes.
Extrait de chiendent	30 id.
Extrait de pissenlit.	30 id.
Acétate de potasse	20 id.

Une cuillerée à café quatre fois par jour $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Pilules de savon.

Savon médicinal.	125 grammes.
Poudre de racine de guimauve.	15 id.
Acétate de potasse	4 id.

Faites des pilules de 20 centigr. Six à trente par jour $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Il faut leur donner des bains simples et des bains alcalins avec 200 grammes de soude, des bains d'eau de Vichy. — Faire prendre de l'eau de Condillac, de Saint-Galmier, d'Ems et de Vichy; enfin prescrire

l'hydrothérapie et surtout des douches froides sur l'hypochondre droit pendant deux mois.

Abcès du foie. — Quand il existe un abcès du foie et que la collection purulente procède à l'extérieur, on devra l'ouvrir aussitôt que la fluctuation aura été constatée. Pour cela on appliquera un morceau de pâte de Vienne sur la partie saillante de la tumeur. Six heures après la production de l'eschare on l'enlèvera avec le bistouri et sur la plaie on mettra une rondelle de pâte de zinc. Le lendemain on enlèvera la partie mortifiée pour réappliquer de la pâte de zinc dont on enlèvera l'eschare au bout de vingt-quatre heures, et alors on introduira un bistouri dans la tumeur pour évacuer le pus. La plaie sera ensuite pansée avec des cataplasmes jusqu'à la fin de la suppuration.

V. ABCÈS DU FOIE.

FORMULAIRE DE L'INFLAMMATION CHRONIQUE DU FOIE.

Extrait de fiel de bœuf. Fiel de bœuf récent, quantité suffisante; passez, évaporez en consistance d'extrait, 1 à 4 grammes $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Cataplasmes vinaigrés à mettre sur la région du foie, dans les maladies chroniques de cet organe. (Maldonado.)

Eau régale, à la dose de 60 à 100 grammes dans un pédiluve, contre les engorgements et autres maladies chroniques du foie $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Extrait de ciguë officinale, en pilules, 10 centigrammes à 3 grammes par jour $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Éther sulfurique, dix à quinze gouttes de temps en temps sur du sucre ou sous forme de perles gélatineuses, s'il y a des douleurs hépatiques $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Emplâtre stibié sur la région du foie $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Éther nitrique alcoolisé, dix à vingt gouttes dans une potion à prendre par cuillerées $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Décoction de saponaire, 30 à 60 grammes par litre d'eau $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Suc de saponaire, 20 à 30 grammes le matin à jeun $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Extrait de saponaire, 1 à 3 grammes par jour en pilules ou en potion $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Petit-lait, 1 à 2 litres par jour, à prendre à la campagne dans la matinée $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Savon amygdalin, 1 à 3 grammes par jour.

Décoction de Vandellia diffusa (scrofulariée de la Guyane) comme laxatif $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$. (Hancock.)

Décoction de Senecio vulgaris ou senecion, 8 grammes par litre d'eau $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Eau de Vichy artificielle.

Carbonate de soude.	7 grammes.
Chlorure de sodium.	17 milligrammes.
Chlorure de calcium.	6 décigrammes.
Sulfate de soude.	3 id.
Sulfate de magnésie.	15 centigrammes.
Sulfate de fer cristallisé.	17 milligrammes.
Eau privée d'air	625 grammes.
Gaz acide carbonique.	312 vol.

A boire par verres dans les vingt-quatre heures $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$, autant vaut mettre 7 grammes de carbonate de soude dans un litre d'eau.

Eau de Vals artificielle.

Carbonate de soude.	7 grammes.
Sulfate de soude.	5 centigrammes.
Sulfate de fer.	4 id.
Magnésie blanche.	4 décigramme.
Chlorure de calcium	25 centigrammes.
Eau.	625 grammes.
Acide carbonique.	5 vol.

A boire par verres $\left[\begin{smallmatrix} \square \\ \square \end{smallmatrix} \right]$.

Pilules contre les engorgements glanduleux chroniques du foie.

Saron médicinal.	16 grammes.
Gomme ammoniacque.	8 id.
Iodure de fer.	} à 6 id.
Extrait de ciguë.	
Extrait d'acouit.	

Mélez et faites des pilules de 25 centigrammes.

Poudre purgative tempérante.

Nitre.	5 grammes.
Émétique.	5 centigrammes.

Faites dissoudre dans un litre et demi de bouillon aux herbes. Boire par tasses jusqu'à effet purgatif suffisant \square .

Suc d'herbes fondant.

Chicorée.	} à parties égales.
Pissenlit.	
Laitue.	
Cerfeuil.	

Pour obtenir 125 grammes de suc d'herbes. A prendre en une fois le matin à jeun.

On y a joint quelquefois :

Acétate de potasse.	4 grammes.
	(Honoré) \square .

Électuaire de Kortum.

Consève de cochléaria.	64 grammes.
Extrait de chienlent.	à 32 id.
Extrait de pissenlit.	à 24 id.
Acétate de potasse.	24 id.

Une cuillerée à café quatre fois par jour contre les engorgements du foie \square .

Pilules anti-ictériques.

Extrait de saponaire.	8 grammes.
Calomel.	4 id.

Mélez et faites soixante-douze pilules ; — trois ou quatre pilules par jour \square . (Coëroly.)

Pilules iodées.

Iode.	30 centigrammes.
Régline.	1 gramme.
Nob de sureau.	q. s.

Faites dix pilules. — Dose, une à deux pilules par jour \square . (Abercrombie, Vallex.)

Julep amer ou potion noire.

Follicules de séné.	32 grammes.
-----------------------------	-------------

Faites infuser dans :

Eau.	190 grammes.
Extrait de pissenlit.	16 id.
Extrait de truffe d'eau.	2 id.
Tartre stibié.	1 centigramme.

Enfin ajoutez :

Eau de menthe.	32 grammes.
------------------------	-------------

Le cinquième de ce mélange tous les deux jours en se couchant. Dans les affections chroniques du foie et dans la mélaucolie \square . (Gall.)

Décoction d'orge acidulée.

Sirup de sucre.	64 grammes.
Décoction d'orge.	4000 id.
Acide hydrochlorique jusqu'à agréable acidité.	

Mélez. — Par tasse dans la journée \square .

Pilules de Plummer.

Soufre doré d'antimoine.	} à 12 grammes.
Calomél.	
Résine de gomm.	8 id.
Sirup de gaïac.	q. s.

Faites des pilules de 3 décigrammes.

Dans les engorgements des viscères abdominaux, deux à quatre par jour \square .

Pédiluves nitro-muriatiques.

Acide hydrochlorique.	90 grammes.
Acide nitrique.	60 id.
Eau pure.	120 id.

Le tiers du mélange dans :

Eau.	5550 id.
--------------	----------

Un bain de pieds pendant vingt minutes, le soir \square .

Eau de Saint-Amand (Nord), trois à six verres.

Eau sulfureuse alcaline de Montmirail (Vaucluse) ; boisson et bains.

Eau et bains de Pfeffers, en Suisse.

Eau d'Ems en boisson et en bains \square .

Eau de Nérès en boisson et en bains \square .

Eau de Pougues en boisson et en bains \square .

FOIE (KYSTES DU). Des kystes séreux distincts des kystes à hydatides peuvent se former dans le foie (Howkins), et ils sont formés d'une paroi fibreuse à plusieurs feuillets dont l'intérieur est souvent recouvert de végétations fongueuses. — Ces kystes sont fluctuants, sans frémissement hydatique, renferment de la sérosité ordinairement incoagulable, et peuvent acquérir un volume énorme.

Thérapeutique. — Le traitement des kystes séreux du foie est le même que celui des abcès et des kystes à hydatides. V. FOIE (INFLAMMATION DU, ABCÈS DU et HYDATIDES DU).

FOIE (PLAIES DU).

I. Plaies par instruments piquants et tranchants. — Des instruments piquants et tranchants peuvent atteindre le foie à travers le thorax ou à travers l'abdomen et produire, soit une hémorrhagie externe, soit un épanchement de sang dans la péritoine ou dans la plèvre, soit un peu plus tard une péritonite et une hépatite consécutives.

* * Les plaies du foie par instruments piquants ne peuvent être reconnues que par la connaissance de l'instrument vulnérant et la direction de la plaie ; et si l'on veut s'assurer de sa profondeur, il faut que le cathétérisme soit fait avec prudence et seulement avec une sonde de femme.

* * Les plaies de la face convexe du foie causent des douleurs sourdes qui s'étendent à l'épaule correspondante et au larynx, tandis que celles de la face concave causent des douleurs au niveau de l'appendice xiphoïde (Boyer).

* * Les plaies du foie par un instrument tranchant, avec large ouverture des téguments sont reconnues par simple inspection.

* * Toutes les plaies du foie ne sont pas mortelles (Dupuytren), même lorsqu'elles engendrent une hépatite traumatique.

Thérapeutique. — Dans le cas de simple piqûre du foie on appliquera vingt à trente sangsues sur la région du foie, ou l'on fera une saignée de 3 à 400 grammes, — on maintiendra des cataplasmes et un bandage de corps un peu serré sur la région du foie. — On donnera la limonade sulfurique froide, ou bien dix ou douze gouttes d'eau de Rabel dans un verre de tisane. — Si une inflammation du foie apparaît, on aura recours aux sangsues sur la région de l'hypochondre droit, aux saignées et aux purgatifs répétés avec l'huile de ricin, 30 grammes, ou le calomel, 60 centigrammes, ou le jalap, 50 centigrammes.

Dans le cas de large plaie du foie, avec hernie d'une portion de l'organe, un bandage compressif sera placé et des compresses d'eau glacée recouvriront la plaie. La résection d'une portion du foie hernié (Fricke, Macpherson) peut réussir, mais cela est bien rare, il serait peut-être mieux de la laisser dans la plaie, quitte à la réséquer quand des adhérences se seraient établies.

II. *Plaies du foie par armes à feu.* — Si les plaies produites par des projectiles volumineux occasionnent toujours la mort, les plaies produites par des balles ne sont pas aussi graves. Au reste, l'intégrité des principaux vaisseaux du foie diminue la gravité de l'accident.

* * Dans la majorité des cas, la position de la plaie extérieure, l'exploration avec le doigt ou avec une sonde de femme, d'argent, permettent de reconnaître les plaies du foie et la présence des corps étrangers ou des esquilles.

* * Un épanchement de sang est rare au début des plaies du foie par armes à feu, mais il peut survenir du huitième au douzième jour.

* * Dans les plaies du foie par armes à feu, une péritonite ou une hépatite sont les complications à redouter.

Thérapeutique. — Pansement à l'eau froide, — pas de débridements. — En principe, il est bon de laisser les esquilles que l'on ne sent pas facilement, et il en sera de même des balles; elles seront éliminées par la suppuration, car les recherches prolongées ont un inconvénient sérieux, celui de contusionner le foie. — On traitera les complications inflammatoires du foie et la péritonite comme dans les plaies simples, par les moyens appropriés. V. ABDOMEN (PLAIES DE L').

III. *Foie (Hernie traumatique du).* — Quand le foie fait hernie dans une plaie de l'abdomen, on ne le reconnaît pas toujours; cependant, si la tumeur est fongueuse, rouge, se tuméfiant peu à peu et placée dans l'hypochondre droit, ce doit être le foie.

Thérapeutique. — Macpherson a lié et excisé une portion du foie faisant hernie à travers une plaie de l'abdomen. Si la portion sortie s'altérait, cette indication devrait être suivie, mais la réduction immédiate vaut mieux lorsque le foie n'est pas altéré.

partiel de l'intelligence et des affections morales indique la folie.

* * La folie est le rêve de l'homme éveillé. (Van Helmont.)

* * Le trouble des fonctions sensorielles appelé *hallucinations*, complique souvent la folie, mais il peut exister sans que, dans le présent et jamais dans l'avenir, l'intelligence doive être troublée, et sans qu'il y ait folie.

* * Il n'y a pas que les fous qui aient des hallucinations, car ce phénomène s'observe chez les sujets nerveux, en proie au chagrin, à de fortes contentions d'esprit ou à la fièvre. V. HALLUCINATIONS.

* * Il y a différentes espèces de folie : 1° la *folie commune*, comprenant : a, la manie aiguë et chronique avec délire général; — b, les monomanies, hypémaniaque, homicide, suicide, incendiaire, religieuse, du vol, etc.; — 2° la *folie alcoolique*; — 3° la *folie puerpérale*; — 4° la *folie paralytique*; — 5° la *folie épileptique*; — 6° la *folie hystérique*; — 7° la *démence*; — et 8° l'*idiotie*; mais toutes ne sont pas également graves, et il y en a parmi elles quelques-unes que l'on peut guérir.

Folie commune. Elle comprend la *manie aiguë* et les différentes *monomanies*.

* * Un changement de caractère et d'humeur, bientôt suivi de délire violent et général, avec accès de fureur, cris, vociférations, larmes, combats avec les gardiens, congestion du visage, animation des yeux, fréquence du pouls, annonce une *manie aiguë* et presque certainement la mort.

* * La *manie aiguë* est le résultat de la congestion prolongée du cerveau sous l'influence de violentes passions, du travail continu, des revers de fortune et de l'effet sympathique produit par une opération chirurgicale ou par une maladie aiguë et chronique. V. plus loin *Folie sympathique*.

* * On guérit quelquefois entièrement de la manie aiguë, mais chez quelques malades les symptômes persistent toujours en s'affaiblissant et il en résulte une manie chronique.

Thérapeutique. — Dans la *manie aiguë*, il faut maintenir les malades pour qu'ils ne fassent de mal ni à eux ni aux autres, et pour cela, on les attache dans leur lit au moyen de la camisole de force. — S'ils ont de la fièvre, une saignée du bras ou des ventouses scarifiées à la nuque peuvent être utiles. — Il faut leur donner des bains dans une baignoire fermée, où leur tête se trouve fixée par un couvercle en deux parties fortement échancrées sur le bord, de façon que leur réunion fasse un passage circulaire pour le cou. Pendant toute la durée du bain, une douche filiforme d'eau froide doit tomber sur la tête.

Si les malades sont constipés, il faut leur donner de la poudre de calomel comme purgatif, et, en cas de résistance, l'introduire par la sonde œsophagienne.

FOLIE. Un désordre permanent, général ou

— On fera de même pour l'alimentation, si les malades refusent des aliments.

Bien qu'on ne l'ait jamais fait, ce serait peut-être le cas de faire des injections hypodermiques avec le sulfate de morphine, pour obtenir un narcotisme salutaire. V. plus loin le résumé de la THÉRAPEUTIQUE DE LA FOLIE.

* * * La monomanie est la forme la plus fréquente de la folie et se montre sans fièvre avec un délire partiel d'amour, de jalousie, de lubricité, d'ambition, de maladies imaginaires, d'amour divin ou de terreurs diaboliques, d'homicide ou de suicide, d'incendie, de prodigalité, de vol, etc., mais dans ce cas l'intelligence peut rester entière sur tous les autres points.

* * * Les différentes monomanies durent de quelques jours à quelques semaines, mais ordinairement elles se prolongent plusieurs années et sont incurables.

* * * C'est dans la monomanie que paraissent surtout les hallucinations ou les illusions sensorielles, qui sont le point de départ du délire et qui entraînent les malades à des déterminations fâcheuses caractéristiques de la folie. Toutefois on peut avoir des hallucinations sans être menacé de perdre la raison.

* * * Se croire poursuivi par des ennemis acharnés, dont on entend les pas ou la voix, penser que chacun se moque de vous, imaginer qu'on est trompé par sa femme ou traqué par la police, amasser des millions imaginaires, jouer au roi ou à la mère, en prenant sérieusement comme sceptre ou comme enfant un morceau de bois ou de chiffon, entendre les insultes d'un innocent qu'on tue, être persuadé qu'on est méconnu ou qu'on souffre et vouloir se détruire, se croire poursuivi par le démon dont on sent les coups, telles sont les hallucinations qui engendrent les différentes formes de la monomanie mélancolique, jalouse, ambitieuse, homicide, suicide, religieuse, etc. V. HALLUCINATIONS.

Thérapeutique. — La monomanie est souvent incurable. Cependant il y a des malades qui guérissent après plusieurs récidives. Tant que la monomanie d'un individu ne porte aucune atteinte au bien-être d'autrui, ne compromet pas leur sécurité ou leur vie, il ne faut pas user de rigueur ni recourir à la séquestration. Il y a même des monomanies de collectionneurs, d'avares, de jaloux, de mystiques, de prodiges, de lubriques ou d'hallucinés qu'il faut bien se garder d'envisager trop légèrement comme de la folie, sous peine de déconsidérer l'ascience médicale en la mettant au service des passions politiques, des haines personnelles, des vengeances particulières ou de l'avidité des familles.

Dans la monomanie, la mesure de l'intervention du médecin se commande par le danger que le monomane fait courir à ceux qui l'entourent. Là où il n'y a pas de danger pour la famille, il n'y a pas lieu de proposer des mesures trop sévères d'isolement, et c'est à la conscience de chaque médecin d'apprécier ce qu'il convient de faire.

Dans la monomanie suicide, incendiaire ou homicide, il faut de toute nécessité mettre les malades en surveillance dans une maison de santé, quant aux autres, cela est moins nécessaire; cependant, si la monomanie est très-gênante et très-compromettante pour la famille, et s'il y a un traitement à suivre, il faut isoler les malades dans une maison spéciale dirigée par un médecin. En dehors de ces cas particuliers, le séjour à la campagne, dans une maison solitaire, sous la surveillance de serviteurs dévoués et les voyages peuvent suffire.

Aucun remède ne guérit la monomanie; il n'y a que le temps et une bonne hygiène qui puissent quelque chose contre cette maladie.

Il y a cependant un *traitement moral* (Leuret) auquel on peut recourir. — Il consiste, lorsqu'on a le malade dans une maison de santé, loin de toute préoccupation extérieure, à causer avec lui sur ce dont il parle avec lucidité, et à le punir s'il tombe dans le sujet de sa monomanie. — Le médecin qui récompense ses malades par le plaisir de la société ou des repas en commun, par la promenade, le concert ou toute autre distraction de bon goût, tant qu'ils restent dans les voies de la raison, et qui les punit des arrêts ou de la douche, lorsqu'ils déraisonnent, arrive quelquefois à redonner aux esprits fatigués et délirants l'habitude du sens commun qu'ils avaient perdue, et par l'effet du plaisir ou de la crainte, il obtient de véritables guérisons. V. plus loin le résumé de la THÉRAPEUTIQUE DE LA FOLIE.

Folie alcoolique ou Delirium tremens.

La folie alcoolique ou *delirium tremens* est une manie aiguë qui se développe sous l'influence des excès de boisson, et dans laquelle le malade fou furieux, très-violent, affecté de délire général, offre un tremblement des mains et des pieds plus ou moins caractérisé.

* * * La folie alcoolique débute d'emblée par le fait de l'intempérance ou sous l'influence d'une maladie aiguë, telle que la pneumonie, la variole, etc.

* * * La folie alcoolique, encore peu ancienne, guérit aisément par le repos, la sobriété, mais après plusieurs attaques elle est incurable.

Thérapeutique. — Contenir les fureurs de la folie alcoolique, au moyen de la camisole, — garder les malades au repos, à une diète modérée, à l'eau rougie; donnez une potion ammoniacale, ou bien 5 à 15 centigrammes d'opium par jour, en trois ou quatre fois, tel est le traitement de cette forme de l'aliénation.

FORMULAIRE DU DELIRIUM TREMENS.

Opium et opiacés.

A l'intérieur. — Extrait d'affium indigène, 1 centigramme □ et sirop, 10 grammes □; — morphine, 1 centigramme □; — sirop d'acétate de morphine, 30 grammes □; sulfate de morphine, 15 milligr.; — sirop de sulfate de morphine, 30 grammes; — chlorhydrate de morphine, 10 milligrammes; — acétate de morphine, 15 milligrammes; — codéine, 20 milligrammes □; — vin d'opium composé, quinze gouttes; — teinture d'extrait d'opium, quinze gouttes; — sirop d'extrait d'opium, 30 grammes; — sirop diacode, 15 à 30 grammes.

Laudanum de Sydenham, vingt à quarante-cinq gouttes dans une potion; — laudanum de Rousseau, quinze gouttes dans une potion.

Potion d'ammoniaque.

Ammoniaque liquide.	1 gramme.
Potion gommense.	150 id.

A prendre par cuillerées \square .

Lavement au musc.

Musc.	1 gramme.
---------------	-----------

Délayez dans un demi-jaune d'œuf et ajoutez :

Décoction de lin.	250 grammes.
---------------------------	--------------

A prendre en une fois pour le garder \square .

Lavement au musc et au camphre.

Musc.	1 gramme.
Camphre.	1 id.

Délayez dans un jaune d'œuf et ajoutez :

Décoction de lin.	250 grammes.
---------------------------	--------------

A prendre tiède en une fois pour le garder \square .

Poudre Tonquin.

Musc pulvérisé.	4 grammes.
Poudre de valériane.	6 id.
Camphre en poudre.	2 id.

Mêlez. A prendre à la dose de 2 et 3 décigrammes par jour dans l'eau, en bols ou en pilules \square .

Atropine.

Atropine.	4 à 5 milligrammes.
Julep gommeux.	100 grammes.

A prendre par cuillerées \square .

Autre.

Teinture d'atropine.	1 à 5 gouttes.
Potion gommeuse.	100 grammes.

A prendre par cuillerées à bouche \square .

Préparations de belladone \square .

Poudre.	10 centigrammes.
Extrait de suc clarifié.	10 id.
Extrait aqueux.	10 id.
Teinture alcoolique.	1 gramme.
Alcoolature.	1 id.
Teinture éthérée.	1 id.

Préparations de stramonium, à prendre de la même façon, mais à doses moitié moindres \square .

Préparations de jusquiame, à prendre de la même façon, mais à doses doublées \square .

Préparations de ciguë \square .

Poudre.	20 centigrammes.
Extrait aqueux.	20 id.
Extrait de suc non dépuré.	5 id.
Extrait dépuré.	5 id.
Extrait alcoolique.	5 id.
Teinture alcoolique.	1 gramme.
Alcoolature.	1 id.
Teinture éthérée.	1 id.

Teinture de digitale à haute dose, jusqu'à 30 grammes \square . (Jones Watt et Reid.)

Extrait de *gratiole*, 15 centigrammes et 1 gramme de *nitrate de potasse* dans de l'eau; toutes les heures sédation \square (Mützebeck.)

Inhalations de chloroforme. Elles calment le délire des malades \square . (Graves.)

Limonade sulfurique. — Après l'attaque, donner toutes les heures de la *limonade sulfurique* pendant trois semaines, pour dégoutter du vin \square .

Préparations de quinquina. — Décoction concen-

trée de *quinquina*, 10 grammes par litre d'eau \square . (Houssard.)

Folie puerpérale. La *folie puerpérale* survient, soit dans les premiers jours qui suivent l'accouchement, soit après le sevrage, et elle a tous les caractères de la manie aiguë plus ou moins furieuse.

* * C'est surtout à la chloro-anémie qu'il faut attribuer la production de la folie puerpérale.

* * On est ordinairement quitte de la folie puerpérale au bout de cinq à six mois, et la guérison est définitive.

* * Les femmes atteintes de folie puerpérale guérissent assez souvent après la réapparition des règles ou par le fait d'évacuations alvines abondantes.

* * Jadis on considérait la folie puerpérale comme une *métastase lacteuse*, mais c'est plutôt une maladie chloro-anémique engendrée par l'épuisement de la grossesse, de l'accouchement ou de la lactation.

Thérapeutique. — Le repos à la campagne, loin de toutes les agitations de la famille et du monde, avec des préparations toniques, ferrugineuses et arsenicales, est le meilleur remède à employer contre la *folie puerpérale*.

Folie paralytique ou paralysie générale progressive. La *folie paralytique*, ou *paralysie générale progressive*, est la forme la plus fréquente et la mieux caractérisée de la folie, et elle se développe sous l'influence des grandes préoccupations de l'esprit, avec ou sans congestion cérébrale évidente.

* * Il y a des paralysies générales progressives sans aliénation, de sorte qu'il ne faudrait pas, sur la présence d'un symptôme de paralysie progressive, annoncer l'apparition d'une folie qui pourrait ne pas se produire.

* * La folie qui complique la paralysie générale progressive mérite seule le nom de folie paralytique.

* * Le changement de caractère, la fatigue au travail, l'engourdissement des mains ou des pieds, l'affaiblissement de la mémoire, l'irrégularité dans l'écriture, l'embarras de la parole, doivent faire craindre l'apparition de la folie paralytique.

* * Un surcroît d'activité intellectuelle et de force musculaire, le délire et les hallucinations chez une personne qui, depuis longtemps, a de l'embarras dans la parole, indiquent l'invasion du premier accès de la folie paralytique, et, quand cet accès est achevé, on voit que la paralysie générale a fait des progrès considérables.

* * Sauf l'instant de l'invasion et de courts moments d'excitation intellectuelle, où se montrent des phénomènes subits de congestion cérébrale, l'embarras de la parole et de la démarche caractérise la folie paralytique.

* * A part les rares instants d'excitation in-

lectuelle déterminés par un accès de congestion cérébrale ou des convulsions épileptiformes, la folie paralytique est douce, et il y règne un délire partiel, ayant pour objet la richesse, les grandeurs et tout ce qui excite l'ambition des hommes.

** A mesure que continue la folie paralytique, augmente l'embaras de la parole, de la démarche et du délire ambitieux; la marche devient impossible, et, dans leur lit, les malades abrutis rendent involontairement les matières fécales et les urines, s'écorchent et succombent dans un état de dégradation physique et morale difficile à croire tant qu'on ne l'a pas vu.

** Dans la première période de la folie paralytique, les malades donnent en mangeant le spectacle d'une glotonnerie, d'une avidité et d'une saleté incompatibles avec la bienséance, ce qui est caractéristique de leur maladie.

** On voit de temps à autre la strangulation et la mort par asphyxie se produire lorsque la paralysie, gagnant le larynx et le voile du palais, les boisons pénètrent dans les voies aériennes et occasionnent la suffocation.

** La folie paralytique s'arrête bien rarement, mais il faut pour cela que les malades, éloignés du séjour des villes, de tout travail d'esprit et de toute préoccupation, puissent, à la campagne, ne s'occuper que de jardinage et d'agriculture.

** La folie paralytique dure de un à trois ans et entraîne ordinairement la mort.

** Dans la folie paralytique il y a souvent à la surface du cerveau un faible ramollissement de la substance grise avec des adhérences plus ou moins fortes de la pie-mère, d'où le nom de *méningo-encéphalite diffuse* qui lui a été donné (Calmeil, Baillarger).

Thérapeutique. — Dans la *folie paralytique* il faut interdire le vin pur, les liqueurs et le tabac, mettre un séton au cou ou à la nuque, faire des cautérisations ponctuées par le feu le long du rachis, entretenir la liberté du ventre par le laitage et des végétaux frais, enfin placer les malades avec des domestiques dans une maison solitaire à la campagne ou dans un asile spéciale d'aliénés.

La paralysie générale progressive, avec ou sans folie, guérit quelquefois par le nitrate d'argent à la dose de 2 à 6 centigrammes par jour (Bouchut).

Folie épileptique. Dans l'épilepsie les attaques convulsives sont quelquefois suivies d'une véritable folie caractérisée par des accès de manie furieuse ou de monomanie incendiaire, suicide, homicide, etc., durant de quelques heures à quelques jours, mais lorsque l'épilepsie est très-ancienne les malades tombent dans un état voisin de la démence.

** La folie et la démence épileptiques sont incurables. V. ÉPILEPSIE.

Thérapeutique. — Contre la *folie épileptique* il n'y a d'utilité que l'isolement ou la séquestration.

Folie hystérique. L'hystérie produit souvent la folie permanente sous la forme de monomanie religieuse, mystique, démoniaque, jalouse, érotique, etc.

** Quand le délire de la folie hystérique est général, il est permanent et presque toujours incurable.

** Les hallucinations, les illusions sensorielles, les convulsions et l'extase sont choses très-communes dans la folie hystérique.

** Aucune forme d'aliénation n'est aussi contagieuse que la folie hystérique, surtout dans sa forme de folie démoniaque et mystique, convulsive, spasmodique ou extatique.

** Les idées dominantes d'une époque et l'éducation particulière ont la plus grande influence sur la production des folies religieuses ou érotiques, car si l'une apparaît dans les temps où la folie est surexcitée par l'exemple et la persécution, l'autre résulte des conversations et des lectures romanesques, où l'amour charnel et la sensualité se présentent à l'âme sans défense, avec l'irrésistible attrait d'un besoin naturel. — Pour ce qui concerne le traitement, V. HYSTÉRIE.

** La *folie religieuse* a des degrés compatibles avec la liberté individuelle, car chez beaucoup de personnes l'exaltation de la foi, ses hallucinations, ses extases et son prosélytisme, tantôt doux, tantôt terrible, n'altèrent en rien les autres opérations de la pensée qui, sous le coup de cette passion, s'élèvent quelquefois à la hauteur du génie.

** Il faut distinguer avec soin l'exaltation du sentiment religieux de la folie religieuse proprement dite, qui n'existe que lorsque, entraîné loin du domaine de la foi, l'esprit se trompe dans ses autres jugements des choses de la vie commune.

** Les folies hystériques, religieuses, démoniaque ou érotique, guérissent par des habitudes de vie contraires à celles dans lesquelles le mal a pris naissance, et plusieurs recluses, à leur insu, poussées par l'instinct, ont trouvé dans le mariage un remède aux désordres de leurs sens et de leur esprit.

Thérapeutique. — La *folie hystérique* dont le délire est général et déjà ancien est presque toujours incurable.

Une vestale de carrefour, fille de grande famille, où elle avait été longtemps traitée par Esquirol pour des troubles hystériques, rencontre un soir ce médecin, au coin d'une rue, et celui-ci, stupéfait, lui demande : « Que faites-vous là, malheureuse ? — Je me guéris, » répondit-elle. — Cette pauvre femme était encore plus folle.

Démence. La démence, toujours distincte de la folie, n'est en quelque sorte qu'un affaiblissement plus ou moins complet des facultés intellectuelles, n'allant pas jusqu'au délire, mais produisant des actes d'hébété et de déraison.

* * La démence, dont le type s'observe chez les vieillards que la raison abandonne, s'observe quelquefois chez des sujets plus jeunes, qui deviennent tout à coup silencieux, stupides ou hébétés, et chez des personnes ayant eu des hémorrhagies cérébrales, des attaques d'épilepsie, le scorbut ou quelque autre nosohémie produisant l'état cachectique.

Thérapeutique. — Si la démence guérit quelquefois, dans la plupart des cas elle est incurable ou compliquée de paralysie générale progressive.

Idiotie. L'idiotie est plutôt une infirmité qu'une maladie, car c'est l'absence d'intelligence occasionnée par une arrêt de développement des organes de la pensée.

* * La microcéphalie, les lésions congénitales du cerveau, la méningite et l'hydrocéphalie du premier âge, la sclérose cérébrale, etc., sont les causes organiques de l'idiotie.

* * L'idiotie peut n'être qu'un retard dans le développement des facultés intellectuelles, car, ici comme ailleurs, il y a des degrés dans le mal, et une lésion insignifiante qui produisait le premier degré de l'idiotie ayant disparu, l'intelligence reprend tout son essor.

Thérapeutique. — Ce qui n'est qu'un retard dans le développement de l'intelligence peut guérir, mais l'idiotie est incurable, et l'éducation commencée de bonne heure ne sert alors qu'à rendre les malades moins stupides et moins méchants.

Folie sympathique. Il y a une *folie sympathique aiguë* ou *chronique* comme il y a des névroses convulsives sympathiques, et l'on ne s'occupe pas assez dans le traitement de la folie de l'étude des causes viscérales qui peuvent avoir occasionné le mal.

* * La dyspepsie, la gastralgie et la colonalgie (névralgie du côlon), souvent confondue avec la gastralgie, sont des causes fréquentes et peu connues de la folie sympathique, car si elles occupaient dans l'esprit des médecins la place qui leur convient, on ne purgerait pas si souvent certains aliénés et l'on surveillerait davantage leur régime alimentaire.

* * La folie est souvent un *effet sympathique* de l'état puerpéral, de l'allaitement, de la phthisie pulmonaire, des maladies organiques du foie, de l'estomac et de l'utérus, de la cystite chronique, des hémorrhoides, des pertes séminales, etc., et elle présente indistinctement toutes les formes de l'aliénation, depuis la manie aiguë jusqu'aux monomanies les plus violentes et les plus caractérisées.

THÉRAPEUTIQUE DE LA FOLIE.

Les aliénés furieux doivent être enfermés et maintenus avec la camisole de force dans un établissement spécial.

Les aliénés dangereux pour ceux qui les entourent ou pour eux-mêmes doivent être placés dans un asile spécial ou à la campagne dans une propriété

particulière, pour y être surveillés avec le soin qu'exige leur position.

Les aliénés tranquilles, et c'est le plus grand nombre, doivent être placés à la campagne, dans des exploitations agricoles, où l'on utilisera ce qui leur reste d'intelligence et de force physique.

La séquestration absolue appliquée aux aliénés n'est bonne que pour les furieux et pour ceux qui sont capables de nuire aux autres, mais la *colonisation*, c'est-à-dire le travail rural en liberté dans une exploitation agricole, est préférable lorsqu'il s'agit d'aliénés tranquilles. Ce qui a été obtenu à la colonie de Gheel et à la colonie de Beaumont (Oise), dirigée par le docteur Labitte, doit encourager dans cette manière de faire.

L'aliéné doit être séparé du monde, d'abord pour favoriser la guérison, loin du milieu où il est tombé malade, et ensuite pour empêcher la contagion du mal par l'exemple.

Les aliénés tranquilles doivent vivre le jour en commun, prendre leurs repas à la même table, jouir de distractions communes, faire des lectures agréables et assister à des réunions musicales, artistiques et littéraires, appropriées à ce qui leur reste de raison.

Les bains prolongés (trois ou quatre heures), avec affusions froides et douches sur la tête, comme moyen d'intimidation pour rappeler au malade qu'il se trompe et qu'il ne doit pas le faire, sont très-utiles dans les différentes espèces de monomanies.

L'hydrothérapie sous toutes les formes et les boissons d'eau froide, quinze à vingt verres par jour, sont très-utiles contre la monomanie.

L'aliénation compliquée de phénomènes de congestion cérébrale doit être traitée par la saignée du bras ou du pied et par des ventouses scarifiées à la nuque et derrière les oreilles.

Chez les aliénés la constipation doit être combattue par les aliments rafraichissants, tels que laitage, fruits, légumes herbacés, par des boissons laxatives et par des pilules d'aloès, de scammonée, de coloquinte ou de jalap.

L'opium, la belladone et les solanées à petites doses peuvent être employés chaque jour comme sédatifs de l'excitation nerveuse, mais les solanées sont préférables.

Le musc, le camphre, l'éther, le castoréum, la valériane et les composés de valériane d'ammoniaque, d'atropine, de zinc, etc., peuvent être employés contre la folie chronique.

Dans toutes les folies sympathiques, il faut combattre la cause présumée de l'aliénation, sans trop se préoccuper des troubles intellectuels, et si l'on guérit les pertes séminales, la dyspepsie, une névralgie de la tête, les maladies chroniques de l'intestin, de la peau, etc., on aura plus fait pour le bien des malades qu'en s'acharnant sur le délire avec des douches d'intimidation.

Le nitrate d'argent, de 25 milligrammes à 5 centigrammes par jour, est le meilleur remède à employer contre la folie paralytique. (Bouchut.)

Les sétons et les cautères à la nuque, — les pointes de feu épidermiques le long du rachis, — les applications de teinture d'iode sur le crâne, sont d'excellents réulfifs à employer contre la monomanie et les hallucinations. V. ce mot.

FOLLICULES PILEUX (MALADIES DES). Ces maladies sont la *teigne*, la *plique* et l'*hy-pertrophie*.

** La *teigne* est une maladie du follicule, accompagnée de la production d'un végétal parasite. V. TEIGNE.

** La *plique* est une lésion du follicule pileux et une altération consécutive du poil. V. PLIQUE et CALVITIE.

** L'*hypertrophie du follicule pileux* existe seule ou avec un cancroïde. Il est rare que l'hypertrophie du follicule ne s'accompagne pas d'une hypertrophie des glandes sébacées ou n'en soit pas la suite. V. GLANDES SÉBACÉES.

Thérapeutique. — Comme il y a le plus souvent un kyste sébacé autour du follicule hypertrophié, on enlèvera le kyste sébacé et le follicule sera extrait en même temps.

FOLLICULITE VULVAIRE. V. ACNÉ VULVAIRE.

FOMENTATION. Les fomentations sont des applications de liquides médicamenteux chauds ou froids sur le tégument externe au moyen de compresses de linge, de flanelle ou d'éponge. On emploie ainsi les *fomentations émollientes* avec les décoctions de guimauve, de sureau, de graine de lin ; les *fomentations narcotiques* avec la morelle, le pavot ; les *fomentations astringentes* vineuses ou vinaigrées, etc.

Fomentation ou injection narcotique.

Espèces narcotiques.	30 grammes.
Eau.	4000 id.

Faites infuser pendant deux heures, passez.

On préparera de même les fomentations et injections avec les feuilles de belladone, de jusquiame, de morelle, de stramonium, ou avec les espèces aromatiques.

Les espèces narcotiques sont composées de parties égales de feuilles de morelle et de pavot brisées.

(F. H. P.)

Injection ou fomentation de morelle et de pavot.

Feuilles de morelle.	45 grammes.
Têtes de pavot	15 id.
Eau bouillante	4000 id.

Ouvrez la capsule du pavot, séparez-en les semences, coupez-la par morceaux et faites-la infuser dans l'eau pendant une heure, en même temps que les feuilles ; passez avec expression.

FONCAUDE (Hérault). Eau minérale bicarbonatée calcique à 25°, employée en boisson, en bains de baignoire et de piscine contre les affections nerveuses ☐, dans les névralgies ☐, dans les maladies chroniques de l'intestin ☐ et dans les affections chroniques de l'utérus ☐.

FONCIGUE (Ariège). Eau saline bicarbonatée calcique froide, employée dans les maladies chroniques de l'estomac et des intestins ☐.

FONDANTS. Les fondants sont des remèdes qu'on emploie pour dissiper les engorgements aigus ou chroniques des organes, selon la cause présumée du mal. Il y a des fondants externes,

ce sont les emplâtres, et des fondants internes, qui sont l'iode ou le mercure. Ce n'est pas la une classe de remèdes, c'est une collection disparate d'agents de nature contraire employés pour résoudre les différentes tumeurs.

** Rien n'est difficile à déterminer comme le sens du mot *fondant*, qui a varié selon les différentes époques de la thérapeutique. — Ainsi, les saignées qui guérissent une phlegmasie aiguë pourraient être considérées comme des moyens *fondants*. Aujourd'hui, on donne ce nom à des substances qui, étant employées à l'extérieur ou à l'intérieur, raniment la vitalité des tissus malades et agissent directement sur eux pour favoriser l'absorption des exsudations morbides qui s'y trouvent enfermées.

** L'*iode* et les *préparations iodées*, à l'extérieur en frictions et à l'intérieur en potion ou en pilules, sont les fondants de certaines adénites chroniques et de certains engorgements fibroplastiques des tissus par la scrofule ou par la syphilis.

** Le *mercure* est le fondant des produits engendrés par la syphilis secondaire.

** Le *calomel* est le fondant de certaines obstructions du foie.

** Les *huiles essentielles, l'éther* et le *chloroforme* sont les fondants des concrétions biliaires hépatiques et des calculs biliaires.

** Les *alcalins*, et surtout le *bicarbonate* et le *benzoate de soude* à petite dose, sont les fondants des obstructions goutteuses et des tophus du rein ou des articulations.

Thérapeutique. — Les cataplasmes, les fomentations émollientes et huileuses, la ouate, le collodion, sont les fondants des engorgements aigus inflammatoires, tandis que les emplâtres, les pommades d'iode, de baryte, de mercure, etc., sont des fondants pour les engorgements chroniques.

Dans les engorgements chroniques on emploie les alcalins et les préparations savonneuses ; — les amers et l'iode, dans la scrofule ; — le soufre, dans l'herpétisme ; — le mercure et ses préparations, dans la syphilis ; — l'or contre le cancer ; — l'arsenic, dans les congestions chroniques, etc.

L'application des prétendus remèdes fondants et les préparations savonneuses varient selon les époques et d'après les théories médicales en vogue. Il n'y en a qu'un très-petit nombre qui méritent vraiment cette qualification, ce sont l'arsenic, le mercure et l'iode.

FONGOSITÉS DU PÉRITOINE. On a rencontré plusieurs fois des masses végétantes sur le péritoine des fosses iliaques, et qui ressemblent aux fongosités des articulations.

** Les fongosités du péritoine ont été jusqu'ici méconnues sur le vivant.

** Lorsque les fongosités du péritoine déterminent une ascite, on les prend pour un kyste ovarique. Cependant un kyste de l'ovaire est toujours plus facile à sentir que des fongosités du péritoine, qui sont en général peu dé-

veloppées et n'ont ni la régularité du kyste uniloculaire, ni la dureté d'un kyste multiloculaire, donc, même lorsqu'il y a une ascite, le diagnostic n'est pas impossible.

Thérapeutique. — Il n'y a pas de traitement chirurgical à faire contre les fongosités du péritoine. On traitera l'ascite symptomatique par les ponctions successives.

Fongosités utérines (Récamier). Les fongosités utérines sont constituées par le développement de villosités renfermant des vésicules du volume d'une tête d'épingle, remplies de sérosité transparente, développées aux dépens de la muqueuse, et au-dessous de ces productions la muqueuse est injectée et saigne facilement. Ces fongosités se développent dans le corps de l'utérus; elles font quelquefois saillie dans le col, c'est ce que Marjolin avait décrit sous le nom de polype vasculaire vésiculaire.

* * Les fongosités utérines causent des pertes qui ne sont d'abord qu'une exagération de l'écoulement menstruel, puis les pertes deviennent abondantes et causent l'anémie, les malades ont ensuite des douleurs utérines exagérées par le coït (V. MÉTRITE DU COL), il y a des douleurs épigastriques retentissant jusque dans l'estomac, parfois un engorgement du col avec dilatation de son orifice, ce que révèlent le toucher et l'examen au spéculum.

* * L'écoulement sanguin, en l'absence de douleurs utérines, dites expultrices, comme au moment de l'accouchement, feront diagnostiquer des fongosités utérines, des polypes ou des corps fibreux de l'utérus.

Thérapeutique. — Les fongosités utérines ne peuvent être guéries que par des cautérisations intra-utérines ou par l'abrasion.

Pour cautériser l'intérieur de l'utérus on se sert du porte-caustique de Lallemand et de Nonat. V. MÉTRITE INTERNE.

On peut faire des injections caustiques avec une canule fine, à la condition qu'elle ne ferme pas le col et n'empêche pas de sortir le liquide autour de l'instrument pendant l'injection.

Ces deux opérations sont d'un effet douteux, et l'abrasion, malgré ses dangers, est un peu plus utile. Pour y recourir on se sert de la curette de Récamier.



Fig. 202. — Curette de Récamier.

On l'introduit lentement dans l'utérus et on lui imprime des mouvements de rotation sur son axe. Mais il faut avoir soin d'avoir mesuré auparavant la profondeur de l'utérus avec la sonde utérine. V. UTÉRUS (EXPLORATION DE L'), afin de calculer approximativement la profondeur à laquelle on peut faire pénétrer la curette. Si l'utérus est dévié on modifiera la courbe de la curette.

En aucun cas il ne faut mettre de force pour ma-

nœuvrer la curette. Si au bout de trois quarts d'heure les douleurs causées par l'opération ont cessé on donne un bain. Les hémorrhagies s'arrêtent d'ordinaire après une première opération. On renouvellera l'abrasion si des récidives se montrent.

Si des accidents de phlegmon utérin, de péritonite succédaient à l'opération, on aurait recours aux traitements appropriés.

FONGUS ARTICULORUM. V. ARTHRITES, SYNOVITE FONGUEUSE.

Fongus et fongus hématoïde (TUMEUR CANCÉREUSE, ULCÉRÉE ET VASCULAIRE). V. CANCER.

Fongus de la dure-mère (Louis). Une tumeur fibro-plastique de la dure-mère (Lebert), un squirre (Velpéau), un épithélioma de l'arachnoïde (Robin), des productions encéphaloïdes des os (Cruveilhier), constituent un groupe de tumeurs qui se développent lentement dans l'intérieur du crâne, usent les os, sortent au dehors, à la voûte du crâne, ou dans l'orbite ou dans les fosses nasales, et s'ulcèrent et se comportent comme une véritable affection cancéreuse (Louis).

* * Dans la grande majorité des cas, aucun signe n'existe tant que la tumeur est enfermée dans le crâne, mais lorsqu'elle cherche à sortir par la voûte, les os amincis plient et produisent sous la pression du doigt un bruit de parchemin.

* * Lorsque le fongus sort par l'orbite il y a une exophthalmie progressive, et plus tard un fongus sortant par les fosses nasales, et offrant les allures d'un polype fibreux ou caucéreux des fosses nasales.

* * Un fongus de la dure-mère sorti par la voûte du crâne donne lieu à une tumeur réductible au début, circonscrite par un bord osseux, plus tard, par le fait de son grand développement, la tumeur devient irréductible. Tant que la tumeur est réductible, on y constate des battements et sa compression détermine de la somnolence et une perte de sensibilité dues à la compression cérébrale. Lorsque la tumeur est irréductible, elle s'accroît avec une assez grande rapidité et ne tarde pas à se présenter avec les

caractères d'un cancer; alors l'origine du mal ne peut être distingué que par le trouble des sens et quelquefois par des paralysies incomplètes.

* * Le fongus de la dure-mère qui sort par l'orbite amène promptement une amaurose; celui qui s'échappe par le nez occasionne des hémorrhagies ou des paralysies des branches de

la cinquième paire, et la perte de la vue, de l'odorat et quelquefois de l'ouïe.

* * On ne confondra pas les fongus de la dure-mère avec une loupe qui est toujours mobile et irréductible, ni avec une encéphalocèle qui est le propre des jeunes sujets ou qui siège seulement là où une perte de substance traumatique existe sur les os, ou au niveau des fontanelles.

* * Les céphalématomes se distinguent du fongus parce qu'on sent les os intacts au-dessous de la tumeur. — Les tumeurs érectiles, animées de battements comme les fongus qui viennent de sortir du crâne, cessent de battre quand on comprime les carotides. On se rappellera que les fongus de la dure-mère s'observent surtout entre l'âge de trente et quarante ans (Boyer) [(V. pour les fongus sortis par la base du crâne, POLYPES DES FOSSES NASALES; ORBITE (TUMEURS DE L')]. Certains fongus de la dure-mère peuvent peut-être se flétrir et disparaître (Nélaton, Rayer).

Thérapeutique. — Rien à faire. Tenter l'extirpation par l'opération du trépan (A. Bérard) est une opération qui ne doit pas être pratiquée, extraire les fongus saillant dans l'orbite (Blandin) serait un moyen palliatif. Lorsque les phénomènes généraux de la diathèse cancéreuse sont établis, il n'y a rien à faire.

FONSANCHE (Gard). Eau sulfureuse à 25° employée en boisson et en bains contre les affections catarrhales et dans les névralgies.

FORCE. La physique et la médecine ne s'entendent jamais sur la signification du mot *force*, car tandis que l'une en fait avec raison une propriété de la matière, un rapport exact avec un état déterminé de la substance des corps, la médecine n'y peut voir qu'un terme variable et indéterminé de la vie.

* * L'homme le plus fort et le mieux constitué peut, en un instant et sans rien perdre de sa substance, passer, sous l'influence d'un accès de fièvre, de la force la plus grande à une faiblesse telle qu'il ne peut plus se tenir sur ses pieds.

* * Le moral a une telle influence sur le physique que l'homme le plus fort, abattu par la douleur et le désespoir, peut tomber presque subitement dans une inertie musculaire et nutritive compromettantes pour sa vie.

* * Une grande perte de sang détruit aussitôt toute force physique et morale.

* * Les altérations du sang par certains poisons et par les miasmes ne tardent pas à se révéler par une diminution considérable des forces physiques.

* * Il y a un tel rapport entre l'état du sang et la force de développement des êtres, que les diathèses sont, par influence héréditaire, la cause de la procréation d'enfants débiles et peu vivaces qui ne feront jamais d'hommes aussi vigoureux que leurs parents.

* * Si la force est transmissible par hérédité, il est évident qu'elle est la cause de l'organisation dans laquelle elle réside, au moyen de laquelle elle se manifeste au dehors.

* * Dans l'agent vital se trouve le principe de la force des races et des individus, car c'est par cet agent que se font les organes appropriés à la constitution des êtres.

* * Du sang pour former des muscles, un cerveau et des nerfs pour les exciter, enfin des muscles assez puissants pour vaincre de grandes résistances, tels sont les instruments des forces de l'organisation en dehors du principe qui les crée et dont les altérations les détruisent à l'instant.

* * C'est dans le moral troublé, dans le cerveau ou dans les nerfs malades, dans le sang appauvri ou altéré par n'importe quel agent morbifique (miasme, poison ou diathèse) plutôt que dans les muscles qu'on doit rechercher la cause de l'augmentation et de l'amoindrissement subit, temporaire ou permanent des forces.

* * Jamais les forces ne peuvent s'accroître dans la proportion qu'elles suivent quelquefois pour descendre, et l'on a beaucoup plus souvent à ramener les forces affaiblies qu'à modérer leur accroissement.

* * L'augmentation des forces s'observe dans la manie aiguë, au début de la paralysie générale, dans la colère et dans certaines passions vives, dans la pléthore, au début des phlegmasies, et c'est l'effet d'un trouble de l'innervation ou de la composition normale du sang.

* * Pour juger l'état des forces il faut tenir compte de la stature, du volume des muscles, de la coloration du teint, des diathèses et des maladies antérieures, de la sensation intérieure et enfin de l'état du pouls habituellement large, fort et résistant.

* * Dans les maladies aiguës c'est surtout d'après la constitution, le volume, la résistance et la dureté du pouls qu'il faut apprécier l'état des forces.

* * Un pouls plein, large et dur dans l'état fébrile, indique l'exaltation des forces, tandis qu'un pouls faible, petit et dépressible, annonce leur amoindrissement.

* * Quand chez un sujet vigoureux atteint de maladie aiguë, le pouls est petit, dur, il ne faut pas toujours croire que les forces soient déprimées, car elles peuvent n'avoir subi qu'une oppression passagère et elles se relèvent sous l'influence d'une émission sanguine qu'on doit faire avec précaution et à titre d'essai, si d'ailleurs la maladie exige une soustraction de sang.

Thérapeutique. — La médecine est la gardienne vigilante des forces physiques d'un peuple ou des individus, lorsqu'elle élève sa voix pour défendre l'encombrement des cités et des habitations particulières,

pour interdire l'excès de travail aux enfants dans les manufactures, pour donner de l'air aux villes, pour surveiller la qualité des substances alimentaires, enfin pour diriger l'hygiène publique dans ses rapports avec la santé de chacun et la prolongation de la vie moyenne.

Si l'hygiène est le moyen très-indirect de soutenir ou de refaire les forces de l'individu, c'est la thérapeutique qui, dans un grand nombre de cas, est chargée de cette tâche difficile, et alors elle doit déterminer la cause de l'affaiblissement qu'elle prétend combattre, soit l'anémie, soit les intoxications, soit les diathèses, soit les maladies fébriles dues à des miasmes, soit la fièvre symptomatique, soit enfin les maladies primitives ou secondaires du système nerveux.

Dans le traitement des maladies le médecin doit toujours prendre en sérieuse considération l'état des forces, afin de proportionner l'énergie des remèdes à la résistance des malades.

Quand Bordeu a dit : « Il n'y a pas de pneumonie, il n'y a que des pneumoniques, il est évident qu'il a voulu dire que le malade, c'est-à-dire l'être fort ou faible, anémique ou sanguin, herpétique ou scrofuleux, etc., était la première chose à considérer dans le traitement des maladies en général et sous ce rapport il a eu raison.

C'est une folie thérapeutique que celle qui consiste à soumettre à une médication invariable toutes les maladies du même nom, sans respecter les forces du sujet et qui sont en rapport avec l'âge, le sexe, la constitution, les diathèses et l'intensité de la cause morbifique.

Dans les cas où l'augmentation des forces dépend d'une maladie aiguë, et si le pouls est large et fort en même temps que la face est vultueuse et le sujet vigoureux, il faut pratiquer une ou plusieurs saignées du bras à vingt-quatre heures de distance.

La diminution des forces, qui dépend d'une perte de sang ou de la chlorose, doit être traitée par les toniques, les ferrugineux et l'arsenic.

Quand l'affaiblissement dépend d'un état fébrile lié à une phlegmasie viscérale, et que le sujet est robuste, il faut encore pratiquer la saignée, mais s'il résulte d'une fièvre continue, miasmatique, il faut attendre, ne pas saigner, et si l'adynamie se prononce, donner de l'eau vineuse, du quinquina et un peu de nourriture.

FORCEPS. Le forceps est une pince articulée destinée à saisir et à extraire le fœtus.

On se sert du forceps de Chamberlen, modifié et rendu courbe par Levret.

Divers forceps ont été imaginés depuis cette époque; Thénance et Coutouly, C. Bernard d'Apt, Chassigny, Trélat, ont fait un forceps articulé à une extrémité. Mattei a fait un forceps à manche de clef, se manœuvrant d'une seule main. On a aussi imaginé des appareils à traction continue, des arrêts pour limiter la pression sur la tête du fœtus, mais ces instruments, d'une utilité variable, ont encore besoin d'être expérimentés.

Le forceps est indiqué dans les cas de dystocie, ou de ralentissement du travail. Souvent le forceps bien appliqué, même dans le travail sans complication, favorise l'accouchement sans

faire courir de dangers à la mère (Chailly, Depaul). V. DYSTOCIE.

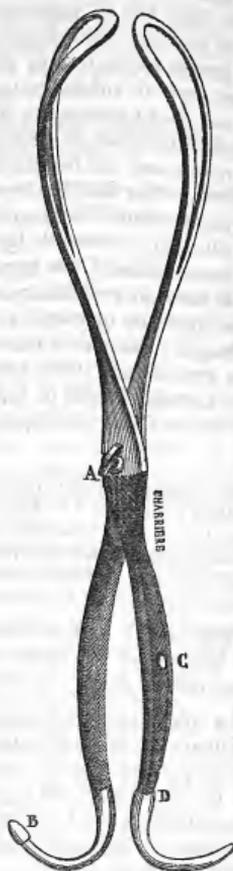


Fig. 203. — Forceps articulé. — A. Articulation. — C. Manche. — D. Crochets pour faciliter l'extraction. — B. Boule qu'on visse à l'extrémité des crochets pour en faire un crochet mousse quand on se sert de la branche mâle de forceps pour crochet.

Thérapeutique. — A. Le forceps doit être employé quand les eaux sont rompues et le col dilaté, quand le bassin permet l'introduction de l'instrument.

On applique le forceps quand la tête est : 1° au détroit supérieur; 2° dans l'excavation; 3° au détroit inférieur.

En cas de présentation vicieuse, et en cas de nécessité de terminer promptement l'accouchement, on fait ce qu'on peut pour appliquer le forceps, mais dans les cas ordinaires on obéit aux règles suivantes :

La femme est placée sur le bord du lit, quatre ou deux aides tiennent les cuisses fléchies. La vessie et le rectum sont vidés. L'instrument est chauffé dans l'eau tiède.

1° Si la tête est au détroit supérieur et s'il y a présentation du sommet et position directe, pour utiliser le forceps, il faut appliquer la branche gauche ou mâle, tenue à pleine main, de la main gauche à gauche de la femme, en guidant la cuiller avec la main graissée, introduite préalablement dans le vagin, le médus indicateur étant dans l'orifice du col.

glisser la cuiller entre les doigts et la tête du fœtus, abaisser le crochet, placer la branche parallèle-

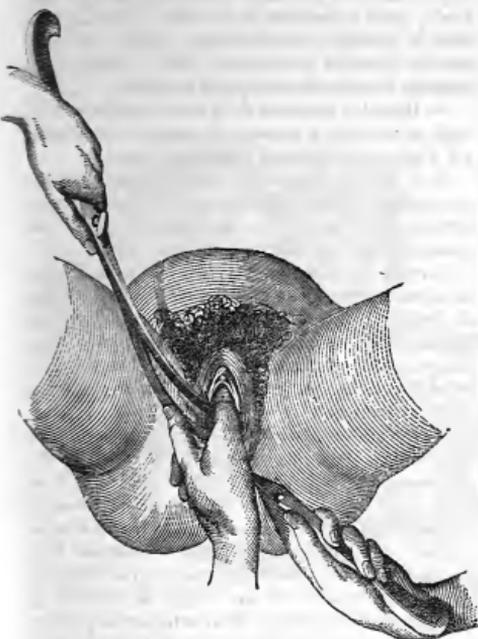


Fig. 204. — Application du forceps. — Ici la branche femelle a été introduite la première, et alors, pour articuler, il faut décroiser les branches. On y arrive avec précaution en ayant soin de tenir toujours les branches dans l'axe du bassin.

ment à la cuisse et la confier à un aide; appliquer la branche droite ou femelle de la main droite

troduction de la branche gauche (Pajot). *Articuler* lorsque la tête est bien saisie, ce que l'on reconnaîtra par le toucher. On *tire*, avec les bras et non avec le corps, en ne serrant pas sur les manches du forceps, mais bien sur l'articulation seulement, et l'on exerce des mouvements de latéralité.

Dans la position occipito-pubienne tirer en bas et relever le forceps dès que l'occiput est dégagé. — Dans la position occipito-sacrée tirer en haut, puis abaisser le forceps après dégagement de l'occiput. — Chez les primipares on débridera sur les grandes lèvres si l'on craint une déchirure du périnée.

Lorsque la tête est à la vulve, il faut enlever le forceps, et la tête étant sortie, si le tronc reste immobile par défaut de contractions utérines, on tirera avec précaution sur le tronc et l'on fera la rotation des épaules sans se presser.

2° Si la tête est au détroit supérieur et non engagée, mêmes règles.

3° Si la tête est au détroit inférieur, mêmes règles; la main guide les cuillers du forceps dans le vagin, on ne peut pas pénétrer plus loin que les épaules, il faut seulement ne pas écarter les branches du parallélisme avec l'axe de l'excavation. L'écueil de l'application du forceps au détroit inférieur est la déchirure du vagin au niveau du col de l'utérus. On évite cet accident en procédant avec lenteur.

Le forceps à *main* de Mattei est bon pour les présentations régulières, dans lesquelles le travail n'a besoin que d'être un peu aidé.

Le forceps articulé à son extrémité est bon pour le dégagement de la tête au détroit inférieur.

B. Lorsque la tête est dans une position oblique, c'est dans l'excavation ou au détroit inférieur que le forceps est appliqué.

En règle générale on tournera la concavité des bords des cuillers du forceps du côté de la tête qu'on



Fig. 205. — Forceps au détroit supérieur.

et la guider par la main gauche introduite dans le vagin, en suivant les mêmes règles que pour l'in- | veut ramener derrière le pubis, c'est-à-dire du côté du front, dans les positions postérieures, par exemple.

— Dans la position occipito-iliaque gauche antérieure, introduire la branche gauche de la main

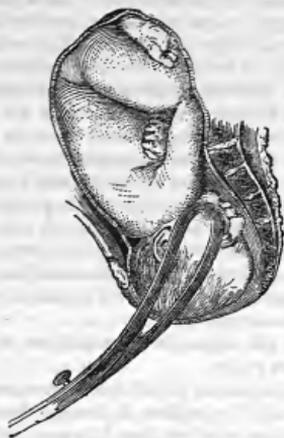


Fig. 206. — Forceps au détroit inférieur, dans la position occipito-pubienne.

gauche à gauche. La branche droite est introduite sur le côté droit et ramenée sur la tête par un mouvement de spirale ; articulation, traction, rotation, pour amener l'occiput derrière le pubis et dégagement.

— Dans la position occipito-iliaque droite postérieure, mêmes règles, mêmes tractions, rotation en arrière et dégagement en position occipito-sacrée.

— Dans la position occipito-iliaque droite antérieure, branche gauche en avant, branche droite en arrière, rotation, dégagement en position occipito-pubienne.

iliaque droite antérieure. On peut tenter de ramener l'occiput en avant (Smellie).

— Dans les positions transversales, on se comporte, pour la position transversale gauche, comme dans la position occipito-iliaque gauche antérieure, pour la position transversale droite, comme dans la position occipito-iliaque droite antérieure.

— Dans les positions de la face on applique le forceps de manière à ramener le menton vers le pubis, s'il s'agit d'une position mento-antérieure.

Si la tête est fortement engagée dans l'excavation en position mento-postérieure, on appliquera le forceps sur l'occiput en basculant en arrière pour ramener l'occiput sous la symphyse.

Lorsque le tronc est au dehors il vaut généralement mieux recourir à l'emploi de la main qu'à celui du forceps. Dans le cas où la chose serait impossible on introduira le forceps comme dans les positions obliques, en se guidant sur les divers temps de l'évolution physiologique, rotation et flexion de la tête. V. ACCOUCHEMENT.

Complications et difficultés du forceps. — Au premier temps, c'est-à-dire pendant l'introduction et le placement des branches au détroit supérieur, la position étant inconnue, on fait ce que l'on peut. La rotation s'effectuera pendant l'application des branches ou après. Lorsqu'on ne peut placer la seconde branche du forceps on retire la première et l'on commence par l'autre, et alors on sera obligé de décroiser les branches de l'instrument. Pour articuler on y arrivera en procédant avec douceur, mais en laissant toujours les cuillers dans le parallélisme avec l'axe de l'excavation du bassin. Lorsqu'une branche heurte contre un obstacle, retirer et tâtonner, ne pas forcer.

Au deuxième temps ou articulation, si le pivot

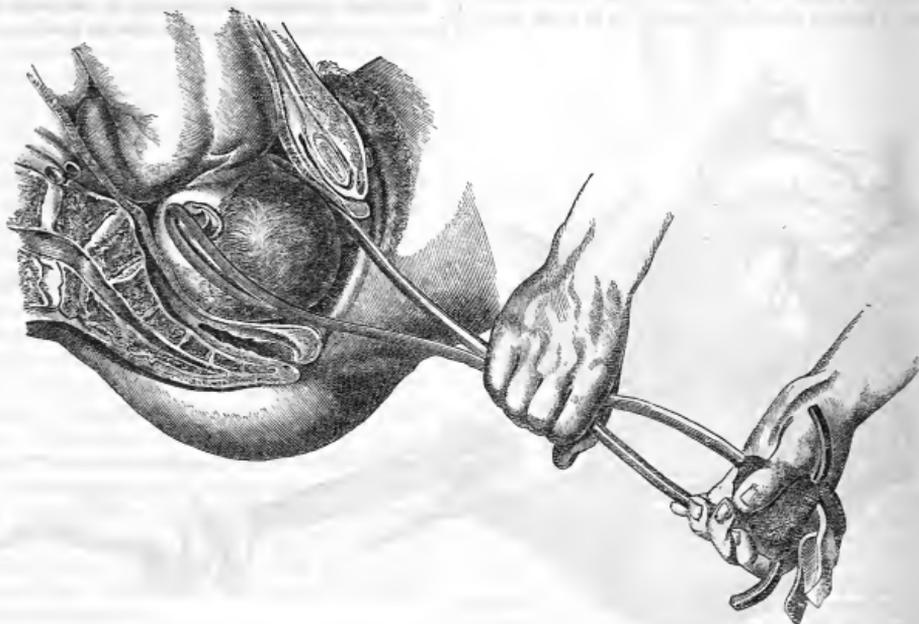


Fig. 207. — Forceps dans la position occipito-iliaque gauche transversale. On ramène l'occiput derrière le pubis.

— Dans la position occipito-iliaque gauche postérieure, mêmes règles que dans la position occipito-

n'est pas au niveau de la mortaise, repousser ou retirer les branches, suivant que celle qui est bien

placée, a le pivot ou la mortaise plus haut ou plus bas. Généralement il vaut mieux retirer la branche qui est la plus enfoncée. Si les branches sont trop écartées, c'est que la tête est saisie par le bout des cuillers, tâtonner pour mieux saisir la tête.

Au troisième temps ou extraction, si la tête est immobile avec rétrécissement du bassin, cesser les tractions, retirer le forceps et recommencer quelques



Fig. 208. — Forceps appliqué, le tronc étant sorti.

heures plus tard; ne pas poursuivre les tentatives si le bassin a moins de 8 centimètres. V. DYSTOCIE PAR RÉTRÉCISSEMENT DU BASSIN.

Si le forceps lâche prise on le réappliquera en cherchant à s'assurer de la position afin de mieux placer les cuillers.

Après une application de forceps on attendra pour délivrer le plus longtemps possible, à moins de complications. Les malades seront tenues chaudement pendant tout le temps nécessaire à l'attente de la délivrance. Les soins après l'accouchement seront très-rigoureusement observés.

FORGES (EAUX DE) (Seine-Inférieure). Eau minérale ferrugineuse froide employée contre la chlorose ☐, l'anémie, la stérilité ☐, les névralgies ☐, les diarrhées séreuses ☐, etc. Il s'y trouve aussi une source sulfureuse froide employée contre les rhumatismes et les maladies de la peau.

FORGES-LES-BAINS (Seine-et-Oise). Eau de source peu minéralisée, agréable à boire et à laquelle la spéculation privée accorde la vertu de guérir la scrofule.

FORNIQUE (ACIDE). V. FOURMIS.

FOSSÉ ILIAQUE (ABCÈS DE LA) (V. PHLEGMON DE LA FOSSE ILIAQUE). On trouve dans la fosse iliaque des abcès phlegmoneux provenant d'un phlegmon simple ou d'un phlegmon engendré par un psoritis (V. PHLEGMONS et PSOI-

TIS); des abcès consécutifs à des phlegmons des ligaments larges (V. LIGAMENTS LARGES); des abcès par congestion provenant d'une carie vertébrale (V. MAL DE POTT), et des abcès consécutifs à une carie de l'os des îles. Les signes d'un abcès par congestion sont la fluctuation se transmettant entre une tumeur de la fosse iliaque et une tumeur au pli de l'aîne et l'existence d'une lésion concomitante ou antérieure des os.

Les abcès phlegmoneux causent une douleur vive lorsqu'il y a flexion de la cuisse sur le bassin. V. PSORITIS, PHLEGMONS DE LA FOSSE ILIAQUE, etc.

Thérapeutique. — On traitera les abcès par congestion consécutifs à une carie de la colonne vertébrale ou de l'os iliaque comme les abcès par congestion, seulement on attendra que l'abcès soit sorti par dessous l'arcade de Fallope.

FOSSÉS NASALES (TUMEURS DES). V. SINUS FRONTAUX et MAXILAIRES (MALADIES DES).

I. *Polypes des fosses nasales*. V. POLYPES DES FOSSES NASALES et NASO-PHARYNGIENS.

II. *Épaississement de la muqueuse des fosses nasales*. — L'enchiffrement et la difficulté de respirer par le nez résultent de l'épaississement de la muqueuse nasale que causent ordinairement un ou plusieurs coryzas chroniques antérieurs, chez les sujets scrofuleux. V. CORYZA.

** Quand la muqueuse des fosses nasales n'est hypertrophiée qu'au niveau des cornets inférieurs, cette disposition simule un polype, mais on reconnaît qu'il s'agit d'une hypertrophie de la muqueuse à la coloration du bourrelet, qui est rouge violacé, tandis que le polype muqueux reste pâle.

** L'absence d'hémorrhagie au moindre contact doit indiquer qu'il y a une simple hypertrophie de la muqueuse et non un polype fongueux, mais lorsque la lésion existe des deux côtés, l'idée d'un polype cancéreux doit être rejetée.

Thérapeutique. — Lotions dans le nez avec l'eau de gruau coupée avec du lait, — avec la décoction de feuilles de noyer, — avec une solution de 2 grammes de tannin pour un litre d'eau. — Eaux minérales sulfureuses à l'intérieur. — Insufflation dans le nez de la poudre d'alun ou injection avec l'alun à dose de 4 grammes pour 250 grammes d'eau. — Cautériser les parties accessibles avec une solution de nitrate d'argent :

Thérapeutique. — Lotions dans le nez avec l'eau de gruau coupée avec du lait, — avec la décoction de feuilles de noyer, — avec une solution de 2 grammes de tannin pour un litre d'eau. — Eaux minérales sulfureuses à l'intérieur. — Insufflation dans le nez de la poudre d'alun ou injection avec l'alun à dose de 4 grammes pour 250 grammes d'eau. — Cautériser les parties accessibles avec une solution de nitrate d'argent :

Eau 100 grammes.
Nitrate d'argent 20 à 30 centigr.

Si les narines sont oblitérées, passer des cordes à boyau d'un volume progressivement plus gros, en

suivant la paroi inférieure des fosses nasales. (Ledran.)

III. *Abcès.* — Il se forme quelquefois des abcès dans les fosses nasales à la suite des coryzas, après des contusions et des fractures, et après des ecchymoses (J. L. Petit).

* * Les abcès des fosses nasales se développent sur la cloison, ou à l'ouverture des narines et dans les méats.

* * On reconnaît les abcès de la cloison, par la tuméfaction qui oblitère les narines, par une tumeur qui s'est développée vite après des accidents inflammatoires.

* * On ne peut reconnaître les abcès situés profondément dans les fosses nasales que par l'obstruction d'une narine coïncidant avec les signes rationnels d'une inflammation.

* * Les abcès profonds des fosses nasales sont un peu plus dangereux que les abcès apparents, à cause des décollements et des caries qui peuvent en être la conséquence.

Thérapeutique. — Ouvrir de bonne heure les abcès qui sont visibles. Quant aux autres, lorsqu'ils sont dans la cloison, pour éviter la nécrose de cette partie, on passera un séton ordinaire (A. Bérard) ou un séton perforé dans leur intérieur. On fera des injections d'eau de guimauve tiède dans l'abcès et dans la fosse nasale.

Les abcès profonds s'ouvriront seuls, mais dans les cas où il y aurait certitude qu'il y a un abcès, on pourrait, avec une sonde de femme, chercher à faire rompre les parois du foyer. Les injections à l'eau de guimauve seront répétées deux fois par jour.

IV. *Tumeurs érectiles.* C'est sur la cloison que se montrent le plus souvent les tumeurs érectiles des fosses nasales. On les reconnaît aux battements ou à l'expulsion pendant les efforts d'expiration et à la réductibilité.

Thérapeutique — La cautérisation au fer rouge, la transfexion avec le fer rouge sont les seuls moyens à employer contre les tumeurs érectiles des fosses nasales. Le séton est dangereux. La compression peut être tentée à l'aide d'une pince à pression agissant d'une manière continue et appropriée.

III. *Cancer.* V. POLYPES CANCÉREUX DES FOSSES NASALES.

FOUDRE (ACCIDENTS PRODUITS PAR LA). La foudre produit des brûlures de formes irrégulières au premier et au deuxième degré, sur les points où la décharge électrique a lieu. Elle tue les individus par suspension de l'action nerveuse.

* * Les individus morts par fulguration restent dans un état de convulsion tétanique.

* * Chez les foudroyés, la roideur cadavérique se montre de très-bonne heure.

* * Des lésions diverses existent chez les foudroyés, et parmi elles on signale des fractures, des ecchymoses, et, chose très-bizarre, on trouve, dit-on, sur la peau des images photo-électriques d'objets placés dans le voisinage de l'individu frappé (Andrès Poey).

* * Les corps foudroyés conservent de l'électricité comme une bouteille de Leyde, et l'on voit quelquefois les individus relevant un homme foudroyé recevoir une décharge électrique très-forte (Boudin).

* * Les individus qui ne meurent pas sur le coup de l'action fulgurante présentent souvent, avec leurs brûlures, les signes d'une commotion cérébrale, et lorsqu'ils se réveillent ils sont paralysés incomplètement des membres inférieurs. Ils éprouvent des sensations de froid, un tiraillement très-douloureux dans les pieds et les mains, et une angoisse que l'on peut rapporter à la frayeur aussi bien qu'à l'effet de la foudre.

* * Des complications variables surviennent après la fulguration, ainsi l'on observe l'épilation qui peut être le résultat d'une brûlure ou d'une sorte de nécrose des poils, et des exanthèmes ou des inflammations autour des lésions traumatiques.

* * Les femmes enceintes atteintes par la foudre avortent généralement comme à la suite de violentes secousses.

Thérapeutique. — Ranimer les blessés par des frictions et des affusions froides et des lavements excitants.

On emploie aussi les potions stimulantes; soit pour 100 grammes d'eau, 2 grammes de liqueur d'Hoffmann ou huile essentielle de cannelle, deux gouttes, et sirop, 30 grammes. On a aussi conseillé la potion suivante :

Eau	125 grammes.
Sucre	8 id.
Brucine	30 décigrammes.

(Magendie.)

Une cuillerée par jour ☐.

Le lavement de térébenthine est d'un bon usage.

Eau	250 grammes.
Jaune d'œuf	n° 4.
Essence de térébenthine	30 grammes.

(Codex.)

Si les malades présentent les signes de l'asphyxie, faire la respiration artificielle.

On traitera les brûlures après que les malades auront repris leurs sens.

FOUGÈRES. Plantes formant la famille de ce nom et dont plusieurs espèces sont employées en médecine :

1° La *fougère mâle* a une racine très-employée comme vermifuge, surtout contre le ténia ☒☒. On l'emploie sous forme de teinture éthérée, 5 à 10 grammes, — ou de poudre incorporée à du sirop, 15 à 20 grammes, — et quelques heures après on administre 30 grammes d'huile de ricin.

2° La *fougère femelle*, moins employée que la précédente, jouit de mêmes propriétés.

3° La *fougère royale* s'administre quelquefois en fenilles, à l'intérieur, contre la scrofule ☐. Elle n'est bonne que pour faire des paillasses à mettre dans le lit des enfants.

FOULURE. V. ENTORSE.

FOURMIS. Les fourmis sont des insectes hyménoptères, contenant de l'acide formique et employés en médecine. Il y en a une espèce, la *fourmi fauve*, dont la teinture sert à préparer l'eau de magnanimité de Hoffmann, vantée comme aphrodisiaque □, et à faire le baume acoustique de Minderer. Ce sont des moyens peu employés.

FRACTURES. Toute solution de continuité d'un os forme ce qu'on appelle une fracture.

** Les fractures résultent toujours d'une violence extérieure ou d'un effort et par cela même sont *traumatiques*; mais il y a des fractures dites *spontanées* sur les os qu'une nécrose, une tumeur ou un ramollissement ont rendus moins solides, et alors les os se rompent sous l'influence d'un mouvement ou cèdent sous le poids du corps.

** Dans la solution de continuité d'un os causé par un traumatisme la lésion peut se réduire à une simple fissure, à une petite perte de substance ou constituer une séparation complète de l'os, en deux ou plusieurs parties.

** Toutes les fractures s'accompagnent de contusion à des degrés divers.

** Quand un os est atteint de fracture, le périoste est presque toujours déchiré.

** Dans une fracture, les parties séparées des os longs se déplacent dans le sens de leur longueur en chevauchant ou en formant un angle, ou se déplacent par rotation. Les parties séparées des os courts ou des extrémités des os se déplacent dans des sens divers ou se pénètrent partiellement; les parties les plus dures entrent dans le tissu le plus spongieux.

** Les os spongieux sont souvent écrasés, les os longs sont fracturés obliquement, transversalement avec des dentelures plus ou moins prononcées. Les fractures transversales des os longs n'existent que chez les jeunes sujets. C'est encore chez eux que l'on rencontre des fractures incomplètes transversales et une courbure de la portion d'os demeurée intacte. Les fractures des os plats sont toujours irrégulières.

** Toutes les fractures tendent à se guérir ou à se consolider aux dépens du suc osseux (Galien) ou exsudat fourni par les extrémités des os fracturés (Dethleef), et par l'exsudation de la face interne du périoste (Duhamel), par une sorte d'ostéite adhésive (Lambron).

** Les causes les plus variées déterminent les fractures; — ou bien, elles résultent de violences portées directement sur l'os au point où il se brise, ou bien elles dépendent de causes indirectes, c'est-à-dire des chocs portés sur un point de l'os très-éloigné de la fracture ou de contractures musculaires énergiques. Cette dernière cause est rare.

** Un épanchement de sang, avec ou sans ecchymose, la déformation des parties et le raccourcissement ou la tuméfaction limitée d'un os, la douleur à la pression, la crépitation, la mobilité anormale et la saillie des fragments sont les signes anatomiques des fractures.

** La douleur, l'impossibilité de mouvoir la partie où siège l'os fracturé, des mouvements anormaux du membre, la relation entre le traumatisme et la lésion produite, sont les signes physiologiques des fractures.

** La compression et la blessure des parties molles par les os brisés, des contusions superficielles sur le membre blessé, des complications inflammatoires, sont les signes pathologiques des fractures.

** Toutes les fractures, excepté celles du crâne, se manifestent par ces groupes de symptômes.

** Comme toutes les contusions, les fractures se compliquent de phlegmasies suppuratives et de gangrènes.

** Une fracture ne peut être confondue qu'avec une contusion, une entorse ou une luxation, mais ce ne sont que les fractures des extrémités des os qui donnent lieu à ces erreurs. L'intégrité de l'os, appréciable dans les deux premiers cas, ne laisse aucune incertitude. Dans le dernier, on se rappellera que jamais une luxation ne s'accompagne de raccourcissement de l'os déplacé; que le propre des luxations est de faire perdre la mobilité à une articulation dans le sens des mouvements habituels, et qu'un mouvement insolite coïncidant avec une perte de mouvements normaux est une disposition propre à la luxation. — En cas de doute on pourrait endormir les malades à l'aide du chloroforme, et en prenant les plus grandes précautions à cause de la stupeur dans laquelle se trouvent quelquefois les blessés. L'existence de mouvements étendus appartient en propre à la fracture, et la crépitation se fait alors sentir avec la plus grande facilité.

** Une fracture qui se produit en dehors d'une violence extérieure est l'indice presque certain d'une altération des os. V. OS, CANCER ET FRACTURES SPONTANÉES.

Thérapeutique. — Une fracture, accompagnée de déplacement, doit être réduite: par des pressions sur les os courts, et par des tractions sur les os longs; l'extension est faite toujours sur le segment de l'os brisé, ou à défaut de pouvoir agir ainsi sur une partie du membre, voisin du segment blessé. Il faut toujours que les tractions soient faites suivant l'axe du membre. La contre-extension est passive; ou on la fait exécuter par des aides ou on l'obtient en attachant le malade, à un point d'appui fixe; la coaptation se fait par des pressions avec la main. Un appareil doit être immédiatement appliqué pour maintenir les extrémités osseuses en contact.

Quand, par une position demi-fléchie, on peut dimi-

nuer la longueur des muscles rétractés autour d'une fracture, cela est une bonne pratique, le chloroforme est un aide puissant pour favoriser la réduction des fractures.

Il n'est pas toujours nécessaire d'appliquer immédiatement un appareil sur les fractures. Là où les déplacements sont peu étendus, là où la réduction peut être obtenue par la cessation de la contracture musculaire, on peut s'en passer. Des cataplasmes très-étendus, arrosés d'eau blanche, sur la fracture pendant vingt-quatre heures, sont d'un bon usage.

Les appareils à fractures réellement utiles dans la majorité des cas pour les fractures des membres sont les gouttières, l'appareil de Scultet et l'appareil inamovible (V. BANDAGES DE SCULTET et BANDAGES INAMOVIBLES). Les grandes fractures de cuisse sont les seules qui nécessitent une extension continue.

Les appareils compliqués, tels que les appareils hyponarthéciques, dont la boîte de Baudens est un type, l'appareil polydactyle de J. Roux, les cuirasses métalliques, sauf quelques cas particuliers, ne sont pas meilleures que les gouttières de fil de fer étamé et rembourrées, et les plans inclinés. — Certaines fractures, comme celle de la rotule et de l'os calcaneum exigent un appareil spécial ; — un simple bandage contentif, la simple position, sont quelquefois suffisants.

Une fracture ne commençant à se consolider que du douze au dix-huitième jour, on doit placer un appareil qui maintienne les fragments en contact pendant ce premier laps de temps, et l'on doit en faire le renouvellement tous les deux ou trois jours, afin de s'assurer de l'état des parties. — A partir du quinzième au vingtième jour on remplace le premier appareil par un bandage inamovible. Les fractures qui ne s'accompagnent pas de déplacements étendus peuvent être placées immédiatement dans un appareil inamovible qui sera changé au moment où le gonflement du membre aura disparu. Les fractures des os de la face et les fractures de la clavicle réclament des traitements particuliers auxquels ne s'appliquent pas ces considérations.

Le traitement des fractures se résume sous la forme des propositions suivantes :

Calmer la réaction inflammatoire, tenir le malade au repos.

Réduire le déplacement, placer les fragments au contact, surtout du neuvième au vingtième jour, et les maintenir dans cette position jusqu'à consolidation parfaite.

Une compression exercée sur une fracture est toujours une condition favorable à la formation d'un cal régulier (Velpeau).

Le lit où repose un individu atteint de fracture des membres doit être dur, et une planche, interposée entre les matelas, remplit bien le but.

Un malade atteint de fracture simple doit suivre le régime des blessés (V. PLAIES) pendant trois jours, après ce temps il doit être nourri, — on ne le tiendra au lit qu'en cas de nécessité absolue, et en principe l'opium ne doit pas être prescrit à titre de calmant, ce serait enlever au malade l'appétit pour lui épar-

agner des douleurs de la fracture que le repos fait ordinairement disparaître.

Il faut veiller à ce que les malades ne s'écorchent pas. On placera de l'ouate autour des points où frottent les appareils. Une plaque de diachylon, sur les points où il y a une pression, diminue la douleur qu'éprouvent les malades.

Il est bon de placer de la poudre d'amidon sur les parties où le corps, tenu immobile, repose depuis longtemps. Cette précaution soulage beaucoup les blessés.

On prévient la constipation par des lavements ou un purgatif léger.

FRACTURES (APPAREILS A). Les appareils les plus employés pour les fractures sont :

L'appareil de Scultet.

Cet appareil, de dimension appropriée à la longueur du membre fracturé, se compose essentiellement d'un drap fanon sur lequel on place des bandelettes de toile d'une longueur capable d'entourer une fois et demie les membres. Il y a deux couches de bandelettes imbr-

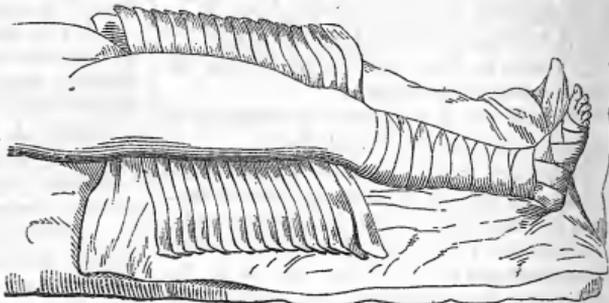


Fig. 209. — Appareil de Scultet.

quées les unes sur les autres, en allant de haut en bas ; et pour les placer on commence toujours par le bas. On applique les premières bandes en les croisant par dessus le membre. Le chirurgien passe la bandelette sur le membre pendant que l'aide maintient sur le drap fanon les chefs des bandes de son côté, puis l'aide relève et passe sur le membre l'autre chef de la bande en le plaçant par dessus le chef placé par le chirurgien, pendant que ce dernier maintient à son tour les chefs de la bande qui sont de son côté. Quand les deux couches de bandelettes sont placées sur le membre, on enroule des attelles dans le drap fanon. On place des coussins entre les attelles et le membre enveloppé. On serre le tout avec des lacs. Le membre doit reposer sur un coussin. Un cerceau ou cage est tenu au-dessus du membre, ainsi pansé pour empêcher les draps et les couvertures de peser sur l'appareil.

Les *gouttières* sont des appareils de fil de fer disposés suivant la forme des membres. On les rembourre avec du coton, de façon que le membre entre jusqu'à frottement dans la cavité

de la gouttière. Des cataplasmes placés sur la

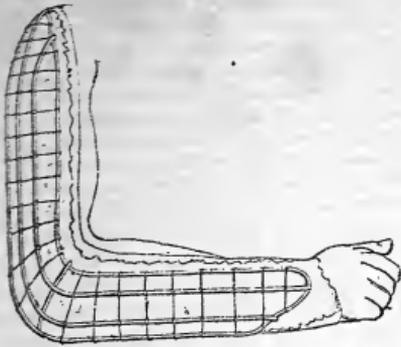


Fig. 210. — Gouttière pour les fractures du bras et de l'avant-bras.

fracture sont maintenus par des compresses et

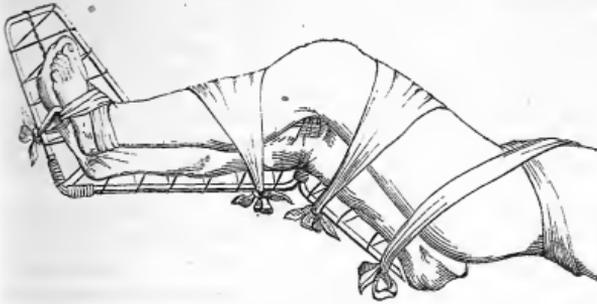


Fig. 214. — Appareil à double plan incliné, modifié de Mayor.

des bandes nouées entourent le membre et la

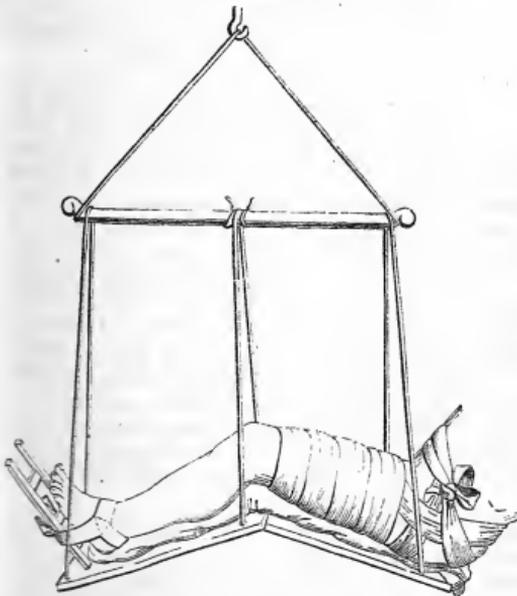


Fig. 212. — Double plan incliné suspendu.

gouttière. Les lacs élastiques (Morel-Lavallée)

sont les meilleurs liens possibles pour maintenir une fracture dans une gouttière; ils valent mieux que les bandes.

On emploie encore l'appareil à double plan incliné (Pott, Mayor, Malgaigne).

Des compresses pliées en triangle fixent le membre au plan incliné et maintiennent la fracture réduite (fig. 211).

On peut suspendre le double plan incliné comme dans la figure 212.

On n'emploie plus aujourd'hui la boîte de Baudens (fig. 213).

Cet appareil a le même avantage que l'appareil de Desault pour les fractures de la cuisse, et que la boîte de Gaillard pour les fractures de jambe, mais il ne vaut pas mieux. Le point le plus important dans cet appareil est la facilité de faire des tractions latérales.

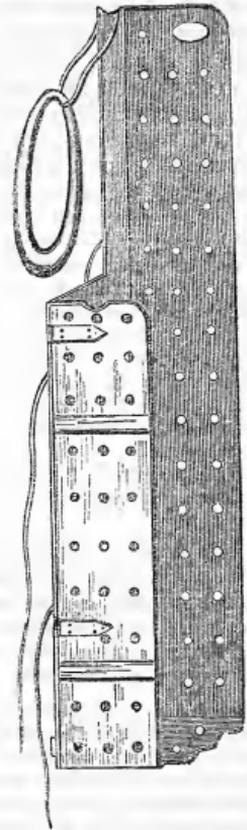


Fig. 213. — Boîte de Baudens pour les fractures de cuisse.

Fractures compliquées. — Les complications des fractures sont : ou des lésions produites au moment où la fracture a eu lieu, ou des accidents survenus dans le cours du traitement, qui aggravent le pronostic de la fracture et fournissent de nouvelles indications thérapeutiques.

I. *Plaies simples.* — La même cause qui produit une fracture peut produire une contusion et une plaie des téguments. Lorsque cette plaie ne communique pas avec la fracture elle ne présente aucun danger, si ce n'est celui d'un érysipèle lorsqu'elle n'est pas pansée avec soin.

Thérapeutique. — On pansera comme une plaie simple avec des bandelettes de diachylon, avec un cataplasme si la plaie est confusée; et l'on appliquera néanmoins l'appareil à fracture.

II. *Plaies par armes à feu.* Les plaies par armes à feu ne doivent être débridées que dans les conditions de fracture comminutive pour extraire des esquilles ou la balle lorsqu'on la sent facilement. V. PLAIES D'ARMES À FEU.

III. *Plaies produites par un fragment d'os.* — Les plaies produites par un fragment qui a blessé la peau de dedans en dehors sont irrégulières et à bords contus; elles communiquent avec le foyer de la fracture et intéressent les muscles. Quelquefois les mouvements donnent lieu à un emphysème (V. EMPHYÈME TRAUMATIQUE). La complication presque naturelle des plaies communiquant avec le foyer de la fracture est un phlegmon profond et diffus.

Thérapeutique. — Panser avec de larges cataplasmes ou des compresses d'eau froide, appliquer par-dessus un appareil de Scultet, ou bien encore placer le membre dans une gouttière ou sur un plan incliné, ou dans une boîte de Baudens. L'emphysème et le phlegmon seront traités par les moyens appropriés (V. EMPHYÈME et PHLEGMON). La compression circulaire est difficile à bien faire, pour éviter un phlegmon; mieux vaut se borner à bien panser la plaie. Lorsque la fracture commence à se consolider on place un appareil inamovible avec une fenêtre au niveau de la plaie.

Une plaie par arme à feu, avec fracture comminutive et ouvrant une articulation, exige l'amputation.

IV. *Contusion.* — Il n'y a pas de fracture sans contusion. Une ecchymose, un épanchement de sang, sont la règle dans les fractures par cause directe, l'épanchement de sang peut tenir à l'ouverture d'une veine ou d'une artère. V. ANÉVRYSME TRAUMATIQUE.

Thérapeutique. — Les compresses d'eau blanche, les cataplasmes arrosés d'eau blanche, l'application immédiat d'un appareil à fracture, en cas de déplacement, sont les seuls moyens à employer.

Si l'inflammation survient on aura recours au traitement approprié. — S'il y a un anévrisme on traitera par la simple compression et l'on attendra, à moins que la tumeur n'augmente sensiblement. Dans ce cas on aura recours à la ligature. V. ANÉVRYSME.

V. *Hémorrhagie.* — Les hémorrhagies sont des complications dues à l'ouverture de veines ou d'artères volumineuses; elles se traduisent par un anévrisme faux primitif ou par une hémorrhagie à travers la plaie communiquant avec le foyer de la fracture.

Thérapeutique. — Contre une hémorrhagie veineuse, tamponner la plaie avec de la charpie sèche. Contre l'hémorrhagie artérielle peu abondante, tamponner avec un bourdonnet de charpie légèrement imbibée de perchlorure de fer, et mieux, comprimer la plaie et l'artère, soit par une compression avec des appareils, soit par la compression digitale (V. PLAIES COMPLICATION DES). Si l'artère principale d'un membre a été ouverte, et s'il y a une plaie extérieure et fracture comminutive, on n'hésitera pas à amputer; s'il y a seulement un anévrisme faux primitif, et si la chaleur est conservée aux parties situées au-dessous de la fracture, on peut attendre.

VI. *Fracture coïncidant avec une luxation.* — Une luxation existant en même temps qu'une fracture est un accident rare au niveau des grandes articulations et peu important au niveau des petites (V. LUXATION). On peut quelquefois confondre les fractures avec des luxations, mais la mobilité est la règle dans les fractures et l'exception dans les luxations.

Thérapeutique. — On tentera de réduire la luxation par des procédés de douceur, en endormant les malades. Les procédés de force, après l'application d'un appareil, seraient dangereux pour la fracture et inefficaces pour la luxation. En cas d'impossibilité de réduction on traitera la fracture en abandonnant la luxation à elle-même.

Aux doigts, aux pieds, la réduction est toujours assez facile par des pressions modérées et répétées.

VII. *Spasme musculaire.* — Les muscles se contractent souvent avec énergie autour d'une fracture, sollicités qu'ils sont par la douleur. Cette contracture augmente encore pendant les efforts de réduction et sous l'influence de la tension inflammatoire. Elle peut être poussée à l'excès, et c'est elle qui apporte les obstacles les plus insurmontables à la réduction.

Thérapeutique. — Lorsque rien ne presse pour réduire une fracture, le repos, un cataplasme, éteignent assez l'irritabilité musculaire pour que l'on puisse réduire la fracture ou pour qu'elle se réduise spontanément; lorsque la contraction est énergique et qu'il faut réduire, on endormira les malades avec précaution, au moyen du chloroforme.

C'est souvent pendant le transport des blessés que la contracture s'exagère. Les précautions pour porter les blessés ne sauraient être trop grandes. V. BLESSÉS.

VIII. *Issue des fragments.* — L'issue d'un fragment d'os à travers une plaie du membre n'est pas toujours une complication redoutable. Deux cas peuvent se présenter; ou bien l'os est dénudé, ou bien le périoste est conservé. — La plaie qui donne issue aux fragments est d'une étendue variable, et ses bords sont plus ou moins contus.

Thérapeutique. — Si un fragment fait issue par une plaie et est recouvert de son périoste, on le réduira immédiatement en débridant au besoin la peau. Il faut prévenir l'interposition des parties molles entre les fragments. Quand la chose est possible, on s'assurera de l'état de l'autre fragment par l'introduction du doigt dans la plaie. Si, malgré le débr-

dement de la plaie on ne peut réduire, on réséquera la pointe osseuse sortie. Si le fragment est dépourvu de périoste, la résection est indiquée, cependant en cas de doute il vaut mieux réduire, surtout si la portion d'os dénudée est peu considérable. — Régulariser les deux fragments sortis ou les réunir par une suture métallique est une opération qui a été suivie de succès, mais dont on ne doit pas faire une règle.

Après ces tentatives on traitera la fracture comme les fractures compliquées de plaie communiquant avec le foyer de la fracture.

IX. Esquilles, fracture comminutive. — Une fracture comminutive a lieu avec ou sans plaie extérieure; elle donne lieu à un bruit caractérisé par la comparaison avec la collision de noix dans un sac, et elle produit des saillies irrégulières dans le lieu de la lésion,

Thérapeutique. — S'il y a une plaie extérieure on extraira les esquilles libres et même celles qui, tenant encore à quelques brides de portions molles, paraissent destinées à être éliminées. Cependant toutes celles qui ne seront pas manifestement libres devront être laissées, quitte à les enlever un peu plus tard.

S'il n'y a pas de plaie, mais si l'on sent les esquilles très-mobiles sous la peau au milieu de tissus détruits, il est indiqué de débrider et d'aller enlever toutes les esquilles libres; l'exploration de la plaie avec le doigt est un excellent guide.

Il est important de savoir que les plaies faites dans ces conditions donnent quelquefois lieu à des hémorrhagies abondantes.

Les fractures comminutives par armes à feu, ou par écrasement, sont celles où il convient d'agir avec le plus de décision. V. PLAIES PAR ARMES À FEU.

Contre la réaction inflammatoire on emploiera les moyens habituels. V. INFLAMMATION DANS LES FRACTURES.

Si l'on ampute pour une fracture comminutive, il faut amputer loin au-dessus de la lésion.

X. Communication d'une fracture avec une articulation. — La communication du foyer d'une fracture avec une articulation s'accompagne d'un épanchement de sang dans l'articulation avec déchirure de la synoviale. — Lorsqu'il y a une plaie, l'issue de la synovie indique une fracture pénétrante dans une articulation.

Dans les fractures des membres, la communication d'une fracture comminutive avec une articulation est un grand danger, et la mort est presque certaine.

Thérapeutique. — Tant qu'il n'y a pas de plaie extérieure par laquelle l'air s'introduit dans le foyer de la fracture et dans l'articulation, le traitement général des fractures ne doit être modifié que pour prévenir une arthrite causée par un épanchement de sang dans l'articulation. V. ARTHRITE.

Lorsqu'il y a une plaie extérieure il est sage de réduire le fragment principal; si le fragment articulaire est petit, mobile et en plusieurs morceaux, on débridera et on l'extraira. Dans le cas de grands délabements l'amputation est indiquée.

XI. Inflammation du foyer de la fracture. — Toute fracture peut devenir le point de départ d'un phlegmon circonscrit autour de la

fracture et consécutivement d'un phlegmon diffus. — Les os peuvent devenir le siège d'ostéite, et il se forme des abcès profonds et des abcès sous-périostiques. L'inflammation des os peut atteindre le canal médullaire et donner lieu à une ostéo-myélite (V. PHLEGMON, OSTÉITE). — Les fractures voisines des articulations donnent lieu à des arthrites; celles qui sont dans le voisinage des cavités splanchniques causent des inflammations des séreuses.

* * L'inflammation dans le foyer d'une fracture fait parfois naître la gangrène des parties, soit de la peau, soit même d'une portion du membre.

Thérapeutique. — Un cataplasme, des irrigations froides, préviennent souvent l'inflammation dans les fractures.

On traitera les phlegmons par les applications de sangsues, mais surtout par le débridement des plaies, — le membre sera placé ou la plaie sera disposée de façon à permettre le libre écoulement du pus, les contre-ouvertures, les tubes perforés, sont ici d'un excellent usage. — Les fractures des membres seront contenues dans des gouttières, et le pansement sera fréquemment renouvelé.

Lorsqu'un foyer de fracture suppure, la partie doit être tenue dans l'immobilité absolue.

Les injections d'eau, additionnée d'alcool camphré, sont d'un bon usage dans les foyers d'une fracture enflammée.

On contiendra plus exactement la fracture à partir du moment où la suppuration se tarit, et les appareils inamovibles fenêtrés pourront être mis en usage.

On traitera les inflammations du tissu osseux par les moyens appropriés (V. OSTÉITE). On laissera éliminer les eschares produites par la gangrène; — opérer pendant que l'inflammation est en vigueur, est un moyen quelquefois efficace, mais souvent c'est une opération mortelle. — Quoique l'ostéo-myélite des os longs nécessite en général une amputation, dans les fractures ainsi compliquées, on peut attendre, car le canal médullaire est ouvert et le pus peut s'en échapper à mesure qu'il se forme.

Lorsque la plaie suppure indéfiniment et quand les malades s'épuisent, on amputera ou l'on extraira les portions d'os malades qui entretiennent la production du pus, avant que la fièvre hectique soit établie.

XII. Gangrène. — La gangrène est une conséquence de la contusion qui a produit la fracture, elle est le résultat d'une rupture des veines et des artères ou un mode de terminaison de l'inflammation. On la reconnaît aux caractères particuliers de chacune de ces espèces de gangrène.

Dans les fractures, la gangrène est souvent favorisée par l'application d'un appareil un peu trop serré.

Thérapeutique. — Une gangrène limitée de la peau et qui est au niveau de la fracture, met dans le cas d'une plaie communiquant avec le foyer d'une fracture. — Une gangrène étendue d'un membre et due à

des lésions des vaisseaux, nécessite l'amputation immédiate; l'absence de battements artériels et le refroidissement des parties indiquent cette opération.

La gangrène consécutive à l'inflammation n'exige l'amputation que quand elle s'est bien limitée. Un pansement avec des cataplasmes et des lotions avec l'eau blanche et l'eau-de-vie camphrée sera fait jusqu'à ce que les eschares soient bien limitées.

XIII. Délire nerveux. — Tétanos. — Le délire nerveux et le tétanos compliquent quelquefois les fractures, mais ces accidents dépendent plus de la plaie extérieure que de la fracture elle-même. V. PLAIES (COMPLICATION DES).

XIV. Vice de consolidation. — V. CALS DIFFORMES et PSEUDARTHROSES.

XV. Ankyloses. — Les ankyloses sont des complications consécutives des fractures, et sont dues à l'immobilité prolongée d'une articulation ou à une arthrite suppurée produite par une blessure de l'articulation. V. ANKYLOSE.

Fracture de l'astragale. C'est dans une chute sur les pieds d'un lieu élevé que la fracture de l'astragale a lieu. Il y a deux ou plusieurs fragments. Quelquefois une plaie existe et un fragment de l'astragale sort de l'extrémité inférieure de la jambe (Rumsey).

La crépitation ne se fait sentir que quand la fracture est multiple. La déviation du pied a lieu tantôt en dehors, tantôt en dedans, et un gonflement énorme ne tarde pas à survenir; sauf deux cas (Rognetta), le diagnostic n'a pu être fait.

La fracture de l'astragale est souvent compliquée de luxation (Malgaigne).

Thérapeutique. — Compresses résolutive sur le pied placé dans une gouttière de jambe. Bandage inamovible dès que la tension inflammatoire est calmée. Pour prévenir le déplacement en arrière une attelle postérieure et un coussin rempliront toutes les indications; l'attelle sera placée par-dessus un bandage de Scultet ou sur un bandage inamovible pendant la dessiccation.

Si une arthrite ou un abcès surviennent on attendra, puis on ouvrira l'abcès. Dans ces cas presque toujours un fragment de l'astragale est nécrosé et rejeté plus tard au dehors avec le pus.

Fracture de l'avant-bras.

A. Fracture du radius et du cubitus. — Un choc, une pression violente, une chute sur la main, sont presque toujours la cause de la fracture de l'avant-bras, et il est douteux que la contraction musculaire puisse la produire.

* * C'est au tiers moyen de l'avant-bras que s'observent habituellement les fractures.

* * Quelquefois, chez les jeunes sujets, la fracture de l'avant-bras est incomplète, les os se courbent et se fracturent comme des tiges de bois vert. C'est ce qui constitue les fractures rachitiques. V. RACHITISME.

* * Les os de l'avant-bras peuvent être fracturés au même niveau ou à des hauteurs diffé-

rentes. Dans le premier cas le déplacement est plus marqué que dans le second. Les fragments se rapprochent toujours de façon à faire disparaître l'espace interosseux.

* * Les fractures de l'avant-bras se compli-



Fig. 214. — Fracture incomplète des deux os de l'avant-bras. — Cette fracture n'existe que chez les jeunes sujets.

quent souvent d'un gonflement inflammatoire qui expose à des gangrènes consécutives sous l'appareil contentif. Plus tard il est assez fréquent de voir l'espace interosseux comblé par le cal et alors les mouvements de pronation et de supination sont perdus.

La mobilité anormale, le gonflement, la crépitation et la perte des mouvements de pronation et de supination font aisément reconnaître la fracture de l'avant-bras.

Thérapeutique. — La réduction se fait par des tractions sur les doigts fléchis pendant qu'un aide fait la contre-extension sur le coude.

On contiendra le membre placé en demi-pronation si le déplacement n'est pas étendu (Hippocrate), en supination quand il y a un déplacement marqué (Lonsdale). On met deux attelles de la largeur de l'avant-bras (Malgaigne), une palmaire et une dorsale, sur deux compresses graduées placées au niveau de l'espace interosseux (J. L. Petit); ou sur des bouchons coupés en deux dans le sens de leur longueur (Nélaton), placés sur la peau ou au-dessus d'un bandage roulé, ou encore sur des rouleaux de toile mis de la même façon (Pouteau).

Le bras pansé sera soutenu dans une écharpe, sup-

portant tout l'avant-bras (Hippocrate). Du quinzième au vingtième jour on remplacera les attelles par un bandage inamovible.

Si la fracture est accompagnée de gonflement inflammatoire, on placera le membre sur un coussin et on le recouvrira de cataplasmes, une attelle dorsale ou palmaire contenant la fracture. — Si la fracture est comminutive on placera l'avant-bras dans une gouttière, on traitera par l'irrigation continue ou les cataplasmes froids. — On aura recours à l'amputation quand les artères seront coupées et quand le membre sera menacé d'une gangrène prochaine.

Dans les fractures de l'avant-bras on placera la main et les doigts dans la demi-flexion, afin de n'avoir point de roideur dans les mouvements de la main après la guérison de la fracture. Cette pratique est d'un emploi général pour toutes les applications d'appareil sur le membre supérieur. (Malgaigne.)

B. Fracture du radius.

I. *Fracture du corps du radius.* — Une cause directe, une chute sur la main, causent la fracture du corps du radius.

* Dans la fracture du radius, les fragments restent engrenés ou chevauchent en se rapprochant du cubitus, et l'articulation radio-cubitale inférieure peut être écartée.

* Un gonflement du bras, une ecchymose, due le plus souvent à la contusion dont la fracture a été la conséquence, la douleur à la pression au niveau de la solution de continuité et la crépitation pendant les mouvements communiqués de pronation et de supination sont les symptômes de la fracture du corps du radius.

Thérapeutique. — La guérison de la fracture du corps du radius ne demande pas plus de trente à trente-cinq jours.

Un bandage roulé, dextriné ou plâtré, appliqué dès le premier jour, suffit dans tous les cas où le déplacement est à peine marqué, cependant comme le radius est l'os de l'avant-bras le plus mobile, on aura recours au bandage des fractures de l'avant-bras.

II. *Fracture de l'extrémité inférieure du radius* (Pouteau, Dupuytren, A. Cooper). — Une chute sur le poignet, le bras étant étendu, détermine le plus souvent une fracture de l'extrémité inférieure du radius (Dupuytren) avec ou sans complication de la fracture de l'apophyse styloïde du cubitus (Boucher, Voillemier).

* Une déformation caractéristique en dos de fourchette, la tension des tendons des muscles radiaux externes contracturés (Velpeu), la déviation en dedans de l'axe de la main (Dupuytren), l'accroissement du diamètre antéro-postérieur du poignet (Diday, Goyrand d'Aix), une douleur vive augmentée par la pression au niveau de la fracture sont des caractères propres à cette espèce de fracture.

* La contusion et l'entorse du poignet simulent la fracture de l'extrémité inférieure du radius, de là des illusions sur la possibilité de la guérison prompte de ces fractures. Il n'y a pas de signe distinctif absolument certain entre

la fracture et la contusion, parce qu'il y a des espèces de fractures sans déchirure du périoste

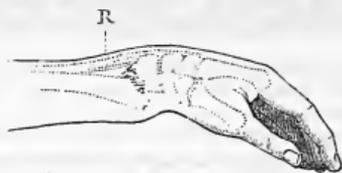


Fig. 345. — Déformation de poignet par la fracture de l'extrémité inférieure du radius. — R, saillie des tendons des muscles radiaux externes.

qui s'accompagnent d'un gonflement, d'une déformation et d'une douleur caractéristique de la fracture.

La disjonction de l'épiphyse, du radius (J. Cloquet), qui a été vue sur un sujet de vingt-quatre ans (Voillemier), offre les mêmes signes que la fracture du radius. Le diagnostic différentiel ne peut reposer que sur la rareté relative de la disjonction épiphysaire.

Thérapeutique. — Il ne faut pas tenter la réduction de la fracture au moment où elle s'est produite, c'est faire éprouver aux malades des douleurs inutiles.

Au moment de l'accident, placez le membre sur un coussin, appliquez un cataplasme ; au bout de vingt-quatre heures la douleur aura diminué, vous pourrez agir.

Si le déplacement est considérable il est probable qu'il y a pénétration des fragments, solution de continuité comminutive et il y aura plus tard déformation, par suite d'une perte de substance de l'os. La réduction pourra être tentée dans ce cas, soit par la flexion du poignet, soit par la coaptation avec les doigts et l'appareil sera appliqué ensuite.

Si le déplacement et la déformation sont peu marqués, on peut croire qu'il y a fracture avec conservation du périoste. Ne cherchez point à réduire, il n'y a pas de réduction à tenter, et, si par hasard vous aviez pris une contusion du poignet pour une fracture, vous n'aurez pas fait éprouver au malade des douleurs inutiles.

Lorsque vous avez affaire à des cas intermédiaires, n'essayez pas de réduire davantage, appliquez l'appareil, la fracture maintenue se réduira seule.

Pour mettre l'appareil de la fracture de l'extrémité inférieure du radius, il faudra placer une attelle dorsale avançant jusqu'au métacarpe, appliquée sur une compresse graduée, pressant sur le fragment inférieur. Une autre attelle et une autre compresse graduée ne dépassant pas l'extrémité inférieure du radius seront appliquées sur la face palmaire de l'avant-bras pour repousser en arrière le fragment supérieur tendant à proéminer en avant (Nélaton). Des compresses d'eau blanche doivent être maintenues sur la partie correspondante à la fracture. La main et les doigts doivent être tenus fléchis sur une bande roulée (Malgaigne).

La bande dextrinée, amidonnée ou plâtrée, peut être appliquée à partir du quatrième ou du sixième jour, suivant l'état du gonflement, à condition qu'elle soit renouvelée tous les huit jours pendant deux semaines.

Lorsque la main est fortement portée en dedans,

lorsque toutes les tentatives suffisantes d'ordinaire pour redresser le membre n'aboutissent à rien, on se servira de l'attelle de Dupuytren ou attelle plate, coudée en dehors, sur laquelle on fixera le poignet, la

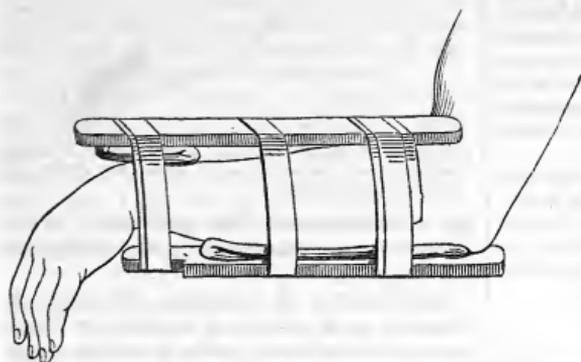


Fig. 216. — Appareil de Nélaton pour la fracture de l'extrémité inférieure du radius.

main et l'extrémité inférieure de l'avant-bras jusqu'à son tiers supérieur.

Trente jours suffisent à la consolidation de la fracture simple. Cinquante à soixante jours sont nécessaires pour les fractures avec pénétration, bien que la consolidation provisoire s'obtienne assez vite.

S'il y a hésitation entre une fracture et une contusion de l'extrémité inférieure de l'avant-bras, appliquez l'appareil, il vaut mieux faire trop que pas assez.

Prenez garde à la formation d'eschares au poignet, sous l'influence de la compression des bandes et des attelles; — consultez les malades et n'hésitez pas à défaire les appareils.

L'avant-bras doit être soutenu par une écharpe, mais la main doit être libre; — il ne faut pas que le malade reste au lit plus de trois ou quatre jours, car ce serait altérer inutilement sa santé en diminuant ses forces.

C. Fracture du cubitus.

I. *Fracture de l'olécrâne.* — Une chute sur le coude, une contraction musculaire énergique (Bottentuit), déterminent la fracture de l'olécrâne : 1° à son sommet, ce qui est une fracture par arrachement à l'insertion du tendon du triceps; 2° à la partie moyenne (Boyer) ou à la base (Desault), et c'est la fracture la plus fréquente; 3° à la base, c'est-à-dire en empiétant sur l'extrémité supérieure du cubitus.

** La fracture de l'olécrâne est quelquefois comminutive et accompagnée de plaie extérieure, le périoste peut être conservé ou être détruit.

** Il y a des fractures verticales de l'olécrâne, mais elles sont extrêmement rares, et l'on peut douter de leur existence; il n'y a en général que des fractures transversales plus ou moins obliques.

** Une contusion avec ecchymose, le gonflement du coude, quelquefois un épanchement sanguin étendu, doivent faire soupçonner une fracture de la partie moyenne de l'olécrâne. La saillie de cette éminence au-dessus de la ligne

des tubérosités de l'humérus, sa mobilité et un espace libre entre le cubitus et l'olécrâne confirment le diagnostic. Le membre ne peut être étendu sans une douleur vive. La crépitation ne peut être perçue que quand le bras est étendu.

** Lorsque le périoste est conservé, la crépitation peut être sentie, mais on ne doit pas prolonger les recherches; il vaut mieux rester dans le doute que d'augmenter le déplacement. Au reste, s'il y a fracture il est probable que l'écartement se produira assez pour être constaté (Lonsdale), et confirmera les autres signes de la fracture.

** Lorsque la fracture siège au sommet de l'olécrâne on peut encore sentir la crépitation. Il en est de même lorsque la fracture empiète sur l'extrémité supérieure du cubitus.

** La fracture de l'olécrâne se réunit le plus souvent par un cal fibreux et cette réunion ne gêne pas les mouvements d'extension de l'avant-bras (Camper) au point de constituer une infirmité.

Thérapeutique. — On placera le membre dans la demi-flexion (Hippocrate) et le bras sera enveloppé d'un bandage roulé, serré. On pourra, dans le cas de déplacement étendu de l'olécrâne, placer une compresse graduée au-dessus de cette tubérosité, la fixer par une bande dont les deux chefs sont attachés au poignet; l'avant-bras étant demi-fléchi elle tendra à presser sur l'olécrâne pendant les mouvements d'extension involontaire (Devilliers).

On pratique encore l'extension complète (Haighton), *méthode anglaise*, ou l'extension incomplète (Duverney), *méthode française*.

Par la méthode française on place un bandage roulé sur l'avant-bras; on fait une coaptation aussi régulière que possible; on maintient les fragments supérieurs par une compresse graduée et un bandage en 8 de chiffre, et l'on continue le bandage roulé jusqu'à la partie moyenne du bras (Boyer). Une bande dextrinée soutenue par des attelles de carton mouillé (Velpeau), un brassard bouclé (Wardenburg, Bottcher) donnent le même résultat. Une attelle antérieure soutenue par des compresses graduées, et le bandage unissant des plaies en travers (Dupuytren), ne sont pas un moyen plus certain que les précédents.

Par la méthode anglaise on place le membre dans une gouttière. Pour fixer l'olécrâne, un bandage roulé sur l'avant-bras et un bandage roulé sur le bras maintiennent de chaque côté deux lacs que l'on serre et qui servent ainsi à rapprocher l'olécrâne du cubitus en resserrant l'interligne des deux bandages roulés (A. Cooper). De longues bandelettes de diachylon, dont le plein repose au-dessus de l'olécrâne et dont les chefs viennent se croiser sur la face palmaire de l'avant-bras (Alcock), ramènent l'olécrâne à sa position normale.

Pour les fractures sans déplacement, un bandage roulé et la position demi-fléchie (Desault) ou une

simple écharpe (Celse) sont ce qu'il y a de mieux à faire.

Lorsqu'il y a un grand écartement, l'extension incomplète est suffisante. On ne doit se servir de la gouttière et de l'attelle de bois antérieure, que pendant dix à quinze jours, le temps nécessaire à la disparition de la contracture musculaire et à l'exsudation des éléments du cal.

Pour transformer le cal fibreux en cal osseux, tenter quelque chose serait imprudent et il n'y a qu'à temporiser.

II. *Fracture du corps du cubitus.* — Le tiers moyen et le tiers inférieur du cubitus se fracturent ordinairement par cause directe et très-rarement par une chute sur le poignet (Voisin).

* * Un déplacement peu étendu, une crépitation appréciable dans les mouvements communiqués de pronation et de supination, ou pendant les pressions exercées sur le trajet du cubitus, et les tractions latérales sur les deux fragments en sens opposé, une ecchymose, enfin de la douleur à la pression au point fracturé, sont les signes de la fracture du cubitus.

Thérapeutique. — Il n'est pas nécessaire de réduire les fractures du cubitus, la contention bien faite supplée à cette première manœuvre. En l'absence de tout déplacement et en cas de fracture simple, un bandage roulé inamovible suffit. Deux petites attelles dorsales et palmaires sur le tiers inférieur de l'avant-bras ont suffisamment maintenu une fracture de la partie moyenne du cubitus (Fleury).

Si la fracture est comminutive, et s'il y a plusieurs fragments on applique l'appareil à fracture de l'avant-bras (V. ce mot). En règle générale, le membre doit toujours être tenu dans la demi-supination.

Fracture du bassin. Des pressions énormes, des chutes sur les pieds, ou une chute d'un lieu élevé sur un corps anguleux, déterminent les fractures du bassin.

* * Les fractures du bassin sont souvent multiples, et occupent l'os des îles ou le sacrum, ou ces deux os à la fois. Elles sont ordinairement très-difficiles à reconnaître, à moins de grands délabrements, et à moins qu'il n'y ait une plaie extérieure ou un fragment bien détaché.

I. *Fracture du sacrum.* — Lorsqu'une chute a eu lieu sur le sacrum, lorsqu'un choc latéral a été reçu, toute la portion de l'os qui ne s'articule pas avec l'os iliaque peut se détacher et se placer à angle plus ou moins aigu, avec la base du sacrum (Paul d'Égine, J. Cloquet, Sandifort, Fleury (de Clermont), Bremond.)

* * Une douleur à la pression; la saillie du coccyx en avant perçue par le toucher rectal, une crépitation que l'on sent parfois en pressant sur cette saillie, font soupçonner la fracture du sacrum.

* * La fracture du sacrum n'entraîne pas de paralysie; elle est assez souvent l'occasion du développement d'abcès du bassin d'un pronostic toujours grave.

* * Quand la fracture du sacrum coïncide avec d'autres fractures du bassin, elle est multiple (Lacaze-Perrou), en croix (Guéretin), transversale et verticale (Richerand).

Thérapeutique. — Réduire la fracture avec le doigt introduit dans l'anus, placer un cylindre de bois dans le rectum (Judes), et mieux une canule de 15 centimètres de long et d'un diamètre de 15 millimètres, entourée de tampons de linge (Bremond). — Les malades seront couchés sur le ventre et lorsqu'ils reposeront sur le dos, un coussin percé sera placé sous le siège de façon que celui-ci ne porte qu'au niveau des symphyses sacro-iliaques et des articulations coxo-fémorales. Lorsqu'on introduit des appareils de contention dans le rectum les tamponnements par la canule sont les meilleurs, car ils laissent échapper les gaz.

II. *Fracture du coccyx.* — Il est possible que le coccyx se fracture chez les vieillards, alors que les articulations du coccyx sont ossifiées, mais jusqu'ici il n'y a pas de preuves certaines de la réalité de ces fractures.

III. *Fracture de la crête iliaque* (Duverney). — Ces fractures sont causées par une violence directe, par une chute dans laquelle le bassin a porté sur un corps anguleux. Le déplacement peut être très-marqué (Sanson), mais d'ordinaire les fragments ne s'abandonnent pas. La crête iliaque est seulement un peu déjetée en dedans.

* * Dans les fractures de la crête iliaque, une douleur vive, une contusion, quelquefois une plaie, existent au niveau de la fracture et la crépitation est appréciable en pressant sur l'épine iliaque antérieure et supérieure. S'il y a plaie, la crépitation est perçue à l'aide du doigt introduit dans la solution de continuité du tégument. Il n'y a d'embarras que quand les sujets relâchent le psoas iliaque pour explorer la fracture, et dans ce but la cuisse sera tenue dans la demi-flexion (Monteggia).

* * La fracture de la crête iliaque guérit généralement assez vite, mais elle cause quelquefois des phlegmasies de la fosse iliaque et des péritonites.

Thérapeutique. — Le décubitus sur le dos, un bandage de corps autour du bassin, la demi-flexion de la cuisse sont les meilleurs moyens à employer contre la fracture de la crête iliaque. — S'il y a plaie et fracture comminutive, panser à l'eau froide, lavage de la plaie avec l'eau alcoolisée, — application de trente sangsues à la première menace de phlegmon, — extraire les esquilles à mesure qu'elles se détacheront.

IV. *Fracture du pubis.* — Elle est occasionnée par des pressions énormes ou par une chute d'un lieu élevé sur les pieds.

* * Il est rare que le pubis, d'un côté, soit fracturé sans que le pubis du côté opposé le soit également. La symphyse du pubis est quelquefois rompue. Un fragment du pubis peut être for-

tement déplacé et venir faire une saillie sous la peau (Maret).

* * Les ruptures de la vessie et de l'urèthre compliquent souvent la fracture du pubis, ce qui est très-grave (Nivet, Boudet). Chez la femme cet accident n'est pas toujours mortel (Nélaton).

* * Une solution de continuité, la saillie irrégulière du pubis, la crépitation perçue par le toucher à l'extérieur ou par les touchers rectal et vaginal permettent de reconnaître la fracture de cet os.

Thérapeutique. — En cas de fracture double du pubis, repos au lit, compresses résolutes, bandage de corps serré autour du bassin, de façon à repousser le pubis qui tend à se porter en avant. — Si le pubis est fracturé d'un seul côté, il n'y a rien à faire qu'à prévenir les complications inflammatoires. — En cas de rupture de la vessie et de l'urèthre, sonde à demeure (V. ÉPANCHEMENT DE L'ABDOMEN). — Extraire les esquilles détachées par la plaie, si la fracture présente cette complication. — Extraire une esquille mobile sous la peau non entamée (Maret) est un moyen auquel on n'aura recours que si le fragment est bien détaché du pubis et très-mobile sur la peau.

V. *Fracture de l'ischion* (Maret, Percy, Rankin, B. Bell, A. Cooper, Jobert). — Une chute sur le siège, un coup, une balle, causent la fracture de l'ischion; — celle-ci est simple ou comminutive.

* * La mobilité, la crépitation perçue par le chirurgien et même par le malade (Percy), l'exploration par le rectum et la constatation d'un sillon ou d'une saillie appréciable au toucher par le rectum, sont les signes de la fracture de l'ischion.

Thérapeutique. — Pour traiter la fracture de l'ischion, un spica de l'aîne (Maret), un coussin percé appliqué sous le siège et tendant à rapprocher les ischions (Percy), ne sont pas plus efficaces que le décubitus dorsal, le bassin étant un peu élevé et les cuisses étant demi-fléchies (Malgaigne).

S'il y a plaie extérieure et fracture comminutive, on fera des lavages dans la plaie avec l'eau additionnée d'une petite quantité d'eau-de-vie camphrée. Les malades seront couchés sur le côté sain, les lombes étant soutenues par un coussin.

VI. *Fracture de la cavité cotyloïde.* — Pendant une violence capable de produire une luxation de la cuisse, il n'est pas rare de voir se produire une fracture du rebord de la cavité cotyloïde. Dans les fractures du pubis et de l'ischion, la cavité cotyloïde peut aussi être divisée, enfin dans une chute sur la hanche on a vu une fracture en étoile divisant les trois parties osseuses dont la réunion constitue cette cavité osseuse (A. Cooper). Chez de jeunes sujets on a trouvé des enfoncements de la cavité cotyloïde par la tête du fémur (Sanson).

* * Une crépitation obscure pendant les mouvements de la cuisse indique une fracture

de la cavité cotyloïde; un aplatissement de la fesse correspond à son enfoncement et une luxation réductible avec facilité et se reproduisant, indique de même une fracture du rebord cotyloïdien.

* * Une arthrite sèche est assez souvent la conséquence des fractures de la cavité cotyloïde.

Thérapeutique. — Le repos au lit, la cuisse étant demi-fléchie, des compresses résolutes sur l'articulation suffisent dans la majorité des cas.

Quand il y a luxation et fracture du rebord cotyloïdien, après la réduction de la fracture on placera l'appareil à extension continue des fractures de la cuisse.

Quand il y a fracture du rebord antérieur de la cavité cotyloïde, la demi-flexion des cuisses rapprochées et soutenues par un coussin est suffisante.

VII. *Fracture double verticale du bassin* (Malgaigne). — Dans les pressions violentes et dans les chutes d'une grande hauteur, une fracture du bassin n'est pas rare; elle peut être constituée par une fissure des deux branches du pubis (Richeraud), ou par une disjonction de la symphyse du pubis (Gerdy), et par une autre fracture en arrière de la cavité cotyloïde dans un point opposé, mais presque toujours symétrique. Quelquefois il y a trois fragments, la fracture du pubis existe des deux côtés et un déplacement a lieu, alors l'ascension de la plus petite portion du bassin avec un raccourcissement du membre correspondant est évidente.

* * Les fractures du bassin ne sont pas toujours mortelles, mais elles sont graves chez les femmes, parce qu'elles rétrécissent la cavité pelvienne (Papavoine).

* * Dans les fractures du bassin la crépitation n'est pas toujours sensible, et le raccourcissement du membre est un meilleur signe de la lésion. On ne croira pas à une luxation, parce que le raccourcissement n'existe pas entre la crête iliaque et la tubérosité interne de l'extrémité inférieure du fémur, et parce que les épines iliaques ne sont plus sur le même niveau. Les touchers rectal et vaginal apprendront que l'on a affaire à une fracture lorsqu'on pourra constater une solution de continuité des pubis.

Thérapeutique. — Des manipulations extérieures graduées, une sorte de massage, peuvent ramener les fragments au contact (Larrey). — L'appareil à extension des fractures de la cuisse a soulagé un malade (Laugier). — On pourra placer le blessé sur un lit mécanique (Amesbury), avec une poulie et un poids tirant sur le membre inférieur; — la gouttière de Bonnet, ou un double plan incliné (Malgaigne), — la suspension au-dessous des aisselles, empêchant le malade de glisser, est un appareil très-utile. — Une ceinture bouclée ou un bandage de corps serré, entourant le bassin, prévient l'écartement latéral des fragments. — On évitera la constipation et la rétention d'urine par les lavements et le cathétérisme. Les malades seront placés sur un lit mécanique pour ne pas déranger le bassin. V. BLESSÉS.

Fracture du calcanéum. La fracture du calcanéum, a lieu dans une chute sur les talons (Garengot), dans un faux pas (J.-L. Petit), dans une chute sur la pointe des pieds (Desault), mais alors, dans ce dernier cas, elle a lieu par cause indirecte, c'est-à-dire par contraction musculaire.

** La fracture du calcanéum est multiple (Lisfranc) surtout quand il y a écrasement (Malgaigne): le plus souvent elle est transversale ou oblique. Elle occupe le point où s'insère le tendon d'Achille; lorsque la fracture a lieu par cause indirecte, on la rencontre sur le corps du calcanéum. Il peut y avoir plaie extérieure et un fragment vient alors faire saillie au dehors.

** L'écartement des fragments, l'abaissement de la voûte du pied, un pied plat accidentel, moins les saillies du scaphoïde et des cunéiformes, la crépitation, font reconnaître la fracture du calcanéum.

** Dans les fractures multiples du calcanéum ou fractures par écrasement (Malgaigne), l'os est comme tassé, les fragments sont engrenés, la crépitation est obscure et il y a un gonflement moins marqué que dans la fracture simple, car il existe surtout au voisinage des malléoles. L'élargissement du calcanéum et l'abaissement de la voûte du pied sont les meilleurs signes de cette variété de fracture.

** Pour ne pas confondre la fracture du calcanéum avec une fracture du péroné, on recherchera les points où la douleur à la pression est à son maximum d'intensité et ce point indique le lieu où l'os est fracturé.

Thérapeutique. — La fracture simple du calcanéum sera réduite avec la main et contenue à l'aide d'une bande roulée, et mieux avec des bandelettes de diachylon et le bandage du talon (V. BANDAGES). Le pied sera tenu étendu avec la pantoufle (J.-L. Petit), modifiée par Tillhaye, munie d'une courroie au talon, destinée à être attachée à une jarrettière large, placée au-dessus du genou, ou à une genouillère. Si la fracture du calcanéum était accompagnée d'une grande mobilité on se servirait d'une chaussure à semelle cambrée, ne portant pas sur le talon.

Dès qu'il y aura un commencement de consolidation on appliquera au quinzième ou au vingtième jour un bandage inamovible que l'on laissera vingt-cinq jours en place. Le malade ne marchera pas.

Extraire le fragment qui sort par une plaie (Garengot) est une opération possible, lorsque le fragment est bien mobile.

Dans la fracture du calcanéum par écrasement ne s'accompagnant pas de déplacement, le pied sera placé dans une gouttière, recouvert de cataplasmes arrosés d'eau blanche. Lorsque la tension inflammatoire aura disparu, on placera un appareil inamovible qui sera conservé pendant quarante-cinq jours. Les malades n'appuieront pas sur le pied avant le soixantième jour. Après la guérison on suppléera à l'affaissement du talon par une chaussure à talon haut.

Fracture du carpe. Les os du carpe sont fracturés dans les plaies par écrasement, ou à la suite d'une forte contusion sans plaie extérieure (Bouchet, J. Cloquet).

** Les fractures des os du carpe sont très-difficiles à reconnaître, elles donnent quelquefois lieu à de la crépitation.

** Dans les écrasements de la main les fractures des os du carpe existent souvent et laissent les articulations ouvertes.

Thérapeutique. — Contre les fractures du carpe sans plaie, il faut prescrire des cataplasmes et l'immobilité, la main étant fixée sur une palette; — s'il survient une arthrite, on la traitera par des sangsues. V. ARTHRITE.

Contre les fractures avec écrasement et dénudation des tendons et des os, pansements à l'eau froide, la main étant étendue sur une palette; — l'amputation de la main ne doit être faite que quand plusieurs articulations sont ouvertes et quand la main est broyée en même temps que le carpe.

Fracture des cartilages. Les fractures des cartilages sont toutes régulières et non engrenées; elles se réunissent d'ordinaire par un cal osseux (Broca).

Fracture des cartilages sternaux et costaux. La fracture des cartilages sternaux et costaux est assez rare et s'observe à tous les âges. Sa cassure est nette, entraîne des déplacements variables et elle se consolide par un cal osseux.

Elle se reconnaît à une saillie des fragments là où l'on sait qu'il y a un cartilage; — il n'y a pas de crépitation franche.

Thérapeutique. — La réduction s'obtient par une forte inspiration du malade ou par des pressions bien entendues faites avec la main.

A. Cooper proposait d'appliquer une plaque de carton mouillé, qui se moulait sur la partie où siègeait la fracture, et contenait les cartilages déplacés. En appliquant préalablement une plaque de diachylon sur la région, au-dessous du carton, on prévient les excoriations de la peau. Un baudage herniaire, à ressort anglais, a été appliqué avec succès pour maintenir la fracture réduite (Malgaigne).

Si le déplacement est peu considérable, un simple bandage de corps, une large bande de diachylon peuvent suffire.

Fracture des cartilages thyroïde et cricoïde du larynx. Les fractures du larynx ont été trouvées chez les pendus (Malgaigne), à la suite de pressions violentes sur le cou, après des chutes et des coups sur cette région (Marjolin et Cavasse).

** Chez les pendus, c'est surtout le cartilage cricoïde qui est fracturé.

** Les fractures du larynx peuvent entraîner immédiatement la mort, par suite d'une obturation de la glotte.

** Il faut un certain degré d'ossification pour que les fractures du larynx puissent se produire (Marjolin); mais cela est trop exclusif, car les

fractures dues à des coups peuvent se produire sur des cartilages non ossifiés, comme on le voit au nez.

Thérapeutique. — Traiter les complications; l'asphyxie mécanique par la trachéotomie, prévenir l'inflammation par les saignées ou par la saignée du bras.

Pas de bandage; le repos, le silence, la diète, et les aliments liquides doivent suffire.

Fracture de la clavicule.

I. Fracture du corps de la clavicule. — Un coup appliqué sur l'os, une chute sur la main, le coude étant écarté du corps, une chute sur le moignon de l'épaule, déterminent, par ordre de fréquence, suivant l'âge et le sexe, chez les jeunes enfants, les adultes et les vieilles femmes, une solution de la partie moyenne de la clavicule.

* * Il y a des exemples de fracture de la clavicule par contraction musculaire

* * Les fractures de la clavicule sont plus ou moins dentelées, avec ou sans esquilles, simples ou multiples, quelquefois incomplètes; parfois le périoste est conservé, et cela se voit dans les fractures par contraction musculaire.

* * La cause des fractures de clavicule détermine la variété que présente la solution de continuité de cet os, ainsi une cause directe produit assez souvent une fracture multiple.

* * Dans les fractures simples ou multiples de la clavicule, les fragments se portent en avant; tantôt ils sont engrenés et forment un angle saillant en avant, quelquefois en haut; tantôt il y a chevauchement et le fragment externe se porte généralement en bas, entraîné par le poids de l'épaule, et il se place sur un plan antérieur au fragment interne qui est remonté.

* * Un malade qui a reçu un coup sur la région claviculaire ou qui a fait une chute sur le moignon de l'épaule, qui éprouve de la douleur vers la région claviculaire, et qui ne porte la main à sa tête qu'avec difficulté, doit être soupçonné de porter une fracture de la clavicule.

* * S'il y a une tuméfaction de la clavicule et une diminution de longueur appréciable par la comparaison avec celle du côté sain, si la main explorant l'os y détermine de la douleur, et plus ou moins de mobilité; il y a une fracture avec conservation du périoste ou avec engrenement des fragments. — S'il y a une crépitation franche à la pression, il y a fracture avec esquilles ou fracture multiple.

* * Dans les cas de fracture de clavicule où la crépitation n'est point appréciable, ne multipliez pas les recherches pour la produire.

* * En général, lorsqu'on prend entre le pouce et l'index la clavicule fracturée, on découvre une mobilité anormale avec ou sans crépitation.

* * La fracture multiple de la clavicule se consolide plus tard que la fracture simple, et la

fracture simple plus lentement que la fracture avec engrenement.

Thérapeutique. — Pour réduire la fracture il faut placer le malade dans le décubitus dorsal, la tête soutenue par un oreiller, et porter le fragment externe en haut et en dehors. Pour cela il suffit de placer le bras sur la poitrine, de façon que le coude réponde à l'apophyse xiphoidée et que la main embrasse l'épaule saine. Tous les procédés de Paul d'Égine, de Guy de Chauliac, d'A. Paré, qui avaient pour effet de porter l'épaule en dehors en plaçant le membre en arrière du tronc, ou poussaient le tronc en avant et tiraient l'épaule en arrière, ne sont pas bons. L'écartement des fragments obtenu est beaucoup moindre que dans la première position.

Pour ajouter à l'action de cette adduction forcée du membre, on peut placer un coussin dans l'aisselle (Desault).

La contention de cette fracture est difficile à maintenir rigoureusement établie, et, en général, elle est pénible pour le malade.

De tous les appareils inventés, le bandage bouclé (Boyer), qui maintient le coude appliqué sur le tronc, la main reposant sur la face antérieure de la poitrine, est le meilleur. A ce dernier bandage on a encore quelquefois substitué un bandage de corps méthodiquement appliqué et soutenu par deux bretelles.

Le bandage spiroïde de Velpeau, dextriné dès la première application, est également bon, car le bras reste dans la position de la réduction. — Il se compose de tours de bandes qui passent sur la clavicule malade, le côté externe du bras et sa face interne, se réfléchissent sur le tronc, passent sur le côté de la poitrine, sur le dos, et reviennent sur la clavicule malade, puis des tours circulaires maintiennent appliqué sur le tronc l'avant-bras fléchi sur le bras, la main embrassant l'épaule saine. — Le bandage spiroïde est une heureuse déduction du bandage de Desault. Ce bandage se compose d'un coussin muni de deux lacs; on place le coussin dans l'aisselle et l'on noue ses cordons sur l'épaule du côté sain. Des tours de bande circulaire fixent au tronc le bras placé dans la position de la réduction.

Deux bandes croisées et qu'on fixe avec des boucles (Malgaigne), ont été imaginées pour suppléer au bandage spiroïde; elles ont le même effet. — Le même appareil construit avec des bandes élastiques (Morel-Lavallée) a un peu plus d'avantages.

Les écharpes suffisent dans les fractures simples.

Les bandages anciens, comme la croix de fer appliquée en arrière des épaules, le double spica des épaules, employés quelquefois, n'ont pas plus d'effet que le bandage spiroïde et le bandage bouclé de Boyer.

La simple position du membre, l'épaule ne posant pas sur le lit, le dos étant supporté par un coussin (Robert), est un traitement illusoire, car il est impossible que les malades gardent longtemps cette position.

Si vous avez affaire à une fracture unique, sans déplacement ou avec un déplacement peu étendu, l'écharpe ressermée chaque jour ou le bandage spiroïde doivent être appliqués, et le choix sera guidé par la susceptibilité et les douleurs des malades.

Si la fracture est multiple, n'ajoutez pas aux douleurs vives des malades la gêne pénible qu'occasionnent le bandage spiroïde et ses semblables. Insistez sur les résolutifs et bornez-vous à l'emploi de

l'écharpe et au bandage bouclé de Boyer, peu serré, quelquefois plus tard vous exercerez une contention énergique sans danger.

Si la fracture est compliquée de plaie soutenez le membre par une écharpe et le thorax par un coussin sous la partie supérieure du dos; tâchez que l'épaule ne soit pas soutenue, et tendez, par son propre poids, à écarter les fragments, en même temps vous traiterez la plaie de la fracture.

Il est impossible de guérir une fracture de clavicule sans raccourcissement. Ne poursuivez pas ce but, il en coûterait des douleurs inutiles.

Trente jours sont nécessaires à la consolidation de la fracture de la clavicule.

En général il ne faut pas, autant que possible, tenir les malades au lit.

Les fractures de la clavicule sont rarement suivies de pseudarthroses; on ne connaît d'exemple de cette complication que pour les fractures doubles et pour celles qui n'ont pas été suffisamment maintenues. — Leur cal peut devenir exubérant, un fragment pointu peut faire saillie sous la peau, déterminer une ulcération du tégument et amener l'issue consécutive d'un des fragments de l'os au niveau de la fracture.

Si la fracture est récente, l'immobilisation peut guérir une pseudarthrose et un cal difforme. Si la fracture est ancienne on emploie le traitement des pseudarthroses (V. ce mot); — on a réséqué la portion d'os saillante (Velpeau et Gosselin), dans des cas de cal difformes avec ulcération de la peau par la pointe d'un fragment.

II. Fracture de l'extrémité acromiale de la clavicule. — Produite par cause directe ou par un coup porté sur l'acromion, ces fractures ne présentent pas grand déplacement. Quelquefois cependant le fragment externe chevauche sur l'interne. L'intervalle qui sépare l'articulation acromio-claviculaire de l'articulation coraco-claviculaire étant très-court, des ligaments puissants unissant l'omoplate et la clavicule, le trapèze et le deltoïde qui s'insèrent sur les fragments s'opposent au déplacement et empêchent habituellement la constatation de la fracture.

* * Pour reconnaître la fracture de l'extrémité de la clavicule, abaissez le bras, une rainure sera constatée, et dans le point où elle existe, il y aura une douleur vive.

* * Dans la fracture de l'extrémité acromiale la crépitation se fait quelquefois sentir, mais cela est très-rare.

* * Dans la fracture de l'extrémité acromiale le déplacement est exceptionnel. Dans la luxation acromiale, en haut, il y a toujours un déplacement et de la mobilité, l'élément du diagnostic différentiel entre les deux maladies est tout entier dans cette opposition.

Thérapeutique. — Un bandage spiroïde peu serré maintiendra le bras sur la poitrine et la main sur l'épaule saine. Un tourniquet de J. L. Petit, dont la pelote sera appliquée sur la fracture, conviendra, s'il y a déplacement, mais on pensera que ce moyen de contention a souvent déterminé des escarres.

Une simple écharpe peut suffire. Le cal vicieux de cette fracture ne peut occasionner aucune gêne.

Les fractures de l'extrémité de l'acromion doivent être traitées par les mêmes moyens que celles de l'extrémité de la clavicule, à part l'usage du tourniquet.

III. Fracture de l'extrémité sternale de la clavicule. — La fracture de l'extrémité sternale de la clavicule est rare; elle n'a été étudiée sur le vivant qu'une seule fois. Elle donne lieu à des déplacements qui n'ont été constatés que sur des pièces pathologiques; ce sont la saillie en avant et en bas du fragment externe.

Thérapeutique. — Dans cette fracture l'immobilisation de l'épaule au moyen d'une écharpe soutenant le bras suffit à toutes les nécessités du traitement.

IV. Fracture des deux clavicules. — Elles sont produites par une cause directe ou par une chute sur l'épaule d'un côté, la clavicule de l'autre côté se brisant par contre-coup.

* * Les signes de la fracture de clavicule seule existent des deux côtés et, de plus, le malade garde une attitude spéciale dans laquelle les épaules sont rapprochées en avant et le dos paraît arrondi.

* * Le défaut de consolidation des fractures des deux clavicules est une conséquence de la difficulté de leur contention.

Thérapeutique. — Repos au lit, placer un oreiller entre chaque bras et le tronc (Dupuytren), ou bien maintenir les bras ainsi placés au moyen d'un bandage de corps (Malgaigne). Si l'une des fractures est plus étendue que l'autre, appliquer un bandage contentif de la fracture de la clavicule, du côté où il y a le plus de déplacement, et soutenir l'autre bras avec une écharpe (Carrière). — Si les malades peuvent le supporter, attachez les deux bras en arrière du tronc, les épaules seront forcément écartées et l'on pourra obtenir une excellente consolidation.

Fracture de côtes. Un coup porté directement sur la paroi thoracique, une pression d'arrière en avant qui tend à exagérer la courbure des côtes, déterminent la fracture de ces os. Dans le premier cas il y a fracture directe, et dans le second, fracture par cause indirecte.

* * Les fractures de côte se présentent surtout dans l'âge adulte et dans la vieillesse, à une époque où les os ont perdu l'élasticité qu'ils ont dans le premier âge.

* * S'il n'y a qu'une seule côte de brisée il n'y a pas de déplacement, et la douleur à la pression, la mobilité relative de la côte sensible, la crépitation que l'on perçoit quelquefois, en faisant respirer fortement le malade et en l'auscultant, sont les signes caractéristiques de la fracture.

* * Les malades atteints de fracture de côte éprouvent toujours de la douleur dans les fortes inspirations.

* * Si plusieurs côtes sont cassées ou si une côte est divisée en trois fragments ou plus, il

peut y avoir de la crépitation franche, et une mobilité évidente.

* * Lorsqu'après une fracture de côte produite par une cause directe le malade a une hémoptysie, on doit craindre qu'il n'y ait blessure du poumon par un des fragments de l'os.

* * Quand une plaie du poumon a été produite par un corps qui a brisé la côte ou par l'enfoncement d'un fragment, il y a pneumothorax et emphysème sous-cutané.

* * S'il existe une déchirure très-étendue de la plèvre et du poumon par une fracture de plusieurs côtes, il y a emphysème du cou et des médiastins.

* * L'emphysème sous-cutané, qui s'étend avec rapidité après une fracture de côte, se produit d'autant plus facilement qu'il existe des adhérences anciennes du poumon à la paroi thoracique au niveau du point blessé. V. EMPHYSEMÈME.

* * La pleurésie, la pneumonie, les adhérences des plèvres et des douleurs persistant pendant un certain temps, sont les complications primitives et consécutives des fractures de côtes, avec plaie extérieure et avec déchirure du poumon. V. PLAIES DE POITRINE.

Thérapeutique. — Quelques ventouses scarifiées au niveau du point douloureux, et le repos au lit pendant trois à huit jours seulement, sont suffisants pour traiter la fracture simple d'une côte.

Dans les fractures de côte il faut appliquer un bandage de corps avec deux bandes servant de bretelles, plutôt pour soutenir le thorax que pour contenir la fracture qui n'en a pas besoin, puisque les muscles intercostaux la maintiennent.

Quand les fractures de côte sont doubles ou multiples, une bande de diachylon, large de 20 centimètres, enveloppant deux fois le thorax, convient beaucoup mieux que toute espèce de bandage (Malgaigne).

Dans les fractures multiples des côtes on favorise la réduction de plusieurs manières; en recommandant aux malades de faire de fortes inspirations, ou en pressant sur le sternum, de manière à faire courber les côtes, et projeter en dehors le fragment enfoncé, ou en suspendant le malade par les aisselles (Ravaton), ou en enfonçant le fragment relevé jusqu'au fragment enfoncé (Malgaigne), le premier s'engrène avec le dernier et la côte tout entière se remet en place, — inciser la peau et aller relever le fragment enfoncé (Duverney et Callisen), ne convient que quand il y a un fragment de côte enfoncé qui blesse le poumon.

Même dans les fractures des côtes graves, à moins de complications, les malades peuvent se lever. V. EMPHYSEMÈME et PNEUMOTHORAX, pour le traitement des complications.

Fracture du crâne.

I. *Plaies des os de la voûte du crâne.* — Les fractures de la voûte du crâne sont produites : 1° par des instruments piquants qui déterminent des perforations et se compliquent de la présence de petites esquilles fines et de corps étrangers dans le crâne; 2° par des in-

struments tranchants qui enlèvent la table externe de l'os, enfoncent la table interne ou enlèvent une portion d'un os. La simple fente était appelée par Hippocrate *hedra*, la section droite *éccoppé*, la section oblique *diacoppé*, la séparation complète d'une portion d'os *aposteparnismos*; 3° par des instruments contondants qui dénudent les os, les enfoncent en fracturant la table interne dans une étendue plus considérable que la table externe, ou leur font éprouver des pertes de substance comme un emportepièce, telle est l'action des balles.

* * Certaines fractures de la voûte du crâne produisent un enfoncement de la table interne, une perforation, une fissure se propageant dans des sens divers, enfin une perte de substance. Dans ces cas le cerveau est toujours plus ou moins contusionné, il est parfois entamé.

* * Les fractures de la voûte du crâne avec plaie ne sont pas difficiles à reconnaître. A la simple inspection on constate les perforations, mais lorsque le périoste du crâne est conservé, et lorsqu'il y a une petite fissure il est facile de méconnaître qu'il y a un enfoncement de la table interne. Les signes de compression cérébrale [V. ENCÉPHALE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L')] pourront seules éclairer le diagnostic. V. CÉRÉBROSCOPIE.

* * L'épilepsie traumatique est quelquefois la conséquence tardive d'un enfoncement des os du crâne.

* * Les plaies des os du crâne ou fractures s'accompagnent de lésions de l'encéphale, d'épanchements sanguins; lorsque la dure-mère est déchirée, elles laissent écouler le liquide céphalo-rachidien que l'on reconnaît à une saveur salée et à une absence d'albumine coagulée, après l'ébullition et l'épreuve par l'acide nitrique.

Thérapeutique. — Les piqûres, les coupures, les fissures et les petites perforations du crâne seront traitées par l'application de cataplasmes. On se bornera à surveiller les plaies des os avec perte de substance. On peut réappliquer un fragment osseux s'il tient par quelques trabécules osseuses et si le péri-crâne tout entier est resté uni à l'os (A. Paré). Dans tous les autres cas on enlèvera l'os et l'on réappliquera seulement les parties molles (Berenger, de Carpi, Fallope), et l'on posera par-dessus une plaque de gutta-percha pour prévenir une encéphalocèle. Si le cerveau a été entamé on recouvrira les parties d'un cataplasme sans presser, et l'on placera le malade de manière à favoriser le libre écoulement du pus par la plaie.

Lorsqu'on suppose qu'il y a un enfoncement de la table interne à des signes de compression, le trépan est indiqué; on appliquera une ou plusieurs couronnes de trépan sur la solution de continuité de la table externe, on évacuera le sang épanché et l'os relèvera les esquilles enfoncées. Lorsqu'il y a plaie du cerveau et fracture avec perte de substance, s'il n'y a pas de signes de compression on pansera à l'eau froide ou avec des cataplasmes et l'on attendra. La suppuration éliminera les esquilles et les corps étrangers.

Quelle que soit la fracture ou plaie de la voûte du crâne on ne réunira pas la plaie des parties molles par première intention, car il y a trop de probabilités pour qu'un abcès se forme au-dessous de la suture. On pansera plutôt avec des compresses fraîches et l'on maintiendra une vessie de glace sur la tête.

Le traitement général sera dirigé en vue des lésions traumatiques de l'encéphale qui pourraient se produire, si celles-ci manquent on attendra. Les malades seront tenus à la diète, aux bouillons et au repos absolu.

II. *Écartement des sutures.* — Les écartements des sutures, même chez les sujets jeunes, sont presque toujours accompagnés de fracture (Denonvilliers); les vieillards (Morgagni) peuvent présenter cette lésion, mais elle existe généralement chez les sujets dont les sutures ne sont pas ossifiées. Les sutures sagittale et lambdoïde en sont le siège ordinaire.

* * Une saillie anormale au niveau d'une suture, un épanchement de sang formant une tumeur molle, caractérisent l'écartement des sutures; — les signes d'une fracture du crâne ou ceux d'une commotion ou d'une compression cérébrale confirment ce diagnostic. V. CÉRÉBROSCOPIE.

Thérapeutique. — Lorsqu'il n'y a pas de symptômes de compression cérébrale, rien à faire. Dans le cas où ceux-ci existent, incision des téguments, évacuer l'épanchement sanguin par des lavages. Si le sang ne sort point, appliquer une ou deux couronnes de trépan près des sutures.

III. *Fracture du crâne.* — Un coup, une chute sur la tête, le choc d'une bouteille, d'une baïonnette, d'une épée, ou une chute sur les pieds ou sur le siège, causent les fractures du crâne aussi bien à la voûte qu'à la base: la cause agit directement et indirectement. Lorsqu'un choc a eu lieu sur le crâne la fracture peut avoir lieu encore par cause indirecte; le crâne se brise du côté opposé où la violence a porté (A. Paré).

* * Les fractures produites par une chute sur les pieds occupent toutes la base du crâne. Des fractures causées par un choc sur la voûte produisent une fracture qui s'étend en suivant le chemin le plus court jusqu'à la base du crâne, en traversant même les sutures (Arau).

* * Une fracture de la voûte et s'étendant à la base du crâne; une fente partant de cette base pour s'arrêter à quelques-uns des orifices de ce plan osseux; une division complète de toutes les parties qui unissent les os de la face à ceux de la tête; une division verticale ou horizontale du crâne; une division transversale, enfin une fracture de la voûte et une fracture de la base isolément, telles sont les variétés que présentent les fractures du crâne.

* * Les épanchements de sang entre la dure-mère et les os (fig 217), des lésions traumatiques de l'encéphale, des déchirures de l'arachnoïde et de la pie-mère, compliquent les fractures du crâne et leur donnent plus de gravité.

Les nerfs sont comprimés ou déchirés. Quelquefois des vaisseaux importants de la convexité des hémisphères sont ouverts, et il se forme des épanchements de sang; ceux qui sont peu abondants restent à la circonférence des hémisphères, ceux qui sont abondants se répandent à la base.

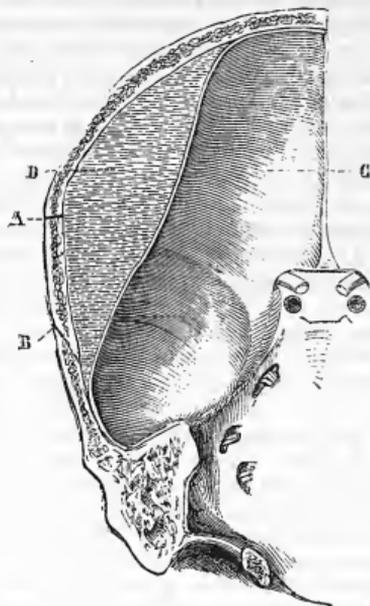


Fig. 217. — Fracture du crâne avec déchirure de l'artère méningée moyenne. — B. Fracture. — C. Cavité du crâne. — D. Épanchement de sang placé entre le pariétal et la dure-mère comprimée.

* * Dans le cas où il y a une plaie de tête avec dénudation de l'os, on peut sentir la fracture et l'on voit la solution de continuité. On ne pourrait se tromper qu'en prenant une suture ou un os wormien pour une fracture (Hippocrate, Saucerotte). L'adhérence normale du périoste aux sutures (Pott) et sa mobilité au niveau d'une fracture éclaireront le diagnostic.

* * Dans le cas où il y a conservation du périoste on peut encore sentir une fissure au niveau de la fracture; mais consécutivement le périoste s'altère (Fabricé d'Acquapendente) et la fracture peut être sentie. S'il y a un enfoncement des os il n'y a pas de doute possible. Dans le cas où il y a contusion sans plaie il est rare que l'on sente une simple fissure, surtout s'il y a un épanchement sanguin, ou bosse sanguine, mais un enfoncement des os peut à la rigueur être encore reconnu.

* * Dans le cas où il n'y a ni contusion ni plaie, les fractures du crâne sont reconnues par des symptômes cérébraux (V. CÉRÉBROSCOPIE) ou par des complications de la fracture.

* * Trois signes ont été donnés comme indiquant avec certitude une fracture du crâne. Ce

son : le *bruit de pot cassé* entendu par les malades (Quesnay, Aran), et le *son de pot fêlé* perçu à la percussion de la tête avec le doigt (D. Després), une *douleur à la pression*, suivant une direction irrégulière et excitant des mouvements automatiques (Dupuytren). Mais ces signes ne sont pas constants, et ne sont pas plus fréquents que les symptômes tirés des complications, qui sont : un *épanchement sanguin* qui suit les nerfs et se rend, à travers une fente, du crâne aux yeux ou sort par l'oreille ; la *déchirure de l'oreille moyenne* et de la muqueuse de Schneider ; l'*écoulement du liquide céphalo-rachidien*, et l'*écchymose de la paupière inférieure* (Velpeau), précédée de l'écchymose sous-conjonctivale (Maslieurat, Lagémar).

* * Les hémorrhagies par le nez et l'oreille, leur continuité et leur durée (Aran), l'écoulement par l'oreille ou le nez d'un liquide séreux (Langelottus, Stalpart van der Wiel, Laugier, Robert, Nélatou), de saveur salée, ne se coagulant pas par la chaleur et l'acide nitrique, et tel enfin que l'on connaît le liquide céphalo-rachidien, sont des signes assez communs des fractures du crâne ; mais cette lésion peut exister, quoiqu'ils fassent défaut. — La paralysie faciale, la perte de sentiment dans les points où se distribue la cinquième paire, indiquent que la fracture siège, ou sur le rocher, ou à la base du crâne sur le sphénoïde. Il n'est pas possible de donner une précision plus grande au diagnostic.

* * Outre les signes rationnels d'une fracture du crâne, une paralysie faciale, qui suit un écoulement de sang par l'oreille, et la surdité indiquent une fracture du rocher.

* * Dans les fractures du crâne, on ne sent de crépitation que dans les cas où une calotte osseuse a été taillée pour ainsi dire par la fracture, ou chez les blessés lorsque les os de la face ont été séparés du crâne par une grande fracture (Bérard).

* * Quand les fractures du crâne sont compliquées de compression et de contusion du cerveau, elles sont accompagnées d'infiltration séreuse de la papille, de flexuosités et de dilatation des vaisseaux veineux et de la rétine. V. CÉRÉBROSCHIE.

* * Les fractures du crâne ne sont graves que par les complications, surtout l'inflammation des méninges et les lésions traumatiques de l'encéphale avec toutes leurs conséquences.

* * Une fracture exempte de complications peut guérir sans accident ; mais, jusqu'au vingt-cinquième jour, le malade reste sous l'imminence d'une méningite.

Thérapeutique. — Lorsqu'une plaie existe et communique avec le foyer de la fracture, on se bornera à appliquer un cataplasme froid sur la plaie ou des compresses froides renouvelées sans cesse, et l'on attendra. S'il y a des signes de compression cérébrale

on trépanera, mais seulement dans le cas où la paralysie indiquera nettement le siège de l'épanchement et dans le cas de fracture avec enfoncement des os du crâne et de perforation avec esquilles. Lorsque de la suppuration se sera formée entre la dure-mère et les os, et lorsqu'il y aura des signes de compression, de l'assouplissement et une paralysie croisée, l'on aura recours à l'application d'une couronne de trépan. La nécrose d'une portion des os du crâne, l'issue de pus un peu abondant à travers une perforation ou à travers la fracture, indiquent de trépaner, à moins que l'ouverture des os du crâne ne paraisse suffisante pour l'évacuation du pus et des esquilles.

Lorsqu'il n'y a pas de plaie du tégument c'est toujours une opération incertaine que d'aller mettre à nu la fracture, et, dans ces cas, le trépan doit être rejeté en principe (Desault, Bichat, Malgaigne). — Si un épanchement sanguin existe au point frappé (fig. 217), et s'il y a plus tard apparence d'inflammation, on incisera sur la bosse sanguine, et les os du crâne étant mis à nu, on retombera dans le cas d'une fracture du crâne avec plaie extérieure. V. TRÉPAN.

Tout le traitement général des fractures du crâne est celui des lésions traumatiques de l'encéphale (V. ENCÉPHALE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L')). Il est toujours bon cependant de donner aux malades un émétic cathartique ou l'émétique en lavage (Desault), — la diète et le repos absolu seront observés rigoureusement, les pédiluves sinapisés seront mis en usage et l'on évitera les émotions, la fatigue d'esprit pendant vingt jours au moins. — Une petite plaie du cuir chevelu doit toujours être très-soigneusement pansée, car les érysipèles sont très-fréquents autour de ces lésions abandonnées à elles-mêmes, sans doute en vertu d'un état inflammatoire toujours imminent et entretenu par le voisinage de la fracture.

IV. *Fracture de l'apophyse mastoïde.* —

Que la fracture de l'apophyse mastoïde soit une extension de la fracture de la base du crâne, ou qu'il y ait fracture par une cause directe, lorsqu'il n'y a pas de plaie extérieure, la solution de continuité de l'os intéressant les cellules mastoïdiennes, s'accompagne d'un épanchement de sang abondant, et d'un emphysème limité, la suppuration s'établit facilement autour de la fracture et un abcès se forme et s'ouvre, soit à l'extérieur, soit dans l'oreille moyenne et le conduit auditif.

* * Lorsqu'il y a une plaie extérieure avec une fracture de l'apophyse mastoïde, il y a exaltation ou affaiblissement de l'ouïe, puis la suppuration élimine les esquilles et la guérison se fait comme celle des plaies simples et l'ouïe peut être recouvrée.

* * Pour les fractures de l'apophyse mastoïde qui sont une prolongation d'une fracture de la base ou de la voûte du crâne, et qui n'atteignent point les cellules mastoïdiennes, il n'y a pas d'autres signes que ceux d'une fracture du crâne, sauf qu'il y a une hémorrhagie abondante du conduit auditif, lorsque le sinus latéral est ouvert.

Thérapeutique. — En cas de plaie extérieure panser avec des cataplasmes, — injections d'eau tiède

dans la plaie, — extraire les esquilles à mesure qu'elles se présenteront, — repos au lit.

En cas de fracture sans plaie, avec épanchement de sang et emphysème, il faut appliquer des cataplasmes et attendre. — Dès que les symptômes inflammatoires se présentent, ne pas hésiter à ouvrir la tumeur et donner issue au sang et au pus, panser avec les cataplasmes, puis faire un pansement simple.

Lorsqu'il y a un écoulement de sang par l'oreille il peut tenir à une fente du conduit auditif aussi bien qu'à une fracture de l'apophyse mastoïde. Trépaner l'apophyse pour évacuer le sang est une opération qui n'est jamais complètement indiquée; s'il y a une fracture le sang ne tardera pas à se faire jour sous la peau; s'il n'y a pas de fracture l'opération est inutile; s'il y a du sang accumulé dans les cellules et s'il devient l'origine d'une inflammation de la muqueuse et des os, il sera toujours temps plus tard de trépaner, mais alors on aura observé des symptômes de troubles gradués de l'ouïe qui seront une indication.

Fracture de la face. Les fractures de la face sont toutes produites par des causes directes, excepté certaines fractures des bords alvéolaires des mâchoires pendant l'avulsion des dents, et certaines fractures de l'arcade zygomaticque. Souvent comminutives, elles se traduisent par un enfoncement à leur niveau (Malgaigne), et sont toujours compliquées à un plus ou moins haut degré de commotion cérébrale, ou plus tard d'inflammation, d'érysipèle, de phlegmon, surtout s'il y a plaie des téguments, et si l'on entente la réunion par première intention.

* Les fractures de la face guérissent vite parce que le périoste adhère aux parties molles n'est pas toujours détruit, ne s'altère pas aisément, et qu'il facilite promptement la formation du cal.

I. Fracture de l'apophyse zygomaticque. — Il est rare que la fracture de l'apophyse zygomaticque soit unique; elle est ordinairement multiple, et alors on sent la crépitation. Deux cas ont été observés où l'on a essayé de relever les fragments en introduisant un bâton entre la face interne de la joue et l'arcade dentaire. Duverney a pu relever ainsi les parties enfoncées. Dans un autre cas, Terrier a fait une incision de trois lignes au tégument, et à l'aponévrose, et a relevé avec une spatule les fragments enfoncés, mais une inflammation très-vive est survenue, néanmoins le malade a guéri.

Thérapeutique. — On peut se borner à appliquer des cataplasmes sur la lésion, au niveau du gonflement. Les os se consolideront et il n'y a qu'un seul inconvénient à redouter, c'est la gêne du muscle temporal. Toutefois on peut supposer que les contractions du muscle produisant à la longue une usure du cal feront disparaître cet accident.

II. Fracture de l'os malaire. — L'os malaire peut être enfoncé ou luxé incomplètement sous l'influence d'un choc direct. On a vu dans un cas une paralysie du sentiment due à la contu-

sion du nerf sous-orbitaire (Malgaigne). Il fut impossible d'obtenir la réduction.

Thérapeutique. — Il faut traiter seulement la contusion par les moyens ordinaires. L'enfoncement de l'os assure sa prompte consolidation. La difformité consécutive, du reste, n'est pas grande.

III. Fracture du nez. — Un coup porté directement sur le visage ou une chute, déterminent la fracture des os propres du nez, ou de ses cartilages et des apophyses montantes du maxillaire supérieur. Il y a un ou plusieurs fragments.

* En règle générale, lorsqu'on soupçonne une fracture du nez, il ne faut pas prolonger l'examen. La fracture du nez qui ne se traduit pas par un déplacement évident et une crépitation franche, est une fracture avec conservation du périoste, peu grave, guérissant en peu de jours et qu'on risque de rendre complète par un examen prolongé.

* La fracture du nez donne lieu quelquefois à un emphysème sous-cutané, limité, lorsqu'il y a plaie de la muqueuse des fosses nasales blessée par les fragments.

Thérapeutique. — Si la fracture du nez est simple ou multiple, et sans déplacement, on appliquera sur la partie contuse des compresses d'eau froide ou des compresses d'eau blanche.

Si la fracture est multiple avec déplacement des fragments en arrière dans les fosses nasales, on emploiera les canules métalliques garnies de linge (Marchetti, A. Dubois), modifiées suivant les circonstances. Cet appareil sera appliqué le plus tôt possible. En même temps on emploiera les compresses d'eau blanche ou les cataplasmes à l'extérieur.

Si les fragments sont déplacés transversalement une gouttière de cuivre, de plomb ou de gutta-percha, rétablira facilement la rectitude du nez.

Contre l'épistaxis on emploiera les compresses d'eau glacée, etc. V. EPISTAXIS.

S'il y a complication de plaie, panser à l'eau fraîche puis appliquer quatre jours après le pansement simple.

Les esquilles ne seront extraites au début que si elles sont libres.

Un abcès développé autour de la fracture doit être ouvert du côté de la muqueuse (J. L. Petit), cependant cette règle n'a rien d'absolu.

On pourra, si les cartilages sont déviés par la suite, les redresser par une incision sous-cutanée (Dieffenbach).

IV. Fracture du maxillaire supérieur. — Il y a deux sortes de fractures du maxillaire supérieur qui sont des plus faciles à reconnaître. Les premières sont des fractures de l'arcade alvéolaire, elles sont produites par des causes directes, des coups, des pressions exercées par une roue de voiture, par exemple. Elles ne sont compliquées d'aucun accident et se consolident très-vite. Les secondes ne diffèrent pas des fractures de la face. Seules, les fractures de la voûte palatine présentent une exception. A moins de grands délabrements, il n'y a pas de déplace-

ment à cause de l'épaisseur de la muqueuse et du périoste de la voûte palatine.

Thérapeutique. — Les chirurgiens ont employé pour les guérir des fils métalliques qui attachent aux dents de la portion intacte du maxillaire les dents de la partie fracturée. D'autres appareils ont été proposés, ils ne sont pas beaucoup plus efficaces, mieux vaut employer une voûte palatine artificielle.

Les *fractures comminutives multiples* de la voûte palatine et des maxillaires, produites par les projectiles des armes de guerre ou des balles de pistolet entrées par la bouche, s'accompagnent de grands délabrements des parties molles.
V. BOUCHE.

Thérapeutique. — Au moment de l'accident il faut rapprocher les parties molles, et avec elles les os; ne point toucher aux esquilles, car elles peuvent reprendre alors même qu'il semble qu'on doit en désespérer (Larrey, Baudens, Malgaigne).

La consolidation se fait rapidement. Quelques portions d'os tombent, des déformations consécutives s'établissent, et il en ressort des indications de prothèse buccale pendant la cicatrisation de la fracture et après sa guérison.

Il faut soutenir un fragment qui s'abaisse, maintenir les arcades dentaires inférieures et supérieures en rapport à l'aide d'une voûte palatine artificielle, celle-ci sert à empêcher le rapprochement des dents, et leur inclinaison inévitable en dedans (Larrey).

Après la guérison, les opérations tentées pour fermer le voile du palais divisé sont impraticables, mieux vaut employer les appareils prothétiques (ceux tout modernes de Préterre). Ce sont des plaques métalliques formant voûte palatine auxquelles est annexé une plaque de caoutchouc qui simule un voile du palais.

Les malades boivent et parlent avec facilité aussi bien qu'avant l'accident, sans exercice. V. NASOPHARYNGIENS (POLYPES).

Pour les plaies avec perte d'une partie de l'os de la face, la prothèse doit encore être mise à contribution.

Fracture du fémur. Le fémur peut être fracturé sur plusieurs points de son étendue.

I. *Fracture intra-capsulaire du col du fémur.* — Le col du fémur se fracture complètement ou en partie (Colles), avec ou sans conservation du périoste.

** La fracture du col du fémur peut être à la fois intra et extracapsulaire. Dans la grande majorité des cas les fractures sont comminutives, il y a écrasement du col. Cette fracture semble être le privilège de la vieillesse. Elle se produit par un faux pas (A. Cooper), par une chute sur les pieds (Bonnet, A. Bérard, Rodet), une chute sur la hanche, ou dans un faux mouvement (Nélaton).

** Les fractures intracapsulaires ne se consolident que par un cal fibreux, parce que les fragments de l'os s'écartent, parce que la synovie baigne les fragments, parce qu'avec l'âge le col du fémur a perdu sa vitalité (A. Cooper), enfin

parce que la fracture est toujours plus ou moins comminutive (A. Després).

** A la longue une arthrite sèche suit dans la grande majorité des cas la production d'une fracture intracapsulaire du col du fémur.

** La fracture intracapsulaire se reconnaît à une douleur au pli de l'aîne et augmentant dans l'adduction (Louis) et dans l'abduction (A. Cooper), à des sortes de crampes dans le membre, au gonflement, au raccourcissement du membre, à la rotation du pied en dehors. On sent rarement une crépitation; — il n'y a pas d'ecchymose, à moins de chute sur la hanche, — le grand trochanter est remonté (A. Cooper), rejeté en arrière (Desault). Il est exceptionnel que le pied soit incliné dans l'adduction, mais le fait existe; il indique ou une fracture comminutive ayant intéressé toute la partie antérieure du col, ou bien une contraction musculaire énergique, ou bien encore une conservation du périoste à la partie antérieure (Stanley). Le raccourcissement est nul quand le périoste est conservé.

** La conservation du périoste du col ne change rien à ces manifestations, elle limite seulement le raccourcissement, et a quelquefois permis aux malades de marcher quelques pas. Lorsque le périoste est détruit, à mesure que la fracture se consolide par un cal fibreux, le fémur remonte jusqu'à ce que la tête soit au contact du petit trochanter (V. pour le diagnostic différentiel, la fracture intracapsulaire du col et la luxation du fémur).

** Les anciennes fractures intracapsulaires se distinguent des anciennes fractures extracapsulaires par le rétablissement lent des fonctions de l'articulation. Un cal osseux existe d'ailleurs s'il y a fracture extracapsulaire et se traduit à l'extérieur par une augmentation de volume du trochanter, et ces particularités manquent dans la fracture intracapsulaire.

** Les inflammations phlegmoneuses, les ostéites, les périostites sont des complications graves de la fracture intracapsulaire, mais elles sont rares.

Thérapeutique. — Le membre atteint de fracture extracapsulaire doit être immobilisé. Pour cela, on fera une extension permanente avec des lacs fixés à la jambe au-dessus des malléoles et attachés au pied du lit (Heister), ou bien tirés par un poids; on fera encore l'extension en unissant la cuisse et la jambe du côté malade au membre sain (Bruninghausen), ou à l'aide d'une attelle externe semblable à celle du bandage de Desault (Hagedorn), enfin on se servira de l'appareil de Desault, modifié par Boyer, et de l'appareil américain qui réunit les avantages du bandage de Boyer à ceux de la longue attelle à extension de Dzondi, ou l'on aura recours au bandage simple des fractures de cuisse; tous ces moyens sont bons, en ce sens qu'ils immobilisent le membre.
V. FRACTURE DU CORPS DE FÉMUR.

Pour tenir le pied dans la rectitude, il est très-avantageux de placer le malade dans la double gouttière employée pour les coxalgies (Bonnet, de Lyon). Cet appareil est bon en ce qu'il permet de bien contenir le membre et de faire une extension à l'aide de lacs fixés au pied et d'un sous-cuisse rembourré, sans qu'on soit autrement obligé d'envelopper le membre. Un double plan incliné à semelle et suspendu n'est pas préférable. V. FRACTURE (APPAREILS A).

Placer une courroie bouclée autour du bassin (A. Cooper), mettre un coussin entre les cuisses (Guyot), ne hâte pas la consolidation des fragments.

Les appareils resteront en place quarante-cinq jours.

Lorsque les malades ne peuvent supporter les appareils, et ce sont surtout les vieillards âgés qui sont dans ce cas, on les couchera sur un lit dur, en empêchant le membre de se renverser en dehors, au moyen d'un coussin placé en dehors contre la cuisse.

II. *Fracture extra-capsulaire du col du fémur.* — Il existe trois espèces distinctes de fractures extra-capsulaires, les *fractures extra-capsulaires*, avec pénétration du col dans le grand trochanter (W. Smith, Robert) (fig. 218),



Fig. 218. — Fracture extra-capsulaire. Pénétration du col dans le grand trochanter. On voit un fragment de cette tubérosité écarté du reste de l'os. (Anger.)

les *fractures sous-trochantériennes* (Guthrie, Velpeu), les *fractures à l'union du col avec le corps*. Celles-ci sont souvent à la fois intra et extra-capsulaires; dans la plupart des cas le trochanter est divisé en plusieurs fragments, tenant tous aux parties molles. On connaît un exemple de fracture incomplète de l'extrémité supérieure du fémur dans lequel le grand trochanter n'était que fendu (Tournel).

* * Une chute sur la hanche, un coup violent porté sur le trochanter, causent la fracture extra-capsulaire du col du fémur; l'action musculaire l'a causée une fois (Powell).

* * Une douleur peut être plus vive que dans la fracture intra-capsulaire (A. Cooper), un gonflement quelquefois énorme et une ecchymose appartiennent à tous les genres de fracture extra-capsulaire du col du fémur; le raccourcissement est peu marqué dans la fracture par pénétration (W. Smith, Robert) et la crépitation fait défaut, tandis que dans les fractures sous-trochantériennes, il y a une crépitation franche. La rotation du membre en dehors est surtout évidente dans les fractures multiples et dans les fractures sous-trochantériennes, mais on rencontre dans ces fractures assez souvent la rotation en dedans et même la position droite du pied.

* * L'absence d'ecchymose et l'âge du malade sont presque les seuls éléments de diagnostic entre la fracture intra-capsulaire et la fracture extra-capsulaire du col du fémur; la douleur à la pression sur le grand trochanter, un fragment osseux, mobile et simulant la tête du fémur, et l'augmentation de volume de la saillie du grand trochanter, lorsque le gonflement des parties molles commence à disparaître, sont encore de bons signes de fracture extra-capsulaire; — l'arc décrit par le trochanter, très-diminué dans la fracture extra-capsulaire (A. Cooper), est un signe d'une valeur peu pratique.

* * L'absence d'élévation de l'épine iliaque antérieure et supérieure empêchera de confondre la fracture extra-capsulaire du col du fémur avec la fracture double verticale du bassin.

* * L'étendue des mouvements, si douloureux qu'ils soient, ne permettra pas de confondre la fracture extra-capsulaire du col du fémur avec une luxation. V. LUXATION DE LA CUISSE.

* * La fracture extra-capsulaire se complique rarement d'arthrite et d'ostéite.

Thérapeutique. — On calmera la tension inflammatoire avec des cataplasmes arrosés d'eau blanche. On placera le malade sur un double plan incliné avec une semelle pour tenir le pied dans la rectitude (Malgaigne).

Le bandage de Desault ou le bandage américain qui en est une modification (V. FRACTURE DU CORPS DU FÉMUR), n'est pas indispensable. Mieux vaut employer une poulie qui exerce une traction continue sur le membre inférieur, un sous-cuisse retenant le bassin du malade. — On peut encore appliquer le bandage des fractures de cuisse: une aîze passée comme sous-cuisse, un étrier et deux chefs de bande attachés au pied du lit, une aîze en cravate, tenant le genou fixé sur un coussin sur lequel la jambe est placée dans la demi-flexion (Velpeu).

Les appareils doivent être conservés de quarante-cinq à cinquante-cinq jours. On traitera les arthrites et les ostéites par les moyens appropriés.

Le repos seul et la marche prématurée avec des béquilles (A. Cooper) ne doivent pas être admis dans la pratique, parce qu'il faut toujours tâcher d'obtenir le moindre raccourcissement possible.

On emploiera de préférence, pour les fractures sous-

trochantériennes, le bandage des fractures de cuisse.

Pour les fractures à fragments multiples intra et extra-capsulaires à la fois, la gouttière Bonnet ou l'appareil américain seront employés.

Pour les fractures avec pénétration du col un double plan incliné avec des coussins (Pott) ou un double plan incliné (Malgaigne) sont suffisants.

III. *Fracture du grand trochanter* (Key, B. Cooper, Brodie). — Chez les vieillards comme chez les jeunes sujets, un éclat du grand trochanter causé par un choc direct est rare, et il est difficilement reconnu. La crépitation et le déplacement du grand trochanter sont les signes de cette fracture.

Thérapeutique. — Placer le membre inférieur dans l'adduction et la rotation en dehors sur des coussins formant plan incliné. — Un bandage sur la fesse (A. Cooper) est inutile (Malgaigne).

IV. *Fracture du tiers supérieur du fémur. Fracture sous-trochantérienne* (Fabrice de Hilden, A. Cooper). — Une chute sur les pieds, des contractures musculaires violentes pendant un tétanos (Poupée-Desportes), un effort pour éviter une chute (Beauchêne), causent cette fracture. Les symptômes sont les mêmes que ceux de la fracture du tiers moyen du fémur, sauf que le déplacement, le chevauchement, sont toujours très-considérables, à moins d'engrènement des fragments; la pointe du fragment supérieur est portée très en dehors, les muscles abducteurs attirent fortement en dedans le fragment inférieur.

Thérapeutique. — En cas de déplacement étendu, une attelle externe et une antérieure immédiate et un bandage de Scultet rempliront toutes les indications et ne seront pas moins avantageuses qu'une gouttière (Fabrice de Hilden). On peut appliquer le bandage à extension continue des fractures de cuisse dans les cas de déplacement. V. *FRACTURE DU CORPS DU FÉMUR.*

V. *Fracture du corps du fémur.* — En général il faut une violence ou une pression portée sur la cuisse pour déterminer la fracture du corps du fémur. Les contre-coups ne produisent jamais ce résultat. La solution de l'os est dentelée, jamais en rave, à moins que la fracture n'ait lieu chez un enfant.

Un déplacement toujours considérable, et un raccourcissement variant de 3 à 6 centimètres, tels sont, avec la déformation, la mobilité et la crépitation au niveau de la partie brisée, les signes de la fracture du corps du fémur.

** Le raccourcissement après la guérison de ces fractures n'entraîne pas la claudication (Velpeau), même s'il atteint 5 centimètres.

Thérapeutique. — *Appareil simple.* — extension avec une alèze embrassant la racine de la cuisse, contre-extension au moyen d'une bande maintenue autour du pied par un bandage de l'étrier et fixée au pied du lit, coaptation sur un plan incliné formé par un coussin, placé sous le jarret; une alèze appliquée le genou sur le plan incliné. L'axe du pied pen-

dant tout le cours du traitement doit être toujours maintenu dans la verticale. (Velpeau.)

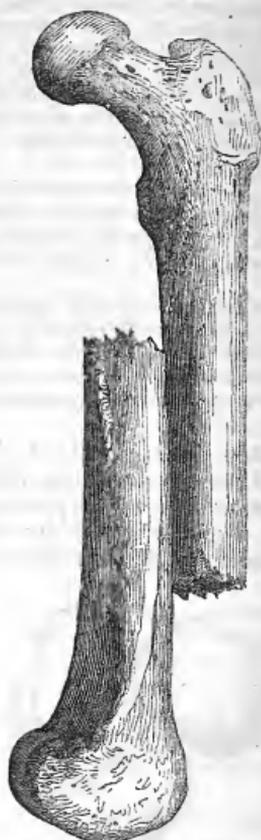


Fig. 219. — Fracture du corps du fémur presque en rave

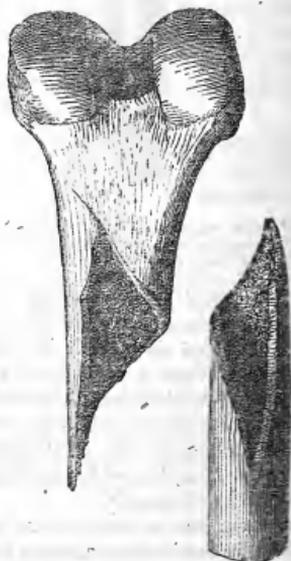


Fig. 220. — Fracture de l'extrémité inférieure du fémur. Ici et généralement la fracture est très-oblique. (Anger.)

Cet appareil doit être surveillé, il sera employé pendant trois semaines, au moins, après quoi le bandage inamovible sera appliqué.

Appareil à extension continue. — Le bandage de Desault, modifié par Boyer, où l'extension et la contre extension sont faites à la fois au moyen d'une attelle latérale (fig. 221.), a été remis en honneur sous le nom d'appareil américain.

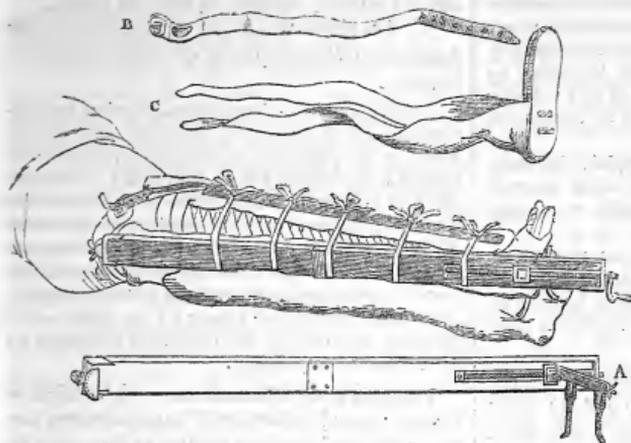


Fig. 221. — Appareil de Desault, modifié par Boyer. — A. Attelle à extension. — C. Semelle de traction. — B. Sous-cuisse.

Cet appareil se compose d'une attelle de 2 centimètres d'épaisseur, large de 10 centimètres, et allant de l'aisselle jusqu'à 30 centimètres au delà du pied. Les coussins sont fixés à cette attelle du côté qui porte sur le membre, deux ceintures bouclées attachent l'attelle en haut, au thorax et au bassin. Un sous-cuisse au besoin retient le bassin en haut. Le moyen de traction est une pièce de bois munie, d'un crochet, et qui, grâce à une vis, se meut à frottement dans une fenêtre de l'attelle en bas; des bandes de diachylon sont placées parallèlement à l'axe du membre et contournées en spirale, elles sont roulées en corde et attachées au crochet de la pièce de bois mobile qui les tire, de façon à produire une extension continue.

Du quarante au quarante-cinquième jour les fractures du corps du fémur se consolident. — Au trentième jour on applique un appareil inamovible.

Chez les enfants la consolidation s'obtient plus rapidement; si l'on emploie pour ces malades l'appareil de Boyer, il faut renouveler l'appareil tous les jours.

En général les appareils autre que l'appareil américain, ne doivent pas être trop serrés; il arrive souvent qu'ils déterminent de la gangrène, si l'on veut exercer une compression efficace.

Position. — Attacher le pied du malade avec le pied du lit, incliner le lit de façon que la tête soit plus basse que les pieds, appliquer le bandage de Scultet et ne rien changer pendant vingt jours, sera un bon moyen de faire l'extension (Sonrier, d'après la méthode de Ravaton); si ce traitement peut être supporté il est capable de rendre des services.

C'est pour les fractures de cuisse qu'il est surtout important d'avoir un lit dur et parfaitement horizontal; une planche sera placée sous le premier ma-

telas. — Lorsque la fracture est compliquée on modifiera le traitement. V. FRACTURES COMPLIQUÉES.

VI. Fracture sus-condylienne du fémur. — Une cause directe, comme un coup, et une cause indirecte, telle qu'une chute sur les pieds ou sur les genoux produisent la fracture sus-condylienne du fémur.

En même temps qu'il y a fracture l'articulation du genou est quelquefois ouverte et contient un épanchement de sang.

** En dehors de toute complication le fragment supérieur d'une fracture sus-condylienne du fémur fait saillie en avant, la surface de section du fragment condylien regarde en arrière, mais le sens de l'obliquité de la fracture fait varier cette disposition.

** Les signes caractéristiques de la fracture sus-condylienne, ecchymose, crépitation, mobilité, saillie des fragments, sont quelquefois masqués par un épanchement articulaire.

La conservation des mouvements empêchera de diagnostiquer une luxation du genou, lésion qui, du reste, par son excessive rareté, doit être éliminée à priori des diagnostics différentiels.

** Il existe deux cas de disjonction épiphysaire (Coural, Chassaniol) chez de jeunes sujets par suite d'un de ces accidents, qui, chez les adultes, cause la fracture sus-condylienne.

Thérapeutique. — Réduire la fracture, le genou étant légèrement fléchi (A. Cooper).

Maintenir les fragments avec un bandage de Scultet et une attelle immédiate, placée sur une compresse graduée, puis un coussin sous le genou pour tenir l'articulation un peu fléchie (Malgaigne), constitue le traitement; — l'extension continue n'est pas nécessaire. — S'il y a plaie extérieure on placera le membre dans une gouttière. Le fragment supérieur faisant issue au dehors et étant dénudé de son périoste, sera reséqué. V. RÉSEQUEX.

L'articulation ouverte ne nécessite pas quand même l'amputation; on peut tenter la conservation du membre par le traitement des plaies des articulations (V. ARTICULATIONS (PLAIES DES)). L'étendue des désordres des parties molles guidera le chirurgien pour le décider à l'amputation.

Si la fracture est comminutive et compliquée de plaie et d'ouverture de l'articulation, on amputera.

Les décollements des épiphyses seront traités comme les fractures.

VII. Fracture d'un des condyles du fémur (Bichat). — Une chute sur les genoux, une pression violente, comme le passage d'une roue de voiture sur le genou, causent cette fracture, le condyle brisé remonte et entraîne le tibia qui

est porté dans l'adduction ou l'abduction, suivant le condyle qui est détaché de l'os.

* * Le déplacement, la crépitation, l'ecchymose, la semi-luxation de la jambe, la saillie d'une tubérosité mobile, caractérisent la fracture d'un des condyles du fémur.

Thérapeutique. — Tenir la jambe demi-fléchie sur un coussin (A. Cooper, Gerdy) ou dans une gouttière courbe de carton, et mieux de gutta-percha, serrée par une bande roulée. S'il y a luxation incomplète, une attelle corrigera la déviation de la jambe, un coussin étant placé sous le jarret. On fera exécuter des mouvements au membre au bout de trente-cinq jours.

On préviendra l'arthrite par l'emploi des sangsues et des cataplasmes. Une compression modérée au début a quelques avantages; la jambe et le genou seront tenus élevés sur un coussin.

S'il n'y a pas grand déplacement au moment de l'accident, un bandage inamovible peut être placé et maintenu pendant vingt jours, après lesquels on fera exécuter des mouvements à l'articulation pour prévenir l'ankylose.

VIII. Fracture des deux condyles (Desault). — Un coup, une chute sur le genou, le choc d'une balle, produisent la fracture des deux condyles. La diaphyse du fémur descend entre les deux fragments, surtout si la fracture est très-oblique. Les deux condyles basculent en arrière, attirés par le soléaire et les jumeaux.

* * On reconnaît la fracture des condyles du fémur à leur mobilité anormale et à la crépitation unie à une douleur et à un épanchement de sang considérable dans l'articulation du genou.

* * Les fractures des deux condyles s'accompagnent souvent d'arthrite.

* * Lorsque le fragment supérieur fait saillie au dehors à travers une plaie, l'articulation est presque toujours ouverte.

Thérapeutique. — Si l'articulation est largement ouverte, si les os sont à nu au milieu de tissus profondément altérés par une contusion au troisième degré, si la plaie a été faite par un projectile de guerre, on amputera.

Si le fragment supérieur fait issue et est dénudé, on le réséquera.

Si la fracture ne se compose que de trois fragments, et si le déplacement n'est pas considérable, une gouttière de gutta-percha, serrée par une bande, est indiquée; lorsque le déplacement est plus considérable, le membre sera environné par un bandage de Scultet et soutenu par deux attelles latérales supportées par des coussins. L'appareil sera remplacé par un appareil dextriné le quinzième jour.

Un double plan incliné (Malgaigne) est d'un meilleur usage; en effet la position demi-fléchie du genou corrige le déplacement.

Lorsqu'on se sert d'attelles, un petit coussin sous le jarret est un excellent moyen d'empêcher le mouvement de bascule en arrière des condyles.

Le raccourcissement dans les fractures des deux condyles est inévitable, et l'extension continue, si bien faite qu'elle soit, avec l'appareil de Desault ou l'appareil américain, peut empêcher que le raccour-

cissement ne soit considérable, mais ne peut pas le prévenir tout à fait.

IX. Fracture du fémur par des balles ou des projectiles de guerre. — Elles sont simples ou comminutives. L'ostéite, la nécrose, en sont les conséquences fréquentes, et elles entraînent, comme les autres fractures par des balles, l'issue d'esquilles pendant de longues années.

* * Les signes des fractures par plaies d'armes à feu, ne diffèrent pas de ceux des autres fractures.

Thérapeutique. — Amputer quand même les membres atteints de fractures, après une plaie par une balle ou un projectile de guerre (Larrey, Ribes) est une loi trop absolue (Jobert, Malgaigne). — Lorsque la fracture est simple, on doit attendre. — Les fractures comminutives sans attrition considérable des parties molles, et surtout les fractures de la diaphyse ne nécessitent pas toujours l'amputation. On peut, lorsque les parties molles ne sont pas très-confusionnées, enlever les esquilles et panser à l'eau froide. — Les fractures avec esquille des extrémités articulaires des os indiquent l'amputation.

Fracture de l'humérus. — L'humérus se fracture sous l'influence de causes directes, surtout chez les individus adultes et âgés; chez les enfants cette fracture peut n'être simplement qu'une disjonction des épiphyses (Guérétin).

I. Fracture intra-capsulaire du col de l'humérus. — La fracture qui siège au col anatomique (Boyer, J. Cloquet), peut avoir séparé seulement le col de l'extrémité supérieure, ou bien elle peut avoir divisé la tête en plusieurs fragments. Elle est caractérisée: par une déformation de l'épaule avec saillie de la tête en avant, et une dépression sous-acromiale; par un raccourcissement du bras et très-rarement par une ecchymose.

* * On ne confondra pas la fracture extra-capsulaire avec une luxation, parce qu'il y a du raccourcissement de l'os et des mouvements douloureux, il est vrai, mais étendus, qui manquent toujours dans la luxation. Il n'y aurait de doute que si, avec une luxation, il y avait fracture de la cavité glénoïde, mais encore dans ce cas on pourra arriver au diagnostic en appuyant les doigts sur la saillie formée par la tête de l'humérus. Si celle-ci remue pendant les mouvements de rotation imprimés au bras, c'est une luxation; si elle reste immobile c'est une fracture.

* * Dans la fracture intra-capsulaire du col de l'humérus, l'issue du fragment inférieur par une plaie (Guérétin) est extrêmement rare.

Thérapeutique. — Après avoir repoussé la tête de l'humérus en arrière on maintient en écharpe le bras contre le corps, et l'on applique des compresses résolutives sur l'épaule.

Un coussin sous l'aisselle, l'appareil à traction (Caillot) et à bascule (Gely), ne sont pas plus efficaces qu'une écharpe bien placée. V. FRACTURE EXTRA-CAPSULAIRE.

II. *Fracture extra-capsulaire.* — L'humérus peut se fracturer au niveau du col chirurgical, ou dans l'épaisseur des tubérosités. La fracture peut intéresser en même temps la tête humérale.

Les fragments restent au contact, ou bien un déplacement a lieu; le corps de l'humérus se porte généralement en avant et vient même faire quelquefois saillie sous la peau.

* * Une douleur vive au moignon de l'épaule, un gonflement de l'épaule et du bras, une ecchymose, de la crépitation, l'impossibilité des mouvements volontaires, des mouvements communiqués possibles, caractérisent la fracture extra-capsulaire; la possibilité de sentir les fragments sous la peau lève toute incertitude. Le raccourcissement du bras est un signe presque certain qu'il y a une fracture, en l'absence de déplacement évident des fragments.

* * La fracture extra-capsulaire de l'humérus se consolide généralement assez vite. Elle est quelquefois suivie d'arthrite.

Thérapeutique. — Pour réduire la fracture lorsqu'il n'y a pas de déplacement, il faut tirer sur le bras écarté à angle droit avec le tronc (Duverney). Pour contenir la fracture, il faut tenir le malade au lit, placer dans l'aisselle un coussin, maintenu par deux lacs prenant point d'appui sur l'épaule, et tenir le bras serré contre le tronc avec un bandage roulé ou avec un bandage de corps.

Puis au bout de dix jours on fera lever le malade en soutenant le bras par une écharpe.

Dans les cas où il y a un très-grand déplacement, on peut appliquer l'appareil suivant si les malades peuvent le supporter.

Une tige de bois plus longue que le bras est placée au devant de l'épaule; on place dans l'aisselle un coussin, aux extrémités duquel sont fixés deux lacs qui s'attachent au haut de la tige pour faire la contre-extension. Un coussin maintenu par une bande, enroulé autour du coude en 8 de chiffre, muni de deux lacs attachés à l'autre extrémité de la tige fait la contre-extension (Caillot); un lac de rappel tire sur la partie moyenne du coussin axillaire pour l'empêcher de comprimer les vaisseaux. Cet appareil est très-douloureux pour les malades.

On se servira encore d'un système d'appareil dit à bascule: trois attelles clouées à plat à leurs extrémités forment un triangle dont l'angle du sommet a plus de 90 degrés. La base du triangle est appliquée sur le tronc, et supportée par un coussin, le bras et l'avant-bras reposent sur chacun des autres côtés du triangle. Un coussin est placé dans l'aisselle; la longueur de l'attelle humérale est le moyen d'extension et de contre-extension; le bras s'allonge sur cette attelle où il est fixé par des tours de bande et les surfaces fracturées s'écartent de deux points fixes, l'aisselle et le coude (Gely).

Une attelle rectangulaire tenant le bras écarté du tronc à l'angle droit, et sur la branche supérieure de laquelle on étend le bras (Tyrrel), produit le même résultat que l'appareil à bascule.

Une fracture comminutive avec plaie et ouverture de l'articulation est un cas d'amputation ou de ré-

section, une hémorragie concomitante exige une désarticulation immédiate, — une fracture par plaie d'arme à feu n'oblige pas à cette opération dans tous les cas; sauf celui de fracture comminutive et d'hémorragie, on peut attendre en maintenant la plaie extérieure ouverte.

III. *Fracture du corps de l'humérus.* —

Presque toutes liées à l'action d'une violence portée sur l'humérus, ces fractures reconnaissent quelquefois pour cause une chute sur le poignet ou sur le coude, et exceptionnellement un effort dans une lutte, ou l'action de lancer une pierre. Dans ce dernier cas c'est presque toujours au-dessous de l'insertion du deltoïde que la fracture a lieu (Debeaumarchef, Dupuytren, Guthrie), et celles-ci ne s'accompagnent pas d'ordinaire de déplacement comme les fractures par causes directes qui présentent régulièrement un chevauchement caractérisé par un déplacement angulaire en avant ou en dehors.

* * La douleur; la déformation; une ecchymose plus ou moins prononcée; de la mobilité anormale; de la crépitation, à moins que la fracture ne soit dentelée et que les fragments ne soient engrenés l'un dans l'autre; des saillies osseuses chevauchant l'une en arrière de l'autre, tantôt en dedans, tantôt en dehors; caractérisent la fracture de l'humérus.

* * L'inflammation du tissu cellulaire, ou même de l'os, ainsi que l'issue des fragments, les fractures multiples, sont des complications assez peu fréquentes de la fracture de l'humérus.

Thérapeutique. — Dans la fracture du corps de l'humérus, la réduction se fait par des tractions, dont la direction est indiquée, en plaçant l'épicondyle sur une même ligne que l'insertion humérale du deltoïde, ou au moins que la partie la plus saillante de l'épaule; la coaptation se fait à l'aide de la main qui repousse en dedans ou en dehors le fragment inférieur.

Lorsque la fracture est réduite on fait maintenir le membre par des aides, puis on applique quatre attelles de bois ou de carton, supportées par des compresses graduées, placées par dessus un bandage roulé qui enveloppe l'avant-bras et le bras (Boyer), et l'on recouvre le tout par une bande roulée, ou mieux par de longues bandelettes de diachylon et même par cinq courroies bouclées (Amesbury). L'avant-bras est soutenu par une écharpe, et il y a avantage à l'immobiliser avec un bandage de corps au moins pendant les quinze premiers jours. — Un appareil inamovible dès le début (Velpeau) est bon lorsqu'il n'y a pas de déplacement et quand on a affaire à une fracture simple, sans épanchement sanguin abondant.

Une fracture comminutive avec plaie extérieure sera traitée à l'aide d'une gouttière de fil de fer, rembourrée, courbée de façon que l'avant-bras soit dans la demi-flexion. On placera une toile cirée entre le bras et la gouttière et les pansements de la plaie seront renouvelés deux fois par jour. V. FRACTURES (APPAREILS A).

Une double gouttière rembourrée embrassant d'une part le thorax, de l'autre le bras seulement et per-

mettant de serrer celui-ci dans sa gouttière avec des laes (Bonnet, de Lyon), est d'un bon usage lorsqu'il y a une vaste plaie, elle a un autre avantage, celui de ne point retenir les liquides produits par la plaie, et la contention est suffisante.

La résection des fragments dénudés dans une fracture par plaie d'arme à feu peut éviter une amputation.

Dans les déplacements extrêmes, la gouttière peut permettre une bonne contre-extension en l'attachant par en bas avec un sous-cuisse.

En cas d'inflammation la gouttière ordinaire est préférable; elle sera maintenue élevée par un coussin. On appliquera des sangsues et des cataplasmes. — Lorsque l'inflammation sera passée, on appliquera un appareil inamovible ou bien la double gouttière de Bonnet.

Si une pseudarthrose existe, on aura recours au traitement approprié. L'application continue d'un appareil à compression et à contention de Blandin a réussi dans trois cas de ce genre. V. PSEUDARTHROSE.

IV. Fracture sus-condylienne de l'humérus, fracture de l'extrémité inférieure de l'humérus (Dupuytren). — Une chute sur le coude, la pression dans un engrenage, chez les enfants et les jeunes adultes plus que chez les individus plus âgés, déterminent la fracture de l'humérus au-dessus des condyles sans intéresser l'articulation, — la fracture peut s'accompagner d'une fracture d'un des condyles; — l'épitrôchlée peut être détachée sans toutefois former une véritable esquille.

** La saillie antérieure des fragments au-dessus du coude, la saillie de l'olécrâne en arrière, le raccourcissement du bras avec les signes généraux des fractures; la crépitation appréciable, surtout pendant les mouvements de rotation du bras, la tuméfaction, la mobilité anormale, révèlent la fracture de l'extrémité inférieure de l'humérus.

** La fracture de l'extrémité inférieure de l'humérus a plusieurs points de contact avec la luxation du coude, mais la luxation ne permet pas de mouvements de flexion; et si les mouvements de latéralité existent dans les deux cas, il n'y a de crépitation que quand il y a fracture. De plus, dans ce dernier cas, le rapport de l'olécrâne avec les tubérosités humérales n'a pas changé. (Malgaigne).

** Une arthrite et toutes les complications des fractures peuvent survenir à la suite de la fracture sus-condylienne de l'humérus.

Thérapeutique. — On réduit par traction sur l'avant-bras demi-fléchi (Hippocrate), puis on place un bandage roulé, et au-dessus deux attelles de carton mouillé, une dans le sens de la flexion, l'autre dans le sens de l'extension (Boyer). — Lorsqu'il y a un déplacement angulaire marqué, des attelles de bois valent mieux. Une attelle coudeé maintient le bras en arrière et une contre-attelle antérieure, reposant seulement sur le bras, est placée par dessus le bandage roulé (A. Cooper); on serrera les attelles avec

des bandelettes de sparadrap. — Les attelles condyles latérales (Henkel) ne sont bonnes que quand il y a plaie des téguments à la partie antérieure.

L'appareil sera laissé en place chez les enfants pendant trois semaines; chez les adultes pendant un mois (Dupuytren). Mais au quinzième jour, il convient en tous cas de faire exécuter des mouvements à l'articulation (A. Cooper). — Contre l'ankylose consécutive, on aura recours aux machines à mouvements gradués. V. MACHINES A MOUVEMENTS.

V. Fracture de l'épitrôchlée (Granger). — Les jeunes sujets, après une chute sur le coude écarté du tronc (Pezerat, Malgaigne), sont quelquefois atteints d'une fracture qui sépare l'épitrôchlée de l'extrémité inférieure de l'humérus et alors il n'est pas rare qu'il y ait en même temps une fracture sus-condylienne.

** Dans la fracture de l'épitrôchlée, la mobilité et la crépitation sont toujours douteuses. Le gonflement, l'abaissement de la saillie de l'épitrôchlée existent quelquefois à un degré assez prononcé, la douleur pendant la supination est un signe d'une assez grande valeur. C'est dans ce mouvement que la main, appliquée sur la partie externe de l'articulation, perçoit le mieux la crépitation.

** L'arthrite et l'ankylose sont les complications à craindre après une fracture de l'épitrôchlée.

** La paralysie des doigts annulaire et auriculaire est quelquefois la conséquence de la fracture de l'épitrôchlée (Granger), quand le nerf cubital a été blessé.

** Les signes négatifs de fracture sus-condylienne, les mouvements conservés dans l'articulation du coude font reconnaître la fracture de l'épitrôchlée de la fracture sus-condylienne et de la luxation du coude.

Thérapeutique. — Tenir l'avant-bras dans la demi-flexion (Granger), puis un bandage roulé et dextriné (Malgaigne) sera appliqué pendant dix jours. A partir de ce moment, on devra faire exécuter de légers mouvements à l'articulation.

Traiter l'arthrite par les moyens appropriés (V. ARTHRITE), le membre étant placé dans une gouttière.

VI. Fracture des deux condyles de l'humérus. — Des violences extérieures considérables, la compression dans les rouages d'une mécanique, déterminent la fracture des deux condyles avec ou sans plaie extérieure; dans ces cas, les deux condyles séparés l'un de l'autre par une fracture verticale, puis séparés du corps de l'os par une fracture transversale, s'écartent et le bras se trouve raccourci.

** L'apparence d'une luxation, l'élargissement de l'extrémité inférieure de l'humérus, une crépitation franche, la saillie en avant du fragment supérieur avec les signes des fractures en général révèlent la fracture des condyles.

** Dans la fracture des deux condyles de l'humérus, les arthrites et l'ankylose sont tout

aussi à craindre que dans les fractures de l'épitrachlée.

** On ne confondra pas une fracture des deux condyles de l'humérus avec une simple luxation, à cause de la crépitation et de la mobilité très-grande, quoique douloureuse de l'articulation.

Thérapeutique. — Employer les mêmes appareils que pour la fracture de l'extrémité inférieure de l'humérus, sauf peut-être que les attelles latérales de Henkel peuvent être plus utiles. Pour pouvoir faire exécuter des mouvements au coude, on fixera le bras et l'avant-bras chacun sur une attelle allant jusqu'au pli du coude et réunies ensemble par une tige d'acier flexible (Mayo), on arrivera au même résultat avec les cuirasses articulées (Morel-Lavallée).

S'il y a une plaie, il vaut mieux placer le membre recouvert de cataplasmes dans une gouttière que de se servir de tout autre appareil.

VII. *Fracture du condyle externe.* — Chez les jeunes sujets, une chute sur le coude rapproché du tronc peut déterminer une fracture du condyle externe dans un point plus ou moins rapproché du centre de la poulie, mais toujours dans l'articulation (Malgaigne), et avec ou sans destruction du périoste.

** Une luxation incomplète existe quelquefois avec la fracture du condyle externe de l'humérus, et il n'est pas rare que cette fracture soit méconnue.

** A la suite des fractures du condyle de l'humérus, une hypertrophie de l'os est assez fréquente.

** L'arthrite sèche se montre parfois longtemps après la guérison de la fracture des condyles de l'humérus.

** Il est rare que l'on diagnostique une fracture des condyles de l'humérus sans déplacement, car la crépitation est toujours difficile à sentir. Le changement dans les rapports de la saillie de l'épicondyle est le signe le plus marqué de cette fracture, la persistance du phénomène douleur et l'hypertrophie de l'os sont ensuite les signes les plus capables de faire reconnaître la lésion, mais on les observe seulement plusieurs jours après l'accident.

Thérapeutique. — Appliquer des cataplasmes sur le coude pendant vingt-quatre heures, tenir le coude immobile et demi-fléchi dans une gouttière, et lui imprimer des mouvements au vingtième jour, tel est le meilleur traitement des fractures du condyle externe de l'humérus.

On placera au début une gouttière de carton maintenue par une bande (A. Cooper), ou mieux une gouttière de gutta-percha, s'il n'y a pas de gonflement; — au contraire, on placera un bandage amidonné, dextriné ou plâtré, par-dessus une compresse graduée, dextrinée, pour maintenir en avant les fragments en rapport lorsqu'il y a du déplacement (Malgaigne).

VIII. *Fracture de la trochlée ou du condyle interne* (Desault, Ch. Bell, Cooper). — De même

que la fracture de l'épitrachlée, la fracture de la trochlée se produit dans les chutes lorsque le coude est écarté du tronc; alors, le déplacement est tel, dans l'extension, que l'on croit avoir affaire à une luxation du coude, mais il suffit de fléchir le bras pour reconnaître la lésion de l'os, et c'est en pressant à pleine main le coude pendant ce mouvement que la crépitation est le mieux perçue. La mobilité du condyle interne de l'humérus est avec la crépitation le meilleur signe diagnostic.

Thérapeutique. — Appliquer le même traitement que pour les fractures du condyle externe, — prévenir l'arthrite par l'immobilité dans une gouttière, et l'application de cataplasmes (V. FRACTURE DE L'ÉPITRACHLÉE).

IX. *Fracture comminutive de l'extrémité inférieure de l'humérus.* — Toutes les variétés de fracture de l'extrémité inférieure de l'humérus peuvent exister à la fois, avec ou sans fracture de l'olécrâne et avec ou sans fracture des os de l'avant-bras. Une plaie extérieure est généralement produite en même temps que la fracture.

** La compression du coude dans un engrenage, une morsure de cheval, la compression sous une roue de voiture, sont la cause habituelle des fractures comminutives de l'extrémité inférieure de l'humérus.

** Lorsqu'il n'y a pas de plaie le diagnostic est toujours difficile, quelquefois les signes d'une fracture des condyles prédominent et l'on ne reconnaît qu'une seule fracture, quoiqu'il y en ait plusieurs.

Thérapeutique. — Lorsque l'artère humérale est ouverte dans une plaie avec fracture comminutive de l'extrémité inférieure de l'humérus, l'amputation immédiate doit être faite.

Lorsque l'artère est intacte, lorsque les fragments tiennent encore, on placera le membre dans une gouttière coudeée, à angle droit, on fera l'irrigation continue et l'on pansera ensuite avec des cataplasmes; — on évitera la stagnation du pus par la position du membre et par des lavages à l'eau tiède; — les esquilles mobilisées seront extraites, — l'articulation suppurant on n'hésitera pas à faire des contre-ouvertures et à passer des tubes à drainage. V. ARTHRITE.

Si une portion de l'humérus fracturé est dénudée on l'extraira, et au besoin on réséquera l'extrémité inférieure du fragment de l'os. V. RÉSECTION.

Fracture de l'os hyoïde. Un coup, une chute sur le cou, l'action musculaire (Olivier d'Angers) et la suspension par le cou dans la pendaison, peuvent produire cette fracture.

Elle est difficile à reconnaître et caractérisée par la gêne de la respiration, la douleur et un léger gonflement du cou; les mouvements pour parler et avaler sont difficiles; quelquefois on sent de la crépitation, et les malades disent avoir entendu un craquement au moment de la fracture.

* * La suffocation qui a été quelquefois observée après une fracture de l'os hyoïde est produite par le gonflement de la glotte au voisinage de la lésion.

* * L'inflammation et la nécrose de l'os hyoïde fracturé ne sont pas rares.

Thérapeutique. — Prévenir l'inflammation par le silence et par le repos, éviter les mouvements de déglutition.

La réduction de la fracture a été proposée au moyen de l'extension du cou, conservée pendant longtemps. — On place une sonde œsophagienne pour nourrir le malade, sans l'obliger à des mouvements de déglutition. Ce traitement est pénible, mais il a réussi une fois.

Malgaigne propose, pour maintenir la réduction, de relâcher les muscles et de faire fléchir la tête en avant au lieu de l'étendre.

S'il y a complication d'asphyxie, il faudra faire la trachéotomie.

Fracture de la jambe.

I. Fracture de la partie moyenne de la jambe. — La fracture de la jambe est due à un choc direct, à une chute d'un lieu élevé sur le sol, à un faux pas, ou enfin à une pression violente, la jambe étant dans une fausse position.

* * Le péroué et le tibia peuvent être fracturés à la même hauteur ou à des hauteurs inégales. Il y a peu de déplacement dans ce dernier cas, quand le ligament interosseux est intact.

* * Les fractures de jambe sont dentelées, obliques, comminutives, multiples et s'accompagnent souvent de plaies produites par un fragment du tibia en pointe, quelquefois d'un emphysème traumatique (V. EMPHYSEMÉ TRAUMATIQUE DES MEMBRES).

* * La fracture simple se reconnaît à une déformation variable, à la mobilité, à la crépitation et à l'œchymose ou au gonflement; la fracture multiple se reconnaît à mobilité des esquilles et à leur saillie sous la peau. La fracture comminutive à la crépitation, au raccourcissement et à la contusion des parties molles. Quelle que soit la fracture, le fragment supérieur tend toujours à faire saillie en avant et le pied tourne dans le sens de l'obliquité de la fracture.

* * Il n'est pas rare de voir la consolidation des fractures de jambe suivie d'un raccourcissement étendu et d'une disparition de l'espace interosseux comblé par des jetées osseuses. Ni l'une ni l'autre de ces éventualités n'entraînent une véritable difformité.

Thérapeutique. — La réduction de la fracture de la jambe se fait en tirant avec les mains sur le dos du pied et le talon, pendant qu'un aide fixe le genou sur le lit ou que le malade est retenu par une aîze passée comme sous-cuisse. — Il est imprudent de tirer avec une aîze passée en 8 de chiffre autour du pied.

Une fracture simple sera traitée par l'appareil de Scultet. L'appareil inamovible, au début, est applicable seulement quand il n'y a pas de gonflement.

Un appareil moulé, et mieux une bande trempée dans le mélange plâtré, passant sous le pied et formant deux attelles latérales (Maisonneuve), ou plutôt deux demi-gouttières et serrées par des bandes de diachylon, sont de bons moyens, après qu'on aura diminué la tension des parties par des cataplasmes, le membre étant placé dans une gouttière.

Lorsqu'il y a un déplacement marqué en avant, ou une plaie, un coussin sous le talon, dans le cas où l'on se sert de la gouttière, ou une attelle immédiate, si l'on se sert de l'appareil de Scultet, sont de bons moyens; — on peut encore, dans le cas de déplacement très-étendu, mettre le membre sur un plan incliné où le genou est demi-fléchi, puis une pointe (Malgaigne) presse sur le fragment déplacé. — L'extension permanente, à l'aide d'un bourelet placé au-dessus des malléoles, et d'un bourelet placé au-dessous

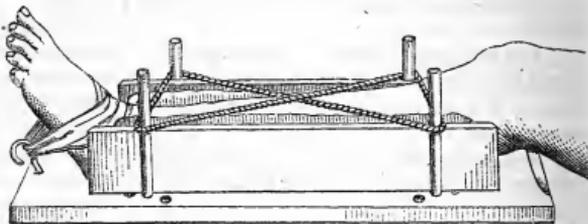


Fig. 222. — Appareil de Gaillard de Poitiers.

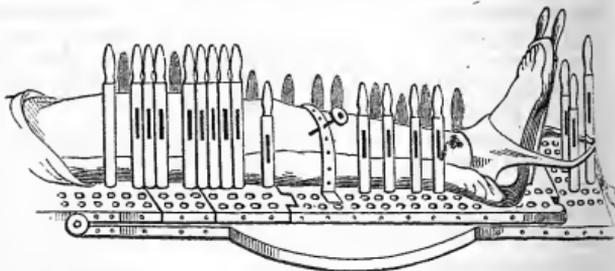


Fig. 223. — Appareil polydactyle de J. Roux. On voit une pointe en place.

du genou écarté par deux tiges flexibles (Hippocrate), doit être rejetée à cause de la compression exercée par les bourelets. Il vaudrait mieux, dans le cas où l'on voudrait recourir à l'extension continue, se servir de l'appareil suivant :

Deux attelles munies de trous à leurs extrémités et susceptibles d'être allongées au moyen de deux vis, sont fixées en haut à deux lacs unis à une genouillère de coutil lacée, en bas à une guêtre de coutil lacée; le membre, entouré préalablement de compresses résolutives et garni de coussins, est étendu à l'aide de l'élongation des attelles (de Saint-Martin).

On peut encore se servir de la boîte de Baudens. A défaut de gouttières, qui sont toujours préférables, on peut se servir pour les fractures de jambe

de l'appareil de Gaillard (de Poitiers); il se compose d'une plaque de bois percée de trous sur les côtés, de quatre chevilles et de deux planchettes en place, un coussin peu épais est placé sous la jambe sur le milieu de la plaque, puis de chaque côté du membre un coussin est placé, les deux planchettes sont mises comme des attelles, et les quatre chevilles, passées dans les trous, serrent les planchettes sur les coussins et ceux-ci sur le membre. Une corde maintient les chevilles; un piton à vis vissé sur le bas de l'appareil sert de point d'appui à une compresse pliée en cravate, qui maintient le pied (fig. 222).

L'appareil polydactyle de Jules Roux (fig. 223), où l'on voit la pointe de Malgaigne appliquée agit d'après le même principe que la boîte de Gaillard.

Une gouttière rembourrée, munies de tiges, où glissent à frottement des tiges terminées par un compresseur et qu'on peut arrêter par une vis (Anger) forment un appareil qui maintient la fracture comme avec les doigts.

Si le fragment du tibia sort par une plaie, on le réduit, si cette tentative est impossible on réséquera. S'il y a des esquilles dénudées on les extraira. — Une plaie petite au niveau de la fracture sera pansée avec une plaque de diachylon, une plaie étendue sera pansée avec un cataplasme, ou l'on placera le membre dans une gouttière, où il sera serré par des lacs élastiques.

II. Fracture sus-malléolaire. — Les chutes d'un lieu élevé, la pression sous un éboulement de terre et les mêmes causes d'ailleurs qui déterminent les fractures de la jambe produisent les fractures sus-malléolaires. — Des solutions de continuité transversale, oblique, comminutive en V, ont été observées et s'annoncent par un faible déplacement ou par un déplacement angulaire en avant. — Lorsque les malléoles sont séparées totalement ou en partie, le pied se dirige en divers sens.

* * La déformation, l'ecchymose, la crépitation, sont les signes principaux de la fracture sus-malléolaire. Le diagnostic n'est difficile que quand il y a un gonflement énorme, ou quand le périoste est conservé; mais comme on peut toujours sentir la malléole interne, on mesurera le tibia comparé avec le tibia sain, et un raccourcissement de cet os indiquera la fracture.

* * Il est une variété de fracture sus-malléolaire que l'on méconnaît souvent, parce qu'il y a conservation du périoste et une sorte de tassement de l'os. Cet état se reconnaît à une augmentation de volume de l'extrémité inférieure du tibia.

* * Chez les sujets encore jeunes, on rencontre des fractures mixtes qui sont des décollements épiphysaires et des fractures (fig. 224).

* * L'arthrite, les suppurations dans les gaines des tendons, compliquent les fractures sus-malléolaires, surtout celles qui sont en V (Béranger-Feraud).

Thérapeutique. — En cas de tension inflammatoire, appliquer des sangsues, puis des cataplasmes arrosés d'eau blanche; — réduire la fracture en employant

au besoin le chloroforme; placer le membre dans une gouttière ou sur un double plan incliné, avec la pointe à pression (Malgaigne), pour maintenir le fragment supérieur.

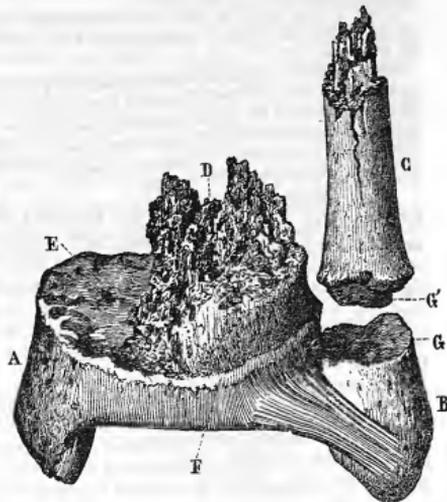


Fig. 224. — Fracture de l'extrémité inférieure du tibia. — D. Fracture. — E. Décollement épiphysaire. — A. Ligne d'union de la diaphyse et de l'épiphyse. — GG'. Décollement épiphysaire du péroné. (Anger.)

S'il y a plaie extérieure panser comme les fractures de jambe compliquées. Les fractures sus-malléolaires comminutives, par écrasement, par coup de feu, exigent l'amputation lorsque l'articulation est ouverte.

III. Fracture de l'extrémité inférieure de la jambe, — fracture des malléoles. — Après une chute d'un lieu élevé, on observe quelquefois une fracture du péroné au-dessus de l'articulation et un écrasement du tibia.

* * Quand une fracture du péroné a lieu par division, la malléole interne peut être arrachée.

* * Après une fracture du péroné par arrachement, on observe parfois un écrasement du tibia.

* * La fracture de l'extrémité inférieure du tibia se complique quelquefois de plaie extérieure et de luxation de l'astragale. V. LUXATION DU PIED.

* * La crépitation, les signes d'une fracture du péroné et le gonflement de l'extrémité inférieure du tibia, révèlent la fracture de l'extrémité inférieure de la jambe; — la conservation du périoste se traduit par l'absence de crépitation.

* * Une arthrite est toujours à craindre après les fractures des malléoles.

Thérapeutique. — Des compresses résolutives, des cataplasmes, des sangsues même autour des malléoles et un appareil inamovible aussitôt que l'on peut soit le meilleur traitement des fractures des malléoles.

Lorsque la malléole externe est brisée, et lorsque le pied est luxé incomplètement en dehors, on place

une attelle dépassant le pied à la partie interne de la jambe par-dessus un coussin replié sur lequel on fait basculer le pied en dedans (Dupuytren). Au quizième jour on a recours à un appareil inamovible, un appareil dextriné ou la bande plâtrée.

S'il y a une plaie on place le membre dans une gouttière et l'on panse à l'eau froide. V. LUXATION DE L'ASTRAGALE.

Si la fracture est comminutive et produite par une balle ou par un écrasement, on fera l'irrigation continue, on enlèvera les esquilles mobiles; on amputera lorsque, outre cette fracture, les tissus auront été déchirés dans une grande étendue et lorsque l'articulation du cou de pied sera ouverte.

IV. Fracture du tibia. — Les fractures du tibia seul sont rares; car, ordinairement, quand cet os est brisé, le péroné ne tarde pas à céder, — on a vu cependant une fracture au-dessus de l'articulation péronéo-tibiale supérieure (A. Cowper, Syme). Dans les cas de ce genre, l'articulation est quelquefois ouverte, et elle est au moins le siège d'un épanchement séreux.

** Les signes de la fracture du tibia sont les mêmes que ceux de la fracture de jambe; mais le déplacement est à peine marqué; il y a peu de crépitation et l'espace interosseux est rétréci. Il n'y a de déplacement que quand le péroné se courbe, chez les jeunes sujets par exemple (Campaiguac), ou quand il y a un diastasis de l'articulation péronéo-tibiale inférieure; — la fracture de l'extrémité supérieure du tibia est quelquefois une disjonction épiphysaire.

Thérapeutique. — Ne faites pas de tentatives de réduction, car elles seraient nuisibles. Bandage de Scultet ou bandage inamovible pour les fractures du corps du tibia. — Pour la fracture de l'extrémité supérieure, placer la jambe sur un double plan incliné et dans une demi-flexion. L'extension continue (Syme) est difficile à bien faire et n'est pas plus avantageuse que le double plan incliné.

V. Fracture du péroné (David, Pouteau, Boyer, Dupuytren, Maisonneuve). — Le péroné peut être fracturé directement par un coup, mais cela est rare; ordinairement quand il se brise c'est parce qu'il porte seul le poids du corps dans une chute sur les pieds. — Lorsqu'il se fracture seul, c'est par une cause indirecte : la torsion du pied porté dans l'abduction, ou dans l'adduction (Boyer). Il y a fracture par *divulsion* dans le premier cas, et par *arrachement* (Maisonneuve) dans le second. — L'écartement de l'articulation péronéo-tibiale inférieure serait encore une condition favorable à une fracture du péroné beaucoup au-dessus de l'articulation (fracture par *diastasis* d'après Maisonneuve), mais ce mécanisme n'est pas démontré.

Il est souvent difficile de savoir comment le pied s'est tourné dans une chute sur les pieds ou pendant un faux pas, et, quoi qu'on ait dit, il n'y a pas, dans les détails de l'accident, un élément de diagnostic certain.

** Dans la fracture du péroné par *divulsion*, il existe une dépression et une ecchymose sur le trajet de l'os, à 2 ou 3 centimètres au-dessus de l'articulation : comme un *coup de hache* (Dupuytren).

** En pressant sur l'extrémité inférieure du péroné fracturé, on constate de la mobilité et, en cherchant bien, on perçoit de la crépitation.

** Dans les fractures du péroné, les tendons des péroniers font saillie en arrière ou sur les côtés, et le pied est dans une abduction légère.

** Dans la fracture par arrachement située ordinairement à un centimètre ou deux du sommet de la malléole, il y a une ecchymose, du gonflement, une mobilité peu marquée, et une douleur vive au niveau de la fracture; en mouvant le pied à droite et à gauche, on arrive quelquefois à produire la crépitation (Robert).

** Les fractures du péroné sont souvent prises pour des entorses, surtout la fracture par arrachement; mais on se rappellera que dans l'entorse la douleur est au-dessous des malléoles, quelquefois à leur sommet, quand il y a eu des ligaments arrachés à ce niveau, tandis que dans la fracture la douleur maximum est sur les os. Lorsque deux ou trois jours après un faux mouvement de pied la douleur n'a pas cédé par le repos, et lorsque les os semblent augmentés de volume, il y a fracture du péroné.

Thérapeutique. — Un cataplasme arrosé d'eau blanche sur l'extrémité inférieure de la jambe, et le repos suffisent pour les fractures par arrachement, mais plutôt que de laisser les malades longtemps au lit il vaut mieux placer une bande dextrinée ou amidonnée, ou un bandage stuqué, ou plâtré. On ne recourra aux appareils avec les attelles que si le pied est dévié. On se servira de deux attelles, une interne ou externe, dépassant le pied suivant la déviation, et une autre interne ou externe de l'autre côté (Boyer).

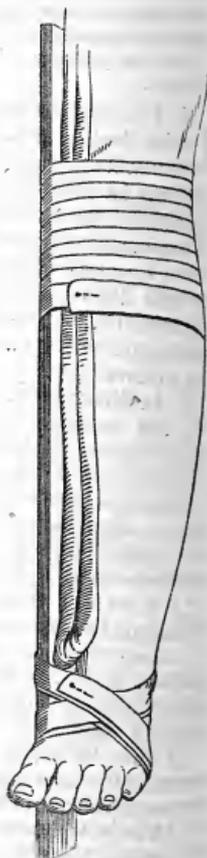


Fig. 225. — Appareil pour la fracture du péroné par *divulsion*, (Dupuytren.)

Dans la fracture par abduction ou divulsion on fixe, en dedans de la jambe, une attelle dépassant le pied, supportée par un coussin replié au niveau de la malléole; le pied est alors attiré en dedans pendant que le tibia se trouve porté en dehors par le coussin (fig. 225) (Dupuytren). Appliquer un appareil dextriné ou plâtre, et maintenir le pied dans l'adduction par le même moyen pendant la dessiccation du bandage (Maisonneuve), est un bandage très-suffisant.

Règle générale, dans toute fracture simple du péroné, on fera coucher le malade sur le côté; le pied reposera sur un coussin par son côté externe et des cataplasmes le recouvriront; une alèze pliée en cravate, attachée au lit et passant sur le genou, maintiendra la position. (Robert.)

Les appareils doivent être tenus en place pendant trente-cinq à quarante jours pour la fracture par divulsion, pendant trente jours pour la fracture par arrachement.

Les arrachements des ligaments avec une petite portion d'os réclament le traitement de l'entorse.

Fracture du maxillaire inférieur. — La fracture de l'os maxillaire inférieur peut exister sous les formes les plus variables, depuis la fracture de la branche montante jusqu'à des fractures multiples. La fracture est simple, double ou comminutive.

* * * Lorsqu'un coup est appliqué directement sur l'os, la mâchoire se brise au point frappé. L'arrachement des dents qui est suivi de fracture produit une fracture unique au niveau des petites molaires ou de la canine. — Un coup de pistolet tiré dans la bouche écarte les os et produit quelquefois une fracture unique; enfin, une pression sur les deux branches montantes fait rompre l'os à la partie moyenne de son corps.

* * * C'est généralement dans une chute sur le menton que l'os maxillaire inférieur se fracture sur plusieurs points.

* * * Le gonflement, la douleur, le déplacement

maxillaire inférieur; la crépitation n'existe guère que quand il y a trois fragments, ou quand le périoste et les gencives sont déchirés.

Thérapeutique. — Si la fracture du maxillaire inférieur est unique, employez la fronde simple ou les bandages compliqués qui en dérivent, tels que la fronde de Bouisson (fig. 226); — si le périoste n'est pas déchiré, une simple mentonnière suffit.

Pendant seize à vingt jours, ne donnez pas d'aliments qui doivent être broyés avec les dents, nourrissez les malades avec des soupes, des purées et des hachis de viande. Cette alimentation, doit être prescrite même quand on a recours aux appareils.

S'il y a de la mobilité, fixez les dents situées à l'extrémité de chacun des deux fragments avec un fil d'or ou d'argent. La ligature des dents de sagesse passant au-dessus de la langue est mauvaise, elle peut ulcérer cet organe. Des gouttières métalliques

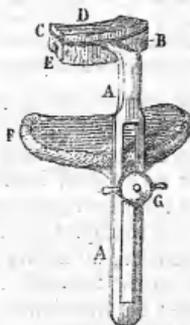


Fig. 227. — Appareil de Houzelot. — F. Plaque sous-mentonnière. — E, B. Gouttière embrassant les dents.

embrassant les dents des deux fragments ne sont pas des moyens de contention suffisants.

Chopart, Desault, avaient imaginé un appareil composé de crochets prenant leur point d'appui sur les



Fig. 226. — Fronde de Bouisson.

de la ligne des dents, l'ébranlement de ces os, des douleurs dues à la lésion du nerf dentaire, la salivation, caractérisent les fractures du

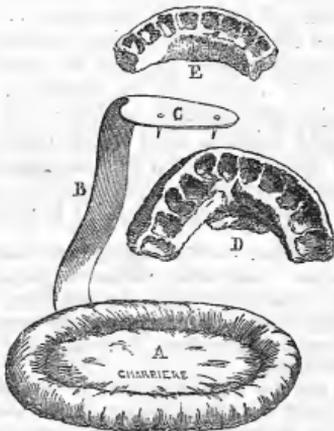


Fig. 228. — Appareil de Morel-Lavallée. — A. Plaque sous-mentonnière. — D, E. Gouttières de gutta-percha moulées sur les dents et destinées à être serrées sur celle-ci avec la plaque C.

dents et sur une gouttière placée sous la mâchoire; c'est le principe de l'appareil de Houzelot.

Dans un cas de fracture très-oblique, compliquée de plaie et d'esquilles, Baudens a lié l'os et réuni ensuite la plaie par suture.

Si la fracture est double, les meilleurs moyens de contention sont, par ordre d'efficacité : l'appareil de Houzelot et celui de Morel-Lavallée, c'est-à-dire les gouttières maintenant les dents ; et dans le cas où le périoste est conservé, la fixation des dents voisines de la solution de continuité avec un fil d'argent.

Des compresses résolutes doivent être appliquées sur le gonflement de la joue au niveau de la fracture.

Les chirurgiens sont généralement d'avis de ne point arracher les dents ébranlées par une fracture du maxillaire inférieur ; car elles peuvent se consolider et il n'y a aucun risque à attendre cette éventualité. On pourra toujours enlever plus tard les dents ébranlées et nécrosées.

A la suite de la fracture du maxillaire inférieur, on a vu les dents tomber par suite de la déchirure des nerfs dentaires.

Contre la fracture de la branche montante du maxillaire, il n'y a rien à faire qu'à tenir les mâchoires aussi immobiles que possible et à nourrir les malades avec des substances liquides.

Fracture du condyle de la mâchoire inférieure. — Les fractures du condyle de la mâchoire inférieure sont très-rares, et il n'y en a dans la science qu'un petit nombre d'exemples connus. Parmi les observations citées par Malgaigne, il y a des exemples de fractures multiples de la mâchoire, au nombre desquelles se trouvait une fracture du condyle. Dans tous les cas où la cause a été mentionnée, il y avait eu un choc porté sur le menton ou sur un point quelconque du maxillaire.

* * Il peut arriver qu'à la suite d'une chute sur le menton, la partie interne du condyle se fracture des deux côtés à la fois. (*Société anatomique*, 1865.)

La difficulté de mouvoir le maxillaire, une crépitation perçue par le chirurgien et le malade, une dépression de la fosse zygomaticque, une déviation du menton, sont les signes de la fracture du condyle de la mâchoire. Lorsqu'il existe une fracture multiple, ces signes sont moins évidents, alors le chirurgien cherchera à reconnaître l'état des mouvements de l'articulation temporo-maxillaire et leur absence ou leur régularité pourra éclairer le diagnostic.

Thérapeutique. — Si la fracture du condyle est accompagnée d'une autre fracture du corps de l'os ou de la branche montante du maxillaire, il faut immobiliser la mâchoire et appliquer les moyens contentifs énumérés plus haut. V. FRACTURE DU MAXILLAIRE INFÉRIEUR.

Si la fracture n'existe que sur la branche montante et qu'il y ait déplacement, il faut réduire en portant les doigts dans la bouche et maintenir les fragments rapprochés ou engrenés au moyen de la fronde du menton.

Cette espèce de fracture est quelquefois la conséquence d'une plaie par arme à feu ; dans ce cas, Ribes a fait la coaptation en portant le doigt sur la

fracture même, en pressant par la cavité buccale et il a pu réduire ainsi sans difficulté.

Fracture du métacarpe.

I. Fracture du corps des métacarpiens. — En dehors des écrasements par des roues de voiture et par des machines, les os métacarpiens peuvent se briser sous l'influence d'une chute ou d'un choc violent. Dans le premier cas la cause est indirecte, dans le second elle est directe. — Une chute sur le doigt correspondant au métacarpien, pendant l'extension, est une cause rare de fracture (Lonsdale).

* * Le chevauchement est d'autant plus étendu que la fracture du corps du métacarpien est plus oblique.

* * On reconnaît la fracture des métacarpiens par l'ecchymose, le gonflement, la douleur et la crépitation que l'on sent en faisant mouvoir les fragments en sens opposés, en tirant sur le doigt fléchi d'une part et en maintenant de l'autre l'extrémité supérieure du métacarpien. — Lorsque la fracture date de quelque temps, une saillie du cal est un indice tardif de fracture.

* * Vingt-cinq ou trente jours suffisent à la consolidation d'une fracture de métacarpien, et, malgré une saillie assez forte du cal, il n'y a pas de difformité réellement gênante.

Thérapeutique. — Quand il n'y a pas ou lorsqu'il y a peu de déplacement, on place des compresses et une bande ou une pelote dans le creux de la main et l'on fléchit les doigts ; l'appareil est maintenu par une bande (Hippocrate, Albucasis, A. Cooper). On peut renforcer l'appareil par une attelle dorsale. — Quand le déplacement est très-marqué, une attelle dorsale et une palmaire sont appliquées par-dessus des compresses graduées ; l'attelle dorsale doit être de la largeur du dos de la main. — Attacher le doigt correspondant au métacarpien blessé au doigt voisin et les étendre sur une attelle (Sabatier) est très-pénible pour le malade. — Un étau (Lisfranc) pressant les attelles dorsale et palmaire est un appareil peu maniable et douloureux pour le malade.

Une déformation avec chevauchement du côté de la paume de la main sera traitée par la pelote palmaire et la flexion des doigts maintenue par un bandage ; — le déplacement sur la face dorsale doit être traité par l'attelle dorsale et palmaire et l'extension des doigts (Albucasis). La fracture du quatrième et du cinquième métacarpien, ou du métacarpien du pouce, doit être traitée de préférence par les attelles dorsales et palmaires.

II. Fracture du col des métacarpiens et disjonction épiphysaire (A. Cooper, Malgaigne). — Un coup sur la tête du métacarpien, une traction sur le doigt étendu et dévié produit quelquefois la fracture du col du métacarpe et la disjonction épiphysaire chez les enfants.

* * La liberté conservée des mouvements du doigt, la crépitation, la différence de saillie des têtes des métacarpiens, font reconnaître la fracture du col du métacarpien et la disjonction épiphysaire.

Thérapeutique. — Le traitement consiste à fléchir les doigts sur une pelote palmaire (A. Cooper) ou à recourir aux attelles palmaires et dorsales, le doigt étant étendu (Malgaigne), — on devra faire exécuter au doigt des mouvements au vingtième jour.

Fracture de l'olécrâne. V. FRACTURE DU CUBITUS.

Fracture de l'omoplate.

I. Fracture du corps. — Une cause directe, quelquefois la suspension par le bras (Heylen), produisent presque toujours les fractures du corps de l'omoplate.

* * Les fractures du corps de l'omoplate siègent le plus souvent au-dessous de l'épine de l'os et leur déplacement est généralement peu marqué.

* * Une douleur à la pression pendant les efforts de la toux et les mouvements du bras jointe à de la crépitation, à la mobilité d'un fragment osseux et quelquefois une ecchymose, caractérisent la fracture du corps de l'omoplate.

Thérapeutique. — Tous les traitements variés de Paul d'Egine, de Pierre d'Argelata, de Desault et de Boyer, ayant tous pour principe celui des bandages des fractures de la clavicule, ne valent pas un bandage roulé compressif environnant le thorax, le bras du côté malade étant plié en avant, la main répondant à l'aisselle du côté sain, de façon que l'omoplate soit serrée entre le thorax et le bandage roulé. — Pour empêcher le bandage de tomber on en unit les tours avec des épingles et l'on place deux bretelles.

Lorsqu'il n'y a pas de déplacement appréciable, une simple écharpe et des compresses résolutives sur la région de l'omoplate suffisent.

II. Fracture de l'acromion. — Un coup, une chute sur l'épaule, causent la fracture de l'acromion.

* * Une ecchymose, du gonflement, de la douleur et de la mobilité, quelquefois de la crépitation révèlent la fracture de l'acromion.

* * Dans les fractures de l'acromion, l'épaule est un peu abaissée et rapprochée du tronc. Au premier abord, on pourrait croire à une fracture de l'extrémité externe de la clavicule ; mais on pourra toujours suivre cet os pour le palper et pour reconnaître qu'il est intact.

* * La fracture de l'acromion peut être confondue avec une luxation, mais celle-ci est réductible et est moins douloureuse qu'une fracture. Du reste, en explorant l'épine de l'omoplate, si l'on détermine une douleur sur l'acromion, il n'y a pas de doute qu'il y ait une fracture.

* * Il n'est pas très-rare que les fractures de l'acromion soient suivies de pseudarthrose.

Thérapeutique. — Lorsque le déplacement de l'acromion fracturé n'est pas considérable, on tiendra le bras dans une écharpe et l'on appliquera des compresses résolutives (J. L. Petit) ; — une pelote sous l'aisselle et un spica de l'épaule (Heister) conviennent lorsqu'il y a un grand déplacement. — Une compresse

sur la fracture et une bande à boucle pour maintenir la coaptation, en prenant point d'appui sur le coude et l'épaule (Malgaigne) suffisent dans les fractures les plus difficiles à maintenir.

Les bandages doivent être laissés de trente jours (Malgaigne) à quarante-cinq jours (Boyer) en place.

III. Fracture de l'apophyse coracoïde. — Les fractures de l'apophyse coracoïde seule sont extrêmement rares. On en a vu pourtant, et, dans ces cas, l'apophyse était portée en avant et en bas (Boyer). On ne les diagnostique pas facilement. La crépitation au niveau de l'apophyse coracoïde et la possibilité d'exclure toute autre fracture, sont les seuls signes qui aient de la valeur.

Thérapeutique. — Des compresses résolutives, une écharpe qui fixe le bras et un bandage de corps qui immobilise le muscle petit pectoral, sont des moyens rationnels à employer contre la fracture de l'apophyse coracoïde.

IV. Fracture de la cavité glénoïde. — Quelquefois une fracture de la cavité glénoïde existe en même temps que la luxation de l'humérus. Elle existe encore avec d'autres fractures de l'omoplate ; mais elle est beaucoup plus rare isolée de ces deux lésions. **V. LUXATION DE L'ÉPAULE.**

* * Une douleur vive pendant les mouvements du bras, jointe à une crépitation, dans certaines positions variables du membre, et à une tuméfaction de l'articulation ; une douleur pendant les mouvements communiqués à l'omoplate et l'absence des signes d'une fracture du corps de l'omoplate et d'une luxation de l'épaule, complètent le diagnostic.

* * Il n'est pas extraordinaire que les fractures de la cavité glénoïde deviennent le point de départ d'une arthrite sèche.

Thérapeutique. — Immobiliser l'articulation à l'aide d'une écharpe, — six à dix ventouses scarifiées sur l'épaule, — compresses résolutives.

On traitera les fractures et les luxations concomitantes par les moyens appropriés.

Fractures des phalanges des doigts.

I. Fracture du corps des phalanges. — Une cause directe, comme un choc ou une pression violente, un coup, la main étant fermée (Delamotte), peuvent causer la fracture des doigts et le déplacement a lieu du côté de la face dorsale ou du côté de la face palmaire.

* * La crépitation, la douleur, la mobilité anormale, caractérisent la fracture des phalanges, et lorsqu'il y a plaie extérieure, le diagnostic n'est jamais douteux.

Thérapeutique. — Réduire par traction légère sur le doigt étendu, appliquer un bandage roulé avec attelle palmaire ; puis, un bandage inamovible après six ou huit jours, ou même immédiatement ; — lier le doigt blessé aux doigts voisins (Paul d'Egine) est un bon moyen, mais il est un peu douloureux.

En cas de déplacement considérable, appliquer

une attelle dorsale et une attelle palmaire. — Si plusieurs phalanges sont fracturées, on place la main sur une palette, le creux de la main étant soutenu par une pelote de charpie.

Autant que possible il faut fléchir un peu les doigts sur les métatarsiens (A. Paré), pour prévenir les roideurs articulaires.

II. Fracture des extrémités de la phalange et décollement de l'épiphysse supérieure. —

Un renversement de la phalange, une traction violente, ou un coup, produisent la fracture.

Dans la fracture des extrémités de la phalange, la crépitation est obscure, et elle ne se perçoit facilement que dans la flexion et l'extension du doigt; elle s'accompagne d'une douleur limitée à la pression, de gonflement, et souvent d'une ecchymose. L'absence de déformation et la mobilité de l'articulation doivent faire repousser l'idée d'une luxation.

Thérapeutique. — Immobiliser le doigt à l'aide d'une petite gouttière de gutta-percha, ou avec des attelles de carton mouillé maintenues par des bandelettes de diachylon.

Plusieurs tours de bandelettes de diachylon suffisent pour la fracture de la phalangette. On aura recours aux attelles dorsales et palmaires en cas de grand déplacement.

III. Fractures comminutives des doigts. —

Une contusion au troisième degré des doigts avec désorganisation des tissus et une fracture comminutive peuvent quelquefois guérir sans accidents, à l'index, au médium et à l'annulaire; mais au pouce et à l'auriculaire, les chances d'un phlegmon consécutif de la main sont beaucoup plus grandes.

La dénudation des os, et des esquilles libres, permettent de reconnaître la fracture comminutive des doigts.

Thérapeutique. — Lorsque la phalangette est fracturée comminutivement, on régularisera la plaie par une amputation (Boyer). Mais à moins de désordres considérables, en général on peut tenter la conservation du doigt; on panse à l'eau froide pendant cinq jours, on applique des cataplasmes jusqu'à ce que les esquilles et les eschares soient tombées. Du quinzième au vingtième jour on panse simplement. Les doigts, à partir de ce moment, doivent être exercés et baignés dans des liquides toniques, tels que l'eau alcoolisée, l'eau-de-vie camphrée, le vin aromatique, et l'on se rappellera que la cicatrisation est toujours longue.

Dès le début, on peut appliquer sur les fractures avec plaie des dernières phalanges, une série de bandelettes de diachylon imbriquées et recouvertes d'un linge troué enduit de cérat. On laisse le pansement jusqu'à ce qu'il tombe (Chassaignac).

Même quand une articulation des doigts est ouverte et quand l'os est brisé comminutivement, si le bout du doigt est en bon état, il ne faut pas amputer. On extrait les esquilles et l'on panse comme il a été dit.

Fractures des phalanges des orteils. Les fractures des orteils ont presque toujours lieu par des pressions violentes, comme le passage

d'une roue de voiture, la chute d'une pierre ou d'un corps lourd sur le pied.

** Une ecchymose, de la crépitation et souvent la dénudation de la phalange, font reconnaître les fractures des orteils.

** Les fractures des phalanges des orteils existent avec des fractures des métatarsiens et des luxations des phalanges.

Thérapeutique. — Une fracture des phalanges des orteils sans plaie guérit par le simple repos et les cataplasmes.

Une fracture avec large plaie exige l'irrigation continue, l'extraction des portions d'os dénudés; ou bien l'amputation de la phalange dans l'articulation métacarpo-phalangienne.

S'il n'y a qu'une petite plaie on enveloppera la phalange d'une série de bandelettes de diachylon imbriquées et recouvertes par un linge troué, enduit de cérat (Chassaignac); on renouvelle cet appareil lorsque le pansement ne tient plus.

Fracture de la rotule.

I. Fracture transversale. — Les chocs directs, les chutes sur le genou pendant l'extension ou la demi-extension de cette articulation causent la fracture de la rotule; il en est de même de la contraction musculaire dans l'extension complète aussi bien que dans la flexion de la jambe.

** Les fractures de la rotule par contraction musculaire sont souvent favorisées par une altération de l'os (Sanson, Malgaigne).

** Dans les fractures de la rotule, un écartement de 12 centimètres peut se produire (A. Cooper) entre les fragments, mais il est généralement moindre.

** Une douleur vive et subite, un craquement perçu par les malades, une chute immédiate et l'écartement des fragments de la rotule, l'ecchymose, surtout dans les fractures par cause directe, un épanchement de sang dans l'articulation du genou, l'impossibilité de lever et d'étendre la jambe et l'écartement des fragments augmentant pendant les efforts pour accomplir le mouvement d'extension, font reconnaître la fracture transversale de la rotule, même s'il y a un gonflement énorme de l'articulation.

** Après une fracture de la rotule, la fluctuation franche indique toujours un épanchement de sang ou de sérosité dans l'articulation.

** La fracture transversale de la rotule s'accompagne quelquefois d'une ouverture de l'articulation du genou.

** Les fractures transversales de la rotule se réunissent ordinairement par un cal fibreux (fig. 229), et un cal osseux (Camper, Sheldon, Boyer, Richet) y est rare.

** La roideur articulaire du genou est la conséquence la plus fâcheuse des fractures de la rotule (Paul d'Égine). Avec un cal fibreux les malades peuvent marcher, mais la jambe a un peu moins de solidité dans son aplomb et

les malades éprouvent un peu de gêne pour monter les escaliers.

** La fracture transversale de la rotule ne



Fig. 230. — Fracture de la rotule réunie par un cal fibreux.

peut être confondue qu'avec une rupture du ligament du triceps, mais l'exploration de la

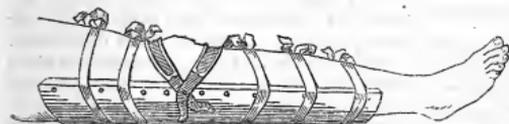
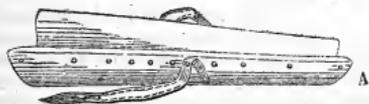


Fig. 230. — Appareil de Boyer pour les fractures de la rotule. Cet appareil dérive d'un appareil de Masschenbroeck. Une gouttière métallique placée sous le jenet était munie de trous qui servaient de points d'appui à deux plaques métalliques pressant l'une au-dessus, l'autre au-dessous de la rotule. Dans l'appareil de Boyer, les plaques métalliques sont remplacées par des courroies.

rotule, du côté malade avec celle du côté sain, dissipera toute incertitude.

Thérapeutique.—Lorsque l'articulation a été fortement contusionnée on calmera l'inflammation (Brom-Beld), en appliquant des cataplasmes arrosés d'eau

blanche, et le membre sera tenu dans une gouttière. — Lorsqu'il n'y a pas d'épanchement de sang on appliquera immédiatement les appareils à fracture. On emploie l'extension absolue à l'aide d'attelles

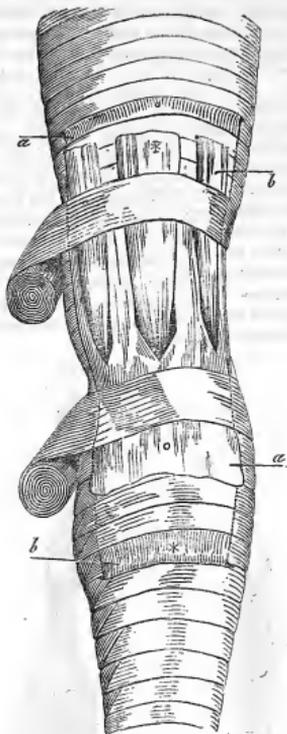


Fig. 231. — Bandage unissant des plaies en travers. — aa. Compresse à trois fentes. — bb. Compresse à trois chefs destinés à passer dans les fentes de la compresse aa.

(Paul d'Égine), de gouttière (J. L. Petit), de lacs tirant sur le pied, attachés au bassin et tendant la jambe dans l'extension (Valentin). — L'extension de la jambe, le malade étant assis (Sheldon) et la gouttière en particulier suffisent quand il n'y a pas grand écartement, quand les malades ne peuvent supporter d'autres appareils et quand on se résout à obtenir seulement un cal fibreux; — le bandage unissant des plaies en travers (Heister [fig. 231], Larrey, Dupuytren) combiné avec l'extension a les mêmes effets.

Pour rapprocher les fragments, l'anneau d'Albucasis, celui de Purmann, le *pileolus* de Meibomius et la cupule de Kaltschmidt ne sont pas efficaces. Tous ces appareils ont été reproduits de nos jours.

Une gouttière munie de deux plaques pour presser sur le fragment supérieur et sur le fragment inférieur (Musschenbroeck, Arnaud), ou de deux lacs rembourrés (Boyer), ou bien une planche sur laquelle le membre repose par l'intermédiaire d'un coussin et deux lacs pourvus de demi-cupules d'ivoire ou de gutta-percha (Lau-

gier), sont les moyens les plus rationnels à employer pour obtenir un cal osseux. Au lieu de courroies simples, on se sert avec avantage de bourrelets élastiques pour rapprocher les fragments. Une courroie élastique réunissant les deux bourrelets et passant au-dessus de la rotule (Morel-Lavallée), sert à empêcher les fragments de basculer et de s'adosser seulement par le bord inférieur de la surface fracturée. Avec cette modification, les appareils à double pression parallèle sur le modèle de la gouttière de Boyer, sont préférables à tous les autres.

L'usage des griffes réunies par une vis de pression, et plantées dans les deux fragments en formant une suture de l'os brisé (Malgaigne) est un procédé sûr mais très-douloureux. — Les griffes rapprochant deux cupules fortement appuyées sur les deux fragments (Trélat), sont une combinaison des lacs compresseurs des fragments de Morel-Lavallée et de la griffe de Malgaigne. — Quelque soit le procédé employé on fera exécuter au genou quelques mouvements à partir de la troisième semaine.



Fig. 232. — Griffe et clef pour suture de la rotule. — C. Griffes. — D. Coulisse unissant les griffes. — A. Vis rapprochant les griffes.

Le bandage roulé, le 8 de chiffre dextriné (Velpeau), les gouttières simples et les mouvements de bonne heure imprimés au membre (Warner) sont bons seulement quand il n'y a pas d'écartement étendu ou quand on ne poursuit pas la guérison par un cal osseux.

Dans les cas d'écartement durable des fragments de l'os, lorsqu'il existe un cal fibreux et lorsque la marche est encore possible, on ne tentera rien; — lorsqu'au contraire l'écartement est tel que le genou ne peut rester étendu, on a proposé d'aviver les surfaces osseuses, mais c'est une opération impraticable; — le séton passé dans le cal fibreux est dangereux; — la section sous-cutanée du tendon du triceps (Dieffenbach) n'est pas suffisante pour favoriser le rapprochement des fragments. Mieux vaut avoir recours à l'exercice répété des muscles qui rend leur contraction plus énergique (Hunter et A. Cooper), une attelle soutiendra le jarret (Ch. Bell), ou l'on fera une genouillère avec un busc placé en arrière du jarret.

Les complications des fractures de rotule par des

plaies, par l'hyarthrose et par l'hémo-hyarthrose et l'arthrite, seront traitées par les moyens appropriés.

V. ARTHRITE ET ARTICULATIONS (PLAIE DES).

II. *Fracture verticale de la rotule* (Guillaume de Salicet). — Une chute sur le genou, un choc sur la rotule, le passage d'une roue de voiture sur le genou peuvent déterminer une fracture verticale, ou un peu oblique de la rotule. — Une portion de l'os peut être entièrement détachée (Turner). — Dans cette fracture, les fragments s'écartent toujours pendant la flexion; mais dans l'extension il y a eu aussi un certain degré d'écartement, par suite de la contraction des muscles vaste externe et vaste interne.

** Les signes de la fracture verticale de la rotule sont: l'ecchymose, le gonflement du genou, l'écartement des fragments de l'os, principalement dans les mouvements de flexion et la crépitation dans l'extension forcée.

** Dans les fractures verticales de la rotule, un abcès peut se former et éliminer un des fragments de l'os (Turner).

Thérapeutique. — L'extension de la jambe, deux coussins latéraux et un bandage roulé (A. Cooper), — des compresses graduées maintenues par des bandelettes de diachylon (Malgaigne), sont des appareils suffisants pour amener la consolidation des fractures de la rotule; — on prévient la raideur de l'articulation du genou par des mouvements à partir du vingtième jour.

On traitera les complications comme pour les fractures transversales.

III. *Fracture multiple de la rotule.* — Toujours dues à une chute sur le genou ou à un choc direct, les fractures multiples de la rotule sont régulièrement disposées en croix ou irrégulièrement faites, en trois ou même cinq fragments (B. Bell). Ces fractures se consolident souvent par un cal osseux (Camper, B. Bell, Gulliver).

** On reconnaît les fractures multiples de la rotule à une ecchymose étendue et à un gonflement très-considérable. La crépitation se sent assez bien, malgré un écartement, soit dans le sens vertical, soit dans le sens horizontal.

** L'augmentation de volume apparent de la rotule est le meilleur signe de la fracture multiple quand il n'y a pas un grand déplacement.

Thérapeutique. — Après avoir combattu la tension inflammatoire par les cataplasmes, on se préoccupera surtout de la fracture transversale de la rotule; — on appliquera la gouttière ou les appareils à double pression parallèle comme pour la fracture transversale. V. FRACTURE TRANSVERSALE DE LA ROTULE.

Fracture du sternum.

Une chute sur le dos, sur la partie antérieure de la poitrine, avec extension ou flexion forcée du tronc; une chute sur les fesses et sur la tête, avec effort considérable (Cruveilhier), et même un effort violent au moment de l'accouchement (Chaussier) peuvent causer la fracture unique

du sternum. — Un choc, une pression sur le sternum, produisent des fractures par cause directe avec déplacement en arrière et chevauchement léger.

* Les fractures du cartilage des côtes coïncident souvent avec la fracture de sternum.

* Les fractures du sternum sont verticales (Barreau), transversales ou obliques (Malgaigne).

* Les fractures du sternum sans déplacement sont caractérisées par de la douleur sur un point limité de l'os avec de l'empâtement et une légère ecchymose. Pour sentir la crépitation, on place un oreiller roulé sous le thorax ; on laisse pendre la tête et l'on fait respirer fortement les malades au moment de l'exploration.

* Les fractures du sternum avec déplacement sont très-aisément reconnues à la déformation de l'os qui est très-appreciable, et à la crépitation généralement assez facile à sentir.

* Les fractures étendues et avec déplacement du sternum, se compliquent quelquefois d'emphysème pulmonaire, de déchirure du cœur ou du péricarde (Dupuytren), et d'inflammation des médiastins.

* Les fractures multiples du sternum sont presque toujours compliquées de plaie.

Thérapeutique. — Si la fracture du sternum est simple, transversale et sans déplacement, immobiliser le thorax avec une grande bande de diachylon.

S'il y a déplacement angulaire en avant, la réduction se fait en étendant fortement la tête, en appliquant un coussin sous les clavicules (Paul d'Égine), en faisant faire de fortes inspirations au malade. — On a essayé de relever le fragment enfoncé après une incision (Verduc), — l'idée de l'élévation des os du crâne enfoncés a longtemps dirigé les esprits pour le traitement des fractures du sternum).

La contention a été faite au moyen d'une compression fréquemment renouvelée sur le fragment inférieur. — Malgaigne propose une compression avec une compresse maintenue par une large bande de diachylon. — Si toutefois la contention ne peut pas être rigoureusement maintenue, il n'y a pas à s'en effrayer, le malade ne sera pas infirme pour cela.

Dans les fractures du sternum le décubitus dorsal est nécessaire au moins pendant douze jours.

Si un abcès du médiastin se forme consécutivement à une fracture du sternum, la trépanation de cet os devient nécessaire.

Fracture du tarse et des métatarsiens.

— La fracture d'un métatarsien seul est aussi rare que la fracture de plusieurs métatarsiens est fréquente. — Une pression par une roue de voiture ou par la chute d'un corps pesant est la cause ordinaire de ces fractures.

Les métatarsiens fracturés présentent des solutions de continuité du même genre que les métacarpiens avec des écrasements, des contusions et des plaies des parties molles. Ces fractures sont souvent suivies d'inflammation violente.

* La crépitation, l'ecchymose et la mobilité

anormale sont les signes des fractures des métatarsiens ; — la douleur, le gonflement des os et l'impossibilité de mettre le pied à terre, caractérisent les écrasements des os du tarse ; mais ceux-ci s'accompagnent le plus souvent de plaie, et alors on distingue toujours quelque fracture à l'œil nu.

Thérapeutique. — Quand il n'y a pas de plaie extérieure, qu'il y ait fracture des métatarsiens ou du tarse, on couvre les parties de cataplasmes arrosés d'eau blanche et l'on place des compresses et un gâteau de charpie enveloppé dans un linge sous le pied. Celui-ci est fixé, avec des bandes de diachylon, sur une planchette rembourrée lorsqu'on se croit à l'abri de l'inflammation.

S'il y a plaie, on panse avec des cataplasmes froids — on fait l'irrigation continue, — on extrait les esquilles, puis on panse simplement. — Le pied sera maintenu dans une gouttière de gutta-percha et l'on appliquera un appareil inamovible lorsque les plaies seront fermées.

S'il y a de grands délabrements des tissus, on amputera ou l'on régularisera la plaie, en laissant le plus qu'on peut laisser de tissus. — Si l'on ampute dans les parties saines, on fera l'amputation de Chopart et préférentiellement l'amputation sous-astragalienne. On a quelquefois enlevé les métatarsiens avec le cuboïde (Béclard). Cette opération est une sorte de dissection des os.

Fracture des vertèbres.

I. Fracture des apophyses épineuses. — Les fractures des apophyses épineuses sont rares, et elles sont produites par des causes directes, comme par une balle, et par contraction musculaire unie à une flexion forcée de la colonne vertébrale.

On les reconnaît quelquefois à une saillie de l'apophyse épineuse, et souvent à une mobilité anormale avec crépitation. Leurs fragments se remettent seuls en place et se réunissent quelquefois par une pseudarthrose.

Thérapeutique. — Repos et application de compresses résolatives. — Un coussin de balle d'avoine doit soutenir le dos, un bandage de corps sera appliqué pendant les premiers jours où le malade se lèvera. — Il n'y a pas lieu d'extraire le fragment, à moins qu'il n'y ait plaie.

II. Fracture de l'arc vertébral. — La fracture de l'arc vertébral est rarement simple, c'est-à-dire existant d'un seul côté des apophyses épineuses, et le plus habituellement elle est double.

* Une violence extérieure considérable est toujours nécessaire pour produire la fracture de l'arc vertébral.

* La mort subite est quelquefois la suite des fractures de l'arc vertébral.

* La compression de la moelle, la myélite consécutive, sont les complications des fractures de l'arc des vertèbres, et ces lésions se traduisent par de la paralysie au moment de l'accident, puis par de la contracture au moment de

l'inflammation consécutive développée dans le canal rachidien.

* * Le diagnostic de la fracture de l'arc vertébral est très-difficile à faire ; on peut la confondre avec une simple commotion de la moelle.

Thérapeutique. — Le traitement antiphlogistique, par une application de sangsues et des ventouses scarifiées, doit être employé en vue de prévenir les accidents. — Le malade sera tenu au repos ; si la myélite survient, il faudra appliquer le traitement qui convient (V. MYÉLITE.) Paul d'Égine a proposé d'aider relever le fragment et au besoin d'appliquer une couronne de trépan sur la partie enfoncée.

Il a été proposé aussi de faire l'extension continue en prenant point d'appui sur le bassin, et la contre-extension en prenant point d'appui sous les aisselles. L'étendue du déplacement indique l'emploi de ces moyens.

Le malade doit être sondé chaque jour plusieurs fois s'il y a de la rétention d'urine ; — lorsqu'il y aura de la fièvre, il sera urgent de surveiller la région sacrée où il se forme alors facilement des eschares.

III. *Fracture du corps des vertèbres, ou fracture dite de la colonne vertébrale,*

Les causes qui déterminent les fractures de la colonne vertébrale sont de nature très-diverse, ce sont : la chute sur une des extrémités du tronc ou choc direct, la chute sur une barre de bois, comme les maçons qui tombent à travers leurs échafaudages, la compression sous un éboulement de terre, enfin, des coups de feu.

* * Sous l'influence d'une pression produisant une courbure exagérée de la colonne vertébrale les vertèbres se brisent plutôt que les ménisques interarticulaires ne s'arrachent, et lorsque la courbure est exagérée en avant, les corps des vertèbres s'écrasent (Malgaigne).

* * Le fragment supérieur de la colonne vertébrale fracturée se porte toujours en avant, que la fracture soit droite, oblique ou par écrasement.

* * La déformation du dos, une vive douleur locale, une paralysie du tronc et des membres au-dessous de la fracture, liée souvent à une lésion de la moelle au-dessous de la fracture, indiquent la lésion de la colonne vertébrale.

* * Les paralysies des nerfs rachidiens et l'hémiplégie sont des signes appartenant aux complications : la compression ou la rupture des nerfs rachidiens ou de la moelle.

* * A. Cooper regardait les fractures de la colonne vertébrale comme fatalement mortelles ; mais ce pronostic est exagéré.

Thérapeutique. — Coucher le malade sur le dos sur un matelas soutenu par une planche et le maintenir immobile. Une guérison a été obtenue au moyen de la situation suivante : le malade couché sur un matelas soutenu par une planche inclinée à 45° était retenu par dessous les aisselles ; l'extrémité inférieure du corps, par son propre poids, fournissait

un moyen de contre-extension, les lombes étaient soutenues par un coussin (Malgaigne).

Fractures spontanées.

Les fractures spontanées, c'est-à-dire celles qui se produisent sous l'influence d'un mouvement, ou d'un effort musculaire, supposent presque toujours l'existence d'une altération plus ou moins ancienne de l'os. V. OSTÉOMALACIE, NÉCROSE, MAL DE POTT, OSTÉITE, OS (HYDATIDES, CANCERS et TUBERCULES DES).

FRAGON. Plante de la famille des asparaginées, connu sous le nom de *petit houx* et de *myrte sauvage*. Sa racine fait partie du mélange appelé les *cinq racines apéritives*. On l'emploie aussi comme diurétique, en décoction, à la dose de 30 grammes par litre d'eau ☐.

FRAISIER. Plante de la famille des rosacées, dont le fruit nous sert d'aliment et dont la racine astringente est employée en décoction dans la diarrhée et dans les hémorrhagies à la dose de 30 grammes par litre ☐.

FRAMBESIA. Tumeurs cutanées connues sous les noms de *yaws* en Guinée, et de *pian* en Amérique. V. ces mots.

FRAXINELLE (DICTAME BLANC). Plante de la famille des rutacées, dont la racine mondée se donne contre l'hystérie ☐, contre le scorbut ☐, contre les scrofules ☐, et contre les vers ☐. On l'administre en poudre, 1 à 2 grammes par jour, et en infusion, 10 grammes par litre d'eau.

FREIN DE LA VERGE (BRIÈVETÉ DU). — La brièveté du frein de la verge entraîne toujours, au moment de l'érection, un renversement du gland par en bas qui cause de vives douleurs pendant le coït. Il en résulte souvent des déchirures qui se transforment en petits ulcères pouvant durer quelques jours.

Thérapeutique. — Sectionner le frein de la verge d'un coup de ciseaux et couper toute l'étendue de cette membrane.

FRÉMISSEMENT. Le frémissement que perçoit accidentellement la main appliquée sur certaines parties du corps indique toujours une maladie des organes subjacents. C'est un signe d'autant plus important à connaître que dans ses formes variables il caractérise des altérations différentes, ainsi le *frémissement vibratoire* ou *cataire*, perçu à la région précordiale, est le signe d'un rétrécissement des orifices du cœur ; le *frémissement doux*, qui succède au choc d'une tumeur sous la main qui la presse, annonce l'existence d'hydatides, et le *frémissement superficiel* d'une tumeur des membres permet d'affirmer qu'il s'agit d'un anévrisme artériel ou artérioso-veineux.

FRÈNE. Arbre de la famille des jasminées sur lequel vivent les cantharides. L'écorce des ra-

meaux du frêne, ou *quinquina d'Europe*, est considérée comme fébrifuge ☒. On emploie les feuilles en décoction, à la dose de 30 grammes, comme purgatif ☒, et c'est sur une espèce originaire de la Calabre qu'on recueille la *manne*. — Les feuilles de frêne en infusion, 25 grammes par litre, ont été conseillées contre la goutte et le rhumatisme chronique ☒.

FRICTIONS. Les frictions de la peau avec ou sans addition de substances médicamenteuses sont d'excellents moyens révulsifs à l'aide desquels on calme la douleur ou l'on amène la résolution des parties enflammées.

Il y a des *frictions sèches*, qu'on fait avec la main seule ou fichée dans un sac de flanelle ou de crin, avec une brosse à habit, et les *frictions humides* avec de la neige, du vin froid ou chaud, de l'éther, de l'alcool, des huiles douces, des huiles essentielles, des baumes, de la graisse ou de l'huile associées à des astringents, à des calmants et à des résolutifs, préparations connues sous les noms de liniments, de pommades, d'onguents, etc.

Les frictions activent la contractilité organique, facilitent l'absorption et l'exhalation, et quand elles sont générales, leur influence favorable sur la torpidité des viscères dont les fonctions sont ralenties est une chose très-utile aux malades.

On fait des *frictions locales* sur les tumeurs à résoudre ou à la partie interne des bras et des cuisses pour faire absorber des médicaments lorsqu'on ne veut ou lorsqu'on ne peut les administrer par la bouche. Ainsi donne-t-on le mercure en frictions à l'état d'onguent napolitain; l'iode, sous forme de pommades iodurées; le quinquina, à l'état de pommade iodurée, etc.

Les frictions sèches sous le ventre sont utiles dans l'inertie de l'utérus après l'accouchement, dans la pneumatose intestinale chez les petits enfants, dans la constipation, dans les engorgements chroniques du foie et de la rate, dans les adénites chroniques du cou de l'aisselle, etc.

Les frictions générales, après le bain ou après des affections froides sont le moyen hygiénique par excellence de fortifier la peau et d'entretenir à l'état normal des fonctions dont le désordre entraîne rapidement l'altération de celles du poumon ou de l'intestin. C'est une méthode trop négligée dans notre pays.

FRIEDRICHSHALL (Allemagne, duché de Saxe). Eau sulfatée magnésienne froide, classée parmi les *eaux amères*, et employée contre la dyspepsie ☒, contre la constipation ☒, et contre les engorgements de la rate et du foie ☒.

FRIGIDITÉ. Perte incomplète de la virilité. V. IMPUISSANCE ET STÉRILITÉ.

FRIGORIFIQUE. Qui engendre le froid. Les mélanges frigorifiques s'emploient en thérapeutique pour combattre l'inflammation et pour produire l'anesthésie. V. FROID.

FRISSON. Des mouvements réflexes involontaires caractérisés par un tremblement passager des muscles du dos, des membres et des

dents, accompagnés d'une sensation dorsale de froid, et chez quelques personnes, de chair de poule, constituent le frisson.

* * Le frisson accompagné de fièvre, suivi de chaleur et de sueur, se montrant d'une façon régulière, quotidienne ou tierce, sous forme d'accès passagers, annonce une fièvre intermittente paludéenne, et exige l'emploi des préparations de quinquina.

* * Un frisson suivi de fièvre continue indique l'invasion d'une maladie aiguë et probablement d'une pneumonie.

* * Un frisson quotidien, accompagné de fièvre, d'amaigrissement et de toux sèche, annonce une lésion organique des poumons probablement de nature tuberculeuse.

* * Chez un homme qui a subi le cathétérisme de l'urèthre ou la lithotritie, un frisson suivi d'un accès de fièvre doit faire craindre la mort. V. CATHÉTÉRISME.

* * A la suite de grandes opérations chirurgicales, un frisson commençant un accès de fièvre indique la résorption purulente et presque certainement la mort.

FROID. Le froid est un agent connu dont on a souvent besoin comme remède contre-stimulant à la naissance d'une inflammation ou comme anesthésique local, lorsqu'on veut ouvrir un abcès ou appliquer un cautére.

* * L'irrigation d'eau froide par un filet d'eau mince conduit au moyen d'un fil sur une partie contuse suffit souvent pour empêcher le développement de l'inflammation. V. ENTORSE, PLAIE, IRRIGATION.

* * Du sel gris et de la glace pilée, placés en parties égales dans une vessie ou dans un verre, forment une masse réfrigérante dont le contact sur la peau produit rapidement la décoloration et l'anesthésie (Arnott). V. ANESTHÉSIE.

Un mélange de parties égales de sel ammoniac et de nitrate d'ammoniaque dans une suffisante quantité d'eau donne un froid assez intense.

Un mélange d'hydrochlorate d'ammoniaque, 30 grammes; d'hydrochlorate de potasse, 50 grammes, et de nitrate de potasse, 10 grammes dans de l'eau, 400 grammes, font baisser la température de 20° centigrades.

Le sulfate de soude, 300 grammes, avec acide nitrique étendu d'eau, 200 grammes, fait baisser le thermomètre de 26°, et, en plein été, permet de faire de la glace.

Froid (EFFETS DU) sur les corps vivants.

Action locale du froid ou froidures locales. — Le froid appliqué localement détermine d'abord une rubéfaction de la peau, puis son inflammation, et après des crevasses et la gangrène des tissus (Callisen).

* * La rubéfaction de la peau produite par

le froid n'est qu'un premier degré de cutite ; sur la muqueuse, au contraire, ce phénomène manque, mais il est remplacé par une inflammation érythémateuse avec hypersécrétion des follicules muqueux.

** Sur les extrémités des membres, l'action répétée du froid entretient une tuméfaction avec rougeur des tissus désignée sous le nom d'engelures (V. ENGELURES). Les crevasses de la peau sont un degré plus avancé de cette inflammation, puis surviennent des épanchements séro-purulents et même séro-sanguins (Legouest) sous la peau, et ces variétés d'engelures se terminent par des petites ulcérations gangréneuses limitées.

** Au troisième degré, l'action du froid cause la gangrène (V. GANGRÈNE PAR LE FROID), véritable congélation dans laquelle les parties deviennent exsangues, blanches, dures et sèches, et ce n'est que plus tard qu'il survient, à la circonférence, de la rougeur et une tendance à l'élimination.

** Dans la gangrène produite par le froid, il n'est pas rare de voir les individus succomber à la diarrhée et à la dysenterie (Legouest, Haspel), soit que la santé générale ait été fort affaiblie, soit que la gangrène et l'inflammation aient eu leur retentissement sur les fonctions digestives.

** La congélation des mains est quelquefois suivie de l'altération des tendons et des aponévroses, même sans qu'il y ait eu de gangrène.

Thérapeutique. — Au premier degré, il faut couvrir les parties avec de la ouate pour provoquer une diaphorèse abondante, — s'il y a des crevasses, on pansera avec le vin aromatique, l'eau-de-vie camphrée, ou l'eau blanche ; — lorsque la rubéfaction a pris les caractères d'une engelure, on traitera par les moyens appropriés (V. ENGELURES et GERÇURES DE LA PEAU). — Dès que les crevasses et les gerçures sont en voie de réparation, on pansera avec les bandelettes de diachylon.

Comme la congélation peut n'être pas toujours suivie de gangrène, on tâchera de rétablir la circulation. On lavera les parties avec de la neige fondue ou de l'eau très-froide, des frictions seront faites, et l'on augmentera la température de l'eau avec laquelle on fera les lotions à mesure que la réaction commencera ; la chute des eschares qui se formeront consécutivement sera favorisée par les moyens employés pour toutes les gangrènes par inflammation. V. GANGRÈNE.

Action générale du froid, ou froidures générales. — L'homme exposé à une température très-froide, et qui se nourrit bien, résiste aisément. Celui qui ne se nourrit pas avec des aliments riches en graisse ou en alcool, meurt dès que la température moyenne de son corps est descendue au-dessous de 25° (Currie).

** Le froid tue par asphyxie, et le sang se

coagule dans les vaisseaux (Copland) ou dans le cœur (Ogston).

** La tendance au sommeil, l'horreur du mouvement, une sorte d'idiotie (Larrey), caractérisent l'asphyxie par refroidissement ; bientôt la respiration se ralentit, le pouls devient petit et disparaît ; il y a quelquefois, au moment de la mort, de la paralysie, une émission involontaire d'urine, des épistaxis, des convulsions épileptiformes et un coma de courte durée.

** Sous l'influence de l'engourdissement d'un froid excessif, quiconque s'assied s'endort, et qui s'endort ne se réveille plus.

Thérapeutique. — Quand un individu est engourdi par l'abaissement considérable de la température, il faut prescrire des frictions et le massage sur tout le corps ; — des boissons alcooliques ; — des mouvements et de l'exercice forcé.

FROMENT. Céréale appartenant à la famille des graminées dont la graine, connue sous le nom de blé, renferme de la farine et du gluten associés à une petite quantité de légumine et de céréaline (Mége).

La farine de froment, unie à l'eau et à de la levure de bière, sert à préparer une pâte qu'on met au four suffisamment chauffé pour en faire le pain.

Avec la farine de froment délayée dans du lait et bien cuite, se prépare la *bouillie* qu'on donne aux enfants à la mamelle vers leur cinquième mois pour les habituer à la nourriture ordinaire.

La farine unie à du vinaigre sert à préparer une colle plus ou moins liquide qu'on peut confectionner partout et dont on se sert à l'occasion dans le traitement des fractures, si l'on veut faire un appareil inamovible. Pour cela, il suffit d'envelopper le membre fracturé avec des bandes et du linge trempés dans la colle de farine vinaigrée qu'on laisse sécher.

FRONDE. On désigne sous le nom de fronde un bandage composé d'une partie pleine et de quatre ou six chefs obtenus en ajoutant des bandes à une pièce de linge ou en coupant sur les côtes, en trois ou quatre chefs, une large pièce de linge.

La *fronde de la tête*, appelée quelquefois bandage des pauvres, ou de Galien, est une pièce de linge qui est divisée à trois chefs de chaque côté. Le plein bandage est placé au-dessus de la tête, les chefs moyens sont réunis sous la mâchoire, les chefs postérieurs sont ramenés sur le front et les chefs antérieurs vont se réunir sur l'occiput ; le bandage de Galien est bien remplacé par un bandage de la tête fait avec un triangle.

Fronde des yeux. V. BANDAGE DE LA TÊTE.

Fronde du menton. On fait la fronde du menton avec une pièce de linge taillée des deux côtés, à deux chefs : les premiers chefs sont réunis sur le sommet du front, les seconds sont réunis sur le sommet de la tête. On peut attacher les chefs avec des épingle à une calotte ou à un bonnet de coton. La fronde de Bouisson (V. FRACTURES DU MAXILLAIRE INFÉRIEUR) est faite d'après le même principe que la fronde simple.

Les frondes de l'aisselle, du genou, sont des bandages inusités.

FROTTEMENT (BRUIT DE). L'auscultation de la poitrine permet souvent de découvrir un bruit de frottement ascendant et descendant qui est l'indice d'une pleurésie qui commence, ou surtout d'une pleurésie qui finit. — Si le phénomène se passe à la région du cœur et que ce soit un frottement rude, râpeux ou imitant le bruit de cuir neuf, on peut être assuré qu'il s'agit d'une péricardite.

FUCUS, OU VARECHS, OU ALGUES. Productions végétales des bords de la mer riches en gélatine et en matières salines, iodées ou bromurées, qu'on utilise en thérapeutique contre la scrofule, l'obésité, la phthisie, etc.

1° *Fucus amylaceum* ou *mousse indienne de Jafna, de Ceylan*, etc. Ce fucus en décoction sert à préparer une gelée qu'on donne dans la phthisie pulmonaire ☐.

2° Le *Fucus vesiculosus*, dont l'extrait à 2 ou 4 grammes est vanté contre l'obésité ☐, contre le squirrho ☐, contre la scrofule ☐.

FULIGINEUX. Qui a l'aspect noir de la suie. V. FULIGINOSITÉS.

FULIGINOSITÉS. Matière noirâtre qui se dépose sur les lèvres, sur les dents et sur la langue des personnes atteintes de fièvre typhoïde dynamique. — Elle est composée de mucus desséché, de cellules épithéliales et d'algues filiformes de la bouche.

Thérapeutique. — Bien que les fuliginosités ne soient pas une maladie, elles gênent beaucoup les malades; elle les empêche de boire et de parler, et il importe de les faire disparaître. Pour cela, avec une brosse douce trempée dans du jus de citron et de l'eau, il faut nettoyer les dents et les lèvres, puis on lave ensuite avec une solution alcaline de 3 grammes de bicarbonate de soude pour un litre d'eau.

FULIGOKALI. Médicament composé de suie et de potasse, employé contre les maladies de la peau.

Potasse caustique	20 grammes.
Suie brillante	400 id.
Eau distillée	2000 id.

Faites bouillir une heure, étendez d'eau, filtrez, évaporez à siccité et conservez à l'abri de l'humidité.

Le *fuligokali sulfuré* se fait en faisant dissoudre 4 grammes de soufre dans 14 grammes de potasse pour ajouter à 60 grammes de fuligokali.

Ce médicament se donne à la dose de 10 centigrammes trois fois par jour ☐.

FULMI-COTON OU COTON-POUDRE. Produit explosif formé avec du coton, trempé dans de l'acide nitrique monohydraté, puis lavé et desséché (Schönbein, 1846). On s'en sert en thérapeutique après l'avoir dissous dans l'éther

sulfurique, et, sous cette forme, il constitue le collodion. V. ce mot.

FUMADES (Gard). Eau sulfureuse calcique froide, employée en boisson dans les maladies chroniques de la peau et dans les affections catarrhales.

FUMETERRE. Plante de la famille des fumariacées dont le suc frais, 100 à 150 grammes par jour, s'administre le matin à jeun comme dépuratif dans les maladies de peau ☐. Elle entre dans la composition du *sirop de fumeterre*, 50 à 100 grammes par jour ☐, du *vin antiscorbutique*, 50 à 100 grammes ☐, employés dans les mêmes circonstances, et l'on en fait une tisane par infusion, 15 à 30 grammes par litre d'eau.

FUMIGATIONS. Les fumigations sont des agents thérapeutiques et prophylactiques formés par l'emploi de vapeurs aqueuses, gazeuses et aromatiques sur la peau, dans les bronches et dans l'atmosphère.

La vapeur d'eau bouillante ou chargée de principes aromatiques absorbée par les bronches ou sur la peau. — Les vapeurs de papier nitre ou de papier arsenical brûlés, — les vapeurs résineuses de benjoin ou de térébenthine, — les vapeurs aromatiques de genièvre brûlé sur une pelle et les vapeurs de cinnabre jeté sur une pelle de fer rougie au feu, sont des fumigations.

Fumigation guytonnienne.

(Fumigation de chlore.)

Chlorure de sodium en poudre	300 grammes.
Bioxyde de manganèse	100 id.
Acide sulfurique à 66° B.	200 id.
Eau	200 id.

Mélez le chlorure de sodium, l'oxyde de manganèse et l'eau dans une capsule de verre ou de terre, et ajoutez ensuite l'acide sulfurique. Il se dégagera bientôt des vapeurs jaune verdâtre qui deviendront plus abondantes si l'on agite le mélange : il convient d'employer à cet usage un tube de verre ou une baguette de porcelaine. La pièce dans laquelle se fait la fumigation doit être tenue parfaitement close; au moins pendant une demi-heure. Les doses indiquées dans cette formule suffisent pour une pièce dont la capacité serait de 111 mètres cubes; il faudra les augmenter ou les diminuer en raison de l'espace qu'on voudra purifier. (Bouchardat.)

Fumigation d'acide nitrique.

Acide sulfurique à 66°	64 grammes.
Eau	42 id.
Nitrate purifié réduit en poudre	64 id.

(Smith.)

Mélez l'eau à l'acide dans une capsule de porcelaine ou de terre vernissée; placez celle-ci sur les cendres chaudes ou sur un bain de sable mouvement chauffé. Projetez-y par pincées le nitrate de potasse, en ayant soin de n'ajouter une nouvelle quantité de nitre que lorsque la première aura été entièrement décomposée et qu'il ne se dégagera plus de vapeurs.

La dose indiquée précédemment suffit pour désinfecter un espace de 120 mètres cubes. (Bouchardat.)

Fumigation mercurielle.

Cinnabre en poudre. 120 grammes.
Oliban 80 id.

Mélez, et jetez sur des charbons ardents ou sur une pelle chaude. On l'emploie contre les syphilides, le malade étant enfermé dans une caisse de bois, sa tête restant en dehors.

Fumigations de papier nitré. — Du papier à filtre trempé dans une solution saturée de nitrate de potasse et séché convenablement, sert à faire des fumigations utiles aux asthmatiques. On allume un morceau de papier, large de 10 centimètres carrés, dans la chambre du malade pour qu'il en respire les vapeurs, ou on le roule en cigarette bonne à fumer ☐.

Fumigations de papier arsenical. — Dans une solution d'arséniate de soude de 5 centigrammes pour 100 grammes d'eau distillée, trempez une feuille de papier filtre que vous laisserez sécher.

Un morceau de ce papier, large de 10 centimètres carrés, allumé dans la chambre du malade ou fumé en guise de cigarette, peut être employé dans la phthisie tuberculeuse ☐.

Fumigation de soufre. — Des fleurs de soufre brûlées et dirigées sur le cuir chevelu, recouvert d'un sac imperméable, peuvent guérir la teigne ☐ (V. ce mot); — et ces fumigations, faites en grand dans une salle d'hôpital vide de ses malades, et dans une étable où sont mortes des bêtes atteintes de maladies contagieuses, sont le meilleur moyen d'arrêter les épidémies et les épizooties.

FURONCLES. Le furoncle est une inflammation née autour d'un peloton adipeux de la face profonde du derme, et caractérisée par la production d'une pseudo-membrane fibrineuse (Nélaton) baignée de pus, enfermée dans une aréole du derme et désignée sous le nom de bourbillon.

* * Il n'est pas démontré que le furoncle soit une inflammation des glandes sébacées. (Richet.)

* * Le furoncle est à l'anthrax ce que le phlegmon simple est au phlegmon diffus.

* * Développé sous l'influence d'une irritation de la peau (Boyer), sur la cicatrice d'un vésicatoire, par exemple, et ailleurs, après un embarras gastrique, les furoncles s'observent surtout chez les hommes et existent sur les parties où le derme est doublé de tissu adipeux, ils épargnent celles où l'épiderme est très-épais.

* * Les furoncles qui se montrent sur la face dorsale des doigts constituent le panaris dit *anthracoidé*.

* * Un furoncle se reconnaît à une tumeur dure, rouge, violacée, bien circonscrite, acuminée, chaude, douloureuse au toucher, qui ne tarde pas à présenter une petite vésicule blanche à son sommet, par laquelle suinte du pus en petite quantité, et au fond de laquelle on voit une matière d'une coloration d'un blanc verdâtre qui, lorsqu'elle est éliminée, laisse à

sa place une petite ulcération qui se guérit en trois ou quatre jours.

* * Une angioleucite et une adénite ne sont pas rares pendant le développement d'un furoncle.

* * Un furoncle peut se transformer en un véritable abcès phlegmoneux.

Thérapeutique. — Au début, sur un furoncle volumineux isolé, une sangsue peut arrêter l'inflammation; mais ce moyen est d'une efficacité douteuse. — Une incision prématurée est plus dangereuse. Elle peut être la cause d'une extension de l'inflammation. Un petit furoncle sera traité par l'application d'un morceau de sparadrap, de diachylon, ou mieux avec un linge couvert d'emplâtre diachylon épais de 4 à 5 millimètres, ou, si l'on veut, avec une couche d'onguent de la mère. Ce traitement est très-bon pour les furoncles multiples successifs.

Si l'inflammation est vive, s'il y a une rougeur étendue, on pansera avec des cataplasmes, et, pour calmer les douleurs, on badigeonnera les furoncles avec du laudanum pur.

En principe, le débridement ne doit être fait que quand le furoncle est transformé en abcès, et c'est vers le troisième ou le quatrième jour après le début de l'inflammation qu'il sera pratiqué.

Quand un individu a plusieurs furoncles, il est toujours bon de purger les malades avec une bouteille d'eau de Sedlitz et leur faire boire une tisane amère.

FUSAIN. Plante de la famille des rhamnées. Ses feuilles irritantes peuvent servir de vomitif et de purgatif ☐. Ses fruits réduits en poudre tuent bien les poux de la tête.

G

GABIAU (Hérault). Eau minérale bicarbonatée et bitumineuse, peu employée.

GAÏAC. Arbre de la famille des rutacées, dont le bois râpé est un des quatre bois sudorifiques. Il est employé en décoction à 50 grammes, et sa résine ou *gaïacine* sert à préparer le remède des Caraïbes contre la goutte. On en met 60 grammes dans un litre de tafia. Deux cuillerées par jour pendant plusieurs années, et boire ensuite une tasse de thé ☐ (V. fig. 233).

GAILLET (Caille-lait, *Galium verum*, L.). Plante de la famille des rubiacées. Sa décoction, administrée dans la pleine lune de mai, après une neuvaine de prières, est vantée contre l'épilepsie ☐. Il n'y a que l'épilepsie susceptible de guérir par un effort d'imagination qui disparaisse sous l'influence du *Galium* donné de cette manière.

GAINES TENDINEUSES (INFLAMMATION DES).

I. *Inflammation aiguë des gaines des tendons.* — *Crépitation douloureuse des tendons.* — *Ténosite crépitante, ténosite suppurée* (A. Velpeau). — L'influence du froid humide, les



Fig. 233. — Galac.

contractions répétées des muscles et le frottement des tendons contre leur gaine, les contusions, l'ouverture d'une gaine; les fusées purulentes dans le trajet d'un tendon, causent l'inflammation des gaines tendineuses.

** La crépitation douloureuse des tendons est une inflammation qui ne suppure presque jamais; c'est une inflammation subaiguë. Le panaris de la gaine des tendons, les inflammations consécutives à des contusions et à des phlegmons, au contraire, sont souvent suivies de suppuration et d'exfoliation des tendons.

** Les inflammations simples des gaines tendineuses se révèlent par une crépitation sèche analogue au bruit de cuir neuf, pendant les mouvements des tendons; par une rougeur du tégument et plus tard, exceptionnellement, par de petits abcès qui s'ouvrent à l'extérieur, en simulant des furoncles, disposés en chapelet et versant à l'extérieur de la sérosité louche ou du pus mêlé à des grumeaux fibrineux.

** Les inflammations saraiguës des gaines tendineuses arrivent très-vite à la suppuration, et dans ces cas il se fait une tuméfaction considérable des parties avec des douleurs très-vives; un abcès se forme avec rapidité (V. PA-

NARIS), et les tendons dont la gaine s'est ainsi enflammée s'exfolient et sont détruits, si l'on ne donne issue au pus de très-bonne heure.

** La crépitation douloureuse des tendons, observée surtout au poignet, au niveau des muscles radiaux externes, ne peut être confondue avec aucune autre lésion, la douleur, rarement la rougeur, coïncident avec cette inflammation, et la crépitation ne se produit que quand on fait mouvoir les tendons, ce qui ne s'observe ni dans l'emphysème sous-cutané, ni dans la crépitation des épanchements sanguins, ni même dans les fractures.

** Lorsqu'il y a un phlegmon et un abcès dans une gaine synoviale, la forme allongée de l'abcès, la marche rapide de la phlegmasie coïncidant avec une intégrité relative de la peau, feront distinguer l'inflammation suppurée des gaines synoviales du phlegmon sous-cutané simple.

** L'inflammation aiguë des synoviales tendineuses passe quelquefois à l'état chronique.

Thérapeutique. — Le repos, la compression et les compresses résolutives suffisent pour guérir la crépitation douloureuse des tendons; — un vésicatoire en bande sur le trajet des tendons guérit promptement la lésion si elle a résisté aux moyens précédents.

Les fusées purulentes des gaines tendineuses, comme les inflammations suppurées, réclament de très-bonne heure l'ouverture du foyer purulent. Les cavités où existent des fusées purulentes seront comprimées, et par la position du membre on tâchera d'éviter que les coulisses tendineuses soient dans une position déclive par rapport aux plaies suppurées qui se sont déjà compliquées de fusées purulentes des gaines tendineuses. V. PHLEGMON.

II. *Inflammation chronique des gaines tendineuses.* — Les gaines synoviales, après une inflammation aiguë, ou sous l'influence d'un travail inflammatoire chronique, ou à la suite de l'ouverture spontanée d'un kyste synovial, se recouvrent quelquefois de fongosités analogues à celles qu'on observe dans les hygromas chroniques (V. BOURSES SÈREUSES) et dans les synovites (V. ARTHRITE) (Monro, Deville, Michon, Bidart), ce sont des végétations rouges, violacées, infiltrées de graisse, quelquefois ailleurs infiltrées de sérosité. — Au-dessus de ces tumeurs, la peau est saine ou prend une coloration violacée; mais il se produit parfois des ulcérations qui donnent passage à ces fongosités.

** Il est rare que l'inflammation chronique des gaines tendineuses soit suivie de l'apparition de kystes synoviaux.

** L'inflammation des gaines synoviales est peu fréquente à l'état de maladie isolée; tandis qu'au contraire elle est assez fréquente avec les arthrites des articulations voisines. Il est rare qu'elle entraîne une altération des os.

* * Un empatement de la région, de la gêne dans les mouvements après une inflammation aiguë ou lentement établie, des douleurs sourdes, puis une tuméfaction lente, allongée, parallèle à la direction d'un tendon, ou modifiée dans sa forme par suite de la résistance des aponévroses, et plus tard une ou plusieurs ulcérations laissant suinter un liquide séro-purulent et donnant passage à des fongosités, caractérisent l'inflammation chronique des gaines synoviales.

* * La santé générale n'est pas altérée, et c'est là le meilleur signe distinctif entre les cancers ulcérés et les fongosités des gaines synoviales, puis ces dernières sont constituées au reste par du tissu cellulaire et des noyaux fibroplastiques, quelques corps fusiformes et une matière amorphe parsemée de vésicules graisseuses : ce ne sont pas là les caractères histologiques des cancers, et il y a quelques distinctions entre ce tissu et le tissu fibroblastique des cancers. — Les gommages ulcérées ne siègent pas d'ordinaire sur le trajet d'une gaine synoviale, elles ont été généralement précédées de syphilitides en quelques points du corps, et il est fréquent que plusieurs gommages existent à la fois sur plusieurs parties éloignées. V. HYGROMA, BOURSES SÉREUSES.

Thérapeutique. — Au début de l'inflammation des gaines tendineuses, lorsqu'il n'y a que de la tuméfaction, la compression, la cautérisation transcurrente, et beaucoup mieux les vésicatoires volants répétés sont très-utiles. — Les cautérisations (Michon) avec la pâte au chlorure de zinc introduite dans les ulcères sur les fongosités, les injections iodées doivent être employées avant d'avoir recours à l'extirpation, ce sont des moyens qui exigent de la patience et de la persévérance.

L'extirpation entraîne la perte du tendon, elle n'est pas applicable dans tous les cas, au pied, par exemple, et à la main elle a des dangers.

L'amputation est une dernière ressource à laquelle on n'aura recours que quand tous les autres moyens auront échoué.

Gainnes tendineuses (LÉSIONS TRAUMATIQUES DES).

a. *Plaies par instruments piquants.* — Les plaies de la gaine des tendons par instruments piquants n'ont aucune gravité si les armes qui ont fait la blessure étaient propres, si la plaie est pansée avec un cataplasme et si les parties sont tenues au repos.

b. *Plaies par instruments tranchants.* — Les plaies par instruments tranchants et les contusions qui ont ouvert la gaine tendineuse laissent écouler une sérosité filante que l'on peut prendre pour de la synovie; c'est au poignet, au cou-de-pied et au jarret que cet écoulement existe le plus abondamment et qu'il peut induire en erreur. La direction de la plaie et son étendue permettent d'établir le diagnostic, puis les douleurs sont le fait d'une plaie articulaire

plus que d'une plaie d'une gaine tendineuse, mais comme la plaie de l'articulation est plus grave, on traitera comme s'il y avait plaie articulaire. En général, lorsque l'on voit un tendon à nu, on doit supposer que la gaine tendineuse seule verse la synovie.

Thérapeutique. — Si la plaie est régulière on réunira par suture, si elle est irrégulière on la fermera avec des bandelettes de diachylon et l'on pansera par-dessus avec des compresses froides, le membre sera tenu au repos absolu et placé au besoin sur un plan fixe.

Contre les inflammations consécutives on aura recours au traitement de ces complications. V. INFLAMMATION DES GAINES TENDINEUSES.

c. *Contusion.* — La contusion limitée à une gaine tendineuse se traduit par un gonflement douloureux, et quelquefois par un épanchement sanguin dans la gaine. Tantôt une crépitation douloureuse ou une inflammation subaiguë ou aiguë en est la conséquence, tantôt il survient une inflammation chronique, mais sans production de fongosité dans la gaine tendineuse, et il reste, à la suite de cet état inflammatoire, une roideur des mouvements.

Le gonflement des gaines tendineuses peut être confondu avec des fractures incomplètes au poignet et au cou-de-pied. L'absence de douleur en un point limité sur le trajet de l'os permettra d'établir le diagnostic.

Thérapeutique. — Appliquer cinq ou dix sangsues sur le trajet des tendons contusionnés. S'il existe un état inflammatoire mal défini, des vésicatoires volants seront placés sur la région; la compression, le massage, sont bons à employer pour les roideurs consécutives des mouvements.

On traitera les inflammations franches par les moyens appropriés.

GALACTOCÈLE. Engorgement laiteux ou kystes laiteux dans les conduits galactophores. (Vespeau, Forget, Jobert.) V. MAMELLES (TUMEURS DES).

Nom impropre donné à certains hydrocèles contenant un liquide coloré blanchâtre. V. HYDROCÈLE.

GALACTOPHORES. Les galactophores ou galactogènes sont des médicaments dont la vertu est d'augmenter la sécrétion du lait. — Il n'y a pas de remèdes qui puissent mériter ce nom. — La bonne nourriture, les féculents, particulièrement la lentille et la pomme de terre, de l'eau de son et de l'eau vineuse, si la femme n'est pas malade ou n'est pas constipée, donneront toujours de bon lait et en assez grande abondance.

Thérapeutique. — Quand le lait se supprime accidentellement chez une nourrice, on peut le rappeler à l'aide du régime indiqué ci-dessus ou avec des cataplasmes de farine de chènevis ou de feuilles fraîches de ricin sur la poitrine. L'électrisation des mamelles

les, répétée plusieurs fois par jour, est un excellent moyen de fluxionner les mamelles et d'y faire venir du lait (Becquerel).

Décoction de polygala (Dioscoride), 4 à 8 grammes par litre d'eau à prendre dans les vingt-quatre heures ☐.

GALACTOPOIÉTIQUE. V. GALACTOPHORES.

GALACTORRHÉE. Il se fait quelquefois, pendant la lactation et après le sevrage, un écoulement abondant et persistant de lait par les mamelles qui, épuisant les femmes, produit un amaigrissement notable et engendre une irritabilité nerveuse des plus caractérisées.

** La galactorrhée produit l'anémie et, à sa suite, l'état nerveux chronique avec ses spasmes, ses névralgies, ses convulsions, ses paralysies ou ses vésanies.

** La phthisie pulmonaire résulte souvent de la galactorrhée.

** Il y a quelquefois galactorrhée chez les nourrices qui perdent beaucoup de lait en dehors de l'allaitement, mais il n'en résulte ordinairement rien de grave.

Thérapeutique. — Contre la galactorrhée consécutive à une grossesse, il faut recourir à la diète et à l'emploi des purgatifs drastiques, tels que l'eau-de-vie allemande, 40 à 50 grammes; — l'aloès, 20 centigrammes; ou seulement l'huile de ricin. — On donne, en outre, la limonade tartrique, la tisane d'infusion de pervenche, 4 grammes par litre d'eau; la décoction de canne de Provence, 8 grammes par litre d'eau, et la tisane de chiendent avec 3 grammes d'acétate de potasse par litre; des cataplasmes seront appliqués sur les seins.

Contre les galactorrhées persistantes, on a donné la potion suivante :

Iode	4	grammes.
Iodure de potassium	1	id.
Sirap de sucre	30	id.
Eau	200	id.

A prendre par cuillerée dans la journée, ou en deux jours ☐.

(Rüsemberg.)

Limonade citrique.

Sirap d'acide citrique gommeux	60	grammes
Eau	1	litre.
Alcoolat de citron	1	gramme.

Mélez. Chaque pot de limonade ainsi préparée contiendra 13 décigrammes d'acide citrique et 4 grammes de gomme arabique. (F. H. P.)

Potion purgative à la manne.

Manne en larmes	64	grammes.
Petit-lait	125	id.

Faites fondre. A prendre en une fois, le matin, à jeun ☐.

Potion laxative de Fernel.

Manne en larmes	32	grammes.
---------------------------	----	----------

Faites dissoudre dans :

Eau	125	id.
---------------	-----	-----

Passiez et mêlez avec :

Casse cuite	} à 32 grammes.
Huile d'amandes	

Une cuillerée à bouche toutes les demi-heures à jeun, assez pour procurer une ou deux évacuations ☐.

Potion huileuse purgative.

Manne	64	grammes.
-----------------	----	----------

Faites dissoudre dans :

Eau	125	grammes.
---------------	-----	----------

Ajoutez :

Huile d'amandes douces	64	grammes.
----------------------------------	----	----------

C'est la plus douce des purgations, et elle convient dans la galactorrhée ☐.

(Anc. F. H. D.)

Potion à la mannite.

Mannite	16	grammes.
-------------------	----	----------

Faites dissoudre dans :

Eau	64	grammes.
---------------	----	----------

Ajoutez :

Sirap de sucre	32	grammes.
Alcoolat de citrons	6	gouttes.

A prendre en une fois pour les personnes délicates.

Petit-lait de Weisse.

Séné mondé	} à 2 grammes.
Sulfate de soude	
Fleurs de sureau	} à 4 gramme.
— de tilleul	
Hypericum	

Faites infuser une demi-heure dans :

Petit-lait clarifié bouillant	500	grammes.
---	-----	----------

Passiez.

A prendre par petites tasses dans la journée.

Décoction de feuilles d'alaterne, à la dose de 4 à 5 grammes par jour, arbrisseau du genre des nerpruns.

Si dans la galactorrhée, la diète, les purgatifs salins, ensuite les drastiques et les altérants sont ce qu'il y a de mieux à employer pour tarir la sécrétion du lait, on doit se préoccuper également de la faiblesse produite par la lactation prolongée. — Il faut guérir l'anémie (V. ce mot) et pour y arriver, il faut soutenir les forces et fortifier les malades à l'aide des moyens suivants :

Toniques. — Vin de gentiane, vin d'aunée et vin de quinquina, 100 grammes.

Ferrugineux. — Toutes les préparations ferrugineuses peuvent être employées avec avantage contre l'épuisement de la galactorrhée; mais il faut employer de préférence l'eau de Bussang, l'eau de Spa, la limaille de fer, 50 centigrammes par jour, et le fer réduit par l'hydrogène à la même dose. V. CHLOROSE.

GALANGA. Plante des amomées, originaire de l'Inde ou de la Chine, dont la racine est employée comme stomachique et, en mastication, dans le mal de dents ☐.

GALBANUM. Gomme-résine tirée du *Bu-bon galbanum*, plante de la famille des ombel-

lifères, originaire de Syrie. On l'emploie à la dose de 50 à 75 centigrammes, en pilules, ou en solution comme antispasmodique dans l'hystérie ☒. Elle sert à la préparation de l'*emplâtre galbanum*, de la thériaque, du diascordium et du diachylon gommé.

GALE. La gale est une maladie cutanée parasitaire due à la présence d'*acares* sous l'épiderme et caractérisée par des vésicules ou des pustules plus ou moins nombreuses (Galès, Renucci, Aubé, Lanquetin).

** La contagion par suite du transport des acares d'un individu à un autre est la seule et unique cause de la gale.

** C'est en couchant avec un galeux ou en se servant de vêtements sur lesquels a pu être déposé un *acarus* que l'on peut contracter la gale.

** L'*acarus* de la gale, *Acarus scabiei* ou *sarcopte*, est un insecte de la famille des arachnides, qui dort le jour et travaille activement la nuit (Aubé) de façon à piquer la peau pour y enfouir ses œufs, et c'est ce travail nocturne qui cause le prurit de la peau chez les galeux.

** La plupart des acarus sont femelles, et l'on ne connaît le mâle que depuis quelques années (Lanquetin).

** Un prurit léger, toujours plus intense le

la plupart terminées par un *sillon noirâtre* de quelques millimètres au bout duquel existe un point grisâtre dû à la présence de l'*acare*, constitue la gale.

** C'est aux poignets, dans les intervalles des doigts, au pli du coude et sur le ventre qu'il faut d'abord chercher l'éruption vésiculeuse de la gale, mais, dans quelques cas, elle existe sur tout le corps à l'exception du visage.

** La plupart des vésicules de la gale ont un sillon noirâtre juxtaposé, mais il y a aussi des vésicules isolées dues à la blessure de la peau par l'*acarus* qui n'a fait que passer.

** Chez les individus malpropres, scrofuleux et dartreux, la gale engendre des maladies secondaires de peau qui dénaturent l'éruption vésiculeuse caractéristique des galeux et la compliquent d'*impétigo*, de *lichen*, ou de *pustules d'ecthyma*, ce qui constitue la *gale pustuleuse*, ou *gale des épiciers*, ou *grosse gale*.

** La gale met de huit à vingt jours pour se développer, et elle dure indéfiniment, car sa guérison spontanée est impossible.

** On a beaucoup parlé des rétrocessions de la gale et de ses transformations en une maladie viscérale intérieure, mais cela est encore à démontrer.

Thérapeutique. — Tout ce que l'on peut dire sur le traitement intérieur de la gale est inutile, car la maladie cutanée de ce nom étant due à la présence d'un parasite sous l'épiderme, c'est à la destruction du parasite que doivent s'appliquer les efforts de la thérapeutique.

Aujourd'hui le traitement de la gale est très-simplifié, car cette maladie se guérit en quelques heures, mais elle récidive très-facilement, ce qui oblige à des précautions excessives.

Le soufre, les alcalins et les huiles essentielles de lavande, de térébenthine ou de pétrole forment la base des divers moyens opposés à la propagation de la gale, c'est-à-dire à la destruction des *acarus* qui en sont la cause.

Voici le meilleur traitement à suivre.

Traitement de la gale. — On commence par frictionner tout le corps, excepté la tête, avec du savon noir; cette onction a pour but de nettoyer la peau, de la débarrasser des substances étrangères. Elle dure une demi-heure. Immédiatement après le malade est placé dans un bain tiède, pendant lequel il continue à se frictionner avec le savon. Ce bain, d'une heure de durée, complète le nettoyage de la peau; en produisant un gonflement et une macération de l'épiderme, il entr'ouvre les sillons qui contiennent les acares et prépare ainsi le succès de la dernière friction véritablement parasiticide, laquelle est pratiquée avec une pommade contenant pour 100 grammes, 64 grammes d'axonge, 20 grammes de soufre, 8 grammes de sous-carbonate de potasse et 8 grammes d'eau. Cette friction est faite rudement et doit être générale.

Après cette friction sulfureuse les malades se rhabillent sans essuyer la pommade, dont le contact avec la peau est nécessaire pendant plusieurs heures pour achever la destruction des acares, et pour at-



Fig. 234. — Acarus de l'homme (mâle).

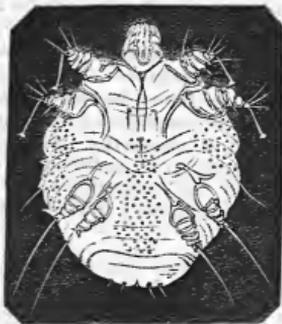


Fig. 235. — Acarus femelle.

soir et dans la nuit, accompagné de vésicules discrètes acuminées, transparentes au sommet,

teindre même ceux qui peuvent se trouver sur les vêtements.

D'après un tableau des galeux traités pendant onze ans, à l'hôpital Saint-Louis, depuis 1852 jusqu'en 1862 inclusivement, 37 429 personnes ont été soumises à ce traitement (26 650 hommes, 10 779 femmes). Sur ce nombre, 535 ont eu besoin de subir un second traitement, ce qui donne 69 guérisons sur 70 malades traités. (Bazin, Hardy.)

Si l'on est à la campagne et qu'on n'ait pas de bains à donner, on peut faire chaque jour une lotion d'eau savonneuse sur la peau de tout le corps ou un nettoyage au savon noir pendant une demi-heure, pour le débarrasser de toute substance étrangère, et on la fait suivre d'onctions à l'huile de pétrole (Decaisne) ☒.

Si la gale est compliquée d'impétigo et d'ecthyma il faut d'abord guérir la complication avec des bains d'amidon tous les jours et avec de la pommade de goudron, et c'est quand la peau aura été mise en bon état qu'il faudra recourir au traitement précédent de la gale.

Quelques personnes se contentent de donner tous les jours un bain sulfureux, suivi d'une friction avec la pommade d'Helmerich. (V. plus loin la formule de cette pommade.)

FORMULAIRE DE LA GALE.

Pommade sulfo-alkaline. (Pommade d'Helmerich.)

Soufre sublimé	200 grammes.
Sous-carbonate de potasse	400 id.
Axonge	800 id.

Mélez. 15 grammes matin et soir, en frictions sur tous les points occupés par la gale ☒☒.

Cette pommade est presque exclusivement adoptée à l'hôpital Saint-Louis pour le traitement de la gale.

Bain sulfureux.

Sulfure de potasse liquide	150 grammes.
Eau tiède	q. s.

Mélez. Dans la gale ☒. (F. H. P.)

Bain gélatino-sulfureux.

Colle de Flandre	4 kilogramme.
Sulfure de potasse liquide	150 grammes.
Eau	q. s.

Faites dissoudre la colle de Flandre à chaud, dans une suffisante quantité d'eau ☒. (F. H. P.)

Poudre de Pihorel.

Sulfure de chaux broyé	16 grammes.
----------------------------------	-------------

Faites huit paquets de 2 grammes chacun. Matin et soir, faites des frictions dans la paume des mains seulement avec un paquet délayé dans une très-petite quantité d'huile d'olive. Contre la gale ☒.

M. Pihorel a constaté que la guérison était plus prompte en frictionnant la partie interne des jambes.

Lotion sulfo-savonneuse.

Savon blanc râpé	50 grammes.
----------------------------	-------------

Faites dissoudre dans

Eau	200 grammes.
---------------	--------------

Ajoutez

Sulfure de potasse liquide	50 grammes.
--------------------------------------	-------------

Contre la gale; préparation très-efficace.

Eau de nicotiane.

Nicotiane	60 grammes.
---------------------	-------------

Faites bouillir pendant un quart-d'heure dans

Eau	1000 grammes.
---------------	---------------

Passiez à travers un linge. Contre la gale ☐.

Lotion d'ellébore.

Ellébore blanc	120 grammes.
--------------------------	--------------

Faites infuser dans

Eau bouillante	200 grammes.
--------------------------	--------------

Passiez.

(Swediaur.)

Pour lotions dans la gale ☒.

Bain sulfureux ou bain de Baréges artificiel sans odeur ☒.

Hydrosulfate de soude cristallisé	64 grammes.
Carbonate de soude cristallisé	60 id.
Chlorure de sodium id.	64 id.
Eau privée d'air	320 id.

Faites dissoudre les sels dans l'eau.

(Anglada, Boudet.) (Codex.)

Fumigation de soufre.

Soufre	30 grammes.
------------------	-------------

Vaporisez le soufre dans l'appareil fumigatoire de M. d'Arceet. Ces fumigations sont employées contre la gale ☒.

(F. H. P.)

Pommade antipsorique.

Graisse de porc	500 grammes.
Soufre sublimé	250 id.
Sel ammoniac	à 4 à 6 id.
Alun pulvérisé	

Mélez. En frictions contre la gale ☒.

Pommade avec le chlorure de chaux.

Soufre sublimé et lavé	30 grammes.
Chlorure de chaux bien trituré	40 id.
Axonge	120 id.

Mélez. En frictions, matin et soir, contre la gale ☒.

Pommade contre la gale.

Fleurs de soufre	60 grammes.
Poudre d'ellébore blanc	40 id.
Carbonate de potasse	à 120 id.
Savon noir	
Axonge	80 id.
Essence de lavande	40 id.

Mélez. Cette pommade s'emploie pendant huit jours à la dose de 15 grammes. Très-usitée en Angleterre et en Belgique ☒.

Pommade de Werthof.

Calomélés	40 grammes.
Onguent rosat	80 id.

Dans la gale ☐.

Pommade citrine ou onguent citrin.

Graisse de porc	25 grammes.
Huile d'olives	250 id.
Mercure	32 id.
Acide nitrique à 3°	43 id.

F. s. a. Contre la gale, 60 grammes. Divisez en huit frictions ☒.

Eau antipsorique.

Staphysaigre en poudre. 15 grammes.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans

Eau. 1000 grammes.

Passez et ajoutez

Extrait de pavots 8 grammes.

30 à 50 grammes en frictions, à froid, deux fois par jour, sur les parties couvertes de boutons ☒.

(Ranque.)

Pommade contre la gale.

Calomel. 40 grammes.

Huile d'amandes 40 id.

Cire blanche. 40 id.

F. s. a. En dix doses ☒. (Rolb.)

Pommade avec l'ellébore.

Poudre de rac. d'ellébore blanc. 20 grammes.

Axonge. 80 id.

Mêlez et ajoutez

Essence de citron. 2 grammes.

Pour treize ou quatorze jours, en frictions, contre la gale ☒. (Ph. Lond.)

Pommade sulfuro-savonneuse.

Soufre sublimé } à 50 grammes.

Savon blanc. }

Faites fondre le savon dans q. s. d'eau; ajoutez petit à petit le soufre ☒.

Lotion sulfureuse.

Sulfure de potasse. 400 grammes.

Faites dissoudre dans

Eau pure 500 grammes.

Ajoutez

Acide sulfurique 4 grammes.

Dupuytren conseillait souvent cette lotion contre la gale ☒.

Pommade antipsorique.

Savon noir 500 grammes.

Carbonate de potasse 50 id.

Fleur de soufre. 400 id.

Essence de térébenthine. 50 id.

Mêlez. 30 grammes par jour en frictions. Contre la gale ☒.

Moyen de guérir la gale en trois jours.

Le traitement est ainsi conduit : on fait usage, le premier jour, d'un mélange de parties égales de poudre de baies de genièvre et de laurier, qu'on prend à l'intérieur, à la dose d'une forte cuillerée à café délayée dans de l'eau ou de l'eau-de-vie. Une demi-cuillerée à café suffit pour les enfants de dix ans, et autant qu'on peut en mettre sur la pointe d'un couteau pour ceux qui sont au berceau. Immédiatement après avoir administré la poudre, on frictionne la surface du corps avec la pommade suivante :

Poudre de baies de genièvre } à 48 grammes.

— de laurier. }

Fleur de soufre. 96 id.

Beurre salé 192 id.

Ces frictions doivent être vigoureusement exécutées

sur toute la périphérie du corps, et principalement aux parties couvertes de l'éruption, et elles doivent employer au moins 125 grammes de pommade pour le premier jour. Le malade met ensuite des habits qu'il ne doit plus quitter pendant tout le traitement, non plus que la chambre qui doit être spacieuse et bien chauffée. On répète la chose le deuxième et le troisième jour au matin. Le soir de ce dernier jour, le malade se déshabillera dans une pièce bien chaude, se nettoiera avec de l'eau chaude et du savon vert, se frictionnera de nouveau avec la pommade, et se mettra ensuite dans un bain de vapeur d'eau dont on élèvera graduellement la température, qui sera maintenue aussi chaude que possible, pendant une demi-heure au moins. Au sortir de ce bain, le malade doit se laver à l'eau de savon et prendre du linge frais, car il est complètement guéri ☒.

Pommade de Willan.

Carbonaté de potasse 45 grammes.

Sulfure rouge de mercure . . . } à 30 id.

Eau de roses. }

Essence de bergamote. 45 id.

Soufre sublimé. } à 280 id.

Axonge. }

Mêlez. Dans la gale. Employée par M. Bielt ☒.

Bain antipsorique du docteur Jadelot.

Sulfure de potasse sec. 120 grammes.

Eau 75 kilogrammes.

Cinq ou dix de ces bains pendant une heure suffisent ordinairement pour guérir la gale ☒.

Eau de Mettenberg.

Sublimé. 4 grammes.

Faites dissoudre dans

Eau pure 4000 grammes.

Acide hydrochlorique alcoolique 30 id.

En lotions pour la gale ☒.

Lotion iodurée contre la gale.

Iodure de potassium. } à 4 grammes.

— de soufre. }

Eau ordinaire. 4000 id.

Faites dissoudre. On aide cette médication de l'emploi de bains sulfureux ☒.

Pommade de Crolius.

Acide sulfurique 50 grammes.

Axonge. 100 id.

Mêlez. Dans la gale ☒.

Huile d'olives. Savonner au savon et frictionner d'huile d'olives ☒. (Delpsch.)

Pommade soufrée avec bains simples. Frictions au savon noir, suivies d'un bain, et, au sortir du bain, frictions de pommade soufrée ☒.

Huile de Plumbago europæa ou dentelaire. Par macération de trois poignées de racine dans de l'huile. — Une friction matin et soir, et quelquefois une seule friction suffit ☒. (Sumeire.)

Staphysaigre. Frictions avec le savon noir, suivies de frictions avec la pommade de staphysaigre ☒.

Pommade de sous-carbonate de potasse, 3 grammes sur 30 grammes d'axonge et 6 grammes de soufre ☒. (Burden.)

Lotions de *scrophulaire* pendant plusieurs jours

avec la décoction de cette plante ; 50 grammes par litre d'eau □.

Eau sulfureuse de Louèche (Suisse) ; lotions et bains □.

Eau sulfureuse de Molita (Pyrénées-Orientales), en bains.

Bains avec sublimé corrosif ou deutochlorure de mercure, 7 gr. 50 par bain.

Ecorce de laurier-rose, 15 centigrammes par jour, en trois fois. — *Décoction des feuilles* pour lotions □.

Lotion avec décoction de tabac, 7 grammes pour 2 litres □.

Pansement au chlore liquide seul ou associé à l'huile d'olives □.

Pansement à l'acide chlorhydrique incorporé dans un onguent □.

Poudre de racine d'impératoire incorporée dans de la graisse □.

Clématite (*Clematis vitalba*), racine et tige pilées, un peu cuites avec addition d'un peu d'huile (ancien *Journal de médecine*, LXXXII, 210) □.

GALEGA. Plante de la famille des légumineuses dont la décoction est employée comme sudorifique et alexipharmaque. On l'a conseillée dans les fièvres graves et dans l'épilepsie □.



Fig. 236. — Galega.

GALÉOPEIDE OU CHANVRE BATARD.

Plante de la famille des labiées, dont la décoction, 4 grammes par litre d'eau, est employée contre la bronchite chronique et la phthisie □. Elle fait la base du *thé de Blankenheim*.

GALLE. Excroissance des feuilles du chêne, dont la substance astringente renfermant beaucoup de tannin est très-employée en thérapeutique. V. NOIX DE GALLE.

GALVANISME. Méthode de production d'électricité au moyen du contact de deux substances différentes, particulièrement de deux métaux, et surtout du zinc et du cuivre. — C'est l'électricité produite par les piles de métal ou de charbon (pile de Bunsen), dont on utilise les effets en eu réunissant les pôles au moyen de fils métalliques ou *rhéophores*. V. ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRISATION.

GALVANO-CAUSTIQUE. V. ÉLECTRICITÉ.

GALVANO-CAUTÈRE. V. CAUTÉRISATION, ÉLECTRICITÉ. Le galvano-cautère est constitué

par une aise de fil de platine montée sur un manche, et par lequel on fait passer un courant électrique continu. Pour se servir du galvano-cautère comme d'un fer rouge, on emploie l'instrument de Charrière. Les anses de fil, contournées en spirale, G, sont réunies par de la pâte à porcelaine qui s'échauffe aux dépens du fil rougi, sans interrompre le courant dans le fil métallique (fig. 237).

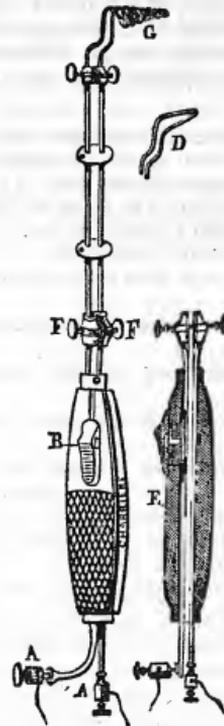


Fig. 237. — Galvano-cautère. — B. Tiroir pour faire passer le courant à travers le fil.

GANGLIOMA. Epithélioma des ganglions. V. GANGLIONS, CANCER.

GANGLION. V. KYSTES SYNOVIAUX.

GANGLIONS LYMPHATIQUES (LÉSIONS DES). Les ganglions lymphatiques s'enflamment comme les autres organes (V. ADÉNITE) ; ils se chargent des produits repris par les vaisseaux lymphatiques, soit du pus, soit des éléments cancéreux, soit de la bile, soit des matières colorantes et des poussières, comme chez les individus tatoués et les charbonniers. V. MÉLANOSE PULMONAIRE ET TATOUAGE.

I. *Hypertrophie ganglionnaire simple ou Adénie* (Laboulbène). — Presque toutes les hypertrophies ganglionnaires sont des transformations *granuleuses, épithéliales* ou *fibro-plastiques* des ganglions.

** Une adénite chronique est la cause la plus habituelle de l'hypertrophie ganglionnaire ; mais, dans quelques cas, et sans inflammation

préalable chez les gens lymphatiques, les ganglions du cou, de l'aisselle, de l'aîne, s'hypertrophient et gênent beaucoup les mouvements.

* * L'hypertrophie ganglionnaire simple est la conséquence d'une suractivité des ganglions chez les sujets lymphatiques. V. ADÉNITE.

* * Dans l'hypertrophie ganglionnaire simple, il y a souvent de la leucocythémie. V. ce mot.

* * Il est rare qu'il n'y ait qu'un seul ganglion hypertrophié ; il y en a, au contraire, un très-grand nombre sur les différentes régions du corps, principalement au cou et dans l'aisselle.

Thérapeutique. — Les ganglions hypertrophiés qui causent une tumeur gênant un organe et entravant une fonction seront enlevés ; mais s'il y en a un trop grand nombre et qu'on ne puisse les enlever, il faut tenter d'en amener l'atrophie au moyen des remèdes donnés à l'intérieur. On donnera :

L'huile de morue, deux à dix cuillerées à bouche par jour ☒.

L'iode de potassium, 50 centigr. à 2 grammes par jour ☒.

Le vin de quinquina, un petit verre avant chaque repas ☒.

Les préparations ferrugineuses sous toutes les formes ☒.

Le sirop d'arséniate de soude ou d'arséniate de soude, 10 à 20 milligrammes par jour.

Enfin, on essaiera les applications topiques de teinture d'iode, tous les jours, ou l'électrisation locale. V. SCROFULE, ADÉNITE CHRONIQUE.

II. *Cancer des ganglions.* — Dans la grande majorité des cas, les ganglions deviennent cancéreux à la suite de la résorption des produits d'un cancer voisin. Il est extrêmement rare que les ganglions soient primitivement atteints, et, dans ce cas, la maladie marche avec lenteur et ne s'accompagne que très-tardivement de la diathèse cancéreuse.

L'épithélioma ou ganglioma (Robin) est la forme la plus ordinaire du cancer primitif des ganglions, le cancer mélanique des ganglions est également rare.

* * On reconnaît le cancer des ganglions à des tumeurs dures, irrégulières, en général adhérentes à la peau ou aux parties profondes. Lorsque le ganglion cancéreux est ancien, la tumeur est quelquefois molle, mais il offre de gros lobules.

Thérapeutique. — Enlever les ganglions cancéreux en même temps que la tumeur qui a été la cause du cancer des ganglions ; enlever de bonne heure les ganglions cancéreux primitifs.

III. *Tubercules des ganglions lymphatiques.* — L'irritation des ganglions lymphatiques par une phlegmasie des tissus voisins, et l'hypertrophie simple primitive, donnent souvent lieu à la production de tubercules ganglionnaires chez les sujets scrofuleux ou lymphatiques.

* * La tuberculose des ganglions lymphatiques se montre principalement au cou, dans l'aisselle, sous le menton, au coude, dans le mésentère (V. CARBEAU), dans le médiastin postérieur à la racine des bronches. V. PHTHISIE BRONCHIQUE, MÉDIASTINS.

* * Quand la tuberculose des ganglions bronchiques a lieu, il en résulte des accidents plus ou moins graves d'étouffement et d'asthme, d'écrasement des nerfs pneumogastriques ou laryngés, de compression et d'ulcération des bronches ou d'aplatissement des gros vaisseaux du cœur et des poumons.

* * La tuberculose des ganglions du mésentère produit l'entérite chronique et la péritonite tuberculeuse, avec suffusion séreuse du péritoine V. ENTÉRITE, ASCITE.

* * Dans les ganglions sous-cutanés, la tuberculose amène des abcès qui s'ouvrent au dehors, deviennent fistuleux et engendrent des plaies interminables jadis qualifiées des noms d'*humeurs froides*, d'*écrouelles*. V. SCROFULE.

Thérapeutique. — Le traitement de la tuberculose des ganglions lymphatiques est le même que celui de l'hypertrophie ganglionnaire simple réuni au traitement de la scrofule. V. ce mot.

GANGRÈNE. La suspension des phénomènes de composition et de décomposition dans une partie, c'est-à-dire la cessation de la circulation capillaire, entraîne la mort des tissus et constitue la mort locale appelée gangrène.

* * La gangrène est due, soit à l'arrêt de la circulation artérielle et au défaut de l'arrivée du sang dans une partie, soit à un obstacle au retour du sang veineux.

Les anévrysmes, l'artérite, les phlébites et la compression, l'oblitération ou la ligature des artères et des veines forment le groupe principal des lésions qui déterminent la gangrène.

* * La coagulation du sang dans les capillaires, l'asphyxie locale (Raynaud), la stagnation du sang, qui ne subit plus les phénomènes de l'hématose, entraînent une autre variété de gangrène, qui est un intermédiaire entre la gangrène par obstacle à la circulation et la gangrène moléculaire qui forme les ulcères. V. ULCÈRES.

* * L'inflammation aiguë d'une partie externe ou interne et la compression d'un organe, sont deux causes fréquentes de gangrène.

* * La gangrène par inflammation et brûlure ou refroidissement extrême est le type de la gangrène par destruction ou par altération d'un réseau capillaire ; les contusions agissent également en détruisant des capillaires.

* * Les gangrènes toxiques, par suite de l'absorption du seigle ergoté, agissent en produisant une inflammation violente ou une coagulation du sang dans les réseaux capillaires, et l'on a affaire alors à une gangrène par inflam-

mation : les gangrènes chez les diabétiques ne procèdent pas autrement.

** La migration d'un caillot, d'une plaque athéromateuse ou osseuse de l'aorte ou des artères, est souvent la cause de la gangrène sénile. V. EMBOLIE.

** Il y a toujours deux périodes dans la gangrène extérieure qui parcourt toutes ses phases : la cessation de la circulation ou *période de mortification*, et l'*élimination des parties gangrenées*, ou eschares, suivie de la cicatrisation de la plaie.

** Les gangrènes caractérisées par une diminution de la chaleur et de la sensibilité des parties se montrent tantôt sous forme de plaques noires ou d'eschares humides, exhalant une odeur caractéristique de macération de matières organiques en putréfaction, tantôt sous forme d'eschares sèches et ne donnant aucune odeur.

** Suivant que les artères ou les veines sont oblitérées, la gangrène qui en résulte est sèche ou humide (François).

** Dans la gangrène les eschares s'éliminent lentement du douzième au dix-huitième jour, après le début des accidents. Lorsque la mort des parties suit une marche progressive, c'est par période de douze à quinze jours que l'élimination a lieu, de sorte que, par exemple, un membre atteint de gangrène peut être très-long à se détacher.

** La gangrène se complique d'infection putride aiguë au moment de la formation des eschares, d'infection purulente pendant leur période d'élimination et d'infection putride chronique pendant la période de suppuration de la plaie laissée par la gangrène.

** Les gangrènes consécutives à une inflammation ont leurs deux caractères principaux, le refroidissement et la cessation de la circulation, masqués par les phénomènes inflammatoires, et l'on ne reconnaît la gangrène que quand il y a des eschares formées.

** Toutes les gangrènes exposent à des cicatrices vicieuses.

** Les gangrènes viscérales ont presque toutes pour origine une inflammation ou l'oblitération des vaisseaux par une embolie capillaire.

Thérapeutique. — Quelle que soit l'espèce de gangrène, le traitement local doit consister à réchauffer les parties, à rétablir s'il se peut la circulation par des frictions sèches, à désinfecter pendant la période de l'élimination des eschares, soit avec la poudre de quinquina, soit avec la poudre de charbon, soit avec la poudre de plâtre et de coaltar, soit avec la solution de coaltar au 30^me, soit avec la solution d'acide phénique au 1000^me, de permanganate de potasse au 100^me, soit avec l'eau chlorurée sur de la charpie, et enfin à favoriser la chute des eschares par des applications de cataplasmes (V. DÉSINFECTANTS). On

traite ensuite les plaies suppurantes par les moyens appropriés. V. PLAIES.

Pour les gangrènes viscérales, V. GANGRÈNE DU POUMON, DU CERVEAU, DE LA BOUCHE, DE LA VULVE.

Gangrène par arrêt de la circulation veineuse. — Les ligatures des veines principales d'un membre (Dupuytren); très-rarement les phlébites et les oblitérations veineuses (Lower); quelquefois la compression absolue de la veine d'un membre (François), entraînent un œdème violacé, et consécutivement de la gangrène, caractérisée par un refroidissement des parties et la formation d'eschares molles.

** Les gangrènes des extrémités dans l'anasarque sont des gangrènes par arrêt de la circulation veineuse.

** Presque toutes les gangrènes par obstacle à la circulation veineuse sont superficielles ou peu profondes, sauf aux extrémités des membres.

Thérapeutique. — Lorsque l'on n'a pu desserrer à temps un bandage trop serré ou une ligature imprudemment faite sur une veine, lorsqu'une phlébite n'a pas été suivie du rétablissement d'une circulation collatérale, la gangrène confirmée exige des moucheures multiples sur l'œdème gangréneux, et la position élevée des parties mortifiées. On favorisera la chute des eschares et l'on désinfectera par les moyens habituels. V. DÉSINFECTANTS.

Gangrène par artérite (V. ARTÉRITE). — Les gangrènes par artérite et par oblitération de petites artères sont généralement des gangrènes sèches. Elles sont semblables à la gangrène par embolie et par dégénérescence artérielle. (Roux, Boyer.)

Gangrène par brûlure. — Les corps en ignition, les caustiques, produisent une gangrène sèche par destruction des tissus, dont ils absorbent l'eau. Une eschare noire, excepté lorsqu'il s'agit de caustiques tels que la pâte au chlorure de zinc et l'acide nitrique, par exemple, se produit, ne se détache qu'après une inflammation circonscrite et tombe du douzième au quinzième jour. Les gangrènes des muqueuses par une brûlure ou un caustique sont blanches, s'accompagnent d'une inflammation assez intense, et les eschares tombent très-vite.

Thérapeutique. — On pansera à l'eau froide ou avec des cataplasmes froids. L'ablation des parties mortifiées n'est nécessaire que s'il y a des désordres étendus et si l'on craint qu'il ne s'établisse des suppurations interminables.

Gangrène par coagulation du sang dans les capillaires (Martino). — *Gangrène des extrémités (Pott).* — *Asphyxie locale (M. Raynaud).* — C'est aux extrémités, aux orteils et au nez, aux oreilles, que la gangrène par asphyxie locale se montre; elle est toujours limitée. Les pauvres (P. Pott), les riches (Janroy), sont également affectés de ce mal. La gan-

grène se montre sous forme de plaques noirâtres, brunes, violacées. Une démangeaison, rarement des douleurs vives, au moins dans la première période de la maladie, quelquefois chez les gens qui sentent une surexcitation nerveuse, caractérisent la gangrène par asphyxie locale : il n'est pas rare de trouver dans les antécédents du malade un traumatisme qui a été la cause occasionnelle de la gangrène.

** Ces gangrènes appelées autrefois gangrènes séniles peuvent s'arrêter subitement, puis récidiver (Hebreard).

Thérapeutique. — Appliquer des compresses d'eau blanche et d'eau-de-vie camphrée; — garnir d'ouate les parties atteintes de gangrène. — S'il s'agit du pied, placer le membre dans un ballon de caoutchouc, communiquant avec un flacon producteur d'oxygène, laisser les parties pendant une heure dans le bain de gaz et renouveler tous les jours cette médication (M. Raynaud, Laugier).

Si la gangrène a une marche rapide et s'il y a des signes d'artérite, on aura recours aux antiphlogistiques tels que les sangsues et les mouchetures de la peau (Dupuytren). V. ARTÈRES (OBLITÉRATION DES).

Un régime végétal (Broussais, Bouillaud, Delpech et Syme), le repos absolu, sont d'un bon usage.

L'amputation des membres ne doit être faite que quand la gangrène est limitée (A. Bérard). En attendant la chute des eschares, on pourra continuer le bain d'oxygène et les membres seront tenus enveloppés avec de l'ouate dans l'intervalle du bain d'oxygène. Plus tard, si les parties sont gangrenées, on les environnera de compresses trempées dans l'eau chlorurée et l'on pansera comme pour les autres gangrènes, avec des cataplasmes, pour favoriser la chute des eschares.

Gangrène par contusion. — La gangrène par contusion est le résultat de la destruction d'un réseau capillaire, ou de la rupture des vaisseaux artériels ou veineux qui se distribuent à un organe.

** La coloration violacée, l'odeur de putréfaction d'une plaque de peau froide, dans certains cas, et une tuméfaction éliminatrice caractérisent la gangrène par contusion qui a plus d'un point d'analogie avec la gangrène par inflammation, car elle se propage par poussées.

Thérapeutique. — Au début, pansements à l'eau froide et par l'irrigation continue, favoriser la chute des eschares avec les cataplasmes, laver les parties avec une décoction de quinquina, appliquer de la charpie imbibée d'eau chlorurée ou d'une solution de permanganate de potasse au dixième; enfin, enlever les parties mortifiées à mesure qu'elles se détacheront. — L'amputation ne devient nécessaire que dans les cas où les os sont dénudés et les articulations ouvertes.

Gangrène par dégénérescence des artères. — La gangrène par athérome artériel ou dégénérescence calcaire se produit souvent chez les vieillards, ou bien parce qu'un caillot accidentellement formé oblitère une artériole, ou bien parce que les capillaires sont atteints d'une dégénérescence athéromateuse et s'oblitérent (Del-

pech, Cruveilhier), ou bien parce que les capillaires renferment du sang coagulé (Martino). V. GANGRÈNE PAR COAGULATION DU SANG ET PAR ASPHYXIE LOCALE. La dégénérescence calcaire des artères à elle seule n'est pas suffisante pour expliquer la gangrène (Laennec).

** Il est rare que cette espèce de gangrène soit très-étendue, et elle peut exister sur plusieurs points à la fois.

** Les lésions cardiaques qui existent dans la gangrène après la dégénérescence des artères ne sont pas, comme dans la gangrène par embolie, la cause de l'arrêt de la circulation, ce sont des lésions concomitantes.

** Les symptômes et le traitement de la gangrène coïncidant avec des dégénérescences athéromateuses des artères, sont les mêmes que ceux de la gangrène par embolie et la gangrène par asphyxie locale. V. pour le traitement ARTÈRES (OSSIFICATIONS DES).

Gangrène diabétique. — La gangrène diabétique est un phlegmon gangréneux, une gangrène par inflammation. V. DIABÈTE.

Gangrène par embolies artérielles. (Van Swieten, Virchow.) Un caillot détaché d'un des orifices du cœur ou d'une ulcération de la paroi interne d'une artère, entraîné par le courant sanguin, vient quelquefois oblitérer un vaisseau d'un petit calibre, produit une coagulation du sang au-dessus et au-dessous du point oblitéré, et l'on se trouve dans les conditions d'une ligature ou plutôt d'une oblitération d'artère.

** Une embolie artérielle peut être devinée lorsqu'il y a eu des troubles antérieurs de la circulation cardiaque ou de la circulation des vaisseaux, mais le plus souvent la lésion primitive du cœur est méconnue.

** L'oblitération d'une artère affectée d'embolie est annoncée par des fourmillements, des engourdissements pénibles et une vive douleur subite; puis le membre devient livide, pâle, se refroidit, et les battements des artères cessent au point où l'on doit les percevoir normalement.

** Dans les gangrènes des membres par embolie, on trouve souvent un cordon dur au niveau de l'artère oblitérée, et en ce point on distingue quelquefois les signes d'une artérite. V. pour les embolies veineuses ou pulmonaires, EMBOLIE.

** La gangrène par embolie dans les capillaires n'est qu'une inflammation gangréneuse ou suppurative.

Thérapeutique. — La multiplicité des embolies, la difficulté de préciser la hauteur à laquelle une artère est oblitérée, gênent singulièrement pour le traitement. On traitera les troubles cardiaques qui ont causé la formation de l'embolie [V. CŒUR (INFLAMMATION DU, RÉTRÉCISSEMENTS VALVULAIRES DU) ET ES-

DOCARITE]. — Le membre sera tenu chaudement. — L'amputation ne doit être faite que quand la gangrène s'est manifestée et quand elle est bien limitée; on tiendra en tous cas les membres chauds.

Gangrène par le froid. — La gangrène par le froid se produit comme la gangrène par asphyxie locale et la gangrène par inflammation.

Thérapeutique. — Toutes les fois qu'un membre a été refroidi jusqu'à congélation, ou qu'il a été exposé pendant longtemps à une température voisine de 0, quand la chaleur et les battements artériels ont disparu, aucune précaution ne peut rendre sûrement aux parties leur vitalité. On tâchera cependant de réchauffer les parties, d'abord avec de l'eau à 8, puis à 15 ou à 18°; et ensuite avec de l'eau tiède. Si la gangrène est confirmée on aura recours au traitement de l'asphyxie locale; — dans les cas où il y a une inflammation franche on traitera comme la gangrène par inflammation. V. FROID (EFFETS DU).

Gangrène par inflammation aiguë. — Les gangrènes par inflammation aiguë sont des phlegmons extérieurs ou des phlegmasies internes dans lesquels les phénomènes inflammatoires étant portés de bonne heure à leur summum d'intensité, les vaisseaux capillaires sont entièrement détruits. V. GANGRÈNE DU POU MON.

* * * Quand des phlyctènes existent sur un phlegmon elles recouvrent ordinairement une eschare, mais c'est du sixième au huitième jour que l'on reconnaît la gangrène, parce qu'une amélioration semble se manifester dans la phlegmasie et que l'inflammation étant éteinte, les plaques gangréneuses apparaissent.

* * * La gangrène par inflammation est toujours humide, et ses eschares se détachent généralement assez vite.

* * * La chaleur diminue toujours au niveau des parties mortifiées qui tendent à se mettre en équilibre avec la température ambiante.

* * * Des symptômes généraux graves existent souvent dans la gangrène par inflammation, tantôt parce que la gangrène existe chez un individu dont la santé générale est profondément altérée, comme il arrive chez les diabétiques; tantôt parce qu'une infection purulente tend à s'établir.

* * * Dans la profondeur d'un membre ou d'une partie, la gangrène peut être produite par l'étranglement des tissus, par leurs aponévroses, comme dans les panaris tardivement ouverts et dans les phlegmons profonds.

Thérapeutique. — Appliquer dès le début le traitement anti-phlogistique du phlegmon, — débrider largement, s'il s'agit de phlegmons profonds avec menaces de gangrène au-dessous. — On débridera les aponévroses largement au niveau du phlegmon.

Gangrène par ligature d'artères. — Les gangrènes par ligature d'artères sont plus fréquentes à la suite de ligatures faites sur des artères saines qu'à la suite de ligatures d'artères affectées d'anévrysme, parce que la circulation col-

latérale n'a pas pu se rétablir assez promptement.

* * * Après une ligature d'artère, toutes les fois que la chaleur d'un membre succède à l'opération et que le membre se refroidit ensuite, la gangrène est imminente.

* * * Si la circulation collatérale d'un membre où a eu lieu une ligature de grosse artère ne se rétablit pas, le membre se gangrène dans une grande étendue.

* * * Il y a quelquefois, après les ligatures d'artères près d'une branche collatérale une gangrène locale due à un embolus, ou à un caillot migrateur parti du point où a été faite la ligature, et qui vient oblitérer une petite artère.

Thérapeutique. — Réchauffer le membre avec des linges bien chauds est le seul traitement rationnel à employer; quand la gangrène s'est bien limitée et quand les eschares commenceront à se détacher on pansera simplement.

On n'amputera que si des articulations ont été mises à nu par la gangrène.

Gangrène par pression. — Il arrive souvent que les malades, dont une partie repose sans cesse par un même point sur le lit, sont atteints en ce même point d'une gangrène ressemblant à la gangrène par contusion (Velpeau). Ainsi le talon, chez les individus qui sont placés dans un appareil à fracture, se gangrène au point où il repose sur le lit.

La pression trop forte d'un appareil, sur la peau qui recouvre des os saillants, détermine souvent aussi de la gangrène.

Thérapeutique. — Pour éviter la gangrène par pression il faut surveiller l'emploi des bandages, et ils seront défaits toutes les fois que les malades souffriront un peu trop vivement.

On placera de l'ouate sur toutes les parties où une compression sera exercée.

Gangrène sénile (Dupuytren, Bouillaud, A. Bérard). — La gangrène sénile est une gangrène par artérite ou une gangrène par coagulation du sang dans les vaisseaux capillaires. Cette gangrène est souvent observée aux jambes. V. GANGRÈNE PAR ARTÉRITE.

Gangrène par troubles de l'innervation. — La section des nerfs, et surtout leur altération, favorise quelquefois la production de gangrènes (Longet) sous la moindre compression ou après le moindre traumatisme, mais elles ne l'engendrent pas seules. Souvent un état général fébrile est nécessaire à leur production (Malgaigne). V. ESCHARES DE LA RÉGION SACRÉE.

Thérapeutique. — Favoriser la chute des eschares par les cataplasmes, appliquer un pansement avec des bandelettes de diachylon aux membres, amputer les parties seulement après la délimitation de la gangrène, et quand il paraît impossible que la cicatrisa-

tion puisse se faire, c'est-à-dire quand des os nécrosés sont à nu ou quand des articulations sont ouvertes.

FORMULAIRE DE LA GANGRÈNE.

Hypochlorite de chaux liquide.

(Chlorure de chaux liquide.)

Chlorure de chaux sec 100 grammes.
Eau commune 4500 id.

Triturez le chlorure de chaux dans un mortier de porcelaine avec l'eau, jusqu'à ce que vous ayez parfaitement divisé le chlorure. Filtrez.

Employé pur ou étendu d'eau pour désinfecter $\boxed{+}$.

Hypochlorite de soude liquide.

(Chlorure de soude, chlorite de soude, liqueur de Labarraque.)

Chlorure de chaux sec 100 grammes.
Carbonate de soude cristallisé 200 id.
Eau commune 4500 id.

Délayez le chlorure de chaux dans les deux tiers de la quantité d'eau. D'autre part, faites dissoudre le carbonate de soude dans le tiers d'eau restant ; mélangez les deux dissolutions et filtrez.

Utile, pur ou étendu d'eau, pour désinfecter $\boxed{+}$.

Poudre désinfectante.

Plâtre 1 kilogramme.
Coaltar 100 à 500 grammes.

Mélez et appliquez sur les plaies gangréneuses.
(Corne et Demeaux.)

Coaltar saponiné.

Solution saturée de coaltar dans la teinture de Quillaya saponaria 20 grammes.
Eau distillée 200 grammes.

Pour une émulsion mère au cinquième, avec laquelle, en ajoutant de l'eau, on fait des émulsions au trentième, au quarantième et au cinquantième (Lebeuf), etc., atténuations nécessaires selon les cas pour obtenir plus rapidement la guérison.

Cette émulsion s'emploie en lotions, en injections et sur des compresses, pour enlever l'odeur et hâter la cicatrisation des plaies gangréneuses $\boxed{++}$.

Solution d'acide phénique.

Eau distillée 1 kilogramme.
Acide phénique 1 gramme.

Faire dissoudre. En lotions et en injections $\boxed{++}$.

Cataplasme antiseptique.

Extrait alcoolique de quinquina 5 grammes.
Poudre de quinquina 40 id.
Camphre pulvérisé 5 id.
Rue 40 id.

Mélez $\boxed{+}$. (Reuss.)

Cérat antiseptique.

Extrait alcoolique de quinquina 5 grammes.
Cérat 40 id.

Pour panser les plaies gangréneuses $\boxed{+}$.

Poudre de charbon et de quinquina.

Quinquina gris }
Charbon pulvérisé } à 400 grammes.

Mélez. Pour saupoudrer et panser les plaies gangréneuses $\boxed{+}$.

Lavement antiseptique.

Quinquina jaune royal 20 grammes.

Faites bouillir dans :

Eau, q. s. pour obtenir colature. 300 grammes.

Passez et ajoutez :

Camphre 4 grammes.

Délayez dans un jaune d'œuf $\boxed{+}$. (Récamier.)

Eau antiputride.

Acide sulfurique à 66° 30 grammes.
Eau 500 id.

Mélez. (Beaufort.)

Pour lotions $\boxed{+}$.

Solution de nitrate d'argent.

Nitrate d'argent 25 centigrammes.
Eau distillée 30 grammes.

Employée dans le pansement des plaies et des ulcères indolents, qu'on touche avec la charpie imbibée de cette solution. (Sanson.)

Solution de permanganate de potasse.

Permanganate de potasse 1 gramme.
Eau distillée 100 id.

En lotions $\boxed{++}$.

Eau ammoniacée, en frictions sur les parties menacées de gangrène $\boxed{\square}$.

Fumigation d'oxygène (Demarquay) sur les parties atteintes de sphacèle $\boxed{\square}$.

On donne à l'intérieur :

Eau étherée camphrée.

Camphre purifié 8 grammes.
Éther sulfurique 24 id.
Eau distillée 470 id.

Dose, 10 à 20 grammes dans une potion appropriée $\boxed{\square}$.

Poudre antiseptique.

Poudre de quinquina rouge 2 grammes.
Poudre de camphre 25 centigrammes.

Mélez. Une prise tous les quarts d'heure $\boxed{+}$. (Hartmann.)

Trichlorure de carbone, une à trois gouttes trois fois par jour; pour 30 grammes d'eau (Tolu). Dans les gangrènes séniles et autres $\boxed{\square}$.

Baume de serpentinaire de Virginie, 7 grammes en décoction à l'intérieur.

Camphre à l'intérieur, jusqu'à 60 et 120 grammes par jour. (Barbette, Cullen.)

Poudre de quinquina à l'intérieur, 4 à 8 grammes par jour. C'est le quinquina jaune royal qu'il faut prescrire. On l'administre dans du vin vieux $\boxed{+}$.

Gangrène de la bouche. La gangrène de la bouche, maladie exclusive de l'enfance, est toujours la conséquence d'une prédisposition acquise par la misère, par les maladies antérieures, telles que la rougeole, la scarlatine, la fièvre typhoïde, et comme cause déterminante

elle résulte d'un aphthe ou d'une ulcération de la muqueuse buccale.

* * La stomatite ulcéro-membraneuse et les aphthes de la joue sont souvent le point de départ de la gangrène de la bouche chez des enfants cacochymes et cachectiques.

* * Une tuméfaction douloureuse et reluisante au niveau de la joue ou de la mâchoire inférieure, chez un enfant qui a une ulcération de la muqueuse buccale, doit faire craindre le développement d'un sphacèle de la joue.

* * La tuméfaction douloureuse de la joue, avec pyalisme extrêmement fétide et gonflement des glandes sous-maxillaires, annonce un commencement de gangrène de la bouche.

* * Quand le sphacèle de la bouche s'étend et envahit la joue, une petite phlyctène apparaît sur la peau, qui devient noirâtre, puis noire dans une plus ou moins grande étendue, et l'on a une eschare qui détruit toute l'épaisseur de la joue jusqu'aux gencives et l'os maxillaire.

* * Dans la gangrène de la bouche, les dents, privées de leurs gencives mortifiées, s'ébranlent, tombent, et l'os maxillaire reste à nu.

* * La gangrène de la bouche s'étend quelquefois à tout le côté correspondant du visage et mortifie tous les téguments, jusqu'aux paupières.

* * Les enfants atteints de gangrène du visage souffrent peu, ils ont peu de soif, conservent de l'appétit et n'ont en général que très-peu de fièvre.

* * A une période avancée de la gangrène de la bouche, les enfants offrent de la stupeur avec grande prostration, pâleur excessive, notable affaiblissement du pouls, refroidissement des extrémités, et ils succombent empoisonnés.

* * Dans la gangrène de la bouche, la mort a lieu par pneumonie lobulaire ou par résorption purulente.

* * La gangrène de la bouche est souvent accompagnée de gangrène de la vulve et de l'anus.

* * On guérit quelquefois de la gangrène de la bouche si l'eschare est peu étendue, mais il reste toujours une cicatrice qui altère profondément la régularité du visage.

Thérapeutique. — Le chlorate de potasse à l'intérieur, 4 grammes par jour en potion (+ +); le vin de quinquina, 60 grammes par jour (+); l'arséniat de soude, 5 à 15 milligrammes (□), l'alimentation et, au début du mal, la cautérisation des parties sphacélées avec les acides ou le fer rouge, sont les moyens à mettre en usage pour arrêter, limiter et guérir la gangrène de la bouche.

Le charbon pulvérisé à la dose de 2 grammes par jour en plusieurs fois dans du pain azyme ou dans de l'eau sucrée (□); le permanganate de potasse sous forme de gargarisme (2 grammes pour 250 grammes) (+ +).

Les inhalations de *coaltar* donnent également de très-bons résultats quand il s'agit d'affaiblir l'odeur gangréneuse des gaz exhalés de la poitrine.

Gangrène du cerveau. En dehors des blessures du crâne avec plaie du cerveau ou des maladies du rocher qui s'accompagnent d'une gangrène fétide de l'encéphale, la gangrène du cerveau peut avoir lieu spontanément chez les vieillards, sous l'influence de l'ossification des artères cérébrales, et il en résulte l'altération généralement connue sous le nom de ramollissement cérébral sénile. V. CERVEAU (RAMOLLISSMENT DU).

* * Lorsque les artères du cerveau s'incrument de matières cartilagineuses calcaires, de façon que leur diamètre soit considérablement rétréci ou même oblitéré, le cerveau souffre dans sa nutrition et dans ses fonctions; il se ramollit et se gangrène partiellement, sans odeur, dans le point où existe la lésion des artères, et il en résulte des paralysies incomplètes de la face ou des membres.

* * La gangrène sénile du cerveau ou ramollissement cérébral sénile n'a jamais d'odeur, parce que le cerveau est l'abri du contact de l'air sous la voûte du crâne, mais, lorsque, par plaie ou carie des os et du rocher, l'influence de l'air peut s'exercer, alors il y a comme partout une odeur gangréneuse caractéristique.

Thérapeutique. — Contre la gangrène du cerveau, il n'y a rien à faire.

Gangrène du poumon. Certaines phlegmasies du poumon entraînent la gangrène de cet organe révélée par l'odeur fétide toute particulière d'une expectoration muco-purulente, grisâtre, ensanglantée ou garnie de débris gangréneux pulmonaires.

* * Si la gangrène pulmonaire peut se terminer par l'élimination de la portion mortifiée, le plus habituellement l'hémoptysie, le pneumothorax et l'adynamie emportent les malades.

* * Toute expectoration fétide n'est pas nécessairement le produit d'une gangrène pulmonaire, et de même qu'il y a une punaisie des narines, il existe temporairement une punaisie des bronches chez quelques personnes atteintes de bronchite chronique.

Thérapeutique. — La gangrène du poumon; dont l'odeur de l'haleine et de l'expectoration révèle l'existence aux plus inexpérimentés des médecins, ne peut pas être combattue par les saignées, ainsi qu'il en avait été question autrefois. L'état général des malades, leur affaiblissement et la présence de symptômes adynamiques empêchent de recourir à cette médication.

C'est seulement dans le cas où une douleur pleurétique vive vient compliquer la gangrène pulmonaire, que les émissions sanguines locales sont indiquées, et alors il faut ordonner de préférence

l'application de ventouses scarifiées sur le côté douloureux.

Dans la gangrène du poumon il faut s'occuper d'abord du traitement général, et il convient de lutter contre l'adynamie qui emporte la plupart des malades. — La décoction de quinquina, d'année, de gentiane, l'eau rouge, les teintures aromatiques de menthe, de mélisse, la teinture de musc, le camphre, etc., sont les moyens qui peuvent concourir à ce résultat.

Les *désinfectants* sont indispensables à employer contre la gangrène du poumon. Ainsi on a proposé de placer les malades dans une atmosphère où un petit appareil dégage continuellement un peu de chlore ☐. Il peut suffire de répandre autour de ces malades des *eaux chlorurées* dont l'odeur produit la désinfection. Ces mêmes chlorures peuvent être donnés à l'intérieur en pilules ou en potion :

Chlorure de soude. 30 centigrammes.
Opium. 60 id.

Pour six pilules, trois ou quatre par jour ☒.

Ou bien encore, à l'exemple du docteur Graves :

Chlorure de chaux. 3 grammes.
Opium. 1 id.

Pour vingt pilules, deux à quatre par jour ☒.

Gangrènes profondes. V. NÉCROSES. — Toutes les fois qu'un corps étranger, enfermé dans un conduit, se fraye un passage dans un organe voisin, il y a des tissus traversés de part en part et dans ces points il y a gangrène par compression. V. PERFORATION.

Gangrène de la région sacrée. V. ÉSCHARES A LA RÉGION SACRÉE.

Gangrène de la vulve. Les mêmes conditions de cachexie, de cacochymie, d'influence nosocomiale et de fièvre éruptive antérieure qui produisent la gangrène de la bouche amènent le sphacèle de la vulve.

* * Un chancre phagédénique cause quelquefois la gangrène de la vulve.

* * Certaines femmes sont atteintes de gangrènes de la vulve après des tentatives d'avortement.

* * Une folliculite vulvaire, suivie de l'ulcération phagédénique de chaque follicule, puis d'une eschare et d'un sphacèle infect des lèvres, du clitoris et de toutes les parties voisines, caractérise la gangrène de la vulve.

* * Quand les eschares tombent, il en résulte une plaie qui peut guérir en rétrécissant l'orifice vulvaire de façon à empêcher plus tard l'union des sexes, mais, dans la plupart des cas, la chute de l'eschare est accompagnée de phénomènes d'adynamie et d'infection putride ou purulente assez graves pour entraîner la mort.

Thérapeutique. — Même traitement que pour la gangrène de la bouche (V. ce mot). De plus, il y a ici possibilité d'employer les bains généraux et locaux prolongés, ce qui est très-utile. On prescrit alors les bains de coaltar saponné au soixantième, ou d'acide phénique au millième.

GANNARDE (Landes). Eau minérale sulfureuse, calcique, froide, employée contre les maladies de la peau ☒, contre les maladies de poitrine ☒, dans les maladies chroniques des voies digestives ☐.

GARANCE. Plante de la famille des rubia-



Fig. 238. — Garance.

cées. Sa racine *en décoction*, 20 grammes par litre, en *poudre*, 2 à 4 grammes, est employée contre le rachitisme ☐. Elle renferme une matière colorante rouge qui passe dans les os de ceux qui la mangent et qui colore également en rouge le lait et l'urine.

GARGARISME. Les gargarismes sont des médicaments liquides que l'on agite dans l'arrière-bouche et sur le pharynx, pour les promener sur le fond du gosier.

Gargarisme adoucissant. — Eau d'orge ou de guimauve, un litre; miel blanc, 60 grammes.

Gargarisme antivénérien. — Le même, additionné de bichlorure de mercure, 25 centigrammes.

Gargarisme détersif. — Décoction de quinquina, 1 litre, avec miel rosat, 60 grammes; eau de Rabel et alcool camphré, vingt gouttes.

Gargarisme antiscorbutique. — Infusion d'espèces amères avec miel, 60 grammes, et teinture antiscorbutique, 30 grammes.

Gargarisme astringent. — Eau d'orge, 1 litre; miel, 60 grammes, et alun, 3 à 6 grammes.

Gargarisme contre la salivation mercurielle. — Eau d'orge, 1 litre; miel, 60 grammes; chlorate de potasse, 15 grammes.

Gargarisme de Bennati contre l'enrouement. — Eau d'orge, 1 litre; sirop diacode, 30 grammes; sulfate d'alumine, 6 à 10 gram.

Gargarisme au sublimé.

Eau de gomme. 250 grammes.
Liquueur de Van Swieten. 10 à 20 grammes.

(Ricord.)

Gargarisme sédatif.

Extrait d'opium. 5 à 15 centigrammes.

Faites dissoudre dans :

Eau bouillante. 500 grammes.

Ajoutez :

Alcool. 20 grammes.

Employé contre les ulcérations douloureuses de la bouche.

Gargarisme calmant.

Têtes de pavot concassées. n° 1.

Graine de lin. 5 grammes.

Faites bouillir dans :

Eau. 400 grammes.

Passez et ajoutez :

Sirop de miel. 20 grammes.

Employé contre les ulcérations vénériennes très-douloureuses.

Quand un malade ne peut se gargariser, ce qui arrive surtout chez les enfants, il faut leur faire écarter les dents et injecter le liquide toutes les heures dans le pharynx avec une seringue.

Pour gargariser la gorge des enfants, on peut se servir de la canule spatule à ouvertures multiples de Guersant ; on porte cette canule jusqu'au fond de la gorge.

Si l'on veut se gargariser à fond, il est bon d'avancer la mâchoire inférieure en avant et de prononcer la voyelle A. (Guinier.)

GARGOUILLEMENT. Bruit occasionné par de l'air en mouvement dans un liquide.

** Le gargouillement de tout le ventre indique l'imminence ou l'existence de la diarrhée.

** Le gargouillement de la fosse iliaque droite chez un sujet qui a de la fièvre, de la céphalalgie, de la stupeur, des épistaxis et de la diarrhée, indique ordinairement une fièvre typhoïde et la nécessité de recourir aux purgatifs salins.

** Le gargouillement produit dans la poitrine et perçu à l'auscultation est ordinairement le signe d'une excavation tuberculeuse ou gangréneuse du poumon, mais, dans quelques cas, il indique un abcès pulmonaire ou une dilatation bronchique ou une pleurésie.

** Le gargouillement n'est qu'un symptôme, et sa thérapeutique est celle des maladies dans lesquelles il se produit. V. ENTÉRITE, FIÈVRE TYPHOÏDE, GANGRENE DU POU MON, PHTHISIE, PLEURÉSIE, DILATATION DES BRONCHES.

GAROU. V. DAPHNÉ.

GASTRALGIE (CRAMPES D'ESTOMAC). Des douleurs épigastriques vagues, sans fièvre, avec pincements, contractions, élancements, brûlure et malaises pouvant aller jusqu'à la défail-

lance, revenant par accès, indiquent une gastralgie ou *névralgie de l'estomac*.

** En même temps que la gastralgie occupe l'épigastre, elle peut, lorsqu'elle est violente, se faire sentir dans les hypochondres et jusque dans le dos, produire des éructations, des nausées et des vomissements de matières glaireuses, inodores, neutres ou acides.

** Les accès de gastralgie reviennent, tantôt avant, tantôt après le repas, et sont généralement accompagnés de constipation, de dyspepsie ou d'alternatives de constipation et de diarrhée.

** Les pesanteurs d'estomac après le repas, la boulimie, le *pica*, ou dépravation du goût, le *pyrosis* et les vomiturations accompagnent ordinairement la gastralgie.

** La gastralgie existe toujours sans fièvre, sous forme d'accès plus ou moins fréquents, transitoires ou permanents et ne compromettant pas la vie des malades.

** La gastralgie opiniâtre réagit si fortement sur le moral qu'elle conduit presque toujours à l'hypochondrie.

** La gastralgie est souvent le symptôme des maladies du foie, et surtout des concrétions biliaires, mais, dans ce cas, il y a ordinairement de l'ictère et des coliques hépatiques.

** La gastralgie est surtout une névrose de l'âge adulte, car ce n'est qu'exceptionnellement qu'on l'observe chez les enfants.

** La chlorose et l'anémie sont les causes les plus ordinaires de la gastralgie, ce qui explique pourquoi cette névrose alterne ou coexiste avec les névralgies frontale, intercostale et autres.

** Toutes les émotions fortes et prolongées, surtout le chagrin, la fatigue des veilles, les travaux excessifs de l'esprit, les préoccupations vives, peuvent produire la gastralgie.

** L'allaitement prolongé au delà du temps nécessaire est une cause d'anémie et de gastralgie.

** Le choléra et les maladies aiguës qui débilitent beaucoup l'organisation sont souvent suivies de gastralgie.

Thérapeutique. — Dans la gastralgie les sangsues sont plus nuisibles qu'utiles.

Dans les violentes accès de gastralgie, 20 milligr. d'opium ; — dix à douze gouttes de laudanum dans un verre d'eau sucrée ; — un quart de lavement laudanisé (quinze gouttes), répété plusieurs fois si la crise se prolonge, des applications de serviettes chaudes ; — un bain de deux heures ; — un vésicatoire épigastrique avec l'ammoniaque, qu'on saupoudrera de sulfate de morphine (25 milligrammes), des inhalations d'éther et de chloroforme sont les meilleurs remèdes à employer.

Il suffit souvent de guérir la constipation par un régime rafraîchissant, et par des douches ascendantes,

sans recourir aux purgatifs pour guérir une gastralgie ayant résisté à bien des remèdes.

Chez les gastralgiques, 1 à 3 centigrammes d'opium au début des repas soulagent beaucoup les malades dans la souffrance qu'ils éprouvent après le repas.

La gastralgie des gros mangeurs ou de ceux qui ont une phlegmasie chronique de l'intestin guérit bien par un régime adoucissant, végétal ou lacté, et très-peu chargé de viandes noires ou de boissons alcooliques.

Dans la gastralgie des chlorotiques et des personnes épuisées par une maladie aiguë ou de longues souffrances, on se trouve très-bien d'un régime substantiel et des préparations amères, ferrugineuses et toniques.

Les bains de rivière et de mer, l'hydrothérapie avec douches épigastriques, le séjour à la campagne et les voyages sont très-utiles dans toutes les gastralgies.

La poudre de noix vomique à la dose de 10 centigrammes, cinq fois par jour, et le sirop de strychnine, une cuillerée par jour, soulagent beaucoup les gastralgies chlorotiques.

Le sous-nitrate de bismuth à la petite dose journalière de 5 à 10 centigrammes, seul ou associé à la magnésie, réussit très-bien contre les gastralgies qui résultent d'un état inflammatoire chronique des voies digestives.

Les tisanes amères de houblon, de gentiane, de quassia amara, de rhubarbe, de quinquina, d'écorces d'oranges amères, etc., sont très-bonnes contre les gastralgies que provoquent la chlorose et l'anémie.

Les eaux minérales alcalines, ferrugineuses et salines, prises à la source (Bussang, Ems, Bagnoles (Orne), Plombières, Spa, Evian, Vichy, etc.), très-utiles contre la gastralgie chlorotique, sont très-mauvaises, au contraire, dans les gastralgies compliquées d'un état inflammatoire chronique de l'intestin.

La gastralgie compliquée de *pyrosis* et d'*aigreurs*, doit être traitée par la magnésie calcinée, en pastilles ou en poudre dans de l'eau sucrée et par une petite quantité d'eau de Vichy, aux repas.

Certaines gastralgies accompagnées de vomiturations glaireuses et d'éruptions semblent tenir à une altération du sac gastrique et se trouvent bien de la poudre, du vin ou de l'élixir de pepsine.

La pepsine se donne en poudre neutre ou acide à la dose de 1 à 2 grammes par jour, et associée à une petite quantité de morphine (1 centigramme) quand la gastralgie est très-douloureuse ou quand il y a des vomiturations acides ou neutres. (Corvisart.)

Les boissons gazeuses chargées d'acide carbonique sont très-utiles dans la gastralgie.

Le régime des gastralgiques doit être très-régulier, quant aux heures des repas qui doivent être assez éloignées, et quant à la nature des aliments qui doivent être choisis par le médecin dans la catégorie des adoucissants ou des toniques, selon qu'il y a irritation d'intestin ou chlorose.

Certaines gastralgies qui ne supportent pas les aliments à la température ordinaire se trouvent très-bien des aliments froids, des glaces et des boissons glacées.

Dans la gastralgie rebelle il faut quelquefois essayer les apititudes de l'estomac, car on voit des malades cesser de souffrir quand on remplace leurs

aliments ordinaires par du fromage, du jambon et des viandes salées ou fumées.

Des gastralgies accompagnées de vomissements qui tiennent à un pincement de l'estomac dans un écartement de la ligne blanche à l'épigastre guérissent immédiatement par l'application d'un bandage épigastrique.

FORMULAIRE DE LA GASTRALGIE.

Tisane carminative.

Camomille	2 grammes.
Anis.	5 id.
Eau.	1000 id.
Sucre.	100 id.

Plusieurs tasses par jour ☒.

Poudre antispasmodique.

Oxyde de zinc.	2 grammes.
Sucre.	5 id.

Mélez et divisez en dix prises.

Une toutes les deux heures, dans un peu d'eau sucrée ☒.

Pilules de Schmucker.

Gomme sagapenum.	} aa 30 grammes.
Galbanum.	
Savon médicinal.	} 36 id.
Rhubarbe.	
Emétique.	4 id.
Suc de réglisse.	30 id.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes. Employées par Scarpa pour combattre les accidents gastralgiques qui souvent accompagnent l'amaurose ☒.

Tisane de tilleul et d'orange.

Fleurs de tilleul.	} aa 4 grammes.
Feuilles d'orange.	

Faites infuser dans :

Eau.	1000 grammes.
--------------	---------------

Ajoutez :

Sirop de sucre.	60 grammes.
-------------------------	-------------

A prendre par petites tasses.

(Hôp. de Paris.)

Potion contre la gastralgie.

Eau.	40 grammes.
Sucre.	5 id.
Chlorhydrate de morphine	10 centigrammes.

Faites prendre une cuillerée à café. On renouvelle l'administration de cette cuillerée plus ou moins fréquemment, selon l'intensité et la ténacité de la douleur ☒. (Sandras.)

Tisane de valériane et de quinquina.

Quinquina jaune royal.	20 grammes.
--------------------------------	-------------

Faites bouillir dans :

Eau.	1200 grammes.
Rédoulez à.	1000 id.

Versez bouillant sur :

Racine de valériane concassée.	10 grammes.
--	-------------

Passez. Très-utile à la suite des gastralgies de la convalescence, chez les sujets débiles et nerveux ☒.

Poudre de carbonate de magnésie avec la soude.

Régisse en poudre	1 gramme.
Carbonate de magnésie	5 décigrammes.
Carbonate de soude	} à 20 centigrammes.
Poudre de gingembre	

Mélez. — A prendre en une seule fois contre la cardialgie ☐. (Nicolai.)

Pilules calmantes résolatives.

Poudre de racine de belladone	3 décigrammes.
Oxyde de bismuth	2 grammes.
Poudre de rhubarbe	9 id.
Extrait de réglisse	} à q. s.
Extrait de pissenlit	

Mélez. Faites des pilules de 1 décigramme, à prendre dans les cardialgies opiniâtres ☐. Dose, trois par jour. (Hauff.)

Poudre antispasmodique.

Castoréum	5 grammes.
Cannelle	4 id.
Sucre	40 id.

Mélez. Divisez en vingt paquets. A prendre un chaque heure ☐.

Mixture avec la craie.

Craie préparée	} à 10 grammes.
Sucre blanc	
Gomme arabique en poudre	

Triturez dans un mortier, en ajoutant peu à peu :

Eau de fontaine	250 grammes.
---------------------------	--------------

32 à 64 grammes par jour. Dans le traitement de la gastralgie avec *pyrosis* ☐. (Ph. Lond.)

Pilules contre les gastralgies.

Sous-nitrate de bismuth	} à 2 grammes.
Extrait de valériane	

F. s. a. dix-huit pilules. A prendre, une à deux pilules chaque jour ☐. (Jadioux.)

Pilules anticardialgiques.

Asa fetida	40 grammes.
Oxyde de bismuth	} à 5 id.
Huile volatile de valériane	
Consève de roses	q. s.

M. F. s. a. des pilules de 1 décigramme. (Albert.)

Charbon de peuplier lavé.

On le vante dans les affections gastralgiques et entéralgiques flatulentes, pour soulager les malades, rétablir la digestion et faire supporter les aliments. — La dose est de une à trois cuillerées à bouche de charbon après chaque repas.

Valérianate de zinc.

Valérianate de zinc	6 décigrammes.
Gomme adragant	2 grammes.

Pour douze pilules, à prendre une le matin et une le soir ☐.

Autre.

Valérianate de zinc	6 décigrammes.
Sucre en poudre	3 grammes.

Mélez et divisez en vingt-quatre paquets, dont on donnera un à quatre par jour, suivant les indications ☐.

Autre.

Eau distillée	120 grammes.
Valérianate de zinc	40 centigrammes.
Sirup de sucre	30 grammes.

Une cuillerée toutes les demi-heures ☐.

Préparations de cannelle pour l'usage interne.

Poudre de cannelle 5 décigr. à 5 grammes.

A prendre en plusieurs paquets ☐.

Potion de cannelle.

Eau distillée de cannelle	60 à 125 grammes.
Potion gommense	120 grammes.

A prendre par cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures ☐.

Tisane de cannelle.

Poudre de cannelle. 8 gram. p. eau 1000 gram.

Faites infuser pendant une demi-heure.

Potion de cannelle.

Essence de cannelle 4 à 12 gouttes.

Dans une potion. A prendre par cuillerées ☐.

Potion aromatique.

Essence d'orange	6 gouttes.
Essence de romarin	4 id.

Dissolvez dans :

Alcool	40 grammes.
------------------	-------------

Mélez avec :

Sirup de gomme	50 id.
Eau	150 id.

On prendra par cuillerée dans les vingt-quatre heures ☐.

Poudre anti-gastralgique.

Magnésie	5 grammes.
Cannelle	2 id.
Opium brut	5 id.

Mélez. Divisez en douze paquets. A prendre un ou deux chaque jour avant le repas ☐.

Potion de vanille.

Vanille 5 grammes.

Faites infuser dans :

Eau	150 grammes.
---------------	--------------

Ajoutez :

Sirup de cannelle	30 grammes.
-----------------------------	-------------

F. s. a. administrée par cuillerée à bouche dans la gastralgie ☐.

(Hersokmann.)

Sirup d'acide hydrocyanique.

Sirup simple blanc	500 grammes.
Acide hydrocyanique médicinal	4 id.

Mélez très-exactement et conservez dans des vases bien bouchés.

Dose, 30 grammes, dans une potion appropriée ☐.

Magnésie calcinée.

A l'intérieur, on emploie la magnésie de deux manières : à la dose de 4 à 15 grammes, comme pur-

gatif et antiacide ☒, à la dose de 3 décigrammes à 1 gramme, comme absorbant antiacide ☒.

Pilules anti-gastralgiques.

Extrait d'opium	30 centigrammes.
Sous-sesquicarbonate de fer	60 id.
Magnésie	120 id.
Sirop de gomme	q. s.

On fait s. a. quarante-huit pilules. On en donne deux par jour : une le matin, deux heures avant le déjeuner ; la seconde, trois heures après le dernier repas du soir ☒. (De la Rue.)

Alcoolat de Garus.

Aloès socotrin	32 grammes.
Myrrhe	16 id.
Safran	32 id.
Cannelle	16 id.
Girofles	16 id.
Noix muscades	16 id.
Alcool à 24° Cart.	8000 id.
Eau de fleur d'oranger	500 id.

F. s. a. 30 à 50 grammes, comme tonique stimulant.

Si à cette liqueur on ajoute : safran, q. s. pour colorer, et sirop capillaire, 5000 grammes, on aura l'*élixir de Garus*.

A prendre un petit verre à liqueur une demi-heure après le repas ou au moment des digestions difficiles ☒.

Alcoolat de mélisse.

Une cuillerée à café au moment des digestions difficiles ☒.

Élixir de pepsine.

Un petit verre à liqueur après le repas et au moment des digestions pénibles ☒.

Poudre de rhubarbe et de magnésie.

Magnésie calcinée	} à 5 grammes.
Rhubarbe en poudre	

Divisez en quinze prises.

A prendre, avant chaque repas, dans le traitement de la pyrosis, de la gastralgie ☒.

Pilules de nitrate d'argent.

Nitrate d'argent	5 décigrammes.
Extrait de pissenlit	} à 5 grammes.
Poudre d'iris	

F. s. a. quarante pilules. A prendre une le matin et une le soir, dans les gastralgies idiopathiques ☒.

(Ruef.)

Poudre du docteur Odier.

Magnésie calcinée	} à 50 grammes.
Sucre	
Oxyde de bismuth	5 id.

M. s. a., et faites des paquets de 1 gramme.

Un paquet toutes les trois heures, dans la gastralgie, la dyspepsie ☒.

Éther sulfurique alcoolisé.

Éther sulfurique à 56°	} à 400 grammes.
Alcool à 85°	

Mêlez exactement et conservez pour l'usage dans un flacon bien bouché.

2 ou à 4 grammes dans une potion ☒.

Sirop d'éther.

Sirop simple blanc	500 grammes.
Éther sulfurique	32 id.

Mettez le sirop dans un flacon bouché à l'émeri et portant à sa partie inférieure un robinet de verre ; mêlez bien l'éther et le sirop en agitant le flacon de temps à autre, pendant cinq ou six jours ; abandonnez au repos dans un lieu frais ; tirez le sirop à clair par le robinet, et conservez-le dans des flacons bien bouchés et de petite capacité.

Une petite cuillerée à café toutes les heures dans la gastralgie ☒.

(Boullay.)

Perles d'éther.

On a réussi à bien entourer l'éther dans de petites capsules gélatineuses faciles à avaler, et, sous cette forme, l'éther est quelquefois très-utile contre la gastralgie : cinq à dix perles par jour ☒. (Clertan.)

Sirop d'arséniat de soude.

Arséniat de soude	5 centigrammes.
Sirop de quinquina	300 grammes.

Mêlez ☒.

A prendre une cuillerée à bouche matin et soir.

Potion antispasmodique.

Sirop de fleur d'oranger	32 grammes.
Eau distillée de tilleul	64 id.
Eau de fleur d'oranger	64 id.
Éther sulfurique	2 id.

F. s. a. (Codex.) A prendre par cuillerée à bouche, toutes les heures.

Potion calmante.

Extrait de belladone	50 centigrammes.
Sulfate de quinine	4 grammes.

Pour trente pilules, trois par jour.

Extrait de camomille, 1 décigramme à 1 gramme en pilules ☒.

Cyanure de zinc, de 5 à 75 milligrammes par jour ☒.

Charbon de bois ordinaire, une cuillerée à soupe, deux ou trois fois par jour ☒.

Éther sulfurique, dix à quinze gouttes, répétées de temps en temps.

Poudre de valériane, 5 à 60 grammes par jour dans du pain à chanter.

Café de gland ordinaire après le repas, en infusion, 30 grammes pour 200 grammes d'eau.

(Barras.)

Infusion de feuilles d'Erythroxylon, coca ou Eoca, 4 grammes par litre d'eau, ou mastication de ses feuilles. (Martins.)

GASTRICISME. V. GASTRALGIE.

GASTRIQUE (FIÈVRE). V. FIÈVRE MUQUEUSE et EMBARRAS GASTRIQUE.

GASTRITE. La rougeur de la muqueuse gastrique, avec arborisation des capillaires sous-muqueux, avec ecchymoses pointillées, avec développement des follicules, avec apparition de fausses membranes ou d'abcès, enfin avec corrosion, ulcération ou hypertrophie des parois, constitue la gastrite aiguë.

** La coloration brune ardoisée de la mu-

queuse de l'estomac, son état mamelonné, dû à l'hypertrophie des follicules, son ulcération avec ou sans végétations charnues, l'induration et l'épaississement des parties subjacentes, caractérisent la *gastrite chronique*.

* * Les poisons irritants et caustiques, l'abus des purgatifs, les aliments stimulants, les boissons alcooliques, les condiments âcres, les substances réputées stomachiques, l'irrégularité des repas, l'indigestion, le chagrin, la fatigue, l'envie, et l'ambition déçue, sont les causes habituelles de la gastrite aiguë et chronique.

* * Un purgatif donné mal à propos ou chez un sujet prédisposé occasionne souvent une gastrite aiguë.

* * Les poisons irritants qui produisent la gastrite aiguë occasionnent à l'instant de leur ingestion une douleur vive du conduit œsophagien et de l'épigastre, avec inappétence, soif, brûlure intérieure, vomissement et fièvre vive, qui ne laissent aucun doute sur l'existence d'une inflammation de l'estomac.

* * Dans les cas ordinaires le développement de la gastrite aiguë est remarquable par sa lenteur, et après bien des fatigues, des chagrins ou des excès de table, il se produit des malaises, de l'inappétence et de la constipation, de la pesanteur d'estomac avec douleur épigastrique, des renvois aigres ou nidoreux, des vomissements aqueux ou alimentaires, le tout accompagné de céphalalgie, d'état muqueux de la langue et de fièvre.

* * La faiblesse musculaire et l'amaigrissement sont les conséquences immédiates de la gastrite aiguë.

* * Tandis que certains cas de gastrite aiguë se terminent heureusement au bout de un à deux mois par le retour des fonctions gastriques, il en est d'autres qui sont suivis, soit de *phlegmon diffus* ou d'*abcès* des parois, ce qui occasionne la mort au milieu d'une adynamie profonde, soit de gastrite chronique simple ou compliquée d'ulcère de la muqueuse chez les uns, et de cancer ou d'épithélioma chez les autres.

* * La gastrite aiguë est souvent compliquée d'entérite, de dysenterie ou d'hépatite.

* * L'embaras gastrique et la gastralgie ressemblent beaucoup à la gastrite aiguë, mais dans la dernière il n'y a point de fièvre ou d'amaigrissement, et dans l'autre il y a fièvre, courbature, inappétence complète, envie de vomir et goût de bile, sans éructations, enfin fièvre vive, phénomènes qui n'existent pas de la même façon dans la gastrite aiguë.

Gastrite chronique. Si la gastrite chronique succédait toujours à une gastrite aiguë, il serait facile de la reconnaître, mais il n'en est pas toujours ainsi et elle débute quelquefois d'une façon lente, insidieuse, de façon à produire des altérations organiques, telles qu'une ulcération

qu'on ne soupçonne point durant la vie et qu'on ne découvre que sur les cadavres.

* * Des malaises épigastriques avec digestion douloureuse, angoisses et crampes de l'estomac, éructations inodores ou nidoreuses, vomiturations liquides, âcres, vomissements aqueux ou alimentaires, constipation, faiblesse, amaigrissement et fièvre erratique caractérisent la gastrite chronique.

* * La gastrite chronique qui se prolonge beaucoup, entraîne presque toujours la fièvre hectique et la mort.

* * Quand la gastrite chronique engendre l'*ulcération de l'estomac*, il en résulte des solutions de continuité dont le nombre varie de une à cinq, dont le diamètre a 1 à 4 centimètres, et qui ont des bords durs, saillants, coupés à pic, entourant une surface grisâtre, reposant sur un fond légèrement induré. C'est l'*ulcère chronique simple de l'estomac* ou la *gastrite chronique ulcéreuse*.

* * Les individus affectés d'*ulcères simples chroniques de l'estomac* peuvent ne rien éprouver d'appréciable, mais quand la maladie cesse d'être latente, il y a de la gastralgie, des digestions pénibles, des aigreurs, des nausées, des vomiturations, des hématomèses et du méléna, de l'amaigrissement, de la fièvre hectique et souvent la mort.

* * La gastrite ulcéreuse chronique dure plusieurs années et se termine soit par une guérison incertaine, soit par la mort.

* * Chez les sujets prédisposés, la gastrite chronique ulcéreuse est l'origine du cancer ou de l'épithélioma des parois des orifices et des parois de l'estomac.

* * L'ulcère chronique simple de l'estomac se termine quelquefois par la perforation de cet organe, et il en résulte une péritonite aiguë rapidement mortelle.

Thérapeutique de la gastrite aiguë. — La première et la plus utile des prescriptions relatives au traitement de la gastrite aiguë, est un régime composé de la diète végétale ou lactée, de potages gras ou maigres et de boissons gommeuses, mucilagineuses ou féculentes.

Tisanes. Eau de gomme, — eau albumineuse, — eau de son, — eau de guimauve et de graine de lin, — décoction de semences de coings, — eau de groseille ou de cerise, — eau miellée, — eau glacée, — limonade et orangeade, enfin eau rougie avec un peu de vin.

Antiphlogistiques. — Une ou deux applications de sangsues ou de ventouses scarifiées au creux de l'estomac sont quelquefois très-utiles ☐.

Calmants. — Potion gommeuse avec 30 grammes de sirop diacode ou une pilule de 5 centigrammes; — d'*extrait d'opium* ou *morphine*, 1 à 2 centigrammes par jour ☐; *extrait de belladone* ou de *ciguë*, 5 à 10 centigrammes par jour ☐; *tartre stibié*, 5 centigrammes comme vomitif ☐; *ipéca-cuanha*, 1 gramme 50 centigrammes pour vomir

tif ☐; calomel ou huile de ricin comme purgatif ☐.

Réulsifs. — Les cautères, les vésicatoires volants, l'emplâtre stibié, les frictions à l'huile de croton, comme réulsifs sur l'épigastre, ont été employés quelquefois avec avantage.

Les bains tièdes, les cataplasmes sur le ventre et l'application d'une ceinture de flanelle sont très-utiles dans la gastrite aiguë.

Quand la gastrite aiguë est accompagnée de constipation, il faut la combattre par des lavements émollients ou purgatifs.

Thérapeutique de la gastrite chronique. — Les émissions sanguines, les vomitifs et les purgatifs sont ici tout à fait inutiles sinon nuisibles.

C'est sur le régime qu'il faut insister pour guérir cette maladie et le lait froid additionné d'eau de chaux, 15 grammes par tasse; le lait coupé d'eau de gruau, les fruits cuits, le bouillon et les gelées de viandes sont ce qu'il y a de mieux à prescrire.

La viande pulpée est quelquefois très-utile à certains malades.

Dans beaucoup de cas la *pepsine* neutre en poudre 50 centigrammes après chaque repas, ou le *sirop de pepsine* facilitent beaucoup la digestion et rendent de réels services (Corvisart). Il en est de même du sirop et de la bière de malt.

Des cautères au creux de l'estomac, des moxas, des vésicatoires volants, des frictions de pomme d'Autenrieth, un emplâtre stibié, des applications de teinture d'iode, peuvent être employés avec avantage.

S'il y a des vomissements il faut prescrire de la glace pilée par cuillerées à café, des glaces au café à la vanille, au citron et à la groseille, l'eau de Seltz et la potion antiémétique de Rivière.

S'il y a de très-vives douleurs à l'estomac il faut prescrire 5 à 10 centigrammes d'extrait d'opium ☒☒, 4 à 2 centigrammes de morphine ☒; de l'extrait de datura, de jusquiame ou de ciguë, à la dose de 5 à 10 centigrammes ☐; des cataplasmes laudanisés ou des cataplasmes de ciguë; enfin des lavements additionnés de dix à douze gouttes de laudanum.

S'il y a *hématémèse*, on prescrira l'eau de Brocchieri, l'eau de Pagliari, l'eau de Tisserand à huit ou dix cuillerées par jour; enfin le *perchlorure de fer*, dix gouttes dans un verre d'eau sucrée par cuillerées.

Différents moyens peuvent encore être employés, ce sont le sous-nitrate de bismuth ☐, l'eau de chaux, 50 à 150 grammes par jour ☒, l'eau de Vichy ☐, de Contrexéville ☒, de Saint-Alban ☒, de Condillac ☒, de Saint-Galmier ☒, l'hydrothérapie et les affusions froides ☒, le massage et la paléation, ☒, les bains tièdes, le séjour à la campagne, etc.

Quand les malades peuvent marcher, il faut leur prescrire des cataplasmes sur le ventre pendant la nuit, et pour la journée leur faire mettre une ceinture de flanelle.

GASTRODYNIE. V. GASTRALGIE.

GASTRO-ENTÉRITE. V. ENTÉRITE.

GASTRORRHÉE. Quand un malade, ayant ou n'ayant pas de gastralgie, présente des vomituritions ou des vomissements glaireux, filants, incolores, neutres ou acides, plus ou moins abondants, dus à un trouble de sécrétion sans

lésion des follicules ni de la muqueuse de l'estomac, il est atteint de gastrorrhée.

** Les émotions morales vives, les chagrins sérieux et prolongés, les préoccupations continuelles et toutes les passions dites dépressives, la gastralgie, la chlorose, la convalescence des maladies aiguës soumises à une diète trop rigoureuse, le nervosisme chronique, la grossesse, etc., produisent souvent le trouble des fonctions sécrétoires de l'estomac, d'où résulte la gastrorrhée.

** Il y a une gastrorrhée nerveuse, idiopathique essentielle, et une gastrorrhée symptomatique de la gastrite chronique, de l'état mamelonné, de la muqueuse stomacale, de l'hypertrophie, des follicules gastriques, de l'ulcère simple chronique de l'estomac, de l'épithélioma et du cancer gastrique, etc.

** Le parasitisme produit quelquefois la gastrorrhée, c'est ce qu'on voit dans les cas où de la *sarcine* s'est développée dans l'estomac, et alors on la retrouve dans les matières vomies.

** Des vomissements glaireux, incolores, filants, neutres ou acides, caractérisent ordinairement la gastrorrhée, et il est rare qu'il s'y joigne des matières alimentaires.

** Les sujets atteints de gastrorrhée qui viennent de prendre leur repas vomissent souvent du mucus et gardent leurs aliments, mais ailleurs ils rejettent certains aliments en conservant les autres.

** Sauf certains cas de gastrorrhée avec rejet constant des matières alimentaires, les malades restent sans fièvre, ne maigrissent pas et conservent les apparences de la santé.

** Quand la gastrorrhée produit le rejet des aliments, il en résulte une inanition promptement mortelle.

** Quand il y a prédisposition, la gastrorrhée persistante produit souvent le cancer gastrique.

Thérapeutique. — *Vomitus vomitu curatur*, a dit Hippocrate, et en effet, dans certains cas de gastrorrhée glaireuse, il suffit, chez les sujets jeunes, de donner un vomitif pour guérir le mal.

Chez les sujets jeunes, dont la gastrorrhée se complique d'anémie, l'hydrothérapie et les ferrugineux ou le quinquina guérissent le mal.

Dans la gastrorrhée essentielle, l'opium à doses fractionnées croissantes; la morphine, par la méthode endermique; la jusquiame, de 2 à 5 centigrammes; la belladone à la même dose, peuvent rendre de grands services.

La gastrorrhée qui accompagne quelquefois la convalescence des maladies aiguës doit être traitée par l'ingestion d'aliments solides remplaçant les aliments liquides jusqu'alors en usage.

Dans la gastrorrhée de la grossesse assez grave pour entraîner l'inanition et pour faire craindre la mort, il faut provoquer l'avortement. V. GROSSESSE (ACCIDENTS DE LA).

La gastrorrhée exige l'usage d'aliments solides substantiels à l'exclusion des aliments liquides.

GASTROTOMIE. V. ESTOMAC, OESOPHAGE (RÉTRÉCISSEMENT DE L').

GAZOST (Hautes-Pyrénées). Eau minérale sulfureuse sodique froide sortant par plusieurs sources, employée contre les maladies de la peau et les maladies de poitrine.

GÉLATINE. Substance organique extraite des os, des cartilages, des matières animales, par l'action prolongée de l'eau bouillante, et qui fait la base de la colle de Flandre, de la colle forte, de la colle de poisson.

On s'est servi de la gélatine pure pour faire du bouillon alimentaire capable de remplacer le bouillon de bœuf, ce qui est très-mauvais, car cette substance n'a rien de nutritif. — En thérapeutique, elle n'est plus employée que pour préparer des lavements dans les entérites chroniques ☐; des injections vésicales dans la cystite ☐, et des bains; alors on en fait fondre 500 grammes dans un demi-litre d'eau chaude qu'on verse ensuite dans la baignoire ☐.

GELÉES. Extraits sucrés ou non sucrés de matières végétales et animales ayant une consistance molle et tremblotante. Il y a des gelées alimentaires de groseille, de pomme, de coing, etc.; mais il y a aussi des gelées médicamenteuses qui sont très-utiles aux malades, telles que la gelée d'amidon, contre les démangeaisons de la peau ☐, la gelée de baume de Tolu, contre la bronchite ☐; la gelée de Carragahan, contre la bronchite et la phthisie ☐; la gelée de chou rouge, contre la bronchite ☐; la gelée de coings, contre la diarrhée ☐; la gelée de corne de cerf contre la dyspepsie; la gelée d'huile de foie de morue ☐; la gelée de lichen, contre la bronchite chronique ☐; la gelée de mousse de Corse, contre les vers ☐; la gelée de veau, chez les convalescents; la gelée de viande, etc.

GENIPI (ABSINTHE SUISSE, GENIPI BLANC). Plante de la famille des synanthérées, qui sert à la préparation de la liqueur d'absinthe et qu'on emploie comme stomachique ou fébrifuge ☐ en infusion, à la dose de 10 grammes par litre d'eau.

GENÉT. Arbrisseau de la famille des légumineuses, dont les feuilles en décoction, 15 grammes par litre d'eau, sont réputées purgatives ☐. Les fleurs en infusion, 10 grammes par litre d'eau, sont employées contre la goutte et contre le rhumatisme ☐.

GENÉVRIER (*Juniperus communis*). Arbrisseau de la famille des conifères, dont les fruits, ou baies de genièvre, infusés dans l'eau y fermentent et forment le vin de genièvre, lequel étant distillé constitue l'eau-de-vie de genièvre, ou simplement le genièvre. — On se sert

des baies de genièvre pour faire des fumigations, dans le rhumatisme ☐ et dans l'anasarque occasionnée par la néphrite albumineuse ☐.

C'est d'une espèce de genièvre brûlé, le *Juniperus oxycedrus*, qu'on retire l'huile de cade, très-employée en topique contre le psor-

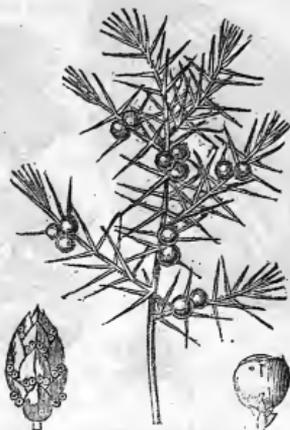


Fig. 230. — Genièvre.

riasis ☐☐; l'eczéma et l'impétigo de la tête ☐; en collyre dans l'ophtalmie scrofuluse ☐.

GENÉVRE. Liqueur faite avec les baies de genièvre et employée contre la dyspepsie après les repas. — Les baies de genièvre brûlées servent à faire des fumigations. V. GENÉVRIER.

GÉNOPLASTIE. Les plaies des joues avec perte de substance, la gangrène de la bouche (V. ce mot), entraînant après elles les mêmes inconvénients que les plaies des lèvres, on est toujours dans la nécessité de les réparer au moyen de l'autoplastie; mais on ne doit opérer que longtemps après leur formation des cicatrices suite de gangrène. (Denonvilliers.)

Thérapeutique. — La réparation des plaies des joues se fait par la méthode indienne (Dupuytren, Lallemand); — la plaie étant régularisée, un lambeau, ayant une largeur de un tiers plus grande que la plaie à recouvrir, et un pédicule large de 3 centimètres, est taillé sur le cou au devant du muscle sterno-mastoidien et sous la mâchoire; on le conduit sous la plaie en tordant le moins possible le pédicule, on réunit le lambeau à la plaie et l'on réunit la plaie du cou. Ce procédé est bon dans les grandes pertes de substance des joues.

Pour les petites plaies on régularise les bords par deux incisions elliptiques, puis on dissèque ceux-ci par leur face profonde, d'une façon à pouvoir les rapprocher sans tiraillements (Franco).

GENTIANE. Plante ayant donné son nom à la famille des gentianées, et dont la racine est très-usitée. Son amertume est très-grande. Il y en a plusieurs espèces, mais la principale est la gentiane jaune. On l'emploie comme tonique,

stomachique et fébrifuge, dans la gastralgie ☒, dans la scrofule ☒ et dans les fièvres intermittentes ☒. Elle se donne en macération et en décoction, 10 à 15 grammes par litre d'eau ; en



Fig. 240. — Gentiana.

sirop, 50 à 100 grammes ; en teinture, 30 à 50 grammes ; en vin, 60 à 200 grammes, en extrait arrangé en pilules, etc.

GEOFFRÉE. Arbre exotique de la famille des légumineuses, dont l'écorce très-amère est employée comme vermifuge à la dose de 20 centigrammes à 1 gramme ☐.

GERANIUM. Plante de la famille des géraniacées qui fournit deux espèces : le *Geranium moschatum* et le *Geranium Robertianum*, employés en médecine. On fait avec leurs feuilles des gargarismes astringents et des tisanes antispasmodiques ☒.

GERÇURES. Les gerçures sont des fentes superficielles de l'épiderme et du derme. Elles se développent aux mains ou aux lèvres sous l'influence du froid et autour du mamelon sous l'influence de l'allaitement.

** En y regardant de près, beaucoup de gerçures ont pour origine un eczéma ou une irritation de la peau par des substances irritantes.

Gerçures du mamelon. — Les gerçures du mamelon sont extrêmement douloureuses, au moment de la succion, et elles sont quelquefois si étendues et si profondes, qu'elles entourent le bout du sein et le font tomber.

** Dans les gerçures du sein, l'allaitement produit les plus horribles douleurs et donne quelquefois lieu à un petit écoulement de sang que les enfants avalent, puis rejettent sous forme d'hématémèse ou de melæna.

Thérapeutique. — Pour combattre les gerçures du sein il faut donner à têter avec un bout de sein arti-

ciel de caoutchouc ou d'ivoire ramolli. On peut aussi coller sur le mamelon un morceau de baudruche percée de trous que l'on maintient en place avec du collodion riciné, et chaque fois qu'on veut donner à têter, on mouille la baudruche avec un peu d'eau sucrée (Legroux).

Pommade contre les gerçures des mamelons.

Axonge 50 grammes.
Baume du Pérou liquide 5 id.

Mêlez. Ajoutez 1 décigramme d'opium brut si les douleurs sont très-vives. Dans ce dernier cas, l'enfant ne doit plus têter ☒. (Cruveilhier.)

Pommade astringente.

Oxyde de zinc 5 grammes.

Incorporez dans :

Cérat ou axonge 40 grammes.

Contre les gerçures du mamelon.

Glycérolé de Cade.

Glycérine, 3 grammes ; huile d'amandes douces, 3 grammes ; huile de cade, 3 grammes. — A mettre sur le sein chaque fois que l'enfant vient de têter. (Van Holsbeek.)

Lotions astringentes.

On guérit les gerçures du sein avec une solution de sublimé au millième, — avec des lotions très-faibles d'acétate de plomb, — enfin avec de la pommade au calomel, 3 grammes pour 30 d'axonge.

Gerçures de la peau. — Certaines gerçures de la peau ne sont autre chose que des engelures ulcérées. Aux mains, elles sont dues quelquefois à un eczéma fendillé de la peau, à un psoriasis palmaire, ou à un lichen. (V. ces mots). Le plus souvent, elles doivent être attribuées à une destruction de l'épiderme et à une petite déchirure qui se transforme en ulcération sous l'influence du froid ou du contact de la peau avec l'eau, et en particulier l'eau chargée de sels calcaires ou de substances irritantes. V. CREVASSES.

Thérapeutique. — Laver les parties avec la glycérine coupée d'eau ou graissée avec l'axonge, la pommade de concombre et le cérat rosat. — Cesser d'exposer la peau au contact des agents qui ont engendré les gerçures, — protéger les mains par des gants et traiter les maladies antérieures de la peau par des moyens appropriés.

On empêchera le retour des crevasses en appliquant une couche de collodion élastique sur la partie affectée, et c'est sur les mains et sur les pieds que le traitement doit être appliqué de préférence.

Gerçures des lèvres. Sous l'influence du froid, dans l'hiver, les lèvres se sèchent, se gercent, se fendillent et saignent chaque fois que les malades rient, baillent ou veulent manger quelque chose de solide.

Thérapeutique. — Bains locaux avec la décoction de gruau dans du lait, et applications de pommade rosat.

Pommade de Boyer.

Huile d'amandes	150	grammes.
Cire blanche	20	id.
Axonge	} àà	100 id.
Suc de joubarbe		

Pommade à la sultane.

Cire blanche	20	grammes.
Blanc de baleine	50	id.

Faites liquéfier à une douce chaleur dans :

Huile d'amandes douces 100 grammes.

Coulez dans un mortier de porcelaine, et triturez le mélange jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de grumeaux; incorporez ensuite :

Eau de rose	50	grammes.
Banane de la Mecque	2	id.
Teinture de benjoin	42	gouttes.

Contre les gerçures ☐. (Cadet.)

Onguent de Montpellier.

Onguent d'althéa	} àà	400 grammes.
Onguent rosat		
Onguent populéum		
Miel		

F. s. a.

Q. s. pour oindre légèrement, trois ou quatre fois par jour, les parties malades ☐.

Pommade pour les lèvres.

(Cérat à la rose.)

Huile d'amandes douces	100	grammes.
Cire blanche	50	id.
Racine d'orcanette	5	id.

Faites digérer ces matières au bain-marie, passez à travers un linge, avec expression quand la masse a acquis une belle couleur rouge, remuez jusqu'à ce que la liqueur commence à se refroidir, ajoutez par 30 grammes deux ou trois gouttes d'essence de rose, et coulez dans de petites boîtes de bois.

Contre le dessèchement et les gerçures des lèvres ☐+.

Pommade rosat.

Graisse de porc lavée plusieurs fois à l'eau de rose	1000	grammes.
Pétales de roses pâles	2000	id.
Racine d'orcanette	32	id.

F. s. a.

A mettre sur les gerçures de la peau ☐.

Cérat au cacao cosmétique.

Cire blanche	} àà	20 grammes.
Beurre de cacao		

Faites liquéfier à douce chaleur dans :

Huile d'amandes douces 80 grammes.

Agitez jusqu'à parfait refroidissement; ajoutez :

Essence de rose 8 gouttes.

A employer contre les gerçures de la peau ☐. (Van Mons.)

Pommade de cétine.

Blanc de baleine	30	grammes.
Cire blanche	10	id.
Huile d'amandes douces	80	id.

Faites fondre à une douce chaleur. — Contre les gerçures de la peau ☐.

Cérat de Galien.

Huile d'amandes douces	500	grammes.
Cire blanche	125	id.
Eau de rose	375	id.

Faites fondre la cire et l'huile, versez dans un mortier échauffé, agitez constamment jusqu'à complet refroidissement, ajoutez peu à peu l'eau de rose, en triturant toujours.

Cérat simple.

Huile d'amandes douces	375	grammes.
Cire blanche	125	id.

Faites fondre au bain-marie.

Pommade ou crème pour les gerçures des lèvres.

Cire blanche	} àà	40 grammes.
Blanc de baleine		
Huile d'amandes	150	id.
Eau de rose	420	id.

F. s. a. A employer deux fois par jour ☐.

Cérat de Turner.

Cire blanche	40	grammes.
------------------------	----	----------

Faites fondre à une douce chaleur dans :

Huile d'olives 50 grammes.

Puis ajoutez :

Pierre calaminaire porphyrisée . 40 grammes.

Agitez le mélange jusqu'à ce qu'il soit parfaitement refroidi. — Dans les gerçures et dans les excoriations ☐.

Application d'huile d'œufs plusieurs fois par jour sur les parties excoriées ☐.

Application de miel chauffé au four. Ce miel, chauffé, donne de l'écume que l'on enlève au fur et à mesure; quand il ne s'en produit plus, il reste un miel huileux que l'on étend sur les mains, chaque fois qu'elles ont été lavées ☐.

Application de teinture de cachou dans les gerçures du sein ☐.

Applications de collodion riciné, ou mélange de collodion, 10 grammes, et huile de ricin, 20 grammes ☐.

Poudre d'oxyde de zinc ou *calamine*, dans les excoriations des fesses chez les enfants. Elle s'emploie aussi dans les gerçures du sein et des lèvres ☐.

Sous-nitrate de bismuth, pour saupoudrer la peau couverte de gerçures et d'excoriations ☐.

Application de poudre fine de chlorate de potasse; d'abord cuisson et ensuite guérison dans les gerçures du mamelon. (Hutchinson) ☐.

Application du glycérolé de tannin; — *glycérine*, 10 grammes, et *tannin*, 10 grammes. Appliquez légèrement les gerçures du sein ☐.

GERMANDRÉE. Plante de la famille des labiées, dont on emploie les sommités fleuries en infusion, surtout la *germandrée* (petit chène), 10 grammes par litre d'eau, comme tonique et amère dans les convalescences ☐, dans la chlorose ☐, dans la gastralgie ☐.

GIBOSITÉ. V. CARIE VERTÉBRALE.

GIMEAUX (Puy-de-Dôme). Eau saline ferrugineuse employée pour faire des incrustations.

Il s'y trouve aussi une source qui sert à la guérison de la chlorose.



Fig. 244. — Germandrée (petit chêne).

GINGEMBRE. Plante des Antilles, de la famille des amomées, dont la racine âcre, brûlante et fortement aromatique, se donne en poudre, 50 centigrammes à 2 grammes ; — en teinture, dix à vingt gouttes ; — en bière comme stomachique et carminatif ; dans la dyspepsie nerveuse \square , et dans la dyspepsie flatulente \square . On emploie indistinctement le gingembre gris, le gingembre noir et le gingembre blanc.

GINGIVITE ou INFLAMMATION DES GENCIVES.

* * La pyorrhée alvéolo-dentaire, la carie dentaire, la périostite alvéolo-dentaire chronique, ou même la simple accumulation de tartre, donnent quelquefois lieu à une inflammation aiguë et plus souvent chronique des gencives.

* * La rougeur, le gonflement, la douleur, les hémorrhagies de la gencive au moindre contact caractérisent la gingivite et l'examen des dents indique quelle est l'origine du mal.

* * Dans la gingivite, il n'est pas rare qu'il existe de petites ulcérations étroites et transversales sur le bord des gencives, près des dents.

Thérapeutique. — Traiter les maladies qui ont causé la gingivite [V. DENTS (MALADIES DES)] et prescrire les gargarismes suivants :

Eau	200 grammes.
Miel rosat.	30 id.
Alun.	4 id.

ou

Iaudanum.	1 gramme.
-------------------	-----------

Si la gingivite existe depuis longtemps et s'il y a des ulcérations on les touche légèrement avec le nitrate d'argent ou l'acide chlorhydrique.

On donnera, en outre, tous les jours, 3 grammes de chlorate de potasse dans un julep gommeux.

Gingivite scorbutique. Dans le scorbut les gencives sont ordinairement gonflées, mollasses, livides, saignantes, et peuvent laisser tomber les dents. V. SCORBUT.

Gingivite mercurielle. Sous l'influence de l'intoxication par le mercure, il se produit souvent une gingivite en même temps qu'une inflammation de toute la cavité buccale. V. STOMATITE MERCURIELLE.

Gingivite expulsive. Vers quarante ou cinquante ans, il se produit souvent une hyposthénie des gencives qui leur enlève toute contractilité organique, et, sans s'altérer, elles se ramollissent ou quittent les dents qui s'ébranlent dans leurs alvéoles au point de pouvoir tomber de la bouche (Marchal de Calvi).

Thérapeutique. — Contre la gingivite expulsive, il n'y a rien autre chose à prescrire que de légères applications, matin et soir, de teinture d'iode avec un pinceau \square .

Gingivite ulcéreuse ulcéro-membraneuse des enfants. Chez les enfants, sous l'influence de la dentition et de la carie dentaire, il se fait souvent une gingivite ulcéreuse caractérisée par la rougeur, le gonflement et l'ulcération, grisâtre d'abord, des gencives avec salivation abondante. Cette gingivite, plus connue sous le nom de *stomatite ulcéro-membraneuse* (V. ce mot), se guérit très-bien avec une potion additionnée de 3 grammes de chlorate de potasse (Herpin).

FORMULAIRE DE LA GINGIVITE.

Mixture antiscorbutique.

Miel rosat.	50 grammes.
Alcoolat de cochléaria	à 10 id.
Teinture de quinquina	à 10 id.

Mêlez. On portera ce mélange pur sur les gencives malades. Ce moyen est très-efficace.

Collutoire désertif.

Décoction de ronce	1 gramme.
Miel rosat.	à 20 id.
Sirop de mère	à 100 id.
Décoction de ronce.	à 100 id.

Mêlez et appliquez avec un pinceau sur les gencives \square .

Gargarisme antiscorbutique.

Espèces amères.	2 grammes.
Eau bouillante.	250 id.
Sirop de miel	à 30 grammes.
Teinture antiscorbutique.	à 30 grammes.

Faites infuser les espèces amères pendant une heure, passez et ajoutez le sirop de miel et la teinture antiscorbutique \square . (F. H. P.) Pour gargarismes.

Collutoire désertif.

Miel blanc.	40 grammes.
Acide hydrochlorique.	40 id.

Mêlez et agitez chaque fois.

Employé contre la gingivite mercurielle, en application sur les gencives ; il faut éviter de toucher les dents.

Autre.

Acide nitrique alcoolisé.	3 grammes.
Eau.	200 id.
Sirop de mère.	} à 20 id.
Miel rosat.	

Autre.

Miel rosat.	50 grammes.
Eau de Rabel.	5 id.

Mêlez et agitez chaque fois. Pour humecter légèrement les gengives scorbutiques.

Collutoire antiseptique.

Chlorure de chaux sec. 1 gramme.

Faites dissoudre dans :

Eau de gomme. 50 grammes.

Ajoutez :

Sirop d'écorce d'orange. 40 grammes.

Potion de chlorate de potasse.

Eau ordinaire.	100 grammes.
Sirop de cerise.	30 id.
Chlorate de potasse.	3 à 4 grammes.

Faire dissoudre. A prendre par cuillerées dans les vingt-quatre heures, tous les jours, jusqu'à guérison $\square + \square$. (Herpin.)

Eau-de-vie de gâac mêlée avec les trois quarts d'eau pour gargarismes $\square +$.

Décoction de feuilles et de fleurs de troène (Ligustrum vulgare).

Frictions avec la *poudre d'ahm*, quand la gingivite est très-douloureuse \square .

Applications de poudre de chlorure de chaux, avec le bout du doigt, matin et soir, — dans la gingivite ulcéreuse des enfants $\square +$. (Bonneau.)

GINOLES (Orne). Eau minérale sulfatée, magnésique, employée comme purgatif.

GINSENG. Plante aromatique, amère et tonique, de la Chine, appartenant à la famille des ombellifères, dont la racine se donne en décoction, 4 à 10 grammes dans l'anémie \square .

GIROFLE. Plante de la famille des crucifères, dont les fleurs, non encore développées et desséchées, connues sous le nom de *clou de girofle*, réduites en poudre, s'emploient comme stimulant et stomachique à la dose de 20 à 75 centigrammes \square . On en fait une teinture employée pour remplir la même indication. Son huile essentielle, sur du coton, est employée contre la douleur des dents cariées \square . V. DENTS et ODONTALGIE.

GIROFLÉE. Plante odorante de la famille des crucifères, dont les fleurs, en infusion, ont été administrées comme antispasmodique.

GLACE. Eau réduite à l'état solide par un abaissement de la température au-dessous de 0 degré.

La glace est un agent thérapeutique très-précieux. Employée pour rafraîchir les boissons alimentaires et le vin; c'est un bon remède

de la dyspepsie flatulente et nerveuse en petits morceaux, — dans la gastralgie, — dans les vomissements du nervosisme et de la grossesse, — dans les vomissements de la péritonite aiguë et du choléra, — dans l'angine couenneuse, mais alors elle s'administre réduite en poudre par l'écrasement, toutes les heures, par cuillerée à café. — On l'emploie comme topique sur la tête, au moyen d'un bonnet de taffetas ciré ou de caoutchouc, dans la méningite et dans le délire aigu des fièvres, — sur le ventre, dans les cas de péritonite aiguë et dans les plaies contuses dont on veut arrêter l'inflammation. — Par son mélange avec une égale quantité de sel, elle sert à faire des mélanges réfrigérants qui, étant appliqués sur les tissus dans un nœud de linge, produisent une anesthésie locale, nécessaire dans l'ouverture d'un abcès. V. ANESTHÉSIE LOCALE.

Pour conserver la glace en été on l'enveloppe de laine, on la met dans un pot couvert d'une assiette, et on place le pot sur un lit de plume entouré de coussins de plume. La mauvaise conductibilité de l'enveloppe pour la chaleur empêche la fusion de la glace qu'on peut ainsi conserver plusieurs jours.

GLACIALE. Plante indigène de la famille des ficoïdées, dont l'infusion se donne dans la toux convulsive et dans la phthisie \square .

GLAIRINE. Matière organique d'apparence glaireuse, existant dans la plupart des eaux sulfureuses, stagnantes, et exposées au contact de l'air. Elle est formée de mucilages, d'algues et d'animaux variables, selon les sources. On lui attribue des propriétés résolutes très-grandes \square .

GLAND. Fruit du chêne, dont une espèce, principalement le *gland doux*, mis en torréfaction, pulvérisé et infusé, se donne en guise de café avec du lait dans l'entérite chronique de l'enfance $\square + \square$. V. CHÈNE.

GLANDES. Les glandes parotides, salivaires, sébacées, sudoripares, sont le siège de maladies très-diverses. V. aussi MAMELLE, GRANDES LÈVRES, PROSTATE, THYROÏDE.

Glande parotide (LÉSIONS DE LA).

I. Plaie de la glande parotide. — Les plaies de la glande parotide produites par des instruments piquants, tranchants et contondants, peuvent blesser le tissu de la glande ou son conduit; elles sont caractérisées par un écoulement de *salive mêlé au sang*, et quelquefois, lorsque les nerfs ont été intéressés, par une paralysie du mouvement ou de la sensibilité des muscles ou de la peau de la face. Elles exposent à des inflammations phlegmoneuses ou érysipélateuses, et à des fistules salivaires consécutives.

Les plaies par armes à feu causent des dés-

ordres beaucoup plus graves, car elles peuvent avoir fracturé le maxillaire, et alors elles sont généralement suivies d'une inflammation très-vive.

Thérapeutique. — Une plaie simple de la parotide, sans contusion, régulière, peut être réunie par première intention, mais il faut préférer le pansement avec un cataplasme, ou le pansement à l'eau froide. — Jamais une plaie contuse ou irrégulière ne doit être réunie par première intention. Les plaies par armes à feu seront pansées avec des cataplasmes. On traitera les complications (V. PHLEGMON, ÉRYSIPÈLE) par les moyens appropriés.

II. *Oreillons.* — V. ce mot.

III. *Parotide.* — L'inflammation de la glande parotide est ordinairement liée à un traumatisme, ou à une irritation de la glande par des ulcérations ou des fuliginosités de la bouche. Dans ce dernier cas l'inflammation se propage des conduits au tissu de la glande.

* * Dans les fièvres typhoïdes graves et dans les maladies adynamiques, il se produit quelquefois spontanément une inflammation de la glande parotide qui annonce une situation très-grave, presque toujours mortelle.

* * Une tuméfaction limitée, avec tension, chaleur et rougeur de la région parotidienne, avec issue de pus par le conduit de Sténon du cinquième au sixième jour après le début de l'inflammation ou même souvent dès le début, indique l'inflammation de la parotide.

* * Un abcès qui se forme dans la parotide décollé la peau et détruit la glande, en altérant les nerfs, puis s'ouvre à l'extérieur, quelquefois dans le conduit auditif, mais plus rarement dans la bouche. V. ABCÈS, PHLEGMONS.

* * Il y a des adénites de la région parotidienne qui simulent les parotides vraies; mais, dans ces cas, l'inflammation arrive plus vite à la suppuration et elle est au début bien mieux limitée que l'inflammation de la parotide.

Thérapeutique. — Au début de la parotide, il faut immédiatement prescrire dix sangsues sur la région parotidienne, des cataplasmes, des gargarismes émoullients avec l'eau de guimauve. Un purgatif salin sera administré dès qu'il y aura menace d'abcès — On a aussi conseillé d'appliquer un vésicatoire volant sur la région, mais ce moyen est d'une efficacité douteuse; — ouvrir les abcès formés de très-bonne heure et débrider largement l'aponévrose d'enveloppe de la parotide pour faciliter l'écoulement du pus (Bérard) sont des choses indispensables. Lorsqu'il y a des douleurs très-vives pendant que le pus se forme, une ou plusieurs ouvertures prématurées sont nécessaires.

IV. *Calculs de la glande parotide.* — V. CALCULS SALIVAIRES.

V. *Kystes salivaires.* — Indépendamment des poches contenant des calculs salivaires, de la salive et du pus, on conçoit qu'il y ait des

kystes salivaires; mais les faits cités sont si rares qu'on a supposé plutôt qu'observé ces kystes. On ne connaît qu'un seul exemple de kyste salivaire contenant un liquide séreux formé dans la glande parotide (Henri, de Lisieux).

Un kyste volumineux contenant un liquide séreux, couleur d'ocre, renfermant des paillettes de cholestérine, situé au devant de la parotide, peut aussi bien appartenir à un ganglion parotidien transformé en kyste, qu'au kyste de la glande parotide elle-même.

Un liquide analogue à de la salive ne peut pas être trouvé, même dans les kystes de la parotide; car, pendant le développement de la tumeur, le liquide a eu le temps de changer de nature, et il n'y a guère moyen de préciser l'origine d'un kyste séreux de la région parotidienne.

Les kystes salivaires vrais se développent lentement, ils ressemblent à des kystes sébacés, et ni les uns ni les autres n'offrent de transparence. Seulement s'il y a un kyste parotidien, une ponction exploratrice donne issue à du liquide séreux clair.

Thérapeutique — Quelle que soit l'origine d'un kyste de la région parotidienne, on fera une ponction avec un trocart et une ou plusieurs injections iodées et l'on recouvrira la tumeur avec des cataplasmes.

Si la tumeur récidive on fera une ponction double et l'on passera un tube de caoutchouc perforé et l'on fera des injections iodées.

On peut inciser le kyste (Henri, de Lisieux), mais cette opération nécessite une dissection longue; on n'y aura recours qu'en cas de récidives multiples.

VI. *Hypertrophie de la glande parotide.* — C'est seulement chez les enfants que l'hypertrophie simple de la parotide a été observée (Sabbatier, A. Bérard). Alors la glande est augmentée de volume sans altération de texture, et reçoit parfois des artères volumineuses (A. Bérard). Dans l'hypertrophie de la glande parotide, on constate une tuméfaction indolente, quelquefois une tumeur résistante, parfois animée de battements dus aux soulèvements causés par l'artère carotide.

Thérapeutique. — La compression méthodique sur la tumeur avec un appareil à ressort, prenant point d'appui sur la tête, est trop douloureuse pour être supportée (V. FISTULES SALIVAIRES). Il vaut mieux prescrire des frictions iodées et administrer l'iode à l'intérieur.

VII. *Lipomes, tumeurs cellulo-graisseuses.* — Le tissu graisseux qui avoisine la glande parotide, s'hypertrophiant, produit quelquefois un lipome sous-aponévrotique, qui ne diffère pas des lipomes sous-aponévrotiques des autres régions. Sa mollesse peut simuler un kyste, mais cette dernière affection est rare et une ponction exploratrice ne laissera aucun doute sur la nature du mal. — Une tumeur mélanique a une coloration violacée, un enchondrome est dur et

un lipome ne l'est pas. Une hypertrophie de la parotide n'a été observée jusqu'ici que chez les sujets très-jeunes, tandis que les lipomes existent chez des sujets plus âgés. — Les adénites ont été précédées d'une altération dans les régions voisines, ce qui n'a pas lieu pour le lipome.

Thérapeutique. — On n'enlèvera les lipomes de la glande parotide que lorsqu'ils auront acquis un développement gênant pour les malades.

VIII. Tumeur adénoïde de la parotide (Velpeau). — Les tumeurs adénoïdes de la parotide ne diffèrent pas des tumeurs adénoïdes de la glande mammaire. Elles sont constituées par une hypergénèse de culs-de-sac glandulaires, remplie d'épithélium.

** Les tumeurs adénoïdes de la parotide simulent quelquefois un enchondrome et réciproquement, mais la dureté relative de la tumeur plus grande dans les enchondromes est le seul signe distinctif de ces deux lésions. Toutefois, comme leur traitement est le même, une erreur n'est pas préjudiciable.

Thérapeutique. — Extirper la tumeur. Pour cela il faut faire une incision courbée de la peau, fixer la tumeur avec une érigne, et la disséquer en suivant avec les doigts le progrès du bistouri, — arracher et déchirer avec une sonde cannelée plutôt que de couper. On fait ensuite un pansement avec un cataplasme. V. PLAIES.

IX. Enchondrome de la glande parotide. — L'enchondrome de la parotide est ordinairement situé dans la partie la plus superficielle de la glande. Il occupe le tissu cellulaire intermédiaire des lobules glanduleux; il se développe lentement sans causer de douleurs, et il ne comprime pas assez le nerf facial pour produire une paralysie.

** Après son ablation, l'enchondrome de la parotide récidive quelquefois, et on ne l'a pas encore vu être suivi de généralisation, c'est-à-dire de reproduction dans les visières.

** On ne confondra pas un enchondrome de la parotide avec des ganglions engorgés du cou, parce que ceux-ci sont presque toujours multiples et ne sont jamais aussi durs que l'enchondrome, même lorsqu'ils sont situés dans l'intérieur ou au-dessous de la parotide. Les ganglions hypertrophiés sont aussi la conséquence ordinaire d'une inflammation antérieure des parties voisines. Un kyste salivaire est fluctuant, une poche salivaire contenant un calcul s'enflamme de bonne heure et produit une fistule, ce qui contraste avec la marche de l'enchondrome.

Thérapeutique. — Extirper la tumeur avec le bistouri, comme pour les tumeurs adénoïdes parotidiennes.

X. Cancer de la parotide. — Le cancer de la parotide se développe dans le tissu cellulaire

et a les caractères d'un squirrhe, d'une tumeur fibro-plastique ou d'un cancer mélanique.

** Les cancers de la glande parotide se développent lentement d'abord (Boyer) et finissent par s'accroître rapidement et s'ulcérer. Ils gagnent en surface et en profondeur, mais de même que l'enchondrome de la parotide, le cancer de cette glande semble suivre une marche plus lente que dans les autres points de l'économie.

** Les signes propres aux cancer (V. CANCERS) font reconnaître le squirrhe, ou le cancer mélanique de la parotide, et le toucher par la bouche et par le pharynx doit toujours être fait pour connaître les limites du mal, lorsqu'on songe à une opération.

Thérapeutique. — Enlever la tumeur avec la plus grande masse possible de la glande parotidienne.

Il y a deux obstacles à l'extirpation totale de la glande parotidienne, l'ouverture de la carotide externe et la section possible des branches principales du nerf facial. En dehors de ces accidents l'extirpation de la glande parotide est possible (Randolph, Smith, Lisfranc, Gensoul, Béclard, Braamberg); on peut toujours arrêter l'hémorrhagie due à l'ouverture de la carotide externe par la cautérisation, la compression et la ligature; on pourrait même lier préalablement la carotide primitive (Verneuil). Quant à la section des branches du facial, on peut éviter celle des filets qui passent au-dessus du niveau de la glande, et ce sont seulement les branches superficielles et celles qui animent les muscles de la bouche ou du menton, qui sont nécessairement intéressées.

Pour enlever la parotide en totalité, incision étendue depuis l'arcade zygomatique jusqu'à l'angle de la mâchoire inférieure, disséquer en se servant du manche du bistouri plus que de la lame. On cherchera les branches du facial pour les éviter. Lier les vaisseaux divisés à mesure qu'ils sont coupés, — on panse simplement ou mieux avec un cataplasme.

XI. Tubercule de la parotide. — Les ganglions situés au-dessous de la parotide ou autour de l'artère, sont quelquefois atteints d'une dégénérescence strumeuse, qui a été plusieurs fois prise pour un cancer; mais la rapidité de la marche des accidents et la formation d'un abcès ne laissent pas de doutes sur l'existence de tubercules ramollis. Au début, cependant, on peut croire qu'il s'agit d'un enchondrome ou d'un cancer, mais au commencement, les cancers sont toujours très-durs, puis les ganglions strumeux parotidiens n'existent que très-rarement seuls et se montrent de préférence chez les jeunes sujets.

Thérapeutique. — Il faut faire des frictions iodées et des applications de teinture d'iode sur la tumeur, — un emplâtre de Vigo sera placé sur elle lorsque la suppuration menacera; — on ouvrira les abcès formés, et l'on fera dans les trajets fistuleux persistants des injections iodées. — Il ne faut pas enlever la parotide pour des tumeurs strumeuses des ganglions lymphatiques profonds (Boyer).

Glandes sébacées (LÉSIONS DES).

I. *Inflammation.* — L'inflammation des glandes sébacées a lieu par suite de l'oblitération de leur conduit et de l'accumulation de la matière sébacée dans leur intérieur. Cet état constitue l'*acne sebacea*. V. ACNÉ.

** La diathèse herpétique, scrofuleuse ou syphilitique, un état général, tel que l'embaras gastrique, la constipation, la fatigue et une mauvaise nourriture favorisent le développement de l'acné; — l'usage de certaines médications, tels que l'iode de potassium et le sirop d'iode de fer, sont dans le même cas.

** Une petite pustule rouge acuminée, suppurant du premier au deuxième jour de son apparition, et présentant un point blanc à son sommet, caractérisent l'acné et l'inflammation d'une glande sébacée. V. ACNÉ.

Thérapeutique. — Les pustules d'acné isolées ne réclament aucun traitement; au deuxième jour, cependant, on peut percer le sommet de la pustule avec une pointe d'aiguille.

Lorsqu'il y a une tendance à la reproduction des pustules et une sorte d'état inflammatoire permanent, les lotions savonneuses des parties, le badigeonnage des surfaces couvertes de pustules avec l'huile de cade (Bazin), sont d'un bon usage.

On donnera les tisanes amères de houblon, de ébri-corée sauvage, de douce-amère, etc.

On purgera les malades, tous les huit ou quinze jours, avec des purgatifs salins, avec 40 grammes de sulfate de soude ou de citrate de magnésie, et avec 5 centigrammes d'émétique dans un litre d'eau.

On prescrira les eaux d'*Alleverd*, *Saint-Gervais*, *Barèges*, *Cauterets*, *Uriage*, *Saint-Sauveur*, *Ems*, *Miers*, *Néris*, *Ussat*.

Chez certaines jeunes filles qui ont régulièrement de l'acné au moment de leurs époques, la maladie est difficile à guérir. Le mariage fait ordinairement disparaître cet état de la peau.

Voyez ACNÉ pour les traitements divers exigés par le tempérament et les diathèses spéciales des individus atteints d'acné.

II. *Kystes sébacés (comédons, tannes, loupes, talpa, testudo, stéatome, mélicéris, athérome).* — L'accumulation de matière sébacée dans les follicules sébacés, forme les *kystes sébacés*. Elle peut avoir lieu sans inflammation préalable. L'accumulation se fait lentement par suite de l'oblitération de l'ouverture des follicules. L'enveloppe de la glande s'épaissit, se transforme en une membrane épaisse, quelquefois avec incrustations calcaires (Wilckens). Le sébum, d'abord sous forme d'une bouillie blanche, se transforme en une matière caséuse ou en un liquide clair comme de l'huile, ou en une masse molle ayant la consistance du miel. Quelquefois on trouve dans ces produits un ver, *Demodex folliculorum* (V. ce mot) (Henle, Simon de Berlin). Cet animalcule existe d'ailleurs normalement dans les glandes sébacées d'individus qui ont souvent de l'acné.

** Les kystes sébacés ramollis sont quelquefois le siège d'hémorrhagies, et ils renferment un liquide brunâtre.

** Les kystes sébacés sont assez fréquents chez les sujets encore jeunes, mais on les observe à tous les âges.

** Une tumeur bien circonscrite, plus ou moins molle, arrondie, globuleuse, indolente, mobile sur les parties profondes, adhérente à la peau et croissant avec lenteur, est un kyste sébacé.

** Tannes, comédons ou loupes, les signes de ces tumeurs sont les mêmes, sauf la différence du volume. Lorsque les parois du kyste sont épaissies, il est un signe que l'on doit avoir présent à l'esprit, surtout pour les kystes sébacés de la face, c'est la dureté de la tumeur telle que l'on pourrait supposer qu'il s'agit d'un corps étranger enfoncé sous la peau, mais on ne saurait ici tomber dans une erreur, car les corps étrangers se rencontrent surtout au voisinage d'une cicatrice.

** Les kystes sébacés du cuir chevelu, ce qu'on appelle des *loupes*, sont presque toujours multiples.

** On ne peut confondre les kystes sébacés qu'avec les lipomes. Lorsque la tumeur est petite: le meilleur signe diagnostic est le défaut d'adhérence à la peau dans le cas de lipome, tandis que l'adhérence à la peau est, au contraire, le signe caractéristique des kystes sébacés. Lorsque la tumeur est grosse: le lipome présente des lobules et même dans le cas où un kyste sébacé a atteint le volume d'une tête de fœtus, il est encore régulier. Les kystes de la peau sont souvent des transformations d'un kyste sébacé, et une erreur dans ce cas ne serait pas importante,

Les tumeurs fibreuses enkystées et les épanchements sanguins transformés sont les premières très-dures (V. FIBROME); les seconds, irréguliers, résistants et mobiles sous la peau, ce qui n'est pas le caractère ordinaire des kystes sébacés.

** Il n'est pas rare de voir une corne se développer sur un point où siège un kyste sébacé.

** Les kystes sébacés s'ouvrent quelquefois seuls, après une inflammation et se transforment en ulcère fongueux ou en fistule qui se guérit à la longue.

** Toutes les régions, excepté celles qui sont dépourvues de poils, telles que la paume de la main et la plante du pied peuvent présenter des kystes sébacés.

Thérapeutique. — Aucune médication interne ou topique ne peut faire disparaître un kyste sébacé.

Enlever le kyste après incision de la peau, par énucléation de la tumeur (A. Cooper), avec le bistouri ou un corps moussé, est le traitement le plus sûr, car il n'expose pas à la récidive. En général, il ne faut pas réunir par première intention les plaies faites pour

extirper un kyste sébacé. On panse avec des compresses d'eau froide ou un cataplasme, et l'on emploie ensuite, vers le quatrième ou le sixième jour, des bandelettes de diachylon.

Il est aussi avantageux de placer un cautère avec la pâte de Vienne, laissé un quart d'heure en place, et de recouvrir la tumeur par une plaque de diachylon; on attend ensuite la chute de l'eschare, avec laquelle le kyste est entraîné en entier. On panse ensuite simplement ou avec des bandelettes de diachylon imbriquées.

On arrive au même résultat et plus vite avec le caustique Filhoz; on brûle la peau sur la tumeur en passant le caustique à plusieurs reprises. Lorsque la peau est mortifiée on presse, le kyste sort en entier (Chassaignac); mais il arrive quelquefois que la poche se rompt et alors on se trouve dans les conditions du procédé de Velpeau qui consiste à inciser la tumeur pour en vider le contenu et arracher ensuite sa membrane d'enveloppe avec une pince à disséquer.

Le traitement par les caustiques n'est pas bon pour la face, il laisse une cicatrice trop visible.

On détruit les tumeurs fongueuses consécutives à l'ulcération d'une loupe, par la cautérisation avec un disque de pâte au chlorure de zinc. Si ce moyen échoue, comme la cavité du kyste se rétrécit en proportion de la durée de la suppuration, on pourra enlever toute la fistule par une incision courbe, et l'on pansera à l'eau froide ou avec un pansement simple, sans réunir par première intention.

Cancer des glandes sébacées. — Le cancer des glandes sébacées est constitué par une hypergénèse épithéliale, une atrophie de la membrane propre du follicule glandulaire et par une production anormale d'épithélium, en dedans et en dehors de la glande (Robin).

* * La marche et les signes de ce cancer sont les mêmes que ceux du cancer des glandes sébacées, avec cette différence que le poil semble sortir de la tumeur même.

* * Le cancer primitif des glandes sébacées est très-rare, mais on trouve toujours dans les cancroïdes de la peau une certaine quantité de follicules ainsi altérés (Lebert). V. CANCROÏDE.

Thérapeutique. — Enlever de bonne heure les cancroïdes des glandes sébacées.

Glande sous-maxillaire (LÉSIONS DE LA). — La glande sous-maxillaire peut être affectée d'enchondrome, de cancer et de kystes salivaires, qui se comportent comme les maladies du même genre de la glande parotide. On y a très-rarement trouvé des calculs. — L'enchondrome et la tumeur adénoïde sont des tumeurs à évolution lente et indolente. — Les kystes salivaires sont irréguliers et donnent à la ponction exploratrice un liquide filant analogue au liquide salivaire normal de la glande sous-maxillaire. — Les cancers ne diffèrent pas de ceux des autres glandes.

* * Les ganglions sous-maxillaires engorgés sont les lésions qui simulent le plus les tumeurs

de la glande sous-maxillaire, mais la multiplication des premiers conduit au diagnostic.

Il y a très-souvent des grenouillettes qui ne sont que des kystes salivaires. V. GRENOUILLETTE.

Thérapeutique. — La ponction et les injections iodées seront faites dans les kystes salivaires; — s'il y a récidive on placera un séton perforé à travers le kyste.

L'ablation de la glande sous-maxillaire se fait par une incision parallèle au bord de la mâchoire, intéressant la peau et l'aponévrose cervicale superficielle; la glande, attirée avec une pince à griffe, est disséquée ou plutôt énucléée, et l'on a soin d'écarter l'artère faciale; si celle-ci était enfermée dans la glande coupée par l'opérateur, cette section ne serait pas un grand dommage, on lierait immédiatement les deux bouts et l'on continuerait l'opération.

Glandes sudoripares (LÉSIONS DES).

Hypertrophie des glandes sudoripares (Simon et Fuhrer, Verneuil).

A. *Kystes sudoripares.* — Les glandes sudoripares s'hypertrophient sans changement de forme de la glande, le tube glandulaire se dilate, se remplit de liquide et forme de véritables petits kystes bien limités, quelquefois pédiculés et presque toujours transparents. Cet état est appelé *hypertrophie kystique* (Verneuil).

Thérapeutique. — Ponctionner les petits kystes, ou enlever la tumeur avec le bistouri et toucher le fond de la plaie avec le crayon de nitrate d'argent.

B. *Hypertrophie générale* (Verneuil), *cancroïde des glandes sudoripares* (Lebert). — Les tubes glandulaires affectés d'hypertrophie générale, s'allongent; des diverticules se forment sur le conduit et simulent des culs-de-sac glandulaires, de nouvelle formation; la cavité des conduits glandulaires est remplie de cellules épithéliales pavimenteuses, à noyau fin.

* * On reconnaît l'hypertrophie des glandes sudoripares à une tumeur lobulée, adhérente à la peau, indolente, croissant avec lenteur, et prenant à la longue un accroissement rapide et déterminant une petite ulcération. En général, cette lésion ne débute pas sur les orifices cutanés, mais bien autour de ces orifices, et c'est là un caractère distinctif d'avec le cancroïde cutané et les cancroïdes glandulaires des lèvres.

* * L'épithélioma ou l'hypertrophie des glandes sudoripares ne semble pas se généraliser plus que les autres tumeurs adénoïdes.

Thérapeutique. — Ablation prématurée de la tumeur et réunion immédiate; pansement à l'eau froide.

La récidive sera évitée si les tumeurs sont enlevées en totalité.

II. *Abcès des glandes sudoripares.* — Hydroadénite (Verneuil), abcès tubéreux de l'aisselle. V. AISSELLE (ABCÈS DE L').

GLAUCOME. — Une hyperémie de la choroïde avec exhalation séreuse et augmentation

de la pression intra-oculaire, avec diminution de la chambre antérieure, et paresse de l'iris, se traduisant par un rétrécissement du champ visuel ou une abolition de la vue est un glaucome.

** Le glaucome se reconnaît à l'ophtalmoscope par l'excavation de la papille, une teinte quelquefois verdâtre des humeurs de l'œil et par des battements artériels sous l'influence de la moindre pression oculaire.

** Le glaucome, jadis confondu avec l'opacité du corps vitré (Brisseau) et de la cataracte, autrefois l'hydrophthalmie, est un état complexe de l'œil ou l'inflammation de plusieurs membranes de l'œil joue le premier rôle.

** Le *glaucome aigu* — choroïdite (Desmarres), — choroïdite séreuse (Wecker), est une brusque augmentation de la pression intra-oculaire, peut-être sous l'influence d'un état inflammatoire de la choroïde (Donders), annoncé par une hypermétropie prodromique (de Graefe). par la vue d'anneaux irisés autour de la flamme des bougies, par des nuages passagers couvrant les objets et par des douleurs circumorbitaires très-vives.

** Le glaucome confirmé donne lieu à des crises ou accès nocturnes, ordinairement caractérisés par des douleurs intolérables de l'orbite, par un chémosis léger avec injection sous-conjonctivale, par du larmoiement, par l'aspect terne de la cornée et la déformation de l'iris, la dureté du globe oculaire et par l'abolition plus ou moins complète de la vision. L'agitation des malades, la fièvre, et, dans certains cas, des vomissements, se montrent avec ces symptômes.

** Dans l'intervalle des accès de glaucome, il y a quelquefois rétablissement de la vision, à moins que le mal ne soit foudroyant. C'est pendant les moments de calme qu'il est possible d'examiner avec l'ophtalmoscope; alors on voit la papille présentant une coloration jaune sale et des battements artériels (de Graefe); il y a parfois des plaques ecchymotiques sur la choroïde.

** Le glaucome aigu s'accompagnant quelquefois d'embaras gastrique et de vomissements, on pourra commettre une erreur grossière de diagnostic et croire à une fièvre, mais l'existence de douleurs violentes dans un œil doit mettre le chirurgien sur ses gardes et lui indiquer la nature du mal.

Le *glaucome inflammatoire chronique* se présente avec les symptômes prodromiques du glaucome aigu; en même temps qu'un léger chémosis, il existe une immobilité et une déformation de la pupille avec un aspect terne de la cornée, puis une augmentation de la dureté du globe oculaire. La vue se perd insensiblement, le champ visuel se rétrécit *progressivement* sans accès, à moins d'exceptions rares, la pa-

pille prend une teinte grise et s'excave, es artères sont animées de pulsations.

Le *glaucome chronique* ne s'accompagne ni d'injection des conjonctives, ni d'obscurcissement de la cornée, si ce n'est tout à fait exceptionnellement; l'iris se meut avec lenteur, la vue s'éteint lentement, et à un moment assez avancé de la marche de la maladie le globe oculaire devient dur. A l'ophtalmoscope on trouve la papille excavée jusqu'à sa circonférence, dont les bords sont comme taillés à pic, et les artères de la papille battent à la moindre pression exercée sur l'œil. (Fig. 242.)

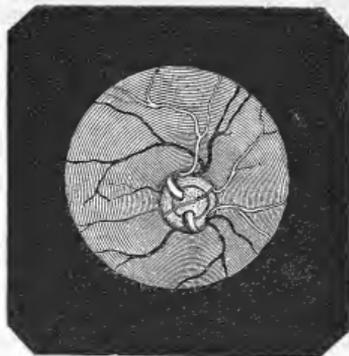


Fig. 242. — Aspect du fond de l'œil dans le glaucome chronique.

** L'excavation atrophique de la papille ne sera pas confondue avec l'excavation glaucomateuse, parce que celle-ci occupe toute la papille, et que les vaisseaux semblent rompus au niveau du bord de la pupille excavée du glaucome.

** Le glaucome aigu se termine parfois par une cécité absolue en un seul accès et l'on a vu le cristallin se gonfler, se tuméfier, puis l'œil s'ouvrir et se vider comme un abcès.

** Des hémorrhagies, des décollements de la rétine, un hypopion, une choroïdite atrophique, une cataracte, chez les vieillards principalement, peuvent suivre les attaques du glaucome aigu répétées.

** Il n'est pas rare qu'une attaque de glaucome inflammatoire aigu active la marche de cataractes formées dès le début du glaucome.

** Le glaucome chronique peut mener aux mêmes résultats que le glaucome inflammatoire aigu. S'il y a des poussées inflammatoires, le glaucome chronique simple mène sans accidents à une cécité complète, qui arrive sans avoir présenté de complications autres que les déformations de l'iris, mais la sclérotique s'hypertrophie (Cusco) ou s'amincit (Henri Müller) et présente des transformations graisseuses, quelquefois des staphylomes commençants. La choroïde participe à ces altérations; ces états qui se ren-

contrent dans les glaucomes inflammatoires sont des désordres qui se joignent à l'altération de la papille.

* * Le glaucome est une maladie de la seconde moitié de la vie. Les congestions oculaires, l'hérédité peut-être (Benedict, de Leipzig), l'excès de pigment (Arlt), la diathèse arthritique (Beer), la fatigue des yeux, les congestions à l'époque de la ménopause, favorisent le développement de cette lésion.

Thérapeutique. — Le traitement véritablement efficace du glaucome consiste à faire cesser l'excès de pression intra-oculaire, soit par des paracentèses de la cornée (Mackenzie, Wardrop Midlemore, Sperino), et par une fistule établie sur la cornée (Fano), soit par l'iridectomie (de Graefe), surtout dans le cas de glaucome inflammatoire aigu.

Une incision de 4 millimètre est faite à la cornée sur ses bords, en dehors; si l'iris s'enclave dans la plaie on peut le laisser (Critchett), et c'est là un procédé d'iridectomie modifiée; mieux vaut faire une petite plaie à l'iris avec le couteau, et agrandir plus tard la pupille formée (Pagenstecher). On doit, lorsqu'on pratique l'iridectomie, pendant la section de la cornée, éviter un écoulement brusque de l'humeur aqueuse (de Graefe).

Les malades excitables seront chloroformisés pendant que l'on pratiquera l'iridectomie.

On n'opère jamais trop tôt dans le glaucome aigu. Il n'y a de contre-indication à opérer que si la vue est perdue depuis plus d'un mois et demi à deux mois. Comme l'œil sain ne tarde pas en général à être atteint de glaucome; on le fermera et l'on traitera par les révulsifs sur le tube digestif, les purgatifs et le calomel à dose réfractées. V. IRIDECTOMIE.

Les complications qui surviennent après l'iridectomie sont une cataracte, lorsque la capsule du cristallin a été blessée et une cicatrisation cystoïde de la cornée, c'est-à-dire avec tendance à la formation du staphylôme (de Graefe), lorsque la plaie a porté en partie sur la sclérotique; — contre le premier accident, on a la ressource de l'opération de la cataracte, — contre la cicatrisation cystoïde, on a la ressource de l'ablation de la petite tumeur, quand la compression sur les paupières fermées aura été insuffisante (de Graefe).

Couper le muscle ciliaire à travers le bord de la cornée (Hancock) est une iridectomie incomplète, n'agissant que comme la paracentèse de la cornée et comme une saignée locale.

Pour favoriser l'action de l'iridectomie dans le glaucome inflammatoire, on fera sur la tempe des injections sous-cutanées, au moyen de la seringue de Pravaz, chargée avec 2 centigrammes de morphine en solution dans 30 grammes d'eau. On répétera trois fois par jour les injections. Cette médication calmera les douleurs.

On prévendra la constipation par les purgatifs avec le calomel, 60 centigrammes. Contre les phénomènes inflammatoires on placera successivement les sangsues à la tempe, de façon à obtenir un écoulement sanguin continu.

On traitera les complications. Si le cristallin tuméfié et opaque fait saillie dans la chambre antérieure on en fera l'extraction, — s'il y a un hypopion on

fera les ponctions répétées de la cornée, ou débridera l'œil s'il y a un phlegmon oculaire.

Glaucome consécutif — Les staphylômes chez les sujets avancés en âge, l'iritis séreuse, l'irido-choroïdite, les irido-choroïdites consécutives à l'abaissement de la cataracte, entraînant une hypersécrétion des humeurs de l'œil, et une augmentation de la pression intra-oculaire, produisent un véritable glaucome. Les amauroses cérébrales en provoquant une lésion de nutrition de l'œil et la rétinite pigmentaire agissent de la même façon, mais dans ces cas le glaucome chronique qui survient (Desmarres) est caractérisé par une atrophie de la papille plus que par une véritable excavation.

Thérapeutique. — La paracentèse de la cornée, l'iridectomie sont les seuls moyens à employer lorsque le glaucome vient compliquer les affections primitives qui ont été dites. En cas de glaucome consécutif à une inflammation du cristallin ou un abaissement de cataracte, on extraira le cristallin.

GLOBULAIRE, OU TURBITH BLANC. Arbrisseau du midi de la France, dont la décoction des feuilles (20 grammes pour 250 grammes d'eau sucrée), prise en trois fois, à peu de distance, purge à la manière du séné.

GLOSSITE. La douleur et le gonflement de la langue avec empreinte des dents, et quelquefois sécrétion épithéliale ou ulcération, caractérisent la glossite aiguë.

* * On voit quelquefois la glossite déterminer un tel gonflement de la langue qu'il en résulte de la suffocation.

* * La stomatite mercurielle, la morsure de la langue dans l'épilepsie et dans la chorée, une dent mauvaise et brisée, dont la pointe blesse cet organe, un liquide bouillant, des substances âcres ou délétères, le venin de certains animaux mis dans la bouche, produisent habituellement la glossite.

Thérapeutique. — Dans les cas de glossite aiguë, avec forte tuméfaction de la langue, il faut saigner au bras et appliquer de nombreuses sangsues sous le menton. Le gonflement de la langue est souvent si considérable dans la glossite aiguë, qu'il faut scarifier profondément l'organe de la base à la pointe, si l'on veut le dégorger.

Si la glossite produisant la suffocation, amène l'anesthésie ou l'asphyxie, il faut ouvrir la trachée pour y placer une canule.

Contre la glossite aiguë il faut prescrire la diète, les boissons laxatives et les gargarismes fréquents avec le chlorate de potasse, 20 grammes par litre d'eau. — Si la glossite est la conséquence d'une irritation locale produite par une mauvaise dent, il est indispensable de faire l'extraction des corps étrangers.

GLOSSOCÈLE. V. LANGUE (HYPERTROPHIE DE LA).

GLOTTE. La glotte est le siège de différentes maladies, et notamment d'un œdème ou d'un rétrécissement qui peuvent être très-graves.

Glotte (ŒDÈME DE LA). L'infiltration sé-

reuse ou séro-purulente des parois qui circonscrivent l'ouverture du larynx (cordes vocales et ligaments arythéno-épiglottiques), constitue l'œdème de la glotte.

* * Dans l'œdème de la glotte, les ligaments arythéno-épiglottiques, tuméfiés par la sérosité, ont la forme de deux fuseaux transparents, gélatineux, jaunâtres ou grisâtres, obstruant l'ouverture supérieure du larynx.

* * Il y a un œdème de la glotte inflammatoire primitif, et un œdème glottique secondaire, en rapport avec les ulcérations du larynx ou la carie des cartilages qui constituent la phthisie laryngée.

* * Une inflammation aiguë du larynx par suite du froid, ou consécutive à la brûlure que produit une boisson trop chaude, peut déterminer l'œdème de la glotte.

* * Lorsqu'on voit se produire tout à coup de l'enrouement, de l'aphonie, de la dyspnée, des accès d'étouffement avec inspiration sifflante, suivie d'une expiration très-facile, abolition du murmure vésiculaire des poumons, cyanose et anesthésie incomplète, on peut affirmer qu'il existe un œdème de la glotte.

* * Des accès de suffocation plus ou moins rapprochés, avec de l'enrouement, des inspirations sifflantes et une expiration facile dans les intervalles annoncent un œdème de la glotte.

* * La cyanose et l'anesthésie qui accompagnent l'œdème glottique indiquent une mort prochaine.

Thérapeutique. — Si l'œdème de la glotte est une maladie primitive, on peut la combattre par la saignée et par les sangsues sur le larynx. Cette médication ne convient pas dans l'œdème glottique secondaire produit par une phthisie laryngée.

Des sinapismes peuvent être mis avec succès au devant du cou, mais il vaut mieux un large vésicatoire volant, aidé des effets de l'émétique en lavage, c'est-à-dire de 5 centigrammes d'émétique dans 1 litre d'eau, à boire de demi-heure en demi-heure, pour avoir un effet purgatif.

Le calomélas peut être donné à dose fractionnée, 5 centigrammes toutes les six ou huit heures □. (Thomson.)

Frictions mercurielles au devant du cou (Briche-veau), mais leur action est trop lente.

Iodure de potassium, 2 à 4 grammes par jour. C'est un moyen dont l'efficacité est douteuse.

Faire vomir avec l'émétique, 5 à 10 centigrammes dans une cuillerée d'eau □.

Instillation d'un soluté de tannin, 10 grammes pour 100 grammes d'eau avec l'appareil à pulvérisation de Mathieu □.

Insufflation d'alun mêlé à du sucre, 40 grammes sur 30 grammes. — Incisions et scarifications du bourrelet œdémateux formé par les ligaments arythéno-épiglottiques infiltrés de sérosité □. (Lisfranc, Legroux.) Déchirure de ce bourrelet avec le bout du doigt au moyen de l'ongle □. Enfin, dans le cas d'asphyxie avec cyanose, suffocation et anesthésie commençante, faire la laryngotomie ou la trachéotomie □.

Glotte (RÉTRÉCISSEMENT DE LA). L'œdème de la glotte est un rétrécissement brusque de l'orifice supérieur du larynx : au contraire les polypes du larynx, les cicatrices d'une syphilide, n'entraînent qu'un rétrécissement progressif. V. ŒDÈME DE LA GLOTTE, POLYPE DU LARYNX.

* * La dyspnée, l'enrouement, la faiblesse de la voix caractérisent le rétrécissement de la glotte, comme celui de la trachée et une expectoration muqueuse ou purulente est l'indice d'une lésion dont la cicatrisation a produit le rétrécissement de la glotte.

Thérapeutique. — Lorsque la maladie marche avec lenteur on peut attendre. — Contre les accès de suffocation on fera la laryngotomie à travers le cartilage cricoïde, et l'on cherchera à dilater de bas en haut la glotte à l'aide de canules dilatatrices rétrogrades. Si l'on n'y parvient pas on sera obligé de s'en tenir au maintien et au renouvellement des canules ordinaires. V. RÉTRÉCISSEMENT DE LA TRACHÉE ET LARYNGOTOMIE.

GLU. Matière végétale visqueuse brun verdâtre, obtenue par la décomposition du *gui*, du *Barathus europeus* et de la seconde écorce du houx qu'on a pilé, fait bouillir et laissé putréfier dans une cuve remplie d'eau.

GLUTEN OU FIBRINE VÉGÉTALE. Substance organique des graines céréales dont on fait des pâtes alimentaires et avec laquelle on prépare du pain destiné à remplacer le pain ordinaire chez les diabétiques □.

GLYCÉRINE. Principe doux des huiles à l'état liquide, sirupeux et sucré. La glycérine n'est bonne que si elle est très-pure et alors elle est en usage dans le pansement des plaies □ (Cap). On l'emploie pure ou mélangée d'eau dans le lichen pour enlever les démangeaisons □, dans le prurigo □, dans l'eczéma □, dans l'ichthyose □. On peut la donner à l'intérieur, dans la diarrhée, 18 à 30 grammes □. Elle s'emploie aussi dans l'angine couenneuse simple et dans les angines pultacées □. Si elle n'est pas pure elle est extrêmement dangereuse, et à l'intérieur peut être mortelle, en raison des matières putrides qu'elles renferment et des abcès viscéraux multiples qui en sont la conséquence.

GLYCÉROLÉS, OU GLYCÉRATS. Médicaments très-utiles imaginés par Cap et obtenus avec la glycérine comme excipient.

Les meilleurs sont le glycérolé d'amidon, sorte d'empois obtenu en faisant bouillir de l'amidon dans la glycérine, 10 grammes sur 50, et auquel on incorpore du goudron, du calomel, du précipité rouge, de l'opium, etc. Les glycérolés remplacent les pommades et les liniments chez les personnes dont la peau est irritée par le contact de la graisse.

GLYCOSURIE. V. DIABÈTE.

GOHIER (Maine-et-Loire). Eau minérale

ferrugineuse et gazeuse froide, employée dans la chlorose et l'atonie.

GOÏTRE. V. THYROÏDE (LÉSIONS DE LA GLANDE).

Goître exophtalmique (Graves). Le goître exophtalmique est une hypertrophie aiguë du corps thyroïde ou une thyroïdite congestive, coïncidant avec un trouble de la circulation cardiaque et produisant une asphyxie mécanique. L'exophtalmie est le résultat de la gêne de la circulation dans la carotide externe par l'hypertrophie aiguë de la thyroïde, et d'une tendance au rétablissement de la circulation collatérale par l'artère ophthalmique, ce qui produit une sorte d'érection dans le système artériel de l'orbite. Elle est due surtout à des congestions veineuses de cette cavité. La suffocation est due à la compression de la trachée. **V. THYROÏDE (HYPERTROPHIE DE LA GLANDE).**

* * L'élément nerveux de la maladie décrite sous le nom de goître exophtalmique, ne constitue pas la maladie principale; il n'est que la conséquence des lésions organiques existant chez les malades, et l'idée d'en faire une névrose (Graves) n'est pas justifiée.

* * Quoique le goître exophtalmique ne soit décrit que depuis peu de temps, on avait déjà remarqué que certains goîtres s'accompagnaient de phénomènes d'exorbitisme (Parry); le goître au dedans (Desault, Boyer) était quelque chose comme le goître exophtalmique.

Thérapeutique. — On traitera la chlorose, par les moyens appropriés, ainsi que l'hypertrophie du cœur (V. ce mot). — Si les accidents ont une marche rapide, une ou plusieurs saignées seront faites pour diminuer la tension artérielle, et l'on appliquera constamment de la glace sur la région du cœur (Aran). — En cas de suffocation et d'asphyxie on fera la trachéotomie au-dessous du corps thyroïde.

Ergot de seigle à 1 et 2 grammes par jour □ (Willebraud.)

GOMMES (Matière médicale). Produits végétaux neutres, solides, plus ou moins solubles dans l'eau; il y en a un très-grand nombre:

Gomme adragant. — Cette gomme, peu soluble dans l'eau, où elle gonfle énormément, sert à préparer le mucilage nécessaire à la préparation des pastilles médicinales.

Gomme arabique. — Cette gomme, fournie par une légumineuse, l'*Acacia vera*, est très-soluble dans l'eau et sert à la préparation du sirop de gomme.

Gomme-gutte. Gomme-résine, employée en peinture pour former la couleur jaune, et en médecine comme purgatif drastique. On la donne en pilules ou en potion, à la dose de 10 à 15 et 20 centigrammes.

Gomme-résine. Les gommes-résines sont des produits végétaux formés d'un mélange de

gomme et de résine: ce sont l'euphorbe, la gomme-gutte, l'oliban, la scammonée, l'aloès, la gomme laque, la myrrhe, la gomme amoniaque, l'opopanax, le sagapénun, le galbanum, l'asa fetida; les cinq dernières, par leur odeur, ont reçu le nom de gommes-résines fétides.

GOMMES (Pathologie). Les gommes sont des exsudats formés par la prolifération des éléments du tissu conjonctif avortés (Virchow), par des cytotablions et une substance amorphe finement granuleuse et dépourvue de graisse (Robin).

* * Les gommes se présentent à l'œil nu sous la forme d'un liquide gluant et comme gélatineux, ou sous la forme de masses jaunâtres concrètes, comme les tubercules ou comme une gelée de fruits. Les gommes anciennes peuvent contenir du pus, soit que la gomme n'ait été que le premier degré d'un abcès froid, soit que la tumeur se soit enflammée.

* * La syphilis est souvent le principe des gommes, dont elles constituent l'un des accidents tertiaires; mais ces lésions se montrent de préférence chez les individus ayant présenté quelques signes de la diathèse scrofuleuse.

* * Il est assez commun de trouver dans les antécédents des malades une lésion ou un traumatisme, ou un frottement sur les parties où se développent les gommes, ainsi sur la jambe où l'on est exposé à se frapper, sur le front au point où porte le chapeau.

* * Les gommes du tissu cellulaire apparaissent sous forme de tumeurs dures, sans changement de coloration à la peau qui reste plus ou moins mobile, et qui rougit en devenant un peu douloureuse. Cet état constitue leur première période. Dans une seconde phase de leur évolution les gommes se recouvrent d'une eschare, qui, en s'éliminant, laisse voir au-dessous de la peau décollée une masse pulpeuse grise; ou bien elles se ramollissent, présentent de la fluctuation et s'ulcèrent en laissant écouler un liquide filant, visqueux, mêlé parfois à du pus véritable; puis une ulcération apparaît avec des bords violacés, décollés, et se répare lentement, en laissant une cicatrice indélébile. On retrouve ici la marche des abcès froids.

* * Les gommes des muscles (Bouisson) passent par une période d'induration révélée par une tumeur située dans la direction d'un muscle. La tumeur est dure, mobile avec le muscle; elle est accompagnée assez ordinairement de douleurs sourdes, continues, exagérées par la chaleur et les temps humides.

Tous les muscles, y compris ceux de la langue, les muscles de la vie organique, peuvent être affectés de gommes.

Les gommes des muscles, comme la myosite [V. MUSCLES (MALADIES DES)], se terminent

rarement par suppuration, l'exsudat se résorbe ou même s'organise en tissu fibreux et même osseux; il arrive quelquefois que l'hypertrophie du tissu cellulaire devient une cause d'atrophie des fibres musculaires.

Les tumeurs gommeuses des muscles, ainsi que les autres tumeurs des muscles, se reconnaissent à leur mobilité avec le muscle pendant que celui-ci se contracte.

* * Les *gommes sous-périostiques* sont des périostoses gommeuses, phlegmoneuses, et plastiques (Ricord) (V. PÉRIOSTOSE); elles ne diffèrent de ces inflammations, toutes liées au virus scrofuleux, que par le contenu de la poche formé d'un exsudat composé de tissu conjonctif avorté ou d'une matière amorphe avec cytoblastions.

La périostose gommeuse est la période de ramollissement de la gomme; la périostose phlegmoneuse est la période d'inflammation et d'ulcération.

De même que la gomme musculaire peut s'organiser en tissu fibreux, de même la gomme sous-périostique peut s'organiser en tissu osseux et former une exostose. V. SYPHILIS CONSTITUTIONNELLE, EXOSTOSE.

Les gommes périostiques peuvent être le point de départ d'une carie et d'une nécrose.

* * Les *gommes viscérales* sont des inflammations interstitielles des organes qui contiennent du tissu cellulaire et des vaisseaux, ou bien des exsudats déposés dans la trame des organes qui s'organisent imparfaitement et qui se substituent aux éléments anatomiques des organes, comme les tubercules.

* * Les signes d'un abcès froid ou d'une hypertrophie partielle d'un organe, ou d'une inflammation à marche chronique, font soupçonner les gommes. Mais les antécédents syphilitiques des malades indiquent la nature de la lésion. V. SYPHILIS CONSTITUTIONNELLE.

* * Les gommes peuvent être confondues avec des tumeurs très-diverses, suivant la période de leur évolution; le traitement mercuriel, les émoullients locaux sont le meilleur élément de diagnostic avec les antécédents syphilitiques.

Thérapeutique. — Lorsqu'une gomme existe et est liée à une diathèse syphilitique évidente, et lorsque le traitement des accidents primitifs et secondaires a été imparfaitement exécuté, on donnera du mercure pendant un ou deux mois, et on l'activera avec l'iode de potassium à la dose de 50 centigrammes à 2 grammes par jour. V. SYPHILIS CONSTITUTIONNELLE.

Partout où existe une gomme un traitement local devra être institué.

Sur les gommes du tissu cellulaire, à leur première période on placera un emplâtre de Vigo et l'on comprimera, — lorsque le ramollissement est évident, des lotions avec la teinture d'iode pure, associée au

traitement général, peuvent encore faire résorber une gomme. — On ouvrira les gommes enflammées, on les pansera simplement et l'on fera des injections iodées dans la cavité de l'abcès.

Les gommes périostiques, ou périostoses phlegmoneuses, seront traitées comme les gommes du tissu cellulaire.

Les tumeurs gommeuses syphilitiques des muscles seront comprimées, — on les ouvrira s'il se forme un abcès et l'on pansera simplement; — on pourra placer des vésicatoires successifs sur la région. (Ricord, Calvo.)

Les gommes de la langue exigent l'emploi de collutoires astringents, comme dans les glossites.

Les gommes viscérales réclament les moyens appropriés aux lésions inflammatoires chroniques. V. PNEUMONIE, HÉPATITE, CIRRHOSE, etc.

GONAGRE. Gonflement chronique du genou dû à la goutte et empêchant la marche. V. GOUTTE.

GONALGIE. V. GOUTTE.

GONORRÉE. V. URÉTHRITE.

GOUDRON MINÉRAL, OU COALTAR. Le goudron de coaltar, résidu de la distillation de la houille, dans la fabrication du gaz d'éclairage, s'emploie en médecine comme désinfectant, après avoir été associé à du plâtre (V. DÉSINFECTANT). — Dissous dans la teinture de *Quil-laya saponaria*, Lebaëuf en a fait une teinture mère qui se mêle en toute proportion à l'eau de manière à faire une émulsion stable au 5°, au 10°, au 20°, au 40°, qu'on emploie sur des plaies atoniques et dans les fistules, pour enlever l'odeur et pour faciliter la cicatrisation [⊕ ⊕]. Elle s'emploie aussi en injections dans le pharynx contre les angines couenneuses [⊕ ⊕]. (Bouchut.)

GOUDRON VÉGÉTAL. Produit de la combustion du bois de pin et de sapin. Le goudron végétal noir, d'une odeur spéciale et utilisé comme topique dans l'herpès circiné [⊕ ⊕], dans l'impétigo [⊕] et dans le psoriasis [⊕], mis en pommade, 5 à 20 grammes pour 30 d'axonge ou de glycérol d'amidon, est employé dans les mêmes circonstances.

Le goudron respiré en vapeur s'emploie dans la phthisie pulmonaire [⊕ ⊕]. Mis dans l'eau où il se dissout très-mal, il fait néanmoins une eau qu'on boit dans la bronchite chronique [⊕], dans la phthisie pulmonaire [⊕] et dans le catarrhe de la vessie. — On peut faciliter sa dissolution en le mélangeant d'abord avec 30 grammes d'eau-de-vie.

GOUET, OU ARUM (PIED-DE-VEAU). Plante de la famille des arôidées, dont le tubercule blanc, gros comme une noix, renferme à l'état frais un principe âcre très-purgatif. — On emploie ce principe âcre à l'extérieur comme rubéfiant et, à l'intérieur, il se donne dans du sirop ou en potion, à la dose de 50 centigram-

mes, contre le catarrhe chronique des bronches ☐ et dans la phthisie ☐.



Fig. 243. — Gout.

GOURMES. De petites pustules blanchâtres, grosses comme une tête d'épingle, remplies de pus donnant lieu à des croûtes jaunâtres, transparentes, plus ou moins étendues, et à des ulcérations superficielles de la peau, constituent la *gourme*. V. IMPÉTIGO.

** Gourmes et impétigo ne sont qu'une seule et même maladie.

** Les gourmes sont particulièrement une maladie de l'enfance en rapport avec le lymphatisme de la première période de la vie.

** C'est au visage, derrière les oreilles, sur le cuir chevelu, sur la peau du corps, que se manifestent les gourmes.

** Avec les gourmes existent ordinairement le gonflement des glandes lymphatiques du voisinage.

** Il n'y a pas de gourmes sans diathèse lymphatique ou scrofuleuse, et c'est la moins grave des manifestations qui les puissent révéler.

** On ne peut supprimer subitement, sans crainte de métastase viscérale, des gourmes occupant une large surface de la peau.

** La répercussion des gourmes produit des ophthalmies scrofuleuses, l'angine pharyngée, la bronchite chronique, l'entérite et la tuberculose.

** Il ne faut point guérir les gourmes sans établir d'exutoire temporaire, sans révulsion intestinale et sans médication dépurative.

** Les gourmes sont très-souvent la cause d'engorgement indolent des ganglions lymphatiques voisins (V. ADÉNITE) ou d'abcès dans les ganglions lymphatiques correspondants, donnant lieu à des ulcérations scrofuleuses dites *écrouelles*.

** A l'hôpital, les gourmes sont souvent le point de départ d'inflammations gangréneuses et couenneuses de la peau rapidement mortelles.

Thérapeutique. — Contre les gourmes, il faut prescrire des tisanes amères et dépuratives; — du sirop antiscorbutique, 15 à 30 grammes par jour; — du sirop de raifort, 30 grammes; — du sirop de gentiane, 30 grammes; — du sirop de quinquina, 30 grammes; — de l'huile de morue, 30 à 60 grammes; — du sirop de fumeterre, 30 grammes; — des bains de sublimé à 5 grammes par bain ou des lotions de sublimé, 10 centigrammes pour 300 grammes d'eau; — des lotions avec la liqueur de Gouland; — de la pommade de goudron, 30 grammes d'axonge et 5 à 10 grammes de goudron.

Les pommades au calomel et au précipité rouge sont plus nuisibles qu'utiles.

Préparations ferrugineuses, et surtout le sirop de pyrophosphate de fer ou la limaille de fer ☐.

Lotions avec la liqueur de van Swieten, employée avec un linge ☐.

Applications tous les jours de goudron végétal pur sur les parties malades ☐.

Poudre de pensée sauvage, 2 à 4 grammes dans du lait, ou décoction, 15 à 30 grammes par litre d'eau ☐.

Décoction de tiges de douce-amère, 8 à 60 grammes par litre d'eau ☐.

Suc de feuilles de Xyris indica, mêlé au vinaigre pour appliquer extérieurement. (Pison.)

Décoction d'Urtica urens ou *ortie piquante*, 10 grammes par litre ☐.

Préparations de guano en lotions, — bains additionnés de guano, — pommade de guano, 3 grammes sur 30 d'axonge ☐. (Schramli.)

Préparations arsenicales, granules d'arséniate de soude, — liqueur de Fowler ou liqueur de Pearson, enfin sirop d'arséniate de soude dont voici la formule :

Arséniate de soude.	40 centigrammes.
Sirop simple.	500 grammes.

Faites dissoudre. Une, puis deux, puis trois et enfin quatre cuillerées à bouche par jour, le matin à jeun, un quart d'heure avant de manger ☐☐. (Bouchut.)

FORMULAIRE DES GOURMES.

Cataplasmes de fécula (F. H. P.).

Fécule de pommes de terre.	60 grammes.
Eau commune.	500 id.

Mettez l'eau sur le feu et, quand elle entrera en ébullition, versez-y brusquement la fécula que vous aurez délayée dans 60 à 100 grammes d'eau froide : faites jeter un ou deux bouillons et retirez du feu.

Cataplasme est préférable à celui de farine de lin, qui offre l'inconvénient de déterminer des éruptions pustuleuses, lorsqu'elle n'est pas extrêmement fraîche ☐.

Lotion ou fomentation narcotique opiacée (F. H. P.).

Opium brut.	8 grammes.
Eau bouillante.	1000 id.

Réduisez l'opium en poudre grossière, versez dessus l'eau bouillante, et laissez infuser pendant deux heures, en ayant le soin d'agiter de temps en temps; passez, laissez déposer et décantez.

Pour lotions ☐.

Lotion calmante.

Extrait de jusquiame. 32 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau pure. 750 grammes.

Dans les gourmes accompagnées de démangeaisons \square .*Mélange pour lotions (Bielt).*

Décoction de racine de guimauve 500 grammes.

Sous-acétate de plomb liquide. . . 4 id.

Fomentations alcalines.

Sous-carbonate de soude. 2 grammes.

Eau distillée. 350 id.

Pour lotions et fomentations \square .*Pommade de Henke.*

Beurre frais. 30 grammes.

Oxyde de zinc. 2 id.

Opium en poudre. 5 centigrammes.

M. s. a.

Solution de nitrate d'argent (Bielt).

Nitrate d'argent. 2 grammes.

Eau distillée. 25 id.

Dans l'impétigo. On promène sur la surface malade la barbe d'une plume trempée dans la dissolution, et aussitôt après on asperge d'eau simple cette même surface \square .

GOUTTE. Il y a une diathèse voisine du rhumatisme qu'on appelle la goutte, et qui est caractérisée par de la dyspepsie et des douleurs dans les petites jointures, où il y a du gonflement, de la déformation et plus tard des dépôts calcaires à base d'acide urique.

* * Dans la goutte, ce sont les petites articulations qui sont d'abord occupées par la fluxion sanguine ou la douleur, et ce n'est que plus tard que se prennent les grandes articulations. — La fluxion s'accompagne de gonflement, de chaleur et de douleurs indescriptibles. Elle est suivie d'induration et de gonflement péri-articulaires, de luxation incomplète, de fausses ankyloses, et les ligaments ainsi que les surfaces articulaires se couvrent de plaques calcaires blanches formées d'urate de soude et de chaux à l'état amorphe. — Des concrétions calcaires de même nature se forment aussi très-souvent dans les orifices du cœur, dans les grosses artères, dans les artères cérébrales et dans l'épaisseur de la substance des reins, ce qui produit la gravelle rénale et vésicale.

* * Ce qui caractérise la goutte, à en juger par les produits, c'est la disposition aux concrétions calcaires multiples dans l'organisme, et simultanément la présence d'une grande quantité d'acide urique et d'urate de soude dans le sang, d'où la démonstration péremptoire d'un vice humoral préexistant et tenant sous sa dépendance les altérations articulaires spéciales.

* * La diathèse goutteuse peut être considérée comme une *diathèse urique* produite par l'accumulation de l'acide urique et de l'urate

de soude dans le sang et dans les humeurs émanées du sang.

* * La diathèse goutteuse est *héréditaire* ou *acquise*. Dans ce cas, elle se développe chez les gens qui prennent peu d'exercice, qui mangent ou boivent copieusement, qui font excès d'aliments azotés, de façon à remplir le sang d'acide urique et d'urates peu solubles qui engendrent de la gravelle et des concrétions calcaires, ou *tophus*, autour des articulations, sur les ligaments et dans les principales artères.

* * Le type de la diathèse goutteuse, c'est la *goutte aiguë régulière*. Elle s'annonce par des prodromes de dyspepsie, ou d'inquiétude nerveuse générale, et elle débute violemment le soir par de terribles douleurs dans le gros orteil, dans le talon ou une articulation du pied, puis, au bout de deux ou trois jours, dans les articulations de l'autre pied. — Cette douleur s'accompagne de gonflement des veines du pied, puis de tuméfaction et de rougeur des articulations affectées et de fièvre; elle dure jusqu'au matin, s'affaiblit un peu, laisse dormir le malade, qui se réveille un peu satisfait, sans penser que le soir de nouvelles et terribles douleurs viendront lui donner une nuit pareille à la première, et ainsi de suite pendant les jours suivants, de sorte qu'une attaque de goutte est composée d'une série d'accès de douleur diminuant un peu chaque jour, du premier au dernier, pendant deux ou quelques semaines.

* * A la seconde attaque de goutte, la douleur des pieds occupe aussi les genoux, la hanche, quelquefois les mains et les grandes articulations du membre supérieur.

* * La douleur d'un accès aigu de goutte a une intensité particulière si exceptionnelle, qu'on l'a comparée, tantôt à une dilacération ou à un fort écrasement des parties, tantôt à la pénétration d'un instrument tranchant retourné dans la plaie, tantôt enfin à la brûlure prolongée de gouttes d'eau bouillante, et il n'est pas de comparaison extraordinaire qui n'ait été employée pour dépeindre ce qu'elle a d'exceptionnel.

* * La goutte aiguë dure plusieurs semaines, et souvent plusieurs mois; elle disparaît quelquefois pour ne jamais revenir ou, au contraire, revient au bout d'une ou de plusieurs années, et elle se termine toujours ainsi, par résolution ou par la goutte chronique.

* * Dans la *goutte chronique*, la fièvre est moindre, les attaques sont moins douloureuses, mais, en revanche, elles sont infiniment plus prolongées et, commençant avec l'hiver, elles ne cessent qu'avec l'été. — Elles sont composées d'une foule de petits accès, et la douleur qui siège aux articulations des pieds, des genoux, des doigts, etc., s'accompagne de gonflement auquel succède plus tard la déformation

des articulations affectées, leur infiltration par des *tophus* plus ou moins volumineux, leur luxation incomplète, leur fausse ankylose, et, avec ces troubles locaux, de la gravelle, de la dyspepsie et des douleurs névralgiques sur différents points du corps.

* * Quand la goutte chronique dure depuis longtemps et que la dyspepsie augmente notablement, il en résulte une *cachexie goutteuse* caractérisée par le gonflement douloureux et la déformation des jointures, l'inappétence et la difficulté de digérer, la pâleur anémique et le visage, l'asthme et le catarrhe pulmonaire chroniques, l'œdème des membres inférieurs, des collections séreuses multiples et la mort.

* * Sans changer de nature, la goutte peut se porter de l'extérieur à l'intérieur, *remonter* ou *retrocéder*, comme on disait jadis, et donner lieu à des névralgies multiples, des viscéralgies intolérables, telles que l'angine de poitrine, la gastralgie, etc.; des phénomènes de gastrite aiguë, de bronchite et d'asthme, de pneumonie, de gravelle et de maladies du rein, d'apoplexie, etc.

* * S'il est difficile de méconnaître la goutte à l'état aigu, on se trompe souvent quand il s'agit de la goutte chronique, que l'absence de réaction a fait appeler *goutte froide*, *œdémateuse*, et qui ressemble beaucoup au rhumatisme chronique. — La gravelle urique, les concrétions tophacées, les déformations des petites articulations et la diathèse urique de la goutte chronique séparent complètement cette maladie du rhumatisme.

* * C'est dans la goutte chronique que s'observent, à titre de *métastase*, les maladies graves de l'estomac, du cœur, des poumons et du cerveau qui se succèdent à la disparition de la fluxion goutteuse articulaire, et qui causent la mort de tant de malades.

Thérapeutique. — Il n'y a pas de remède efficace contre l'attaque aiguë de goutte qui cesse naturellement au bout de quelques semaines, et le médecin ne peut qu'affaiblir la douleur par les applications sédatives calmantes et par les narcotiques extérieurs.

Quoi qu'on en ait dit, la goutte peut se guérir par l'exercice à pied ou à cheval, l'alimentation maigre, peu azotée, les boissons aqueuses abondantes (Galtier) et quelques remèdes, tels que la teinture de colchique, tous les deux jours, ou l'usage quotidien du bicarbonate sodique, dont l'action est incontestable.

C'est dans l'intervalle des attaques de goutte aiguë et à la fin des attaques de goutte chronique, qu'il faut attaquer la diathèse urique des goutteux, par la colchique qui double la quantité d'acide urique éliminé par les urines, par le bicarbonate sodique, par le régime végétal, l'exercice forcé et par les boissons aqueuses abondantes. — Au milieu des attaques, ce traitement est inutile, et il n'y a que fomentations calmantes et narcotiques à mettre en usage.

Traitement de la goutte aiguë. — Il faut prévenir ou diminuer les attaques de goutte de la façon suivante : Manger et boire avec sobriété, juste assez pour soutenir les forces. — Peu de viandes noires, salées ou épicées par l'assaisonnement. — Pas de gibier. — Diète lactée, si les individus peuvent la supporter. — Boire de l'eau rougie et mieux encore de l'eau pure. — Boissons gazeuses acides. — Boissons alcalines de Condillac, de Saint-Alban, de Saint-Galmier, de Vichy ou d'Ems, aux repas avec le vin.

Gilets, chemises et caleçons de flanelle, chaussettes de laine. — Se coucher de bonne heure et se lever matin, s'abstenir des plaisirs de l'amour. — Beaucoup d'exercice à pied et à cheval; faire de la gymnastique, de l'escrime et tous les exercices du corps qui exercent les muscles.

Frictions sèches et massage sur le corps. — Bains tièdes et stimulants par du sel marin, du sulfure de potasse et de soude; — bains froids, lotions froides chaque matin; hydrothérapie; — teinture de colchique, vingt à trente gouttes par jour tous les matins, ou benzoate de soude, 20 à 30 centigrammes par jour.

Traitement de l'attaque. — Irrigation d'eau froide sur les jointures; immersions des pieds affectés dans un vase d'eau froide, et boissons froides et glacées.

Cataplasmes de farine, de miel et de vinaigre faits à froid. — Cataplasmes camphrés. — Cataplasmes de farine de lin délayée à froid dans l'eau blanche. — Cataplasmes de ciguë; — applications narcotiques froides; — emplâtre de jusquiame; fomentations d'huile chaude ou narcotisée par la jusquiame, la morelle, la belladone, la ciguë, le laudanum de Sydenham ou la teinture de Rousseau ☐.

Vératrine, 40 à 20 et 25 milligrammes en pilules de 5 milligrammes ☐. *Aconit*, 3 à 10 et 20 centigrammes en vingt-quatre heures ☐. Le *chloroforme* sur compresses, trente à quarante gouttes, et en mixture avec de la glycérine à 30 et 40 grammes ☐.

On a conseillé les *émissions sanguines*, la saignée au moment de l'attaque ou les sangsues sur les jointures ☐; les *purgatifs* doux et surtout les *purgatifs drastiques* qui font partie de la plupart des remèdes secrets contre la goutte; quelquefois les *vomitifs*, ailleurs les *diaphorétiques*, les *amers* et les *toniques*, tout cela sans de grands avantages. — Les deux dernières médications ne sont utiles que dans la goutte chronique. Il s'y rattache la *poudre du duc de Portland*, composée d'aristoloché, de gentiane, de petite centaurée et de sommités de petit chêne. On en donne 4 grammes à jeun pendant trois mois, 3 grammes les trois mois suivants; 2 grammes pendant les six mois d'après, et l'année suivante 2 grammes tous les deux jours. Cette poudre est bonne dans la goutte chronique. En voici la formule :

Petite centaurée pulvérisée.	
Germandrée.	} Parties égales.
Gentiane	
Aristoloché ronde.	
Yvette	

Dans l'attaque, on a encore conseillé le *remède de Pradier*, qui n'est qu'un cataplasme chaud, épais, à mettre sur les pieds, après l'avoir arrosé de la liqueur suivante :

Baume de la Mecque.	25 grammes.
Quinquina rouge	30 id.
Safra.	15 id.
Sauge.	30 id.
Salsepareille	30 id.
Alcool.	1500 id.

Faire dissoudre le baume dans le tiers de l'alcool ; faire macérer les autres substances dans le reste de l'alcool, pendant quarante-huit heures ; filtrer et réunir les deux liqueurs. Pour l'usage, on mêle la feuille obtenue avec trois fois autant d'eau de chaux, et l'on agite la bouteille avant de s'en servir.

On verse sur un large cataplasme de graine de lin 60 grammes de la liqueur obtenue ; ou renouvelle l'application toutes les vingt-quatre heures.

Traitement de la goutte chronique. — Contre les gonflements articulaires et les concrétions tophacées de la goutte, prescrire des applications d'huile de cajeput, de camomille camphrée, de térébenthine ; des fumigations de benjoin, de genièvre ; des lotions alcalines, des bains alcalins, de potasse et de soude ; enfin des bains sulfureux. On prescrira, en outre, les eaux minérales chaudes de Vichy, de Nérès, de Wiesbaden, de Carlsbad, de Bourbonne, de Contrexéville, de Caunterets, de Bagnères-de-Luchon, d'Aix en Savoie, de Buxton et de Bath.

Les vésicatoires volants, les pointes de feu, et les moxas ont été employés, mais ces moyens sont inutiles et dangereux.

A l'intérieur, on donnera des infusions aromatiques, toniques et amères ; du vin de colchique et de la teinture de colchique tous les jours ; de la véraltrine, 5 à 15 milligrammes par jour ; enfin du bicarbonate de soude et de l'eau de Vichy aux repas.

FORMULAIRE DE LA GOUTTE.

Tisane sudorifique.

Galac râpé 400 grammes.
Eau 1500 id.

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié ; passez et partagez en six doses. Trois par jour, une le matin, une à midi et une le soir. Dans la goutte et le rhumatisme ☒.

(Aliès.)

Tisane de gaïac composée.

Galac râpé 50 grammes.
Raisins secs 20 id.

Faites bouillir pendant une demi-heure dans

Eau 2500 grammes.

Et faites-y infuser ensuite.

Sassafras râpé } à 45 grammes.
Racine de réglisse coupée }

Passez.

Une ou deux pintes par jour, dans les affections arthritiques ☒.

(Chaussier.)

Extrait de gaïac.

Bois de gaïac râpé 1000 grammes.
Eau distillée 1000 id.

Préparez par décoction. — Dose : 4 gramme en dix pilules ☒.

Émulsion de résine de gaïac.

Résine de gaïac 1 gramme.
Gomme arabique 5 id.

Triturez dans

Eau 130 grammes.

A prendre par cuillerées à bouche ☒.

(Cullen.)

Tisane de gaïac.

Bois de gaïac râpé 60 grammes.

Faites bouillir le bois de gaïac pendant une heure dans une quantité d'eau suffisante pour obtenir un litre de tisane. Passez, laissez déposer et décantez. A prendre dans les vingt-quatre heures ☒.

(F. H. P.)

Pilules antiarthritiques.

Extrait aqueux de gaïac 10 grammes.
Antimoine cr. 2 id.
Opium gommeux 25 centigrammes.

Mêlez et faites soixante pilules, trois le matin, trois le midi et trois le soir ☒.

(Gall.)

Sirop antigoutteux de Boubée.

Extrait de gaïac }
Alcool de salsepareille } à 10 grammes.
Résine de jalap }

Délayez avec soin dans

Alcool à 24°. 400 grammes.

Versez dans

Sirop de sucre 1000 grammes.

Mélangez exactement, faites évaporer l'alcool à une très-douce chaleur, en agitant continuellement. Administrez par cuillerée dans un verre d'eau jusqu'à effet purgatif. Bouchardat a proposé cette recette pour remplacer le sirop de Boubée.

Bols antimoniaux.

Sulfure d'antimoine porphyrisé 40 grammes.
Cannelle en poudre 5 id.
Consève de roses q. s.

F. s. a. des bols de 4 décigrammes.

Deux à quatre par jour dans les affections rhumatismales, goutteuses ☒.

Eau médicinale.

Bulbes de colchique frais 50 grammes.

Faites macérer pendant cinq à six jours dans

Alcool à 36°. 100 grammes.

Filtrez et conservez.

Vingt à soixante gouttes dans la journée, dans un verre d'eau sucrée

(Husson.)

Tisane antiarthritique.

Salsepareille coupée 120 grammes.
Antimoine enfermé dans un
noet 200 id.
Eau commune 1000 id.

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié et versez bouillant sur :

Racine de réglisse ratissée 20 grammes.
Anis vert 5 id.

Laissez infuser pendant huit ou dix minutes, passez.

A prendre par tasses dans la journée ☒.

Phosphate d'ammoniaque. Ce sel se donne à la dose de 10 à 20 grammes. Selon M. Bukler, il est très-utile dans la goutte et les gravelles urique et phosphatique. M. Mattei, de Bastia, a publié dans la *Revue médico-chirurgicale* (décembre 1847) plusieurs observations qui témoignent de la puissance du phosphate d'ammoniaque contre la goutte et le rhumatisme ; il a employé ce sel à la dose de 20 grammes.

Boisson au phosphate d'ammoniaque.

Phosphate d'ammoniaque	5 à 20 grammes.
Eau	1 litre.
Teinture de zeste d'orange	} 1 gramme.
Acide tartarique	
Sucre	50 id.

A prendre dans les vingt-quatre heures .

Baume antiarthritique.

Savon animal 20 grammes.

Faites dissoudre dans

Esprit de lavande	80 grammes.
Camphre	5 id.
Huile essentielle de menthe poivrée	} à 40 gouttes.
Huile de cannelle	
Huile de lavande	
Huile de muscade	
Huile de girofle	
Huile de sassafras	} 20 grammes.
Ether acétique	

F. s. a. et conservez dans un flacon bien bouché.
5 à 10 grammes en frictions, dans la goutte chronique .

Pommade au nitrate de strychnine.

Wendt recommande le nitrate de strychnine à l'extérieur comme l'un des agents thérapeutiques les plus efficaces contre la goutte anormale, par exemple contre les affections arthritiques de la colonne vertébrale.

Axonge	8 grammes.
Nitrate de strychnine	40 centigrammes.

M. s. a. et faites une pommade parfaitement homogène. En frictions sur la colonne vertébrale, à la dose de 4 grammes .

Ratafia des Caraïbes.

Tafia	3 litres.
Résine de gaiac	60 grammes.

Concassez la résine, faites-la digérer dans le tafia pendant quinze jours, dans la goutte chronique .

Liniment térébenthiné.

Essence de térébenthine	10 grammes.
Huile de camomille	20 id.
Laudanum de Sydenham	2 id.

Mélez. En frictions dans les maladies arthritiques et dans la sciatique .

Liniment antiarthritique.

Camphre	3 grammes.
Essence de térébenthine	40 id.
Savon noir	30 id.
Baume nerval	15 id.
Cumin	40 id.

En frictions dans la goutte chronique .

(Home.)

Pilules antigoutteuses.

Extrait de coloquinte comp.	} à 20 grammes.
Extrait de colchique	
Extrait d'opium	1 id.

F. s. a. des pilules de 15 centigrammes.

Ces pilules se prescrivent à la dose de une à six, jusqu'à effet purgatif.

Dans la formule précédente, Bouchardat a remplacé avec avantage le gramme d'extrait d'opium, par 10 grammes de sulfate de quinine.

Antigoutteux de Want.

Bulbes de colchique frais	20 grammes.
Alcool à 20°.	300 id.

Faites macérer pendant une semaine, passez avec expression, et filtrez.

On commence par un gramme et l'on arrivera à en donner 8 grammes ou deux cuillerées à café pour un adulte, dans la journée, dans une tisane appropriée .

Remède de Turck contre la goutte.

Lessive de soude caustique à 8°. 40 litres.

Saturez avec

Alumine en gelée q. s.

Ajoutez :

Gomme arabique	220 grammes.
Térébenthine de Chio	250 id.
Huile d'olive	100 id.
Alcool à 36° sat. de camphre	250 id.
Jaune d'œuf	n° 1.

Électuaire antiarthritique.

Sulfure d'antimoine pulvérisé	50 grammes.
Résine de gaiac	30 id.

Mélez et incorporez dans

Conserve de roses 60 grammes.

Ajoutez

Sirup de gingembre q. s.

1 à 5 grammes deux fois le jour. Dans les affections arthritiques et rhumatismales .

(Buchan.)

Pilules antiarthritiques.

Kermès minéral	} à 5 grammes.
Extrait d'aconit	
Extrait de douce-amère	} à 10 id.
Résine de gaiac	
Baume du Pérou noir	q. s.

F. s. a. des pilules de 10 centigrammes, contre la goutte. Quatre à huit, matin et soir. (Graefc.)

Mixture résino-savonneuse.

Résine de gaiac	} à 45 grammes.
Savon amygdalin	

Faites dissoudre dans

Alcool rectifié 420 grammes.

4 grammes par jour, dans une boisson appropriée, contre les rhumatismes et la goutte.

Cette mixture ci-dessus, évaporée à siccité, n'est autre chose que l'*extrait résino-savonneux* de Plenck. (Plenck.)

Préparations officinales de colchique.

Poudre. 5 centigrammes à 3 décigrammes par jour .

Extrait. 1 centigramme à 1 décigramme. En pilules.

Teinture. 1 à 4 grammes par jour. Dans une potion ou tisane.

Vin. 10 à 50 grammes. Dans la journée.

Vinaigre. Colchique, 125; vinaigre, 1500; 5 à 20 grammes par jour.

Vin de semences de colchique. 5 à 20 grammes:

Vin de colchique.

Bulbes de colchique frais. 100 grammes.

Faites macérer pendant huit jours dans :

Vin de Malaga 50 grammes.
Alcool à 22° 40 id.

Une ou deux cuillerées à bouche, contre la goutte ☐.

(Locher, Balber.)

Liniment au sulfure de carbone.

Sulfure de carbone 40 grammes.
Eau-de-vie camphrée 150 id.

Ou

Huile d'olive 400 id.

En frictions, contre les rhumatismes et les tumeurs arthritiques ☐.

Élixir antiarthritique de l'île de France.

Myrrhe 30 grammes.
Aloès socotrin } à 40 id.
Résine de gaïac }

Réduire chaque substance en poudre fine, et la faire dissoudre à part dans un litre d'alcool à 20°; mélanger ensuite ces teintures à parties égales.

Une ou deux cuillerées à jeun, dans la goutte:

Liniment résolutif.

Huile volatile de térébenthine. 20 grammes.
Acide hydrochlorique 40 id.

Mélez. Contre les rhumatismes et les tumeurs arthritiques.

Pommade de vérvatrine.

Vérvatrine 3 décigrammes.
Axonge 32 grammes.

En frictions, dans la goutte chronique.

Pilules contre la goutte viscérale.

Sulfate de quinine 2 grammes.
Extrait de sem. de colchique 60 centigrammes.
Extrait de digitale 75 id.

Pour douze pilules.

A prendre quatre pilules par jour, à six heures de distance, dans la goutte cérébrale ou goutte viscérale donnant lieu à des accidents apoplectiques.

Essence de térébenthine, 10 à 20 grammes, au début de l'accès, purge et guérit l'accès (Moran.).

Pilules avec l'huile de lignite, 30 parties; — sulfure noir d'antimoine et de douce-amère, 30 parties; — huile d'olive, 8 parties. Pour des pilules de 10 centigrammes. A prendre six à huit par jour ☐. (Thaër.)

Colchicine. Un soixantième de grain, trois fois par jour, dans les paroxysmes douloureux du gonflement articulaire de la goutte, soulage les malades et agit sur l'intestin ☐. (Gunsburg.)

Poudre de cévadille, 5 à 50 centigrammes ☐.

Décoction de racines de *Setinum* (*Peucedanum oreoselinum* (persil de montagne), 30 grammes par litre d'eau ☐.

Infusion de *rhododendrum chrysanthou* ou *rose de Sibérie*, 8 à 15 grammes pour 300 grammes d'eau chauffée toute la nuit. — Prendre à jeun (Gmelin) ou bien : feuilles en poudre, de 50 centigrammes à

2 grammes. Deux et trois fois par jour pendant plusieurs semaines ☐. (Pallas.)

Carbonate de lithine. 5 à 25 centigrammes par jour. — S'il y a gastralgie, en granules.

Bicarbonate de lithine. 5 à 25 centigrammes par jour, s'il y a gastralgie.

Citrate de lithine. 5 à 25 centigrammes par jour; en granules.

Décoction de *Ranunculus acontifolius* mise avec de la bière. Dans la goutte erratique ☐. (Lude.)

Phosphore, à l'état d'huile phosphorée, cinq à dix gouttes par jour ☐. Dans la goutte atonique.

(Trampcel.)

Décoction de tige de douce-amère. 8 à 60 grammes par litre. (Carrière.)

Décoction ou suc de *Veronica beccabunga*. Dans la goutte portée sur les entrailles. (Boerhaave.)

Acide benzoïque, 1 gramme par jour ☐.

Benzoate de soude, 1 à 2 grammes ☐.

Suc de persicaire mêlé à du suc de joubarbe, 30 à 100 grammes, dans la goutte vague ☐. (Rivière.)

Tisane avec la limonade sulfurique ☐. (Crato.)

Cataplasmes de *Polygonum antiæ norrhoidale*, sur les jointures ☐.

Soufre à l'intérieur, 60 centigrammes à 1 gramme par jour, en prévient les accès ☐.

Décoction de saponaire, 30 à 60 grammes; suc de saponaire, 20 à 40 grammes; extrait de saponaire, 1 à 3 grammes ☐. (Stahl, Bergius.)

Décoction des feuilles, des racines ou du fruit de *paiparoca* ☐. (Ray.)

Cataplasme de pariétaire sur les articulations douloureuses ☐.

Deux baies de nerprun tous les matins, pour prévenir les accès ☐. (Gilibert.)

Extrait d'aconit, à la dose de 40 centigrammes par jour, pour prévenir les accès de goutte.

Racine d'aristoloche longue, 7 grammes en poudre, en plusieurs prises.

Infusion de feuilles d'absinthe, 8 grammes par litre d'eau.

Infusion d'*Athanasia maritima*, usitée beaucoup en Portugal. (Gomès.)

Feuilles de raquette (*Cactus opuntia*) en application sur les tumeurs gouteuses (*Journal d'Hufeland*, 1807).

Camphre jusqu'à 30 ou 60 centigrammes par jour en pilules, associé à l'opium, la jusquiame, le gaïac et le mercure.

Asa fetida, 50 à 60 centigrammes, trois à quatre fois par jour, en pilules. 350 centigrammes en lavements ☐.

Fraises en grande quantité. (Linné.)

Lait, deux à trois litres par jour ☐.

Fleurs de *Genista scoparia*, sirop, ou 7 grammes en infusion.

Résine de gaïac, 30 grammes dissous dans un litre de tafia; tous les jours, une à deux cuillerées à bouche. (*Ancien Journal de médecine*, XLVII, 424.)

Extrait de jusquiame, depuis 10 centigrammes.

Huile animale de Dippel, trois à quatre gouttes dans une émulsion avec de l'éther, ou augmentant.

Décoction de houblon, 10 à 20 grammes par litre d'eau, et lupuline, 20 à 30 centigrammes.

Pilules de soufre et d'iode : soufre, 5 centigrammes, et iode, 1 milligramme.

Traitement par le sulfure de potasse et d'iode.

Bains contenant 60 grammes de *sulfure de potasse* et 30 grammes d'*iodure de potassium*. De plus, mettre sur les articulations une pommade iodée. (Gendrin.)

Poudre de feuilles de sabine, 60 à 120 grammes dans les vingt-quatre heures. (Hufeland.)

Écorce de tulipier, 1 à 7 grammes en décoction avec du laudanum.

Trèfle d'eau. Poudre des feuilles 60 à 120 centigrammes; 3 à 7 grammes en infusion; 30 à 60 centigrammes.

Bains avec *sublimé*, 40 grammes par bain.

Eaux minérales.

Bains de *Pérols*, près de Montpellier.

Eau froide alcaline d'*Evian* (Savoie).

Eau de *Stachelberg* en Suisse.

Eau de *Salmatt* (Haut-Rhin).

Eaux salines, ferrugineuses alcalines de *Teplitz* en Bohême.

Eaux salines, acidules de *Wildunz*, près de Cassel, en Westphalie.

Eau minérale d'Abach (basse Bavière), hydro-sulfureuse, alcaline, ferrugineuse.

Eaux de *Cauterets* (Hautes-Pyrénées) boisson et bains.

Eau d'*Ems* en boisson.

Eau sulfureuse de Louèche (Suisse). Douche et bains.

Goutte militaire. V. BLENNORRÉE, URÉTHRITE.

Goutte sercine. V. AMAUROSE.

GOUTTES (Pharmacie). Forme employée pour l'administration de certains médicaments liquides qu'il est inutile de peser. On administre ainsi l'éther, la liqueur d'Hoffmann, le laudanum, l'eau de Rabel, etc. Dans quelques circonstances ce sont des médicaments qu'on a préparés tout exprès pour être administrés de cette manière.

Gouttes alcalines. — Carbonate de potasse, 4 grammes; eau distillée, 90 grammes; 10 à 40 gouttes par jour contre les convulsions des enfants ☐.

Gouttes anodines anglaises. — Écorce de sassafras, 15 grammes; racine d'asaret, 15 gr.; bois d'aloes, 7 grammes; opium, 6 grammes; sous-carbonate d'ammoniaque, 8 grammes, qu'on fait digérer pendant vingt jours avec 250 grammes d'alcool à 80°. Elles s'emploient dans l'hystérie et dans l'épilepsie, à la dose de 50 centigrammes à 2 grammes.

Gouttes antiarthritiques de Terrier. — Teinture de semence de colchique, 5 grammes; rhum de gaiac, 8 grammes; iode, 60 centigram. ; iodure de potassium, 1 gramme 20 centigram. ; laudanum, 4 grammes. A prendre par gouttes, 15 à 30 et davantage ☐.

Gouttes anticholériques de Stroganoff. — Teinture éthérée de valériane, 8 grammes; de noix vomique, 4 grammes; liqueur d'Hoffmann, 8 grammes; teinture d'arnica, 4 grammes;

essence de menthe, 2 grammes; teinture d'opium, 6 grammes; quinze à trente gouttes dans un petit verre de vin d'Espagne, toutes les demi-heures, dans l'algidité cholérique jusqu'à la réaction ☐.

Gouttes antiscorbutiques de Spilburg. — Sublimé corrosif, 4 grammes; gentiane, 3 gr.; écorce d'orange, 4 grammes; sulfure d'antimoine, 2 grammes; santal rouge, 2 grammes; alcool à 85°, 125 grammes; eau, 125 grammes. Par gouttes dans les affections scorbutiques et scrofuleuses.

Gouttes céphaliques anglaises. — On les obtient en distillant à siccité du sous-carbonate d'ammoniaque, 20 grammes; huile essentielle de lavande, 4 grammes, et alcool rectifié, 16 grammes.

Gouttes d'or de Lamotte ou *teinture de Bestucheff.* — Ces gouttes se préparent avec une solution alcoolique de chlorure de fer, mêlée à une égale partie d'éther sulfurique.

Gouttes noires anglaises. — Opium, 12 gr.; muscade, 3 grammes; safran, 1 gramme; suc de citron, 45 grammes; suc de verjus, 45 gr.; alcool rectifié, 10 grammes. Faire macérer pendant un mois avant d'ajouter l'alcool, filtrer et administrer à quatre ou huit gouttes par jour dans une potion qui devient ainsi calmante. Huit gouttes anglaises représentent 5 centigrammes d'opium.

GOUTTIÈRES. On se sert en chirurgie de gouttières, auxquelles on donne une forme variable et qui sont destinées à maintenir des organes dans une bonne position. Elles s'emploient surtout dans le traitement des fractures et des luxations.

On fait des gouttières de bois, de fer; on en fait de gutta-percha, de carton. Les premières sont livrées toutes faites par le commerce; les autres sont fabriquées par le chirurgien lui-même; il ramollit les substances, les applique sur la partie qu'il veut maintenir; il laisse ensuite sécher l'appareil.

Gouttière pour le redressement des dents. V. DENTS (REDRESSEMENT DES).

Gouttière Bonnet. V. COXALGIE.

Gouttière à fracture (V. FRACTURE). Ce sont des gouttières de treillage de fil de fer ou des gouttières pleines; les premières sont généralement préférées.

Gouttière à irrigation continue. Il y a une gouttière à irrigation continue composée d'une caisse de fer-blanc sur les bords de laquelle il y a des anneaux. On passe des lacs à travers les anneaux, de façon à faire une sorte de sangle sur laquelle le bras repose (Michon), ou bien on emploie la gouttière Carof. Celle-ci est composée d'une caisse de fer-blanc sur laquelle est une gouttière pleine percée de trous. L'eau qui coule sur le membre malade passe dans la boîte

de fer-blanc, dont elle sort au moyen de tubes d'échappement. Des tubes de caoutchouc, unis à ces derniers, conduisent l'eau dans des vases placés sous le lit des malades.

GRAMAT (Lot). Eau ferrugineuse bicarbonatée gazeuse froide.

GRANDES LÈVRES (LÉSIONS DES). Les grandes lèvres sont le siège de furoncles, d'abcès, de lipomes, de kystes, d'éléphantiasis, de hernies et d'une variété de kystes analogue à l'hydrocèle chez l'homme. Elles sont aussi le siège de plaques muqueuses et de chancres indurés. V. HYDROCÈLE DE LA FEMME, ESTHIOMÈNE DE LA VULVE, HERNIE VAGINO-LABIALE, HERNIE PÉRINÉALE, ACNÉ VULVAIRE, CHANCRE.

I. *Furoncles des grandes lèvres.* — Les furoncles des grandes lèvres ne diffèrent pas des furoncles des autres régions; on doit savoir seulement qu'en cette région on peut les confondre avec l'acné vulvaire, et avec une plaque muqueuse et un chancre induré, mais les furoncles sont douloureux et ils suppurent, tandis qu'une plaque muqueuse et un chancre induré ne suppurent pas; il faut aussi se rappeler que les furoncles sont multiples, que l'acné varioliforme démange et n'est point douloureux, et que ses pustules sont toujours plus nombreuses que des furoncles.

Thérapeutique. — On traitera les furoncles de la vulve par les moyens appropriés aux furoncles. V. FURONCLES.

II. *Abcès phlegmoneux des grandes lèvres.* — Des abcès superficiels, formés dans le tissu cellulaire des grandes lèvres, se forment quelquefois à la suite d'une gerçure de la peau ou d'un furoncle; ils se développent assez vite et s'ouvrent du côté de la peau; on les reconnaît aux signes des abcès chauds.

* * Des abcès profonds peuvent se former dans le tissu cellulaire du sac dartoïque, soit après une contusion et un thrombus, soit spontanément; alors, la grande lèvre est œdématisée, pâteuse, rouge et chaude, et en introduisant le doigt dans la vulve, ou en pressant sur la partie postérieure de la grande lèvre, on sent une tumeur douloureuse, globuleuse, fluctuante (Velpeau).

Lorsque les abcès sont abandonnés à eux-mêmes, ils peuvent se terminer par une gangrène de la peau. Ils sont sujets à récidiver, lorsque le phlegmon a paru avorter et lorsque l'abcès s'est ouvert seul; il arrive alors qu'une nouvelle inflammation existe sur la première.

Thérapeutique. — Appliquer à temps des sangsues sur le phlegmon, — si l'on peut, on ouvrira de bonne heure les abcès du côté de la peau, et l'on y appliquera une mèche ou un tube perforé. Lorsque le pus sera frayé une voie à l'intérieur, du côté du vagin, s'il y a des décollements, on débridera et l'on fera une contre-ouverture.

III. *Phlegmon et abcès de la glande vulvo-vaginale.* — Les abcès de la vulve qui sont consécutifs à une inflammation de la glande vulvo-vaginale ont un caractère spécial; ils naissent dans le cours d'une blennorrhagie ou à la suite d'un excès de coït. Ces abcès peuvent exister des deux côtés à la fois et ils sont toujours peu volumineux.

* * Les abcès développés autour du conduit excréteur sont petits, ils existent autour d'un point rouge violacé, qui correspond à l'orifice du conduit de la glande vulvo-vaginale; le pus ne tarde pas à se faire jour par le conduit excréteur et il y a une érosion de son orifice qui suinte et pourrait faire croire à une lésion syphilitique (Vidal, de Cassis), surtout lorsqu'il existe, comme cela a lieu quelquefois, des engorgements des ganglions inguinaux; mais les phénomènes inflammatoires antérieurs ne laissent aucun doute sur ce diagnostic.

* * Les abcès développés plus profondément se forment autour de la glande vulvo-vaginale; il y a un phlegmon parenchymateux ou adénite. Ces abcès se développent avec plus ou moins de rapidité; ils forment une tumeur bien circonscrite, fluctuante entre l'ischion et la partie postérieure de l'entrée du vagin, au niveau de la glande; et la grande lèvre est œdématisée. Quand les abcès de la glande vulvo-vaginale s'ouvrent seuls par le vagin, ils forment un trajet fistuleux qui est parfois très-lent à guérir.

Thérapeutique. — La pudeur des femmes les empêche quelquefois de consulter un médecin, et les abcès s'ouvrent seuls; — lorsque le chirurgien est consulté à temps, il doit inciser l'abcès par la face interne de la grande lèvre. Une mèche sera placée, ou bien on cautérisera immédiatement les lèvres de la plaie.

Pour guérir les fistules consécutives, on cautérisera avec le crayon de nitrate d'argent ou avec une flèche de pâte au chlorure de zinc, et l'on fera trois fois par jour des injections vaginales.

Pour prévenir la formation de fistules, on fera des injections iodées détersives dans le foyer :

Eau.	40 parties.
Teinture d'iode.	1 id.

Ou avec l'eau-de-vie camphrée ou le vin aromatique mélangé d'eau à parties égales.

IV. *Kystes des grandes lèvres et de la glande vulvo-vaginale.* — Les kystes des grandes lèvres qui remontent vers l'anneau peuvent être rangés parmi les kystes dans un sac séreux, soit dans un sac herniaire inguinal, soit dans le vestige du canal de Nuck, soit dans une bourse séreuse (Broca). V. HYDROCÈLE DE LA FEMME.

* * Les kystes des grandes lèvres, situés à la partie inférieure de la vulve, existent soit dans une bourse séreuse accidentelle, soit dans un ancien foyer hématisé. Mais le plus souvent une altération de la glande vulvo-vaginale et de son conduit excréteur en est l'origine. Tantôt le kyste est formé par suite de l'oblitération du

canal excréteur, tantôt il est dû au développement d'un acinus (Huguier).

* * Les kystes des grandes lèvres, d'abord bien limités, finissent par s'étendre dans tous les sens ; leur contenu peut varier, suivant qu'il y a eu une inflammation ou une hémorrhagie ; mais dans ces kystes, le liquide est en général filant et visqueux.

* * On reconnaît un kyste de la glande vulvo-vaginale (du conduit ou de la glande), à une gêne qu'éprouvent les malades pendant la marche, pendant les époques, après le coït, mais les douleurs disparaissent vite. — Une tumeur d'abord globuleuse, puis allongée dans le sens du vagin, dure, fluctuante, laissant échapper à la ponction exploratrice un liquide visqueux lactescent ou sanguinolent, est le signe anatomique des kystes de la glande (Bartholin). L'absence de réductibilité et de pédicule empêchera de croire à une hernie, et le début de la maladie par la grande lèvre est très-significatif, car il n'existe que pour les kystes.

* * Les kystes du conduit de la glande vulvo-vaginale sont plus superficiels, plus arrondis que les kystes de la glande elle-même ; ils croissent vite, et peuvent guérir spontanément par suite de leur rupture.

L'absence d'orifice ou de conduit excréteur est une probabilité en faveur de l'existence d'un kyste dans le conduit de la glande.

Thérapeutique. — Une ponction et une injection iodée peuvent toujours être tentées au début. Lorsque le kyste est bien organisé et date de longtemps, on peut aussi poser un tube perforé et faire des injections iodées. — Mais le moyen le plus sûr est l'incision et l'excision à l'aide d'une pince à griffes et de ciseaux courbes ou d'un bistouri ordinaire. Une portion du kyste est enlevée, et l'on panse à plat avec de la charpie sèche. Lorsque la cicatrisation est lente à se faire, on cautérise la face interne du kyste avec le crayon de nitrate d'argent ou avec un pinceau imbibé de nitrate acide de mercure, ou enfin avec un disque de pâte au chlorure de zinc.

L'extirpation appliquée aux petits kystes est une assez bonne opération ; mais pour les gros kystes elle réussit moins bien, car l'opération est toujours incomplète et ne vaut pas mieux alors que l'incision combinée avec l'excision.

Contre les fistules consécutives, on aura recours à la cautérisation avec une flèche au chlorure de zinc ou avec le fer rouge, si les malades s'y prêtent.

Lorsqu'il est impossible de trouver l'orifice de la glande vulvo-vaginale, et qu'il est probable que le kyste occupe le conduit excréteur, le séton est bon, parce qu'il permet de rétablir un orifice au conduit glandulaire.

V. Corps fibreux des grandes lèvres. — Des tumeurs fibreuses se développent quelquefois dans les grandes lèvres ; elles sont libres, globuleuses, non pédiculées et reconnaissables à leur dureté, à leur irréductibilité et à leur indolence.

V. FIBROMES.

VI. Lipomes des grandes lèvres. — Les lipomes des grandes lèvres sont constitués par des tumeurs molles, irrégulières, lobulées, quelquefois dures et adhérentes à la peau en plusieurs points, et ils ressemblent aux lipomes du périinée chez l'homme. Ils envoient quelquefois des ramifications profondes dans le bassin et dans la fosse ischio-rectale (Velpeau). Leur irréductibilité constante empêche de les confondre avec une hernie vagino-labiale. Pour le traitement, V. LIPOME.

VII. Tumeur hypertrophique dermique. (V. ÉLÉPHANTIASIS ET MOLLUSCUM.) — Il existe quelquefois dans les grandes lèvres des tumeurs constituées par une masse molle, recouverte d'une peau plus ou moins épaisse, indolente, croissant avec une très-grande lenteur, ayant la consistance d'un lipome fibreux ; elles sont pédiculées ou sessiles, et n'adhèrent pas aux parties profondes. Ces tumeurs présentent à la coupe l'aspect du tissu atteint d'éléphantiasis.

Thérapeutique. — Lorsque, par leur poids et leur volume, les tumeurs dermiques hypertrophiques des grandes lèvres deviendront gênantes pour les malades, on les enlèvera.

Les tumeurs pédiculées seront opérées par incision du pédicule, ou par l'écrasement linéaire. Les tumeurs sessiles seront extirpées par une incision double en croissant et par dissection de la tumeur.

VIII. Cancer des grandes lèvres. — Les cancers ou les cancroïdes des grandes lèvres sont rares (Vidal, de Cassis) ; et ils se révèlent par les caractères généraux des cancers. L'induration et l'ulcération, la mauvaise odeur des liquides fournis par les plaies, le retentissement sur les ganglions qui sont engorgés, la courte durée du mal dans les cas de cancer encéphaloïde, l'altération de la santé générale, ne laissent pas de doute sur ce diagnostic.

* * Les cancers des grandes lèvres ne seront pas confondus avec l'esthiomène de la vulve, à cause de la rapidité de la marche des accidents dans le premier cas et de leur lenteur dans le second ; au reste, une erreur ne serait pas préjudiciable au malade, puisque le traitement de ces deux maladies est le même. V. ESTHIOMÈNE DE LA VULVE.

* * Les syphilides ulcérées ne peuvent être distinguées du cancroïde au début que par le traitement antisyphilitique.

Thérapeutique. — Au début, comme il y a souvent difficulté à préciser s'il s'agit d'un chancre phagédénique ou d'un chancre induré chronique (Boys de Loury), on doit prescrire le traitement de la syphilis constitutionnelle ou du chancre.

Dès que la nature du mal sera bien reconnue, on aura recours à l'ablation des parties malades, et l'on pansera à plat. On attaquera les récidives par la cautérisation au fer rouge et mieux avec le caustique au chlorure de zinc.

On lavera les cancers ulcérés avec les désinfectants, l'eau chlorurée, le permanganate de potasse en solution au centième. V. DÉSINFECTANTS et CANCER.

GRANDRIE (Puy-de-Dôme). Eau bicarbonatée, calcique et arsenicale froide, employée dans les fièvres intermittentes rebelles.

GRAPHITE, OU PLOMBAGINE. Substance minérale presque entièrement formée de carbone, que l'industrie emploie pour faire les crayons de mine de plomb. On en fait une pommade contre les dartres (5 grammes pour 30 grammes d'axonge), et dans les mêmes circonstances, on la donne à l'intérieur en pilules ou en électuaire.

GRASSES (MATIÈRES). Substances animales dépourvues d'azote, insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool et l'éther. Elles comprennent les *graisses proprement dites*, les *suifs*, les *beurres* et les *huiles*.

La graisse renferme beaucoup de *stéarine*, de *margarine* et d'*oléine*. On s'en sert dans l'industrie pour faire des savons, et en médecine son emploi est très-répandu. — Elle fournit l'*axonge* ou *saindoux*, qui n'est que de la *graisse de porc* fondue dans l'eau, purifiée de cette manière et dont on se sert pour faire toutes les pommades. Cette graisse s'emploie fréquemment comme topique dans l'érysipèle ☒.

Les graisses de blaireau, d'ours, de hérisson, d'homme, de renard, etc., jadis conseillées en médecine, ne sont plus employées ☒.

A l'intérieur la graisse peut être prescrite dans la phthisie et dans la scrofule comme succédané de l'huile de foie de morue ☒. — Alors on la donne sous forme de lard frit ☒, de graisse de porc rôti sur du pain avec du sel ☒, de graisse d'oie de la même manière, de beurre en boulettes avec du sucre, ou étendu sur du pain, etc.



Fig. 244. — Gratiola.

GRATIOLE (SÈNE DES PRÉS, HERBE À PAUVRE HOMME). Plante indigène de la famille

des personnes, douée d'une saveur amère et de propriétés purgatives très-énergiques. — On la donne en poudre à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme et demi.

GRAVELLE. Le dépôt de matières salines ou terreuses au fond des urines constitue la *gravelle*.

** La gravelle est formée de *poudre fine*, composée de cristaux microscopiques, ou de *sable*, de *paillettes*, de *granules* et de *gravières*, ne dépassant pas les dimensions convenables pour traverser l'uretère.

** Il y a une *gravelle vésicale*, formée par l'altération de l'urine dans la vessie, et une *gravelle rénale* déterminée par un vice de la sécrétion urinaire à son origine.

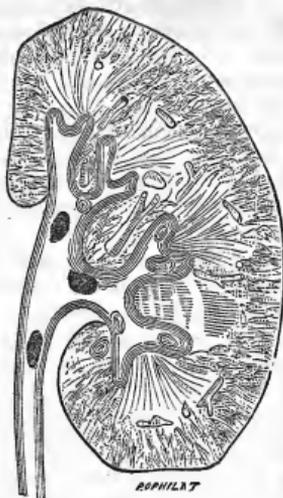


Fig. 245. — Gravelle rénale. — Coupe du rein, des calices et du bassin. De petits calculs existent dans les calices, et l'un d'eux; ayant passé dans le bassin, est engagé dans l'uretère. Des gravières se voient dans la substance tubuleuse du rein. (Mallez.)

** La gravelle rénale est une disposition naturelle des nouveau-nés, car tous ceux qui succombent ont la substance tuberculeuse des reins injectée par une poussière jaune qui n'est pas autre chose que de l'*acide urique*. C'est un état qui se dissipe au bout de quelques jours.

** Les enfants sont très-sujets à la gravelle vésicale, lorsqu'ayant la fièvre ils ont des urines rares, très-chargées de sels, douloureuses au moment de l'émission, ce qui amène des dépôts urinaires servant de base à la formation de pierres dans la vessie.

** Une fois la première enfance passée, la gravelle est très-rare, et on ne l'observe plus que chez les adultes, quelquefois chez les vieillards, et plutôt chez l'homme que chez la femme.

** La vie sédentaire, la mauvaise habitude

de retenir longtemps les urines, les excès de table et l'usage des viandes noires et du vin favorisent le développement de la gravelle.

** La gravelle est une des manifestations de la goutte (V. ce mot), et à ce titre elle est fort souvent héréditaire.

** L'usage excessif des viandes noires pro-

évident que ce trouble de la sécrétion urinaire est compatible avec la santé.

** Chez quelques personnes la gravelle produit une douleur sourde à la région rénale, des besoins fréquents d'uriner, de la chaleur en rendant les urines, et le liquide rendu dépose du sable et des graviers avec du mucus ou

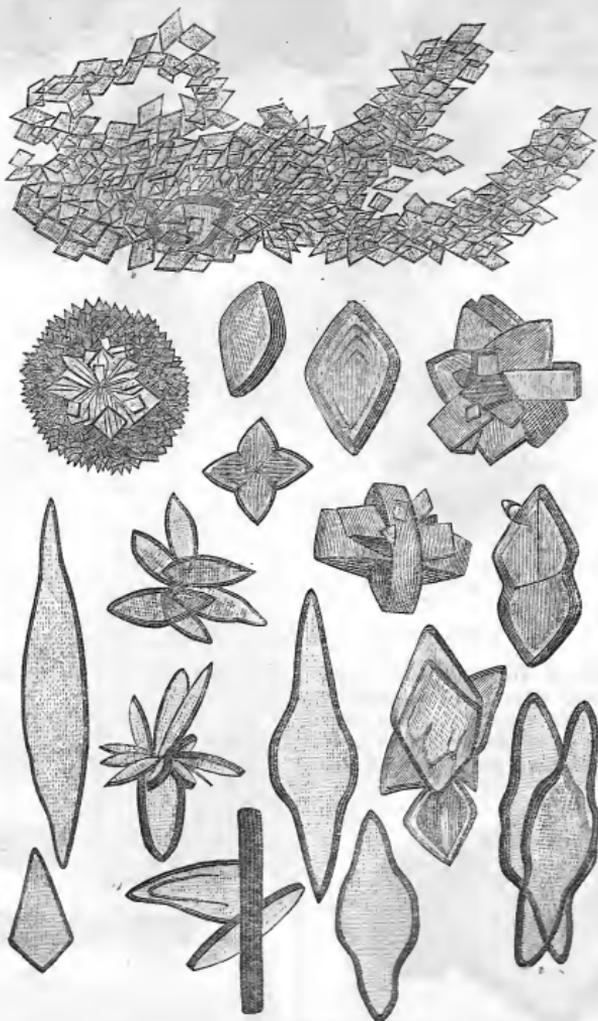


Fig. 246. — Gravelle d'acide urique. (Ch. Robin et Verdeil.)

duit souvent la *gravelle urique* (fig. 246), tandis que la nourriture végétale engendre la *gravelle blanche phosphatique* (fig. 257), et l'abus de l'oseille la *gravelle jaune oxalique* ou *gravelle d'oxalate de chaux* (fig. 252).

** Dans beaucoup de cas la gravelle ne donne lieu à aucun trouble fonctionnel et il est

du muco-pus, s'il y a complication de cystite.

** La gravelle vésicale ne produit jamais d'autres troubles fonctionnels que ceux du catarrhe de la vessie ou de la cystite (V. ce mot), tandis que la gravelle rénale peut donner lieu à des accidents de colique néphrétique, si un gravier vient à s'engager dans l'uretère sans

pouvoir le parcourir en entier pour tomber dans la vessie. V. COLIQUES NÉPHRÉTIQUES,

aussi abondantes que de coutume, et elles ont toutes leurs qualités physiques ordinaires, à

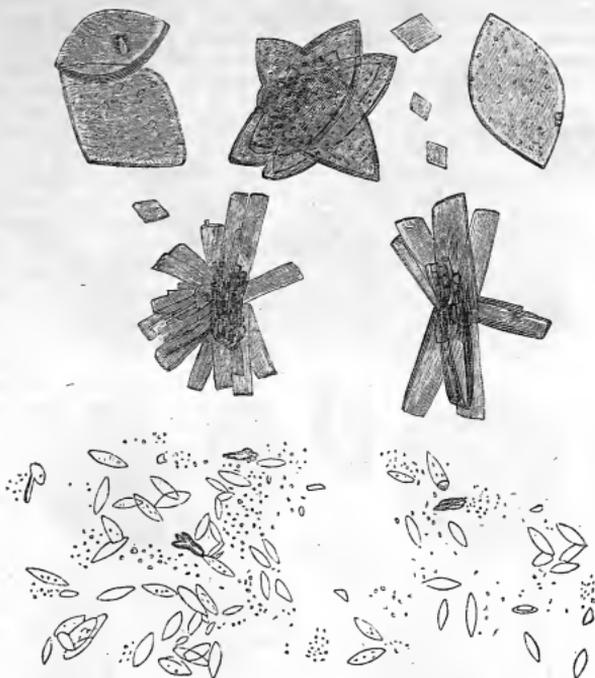


Fig. 247. — Gravelle d'acide urique. (Ch. Robin et Verdeil.)

CALCULS DU REIN et RÉSERVOIR URINAIRE.

** La gravelle est souvent le point de départ des calculs vésicaux, lorsqu'un gravier tombé dans la vessie y séjourne longtemps en se recouvrant de couches successives pour devenir

moins qu'une cystite ou une néphrite n'y mêlent

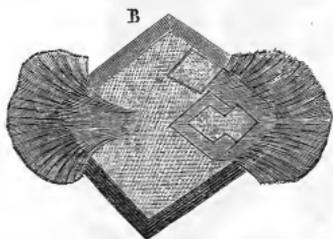


Fig. 248. — Gravelle d'acide urique. (Ch. Robin.)

le noyau du calcul qu'on ne pourra plus détruire que par le broiement ou par l'extraction.

** La gravelle indique très-souvent une altération du sang et des humeurs ou *diathèse urique* qui engendre la goutte et l'apoplexie.

** Dans la gravelle les urines sont à peu près

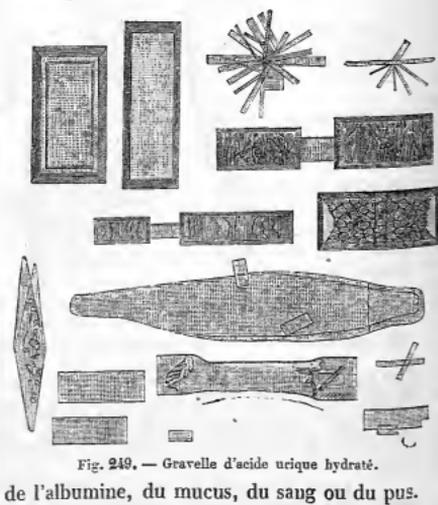


Fig. 249. — Gravelle d'acide urique hydraté.

de l'albumine, du mucus, du sang ou du pus.

** Elles sont *acides* dans les gravelles urique ou oxalique, et *alcalines* dans la gravelle phosphatique. On y trouve du *sable brun*, gris ou jaune, rendu au moment de l'émission, ou des *paillettes* blanchâtres, ou enfin des *gravières* qui font du bruit en frappant le vase dans lequel ils sont reçus. — Chez quelques individus *elles sont blanches comme du lait*, et, à première vue, on pourrait les croire formées de matière spermatique. V. GRAV. D'URATE D'AMMONIAQUE.

Gravelle urique. Cette gravelle est rougeâtre, jaune doré, grise, jaune-soufre, rose ou violette, et elle se présente sous forme de paillettes, de lames rhomboïdales et de rhomboédres. En voici les formes variées prises sur les dessins de Robin, Verdeil, Donné, Foucault, et publiés par Leroy d'Étiolles dans son ouvrage sur la gravelle (fig. 246, 247, 248 et 249).

** Quand la gravelle urique est abondante, elle est l'indice d'une diathèse urique en rap-

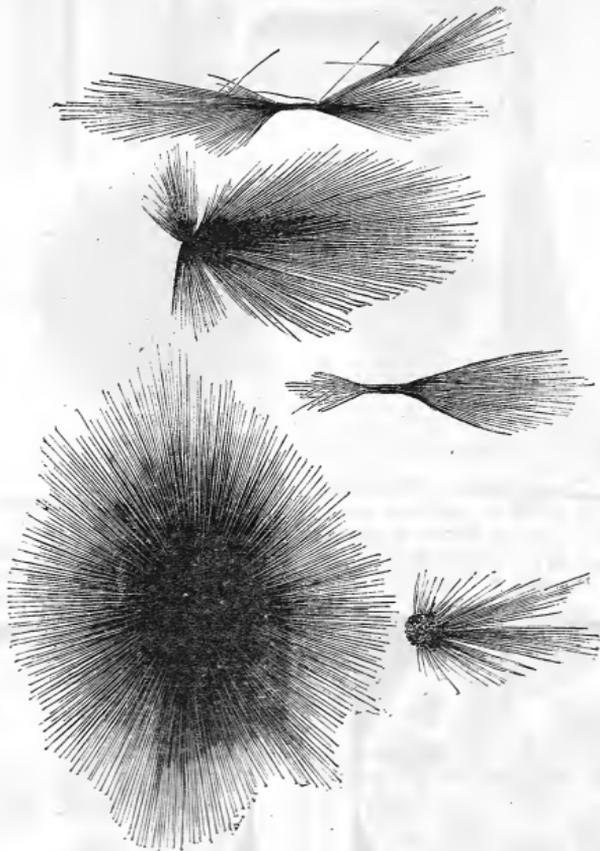


Fig. 250. — Gravelle d'urate d'ammoniaque. (Ch. Robin et Verdeil.)

** Si, dans quelques cas, la gravelle est formée de sable rouge, rugueux sous les doigts, composé d'acide urique cristallisé en petits cubes faciles à voir au moyen d'une loupe, chez la plupart des malades la couleur et l'apparence du dépôt ne sauraient suffire pour permettre d'en reconnaître la nature, et il faut avoir recours à l'examen à l'aide du microscope.

port avec la constitution gouteuse, et elle favorise la formation de dépôts tophacés dans les articulations et dans les vaisseaux. V. GOETTE.

Gravelle d'urate d'ammoniaque. Cette gravelle se présente sous forme de dépôt pulvérulent amorphe (fig. 250) ou de globules noirâtres entourés d'aiguilles très-déliées (Robin et Verdeil) (fig. 251). La gravelle d'urate d'ammoniaque donne souvent lieu à l'émission d'urines renfer-

mant un dépôt blanchâtre que l'on prend pour du sperme ; mais le microscope, permettant de voir des sels cristallisés en cubes au lieu de spermatozoaires, lève tous les doutes qu'on pourrait avoir sur ce diagnostic.

» cristaux d'urate acide de soude sous forme de » sphère étoilée » (Leroy d'Étiolles).

Gravelle d'urate de magnésie. Cette gravelle est, d'après MM. Robin et Verdeil, formée de lamelles incolores, rectangulaires, courtes ou

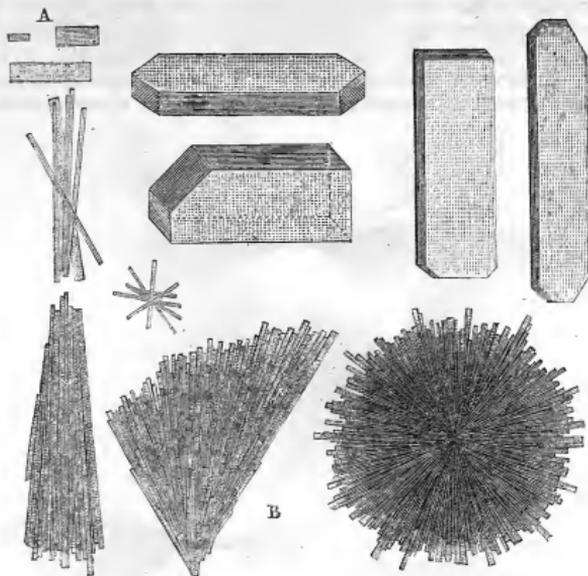


Fig. 251. Gravelle d'urate de magnésie. (Ch. Robin et Verdeil.)

Gravelle d'urate de soude. Cette gravelle forme presque en entier le dépôt des urines rendues après un accès de fièvre, et elle est toujours associée à un peu d'urate de chaux ou d'ammoniaque. — « Elle a l'apparence d'une

allongées, groupées en faisceaux, en éventail ou en amas étoilés.

Gravelle de cystine. Cette gravelle est assez rare et se présente sous forme de paillettes lamelleuses très-minces, hexagonales ou en pris-

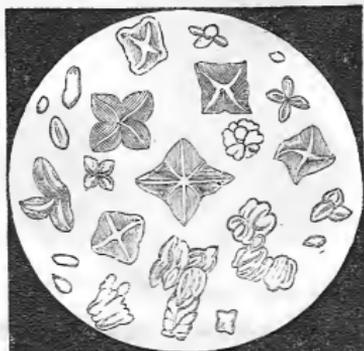


Fig. 252. — Gravelle d'oxalate de chaux. (Ch. Robin.)

» poudre formée de granules sphéroïdaux ou » ovoides, parfois un peu plus renflés aux extrémités qu'au centre. Leur contour est nettement dessiné, leur centre est coloré en brun, » jaune ou rouge, mêlé à de l'urate d'ammoniaque et de chaux en poudre fine et à des

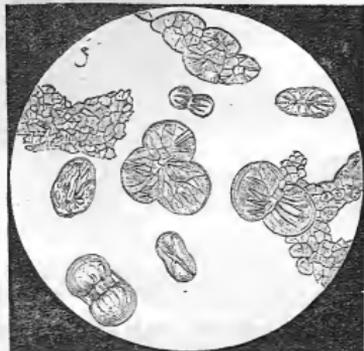


Fig. 253. — Gravelle d'oxalate de chaux. (Ch. Robin.)

mes hexagonaux peu épais, surmontés de plusieurs prismes semblables plus petits. — V. à la page suivante la figure d'après Robin et Verdeil.

Gravelle oxalique, ou d'oxalate de chaux. Cette gravelle est très-fréquente chez les personnes qui ont mangé de la tomate, de

l'oseille, des groseilles rouges, des oranges, des fruits verts, etc., ou chez les sujets faibles et

Elle se montre sous forme « d'octaèdres à base carrée, ressemblant à des enveloppes de

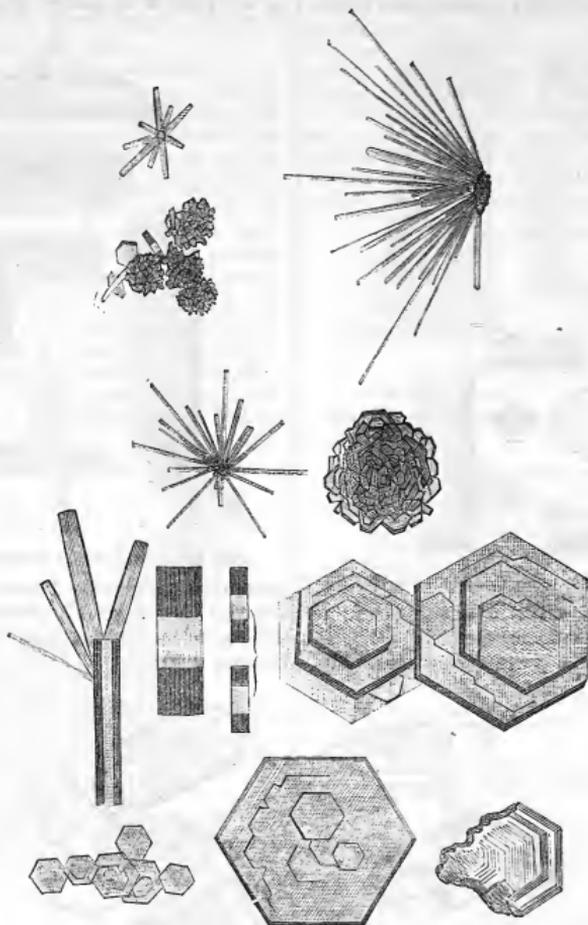


Fig. 254. — Graville de cystine. (Ch. Robin et Verdeil.)

débiles, par suite de pertes séminales, de dia-

lettres » (fig. 255) Robin et Verdeil, ou sous forme d'octaèdres creusés et corrodés sur les



Fig. 255. — Graville d'oxalate de chaux. (Ch. Robin.)
bête, de phthisie et d'entérite chronique.



Fig. 256. — Graville d'oxalate de chaux. (Ch. Robin.)
bords quand l'urine a vieilli (fig. 256). — On y trouve quelquefois des cristaux très-volumi-

neux ayant l'apparence de pyramides à quatre faces réunies par leurs bases (Donné), ou de petits cristaux en prismes à quatre pans termi-

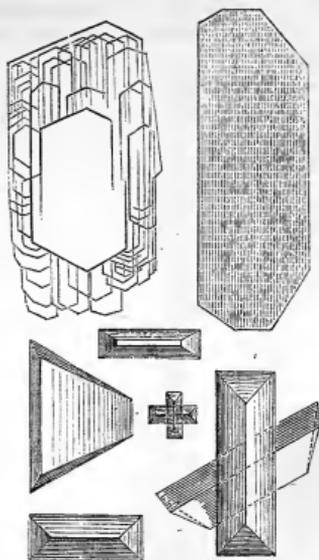


Fig. 257. — Biphosphate ou phosphate acide de chaux.

nés par deux pyramides à quatre faces qui font suite aux côtés du prisme (Bird). — On y rencontre enfin des cristaux en sablier, Bird

sien, est assez commune et se rencontre chez les individus affaiblis par de longues maladies ou en proie à la goutte. Elle se transforme

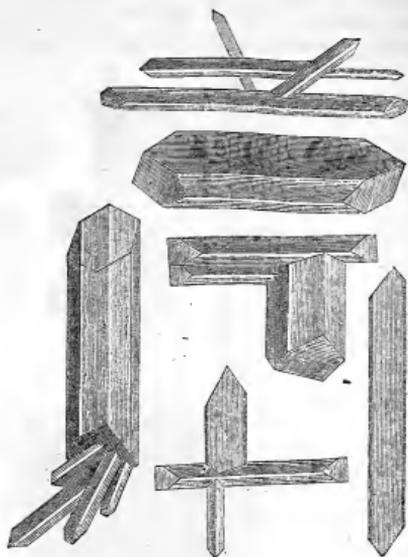


Fig. 258. — Phosphate de magnésie. (Ch. Robin.)

quelquefois en gravelle d'urate de chaux pour revenir à l'état de gravelle phosphatique, et alors dans ce cas les urines sont alternativement alcalines ou acides.

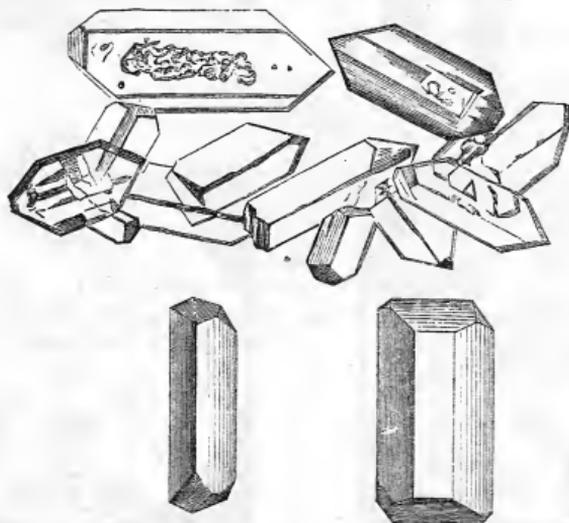


Fig. 259. — Phosphate ammoniaco-magnésien. (Ch. Robin et Verdeil.)

(fig. 257) et W. Thudichum (fig. 253), dont Leroy (d'Étiolles) a reproduit les figures.

Gravelle phosphatique. Cette gravelle, formée de phosphate de chaux, de phosphate de magnésie et de phosphate ammoniaco-magnésien,

Quand la gravelle est composée de phosphate de chaux, elle se présente sous forme d'hémi-octaèdres allongés, dérivant du prisme droit à base rectangle, ou de lamelles superposées.

Si la gravelle est composée de phosphate de

magnésien, il s'y trouve toujours en même temps d'autres phosphates, et elle offre l'apparence de prismes brillants obliques à base rhomboïdales, avec crêtes verticales décroissantes, de façon à former des prismes à six pans.

La *gravelle de phosphate ammoniaco-magnésien*, très-commune, se montre souvent dans les urines au moment de l'émission. Elle se dépose en poudre blanche grisâtre mêlée à du mucus, de manière à faire croire à du pus ou à du sperme; mais, comme elle se dissout dans un peu d'acide acétique, il n'y a pas moyen de commettre cette erreur. Ses apparences sont, d'après Robin et Verdeil, celles de prismes droits à base rectangulaire, très-souvent modifiés par le décroissement des crêtes et des angles, mais si les urines sont très-alcalines et chargées d'un dépôt de *phosphate ammoniaco-magnésien bibasique*, la cristallisation est différente (Rayer) et elle se présente sous forme de *feuilles de fougère*, avec les nervures de feuilles pinnées ou bipinnées.

Gravelle de carbonate de chaux. Cette

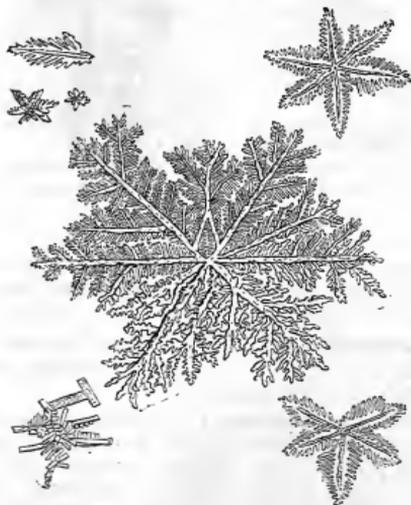


Fig. 260. — Phosphate ammoniaco-magnésien.

gravelle est très-rare et accompagne les urines alcalines où elle se trouve mélangée à des phosphates. Elle a l'apparence de petites sphères séparées ou réunies, formant de petits corps allongés et resserrés au centre comme un sablier.

Thérapeutique. — En général, dans la gravelle, il ne faut pas retenir les urines, afin d'empêcher leur altération et leur décomposition dans la vessie. — Les malades devront boire beaucoup pour laver le réservoir urinaire et favoriser la dissolution du sable ou des graviers. — Enfin, ils ne devront pas manger beaucoup de viandes noires, de légumes mal cuits, ni de fruits verts.

Dans la *gravelle urique*, il faut donner le *bicarbonate de soude* ☐, 8 à 20 grammes par jour dans

1 à 2 litres d'eau, à boire seul ou avec du vin; le *carbonate de potasse*, 5 à 6 grammes ☐; — le *carbonate de magnésie*, 5 grammes ☐; — le *borate de soude*, 5 à 10 grammes ☐; l'*acide benzoïque* et les *benzoates solubles* ☐; — le *carbonate de chaux* et la *poudre de coquilles d'huîtres* ou de coquille d'œuf suspendue dans une boisson ☐; — l'eau de Vichy à la source des Célestins ☐, — l'eau de Contrexéville, — l'eau de Vittel, — l'eau d'Ems, — l'eau de Carlsbad, — l'eau de Vals et les eaux alcalines sulfureuses de la Preste ou d'Olette, 3 ou 4 litres par jour. L'eau alcaline froide d'Évian (Savoie); les eaux minérales de Vitry; les eaux de Sermoise (Marne).

Formule de l'acide benzoïque.

Acide benzoïque.	4	gramme.
Phosphate de soude.	8	id.
Eau distillée.	125	id.
Sirop de sucre.	30	id.

A prendre en quatre fois dans la journée ☐.

Gouttes alcalines.

Carbonate de potasse.	5	grammes.
-------------------------------	---	----------

Faites dissoudre dans

Eau distillée.	400	grammes.
------------------------	-----	----------

Vingt gouttes toutes les heures avec de l'eau ☐.

Tisane alcaline.

Bicarbonate de potasse cristal.	2	grammes.
Teinture de cannelle.	aa	4 id.
Teinture de vanille.		
Sirop de sucre.	100	id.
Eau.	4000	id.

A prendre par tasses dans la journée. Il faudra en prendre 2 à 6 litres par jour contre la gravelle et les calculs d'acide urique ☐.

Boisson alcaline.

Bicarbonate de soude cristallisé.	5	grammes.
Eau.	4000	id.

Faites dissoudre. Deux litres dans les vingt-quatre heures. Dans les calculs vésicaux formés d'acide urique ☐. (Robiquet.)

Lithontriptique de Tulp.

Cantharides.		
Petit cardamome.	aa	5 grammes.
Alcool.	40	id.
Acide nitrique.	50	id.

Faites macérer et filtrez. Douze gouttes dans un demi-verre d'eau sucrée ☐.

Tisane contre la gravelle.

Décoction de lin.	4000	grammes.
Sirop de sucre.	100	id.
Bicarbonate de soude.	2 à 6	id.

Par petites tasses dans la journée ☐.

Bicarbonate de soude.	400	grammes.
Acide tartrique pulvérisé.	80	id.
Sucre en poudre.	200	id.

Trois ou quatre fois par jour, on met une cuillerée à bouche de ce mélange dans un verre d'eau et l'on boit au moment de l'effervescence ☐.

Dans la *gravelle phosphatique*, il faut donner de l'eau de Seltz en abondance, de l'eau de Contrexéville, 5 à 6 litres par jour; l'eau de Saint-Alban; de l'eau *rinaigrée*, de la limonade citrique, 1 à 2 litres par jour, etc.; l'*acide hydrochlorique*, trente gouttes, trois fois par jour dans de l'eau ☐.

Dans la gravelle oxalique, il faut cesser l'usage de l'oseille, des fruits verts et des légumes herbacés mal cuits, et employer les boissons abondantes avec la limonade hydrochlorique, la limonade acétique et l'eau de Seltz ou de Contrexéville.

Dans la gravelle cystique, il faut prescrire le régime végétal, avec des boissons abondantes alcalines et particulièrement le bicarbonate de soude, à la dose de 5 à 10 grammes par jour.

Suc de pariétaire, 120 à 150 grammes par jour.

Carbonate de potasse, 8 à 15 grammes par jour.

Sous-carbonate de potasse, à la même dose ☒.

Décoction de *Rhamnus paliurus*, 4 grammes par litre d'eau (Ray, Bréon) ☐.

Carbonate et citrate de lithine, 10 à 30 centigrammes par jour ☒.

Décoction de fougère cétérach, 8 gr. par litre d'eau. Cette plante se trouve dans les vieux murs (Bouillon, Lagrange), *Journal de pharmacie*, t. III, p. 114.

GRAVILLE-L'HEURE (Seine-Inférieure). Eau iodurée ferrugineuse, peu abondante et peu employée.

GREASE, OU EAUX AUX JAMBES. Le *grease* est une maladie pustuleuse des jambes du cheval, qui fournit le virus d'où provient le *cowpox*, et secondairement le vaccin qu'on inocule pour préserver l'espèce humaine de la variole.

GREFFES ANIMALES. On a donné le nom de greffes animales à l'action de l'autoplastie par la méthode italienne à l'ostéoplastie périostique. V. RÉSECTION, AUTOPLASTIE, NASO-PHARYNGIENS (POLYPES).

GRÉGARINES. Helminthes parasites des animaux articulés et des vers parasites. Ce sont des *amibes* ou petits corps globulaires qui se meuvent en tous sens et qui prennent à volonté un volume plus considérable.



Fig. 261. — Grémil.

GRÉMIL. Plante indigène de la famille des

borraginées, dont les semences émulsionnées, 30 à 100 grammes par jour, ont été proposées comme lithontriptiques et antidysentériques ☒.

GRENADIER. Arbrisseau de la famille des myrtacées, dont l'écorce de la racine est employée comme anthelminthique et surtout comme tœnifuge ☒☒. On la donne à la dose de 20 à 40 grammes, bouillie dans 500 grammes d'eau qu'on fait réduire à 200 grammes et qu'on boit



Fig. 262. — Grenadier.

à jeun. Deux heures après le malade doit prendre 30 grammes d'huile de ricin, à froid, dans du café ou dans du bouillon gras. V. TÆNIA.

GRENOUILLE. Batracien dont l'extrémité inférieure, en décoction, forme un bouillon qui sert de tisane aux malades.

GRENOUILLETTE. La grenouillette est une tumeur enkystée du plancher de la bouche, un kyste salivaire d'une glandule salivaire isolée, ou d'un acinus des glandes sous-maxillaire et sublinguale (Malgaigne, Robin), un kyste dans la bourse séreuse de Fleischmann (Jobert), et ce sont là des kystes salivaires ou des *kystes séreux*, c'est-à-dire des *grenouillettes séreuses*. Ce peut être un kyste sanguin (Dolbeau) dans une bourse séreuse accidentelle ou dans un kyste salivaire, ou bien encore une dilatation variqueuse des veines sublinguales. On appelle ces tumeurs *kystes sanguins* ou *grenouillettes sanguines*.

Les grenouillettes contiennent parfois des concrétions calcaires, mais non de véritables calculs.

I. *Kystes salivaires et kystes séreux.* — Les grenouillettes se forment lentement, mais quel-

quelques fois elles arrivent en peu de temps à un grand volume, ce sont les grenouillettes aiguës (Louis, Laugier); — pendant leur accroissement elles présentent quelquefois des variations de volume qui tiennent à de petites ruptures du kyste.

** Une grenouillette qui s'est étendue du côté de la bouche forme une tumeur lisse, oblongue, fluctuante, rarement bilobée, située sur les côtés du frein de la langue, d'une coloration un peu sombre qui contraste avec la coloration rosée des parties voisines, gênant la succion chez les enfants, la mastication et la parole chez les adultes.

** Une grenouillette développée vers le cou forme une tumeur molle, pâteuse, fluctuante à la région sus-hyoïdienne, et lorsqu'on presse de bas en haut on fait saillir dans la bouche une tumeur semblable à la grenouillette buccale. Cette forme de grenouillette sus-hyoïdienne étendue gêne la respiration plus que la parole.

** Dans les deux variétés de siège de la grenouillette, une ponction exploratrice donne issue à un liquide filant et visqueux.

** Les chanteurs, les crieurs et les sujets jeunes sont ceux chez qui l'on observe le plus souvent la grenouillette.

** Les grenouillettes situées au-dessous du muscle mylo-hyoïdien sont sans doute des kystes formés aux dépens de la glande sous-maxillaire (V. ce mot). On ne peut les confondre qu'avec

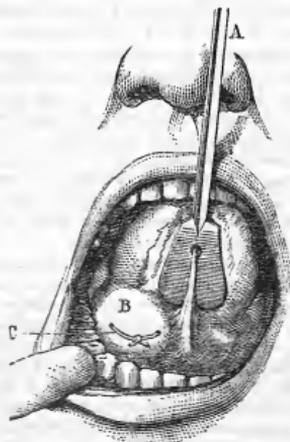


Fig. 203. — B. Grenouillette traitée par le séton C. — La langue relevée à l'aide du pavillon A d'une sonde cannelée.

des engorgements ganglionnaires, mais ceux-ci ont toujours une régularité que n'ont pas les kystes salivaires; ils sont très-mobiles sous la peau, et il y a très-rarement un seul ganglion pris.

Thérapeutique. — On passera dans la tumeur un séton, avec une aiguille ou un trocart courbe (Phy-sick de Philadelphie, Laugier); un séton perforé (Chassaingnac) est préférable. Des injections iodées seront faites à travers le tube dans l'intérieur du kyste. Le double bouton perforé de Dupuytren n'agit pas autrement que le séton et est d'une application beaucoup plus incommode.

L'incision simple est insuffisante, tandis que l'incision avec excision est plus avantageuse, à condition que l'excision soit très-étendue. — La perforation de la tumeur avec les caustiques est très-difficile à appliquer et il vaut mieux faire la cautérisation après l'incision du kyste. — La dilatation du conduit de Wharton est expérimentalement et rationnellement insuffisante.

Les injections irritantes après une ponction (Bouchacourt de Lyon, Maisonneuve) réussissent rarement.

L'extirpation totale est inutile et a des dangers. L'excision d'une portion du kyste, la suture de la membrane interne du kyste et de la muqueuse buccale (Jobert) agit comme l'incision combinée avec l'excision.

II. *Kyste sanguin.* — La grenouillette sanguine (Dolbeau), une tumeur érectile veineuse de la langue, une dilatation variqueuse des veines sublinguales, congénitale ou accidentelle, occupant le siège habituel des grenouillettes buccales, se distinguent de celles-ci par la coloration violacée, la réductibilité et l'augmentation de volume pendant les efforts et les cris. Une tumeur érectile artérielle est animée de battements qui manquent dans les kystes veineux, ce qui permet d'établir le diagnostic.

Thérapeutique. — On ne doit tenter aucune opération sur les tumeurs irréductibles qui restent stationnaires. Si les tumeurs augmentent, on fera l'incision combinée avec l'excision et l'on arrêtera l'hémorrhagie avec le fer rouge. L'extirpation ne convient que lorsque les tumeurs sont bien limitées. — Quant aux injections iodées ou coagulantes, elles sont quelquefois dangereuses.

Gargarisme adoucissant.

Racine de guimauve	8 grammes.
Sirup de miel	30 id.

Concassez la racine, faites-la bouillir pendant quelques instants dans suffisante quantité d'eau pour avoir 200 grammes de décoction; passez la liqueur et ajoutez-y le sirup de miel.

(F. H. P.)

FORMULAIRE DE LA GRENOUILLETTE.

Gargarisme adoucissant.

Figues grasses	50 grammes.
Faites bouillir pendant un quart d'heure dans	
Lait	500 grammes.
Passez et édulcorez au goût du malade.	

Gargarisme astringent.

Eau.	250	grammes.
Miel rosat.		id.
Alm.		id.

Faites dissoudre.

Gargarisme détersif.

Alm.	40	grammes.
--------------	----	----------

Faites dissoudre dans

Infusion de roses	20	grammes.
-----------------------------	----	----------

Ajoutez :

Miel rosat.	50	grammes.
---------------------	----	----------

Dans les affections scorbutiques. (Pringle).

Gargarisme détersif.

Eau.	250	grammes.
Miel rosat.	30	id.
Alcool sulfurique.	4	id.

Mélez. (F. H. P.)

GRÉOULX (Basses-Alpes). Eau ferrugineuse calcique de 36°, employée dans les rhumatismes ☐, dans les névralgies ☐, dans les maladies de la peau et dans les vieux ulcères, dans les affections scrofuleuses ☐, dans la leucorrhée ☐, dans les affections catarrhales ☐, dans les maladies de matrice ☐, dans les maladies des os ☐, dans la phthisie ☐.

GRIFFES. Instruments à une ou plusieurs pointes destinés à tenir les tissus de façon qu'ils ne s'échappent pas; ainsi on connaît en chirurgie une griffe composée de deux crochets, des pinces à griffes. Ces instruments sont employés pour l'ablation des tumeurs.

Griffes de Malgaigne. V. FRACTURE DE LA ROTULE.

GRIPPE. La grippe, également désignée sous le nom d'*influenza* ou de bronchite épidémique, à cause de son élément anatomique placé dans les bronches, n'est pas une bronchite franche, c'est une maladie générale, plutôt une fièvre qu'une phlegmasie locale.

* Des malaises, de la fièvre avec prostration, de la céphalalgie intense et des douleurs contusives des membres, de la poitrine et du ventre avec de la toux, d'abord sèche et quinteuse, puis humide et accompagnée d'expectoration spumeuse, caractérisent la grippe.

** Dans la grippe, la toux et l'expectoration spumeuse indiquent une bronchite que révèlent les râles sibilant, ronflant, muqueux et sous-crépitant, disséminés dans les deux côtés de la poitrine.

** Les symptômes de la grippe limités à la poitrine constituent la *grippe thoracique*; elle est *encéphalique*, au contraire, lorsqu'il y a des vertiges avec céphalée intense et *abdominale*, et s'il existe des nausées, des coliques et de la diarrhée.

** La grippe dure de huit à quinze jours et se termine presque toujours heureusement. Cependant, lorsqu'elle donne lieu à la complication

de pneumonie, elle devient très-grave et souvent mortelle.

* L'influence épidémique et la contagion sont les causes ordinaires de la grippe, ce qui permet de la considérer comme une maladie générale ayant son incubation et pour lésion une phlegmasie secondaires des bronches.

Thérapeutique. — Dans sa forme la plus simple, la grippe ressemble à la bronchite, et elle doit alors être combattue par les boissons émoullientes, par les sudorifiques, par des lavements émoullients, par des bains de pieds, par la diète et le repos au lit ou à la chambre.

Lorsque la grippe présente des symptômes inflammatoires très-marqués, ce qui est exceptionnel, il est convenable de pratiquer une saignée ou de mettre des sangsues, mais il faut prendre garde à ce moyen, à cause de l'état adynamique qui est le caractère principal du plus grand nombre des épidémies observées jusqu'à ce jour. En effet, quand l'influence épidémique mène à l'adynamie, les saignées au lieu d'être utiles sont véritablement funestes. Il n'y a que très-peu d'épidémies où les évacuations sanguines aient eu des résultats favorables.

Les vomitifs et les purgatifs sont plus généralement employés avec succès contre la grippe. — L'émétique, 5 centigrammes à jeun dans un demi-verre d'eau ou l'ipécacuanha, à la dose de 1 gramme 50 centigrammes, doivent être donnés une fois au début de la maladie, et l'on continue le traitement par les tisanes émoullientes, sudorifiques et par les narcotiques à l'intérieur.

L'opium en pilules de 5 centigrammes et en sirop; le laudanum, dix gouttes dans un verre d'eau sucrée, et toutes les préparations opiacées peuvent être données contre la grippe dans des potions. On donnera aussi la teinture de belladone à six ou huit gouttes, ou son extrait, à la dose de 3 à 5 centigrammes. — Il est même indispensable de recourir à ces moyens lorsque la toux est trop fréquente ou trop douloureuse.

Dans les formes plus graves de la grippe avec courbature et douleur générale très-prononcée, des cataplasmes émoullients sur la poitrine, des fomentations émoullientes laudanisées doivent être prescrites.

Le coryza, l'angine, l'ophtalmie, accompagnent souvent la grippe et sont quelquefois assez intenses pour incommoder vivement les malades, de façon à nécessiter un traitement particulier.

Dans la forme abdominale de la grippe, avec diarrhée ou vomissements, il faut mettre en usage les boissons de riz et d'amidon, le sous-nitrate de bismuth, 5 à 10 grammes, la décoction blanche, de Sydenham, une bouteille par jour; les potions d'extrait de ratanhia, 1 gramme; les potions opiacées, le diascordium, 2 grammes, et des quarts de lavements laudanisés (dix à douze gouttes par lavement).

Dans la grippe compliquée de pneumonie, il n'y a pas à hésiter sur l'emploi de la saignée. Il faut y recourir et suivre, à l'aide du tartre stibié, 10 centigrammes dans une potion gommeuse, si nulle indication ne s'y oppose et par des vésicatoires volants multipliés sur le côté de la poitrine qui est malade.

L'adynamie très-marquée qui accompagne souvent la grippe, ou seulement sa convalescence, exige l'emploi des infusions de sauge, de thé, de fleurs de sureau, teinture d'aconit, quinze à trente gouttes, in-

fusion d'oputoire, 30 grammes par litre d'eau, une tasse chaude toutes les demi-heures, jusqu'à vomissements, et ensuite, toutes les trois ou quatre heures, ce qui produit une faible purgation. — Les potions opiacées, les préparations de quinquina et l'usage des vins chauds et généreux sont ensuite très-utiles.

GROSEILLES. Fruit du groseiller qui renferme de l'acide malique, de l'acide citrique, de la pectine, un principe mucoso-sucré et avec lequel on fait du sirop rafraîchissant et des gelées de table pour dessert.

GROSSESSE (ACCIDENTS DE LA). Ce sont des accidents du côté des voies digestives, des organes de la circulation et de la respiration, des glandes sécrétoires et du système nerveux.

Troubles digestifs.

I. Anorexie et dépravation d'appétit. — Les dégôts, les dépravations d'appétit (*pyrosis, pica et malacia*), sont des phénomènes qui ont leur raison dans un trouble sympathique de la digestion par suite d'une névrose du grand sympathique occasionnée par la grossesse; mais les femmes capricieuses et qui s'écoutent sont celles qui sont le plus exposées à cet accident.

* * La constipation est un des troubles digestifs les plus communs de la grossesse; mais, chez quelques femmes, c'est peut-être une manifestation de la chlorose.

Thérapeutique. — S'il y a des signes d'embarras gastrique, purger avec la rhubarbe, une dose de 20 à 50 centigrammes, plusieurs jours de suite. — Administrer des prises de poudre de gentiane et de sous-nitrate de bismuth, de chaque : 20 centigrammes. — Un vomitif est un moyen trop énergique qui peut produire l'avortement; en cas de nécessité, on aura recours à l'ipécacuanha de préférence à l'émétique.

Contre le pyrosis et les aigreurs, on donnera la *magnésie*, 50 centigrammes à 1 gramme, ou le *sous-nitrate de bismuth*, 1 gramme, — le *bicarbonate de soude*, 50 centigrammes, ou les *pastilles et l'eau de Vichy*. Si les renvois sont acides, on insistera sur la médication alcaline. V. *Pyrosis*.

Contre la constipation et la diarrhée, on donnera les remèdes appropriés. V. *CONSTIPATION, DIARRHÉE*.

II. Vomissements simples. — Il y a des femmes qui vomissent au début de la grossesse et qui cessent de vomir au quatrième mois, mais il en est quelques-unes chez qui les vomissements reparaissent un peu plus tard; — les vomissements ont lieu le matin à jeun ou après chaque repas, et alors les aliments sont rejetés simplement. Il y a des malades qui vomissent seulement certains aliments.

Thérapeutique. — Contre les vomissements simples, on donnera le matin, au réveil, une infusion de thé ou de feuilles d'orange.

Lorsque le vomissement vient après un repas et reparaît toujours à la même heure à peu près, les malades mangeront peu au repas ordinairement suivi de vomissements et boiront froid. Depuis Denmann, on conseille aux malades le *décubitus dorsal*, mai-

on se rappellera que la position couchée favorise le vomissement (Beau). La distraction, les promenades en voiture (Debout) ont été suivies de guérison assez rapide. On donnera aux femmes les aliments qui leur sont le plus agréable, il y a quelques probabilités qu'ils ne seront point vomis.

III. Vomissements incoercibles. — Les vomissements de la grossesse qui se prolongent en résistant à des médications énergiques et qui finissent par entraîner la mort ou par nécessiter l'avortement provoqué, sont dits des vomissements incoercibles. Presque toujours, lorsque cet état existe, il y a quelque lésion étrangère à la grossesse qui en est la cause et les rapproche des vomissements incoercibles hors l'état de grossesse. V. *OVAIRE (KYTE DE L')*, *CANCER DE L'ESTOMAC, ESTOMAC (ULCÈRES DE L')*.

* * Les vomissements des premiers temps de la grossesse qui persistent au delà du quatrième au cinquième mois doivent faire craindre l'existence de vomissements incoercibles.

* * Les vomissements ont lieu après chaque ingestion d'aliments ou de boissons, mais il est des femmes qui conservent et digèrent quelques aliments; l'idée de manger, l'odeur des mets et les contrariétés suffisent pour réveiller les vomissements.

* * Le vomissement a lieu avec ou sans efforts pénibles et après une éructation qui ne tarde pas à être suivie de rejet d'aliments ou de vomissements muqueux.

* * Le ptyalisme accompagne souvent les vomissements incoercibles (Stoltz, Vigla), et il y a de la diarrhée qui alterne quelquefois avec les vomissements (Haigton).

* * Lorsque des vomissements persistent chez une femme grosse, les malades ne se nourrissent plus et vomissent toujours, la fièvre apparaît, la peau se sèche, l'intelligence s'affaiblit et un amaigrissement progressif augmente jusqu'à l'éniaciation extrême. Pendant ce temps les vomissements donnent lieu à une douleur épigastrique continue et violente, l'haleine prend une odeur fétide, la langue se dessèche et se recouvre d'un enduit noirâtre, il y a une céphalalgie vive, enfin à une troisième période les vomissements cessent et un calme trompeur survient; des syncopes ont lieu, le pouls petit, misérable, atteint le chiffre de 40 pulsations par minute, la céphalalgie redouble, les malades rêvassent, ont des hallucinations, quelquefois la diarrhée remplace les vomissements (P. Dubois) et la mort arrive par une syncope, dans un effort de vomissement ou dans le coma.

* * Il y a quelquefois des rémissions dans les vomissements incoercibles, soit par le fait d'un changement de lieu, soit par un avortement ou l'accouchement prématuré, soit par l'effet d'une

médication favorable; mais les vomissements reparissent, tantôt parce qu'ils sont le fait de la grossesse seule, tantôt parce qu'ils sont liés à une maladie étrangère à la grossesse, tantôt parce que le médicament employé a épuisé son action locale.

* * Toutes sortes de lésions éloignées de l'estomac peuvent exister avec les vomissements incoercibles comme cause sympathique de ce phénomène, mais les altérations qu'on observe le plus ordinairement sont celles qui favorisent les vomissements dans les conditions ordinaires.

* * Les vomissements incoercibles de la grossesse ont la plus grande analogie avec les vomissements dans l'iléus, dans les tumeurs abdominales enflammées, dans les ramollissements et les cancers de l'estomac.

* * Les véritables causes occasionnelles des vomissements incoercibles sont variables; ce sont les inflammations du col de l'utérus (Dance), ses ulcérations (Bennett), la congestion du col utérin (Négrier, d'Angers), la névralgie hyperesthésique du col (Clay), les déplacements de l'utérus (Cazeaux, Moreau, R. Briau); l'inflammation des membranes de l'œuf, l'existence de la tumeur utérine dans l'abdomen, sur un sujet atteint d'état nerveux ou d'hystérie (Briquet).

* * Il est un ordre de lésions étrangères à la grossesse qui détermine les vomissements incoercibles, ce sont les tumeurs abdominales, les kystes de l'ovaire, les cancers des intestins, les kystes et les tumeurs du foie et des reins. Ce sont les hernies de l'estomac (Pipelet) ou ses adhérences avec la paroi abdominale, les lésions de l'estomac, — gastrite chronique, ulcère simple, rétrécissement du pylore, ramollissement gélatiniforme de l'estomac, cancer, état gastrique, muqueux (Fougeux, d'Étampes); le rétrécissement des intestins, les tumeurs stercorales, une hernie intestinale irréductible, la péritonite tuberculeuse, la néphrite albumineuse (Rayer), l'albuminurie (Imbert-Gourbeyre) et même l'urémie, la chlorose et l'hydrohémie. Toutes les maladies qui s'accompagnent de vomissements répétés, tels que les méningites et les maladies du cerveau, les cancers du foie, les tubercules pulmonaires existant chez une femme grosse, peuvent engendrer les vomissements incoercibles.

* * Quand une grossesse est compliquée de vomissements incoercibles, on devra toujours rechercher à quelle lésion on doit rapporter les vomissements; on examinera tous les organes, et toutes les sécrétions, particulièrement la sécrétion urinaire. L'absence de tous signes n'est pas une raison pour admettre que le vomissement est purement nerveux. — On ne peut avoir d'incertitude que dans les cas où la grossesse n'est pas démontrée, c'est alors par la comparaison des divers symptômes des maladies supposables

que l'on arrive au diagnostic. Le vomissement dans la grossesse est presque toujours muqueux et accompagné d'éruptions nombreuses, tandis que les vomissements, dans les tumeurs intestinales, les maladies de Bright et les tumeurs cérébelleuses, ont des caractères variables et ne se produisent pas d'une manière aussi irrégulière que les vomissements de la grossesse.

* * Les vomissements incoercibles sont graves en raison des lésions qui existent en même temps que la grossesse; ceux qui sont liés à la grossesse seule et qui ne peuvent être rattachés à aucune lésion appréciable, tuent par épuisement.

* * La vie de l'enfant est quelquefois compromise par les vomissements incoercibles de la mère, et, dans plusieurs cas, les vomissements se sont arrêtés après la mort du fœtus (Foissac). La mort du fœtus a lieu par un mécanisme indéterminé, ou bien par un décollement partiel du placenta ou une apoplexie placentaire.

Thérapeutique. — Si une lésion de l'estomac, des viscères, ou une maladie du col ont été reconnues comme la cause sympathique des vomissements incoercibles, c'est contre elles que sera dirigé le traitement. V. CANCERS DE L'ESTOMAC, ALBUMINURIE, etc.

Contre la rigidité supposée de l'utérus, placer d l'extrait mou de belladone sur le col utérin (Bretonneau).

Contre la congestion utérine, saignées sur le col (Clertan, Clay), vésicatoires à l'aine ou au sacrum (Simpson).

Contre la déviation de l'utérus, réduire l'utérus par les pressions dans le vagin (Moreau) et le repos horizontal.

S'il y a des ulcérations du col, on les cautérise et l'on fera des injections d'eau de guinauve froide une fois par jour.

Contre le symptôme du vomissement, il y a une foule de médications, qui toutes au moins comptent quelques succès.

Au début, on aura recours aux moyens hygiéniques ou simples qui pourront mettre un terme aux vomissements, si les lésions déterminantes ne sont pas déjà très-graves, s'il n'y a pas une lésion organique. V. VOMISSEMENTS SIMPLES.

On donnera de la pepsine liquide (Corvisart), du vin et de l'élixir de pepsine de Mialhe, de la pepsine en poudre, et il sera bon quelquefois de la faire prendre avec un peu de viande crue, hachée, pilée et tamisée, ou bien avec quelques pastilles de muscivine Guichon pour soutenir les malades.

On donnera des boissons alcooliques (Mauricau, Royer), du kirsch (Dumoulin), de l'eau-de-vie (Dubreuilh), le vin de Champagne (Moreau).

On laissera reposer l'estomac et l'on nourrira les malades par des lavements de bouillon et de lait (Tyler Smith, W. Vaughan).

Les morceaux de glace à sucer, les boissons glacées, les affusions froides sur l'estomac (Dezon), sont souvent d'un bon usage au début des vomissements.

Contre le vomissement incoercible, en l'absence de toute lésion évidente, on emploiera les moyens

rationnels suivants, en considérant l'état des forces des malades.

Les petites saignées répétées (Dubois, Nonat).

Les sangsues à l'épigastre (Mauricau).

Les ventouses sèches à l'épigastre (A. Paré).

Les vésicatoires, — les frictions irritantes avec la pommade stibiée, — les vésicatoires à la région épigastrique, pansés avec de la morphine. — Emplâtre d'extrait de belladone sur la région de l'estomac .

S'il y a de la constipation, on purgéra avec le calomel et l'aloès, ou le jalap, ou la scammonée, parties égales, de chaque, 50 centigrammes.

On administrera une bouteille d'eau de Sedlitz avec 10 centigrammes d'émétique (Fougeux d'Étampes) .

Le sulfate de quinine à dose de 30 à 60 centigr. a été donné comme antipériodique.

Les malades seront mises à l'usage des eaux minérales alcalines, l'eau de Vichy, l'eau de Vals, l'eau d'Alet, l'eau de Bussang, l'eau magnésienne :

Carbonate de magnésie.	4 à 24 grammes.
Eau.	620 id.
Acide carbonique	6 volumes.

(Mialhe.)

Le chloroforme en potion, à la dose de 1 gramme, ou le laudanum en fumigations et en mixture, à la dose de 1 gramme, sont, avec l'opium, des agents calmants qui peuvent être employés comme moyens adjuvants des autres médications.

On variera le traitement suivant la lésion qui cause réellement le vomissement incoercible en dehors de la grossesse. Contre les vomissements coïncidant avec l'albuminurie, les traitements médicaux sont souvent impuissants. Contre ceux qui sont liés à une lésion organique, on administrera les médicaments appropriés.

Accouchement prématuré artificiel. — Lorsque tous les moyens ont échoué après un usage bien réglé et prolongé, et quand la vie de la mère est compromise, on fera l'accouchement prématuré artificiel et même l'avortement provoqué (Simpson, R. Lee). Si l'on ne prend pas ce parti, on s'expose à voir périr la mère et souvent l'enfant. Les tentatives d'avortement même peuvent réussir à arrêter les vomissements (M^{me} Callé), mais l'avortement complet vaut mieux.

Dans la première période des vomissements incoercibles, il n'est pas indiqué de provoquer l'avortement. Il y a des femmes qui vomissent tout le temps de leur grossesse, et même après, sans danger de mort.

Dans la dernière période, l'avortement est contre-indiqué, s'il y a des tubercules ou un ramollissement de l'estomac.

L'accouchement prématuré est admissible pour sauver l'enfant, quoiqu'on ait la ressource de l'opération césarienne en *extremis*.

C'est dans la seconde période que les manœuvres d'avortement sont autorisées, surtout s'il n'y a pas de lésion organique démontrée. V. AVORTEMENT PROVOQUÉ et ACCOUCHEMENT PROVOQUÉ.

Les vomissements incoercibles cessent d'ordinaire avec l'accouchement à terme, l'accouchement prématuré ou l'avortement. — S'ils continuaient ensuite, on devrait employer le traitement des lésions de l'estomac ou des autres organes par les moyens appropriés; on traiterait l'hystérie à laquelle les vo-

mississements peuvent souvent être rapportés en l'absence de lésions évidentes d'autres organes. V. HYSTÉRIE.

FORMULAIRE DES VOMISSEMENTS INCOERCIBLES.

On donnera le *sous-nitrate de bismuth*, 4 à 8 grammes (Monneret), les tisanes de limonade citrique ou tartrique, l'eau de Seltz, les tisanes de *petite centauree*, de *quassia amara*, la poudre de *racine de Colombo*, 50 centigrammes à 1 gramme par jour.

On donnera une potion gommeuse avec l'éther, dix gouttes, avec la *liqueur d'Hoffmann*, 1 à 2 grammes, avec l'extrait de *menthe poivrée*, trois à six gouttes, — la *valériane en poudre*, 2 à 4 grammes, — l'*oxyde de zinc*, 10 à 20 centigrammes, ou la potion suivante :

Julep gommeux.	125 grammes.
Acide prussique médical.	2 à 4 gouttes.

(Walter.)

Ou bien :

Julep gommeux.	125 grammes.
Eau de laurier-cerise.	20 id.

(Hôp. de Paris.)

Ou bien :

Eau distillée.	120 grammes.
Sirop simple.	30 id.
Cyanure de potassium.	6 centigrammes.

(Simpson.)

Une cuillerée à bouche toutes les deux heures . On donnera avec avantage les *préparations iodées* suivant les formules suivantes :

Teinture d'iode.	4 grammes.
Aleool.	540 centigrammes.

(Schmidt, Eulenberg .)

Eau.	125 grammes.
Iodure de potassium.	50 centigr. à 1 gr.

(Baecarine .)

Eau.	120 grammes.
Teinture d'iode.	4 id.
Iodure de potassium.	6 id.

Une cuillerée par jour .

(Beccuquel.)

Potion de Rivière.

Bicarbonate de potasse.	4 grammes.
Jus de citron.	46 id.
Sirop de limons.	30 id.
Eau.	90 id.

On fait dissoudre le bicarbonate de potasse dans l'eau et l'on ajoute ensuite le jus de citron dans le sirop de limons pour développer le gaz acide carbonique.

On pourra donner encore :

L'*oxalate de cérium* à la dose de 3 grammes, trois ou quatre fois par jour (Simpson), ou la *teinture de noix vomique*, trois gouttes toutes les deux heures dans une tasse de tisane (Lobach).

Ou l'*oxyde noir de mercure* (Stekler).

Ou le *calomel à doses fractionnées* (Bagot).

On a encore donné de la *créosote*, de la *lupuline*, l'*acétate de plomb*, la *salicine*, l'*oxyde d'argent*, mais ces remèdes sont d'une efficacité très-douteuse.

Troubles respiratoires et circulatoires.

IV. *Troubles respiratoires.* — A la fin de la grossesse, la dyspnée est due à la compression

de l'utérus gravide sur les viscères et par le foulement de ceux-ci vers le thorax ; — une toux spasmodique sans autres symptômes, est quelquefois une complication propre à la grossesse, mais les autres affections des organes de la respiration sont des complications étrangères à la grossesse et constituent des prédispositions à l'avortement.

Thérapeutique. — On traitera toutes les maladies des organes de la respiration et du cœur coïncidant avec la grossesse par les moyens appropriés.

On emploiera les préparations calmantes opiacées contre la toux.

La toux spasmodique est calmée quelquefois par l'usage des grands bains (Cazeaux).

V. *Pléthore séreuse (Hydroémie, Cazeaux).* — La grossesse détermine de nombreuses modifications dans le sang. Ainsi la fibrine et l'eau augmentent, tandis que le chiffre de l'albumine et des globules diminue (Cazeaux, Becquerel, Rodier et Regnault). — Une chlorose antérieure est une condition favorable à ces modifications.

Les signes de l'hydroémie et ceux de la chlorose (V. CHLOROSE), tels que l'œdème, les névralgies, les palpitations et les congestions sont les signes caractéristiques de cet état.

Thérapeutique. — Les saignées dites préventives, admises anciennement en principe, ne doivent être faites que quand les palpitations existent. On tirera 200 à 250 grammes de sang. Cette déplétion des artères diminue la tension du sang dans les artères. Un purgatif (Blot) fournit peut-être un peu moins sûrement le même résultat.

On donnera en même temps le fer réduit par l'hydrogène et les pilules ferrugineuses, comme dans la chlorose. V. CHLOROSE.

VI. *Congestion utérine.* — La congestion utérine est un phénomène qui résulte de la pléthore aqueuse et d'une lenteur de la circulation utérine ; elle a pour conséquence une gêne de la circulation du fœtus.

La congestion utérine se reconnaît à des pesanteurs dans les reins et dans les aines, et plus tard à la diminution des mouvements actifs du fœtus ; le fœtus est quelquefois tué par apoplexie placentaire.

Thérapeutique. — Saigner les malades, — les saignées aux aines ou aux cuisses (Gardien) ; les saignées du pied sont moins avantageuses.

VII. *Varices, hémorrhôides.* — Des varices et des hémorrhôides se développent d'une façon temporaire dans le cours de la grossesse et elles ne diffèrent pas de celles qu'on observe dans les autres conditions de la vie ; elles semblent dues à un obstacle à la circulation de la veine cave, causée par le volume de l'utérus.

Thérapeutique. — Bandage compressif, bas lacé et bas élastiques, sur les varices. — Combattre la constipation pour prévenir l'accroissement des hémorrhôides. — Saignée du bras et cataplasmes sur la tu-

neur, si les hémorrhôides deviennent turgescentes. Si elles se rompent, compresses froides sur les hémorrhôides et sur le bassin (Gendrin).

Troubles des sécrétions et des excréments.

VIII. *Ptyalisme.* — Le ptyalisme isolé, sans vomissements incoercibles, n'est pas grave, il cesse seul ou après l'accouchement, mais n'épuise pas les malades.

Thérapeutique. — Faire sucer quelque corps sucré au moment où les malades s'endorment (Desormeaux). Faire placer dans la bouche, pendant le jour, de petits fragments de glace. — Gargarisme avec la teinture d'iode mélangée de vingt fois son poids d'eau ou gargarisme d'eau-de-vie camphrée.

IX. *Rétention d'urine.* — La compression exercée sur le col de la vessie par l'utérus en antéverson ou la compression par le col de l'utérus abaissé en cas de bassin large, une cystocèle incomplète, entraînent souvent la rétention d'urine.

Thérapeutique. — Si la rétention d'urine est liée à un simple déplacement de l'utérus, ou à une cystocèle, on sondera les malades et on leur apprendra à se sonder elles-mêmes pendant tout le temps de leur grossesse.

X. *Sédiments urinaires.* — On trouve dans l'urine des femmes enceintes une pellicule qui se forme à la surface et qui est la *kyestéine*.

La *kyestéine* (Nauche) est un produit composé de matière granuleuse amorphe, de nombreux vibrions, de cristaux, de phosphate ammoniac-magnésien, et plus tard de monades. Sa production ne constitue pas une maladie, seulement il est probable que cette pellicule est formée aux dépens de l'albumine en dissolution dans l'urine.

XI. *Albuminurie* (Rayer). — L'albuminurie est un phénomène presque physiologique de la grossesse (Rayer, Devilliers, Regnault, Blot) ; elle est liée quelquefois à une néphrite albumineuse (Bach, Imbert-Gourbeyre). C'est une conséquence de l'altération du sang par la pléthore aqueuse (Beau, Cazeaux), de la congestion des reins par l'obstacle à la circulation de la veine cave, et elle est quelquefois en relation avec l'urémie (Christison).

* * L'albuminurie des femmes grosses se complique assez souvent d'œdème, de bouffissure et d'anasarque, de névralgies, de douleurs lombaires, de pleurodynie et d'amaurose ou d'éclampsie (V. ALBUMINURIE). L'albuminurie cesse après l'accouchement, mais elle peut continuer, et alors il y a une véritable maladie de Bright, qui a été la suite de l'albuminurie de la grossesse.

* * L'albuminurie abondante, peut entraîner la mort de l'enfant (Cahen, Rayer) ; elle se complique d'éclampsie (V. ÉCLAMPISIE PUER-

PÉRALE (Simpson, Blot), et favorise les hémorragies puerpérales (Blot).

Thérapeutique. — L'albuminurie peu prononcée ne réclame aucun traitement. Les toniques, le fer, sont les meilleurs moyens à employer lorsque l'albuminurie est prononcée. V. ALBUMINURIE et MALADIE DE BRIGHT.

XII. *Vaginites.* — Les vaginites granuleuses, avec ou sans ulcérations du col, et les vaginites simples compliquent souvent la grossesse; — l'écoulement de pus ou de muco-pus produit de la fatigue, des excoriations aux grandes lèvres, une cuisson insupportable et altèrent la santé de la mère.

Thérapeutique. — On traitera toutes les vaginites par les moyens simples, on ne cautérise pas. — Les injections froides avec 15 grammes de sous-acétate de plomb pour un litre d'eau, renouvelées trois fois par jour; l'interposition de linges entre les grandes lèvres sont très-utiles. — Dans les vaginites avec végétations, on n'excisera pas les végétations, car, en général, elles disparaissent seules après l'accouchement. (A. Guérin.)

XIII. *Œdème des membres inférieurs.* — Il y a deux espèces d'œdèmes, l'un qui est lié à une albuminurie (V. ALBUMINURIE), l'autre qui est dû à la compression de l'utérus sur les vaisseaux iliaques. Ce dernier n'a pas de conséquence fâcheuse, il diminue par le repos, et la position horizontale. Le caractère de l'œdème des extrémités est d'être mobile, de passer d'une jambe à l'autre et de disparaître et reparaitre sans cause appréciable, sans doute par suite des déplacements que subit l'utérus pendant l'évolution de la grossesse. (Devilliers et Regnaud.)

Thérapeutique. — Traiter l'albuminurie. Contre les œdèmes dus à la compression, frictions sèches. — Si les membres sont considérablement infiltrés, mouchetures ou ponctions avec l'aiguille à acupuncture. — Repos, sans toutefois interdire un peu d'exercice de temps en temps. — Contre les œdèmes qui paraissent pendant la station debout et qui disparaissent pendant le repos, il n'y a rien à faire.

XIV. *Ascite.* — La seule présence de l'utérus chargé du produit de la conception peut être une cause d'ascite, mais il est rare que celle-ci existe sans altération chlorotique du sang.

* * L'ascite se révèle par ses signes habituels, cependant il n'est pas rare de voir le liquide péritonéal pousser la cicatrice ombilicale distendue au devant de l'utérus et former en ce point une tumeur assez considérable. Dans ces cas, l'état de l'utérus et du fœtus est toujours difficile à préciser.

* * L'épanchement du péritoine n'empêche pas toujours la grossesse d'arriver à son terme. Il faut faire attention de ne pas confondre

l'ascite avec l'hydropisie de l'amnios. V. HYDROPIESIE DE L'AMNIOS.

Thérapeutique. — L'ascite, au début, doit être abandonnée à elle-même, on ne doit pas se servir des moyens médicaux, à moins que l'on ne craigne pas de provoquer l'avortement. — Lorsque l'abdomen est distendu outre mesure, on fera la paracentèse de préférence sur la tumeur ombilicale, lorsqu'elle existe ou bien au lieu d'élection. Si le soulagement est prononcé à la suite des ponctions, on les renouvelera, et c'est à la suite d'une ponction que l'on pourra reconnaître l'état de l'utérus et juger s'il n'y a pas hydropisie de l'amnios en même temps qu'une ascite.

XV. *Hydropisie de l'amnios.* — Une phlegmasie utérine pendant la grossesse, reconnu par des symptômes de métrite (V. MÉTRITE) (Mercier), un mauvais état du fœtus et une infiltration séreuse du tissu cellulaire sous-cutané chez la mère (Meriman), peut-être la syphilis constitutionnelle, causent souvent une hydropisie de l'amnios, vers le cinquième ou le sixième mois de la grossesse.

* * Toutes les fois qu'il y a plus d'un kilogramme et demi de liquide dans l'amnios, on dit qu'il y a hydropisie.

* * L'ascite complique presque toujours l'hydropisie de l'amnios.

* * Une hydropisie de l'amnios se renouvelle parfois chez les femmes dans plusieurs grossesses successives.

* * Presque toujours l'hydropisie de l'amnios cause la mort de l'enfant, elle cause quelquefois chez lui l'hydrocéphalie ou une ascite (Bunsen, Kill), l'avortement n'est pas rare.

* * L'hydropisie de l'amnios ne peut être confondue qu'avec l'ascite, mais dans l'hydropisie amniotique le ventre a presque la forme et le volume d'un utérus à terme, la fluctuation est obscure; il y a du ballonnement, point de soif, les urines sont normales et il n'y a de tumeur ombilicale que s'il y a un peu d'ascite en même temps que l'hydropisie de l'amnios. — Dans l'ascite, au contraire, le ventre est ovale, la fluctuation est évidente, les intestins sont refoulés à l'épigastre, où il y a de la sonorité, tandis que dans l'hydro-amnios la sonorité existe encore dans les flancs comme pour les kystes de l'ovaire, la soif est vive, les urines rares et blanchâtres et l'utérus ne peut être senti.

* * La poche amniotique distendue par une hydropisie, peut se rompre spontanément, donner lieu à un écoulement abondant et répété de liquide amniotique (Ingelby) et la grossesse continuer jusqu'à terme. Cependant il n'y a pas lieu de confondre l'hydropisie de l'amnios avec l'hydrorrhée. V. ce mot.

Thérapeutique. — Dans les cas d'hydropisie de l'amnios, si l'on soupçonne la diathèse syphilitique chez la mère, on pourra donner l'iodure de potassium à la dose de 50 centigrammes par jour.

La diète sèche, les bains froids (Burns), n'ont pas d'efficacité démontrée.

Lorsque la maladie augmente sans cesse, on n'hésitera pas à faire la ponction des membranes avec une sonde. Pour cela, il faut observer les règles suivantes : il ne faut pas laisser le liquide s'écouler en une seule fois (Duclos), et il est plus avantageux de décoller les membranes avec une sonde et de les perforer au-dessus du col (Guillemot). Pour arriver sur la poche des eaux, si le col n'est pas entr'ouvert, on le dilatera avec l'éponge préparée ou avec les injections. V. ACCOUCHEMENT PRÉMATURÉ.

C'est seulement quand le col est oblitéré que la ponction hypogastrique (Camper, Scarpa, Évrat) est autorisée, encore est-il préférable de ponctionner par le vagin (Cazeaux) pour dilater le col afin de le débiter ensuite en se guidant sur la ponction.

Si l'ascite coïncide avec l'hydropisie de l'amnios, on ne s'occupera d'abord que de l'ascite, qui n'exige pas l'accouchement prématuré artificiel.

XVI. Hydrorrhée (Fausses eaux). — L'hydrorrhée est un écoulement variable en abondance, qui se fait par le col de l'utérus, et qui est constitué par un liquide un peu jaune, limpide, laissant sur les linges des taches roides et ayant une odeur spermatique. L'hydrorrhée semble augmenter sous l'influence de causes morales.

* * Le liquide de l'hydrorrhée provient de la surface interne du col de l'utérus, ou du corps de cet organe décollé de l'amnios, et il peut s'accumuler quelquefois de façon à former une véritable poche (Nægele). Mais ce n'est pas là une transsudation des eaux à travers l'amnios (Baudelocque), une rupture de l'amnios (Mauriceau, Camper, Capuron).

* * On peut prendre une hydrorrhée pour un commencement de travail, parce qu'il existe quelquefois de légères contractions utérines, mais on évitera l'erreur en se rappelant que l'écoulement de l'hydrorrhée n'a été précédé d'aucune douleur.

* * L'hydrorrhée ne produit jamais rien de grave.

Thérapeutique. — Repos absolu pendant quinze jours et plus s'il est nécessaire. Prolonger le repos après la cessation de l'hydrorrhée. S'il y a de légères contractions utérines, on prescrira des lavements laudanisés. V. ACCOUCHEMENT.

Troubles du système nerveux.

XVII. Folie et manie des femmes enceintes (Marcé). — La folie des femmes enceintes peut être une manie hystérique ou une autre variété de manie, la lypémanie même (Burns). Cette folie est passagère, même quand il y a une disposition héréditaire.

Thérapeutique. — Il faut se borner à surveiller les malades et à faire un traitement moral. Changer les malades de milieu.

XVIII. Paralysie des sens. — L'amaurose est un accident de l'albuminurie; — la surdité est très-rare, — dans plusieurs cas les paralysies des sens ne semblent se rattacher qu'à des phé-

nomènes nerveux, tenant de près ou de loin à l'hystérie.

XIX. Vertiges, éblouissements et syncopes. — Les syncopes, les vertiges, les éblouissements des femmes enceintes, se lient en général à un état nerveux, à de la chloro-anémie avec pléthore séreuse ou à de l'hystérie. V. SYNCOPÉ.

Thérapeutique. — Pour prévenir le retour des syncopes, on donnera des préparations ferrugineuses, des toniques, le vin de quinquina van Swieten :

Vin d'Espagne. 1500 grammes.
Teinture de cannelle. 8 à 12 id.

(Hôp. de Paris.)

Quatre cuillerées par jour.

On donne encore de la tisane d'infusion de fleurs de pêcher (Chambon).

Lorsqu'il y a des phénomènes convulsifs hystériques, on ne les traitera pas autrement que les attaques ordinaires d'hystérie. V. HYSTÉRIE.

Si l'avortement menace de se produire, on prescrira de petites saignées, et des lavements laudanisés.

Lésions et maladies diverses.

XX. Relâchement des symphyses (Hippocrate). — L'infiltration séreuse des ligaments du bassin pendant la grossesse (Lenoir) favorise l'écartement des os iliaques et le relâchement des symphyses à un tel degré que les os du bassin s'écartent pendant les efforts que font les malades.

* * Dans le relâchement des symphyses, la marche est douloureuse, les efforts pendant lesquels les muscles de l'abdomen entrent en jeu sont impossibles, et le travail de l'accouchement peut être retardé (Baudelocque) à cause de la douleur causée par l'écartement progressif des os. Cependant, malgré sa gravité, dans les cas de rétrécissement du bassin, le relâchement des symphyses doit être considéré comme un bienfait.

* * Le relâchement des symphyses est long à se réparer, il peut être le point de départ d'une inflammation de l'articulation et des os.

Thérapeutique. — Repos absolu; — il ne faut rien tenter avant l'accouchement, surtout si le bassin est rétréci ou s'il y a des tumeurs du petit bassin. Après l'accouchement on prescrira le repos, une ceinture de toile serrée autour du bassin, ou mieux, une ceinture d'acier de Martin (d'après le principe de Thomassin pour les luxations du bassin). — Prolonger le repos et le traitement jusqu'à guérison complète.

XXI. Inflammation des symphyses du bassin (Hiller, Monod, Danyau). — Des douleurs vives, lancinantes, limitées au niveau des articulations du bassin, redoublées par la pression, l'impossibilité de marcher, et quelquefois de la fièvre, indiquent une arthrite des symphyses sacro-iliaque et pubienne, — ou bien, l'inflammation s'arrête, ou bien elle s'étend et alors elle produit des nécroses, des abcès et consécutivement des fistules, comme les autres arthrites.

Thérapeutique. — Au moment de l'accouchement, dans le cas d'inflammation violente, repos, cataplasmes, saignées sur les parties malades. Contre les douleurs vives, opium et laudanum en potion. — Après l'accouchement, il faudra instituer le traitement des arthrites aiguës et chroniques (V. ARTHRITE). — S'il y a des séquestres formés, on les extrait, soit après avoir agrandi les fistules par la dilatation avec la racine de gentiane, soit après avoir élargi les fistules, par la cautérisation à l'aide de la pâte au chlorure de zinc, ou par une incision. V. OSTÉITE, NÉCROSE.

XXII. Douleurs abdominales, lombaires et inguinales, crampes. — Les douleurs existant pendant la grossesse, dans les aines et dans les reins, sont dues ou à des névralgies, ou à des contractions musculaires, irrégulières; les crampes sont des phénomènes d'un ordre voisin.

Thérapeutique. — On fera des frictions avec l'alcool ou l'huile de camomille camphrés, les baumes de Fioraventi ou Opodeldoch, sur les régions douloureuses. — On massera les muscles disposés aux crampes et l'on mettra sur les membres de petits bracelets de métal, de lait ou de fer doux. — L'exercice et la distraction serviront à faire patienter les malades.

XXIII. Prurit vulvaire. — Le prurit vulvaire est quelquefois lié à des végétations, ailleurs il ne semble se rattacher à aucune lésion matérielle.

Le prurit vulvaire est tellement incommode que les démangeaisons ont été quelquefois la cause de véritables convulsions, ayant provoqué l'accouchement prématuré. Il n'est pas extraordinaire que le prurit vulvaire persiste après l'accouchement; cependant il cesse presque toujours après la délivrance.

Thérapeutique. — Lotions de la vulve avec l'eau blanche froide ou avec de l'eau de feuilles de noyer, ou avec de l'eau de goudron, ou avec de l'eau de sublimé, 40 centigrammes par 300 grammes d'eau, avec la glycérine, — placer un linge enduit d'huile d'amandes douces entre les grandes lèvres.

Bains alcalins avec 150 à 200 grammes de carbonate de potasse.

Appliquer trois fois par jour, à l'aide d'une éponge, la solution :

Eau distillée.	250 grammes.
Borate de soude	8 id.
Sulfate de morphine.	30 centigr.

(Meigs.)

La potion avec la *liqueur arsénicale de Fowler*, deux gouttes (Imbert Gourbeyre), quelquefois souveraine pour le prurit vulvaire en dehors de la grossesse, est dangereuse à employer. Il en est de même des préparations opiacées, ou des préparations de valériane, de jusquiame et de belladone.

On peut faire une petite saignée, s'il y a des rougeurs diffuses et des signes de congestion autres que les marques produites par les malades en se grattant, ce qui se reconnaît à des écorchures qui manquent toujours dans le premier cas.

On introduira dans le vagin des mèches enduites de la pommade :

Asonge.	60 grammes.
Extrait de ranthia.	4 à 6 id.

XXIV. Inflammations utérines. — La métrite et la métrô-péritonite peuvent exister pendant la grossesse, et elles se manifestent comme la métrite postpuerpérale. V. MÉTRITE.

XXV. Contractions de l'utérus. — Le corps de l'utérus se contracte parfois douloureusement, et a des soubresauts et des secousses que l'on peut prendre pour les mouvements de l'enfant; cela pourrait faire croire à un commencement de travail, mais on ne jugera pas que l'accouchement soit proche quand le toucher du col indique une absence complète de dilatation.

Thérapeutique. — Repos, lavements laudanisés avec dix gouttes de laudanum; une petite saignée.

XXVI. Excitation de l'utérus par les mouvements de l'enfant. — Les mouvements du fœtus volumineux et remuant, causent une excitation de l'utérus qui retentit sur l'organisme et entretiennent chez la femme un agacement nerveux qui la prive de tout sommeil.

Thérapeutique. — On ne peut que donner des calmants : les opiacés, en potion et en lavement. Une petite saignée est quelquefois utile.

Pour le *rhumatisme utérin*, les *hémorrhagies*, les *convulsions* et le *thrombus de la vulve*. V. RHUMATISME DE L'UTÉRUS, HÉMORRHAGIES PUERPÉRALES, ÉCLAMPSIE PUERPÉRALE, INSERTION FAUSSE DU PLACENTA, DYSTOCIE PAR TUMEURS DE LA VULVE.

XXVII. Maladies diverses pendant la grossesse. — Toutes les maladies (pneumonie, pleurésie, angine, fièvre typhoïde, choléra, variole, scarlatine, rougeole, syphilis, etc.) peuvent atteindre la femme grosse; — celles qui sont graves comme celles qui sont légères peuvent produire l'avortement; — les maladies aiguës générales (variole, syphilis, etc.) sont parfois communiquées au fœtus.

Thérapeutique. — On doit toujours éviter les moyens thérapeutiques actifs qui peuvent provoquer l'avortement, mais, en cas de danger, il faut traiter la maladie comme s'il n'y avait pas de grossesse. L'avortement peut produire une crise salutaire, mais d'autre part, l'accouchement chez une femme déjà malade peut être suivi d'accidents puérpéraux graves.

L'opération césarienne est une ressource ultime à proposer pour sauver la vie de l'enfant, quand tout espoir de sauver celle de la mère a été perdu; alors il faut attendre l'agonie et n'opérer qu'au moment de la mort chez la mère.

XXVIII. Maladie des yeux pendant la grossesse. — Pendant la grossesse on trouve des amblyopies ou des amauroses, dues à des congestions cérébrales qui font perdre la vue pendant une ou plusieurs semaines, des amauroses

albuminuriques; enfin des amauroses spéciales dues à une apoplexie rétinienne (V. RÉTINE). On reconnaît cette dernière maladie à l'apparition brusque de l'amaurose permettant encore de distinguer le contour des objets un peu volumineux et empêchent d'en percevoir le centre.

Ces lésions peuvent se reproduire à chaque grossesse.

Thérapeutique. — On devra traiter les phénomènes congestifs par des médications locales, quelques sangsues ou des ventouses à la nuque, derrière les oreilles, par les frictions sur les tempes avec l'huile de camomille camphrée. Le repos, l'exercice au grand air sont bons à employer.

Plus tard, après l'accouchement, on traitera la maladie si elle n'a pas guéri seule. V. AMAUROSE, ÉCLAMPSIE PUERPÉRALE, RÉTINE.

Grossesse dans les cas de déplacement primitif de l'utérus, ou avec déplacement secondaire de cet organe.

I. Prolapsus utérin. — Le prolapsus utérin se produit brusquement ou n'est que l'exagération d'un prolapsus existant avant la grossesse. Dans ces circonstances, le col descend et l'utérus se développe dans le petit bassin, surtout si le bassin est large.

Avec le prolapsus utérin, il y a souvent une rétention d'urine très-prononcée.

Lorsqu'il y a prolapsus incomplet, l'utérus remonte dans l'abdomen; mais, au contraire, s'il est complet, l'utérus descend et se développe à la vulve. V. DYSTOCIE.

Thérapeutique. — On tentera de réduire le prolapsus avec la main et l'on tiendra les malades au lit. — Le pessaire est inutile et provoque l'avortement (Cazeaux). — Si la réduction est impossible, soutenir l'utérus avec un bandage de toile et faire garder le repos absolu au lit.

Les femmes qui ont un prolapsus et qui deviennent enceintes, doivent rester couchées jusqu'au cinquième mois, — pour obtenir que le prolapsus ne reparaisse pas à une autre grossesse, il faut que la malade reste couchée deux mois après l'accouchement.

II. Rétroversion de l'utérus. — La rétroversion de l'utérus se produit à toutes les époques de la grossesse, mais de préférence au troisième mois (Nægele); elle a lieu progressivement ou brusquement; une chute, un effort, la constipation, causent souvent la rétroversion.

* * Lorsque la rétroversion est peu marquée, il n'y a que quelques tiraillements dans les aines; lorsque le déplacement est étendu il y a du ténesme anal, un véritable obstacle au cours des matières et la vessie est comprimée. — Par le toucher le doigt sent le corps de l'utérus, dont le col est caché en avant, à moins qu'il n'y ait rétroflexion; le périnée est quelquefois gonflé, saillant.

* * Il y a d'ordinaire une métrite légère avec des déplacements utérins, et à la longue l'inflam-

mation devient une chose sérieuse, car l'avortement spontané a lieu et est d'autant plus grave que la grossesse est plus avancée.

* * La rétroversion est quelquefois combinée avec un prolapsus (Martin, de Lyon).

* * On ne confondra pas la rétroversion avec l'antéflexion, parce que le fond de l'utérus est sur le sacrum dans la rétroversion, et n'est point senti par le palper abdominal. — Le prolapsus simple ne peut être pris pour une antéversion, à cause de la présence du col à la vulve dans le premier cas, et de sa situation normale dans le cas de rétroversion.

Thérapeutique. — Réduire l'utérus. Pour cela, après avoir vidé le rectum et la vessie, les doigts portés dans le vagin repoussent le corps de l'utérus en haut, on cherche à ramener le col de l'utérus dans l'axe du bassin; ensuite, pour favoriser la réduction, on fait placer la femme les mains appuyées à terre, les cuisses restant sur le lit (Godefroy). L'utérus étant remis en place, la malade doit rester couchée jusqu'au sixième mois de la grossesse.

Des obstacles peuvent se présenter et contrarier les manœuvres, — si l'on n'a pas pu vider le rectum par les lavements, on donnera un purgatif; — si l'introduction de la main est douloureuse, on donnera de grands bains, on fera des injections émollientes, — au besoin on fera une saignée abondante (De-wees).

Si la réduction avec la main est impossible, on pourra tenter de repousser l'utérus avec un ballon de caoutchouc placé dans le rectum ou dans le cul-de-sac postérieur du vagin et l'utérus, ballon que l'on emplira d'air progressivement (Halpin).

Ou bien à l'aide d'une tige rembourrée, on repoussera l'utérus par le rectum, en même temps que l'on attirera le col pour le pousser en bas et en arrière (Évrat).

Ou bien, avec deux doigts introduits dans le rectum, on repoussera le corps de l'utérus et l'on se fera pousser le coude par un aide pour avoir plus de force (Amussat).

Après la réduction de l'utérus, les malades garderont le repos jusqu'au sixième mois de la grossesse. On entretiendra la liberté du ventre par des lavements huileux et salés. Les femmes devront éviter tout effort pour aller à la selle.

Contre l'incontinence d'urine qui résulte de la cessation de la compression du col de l'utérus sur le col de la vessie, on emploiera les affusions froides, les petits vésicatoires volants sur le bas-ventre (V. INCONTINENCE D'URINE). Les bains de Baréges, les eaux minérales de Balaruc, ou une autre eau alcaline quelconque, seront d'une certaine utilité.

S'il est absolument impossible de réduire la matrice, l'avortement provoqué est indiqué. Autant que possible, il faudra faire la ponction de l'œuf par le col, la ponction à travers le vagin ou le rectum est une ressource désespérée.

La symphyséotomie (Gardien) pour faciliter le développement de l'utérus est une opération qu'il faut rejeter.

III. Antéversion (Chopart, M^{me} Boivin, Ashwell). — L'antéversion se produit quelquefois au commencement de la grossesse et elle

disparaît vers le sixième mois environ, mais le plus souvent elle apparaît vers la fin de la grossesse.

* * Les besoins fréquents d'uriner, mais plus souvent la rareté des urines et la strangurie par suite de la compression de la vessie et l'oblitération incomplète des uretères; la distension de la paroi abdominale poussée en avant, l'impossibilité de la marche, la sensation du col utérin à sa place perçue par le toucher vaginal, caractérisent l'antéversion.

Thérapeutique. — Il faut prescrire le décubitus dorsal; faire quelques tentatives de réduction, mais ne pas insister. — On placera une ceinture abdominale de caoutchouc ou de coutil lacé, et on la soutiendra avec des bretelles, si le ventre est en besace.

Grossesse extra-utérine. Qu'elle soit produite sous l'influence d'une émotion morale ou d'un traumatisme au moment de l'imprégnation, la grossesse extra-utérine coïncide avec une déformation de la trompe utérine, une ouverture agrandie du pavillon accessoire (G. Richard), ou avec une oblitération de la trompe (Smellie, Breschet), ou au moins un rétrécissement.

Le produit de la conception se développe : 1° dans l'ovaire (Boehmer) ou sur l'ovaire, *grossesse ovarique interne et externe*, ou *ovo-abdominale*; — 2° entre les feuillettes de l'aïlaron, moyen du ligament large, *grossesse sous-péritonéo-pelvienne* (Deizeimeris); — 3° dans la trompe, au niveau du pavillon qui s'accôle à l'ovaire, *grossesse tubo-ovarienne*; dans le pavillon de la trompe demeuré libre, *grossesse tubo-abdominale*; dans la trompe, *grossesse tubaire*; dans la portion de la trompe qui traverse l'utérus, *grossesse tubo-interstitielle*; — 4° dans la paroi utérine, au niveau de l'orifice de la trompe, *grossesse utéro-interstitielle*, *grossesse utéro-tubaire*; dans un point quelconque de la cavité abdominale, au voisinage de l'ovaire et du pavillon de la trompe, *grossesse abdominale*.

La grossesse abdominale est primitive ou est le résultat de la chute de l'œuf dans la cavité abdominale. Il y a des cas où le placenta était inséré dans l'utérus, tandis que le fœtus était situé dans la cavité abdominale, le cordon passait dans la trompe (Patuna, Hunter, Hoffmeister).

* * Quel que soit le point où l'œuf germe, qu'il s'implante sur les muqueuses ou sur le péritoine, le placenta se développe et s'unit aux vaisseaux maternels.

* * La grossesse tubo-interstitielle et la grossesse utéro-interstitielle sont possibles et peuvent être terminées par un accouchement régulier. Hors ces cas il est excessivement rare que le fœtus vive au delà de sept mois, quoique l'on ait trouvé des débris de fœtus indiquant qu'il ait dû vivre plus de neuf mois.

* * Pendant la grossesse extra-utérine l'utérus se développe, devient turgescent; il y a quelquefois une membrane caduque (Cazeaux), mais ce n'est pas une règle (Velpéau); la sécrétion lactée s'établit et dure quelquefois un temps très-long.

* * On reconnaît la grossesse extra-utérine aux signes rationnels de la grossesse, suppression des règles, sécrétion du lait, troubles digestifs, et plus tard aux mouvements actifs du fœtus et aux bruits de son cœur. On reconnaît que la grossesse est extra-utérine, parce que l'utérus est senti vide, par le toucher vaginal combiné au palper abdominal; le col de l'utérus, petit, se déplace en divers sens, et remonte, surtout dans les cas où le fœtus se développe dans le petit bassin.

* * Au cinquième mois de la grossesse, l'on sent sur les parties latérales de l'utérus une tumeur irrégulière à travers laquelle on distingue les diverses parties du fœtus, en même temps que l'on constate l'état de vacuité de l'utérus. A moins qu'il n'y ait à la fois une grossesse utérine et une grossesse extra-utérine, ce qui est possible, les signes précédents sont pathognomoniques.

* * On ne confondra pas la grossesse extra-utérine avec une môle, quand on sentira les mouvements actifs du fœtus, et quand on aura reconnu l'existence des battements redoublés de son cœur.

* * Du septième au neuvième mois l'utérus est le siège de douleurs semblables à celles qui existent dans l'accouchement normal; elles coïncident souvent avec la rupture du kyste, et lorsque le kyste persiste elles se renouvellent à des intervalles irréguliers.

* * Il y a deux terminaisons de la grossesse extra-utérine, la rupture du kyste et la transformation du kyste dans une membrane d'enveloppe accessoire.

* * Lorsque le kyste se rompt le fœtus meurt, une hémorrhagie abdominale abondante a lieu, et les malades meurent d'hémorrhagie interne ou d'une péritonite aiguë consécutive, à moins que la péritonite ne se localise et ne se transforme en une péritonite enkystée, qui se comporte comme un kyste et finit par se vider dans les cavités voisines.

* * Lorsque le fœtus est mort le kyste cesse de se développer, la circulation se ralentit dans ses parois qui s'épaississent, le placenta s'atrophie et il se forme un véritable kyste qui gêne les fonctions au point de nécessiter une opération. Le kyste peut rester stationnaire pendant des années, et il y a même des cas où les douleurs utérines reviennent tous les ans et où la sécrétion du lait s'est établie d'une façon permanente.

* * Le kyste permanent consécutif à une

grossesse extra-utérine, ne ressemble pas à une hématocele rétro-utérine (V. HÉMATOCELE RÉTRO-UTÉRINE), — il ne peut pas être confondu avec des corps fibreux de l'utérus qui s'accompagnent de métrorrhagies et qui sont réguliers et globuleux, car la grossesse extra-utérine est irrégulière, et les antécédents de la malade indiquent toujours, à un moment donné, la présomption d'une grossesse.

Les kystes gélatineux ou multiloculaires des ovaires se développent rapidement, ils sont lobulés, s'accompagnent quelquefois de suppression des règles, mais jamais de sécrétion lactée, et l'on a encore la possibilité de rechercher dans les antécédents le caractère d'une grossesse extra-utérine. Une ponction exploratrice, en cas de doute, n'est pas contre-indiquée s'il est nécessaire d'agir promptement. V. OVAIRES (KYSTES DES).

* * Après être resté longtemps stationnaire, le kyste d'une grossesse extra-utérine peut s'enflammer, suppurer et se vider, soit dans la vessie, soit dans le rectum, soit dans les intestins, soit dans le vagin et même à l'intérieur, et donner lieu à une fistule qui peut suppurer indéfiniment.

Thérapeutique. — Dans les grossesses extra-utérines, il ne faut pas craindre de saigner aux moindres signes de congestion. La mort du fœtus, qui peut être la conséquence de cette pratique, serait ce qu'il y aurait de plus heureux (Cazeaux).

Au septième mois ou à terme, on arrêtera les contractions utérines avec les lavements additionnés de vingt à quarante gouttes de laudanum (Cazeaux).

La gastrotomie est presque certainement la condamnation à mort de la mère, et le chirurgien doit, dans ce cas, prendre conseil de sa conscience et consulter quelques-uns de ses confrères : si la tumeur est mobile, il peut opérer, car il se trouve en face d'une opération analogue à l'ovariotomie, mais, comme il est toujours difficile de savoir où s'insère le placenta, il y a toujours un élément inconnu au fond du problème, et par conséquent un grand danger pour la malade. V. OPÉRATION CÉSARIENNE.

Si l'on sent la tête du fœtus saillante par le vagin, la gastrotomie doit être rejetée. On incisera le vagin et l'on attirera l'enfant, soit par la version, soit à l'aide du forceps (Lauverjat, Burns). Sur cinq cas rapportés, deux fois la mère et l'enfant ont été sauvés, l'enfant a été extrait vivant dans les autres cas, et la mère est morte des suites de l'opération.

En cas de rupture du kyste et de signes d'hémorrhagie interne, on emploiera la glace, les compresses glacées, la compression de l'abdomen. Si une péritonite survient, on la traitera par les sanguines sur le ventre et par les moyens appropriés.

V. PÉRITONITE AIGÜE.

Quand la rupture du kyste s'est terminée par une péritonite enkystée ou quand le kyste, resté longtemps stationnaire, enflammé, tend à se vider au dehors, il se forme un abcès que l'on peut ouvrir par le vagin ; — s'il n'a pu arriver à temps pour faire cette ouverture, le chirurgien se bornera à surveiller l'évacuation des produits putrides ou des débris altérés du fœtus, et il fera des injections détersives à l'eau

tiède. — Si ce kyste s'est vidé dans le rectum, on administrera des lavements fréquents. — Si des débris de fœtus sont passés dans la vessie, ce que l'on reconnaitra à l'émission d'urines troubles, charriant du pus et donnant une odeur fétide, à l'expulsion de débris de fœtus, poils, os, etc., on fera la taille. — La taille hypogastrique (Joseph), la taille uréthrale (J. Thompson), ne seront faites que s'il est démontré que l'on ne peut extraire les débris de fœtus par la lithotritie combinée à la dilatation de l'urèthre ; enfin, des injections émollientes seront faites dans la vessie.

S'il existe un kyste ancien qui ne menace pas de se rompre, l'opération de l'ovariotomie et l'incision par le vagin ou le rectum, lorsqu'elles sont possibles, sont deux opérations qui se présentent à l'esprit du chirurgien ; la première est contre-indiquée toutes les fois qu'il y a des adhérences multiples du kyste avec les parties voisines, et c'est généralement la règle ; mais la seconde a réussi (P. Dubois) ; l'incision par le rectum n'entraîne que les dangers d'une suture rectale.

Quand aucun accident ne menace la vie des malades, et surtout quand le kyste est ancien, attendre est la conduite la plus sage.

Une femme atteinte de grossesse extra-utérine enkystée devra éviter les grossesses ultérieures.

Quand on est sûr de l'existence d'une grossesse extra-utérine, on peut, dit-on, en arrêter le développement par l'électro-puncture ; mais c'est là un moyen sur lequel la science n'est pas fixée.

Grossesse gémellaire. La grossesse gémellaire n'entraîne aucune indication thérapeutique spéciale.

Sauf l'irrégularité apparente de l'utérus, les sensations de choc multiples en divers points du ventre perçus par la mère, un double bruit de souffle, deux bruits du cœur révélés par l'auscultation, il n'y a pas de signes certains des grossesses gémellaires.

* * On doit se rappeler que les signes de grossesse gémellaire sont les mêmes que ceux des fœtus monstrueux adhérents ou inclus ; que le développement du fœtus peut occasionner le décollement du placenta de l'autre fœtus ; qu'une hémorrhagie coïncide avec ce phénomène et que la grossesse suit son cours ; enfin que, contrairement à la loi de l'embryologie, les deux fœtus peuvent être contenus dans la même poche amniotique, soit en vertu d'une disposition spéciale, soit par suite de la destruction de la cloison formée par l'adossement des deux amnios.

* * Au moment de la délivrance, on aura présent à l'esprit qu'il est des cas où le placenta est unique pour les deux fœtus ; alors on ne devra délivrer qu'après la sortie des deux enfants.

Grossesses multiples. Les grossesses multiples sont presque toujours méconnues ou prises pour des grossesses gémellaires ; elles ne comportent pas d'autres indications que les grossesses gémellaires.

GRUAU. Semence d'avoine décortiquée avec laquelle on fait une décoction très-utile contre la diarrhée aiguë ou chronique. Réduite en farine, elle sert à préparer des potages en cas d'entérite chronique chez les enfants ☐.

GUACO. Plante exotique du Brésil, dont le suc, appliqué et pris à l'extérieur, guérit la morsure des serpents venimeux ☐. Son alcoolé est conseillé contre la blennorrhagie ☐, contre les chancres syphilitiques et contre les bubons ☐, contre la leucorrhée ☐, contre l'ophthalmie purulente et blennorrhagique ☐.

GUAGNO (Corse). Eaux minérales sulfureuses jaillissant de plusieurs sources, ayant de 37 à 50°, employées dans les rhumatismes ☐, dans les maladies de la peau ☐, dans les accidents consécutifs des blessures d'armes à feu.

GUANO. Excréments d'oiseaux de mer rassemblés en couches considérables dans certaines îles voisines du Pérou (îles Chinchas), et qui servent d'engrais. — On en met 500 grammes dans un bain contre les dartres ☐, et l'on s'en sert en pommade, 10 grammes pour 30 grammes d'axonge dans les mêmes circonstances ☐.

GUARANA ou **PAULLINIA.** Matière exotique de l'Uruguay, préparée avec les semences du *Paullinia sorbilis*, de la famille des sapindacées, qu'on délaye dans l'eau sucrée comme rafraîchissant et fébrifuge ☐. Réduite en poudre, on l'emploie contre la diarrhée aiguë et chronique, à la dose de 2 à 4 grammes en trois fois, dans de l'eau, du lait, du sirop ou du vin chaud ☐, contre la dysenterie, à 10 grammes ☐.

GUÉRISON SPONTANÉE. Il y a un très-grand nombre de maladies aiguës qui guérissent toutes seules par les efforts de la nature : ce sont les phlegmasies. — Beaucoup de maladies chirurgicales se terminent également par la guérison spontanée ; les unes parce que la lésion primitive, après avoir été longtemps à l'état de suppuration, a disparu par suite de la destruction totale de la partie affectée, et l'épuisement de la source du pus ; exemple : les fistules provoquées par les nécroses et les fistules rénales ; les autres par suite d'une inflammation diffuse secondaire, et qui entraîne la guérison en produisant une irritation plus efficace que ne l'avaient fait toutes les médications employées auparavant. — Elles se guérissent encore pendant le cours d'une maladie grave, parce que les parties affectées sont au repos absolu, et parce que les malades sont forcés soumis à une hygiène qui est la plus propre à permettre la guérison. Tel est le mode de guérison de certains ulcères.

* Les inflammations chroniques des viscères guérissent souvent par le passage de la lésion à l'état aigu, c'est-à-dire par le développement de capillaires nouveaux ou par l'élimination des parties chroniquement enflammées. — Lorsque

c'est à la suite d'une maladie générale que la guérison a lieu, c'est au régime, au repos qu'on n'avait sans doute pu obtenir auparavant, que l'on doit attribuer la guérison. — Une phlegmasie superficielle peut agir aussi comme un révulsif pour guérir des lésions profondes.

GUI DE CHÈNE. Plante parasite de la famille des loranthacées, dont les feuilles amères et mu-

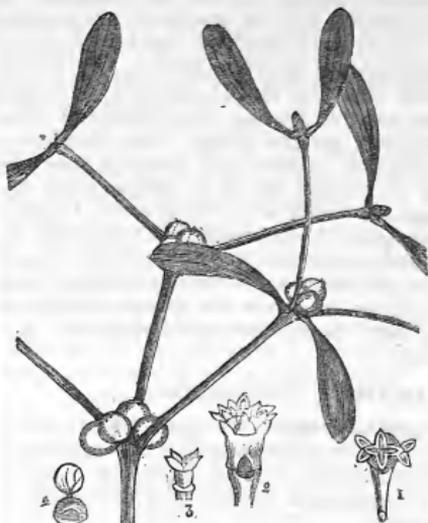


Fig. 264. — Gui de chêne.

cilagineuses servent à faire de la glu et ont été conseillées contre l'épilepsie ☐.

GUILLOU (Doubs). Eau sulfureuse calcique froide, employée en boisson et en bains, contre les maladies de la peau, les rhumatismes et les névralgies rebelles ☐, les maladies chroniques des voies digestives ☐, les affections catarrhales et la syphilis ☐.



Fig. 275. — Guimauve.

GUIMAUVE (ALTHÆA). Plante indigène de la famille des malvacées, dont la racine sert à

faire du sirop, du sucre, des tablettes et une décoction pour le lavage des plaies.

GUITERA (Corse). Eau minérale sulfureuse sodique, 45°, employée contre les maladies de la peau et le rhumatisme.

GUTTA-PERCHA. Suc solidifié obtenu par incision d'un arbre exotique de la famille des sapotées, nommé *percha*. Sa composition est semblable à celle du caoutchouc. Soluble dans l'essence de térébenthine, dans l'éther, le chloroforme et le sulfure de carbone, elle est insoluble dans l'eau chaude, mais elle s'y ramollit au point de devenir très-malléable et d'être façonnée par les doigts. Cette propriété a permis de l'utiliser pour fabriquer des sondes ou des bougies qui ont le malheur d'être cassantes et dont on n'ose plus se servir. La gutta-percha sert à confectionner des pessaires, des bandages pour la hernie, et ses feuilles ramollies par l'eau chaude, coupées en attelles, sont employées pour faire des appareils de fracture ou pour immobiliser des articulations malades.

GUTTE. V. GOMME-GUTTE.

GYMNASTIQUE. La gymnastique est l'art de régler les mouvements du corps pour donner aux muscles la souplesse qui leur manque, et à l'organisation une force qu'elle n'aurait pu attendre.

** A une époque où la vigueur physique était honorée comme une manifestation presque divine, la gymnastique était très en faveur, mais peu à peu, quand on vit que ces exercices matériels absorbaient la vie d'un homme aux dépens de ses qualités intellectuelles et morales, le dédain et l'abandon firent place à l'engouement universel, et l'on ne fit plus de gymnastique que pour passer le temps ou à titre de remède dans l'enfance.

** La gymnastique est un moyen *hygiénique* pour fortifier l'ensemble de la constitution par de fréquents exercices corporels, et un *moyen curatif* quand on l'oppose à la scrofule, au rachitisme, à la chorée, au rétrécissement de la poitrine consécutif à une pleurésie, etc., mais elle n'est utile qu'à la condition d'être faite régulièrement tous les jours ou plusieurs fois par jour et pendant longtemps.

** La gymnastique n'a pas besoin de tous les appareils dispendieux dont on se sert pour faire d'un enfant qu'on veut fortifier un acrobate exécutant les tours de force les plus extraordinaires.

** La course au pas cadencé, plus ou moins rapide et en chantant la mesure, est le meilleur exercice pour les enfants scrofuleux dont la poitrine trop étroite fait redouter une maladie des poux.

** Faire respirer profondément et en mesure plusieurs fois par jour et pendant longtemps, voilà ce qui aide à la guérison de la pleurésie chronique et au retour du développement des poux.

** La suspension par les bras derrière l'échelle ou sur le trapèze, l'ascension à l'échelle sans le secours des pieds, le soulèvement des poids ou des haltères, sont encore de très-bons exercices gymnastiques.

** Tous les jeux de l'enfance où il faut courir et lancer un objet, tels que la balle et la paume, le jeu de corde et de volant, la natation, l'escrime, l'équitation, voilà la gymnastique utile, mais elle n'aura d'effets avantageux que si elle est faite régulièrement une à deux heures par jour.

** Ils se trompent, ceux qui exagèrent l'importance qu'il y a de discipliner les muscles pour le saut, pour la course, pour les ascensions aux cordes, aux mats et sur les trapèzes dont se servent les gymnasiarques, tandis qu'ils prétendent que courir, sauter, grimper aux murailles, se suspendre aux arbres et lancer la balle sans règle ni mesure, ne fortifie pas aussi bien les organisations délicates.

** Donnez aux enfants le temps et la liberté

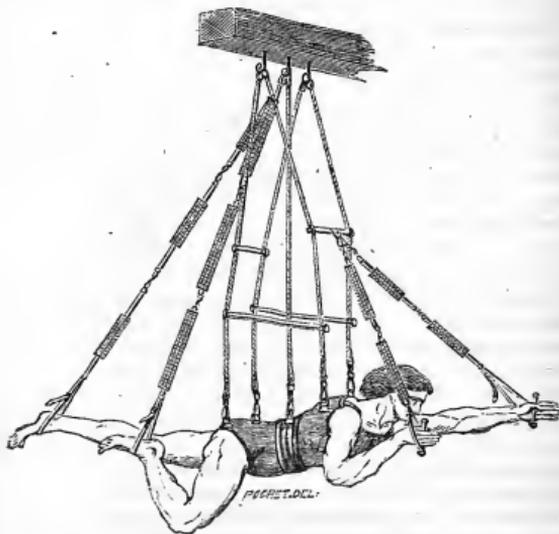


Fig. 266. — Appareil gymnastique de chambre. (Tripier.)

de s'ébattre dans leurs jeux, et cela vaudra bien autant, pour leur développement musculaire, que les exercices savants qu'un maître leur fera

exécuter une ou deux fois la semaine, pendant une heure, à son gymnase.

* * Tous les exercices du corps sont indispensables pour fortifier les organisations délicates, mais ils ont besoin d'être exécutés pendant longtemps et appropriés aux nécessités de l'organisme.

* * On a essayé de suppléer à tous les exercices du corps et aux instruments des grands gymnases par des appareils gymnastiques spéciaux pour la chambre, composés de ressorts métalliques à boudin ou de lanières de caoutchouc qu'on tire en tout sens, de manière à exercer tel ou tel système de muscle à fortifier, mais ces moyens laissent beaucoup à désirer.

La gymnastique est un moyen utile à tout le monde et particulièrement aux enfants faibles et lymphatiques; mais elle est indispensable dans certaines maladies. Ainsi, le médecin devra prescrire la gymnastique et l'exercice forcé, ainsi que tous les jeux exigeant une grande activité musculaire, aux scrofuleux, aux choréiques, aux poitrines faibles, aux convalescents de pleurésie tout à fait guéris et aux diabétiques.

Dans le diabète, la course à pied et à cheval, le jeu de paume, l'équitation, la natation et tous les violents exercices du corps en plein air sont les auxiliaires indispensables du régime et des médicaments par lesquels on doit combattre cette maladie (Bouchardat).

En matière de gymnastique, il faut savoir que si l'on demande aux exercices du corps et à tous les jeux qui exigent une grande dépense musculaire, ainsi qu'aux travaux du gymnase, une action thérapeutique sérieuse, il faut que ces différents exercices aient lieu chaque jour et pendant un laps de temps suffisamment prolongé.

H

HABITUDE. En dehors des habitudes morales il y a, dans les organes soumis à l'influence de la volonté, des habitudes physiques que l'homme peut s'imposer et que le médecin doit utiliser en thérapeutique.

* * L'habitude de résister aux envies de manger à tout instant, pour ne prendre que deux ou trois repas par jour, guérit certaines dyspepsies.

* * L'habitude de se présenter tous les jours, à la même heure, au lieu d'évacuation des matières excrémentielles pour débarrasser le rectum, guérit peu à peu la constipation et les troubles qui en résultent.

* * L'habitude de retenir les urines et de ne les rendre qu'à volonté, qu'on impose aux enfants par des punitions, finit souvent par guérir l'incontinence.

* * L'habitude de dominer les spasmes pro-

duits par l'oisiveté et par les contrariétés de la vie peut soulager et guérir les névropathies particulières que ressentent les femmes nerveuses.

* * L'habitude de résister au sommeil après le repas dissipe certaines dyspepsies.

* * Les habitudes imposées aux organes par une énergie volonté sont souvent pour eux une cause de tolérance indispensable aux besoins de la vie, car si quelques malades ne surmontaient pas leurs dégoûts et leurs répugnances, il y a des aliments que leur estomac ne pourrait jamais supporter.

* * L'habitude du travail guérit bien des maux qu'engendre l'oisiveté, et particulièrement la dyspepsie, les spasmes et l'hypochondrie.

HALÉINE FÉTIDE. V. FÉTIDITÉ.

HALLUCINATION. Sensation imaginaire de l'ouïe, de l'odorat, de la vue, du goût et du toucher, indépendante de toute sollicitation physique des sens.

* * L'hallucination est un rêve de l'homme éveillé et, sous cette influence, il croit toucher, sentir, voir et entendre ce qui n'existe pas.

* * A côté de l'hallucination, qui n'est qu'une sensation purement imaginaire, il y a l'*illusion sensoriale* dans laquelle on éprouve, par ces objets extérieurs, une sensation fausse et dans laquelle on trouve amer ce qui est sucré, petit ce qui est grand, ou dans laquelle on prend un objet pour un autre, ainsi un chapeau pour une fontaine, une canne pour un fusil, de l'eau pour du vin, etc.

* * S'il est vrai que les hallucinations et les illusions sensoriales soient souvent le symptôme de la folie (V. ce mot), cela n'est pas toujours vrai, et il y a beaucoup de personnes nerveuses, d'un esprit très-distingué, hommes ou femmes, qui, au moindre accès de fièvre, de malaise ou d'excitation, voient temporairement des êtres imaginaires et entendent des sons qui n'existent pas.

Thérapeutique. — Quand la folie est la cause des hallucinations, il faut recourir au traitement de cette maladie, mais quand les hallucinations ou les illusions sensoriales résultent d'une simple excitation nerveuse, sans trouble intellectuel, il faut donner l'infusion de valériane, — l'infusion de feuilles d'orange, — le sirop d'éther, 30 grammes; — les lavements d'asa fetida; — le sirop de chloroforme, 30 grammes; — l'eau de laurier-cerise, 1 à 2 grammes par jour; — les bains de tilleul; — les bains d'opium, 1 gramme par bain; — enfin on devra prescrire le repos absolu à la campagne pendant quelques mois. V. FOLIE.

HALTÈRE. Poids en bissac plus ou moins lourd, qu'on prend par le milieu pour l'enlever à bras tendu et pour l'élever au niveau de la tête. — C'est un instrument de gymnastique assez utile pour l'exercice des muscles du bras

et de la poitrine. — En s'habituant à lever à la fois de chaque main des haltères de plus en plus lourds, on fortifie beaucoup les membres supérieurs et les muscles qui donnent aux mouvements respiratoires toute leur ampleur.

HANCHE (MALADIES DE LA). V. COXALGIE, FRACTURES, LUXATIONS, BOURSES SÉREUSES.

HARICOT. Plante alimentaire dont les graines féculentes se mangent cuites et assaisonnées avec du beurre et du sel. — Chez quelques personnes, ce légume donne lieu à des flatuosités désagréables. — La gousse du haricot, mangée avant sa maturité, s'emploie comme légume vert sous le nom de *haricot vert*, et a les mêmes qualités rafraîchissantes que la chicorée, l'épinard, le chou, etc.

HASCHISCH. V. CHANVRE et NARCOTIQUE.

HAUTERIVE (Allier). Eau minérale bicarbonatée, sodique et gazeuse, employée comme celle de Vichy, dont elle a toutes les propriétés. V. VICHY.

HAUT-MAL. V. ÉPILEPSIE.

HÉBÉTUDE. L'hébétude a pour caractères l'affaiblissement et la torpeur des facultés intellectuelles.

* * Si l'hébétude accidentelle est le signe de la commotion et de la contusion cérébrales, ainsi que de certaines méningites et des autres maladies aiguës du cerveau, elle est bien plus ordinairement le symptôme du typhus, de la fièvre typhoïde et des affections adynamiques.

* * L'hébétude habituelle est le signe de la microcéphalie, de l'idiotie et du crétinisme.

HECTICITÉ. État de faiblesse, de maigreur et de consommation, produit par la fièvre hectique. V. FIÈVRE, CACHEXIE, MARASME.

HECTIQUE (FIÈVRE). La fièvre hectique est celle qui, étant causée par une lésion organique incurable, entraîne peu à peu la consommation des individus. V. FIÈVRE et INFECTION PUTRIDE.

HÉLIANTHÈME. L'*hélianthème commun*, plante de la famille des cistacées, assez balsamique, s'emploie en décoction, 4 à 10 grammes par litre d'eau, dans la phthisie tuberculeuse pulmonaire ☐.

HÉLICINE. Mucilage concentré de limaçon imaginé par le charlatanisme pour servir au traitement de la phthisie pulmonaire ☐.

HÉLIOTROPE. Plante de la famille des boraginées, dont les fleurs en infusion sont employées contre la migraine ☐.

HELLÉBORE. V. ELLÉBORE.

HELMINTHES. Les helminthes sont les vers intestinaux de l'homme. V. PARASITES.

HELMINTHIASE. Nom des maladies causées par la présence des helminthes.

HEM. La toux brusquée et rauque, provo-

quée par l'angine pharyngée chronique, caractérise le *hem*. V. ANGINE PHARYNGÉE CHRONIQUE.

HÉMAGOGUES. Synonyme d'emménagogues, substances employées pour faire venir les règles. V. EMMÉNAGOGUES.

HÉMATÈSE ET GASTRORRHÉE. Le sang épanché à l'intérieur de l'estomac, et rejeté par le vomissement, constitue l'hématémèse.

* * L'hématémèse qui se produit quelquefois chez les hystériques, et les femmes dont les règles sont supprimées, à titre d'hémorrhagie supplémentaire, n'a rien de grave.

* * L'hématémèse accompagnée d'ictère, de stupeur et de réaction fébrile, continue, annonce la fièvre jaune.

* * L'hématémèse accompagnée d'hémorrhagies à la peau ou par les muqueuses indique une fièvre grave ou un *purpura hemorrhagica*.

* * Une hématémèse intermittente, tierce ou quarte, annonce toujours une fièvre pernicieuse hémorrhagique.

* * Avant quarante ans l'hématémèse peut exister sans lésions organiques de l'estomac, mais passé cet âge l'hématémèse a toujours comme point de départ une ulcération de cet organe.

* * On voit presque toujours l'hématémèse se produire en même temps que le cancer, l'épithélioma ou l'ulcère chronique de l'estomac.

* * Quand vous trouverez une tumeur à l'épigastre d'un sujet qui a des hématémèses, dites qu'il a une lésion organique de l'estomac.

* * Le sang de l'hématémèse diffère du sang expectoré dans l'hémoptysie, parce qu'il est rouge, non spumeux, acide, souvent mêlé de matières alimentaires, et ailleurs noir, décomposé, méconnaissable et d'une apparence de terre délayée dans l'eau.

* * L'hématémèse qui a lieu peu après l'effusion du sang dans l'estomac est formée de sang rouge acide, assez liquide, rarement coagulé.

* * L'hématémèse qui a lieu plusieurs heures après l'hémorrhagie gastrique est formée de sang noir, liquide comme du café ou de la sépia, mais il est quelquefois granuleux, noirâtre comme de la terre, de la suie ou du marc de café, délayés dans l'eau.

* * Quand vous verrez un sujet pâlir, frissonner, se refroidir, perdre à demi connaissance, se plaindre de plénitude à l'épigastre, et présenter à cette région de la tension avec matité bien évidente, dites qu'il a une gastro-rrhagie sans hématémèse.

* * On voit souvent l'hématémèse accompagnée de mélanges quand une partie du sang versé dans l'estomac passe par les selles.

* * Quand l'hématémèse est précédée de

crampes et d'élançements à l'estomac, avec aigreurs, éructations nidoreuses, régurgitations glaireuses ou acides, dites qu'elle tient à un cancer ou à un ulcère simple chronique de l'estomac.

* * L'hématémèse avec tumeur à l'épigastre est inévitablement mortelle.

* * Une première hématémèse prédispose ordinairement à une seconde.

* * Il y a des hématémèses qui ne dépendent pas d'une maladie de l'estomac, et qui résultent de ce qu'un anévrysme s'est ouvert dans cet organe, ou de ce que, à la suite d'une épistaxis survenue pendant le sommeil, le sang des narines, tombé dans le pharynx et avalé instinctivement, se trouve ensuite rejeté par le vomissement.

* * Un nouveau-né, qui tette une nourrice ayant de larges gerçures au mamelon, peut avaler assez de sang pour se remplir l'estomac et avoir ensuite une hématémèse.

Thérapeutique. — *Première indication.* — Arrêter l'hémorragie ainsi :

L'hématémèse intermittente pernicieuse doit être traitée par 1 à 2 grammes de *sulfate de quinine*.

Les hématémèses supplémentaires d'un flux sanguin supprimé exigent l'emploi des moyens capables de rétablir les règles, le flux hémorrhoidal ou l'hémorrhagie, dont la suppression a causé le mal. V. AMÉNORRÉE.

On donnera : des *morceaux de glace* ou de petites cuillerées de glace pilée à avaler, — du *suc de citron* par cuillerée à café, — du *suc de grenades*, — de l'*eau de Seltz*, — de la *limonade nitrique* ou *sulfurique*, — de l'*eau de Brocchieri* ou de *Tisserant*, six à huit cuillerées à bouche par jour ; — de l'*extrait de ratanhia* ou de *monétia*, 2 à 3 grammes en potion ; — de l'*alun* (voir le formulaire), — du *tannin*, 1 gramme ; — du *perchlorure de fer*, huit à dix gouttes dans de l'eau sucrée ; — de l'*opium*, 5 à 10 centigrammes par jour ; — des *bols d'Arménie*, — la *terre sigillée*, — l'*ergot de seigle* seul, à 1 ou 2 grammes, ou l'*ergot*, 1 gramme, associé au *tannin*, 50 centigrammes, et l'on prescrira des *applications froides* à l'épigastre au moyen de vessies de caoutchouc remplies de glace ou bien un *vésicatoire volant* au creux de l'estomac. V. ESTOMAC (PLAIES DE L').

Deuxième indication. — Acidité de la bouche et des régurgitations :

Eau de Vichy par petits verres, et mieux eau de chaux, 30 à 100 grammes dans du lait.

Troisième indication. — Empêcher le retour des hémorragies.

Dans les hématémèses sans lésion de l'estomac, bonne nourriture, séjour à la campagne, préparations de fer et de quinquina.

En cas d'hématémèse causée par un cancer ou un ulcère simple de l'estomac, diète lactée, séjour à la campagne, cautères à l'estomac, ou bien *viande crue pulvée*, 60 à 80 grammes, et *pepsine neutre*, 1 à 2 grammes par jour.

Aromatiser le lait avec l'eau de fleur d'orange, l'eau de laurier-cerise, l'eau de chaux, la décoction d'anis.

Quatrième indication. — Guérir l'anémic qui résulte des hématémèses, à l'aide d'un régime fortifiant, des préparations de quinquina et des préparations ferrugineuses. V. ANÉMIE.

FORMULAIRE DE L'HÉMATÉMÈSE.

Pilules astringentes.

Poudre de sangdragon	40 grammes.
Poudre d'alun	5 id.

Mélez, et avec q. s. de conserve de roses, faites cinquante pilules.

Dans la journée, contre l'hématémèse. (Cullen.)

Limonade alumineuse.

Alun	5 grammes.
Eau	1000 id.

A prendre par petits verres ☒.

Potion alumineuse.

Alun	4 grammes.
Eau de roses	125 id.
Sirup de sucre	} à 16 id.
Sirup diacode	

Par cuillerées, contre les hémorragies gastriques.

Julep alumineux.

Julep béchique	460 grammes.
Alun	8 id.

Une cuillerée toutes les heures.

Pulpe acidule de Tamarin.

Pulpe de tamarin	60 grammes.
Gomme arabique	42 id.
Sucre blanc	40 id.

Chauffez avec de l'eau et passez.

A prendre 60 grammes toutes les deux heures.

Acide sulfurique administré à l'intérieur. On ajoute dans l'eau de l'acide sulfurique jusqu'à agréable acidité. Ordinairement, dans 1000 grammes de tisane, dix à vingt-quatre gouttes suffisent. On préfère l'acide sulfurique alcoolisé, qui est beaucoup moins actif ☒.

Suc de plantain, 100 à 150 grammes à prendre en quatre fois.

Décoction de sanguinaire ou trainasse (*Polygonum aviculare*), 8 grammes par litre d'eau ☒.

Acétate de plomb, 75 centigrammes à 1 gramme et demi par jour ☒. (Ervall.)

HÉMATIDROSE. Tumeur de sang. V. SUEUR.

HÉMATOCÈLE. Tumeur formée par une collection de sang. On donne le nom d'hématocèle aux épanchements de sang produits par une contusion ; mais on appelle plus spécialement hématocèles les épanchements de sang dans le cordon et la tunique vaginale, ainsi que les épanchements de sang périutérins.

HÉMATOCÈLE FUNICULAIRE. Un traumatisme accompagné de rupture de vaisseaux, ou la rupture partielle d'un varicocèle, causent toujours une infiltration de sang dans le cordon spermatique ; l'épanchement peut être assez abondant pour déterminer une véritable collection sanguine.

* * Il n'est pas rare de rencontrer des héma-

toçes du cordon chez des individus atteints d'hématocèle de la tunique vaginale.

* * Un épanchement de sang dans un kyste est une hématocèle consécutive, et l'augmentation subite d'un kyste préexistant, jointe au défaut de transparence, sont les signes caractéristiques de l'hématocèle enkystée du cordon.

* * Une hématocèle consécutive à un coup ou à une rupture d'une veine apparaît subitement : le cordon se tuméfie dans toute son étendue, et affecte la forme d'un boudin (Malgaigne), la fluctuation est évidente, la douleur à la pression est modérée. Lorsque le sang s'est accumulé dans une poche, on trouve une tumeur circonscrite, non transparente, fluctuante, irréductible, on sent toujours le testicule libre, à moins qu'il n'y ait une hématocèle du testicule ou de la tunique vaginale.

* * Le sang épanché se résorbe, le kyste devient le point de départ d'un phlegmon, d'un abcès ou d'une inflammation chronique, caractérisée par l'épaississement des parois du kyste et leurs transformations; l'origine traumatique du mal, l'issue d'un liquide brun, couleur chocolat, à la ponction exploratrice, feront reconnaître ce dernier état.

* * Une hématocèle diffuse du cordon, ne peut être prise que pour une hernie épiploïque, mais jamais la hernie épiploïque n'occupe tout le cordon d'un seul coup. — L'hydrocèle par infiltration du cordon est transparente. — Une hématocèle enkystée ne sera pas confondue avec une hydrocèle enkystée, à cause du défaut de transparence. Lorsque le sang est épanché dans une hydrocèle enkystée, le diagnostic sera établi, grâce à la connaissance de l'existence de la tumeur avant le coup reçu. Une ecchymose des bourses sur une tumeur du cordon est un indice de traumatisme, mais n'indique point qu'il y ait du sang épanché dans le cordon.

Thérapeutique. — Pour une hématocèle diffuse, compresses résolatives sur le cordon, suspension des bourses. (V. HYDROCÈLE DE LA TUNIQUE VAGINALE.) — En cas d'inflammation du cordon, cataplasmes, sangsues, frictions mercurielles et incision s'il se forme du pus. — Dans le cas où l'épanchement sanguin augmenterait, incision de la tumeur, chercher l'artère divisée et y placer une ligature ou comprimer le cordon au niveau de l'anneau inguinal avec un bandage herniaire. Contre les hématocèles enkystées, soit parce qu'il s'est formé une membrane d'enveloppe, soit parce que l'hémorragie a eu lieu dans un kyste déjà formé, incision, ou séton perforé, et injections avec la décoction de quinquina :

Eau	100 grammes.
Alcool	4 id.
Quinquina	5 id.

Ou :

Eau	100 grammes.
Alcool camphré	4 id.

Ou :

Eau	2 parties.
Teinture d'iode	1 id.

Hématocèle de l'épididyme. Les seuls cas d'hématocèle de l'épididyme (A. Cooper) sont des épanchements de sang qui se forment dans les hydrocèles enkystées du cordon et de l'épididyme, et dans les kystes spermatiques. V. HYDROCÈLES, TESTICULES (MALADIES DES) et VAGINALITE CHRONIQUE.

On reconnaît l'hématocèle de l'épididyme aux caractères de l'hydrocèle enkystée de l'épididyme et des kystes spermatiques, c'est-à-dire l'augmentation brusque ou la cessation subite de la transparence dans un kyste développé lentement et à l'issue d'un liquide sanguin altéré, couleur chocolat, évacué par la ponction exploratrice; puis à la possibilité de sentir le testicule bien isolé et le cordon libre.

Thérapeutique. — Le traitement est celui de l'hématocèle enkystée, de l'épididymite et de la vaginalite chronique.

Hématocèle rétro-utérine. Un épanchement de sang dans le tissu cellulaire sous-péritonéal, dans les ligaments larges, et plus généralement dans le cul-de-sac péritonéal utéro-rectal, est une hématocèle rétro-utérine (Bernutz, Nélaton).

* * Dans l'hématocèle rétro-utérine, l'épanchement est dû à la rupture d'une vésicule de Graaf et à une hémorragie ovarique (Nélaton), ou à la rupture de veines d'un varicoèle ovarien (Richet), ou encore au traumatisme ayant causé une déchirure de l'ovaire (Tardieu). Il est rare que, pour l'hématocèle péritonéale, une inflammation n'enkyste pas, par des fausses membranes, le sang épanché.

* * Les plaies de l'abdomen peuvent causer l'hématocèle rétro-utérine (Spencer Wells).

* * L'hématocèle est liée le plus souvent à un trouble de la menstruation, lorsque les règles sont avancées ou retardées, et quand elles se suppriment tout à coup; elle survient parfois après un coït ayant eu lieu pendant la période menstruelle.

* * Une douleur subite se propageant dans tout le petit bassin, des frissons, de la fièvre, une ténésie anal et vésical, des douleurs de l'abdomen et les signes d'une péritonite du petit bassin indiquent le début d'une hématocèle. Les accidents diminuent et les malades sont pâles comme si elles avaient subi une perte de sang abondante. Le toucher vaginal apprend que l'utérus est remonté, qu'il est comme accolé au pubis. Plus tard on sent une tumeur en arrière de l'utérus, molle, fluctuante, entourant quelquefois le col et qui fait en même temps saillie dans le rectum, où on la sent par le toucher rectal; à mesure que la tumeur se développe, le ténésme et la dysurie augmentent. Par le palper abdominal on sent une tuméfaction profonde, lobulée (Nélaton) dans le petit

bassin. Lorsqu'on peut appliquer le spéculum on découvre dans plusieurs cas une ecchyuose de la paroi postérieure du vagin.

* * Dans l'hématocèle rétro-utérine, une tumeur quelquefois fluctuante se forme à la longue dans le vagin; mais d'ordinaire, le sang s'étant coagulé, la tumeur est pâteuse.

* * Tant qu'il n'y a pas de tumeur dans le vagin, quand les symptômes généraux, la fièvre rémittente, la soif vive cessent, quand l'appétit renaît et quand les forces reviennent, il y a des chances pour que le liquide se résorbe. Dans le cas contraire, souvent lorsque les malades ont commis quelque imprudence, la tumeur suppure, alors des frissons, de la fièvre et des vomissements apparaissent et le pus formé se fait jour, soit dans le vagin, soit dans le rectum, soit dans le péritoine, à travers la fausse membrane qui enkysté l'épanchement. Lorsque le kyste ne s'est pas ouvert dans le péritoine, n'a pas causé la mort, et quand il y a une ouverture dans un conduit muqueux, une suppuration longue s'établit et entraîne assez souvent une infection putride.

* * Après avoir suppuré, l'hématocèle péritonéale s'ouvre dans les cavités muqueuses voisines, mais elle peut se vider dans l'utérus et être évacuée en partie ou en totalité par un écoulement sanguin noirâtre (Letenneur). On reconnaît cet état à une relation entre l'écoulement utérin et la diminution du volume de la tumeur. La continuité de l'écoulement en dehors de toute tumeur, est encore en relation avec une hématocèle (Letenneur).

* * L'hématocèle rétro-utérine peut être confondue avec une péritonite enkystée du cul-de-sac utéro-rectal, mais dans la péritonite qui débute aux mêmes moments que l'hématocèle, il n'y a pas de tumeur abdominale. Il n'y aurait d'erreur possible que si l'épanchement de sang était très-peu abondant.

Un phlegmon péritonéale et une ovarite siègent dans les ligaments larges, et ils suppurent tardivement, de sorte qu'ils ne forment pas de tumeur fluctuante au début comme une hématocèle; de plus, les pressions autour de l'utérus sont douloureuses et l'on sent des artères volumineuses battre autour du phlegmon (Nonat).

Le varicocèle ovarien ne formant pas de tumeur véritable, on ne peut en soupçonner l'existence que par voie d'induction, et en considérant les varices de la vulve (Devalz), on ne le confondra pas avec l'hématocèle rétro-utérine. — La rétroflexion de l'utérus ne s'accompagne généralement pas de troubles de la miction; ce qu'on rencontre assez souvent dans les hématocèles; il n'y a pas de tumeur appréciable par le palper de la région hypogastrique. Le toucher rectal indiquera qu'il s'agit d'une

petite tumeur arrondie, dure, qui a les caractères de l'utérus en rétroversion et non d'une collection sanguine.

La grossesse utérine se développe rarement dans le petit bassin, le gonflement des seins et les troubles digestifs de la grossesse sont des signes qui manquent toujours dans l'hématocèle rétro-utérine, puis la tumeur croît très-lentement et les signes de compression de la vessie et du rectum n'apparaissent que très-tard relativement à l'hématocèle.

Les tumeurs de l'utérus sont dures; elles distendent cet organe ou lui sont attachées; elles ne font pas saillie dans le petit bassin, ou si elles s'y font sentir elles sont très-petites et résistantes, — les polypes utérins s'accompagnent ou se sont accompagnés d'hémorragies par le col. Dans ces cas, les accidents généraux n'ont jamais la rapidité et la gravité de ceux qu'on observe dans les hématocèles.

Les tumeurs fibreuses extra-péritonéales sont plus ou moins mobiles, mais elles sont arrondies et dures, tandis que l'hématocèle rétro-utérine est molle et lobulée; d'autre part, les tumeurs fibreuses ne font point saillie en arrière de l'utérus; elles s'accompagnent de péritonites circonscrites très-légères, et au moment de cet accident on ne trouve jamais l'utérus enclavé comme dans le cas d'une hématocèle.

Les kystes de l'ovaire n'existent ordinairement que d'un seul côté de l'utérus; ils se développent dans la fosse iliaque et ne s'accompagnent de péritonite circonscrite que dans des cas tout à fait exceptionnels.

Une hernie vaginale enflammée est presque toujours située sur les parties latérales du vagin; l'existence ancienne de la tumeur, ainsi que la mobilité de l'utérus, malgré la hernie, empêcheront de croire à une hématocèle rétro-utérine.

Thérapeutique. — Pendant la période aiguë de l'hématocèle rétro-utérine, on prescrira le repos absolu, on appliquera des cataplasmes froids sur le ventre, on donnera des boissons froides et de l'eau de Seltz, on sondera les malades pour évacuer les urines, on combattra la constipation par un lavement de 350 grammes d'eau avec séné 40 grammes; sulfate de soude, 12 grammes; ou par un purgatif avec huile de ricin, 30 grammes. — S'il y a des sueurs froides, des tendances aux syncopes, on donnera le julep :

Eau distillée.	100 grammes.
Sirup diacode	20 id.
Extrait de ratanhia.	2 id.

Ou même :

Eau distillée.	100 grammes.
Sirup simple.	20 id.
Percloreure de fer.	40 gouttes.

(Nélaton.)

S'il y a des signes de péritonite aiguë franche, le traitement de la péritonite aiguë sera appliqué, et l'on

administrera deux à quatre pilules d'opium de 5 centigrammes.

Si la tumeur vaginale se résorbe, on attendra. La malade sera tenue au repos absolu, on placera des cataplasmes et l'on entretiendra la liberté du ventre avec des lavements huileux et des lavements d'eau simples.

Si la tumeur ne se résorbe pas, on ponctionnera par le vagin avec un gros trocart, nos 14, 18 à 20 de la filière Charrière. On recourra aux ponctions successives. En cas de persistance de la tumeur, on fera une large incision.

Pour ponctionner les hématoécèles rétro-utérines, placer les malades sur le bord du lit, les cuisses fléchies et écartées, introduire le spéculum bivalve, plonger le trocart dans la partie saillante de la tumeur par un coup sec. Pour faire l'incision, on introduit deux doigts dans le vagin et ceux-ci servent de conducteur à un bistouri droit qui fait une ponction. On agrandit ensuite la ponction avec un bistouri boutoné que l'on dirige en dehors. Après l'incision, on extrait les caillots à l'aide d'injections d'eau tiède et même avec une curette.

Lorsque l'on a fait une ponction, il est nécessaire de répéter les injections vaginales deux fois par jour.

Lorsqu'on a fait l'incision, on pratiquera deux lavages chaque jour dans la cavité de l'hématoécèle; pour cela, on introduira une sonde dans le kyste pour y faire des injections, et l'on se servira des mélanges suivants :

Eau	200 grammes.
Alcool	8 id.
Quinquina	10 id.

Ou même :

Eau distillée	3 parties.
Teinture d'iode	1 id.

Pendant un mois, ces soins de propreté seront rigoureusement mis en usage.

On soumettra les malades à un régime tonique : vin de quinquina, tisane de limonade, eau ferrée, nourriture avec la viande et les aliments féculents.

On peut passer un drain, ou tube perforé de Chassaing, dans la tumeur, en faisant une double ponction (Spencer Wells).

Hématoécèle du scrotum. Après une plaie ou une contusion des bourses, un épanchement de sang entre les diverses couches de cette partie est une hématoécèle du scrotum.

* * Dans l'hématoécèle du scrotum, le sang peut être à la fois épanché dans le tissu dartroïque et sous la peau ou dans le sac dartroïque. Il peut y avoir en même temps une hématoécèle de la tunique vaginale; tantôt il y a une simple infiltration sanguine, tantôt il y a un épanchement.

* * La rupture d'une varice du scrotum (Goselin) détermine parfois l'hématoécèle de cette partie.

* * On reconnaît une hématoécèle du scrotum simple à une ecchymose de la peau, avec tuméfaction douloureuse, irrégulière, molle, légèrement fluctuante, donnant sous les doigts une crépitation sanguine, formée peu de temps après

un coup, et au-dessous de laquelle on trouve le testicule intact.

* * L'hématoécèle du scrotum peut être le point de départ d'un abcès hématique. V. ABCÈS HÉMATIQUES.

Thérapeutique. — Compresses d'eau blanchée sur le scrotum, suspendre les bourses à l'aide d'une plaque de gutta-percha ou d'une bande de coton ou de cuir reposant sur les deux cuisses du malade qui restera couché.

S'il se forme un abcès, cataplasmes, frictions mercurielles, incision.

Dès que les douleurs auront disparu, les malades porteront un suspensoir un peu serré.

Si le sang réuni en foyer ne se résorbe pas, si la peau s'amincit, s'il y a des douleurs, on incisera le foyer, on fera sortir les caillots et on lavera avec l'eau tiède; — si les liquides ont une mauvaise odeur, on fera des injections avec du vin aromatique ou de l'eau et de l'eau-de-vie camphrée.

Hématoécèle du testicule (Pott, J. L. Petit). Il est rare que l'hématoécèle du testicule existe seule; la plupart du temps elle est masquée par une hématoécèle de la tunique vaginale; on ne la reconnaît que quand l'épanchement de la tunique vaginale a disparu, le testicule reste gros, il est bosselé (Béraud) et très-douloureux au toucher.

Thérapeutique. — En présence de signes d'une hématoécèle de la tunique vaginale accompagnée de douleurs extrêmement vives, il est indiqué d'inciser la tunique vaginale, d'enlever les caillots, et au besoin de ponctionner le testicule avec la lancette. On pansera avec des compresses d'eau blanche ou des cataplasmes froids.

On ne tirera pas sur les portions de tissu qui feront hernie à travers la ponction du testicule, on s'exposerait à extraire toute la substance testiculaire (J. L. Petit); on laissera les parties s'éliminer.

Hématoécèle de la tunique vaginale. Un coup reçu sur le testicule, et une blessure suscutanée de cet organe peuvent causer un épanchement de sang dans la séreuse vaginale.

* * Une tuméfaction régulière d'une moitié du scrotum, l'impossibilité de trouver le testicule isolé, ce qui est contraire à ce qui se passe dans l'hématoécèle du scrotum, la fluctuation obscure quelquefois, une certaine crépitation due à la collision de caillots sanguins, la douleur à la pression, l'apparition subite de la tumeur après un coup reçu et une douleur vive, caractérisent l'épanchement de sang dans la tunique vaginale ou hématoécèle traumatique. Une ecchymose aux bourses est le fait de la contusion, mais elle peut être aussi le résultat d'une déchirure de la tunique vaginale et cela signifie peu de chose pour le diagnostic.

* * L'hématoécèle de la tunique vaginale peut être le point de départ d'une hémohydroécèle, d'une vaginalite aiguë ou chronique. V. VAGINALITE CHRONIQUE, ORCHITE.

* * Comme l'hydroécèle ne disparaît pas su-

bitement par résolution lorsqu'elle a un grand volume, il n'y a pas lieu de confondre l'hydrocèle avec l'hématocèle de la tunique vaginale.

Thérapeutique. — Repos absolu, grands bains, compresses résolutives avec l'eau blanche, suspension des bourses avec une plaque de gutta-percha ou de cuir placé sur les cuisses rapprochées et soutenant les bourses. — S'il y a une vaginalite aiguë, cataplasmes; si la suppuration existe, incision et lavages. — Si la vaginalite passe à l'état chronique, incision et traitement de la vaginalite chronique.

Hématocèle spontanée de la tunique vaginale. V. VAGINALITE CHRONIQUE.

HÉMATODE (FONGUS ou TUMEUR). V. CANCER.

HÉMATOMYÉLIE. Épanchement de sang dans la moelle épinière. V. MOELLE.

HÉMATOZOAIRES. Bien que des animaux aient été observés dans le sang de quelques animaux, on n'a rien observé de semblable chez l'homme. — Il ne serait cependant pas impossible de soutenir que les corpuscules du sang ne soient des êtres vivants contractiles et doués d'une sensibilité inconsciente comme celles des infusoires. — Dans le sang du cheval existent des strongles, chez le mouton des bactériidies, et chez le chien, chez le rat, chez le corbeau et chez la grenouille, ce sont des filaires qu'on y observe.

HÉMATURIE. L'hématurie, ou pissement de sang, dépend des *maladies du rein* (calculs, néphrite simple, néphrite albumineuse, cancer, etc.), des *maladies de la vessie* (cystite simple ou cantharidienne, cancer de la vessie, varices du col vésical, etc.), des *altérations de l'urèthre* (rétrécissement), des *altérations du sang*, du *purpura*, du *scorbut* et de la *fièvre*, enfin de certaines influences climatiques particulières. V. CYSTITES.

* * Dans les pays froids, l'hématurie essentielle est extrêmement rare.

* * L'hématurie essentielle ne s'observe guère que dans l'île de France, à l'île Maurice et au Brésil.

* * L'hématurie, accompagnée ou précédée d'une desquamation de l'épiderme, dépend d'une néphrite albumineuse consécutive à la scarlatine.

* * Quand une hématurie s'accompagne de douleurs vives subites, et intermittentes, avec des vomissements, il y a lieu de croire qu'elle est causée par un calcul du rein.

* * Une forte rétention d'urine, avec ou sans rétrécissement de l'urèthre, peut distendre la vessie au point de provoquer l'hématurie.

* * L'hématurie accompagnée d'un jet intermittent de l'urine avec démengeaison du méat annonce une cystite calculeuse.

* * Une hématurie accompagnée de fièvre et

de dysurie très-douloureuse résulte presque toujours d'une cystite cantharidienne.

* * Les hématuries accompagnées de névralgie crurale ou sciatique indiquent un cancer de la vessie.

* * La rétention d'urine compliquant une hématurie annonce l'obstruction de l'urèthre par un caillot de sang.

* * Si la coloration rouge ou noirâtre des urines permet de reconnaître facilement l'hématurie, dans quelques cas cette coloration est à peine appréciable, et il faut s'aider du microscope pour découvrir des globules sanguins, jaunâtres, arrondis, déposés au fond du vase.

Thérapeutique. — *Première indication.* — Arrêter l'hémorrhagie. — Boissons acides, bains. — Applications froides sur le ventre. — Eau de Brocchieri, de Tisserant, de Pagliari, à la dose de 100 à 150 grammes.

Potion astringente.

Potion de perchlorure de fer 2 grammes.
Eau sucrée 120 id.

Autre.

Potion gommeuse 100 grammes.
Extrait de ratanhia 2 à 5 id.

Autre.

Potion gommeuse 120 grammes.
Extrait de monésia 3 à 6 id.

Autre.

Potion gommeuse 120 grammes.
Tannin 2 id.

Deuxième indication. — Combattre l'inflammation de la vessie : tisane de chiendent, sirop de bourgeons de sapins. — Tisane d'orgeat ou bien *uva ursi*, 4 grammes par litre d'eau en décoction. — Chiendent nitré, demi-bains prolongés. — Eau d'Evian, eau de Contrexéville, etc. V. CYSTITES.

Troisième indication. — Détruire les calculs de la vessie ou des reins. — Boissons abondantes et alcalines. — Eau de Vichy à la source, bains de Vichy ; saison à Contrexéville. — Enfin, lithotritie. V. CALCULS.

Quatrième indication. — Contre l'hématurie cantharidienne : demi-bains prolongés. — Boissons abondantes. — Eau de goudron. — Pilules :

Camphre } à 50 centigrammes.
Opium }

Pour 15 pilules.

Une matin et soir.

Cinquième indication. — Contre l'hématurie essentielle : quitter le pays où elle s'est manifestée.

Sixième indication. — Cancer de vessie : Tisanes adoucissantes, bains, narcotiques et, en cas de névralgie fémorale, applications endermiques de morphine sur des vésicatoires volants. V. VESSIE (CANCER DE LA).

Septième indication. — Contre la rétention d'urine : Cathétérisme jusqu'à l'obstacle de l'urèthre, et faire par la sonde des injections d'eau tiède.

Huitième indication. — Contre la faiblesse et l'anémie : Eau de Bussang et de Spa. — Préparations ferrugineuses, et de quinquina. — Séjour à la campagne et au bord de la mer.

HÉMÉRALOPIE. La perte plus ou moins complète de la faculté visuelle pendant la nuit, quoiqu'elle soit conservée dans le jour, constitue la névrose appelée héméralopie.

L'héméralopie est quelquefois une conséquence du myosis qui a longtemps duré. V. IRIS.

* * * Quelquefois congénitale (Sichel) et liée à une persistance des portions de la membrane pupillaire, l'héméralopie coïncide aussi avec la pellagre (Roussilhe), avec le scorbut et une mauvaise hygiène. Elle résulte de l'action d'une vive lumière (Wharton Jones), de la réverbération de la lumière sur la neige, dans les pays froids, ou de la réverbération du soleil sur la mer qui produit le myosis.

L'héméralopie est quelquefois épidémique (Mackenzie).

* * * Les héméralopes ont souvent de la céphalalgie, des vertiges et quelquefois des envies de vomir, surtout quand l'héméralopie est due à un myosis par paralysie ayant pour siège les nerfs du grand sympathique.

* * * L'héméralopie cesse souvent seule par le repos des yeux (Wharton Jones).

Thérapeutique. — Si l'héméralopie est due à un myosis, on traitera cette maladie. V. IRIS.

L'électricité sur les tempes, — les fumigations ammoniacales, — les inoculations de strychnine avec la lancette (Desmarries), sont des excitants quelquefois utiles. Mais ils ne sont pas plus avantageux que les compresses froides sur les yeux et les vésicatoires derrière les oreilles (Bromfield).

Le sulfate de quinine, 75 centigrammes (Stoerber); et l'émétique, à dose vomitive (Scarpa), agissent avec efficacité contre les héméralopies qui sont en relation avec un état fébrile intermittent ou un trouble des fonctions digestives. Mais, à tout ce traitement, il faut joindre le repos des yeux; on les fermera avec des bandelettes de taffetas d'Angleterre.

On nourrira bien les malades, condition indispensable au succès du traitement.

Fumigations de décoction de foie de bœuf sur le visage, et se nourrir avec le foie qui a servi à faire la décoction (Allé, Dupont, 310 cas de succès) □. C'est le remède de Celse, de Paul d'Égine, d'Oribase, et l'on peut employer dans le même but le foie de tous les animaux domestiques.

Huile de foie de morue à l'intérieur, 30 à 100 grammes ⊕.

HÉMICHORÉE. V. CHORÉE.

HÉMICRANIE. V. MIGRAINE, NÉURALGIE TEMPORALE.

HÉMIOPIE. L'hémiopie est un symptôme indiquant une paralysie d'un nerf optique seul ou un décollement de la rétine, ou plus rarement une lésion de la choroïde ou de la rétine, ou une opacité partielle du cristallin. Dans cet état, où il y a toujours une diminution irrégulière du champ visuel d'un seul œil, l'examen ophthalmoscopique révélera toujours l'une ou l'autre de ces dernières lésions. On ne reconnaîtra la première que par voie d'exclusion.

L'hémiopie peut être due à une congestion de la rétine; elle se montre surtout chez les individus d'un tempérament nerveux, ou chez des individus dont les fonctions digestives sont troublées (Wollaston).

Thérapeutique. — On traitera les maladies par les moyens appropriés. V. AMAUROSE, RÉTINE (LÉSIONS DE LA), CHOROÏDITES.

On évitera les fatigues, les veilles, et la sobriété sera observée par ceux chez qui, périodiquement, l'hémiopie se montre après des troubles digestifs.

HÉMIPLÉGIE ET PARAPLÉGIE. V. PARALYSIES.

Hémiplégie traumatique. A la suite des lésions traumatiques de la moelle, de luxations et de fractures du corps et des lames des vertèbres, on observe une perte de la sensibilité et des mouvements des membres inférieurs, accompagnée de troubles de calorification, c'est-à-dire une hémiplégie ou une paraplégie traumatique.

Thérapeutique. — L'électricité, les médicaments tétaniques, tels que la strychnine, sont impuissants, soit parce que la moelle a été altérée dans sa structure, soit à cause d'une compression sur cet organe, deux lésions qui échappent à tout traitement médical.

Paul d'Égine, et depuis Desault, Clyne, A. Cooper et Rhea Barton, ont trépané les lames des vertèbres pour redresser les os qui comprimaient la moelle. Des succès ont été ainsi obtenus. Mais s'il n'y a pas de plaie au niveau de la fracture, si la gibbosité consécutive à une fracture de la colonne vertébrale est étendue, il est difficile, à moins de s'engager aveuglément dans une opération grave, d'aller détruire l'agent compresseur de la moelle. Ici se présentent les mêmes doutes que pour la justification de la trépanation du crâne contre l'épilepsie traumatique.

HÉMITE. Inflammation du sang (Piorry) qui accompagne les phlegmasies et qui est caractérisée par une surabondante quantité de fibrine.

HÉMISTRITÉE. La fièvre intermittente caractérisée par des accès quotidiens, dont l'un très-fort, correspond à l'accès du troisième jour, tandis que celui du jour suivant, très-faible, correspond à celui du quatrième, caractérise la fièvre hémistritée.

Thérapeutique. — La fièvre hémistritée guérit par le sulfate de quinine, 25 à 95 centigrammes, donnés une heure après la fin de l'accès.

HÉMOPHILIE. V. HÉMORRHAPHILIE.

HÉMOPHTHALMIE. V. OËIL (CONTUSION DE L').

HÉMOPTOÏQUE. Nom donné aux malades qui crachent du sang. Quelquefois on dit : *crachats hémoptoïques*, comme synonyme d'expectoration teintée de sang. V. HÉMOPTYSIE.

HÉMOPTYSIE. Les hémorragies internes donnant lieu à l'expectoration de sang, constituent l'hémoptysie.

* * Quand une femme n'a pas ses règles il lui arrive quelquefois de voir apparaître l'hémoptysie à titre d'hémorrhagie supplémentaire.

* * Il y a une idiosyncrasie voisine, ou analogue de l'hémorrhaphilie qui engendre aisément l'hémoptysie.

* * La pléthore est quelquefois une cause d'hémoptysie.

* * Il est très-rare de voir les fièvres graves qui engendrent si facilement les pétéchie et les épistaxis donner lieu à l'hémoptysie.

* * L'hémoptysie causée par l'apoplexie pulmonaire simple est une des moins graves.

* * L'hémoptysie dépend très-souvent des maladies du cœur, soit de l'hypertrophie du ventricule droit, soit du rétrécissement des orifices du ventricule gauche. (Laennec, Bouillaud.)

* * La tuberculose pulmonaire commence très-souvent par une hémoptysie qui résulte, soit d'un obstacle à la circulation d'une artériole lobulaire, qui se rompt en avant de l'endroit comprimé par le tubercule, soit d'une érosion des vaisseaux occasionnée par le tubercule ramolli, soit d'une congestion pulmonaire aiguë. V. ce mot. (Laennec.)

* * Un anévrisme de l'aorte qui use toutes les parties du voisinage et qui pénètre dans les bronches donne lieu à une hémoptysie promptement mortelle.

* * Une hémoptysie causée par une apoplexie pulmonaire simple, laisse quelquefois après elle, dans les pommens, un dépôt qui devient l'origine d'une phlegmasie pulmonaire chronique et consécutivement d'une tuberculose des pommens. (Broussais.)

* * Il est rare que l'hémoptysie s'annonce par des symptômes de palpitations, de fièvre, de chaleur, de plénitude, de douleur dans la poitrine et des autres phénomènes précurseurs de l'effort hémorrhagique.

* * L'hémoptysie s'annonce par une petite toux sèche, avec ou sans goût de sang dans la bouche, puis le sang est craché, rouge, mêlé d'écume, lentement, par petite quantité, ou avec abondance, en bouillonnant d'une façon qui suffoque les malades.

* * L'hémoptysie foudroyante peut tuer rapidement les malades par asphyxie bronchique; mais si elle est modérée elle dure dix à douze jours et disparaît pour quelque temps.

* * Une première hémoptysie prédispose presque toujours à une seconde.

* * L'hémoptysie accidentelle peut ne point laisser de traces et ne jamais se reproduire.

* * Du sang rouge, liquide ou en caillots, mêlé d'écume et d'eau, rejeté par la bouche, provient d'une déchirure vasculaire récente dans les voies aériennes. V. POITRAINE (PLAQUES DE).

* * Du sang noir coagulé, mêlé à du mucus, rejeté par expectoration et en petite quantité,

viennent d'une hémorrhagie bronchique vieille de deux ou trois jours.

* * Quand un sujet crache du sang rouge pur, spumeux, et qu'en écoutant sa poitrine on y entend d'un côté ou de l'autre des râles muqueux et sous-crépitaux, on peut affirmer que le siège de la déchirure vasculaire correspond au siège des bruits perçus par l'auscultation.

* * L'hémoptysie accompagnée de fièvre hectique est toujours mortelle.

* * Une hémoptysie chez un sujet hydroppique à la suite d'une maladie de cœur, est un signe prochain de mort.

* * Une odeur gangréneuse de l'expectoration accompagnant l'hémoptysie annonce toujours une mort prochaine. (Laennec.)

* * Les hémoptysies pléthoriques sont ordinairement suivies de guérison.

Thérapeutique. — Vis-à-vis d'un malade qui crache le sang, le premier soin du médecin doit être d'apprécier la cause de l'hémorrhagie, afin de choisir le remède le plus convenable.

Le médecin devra chercher à rassurer les malades, qui sont toujours très-effrayés de l'accident qui leur arrive, et il leur prescrira le repos absolu de l'esprit et du corps, l'exposition à l'air pur, la position assise, les jambes pendantes sur le bord du lit; il les engagera, en outre, à résister autant que possible aux efforts de la toux qui provoquent la sortie de nouvelles quantités de sang. — Il leur appliquera pendant plusieurs heures des ligatures bien serrées autour des quatre membres. — C'est dans le même but, c'est-à-dire pour enlever un instant à la circulation une masse assez considérable de sang qu'on applique dans ces circonstances les grandes ventouses inventées par Junod. On comprend, en effet, que ces ligatures, ou une ventouse qui retient une masse de sang dans un membre, éhangent la marche de la circulation générale au point de faire cesser la pneumorrhagie et l'hémoptysie.

Les évacuations sanguines générales à haute dose ont été vantées par Laennec, qui pensait que dans l'hémoptysie abondante la saignée du bras, plusieurs fois répétée, était le meilleur moyen de tarir l'hémoptysie, même au prix de la faiblesse qui pouvait en résulter.

Les saignées sont bonnes quand le sang vient d'une apoplexie pulmonaire ou d'une rupture, au commencement de la phthisie, ou d'une exaltation, suite des maladies du cœur, ou d'une vraie pléthore; mais elles ne sont plus indiquées lorsque l'hémoptysie est le résultat d'une gangrène pulmonaire.

On a vanté l'action des *résicatives* contre l'hémoptysie, mais je n'en vois point l'indication réelle, à moins que ce ne soit le but de l'opposer à la cause de l'hémorrhagie, à une maladie chronique des pommens, par exemple.

Les boissons froides, glacées, les applications froides sur la poitrine et dans le dos, réussissent presque sûrement à arrêter l'hémorrhagie bronchique.

Contre l'hémoptysie, Laennec donnait l'*émétique* à l'intérieur, mais l'expérience n'a pas sanctionné les résultats qu'il s'en était promis.

Les *astringents* et les *acides* sont d'un usage très-avantageux dans l'hémoptysie. — Les limonades acé-

lique, citrique et sulfurique peuvent être employées, il en est de même de l'alun et du sang-dragon, que l'on donne à l'intérieur, en pilules :

Alun.	12 grammes.
Sang-dragon.	3 id.
Opium.	50 centigrammes.
Miel rosat.	q. s.

pour des pilules de 20 centigrammes.

A prendre de 1 à 5 par jour.

On peut donner aussi le *cachou*, le *ratanhia*, la *monésia*, dont les extraits sont faciles à diviser en pilules, et doivent être donnés à la dose de 1 à 4 grammes par jour.

On donne aussi l'*eau de Rabel* à vingt gouttes dans un julep, à prendre par cuillerées, et les résultats sont généralement bons.

L'*eau de Brocchieri*, qui n'est autre chose que de l'eau distillée de pin gemme, est aussi très-utile dans ces circonstances. — Des auteurs donnent aussi le *nitrate de potasse* à doses fractionnées et répétées, 10 centigrammes toutes les heures, et enfin le *seigle ergoté* en poudre, 4 grammes par jour \boxplus , ou l'*extrait de seigle ergoté*, de 25 à 50 centigrammes par jour, en pilules de 5 centigrammes chacune \boxminus .

À côté des moyens susceptibles d'arrêter l'hémorrhagie, il faut chercher à prévenir son retour, deviner sa cause, et, suivant qu'elle est dans le sang, dans le cœur ou dans les poulmons, se conduire d'une façon différente.

En cas de pléthore, il faut prescrire un régime doux, un peu débilitant et faire une saignée tous les quatre ou cinq mois.

Dans les cas d'anémie, au contraire, c'est par les toniques, le quinquina et les ferrugineux qu'il faut opérer.

Lorsqu'il y a un obstacle à la circulation dans les vaisseaux ou aux orifices du cœur, il faut également recourir à la saignée, en ayant soin de la proportionner aux forces du malade.

Si le malade est soupçonné d'avoir des tubercules pulmonaires, ou si ces tubercules sont évidents, il faut, dès que les accidents d'hémorrhagie sont calmés, envoyer le sujet en voyage, dans les pays chauds ou dans les Pyrénées, ayant soin d'ailleurs d'employer contre l'état de la poitrine les remèdes appropriés.

Ainsi il faudra mettre un vésicatoire ou un cautère au bras.

Passer l'hiver aux eaux d'Amélie-les-Bains ou du Vernet. Séjourner l'hiver à Cannes, à Nice, à Menton, à Naples ou en Algérie. Enfin, si cela est possible, voyager sur mer.

FORMULAIRE DE L'HÉMOPTYSIE.

Opiat de Fernel.

Conserve de grande consoude.	30 grammes.
Conserve de roses.	30 id.
Bol d'Arménie.	4 id.
Terre sigillée.	4 id.
Sirup de roses.	q. s.

Faites un opiat. A prendre par petites cuillerées \boxminus .

Teinture de nicotiane.

Feuilles de nicotiane.	75 grammes.
Alcool rectifié.	360 id.

Laissez digérer quelques jours, filtrez et conservez pour l'usage.

Cette formule a été employée à la dose de une à trois gouttes pour combattre les hémoptysies \boxminus . (Bauer.)

Pilules narcotiques astringentes.

Tannin.	3 grammes.
Extrait d'opium.	5 centigrammes.
Conserve de roses.	q. s.

F. s. a. vingt pilules. On en fait prendre une toutes les deux heures jusqu'à cessation des accidents \boxplus .

Potion astringente au tannin.

Eau commune.	400 grammes.
Eau de fleur d'oranger.	20 id.
Tannin.	5 décigrammes.
Teinture de cannelle.	2 grammes.
Sirup d'oëillet.	30 id.

A prendre par cuillerée, d'heure en heure \boxplus .

Tisane astringente.

Racine de consoude.	45 grammes.
Eau.	4 litre.

Faites bouillir et ajoutez :

Sirup de coing.	30 grammes.
-------------------------	-------------

A prendre par verres \boxplus .

(Valleix.)

Autre.

Acide tartrique.	2 grammes.
Suc de citron.	40 id.
Sucrose.	30 id.
Eau.	1 litre.

A prendre par verres \boxplus .

Autre.

Acide sulfurique.	3 à 5 grammes.
Eau de gomme.	1 litre.
Sirup sucré.	100 grammes.

A prendre par verres \boxplus .

Pilules astringentes.

Alun.	50 centigrammes.
Cachou.	50 id.
Extrait thébaïque.	45 id.

Pour quatre pilules; une matin et soir \boxplus .

(Valleix.)

Potion astringente.

Sulfate de fer.	2 grammes.
Potion gommeuse.	120 id.

Par cuillerées à bouche \boxplus .

Autre.

Acétate de plomb.	4 grammes.
Potion gommeuse.	100 id.

Par cuillerées à bouche \boxplus .

Autre.

Perchlorure de fer.	2 grammes.
Eau sucrée.	450 id.

Par cuillerées à bouche \boxplus .

Potion diurétique.

Nitrate de potasse.	2 grammes.
Eau.	250 id.

A prendre par verres \boxplus .

Pilules hémostatiques.

Ergotine. 2 à 4 grammes.

En pilules de 10 centigrammes; une toutes les heures □.

*Potion astringente.*Extrait de monésia. 5 à 10 grammes.
Potion gommeuse. 120 grammes.

A prendre par cuillerées ☒. (Guillemin.)

*Potion acide.*Eau de Rabel. 2 à 3 grammes.
Potion gommeuse. 120 id.

A prendre par cuillerées ☒.

*Pilules astringentes au tannin.*Tannin. 1 gramme.
Mucilage de gomme adragant q. s.

Pour des pilules de 15 centigrammes.

Une pilule toutes les deux heures.

*Potion calmante.*Teinture de digitale. 20 à 40 gouttes.
Potion gommeuse. 120 grammes.

A prendre par cuillerées, si l'hémoptysie est accompagnée de palpitations ☒.

Pilules calmantes.

Opium en pilules de 25 milligrammes.

Deux à quatre pilules par jour. Pour calmer la toux.

Poudre expectorante.

Ipecacuanha. 4 grammes.

En quarante paquets.

Un toutes les demi-heures, pour produire l'état nauséux.

Eau très-froide et frappée de glace, toutes les demi-heures, nuit et jour, 250 à 300 grammes. — Suppression complète d'aliments pendant toute la durée du traitement (huit jours au moins) (Borsière).*Tisane avec la décoction de Statice limonium*, 15 à 30 grammes par litre ☒.*Mastic* à l'intérieur, 1 à 3 grammes par jour en émulsion.*Suc de plantain*. A prendre 100 à 150 grammes □. (Celse.)*Décoction de feuilles de ronces*, pour tisane ☒.*Infusion d'Ophioglossum* ou langue-de-serpent (famille des fougères).*Infusion de nummulaire*, 8 à 10 grammes par litre d'eau pour tisane. (Boerhaave.)*Suc d'ortie piquante fraîche*, de 60 à 120 grammes. (Ginnestet.)*Poudre de mouron des oiseaux (Stellaria media)*, légèrement astringente □.*Acétate d'alumine*, 2 à 8 grammes par jour dans une potion ☒.*Geum urbanum* (benoite), en infusion, 4 grammes par litre d'eau □.*Extrait de jusquiame*, depuis 10 centigrammes jusqu'à 1 gramme.*Infusion de lin*, 4 grammes par litre d'eau pour tisane.*Salicaine (Lythrum salicaria)* 75 à 150 centigrammes, en poudre.*Hélianthème*, en décoction, 4 à 8 grammes par litre d'eau, dans l'hémoptysie.**HÉMORRHAGIE.** La sortie du sang hors des vaisseaux qui le renferment constitue l'hémorrhagie.* * Il y a deux grandes classes d'hémorrhagies, l'une qui comprend les *hémorrhagies traumatiques* et l'autre qui renferme les *hémorrhagies spontanées*.

* * Toutes les hémorrhagies traumatiques résultent de la contusion, de l'écrasement ou de la section opérée par un instrument piquant ou tranchant. V. PLAIES.

* * Les hémorrhagies spontanées dépendent : 1° du spasme du cœur et des vaisseaux; 2° de la pléthore sanguine; 3° de la putridité et de la dissolution du sang (V. NOSOHEMIES) dans les maladies adynamiques; 4° de l'hémorrhaphilie; 5° des obstacles généraux ou partiels à la circulation; 6° des lésions organiques anévrysmales, cancéreuses ou tuberculeuses qui ulcèrent ou affaiblissent les parois des vaisseaux.

* * Il y a des hémorrhagies *veineuses*, artérielles et capillaires, des hémorrhagies *externes* et des hémorrhagies *internes*.* * Une hémorrhagie qui se fait sur un point du corps dans le cours d'une maladie, de façon à coïncider avec sa guérison, est considérée comme une *hémorrhagie critique*.

* * La jeunesse, par la force de sa circulation, l'hérédité, l'excès de chaleur ou de froid, la diminution de pression-atmosphérique, la surabondance du sang occasionnée par un régime trop substantiel, sont les causes des hémorrhagies actives que précèdent en général la céphalalgie, la chaleur, le vertige et la fréquence du pouls.

* * La vieillesse qui affaiblit les parois des vaisseaux en les incrustant de sels, la perte de plasticité du sang par la dissolution de la fibrine dans les fièvres graves et les maladies organiques ulcérant les tissus, sont les causes des hémorrhagies passives.

* * Les hémorrhagies sont plus ou moins abondantes, ont lieu à la surface du corps, dans une cavité communiquant avec l'air extérieur ou dans une cavité close de toute part, et dans ce dernier cas le sang reste liquide et ne s'altère pas.

* * Les hémorrhagies qui remplacent le flux menstruel ou hémorrhoidal supprimé sont des hémorrhagies *supplémentaires*, mais elles sont très-rares.* * Quand une hémorrhagie dépend d'une altération du sang comme celle de l'hémophilie, du scorbut, de la pléthore ou des maladies graves typhoïdes et pestilentielle adynamiques, on dit qu'elle est *constitutionnelle* (Andral, Monneret).* * Les hémorrhagies dues à la pléthore et à l'hyperthémie vasculaire ou inflammatoire sont des *hémorrhagies actives*, tandis que celles qui résultent d'une putridité du sang, du scor-

but ou d'une lésion matérielle des vaisseaux, percés par une ulcération ou obstrués par une embolie, sont des *hémorrhagies passives*.

* * * Quelle que soit la cause occasionnelle d'une hémorrhagie, pour que le sang sorte de ses vaisseaux il faut qu'il y ait rupture des gros conduits ou des vaisseaux capillaires. (Andral.)

* * * Tandis que certaines hémorrhagies sont précédées par des phénomènes de pléthore générale ou locale; il en est d'autres qui viennent sans symptômes précurseurs, et quand elles sont très-abondantes elles sont accompagnées de pâleur, d'horripilation, de chair de poule, de refroidissement, de petitesse du pouls et de syncope. Ces phénomènes annoncent également les hémorrhagies internes de l'intestin, du cœur et du poulon.

* * * Les hémorrhagies qui se reproduisent souvent laissent après elles une décoloration très-grande du visage et du corps, accompagnée de faiblesse, de dyspepsie, de palpitations, de vertiges, de tendance à la syncope et de névralgies de la tête, ce qui caractérise l'*anémie*. V. ce mot.

* * * Selon les organes où se fait l'hémorrhagie apparaissent des symptômes différents; ainsi les hémorrhagies du cerveau et de la moelle produisent des *paralysies*, celles des poulons amènent la suffocation et l'*hémoptysie*, celles du cœur, la *mort subite*, celles de l'estomac ou de l'intestin l'*hématémèse* ou le *melæna*, celle des voies urinaires, l'*hématurie*, etc.

* * * Une hémorrhagie subite et très-considérable peut entraîner la mort instantanée, c'est ce qu'on appelle les hémorrhagies foudroyantes.

Thérapeutique. — Il est presque impossible d'indiquer un traitement général des hémorrhagies, car il n'y a qu'un traitement de chaque hémorrhagie en particulier, selon sa cause, son siège et la nature des fonctions de l'organe où elle a lieu. — Cependant, comme il y a des moyens applicables à toutes les hémorrhagies, il faut les faire connaître.

Dans les *hémorrhagies traumatiques*, si la plaie d'où s'échappe le sang est apparente, il faut faire la *compression de la partie divisée*, — la *compression de l'artère au-dessus de la plaie*, — la *cautérisation au nitrate d'argent*, si la plaie est petite; la *cautérisation au fer rouge*, si la plaie est étendue et si l'on ne voit pas d'où s'échappe le sang; — enfin, l'application dans la plaie de liquides hémostatiques, et surtout du *perchlorure de fer* à 30° sur de la charpie. — Si ces moyens ne réussissent pas, il faut faire la *suture entortillée* dans quelques cas, — la ligature des deux bouts de l'artère coupée, ou même la ligature de l'artère au-dessus de la plaie. V. PLAIES ET HÉMOSTATIQUES.

Dans les *hémorrhagies pléthoriques*, la saignée du bras est très-utile pour en éviter le retour. On traite ainsi les congestions cérébrales, les épistaxis, les hémoptysies et les hématomés dues à la pléthore. — On peut remplacer ce moyen par des applications mensuelles de sangsues à l'anus.

Dans les *hémorrhagies supplémentaires* de règles

ou d'hémorrhoides supprimées, le médecin devra rétablir la menstruation par les moyens appropriés (V. EMMÉNAGOGUES et AMÉNORRHÉE, ou DYSMÉNORRHÉE), ou essayer de produire des hémorrhoides par des pilules d'aloès de 20 centigrammes par jour durant un mois.

Dans les *hémorrhagies constitutionnelles* du scorbut, de l'hémorrhaphilie ou des maladies typhoïdes pestilentielles adynamiques, compliquées de putridité du sang ou de dissolution de la fibrine, il faut recourir au suc de citron, 80 grammes par jour, et aux boissons acides, — au quinquina, aux préparations ferrugineuses, surtout au perchlorure de fer à l'intérieur, six à vingt gouttes par jour dans de l'eau sucrée. V. SCORBUT, FIÈVRE TYPHOÏDE, PURPURA HÉMORRHAGICA, HÉMORRHAPHILIE, etc.

Dans les *hémorrhagies produites par un obstacle à la circulation*, tel qu'un anévrysme ou une obstruction de la veine cave, de la veine porte ou des veines de la rétine, le traitement est subordonné à l'étendue et au siège de la lésion. (V. ANÉVRYSME DE L'AOORTE et PHLÉBITE ADHÉSIVE, ou PHEGMATIA ALBA DOLENS.) Il en sera de même si les hémorrhagies dépendent de la compression des vaisseaux du poulon par une tumeur; d'un obstacle à la circulation pulmonaire par une lésion des valvules du cœur; d'une ulcération des petits vaisseaux du poulon par une fonte tuberculeuse en communication avec les bronches d'un ulcère rongeur consécutif au cancer, quel qu'en soit le siège, enfin d'une altération sénile athéromateuse des artères. V. MALADIES DU CŒUR, PHTHISIE PULMONAIRE, HÉMORRHAGIE CÉRÉBRALE, etc. Il est évident que, dans ces cas, le traitement des hémorrhagies est absolument spécial et ne peut être indiqué d'une façon générale.

Toutefois, quand une hémorrhagie traumatique ou puerpérale a été assez abondante pour mettre la vie en danger d'une façon immédiate, s'il n'y a pas de lésion organique chez le sujet, il faut essayer de le rappeler à la vie en lui pratiquant la transfusion. V. ce mot et HÉMORRHAGIE PUERPÉRALE.

FORMULAIRE DES HÉMORRHAGIES.

Topiques.

Les *topiques* ont été vantés avec plus ou moins de raison contre les petites hémorrhagies des plaies, et souvent même contre les hémorrhagies internes.

Solution atunée de Scudamore.

Infusion de roses rouges 125 grammes.
Alun 8 id.

Employée en topique ou en injection contre les hémorrhagies ☒.

Poudre hémostatique.

Colophane en poudre 125 grammes.
Gomme arabique en poudre, } à 32 id.
Poudre de charbon de bois, }

Mélez. Pour saupoudrer les plaies et les surfaces saignantes ☒. (Bonafoux.)

Eau hémostatique.

M. Deschamps a proposé le procédé suivant pour préparer une *eau hémostatique* pour remplacer l'*eau de Brocchieri*.

Térébenthine 500 grammes.
Eau 600 id.

Faites bouillir pendant un quart d'heure; ajoutez

suffisante quantité d'eau pour obtenir 1000 grammes de térébenthine et d'eau. Laissez refroidir, filtrez.

A prendre 100 grammes par jour à l'état de purété ou mis dans une potion ☒.

Eau styptique de Brocchieri.

D'après Martin, l'eau styptique de Brocchieri peut se préparer de la manière suivante :

On fait macérer pendant douze heures du bois de sapin coupé menu et concassé avec le double de son poids d'eau ; puis on distille jusqu'à ce qu'on ait obtenu en produit le poids du bois employé. On abandonne cet hydrolat au repos pendant vingt-quatre heures, après quoi l'on en sépare avec soin l'huile volatile qui peut s'être rassemblée. Avant de mettre cette eau en usage, il est nécessaire de l'agiter.

On en fait prendre 100 à 120 grammes par jour, par cuillerée à bouche ☒.

Eau hémostatique de Pagliari.

Benjoin	250 grammes.
Alun	500 id.
Eau	5000 id.

Faites bouillir six heures dans un pot vernissé, en remplaçant l'eau qui s'évapore par de l'eau bouillante. Filtrez.

A prendre 100 grammes par jour, par cuillerées à bouche ☒. (Pagliari.)

Eau hémostatique de Tisserand.

Sang-dragon	} à 400 grammes.
Térébenthine des Vosges	
Eau	1000 id.

Faites digérer douze heures. Filtrez.

A prendre 100 à 120 grammes par jour et par cuillerées à bouche ☒.

Décoction de térébenthine dans l'eau. — C'est la base de toutes les eaux hémostatiques ☒.

Saupoudrer avec le *Lycoperdon bovista*, les hémorragies des plaies ☐. (Chatenay.)

Créosote dans l'eau fait une solution qui coagule l'albumine. — On l'emploie contre les petites hémorragies traumatiques ☒. (Reichenbach.)

Sulfate de cuivre, 25 grammes, — camphre en poudre, 8 grammes, — eau, 2 kilogrammes. — Triturez et employez en lotions et injections dans les hémorragies traumatiques ☐. (Swédiaur.)

Fibrine desséchée réduite en poudre. On en fait des applications locales contre les hémorragies traumatiques, et surtout contre les piqûres de sangsues ☐.

Préparations données à l'intérieur.

Sérum aluminé.

Alun	8 grammes.
----------------	------------

Faites dissoudre dans

Sérum clarifié et filtré	500 grammes.
------------------------------------	--------------

Par petites tasses dans la journée, contre les hémorragies passives ☒.

Le lait aluminé de Pearson est identique avec le sérum aluminé de Marc.

La tisane alumineuse ou astringente de Duméril, faite avec 4 grammes d'alun pour 500 grammes de sérum.

Électuaire astringent balsamique.

Conserve de roses	125 grammes.
Sirup de Tolu	32 id.
Sirup de pavots	8 id.

Mélez. 8 à 16 grammes, dans les hémorragies passives ☒. (Barthez.)

Poudre astringente opiacée.

Alun	} à 4 grammes.
Sucre	
Opium	2 décigrammes.

Divisez en douze paquets, en prendre deux ou trois par jour, dans les hémorragies passives ☐.

Pilules d'alun d'Helvetius.

Alun en poudre	8 grammes.
Sang-dragon	4 id.
Miel rosat	q. s.

Mélez et faites des pilules de 3 décigrammes. Une à six par jour, dans les hémorragies passives ☒.

Potion astringente au tannin.

Eau commune	96 grammes.
Eau de fleur d'oranger	32 id.
Tannin	6 décigrammes.
Teinture de cannelle	2 grammes.
Sirup d'oëillets	33 id.

A prendre par cuillerée, d'heure en heure, dans les hémorragies passives ☐.

Limonade sulfurique ou limonade minérale.

Sirup de sucre	60 grammes.
Eau commune	1000 id.
Alcool sulfurique	3 id.

Mélez. A prendre par verres dans les hémorragies passives ☒. (F. H. P.)

Eau de Rabel.

Acide sulfurique à 66°	400 grammes.
Alcool	300 id.

Mélez peu à peu l'acide sur l'alcool, puis, au bout de deux heures, décantez et colorez avec un peu d'orcanette. — A prendre 1 à 3 grammes par jour en potion ☒+☒.

Extrait de monesia, 1 à 4 grammes par jour, en potion, à prendre par cuillerées ☒.

(Guillemin.)

Décoction de trainasse ou sanguinaire (*Polygonum aviculare*), 8 grammes par litre d'eau, à prendre en vingt-quatre heures ☐.

Poudre d'écorce de chêne, 10 à 15 centigrammes toutes les deux heures ☒.

Potion avec l'acide sulfurique dilué, deux à dix gouttes, ou avec l'eau de Rabel (V. cette formule), mélange d'acide sulfurique et d'alcool. 1 à 3 grammes par jour ☒+☒.

Décoction de racines, de semences ou de sommets fleuries de Scirpus, 4 à 8 grammes par litre d'eau ☐.

(Lemery.)

Infusion d'Ophioglossum ou langue-de-serpent, 4 grammes par litre d'eau ☐.

Tisane avec la décoction de *Statice limonium*, 15 à 30 grammes par litre ☐.

Suc d'Urtica urens, 60 à 120 grammes par jour ☐.

(Sydenham.)

Décoction de chardon.

Semences de chardon-Marie. 30 grammes.
Eau. 180 id.

En décoction; une cuillerée à soupe toutes les heures. — On y peut ajouter 3 grammes d'acide sulfurique. (Lange.)

Eau distillée de lavande, 15 à 30 grammes dans une potion ☐.

Huile essentielle de lavande, huit à quinze gouttes dans une potion ☐.

Poudre de cascaville (Croton eleuteria), 120 à 180 centigrammes par jour ☐.

Suc d'hypociste, de 1 à 3 grammes par jour ☐.

Geranium Robertianum, une petite poignée dans un demi-litre d'eau à l'extérieur pour lotions ☐.

Sommités fleuries de mille-pertuis, 7 à 15 grammes en infusion ☐.

Huile essentielle de mille-pertuis en potion, huit à dix gouttes.

Essence de térébenthine, dix gouttes en émulsion dans les hémorragies des voies digestives ☐. (Brooke.)

Cachou et bol d'Arménie pulvérisés, de chaque, 8 grammes, alun en poudre, 30 grammes, teinture d'opium, q. s. pour faire une pâte. (A. Cooper.)

Acétate de plomb, 15 centigr., avec *extrait de ciguë*, 25 centigr. toutes les deux heures, dans l'hématémèse ☐. (Denton.)

Acétate de plomb, 1 gramme, avec teinture d'opium, 4 grammes; acide acétique affaibli, 50 centigrammes, et eau distillée, 60 grammes: — une cuillerée à bouche toutes les quatre heures dans les hémorragies de la grossesse faisant craindre un avortement ☐. (Laidlaw.)

Digitale en poudre, 5 centigrammes toutes les deux heures. (Ferrier.)

Suc de grenadier à prendre par cuillerées à bouche ☐. (P. Frank.)

Extrait de gaïac, 2 grammes, — *eau de menthe poivrée*, 150 grammes; — *teinture de cannelle*, vingt gouttes, — *teinture d'opium*, vingt gouttes, à prendre une cuillerée à bouche toutes les deux heures; — dans les hémorragies atoniques constitutionnelles. (Gall.)

Extrait ou décoction de tormentille dans les hématuries. (Girard.)

Nitrate de potasse, 50 centigrammes, — *extrait de jusquiame*, 10 centigrammes, — *cannelle*, 25 centigram., — *ipécacuanha*, 10 centigrammes. — Mêlez, à prendre en une fois, dans l'hémoptysie. (John.)

Écorce astringente du Brésil en décoction, 15 gr. par litre d'eau, à boire en vingt-quatre heures ☐. (Merrem.)

Gomme kino, 6 grammes, alun, 4 grammes, sucre en poudre, 60 grammes. Mêlez et divisez en six paquets, — un toutes les trois heures, — dans les hémorragies passives ☐. (Récamier.)

Sel de cuisine à l'intérieur, 3 à 4 grammes. (Rush.)

Extrait de ratanhia en pilules ou en potion, 4 à 10 grammes par jour ☐.

Ergot de seigle, 2 à 4 grammes dans de l'eau sucrée ☐. (Bayle.)

Plumbago europæa en extrait, 12 à 15 grammes dans 180 grammes d'eau, à prendre par cuillerée d'heure en heure. — dans les hémorragies passives ☐. (Laiter)

Hémorragie de la bouche. — Les différentes parties de la bouche peuvent être le siège d'hémorragies, dont la cause est *dynamique*, *humorale* ou *organique*; ainsi l'hémorrhaphilie, la suppression menstruelle, l'hystérie, l'avulsion d'une dent, le scorbut et la rupture des varices gingivales ou labiales, sont les causes les plus ordinaires de cet accident.

* * L'écoulement de sang qui a lieu dans les hémorragies de la bouche est quelquefois assez considérable pour produire l'anémie, la syncope et la mort, mais ordinairement il n'a d'autre conséquence que la production d'une excessive faiblesse, caractérisée par la décoloration des téguments.

* * Dans les hémorragies de la bouche ayant lieu pendant le sommeil, il y a quelquefois de la suffocation produite par l'introduction du sang dans les voies aériennes, et les malades croient souvent avoir une hémoptysie.

* * Les hémorragies de la bouche avec pétéchies de la surface du corps, et ramollissement ulcéreux du bord des gencives, dépendent du scorbut.

* * Quand les hémorragies de la bouche ont lieu chez un sujet dont les gencives sont saines et qui a des pétéchies ou un écoulement de sang habituel par d'autres voies, il faut soupçonner l'hémorrhaphilie. V. ce mot.

Thérapeutique. — Si l'hémorragie de la bouche a lieu par le fond de l'alvéole d'une dent récemment enlevée, il faut boucher le trou de la dent avec de la cire, ou seulement avec un peu d'amadou imbibé de perchlorure de fer, et par-dessus, avec un autre petit morceau d'amadou sèche qu'on maintient avec le doigt.

Toutes les fois qu'on découvre le siège de l'hémorragie, il est inutile d'essayer les cautérisations avec l'acétate de plomb, avec le vinaigre, avec les acides, avec le fer rouge, il faut d'emblée avoir recours au perchlorure de fer.

Si l'on n'aperçoit pas bien le point d'où sort le sang, il faut prescrire les gargarismes astringents et styptiques, les réfrigérants, et à l'intérieur, l'eau de Brocchieri, de Tisserant, de Pagliari, ou mieux dix gouttes de perchlorure de fer dans un demi-verre d'eau sucrée.

Hémorragie cérébrale. V. APOPLEXIE, CERVEAU (HÉMORRHAGIE DU).

Hémorragie cérébelleuse. V. APOPLEXIE.

Hémorragie de l'estomac. V. HÉMATÉMÈSE.

Hémorragie intestinale et melæna. Les inflammations ulcéreuses simples de l'intestin, celles qui sont causées par les tubercules, le cancer, la mélanose, la fièvre typhoïde, la fièvre pernicieuse et la dysenterie peuvent produire l'hémorragie intestinale.

* * La gastrorrhagie abondante est toujours accompagnée de melæna.

** Des hémorragies intestinales peuvent se produire chez un nouveau-né dont le corps a été longtemps comprimé dans le détroit inférieur du bassin pendant un accouchement laborieux.

** Quand vous verrez des hémorragies intestinales intermittentes périodiques sous le type quotidien ou tierce, dites qu'il s'agit d'une fièvre pernicieuse.

** L'oblitération aiguë de la veine porte à la suite de la fièvre puerpérale et les obstacles à la circulation de cette veine engendrent l'hémorragie intestinale.

** Quand une hémorragie intestinale se produit au même temps que d'autres hémorragies de la peau et des muqueuses, c'est qu'il existe un scorbut ou un purpura.

** L'hémorragie intestinale, accompagnée de diarrhée chronique, de ballonnement et de tumeur du ventre, est le signe d'un cancer de l'estomac ou des intestins.

** Le sang de l'hémorragie intestinale est rouge s'il vient du gros intestin, mais quand il descend de l'intestin grêle, il est noirâtre ou noir, d'où le nom de *melæna* qui lui a été donné.

** Quand le sang sort de l'anus, mêlé de mucus, de lambeaux membraneux, et est rejeté au milieu de chaleur de ténésie et d'épreintes, il provient d'une dysenterie.

** Une hémorragie intestinale qui s'accompagne de refroidissement, de chair de poule, de pâleur, de cessation du pouls et de syncope, est presque toujours mortelle.

** L'hémorragie intestinale qui se reproduit très-souvent et qui est accompagnée de fièvre hectique, amènera certainement la mort.

** Quand une hémorragie intestinale s'accompagne de vives douleurs après la défécation, ou coïncide avec des tumeurs indolentes ou des tumeurs douloureuses de l'anus, il y a lieu de craindre une fissure anale, un polype du rectum ou des hémorroïdes.

Thérapeutique. — *Première indication.* — Arrêter l'hémorragie.

Applications froides sur le ventre. — Lavements froids. — Eau glacée en tisane. — Boissons acides. Limonade sulfurique et nitrique, suc de citron. — Potion : eau de Rabel, vingt à cinquante gouttes.

Deuxième indication. — Agir sur la lésion de l'intestin, — acétate de plomb, 10 à 20 centigr.; — tannin, 1 à 2 grammes; — alun, 1 à 2 grammes; — ergotine, 3 à 4 grammes; — extrait de ratanhia, 8 à 10 grammes; — monésia, 8 à 10 grammes; — sulfate de fer, 1 gramme; — sulfate de cuivre, 5 centigrammes en potion; — perchlorure de fer, 1 à 2 grammes dans 120 grammes d'eau sucrée; — eau de Brochieri, de Tisserant, de Pagliari; — opium, 5 à 10 et jusqu'à 20 centigrammes.

L'hémorragie intestinale d'un nouveau-né, au mo-

ment de sa naissance, doit être traitée en laissant écouler le cordon ou en mettant une sangsue à l'anus.

L'hémorragie intestinale avec mélaena accompagnée de phénomènes fébriles, intermittents, pernicieux, doit être traitée par le sulfate de quinine à haute dose.

Une hémorragie intestinale avec entérite simple exige un traitement émoullent, et l'usage du *sous-nitrate de bismuth* à 5, 10 ou 15 grammes.

Les hémorragies intestinales de la fièvre typhoïde exigent la diète, le repos et les *hémostatiques* précédemment indiqués.

Dans le cancer des intestins, les hémorragies intestinales n'exigent qu'un traitement palliatif.

L'hémorragie intestinale de la dysenterie (V. ce mot) doit être traitée par l'ipécacuanba, l'opium, les lavements froids, les lavements de nitrate d'argent, d'acétate de plomb et de tannin.

Les hémorragies qui ne dépendent point d'une lésion organique incurable, et qui occasionnent l'anémie, exigent les *préparations ferrugineuses*, une bonne nourriture et le séjour à la campagne.

Hémorragie méningée. Les hémorragies méningées ont lieu dans la grande cavité de l'arachnoïde (Baillarger), entre l'arachnoïde et le cerveau, ou entre la dure-mère et le crâne dans le cas de rupture d'un sinus ou de l'artère méningée moyenne, à la suite d'un traumatisme de la tête. V. APOPLEXIE MÉNINGÉE.

** Les hémorragies méningées s'observent souvent dans le cours de l'aliénation mentale, et chez les enfants comme maladie primitive.

** Les hémorragies non traumatiques des méninges se révèlent dans la moitié des cas (Boudet) par des symptômes précurseurs de céphalalgie, d'assoupissement, de vertige, d'engourdissement, suivis de perte de connaissance avec agitation, délire et contracture des membres, de fièvre modérée et consécutivement de la mort.

** Si la maladie se prolonge, le sang épanché dans la cavité de l'arachnoïde s'entoure d'un kyste recouvert d'une séreuse de nouvelle formation, par lequel il adhère à la dure-mère.

** Chez quelques malades, c'est une phlegmasie de l'arachnoïde qui produit une exsudation membraneuse au sein de laquelle se formerait l'hémorragie arachnoïdienne. (Cruveilhier.)

** Chez les petits enfants, une convulsion subite, avec de la contracture prolongée, de la fièvre et plus tard les symptômes de l'hydrocéphalie annoncent une hémorragie méningée. (Legendre.)

** Si la mort est la conséquence ordinaire des hémorragies méningées, au bout de quelques minutes ou de trois ou quatre jours, il y a des malades qui peuvent se rétablir et vivre encore plusieurs années.

Thérapeutique. — Le traitement de l'hémorragie méningée est le même que celui de l'hémorragie du

cerveau il a été indiqué à propos de l'apoplexie méningée. V. ce mot.

Hémorragie de la moelle. Une paraplégie subite, détruisant à la fois le mouvement et la sensibilité des membres sans altérer les fonctions de l'intelligence, est le signe d'une hémorragie de la moelle épinière ayant détruit la plus grande partie de ce cordon nerveux.

* * On voit assez souvent des douleurs rhumatismales lombaires assez vives précéder pendant quelque temps l'apparition de la paraplégie subite, causée par les hémorragies de la moelle épinière. (Calmeil.)

* * Quand l'intelligence est conservée et qu'une paraplégie subite frappe sur les membres supérieurs et inférieurs en même temps que sur les muscles de la respiration, on peut affirmer que l'hémorragie de la moelle occupe la portion cervicale supérieure, laquelle est presque entièrement détruite par le foyer sanguin.

* * La paralysie subite du mouvement et de la sensibilité bornée aux muscles des côtes, du ventre, de la vessie et des membres pelviens, annonce une hémorragie dorsale de la moelle.

* * Les hémorragies de la région lombaire, de la moelle, se traduisent au dehors par une paraplégie subite et spontanée occupant la vessie, le rectum et les membres pelviens.

* * On a vu quelquefois l'hémorragie de la moelle assez petite pour n'occuper que les cordons antérieurs de la moelle, et alors ne produire qu'une paraplégie détruisant le mouvement sans altérer la sensibilité.

* * La paraplégie produite par une petite hémorragie de la moelle détruit quelquefois le mouvement d'un côté du corps, et la sensibilité dans le côté opposé.

* * C'est une chose très-rare qu'une petite hémorragie de la moelle des cordons postérieurs donnant lieu à une paralysie de la sensibilité des membres inférieurs sans détruire leur faculté motrice.

* * On guérit quelquefois d'une hémorragie peu abondante de la moelle épinière.

* * Les hémorragies un peu fortes de la moelle donnent lieu à des paraplégies incurables.

* * Les hémorragies de la portion cervicale de la moelle sont rapidement mortelles.

Traitement. — Au début des accidents déterminés par une hémorragie de la moelle épinière, une ou plusieurs saignées sont nécessaires.

Des ventouses scarifiées devront être appliquées le long du rachis.

Les malades qui ont la vessie distendue, ou qui n'urinent que par regorgement, doivent être sondés aussi souvent que cela est nécessaire.

Chaque jour, les malades doivent prendre un lavement émoullient ou purgatif.

Diète lactée, végétale, peu de viandes. — Quand

les hémorragies de la moelle guéries ne laissent plus que de la paraplégie, c'est-à-dire au bout de cinq à six mois, il faut exciter les parties paralysées par les frictions, les bains stimulants, les eaux minérales, l'électricité, etc., etc. V. ÉLECTRICITÉ.

A l'intérieur, trois ou quatre mois après l'accident, il faut donner de la teinture d'arnica, 1 à 2 grammes, de la noix vomique, 5 à 10 centigrammes par jour, — de la strychnine, à 5 et 10 milligrammes, — du fer, — du quinquina, — de l'arséniate de soude, 5 à 20 milligrammes, et un régime assez substantiel.

Hémorragie nasale. V. ÉPISTAXIS.

Hémorragies de l'œsophage. Des sangsues avalées par accident et ayant piqué l'œsophage, la rupture d'un anévrysme dans ce conduit, l'œsophagite ulcéreuse, le cancer œsophagien et les varices œsophagiennes sont les causes de l'hémorragie par l'œsophage.

* * La toux, l'expulsion de sang et quelquefois le vomissement foudroyant de ce liquide avec sensation de prurit ou d'obstacle dans le gosier sont les symptômes de l'hémorragie œsophagienne.

Thérapeutique. — En cas d'hémorragie de l'œsophage par piqûres de sangsues, il faut donner à boire de l'eau vinaigrée, — de l'eau glacée, ou mieux une solution de sel marin.

Contre les hémorragies par ulcération, plaie ou cancer de l'œsophage, il faut donner le perchlorure de fer, vingt gouttes dans un verre d'eau sucrée; — la glace à avaler par petits morceaux; — les eaux hémostatiques de Brocchieri, de Tisserant, de Pagliari, etc., par cuillerée à bouche tous les quarts d'heure.

Hémorragie ombilicale des nouveau-nés. Par suite de sa structure altérée, de son exiguité naturelle ou des tractions intempestives de l'accoucheur, le cordon ombilical peut s'arracher à sa base, près de la peau, et donner lieu à des hémorragies mortelles.

* * Chez les nouveau-nés qu'une constitution accidentelle, l'hémorrhaphilie, ou que l'hérédité dispose aux hémorragies, on voit souvent, avec la chute du cordon ombilical, se faire par la cicatrice un écoulement de sang qui ne s'arrête qu'avec la mort.

* * Les hémorragies du cordon ombilical ont presque toujours lieu au moment de la chute du cordon, entre le septième et le treizième jour de la naissance.

* * Les hémorragies ombilicales des nouveau-nés sont presque toujours mortelles.

Thérapeutique. — On perd un temps précieux dans l'hémorragie ombilicale à mettre en usage l'alun, la colophane et les cautérisations.

Il n'y a qu'un seul bon moyen d'arrêter les hémorragies ombilicales des nouveau-nés, c'est de transpercer la base de la cicatrice avec une épingle et de serrer la peau dans un fil faisant la ligature en masse de toutes les parties molles (P. Dubois).

Hémorragie de la peau V. HÉMATIDROSE, HÉMORRHAPHILIE.

Hémorragies puerpérales. Les congestions utérines, les déchirures du col, les rupture des vaisseaux utérins ou placentaires, sont la cause première de toute hémorragie puerpérale.

* * Les hémorragies puerpérales se présentent pendant le cours de la grossesse, ou au moment de l'accouchement et de la délivrance.

* * Pendant la grossesse, les contractions spasmodiques, la rétraction de l'utérus, ne sont pas étrangères à la production des hémorragies, en décollant le placenta.

* * L'insertion anormale du placenta est une cause assez fréquente d'hémorragie. V. PLACENTA (INSERTION ANORMALE DU).

* * L'inertie de l'utérus, après la sortie du fœtus, est toujours la cause des grandes hémorragies qui ont lieu au moment de la délivrance. V. DÉLIVRANCE.

* * La division des vaisseaux ombilicaux déchirés accidentellement (Delamotte), ou parce qu'ils étaient primitivement malades (Velpeau), la déchirure des vaisseaux anormalement placés autour du placenta (Nägele), la rupture d'un cordon trop court et tiraillé (Cazeaux), donnent lieu à des hémorragies d'autant plus abondantes que le placenta n'est pas décollé.

* * Lorsqu'une femme avorte, le premier phénomène apparent est toujours une hémorragie qui est la conséquence d'une congestion utérine ou d'une violence extérieure ayant eu pour premier effet de décoller le placenta.

* * Les hémorragies puerpérales apparaissent subitement très-abondantes, ou après un suintement qui a duré quelques jours, ou après des prodromes, tels que : douleurs gravatives des reins, pesanteur dans les aines, envies fréquentes d'uriner, et dans ce cas il y a des vertiges, des éblouissements, des signes de congestions et les mouvements du fœtus deviennent plus faibles ; — dans les cas où l'hémorragie se fait en dedans de l'utérus, on a les signes d'une hémorragie interne, faiblesse, lipothymies, syncopes, sueurs froides, pâleur, refroidissement des extrémités, envies de vomir, etc.

* * Les hémorragies utérines peuvent avoir lieu en dehors ou au dedans de l'utérus, ce qui constitue les pertes internes ou externes.

Perte externe. — La perte externe n'est pas difficile à reconnaître. — L'écoulement du sang dans les premiers mois de la grossesse pourrait être pris pour une menstruation tardive, mais à partir du cinquième mois ou ne saurait avoir d'incertitudes, s'il s'agit d'une hémorragie.

Si l'on introduit le doigt dans la vulve, si l'on sent dans le col entr'ouvert une masse fongueuse comme un chou-fleur, et non friable comme un caillot sanguin (Levret), il y a hémorragie par fausse insertion du placenta. La consistance molle de l'utérus engagé dans

l'excavation (Cazeaux), doit, a priori, faire supposer que le placenta est inséré sur le col (V. PLACENTA (INSERTION FAUSSE DU)). L'hémorragie due à une fausse insertion du placenta sur le col augmente à chaque contraction. Les hémorragies par décollement du placenta inséré loin du col s'arrêtent généralement pendant les contractions, c'est un suintement plutôt qu'une véritable hémorragie.

Perte interne. — Les hémorragies entre la face maternelle du placenta et l'utérus, entre les feuillets de l'amnios (Baudelocque), dans l'amnios (Delamotte, Levret, Nägele), se révèlent par les signes précurseurs des hémorragies internes qui sont : la pâleur, les lipothymies et les faiblesses, puis le ventre se développe rapidement, l'utérus est quelquefois bilobé, l'œuf et l'épanchement sanguin formant deux lobes et, pendant le travail, dans l'intervalle des contractions utérines, des caillots sont rejetés au dehors.

A une époque avancée de la grossesse les pertes abondantes se traduisent par des symptômes généraux et entraînent souvent la mort de l'enfant ; — le développement brusque du ventre empêchera de croire à un hydro-amnios.

Pendant le travail il n'y a pas d'incertitude, les syncopes et l'augmentation subite du ventre indiqueront toujours une perte interne. Des douleurs à la pression (Levret), une fluctuation sourde (Leroux), sont quelquefois les signes d'un épanchement de sang dans l'utérus.

L'écoulement de sang par la vulve, est une confirmation du diagnostic de la perte interne.

* * Un caillot se forme quelquefois dans le vagin et est accompagné de douleurs utérines ; l'utérus non tuméfié dans ce cas semblerait indiquer qu'il n'y a pas d'hémorragie ou qu'il n'y a rien à redouter, mais ce serait une erreur, l'hémorragie *intra-vaginale* (Henning, Cazeaux) est une perte interne grave.

* * Les hémorragies utérines sont graves, parce qu'elles sont en peu de temps très-abondantes, et parce que l'on ne peut oblitérer les vaisseaux ou agir efficacement que quand la femme est délivrée. Dans le cas d'hémorragie due à une insertion du placenta sur le col, la perforation du placenta par la tête du fœtus (Portal) est une condition favorable.

* * La santé est toujours profondément altérée après les hémorragies puerpérales ; les femmes restent pâles, anémiques, avec de la faiblesse, des palpitations, des céphalalgies rebelles, et elles sont prédisposées à toutes les phlegmasies de l'utérus et du péritoine, même si la femme est pléthorique, et si la perte abondante a soulagé la malade.

L'avortement ou l'accouchement prématuré n'est pas une conséquence forcée de l'hémorragie interne, mais il n'en est plus de même

des hémorrhagies par fausse insertion du placenta.

Thérapeutique. — Une femme atteinte d'hémorrhagie puerpérale sera placée la tête basse sur un lit un peu dur, sans oreiller ni traversin, dans une chambre aérée et peu éclairée. — On rassurera la malade sur les conséquences de son accident et l'on évitera toute émotion morale. — On donnera les boissons froides, acidulées avec le citron ou le vinaigre, et l'on ordonnera d'éviter les efforts pour aller à la garde-robe en administrant des lavements huileux. Si la femme a de la peine à uriner, elle sera sondée tous les jours. Ces moyens simples peuvent arrêter les hémorrhagies légères.

Une hémorrhagie légère pendant les trois derniers mois de la grossesse réclame les soins généraux indiqués. — Saignée de 300 ou 400 grammes si la femme est pléthorique. — Potion opiacée avec 5 centigrammes d'extrait d'opium ou lavement avec dix gouttes de laudanum. — Diète. — Après que l'hémorrhagie est arrêtée, huit jours de repos; peu d'aliments sont nécessaires et l'on continuera les soins généraux.

Dans une hémorrhagie grave, pendant les trois derniers mois de la grossesse, avec perte externe, on se comportera comme pour les hémorrhagies légères, sauf que l'on n'aura pas recours à la saignée. On donnera la potion :

Acétate de plomb.	80 centigrammes.
Teinture d'opium.	4 grammes.
Vinaigre.	45 id.
Eau distillée.	60 id.

(Laidlow.)

Une cuillerée toutes les quatre heures \square .

On ajoutera les compresses froides sur les cuisses, les aines, le siège, et si ces moyens ne réussissent pas, on emploiera des bains de mains sinapisés (Baudelocque), des sinapismes sur le dos (Velpeau), des ventouses sur la poitrine (Hippocrate), et moins bien sur les mamelles. On donnera 2 grammes de seigle ergoté en trois doses \boxplus (P. Dubois).

Si la perte continue toujours, on tamponnera le vagin avec du linge (Leroux) que l'on peut tremper dans un mélange astringent (Desormeaux), ou bien on introduira un petit tampon dans le col s'il est dilaté (Moreau). Le tampon ne doit être appliqué que s'il s'agit d'une déchirure du col, et dans le cas d'insertion du placenta sur le col, centre pour centre. L'avortement ou l'accouchement prématuré seront presque toujours le résultat de l'application du tampon.

Lorsque l'hémorrhagie continue toujours, on rompra les membranes. Les doigts introduits dans le col le dilateront, et l'on déchirera les membranes (Puzos), puis, pour faciliter l'écoulement des eaux, on repoussera la tête. En cas d'insertion du placenta sur le col, on se comportera comme il est indiqué. V. PLACENTA (INSERTION ANORMALE DU).

Si l'y a hémorrhagie avec perte interne, un peu avant terme, on attendra que le col soit un peu dilaté, on favorisera la dilatation par le dilateur à boule de caoutchouc (Barnes, Tarnier). On administrera 2 grammes de seigle ergoté en trois ou quatre doses, et l'on terminera l'accouchement par la ponction des membranes, puis la version ou les forceps.

Si le terme de la grossesse est encore éloigné, on provoquera les contractions par la titillation du col, et mieux par les douches froides et les dilateurs.

ou l'éponge préparée, on débridera le col au besoin. Les membranes seront perforées, et l'on terminera vivement l'accouchement.

Une hémorrhagie légère pendant le travail sera traitée comme les hémorrhagies pendant les derniers mois de la grossesse. Mais on ne saignera pas et l'on ne donnera pas d'opium, lorsque l'orifice n'est pas dilaté; lorsqu'au contraire il est dilaté, on rompra les membranes, et si les contractions utérines sont affaiblies on donnera 2 grammes de seigle ergoté, même chez les primipares.

Qu'elle soit interne ou externe, une hémorrhagie grave pendant le travail qui résiste aux moyens précédents sera traitée par les réfrigérants, par l'ergot de seigle, par la rupture des membranes, si l'orifice est dilaté; par la dilatation du col avec les douches froides, si l'orifice n'est pas dilaté. — En dernier ressort, on aura recours à l'accouchement forcé par la version ou les forceps. L'insertion du placenta sur le col exige des manœuvres locales. V. PLACENTA (INSERTION ANORMALE DU).

Aucun moyen médical ne doit être préféré à cette thérapeutique, ce serait perdre inutilement du temps et mettre en danger à la fois la mère et l'enfant.

Hémorrhagie pulmonaire. V. HÉMOPTYSIE.

Hémorrhagie des reins. V. HÉMATURIE.

Hémorrhagies des piqûres de sangsues.

L'application des sangsues entraîne quelquefois, par une ou plusieurs des piqûres, une hémorrhagie considérable, inquiétante si elle est excessive, et de nature à entraîner la mort lorsqu'elle a lieu chez un jeune enfant.

Thérapeutique. — Pour arrêter l'hémorrhagie d'une piqûre de sangsue, on appliquera de l'amadou maintenue avec le doigt, avec un bandage, avec la pointe d'un couteau chauffé à la flamme, ou avec une cuiller contenant un charbon allumé. — On appliquera du chiffon brûlé, des toiles d'araignées, de la poudre de colophane et d'alun, parties égales. On cauterisera avec le nitrate d'argent, ou mieux avec le perchlorure de fer sur un brin de charpie appliquée sur la piqûre; enfin, et c'est le meilleur moyen, on appliquera une serre-fine de Vidal. V. SANGSUES (APPLICATION DES).

Hémorrhagie traumatique. V. PLAIES (ACCIDENTS ET COMPLICATIONS DES); ULCÉRATIONS (COMPLICATIONS DES); CANCER.

Hémorrhagies traumatiques consécutives. Les hémorrhagies consécutives sont toujours le résultat d'une plaie ou d'une ulcération des vaisseaux capillaires ou même d'une artériole, ou d'une grosse artère. Elles se produisent en vertu d'une destruction ou d'une élimination des tissus mortifiés et d'une ouverture de vaisseaux, ou enfin d'une destruction de la cicatrisation commençante d'une plaie artérielle ou veineuse. V. PLAIES.

Thérapeutique. — Les hémorrhagies consécutives réclament le même traitement que les hémorrhagies primitives. Toutes les fois que cela est possible, on liera le vaisseau artériel qui donne du sang (Nébi-

ton, Courtin), mais on ne s'étonnera pas de voir tomber de bonne heure ces ligatures secondaires. — On comprimerait, s'il s'agit d'une hémorrhagie veineuse ou capillaire. V. PLAIES.

Hémorrhagie de l'utérus. V. HÉMORRHAGIE PUERPÉRALE et MÉTRORRHAGIE.

Hémorrhagie de la vessie. V. HÉMATURIE.

HÉMORRHAPHILIE. Des hémorrhagies fréquentes et difficiles à arrêter, quelquefois mortelles, chez un sujet en bonne santé, annoncent une altération particulière du sang, compatible avec la santé, et constituant la diathèse hémorrhagique ou hémorrhaphilie.

* Les hémorrhaphiles ont des hémorrhagies spontanées dans l'épaisseur de la peau et du tissu cellulaire sous forme de pétéchies et d'écchymoses, à la surface de toutes les muqueuses et dans les séreuses viscérales ou articulaires, ce qui donne lieu à un gonflement des jointures simulant le rhumatisme.

* L'hémorrhaphilie est ordinairement révélée par des hémorrhagies accidentelles, persistantes, quelquefois incoercibles sur des érosions ou de petites déchirures de la peau.

* On a vu périr beaucoup d'hémorrhaphiles par suite d'une écorchure de la peau du crâne, d'une gerçure des lèvres, d'une chute ou d'un coup sur le nez amenant une épistaxis, d'une piqûre de sangsue ou de ventouse, d'une circoncision, de l'avulsion d'une dent, de la déchirure de l'hymen, enfin d'une opération chirurgicale sérieuse.

* L'hémorrhaphilie est une diathèse qui s'observe sept fois plus souvent chez l'homme que chez la femme.

* La première année de la vie est la plus funeste aux hémorrhaphiles, et il en est un très-grand nombre qui succombent d'hémorrhagie ombilicale au moment de la chute du cordon.

* L'hémorrhaphilie est une diathèse acquise ou héréditaire, et dans ces cas les enfants mâles sont ceux qu'elle affecte de préférence, à moins qu'en restant latente chez les filles, elle n'alterne et ne reparaisse en acte chez les garçons de la génération suivante.

* Les blessures superficielles chez les hémorrhaphiles donnent plus aisément lieu à une hémorrhagie rebelle que les plaies profondes des tissus.

* Autant que possible, il ne faut jamais faire d'opérations chirurgicales chez les sujets atteints d'hémorrhaphilie.

* Être en bonne santé, sujet à des hémorrhagies fréquentes et rebelles au point d'amener l'anémie, tels sont les hémorrhaphiles.

* Le sang des hémorrhaphiles a perdu la plus grande partie de sa plasticité, car ses éléments ne présentent point d'altérations quantitatives appréciables.

* Le sang rendu dans l'hémorrhaphilie est en quantité très-variable, estimée à un ou plusieurs litres à la fois, il est plus ou moins rouge, ordinairement pâle, lie de vin, peu coagulable; mais les analyses faites dans cette circonstance établissent que la composition en fibrine, globule et en albumine, n'est pas très-différente de la composition normale.

* Ce qui caractérise surtout l'hémorrhaphilie, c'est la perte de coagulabilité du sang et la difficulté qu'on a pour arrêter les hémorrhagies qu'elle détermine.

* Si l'hémorrhaphilie est une diathèse redoutable et souvent mortelle, ceux qui en sont atteints peuvent néanmoins guérir et atteindre un âge très-avancé.

Thérapeutique. — *Première indication.* — Arrêter l'hémorrhagie. — Si l'hémorrhagie est extérieure et accessible à la main, il faut saupoudrer l'orifice des vaisseaux avec de la *colophane*, de l'*alun*, du *tannin*; le comprimer, le *cautériser au nitrate d'argent* et par le feu, enfin le couvrir d'un plumasseau imbibé de *perchlorure de fer*. V. HÉMORRHAGIE.

On tamponne les fosses nasales en avant et en arrière avec la sonde de Belloc.

On peut tamponner le vagin dans le cas d'hémorrhagie utérine.

On peut donner encore :

Essence de térébenthine, vingt gouttes toutes les trois heures (Abt). — *Acétate de plomb* à l'intérieur, 15 centigr. (Gley.)

L'huile de foie de morue, 15 à 60 grammes par jour, — la *créosote*, quelques gouttes dans de l'eau, — l'eau de *Brocchieri* et celle de *Tisserant*, cinq à six cuillerées par jour, — le *perchlorure de fer*, 1 à 2 grammes dans de l'eau sucrée, etc.

Deuxième indication. — Guérir l'anémie. — Séjour à la campagne et aux bords de la mer. — Bains de mer, bains de rivière. — Hydrothérapie. — Préparations de quinquina, préparations de fer. — Sirop d'arséniate de soude, etc. V. ANÉMIE, CHLOROSE.

HÉMORRHOÏDES. Il se produit souvent à la partie inférieure du rectum des tumeurs sanguines, dites hémorroïdes, formées de veines et de veinules dilatées. Depuis Vésale, Dupuytren, Jobert, Blandin, et Andral, tous les médecins considèrent les hémorroïdes, et surtout les tumeurs hémorroïdales, comme des varices. On a vu des kystes dans les tumeurs hémorroïdales. (Richter.)

* Il y a des hémorroïdes externes et des hémorroïdes internes, des hémorroïdes sèches, appelées *marisques*, et des hémorroïdes fluentes donnant lieu de temps à autre à une plus ou moins grande effusion de sang.

* On voit accidentellement des hémorroïdes se produire toutes les fois que la circulation de la veine porte est depuis longtemps gênée, soit par la constipation, soit par la grossesse et toutes les tumeurs du ventre ou les maladies du foie faisant obstacle à la circulation du rectum.

* Il y a une constitution hémorroïdaire

transmissible par hérédité, produisant les hémorroïdes à titre de vice constitutionnel.

** Les hémorroïdes n'existent guère que dans l'âge moyen de la vie.

** Si les femmes sont plus souvent exposées que les hommes aux hémorroïdes, cela tient à leur constipation ou à leurs grossesses répétées.

** Quand une personne affectée d'hémorroïdes éprouve de la céphalalgie, des vertiges, des battements artériels, de la rougeur à la face, de la chaleur et des élancements vers l'anus, on peut être assuré qu'il se produira une effusion de sang par l'anus, et plus tard de nouvelles hémorroïdes.

** Les hémorroïdes accidentelles disparaissent avec l'obstacle mécanique de la circulation du rectum et ne produisent que des symptômes locaux.

** Avec les hémorroïdes constitutionnelles il y a des congestions rectales et des hémorrhagies très-fréquentes par l'anus.

** On voit souvent les hémorroïdes devenir la cause d'une constipation opiniâtre, de fissure et de leucorrhée anale.

** Les tumeurs hémorroïdales ne sont pas plus les hémorroïdes, que les rhagades et les pustules plates ne sont la syphilis, ou l'ulcération des plaques de Peyer la fièvre typhoïde; ce ne sont que les effets d'une maladie antérieure pouvant devenir à leur tour cause d'accidents secondaires.

** Les hémorroïdes sont la conséquence de l'effort congestif qui se manifeste vers le rectum et donne lieu au flux sanguin hémorroïdal.

** Les tumeurs hémorroïdales sont des amas de vaisseaux veineux dilatés, autour desquels s'est développé du tissu cellulaire de nouvelle formation, et sur lesquels la peau et la muqueuse de l'anus et du rectum se sont épaissies (Vésale, Blandin, Andral).

** La tumeur hémorroïdale offre trois périodes, une pendant laquelle la tumeur se réduit d'elle-même dans le rectum, une autre pendant laquelle le malade peut encore la réduire lorsqu'il est couché, et enfin une période pendant laquelle la tumeur ne se réduit plus.

** Les tumeurs hémorroïdales sont susceptibles de s'enflammer et de suppurer.

** Lorsqu'une tumeur hémorroïdale est enflammée, elle devient dure, tendue, chaude et douloureuse, elle cause des douleurs insupportables, puis la tumeur suppure et il se forme un abcès. V. ANUS.

** A la suite d'un abcès occasionné par une tumeur hémorroïdale enflammée, il se produit quelquefois une fistule à l'anus.

** Les grosses tumeurs hémorroïdales sortent en entier avec la muqueuse rectale pendant les efforts de défécation.

** Une tumeur hémorroïdale est ordinairement petite, ovulaire ou arrondie, molle, donnant lieu à une sensation de fausse fluctuation et qui est plus ou moins réductible. Lorsque la tumeur est volumineuse on voit un bourrelet formé par la réunion en masse de plusieurs tumeurs variqueuses, présentant les caractères qui viennent d'être énumérés.

** On ne confondra pas une tumeur hémorroïdale avec un polype du rectum, à cause de la dureté relative du polype, et parce que cette production, pédiculée ou sessile, est toujours mieux pédiculée que ne l'est une hémorroïde. On ne confondra pas davantage les hémorroïdes avec le cancer du rectum; celui-ci forme des tumeurs dures, donnant un écoulement fétide par des ulcérations à bords irréguliers, et s'accompagne de cachexie cancéreuse, tandis que les hémorroïdes sont des tumeurs molles, et la pâleur des malades atteints d'hémorroïdes est une pâleur anémique, ne ressemblant pas à la coloration jaune des traits des individus atteints de cancer.

** La chute du rectum est constituée par une tumeur de l'anus striée en travers comme les plis de la muqueuse rectale, ce qui n'existe pas pour la tumeur hémorroïdale, mais l'accident est occasionné par les hémorroïdes, il n'y a aucune difficulté à reconnaître le mal.

** Les tumeurs hémorroïdales peuvent se flétrir, et c'est cette flétrissure des tumeurs qui produit les *marisques*.

** Les tumeurs hémorroïdales remplies de sang peuvent s'ulcérer et s'ouvrir, et en général cette expulsion du contenu de la tumeur soulage les malades, mais ailleurs elles sont éliminées par gangrène, après étranglement par les contractions spasmodiques du sphincter.

** Sauf les cas d'hémorrhagie trop fréquente et trop abondante, les hémorroïdes constitutionnelles sont plus avantageuses que nuisibles au malade.

** Il est dangereux de supprimer entièrement des hémorroïdes constitutionnelles, établies depuis longtemps et ne donnant lieu qu'à de petites effusions de sang.

** Des hémorroïdes fluentes, supprimées mal à propos ou spontanément, engendrent quelquefois l'hémoptysie, l'hématémèse, l'épistaxis et d'autres hémorrhagies dites *supplémentaires*.

** Les hémorroïdes qui donnent lieu à de trop fréquentes hémorrhagies entraînent une anémie fort grave quelquefois appelée *phthisie hémorroïdaire*.

Thérapeutique. — *Première indication.* — Faire disparaître l'obstacle mécanique à la circulation de la veine porte qui cause les hémorroïdes accidentelles. Pour cela, il faut détruire la constipation

(V. ce mot). — Attendre la fin de la grossesse, et combattre les maladies du foie, de la prostate ou de la matrice par des moyens appropriés.

Purgatifs salins fréquemment répétés, si l'état des voies digestives le permet. — Calomel, 15 à 20 centigrammes par jour en deux fois, jusqu'à l'apparition d'un commencement de stomatite.

Demi-bains, — lavements froids quotidiens, — douches ascendantes rectales froides ou à 20° pendant cinq à dix minutes tous les deux jours. — On pourra aussi employer la pommade suivante :

Poudre de noix de galle	10 grammes.
Axonge	60 id.

En frictions matin et soir.

Ne pas rester assis longtemps. — Cesser l'équitation. — Suppositoires de beurre de cacao, tous les soirs. — compression la nuit avec une mèche enduite de cérat.

Deuxième indication. — Détruire les causes générales qui occasionnent les hémorroïdes. — En cas de pléthore, saignée générale ou application de quelques sangsues à l'anus.

Troisième indication. — Contre la douleur des tumeurs hémorroïdales, demi-bains, — onguent populéum opiacé, — compresses d'eau glacée, — mèches enduites du cérat sédatif suivant :

Cérat	30 grammes.
Extr. belladonné	4 id.
Laudanum	2 id.

Liniment de Buchan.

Onguent populéum	60 grammes.
Laudanum	16 grammes.
James d'œuf n° 2	

Bourdonnets de charpie sur les hémorroïdes.

Piqûres des tumeurs hémorroïdales enflammées avec une aiguille, ou *incision des tumeurs.* — *Sang-sues* autour des tumeurs.

Application d'eau blanche sur des compresses ou bien application du mélange suivant :

Alun	4 grammes.
----------------	------------

Dissous dans :

Eau	500 grammes.
---------------	--------------

Quatrième indication. — Rappeler un flux hémorroïdal supprimé. — Frictions d'aloès au pourtour de l'anus :

Aloès	4 grammes.
Axonge	30 id.

Pilules d'aloès de 5 centigrammes, de cinq à dix par jour. — *Suppositoires avec tartre stibié*, 5 à 10 centigrammes par suppositoire.

Cinquième indication. — Détruire les tumeurs hémorroïdales par l'incision, par la ligature, par l'excision, par la cautérisation.

Pour guérir radicalement les hémorroïdes externes ou les hémorroïdes internes sorties, on comprimera les hémorroïdes avec un suppositoire ovoïde (Lepelletier), un suppositoire en sablier (Caron Duillard), de grosses mèches (J. Fleury Copland), le bandage à pelote d'ivoire et à ressort (Guyot). Mais ces moyens ne sont le plus souvent que des palliatifs insuffisants.

On cautérisera avec le fer rouge (Hippocrate) ou les caustiques. La pâte de Vienne est d'un bon usage; pour l'appliquer, on se sert d'une cupule composée de deux valves articulées, on presse l'hémorroïde entre les deux portions de la cupule, et l'on place

le caustique de Vienne sur la partie prise (Jobert).

Il est moins commode de saisir le pédicule de l'hémorroïde dans la pince porte-caustique (pince à mors cannelé, contenant du caustique de Vienne, de Barthélemy, de Saumur et Amussat).

On liera les hémorroïdes (Celse) avec un fil simple, s'il y a un pédicule, ou en traversant la tumeur avec une aiguille enfilée d'un fil double et en serrant chacune des moitiés de la base de la tumeur.

L'écrasement linéaire (Chassaignac) est infiniment plus avantageux, il est bon toutefois de ne pas enlever d'une seule fois tout un bourrelet hémorroïdal, parce qu'il en résulterait une cicatrice tout autour de l'anus et un rétrécissement consécutif inévitable.

On enlèvera les tumeurs séparément en attirant fortement la muqueuse avec une pince à griffes, afin d'enlever la tumeur avec la muqueuse et non avec la peau (Nélaton).

L'incision simple d'une hémorroïde ne la guérit que quand la tumeur a suppuré.

L'excision (Hippocrate, Celse) expose aux hémorragies et aux récidives. Elle est meilleure si, après l'excision à l'aide d'une érigne et d'un coup de ciseaux courbes, on cautérise la plaie au fer rouge (Dupuytren).

Traitement palliatif.

Contre les leucorrhées anales, on emploiera les lavements aluminés, les lavements émollients, les douches froides, les cautérisations des ulcérations avec le nitrate d'argent et le lavement suivant :

Baume de copahu	45 grammes.
Jaune d'œuf n° 1	
Eau de gomme	125 grammes.

(Ricord.)

On fera prendre ce remède après deux autres lavements simples préalablement donnés et rendus.

Si une hémorragie abondante a lieu à la suite d'hémorroïdes internes, on explorera avec le *speculum ani* et l'on cautérisera avec le nitrate d'argent ou avec un pinceau imbibé légèrement de perchlorure de fer. Contre les ulcérations, on prescrira des douches astringentes avec l'alun, 4 grammes pour 150 gr. d'eau.

On introduira pendant trois jours des mèches enduites de la pommade suivante :

Axonge	30 grammes.
Calomel	4 id.

Contre l'anémie et la phthisie hémorroïdaire, on prescrira les ferrugineux et un bon régime. Dans les cas où il y a des ulcérations multiples, on cautérisera ces ulcérations avec le nitrate d'argent. V. ANÉMIE.

Si l'hémorragie est due à une tumeur accessible aux instruments, on enlèvera la tumeur sans recourir aux moyens hémostatiques.

On soulagera les malades atteints de tumeurs hémorroïdales en réduisant la tumeur dans le rectum à l'aide d'une pelote d'ivoire et d'une tige à ressort fixée à une ceinture rigide, ou en faisant sur la tumeur des ponctions lorsqu'elle est tendue et douloureuse.

FORMULAIRE DES HÉMORRHOÏDES.

Liniment anodin.

Onguent populéum	} à 16 grammes.
Huile d'olives	
Baume tranquille	

Ajouter landanum de Rousseau, 1 gramme. — A mettre sur les hémorroïdes douloureuses.

Onguent de Montpellier.

Onguent d'albuea.	} àà	6½ grammes.
— rosat.		
— populéum.		
Miel.		

F. s. a.

Q. s. pour oindre légèrement, trois ou quatre fois par jour, les parties malades, dans les hémorrhoides.

Pommade ou onguent populéum.

Bourgeois socs de peuplier.	375 grammes.	
Feuilles récentes de pavot.	} àà	250 id.
— de belladone.		
— de jusquiame.		
— récentes de morelle.		
Graisse de porc.	2000 id.	

Fréquemment employée comme sédative dans les hémorrhoides douloureuses.

Suppositoire aloétique.

Beurre de cacao.	8 grammes.
Aloès.	1 id.

Pour un suppositoire employé pour rappeler la fluxion hémorrhoidale.

F. s. a. des pilules de 30 centigr., deux à six comme purgatif.

Pilules de Bontius.

Aloès socotrin.	} àà	32 grammes.
Gomme-gutte.		
Gomme ammoniacque.		
Vinaigre de vin blanc.		

F. s. s. des pilules de 30 centigr., deux à six par jour. Contre la constipation qui produit les hémorrhoides.

Pâte de Ward.

Poivre noir.	} àà	500 grammes.		
Racine d'annéc.				
Semence de fenouil.			4500 id.	
Miel blanc.			àà	1000 id.
Sucre blanc.			àà	1000 id.

(Valleix.)

Gros comme une noisette de cette pâte, quatre fois par jour contre la douleur vive des hémorrhoides □.

Pommade antihémorrhoidale.

Extrait de sureau.	4 gramme.
Alun calciné.	50 centigrammes.
Onguent populéum.	16 grammes.

Mélez. On doit en oindre l'anus quatre fois par jour, à trois heures d'intervalle, avec gros comme une noisette chaque fois. S'il y a de la constipation, il est prudent d'ordonner un léger purgatif préalablement. Par ce moyen, la spongiosité du tissu muqueux, le grand nombre de vaisseaux sanguins qui sillonnent en tous sens la face interne du rectum, se densifient, se resserrent, et les ouvertures qui livraient passage à la perte de sang se cicatrisent.

(Valleix.)

Pommade de Boyer.

Huile d'amandes.	150 grammes.	
Cire blanche.	20 id.	
Axonge.	} àà	100 id.
Suc de joubarbe.		

Employée comme adoucissant contre les hémorrhoides douloureuses.

Fomentation astringente.

Racine de bistorte.	} àà	50 grammes.
Ecorce de grenadier.		

Faites digérer pendant une heure dans :

Vin rouge chaud.	500 grammes.
--------------------------	--------------

Passez et ajoutez :

Hydrochlorate d'ammoniaque.	10 grammes.
-------------------------------------	-------------

Pour lotions dans les hémorrhoides enflammées □.

Pommade astringente du docteur Smith.

Axonge.	30 grammes.	
Noix de galle en poudre fine.	} àà	4 id.
Opium en poudre.		
Onguent mercuriel.	8 id.	

Frictions sur les hémorrhoides enflammées □.

(Valleix.)

Suppositoire contre les hémorrhoides.

Beurre frais.	8 grammes.	
Liège brûlé.	} àà	4 id.
Cire.		

F. s. a. trois suppositoires. Un tous les soirs □.

Électuaire au soufre.

Soufre sublimé et lavé.	32 grammes.
Bitartrate de potasse.	6½ id.
Essence de citron.	3 déceigrammes.

Sirop de sucre, q. s. pour faire un électuaire solide.

Employé comme relâchant, à la dose de 8 à 16 gr., dans les hémorrhoides □. (H. de Paris.)

Pommade astringente.

Poudre de noix de galle.	3 grammes.
Axonge.	30 id.

Mélez.

Suppositoire calmant.

Cire blanche.	15 grammes.
Onguent populéum.	40 id.
Extrait de fruit de belladone.	5 id.

F. s. a. dix suppositoires. Utiles dans les hémorrhoides douloureuses.

Copahu, 5 à 10 grammes par jour. — *Térébenthine cuite*, 2 à 4 grammes. — *Ratanhia*, 4 grammes en potion. — Contre un flux trop abondant.

(Valleix.)

Applications de suc cuit de sorbier des oiseaux sur les tumeurs.

Lotions ou cataplasmes de Polygonum antihémorrhoidale sur les tumeurs □.

Applications d'oxygène froid (une partie de vinaigre et quinze d'eau) sur les hémorrhoides □.

Essence de térébenthine, 10 à 20 grammes à l'intérieur. (Morcau.)

Décocction de cerfeuil pour frictions sur les tumeurs □.

Extrait de jusquiame, depuis 10 grammes par litre d'eau, en lotions sur les parties malades □.

Pessaire rectal. — Quand les hémorrhoides sont trop volumineuses et gênent la marche, on peut les maintenir réduites avec un pessaire rectal de caoutchouc et en forme de sablier, qu'on insuffle après l'avoir introduit sans air □. (Frémicaeu.)

Les hémorrhoides internes peuvent être détruites

par la cauterisation au moyen de l'acide nitrique monohydraté.

Injections de teinture de benjoin, 15 grammes. Contre les hémorroïdes fluentes □.

HÉMOSPASIE. Méthode thérapeutique inventée par Junod, dans laquelle, au moyen du vide exercé par des ventouses énormes, on attire à la peau le sang d'une partie du corps. Dans ce but on a fait préparer des bottes de métal assez grandes pour contenir tout un membre inférieur, des cylindres destinés au bras, et de grandes cloches pouvant être mises sur le thorax. En appliquant ces appareils et en y faisant le vide jusqu'à production d'ecchymose, on exerce une révulsion très-puissante, et l'on attire, dans un point du corps éloigné de celui qui est malade, une quantité considérable de sang. Ce déplacement du fluide sanguin est quelquefois très-utile pour arrêter le développement d'une congestion ou d'une phlegmasie viscérale grave et pour guérir une métastase goutteuse et rhumatismale.

L'hémospasie rend de très-grands services dans les phlegmasies aiguës, dans les congestions viscérales, dans les hémorrhagies et dans les métastases goutteuses et rhumatismales, pour déplacer le sang qui tend à se fixer sur un organe important.

HÉMOSTASE. Arrêt du sang dans les vaisseaux sous l'influence de la congestion, de l'inflammation et de l'embolie. V. ce mot.

HÉMOSTATIQUES. Les substances médicamenteuses employées pour arrêter l'écoulement du sang portent le nom d'*hémostatiques* (V. HÉMORRHAGIE, au *Formulaire*). Ce sont :

La *colophane*, 4 grammes, mêlée à du charbon, 1 gramme, et de la gomme, 2 grammes.

L'eau de *Brochieri* appliquée à l'extérieur, au moyen de compresses, et administrée à l'intérieur, 100 grammes par jour. C'est de l'eau distillée de bois de pin ou de sapin.

L'eau de *Pagliari*, mélange de térébenthine et de sang-dragon.

Le *perchlorure de fer* est le meilleur des hémostatiques. On le donne à l'intérieur, deux à dix gouttes dans de l'eau sucrée et sur le lieu de l'hémorrhagie, on l'emploie en imbibant une petite boulette de charpie qu'on maintient appliquée sur le vaisseau béant au moyen d'un petit morceau de bois. — L'écoulement des piqûres de sangsues s'arrête en quelques minutes, si l'on procède comme nous venons de le dire.

HÉMOTHORAX. V. PLAIES DE POITRINE.

HENNÉ. Le henné (*Lawsonia alba*), *Al Henna* ou *Al Henna* des Arabes, *Cypros* des Romains, *Κύπρος* des Grecs, *Kopher* des Hébreux, *Kofreh* en Nubie, est un arbuste de la famille des lythariées, employé dans toute l'antiquité comme parfum et comme substance tinctoriale. On s'en servait dans l'embaumement

des momies. C'était la base du *Cyprinum*, onguent très-estimé et très-compiqué. Sa racine contient, comme toute la plante, un principe astringent. Les Orientaux s'en servent pour se teindre les ongles.

HÉPATALGIE. Douleur du foie causée par la gravelle des canaux biliaires, névralgie du plexus nerveux hépatique. (Beau.)

Thérapeutique. — Il faut donner l'infusion de saponaire avec 3 à 6 grammes de bicarbonate de soude, — l'eau de Vichy, d'Ems ou de Carlsbad, — le borate de soude, 5 grammes dans un litre de chiendent sucré, — des bains de Vichy, ou des bains d'eau additionnée de 250 grammes de soude ou des pilules de savon médicinal de 20 centigr., six par jour, et des pilules d'opium à 5 centigrammes. — En outre, on prescrira, sur la région du foie, un emplâtre de ciguë ou de jusquiame et des vésicatoires volants saupoudrés de 1 à 2 centigrammes de sulfate de morphine.

HÉPATIQUES. Médicaments auxquels on attribuait la propriété de guérir les maladies du foie comprenant l'*hépatique des fontaines*, l'*hépatique des jardins*, etc. □.

Hépatique ou Colique hépatique. V. BILIAIRES (CALCULS).

HÉPATITE. V. FOIE (INFLAMMATION DU).

HÉPATORRHÉE. Flux de bile presque pure qui a lieu chez quelques malades atteints de dyspepsie.

Thérapeutique. — Il faut donner de l'infusion de saponaire, de la décoction de riz ou de gruau avec du sirop de gomme, — du sous-azotate de bismuth, 50 centigrammes par jour, — du sirop de quinquina, du sirop d'écorce d'oranges amères, de l'eau de Bussang, de Saint-Galmier, de Condillac, de Vals, et parfois des quarts de lavement avec dix gouttes de laudanum.

HERMAPHRODISME. L'hermaphrodisme est un arrêt de développement des organes génitaux, ou un vice de développement de ces mêmes organes, en vertu duquel une de leurs parties augmente de volume, tandis que les autres s'atrophient.

Les hermaphrodites sont de deux classes, les hermaphrodites mâles et les hermaphrodites femelles. Entre ces deux types extrêmes il y a une foule de degrés; la nature ne fait pas de saut, et l'on connaît des types intermédiaires qui n'ont aucun sexe et qui présentent des organes génitaux internes tellement rudimentaires, qu'on ne peut dire s'il y a des organes mâles ou femelles. Ce sont ces cas qui ont permis à certains observateurs de multiplier à l'infini les variétés d'hermaphrodisme.

La thérapeutique n'a rien à faire à ces vices de développement; elle traite les atrésies, les hypospadias, la cryptorchidie, les fistules congénitales, mais aucun hermaphrodite, avec des organes rudimentaires, ne peut retrouver son sexe par une opération chirurgicale.

HERNIÉS. On donne le nom de hernies au

déplacement d'un organe et à sa sortie en totalité ou en partie hors de la cavité ou de l'enveloppe où il est contenu.

Ainsi on connaît les hernies abdominales, les hernies de l'iris, les hernies de la synoviale des articulations, les hernies du testicule à travers une plaie du scrotum. V. **HERNIE DES MUSCLES, SCROTUM (PLAIES DU)** et **HERNIES ABDOMINALES.**

Hernies abdominales spontanées. La sortie des viscères du ventre à travers la paroi abdominale, sans plaie extérieure, est une hernie dite spontanée.

Les hernies se font à travers les orifices naturels qui donnent passage à un conduit ou un organe, ou à travers un canal de communication entre le péritoine et une cavité séreuse voisine, ou à travers une éraillure des aponévroses abdominales.

Les hernies abdominales ont lieu au niveau de l'anneau crural ou inguinal, par le trou obturateur, par l'échancrure ischiatique et par l'ombilic ou par un écartement de la ligne blanche; de là, des *hernies crurales, inguinales, obturatrices, ischiatiques, ombilicales*, etc.

** Tous les organes contenus dans l'abdomen peuvent s'engager dans une hernie; le foie, la rate, le gros et le petit intestin, l'estomac, l'épiploon, la vessie, l'utérus et les ovaires.

** Les hernies se produisent en vertu d'un effort; par suite d'un affaiblissement de la paroi abdominale après une extension exagérée des parois; par l'enbonpoint ou la présence de tissu adipeux infiltré entre les aponévroses; ou en vertu de la persistance de canaux séreux qui doivent disparaître peu de temps après la naissance.

** Les hernies sont constituées par un sac contenant un viscère, ou par un viscère seul, et dans ce cas la portion herniée est le cæcum ou la vessie.

** Dans une hernie, le sac subit à la longue des modifications qui portent sur son collet, lequel s'épaissit sur ses parois, qui peuvent présenter des diverticules; et les intestins restent longtemps sains ou finissent à la longue par adhérer au sac.

** Une hernie qui contient un intestin ou *entéroccèle*, est molle, un peu pâteuse, sonore à la percussion, faussement fluctuante, réductible, brusquement, en faisant entendre un gargouillement caractéristique, et se reproduisant pendant la toux et les efforts.

Qu'il y ait une anse intestinale entière dans la hernie, ou qu'une portion seulement soit pincée, les symptômes sont presque exactement les mêmes.

** Une hernie qui contient de l'épiploon, ou *épiplocèle*, est molle, pâteuse, un peu dure par places, réductible; elle rentre très-lentement et sans bruit, n'est point sonore à la percussion.

** Une hernie qui contient de l'épiploon et

un intestin, ou *entéro-épiplocèle*, présente les caractères d'une entéroccèle, puis, lorsqu'on la réduit, il reste les caractères de l'épiplocèle; — les hernies environnées de toutes parts par de l'épiploon restent volumineuses après la réduction de l'intestin qui ne se fait qu'en produisant un gargouillement assez fort.

** Après la réduction de toute hernie on sent au pédicule de la tumeur un orifice béant qui en indique l'espèce.

** Dans les hernies, les malades digèrent mal, ont des tiraillements dans le ventre, des coliques sourdes, surtout par les aliments qui donnent naissance à de grandes quantités de gaz, des nausées et des tiraillements d'estomac qui simulent les gastralgies.

** Les gens affectés de hernies vieillissent bien plus vite que les gens sains. (Malgaigne.)

** Une hernie bien contenue n'a jamais rien de grave et n'est pas suivie d'accidents.

** Les hernies sont susceptibles d'être le siège d'une inflammation, adhésive et d'une péritonite glutineuse (Cruveilhier), qui occasionnent des adhérences entre les viscères herniés et le sac, et entre les diverses portions de viscères herniés; les adhérences se traduisent par l'*irréductibilité* partielle ou totale de la hernie.

** Les corps durs, les fèces endurcies, peuvent être arrêtés dans un intestin hernié et produire dans quelques cas un obstacle au cours des matières fécales. Le gros intestin est celui qui s'obstrue le plus souvent: les grosses hernies s'obstruent plus que les petites; c'est ce que l'on appelle l'*engouement* dans les hernies. L'engouement gazeux d'une hernie (O. Beirne) peut, dans quelques cas, être une cause d'étranglement. Les gaz arrêtés dans une hernie apportent un obstacle au cours des matières, et il y a des signes d'étranglement interne (Goyrand d'Aix).

** De même que les hernies peuvent être le siège de péritonite glutineuse qui provoque des adhérences, de même elles peuvent être compliquées d'une *péritonite* vraie, qui donne lieu à la formation de pus ou de fausses membranes et à la gangrène des viscères herniés (Malgaigne).

** Une masse de viscères brusquement sortie par le collet du sac ou l'orifice de sortie d'une hernie, augmentant de volume, sans que l'orifice soit élargi et ne pouvant rentrer, on dit qu'il y a *étranglement*.

** L'étranglement herniaire est la conséquence ordinaire de l'inflammation, et il est probable que les viscères brusquement sortis ne s'étranglent que parce que les parties herniées sont déjà atteintes ou sont brusquement atteintes de la péritonite herniaire (Malgaigne). Les agents de l'étranglement sont le collet du sac (Armand), les anneaux et les aponévroses (Franco, Garengeot, J. L. Petit), les brides épiploïques, les

brides fibreuses adventives en dehors du sac, l'enroulement d'intestin.

** Les hernies intestinales seules sont étranglées véritablement, les épiploécèles dites étranglées ne sont souvent que des inflammations (Malgaigne).

** Dans une hernie, la *gangrène*, un abcès stercoral et un anus contre nature sont la terminaison des étranglements et de l'inflammation. V. ANUS CONTRE NATURE.

** Les manifestations de la hernie intestinale, engouée ou étranglée, sont de la constipation absolue et des vomissements incoercibles, jaunâtres, ayant une odeur stercorale, si tout l'intestin est oblitéré; une constipation et des vomissements intermittents si une portion de l'intestin est pincée. Le ventre se ballonne, la respiration est gênée et le ventre est douloureux. Cet état persistant, les malades meurent par rupture de l'intestin et péritonite consécutive, ou par épuisement, après avoir présenté un état fébrile variable.

** Les manifestations des hernies épiploïques inflammées ou des hernies de la vessie et des ovaires, sont caractérisées par des symptômes de péritonite locale avec une persistance des selles. Les signes de la hernie intestinale étranglée existent quand il y a un peu d'intestin pincé avec les autres viscères herniés.

** Les hernies étranglées ne peuvent être confondues qu'avec un étranglement externe, qui présente les mêmes symptômes que la hernie, moins la tumeur extérieure. C'est par une exploration attentive au niveau des points où se font habituellement les hernies que l'on peut éviter l'erreur. S'il existait une hernie réductible non douloureuse, l'erreur ne serait pas davantage impossible à éviter.

** Dans les temps où le choléra règne épidémiquement, on a pu prendre une hernie étranglée pour un cas de choléra. Mais l'absence des selles est un des signes caractéristiques de la hernie étranglée, et ce ne peut être que par un examen superficiel qu'une erreur a été commise.

** Bien que cela soit rare, il arrive que les hernies récidivent après l'étranglement et qu'elles s'étranglent une seconde fois. V. HERNIES SECONDAIRES.

Thérapeutique. — Un hernieux doit éviter les efforts et la constipation, il doit prendre de grands bains, quelques légers purgatifs, et éviter de se nourrir de mets échauffants.

Les hernies se réduisent seules par le repos et le décubitus dorsal. Même lorsque les hernies sont peu volumineuses, on doit toujours les contenir avec un bandage, pour les maintenir réduites ou pour empêcher les accidents d'étranglement. V. HERNIES ES PARTICULIER.

Une hernie irréductible non inflammée, et qui ne peut rentrer dans le ventre depuis longtemps,

sera traitée par la contention, avec un bandage creux approprié à la forme de la hernie.

Excepté les hernies ombilicales des enfants, ce n'est que par hasard que la compression peut guérir radicalement les hernies. Cette proposition est justifiée par toutes les expériences qui ont été faites jusqu'ici.

Une hernie habituellement réductible, qui ne peut être réduite, réclame immédiatement ce traitement : 1° un bain; 2° le repos au lit; 3° des cataplasmes en permanence sur la région.

Une hernie qui est sortie depuis plusieurs heures, qui est douloureuse, mais sans tension, et s'accompagne de coliques, réclame un grand bain, le repos et les cataplasmes, puis on tentera avec douceur la réduction de la hernie par le *taxis*.

Sur une entéroécèle petite, inflammée depuis quatre heures, ou appliquera quelques sangsues, on placera des cataplasmes sur la tumeur; la glace est moins bonne. On administrera un purgatif, l'huile de ricin, 40 grammes. Ce remède, qui est le purgatif de l'intestin comme le sulfate de soude est le purgatif de l'estomac, est celui qui est le plus capable de provoquer les contractions intestinales favorables à la réduction spontanée de la hernie.

Le lavement de tabac est bon pour provoquer les contractions intestinales.

Feuille sèche de tabac.	1 gramme.
Eau.	250 id.

(Abercombic.)

On peut mettre dans le lavement jusqu'à 5 grammes de feuilles sèches de tabac.

Lorsque cinq heures se sont écoulées, ce qui fait dix heures depuis le début des accidents, si le ballonnement augmente, on tentera de nouveau la réduction en plaçant le malade dans un bain, si après avoir chloroformé le malade pour faciliter le *taxis*, la hernie ne se réduit point, on opérera. Pour les grosses hernies, l'indication opératoire n'est pas impérieuse, on peut attendre deux et trois jours si les accidents se calment (V. HERNIE OMBILICALE). On insistera alors sur les purgatifs, à moins que le ventre ne soit très-ballonné; aux premières menaces de péritonite généralisée, on appliquera un vésicatoire sur le ventre.

S'il s'agit d'une épiploécèle, on ne doit pas se presser d'opérer, on n'opérera du reste que s'il y avait lieu probable de l'intestin et absence de selles.

Dans les cas d'entéro-épiploécèle, on doit se comporter comme pour les entéroécèles.

Une hernie étranglée par brusque sortie des viscères ou par inflammation doit être traitée au début par le *taxis*, un bain et les cataplasmes. Lorsqu'on surveille le malade, l'opération doit être faite de la huitième à la vingtième heure au plus tard après le début des accidents.

TAXIS.

Le *taxis mesuré et progressif* (Franco, Garengot, Sharp, A. Cooper, Dupuytren), le *taxis forcé* (Lisfranc, Amussat), le *taxis prolongé* (Gosselin), le *taxis par compression*, à l'aide d'une bande (Baudens) ou d'une bande de caoutchouc (Maisonneuve), sont des variétés de *taxis* exprimées par le sens de l'épithète qui leur est donnée.

Pour faire le *taxis simple*, on saisit la hernie à pleins doigts en évitant de la repousser tout entière dans l'anneau, et de façon à faire rentrer les pre-

mières les parties qui sont sorties les dernières (école française); en pressant avec deux doigts sur le pédicule de la hernie comme pour la passer à la filière, au moins pour la hernie inguinale (D. Després), on arrive plus facilement. — On endormira les malades avec le chloroforme jusqu'à résolution complète (Guyton, Gosselin). — Le massage du ventre (Sédillot) favorise quelquefois les efforts de taxis.

Les accidents du taxis sont : une recrudescence de l'inflammation de la hernie, la rupture de l'intestin, la réduction de la hernie avec le sac (Ledran, Arnaud, Dupuytren).

De ces trois accidents, les deux premiers exigent l'ouverture du sac, et si l'intestin est déchiré, l'établissement d'un anus contre nature; le troisième peut être traité de deux manières, ou bien on fera lever le malade, en lui faisant faire des efforts afin que la hernie ressorte (*Académie de chirurgie*), ou bien on fera la gastrotomie, alors on incisera la paroi abdominale au niveau de l'anneau, on cherchera le sac, on l'attirera au dehors, on débridera sur le collet et l'on réduira l'intestin sans faire la suture de la paroi abdominale (Dupuytren, *école française*).

On est exposé à des erreurs nombreuses, on peut prendre une péritonite commençante pour des symptômes de la persistance de l'étranglement, mais dans la péritonite, la douleur excessive du ventre et l'altération des traits sont des signes caractéristiques qui manquent d'ordinaire lorsqu'il y a seulement persistance de l'étranglement, puis, dans le dernier cas, on sent une tumeur en arrière de la paroi abdominale au niveau du point où il y avait hernie.

Il est impossible de distinguer exactement un accollement des anses intestinales, ou rétrécissement de l'intestin, d'une persistance de l'étranglement, autrement que par l'existence ou l'absence de tumeur en arrière de la paroi abdominale au niveau de l'anneau. On voit donc que les indications de la gastrotomie ne sont pas toujours absolument nettes. On se rappellera seulement que les très-petites hernies et celles qui ne datent pas depuis longtemps ne se réduisent pas avec le sac, et que les bernies inguinales congénitales sont dans le même cas.

KÉLATOMIE, OU OPÉRATION DE LA HERNIE ÉTRANGLÉE.

L'opération de la hernie étranglée se pratique d'après deux méthodes.

Il y a la méthode de la réduction de la hernie après des débridements extérieurs au sac et sans ouverture du sac péritonéal (J. L. Petit). Pour faire cette opération, on incise la peau et, sans ouvrir le sac, on en recherche le pédicule, puis on coupe les tissus en dédolant, ou on les déchire avec une sonde cannelée ou une spatule (Malgaigne). Ce procédé a l'inconvénient de ne pas permettre au chirurgien de s'assurer de l'état de l'intestin, et de l'obliger à réduire dans le ventre des liquides inflammatoires contenus dans la hernie. Le procédé qui consiste à débrider sous la peau, à l'aide d'un ténotome (J. Gay) est une mauvaise application de la méthode de J. L. Petit.

La méthode par ouverture du sac consiste à mettre à nu l'intestin et à lever l'étranglement de dedans en dehors, soit en dilatant l'anneau avec un gorgere-éponge (Arnaud), soit en employant une sonde allée (Méry), le bistouri à la lime (J. L. Petit). Mais aujourd'hui, on se sert avec avantage d'un simple bistouri boutonné. On n'emploie même plus le bis-

touri courbe à tranchant limité de Pott et A. Cooper.

Pour opérer une hernie par la méthode ordinaire, c'est-à-dire la méthode par ouverture du sac, on fait un pli parallèle au plus grand axe de la tumeur, on dissèque avec précaution, couche par couche, en dédolant. Le sac se reconnaît difficilement, mais, en principe, l'intestin a un caractère à lui que rien ne simule : les vaisseaux qui rampent sur l'intestin. Il n'y a que les hernies étranglées depuis longtemps qui présentent des incertitudes; on se rappellera cependant que l'intestin a toujours une coloration plus ou moins violacée. Pour les petites hernies, et dans les cas où il y a du liquide dans le sac, la tumeur est fluctuante et cela indique que l'on n'est pas sur l'intestin, car celui-ci n'est point fluctuant. Lorsque le sac est ouvert, voici ce que l'on voit dans les cas de hernies petites et récentes (fig. 267).

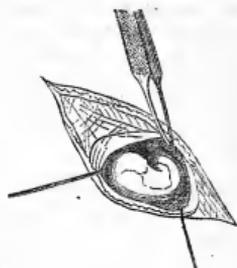


Fig. 267. — Le sac étant ouvert et maintenu avec une pince et des épingles, on voit une petite anse d'intestin.

L'intestin mis à nu sera examiné avec soin, on l'attirera un peu au dehors pour voir dans quel état il est au niveau de l'étranglement.

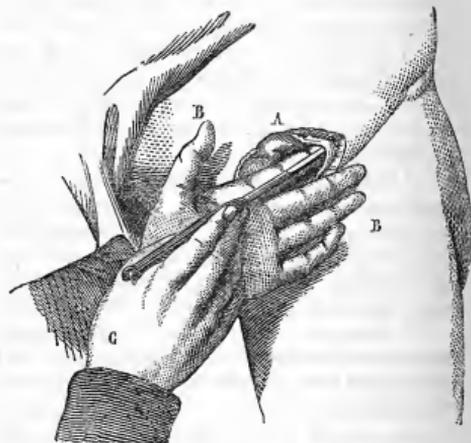


Fig. 268. — A. Anneau. — B, B. Main gauche de l'opérateur. — C. Main droite de l'opérateur. (A. Guérin.)

On introduit le doigt dans le sac, on cherche le point où l'on sent une bride, on introduit le bistouri boutonné entre le doigt et la bride, et l'on sectionne en pressant sur les tissus fibreux. Lorsque le collet du sac est la cause de l'étranglement, on débride plus aisément en faisant attirer les parois du sac avec des pinces. Si l'on craint de blesser un vaisseau, on débridera sur plusieurs points (Vidal de Cassis), (V. les HERNIES en particulier, pour le lieu

d'élection du siège du débrélement.) Après que l'anneau ou le collet du sac auront été éloignés par des débrèlements, on réduira; s'il y a des adhérences qui empêchent la réduction, on tentera de les déchirer avec les doigts. Il n'est pas indiqué de réunir par première intention la plaie de l'opération de la hernie étranglée, on pansera simplement ou avec un cataplasme.

Complications de l'opération de la hernie étranglée. — Si l'on a blessé l'intestin, et si l'ouverture est petite, on réduira quand même; si l'ouverture est large, on fera une suture à l'intestin et l'on réduira.

S'il y a un abcès stercoral, une gangrène de l'intestin au moment où l'on opère, on établira un anus contre nature, les intestins gangrenés ne se guérissent spontanément que par une très-rare exception.

L'épiploon trouvé dans une hernie enflammée, pérut-il absolument sain, ne sera pas réduit (Malgaigne). Cette règle est assez bonne, on peut laisser dans la plaie, lier et reséquer l'épiploon qui paraît sain (Celse), il est mieux de le cautériser (Celse) avec la pâte au chlorure de zinc (Bonnet de Lyon, Desgranges). Ce dernier procédé paraît meilleur que la ligature et l'excision. On se rappellera que l'épiploon enflammé dans une hernie peut, lorsqu'on l'a réduit, être l'occasion d'une épiploïte phlegmoneuse.

Quoique tout ou une portion d'une anse intestinale soit gangrenée, il peut y avoir guérison par accolement des deux bouts de l'intestin (Scarpa), pendant qu'une fistule stercorale s'est établie. En face d'une hernie avec gangrène, le chirurgien doit obéir à deux indications: former un anus contre nature ou réunir les deux bouts de l'intestin. Pour ce dernier but, on a employé l'invagination du bout supérieur de l'intestin dans le bout inférieur (Ramdhor) et mieux avec adossement des séreuses (Jobert de Lamballe). On a fait la suture en bourse avec adossement des séreuses (Gély). V. **INTESTINS (PLAIES DES)**, ANUS CONTRE NATURE.

Si la partie gangrenée est très-peu étendue, si elle n'a pas plus de 2 millimètres, on réduira (Velpeau), mais, en général, un anus contre nature ou l'expectation, la hernie n'étant pas réduite et étant recouverte d'un cataplasme, sont des moyens plus sûrs.

Si l'on avait affaire à une hernie étranglée ayant été déjà opérée, il faudrait, au moment de l'opération, redoubler de prudence, car ces hernies sont quelquefois dépourvues de sacs. V. **HERNIES DU CÆCUM ET HERNIE SECONDAIRE.**

Une péritonite, les signes de la persistance de l'étranglement seront traités par les moyens appropriés. V. plus haut et **PÉRITONITE.**

Soins consécutifs. — Toutes les fois que le chirurgien a longtemps manié la plaie de l'opération, il faut que le pansement humide soit appliqué. Un cataplasme, de la charpie mouillée, sont d'un bon usage. De larges cataplasmes seront placés sur le ventre.

Les malades seront purgés avec l'huile de ricin, 20 à 30 grammes, excepté dans les cas où il y a une lésion évidente de l'intestin qui a paru très-congestionné, l'opium à la dose de 5 à 25 centigrammes sera alors administré.

Les malades seront mis à la diète aux bouillons, puis, au bout de quelques jours, on les purgera, on leur fera prendre de grands bains et l'on appliquera un bandage compressif par-dessus des compresses de

linge fin. On ne fera porter de bandages herniaires que quand la cicatrice sera faite.

On a proposé, pour favoriser la réduction spontanée des hernies étranglées, les ponctions capillaires (Long, 1855). Ce moyen a des dangers et son usage n'est pas légitimé par les faits. On a également cherché à obtenir la réduction, en faisant sortir le gaz des intestins au moyen de longues sondes molles poussées aussi loin que possible dans le gros intestin (O. Beirne). Cette pratique est tout au plus utile pour les hernies du gros intestin.

Dilater les anneaux avec le doigt à travers la peau (Seutin) est une manœuvre illusoire.

On a donné à l'intérieur, pour favoriser la réduction des hernies:

Potion belladonée.

Extrait de belladone	25 centigrammes.
Eau	400 grammes.
Sirope de Tolu	20 id.

Une cuillerée toutes les heures . (David.)

Lavement belladoné.

Extrait alcoolique de belladone	10 grammes.
Infusion de camomille	125 id.

Pour favoriser la réduction des hernies . (Ricord.)

L'opium, 15 à 30 centigrammes dans une potion .

L'infusion de café noir comme tisane .

Lavement de strychnine.

Sulfate de strychnine	25 milligrammes.
Eau	250 grammes.

A prendre en deux fois et à conserver .

(G. Lopez.)

Hernie du cæcum et de l'appendice

iléo-cæcal. Le cæcum peut faire partie des organes contenues dans la hernie crurale, inguinale ou même ombilicale, et dans les éversions de l'abdomen; — le cæcum sort avec ou sans l'appendice iléo-cæcal. — Cet appendice peut être engagé seul et devenir une cause d'étranglement interne pour les autres viscères.

* * Les hernies cæcales sont quelquefois dépourvues de sac, et dans ce cas elles entraînent avec elles un cul-de-sac péritonéal, ou s'engage souvent de l'intestin grêle ou de l'épiploon.

* * Lorsque le cæcum sort avec d'autres intestins, il est contenu avec eux dans le même sac.

* * Les hernies du cæcum contiennent souvent des matières dures, et c'est même cet état habituel de l'intestin qui favoriserait la hernie. (Scarpa.)

* * Les bosselures de la tumeur, la dépression du flanc (Scarpa), sont les signes les meilleurs de la hernie cæcale, mais ils ne sont pas constants.

* * Les hernies du cæcum et de l'appendice cæcal peuvent s'enflammer et s'étrangler.

* * Les hernies de l'appendice iléo-cæcal passent souvent inaperçues et peuvent être facilement méconnues, même quand elles s'étranglent. Il a été vu une hernie étranglée de l'appendice iléo-cæcal, où l'appendice perforé avait

donné lieu à la formation d'un abcès stercoral dans une hernie crurale (Hevin).

Thérapeutique. — Réduction et contention suivant le lieu où existe la hernie cœcale, pelotes concaves si la hernie est irréductible.

Lorsque la hernie est étranglée, l'opération doit être faite avec les plus grandes précautions, de peur d'ouvrir l'intestin. On réduira sans les ouvrir les sacs secondaires formés par le péritoine autour de la tumeur, à moins que ce soit sur eux que siège l'étranglement, ce que l'on reconnaîtra à l'impossibilité de la réduction. — Lorsque le cæcum dépourvu de sac est adhérent aux anneaux, on le laissera et on le recouvrira d'un pansement simple. — La suture de cet intestin, après ablation des parties gangrenées (Arnaud), est une opération difficile et dont les résultats sont douteux.

Hernies consécutives. Sur tous les points de la cavité abdominale, après une contusion de l'abdomen et une déchirure sous-cutanée des aponévroses, sous la cicatrice d'une plaie pénétrante de l'abdomen, des hernies peuvent se produire. Quelques-unes de ces hernies sont dépourvues de sac.

Ces hernies consécutives présentent les mêmes signes et les mêmes accidents que les autres hernies; elles réclament un traitement palliatif par un bandage contentif, bien appliqué; leur étranglement est assez rare, et pour le débridement il n'y a qu'une seule règle absolue, celle de débrider sur plusieurs points et de ne jamais sectionner sur les points où l'on connaît des artères, même d'un volume peu considérable. V. HERNIES SECONDAIRES.

Hernie crurale. La hernie crurale est la sortie de l'intestin par une éventration située au-dessous du ligament de Fallope, autour de la gaine des vaisseaux fémoraux, depuis la crête du pubis jusqu'à la gaine du muscle psoas.

* * Les efforts chez les hommes ou chez les femmes pendant la grossesse et pendant l'accouchement produisent la hernie crurale.

Il n'est pas encore démontré qu'il existe une hernie crurale congénitale.

* * Il y a trois variétés de hernie crurale, une hernie à travers le ligament de Gimbernat (Laugier), une hernie crurale externe accolée aux vaisseaux, une hernie intermédiaire à ces deux variétés. L'intestin se développe dans le tissu cellulo-graisseux situé au-dessous du fascia cribriformis, augmente et finit par sortir par un quelconque des trous de cette aponévrose, mais toujours en tendant à se placer parallèlement au pli de la cuisse.

* * La hernie crurale peut contenir de l'intestin, de l'épiploon; l'utérus, les ovaires; la vessie, le testicule resté dans l'abdomen. Elle contient quelquefois des diverticules de l'intestin (Monro), l'appendice iléo-cæcal et même la vésicule biliaire (Skey).

* * Une hernie crurale encore enfermée sous

la fascia cribriformis, est facilement méconnue, mais un ganglion saillant et de l'impulsion pendant la toux, du gargouillement assez marqué pendant les mouvements de réduction, la caractérisent dans les cas les plus favorables. Chez quelques malades, il y a de la gêne et de la douleur dans l'aîne, pendant l'extension de la cuisse; l'œdème des extrémités (Heurmann) est rare.

* * Une hernie crurale bien formée, étendue dans le triangle de Scarpa, au-dessous de l'aponévrose, est très-apparente; elle est saillante pendant l'extension de la cuisse, un ganglion roule au devant d'elle et l'on y retrouve le caractère des hernies en général, hernie épiploïque ou hernie intestinale. Lorsqu'une hernie s'est faite entre les trous du fascia cribriformis; elle est uniformément arrondie ou ovale; mais elle peut être multilobée si le sac s'est engagé dans plusieurs trous du fascia cribriformis (Hesselbach), lorsqu'il est bridé par le fascia superficialis (A. Cooper). On y observe alors les symptômes caractéristiques de la hernie: mollesse, sonorité à la percussion, réductibilité brusque avec gargouillement ou tumeur lobulée réductible, avec lenteur et sans bruit, suivant qu'il s'agit d'une hernie intestinale ou d'une hernie épiploïque.

* * Il y a une variété de hernie qui est en quelque sorte la guérison de la hernie crurale, c'est lorsque la tumeur est constituée par un sac épaissi, flasque, en tout semblable aux sacs adhérents que l'intestin a quittés après le taxis.

* * Les hernies crurales à travers le ligament de Gimbernat, se reconnaissent à l'éloignement du pédicule de la hernie par rapport aux vaisseaux (Laugier), et à une ressemblance avec la hernie inguinale (Jarjavay). Les hernies externes et moyennes se distinguent par le siège du pédicule de la hernie, lorsqu'il peut être saisi entre les doigts.

* * On distingue une hernie crurale d'une hernie inguinale à la situation du pédicule de la hernie au-dessous du ligament de Fallope (A. Cooper). On place le pouce dans l'anneau inguinal, et l'indicateur sous le ligament de Fallope, en dedans des vaisseaux; après avoir réduit la hernie on enlève le pouce et l'indicateur successivement, alternativement: suivant que la hernie ressort au niveau du point ou pressait le pouce ou l'indicateur, la hernie est inguinale ou crurale (Malgaigne).

* * On ne confondra pas la hernie crurale avec les hernies graisseuses et avec les sacs dégénérés infiltrés de graisse car il n'y a pas de réduction dans ces dernières, et l'on pourrait tout au plus les prendre pour une épiplocèle irréductible. Dans ce cas le diagnostic ne peut reposer que sur le souvenir de la réductibilité de la tumeur à son début.

L'engorgement chronique des ganglions lymphatiques est presque toujours multiple, il succède à une lésion dont on peut retrouver les



Fig. 209. — Aspect d'une hernie crurale droite et d'une hernie inguinale gauche.

vestiges sur les parties génitales, la cuisse ou la jambe, et il ne présente pas d'impulsion pendant la toux.

Des hydatides (Desault) forment des tumeurs transparentes, mais non réductibles. — Une varice de la veine saphène (J. L. Petit) simule une hernie sortie à travers les trous du fascia cribriformis : on reconnaît qu'il s'agit d'une varice en pressant la tumeur : si c'est réellement une dilatation veineuse, elle se réduit à rien (Malgaigne) ; la compression après la réduction de la hernie empêche sa reproduction, tandis qu'une varice se reproduit.

Les abcès froids sont liés à une maladie de la colonne vertébrale et du bassin, qui indique de suite le diagnostic, car une tumeur existe en même temps dans l'abdomen et dans la fosse iliaque, et cette tumeur qui est fluctuante ne se réduit pas seule pendant le décubitus dorsal, comme les hernies.

Les varices lymphatiques (Amussat, Nélaton) sont des tumeurs irrégulières réductibles, se développant lentement, existant à la fois au-dessus et au-dessous de l'arcade crurale et ne donnant pas une véritable impulsion pendant les efforts et la toux. La tumeur doit être plus tendue qu'une hernie pendant la station debout. V. AINE.

** Des adhérences dans les hernies crurales ont lieu comme dans les autres hernies. — L'engorgement, l'inflammation et l'étranglement se présentent avec les caractères de l'étranglement herniaire (V. HERNIES ABDOMINALES), mais les hernies à travers le ligament de Gimbernat s'étranglent en général de bonne heure. Les petites et les grosses hernies, sans distinction, comme les simples pincements de l'intestin, s'étranglent vite ou lentement et l'inflammation joue le principal rôle dans les accidents.

** L'étranglement dans la hernie crurale est dû aux trous du fascia cribriformis, au collet du sac et aux orifices dus à la perforation du

ligament de Gimbernat ou de la paroi interne de la gaine des vaisseaux fémoraux. L'étranglement peut être dû comme dans toutes les hernies, à une bride extérieure au sac, à une bride intérieure, à un collet d'épiploon, s'il s'agit d'une entéro-épiplécèle, enfin à un entrecroisement des anses intestinales.

** Chez les sujets très-gras on peut méconnaître une petite hernie crurale (A. Cooper, Chomel) et juger qu'il s'agit d'un étranglement interne ; la douleur à la pression au niveau de l'anneau est le meilleur signe pour éviter l'erreur. Lorsque en même temps qu'un ganglion engorgé à l'aîne il y a des symptômes de hernie étranglée, le diagnostic ne peut être fait que le couteau à la main (A. Key).

** On ne confondra pas une hernie crurale étranglée avec un bubon, parce que le bubon est en général poliglanglionnaire s'il dépend de la syphilis. Le bubon vénérien suppure de bonne heure et il n'est pas accompagné de symptômes généraux comme la hernie.

** La suppuration d'un ancien sac herniaire *déshabité* (Chassaignac) est quelquefois accompagnée de constipation et de vomissements, mais cet état est toujours moins grave que celui qui correspond à une hernie étranglée. En cas douteux, on opérera ; l'indication est la même et l'on fera le diagnostic en ouvrant le sac.

** Les hernies grasses enflammées simulent les épiplécèles enflammées. On les reconnaît parce qu'elles ont un pédicule moins volumineux que les épiplécèles (Bernutz), et parce qu'elles ne s'accompagnent pas d'accidents généraux graves. V. HERNIES ABDOMINALES.

** Une hernie coexistant avec un étranglement interne (Perrie), avec une hernie obturatrice (Baker-Brown), est ce qu'il y a de plus difficile à diagnostiquer, mais la connaissance de ces deux faits antérieurs devra éveiller l'attention dans les cas douteux et mettre le chirurgien sur ses gardes. Si la hernie crurale est réductible et non douloureuse, et s'il y a des signes d'étranglement, on devra chercher dans tous les autres points où il peut exister des hernies, et si l'on n'a rien trouvé, c'est qu'il s'agit d'un étranglement interne.

Thérapeutique. — Pour prévenir les accidents d'engorgement et d'étranglement de la hernie crurale, on emploiera les moyens hygiéniques généraux, comme dans les autres hernies.

Chez les femmes grosses, on évitera la procidence de l'abdomen en avant en plaçant une ceinture de soutien. Pendant l'accouchement, on ne laissera pas les femmes pousser avec énergie.

Réduire la hernie, les cuisses étant dans l'extension, ou mieux dans la demi-flexion, et appliquer un bandage à ressort français, avec pelote ovale, étroite, à col un peu long, se continuant en ligne droite avec le ressort ; sous-cuisses, caleçon élastique, au-dessous du bandage.

C'est principalement pour la hernie crurale que les tentatives de cure radicale doivent être proscrites. On n'est autorisé à tenter l'autoplastie (Jameson) qui a réussi une fois, l'oblitération de l'anneau avec un bouchon épiploïque (Goyrand), qu'après une opération de hernie étranglée.

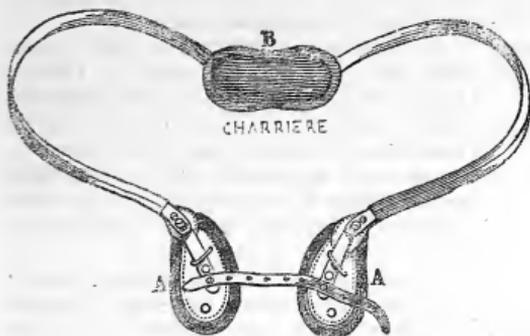


Fig. 270. — Bandage herniaire crural, à ressort français. Ce bandage est double. Pour le bandage simple, la pelote est plus en ligne droite avec le ressort.

Si la hernie est enflammée, on prescrira des cataplasmes, des purgatifs, puis des sangsues. — Taxis prolongé seulement quand il y a de l'intestin dans la hernie et quand celle-ci est volumineuse.

Pour réduire une hernie étranglée, le taxis sera fait la cuisse étant demi-fléchie (Richter), ou si l'on ne réussit pas dans l'extension (Demeaux) les malades étant soumis au chloroforme, on fera le taxis prolongé (Gosselin) ou le taxis progressif avec une bande de caoutchouc. — Le massage du ventre, le lavement de tabac, les saignées générales, l'opium, le caté, le thé, la strychnine, etc., ne sont que des moyens adjuvants dont la plupart demeurent inutiles (V. HERNIES ABDOMINALES). Enfin, si l'on ne peut réduire l'intestin, il faut recourir à l'opération et de bonne heure.

Pour opérer la hernie crurale, on incise largement sur la tumeur par une incision en T (A. Cooper) ou demi-circulaire en croissant (Velpeau), ou perpendiculaire au pli de l'aîne (Platner), et l'on dissèque en dédoulant jusqu'à ce que l'on soit arrivé sur le sac. Les couches aponévrotiques ne peuvent être comptées, il faut se borner à disséquer, en évitant les ganglions et les branches des artères honteuses externes et sous-cutanées abdominales.

On débridera chez la femme, en haut et en dedans (Sabatier), chez l'homme, en dedans, parallèlement à l'arcade de Fallope (A. Cooper), en haut et en dehors (Dupuytren), en bas (Verpillat). On débridera sur deux ou trois points (Velpeau, Vidal de Cassis) en dehors et en dedans par deux petites incisions (Jarjavay), s'il s'agit d'une hernie étranglée au milieu du ligament de Gimbernat. De tous ces débridements, c'est le débridement multiple qui est le meilleur, vient ensuite celui de A. Cooper, le débridement en rasant le pubis. Si le collet du sac ou un trou du fascia cribriformis étranglent, on tirera sur le sac et l'on fera des débridements multiples. On débridera avec le bistouri courbe à tranchant limité de Pott et A. Cooper, ou avec le bistouri boutonné simple qui vaut le premier instrument.

La dilatation de l'orifice constricteur (Arnaud) est impuissante; l'élevation du cordon chez l'homme avec une ergive (A. Cooper) peut être utile si l'on

doit faire un grand débridement pour une hernie étranglée à travers le ligament de Gimbernat.

Le débridement sans ouvrir le sac (*école chirurgicale anglaise*, d'après J. L. Petit) ne peut convenir que pour l'étranglement par un des trous du fascia cribriformis, mais on devra toujours se tenir prêt à ouvrir le sac à la moindre difficulté.

Lorsque des difficultés compliquent l'opération de la hernie crurale étranglée, lorsque le sac est enflammé, et est dégénéré, il faut redoubler de soins dans la dissection. Si un sac épiploïque environne l'intestin, on l'incisera à petits coups; les hernies sèches réclament une attention extrême, les hernies avec adhérences anciennes de l'intestin au sac sont souvent une cause de blessure de l'intestin. Dans ce cas, si l'intestin est enflammé et ulcéré, on établira un anus contre nature ou l'on réunira à la fois la peau et l'intestin, si celui-ci est encore assez sain (Boyer de Joinville). V. HERNIES DU CÆCUM.

Les artères épigastriques (Gunzius, Dupuytren), obturatrice (Mursinna, Spence, Nichols), la spermatique (Henkel), coupées, seront liées, s'il est possible, au moyen du tenaculum, ou mieux à l'aide d'une pince à mors coniques (V. LIGATURES). — La compression avec des boulettes de charpie et un bandage herniaire, au besoin, arrêteront les hémorragies de peu d'importance.

Si une hémorragie consécutive apparaît, et si, comme cela est d'ordinaire, le sang provient du sac, on comprimera.

Pour les autres accidents. V. HERNIES ABDOMINALES.

Hernies, cure radicale. Quelques hernies congénitales, particulièrement celles de l'ombilic et quelques hernies inguinales chez les enfants, se guérissent sous l'influence d'un bon bandage bien appliqué. V. HERNIE OMBILICALE.

** Un certain nombre de hernies opérées ou qui ont été transformées pendant longtemps en anus contre nature, guérissent radicalement.

** L'inflammation d'une hernie est très-rarement suivie de guérison radicale.

** Les hernies anciennes, congénitales ou acquises, sont rebelles aux traitements dirigés en vue d'une cure radicale.

** Le mode de guérison des hernies est toujours une oblitération du collet du sac.

Thérapeutique. — Pour guérir radicalement une hernie après une opération de hernie étranglée, on interposera un bouchon épiploïque dans le collet du sac, ou une languette de peau de plaie des parties voisines par un procédé autoplastique simple; avivement de la plaie; dissection du lambeau et union du lambeau à la plaie par des sutures à anses (Jameson, Dzondi, Dieffenbach).

La castration (procédé ancien), la cautérisation avec le fer rouge ou les caustiques (procédé arabe), la ligature du collet du sac avec le cordon (procédé du moyen âge, connu sous le nom de point doré), sont des procédés barbares et dangereux. La suture royale, ou ligature du sac, en respectant le cordon, était une opération mieux combinée et calquée sur

le procédé de Celse pour la cure de la hernie ombilicale. L'incision des enveloppes de la hernie, avec ou sans excision du sac (J. L. Petit), c'est-à-dire l'opération de la hernie étranglée sans qu'il y eût d'étranglement, est un procédé périlleux. Les scarifications du sac, la dilatation des anneaux, agissent de la même manière que l'opération de J. L. Petit, et ces procédés comptent quelques guérisons.

On peut passer dans le sac, à l'aide d'une sonde conductrice ouverte aux deux bouts, une aiguille enfilée d'un fil double qui attire dans le sac une petite poche que l'on insuffle et que l'on maintient au niveau du collet de la hernie. Ce corps étranger devient le point de départ d'une sécrétion plastique qui s'organise et bouche l'anneau (Belmas).

On peut, après avoir fait rentrer la hernie et isolé le cordon spermatique, passer trois épingles à travers le sac, tout autour du cordon et sans embrasser le cordon. On serre le sac à l'aide de petites viroles de laiton fixées sur les épingles (Bonnet de Lyon).

On peut invaginer le sac herniaire et maintenir l'invagination pour favoriser l'adhérence des séreuses (Gerdy). Dans ces cas on invagine la peau et le sac aussi haut que possible avec une aiguille à chas, on passe un fil qui est fixe par le moyen de la suture enchevillée (Gerdy, Lehmann, Burds).

L'invagination du sac peut être maintenue, soit par un cône de bois et une aiguille à vis, qui s'attache à une plaque de bois extérieure après avoir traversé les parois invaginées (Wutzer, Rothmund), soit par un bouchon de liège introduit dans la partie invaginée et fixée à un bouchon extérieur (Wattmann), soit par une pince à mors recourbés pressant la peau au sommet de l'invagination (Leroy d'Étiolles), ou par une pince droite qui maintient l'invagination dans toute sa longueur (Max. Langeneek).

Pour faciliter la formation des adhérences entre les surfaces péritonéales du sac, on peut placer le caustique de Vienne au sommet du cône à invagination de Wutzer, ou d'un côté d'un invaginateur maintenu par une ceinture métallique (Valette de Lyon).

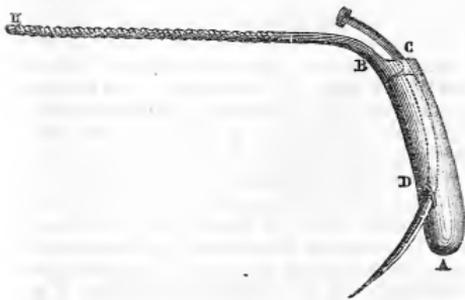


Fig. 274. — Invaginateur de Valette, de Lyon. — A, B. Invaginateur destiné à remplacer le doigt. — C, D. Aiguille traversant l'invagination et le fixant. — H. Tige de l'instrument destinée à être attachée à une ceinture. (Alph. Guérin.)

On peut encore, après avoir placé l'invaginateur, cautériser la peau au-dessus de lui, attaquer la peau avivée avec le chlorure de zinc jusqu'à ce que l'invaginateur soit à nu.

Pour les hernies inguinales, on enroutera le sac

avec une aiguille d'argent passée d'un côté du sac ou à travers le sac, et un fil métallique passé de l'autre côté, tout en respectant le cordon (Vidal de Cassis).

Après avoir bien constaté la position du cordon que l'on veut respecter, on passera à travers la peau invaginée deux épingles recourbées, à angle droit, en dessus et en dessous de l'invagination, on traversera le pilier interne de l'anneau, on fera exécuter un mouvement de rotation, à l'une des épingles, l'anneau sera serré de cette façon et le sac sera un peu enroulé. On laisse les épingles en place de trois à six jours, on les maintient par des bandelettes de diachylon (J. Wood, 1864).

Le séton passé dans le sac (Mosner) n'est pas un moyen aussi dangereux qu'on peut le supposer. On le laisse en place pendant dix-huit à vingt jours, et l'on comprime le sac avec un bandage spica, assez fortement serré.

Les injections iodées (Velpeau) ou vinueuses (Shröger) ont un effet analogue au séton, mais moins certain pour faire plus sûrement l'opération et éviter l'entrée de l'air dans le péritoine, après avoir réduit l'intestin, on traverse le sac avec un trocart dont la canule a une ouverture latérale, on fait l'injection en bouchant l'extrémité terminale de la canule, et l'on fait sortir le liquide injecté en cessant de boucher cet orifice (Maisonnewe, Ricord). Tout le temps que dure l'opération, un aide doit comprimer fortement le pédicule de la hernie.

Quand on a affaire à une hernie irréductible, toute tentative de guérison radicale est contre-indiquée.

Toutes les tentatives de cure radicale exposent à des péritonites souvent mortelles. Dans les cas heureux, elles ne mettent pas assez souvent à l'abri d'une récurrence pour faire oublier le risque que l'on court à les employer.

Toutes ces opérations exigent les soins les plus attentifs; les pansements à l'eau froide lorsqu'il y a plaie, les cataplasmes aux moindres douleurs, les saugsues, dès qu'une péritonite locale menace de se développer, seront mis en usage.

Avant d'opérer un malade pour guérir une hernie non étranglée, dites-lui que sa vie est en danger; n'oubliez pas que vous devez lui donner à choisir entre la possibilité d'éviter sûrement tous les accidents des hernies, s'il porte un bon bandage, et quelques chances seulement d'être guéri par une opération en courrant de grands risques de mort.

Hernies diaphragmatiques (Morgagni). Les hernies diaphragmatiques sont le résultat d'un arrêt de développement et d'une déchirure congénitale du diaphragme; ou bien le résultat d'un traumatisme qui a occasionné une rupture de ce muscle, soit après un effort, soit à la suite d'une plaie. — Les hernies du premier groupe appartiennent à l'enfance ou à la jeunesse, celles du second groupe appartiennent à tous les âges. Les hernies diaphragmatiques, suite de plaie et de déchirure, manquent généralement de sac.

* * * Les hernies diaphragmatiques sont aussi fréquentes à droite qu'à gauche.

* * * L'épiploon, l'intestin grêle, le gros inte

tin, l'estomac, le foie (Lambton), peuvent passer dans la cavité thoracique à travers une ouverture du diaphragme.

** Quand les hernies du diaphragme sont pourvues d'un sac, ce sac est toujours double et formé par le péritoine et par les plèvres.

** Dans les hernies sans sac il s'établit de bonne heure des adhérences entre l'intestin et la perforation du diaphragme.

** Au début, les hernies diaphragmatiques ne sont pas reconnues facilement. La dyspnée, les coliques, les vomissements, s'aggravant après un effort et cessant par le repos, doivent faire soupçonner une hernie au travers du diaphragme. Après un repas copieux les douleurs cessent quelquefois (Olivet). Lorsque la hernie est un peu volumineuse l'abdomen est dépressible, la percussion donne une sonorité exagérée sur la ligne médiane, et en ce point il y a absence de murmure vésiculaire du poumon, le gargouillement se fait quelquefois entendre à la place de ce bruit, ainsi qu'une variété de tintement métallique.

** La dyspnée, les coliques, les vomissements, la dépressibilité du ventre pendant l'inspiration coïncidant avec les données fournies par l'auscultation et la percussion, révèlent la hernie diaphragmatique.

** On ne confondra pas la hernie diaphragmatique avec le pneumothorax, à cause des troubles digestifs antérieurs ou concomitants, et à cause de l'absence de lésions pulmonaires indiquées par des râles; l'existence d'une plaie antérieure fera diagnostiquer une hernie diaphragmatique. Dans un cas de plaie récente le diagnostic ne pourra être établi qu'en faisant boire une grande quantité de liquide aux malades, et qu'en les faisant tenir debout; si la dyspnée diminue, il est probable qu'il s'agit d'une hernie diaphragmatique.

** La plupart des hernies diaphragmatiques acquises finissent par s'étrangler, et l'on observe alors, avec une cardialgie intense, tous les symptômes d'un étranglement interne, le ballonnement du ventre n'est pas énorme et les malades ne peuvent se coucher que sur un seul côté; ils suffoquent quand on les fait tenir sur l'autre.

** Les malades atteints de hernie diaphragmatique étranglée meurent par péritonite, ou par rupture de l'intestin dans la poitrine.

** Les enfants qui naissent avec une hernie diaphragmatique ne peuvent pas vivre.

Thérapeutique. — Les hernies diaphragmatiques sont au-dessus des ressources de l'art.

Le repos, la position à moitié assise dans le lit, sont les meilleurs moyens à opposer à la dyspnée. — Dans les cas de complications, on fera boire une grande quantité de liquide, les malades dussent-ils vomir; c'est un procédé rationnel qui peut les soulager.

Les malades devront éviter les efforts, si faibles qu'ils soient.

Hernie de l'estomac. V. HERNIES INGUINALES, HERNIE OMBILICALE, HERNIES DE LA LIGNE BLANCHE, HERNIES DIAPHRAGMATIQUES ET DE L'ESTOMAC.

Hernies graisseuses. Les hernies graisseuses sont plus fréquentes à la région épigastrique que partout ailleurs, les signes et le traitement sont les mêmes en toutes les régions. V. HERNIES DE LA LIGNE BLANCHE.

Hernie inguinale. La hernie inguinale est congénitale ou acquise.

I. *Hernie inguinale congénitale.* — La hernie inguinale congénitale est la sortie des viscères à travers le canal de communication entre le péritoine et la tunique vaginale. Chez la femme cette hernie se fait dans un diverticule constitué par la persistance du canal de Nuck.

** La hernie inguinale se montre chez les enfants après la naissance, mais elle existe aussi chez les adolescents, parce que l'intestin peut rouvrir le canal séreux qui a persisté ou qui s'est mal fermé.

** La hernie congénitale des enfants ne contient que de l'intestin, et plus tard elle renferme rarement de l'épiploon seul.

** La hernie occupe tantôt la partie supérieure du cordon et est située dans le canal, *hernie vaginale funiculaire*, tantôt la hernie est au-dessous du testicule arrêté à l'anneau, c'est la hernie *testiculaire*. Les éléments du cordon sont souvent en avant de la hernie.

** Dans les hernies inguinales congénitales les vaisseaux épigastriques sont toujours au dedans du collet de la hernie.

** Les hernies congénitales présentent les mêmes symptômes que la hernie inguinale acquise, sauf qu'il y a souvent du liquide dans le sac herniaire, sauf que la hernie rentre facilement et acquiert un développement énorme parfois, et enfin que les inflammations latentes y sont rares. — La hernie congénitale interstitielle avec le testicule à l'anneau, c'est-à-dire contenue dans le canal, est caractérisée par une tumeur molle, fluctuante en plusieurs points et dure sur d'autres. Lorsqu'on veut la réduire on fait d'abord refluer le liquide dans le ventre, puis l'intestin qui fait entendre un gargouillement, et le testicule qui reste se reconnaît à sa consistance et à sa douleur caractéristique à la pression (Sanson).

La hernie congénitale s'étrangle quelquefois et donne lieu aux accidents ordinaires de l'étranglement. V. plus loin, *Hernie acquise*.

Thérapeutique. — Les hernies inguinales congénitales seront maintenues par un bandage dès le moment de la naissance. — On se servira du bandage à ressort, bandage anglais ou bandage français. En attendant, on maintiendra la hernie avec une pelote

de lingz maintenue par un spica fait avec des bandes de diachylon (Malgaigne). Le bandage à ressort sera appliqué d'après les mêmes règles que le bandage pour les hernies inguinales acquises : on comprimera tout le canal. Si le testicule est arrêté à l'anneau, on se servira d'une pelote creuse. La compression très-bien faite peut parfois guérir radicalement la hernie.

II. *Hernie acquise.* — La hernie inguinale acquise est formée par la sortie de l'intestin dans une dépression du péritoine persistant à travers le caual inguinal. Chez la femme, la hernie s'engage dans un diverticule qui est le vestige du canal de Nuck. C'est une sorte de hernie congénitale consécutive.

D'autres fois, chez l'homme comme chez la femme, la hernie a lieu par une éventration à travers la paroi postérieure du canal inguinal (hernie de forces, Malgaigne), il y a formation d'un sac herniaire et d'une hernie dans le canal, puis la hernie sort au dehors (fig. 273).

Suivant que l'éraillure du canal inguinal a lieu, en dedans de l'artère épigastrique, ou en dedans de l'artère ombilicale, la hernie est dite par la fosse inguinale moyenne ou la fosse inguinale interne.

La hernie par la fosse inguinale externe ou hernie oblique est la hernie du premier genre ou hernie dans le canal.

** Outre les intestins et l'épiploon, la hernie inguinale, volumineuse, peut renfermer la rate chez les bossus, par exemple (J. L. Petit), l'utérus, les ovaires et la vessie.

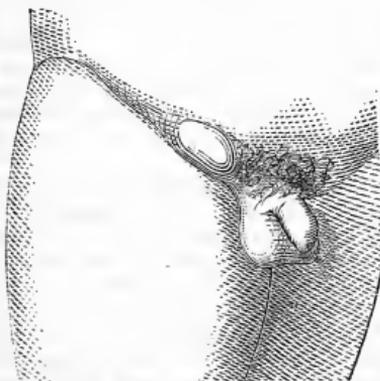


Fig. 272. — Hernie inguinale dans le canal.

** La hernie *inguinale externe* ou hernie dans le caual, d'abord interstitielle, forme une tumeur arrondie, petite, réductible, puis une tumeur allongée, indolente, réductible, brusquement ou lentement, suivant qu'il y a de l'intestin ou de l'épiploon, et au pédicule de laquelle on sent un orifice après réduction. Lorsque la tumeur est sortie et est à l'anneau externe, elle présente les caractères généraux d'une hernie, et on la reconnaît en plaçant le doigt sur l'épine

du pubis et en faisant tousser le malade ; si la hernie sort au-dessus du doigt il est évident qu'il s'agit d'une hernie inguinale (Malgaigne).

La hernie inguinale qui contient de l'épiploon ressemble à une tumeur formée par de petites masses dures, lobulées : elle rentre lentement ; tandis que la hernie qui contient de l'intestin rentre avec bruit, la hernie descend ensuite dans le scrotum.

** Le premier degré est la *pointe de hernie* ; le deuxième la hernie *interstitielle* ; le troisième la hernie *inguino-interstielle* ; le quatrième la hernie *scrotale*, dite bubonocèle et oschéocèle.

Les trois premiers degrés peuvent présenter une lenteur d'évolution plus ou moins grande, par le fait du développement de la hernie. Lorsque la hernie est très-développée, les deux anneaux s'agrandissent et finissent par être superposés et donner la sensation d'une seule ouverture.

** Les hernies inguinales, *moyennes* et *internes*, celles qui ont lieu au niveau du bord interne du muscle droit, se produisent souvent d'un seul coup et se développent dans la paroi abdominale, et finissent par sortir à l'extérieur, et elles s'engagent de bonne heure dans l'anneau inguinal externe : là elles présentent, pendant les phases de leur évolution, les mêmes phénomènes que la hernie inguinale dans le canal, qui sont, d'abord une tumeur interstitielle et ensuite une hernie à l'anneau.

** Presque toujours une hernie inguinale dans le canal d'un côté du ventre, ne tarde pas à être suivie de la production d'une hernie dans le caual du côté opposé, mais une hernie inguinale directe existe souvent seule.

** Dans la hernie inguinale interne directe ou par éventration, le cordon est en avant de la hernie, tandis que dans la hernie inguinale externe interstitielle le cordon reste en arrière et au-dessous.

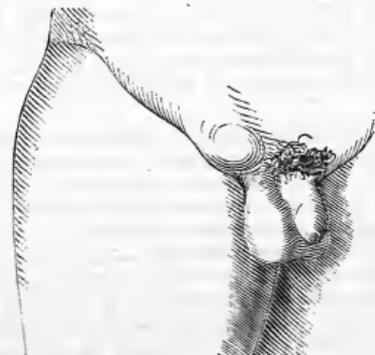


Fig. 273. — Hernie inguinale directe. Cette hernie, grossie rapidement, est engagée hors l'anneau inguinal externe.

** Les hernies inguinales volumineuses an-

ciennes déterminent quelquefois un engorgement du testicule ou une hydrocèle de la tuni- que vaginale et une dissociation des éléments du cordon.

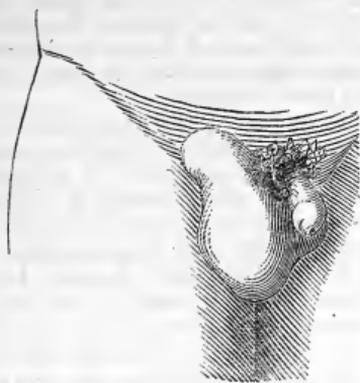


Fig. 274.— Grosse hernie inguinale descendue dans le scrotum, *oscéocèle*.

** Règle générale, pour bien examiner les individus atteints de hernie inguinale, il faut les faire tenir debout.

** La pointe de hernie inguinale ne sera confondue avec aucune tumeur, parce que la tumeur se réduit et parce que, en faisant tousser le malade, le doigt placé sur l'anneau reçoit une impulsion. Il existe d'ailleurs toujours une légère saillie de l'abdomen au niveau de la hernie. La hernie interstitielle ne sera pas confondue avec une hydrocèle funiculaire, parce qu'une fois réduite la hernie ne se reproduit pas, tandis que l'hydrocèle congénitale funiculaire se reproduit. Une hydrocèle enkystée est refoulée et non réduite comme une hernie, et la tumeur est mobile avec le cordon. Lorsqu'il y a hydrocèle sans communication de la tuni- que vaginale avec le péritoine, il n'y a pas d'erreur possible. Si l'hydrocèle a été réduite, on la voit se reproduire d'abord au fond du scrotum, tandis que, dans la hernie, la tumeur reparait d'abord à l'anneau. L'inflammation du cordon ne peut être confondue qu'avec la hernie étranglée. V. plus loin.

** Si, par exception, un abcès par congestion sortait par l'anneau inguinal, on ne songerait pas à une hernie parce que le liquide se réduirait brusquement et sans bruit, ce qui n'est ni le caractère d'une hernie épiploïque, ni le caractère d'une hernie intestinale. — Les tumeurs du cordon ne se réduisent pas; les tumeurs graisseuses sont dans le même cas; le varicocèle est réductible, et lorsqu'on presse sur l'anneau après réduction, le varicocèle se reproduit, tandis que la hernie ne reparait pas (Vidal de Cassis, Malgaigne).

** Une hydrocèle dans un sac herniaire, ou dans un diverticule de sac herniaire, est isolée

du testicule et liée à l'abdomen par un pédicule étroit au niveau d'un anneau chez un individu à qui l'on a autrefois connu une hernie. La tumeur est quelquefois transparente et une hernie ne l'est jamais. V. HERNIE CRURALE.

** La sensation du collet de la hernie, très-près du muscle droit, peu de temps après la production de la hernie, indique une hernie directe ou une éventration. La marche progressive de la hernie et le passage successif de la hernie par les divers degrés, chez un sujet encore jeune, indique une hernie dans le canal.

On reconnaît l'épiploon dans une hernie à l'absence de sonorité, à la réduction lente du contenu de la hernie. On reconnaît la hernie de l'intestin à la réduction avec gargouillement, excepté dans le cas de pincement de l'intestin peu étendu. On reconnaît dans la hernie inguinale la vessie à la rétention d'urine; la présence des autres organes ne peut qu'être soupçonnée.

** Une hernie inguinale devient irréductible après l'usage d'un mauvais bandage et après des inflammations successives.

Les hernies congénitales et les hernies directes avec large ouverture sont celles qui restent le plus longtemps réductibles.

Les petites hernies peuvent présenter de bonne heure des adhérences; la hernie intestinale devenue adhérente peut s'engouer passagèrement, et il y a ralentissement, mais rarement obstacle complet au cours des matières.

** La hernie inguinale peut s'enflammer et s'étrangler. On reconnaît l'inflammation à une tumeur dure, douloureuse sur le trajet du canal inguinal, s'accompagnant de constipation et de vomissement; mais dans la hernie épiploïque, et dans la hernie avec pincement de l'intestin, il n'y a point d'obstacle complet au cours des matières.

** La hernie inguinale étranglée forme une tumeur très-dure, arrondie, quelquefois fluctuante, avec constipation opiniâtre et vomissements incoercibles, un peu moins marqués lorsqu'il s'agit d'une hernie épiploïque seule, et dans ce cas le ventre n'est point ballonné.

** Les hernies congénitales qui s'étranglent peuvent avoir un volume variable; les hernies acquises qui s'étranglent sont généralement petites, à moins qu'il ne s'agisse d'une hernie par éventration avec brusque sortie d'une grande quantité d'intestin.

Les hernies directes s'étranglent à une époque plus rapprochée de leur apparition que les hernies congénitales et les hernies dans le canal.

** On ne confondra pas la hernie inguinale enflammée et étranglée avec une inflammation du cordon, parce que dans l'inflammation du cordon la tuméfaction est allongée, le testicule est gonflé, tandis que dans la hernie on sent une tumeur arrondie bien circonscrite, et l'on

peut souvent obtenir des malades les renseignements antérieurs sur la hernie.

* * Une adénite simule quelquefois une hernie inguinale étranglée, mais on la reconnaît à l'absence de ballonnement du ventre et de troubles du cours des matières, aux adhérences de la tumeur sous la peau et à l'absence d'impulsion et de douleur pendant la toux. D'ailleurs une adénite n'est jamais accompagnée de symptômes généraux graves.

* * Une hernie graisseuse enflammée est souvent une transformation d'une hernie épiploïque ou une infiltration graisseuse du cordon. On ne la confondra pas avec une hernie à cause de sa forme allongée et à cause de la petitesse de son pédicule, et parce que, avant l'inflammation, elle n'a été accompagnée d'aucun des troubles digestifs propres aux hernies. Il n'y a d'incertitude que s'il s'agit d'une ancienne hernie épiploïque, mais l'absence de ballonnement du ventre, de constipation opiniâtre, feront repousser l'idée d'une hernie étranglée.

Thérapeutique. — Les hernies chez les vieillards ne guérissent jamais radicalement. Chez les adultes, elles guérissent quelquefois par une compression bien faite, quand la hernie est petite et est le résultat d'une éraillure de la paroi abdominale. C'est chez les enfants que la hernie peut être plus facilement guérie.

Les hernies inguinales seront réduites avec la main par pression, en employant le procédé général de réduction des hernies, le malade étant couché, les cuisses placées dans la flexion, ou étant dans la position accroupie (Malgaigne).

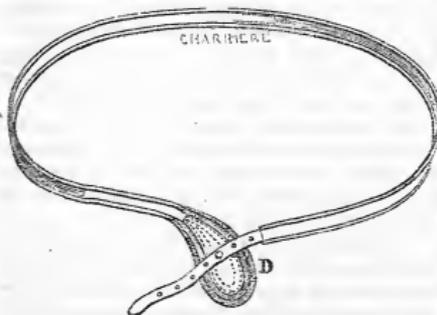


Fig. 275. — Bandage herniaire inguinal droit.

On contiendra la hernie avec un bandage à ressort français, de Camper, muni d'une pelote montée sur une coulisse, ou articulée à genouillère; et mieux avec le ressort anglais embrassant le bassin du côté opposé à la hernie, de Salmon et Wikam, à pelote articulée comme les bandages précédents. On modi-

fièra les bandages suivant la disposition de la hernie. Les pelotes ovales triangulaires seront utilisées pour les grosses hernies; les pelotes plates elliptiques pour les petites hernies; les pelotes allongées pour les hernies engagées seulement dans le canal; les pe-

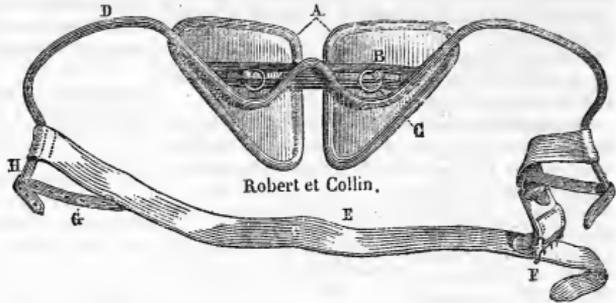


Fig. 276. — Bandage herniaire de Dupré. — A. Plaques rembourrées destinées à contenir la hernie. — Tige à coulisse destinée à rapprocher ou à écarter les pelotes au moyen du bouton B. — D. Arc métallique modelé sur le contour des crêtes iliaques. — E, F, G, H. Courroie, boucles et point d'appui pour servir en arrière le bandage. Ce bandage comprime sur une grande surface la région des hernies et se dérange peu.

lotes creuses, si les hernies sont compliquées de la présence du testicule à l'anneau. Les pelotes les plus avantageuses sont les pelotes de caoutchouc recouvertes de peau de daim ou de peau d'agneau; les pelotes de bois à ressort en boudin, dites pelotes américaines, n'ont rien qui doive les faire préférer. Quoique l'usage d'un sous-cuisse soit pénible pour les malades, il a une utilité réelle et empêche le bandage de remonter.

Un caleçon élastique est utile pour les individus dont la paroi abdominale est faible, on place le bandage herniaire par-dessus (Debout), comme dans les bandages de Bourgeard; ce moyen convient surtout pour les hernies inguinales récentes ou qui ne sont pas descendues dans le scrotum.

Lorsqu'il y a une hernie inguinale dans le canal, ou hernie oblique, on examinera bien s'il y a une pointe de hernie du côté opposé, et l'on appliquera un bandage double aux premières menaces de hernie.

L'hygiène des hernieux sera observée pour les hernies inguinales comme pour les autres hernies.

Traitement de la hernie irréductible. — On emploie contre les hernies irréductibles un bandage herniaire approprié à la forme des parties sorties, — pelotes creuses pour les entéroécèles et les épiploécèles, — suspensoir en couteil souvent renouvelé pour les grosses hernies scrotales. — En même temps, si l'on soupçonne que le gros intestin est dans la hernie; on prescrira des purgatifs fréquents.

Traitement de la hernie enflammée et étranglée. — Contre les grosses hernies enflammées, tout à fait au début, cataplasmes, bains, taxis prolongés, taxis avec les bandes de caoutchouc, s'il s'agit d'une hernie intestinale évidente; s'il est évident au contraire que l'épiploon seul est enflammé, on ne fera aucune tentative de réduction. On appliquera des cataplasmes et des sangsues. Si, après la réduction de la hernie, les phénomènes d'étranglement persistent et si l'on sent une tumeur en arrière de la paroi abdominale, on ouvrira à travers l'anneau pour aller à la recher-

che de la hernie réduite en masse. Si l'inflammation persiste, si le cours des matières est arrêté, s'il y a étranglement, on opérera quel que soit le volume de la tumeur. V. HERNIES ABDOMINALES.

Pour opérer la hernie inguinale étranglée, une incision sera faite suivant le grand axe de la tumeur et dépassera celle-ci, en haut et en bas, de 1 centimètre environ.

S'il s'agit d'une hernie congénitale et d'une hernie directe, on incisera avec précaution les tissus de peur de couper les éléments du cordon.

On coupera les tissus en dédolant (V. HERNIE ABDOMINALE SPONTANÉE). Le sac sera ouvert, les liquides étant évacués, l'intégrité de l'intestin étant constatée, on cherchera à réduire, et si l'on ne réussit pas, on débridera. — S'il s'agit d'une hernie directe, on débridera en haut ou en bas, le cordon étant écarté en bas et même en dedans, parce que l'artère est en dehors du collet du sac (Hesselbach). — S'il s'agit d'une hernie congénitale ou d'une hernie dans le canal, on débridera en haut, parce que l'artère est en dedans du collet de la hernie (Louis Lafaye, Sharp, Scarpa, Dupuytren). — On fera des débridements multiples (Vidal de Cassis) si l'on n'a pas pu préciser la nature de la hernie et s'il faut une large ouverture.

Si l'étranglement a lieu par le collet du sac, on fera tirer sur le sac par les aides et l'on débridera sur plusieurs points sans se préoccuper de couper suivant une direction ou une autre. Il est toujours possible de reconnaître l'étranglement par le collet dans les hernies récentes en faisant tirer sur le sac et en mobilisant pour ainsi dire la hernie.

En opérant la hernie inguinale étranglée, on est exposé à ouvrir l'artère épigastrique, l'artère funiculaire (Lawrence), une branche pubienne de l'artère épigastrique (Malgaigne). Si une hémorrhagie un peu considérable apparaît, on comprimera avec un spica et mieux avec un bandage herniaire (Nélaton), si l'hémorrhagie a lieu à l'intérieur ou à l'extérieur, on débridera la plaie pour lier le vaisseau.

On pansa la plaie de l'opération suivant les règles générales du traitement des hernies. V. HERNIES SPONTANÉES.

Si la hernie est gangrénée, si l'intestin est ulcéré, s'il a été blessé largement pendant l'opération, on établira un anus contre nature. V. ANUS CONTRE NATURE.

Hernie de Paris. V. IRIS (HERNIE DE L').

Hernie ischiatique (Lassus, Trainel). La hernie ischiatique se produit dans un diverticule du péritoine qui s'engage dans l'échancre sciatique, autour du nerf sciatique. C'est seulement quand elle est un peu volumineuse que cette hernie peut être reconnue. On sent profondément et séparée de la peau par une couche épaisse de tissus, une tumeur qui a les caractères d'une hernie. Le toucher rectal pourrait fournir des éclaircissements si l'on soupçonnait une hernie. Alors on sentirait comme une bride molle, et pendant les efforts extérieurs de réduction on sentirait la hernie rentrer dans l'abdomen.

** La hernie ischiatique peut s'étrangler (Jones), mais cet accident ne peut être sûrement

reconnu, le toucher rectal, la douleur à la pression sur la fesse seraient, avec les signes d'étranglement interne, les moyens de diagnostic les moins incertains.

Thérapeutique. — Réduire la hernie ischiatique, maintenir la réduction à l'aide d'une pelote fixée au bassin par des courroies (Trainel) ou par un bandage à ressort approprié.

Si la hernie s'étrangle et que l'accident soit reconnu, on fera une incision à travers le grand fessier, parallèlement à ses fibres, on ira à la recherche du sac et, après l'avoir ouvert, on débridera en avant en ayant soin d'attirer le sac au dehors de l'ouverture de l'échancre sciatique.

Hernies de la ligne blanche. Les hernies de la ligne blanche consécutives aux grossesses se font à travers une éraillure de l'aponévrose et par une sorte de fissure longitudinale dans laquelle les viscères font saillie, ou bien ce sont de véritables éventrations à la suite d'un effort. C'est surtout au-dessus de l'ombilic que ces hernies se montrent. On trouve sur la ligne blanche des hernies graisseuses (P. Bérard), ou des pelotons graisseux sous-péritonéaux sortis par une éraillure de la ligne blanche.

** Les hernies de la ligne blanche coïncident souvent avec d'autres hernies.

** Les hernies de l'estomac (Garengot), des gros intestins, forment une tumeur ayant les caractères généraux des hernies, sauf l'impulsion pendant la toux et la possibilité de sentir l'ouverture après la réduction, à cause de la graisse répandue autour de l'orifice. Les éventrations, ou plutôt l'affaiblissement de la ligne blanche, ne se révèlent que par une saillie entre les deux muscles droits pendant les mouvements d'extension. Les hernies de l'estomac, sonores d'abord, donnent de la matité si l'on fait boire les malades.

* Les hernies intestinales de la ligne blanche ne seront pas confondues avec les hernies graisseuses parce qu'elles ne sont accompagnées d'aucun trouble digestif. Une épiplocèle peu grosse, à l'encontre des hernies graisseuses, se réduit ou s'est réduite à un moment donné.

Les hernies de la ligne blanche ne seront pas confondues avec un abcès du foie (Horner), parce que l'abcès du foie n'est jamais réductible et qu'il se rapporte à un traumatisme du foie ou à une dysenterie antérieure.

** Les hernies graisseuses de la ligne blanche dues à une éraillure qui donne passage à des pelotons graisseux, sont des *hernies graisseuses simples*. Si les pelotons graisseux entraînent avec eux un cul-de-sac péritonéal, c'est la *hernie graisseuse compliquée*; un sac ancien infiltré de graisse est une variété de hernie graisseuse. Elles ont un volume n'atteignant pas celui d'un œuf (Laennec). Elles sont quelquefois multiples. Ces hernies sont rarement réductibles; elles sont bien circonscrites et dures.

* * Les hernies graisseuses compliquées sont susceptibles de donner lieu à des accidents d'étranglement (Scarpa, P. Bérard). Une péritonite et une hernie graisseuse (Denonvilliers) simulent l'étranglement; si la hernie est réductible et réduite, l'erreur ne peut se prolonger; si la tumeur est sortie de la hernie graisseuse, l'absence de douleurs à la pression est un bon signe (P. Bérard).

* * Les hernies intestinales de la ligne blanche peuvent s'étrangler et devenir promptement mortelles. V. HERNIES ABDOMINALES.

Thérapeutique. — Réduire les hernies intestinales et les maintenir réduites.

Ceinture élastique pour les écartements des muscles droits et la hernie verticale; chez les femmes qui ont eu des grossesses répétées ceinture large et corset. Pour les hernies épigastriques, bandages appropriés. Que la hernie soit réductible ou non, le traitement est le même.

Les hernies graisseuses ne doivent pas être touchées, cependant, s'il y a des symptômes d'étranglement ou d'inflammation, plutôt que de s'exposer à méconnaître une hernie étranglée, il vaudrait mieux opérer et profiter de l'opération pour enlever la hernie graisseuse (Scarpa). Il y a un cas de mort (P. Bérard) et deux cas de guérison (Scarpa, Cruveilhier) après ces opérations.

Même dans les cas où la hernie graisseuse est évidente, un bandage peut être appliqué pour prévenir la formation d'une hernie en arrière de la tumeur graisseuse.

Hernie ombilicale.

I. *Exomphale, hépatomphale.* — Elle se produit lorsque les viscères contenus dans la base du cordon se développent dans cet organe, ou parce que la paroi abdominale manque ou ne s'est pas refermée. Ces hernies se montrent dans les premiers temps de la vie fœtale et amènent quelquefois l'accouchement avant terme.

* * Les intestins et le foie peuvent être contenus dans la tumeur d'une hernie ombilicale.

* * Il y a deux enveloppes à la hernie ombilicale congénitale, le péritoine et une couche de gélatine de Wharton.

* * Dans la hernie ombilicale, deux cas peuvent se présenter: ou bien la tumeur est réductible, ou bien elle est irréducible. Dans le premier, ou a exceptionnellement vu la réduction spontanée se faire; dans l'autre peu à peu les parties enveloppantes se détruisent, il se forme des ampoules, puis les parties se sphacèlent, il y a péritonite et mort. On a vu un cas où, dans le sein de la mère, les enveloppes de la hernie étaient rompues et où l'intestin baignait dans le liquide amniotique (Moreau fils).

Thérapeutique. — Si la hernie est réductible, la compression doit être employée, un linge enduit d'un corps gras et recouvert d'une toile gommée est appliqué, la compression est exercée par-dessus, soit avec du diachylon, soit avec une bande de toile. Un bandage compressif doit être appliqué sur tout le

ventre, parce qu'il peut se produire des hernies ailleurs, à la région inguinale en particulier, le ventre n'étant pas habitué à contenir les anses herniées (J. L. Petit). S'il y a des symptômes d'étranglement, on débridera.

En cas de hernie irréducible, l'incision de l'anneau en haut et un peu à gauche, la réduction des intestins et la suture de la plaie ont été faites. La ligature des parois de la hernie après la réduction, et un bandage compressif ont été aussi appliqués.

II. *Hernie ombilicale à la naissance.* — La hernie ombilicale à la naissance est un engagement d'une portion de l'intestin dans un diverticule de la base du cordon.

* * Au moment de la section du cordon, l'accoucheur est exposé à lier une anse intestinale dans la base de cet appendice, mais l'aspect régulièrement cylindrique du commencement du cordon devra éveiller les soupçons et fera éviter cet accident.

* * On reconnaît la hernie ombilicale à une sorte d'érection des restes du cordon pendant les efforts, et l'on sent un intestin qui se réduit si l'on presse sur la tumeur.

Thérapeutique. — Réduisez l'anse intestinale, liez le cordon et appliquez le bandage compressif. Une bande de diachylon maintenant un petit tampon de linge suffit. C'est dans les cas de ce genre qu'ont été appliqués les procédés de cure radicale par les moyens suivants: la ligature simple, la ligature avec torsion (A. Thierry) les casseaux (Chicoineau) renouvelés de Celse et Desault. Ces moyens sont inutiles et dangereux. La compression avec un bandage bien fait est toujours suffisante.

III. *Hernie ombilicale des enfants.* — Elle se développe en général dans les deux ou six premiers mois de la vie. Une saillie globuleuse du nombril s'allongeant en forme de doigt de gant pendant les cris et les efforts la caractérisent.

* * La hernie ombilicale peut guérir seule, mais il ne faut pas négliger de la traiter.

Traitement. — La réduction est facile par pression, et la contention doit être faite avec une bande de toile tenant au centre une pelote de crin ou avec un bandage de caoutchouc vulcanisé, ou mieux avec une bande de diachylon large de 5 à 10 centimètres (Malgaigne), une petite compresse plate étant appliquée sur la hernie. — Les bandages métalliques sont inutiles, et surtout insuffisants.

Il faut renouveler la bande de diachylon tous les quatre jours. Un pareil traitement pendant un mois suffit quelquefois. Des examens attentifs, du reste, indiqueront le moment où il faut cesser d'appliquer le bandage.

Lorsqu'il y a seulement un peu d'impulsion pendant les efforts, et qu'il y a ce qu'on pourrait appeler pointe de hernie, soutenez la paroi abdominale par le bandage de diachylon, vous prévenez ainsi la formation d'une hernie qui allait se faire.

On a vu tous les enfants, dans une famille, avoir des hernies de ce genre, il serait bon, en pareil cas, d'établir dès la naissance une compression sur la région ombilicale chez de tels nouveau-nés.

Une pelote d'amadou, formée de rondelles cylindriques disposées en pyramide et serrées par une bande de toile, ou des applications quotidiennes de collodion, sont encore très-utiles dans la hernie ombilicale.

IV. *Hernie ombilicale des adultes.* — Les hernies ombilicales se font à travers des éven-trations au niveau de la cicatrice ombilicale, ou bien ce sont des hernies avec un diverticule du péritoine, autour de la veine ombilicale, entre le fascia transversalis (Vidal, de Cassis), ou fascia ombilicalis (Richet), et la paroi postérieure de la ligne blanche et qui passent par l'anneau ombilical (A. Cooper).

* * Les sujets âgés et chargés d'embonpoint, ou atteints autrefois d'hydropisie ascite, les femmes après des grossesses répétées, sont plus sujets que les autres individus à cette espèce de hernie.

Les enveloppes de la hernie ombilicale sont le péritoine, le fascia superficialis, quelquefois des feuillet-fibreux nouveaux minces.

* * Les tumeurs de l'ombilic, et particulière-ment les hernies de cette région, déplissent toujours la cicatrice ombilicale.

* * Une tumeur située sous la cicatrice ombilicale multilobée, quelquefois trilobée, sail-lante, sonore, réductible, avec gargouillement apparaissant après des efforts ou après une ou plusieurs grossesses, ou même pendant la gros-sesse, est une hernie ombilicale intestinale. — Une tumeur petite, dure, réductible, avec gar-gouillement, est un pincement de l'intestin. La constipation, les vomissements, le trouble de l'appétit, indiquent que le gros intestin ou le petit intestin et l'estomac sont dans la hernie.

* * Une tumeur ombilicale pourvue de lobules assez distincts dans une poche unique, réductible lentement et sans bruit, est une épiplocèle.

* * Une grosse tumeur, dure, réductible, située à l'ombilic, est une hernie contenant une portion du foie.

* * On a trouvé dans les hernies ombili-cales le gros intestin, le cæcum, le duode-num et même une portion de l'estomac. Ce sont les troubles digestifs, nausées; tiraile-ments, coliques, crampes surtout qui révèlent l'existence de la hernie de l'estomac, hernie qui se réduit quelquefois pendant le repos et qui est mate après l'ingestion de liquide si elle est irréductible.

* * Les hernies ombilicales renferment des gros intestins contenant quelquefois des ma-tières dures et ne provoquent pas de troubles digestifs, si ce n'est de la constipation.

* * L'expérience a appris que les hernies ombilicales entraînent quelquefois de la dyspnée.

* * La hernie ombilicale est le siège d'adhé-

rences prématurées, même dans le cas de pin-cement de l'intestin; il s'y forme des sacs épi-ploïques, des corps étrangers arrêtés dans l'in-testin peuvent le perforer (Scarpa, Amyand, Geenkill) et causer un anus contre nature sans que de graves accidents d'étranglement se montrent.

* * L'étranglement dans la hernie ombilicale a lieu par inflammation comme dans les autres étranglements herniaires. Le collet du sac, fort souvent intimement uni à l'anneau, les anneaux accidentels ou l'anneau ombilical, les brides épiploïques, le collet d'un sac épiploïque, sont les agents de l'étranglement. — Il est ordinaire que les hernies ombilicales étranglées soient sèches, la peau amincie se gangrène souvent et l'intestin est à nu; ces cas sont presque tous mortels (A. Cooper).

* * La hernie ombilicale étranglée peut être confondue avec une hernie graisseuse chez un sujet atteint de péritonite, mais la douleur de la pression indique une hernie intestinale.

* * On ne confondra pas une hernie avec une tumeur graisseuse, et les autres tumeurs de l'ombilic. V. HERNIES GRAISSEUSES, OMBILIC (TUMEURS DE L').

Thérapeutique. — On prescrira le traitement hy-giénique des hernies en général. Purgatifs doux, souvent. Réduire les hernies et les maintenir avec un bandage à ressort. La pelote sera faite d'après un moule de l'anneau et fixée à une plaque très-large (Malgaigne). Une pelote à ressort n'est pas plus avantageuse que les pelotes de caoutchouc.

Les pelotes coniques ont le désavantage d'agrandir l'ouverture aponévrotique par laquelle la hernie s'est engagée.

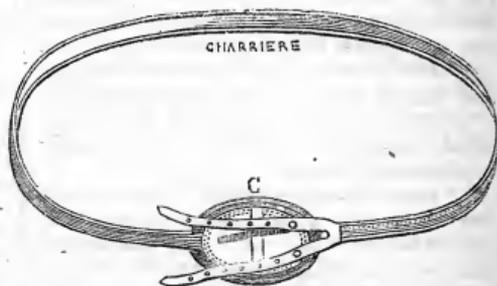


Fig. 277. — Bandage herniaire ombilical à pelote large.

On ne doit pas se presser d'opérer la hernie om-bilicale étranglée (Huguier); un anus contre nature, malgré la difficulté de sa guérison, est moins grave que le débridement. Cependant, on peut opérer néanmoins, parce que si l'étranglement est dû à une bride épiploïque, on peut le lever sans danger et ré-duire, à condition que l'intestin ne soit pas déjà très-malade, ce qui est l'exception, les hernies ombilicales étranglées étant de bonne heure gangrenées. Toute l'intelligence du chirurgien devra s'employer pour reconnaître si l'intestin peut ou non être réduit.

Pour opérer la hernie ombilicale étranglée, on incise la peau avec précaution de dehors en dedans, lentement, et en ayant peur de couper pour ainsi dire. Jamais la peau ne sera incisée par transfixion. on redoublera de précaution en coupant les enveloppes du sac. Si l'on tombe sur un sac épiploïque, on le déplissera, on débridera son collet s'il est nécessaire, puis on réduira l'intestin s'il est sain, et on laissera l'épiploon dans la plaie, ou l'on se comportera comme pour les hernies de l'épiploon (V. HERNIES ABDOMINALES SPONTANÉES). — Si l'étranglement a lieu par l'anneau ou le collet du sac, on débridera sur plusieurs points, en bas, à droite et à gauche ou en d'autres sens, pour faire un débridement multiple.

L'anus contre nature à la région ombilicale est très-difficile à guérir par les moyens ordinaires, la suture intestinale est indiquée surtout pour les cas où il n'y a pas eu d'inflammation; la difficulté de la guérison dépend du reste, de l'étendue de la perte de substance qu'a éprouvé l'intestin. V. ANUS CONTRE NATURE.

S'il y a une fistule stomacale, on la traitera par les moyens appropriés. V. ESTOMAC, FISTULES.

Hernie de l'ovaire. On rencontre quelquefois l'ovaire engagé dans une hernie crurale ou inguinale, soit au moment de la naissance (et c'est alors une hernie inguinale de l'ovaire), soit plus tard, tantôt par-dessous le ligament de Fallope, tantôt dans le canal inguinal. — Les hernies primitives de l'ovaire se compliquent de hernie de la trompe, quelquefois de l'utérus et même des intestins. Dans d'autres cas, l'ovaire suit les intestins et se joint aux viscères déjà contenus dans une hernie.

* * Les hernies de l'ovaire ont pour caractère général un changement aux époques menstruelles, qui serait une congestion de la tumeur, mais la valeur de ce signe a été contesté (Kiwish, Scanzoni); l'utérus est dévié du côté où siège la hernie de l'ovaire (Lassus); la déviation de l'utérus sera bien appréciée par l'application de la sonde utérine (Huguier).

* * L'ovaire hernié forme une tumeur qui a la consistance d'un ganglion et qui produit des tiraillements abdominaux mais pas de coliques. La pression sur la tumeur détermine une douleur qui se propage vers l'utérus.

La hernie de l'ovaire est plus saillante aux moments des époques et elle se réduit sans gargouillement.

* * L'étranglement et surtout l'inflammation compliquent souvent les hernies de l'ovaire.

* * On ne confondra pas une hernie de l'ovaire avec un ganglion (Lassus), parce que le ganglion est toujours irréductible, et qu'il est la conséquence d'une inflammation dans le voisinage. — On ne la confondra pas avec un kyste des grandes lèvres (Guersant), parce que la hernie existe depuis très-longtemps, et qu'elle est très-mobile. Si l'ovaire contient des kystes une erreur de diagnostic n'est pas aussi fâcheuse,

car lorsqu'on ouvre une hernie de l'ovaire en croyant avoir affaire à un kyste, des adhérences ont pu s'établir, et en extirpant la tumeur on est moins exposé à une péritonite que dans les cas où l'ovaire est intact.

Thérapeutique. — Réduire l'ovaire et placer un bandage; — si la hernie est irréductible, appliquer une pelote creuse. — Aux moindres signes d'inflammation, appliquer des cataplasmes.

En cas d'étranglement, opération de la hernie étranglée. V. HERNIES ABDOMINALES SPONTANÉES.

Si l'ovaire est réductible, on le réintroduira dans l'abdomen, sinon on pansera simplement et l'on tâchera de le maintenir au niveau de l'anneau.

Hernie périnéale. Chez l'homme, l'intestin, poussant devant lui le péritoine, s'engage quelquefois entre la vessie et le rectum; chez la femme, il s'engage entre le rectum et le vagin. Ces dispositions constituent la hernie périnéale. La hernie, après avoir traversé une éraillure du releveur de l'anus se porte toujours sur les parties latérales, soit au voisinage de la branche descendante de l'ischion, soit vers la fosse ischio-rectale.

* * Les femmes enceintes sont quelquefois atteintes de hernie périnéale. (Smellie.)

* * On a vu une hernie périnéale ouverte pendant l'opération de la taille. (A. Cooper.)

* * Les hernies périnéales contiennent l'intestin grêle (Chardenon, Scarpa, A. Cooper), la vessie (Pipelet); elles sont très-rares chez les enfants,

* * Une tumeur molle du périnée, située sur les parties latérales de l'anus, réductible par le toucher rectal et vaginal, augmentant par la toux, et la station verticale, avec pesanteur au périnée, coliques et constipation, est une hernie périnéale.

Un lipome ou un kyste n'étant pas réductibles, une tumeur fibreuse du scrotum ne l'étant pas davantage; un abcès urinaire présentant des signes d'inflammation, on ne peut les prendre pour une hernie périnéale.

* * La hernie périnéale peut s'étrangler (Smellie). On reconnaît cette complication aux signes de l'étranglement herniaire en général et à une tumeur douloureuse qui a présenté autrefois les signes d'une hernie périnéale.

Thérapeutique. — Pour réduire la hernie, on place le malade sur le dos et l'on pressera à la fois sur le périnée et sur le rectum dans l'intérieur duquel le doigt aidera la réduction. Pour contenir la hernie, on se servira d'une ceinture métallique avec un ressort courbe placé perpendiculairement à la ceinture et muni d'une pelote appropriée à l'ouverture par laquelle sort la hernie (Scarpa). On pourrait, chez les femmes, se servir d'un pessaire à air en gimblette. Si la hernie est étranglée, inciser le sac, tirer sur lui et débrider, ou bien en dehors et en arrière, ou bien, et mieux, sur plusieurs points (A. Bérard).

Hernie du poumon. V. POITRINE (PLAIES DE).

Hernies secondaires. Les hernies secondaires sont des hernies qui se produisent à la suite de la cicatrisation d'une plaie de l'abdomen ou après une opération de hernie étranglée. V. HERNIES CONSÉCUTIVES.

** Les hernies secondaires se présentent avec les mêmes caractères que les hernies primitives.

** La plupart des hernies secondaires manquent de sac.

** Les hernies secondaires peuvent s'étrangler comme les hernies primitives, mais, toutes proportions gardées, cet accident est rare.

** Les hernies secondaires sont quelquefois compliquées de rétrécissement de l'intestin.

** On ne confondra pas les hernies secondaires avec les hernies déshabitées, parce que les hernies secondaires ont toujours été réductibles pendant un certain temps avant d'être irréductibles comme une hernie déshabitée.

Thérapeutique. — Les hernies secondaires seront traitées comme les hernies primitives, seulement si ces hernies s'étrangent, en ouvrant la tumeur, on aura soin de couper avec la plus grande prudence de peur d'ouvrir l'intestin.

Hernie sous-pubienne (Garegeot, A. Bérard) ou **obturatrice** (*thyroideal hernia*, école anglaise). Il se forme des hernies à travers le trou sous-pubien, dans des diverticules du péritoine engagés à travers le canal de sortie des vaisseaux et des nerfs obturateurs, et l'artère est placée en dehors du collet du sac, ou en dedans et en arrière il n'y a pas de règles précises (Vinson, 1844).

** L'intestin grêle, l'épiploon et la vessie ont été vus dans les hernies sous-pubiennes.

** Au début, la hernie sous-pubienne ne peut jamais être reconnue; l'engorgement de la partie supérieure de la cuisse est commun à toutes les tumeurs de la région, les troubles digestifs, les tiraillements d'intestins, les coliques, la constipation, seuls quelquefois, peuvent faire reconnaître la hernie. Lorsqu'il y a une tumeur formée elle est située au pli de l'aîne, au-dessous du point qui correspond aux hernies crurales. Elle est arrondie et présente les caractères d'une épiplocèle, d'une entéroçèle ou d'une cystocèle, réductibilité avec gargouillement ou lenteur à la réduction; ou rétention incomplète d'urine et envies d'uriner après réduction de la tumeur (V. HERNIES ABDOMINALES, CYSTOCÈLE) (Garegeot, A. Cooper, Obré).

** La hernie obturatrice étranglée est difficile à reconnaître et s'annonce par les phénomènes ordinaires de l'étranglement. Si l'on a quelques soupçons, le toucher rectal chez

l'homme, le toucher vaginal chez la femme et la présence de douleurs à la région crurale peuvent éclairer le diagnostic, mais lorsque la hernie est sortie et très-apparante sous les muscles profonds de la racine de la cuisse, le doute n'est plus possible.

** Dans la hernie sous-pubienne, les adhérences ne paraissent pas aussi fréquentes que dans les autres.

Thérapeutique. — Pour réduire la hernie sous-pubienne, le malade étant couché sur le dos et ayant les cuisses fléchies et le bassin élevé (Sanson), on pressera la tumeur par une sorte de massage; mais il faut procéder doucement et avec patience. Pour maintenir la hernie, placer dans le creux qui existe entre les muscles une pelote saillante attachée à un bandage herniaire crural à collet, un peu oblique vers la cuisse.

La hernie obturatrice étranglée sera opérée. On incisera couche par couche et lentement, en tâchant de bien reconnaître tous les muscles que l'on met à découvert. Une fois arrivé sur le sac, on l'ouvrira avec précaution, on débridera en dedans et en bas (Obré), on incisera sur la sonde cannelée d'abord le muscle obturateur externe, on s'assurera ensuite de l'état du collet de la hernie, enfin on débridera sur la membrane obturatrice. On pourra essayer de dilater le collet du sac par la méthode d'Arnaud (Richter, Sabatier, A. Bérard). On pansera comme les autres hernies.

Hernies des synoviales. Lorsque les ligaments articulaires ont été rompus et éraillés, la synoviale distendue par la synovie vient former une petite tumeur fluctuante, immobile sur les parties dures, réductible, quelquefois transparente, lorsque la tumeur n'est pas séparée de la peau par des muscles.

À la suite des hyarthroses, les hernies de la synoviale ne sont pas très-rares. On les rencontre quelquefois aussi après des entorses.

** Une hernie de la synoviale peut se transformer en un kyste synovial.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à faire contre les hernies d'une synoviale, on se bornera à comprimer; — s'il se forme un kyste synovial, on le traitera par les moyens appropriés. V. KYSTES SYNOVIAUX.

Hernie du testicule. V. SCROTUM (LÉSIONS DU).

Hernies traumatiques. V. ABDOMEN (PLAIE DE L').

Hernie de l'utérus. L'utérus suit quelquefois les viscères herniés, mais il peut se trouver seul dans une hernie.

Le toucher vaginal peut faire soupçonner la hernie de l'utérus à cause du déplacement de l'organe; mais la réduction de la hernie sans gargouillement et le redressement consécutif de l'utérus en confirment l'existence.

C'est dans le canal inguinal que s'observe le moins rarement la hernie de l'utérus.

Thérapeutique. — Réduire la hernie et la maintenir; en cas de grossesse dans l'utérus hernié, les

mêmes indications existent. V. DYSTOCIE PAR HERNIE DE L'UTÉRUS.

Hernie vaginale. L'intestin et l'épiploon (Garengot, Hoin) s'engagent quelquefois à travers l'aponévrose périméale supérieure, dans le vagin, soit en avant, soit en arrière, soit, ce qui est de beaucoup plus fréquent, sur les parties latérales (Richter). L'intestin grêle, l'S iliaque (Levret), la vessie, se montrent dans la hernie vaginale.

* * Une tumeur lisse, arrondie, à base large, disparaissant par la compression en faisant entendre un gargouillement, augmentant par la toux et la position verticale, descendant quelquefois jusqu'à la vulve, accompagnée de vomissements et de tiraillements d'estomac, est une hernie vaginale. — La hernie vaginale située en avant, outre qu'elle a ces caractères, s'accompagne d'envies très-fréquentes d'uriner.

* * Pendant l'accouchement, les hernies vaginales peuvent être une cause passagère de dystocie (C. Stubbs). V. DYSTOCIE.

* * L'étranglement se produit quelquefois dans les hernies vaginales (Petroniti).

* * On ne confondra pas les hernies vaginales, chez les femmes grosses, avec un prolapsus du vagin, parce que, dans ce dernier, il n'y a pas de réduction possible. — Les tumeurs dures sont peu réductibles et n'ont rien de commun avec la mollesse d'une hernie; le toucher vaginal et rectal permet au reste d'apprécier exactement toutes ces tumeurs, et leur point d'implantation est le meilleur moyen de diagnostic différentiel.

Dans une hernie vaginale étranglée au moment de l'accouchement, il peut se produire une gangrène plus ou moins étendue de l'intestin. V. ANUS CONTRE NATURE.

Thérapeutique. — Dans la hernie vaginale, il faut réduire l'intestin à l'aide de deux doigts placés dans le vagin. Si la hernie est située en arrière, on est plus à son aise pour refouler la hernie lorsqu'on place le malade sur le ventre (Richter).

Pour maintenir la hernie, on appliquera un pessaire élythroïde (J. Cloquet), et mieux un pessaire de caoutchouc à air en bondon.

S'il y avait étranglement, on inciserait le sac; en cas de hernie épiploïque, on laisserait l'épiploon dans la plaie; en cas de hernie intestinale, on débriderait sur plusieurs points, et, au besoin, on dilaterait avec un gorgeret (Leblanc).

Si la hernie existe au moment de l'accouchement, on la refoulera dans l'abdomen et on la maintiendra avec les doigts pendant l'engagement de la tête, mais si l'accouchement est long à se faire, on appliquera le forceps pendant qu'un aide maintiendra la hernie réduite. V. DYSTOCIE.

Hernie vagino-labiale (*puddendal hernia*) (A. Cooper, Holtz). La hernie vagino-labiale est une variété de hernie périméale qui a lieu dans

l'épaisseur de la grande lèvre lorsque les viscères se sont engagés en avant du ligament large, entre l'aileron antérieur et la vessie. Contrairement aux hernies périméales, où l'intestin passe en arrière du ligament large (Stoltz, A. Bérard), le sac se fait jour à travers le releveur de l'anus et l'aponévrose périméale moyenne.

* * Une tumeur présentant les caractères d'une hernie située dans la partie postérieure de la grande lèvre, et un peu saillante du côté du vagin, est une hernie vagino-labiale. L'absence de tout rapport avec l'anneau inguinal empêchera de la confondre avec la hernie inguinale; le toucher vaginal permettra de sentir la hernie.

* * La hernie vagino-labiale peut s'étrangler, mais cet accident n'a pas encore, jusqu'ici, nécessité d'opération.

Thérapeutique. — Pour réduire la hernie vagino-labiale, on placera les malades dans le décubitus dorsal, les cuisses étant demi-fléchies sur le bassin, et l'on agira par pression combinée sur le périmé et dans le vagin.

Pour contenir la hernie, ceinture élastique avec sous-cuisse portant une pelote de linge aplatie pressant sur la tumeur.

Si la hernie s'étrangle, taxis après avoir vidé la vessie. — Si le taxis ne réussit pas, inciser la grande lèvre dans le sens de sa longueur, ouvrir le sac, y introduire le doigt; se guider dans la recherche de l'anneau par le toucher vaginal; et l'on débridera en portant le bistouri du côté du vagin. (A. Cooper.)

Hernies ventrales, ou Hernies de l'abdomen. Une hernie peut exister à la région lombaire (J. L. Petit), c'est-à-dire à travers les fibres de l'aponévrose du transverse, en dehors du carré lombaire et du bord du grand dorsal. Il y a des hernies à travers les muscles obliques et en dehors l'anneau inguinal interne, et enfin, dans la gaine d'un muscle droit antérieur (Ledran), elles ne diffèrent des hernies inguinales, crurales, etc., que par leur situation; elles sont sujettes aux mêmes accidents et réclament le même traitement.

Thérapeutique. — Bandages appropriés, ceintures élastiques, bandages à pelotes larges.

S'il y a étranglement, débridement sur les points où l'on est sûr qu'il n'y a pas de vaisseaux.

Hernie de la vésicale du fiel. V. HERNIE OMBILICALE et HERNIE CRURALE.

Hernie de la vessie. V. CYSTOCÈLE.

HERNIOLE, ou HERBE TURQUE. Plante de la famille des paronychiées, dont la décoction astringente était employée comme topique pour la guérison des hernies ☐.

HERPÈS. L'éruption de petites vésicules, d'abord transparentes, puis opalines et se couvrant de croûtes noirâtres, caractérise l'herpès.

Il y a de très-nombreuses variétés d'herpès :

1° l'*herpes phlyctenoides* sur le corps; 2° l'*herpes labialis*, sur les lèvres; 3° l'*herpes præputialis*, sur le prépuce; 4° l'*herpes zoster*, ou *zona*, sur la moitié du tronc. Mais la plupart de ces éruptions sont la conséquence d'une fièvre éphémère ou d'une névralgie antérieure.

On considère aussi comme appartenant à la classe des herpès, l'*herpès circiné* et l'*herpès iris*, qui sont la conséquence du développement d'un parasite végétal sous la peau, le *trichophyton* (V. ce mot), lequel produit un anneau rougeâtre vésiculeux s'agrandissant chaque jour. (Bazin.)

* * L'*herpes labialis*, qui se développe dans le cours de la pneumonie annonce la guérison de la phlegmasie pulmonaire.

Thérapeutique. — Sur le corps, les applications de collodion élastique arrêtent le développement des différents herpès.

Les herpès guérissent également bien sous l'influence des applications émoullientes, astringentes ou narcotiques et des poudres absorbantes d'amidon ou de vieux bois. — Parmi les solutions astringentes à employer contre l'herpès, il faut surtout mentionner les lotions avec l'eau blanche ou avec la liqueur de de van Swieten.

L'herpès circiné guérit très-rapidement par les applications de goudron pur, — d'acétate de plomb dissous dans l'eau, — de sublimé, 20 centigrammes avec un peu d'alcool pour 300 grammes d'eau, — de *Rottlera tinctoria* ou *Kamelea*, sur du linge mouillé. — Ce moyen produit la guérison en quelques jours (Moore). V. DARTRES, PARASITISME.

Herpes præputialis. Des vésicules confluentes du volume d'une grosse tête d'épingle, existant à l'état de vésicule pendant quinze à vingt-quatre heures, se développant successivement autour du gland et sur le prépuce, accompagnées de prurit, et plus tard, après leur rupture, d'une sécrétion plastique, constituent un *herpes præputialis*.

* * Le contact avec une femme malsaine, l'irritation du gland et du prépuce après une blennorrhagie, sont des conditions favorables au développement de l'*herpes præputialis*.

* * L'*herpes præputialis* est quelquefois une série de chancres mous, avortés (Diday). Il est parfois lié à la constitution dartreuse.

* * On ne confondra pas les ulcérations qui succèdent à la rupture de vésicules d'herpès avec des chancres mous. L'ulcération de ces derniers est toujours plus étendue, n'est pas entourée d'une auréole inflammatoire, comme la vésicule d'herpès, elle s'accompagne en outre d'engorgements ganglionnaires.

Thérapeutique. — Cautériser avec le crayon de nitrate d'argent l'ulcération qui succède à la rupture de la vésicule d'herpès; panser avec de la charpie imbibée d'eau blanche ou de vin aromatique. Administrer un purgatif salin.

Pour les *herpes præputialis* qui semblent liés à une constitution dartreuse, les eaux d'Uriage et de Louesche sont d'un bon usage.

Herpès zona. V. ZONA.

HERPÉTIQUE. Qui est de nature dartreuse. — Ainsi on dit qu'un individu affecté de dartres est atteint de la diathèse herpétique.

HERPÉTISME. La constitution de certains sujets, favorable au développement des dartres ou des maladies internes dues au principe dartreux, est ce qu'on appelle *herpétisme*. C'est une diathèse qui produit à l'extérieur des vésicules, des pustules, des squames, des bulles, et à l'intérieur des catarrhes muqueux chroniques d'où résultent un grand nombre de maladies viscérales graves. V. DARTRES.

* * Tant que l'herpétisme ne se manifeste que sur la peau, il n'est pas dangereux, mais dès qu'il se porte sur le pharynx, sur les bronches, sur le poulmon, sur les intestins, il devient l'origine de phlegmasies chroniques très-redoutables.

Thérapeutique. — Les tisanes amères, — le soufre à l'intérieur et les bains sulfureux, — les eaux minérales sulfureuses, — les sels de fer ou le fer métallique, — un bon régime, — les purgations répétées tous les mois et les préparations arsenicales sont les moyens propres à guérir l'herpétisme.

HERSE (LA) (Orne). Eau ferrugineuse et gazeuse froide, employée contre la chlorose.

HÛBLE. Arbrisseau de la famille des caprifoliacées, dont la racine et l'écorce intérieures des tiges, en décoction, est émétique, purgative et diurétique. — C'est une plante peu employée en thérapeutique.

HIERA-PICRA. Électuaire purgatif à l'aloès. — Il se compose d'aloès, 125 grammes, — de cannelle, 8 grammes, — de macis, 8 grammes, — de racine de cabaret, 8 grammes, — de safran, 8 grammes, — de mastic, 8 grammes, — de miel, 500 grammes. — On le donne à la dose de 2 grammes par jour ☐.

HIPPOCRAS. Infusion de cannelle dans du vin, avec un peu d'eau-de-vie et du sucre, et un peu d'ambre.

HOMBOURG (duché de Hesse). Eaux minérales chlorurées sodiques, ferrugineuses et gazeuses froides. — Elles sont employées dans la chlorose, dans l'aménorrhée ☐, dans l'hypochondrie, dans la dyspepsie et dans la constipation.

HOMŒOPATHIE. Contrairement au dogme antique qui voulait qu'on traitât les maladies par leurs contraires : *Contraria, contrariis curantur*, l'homœopathie est une doctrine par laquelle, au contraire, Hahneman, son inventeur, a prétendu traiter les maladies par leurs semblables, c'est-à-dire par des médicaments dont l'action physiologique ressemble au phé-

nomène morbide, à détruire : *Similia, similibus curantur*.

* * Le quinquina produisant la fièvre périodique chez l'homme sain, Hahnemann a prétendu qu'il fallait l'administrer pour guérir les fièvres intermittentes.

* * Pour Hahnemann il n'y a pas de maladies et l'on n'en connaît pas l'essence ; il n'y a que des symptômes que l'on doit détruire par des remèdes appropriés.

* * Toutes les maladies chroniques résultent de trois vices constitutionnels, la syphilis, la syçose et la psore, dont les métamorphoses sont la cause des différentes formes que présentent ces maladies.

* * Dans les remèdes il y a toujours deux actions, l'une *primitive* et l'autre *secondaire*, celle-ci opposée à la première, de façon à amener la guérison ; c'est pour cela qu'on donne à un fabricant la quinine qui produit la fièvre, action primitive dont le contraire est la guérison du malade.

* * Si l'on en croyait Hahnemann, l'action des substances employées à titre de remède serait en raison inverse de leur quantité et en divisant ces remèdes, en les triturant ou en les secouant d'une certaine manière, il avait la folie de croire qu'il augmentait leur énergie, ce qu'il appelait leur dynamisation.

* * Hahnemann prenant un atome de substance, et l'atténuant avec du sucre de lait, le divisait en cent parties, dont l'une d'elles, atténuée et divisée en cent autres parties, formait de l'une d'elles un dix-millième de substance, lequel, a une troisième atténuation et division en cent autres parties, devenait un millionième, et ainsi de suite par trente-deux atténuations, ce qui arrivait à la fraction d'un novendécillionième de substance, ayant une énergie en proportion inverse de sa quantité.

* * La préparation homœopathique des médicaments n'est pas autre chose qu'une magnétisation de la matière développant en elle des propriétés occultes, où la quantité de la substance n'est rien, et où le charme de l'opération est tout.

* * Les remèdes homœopathiques s'administrent sous forme de *globules* composés de substances atténuées avec du sucre de lait dans une proportion centésimale ou de gouttes faites avec une alcoolature diluée, avec cent parties d'eau distillée et formant des dilutions successives.

* * La première atténuation et dilution homœopathique est formée d'une partie de substance combinée d'une certaine façon à cent parties de sucre de lait ou d'eau distillée, c'est la moins active, tandis que la seconde, formée d'une partie de la première, combinée avec cent parties de véhicule est bien plus énergique.

La troisième dilution est faite d'une partie de la seconde pour cent de véhicule, et elle est encore plus active. On fait de même pour la quatrième, pour la cinquième, qui deviennent de plus en plus énergiques, et ainsi de suite jusqu'à la trente-deuxième, d'après Hahnemann, et pour la cent cinquantième d'après le docteur K..., de Saint-Pétersbourg.

* * Le traitement homœopathique par les doses infinitésimales mises en globules ou sous forme de gouttes liquides, ne doit pas être contrarié par le régime, et il faut bannir sévèrement de l'alimentation, le vin, le sel, le poivre et toutes les épices qui pourraient neutraliser l'effet des médicaments.

* * Il n'y a pas de milieu entre ces deux opinions : la posologie homœopathique est l'œuvre d'un effronté charlatan, ou c'est la conception d'un fou.

HOMME. L'homme est un être qui se rapproche des animaux par la structure, et qui s'en distingue par ses facultés intellectuelles et morales. On le regarde comme le premier des mammifères, mais la conformation de sa main et de ses pieds en font un personnage à part au milieu des animaux. C'est une intelligence servie par des organes et par l'ensemble de son être autant que par son intelligence et sa religiosité ; il forme dans la création un règne particulier qui est le règne hominal.

* * L'homme est le composé d'une âme immatérielle, source première de la vie, de la conscience et de la raison, d'un *ferment vital* qui est l'agent physique de la vie pour créer l'organisation et en maintenir la forme à travers la rénovation continuelle de sa substance, et d'un *corps* rempli d'organes doués de propriétés particulières, dont l'influence réagit sans cesse sur l'ensemble.

* * L'homme physique est perfectible au moins autant que l'homme moral, mais par des procédés différents, car si l'on moralise et si l'on élève la pensée par l'exemple du beau, du vrai et du bien, on ne régénère les races et les individus que par l'action combinée de l'air, des eaux, des lieux, du régime et de la génération qui mêle à un ferment vital altéré, le ferment d'un être plus robuste et plus sain.

* * C'est par l'hygiène plutôt que par la pharmacie qu'on améliore la constitution des individus, qu'on prévient leurs maladies ou qu'on en abrège le cours, et enfin qu'on prolonge la durée de la vie moyenne. Aussi doit-on étudier avec le plus grand soin l'action des influences physiques et morales sur la santé, si l'on veut faire une thérapeutique rationnelle et vraiment utile.

* * En dehors des maladies communes à tous les hommes, chaque âge a les siennes, et elles exigent une thérapeutique spéciale, différente

non-seulement par la posologie, mais encore par l'appréciation qu'il faut faire de la résistance vitale qui varie aux différentes époques de l'existence.

HOPITAUX. Partout la sollicitude des hommes veille à ce que les malades pauvres, sans asile et sans famille, trouvent un refuge et des soins. L'ouvrier et le soldat blessés ou malades, les filles, les enfants et les vieillards abandonnés et malades ont droit à un abri. Autrefois on leur ouvrait les temples et les convents, aujourd'hui c'est dans les hôpitaux qu'ils trouvent secours et protection.

* * Dans ces lieux les administrateurs et les médecins donnent l'exemple de la bienfaisance la plus noble, et payent le juste tribut que la société doit à ceux de ses membres qui ne peuvent plus travailler, mais par une réciprocité naturelle, la science trouve dans la réunion des malades un élément de plus pour faire progresser l'art de guérir.

Les hôpitaux sont fixes ou temporaires; les premiers comprenant les hôpitaux civils, militaires, communaux et les hôpitaux spéciaux, maisons de convalescence, asiles d'aliénés. Les hôpitaux temporaires sont ce que l'on appelle des ambulances.

* * Les hôpitaux fixes administrés militairement, les maisons de convalescence et les maisons d'aliénés, diffèrent des hôpitaux ordinaires qui ne sont destinés qu'à des blessés ou des malades, mais ils sont soumis aux règles générales de l'hygiène hospitalière dont les plus importantes sont utiles à indiquer ici.

Hôpitaux. Voici quelle est la meilleure organisation d'un hôpital fixe, civil ou militaire, et, sauf quelques points, c'est celle des hôpitaux français.

* * Le bâtiment plus ou moins vaste entouré de jardins ou de places et de rues, dont le sol doit être macadamisé ou bitumé, afin d'éteindre le bruit des voitures, et sera disposé de telle sorte que le soleil puisse éclairer et échauffer toutes les salles (U. Trélat). Sous ce rapport, un long bâtiment dirigé de l'est à l'ouest est ce qu'il y a de mieux.

* * Un endroit sec est le lieu qui convient le mieux pour un bâtiment d'hôpital (Société de chirurgie).

* * On a beaucoup discuté pour savoir s'il valait mieux faire beaucoup de petits hôpitaux plutôt que quelques grands, mais cela ne signifie rien, si les grands hôpitaux occupent un grand emplacement, et si l'hôpital est divisé en pavillons séparés. (Trélat, Giralès et Société de chirurgie.)

* * Dans les hôpitaux, les salles doivent avoir un plafond très-élevé, contenir vingt lits espacés de 3 mètres et doivent avoir 30 à 40 mètres de long sur 8 à 12 mètres de large.

* * Les salles doivent être séparées par des vestibules à deux fenêtres, qui, par intervalles, resteront ouvertes moitié du jour.

* * Les salles doivent être aérées et ventilées par des ouvertures pratiquées dans la muraille à la partie supérieure de la salle et par des ouvertures à la partie inférieure (ancien mode de ventilation), ou bien elles seront pourvues d'appareils de ventilation modernes destinés à renouveler l'atmosphère intérieure en y introduisant une grande quantité d'air à la température convenable.

* * La salle doit être chauffée en hiver, et maintenue à la température moyenne de 16 à 18°. Le chauffage au moyen de cheminée (système des hôpitaux anglais) est très-bon. En été, la porte de la salle doit être toujours ouverte, les fenêtres seront ouvertes (Gosselin) au moment le plus chaud de la journée et du côté où le soleil donne. Il faut, toutefois, éviter d'ouvrir les fenêtres près du lit des grands malades, de peur de leur laisser prendre froid.

* * Les rideaux du lit sont utiles pour certaines occasions comme les examens, les opérations au lit des malades; ils sont bons pour protéger les malades pendant que l'on nettoie les salles; mais les rideaux doivent être toujours ouverts hors ces conditions.

* * Toutes les fois qu'il y a de grands malades exhalant une mauvaise odeur dans une salle, on doit placer un liquide désinfectant, par exemple, le chlorure de chaux (Nonat). Deux vases pleins de ce sel et d'eau suffisent pour une seule salle. Ces vases doivent être changés tous les trois jours.

* * Un hôpital bien organisé doit avoir trois salles toujours vides, prêtes à recevoir les malades d'une salle que l'on nettoie (salle de rechanges, hôpitaux allemands).

* * Il n'est pas bon de placer des lits surnuméraires dans une salle, à moins que ce ne soit pour vingt-quatre heures seulement.

* * Les salles doivent être nettoyées tous les deux mois au moins, et purifiées par des fumigations de gaz acide sulfureux, qui ont la propriété de détruire tous les germes contagieux.

* * Les latrines des hôpitaux doivent être à proximité de la salle, mais dans un cabinet à plusieurs portes, de façon que l'odeur n'entre pas dans les salles. Les cuvettes de propreté (Jennings) sont bonnes à mettre en usage pour les latrines des hôpitaux.

* * Pour une salle de vingt lits il faut une surveillante, deux infirmiers et un veilleur.

* * Les lits doivent être faits tous les jours à moins de contre-indications de la part du chef de service.

* * Les vases des malades doivent être nettoyés dès qu'ils sont sales.

* * Un infirmier au moins doit être toujours à la disposition des malades.

* * La surveillante doit passer dans la salle à tous les instants de la journée.

* * Un chef de service ne doit pas avoir plus de trois salles, c'est-à-dire plus de soixante malades, quarante hommes et vingt femmes. Une des premières conditions pour faire de bonne médecine ou de bonne chirurgie est de pouvoir examiner tous ses malades. Dans les hôpitaux spéciaux de scrofuleux, de dartreux et de vénériens, par exemple, un plus grand nombre de lits peut être confié aux médecins. Ce n'est pas de trop d'un premier élève interne pour un service de médecine, et dans les services de chirurgie, il faut au moins deux internes.

* * Chaque salle de médecine doit, en outre, être desservie par deux élèves externes ou bénévoles chargés des pansements.

* * Une visite du soir doit être faite régulièrement par un interne de service.

* * Dans chaque service il y a un élève pharmacien qui doit assister à toutes les visites et préparer les médicaments. La surveillante, l'élève externe, chargée d'inscrire les médicaments sur un cahier destiné à cet usage, et le pharmacien, doivent suivre ensemble le chef de service et se renseigner mutuellement sur les prescriptions et sur l'hygiène imposées par le médecin à ses malades.

* * Dans un service bien organisé, les élèves doivent prendre des notes sur l'état des malades, cela est dans leur propre intérêt, et ils recueillent ainsi des détails statistiques ou autres qui ont une utilité réelle pour la science.

* * L'alimentation des malades est variable pour chaque maladie, et il n'y a de règles générales que pour les convalescents. On donne à ceux-ci dans les hôpitaux un régime qui peut être représenté par 1 kilogramme de pain, 250 grammes de viande, 250 à 300 grammes de légumes et 25 centilitres de vin.

* * Les malades atteints de délire et qui troublent le repos de leurs voisins doivent être placés dans des salles à part. Pour cela, dans les hôpitaux bien organisés, comme les hôpitaux Beaujon et Lariboisière de Paris, il y a une salle de deux lits à côté de chaque grande salle.

* * Les malades atteints de maladies contagieuses, telles que la variole, peuvent être placés dans des salles spéciales. Mais cette pratique a un double inconvénient, celui de réunir dans un même foyer un nombre assez considérable de malades exhalant des miasmes, ce qui peut être une cause d'aggravation de leur mal; et celui de créer dans le voisinage de la salle un foyer de contagion plus énergique à cause de la concentration des miasmes.

* * Les malades convalescents doivent sortir

de la salle, prendre l'air en été dans les jardins, en hiver dans les préaux ou dans des salles disposées à cet effet.

* * Différentes règles doivent encore être observées dans le service des hôpitaux. Les malades doivent jouir du repos le plus complet possible, le service de la propreté de la salle sera fait avec précaution autour des grands malades. Les services religieux ne prendront point le caractère d'obsession ni de prosélytisme; les hôpitaux ne sont ni des prisons, ni des couvents. Au moins le zèle devra-t-il être tempéré par les nécessités du repos des malades. Les visites bihebdomadaires que font les parents aux malades sont souvent une cause de bruit et d'excitation qu'il faut savoir ménager. Tous les malades qui se lèvent, recevront leurs parents hors de la salle, dans les jardins ou les parloirs. On ne laissera pas les visiteurs séjourner longtemps autour des grands malades. Cette mesure, qui n'a rien de vexatoire, sera comprise suffisamment par ceux qu'elle frappe.

Comme il y a partout des mauvais sujets et des malades indociles, les chefs de service et leurs élèves ont toujours en leur pouvoir divers moyens de répression, mais leur ascendant moral est presque toujours suffisant.

Ambulance. — Les ambulances établies en temps d'épidémie ou dans les villes voisines d'un champ de bataille doivent être installées dans des endroits aérés et secs; les granges, les magasins, les hangars, munis de larges portes ou fenêtres, sont les meilleurs locaux que l'on puisse mettre à profit.

* * Lorsque l'on construit des ambulances il ne faut pas négliger de sabler le sol et d'y placer des planches pour éviter l'humidité.

* * On doit installer les lits, le service des salles, d'après les mêmes données que pour les hôpitaux fixes. Mais il faut surtout se rappeler qu'un personnel suffisant est une des premières conditions de la bonne installation d'une ambulance.

HOQUET. Un mouvement convulsif et bruyant d'inspiration constitue le hoquet.

* * Le hoquet n'est qu'une convulsion du diaphragme (F. Hoffmann).

* * Il y a un *hoquet idiopathique* qui se produit dans l'état de santé, sans qu'on en connaisse la cause chez les personnes nerveuses, et un *hoquet symptomatique* qui accompagne les maladies aiguës et chroniques.

* * Chez les nouveau-nés le hoquet est une chose très-ordinaire, presque normale, et il est toujours en rapport avec une trop grande réplétion de l'estomac par le lait.

* * Le hoquet idiopathique est une maladie souvent très-gênante, qui dure quelques minutes, quelques heures, quelques jours, plu-

sieurs années, et constitue une névrose semblable à la chorée.

* * Le hoquet chronique peut être envisagé comme une chorée diaphragmatique.

* * Le hoquet idiopathique s'observe souvent chez les hystériques, et il est transmissible par imitation.

* * Dans le hoquet symptomatique existe soit une maladie du cerveau ou des méninges, soit une lésion organique de l'estomac, de l'intestin, du péritoine ou de l'utérus, soit enfin une maladie aiguë grave.

* * A la fin des maladies aiguës inflammatoires, le hoquet est un indice presque certain de la mort.

Thérapeutique. — Dans le hoquet idiopathique, une surprise faite au malade guérit souvent le spasme diaphragmatique, il en est de même de la violente compression du poignet ou de l'ingurgitation rapide d'un verre d'eau froide ou glacée, d'un verre d'eau de Seltz ou de morceaux de glace.

Dans le hoquet symptomatique, on a employé l'application du calorique rayonnant à l'épigastre (Dupuytren), en appliquant un fer rouge qui produisit une vive rougeur puis une vraie cautérisation. — L'acupuncture de l'épigastre (Haime). — L'extrait de valériane, à 3 ou 4 grammes par jour. — Le sous-nitrate de bismuth à l'intérieur, 1 à 2 grammes, — les frictions de pommade stibiée au creux de l'estomac. — Les plaques arrantées, une à l'estomac, l'autre dans le dos (Laemec). C'était un hoquet d'autant de trois ans. — Un vésicatoire volant sur le bas-ventre. — L'asa fetida uni à un vésicatoire épigastrique. — Le vésicatoire au cou sur le trajet du nerf phrénique (Short). — On peut aussi employer l'éther, 45 grammes et l'essence de térébenthine, 4 grammes, mélangés pour donner trente gouttes toutes les demi-heures (Most). — La compression du bas-ventre chez les femmes qui, accouchant pour la première fois, ont une trop rapide déplétion de l'abdomen (Ipttopen), — enfin le quinquina, qui a très-bien réussi dans un cas de hoquet périodique survenu après la suppression des menstrues et persistant après le retour des règles (Jaurion).

Quelle que soit la cause du hoquet, quand il dure depuis longtemps et qu'il gêne beaucoup les malades, il faut le traiter par les injections hypodermiques de sulfate de morphine faites sur les côtés du cou au niveau du nerf phrénique, et, si cela est nécessaire, on réitérera plusieurs jours de suite.

Potion.

Huile d'amandes douces.	60 grammes.
Chloroforme	30 gouttes.
Sirop diacode.	30 grammes.
Sirop de menthe.	12 id.

Mêlez. — Par cuillerées à café toutes les trois heures ☒ (Marage.)

Autre.

Chloroforme.	40 à 40 gouttes.
Jaune d'œuf	no 1.
Sirop de sucre.	30 grammes.
Eau	150 id.

Mêlez et passez à travers un linge fin. Par cuillerée à bouche toutes les deux heures ☒.

Pilules.

Extrait de belladone	1 grammes.
Campbre	10 id.

Mêlez pour soixante pilules.

Une matin et soir, — puis trois par jour, puis quatre, jusqu'à huit pilules. — Laisser reposer le malade puis reprendre les pilules ☒.

Sirop d'éther ou de chloroforme, à prendre 30 grammes par jour.

Extrait de belladone ou de datura, 2 à 5 centigr. par jour.

Valériane d'ammoniaque, en potion ou en granules, 1 à 5 grammes.

Asa fetida, 5 à 10 grammes en émulsion avec un jaune d'œuf pour un lavement.

Musc, 2 à 6 grammes par jour dans une potion ☒.

Bains prolongés pendant deux heures, à prendre tous les jours.

Vésicatoire ammoniacal instantané et saupoudré de morphine, 2 centigrammes ☒. (Raciborski).

Pilules antispasmodiques.

Valériane de zinc	5 centigrammes.
Extrait de belladone.	1 id.
Extrait de quinquina.	q. s.

pour une pilule.

Trois pilules par jour. (Danet.)

Sulfate de quinine, à prendre 1 gramme par jour ☒. (Widal.)

Toucher le fond du pharynx avec de l'ammoniaque, très-légèrement ☒.

Poudre de gui de chêne, 2 à 15 grammes par jour dans le hoquet rebelle ☒.

Poudre de valériane, 5 à 60 grammes par jour dans le hoquet rebelle.

Tisane avec la limonade sulfurique.

Acide sulfurique.	4 grammes.
Eau	1 litre.

Par cuillerée toutes les trois heures ☒.

(Duncans, Gola.)

Poudre d'oxyde de zinc, de 1 à 5 grammes par jour ☒.

Ambre gris à l'intérieur, 10 centigrammes à 1 gramme, ou en vapeurs. (Pringle.)

HORSE-POX (variole du cheval, d'après Depaul). Maladie pustuleuse du cheval qui, transmise à la vache, produit le cow-pox, et qui peut servir pour la vaccine. V. ce mot.

HOUILLE. V. CHARBON DE TERRE.

HOUBLON. Plante indigène de la famille des urticées, dont les fleurs infusées, 5 grammes par litre d'eau, s'emploient dans la scrofule ☒☒, dans les maladies de peau ☒☒ et dans le rachitisme ☒. Les bractées de la plante sont couvertes d'une poussière jaune-résine, appelée lupulin, qu'on donne en pilules, 10 à 30 centigrammes contre les érections nocturnes et les pertes séminales ☒. C'est avec le houblon et l'orge germée qu'on prépare la bière.

HOUC. Arbrisseau de la famille des rhamnées, dont les feuilles amères, remplies d'alicine, se donnent en infusion, 50 grammes par litre

d'eau, contre le rhumatisme \square et contre les fièvres intermittentes \square .



Fig. 278. — Houx.

HUILES. Corps gras liquides à la température ordinaire et presque entièrement formés d'oléine et de margarine. On les donne à l'intérieur comme purgatifs, ou comme toniques, et à l'extérieur elles servent pour adoucir la peau ou faire des liniments.

Huile d'amandes douces. Cette huile, très-adoucissante, est employée à l'intérieur à la dose de 15 à 30 grammes, chez les enfants nouveau-nés, comme laxatif \square .

Huile d'arachide, extraite des semences de la pistache de terre, s'emploie comme succédanée de l'huile d'olive.

Huile de baleine ou huile de poisson, s'emploie à la dose de 15 à 50 grammes, contre le rachitisme \square et contre la phthisie \square .

Huile de belladone, extraite des semences d'*Atropa belladonna*, s'emploie pour frictions dans les névralgies \square .

Huile blanche ou huile d'œillette, extraite des semences de pavot, sert dans l'alimentation et pour la préparation des liniments.

Huile de cade. V. GOUDRON.

Huile de cajeput.

Huile de camomille. V. HUILE MÉDICINALE.

Huile de charbon de terre ou coaltar. V. GOUDRON.

Huile de coco, employée pour la préparation des aliments, sert aussi à la composition du baume nerval.

Huile de Croton tiglium, extraite par expression des graines de Tilly. On l'emploie en pilules, une à trois gouttes dans la mie de pain comme purgatif très-énergique \square . A l'extérieur, elle sert de révulsif par frictions biquotidiennes sur la peau, où elle produit des vésicules très-nombreuses à la quatrième friction \square .

Huile empyreumatique, produit volatil obtenu par la distillation des matières animales ou végétales; parmi elles se trouvent l'huile de cade, l'huile de succin, l'huile de Dippel, etc.

Huile d'épurga, extraite d'une variété d'euphorbe;

elle est douée de propriétés purgatives à la dose de vingt à trente gouttes, et, comme l'huile de croton, elle fait venir des houtons à la peau \square .

Huile de foie de morue. Cette huile, extraite par pression des foies retirés de l'animal, est blanche, incolore et peu désagréable; tandis que si elle est extraite des foies qui ont fermenté et qui ont subi un commencement de putréfaction, elle est brune, sent mauvais et a une saveur repoussante. Au reste, l'huile blanche peut être entièrement désinfectée sans perdre sa vertu au moyen d'essence d'amandes amères. — L'huile de foie de morue se donne en nature, à la dose de 15 à 50 grammes par jour, ou mélangée avec du sirop en parties égales, ou en capsules, ou, selon ma formule, solidifiée avec du blanc de baleine et de la cire jaune, 40 grammes de chaque pour quatre-vingts parties d'huile; on l'emploie contre le rachitisme, 15 à 30 grammes \square , dans la scrofule, 15 à 30 grammes \square , dans le lupus, 60 à 200 grammes \square , dans la bronchite chronique \square , dans la phthisie pulmonaire \square .

L'huile de foie de morue n'agit qu'à titre de corps gras, comme aliment respiratoire, et nullement, comme on l'a cru, par la quantité infiniment petite et presque inappréciable d'iode qu'elle renferme, 25 à 30 milligrammes par litre d'huile. V. GRASSES (MATIÈRES).

Huile de foie de raie. Elle présente à peu près les mêmes qualités que l'huile de morue, mais elle lui est inférieure.

Huile de jaune d'œuf. Elle s'emploie comme adoucissant contre les gerçures du sein.

Huile de laurier. Elle est extraite des baies des fruits de cet arbre et sert pour pratiquer des frictions irritantes.

Huile de lin. Extraite des semences du lin et s'emploie à la dose de 10 grammes pour lavement émollient.

Huile de lis. Elle est extraite des oignons de lis et s'emploie comme adoucissant dans les ophthalmies chroniques et dans les inflammations du conduit auditif externe qui occasionnent la surdité.

Huile médicinale. Ces huiles sont formées d'huile d'olive associée à une huile volatile ou à une substance médicamenteuse à l'aide de la macération, de l'infusion, de la décoction ou de la trituration. Parmi elles se trouvent: — L'*huile camphrée* (60 grammes de camphre trituré avec quelques gouttes d'alcool pour 150 grammes d'huile, qu'on filtre après dissolution). — L'*huile de camomille*, 60 grammes de fleurs sèches macérées pendant quarante-huit heures dans 500 gr. d'huile qu'on filtre. — Les huiles de *ciguë*, — de *justiquame*, — de *belladone*, — de *morelle*, — de *mandragore*, — de *stramonium*, qu'on prépare avec 500 grammes de feuilles et 4 kilogramme d'huile chauffées ensemble pour arriver à la filtration. — L'*huile cantharidée* (120 gr. de poudre de cantharides macérée dans 1 kilogramme d'huile, au bain-marie pendant douze heures.

Huile de pétrole. V. PÉTROLE.

Huile de noix d'acajou. Elle est employée comme topique contre le lupus érythémateux \square , contre les psoriasis \square , contre les ulcères rebelles \square .

Huile phosphorée, faite par dissolution du phosphore dans l'huile. — Elle s'emploie, dans la paralysie ancienne, à la dose de deux à six gouttes, dans les chloro-anémies et dans l'impuissance \square .

Huile d'olive. Elle s'emploie comme émollient, comme léger purgatif dans la constipation, 30 à 50 grammes ☐, et contre l'irritation produite par les poisons.

Huile de ricin, ou huile de palma-christi, ou huile de castor. Pour être bonne, cette huile doit être faite par simple expression à froid, et elle se donne comme purgatif dans un bouillon gras avec une cuillerée d'oseille, dans du café noir ou dans du thé, à la dose de 15 à 30 grammes ☒☒. On la donne aussi en lavement.

Huile de seigle ergoté. Cette huile, obtenue au moyen de l'éther, se donne à la dose de vingt à trente gouttes dans du thé, comme hémostatique et pour faciliter les accouchements.

HUITRE. Mollusque acéphale hermaphrodite, enfermé dans une double coquille de carbonate de chaux. Nourri d'une façon spéciale dans des parcs flottants au bord de la mer, sa chair sert d'aliment et il n'y a que ses écailles qui soient employées en thérapeutique.

** Les écailles d'huitres pulvérisées, formées de carbonate de chaux et d'une petite quantité d'iode, servent contre le goitre ☐ et s'administrent comme absorbant ou comme lithontriptique dans la gravelle. Elles font la base du remède jadis si célèbre de mademoiselle Stephens. — M. Braux les a employées avec succès contre la fièvre intermittente, sous forme de poudre à la dose de 2 à 10 grammes par jour.

HUMORISME. L'influence exercée dans la production des maladies par les quatre humeurs : le sang, la pituite, la bile et l'atrabile admises par Hippocrate et par Galien, constitue l'humorisme antique.

** Le mélange régulier des humeurs constitue la *crase normale* ou idiosyncrasie, et c'est de leur disproportion que résulte la *dyscrasie*.

** Dans toute maladie, les humeurs en mouvement passent par les différentes périodes de *crudité*, de *coction* et d'*évacuation* par les sécrétions ou par *métastase*. V. ce mot.

** Le travail régulier d'élimination des humeurs dans une maladie, se terminait par des *crises* bonnes ou mauvaises, ayant lieu à des jours réputés *critiques*. V. CRISE.

** Au moyen âge l'humorisme changea de caractère, et abandonnant les traditions d'Hippocrate et de Galien, il obéit aux lois de la chimie, en ne reconnaissant plus comme base de la pathogénie et de la thérapeutique, que l'acidité et l'alcalinité des humeurs.

** L'humorisme moderne est tout différent de l'humorisme hippocratique et de l'humorisme chimique; il n'a aucune prétention à être le système dominant de la pathogénie et s'est fait éclectique. Tenant compte des solides, des liquides et des forces, il n'accorde aux humeurs que le rôle légitime qui leur appartient et selon

la nature de leur altération il ajoute aux tempéraments connus ce qu'on appelle les *nosohémies* (V. ce mot), les *diathèses*, c'est-à-dire des manières d'être où prédominent les qualités du sang, de la lymphe et de la bile, ou bien les *vices constitutionnels*, tels que la scrofule, la dartre, l'arthritisme et la goutte, la syphilis, l'hémophilie, le cancer, etc.

** S'il n'est pas possible de faire de l'humorisme la base exclusive de la pathogénie et de la thérapeutique; il est incontestable que les humeurs, c'est-à-dire le sang et les liquides émanés du sang, jouent d'une façon primitive ou secondaire un rôle si considérable dans le développement des maladies, qu'il faut de toute nécessité tenir compte de leurs altérations.

** L'humorisme est la source d'un grand nombre d'indications thérapeutiques, et c'est à son instigation qu'on veut appauvrir, épurer ou fortifier le sang (V. NOSOHÉMIES), qu'on veut évacuer la bile, qu'on cherche à neutraliser les effets de la lymphe, enfin que l'on s'applique à combattre l'action des principes dartreux, syphilitique scrofuleux, arthritique, qu'on pousse à la sueur ou aux urines, etc. — Sous ce rapport les médications antiphlogistique, stimulante et tonique vomitive et purgative, dépurative, altérante, diurétique, sudorifique, etc., sont les conséquences de l'humorisme, et rien ne saurait en détruire l'importance.

HYDARTHROSE. V. ARTHRITES.

HYDATIDES. V. ACÉPHALOCYSTES, ÉCHINOQUES et KYSTES HYDATIQUES.

HYDRAGOGUE. Médicament purgatif drastique employé contre les hydropisies. V. PURGATIFS.

HYDRARGYRE. Ancien nom par lequel on désigne encore le mercure. V. ce mot.

HYDRARGYRIE. Altération du sang et des humeurs par le mercure. C'est un demi-empoisonnement.

** L'hydrargyrie est le résultat de l'emploi du mercure à l'extérieur, en frictions mercurielles et en vapeurs de cinnabre, ou du mercure et de son usage interne dans un but thérapeutique.

** Il y a une hydrargyrie *aiguë* et une hydrargyrie *chronique*.

** L'hydrargyrie aiguë est caractérisée : 1° par une éruption exanthématique ou vésiculeuse, fébrile ou non fébrile, suivie de desquamation, qui forme ici un *érythème* et là un *eczéma* mercuriel; 2° par le gonflement des genèves, la salivation, la fétidité de l'haleine et quelquefois, si le mal est très-intense, par le déchaussement et la chute des dents. V. STOMATITE MERCURIELLE.

** A l'état chronique, l'hydrargyrie produit

le tremblement des mains et la paralysie des membres.

Thérapeutique. — En cessant de travailler le mercure ou de faire usage de ce métal, on se guérit assez vite de l'hydrargyrie aiguë, mais dans l'hydrargyrie chronique la guérison est bien plus difficile à obtenir. — Quelques personnes même pensent qu'on ne guérit jamais des accidents occasionnés par le mercure, mais c'est une erreur.

Dans l'hydrargyrie, il faut prescrire des lotions d'eau fraîche, d'eau de son et des applications de poudre d'amidon, — de l'eau d'Enghien, une bouteille par jour; — des purgatifs salins tous les quatre jours, et, en cas de stomatite mercurielle, la potion suivante :

Chlorate de potasse. 3 à 5 grammes.
Eau sucrée. 120 id.

A prendre par cuillerées dans les vingt-quatre heures (Herpin) [++], et continuer pendant huit jours.

Dans l'hydrargyrie chronique, il faut employer les bains sulfureux et les préparations sulfureuses et toniques à l'intérieur. V. TREMBLEMENT.

HYDRÉMIE. Altération du sang par une surabondante quantité d'eau. V. ANÉMIE.

HYDROCÈLE. L'épanchement de sérosité dans la tunique vaginale, dans le cordon testiculaire et dans le tissu cellulaire des bourses constitue l'hydrocèle. — On désigne aussi, sous le nom d'hydrocèle, une tumeur kystique du cou et un épanchement de sérosité sous-cutané à la suite d'un traumatisme.

Hydrocèle des bourses par infiltration, œdème des bourses. Il est rare que l'œdème du scrotum soit dû à une rupture sous-cutanée d'une hydrocèle du cordon ou de la tunique vaginale. Le plus souvent il coïncide avec l'anasarque, ou bien il est le résultat d'une inflammation comme une épидидymite. Le scrotum alors forme une tumeur globuleuse, molle, pâteuse, recouverte par une peau luisante, conservant l'empreinte du doigt; les testicules ne peuvent être trouvés, la verge participe souvent à l'œdème.

* * Les vieillards, les individus atteints d'anasarque, de fractures du bassin, d'inflammation du testicule ou de la prostate, les enfants qui urinent au lit, sont quelquefois atteints d'œdème des bourses.

* * Comme l'œdème n'est jamais borné à un seul côté des bourses, et que les hydrocèles doubles sont inégales, il n'est pas possible de confondre l'œdème des bourses avec l'hydrocèle de la tunique vaginale; l'œdème, au reste, est à peine transparent, et il conserve l'impression du doigt. L'infiltration urineuse est toujours développée en peu de temps et la peau offre des traces d'une inflammation évidente. Les antécédents du côté des voies urinaires sont un élément de diagnostic infailible.

Thérapeutique. — Traiter les maladies générales

ou locales qui causent l'œdème, soit les inflammations du testicule, soit les fractures du bassin. — Contre l'œdème de l'anasarque très-développé, gênant l'exercice de la fonction urinaire, ponctions avec une aiguille à cataracte ou une aiguille à acupuncture; éviter que les veines ne soient piquées; pression sur l'œdème pour faciliter l'évacuation du liquide; suspensoir serré sur les bourses.

Hydrocèle congénitale de la tunique vaginale. L'hydrocèle congénitale est le fait de la persistance du canal de communication entre le péritoine et la tunique vaginale produisant l'accumulation de la sérosité péritonéale dans la tunique vaginale.

* * L'hydrocèle congénitale se révèle par les signes de l'hydrocèle simple, et de plus par la réductibilité spontanée du liquide pendant le décubitus dorsal et pendant les explorations. V. HYDROCÈLE DE LA TUNIQUE VAGINALE.

* * On ne confondra pas la hernie congénitale avec l'hydrocèle, parce que la hernie n'existe jamais au moment de la naissance, et parce que l'hydrocèle seule est transparente. Il n'y a pas de diagnostic à faire avec le varico-cèle qui n'existe pas chez les jeunes enfants nouveau-nés.

Thérapeutique. — La ponction suivie de l'injection iodée, en ayant soin de presser sur le pédicule de la tumeur, afin d'oblitérer la communication entre la tumeur et le péritoine, est un traitement qui n'est pas innocent. Il est préférable de placer un bandage qui presse sur le canal inguinal pour tâcher de transformer l'hydrocèle congénitale en une hydrocèle simple que l'on traite ensuite par les moyens appropriés. V. HYDROCÈLE DE LA TUNIQUE VAGINALE.

Plus tard les fomentations résolutives sont bonnes à employer, et l'on comprime en même temps les bourses avec un suspensoir.

Fomentation résolvative.

Chlorhydrate d'ammoniaque. 40 grammes.
Teinture d'arnica. 40 id.
Eau distillée de rue. 300 id.
Vinaigre de rue. 150 id.

Appliquer des linges imbibés de ce liquide sur l'hydrocèle (Carus).

Hydrocèle du cordon spermatique.

I. Hydrocèle diffuse du cordon. — Une infiltration de sérosité dans le cordon, avec formation de kystes plus ou moins volumineux, constitue l'hydrocèle diffuse du cordon (Garengeot, Monro, Scarpa).

* * L'hydrocèle diffuse du cordon coïncide quelquefois avec des tumeurs de cette partie.

* * Le cordon atteint d'hydrocèle diffuse, et engorgé dans une partie de son étendue ou dans toute sa longueur, prend une forme cylindrique, formant une tumeur réductible en apparence, au-dessous de laquelle le testicule est libre.

* * L'hydrocèle diffuse du cordon, qui existe habituellement chez les adultes, reste ordinairement stationnaire.

* * On ne confondra pas l'infiltration du cordon avec une épilocèle (Scarpa); car celle-ci est dure et présente de petits lobules.

Thérapeutique. — Le séton (Bertrandi) détermine une inflammation et des abcès, mais il peut aussi être suivi de guérison. — Inciser la tumeur et la faire suppurer est une opération qui n'offre pas de dangers.

II. *Hydrocèle enkystée du cordon.* — Les hydrocèles enkystées du cordon sont l'apanage de l'enfance.

Trois cas se présentent : ou bien un kyste existe dans le cordon et communique avec le péritoine par un petit canal (Nannoni), ou bien un kyste communique avec la tunique vaginale, ou bien un kyste s'est formé dans le canal de Nuck et ne communique ni avec la tunique vaginale, ni avec la cavité abdominale. La première variété est une hydrocèle congénitale, moins la distension de la tunique vaginale (V. HYDROCÈLE CONGÉNITALE); la seconde est un mode d'hydrocèle en bissac; elle est constituée quelquefois par un kyste qui se vide lentement dans la tunique vaginale. La troisième est la vraie hydrocèle enkystée du cordon, un degré plus avancé des deux premières hydrocèles.

* * L'hydrocèle enkystée du cordon siège sur un point variable du cordon, soit au niveau de l'anneau inguinal externe, soit dans le scrotum, soit dans le canal inguinal. La tumeur a une ou plusieurs loges; dans ce cas elle semble être un kyste développé au dehors du prolongement du péritoine.

* * L'hydrocèle enkystée forme une tumeur dure, mobile avec le cordon. La tension de la poche empêche de distinguer la fluctuation; on y constate de la transparence à moins que la tumeur ne soit très-ancienne. Cette tumeur s'est développée en général peu de temps après la naissance et après une hydrocèle congénitale.

* * On ne peut confondre l'hydrocèle enkystée avec un testicule, lorsqu'on retrouve le testicule dans le scrotum; si le testicule n'est point descendu, en pressant sur l'hydrocèle enkystée on ne fait point naître la sensation caractéristique due à la pression sur le testicule. On peut confondre l'hydrocèle enkystée du cordon avec des tumeurs du cordon (V. CORDON). L'absence de transparence de la tumeur indique qu'il y a des parois épaisses ou qu'il s'est fait un épanchement de sang dans le kyste.

Thérapeutique. — On appliquera des compresses imbibées de solution de décoction de roses de Provins, 250 grammes; solution d'alun, 4 grammes ou de chlorhydrate d'ammoniaque, 4 à 15 grammes.

On emploie aussi la fomentation de Carus. V. HYDROCÈLE CONGÉNITALE DE LA TUNIQUE VAGINALE.

Quand le traitement résolutif a échoué, on fera une ponction suivie d'injection iodée; elle a les mêmes effets que l'incision ou l'excision, sans provoquer aussi souvent des abcès. — La ponction simple est un moyen palliatif. Le séton ou des épingle

placées à demeure et maintenues par une suture (Malgaigne, Ricord), produisent une inflammation violente, et l'on doit leur préférer la ponction et l'injection iodée, ou le drainage avec un tube perforé et les injections iodées (Chassaignac).

L'hydrocèle du cordon communiquant avec le péritoine sera traitée comme l'hydrocèle congénitale. V. ce mot.

L'hydrocèle du cordon communiquant avec la tunique vaginale sera traitée comme l'hydrocèle acquise de la tunique vaginale. V. ce mot.

L'incision convient seulement dans les cas où le kyste est multiloculaire, lorsque les ponctions et l'injection ont échoué. Les hydrocèles avec épanchement de sang seront traitées par l'incision et l'on pansera à plat.

Hydrocèle du cou. L'hydrocèle du cou est un kyste du corps thyroïde, ou un kyste ganglionnaire dans la bourse séreuse sous-hyoïdienne [V. THYROÏDE (LÉSIONS DE LA GLANDE), ADÉNITE CRONIQUE, HYGROMA SOUS-HYOÏDIEN]. Les kystes de la bourse séreuse se distinguent parce qu'ils sont en général sur la ligne médiane, qu'ils ne s'élèvent pas avec la trachée pendant les mouvements de déglutition; les kystes ganglionnaires succèdent à des adénites; ils ne sont jamais aussi anciens que les kystes du corps thyroïde; ils coïncident souvent avec des signes antérieurs d'adénite.

Hydrocèle de la femme (Regnoli). Un épanchement de sérosité autour du ligament rond, ou dans une bourse séreuse située dans la grande lèvres (Broca), un kyste séreux dans un vestige du canal de Nuck ou peut-être dans le canal de Nuck, dont l'orifice de communication avec le péritoine est oblitéré, ou dans un ancien sac herniaire inguinal, sont des tumeurs observées chez les femmes analogues aux hydrocèles chez l'homme.

* * Une tumeur arrondie, molle, fluctuante, transparente, siégeant dans la grande lèvres ou près de l'anneau inguinal, réductible ou non, susceptible quelquefois d'être refoulée par l'anneau, est une hydrocèle ou un kyste séreux.

Thérapeutique. — Tous les kystes séreux seront traités par la ponction et les injections ou le séton perforé, et les injections iodées.

Hydrocèle du sac herniaire. Une hydrocèle du sac herniaire, ou hernie déshabitée (Chassaignac), est l'accumulation de sérosité dans un sac herniaire, avec ou sans communication du sac avec la cavité abdominale.

* * L'hydrocèle d'un sac herniaire a les caractères d'une hydrocèle ordinaire, sauf que la tumeur descend plus ou moins bas dans le scrotum, qu'elle est pédiculée au niveau de l'anneau inguinal, où l'on sent les vestiges d'une hernie, et que le testicule peut être reconnu distinctement dans le scrotum.

Dans l'hydrocèle d'un sac herniaire, le liquide peut quelquefois refluer dans la cavité abdo-

minale. L'existence d'une hernie dans les antécédents des malades est un signe pathologique qui met immédiatement sur la voie du diagnostic.

* * Les hydrocèles des sacs herniaires peuvent s'enflammer et donner lieu à des accidents assez graves de suppuration. V. HERNIE CRURALE.

* * On ne peut confondre une hydrocèle d'un sac herniaire qu'avec une hydrocèle congénitale, mais dans la première seule on peut sentir facilement le testicule, et dans la seconde on ne sent point la tumeur limitée en haut.

Thérapeutique. — Même traitement que l'hydrocèle congénitale. — S'il survient une inflammation, on ouvrira largement le kyste et on le laissera suppuré, ou bien on passera un tube perforé, et l'on fera de temps en temps des injections iodées.

Hydrocèle enkystée du testicule, Curling, Hydrocèle épiddymaire (Velpeau). Une cavité accidentelle formée entre l'épididyme et le corps du testicule, et contenant le liquide citrin de l'hydrocèle, est une hydrocèle spéciale, n'acquérant jamais un très-grand volume.

* * L'hydrocèle enkystée du testicule coiffe la glande, pour ainsi dire, et donne à la tumeur la forme d'une brioche renversée (Velpeau), et présentant d'ailleurs tous les signes d'une hydrocèle.

* * Au début de l'hydrocèle épiddymaire on sent le testicule bien isolé, comme dans les hydrocèles d'un sac herniaire, ce qui pourrait occasionner une erreur, mais l'hydrocèle épiddymaire est très-éloignée des anneaux et ne semble avoir aucun rapport avec eux, de plus, l'hydrocèle d'un sac herniaire a toujours un pédicule aux orifices de sortie des hernies.

Les kystes du testicule restant toujours longtemps très-petits, et existant ordinairement sur l'épididyme, ne seront pas confondus avec l'hydrocèle épiddymaire.

Thérapeutique. — Même traitement que l'hydrocèle simple.

Hydrocèle traumatique (Morel-Lavallée). Un coup, un froissement entraînant un décollement de la peau sans rupture de vaisseaux importants, détermine une accumulation de liquide séreux dans le tissu cellulaire, ou bien parce qu'il y a une exsudation immédiate, ou bien parce qu'il y a épanchement sanguin et résorption des globules. Ces hydrocèles traumatiques n'ont pas de tendance à s'enflammer et elles se résorbent seules.

* * On reconnaît l'épanchement séreux à une tuméfaction indolente, molle, fluctuante, quelquefois transparente. On ne le confondra pas avec un épanchement sanguin, à cause d'une absence de transparence, d'ecchymose et de

crépitation sanguine, qui sont le propre des épanchements de sang.

Thérapeutique. — Compresses d'eau blanche et d'eau-de-vie camphrée sur les membres, — compression avec [un bandage roulé; — vésicatoires volants répétés en cas de persistance de la tumeur, — ponction simple et compression.

Hydrocèle acquise de la tunique vaginale. L'accumulation de sérosité dans la tunique vaginale, soit spontanément, c'est-à-dire en vertu de causes qu'on ne peut préciser, soit sous l'influence de violences extérieures, de refroidissements ou fatigues, soit après une inflammation guérie du testicule, est une hydrocèle.

* * Presque toutes les hydrocèles sont doubles, car une petite hydrocèle existe du côté opposé à l'hydrocèle principale.

* * Les tumeurs des testicules et surtout celles de l'épididyme se compliquent presque toutes d'hydrocèle, eu égard surtout à la rapidité de leur développement et à la compression exercée par la tumeur sur les vaisseaux qui passent de l'épididyme sur le testicule.

* * Le liquide de l'hydrocèle est de la sérosité claire, de la sérosité sanguinolente, quelquefois de la sérosité lactescente, provenant du liquide spermatique d'un kyste ouvert dans la tunique vaginale (Robin), ou des flocons albumineux en dissolution dans la sérosité (A. Cooper). Cette variété d'hydrocèle a été improprement appelée *galactocèle*.

* * L'hydrocèle est une tumeur du scrotum piriforme ou réniforme, ayant une forme approchée de celle de la tunique vaginale, présentant quelquefois une sorte d'étranglement dû à un rétrécissement normal de la séreuse à son sommet (Béraud); elle est molle au début, transparente, dure et tendue, lorsqu'elle existe depuis longtemps.

* * Dans l'hydrocèle fortement tendue, on perçoit sur les tumeurs tendues une sorte de tremblement à la percussion.

* * Malgré l'épaisseur de ses parois, l'hydrocèle est toujours dépressible, mais le testicule ne peut être senti et apprécié que dans les hydrocèles peu volumineuses.

* * Les hydrocèles à parois épaisses ou à liquide coloré ne sont pas transparentes, mais elles ont les autres signes anatomiques de l'hydrocèle. L'hydrocèle à parois épaisses est dure, élastique avec points durs et quelquefois saillies irrégulières. Toutes les hydrocèles sont indolentes.

* * Les violences extérieures, le séjour dans les pays où les nuits sont froides, une blennorrhagie suivie d'orbite aiguë ou chronique, les professions où l'on est toujours debout et l'équitation sont des antécédents qui doivent faire songer à une hydrocèle.

* * Il y a des hydrocèles qui augmentent et diminuent de volume ; il en est même qui, peu développées, se résorbent seules, et ce sont ces hydrocèles que l'on a considérées comme appartenant à la diathèse rhumatismale.

* * Une hydrocèle peut exceptionnellement guérir par suite de rupture de la tunique vaginale et du passage de la sérosité dans le tissu cellulaire où elle résorbée. Les hydrocèles s'enflamment spontanément ou après une violence ; alors aux signes de l'hydrocèle se joignent ceux d'une vaginalite aiguë. V. VAGINALITE.

* * Quand une hydrocèle ancienne s'enflamme, elle peut s'ouvrir à l'intérieur et causer une fistule qui est toujours longue à guérir sans être incurable.

* * On ne confondra pas l'hydrocèle simple avec une hernie, avec une tumeur cancéreuse du testicule et une vaginalite chronique, tant qu'il y a de la transparence. Quand la transparence n'existe pas, les signes tirés de la durée de la maladie, des bosselures dans les tumeurs cancéreuses et tuberculeuses, la cause probable du mal et des douleurs qu'il occasionne, éclaireront le chirurgien. Dans les cas difficiles on aura recours à une ponction exploratrice. [V. TESTICULE (LÉSIONS DES), VAGINALITE, HYDROCÈLE DES SACS HERNIAIRES.] Quant au diagnostic de l'hydrocèle avec une hernie, on se rappellera que celle-ci, à un moment donné, a toujours été irréductible. V. HERNIE INGUINALE.

Thérapeutique. — Les révulsifs sur le tube digestif, — les topiques, tels que le vin rouge ; la solution concentrée de chlorhydrate d'ammoniaque, 15 grammes pour 150 grammes d'eau ; les frictions avec l'onguent napolitain ; les vésicatoires ; les frictions avec la teinture d'iode, peuvent amener la disparition d'une hydrocèle, mais seulement au début, et encore ce n'est que dans un très-petit nombre de cas. — La compression avec un bon suspensoir et des ponctions répétées sont de bons moyens palliatifs, et c'est quelquefois la seule ressource du chirurgien qui a à traiter des malades pusillanimes.

L'hydrocèle peu volumineuse et qui reste stationnaire ne doit pas être opérée.

L'hydrocèle volumineuse sera ponctionnée. Si l'inflammation survient, elle peut être l'occasion d'une guérison radicale ; on traitera l'inflammation et l'on attendra ; s'il se forme un abcès, on l'ouvrira.

La ponction avec le trocart et une injection immédiate (Monro, chirurgien du régiment de Hume ; A. Monro, Sharp) d'alcool de vin, et beaucoup mieux de teinture d'iode pure ou mélangée avec un tiers d'eau (Velpeau), sont ce qu'il faut employer. Règle générale, les injections d'iode ne déterminent pas l'adhérence et provoquent une inflammation moins vive que les injections avec le vin et l'alcool.

Eau distillée	400 grammes.
Teinture d'iode.	50 id.

(Velpeau.)

Pour opérer l'injection iodée, chercher la position du testicule, saisir autant que possible cet organe

avec la main gauche et faire saillir en avant la tunique vaginale distendue. Le doigt, placé sur le trocart tenu à pleine main à une distance de 2 centimètres environ de la pointe, sert de point d'arrêt pour limiter l'introduction du trocart. Le chirurgien place la pointe sur le tégument et l'enfonce par un coup sec. Il retire ensuite le poinçon en laissant la canule en place et laisse couler le liquide seul sans presser les bourses. Lorsque tout le liquide est écoulé, il injecte environ une ou deux cuillerées de la solution iodée et plus lorsque la tunique vaginale était très-distendue par l'hydrocèle, il agite pendant trois à six minutes le liquide injecté par des malaxations, pendant que le robinet de la canule est fermé, puis il fait sortir le liquide injecté, il retire la canule en pressant la peau autour de la canule ; une plaque de diachylon referme la plaie. Le malade reste au lit ; les bourses sont soulevées par une plaque de gutta-percha échancrée qui maintient les bourses élevées ; on place des cataplasmes sur celles-ci.

Lorsque l'hydrocèle est double, on peut faire les deux opérations le même jour.

Les accidents de la ponction de l'hydrocèle et de l'injection iodée sont une piqûre du testicule et un écoulement de sang peu grave, une inflammation violente des bourses pouvant aller jusqu'à la gangrène, la phlébite des veines du cordon (Blandin) une reproduction de l'hydrocèle avec liquide rose, brun ou chocolat, une orchite aiguë et chronique. Enfin l'introduction de l'injection iodée dans la cavité péritonéale, lorsqu'on a méconnu qu'il s'agissait d'une hydrocèle, d'un sac herniaire ou d'une hydrocèle congénitale, la mort est presque toujours la conséquence de cet accident.

Lorsqu'il coule du sang par la canule après le liquide séreux caractéristique, il est contre-indiqué de faire une injection iodée.

On traitera les inflammations par les moyens appropriés. V. ORCHITE et VAGINALITE.

On évitera sûrement la gangrène du scrotum qui est presque toujours due à une injection maladroite d'iode dans le tissu cellulaire et le dartos en se conformant aux règles prescrites.

En dehors de toute complication, la conséquence ordinaire de l'injection iodée est une vaginalite aiguë avec œdème du scrotum, qui se résout peu à peu. Quoiqu'il y ait du liquide reproduit dans la tunique vaginale, il ne faut pas croire à une récurrence, le liquide s'absorbe ordinairement dans le courant du mois qui suit la ponction.

L'usage et l'expérience ont fait préférer la teinture d'iode pour les injections de l'hydrocèle ; depuis on s'est servi de solutions faibles de nitrate d'argent, de sulfate de zinc, 30 à 50 centigrammes pour 100 grammes d'eau ; on s'est servi d'alun ; mais tous ces liquides sont dangereux à appliquer. — Le liquide de l'hydrocèle réinjecté n'a pas assez d'énergie pour produire une inflammation subaiguë qui est seule capable de guérir radicalement l'hydrocèle.

L'électricité (Rodolphe Rodolphi), appliquée à l'aide d'aiguilles à acupuncture traversant la tunique vaginale et à travers lesquelles on fait passer un courant électrique, est insuffisante.

La cautérisation de la tunique vaginale à l'aide d'un porte-caustique de Lallemand porté sur la séreuse à travers la canule d'un gros trocart (Defer de Metz, Maisonneuve) est une opération extrêmement

douloureuse qu'il ne faut pas préférer à la ponction et aux injections iodées.

L'incision simple (procédé ancien), l'incision et l'application d'une tente (Franco), le séton (Guy de Chauliac), la canule d'argent à œil latéral à la partie moyenne laissée à demeure (Baudens), sont des procédés compliqués et qui n'ont d'effet qu'en déterminant une inflammation violente qui peut produire aussi bien la gangrène du scrotum que la guérison de l'hydrocèle; ils doivent être repoussés de la pratique.

La canule du trocart laissée à demeure pour irriter la tunique vaginale (Monro), est quelquefois suffisante, mais ce moyen est peu sûr.

Il faut proscrire de la thérapeutique chirurgicale l'excision faite autrefois (Celse, Albugenis, Fallope, Douglass et Louis), l'ouverture de la tumeur par le fer rouge et les caustiques (Paul d'Égine, Guy de Chauliac, Wiseman). L'incision simple (Celse, B. Bell) n'est pas toujours efficace et est très-douloureuse; elle ne convient que pour les hydrocèles enflammées.

FORMULAIRE DE L'HYDROCÈLE.

Injection iodée.

Teinture d'iode 50 grammes.
Eau distillée 400 id.

Dans les cas d'hydrocèle. (Velpeau.)

Solution iodée contre l'hydrocèle.

Eau 40 grammes.
Iode 5 id.
Iodure de potassium 40 id.

Mélez dans un mortier de verre l'iode et l'iodure. Ajoutez l'eau peu à peu. La quantité de liquide à injecter ne doit jamais dépasser celle du liquide que l'on peut faire sortir du genou. (Bonnet.)

Solution iodée pour injection.

Iode } à 5 grammes.
Iodure de potassium . . . }
Alcool à 90° centigrades 50 id.
Eau distillée 400 id.

F. s. a. (Guibourt.)

Injection irritante.

Vin chaud 500 grammes.
Alcool rectifié 50 id.

Mélez.

Lotion ou fomentation de vin.

Vin 400 grammes.
Miel 120 id.

Faites dissoudre à froid. (F. H. P.)

Fomentation de teinture d'iode affaiblie.

Eau distillée 50 grammes.
Teinture d'iode 15 id.

On peut augmenter la dose de teinture jusqu'à 25 grammes pour la même quantité d'eau. Employée dans le traitement des bubons, de l'hydrocèle qui accompagne l'épididymite, etc. (Ricord.)

HYDROCÈLE CHEZ LES ENFANTS. — Application d'un emplâtre de protoiodure de mercure, 1 partie, et onguent citrin 8 parties, à mettre sur le scrotum. On lève et réapplique l'emplâtre pour voir l'état des parties, et en un mois l'hydrocèle est guérie. 2 cas (Lilienius) □.

HYDROCÈLE CHEZ LES ADULTES. — Application d'un emplâtre de biiodure de mercure, 1 partie, pour 8 parties d'onguent citrin. Plus douloureux que le protoiodure de mercure (Lilienius) □.

Emploi topique de cyanure de mercure. — 30 centigrammes pour 15 grammes d'axonge. Six à huit frictions jusqu'à érythème douloureux qu'on panse avec un linge graissé; guérison en trois à six semaines (Koch) □.

Ponction avec un trocart assez fort, et par la canule introduire au moyen d'une sonde huilée et couverte de quelques grains de précipité rouge. — L'introduction de cette sonde deux ou trois fois laisse assez de précipité pour faire naître une inflammation qui guérit radicalement l'hydrocèle (Lloyd) □.

Nous ne conseillons aucun de ces derniers moyens.

HYDROCÉPHALIE. Lorsque la sérosité en grande abondance se dépose à l'intérieur ou à l'extérieur du cerveau, dans les ventricules ou dans la cavité arachnoïdienne, elle forme ce qu'on appelle l'hydrocéphalie.

* * * L'hydrocéphalie est une maladie de l'enfance.

* * * Chez les adultes il se dépose quelquefois de la sérosité dans les méninges ou dans la substance cérébrale, mais c'est plutôt de l'infiltration séreuse ou de l'œdème que de l'hydrocéphalie.

* * * Le mot d'hydrocéphalie aiguë s'appliquait jadis à tous les épanchements ventriculaires de sérosité causés par l'encéphalite aiguë ou par la méningite simple et granuleuse, mais aujourd'hui comme ces maladies sont l'objet d'une description particulière (V. MÉNINGITE et EN-CÉPHALITE), la dénomination d'hydrocéphalie s'emploie surtout pour désigner les épanchements séreux du cerveau qui ont une marche chronique.

* * * Il y a une hydrocéphalie *aiguë* et une hydrocéphalie *chronique*, mais l'une comme l'autre sont très-rares à l'état essentiel, tandis qu'elles sont très-communes comme maladie symptomatique.

* * * L'hydrocéphalie chronique est une maladie particulière, quelquefois héréditaire *congénitale* ou *acquise*, produite par la compression exagérée du ventre pendant la grossesse, par les chutes sur le ventre pendant la gestation, par l'entortillement du cordon ombilical autour du cou, par la compression du forceps sur la tête, par des chutes sur le crâne, par la méningite chronique, et enfin par l'hémorragie méningée.

* * * On reconnaît l'hydrocéphalie à un développement excessif, régulier du crâne, dont le volume est très-considérable relativement aux dimensions de la face et dont les parois molles, fibreuses, sont en grande partie dépourvues d'éléments de tissu osseux.

* * * Le volume de la tête est quelquefois si considérable, que les enfants, ne pouvant en

supporter le poids, sont obligés de rester au lit, et le crâne très-mou s'aplatit et se déforme en appuyant sur l'oreiller.

* * Le crâne des enfants atteints d'hydrocéphalie a une circonférence qui varie de 50 à 150 centimètres.

* * C'est une énorme quantité de sérosité claire, liquide, à peine chargée de sels ou d'albumine, composée de 9900 parties d'eau sur 1000 (Marcet), déposée dans les ventricules latéraux ou dans la cavité arachnoïdienne, qui donne lieu au développement du crâne des hydrocéphales.

* * L'hydrocéphalie arachnoïdienne résulte souvent d'une hémorragie méningée qui se résorbe et se transforme en un kyste séreux qui comprime le cerveau et peut arriver à le refouler entièrement sur la base du crâne.

* * L'hydrocéphalie ventriculaire dilate quelquefois les ventricules au point de convertir les hémisphères en deux poches juxtaposées dont les parois supérieures n'ont plus qu'un demi-centimètre d'épaisseur, mais on comprend que la maladie, avant d'arriver là puisse offrir une foule de degrés dans son développement.

* * On trouve dans l'hydrocéphalie chronique une quantité de sérosité différente, suivant les cas, et qui varie de 500 grammes à 10 kilogrammes.

* * Un enfant subitement atteint de convulsions, et chez lequel se développe une hydrocéphalie chronique au bout de quelques mois, a probablement une hydrocéphalie arachnoïdienne, suite d'une hémorragie méningée (Legendre).

* * L'hydrocéphalie chronique qui se développe par degrés ou à la suite de symptômes aigus de méningite est en général une hydrocéphalie ventriculaire.

* * L'hydrocéphalie conduit peu à peu les enfants à la paralysie du mouvement et des organes des sens ; la vue est faible et les yeux divergents, dont les pupilles sont dilatées, oscillent sans cesse, l'ouïe et l'odorat sont abolis, la parole est retardée ou absente, la marche est chancelante ou impossible, les digestions restent bonnes, mais les déjections restent involontaires et il y a souvent des vomissements ou des convulsions que l'on provoque par le mouvement ou par la compression du crâne.

* * Un commencement d'hydrocéphalie chronique peut être aisément confondu avec le rachitisme du crâne, mais, dans cette dernière affection, il n'y a pas de troubles visuels ni d'accroissement du nombre des vaisseaux de la rétine, tandis que, dans l'hydrocéphalie, les lésions de circulation du fond de l'œil, produites par la compression intra-crânienne, permettent souvent de reconnaître le mal. V. CÉRÉBROSCOPIE.

* * En général, dans l'hydrocéphalie chro-

nique il y a une excessive quantité de grosses veines sur la rétine, ce qui est en rapport avec

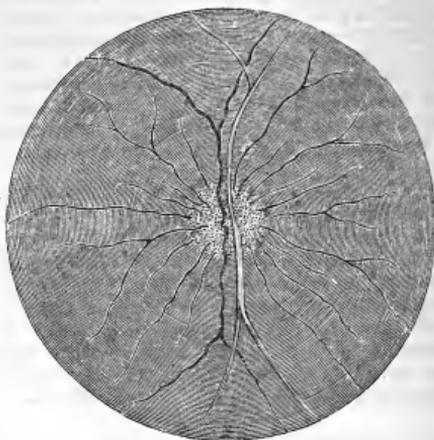


Fig. 279. — Hydrocéphalie chronique. — Infiltration séreuse de la papille et hyperémie phlébo-rétinienne.

la compression intra-crânienne, gênant la rentrée du sang veineux de l'œil dans le sinus caverneux. V. CÉRÉBROSCOPIE ET RACHITISME.

* * Si l'hydrocéphalie excessive est au-dessus des ressources de l'art, il en existe de très-peu abondantes qui peuvent guérir ou qui laissent vivre les malades jusqu'à vingt, trente et cinquante-quatre ans.

* * L'hydrocéphalie chronique, chez de très-jeunes enfants, peut être confondue avec le rachitisme qui arrête le développement des os du crâne, en ramollit les parois et en augmente les dimensions, mais l'absence de tout désordre dans les organes des sens, et l'existence de déformations osseuses sur d'autres points du corps (V. RACHITISME), dans le cas de rachitisme, doivent faire distinguer ces deux maladies l'une de l'autre.

* * L'hydrocéphalie chronique accompagnée de strabisme, d'oscillation des yeux et de convulsions, est inévitablement mortelle.

L'hydrocéphalie peut guérir exceptionnellement ; alors les os du crâne subissent une hypertrophie plus ou moins considérable qui donne au crâne une grande épaisseur (A. Andral).

Thérapeutique. — Empêcher la formation d'une nouvelle quantité de liquide dans le crâne et faciliter l'absorption ou la sortie de celui qui s'y trouve déposé, telles sont les indications de l'hydrocéphalie aiguë ou chronique.

Appliquer de larges compresses imbibées de vinaigre scillitique, de vin aromatique, de larges vésicatoires volants sur le crâne, ou enfin des cautères à la nuque. On peut employer aussi :

Les diurétiques. Nitrate de potasse, 1 à 4 grammes par jour ; — acétate de potasse, même dose ; — sirop de pointes d'asperges, 150 grammes par jour ;

— sirop des cinq racines, même dose ; — teinture de scille ou de digitale, dix à trente gouttes ; — poudre de digitale, 5 à 25 centigrammes ; — oxymel scillitique, 5 à 10 et 15 grammes en potion.

Les *purgatifs*. Calomel, 5 à 10 centigrammes par jour ; — séné, 10 à 20 grammes dans du café ; — huile de ricin, 10 grammes.

Les *excutoires* au cou et sur le crâne ; — séton, moxa, — vésicatoire, — frictions stibiées.

Les *altérants*. Frictions sur la tête avec l'onguent mercuriel et recouvrir le crâne avec un bonnet de laine. — Calomel, 5 centigrammes par jour avec bains alcalins quotidiens ; — iodeure de potassium, 3 grammes pour 400 grammes d'eau sucrée, une cuillerée à café toutes les heures.

La *compression*. Faire la compression de la tête avec des bandelettes de sparadrap.

La *ponction du crâne*. Faire la ponction sur les côtés de la ligne médiane et comprimer le crâne (Hippocrate, Celse, Monro, A. Cooper). Quelques cas de succès. — La ponction du crâne peut être combinée avec les injections iodées (Brainard). C'est une opération téméraire dont les résultats sont rarement heureux. Dans ces cas, faire la ponction et une évacuation modérée de liquide, injecter 2 milligrammes d'iode et 5 centigrammes d'iodeure de potassium pour 30 grammes d'eau, puis réitérer tous les dix jours environ. — Le docteur Tournesko cite un cas de guérison au trente-huitième jour.

HYDROCOTYLE ASIATIQUE. Plante exotique de l'Asie, de la famille des ombellifères, employée en infusion à la dose de 6 grammes pour 2000 grammes d'eau réduite à 1000 par ébullition. On l'emploie contre la lèpre □, contre la syphilis □, contre la scrofule □.

HYDRO-ÉLECTRIQUE. Application particulière de l'électricité au moyen de piles inventées par Pulvermacher, qui marchent avec de l'eau ou avec de l'eau aiguisée de vinaigre. Les piles hydro-électriques sont des chaînes composées d'un grand nombre de petites piles en communication les unes avec les autres et qu'on peut enrouler autour d'un membre de façon à agir sur les tissus par un courant non interrompu. Plongées dans le vinaigre ou de l'eau vinaigrée pour imbibier leurs éléments, et appliquées sur la peau elles produisent un courant très-énergique, susceptible de cautériser, et dont la force est proportionnée au nombre des éléments et à l'acidité du vinaigre. On peut appliquer plusieurs de ces chaînes hydro-électriques pour obtenir des effets plus intenses, et l'on s'arrange de façon que le courant traverse la partie malade ou les nerfs qui se distribuent dans cette partie. V. ÉLECTRISATION.

HYDROFÈRE. Système de balnéation qui consiste à mettre le malade à nu dans une caisse, sa tête seule restant au dehors, pour recevoir un jet d'eau simple ou minérale pulvérisée, formant autour de lui un brouillard intense (Mathieu, de la Drôme). La poussière d'eau mouille le corps comme un vrai brouil-

lard, et de la sorte, avec 2 litres d'eau réduite en poussière, on peut remplacer un bain pour lequel il faut 200 litres d'eau. C'est une économie considérable, surtout lorsqu'il s'agit de l'emploi des eaux minérales. Malheureusement la pulvérisation des eaux minérales leur fait perdre une partie de leurs principes minéralisateurs, et elle abaisse la température d'une façon désagréable pour le malade. On donne ainsi des bains d'amidon dans l'eczéma □, des bains d'eau iodée ou mercurielle, des bains d'eau de mer, d'eau de Vichy, d'eau de Kreutznach, etc.

HYDRO-HÉMATOCÈLES. Une hydrocèle récidivée après piqûre du testicule, une hydrocèle contuse et renfermant du sang coagulé ou mêlé au sérum, avec ou sans lésions de la tunique vaginale, sont des hydro-hématocèles traumatiques.

* * A la longue, les hydro-hématocèles se compliquent d'épaississement de la tunique vaginale :

1° *L'hématocèle dans une hydrocèle ponctionnée* se reconnaît à une tumeur fluctuante affectant la forme d'une hydrocèle et ne tardant pas à augmenter et à présenter les signes d'une hydrocèle ; le testicule est toujours difficile à sentir.

* * Il y a eu une douleur vive au moment de la ponction de l'hydrocèle, et la tumeur s'est reproduite en peu de temps. Jamais on ne trouve d'ecchymose (J. L. Petit) sur le scrotum. Le souvenir de l'issue de sang au moment de la ponction, doit faire soupçonner qu'il y a une hydro-hématocèle ; une ponction exploratrice lève tous les doutes.

2° *L'hématocèle dans une hydrocèle contusionnée* est constituée par une tumeur volumineuse, dure, tendue, d'une consistance égale en tout point, et ayant toujours la forme d'une hydrocèle. Le liquide évacué à la ponction exploratrice a la coloration de la gelée de groseilles, ou est rouge comme du sang pur. La tumeur s'est accrue après un coup reçu sur une tumeur reconnue pour une hydrocèle. Une ecchymose du scrotum ne peut être le plus souvent que la trace du coup reçu.

* * Les hydro-hématocèles sont susceptibles de s'enflammer et se révèlent alors par des signes de vaginalite aiguë ou chronique, surajoutées aux signes de l'hydro-hématocèle.

Thérapeutique. — On traitera les hydro-hématocèles sans inflammation comme l'hydrocèle. Les hydro-hématocèles enflammées seront traitées par l'incision et l'on fera des lavages avec la décoction de quinquina ou la solution : eau, 2 parties ; teinture d'iode, 1 partie, et l'on pansera avec des cataplasmes.

HYDROMEL. Boisson rafraîchissante formée d'eau, 500 grammes, et de miel, 30 grammes. On l'emploie comme moyen légèrement laxatif □.

HYDRONÉPHROSE. La distension lente et progressive des bassinets, du rein, lorsque l'urètre est obstrué par un calcul ou par une tumeur quelconque, constitue l'hydronéphrose.

* * Dans l'hydronéphrose, le rein se détruit quelquefois d'une façon complète, il se distend de manière à n'être plus qu'une coque fibreuse formant une tumeur plus ou moins considérable.
V. CALCULS DU REIN.

Thérapeutique. — Contre l'hydronéphrose due à des calculs des reins, il n'y a pas autre chose d'utile à faire que la néphrotomie. En dehors de ce moyen de salut, on ne peut employer que des palliatifs. Quant à l'hydronéphrose due à la pyélite et aux tumeurs cancéreuses du rein, toute médication sérieuse est inutile.

HYDROPATHIE. V. HYDROTHERAPIE.

HYDROPÉRICARDE. Il y a des péricardites avec épanchement, et enfin des épanchements de sérosité sans péricardite.

* * L'épanchement de sérosité dans le sac fibro-séreux qui entoure le cœur constitue ce qu'on appelle l'hydropéricarde (Bouillaud).

* * C'est ordinairement une péricardite chronique ou latente qui produit l'hydropéricarde.

* * On voit de temps à autre l'hydropéricarde se produire sous l'influence des obstacles mécaniques à la circulation du cœur et des poumons, sous l'influence des nosohémies chloro-anémiques, et enfin dans certains cas de métastase goutteuse et rhumatismale.

* * L'hydropéricarde, même abondant, détermine peu de phénomènes généraux, rarement de la douleur, de l'essoufflement et de la fièvre.

* * Une voussure de la région précordiale, avec dilatation et fluctuation des espaces intercostaux correspondants, sans impulsion du cœur sous la main, annonce l'hydropéricarde.

* * Une matité précordiale circonscrivant une surface, ayant la forme d'un cône tronqué par en haut et dont la base reposerait sur le diaphragme (Piorry), est la conséquence d'un hydropéricarde.

* * L'affaiblissement excessif et l'éloignement des bruits du cœur, dont le second temps semble dédoublé, annoncent un épanchement de sérosité dans le péricarde, entre le cœur et l'oreille de celui qui l'écoute.

* * Un hydropéricarde développé rapidement produit toujours des phénomènes de suffocation, d'étouffement, de syncope, pouvant aller jusqu'à la mort, mais si l'épanchement se produit avec lenteur, d'une façon latente, sa présence à égale quantité d'eau ne détermine pas beaucoup de réaction.

* * Si l'hydropéricarde peut se terminer par la résorption du liquide épanché, dans la plupart des cas il entraîne l'asphyxie et la mort.

Thérapeutique. — S'il y a une forte inflammation, il faudra recourir à la saignée du bras ou aux ventouses scarifiées sur la région du cœur (V. PÉRICARDITE), mais si l'état inflammatoire a cessé, il faut prescrire les diurétiques (V. ce mot) et les sudorifiques. — De larges vésicatoires volants, répétés sur la région précordiale, sont ce qu'il y a de mieux à faire dans l'hydropéricarde causé par une phlegmasie dont l'acuité a entièrement disparu.

Quant un hydropéricarde, dont la cause inflammatoire a disparu, reste stationnaire et que, par son abondance, il expose à la mort, il faut faire l'ouverture du péricarde et donner issue au liquide épanché par l'incision ou par la ponction (Senac, Pigeaux) ou faire la trépanation du sternum (Laennec). Si l'on fait la ponction du péricarde, on incise le cinquième et le sixième espace intercostal, un peu à gauche du sternum, et l'on enfonce un gros trocart obliquement en bas en le dirigeant sur la droite. — Richerand a proposé de joindre l'injection irritante à la ponction du péricarde comme dans l'hydrocèle, mais cela n'a pas donné de bons résultats. — Si l'on pratique la trépanation du sternum, on opérera au-dessus de l'appendice xiphoïde, sur la moitié gauche du sternum, et une fois la couronne de trépan réalisée, le doigt indicateur ayant senti la fluctuation au fond de la plaie sert de guide au bistouri qui incise le péricarde. — Après la ponction, on place le malade sur le côté gauche, presque assis, afin de favoriser l'écoulement du liquide. V. PARACENTÈSE.

HYDROPHOBIE. L'hydrophobie est une névrose convulsive caractérisée par la frayeur des liquides ou des corps brillants et par le spasme douloureux de tous les muscles de la respiration.

* * Il y a deux espèces d'hydrophobie, l'une qui est *essentielle* et produite soit par l'hystérie ou par l'hypochondrie, et l'autre qui résulte de la présence du virus rabique dans le sang (Cælius Aurelianus).

* * L'hydrophobie essentielle est très-rare, tandis que l'hydrophobie rabique est assez commune et plus connue sous le nom de *rage*.

* * La rage n'est jamais spontanée chez l'homme, et lui est toujours communiquée par le chien, le chat et le loup enragés, au moyen de l'inoculation par morsure ou par contact accidentel de la bave rabique sur la peau excoriée.

* * Entre l'inoculation et le développement de l'hydrophobie rabique il y a toujours une période d'incubation qui varie de quelques heures à quelques mois et, dit-on, à plusieurs années.

* * Les deux tiers seulement des personnes ou des animaux mordus par un chien enragé prennent la rage (Renault).

* * Après quelques malaises et quelques symptômes d'angine pharyngée, l'homme atteint de rage éprouve de l'anxiété précordiale, avec étouffements, soupirs et spasmes douloureux; dès qu'il veut boire, dès qu'on lui montre des corps brillants ou dès qu'on agite l'air en par-

lant haut, en se remuant trop vite ou en fermant brusquement les portes.

* * La rage est constituée par une série d'accès nerveux rabiques qui se succèdent à des distances plus ou moins rapprochées, jusqu'à ce que le malade, asphyxié par le spasme et par l'écume bronchique, épuisé par la douleur, tombe dans une prostration mortelle, tout en conservant son intelligence presque jusqu'au dernier soupir.

* * Une personne atteinte d'hydrophobie rabique est inévitablement vouée à la mort.

Thérapeutique. — Les animaux enragés doivent être immédiatement abattus.

Toute morsure faite par un animal enragé doit être sur-le-champ cautérisée par le fer rouge pour prévenir le développement de la rage. La cautérisation au beurre d'antimoine et au nitrate d'argent est insuffisante.

Bien qu'il soit très-rare de voir guérir la rage confirmée, il faut cependant tout entreprendre pour sauver les malades. — Cette maladie doit être traitée par l'opium à dose progressivement plus forte, en commençant par 5 centigrammes, par la morphine, depuis 2 centigrammes, et par la belladone ou l'atropine. Mais ce serait le cas, si les malades ne pouvaient point avaler, de recourir aux injections hypodermiques. On a aussi conseillé de recourir aux inhalations de dix gouttes de chloroforme toutes les quinze minutes, afin d'empêcher les accès, ou bien au sommeil chloroformique, afin d'injecter de la nourriture dans l'estomac au moyen de la sonde œsophagienne, ou bien au hachisch, à la dose de 1 à 2 grammes, enfin aux injections d'eau dans les veines. (Magendie.)

L'électricité a été employée avec succès dans l'hydrophobie par le docteur Lassing. Dans un cas où tous les remèdes employés en pareil cas avaient échoué, le malade, en proie à une surexcitation effrayante, essayait de mordre toutes les personnes qui l'approchaient. On finit par l'attacher sur un matelas, et l'on entoura ses pieds d'un fil de cuivre. Le pôle négatif d'un appareil électro-médical fut mis en communication avec ce fil, et le pôle positif avec la gorge et l'épine dorsale du malade ; à ce pôle, le courant passait à travers une éponge imbibée de vinaigre et d'eau salée.

Dès que la communication fut établie, les tressaillements cessèrent, et sous cette influence le malade put boire sans éprouver cette horreur pour les liquides particulière aux hydrophobes. Sitôt qu'on cessait de faire passer le courant, les spasmes reparaissaient ainsi que les divers symptômes de la maladie. L'application du courant a été maintenue pendant une demi-heure et l'on a renouvelé l'opération plusieurs fois dans la journée, pendant une demi-heure chaque fois, en laissant un intervalle d'une heure entre deux expériences consécutives. Au bout de douze heures de ce traitement, le malade, loin d'être furieux, présentait au contraire tous les indices de la faiblesse la plus grande. La transpiration était rétablie, on le purgea, et il s'endormit pendant deux heures. Huit jours après, il eut une nouvelle attaque très-légère qui cessa par une nouvelle application de l'électricité.

Parmi les médications employées pour prévenir et combattre la rage, en voici quelques-unes qui sont bonnes à connaître, tout en sachant le peu de chance qu'elles ont de réussir.

Infusion de Scutellaria lateriflora ou *scutcap*, deux cuillerées de poudre par litre d'eau. Elle prévient la rage après la morsure et la guérit lorsqu'elle est déclarée. Un grand nombre de succès (Laurence van der Vur, Lyman) □.

Poudre de valériane, 10 à 60 grammes par jour.

Calomel, 4 grammes toutes les quatre heures. — Donnant lieu à la salivation dans la rage confirmée. Deux cas de guérison (Liggett) □.

Le *curare* a été employé dans la rage confirmée en injections avec la seringue de Pravaz, mais sans plus de succès que dans le tétanos □.

Racine d'aconit appliquée à la dose de 1 gramme 50 centigrammes à 2 grammes sur la plaie, jusqu'à ce qu'elle soit cicatrisée, comme moyen préventif □.

Datura stramonium. — Extrait, 1 à 40 centigrammes ; teinture, de 14 à 24 grammes, comme moyen préventif □.

Plantain d'eau (Alisma plantago). — En Russie, on lui attribue la propriété de guérir la rage : 10 grammes de poudre de racine par jour. On l'a essayé sans succès en France □.

Ammoniaque sur la plaie et à l'intérieur : 4 à 6 grammes dans une tasse d'infusion de tilleul, plusieurs fois par jour □.

Acide arsénieux et préparations arsenicales, comme moyen préventif.

Poudre de belladone, 10 à 15 centigrammes par jour et augmentant la dose comme moyen préventif.

Chlore liquide en lotions sur la plaie, et à l'intérieur en pilules avec de la mie de pain : 2 grammes chez les enfants, 6 grammes chez les adultes, quatre à cinq fois par jour (Brugnatelli, *Journal général de médecine*, LIX, 303, — LXII, 281).

Poudre de cynoglosse, 50 centigrammes, trois fois par jour (*Bulletin des sociétés médicales*, Férussac, XVI, 237).

Genista tinctoria (genêt des teinturiers). — Décoction très-chargée, en boisson ou en lotions sur la plaie (Morochetti, Cabanon d'Uzès).

Ellébore noir, 50 centigrammes à 1 gramme 20 centigrammes en poudre, ou bien 60 à 75 centigrammes en extrait □.

Huile animale de Dippel. Trois à quatre gouttes tous les jours dans une émulsion avec de l'éther, en augmentant la dose comme moyen préventif □.

Application sur la blessure de *poudre de cantharides* □.

Application d'*onguent mercuriel* sur les parties blessées □.

Frictions mercurielles jusqu'à salivation (*Bulletin des sciences médicales*, Férussac, 1825, 17) □.

Musc en poudre, de 10 à 50 centigrammes, avec nitre, camphre et extrait de coquelicot.

Acide phénique, 5 centigrammes par jour à l'intérieur □.

Eupatorium aya-pana ou *Aya-Pana*, en infusion, 20 grammes par litre d'eau □.

Mikania guaco ou *Guaco*, en infusion, 15 à 25 grammes par litre d'eau.

Eupatorium perfoliatum ou *Beonest*, en infusion, 20 grammes par litre d'eau.

Bain de vapeur tous les jours et dans l'intervalle exercice forcé; employé comme moyen préventif.

Il faut se rappeler que s'il y a tant de moyens proposés pour prévenir les effets de la morsure d'un animal enragé, c'est que les deux tiers de ceux qui sont mordus n'étant pas affectés de la rage (Renault), ceux-là peuvent attribuer au premier remède venu l'immunité que d'autres attribuent avec plus de raison à la marche naturelle de la maladie.

HYDROPHTHALMIE. L'hydrophthalmie est l'épiphénomène d'un glaucome, d'un ramollissement du corps vitré, d'un décollement de la rétine, d'une hémorragie cérébrale, d'une choroidite ou d'une iritis, et même d'une kératite profonde.

* * Lorsque l'hydrophthalmie dure longtemps les membranes de l'œil sont distendues et il se produit un staphylôme. V. ce mot.

* * Lorsque la cornée cède la première il y a kerato-conus (saillie conique de la cornée) ou bien la cornée s'agrandit dans tous ses diamètres, l'iris devient peu à peu moins mobile, les mouvements du globe de l'œil sont moins libres, puis la cornée devient opaque et il y a staphylôme.

* * L'hydrophthalmie dans laquelle la sclérotique se dilate la première se révèle par les signes d'un staphylôme antérieur ou postérieur.

* * Des douleurs extrêmement vives, semblables à celles du glaucome, accompagnent quelquefois l'hydrophthalmie. V. ce mot.

* * L'hydrophthalmie et les staphylômes sont quelquefois héréditaires et liés à un état général défectueux et à la scrofule.

* * Dans l'hydrophthalmie causée par une hémorragie cérébrale, le gonflement de l'œil existe en général du côté où se trouve l'hémisphère malade.

Thérapeutique. — Contre l'hydrophthalmie avec glaucome commençant, on fera la compression de l'œil avec des rondelles de linge ou avec un gâteau d'ouate serrés par un ruban de fil. On prescrira en même temps le traitement antiscrofuleux et antisyphilitique si l'on peut soupçonner des antécédents de syphilis et de scrofule. On fera la paracentèse répétée de la cornée, et lorsque l'iris sera déformé et la cornée opaque et mamelonnée, on traitera comme le staphylôme de la cornée; en cas de staphylôme de la sclérotique, on traitera par les moyens appropriés (V. STAPHYLÔME DE LA SCLÉROTIQUE). Lorsque l'on évacue les humeurs de l'œil dans le cas de tension extrême, on incisera la cornée et un lambeau d'iris sera excisé (Blandin).

HYDROPNEUMOTHORAX. Des tubercules pulmonaires superficiels, ramollis, peuvent perforer la plèvre, donner passage à l'air, produire une pleurésie suppurée avec fistule du poumon, d'où l'*hydro pneumothorax*, c'est-à-dire un épanchement d'air et de liquide dans

la cavité pleurale (Laennec); mais d'autres causes, telles que la gangrène pulmonaire, les abcès du poumon, les plaies par blessure ou fracture de côte, etc., etc., peuvent produire le même résultat.

* * Quand les tubercules pulmonaires produisent la perforation du poumon et l'épanchement de gaz dans la plèvre, il se produit subitement de l'oppression, de la douleur de côté, de la résonance exagérée au sommet du thorax, de la matité à la base, de l'égophonie, du tintement métallique et un bruit de flot par la succussion de la poitrine (Laennec).

* * En secouant par les épaules un malade atteint d'hydro pneumothorax; c'est-à-dire en pratiquant la *succussion hippocratique*, on produit un bruit de clapotement qui est caractéristique de la maladie (Hippocrate).

Thérapeutique. — L'hydro pneumothorax exige l'empyème, et ce n'est qu'à cette condition qu'il peut guérir. V. EMPYÈME ET THORACOCENTÈSE.

HYDROPSISIE. Les épanchements de sérosité dans les cavités séreuses ou muqueuses, dans les synoviales et dans le tissu cellulaire, sont des hydropsies.

* * Les hydropsies sont le résultat : 1° d'une inflammation aiguë ou chronique (exemple : la pleurésie, l'ascite, l'hyarthrose, l'hydrocéphalie, etc.); 2° des obstacles à la circulation veineuse (exemple : l'œdème de la grossesse ou des maladies du cœur et l'ascite dans les maladies du foie); 3° de l'appauvrissement du sang (exemple l'anasarque dans l'anémie et la néphrite albumineuse); et 4° du trouble des fonctions de la peau (exemple : l'anasarque après un refroidissement), d'où quatre classes d'hydropsies : *inflammatoires*, — *mécaniques*, — *cachectiques*, — *essentiels*.

* * Les hydropsies sont *générales* ou *partielles* et forment dans le premier cas l'*anasarque* et dans l'autre l'*œdème sous-cutané* ou les épanchements des cavités séreuses.

* * Les *hydropsies essentielles* résultent de l'hypoesthésie des capillaires dans la convalescence des maladies aiguës, dans la paralysie des membres et dans l'abolition des fonctions de la peau sous l'influence du froid.

* * Les *hydropsies cachectiques* appelées *asthéniques* (Brown), *passives* (Breschet), *froides* ou *chroniques*, sont le résultat de la diminution du chiffre des globules et de l'albumine du sang (Beccquerel et Rodier). En effet, le chiffre normal qui est de 129 millièmes pour les globules, tombe à 90, et celui de 70 millièmes pour l'albumine arrive à 30.

* * Dans les hydropsies cachectiques les malades sont pâles, affaiblis, troublés par des palpitations et des névralgies et des syncopes, comme dans la chlorose et dans l'anémie.

* * Les *hydropsies mécaniques* dépendent

d'un arrêt de la circulation veineuse par la phlébite adhésive ou *phlegmatia alba dolens*, la compression des troncs veineux par une tumeur de l'aisselle, de l'orbite, du foie, de l'utérus ou de l'aîne, et alors il y a œdème du membre supérieur, œdème du fond de l'œil, épanchement séreux du péritoine ou suffusion séreuse des membres inférieurs (Lower, Bouillaud).

* * Les *hydropisies inflammatoires* sont celles qui résultent de l'inflammation, et elles n'occupent que les cavités séreuses. On les observe dans la poitrine sous forme d'hydrothorax et d'hydropéricarde, dans le ventre sous forme d'ascite, dans le scrotum à l'état d'hydrocèle, d'hyarthrose dans les articulations atteintes de goutte ou de rhumatisme et d'hydrocéphalie dans le crâne.

* * Plus il y a d'inflammation dans les parties affectées d'hydropisies, et plus le liquide épanché renferme d'albumine et de fibrine spontanément coagulable. C'est à ce point que dans les hydropisies séreuses venues sans phlegmasie intense, il n'y a plus de fibrine dans le liquide épanché et la quantité d'albumine est très-faible.

* * Toutes les hydropisies peuvent se terminer par résolution, c'est-à-dire par résorption du liquide épanché, mais dans quelques cas la quantité du liquide est telle qu'elle gêne les fonctions du poumon, du cœur ou du cerveau, et qu'elle entraîne la mort.

* * Certaines hydropisies produites par l'inflammation goutteuse ou rhumatismale, bien que partielles, peuvent se déplacer subitement à la suite d'une métastase dangereuse, se porter dans le péricarde sur le cœur, dans la plèvre ou dans le cerveau, de façon à entraîner la mort (Scudamore, Musgrave). V. GOUTTE et RHUMATISME.

Thérapeutique. — La thérapeutique des hydropisies varie selon leur nature *essentielle*; — *inflammatoire* rhumatismale et goutteuse, — *mécanique* et *cachectique*.

Dans les hydropisies essentielles, il faut ranimer les fonctions de la peau par des frictions sèches et aromatiques, par des fumigations de baies de genièvre ou de benjoin, par des bains d'étuve sèche ou par des bains de vapeur.

En même temps, on donnera à l'intérieur les stimulants aromatiques et alcooliques.

Dans les *hydropisies inflammatoires* fébriles, il faut recourir à la saignée des bras et aux sangsues; mais s'il n'y a plus de fièvre, on doit mettre le malade à un régime peu nourrissant, à l'usage des diurétiques, de quelques purgatifs, et appliquer plusieurs vésicatoires volants successifs.

Dans les *hydropisies mécaniques*, il faut tâcher de guérir ou d'améliorer les maladies des valvules du cœur (V. COEUR), les maladies du foie (V. CIRRHOSE), la *phlegmatia alba dolens* (V. ce mot), etc. — Ici les diurétiques et les drastiques sont d'un bon effet. C'est l'occasion d'employer l'eau-de-vie allemande ou

teinture de jalap composée à la dose de 50 à 60 grammes le matin à jeun.

Dans les *hydropisies cachectiques* de l'anémie, du scorbut et des maladies constitutionnelles avec appauvrissement du sang, il faut au contraire donner les tisanes amères, vineuses, aromatiques et toniques; — les préparations de quinquina et d'arsenic; — les préparations ferrugineuses sous toutes les formes; — les différents acides végétaux et minéraux, et enfin prescrire une nourriture substantielle, les vins chauds généraux, le séjour à la campagne, les bains de mer et de rivière ou l'hydrothérapie méthodique.

FORMULAIRE DES HYDROPSIES.

Racine de caïna.

Très-employée il y a quelques années; elle est presque inusitée aujourd'hui; cependant c'est un diurétique drastique assez énergique, et qui peut être utile dans les hydropisies. On la donne en *poudre*, 1 à 5 grammes en *pilules*, en *extrait*, 5 décigrammes à 5 grammes en *pilules*, ou enfin en *teinture*, 20 grammes dans une potion.

Vin de caïna.

Caïna	50 grammes.
Vin de Malaga	500 id.

Faites macérer pendant huit jours, filtrez: A prendre par cuillerées dans la journée ☒.

Tisane de caïna composée.

Caïna	40 grammes.
-----------------	-------------

Faites infuser dans

Eau	4000 grammes.
---------------	---------------

Passes, ajoutez:

Oxymel coelchique	20 grammes.
Sirof de gomme	50 id.

A prendre par verres dans la journée ☒.

Sirof des cinq racines.

Racine d'aëhe	} à 425 grammes.
Racine de fenouil	
Racine de persil	
Racine d'asperge	
Racine de petit-houx	
Sirof simple	5750 id.

S'emploie très-souvent à la dose de 100 grammes pour édulcorer les tisanes diurétiques ☒.

Vin de colchique.

Bulbes de colchique frais	400 grammes.
Vin de Malaga	50 id.
Alcool à 22°	20 id.

Vingt à quarante gouttes dans une potion. On élève successivement la dose ☒. (Bulber.)

Looch purgatif à l'épurga.

Huile d'épurga	10 gouttes.
Huile d'amandes douces	20 grammes.

Versez sur:

Gomme en poudre	40 grammes.
---------------------------	-------------

Ajoutez peu à peu:

Sirof de sucre	20 grammes.
Eau	100 id.
Alcoolat de citron	40 gouttes.

A prendre en une seule fois comme purgatif. En

remplaçant les dix gouttes d'épurgé par une goutte d'huile de croton, on obtiendra le *looch purgatif au croton*.

Extrait d'élaterium.

Coupez les fruits mûrs de concombre, exprimez légèrement le jus dans un tamis de crin serré; recevez le liquide dans un vase de verre, laissez reposer, rejetez la partie supérieure, faites évaporer l'autre à une douce chaleur en consistance convenable □.

(Ph. Lond.)

Poudre d'élaterium.

Élaterium	2 décigrammes.
Tartrate de potasse	5 grammes.
Gingembre	1 id.

Divisez en douze paquets. En prendre un tous les quarts d'heure jusqu'à effet purgatif □.

Granules de digitaline.

Digitaline	500 grammes.
Sucre blanc	24 kilogr. 500

Pour cinq cent mille granules, que l'on préparera à la manière des anis de Verdun. Chaque granule renferme 1 milligramme de digitaline, et équivaut à 10 centigrammes de poudre de digitale, pour l'action thérapeutique. (Homolle et Quevenne.)

Dose : deux à quatre et cinq granules dans les vingt-quatre heures, rarement plus $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$; mais il faut suspendre l'usage du médicament, si l'on voit survenir des nausées ou quelque autre signe d'intolérance très-marqué. (Bouchardat.)

Remède purgatif de Leroy.

Scammonée d'Alep	60 grammes.
Racine de turbith	30 id.
Jalap	250 id.

Faites digérer pendant vingt-quatre heures au moins les trois substances précédentes dans :

Alcool à 20° Cartier	6000 grammes.
--------------------------------	---------------

Passes; ajoutez un sirop fait avec

Séné	750 grammes.
----------------	--------------

Infusez dans eau q. s. pour obtenir :

Colature	1000 grammes.
--------------------	---------------

Faites fondre :

Sucre	1250 grammes.
-----------------	---------------

A prendre comme purgatif drastique à la dose d'une à quatre cuillerées par jour — le matin à jeun $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$.

Mixture nitreuse.

Nitrate de potasse	10 grammes.
Miel pur	20 id.

Faites dissoudre dans

Eau	500 grammes.
---------------	--------------

A prendre par demi-tasses dans la journée, comme boisson tempérante et diurétique $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$.

Boisson tempérante.

Nitre	5 grammes.
Sirop de groseilles	100 id.
Eau	1000 id.

A prendre par tasses dans la journée comme boisson diurétique $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$.

Émulsion nitrée.

Émulsion sucrée aromatisée	1000 grammes.
Nitre	5 id.

A prendre par tasses comme diurétique $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$.

Vin scillitique.

Squames de scille sèches	32 grammes.
Vin de Malaga	500 id.

Contusez les squames de scille, faites-les macérer pendant douze jours; passez et filtrez (Bouchardat). Dose : 10 à 50 grammes par jour à jeun $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$. On préparera de la même manière les vins de *bulbes de colchique* et le vin de *semences de colchique*. (Bouchardat.)

Eau diurétique camphrée.

Nitrate de potasse	60 grammes.
------------------------------	-------------

Faites dissoudre dans

Eau de pericitaire	500 grammes.
------------------------------	--------------

Ajoutez :

Acide acétique	60 grammes.
Camphre	10 id.

Dissous dans

Alcool	120 grammes.
------------------	--------------

Agitez le mélange pendant plusieurs minutes, et filtrez. — Par cuillerée à bouche d'heure en heure contre les hydropisies $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$. (Fuller.)

Pilules hydragogues.

Asa foetida	} à 2 grammes.
Scille en poudre	
Extrait de coloquinte	} à 1 id.
Poudre de digitale	

Mêlez et faites vingt pilules. Deux toutes les trois heures, dans les hydropisies symptomatiques $\left[\begin{smallmatrix} + \\ + \end{smallmatrix} \right]$.

Électuaire hydragogue.

Scammonée d'Alep	} à 15 grammes.
Jalap	
Scille en poudre	10 id.
Résine de jalap	5 id.

Mêlez et ajoutez

Sirop de nerprun	q. s.
----------------------------	-------

A prendre à la dose de 6 à 13 décigrammes par jour □. (Fouquier.)

Liniment diurétique.

Feuilles de digitale	10 grammes.
Eau bouillante	50 id.

Faites infuser jusqu'à refroidissement, passez et ajoutez, s. a. :

Essence de térébenthine	30 grammes.
Extrait de scille	5 id.
Jaune d'œuf	n° 2.

Contre l'hydropisie, en frictions sur l'hypogastre et l'intérieur des cuisses □. (Schubarth.)

Onguent diurétique.

Scille en poudre	2 grammes.
Onguent mercurel	5 id.

Mêlez. En frictions sur les lombes □.

Scammonée.

Purgatif drastique hydragogue, d'un emploi aussi

sûr que commode toutes les fois qu'il est utile de provoquer d'abondantes et faciles évacuations alvines séreuses, comme dans les cas d'anasarque ou d'autres hydrophisies passives.

Dose : 50 centigrammes à 1 gramme, en *poudre* ou dans un *biscuit*, pour un adulte \boxplus .

Mixture purgative.

Huile de eroton. 5 centigrammes.

Triturez avec

Jaune d'œuf 40 centigrammes.

Ajoutez :

Eau de menthe. 50 centigrammes.
Sirop de fleur d'oranger. 20 id.

A prendre en une fois à jeun, le matin \boxplus .

Potion au croton.

Huile de croton (2 gouttes). 4 décigramme.

Triturez dans un mortier avec :

Sucre blanc. 20 grammes.
Gomme arabique pulvérisée. 15 id.

Ajoutez peu à peu :

Téinture de cannelle. 2 grammes.
Eau distillée. 50 id.

Par cuillerée à café, toutes les heures \boxplus .

Pilules purgatives diurétiques.

Extrait de coloquinte comp. } à 1 gramme.
Poudre de gomme gutte . . }
Calomel pulvérisé. 5 décigrammes.

Mélez, et avec q. s. de sirop de gingembre faites douze pilules, six le matin et six le soir, dans l'hydrophisie \boxplus . (Frank.)

Poudre d'Aligaut.

Scammonée 5 grammes.
Suie } à 40 id.
Colophane. }

Mélez. A prendre à la dose de 2 grammes comme purgatif drastique.

Vin hydragogue.

Iris de Florence } à 30 grammes.
Écorce intérieure de sureau. . . }
Racine d'anné. } à 50 id.
Feuilles de séné. }
Racine de jalap 40 id.
Vin blanc généreux 1000 id.

Faites macérer pendant huit jours ; filtrez. Un verre le matin à jeun contre les hydrophisies. (A. f. H.-D.)

Seconde écorce de sureau.

Ce purgatif drastique, hydragogue assez précieux, était jadis très-employé mais il est un peu délaissé aujourd'hui.

A prendre à la dose de 30 à 150 grammes de suc, par cuillerée à bouche $\boxplus\boxplus$.

Potion hydragogue.

Suc d'écorce fraîche de sureau. . . 30 grammes.
Sirop de violettes. 15 id.

Cette potion a été employée contre l'hydrophisie par Boerhaave \boxplus . (Gaubius.)

Potion diurétique ou scillitique.

Oxymel scillitique. 20 grammes.
Eau distillée d'hyssope 400 id.
Eau distillée de menthe. 30 id.
Alcool nitrique. 2 id.

Mélez. A prendre en deux fois le matin à jeun \boxplus . (Codex.)

Potion diurétique.

Infusion de raifort. 150 grammes.
Oxymel scillitique. 30 id.
Téinture de digitale. 25 gouttes.

Mélez. A prendre en deux ou trois fois dans la journée \boxplus . (F. H. Lyon.)

Tisane diurétique.

Digitale fraîche. 40 grammes.
Sucre blanc 15 id.

Triturez le tout ensemble, et versez dans :

Eau bouillante. 4000 grammes.

Passez, ajoutez :

Sirop de sucre. 400 grammes.

A prendre par petites tasses dans la journée \boxplus .

Bière diurétique anglaise.

Graines de moutarde entières. } à 125 grammes.
Baies de genièvre concassées. }
Graines de carottes 400 id.

Faites macérer pendant deux ou trois jours dans

Ale. 20 kilogr.

A prendre trois ou quatre verres par jour dans les hydrophisies \boxplus .

Tisane de moutarde.

Graine de moutarde noire concassée. 50 grammes.

Faites bouillir une minute dans

Petit-lait. 1 litre.

Passez. A prendre par verres dans la journée. Contre l'hydrophisie ascite consécutive aux fièvres intermittentes. (Bouchardat.)

Extrait de coloquinte.

Pulpe de coloquinte 180 grammes.
Extrait d'aloès purifié 370 id.
Scammonée concassée 120 id.
Cardamomum 30 id.
Savon dur 90 id.
Esprit faible. 4 litres.

Faites macérer dans l'esprit la pulpe de coloquinte pendant trois jours, passez la liqueur, ajoutez l'aloès, la scammonée et le savon ; faites évaporer en consistance convenable, en ajoutant le cardamomum sur la fin (Bouchardat).

On prépare avec cet extrait des pilules de 2 décigrammes et l'on en prescrit depuis une jusqu'à six \boxplus .

Poudre de coloquinte.

A prendre à la dose de 3 décigrammes à 1 gramme comme drastique, dans une poudre inerte \boxplus .

On a aussi employé cette poudre comme purgative par la méthode endermique, à la dose de 30 centigrammes \boxplus .

Cette substance se donne aussi en *extrait*, à la dose de 1 à 3 décigrammes en pilules.

Pilules antibilieuses de Barclay.

Extrait de coloquinte composé . . .	8 grammes.
Résine de jalap	4 id.
Savon amygdalin	6 id.
Gaiac	12 id.
Émétiq.	4 décigrammes.
Essence de genièvre, de carvi, de romarin ; de chaque . . .	4 gouttes.

Mélez, et avec quantité suffisante de sirop de nerprun, faites des pilules de 2 décigrammes. — A prendre cinq à six par jour comme purgatives hydragogues \boxplus .

Pilules de Bontius.

Aloès socotrin	} à 32 grammes.
Gomme gutte	
Gomme ammoniac.	
Vinaigre de vin blanc	102 id.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes. Deux à six par jour \boxplus .

Pilules contre l'hydropisie.

Calomel	5 décigrammes.
Scille	} à 2 id.
Rhubarbe	
Sirop de cinq racines	q. s.

Faites quatre pilules que l'on donnera dans la journée \boxplus .

Potion diurétique.

Digitale fraîche	5 grammes.
----------------------------	------------

Faites infuser dans

Eau	150 grammes.
---------------	--------------

Passer, ajoutez :

Oxymel scillitique	} à 20 grammes.
Sirop d'éther	

A prendre par cuillerées dans la journée \boxplus .

Vin diurétique anglais.

Cannelle en poudre	12 grammes.
Racine de zédoaire	8 id.
Carbonate de potasse	6 id.
Squames sèches de scille	} à 4 id.
Rhubarbe en poudre	
Baies de genièvre broyées	

Faites macérer dans un litre de vin blanc vieux et filtrez.

A prendre trois ou quatre verres par jour dans l'hydropisie \boxplus .

Tisane apéritive.

Espèces apéritives	12 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Faites infuser pendant quatre heures et passez.

On y ajoute assez souvent :

Sirop des cinq racines apéritives	100 id.
---	---------

A prendre dans la journée comme diurétique \boxplus .
(F. H. P.)

Vin nitré.

Vin blanc de Chablis	500 grammes.
Nitre	2 id.

A prendre dans la journée, pur ou étendu d'eau.
(Anc. F. H. D.)

Petit-lait nitré.

Sel de nitre	1 gramme.
------------------------	-----------

Faites dissoudre dans :

Petit-lait clarifié	4000 grammes.
-------------------------------	---------------

A prendre par tasses dans la journée \boxplus .

Lavement diurétique.

Digitale	} à 2 grammes.
Scille	

Faites bouillir pendant dix minutes dans

Eau	q. s.
---------------	-------

Passer, ajoutez

Laudanum de Rousseau	6 gouttes.
--------------------------------	------------

A prendre tous les jours \boxplus .

Cataplasme diurétique.

Pulpe de scille	400 grammes.
Nitrate de potasse	10 id.

Mélez. Appliquez sur le ventre, dans l'ascite \boxplus .

Frictions diurétiques.

Teinture de scille	} à 50 grammes.
Teinture de digitale	

Mélez. En frictions sur l'abdomen ou sur les cuisses dans l'hydropisie \boxplus .

Pilules toniques de Bacher.

Racine sèche d'ellébore noir	500 grammes.
Carbonate de potasse purifié	125 id.
Alcool à 21°	2000 id.
Vin blanc	2000 id.

Faites de tout ceci un extrait ferme et prenez alors :

Extrait ci-dessus	6½ grammes.
Extrait de myrrhe	5½ id.
Poudre de chardon-bénit	52 id.

Faites une masse pilulaire que l'on divisera en pilules de 2 décigrammes, et que l'on tiendra renfermées dans un flacon bien bouché. — A prendre une ou deux par jour comme tonique, trois à cinq comme drastique \boxplus .
(Bouchardat.)

Gomme-gutte.

On peut la prescrire seule en pilules, à la dose de 1 à 5 décigrammes, mais on peut aller jusqu'à 1 gramme ou 1 gramme et demi \boxplus .

Pilules de gomme-gutte.

Gomme-gutte	5 décigrammes.
Cannelle	} à 2 id.
Gingembre	
Sirop de sucre	q. s.

A prendre six pilules par jour jusqu'à effet purgatif \boxplus .

Décoction de racine de Paianelli, 4 grammes par litre d'eau \boxplus . (Ray.)

Suc de citron à haute dose pendant plusieurs mois \boxplus . (Cohen). Dans les hydropisies essentielles.

Poudre d'écorce de racine de Chiococca, comme diurétique. — 8 ou 15 grammes par jour, macérée dans 400 grammes d'eau, bouillie pendant dix minutes et bue en deux fois ; — employée au Brésil \boxplus (François). Dans les hydropisies essentielles.

Eau de Spa. Trois à douze verres par jour dans du

lait. Dans les hydropisies essentielles et cachectiques.

Poudre de moutarde à l'intérieur, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme □.

*Décoction de *Pirola umbellata* ou herbe à pisser*, 30 à 50 grammes par litre d'eau □.

*Infusion de *Peziza auricula* (oreille de Judas)*, dans du vin, 4 grammes par litre □.

Huile phosphorée, deux à six gouttes: Dans les hydropisies atoniques. (Gaultier de Claubry.)

Infusion de semences de clématite sauvage, 10 gr. par litre d'eau; comme diurétique □.

Acides végétaux. On emploie le vinaigre, une grande cuillerée toutes les heures, ou 180 grammes par jour. — Quand le vinaigre répugne, on le remplace par le suc de citron □. (Beyer.)

Embrocation de feuilles sèches de bouleau (Jeannet des Longrois).

Suc d'oignon blanc. Deux fois par jour, un demi-verre dans du lait □. (Serre, d'Alais.)

Huile essentielle de genièvre, cinq à dix gouttes toutes les deux heures (Dictionnaire des sciences médicales, t. XXII, p. 407, Alexandre), et baies de genièvre, dix à douze en décoction vineuse, ou dans de la bière □.

Acétate de potasse, 15 à 30 grammes par jour, dans un litre de décoction de chiendent □. (Alibert.)

Teinture de cantharides. Par jour, autant de gouttes que d'années (Autenrieth).

Poudre de cantharides, en commençant par 25 centigrammes, pour aller à 1 et 2 grammes □.

Élébore noir en pilules, en poudre, 50 à 120 centigrammes, et en extrait, 50 à 75 centigrammes □.

Nitrate de potasse, 15 à 30 grammes par jour, dans un litre de tisane □. (Bally.)

Asarum europæum en décoction, 3 grammes par litre d'eau (Becker).

Polygala de Virginie, en décoction, 10 grammes par litre d'eau □. (Bouvat.)

Compression des parties hydropiques, dans certaines hydropisies des membres inférieurs par cause mécanique □. (Bricheteau.)

Décoction de quinquina et préparations de quinquina dans les hydropisies cachectiques □.

Térébenthine avec poudre de réglisse, en pilules de 20 centigrammes. Dans les hydropisies essentielles. Une toutes les heures □. (Dehaen.)

Chlorure d'or, 5 à 10 milligrammes en pilules par jour □.

Arséniate de soude, 10 à 25 milligrammes par jour, dans les hydropisies cachectiques □.

Décoction de tabac, 1 gramme en infusion dans 30 grammes d'eau, avec addition de 2 grammes d'alcool. — Quatre-vingts gouttes par jour, dans une potion □. (Fowler.)

*Racine d'*Ononis spinosa**, en décoction, 4 grammes par litre d'eau □. (P. Frank.)

Extrait de chanvre indien, 2 à 3 grammes par jour □. (Griscom.)

Crème de tartre, 15 à 30 grammes par jour, dans un litre de tisane □. (Home.)

Iodure de potassium, 2 à 4 grammes ou teinture d'iode à l'intérieur □. (John, Hoffmann.)

Fleurs de génié, en infusion, 10 grammes par litre d'eau (Itard) ou en sirop □.

Suc dépuré de plantes apéritives, 200 grammes par jour, additionnés de 2 grammes de nitrate de potasse □. (Itard.)

Acupuncture dans l'hydropisie suite de scarlatine □ (Lohmeyer) et dans l'anasarque.

Eau chlorurée à l'intérieur, 1 litre d'eau par jour □. (Merzdorf.)

Frictions d'huile d'olive, matin et soir, pendant une heure □. (Oltrer.)

Calomel associé à la rhubarbe et à la scille. (Plenzig.)

Coloquinte en décoction, 8 grammes pour 500 grammes d'eau avec 60 grammes de sirop d'écorce d'orange et 10 grammes d'éther alcoolisé. A prendre une seule fois dans la matinée □. (Richter.)

*Racine de *Cynanchum vincetoxicum**, en infusion, 10 grammes par litre d'eau, avec 8 grammes de sel de nitre. — Passez et faites prendre dans les hydropisies symptomatiques, par verrées, dans les vingt-quatre heures □. (Schlesier.)

Hépatique en infusion, 4 grammes par litre d'eau □. (Short.)

Teinture de semences de colchique, à l'intérieur, 20 à 40 gouttes par jour □. (Eitmüller.)

Fumigations de chlore sur la peau, dans une hydropisie par maladie du foie □. (Wallace.)

Fumigations de vapeur d'eau bouillante et quelques poignées de fourmis jetées dans le liquide avec le sable qui les contient □. (Weber, Harcke.)

Ferrugineux sous toutes les formes et *eaux minérales ferrugineuses*, dans les hydropisies cachectiques □.

Ballota lanata, en décoction, 30 grammes par litre d'eau. Une demi-tasse toutes les deux heures □. (Weisse.)

Infusion de racines d'asperge, 10 à 15 grammes par litre d'eau □.

Eau minérale d'Audinat (Ariège), diurétique et légèrement purgative; boisson et bains □.

Limonade nitrique, 2 à 4 grammes d'acide nitrique par litre d'eau (*Journal médical de Leroux*, XV, 31; *ibid.*, XVII, 447) □.

Esprit de nitre dulcifié (alcool et acide nitrique), six à douze gouttes par verre de tisane ou 2 à 3 gr. en potion □.

Décoction de racines de chardon Notre-Dame (*Carduus marianus*), 4 grammes par litre d'eau □.

Suc de chéridoine, trente-six gouttes dans de l'eau sucrée à prendre tous les jours □.

Racine de raifort en décoction, 4 à 8 grammes par litre d'eau □. (Sydenham.)

Huile de Croton tiglium, depuis un quart à une demi-goutte, dans une cuillerée d'huile ou de sirop □.

Sulfate de cuivre, jusqu'à 20 centigrammes chez les enfants et 45 centigrammes chez les adultes □.

Equisetum (prêle). Décoction de la plante sèche, 350 centigrammes à 5 grammes par litre; 90 à 180 grammes toutes les deux heures □, aux enfants, par cuillerée à bouche. (*Archives générales de médecine*, XVI, 455.)

Racine d'eupatoire en poudre, 3 grammes et plus à prendre tous les jours □.

Gratiola (*Gratiola officinalis*), 2 à 4 grammes en infusion □. (Stoert.)

Iris de Florence, quatre cuillerées de son suc dans six cuillerées de vin blanc, tous les matins □.

Marrubium album, 3 à 7 grammes en poudre; le double en infusion; extrait, 15 à 25 centigrammes □.

Menthe poivrée en infusion, ou huile essentielle, six à douze gouttes dans une potion □.

Extrait d'elaterium, 5 à 15 centigrammes par jour, le matin à jeun ☒.

Hydropisie enkystée du péritoine (Morgagni). Des épanchements sanguins enkystés soit dans la cavité péritonéale, soit dans le tissu cellulaire sous-péritonéal; des kystes développés dans l'épiploon, et adhérents au péritoine pariétal; peut-être un kyste hydatique (Degner, *Éphéméride des curieux de la nature*, t. V.); un abcès des ganglions transformés en kystes, constituent l'hydropisie enkystée du péritoine.

* * La grossesse extra-utérine (V. ce mot) ou une hydropisie enkystée de l'ovaire, ou un kyste de l'ovaire, sont des hydropisies enkystées dans le péritoine. V. OVAIRES (KYSTES DES).

* * Une tumeur fluctuante de l'abdomen, mobile avec la paroi abdominale, qui est un peu sonore à la percussion, est une hydropisie enkystée ou kyste du péritoine. — Le diagnostic est très-difficile si la tumeur a pris un grand développement, mais en faisant presser avec le bras d'un aide tout le long de la ligne médiane, si l'on trouve la fluctuation d'un côté à l'autre, il s'agit d'une ascite, si le signe manque, une hydropisie enkystée est probable (Récamier). Ce signe est de peu de valeur.

* * Les hydropisies enkystées peuvent guérir en s'ouvrant par l'ombilic (Boyer); mais elles peuvent se rompre dans le péritoine (Tulpius, Tavernier, Ledrau), et alors cet accident est toujours suivi de péritonite et de la mort.

Thérapeutique. — Ici, il faut appliquer le traitement des kystes de l'ovaire; — lorsque le kyste est peu volumineux, on fera la ponction simple et les injections iodées, ou bien on placera une canule à demeure ou un séton perforé. Mais ces traitements ne devront être faits que si la tumeur est véritablement mobile avec la paroi abdominale. V., pour les soins, OVAIRE (KYSTES DE L').

HYDRORACHIS, OU SPINA-BIFIDA. L'hydrorachis est un vice de conformation du canal vertébral, ou de la moelle et du canal vertébral, dû à un arrêt de développement en vertu duquel les arcs des vertèbres et les deux moitiés de la moelle ne sont pas réunis dans une étendue variable. — Il n'y a jusqu'ici qu'un exemple d'hydrorachis accidentelle due à une destruction des lames des vertèbres (Genga).

* * L'hydrorachis est constituée par une scissure plus ou moins étendue du canal vertébral, recouverte par la peau et formant une ou deux tumeurs distinctes (Brewerton). La peau manque quelquefois, et alors la tumeur est recouverte par les enveloppes de la moelle où les nerfs sont disposés en éventail.

* * L'hydrorachis occupe indistinctement tous les points de la colonne vertébrale, mais elle est peut-être plus fréquente à la région cervicale et à la région lombaire.

* * Dans quelques cas, l'hydrorachis est con-

stituée par la scissure du canal vertébral sans formation de tumeur dorsale (Bidloo, Valsalva, Richter), mais cela est très-rare.

* * La tumeur formée par l'hydrorachis est remplie par une collection de liquide séreux contenu dans la cavité arachnoïdienne ou dans le canal central de la moelle (Malgaigne), ou même à la région lombaire, et la moelle a été vue descendant jusqu'au sacrum (Bardinet).

* * Des adhérences qui ont empêché la réunion des moitiés latérales de la colonne vertébrale pendant la vie intra-utérine (Cruveilhier), une action traumatique (Geoffroy Saint-Hilaire), ou un excès de pression du liquide sous-arachnoïdien (Morgagni), et une compression de dedans en dehors sur les lames des vertèbres, sont les causes de l'arrêt de développement qui produit l'hydrorachis ou spina-bifida.

* * Une fente dorsale sous-cutanée, appréciable au toucher le long du rachis, donnant lieu à une tumeur faisant saillie pendant les cris et les efforts, caractérise l'hydrorachis par simple division des lames vertébrales.

* * Une tumeur régulièrement globuleuse, quelquefois transparente, molle, fluctuante, recouverte d'une peau amincie ou d'une membrane anhyste non vasculaire, réductible sans causer de phénomènes de compression du cerveau ou de la moelle, après la réduction de laquelle on sent, à la base, un anneau osseux (Ollivier d'Angers, Billard), animée de soulèvement à chaque inspiration ou expiration, présentant de faibles battements isochrones à ceux du poulx, est un spina-bifida.

* * Certaines tumeurs de la colonne vertébrale, lentement réductibles, présentant d'ailleurs les caractères de mollesse, et de fluctuation du spina-bifida, ayant leur siège exactement sur la ligne médiane, sont des spina-bifida, dont la communication avec le canal vertébral n'existe plus.

* * Une tumeur du rachis, flétrie au moment de la naissance, et laissant suinter par une fistule un liquide séreux, contenant des flocons albumineux et ayant une saveur salée est un spina-bifida qui s'est spontanément rompu un peu avant la naissance.

* * Une ulcération ou plutôt une cicatrice au milieu de laquelle existe une rainure avec élévation du tégument, et où l'on constate les caractères d'une hydrorachis, est un spina-bifida qui s'est rompu pendant la vie intra-utérine.

* * On ne confondra pas les spina-bifida avec des tumeurs érectiles, parce que les tumeurs érectiles sur la ligne médiane en arrière sont très-rares, et parce que, dans le spina-bifida, il y a des battements évidents qui correspondent à la respiration et à la circulation.

* * Les spina-bifida qui ont cessé de com-

munique avec le canal vertébral, sont de véritables kystes que l'on diagnostique par voie d'exclusion, et, après des examens minutieux et répétés, on trouve presque toujours dans ces cas une dépression au niveau des apophyses épineuses lorsqu'on presse à la base du kyste.

* * Le spina-bifida peut guérir spontanément, mais ce fait est extrêmement rare. Le plus souvent il se rompt et une méningite cérébro-spinale ou une myélite entraînent la mort; une paralysie des extrémités inférieures au moment de la naissance est toujours l'indice d'une terminaison fatale prochaine. Les hydrochachis recouvertes par la peau et qui ne s'accroissent pas après la naissance peuvent permettre la vie pendant de longues années.

Thérapeutique. — Les vésicatoires, les cautères placés autour de la tumeur, sont impuissants à la guérir; il en est de même des bains de sable chaud et des frictions.

La compression est un bon moyen. Pour les spina-bifida limités, on se sert d'un bandage roulé et une plaque de gutta-percha, ou, au besoin, d'un moule en plâtre rempli de charpie (A. Cooper). Ce procédé sert au moins à protéger la tumeur contre les traumatismes et à prévenir sa distension et sa rupture. Elle peut amener une oblitération de la communication du spina-bifida avec le canal vertébral, si la solution de continuité des lames vertébrales n'est pas très-étendue.

Lorsque la tumeur augmente incessamment de volume, on la ponctionnera avec un trocart explorateur, et l'on renouvellera la ponction, s'il est nécessaire; la tumeur sera ensuite recouverte de compresses d'eau glacée. Des cas de succès ont été obtenus par cette méthode (A. Cooper, Velpeau, Labonne, Probat de Hawarden, Rozetti). — Ruysh avait vanté ce traitement, mais Breschet disait ne l'avoir jamais vu réussir.

L'incision (Tulpius) et l'application d'une mèche (Boyer), — le séton (Chopart et Desault), — la ligature (Trowbridge), — l'excision (Brunner), — l'excision suivie de réunion par première intention (Trowbridge, Dubourg de Marmande), ne peuvent réussir, et l'exemple le prouve, que si la communication du spina-bifida avec le canal rachidien est totalement ou en partie oblitérée, et quand la tumeur est bien isolée (Malgaigne).

Lorsqu'on se décide à ne pas opérer le spina-bifida, on protégera la tumeur en l'enduisant d'une couche de collodion élastique, ou en la recouvrant d'un bandage compressif, par-dessus un moule en gutta-percha ou en cuir bouilli. On changera souvent l'appareil, afin de prévenir les excoriations.

HYDROTHERAPIE. L'hydrothérapie, ou traitement par l'eau froide, est une méthode curative au moyen de laquelle on excite les fonctions de la peau ainsi que sa calorification, de manière à opérer une dérivation extérieure salutaire (Priessnitz). V. DÉRIVATION.

* * L'eau froide, momentanément appliquée sur la peau, agit sur les nerfs vaso-moteurs, fait contracter puis dilater le système capillaire, et

augmente ainsi la température de la peau. On produit de cette façon par l'eau froide ce que l'hiver les enfants se font eux-mêmes dans leurs jeux, en se frottant les mains avec la neige.

* * De l'action exercée sur le système nerveux par le froid et de la réaction opérée par le système des vaisseaux capillaires dépendent les bons résultats de l'hydrothérapie, car ceux qui n'ont pas de réaction ou qui réagissent mal ne tirent rien de bon de cette méthode curative.

* * La plupart des maladies chroniques sont améliorées ou guéries par l'hydrothérapie.

* * Quand on veut bien faire l'hydrothérapie, il ne faut se servir que d'eau froide à 10 ou 12 degrés centigrades, sans cela pas d'action ni de réaction suffisante.

* * Les séances d'hydrothérapie doivent être très-courtes et ne pas dépasser une minute.

* * L'hydrothérapie se fait simplement sans appareils spéciaux par l'immersion dans l'eau à 12 degrés; par une simple affusion, par l'enveloppement dans un drap mouillé ou au moyen d'appareils qui permettent d'associer la percussion de l'eau à l'effet de la basse température. Cette dernière forme d'hydrothérapie ne peut se faire que dans des établissements particuliers et sous la direction de médecins spéciaux.

Affusion. — La plus simple des pratiques d'hydrothérapie peut se faire à domicile. Le malade étant assis dans une baignoire vide, reçoit sur les épaules et sur le corps le contenu d'un seau d'eau froide, puis il s'essuie rapidement, fait une course rapide pendant un quart d'heure pour amener la réaction et revient déjeuner.

Drap mouillé. — Au sortir du lit, un domestique enveloppe rapidement le corps chaud du malade avec un drap mouillé préalablement tordu, et il frotte le dos, la poitrine, les fesses et les membres avec la main à plat pendant trois ou quatre minutes. Quand le drap commence à s'échauffer, il le retire, le remplace par un drap sec de grosse toile, recommence vigoureusement la friction et ne s'arrête que lorsque l'individu est bien essuyé et bien réchauffé. Comme l'affusion à domicile, ce moyen est excellent, si l'on obtient la réaction.

Maillot humide. — Sur un lit garni d'une couverture de laine on étend un drap mouillé suffisamment exprimé, et on enveloppe le corps nu du malade en le recouvrant de trois ou quatre couvertures de laine et d'un édredon. Quand le corps est réchauffé, ce qui exige un temps variable, on le démaillote et on lui administre l'espèce de douche nécessaire ou on le met à la piscine.

Maillot sec. — Le maillot sec se fait comme le maillot humide, sans drap mouillé, avec deux couvertures de laine, et le corps est ensuite

chargé de trois couvertures, avec édreton, pendant un temps variable, jusqu'à transpiration. On conduit ensuite le malade à la douche ou à la piscine. Ce moyen est fatigant, énervant et peu employé. Il vaut mieux le remplacer par un bain d'étuve sèche (Fleury).

Douches. — Quand le malade est échauffé par un bain d'étuve sèche, par l'enveloppement dans le maillot sec, on le conduit à la douche en pluie, qui tombe pendant une minute sur les épaules et sur le corps, la tête étant recouverte d'une serviette ployée en plusieurs doubles pour protéger l'encéphale.

Pendant le temps que dure la douche en pluie on se sert de la douche en jet latéral pour frapper sur les jambes et sur les pieds. Si l'on veut agir sur le foie et sur la rate, c'est sur ces régions que la douche devra être appliquée.

Il y a aussi les *douches en cercle*, qui se donnent au moyen d'un appareil spécial dans lequel se place le malade. A l'instant voulu, des milliers de petits jets d'eau concentriques, échappés de canaux circulaires ou cercles superposés, frappent sur le corps et y opèrent une action réulsive considérable.

Les *douches en lame* s'administrent dans une piscine où le malade vient recevoir une énorme quantité d'eau sous forme de lame projetée avec force sur le dos ou sur les reins. Ici comme en beaucoup d'autres procédés d'hydrothérapie, la percussion du corps par la douche vient s'ajouter à l'action de l'eau froide, dont elle augmente la puissance.

Les *bains de siège à eau courante* sont des bains de siège percés à l'intérieur d'une myriade de petits trous par lesquels s'échappent autant de jets d'eau concentriques destinés à frapper sur les fesses, la partie supérieure des cuisses et sur les parties génitales. C'est le procédé d'hydrothérapie convenable pour les affections chroniques de l'utérus.

Douche vaginale. — Il y a une douche de un demi-centimètre à 1 centimètre d'orifice qu'on administre dans le vagin pendant cinq à dix minutes. C'est un excellent moyen à employer dans les leucorrhées chroniques, dans les névralgies et dans les abaissements de l'utérus. V. DOUCHE.

Douche rectale ascendante. — Au moyen d'un appareil spécial en forme de chaise percée, l'hydrothérapie lance dans le rectum un jet d'eau considérable à 12 ou 20 degrés centigrades, qui s'élève dans le colon, le remplit jusqu'au cæcum, en chasse toutes les matières et ranime la contractilité éteinte de ces parties. C'est un excellent moyen à employer deux ou trois fois la semaine pendant dix minutes, dans certaines dyspepsies et dans certains cas de constipation. V. DOUCHE, CONSTIPATION.

HYDROTHORAX. L'hydrothorax, ou épanchement de sérosité dans la cavité pleurale, dépend de l'inflammation des plèvres, d'un obstacle à la circulation du cœur et des poumons, de certaines altérations du sang dans les cachexies, enfin des métastases dartreuses, rhumatismales et gouteuses.

** Dans l'hydrothorax, il y a au milieu de la plèvre de la sérosité limpide en quantité plus ou moins considérable, et sur la séreuse quelques fausses membranes plus ou moins épaisses, mais ces productions se remarquent surtout dans l'état inflammatoire.

** La quantité de sérosité observée dans l'hydrothorax varie de un à plusieurs litres.

** Un petit hydrothorax engendre une toux sèche avec peu d'expectoration, de la dyspnée, et donne lieu à la dilatation de la poitrine, à de la matité dans le point correspondant au liquide épanché, à de la résonance sous la clavicule, à l'affaiblissement du murmure respiratoire vésiculaire, à du souffle vers la racine des bronches, enfin à une égophonie très-prononcée (Laennec, Landouzy).

** Dans l'hydrothorax qui remplit toute la cavité pleurale, le côté malade est dilaté, fluctuant sur l'espace intercostal, donne un son mat dans toute son étendue, ne communique plus à la main les vibrations de la voix et ne laisse plus entendre de bruit respiratoire, si ce n'est du souffle et de l'égophonie vers le bord spinal de l'omoplate.

** La dilatation et la fluctuation des espaces intercostaux annoncent un épanchement liquide très-considérable dans la plèvre (Laennec).

** Dans les hydrothorax les vibrations thoraciques normales produites par la voix cessent de se faire sentir à la main, tandis qu'au contraire elles sont augmentées par la pneumonie.

** La dilatation d'un côté du thorax et l'immobilité des côtes pendant la respiration annoncent un énorme hydrothorax.

** Matité d'un côté du thorax et résonance tympanique sous-claviculaire, absence de murmure respiratoire, souffle à la racine des bronches, égophonie, tels sont les signes physiques d'un épanchement de sérosité dans la plèvre.

** L'hydrothorax du côté gauche refoule le cœur à droite sous le sternum, déplace le siège de ses battements et empêche de voir le choc de la pointe au-dessous du mamelon gauche.

** Par le déplacement du cœur à droite, l'hydrothorax abondant du côté gauche est infiniment plus grave que l'hydrothorax droit, car il expose à la mort subite (Monneret).

** Les battements du cœur sous l'appendice xiphoïde et une matité sternale inférieure dépassant à droite le bord de cet os annoncent souvent un hydrothorax gauche.

* * L'hydrothorax peu abondant guérit presque toujours par résorption.

* * Un énorme hydrothorax remplissant toute la plèvre disparaît rarement par résorption et fait presque toujours périr les malades par étouffement ou par syncope.

* * Un hydrothorax peut se déplacer et envahir l'autre côté de la poitrine ou la tête, alors il est de nature goutteuse.

* * On a vu le liquide des hydrothorax se frayer un chemin au dehors en formant des fistules pulmonaires ou cutanées, mais cela est rare.

* * L'hydrothorax ne produit qu'un petit nombre de phénomènes généraux et, sauf la toux, un peu d'essoufflement, et une fièvre ordinairement peu intense, il n'engendre qu'une faible réaction.

Thérapeutique. — Dans l'hydrothorax, le malade doit garder la chambre, quelquefois le lit, et ne prendre que peu de nourriture. S'il a de la fièvre, on emploiera en outre les diurétiques, les révulsifs gastriques ou cutanés, les boissons acides et enfin la thoracocentèse.

Révulsifs cutanés. — Grandes vésicatoires volants sur le thorax, — pointes de feu souvent répétées, — moxas, — cautères, — séton, — onctions avec la pommade stibiée ou avec l'huile de croton tiglium.

Révulsifs de l'intestin. — Purgatifs salins, et dans quelques cas les drastiques.

Tisanes acidulées ou diurétiques, avec la scille, la digitale, le nitrate et l'acétate de potasse, etc., aux doses ordinaires.

Thoracocentèse. — Si l'épanchement de sérosité depuis longtemps stationnaire remplit la plèvre et menace d'amener la suffocation, il faut faire la ponction du thorax avec un trocart garni de baudruche mouillée, pour éviter l'entrée de l'air dans la poitrine.

(Reybard.)

Il faut faire la ponction au milieu du sixième et du septième espace intercostal compté de la première côte et sur le point d'intersection d'une verticale descendant de l'aisselle. — Le malade est assis sur son séant. On se sert d'un trocart de moyen volume, garni d'un cylindre de baudruche mouillée et pénétrant sur le bord supérieur de la côte pour éviter les vaisseaux qui sont au bord inférieur de la côte précédente. On fait un pli à la peau, puis une ponction à la peau avec une lancette et l'on ferme le trocart horizontalement. — Une sensation de résistance vaincue annonce l'entrée dans le thorax et l'on ôte le dard. — Le liquide s'écoule et la baudruche, faisant l'office de soupape, ferme l'ouverture du trocart à chaque inspiration, de manière à empêcher l'air d'entrer dans la plèvre. Quand on a retiré la moitié du liquide, on retire subitement le trocart en appuyant le doigt sur la piqûre de la peau qui ne correspond plus à celle de la plèvre en raison du pli fait à la peau, et l'on ferme avec du taffetas d'Angleterre et une large bande de sparadrap faisant le tour du corps.

L'opération peut être répétée trois jours après dans un endroit voisin et autant de fois que cela est nécessaire. V. THORACOCENTÈSE.

HYGROMA. Inflammation de certaines bourses séreuses. V. BOURSES SÉREUSES.

HYGROMA HYO-THYROÏDIEN. La bourse muqueuse hyo-thyroïdienne est parfois atteinte d'hygroma (Boyer). Il en résulte une petite tumeur semblable à un abcès froid qui s'ouvre seule et qui est suivie de la production d'une fistule extrêmement rebelle, parfois incurable (Malgaigne).

* * On reconnaît l'hygroma hyo-thyroïdien à une tumeur arrondie, fluctuante, sans changement de coloration à la peau, tenant par une base large à la région hyoïdienne et ne causant aucune douleur. V. pour le diagnostic, GLANDES SOUS-MAXILLAIRES (MALADIES DES).

Thérapeutique. — Lorsque la tumeur n'est pas ouverte, on la traitera comme les autres hygromas (V. BOURSES SÉREUSES). Détruire le trajet par les injections iodées, par la cautérisation avec la pâte au chlorure de zinc, ce n'est que pallier. Mieux vaut enlever avec le bistouri le trajet fistuleux, mettre à nu le foyer de l'hygroma, et le cautériser à plusieurs reprises avec la pâte au chlorure de zinc.

(Nélaton.)

HYMEN (IMPERFORATION DE L'). V. ATRESIE DE LA VULVE.

HYPERCRINIE. Augmentation des sécrétions de la peau ou des muqueuses. V. FLUX, ÉPIDROSE; DIARRHÉE, BRONCHORRÉE, etc.

HYPERÉMIE. Accumulation du sang dans les vaisseaux capillaires d'une région ou d'un organe (V. CONGESTION).

L'hyperémie est parfois suivie de véritables lésions inflammatoires, et dans ce cas l'accumulation du sang n'a été que le prodrome de l'inflammation (Andral).

* * L'hyperémie conduit à la congestion, lorsque les vaisseaux capillaires sont paralysés (Marey).

* * L'hyperémie des muqueuses longtemps prolongée amène les catarrhes ou des inflammations subaiguës à répétition, tandis que la congestion ne conduit jamais qu'à des phlegmasies chroniques. V. PNEUMONIE, ENTÉRIE.

* * En principe, il y a une hyperémie et la congestion cette différence que l'hyperémie est le résultat d'une irritation locale ou d'une irritation transmise au système des nerfs vaso-moteurs (Cl. Bernard), et que la congestion est due à un trouble mécanique de la circulation.

HYPERESTHÉSIE. Augmentation de la sensibilité d'un organe (Beau). V. SENSIBILITÉ (TROUBLES DE LA).

HYPERMÉTROPIE. V. RÉFRACTION (ALTÉRATION DE LA).

HYPEROSTOSE. V. OS (HYPERTROPHIE DES).

HYPERSTHÉNIE. État général ou partiel dans lequel existe une suractivité du mouvement nutritif et fonctionnel en rapport avec la santé ou avec la maladie. Ici, c'est de la pléthore, et là, c'est de la congestion active, de la fluxion ou

un véritable état phlegmasique, accompagné d'une réaction fébrile intense.

* * L'hypersthénie est l'attribut des maladies pléthoriques et inflammatoires, et son degré donne la mesure de l'acuité ou de la chronicité des maladies.

Thérapeutique.—Dans les maladies, le médecin doit tenir compte de l'élément hypersthénie qui les accompagne s'il veut diriger sa thérapeutique d'une façon rationnelle et conforme aux besoins du malade. — Si cette complication existe, il doit la combattre par la diète absolue ou végétale, féculente et lactée, — par les boissons acidulées rafraîchissantes, — par les bains, — par les saignées ou par les sangsues, — quelquefois par des purgatifs et selon les organes affectés d'hypersthénie, par des remèdes hyposthénisants ayant une action plus spéciale sur un tissu que sur un autre. V. HYPOTHÉNIE.

HYPERTROPHIE. L'accroissement de volume d'un organe par l'addition d'éléments constitutifs normaux, constitue l'*hypertrophie*, c'est-à-dire l'excès de nutrition (Ch. Robin).

* * Selon la nature du tissu et des organes hypertrophiés, apparaissent des symptômes très-variables et qui sont en rapport avec le genre de fonctions de la partie affectée. Aussi voit-on la gêne de la circulation se produire dans l'hypertrophie du cœur, la dyspepsie dans les maladies du foie, l'idiotie ou l'épilepsie dans l'hypertrophie du cerveau; etc.

* * Presque tous les organes peuvent être le siège de l'hypertrophie. On connaît celle des amygdales (V. AMYGDALITE), — du corps thyroïde (V. GOITRE), — du cœur et du cerveau (V. ces mots), — du foie (V. HÉPATITE), — des ganglions lymphatiques (V. ADÉNITE, CARREAU), — de la lèvre (V. SCROFULE), — de la langue, du tissu adipeux (V. OBÉSITÉ, POLYSARCIE), — de la mamelle (V. ce mot), — de la prostate (V. ce mot) — de la peau (V. ÉLÉPHANTIASIS), — de l'utérus, etc.

* * L'hypertrophie d'un organe ou d'un tissu n'est pas nécessairement la conséquence d'une suractivité de nutrition dans tout l'individu, et elle peut résulter d'une simple exagération de la nutrition locale.

* * L'excès de nutrition du cœur ou d'un muscle en particulier, de la rate, du foie, de la prostate, etc., dépend, soit de l'exercice exagéré de la partie, soit de la congestion sanguine atonique, dont elle est le siège, soit enfin d'un état inflammatoire partiel qui y fait affluer le sang.

Thérapeutique. — Il bien difficile de dire quel doit être le traitement général de l'hypertrophie, car il n'y a pas de médication qui convienne indistinctement à tous les cas où existe ce vice de nutrition. — L'hypertrophie est une suractivité nutritive locale sous la dépendance de causes diverses qu'il faut combattre par des moyens également divers : ici c'est le repos comme dans l'hypertrophie du cœur ou des

muscles en mouvement ; ailleurs, c'est la *compression*, lorsque l'organe est facile à entourer de toute part. Exemple : l'éléphantiasis des Grecs, l'hypertrophie mammaire, etc.—Chez d'autres on peut employer les *émissions sanguines locales*, et répétées, en cas d'inflammation antérieure ; les *mercuriaux*, s'il y a une syphilis constitutionnelle ; les *préparations iodées* en cas de scrofule ou de phlegmasie chronique des tissus ; la *diète lactée*, si l'individu est trop vigoureux ; l'*hydrothérapie*, la *fatigue corporelle*, la *sudation* et l'*entraînement*, quand on veut agir d'une manière générale sur l'hypertrophie de tout le tissu adipeux dans l'obésité (V. ce mot) ; enfin l'*excision* des parties hypertrophiées, quand la lésion est toute locale. Exemple : l'amputation de la mamelle, du col de l'utérus ou l'amputation d'un membre.

Divers moyens empiriques ont été employés contre l'hypertrophie, ce sont :

Les *préparations de digitale* dans l'hypertrophie du cœur. Alors on donne la poudre. C'est la préparation qu'on prescrit le plus souvent à l'intérieur sous forme de pilules. Elle s'administre à la dose de 5 centigrammes à 6 décigrammes. Chez d'autres malades, on a recours à la *teinture éthérée*, 1 à 2 gr. dans une potion, préparation infidèle, parce que l'éther ne se charge du principe actif de la digitale que d'une manière très-inégale : s'il est pur, il n'en dissout presque pas, il en enlève davantage s'il retient de l'eau ou de l'alcool. Cette teinture, toujours peu chargée de principe actif, varie donc en énergie suivant la qualité de l'éther employé à la préparer (Boucharlat).

L'*acétate de plomb*, qui a été également employé dans l'hypertrophie du cœur par M. Fouquier :

Potion sédative d'acétate de plomb.

Poudre de digitale.	2 décigrammes.
Sous-acétate de plomb liquide.	5 gouttes.
Sirop de fleur d'orange.	40 grammes.

Tritez le tout ensemble dans un mortier de verre ; ajoutez peu à peu, infusion de coquelicot, 200 grammes.

Par cuillerées dans la journée. Agitez la bouteille chaque fois □.

La *poudre d'ergot de seigle* dans les mêmes circonstances, à 1 et 2 grammes par jour □.

L'*iodure de potassium*, à l'intérieur, contre toutes les hypertrophies glandulaires et organiques, et à l'extérieur en pommade.

Solution atrophique..

Iodure de potassium.	45 grammes.
Sirop de guimauve.	50 id.
Eau de laitue.	250 id.
Eau de fleur d'orange.	5 id.
Teinture de digitale.	40 id.

Une cuillerée à café matin et soir □.

(Magendie.)

Le *Fucus vesiculosus* dans l'obésité (V. ce mot).

Le *chlorure d'or et de soude*, à 1 ou 2 milligrammes par jour dans l'induration chronique □.

L'*extrait de ciguë* et la *cicutine* dans les engorgements glandulaires □.

Le *fiel de bœuf* dans toutes les hypertrophies, et cette substance a été employée :

1° Dans l'*hypertrophie des amygdales*.—Toucher deux ou trois fois par jour les amygdales avec un pinceau trempé dans du fiel de bœuf □.

2° Dans l'*hypertrophie de la peau*, en frictions matin et soir avec la main □;

3° Dans l'*hypertrophie des lèvres*, en frictions avec la main □;

4° Dans l'*hypertrophie des grandes et des petites lèvres*, — en frictions avec la main □;

5° Dans l'*hypertrophie de l'œil*, — en instillation sous les paupières □.

HYPNOTIQUES. V. NARCOTIQUES.

HYPNOTISME. L'hypnotisme est un état morbide passager de catalepsie et d'insensibilité de la peau produit par la fixité du regard sur un corps brillant placé à 20 ou 40 centimètres au devant de la racine du nez (Braid, Esdaile).

** On a voulu faire de l'hypnotisme un moyen anesthésique bon à substituer à l'action du chloroforme, mais la tentative n'a pas réussi.

** Au sujet qu'on veut hypnotiser on fait regarder fixement un objet brillant que l'on tient avec la main gauche à 20 centimètres des yeux. Les pupilles ne tardent pas à se contracter, puis à se dilater. Alors en portant deux doigts ouverts de la main droite de l'objet vers les yeux, les paupières se ferment convulsivement, et si au bout d'une minute on soulève doucement le bras et qu'on l'y fasse rester, il ne tarde pas à devenir cataleptique et le corps insensible. Il faut cinq à dix minutes quand l'expérience réussit, pour amener le sommeil. Le seul repos suffit pour remettre les choses dans leur état habituel.

** L'hypnotisme est la conséquence de la fixité du regard et de la fatigue des yeux qui, par action réflexe, agissent sur le cerveau et en modifient les fonctions de manière à produire l'anesthésie.

** Les sujets qui ont subi l'hypnotisme à plusieurs reprises peuvent s'endormir eux-mêmes en regardant leur doigt ou un corps quelconque placés à une petite distance au devant des yeux, de façon à produire le strabisme convergent.

** L'insensibilité produite par l'hypnotisme est telle, dit-on, qu'on peut inciser la peau et faire des opérations chirurgicales sans produire de douleur. Si les tentatives faites à cet égard n'ont pas réussi, il est certain qu'il y a quelque chose de réel dans les faits énoncés par Braid.

** L'hypnotisme et l'anesthésie qui en résulte sont des phénomènes réflexes dus à la fatigue du cerveau par la gêne imposée aux yeux qui fixent un objet brillant. — Il se produit rapidement sur les animaux, particulièrement sur les gallinacés, qu'on endort et qu'on rend insensibles en leur tenant le bec sur une planche à l'extrémité d'une raie blanche faite avec de la craie. V. ANESTHÉSIE, CHLOROFORME.

HYPOCHONDRIE. Quiconque se préoccupe sans cesse de douleurs réelles ou imaginaires est atteint d'hypochondrie.

** L'hypochondrie est une hallucination de l'homme malade sur sa santé.

** Si dans quelques cas l'hypochondrie a sa raison d'être dans la lésion d'un viscère dont elle est la complication, ailleurs c'est une névrose mentale, d'où résulte l'idée fixe de maladies qui n'existent point, de manière à constituer une véritable *nosomanie*.

** Le véritable hypochondriaque est celui qui, sans motif, se préoccupe vivement d'une maladie qui n'existe pas, tandis que l'hypochondrie causée par une lésion viscérale ne doit être considérée que comme une complication.

** Il y a des hypochondriaques du cœur, de l'estomac, de la vessie, du cerveau, de la colonne vertébrale, du foie, de la syphilis, de l'hydrophobie, mais le type ordinaire de l'hypochondrie est celui dans lequel les malades s'attribuent un cancer de l'estomac.

** Entre toutes les maladies organiques, celles qui se compliquent le moins souvent d'hypochondrie, sont les lésions du poumon.

** On reconnaît vite un hypochondriaque, à son air triste et au teint jaunâtre de son visage, à ses douleurs de tête et aux troubles qu'il accuse dans les sens, à l'exagération de son langage, à la dyspepsie dont il se plaint toujours, à son égoïsme excessif, enfin à ses plaintes et à son découragement qui peut aller jusqu'à la folie.

** C'est dans l'hypochondrie qu'on rencontre le plus souvent, et sans folie, les illusions sensoriales et les hallucinations de tous les organes des sens.

** La peur non motivée de la mort et la crédulité à tous les remèdes sont les symptômes les plus communs de l'hypochondrie.

** L'hypochondriaque se croit successivement atteint de toutes les maladies, car dans son état de tristesse qui lui appauvrit le sang, il a toutes les névralgies de la chlorose, et chaque douleur de tête, de côté ou du ventre qu'il éprouve, est pour lui la plus vive de toutes les douleurs et le signe de la plus grave des maladies extérieures.

** L'hypochondrie entraîne toujours un certain degré de chloro-anémie, et avec cet état des troubles nerveux variés, de la dyspepsie, de la constipation, des névralgies, etc., qui sont la terreur de ces pauvres malades.

** La dyspepsie simple ou flatulente et la constipation, ou les alternatives de constipation et de diarrhée, sont les symptômes ordinaires de l'hypochondrie.

** Dans leurs nosomanies les malades ont horreur de ceux qui ne prennent pas au sérieux leurs souffrances et qui les considèrent comme des malades imaginaires.

** Il y a trois degrés dans l'hypochondrie :

le premier, caractérisé par les troubles de l'intelligence et les désordres commençants des viscères; le second, où s'observent les névroses des appareils digestif, cardiaque, respirateur, ou des organes des sens; et le troisième, où se produisent des maladies organiques variées, tant il est vrai qu'un trouble fonctionnel prolongé peut occasionner une lésion matérielle de l'organe correspondant.

* * La variété, la multiplicité et la mobilité des troubles fonctionnels, réunies à une intensité de souffrance que ne justifient pas l'examen ni l'apparence extérieure des malades, sont le type de l'hypochondrie.

* * La distraction, le plaisir, les révolutions sociales ou personnelles qui détournent l'esprit de la contemplation du corps et le dirigent vers des pensées différentes, guérissent souvent les premières périodes de l'hypochondrie.

* * Il suffit souvent d'être forcé de penser à autre chose qu'à soi-même pour cesser d'être hypochondriaque.

* * L'hypochondrie est la maladie des riches inoccupés ou des personnes qui, par leur beauté ou leur position, ont joué dans le monde un rôle important, que l'âge et les événements ont ensuite donné à de nouveaux favoris de la nature et de la fortune.

* * Tous ceux qui ont l'esprit cultivé et qui, dans leurs travaux littéraires, donnent libre carrière à leur imagination, sont très-disposés à l'hypochondrie.

* * L'hypochondrie à sa dernière période est incurable et conduit souvent à la folie mélancolique ou au suicide.

* * La diarrhée chronique, chez les hypochondriaques, est une chose très-fâcheuse.

Thérapeutique. — Quand l'hypochondrie est symptomatique d'une lésion viscérale, il faut guérir cette lésion, et l'on voit peu à peu disparaître l'hypochondrie.

L'hypochondrie est si souvent la conséquence d'une phlegmasie chronique de l'estomac ou des intestins, de la constipation et de la dyspepsie, que si l'on sait combattre ces maladies généralement méconnues, on guérira l'hypochondrie.

Pour guérir les hypochondriaques, dont l'humeur est aussi difficile qu'est grande leur versatilité, il faut captiver leur confiance et ne jamais les humilier en les considérant comme des malades imaginaires.

Dans l'hypochondrie le traitement moral vaut souvent mieux qu'un traitement pharmaceutique, et en éloignant les causes morales qui ont engendré le mal, en changeant la manière de vivre des malades, en leur créant des occupations, en donnant à leur esprit et à leur cœur le repos, la sécurité et la distraction dont ils ont tant besoin, on peut guérir ou au moins améliorer cette névrose.

Le régime est une chose très-importante chez les hypochondriaques, et il doit se composer de viande en petite quantité, de légumes herbacés bien cuits, de

poisson, de fruits, de laitage, d'eau rougie, à l'exclusion d'excitants et de boissons fortes alcooliques.

Les voyages aux eaux minérales, salines ou légèrement laxatives de Plombières, de Bourbonnes, de Bagnères-de-Bigorre, de Niederbronn, de Wiesbaden, de Baden-Baden, du Mont-Dore, de Kissingen, en se baignant beaucoup et buvant peu; — les eaux de Spa; — quelques eaux sulfureuses: Enghien, Luchon, Cauterets, si le malade a eu des affections cutanées, des bains de mer; l'hydrothérapie à la campagne; les bains russes et les douches écossaises; les bains de rivière en été; — les frictions sèches et le massage au sortir du bain; — les bains de valériane, — les bains camphrés, les douches ascendantes du rectum, et les lavements froids, sont des choses très-utiles aux hypochondriaques.

Quand l'hypochondrie est compliquée de chlorose ou d'appauvrissement du sang, il faut, avec les moyens généraux indiqués précédemment, donner quelques préparations de fer, de manganèse, d'arséniate de soude, de quinine ou de quinquina, et consommer les eaux de Bussang, de Spa et du Mont-Dore.

Les névralgies d'un hypochondriaque doivent être, comme toute névralgie, traitées par l'opium et la morphine à petites doses, — par la codéine qui endort moins que l'opium, — par la belladone et les inoculations d'atropine, — par la teinture d'aconit, par l'extrait de jusquiame, — par l'eau de laurier-cerise et l'acide prussique médicinal, — par l'acupuncture, par les vésicatoires volants saupoudrés de morphine, enfin par les injections hypodermiques calmantes, par les cautères, le séton ou la cautérisation au fer rouge.

L'état spasmodique de l'hypochondrie est souvent assez prononcé pour exiger une médication spéciale, et alors il faut employer le camphre, l'asa fœtida, le musc, la valériane et ses composés (valériate d'ammoniaque ou valériate de zinc), l'acétate d'ammoniaque, l'oxyde de zinc, le sirop d'éther, le sirop de chloroforme, enfin, s'il y a des palpitations, la digitale, la poudre et le sirop de digitale, mais tous ces moyens ne valent pas la distraction, le voyage, l'hydrothérapie et le régime.

La constipation de l'hypochondrie doit être traitée par les mèches belladonnées dans le rectum, par les suppositoires, mélangés de 2 centigrammes d'extrait de belladone, par les pilules de belladone, par le régime végétal et lacté, par les eaux laxatives et exceptionnellement par les purgatifs.

La dyspepsie ascendante ou flatulente de l'hypochondrie exige l'emploi du sous-nitrate de bismuth, de la magnésie calcinée en poudre ou en pastilles et de l'arséniate de soude, 5 milligrammes par jour.

FORMULAIRE DE L'HYPONDRIE.

Teinture d'aloès composée.

(Élixir de longue vie.)

Aloès socotrin	36 grammes.
Racine de gentiane	
Rhubarbe	
Zédoaire	à à 4 id.
Safran	
Agaric blanc	
Thériaque	
Alcool à 21° Cart.	1728 id.

F. s. a. Dose, 10 à 50 grammes, comme purgatif et stomachique. Dans l'hypochondrie par constipation ou par engorgement du foie ☒.

Hiera picra.

(Électuaire d'aloès.)

Aloès	125 grammes.
Cannelle	à 8 id.
Macis	
Racine de cabaret	
Safran	
Mastic	
Miel	500 id.

F. s. a. Vieil électuaire utile comme purgatif à la dose de 2 grammes. Dans l'hypochondrie par constipation ☒.

Eau fondante.

Sulfate de soude	30 grammes.
Nitrate de potasse	5 décigrammes.
Emétique	25 milligrammes.

Dissolvez dans

Eau 1000 grammes.

Par verre d'heure en heure; pour purger doucement. Dans les engorgements du foie et dans la constipation ☒.

Eau de Vals artificielle.

Carbonate de soude	7 grammes.
Sulfate de soude	5 centigrammes.
Sulfate de fer	4 id.
Magnésie blanche	1 décigramme.
Chlorure de calcium	25 centigrammes.
Eau	125 grammes.
Acide carbonique	5 volumes.

Opérez comme il est dit au-dessous pour la fabrication de l'eau de Vichy artificielle.

Eau de Vichy artificielle.

Carbonate de soude	7 grammes.
Chlorure de sodium	17 milligrammes.
Chlorure de calcium	6 décigrammes.
Sulfate de soude	3 décigrammes.
Sulfate de magnésie	15 id.
Sulfate de fer cristallisé	17 milligrammes.

Faites à part une solution des sels de soude, une solution des sels de magnésie, une solution de chlorure de calcium. Mélangez ces liqueurs et chargez d'acide carbonique. — On versera ensuite l'eau gazeuse dans des bouteilles où l'on aura mis préalablement le sulfate de fer dissous dans un peu d'eau.

Teinture de Croton tiglium.

Huile de croton	1 gramme.
Alcool rectifié	30 id.

F. s. a. Vingt gouttes dans une tasse de gruan; quinze à vingt-cinq gouttes dans un véhicule convenable; vingt gouttes ne contiennent pas tout à fait une goutte d'huile.

Oxyde de zinc, de 5 centigrammes à 1 gramme. Dans l'hypochondrie essentielle ☒.

Ether sulfurique, de dix à quarante gouttes. Dans l'hypochondrie essentielle.

Chloroforme (en potion), quelques gouttes. Dans l'hypochondrie essentielle.

Camphre, de 5 à 50 centigrammes. Dans l'hypochondrie essentielle.

Valériane. — Poudre, de 1 à 10 centigrammes. — Extrait, de 1 à 10 centigrammes. — Teinture (potion), de 2 à 30 centigr. — Sirop, 20 grammes. Dans l'hypochondrie essentielle.

Musc. Poudre, de 10 centigr. à 4 grammes. —

Teinture, de 50 centigr. à 5 grammes. Dans l'hypochondrie essentielle.

Tilleul et feuilles d'*oranger*, en infusion, 4 gram.

Fleurs de Chenopodium, en infusion, 4 grammes.

Poudre de vanille, 1 à 4 grammes par jour ☐.

Décoction de poudre de gland torréfié, 4 à 8 grammes pour 100 grammes d'eau ☒.

Graine entière de moutarde noire, une à 2 cuillérées par jour (Dioscoride) ☒.

Cure de petit-lait, 1 à 2 litres par jour à la campagne, le matin à jeun, ou mieux en Suisse, à Interlaken (Carrière).

Acétate de plomb, 5 à 15 centigrammes par jour (Ettmuller, Tachenius) ☐.

Palélation de toute la surface du corps avec une palette de bois pour produire une forte hyperémie cutanée ☒.

Poudre de noix vomique, 20 à 30 centigrammes. Dans l'hypochondrie avec dyspepsie ☒.

Eau de laurier-cerise, de 4 à 30 grammes par jour. Dans l'hypochondrie avec dyspepsie ☐.

Poudre de Paulinia, 2 à 5 grammes par jour ☐.

Ambre gris, à l'intérieur (20 centigr. à 1 gramme),

ou en vapeurs.

Pilules de feuilles de chanvre, 10 à 20 centigrammes chaque soir; augmenter graduellement.

Écorce de dictame en poudre, de 3 à 6 grammes (Stork).

Bouillon gélatineux, dans l'hypochondrie par entérite chronique.

Asa fetida, 50 à 60 centigrammes, trois à quatre fois par jour, en pilules; 3^{es}, 50 en lavement. Dans l'hypochondrie avec gastralgie ☒.

Gentiane. V. DYSEPSIE.

Extrait de jusquiame, depuis 10 centigrammes. Dans l'hypochondrie avec gastralgie ☒.

Thridace, 10 à 15 centigrammes plusieurs fois par jour, en pilules. Dans l'hypochondrie avec gastralgie ☒.

Sous-carbonate de magnésie en poudre, quatre à six cuillérées à café par jour. Dans l'hypochondrie avec aigreurs ☒.

Mélisse, plante entière, 3 à 7 grammes en infusion. — *Huile essentielle*, quelques gouttes. Dans l'hypochondrie flatulente ☒.

Menthe poivrée en infusion; — en *huile essentielle*, six à douze gouttes dans une potion. Dans l'hypochondrie flatulente ☒.

Muscade en poudre, depuis 40 centigrammes; huile essentielle par goutte. Dans l'hypochondrie flatulente ☒.

Eau saline de Niederbronn (Bas-Rhin); boisson et bain.

Eaux d'Aix-la-Chapelle. Hufeland leur accorde une sorte de préférence.

Eau salino-ferrugineuse de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées); boisson, bains, douches.

Eau sulfureuse de Baréges (Hautes-Pyrénées), bains.

Eaux sulfureuses de Castéra-Verduzan (Gers); boisson et surtout bains.

Eau sulfureuse de Gréoulx (Basses-Alpes); boisson, bains et douches.

Eaux salines acicules de Wildune (près de Cassel, en Westphalie).

Eaux de Spa, trois à douze verres par jour.

Eaux de Stackelberg, en Suisse.

Eaux de Sylvanès (Aveyron).

Eaux salines tièdes, amères, de Pouillon, près Dax (Landes).

Douches ascendantes d'eau ordinaire ou minérale de Vichy, d'Ems, etc.

Douches d'eau froide sur le foie.

Mouvement rotatoire du malade attaché sur une chaise bien suspendue □.

HYPOCISTE. Suc épaissi du *Cytinus hypocistis* de la famille des aristolochiées employé comme astringent et faisant partie de la thériaque.

HYPODERMIQUE (MÉTHODE) OU INJECTIONS MÉDICAMENTEUSES SOUS-CUTANÉES. En thérapeutique la méthode hypodermique consiste essentiellement à introduire sous la peau, dans le tissu cellulaire sous-cutané, par incision ou par injection sous-cutanée, certains médicaments solubles, très-actifs sous un petit volume, et qui sont ainsi plus sûrement et plus facilement absorbés que s'ils étaient ingérés à l'état de potions, pilules, bols, etc. V. ENDERMIQUE.

Cette manière d'administrer un médicament, de date toute récente, appartient à M. Wood, et c'est dans ces dernières années qu'elle s'est étendue et pour ainsi dire généralisée (Béhier, Jousset de Bellesmes).

Pour qu'une substance toxique ou médicamenteuse puisse être donnée en injection, il faut : 1° que cette substance active soit plus ou moins soluble, sans qu'il soit nécessaire d'employer un dissolvant acide irritant; 2° que cette substance ne soit point par elle-même irritante ou corrosive; 3° enfin il est un point de détail sur lequel on n'a pas insisté autant qu'on aurait dû le faire : il ne faut jamais injecter sous la peau une substance soluble qui puisse être précipitée soit par les chlorures alcalins, soit par les matières albuminoïdes : car la sérosité albumineuse, exhalée dans les mailles du tissu cellulaire, amènerait cette double précipitation dès les premières gouttes injectées et s'opposerait à toute action (Jousset de Bellesmes).

Quant à la fixation des doses, elles doivent être toujours moindres que si le médicament était ingéré en potions ou en pilules; la raison d'être en est très-simple. L'absorption sous-cutanée étant plus sûre et plus rapide, il y a plus de substance active réellement introduite, réellement agissante : il faut donc une moindre dose que si l'on donnait le médicament en potion; car, dans ce dernier cas, une partie du médicament échappe à l'absorption et est rendue avec les excréments.

Pour employer la méthode hypodermique, il faut se servir d'une petite seringue graduée de Pravaz, comme celle qu'on emploie dans le traitement des anévrysmes par l'injection du perchlorure de fer (V. ANÉVRYSMES, fig. 20). Ayant fait une ponction avec un trocart capillaire s'ajustant à la canule de la seringue, ou

avec une aiguille d'or perforée à l'intérieur et tenant à la seringue, on injecte cinq, dix, vingt ou vingt-cinq gouttes de la solution médicamenteuse. — On fait une ou deux injections chaque fois, selon la quantité de liquide à faire pénétrer, et l'on injecte à l'épigastre, au cou, dans la gouttière vertébrale, en pénétrant obliquement sous la peau, à un centimètre de profondeur.

Voici la liste déjà longue des médicaments injectés sous la peau :

1° *Atropine.* — Dans les névralgies, à la dose de 4 à 5 milligrammes, pour éviter des accidents d'intoxication (Wood, Béhier, Moutard-Martiu). Solution normale au centième — 30 centigrammes de sulfate d'atropine pour 30 grammes d'eau.

2° *Morphine.* — Les sels employés sont : le chlorhydrate et le sulfate. On peut commencer par le chlorhydrate à la dose de 5 à 10 centigrammes jusqu'à 50 centigrammes et même au delà, suivant le degré de tolérance. — Dans la migraine, les névralgies, la chorée, la toux nerveuse, etc.

3° *Narcéine.* — La dose de chlorhydrate de narcéine à injecter peut être portée sans danger de 10 à 40 centigrammes (Debout, Béhier).

Les solutions au dixième, au cinquième, etc., conviennent très-bien pour cette substance, eu supposant qu'on puisse faire une solution non irritante de ce remède, ce qui est fort douteux.

La *codéine* n'a pas encore été employée chez l'homme en injection sous-cutanée.

4° *Strychnine.* — Il convient de commencer avec prudence et de procéder par doses progressives de 2 à 3 milligrammes jusqu'à 1 centigramme. Pour ce qui est du lieu d'élection, le but qu'on se propose répond à cette question : si l'on veut produire une action générale, il n'y a point de règle à ce sujet; mais il est évident que si l'on veut traiter une paralysie locale, il convient de faire l'injection directement sur le trajet du nerf paralysé. Elle s'emploie dans les paralysies.

5° *Aconitine.* — Elle agit énergiquement à la dose de 1/2 à 2 milligrammes; il ne serait pas prudent de dépasser cette dose (Gubler).

6° *Curare.* — La dose ne peut être précisée qu'après expérience faite sur un animal (un lapin, un jeune chien), pour apprécier le degré d'activité, d'énergie du curare que l'on a pu se procurer : agir autrement serait dangereux, car rien n'est moins variable que la nature et l'énergie de ce poison; elles dépendent essentiellement de sa *provenance*.

La solution au dixième est très-commode, bien que déjà un peu épaisse.

7° *Sulfate de quinine.* — De 10 à 15 centigrammes (Schachaud, Pihan-Dufeilhay, Bourdon). Dans le rhumatisme articulaire et dans les

fièvres intermittentes simples ou pernicieuses. La solution acide jusqu'ici employée (sulfate dans l'eau acidulée par quelques gouttes d'acide sulfurique) a de sérieux inconvénients; et elle a été remplacée avec avantage par la solution suivante de Bourdon et Dodeuil :

Eau distillée	40 grammes.
Sulfate de quinine bihasique.	4 id.
Acide tartrique	50 centigrammes.

F. s. a.

8° *Vératrine*. — Nitrate de véратrine injecté à la dose de 1/2 à 1 milligramme (Bois). Médicament infidèle, dangereux et jusqu'ici imparfaitement étudié.

9° *Colchicine*. — Essayée une fois seulement sur un goutteux, et à la dose de 2 milligrammes, elle amena de très-vives douleurs sans modification utile; on dut y renoncer.

10° *Daturine*. — Six à quinze gouttes d'une solution ainsi formulée, 0^{gr},05 de daturine pour 4 grammes d'eau distillée (Lorenz).

11° *Conicine*. — Employée par Lorenz (de Brême) pour faire tomber le pouls dans les maladies inflammatoires. Doses de 1 à 6 et 7 milligrammes □.

12° *Nicotine*. — Employée avec succès par Erlenmeyer à la dose suivante, quatre gouttes de solution de 25 milligrammes de nicotine dans 7 grammes d'eau.

13° *Acide cyanhydrique*. — Injection de deux à six gouttes dans un cas d'éclampsie (M'Leod, *Med. Times*, mars 1863).

14° *Digitaline*. — Dose de 1 à 3 milligram. ; à peine employée (Jousset).

15° *Ergotine*. — Essayée par Eulenberg, sans succès, dans un cas de toux convulsive, opiniâtre, chez un enfant de trois ans. 3 à 6 milligrammes par jour en solution dans un mélange d'alcool et de glycérine.

16° *Caféine*. — Injections à la dose de 1 à 2 centigrammes, au point douloureux dans la migraine (Erlenmeyer, Eulenberg).

17° *Teinture de haschisch*. — 30 à 60 centigrammes d'un mélange, en parties égales, de teinture de haschisch et d'eau distillée (Tambayn).

18° *Acide valérianique* dissous au trentième. On peut en injecter 1 gramme, c'est-à-dire vingt gouttes tous les deux jours, dans l'épilepsie et dans la chorée □.

Des injections ont été essayées avec l'émétine, le tartre stibié, l'huile de croton, le chloroforme, etc.; elles sont irritantes, amènent de l'inflammation, des abcès, et doivent être entièrement bannies de la pratique.

Telles sont, avec l'indication des doses et des solutions, les substances toxiques ou médicamenteuses essayées en injections hypodermiques; elles sont nombreuses et variées; pour le plus grand nombre d'entre elles les effets phy-

siologiques ont été à peine déterminés et les résultats thérapeutiques se ressentent du peu que l'on sait sur ces effets.

On ne saurait donc trop engager les observateurs, non point à ajouter à cette liste déjà trop longue, une ou plusieurs substances nouvelles, mais bien plutôt à étudier mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici l'effet utile des injections faites avec des substances telles que le sulfate de quinine, la digitaline et quelques autres qui se prêtent merveilleusement à ce mode d'absorption.

HYPOHÆMA. On appelle hypohæma l'épanchement de sang dans la chambre antérieure de l'œil, soit après une opération de cataracte, soit après une plaie de l'iris ou une contusion de l'œil, soit même à la suite d'une iritis et d'une irido-choroïdite; — il y a des hypohæma après une rupture de l'iris pendant la toux, après une hémorrhagie supplémentaire aux époques des règles (Lawrence, J. Meyer, Guépin fils).

* L'hypohæma se résorbe seul dans la plupart des cas; quelquefois il devient une cause d'inflammation et donne lieu à une hypopion. □

** On ne peut confondre un hypohæma qu'avec un décollement complet de l'iris ou une déchirure de l'iris (Mackensie, Ammon), mais dans les cas de déchirure de l'iris sans épanchement de sang, la vue est conservée, quoique affaiblie; elle est nulle dans l'épanchement de sang. Puis la déchirure de l'iris affecte une forme assez régulière. L'épanchement sanguin récent a une coloration rosée, et le décollement de l'iris laisse voir une tache noire.

Thérapeutique. — Fermer l'œil, — compresses froides, — deux sangsues ou une application de sangsue artificielle à la tempe. — Tous les matins, instillation de collyre mydriatique pour prévenir les adhérences de l'iris. V. COLLYRE.

Si une iritis menace, on traitera par les moyens appropriés (V. IRITIS), s'il y a un hypopion, on fera la paracentèse répétée de la cornée, et l'on tâchera d'obtenir une fistule de la cornée. V. HYPOION.

HYPONARTHÉTIQUES (APPAREILS). Le mot hyponarthétique (Mayor de Lausanne), de ὑπὸ, sous, et de ἀρθήξ, attelle, désigne une série d'appareils où la partie solide qui soutient les membres laisse à découvert une partie de la région.

Les gouttières métalliques, la boîte de Bau-deus, l'appareil polydactyle de J. Roux, sont des types d'appareils hyponarthétiques. V. FRACTURES ET FRACTURES DE JAMBE.

HYPOPION. L'hypopion est un épiphénomène de plusieurs maladies de l'œil :

Une kératite parenchymateuse, une iritis, une irido-choroïdite, peuvent causer un épanchement de pus dans la chambre antérieure de l'œil, désigné sous le nom d'hypopion.

* * Une demi-circonférence d'un blanc jau-

nâtre, apparaissant à la partie inférieure de la cornée, augmentant insensiblement, accompagnée de contraction de la pupille, d'un état dépoli des lames superficielles de la cornée, d'une congestion de la conjonctive, et quelquefois d'un chémosis séreux de la conjonctive, caractérisent l'hypopion, compliquant les lésions inflammatoires des membranes de la chambre antérieure de l'œil.

* * Il est rare que l'hypopion se résorbe, à moins qu'il ne s'agisse d'iritis séreuse chez les vieillards et chez des sujets scrofuleux. V. IRITIS.

Thérapeutique. — Il faut d'abord s'occuper de guérir des maladies qui peuvent donner naissance à l'hypopion, mais lorsque le traitement a échoué, on emploiera le collyre suivant :

Eau distillée 30 grammes.
Laudanum 4 id.

ou le collyre mydriatique avec le sulfate d'atropine :

Eau distillée 30 grammes.
Sulfate neutre d'atropine 5 centigrammes.

Et l'on placera des compresses d'eau tiède sur les paupières. (Nannoni).

Si la cornée menace de se sphaceler ou simplement si l'hypopion s'accroît sans cesse (Maitre Jean), on incisera la cornée avec le couteau à cataracte, sans chercher à évacuer le pus en une seule fois (Richter). — La succion (Leclerc, Adelman) est un moyen inutile et dangereux. — Les injections (Saint-Yves, Carron du Villards) n'ont pas d'avantages sérieux et exposent à un redoublement de l'inflammation.

Les ponctions répétées de la cornée avec l'aiguille à cataracte et l'établissement de fistules à la partie inférieure de la cornée (Mackensie, Sperino), sont le meilleur moyen à mettre en usage. L'humeur aqueuse, en se reproduisant, entraîne avec elle tous les jours un peu de pus. L'occlusion de l'œil et le décubitus dorsal, la tête un peu élevée, sont les soins consécutifs indiqués après les ponctions de la cornée.

HYPOSPADIAS. Lorsque l'urètre formé de deux moitiés latérales juxtaposées est arrêté dans son développement, il arrive que le canal manque au niveau du gland, et alors l'urètre s'ouvre anormalement à la face inférieure du gland; ou bien il y a ouverture normale au gland et une ouverture anormale à la face inférieure du gland, et dans ces cas le gland et le prépuce sont toujours plus ou moins déformés; le filet du prépuce peut manquer, le gland peut avoir subi un mouvement de torsion (Godard), s'être recourbé en dessous par des adhérences du prépuce au scrotum (Bouisson), être bifide (Sixtus). Ces lésions constituent l'*hypospadias balanique*. Des vices de développement du scrotum coïncident rarement avec lui.

* * D'autres fois il y a *hypospadias pénien*; alors une ouverture existe sur l'urètre à la face inférieure de la verge, avec ou sans conservation du canal entre la fissure congénitale et le gland. Dans le cas de conservation du canal oblitéré au méat seulement, peut-être faut-il penser

qu'il y a fistule congénitale plutôt qu'*hypospadias* (Guyon); quand le canal manque il y a ordinairement une gouttière sur la face inférieure de la verge entre l'orifice anormal et le gland. Il y a des cas où l'*hypospadias* est double, où deux ouvertures existent. La courbure de la verge, la bifidité du pénis, sont les complications ordinaires de l'*hypospadias pénien*.

* * L'*hypospadias scrotal* est une division complexe dans laquelle l'ouverture de l'urètre est entre le scrotum divisé. Dans ce vice de conformation il n'est pas rare que les testicules soient atrophiés; la verge est recourbée comme un clitoris, et il y a un état désigné sous le nom d'*hermaphrodisme mâle*.

* * L'*hypospadias* coïncide quelquefois avec d'autres arrêts de développement. Il cause un trouble dans l'excrétion urinaire quand, par le fait de l'incurvation de la verge, l'urine coule sur le scrotum; dans certains cas l'orifice fistuleux étant très-petit il y a rétention d'urine.

* * Lorsque les individus sont arrivés à l'âge de puberté, sauf le cas d'*hypospadias balanique*, les érections sont imparfaites, et d'autant plus vicieuses que le gland est plus déformé. La génération ne peut avoir lieu, même en supposant une intégrité de la sécrétion des testicules, que quand il y a une gouttière uréthrale et une incurvation médiocre de la verge. — Dans la majorité des cas d'*hypospadias balanique*, la fécondation est possible, mais elle ne peut avoir lieu quand il y a *hypospadias scrotal* avec ouverture sous le pubis.

Thérapeutique. — Si l'*hypospadias balanique* ou l'*hypospadias pénien* sont compliqués d'une imperforation du méat urinaire avec ou sans canal au devant de la fistule, on traitera comme les atrésies de l'urètre (V. ATRÉSIE DE L'URÈTHRE). Lorsque l'urètre sera rétabli, on traitera l'*hypospadias* comme une fistule urinaire. V. FISTULES URINAIRES URÉTHRALES.

Si la verge est adhérente au scrotum, si elle est coudée (Bouisson), on sectionnera les adhérences de la verge, et si malgré cela la verge restée coudée, on fera un pli à la peau, puis une petite incision et un ténotome sera conduit sur la face inférieure de la verge fortement redressée, au milieu de l'espace qui sépare le méat anormal du gland on divisera transversalement l'enveloppe du corps caverneux, puis le ténotome sera introduit entre les deux corps caverneux et les séparera dans l'épaisseur de la verge (Bouisson).

Contre l'*hypospadias pénien* compliqué de bifidité de la verge, et d'absence de rigole simulant un canal, il n'y a rien à faire.

S'il y a des traces de canal, au contraire, on avivra les bords de la rigole glandaire et l'on réunira par-dessus une sonde passée dans l'urètre (Velpeau, Dieffenbach), ou l'on avivra deux lambeaux sur le prépuce et on les réunira par suture entortillée pour former une paroi inférieure au canal (Dieffenbach).

On pourra tenter les procédés d'avivement et de réunion des fistules urinaires dans les cas où l'on aura préalablement formé un canal, mais en général il vaut mieux s'abstenir de pratiquer une opération

qui a été suivie de mort et n'a jamais donné un résultat réellement digne de justifier des tentatives dangereuses.

HYPOSTHÉNIE. État général de l'économie qui abaisse l'activité vitale des organes et des tissus, de façon à créer une langueur générale ou un affaiblissement partiel de la contractilité capillaire favorable à la production des maladies chroniques.

** L'hyposthénie succède quelquefois à l'hypersthénie, mais elle peut se montrer d'emblée, et c'est elle qui est la cause des phlegmasies chroniques et de toutes les transformations de tissu qui caractérisent les *nosorganies*. V. ce mot.

Thérapeutique. — Contre l'hyposthénie primitive ou secondaire, élément très-défavorable des maladies, il faut prescrire les tisanes stimulantes, toniques et amères, — les vins affaiblis, une nourriture faible et proportionnée à l'état maladif, — les bains froids, les bains de mer et de rivière, l'hydrothérapie, le fer, le quinquina, l'arsenic, etc. V. TONIQUES, STIMULANTS, etc.

HYRACÉUM. Substance aromatique solidifiée et fourni par l'urine d'un quadrupède du cap l'*Hyrax capensis*. Cette matière jouit des propriétés du castorinus.

HYSSOPE. Plante indigène de la famille des labiées, dont les fleurs, en infusion, 5 à 10 gr. par litre d'eau, servent d'expectorant dans la bronchite chronique ☐.



Fig. 280. — Hyssope.

HYSTÉRIE. Des spasmes apyrétiques, avec sensation de boule épigastrique ou laryngée, et des accès convulsifs, avec perte incomplète de connaissance, suivis de larmes, caractérisent l'hystérie.

** L'hystérie semble être l'effet réflexe des troubles fonctionnels ou des maladies de l'utérus et de ses annexes, ce qui explique pourquoi on ne l'observe que chez la femme : *Propter uterum mulier est id quod est*.

** C'est de douze à quarante ans qu'on observe l'hystérie, sous l'influence du travail de la puberté, de la menstruation, des maladies de l'ovaire ou de l'utérus, de la chlorose, de la dysménorrhée, de la convalescence, des maladies aiguës et enfin des impressions morales vives.

** L'amour contrarié ou non satisfait et la continence sont des causes occasionnelles fréquentes de l'hystérie.

** Rien n'est commun comme la contagion de l'hystérie dans sa forme convulsive, spasmodique ou mentale, et toutes les épidémies de folie démoniaque observées au moyen âge n'ont pas d'autre origine.

** L'homme éprouve quelquefois des attaques convulsives semblables à celles de l'hystérie, mais cela est rare, et ces convulsions ne sont pas autre chose que l'épilepsie modifiée.

** Il y a une *hystérie spasmodique* que révèlent des étouffements, des spasmes, la boule épigastrique, la toux nerveuse, des névralgies de toutes sortes, l'excitabilité et la mobilité de l'esprit, les larmes non motivées et l'analgésie générale ou partielle de la peau.

** L'hystérie convulsive est caractérisée par des malaises, de l'oppression, une demi-perte de connaissance avec strangulation, des convulsions violentes des membres et du bassin pendant vingt ou trente minutes, le tout suivi de larmes et d'une courbature plus ou moins prononcée.

** La présence de malaises prodromiques pendant plusieurs heures, et l'absence de coma ou d'aliénation après l'attaque, font distinguer l'hystérie de l'épilepsie.

** La fin de l'attaque d'hystérie est ordinairement marquée par une sécrétion peu abondante de mucosités utérines ou vaginales.

** L'hystérie en attaques produit souvent des pneumatoses gastro-intestinales excessives avec contractions de l'intestin, borborygmes et sensation de boule remontant de l'estomac à la gorge, sous l'influence de l'œsophagisme.

** Une femme qui se plaint d'étouffement sans motifs et qui pleure sans raison a de l'hystérie.

** Une petite toux sèche, continue, exaspérée par les émotions morales, est un phénomène d'hystérie. V. TOUX NERVEUSE.

** Les attaques d'hystérie produisent souvent la catalepsie, la folie, l'amaurose, la surdité, l'analgésie de la peau et des paralysies musculaires partielles ou générales qui guérissent aisément sous l'influence des grandes perturbations morales.

** Dans l'hystérie les attaques convulsives reviennent aisément sous l'influence des contrariétés éprouvées par les malades.

** L'hystérie convulsive disparaît à mesure qu'on avance en âge, et elle est remplacée par

l'état nerveux (V. ce mot et NERVOISME) ou quelquefois même par la folie.

Thérapeutique. — Moyens à employer dans les attaques d'hystérie. — Dans les attaques d'hystérie, il faut contenir les malades, détacher leurs vêtements, les mettre à l'air et les coucher à terre sur un matelas.

Il faut leur faire respirer de l'éther sulfurique ou acétique, du vinaigre, du chloroforme, leur donner à boire du sirop d'éther ou de chloroforme, des potions gommeuses avec la liqueur d'Hoffmann, avec la teinture de musc, de valériane, de castoreum, de succin, ou avec de l'ambre gris.

Traitement dans l'intervalle des attaques. — En dehors des attaques convulsives et pour en prévenir le retour, il faut que les malades fassent beaucoup d'exercice en plein air, de la gymnastique, fument les lectures énervantes ou sensuelles, les spectacles et les tracas du monde et la vie contemplative ou mystique.

S'il y a chlorose, suppression menstruelle ou aménorrhée, il faut recourir à l'emploi des toniques et des ferrugineux, de l'arsenic, des bains de mer et de rivière, des infusions de safran, d'armoise, et à tous les excitants généraux de la vitalité organique. V. CHLOROSE.

Quand l'hystérie résulte de la contagion ou de l'imitation, il faut isoler les malades et les punir de leurs attaques de façon à faire réagir le moral sur la constitution physique.

C'est dans les intervalles des attaques que des lavements froids d'eau simple, de décoction de valériane, d'asa foetida et de chloroforme, sont très-utiles, à administrer tous les jours. Il faut aider à leur action par l'emploi de la poudre de valériane, 2 à 5 grammes par jour; de camphre, 1 à 4 grammes; ou d'oxyde de zinc, 2 grammes; de la teinture d'opium, dix à douze gouttes; d'ambre, vingt gouttes; de castoreum, trente gouttes; de musc, 1 à 4 grammes; de valériane, de l'acétate, du carbonate, du succinate ou du valérianate d'ammoniaque, 50 centigrammes à 1 gramme; du valérianate de zinc, 25 centigrammes à 1 gramme; de l'extrait d'aconit ou de belladone, 5 à 10 et 15 ou 35 centigrammes; — de pilules de Smith, de Richter, des pilules d'aloès et d'asa foetida, de galbanum composées, — des pilules d'asa foetida hyoseyamé, d'asa foetida musqué, toniques de Whytt, bénités de Fuller, etc., des bains de valériane, des bains de mer, de rivière, par des lotions froides et le traitement régulier de l'hydrothérapie.

FORMULAIRE DE L'HYSTÉRIE.

Bols antispasmodiques de Buchon.

Serpentaire de Virginie pulv.	40 grammes.
Camphre	à 5 décigrammes.
Asa foetida	à 5 centigrammes.
Extrait aqueux d'opium	5 centigrammes.
Rob de sureau	q. s.

F. s. a. Vingt-quatre bols. — A prendre trois ou quatre toutes les six heures. Dans les vertiges hystériques et dans l'hystérie ☒.

Pilules de galbanum composées. (Murray.)

Galbanum	30 grammes.
Myrrhe	à 45 id.
Sagarenum	à 45 id.
Asa-foetida	45 id.

Triturez toutes les substances ensemble, et, avec quantité de sirop simple, faites des pilules de 20 centigrammes.

Trois ou quatre par jour, dans l'hystérie ☒.
(Ph. Lond.)

Mixture antispasmodique.

Teinture de valériane	2 grammes.
Teinture de castoreum	5 id.
Ether sulfurique	15 gouttes.
Eau d'aneth	100 grammes.

Mélez.

Par cuillerées à bouche, dans l'aphonie hystérique ☒.
(Sydenham.)

Gouttes céphaliques anglaises.

Esprit de suie crue	150 grammes.
Essence de lavande	5 id.
Alcool à 36°	20 id.

Mélez et introduisez dans une cornue pour distiller jusqu'à siccité.

Cinq à dix gouttes dans un véhicule convenable ☒.

Pilules d'asa foetida et d'iodure de fer.

Asa foetida	} à 5 grammes.
Valériane en poudre	
Iodure de fer	

F. s. a. cent pilules. A prendre cinq à six par jour dans la chlorose compliquée d'accidents hystériques ☒.

Pilules d'asa foetida.

Asa foetida	40 grammes.
Extrait de laitue	3 id.

Mélez et faites cinquante pilules. A prendre dans l'hystérie. Une toutes les deux heures ☒.

Bière céphalique anglaise.

Racine de valériane	160 grammes.
Semences de montarde entières	96 id.
Fleurs de romarin	à 48 id.
Fleurs de sange	à 48 id.
Serpentaire de Virginie	32 id.

Faites macérer le tout pendant deux ou trois jours dans :

Bière blanche nouvelle 20000 grammes.

Filterez et conservez. Dans l'hystérie, etc. ☒.

Potion d'asa foetida.

Asa foetida	8 grammes.
Acétate d'ammoniaque	30 id.
Eau de pouliot	90 id.
Sirop de sucre	30 id.

F. s. a. à prendre par cuillerées à bouche, dans l'hystérie ☒.
(Millar.)

Poudre Tonquin.

Musc pulvérisé	16 grammes.
Poudre de valériane	24 id.
Camphre en poudre	8 id.

Contre l'hystérie, l'épilepsie, 2 à 3 décigrammes par jour dans de l'eau, ou en bois ou pilules ☒.

Esprit d'ammoniaque fétide.

Asa foetida	32 grammes.
-----------------------	-------------

Faites macérer pendant douze heures dans :

Esprit d'ammoniaque	250 grammes.
-------------------------------	--------------

Distillez au bain-marie, et recevez la liqueur dans un récipient entouré de glace.

Dix à trente gouttes, sur du sucre ou dans un verre d'eau ☒.
(Ph. Lond.)

Éther sulfurique.

Il s'emploie sous formes de *perles* (Clertan) ou en sirop et en gouttes, dix à douze sur du sucre.

Éther sulfurique alcoolisé.

(Liquueur d'Hoffmann.)

Éther sulfurique à 56° . . . } à 400 grammes.
Alcool à 85° centigrades. . . }

Mélangez exactement, et conservez dans un flacon bien bouché. S'emploie comme l'éther et aux doses de 1 à 3 grammes.

Sirop d'éther.

Sirop simple blanc 500 grammes.
Éther sulfurique 32 id.
Alcool 5 id.

Mélez. A prendre par cuillerée à café, toutes les heures, dans l'hystérie \boxplus . (Boullay.)

Sirop de chloroforme.

Chloroforme pur 250 centigrammes.
Alcool 120 grammes.
Sirop simple 300 id.

Mélez le chloroforme et l'alcool, puis ajoutez le sirop et agitez. A prendre par cuillerées avec de l'eau \boxplus . (Bouchut.)

Éthers nitrique, acétique, hydrochlorique.

Mêmes propriétés, mêmes usages, mêmes doses, mêmes formes que l'éther sulfurique; très-rarement employés.

Pilules d'asa foetida et de camphre.

Asa foetida 10 grammes.
Camphre 2 id.
Consève de roses q. s.

F. s. a. Trente-six pilules. Cinq à six par jour dans l'hystérie \boxplus .

Potion calmante antispasmodique.

Eau distillée de laurier-cerise . . . 40 grammes.
Eau distillée 400 id.
Sirop de fleur d'orange 30 id.
Extrait de suc dép. de belladone . . 5 centigrammes.
Éther sulfurique 2 grammes.

Mélez. A prendre par cuillerée, toutes les heures, dans les spasmes de l'hystérie \boxplus .

Potion antihystérique.

Cyanure de potassium 5 centigrammes.
Eau de laitue vireuse 60 grammes.
Sirop de fleur d'orange 30 id.

On administrera par cuillerées à bouche \boxplus .

Lavement d'asa foetida.

Asa foetida 8 grammes.
Huile d'olives 80 id.
Décoction de guimauve 90 id.

F. s. a. — Conseillé par Millar dans l'angine striduleuse et dans l'hystérie \boxplus . (Millar.)

Potion calmante.

Eau distillée de laitue 400 grammes.
Eau distillée de laurier-cerise . . . 40 id.
Sirop discode 30 id.

Mélez. A prendre par cuillerées dans les spasmes hystériques \boxplus .

Pilules d'asa foetida et de valériane.

Asa foetida } à 40 grammes.
Valériane en poudre }
Sirop de gomme q. s.

F. s. a. cent pilules. Cinq à six par jour dans l'état nerveux et dans l'hystérie \boxplus .

Mixture antispasmodique.

Ammoniaque liquide 5 grammes.
Teinture de castoréum } à 20 id.
Teinture d'asa-foetida }

Une demi-cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée; à prendre par cuillerées dans l'hystérie \boxplus .

Lavement au musc et au camphre.

Musc } à 1 gramme.
Camphre }

Délayez dans un jaune d'œuf.

Ajoutez:

Décoction de lin 250 grammes.

F. s. a. A prendre tous les jours.

Élixir fétide de Fulde.

Alcool rectifié 125 grammes.
Castoréum 46 id.
Asa foetida 8 id.
Esprit de corne de cerf } à 4 grammes.
Opium }

Faites digérer pendant quatre jours, filtrez. — 4 grammes dans un véhicule convenable. Dans l'hystérie \boxplus .

Pilules antispasmodiques.

Oxyde de zinc 13 décigrammes.
Consève de roses q. s.

Pour douze pilules; une matin et soir dans les spasmes et dans l'hystérie \boxplus .

(Maunoir.)

Pilules musquées composées.

Musc 75 centigrammes.
Camphre 25 id.

Triturez avec:

Esprit-de-vin 2 gouttes.

Incorporez:

Consève de roses rouges q. s.

Faites douze pilules, que l'on donne dans la journée comme antispasmodique dans l'hystérie \boxplus .

(Hunter.)

Pilules antihystériques

Valériane en poudre 16 grammes.
Galbannum saganénum } à 8 grammes.
Asa foetida }

F. s. a. des pilules de 2 décigrammes. Contre les accidents hystériques \boxplus .

Poudre antispasmodique.

Castoréum 5 grammes.
Cannelle 4 id.
Sucre 40 id.

Mélez: divisez en vingt paquets. A prendre un chaque heure dans l'hystérie \boxplus .

Zincater (éther zincé).

Chlorure de zinc 20 grammes.

Faites dissoudre dans :

Alcool rectifié 40 grammes.
Ether sulfurique 80 id.

Par gouttes (deux à quatre), deux fois par jour dans de l'eau sucrée. Comme antispasmodique dans les accidents d'hystérie ☒.

*Teinture de suie fétide.*Suie 40 grammes.
Asa fœtida 5 id.

Faites macérer, pendant huit jours, dans

Alcool 100 grammes.

Filtrez, cinq à six gouttes dans un verre d'eau sucrée, contre les convulsions des enfants et contre les attaques d'hystérie ☒.

*Carminatif de Dalby.*Teinture d'opium 45 grammes.
Teinture d'asa fœtida 40 id.
Essence de carvi 5 id.
Essence de menthe 40 id.
Magnésie calcinée 5 id.
Teinture de castoréum 25 id.
Esprit-de-vin 100 id.
Sirop de sucre 125 id.

Une petite cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée, dans l'hystérie avec pneumatose de l'estomac ☒.

*Potion aromatique.*Essence d'orange 6 gouttes.
Essence de romarin 4 id.

Dissolvez dans

Alcool 40 grammes.

Mêlez avec

Sirop de gomme 50 grammes.
Eau 450 id.

On prendra par cuillerées ☒.

*Frictions stimulantes.*Essence de romarin 40 grammes.
Essence de citron 20 id.
Alcool rectifié 150 id.

Mêlez. Pour frictions sur la peau.

Tisane de valériane et de quinquina.

Quinquina jaune royal 20 grammes.

Faites bouillir dans :

Eau 1200 grammes.

Réduisez à 1000 grammes.

Versez bouillant sur

Racine de valériane concassée . . . 40 grammes.

Passez. Très-utile à la suite de longues convalescences chez les sujets débiles et nerveux ayant des spasmes ou de l'hystérie ☒.

*Pilules antispasmodiques.*Extrait de valériane } à 5 grammes.
Extrait de quinquina }
Poudre de valériane q. s.

F. s. a. vingt pilules. Dose : quatre à dix dans les cas d'hystérie chlorotique ☒. (Honoré.)

*Gouttes calmantes allemandes.*Teinture d'asa fœtida 20 grammes.
Teinture de castoréum 15 id.
Teinture d'opium 5 id.

Dix à vingt gouttes dans une potion appropriée, ou dans un peu d'eau froide. Contre l'hystérie ☒.

*Pilules cuivreuses.*Mie de pain 3 grammes.
Sulfate de cuivre ammoniacal . . . 4 décigrammes.

Faites quarante-huit pilules de 2 décigrammes. Deux ou trois par jour dans l'hystérie ☒ et dans l'épilepsie ☒. (Swediaur.)

*Bols carminatifs.*Extrait de petite centauree . . . } à 2 grammes.
Thériaque }
Anis en poudre 1 id.
Racine de gentiane pulv. } à 5 décigrammes.
Racine d'angélique pulv. }
Castoréum 3 id.
Huile essentielle d'anis 10 gouttes.
Huile essentielle de cannelle . . . 4 id.
Sirop de menthe q. s.

F. s. a. trente bols. Trois ou quatre en quatre heures. Dans l'hystérie avec flatuosités ☒. (Desbois.)

*Pilules du docteur Koop.*Acétate de plomb pulvérisé 2 décigrammes.
Semences de phelladium pulvérisées 2 grammes.

Mêlez et incorporez dans :

Extrait de millefeuille 4 grammes.

Faites des pilules de 1 décigramme. Dans le traitement de l'hystérie, deux par jour ☒.

*Électuaire de valériane.*Valériane en poudre 50 grammes.
Sirop de sucre q. s.

A prendre gros comme une noisette matin et soir, dans du pain azyme, dans l'hystérie ☒.

*Électuaire antispasmodique.*Poudre de valériane } à 20 grammes.
Poudre de feuil. d'orange }

Mêlez, et avec quantité suffisante de sirop, faites un électuaire. A prendre 4 à 10 grammes. Deux ou trois fois par jour dans l'hystérie ☒. (Swediaur.)

Phosphore amorphe à 50 centigrammes et 1 gram. et demi en suspension dans un véhicule aqueux ☒.*Électuaire d'indigo*, 4 à 20 grammes pour 30 gr. de miel ☒. (Moritz-Strahl.)*Suc de Senecio vulgaris* ou *sénéçon*, 15 à 30 gr. par jour ☒. (Finazzi.)*Acétate de plomb*, 25 milligrammes à 15 centigrammes par jour ☒. Plusieurs succès. (Levrat-Penotou.)*Eau de laurier-cerise*, de 4 à 30 grammes par jour ☒.*Poudre de tansie*. A prendre dans du pain à chanter 2 à 4 grammes par jour ☒.*Poudre de rue*, 1 à 4 grammes par jour dans du pain à chanter ☒.*Décoction de poudre de gland torréfié*, 4 à 8 gr. pour 100 grammes d'eau ☒.

Gomme opopanax, 50 à 150 centigrammes, en plusieurs fois, dans les vingt-quatre heures ☒.

Infusion de fleurs et de feuilles de Passiflora foetida, 10 grammes par litre d'eau ☒. (Nicholson.)

Poudre de gui de chêne, 2 à 15 grammes par jour ☐.

Poudre de noix vomique, 20 à 30 centigrammes ☐.

Esprit de suie de bois, potion avec dix à vingt gouttes ☒.

Huile de succin, 1 à 2 grammes en potion. — *Teinture de succin*, 4 à 8 grammes ☒.

La torsion forcée des parois abdominales inférieures avec la main arrêtee les attaques d'hystérie. Un exemple très-concluant ☐. (Thiry.)

Douches ascendantes rectales d'eau froide, tous les jours, pendant cinq minutes ☐.

Infusion de marum ou germandrée maritime ☐.

Sulfate de cuivre ammoniacal, depuis 25 milligrammes jusqu'à 25 et 40 centigrammes par jour ☒.

(Guersant.)

Acide prussique médicinal (six fois son volume d'eau), quatre à douze gouttes et plus dans une potion pour vingt-quatre heures ☐.

Ecorce de dictamn. A prendre en poudre, de 3 à 6 grammes par jour ☐. (Storck.)

Ellébore noir, 50 à 120 centigrammes en poudre; 60 à 75 centigrammes en extrait ☐.

Huile animale de Dippel, trois ou quatre gouttes dans une émulsion avec de l'éther, en augmentant la dose ☐.

Sommités fleuries de mille-pertuis, 7 à 15 grammes en infusion. Huile essentielle. huit à dix gouttes ☒.

Racine d'impératoire, 1 à 4 grammes en poudre; — le double en infusion ☐.

Eau de lavande, 15 à 30 grammes; — huile essentielle, quelques gouttes dans une potion.

Ecorce de tulipier. 2 à 7 grammes en infusion avec du laudanum ☐.

Matricaire, 1 à 2 grammes en nature, le double en infusion, décoction d'une demi-poignée des feuilles pour lavement ☒.

Marrubium album, 3 à 7 grammes en poudre; le double en infusion; extrait, 15 à 25 centigrammes ☒.

Menthe poivrée, en infusion 4 grammes par litre d'eau, ou huile essentielle, six à douze gouttes dans une potion ☒.

Musc en poudre, depuis 30 centigrammes; en teinture, de dix à vingt gouttes, associé au camphre.

Herbe-aux-chats (Nepeta lataria), sommités sèches, 7 grammes en infusion; une petite poignée en décoction pour lavements ☐.

Sous-carbonate d'ammoniaque, 25 à 50 centigrammes, une ou plusieurs fois par jour ☐.

Camomille puante en infusion (une pincée de fleurs), ou en lavement (une poignée de la plante).

Infusion d'armoise, 30 grammes par litre d'eau; décoction d'armoise en lavement, feuilles ou racine.

Extrait de belladone, 35 grammes dissous dans 500 grammes d'alcool; deux ou trois gouttes plusieurs fois par jour, dans une tasse de tisane ☐.

(P. C. Blakett.)

Camphre jusqu'à 30 ou 60 centigrammes en pilules, associé à l'opium, la jusquiame, le mercure, le gaïac, etc ☐.

Safran 60 centigrammes à 2 grammes en poudre;

— 50 grammes en infusion; — vingt à trente gouttes en teinture ☐.

Eaux ferrugineuses de Spa, de Bussang, de Passy, de Steben ☐.

Eaux de Sylvarès (Aveyron) ☒.

Eaux salines d'Ussat près de Tarascon ☒.

Eaux minérales de Nèris (Allier).

HYSTÉROCÈLE. V. HERNIES DE L'UTÉRUS.

HYSTÉROMÉTRIE (Huguier). Exploration de l'utérus à l'aide des sondes utérines. V. UTÉRUS (MALADIE DE L').

HYSTÉROTOME. On a inventé beaucoup d'instruments pour inciser le col de l'utérus. Depuis une variété de bistouri à lame cachée, de Fleurant, on a imaginé beaucoup d'instruments, mais aucun d'eux ne vaut le simple bistouri boutonné.

HYSTÉROTOMIE. Opération chirurgicale qui a pour but de rétablir la perméabilité du col utérin oblitéré (V. ATRÉSIE DU COL DE L'UTÉRUS). C'est aussi une opération obstétricale qui est pratiquée sur le col utérin induré ou contracté et qui ne se dilate pas assez pour favoriser le passage de la tête du fœtus. V. DYSTOCIE PAR OBSTACLE A LA DILATATION DU COL.

L'ablation d'un col cancéreux, l'ablation de l'utérus, sont des variétés d'hystérotomie. V. UTÉRUS (CANCER DE L').

I

IATRALEPTIQUE (MÉTHODE). La iatraléptique ou médecine par frictions, est une méthode curative basée sur les propriétés absorbantes de la peau et sur la faculté que possède cet organe pour absorber les médicaments qu'on dépose à sa surface.

La méthode iatraléptique a promis plus qu'elle n'a pu tenir, car il n'y a qu'un très-petit nombre de médicaments absorbés par la peau garnie de son épiderme, et il faut ordinairement mettre un vésicatoire et placer le remède sur le derme mis à nu par cette opération.

Jadis on faisait des frictions emménagogues, — des frictions purgatives, des frictions diurétiques contre les hydropisies, des frictions stomachiques avec l'aloès sur l'épigastre, des frictions vomitives, mais ces moyens sont abandonnés.

Quand on veut faire pénétrer un médicament par la peau il est préférable de le dissoudre dans de la salive, du lait ou de la bile que dans l'eau, dans l'huile et dans l'alcool.

La dose d'un médicament à introduire par la peau garnie d'épiderme doit toujours être double ou triple de la dose du médicament administré dans l'estomac.

Par la peau se donnent : le mercure en frictions d'onguent napolitain; — le muriate d'or

contre la scrofule ; — l'*iode* en teinture ou en pommades iodurées ; — le *camphre* en solution huileuse, 50 centigrammes à 1 gramme ; dans la rétention d'urine, la cystite, les affections nerveuses, la cardialgie, etc. ; — la *digitale* unie à la *scille* sous forme de teinture alcoolique ; dans les hydropisies, l'orthopnée, les palpitations ; — le *quinquina* en teinture contre les fièvres ; — les *contharides* en teinture contre les rhumatismes, la sciaticque et les paralysies ; — l'*émétique* en pommade sur le ventre à titre de purgatif ; — la *rhubarbe* et le tabac dans le même but ; — la *coloquinte* à 1 ou 3 grammes dans les maladies nerveuses et l'aliénation ; — l'*opium*, la *morphine*, la *belladone* et l'*atropine*, à titre de sédatif dans les névralgies, de calmant et d'antispasmodique.

La méthode iatrapeutique ressemble beaucoup à la *méthode endermique*, mais elle en diffère parce que dans celle-ci on fait absorber les médicaments sous la peau dépourvue d'épiderme au moyen d'un vésicatoire, ou à l'aide d'inoculations sous-épidermiques.

IATRO-CHIMIE. V. CHIMIATRIE.

ICAQUIER. Arbrisseau de la famille des rosacées, cultivé en Amérique et au Sénégal. Son fruit ou *drupe*, ou prune icaque, se mange avec plaisir et renferme une amande dont l'émulsion astringente est employée contre la dysenterie à la dose de 100 grammes.

ICHTHYOCOLLE (COLLE DE POISSON). Substance gélatineuse préparée avec la membrane interne de la vessie natatoire du grand esturgeon. L'ichthyocolle sert à préparer les gelées, à clarifier les liqueurs, et à faire de la colle à bouche. On s'en sert pour mettre dans les bains ou pour donner des lavements émollients.

ICHTHYOSE. Des lamelles écailleuses, dures, nacrées, noirâtres, cornées ou piquantes, plus ou moins épaisses, étendues sur l'épiderme et quelquefois sur tout le corps, constituent l'ichthyose.

* * L'ichthyose, souvent héréditaire et congénitale, est presque toujours incurable.

* * L'ichthyose n'est pas autre chose qu'une hypertrophie de l'épiderme.

Thérapeutique. — L'ichthyose est généralement incurable, cependant on peut l'amoindrir et améliorer l'état des malades par les moyens suivants :

Pommade de goudron

Goudron 100 grammes.
Axonge 300 id.

(Emery.)

Mélez. La dose de goudron peut être augmentée ou diminuée suivant la susceptibilité de la peau.

Dans la pommade de Turner, il entre 1 de goudron et 2 d'axonge.

Bains sulfureux ou de Baréges artificiels sans odeur.

Hydrosulfate de soude cristallisé . . . 64 grammes.
Carbonate de soude cristallisé . . . 60 id.
Chlorure de sodium cristallisé . . . 64 id.
Eau privée d'air 320 id.

(Codex.)

Faites dissoudre les sels dans l'eau du bain.

Bains sulfureux ordinaire.

Sulfure de potasse liquide . . . 150 grammes.
Eau tiède q. s.

(F. H. P.)

Mélez. Dans les maladies de la peau et les rhumatismes.

Bains d'amidon, tous les jours pendant une heure ; 500 grammes d'amidon par bain.

Glycérine pure, en frictions tous les soirs sur le corps [+ +].

Bains de glycérine, tous les jours ; 500 grammes par bain [+ +].

Pommade turbith et goudron.

Cérat soufré 20 grammes.
Turbith minéral 4 id.
Goudron 4 id.

M. s. a.

A étendre sur tout le corps tous les soirs [+].

Pommade goudron et calomel.

Cérat soufré 30 grammes.
Calomel à la vapeur 2 id.
Goudron 4 id.

M. s. a.

Pour frictions tous les soirs sur le corps. A l'intérieur, il faut donner le sirop de salsepareille, 100 grammes par jour ; — le sirop d'arséniate de soude, — 30 grammes ; — le sirop de fumeterre, l'eau de Vichy, etc.

ICTÈRE OU CHOLIHÉMIE, JAUNISSE.

Il se produit sur la peau, dans l'état morbide, un grand nombre de colorations jaunes, mais la plus commune et la plus facile à reconnaître par sa nuance citron et par son extension aux conjonctives, c'est l'ictère.

* * Dans l'ictère il y a une coloration jaune brunâtre, tirant quelquefois sur le vert, étendue à la surface de la peau et des conjonctives ; à la face inférieure de la langue et visible dans le tissu cellulaire, fibro-séreux, osseux, etc., dans le sang, dans les humeurs de l'œil, dans le lait, la sueur et les urines, c'est la conséquence de la résorption de la bile dans le sang et de son transport au sein de tous les tissus.

* * Il y a deux espèces d'ictère, l'un *symptomatique* et l'autre *essentiel*. Dans le premier la cholihémie est la conséquence d'un obstacle matériel au cours de la bile, tel que des calculs biliaires engagés dans les conduits hépatique et cholédoque, ou une tumeur comprimant ces conduits ; d'une inflammation du foie ; d'une maladie grave infectieuse ou virulente, etc. ; dans l'autre, au contraire, elle résulte d'une affection morale qui ne laisse dans le foie aucune trace matérielle de son action.

* * On trouve l'ictère à tous les âges, — chez le nouveau-né, où il est la conséquence d'une phlébite ombilicale, et chez le vieillard, où il dépend d'une lésion organique, — dans tous les pays, mais surtout dans les climats chauds, en raison de l'excessive activité du foie et des nombreuses maladies de cette glande.

* * L'ictère se fait subitement et en quelques heures quand la maladie est essentielle ou provoquée par une cause morale; il se produit par degrés avec ou sans douleur quand il dépend d'une altération mécanique organique ou d'un état général grave.

* * L'ictère, précédé momentanément de douleurs violentes à l'épigastre et dans la région du foie, est le résultat d'une colique hépatique causée par des calculs biliaires.

* * Dans l'ictère ordinaire il n'y a jamais de fièvre et le pouls est au contraire ralenti au point de descendre à 50 ou 40 par minute.

* * L'ictère est toujours accompagné de démangeaisons cutanées fort désagréables.

* * Dans l'ictère, les matières fécales sont habituellement décolorées, grisâtres comme de l'argile, et les urines brunes, verdâtres, laissent précipiter la matière colorante de la bile par l'addition de quelques gouttes d'acide nitrique.

* * Il y a un ictère accompagné de fièvre, de prostration, d'adynamie, de délire et d'hémorrhagies dans lequel il n'y a d'autre altération matérielle que la destruction des cellules hépatiques et des cellules d'épithélium pavimenteux qui tapissent les conduits hépatiques, la dissolution du sang et la présence dans le foie d'une certaine quantité de *leucine* et de *tyrosine*, c'est l'ictère grave, toujours suivi de la mort. V. FIÈVRE JAUNE SPORADIQUE OU ATROPHIE AIGUE DU FOIE.

* * Personne ne confondra la coloration jaune-citron ou verdâtre de l'ictère avec la teinte jaunâtre de l'intoxication saturnine ou paludéenne, avec la coloration jaune-paille de la diathèse cancéreuse, ni avec la couleur bronzée que cause souvent la désorganisation des capsules surrénales.

Thérapeutique. — L'ictère essentiel guérit naturellement par le repos, les boissons émoullientes et rafraichissantes, et un régime doux composé de la moitié environ de ce qui compose l'alimentation habituelle.

Dans l'ictère essentiel, il faut donner de la tisane de chiendent sucrée ou nitrée, de la decoction de carottes, de l'eau de groscilles, de la limonade, de l'eau de Seltz, des bains tièdes, et entretenir la liberté du ventre au moyen de lavements émoullients ou purgatifs.

Quand la douleur du foie accompagne l'ictère, il est bon d'appliquer des sangsues ou des ventouses scarifiées sur le point douloureux.

A la fin de l'ictère, les purgatifs salins et notam-

ment le citrate de magnésie ou le sulfate de soude, à 60 grammes, sont très-utiles.

~ I. *Ictère symptomatique.* — La bile passe dans le sang sous l'influence de l'embarras gastrique simple, de l'embarras gastrique qui complique les maladies aiguës, d'une légère hépatite, des fièvres graves dues à la résorption du pus et des virus, de l'atrophie aiguë du foie (V. ce mot), de l'obstacle au cours de la bile par des calculs biliaires (V. ce mot), de la cirrhose, du cancer, et de toutes les maladies organiques du foie.

* * L'ictère symptomatique a tous les caractères extérieurs de l'ictère essentiel, sauf la lésion gastrique, hépatique, ou la nosohémie qui l'engendrent. C'est toujours la coloration jaune des téguments et des produits de sécrétion, la démanaison de la peau et la décoloration plus ou moins prononcée des excréments.

Thérapeutique. — L'ictère dû à un embarras gastrique doit être traité par un vomitif : le tartre stibié, 5 centigrammes dans une cuillerée, à jeun, par des boissons acidulées et par des bains quotidiens.

L'ictère produit par l'embarras gastrique qui accompagne l'invasion de quelques maladies aiguës doit être traité par un vomitif en même temps qu'on attaque la maladie principale par les moyens appropriés.

L'ictère produit par les calculs biliaires et la colique hépatique doit être traité par les bains alcalins connus tous les jours, — par l'eau de Vichy prise à la source [++], — l'eau d'Ems, ou de Contrexéville; — la potion de Durand et le sirop de chloroforme [++] dont j'ai donné la formule dans le chapitre consacré aux calculs biliaires. V. CALCULS BILIAIRES.

L'ictère chronique dont la cause est incertaine ou est rapportée à une obstruction indolente du foie ou à un cancer, doit être traité par le séjour à la campagne et aux eaux d'Ems ou de Vichy, — par l'hydrothérapie méthodique et les douches sur le foie; — par les boissons émoullientes ou alcalines; — par les potions avec 3 grammes de soude [±]; — par le sel de nitre, 6 grammes par litre de tisane; — par des pilules de fiel de bœuf desséché de 15 centigrammes, cinq à huit pilules par jour [±]; par des pilules de savon médicinal de 15 centigrammes, six par jour [±]; — par de légers purgatifs; — par des pilules aloétiques, etc.

Aloès socotrin.	} à 5 grammes.
Rhubarbe en poudre.	
Savon médicinal	
Sirop de sucre	

Pour faire des pilules de 15 centigrammes; dix à douze pilules par jour [±].

Ou bien .

Extrait de saponaire.	5 grammes.
Calomel.	3 id.

Pour cinquante pilules. A prendre trois ou quatre par jour [±].

Dans l'ictère, le régime doit se composer d'aliments végétaux, féculents ou herbacés bien cuits, de viandes rôties maigres, de laitage, de poisson, de fruits en compote et de vin coupé avec de l'eau légèrement alcaline. V. FOIE.

II. *Ictère des nouveau-nés.* — L'ictère se montre chez presque tous les nouveau-nés au moment de la chute du cordon, et résulte d'une plébite ombilicale légère ou grave, compliquée d'hépatite aiguë.

** Il y a chez les nouveau-nés un *ictère bénin* qui guérit très-rapidement, et un *ictère grave* qui est promptement mortel si la veine ombilicale s'est remplie de pus.

Thérapeutique. — Dans l'ictère des nouveau-nés, il faut donner des bains, faire des frictions avec la pommade alcaline sur la région du foie, du sirop de chicorée composé et des lavements avec le miel de mercuriale.

FORMULAIRE GÉNÉRAL DE L'ICTÈRE.

Sirop d'acide tartrique. 100 grammes pour 1 kilogramme d'eau à boire en tisane ☒.

Oxymel simple, 64 grammes pour 1 kilogramme d'eau à boire en tisane ☒.

Acide citrique, de 2 à 5 grammes par litre d'eau sucrée à boire en tisane ☒.

Décoction de feuilles d'artichaut, trois tasses par jour. — Laxatif léger ☐. (Delafontaine.)

Décoction de Senecio vulgaris ou *sénéçon,* 4 à 8 grammes par litre d'eau ☒.

Infusion d'alkekenge, 30 grammes dans un litre d'eau ☐. (Dioscoride.)

Décoction de saponaire, 30 à 60 grammes par litre d'eau ☒.

Suc de saponaire fraîche, 20 à 30 grammes, le matin à jeun ☒.

Extrait de saponaire, 1 à 3 grammes, à prendre tous les jours dans du pain à chanter ☒.

Émétique à haute dose ☐. (Vaidy, *Journ. compl. du dict.*, XV, 233.)

Pilules fondantes.

Extrait de ciguë 4 grammes.
Masse pilulaire de Belloste 80 centigrammes.

Pour soixante pilules. A prendre pendant un mois. De une à deux par jour, dans l'ictère avec engorgement du foie ☐. (D^r Stoerk.)

Pilules antiictériques.

Aloès socotrin pulvérisé. . . }
Rhubarbe } à 5 grammes.
Savon médicinal râpé. . . }

Mêlez et ajoutez q. s. de sirop de sucre pour faire des pilules de 3 décigrammes.

Cinq à six par jour. Dans l'ictère par engorgement du foie.

Électuaire de Kortum.

Consève de cochléaria 100 grammes.
Extrait de chiendent } à 50 id.
Extrait de pissenlit. }
Acétate de potasse 50 id.

Une cuillerée à café quatre fois par jour, pendant un mois, contre les obstructions qui produisent l'ictère.

Pilules antibilieuses d'Harvey.

Aloès }
Racine de jûlap. } à 40 grammes.
Rhubarbe }
Extrait de coloquinte. . . . }
Sirop de nerprun q. s.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes. Une à quatre par jour, comme purgatif, dans l'ictère par congestion du foie ☒.

Pilules d'aloès composées.

Aloès en poudre 30 grammes.
Extrait de gentiane 15 id.
Huile de carvi 40 gouttes.
Sirop q. s.

Broyez ensemble jusqu'à ce que la masse soit identique. Faites des pilules de 15 centigrammes. A prendre dans l'ictère symptomatique d'une hypertrophie du foie ☐.

(Ph. Lond.)

Pilules d'aloès avec la myrrhe.

Aloès 60 grammes.
Safran } à 30 id.
Myrrhe }
Sirop q. s.

Pulvérisez séparément l'aloès et la myrrhe, broyez le tout ensemble pour former une masse bien homogène.

Faites des pilules de 15 centigrammes, deux à six comme purgatif, dans les hypertrophies du foie accompagnées d'ictère ☐. (Ph. Lond.)

Pilules d'aloès et de savon.

Aloès 20 grammes.
Savon médicinal 30 id.
Huile volatile d'anis 5 décigrammes.
Sirop de nerprun q. s.

Mêlez et faites des pilules de 5 décigrammes. On administre trois à quatre de ces pilules comme fondant des engorgements du foie qui produisent l'ictère ☒. (Codex.)

Pilules de Rufus.

Aloès 20 grammes.
Myrrhe 40 id.
Safran 5 id.
Sirop d'absolu q. s.

Mêlez et faites des pilules de 2 décigrammes. Utiles comme toni-purgatives, cinq à dix par jour, dans certains cas d'ictère produits par l'hypertrophie du foie ☒.

Suc d'herbes dépuratif.

Feuilles de chicorée }
Feuilles de fumeterre } à parties égales.
Feuilles de bourrache }
Feuilles de cerfeuil }

Q. s. pour obtenir 130 grammes de suc d'herbes. A prendre le matin à jeun, dans l'ictère symptomatique d'une maladie du foie ☒.

Mixture fondante.

Eau 250 grammes.
Tartrate de potasse }
Extrait de gentiane } à 10 id.
Extrait de centauree }

F. s. a. 16 grammes toutes les deux heures, dans l'ictère avec obstructions du foie. (Mutzel.)

Eau fondante.

Sulfate de soude	30 grammes.
Nitrate de potasse	5 décigrammes.
Émétique	25 milligrammes.

Dissolvez dans :

Eau 1000 grammes.

Par verre, d'heure en heure, pour purger doucement, dans l'ictère avec engorgement du foie ☐.

Poudre purgative tempérante.

Nitre	5 grammes.
Émétique	5 centigrammes.

Faites dissoudre dans un litre et demi de bouillon aux herbes. Boire par tasse jusqu'à effet purgatif suffisant, dans l'ictère symptomatique de la congestion chronique du foie ☐.

Mixture vomitive.

Ipécacuanha	6 grammes.
Ecorce d'orange	} à 4 grammes.
Crème de tartre	

Faites bouillir dans

Eau q. s.

Ajoutez à la solution de cette décoction :

Sirup de camomille 30 grammes.

Dose : une cuillerée à bouche toutes les trois heures ☐. (Baldinger.)

Potion calmante.

Carbonate de potasse	30 grammes.
Savon de Venise	} à 15 id.
Gomme arabique	
Alcool	q. s.

Dose : deux tiers de verre mêlés avec un tiers d'eau; deux ou trois fois par jour.

Eaux minérales.

Eau de Carghieghe, acidule froide, près de Saint-Martin (Sardaigne).

Eaux salines, tièdes, amères de Fouillou, près Dax (Landes).

Eaux de Tarascon (Ariège).

Eau minérale d'Alais (Gard). — Vomitive et purgative. Quelques verres pendant quinze jours au plus.

Eau minérale de Saint-Alban (laxative); cinq à six verres et en bains.

Eau sulfureuse et ferrugineuse d'Encausse (Haute-Garonne).

Petit-lait. A prendre à Interlaken, en Suisse, 1 à 2 litres par jour.

Eau saline de Niederbronn (Bas-Rhin), boisson et bains.

Eau de Vichy et de Nèris, en boisson, six verres par jour, et en bains.

Eau d'Ems, en boisson et en bains.

Eau de Vals, en boisson et en bains.

IDIOPATHIQUE. Qualification donnée aux maladies qui semblent se développer spontanément, sans cause extérieure évidente ni maladie antérieure. Par opposition, on donne le nom de *symptomatiques* aux maladies qui sont la conséquence de lésions antérieures.

IDIOSYCRASIE. Chaque individu a une manière d'être qui procède de sa force vitale, c'est-à-dire du ferment vital qu'il a reçu de ses parents, et il en résulte chez lui une aptitude spéciale pour subir l'impression des agents extérieurs ou pour leur résister. C'est l'idiosyncrasie qui fait l'immunité ou la prédisposition aux maladies et aux affliges qui affligent l'espèce humaine. V. IMMUNITÉ.

IDIOT ET IDIOTIE. V. FOLIE.

IF. Arbre de la famille des conifères, dont les feuilles ont été vantées comme emménagogues ou comme abortives ☐, et dont les baies sont légèrement purgatives.

IGNAME. Plante de la famille des asparagées distorquées. Sa racine ou *rhizome* donne une féculé qui sert à l'alimentation et qui est très-bonne dans l'entérite chronique pour faire des potages au lait, au beurre et au bouillon. On en fait cuire une cuillerée à bouche par assiette de potage ☒.

ILEUS. V. INVAGINATION DE L'INTESTIN et OCCLUSIONS INTESTINALES.

ILLUSION. Erreur des sens qui accompagne l'état nerveux, l'empoisonnement par les solanées vireuses, la fièvre et la folie (V. ces mots). *L'illusion sensorielle* diffère de l'hallucination, parce que le malade se trompe sur la nature réelle d'un objet et prend un chapeau, une bougie, une lampe ou un ami pour une tête de chimère, pour un phare, pour une voiture, pour un visage grimaçant, etc., tandis que dans l'hallucination le malade voit des êtres, ou entend des voix qui n'existent pas. — L'illusion sensorielle est un symptôme fréquent de la folie ou de certains empoisonnements par l'opium, le haschisch, ou par les solanées. — Quand, au moyen âge, sous l'influence de la démonomanie, les malades allaient au sabbat à cheval sur un bâton, ils se croyaient montés sur des coursiers ardents qui les emportaient à toute vitesse dans le monde des chimères, et étaient le jouet d'une illusion sensorielle.

IMAGINATION. L'imagination est cette faculté à l'aide de laquelle l'homme s'élève au-dessus du vulgaire pour donner à ses pensées une profondeur que tout le monde ne saurait atteindre. Unie à la raison et à la science, elle est l'origine des plus belles œuvres de l'esprit humain, mais abandonnée à elle-même et exercée sans frein, ce n'est plus qu'une folie digne de pitié.

L'imagination joue un grand rôle en pathologie et en thérapeutique. En pathologie c'est la *crainte* qui appelle le mal, développe les maladies pestilentiellles ou produit ces phénomènes bizarres connus sous la rubrique de *stigmatisation* (V. ce mot), c'est l'*imitation* qui

engendre les névroses et les épidémies de vampirisme, de démoniomanie, de chorée ou d'épilepsie, et en thérapeutique c'est l'*espérance* qui attaque un malade au prestige de son médecin, au sol de la patrie, d'où il est éloigné, à la vertu d'une relique et d'un pèlerinage profane ou sacré, à la réputation d'un remède, enfin c'est la foi qui fait vivre et dont la puissance produit des guérisons que partout l'on considère comme des miracles. V. l'*Introduction*.

IMBÉCILLITÉ. L'imbécillité est une faiblesse naturelle ou acquise de l'intelligence, voisine de l'idiotie, dans laquelle toutes les facultés de l'esprit humain ne s'exercent que d'une façon incomplète. V. *FOLIE*.

IMITATION. L'imitation est une faculté des êtres vivants par laquelle ils reproduisent tous les actes moraux et physiques dont ils sont témoins. C'est une des sources les plus puissantes de la dégradation physique et morale, mais aussi c'est souvent un moyen de guérison à ne pas dédaigner.

Le spectacle de la mauvaise tenue, de l'inconduite, de la licence, du mépris de la vertu et des belles actions, celui de l'immoralité et du crime sont aussi dangereux par leur contagion que celui des névroses spasmodiques, convulsives ou vésaniaques, et de même qu'on cache les maladies physiques de l'homme, il faudrait pouvoir soustraire à l'œil de l'esprit humain le tableau des maladies morales qui dégradent l'humanité.

De même qu'on dit : *Où se prend-on, ici ?* parce qu'il n'est pas rare de voir des individus se suspendre à un endroit où d'autres se sont pendus, on peut dire : *Où guérit-on ?* Et en effet, bien des malades qui courent avec une extrême confiance vers un remède qui a la réputation de guérir; vers un médecin dont le talent est très-renommé; vers une relique dont le contact doit les sauver; enfin vers un pèlerinage où ils doivent retrouver la vie, ne se guérissent que par l'imitation et parce qu'ils croient fermement que ce qu'ils vont faire a guéri beaucoup d'autres malades comme eux, et même plus malades qu'eux.

IMMINENCE MORBIDE. L'état de l'organisme qui précède l'invasion des maladies, et qui n'est qu'un simple malaise indéterminé, constitue l'*imminence morbide*, bien distincte de la *prédisposition* qui n'est qu'un état permanent de l'individu, pouvant amener une maladie spéciale.

IMMUNITÉ. L'immunité est un état de l'organisme qui n'a rien de pathologique, et en vertu duquel les individus résistent aux maladies qui les entourent et qui règnent d'une façon épidémique comme si le *germe* de ces maladies ne pouvait pas se développer en eux. Ainsi, au temps de la variole, tout le monde n'avait pas la

petite vérole, et aujourd'hui il y a des sujets momentanément réfractaires à la vaccine. Il faut considérer l'immunité comme une idiosyncrasie donnant à ceux qui la possèdent la faculté de pouvoir vivre au milieu d'un foyer épidémique sans être atteints par la maladie.

Si l'immunité est en général un don naturel, il y a des *immunités acquises*. Le contact permanent avec les malades, ce qui arrive aux hospitalières et aux médecins, donne l'immunité contre toutes les maladies indigènes, et l'inoculation de la vaccine donne pour un temps variable l'immunité de la variole.

IMPÉRATEIRE. Plante de la famille des ombellifères, dont la racine en poudre, à la dose de 1 à 3 grammes; en infusion, 10 à 15 gram. par litre d'eau, s'emploie comme carminatif.

INFÉRATION. V. *ATRÉSIES*.

IMPÉTIGO. Dartre cutanée voisine de l'eczéma (V. ce mot), formant les gourmes de l'enfant.

* * L'impétigo est souvent une maladie de l'enfance et il occupe le cuir chevelu, où il simule la teigne; le visage, le derrière des oreilles et les membres.

* * Des pustules blanchâtres, dont l'humeur se concrète sous forme de croûtes molles, jaunes, transparentes, mélicériques, ou bien coule sur la peau du voisinage, caractérisent l'impétigo ou les gourmes. V. ce mot.

* * Quand les pustules de l'impétigo sont disséminées elles forment l'*impetigo sparsa*, il est *figurata* quand, au contraire, elles sont disposées en groupes, réunies par plaques plus ou moins étendues.

* * L'impétigo dure très-longtemps et n'a d'autre inconvénient sérieux que de provoquer des adénites hypertrophiques ou suppurées dans le voisinage des parties malades de la peau.

Thérapeutique. — Pour le traitement de l'impétigo, voy. *GOURMES*.

IMPLANTATION FŒTALE. Un fœtus peut se développer incomplètement et végéter en totalité ou partiellement par le fait de son accolement avec un fœtus normal, — cette variété de monstruosité est une implantation fœtale ou un fœtus parasitaire par accolement, et cet état correspond aux monstruosités hétéradelphiques (Geoffroy Saint-Hilaire).

* * Les implantations fœtales existent à la région ombilicale (Gaithier), à la région sacrée, au périnée.

* * Il est difficile d'établir qu'il y a implantation plutôt qu'excès de développement au moins pour les cas de fœtus pygomel, c'est-à-dire pour les fœtus qui, outre des membres normaux, ont des membres abdominaux rudimentaires au périnée et à la région sacrée; on ne peut pas affirmer non plus qu'il y a inclusiou

ou accolement dans les cas de tumeurs sous-cutanées pédiculées dans lesquelles existent des membres bien conformés.

* * L'inspection des tumeurs, l'existence de portions de fœtus se présentant avec des caractères de vitalité plus complète que dans les inclusions, caractérisent les implantations fœtales.

Le type le plus complet d'union de deux fœtus est représenté dans les deux frères siamois, qui ont vécu jusqu'à l'âge adulte.

Thérapeutique. — Toutes les fois que des parties de fœtus implantées sur un autre sont bien vivantes et ne subissent aucune altération, il n'y a rien à faire, nulle opération à tenter. En cas de lésion par addition d'un fœtus rudimentaire, l'extraction peut être faite par les procédés d'ablation des tumeurs et par amputation, avec cette seule différence qu'il vaut toujours mieux couper les os que de désarticuler (V. DOIGTS SURNUMÉRAIRES). Au cas de formation de tumeur autour des parties du fœtus parasitaire, on se comportera comme pour les inclusions fœtales. V. INCLUSIONS FŒTALES.

La séparation des deux frères siamois a été jugée inopportune par les chirurgiens qui les ont vus.

IMPRESSIBILITÉ. Attribut de la vie par lequel tous les tissus d'un être vivant sentent les influences extérieures et réagissent contre eux à leur façon, sans l'intermédiaire de la conscience ou du système nerveux (V. VIE). C'est la sensibilité indépendante des nerfs ou une espèce de *sensibilité inconsciente et insensible*. L'impressibilité existe dans la matière amorphe des germes, apparaît avec la vie, et précède toute organisation. C'est par elle que se développent la plupart des maladies, et, en l'utilisant, la thérapeutique y peut trouver d'utiles moyens de guérison.

Tous les moyens que l'hygiène nous conseille dans le but de guérir les maladies chroniques, tels que les voyages, le régime ou certains remèdes insipides, n'agissent qu'en modifiant et en excitant l'impressibilité organique sans que les malades aient conscience de ce qui se passe en eux.

IMPRESSION. Acte organique, inconscient, en vertu duquel tous les êtres vivants subissent les influences extérieures et réagissent involontairement contre elles (V. IMPRESSIBILITÉ). Il est distinct de la *sensation*, phénomène de conscience par lequel l'individu analyse ce qu'il éprouve et accepte ou repousse volontairement ce qui le gêne. Toute maladie résulte d'une impression suivie d'une réaction morbifique, ce qui a fait dire : « *Les maladies sont des impressions transformées.* »

IMPUISANCE. L'abolition ou la faiblesse des érections du pénis constitue l'impuissance.

* * Les vices de conformation du pénis, tels que le phimosis, les adhérences vicieuses du pré-

puce au gland et la cryptorchidie peuvent donner lieu à l'impuissance.

* * Les pertes séminales involontaires, la myélite, le diabète sucré ou glycosurie, l'empoisonnement par le charbon, le sulfure de carbone, le camphre, le nitrate de potasse, le nénéphar, les attouchements manuels de l'onanisme et la succion du pénis chez les enfants ou les adultes, enlèvent peu à peu toute l'excitabilité de cet organe et déterminent souvent l'impuissance.

* * La satiété et le dégoût d'une femme, la préoccupation d'une idée importante, la crainte de ne pas accomplir l'acte vénérien, l'effroi d'une syphilis possible, la crainte de la paternité, l'énergique désir de posséder une femme qui, se laissant caresser et n'accorde rien ou ne cède qu'après une lutte prolongée, la timidité excessive près d'une personne vivement aimée, l'imagination troublée par une menace de sortilège, peuvent quelquefois engendrer l'impuissance.

* * Le faible développement du système pileux particulièrement au pénis, les chairs molles, la voix claire et perçante, les testicules flétris, l'apathie et la pusillanimité accompagnent souvent l'impuissance.

* * La stimulation excessive de la pensée affaiblit toujours les facultés viriles, et le savant ne saurait lutter en amour contre un muletier.

Thérapeutique. — L'impuissance par atonie générale ou locale se traite par les préparations ferrugineuses ou manganésiques (V. FER et MANGANÈSE), par les bains froids et par les douches froides sur le périnée, par les bains de moutarde, par les substances aromatiques alcoolisées, par une nourriture abondante et par le repos à la campagne.

Les liniments ammoniacaux et cantharidés sur les lombes et sur les cuisses, — l'application de vésicatoires restant vingt-huit ou trente heures en place, — l'urtication, — la flagellation, — le massage et le galvanisme, sont très-utiles dans l'impuissance atonique.

L'impuissance occasionnée par les pertes séminales guérit bien par la cautérisation de la région prostatique de l'urèthre. V. PERTES SÉMINALES.

Le temps est le seul remède à l'impuissance déterminée par l'inhalation des gaz du charbon ou du sulfure de carbone.

L'impuissance de la glycosurie cesse dès qu'il n'y a plus de sucre dans les urines, même lorsque la guérison n'est pas définitive.

La teinture ou la poudre de cantharides à petite dose, dix à vingt gouttes par jour; — les diabolins d'Italie, deux à six par jour; — les pastilles vénitienes, l'ambre gris, 1 à 2 grammes par jour; — le musc, 1 à 2 grammes; — l'huile phosphorée, cinq gouttes; les pastilles de ginseng, etc., sont souvent employés contre l'impuissance, mais ces remèdes sont très-dangereux et compromettent souvent la vie de ceux qui les emploient.

Un embout de bois ou la grosse olive de métal faite par Mathieu, et placés dans le rectum, guérissent quelquefois de l'impuissance.

Le commerce des femmes rend parfois la virilité aux individus qui se sont autrefois adonnés à la mas-

turbation et qui avaient cessé de voir des femmes dès qu'ils avaient constaté leur impuissance.

FORMULAIRE DE L'IMPUISSANCE.

Poudre de vanille, 2 à 6 grammes par jour. A prendre en deux fois, matin et soir □.

Huile ou éther phosphoré, à la dose de cinq à dix gouttes, mais en même temps faire abstinence.

(A. Deroy.)

Eaux de Spa, trois à douze verres par jour avec du vin ou du lait.

Eau de Passy, une bouteille par jour.

Eau de Bussang, une bouteille par jour.

IMPULSION. Élan irrésistible à accomplir certains actes moraux ou physiques en dehors de toute action délirante. V. FOLIE, ÉPILEPSIE.

INAMOVIBLE. V. APPAREILS, BANDAGES.

INANITION. L'épuisement qui résulte d'une abstinence complète ou d'une alimentation insuffisante constitue l'inanition.

* * Les enfants résistent moins à l'inanition que les adultes, et ceux-ci moins que les vieillards.

* * Chez l'homme, la mort par inanition arrive au bout d'un temps variable, qui oscille entre le cinquième et le sixième jour.

* * Après les tiraillements atroces de l'épigastre, qui ne durent en général que vingt-quatre heures, les inanitiés ont la bouche ardente, la salive épaisse, les déjections rares, puis fréquentes, et diarrhéiques, l'urine âcre et foncée, la peau sèche, terreuse, la respiration d'abord ralentie, puis haletante, l'amaigrissement excessif, et la chaleur s'abaisse à 24°, ce qui est l'indice d'une mort prochaine.

* * Les individus qui boivent de l'eau sans rien manger de solide résistent bien plus longtemps que les autres aux effets de l'inanition.

* * Chez tous les animaux qui succombent à une abstinence absolue, la perte de substance du corps est environ des 4/10 du poids primitif, et des 6/10 dans les cas d'abstinence relative (Anselmier).

* * Dans l'inanition, l'abaissement de la température, qui est environ de 0°, 8 par jour, et en rapport avec la diminution de la respiration, progresse tout à coup le dernier jour et descend de 14°, ce qui met la chaleur du corps entre 24 et 26° au-dessus de zéro, chiffre le plus faible que puisse offrir un animal à sang chaud.

* * La mort par inanition a quelquefois lieu au milieu d'une agitation excessive et de mouvements convulsifs bien caractérisés.

* * Chez ceux qui succombent à l'inanition il n'y a plus de graisse, si ce n'est dans le canal médullaire des os; le système musculaire est fort amoindri; l'estomac et les intestins sont très-resserrés; la muqueuse intestinale est blanchâtre et sèche; tous les viscères, sauf le poumon et le cerveau, sont très-réduits; il n'y a plus de sang dans les vaisseaux, si ce n'est dans les veines

du ventre, et le corps est très-lent à se putréfier.

Inanition des maladies aiguës. Quand on soumet les malades atteints de maladies aiguës à une diète trop rigoureuse, et surtout trop prolongée, il en résulte qu'au moment où la maladie entre en résolution, la fièvre, qui avait presque disparu, se rallume, s'accompagne d'insomnie, de délire, quelquefois de vomissements bilieux, et la mort peut en être la conséquence.

Thérapeutique. — Après les premiers jours de la diète absolue chez les malades atteints de phlegmasie ou de fièvre intense, il faut donner des boissons féculentes, mucilagineuses et des bouillons, en attendant qu'on puisse donner un petit potage. — Une diète prolongée ne réussit jamais (V. DIÈTE). — Dans les maladies chroniques, il en est de même et il faut bien se garder de trop diminuer la quantité d'aliments que prennent les malades. Ici, en particulier, une faible alimentation composée de féculs, de viande, de laitage et de fruits avec un peu de vin est toujours nécessaire.

INAPPÉTENCE. L'inappétence ou *anorexie*, caractérisée par le défaut d'appétit, est le résultat d'un simple malaise, précurseur d'une maladie aiguë ou la conséquence d'une maladie chronique.

Thérapeutique. — Quand l'inappétence annonce l'invasion d'une phlegmasie aiguë, il faut attendre; mais quand elle est le premier symptôme d'une fièvre muqueuse ou typhoïde, il faut, d'après ce seul phénomène, donner un vomitif avec 5 centigrammes de tartre stibié dans un demi-verre d'eau.

INCANTATION. Procédé de la médecine occulte dans laquelle on agit sur le moral des malades par l'emploi de paroles magiques. C'est une pratique de la sorcellerie et de la démonomanie du moyen âge, qui n'existe plus aujourd'hui sous cette forme. On peut en faire un moyen de médication morale. V. l'*Introduction*.

INCISIFS. Les incisifs étaient des remèdes ainsi nommés par Boerhaave, parce qu'il leur attribuait la propriété de diviser les molécules morbifiques contenues dans les vaisseaux pour en faciliter l'expulsion, absolument comme il y avait des *apéritifs* destinés à ouvrir les vaisseaux. C'est là une vue systématique qui ne repose sur rien de réel. Parmi ces médicaments se trouvent les délayants, les adoucissants, les purgatifs et quelques toniques. Dans cette méthode on amollissait d'abord la matière morbifique par la saignée et par les délayants, puis on avait recours aux incisifs pour diviser la matière, et venaient ensuite les apéritifs qui lui ouvraient une issue au dehors.

INCITABILITÉ. Faculté des êtres vivants de subir l'action des stimulants. C'est presque un synonyme de l'*impressibilité* (V. ce mot), mais l'impressibilité est un attribut de la vie, en vertu duquel les tissus reçoivent sans l'in-

termédiaire de la conscience, l'influence des choses extérieures sans qu'il s'agisse des stimulants.

Au XVIII^e siècle l'incitabilité a fait la base du système médical de Brown, qui eut en Angleterre et en Europe un grand retentissement. Cette faculté était l'attribut de l'être vivant. De son augmentation ou de sa diminution, dépendait l'état morbide. Il suffisait alors d'abaisser ou d'augmenter à propos l'incitabilité pour guérir les malades.

Tout le monde reconnaît icile système dichotomique, de Thémison, sur le *strictum*, le *laxum* et le *mixtum* des tissus, système un instant remis en honneur par P. Alpin, et de nos jours par Broussais, sous le nom d'*irritation*.

Ainsi chargée de recevoir l'influence des stimulants, l'incitabilité n'existe pas comme propriété de la vie distincte de la sensibilité, ce n'est qu'une hypothèse, et il n'y a en dehors de la sensibilité consciente que cet attribut de la vie désigné sous le nom d'impressibilité, en vertu duquel toute matière vivante subit à sa manière les influences extérieures et réagit contre elles.

INCITATION. V. INCITABILITÉ.

INCLUSIONS FÉTALES. Une tumeur ou un kyste rempli par les débris d'un fœtus rudimentaire est une *inclusion fœtale*.

L'imprégnation simultanée de deux ovules incomplètement formés, avec avortement de l'un d'eux, entraîne une lésion originelle connue sous le nom d'inclusion fœtale (Geoffroy Saint-Hilaire, Ollivier (d'Angers), Cruveilhier), et alors il y a une monstruosité incomplète appartenant à l'ordre des monstruosité doubles parasitaires. Un germe suit son évolution complète et l'autre s'atrophie, quoiqu'il semble vivre pendant un certain temps au moins de la vie végétative.

Les inclusions fœtales siègent dans les viscères ou sous la peau. Il y a des inclusions qui, primitivement viscérales, deviennent sous-cutanées.

Les débris de fœtus sont plus complets dans les inclusions viscérales que dans les inclusions sous-cutanées.

I. Inclusions viscérales. — Les inclusions viscérales ont été observées dans l'abdomen au milieu du mésocolon transverse (Bissieu, Young); dans le mésentère (Schuetzer, Prochaska), dans l'hypocondre gauche (Philipp), dans la cavité abdominale au milieu d'un kyste adventice (Haller, Highmore); on en a rencontré dans le poumon (Mohr de Berlin, 1839), dans le médiastin antérieur (Gordon), dans l'orbite (Barres), dans l'ovaire [V. OVAIRES (KYSTES)]. L'utérus n'a été trouvé rempli par un fœtus que d'après des historiens légendaires (Isobord

de Amelluxen, Gabriel Clauderius), cités par Bartholin. V. GROSSESSE EXTRA-UTÉRINE.

Les inclusions viscérales sont presque toujours méconues; on reconnaît quelquefois une tumeur solide, dont la nature ne peut être précisée que sur le fait de son existence au moment de la naissance. Les douleurs sont nulles, la ponction exploratrice donne quelquefois de la sérosité et plus souvent du sang. Plus tard des signes d'inflammation de la tumeur apparaissent, des abcès se forment, une fistule consécutive donne issue à des dents, des os, des poils et des tissus dans lesquels on retrouve quelquefois des tissus organiques, tels que du tissu musculaire et des poils (Haller, Hufeland, Reiter, Pacini), puis vient une complication grave du côté des viscères et la fièvre hectique. Un seul cas de guérison spontanée radicale existe (Hufeland). Quelquefois le kyste se vide dans les viscères, dans les intestins, et les malades rendent des débris de fœtus par les selles.

Thérapeutique. — Presque toujours on ouvre une inclusion viscérale enflammée en la considérant comme un abcès. Dans le cas où le diagnostic est certain, on ouvrira suivant le siège de la tumeur, soit avec le bistouri, soit avec les caustiques.

Pour faciliter l'expulsion des débris du fœtus, on débridera ou on dilatera l'ouverture. On prévendra la putridité en injectant dans le foyer de l'eau de Labarraque, mêlée avec partie égale ou deux parties d'eau, et mieux une solution iodée au cinquième ou au dixième.

On traitera les complications qui surviendraient du côté des cavités splanchniques. V. PÉRITONITE.

II. Inclusion sous-cutanée. — Les inclusions sous-cutanées siègent au sacrum (Ollivier (d'Angers), Himly, Prochaska, Wedemeyer, Wollart), ordinairement sous la peau, et comprimées entre elle et les os; elles siègent quelquefois dans le canal rachidien, et même dans l'échancrure sciatique (Himly). Ces inclusions sont les plus fréquentes; on les désigne sous le nom de *inclusion sacro-coccygienne* et *sacro-pelvienne*.

Il y a des *inclusions scrotales* où le fœtus parasite s'est développé sur place (Cruveilhier, Isokalski, Peigné), et d'autres qui sont dues à la migration du testicule entraînant avec lui une inclusion viscérale (Ollivier (d'Angers), Velpeau); le scrotum, le périnée, et le testicule même, peuvent être occupés par le fœtus parasite.

Dans les *inclusions cervicales* (Joube, Wutzer et Gilles Giraldès) la tumeur est située dans le tissu cellulaire ou sous l'aponévrose, et la tumeur acquiert en général un assez grand volume.

* * * On reconnaît une inclusion sacrée à une tumeur indolente sans altération de la peau, irrégulière, bosselée, fluctuante en plusieurs points, dure en d'autres, existant à partir de la naissance. On ne la confondra pas avec un *spina bifida* qui est animé de battements, ni avec

un spina bifida transformé en kyste, car cette tumeur est toujours régulière et d'une égale consistance en tous les points. La congénitalité distingue l'inclusion de toutes les autres tumeurs. L'exploration du sacrum par le toucher rectal apprendra quelles sont les limites intérieures de la tumeur (Blizard).

* * Les inclusions scrotales se reconnaissent par l'existence d'une tumeur dure, bosselée, indolente, sans lésion du tégument, avec quelques adhérences dans le voisinage. Il y a des kystes séreux, quelquefois transparents (Verneuil), le testicule est libre ou adhérent à la tumeur, suivant que cet organe est le siège du fœtus parasitaire ou que l'inclusion siège dans les bourses. On ne confondra pas l'inclusion avec une hernie congénitale, car celle-ci n'existe jamais au moment de la naissance, et elle est réductible. D'un autre côté, dans l'hydrocèle congénitale, le testicule peut être senti, puis la tumeur est transparente et d'une consistance égale dans tous les points. Les kystes dermoïdes sont très-durs, et l'on ne peut les diagnostiquer d'une inclusion fœtale que par l'absence de bosselures et de dureté de la tumeur.

* * Les inclusions cervicales sont caractérisées par une tumeur molle, irrégulière, contenant des corps durs. Une ponction exploratrice donnera dans quelques cas issue à un liquide muqueux et à une matière granuleuse contenant de l'épithélium. La tumeur est adhérente aux parties profondes. — Jusqu'ici les inclusions cervicales ont offert un caractère spécial, elles comprimaient en se développant les conduits qui traversent le cou. On ne peut confondre l'inclusion cervicale qu'avec un kyste du cou congénital, mais dans ceux-ci la consistance est uniforme et ils sont réguliers, même quand ils sont multiloculaires.

* * Toutes les inclusions passent par deux périodes (Moussaud) ; une qui peut durer plusieurs années, pendant laquelle le kyste qui contient le fœtus parasite s'accroît (il reste parfois stationnaire, et dans ces cas la congénitalité peut être méconnue), et des liquides se produisent dans le kyste. L'inflammation survient ensuite et le kyste s'ulcère et se vide au dehors ; tantôt l'ulcération donne issue à de la sérosité et se cicatrise, tantôt il s'établit une fistule ; c'est à ces moments que l'on voit quelquefois des dilatations variqueuses sous la peau et des plaques de tissu cellulaire indurées, ce qui peut jeter dans l'erreur les chirurgiens non prévenus.

* * Les inclusions fœtales sous-cutanées inflammées et terminées par ulcération peuvent guérir spontanément après l'expulsion des débris de fœtus.

* * Les inclusions ne dégèrent pas en tumeurs de mauvaise nature.

Thérapeutique. — On doit opérer la tumeur lorsqu'elle a un pédicule et qu'elle n'est pas située trop profondément, et lorsqu'elle jouit d'une certaine mobilité (Von Ammon). On opérera les enfants à un âge peu avancé. On enlèvera les tumeurs du scrotum par incision et rescision de la tumeur (Velpeau). Si le testicule est le siège de l'inclusion, on fera la castration. Les tumeurs du cou seront extirpées en un temps, lorsqu'elles seront peu volumineuses, ou en plusieurs temps dans le cas contraire (Wutzer). Les tumeurs de la région sacro-coccygienne ont été traitées par le même procédé (Pryth, Blizard, Shuh).

Lorsque la tumeur est ulcérée, on extraira les débris du fœtus, on débridera s'il est nécessaire, et l'on pratiquera des injections iodées dans le kyste.

Lorsqu'une inclusion reste stationnaire, il faut se borner à surveiller ; s'il y a menace d'accroissement, il sera toujours temps d'opérer.

INCOERCIBLE. V. VOMISSEMENT NERVEUX et GROSSESSE (ACCIDENTS DE LA).

INCONTINENCE. La difficulté de retenir les produits de sécrétion ou d'excrétion, tels que la salive, les excréments, le sperme, les urines, constituent l'incontinence, mais ce mot s'applique particulièrement à l'incontinence des urines.

Incontinence des urines. L'écoulement involontaire des urines s'observe surtout chez les enfants comme *maladie essentielle*, et chez l'adulte comme *maladie symptomatique*.

* * Chez les enfants, l'incontinence urinaire est *diurne, continue*, en rapport avec une lésion de la vessie ou de la moelle, et *nocturne intermittente*, sous la dépendance d'un spasme de la vessie.

* * L'atonie du col de la vessie avec spasme du réservoir urinaire, est la cause habituelle de l'incontinence des urines, et alors l'écoulement a lieu la nuit, pendant le sommeil.

* * Lorsque l'incontinence urinaire est symptomatique et dépend d'un calcul de la vessie, d'une lésion de la prostate ou d'une paralysie de la vessie, qui dépend d'une maladie de la moelle, elle a lieu la nuit comme le jour, et l'écoulement se fait en quelque sorte goutte à goutte.

* * Dans les paralysies de vessie, l'incontinence des urines a presque toujours lieu par regorgement.

* * L'incontinence nocturne des urines chez les enfants est souvent la suite d'une maladie aiguë qui produit une atonie de la vessie.

* * Chez les jeunes garçons, la longueur du prépuce est souvent la cause de l'incontinence des urines.

* * L'incontinence nocturne des urines se reproduit toutes les nuits, offre des intermittences de quelques jours, cesse momentanément sous l'influence de l'intimidation, et dure de quelques mois à quelques années.

Thérapeutique de l'incontinence nocturne. — Les moyens moraux, tels que la frayeur et l'intimidation,

suffisent souvent pour guérir l'incontinence nocturne d'urine. Ainsi on a proposé de faire manger aux enfants une souris grillée, une vessie de chèvre ou de sanglier; — de leur faire peur au moyen de la détonation d'une arme à feu, etc., mais ces remèdes sont à peu près inutiles.

Comme médication externe, on peut prescrire :

L'eau froide en bains, en douches et en lotions sur les parties génitales et au périnée; — les bains d'immersion froide qui réussissent en cinq ou six jours; — les bains de mer, — les bains aromatiques, — les bains de vin ou d'eau alcoolisée.

La cautérisation du méat urinaire (Chambiers) avec le nitrate d'argent chez les petites filles.

Le cathétérisme avec une sonde enduite de teinture de cantharides pour irriter le col de la vessie.

La cautérisation du col de la vessie avec le portecauteris de Lallemand (Demeaux).

L'électrisation le long du raphé périméal et sur le pubis.

Chez un adulte avec hypertrophie des lymphes, l'ablation des petites lèvres hypertrophiées guérit l'incontinence. (Breslau.)

Comme médication interne, on pourra prescrire : Les préparations de quinquina ou de gentiane, et une alimentation fortifiante ☐.

L'extrait de cachou ou de ratanhia, à 3 grammes par jour ☐.

Les préparations ferrugineuses associées aux préparations de quinquina ☐.

Les cantharides en teinture, à la dose de dix à vingt gouttes chez les adultes, et de trois à cinq gouttes chez les jeunes enfants ☐.

Nitrate de potasse, 1 gramme 25 centigrammes toutes les trois heures (Onze guérisons sur quinze malades, Delcourt) ☐.

Rhus toxicodendron en extrait, 50 centigrammes à 2 et 4 grammes, uni au soufre et à la térébenthine ☐.

Ahun, 50 centigrammes à 4 grammes par jour en potion.

Lupulin, 5 à 10 centigrammes six fois par jour.

Huile de foie de morue, 30 à 100 grammes par jour.

Suc kino en poudre, 1 à 2 grammes, ou en solution alcoolique.

Teinture de cantharides, quinze à vingt gouttes deux ou trois fois par jour (H. Cloquet).

L'ergot de seigle, 1 à 2 grammes par jour.

La poudre de sabine, à la dose de 1 à 2 grammes.

La créosote, à la dose de six à douze gouttes.

L'eau de chaux, à la dose de 60 à 100 grammes par jour.

Le copahu, à la dose de 1 à 2 grammes.

Le cubèbe, à la dose de 50 centigrammes à 1 gr., trois fois par jour (Deiters).

La strychnine, à 5 ou 10 milligrammes ☐, ou la poudre de noix vomique, 50 centigrammes très-vantées par Mondière :

Extrait de noix vomique. 40 centigrammes.
Oxyde noir de fer. 4 grammes.

Faites vingt-quatre pilules. A prendre trois pilules par jour ☐.

Le mastic en larmes, à la dose de 3 à 6 grammes par jour ☐ (Debout).

La belladone (Morand), à la dose de 1 centi-

gramme par jour, puis 2, puis 3 centigrammes, en élevant graduellement la dose jusqu'à 10.

FORMULAIRE DE L'INCONTINENCE NOCTURNE D'URINE.

Mixture contre l'incontinence d'urine.

Teinture de cantharides. 5 grammes.
Sirop de cannelle. } à 400 id.
Sirop de gomme. }

Mélez. Une cuillerée à café le soir en se couchant. On augmentera progressivement la dose ☐.

Tablettes de ginseng.

Sucre en poudre. 2500 grammes.
Vanille en poudre. 610 id.
Ginseng en poudre. 80 id.

Mélez et ajoutez :

Teinture de cantharides. 40 id.
Huile essentielle de cannelle. 25 gouttes.
Teinture d'ambre concentrée. 40 id.

Mélez de nouveau et avec :

Mucilage de gomme adragant. q. s.

Faites des tablettes de 1 gramme. Cinq ou six par jour ☐.

Pilules du docteur Popta.

Cantharides en poudre. } à 50 centigrammes.
Camphre. }
Savon de Venise. 4 grammes.

Quarante pilules. Une à deux, trois fois par jour. Dose pour un adulte ☐.

Frictions excitantes.

Frictions avec :

Sulfate de morphine. } à 50 centigrammes.
Vératrine. }
Axonge. 30 grammes.

Trois cas de guérison en huit jours. (Kennard.)

Ou enfin l'électuaire composé de Millet, dont voici la formule :

Cannelle en poudre. 32 grammes.
Limaile de fer. 100 id.
Ergot de seigle. 15 id.
Sucre. } à 400 id.
Miel. }

Mélez. A prendre 1 gramme matin et soir.

Incontinence d'urine symptomatique.

L'incontinence d'urine symptomatique diurne et continue peut dépendre d'une paralysie du col de la vessie, d'un calcul engagé dans le col, d'une dilatation du col de la vessie, d'une hypertrophie de la prostate, d'une irritation de la vessie, d'un spasme, d'une cystite, lorsque la vessie, sans cesse contractée, chasse l'urine au dehors à mesure qu'elle est amenée par les uretères. — Il y a aussi une incontinence d'urine due à ce que l'urine, accumulée dans la vessie paralysée en sort par regorgement.

Thérapeutique. — On essaiera d'abord de guérir les maladies dont la rétention d'urine est le symptôme. V. PROSTATE, CALCULS, CYSTITES, VESSIE (PARALYSIES DE LA).

Pour le traitement palliatif. V. INCONTINENCE D'URINE, FISTULES URINAIRES VÉSICALES. En règle générale, les boîtes destinées à recevoir l'urine pour en éviter les souillures valent mieux que les compresseurs, et

parmi ces derniers, ceux qui compriment sur le périnée, sont les moins désavantageux.

Incontinence fécale. L'incontinence des matières fécales existe quelquefois chez les enfants d'une façon intermittente nocturne, comme maladie essentielle, mais cela est très-rare.

L'incontinence symptomatique s'observe ordinairement chez l'adulte, dans la folie paralytique, dans les maladies de la moelle à leur dernière période, dans la dysenterie, dans le cancer du rectum, dans la déchirure complète du périnée chez la femme, etc.

Thérapeutique. — Dans l'incontinence fécale essentielle; il faut prescrire des bains de siège froids, des lavements froids, des préparations de quinquina et de fer sous toutes les formes.

On a aussi conseillé les inoculations sous-épidermiques et les injections hypodermiques de *strychnine* à petite dose, et avec toutes les précautions nécessaires pour éviter les accidents (Duchaussoy) — On pourrait aussi employer les suppositoires avec la *farine de moutarde*.

INCRASSANTS. Les incarrassants étaient des remèdes doués de la propriété imaginaire d'épaissir les liquides de l'économie et de favoriser les obstructions. C'est une vue que l'expérience n'a pas confirmé. Parmi les incarrassants se trouvent les substances mucilagineuses et féculentes.

INCUBATION. Période des maladies durant laquelle le ferment morbide ou le germe morbifique, ayant pénétré dans l'organisme, fait de sourds ravages, avant de donner lieu à aucun phénomène d'invasion. L'incubation existe dans toutes les maladies *infectieuses* (fièvre intermittente), *infecto-contagieuses*, choléra, typhus, fièvre typhoïde, et *contagieuses virulentes*, rage, syphilis, variole, scarlatine, etc.

Incubation en thérapeutique. Guynet a proposé de placer certaines parties ou même le corps tout entier dans une atmosphère de 36° centigrades, de manière à agir sur les fonctions des parties malades dans quelques maladies.

Incubation locale. — Ici une plaie, un ulcère, une tumeur blanche, un moignon d'amputation, sont placés dans une poche dont on chauffe le contenu à la température convenable, au moyen d'une lampe, et cela est dit-on très-utile pour hâter la cicatrisation.

Incubation générale. — Celle-ci s'emploie sur tout le corps dans la chlorose, l'œdème, l'ascite, les névralgies, la scrofule, le rachitisme, la rougeole, etc. Ces pratiques sont quelquefois avantageuses, mais elles ne sont guère employées.

INCUBE. Rêve pénible dans lequel le sujet sent sur lui le poids d'un être qui l'étouffe, le maltraiter ou le couvre de caresses amoureuses.

C'est souvent un symptôme de la folie démoniaque et de la possession. V. FOLIE.

INCURABLE. Qualification des maladies que leur siège ou leur nature empêche de guérir.

INDICATIONS OPÉRATOIRES. Avant de soumettre un malade à une opération, un chirurgien doit s'être posé les questions suivantes :
Le diagnostic est-il juste ?

L'opération est-elle nécessaire ?

Le bénéfice de l'opération ordinaire ou d'une opération nouvelle peut-il excuser les dangers que l'on fait courir aux malades en les opérant ?

C'est à la conscience et non à l'intérêt qu'il appartient de répondre. Ni le souci de la renommée, ni celui de la fortune ne doivent diriger notre main.

Vous ne tenterez des opérations nouvelles et périlleuses, que sur des malades ayant perdu tout espoir de guérison et que la science condamne. Guidé par l'amour de vos semblables et le désir d'être utile, vous pourrez peut-être, en mettant à profit tous les enseignements que vous avez reçus, trouver un moyen de salut. Soyez sûrs que si vous avez agi dans ces pensées, malgré même les insuccès, vous aurez fait une bonne action : votre tentative aura instruit vos successeurs. Ne craignez pas d'être taxé de témérité. Celui qui a foi dans son art et se sent honnête, imposera toujours le respect.

Du choix de l'opération. — A part les opérations d'urgence, comme les amputations immédiates pour les plaies articulaires, les plaies d'armes à feu et les fractures compliquées, etc., les opérations ont pour but de faire disparaître :

1° Une difformité.

2° Une altération locale qui trouble l'exercice d'une fonction, d'un appareil, d'un organe des sens ou de tout un membre.

3° Une tumeur qui ne peut guérir seule, et qui compromet la santé de l'individu par sa tendance à la généralisation ou par l'épuisement due à une longue suppuration.

Toutes les opérations se font :

Par *ponction, incision, excision* ou *amputation*;

Par la *ligature*;

Par la *cautérisation*.

L'incision n'est dangereuse qu'en des mains inhabiles, mais elle expose à des hémorrhagies; des inflammations diverses la suivent; les vaisseaux nettement coupés baignant dans les liquides qui sont sécrétés par la plaie sont disposés à l'absorption de produits putrides.

Les amputations et les excisions doivent comprendre toutes les parties malades; et en particulier pour les amputations dites traumatiques, il est toujours bon de couper dans les portions absolument saines.

La ligature et la cautérisation mettent plus à l'abri de l'hémorrhagie et des inflammations consécutives que l'amputation, si l'on peut, grâce à leur emploi, enlever toutes les parties malades, elles ont donc un avantage sur l'incision, quoiqu'elles exigent un délai de quinze à vingt-cinq jours, contrairement aux excisions qui demandent à peine une heure pour l'opération et le pansement. Mais si le mal n'est pas enlevé en totalité, si l'on doit recourir plus tard à une autre opération, la ligature et la cautérisation devront être rejetées; l'excision est préférable.

Le galvano-cautère, préconisé dans le but de réunir les avantages de la cautérisation et de l'excision (Mideldorpf), n'est pas jugé favorablement.

L'écraseur linéaire réunit les avantages de la ligature et de l'excision (Chassaignac). Cette méthode opératoire sera toujours préférable aux excisions, aux ligatures et aux cautérisations, pour les tumeurs bien limitées.

On a employé contre certaines tumeurs divers moyens pour les détruire et qui se rapportent tous à un procédé générateur, le séton. Le chirurgien a pour but de faire supprimer la tumeur. A cet ordre de traitement se rattache les canules à demeure; le séton perforé; la cautérisation interstitielle et la vaccination des tumeurs érectiles, les injections irritantes et l'introduction de substances caustiques dans les kystes. Ces moyens sont très-utiles.

Soins préliminaires. Étant donné un quelconque des cas énumérés, qu'il s'agisse d'une difformité à faire disparaître et que le chirurgien se soit décidé à pratiquer une opération réparatrice, ou qu'il soit conduit à enlever le plus rapidement possible un cancer, le chirurgien ne doit jamais opérer à ses heures. La santé générale du malade et ses conditions individuelles doivent indiquer le moment convenable pour une opération.

Le chirurgien qui opère produit un traumatisme. Or comme dans toutes les saisons il y a des affections traumatiques qui guérissent bien, les opérations peuvent être faites en tout temps.

Dans les hôpitaux, il y a beaucoup de malades qui ont subi de grandes opérations et qui ont bien guéri, quoique le séjour de la ville et surtout des campagnes soit plus favorable aux opérés; les opérations peuvent donc être faites en tout lieu.

Un malade soumis à un traumatisme dans de mauvaises conditions de santé, comme l'homme opéré ou blessé en pleine santé est exposé à de graves accidents inflammatoires consécutifs: d'où la nécessité de préparer les malades aux opérations, soit en relevant les forces des malades affaiblis, soit en habituant les individus forts et robustes au séjour du lit, au repos pro-

longé et à l'inaction; l'excès et le défaut de forces sont deux graves écueils.

Il est difficile d'établir d'une façon absolue les conditions individuelles, le degré de santé d'un individu qui va être soumis à une opération. Néanmoins il faut se garder d'opérer le malade qui est surexcité par l'idée de l'opération; celui qui dort peu, celui qui a perdu l'appétit, et surtout l'homme de la campagne, arrivé depuis peu dans la ville, qui témoigne de l'ennui et est constipé. — La maladie connue sous le nom d'embarras gastrique contre-indique toujours une opération (Chassaignac).

Il est reconnu que les malades qui séjournent à l'hôpital sans avoir de maladies aiguës contractent quelquefois une indisposition, un embarras gastrique, une fièvre muqueuse, et qu'ils sont sous cette influence lorsqu'on les soumet à l'opération et il survient ensuite des phlegmons, des érysipèles, des pneumonies et des infections purulentes qui ne reconnaissent pas d'autre cause.

On doit attendre au moins quinze à vingt jours avant de pratiquer une opération, à moins d'urgence. Si les malades subissent l'influence de l'hôpital, il faut commencer par les guérir de ce malaise, et on ne les opérera que plus tard.

Chez les malades qui portent des tumeurs sans lésion extérieure, ces règles doivent être observées le plus scrupuleusement qu'il est possible. Il n'en est pas de même des individus atteints de tumeurs blanches, suppurant depuis longtemps; ceux-là ont pour ainsi dire une habitude de malaise, l'opération réussit généralement bien chez eux, les infections purulentes sont très-fréquentes, cependant comme rien ne presse dans les cas de ce genre, on peut attendre quinze à vingt jours. Dans la pratique nosocomiale, le malade s'habitue au séjour de l'hôpital, et ce ne peut être une mauvaise chose.

Voici les précautions élémentaires qu'il faut prendre à l'égard des malades qui doivent être opérés.

Les malades seront purgés, boiront de la tisane rafraîchissante, et habiteront une chambre bien aérée; on leur évitera toute émotion morale, on les rassurera sur leur état et le chirurgien devra raffermir leur courage et s'imposer pour ainsi dire à leur volonté, de sorte qu'ils s'abandonnent tout à lui.

Étudiez les malades et rendez-leur par un traitement approprié l'exercice des fonctions affaiblies, de la digestion, de l'excrétion sudorale et surtout du sommeil.

N'oubliez principalement pas que l'individu adulte qui se soumet à une opération pour une difformité, et que des maladies antérieures n'ont habitué à aucun traitement, est le malade qu'il est le plus dangereux d'opérer sans préparation (Dupuytren).

De l'opération. — « Il faut que le chirurgien soit intrépide, que sa sensibilité soit telle que, déterminé à guérir celui qui se met entre ses mains et sans être touché de ses cris, il ne se presse pas trop et ne coupe pas moins qu'il ne faut, mais qu'il fasse son opération comme si les plaies du patient ne faisaient aucune impression sur lui » (Celse). Cette juste appréciation des qualités nécessaires au chirurgien ne laisse rien à ajouter.

Aujourd'hui, il est vrai, le chloroforme, les agents anesthésiques, empêchent le malade de souffrir et de crier, mais les hémorrhagies inquitent quelquefois le chirurgien, au point de lui faire abandonner ou précipiter une opération qui devient alors inutile. C'est là une grande faute, et l'homme qui n'est pas maître de lui en face d'une hémorrhagie dans le cours d'une opération, n'est pas un chirurgien. On doit savoir que des artères de second ordre ne déterminent jamais une hémorrhagie mortelle, et à moins d'ignorer l'anatomie, un homme habile et soigneux n'ouvre jamais involontairement une grosse artère.

Si un malade ne veut pas être endormi et si vous avez à lui faire une opération qui peut être promptement terminée, n'employez pas le chloroforme.

Si le malade est pusillanime, s'il redoute l'opération, endormez-le pour le familiariser avec le chloroforme, opérez-le même à son insu (D. Després).

Avant d'employer le chloroforme assurez-vous si l'application des anesthésiques ne lui fait point courir de danger.

L'emploi du chloroforme étant indiqué, vous pousserez le sommeil jusqu'à résolution complète, dans les opérations ou manœuvres où vous aurez besoin de l'immobilité absolue du malade, et dans une opération où les douleurs sont extrêmement vives, comme l'écrasement linéaire, la cautérisation au fer rouge. Dans les autres opérations où le manuel opératoire bien réglé permet d'agir vite, la perte de connaissance seule suffit.

Rappelez-vous que le chloroforme agissant à la manière des boissons alcooliques, l'opéré que vous avez chloroformé se trouve dans la situation assez dangereuse d'un homme blessé en état d'ivresse.

Les opérations faites avec l'instrument tranchant, ne contusionnant pas les tissus comme les ligatures extemporanées, ou comme les plaies régulières par instruments piquants et tranchants, elles ne devraient pas être suivies d'inflammation, mais souvent les plaies sont maniées, soit pour faire des ligatures, soit pour éponger le sang, soit pour réunir les bords des plaies. Il en résulte qu'il y a toujours un certain degré de contusion, et cela nécessite un

traitement approprié aux plaies contuses, c'est-à-dire le pansement à l'eau froide ou pansement humide ou cataplasme. V. PANSEMENT et PLAIE.

Dans certaines régions où l'on doit procéder par décollement et par arrachement; la contusion est encore plus évidente, et c'est une grave faute que de ne pas modifier complètement le traitement habituel des plaies d'amputation ou d'excision où l'on a sectionné régulièrement les tissus. V. PLAIES et AMPUTATIONS.

Des suites de l'opération. — A la suite de toute opération il y a une inflammation, une exsudation, un trouble de la circulation locale, une production de plasma ou de bourgeons cicatriciels qui en est la conséquence (Hunter).

La cicatrisation, l'action suppurative, exercent une influence plus ou moins vive sur l'économie, suivant l'étendue de la plaie et l'écartement de ses bords, suivant l'état des forces du malade ou plutôt suivant ses conditions individuelles. Si vous avez opéré un malade dans un état de santé défectueux, et qu'il arrive une infection purulente, un phlegmon ou un érysipèle, ne vous en prenez qu'à vous seul ou aux nécessités opératoires auxquelles vous avez cru devoir obéir.

Si dans le cas où vous avez tenté la réunion immédiate l'inflammation adhésive est peu marquée, et si votre réunion a été intempestive, une inflammation suppurative pourra se produire au-dessous de la suture qui se détruira, et pour prix de vos efforts vous verrez un érysipèle prendre son point de départ dans votre suture.

Prenez donc toutes les indications précédenes en considération, traitez les opérés comme les blessés, et si vous n'opérez les malades que dans les moments où ils sont relativement dans de bonnes conditions, et quand ils sont habitués à la douleur, acclimatés au séjour du lit, vous les mettez en garde contre les dangers, suite inévitable de traumatismes accidentels non soignés.

La nourriture des opérés doit être la même que celle des blessés. V. PLAIES.

Indications chirurgicales. — Les maladies ou lésions que le chirurgien traite sont :

Des inflammations externes, des plaies, des tumeurs, des vices de conformation et des maladies diverses, telles que : corps étrangers, déplacements et rétrécissements d'organes.

Inflammation. — Le traitement des inflammations internes comporte deux indications spéciales, les moyens locaux, topiques et révulsifs, puis le régime et le traitement de la santé générale du malade.

Lorsqu'un individu sain est atteint d'une inflammation due à une irritation par suite d'absence de pansement ou de pansement mal fait, il y a un état local grave et un état général peu

grave, dû exclusivement au retentissement de l'inflammation. Dans ces cas le traitement local, une tisane délayante et un purgatif pour provoquer une diaphorèse et éviter la constipation suffisent pour guérir l'inflammation.

Chez un individu déjà malade, atteint d'embarras gastrique ou d'une autre affection, l'inflammation peut avoir un caractère de gravité locale moindre, mais à l'état général causé par la maladie antérieure à l'inflammation s'ajoute le retentissement de celle-ci sur l'économie. Dans ces cas il faut faire un traitement local et un traitement général, approprié aux maux antérieurs à l'inflammation. Ce qui a été dit dans l'introduction de ce livre trouverait ici une application.

Les complications qui accompagnent les inflammations doivent être traitées d'après ces mêmes principes.

Plaies. — Le traitement des plaies exige l'accomplissement de plusieurs indications essentielles : les soins de la plaie et le régime des blessés.

Dans le traitement de la plaie, il faut observer les règles suivantes :

Panser régulièrement la plaie, tenir les parties blessées au repos absolu, et s'il y a des déplacements ou des déformations qui entraînent une difformité, troubler l'exercice d'une fonction, remédier par des manœuvres ou des appareils aux dérangements qui sont la conséquence de la plaie.

Le régime des blessés en général doit être surveillé, les malades ne doivent manger qu'à leur faim et ils ne doivent pas rester constipés (Hippocrate). Les grands blessés soumis à un choc violent, et qui sont abattus, dans un état de commotion générale, doivent être relevés par des préparations excitantes et toniques, administrées à l'intérieur.

Tumeurs, déplacements et vices de conformation. — V. INDICATIONS OPÉRATOIRES.

Maladies diverses. — Outre les classes de maladies et lésions que la chirurgie doit combattre, il y a des déplacements passagers et des rétrécissements d'organe, des corps étrangers introduits dans l'économie, qui réclament une intervention immédiate. Pour ces cas il n'y a qu'une seule indication, réduire ou dilater, ou extraire plus ou moins vite ; mais toujours la sûreté doit l'emporter sur la célérité.

Dans les maladies où il y a des opérations palliatives ou des opérations d'urgence et de nécessité à faire, si l'on échoue dans les tentatives de réduction, de dilatation ou d'extraction, il ne faut pas poursuivre ces tentatives s'il est possible qu'elles puissent aggraver l'état du malade ou rendre plus périlleuse l'opération palliative ou d'urgence. V. OPÉRATIONS D'URGENCE.

Indications obstétricales. — La nature dirige ordinairement bien l'accouchement, et le rôle de l'accoucheur est d'être le spectateur d'actes physiologiques. Mais il arrive souvent que le régime affaiblissant, la mauvaise hygiène et certaines habitudes des femmes entravent les phénomènes réguliers de leur accouchement.

Dans les conditions hors nature, les indications obstétricales se réduisent, en cas d'accident, pendant la grossesse, à des indications thérapeutiques médicales, et pendant l'accouchement, à des indications chirurgicales.

Les indications chirurgicales dans la pratique obstétricale se résument dans les propositions suivantes :

Tant que l'on peut espérer voir le travail régulier s'accomplir, il faut attendre, puis aider par des tractions légères et des pressions, des mouvements de bascule avec les mains, l'accomplissement des divers temps de l'accouchement. Pour cela l'accoucheur doit avoir présent à l'esprit mille petits détails qui ne peuvent être bien connus que par la pratique journalière de l'art obstétrical. Savoir distinguer les cas où une intervention de peu d'importance peut éviter de forcer plus tard à recourir à de grandes manœuvres obstétricales, tel est le secret d'un accoucheur de mérite.

Lorsque par suite de troubles dans les phénomènes physiologiques, ou par suite de malformations de la mère ou de l'enfant, l'accouchement ne peut se faire malgré l'habileté de l'accoucheur, les difficultés existent pour lui comme pour le chirurgien le plus expérimenté, et il est nécessaire de recourir aux grandes manœuvres obstétricales, dont deux au moins sont de cruels et souvent inévitables expédients. Ce sont l'application du forceps, la version, l'embryotomie et l'opération césarienne.

Il y a dans les accouchements une série de moyens appropriés à des cas déterminés et qui ont une utilité variable. Ce sera à l'accoucheur de décider s'ils sont utiles, et si en principe il ne faut pas mieux y recourir plutôt que d'attendre et être exposé plus tard à une opération plus grave.

En général :

Toutes les fois que l'on est autorisé à croire que la rapidité de l'accouchement est utile à la vie de la mère et à celle de l'enfant, on doit hâter l'accouchement.

Comme la science a démontré jusqu'ici qu'il est des cas où il faut faire le sacrifice de l'enfant, il n'y a ni considérations, ni conscience, qui puissent obliger un médecin à compromettre la vie de deux êtres quand on n'en peut sauver qu'un.

Les indications médicales et chirurgicales existent après l'accouchement, soit qu'il s'agisse de maladies générales variables, soit qu'il s'agisse de maladies chirurgicales, c'est-à-dire

l'inflammation de l'utérus dont la face interne peut être considérée après la délivrance comme une vaste plaie.

INDIGESTE. Aliments qui restent longtemps dans l'estomac avant de se convertir en chyle. Ce qui est indigeste pour l'un ne l'est pas pour l'autre, et il y a à cet égard des idiosyncrasies naturelles très-multipliées. En général les graisses, les légumes en morceaux et les aliments mal triturés sont indigestes, mais c'est surtout l'excessive quantité d'aliments qui est la cause de l'indigestion.

INDIGESTION. L'impossibilité de garder les aliments à cause de leur abondance, de leur mauvaise qualité, de leur nature ou de l'absence de suc gastrique occasionnée par une forte émotion morale, constitue l'indigestion.

* * La gêne, la pesanteur épigastrique, les éructations inodores et nidoreuses, le mal de cœur, les hoquets et les vomissements sont le symptôme de l'indigestion.

* * Chez les enfants l'indigestion est souvent la cause d'une attaque d'éclampsie.

Thérapeutique. — Au moment du malaise d'une indigestion, il faut prescrire une infusion de thé noir; — de l'alcoolat de mélisse, 15 grammes dans de l'eau sucrée; — de l'élixir des jacobins de Rouen, 15 grammes; — du café noir sans sucre, et un peu d'eau-de-vie ou de rhum.

S'il y a des nausées, des syncopes ou des convulsions, on donnera une légère infusion de camomille, trois têtes pour une tasse d'eau chaude, ou bien on fera vomir avec 5 centigrammes de tartre stibié dans un demi-verre d'eau. — Chez quelques individus le doigt porté dans le pharynx ou la titillation de la luette avec une plume peut suffire pour amener le vomissement.

FORMULAIRE DE L'INDIGESTION

Élixir sacré.

Rhubarbe.	40 grammes.
Aloès socotrin	25 id.
Petit cardamome.	15 id.
Alcool à 21°	1 litre

Laissez infuser pendant trois jours, filtrez.

Comme tonique, 30 grammes. Cette teinture remplace en Angleterre notre élixir de longue vie ☐.

Ipecacuanha en poudre. C'est la préparation à laquelle on a le plus souvent recours comme vomitif dans l'indigestion, à la dose de 15 décigrammes, divisée en trois prises, à prendre à un quart d'heure d'intervalle. On facilite l'effet par l'administration de l'eau tiède.

Teinture alcoolique d'ipécacuanha, 10 grammes en trois doses, comme émétique ☐.

Extrait alcoolique, 3 décigrammes en pilules, comme émétique ☐.

Vin d'aloès (teinture sacrée).

Vin d'Espagne	200 grammes.
Aloès.	30 id.
Poivre de la Jamaïque	4 id.
Gingembre	4 id.

Faites macérer pendant huit jours et filtrez. Une

cuillerée à bouche dans un véhicule approprié; dans les indigestions ☐.

Potion calmante antispasmodique.

Sirap diacode.	32 grammes.
Infusion de tilleul.	125 id.
Éther sulfurique.	1 id.

Mêlez. A prendre par cuillerée, toutes les heures ☐.

Potion calmante antispasmodique.

Sirap de sulfate de morphine.	32 grammes.
Eau distillée de menthe.	125 id.
Éther sulfurique.	2 id.

A prendre par cuillerées ☐.

INDIGO. Matière colorante bleue extraite des feuilles de l'*Indigofera anil* et de quelques autres légumineuses exotiques. Elle renferme beaucoup d'*indigotine*, et sert pour l'industrie tinctoriale et pour la médecine. On lui attribue des propriétés toniques, fébrifuges ☐; elle s'emploie à la dose de 2 à 30 grammes dans l'épilepsie ☐.

INDUCTION. Courants électriques produits dans un fil métallique couvert de soie, roulé en bobine autour d'une autre bobine également chargée de fil métallique et dans lequel passe le courant d'une pile ou d'un électro-aimant. V. ÉLECTRICITÉ.

INDURATION. L'endurcissement des tissus ou des organes produit avec ou sans inflammation aiguë préalable constitue l'induration.

* * L'induration s'observe dans les glandes lymphatiques, dans les glandes sécrétoires, dans le tissu cellulaire sous-cutané, dans le tissu fibreux qui entoure les articulations dans tous les viscères.

* * L'induration est la conséquence de l'atonie organique, de la scrofule, de la syphilis, de l'herpétisme et de l'état inflammatoire chronique.

* * Tous les tissus indurés sont remplis de matière amorphe, de granules moléculaires, de corpuscules granuleux et de noyaux ou de cellules fibreuses.

* * L'induration se guérit par la chaleur, par les frictions excitantes, par les douches, par les toniques, par l'iode et par le mercure.

INERTIE DE LA MATRICE. V. ACCOUCHEMENT.

INFECTION. L'infection est une altération de l'atmosphère par des *effluves*, des *émanations putrides* ou *miasmiques* et des *poussières animales corrompues*, ayant pour résultat l'apparition d'une maladie épidémique.

* * Certaines infections de l'atmosphère, comme celle des marais qui occasionne la fièvre intermittente, ne produisent que des maladies épidémiques et endémiques, et le germe du mal ne se reproduit pas sur les malades. C'est ce qu'on doit appeler l'infection.

** Les infections de l'atmosphère par des *poussières animales corrompues* (débris d'épithélium), cellules de pus desséchées, ou par des *émanations putrides et miasmiques* qui engendrent le choléra, la peste, la fièvre typhoïde, les typhus, la variole, etc., ne sont plus de l'infection, mais constituent l'un des modes de la contagion, puisque chaque malade porte en lui et développe un ferment morbide qui s'envole et qui est la condition nécessaire du développement de la maladie chez le voisin. C'est l'*infecto-contagion*.

** Qu'importe que l'on contracte la variole par l'inoculation avec la lancette et par le contact direct du malade, ou qu'on en absorbe le germe en respirant une atmosphère viciée par des cellules de pus variolique, cela ne change pas les qualités contagieuses du mal, et la maladie étant transmissible par contact ou par inoculation est contagieuse, tandis que lorsqu'elle arrive par l'atmosphère, elle est *infecto-contagieuse*, mode de propagation des typhus, du choléra, de la peste, etc.

** Il y a une *contagion* pour les maladies qui ne se transmettent que par le contact direct d'un germe virulent qu'on peut inoculer (rage, syphilis, variole) ; une *infecto-contagion* pour les maladies qui résultent d'une émanation miasmique ou ferment exhalé par les malades pour en empoisonner d'autres et se reproduire en eux (choléra, peste, fièvre jaune, fièvre typhoïde et typhus, fièvre puerpérale, scarlatine, rougeole, variole, etc.) et une *infection* pour les maladies qui ne se développent que sous l'influence d'une altération de l'air par des effluves formées dans la terre et ne pouvant s'exhaler du corps des malades pour être transportées par lui d'un lieu à un autre (fièvre intermittente).

** Les maladies infecto-contagieuses peuvent spontanément prendre naissance, mais ordinairement c'est un germe formé par les malades qui, étant placé dans des conditions favorables de température extérieure et d'opportunité chez l'individu, donne lieu à une épidémie, c'est-à-dire à la formation de germes innombrables, qui corrompent l'atmosphère, imprègnent tous les objets à l'usage de l'homme et passent de l'un à l'autre en franchissant des distances incroyables pour décimer l'espèce humaine.

** Si les maladies infecto-contagieuses résultent de l'absorption d'un germe ou d'un ferment morbide, elles ont besoin pour le développement dans l'homme de rencontrer certaines conditions d'opportunité qui dépendent du tempérament, de l'âge, des lieux et des possessions ; car il y a des gens qui, au milieu de toutes les épidémies, jouissent d'une parfaite immunité. V. CONTAGION.

** Toutes les maladies qui se propagent par l'infection et qui sont *infecto-contagieuses* ont une période d'*incubation* plus ou moins prolongée, qui varie de quatre à quarante jours.

** Ceux qui ont déjà été atteints d'une maladie *infecto-contagieuse* acquièrent en général l'immunité ou les épidémies ultérieures.

** L'habitude des malades et l'acclimatement dans un pays souvent ravagé par une maladie *infecto-contagieuse* donne contre elle une immunité que ne possèdent pas les étrangers.

** Les maladies *infecto-contagieuses* sont le résultat d'un empoisonnement par les germes morbifiques, et une fois l'impression produite l'absorption s'opère, corrompt le sang (*septicémie*) et bientôt les fonctions troublées engendrent des symptômes qui représentent la maladie dont le germe a pénétré dans l'organisme.

** Toutes les différences des infections tiennent à l'origine et à la variété de l'agent septique introduit ou s'étant formé dans le sang ; à la continuité de l'introduction du poison dans le sang, et à la rapidité de la destruction des globules et à la diminution de l'albumine. Mais toutes les infections se rapprochent à certains égards, par leurs caractères typhoïdes.

** Les premiers phénomènes de l'infection sont toujours une altération des éléments liquides du sang (Robin), les globules ne semblent s'altérer que consécutivement. V. NOSOÉMIE.

** Les infections tuent parce que le sang est malade, parce qu'il devient impropre aux phénomènes de la nutrition. Quelle est la nature de la maladie du sang ? On ne sait encore ; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que la composition du sérum est toujours altérée, et que les globules sont diminués. Là est le grand fait, et il est commun à toutes les infections qui, à l'origine, ne peuvent être distinguées, du reste, que par la nature des causes du mal et les milieux hygiéniques où vivent les individus qui en sont frappés.

** Dans toutes les infections il se produit des troubles secondaires variables, et qui tiennent à une irritation locale de l'organe, qui est la voie d'élimination habituelle des poisons ou le lieu d'épuration du sang. Ainsi les ulcérations intestinales dans la fièvre typhoïde, les hémorrhagies intestinales dans la fièvre jaune, les sueurs profuses dans la fièvre intermittente et l'urémie, les infections urinaires et les abcès métastatiques dans l'infection purulente.

Rarement une infection atteint un homme absolument sain, les poisons animaux n'agissent que sur des organismes déjà prédisposés ; la continuité de l'exposition à des émanations putrides ou à une cause d'auto-infection, telle que les fatigues, la mauvaise nourriture, ne produit l'infection qu'après l'apparition évidente

d'un embarras gastrique, qui est presque toujours le premier terme de l'infection (A. Després). Les infections purulentes traumatiques ne font pas exception; ainsi une plaie excrétaut une sanie putride, une eschare gangréneuse se détachant, ne sont susceptibles de fournir des produits toxiques que chez des individus déjà malades, ou qui sont exposés à des refroidissements ou chez lesquels le traumatisme a été suivi d'une inflammation franche. Toutefois le pus bien formé n'empoisonne que quand il a été assez longtemps retenu et que quand une absorption a commencé depuis quelque temps.

* * L'influence du système nerveux n'est pas sans influence sur la production de certaines infections traumatiques;—les émotions morales, la dépression morale, la langueur des fonctions, favorisent le développement des infections chez les blessés qui ne dorment point et ne peuvent plus se nourrir et qui sont dyspeptiques.

Thérapeutique. — Contre l'infection, par les miasmes des villes encombrées et malsaines, il n'y a à employer que des moyens préventifs qui sont du domaine de l'hygiène et de la police sanitaire. V. COXTAGION, LAZARET.

Enterrer promptement les corps de ceux qui succombent à une maladie infecto-contagieuse, détruire les vêtements à leur usage et surtout les objets de literie, faire des fumigations d'acide sulfureux sur les meubles ou dans l'appartement, voilà de bons moyens à employer.

Si une maladie infecto-contagieuse règne souvent dans une localité sombre, humide, mal aérée, il faut, par des travaux d'assainissement, y introduire l'air, la lumière, et faire écouler les eaux.

La maladie vient-elle de loin ? il faudra essayer de retenir en quarantaine (V. ce mot) les personnes et les objets de provenance suspecte, ou, s'il y a des malades, de les placer dans un lazaret (V. ce mot), afin d'empêcher toute communication avec les pays qu'on veut préserver. Malheureusement ces mesures sont souvent plus vexatoires qu'utiles, et les germes volatils formés par les maladies infecto-contagieuses se jouent de toutes les autorités terrestres. Libres comme l'air avec lequel ils voyagent, ils sautent par-dessus les cordons sanitaires et se rient des baïonnettes qu'on leur oppose, ainsi que des prisons où l'on croit les enfermer. Ils sautent par-dessus les soldats et s'élançant par les fenêtres en continuant leur course pour semer la mort sous leurs pas. Ces mesures sont aujourd'hui plus importantes pour soutenir l'état moral des populations qu'on a l'air de protéger qu'utiles pour arrêter la marche des épidémies, et elles n'ont qu'une médiocre importance.

Autre chose est la destruction des germes, par les feux allumés sur la place publique (Hippocrate), par les fumigations d'acide sulfureux dans les appartements des personnes mortes de l'épidémie, par l'aspersion des cadavres avec l'acide phénique au millième ou la solution alcoolique de coaltar, et par l'entièrement assez rapide des victimes de l'épidémie.

Maintenant, une fois que l'épidémie est déclarée, il ne faut jamais concentrer les malades dans un seul

endroit, sous peine de voir la maladie devenir plus grave, et même, s'il se forme un foyer où il y ait pus de victimes qu'ailleurs, il faut le disperser. La dissémination des malades d'un foyer épidémique est un principe d'hygiène publique consacré par une expérience séculaire et qu'on ne peut oublier impunément. Là est le salut de ceux qu'on veut préserver.

Quant à ceux qui sont libres de leurs pas, qu'aucun devoir ne retient, qu'aucune fonction n'engage, ils n'ont qu'un moyen de se préserver des épidémies, c'est de partir pour des lieux où ne règne pas le fléau et de ne revenir que longtemps après sa disparition.

Quelle que soit la nature d'une maladie infecto-contagieuse, le premier but à remplir est de favoriser le renouvellement du sang, de pousser aux excrétiens par des boissons abondantes sudorifiques et diurétiques. Si elles ne lavent pas le sang, suivant l'expression de Van Swieten : *ablutur pus sanguini mixtum*, elles favorisent la diarrée et la diaphorèse, qui, toutes deux, sont des moyens de renouvellement du sang.

Les médications dérivatives sur le tube intestinal au début sont indiquées pour faciliter l'expulsion de tous les produits qui ont pu s'éliminer par le tube digestif.

Un moyen empirique, le sulfate de quinine, est le seul agent que l'on peut considérer comme une sorte d'antiseptique contre l'infection du sang.

Tous les médicaments ont été essayés contre les infections. On a vanté l'eau phéniquée au millième ou le chlorure de soude, qui a déjà été mis en usage dans les fièvres typhoïdes graves, et qui par sa seule présence dans le sérum semble favoriser la réparation des globules sanguins dans le sang en circulation, c'est-à-dire la partie la plus essentielle de la fonction de l'hématose.

On administrera la tisane :

Chlorure de soude	2 grammes.
Décoction d'orge	4000 id.
Sirope de gomme	60 id.

(Chomel.)

A prendre par tasses dans les vingt-quatre heures, ou simplement une potion avec 1 à 2 grammes de chlorure de sodium ou de sel marin non raffiné □.

I. Infection purulente.

L'infection purulente se produit après une phlébite suppurée non adhésive (Hunter, Velpeau), après une suppuration dans une région très-vasculaire et une phlébite capillaire (Cruveilhier), après une embolie purulente (Virchow), après l'ouverture d'un abcès, avec vastes décollements pendant le développement d'un phlegmon diffus, après une angioleucite et un érysipèle (Velpeau).

* * L'infection purulente existe encore à la suite des phlegmasies viscérales suppurées, à la suite de la variole pendant la période de suppuration.

* * Dans l'infection purulente il y a mélange du pus avec le sang (Velpeau, Blandin, A. Bérand, Cruveilhier, Castaigne et Ducrest, Nélaton, Sédillot, Laugier), les infections purulentes après l'angioleucite et l'érysipèle seules semblent faire exception, à moins qu'il n'existe une phlébite en même temps que l'angioleucite

et qu'il y ait une absorption du pus enfermé dans les ganglions suppurés.

** L'infection purulente donne lieu à des abcès métastatiques dans les poumons, le foie, la rate et les différents points du corps, seulement quand la maladie a duré plus de sept à neuf jours. — Ou bien l'abcès est dû à des globules sanguins arrêtés, autour desquels une inflammation se montre (Cruveilhier), ou bien c'est dans les capillaires alimentés par une artériole oblitérée par un caillot migrateur embolique que l'abcès se forme (Virchow), ou bien encore c'est un abcès développé en vertu d'une sorte de diathèse purulente (Teissier) avec irritation locale : telle qu'une broncho-pneumonie, une pneumonie lobulaire, une hépatite, une splénite, une syovovite, etc.

** Il y a des abcès métastatiques sans infection purulente (Sédillot), et des infections purulentes sans abcès métastatiques. Les produits purulents s'arrêtent quelquefois dans un organe et y produisent un abcès au même titre que la dysenterie, cause des abcès du foie sans infection purulente.

** On peut guérir de l'infection purulente, mais cela est rare (Nélaton, Vidal de Cassis, Sédillot).

** L'infection purulente est habituellement la conséquence d'une lésion inflammatoire terminée par suppuration, dans le cours de laquelle apparaît une phlébite, ou une phlébite primitive, ou une angioleucite et un érysipèle.

** Un frisson violent durant de un quart d'heure à une demi-heure, se répétant plusieurs fois dans la journée ou plusieurs jours de suite, frisson accompagné de rétractions des membres, de refroidissements, de pâleur, et suivi de sueur peu abondantes et visqueuses ; la fréquence de la respiration ; un malaise profond et une anxiété qui fait place parfois à une sorte de bien-être, caractérisent le début d'une infection purulente. Il y a des infections purulentes qui débent par des sueurs profuses sans frissons.

Les malades atteints d'infection depuis plusieurs jours présentent : une fièvre continue ou une d'espèce de fièvre rémittente, de la soif vive et une perte de tout appétit. Des frissons irréguliers se répétant, une bronchite survient, la face prend une teinte ictérique elles malades meurent dans le coma ou asphyxiés par une sécrétion bronchique abondante. Lorsque la maladie dure plus longtemps et qu'il y a infection purulente chronique, il y a quelquefois des douleurs articulaires, ou des abcès, les sueurs sont rares, la peau est sèche et se recouvre d'écaillés épidermiques, les malades sont toujours somnolents et n'ont plus d'appétit, la diarrhée survient et les épuise. Une bronchite, une pneumonie, une pleurésie, une péritonite, sont dans ces cas la cause immédiate de la mort.

** Dans l'infection purulente, occasionnée par une plaie, les bourgeons de cette plaie sécrètent une moins grande quantité de pus, la partie devient œdémateuse et les malades n'en souffrent presque plus.

** Au début d'une infection purulente, le frisson initial indique aussi bien une pneumonie, une péritonite, un abcès, l'extension de l'inflammation qu'une absorption de pus ; mais l'absence des autres signes qui caractérisent ces lésions, puis la répétition des frissons et l'abattement subit doivent faire penser à l'infection purulente.

Thérapeutique. — Qu'il s'agisse d'un phlegmon diffus ou d'un phlegmon circonscrit, lorsqu'il y a du pus formé et enfermé, on doit lui donner largement issue ; — lorsqu'il y a phlébite, lier la veine est une opération toujours funeste au malade et dont il faut s'abstenir. La compression (Reil, Abernethy, Velpeau) est quelquefois très-utile aux malades (V. PHLÉBITE). — Appliquer des sangsues sur les ganglions qui reçoivent les vaisseaux lymphatiques de la région atteinte d'angioleucite et d'érysipèle (Blandin, Robert), peut être très-utile dès les premiers jours ; passé ce temps, cette pratique est nuisible.

Les plaies seront pansées avec la décoction de quinquina ou une autre liquide. V. ABCÈS et PLAIES.

Le malade sera réchauffé pendant les frissons et on lui donnera une potion avec l'opium, à dose de 5 à 15 centigrammes d'extrait, ou 40 grammes de sirop diacode. — Un purgatif (Vidal), un émético-thartique (Dumas de Montpellier, Samson), sont bons au début. — On donnera, en outre, les tisanes de camomille, de limonade sulfurique, de gomme, ou les tisanes diurétiques, de chiendent, de digitale ou de nitrate de potasse :

Eau d'orge	1000	grammes.
Sirop de vinaigre	100	id.
Nitrate de potasse	5	il.

(Stoll.)

On peut donner encore :

Électuaire d'arnica.

Poudre de racine d'arnica	50	grammes.
Poudre d'opium brut	5	centigrammes.
Sirop de sucre	q. s.	

En dix doses, une toutes les heures. (Anc. Form.)

Potion de quinine.

Eau distillée	400	grammes.
Sulfate de quinine	4	id.

(Vidal de Cassis, Bean, Nélaton.)

Par cuillerées, en vingt-quatre heures.

Potion de quinine et d'aconit.

Eau distillée	120	grammes.
Eau de Rabel	q. s.	
Sulfate de quinine	2	grammes.
Alcoolature d'aconit	4	id.

(Turchetti.)

Par cuillerées, en vingt-quatre heures.

Potion d'aconit.

Alcoolature d'aconit	4 à 5	grammes.
Sirop simple	80	id.
Eau distillée	100	id.

(Storck, Teissier, Fleming.)

Potion camphrée.

Eau distillée.	100 grammes.
Eau éthérée camphrée.	10 id.

Ou :

Camphre.	1 gramme.
Sirop simple.	30 id.

(Barbette, J. Franck, Velpeau.)

Potion de digitale.

Eau distillée.	100 grammes.
Extrait de digitale ou teinture de digitale.	2 id.
Sirop simple.	25 id.

Lavement de quinquina camphré.

Quinquina royal.	20 grammes.
--------------------------	-------------

Faites bouillir dans :

Eau.	300 grammes.
--------------	--------------

Passez et ajoutez :

Camphre.	1 gramme.
------------------	-----------

Délayé dans un jaune d'œuf.

(Récamiér.)

Les antispasmodiques et les antiseptiques, ainsi que les affusions froides, sont applicables dans l'infection purulente comme dans les fièvres graves, V. FIÈVRE TYPHOÏDE.

Dans les cas rares où les malades résisteront, s'il leur est possible de prendre des aliments sans vomir, on leur administrera du bouillon, des potages et du vin. — On administrera des lavements de bouillon, si les malades vomissent ce qu'ils prennent. Puis on donnera de la viande saignante, dût le malade la vomir d'abord ; au besoin on donnera le thé de bœuf préparé de la façon suivante :

Bœuf maigre 500 grammes, haché menu, dans 500 grammes d'eau froide, chauffez jusqu'à ébullition. Quand le liquide a bouilli une ou deux minutes, passez et exprimez le liquide contenu dans la viande (Hôpitaux anglais).

Contre la diarrhée qui survient à la fin de la maladie, employez les astringents et les antidiarrhéiques comme chez les phtisiques V. PHTISIE PULMONAIRE, DIARRHÉE et PÉRITONITE TUBERCULEUSE.

II. Infection putride (A. Bérard).

A. *Infection aiguë.* — Lorsque dans les premiers jours qui suivent une plaie ou une contusion, avant le quatrième jour, c'est-à-dire avant qu'il n'y ait du pus formé, des liquides sanieux d'une odeur fétide sont accumulés dans une plaie réunie intempestivement ou sous une eschare gangréneuse, l'absorption a lieu par des veines ouvertes largement ou par des réseaux capillaires présentant des ouvertures multiples, il y a souvent infection putride aiguë. Les malades sont pris d'un frisson intense et de tous les signes de l'infection purulente. Mais les symptômes ont un acuité beaucoup plus marquée, surtout après une gangrène. Après une plaie, avec ouverture des veines, les malades meurent quelquefois dans les vingt-quatre heures. Quelquefois la diarrhée est le phénomène de début de

l'infection, après qu'elle a présenté un ordre de symptômes désignés sous le nom d'état cholérique ou d'état typhique (V. CHOLÉRA et TYPHUS). Il y a parfois une élévation considérable du pouls qui reste très-petit.

** Dans l'infection putride, les abcès métastatiques et les complications locales et du côté des viscères sont extrêmement rares, parce qu'ils n'ont pas le temps de se produire ; lorsqu'on trouve des phlébites et des angiécrites, elles se sont développées en même temps que d'autres vaisseaux absorbaient les produits septiques.

** L'infection putride aiguë ou infection putride des premiers jours (Batailhé) est toujours mortelle.

** C'est toujours chez des individus mal disposés que l'infection putride aiguë se montre.

** Chez les individus qui ont une plaie de la bouche avec fractures du maxillaire, il y a une intoxication qui est due à ce que les malades respirent l'odeur infecte du pus et se nourrissent de liquides putrides formés dans la bouche (Richet, Chassaiguac).

Thérapeutique. — Il est impossible de guérir l'infection putride aiguë, mais on peut la prévenir.

Chez les sujets affectés de maladies qui ne réclament pas une opération immédiate, on la prévient en améliorant l'état des malades s'il existe un embarras gastrique ou s'il y a dépression physique et morale. V. INDICATIONS OPÉRATOIRES.

Chez les blessés et opérés, on prévient l'infection en les nourrissant à partir du moment où le traumatisme a eu lieu.

Les pansements avec le vin (Celse, Fabrice d'Acquapendente), avec l'alcool ou l'alcool camphré (Batailhé) — les purgatifs (Guy de Chauliac), l'ipécacuanha chez les accouchées (Legroux), les décoctions vineuses de quinquina sur les parties gangrénées, sont de bons moyens préventifs.

La cautérisation des plaies avec le fer rouge ou avec la pâte au chlorure de zinc (Bonnet de Lyon), lorsque des liquides sanieux et d'une odeur fétide sont sécrétés, peut rendre de véritables services, même au moment où le frisson initial de l'infection putride a eu lieu. On peut arriver ainsi à arrêter le mal en oblitérant par la cautérisation les voies de l'absorption.

Chez les nouvelles accouchées, les injections vaginales alcoolisées, ou avec la décoction de quinquina et les injections avec le permanganate de potasse au vingtième, seront faites dès que les malades présenteront plus de cent pulsations, et quand les malades seront évidemment sous le coup d'une infection putride aiguë, plutôt que sous le coup d'une métrite, d'une péritonite et d'un abcès des ligaments larges. V. ces mots.

Sur les blessés ou opérés, chez lesquels des veines ont été largement ouvertes, on ne réunira jamais par première intention ; on pansera à plat, avec des compresses imbibées d'eau-de-vie camphrée. — Lorsque les plaies seront fétides, on pansera avec le permanganate de potasse ou l'on cautérisera avec la pâte au chlorure de zinc, ou avec le fer rouge (Bonnet).

Chez les individus atteints de gangrène, on pansera avec l'eau-de-vie (Velpeau), avec la poudre de quinquina, avec la poudre de quinquina et de charbon, on enlèvera les eschares au fur et à mesure qu'elles se détacheront.

On nourrira les blessés et les accouchées, et l'on administrera dès les premiers frissons les médications énergiques employées contre l'infection purulente, et en première ligne le sulfate de quinine (Beau) et la tisane au chlorure de soude. V. plus haut.

B. Infection chronique, infection putride lente (A. Bérard). — Les abcès froids, les abcès par congestion, les caries, les nécroses et les tubercules des os, les tubercules pulmonaires, les fistules osseuses, les péritonites et les pleurésies chroniques, les kystes de l'ovaire suppurés, donnent lieu à une infection lente qui procède ou bien par une poussée, se rapprochant de l'infection putride aiguë et suivie d'un état d'affaiblissement progressif, ou bien par ce dernier état.

* * L'infection putride s'observe à la suite de l'ouverture d'abcès existant depuis longtemps et dans lesquels l'air s'est introduit (Bérard, Lisfranc), elle s'observe dans les maladies des os, avec abcès circonvoisins, et elle se produit alors parce que l'absorption se fait aux dépens du pus et principalement du sérum du pus.

* * L'infection putride chronique n'est pas seule la cause de la mort, il s'y joint un épuisement produit par une suppuration abondante ou par l'odeur du pus qui pénétré dans les voies respiratoires et empoisonne comme un miasme.

* * Quand un abcès ou une fistule donnent issue à un pus fétide, quelques frissons, de la fièvre avec de la chaleur à la peau, caractérisent le début de l'infection putride chronique.

Les malades maigrissent, présentent de légers accès de fièvre le soir, la peau prend une teinte terreuse, les forces tombent, l'appétit s'affaiblit, des sueurs fréquentes se montrent, de la diarrhée avec subdelirium arrivent, et les malades s'éteignent pour ainsi dire empoisonnés lentement et faute de pouvoir réparer les pertes qu'ils éprouvent par la suppuration.

* * Les suppurations longues et l'infection putride amènent presque toujours des accidents dont le principal est un engorgement des poumons et quelques dépôts plastiques qui ne sont pas une véritable phthisis pulmonaire (Velpeau).

* * L'infection putride peut être guérie à la condition que la source du pus sera tarie, et souvent la mort sera retardée si la fétilité du pus cesse sous l'influence d'ouvertures convenables et d'injections désinfectantes.

Thérapeutique. — On prévient quelquefois l'infection putride en ouvrant les abcès par la méthode sous-cutanée. V. ABCÈS PAR CONGESTION et MÉTHODE SOUS-CUTANÉE.

S'il y a un grand foyer purulent, les lavages seront

faits dans les cavités contenant du pus avec la décoction de quinquina ou avec les solutions iodées (Velpeau), dont voici les formules :

Eau distillée 200 grammes.
Teinture d'iode 20 id.

Ou :

Iode 4 grammes.
Iodure de potassium 2 id.
Eau 1000 id.

On emploie aussi les injections :

Eau distillée 200 grammes.
Permanganate de potasse 2 à 20 id.

(Casteix, Reveil.)

Ou :

Chlorure de soude 20 grammes.
Eau 500 id.

On administrera à l'intérieur :

Decoction de quinquina . . . }
Eau de mer } à 200 grammes.

Ou :

Eau distillée 130 grammes.
Sel marin 40 id.

Quatre tasses dans la journée.

(Russell.)

On peut remplacer la *sel marin* par l'*hypophosphite de soude*, à la dose de 1 à 4 grammes.

(Hôpitaux d'Italie.)

Les préparations de quinquina :

Le vin de quinquina, 120 grammes; l'extrait de quinquina, 4 à 5 grammes par jour. Le sirop de quinquina du *Codex*.

La teinture de quinquina :

Quinquina rouge 64 grammes.
Corce d'orange amère 48 id.
Serpentaire de Virginie 12 id.
Safran 4 id.
Cochenille 2 id.
Alcool à 54° 1000 id.

20 à 30 grammes par jour. (Huxham.)

Une nourriture réparatrice, des boissons acides et amères, sont les moyens toniques les plus puissants. On forcera les malades à manger. On se guidera sur leurs goûts pour les nourrir; c'est là le plus important. Le jus de viande à peine cuite, saignante, les féculents, le café noir, sont d'un bon emploi. En cas d'amélioration, le séjour à la campagne et sur les bords de la mer seront prescrits le plus tôt qu'il sera possible.

Dans le cas où l'infection putride à son début se rapproche de l'infection purulente à forme aiguë, on donnera le sulfate de quinine. V. INFECTION PURULENTE AIGUË.

L'infection putride peut être guérie par la disparition de la lésion qui a causé la suppuration ou par l'ablation du mal primitif. V. OSTÉITES, NÉCROSES, ARTHÉRIES.

Infection urinaire. *Fièvre intermittente, uréthrale* (Giannini, Velpeau); *fièvre uréthrale* (Maisonneuve); *résorption urinaire* (Sédillot); *urémie par résorption des produits putrides formés dans le rein* (Cl. Bernard). — A la suite d'un cathétérisme simple ou forcé, après des opérations faites sur les organes génito-

urinaires, on voit survenir subitement chez quelques malades un frisson intense, suivi de sueurs, qui souvent cesse le jour même et ne se reproduit plus, à moins d'une nouvelle manœuvre sur les organes géuitaux urinaires, c'est là une infection passagère, due tantôt à l'absorption de l'urine par une plaie faite sur le canal urinaire (Velpeau), soit à une inflammation du tissu spongieux de l'urètre (Chassaignac) et à la pénétration de l'urine dans le tissu (Maisonneuve) spongieux de l'urètre; peut-être, la douleur causée par le cathétérisme, détermine-t-elle aussi, en vertu d'une action réflexe, une cessation de la fonction urinaire (F. Bron) et une urémie passagère.

* * Lorsque chez un malade atteint de phlegmasie chronique du rein, de l'urètre et de la vessie, ou sous l'imminence d'une de ces affections, une opération est faite ou même un simple cathétérisme a été pratiqué, un frisson violent se déclare, puis viennent des tremblements convulsifs et des soubresauts violents, il y a de l'angoisse, des crampes dans les membres, des accès de suffocation, de la tendance aux syncopes et au refroidissement général; la face est altérée, un coma profond survient et les malades meurent en présentant un état analogue à la forme comateuse de l'urémie et du choléra, d'où la désignation de fièvre urétrale comateuse et cholériforme (Phillips). D'autres fois les malades ont des frissons et des sueurs irrégulières, les accidents et l'affaiblissement général ont une marche moins aiguë et qui ressemble à l'infection putride chronique. Ces états sont l'indice d'une pyélo-néphrite suppurée (Boyer), d'une altération putride du rein (Cl. Bernard), d'une infiltration urinaire et d'une infection du sang (Velpeau), d'une urémie (Freichs), d'une ammoniémie (Treitz, Jaksch).

V. URÉMIE.

* * L'urine retenue dans la vessie non enflammée ne donne pas lieu à l'infection urineuse, mais comme l'urine ne coule plus, elle s'accumule dans le rein où la sécrétion est arrêtée, et dans ce cas il y a urémie, c'est-à-dire rétention des produits qui doivent être éliminés par le rein; de plus la muqueuse intestinale se substitue au rein, les malades rendent des gaz en quantité et ont quelquefois de la diarrhée; il n'y a véritable infection que quand le rein ou la vessie s'altèrent (Cl. Bernard).

* * La fièvre qui accompagne l'infection urineuse est toujours rémittente.

* * L'infection urineuse a une marche rapide et elle se complique d'abcès dans les muscles ou au voisinage des articulations, et quelquefois de pneumonie ou d'autres phlegmasies viscérales, suivant des circonstances le plus souvent étrangères à l'infection même.

* * Il y a des abcès et des arthrites sans in-

fection urineuse vraie, comme il y a des infections urineuses sans abcès.

Thérapeutique. — En cas de lésion des organes génito-urinaires, et pour éviter l'infection urineuse, on traitera les malades avant de les opérer (V. CALCULS VÉSICAUX, RÉTRÉCISSEMENT DE L'URÈTRE). On habituera le canal au contact des instruments, par le passage de bougies chez les individus dont l'urètre est sain. A titre de moyen préventif, on donnera le sulfate de quinine à la dose de 40 à 80 centigrammes.

Contre les accès de fièvre simple, pendant et après un frisson, on réchauffera les malades et on les couvrira pour amener une prompt transpiration; on administrera un grand bain après l'accès et l'on fera prendre une infusion de thé ou de tilleul chaud.

On donnera la potion :

Eau distillée	50 grammes.
Sirop simple	8 id.
Alecoature d'aconit	2 id.

(J. Long de Liverpool.)

Ou la potion :

Bromure de potassium	40 centigrammes.
Sirop simple	15 grammes.
Eau distillée	60 id.

(Cusco, Nélaton.)

Si les frissons se répètent, s'il y a des signes d'intoxication, on sondera souvent les malades pour évacuer l'urine (Civiale).

Les malades seront purgés avec le calomel à dose réfractée, mais en général, les purgatifs salins sont bons à employer. Les drastiques sont moins avantageux (V. URÉMIE). Le tartre stibié comme vomitif est utile pour préparer le traitement, ainsi qu'on le fait parfois pour l'infection purulente et des fièvres intermittentes.

Le chloroforme en potion :

Chloroforme	5 à 40 gouttes.
Jaune d'œuf	no 4.
Sirop de sucre	30 grammes.
Eau	150 id.

Les acides chlorhydriques, à la dose de vingt gouttes, et benzoïque, à la dose de 1 à 2 grammes (Freichs), employés dans l'urémie, sont des médications établies en vue d'une hypothèse clinique; mieux vaut recourir au sulfate de quinine, à la dose de 1 à 2 grammes le premier jour, puis à dose décroissante les jours suivants.

Si la vessie est malade, on donnera des lavements opiacés. Si les reins sont atteints de pyélo-néphrite, on appliquera des sangsues sur la région des reins.

Lorsqu'il y a des symptômes cérébraux, lorsque le coma apparaît, on applique des sangsues derrière les apophyses mastoïdes, les bains de pieds sinapisés, les vésicatoires sur les cuisses, à l'épigastre (Velpeau), ont leur utilité (F. Bron).

On administrera le camphre, les excitants, le thé, le café, comme dans les autres infections. V. INFECTION PURULENTE ET PUTRIDE.

L'acide arsénieux (Perdrigeon) sera employé à la dose de dix à vingt gouttes de liqueur de Fowler;

Ou à la dose de 3 à 5 centigrammes d'acide pur, en dix prises de 1 milligramme, une tous les quarts d'heure. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

On ouvrira les phlegmons et les abcès de bonne heure, soit qu'ils résultent d'une infiltration urineuse, soit qu'ils se soient développés en un lieu éloigné.

Sur les articulations, on placera des vésicatoires, et l'on ouvrira même les articulations lorsque la suppuration sera évidente (Velpeau).

Infection purulente puerpérale et fièvre puerpérale. — L'infection purulente puerpérale est une infection consécutive à une phlébite ou à une angioleucite utérine (Tonnelé, Nonât), ou à une infection putride à forme aiguë produite par résorption de produits putrides enfermés dans l'utérus (Batailhé). V. INFECTION PUTRIDE AIGUE et INFECTION PURULENTE et FIÈVRE PUERPÉRALE.

INFILTRATION D'URINE. — L'infiltration d'urine est la conséquence immédiate de l'ouverture des reins, des uretères et de la vessie. Elle produit un phlegmon diffus s'étendant avec rapidité en même temps que le malade présente, à des degrés variables, les signes d'une infection urinaire.

** Il y a une variété d'infiltration d'urine après une ouverture de l'urèthre qui suit une marche spéciale; l'urine s'infiltré au moment de la miction, puis des accidents apparaissent immédiatement; mais, dans ces cas, le phlegmon est circonscrit; cela devait être, on le conçoit, car la source de l'infiltration ne coule que d'une façon intermittente.

** Les plaies des reins, du bassin et de l'urèthre causent l'infiltration d'urine dans le flanc et dans la région du rein. Les plaies, les ruptures et les ulcérations de la vessie causent une infiltration dans le petit bassin; les ruptures et plaies du col de la vessie causent l'infiltration urinaire dans le petit bassin, au pénis, puis au scrotum et jusque dans les aines.

** L'urine qui s'infiltré entre les loges aponevrotiques du périnée, débute par le périnée sur la ligne médiane ou sur les côtés, puis l'inflammation causée par l'infiltration urinaire gagne toutes les parties voisines. Malgré tout ce que la théorie indique, eu égard aux aponevroses du périnée, l'infiltration urinaire suit cette marche habituellement (Malgaigne).

** L'infiltration urinaire du périnée et des bourses est caractérisée par une rougeur vive des téguments gagnant les parties voisines, les aines, la paroi abdominale et les fesses avec rapidité. Du côté de l'état général, on constate l'accélération et la petitesse du pouls, un abatement et des frissons plus ou moins prolongés; les malades exhalent une odeur urinaire caractéristique et meurent quelquefois dans le coma, après avoir présenté des hoquets et des vomissements (V. INFECTION URINAIRE). Jamais le phlegmon simple des bourses ne présente les mêmes caractères que l'infiltration urinaire, qui, d'ailleurs, a été précédée d'accidents du côté des voies urinaires.

** Le phlegmon diffus causé par l'infiltra-

tion urinaire se termine toujours par gangrène du tégument et souvent par fistule urinaire lorsque les malades ne succombent pas à l'infiltration urinaire.

** L'infiltration d'urine dans le flanc n'est indiquée au début que par les signes d'une plaie du rein et les signes généraux qui accompagnent l'infiltration urinaire. — L'urine qui s'infiltré dans le bassin ne peut être reconnue que par l'existence de lésions de la vessie coïncidant avec l'état général qui accompagne d'ordinaire l'infiltration urinaire et les signes d'un phlegmon du petit bassin; ténesme anal et vésical; induration du tissu cellulaire du bassin constatée par le toucher rectal et vaginal. Lorsque l'infiltration urinaire gagne le scrotum et le périnée, le diagnostic devient très-facile. V. REIN (PLAIES DU), VESSIE (PLAIES DE LA).

Thérapeutique. — Lorsque le chirurgien se trouve en face d'une rétention d'urine, il doit rétablir le cours de l'urine avant que la vessie ne se rompe. Si l'infiltration urinaire est déjà produite, le chirurgien fera un ou deux larges débridements sur le scrotum.

Cela fait, le chirurgien placera une sonde à demeure dans la vessie ou, s'il y a des rétrécissements, une sonde dans l'urèthre.

Lorsqu'il y a de la gangrène du tégument, lorsque l'urine coule par-dessous les eschares, on fera des lavages à l'eau tiède ou avec la décoction de quinquina (V. ABCÈS). On pensera les plaies avec la poudre de quinquina ou avec de la charpie imbibée d'eau et d'eau-de-vie camphrée. On pensera, ensuite les plaies à l'aide d'un pansement simple.

S'il y a infection urinaire, on traitera par les remèdes appropriés. V. INFECTION URINAIRE.

On traitera plus tard les fistules urinaires et les rétrécissements.

Pour l'infiltration urinaire du flanc, V. REINS (PLAIES DU).

INFLAMMATION. L'exsudation séro-fibrineuse des tissus avec chaleur, rougeur, gonflement et douleur, caractérise l'inflammation.

** L'inflammation se montre à l'état aigu et à l'état chronique.

** Dans les parties vasculaires l'inflammation aiguë produit d'abord le resserrement des capillaires artériels et veineux, puis leur dilatation avec stase sanguine formant la *congestion* et l'arrêt du sang avec exsudat fibrineux, suivie: soit de *résolution*, quand tout le sang infiltré s'absorbe, soit d'*induration*, quand le tissu reste dur et s'infiltré d'éléments conjonctifs ou fibro-plastiques, soit de *suppuration*, quand l'exsudation séro-fibrineuse se convertit en pus, soit enfin de *gangrène*, quand l'arrêt du sang dans les capillaires suspend toute nutrition et produit la mort des tissus.

** L'inflammation se termine quelquefois si vite sur un point pour paraître au même moment sur un autre, qu'il y a lieu de croire à une *métastase*, c'est-à-dire à un transport dû à l'influence morbide engendrant des phénomènes

inflammatoires sur plusieurs points de l'organisme, et la dernière partie affectée pouvant dégager la première.

* * Le froid et l'excessive chaleur, les contusions et les obstructions capillaires spontanées, les caustiques, les corps étrangers placés dans les tissus, sont, par l'intermédiaire du grand sympathique, nerf vaso-moteur, les causes de l'inflammation.

* * Dans toute phlegmasie un peu violente et prolongée, le sang s'altère dans ses éléments constitutifs et il se charge de trois ou quatre fois plus de fibrine que de coutume; ainsi, au lieu de 2 millièmes et demi, elle s'élève à 6 et 7 millièmes. (Andral et Gavarret.)

* * L'inflammation des tissus est une des causes les plus ordinaires de la fièvre et de l'élévation de la température du corps, qui peut aller jusqu'à 40 et 41 degrés. (Hunter, Andral.)

* * La fièvre est un des phénomènes sympathiques ou réflexes les plus constants de l'inflammation aiguë.

* * Toute inflammation qui ne s'accompagne pas de fièvre peut être considérée comme ayant pris la forme chronique.

* * L'inflammation aiguë ou chronique est ordinairement le point de départ de la dégénérescence épithéliale et cancéreuse, fibro-plastique et tuberculeuse, d'après l'âge des sujets, leur prédisposition héréditaire, leur tempérament et leur constitution acquise.

* * Rien n'est aussi commun chez les enfants que la métamorphose des exsudations inflammatoires fibro-plastiques en tubercules, de façon à produire les écrouelles, le carreau, la scrofule et la phthisie pulmonaire.

* * Quand l'inflammation n'est pas la cause certaine des nosorganies épithéliales, chondroïdes, cancéreuses et tuberculeuses, elle ne tarde pas à s'y joindre comme effet de l'irritation produite par un corps étranger. V. NOSORGANIE.

* * Le médecin provoque quelquefois l'inflammation d'une partie saine dont les fonctions sont peu importantes, pour débarrasser une partie malade essentielle à la vie, et c'est ainsi que s'expliquent l'usage révulsif des cautères, des vésicatoires, des sétons, des moxas et des irritants purgatifs introduits dans l'intestin. V. RÉVULSION et DÉRIVATION.

Thérapeutique. — On appelle *antiphlogistiques* (V. ce mot) les moyens employés pour combattre l'inflammation aiguë. Ce sont l'eau, la diète et la saignée.

C'est l'eau qui est la base essentielle des boissons émoullentes, acidules ou féculentes, et des applications topiques employées pour combattre l'inflammation aiguë.

Par l'appauvrissement immédiat du sang qu'elle entraîne, la diète absolue, végétale, féculente ou lactée étendue d'eau, dégorge les capillaires des or-

ganes enflammés et triomphe aisément de beaucoup d'inflammations aiguës.

Désemplir le système circulatoire au début d'une inflammation par des saignées générales ou locales, de sangsues ou de ventouses scarifiées, voilà le moyen d'arrêter ou de modérer le mal.

La révulsion énergique, au moyen de ventouses sèches, et par la ventouse Junod, au début d'une inflammation aiguë, peut rendre de très-grands services au malade.

La révulsion gastro-intestinale par un vomitif ou par un purgatif ne convient pas au début des phlegmasies aiguës et n'est utile qu'au déclin du mal pour en précipiter la fin.

Les révulsions cutanées à l'aide du vésicatoire ne conviennent qu'à la fin des maladies aiguës.

Certains remèdes, comme le nitrate et le chlorate de potasse, 2 à 4 grammes; — le tartre stibié, 5 à 15 centigrammes; — la digitale, en poudre ou en teinture; — la vératrine, à la dose de 5 à 25 milligrammes; le mercure, sous forme de calomel, de 1 à 2 grammes, etc., sont quelquefois très-utiles contre l'inflammation pour appauvrir le sang, mais leur emploi dépend d'indications spéciales et sera indiqué à l'occasion du traitement de chacune des maladies longues où ces remèdes doivent être employés.

Traitement des inflammations chroniques. — Ici, la diète ne convient plus. Il faut employer les révulsifs cutanés, les ventouses sèches, les cautérisations épidermiques, la paléation, les moxas, les cautères, l'hydrothérapie; les révulsifs sur l'intestin, notamment la cure de petit-lait, les purgatifs, les toniques, et surtout le séjour à la campagne ou au bord de la mer.

INFLUENZA. V. GRIPPE.

INFUSION. Préparation de pharmacie destinée à extraire, au moyen de l'eau bouillante, le principe médicamenteux d'une substance.

On a surtout recours aux infusions pour la préparation des tisanes. Alors on met de 4 à 8 ou à 15 grammes de feuilles, de fleurs, de bois concassé ou de poudre dans un vase sur lequel on jette de l'eau bouillante. Au bout d'un quart d'heure ou d'une demi-heure on passe sur une passoire ou sur un filtre, et l'on a un médicament liquide qu'il ne reste plus qu'à édulcorer.

INHALATION. Méthode thérapeutique qui consiste à faire respirer les médicaments volatils, les vapeurs et les poussières médicamenteuses, en utilisant l'absorption pulmonaire pour la pénétration des remèdes et pour agir sur le sang et sur l'organisation en général, ou seulement comme topique sur les poumons malades.

On emploie pour les inhalations pulmonaires les odeurs, les gaz, les vapeurs et les poussières solides ou liquides. Elles se font dans un appartement rempli des vapeurs à respirer ou au moyen d'un tube ou d'un flacon ou d'un appareil spécial. Parmi les inhalations employées en thérapeutique, nous citerons :

Les inhalations de musc et de valériane, qui se font en plaçant de la poudre de musc et de valériane dans la chambre à coucher des mala-

des atteints d'hypochondrie, d'épilepsie, d'hystérie et de névroses essentielles □.

Les *inhalations de goudron ou d'acide phénique*. Elles se font avec ces substances mises dans une assiette sur la table d'une chambre à coucher. Elles s'emploient dans l'asthme, dans la bronchite chronique et dans la phthisie pulmonaire ☒. On peut les faire également à l'aide d'un petit tube de bois rempli par ces substances et tenu constamment dans la bouche comme un cigare.

Les *inhalations de térébenthine*. — Elles se font en allant habiter au milieu des bois de sapins et s'emploient dans la bronchite chronique et dans la phthisie ☒.

Les *inhalations d'oxygène*. — Elles ont été employées dans les maladies asphyxiques et dans le choléra ☒.

Les *inhalations de vapeurs d'acide chlorhydrique*. — Elles ont été employées dans le croup ☒.

Les *inhalations de l'air des étables*. — Pendant longtemps on a vanté l'atmosphère des étables comme utile dans la phthisie pulmonaire, mais les malades qui ont été habiter une chambre placée au-dessus des vaches n'en ont éprouvé qu'une insignifiante amélioration.

Les *inhalations d'iode*. — On fait respirer l'iode soit dans des cigarettes, soit dans des flacons à large tubulure, qu'on place devant la bouche. Elles s'emploient dans la phthisie ☒ (Piorry).

Les *inhalations d'éther iodhydrique*. — Elles se font dans la phthisie en aspirant largement un flacon rempli de ce liquide. ☐ (Huette).

Les *inhalations de camphre*. — Elles se font au moyen de petits tubes de plume ou de bois remplis de camphre. On les prescrit dans la bronchite chronique et dans l'angine pharyngée chronique ☒.

Les *inhalations de chloroforme*. — Elles se font sur un mouchoir imbibé de cette substance, placé au devant des narines, et s'emploient contre les douleurs névralgiques ou contre les dernières douleurs de l'accouchement (Simpson).

Les *inhalations du gaz des matières ayant servi à la purification du gaz d'éclairage*. — Ces inhalations se font en allant dans l'usine à gaz respirer pendant une heure l'atmosphère de la salle où l'on a déposé la chaux et les substances qui ont servi à purifier le gaz d'éclairage. On les emploie dans la coqueluche ☒.

Les *inhalations des eaux minérales pulvérisées*. — Il y a un nouveau procédé d'inhalation dans lequel on fait respirer l'eau médicamenteuse en poussière ou pulvérisée par des appareils spéciaux, et l'on prétend qu'il est préférable à l'inhalation des vapeurs produites par l'ébullition (Sales-Girons).

La pulvérisation des eaux médicamenteuses,

destinées à l'inhalation, se fait dans presque toutes les eaux minérales afin d'ajouter une voie nouvelle à l'absorption pulmonaire, à l'absorption par les voies digestives et par la peau.

Ce sont les eaux minérales sulfureuses usitées contre les laryngites chroniques, la bronchite, l'angine pharyngée ou la phthisie pulmonaire que l'on emploie pulvérisées pour faire des inhalations quotidiennes d'environ une heure.

Il n'est pas certain que les eaux pulvérisées et employées en inhalation par la bouche ouverte pénètrent dans les bronches, car elles se condensent sur la voûte palatine ou dans l'arrière-gorge et ne vont guère au delà. En effet, nulle substance introduite par cette voie n'a été retrouvée dans l'urine, et si la poussière d'eau pénétrait, elle se condenserait dans les bronches, en formant des gouttes d'eau qui feraient tousser les malades, ce qui n'a pas lieu.

Pour faire des inhalations d'eau pulvérisée ou reste tous les jours la bouche béante pendant une heure devant un appareil pulvérisateur en fonction, ou dans une vaste salle remplie de poussière d'eau médicamenteuse produite par un mécanisme approprié.

Les inhalations de vapeur d'eau médicamenteuse obtenues par l'ébullition ne sont pas si dépourvues de principes curatifs qu'on veut bien le dire; cette ébullition entraîne un certain nombre de particules salines contenues dans les eaux, et ce mode d'inhalation peut encore être employé.

Dans certaines eaux minérales, au mont Dore en particulier, on emploie toujours les inhalations d'eau minérale en ébullition, dont les vapeurs traversent par des trous le plafond inférieur d'une salle où se trouvent réunis un grand nombre de malades.

INJECTIONS. Les injections sont des topiques appliqués dans les cavités intérieures au moyen d'une *seringue*, d'une *poire élastique* de caoutchouc, ou d'*irrigateurs*. Il y a les injections oculaires, auriculaires, pharyngées, vaginales, rectales (ce sont les lavements), sous-cutanées, hypodermiques (V. ce mot), et les injections dans les abcès, les cavités séreuses et les trajets fistuleux.

Les injections sont *émollientes* avec la guimauve, la graine de lin, la gomme, l'amidon, etc. — *calmantes*, avec la morelle, le pavot, la jusquiame, la belladone, l'atropine, la morphine, etc. ; — *astringentes*, avec la ratanhia, la bistorte, le tannin, l'écorce de chêne, les feuilles de noyer, les feuilles de fraisier; l'acétate de plomb, l'alun, le nitrate d'argent, etc. ; — *irritantes*, avec la teinture d'iode, la décoction de roses dans du gros vin, l'alcool simple ou camphré; — *antiputrides*, avec l'eau de coaltar saponinée, l'eau phéniquée au millième, etc.

Les injections abondantes du rectum forment de véritables douches très-utiles contre la constipation et les accidents qui en résultent, ainsi que dans les cas de volvulus si promptement mortel. V. DOUTCHE ASCENDANTE, LAVEMENT.

Les injections dans les veines avec de l'eau ou des médicaments ont été essayées dans un but thérapeutique, mais les résultats n'ont pas été très-favorables et le moyen a été abandonné.

On fait des injections caustiques avec des seringues de verre. Les injections iodées sont faites avec une seringue d'ivoire.

Lorsqu'on ne veut pas injecter d'air avec le liquide à injection, on se sert de la seringue (fig. 281) qu'on

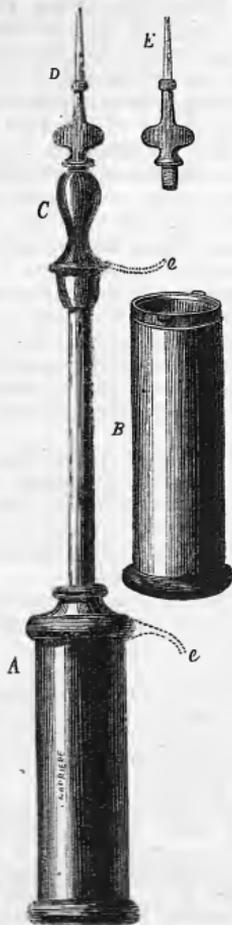


Fig. 281. — Seringue évitant les injections d'air avec les liquides. B. Corps de pompe. — ACD. Seringue montée.

emplit au ras comme un vase, puis on place le piston, dont la tige creuse conduit hors de la seringue le liquide, sans qu'il y ait la moindre bulle d'air.

Pour les injections hypodermiques, on se sert de la seringue de Pravaz. V. ANÉVRISME (fig. 20).

Pour les injections vaginales et les lavements, le meilleur instrument est la seringue Eguisier.

Injection d'acétate de plomb pour l'urèthre, dans les blennorrhagies, 5 grammes pour 500 grammes d'eau. (Ricord.)

Ou bien, *eau de rose*, 150 grammes; *acétate de plomb cristallisé*, 3 grammes. Contre la blennorrhagie ☐.

Ou bien, *eau de rose*, 1 litre; *acétate de plomb cristallisé*, 10 grammes (Ricord). Contre la vaginite ☐.

Injection alcaline vaginale. Eau, 1 litre; bicarbonate de soude, 4 grammes ☐.

Injection d'alun pour l'urèthre (Ricord). Eau de rose, 150 grammes; alun, 1 gramme. Contre la blennorrhée ☐.

Injection d'alun pour le vagin (Ricord). Eau, 1 litre; alun, 10 à 15 grammes. Contre la vaginite ☐.

Injection astringente (Ricord). Eau de rose, 200 gr.; sulfate de zinc, 1 gramme; tannin, 1 gramme. Contre la blennorrhagie ☐.

Injection astringente au tannin. Eau distillée, 250 grammes; tannin, 1 gramme. Contre la blennorrhagie chronique ☐.

Injection astringente de noix de galle. Eau, 125 gr.; noix de galle, 4 grammes. Faites bouillir et réduisez à moitié. Contre la blennorrhagie ☐.

Injection auriculaire. Huile d'amandes douces, 15 grammes; huile de cajepout, 7 grammes; camphre, 4 grammes. Contre la surdité ☐.

Injection acoustique.

Baume du Pérou	40 gouttes.
Infusion d'hypericum	400 grammes.
Teinture de muse	2 décigrammes.
Essence de roses	5 centigrammes.

Faites deux ou trois fois par jour des injections dans les oreilles. Surdités accidentelles.

Injection calmante. Morelle, 15 grammes; pavot, 15 grammes; eau, 500 grammes. Faire bouillir et ajouter : opium, 5 centigrammes ☐.

Injection calmante laudanisée. Décoction de guimauve, 500 grammes; laudanum, 15 grammes. Contre la blennorrhée ☐.

Injection calmante belladonnée. Belladone et stramoine, chaque, 15 grammes. Faire bouillir dans 750 grammes d'eau, et réduire à 500 grammes. Contre les douleurs de matrice ☐.

Injection caustique au nitrate d'argent (Ricord). Eau distillée, 30 grammes; nitrate d'argent, 3 grammes. Pour faire avorter la blennorrhagie, en injectant quelques gouttes à l'entrée du canal de l'urètre ☐.

Injection de nitrate d'argent. Eau distillée, 125 gr.; nitrate d'argent, 5 centigrammes. Contre la blennorrhagie ancienne de huit à quinze jours ☐.

Injection chlorurée. Eau, 500 grammes; chlorure de Labarraque, 30 grammes. Contre les écoulements muqueux du vagin ☐.

Injection avec le cubèbe. Eau bouillante, 500 grammes; poivre cubèbe, 50 grammes. Contre la vaginite ☐.

Injection iodée (Velpeau). Eau distillée, 100 grammes; teinture d'iode, 50 grammes ☐.

Injection iodurée. Iode, 2 grammes; solution saturée d'iodure de potassium, 100 grammes. Contre l'hydrocèle, les abcès froids ou par congestion et dans les kystes de l'ovaire ☐.

Injection irritante au vin. Vin rouge chaud, 500 gr.; alcool, 30 grammes; dans l'hydrocèle $\boxed{+}$.

Injection irritante de roses rouges. Vin, 1 litre; roses rouges, 50 grammes. Faire bouillir et passez.

Injection au sulfate de zinc laudanisée. Eau, 200 grammes; sulfate de zinc, 1 gramme; laudanum, 2 grammes. Contre la blennorrhagie chronique $\boxed{+}$.

Injection d'acide phénique. Acide phénique, 1 gr.; eau, 1 litre. Dans le cancer de l'utérus et du rectum, dans l'angine couenneuse $\boxed{++}$.

Injection de coaltar saponiné. Teinture de coaltar saponiné, 25 grammes; eau, 1 litre. Dans l'angine couenneuse et la diphthérie cutanée $\boxed{++}$.

Injections hypodermiques. V. ENDERMIQUE ET HYPODERMIQUE.

INNÉITÉ. Propriété qu'ont les êtres vivants de créer, par la génération, des modifications individuelles, de forme, de couleur, de taille, d'instinct, etc., qui se transmettent comme type de race ou d'individus, mais qui ne détruisent pas la forme invariable de l'espèce (P. Lucas). Ce que produit l'innéité est transmis par l'hérédité, et c'est ainsi que les maladies héréditaires s'engendrent et disparaissent. En effet, quand une maladie tient une famille en puissance, l'innéité d'une nouvelle manière d'être peut la sauver, de même que lorsqu'elle n'a aucune maladie héréditaire, c'est l'innéité qui peut la lui apporter. V. HÉRÉDITÉ.

INOCULATION. Variété de la méthode endermique au moyen de laquelle on fait pénétrer dans l'organisme, à l'aide de piqûres au-dessous de l'épiderme, des substances actives qu'on ne veut pas introduire dans l'estomac. Avant la découverte de la vaccine, c'est par l'inoculation du virus de la variole, importée de Constantinople par lady Montagu, en 1673, qu'on se préservait de cette fièvre éruptive, mais aujourd'hui cette pratique est remplacée par l'inoculation du virus-vaccin (V. ce mot). — L'inoculation de la syphilis, imaginée par Azuzias-Turene pour ceux qui viennent de contracter la syphilis, est, en Suède et en Italie, sous le nom de *syphilisation* (V. ce mot), une pratique très-répandue. — L'inoculation de la *clavelée* chez les moutons, et de la *pneumonie contagieuse des bêtes bovines*, est constamment pratiquée par les vétérinaires, et il est probable qu'on trouvera dans cette méthode le moyen de guérir toutes les maladies virulentes.

L'inoculation de substances médicamenteuses, telles que la morphine (Lafargue) et l'atropine, au moyen de nombreuses piqûres avec une aiguille trempée dans une solution saturée de sel, permet de faire absorber ces narcotiques à la minute et est très-utile dans les névralgies et dans quelques douleurs rhumatismales.

INQUIÉTUDE. Agitation et douleurs vagues de tout le corps et surtout des membres inférieurs indiquant un état nerveux moral ou phy-

sique et en rapport avec un faible état morbide.

INSECTICIDE. Poudres employées pour la destruction des poux de la tête, des poux du pubis, de l'acarus des galeux, des punaises et de tous les petits insectes nuisibles. Parmi elles se trouvent la poudre de pyrèthre du Caucase, que l'on insuffle sur les matelas et dans les bois de lit et dans les murailles $\boxed{++}$; la poudre de camomille $\boxed{+}$, de staphisaigre $\boxed{+}$, l'essence de térébenthine en frictions, la benzine, l'huile de naphte, etc.

INSENSIBILITÉ. V. ANESTHÉSIE.

INSOLATION. L'insolation est caractérisée par des douleurs de tête vives, quelquefois accompagnées d'étourdissement, de délire et de perte de connaissance, dus à une forte congestion cérébrale. V. ce mot.

Thérapeutique. — La perte de connaissance ou le délire, provoqués par l'insolation, doivent être traités par la saignée du bras, par les sinapismes sur les membres inférieurs et par les applications d'eau froide sur la tête. V. CALENTRE.

INSOMNIE. Le sommeil se perd souvent chez ceux qui ont beaucoup travaillé, ou chez les quels out lieu de vives préoccupations d'affaires.

Thérapeutique. — Les opiacés, les solanées vireuses et les antispasmodiques sont les moyens à employer contre l'insomnie.

Le poivre cubèbe, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme par jour, est un excellent remède.

Le sirop de chloroforme guérit quelquefois l'insomnie.

Mélange soporifique pour usage externe.

Extrait de belladone. } aa 5 grammes.
Extrait d'opium }

En frictions tous les soirs sur la tempe et recouvrir de taffetas ciré.

FORMULAIRE DE L'INSOMNIE.

Morphine, de 1 à 5 centigrammes, le soir en pilules $\boxed{+}$.

Acétate de morphine, 1 à 5 centigrammes, le soir en pilules $\boxed{+}$.

Sirop d'acétate de morphine, 30 grammes, le soir.

Sulfate de morphine, 2 à 5 centigrammes $\boxed{+}$.

Sirop de sulfate de morphine, 30 grammes.

Chlorhydrate de morphine, 1 à 5 centigrammes.

Codéine, 20 centigrammes $\boxed{+}$.

Extrait d'opium en pilules, 1 à 10 centigrammes.

Sirop d'extrait d'opium, 30 grammes $\boxed{+}$.

Sirop diacode, de 15 à 30 grammes $\boxed{++}$.

Cynoglosse en pilules, de 10 à 30 centigrammes.

Diascordium, de 2 à 6 grammes $\boxed{+}$.

Laudanum de Sydenham, de 10 à 20 gouttes $\boxed{+}$.

Laudanum de Rousseau, de 5 à 15 gouttes.

Narcéine, en pilules de 10 à 15 centigrammes $\boxed{+}$.

Pilules de codéine.

Codéine. } aa 2 décigrammes.
Thiuridace. }
Poudre de guimauve. q. s.

F. s. a. quatre pilules. A prendre une chaque jour $\boxed{+}$.

Extrait alcoolique de lactucarium.

Pulvérisez grossièrement le lactucarium, faites le macérer pendant quelques jours avec quatre fois son poids d'alcool à 56° centésimaux, passez avec expression et filtrez. Versez sur le marc la même quantité d'alcool, et, après une nouvelle macération, passez de nouveau avec expression et filtrez, réunissez les teintures, distillez pour en retirer tout l'alcool; évaporez le résidu au bain-marie en consistance d'extrait, et achevez la dessiccation à l'étuve ☐ (Aubergier).

Sirof de lactucarium. A prendre tous les soirs, à la dose de 30 à 60 grammes ☐.

INSUFFISANCE. Lorsque par inflammation, ou par suite des incrustations calcaires produites par la vieillesse, les valvules des orifices du cœur ne peuvent se redresser et fermer les ouvertures cardiaques, on dit qu'elles sont insuffisantes, et cela caractérise les insuffisances des orifices du cœur. V. CŒUR, ENDOCARDITE.

INTEMPÉRIE. Le mélange des quatre humeurs, le sang, la pituite, la bile et l'atrabile en proportions différentes de l'état normal constituait, au temps de Galien, une *intempérie*. C'est une expression inusitée aujourd'hui et tombée dans le domaine de l'histoire.

INTERCALAIRE. Dans la doctrine des crises et des jours critiques (V. ces mots) il y a des jours qui sont réputés critiques parce que, ces jours-là, se montre le phénomène par lequel se jugent les maladies. Les jours où n'ont pas lieu les crises sont les jours intercalaires. Ce sont les troisième, cinquième, neuvième, treizième, dix-neuvième, etc.

INTERCURRENT. Phénomène morbide ou maladie apparaissant comme complication dans le cours d'une maladie en voie d'évolution.

INTERMITTENCE. La réapparition d'un phénomène morbide, à des intervalles réguliers ou irréguliers, constitue l'*intermittence*.

** L'intermittence d'un symptôme indique souvent la nature et le traitement des maladies au milieu desquelles il se manifeste.

** Des symptômes intermittents, venant d'une façon régulière tous les jours et sans réaction fébrile, indiquent une *fièvre larvée*. V. FIÈVRE INTERMITTENTE et NÉURALGIE.

** A côté des intermittences régulières et périodiques il y a des intermittences irrégulières qui ne sont d'aucune utilité pour la thérapeutique, ainsi sont les intermittences du cœur et du poulx. Les intermittences des spasmes ou convulsives de quelques névroses, et l'intermittence de l'incontinence des urines.

** Quand l'intermittence est périodique et régulière, venant tous les jours, tous les deux jours ou deux fois par jour, à peu près à la même heure, elle oblige ordinairement à recourir à l'usage du quinquina ou de la quinine.

** Lorsqu'au milieu d'une fièvre ou d'une maladie aiguë il se montre un symptôme régulièrement intermittent, il faut le combattre par les préparations de quinine et de quinquina.

** Les douleurs de névralgie venant tous les jours à la même heure, guérissent très-bien par le sulfate de quinine.

** L'intermittence nocturne, régulière, d'une douleur, ayant les os pour siège, indique ordinairement une diathèse syphilitique et exige l'emploi d'un traitement mercuriel ou ioduré.

INTERTRIGO. Inflammation de la peau causée par le contact de deux parties contiguës ou par l'irritation d'un produit de sécrétion comme l'urine, la sueur ou les larmes.

L'intertrigo existe surtout chez les personnes grasses, dans l'aisselle, au cou, entre les cuisses et à la marge de l'anus, et il se complique souvent d'eczéma ou d'impétigo.

Thérapeutique. — Contre l'intertrigo, il faut prescrire des applications de poudre d'amidon, de lycopode ou de sous-nitrate de bismuth, — des lotions avec de l'eau blanche, — d'eau alcoolisée, — d'eau de Cologne, — de liqueur de Gowland, — d'eau de goudron, — d'émulsion de sublimé corrosif, 40 centigrammes pour 300 grammes d'émulsion.

INTESTIN (MALADIES DE L'). Les intestins sont le siège de lésions et de maladies très-variées. Ce sont les *concrétions*, — les *déchirures*, — le *cancer*, — l'*étranglement interne* ou *ileus*, — les *hernies*, — l'*inflammation* ou *entérite*, — les *invaginations*, — les *plaies*, — les *rétrécissements*, etc. V. ENTÉRITE, HERNIES, INVAGINATION, CANCER.

Intestin (CONCRÉTIONS DE L'). Des concrétions calcaires se forment assez souvent dans l'intestin de l'homme sous l'influence d'un calcul biliaire tombé dans cet organe, ou d'un corps étranger qui se recouvre de matières animales et calcaires.

** Chez les animaux, les concrétions intestinales sont très-fréquentes et sont connues sous le nom de *bézoards*.

** Les concrétions intestinales sont formées de matières animales, de carbonate de magnésie et de phosphate de chaux entourant un noyau de fruit ou un morceau d'os (Morand), un pépin de fruit ou un corps étranger quelconque.

** Il y a des concrétions de différent volume et de différent poids, depuis 10 et 20 grammes jusqu'à 1 et plusieurs kilogrammes.

** Les concrétions intestinales sont tantôt dures, tantôt spongieuses, plus ou moins dures, friables, brunes rougeâtres ou blanches, et toujours recouvertes d'aspérités plus ou moins fortes.

** Chez les paysans qui mangent du pain d'avoine il y a souvent des *calculs avénacés* formés de ligneux, recouvert de matière orga-

nique (Monro, Marcet). On a quelquefois appelé ces calculs *ægagrophiles*, par comparaison avec les calculs formés de boules de poils chez les bœufs qui, léchant leur peau, avalent des poils.

** Des douleurs fixes, aiguës ou erratiques, avec constipation ou alternance de constipation et de diarrhée, de la gêne au cours des matières stercorales et quelquefois une obstruction intestinale avec tumeur dure et molle du ventre, indiquent une concrétion de l'intestin.

** Les accidents produits par les concrétions de l'intestin sont souvent suivis de l'excrétion d'une ou de plusieurs pierres par l'anus, mais chez quelques individus la mort est la conséquence de l'entérite, de l'obstruction ou de la perforation intestinale.

Il y a des concrétions de l'intestin qui ne sont autres que les dépôts calcaires formés autour d'un calcul biliaire arrêté dans l'intestin.

Les grosses concrétions et les gros calculs des intestins causent des accidents qui sont communs à toutes les occlusions intestinales (V. ce mot). Lorsque les calculs arrivent dans le rectum, ils causent des accidents analogues aux corps étrangers. V. CORPS ÉTRANGERS.

Thérapeutique. — Il faut purger les malades à plusieurs reprises pour tâcher d'évacuer les concrétions de l'intestin ; mais si l'on ne peut y réussir, il faut prescrire les boissons délayantes de petit-lait, la cure de raisin ; — les eaux de Wiesbaden, de Niederbronn, de Kissingen et de Tœplitz.

Si les concrétions arrivent au rectum et ne peuvent en sortir, il faut les extraire avec des tenettes ou avec une curette. On fera des injections forcées dans le rectum (J. Cloquet) pour favoriser l'expulsion des calculs du gros intestin. — Au besoin même, si leur volume est très-considérable, on est obligé de fendre l'anus.

Intestins (DÉCHIRURES DES). Une contusion sur l'abdomen ou sur une hernie détermine quelquefois une rupture des intestins ; une péritonite suraiguë et un épanchement circonscrit de matières intestinales, une péritonite locale, une péritonite herniaire, suivent ces lésions. V. ANUS CONTRE NATURE.

Thérapeutique. — On traitera comme une plaie des intestins sans issue de l'anse blessée au dehors, s'il y a contusion de l'abdomen.

Si une contusion a porté sur une hernie, on ne réduira pas l'intestin, et si l'inflammation augmente, s'il se forme un abcès stercoral, on ouvrira et l'on établira un anus contre nature. Lorsqu'il y aura un épanchement de sang abondant et une douleur vive, il serait peut-être préférable de faire l'opération de la hernie étranglée de bonne heure ; on ferait ensuite une suture de l'intestin (V. PLAIES DES INTESTINS), ou bien on établirait un anus artificiel.

Intestin (ÉTRANGLEMENT INTERNE DE L'). Une violente douleur du ventre, avec hoquet, constipation, vomissements bilieux et stercoraux, ballonnement du ventre et petitesse

du poulx, annoncent un étranglement interne de l'intestin.

** L'étranglement de l'intestin qui se fait à travers les ouvertures de la paroi du ventre constitue la hernie, mais quand ce viscère se roule sur lui-même ou passe sur une bride accidentelle formée dans le péritoine ; quand il est comprimé par une tumeur de la rate ou de l'utérus, quand une tumeur située dans ses parois, quand des concrétions intestinales, biliaires, stercorales, un paquet d'ascarides ou un amas de noyaux de fruits oblitèrent son calibre, il en résulte un obstacle au cours des matières qu'on appelle *étranglement interne*.

** On guérit quelquefois d'un étranglement interne, lorsque le cours des matières stercorales peut se rétablir, mais cela est rare ; dans les cas d'obstacle par dégénération organique le mal est absolument incurable.

** L'étranglement par obstruction stercorale ou par un amas de corps étrangers est celui qui laisse le plus de chances de guérison aux malades.

Dans l'étranglement interne de l'intestin, les malades meurent soit par péritonite consécutive à la lésion intestinale, soit par l'asphyxie qui résulte du rouflement du diaphragme par le météorisme. V. OCCLUSIONS INTESTINALES.

Thérapeutique. — L'étranglement interne, causé par une obstruction stercorale ou par l'arrêt d'un corps étranger quelconque, doit être traité par les purgatifs.

Si l'étranglement interne s'accompagne de péritonite, il faut faire une saignée du bras ou appliquer des sangsues sur le ventre.

La belladone en extrait, 5 à 10 centigrammes à l'intérieur et en frictions sur le ventre, est très-utile dans l'étranglement interne.

Des applications de glace dans un large coussin de caoutchouc vulcanisé sur le ventre, des boissons glacées et des lavements froids peuvent guérir l'étranglement interne.

L'application du marteau chauffé à l'eau bouillante et appliqué sur le ventre peut guérir l'étranglement interne en provoquant un violent spasme de l'intestin.

Le massage guérit bien les étranglements internes dus à une obstruction stercorale.

L'électricité, employée avec un excitateur dans l'abdomen et l'autre sur l'abdomen, peut rendre des services et faire disparaître un étranglement interne.

Dans l'étranglement interne, il faut, si le météorisme est trop considérable, faire la ponction de l'intestin à travers les parois du ventre au moyen d'un trocart capillaire, pour donner issue aux gaz et prévenir l'asphyxie (Piedagnel).

Quand tous les moyens opposés à un étranglement interne ont échoué et qu'il n'y a pas de maladie organique cancéreuse, il faut faire la gastrotomie et former un anus contre nature. V. OCCLUSION INTESTINALE.

Intestins (PLAIES DES).

1° *Plaies par instruments piquants, tran-*

chants et contondants. — Les plaies des intestins ont lieu, l'intestin étant sorti au dehors à travers une plaie de l'abdomen ou l'intestin étant encore enfermé dans la cavité abdominale.

* * Les plaies de l'intestin sont longitudinales, transversales, bornées à une simple fente; ou bien il y a section incomplète qui ne tarde pas à se compléter, ou bien il y a section complète.

* * Les plaies qui existent sur des intestins sortis à travers une plaie de l'abdomen ne sont pas difficiles à reconnaître, et suivant qu'il y a une plaie transversale ou une plaie longitudinale de l'intestin, il y a une ouverture elliptique dans le sens du diamètre de l'anse intestinale ou dans le sens de son axe.

* * Les plaies existant sur une anse intestinale accolée à la paroi abdominale, ou demeurées dans le voisinage de la plaie, sont reconnues aisément par l'issue de matières alimentaires ou de matières fécales, suivant le point de l'intestin sur lequel la blessure a porté.

* * Les plaies des intestins restés dans l'abdomen et qui ne sont pas accompagnées d'épanchement de matières intestinales, sont plus souvent soupçonnées que diagnostiquées. Les vomissements et une douleur vive n'indiquent pas que l'intestin a été blessé, mais la présence de sang dans les vomissements et dans les selles est un indice que l'estomac ou l'intestin ont été atteints; la tympanite est quelquefois un signe précieux, surtout lorsqu'on voit en même temps des gaz sortir par la plaie de l'abdomen.

* * Les plaies des intestins sont souvent compliquées, au moment de leur production, par une plaie des autres viscères. V. FOIE (PLAIES DU), RATE (PLAIE DE LA), VESSIE (PLAIES DE LA), ESTOMAC (PLAIE DE L'), ABDOMEN (PLAIE DE L').

* * Les épanchements de sang dans l'abdomen, les épanchements de matière intestinale, la péritonite suraiguë, les abcès stercoraux, l'anus contre-nature, sont les complications immédiates et consécutives des plaies des intestins.

* * Les plaies des intestins peuvent être multiples, ce qui aggrave leur pronostic, et elles se terminent par des fistules stercorales cutanées ou muqueuses; ainsi il y a des fistules vésico-intestinales et des fistules vago-intestinales.

* * Une plaie d'intestin qu'il est impossible de découvrir, et qui est enfermée dans l'abdomen, peut guérir spontanément si elle est petite, si une hernie de la muqueuse l'oblitére, si la solution de continuité adhère à la paroi abdominale (A. Cooper), si l'épiploon forme bouchon et adhère à la plaie (Theden), enfin si les anses intestinales s'agglutinent entre elles. Mais le plus souvent les malades meurent à la suite des complications.

Thérapeutique. — Un individu atteint de plaie de l'abdomen et de plaie des intestins doit être tenu au repos et à la diète absolue, puis à la diète aux bouillons. — Lorsque des sutures ont été faites, on nourrira seulement quand les fils auront été retirés. A ce moment on pourra donner un purgatif léger. Si une plaie a été produite au moment où le malade venait de manger, on le fera vomir (Boyer), soit en titillant la luette, soit en administrant 10 centigrammes d'émétique, mais ce sera seulement dans les cas où l'on ne pourra pas faire la suture intestinale.

Lorsque l'intestin blessé est resté dans l'abdomen, il faut attendre et diriger le traitement contre la complication. V. ÉPANCHEMENT DE L'ABDOMEN.

Lorsque la plaie a été produite par un instrument piquant, cette conduite est surtout indiquée.

Aller à la recherche d'un intestin blessé (Heister) est une opération qui ne doit pas être tentée (Boyer). Toutefois, si une anse intestinale sortie est saine et s'il y a des signes évidents d'une plaie de l'intestin, on est autorisé à tirer sur l'intestin pour l'examiner et chercher la plaie. Cependant il ne faut pas tirer sur

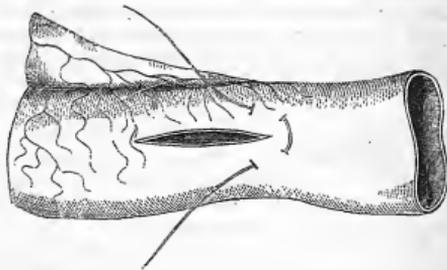


Fig. 282. — Suture de Gely. — Une anse de fil est passée à l'un des angles de la plaie. (Nélaton.)

l'intestin au delà de certaines limites que la prudence indiquera.

Première indication. — Plaies longitudinales et transversales. — Dans les cas où l'intestin blessé est

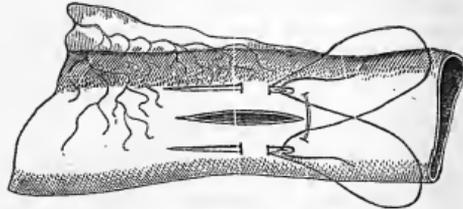


Fig. 283. — Suture de Gely. — Une aiguille est placée à chaque chef du fil et passe au delà des bords de la plaie comme pour le point de reprise. (Nélaton.)

au dehors, si une plaie a moins de un centimètre de longueur, on passera une anse de fil dans le mésentère et l'on maintiendra l'intestin réduit en arrière de la paroi abdominale (Palfyn, Scarpa, Boyer).

Si la plaie est plus étendue, on fera l'opération suivante :

On rentre en dedans les lèvres de la plaie, on passe les fils transversalement à travers les deux lèvres de la plaie ainsi recourbées et l'on place assez de fils pour que la muqueuse ne fasse pas hernie dans leur intervalle. On coupe près des nœuds et l'on réduit

l'intestin, ou bien on laisse les fils pendre au dehors, l'intestin étant resté accolé à la paroi abdominale (Jobert).

On peut aussi faire la suture suivante avec avantage :

On passe une aiguille à travers l'intestin, à 3 millimètres au delà des bords de la plaie, au niveau d'un de ses angles, on enfle une aiguille à l'autre

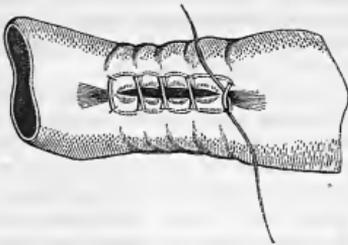


Fig. 284. — Suture de Gely. — Les fils passés au moyen des aiguilles continuant des points alternativement sur l'une et sur l'autre lèvre de la plaie sont prêts à être serrés. (Nélaton.)

bout du fil; on fait un point piqué de chaque côté et l'on croise les aiguilles qui, de cette façon, font un point piqué successivement sur chacune des lèvres de la plaie, et l'on serre à mesure (Gely), l'intestin est réduit et la plaie de l'abdomen refermée. Quelques jours plus tard, les points de suture tombés dans l'intestin sont rendus par les selles (fig. 283, 284, 285).

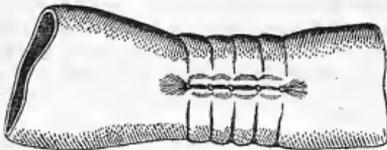


Fig. 285. — Suture de Gely. — Résultats. (Nélaton.)

Ces deux procédés de suture par adossement des *séreuses*, et le dernier en particulier, valent mieux que la suture entrecoupée après section de la muqueuse et rapprochement des parties avivées (Moreau Boutard).

La suture à surget et la suture en surget avec un fil double terminé, en guise de nœud, par un petit rouleau de toile qui est arrêté en dedans de l'intestin, et arrêté à l'autre extrémité par un nœud avec le fil doublé (Reybard), la suture à anse (Ledran), ne valent pas la suture avec adossement des *séreuses*.

On peut faire la suture à l'aide d'une plaque de bois trouée de 30 à 35 millimètres de long sur 15 à 20 millimètres de large, introduite dans l'intestin; une anse de fil étant passée au milieu de cette plaque et laissant entre ses bouts un écartement de 4 millimètres et armée d'une aiguille à ses deux extrémités, on traverse les deux lèvres de la plaie et l'on réunit l'intestin; les deux chefs du fil sont noués au devant de la plaie sur un rouleau de diachylon, et les deux lèvres de la plaie intestinale sont ainsi rapprochées et maintenues en contact avec la paroi abdominale. Au deuxième jour, on coupe le fil, et le lendemain ou le surlendemain la plaque de bois est rejetée par les selles (Reybard). Ce procédé n'est que la modification de la suture à anse (Palryn, A. Cooper et Scarpa); la réunion se fait parce que l'intestin est maintenu au niveau de la plaie.

La suture à anse, après le rapprochement de la

plaie comme avec l'adossement des *séreuses* (procédé Jobert) et avec la rescision de la muqueuse (Moreau Boutard), n'est pas un procédé autrement avantageux que celui de Gely.

La suture à points passés se fait avec une aiguille droite ou se pratique comme pour les téguments. On passe obliquement le fil d'une lèvre de la plaie à l'autre, en commençant à 4 millimètres en dehors des bords de la plaie; on réduit l'intestin et on laisse passer au dehors les deux extrémités du fil (Bertrandi). Lorsqu'on retirera les fils, on tirera sur eux en sens opposé; pour cela, on se servira des fils doubles de coloration différente en pratiquant la suture (Béclard).

Lorsque l'intestin est blessé en travers, et quand la plaie est petite, les procédés employés pour les plaies longitudinales sont bons.

Interposer un bouchon d'épiploon dans la plaie et pratiquer la suture à anse (Jobert), peut être fait lorsqu'on a l'épiploon dans le voisinage de la plaie.

Le procédé des quatre maîtres, c'est-à-dire la réunion de l'intestin par-dessus une trachée artère d'animal, ou une canule de sureau, et combinée à la suture entrecoupée, malgré les tentatives de l'Académie de chirurgie (Duverger), est aujourd'hui abandonnée. — Réunir par-dessus une carte roulée (Sabatier), n'est pas un meilleur moyen.

Pour les plaies transversales, on peut appliquer la suture Gely; — la modification qui consiste à appliquer deux épingles à insectes traversant l'intestin sur plusieurs points, de façon à simuler une aiguille passant dans une étoffe pour y faire une reprise, et qui sont attachées à deux fils, puis une suture en surget passant sous tous les points découverts des deux épingles (Bouisson), est un procédé moins avantageux que la suture de Gely. Les fils sont laissés dans la plaie de l'abdomen; on retire d'abord les fils qui réunissent la plaie, puis les épingles qui sont amenées au dehors par les fils qui sont attachés à leur tête.

Deuxième indication. — Section transversale de l'intestin. Lorsque l'intestin est totalement ou largement divisé en travers, ou même dans le cas de simple plaie transversale, on fera :

L'invagination du bout supérieur de l'intestin dans l'inférieur (Ramdhor), et mieux l'invagination du bout supérieur de l'intestin dans le bout inférieur retourné en dedans (Jobert).

Le procédé de Ramdhor est abandonné; le procédé de Jobert est plus avantageux :

1° Lorsque la division est complète, on dissèque, dans une étendue de 1 centimètre et demi, chaque bout de l'intestin du mésentère.

Deux fils, munis aux deux bouts d'une aiguille à coudre, traversent le bout supérieur de l'intestin en deux points opposés.

On renverse les bords du bout inférieur de l'intestin en dedans dans une étendue de 1 centimètre, on traverse avec les quatre aiguilles le bout de cet intestin ainsi invaginé dans lui-même, on rapproche les deux bouts de l'intestin; on serre, on laisse les fils entiers, ils sont maintenus dans un angle de la plaie de l'abdomen et l'on tire sur les fils le quatrième jour; on pansé la plaie de l'abdomen avec des bandelettes de diachylon.

2° On peut faire l'adossement des *séreuses* à l'aide de trois viroles métalliques. Une virole métallique, la plus grande, est placée dans le bout inférieur

renversé en dedans, une virole plus petite est placée dans le bout supérieur renversée en dedans, une virole plus petite et haute de 1 centimètre est placée à la fois dans le bout supérieur et le bout inférieur. Deux anses de fils placés en deux points opposés réunissent les trois viroles à travers l'intestin ; on coupe le fil près du nœud et l'on réduit l'intestin (Denans) ; les viroles sont éliminées avec les selles. Cette opération est bonne, mais on n'a pas toujours sous la main l'appareil instrumental nécessaire pour la pratiquer.

3° L'opération suivante est une méthode du même ordre, mais elle est moins bonne et n'a pas été appliquée sur le vivant.

Une virole en forme de bougie, longue de 2 centimètres, est introduite moitié dans le bout supérieur invaginé, moitié dans le bout inférieur. On place un anneau élastique par-dessus les deux bouts des intestins rapprochés (Baudens). L'intestin pressé par l'anneau de caoutchouc tombe en gangrène, et c'est là un grave inconvénient.

4° Il est plus simple de traverser obliquement les lèvres de la plaie du bout supérieur de l'intestin avec une aiguille qui pénètre obliquement dans les tuniques en respectant la muqueuse, et de traverser de même le bout inférieur légèrement incliné en dedans, comme le bout supérieur ; on place plusieurs fils et l'on serre (Lembert) ; on laissera les fils entiers et on les placera dans un angle de la plaie de l'abdomen, et on les retirera du quatrième au cinquième jour.

Dans toutes les opérations d'invagination, il est de la plus haute importance de reconnaître le bout supérieur du bout inférieur ; pour distinguer le premier, on examine de quel côté l'écoulement des matières intestinales a lieu et de quel côté la muqueuse fait hernie ; le bout d'intestin le plus flétri est en général le bout inférieur. Il ne faut pas non plus laisser de vaisseaux du mésentère ou de l'intestin divisés ; on les lie et on laisse pendre le fil dans l'intestin (Ramdhor).

Indications générales. Quelle que soit la suture que l'on pratique sur l'intestin, avant de l'appliquer il convient de bien laver l'intestin, de tordre les vaisseaux qui donnent du sang.

On se sert d'un fil ciré et d'aiguilles un peu courbes et peu tranchantes. Qu'on laisse l'intestin rentrer profondément ou qu'on le laisse au niveau de la plaie avec les fils entiers, on réunit la plaie de l'abdomen par première intention, sauf en un point où passent les fils, si l'on a fait la suture à anse, la suture de Reybard, etc. On panse à l'eau froide et l'on tient les malades au repos et à la diète absolue. S'il se forme une inflammation circonscrite, on désunit la plaie et l'on panse avec des cataplasmes.

S'il se forme un abcès stercoral, on traite par les moyens appropriés V. ABCÈS STERCORAL.

S'il y a une fistule stercorale, on attend ; elle peut guérir seule, sinon on dilate l'ouverture et l'on traite comme un anus contre nature.

Les accidents de la suture intestinale sont la supuration au niveau des points de suture, une péritonite et la gangrène de l'intestin, mais le plus souvent la suture intestinale est exempte de complication.

II. *Plaies d's intestins par armes à feu.* — Les plaies produites par de gros projectiles de guerre occasionnent des délabrements et des plaies multiples de l'abdomen, qui ne sont pas

toujours mortelles, même quand il y a des lésions de l'intestin.

* * Une balle produit une plaie sur un seul intestin ou des plaies sur plusieurs intestins ; la quantité de ces dernières aggrave le pronostic, car la mort est la règle après une pareille blessure.

* * On a vu des balles, qui avaient produit une plaie simple, être rendues par les selles après guérison de la plaie intestinale.

* * Les plaies par armes à feu de l'abdomen et des intestins sont caractérisées par les signes généraux des plaies d'armes à feu (V. PLAIES PAR ARMES À FEU) et par des signes locaux, l'écoulement de matière intestinale au dehors, l'épanchement dans la plaie abdominale explorée avec le doigt, la dureté relative des bouts de l'intestin divisé (Baudens), les selles sanguines, les vomissements de sang, une tympanite consécutive, sont des signes qui indiquent encore la blessure de l'intestin.

* * Lorsque trois à six jours après une plaie de l'abdomen par armes à feu il y a issue de matière intestinale et de gaz au dehors, il est évident qu'il y a eu contusion de l'intestin, gangrène et perforation au niveau d'un point frappé par une balle.

Thérapeutique. — Si la plaie de l'intestin n'a pas lieu sur un intestin sorti, on attendra ; le malade sera tenu au repos et à la diète absolue. Aux premières douleurs, on aura recours au traitement de la péritonite.

Si l'intestin a été blessé par une plaie de la région lombaire, s'il s'écoule des matières stercorales seulement, il est probable que c'est le colon qui est blessé. On laissera s'établir un anus contre nature.

Si les intestins blessés sont sortis, on régularisera la plaie et l'on fera la suture de l'intestin et de la paroi abdominale par les procédés habituels.

Si les intestins sont blessés en plusieurs endroits rapprochés, on retranchera toute la portion qui porte les plaies et l'on réunira les deux bouts de l'intestin par adossement des sœurs (Baudens, Nélaton).

S'il existait deux plaies éloignées l'une de l'autre, on pratiquerait deux sutures distinctes.

Débrider la plaie de l'abdomen pour aller à la recherche de l'intestin blessé est une opération dont les suites sont toujours funestes.

III. *Accidents des plaies des intestins.* — Les accidents primitifs des plaies intestinales sont les épanchements et la péritonite, les accidents consécutifs sont la gangrène de l'intestin, les abcès stercoraux, les fistules stercorales et les anus contre nature.

* * Les fistules stercorales sont le fait d'une petite solution de continuité d'un intestin ou d'une solution de continuité autour de laquelle se sont formées des adhérences et une cavité accidentelle. Les fistules stercorales guérissent seules ou se transforment en un anus contre nature. V. ce mot.

Intestin (RÉTRÉCISSEMENT DE L'). Les in-

durations inflammatoires, syphilitiques et cancéreuses de l'intestin, les obstructions stercorales, les calculs biliaires ou intestinaux, les tumeurs du ventre, telles que la rate ou l'utérus déplacé, la constriction d'un intestin qui a été étranglé et a pu être réduit, resserrent souvent le calibre des intestins et gênent le cours des matières au point de provoquer des accidents graves d'amaïciation ou d'étranglement interne.

** Quand les rétrécissements occupent la partie supérieure de l'intestin grêle, ils s'annoncent par de la constipation, des vomissements glaireux ou alimentaires, le ballonnement de l'épigastre et un amaigrissement rapide.

** Les rétrécissements de l'intestin aux environs de la valvule cœcale produisent une grande tension du ventre, de rares vomissements et une constipation qui alterne avec une diarrhée venant sous forme de violentes et douloureuses débâcles.

** Le ballonnement du ventre et la présence d'une tumeur mobile autour de l'ombilic indiquent un rétrécissement organique de l'intestin grêle.

** Les rétrécissements du rectum occasionnent du ténesme, une constipation suivie de diarrhée ou d'excrétions stercorales filiformes avec saignement anal muqueux ensanglanté, et il est presque toujours possible de toucher le mal avec le doigt introduit dans l'anus. V. OCCLUSIONS INTESTINALES.

Thérapeutique. — Les rétrécissements syphilitiques de l'intestin guérissent presque toujours au moyen de l'iodure de potassium; 2 à 4 grammes par jour.

Les obstructions stercorales ou produites par des calculs et des corps étrangers se guérissent par de violents purgatifs ou par d'abondantes injections d'eau froide.

Dans le rectum, les rétrécissements simples exigent la dilatation au moyen de mèches ou de bougies, et si le mal menace de faire périr les malades, il convient d'établir un anus contre nature à la région lombaire gauche.

INVAGINATION DE L'INTESTIN (INTUSUSCEPTION). Quand une partie de l'intestin s'introduit dans la partie placée immédiatement au-dessous par suite de la contraction péristaltique, et qu'il en résulte des accidents, on dit qu'il y a *invagination*.

** Les invaginations se produisent dans l'intestin grêle ou dans le gros intestin. à ce point que le cæcum ou le colon renversés peuvent sortir par l'anus.

** Il y a quelquefois 20 à 40 centimètres d'intestin renversé et invaginé dans la partie subjacente.

** On compte de une à plusieurs invaginations chez la même personne, et il y a des invaginations doubles.

** Ce sont les contractions tumultueuses de l'intestin produites par l'entérite, la dysenterie ou les purgatifs qui, en accélérant l'ondulation intestinale, font invaginer une partie d'intestin dans celle qui la suit.

** Une tumeur de l'intestin et un paquet de vers peuvent être la cause de son invagination. Il y a quelquefois, chez les individus atteints de fièvre typhoïde, des invaginations intestinales.

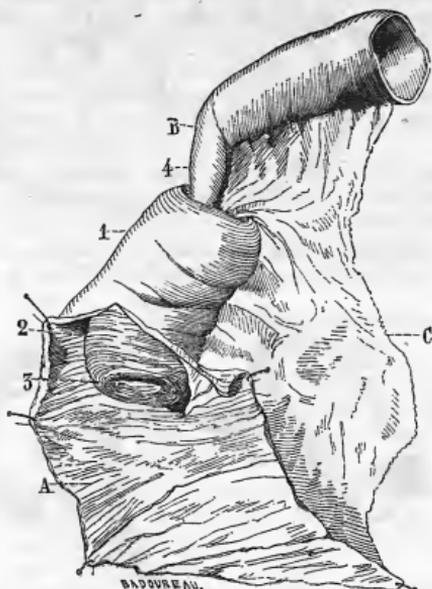


Fig. 286. — Invagination simple à trois cylindres d'intestin. — A. Bout inférieur de l'intestin. — B. Bout supérieur. — C. Mésentère. — 1. Cylindre périphérique (bout inférieur). — 2. Cylindre moyen (bout supérieur invaginé en dedans). — 3. Cylindre central (bout supérieur). — 4. Bout supérieur de l'intestin se continuant avec le cylindre central. (Nélaton.)

** La portion invaginée d'intestin qui est comprimée, étranglée même, devient assez souvent rouge, violacée, peut se ramollir, se gangréner et sortir par le rectum.

** Une portion invaginée de l'intestin peut reprendre sa place, mais si le fait n'a pas lieu il en résulte des accidents graves d'obstacle au cours des matières, avec des symptômes de péritonite, et il y a gangrène ou rupture de l'intestin.

** De la constipation, du ballonnement du ventre, des vomissements alimentaires, bilieux, muqueux, stercoraux, et une tumeur le long du côlon ou au niveau des anses de l'intestin grêle annoncent une invagination de l'intestin.

Lorsqu'il y a une tumeur abdominale, on peut croire qu'il y a une tumeur stercorale plutôt qu'invagination. On se rappellera que les tumeurs stercorales s'écrasent quand on les presse.

** Les invaginations guérissent quelquefois

naturellement par la gangrène de la portion invaginée et son expulsion par l'anus.

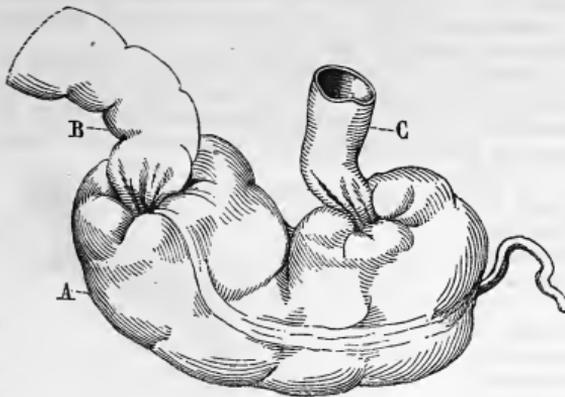


Fig. 287. — Invagination double. — A. Cæcum. — B. Colon. — C. Intestin grêle. (Nélaton.)

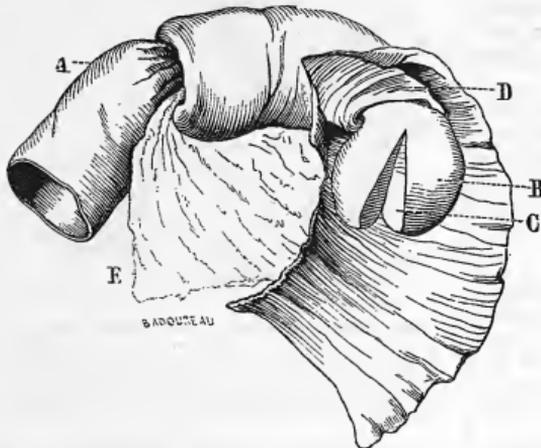


Fig. 288. — Tumeur hypertrophique de l'intestin, coïncidant avec une invagination à trois cylindres. — A. Bout supérieur. — D. Cylindre moyen. — B, C. Tumeur. — F. Mésentère. (Nélaton.)

Thérapeutique. — La déglutition d'une balle de plomb ou d'une cuillerée de café de mercure métallique peuvent guérir l'invagination.

Les insufflations forcées d'air par le rectum, ou mieux les injections d'eau froide en abondance, et quelquefois le cathétérisme du colon avec une grande sonde de caoutchouc (Vood, Mitchell), sont très-utiles dans le traitement des invaginations.

Tous les moyens employés contre l'étranglement interne peuvent être employés contre l'invagination.

V. OCCLUSIONS INTESTINALES ET HERNIES.

Moyen de pratiquer l'injection par le rectum. — Avec un clysopompe on fait une injection de 4 litres d'eau tiède suivie de l'injection de 120 grammes d'eau ayant en solution 2 grammes d'acide tartrique, puis d'une troisième injection d'eau tenant en solution 2 grammes de bicarbonate de soude.

On tient ensuite vigoureusement un tampon de linge sur l'anus pour empêcher la sortie de l'eau et

des gaz, et au bout de quelque temps on supprime cette compression.

Le développement de l'intestin par l'acide carbonique a une fois guéri une invagination (Tate).

On a aussi employé le *calomel* à dose fractionnée (Rillet et Barthez) pour provoquer les contractions intestinales, et l'électricité sur l'abdomen (Grisolle).

Ce sont des moyens rationnels dans toutes les invaginations.

A titre de palliatif, les *sangues* sur les points où l'on suppose l'invagination, les cataplasmes ou les applications froides sur le ventre, les grands bains, les boissons froides ou glacées, les lavements froids seront prescrits.

On donnera la tisane d'eau albumineuse.

Les lavements fréquents, additionnés de décoctions de quinquina, seront donnés dans le cas de gangrène du gros intestin invaginé.

S'il y a obstruction intestinale, on pratiquera la gastrotomie et l'on établira un anus artificiel. V. OCCLUSION INTESTINALE.

FORMULAIRE DE L'INVAGINATION.

Atropine, de 1 à 5 milligrammes, dans une potion à prendre par cuillerées à bouche ☐.

Teinture d'atropine, de une à cinq gouttes dans une potion ☐.

Belladone. — Poudre, 40 centigrammes. — Extrait aqueux, 5 à 10 centigrammes. — Sirop, 16 à 30 grammes ☐.

Stramonium à doses moitié moindres que la belladone ☐.

Jusquiame à doses deux fois plus fortes que celles de belladone ☐.

Aconit. — Poudre, 20 centigrammes. — Extrait, 10 centigrammes. — Extrait de suc non dépuré, 5 centigrammes.

Ciguë. — Poudre, 20 centigrammes. — Extrait aqueux, 20 centigrammes. — Teinture alcoolique, 1 gramme. — Alcoolature, 1 gramme ☐.

Lavement sédatif.

Extrait aqueux de belladone. 1 décigramme.
Eau. 200 grammes.

Faites dissoudre.

Lavement de belladone contre l'iléus.

Racine de belladone. 4 grammes.
Eau. 200 id.

Faites infuser. On n'a pas obtenu d'effet stupéfiant après l'administration de ce lavement, qui a suffi pour rétablir complètement un malade ☐.

(Stanius et Becker.)

Oxyde de zinc, de 5 centigrammes à 1 gramme ☐.
Ether sulfurique, de dix à douze gouttes sur du sucre ☐.

Chloroforme en potion, de cinq à dix gouttes ☐.

Camphre, de 5 à 50 centigrammes en pilules ☐.

Valériane. — Poudre, de 1 à 10 grammes. —

Extrait, de 1 à 10 grammes. — Teinture, en potion, de 2 à 30 grammes. — Sirop, 20 grammes ☐.

Musc. — Poudre, de 10 centigrammes à 4 grammes. — Teinture, de 50 centigrammes à 5 grammes.

Invagination du rectum (Saviard). L'invagination du rectum se produit à la manière des autres invaginations de l'intestin, elle est une variété de cette lésion (V. INVAGINATION, ITÉUS).

L'invagination existe chez les enfants et les adultes, elle est caractérisée par une difficulté d'aller à la selle et des selles muqueuses, puis lorsque la tumeur sort à l'intérieur elle ressemble trait pour trait à la chute de la muqueuse du rectum, mais on la reconnaît immédiatement en recherchant quels sont ses rapports avec l'anus. On peut passer un stylet entre l'intestin invaginé et l'anus. La chute du rectum, au contraire, se continue directement avec la muqueuse de la marge de l'anus. On reconnaîtra qu'il s'agit d'une invagination limitée au rectum lorsque l'on ne sent pas de tumeur dans la fosse iliaque, ce qui existe lorsqu'il y a invagination du colon descendant. V. INVAGINATION.

* * Une portion de rectum invaginé peut se gangrener et être éliminé par les selles. V. RECTUM (CHUTE DU).

* * La mauvaise habitude de faire sauter les enfants dans les bras est une cause d'invagination (Bosia) qu'il faut éviter.

Thérapeutique. — Les douches ascendantes avec l'eau ou l'air sont les meilleurs moyens de guérir l'invagination du rectum ; les lavements frais sont un moyen palliatif.

Repusher l'intestin avec une sonde à bout renflé (Lepelletier de la Sarthe) est moins simple et peut être plus dangereux que les douches.

Pour éviter les invaginations, il faut prévenir la diarrhée et les dysenteries, ainsi que les efforts pour aller à la selle par des lavements d'eau de guimauve.

IODE. Métaalloïde découvert par Courtois, en 1811, dans les eaux de la mer et dans les plantes marines. L'iode a pour principal caractère de former une belle couleur bleu avec l'amidon.

On emploie en médecine l'iode à l'intérieur, contre le goître, contre la scrofule et contre la syphilis, mais il vaut mieux l'administrer à l'état de sel. — A l'extérieur il est très-usité en teinture comme topique irritant, pour onctions sur la peau et pour injections dans des foyers dont on veut enflammer les parois.

L'éponge calcinée en poudre, jadis employée contre le goître, ne doit son efficacité qu'à l'iode qu'elle renferme.

On emploie l'iode à l'état d'eau iodée formée de teinture d'iode, 1 gramme pour 250 gram. d'eau ☐ à l'état d'huile iodée, contre la scrofule, et en injections ou en applications sur

la peau, à l'état de teinture simple ou de teinture coupée d'eau et additionnée d'iode de potassium. Les injections de teinture d'iode se font dans la cavité des abcès par congestion ☐ ; dans la cavité des kystes de l'ovaire pour en obtenir la guérison radicale ☐, dans les trajets fistuleux de l'anus ou de toute autre région ☐, dans la tunique vaginale après la ponction, comme moyen curatif de l'hydrocèle ☐☐. On fait les applications sur la peau dans toutes les névralgies ☐☐, dans tous les rhumatismes chroniques ☐, dans les engorgements articulaires chroniques de la scrofule ☐ et des rhumatismes ☐, enfin dans les douleurs thoraciques produites par la pleurésie chronique et par la phthisie ☐☐.

IODISME. L'emploi de l'iode à l'intérieur produit quelquefois chez les sujets prédisposés des accidents graves de coryza, de conjonctivite avec œdème palpébral, de sécheresse du gosier et de roséole avec fièvre qui constituent l'*iodisme*.

Il suffit d'interrompre l'usage de l'iode pour voir guérir l'iodisme en quelques jours.

IODOFORME. Composé d'iode employé à la dose de 5 à 50 centigrammes par jour dans la scrofule, dans le rachitisme, dans le goître et dans la syphilis et la phthisie ☐.

IODURES. Composés d'iode avec d'autres corps simples ou des radicaux organiques et employés contre les mêmes maladies que l'iode métallique.

Iodure d'amidon. — Préparation insoluble donnée à la dose de 1 à 2 grammes par jour ☐.

Iodure d'ammonium. — Préparation soluble très-altérable ☐.

Iodure d'arsenic. — Préparation qu'on donne à la dose de 2 à 5 milligrammes dans les maladies de la peau ☐. On en fait une pommade, 10 centigrammes sur 30 grammes, pour appliquer sur le lupus ☐.

Iodure de fer. — On prépare deux iodures, mais le proto-iodure est seul employé en médecine malgré la rapidité avec laquelle il se décompose. On en fait des pilules ou dragées de 10 centigrammes, qu'on donne de 3 à 6 par jour. On en fait un sirop également très-employé. Ce sel convient dans les adénites scrofuleuses et dans les tumeurs blanches, dans la phthisie et dans certains cas de syphilis constitutionnelle.

Iodure de mercure. — On emploie en médecine le proto et le deuto-iodure de mercure. Le proto-iodure se donne dans les maladies syphilitiques de la peau, à la dose de 2 à 10 centigrammes par jour, et comme frictions en pommade composée de 1 à 2 grammes pour 30 d'axonge ☐☐, et dans la syphilis secondaire ☐☐ le deuto-iodure de mercure rouge, ou biiodure,

est moins employé que le précédent et se donne dans les mêmes circonstances à la dose de 5 à 25 milligrammes \boxplus . On en fait une belle pommade rouge à 2 grammes pour 30 d'axonge, qu'on emploie pour toucher le lupus tous les jours \boxplus .

Iodure de chlorure de mercure. Ce sel, découvert par Boutigny, s'emploie avec avantage contre l'acné rosacea ou couperose, à l'intérieur en sirop, et à l'extérieur en pommade \boxplus . Il est très-irritant et produit une phlegmasie érysipélateuse du visage, telle qu'il en résulte après guérison, un affaissement des pustules d'acné et la disparition des rougeurs de la face \boxplus .

Iodure de plomb.— Sel jaune insoluble dans l'eau, employé en pilules \boxplus et surtout en pommade, 2 à 3 grammes sur 30 d'axonge contre les engorgements scrofuleux de la peau, des glandes et du tissu fibrocelluleux des cicatrices.

Iodure de potassium.— Sel blanc soluble qu'on administre à l'intérieur, en solution aqueuse, en pilules, et à l'extérieur, en pommade. On le donne dans la scrofule, dans le goître, dans la phthisie et dans le cancer, à la dose de 25 centigrammes à 1 gramme par jour \boxplus ; dans la syphilis tertiaire avec une maladie du périoste des os et douleurs ostéocopes, à la dose de 2 à 10 grammes et 15 grammes \boxplus . La pommade, 2 à 3 grammes sur 30 d'axonge; s'emploie comme résolutif des engorgements scrofuleux cutanés ou glandulaires \boxplus , et des engorgements cancéreux \boxplus .

Iodure de soufre.— Sel grisâtre employé en pommade, 1 à 3 grammes sur 30 grammes d'axonge dans les maladies de la peau \boxplus .

Iodure de zinc.— Sel soluble et déliquescent, avec lequel on prépare une pommade employée contre les tumeurs et contre les ulcérations scrofuleuses \boxplus .

IPÉCACUANHA. Plante du Brésil, de la famille des rubiacées, comprenant plusieurs variétés, dont la plus importante est l'*ipécaquanha officinal* ou *ipécaquanha gris annelé*. La racine petite, grisâtre, annelé, remplie d'émétine, est fort employée en médecine, car elle est douée de propriétés vomitives toniques et expectorantes. On la prescrit en poudre, 5 centigram. à 2 grammes par jour, comme vomitif \boxplus , et 3 à 5 centigrammes, comme tonique et comme expectorant \boxplus ; en infusion, 2 grammes pour 100 \boxplus en sirop, 15 à 60 grammes dans la bronchite des enfants \boxplus , enfin en pastilles de 1 centigramme, 2 à 10 par jour dans le catarrhe chronique des enfants. L'*ipécaquanha* s'administre dans la bronchite aiguë et chronique des enfants \boxplus ; dans la coqueluche, deux à trois fois la semaine \boxplus ; dans le croup, dans l'embarras gastrique \boxplus , dans certaines diarrhées \boxplus et dans la dysenterie \boxplus .

IRIDECTOMIE. L'iridectomie, ou excision de l'iris, a pour but de créer une voie artificielle aux rayons lumineux arrêtés par la cornée opaque, l'iris adhérent en avant ou en arrière, ou le

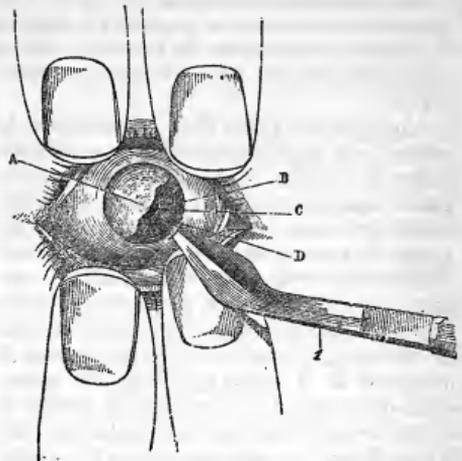


Fig. 289. — Pupille artificielle. — D. Incision de la cornée avec le couteau lancéolaire; l'incision porte au point d'union de la cornée et de la sclérotique. — A. Tache de la cornée. — B. Partie transparente de la cornée. — C. Pupille. (Desmarres.)

cristallin déplacé et opaque. Cette opération constitue l'opération de la pupille artificielle ou choreomorphosis, et l'opération du déplacement pupillaire; on ne doit faire l'iridectomie dans ces cas que quand toute trace d'inflammation aiguë a disparu.

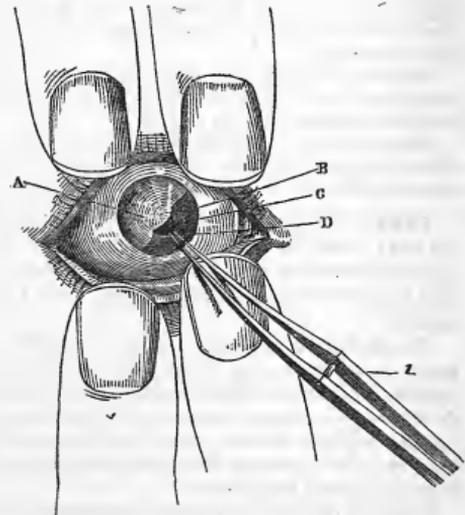


Fig. 290. — Pupille artificielle, procédé de Wenzel. — A. Tache de la cornée. — B. Iris sain. — D. Incision sur le bord de la cornée, faite avec le couteau lancéolaire. — C. Pupille agrandie par la traction exercée par la pince sur le bord libre de l'iris. (Desmarres.)

L'iridectomie a pour but de produire aussi une déplétion sanguine, une action antiphlogis-

tique dans les affections inflammatoires de l'iris et de la choroïde, et le glaucome. V. GLAUCOME (de Graefe).

Autrefois on a fait l'iridectomie en débridant la cornée pour une hydrophthalmie (Blandin).

Lorsqu'on pratique l'iridectomie pour créer une voie à la lumière, il est nécessaire de donner

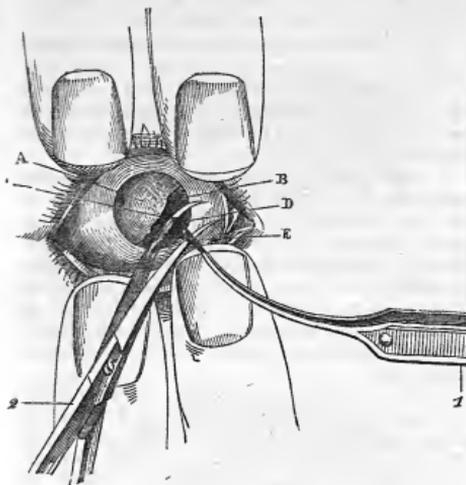


Fig. 291. — 1. Pince attirant au dehors un prolapsus de l'iris E. — C. Pupille couverte par une tache de la cornée. — A, B. Cornée saine. — D. Incision de la cornée à travers laquelle est attiré le prolapsus de l'iris. — 2. Ciseaux courbes coupant l'iris attiré au dehors. (Desmarres.)

à la nouvelle pupille de moyennes dimensions, de placer la nouvelle pupille aussi près que possible de l'ancienne, et de préférence sur la moitié interne de l'iris.

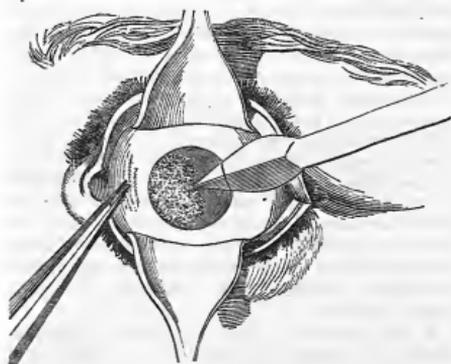


Fig. 292. — Pupille artificielle en cas d'absence de pupille. L'œil étant fixé avec une pince à griffes (Desmarres). Le couteau lancéolaire fait une ponction à la cornée. Deux ophthalmostats écartent les paupières. (Desmarres.)

Si l'on opère sur les deux yeux à la fois les pupilles seront placées toutes deux du même côté.

En règle générale, toutes les fois qu'un œil

reste bon il ne faut pas faire la pupille artificielle sur l'autre.

Si les deux yeux sont malades on opérera un seul œil ou les deux à la fois. Il n'y a pas de règle absolue à cet égard.

Lorsqu'on fait une pupille artificielle comme antiphlogistique la pupille doit être large et l'incision de l'iris doit aller jusqu'à son bord ciliaire.

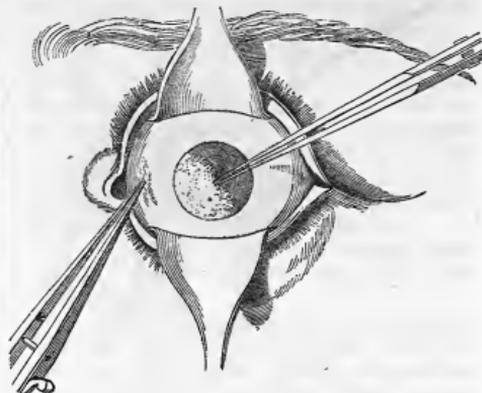


Fig. 293. — Pupille artificielle, procédé par déchirement. La pince a saisi l'iris et commence à déchirer l'iris. (Desmarres.)

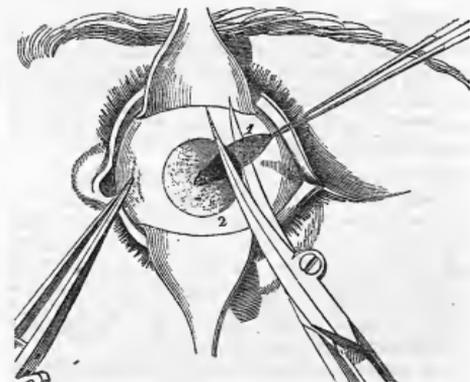


Fig. 294. — Pupille artificielle, procédé par déchirement. Un lambeau d'iris déchiré; il est amené au dehors et coupé avec les ciseaux courbes, comme dans le procédé de Wenzel. (Desmarres.)

PUPILLE ARTIFICIELLE. — A. *Excision ou iridectomie* (Janin, Wenzel, Beer, Gibson). Fixer l'œil avec une pince à griffes (Desmarres) qui saisit un pli de la conjonctive; ponction de la cornée avec le couteau lancéolaire de Jaeger, à 1 millimètre en dedans, et mieux en dehors (Desmarres), de la circonférence de la cornée; enfoncer l'instrument perpendiculairement, puis obliquement et parallèlement au plan de l'iris. Une pince à griffes courbes est introduite dans la plaie et vient saisir l'iris à 1 millimètre du bord pupillaire; on attire au dehors un prolapsus de l'iris et, dès qu'il est sorti, un aide habile passe des ciseaux courbes entre la cornée et les mors de la pince, de façon que la convexité des lames soit opposée au globe oculaire et coupe d'un seul coup. Si le chirurgien est mal aidé, il donne la pince à fixer l'œil

à son aide, passe le prolapsus irien que tient la pince à sa main gauche et coupe avec la main droite, en un ou deux temps (Arlt) (procédé de Gibson, Walther, Wentzel, et Beer modifié). Après l'opération, s'il

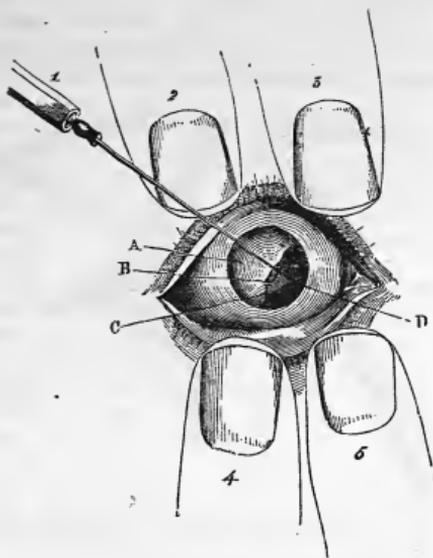


Fig. 295. — Pupille artificielle opérée à l'aide du crochet. Le crochet 1, introduit dans l'ouverture B, faite au centre de la cornée sur le bord de la tache leucomateuse de la cornée A. — D. Pupille artificielle commencée par l'arrachement de l'iris à son bord ciliaire. — 2, 3. Doigts de l'aide relevant la paupière supérieure. — 4, 5. Doigts du chirurgien. On attire un prolapsus de l'iris au dehors et on le sectionne avec les ciseaux, comme dans l'opération ordinaire de la pupille artificielle. (Desmarres.)

reste une portion d'iris engagée dans la plaie de la cornée, on la réduit avec la curette de Daviel.

On favorise l'évacuation du sang en tenant écarté les lèvres de la plaie avec un stylet fin ou la curette de Daviel. On ferme l'œil avec des bandelettes de taffetas d'Angleterre ou bien on place une compresse sur l'œil, de la charpie fine et un ruban de fil formant bandeau et un peu serré. Repos absolu dans l'obscurité, diète, bains de pieds le soir.

B. Déchirement de l'iris avec incision *iridorrhexis* (Desmarres), n'est autre que le procédé par excision simple où la déchirure est faite involontairement souvent quand on tente l'excision de Janin et Wenzel.

L'incision de l'iris, avec un petit couteau tranchant d'un seul côté et introduit par une ponction de la cornée (Cheselden), est aujourd'hui abandonnée. Une incision avec les ciseaux (Janin), une incision cruciale (Guérin), ne sont pas de bonnes opérations; elles sont difficiles et suivies d'un résultat douteux.

Ponctionner la cornée avec une aiguille à cataracte ou un couteau lancéolaire, déchirer l'iris à son bord ciliaire avec une pince à griffes (Assalini), avec une aiguille (Scarpa, Schmidt), avec un petit crochet coréoncion (Langenbeck); enclaver dans la plaie de la cornée l'iris après son décollement (Reil), inciser l'iris après décollement à l'aide d'une incision du bord ciliaire de l'iris (Donégana); inciser l'iris avec une aiguille filiforme et détacher les insertions ciliaires de chacune des lèvres de l'incision (Hu-

guier), sont des procédés modifiés d'une application difficile et qui causent des douleurs névralgiques ou des inflammations.

C. Déplacement de la pupille ou *iridésis* (Adams, Himly, Guépin de Nantes). Fixer l'œil, ouvrir avec une aiguille large, *broad-needle* des Anglais, la cornée à son union avec la sclérotique, saisir l'iris avec une serrette ou une pince à canule, amener au dehors un prolapsus irien, lier avec un fil de soie assez fin, couper les fils près du nœud (Critchett).

Pour serrer le prolapsus, ou peut traverser d'abord la conjonctive au niveau du bord de la cornée, avec le fil qui doit lier l'iris, former un nœud ouvert, puis opérer l'engagement du prolapsus comme précédemment. Le prolapsus de l'iris se trouve lié avec la conjonctive (Snellen).

Il est très-avantageux de ponctionner la chambre antérieure avec une aiguille large et à point d'arrêt (V. PARACENTÈSE) à 2 millimètres en dehors de la cornée. On introduit la pince à griffes et l'on va saisir l'iris à 2 millimètres du bord pupillaire, on l'attire au dehors et l'on serre le prolapsus avec la pince de Valdeau (pince à ressort et à valet dont les mors en s'écartant serrent une anse de fil munie d'un nœud, à travers laquelle passe la pince attirant au dehors le prolapsus).

Au lieu de faire une ligature, on peut laisser l'iris engagé dans la plaie, on ferme l'œil et l'on applique un bandeau compressif modérément serré (Wecker). Vingt-quatre heures après, on sectionne le prolapsus de l'iris avec un petit couteau fin (de Graefe).

Guépin de Nantes a imaginé une pince emportepièce pour faire une perte de substance à la cornée qui favorise une hernie de l'iris. Ce procédé, ainsi que ceux de Adams et Himly, sont abandonnés.

D. Iridectomie dans les cas spéciaux. Lorsque la chambre antérieure n'existe pas, et quand on juge l'opération de la pupille artificielle possible, on incise d'un seul coup la cornée et l'iris, et à l'aide de deux coups de ciseaux, on enlève un petit morceau d'iris (Demours) ou bien on incise la cornée avec le couteau de Richter, on décolle l'iris de la face postérieure de la cornée, puis on relève le lambeau et l'on enlève une portion d'iris et le cristallin au besoin s'il est opaque (Forlenze); ou bien on incise la cornée avec le couteau lancéolaire droit, puis après avoir décollé l'iris de la face postérieure de la cornée, on enlève un lambeau d'iris (Sichel); ou bien et mieux, après avoir incisé du même coup l'iris et la cornée, on introduit une pince à mors plats dont on place les mors l'un en avant, l'autre en arrière de l'iris, et l'on attire au dehors un prolapsus de l'iris qu'on coupe (Tavignot). Tous ces procédés sont d'une application très-difficile; le sang empêche souvent de distinguer ce que l'on fait.

E. Dégagement du bord pupillaire (Arnemann, Wettzel, Streatfeild). Lorsque l'iris est adhérent et maintenu par des synéchies :

On pratique sur la cornée, à l'aide d'une aiguille à paracentèse, une incision située au milieu d'un rayon de la cornée (Weber de Darmstadt). Il est indifférent que l'humeur aqueuse s'écoule ou ne s'écoule pas.

Puis, à l'aide d'un crochet mousse de Streatfeild ou un crochet de Weber, on passe entre la face postérieure de la cornée et l'iris, on cherche à mo-

biliser un peu le cristallin et l'on insinue les crochets entre les adhérences du cristallin et de l'iris; une seule introduction doit être faite, dès que les adhérences seront rompues, on instillera un collyre mydriatique.

Quand il y a des synéchies isolées, quand l'iris n'est pas altéré dans sa structure, l'opération du dégagement pupillaire est indiquée, et, dans le cas contraire, on doit s'abstenir ou compter sur un insuccès. Le déplacement pupillaire, en cas de synéchies isolées, est peut-être meilleur que le décollement.

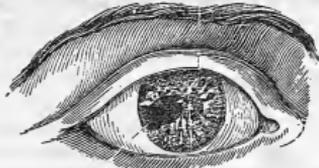


Fig. 266. — Résultat de la pupille artificielle. — Pupille adhérente à la capsule du cristallin. — Fausse membrane remplissant la pupille. — Pupille artificielle.

Voici les résultats que donne la pupille artificielle : *Accidents de l'iridectomie.* Une déchirure de l'iris, un décollement de l'iris à son bord ciliaire du côté

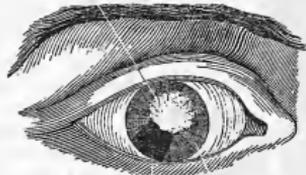


Fig. 267. — Résultat de la pupille artificielle. — Leucome de la cornée. — Iris sain. Pupille artificielle.

opposé aux tractions, sont les accidents qui compliquent les opérations sur l'iris. Ce sont des tractions trop fortes qui les occasionnent; le chirurgien doit être prévenu à cet égard. — On arrêtera les hémorragies avec des compresses d'eau glacée sur l'œil et l'on ne continuera l'opération que quand l'hémorrhagie sera arrêtée. — Lorsqu'il y a des synéchies très-résistantes et quand l'iris se déchire, il vaut mieux ne pas poursuivre l'opération.

Lorsque l'iris est adhérent au cristallin, il laisse à sa place, en se détachant, une couche de matière pigmentaire. Dans ce cas l'opération est sans effet; on est alors obligé de déchirer l'exsudat avec le crochet et l'on est exposé à blesser le cristallin et sa capsule.

Lorsque, dans les cas de synéchie postérieure, on trouve une cataracte capsulaire, on enlèvera la capsule et le cristallin (Forlenze, Sichel).

Les phénomènes d'inflammation après l'opération sont simples, mais il peut survenir une iritis et un hypopyon, la plaie de la cornée peut suppurer. On traitera chacune de ces lésions par les moyens appropriés; mais, en général, aussitôt que, après l'opération, une injection périkeratique existera, des sangsues seront appliquées à la tempe, le calomel à dose fractionnée sera administré. La ponction de la cornée et l'iridectomie seront réservées pour les complications graves, telles que l'iritis et l'irido-choroïdite. Des compresses d'eau tiède sur l'œil et une légère compression avec un petit bandeau seront toujours utiles.

V. pour l'iridectomie antiphlogistique, GLAUCOME, CHOROÏDITE, IRIDO-CHOROÏDITE.

IRIDO-CHOROÏDITE (CYCLITE) (de Graefe, Wecker). Lorsqu'une iritis est compliquée d'exsudats qui se sont organisés et ont entraîné une synéchie postérieure, l'œil se trouve cloisonné, un excès de pression existe dans son segment postérieur, le corps vitré devient opaque, les vaisseaux iriens se congestionnent, l'œil est sensible au toucher et dur, le champ visuel est diminué : il y a irido-choroïdite. Cette maladie réunie à l'iritis ne tarde pas à se compliquer elle-même d'un décollement de la rétine, reconnaissable par la diminution du champ visuel et par un ramollissement du globe de l'œil. La choroïdite, de son côté, est la cause de la formation d'exsudats dans le corps vitré et sur la rétine et d'opacité partielle du cristallin.

** Une embolie de l'artère centrale, de la rétine ou de l'artère ophthalmique, peut causer l'irido-choroïdite.

** L'irido-choroïdite qui suit les choroïdites est caractérisée par une intégrité relative de l'iris, par des opacités partielles du cristallin et par la diminution du champ visuel, comme dans les cataractes partielles et le décollement de la rétine.

** Lorsqu'il y a *irido-choroïdite plastique*, l'examen ophthalmoscopique ne révèle qu'une légère injection du fond de l'œil; mais plus tard il se fait une iritis plastique, des exsudats apparaissent dans le corps vitré, le cristallin se trouble, l'œil est sensible au toucher et la vue se perd.

** Lorsqu'il y a *irido-choroïdite séreuse*, l'iritis séreuse existe de bonne heure, les opacités du cristallin apparaissent vite, la face postérieure de la cornée est dépolie, il y a augmentation de la pression intra-oculaire. On hésite à ce moment entre le diagnostic d'un glaucome chronique, d'une iritis séreuse et d'une irido-choroïdite séreuse, mais la maladie se transforme bientôt en iritis plastique ou suppurative, le diagnostic devient assez facile.

** Lorsqu'il y a *irido-choroïdite parenchymateuse* on voit une injection périkeratique très-prononcée, compliquée d'un chémosis; la vision n'est pas d'abord très-altérée, mais un hypopyon apparaît tout à coup et semble se résorber bientôt après pour se reproduire ensuite; puis la vue est presque abolie; une véritable iritis apparaît, le corps vitré devient floconneux et l'œil suppure. Cette irido-choroïdite est la lésion que l'on a appelée *ophthalmite*.

** Les irido-choroïdites se terminent par suppuration, on par le passage à une sorte d'état chronique; des exsudats se forment sur la choroïde et l'iris, la rétine se couvre de pigment altéré. La choroïde a été très-malade, l'œil s'atrophie.

** L'irido-choroïdite reconnaît les mêmes

causes que la choroïdite et l'iritis, elle est quelquefois le résultat des blessures et opérations pratiquées sur l'œil, avec séjour d'un corps étranger ou du cristallin dans le corps vitré. L'irido-choroïdite est la lésion de l'ophtalmie, dite sympathique (Mackenzie, Prichard, de Brondeau, Wecker), et cette variété d'irido-choroïdite est caractérisée par les phénomènes qui appartiennent à l'irido-choroïdite séreuse.

Thérapeutique. — On traitera l'irido-choroïdite plastique comme l'iritis plastique.



Fig. 298. — Iris des marais.

L'irido-choroïdite séreuse réclame les ponctions répétées de la cornée, et l'iridectomie s'il survient des signes de glaucome; on traitera du reste comme l'iritis séreuse.

L'irido-choroïdite parenchymateuse et purulente réclament un traitement antiphlogistique énergique. Chez les personnes âgées, il n'est pas nécessaire de recourir aux antiphlogistiques; mieux vaut appliquer des compresses d'eau tiède sur l'œil et donner le calomel à dose fractionnée. V. Iritis.

Lorsque l'inflammation est causée par un corps étranger ou par le cristallin abaissé, on les extraira, et, pour cela, on fera l'incision de la cornée avec le couteau lancéolaire ou le couteau à cataracte ordinaire, on enlèvera une portion d'iris en même temps que le corps étranger ou le cristallin.

Dans les irido-choroïdites en général, l'iridectomie est une ressource extrême qui peut rendre des services (de Graefe).

En cas d'irido-choroïdite sympathique, on détruira l'œil malade pour sauver l'œil encore sain (Wardrop, Barton, Walton, Taylor). On énucléera l'œil (Prichard), mais seulement quand l'œil malade cause des douleurs rebelles à tous les palliatifs, c'est-à-dire quand les symptômes d'une irido-choroïdite débutent dans l'œil sain, quand la vue y sera éteinte, quand l'accommodation y diminuera, et quand l'œil sera sensible

à une vive lumière. Même en l'absence de tout signe ophtalmoscopique d'irido-choroïdite, ces symptômes indiquent l'iridectomie sur l'œil qui devient malade (de Graefe).

IRIS (Botanique). Plante indigène de la famille des iridées, dont une espèce, l'*iris de Florence*, fournit une racine qui est très-employée. Cette racine, qui a une forte odeur de violette, est diurétique et purgative à l'état frais, mais on ne s'en sert que desséchée pour la parfumerie à la violette et pour fabriquer les pois



Fig. 299. — Iris, feuille, rhizome et fleur.

à cautère. Elle est quelquefois employée comme antispasmodique.

IRIS (ADHÉRENCES ANORMALES DE L'). (Pathologie). V. SYNÉCHIES.

IRIS (HERNIE DE L'). A travers une plaie ou un ulcère de la cornée l'iris fait hernie; le premier effet de cette hernie est un étranglement. Une élimination de la portion herniée et une synéchie antérieure en sont souvent les conséquences (Scarpa). La hernie traumatique est à nu; la hernie consécutive aux ulcérations de la cornée est souvent recouverte par une mince couche de la cornée.

** La hernie de l'iris est reconnue par la simple inspection, et alors, ou bien le tissu de l'iris à nu, ou bien on voit une petite tumeur dite *myocéphalon*, luisante et d'une coloration violacée.

** Les hernies de l'iris ne se produisent que quand la plaie de la cornée est rapprochée de la circonférence, à moins que l'iris ne soit décollé.

** Presque toujours avec une hernie de l'iris il existe une déformation et une immobilité relative de la pupille.

Thérapeutique. — Une hernie *traumatique* de l'iris sera réduite soit par l'effet des collyres au sulfate d'atropine, soit par le moyen d'un stylet mousse très-fin.

La cautérisation de la conjonctive dans un point voisin de la hernie de l'iris (Desmarres), ne vaut ni l'un ni l'autre des premiers moyens.

S'il y a menace d'iritis, on incisera la portion herniée, on instillera le collyre au sulfate d'atropine, 60 centigrammes pour 120 grammes d'eau distillée, et l'on pansera avec les compresses d'eau tiède.

Pour les hernies *consécutives*, on traitera un peu différemment. V. KÉRATITES ULCÉREUSES.

IRIS (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L').

I. Plaies. — Les plaies de la cornée ou de la sclérotique existent en même temps que les plaies de l'iris. Lorsque cet organe est blessé, il y a un épanchement de sang qui se résorbe seul. Une plaie compliquée de corps étranger est plus grave. Une pupille artificielle, une iritis, sont les conséquences des plaies de cette membrane; le cristallin est blessé, quelquefois en même temps que l'iris. V. CATARACTE.

Thérapeutique. — Contre les plaies de l'iris non compliquées de corps étrangers, il faut prescrire les collyres avec le sulfate d'atropine, 5 centigrammes pour 100 grammes d'eau distillée, l'occlusion de l'œil, — quatre sangsues à la tempe, ou une application de sangsue artificielle, ou une saignée de 400 grammes, — bains de pieds sinapisés.

S'il existe des corps étrangers de la cornée, on les enlève au moyen d'une curette à travers la plaie, si elle est large, ou l'on agrandira l'ouverture avec le couteau lancéolaire de Beer, si la plaie est petite; puis on fermera l'œil avec des bandelettes de diachylon et l'on appliquera des compresses d'eau glacée.

Si une iritis survient, si le cristallin se tuméfie, on traitera par les moyens appropriés (V. IRRIS) et l'on extraira le cristallin.

II. Déchirures et décollements de l'iris, irido-dialyse. — Les contusions de l'œil déterminent une déchirure du bord pupillaire de l'iris et une déformation de la pupille analogue au coloboma (White, Cooper); un décollement du bord adhérent de l'iris (Mackenzie, Von Ammon). L'iris peut être entièrement décollé (Sichel). On reconnaît ces lésions à la persistance de la vision, moins le pouvoir accommodateur, et à la facilité de découvrir les procès ciliaires et le fond de l'œil avec l'ophtalmoscope.

Thérapeutique. — Les déchirures de l'iris seront traitées par le repos absolu, l'occlusion de l'œil, les antiphlogistiques: quelques sangsues aux tempes ou deux ventouses derrière les apophyses mastoïdes. On prévient ainsi les complications; — si la présence de l'iris entièrement décollé est une cause d'inflammation, on extraira cette membrane en incisant la cornée sur un point de la circonférence avec le couteau lancéolaire, et l'on extraira l'iris avec la serrette. V. CATARACTE CAPSULAIRE.

IRIS (TROUBLES DE LA CONTRACTION DE L').

I. Mydriase (Galien). — La mydriase est une dilatation de la pupille produite par la paralysie des fibres circulaires de l'iris.

L'iris se paralyse: 1° par suite de l'abolition de

la sensibilité du nerf optique; 2° sous l'influence d'un traumatisme ou d'un refroidissement qui a paralysé le sphincter de la pupille; 3° ou sous l'influence de lésions du moteur oculaire commun sur le trajet du nerf ou à ses origines dans l'encéphale (ainsi que cela se voit dans la deuxième période, les méningites et les encéphalites). L'irritation du grand sympathique dans l'hypochondrie, l'hystérie, l'épilepsie et la monomanie, dans les anévrysmes du cou volumineux, et le défaut d'antagonisme entre les deux espèces de fibres musculaires qui meuvent l'iris, causent encore la mydriase.

La mydriase est caractérisée par une dilatation régulière de la pupille, par l'immobilité de l'iris et par la diminution du pouvoir accommodateur, surtout lorsqu'il y a paralysie du muscle ciliaire en même temps que mydriase.

La netteté du fond de l'œil constaté par l'ophtalmoscope empêche de confondre la mydriase avec le décollement de l'iris et l'hypohéma.

Thérapeutique. — Traitement curatif ou palliatif des maladies qui causent la mydriase.

Donner le collyre opiacé :

Eau distillée	30 grammes.
Laudanum	1 id.

Exciter l'œil par une lumière intense (Gensoul); prescrire le clignement répété des yeux; faire la paracentèse de la cornée, dont l'effet est l'issue de l'humeur aqueuse et la contraction de la pupille, sont des moyens insuffisants et qui ont même des dangers.

Mieux vaut recourir à l'emploi de la fève de Calabar, à faible dose (V. FÈVE DE CALABAR), pour ne pas provoquer le spasme du muscle ciliaire (Giraldès).

Contre la mydriase rebelle à tous les moyens, employez les lunettes à verres convexes.

Si l'on soupçonne la syphilis dans les antécédents du malade, on administrera les pilules de protoiodure de mercure et l'iodure de potassium. V. SYPHILIS.

II. Myosis. — La paralysie des fibres du grand sympathique qui ne produisent plus les contractions des fibres radiées de l'iris ou la contracture du sphincter de l'iris, constituent le myosis.

L'ataxie locomotrice, l'hypochondrie (Ruete) prolongée, la compression du grand sympathique au cou par des engorgements ganglionnaires, les anévrysmes, causent le myosis. Les inflammations du cerveau à la première période causent le myosis par irritation du moteur oculaire commun.

La contraction de la pupille est permanente ou intermittente, ce dernier état est désigné sous les noms d'*hippus* et de *nystagmus de l'iris*.

On reconnaît le myosis à l'étroitesse de la pupille et à son immobilité. Sa permanence entraîne l'héméralopie. V. HÉMÉRALOPIE.

Thérapeutique. — Dans le myosis spasmodique sans lésion organique, il faut prescrire le collyre :

Eau distillée	20 grammes.
Sulfate d'atropine	10 centigrammes.

Ou bien, les injections sous-cutanées autour de

l'orbite, avec dix à quinze gouttes de la solution :

Eau distillée 120 grammes.
Sulfate d'atropine 50 centigrammes.

Traiter les engorgements ganglionnaires et les tumeurs par les moyens curatifs et palliatifs.

III. *Tremblement de l'iris.* — *Iris tremblant.* — *Iridodonesis.* — La luxation du cristallin et le ramollissement du corps vitré, l'hydropisie de la chambre antérieure de l'œil, sont les causes ordinaires du tremblement de l'iris, trouble fonctionnel qui n'a rien de grave, car l'iris se contracte avec régularité et sans douleur.

Si les milieux de l'œil ne sont pas altérés, la vision est compatible avec le tremblement de l'iris.

Thérapeutique. — Rien à faire contre le tremblement de l'iris. Traiter les complications, la luxation du cristallin et les inflammations du corps vitré.

IRIS (TUMEURS DE L').

I. *Kystes.* — Des kystes de toute nature ont été vus dans l'iris; même un kyste dermoïde (de Graefe), un cysticerque (Stellvag), des kystes sanguins, des kystes séreux (Bowmann, Robin.)

Une tumeur circulaire ou piriforme située sur l'iris, ordinairement transparente, gênant peu la vision, occasionnant d'autres fois une véritable iritis, paraît être un kyste de l'iris, mais rien ne permet d'affirmer quel est son contenu.

Thérapeutique. — Ponctionner le kyste (Mackensie, Dalrymple), exciser sa paroi avec les ciseaux de Wilde, ou mieux enlever le kyste avec une portion de l'iris par les procédés de l'iridectomie.

II. *Nævi.* — *Tumeurs érectiles.* — Congénitales ordinairement, les nævi de l'iris se révèlent par des taches brunâtres et forment des tumeurs brunes arrondies, ovoïdes, n'ayant pas toujours le même volume et ne gênant pas les mouvements de l'iris.

Thérapeutique. — Rien à faire.

III. *Condylomes.* — Les iritis parenchymateuses se terminent par la formation de bourgeons charnus irréguliers qui végètent sur l'iris et s'accompagnent peu à peu d'une atrophie de l'œil.

Thérapeutique. — Traitement de l'iritis parenchymateuse et souvent de la syphilis. V. *IRIS.*

IV. *Cancer.* — Le cancer de l'iris est souvent un cancer mélanique; il débute avec les caractères d'une iritis chronique, puis une tumeur soulève l'iris et toute la chambre antérieure ne tarde pas à être remplie d'une masse noirâtre. Il n'est pas rare que le cancer se développe en même temps sur d'autres points au pourtour de la cornée dans la sclérotique.

Dans le cancer de l'iris, les signes de la cachexie cancéreuse apparaissent au bout d'un temps assez rapproché.

V. *Tumeur fibro-plastique.* — Il a été vu chez un enfant lymphatique une tumeur développée dans la chambre antérieure au niveau du corps ciliaire, ayant atteint en trois mois le volume d'un gros pois. Cette tumeur, d'appa-

rence charnue, lobulée, a disparu peu à peu en trois mois pendant le traitement par l'iodure de potassium, à la dose de 50 centigrammes par jour (A. Després).

Thérapeutique. — Dès que le diagnostic du cancer de l'œil est confirmé, enlever l'œil par le procédé de Bonnet. V. *CORNÉE et CONJONCTIVE (CANCER DE LA).*

VI. *Tubercules de l'iris.* — Les tubercules de l'iris sont très-rares, ils ont été vus chez des sujets atteints d'éléphantiasis (Desmarres).

Thérapeutique. — Traitement par les pilules de protoïdure de mercure, de 25 milligrammes, la liqueur de Van Swieten, une cuillerée par jour, frictions mercurielles sur la tempe, excision de la tumeur avec un lambeau d'iris, après incision de la cornée avec le couteau lancéolaire. — Enucléation de l'œil au cas de récédive et d'ophtalmie sympathique. V. *IRIDO-CHOROÏDITE, CORNÉE (CANCER DE LA).*

IRIS (VICE DE CONFORMATION DE L').

I. *Coloboma.* — V. *COLOBOMA DE L'IRIS.*

II. *Persistence de la membrane pupillaire.*

— Ordinairement la membrane pupillaire disparaît seule, mais il arrive qu'elle n'est résorbée qu'en partie, il reste dans le champ pupillaire des lamelles d'iris pourvues de vaisseaux; la pupille se contracte et se dilate néanmoins.

Quand la membrane pupillaire persiste, elle forme sur la capsule antérieure du cristallin une cataracte dite capsulaire.

Thérapeutique. — Tant que les sujets sont encore jeunes, il n'y a rien à faire, la membrane peut se résorber.

Si l'on jugeait une opération nécessaire, une pupille artificielle par incision du bord libre de l'ouverture irrégulière de l'iris serait la meilleure opération (Wecker).

IRITIS. INFLAMMATION DE L'IRIS. (Schmidt).

I. *Iritis simple, plastique.* — L'iritis s'enflamme à la suite de phlegmasies chroniques de l'œil, après un traumatisme, ou sous l'influence d'un mauvais état général et d'un refroidissement.

* * L'iritis se révèle par un changement de coloration de l'iris, qui devient jaune si l'œil est noir, vert si l'œil est bleu, par un trouble de l'humeur aqueuse et plus rarement par un hypopyon, par l'immobilité de la pupille, enfin par la déformation et des adhérences partielles du bord pupillaire de l'iris avec la capsule du cristallin. L'œil est injecté au pourtour de la cornée; au-dessous de l'hypérémie conjonctivale la sclérotique présente une injection radiée peu marquée; un peu plus tard des exsudats plastiques, assez abondants, sont sécrétés par l'iris et oblitérent l'espace pupillaire et se terminent par des synéchies ou adhérences de l'iris, tantôt à la cornée tantôt à la capsule du cristallin.

* * * L'iritis simple est accompagnée de douleurs périorbitaires, enlevant le sommeil, se ramifiant dans toutes les branches du nerf de la cinquième paire. L'œil est douloureux au tou-

cher. La vue est considérablement obscure et il y a un peu de sensibilité à la lumière vive. L'iritis syphilitique est peut-être accompagnée plus que les autres iritis simples d'exacerbation des douleurs le soir. Il n'est pas très-fréquent de voir des frissons, de l'anorexie et des vomissements dans l'iritis simple, à moins que celle-ci ne soit le premier degré d'une iritis suppurative.

* * C'est à l'iritis plastique que doit être rapporté un bon nombre d'*iritis syphilitiques*. Il est rare que l'iritis de cause syphilitique simple. Le plus ordinairement il se forme des exsudats interstitiels qui donnent à l'iris l'aspect d'une membrane couverte plus ou moins de bourgeons charnus, analogue aux exsudats gommeux (Wirchow, Colberg), c'est-à-dire à des cellules de tissu conjonctif avortées et altérées, ayant les allures de véritables végétations ou condylomes (Beer). L'iritis des syphilitiques est une iritis intermédiaire entre l'iritis simple et l'iritis parenchymateuse ou suppurative.

* * L'iritis syphilitique se reconnaît aux antécédents syphilitiques et à la présence de syphilitides en même temps que l'iritis.

Lorsque vers le douzième ou le quinzième jour l'iritis guérit, les synéchies se rompent, la pupille se dilate, un cercle blanchâtre apparaît sur la capsule cristalline et indique le lieu des adhérences primitives, et des dépôts pigmentaires existent sur cette membrane et peuvent persister indéfiniment.

Des synéchies persistent le plus souvent après l'iritis (V. SYNÉCHIES). Lorsque l'iritis passe à l'état chronique elle se complique presque toujours d'autres lésions (V. IRIDO-CHOROÏDITE, GLAUCOME CONSÉCUTIF), quelquefois le cristallin s'infiltré de matière pigmentaire, c'est ce que l'on a appelé la cataracte noire.

Thérapeutique. — Dans les iritis intenses, instiller dès le début de la maladie le collyre :

Eau distillée..	40 grammes.
Sulfate d'atropine..	5 centigrammes.

Ou

Extrait de belladone.	4 gramme.
Eau distillée.	40 id.

Fermer l'œil, placer le malade dans une chambre obscure.

Huit ou douze sangsues à la tempe ou derrière les oreilles.

Frictions sur le front avec l'onguent mercuriel belladonné. La salivation qui est obtenue suffit par ce moyen est très-utile. Voici les formules :

Onguent mercuriel.	} parties égales.
Extrait de belladone	
Campbre	

(J. Cloquet, Desmarrcs.)

Ou mieux

Extrait de belladone.	4 grammes.
Eau distillée.	8 id.

Faites dissoudre et mêlez avec 30 grammes de :

Pommade mercurielle	} parties égales.
Cérot opiacé	

(Sichel.)

Purger avec :

Calomel.	60 centigrammes.
Huile de ricin	30 grammes.
Sulfate de soude.	4 id.

Administrer par jour trois prises de calomel, de 5 centigrammes chacune.

Potion avec extrait d'opium 10 centigrammes, ou sirop de morphine, 30 grammes, pour procurer le sommeil.

Tisanes chaudes de chiendent et de douce amère ou même de gomme, pourvu qu'elle soit prise en grande abondance, pour provoquer une diaphorèse.

Si l'iritis est traumatique, on aura recours à un traitement énergique. Les malades d'une constitution robuste seront saignés, ce qui n'empêchera pas d'appliquer des sangsues à la tempe. On extraira tout d'abord les corps étrangers, s'il y en a d'implantés dans l'iris. Si le cristallin est gonflé, on l'extraira en enlevant avec lui une petite portion de l'iris. En cas d'iritis consécutive à un prolapsus de l'iris, on réséquera la portion herniée, et l'inflammation sera atténuée.

L'iritis simple qui ne s'accompagne pas d'exsudats abondants ni de douleurs vives sera traitée par les instillations d'atropine, le repos, l'occlusion de l'œil, et quelques purgatifs. Les badigonnages de la tempe avec la teinture d'iode, ou les vésicatoires volants à la tempe sont d'un bon usage.

L'iritis qui suit les opérations de cataracte chez les individus faibles et anémiques a un cachet spécial et réclame un traitement particulier. Les antiplogistiques lui sont contraires; mieux vaut placer des compresses chaudes sur l'œil et se borner aux instillations d'atropine. — Le quinquina en extrait, à la dose de 1 gramme, doit être administré aux malades et l'on peut se servir de la décoction aqueuse de quinquina en lotion (Mooren, Wecker).

Quelle que soit l'iritis, lorsque la tension de l'œil augmente ou lorsqu'il y a un hypopyon, on fera la paracentèse de la cornée avec une aiguille à cataracte; après avoir ponctionné, on écarte les lèvres de la plaie en inclinant l'instrument et l'on fait écouler l'humeur aqueuse. On peut renouveler ces paracentèses. Le pus est entraîné peu à peu avec l'humeur aqueuse, mais il ne sort pas tout d'un coup. Si le pus est abondant, on fera une incision de la cornée avec le couteau lancéolaire (Saint-Yves, Rosas).

Lorsque les exsudats se multiplient malgré tous les traitements employés, ou s'il y a des poussées inflammatoires, on fera l'iridectomie, on excisera une portion d'iris par le procédé ordinaire. V. IRIDECTOMIE.

L'iritis plastique syphilitique qui s'annonce par une réaction inflammatoire un peu intense réclame le traitement énergique formulé plus haut; si l'iritis s'accompagne de tumeurs interstitielles, on traitera comme l'iritis parenchymateuse et l'on aura ensuite recours au traitement général de la syphilis.

II. *Iritis séreuse.* — *Aguocapsulite* de quelques auteurs. — L'iritis séreuse est presque toujours liée à un trouble de la circulation de l'œil ou à un état général diathésique, tel que la scrofule, le scorbut, le rhumatisme chronique et quelquefois la syphilis, au moins pendant la première période des accidents primitifs, mais dans ce dernier cas on peut encore invoquer les troubles de la circulation de l'œil et une mau-

vaise constitution antérieure du malade syphilitique.

* * L'iritis séreuse débute comme l'iritis simple, et s'accompagne souvent d'une hypersécrétion intra-oculaire. L'injection périkératique est peu prononcée, et la face postérieure de la cornée perd son poli. En général les caractères inflammatoires de cette iritis sont peu marqués, car la maladie est souvent chronique d'emblée.

* * Des douleurs périorbitaires, peu intenses, un peu de sensibilité de l'œil au toucher, quelquefois des symptômes presque inappréciables, tels qu'un léger trouble de la vision, accompagnent le développement de l'iritis séreuse. Lorsqu'il y a augmentation de pression intra-oculaire, les douleurs deviennent plus intenses et prennent les caractères de celles d'un glaucome consécutif. V. GLAUCOME CONSÉCUTIF.

Thérapeutique. — L'iritis séreuse exige un traitement immédiat et suivi avec soin. Les malades seront purgés avec les mêmes purgatifs que pour l'iritis plastique. Ils boiront tous les matins, pendant plusieurs jours, un verre d'eau de Pullna, de Friedrichshall ou de Kissingen. On leur donnera de la tisane chaude de salsepareille, de gaïac, de chiendent ou de douce-amère.

La décoction de Zittmann est un excellent sudorifique (Wecker) et est bonne surtout chez les individus soupçonnés de syphilis.

Décoction de Zittmann, n° 1.

Salsepareille contuse.....	375 grammes.
Eau.....	9000 id.

Faites infuser pendant vingt-quatre heures. Placer dans un nouet le mélange.

Sucre d'alun ou sucre et alun	} à 46 grammes.
Calomel.....	
Cinnabre artificiel.....	4 id.

Faites bouillir jusqu'à réduction de 3000 grammes et ajoutez :

Anis.....	} à 46 grammes.
Fenouil.....	
Feuilles de séné.....	90 id.
Régliasse.....	48 id.

Filterz.

Donnez 500 grammes par jour en tisane.

Décoction de Zittmann, n° 2.

Salsepareille contuse.....	192 grammes.
Eau.....	9000 id.

Faites bouillir, et vers la fin de l'ébullition ajoutez :

Ecorce de citron.....	} à 46 grammes.
Ecorce de cannelle.....	
Petite cardamome.....	
Régliasse.....	

Passez. 500 grammes par jour.

Les potions avec acétate de potasse, à la dose de 8 à 40 grammes ; les eaux minérales de Wildungen, sont d'un très-bon usage.

Le tartre stibié, à petite dose, n'est pas d'une efficacité certaine. L'iodure de potassium ne convient que dans le cas de diathèse syphilitique confirmée.

Les dérivatifs, tels que les vésicatoires et le séton à la nuque, ne sont pas indispensables, mais peuvent être utiles alors que les autres moyens ont échoué.

Si l'iritis séreuse devient une iritis plastique, on traitera comme l'iritis plastique.

En cas d'hypersécrétion et d'augmentation de tension intra-oculaire, on fera la paracentèse de la cornée.

III. *Iritis parenchymateuse et suppurative.* — *Iritis traumatique.* — Dans l'iritis tendant à la suppuration, à tous les signes de l'iritis simple viennent se joindre une déformation de l'iris constituée par des élévures et de petits mamelons présentant une coloration variable. La contractilité de la pupille est absolument perdue et des adhérences de l'iris existent de bonne heure. Un obscurcissement de la cornée et un hypopyon se montrent. Quelquefois les bourgeons développés sur l'iris fournissent du pus et se recouvrent d'une fausse membrane, et cet état a été appelé *abcès de l'iris*.

* * Dans l'iritis suppurative il existe : des douleurs circumorbitaires atroces, irradiées dans toutes les régions voisines, du côté des dents même, s'exaspérant le soir et la nuit ; des frissons, des nausées, des vomissements, une perte presque complète de la vision, une sensibilité vive du globe oculaire et de la fièvre.

* * L'iritis parenchymateuse avec hypopyon mène à l'atrophie de l'iris et à des synéchies étendues. Ce mode de guérison n'est pas ce qu'il y a de plus fâcheux, car l'œil suppure ordinairement dans les iritis parenchymateuses, excepté chez les vieillards où la suppuration de l'œil semble avoir quelque chose de moins grave.

* * Une plaie de l'iris cause l'iritis plastique, puis promptement une iritis parenchymateuse, la propagation d'une inflammation aiguë de la cornée, de la conjonctive ou de la choroïde, quelquefois le glaucome aigu, entraînent l'inflammation parenchymateuse de l'iris. Les enfants, les adultes, les individus atteints de conjonctivite purulente en sont souvent atteints après que la cornée s'est ramollie ou perforée.

* * S'il y a une iritis parenchymateuse chronique, ce ne peut être qu'une iritis coïncidant avec la syphilis, et dans ce cas l'iritis ne suppure que très-rarement. V. IRIDO-CHOROÏDITE.

Thérapeutique. — Dans l'iritis qui suit des inflammations profondes de l'œil (V. CHOROÏDITE), on aura recours d'abord au traitement de ces maladies. L'iritis menaçant de suppurer sera traitée comme l'iritis plastique, suivant qu'il y aura des exsudats ou un hypopyon.

Lorsque les instillations de sulfate d'atropine seront insuffisantes, on appliquera sur le globe de l'œil, entre les paupières, un papier imbibé d'une solution concentrée de sulfate d'atropine.

Eau distillée.....	40 grammes.
Sulfate d'atropine.....	50 centigr. à 4 gr.

(Streatfeild.)

On fera des frictions sur les tempes avec l'onguent mercuriel belladoné, comme pour l'iritis plastique.

Si l'iritis a lieu chez un syphilitique, on donnera les pilules de sublimé opiacé :

Dentochlorure de mercure	20 centigrammes.
Opium purifié	40 id.
Extrait de galac	2 grammes.

Pour vingt-quatre pilules, trois par jour.

(Dupuytren.)

On pourra substituer au sublimé le protoiodure de mercure en pilules, à la dose de 5 à 10 centigrammes par jour.

On donnera l'iodure de potassium à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme par jour.

On administrera la décoction de Zittmann pure ou mêlée avec parties égales d'eau.

Lorsque l'iritis passe à l'état chronique, on administrera le traitement des accidents secondaires de la syphilis. L'hydrothérapie et particulièrement l'enveloppement avec un drap mouillé (Wecker) sont d'un bon usage chez les rhumatisants et chez les syphilitiques très-affaiblis.

Les récidives fréquentes des iritis tiennent souvent à des synéchies. Pour éviter les récidives, le meilleur moyen serait de détruire les adhérences, soit par le déplacement de la pupille, soit par son dégagement (école allemande). V. IRIDECTOMIE.

Au début de l'iritis traumatique, lorsque les accidents sont très-marqués, lorsque les malades ne sont pas soulagés par les ponctions répétées de la cornée, par les sangsues et les vésicatoires placés coup sur coup sur les tempes, on fera l'iridectomie.

IRRIGATEUR. Cylindre dans lequel un ressort de pendule qu'on monte avec une clef, met en mouvement un piston qui presse le liquide placé au-dessous de lui, et le chasse à travers un tube de caoutchouc garni d'une canule.

L'irrigateur sert à donner des lavements, des injections vaginales ou des douches oculaires et pharyngées.

IRRIGATION. L'irrigation est un moyen thérapeutique puissant que l'on emploie pour empêcher le développement d'une inflammation ou pour en amoindrir l'intensité. Pour cela, il faut faire l'irrigation continue avec de l'eau froide. Ayant pris un seau d'eau froide garni d'un syphon à robinet pour avoir un filet d'eau très-mince ; on suspend le tout au-dessus de la partie où l'irrigation doit avoir lieu, et l'on amorce le siphon. Quand l'eau coule on la dirige sur la partie qui est recouverte d'un linge, au moyen d'un fil afin d'éviter une chute d'eau, et l'on entretient l'écoulement pendant huit à dix jours. Quand on veut interrompre l'irrigation, on remplace l'eau froide par un peu d'eau tiède pendant vingt-quatre heures.

* * L'irrigation continue s'emploie dans la méningite, dans les plaies contuses, dans les fractures comminutives avec plaie, dans certaines hémorragies, et l'on peut quelquefois sauver ainsi un membre de l'amputation.

IRRITABILITÉ. La propriété qu'ont les tissus vivants d'être excités dans leurs mouvements et dans leur nutrition par les agents extérieurs constitue l'*irritabilité*, mot qui sup-

pose l'action d'un irritant. D'après Glisson, c'était la propriété motrice contractile de tous les tissus, mais pour Haller c'était la propriété exclusive du tissu musculaire (*irritabilité musculaire irritabilité ou hallérienne*) révélée par la contractilité apparente, sous l'influence des stimulants.

* * L'irritabilité est devenue depuis lors le synonyme d'irritabilité musculaire, ou de contractilité, et les recherches de Bichat, en la séparant de la sensibilité, ont consacré cette manière de voir. C'est un mot qui n'a plus d'emploi en pathologie.

IRRITATION. L'excitation d'un tissu ou d'un organe, caractérisée par l'activité de ses fonctions nutritives, motrices et sensibles, constitue l'irritation. C'est en effet l'irritation des tissus qui est, en beaucoup de circonstances, la cause des troubles de circulation, de sécrétion, de nutrition et de sensibilité, d'où résultent l'inflammation, les exsudats et les dégénérescences qui les suivent. A cet égard Broussais, qui a fait de l'irritation la base d'une doctrine médicale, dans laquelle toutes les maladies sont le résultat de l'irritation ou de l'atonie des tissus était dans le vrai. Malheureusement, comme il a poussé son système à l'absurde en voulant combattre par la saignée, les sangsues et l'abstinence, les maladies produites par l'irritation, il n'eut qu'un triomphe de courte durée, et de son vivant il eut le chagrin de se voir abandonné de tous ceux qui avaient adopté sa doctrine.

Irritation spinale. Nom donné en Allemagne à la névralgie dorsale intercapsulaire qui accompagne la dyspepsie, la phthisie, la chlorose et le nervosisme chronique. C'est un point douloureux occupant les apophyses épineuses, et la douleur est augmentée par la pression ou le contact d'une éponge imbibée d'eau très-chaude.

Thérapeutique. — Les applications quotidiennes de teinture d'iode, les vésicatoires volants saupoudrés de morphine, les injections hypodermiques de sulfate d'atropine ou de morphine (V. HYPODERMIQUE) et les préparations ferrugineuses à l'intérieur sont ce qu'il convient de faire dans l'irritation spinale. V. NÉVRALGIE, CHLOROSE.

ISCHURIE. V. RÉTENTION D'URINE.

ISOLEMENT. L'isolement est un moyen thérapeutique employé dans la folie pour soustraire un individu aux causes morales qui troublent sa pensée et le rendent incapable de se diriger dans le monde ou le rendent dangereux pour ceux qui l'entourent. A cet égard l'isolement dans une petite maison de campagne, avec un jardin où le malade peut s'occuper sous la surveillance de ses domestiques et de sa famille, est un des meilleurs remèdes à employer.

En *hygiène*, l'isolement est un moyen qu'emploie la police sanitaire pour arrêter les épidémies dans leur marche. On séquestre dans un

lazaret ceux qui sont malades ou qui viennent de pays dévastés par une maladie dont on redoute l'apparition (V. LAZARET), ou bien ce sont les gens bien portants qui s'enferment et qui s'isolent pour éviter la contagion. Ce moyen est bon pour les maladies qui ne sont que *contagieuses*, comme la rage, mais pour les épidémies *infecto-contagieuses*, comme le choléra, la peste et le typhus, dont le ferment se communique par contact direct, immédiat, ou va d'un individu à l'autre sur l'aile des vents, l'isolement est une mesure bien souvent illusoire. V. CONTAGION.

IVRAIE. Plante de la famille des graminées

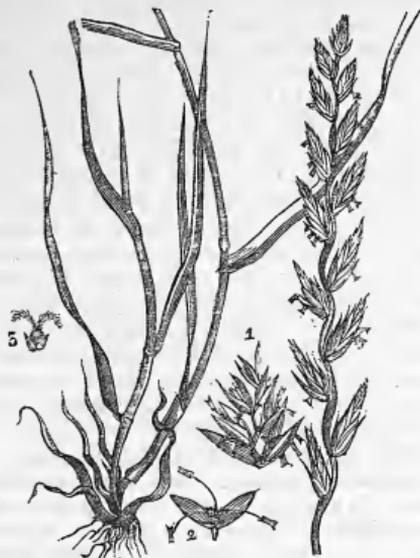


Fig. 300. — Ivraie.

qui pousse avec le blé et dont la graine, mêlée à celle du blé, fournit une farine qui peut donner au pain des qualités malfaisantes. Ainsi préparé, le pain occasionne des nausées, des vomissements, des vertiges, du coma et des convulsions.

IVRESSE. État morbide passager produit par l'ingestion de boissons fermentées, telles que le vin, l'alcool, la bière et les liqueurs.

* * La gaieté, la joie, les vertiges, le désordre de l'intelligence et des mouvements qui perdent toute coordination, les vomissements, le délire et le sommeil anesthésique le plus profond pouvant entraîner la mort caractérisent l'ivresse.

Thérapeutique. — 1 gramme d'ammoniaque dans un verre d'eau sucrée peuvent rapidement dissiper les effets de l'ivresse.

Potion antiébrueuse.

Eau distillée	150 grammes.
Eau de menthe	20 id.
Ammoniaque liquide	20 gouttes.

Mélez. A prendre en deux fois, contre l'ivresse [++].

Acétate d'ammoniaque.

A l'intérieur. A la dose de 10 à 100 grammes dans une potion ou dans une tisane appropriée [±].

J

JALAP. Plante exotique du Mexique, dont la racine est employée comme purgatif *en poudre*, à la dose de 1 gramme 50 centigrammes et de 2 grammes [±]. En teinture faite avec 10 parties de jalap pulvérisé pour 80 parties d'alcool ordinaire.

On extrait de cette racine, la *résine de jalap* qui est beaucoup plus active et qu'on donne également, comme purgatif, soit en poudre, soit en émulsion, à la dose de 30 à 60 centigrammes. [±].

JAMBES ARTIFICIELLES. V. PROTHÈSE.

JOUBARBE. Plante de la famille de crassulacées dont une variété, la *grande joubarbe* ou *joubarbe des toits*, forme des feuilles remplies de suc astringent utilisé pour la préparation de l'onguent populéum.

JUJUBE. Arbrisseau de la famille des rhamnées, dont les fruits drupacés, mielleux, sont employés à titre de remède pectoral. On en fait une décoction, 50 grammes par litre, un sirop, et une pâte devenue très-populaire [++].

JULEP. Potion composée d'eau, de sirop et de substances adoucissantes, comme la gomme, ou calmantes, comme l'opium.

JUSÉE. Liqueur acide provenant de la macération, dans l'eau, de l'écorce de chêne qui a servi au tannage. Barruel l'a employée dans la phthisie [□] : 1° sous forme d'*extrait* obtenu par l'évaporation, 5 à 10 centigrammes ; 2° sous forme de *gouttes*, en dissolvant 12 grammes d'*extrait* dans 15 grammes d'eau de laurier-cerise ; 3° sous forme de sirop, 15 à 30 grammes ; 4° sous forme de mixture, extrait de jusée, 12 grammes, eau de laurier-cerise, 12 grammes, acétate de morphine, 10 centigrammes, sirop de violette, 50 grammes, sirop de coquelicot 50 grammes, une cuillerée à café par jour.

JUSQUIAME. Plante de la famille des solanées qui fournit deux espèces à la thérapeutique : 1° la *jusquiame noire*, dont le principe actif est connu sous le nom de *hyoscyamine*. Elle est douée de propriétés narcotiques semblables à celles de la belladone, et l'on emploie ses feuilles, ses racines et surtout ses semences. Celles-ci s'administrent *en poudre*, 10 à 50 centigrammes ; *en extrait*, 10 à 50 centigrammes ; *en alcoolature*, deux à quinze gouttes. A l'extérieur, on emploie aussi la jusquiame sous forme de cataplasmes, avec les feuilles ; sous forme d'emplâtre, avec l'*extrait*, et sous forme d'*huile* préparée, avec les semences. La jusquiame fait partie des pilules

de Méglin, du baume tranquille, de l'onguent populéum et des pilules de cynoglosse. 2° La jus-



Fig. 301. — Jusquiamé blanche.



Fig. 302. — Fruit de jusquiamé, avec le calice persistant. Fig. 303. — Fruit de jusquiamé et son opercule.

quiamé blanche, qui n'est pas employée, bien que ses propriétés soient semblables à celles de la précédente.

K

KARABÉ ou **SUCCIN**. Cette substance sert à préparer un sirop antispasmodique et sédatif qui renferme une petite quantité d'opium.

Le sirop de karabé s'emploie à la dose de 30 à 40 grammes pur ou dans un julep, et peut remplacer le sirop diacode ou le sirop de pavots ☐.

KARLSBAD (Bohême). Eaux minérales sulfatées sodiques, gazeuses, d'une température de 35 à 70°, employées comme boisson purgative, sept ou huit verrees par jour dans la constipation et dans les obstructions abdominales, dans le catarrhe de l'intestin, dans la diarrhée chronique, dans les maladies du foie et dans les calculs biliaires, dans la gravelle et dans la goutte ☐.

KÉLOÏDE ou **CHÉLOÏDE** (Retz). L'hypertrophie des éléments de la peau et la production de tissu de cicatrice, indépendamment

de toute plaie, constituent la kéloïde spontanée. La kéloïde spontanée se montre d'ordinaire autour d'une papule ou d'une pustule existant depuis quelque temps.

** Le développement dans le tissu cicatriciel d'éléments embryoplastiques et la persistance d'éléments fibro-plastiques constituent la kéloïde cicatricielle. V. CICATRICES.

** Le molluscum est une lésion du même ordre que la kéloïde (Alibert). V. MOLLUSCUM.

** Les kéloïdes spontanées forment des tumeurs recouvertes d'un épiderme luisant, quelquefois ridé : elles sont régulières, assez bien circonscrites, implantées par un large pédicule, résistantes, indolentes et non sensibles à la pression. On les voit recouvertes de poils et d'ouvertures de glandes sudoripares, ce qui indique que la peau a conservé sa structure malgré l'existence de la tumeur.

** Quelquefois les kéloïdes sont constituées par des tubercules isolés. Il y a des kéloïdes développées sur des cicatrices de chancre de la face, de plaques muqueuses et de syphilides.

** Une kéloïde peut rester stationnaire, elle peut gagner en étendue, elle est susceptible de prendre les caractères du cancer fibro-plastique. Et c'est dans ces cas que la tumeur présente quelquefois des élancements spontanés et des picotements.

** Les kéloïdes spontanées s'observent plus souvent chez les femmes que chez les hommes, et elles augmentent parfois de volume aux époques menstruelles.

Thérapeutique. — La kéloïde ne disparaît point à moins qu'il ne s'agisse d'une cicatrice hypertrophiée. On peut appliquer des vésicatoires et détruire la kéloïde avec le caustique au chlorure de zinc appliqué sur le derme dénudé. L'ablation avec le bistouri est une opération à laquelle on peut avoir recours. V. CICATRICES.

Les frictions avec les pommades à l'iode de potassium, 1 gramme pour 30 d'axonge ; la pommade à l'iode de plomb, 1 à 2 grammes pour 30 grammes ; les douches sulfureuses, les badigeonnages avec la teinture d'iode, ne sont pas d'une efficacité réelle. Il ne faut pas davantage compter sur le mercure et la ciguë à l'intérieur.

KÉLOTOMIE. V. HERNIES.

KÉRATITES (INFLAMMATION DE LA CORNÉE). Les kératites sont des lésions de nutrition des cellules de la cornée (Hiss, Virchow), ce sont des variétés d'inflammation par irritation cellulaire.

I. *Kératite vasculaire superficielle.* La kératite vasculaire est la conséquence d'une conjonctivite et de granulations conjonctivales. La cornée se dépolit, est légèrement et superficiellement infiltrée. Des réseaux de vaisseaux s'y développent de la périphérie au centre (*pannus tenuis*), et forment parfois de véritables membranes vasculaires (*pannus crassus, pannus sar-*

comateux). On trouve dans ces derniers du tissu conjonctif, des cellules épithéliales hypertrophiées, quelquefois du pigment. La cornée prend ensuite une coloration d'un gris sale.

** Les vascularisations de la cornée envahissent non-seulement la membrane de Bowman ou membrane épithéliale de la cornée, mais encore les couches superficielles de cette membrane. A ce degré le mal est souvent incurable.

** Les kératites vasculaires ont toujours une marche chronique, surtout lorsqu'elles existent avec les granulations conjonctivales et à la suite de kératites et de conjonctivites pus-

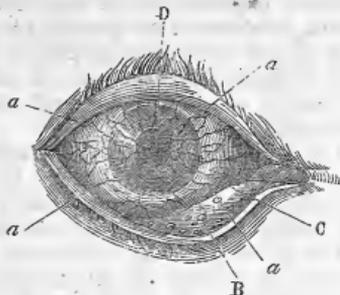


Fig. 304. — Kératite consécutive à des granulations. — B. Granulation a, a, a. — Vaisseaux de la conjonctive passant sur la cornée. — C. Bifurcation d'un des vaisseaux sur la cornée. — D. Anastomoses des vaisseaux.

tuleuses qui sont sous la dépendance de la scrofule, ou encore à la suite de l'entropion et du trichiasis.

** Les pannus conduisent quelquefois au ramollissement de la cornée, à sa perforation et à la xérophthalmie. V. CONJONCTIVE (LÉSIONS DE LA). Les *pannus tenuis*, qui suivent la kératite, guérissent quelquefois seuls, mais ils récidivent.

Thérapeutique. — Traiter les granulations de la conjonctive, le blépharophimos, etc., par les moyens appropriés. V. CONJONCTIVE (GRANULATIONS DE LA).

Contre les *pannus tenuis*, cautériser tous les deux ou trois jours la surface de la cornée avec le collyre au nitrate d'argent au vingtième. On porte le collyre sur les vaisseaux à l'aide d'un pinceau.

On prescrit plus tard le collyre :

Eau distillée	15 à 30 grammes.
Sulfate de cuivre ou sulfate de zinc	45 centigrammes.

Ou la pommade :

Sulfate de cuivre	5 à 20 centigr.
Campbre	40 id.

Mélez ensuite avec une goutte d'huile.

Beurre	9 grammes.
------------------	------------

(Desmarres.)

Quand ces moyens auront échoué, on sectionnera les vaisseaux qui arrivent sur la cornée avec une pince à griffes et avec des ciseaux fins (Desmarres).

Si l'on a affaire à un *pannus sarcomateux*, on excisera la conjonctive et le tissu sous-conjonctival jusqu'à la sclérotique, autour de la cornée, au niveau du *pannus sarcomateux*, et l'on cautérisera ensuite

(Furnari); mais cette dernière opération n'est pas toujours nécessaire. L'abrasion de la cornée (Kuchler), l'inoculation du pus d'une conjonctivite purulente ou du pus blennorrhagique (Jaeger, Van Roosbroeck, Varlomont), ont réussi; mais, en principe, à cause de leurs dangers, ces opérations ne doivent être employées que dans les *pannus* très-rebelles.

II. *Kératite superficielle.* — Une opacité de couleur grisâtre, due à une altération de l'épithélium, en partie éliminée, avec une injection sous-conjonctivale, caractérise la kératite superficielle, les malades éprouvent des douleurs ciliaire intenses, de la photophobie. Chez les enfants et les adolescents, où elle se rencontre le plus souvent, la kératite superficielle passe inaperçue, à cause de la difficulté de l'examen auquel s'oppose la photophobie; mais la photophobie elle-même est l'élément du diagnostic.

** La kératite superficielle est une manifestation ordinaire de la diathèse scrofuleuse. Elle peut se transformer en une kératite plastique et une kératite ulcéreuse. Il n'est pas rare de voir succéder une tache à la kératite superficielle. Des vaisseaux se développent quelquefois sur la cornée et constituent un *pannus tenuis*.

Thérapeutique. — On doit traiter l'état général de la kératite par les médications anticrofuleuses V. SCROFULE). Le sulfate de quinine (école allemande) a été recommandé, 20 centigrammes plusieurs jours de suite. Les sangsues aux tempes et derrière les oreilles ne sont indiquées que quand il y a une injection péri-kératique très-prononcée.

Un purgatif avec le calomel, 40 à 50 centigrammes, ou avec 30 grammes d'huile de ricin, ou avec 40 grammes de sulfate de soude, sont de bons moyens. Le calomel à dose fractionnée est peut-être moins avantageux, car il ne produit qu'une amélioration passagère.

Couvrir l'œil avec un morceau de toile imbibé de la pommade suivante :

Glycérolé d'amidon	30 grammes.
Sulfate neutre d'atropine	15 centigrammes.

(Wecker.)

Puis on serre modérément l'œil.

Ou bien, on instille chaque jour deux fois quelques gouttes du collyre suivant :

Sulfate d'atropine	3 centigrammes.
Eau distillée	30 grammes.

Et ensuite quelques gouttes de cet autre collyre :

Eau distillée	30 grammes.
Laudanum	4 id.
Sulfate de zinc	5 à 10 centigr.

Contre les douleurs ciliaires, frictions sur la tempe avec l'ouguent mercuriel belladonné :

Miel blanc	40 grammes.
Mercurc	à 5 id.
Extrait de belladone	

(Desmarres.)

Badigeonner le pourtour de l'orbite avec de la teinture d'iode.

Dans les kératites rebelles, le vésicatoire sur les paupières (Velpeau) est quelquefois utile.

En cas de vascularisation et surtout d'ulcération de la cornée, il faudra prescrire des insufflations de poudre de calomel et de sucre à parties égales (Dupuytren), ou de la poudre suivante :

Précipité rouge	2 grammes.
Agarie blanc	2 id.
Sucre	30 id.
	(de Graefe.)

Ou placer entre les paupières gros comme une tête d'épingle de la pomnade suivante :

Cold-cream ou glycérolé d'amidon	8 grammes.
Bioxyde de mercure hydraté obtenu par précipitation	1 id.
	(Pagenstecher.)

Ou bien :

Onguent rosat	46 grammes.
Précipité rouge	1 id.
	(Pommade de Lyon.)

Ou bien :

Bioxyde de mercure	25 centigrammes.
Laudanum de Sydenham	2 grammes.
Axonge	5 id.
	(Weller.)

Ou bien :

Axonge	2 grammes.
Précipité rouge	20 centigrammes.
	(Sichel.)

Lorsqu'il y a une photophobie intense, et même dans le cours du traitement de la kératite, on lavera les yeux, dans l'intervalle des applications de collyre et de pomnade avec la décoction suivante :

Racine de ratanhia	15 grammes.
Eau	60 id.
	(Quadri.)

On instillera le collyre :

Racine de ratanhia	2 grammes.
Eau	120 id.

Faites bouillir, filtrez et ajoutez :

Eau de rose	45 grammes.
Laudanum	12 gouttes.
Mucilage de gomme	2 grammes.
	(Desmarres.)

On administrera en même temps à l'intérieur les préparations antiscrofuleuses, s'il y a des signes de scrofule. On enverra les enfants sur les bords de la mer, là où il n'y a que des galets et non du sable, car sur les plages sablonneuses la poussière est très-irritante pour les yeux. V. SCROFULE.

III. Kératite vésiculeuse. — Dans certains

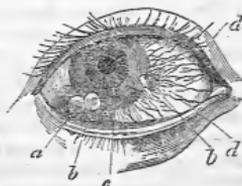


Fig. 305. — Kératite conjonctivite pustuleuse. — a, b, c. Pustules de la cornée et vaisseaux se rendant aux pustules. (Desmarres.)

cas, chez les individus débilités et scrofuleux,

la kératite superficielle est constituée par une vésicule blanchâtre, développée au-dessous de l'épithélium et au-dessus des lames les plus superficielles de la cornée (fig. 305).

** Les symptômes de la kératite vésiculeuse sont les mêmes que ceux de la kératite superficielle, les vésicules se rompent spontanément et les malades se trouvent soulagés, puis la maladie se transforme en une kératite ulcéreuse.

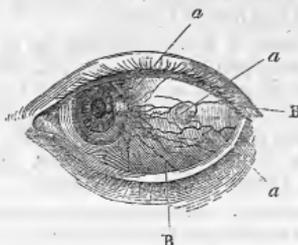


Fig. 306. — Kératite vésiculeuse, ou pustuleuse. — a, a, a. Pustule sur la conjonctive et sur le limbe de la cornée. — B, B. Vaisseaux développés autour des pustules. (Desmarres.)

** Il y a souvent des pustules sur la conjonctive et sur la cornée à la fois (fig. 306).

Thérapeutique. — Avant de recourir aux traitements qui conviennent dans la kératite superficielle, on excisera avec des ciseaux courbes, fins, la partie saillante de la vésicule, et l'on recouvrira l'œil de compresses d'eau tiède. Les ponctions avec une aiguille sont insuffisantes. Lorsque la vésicule sera transformée en ulcère, on la traitera comme la kératite ulcéreuse.

On peut instiller du calomel à la vapeur entre les paupières, ou le porter avec un pinceau très-sec sur les points où il y a des pustules. Cette médication prévient les récidives (Donders).

Lorsqu'il y a des ulcères, cette méthode est inutile (Wecker) ; mais si ce traitement est irritant, il est capable de guérir promptement, à condition que, en même temps que l'on insuffle du calomel, on fasse usage dans la journée du collyre opiacé dont voici la formule :

Eau	20 grammes.
Teinture d'opium	4 id.

Ou du collyre au sulfate de zinc faible :

Eau distillée	30 grammes.
Sulfate de zinc	5 centigrammes.
Laudanum	10 gouttes.

Lorsque les pustules, petites et nombreuses, tendent à s'organiser, on appliquera dans le cul-de-sac interne de la conjonctive et sur la paupière inférieure renversée gros comme une tête d'épingle de la pomnade :

Bioxyde de mercure hydraté	4 gramme.
Cold-cream ou glycérolé d'amidon	8 id.

(Wecker.)

On ordonnera en outre un régime tonique et nourrissant ; les enfants feront de l'exercice à l'intérieur des habitations ; et l'huile de foie de morue et le sirop d'iode de fer seront donnés alternaivement.

IV. *Kératite postérieure.* — *Kératite ponctuée.* — *Kératite par altération de la membrane de Descemet.* — Dans la kératite ponctuée, caractérisée par des taches de la face postérieure de la cornée, que l'on distingue nettement par l'éclairage latéral (Laugier), on voit la membrane de Descemet s'exfolier (Coccius) et la face postérieure de la cornée se recouvrir de membranes vitreuses supplémentaires (Hasall, Henle, Donders). Cet état de la cornée n'est pas rare dans la vieillesse.

* * Seule, la kératite ponctuée ne se révèle que par un aspect terne de la cornée, avec conservation du poli de sa surface. S'il y a une iritis séreuse en même temps que la kératite, les symptômes changent quelquefois, et les symptômes de la première maladie sont masqués par une kératite diffuse qui survient.

Thérapeutique. — Contre la kératite ponctuée, on emploiera le collyre au sulfate d'atropine et les purgatifs comme pour la kératite superficielle.

S'il y a une iritis avec kératite diffuse, on aura recours aux moyens appropriés aux maladies.

V. *Kératite diffuse, disséminée, parenchymateuse, interstitielle, en fusée* (A. Bérrard). — Dans la kératite parenchymateuse, la cornée devient opaque, sa face antérieure perd son poli, la membrane augmente d'épaisseur, se ramollit et devient quelquefois conique.

* * La kératite diffuse s'accompagne d'une périconjonctivite peu prononcée, et ce n'est que quand la maladie est déjà bien avancée qu'il se développe des vaisseaux sur la cornée.

Les douleurs sont peu vives et la photophobie peu marquée. Les malades atteints des deux yeux sont généralement abattus, mais on doit attribuer cet état au chagrin qu'ils éprouvent de perdre la vue (Wecker) plutôt qu'à un état général grave.

* * Les kératites diffuses atteignent souvent les deux yeux à la fois; il n'est pas fréquent que la maladie se transforme en kératite ulcéreuse ou en kératite suppurative, il est rare qu'il reste un leucome. V. CORNÉE (OPACITÉS DE LA).

Les opacités de la cornée se résorbent ordinairement facilement, à moins que l'on ait eu recours à des cautérisations intempestives.

* * La kératite diffuse a été mise sur le compte de la syphilis et surtout de la syphilis héréditaire (Hutchinson).

Thérapeutique. — On appliquera des compresses d'eau chaude sur les paupières fermées (Mackenzie, Lawrence).

On fera des insufflations de poudre de calomel, des applications de pommade au bioxyde de mercure (V. KÉRATITE SUPERFICIELLE), mais on s'arrêtera si les opacités de la cornée prennent une coloration jaunâtre.

On instillera le collyre au sulfate d'atropine comme dans les autres kératites.

En cas d'inflammation vive, suspendre les compresses chaudes, faire des frictions mercurielles sur le front et les tempes; les purgatifs, le calomel, à dose fractionnée, sont moins efficaces. Quand la lumière sera supportée, les malades ne feront pas usage des yeux et porteront des lunettes colorées de verre simple.

VI. *Kératite suppurative.* — *Kératite purulente.* — *Abcès de la cornée.* — *Kératite traumatique.* — *Infiltration purulente de la cornée.* — La kératite suppurative débute par une injection périkeratique intense, et la cornée se ramollit autour d'un point contus, autour d'une brûlure ou d'un ramollissement et d'une exulcération consécutive à une conjonctivite purulente. Dans d'autres cas, la cornée s'infiltré de pus sans réaction inflammatoire (de Graefe) et il y a une kératite purulente chronique.

* * Les abcès aigus débute par des douleurs ciliaires extrêmement vives, de la photophobie, du larmolement et de l'injection périkeratique. Plusieurs points affectés ne tardent pas à se réunir, ou bien un lambeau de cornée blessé se ramollit et un abcès se forme dans son épaisseur, en s'entourant d'un cercle grisâtre. La cornée perd son poli au bout de peu de temps, ses différentes couches s'infiltré de pus. On voit aussi quelquefois des ulcères succéder à un abcès.

Les abcès aigus se compliquent d'un épanchement de pus dans la chambre antérieure, augmentent incessamment et s'ouvrent une voie à l'extérieur à travers un point ramolli de la cornée. — Une iritis, une irido-choroïdite, une inflammation du cristallin, sont quelquefois la suite de la kératite purulente.

* * En règle générale les abcès de la cornée qui en occupent les lames superficielles ont une coloration bleuâtre; ceux qui sont situés profondément ont une coloration blanche.

* * Les abcès indolents manquent de réaction inflammatoire, ils existent chez les jeunes enfants ou les sujets affaiblis. Les couches profondes de la cornée se détruisent insensiblement, un hypopyon apparaît avec une iritis, quelquefois l'injection périkeratique révèle cette complication et il n'y a pas d'ordinaire de douleurs vives. C'est aux abcès indolents qu'il faut rapporter la kératite *névro-paralytique* consécutive à la névralgie de la cinquième paire à sa section, mais ici l'influence la plus marquée est celle du défaut de résistance aux agents extérieurs. Si l'œil est fermé et recouvert de compresses tièdes, il n'y a pas de ramollissement. Il est probable que la destruction de la cornée chez les chiens nourris avec du sucre est une variété d'abcès chronique de la cornée (Cl. Bernard, Longet).

* * La kératite suppurative aiguë se termine par l'ouverture de l'abcès au dehors ou par une

kératite vasculaire, avec ulcère de la cornée, ou bien l'œil se vide après un hypopyon et une iritis.

* La kératite suppurative chronique donne lieu quelquefois à des ulcères rebelles, à des leucomes; elle est suivie des mêmes accidents que la kératite suppurative aiguë, mais dans ce cas ceux-ci ont une marche plus lente.

Thérapeutique. — Si la kératite purulente aiguë est due à un traumatisme, des sangsues devront être appliquées au moment de l'accident, et il est inutile d'y recourir lorsque l'inflammation est confirmée, à moins que les malades n'éprouvent des douleurs extrêmement vives, et, dans ce cas, on pourra répéter les émissions sanguines locales. On fera des frictions avec l'onguent mercuriel belladonné sur les tempes; on administrera le calomel, deux fois par jour, à la dose de 20 centigrammes. S'il y a iritis, on la traitera par les moyens appropriés. V. Iritis.

Ce traitement ne doit être appliqué que pour les kératites avec phénomènes inflammatoires intenses. Lorsque ceux-ci sont calmés ou dans le cas de kératite suppurative chronique, on appliquera sur les paupières des compresses d'eau tiède ou des compresses imbibées d'eau de plantain ou d'eau de fleurs de sureau. On cessera les compresses d'eau tiède dès qu'il se développera des vaisseaux sur la cornée.

Les collyres astringents au tannin, au nitrate d'argent, au sulfate de zinc, sont d'un emploi dangereux.

La ponction de la cornée, pour vider l'humeur aqueuse, est indiquée quand l'abcès est large et quand un hypopyon débute. On doit ponctionner la cornée obliquement et au niveau de l'abcès. On renouvelera les ponctions (Sperino).

Quand les abcès restent stationnaires, les paracentèses seront renouvelées ou au moins on réouvrira la plaie de la cornée avec un stylet fin tous les jours et l'on comprimera légèrement le globe oculaire avec une petite pièce de toile, recouverte de charpie et serrée par un ruban de fil (de Graefe, Wecker).

Dès que la convalescence commencera, les malades porteront des lunettes de verre simple bleu; les yeux seront tenus en repos absolu.

On administrera, surtout pour les kératites suppuratives chroniques, un traitement et un régime toniques.

On traitera les opacités consécutives par les moyens ordinaires. V. CORNÉE (OPACITÉ DE LA).

VII. Kératite ulcéreuse ou ulcère de la cornée. — La kératite ulcéreuse est une des phases des kératites; tantôt l'ulcère a une marche aiguë, tantôt il a une marche chronique.

* Les ulcères de la cornée peuvent se montrer à la suite du développement d'une pustule variolique sur la cornée; à la suite de la propagation de l'inflammation d'une conjonctivite purulente, et à la suite d'une plaie de la cornée suivie d'inflammation; ils sont aussi le résultat d'une destruction des lames de la cornée à la suite d'une kératite superficielle ou parenchymateuse et, dans cette dernière variété de kératite ulcéreuse, il y a souvent complication d'hypopyon.

* Les ulcères de la cornée affectent des formes variables, l'ulcère pointillé, l'ulcère en cupule, l'ulcère à facettes, l'ulcère en coup d'angle, leurs bords, taillés à pics ou arrondis, sont quelquefois entourés d'un cercle grisâtre, seuls les ulcères à facettes ont conservé le poli et le brillant de la cornée et on ne les reconnaît souvent que par l'éclairage latéral ou en regardant la cornée de profil.

* Les ulcères de la cornée présentent, à des degrés variables, les troubles fonctionnels des kératites, la photophobie, le larmolement et les douleurs ciliaires; parmi eux, l'ulcère superficiel et l'ulcère à facettes sont ceux qui les causent le plus. — On a attribué la photophobie à l'action de la lumière ou de l'air sur les nerfs de la cornée, ou sur les lames de la cornée dénudées (Castorani), mais c'est là certainement un seul des côtés de la question. A. Bérard pensait que les contractions douloureuses de l'iris sous l'influence de la lumière causaient la photophobie.

* Il n'est pas rare que les culs-de-sac conjonctivaux s'enflamment après les ulcérations de la cornée.

* Les ulcères profonds de la cornée s'accompagnent à la longue de complication du côté de l'iris, d'augmentation de pression dans la chambre antérieure, de perforation de la cornée et de hernie de l'iris.

* La kératite ulcéreuse superficielle est longue à se réparer, mais elle peut guérir sans laisser de trace, tandis que les ulcères profonds qui se cicatrisent sont ordinairement suivis d'un albugo. V. CORNÉE (OPACITÉ DE LA).

Complications des kératites ulcéreuses. — Lorsque la cornée est perforée à son centre par un ulcère, une fistule s'établit, la cornée alors s'applique contre le cristallin, et une cataracte capsulaire qui persiste après la cicatrisation de la fistule peut être la suite de cette nouvelle disposition des membranes; une hyperhémie de l'iris et de la sclérotique est la conséquence de la fistule, celle-ci à son tour cause une diminution de la pression intra-oculaire. Une grande perforation centrale de la cornée peut donner lieu à la hernie du cristallin. Lorsque la cornée présente une petite perforation à sa circonférence, l'iris s'accôle à la plaie et il s'en décolle quelquefois ensuite, mais le plus souvent il reste une synéchie antérieure.

* Quand la perforation de la cornée à la périphérie est large et s'est produite lentement, l'iris s'engage dans la plaie et l'oblitére, puis la portion d'iris engagée se distend, se rompt, et se cicatrise jusqu'à ce que le prolapsus irien ait acquis la solidité d'une véritable cicatrice; — une tache noire élevée au-dessus du niveau de courbure de la cornée, au milieu d'un ulcère, indique toujours une *hernie de l'iris*; la déformation de la pupille confirme le diagnostic.

Le prolapsus irien devient une synéchie ou bien donne naissance à un staphylôme partiel.

* * * Lorsqu'une large perte de substance a lieu, et quand il n'y a pas de prolapsus irien par suite d'adhérence de l'iris au cristallin, la pupille se rétrécit, toute la portion d'iris découverte se recouvre de bourgeons charnus, et l'œil s'atrophie, ou bien l'iris, adhérant en partie au cristallin, forme des hernies multiples, c'est le *staphylôme en grappe*, ou bien l'iris étant mis à nu dans sa totalité, une fausse membrane oblitère la pupille, des liquides s'accumulent entre le cristallin et la face postérieure de la cornée, et il y a un *staphylôme irien* ou *staphylôme rameux*.

Thérapeutique. — La kératite ulcéreuse réclame le traitement des kératites qui sont le point de départ de l'ulcère (V. KÉRATITE VÉSICULEUSE, KÉRATITE SUPPURATIVE).

Lorsqu'un ulcère existe, on appliquera des compresses d'eau chaude sur les paupières, on iustillera deux fois par jour le collyre au sulfate d'atropine comme dans les autres kératites. — Les malades se trouvent bien de l'emploi d'un bandage compressif qui sert à empêcher le clignotement. — S'il y a excès de pression intra-oculaire, on fera une paracentèse de la cornée. Après cette petite opération, le soulagement est ordinairement immédiat, et la guérison de l'ulcère est hâtée. On ne doit cependant avoir recours à la ponction que dans les cas rebelles.

En même temps on traitera l'état général par les agents antiscrofuleux et antisypilitiques, par les toniques et les amers.

Contre les ulcères qui restent stationnaires et qui sont longs à se cicatriser, on emploiera le collyre au sulfate de zinc.

Eau distillée 30 grammes.
Sulfate de zinc 40 centigrammes.

Une goutte dans l'œil, six à huit fois dans la journée, et en même temps on insufflera tous les matins une fois le collyre sec :

Calomel 50 centigrammes.
Sucre candi en poudre 1 gramme.

Insufflez au moyen d'un tuyau de plume.

Les pommades au calomel, au précipité blanc, au précipité rouge (V. les autres kératites), ne sont pas plus avantageuses que le traitement précédent.

Pour éviter les rechutes, on placera les malades dans de bonnes conditions hygiéniques, dans un lieu aéré et on les nourrira bien. Ils ne feront pas usage de leurs yeux pour travailler à quoi que ce soit et porteront des conserves.

Lorsque l'inflammation s'est propagée aux cul-de-sac conjonctivaux, on cautérisera les points enflammés avec le nitrate d'argent et l'on neutralisera l'excès du caustique par les lotions salées aussitôt après la cautérisation.

La cautérisation des ulcères avec le nitrate d'argent n'est pas bonne. Le collyre au nitrate d'argent et le collyre au sous-acétate de plomb doivent être proscrits.

S'il y a un hypopyon, on n'hésitera pas à faire une large paracentèse de la cornée avec le couteau lancéoléaire, on a fait l'iridectomie à titre de moyen antiphlogistique et l'on a de préférence fait porter

l'excision de l'iris sur la partie interne de cette membrane (de Græfe).

Lorsque l'ulcère reste stationnaire et ne présente pas de complications, on stimulera l'ulcère avec les collyres secs. La poudre de sucre et le calomel, mêlés à portions égales, et les pommades et les collyres employés pour la kératite superficielle sont de bons topiques. V. ce mot.

Pour éviter la perforation de la cornée, il faut répéter les paracentèses de cette partie. Si la cornée néanmoins menace de se perforer, on n'administrera plus de collyre au sulfate d'atropine, ou l'on exposera les malades à une lumière assez vive (Stellwag), afin que l'iris serve au moins momentanément à oblitérer la perforation de la cornée; mais ce dernier moyen a aussi un inconvénient, qui est celui de favoriser le prolapsus irien.

Pour les ulcères périphériques, le collyre au sulfate d'atropine n'est jamais contre-indiqué. Il est toujours bon de comprimer modérément l'œil malade et de fermer l'œil sain, afin d'éviter tout effort d'accommodation dans l'œil malade.

Lorsqu'avec une ulcération de la cornée il y a prolapsus de l'iris, on tentera de le réduire en faisant des instillations de collyre au sulfate d'atropine et l'on comprimera l'œil avec le bandeau compressif. Si le prolapsus irien se distend, on en fera la ponction ou même l'excision et l'on comprimera de nouveau.

S'il se forme un staphylôme, on usera d'abord de la compression, et plus tard on opérera. V. STAPHYLÔME.

Si le cristallin est saillant et luxé en partie, si une irritation locale existe avec une ulcération étendue de la cornée, on extraira le cristallin et l'on comprimera l'œil.

Cautériser le prolapsus irien (Mackensie) pour prévenir le staphylôme est un moyen douteux.

Si la cornée a été entièrement détruite par un ulcère, il est périlleux de compter sur une réparation. Il vaut mieux extraire le cristallin et évacuer un peu de l'humeur vitrée pour provoquer une atrophie de l'œil; on évitera ainsi une opération que nécessiterait fatalement plus tard un staphylôme iridien. Dans ces cas, si, à la suite de la maladie de l'œil, l'autre œil était atteint d'irido-choroïdite sympathique, on n'hésiterait pas à enlever un œil privé de cornée, c'est-à-dire un œil perdu.

KÉRATOPLASTIE. V. CORNÉE (OPACITÉ DE LA).

KERMÈS ANIMAL OU GRAINE D'ÉCARLATE. Petit ver se nourrissant d'une espèce de chêne vert, le *Quercus coccifera*. Il fournit par expression une matière colorante rouge, analogue à la cochenille. On l'a employé en poudre contre l'avortement ☐, et en sirop comme stomachique ☐.

Kermès minéral. V. SULFURE D'ANTIMOINE ET ANTIMOINE.

KINATES. Sels de l'acide quinique avec les bases. V. QUINQUINA.

KINÉSITHÉRAPIE. Méthode thérapeutique appartenant à la gymnastique dans laquelle on ordonne à quelqu'un de contracter les muscles en même temps qu'on s'oppose à l'effet de cette contraction en tirant les membres. V. GYMNASTIQUE.

KINIQUE. V. QUINQUINA.

KINO. Suc desséché de diverses plantes des légumineuses (*Pterocarpus erinaceus*), des myrtacées (*Encalyptus resinifera*), des polygonées (*Coccoloba uvifera*), des rubiacées (*Nauclea gambir*), etc. Il renferme beaucoup de tannin, comme le cachou, et comme lui il sert d'astringent interne à la dose de 25 centigrammes à 1 gramme, en potion ☐; de topique, pour lotion,

des rosacées, dont les fleurs femelles, en grappes immenses, sont employées comme moyen de guérir le ténia ☐☐. (V. fig. 307.) Après les avoir réduites en poudre et mises à la dose de 15 à 20 grammes dans 250 grammes d'eau bouillante qu'on laisse infuser pendant une demi-heure, on fait avaler le mélange au malade, mis à la diète dès la veille. Pour employer ce moyen il faut que le kouso soit de bonne qualité, et qu'à



Fig. 307. — Koussotier.

lavement ou injection, à la dose de 10 à 15 gr. dans un litre d'eau ☐.

KISSINGEN (Bavière). Eaux minérales chlorurées sodiques, froides, gazeuses, employées comme purgatives dans les maladies des voies digestives, surtout dans la constipation.

KLEPTOMANIE. Monomanie du vol. V. FOLIE.

KOUSSO. Plante abyssinienne de la famille

l'époque où on le fait prendre le malade ait rendu des fragments de ténia.

KREUZNACH (Prusse rhénane). Eaux minérales chlorurées, bromurées sodiques, de 15 à 30°, employées en boisson, trois à quatre verres par jour, et en bain contre le rachitisme, la scrofule et les maladies des os ☐☐.

KUTÉRA. Gomme analogue à la gomme-gutte, tirée du *Bombax gossypium*.

KYESTÉINE. Matière albumino-graisseuse

flottant à la surface de l'urine chez les femmes enceintes ou en d'autres maladies. V. GROSSESSE (ACCIDENTS DE LA).

KYSTES. Toute cavité anormale formée par une enveloppe plus ou moins bien organisée et remplie de liquide est un *kyste*.

** A prendre cette définition dans son acception la plus large, on voit que les abcès chroniques sont des kystes. (V. ABCÈS.) Aussi on a donné à certains abcès le titre d'abcès enkystés.

La définition des kystes offre des difficultés qui tiennent à l'origine même du kyste ; car cette tumeur n'est point une maladie chirurgicale toujours identique. En effet, un abcès enkysté, une bourse séreuse accidentelle ne sont point la même chose qu'un kyste sébacé et qu'une hernie déshabillée, bien que les éléments de la lésion soit les mêmes.

** Quoique les corps étrangers enfermés dans les tissus s'environnent d'une membrane celluleuse qui enkyste le corps étranger, on ne donne pas à ces lésions le nom de kystes.

** Il y a des kystes formés aux dépens d'un organe creux, normalement rempli d'un liquide destiné à être expulsé au dehors, et dont la communication avec l'extérieur a été interrompue, tels sont les *kystes glandulaires*, comprenant les kystes salivaires, les kystes de la mamelle, les kystes de l'épididyme, les kystes sébacés.

Les kystes glandulaires ont presque toujours pour origine une oblitération du conduit excréteur d'une glande ou d'un acinus glandulaire.

Dans d'autres cas, le kyste a pour origine première une inflammation qui a accessoirement oblitéré l'orifice du conduit excréteur.

** Il y a des kystes formés de toutes pièces et qui contiennent un épanchement de sang ou de sérosité ; il y a une membrane nouvellement formée, qui s'organise et qui sécrète plus ou moins de sérosité : ce sont les *kystes simples*. Tels sont les kystes hématiques, les kystes séreux, les hygromas, les kystes des os.

Les kystes simples sont presque toujours dus à un mode de guérison des épanchements sanguins. Quant aux kystes irréguliers séreux qui existent d'emblée, tels que les bourses séreuses, c'est généralement par suite de violences extérieures et de pressions répétées qu'ils se développent.

** Il y a des kystes qui sont formés par un entozoaire vésiculaire ou par une poche de tissu cellulaire contenant un ver, tels sont les *kystes à entozoaires*.

** On connaît des *kystes congénitaux*, tels sont les kystes dermoïdes et les inclusions fœtales. V. ces mots.

** On distingue aussi sous le nom de kystes des collections limitées de toutes parts dans les séreuses. Ainsi les kystes séreux ou hydrocèle enkystée du cordon, les kystes synoviaux.

** Il y a dans les tumeurs, telles que les cancers, des cavités auxquelles on donne encore le nom de kyste.

** Les kystes sont uniloculaires ou multiloculaires, et sont constitués : 1° par une membrane d'enveloppe, plus ou moins bien organisée, suivant l'origine du kyste et 2° par un contenu, variable à l'infini, mais qui en général est liquide, ou d'une consistance molle, analogue au beurre, à l'huile demi-concrète, etc. — On trouve dans tous les kystes des composés chimiques qui sont des transformations des produits du sang ; de la cholestérine cristallisée, par exemple, s'y observe souvent. Enfin dans les kystes glandulaires on retrouve plus ou moins altérés les liquides sécrétés par les glandes.

Thérapeutique. — Toute la thérapeutique des kystes glandulaires simples et des kystes à entozoaires se réduit à trois indications curatives élémentaires qui sont :

1° *Tarir la sécrétion du liquide dans la poche.* La ponction et l'injection iodée sont arrivées parfois à ce résultat.

2° *Faire suppurer le kyste.* Pour cela, on incise le kyste ou l'on excise une portion de sa paroi et l'on remplit sa cavité de charpie sèche ; ou bien on passe dans la tumeur un seton perforé, ou l'on place une canule à demeure.

3° *Enlever la tumeur.* Mais ce n'est que dans les points où la tumeur est accessible que l'ablation du kyste est acceptable.

Enfin il y a pour certains kystes des traitements spéciaux. Ainsi l'écrasement des kystes synoviaux, la ponction sous-cutanée des kystes des bourses séreuses des tendons, etc. V. les articles sur les kystes en particulier.

Kystes dermoïdes. Les kystes dermoïdes sont quelquefois dus à une inclusion fœtale (Ollivier d'Angers), à un accollement d'un germe avorté (Velpéau), à une inclusion d'un repli de la peau (Vernemil), à une hétérotopie plastique (Lebert). Ils sont constitués par une enveloppe se rapprochant de la structure de la peau et renfermant de la matière sébacée et des poils.

** Les kystes dermoïdes existent dans les viscères, et on les désigne plus communément sous le nom de kystes pileux. V. OVAIRE (Kyste de l').

** On trouve des kystes dermoïdes, au sourcil, sur la tête et même dans le crâne (Morgagni), aux bourses dans le testicule (Meckel, Richet), au niveau de la partie supérieure du sternum. V. INCLUSION FOETALE, STERNUM (TUMEURS DU).

Thérapeutique. — Quand les kystes dermoïdes restent stationnaires, il ne faut pas y toucher. Lorsqu'on se décide à enlever un kyste dermoïde, l'ablation totale de la tumeur est la meilleure opération. Le séton (Laurence) ne guérit pas ces tumeurs.

Kystes dermoïdes du sourcil. Une tumeur située au niveau de l'extrémité externe du sourcil, développée au moment de la naissance ou peu après, s'accroissant avec l'âge, peu mobile, indolente, sans altération de la peau, sans adhérence manifeste avec les parties profondes et fournissant à la ponction exploratrice de la matière sébacée, est un kyste dermoïde du sourcil.

* * La membrane d'enveloppe de ces kystes est bien organisée. Elle est pourvue de poils, et sécrète de la matière sébacée; elle est le résultat d'une hétéropie (Lebert), ou peut-être d'une inclusion d'une portion de peau au moment de la soudure des bourgeons de la face (Verneuil).

* * Par suite d'une erreur de diagnostic on peut confondre le kyste dermoïde avec une encéphalocèle réduite aux membranes (V. ENCÉPHALOCÈLE). Lorsqu'une tumeur siège au niveau de l'angle interne de l'œil, prenez garde à une erreur de diagnostic, les encéphalocèles siègent surtout en ce point.

Thérapeutique. — Incision de la peau, dissection et ablation totale de la tumeur. Il faut ensuite appliquer un pansement à l'eau froide, puis un pansement simple; et il ne faut point tenter la réunion par première intention.

La ponction et les injections, l'incision simple, le séton, sont insuffisants.

Kystes à entozoaires.

I. *Cysticerque.* — Le cysticerque, presque toujours solitaire, s'enveloppe assez souvent d'un kyste adventice (Robin), mais alors le kyste est immédiatement appliqué sur l'animal, et a la forme du ver vésiculaire (V. CYSTICERQUE DE LA RÉTINE). Les cysticerques qui existent dans les viscères sont difficilement diagnostiqués et presque toujours méconnus.

Thérapeutique. — Le traitement consiste à enlever l'entozoaire, lorsqu'il est accessible aux instruments.

II. *Kystes hydatiques* (Laennec). — Les kystes hydatiques, très-ordinairement uniloculaires, sont formés par une membrane adventice, à parois épaisses, adhérentes aux parties voisines et susceptibles de s'incruster de matières calcaires et même de matière osseuse (*Soc. anat.*, 1865) et d'une membrane acéphalocyste, formée de produits albumineux. Celle-ci est constituée parfois par des couches superposées et recouverte en dedans de petits bourgeons qui montrent des générations successives d'hydatides secondaires; elle est tapissée à son intérieur d'une membrane interne très-mince (Goodsir, Davaine), qui est la véritable membrane génératrice des hydatides. Les kystes hydatiques

renferment des échinocoques (Livois), en nombre plus ou moins considérable, et sont remplis par un liquide clair incoagulable par la chaleur, contenant des carbonates calcaires, des granulations graisseuses et de crochets d'échinocoques, dus à la destruction d'un ou de plusieurs de ces animaux. V. ACÉPHALOCYSTES, ECHINO-COQUES, HYDATIDES.

* * Les kystes hydatiques se forment lentement; ils peuvent occuper tous les points du corps, surtout le foie, la région lombaire et le dos, mais il en existe également dans les muscles et dans le tissu cellulaire.

* * Dans leur développement, les kystes hydatiques n'occasionnent pas de douleurs, ils ne retentissent pas sur la santé générale et les malades n'accusent que des phénomènes de compression sur les organes voisins;—les kystes hydatiques donnent à la percussion et à la palpation un bruit de froissement (Piorry, Tarral), une sensation analogue à celle que l'on éprouve en percutant un ressort. Ce signe paraît être dû à la collision des hydatides les unes contre les autres, ou peut-être à la densité spéciale du liquide (Davaine).

* * Les kystes hydatiques abandonnés à eux-mêmes s'enflamment quelquefois et deviennent douloureux, les hydatides se flétrissent et meurent; alors tantôt la poche revient sur elle-même et son contenu s'épaissit de façon à présenter l'aspect du mastic de vitrier; tantôt il se forme un véritable abcès. Le kyste peut se rompre à l'extérieur ou dans une cavité voisine du siège du kyste, et alors on retrouve dans les excréments du malade des hydatides ou des produits qui, examinés au microscope, font reconnaître les crochets d'échinocoques et conséquemment la nature du mal primitif.

* * On diagnostique un kyste hydatique à son évolution lente, à son indolence; on a une certitude après une ponction exploratrice et l'examen des liquides évacués par cette ponction. Le frémissement hydatique, d'ailleurs, ne peut être confondu avec aucun symptôme; les tumeurs liquides donnent bien la sensation de vibration mais point de sensation d'élasticité.

Thérapeutique. — Les médicaments pris à l'intérieur, tels que le sel marin, le calomel, l'huile empyreumatique de Chabert, et les applications de topiques, tels que les vésicatoires, les frictions avec la teinture d'iode, sont des moyens insuffisants contre les kystes à hydatides.

On enlèvera les kystes qui sont superficiels par une incision, et l'on fera l'arrachement de l'enveloppe intérieure en la saisissant avec des pinces, ou mieux on incisera le kyste, on videra son contenu et l'on emplira sa cavité de charpie pour faire suppurer la tumeur.

La ponction avec un trocart et les injections iodées ne sont utiles que parce qu'elles déterminent une inflammation.

On peut ponctionner la tumeur avec le bistouri, placer un tube perforé dans la tumeur, et faire de temps en temps des lavages iodés.

Les kystes hydatiques du poumon et du rein ne peuvent être soumis à un traitement chirurgical.

Les kystes développés dans le voisinage de cavités séreuses ne permettent pas toujours l'emploi de ces traitements. V. FOIE (HYDATIDE DU).

Kystes glandulaires. V. APPAREIL LACRYMAL, GRENOUILLETTE, GLANDE THYROÏDE, FOIE.

Kystes hématiques. Les kystes hématiques sont des kystes d'origine variable dans lesquels s'est fait un épanchement sanguin (V. BOURSES SÉREUSES, THYROÏDE, MAMELLES, KYSTES SÉREUX). Ce sont encore des kystes formés autour d'un épanchement sanguin.

* * Les kystes hématiques se développent en peu de temps ou lentement autour d'un épanchement sanguin, qui s'entoure d'une membrane celluleuse adventice. Quelquefois l'épanchement est le siège d'une résorption partielle qui transforme le produit du kyste en un liquide séreux ou un liquide brun contenant des grumeaux de fibrine.

* * On reconnaît un kyste hématique devenu un kyste séreux aux caractères des kystes séreux et à l'aide des commémoratifs d'une contusion antérieure. — Des portions dures au milieu d'une poche ayant les caractères d'un kyste séreux dénotent un kyste avec transformation du sang épanché, — une tumeur molle, pâteuse, présentant quelquefois une coloration ecchymotique de la peau sur une région atteinte autrefois par une contusion, est un épanchement de sang enkysté.

Dans les cas douteux, une ponction exploratrice éclairera toujours le diagnostic, et c'est le meilleur moyen de reconnaître les kystes hématiques profonds. V. HÉMATOCÈLES.

Thérapeutique. — Les kystes séreux d'origine traumatique, suite de contusions, seront traités comme les kystes séreux.

Les kystes hématiques contenant un liquide ayant la couleur du chocolat seront traités par l'incision et le pansement à plat. On fera des injections iodées pour corrompre la fécondité du pus.

Les kystes d'origine récente seront traités par l'écrasement (Velpeau), qui a pour effet de rompre l'enveloppe kystique et de favoriser la résorption du sang répandu dans le tissu cellulaire, comme si l'épanchement sanguin venait d'avoir lieu. On applique des cataplasmes, et si l'inflammation survient, on traite comme un abcès hématique. V. ABCÈS HÉMATIQUES.

Kystes hydatiques. V. KYSTES A ENTOZOAIRES, ACÉPHALOCYSTES, ÉCHINOCOQUES, HYDATIDES.

Kystes des os. V. OS.

Kystes de l'ovaire. V. OVAIRE.

Kystes sébacés. V. GLANDES SÉBACÉES.

Kystes séreux. La plupart des kystes séreux se forment aux dépens d'organes pourvus de follicules glandulaires. V. OVAIRE, TYROÏDE, REIN, ADÉNITE, GLANDES SÉBACÉES, GLANDES SUDORIPARES, BOURSES SÉREUSES). Mais il se forme aussi des kystes par le même mécanisme que les bourses séreuses accidentelles. Une poche celluleuse à parois lisses, renferme un liquide séreux avec ou sans cholestérine. Une hémorragie survenant dans un de ces kystes peut le faire considérer comme un kyste hématique. Le cou est le siège de quelques kystes de ce genre.

Les tumeurs fibreuses, les cancers, renferment parfois des kystes.

Certaines adénites se transforment parfois en kystes séreux. V. ADÉNITE.

* * Les kystes séreux sont des tumeurs bien circonscrites lorsqu'ils sont uniloculaires, ou multilobés lorsque le kyste renferme plusieurs poches. Ordinairement transparents, ils ne présentent de fluctuation qu'à leur début; plus tard la tension du kyste empêche de constater cette fluctuation; la tumeur est mobile sur les parties profondes, indolente, et croît avec lenteur; la peau qui la recouvre ne s'altère que par suite de frottements exercés sur la tumeur.

* * Les kystes ne peuvent être confondus qu'avec des adénites chroniques; le siège de ces dernières tumeurs, leur développement à la suite de lésions de voisinage, éclairent le diagnostic. L'absence de battements, de souffle et de réductibilité, ne permettent pas de croire à un anévrysme ou à une tumeur érectile. Les lipomes, au début, sont mous, irréguliers, et lorsque les kystes sont tendus l'erreur de diagnostic n'est plus possible. Lorsque les kystes sont situés au-dessous d'une aponévrose, il y a possibilité de méconnaître la nature du mal, mais dans les cas douteux, et alors qu'il est bien démontré qu'un anévrysme n'est pas possible, une ponction exploratrice est autorisée.

* * Les kystes séreux du cou peuvent être congénitaux, et il devient alors difficile de les distinguer d'une inclusion fœtale, autrement que par des nodosités dures qui sont quelquefois senties dans cette dernière tumeur.

Thérapeutique. — Il est indiqué de ponctionner le kyste et de pratiquer des injections iodées. Si le traitement ne réussit pas, dans le cas où le kyste est situé superficiellement, on incise et l'on pose à plat, en prenant la précaution d'éviter la stagnation du pus. Si le kyste est plus profond, on placera un tube perforé. Que l'on ait recours au séton ou à l'incision, on fera des injections iodées pour modifier les surfaces sécrétantes et pour désinfecter le foyer.

Les kystes multiloculaires que l'on peut enlever par la dissection doivent être traités par cette méthode, de préférence à la ponction et les injections iodées.

Kystes suppurés des trompes. On trouve dans les trompes des kystes contenant du pus. On a vu un kyste du volume d'une tête de fœtus qui présentait tous les signes d'un kyste de l'ovaire, et qui, ponctionné, a donné issue à du pus bien lié, épais, qui pouvait être évalué à 250 grammes. La canule du trocart a été retirée et la malade a été guérie pour toujours (Velpéau, *Gazette des hôpitaux*, 1861). Il est probable qu'il s'agissait d'un de ces kystes suppurés des trompes qui, jusqu'ici, ont toujours passé inaperçus. Cependant il faudrait faire quelques réserves en faveur d'un abcès enkysté du péri-ovaire.

Kystes synoviaux. Les kystes synoviaux naissent aux dépens des gaines synoviales des tendons, ou aux dépens des synoviales articulaires.

I. Kystes synoviaux à liquides gélatineux et à grains hordéiformes. — Les kystes synoviaux existent sur les gaines tendineuses du poignet, du tarse (Crüveilhier, Goyrand, d'Aix), et sur les synoviales tendineuses des autres régions, telles que le creux poplité ou l'épaule.

* Le liquide contenu dans les kystes synoviaux séreux ou visqueux et analogue quelquefois à de la gelée de poisson ou à de l'empois cuit, est assez souvent mêlé de corps solides composés de fibrine, et qui tiennent parfois par un pédicule étroit aux parois des kystes. Ces parois sont rugueuses, recouvertes d'épithélium déformé et de végétations composées d'éléments fibro-plastiques infiltrés, qui se pédiculisent de plus en plus, et finissent par constituer des grains hordéiformes (Michon).

* Les kystes synoviaux sont plus ou moins allongés, suivant la direction des tendons, mobiles sur les parties profondes; ils sont en bissac multibulbés ou unilobulés, la tumeur est pâteuse, élastique, peu fluctuante. Lorsqu'il y a des grains hordéiformes, on sent, en pressant sur la tumeur, une crépitation analogue à celle que l'on produit en pressant des grains mouillés entre les doigts, mais la crépitation est d'autant plus appréciable que le kyste est étranglé sur un point de son trajet.

* Dans les kystes synoviaux la peau conserve généralement sa coloration normale, mais les tumeurs siégeant sur les doigts qui ont été longtemps comprimés sont quelquefois recouvertes par une peau violacée et amincie.

* Les kystes à grains hordéiformes et les kystes séreux s'ulcèrent à la longue, et donnent issue à du pus mêlé au contenu de la tumeur et se transforment en fistule.

* On ne confondra pas les kystes : avec une hydarthrose, à cause de la limitation de la tumeur; avec une inflammation chronique en-

kysté des gaines synoviales (V. GAINÉS DES TENDONS), à cause de l'antécédent inflammatoire. On ne les confondra pas avec les lipomes, car ceux-ci ne sont pas fluctuants et ne présentent de crépitation que dans des cas tout à fait exceptionnels. Quelquefois la tumeur à la paume de la main est soulevée par des battements, mais la tumeur ne présente ni souffle, ni réductibilité, comme les anévrysmes et les tumeurs érectiles.

Thérapeutique. — Les vésicatoires sur les tumeurs et les frictions avec l'alcool (Houzelot) ne réussissent que dans des cas très-rares.

Le meilleur traitement est la ponction avec un trocart assez fin et une injection iodée immédiate. Lorsqu'il y a des grains hordéiformes, on se sert d'un gros trocart, on fait sortir tous les corps fibreux, au besoin on fait des lavages avec l'eau tiède; on pratique ensuite l'injection iodée; on peut aussi passer un séton simple et mieux un séton perforé qui permet de recourir aux injections iodées.

La ponction simple est un palliatif, l'extirpation est un moyen dangereux, l'excision simple ou l'incision avec excision et le pansement à plat exposent à une synovite tendineuse aiguë et chronique et le pus qui se forme et séjourne dans le kyste peut devenir la cause de graves accidents.

Après la ponction et l'injection, on recouvre la partie malade de cataplasmes, et le repos absolu est de rigueur. Les malades sont mis à un régime doux, et, aux premières menaces d'inflammation, un purgatif, et un vésicatoire sur le kyste, sont d'un excellent usage.

II. Kystes synoviaux articulaires et tendineux. — Ganglions. — Hernies de la synoviale (Bégin). — Lorsque par suite d'une sub-inflammation, d'une articulation comme une hydarthrose, la communication entre la synoviale et ses prolongements se trouve oblitérée, un kyste se forme et il y a un kyste synovial articulaire; le cul-de-sac interne de la synoviale du genou est souvent le siège de cette lésion.

* Les follicules synoviaux des synoviales articulaires et tendineuses (Gosselin, Bégin, Michon), distendus, et dont la communication avec l'articulation est fermée, constituent les kystes synoviaux ou ganglions, la face dorsale du poignet et le cou-de-pied en sont le siège de prédilection.

* Les kystes synoviaux restent sur le point où ils se sont développés, ou se portent sur un point éloigné, en suivant le trajet des tendons (Verneuil).

* On reconnaît un kyste synovial articulaire à son siège près d'une articulation, à sa forme qui rappelle un cul-de-sac de la synoviale; la tumeur est fluctuante et réductible en partie, lorsque la communication entre le kyste et la cavité articulaire n'est pas entièrement oblitérée.

Les ganglions se forment lentement ou apparaissent tout à coup avec un certain volume, ce qui tient à la brusque sortie d'un ganglion

déjà tout formé, à travers une éraillure aponévrotique. La tumeur globuleuse ou arrondie augmente, devient tendue et reste néanmoins indolente; elle n'est pas fluctuante, à cause de la tension de la poche. Le ganglion gêne les mouvements de la région.

* * Un kyste synovial abandonné à lui-même se rompt quelquefois sous la peau et se guérit spontanément, d'autres fois une ulcération se produit, le kyste se vide et se termine par une fistule.

* * On ne confondra pas un ganglion avec une hernie de la synoviale, parce que celle-ci se réduit; on sent bien quelquefois au poignet les ganglions passer derrière les tendons, mais il y a toujours une tumeur, ce qui n'a pas lieu pour les hernies synoviales (V. HERNIES DES SYNOVIALES). Les épanchements dans les gâines tendineuses ont une forme allongée.

Les anévrysmes cirsoïdes de la main et les anévrysmes artériels sont animés de battements et de mouvements d'expansions, l'examen sphygmographique, au besoin, donnerait le diagnostic (V. ANÉVRYSMES). Les lipomes sont mous, non fluctuants, et se développent plus lentement que les kystes synoviaux.

Thérapeutique. — Les topiques réussissent quelquefois à guérir les *ganglions*, ainsi les solutions de sel marin, les douches sulfureuses, les compresses imbibées d'alcool, de chlorhydrate d'ammoniaque; les lotions avec la teinture d'iode et les vésicatoires sont souvent très-utiles, mais il ne faut pas trop compter sur leur action.

La compression exercée sur la tumeur a un inconvénient, celui de faire hypertrophier les parois du kyste; les frottements répétés sont passibles du même reproche.

Le meilleur traitement est l'écrasement du ganglion; dans ce but, on comprime la tumeur avec les deux pouces sur le point le plus saillant, et l'on place les membres dans la position la plus favorable à la fixation du ganglion sur un plan osseux; au poignet, par exemple, on fera placer l'articulation dans la flexion pour exercer l'écrasement du kyste situé sur la face dorsale. Après avoir fait l'écrasement, on place des compresses d'eau blanche ou d'eau salée, et l'on comprime légèrement avec un bandage roulé.

Quand le kyste ne peut être écrasé, les kystes artériels par exemple, on fera une ponction sous-cutanée (Léveillé et Boyer). Après avoir fait glisser la peau sous la tumeur, on vide le kyste, et on laisse ensuite revenir la peau sur elle-même. Ce procédé ne met pas à l'abri de la récidive.

L'incision sous-cutanée (Barthélemy) se pratique à l'aide d'un ténotome; on traverse la peau loin de la tumeur, puis on divise le kyste en deux ou quatre portions; le liquide se répand dans le tissu cellulaire, une légère compression favorise la résorption. Ce procédé est un des meilleurs. Si l'inflammation survient, on applique un vésicatoire, et l'on panse avec des cataplasmes.

La ponction et les injections iodées sont applicables seulement quand le kyste est très-superficiel.

Le séton, mais beaucoup mieux le tube perforé, est applicable pour les ganglions qui ne sont pas très-rapprochés des articulations.

La cautérisation avec la pâte de Vienne, l'incision et l'excision sont des moyens dangereux. L'extirpation est difficile à faire et expose à de graves accidents et l'on est dans la nécessité de recourir au pansement à l'eau froide immédiatement après l'opération, ou fera avec profit tous les jours des lavages à l'eau tiède dans la plaie.

Pour les kystes développés dans un cul-de-sac articulaire avec communication étroite avec l'articulation, on fera la compression avec un bandage roulé ou avec un bandage inamovible ou avec des bandelettes.

Si le kyste ne communique plus avec l'articulation, on fera la ponction avec les injections iodées :

Eau	150 grammes.
Teinture d'iode	50 id.

c'est le traitement le plus efficace et le moins dangereux.

Kystes vasculaires. Un vaisseau oblitéré ou non à ses deux extrémités est un kyste vasculaire; les anévrysmes sont des variétés de kystes vasculaires, surtout ceux qui sont appelés anévrysmes kystogéniques (Broca) (V. ANÉVRYSMES), les varices ampullaires (Cruveilhier), les grenouillettes sanguines (Dolbeau), les kystes développés dans les *nævi* (Holms Coote, Bickers-teih), sont dans le même cas. Le corps thyroïde est souvent le siège de kystes vasculaires. V. THYROÏDE.

* * Le siège d'une tumeur fluctuante non transparente sur le trajet d'un vaisseau ou sur une tumeur érectile, la coloration du tégument ou des muqueuses sur la tumeur, l'issue de sang pur à la ponction exploratrice, indiquent un kyste vasculaire.

* * On ne confondra point les kystes limités avec un anévrysme et une tumeur érectile, car ils ne présentent pas de battements et ne sont pas réductibles; mais lorsque ces phénomènes existent le diagnostic devient très-difficile et la ponction exploratrice n'est pas autorisée.

Thérapeutique. — On traitera les anévrysmes kystogéniques et les grenouillettes sanguines par les moyens appropriés. V. ANÉVRYSME, GRENOUILLETTE SANGUINE.

En général, les kystes vasculaires doivent être extirpés, et on liera les vaisseaux artériels qui donnent du sang, ou l'on cautérisera au fer rouge.

Si le sang est fourni par des veines, on cautérisera au fer rouge, ou l'on exercera une compression; mais en aucun cas il n'est bon de lier les veines.

Les kystes pédiculés seront liés à leur base, et l'on extirpera tout ce qui est situé en avant de la ligature.

Les topiques résolutifs sont inefficaces; les injections au perchlorure de fer ne sont bonnes que quand il s'agit de favoriser le développement d'une inflammation dans le kyste.

L

LABARTHE-DE-NESTE (Hautes-Pyrénées). Eau faiblement minérale, bicarbonatée, peu employée.

LABARTHE-RIVIÈRE (Haute-Garonne). Eau minérale sulfatée calcique à 21°, employée contre les névralgies et les affections chroniques de l'utérus et des voies digestives ☐.

LABASSÈRE (Hautes-Pyrénées). Eau minérale sulfureuse froide, près de Bagnères de Bigorre, et employée en boisson contre les affections chroniques de l'appareil respiratoire ☐.

LADANUM OU **LADANUM**. Résine excrétée naturellement par les feuilles d'une plante exotique de la famille des cistées ou *Cistus creticus*. Elle a une odeur très-agréable et s'emploie comme stimulant ☐.

LACAÏLE (Haute-Savoie). Eau sulfureuse sodique à 31°, en boisson et en bains contre les maladies de la peau, de la vessie, de l'appareil respiratoire et contre la scrofule ☐.

LACRYMAL (MALADIES DE L'APPAREIL).

I. Plaies du sac lacrymal et des conduits lacrymaux.—Les plaies des conduits lacrymaux guérissent ordinairement seules et il n'est pas nécessaire de placer une soie de sanglier dans les portions palpébrales de ces conduits pour les maintenir béantes (Desormeaux).

* * Les plaies sous-cutanées ou déchirures du sac lacrymal, pendant les efforts pour se moucher, donnent lieu à un emphysème sous-cutané, s'étendant quelquefois autour de l'œil (Mackensie, Foucher) et qu'on reconnaît à une tumeur molle, pâteuse, crépitante, survenue brusquement.

Thérapeutique.—Les compresses résolutes, une légère compression sur le sac avec une boulette de charpie maintenue par un bandeau, sont suffisantes pour les cas de rupture du sac.

La réunion immédiate des plaies des conduits avec une petite bandelette de taffetas d'Angleterre est plus commode à pratiquer qu'une suture et a les mêmes avantages.

Si une plaie a suppuré, après une perte de substance, une fistule lacrymale consécutive peut subsister et réclame le traitement de cette lésion.

L'emphysème guérit seul sous l'influence d'un bandeau protecteur et d'une légère compression.

II. Atonie des points lacrymaux.—Les points lacrymaux ne fonctionnent plus, soit que le muscle orbiculaire n'agisse plus sur eux pour favoriser le passage des larmes dans leur cavité, soit qu'ils soient oblitérés par des mucosités, un larmoiement existe (Stoeber, Mackenzie). Lorsqu'un point lacrymal est atonique, on re-

gardera bien s'il n'y aurait pas quelques corps étrangers, un cil ou un grain de poussière, qui l'oblitére, et l'on chercherait à l'extraire.

Thérapeutique.—Lotionner l'œil avec des collyres astringents, avec 1 centigramme de nitrate d'argent ou de sulfate de zinc pour 20 grammes d'eau distillée; frictionner les paupières avec de l'eau additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque, avec l'alcoolat de romarin ou le baume de Fioraventi.

III. Déviation des points lacrymaux.—La déviation des points lacrymaux a lieu dans l'entropion et dans l'ectropion, mais elle existe aussi à la suite de plaie du grand angle de l'œil suivie de cicatrice vicieuse. La conséquence des déviations des points lacrymaux est un épiphora.

Thérapeutique.—Il n'y a rien de mieux que de faire disparaître la difformité qui cause la déviation du point lacrymal. On opérera l'entropion ou l'ectropion ou la cicatrice vicieuse. — Si la déformation est à peine prononcée, si un seul point lacrymal est oblitéré, on n'opérera pas. Si le point lacrymal est dévié en avant, on introduira un stylet, et l'on incisera du côté de la conjonctive sur la saillie du stylet (Bowmann).

IV. Oblitération des points lacrymaux.—Un point lacrymal est quelquefois oblitéré par un cil, par une petite concrétion calculeuse, et l'on reconnaît cette lésion à un peu de gêne et à une sensation de picotement éprouvée par le malade à l'angle interne de l'œil. **V. CALCULS DES CONDUITS LACRYMAUX.**

Une fongosité oblitére quelquefois un conduit lacrymal. Les deux points lacrymaux peuvent être oblitérés par le gonflement de la muqueuse (J. L. Petit), et cet état coïncide quelquefois avec une tumeur lacrymale.

* * Il y a toujours épiphora quand les points lacrymaux sont oblitérés.

Thérapeutique.—Enlever les cils ou les fongosités qui oblitérent les points lacrymaux.

L'inflammation des conduits sera traitée par les applications de collyre au sulfate de zinc, les applications de pommade

Axonge.	30 grammes.
Précipité rouge.	1 id.

Ou :

Axonge.	30 grammes.
Calomel.	1 id.

On ponctionnera les points lacrymaux oblitérés avec une aiguille (Heister), on essayera de sonder les points lacrymaux, on placera une petite canule d'or et l'on fera des injections fréquentes avec la sonde d'Anel (J. L. Petit).

V. Fistule des conduits lacrymaux.—Après une plaie (Jobert); à la suite d'un abcès des paupières ouvert dans un conduit lacrymal (Saint-Yves); après une double oblitération des extrémités d'un conduit lacrymal (J. L. Petit), ou après une tumeur lacrymale, on a vu une fistule des conduits lacrymaux.

* * L'absence d'épiphora, l'intégrité d'un point lacrymal et sa perméabilité font reconnaître une fistule lacrymale qui est liée à une altération de l'autre conduit.

Thérapeutique. — Si la fistule du conduit lacrymal est liée à une lésion du sac lacrymal, on se comportera comme dans le cas d'une fistule lacrymale proprement dite, si un canal est seul altéré, on cherchera à rétablir la continuité du canal. Mais comme cela n'est pas possible, il sera préférable de cautériser la fistule et le fond de l'ulcère avec un fer rouge avec la pâte au chlorure de zinc ou avec le nitrate d'argent (Saint-Yves). On a aussi cautérisé les points lacrymaux avec un fil rougi à l'aide de la pile galvano-caustique (Taygnot).

VI. *Dacryocystite aiguë.* — Après une plaie et une contusion à l'orge interne de l'orbite; dans le cours d'un coryza chez les enfants lymphatiques; à la suite de conjonctivites le canal nasal et le sac lacrymal s'enflamment, la muqueuse devient turgescence, se gonfle et suppure; l'œil pleure, la narine correspondante se sèche, une tumeur bien circonscrite, rouge, douloureuse, chaude, tendue, fluctuante, apparaît au niveau du sac lacrymal, puis la rougeur et la tuméfaction gagnent les paupières, un point plus saillant se montre sur la tumeur qui se perforé et donne issue à du pus. Les malades ont de la céphalalgie et de la fièvre.

* * On ne confondra pas la tumeur lacrymale avec un abcès formé au devant du sac ou ankylops, parce que celui-ci a une marche plus rapide, ne s'accompagne pas de larmoiement et de sécheresse de la fosse nasale correspondante.

V. ANKYLOPS.

* * La dacryocystite aiguë peut être double, elle est rarement suivie de fistule lacrymale, et dans le cas où il y a une fistule, c'est parce que les accidents ont pris une marche chronique.

Thérapeutique. — Au début, appliquer une ou deux sangsues sur la tumeur; placer sur elle un sac de baudruche rempli de glace, ou faire des frictions mercurielles et appliquer un cataplasme. Si la céphalalgie est intense, on fera une petite saignée du bras. — Un purgatif et la diète sont de bons moyens adjuvants.

Lorsque la fluctuation sera évidente, on incisera, en portant la lame du bistouri perpendiculairement au trajet du tendon de l'orbiculaire et à peu près au niveau de l'origine du canal nasal osseux; on fera des injections avec l'eau de guimauve et aussitôt après que les accidents inflammatoires auront été calmés, on s'assurera de l'état des parties par le cathétérisme avec une sonde molle du numéro 4 ou 5 de la filière Charrière.

Si une fistule persiste, on la traitera plus tard. V. DACRYOCYSTITE CHRONIQUE.

VII. *Dacryocystite chronique ou tumeur lacrymale.* — Une tuméfaction de la muqueuse du nez ou une oblitération du canal nasal constitue la lésion élémentaire de la dacryocystite chronique. Des liquides composés par des

larmes et du mucus, s'accumulent dans le sac, le distendent et refluent par les points lacrymaux; plus tard la tumeur augmente et le muco-pus ne sort plus que par des pressions fortes exercées sur le sac distendu. Pendant ces deux périodes, la peau reste saine ou devient promptement rouge violacée et il y a épiphora. A un troisième degré on voit apparaître les accidents d'une dacryocystite aiguë, la tumeur s'ouvre et il arrive souvent que cet état est dû à une inflammation des conduits lacrymaux qui a empêché le liquide de ressortir par chaque point lacrymal.

* * Presque toujours la dacryocystite chronique se termine par la formation d'une fistule.

* * Une tumeur située à l'angle interne de l'orbite, quelquefois bridée par le tendon de l'orbiculaire et bilobulée, avec épiphora, reflux intermittent du muco-pus par les points lacrymaux, est une tumeur lacrymale.

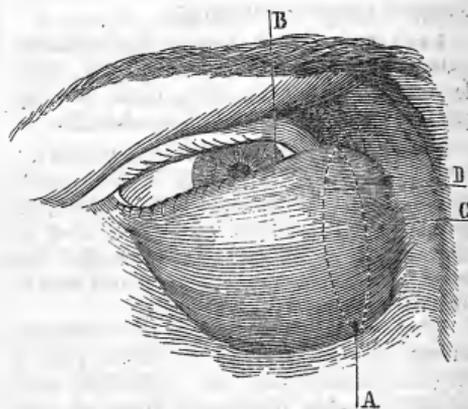


Fig. 308. — Tumeur lacrymale très-développée. (Desmarres)

* * Une blépharite glandulaire ou simple (Janin Scarpa) et toutes causes de la dacryocystite aiguë engendrent la dacryocystite chronique; la scrofule, la syphilis (Ricord), peuvent aussi causer une tumeur lacrymale, qui débute par tous les tissus qui composent le sac lacrymal et le canal nasal. L'étréitesse congénitale du canal nasal favorise le développement des tumeurs lacrymales chez les enfants, il y a des cas d'imperforation du canal dans le méat inférieur qui ont pour effet de produire des tumeurs lacrymales congénitales (Dolbeau).

* * Chez les enfants scrofuleux on voit quelquefois la dacryocystite chronique disparaître sous l'influence d'un traitement général.

Thérapeutique. — Une tumeur lacrymale que l'on suppose être sous la dépendance d'une diathèse sera traitée par les traitements généraux appropriés. V. SYPHILIS, SCROFULE.

Lorsqu'une tumeur lacrymale existe avec des sym-

ptômes inflammatoires chroniques, on peut avoir recours aux saignées (Beer), aux applications de glace sur la tumeur, et aux fumigations aromatiques par la fosse nasale du côté malade, à des collyres au sulfate de zinc :

Eau distillée	30 grammes.
Sulfate de zinc	5 centigrammés.
Laudanum	40 gouttes.

On presse sur la tumeur et on la vide par les points lacrymaux avant d'appliquer le collyre ; ce lui-ci, baignant les paupières, s'infiltré dans les points lacrymaux et passe dans la tumeur.

Quand il n'y a pas d'inflammation vive, après avoir vidé la tumeur, on fera, avec la sonde d'Anel, des injections (par le point lacrymal inférieur, autant que possible) soit avec un collyre au sulfate de zinc, soit avec une solution de nitrate d'argent.

Eau distillée	30 grammes.
Nitrate d'argent	5 à 40 centigr.

Pour faire les injections, comme pour cathétériser les canaux lacrymaux, on procède ainsi :

S'il s'agit du canal lacrymal inférieur, un aide, avec le pouce ou l'index gauche, abaisse la paupière, ce qui met à découvert le point lacrymal inférieur ; de la main droite, prenant un point d'appui sur le front, le chirurgien, placé derrière le malade, introduit la canule d'abord en dedans et en bas, puis après deux millimètres de trajet, directement en dedans. Avec des canules courbes on pousse de haut en bas jusqu'à ce que l'on soit arrêté, puis on ramène la pointe de la canule en dedans, directement ; pour les injections, il suffit que la canule soit engagée de deux millimètres dans le canal lacrymal.

S'il s'agit du canal lacrymal supérieur, le chirurgien, avec le pouce gauche, relève la paupière en la tirant un peu en dedans ; de la main droite, il introduit la canule courbe de bas en haut, puis après



Fig. 300. — Procédé pour faire des injections dans le sac lacrymal. — B. Main droite du chirurgien. — A. Les deux doigts de l'aide écartent les paupières (A. Guérin). Il vaut mieux abaisser la paupière inférieure avec le pouce ou l'index.

deux millimètres de trajet, il pousse de dehors en dedans et de haut en bas.

La guérison de la tumeur lacrymale par ce traitement est très-longue, et lorsqu'il y a un rétrécissement du canal nasal, il doit nécessairement échouer.

La compression exercée sur la tumeur (Fabrice d'Acquapendente, J. L. Petit) est un moyen rationnel d'un bon usage, seulement pour empêcher l'accumulation de liquides dans le sac.

On peut tenter de dilater le canal sans ouvrir le sac ; on incise le conduit lacrymal inférieur jusqu'au sac, puis on passe des sondes métalliques de plus en plus grosses dans le canal nasal. Pour faire cette opération, on pousse le stylet dans le sac jusqu'à l'os ; on relève l'instrument parallèlement à l'axe du nez et on l'enfonce jusqu'à la voûte palatine (Travers, Bowmann).

On incisera le sac (J. L. Petit), dès que la fluctuation sera évidente. Pour cela, un aide tirant sur la commissure externe des paupières et faisant saillir le tendon de l'orbiculaire, le chirurgien, armé d'un bistouri à lame étroite, dont le dos regarde le nez et dont le plat de la lame est dans une direction parallèle au tendon, ponctionne de haut en bas et un peu de dehors en dedans, en rasant l'os. Si l'on veut pratiquer immédiatement la dilatation du canal nasal, on se servira d'un bistouri muni d'une cannelure qui facilitera l'introduction des corps dilatants destinés à rétablir le calibre du canal lacrymal.

Enfin, au moment où la tumeur lacrymale débute, comme au moment où l'on vient d'ouvrir la tumeur, on appliquera, si on le juge possible, les traitements de la fistule lacrymale, qui ont pour effet de rétablir le cours des larmes, de lui créer une voie artificielle ou d'oblitérer les conduits lacrymaux et le sac lacrymal.

Ainsi le cathétérisme du canal nasal sera tenté avant l'ouverture de la tumeur comme après l'établissement d'une fistule. Quoique ce moyen soit infidèle, on est néanmoins autorisé à le tenter. La dilatation temporaire avec des sondes après ouverture du sac, imaginée par J. L. Petit, est encore le traitement le plus avantageux.

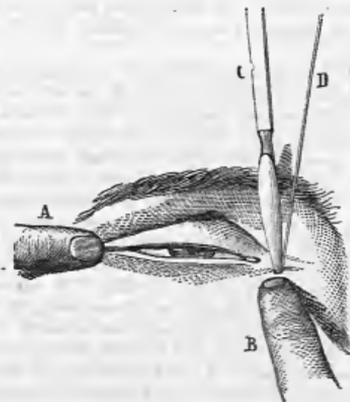


Fig. 310. — C. Couteau. — D. Stylet. — B. Doigt de l'opérateur. — A. Doigt de l'aide tirant les paupières en dehors pour faire saillir le tendon de l'orbiculaire. (A. Guérin.)

VIII. *Mucocèle*. — *Hydropisie du sac lacrymal*. — Lorsque le sac lacrymal est fermé en bas par l'occlusion du canal nasal, en haut par

l'occlusion des points lacrymaux, le mucus fourni par les glandes du sac lacrymal amassé forme un kyste qui a l'aspect d'une tumeur lacrymale sans inflammation de la peau.

* * La marche de la tumeur, l'absence de reflux des liquides par les points lacrymaux fait distinguer la mucocele de la tumeur lacrymale. Quelquefois, en pressant la tumeur, on la fait vider en partie par le nez (Anel).

Thérapeutique. — On incisera la tumeur comme s'il s'agissait d'une tumeur lacrymale, et l'on fera des injections iodées, ou bien on placera dans la tumeur un disque de pâte au chlorure de zinc, ou bien on cautérisera avec le nitrate d'argent, ou bien encore on placera de la charpie sèche dans la tumeur pour la faire suppurer. Si le canal nasal est encore perméable, si les conduits lacrymaux peuvent être rétablis, on retombe dans le cas d'une fistule lacrymale (V. ce mot) sans oblitération du canal nasal.

IX. Fistule lacrymale. — Lorsque la tumeur lacrymale ou dacryocystite chronique existe depuis longtemps, et lorsque la tumeur s'est ouverte spontanément, ou a été ouverte par le chirurgien, il existe à l'angle interne des paupières, un peu au-dessous de leur commissure, un orifice à bords fongueux, par lequel sortent des larmes mêlées à du muco-pus qui déterminent un eczéma de la peau de la joue et de l'aile du nez. Quelquefois une suppuration abondante existe et elle est due à une altération des os que l'on reconnaît par l'exploration avec le stylet; celui-ci frotte contre des os dénudés.

* * Même avec la complication de carie des os, la fistule lacrymale peut guérir spontanément (Maître Jan), mais c'est seulement chez les enfants scrofuleux que cette heureuse terminaison peut avoir lieu.

Thérapeutique. — 1° Pour guérir une fistule lacrymale, on tentera d'abord de rétablir le cours des larmes.

A. On fera le cathétérisme du canal nasal par les fosses nasales (Laforest); pour cela, on se servira du cathéter de Gensoul, modifié par Serre d'Uzès.

Le malade étant assis, le chirurgien se place en arrière pour le côté droit, en avant pour le côté gauche, tient la sonde comme une plume à écrire; il porte le bec de la sonde sur le plancher des fosses nasales, le pavillon de l'instrument étant tourné en bas et la concavité du cathéter regardant à la lèvre supérieure. Lorsque la courbure de l'instrument fait des trois quarts introduite, le chirurgien fait décrire à l'instrument un demi-cercle, de façon que le pavillon de la sonde vienne au niveau de l'angle interne de l'œil; puis on l'abaisse un peu. Si l'on sent une résistance, il est évident que le bec est dans le méat inférieur et sous le cornet. On fait alors exécuter des mouvements d'avant en arrière et réciproquement, jusqu'à ce que l'on sente le bec engagé dans une excavation; alors on abaisse le manche du cathéter doucement et pour faire pénétrer plus profondément, on porte un peu le manche de l'instrument du côté opposé. La sensation d'une résistance, la position du manche de l'instrument obli-

que en bas et en avant, indiquent que l'on est parvenu dans les voies lacrymales. Règle générale, il ne faut pas faire saigner les malades. S'ils saignent pendant les premiers temps de l'introduction de la sonde, on recommencera la manœuvre avec de plus grandes précautions.

Le cathétérisme du canal nasal est indiqué quelquefois dans le cas de fistule lacrymale, mais il est relativement plus utile pendant le développement d'une tumeur lacrymale; mieux vaut, lorsqu'il y a une fistule, sonder le canal nasal par la fistule.

B. Après l'incision d'une tumeur lacrymale, on passe une bougie conique (J. L. Petit), un fil, une

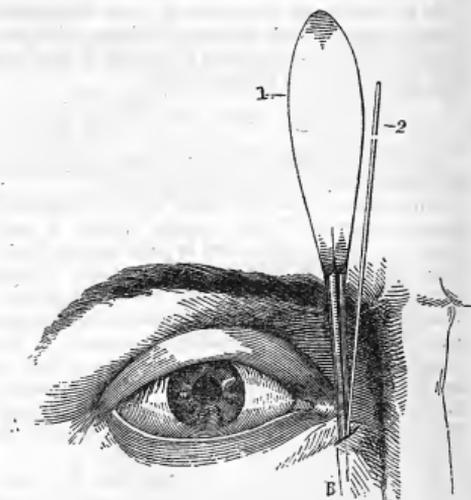


Fig. 311. — Le sac lacrymal ouvert est traversé par une sonde cannelée. (Desmarres.)



Fig. 312. — Le stylet est retiré, et l'on passe une corne à boyau 2, conduite sur la cannelure de la sonde. (Desmarres.)

sonde pleine (Laforest) ou un stylet (Desmarres); le stylet sert à conduire une sonde cannelée, qui elle-

même sert de conducteur à une bougie. C'est une sorte de cathétérisme dilateur temporaire (fig. 314).

Pour dilater la fistule avec force et en peu de temps, on peut se servir d'un stylet de plomb (Pott), d'une tige de baleine (Beer), d'une tige d'argent (Sharp), d'une tige d'ivoire ramolli de Charrière (Jaeger).

Il est préférable de dilater le canal au moyen d'un séton. Pour placer un séton (Lecat), on s'est servi d'un stylet passé par la fistule et repris au niveau de l'orifice inférieur du canal nasal par deux plaques mobiles, l'une sur l'autre, et percées de trous (Méjau); ou bien avec la soude de Serre d'Uzès, munie d'un dard et introduite dans le canal nasal, on passe un fil de bas ou haut (Manec). Ces procédés sont compliqués. Pour passer un séton dans le canal nasal, on introduit par la fistule une bougie uréthrale de gomme ou de corde à boyau n° 7 de la filière Charrière, à laquelle est fixé un fil long, on la pousse doucement, elle traverse le canal nasal, suit le plancher de la fosse nasale correspondante, arrive dans le pharynx et est reprise par la bouche; alors le fil est dans le canal nasal, les fosses nasales, le pharynx et la bouche. Une autre bougie est passée dans la fosse nasale, elle arrive dans le pharynx où elle est reprise par la bouche; on noue le fil à cette sonde et on la retire par le nez (on peut remplacer ce second temps de l'opération par l'usage d'une sonde de Belloc). A la suite de ces divers temps, on a un fil qui traverse le canal nasal et dont une des extrémités entre par la fistule et l'autre pend au dehors de la narine correspondante; le fil sert à conduire un séton composé de fils plus ou moins nombreux (Nélaton) ou un tube perforé de caoutchouc (Chassaing); on lie à l'extérieur les deux extrémités du fil (procédé de Nélaton).

Les sétons de grosseurs progressives doivent être laissés en place de deux à six mois (Nélaton), les dilateurs doivent être régulièrement employés pendant un temps égal.

Pendant tout le temps que dure la dilatation, on fera des injections dans les conduits lacrymaux pour éviter qu'ils ne s'oblitérent. On fera les lavages des canules et du canal nasal au moyen d'injections d'eau tiède.

Inciser dans le canal nasal avec un instrument en forme d'uréthrotome, et dilater avec de très-grosses mèches (Gerdy), est un procédé qui n'a aucun avantage réel sur les précédents.

Pour maintenir le canal nasal dilaté d'une façon permanente (Woolhouse), on applique un clou de plomb (Scarpa), d'argent (Ware) ou une canule (Dupuytren), soit une canule simple avec un bourrelet pour l'empêcher de tomber dans les fosses nasales, soit une canule munie de deux bourrelets (Brachet, de Lyon), soit une canule percée de trous pour que la muqueuse faisant hernie à travers ceux-ci maintienne la canule (Van Onsenoort), soit une canule à trois valves, supérieurement et inférieurement (Ritterich) ou inférieurement (Lenoir). Il y a quelque avantage à se servir des canules emboîtées l'une dans l'autre pour éviter l'engorgement du conduit et la nécessité de retirer la sonde (Boujot, Saint-Hilaire). Les accidents le plus à redouter de ce traitement sont le passage de la canule entière dans le canal nasal (D'Arceet), la chute de l'appareil dans les fosses nasales et mêmes les voies aériennes (Delpech), des

inflammations, les caries et les nécroses du canal osseux.

En cas de pénétration de la canule dans les voies lacrymales et d'oblitération de la fistule, on incisera le sac d'après les règles. Le meilleur moyen d'extraire la canule consiste à introduire une pince courbe à mors croisés. La pince est introduite, on serre, les branches s'écartent et present à l'intérieur de la canule qui est facilement amenée au dehors; un crochet simple courbe (J. Cloquet) ne réussit pas toujours.

Pour faciliter le rétablissement de la continuité du canal nasal, on peut faire la cautérisation (Heister). On cautérise par l'ouverture faite à la tumeur lacrymale (Harveng) (plutôt que par la urinie avec le cathéter de Gensoul approprié en porte-caustique); on introduira un porte-caustique avec ou sans la canule conductrice de Desmarres. On appliquera en

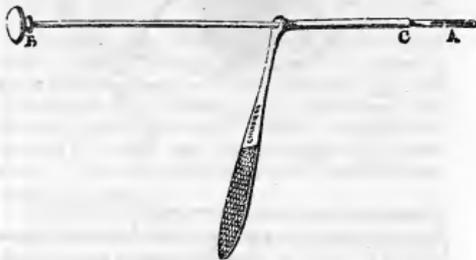


Fig. 313. — Canule enroulée C, qu'on introduit dans le canal nasal, et tige B, munie d'une cavité A, où est enroulé le caustique.

même temps la dilatation (Quissac), en ayant soin de ne pas mettre les canules immédiatement après les cautérisations. Ces méthodes ne doivent être mises en usage que si la dilatation simple est insuffisante.

L'écueil de la dilatation du canal est une inflammation plus ou moins vive. On a vu un cas de tétanos (Desmarres). On prévient toujours les accidents n'employant que des dilateurs flexibles, et en ne les prenant pas trop gros.

Lorsque le canal lacrymal est rétabli, lorsque les points lacrymaux sont intacts, il arrive néanmoins que la fistule ne se referme point. On aura recours alors à la *canthoplastie*. Un lambeau de peau pris sur un point voisin de la fistule sera appliqué sur la fistule vivée, on réunira avec des épingles à insectes, on pansera à l'eau froide et l'on exercera une légère compression avec un tampon de ouate et un bandeau.

2° Pour créer un canal artificiel (Archigène, Albucais, Woolhouse, Hunter), on peut perforer l'ancien canal avec une alène de cordonnier et passer un séton (Monro), mais cette opération faite par la fistule ou par le canal nasal est illusoire. On peut créer une voie; mais le difficile est de la perpétuer.

On peut inciser la paroi interne du sac, mettre les os à nu en les ruginant, puis quelques jours après perforer l'os et placer une canule (Woolhouse). On emploie pour perforer les os un trocart, un fer rouge, un emporte-pièce ou un bistouri-serpette, ou encore une forte vrille avec laquelle on perce l'os et sur laquelle on fait glisser une canule emporte-pièce, de façon à produire une perte de substance de 5 millimètres de diamètre (Reybard). Quel que soit le pro-

cédé employé, on perfore aussi la muqueuse des fosses nasales et l'on place une canule ou un séton.

On peut perfore la paroi supérieure du sinus maxillaire avec un trocart que l'on dirige obliquement de haut en bas et de dedans en dehors (Lau-gier). Ce procédé expose à une hydropisie du sinus maxillaire (Malgaigne).

3° Toutes les fois qu'il est matériellement démontré que la dilata-tion est impossible, et lorsqu'on ne veut pas recourir à la création d'un canal artificiel, on aura recours à la destruction du sac lacrymal (A. Nannoni). Après avoir incisé le sac, on pense

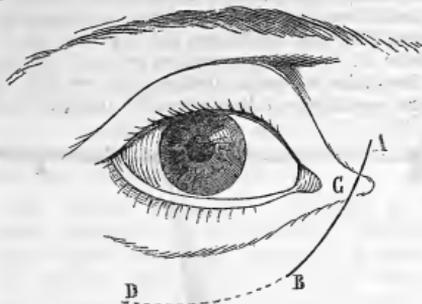


Fig. 314. — A, B. Incision pour ouvrir le sac lacrymal.

avec de la charpie, et quelques jours après on intro-duit des boulettes de charpie trempées dans la pou-dre d'alun ou de précipité rouge. On peut cautériser avec le fer rouge, la potasse à cauter, et mieux un disque de pâte au chlorure de zinc, introduit dans le sac et laissé douze à vingt heures en place.

L'excision d'une portion du sac (Boyer) est un procédé voisin de la cautérisation qui a pour but de faire suppurer le sac. Ces procédés ont un incon-vénient, celui d'exposer à des inflammations vives et de produire des suppurations longues. On leur pré-

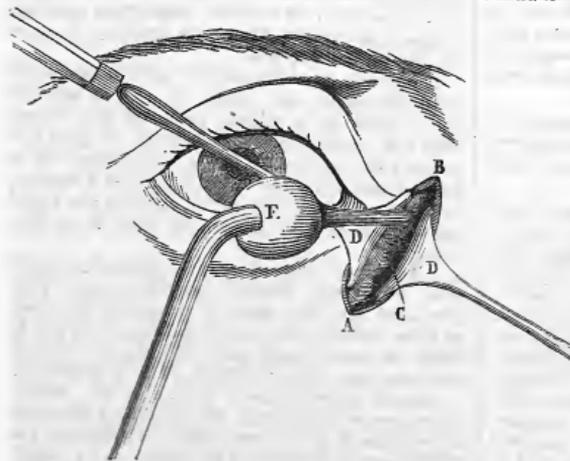


Fig. 315. — Cautérisation du sac lacrymal au fer rouge. — D, D. Élévateurs écartant une plaie faite à la peau, A, B. — E. Cautérie (Desmarres). Ce procédé ne vaut pas la cautérisation avec les caustiques.

férent quelquefois la création d'un canal artificiel ou l'oblitération des points lacrymaux.

L'oblitération des points lacrymaux est un procé-dé de cure radicale de la tumeur et de la fistule lacrymale. On excisera les points lacrymaux avec une pince à griffe et les ciseaux, en commençant par le point lacrymal inférieur ; on incisera en deux temps par une section en V (Velpeau). Cette opéra-tion est plus simple que la cautérisation avec le crayon au nitrate d'argent (Bosche) et la cautérisation à l'aide du galvanocautère. Un stylet fin de platine, en continuité avec un pôle d'une pile galvanocaus-tique, est passé dans le point lacrymal et ressort par la fistule ; un crochet, en continuité avec l'autre pôle de la pile, est mis en rapport avec le stylet qui rougit et la cautérisation a lieu.

4° En désespoir de cause, on a enlevé ou détruit la glande lacrymale, mais c'est là une opération tout à fait irrationnelle, à moins qu'il n'y ait depuis long-temps un épiphora persistant et une altération de la glande lacrymale.

La ligature des conduits excréteurs de la glande (Szokalski) est impossible.

L'extirpation de la glande sera faite par une inci-sion parallèle au rebord orbitaire dans une étendue de 5 centimètres ; on pénètre entre le périoste et l'a-ponévrose, on saisit la glande avec une égrène et l'on dissèque (Textor) ; on réunit par suture, ou mieux avec des bandelettes et l'on panse à l'eau froide. Ce procédé est celui d'Anel, qui a posé le précepte de commencer à disséquer du côté de l'œil. Pour éviter une cicatrice, on peut prolonger la commissure ex-terne de l'orbite, ce qui donne un très-grand jour, et l'on va chercher la glande entre la conjonctive et l'orbite (Velpeau).

LACRYMALE (TUMEURS DE LA GLANDE).

I. *Dacryadénite*. — La glande lacrymale peut s'enflammer, être atteinte d'une adénite aiguë ou chronique, soit sous l'influence d'un traumatisme, soit spontanément ; la durée de l'inflammation, le siège de la tumeur au-dessus et en dehors du globe oculaire ne laisse pas d'hésitation sur la nature du mal. La dacryadénite se termine quelquefois par hypertrophie ou atrophie de la glande.

Thérapeutique. — On appliquera des frictions mercurielles, des cataplasmes, des sangsues aux tempes, mais jamais sur la paupière, et l'on ouvrira les abcès qui pourraient se former.

II. *Tumeurs de la glande lacry-male*. — Les kystes de la glande lacrymale (Schmidt) sont très-rares ; ils sont en général petits. On ne saurait les confondre avec des encé-phalocèles ni avec un des kystes der-moïdes qui sont toujours congéni-taux, et situés les premiers sur les os, et les seconds en dehors de l'orbite.

Les cancers de la glande lacry-male (A. Bérard) se révèlent par les symptômes propres aux cancers et par le siège de la tumeur en haut et en dehors du globe

oculaire; on a vu des hypertrophies simples de la glande lacrymale (Todd, Chassaing).

Thérapeutique. — Les kystes réclament les ponctions et les injections iodées, ou l'excision d'une portion du kyste; les cancers doivent être enlevés avec la glande. V. FISTULE LACRYMALE (traitement par l'ablation de la glande lacrymale).

LACTATES. Sels formés d'acide lactique et d'une base. Plusieurs sont employés en médecine : 1° le lactate de chaux, à la dose de 50 centigrammes à 2 et 3 grammes dans la dyspepsie ☐; 2° le lactate de fer, à la dose de 40 centigrammes à un 1 gramme contre la chlorose, mais s'il est bon contre cette maladie il noircit les dents ☐; 3° le lactate de quinine, à la dose de 1 à 2 grammes contre les fièvres ☐; 4° le lactate de zinc, 1 à 3 grammes dans l'épilepsie ☐.

LACTATION. V. ALLAITEMENT.

LACTINE OU SUCRE DE LAIT. Principe existant en qualité variable dans le lait de tous les mammifères. Il y en a 8,70 pour 100 dans le lait de jument, 6,29 dans le lait d'ânesse, de 3 à 6,20 dans le lait de femme, et 3 à 4,20 dans le lait de vache. C'est à lui qu'on doit la transformation du lait en alcool.

LACTIQUE (ACIDE). Acide découvert par Scheele dans le petit-lait aigri, et trouvé dans un grand nombre de matières végétales en fermentation.

On l'emploie sous forme de limonade ☐ et de pastilles dans la dyspepsie ☐.

LACTOSCOPE. Instrument destiné à faire mesurer la quantité de beurre renfermée dans le lait.

LACTUCARIUM. Suc retiré de la laitue par incision, tandis qu'en pilant les tiges et en faisant évaporer les sucs on obtient la *thridace*. On en fait un sirop vanté comme adoucissant contre la bronchite; mais sous cette forme ce médicament n'a aucune vertu à moins qu'on n'y mette secrètement une certaine quantité d'opium pour le falsifier. C'est un sirop à ne jamais employer.

LAC-VILLERS (Doubs). Eau ferrugineuse froide inusitée.

LADRERIE. La présence de cysticerques dans le tissu cellulaire et dans les muscles du foie chez les porcs constitue la ladrerie. V. CYSTICERQUE.

* La ladrerie rend la chair du porc impropre et dangereuse pour l'alimentation de l'homme, car elle est souvent la cause du ténia ou ver solitaire des kystes hydatiques à échinocoques et des cysticerques.

LAGOPHTHALMOS (ŒIL-DE-LIÈVRE). On désigne sous le nom de lagophthalmos un état des paupières dans lequel l'œil est à découvert d'une manière permanente. L'absence des paupières et l'ectropion (V. ce mot) sont deux maladies qui se présentent avec ce caractère.

LAICHE. Racine d'une plante de la famille des cypéracées, *chiendent rouge* ou *salsepareille d'Allemagne*, qu'on emploie en décoction, 15 à 30 grammes par litre d'eau comme dépuratif. On s'en sert beaucoup pour falsifier la salsepareille.

LAIFOUR (Ardennes). Eau minérale ferrugineuse et gazeuse froide.

LAIT. Liquide sécrété par les femelles des mammifères pour la nourriture de leurs petits, et dont on se sert beaucoup en thérapeutique.

On emploie le lait de vache, d'ânesse, de chèvre et de jument, et on le donne *en nature* ou sous la forme de *beurre* et de *petit-lait*.

Le *beurre* sert à faire des onctions sur la peau atteinte d'érysipèle ☐; des boulettes salées contre le rachitisme ☐; des boulettes sucrées dans l'angine et dans la bronchite.

Le *petit-lait, non clarifié*, est un remède adoucissant et nutritif qu'on donne à jeun à la dose de 200 à 300 grammes contre la constipation ☐; dans la dyspepsie ☐; dans les entérites chroniques sans diarrhée, c'est-à-dire dans le catarrhe chronique des intestins ☐; enfin dans l'hypochondrie ☐. En général, les cures de petit-lait dans les maladies chroniques sont très-utiles.

Le petit-lait clarifié se donne comme légèrement purgatif et pour aider à l'action d'un purgatif qu'on vient de faire prendre ☐.

Le *lait en nature* est un des meilleurs remèdes de la dyspepsie produite par une phlegmasie gastro-intestinale chronique. — On le donne dans l'hypochondrie ☐☐, dans la gastrite aiguë et dans l'ulcère chronique simple de l'estomac ☐☐, comme nourriture simple, une à dix tasses par jour, seul ou coupé d'eau ou additionné d'eau de chaux, si les malades ont des aigreurs. C'est un moyen de guérison ou d'amélioration dans toutes les maladies chroniques. Pour faire la cure de petit-lait avec toutes les conditions possibles de succès, il faut aller la faire à la campagne, et surtout en Suisse, à Interlaken.

Le *lait d'ânesse*, qui contient moins de crème et moins de caséum que le lait de vache, s'emploie surtout comme adoucissant dans la bronchite chronique ☐ et dans la phthisie ☐.

Le *lait de chèvre* est très-employé contre la diarrhée des enfants, et il passe pour être moins relâchant que le lait de vache ☐.

LAITS MÉDICAMENTEUX. — Différentes substances médicamenteuses prises à l'intérieur, telles que les iodures, les mercuriaux, la quinine, le soufre, passent dans le lait. On a pensé qu'en mélangeant à la nourriture des vaches, des ânesses, quelques-uns de ces remèdes, on aurait ainsi un nouveau moyen d'administrer les médicaments aux enfants.

Cela est plus théorique que pratique, car le lait ainsi préparé étant très-cher et renfermant une quantité inconnue de substance active, ne saurait être employé. Il vaut mieux prendre du lait de vache pour y ajouter de l'iodure de potassium, du sel marin ou un sel de mercure à une dose déterminée, de façon qu'on sache ce qu'on donne aux malades.

C'est lorsqu'il s'agit d'un enfant atteint de syphilis que la question se pose de savoir comment on lui administrera le mercure ou l'iodure de potassium, et

s'il faut faire prendre ces médicaments en nature ou par le lait de la nourrice. Si l'enfant syphilitique est nourri par la mère également syphilitique, en faisant traiter la nourrice on traite l'enfant; mais si la mère n'a rien de syphilitique et que le mal provienne du père, ou s'il s'agit d'une nourrice mercenaire, il est dangereux de faire passer par le lait du mercure ou de l'iodure de potassium. Dans ce cas, il faut traiter directement le nourrisson. V. SYPHILIS. —

Parmi les *lait médicamenteux* il faut citer :

1° *Le lait de Carraqaheen*, — lait, 300 grammes; mousse de Corse, 20 grammes. Faites bouillir, exprimez et aromatisez avec la fleur d'oranger. — Contre la bronchite chronique ☐.

2° *Lait mercuriel*. — Lait, 300 grammes; liqueur de van Swieten, 30 grammes ☐.

3° *Lait de poule*, qui n'a rien de commun avec le lait et qu'on fait avec un jaune d'œuf battu dans l'eau chaude sucrée et aromatisée par la fleur d'oranger ☐. Il s'emploie dans la bronchite ☐.

4° *Lait ioduré*. — Lait, 300 grammes; iodure de potassium, 2 grammes. — Dans la syphilis constitutionnelle des enfants ☐.

5° *Lait chloruré*. — Lait, 300 grammes; chlorure de sodium, 10 à 30 grammes. Dans la scrofule et la phthisie ☐.

6° *Le lait virginal*, qui n'a rien de commun avec le lait et qu'on prépare pour cosmétique du visage en mettant quelques gouttes de teinture de benjoin dans l'eau de roses. Il s'emploie pour conserver la fraîcheur du teint.

LAITUE. Plante potagère de la famille des *syanthérées*, dont on mange les jeunes feuilles en salade. Il y en a deux espèces, la *laitue vireuse*, narcotique, dont l'extrait, 3 à 5 grammes, est sédatif, et la *laitue cultivée*, dont on tire par incision quand la tige est montée en graine, un suc laiteux qui se condense et forme le *lactucarium*, substance à peu près inerte. Le suc de ces tiges pilées et évaporées en extrait forme la *thridace* qui est infiniment préférable.

LA MALOU (Hérault). Eaux minérales ferrugineuses et arsenicales bicarbonatées de 18 à 35°, employées en boisson, en bains de piscine et de baignoire et en douches contre l'état nerveux, la chlorose et l'anémie; contre les rhumatismes, les paralysies et les paraplégies ☐.

LAMOTTE (Isère). Eaux minérales chlorurées, sodiques et bromurées, de 55 à 60°, employées en boisson et en bains contre les affections chroniques des voies digestives ☐; dans les rhumatismes et dans les engorgements articulaires chroniques ☐; la scrofule et dans la coxalgie ☐; dans les sciatiques rebelles ☐; dans les paralysies ☐ et dans les maladies de l'utérus ☐.

LAMPOURDE OU PETITE BARDANE. Plante de la famille des *syanthérées*, dont le suc, 30 à 100 grammes, est employé contre la scrofule, le goître et le cancer ☐.

LAMPSANE (HERBE AUX MAMELLES). Plante indigène de la famille des *syanthérées*,

Les feuilles en infusion, 4 grammes par litre d'eau, se donnent dans l'herpétisme ☐. Pilées en cataplasme ou le suc des feuilles incorporé dans de la pomme s'applique sur les engorgements laiteux du sein pendant l'allaitement ☐.

LANCETTE. Instrument qu'on emploie dans la pratique de la saignée pour ouvrir les veines. Il est composé d'une *chasse* formée de deux plaques d'écaïlle, de corne ou d'ivoire, réunies par un rivet tenant entre elles la *lame* de l'instrument. La lame, à langue de serpent, est très-effilée dans la lancette, un peu moins dans la *lancette à grain d'avoine*, et plus arrondie encore dans la *lancette à grain d'orge* que doivent employer les commençants.

LANGUE (LÉSIONS TRAUMATIQUES, INFLAMMATOIRES ET CONGÉNITALES DE LA). —

I. *Chancre induré de la langue*. V. CHANCRE.

II. *Phlegmon de la langue*. V. GLOSSITE.

III. *Plaies de la langue*. — Les instruments de toute sorte, les plaies de la bouche par armes à feu, des morsures pendant des accès d'épilepsie, produisent des solutions de continuité et des déchirures de la langue.

* * A la suite des plaies de la langue, des corps étrangers peuvent rester dans cet organe.

* * Une hémorragie plus ou moins abondante, une paralysie musculaire et la perte de la parole sont des accidents immédiats des plaies de la langue; une glossite, une stomatite, des adhérences et des difformités de l'organe sont les accidents consécutifs.

* * Lorsqu'il existe une plaie de la langue, on s'assurera s'il n'y a pas de corps étranger et si les portions blessées sont séparées, là est toute l'importance du diagnostic pour la direction à donner au traitement.

* * Lorsqu'une plaie de la langue est cicatrisée et reste indurée, cherchez bien s'il reste une fistule et si un stylet introduit n'y découvrirait pas un corps étranger.

Thérapeutique. — Les portions de la langue qui ne tiendront plus que par la muqueuse seront enlevées. — Les corps étrangers seront extraits, et l'on débridera s'il est nécessaire. — Une incision de la langue sera réunie par la suture avec de gros fils pour que la langue ne soit pas coupée pendant le temps nécessaire à la réunion. La langue sera tenue immobile par le malade pendant vingt-quatre à quarante-huit heures, et il sera mis à la diète absolue pendant le premier jour et évitera de parler.

IV. *Difformités de la langue*. — Après une plaie ou une gangrène de la langue, la perte d'une portion de l'organe constitue une difformité qui d'abord gêne la parole et la mastication; mais à la longue ces troubles disparaissent et la déglutition comme la parole peuvent avoir lieu de nouveau (Louis).

Les arrêts de développement de la langue et

l'absence d'une partie de l'organe prêtent aux mêmes considérations, mais ici l'éducation doit être faite d'une façon toute spéciale. V. ANKYLOGLOSSIE.

V. *Anthrax ou charbon de la langue.* — *Phlegmon gangréneux.* — Le contact du virus de la pustule maligne ou du virus charbonneux sur la langue peut y causer un anthrax (Breschet, Finot), à marche rapide et accompagné des symptômes d'une glossite avec prompt transformation gangréneuse.

* * Les symptômes d'infection compliquent fréquemment l'anthrax de la langue ou glossanthrax.

Thérapeutique. — Gargarismes émollients, additionnés d'alcool camphré, de coaltar saponiné ou d'acide phénique; larges incisions sur la langue, et dans les cas où il est évident que l'anthrax est dû au contact du virus charbonneux, cautérisations profondes dans les incisions avec le fer rouge, ou la pâte au chlorure de zinc laissée deux à huit heures en place.

Langue (TUMEURS DE LA).

I. *Tumeurs érectiles.* — Les tumeurs érectiles de la langue se développent à la superficie de la langue ou dans son épaisseur; elles sont toutes congénitales, elles ont la couleur de fraise ou de framboise, et sont pulsatiles et surtout réductibles. A la ponction ou après une excoriation, elles donnent issue à du sang vermeil. Les tumeurs érectiles sous-muqueuses sont bleuâtres, réductibles, peu pulsatiles, et sont moins sujettes aux hémorragies, que les tumeurs érectiles superficielles.

Thérapeutique. — Les petites tumeurs érectiles superficielles seront cautérisées avec le fer rouge. Celles qui sont plus volumineuses et limitées seront enlevées avec l'écraseur linéaire. Les tumeurs profondes franchement pulsatiles seront traitées par la cautérisation interstitielle avec le fer à pointe. V. ÉRECTILES (TUMEURS). Les tumeurs à accroissement lent ne seront pas touchées. Lorsque toute la langue est prise, lorsqu'il y a des hémorragies répétées, les ligatures des artères linguales et des deux artères carotides externes sont proposées, malgré leurs dangers. Les injections coagulantes peuvent aussi réussir.

II. *Varices de la langue.* — Les tumeurs érectiles, dites veineuses, véritablement acquises vers la seconde moitié de la vie, sont des varices contre lesquelles aucun traitement ne doit être tenté, si ce n'est le traitement par les injections coagulantes, mais ce traitement est plus dangereux que le mal. V. GRENOUILLETTE SANGUINE.

III. *Hypertrophie de la langue, glossocèle.* — Congénitale ou acquise (Lassus), l'hypertrophie de la langue est caractérisée par une augmentation de toutes les parties qui constituent la langue, et principalement du tissu musculaire et fibreux, dont les éléments se sont multipliés.

* * On reconnaît l'hypertrophie de la langue

chez les adultes à l'écartement des arcades dentaires et à la saillie de la langue au dehors. Chez les enfants la bouche entr'ouverte laisse passer constamment la langue.

* * Dans l'hypertrophie de la langue, la pointe de la langue, toujours à découvert, prend une teinte jaunâtre, se recouvre d'excoriations, le volume de l'organe et sa projection en avant dévient les dents et il y a un écoulement continu de salive. Chez quelques malades, la tumeur de la langue tend à sortir de la bouche et quelquefois fait remonter l'os hyoïde. Le mal est toujours indolent et se développe avec lenteur, ce qui, avec le volume de l'organe et l'absence d'induration dans son épaisseur empêcheront de croire à des tumeurs fibreuses ou à un cancer.

Thérapeutique. — Comme chez les enfants, la tendance à sucer la langue est une cause favorable à l'hypertrophie, il faut empêcher cette propension, en donnant aux enfants une nourrice dont le bout de sein est très-gros (Boyer), ou pousser à l'aide d'un biberon à pompe le lait avec force dans la bouche, afin de solliciter un effort modérateur de la part de l'enfant et en vertu duquel la langue rentre dans la bouche.

Si la langue hypertrophiée est déjà sortie et reste sortie, on pourra placer sur la portion sortie des substances d'un goût désagréable, telles que l'alun, la gentiane, la rhubarbe; — on pourra exercer une compression sur la langue avec une plaque de caoutchouc et un bandage roulé ou un bandage à ressort; mais il ne faut pas trop compter sur ces moyens.

Quand la langue est volumineuse, il vaut mieux opérer tout de suite; pour cela, on traversera la langue avec une aiguille enfilée d'un fil double; deux chaînes à écraseur linéaire seront passées, et on les placera de façon à enlever un lambeau en forme de V, comprenant toute la portion sortie de la langue. On ne mettra pas moins d'une demi-heure à opérer la section, les deux écraseurs étant manœuvrés ensemble. On ne fera aucune réunion, on lavera la plaie avec un pinceau de charpie imbibée d'eau froide. Les grandes personnes se gargariseront plusieurs fois dans la journée. Si, malgré ces précautions, une hémorrhagie survient, on tordra les vaisseaux; si l'hémorrhagie se fait en nappe, on touchera les surfaces saignantes avec un tampon de charpie trempé dans le perchlorure de fer à 30°, et bien exprimé. En dernier lieu, si l'hémorrhagie ne s'arrête pas, on cautérisera avec le fer rouge.

On maintiendra les dents ébranlées, s'il y a lieu, avec des fils d'or ou d'argent ou des gouttières métalliques; — immobiliser la mâchoire, enlever une molaire pour nourrir les malades, est une mauvaise pratique, comparée au redressement des dents avec les fils et les gouttières.

IV. *Tumeurs fibreuses ou fibromes de la langue.* — Une hypertrophie partielle, avec multiplication du tissu fibreux seul, constitue la tumeur fibreuse de la langue (Notta, A. Richard). C'est là sans doute un produit organisé consécutif à une inflammation localisée.

* * Une tumeur fibreuse est caractérisée par un noyau dur, indolent, développée lentement,

sans lésion de la muqueuse, sans retentissement sur les ganglions sous-maxillaires.

* * On ne confondra pas les fibromes de la langue avec le cancer, parce que ce dernier marche vite, et parce que la muqueuse s'altère rapidement; — les engorgements syphilitiques sont reconnus par l'action du traitement antisiphilitique.

Thérapeutique. — Les tumeurs fibreuses qui restent petites et qui ne s'accroissent pas, ne doivent pas être touchées; les tumeurs volumineuses seront enlevées comme les tumeurs cancéreuses; mais avant d'opérer, ou soumettra les malades au traitement antisiphilitique, et c'est deux mois seulement après que l'on devra opérer. La lenteur de la marche des fibromes permet cette temporisation.

V. *Ulcères chroniques de la langue.* — *Engorgements inflammatoires chroniques simples.* — Quelquefois, à la suite d'une glossite, le plus souvent après des excoriations produites par des dents cariées, irrégulièrement brisées, un engorgement avec érosion de la langue se montre aux points où il y a eu un abcès pendant une glossite, ou une ulcération sur les bords de l'organe.

* * On reconnaît les engorgements chroniques de la langue à des tumeurs dures, irrégulières, ulcérées, laissant écouler une sérosité non fétide et causant quelques cuissons et des engorgements, des ganglions sous-maxillaires, — la connaissance d'une glossite, dans les antécédents du malade, le siège de la tumeur en face d'une dent cariée, et la diminution des accidents après l'expulsion de la mauvaise dent, ne permettent pas de croire à un cancer.

Thérapeutique. — Les gargarismes d'eau de guimauve et additionnés d'alun sont d'un bon usage dans les ulcères chroniques de la langue. On pourra couvrir l'ulcération une fois par jour d'une poudre composée de sucre pulvérisé et d'alun en poudre à parties égales. On enlèvera les mauvaises dents qui irritent la langue.

Les lotions avec le chlorate de potasse peuvent être substituées aux topiques aluminés.

VI. *Plaques muqueuses de la langue.* — Les plaques muqueuses de la langue, qu'elles soient gagnées par contact ou par suite d'une stomatite syphilitique secondaire sont caractérisées par des taches rouges multiples constituées par une érosion de la muqueuse et une sorte d'élévation du derme qui est mou et comme fongueux. Aucune maladie ne peut être confondue avec les plaques muqueuses de la langue, si ce n'est la glossite érythémateuse, mais celle-ci est toujours générale ou ne tarde pas à se généraliser, tandis que les plaques muqueuses sont limitées à une portion de l'organe.

Thérapeutique. — Outre le traitement antisiphilitique de mercure administré à l'intérieur, on fera un traitement local; les plaques muqueuses seront cautérisées avec le nitrate d'argent, ou si cette cau-

térisation échoue, avec le nitrate acide de mercure (□) (Diday). On donnera le gargarisme:

Eau distillée	200 grammes.
Iodure de potassium	50 centigrammes.
Teinture d'iode	4 grammes.
	(Ricord □.)

Ou :

Eau de gomme	200 grammes.
Liquueur de Van Swieten.	40 à 45 id.

Les malades s'abstiendront de fumer et de prendre des aliments irritants, acides ou sucrés (□).

VII. *Gommes de la langue.* — Les engorgements syphilitiques de la langue, connus depuis longtemps et rangés aujourd'hui dans la classe des gommes (Lagneau fils), sont uniques ou multiples; ils siègent sur le bord de la langue ou dans son épaisseur; ils sont indolents, croissent assez vite, se ramollissent rarement et ne s'accompagnent pas en général d'engorgements ganglionnaires. Ce sont des lésions qui peuvent s'éterniser.

Thérapeutique. — On administrera l'iodure de potassium à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme par jour pendant deux mois, et l'on soumettra les malades à un régime tonique. On ordonnera en outre des gargarismes d'alun.

VIII. *Tumeurs papillaires syphilitiques.* —

Il existe sur la langue des tumeurs papillaires, des végétations multiples qui guérissent très-bien par le traitement antisiphilitique des accidents tertiaires, l'iodure de potassium. Elles ont toutes les apparences d'un cancer épithélial et ne s'en distinguent que par l'efficacité du traitement spécifique.

IX. *Cancer de la langue.* — On trouve sur la langue des cancers encéphaloïdes et fibroplastiques ou cancéroïdes.

* * Les cancers encéphaloïdes sont constitués par des masses dures multilobulées, réunies ou disséminées, d'une consistance fongueuse, s'ulcérant, donnant des liquides qui produisent une odeur fétide et s'accompagnent d'engorgements ganglionnaires.

Débutant ordinairement par une tumeur, à un ou deux lobes, l'encéphaloïde a une marche beaucoup plus rapide que les autres cancers, le fibro-plastique en particulier, et il envahit les portions voisines en peu de temps, en donnant lieu à des douleurs lancinantes extrêmement vives, bientôt suivies de l'établissement de la cachexie cancéreuse.

* * Les cancers fibro-plastiques de la langue ont les mêmes caractères que l'encéphaloïde sauf que leur marche est moins rapide.

* * Les cancéroïdes ou épithéliomas se développent en général sur la pointe ou sur les bords de la langue. Constitués d'abord par un bouton indolent, ils croissent lentement, s'ulcèrent sans produire des liquides portant une odeur aussi mauvaise que le cancer encéphaloïde. Arrivés à

la période d'ulcération ils sont caractérisés par une ulcération à bords durs se prolongeant plus ou moins loin dans la langue, ne saignant pas et s'accompagnant tardivement d'engorgement ganglionnaire. La santé générale reste bonne pendant longtemps.

Quelques cancroïdes se montrent sous forme de végétation comme le cancer papillaire des lèvres, mais cette forme est très-rare, elle existe à la partie antérieure de la langue, et s'accompagne d'induration. On peut soupçonner qu'il s'agit d'un cancroïde, quand il n'y a pas eu d'ulcérations syphilitiques sur la langue, au reste c'est le traitement qui doit faire le diagnostic, puis à la longue tous les cancroïdes finissent par marcher rapidement, par donner une mauvaise odeur et faire naître des douleurs.

* * La densité des fibromes, la réductibilité des tumeurs érectiles, les indurations limitées de toutes les ulcérations de la langue, et la longue durée de toutes ces affections, établissent le diagnostic différentiel entre ces maladies et le cancer.

* * L'action nulle de l'iodure de potassium permet de reconnaître le cancer à l'exclusion des tumeurs syphilitiques ulcérées.

Thérapeutique. — Pour guérir les cancers de la langue, on enlèvera une portion de l'organe en allant au delà du mal. On se servira de l'écraseur dans la partie antérieure de la langue ou sur les côtés, lorsque l'on aura pu pédiculiser le mal par des ligatures. Deux ou trois chaînes circonscriront la partie malade, et l'on manœuvrera les écraseurs ainsi : l'un coupant la langue parallèlement à son axe, l'autre perpendiculairement au même axe, puis on coupera avec l'écraseur la partie qui retient la tumeur au plancher de la bouche. On procédera avec lenteur : une demi-heure à une heure doit être employée pour la section. V. LANGUE (HYPERTROPHIE DE LA).

Pour enlever toute la langue avec l'écraseur, on traverse le cou, la région sous-hyoïdienne et la base de la langue avec une aiguille courbe (procédé de Mirault d'Angers). On passe autour d'une moitié de la langue une chaîne, on la ramène avec une aiguille courbe par la même ouverture du cou et l'on écrase ainsi cette moitié de l'organe; on repasse la chaîne sur l'autre moitié de la langue que l'on écrase, puis on place une troisième fois la chaîne autour des deux portions de la langue tenant encore en avant au plancher de la bouche. Si l'on veut opérer avec plus de sûreté, on incise la lèvre inférieure et l'on scie le maxillaire comme Roux et Sédillot. — Extirper la langue par la région sous-hyoïdienne incisée est une mauvaise méthode.

Le galvanocautère n'est pas suffisant pour les petits cancers et, comme la ligature de la tumeur, il ne vaut pas l'écrasement linéaire. L'excision est dangereuse à cause des hémorragies consécutives et de la rétraction des vaisseaux dans le tissu musculaire, ce qui s'oppose à toute ligature. Même après avoir lié préalablement l'artère linguale (Flaubert de Rouen, Roux), l'opération a des dangers. Elle n'est autorisée que pour les cancroïdes très-petits qui sié-

gent à la pointe de la langue ou pour les cancers bien limités qu'on peut enclêrer (un cas, Dupuytreu).

On peut attaquer les cancroïdes par la cautérisation. Un disque de pâte au chlorure de zinc est placé sur l'ulcération et laissé pendant douze à dix-huit heures; ou bien on cautérise avec le caustique Filhoz, ou bien encore avec le fer rouge.

Lorsque toute la langue est malade, on fait dans la langue avec un bistouri étroit, six à huit ponctions ou plus parallèles au plancher buccal et l'on place des flèches de pâte au chlorure de zinc dans les plaies. On nourrit le malade à l'aide de la sonde œsophagienne. Après vingt-quatre heures, la langue est convertie en une eschare, on retire les flèches et l'on gargarise fréquemment la bouche avec un gargarisme émollient, de 250 grammes d'eau additionné de 4 grammes de chlorure de chaux.

L'eschare tombe du dixième au quinzième jour (Girouard père, Maisonneuve).

X. *Kyste de la langue.* — Les kystes de la face inférieure de la langue ne diffèrent pas des grenouillettes.

Quelques kystes sanguins peuvent exister dans la langue et être une transformation d'une tumeur érectile.

Des tumeurs hydatiques, des cysticerques, des kystes séreux ont été observés dans la langue et ils occupent indistinctement les diverses parties de cet organe.

Thérapeutique. — On traitera les kystes de la langue par les mêmes moyens que les autres kystes; l'incision combinée à l'excision, le séton, la ponction et les injections seront mis en usage. On extraira les tumeurs qui seront bien limitées.

LAQUE OU GOMME LAQUE. Résine fournie par le *Ficus religiosa* ou *indica*, piqué par une sorte de cochenille, le *Coccus lacca*. On l'emploie en teinture alcoolique, à titre de tonique ou d'astringent ☐, et pour préparer les opiat dentifrices.

LAROCHE-POSAY (Vienne). Eau ferrugineuse froide peu connue.

LARYNGITE. L'inflammation du larynx est désignée sous le nom de *laryngite* et se présente à l'état aigu et à l'état chronique.

Laryngite aiguë. Une toux rauque avec voix étouffée ou éteinte, gêne de la respiration, chaleur et picotement au niveau du larynx, d'autant de quelques jours, annoncent une laryngite aiguë.

* * Le sifflement laryngé, avec pâleur ou cyanose du visage et diminution de la sensibilité tactile, joint à la rareté de la toux et de la voix annoncent une asphyxie imminente.

* * Le gonflement et la rougeur de la muqueuse du larynx, des cordes vocales, des ligaments arythéno-épiglottiques et de l'épiglotte sont les altérations caractéristiques de la laryngite aiguë.

Thérapeutique. — *Laryngite aiguë grave.* Quand une laryngite aiguë est accompagnée d'abattement,

de fièvre avec respiration difficile et un fort embarras laryngé, il faut recourir à la saignée générale, proportionnée à l'âge et à la force des sujets, ou aux sangsues à la partie antérieure du cou.

Dans la laryngite aiguë grave, les malades doivent rester au lit, ne pas parler, prendre des boissons adoucissantes, faire des fumigations émollientes dans le larynx et mettre deux fois par jour leurs pieds dans un bain de montarde ou des sinapismes répétés à la partie antérieure du cou; — des petites ventouses sèches, à la partie antérieure du cou, sont souvent très-utiles dans les laryngites graves.

Les vomitifs donnés contre une laryngite aiguë ne sont pas très-nécessaires chez l'adulte, mais chez l'enfant, au contraire, il faudra les employer de bonne heure et administrer la poudre d'ipécacuanha à la dose de 40 à 50 centigrammes dans du sirop de sucre, ou le sirop d'ipécacuanha lui-même, ou mieux encore le tartre stibié, 25 ou 50 milligrammes, selon l'âge des sujets.

Lorsqu'une laryngite aiguë entraîne la diminution considérable de la voix ou aphonie complète, en outre des moyens qui précèdent, il sera bon de recourir à l'usage de l'alun en gargarisme :

Alun	4 grammes.
Décoction de roses rouges . . .	300 id.
Sirop diacode	30 id.

Ou à l'intérieur (Saucerotte), 50 centigrammes d'abord, et en s'élevant jusqu'à 3 grammes par jour, dans une potion de 125 grammes, pendant dix jours environ.

Laryngite chronique ou phthisie laryngée. L'aphonie et la raucité de la voix ou de la toux, avec expectoration muqueuse ou ensanguinée, et respiration courte ou sifflante, datant de loin, annoncent une laryngite chronique.

* * Il n'est pas rare de voir l'aphonie, et la raucité de la voix ou de la toux changer du matin au soir, augmenter ou diminuer par l'humidité, par la chaleur et par l'ingestion des aliments.

* * Lorsque la raucité de la voix et de la toux de la laryngite chronique s'accompagnent d'ardeur, de picotement et de douleur au niveau du larynx, il en faut conclure à des altérations graves dans l'organe de la voix.

* * La raucité de la voix et la toux grasse, accompagnées d'un amaigrissement considérable annoncent une phthisie laryngée qui est ou qui sera compliquée de tubercules du poumon (Lhéritier).

* * La laryngite chronique produit dans le larynx deux espèces de lésions, les unes peu graves, sont caractérisées par l'épaississement, la coloration ardoisée et le flux de la muqueuse, tandis que les autres, au contraire, fort redoutables, sont les ulcérations des cordes vocales, des ventricules du larynx, de l'épiglotte, la carie et la destruction plus ou moins étendue des cartilages thyroïde et cricoïdes.

* * La laryngite chronique avec ou sans ulcération de la muqueuse laryngée, avec ou sans destruction des cartilages, résulte souvent : 1° de

l'ivrognerie et de l'action irritante des alcooliques (Grisolle); 2° de la syphilis (Ricord); 3° de la morve et du farcin chroniques (Tardieu, Vigla); 4° de la scrofule et de la tuberculeuse pulmonaire (Louis, Andral); 5° de corps étrangers fixés dans le larynx.

* * La laryngite chronique ulcéreuse avec amaigrissement des malades, donne lieu à une consommation qui mérite le nom de phthisie laryngée (Lhéritier).

* * Si la phthisie tuberculeuse pulmonaire se complique souvent de laryngite ulcéreuse chronique occasionnée par le passage des crachats purulents du poumon, il n'est pas rare de voir une laryngite ulcéreuse chronique produire tardivement la tuberculose pulmonaire (Borsieri, Portal).

* * Dans la phthisie laryngée, on voit de temps à autre et à titre d'exception des malades qui rejettent avec l'expectoration des fragments de cartilage nécrosés.

* * Avec le laryngoscope (V. ce mot) on peut voir dans la profondeur du larynx et constater que l'aphonie tient à une ulcération des cordes vocales ou à une carie des cartilages plutôt qu'à un polype ou à une tumeur du larynx.

* * Un accès de suffocation survenant tout à coup dans la laryngite chronique indique une mort prochaine, si l'on ne remédie pas à l'œdème de la glotte qui en est la cause.

* * En présence d'un malade qui présente une laryngite chronique, et chez lequel on soupçonne l'existence d'ulcération de la muqueuse laryngée, de suppuration sous-muqueuse, de destruction des ligaments et des muscles, de carie et de nécrose des cartilages; il faut rechercher si ces désordres anatomiques sont la conséquence d'une inflammation antérieure pure et simple, mais négligée ou méconnue, s'ils sont dus à la présence d'une diathèse syphilitique, ou enfin s'il faut les rapporter à la diathèse scrofuleuse, latente ou déjà déclarée en quelque point de l'organisme.

Thérapeutique. — Dans la phthisie laryngée, les malades doivent vivre à la chambre, dans une atmosphère égale et douce, éloignée du froid et de la trop grande chaleur, environ 16° centigrades, ou si les malades sont libres de le faire, ils devront séjourner dans le Midi, afin de n'avoir pas à subir la longueur des hivers de nos pays du Nord. Ils ne doivent parler qu'à voix basse ou même ne pas parler du tout et correspondre à l'aide de l'écriture sur papier ou sur ardoise avec le monde extérieur.

Quand la phthisie laryngée coïncide avec une affection syphilitique, récente ou ancienne, il faut commencer par les antivénéreux, d'abord par les mercuriaux, le protoiodure de mercure, 5 centigrammes par jour, et ensuite, si l'on échoue, par les iodiques et surtout par l'iodure de potassium, 1 à 3 grammes par jour, dans de l'eau sucrée.

Dans la phthisie laryngée, on se trouve généralement bien des frictions locales avec l'onguent mer-

curiel, une fois par jour, à 5 grammes seulement et par la bouche des pilules de Sédillot dont voici la formule :

Pommade mercurielle double.	3 grammes.
Savon médicinal.	2 id.
Poudre de réglisse.	1 id.

Mélez et faites des pilules de 20 centigrammes, deux pilules par jour durant deux mois, ce qui n'empêche pas d'employer simultanément les moyens topiques de l'affection locale du larynx, qu'on emploie dans les laryngites chroniques ulcéreuses de nature différente.

En même temps que dans la phthisie laryngée les malades font plusieurs fois par jour des fumigations émoullientes dans le larynx et des aspirations continues de goudron, à l'aide d'un tube de roseau ou de bambou, on doit employer à titre de révulsifs cutanés l'huile de croton tiglium en frictions, matin et soir, à la dose de quelques gouttes sur un morceau de flanelle. — Au bout de deux jours, des vésicules se développent et se remplissent de séropus. On cesse alors les frictions, et l'éruption sèche et disparaît. Il faut recommencer ainsi à plusieurs reprises. — La seule précaution qu'il y ait à prendre, c'est de ne pas respirer de trop près l'huile de croton, et de garantir un peu la figure du malade pour éviter une étendue trop grande de l'action vésicante.

Les frictions révulsives peuvent être faites également avec de la pommade stibiée :

Tartre stibié.	4 grammes.
Axonge.	42 id.

Mélez.

Il faut faire ces frictions matin et soir et les cesser quand les boutons qu'elles doivent faire venir sont bien développés, mais sans attendre cependant que ces pustules soient trop volumineuses, afin d'éviter la violence de l'inflammation.

On emploiera aussi très-utilement les applications quotidiennes de teinture d'iode, ou les vésicatoires volants, fréquemment répétés, sur les côtés du larynx ou le vésicatoire permanent entretenu sur le même point, à l'aide des pommades épispastiques, ou encore le vésicatoire et le séton à la nuque. Tous ces moyens offrent des avantages qui compensent tous leurs inconvénients de gêne et de douleur.

Un moyen très-énergique contre les progrès de la phthisie laryngée, c'est l'application, sur les côtés du larynx, de petits moxas volants faits avec un centimètre carré d'amadou qu'on brûle sur la peau du cou. Il en résulte une douleur vive, une révulsion externe considérable, l'eschare tombe rapidement, et un pansement simple fait cicatriser la plaie. On peut mettre ainsi successivement quinze à vingt de ces moxas par deux à la fois sans crainte de produire d'accident. Toutefois il faut éviter de dépasser le bord externe du cartilage thyroïde, afin de ne pas opérer au niveau de l'artère carotide.

Dans la phthisie laryngée, les malades peuvent être soumis à des fumigations de goudron [G], de résine [R], de tabac [T], de chlore [C], d'iode [I], d'éther simple ou d'éther cicuté, mais toutes ces médications sont loin d'être sanctionnées par l'expérience, et quelques-unes entre autres sont fort excitantes et nuisibles.

Ou a réussi à faire pénétrer directement des poudres actives dans l'intérieur même du larynx malade, dans l'espérance de modifier la vitalité de la

muqueuse, et de cicatriser les ulcérations ou les plaies des cartilages. Ces poudres sont placées dans un tube de verre que le malade porte lui-même dans le fond de la bouche en le tenant avec les lèvres, alors il aspire fortement et brusquement ; la colonne d'air qui passe dans le tube pour arriver dans le larynx entraîne la poudre avec elle et l'opération est accomplie. Elle détermine une vive douleur, de violents efforts de toux qu'il faut modérer autant que possible, afin de ne pas laisser rejeter au dehors les substances si utilement introduites.

Les substances ainsi employées sont toutes astringentes ou caustiques, aussi ne les emploie-t-on que mitigées par une poudre inerte, de la poudre de sucre par exemple.

On a employé l'alu, 10 grammes avec 100 grammes de sucre ; — l'acétate de plomb, 1 gramme avec 40 grammes de sucre ; — le sulfate de cuivre et le sulfate de zinc, à 1 gramme pour 30 grammes de sucre, — le nitrate d'argent enfin, à la dose de 1 gramme pour 30 à 60 grammes de sucre.

Comme la douleur de ces insufflations les rend souvent impraticables, on a imaginé de les remplacer par des *instillations liquides de nitrate d'argent*, à 20 centigrammes pour 30 grammes d'eau distillée. Le médecin prend une baleine qu'il recourbe par la chaleur à 3 centimètres de son extrémité, qu'on amincit convenablement et qu'on enduit de cire à cacher. On a, d'autre part, une petite éponge fendue prête à recevoir le bout de la baleine. Alors, laissant fondre la cire à la lampe, on approche immédiatement l'éponge pour coiffer ce morceau de la baleine couverte de cire fondue, on serre avec les doigts de manière à établir un contact parfait. On taille ensuite avec des ciseaux de manière que l'éponge mouillée ait le volume d'une grosse noisette. L'instrument est achevé. Il vaut mieux le faire ainsi que d'attacher l'éponge avec un fil dont on n'est jamais sûr, qui peut lâcher mal à propos, et laisser tomber un corps étranger sur le larynx au moment où il est déjà fort malade.

Cet instrument ayant été trempé dans la solution caustique, ou le porte dans l'arrière-gorge, après avoir abaissé la langue ; on le ramène en avant en redressant l'épiglotte, on presse sur l'ouverture du larynx et quelques gouttes du liquide tombent dans son intérieur, ce qu'il est facile d'apprécier par la toux et la suffocation qui se manifestent.

On répète ainsi l'opération tous les deux ou trois jours, jusqu'au moment de la guérison ou jusqu'à l'instant d'une aggravation de symptômes qui prouverait le mauvais effet du remède employé.

Chez les sujets scrofuleux atteints de phthisie laryngée, il faut, outre ces moyens, conseiller l'emploi des sulfureux, un quart de verre d'eaux-bonnes ou d'eau d'Enghien chaque matin dans un quart de verre de lait ; des bains sulfureux souvent répétés, et, si la condition des malades le permet, les envoyer aux Eaux-Bonnes, aux eaux de Cauterets, de Luchon, etc.

Quand les malades atteints de phthisie laryngée sont excitables, toussent beaucoup et souffrent du larynx, il faut faire *funer trois fois par jour une pipe chargée de datura stramonium* ou donner à l'intérieur les préparations narcotiques tirées des solanées vireuses, telles que l'*aconit*, la *belladone*, la *jusquiame* ; ou prises dans les opiacés, tels que le

laudanum, la morphine, la codéine ou le simple extrait d'opium.

Au terme de la phthisie laryngée, lorsque rien n'a pu en arrêter la marche, se trouve la suffocation avec son épouvantable cortège et la mort en quelques minutes, si l'on n'est pas là pour faire la trachéotomie (Lisfranc, Sestier). Quelle que soit la nature de la laryngite, il faut l'employer ; on prolonge ainsi la vie de un ou de plusieurs mois ; quelquefois, si la nature de la maladie est bonne, on sauve tout à fait le malade. Cette opération doit être faite dès qu'il y a suffocation ou anesthésie, et elle présente encore cet avantage, qu'elle permet de porter directement les topiques dans le larynx, de manière à favoriser doublement la guérison de la maladie.

Laryngite striduleuse, ou Croup spasmodique, ou Faux croup. La laryngite striduleuse, maladie en apparence voisine du croup par l'âge des sujets où elle se montre, et par les accès de suffocation qui la caractérisent, n'est qu'une névrose du larynx greffée sur un laryngite aiguë.

* * Un accès de suffocation apparaissant d'emblée, sans phénomènes précurseurs, chez un jeune enfant endormi et bien portant, accompagné de toux sonore, avec conservation de la voix, également sonore, et non croupale, disparaissant en quelques minutes ou en quelques heures, caractérise le faux croup ou laryngite striduleuse.

* * La laryngite striduleuse est quelquefois symptomatique de la compression des nerfs laryngés par le thymus (ce qu'on a désigné sous le nom d'asthme thymique), ou par les ganglions cervicaux et bronchiques hypertrophiés de l'inflammation chronique du cerveau ou de la portion cervicale de la moelle, de la compression du cervelet par suite d'un ramollissement rachitique de l'occipital.

* * Le faux croup se manifeste ordinairement chez des enfants qui, ayant eu froid, ont un simple enrrouement, peut-être un commencement de bronchite, mais ne sont pas encore réellement malades.

* * Le faux croup se termine habituellement par une bronchite aiguë.

Thérapeutique. — Dans la laryngite striduleuse simple, il faut prescrire des remèdes calmants et antispasmodiques, administrés en potion ou en lavement, des juleps gommeux éthers, et renfermant une petite quantité de teinture de musc ou d'extrait de valériane, des lavements de valériane ou d'asa fœtida (25 à 50 centigrammes de ces substances pour 150 grammes d'eau) ; des excitants cutanés, tels que les pédiluves irritants ou des sinapismes à la moutarde ; mais les vésicatoires sont entièrement inutiles à employer.

Le meilleur des remèdes dans la laryngite striduleuse, celui par lequel il faut débiter, consiste dans l'administration d'un vomitif, l'ipécacuanha de préférence, à la dose de 30 ou 40 centigrammes dans du sirop, pour les jeunes enfants.

Le faux croup nécessite rarement l'emploi de la saignée locale ou générale. La perte de sang est inutile, sauf les cas de complications inflammatoires des

bronches et du poumon. Elle est même nuisible ; et si cette déperdition n'a point pour résultat la prolongation de l'accès, elle jette les enfants dans un état de faiblesse qui les rend malades pour plusieurs jours.

Laryngite œdémateuse. V. GLOTTE (ŒDÈME DE LA).

LARYNGOSCOPE. Instrument imaginé dans

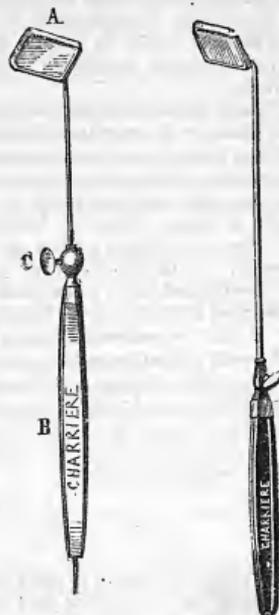


Fig. 316. — Miroirs laryngoscopiques quadrangulaires et losangiques.

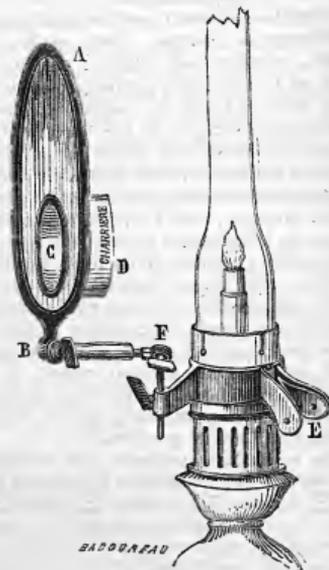


Fig. 317. — Laryngoscope fixe de Moura (modèle s'adaptant une lampe. — C. Lentille convergente).

ce siècle, au moyen duquel on peut examiner



Fig. 318. — Position de l'explorateur en examinant un larynx.

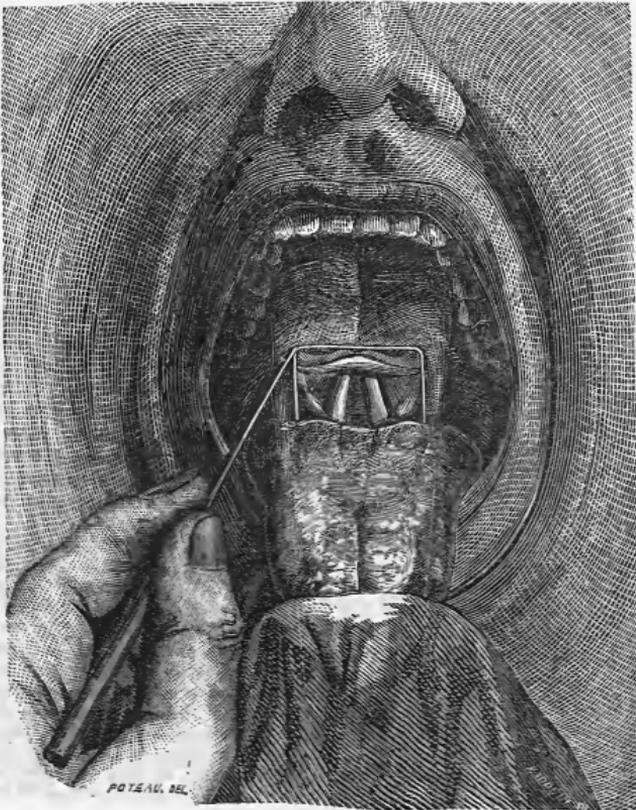


Fig. 319. — Position du miroir laryngoscopique et image du larynx sain. (Mourea, *Traité de laryngoscopie.*)

l'épiglotte, les cordes vocales et la muqueuse du larynx de façon à savoir s'il y existe des ulcérations, des végétations, de l'œdème, un corps étranger ou un rétrécissement du larynx.

* * On aura une bonne idée des services que peut rendre le laryngoscope à la thérapeutique, quand on saura qu'à l'aide de cet instrument on peut guider une pince dans le larynx et enlever un polype qui en gênait les fonctions. V. LARYNGOSCOPIE.

LARYNGOSCOPIE (Liston, Turck, Czermak, Moura). Pour examiner le larynx, un miroir étant fixé à la tête du médecin (Czermak) ou tenu entre les dents, reflète la lumière d'une lampe sur la face du malade placé en face du chirurgien. La bouche du patient est ouverte; les rayons lumineux réfléchés sont projetés dans la bouche. Un miroir métallique ou de verre, ovale ou quadrangulaire, monté sur une tige et recourbé à angle obtus, à son union avec le miroir (fig. 316) légèrement chauffé dans de l'eau tiède ou à la flamme de la lampe, est introduit dans la bouche et appliqué contre le voile du palais qui est repoussé en haut; en

cure, les miroirs réflecteurs sont inutiles, un faisceau de lumière solaire conduit dans la chambre par un héliostat est suffisant pour éclairer l'arrière-gorge (Cusco).

* * Avant d'explorer un larynx malade, il n'est pas inutile d'avoir exploré des larynx sains, pour en connaître la disposition normale (fig. 319).

* * Il y a des laryngoscopes se manœuvrant d'une seule main et disposés comme un spéculum.

* * On a inventé un spéculum monté sur une pince dilatatrice, à deux branches (Babington). Delabordette a imaginé un spéculum à deux valves, dont la supérieure est munie d'un miroir laryngoscopique (fig. 320). Pour se servir de cet instrument, on le chauffe et on l'introduit d'un seul coup jusqu'au fond de la gorge. Pour bien voir avec cet instrument il faut le tenir horizontal, et ne pas le pousser jusque sur la paroi postérieure du pharynx (fig. 319).

LARYNGOTOMIE. La laryngotomie est faite comme opération préliminaire pour enlever les polypes du larynx (V. POLYPES DU LARYNX), et

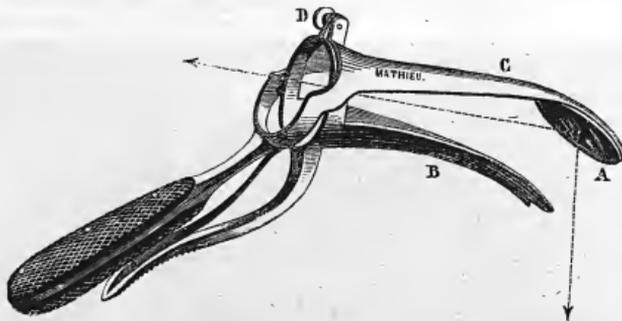


Fig. 320 — Laryngoscope de Delabordette. — La ligne ponctuée indique la réflexion sur le miroir.

même temps on tire la langue prise entre les doigts par-dessus une compresse. On se rappellera qu'on ne repoussera jamais assez loin en haut le voile du palais.

* * Avant de pratiquer l'exploration, il est bon d'habituer par des contacts successifs avec le miroir, le voile du palais à la manœuvre exploratrice. Mais si le voile du palais reste irritable, il faut le rendre inéusable au moyen du bromure de potassium, 1 à 2 grammes par jour, dans de l'eau sucrée.

* * Au lieu de se servir d'un miroir porté sur la tête, on emploiera l'appareil Moura. Cet appareil à éclairage fixe est un écran au centre duquel se trouve une lentille biconvexe (fig. 317).

* * Un rayon de lumière traversant la lentille éclaire le fond de la gorge, et l'explorateur est libre de ses mouvements; on se place à droite ou à gauche de la lampe.

* * Si l'on peut avoir à sa disposition un local qu'on transforme en une chambre obs-

cure, c'est la laryngotomie sous-hyoïdienne qui doit être pratiquée. Elle est faite pour placer une canule à demeure dans certains cas de rétrécissement des voies aériennes et dans les maladies inflammatoires du larynx, longues à guérir.

La laryngotomie, pour extraire les corps étrangers, ne doit être faite que quand les corps étrangers sont évidemment arrêtés dans la portion sus-glottique du larynx et dans ses ventricules.

Une incision de 6 à 8 centimètres étant faite sur la partie médiane, et dont le milieu correspond à l'union du cartilage thyroïde et du cartilage cricoïde, on met à nu les cartilages au-dessus du pédicule du corps thyroïde; on coupe en travers la membrane crico-thyroïdienne, et si l'artère cricoïdienne est blessée, on la tord ou on la lie (Vicq d'Azyr, Roux), ou bien on attire la membrane crico-thyroïdienne en bas avec l'artère. Un fort bistouri ou des ciseaux sont engagés à travers une ouverture faite à cette membrane et l'on divise de bas en haut le cartilage thyroïde (Desault), ou bien on divise le cartilage cricoïde (Boyer), et mieux que tous les autres procédés,

on enlève une portion de ce cartilage, de 8 millimètres de largeur, avec des ciseaux courbes (Nélaton). Une canule est ensuite introduite.

Lorsque les canules sont destinées à être changées, on se servira de canules doubles dont l'externe est taillée en biseau aux dépens de sa face latérale; elle peut être introduite sans dilateur (Nélaton). La canule externe est coupée par une section droite. Les canules articulées à bascule devront être préférées aux canules immobiles sur la plaque.

Pour faire la laryngotomie sous-hyoïdienne, faire étendre la tête, incision de 4 à 5 centimètres immédiatement au-dessous du point correspondant au corps de l'os hyoïde, diviser le paucier, l'aponévrose, les muscles sterno-hyoïdiens, inciser lentement la membrane thyroïdienne et ses fibres qui vont à l'épiglotte; la muqueuse du larynx, qui fait saillie à droite et à gauche de l'épiglotte à chaque expiration, indique que l'on est arrivé sur le larynx. Incision avec la pince et les ciseaux ou le bistouri. L'épiglotte qui vient faire saillie dans la plaie est attirée par une érigne et le larynx est amené sous les yeux du chirurgien, qui opère à son aise un polype, ou va chercher un corps étranger.

LARYNX (BRULURES DU). L'ingestion de liquides trop chauds, ou l'aspiration de vapeurs à une température élevée, déterminent la brûlure du larynx, lésion qui se révèle par une douleur de l'arrière-gorge, de la gêne de la respiration et de la déglutition, et par de l'aphonie.

L'existence d'ampoules dans la bouche coïncide quelquefois avec les symptômes d'une brûlure du larynx.

Les brûlures du larynx existent assez souvent avec les brûlures de la face produites par des flammes et de la vapeur.

** Une laryngite œdémateuse est la suite habituelle des brûlures du larynx.

** Les personnes qui ont l'habitude de faire boire les petits enfants au goulot d'une thière remplie de tisane chaude, d'une température inconnue, brûlent quelquefois cruellement le larynx et l'arrière-bouche, de façon à occasionner des accidents immédiats d'asphyxie.

Thérapeutique. — Chez les adultes, on fera boire de l'eau froide à petites gorgées et souvent. S'il y a une laryngite, calomel à dose fractionnée, sangsues sur la région du larynx, décbirer avec l'ongle les replis arthéno-épiglottiques tuméfiés (V. LARYNGITE OEDÉMATEUSE et OÈDEME DE LA GLOTTE). La trachéotomie sera faite en cas d'asphyxie, et l'on retirera la canule le plus tôt possible. Six à huit jours suffisent pour la guérison de la laryngite qui suit une brûlure.

Chez les enfants, quand la brûlure du larynx a occasionné le gonflement de la muqueuse, donnant lieu à la cyanose et à l'anesthésie, il faut pratiquer la trachéotomie.

Larynx (PLAIE DU). Les tentatives de suicide par la section du cou; des plaies par armes à feu; des plaies accidentelles et des fractures intéressent le larynx, en ouvrant, soit la membrane thyro-hyoïdienne, soit le cartilage thyroïde.

** Les plaies du larynx sont quelquefois

compliquées de fracture, d'autres fois ce sont les fragments de cartilages fracturés qui percent la membrane de dehors en dedans. V. FRACTURE.

** L'emphysème et la dyspnée sont les phénomènes habituels des plaies du larynx. On peut, dans certains cas, voir le larynx à découvert et le diagnostic, dans ces conditions, est fait par la simple inspection de la plaie. La hauteur à laquelle siège la plaie du cou et l'emphysème révèlent les plaies peu étendues.

Thérapeutique. — Rénir la plaie par la suture en embrassant avec le fil les parties profondes, tenir la tête dans la flexion forcée avec un bandage formé par deux serviettes pliées en cravate.



Fig. 321. — Bandage des plaies du larynx maintenant le cou fléchi.

Nourrir le malade avec la sonde œsophagienne, sangsues aux premières menaces de laryngite, trachéotomie s'il y a suffocation croissante.

LAUDANUM. Préparation formée de vin, d'alcool, d'opium et de quelques autres substances. Il y en a deux espèces : 1° le *laudanum de Sydenham*, dont vingt gouttes renferment 5 centigrammes d'extrait d'opium, et qui est formé d'opium, 60 grammes; de safran, 2 gr.; de cannelle et girofle, 4 grammes de chaque macérés dans 500 grammes de vin de Malaga; 2° le *laudanum de Rousseau*, dont vingt gouttes renferment 10 centigrammes d'extrait d'opium. Il s'obtient en faisant fermenter de l'opium, du miel et de la levure de bière dans l'eau qu'on distille à trois reprises différentes.

LAURIER-CERISE. Arbrisseau de la famille des rosacées, dont les feuilles renferment beaucoup d'acide cyanhydrique et en quantité variable, ce qui rend leur emploi culinaire dangereux. On en tire de l'eau de laurier-cerise, qu'on administre en potion à la dose de 2 à 30 grammes contre la toux de la bronchite chronique et de la phthisie ☒. En lotion l'eau de laurier-cerise sert aussi contre les douleurs du

cancer ☒ et contre le prurit de la peau ou des parties génitales.

LAURIER COMMUN. Arbre de la famille des laurinéés, dont les feuilles et le bois ser-



Fig. 322. — Laurier commun.

vent à préparer l'*huile de laurier* et l'*onguent de laurier*, qu'on emploie comme stimulant dans le rhumatisme ☒.

LAURIER-ROSE. Plante de la famille des apocynées, dont les feuilles infusées dans l'eau ont été employées contre la gale ☒.

LAVAL (Isère). Eau sulfureuse à 24°, peu connue.

LAVANDE, Plante de la famille des labiées,



Fig. 323. — Lavande.

dont les fleurs sont très-utiles aux parfumeurs comme aromate et dont la médecine retire une

huile dite d'aspic, utile en frictions contre la paralysie ☒.

LAVARDENS (Gers). Eau minérale bicarbonatée, calcique, gazeuse, à 19°, employée contre les dyspepsies et les affections chroniques des voies digestives.

LAVEMENT. Les lavements sont des injections d'eau simple ou médicamenteuse dans le rectum et dans le gros intestin jusqu'à la valvule cæcale. On les emploie pour désobstruer l'intestin des matières qu'il renferme, pour tonifier cet organe affaibli et peu contractile, enfin pour faire absorber des remèdes qu'on ne veut pas administrer par la bouche, ou pour nourrir les malades.

Les *lavements tièdes* avec la décoction de graine de lin, 15 grammes dans 1 litre d'eau, de racine de guimauve et de son, sont des émoullients.

Il y a des personnes qui ne peuvent supporter les lavements, et que cette opération fait tomber en syncope ou en faiblesse prolongée. Un litre d'eau suffit en général pour un lavement; mais dans quelques cas, on donne des lavements forcés de 8 à 10 litres, au moyen d'appareils spéciaux pour vaincre une invagination intestinale empêchant le cours des matières. V. OCCLUSION INTESTINALE et INVAGINATION.

Les *lavements d'eau froide* et les douches ascendantes rectales froides sont essentiellement toniques.

Les *lavements médicamenteux* se font avec un lavement ordinaire, additionné du remède à introduire.

Ils sont *purgatifs* avec la décoction de follicules de séné, 30 grammes; — avec le miel de mercuriale, 60 grammes; — avec le miel commun, 150 gram.; — avec le sel gris, 100 grammes; — avec le sulfate de soude, 100 grammes; — avec l'huile de ricin, 100 grammes, etc.

Ils sont *calmants* avec l'opium, 5 centigrammes; — avec le laudanum de Sydenham, douze à vingt gouttes; — avec la glycérine, 50 grammes; — avec la belladone en extrait, 10 centigrammes, etc.

Ils sont *astringents* avec la décoction de racine de ratanhia ou avec son extrait, 2 grammes; — avec l'acétate de plomb, — avec le nitrate d'argent.

Ils sont *alimentaires* avec le bouillon et le lait.

Ils sont *antispasmodiques* avec la décoction d'armoise, — avec l'asa fétida, la camomille, l'éther, le chloroforme, la morphine, le pavot, le laudanum, le musc, etc.

Ils sont *antiputrides* avec le camphre en émulsion.

Ils sont *anthelminthiques* avec la mousse de Corse, avec la suie, avec l'ail, avec l'eau mercurielle.

Ils sont *antipériodiques* avec la quinine, 50 centigrammes dans de l'eau légèrement acidulée, etc.

Lavement de pavot.

Tête de pavot	20 grammes.
Eau bouillante	500 id.

Ouvrez les têtes de pavots, rejetez les semences et divisez le péricarpe en petites parties, versez dessus l'eau bouillante; laissez infuser pendant deux heures et passez.

On délaye dans ce lavement 16 grammes d'amidon en poudre, et l'on a le *lavement de pavot et d'amidon*, très-employé dans les hôpitaux pour calmer la diarrhée.

(F. H. P.)

Lavement laudanisé.

Laudanum de Sydenham 6 décigrammes.
Décoction de guimauve 250 grammes.

On y ajoute 16 grammes d'amidon, et l'on a le *lavement d'amidon laudanisé*, très-employé pour combattre les diarrhées.

Lavement contre la diarrhée.

Gomme adragant 1 gramme.
Amidon 8 id.
Laudanum de Sydenham 20 gouttes.
Eau 200 grammes.

F. s. a. (Rostan.)

A prendre en une fois.

Lavement opiacé camphré.

Camphre 5 décigrammes.
Extrait d'opium 3 centigrammes.
Jaune d'œuf n° 1.
Eau 200 grammes.

Usité pour combattre les érections dans la blennorrhagie.

Lavement sédatif.

Extrait aqueux de belladone 4 décigramme.
Eau 200 grammes.

Faites dissoudre et administrer à une douce température.

Lavement de belladone contre l'iléus.

Racine de belladone 4 grammes.
Eau 200 id.

Faites infuser. On n'a pas obtenu d'effet stupéfiant après l'administration de ce lavement, qui a suffi pour rétablir complètement un malade.

(Stanius.)

Lavement au musc.

Musc 1 gramme.

Délayez dans un demi-jaune d'œuf.

Ajoutez :

Décoction de lin 250 grammes.

Pour un lavement à prendre tiède.

Lavement au musc et au camphre.

Musc } à 1 gramme.
Camphre }

Délayez dans un jaune d'œuf.

Ajoutez :

Décoction de lin 250 grammes.

Pour un lavement à prendre tiède.

Lavement contre la névrose lombaire abdominale.

Poudre de valériane et feuille
d'orange 4 grammes.

Mélangez avec :

Eau 200 grammes.

Pour un lavement à prendre tiède.

Lavement avec le tabac.

Feuilles sèches de tabac 30 grammes.
Eau bouillante 500 id.
Émélique 6 décigrammes.

F. s. a. Ce lavement ne doit jamais être employé que dans des cas bien précis, car la dose de tabac est trop forte et peut empoisonner. (F. H. P.)

En général, il ne faut pas dépasser la dose de 1 à 5 grammes.

M. Bouchardat a insisté sur les dangers que présentent l'administration du lavement de tabac à 30 grammes ; des empoisonnements ont été signalés avec des doses moindres. Mais des doses élevées peuvent être indispensables dans des cas graves d'iléus. Dans ces cas, et à cause de l'action parfois si pernicieuse du tabac, le médecin doit interroger avec le plus grand soin les susceptibilités individuelles. La notion de la constitution et du tempérament peut fournir quelques indices à ce sujet, et l'on doit craindre de donner tout à coup de fortes doses chez les gens nerveux et débiles. Mais ce qui doit surtout guider, c'est la connaissance des accidents idiosyncrasiques, s'il y en a eu. Dans le cas contraire, il faut donner d'abord de petites et puis de plus fortes doses. Il ne faut pas surtout juger le tabac inefficace, parce qu'il n'a pas amené un résultat satisfaisant à une faible dose ; ce découragement précipité pourrait être funeste aux malades.

Lavements médicamenteux.

Parmi les lavements médicamenteux, les plus importants sont :

Lavement alcalin. Borax, 10 grammes ; eau tiède, 250 grammes. Dans la diarrhée.

Lavement d'amidon. Eau tiède, 125 à 250 grammes ; poudre d'amidon, 15 grammes. Agitez.

Lavement anthelminthique. Eau, 400 grammes ; mousse de Corse, 15 grammes. Faites bouillir et ajoutez huile de ricin, 40 grammes. Contre les oxyures et les lombrics.

Lavement d'asa foetida. Asa foetida, 2 à 6 grammes ; jaune d'œuf, n° 1. Mélangez et ajoutez à 250 grammes d'eau chaude. Dans la dyspnée et contre les spasmes.

Lavement camphré. Camphre, 5 grammes ; jaune d'œuf, n° 1 ; eau tiède, 500 grammes. Contre les érections de la blennorrhagie et dans l'ataxie des fièvres.

Lavement de copahu. Copahu, 30 grammes ; jaune d'œuf, n° 1. Mélangez et ajoutez 250 grammes d'eau chaude. Dans la blennorrhagie.

Lavement huileux. Eau chaude, 250 grammes ; huile d'olives, 60 grammes. Comme laxatif dans la constipation.

Lavement au nitrate d'argent. Nitrate, 15 centigrammes ; eau distillée, 200 grammes. Faites dissoudre et administrez avec une seringue de verre ☐. Dans la dysenterie et l'entéro-colite.

Lavement purgatif. Séné, 30 grammes ; eau, 500 grammes. Faire bouillir.

Lavement purgatif. Eau chaude, 500 grammes ; sel marin, 60 grammes.

Lavement purgatif. Eau chaude, 500 grammes ; sulfate de soude, 30 grammes.

Lavement purgatif des peintres. Séné, 8 grammes ; eau bouillante, 500 grammes. Laissez infuser et ajoutez poudre de jalap, 4 grammes ; diaphœnix

30 grammes, et sirop de nerprun, 30 grammes. Dans la colique de plomb.

Lavement de sulfate de quinine. Sulfate de quinine, 1 gramme. Ajoutez deux à six gouttes d'acide sulfurique et versez dans 150 grammes d'eau ☒. Dans les fièvres intermittentes et dans les paroxysmes fébriles de la fièvre typhoïde.

Lavement de tannin. Tannin, 5 grammes; eau chaude, 500 grammes. Contre la diarrhée.

Lavement vermifuge. Semen-contra, 25 grammes; eau bouillante, 250 grammes. Laissez infuser et administrez dans les cas d'oxyures.

LAVEX (sur le lac de Genève, canton de Vaud). Eau minérale sulfureuse et gazeuse, employée contre la scrofule, avec les bains d'eaux mères de Bex ☒.

LAXATIF. Médicament qui relâche le ventre sans avoir l'action irritante des purgatifs. Le miel, la mélasse, le tamarin, la manne, le raisin, le petit-lait, la casse, les épinards, etc., sont des laxatifs. On les emploie dans la dyspepsie par constipation.

LAZARETS, QUARANTAINE ET CORDONS SANITAIRES. Les lazarets sont des établissements particuliers destinés à l'isolement temporaire des individus ou des objets susceptibles de pouvoir transmettre par leur contact une maladie contagieuse ou seulement *infecto-contagieuse*. V. INFECTION ET CONTAGION.

* * * Les lazarets sont de véritables hôpitaux éloignés des habitations, très-spacieux, bien aérés, où se trouvent les personnes suspectes, dont il faut empêcher les communications avec le dehors, tout le temps exigé par les règlements sanitaires.

* * * On donne le nom de *quarantaine* au temps fixé par les règlements pour isoler les personnes que leurs rapports avec des individus atteints d'une maladie contagieuse rendent susceptibles de transmettre le germe de cette maladie.

* * * Les quarantaines s'imposent aux personnes, aux navires et aux marchandises qui arrivent d'un endroit où existe une maladie contagieuse et dans tous les ports on est averti de l'état sanitaire des bâtiments qui arrivent par la *patente* qui leur a été délivrée par le consul des stations maritimes d'où ils sont sortis.

* * * La patente indique la nature de la cargaison et les rapports de cette cargaison ou de l'équipage, avec un foyer d'infection situé dans le voisinage, de là des *patentes nettes*, quand la santé de l'équipage est bonne; des *patentes touchées* si l'équipage dont la santé est bonne, a fréquenté des navires dont l'équipage est resté sain, et provenant de lieux infectés; des *patentes soupçonnées*, si lorsqu'on l'a délivrée il y avait dans le pays une maladie contagieuse ou libre communication avec des caravanes ou des marchandises provenant de lieux infectés, enfin de *patentes brutes*, quand le navire arrive

d'un pays infecté, ou qu'il renferme des marchandises provenant d'un pays où règne une maladie contagieuse.

* * * Les quarantaines sont de quinze à vingt-cinq jours et plus pour les patentes nettes; elles sont de quarante jours pour les patentes brutes et celles qu'on impose aux personnes sont plus courtes que celles des marchandises, parce qu'un être vivant ne saurait garder sans en être infecté le germe d'une affection contagieuse qui, au contraire, peut séjourner plus longtemps dans des matières organiques privées de la vie.

* * * La quarantaine des marchandises se fait à terre, dans un lazaret, si la patente est nette et loin des lazarets, si le navire vient d'un pays infecté ou s'il a eu des malades et des morts de maladie contagieuse durant la traversée.

Pour les personnes la quarantaine se fait à bord ou dans le lazaret. Si la patente est nette elles peuvent communiquer avec leurs amis et leurs parents derrière une barrière que surveillent des gardiens spéciaux, mais si la patente est brute elles sont renfermées pendant quinze jours dans leurs chambres. Les provisions sont passées à travers des grilles et s'il arrive un cas de mort parmi les compagnons d'un voyage, ceux qui survivent recommencent leur quarantaine à partir du jour de la mort de leur compagnon.

* * * Les navires font quarantaine dans le port si leur patente est nette, et loin du port si sa provenance ou ses rapports le rendent suspect au point de vue sanitaire.

* * * Quand les individus affectés d'une maladie contagieuse sont en nombre considérable, et qu'on veut les isoler pour empêcher que la maladie se transmette aux localités voisines, ce n'est plus au moyen de quarantaines ni de lazarets qu'il faut agir, c'est par des *cordons sanitaires* en fermant d'un cercle d'hommes armés le pays où règne une maladie contagieuse.

* * * Si les lazarets, les quarantaines et les cordons sanitaires sont utiles contre les maladies contagieuses, c'est-à-dire transmissibles par le contact des objets infectés, ils sont insuffisants dans les maladies *infecto-contagieuses*, c'est-à-dire transmissibles par la contamination de l'air, dont les courants échappent à toute étreinte et se jouent de toutes les mesures sanitaires.

* * * Le commerce et l'industrie se plaignent beaucoup des entraves apportées à leur développement par les quarantaines, variables chez différents peuples de l'Europe, et sans aucun souci de la vie individuelle, réclament la liberté commerciale au nom de l'intérêt public. C'est là ce qui a fait abrégier la durée des quarantaines, mais dans les cas de patente brute on fera très-bien de les maintenir au besoin, lorsqu'un commencement d'épidémie se déclare on devra brûler en mer le navire et sa cargaison.

LÉNITIF. Médicament destiné à adoucir les entrailles en les débarrassant sans colique et sans secousse des matières qu'ils renferment. V. LAXATIF.

LENTILLE. Plante de la famille des légumineuses, dont la graine est employée comme aliment, et dont la farine, mêlée à un peu de fécula et de cacao, exploitée par le charlatanisme, sous le nom d'*ervalenta Wharton* ou de *revalescière Duborrry*, est donnée comme alimentation exclusive dans l'entérite chronique ☒.

LÈPRE. Maladie de la peau sur les caractères et la nature de laquelle il règne beaucoup d'obscurité, car elle est confondue par la plupart des médecins avec le *psoriasis* (V. PSORIASIS), tandis que pour les Hébreux elle paraissait être l'*éléphantiasis* des Grecs ou des Arabes.

** La lèpre est une maladie squameuse, caractérisée par des taches écailleuses régulièrement circulaires, du diamètre de 1 à 3 centimètres, offrant quelquefois un centre sain et déprimé, répandues sur le corps en quantité plus ou moins considérable.

** Il y a une *lèpre vulgaire*, une *lèpre alphoïde* dont les taches sont un peu plus blanches et un peu moins étendues, et une *lèpre noire*, dont les plaques sont un peu brunes, mais toutes ces formes sont peu distinctes et se rapprochent du *psoriasis guttata*. V. PSORIASIS.

Thérapeutique. — Tout ce qui se rattache au traitement de la lèpre se trouvera plus loin, dans l'article PSORIASIS.

LEPTOTHRIX BUCCALIS. Algue formée de filaments ou bâtonnets très-fins qu'on trouve à la surface de la langue, dans les dents cariées, dans certains liquides vomis et dans la matière de certaines diarrhées (Ch. Robin). Elle s'observe dans le sang des moutons atteints de sang de rate, et dans le sang des animaux inoculés avec ce sang (Ch. Robin).

LEUCOCYTE OU GLOBULES DU SANG OU GLOBULES DE PUS. Éléments anatomiques normaux du sang, identiques avec les cellules de pus. Ils sont sphériques, granuleux, de 8 à 14 millièmes de millimètre de diamètre, avec un noyau sans nucléole. Leur quantité n'est pas très-considérable dans le sang normal, mais dans l'état morbide ils deviennent souvent très-nombreux. V. LEUCOCYTHÉMIE.

LEUCOCYTHÉMIE. L'excessive multiplication des globules blancs du sang ou *leucocythémie* s'accompagne toujours d'une augmentation et d'une dissolution plus ou moins grande de la fibrine avec diminution des globules rouges et augmentation de l'eau (Bennett, Virchow). V. NOSOHÉMIES.

** La leucocythémie est une nosohémie voisine du scorbut et de l'anémie; elle est voisine du scorbut par la dissolution de la fibrine, amenant des hémorrhagies, et elle ressemble à l'anémie par l'abaissement du chiffre des globules et l'accroissement de la quantité d'eau.

** Il y a des degrés différents de leucocythémie, et son état le plus faible s'observe à l'état normal d'une façon passagère dans l'indigestion, dans l'indisposition produite par la diarrhée, dans les maladies infectieuses, etc.; ce n'est un état morbide important que si les globules blancs deviennent un quart ou moitié des globules rouges.

** La leucocythémie bien caractérisée n'est pas une altération primitive du sang comme l'hypoglobulie de la chlorose, c'est une nosohémie secondaire comme l'anémie des affections chroniques, et elle résulte toujours d'une lésion organique antérieure.

** La leucocythémie s'observe souvent avec l'hypertrophie et la désorganisation de la rate, qui peut être dix ou vingt fois plus volumineuse que de coutume, et comme alors le sang renferme des globules blancs sans noyaux analogues à ceux de la rate, la leucocythémie est dite *splénique*.

** Il y a des leucocythémies *lymphatiques* qui coïncident avec une hypertrophie générale des ganglions et où le sang renferme des globules blancs à noyaux semblables aux corpuscules des ganglions lymphatiques, comme si ces globules en circulation avaient pu pénétrer dans le sang et circuler avec lui.

** Non-seulement la leucocythémie existe avec les nosorganies de la rate et des ganglions lymphatiques, mais elle résulte des maladies du foie, de la phthisie pulmonaire, du cancer, de l'hypertrophie, des follicules isolés et organisés de l'intestin, c'est-à-dire de toutes les lésions organiques, mais elle se produit dans les parties enflammées à l'état de leucocythémie locale, et dans les cas graves de fièvre puerpérale à l'état de leucocythémie aiguë.

** Il y a une *leucocythémie locale* circonscrite, comme l'état inflammatoire, une *leucocythémie aiguë* dans les infections purulentes, quelle que soit la nature des leucocytes, et une *leucocythémie chronique* qui accompagne un certain nombre de nosorganies viscérales.

** La leucocythémie chronique a tous les attributs extérieurs de l'anémie, doublée de l'état cachectique. Pâleur jaunâtre, souffles vasculaires, dyspnée violente, hydropisies partielles ou générales constituant l'anasarque, et dans quelques cas hémorrhagies sous-cutanées, muqueuses ou intra-organiques, avec ou sans fièvre.

** La leucocythémie *cachectique* laisse les malades mourir d'épuisement, tandis que la

leucocytémie hémorrhagique peut donner lieu à des épistaxis, des apoplexies cérébrales, des hémoptysies ou des hématoméses subitement mortelles.

* * On a vu des leucocytémiques avoir dans le tissu cellulaire des foyers hémorrhagiques assez étendus pour contenir de 300 à 1200 gramm. de sang (Vigla).

* * La leucocytémie chronique a une marche quelquefois très-lente et peut se prolonger plusieurs années sans aggravation de ses symptômes, mais elle est ordinairement mortelle, et le cas d'Addinet Hewson, dans lequel la guérison a été constatée, doit être considéré comme très-rare.

Thérapeutique. — Il faut combattre la leucocytémie chronique par les médicaments toniques, si l'état des voies digestives ne s'oppose pas à leur usage. — C'est le traitement de l'anémie et de la chlorose V. ces mots.

Le fer et l'arsenic sous toutes les formes et aux doses convenables ; les voyages, l'hydrothérapie, le massage et les bains de mer, les eaux minérales ferrugineuses, l'alimentation substantielle et le régime bien combinés sont ce qu'il y a de mieux à prescrire aux malades.

LEUCOPHLEGMASIE. V. OÈDÈME et PHLEGMATIA ALBA DOLENS.

LEUCORRHÉE (FLUEURS BLANCHES). Il se fait souvent par le vagin et par le col de l'utérus un flux muqueux abondant, sans lésion appréciable, qu'on appelle leucorrhée.

* * La leucorrhée est une maladie endémique des grandes villes, et là elle est peut-être contagieuse comme l'ophthalmie catarrhale ou la grippe.

* * Les femmes dartreuses ou issues de dartreux sont très-souvent affectées de leucorrhée.

* * La constitution lymphatique et la scrofuleuse prédisposent à la leucorrhée.

* * Il y a une leucorrhée chlorotique qui résulte de la faiblesse de constitution et de l'appauvrissement du sang, mais chez quelques femmes c'est la leucorrhée qui, par son abondance, occasionne la gastralgie, la dyspepsie, l'anémie et la chlorose.

* * Presque toutes les femmes des villes ont avant et après les règles quelques jours de leucorrhée.

* * Il est rare que la suppression des règles ne soit pas suivie de leucorrhée.

* * Les corps étrangers du vagin, tels que pessaires et sachets introduits, pour maintenir l'utérus ou le guérir de quelque maladie, provoquent toujours de la leucorrhée.

* * La plupart des maladies du vagin et de l'utérus s'accompagnent souvent de leucorrhée, mais dans ces cas le flux est symptomatique et dépend de l'altération organique.

* * Le liquide de la leucorrhée, ordinaire-

ment inoffensif et exempt de propriétés contagieuses, peut, dans les rapprochements sexuels, engendrer la blennorrhagie.

* * La leucorrhée, par son abondance et par les qualités irritantes du mucus sécrété, engendre souvent l'inflammation vulvaire, la vaginite et les érosions du col de l'utérus.

* * Un écoulement vaginal, glaireux, incolore ou muqueux, lactescent, jaunâtre, verdâtre, abondant, avec ou sans odeur, sans lésion primitive appréciable, caractérise la leucorrhée.

* * Des tiraillements lombaires, des douleurs dans les cuisses, de la pesanteur hypogastrique et de l'ardeur en urinant accompagnent souvent la leucorrhée.

* * Une leucorrhée abondante produit toujours de l'inappétence, des tiraillements d'estomac, de la gastralgie et de la dyspepsie, des palpitations, des névralgies multiples et mobiles, de la pâleur, et enfin tout ce qui caractérise l'anémie et la chlorose.

* * Comme la névralgie de la cinquième paire produit l'épiphora et l'irritation des joues, les névralgies lombo-abdominale et utérine occasionnent de la leucorrhée et avec elle les érosions du col utérin.

Thérapeutique. — Il faut, pour traiter les femmes atteintes de leucorrhée, tenir compte de l'âge des sujets et des conditions étiologiques différentes de la maladie, afin de combattre par des médications spéciales les leucorrhées dartreuse, chlorotique, scrofuleuse, syphilitique, etc.

La leucorrhée des petites filles lymphatiques, scrofuleuses ou dartreuses doit être traitée par les bains de siège féculents, avec du son ou de la féculé \square ; par les bains sulfureux \square , par les bains de siège d'eau de goudron \square , d'eau de morelle, de feuilles de noyer \square , de feuilles de roses de Provins, d'eau mélangée de vin ou de vinaigre aromatique ; par les bains de sublimé, 1 gramme par bain \square , etc. — En outre, on fera prendre de l'huile de foie de morue, du lard frit, du beurre salé, du sirop d'arséniat de soude, 5 centigrammes pour 300 grammes, une à quatre cuillerées à bouche par jour \square ; enfin des lavements de coloquinte \square .

Chez les jeunes filles, la leucorrhée chlorotique exige des soins de propreté, les mêmes bains de siège que chez les petites filles ; le vin de quinquina \square , les préparations ferrugineuses \square , les bains de mer et de rivière, l'hydrothérapie \square , le sirop d'arséniat de soude. V. CHLOROSE, ANÉMIE.

La leucorrhée constitutionnelle qui dépend de la scrofule, du lymphatisme et de l'herpétisme, doit être traitée par des moyens semblables, principalement par les bains sulfureux et les eaux minérales sulfureuses ou alcalines, par l'iode, l'iodure de potassium et l'iodure de fer.

Dans tous les cas, sauf chez les jeunes filles, il faut prescrire des injections astringentes avec le sulfate de zinc, 4 grammes par litre d'eau \square ; avec l'acétate de plomb soluble, 2 grammes \square ; avec la noix de galle \square , le tannin \square , les feuilles de noyer, le gros vin rouge bouilli avec des roses de Provins \square , le

nitrate d'argent, 50 centigrammes à 1 gramme par litre d'eau ☐.

Les balsamiques :

Térébenthine de Venise.	} AA 8 grammes.
Extrait de gentiane.	
Gomme kino.	} AA 6 id.
Sulfate de fer.	

Pour des pilules de 10 centigrammes ; quinze à trente pilules par jour ☐ (Walsh).

Le copahu en capsules, dix à trente par jour ; les dragées de copahu de Fortin ; le copahu solidifié avec la magnésie, 10 grammes par jour ; le mélange de copahu et de cubèbe à parties égales peuvent être donnés ☐.

Le styrax en pilules, à 50 centigram. par jour ☐ ; le seigle ergoté, 1 à 2 grammes par jour ☐.

On peut employer enfin des vésicatoires volants à la région lombaire ; le cautère actuel à la même région, ou la cautérisation superficielle du col utérin. Mais ceci n'est convenable que dans les cas où la leucorrhée résulte d'une névralgie lombo-utérine (V. NÉURALGIE). Dans le cas où la leucorrhée est constitutionnelle, lymphatique, ces cautérisations ne valent rien. — On peut encore les faire lorsque avec la leucorrhée il y a des ulcérations profondes du col de l'utérus. V. UTÉRUS.

Les cautérisations de l'utérus, en cas de leucorrhée symptomatique d'une ulcération du corps de l'utérus, doivent être faites avec le nitrate d'argent si l'ulcération du col est peu profonde ; mais si elles sont profondes, couvertes de granulations faciles à faire saigner, c'est le fer rouge qu'il faut mettre en usage.

FORMULAIRE DE LA LEUCORRHÉE.

Extrait oléo-résineux de cubèbe.

Il s'obtient en mêlant l'essence de cubèbe avec l'extrait résineux de ces fruits. On distille par l'intermédiaire de l'eau pour obtenir l'essence : On recueille ce qui reste dans la cucurbitte, on l'épûre par l'alcool, on retire l'alcool par la distillation, et l'on obtient l'extrait résineux. Ce remède est peu usité. On le donne à la dose de 1 gramme par jour ☐.

Essence de cubèbe.

Se prescrit quelquefois en capsules, à la dose de 2 grammes ☐.

Essence concentrée de cubèbe.

Alcool rectifié à 33°.	360 grammes.
Extrait oléo-résineux de cubèbe.	100 id.

Mélez. Dose : 5 à 15 grammes dans une potion. Rarement employée ☐.

Baume de copahu.

On le prescrit quelquefois à l'intérieur, contre les leucorrhées rebelles, à la dose de 5 à 10 grammes solidifiés avec de la magnésie ☐.

Suppositoire au copahu.

Baume de copahu solidifié.	} AA 32 grammes.
Beurre de cacao.	
Extrait d'opium.	2 centigrammes.

Pour un suppositoire contre les leucorrhées chroniques.

On en emploie un le matin et un le soir ☐. (Colombat.)

Pastilles de lactate de fer.

Lactate de protoxyde de fer.	25 grammes.
Essence de menthe.	1 id.
Sucre Raquenet.	500 id.
Eau distillée de menthe.	q. s.

F. s. a. des pastilles à la goutte de 50 centigr.

On les prescrit à la dose de six à douze dans les vingt-quatre heures, contre la chlorose et les accidents qui en dépendent ☐.

Dragées de Gélis et Conté.

Lactate de fer.	100 grammes.
Mucilage et poudre de guimauve.	q. s.

F. s. a. 2000 pilules que vous recouvrirez d'une couche de sucre aromatisé, comme on le fait pour les anis de Flavigny ☐.

Pilules de lactate de fer.

Lactate de fer.	} AA 4 gramme.
Poudre de guimauve.	
Miel.	q. s.

Pour vingt pilules. A prendre deux à quatre par jour ☐.

Tablettes de lactate de fer.

Lactate de fer.	30 grammes.
Sucre.	360 id.
Mucilage de gomme arabique.	q. s.

F. s. a. des pilules du poids de 65 centigrammes, qui contiendront chacune 5 centigrammes de sel ☐.

(Cap.)

Sirop de styrax.

Styrax liquide.	60 grammes.
-------------------------	-------------

Faites digérer pendant douze heures au bain-marie dans :

Eau simple.	1000 grammes.
---------------------	---------------

Passiez, filtrez et faites fondre :

Sucre.	2000 grammes.
----------------	---------------

Six cuillerées par jour ☐.

(L'Héritier.)

Pilules toniques.

Gentiane en poudre.	32 grammes.
Cannelle.	} AA 12 id.
Rhubarbe.	
Oxyde de fer noir.	} 64 id.
Copahu solidifié officinal.	

Mélez. Faites des pilules de quatre grains. — A prendre six le matin et six le soir, dans la leucorrhée chronique.

Iodure de fer.

Bon médicament, qui participe des propriétés du fer et de l'iode. Il est très-utile pour combattre la leucorrhée. On l'emploie à la dose de 1 décigramme à 2 grammes ☐.

Pilules de seigle ergoté.

Poudre rôt. de seigle ergoté.	2 grammes.
Extrait d'opium.	2 centigrammes.
Sirop de gomme.	q. s.

Mélez et faites six pilules ; deux par jour dans la leucorrhée ☐.

Élixir fortifiant.

Extrait de cascarrille. }
Extrait de gentiane. } à 15 grammes.

Délayez dans :

Eau de menthe poivrée. 1000 grammes.

Ajoutez :

Teinture de mars astringente. 60 grammes.

Filtrez.

On en donne quelques cuillerées par jour. Dans la leucorrhée ☒. (Selle.)

Pilules astringentes.

Extrait de jusquiame. 4 grammes.
Azotate d'argent. 50 centigrammes.
Poudre de cantharides. 60 id.
Sulfate de quinine. 2 grammes.

Pour quarante pilules.

Une matin et soir ☐.

Mastic à l'intérieur, 1 à 2 grammes en émulsion avec de la gomme.

Décoction d'année, 15 à 30 grammes par litre d'eau, en trois fois par jour (de Lens).

Sang-dragon, à la dose de 2 à 8 grammes par jour.

Extrait de monésia, 1 à 4 grammes par jour dans une potion. (Guillemin.)

Infusion de *bourgeons de sapin*, 5 à 8 grammes par litre d'eau bouillante; l'usage doit en être prolongé pendant un à deux mois (Méral et Lens).

Cachou, 2 à 4 grammes en potion, par cuillerées.

Alun, 50 centigrammes à 4 grammes par jour, en potion.

Limonade nitrique, 2 à 4 grammes d'acide nitrique dans un litre d'eau (Péreyra, compte rendu de la Société de médecine de Bordeaux, 1824) ☒.

Émulsion de *semences de chardon Notre-Dame* (*Carduus marianus*) ☒.

Boies de genièvre, dix à douze en décoction vineuse; — *huile essentielle*, cinq à vingt gouttes.

Ratanhia : extrait, 2 à 4 grammes en pilules, en solution ou en teinture; — racine en poudre, en infusion ou en décoction, à la dose de 4 à 15 grammes par litre d'eau.

Cannelle en poudre, 60 à 75 centigrammes ☒; *huile essentielle*, quelques gouttes dans une potion.

Salicaire (*Lythrum salicaria*), 75 à 150 centigr. en poudre ☐.

Eau distillée de lavande, 15 à 30 grammes; *huile essentielle*, quelques gouttes dans une lotion ☐.

Injections de pyrothionide (Ranque).

On prend une poignée de linge, on la met dans une bassine peu concave, puis on allume successivement la toile à l'air libre, en ayant soin de la remuer pour que la bassine ne s'échauffe pas trop; on jette ensuite le résidu charbonneux, et l'on trouve autour du vase un produit d'une odeur pénétrante; on verse un verre d'eau froide pour le dissoudre : c'est la pyrothionide. On se sert de la solution aqueuse pure de cette substance, étendue plus ou moins, suivant la susceptibilité, pour en faire des injections ☒ (Bouchardat).

Injection de Pringe.

Sulfate de zinc. }
Alun calciné. } à 10 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau pure 500 grammes.

Contre la leucorrhée chronique ☒.

Lotion ou injection avec le tan.

Tan 4 grammes.
Eau bouillante. 4000 id.

Faites infuser pendant deux heures et passez.

Injection ou fomentation vineuse avec les roses rouges.

Roses de Provens. 60 grammes.
Vin rouge. 1000 id.

Mettez le vin dans un vase couvert, avec les roses, et chauffez jusqu'à une température voisine de l'ébullition; retirez du feu, laissez infuser pendant une heure et passez avec forte expression.

On ajoute souvent à cette préparation de 50 à 100 grammes d'alcool, suivant la prescription ☒.

Eau hydriodatee.

Iodure de fer 5 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau pure 1000 grammes.

En lavements, lotions, injections. Contre les fleurs blanches. (Pierquin.)

Bain avec iodure de fer.

Iodure de fer 30 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau 500 grammes.

Versez dans le bain. On augmente successivement la dose d'iode de fer. (Pierquin.)

Injection de tannin.

Vin rouge du Midi 150 grammes.
Tannin pur 2 id.

Contre la leucorrhée. (Ricord.)

Injection de Girtanner.

Potasse caustique. 5 décigrammes.
Opium pur 2 id.

Faites dissoudre dans :

Eau distillée. 600 grammes.

Dans le traitement des fleurs blanches ☒.

Solution iodo-tannique.

Iode. 5 grammes.
Tannin 45 id.
Eau. 1000 id.

F. s. a. évaporer jusqu'à réduction à 1000 gram. Pour injections vaginales ☒.

Solution de perchlorure de fer.

Perchlorure de fer à 30° 15 grammes.
Eau de morelle 1 litre.

Mélez.

Pour injections vaginales ☒.

Décoction de persicaire (*Polygonum persicaria*).

Injections vaginales d'acétate de plomb ☒.

Injection avec la décoction de noix de galle, 30 gr. par litre d'eau ☒.

Injections de chlorate de potasse, 4 grammes pour 250 grammes d'eau [±].

Injection de racine de bistorte fraîche (Polygonum bistorta), 50 grammes d'eau [±].

Decoction d'écorce de chêne, 30 grammes par litre d'eau, pour injections [±].

Injections de sulfate de zinc dans l'eau, 15 à 30 grammes par litre d'eau [±].

Injection avec du vinaigre rosat dans l'eau [±].

Infusion d'ophioglossum, fougère dite *langue-serpent* [±].

Placer tous les jours, dans le vagin, une éponge imbibée de suc d'*Urtica urens* [±] (Ginestet).

Cautérisation vaginale.

La cautérisation de la muqueuse du vagin et du col de l'utérus peut se pratiquer avec des substances solides ou liquides; mais avant il est utile d'absterger ces surfaces de toutes les sécrétions qui s'y produisent. Pour que l'injection puisse se faire convenablement et pénétrer jusqu'au repli vulvo-utérin, la femme, ainsi que le recommande Ricord, doit se coucher sur le dos par terre, sur un tapis, les pieds relevés et appuyés sur une chaise placée devant elle. Dans cette position, le bassin décrit un sinus, et l'ouverture vulvaire est plus élevée que la partie supérieure du canal. La canule de la seringue, recourbée et terminée en olive, doit être introduite au delà de l'anneau vaginal. Le liquide injecté doit rester à demeure trois ou quatre minutes, afin qu'il ait le temps d'agir sur la muqueuse: deux ou trois injections en vingt-quatre heures doivent suffire. On peut encore en favoriser l'action par le tamponnement partiel du vagin avec des houlettes de charpie ou de coton. La solution caustique au nitrate d'argent varie depuis 1 gramme jusqu'à 4 grammes dissous dans 100 grammes d'eau distillée. On remplace les injections par un badigeonnage au moyen d'une éponge chargée du même caustique, fixée à une tige flexible (de baleine) avec laquelle on parcourt rapidement tout le conduit. En se servant d'un spéculum de verre, on peut porter également un caustique solide avec lequel on cautérise les muqueuses à mesure qu'on retire l'instrument. Il est utile de pratiquer plusieurs injections d'eau froide dans l'intervalle des cautérisations.

Une solution tannique composée de parties égales d'eau et de tannin, dont le contact est parfaitement indolore, et la teinture d'iode au 12° de concentration, réussissent mieux dans la vaginite simple chronique.

Sachets médicamenteux.

Dans les leucorrhées opiniâtres, les phlegmasies subaiguës du col utérin, les érosions et les nécrosations superficielles, l'emploi des poudres médicamenteuses rend les plus grands services, amène le plus souvent la guérison.

Le quinquina gris, le ratanhia, le sous-nitrate de bismuth, le borax, le calomel, la belladone et l'opium brut ont été employés (Duclos, de Rouen).

On façonne de la mousseline grossière en forme de doigt de gant, dont l'entrée ferme au moyen d'une coulisse et d'un fil; quand le sachet est rempli de poudres médicamenteuses, on le baigne dans un peu d'eau tiède, et il ne reste plus qu'à l'introduire dans le vagin. La femme elle-même, et c'est là un des

grands avantages de la méthode, peut sans difficulté se donner tous les soins. Le sachet doit être renouvelé tous les jours, et une injection d'eau tiède sera le plus souvent nécessaire pour maintenir la propreté.

Si l'on redoute l'activité spéciale de certaines substances, on leur donne un excipient, la farine de lin.

Cette farine étant onctueuse, retient parfaitement les poudres avec lesquelles on la mélange, et, de plus ses propriétés émollientes modifient heureusement les phlegmasies chroniques du vagin (Duclos).

Ammoniac en injection (Mérat et Lens). 3 gr. par litre d'eau.

Injections de solution alcoolique de suc kino. 5 grammes par litre d'eau.

Injections avec sublimé, 80 centigrammes par demi-litre d'eau [±].

Eaux minérales.

Eau minérale d'*Abach* (Basse-Bavière) hydro-sulfureuse, alcalino-ferrugineuse.

Eaux minérales d'*Aix-la-Chapelle*, bains de l'Empereur et de Saint-Corneille, hydro-sulfureuses, alcalines chaudes. — En boisson et en bains, d'un quart d'heure à une demi-heure.

Eaux hydro-sulfureuses d'*Aix* en Provence et d'*Aix* en Savoie; en bains et en boissons, en commençant par les boissons.

Eaux de *Saint-Amand* (Nord), trois à six verres.

Eaux sulfureuses de *Castéra-Perduson* (Gers), boisson et surtout bains.

Eaux sulfureuses de *Gréoux* (Basses-Alpes), boisson, bains et douches.

Eau ferrugineuse de *Cransac* (Aveyron), en boisson.

Eau ferrugineuse de *Forges* (Seine-Inférieure), en boisson, un à quelques verres.

Eau sulfuro-ferrugineuse d'*Encausse* (Haute-Garonne).

Eau sulfureuse de *Louesche* (Suisse). Injections et bains.

Eau alcaline de *Luzeuil* (Haute-Saône), bains, boisson et injections.

Eau alcaline du mont *Dore* (Puy-de-Dôme), boisson et bains.

Eau sulfureuse alcaline de *Montmirail* (Vaucluse), boisson et bains.

Eau alcaline de *Saint-Nectaire*, boisson, bains et douches.

Eaux ferrugineuses de *Tongres*, près Maestricht.

Eaux salines, ferrugineuses, alcalines de *Teplitz* en Bohême.

Eaux de *Tarascon* (Ariège).

Eaux ferrugineuses de *Passy* (Seine).

Eaux ferrugineuses et acide de *Saint-Pardoux* (Allier).

Eau ferrugineuse de *Trye-le-Château* (Eure).

Eaux sulfureuses chaudes de *Pisciarelli* dans le royaume de Naples, 420 grammes par jour avec du lait.

LEVIER. Le levier est un instrument jadis beaucoup employé par les accoucheurs depuis Roonhuysen, et qui a été délaissé. On a préféré les forceps à juste titre (Baudelocque).

Le levier est un instrument composé d'une cuiller comme celle du forceps, et muni d'un manche de bois.

On l'applique chauffé et graissé comme le forceps, en suivant cette loi :

Placer le levier sur l'occiput, ne point l'engager trop loin, de peur de blesser le cou ou les épaules et relever le manche du levier en prenant point d'appui sur l'arcade du pubis, en faisant agir l'instrument sur la tête du fœtus comme un levier du premier genre.

Le levier obtient le résultat que produirait la main si elle pouvait être introduite autour de la tête du fœtus. Seulement il est beaucoup moins intelligent que la main.

Le levier peut être employé à défaut du forceps, lorsque celui-ci est difficile à appliquer; il a obtenu de bons résultats dans la présentation du sommet, dans la présentation de la face et dans la présentation du siège, quand le tronc est dégagé.

En principe, quand la tête est dans le petit bassin, le forceps est toujours préférable au levier.

Dans la présentation du sommet, le levier peut ramener la tête dans l'axe du bassin, suivant son diamètre transversal.

Dans la présentation de la face, il peut ramener la tête dans une direction droite, lorsque l'occiput est porté très en arrière.

Dans la présentation du siège, lorsque la tête est restée engagée après le dégagement du tronc, le levier est plus facile à introduire que le forceps (Coppée). Pour les cas où il faut aller vite, le levier a donc quelque avantage.

Dans certains cas de rétrécissement du bassin, tels que les cas de diminution du diamètre antéro-postérieur, le levier peut être utile là où le forceps ne peut réussir (Boddaert, Tarnier, Fabri de Bologne), il dirige la tête vers les parties les moins rétrécies du bassin, dans le bassin oblique ovalaire en particulier (Herbiniaux).

LÈVRES (INFLAMMATION ET KYSTES DES GLANDULES SALIVAIRES). Les glandules salivaires isolés qui forment une couche sous la muqueuse des lèvres, peuvent s'enflammer et former une petite tumeur rouge, douloureuse, avec gonflement plus ou moins prononcé de la muqueuse (Blandin).

Des kystes se forment aux dépens de ces glandes; ils atteignent rarement un volume plus grand que celui du pouce, la tumeur est mobile, dure, tendue, et a une coloration grisâtre, analogue à celle des grenouillettes. Ces tumeurs renferment quelquefois du sang; leur siège, leur marche lente et leur accroissement régulier ne laissent aucun doute sur la nature du mal.

Thérapeutique. — On incisera les glandules enflammées. Les malades se gargariseront avec de l'eau de guimaive.

Les kystes seront traités par l'incision et l'excision. Si la tumeur est petite, on pourra l'enlever en totalité à l'aide de deux incisions à croissant et par dissection.

Le séton est un bon moyen, mais il faut encore un assez long temps pour que la tumeur disparaisse, et il y a un inconvénient à maintenir les lèvres immobiles; ce serait trop longtemps gêner la préhension des aliments et la parole.

LÈVRES (TUMEURS ÉRECTILES DES). Les tumeurs érectiles des lèvres sont en général situées vers les commissures, plus rarement sur la ligne médiane, elles offrent des battements, se gonflent pendant les efforts, et sont réductibles; elles s'ulcèrent facilement et donnent lieu à des hémorrhagies. On ne peut les confondre avec aucune autre lésion, si ce n'est avec l'anévrysme cirsoïde. Mais on se rappellera que les tumeurs érectiles sont congénitales.

Thérapeutique. — Les tumeurs érectiles limitées des lèvres réclament la ligature autour d'épingles traversant la tumeur. La cautérisation au fer rouge convient pour les tumeurs mal limitées, et l'on répète l'opération à plusieurs reprises: V. ÉRECTILES (TUMEURS).

LÈVRES (CANCER DES). Le cancroïde des lèvres est un épithélioma qui prend naissance dans les papilles ou dans les glandes sudoripares des lèvres. V. CANCERS.

* * L'épithélioma papillaire des lèvres est constitué par des végétations croissant avec rapidité, reposant sur une base indurée et laissant suinter une odeur fétide.

* * On reconnaît l'épithélioma simple des lèvres à une petite saillie dure, indolente, qui ne tarde pas à se fendiller et à se recouvrir d'une petite croûte qui tombe et se reproduit incessamment. La lèvre inférieure en est ordinairement le siège.

* * L'épithélioma glandulaire se montre en général dans l'épaisseur de la lèvre supérieure ou inférieure; il débute par une petite tumeur noueuse, dure, indolente, croissant avec lenteur. Le cancer encéphaloïde se montre aux lèvres comme dans les autres régions, et avec les mêmes caractères du cancer. On le distingue du cancroïde par sa marche rapide et par des engorgements ganglionnaires prématurés.

* * Par ordre de fréquence et de promptitude, les adénites se montrent : dans le cancer encéphaloïde, l'épithélioma papillaire, l'épithélioma simple et l'épithélioma glandulaire. Dans cette dernière maladie elles sont rares avant l'ulcération, aussi cette tumeur a-t-elle pu être considérée comme une tumeur adénoïde plutôt que comme un cancer.

* * On ne peut confondre l'épithélioma simple qu'avec un chancre induré, mais on devra se souvenir que le chancre est induré et volumineux presque aussitôt que l'on a constaté une ulcération, et que le traitement mercuriel a une action sur l'induration.

Thérapeutique. — Avant de traiter un cancroïde des lèvres par les moyens chirurgicaux, on essayera du traitement antisyphilitique pendant un mois.

Le cancroïde simple, ulcéré, sera traité par la solution :

Eau. 400 grammes.
Chlorate de potasse. 4 id.

Appliqué à l'aide de la charpie sur l'ulcération,

et l'on administrera à l'intérieur la potion suivante :

Eau distillée	100 grammes.
Sirop simple	20 id.
Chlorate de potasse	2 à 6 id.

(Bergeron.)

Si ce traitement, qui n'est pas d'un effet certain, échoue, on enlèvera la tumeur.

Les cancroïdes papillaires, les cancroïdes glandulaires doivent être enlevés de bonne heure. En général, tous les cancers à marche rapide doivent être traités de cette façon.

Pour enlever un cancroïde des lèvres, couper la partie malade avec des ciseaux courbes (Dupuytren) est un moyen qui ne convient que quand la tumeur est très-petite ; mieux vaut comprendre le cancroïde entre deux incisions formant un V et empiétant sur les parties saines, car les cancroïdes envoient souvent des ramifications profondes dans l'épaisseur de la lèvre. On réunit la plaie par première intention avec des épingles et la suture entortillée, on panse à l'eau froide et les malades sont tenus au lit pendant trois jours.

Lorsque les os sont malades, on les ruginera, et si l'on ne trouve point les limites du mal sur l'os, on reséquera une portion des os.

Lèvres (CHANCRE DES). Le chancre des lèvres est dans presque tous les cas un chancre induré (Ricord).

* * Une ulcération indolente sur une induration violacée des tissus, suintant de la sérosité et se recouvrant quelquefois d'une croûte, en considérant la durée du mal, née chez un individu quarante jours environ après un contact virulent, est un chancre induré.

* * On ne confondra pas le chancre avec un cancroïde. V. CANCROÏDE.

Thérapeutique. — Traiter la syphilis constitutionnelle (V. SYPHILIS CONSTITUTIONNELLE). Lotionner la lèvre avec de l'eau blanche ; panser avec du cérat saturé de frère Côme.

Cire jaune 80 grammes.

Faire liquer à une douce chaleur dans :

Huile rosat	100 grammes.
Extrait de Saturne	20 id.
Savon dur	40 id.

Méléz avec poudres de calomel et de sucre, parties égales.

Lèvres (HYPERTROPHIE DES). La lèvre hypertrophiée dans sa totalité est un attribut de la constitution scrofuleuse. L'absence d'induration, de tumeur et de douleur dans la partie augmentée de volume, indique la nature du mal. Cette lésion constitue une difformité à peine gênante.

* * Il arrive quelquefois que la couche muqueuse de la lèvre est seule hypertrophiée et forme un bourelet rouge, saillant, dépassant les lèvres. Cette portion hypertrophiée est susceptible de s'ulcérer et de donner lieu à des douleurs vives.

Thérapeutique. — Toute hypertrophie des lèvres

qui ne donne pas lieu à une véritable difformité ne doit pas être enlevée.

Quand on se décide à faire une opération, on procède de la manière suivante :

Un aide tend une des deux commissures et l'attire en avant ; le chirurgien en fait autant pour l'autre commissure ; puis il incise la lèvre, à partir du bord libre dans l'étendue d'une commissure à l'autre, il dissèque jusqu'au niveau du frein de la lèvre ; il a formé ainsi un lambeau cutané aux dépens de la lèvre qui est dédoublée ; 1 ou 2 centimètres de ce lambeau est enlevé avec les ciseaux ou le bistouri. On lave la plaie, s'il y a quelques artères qui donnent, on les tord, et on laisse la plaie se réunir seule.

On lavera la plaie tous les jours.

Pour faciliter la cicatrisation, on fait une suture à points séparés avec des fils métalliques qui unit la peau à la muqueuse, on comprime légèrement la lèvre à l'aide d'une bande de diachylon ou une bande roulée.

Lorsque la muqueuse seule est hypertrophiée, on la saisit avec une pince à griffes et on l'excise simplement avec un bistouri ou des ciseaux courbes. S'il y a une hémorrhagie, on comprimera avec les doigts, ou l'on tordra les petites artères qui donneraient. Il n'est pas nécessaire de faire de pansements. Les malades devront éviter de sucer ; cet acte, involontaire quelquefois, doit être suspendu par la volonté et l'attention du malade.

Lèvres (RESTAURATION DES) ou Chelloplastic. Les plaies des lèvres, une perte de substance, les plaies produites dans le but de faire disparaître les cicatrices vicieuses ou d'enlever des cancers réclament une réparation, à la fois pour remédier à une difformité consécutive et pour empêcher l'issue continue de la salive.

Le plus souvent à la lèvre supérieure comme à la lèvre inférieure, une incision en V, ou la régularisation de la plaie, en lui donnant la forme d'un V, et la réunion par première intention avec la suture entortillée suffisent pour remédier aux difformités des lèvres.

Lorsque la partie moyenne de la lèvre inférieure a été détruite, on fait deux incisions verticales qui taillent un lambeau sur le menton et la région sus-hyoïdienne, on fait glisser le lambeau de bas en haut et on le réunit avec les deux parties latérales de la lèvre conservée (Chopart).

Lorsqu'on vient d'enlever un cancroïde par une incision semi-lunaire, on dissèque un lambeau en forme de tablier (Roux de Saint-Maximin), ou deux lambeaux formés par une incision partant du milieu de l'incision convexe faite pour enlever les tumeurs (Lisfranc), et l'on remonte les lambeaux qui sont maintenus en place par des bandelettes agglutinatives et la position fléchie de la tête.

Toutes les fois que la perte de substance de la lèvre n'a pas détruit la muqueuse, et n'a pas obligé à enlever celle-ci, on fera avec avantage la suture de la muqueuse avec le bord libre des lambeaux relevés à l'aide de points de suture métallique (Serres), comme pour les opérations de l'atrésie des lèvres. V. ATRÉSIE DES LÈVRES.

Si l'on a affaire à une plaie en V, inciser transversalement les deux commissures vers la joue ; dis-

séquer de façon à avoir deux lambeaux triangulaires; on rapproche et l'on réunit (Horn) en ayant soin d'unir par suture le bord supérieur de la peau des lambeaux avec la muqueuse.

Si la perte de substance est quadrangulaire ou triangulaire, les deux incisions des commissures sont faites comme précédemment, puis on fait sur le bord inférieur du maxillaire deux incisions transversales parallèles aux premières. On dissèque deux lambeaux quadrilatères que l'on réunit sur la ligne médiane et en bas, à la peau du menton. Le bord du lambeau est réuni à la muqueuse comme précédemment. Comme il est possible que la peau et la muqueuse se soudent spontanément (Bonnet, de Lyon), il n'est pas nécessaire de faire cette dernière suture. (Procédé de Lisfranc modifié par Buchanan.)

En cas de large perte de substance, les incisions libératrices sur les joues (Celse) sont utiles.

Lorsque le maxillaire fait saillie et s'oppose à la réunion de la peau, lorsqu'une impossibilité absolue est reconnue, on enlèvera une portion de l'os maxillaire (Gensoul, Roux).

Lorsqu'au moment de la réunion des lambeaux, la lèvre supérieure se plisse, pour éviter cette nouvelle déformation, on enlève sur la lèvre supérieure, à l'aide de ciseaux courbes, et mieux avec le bistouri, deux petits lambeaux en forme de V renversé au niveau des commissures, et l'on réunit les plaies par première intention (Camille Bernard). Ce luxe opératoire n'est pas absolument nécessaire; le plissement de la lèvre supérieure n'est pas une difformité.



Fig. 324. — Incision destinée à former deux lambeaux pour séparer les lèvres après l'ablation d'un cancroïde. — Les bords des plaies D, C et C, F sont destinés à être réunis ensemble par une suture. — Les bords A, C et C, B formeront le bord de la lèvre (procédé de Buchanan). (A. Guérin.)

LEVURE. Écume de la bière en fermentation, formée de bière, contenant une innombrable quantité d'acide carbonique et de cellules végétales vivantes, connues sous le nom de *Cryptococcus cerevisiæ*.

On emploie la levure pour faire le pain, et en médecine on s'en sert pour faire des cataplasmes calmants et résolutifs ☒; c'est un cataplasme d'acide carbonique.

LICHEN (LICHEN D'ISLANDE, MOUSSE D'ISLANDE) (Matière médicale). Cryptogame des Vosges et d'Islande, rempli de 65 pour 100 de matière mucilagineuse, unie à de la fécula dite *lichénine*, de sels et d'un principe amer tonique. Il sert d'aliment aux malheureux.

En médecine on en fait une *décoction* (10 grammes par litre d'eau), en ayant soin d'enlever d'abord le principe amer au moyen d'une courte macération, dont on perd l'eau; une *gelée*, en faisant évaporer la décoction à consistance convenable, et une *pâte*, en incorporant à la gelée une certaine quantité de sucre.

** Les préparations de lichen se donnent dans la bronchite chronique ☒, dans la phthisie pulmonaire ☒.

LICHEN (Pathologie et thérapeutique). Les maladies de la peau caractérisées par la présence de papules rougeâtres, prurigineuses, suivies d'excoriation superficielle avec petite croûte sanguine, constituent le *lichen*.

** Il y a un *lichen simplex*, un *lichen pilaris*, un *lichen circumscriptus*, un *lichen agrius*, un *lichen lividus*, un *lichen tropicus*, et un *lichen urticatus*.

** Les lichens existent à l'état aigu et à l'état chronique, mais dans ce dernier cas les parties les plus malades de la peau s'hypertrophient, deviennent dures et se fendillent au niveau des articulations.

** Dans le *lichen agrius* il y a une douleur caractérisée par des démangeaisons intolérables, surtout pendant la nuit.

Thérapeutique. — Les bains frais, les lotions froides et acidulées, les bains de rivière, les bains gélatineux et les bains alcalins sont très-utiles dans le lichen.

Les applications de glycérine pure, de glycérolé d'amidon, ou de glycérolé d'amidon rendu alcalin avec 2 grammes de bicarbonate de soude pour 60 grammes de glycérolé et le sirop d'arséniate de soude, sont très-utiles dans le lichen.

FORMULAIRE DU LICHEN.

Eau végétominérale.

Sous-acétate de plomb liquide.. 45 grammes.
Eau commune. 4000 id.

Mélez. — Pour lotions sur les parties malades.
(F. H. P.)

Mixtura alcaline.

Sirop de fumeterre 500 grammes.
Bicarbonate de soude 40 id.

Mélez. Deux cuillerées à bouche, une le matin à jeun, et l'autre le soir au moment du coucher. Dans l'eczéma, le lichen.

(Bielt.)

Pommade de cyanure de potassium.

Huile d'amandes amères.	8 grammes.
Cyanure de potassium	6 décigrammes.
Cérat de Galien	60 grammes.

Mélez. Dans le lichen, lorsque la peau est très-sèche et que les démangeaisons sont vives.

(Biett.)

Limnade nitrique.

Eau.	4000 grammes.
Sirop de sucre	60 id.

Ajoutez acide nitrique jusqu'à agréable acidité, environ douze gouttes. Employée par M. Biett dans les éruptions avec prurit, et surtout dans le lichen, et dans l'eczéma.

(F. H. P.)

Mélange pour lotions.

Extrait de belladone.	8 grammes.
Eau de chaux	250 id.
Huile d'amandes.	125 id.

F. s. a. un liniment.

Pour oindre les surfaces malades ☒.

(Biett.)

Mélange pour lotions.

Douce-amère.	} à à une poignée.
Jusquiamme	
Morrelle	

Faites bouillir avec de la racine de guimauve et appliquez avec des compresses ☒.

(Biett.)

Pommade alcaline.

Axonge.	60 grammes.
Bicarbonat de soude.	2 id.

Pour frotter les parties malades ☒.

Lotions astringentes.

Acétate d'ammoniaque.	100 grammes.
Alcool.	20 id.
Eau de rose.	150 id.

F. s. a. pour lotions dans le lichen ☒.

(Biett.)

LIENTERIE. La diarrhée dans laquelle les malades rendent par les selles leurs aliments peu de temps après le repas, à peu près tels qu'ils ont été avalés et n'ayant subi qu'un commencement d'élaboration, constitue la *lienterie*.
V. ENTÉRITE.

* * La lienterie s'observe surtout dans l'entérite de jeunes enfants.

A part le traitement de l'entérite (V. ce mot), la lienterie exige l'emploi de la pepsine neutre ou acide en *poudre*, 1 à 3 grammes par jour ☒ (Corvisart), en *elixir*, ou sous forme de *sirop*, et de la diastase, à la dose de 2 à 4 grammes par jour ☒.

LIERRE. Il y a deux espèces de lierre employées en médecine : 1° le *lierre commun*, des murailles, de la famille des caprifoliacées, dont les *baies* sont réputées purgatives ☐, et dont l'écorce est employée contre la syphilis ☒. Ses feuilles servent au paillement des vésicatoires et

des cautères ☒; 2° le *lierre terrestre*, plante de la famille des labiées, dont les sommités fleuries se donnent en infusion, 15 grammes par



Fig. 325. — Lierre terrestre.

litre d'eau, contre la bronchite aiguë ou chronique, dans l'emphysème pulmonaire et dans la phthisie ☒.

LIGAMENTS LARGES (TUMEURS DES).
V. VARICOCÈLE OVARIENNE, HÉMATOCÈLE RÉTRO-UTÉRINE, OVAIRE (KYTE DE L').

Phlegron des ligaments larges, phlegmon péri-utérin (Récamier, Nonat). — Ordinairement causé par lié à une inflammation de l'utérus et de ses annexes, soit après une couche, soit après une ou plusieurs époques menstruelles irrégulières, soit après une ovarite, le phlegmon péri-utérin aussi quelquefois à la suite d'une vaginite et d'une métrite; il n'est pas rare à la suite des avortements, et les accouchements prématurés qui ont nécessité des manœuvres obstétricales longues et pénibles.

* Lorsque le phlegmon des ligaments larges se montre à la suite des couches, des phénomènes fébriles, des frissons et des douleurs abdominales apparaissent comme s'il s'agissait d'un phlegmon de la fosse iliaque (V. ce mot). Lorsque le phlegmon se développe en dehors de l'état puerpéral, il a quelquefois une marche aiguë comme dans le cas précédent, mais souvent il débute par des douleurs sourdes, irradiées dans tout le pourtour de l'utérus, dans les aines et dans les reins; il y a du ténésme anal et vésical, de la fièvre, avec frisson et les tumeurs dans la fosse iliaque n'apparaissent que plus tard. Tous les phlegmons péri-utérins sont sujets à rechute et à récidive.

* * A la suite des couches, on reconnaît un phlegmon des ligaments larges à une tumeur développée autour de l'utérus, dure, tendue, chaude et douloureuse au toucher vaginal, et dont on apprécie le volume à la fois par le toucher et le palper hypogastrique. Dans les neuf

jours qui suivent la constatation de la tumeur, un point fluctuant se fait sentir par le vagin, ou bien la tumeur s'étend dans la fosse iliaque, la peau rougit et l'on voit se former une tumeur phlegmoneuse au niveau de la partie moyenne de la région inguinale, au-dessus du ligament de Fallope, comme dans les cas de phlegmon de la fosse iliaque. Mais lorsque le pus s'est frayé une voie à travers les organes voisins, on constate un écoulement de pus par la vessie, le vagin ou le rectum. Pendant ce temps, la fièvre, les frissons erratiques et quelquefois des symptômes d'infection purulente se montrent. — Une péritonite du petit bassin termine souvent la maladie.

* * Le phlegmon qui se développe en dehors des couches est caractérisé par des douleurs plus ou moins vives, qui s'irradient dans toutes les parties voisines; il y a de la fièvre et des maux, mais qui ne paraissent pas graves au premier abord. Au toucher, on sent l'utérus immobile, entouré de parties plus dures qu'à l'état normal, chaudes, et sur lesquelles des battements artériels sont appréciables (Nonat); des douleurs lancinantes, des frissons erratiques se montrent, puis on sent une tumeur fluctuante en arrière ou sur les côtés de l'utérus. Lorsque le phlegmon ne suppure pas, et cela arrive à peu près dans les trois quarts des cas, les choses restent dans le même état qu'au début du phlegmon, avec des exagérations et des rémissions dans les douleurs. Plus tard, lorsque le phlegmon se termine par résolution, on sent des indurations isolées (Gosselin), et qu'une fois on ne les confond pas avec un phlegmon au début, à cause de l'absence de chaleur et de douleur à la pression.

* * Les écoulements par le col utérin, les douleurs et les métrorrhagies feront distinguer la métrite du phlegmon péri-utérin. — Il n'est pas possible de diagnostiquer au début une ovarite et une inflammation d'une varicocèle ovarienne plutôt qu'un phlegmon péri-utérin; peut-être pourtant il faut soupçonner l'ovarite, lorsque les accidents succèdent à une vaginite. On soupçonne une varicocèle enflammée chez les femmes qui ont eu beaucoup d'enfants et qui portent des varices aux grandes lèvres (Devalz), enfin quand les signes de phlegmon sont moins de quinze jours à s'établir (V. VARICOCELE), du reste le traitement est à peu près le même; une péritonite circonscrite marche plus vite qu'un phlegmon péri-utérin.

* * Dans l'état puerpéral le diagnostic de la métrite-péritonite, de la métrite, de la péritonite du petit bassin, est plus difficile, aussi faut-il être toujours très-attentif pour surprendre le moment où le pus s'est formé, et pour lui donner issue. Ce point de diagnostic est le plus important.

Thérapeutique. — Toutes les fois qu'il y a des symptômes de phlegmasie aiguë franche, on appli-

quera de vingt à quarante sangsues sur le bas-ventre, les cuisses et les aines; — on appliquera des cataplasmes, après avoir fait des frictions mercurielles sur l'hypogastre et sur les flancs. — Un purgatif salin sera administré, puis on donnera dans la journée deux ou trois lavements émollients, et l'on fera des injections émollientes avec l'eau de guimauve tiède dans le vagin; des sinapismes seront placés aux extrémités.

On sondera les malades si elles n'urinent pas.

Les quarts de lavement avec quatre gouttes de laudanum calment bien les douleurs.

Dès que la fluctuation sera évidente, on fera une ponction avec un trocart et l'on placera une sonde de caoutchouc dans l'ouverture. Si le pus est fétide, les jours suivants on fera des injections dans le foyer avec l'eau tiède ou de l'eau additionnée d'un dixième de teinture d'iode. V. PHLEGMONS DE LA FOSSE ILIAQUE.

Le phlegmon qui a une marche chronique sera traité par les vésicatoires répétés sur l'hypogastre (Velpeau) ou les sangsues sur le col de l'utérus (Aran). Ce dernier moyen est bon, mais il expose quelquefois à une recrudescence de l'inflammation. Les saignées de 80 à 100 grammes répétées (Nonat), à quatre ou six jours d'intervalle, sont moins avantageuses que les sangsues sur les aines, que les émissions sanguines locales. — Les purgatifs répétés en lavements produisent une révulsion quelquefois utile. Lorsqu'il y a une recrudescence, on peut recourir de nouveau aux antiphlogistiques.

Dans la période d'état et de résolution du phlegmon, les grands bains ou les bains de siège produisent de bons résultats.

Contre les suppurations prolongées, les injections avec l'eau de guimauve, l'eau additionnée d'un dixième de teinture d'iode, sont indiquées. On donnera aux malades un régime tonique, et on ne les laissera pas toujours au lit; on les fera asséoir quelques heures dans la journée.

LIGATURE. La ligature est un procédé opératoire qui a pour but d'arrêter la circulation dans une tumeur, de sectionner le pédicule d'une tumeur plus ou moins rapidement, ou d'arrêter le cours du sang dans un vaisseau.

* * On connaît dans la médecine opératoire trois espèces de ligatures, les *ligatures des tumeurs* [V. ÉRECTILES (TUMEURS), HÉMORRHOÏDES, VARICES], la *ligature extemporanée*, dont le meilleur mode est l'écrasement linéaire (V. ce mot), et enfin les *ligatures des artères*. Les veines ont été liées aussi à l'imitation de ce qu'on a fait sur les artères. V. VEINES (PLAIES DES).

* * En thérapeutique médicale on emploie souvent la ligature des membres avec une cravate serrée pour soustraire à un moment donné une certaine quantité de liquide à la masse du sang veineux. Cela est très-utile dans l'épistaxis (V. ce mot), dans l'hématémèse et surtout dans l'hémoptysie. V. ces mots.

LIGATURE DES ARTÈRES. On lie les artères préalablement dénudées dans une certaine étendue, ou avec des parties molles. On plaçait autrefois sur l'artère une plaque solide et

on liait à la fois l'artère et la plaque (Deschamps). Dans le premier cas on dit que la ligature est immédiate, dans le second cas on dit que la ligature est médiante. Ce dernier procédé de ligature, abandonné, a reparu dans ces derniers temps sous le nom d'acupressure. V. ce mot.

* * Il y a deux indications à remplir dans l'emploi des ligatures : lier dans une plaie les bouts des artères ouvertes, ou lier le tronc principal d'où émerge le vaisseau blessé. V. PLAIES et ARTÈRES (PLAIES DES).

* * La ligature des troncs artériels a été faite pour les plaies des artères, les anévrysmes, les tumeurs érectiles, les tumeurs cancéreuses. Elle est appliquée au-dessus du point blessé ou de la tumeur (Anel, Hunter), sauf certains cas d'anévrysmes (V. ce mot) (Brasdor, Wardrop).

Ligatures des troncs artériels. Pour lier le tronc d'une artère, il faut trois points de repère : un pour inciser la peau dans la direction de l'artère, un autre pour trouver la gaine du vaisseau, et un dernier pour découvrir l'artère ; c'est ordinairement un muscle ou un nerf qui sert à cet effet. On se comportera de la manière suivante :

Après avoir fait une incision à la peau parallèlement à un muscle ou aux fibres d'un muscle qui recouvre la gaine des vaisseaux, après avoir fait écarter les lèvres de la plaie par des épingles mousses, on disséquera jusqu'à ce qu'on soit arrivé au voisinage du muscle ou du nerf qui est voisin de l'artère. On ne disséquera pas les parties, on coupera en dédolant ; les aponeuroses seront incisées sur la sonde cannelée passée parallèlement au vaisseau, dans une piqure faite sur les aponeuroses. On se comportera différemment, suivant que le vaisseau à lier est enfoncé dans une gaine ou est seulement entouré de tissu cellulaire.

A. Dans le premier cas, on ouvre la gaine du vaisseau avec le bistouri, qui coupe en dédolant un pli fait à la gaine par la pince à dissection, on agrandit cette ouverture en y passant la sonde cannelée parallèlement à l'artère et en coupant sur la sonde, en haut puis en bas, de façon à découvrir l'artère dans une étendue de 1 centimètre. On dégage l'artère de chaque côté avec la pointe de la sonde cannelée, en évitant d'ouvrir les veines voisines. On passe sous l'artère un stylet aiguillé, enfilé d'un fil s'il s'agit d'une petite artère, une aiguille de Deschamps s'il s'agit d'une artère grosse un peu profonde.

B. Dans le second cas, on déchire le tissu cellulaire qui environne l'artère, en évitant de déchirer les artères et les veines. Lorsqu'on a distingué l'artère, on l'isole dans une petite étendue (environ 1 centimètre) ; on passe un fil avec l'aiguille de Deschamps.

Lorsqu'on fait une ligature, on doit observer les règles suivantes :

Sauf nécessité absolue, il faut toujours lier au moins 2 centimètres au-dessous de la première collatérale, en remontant vers le cœur.

On doit se servir, pour lier le vaisseau, d'un fil assez fin, de 1 à 2 millimètres (Jones) de diamètre.

L'artère ne doit pas être serrée trop fort, il faut seulement que le cours du sang soit interrompu. Si le fil coupe les tuniques des artères, il est pro-

bable qu'il y aura une hémorrhagie secondaire.

Quoi qu'en ait dit Delpech, lorsqu'on a pratiqué la ligature d'une grosse artère, ou qu'une artère a été un peu dénudée, il est prudent de placer une seconde ligature au-dessus de la première, qui sera serrée plus tard si une hémorrhagie secondaire menace (Nélaton, chirurgiens anglais).

Toutes les fois qu'on lie une artère dans un point où il y a un grand nombre de vaisseaux souvent anastomosés ensemble, il est bon de lier les deux bouts de l'artère (Boyer) ; à la main et au cou ce précepte est de rigueur, soit pour les ligatures dans les plaies, soit pour les ligatures des troncs artériels.

Le pansement d'une plaie de ligature doit être un pansement humide, renouvelé tous les jours, plusieurs fois même. L'artère liée doit être mise dans le relâchement par une position appropriée des parties ; les parties auxquelles se distribuent les branches de l'artère liée doivent être maintenues chaudes avec une couche de ouate.

Accidents des ligatures. — Immédiatement après les ligatures des artères, des accidents surviennent dans les parties auxquelles se distribuent les artères dont on a lié le tronc principal. Ce sont la gangrène, les troubles cérébraux et le ramollissement cérébral après les ligatures des carotides ; les douleurs du genou après les ligatures de l'artère fémorale (V. ANÉVRYSME DE L'ARTÈRE CAROTIDE PRIMITIVE). Ces premiers accidents sont souvent au-dessus des ressources de l'art ; ils disparaissent seuls ordinairement lorsqu'ils n'entraînent pas la mort. Les douleurs sont calmées par la chaleur et l'immobilité.

Le refroidissement des membres après la ligature sera traité par la chaleur artificielle. Des corps chauds seront placés autour des membres qu'on enveloppera d'ailleurs d'ouate.

La gangrène est un degré plus avancé de refroidissement du membre, et, dans ce cas, on voit les membres devenir d'un jaune livide (Laugier), sans qu'il y ait d'œdème ni de rougeur. Cette gangrène réclame le même traitement que la gangrène par oblitération artérielle. V. GANGRÈNE.

Outre les accidents généraux et locaux des plaies, les ligatures d'artère offrent des accidents spéciaux graves : les hémorrhagies.

L'hémorrhagie se produit à différentes époques. Au moment de la chute de la ligature, lorsque la constriction a eu lieu sur une portion d'artère malade (Dupuytren) ou à une époque plus éloignée, et dans ce cas, c'est presque toujours le bout inférieur non lié qui donne du sang. Cependant il y a des hémorrhagies tardives dues à l'ulcération du vaisseau lié.

Lorsque la ligature ayant lâché prise il y a une hémorrhagie, le parti le plus sage est d'ouvrir la plaie et d'apposer une ligature sur le vaisseau qui donne. La compression digitale du tronc principal de l'artère réussit exceptionnellement.

Lorsque l'hémorrhagie se reproduit par le bout inférieur, ce qui se reconnaît à ce que le sang coule en moins grande abondance et avec un jet moins fort que lorsqu'il s'agit d'une hémorrhagie par le bout supérieur d'une artère, on comprimera. Pour cela, on se servira du compresseur de J. L. Petit (V. ANÉVRYSME). Les compresses d'amadou, serrées avec une bande roulée, sont contre-indiquées dans les cas où on a lié une grosse artère d'un membre où la circu-

lation est lente à se rétablir, on scrait exposé à voir la gangrène suivre la compression, même peu serrée.

Ligature du tronc brachio-céphalique. Pour lier le tronc brachio-céphalique, incision en L tournée en dehors, descendant jusqu'au niveau de l'articulation sterno-claviculaire du côté droit, section de l'attache sternale du sterno-mastoïdien, on suit l'artère carotide primitive en écartant les veines en dehors. Lorsqu'on aperçoit la bifurcation du tronc brachio-céphalique, on lie aussi bas que possible.

La ligature du tronc brachio-céphalique a été tentée quatorze fois, soit par ligature du tronc innominé, soit par la ligature de l'artère carotide primitive et de l'artère sous-clavière à leur bifurcation. Il n'y a qu'un cas de guérison (Smith de la Nouvelle-Orléans, 1863). La ligature de la carotide primitive avait été faite outre la ligature du tronc brachio-céphalique suivant le précepte de Rogers. Il s'agissait dans ce cas d'une ligature pour un anévrysme de l'artère sous-clavière.

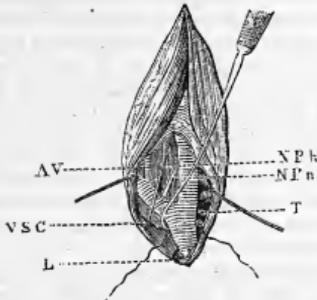


Fig. 326. — Ligature du tronc brachio-céphalique. — V. S. C. Veine sous-clavière. — T. Trachée. — N. P. g. Nerf pneumogastrique. — N. Ph. Nerf phrénique. — A. V. Artère vertébrale.

Ligature de l'artère carotide primitive. Pour lier l'artère carotide primitive, incision en suivant le bord antérieur du muscle sterno-mastoïdien, depuis sa partie moyenne jusqu'à la fourchette sternale.

Si l'on veut lier l'artère à la partie moyenne, on écarte le muscle sterno-mastoïdien en dehors.

Si l'on veut lier l'artère à son tiers inférieur, on sépare les attaches du muscle sterno-mastoïdien (Sédillot).

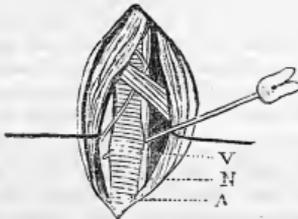


Fig. 327. — Ligature de la carotide primitive. — A. Artère. — N. Nerf. — V. Veine.

On découvre l'artère et on lie soit au-dessous, soit au-dessus du muscle omoplat-hyoïdien.

Ligature de l'artère carotide externe et de la carotide interne. Pour lier l'artère carotide externe, incision de 6 à 8 centimètres parallèle au bord antérieur du sterno-mastoïdien et dont la partie moyenne correspond au bord supérieur du cartilage thyroïde; incision couche par couche de l'aponévrose

cervicale et de la gaine du vaisseau; écarter la veine en dehors en évitant de couper les branches des nerfs cervicaux et hypoglosses qui rampent au voisinage de la gaine. Lorsqu'on est arrivé sur des artères, on trouve deux branches qui sont les artères carotides interne et externe; on lie celle des deux branches qui fournit une collatérale qui est la thyroïdienne supérieure; on peut lier au-dessous ou au-dessus de cette artère.

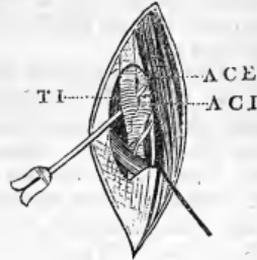


Fig. 328. — Ligature de la carotide externe. — A. C. E. Carotide externe. — A. C. I. Carotide interne.

Lorsqu'on veut lier la carotide interne, on suit le même procédé et l'on cherche la branche qui ne fournit point de collatérale. Il est plus facile de lier la carotide interne, qui est un peu plus superficielle et plus facilement isolable que l'artère carotide externe.

Ligature de l'artère faciale. V. ANÉVRYSMES DES ARTÈRES DE LA FACE ET DE LA TÊTE.

Ligature de l'artère linguale. Pour lier l'artère linguale, incision de 5 centimètres à un travers de doigt au-dessous du rebord de la mâchoire inférieure et parallèle à la grande corne de l'os thyroïde sentie sous la peau; section couche par couche de la peau du muscle peaucier, de l'aponévrose. Lorsqu'on est arrivé sur la glande sous-maxillaire, on la relève et l'on aperçoit alors le tendon du muscle digastrique; on incise avec précaution l'aponévrose et l'on trouve en arrière le nerf grand hypoglosse, en avant le muscle mylohyoïdien. On incise les fibres les plus postérieures du muscle et on trouve au-dessous d'elles l'artère linguale, qu'on lie au moyen de l'aiguille de Deschamps.

Ligature de l'artère sous-clavière. a. Pour lier l'artère sous-clavière entre les scalènes, incision allant du bord antérieur du sterno-mastoïdien jusqu'à 1 cen-

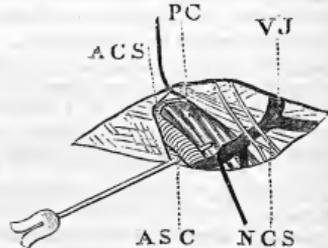


Fig. 329. — Ligature de la sous-clavière en dehors des scalènes. — A. S. C. Artère sous-clavière. — A. C. S. Artère cervicale superficielle et capsulaire communes. — V. J. Veine jugulaire. — N. C. S. Nerfs cervicaux superficiels. — P. C. Plexus cervical.

timètre en avant du bord antérieur du muscle trapèze, couper le faisceau claviculaire du muscle sterno-

mastoïdien, puis le scapulaire antérieur, et éviter, en sectionnant ce dernier muscle, de couper le nerf phrénique. Chercher l'artère sur la côte.

b. Pour lier l'artère sous-clavière en dehors des scapulaires, incision parallèle à la clavicule et 1 centimètre au-dessus d'elle, allant du bord postérieur du sterno-cléido-mastoïdien au bord antérieur du trapèze; éviter d'ouvrir la veine jugulaire, et, s'il se peut, éviter de couper les branches superficielles émanant du plexus cervical. Chercher le tubercule de la première côte, déchirer à ce niveau les aponévroses superficielles avec la sonde cannelée; chercher l'artère sur la première côte et sous les nerfs (fig. 329).

Ligature de l'artère axillaire. — a. Pour lier l'artère axillaire dans l'aisselle, écarter le bras à angle droit avec le tronc; incision parallèle au bord du tendon du muscle grand pectoral, incision de l'aponévrose sur la sonde cannelée, chercher les deux racines du nerf médian, l'artère est au milieu un peu plus profonde; charger l'artère de dedans en dehors pour éviter de toucher la veine qui est en dedans.

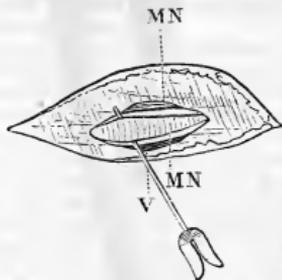


Fig. 330. — Ligature de l'artère axillaire dans l'aisselle. — M, N, M, N. Racines du nerf médian. — V. Veine.

b. Pour lier l'artère axillaire sous la clavicule (procédé peu employé), incision de 8 centimètres, à 1 centimètre au-dessous de la clavicule et parallèle à cet os; incision du muscle grand pectoral dans la direction des fibres du muscle, incision de l'aponévrose sur la sonde cannelée, déchirer avec cet instrument le tissu cellulaire, lier les artères divisées, chercher l'artère axillaire sous les nerfs en écartant la veine en bas et en faisant élever l'articulation de l'épaule par un aide qui pousse le bras de bas en haut et relève ainsi le moignon de l'épaule.

Ligature de l'artère humérale. a. Pour lier l'artère humérale, incision sur le trajet du bord interne du muscle biceps, chercher le nerf médian; l'artère, entourée de ses veines satellites, se trouve au-dessous; éviter de dénuder l'artère et le nerf dans une trop grande étendue.

b. Pour lier l'artère humérale au pli du coude, placer l'avant-bras en demi-flexion sur le bras, inciser suivant une ligne parallèle à la veine médiane basilique, éviter de blesser cette veine dans l'incision de la peau, repousser la veine en dehors, chercher le bord de l'expansion aponévrotique du biceps, inciser l'aponévrose et le tissu cellulaire sur la sonde cannelée et charger l'artère. Quelquefois on trouve une artère très-petite; dans ces cas, cela tient à ce que l'on rencontre l'artère radiale, l'humérale étant divisée prématurément au niveau du tiers inférieur du bras.

Ligature de l'artère radiale. — a. Pour lier l'ar-

tère radiale au tiers supérieur, incision de 6 centimètres au tiers supérieur de l'avant-bras suivant une ligne étendue de la partie supérieure du bras au sommet de l'apophyse styloïde du radius.

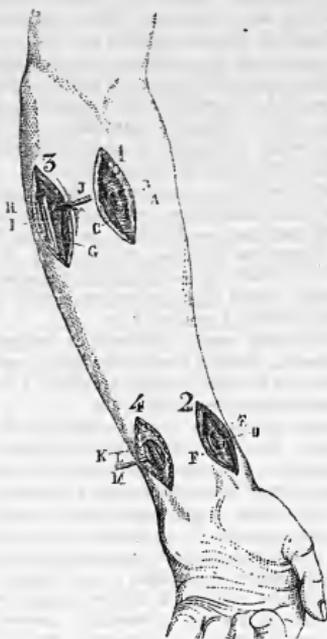


Fig. 331. — Ligature des artères de l'avant-bras. — 1. Ligature de l'artère radiale au tiers supérieur. — A. Artère. — B. Gaine ronde. — C. Grand palmaire. — 2. Ligature de l'artère radiale au poignet. — D. Artère. — 3. Ligature de l'artère cubitale au tiers supérieur. — E. Nerf. — F. Artère. — 4. Ligature de l'artère cubitale au poignet. — G. Artère. — H. Nerf. — I. Artère. — J. Ligature de l'artère cubitale au poignet. — K. Nerf. — L. Artère. — M. Nerf. — N. Nerf. — O. Nerf. — P. Nerf. — Q. Nerf. — R. Nerf. — S. Nerf. — T. Nerf. — U. Nerf. — V. Nerf. — W. Nerf. — X. Nerf. — Y. Nerf. — Z. Nerf.

Inciser avec la sonde cannelée l'aponévrose qui sépare le grand palmaire du long supinateur, au-dessous duquel se trouve l'artère. Quelquefois l'artère est plus profondément située. On arrive alors au niveau du nerf médian que l'on aperçoit, et l'on cherche en dedans de lui.

b. Pour lier au-dessous du tiers moyen, on doit inciser la peau avec la plus grande précaution. L'artère radiale devient superficielle. Il faut inciser la peau par transfexion et ne rien couper sans la sonde cannelée.

c. Pour lier l'artère radiale au niveau du poignet, on fait fléchir fortement le pouce et le métacarpien, puis on pratique une incision de 3 centimètres parallèle au court extenseur du pouce. On incise sur la sonde cannelée le plan cellulaire superficiel et l'on écarte les nerfs et les veines pour arriver jusque sur l'artère. Un des écueils de cette ligature est de blesser l'artère en incisant la peau.

Ligature de l'artère cubitale. — a. Pour lier l'artère cubitale au tiers moyen, incision de 5 centimètres, commençant à trois travers de doigt au-dessous du coude, suivant une ligne étendue de l'épitrachée à l'apophyse styloïde du cubitus; chercher l'interstice du fléchisseur sublime et du cubital antérieur, décoller les deux muscles avec le doigt; chercher le

nerf cubital, l'artère est en dedans au milieu de ses veines satellites.

b. Pour lier l'artère cubitale *au-dessus du poignet*, incision de 5 centimètres suivant le trajet du muscle cubital antérieur; inciser les feuillettes aponévrotiques sur la sonde cannelée, l'artère est au-dessous.

c. Pour lier l'artère cubitale *en dehors du pisi-forme*, incision de 4 centimètres dans la direction du quatrième espace interosseux et ayant sa partie supérieure sur le pli articulaire du poignet; la peau est divisée, puis le ligament annulaire antérieur du carpe; l'artère est au-dessous et plus rapprochée de l'axe de la main que le nerf cubital.

Ligature de l'aorte (A. Cooper). Pour lier l'aorte, incision de 10 centimètres sur la ligne blanche, ayant sa partie moyenne sur l'ombilic, ouverture du péritoine, écarter les intestins, déchirer avec la sonde cannelée le feuillet du mésentère qui passe au devant de l'artère, passer sous l'artère une aiguille de Deschamps de droite à gauche. Lier.

On peut aussi ouvrir l'abdomen en incisant sur le flanc gauche, décoller le péritoine jusque sur l'aorte (Murray). Ce procédé semble préférable; il n'a pas été toutefois appliqué sur le vivant.

Ligature de l'artère iliaque primitive (V. Mott, Crompton). Pour lier l'artère iliaque primitive, incision courbe de 20 centimètres partant du niveau de l'anneau interne du canal inguinal et allant jusqu'au dessus de l'épine iliaque antérieure et supérieure, incision des muscles et des aponévroses couche par couche; on liera les artères à mesure qu'elles seront ouvertes; décoller le péritoine avec le doigt et suivre l'artère iliaque externe. Lorsqu'on rencontre l'urètre, éviter de froisser ce conduit; découvrir l'artère; charger l'artère de dedans en dehors et lier 2 centimètres au-dessous de la bifurcation de l'aorte.

Ligature de l'artère iliaque externe (Abernethy). Pour lier l'artère iliaque externe, incision courbe parallèle au ligament de Poupard, dans une étendue de 8 centimètres (Bogros), ou incision parallèle au trajet de l'artère (Abernethy, A. Cooper, Malgaigne), disséquer couche par couche, lier les artères à mesure qu'elles se présenteront, décoller le péritoine en suivant le psoas, chercher où il y a des battements artériels, dénuder l'artère dans une étendue de 1 centimètre, lier en passant le fil de dedans en dehors.

Ligature de l'artère iliaque interne (Stewens). Pour lier l'artère iliaque interne, même incision que pour lier l'artère externe (Anderson), ou mieux incision parallèle à l'artère épigastrique. Il faut chercher plus profondément que lorsqu'on cherche l'iliaque externe; on passe la ligature 1 centimètre au moins au-dessous de l'origine de l'artère, à partir de l'iliaque primitive.

Ligature de l'artère fémorale (M. A. Séverin, Botteintuit, Hunter, Scarpa). — a. Pour lier l'artère fémorale à la partie supérieure, incision de 6 à 8 centimètres, suivant la bissectrice de l'angle inférieur du triangle de Scarpa; incision couche par couche du fascia cribriformis; éviter de couper les ganglions et d'intéresser la veine saphène, charger l'artère de dedans en dehors. Cette ligature réussit rarement, le voisinage de l'artère fémorale profonde empêche la formation d'un caillot.

b. Pour lier l'artère fémorale *au tiers moyen*, on place le membre dans la demi-flexion; incision au tiers moyen de la jambe dans une étendue de 7 cen-

timètres et dans la direction d'une ligne étendue du milieu du ligament de Fallope à la partie saillante, en dedans du genou, du condyle interne du fémur; découvrir le muscle couturier, inciser son aponévrose sur la sonde cannelée, porter le muscle en dedans ou en dehors, inciser la gaine du vaisseau, chercher l'artère et charger de dedans en dehors.

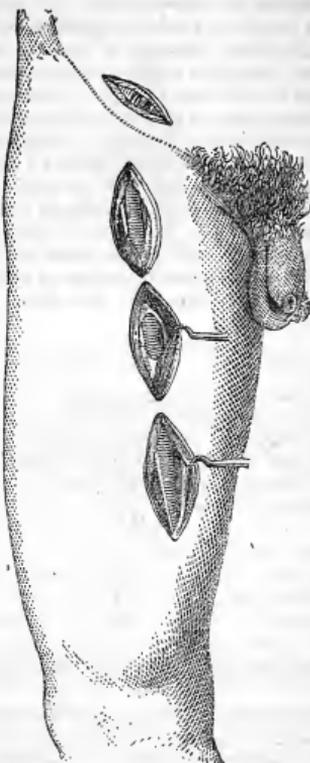


Fig. 332. — Ligature de l'iliaque interne et de la fémorale. (Alph. Guérin.)

c. Pour lier l'artère fémorale *au niveau de l'anneau du troisième adducteur*, position du membre et incision de la peau dirigée comme pour la ligature au tiers moyen; incision longue de 7 centimètres et finissant à trois travers de doigt au-dessous du genou; inciser l'aponévrose passant du couturier au vaste interne, écarter en dedans le couturier, chercher le tendon du troisième adducteur et le nerf saphène à sa sortie à travers l'anneau du troisième adducteur; introduire la sonde cannelée par le trou de sortie du nerf, inciser l'anneau sur la sonde cannelée. L'artère découverte sera chargée de dehors en dedans.

Ligature de l'artère poplitée. Pour lier l'artère poplitée à la partie supérieure, le malade étant couché sur le ventre et la jambe étant étendue, incision verticale allant du milieu du creux poplitée vers la saillie des muscles droit interne et demi-tendineux. Au haut du jarret on découvre le troisième adducteur, on cherche, au milieu du tissu adipeux de dehors en dedans, le nerf, la veine, puis l'artère, ou bien on cherche, à partir du bord du tendon du demi-tendineux, c'est-à-dire de dedans en dehors, et ce que l'on rencontre en premier lieu, c'est l'artère. On incise la gaine et l'on place une ligature.

Pour lier l'artère poplitée à la partie inférieure, même position que précédemment, incision de 8 centimètres un peu en dehors de la ligne médiane du jarret et commençant en haut, environ à 1 centimètre au-dessus de l'interligne articulaire, afin de ne point couper la veine saphène pendant l'incision de la peau; fléchir un peu la jambe pour détendre l'artère; chercher l'artère dans le tissu adipeux, soit en allant de dedans en dehors, à partir du tendon du demi-tendineux, soit en allant de dehors en dedans et en rencontrant d'abord le nerf, puis la veine et enfin l'artère. Le premier mode opératoire est meilleur.

Ligature de l'artère tibiale antérieure. Pour lier l'artère tibiale antérieure à la partie moyenne, incision de 6 à 10 centimètres à un travers de doigt de la crête du tibia, chercher à préciser le premier interstice musculaire à partir de l'os, en faisant au besoin étendre le pied par le malade (les muscles font saillie et l'on voit mieux l'interstice musculaire); débrider, s'il est nécessaire, transversalement l'aponévrose, écarter les muscles avec le doigt, chercher l'artère entre les deux veines satellites croisées par le nerf tibial antérieur.

Ligature de l'artère tibiale postérieure. — a. Pour lier l'artère tibiale à la partie supérieure de la jambe, la jambe est fléchie sur la cuisse, on fait une incision de 40 centimètres parallèle au bord interne du tibia; on évite la veine saphène interne, on fait une incision cruciale sur l'aponévrose; on porte le jumeau interne en dehors; on lie les artères jumelles si elles ont été ouvertes; on incise l'aponévrose profonde sur la sonde cannelée, on cherche au-dessous d'elle, on charge l'artère avec une aiguille de Deschamps.

b. Pour lier l'artère tibiale postérieure à la partie moyenne de la jambe, incision de 8 centimètres à un travers de doigt du bord interne du tibia, incision de l'aponévrose du jumeau interne et du muscle soléaire; couper sur la sonde cannelée l'aponévrose profonde, loin de l'insertion osseuse. Pour ne pas ouvrir la gaine du fléchisseur des orteils, chercher l'artère de dedans au dehors, en se rappelant que le nerf est plus en dehors, c'est-à-dire plus profond par rapport à la position dans laquelle le membre est placé pour faire la ligature.

c. Pour lier l'artère tibiale postérieure derrière la malléole interne, incision de 5 centimètres à égale distance de la malléole interne et du tendon d'Achille et parallèle à l'axe de la jambe, incision de l'aponévrose et du tissu cellulaire sur la sonde cannelée, chercher l'artère en écartant les fibres du tissu cellulo-graisseux, le nerf est en arrière, et si on le met à nu, on cherchera l'artère en avant.

Ligature de l'artère péronière. Cette ligature n'a été faite qu'une fois sur le vivant. Voici les règles: incision de 10 centimètres le long du bord postérieur du péroné au tiers supérieur, écarter ou inciser les fibres du jumeau externe, inciser sur la sonde cannelée l'aponévrose profonde, chercher l'artère entre les deux veines satellites. Si l'on découvre le nerf tibial postérieur, on a été trop loin, l'artère est au moins 2 centimètres en dehors.

Ligature de l'artère pédieuse. Pour lier l'artère pédieuse, incision de 6 centimètres dirigée suivant une ligne partant du milieu de l'espace intermalléolaire et passant par le milieu du premier espace intermétacarpien au sommet duquel l'incision doit être

terminée; inciser une première aponévrose sur la sonde cannelée, éviter de couper le nerf tibial antérieur, inciser une seconde aponévrose en se guidant sur le bord interne du muscle pédieux, isoler l'artère avec un stylet cannelé; lier.

Ligature de l'artère fessière et de l'ischiatique.
V. ANÉVRYSMES DES ARTÈRES FESSIÈRE ET ISCHIATIQUE.

Ligature des artères dans les plaies. Pour lier une artère dans une plaie, on fait écarter les lèvres de la plaie avec deux érigues mousses; un aide comprime le tronc de l'artère principale de la région, et le chirurgien étanche le sang avec une éponge imbibée d'eau glacée. Lorsque le vaisseau est découvert, l'opérateur le saisit avec une pince à arrêt et un aide appose la ligature. Si le vaisseau ne peut être saisi avec la pince, on se sert d'un ténaculum qui est engagé dans l'épaisseur des tissus où est l'artère et l'on fait une ligature en masse.

Pour lier avec le ténaculum, voici comment on procède. Le chirurgien traverse une portion de tissus comprénant l'artère, l'aide passe un fil au-dessous du ténaculum et serre, puis le chirurgien commence à retirer l'instrument pendant que l'aide serre avec force. Lorsque le ténaculum est près de sortir des parties qu'il a traversées, le chirurgien achève de le retirer d'un seul coup.

Au lieu de se servir d'un ténaculum, on peut employer la pince à mors coniques de Lühr ou la pince à points d'arrêts à mors coniques de Charrière. On saisit l'artère, l'aide passe sa ligature autour des mors de la pince et serre; l'anse qui doit lier l'artère glisse jusque sur ce vaisseau en descendant sur les mors coniques de la pince.

Enfin on a quelquefois recours à l'acupressure (Simpson). Il y a plusieurs sortes d'acupressures.

L'acupressure par transfixion se fait par le moyen d'une aiguille qui traverse l'artère [V. ARTÈRES (PLAIES DES), p. 110, col. 2]. On peut passer l'aiguille au-dessous de l'artère; ce procédé même est plus avantageux. V. aussi PLAIES.

L'acupressure médiante ou filo-pression consiste à prendre avec l'artère des parties molles en assez grande quantité. On passe une aiguille à travers la peau sous une artère, puis on place un fil enroulé en huit de chiffre qui serre l'artère et les parties molles (chirurgiens anglais). Cette acupressure ne vaut pas mieux que la ligature en masse ou médiante.

Ligature en masse. La ligature en masse est la ligature d'une artère entourée de parties molles, la ligature d'une artère avec sa gaine (Dupuytren, Lisfranc).

Lorsqu'on pratique la castration, on lie le cordon entier, artères, veines et canal déférent, pour prévenir les hémorragies; c'est là une ligature en masse.

Les ligatures en masse sont toujours très-longues à se détacher.

Ligature temporaire ou ligature d'attente. La ligature temporaire est une ligature non serrée, placée sur le trajet d'un vaisseau et qui est serrée ou enlevée suivant les circonstances.

Ainsi, lorsque dans le cours de la dissection d'une tumeur une artère a été dénudée, lorsqu'on craint que ses parois ne se détruisent, on place un fil sous l'artère et on en laisse pendre les chefs par la plaie. Si une hémorragie apparaît, on serre le fil. Si au bout de vingt jours il n'y a pas traces d'hémorragie,

on retire le fil. Cette ligature devrait être appelée plutôt ligature de précaution.

L'acpressure ou filo-pressure (Simpson) est un mode de ligature temporaire ; mais ce procédé n'agit à peu près que comme une compression bien faite, et il a le désavantage de constituer un traumatisme dont il n'est pas toujours facile de préciser les effets.

LIGATURE ÉLASTIQUE. La ligature élastique (Trousseau, A. Richard) est un procédé de destruction des tumeurs pédiculées. On enroule le pédicule d'une tumeur avec un lien de caoutchouc en l'étendant. Le retrait du fil élastique exerce une pression continue qui étrangle la base des tumeurs et les fait tomber en gangrène.

LIMAÇON. Mollusque gastéropode très-usité comme aliment, rempli de matière gélatineuse, adoucissante dans les maladies de poitrine. Quelques malades les avalent tout crus et d'autres, après les avoir lavés, les font cuire pour les assaisonner d'une façon convenable. On en prépare une *pâte* et un *sirop* très-renommés, malgré leur insuffisance. V. HÉLICINE.

LIMON. Fruit du limonier ou espèce de citronnier avec lequel on fait la limonade.

LIMONADES. Boissons acidulées par le limon, le citron et les acides végétaux ou minéraux, très-employées comme tisanes.

Limonade crue au citron. Suc exprimé d'un citron dans 500 grammes d'eau sucrée.

Limonade cuite au citron. Infusion dans un litre d'eau bouillante de deux citrons coupés par tranches minces. Elle est un peu moins acide et un peu plus amère que la limonade crue.

Limonade alcoolique. Alcool et miel, de chaque, 30 grammes ; sirop tartrique, 60 grammes ; eau, 1 litre.

Limonade citrique. Acide citrique, 8 gr. par litre d'eau sucrée.

Limonade chlorhydrique. Acide chlorhydrique à 22°, 4 grammes pour 1 litre d'eau.

Limonade au citrate de magnésic. 40 à 60 grammes pour une bouteille d'eau (purgatif agréable).

Limonade acétique. Acide acétique, 6 grammes par litre d'eau sucrée.

Limonade nitrique. Acide nitrique, 4 à 2 grammes par litre d'eau sucrée.

Limonade sulfurique. Acide sulfurique 4 à 2 grammes par litre d'eau sucrée.

Limonade vinaigrée. Vinaigre de vin, 10 grammes pour 1 litre d'eau sucrée.

Limonade vineuse. Vin blanc et eau-de-vie, chaque, 500 grammes ; alcool, 30 grammes, et sirop tartrique, 30 grammes.

LIN. Plante de la famille des linées, dont la tige est très-employée par l'industrie textile, et dont les semences ou *graines de lin* servent à la thérapeutique. On les emploie entières en

infusion légère, dans la gastrite aiguë ou chronique ☒, et dans la constipation ☒, en *déco-*

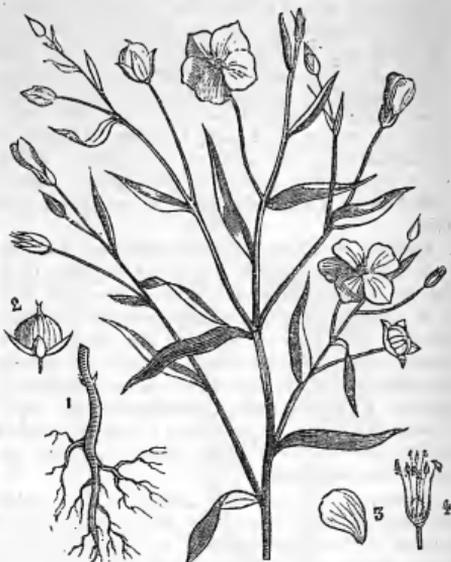


Fig. 333. — Lin.

tion épaisse pour lavement émollient ☒, et en *farine* pour faire des cataplasmes ☒.

LINAIRE. Plante de la famille des scrofulariées, dont l'infusion est employée comme



Fig. 334. — Linaire.

diurétique ☒, comme purgative ☒ et avec laquelle on a fait un onguent émollient contre les hémorrhoides.

LINGUATULE OU PENTASTOME. Crustacé parasite considéré comme appartenant aux vers nématoides (Ch. Robin). Ces animaux ont

été trouvés à l'état rudimentaire dans les kystes du foie de l'homme et de quelques animaux herbivores, car ils ne se développent complètement que chez quelques carnassiers (Moquin-Tandon).

LINIMENT. Les liniments sont des substances huileuses employées pour faire des frictions calmantes, toniques, irritantes à la surface de la peau.

Liniment ammoniacal. Huile d'amandes douces, 30 grammes; ammoniacque à 22 degrés, 4 grammes.

Liniment anodin.

Onguent populéum. }
Huile d'olive. } à 20 grammes.
Baume tranquille. }

Ajoutez :

Laudanum de Rousseau 2 grammes.

Il convient dans les douleurs rhumatismales et dans les hémorrhoides.

Liniment calmant.

Extrait de belladone 40 grammes.

Délayé dans :

Eau de laurier-cerise. 400 grammes.

Ajoutez :

Laudanum de Rousseau. 4 grammes.
Éther sulfurique 30 id.

Agitez chaque fois; utile dans les rhumatismes. (Réveillé-Parise.)

Liniment d'atropine.

Atropine 5 centigrammes.
Huile d'olive 42 grammes.

Faites dissoudre. En appliquant quelques gouttes de cette dissolution sur les paupières, l'auteur a obtenu une dilatation très-persistante.

Liniment contre les gerçures du sein.

Huile de cade. 2 grammes.
Huile d'amandes. 4 id.
Glycérine. 30 id.

M. s. a. On peut augmenter la proportion de l'huile de cade quand les fissures sont très-larges et très-profondes.

On porte la solution, au moyen d'un pinceau de blaireau, sur les parties fendillées ou ulcérées, de manière à les couvrir complètement. Cette opération est renouvelée chaque fois que l'enfant a tété.

Liniment antigoutteux de Boubée. Huile camphrée, 125 grammes. — Huile de croton, 5 grammes. — Huile animale de Dippel, 2 grammes □.

Liniment antihémorrhoidal d'Andry. Huile d'olives, miel de Narbonne et térébenthine fine de Venise, de chaque 30 grammes.

Liniment antipsorique. Chaux vive et fleur de soufre, de chaque 60 grammes. — Huile d'olive, q. s.

Liniment arthritique de Home. Camphre, 2 grammes. — Essence de térébenthine, 8 grammes. — Savon noir, 30 grammes. — Baume nerval, 15 grammes. — Cumin pulvérisé, 8 grammes. — Carbonate d'ammoniaque, 8 grammes.

Liniment de Buchan. Onguent populéum, 60 grammes. — Laudanum de Sydenham, 15 grammes. — Jaune d'œuf n° 2. — Mêlez. Dans les hémorrhoides.

Liniment calcaire. Eau de chaux récente et huile d'amandes douces, parties égales. Avec 2 grammes de laudanum de Sydenham on a le ligament calcaire opiacé.

Liniment camphré. Huile d'olive, 600 grammes, et camphre, 5 à 10 grammes.

Liniment cantharidé. Teinture de cantharides, 10 grammes. — Alcool camphré, 30 grammes. — Moutarde pulvérisée, 5 grammes. — Alcoolat de lavande, 30 grammes. — Huile de laurier, 50 grammes.

Liniment iodé. Teinture d'iode, 5 grammes. — Laudanum de Rousseau, 10 grammes. — Huile d'amandes et eau de chaux, 60 grammes.

Liniment laudanisé. Huile blanche, 100 grammes. — Laudanum de Sydenham, 20 grammes.

Liniment narcotique. Huile d'amandes douces, 60 grammes; laudanum de Sydenham, 10 grammes.

Liniment narcotique. Baume tranquille, 60 grammes. — Laudanum de Sydenham, 10 grammes.

Liniment savonneux. Teinture de savon, 30 grammes. — Huile d'olive, 5 grammes. — Alcool à 80°, 30 grammes.

Liniment sédatif. Baume tranquille, 30 grammes. — Extrait de jusquiame, 2 grammes. — Savon blanc, 10 grammes. — Huile de camomille camphrée, 150 grammes.

LIPOME (Litre). Une tumeur formée par hypertrophie d'un peloton adipeux, la multiplication des cellules graisseuses, avec ou sans multiplication du tissu cellulaire ou fibreux, est un lipome.

* * La rareté ou l'abondance de tissu cellulaire et fibreux distingue les *lipomes simples* des *lipomes fibreux*.

* * Les lipomes peuvent exister dans tous les points de l'économie, dans le tissu cellulaire sous-cutané, dans les interstices des muscles au voisinage des articulations et même à la paume de la main (Robert), dans les os (Nélaton, Jobert), dans le tissu cellulaire des cavités splanchniques (Lebert), le tissu cellulaire sous-péritonéal, le tissu cellulaire de la fosse iliaque (Broca), dans le tissu cellulaire profond du cou (Liston), dans l'épaisseur des grandes lèvres.

* * Les lipomes sont uniques ou multiples, mais lorsqu'ils sont multiples ils affectent presque toujours une disposition bilatérale symétrique (S. Cooper, Marjolin, Pautrier).

* * Un lipome simple est constitué par une tumeur développée d'une manière insensible, qui est molle, pâteuse, lobulée, faussement fluctuante, mobile en totalité, lorsqu'elle existe dans le tissu cellulaire sous-cutané, fluctuante et tendue, lorsque le lipome est profond ; le lipome fibreux, quelquefois adhérent à la peau, se reconnaît à un froncement de la peau pendant que l'on cherche à la mobiliser sur la tumeur. Les lipomes fibreux sont durs, peu lobulés, et en général d'un petit volume. Certains lipomes sont constitués par une multitude de pelotes adipeuses hypertrophiées, les lobules de la tumeur sont alors peu appréciables, mais dans ce cas ils donnent lieu à une crépitation voisine de celle qui est due à la collision de caillots sanguins (Morel-Lavallée).

* * Quels que soient les lipomes, ils peuvent se pédiculiser sous la peau, s'il s'agit de lipomes profonds, ou se pédiculiser en poussant la peau au devant d'eux s'il s'agit de lipomes sous-cutanés.

* * Le volume des lipomes n'a pas de limites, mais on se rappellera que, malgré l'augmentation considérable de ces tumeurs, leurs caractères physiques restent les mêmes. Quelquefois pourtant il se forme des bourses séreuses autour de la tumeur et la peau s'amincit. Les veines se dilatent par le fait de la compression de vaisseaux voisins dans le cas de tumeur très-volumineuse.

* * Les lipomes peuvent s'enflammer et se transformer en une ulcération qui a une durée très-longue.

* * Les kystes, les abcès, les cancers, peuvent être confondus avec des lipomes ; mais les kystes sont presque toujours arrondis et se développent plus vite que des lipomes, les abcès sont vraiment fluctuants, toujours réguliers, peu mobiles sur les parties profondes. Les cancers ont une marche infiniment plus rapide que le lipome, et lorsqu'ils sont volumineux ils altèrent toujours la santé.

* * Lorsque les lipomes sont situés profondément, et lorsqu'il y a incertitude, une ponction exploratrice fera immédiatement reconnaître s'il s'agit d'un abcès, mais dans le cas où aucun liquide ne sortirait par la canule, ce pourrait être un lipome ou un cancer fibro-plastique ; pour éclaircir les doutes on examinera au microscope les parties rapportées par l'instrument, et l'on recherchera quelle a été la durée du mal ; les lipomes en effet croissent toujours plus lentement que les tumeurs fibro-plastiques.

Pour reconnaître les cancers des lipomes on

fera une ponction avec une aiguille à acupuncture, et on la fera mouvoir en tous sens ; si l'aiguille reste immobile il s'agit d'un lipome, si elle se meut, si l'on peut faire exécuter un mouvement de circumduction à l'aiguille, il y a toute probabilité pour qu'il y ait un caucer et non un lipome (Nélaton).

Thérapeutique. — Aucune médication interne ne peut faire disparaître un lipome.

La compression, vantée par quelques chirurgiens, est impuissante.

Un lipome ne doit être opéré que quand il a acquis un volume gênant, et que quand il croît incessamment.

Morceler le lipome par des sections sous-cutanées avec un ténotome, faire sortir une portion du tissu graisseux morcelé ; laisser suppurer les ouvertures (Bonnet, de Lyon), est un traitement long et qui n'est pas infallible.

La cautérisation avec les flèches au chlorure de zinc, comme la cautérisation avec les caustiques (Chopart) est passible du même reproche.

Les lipomes doivent être enlevés avec l'instrument tranchant.

Les lipomes pédiculés seront enlevés par la section simple du pédicule ou la section avec l'écraseur linéaire.

Pour les lipomes non pédiculés et un peu volumineux, on fera deux incisions en croissant réunies à leurs extrémités. On disséquera de chaque côté la tumeur saisie avec des pinces à griffes ; s'il y a plusieurs lobes, on les disséquera successivement. La plaie sera pansée simplement ou, si l'on réunit par première intention, le pansement à l'eau froide sera rigoureusement appliqué pendant cinq jours. Quand on enlève les lipomes sous-cutanés, la sensibilité étant généralement émoussée, il n'est pas indispensable de chloroformiser les malades (Velpeau).

Pour conserver la peau sur les parties découvertes où un lipome petit est enlevé, on fait une incision droite, en T ou en croix.

Inciser par transfixion la tumeur avec la peau, et enlever successivement les deux moitiés par dissection et par arrachement (Gensoul, Jobert), est un mode opératoire compliqué qui ne vaut pas mieux que l'extirpation simple.

LIPOTHYMIÉ. V. SYNCOPE.

LIQUEUR. Médicament mal défini, où entre de l'eau-de-vie, de l'alcool, de l'éther ou de l'eau. C'est une solution aqueuse, faiblement vineuse ou alcoolique, employée à l'intérieur ou à l'extérieur.

Liqueur antiscrofuleuse de Hufeland. Chlorure de baryum, 2 grammes ; eau distillée, 30 grammes.

Faites dissoudre ; cinq à vingt gouttes ; trois fois par jour aux enfants, et jusqu'à soixante gouttes pour les adultes ☐.

Liqueur antisiphilitique de Chaussier. Cyanure de mercure, 20 centigrammes ; eau, 250 grammes.

Faites dissoudre : 4 à 3 grammes, en potion. ☐.

Liqueur arsenicale de Fowler. Acide arsénieux et carbonate de potasse, de chaque 1^{er},60; eau distillée, 250 grammes; alcoolat de lavande, 8 grammes.

Faites dissoudre; deux à huit gouttes par jour dans les anciennes maladies de la peau ☐.

Liqueur arsenicale de Pearson. Arséniate de soude, 5 centigrammes; eau distillée, 30 gr.

Faites dissoudre; deux à quarante gouttes dans les maladies de la peau.

Liqueur de Hollandais ou chlorure d'hydrogène bicarboné. Conseillée comme topique dans le traitement des névralgies et des douleurs rhumatismales ☐.

Liqueur de Labarraque. Liquide désinfectant formé de chlorure de soude liquide.

Liqueur de Van Swieten. Bichlorure de mercure, 1 gramme, dissous dans alcool, 100 gr., et ajoutez eau distillée 900 grammes; — une cuillerée à bouche matin et soir et après on fait boire un verre de thé, contre la syphilis. ☐

LIS. Plante de la famille des lilacées, dont l'huile, préparée avec les fleurs en macération, sert de calmant ☐, et dont les oignons cuits à la vapeur forment des cataplasmes résolutifs ☐.

LISERON. Plante de la famille des convol-



Fig. 335. — Liseron tricolore.

vulacées, qu'on trouve dans les haies, et dont les feuilles en décoction sont légèrement purgatives ☐.

LIT. Le lit est un appareil sur lequel l'homme

se repose pour dormir ou pour se guérir quand il est malade.

Le lit ordinaire a été modifié en faveur de certains malades affaiblis, qu'on ne peut remuer, qui ont une fracture des membres ou qui ont une carie vertébrale. Ce sont les *lits mécaniques*. Ils consistent pour la plupart en une charpente qui entoure le lit du malade, et à cette charpente est suspendu un fond sanglé couvert d'un matelas percé au centre et qu'on peut lever à volonté au moyen de poulies et de machines. Ceux qu'on fait aujourd'hui sont très-commodes et très-utiles.

Le *lit d'eau* est un lit formé d'une caisse, au fond de laquelle se trouve un matelas d'eau très-utile dans les fièvres graves compliquées d'eschares au sacrum, et chez les blessés qui ont des ulcérations aux membres ou des douleurs causées par le contact prolongé du lit ordinaire. **V. BLESSÉS (LIT DES).**

Il y a enfin les *lits orthopédiques* pour le traitement de la carie vertébrale ou de la scoliose (V. ces mots), et qui sont composés d'une machine à extension, fixée à la ceinture, à la tête et aux pieds du malade pour maintenir le corps immobile sur un sommier de crin.

LITHARGE. Protoxyde de plomb qu'on fait bouillir avec de l'huile de lin pour fabriquer les bougies et les sondes dites de *gomme élastique*.

LITHIASE. Maladie formée par la production de calculs dans les voies urinaires, de concrétions cutanées dans les jointures, dans les paupières, dans les oreilles, etc. **V. GOUTTE, CALCULS et CONCRÉTIONS.**

LITHODIALYSE. Dissolution des calculs dans la vessie (V. CALCULS). On a essayé d'entourer les calculs de la vessie avec une poche de caoutchouc, afin d'y injecter un acide concentré nécessaire à leur solution, mais ces essais n'ont pas encore réussi.

LITHONTRIPTIQUES. Il y a des médicaments qui ont, a-t-on dit, la propriété de dissoudre la pierre dans la vessie, et on les nomme *lithonriptiques*; mais la plupart d'entre eux sont abandonnés depuis la découverte de la lithotritie.

L'*Uva ursi*, en décoction, 10 grammes par litre d'eau; — la *saxifrage*, 10 grammes par litre; l'*oignon*, etc., sont regardés comme lithonriptiques ☐. Le bicarbonate de soude, 8 à 10 gr. par litre d'eau et l'eau de chaux, donnés jusqu'à rendre constamment l'urine alcaline, remplissent mieux cette indication ☐ et doivent être administrés contre la gravelle. Les coquilles d'œufs calcinées ou *remède Stephens*, — la poudre d'yeux d'écrevisse, — la poudre de coquilles d'huîtres, de limaçon ou de cloportes, et le savon médicinal, ont été employés dans les mêmes cir-

constances. Ces remèdes, aidés de boissons diurétiques, méritent d'être conseillés tant que les pierres ne sont pas trop volumineuses, et qu'elles ne doivent pas être enlevées par le chirurgien au moyen de la taille ou de la lithotritie. V. CALCULS.

LITHOTRITIE. V. CALCULS.

LIVÈCHE. Plante de la famille des ombellifères, dont la racine en décoction passe pour diurétique ☐.

LOBÉLIE. Plante de la famille des lobéliacées, dont une espèce, la *lobélie syphilitique*, fournit une racine employée en décoction, 30 gr.



Fig. 336. — Lobélie.

par litre d'eau, contre la syphilis ☐, et dont l'autre, la *lobélie enflée*, en teinture, 1 à 3 gr., est utile dans l'asthme ☐.

LOCHIES (VIDANGES). Les matières qui s'écoulent de la vulve après la délivrance, jusqu'à la fin du mois qui suit les couches, ont reçu le nom de lochies.

Les lochies sont d'abord sanguinolentes, puis séreuses, et enfin puriformes. Celles-ci continuent souvent pendant six semaines à deux mois, jusqu'au retour de couches, c'est-à-dire jusqu'au retour des règles.

Les lochies se suppriment souvent lorsqu'il se déclare une fièvre puerpérale ou une maladie aiguë après les couches, et quelques médecins ont considéré cette suppression comme la cause de la maladie, tandis qu'elle n'en est que la conséquence habituelle.

Thérapeutique. — Contre les lochies il n'y a rien à faire qu'à employer des soins de propreté au moyen de lavages avec de l'eau tiède et du vin en parties égales, ou avec de l'eau tiède et des solutions légèrement astringentes.

LOMBRICOU ASCARIDE LOMBRICOIDE. Entozooaire qui se développe dans les intestins de l'homme. V. ASCARIDE.

LOOCH. Nom arabe d'un médicament liquide, sirupeux, formé par l'union de l'huile avec de l'eau, avec de la gomme ou un jaune d'œuf.

Il y a : 1° le *looch blanc*, avec dix-huit parties d'amandes douces mondées, deux parties d'amandes amères, seize d'huile d'amandes douces, 50 centigrammes de gomme adragant, six d'eau de fleur d'oranger et cent vingt-cinq d'eau, employé seul comme béchique et expectorant dans les bronchites ☐☐, ou associé à l'oxyde blanc d'antimoine, au kermès, à la scille, au sirop diacode, à l'opium, etc.; 2° le *looch huileux* ou *anglais*, fait avec de l'huile d'amandes douces, sans addition d'amandes ☐; 3° le *looch vert*, dans lequel des pistaches sont substituées aux amandes ☐ douces; 4° le *looch jaune* où la gomme adragant est remplacée par un jaune d'œuf ☐; 5° les *loochs médicamenteux purgatifs, vermifuges* et autres.

Ces médicaments sont d'un usage très-vulgaire.

LOTION. Lavage d'une partie avec un liquide médicamenteux.

Lotion alcaline. Borax, 100 grammes pour 1 litre d'eau.

Lotion anticancéreuse de Cheston. Feuilles fraîches de laurier-cerise, 150 grammes; eau, 1 litre. Faites infuser et ajoutez 125 grammes de sirop de miel : contre la douleur du cancer ☐.

Lotion antipsorique. Foie de soufre, 50 gr.; eau, 1 litre. Dans la gale.

Lotion astringente d'acétate de plomb. Acétate de plomb liquide, 16 grammes pour 1 litre d'eau. Contre les gourmes.

Lotion colorante pour teindre les cheveux en noir (Laforest). Vin rouge, 360 grammes; sel commun, 4 grammes; sulfate de fer, 7 gr. Faites cuire et ajoutez d'abord oxyde de cuivre, 4 grammes, puis deux minutes après poudre de noix de galle, 7 grammes.

On mouille les cheveux qu'on dessèche ensuite avec un linge chaud et on lave à l'eau ordinaire.

Lotion créosotée. Créosoté, 1 gramme; eau, 500 grammes. Dans les plaies gangréneuses.

Lotion de Gowland. Amandes amères, 90 gr.; eau, 500 grammes; sublimé, 1 gramme; sel ammoniac, 2 gr.; alcool, 15 grammes; eau de laurier-cerise, 15 grammes. S'emploie contre les maladies de la peau sur le visage ☐.

Lotion contre la teigne, de Barlow. Sulfure de sodium sec, 100 grammes; savon blanc, 50 grammes; alcool à 36°, 500 grammes, et eau de chaux, 4 litres ☐.

Lotion vinaigrée. Vinaigre, 309 grammes ; eau, 1 litre. Dans le prurit de la peau.

LOUESCHE (Suisse). Eaux minérales sulfatées calciques, de 32 à 50°, employées en bain prolongés de piscine et en boisson, six à dix verres, contre les maladies de la peau ☒, dans la dysménorrhée, dans la chlorose et dans la leucorrhée ☒.

LOUPE. V. KYSTES SÉBACÉS et GLANDES SÉBACÉES.

Loupes OU kystes sébacés et du cuir chevelu. Les loupes du cuir chevelu sont des kystes sébacés, elles en ont les symptômes.

Une loupe du cuir chevelu peut s'enflammer et suppurer, alors la tumeur est le siège d'une ulcération, à bords rugueux, peu élevés, laissant suinter une sérosité mêlée à quelques grumeaux, ayant la consistance de la graisse.

* * On peut confondre une loupe ulcérée avec un cancer, mais en général il y a souvent plusieurs autres loupes qui permettent d'établir le diagnostic par analogie ; puis les douleurs lancinantes et l'amaigrissement, qui sont l'attribut du cancer, manquent. Les gommes ulcérées ont, avant l'ulcération, une durée beaucoup moins longue que celle d'une loupe, et cet antécédent éclairé le diagnostic.

Thérapeutique. — Les loupes multiples et petites ne doivent pas être touchées ; si elles augmentent, on les extirpera.

Pour enlever une loupe du cuir chevelu, on peut appliquer tous les traitements préconisés contre les kystes sébacés. V. GLANDES SÉBACÉES.

Cautériser la peau qui recouvre la loupe avec le caustique de Vienne, ce qui entraîne la formation d'une esclave au-dessus de la tumeur, et attendre la chute du kyste avec l'eschare (Marjolin, Robert), est le meilleur traitement. — On peut faire cette opération instantanément à l'aide du caustique Filhoz, on brûle la peau qui recouvre le kyste, en passant à plusieurs reprises le caustique sur le tégument, la peau se détruit et le kyste, mis à découvert, est expulsé par pression après la mortification de la peau. Si le kyste se rompt, on extrait la membrane enveloppante avec une pince (Chassaignac).

LUETIE (MALADIE DE LA).

I. *Inflammation.* V. ANGINES.

II. *Vice de conformation.* — *Hypertrophie congénitale.* — Reconnue par la simple inspection, cette lésion prête aux mêmes considérations thérapeutiques que les engorgements et les hypertrophies acquises.

III. *Hypertrophie de la luette.* — La luette allongée et molle, touchant la base de la langue, entretient un chatouillement désagréable, quelquefois une toux continue.

L'hypertrophie avec procidence de la luette peut être confondue avec une paralysie du voile du palais, mais les antécédents et les paralysies sur d'autres parties du corps éclaireront le diagnostic.

Thérapeutique. — Appliquer avec une curette sur la luette hypertrophiée de la poudre de poivre, d'alun ou de gingembre, — administrer des gargarismes aluminés, — cautériser l'organe avec le crayon de nitrate d'argent, lorsque le mal est récent. S'il a résisté à ces moyens, on incisera d'un seul coup une portion de la luette avec les ciseaux courbes, après l'avoir attirée en avant avec une pince à griffes ; si le sang ne s'arrête pas seul, on cautérisera avec le crayon de nitrate d'argent, ou l'on touchera la plaie avec le perchlorure de fer. Dans quelques cas, l'ablation totale de la luette gêne la phonation (Nélaton), malgré l'affirmation contraire (Lisfranc).

IV. *Cancer de la luette.* — Le cancer de la luette se reconnaît aux signes généraux des cancers. Il est très-rare seul.

Thérapeutique. — Lorsque le cancer occupe la luette seule, ou excisera cet appendice avec les ciseaux courbes et une pince à griffes, en empiétant sur les tissus sains. On arrêtera l'hémorrhagie avec le fer rouge.

V. *Prolapsus de la luette.* — La luette s'allonge quelquefois démesurément et frotte la base de la langue, ce qui amène souvent des envies de vomir. — Ce n'est pas de l'hypertrophie de la luette, mais seulement une atonie de l'organe.

Thérapeutique. — Contre le prolapsus de la luette, il faut faire l'excision ou appliquer de l'alun.

Application de poudre de gingembre au moyen d'une cuiller.

LUMBAGO. Une douleur rhumatismale très-vive des muscles lombaires, sans changement de couleur à la peau et sans fièvre, n'augmentant pas par la pression et empêchant tous les mouvements du tronc, constitue le lumbago.

* * Le lumbago dure de trois à huit jours environ, et se termine toujours par résolution.

* * Le froid et les violents efforts musculaires sont la cause du lumbago.

Thérapeutique. — Contre le lumbago, il faut prescrire des ventouses scarifiées ou assez grand nombre et des sangsues à la région lombaire, des cataplasmes de farine de lin très-chauds, des sachets de sable brûlant ou de son grillé. — Les malades, assis sur une chaise basse, s'exposeront le dos à la flammé d'un bon feu clair, prendront des bains de vapeur, d'eau simple ou aromatique, des douches de vapeur, ou se feront repasser le dos avec un fer à repasser très-chaud.

Des applications de teinture d'iode trois fois par jour, des frictions sèches avec de la laine, des frictions d'eau de Cologne, d'eau-de-vie camphrée, d'essence de térébenthine, d'opium dissous dans l'huile, etc., sont très-utiles aux malades.

On a aussi donné à l'intérieur la préparation suivante :

Looch térébenthiné.

Essence de térébenthine 40 grammes.
Jaune d'œuf n^o 2.

Mélez et ajoutez peu à peu :

Sirup de menthe 60 grammes.
Sirup de fleur d'oranger à 30 id.
Sirup d'éther

(Martinet.)

Ou bien :

Térébenthine cuite. On met de la térébenthine, de mélèze dans de l'eau, et l'on fait bouillir jusqu'à presque complète évaporation de l'essence. On divise en pilules de 20 centigrammes cette térébenthine cuite. De quatre à trente par jour ☒.

Potion de propylamine.

Propylamine 24 gouttes.
Eau distillée 480 grammes.

Une cuillerée à bouche toutes les deux heures.

(Avenarius.)

Lumbago traumatique. V. MUSCLES (LÉSIONS DES).

LUNAIRE. Plante de la famille des crucifères dont les feuilles et les semences en infusion ont été employées comme antiscorbutiques et vulnéraires ☐.

Lunaires (SELS). On donne ce nom aux sels d'argent. Ces sels sont employés contre l'épilepsie (V. ce mot) et contre la paraplégie.

LUNETTES (APPROPRIATION DES). Les lunettes sont des appareils prothétiques destinés à renforcer la vision et à remédier à un défaut de puissance et de régularité du pouvoir réfracteur de l'œil.

** On a approprié les lunettes aux maladies des yeux, au moyen de verres d'essai numérotés et d'une échelle de Jaeger (série de lignes de mots écrits en caractères de volume progressivement plus gros). On donne aux malades des lunettes dont les verres ont un numéro correspondant à celui dont les malades se sont servi pour lire le numéro 8 de l'échelle Jaeger à 15 centimètres de distance.

** Pour que des lunettes ne soient pas nuisibles à ce qui reste de la vision, les malades doivent ne point éprouver de fatigue en lisant, et si l'œil est un peu congestionné, il faut changer les lunettes et arriver par tâtonnements à en donner qui ne gênent point les malades.

** Onsert de verres concaves ou convexes, ou prismatiques. V. DIPLONIE, RÉFRACTION (TROUBLES DE LA).

Pour donner aux individus atteints de myopie les verres correcteurs, on saura qu'il faut des verres concaves, et l'on se rappellera les chiffres suivants de l'échelle Chevalier :

Myopie faible, nos 60, 30, 20, 18, 16.

Myopie plus forte, 15, 14, 13, 12, 11, 10.

Myopie forte, 9, 8, 7, 6, 5, 4 1/2, 4.

Myopie très-forte, 3 3/4, 3 1/2, 3, 2 3/4, 2 1/2, 2, 1 3/4, 1 1/2, 1 (rarement employés).

Pour donner des verres correcteurs aux presbytes et aux hypermétropes, on se reportera à la série des verres convexes dont voici les numéros :

Presbyopie faible, nos 80, 72, 60, 48, 36, 30, 24, 20.

Presbyopie plus forte, 18, 16, 15, 14, 13.

Presbyopie forte, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5.

Presbyopie très-forte, 4 1/2, 4, 3 1/2, 3, 2 1/2, 2, 1 3/4, 1 1/2, 1.

Cette dernière série est donnée surtout pour les individus opérés de cataracte.

C'est par tâtonnements qu'on arrive à livrer aux malades les verres qui leur conviennent.

LUNETTES STÉNOPEIQUES. Ces lunettes sont des lunettes ordinaires, dont les verres sont remplacés par des plaques métalliques, munies à leur centre d'une petite ouverture circulaire ou d'une fente dirigée en des sens divers. Ces lunettes servent à concentrer les rayons lumineux ; on les emploie pour le coloboma de l'iris, pour le strabisme (V. ces mots). Les lunettes sténopéiques servent encore dans les cas où l'iris est dilaté, déchiré ou paralysé, pour faciliter la lecture. Dans ce dernier cas, on peut se servir cependant de simples verres convexes.

LUPIN. Plante de la famille des légumineuses, dont les semences en décoction ont été employées comme anthelminthique ☒, et qui ne servent plus qu'à préparer une farine employée pour cataplasme.

LUPULIN. V. HOUBLON.

LUPUS. De petits tubercules de la peau, suivis d'ulcères rongeurs, couverts de croûtes ou de lamelles épidermiques, caractérisent le lupus.

** Le lupus est une maladie diathésique, de nature scrofuleuse, qu'on observe dans la seconde enfance et chez l'adulte.

** Quand le lupus occupe la face ou le nez, il en détruit toutes les parties et crée des difformités horribles et irremédiables.

** Le lupus dure toujours plusieurs années, ne guérit qu'avec peine et laisse toujours après lui des cicatrices indélébiles.

** Le plus grave des lupus est le *lupus exedens* ou *dartre rongeur*, ordinairement placé sur le nez, sur les lèvres, sur la paupière ou sur la joue, débutant par un tubercule rouge, indolent, suivi d'ulcération, laquelle gagne en largeur ou en profondeur, et détruit le nez, les paupières et la joue à la manière d'une profonde brûlure.

** A côté du *lupus exedens*, il y a un *lupus non exedens*, très-souvent placé sur le visage et qui est constitué par des petits tubercules rouges, juxtaposés, peu saillants, ne s'ulcérant qu'à la superficie et s'affaissant sur eux-mêmes en laissant des brides et des cicatrices blanchâtres, permanentes.

** Il y a une troisième variété de *lupus non exedens serpiginosus*, dans laquelle existent de petits tubercules rouges juxtaposés, ne s'ulcérant jamais et disparaissant peu à peu en formant des cicatrices blanches indélébiles.

Thérapeutique. — Le lupus doit être traité par le sirop d'arséniate de soude, par l'huile de morue,

100 à 120 grammes par jour ; par la cautérisation au nitrate de mercure, par la pâte de Canquoin ou de Vienne, par la pommade de biiodure de mercure.

Poudre arsenicale.

Oxyde blanc d'arsenic pulvérisé. 20 grammes.
Antimoine cru pulvérisé. 40 id.

Mêlez, et faites fondre dans un creuset : pulvérissez de nouveau, et ajoutez, suivant l'ordonnance du médecin :

Extrait d'opium. 40 grammes.

A l'extérieur, pour saupoudrer les excroissances, les ulcères fongueux et rebelles (Justamond) ☒.

Autre.

Solution d'hydrochlorate de chaux. 133 grammes.
Poudre arsenicale. 320 id.

Mêlez, et employez contre les ulcérations du lupus (Dupuytren) ☒.

Autre.

Acide arsénieux. 40 centigrammes.
Calomel. 32 grammes.

Glycérolé d'acide phénique.

Acide phénique. 1 gramme.
Glycérine. 50 à 100 id.

Pommade d'acide phénique.

Acide phénique. 4 grammes.
Spermacéti. 56 id.

(Whitehead.)

Solution d'iode.

Iode. 4 grammes.
Glycérine. 8 id.

Application tous les deux jours ; puis tous les trois jours, quand le malade va mieux.

LUXATION. Les luxations sont des changements de rapports des surfaces articulaires, tels que les mouvements normaux des articulations sont perdus, et que des mouvements anormaux peuvent être exécutés dans des conditions données variables.

* Il y a trois genres de luxations, les luxations congénitales, les luxations graduelles dites spontanées et les luxations traumatiques.

Luxations congénitales. Les luxations congénitales ont lieu : 1° en vertu d'une lésion traumatique du fœtus pendant la vie intra-utérine ou au moment de l'accouchement (J. L. Petit) ; 2° en vertu d'un arrêt de développement (Paletta, Dupuytren, Breschet, Bouvier) peut-être lié à une lésion du système nerveux (Chausier, Delpech et J. Guérin) ; 3° par suite de positions vicieuses du fœtus (Cruveilhier) ; 4° par suite d'une lésion inflammatoire des articulations (Parise et Sédillot).

L'hérédité joue un rôle dans la production des luxations congénitales et le sexe féminin y semble plus disposé que le sexe masculin.

Les luxations qui se manifestent au moment de la naissance s'accompagnent ordinairement

d'une atrophie du membre (Hippocrate) et d'une atrophie des surfaces articulaires.

Thérapeutique. — En principe, les articulations à surface plane peuvent permettre une réduction lente des luxations congénitales sous l'influence de mécaniques à pression graduée. V. PIED BOT.

Les luxations orbiculaires ne permettent pas une réduction véritable, et les mécaniques ne peuvent que fixer la tête de l'os luxé dans sa nouvelle position et favoriser la formation d'une fausse articulation solide. V. LUXATION CONGÉNITALE DU FÉMUR.

I. Luxation congénitale du fémur. — La luxation congénitale du fémur, toujours due à un arrêt de développement de l'os iliaque, est simple ou double ; c'est toujours une luxation en arrière et en haut.

La luxation congénitale du fémur est caractérisée par un abaissement de la hanche et du pli fessier, une déviation en haut et en dehors du pli génito-crural ; le membre abdominal ou les deux membres si la luxation est double, présentent un raccourcissement que la traction peut diminuer un peu (Dupuytren, Pravaz) ; il est atrophié et tend à se croiser avec celui du côté opposé. En imprimant des mouvements de flexion et d'extension à la cuisse on sent la tête du fémur, lorsqu'elle n'est pas atrophiée, décrire un arc de cercle autour de la cavité cotyloïdale dans la fosse iliaque externe. Le pli inguinal est vide (Pravaz) ; dans la flexion la saillie du trochanter est plus en arrière que la ligne fictive qui unit l'ischion et l'épine iliaque antéro-supérieure (Nélaton).

Les malades marchent sur la pointe du pied, lorsqu'un seul membre est luxé, ils marchent à plain-pied quand la luxation est double. La cuisse semble s'enfoncer dans le flanc quand le pied porte le poids du corps ; dans la luxation double, le même phénomène a lieu des deux côtés.

Une luxation simple entraîne une claudication, une luxation double, un balancement régulier du tronc qui oscille en sens inverse d'un pendule, mais avec la même régularité. La marche prolongée est pénible et rend la hanche douloureuse. Les sauts à cloche-pied sont impossibles ; la colonne lombaire et le bassin à la longue se courbent, s'inclinent en avant. On se rappellera que cette disposition rétrécit un peu le bassin et peut gêner l'accouchement (V. DYSTOCIE) ; quelquefois la marche devient impossible sans un appui.

* La durée de la maladie depuis la naissance ne permet pas de confondre la luxation congénitale avec les luxations traumatiques consécutives.

Thérapeutique. — Les luxations congénitales ont été traitées par l'extension sur un lit mécanique (J. Lafaud, V. Duval, Humbert, Jacquier). Les faits ont démontré qu'on avait pu seulement abaisser

la tête fémorale, et qu'il n'y avait pas de réduction, mais bien établissement d'une pseudarthrose.

Pour réduire les luxations congénitales du fémur, les enfants séjourneront au lit; la contre-extension étant faite au pli de l'aîne, l'extension sera pratiquée à l'aide de mouffles, attachés au pied du lit et dont la corde sera tirée tous les jours, ou à l'aide d'une simple corde réfléchie sur une poulie, tendue par un poids de 1 kilogramme. L'extension sera continuée pendant trois à six mois. Après ce traitement préparatoire, on forcera l'extension avec les mouffles et par des pressions méthodiques, on placera la tête fémorale aussi près que possible de la cavité cotyloïde et l'on appliquera un appareil contentif: une ceinture métallique à pression latérale de Pravaz, entourant le bassin et fixée par deux sous-cuisses; cette ceinture empêche le fémur de remonter et de se porter en arrière (méthode Pravaz).

Ce traitement expose à des accidents; l'articulation et les parties voisines s'enflamment, mais il n'y a pas de suppuration; dans ces cas, des cataplasmes, des sangsues au besoin, seront appliqués sans que l'extension soit supprimée.

Pendant le cours du traitement, qui aura lieu dans une habitation saine et bien aérée, on donnera une bonne nourriture aux enfants, des bains d'air chaud (V. *HYДРОТЕНАРИК*) et plus tard des bains sulfureux. Après ou pendant les derniers temps du traitement, on massera la région de la hanche et la cuisse. L'appareil contentif sera longtemps porté pour consolider la guérison ou plutôt la formation d'une pseudarthrose solide qui est la seule ressource sur laquelle puisse compter la chirurgie.

Les sections sous-cutanées des muscles et des ligaments, pour favoriser la réduction immédiate (J. Guérin), exposent à des dangers et ne sont plus appliquées par les chirurgiens sages.

II. Luxation congénitale de l'humérus (Smith, Gaillard (de Poitiers), V. Duval, J. Guérin). — Des luxations sous-coracoïdiennes et sous-épineuses ont été observées. Il est difficile de dire s'il s'agit, dans ces cas, de véritables arrêts de développement ou de luxation traumatique pendant la vie intra-utérine; les luxations qui ont été observées ont été vues à une époque éloignée de la naissance, et il y avait les signes d'une luxation traumatique, une atrophie du bras sans atrophie de l'avant-bras, et même des paralysies, seulement il y avait une mobilité relativement très-grande des mouvements communiqués; les mouvements actifs étaient arrêtés par les paralysies d'un ou de plusieurs muscles de l'épaule.

Les luxations sous-glénoïdiennes, données comme congénitales, présentent plus que les luxations sous-coracoïdiennes congénitales le caractère des luxations traumatiques anciennes, les mouvements sont limités.

Thérapeutique. — Le seul cas où un traitement ait été fait contre les luxations congénitales de l'humérus est un cas où la lésion ressemblait à une luxation traumatique de l'enfance. Un traitement préparatoire a été fait, le membre a été étendu avec les mouffles pendant plusieurs séances prolongées, puis

on a tiré jusqu'à ce que la tête se fût replacée dans la cavité glénoïde, comme s'il se fût agi d'une luxation traumatique; un appareil emboîtant l'épaule a maintenu les os en rapport (Gaillard, *Mémoires de l'Académie de médecine*, 1841). En cas de paralysie musculaire, on peut chercher à réveiller la contractilité par l'électricité; si la paralysie est incurable, il est inutile de tenter une réduction.

III. Luxations congénitales de la mâchoire inférieure, du coude, de la clavicule et du genou. — Ces luxations sont dues à des arrêts de développement de l'os fixe, ou à un développement exagéré de l'os déplacé; ce sont des luxations incomplètes, et qui, ne gênant point les fonctions, n'exigent l'application d'aucun traitement.

Thérapeutique. — Seules les luxations du genou que la marche peut exagérer doivent être soutenues par des appareils à tuteurs rigides (V. *RACHITISME*), pendant tout le temps nécessaire à l'accroissement des ligaments affaiblis.

IV. Luxation congénitale du pied. V. PIED BOT.

Luxations consécutives ou Luxations graduelles. — Une arthrite chronique, une ostéite péri-articulaire, le rachitisme, causent quelquefois des luxations graduelles par destruction de tout ou d'une portion d'une extrémité articulaire ou un relâchement des ligaments au point que sous le moindre effort une luxation se produit. Il y a aussi des luxations graduelles par suite de productions osseuses qui arc-boutent sur un os voisin et par suite de tumeur voisine de l'articulation. V. *ARTHRITES, OSTÉITE PÉRI-ARTICULAIRE, RACHITISME, COXALGIE, EXOSTOSE.*

* * Une tumeur, telle qu'un anévrisme, un enchondrome ou un cancer, pressant contre un os, le chasse quelquefois de ses rapports avec les os voisins; ainsi se produisent certaines luxations de la clavicule; — une déviation du rachis produit le même effet. — Les contractures et paralysies musculaires donnent lieu à des subluxations graduelles.

Thérapeutique. — Les luxations consécutives avec altération des articulations ne doivent être réduites que quand la luxation apporte un trouble fonctionnel grave; ainsi on réduira les luxations consécutives dans l'arthrite cervicale, quand il y aura une paralysie tendant à se généraliser (Maisonneuve). Les luxations consécutives des autres articulations ne seront pas réduites. On placera les parties de façon que, par son propre poids, le membre empêche la luxation de s'exagérer. Lorsqu'il y a de l'inflammation dans une articulation, on ne doit rien tenter et l'on doit, dans les arthrites et les ostéites articulaires, considérer comme un heureux résultat une subluxation lorsqu'elle se termine par une ankylose.

Lorsqu'un os est luxé par une déviation du squelette, et lorsque l'articulation est saine d'ailleurs, il n'y a rien à faire; seulement, dans les cas où l'os déplacé générerait un organe, on serait autorisé à tenter une

réséction, et alors on réséquait une portion de l'os éloignée de l'articulation sans toucher à celle-ci, ou bien on réséquait l'extrémité articulaire. Cette opération n'est pas admise en application.

Les luxations consécutives aux rétractions musculaires seront traitées par la ténotomie. Les luxations consécutives avec paralysies musculaires réclament le traitement par l'électricité ou l'application d'un appareil avec ressorts pour suppléer à l'action des muscles paralysés.

Luxations traumatiques.

I. Luxations traumatiques simples. — Après un coup ou une chute, la rupture d'un ou plusieurs ligaments d'une articulation, avec déplacement tel des surfaces articulaires que les fonctions de l'articulation sont perdues, est une luxation traumatique.

* * L'arrachement des ligaments avec ou sans portion d'os, la rupture d'un ou plusieurs ligaments, l'ouverture de la synoviale; l'épanchement de sang autour de l'articulation et dans sa cavité même, enfin des désordres variables des portions molles voisines, constituent les lésions des luxations simples. L'os luxé prend une position variable, déterminée par la prolongation de l'action de la violence qui a occasionné la rupture des ligaments.

* * Les luxations sont complètes lorsque les surfaces articulaires se sont complètement abandonnées; elles sont incomplètes lorsque les ligaments distendus et éraillés ont permis aux surfaces articulaires de se déplacer l'une sur l'autre sans se quitter tout à fait, la luxation existe alors parce qu'une énergie contracture musculaire maintient les surfaces osseuses dans leurs nouveaux rapports (Malgaigne). Telles sont par exemple les subluxations de la mâchoire (A. Cooper), les luxations incomplètes des articulations orbiculaires.

* * Les luxations ont lieu, soit par suite d'un choc ou d'une pression directe qui chasse un os hors de la surface articulaire avec laquelle il est uni, soit par une chute sur une extrémité osseuse, le poids du corps entraînant d'une autre part l'os qui s'articule avec l'extrémité opposée d'un premier os.

* * On reconnaît une luxation à la déformation des parties; — à une disposition anormale des saillies articulaires; — ou à un changement réel de leurs rapports, et par la comparaison de l'articulation saine avec celle du côté malade; — à une variation de longueur du membre, appréciée avec la précaution de placer les deux membres dans la même position, et d'appliquer les liens destinés à mesurer sur des points identiques, et en suivant la même direction; — aux attitudes du membre; — à l'abolition des mouvements normaux, et à l'existence de mouvements anormaux; — à une douleur vive, mais qui se calme par le repos; — à une ecchymose qui

existe quelquefois au niveau des articulations superficielles, et qui est due le plus souvent à une contusion; à moins que l'ecchymose n'apparaisse tardivement; — enfin quelquefois à une crépitation particulière, ou plutôt à un bruit de craquement (A. Cooper) et qui est sensible, surtout pendant les mouvements imprimés au membre.

* * On ne confondra pas la luxation avec une contusion et avec une entorse, parce que, dans celles-ci, la douleur à la pression est extrêmement vive, et les mouvements normaux, si douloureux qu'ils soient, sont conservés.

* * On ne confondra pas une luxation avec une fracture, parce que, même au voisinage de l'articulation, la fracture est au-dessous de l'articulation, elle permet une mobilité anormale dans le sens des mouvements normaux de l'articulation; lorsqu'il y a un gonflement énorme des tissus, ce sont les mouvements seuls qui peuvent permettre le diagnostic.

* * Les luxations dans lesquelles des tissus déchirés et contus sont interposés entre les surfaces articulaires sont les luxations les plus difficile à réduire.

* * Une luxation non réduite peut être le point de départ d'une arthrite sèche.

* * Les luxations présentent des difficultés de réduction d'autant plus grandes qu'elles sont plus anciennes.

Thérapeutique. — Pour réduire une luxation, on emploie :

1° Des procédés de douceur en pressant en divers sens les parties déplacées, lentement et par pression soutenue, ou par des mouvements d'oscillation.

2° Par des procédés de force.

Pour les grandes articulations, la réduction des luxations se fait, soit au moyen de la force d'un homme instantanément développée par un brusque effort; soit au moyen de la traction de plusieurs hommes réunis, et mieux avec les moufles (Vitruve, A. Paré, Fabrice de Hilden), c'est-à-dire avec un appareil multiplicateur de la force de l'homme. On attache le segment supérieur du membre luxé ou le tronc à un anneau scellé dans une muraille; un bracelet est passé autour du segment du membre luxé, et l'on attache au bracelet un système de moufles et de cordes munies d'un dynamomètre placé entre la moufle et le membre luxé. Deux aides tirent la corde de la moufle, la contre-extension prenant point d'appui sur une muraille. Un aide surveille le dynamomètre pour s'assurer que la force ne dépasse pas une limite de traction de 250 kilogrammes pour le bras et 300 kilogrammes pour la cuisse. Le chirurgien fait diriger les tractions en divers sens, presse sur les surfaces déplacées et fait lâcher la corde de traction près du membre au moyen de la pince à échappement de Nélaton, lorsqu'il croit que la tête de l'os luxé est venue se placer dans le rapport normal.

On peut aussi exercer des tractions faibles mais prolongées sur un membre, sans se préoccuper de la force et de la résistance du malade, les muscles ne peuvent rester contractés indéfiniment (Pouteau), et il y a toujours un moment où le muscle épuisé cesse

de se contracter, et alors on se trouve dans le cas du sommeil anesthésique. Ce procédé exige un quart d'heure à vingt minutes.

ment, on arrive quelquefois par des procédés de douceur.

Les luxations anciennes, qu'on a tenté de réduire



Fig. 337. — Réduction d'une luxation de l'épaule avec des moufles, d'après A. Paré (Malgaigne, Anger).

Il y a pour les petites articulations des appareils de traction spéciaux. V. LUXATION DU POUCE.

Voici des règles qu'il est bon d'avoir présentes à l'esprit :

Avant de réduire une luxation complète, il est bon de chercher à mobiliser les os pour faciliter les tentatives de réduction (Desault).

L'extension doit être faite dans une position où l'on place le plus de muscles dans le relâchement, et mieux dans une position telle que les tractions disséminent leur action sur tous les muscles (J. L. Petit, Pott); car dire qu'il faut mettre les muscles dans le relâchement, c'est recommander une précaution illusoire.

On peut tirer suivant la nouvelle direction du membre ou du segment de membre luxé, et on les ramènera pendant les tractions à leur position normale (Desault); pour les articulations orbiculaires, on tirera suivant une ligne fictive passant par la tête de l'os luxé et le centre de la cavité de l'os qui reçoit cette dernière (Gerdy).

Aujourd'hui que l'on possède le moyen de paralyser les muscles par les inhalations de chloroforme, les précautions précédentes ont moins d'importance. Mais le chloroforme n'est pas toujours applicable : ainsi chez les individus ayant de la congestion pulmonaire ou des plaies de tête, ou une maladie des voies respiratoires, par exemple, il vaut mieux s'abstenir; dans ces cas on pourra, à l'exemple des chirurgiens anglais du siècle dernier, administrer un vomitif et tenter de réduire pendant les efforts de vomissements.

Lorsqu'on applique le chloroforme, il faut en administrer, jusqu'à résolution complète; les demi-mesures ne valent rien.

Quand un malade a été blessé pendant l'ivresse, si l'on peut arriver au moment où la luxation a été produite, on peut réduire facilement, par des procédés de douceur. L'ivresse tient lieu du chloroforme.

Après avoir employé les procédés de force inutile-

plusieurs fois avec le procédé de force ne doivent plus être touchées, les os mobilisés ont acquis une certaine étendue de mouvements quelquefois utiles, mais aller plus loin serait une faute (A. Cooper). On n'incisera pas les ligaments des articulations qui forment bride par des procédés sous-cutanés, à moins qu'il ne s'agisse de luxation de très-petites articulations et qu'il ne soit impossible de réduire sans cela la luxation.

Lorsqu'une luxation est réduite, on la maintient immobile au moins pendant huit jours. On la recouvre de compresses résolutive (V. CONTUSION). Si une arthrite menace, on aura recours au traitement approprié. V. ARTHRITES.

Sur les grandes articulations, quelques ventouses scarifiées sont un excellent moyen préventif de l'inflammation.

On fera exécuter des mouvements aux articulations vers le huitième jour, et l'on permettra d'abord les mouvements dans lesquels l'extrémité de l'os luxé se meut seulement du côté où il est démontré que les capsules et les ligaments sont sains (Malgaigne). Pour favoriser le retour des mouvements, on massera l'articulation, on donnera des douches tièdes, alcalines ou sulfureuses.

Pour masser les articulations, on fera des frictions et des pressions avec la main et avec le rouleau et l'on malaxera les muscles. Contre la paresse des muscles, on aura recours à l'électricité; le vésicatoire sera placé sur les parties atteintes de douleurs rhumatismales. V. ARTHRITES.

Il ne faut pas tenir au lit les malades atteints de luxation des extrémités supérieures; — on fera asseoir hors du lit les malades atteints de luxations des membres inférieurs dès le neuvième ou le dixième jour. On nourrira les blessés.

II. *Luxations compliquées.* — A. Au moment où elle est produite, une luxation peut être

compliquée d'épanchement sanguin abondant (V. CONTUSION); — de rupture complète de tous les ligaments, et cette complication est importante, surtout au point de vue de la contention; quelquefois cependant elle constitue un obstacle complet à la réduction (V. LUXATION DE LA CUISSE); — de fractures, et alors, ou bien la fracture porte sur un point éloigné de l'articulation (V. FRACTURES), ou bien elle porte sur la partie intra-articulaire de l'os ou sur la surface articulaire, sur lesquelles l'os est luxé, c'est-à-dire que dans le premier cas la luxation est compliquée, que dans le second cas la luxation est complexe (Malgaigne).

* * Les désordres des parties molles dans les luxations peuvent être considérables, les vaisseaux artériels et veineux peuvent être rompus et donner lieu à des anévrysmes diffus ou à de vastes épanchements sanguins, les nerfs peuvent être déchirés et arrachés.

* * L'articulation peut être ouverte et l'os peut sortir à l'extérieur, entier ou fracturé, et il y a souvent ouverture de vaisseaux importants produisant l'hémorrhagie.

B. Après la production d'une luxation une arthrite peut survenir, des abcès profonds se forment et peuvent fuser dans le voisinage.

La gangrène est due ou bien à une rupture de vaisseaux importants, ou bien à la violence de la contusion, ou bien à la compression exercée sur la peau de dedans en dehors par l'extrémité osseuse luxée. Quand il y a gangrène après la chute des eschares l'articulation est ouverte et baigne dans le pus.

* * Le tétanos arrive d'autant plus aisément que la luxation est compliquée de plaie et de déchirure de nerf; il peut se présenter aussi, quoique la luxation soit simple.

* * Après une luxation suivie d'inflammation ou dans les luxations complexes et compliquées, il n'est pas rare de voir une ankylose s'établir; l'interposition de tissus entre les surfaces articulaires occasionne souvent une fausse ankylose.

* * Les luxations sont accompagnées enfin de diverses complications locales, comme la rétention d'urine dans les luxations de la cuisse, la paralysie dans les luxations des vertèbres, la paralysie des muscles due à une contusion, telle que la paralysie du deltoïde après la luxation de l'épaule.

Thérapeutique. — Les épanchements sanguins simples réclament le même traitement que les contusions. On appliquera, après la réduction de la luxation, des compresses résolutives et un bandage compressif.

Si une grosse veine a été rompue, le même traitement est applicable. L'épanchement n'est pas une contre-indication aux tentatives de réduction; seulement les procédés de force doivent être employés avec plus de mesure.

S'il y a un anévrysme faux, primitif ou traumatique primitif, on aura à se décider entre l'amputation

du membre et la ligature du vaisseau divisé par la méthode d'Anel. C'est pour les anévrysmes avec les luxations que la méthode ancienne par l'ouverture du sac est principalement contre-indiquée, parce que l'on ouvrirait nécessairement l'articulation. La ligature par la méthode d'Anel a des dangers, lorsque les membres sont contusionnés. L'amputation serait préférable dans les cas où la peau, considérablement amincie et distendue, ferait craindre une inflammation du foyer de l'anévrysme et de l'articulation.

Lorsque la capsule ou les ligaments sont entièrement rompus, la réduction de la luxation est très-difficile; elle exige des tentatives répétées qui ont généralement pour but de replacer peu à peu les parties molles dans un état voisin de l'état normal. Après la réduction, l'articulation doit être maintenue dans un appareil inamovible pendant au moins vingt jours.

Une fracture siégeant en dehors de l'articulation sur l'os luxé est une complication tellement fâcheuse que la luxation est déclarée ordinairement incurable. Quoique l'on ait proposé de placer un bandage sur la fracture et d'exercer des tractions sur la partie luxée (A. Cooper), cette manœuvre doit être abandonnée. Il est plus sage de soumettre les malades aux inhalations de chloroforme et de chercher à réduire par des procédés de douceur.

Une fracture siégeant sur la portion intra-articulaire d'un os luxé ne contre-indique pas les tentatives de réduction; mais ici les procédés de douceur et la réduction maintenue par l'appareil contentif sont indiqués.

Une fracture qui occupe l'os sur lequel un autre os est luxé, constitue une complication qui n'apporte aucune modification dans la réduction de la luxation, mais elle exige un appareil contentif approprié, parce que la luxation tend sans cesse à se reproduire.

Les déchirures de nerf ne prêtent à aucune considération thérapeutique impérieuse, et les paralysies qui en résultent ne doivent pas être traitées; on attend, et il arrive quelquefois que les nerfs séparés se réunissent.

Lorsqu'une luxation est compliquée de plaie étendue et lorsque l'articulation n'est pas largement ouverte, on réduit la luxation et l'on ferme la plaie avec des bandes de diachylon, et, à titre de moyen préventif, on peut appliquer, au moins, sur les grandes articulations, douze à vingt sangsues, et l'on se tient prêt à conjurer l'arthrite traumatique dès qu'elle menacera.

Quand l'articulation est plus largement ouverte, et, en général, dans toutes les luxations compliquées de plaie et d'ouverture de l'articulation, on place, après la réduction de la luxation, le membre sous un appareil à irrigation continue. Si l'os luxé fait saillie à travers la plaie, on le réduira dans la plaie, puis dans l'articulation; on débridera au besoin pour faciliter cette réduction. La résection de la portion d'os sortie est indiquée si tous les ligaments sont détruits, si l'os est dénudé. Quand l'os sorti à travers la plaie fait partie d'un fragment détaché de l'os, ce que l'on reconnaît à la mobilité de l'os, on extrait le fragment et l'on panse comme pour la résection.

V. RÉSECTION.

L'issue d'un os luxé à travers une plaie est un cas d'amputation dans les cas suivants: lorsque les os

présentent plusieurs fractures; — lorsque l'artère principale de la région est ouverte; — lorsqu'il y a gangrène ou menace de gangrène. On doit se souvenir que les amputations dans ces cas sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont retardées.

Si le chirurgien est appelé auprès d'un individu atteint de luxation compliquée d'arthrite, il réduira d'abord la luxation par les procédés de douceur et les applications de chloroforme (Desault, Dupuytren), à moins que la luxation ne date de plus de deux mois, car, dans ce cas, il vaudrait mieux traiter l'arthrite traumatique (V. ARTHRITE). Lorsqu'il y a des fusées purulentes, on les ouvrira et l'on placera dans les foyers des tubes perforés pour empêcher la stagnation du pus. Lorsque l'état général du malade n'est pas très-mauvais, et lorsque l'infection n'est pas franchement établie, on amputera le membre. La gangrène consécutive à la contusion ou à une arthrite exige l'amputation; elle sera faite de préférence dans la continuité des membres.

Le tétanos réclame les traitements appropriés (V. TÉTANOS). Si l'amputation (Larrey) peut guérir le tétanos, ce n'est que pour les petites articulations, et elle est surtout indiquée s'il y a plaie communiquant avec l'articulation et gangrène des parties molles.

L'ankylose consécutive qui est la conséquence d'une fracture intra-articulaire est incurable. Les ankyloses dues à une arthrite seront traitées comme les fausses ankyloses. V. ce mot.

Les paralysies musculaires qui ne sont pas liées à une déchirure des nerfs seront traitées par l'électricité localisée.

Luxation de l'astragale. L'astragale peut se luxer à la fois sur le pied et sur la jambe; il y a alors *luxation double de l'astragale*, il peut se luxer sur le calcanéum, le scaphoïde n'ayant pas quitté la mortaise péronéo-tibiale, il y a alors *luxation sous-astragalienne*. V. ce mot.

** Après un choc ou une chute qui détermine une pression violente des os de la jambe sur l'astragale, cet os est chassé de l'articulation et les ligaments astragalo-scaphoïdiens et le ligament en Y sont rompus; au moment de l'accident, la flexion forcée du pied favorise les déplacements en arrière, l'extension forcée les déplacements en avant.

** Dans la luxation double en avant, le cou-de-pied est déformé; indépendamment des signes d'une fracture de la partie inférieure de la jambe et principalement des malléoles, on trouve sous la peau une tumeur qui est portée en dehors ou en dedans (Judey, Shaw, Despaulx).

** Dans la luxation double en dedans, dont il y a seize observations, on sent encore l'astragale sous la peau, et il est déplacé par rotation, en même temps que le pied est porté en dehors; six fois seulement il n'y avait pas de plaie extérieure. Des fractures de la partie inférieure de la jambe coexistent presque toujours avec la luxation de l'astragale (fig. 338).

** La luxation double en dehors est très-rare, on n'en connaît que cinq observations.

On sent l'astragale en avant et au-dessous de la malléole externe.

** Dans la luxation double en arrière observée quelquefois (B. Philipps, Liston, Nélaton, Turner), l'astragale se loge entre la partie inférieure de la jambe, en arrière directement, ou un peu en dedans ou en dehors. Un vide existe en avant sur le cou-de-pied. Il y avait plaie des téguments dans deux observations (Turner, Nélaton).

** Il y a souvent dans les luxations doubles de l'astragale un certain degré de rotation du pied qui peut aller jusqu'au renversement complet (Dupuytren, Smith, Leeds, Liston, Maligne); dans ces cas, l'os senti sous la peau est très-mobile.

** La luxation est complète lorsque tous les ligaments sont déchirés. La mobilité de l'os sous la peau permet de reconnaître cette disposition. La luxation incomplète ne présente pas de mobilité aussi évidente.



Fig. 338. — Luxation de l'astragale avec plaie.

** Une plaie des téguments, une fracture des malléoles, la rupture de l'artère tibiale pos-



Fig. 339. — Luxation de l'astragale en dedans.

érieure, compliquent souvent les luxations doubles de l'astragale; dans les luxations sans plaie il arrive assez souvent qu'une inflammation gangréneuse de la peau mette consécutivement à nu l'articulation.

Thérapeutique. — Si la luxation est incomplète, sans plaie, et avec ou sans fracture, on tentera de réduire. Un aide vigoureux tirera sur le pied pendant qu'un autre fera la contre-extension sur la partie inférieure de la jambe, et le chirurgien, par des pressions en divers sens, cherchera à réduire l'os luxé. Pour faciliter la réduction, l'aide qui tire sur le pied le portera, par des mouvements peu étendus, dans l'abduction et l'adduction, et si l'on ne peut réduire, soit parce que le ligament astragalo-scapoïdien étrangle le col de l'astragale (Desault), soit parce que le bec de l'astragale arc-boute entre les deux facettes articulaires du calcaneum (Dupuytren), on ne débridera pas, on attendra et l'on placera un cataplasma ou des compresses résolutives sur l'articulation (Dupuytren). Le membre sera placé dans une gouttière.

Si la luxation est incomplète avec plaie, on tentera encore la réduction, comme s'il n'y avait pas de plaie; en cas de résistance, on débriderait à petits coups. Si après avoir débridé sur plusieurs points l'astragale est devenu mobile et ne peut se réduire, on l'extraira.

Dans les luxations complètes sans plaie, et les luxations complètes avec plaie, lorsque l'astragale est très-mobile, comme il y a lieu de supposer qu'il se nécrosera, on l'enlèvera.

On fera une incision sur la partie saillante de l'os parallèlement à la direction des tendons; s'il y a une plaie, on débridera dans ce sens; l'os saisi avec un davier sera détaché de ses adhérences par une section des brides, le bistouri coupant toujours les tissus à leurs attaches sur l'astragale.

Lorsque l'astragale est extrait, le membre est placé dans une gouttière de gutta-percha ou de fil de fer rembourrée et garnie d'une toile cirée, et l'on fait l'irrigation continue.

Lorsqu'il y a fracture de la partie inférieure de la jambe, déchirures des artères, des tendons et des nerfs, on amputera la jambe au tiers inférieur.

Luxation atloïdo-occipitale. La luxation de l'atlas sur l'occipital (Lassus, Paletta) est très-rare, — elle est due à des violences portées sur la tête; la mort en a toujours été la conséquence.

Luxation axoïdo-atloïdienne. Les coups, les secousses, la peudaison, la suspension par la tête pendant que le corps tourne, causent la luxation de l'axis. Dans cette luxation, la tête est vacillante, toujours un peu en rotation à droite ou à gauche, la face est vultueuse, l'asphyxie est imminente.

Dans la majorité des cas de luxation axoïdo-atloïdienne, la mort est subite.

Thérapeutique. — Si la mort n'est pas subite et si l'asphyxie commence à s'établir, on tentera de réduire en plaçant la tête dans la flexion et dans son attitude normale, et l'on maintiendra la position avec des attelles de gutta-percha ou de carton sec, placées sur la nuque et le côté du cou.

Luxation du bassin. Le relâchement des symphyses est un accident de la grossesse (V. ACCIDENTS DE LA GROSSESSE), mais il y a des luxations traumatiques ou des relâchements, des symphyses sacro-iliaque et pubienne, causés

par un traumatisme (Bassius); le plus ordinairement ces luxations existent avec des fractures (A. Cooper) (V. FRACTURES). La marche est impossible, le membre correspondant à la luxation est raccourci, les régions pubiennes iléo-sacrées inguinales sont le siège de douleurs vives, les pubis ne sont plus au même niveau, il y a quelquefois rétention d'urine (Richerand), des inflammations phlegmoneuses, des péritonites, compliquent ces luxations du bassin.

Les mouvements libres dans l'articulation coxo-fémorale, l'attitude normale du membre, empêcheront de confondre une luxation des os du bassin avec une luxation de la cuisse.

Thérapeutique. — Une bonne position suffit à la réduction des luxations du bassin. Les tractions et les pressions sont peut-être inutiles (Enaux).

Coucher le malade sur un matelas soutenu par une planche, placer les deux cuisses dans une demi-flexion, à l'aide de coussins. Faire asseoir le malade, le faire marcher avec des béquilles dès le dixième jour. Appliquer un bandage en ceinture. V. GROSSESSE (ACCIDENTS DE LA), RELACHEMENT DES SYMPHYSES.

Luxation du calcaneum (un seul fait authentique, Hancock). On a trouvé le calcaneum luxé en dehors sous l'influence d'une chute et d'une pression sur la face interne de la jambe; le calcaneum était porté en dehors et était mobile. V. LUXATION SOUS-ASTRAGALIENNE.

Thérapeutique. — Pour réduire cette luxation, il faut presser en divers sens par une série de tâtonnements. — Placer le talon et le cou-de-pied dans un moule de gutta-percha, ou simplement appliquer le bandage du talon, — faire reposer le pied sur les coussins où il appuie par son côté externe.

Luxation de la clavicule.

I. Luxation de l'extrémité interne de la clavicule. La clavicule se luxé en dedans sur le sternum et se place soit en avant, soit en arrière, soit au-dessus de la partie supérieure du sternum.

1° Luxation en avant. — La luxation en avant est produite par une chute sur le moignon de l'épaule ou sur le coude écarté du tronc (S. Cooper) ou par toute cause qui reporte l'épaule en arrière (Boyer), par pression directe sur l'épaule (Sansou), par traction brusque sur le bras.

Une douleur vive, le raccourcissement transversal de l'épaule (A. Cooper), la direction de la clavicule en bas et en avant (Morel-Lavallée), une tumeur au devant du sternum, la faculté de faire mouvoir la clavicule saisie entre les doigts; l'impossibilité de l'élevation et de l'adduction du bras, caractérisent la luxation de l'extrémité externe de la clavicule en avant.

Thérapeutique. — Pour réduire la luxation, porter les deux épaules en arrière, en tirant sur le moignon des épaules et en appuyant ou non le genou entre les deux omoplates; ou bien presser simplement sur l'extrémité interne de la clavicule. La réduction est en général facile, même sans employer une grande

force. Pour maintenir la luxation réduite, compresse graduée sur l'articulation et bandage roulé ; ou le huit de chiffre postérieur des deux épaules : passer trois fois la bande autour du thorax, entourer l'épaule gauche de bas en haut, passer sur le dos, entourer l'épaule droite de bas en haut, revenir sur le dos, faire trois tours semblables.

- Serrer un peu le bandage et le renouveler tous les jours pendant quinze jours, à moins de se servir de la bande dextrinée.

On peut avec avantage se servir du bandage herniaire anglais, à ressort ; la pelote repose sur l'articulation luxée, le ressort porte sur l'aisselle du côté sain (Nélaton). Le dernier appareil est le meilleur ; le premier sera employé à défaut du second. Une simple écharpe qui soutient le bras suffit si le déplacement n'est pas énorme.

2^o *Luxation en arrière* (J. L. Petit, Duverney, Desault, A. Cooper, Macfarlane, Baraduc, Morel-Lavallée). Des pressions directes sur la clavicule, et le plus souvent une impulsion forcée de l'épaule en avant causent la luxation de la clavicule en arrière. Douleur extrêmement vive à la base du cou, quelquefois suffocation, gêne de la déglutition, parfois extrême (Davie), due à la compression des organes contenus dans le cou, et qui est d'autant plus grande que le faisceau claviculaire du sterno-mastoïdien est plus déchiré ; transport de la main à la tête possible : tels sont les signes rationnels d'une luxation en arrière. La région de l'épaule est d'ailleurs raccourcie transversalement et l'attitude du malade est à peu près la même que dans la fracture de la clavicule.

Dans la luxation en arrière et en bas, la clavicule est immobile dans sa nouvelle position, il y a une dépression au bord supérieur et externe du sternum ; l'extrémité scapulaire de la clavicule fait une forte saillie (Morel-Lavallée).

Il y a une luxation graduelle de la clavicule sur le sternum par suite de déviation du rachis : c'est une luxation en arrière (A. Cooper).

Thérapeutique. — Pour réduire : porter le bras en ayant en pressant sur le sternum, — ou porter les épaules en arrière et en dehors. Le huit croisé des épaules, comme pour la luxation en avant, permet de maintenir la réduction (Lenoir) ; on a soin de placer un coussin entre les deux épaules, au point où les tours de bande se croisent.

Pour la luxation spontanée, suite de déviation du rachis, on se servira de corsets mécaniques. V. RACHIS (DÉVIATION DU).

3^o *Luxation en haut* (Baraduc, Sédillot). La luxation de l'extrémité interne de la clavicule en haut est rare ; elle a été produite par une chute sur le moignon de l'épaule.

L'épaule est un peu abaissée ; on sent, en suivant le bord supérieur de la fourchette sternale, une tumeur dure, osseuse, qui se continue avec la clavicule et siège entre les deux portions du sterno-mastoïdien.

Thérapeutique. — Si le déplacement n'est pas

énorme, placer le bras en écharpe, la main du côté malade reposant sur l'épaule saine.

Si le déplacement est plus étendu, extension en tirant le bras, contre-extension dans l'aisselle, réduction par pression, puis appliquer le bandage spirôide, comme pour une fracture de la clavicule ; un compresseur de J. L. Petit, passant aussi près que possible de l'extrémité interne de la clavicule a servi à la contention (Baraduc). V. LUXATION DE L'EXTRÉMITÉ EXTERNE DE LA CLAVICULE.

II. *Luxation de l'extrémité externe de la clavicule.* — Il y a trois sortes de luxations de l'extrémité externe de la clavicule.

1^o *Luxation sus-acromiale.* Une chute sur le moignon de l'épaule, une impulsion du tronc en avant (Morel-Lavallée), une pression sur l'acromion, causent cette luxation. Elle peut être constituée par la seule rupture des ligaments acromio-claviculaires, et alors il y a une simple saillie de l'extrémité externe de la clavicule ou luxation imparfaite (Bouisson), ou bien les ligaments coraco-claviculaire sont divisés et le déplacement est beaucoup plus considérable, parce que le trapèze tire la clavicule fortement en haut (Sédillot, Deville). La douleur, la saillie de l'extrémité externe de la clavicule, des mouvements pénibles, l'impossibilité ou la difficulté de porter la main à la tête, en l'absence de déformation de la clavicule et de la crépitation ; font reconnaître la luxation sus-acromiale. Une fracture de l'acromion peut en imposer, mais il y a dans ce cas un ecchymose du gonflement et de la douleur vive.

La luxation sus-acromiale peut être compliquée de fracture de l'acromion.

Thérapeutique. — Le bandage des fractures de la clavicule peut être appliqué (Boyer) ; mais si le déplacement est plus étendu, une simple écharpe est suffisante. Quand la luxation n'est pas réduite, il n'en résulte jamais de difformité sérieuse et même gênante (Hippocrate, Velpeau). Quoi qu'en ait dit A. Paré, le malade, après huit jours de repos, peut se servir de son bras (Velpeau).

Lorsque la luxation est accompagnée de ruptures des ligaments coraco-claviculaires, ce qu'on reconnaît au déplacement étendu et à la mobilité de la clavicule, on emploiera le tourniquet de J. L. Petit. La pelote pressera sur l'extrémité externe de la clavicule ; la courroie passera sous le coude et un bandage de corps maintiendra le bras rapproché du tronc (Malgaigne, Laugier).

En cas de fracture de l'acromion, traiter d'abord la fracture. V. FRACTURE DE LA CLAVICULE.

2^o *Luxation sous-acromiale* (Mell, Tournel, Baraduc, Morel-Lavallée). Des pressions, des chocs et des coups portés sur l'épaule causent la luxation sous-acromiale, cette lésion est très-rare et peut être accompagnée de fractures dans certains cas (Morel-Lavallée). L'aplatissement de la partie supérieure de l'épaule, la saillie de l'acromion, la mobilité de la clavicule accompagnées de peu de gêne des mouvements

d'élévation du bras et des mouvements de l'articulation scapulo-humérale, révèlent la luxation sous-acromiale.

Thérapeutique. — Pour réduire, tirer l'épaule en arrière et en dehors, lorsque la clavicule est remontée, appliquer une compresse graduée en avant de la clavicule; placer un spica dextriné de l'épaule un peu serré; fixer le bras au tronc avec quelques circulaires. On peut aussi appliquer le bandage spiroïde.



Fig. 340. — Bandage spiroïde de Velpeau. (Anger.)

3^e *Luxation sous-coracoïdienne* (Godemer, Pinjon, Morel-Lavallée). Cette luxation est rare et semble être due à un choc direct très-violent sur le moignon de l'épaule.

Les signes fonctionnels de toutes les luxations de l'extrémité externe de la clavicule existent, mais on suit le trajet de la clavicule jusque dans l'aisselle où l'on sent la saillie de l'extrémité de l'os.

Thérapeutique. — Les moyens rationnels pour réduire la luxation sous-coracoïdienne sont une traction sur l'extrémité supérieure de l'humérus, le coude étant rapproché du tronc; le chirurgien relève la clavicule par des pressions de bas en haut.

Pour contenir la luxation réduite, appliquer le bandage spiroïde. V. FRACTURES DE LA CLAVICULE.

III. *Luxation des deux extrémités de la clavicule* (Richerand et Gerdy, Morel-Lavallée). Lorsque toutes les attaches de la clavicule sont rompues, une tumeur oblongue, dure, mobile sous la peau et dont les deux extrémités

sont saillantes, une difficulté d'exécution des mouvements de l'épaule existent, et font reconnaître cette luxation exceptionnelle.

Thérapeutique. — Pour réduire: tractions sur l'extrémité supérieure du bras rapproché du tronc et agissant comme un levier du troisième genre; repousser la clavicule à sa place par des pressions directes.

Pour contenir, appareil de Desault; pour les fractures de clavicule, avec coussin axillaire ou bandage spiroïde. Des compresses graduées seront appliquées par-dessous le bandage, sur la clavicule remise en place.

Luxation du coccyx. Les pièces du coccyx peuvent être luxées par une violence directe et peut-être pendant l'accouchement (J. L. Petit). Des douleurs vives pendant la toux, les efforts et la défécation, la difficulté pour s'asseoir, un vide à la place du coccyx révélé par le toucher rectal, sont les signes de la luxation du coccyx, et ils diffèrent peu de ceux de la fracture.

Thérapeutique. — La luxation du coccyx se réduit d'elle-même (Boyer); contre les douleurs, on emploiera les onctions sur la peau avec l'extrait de belladone; puis les demi-lavements additionnés de huit gouttes de laudanum, et les malades s'assèveront sur un coussin de laine, pour éviter les douleurs causées par la compression.

Luxation des côtes. La séparation des côtes d'avec leur cartilage sternal prête aux mêmes considérations que les fractures. — Les luxations de la tête des côtes sont problématiques, à moins de fracture des apophyses transverses. A la suite d'un traumatisme local on peut en concevoir la possibilité. Dans le seul fait qui existe, le malade présentait pour tout symptôme un épanchement sanguin où l'on sentait une crépitation et une tumeur de consistance osseuse. (*Gaz. méd.*, 1834.)

Thérapeutique. — Des compresses résolutes et un bandage de corps serré seraient le seul traitement possible.

Luxation du coude ou luxation de l'avant-bras.

I. *Luxation des deux os de l'avant-bras en arrière.* — C'est dans l'extension forcée que la luxation en arrière, sans fracture, se produit le plus souvent (Bichat); — un mouvement de torsion favorise le déplacement des surfaces articulaires (Malgaigne), — la luxation est complète quand l'apophyse coronoïde est dans la cavité olécrânienne de l'humérus; elle est incomplète quand l'apophyse coronoïde est serrée contre la partie inférieure de la trochlée.

La luxation complète permet un certain degré de flexion et des mouvements de latéralité tout à fait anormaux dans l'articulation du coude, ce qui est un caractère distinctif de la plus grande valeur. — Pour produire ce mouvement de latéralité on embrasse à pleines mains l'extrémité inférieure de l'humérus et l'on porte l'avant-

bras, tenu au niveau du poignet, dans l'adduction et l'abduction; — pour plus de sûreté, on comparera les mouvements anormaux du bras malade avec les mouvements normaux du bras sain. — Lorsqu'il n'y a pas un gonflement énorme, on sent la saillie de l'olécrâne au-dessus de la ligne qui réunit la saillie de l'épitrôchlée et de l'épicondyle, l'avant-bras est raccourci par sa face antérieure.

La luxation incomplète permet des mouvements de latéralité moins étendus que la luxation complète, l'olécrâne plus saillant est plus bas par rapport aux tubérosités de l'humérus que dans la luxation complète et le tendon du triceps contracturé forme une corde sous la peau.

L'absence de crépitation et de mouvements de flexion, et la présence de mouvements de latéralité feront juger qu'il y a une luxation plutôt qu'une fracture.

La luxation du coude en arrière est rarement compliquée de fracture; mais il peut se produire une rupture de l'artère humérale et des nerfs, puis des paralysies consécutives.

Thérapeutique. — Pour réduire par un procédé de douceur, le bras étant dans la flexion, autant qu'il sera possible, le chirurgien pressera sur l'olécrâne avec les pouces pendant qu'il prendra point d'appui avec ses doigts sur la partie inférieure de la face antérieure du bras (Nélaton).

Pour réduire par le procédé de force :

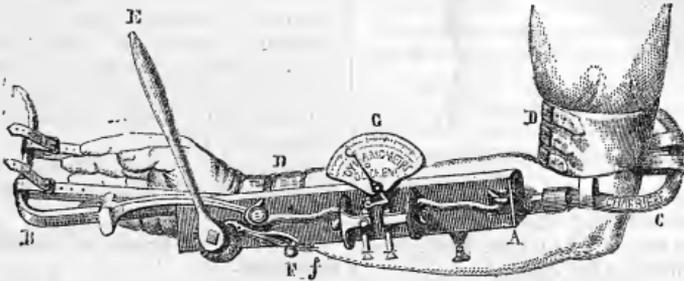


Fig. 344. — Machine de Jarvis. — A, C, D. Contre-extension. — E. Levier pour manoeuvrer la tige B et le bracelet D, qui font l'extension. — G. Dynamomètre.

Lorsque la luxation est incomplète, on peut réussir en plaçant le genou dans le pli du coude et en fléchissant forcément l'avant-bras (A. Cooper).

En cas de résistance, on applique les mouffles, ou l'on met deux aides pour faire la contre-extension sur le bras et deux pour faire l'extension en tirant sur l'avant-bras; le chirurgien coapte en fléchissant le coude. En général, il est bon de tirer sur le bras placé dans la demi-flexion.

Il arrive parfois que le ligament annulaire du radius est rompu et que le radius reste déplacé après la réduction de la luxation, on réduira infailliblement le radius en faisant exécuter à l'avant-bras des mouvements de pronation et de supination.

Le membre est placé dans la flexion, entouré de compresses d'eau blanche et d'eau-de-vie camphrée,

et maintenu dans une écharpe ou dans une gouttière pendant quinze jours.

On appliquera le traitement des anévrysmes traumatiques primitifs, si l'artère est blessée, et l'on électrisera s'il y a des paralysies consécutives.

Les luxations anciennes exigent l'emploi des mouffles et une force de 150 kilogrammes; au delà de quatre mois, il serait imprudent de tenter la réduction.

On a employé pour réduire les luxations du coude, même anciennes, des machines (fig. 341).

II. *Luxation des deux os de l'avant-bras en avant* (Colson, Léva). C'est seulement à la suite d'une chute sur le coude fortement fléchi (Malgaigne) que la luxation peut se produire; dans l'extension exagérée, la luxation peut encore avoir lieu, mais alors il y a presque toujours fracture de l'olécrâne. Dans la luxation sans fracture, l'olécrâne arc-boute contre la trochlée par son sommet. En général, dans la luxation en avant, le bras est allongé, on sent en avant la petite tête du radius et l'apophyse coronôide; les battements de l'artère humérale sont superficiels.

La luxation avec fracture de l'olécrâne est accompagnée d'un gonflement énorme, de mouvements de latéralité très-étendus et d'un raccourcissement de l'avant-bras; on sent l'olécrâne à sa place et les battements de l'artère humérale sont superficiels (Richet).

Thérapeutique. — Pour réduire par les procédés de douceur, chloroformiser le malade et fléchir le bras

simplement en pressant avec la main dans le pli du coude. En cas de difficultés, recourir au procédé de force avec les aides ou les mouffles, comme pour la luxation en arrière; pansement avec les compresses d'eau blanche; tenir le bras en écharpe pendant quinze jours.

Lorsqu'il y a une luxation avec fracture, contre-extension par un aide sur le bras, extension sur l'avant-bras; fléchir fortement l'avant-bras. La luxation ayant de la tendance à se reproduire, on fera un bandage en huit de chiffre placé par-dessus un coussin embrassant le pli du coude ou par-dessus un moule de gutta-percha. On fera exécuter des mouvements du quinzième au vingtième jour.

On a employé pour les luxations anciennes et récentes du coude la machine de Jarvis (fig. 341).

III. *Luxation latérale des deux os de l'avant-bras* (J. L. Petit, Boyer, Malgaigne, Denucé). Un choc sur le côté du coude, l'avant-bras étant dans la demi-flexion (Malgaigne), cause la luxation latérale; la luxation dans quelques cas a pu être d'abord une luxation en arrière (A. Cooper). La luxation est incomplète ou complète; le déplacement a lieu en dedans et en dehors. Les luxations incomplètes se distinguent par une saillie de l'olécrâne qui n'est plus au milieu des saillies de l'épitrôchlée et des épicondyles. Les mouvements de latéralité sont peu prononcés, mais l'axe de l'avant-bras paraît être en rotation par rapport à l'axe du bras.

La luxation complète en dehors, la seule bien

Brun, Sédillot). Une chute sur la paume de la main, l'avant-bras étant dans l'extension, une violence directe, cause la luxation du cubitus.

La luxation du cubitus en arrière est un déplacement par rotation.

Le diamètre antéro-postérieur de l'articulation du coude est augmenté, l'olécrâne est remonté, on sent un peu la petite tête du radius en arrière, et le membre étendu ne forme plus, comme dans l'état normal, une ligne brisée en dehors; la pronation et la supination sont gênées, les mouvements de latéralité sont peu prononcés. On pourrait croire à une fracture de l'olécrâne, mais dans la luxation on sent la continuité de l'olécrâne avec le bord postérieur du cubitus.

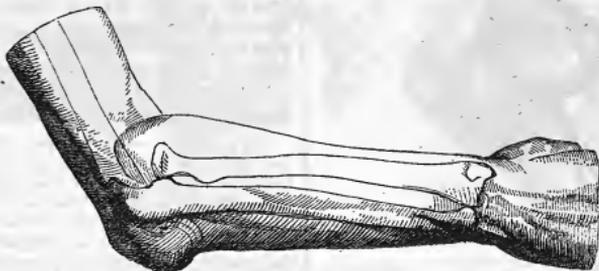


Fig. 342. — Luxation du coude en dehors. (Nélaton.)

connue aujourd'hui (Nélaton), c'est-à-dire celle dans laquelle le cubitus n'est plus en rapport avec l'humérus que par une de ses faces latérales, est caractérisée par une saillie volumineuse de l'extrémité inférieure de l'humérus; à la place de l'olécrâne, on sent une saillie considérable de la partie supérieure du bord radial de l'avant-bras; on sent l'épitrôchlée sous la peau. Des mouvements de latéralité peu prononcés, mais évidents; la pronation et la supination de l'avant-bras conservés; l'aspect tordu en avant et en dedans de l'avant-bras complètent les signes diagnostics. Le diamètre transversal du coude est augmenté (Malgaigne).

A priori, beaucoup de symptômes ont été donnés des autres luxations latérales du coude; on doit admettre que les saillies et la déformation des luxations latérales complètes en dedans seront disposées à l'inverse de la luxation en dehors.

Thérapeutique. — Pour réduire, un aide embrasse avec les mains croisées l'extrémité inférieure de l'humérus, des tractions sont faites sur l'avant-bras, le chirurgien repousse les os déplacés en dehors ou en dedans suivant la luxation.

Placer après la réduction l'avant-bras en flexion sur le bras, avec un bandage en huit de chiffre recouvert de compresses d'eau blanche et d'eau-de-vie camphrée. On commencera à faire exécuter des mouvements seulement vers le quinzième jour.

IV. *Luxation du cubitus en arrière* (Diday,

Thérapeutique. — On place le blessé sur une chaise; un aide fait l'extension sur le bras tenu rapproché du tronc; un aide tire suivant l'axe du bras dans la demi-flexion, et avec les pouces le chirurgien, embrassant à pleines mains le coude, poussera l'olécrâne en bas et en avant; puis on place le membre dans la flexion (Sédillot), on le maintient avec un bandage en huit de chiffre.

Au bout de dix jours, on commencera à faire exécuter des mouvements.

V. *Luxation du radius.* Le radius peut être luxé en arrière, en avant et en dehors, c'est surtout chez les enfants que s'observe cette luxation.

1° Le radius est luxé en arrière par une pronation forcée ou par une pression directe sur la partie supérieure de l'os. Alors, le coude est déformé, on sent en arrière une saillie formée par la petite tête du radius; l'avant-bras est demi-fléchi, la main est en pronation, la flexion et l'extension de l'avant-bras sont bornées.

Thérapeutique. — Pour réduire: contre-extension sur le bras, extension sur l'avant-bras tourné forcément en supination; pression sur la tête du radius; pour contenir: compresse graduée sur la tête du radius, bandage en huit de chiffre, bras en écharpe; — permettre des mouvements au dixième jour.

2° Le radius se luxe en avant (Delpech, Gerdy) après une chute sur l'avant-bras étendu et en supination, ou après un coup porté en arrière. Il y a peu de déformation, le bras est demi-fléchi,

la flexion est pénible, la tête du radius fait saillie en avant au pli du coude et se meut pendant les mouvements de pronation, l'olécrâne est d'ailleurs à sa place normale.

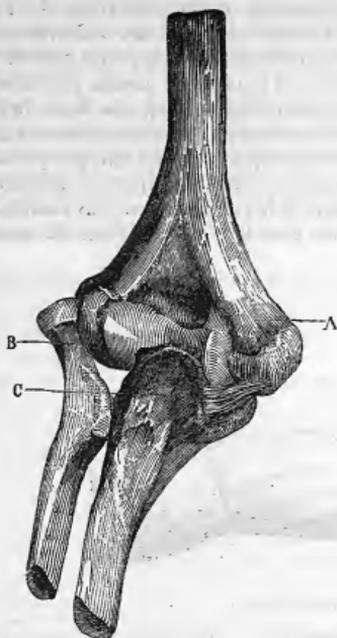


Fig. 343. — Luxation du radius en dehors (Nélaton).

Thérapeutique. — Pour réduire, l'extension et la contre-extension seront faites comme pour la luxation du radius, en arrière, le chirurgien poussera sur la tête de l'os en arrière et un peu en dehors. On pansera comme pour les autres luxations du coude.

3° Le radius se luxe *en dehors*, mais il y a toujours à un certain degré de luxation en arrière, avec cette différence que le radius est senti au niveau de l'épicondyle (fig. 343). On a vu le radius luxé en dehors avec diverses fractures du cubitus, et c'est dans ce cas seulement que le déplacement est étendu.

Thérapeutique. — On réduira comme pour la luxation du radius, en arrière. L'avant-bras sera tiré dans l'axe du bras ou fléchi sur celui-ci à angle droit; mais le chirurgien pressera sur la tête du radius pour la repousser en avant et en dedans.

VI. *Luxation du cubitus en arrière et du radius en avant* (Vidal de Cassis, Dubruyn). Les mêmes causes qui produisent la luxation du coude en arrière causent la luxation simultanée du radius en avant et du cubitus en arrière. Mais une chute sur la paume de la main en supination forcée (Nélaton) en est la cause rationnelle. Dans cette luxation, on retrouve les signes de la luxation du coude incomplète en arrière, et en avant on sent la saillie de la tête

du radius, c'est-à-dire le signe d'une luxation du radius en avant; — le diamètre antéro-postérieur du coude est très-augmenté.

Thérapeutique. — On réduira d'abord la luxation en arrière par les procédés habituels (V. LUXATION DU COUDE EN ARRIÈRE), et l'on réduit ensuite la luxation du radius. Le malade étant chloroformisé, le chirurgien peut, tout en pressant avec les pouces sur l'olécrâne en arrière, presser avec les doigts sur le radius en avant.

VII. *Subluxation du radius* (Goyrand, d'Aix), pincement de la synoviale (Bourgeois, d'Étampes), ou décollement incomplet des épiphyses.

Chez les enfants que l'on suspend par un bras ou qui ont fait une chute sur le coude, souvent le bras reste dans la pronation et ne peut être porté en supination, le coude est douloureux, aux moindres mouvements; il est rare qu'il y ait une ecchymose. C'est cet état qui a été désigné sous le nom de subluxation du radius.

Thérapeutique. — Les surfaces articulaires peuvent reprendre leurs rapports sans qu'il y ait eu des tentatives de réduction, si l'on applique un bandage roulé, arrosé d'eau blanche. Une extension et une flexion du bras peuvent favoriser la réduction. En cas de douleurs vives, un cataplasme sera appliqué pendant les quarante-huit premières heures et l'on réduira ensuite.

Luxation de la cuisse. Les luxations de la cuisse se produisent chez les jeunes gens et les adultes, très-rarement chez les vieillards, et elles sont le résultat d'une violence considérable, portée directement sur l'articulation, ou sur le bassin, les individus étant debout; elles sont causées indirectement par des mouvements forcés de l'articulation dans une chute ou sous une pression énergique; — la capsule articulaire se rompt, la tête du fémur sort et va au milieu des parties molles contuses se placer dans le voisinage de la cavité cotyloïde, en haut, en arrière, en bas ou en avant. Quelquefois elle reste sur le bord de cette cavité; c'est la luxation incomplète. La tête du fémur ne sort pas nécessairement par une des échancrures normales du bord de la cavité cotyloïde.

* * Il y a quatre espèces de luxation du fémur, classées d'après les rapports de la tête fémorale avec les saillies osseuses voisines. Ce sont les luxations : 1° ilio-ischiatique; 2° ischiatique; 3° ovalaire ou ischio-pubienne; 4° ilio-pubienne.

* * La luxation *ilio-ischiatique* est la plus fréquente de toutes, elle est reconnue à une saillie de la fesse, le grand trochanter est situé en arrière d'une ligne fictive, étendue de l'épine iliaque antérieure et supérieure, à l'ischion; il remonte plus ou moins haut, suivant l'étendue de la déchirure de la capsule, suivant que l'action vulnérante s'est prolongée ou non, et suivant les manœuvres exercées sur le membre à la

snite de la production de la luxation. On sent la tête du fémur dans la fosse iliaque externe. Le membre est dans la flexion, l'adduction, la rotation en dedans, et raccourci; les mouvements communiqués sont possibles, sauf l'abduction et la rotation en dehors (fig. 344).

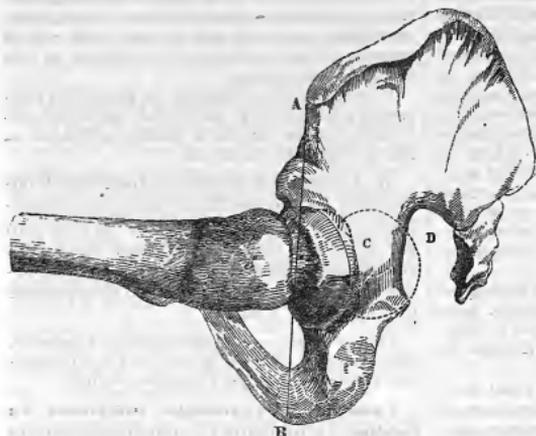


Fig. 344. — A B. Ligne fictive étendue de l'épine iliaque antérieure et supérieure à l'ischion. Les lignes ponctuées C D indiquent les positions de la tête du fémur. (Nélaton.)

** Dans la luxation *ischiatique* les mêmes signes s'observent, à part que le grand trochanter est plus rapproché de l'ischion et moins en arrière de la ligne fictive étendue de l'épine iliaque antéro-supérieure à l'ischion; le membre est allongé dans l'extension et raccourci dans la flexion, et la saillie de la fesse est plus prononcée en bas. Cette luxation est très-rare. Elle paraît être une transformation de la luxation ilio-ischiatique.

** La luxation *ischio-pubienne* est rare, la tête du fémur reposant dans la fosse ovale; la saillie du grand trochanter est peu prononcée, la fesse est aplatie, on sent la tête du fémur à la partie interne de la cuisse sous les muscles adducteurs; le membre est fléchi et dans l'abduction; l'adduction et la rotation en dedans par les mouvements communiqués sont impossibles.

** Dans la luxation *ilio-pubienne* la tête du fémur est sentie dans l'aîne, où elle forme une tumeur, l'artère crurale est plus en dedans que du côté opposé, le membre est dans l'extension, l'abduction et la rotation en dehors, il est un peu raccourci; dans cette luxation on a vu de la rétention d'urine.

** Une fracture du rebord de la cavité cotyloïde complique quelquefois la luxation ilio-ischiatique, quelquefois il y a fracture du bassin en même temps que luxation.

** La fracture du col du fémur et la coxalgie

ont été confondues, l'une avec la luxation récente, l'autre avec une luxation ancienne.

** Il n'y a que les luxations ilio-pubienne et ilio-ischiatique qui puissent être confondues avec la fracture du col du fémur, mais dans la première on sent la tête du fémur dans l'aîne,

dans l'autre le pied est dans la rotation en dedans, tandis que, dans la fracture du col, le pied est dans la rotation en dehors.

** La coxalgie ancienne et la luxation ancienne se reconnaissent aux antécédents. Dans le cas où les malades tronqueraient par une narration qui laisserait des doutes, on se rappellera que dans les coxalgies anciennes il y a ensellure et que les os sont hypertrophiés.

Thérapeutique. — Lorsque la luxation fémorale est récente, il faut d'abord s'enquérir, autant que cela est possible, de la manière dont la luxation s'est produite, afin de voir s'il y a un déplacement consécutif de la tête fémorale. Cette recherche établit la possibilité de l'existence d'une luxation complète ou incomplète du fémur (Malgaigne); elle enseigne quel a été le chemin parcouru par la tête et peut diriger le sens des tractions ou le choix du procédé de réduction.

deux ordres de procédés conviennent pour réduire ces luxations : des procédés de douceur et un procédé de force.

Deux ordres de procédés conviennent pour réduire ces luxations : des procédés de douceur et un procédé de force.

a. Lorsqu'un malade est bien endormi à l'aide du chloroforme, on réduit facilement les luxations récentes. Deux aides fixent le bassin au moyen d'une aîze passée dans le pli génito-crural et sur l'ischion. Un ou deux aides tirent sur le pied, le chirurgien passe son bras autour de la cuisse et tiré en dehors dans une direction perpendiculaire à l'axe de la cuisse. Quelle que soit la luxation, ce procédé de réduction est suffisant si le malade est bien endormi.

Les procédés de douceur sont : une association de mouvements en vertu desquels la tête fémorale est déplacée et amenée dans tous les sens, jusqu'à ce qu'elle ait rencontré l'ouverture de la capsule (procédés de Pouteau et Després). Ils peuvent réussir, avec l'aide du chloroforme, dans plusieurs cas simples; dans les cas plus compliqués, les mouvements exécutés peuvent avoir pour résultat de faciliter les efforts de traction par les procédés de force.

Mais réciproquement les procédés de force ont pour effet, soit de mobiliser la tête du fémur, soit d'agrandir l'ouverture de la capsule et faciliter la réduction par le procédé de douceur, le malade étant complètement endormi.

b. Si l'on a recours au procédé de force, on doit fixer le bassin à un anneau scellé dans le mur, au moyen d'une aîze pliée en quatre, passant dans le pli génito-crural. Une autre aîze est appliquée autour du genou et fixée par une bande mouillée (A. Cooper). La cuisse est placée de façon à faire un angle droit

avec l'axe du corps. Après avoir endormi le malade jusqu'à résolution complète, les tractions sont opérées à l'aide de mouffes tirant sur l'aëze qui embrasse le genou ; la force employée doit être graduée avec un dynamomètre et ne pas dépasser 300 kilogr. La force de 200 kilogr. est souvent suffisante.

Pendant que la traction se fait, soit par des mouvements de rotation suivant l'axe du membre, soit par un changement de l'angle de flexion de la cuisse sur le tronc, le chirurgien peut, dans certains cas, favoriser la réduction de la luxation, et il reconnaît à la facilité de ces mouvements que la luxation est réduite quand le choc de la réduction ne s'est point fait entendre. Il peut passer sous la cuisse une aëze pliée en anneau, puis soulever la cuisse en tirant en haut ou plutôt en dehors par rapport à l'axe du corps : la tête cesse de reposer sur le rebord de la cavité cotyloïde qu'elle franchit. Aussi, on entend quelquefois le choc lorsqu'on se sert de ce procédé.

La rentrée de la tête du fémur dans la cavité cotyloïde s'opère généralement sans bruit, lorsque l'on emploie la force.

Pour les luxations ilio-ischiatiques, ischiatiques et ovalaires, ces procédés peuvent être employés. Dans la luxation ilio-pubienne, les tractions sur le membre étendu paraissent très-rationnelles, pourtant les moyens précédents ont réussi.

S'il y a fracture de la cavité cotyloïde, il faut après la réduction placer le membre dans l'extension et appliquer un appareil à extension continue pour maintenir la luxation réduite.

S'il y a fracture de cuisse en même temps que luxation, ce qui est rare, on peut placer un appareil de Scultet sur la fracture et faire quelques tentatives de réduction, quelques jours après l'accident, alors que la fracture est moins douloureuse. Les procédés de force ici doivent être proscrits. L'emploi du chloroforme jusqu'à résolution complète pourra faire réussir un procédé de douceur.

En général, il faut tenter la réduction de la luxation le plus vite possible. Après la réduction, il faut appliquer des résolutifs sur la hanche, attacher les deux membres inférieurs ensemble et laisser le malade au repos une semaine.

On fera exécuter des mouvements au membre après ce temps ; mais le malade ne doit pas essayer de marcher avant quinze à vingt jours.

Quoique Pfaff ait vu réduire une luxation du fémur datant de deux ans, quand après une luxation non réduite il s'est passé quatre mois, il faut renoncer à l'espoir de réduire ; néanmoins, on peut encore tenter la réduction, en prenant les précautions suivantes :

1° Modérer le nombre des premières tentatives. Il ne faut pas les renouveler outre mesure dans une première séance, bien qu'elles ne soient pas périlleuses absolument.

2° Les mouvements gagnés, le changement des rapports de la tête avec l'os sont un indice favorable et peuvent engager à continuer.

Quoi qu'il en soit, si l'on ne réduit pas la luxation dans ces cas, un résultat néanmoins est obtenu, l'étendue des mouvements de l'articulation nouvelle sera augmentée, et le malade en aura un bénéfice.

Luxation des cunéiformes. Les trois cunéiformes peuvent se luxer à la fois ; le grand cunéiforme a été vu luxé seul.

I. La luxation des trois cunéiformes (Monteggia, A. Key) est incomplète ou complète.

La saillie anormale des os permet d'établir un diagnostic précis.

La luxation des cunéiformes est compliquée le plus souvent de plaies des téguments.

Thérapeutique. — Si la luxation est incomplète, si les cunéiformes tiennent bien aux métatarsiens, on réduira, qu'il y ait plaie ou non. Pour cela on pressera sur les os déplacés en repoussant en sens inverse les métatarsiens.

Pour maintenir la réduction, on placera des compresses graduées sur le dos du pied, une attelle sous la plante, et l'on placera le bandage de l'étrier ou huit de chiffre du cou-de-pied.

II. Le passage d'une roue de voiture sur le dos du pied a produit une luxation du grand cunéiforme, avec plaie des téguments, l'os était sorti par la plaie et était venu se placer sur le petit cunéiforme (Nélaton). On a vu le premier cunéiforme luxé sur le scaphoïde et le premier métatarsien (A. Cooper).

Thérapeutique. — La réduction étant impossible, comme dans les cas cités, on enlèvera l'os et l'on pansera à l'eau froide ou par l'irrigation continue.

Luxation de l'extrémité inférieure du cubitus. La luxation de l'extrémité inférieure du cubitus se produit sous l'influence de pressions directes sur l'extrémité inférieure de l'avant-bras, par des mouvements de pronation ou de supination forcés. Elle a lieu en avant ou en arrière : et on la reconnaît par la saillie de l'extrémité inférieure du cubitus, par une douleur vive, par un déplacement de l'axe de la main en dedans, et par la possibilité de la mobilisation du cubitus et du radius l'un sur l'autre, ce qui donne lieu à un frottement.

* * Les luxations de l'extrémité inférieure du cubitus sont quelquefois compliquées de plaie.

Thérapeutique. — Pour réduire : le malade étant assis, extension sur la main portée dans l'abduction, contre-extension sur la partie inférieure du bras, forcer la supination si la luxation est en arrière, la pronation si la luxation est en avant. Pendant ce temps, le chirurgien presse entre les deux os pour écarter le radius du cubitus.

Comme cette luxation se reproduit facilement, on la maintient réduite avec l'appareil à fracture de l'extrémité inférieure du radius.

En cas de plaie du tégument, et conséquemment d'ouverture de l'articulation, il faut réduire et panser avec l'eau glacée. — En cas d'irréductibilité, faites la résection (Breschet). — L'amputation (A. Cooper) est inutile.

Luxation du genou. La rotule se luxe quelquefois sur les deux os de l'articulation tibio-fémorale. Le tibia se luxe sur le fémur, enfin le tibia se luxe par rotation, par suite du déplacement des fibro-cartilages.

I. *Luxations de la rotule.* — A. *Luxation en dehors.* — La luxation en dehors est com-

plète ou incomplète; elle se produit par une violence, un choc ou une chute, portant sur la rotule en dedans et par contraction musculaire pendant que le genou est dans la demi-flexion.

** Dans la luxation complète de la rotule en dehors, le genou déformé est aplati, on sent la gouttière intercondylienne; en dehors la rotule est sentie et son bord externe fait saillie sous la peau; on sent au-dessus du genou une corde oblique en dehors, correspondant au tendon du triceps, la jambe est en demi-flexion (Malgaigne); les mouvements actifs sont nuls et les mouvements communiqués douloureux.

* Dans la luxation de la rotule en dehors, incomplète, on sent le condyle interne du fémur sous la peau, le bord externe de la rotule déborde le condyle externe, la cuisse est dans l'extension. Cette luxation n'est pas, à proprement parler, une luxation, c'est un diastasis par rupture du ligament latéral interne de la rotule et des expansions aponevrotiques du vaste interne; seulement il arrive à la longue que dans les mouvements de flexion le bord interne de la rotule se creuse un sillon dans la gouttière intercondylienne et s'y fixe (Sabatier, H. Mayo), et alors on a vraiment une luxation.

Thérapeutique. — Pour réduire la luxation complète de la rotule, il faut étendre la jambe sur la cuisse, fléchir la cuisse sur le bassin et ramener par pression la rotule dans la gouttière intercondylienne, lorsque, par la position précédente, les muscles auront été mis dans le relâchement (Valentin). — Le malade restera couché pendant quarante jours, on appliquera un bandage avec les bandelettes de diachylon, de préférence aux autres bandages roulés et inamovibles. Pendant longtemps après, les malades porteront une genouillère élastique ou lacée.

Pour réduire les luxations incomplètes, on fera fléchir brusquement le genou, on ramènera la rotule dans sa position et l'on placera un appareil inamovible avec les bandelettes de diachylon. Il n'y a de difficultés que pour les luxations anciennes. En effet, les flexions répétées et exagérées pourront bien permettre la réduction, mais la contention est au moins inutile, les ligaments latéraux de la rotule ne se reformeront pas, ils sont cicatrisés isolément depuis longtemps.

B. *Luxation en dedans.* — La luxation de la rotule en dedans est admise sur la foi de A. Paré, et sur une observation contestable de Walther. Si cette luxation existe, elle ne peut être qu'incomplète (Nélaton), et alors c'est un diastasis qui tend à devenir permanent.

Thérapeutique. — On fera le même traitement que pour la luxation incomplète en dehors.

C. *Luxations verticales.* Les luxations verticales de la rotule, très-rares, sont causées probablement par une violence extérieure combinée avec l'action musculaire, et sont caractérisées par un déplacement tel que la face interne et externe de la rotule regardent tantôt

en dehors, tantôt en dedans, suivant que la luxation est verticale interne ou verticale externe.

* Les symptômes essentiels des luxations verticales de la rotule sont la saillie du genou, la facilité de sentir sur la ligne médiane le bord de la rotule, entre deux dépressions profondes et la difficulté de fléchir le membre. Il importe peu d'ailleurs de préciser si la luxation est verticale interne ou verticale externe.

Thérapeutique. — Les luxations verticales de la rotule se réduisent spontanément par la flexion, par les contractions du triceps, mais il y a des exceptions. Dans ces cas, on relâchera les muscles qui s'insèrent à la rotule par le procédé de Valentin (V. LUXATION DE LA ROTULE EN DEHORS) et l'on déplacera la rotule par des pressions du côté où la rotule semble s'incliner, ou bien l'on tentera la flexion forcée et l'on fera contracter les muscles, cette précaution a été un moyen adjuvant (Payen). Elever l'os avec l'appareil élévatoire du trépan (Cuyinat), débrider les tendons (Wolf), même par la méthode sous-cutanée, sont de mauvais moyens.

II. *Luxations du tibia.* — Les luxations du tibia peuvent être complètes ou incomplètes, et se faire en avant ou en arrière (Velpeau, Malgaigne, Nélaton).

A. *Les luxations incomplètes en arrière* sont constituées par un déplacement du tibia en arrière, tel que les condyles reposent sur le tibia, en avant des cartilages interarticulaires (Velpeau). Une chute sur le genou, une pression et un choc sur le tibia ou une projection du corps en avant, le tibia étant arrêté, causent ces luxations. Dans cette luxation il y a un raccourcissement apparent de la jambe, la rotule est abaissée et inclinée en bas et en avant, une forte saillie existe à la région du creux poplité, les battements de l'artère poplitée sont superficiels, des mouvements de latéralité peuvent être communiqués à l'articulation.

B. *La luxation complète du tibia en arrière* est produite par les mêmes causes que la luxation incomplète. Alors, la face antérieure de la rotule est horizontale, il y a un raccourcissement réel de la jambe, le diamètre antéro-postérieur du genou est augmenté; il y a une dépression du genou en avant, et le creux poplité est rempli par une tumeur dure; — on ne conçoit pas cette luxation complète sans déchirure étendue des parties voisines, et en effet la rupture de l'artère poplitée a presque toujours lieu.

C. *La luxation incomplète en avant* est produite par les mêmes causes que les luxations en arrière, mais en agissant en sens inverse et pendant que la jambe est légèrement fléchie. On reconuait cette luxation à la flexion de la jambe, à la saillie du tibia et à l'effacement de la rotule. Lorsqu'il n'y a pas beaucoup de gonflement on peut sentir les cupules articulaires du tibia et des ménisques interarticulaires. Les condyles du fémur sont saillie dans le creux poplité, les

muscles fléchisseurs de la jambe sont tendus et la cuisse paraît allongée.

D. Dans la *luxation complète en avant* qui reconnaît les mêmes causes que l'incomplète, la jambe est étendue, raccourcie, il y a des mouvements de latéralité, le tibia est senti en avant, et entre lui et le fémur il y a une dépression en croissant. Le creux poplité est rempli par les condyles du fémur, les muscles extenseurs de la cuisse sont très-tendus, on sent l'extrémité supérieure du fémur sous la peau dans le creux poplité.

E. La *luxation du tibia en dedans* ou en dehors est une luxation incomplète, due aux mêmes causes que les autres luxations, et à un mouvement de torsion combiné à une pression latérale. — Le genou offre l'aspect d'une ligne brisée, et l'on sent une tumeur au-dessous de la ligne articulaire en dedans ou en dehors, qui correspond au tibia. La rotule est à sa place, entre les condyles, inclinée seulement du côté de la luxation; la jambe offre toujours un certain degré de rotation.

** Les luxations du tibia sont extrêmement rares, et toute leur symptomatologie repose sur des expériences cadavériques.

** La luxation incomplète du tibia en arrière est la moins rare, et est souvent accompagnée de plaies.

** Les luxations complètes sont suivies de désordres immédiats, tels que la rupture des ligaments, des muscles, des artères et des nerfs, et de complications inflammatoires graves, telles que la gangrène, l'arthrite traumatique et l'ankylose.

Thérapeutique. — Lorsque, dans les luxations complètes, il y a plaie et ouverture de l'articulation, rupture des artères et même des veines et menaces de gangrène, on amputera la cuisse au tiers inférieur (Heister, Percy, Velpeau, Malgaigne).

Pour réduire les luxations sans plaie, complètes ou incomplètes, le malade étant chloroformisé, on fera la contre-extension au pli génito-crural à la racine de la cuisse, avec une alèze fixée à un point solide ou tenue par deux aides, le membre reposant sur un lit dur; l'extension sera faite sur le pied, deux aides tireront et le chirurgien, par des pressions sur le fémur ou le tibia, replacera les surfaces articulaires en rapport, en suivant une direction opposée au déplacement. — Après la réduction, le membre sera tenu immobile, recouvert de compresses d'eau blanche, dans une gouttière métallique ou dans un bandage roulé, pendant dix ou quinze jours; puis on fera exécuter ensuite des mouvements au genou.

III. *Luxation par rotation du genou.* — Luxation du fibro-cartilage (Velpeau), dérangement intérieur de l'articulation du genou (Hey), luxation partielle du fémur sur les cartilages semi-lunaires (A. Cooper).

** Admise par induction et attribuée à un mouvement de rotation forcée de la jambe sur son axe, cette luxation serait caractérisée par une demi-flexion de la jambe, portée dans l'ab-

duction. Les mouvements douloureux et limités, sans déformation du genou, pourront faire supposer la luxation, surtout si, après un mouvement d'extension brusque, il y a un rétablissement des fonctions.

Thérapeutique. — La flexion et l'extension brusque sont les moyens de réduction indiqués.

Luxation de l'humérus, luxation de l'épaule. La tête de l'humérus se luxe complètement ou incomplètement, sous l'influence d'un choc direct sur l'épaule, d'une traction exercée sur le bras avec exagération des mouvements d'abduction et d'élévation. Elle se luxe par un effort musculaire sur certains individus qui ont un relâchement du ligament capsulaire de l'articulation.

** La luxation se produit en haut, en arrière, en bas et en dedans, et mieux en haut et en avant d'une part, et en bas et en arrière de l'autre (Nélaton) avec des degrés variables.

** Les caractères communs des luxations de l'épaule sont un gonflement plus ou moins marqué, de la douleur, l'impossibilité de mouvoir l'épaule, le peu d'étendue des mouvements communiqués, sauf un certain degré de rotation, la saillie de l'acromion et une saillie anormale dans le voisinage de la cavité glénoïde. L'absence de crépitation fine et la limitation des mouvements excluent l'idée d'une fracture.

Dans la luxation de l'humérus, l'ecchymose est rare, à moins que la luxation n'ait été le résultat d'une contusion de l'épaule.

** Les luxations de l'épaule peuvent être compliquées de fractures, de déchirures de nerf et de paralysies, de ruptures d'artères et de veines et d'anévrysmes consécutifs. V. LUXATIONS.

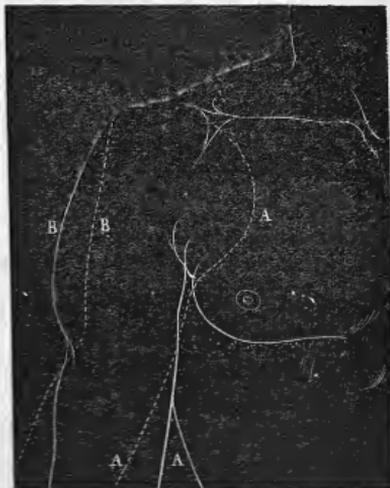


Fig. 345. — Luxation sous-coracoïdienne en avant; la ligne ponctuée indique la déformation (Anger).

** La luxation sous-coracoïdienne (Mal-

gaigne) sous-scapulaire (Velpeau), en bas (A. Cooper), en dedans (J. L. Petit, Boyer) est complète ou incomplète. La tête, recouverte par le muscle sous-scapulaire, est située au-dessous de l'apophyse coracoïde, on sent la tête en haut, dans la paroi antérieure de l'aisselle, mais beaucoup plus élevée que dans la luxation sous-glénoïdienne, l'étendue du déplacement distingue la luxation complète de la luxation incomplète. En général le bras conserve sa longueur, il y a bruit de craquement pendant les mouvements de rotation imprimés à l'humérus.

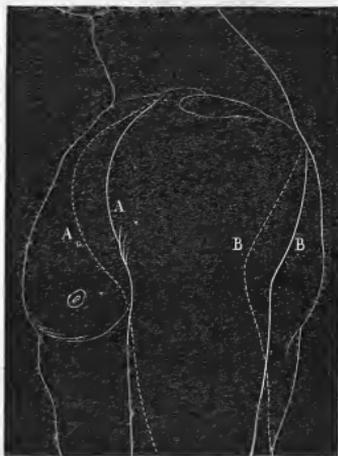


Fig. 340. — Luxation sous-coracoïdienne vue par le côté (Auguy).

La luxation *intra-coracoïdienne* (Malgaigne), sous-claviculaire (Velpeau), en avant (A. Cooper), en devant (J. L. Petit), est caractérisée par une saillie de la tête humérale sous la clavicule, en dedans de l'apophyse coracoïde. La tête n'est point sentie dans l'aisselle, le bras est raccourci le plus souvent. On sent quelquefois en remuant le bras une grosse crépitation ou plutôt un craquement. La luxation intra-coracoïdienne exagérée est dite luxation costo-claviculaire et intercostale; la luxation appelée sus-claviculaire est une transformation de cette luxation. C'est la position de la tête de l'humérus qui distingue ces variétés de luxation.

** La luxation *sous-glénoïdienne* (Malgaigne), sous-pectorale axillaire (Velpeau), en bas (J. L. Petit, A. Cooper), est surtout reconnue à une saillie de la tête humérale sous la peau, dans l'aisselle, et à un allongement du membre; l'adduction communiquée est très-douloureuse, le coude est écarté du tronc.

** Dans la luxation *sous-acromiale* et *sous-épineuse* (Malgaigne, Velpeau), en arrière et en dehors (Sédillot, Nélaton), en dehors (J. L. Petit, Desault), le bras est allongé, la tête de

l'humérus forme une tumeur au-dessous et un peu en arrière de l'acromion, l'épaule est aplatie en avant où l'on sent l'apophyse coracoïde et le bord de l'acromion, le coude est rapproché du tronc et porté un peu en avant, et dans la rotation en dedans; les mouvements, en arrière et en dehors sont les plus difficiles.

** On ne peut sérieusement confondre les luxations de l'épaule qu'avec les fractures du col chirurgical, mais dans celles-ci, en chloroformisant le malade pour lui éviter la douleur, on fait exécuter au bras des mouvements, tandis qu'ils sont beaucoup plus gênés dans la luxation. La crépitation fine, l'ecchymose, appartient aux fractures, ainsi que le gonflement du bras qui est toujours très-prononcé. Lorsqu'on sent une tumeur osseuse, on y place la main et l'on mobilise le coude: s'il y a luxation, les mouvements sont communiqués à la tumeur, et ce signe manque dans les fractures. Les fractures du col anatomique s'accompagnent toujours d'une crépitation franche.

Thérapeutique. — Pour réduire toutes les luxations de l'épaule, les mêmes procédés seront employés, avec une seule différence portant sur le sens de la traction.

On réduit la luxation par les procédés de douceur ou de force.

Les procédés de douceur seront appliqués lorsque la luxation est récente, chez les individus en état d'ivresse et chez lesquels la résistance musculaire est émue.

Pour cela, le chirurgien élèvera le membre thoracique en haut, pendant qu'un aide, à genoux près du malade assis, embrassera l'épaule avec les deux mains croisées, puis le chirurgien, après avoir fait exécuter à la tête de l'humérus des mouvements de rotation, presse dans l'aisselle sur la tête humérale, qui se remet en place (White, Mothe, Lacour). Il peut confier l'extension à un aide.

Si la luxation résiste, on chloroformisera le malade.

Ou bien le chirurgien, après avoir endormi le malade et établi une contre-extension, fera tirer sur le bras, en même temps qu'avec les doigts des deux mains ayant embrassé la racine du bras, il attire la tête en dehors, d'où elle sera brusquement rapprochée de la cavité glénoïde par les plus faibles contractions musculaires du malade.

Ou bien le chirurgien fera exécuter des mouvements de circumduction étendus, pendant lesquels la tête, se rapprochant de la déchirure de la capsule, viendra, après une série de tâtonnements, rentrer dans l'articulation. On aide à la réduction par des pressions sur la tête de l'os dans l'aisselle.

C'est surtout pour les luxations sous-coracoïdienne et sous-glénoïdienne que ces procédés sont bons, principalement quand la luxation est récente.

Les procédés de force sont exécutés avec des aides ou avec des mouffes et des aides.

Pour réduire avec les aides, on fait faire la contre-extension avec une aîze sous l'aisselle, l'extension prendra point d'appui sur la partie inférieure du bras. Un aide vigoureux pressera sur l'épaule pour immobiliser l'omoplate (Malgaigne). Les tractions se feront horizontalement, directement en dehors pour les luxa-

tions supérieures et antérieures ou les luxations sous-coracoïdienne et intra-coracoïdienne, horizontalement et un peu en avant pour les luxations postérieures et

préférable à cause de la régularité des tractions, on suit les règles générales indiquées pour les luxations des grandes articulations. V. LUXATIONS.

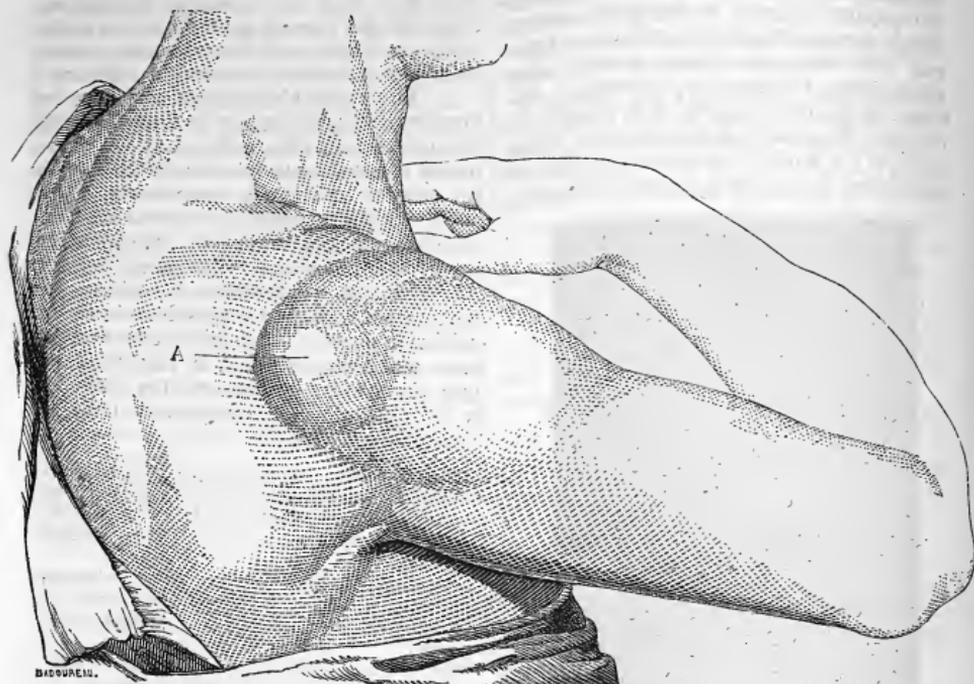


Fig. 347. — Luxation de l'épaule en arrière; déformation du membre; A, saillie de la tête humérale sous l'épine de l'omoplate. (Anger.)

inférieures, ou les luxations sous-épineuse et sous-glénoïdienne.

On a employé des machines appelées *remoras*,

Le levier ou *ambi* d'Hippocrate est abandonné. Des machines ont été faites pour faire à la fois l'extension et la contre-extension; ainsi la machine

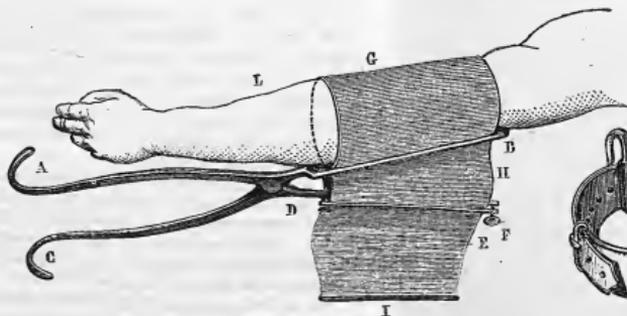


Fig. 348. — Appareil à traction simple sur l'humérus. — A, C, Branches et crochets pour appliquer les laes. — B, Branche perforée pour le passage de la courroie. — D, Articulation des deux branches. — E, Partie flottante de la courroie. — F, Vis destinée à la serrer. — G, Partie embrassante de la courroie. — L, Membre sur lequel on pratique l'extension. (Anger.)

Fig. 349. — M, Courroie ou *remora* de Scultet pour exercer des tractions sur le bras ou la cuisse.

pour tirer le bras. L'instrument (fig. 348) dissémine sur une grande étendue la traction exercée sur l'humérus.

Pour réduire avec les mouffes, ce qui est toujours

de Platner (fig. 350). En principe, ces dernières machines ne valent pas l'extension simple et la contre-extension ordinaire. La pression avec le talon du chirurgien appuyant sur la tête humérale dans l'ais-

selle, pendant que l'opérateur tire sur le bras (A. Cooper) (fig. 352), sont des procédés de réduction infidèles qui ont quelquefois réussi, mais seulement dans les luxations récentes où le procédé de Mothe réussit.

Après dix jours, on fera exécuter au bras quelques mouvements d'élevation en avant, pour les luxations sous-coracoïdienne, intra-coracoïdienne et sous-glénoïdienne; des mouvements d'abduction pour la luxation sous-épineuse: et en général des mouvements



Fig. 350. — Appareil à traction à treuil. Machine de Platner (Anger). Des appareils modernes, munis de mécaniques variables, ont été imaginés pour le même but.

On peut, quand on se sert du chloroforme, substituer le procédé de la réduction du talon aux procédés de traction ordinaires (Chassaignac).

Après la réduction d'une luxation, l'articulation

qui éloignent la tête de la déchirure de la capsule (Malgaigne). Au quinzième jour, l'articulation sera mise en liberté; s'il y a paralysie du deltoïde, on appliquera un vésicatoire volant et l'on électrisera plus tard.

Toute luxation qui date de plus de trois mois ne peut être réduite à moins d'exception.

Les tentatives de réduction de luxation avant ce temps sont autorisées; les accidents de déchirures de nerf (Flaubert), d'arrachement du bras (A. Guérin) sont très-rares, mais on les a observés. On ne peut soupçonner les circonstances exceptionnelles qui favorisent les déchirures qu'en considérant l'inaction complète des membres depuis longtemps et l'état nerveux des malades.

C'est toujours par des procédés de force que l'on tentera de réduire les luxations anciennes.

En général, il ne faut pas dépasser, dans les tractions, la force de 250 kilogrammes.

Il est indiqué de ne pas prolonger les efforts de traction; la mobilisation de la tête de l'humérus, obtenue dans une première séance, est un résultat suffisant.

On réitére la traction de six jours en six jours, à moins qu'il n'y ait des lésions superficielles de la peau, qu'il faut toujours guérir avant de recommencer.

Lorsque, dans une luxation ancienne, le déplacement de la tête de l'humérus est considérable, les mouvements sont très-gênés. On doit dans ces cas, par des efforts de réduction et des tractions, mobiliser le plus que l'on peut la tête humérale dans sa nouvelle

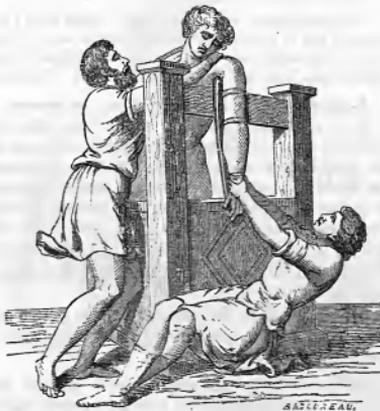


Fig. 351. — Procédé de réduction avec l'ambi d'Hippocrate; figure extraite du livre de A. Paré (Anger).

sera recouverte de compresses d'eau blanche et d'eau-de-vie camphrée, contenues par un bandage roulé, et le bras sera maintenu dans une écharpe.

position. On a proposé de réséquer la tête de l'humérus (H. Paris).



Fig. 352. — Réduction des luxations de l'épaule à l'aide du talon, d'après Oribase (A. Paré, Malgaigne, Anger).

Luxation de la mâchoire (Hippocrate).

Un effort de bâillement, un coup ou une chute, une violence pendant l'avulsion d'une dent (Duval, Fox), déterminent la luxation de la mâchoire. Quelquefois il y a simplement subluxation sans rupture des ligaments. Cette luxation est passagère (A. Cooper).

* * * Ordinairement la luxation de la mâchoire est double. Alors la bouche ouverte ne peut se refermer, la salive s'écoule involontairement, la prononciation des consonnes est impossible. Une dépression existe en avant des oreilles, à la place des condyles; les apophyses coronoides font saillie dans la bouche, entre l'arcade dentaire supérieure et la joue. Les masséters sont tendus et contractés.

* * * Quand un seul condyle de la mâchoire est luxé, on observe la déformation d'un seul côté, la mâchoire inférieure a subi un mouvement de latéralité, qui la maintient dirigée à droite ou à gauche, la commissure correspondante à la luxation est déviée, ce qui, au premier aspect, pourrait en imposer pour une paralysie faciale.

* * * C'est seulement lorsqu'il y a fracture du maxillaire qu'il peut exister une luxation dans la fosse temporale (Robert). Alors, outre la déviation des dents, on trouve l'apophyse coronoidale dans la fosse temporale et le condyle sous la peau en dehors de l'apophyse zygomatique.

* * * Les luxations de la mâchoire sont maintenues permanentes à la fois par la contraction musculaire (J. L. Petit), l'accrochement de l'apophyse coronoidale contre le tubercule malaire (Nélaton), et la résistance passive des ligaments sphéno-maxillaire et stylo-maxillaire distendus (Maisonneuve).

Thérapeutique. — Pour réduire la luxation simple ou double de la mâchoire, les émotions, les violences extérieures, autrefois vantées, sont des moyens sans valeur.

Voici le meilleur moyen de réduction : le malade étant assis sur une chaise et ayant la tête maintenue par un aide, le chirurgien, après avoir garni ses poches avec du linge, presse sur les dents de la mâchoire inférieure et l'apophyse coronoidale, d'avant en arrière et de haut en bas; ou bien il introduit une petite planche de bois de chêne entre les dents, et prenant point d'appui sur les molaires de la mâchoire inférieure, écarte les arcades dentaires. (A. Paré, A. Cooper).

Après la réduction de la luxation, la mâchoire sera tenue immobile avec la mentonnière ou le bandage de la tête (V. ce mot). Le premier jour, le malade s'abstiendra d'aliments solides.

Luxation médiotarsienne. L'astragale et le calcanéum d'une part, et le scaphoïde et le cuboïde de l'autre, se séparent sous l'influence de pression sur le pied et à la suite de chute d'un lieu élevé ou d'un mouvement de torsion et de flexion exagérée du pied (J. L. Petit).

Dans la luxation médiotarsienne, la voûte du pied est écrasée, l'astragale est saillant au coude-pied et le calcanéum est à sa place.

Cette luxation est rare.

Thérapeutique. — Pour réduire, il faut faire l'extension sur le pied et la contre-extension sur la cheville. Pour maintenir la réduction, on appliquera une attelle sous le pied et un étrier simple. V. BANDAGE.

Luxations du métacarpien du pouce.

I. Le métacarpien du pouce se luxé en arrière, sous l'influence de causes directes et de pressions violentes. Dans ce cas, le pouce est fléchi; on voit et l'on sent, en faisant opposer le pouce et le petit doigt, ou en faisant fléchir fortement le pouce dans la main, une saillie en dehors et au-dessous du trapèze. Le gonflement de la région n'est jamais assez marqué pour masquer ce signe.

* * * La luxation du métacarpien du pouce en arrière complique quelquefois la luxation métacarpo-phalangienne du pouce.

Thérapeutique. — On réduit par le procédé de douceur. Après avoir tiré sur le pouce pendant quelques instants, le chirurgien, placé à côté du malade et tenant l'avant-bras de ce dernier sous son propre bras, presse sur l'os déplacé en glissant sur le carpe de façon à repousser en avant la tête de l'os déplacé. Arrivé au niveau de la surface articulaire du trapèze, le métacarpien se replace brusquement.

On applique des compresses résolatives et une bande roulée, puis de la ouate et une bande dextrinée. L'appareil est laissé un mois en place.

Lorsque la réduction est impossible par les procédés de douceur, on fera tirer avec la pince à extension du pouce. V. LUXATION DES PHALANGES DU POUCE.

II. Quand le métacarpien du pouce se luxé en avant, le pouce ne peut plus s'opposer avec le petit doigt, une saillie existe sous les muscles de l'éminence thénar, et il y a une douleur vive (A. Cooper).

On connaît une luxation en avant, produite par l'éclatement d'un fusil; il y a, dans ce cas, presque toujours plaie de la paume de la main, et l'os est à nu. Dans ces conditions, il n'y a pas d'incertitudes (A. Cooper).

Thérapeutique. — Pour réduire la luxation sans plaie, faire tirer sur le pouce dans l'extension, repousser avec les doigts la tête du métacarpien en arrière.

Si la luxation était irréductible, il ne faudrait pas débrider, ce serait de l'imprudence.

Lorsque les os sont à nu, on réduit comme s'il n'y avait pas de plaie; on débride s'il le faut; mais, en cas d'impossibilité, on réséquera la tête de l'os et même une portion du trapèze (A. Cooper); la résection du métacarpien du pouce dénudé est préférable à l'amputation du pouce.

On panse comme les plaies contuses. V. PLAIES ET RÉSECTIONS.

Luxation des métatarsiens (Dupuytren, Delort, Smith, Mazet).

I. Les métatarsiens peuvent se luxer tous à la

que la cause traumatique a agi ou non après la production de la luxation. Il n'y a qu'un exemple de luxation en bas. Des pressions sur le métatarsaire, une flexion forcée au niveau du métatarsaire, causent ces luxations (Chassaignac, Mazet).

Les luxations de tout le métatarsaire s'accompagnent souvent de fractures des métatarsiens (fig. 353).

Le raccourcissement du pied, sa torsion, la saillie des métatarsiens sur le dos du pied, sous la peau ou à travers une plaie; l'élargissement du pied, s'il y a des luxations des métatarsiens en divers sens, la saillie des tendons extenseurs, caractérisent ces luxations.

Lorsque la luxation est en bas, on sent une saillie sur le dos du pied correspondant au cuboïde et aux cunéiformes, une tuméfaction existe à la partie antérieure de la plante du pied.

II. Il est rare qu'un seul, ou deux, ou trois métatarsiens soient luxés sans fracture; la luxation a toujours lieu en haut; la rectitude des métatarsiens en place, comparée à l'obliquité des métatarsiens luxés, la saillie de l'extrémité des métatarsiens sur le dos du pied, font reconnaître la lésion.

Thérapeutique. — Pour réduire, faire la contre-extension sur le pied fixé avec une aîsse placée en huit de chiffre; immobiliser le pied sur le lit; extension en tirant sur l'avant-pied avec des lacs de diachylon; pressions sur le pied en tâtonnant jusqu'à ce que l'on réduise (Dupuytren).

S'il y a plaie et si les os sont à nu, réséquer les extrémités osseuses sorties avec une pince de Liston et réduire. Panser à l'eau froide et placer le pied dans une gouttière.

S'il y a des fractures et des déchirures des parties molles, régulariser la plaie en enlevant les os et en taillant un lambeau où l'on pourra, ou bien faire l'amputation sous-astragaliennne, de préférence à l'amputation de Chopart et à celle de Lisfranc.

Lorsqu'un seul métatarsien est luxé, on presse sur l'os par des tâtonnements et en suivant une direction opposée au déplacement. On applique ensuite des compresses graduées sur l'os remis en place et l'on serre avec une bande roulée.

Luxations des orteils (A. Cooper). —

I. En vertu de la mauvaise disposition des chaussures, les orteils ont une tendance à la subluxation en arrière, sur les métatarsiens; les

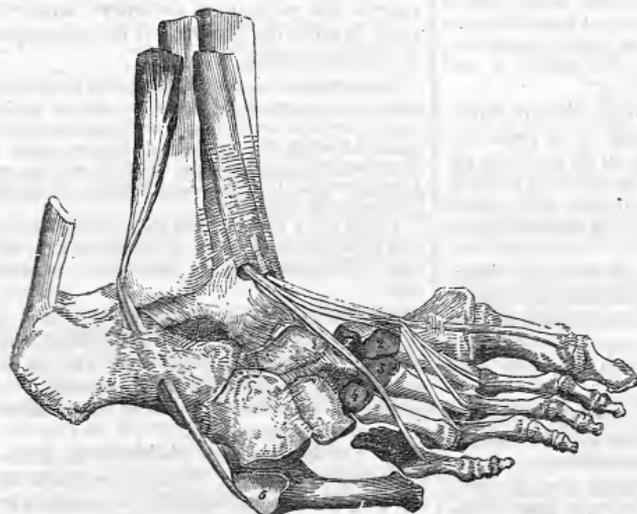


Fig. 353. — Luxation des métatarsiens. (Nélaton.)

fois. En haut et en bas, avec torsion de la pointe du pied en dedans et en dehors, suivant

violences exercées sur les orteils doivent donc exagérer cette disposition, et il ne peut y avoir que des luxations en arrière. à moins d'écrasement des doigts. Un choc sur le bout des orteils, des pressions directes, un coup de pied de cheval, peuvent aussi causer les *luxations des orteils*, dont les complications habituelles sont une plaie du tégument, un phlegmon intense, de la gangrène des orteils et parfois le tétanos. La luxation du gros orteil avec plaie est surtout dangereuse à ce point de vue.

On reconnaît les luxations des orteils à la saillie des surfaces articulaires sous la peau ou dans une plaie.

Thérapeutique. — S'il n'y a pas de plaie, on réduira en tirant sur le gros orteil ou les autres orteils avec la pince à traction (V. LUXATION DU POUCE), et l'on placera un cataplasme sur l'articulation.

Lorsqu'il y a plaie et issue des extrémités osseuses, on peut les reséquer et panser à l'eau froide.

On peut aussi débrider largement et réduire, puis panser à l'eau froide; même dans le cas où la réduction est facile sans débridement, on agrandira la plaie pour favoriser l'écoulement des liquides de l'articulation (Laugier).

Si la phalange était détachée en grande partie, l'amputation serait indiquée.

II. Des *luxations des phalanges* ont été vues avec et sans plaie; elles sont produites par le choc d'un orteil contre un corps résistant ou par un écrasement des orteils; alors, la phalange est étendue sur la phalange. Les phalanges luxées sortent quelquefois par une plaie.

Thérapeutique. — On réduira sans peine en fléchissant la phalange ou en pressant sur les surfaces déplacées. S'il y a une large plaie, l'amputation de la phalange est le moyen le plus prompt de guérison. On pansera à l'eau froide et l'on tiendra le pied élevé.

Luxation des os du carpe (Chopart, Boyer, A. Cooper). Les luxations des os du carpe sont l'effet de violences directes ou de pressions sur le carpe ou d'une flexion exagérée du poignet. Un os sort du carpe et vient faire saillie sous la peau. Il est ordinaire qu'il y ait des os fracturés dans le voisinage.

* * Une saillie sur le dos du carpe, disparaissant en partie pendant l'extension, indique une luxation du grand os; on ne la confondra pas avec une hernie de la synoviale, qui est globuleuse, transparente, indolente, et n'est jamais aussi dure qu'un os.

* * Dans une plaie du poignet, une saillie osseuse, visible à l'inspection, mobile, indique une luxation d'un des os du carpe.

Thérapeutique. — Pour réduire le grand os, la main étant dans l'extension sur une palette, comprimer avec des compresses graduées et une bande roulée pressant sur le dos de la main.

Les os du carpe détachés en partie seront extraits et l'on pansera à l'eau froide. Si une arthrite trauma-

tique survient, on la traitera par les moyens appropriés.

Longtemps après une luxation qui a nécessité l'ablation d'un os, si le poignet avait perdu de sa force, on ferait porter aux malades un bracelet de fer (A. Cooper) ou une mitaine faite avec des bandes agglutinatives (A. Cooper) ou du caoutchouc.

Luxation du péroné. Sous l'influence d'une pression directe sur l'extrémité supérieure du péroné tous les ligaments peuvent être rompus (Sanson), l'extrémité osseuse est mobile, mais elle est facilement ramené à sa place; — la malléole externe, après la rupture des ligaments antérieurs et postérieurs, se porte en arrière et constitue un degré plus avancé de diastasis que celui qu'on observe dans les fractures du péroné par diastasis (Gerdy) (V. FRACTURES DU PÉRONÉ); — enfin le ligament interosseux étant déchiré, lorsqu'il y a une luxation du péroné en haut et en bas, l'os tout entier est mobile et déplacé (Boyer).

Thérapeutique. — Le péroné, quelle que soit sa luxation, peut être remis en place par des pressions exercées sur les extrémités luxées; un bandage roulé, arrosé d'eau blanche pendant les premiers jours, puis un bandage inamovible conservé pendant vingt à trente jours, tels sont les moyens de contention indiqués pour les luxations du péroné.

Luxations des phalanges. — Les luxations métacarpo-phalangiennes des doigts sont rares (Marchal, Biechy, Malgaigne, Nélaton), elles se reconnaissent à un raccourcissement des doigts, à une mobilité latérale, beaucoup plus marquée que la mobilité d'une fracture des phalanges, puis on sent en avant et en arrière, ou sur les côtés, la saillie des phalanges et du métacarpien et réciproquement.

Thérapeutique. — On réduira par des procédés de douceur, en pressant sur les os, ou bien on fera la contre-extension sur le poignet et l'extension avec la pince à traction (V. LUXATION DU POUCE). Après la réduction, la main sera tenue immobile sur une palette et arrosée de compresses résolutive, et mieux, enveloppée de cataplasmes.

Lorsqu'il y a une plaie, on peut débrider dans un sens parallèle aux tendons, la résection d'une portion de la phalange ou du métacarpien est moins utile.

Les *luxations des phalanges* du pouce ou des autres doigts (A. Cooper, Malgaigne) ont lieu très-rarement en avant, on n'a pas vu jusqu'ici de luxations simples récentes: les gouttières des tendons forment un obstacle qui explique leur rareté.

* * Les luxations des phalanges en arrière sont plus communes et résultent de chutes sur les doigts. Dans les luxations incomplètes les phalanges sont fixes, renversées d'abord en arrière, puis ramenées un peu dans l'axe du doigt. On sent l'extrémité supérieure de la phalange luxée sur la face dorsale du doigt; sur la face

palmaire on sent l'extrémité inférieure de la phalange supérieure, une plaie transversale existe souvent au niveau de la luxation; le raccourcissement est à peine marqué.

* * Dans la luxation complète le déplacement est plus considérable, la longueur du doigt est diminuée; lorsqu'il y a plaie, ce qui arrive souvent, il y a au niveau du pli articulaire une solution de continuité qui remonte sur le côté du doigt, et les tendons sont quelquefois arrachés de la phalange. Ce sont ces luxations qui sont souvent accompagnées de gangrène et de tétanos.

* * Les luxations latérales ne sont que des luxations en arrière avec rotation de la phalange (un cas *Gazette des hôpitaux*, 1846).

Thérapeutique. — Pour réduire les luxations incomplètes des phalanges : flexion forcée à l'aide des doigts (Malgaigne), ou procédé de douceur comme pour la luxation du pouce. Au cas d'impossibilité, on peut, s'il y a plaie, sectionner les ligaments latéraux et réduire ensuite, puis maintenir le doigt sur une attelle, et mieux la main sur une palette.

Lorsque la luxation est complète, on peut tenter l'extension avec la pince à extension, la flexion forcée, comme pour la luxation du pouce, ou la méthode du glissement (V. LUXATION DU POUCE). En règle générale, pour les luxations des phalanges, on doit tremper la main dans l'eau froide ou appliquer un cataplasme et attendre, pour tenter la réduction, vingt-quatre heures après.

Si les os sont saillie dans une plaie, et si la réduction est impossible, on reséquera avec une pince de Liston, ou une autre pince coupante, l'extrémité de la phalange (A. Cooper). S'il y a menace de gangrène du bout du doigt, il est sage d'amputer le doigt, mais on peut aussi placer un cataplasme et attendre la chute des eschares.

Après la réduction des luxations avec plaie, on peut placer le doigt sur une attelle ou sur un moule de gutta-percha et faire le pansement par occlusion avec des bandelettes de diachylon un peu serrées. La main, soutenue par une écharpe, sera tenue alors dans l'élevation.

Luxation du pied. En considérant les rapports de l'astragale avec la mortaise tibio-péronière, on comprend à priori que les luxations du pied soient possibles; et, en effet, elles ont été vues en dedans, en dehors, en arrière, en avant et en haut; il y a aussi une luxation par rotation.

* * Une diastasis de l'articulation péronéo-tibiale inférieure existe souvent avec la luxation du pied; des fractures par arrachement des malléoles ne sont pas rares. On sait d'ailleurs que la luxation du pied accompagne les fractures de la jambe.

* * Toutes les luxations du pied sont incomplètes, en ce sens que, à moins de plaie extérieure, l'astragale ne quitte point entièrement la mortaise tibio-péronière.

* * Dans la luxation en dehors causée par une abduction forcée, le pied est tourné en dehors, la malléole interne soulève la peau, et

l'astragale fait saillie au-dessous d'elle, la face plantaire du pied regarde en dehors, il y a toujours fracture d'une ou des deux malléoles.

V. FRACTURE DU PÉRONÉ PAR DIVULSION.

* * Dans la luxation en dedans causée par une adduction forcée, la malléole externe est très-saillante, l'astragale fait saillie au-dessous d'elle, la plante du pied regarde en dedans, le péroné est souvent fracturé. V. FRACTURE DU PÉRONÉ PAR ARRACHEMENT.

* * Dans la luxation en arrière, causée par une chute sur la pointe du pied; le pied paraît raccourci, le talon est saillant, un large espace existe entre le tendon d'Achille et les os de la jambe. Cette luxation existe avec une diastasis de l'articulation péronéo-tibiale inférieure.

* * Dans la luxation en avant, causée par un renversement des jambes en arrière, les pieds étant retenus (A. Cooper), le pied est allongé, le talon est effacé et les malléoles sont reportées, en arrière, on sent l'astragale en avant.

* * Dans la luxation en haut, causée par le même mécanisme que la luxation en avant, il y a écartement des os de la jambe; les malléoles semblent plus écartées et presque au niveau de la plante du pied; on sent l'astragale sous la peau.

* * Dans la luxation par rotation (Huguier), causée par rotation du pied en dehors, le pied forme un angle droit avec sa direction normale par rapport à l'axe de la jambe; la malléole interne est derrière par rapport au pied.

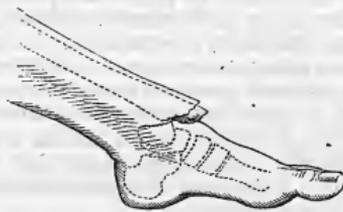


Fig. 354. — Luxation du pied en arrière avec plaie et fracture des malléoles.

* * Presque toutes les luxations du pied sont accompagnées de fractures ou de plaie des téguments (A. Cooper), quelques-unes sont compliquées d'écartement de l'articulation péronéo-tibiale, plusieurs sont accompagnées de luxation de l'astragale.

Thérapeutique. — Toutes les luxations du pied se réduisent facilement, même dans le cas de plaies des téguments. S'il y avait quelque résistance, on tirerait sur le pied avec une cravate passée en huit de chiffre sur le pied, et l'on exercerait des tractions dans le sens opposé à la déviation. Un tire-botte, bien garni de linge, passé dans le pied, est un excellent levier entre les mains d'un chirurgien pour réduire ces luxations.

La luxation est toujours plus difficile à contenir qu'à réduire. Pour les luxations en dehors et en arrière et par rotation, l'appareil Dupuytren pour

les fractures du péroné par divulsion est le meilleur appareil.

Pour les luxations en haut et en avant, le bandage du talon (V. ce mot) et le séjour du pied dans une gouttière latérale de gutta-percha ou dans l'appareil de plâtre sont suffisants.

Pour la luxation en dedans, on applique une attelle et l'on fixe le pied comme dans l'appareil de Dupuytren.

S'il y a une plaie, on réduit (A. Cooper), quitte à amputer consécutivement; on referme la plaie avec des bandelettes de diachylon disposées en cuirasse, ou bien on place le membre dans une gouttière latérale et l'on fait l'irrigation continue.

Une luxation avec fracture comminutive exige toujours l'amputation.

L'issue du péroné et du tibia dénudés par la plaie autorise une résection des os sortis, la réduction et le pansement à l'eau froide.

Luxation du poignet. La luxation du poignet, toujours incomplète, a lieu par des chocs directs, par une chute sur la paume et sur le dos de la main (Thomassin, Marjolin, Woillemier, Chassaignac).

** Dans la luxation du poignet, le diamètre antéro-postérieur du poignet est augmenté, l'avant-bras paraît raccourci, la main et les doigts sont dans la flexion, il y a déformation en S du dos ou de la paume de la main, et les extrémités osseuses du radius et du cubitus sont saillantes au niveau du pli articulaire du poignet, à la face palmaire ou à la face dorsale de la main.

** Les luxations du poignet sont passagères, car dès que des mouvements se produisent, les tendons fléchisseurs et extenseurs replacent les surfaces articulaires en rapport, le déplacement n'est permanent que quand les tendons sont déchirés, ou quand les muscles sont paralysés.

** On ne confondra pas la luxation avec les décollements épiphysaires, parce que dans ceux-ci le déplacement est en général peu marqué, et est permanent.

Le gonflement général du poignet, l'absence de saillie des extrémités osseuses du radius et du cubitus, le défaut de saillie des tendons des radiaux externes, empêchent de confondre les luxations du poignet en arrière avec la fracture de l'extrémité inférieure du radius.

En général, elles se reproduisent facilement et il y a une sorte de diastasis consécutive.

Thérapeutique. — Pour réduire, faire maintenir l'avant-bras par un aide, faire tirer la main saisie au niveau du métacarpe, presser sur le carpe d'arrière en avant ou d'avant en arrière, et fléchir le poignet. Pour contenir : placer la main sur une palette couverte d'ouate et serrer avec une bande par des huit de chiffre le poignet et la palette.

Si les os étaient à nu à travers une plaie, on débriderait au besoin dans un sens parallèle aux tendons (Thomassin).

Si une inflammation survient, appliquer le traitement de l'arthrite traumatique.

Luxation du pouce ou métacarpo-phalangienne du pouce.

I. Il y a une luxation en arrière du pouce, complète et incomplète (Pailloux), le plus souvent elle est due à une chute sur la face antérieure du pouce.

** Dans la luxation complète du pouce en arrière on trouve une saillie à la face palmaire de l'articulation métacarpo-phalangienne, c'est la saillie du métacarpien; à la face dorsale la phalange fait une saillie, quoique le pouce reste parallèle à l'axe du métacarpien; le pouce est raccourci et l'articulation de la deuxième phalange avec la première est fléchie. Il y a une douleur vive.

** L'accident immédiat le plus grave de la luxation du pouce est l'ouverture de l'article, et le plus redoutable accident consécutif est un phlegmon de la main (Dupuytren).

** La rotation du pouce en dedans ou la rotation en dehors sont des variétés de luxations latérales qui se rattachent à la luxation en arrière.

** La luxation incomplète du pouce se réduit sans difficultés, c'est une luxation que certains individus produisent à volonte, et dans laquelle le pouce prend la forme d'un S. Sous l'influence d'une violence cette lésion peut se produire : elle cède en général aux premières tractions ou à la flexion forcée.

Thérapeutique. — Pour réduire : contre-extension sur le poignet, pendant que le chirurgien, avec la pince (fig. 355), tire sur le pouce dans l'extension.

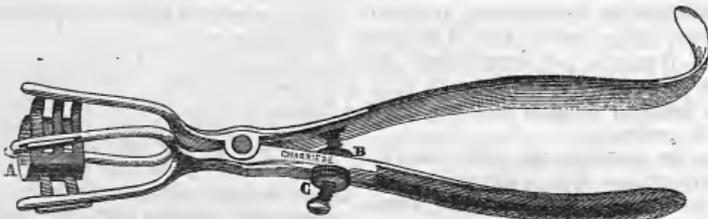


Fig. 355. — Pince à traction pour réduire les luxations du pouce.

** Les luxations du poignet peuvent être accompagnées de plaie (Thomassin).

La réduction s'obtient en aidant la traction par un léger mouvement de bascule; la rétraction mus-

culaire énergique exige l'emploi du chloroforme. Si l'on ne réussit pas, c'est que le fibro-cartilage glénoïdien est interposé entre les surfaces articulaires, et alors il est inutile de persister.

On réussit quelquefois en massant d'abord l'articulation et en pressant avec les deux pouces sur la saillie formée par la phalange luxée (G. Ballingall), puis on bascule un peu en arrière la phalange, et lorsqu'elle est arrivée à peu près à sa place, on fléchit brusquement le pouce (Gerdy).

Après réduction, on applique le spica du pouce. V. BANDAGES.

On imbibé le bandage avec des compresses résolutives.

Une clef, dont l'anneau est passé dans le pouce et servant de levier (Vidal, de Cassis), le nœud coulant pressant sur la partie luxée de la phalange (pratique italienne), la flexion forcée (Ch. Bell), sont des procédés abandonnés. Quoiqu'il y ait des cas de réduction en leur faveur, ils ne valent pas les deux premiers procédés.

S'il y a une plaie articulaire, on peut débrider pour favoriser la réduction (Malgaigne).

La résection de la partie supérieure de la phalange et de la tête du métacarpien sera pratiquée, lorsque, faisant saillie dans la plaie, les extrémités osseuses s'opposent à toute réduction.

Débrider les ligaments sans qu'il y ait de plaie est une opération qui met souvent la vie des malades en danger.

II. La luxation en avant (Dupuytren, Velpeau, Nélaton) est causée en général par une chute sur le pouce. Le pouce est dans l'extension et ne peut être fléchi, il est raccourci; on sent à la face dorsale la saillie du métacarpien que l'on peut suivre dans toute son étendue. Quelquefois le pouce est dévié et a subi un mouvement de rotation sur son axe (Nélaton).

Thérapeutique. — La réduction est facile; le chirurgien tire sur le pouce avec la main, en même temps qu'avec son propre pouce il fait la contre-extension, pour ainsi dire, en pressant sur la tête du métacarpien. Au besoin, on se servira de la pince à traction et l'on fera basculer le pouce dans la flexion.

La contre-extension est faite par un aide qui tire sur le poignet.

Même pansement que pour la luxation en arrière.

Luxation du scaphoïde (Piedagnel, Walker, L. W. Smith), des pressions sur le pied et un écrasement de la face dorsale du pied, avec ou sans plaie, causent la luxation du scaphoïde.

* * Une dépression à la place normale du scaphoïde, une saillie osseuse mobile dans le voisinage, indépendamment des signes de contusion et de fracture des os du tarse, révèlent la luxation.

Thérapeutique. — Si l'os est très-mobile, qu'il y ait ou non une plaie, il vaudra mieux l'extraire que de tenter la réduction. V. LUXATION DE L'ASTRAGALE.

Luxations sous-astragaliennes (Malgaigne, Broca). *Luxations partielles de l'astragale* (Nélaton). Le pied se luxé avec l'astragale,

quelquefois il y a saillie de l'astragale par une plaie (Nélaton, Hancock, Malgaigne), la luxation du pied est en arrière, en dehors ou en dedans. La situation du pied reporté en arrière, l'abaissement des malléoles, la saillie de l'une ou l'autre de ces tubérosités, indiquent la luxation en arrière, et les luxations latérales; on les distingue aussi par la saillie de la tête de l'astragale sous la peau ou à travers une plaie des téguments. La luxation latérale en dehors est la plus fréquente, la luxation latérale en dedans n'est guère représentée que par trois observations (Leteneur, Malgaigne).

* * Toutes les luxations sous-astragaliennes supposent de grands délabements ou au moins quelques fractures; elles sont ordinairement accompagnées de ruptures et de déchirures des parties voisines. V. LUXATION DU PIED.

Thérapeutique. — On tentera de réduire par les procédés de réduction employés pour les luxations du pied. Si l'astragale est très-mobile et s'il y a des lésions concomitantes de voisinage, comme dans la luxation double de l'astragale, on se comportera ainsi qu'il est indiqué pour ces luxations.

Luxation du sternum (Auran, Maison-neuve). Dans la jeunesse et l'âge adulte seulement la luxation du sternum peut exister en vertu de pression ou de chute ayant pour effet, directement ou indirectement, d'augmenter la courbure du sternum.

* * Une douleur vive au moment de l'accident, le raccourcissement du sternum, une saillie osseuse au niveau de l'attache du cartilage de la deuxième côte au sternum, une dépression transversale un peu au-dessus, la saillie anormale de la troisième et de la quatrième côte et de leur cartilage révèlent la luxation. Les fractures du sternum siègent toujours plus bas que la luxation du sternum.

Thérapeutique. — Pour réduire la luxation, on place un oreiller roulé sous les épaules et l'on appuie d'une main sur le pubis, de l'autre sur le menton (Maison-neuve) et l'on fait faire de fortes inspirations aux malades.

Pour maintenir la réduction, on place des compresses graduées sur la deuxième pièce du sternum et on les maintiendra par un bandage de corps très-serré.

Luxation des vertèbres cervicales (Palletta, Desault, Malgaigne, Richet). Une chute sur la tête, les effets de la pendaison, de brusques mouvements spontanés ou la torsion du cou produisent ces luxations. Tantôt une seule apophyse articulaire est luxée, tantôt toutes les deux sont portées en avant ou au-dessus de l'apophyse articulaire de la vertèbre inférieure.

* * Si une seule apophyse articulaire est luxée, la tête est portée du côté opposé à la luxation, rarement du côté correspondant (Michon), lorsque la luxation est double la tête est fléchie

en avant. Dans le premier cas, les apophyses épineuses ne sont pas sur le même niveau, dans le second cas il y a une gibbosité; en explorant le pharynx, où la déglutition est toujours un peu gênée, ou sent parfois une déformation de la colonne cervicale (Malgaigue), les malades souffrent peu (J. L. Petit), le redressement de la tête les soulage.

* * Les nerfs rachidiens sont quelquefois déchirés, contusionnés, et il y a des paralysies et des engourdissements des bras, la moelle peut être contusionnée et enflammée, ce qui donne lieu à des hémiplegies et des paralysies.

Thérapeutique. — Pour réduire la luxation, les épaules étant fixées par les mains d'un aide, on fait éprouver à la tête des mouvements de rotation en tirant la tête en haut avec les mains appuyées sous le menton et l'occiput. Mais auparavant, il faudrait être sûr qu'il n'y a point de fracture. Ces manœuvres auraient dans ce cas des dangers, le déplacement pourrait être augmenté et il y aurait à craindre une contusion nouvelle de la moelle.

LUXATIONS VISCÉRALES. On connaît des luxations du cristallin, du rein et de la rate.

Luxation du cristallin. Le cristallin peut être luxé spontanément à la naissance et cet état est caractérisé par le déplacement du cristallin qui ne correspond plus à l'axe de l'œil (Wecker). Le cristallin se luxé sous l'influence d'un effort inappréciable (Hogg, Comperat, Recordon); il se luxé sous l'influence d'un traumatisme violent qui a porté sur l'œil. L'ascension d'un cristallin abaissé et son passage dans la chambre antérieure de l'œil (Maître Jean, Saint-Yves) constituent une luxation. Un état inflammatoire chronique antérieur de l'œil est presque toujours la cause prédisposante de la luxation du cristallin (Fischer).

* * Les deux cristallins ont été vus se luxant successivement en dehors de toute violence (Lorch).

* * Le cristallin luxé passe sous la conjonctive à travers une éraillure de la sclérotique, ou il se place dans la pupille, passe dans la chambre antérieure, ou reste en arrière de l'iris.

* * Le cristallin luxé devient ordinairement très-vite opaque.

* * Lorsque le cristallin est luxé sous la conjonctive, et lorsqu'il a traversé la sclérotique, la pupille est contractée ou non; l'iris n'est plus bombé et est flottant, on sent sous la conjonctive un corps dur formant une tumeur du volume d'un gros pois. La chambre antérieure est quelquefois le siège d'un épanchement de sang.

* * Lorsque le cristallin est luxé en arrière de la pupille, les signes fournis par l'examen sont ceux d'une cataracte partielle, mais on voit le bord arrondi du cristallin, ce qui établit le diagnostic, confirmé d'ailleurs par la diminution

du champ visuel et par une hypermétropie considérable. V. RÉFRACTION, ALTÉRATION.

* * Le cristallin luxé dans la chambre antérieure, à moins d'un épanchement de sang concomitant, se reconnaît par la simple inspection, un corps lenticulaire plus ou moins opaque occupe la pupille ou la chambre antérieure, l'iris n'est plus bombé. Quelquefois et en particulier dans le cas de luxation spontanée, l'iris est tremblotant. La vue est toujours affaiblie. Lorsque le cristallin tient encore au corps ciliaire, c'est-à-dire quand la luxation est incomplète, on voit le cristallin se luxer et se réduire dans diverses positions (Richet).

* * Il est rare qu'une luxation du cristallin sans complication d'irido-choroïdite soit douloureuse; les douleurs n'existent guère que quand il y a excès de pression intra-oculaire.

* * Les luxations du cristallin compromettent toujours la vue, même lorsqu'elles ne sont pas un épiphénomène d'une lésion grave de l'œil, tels qu'une iritis, un ramollissement du corps vitré ou un glaucome.

Thérapeutique. — Contre la luxation congénitale du cristallin dans le champ pupillaire ou en arrière de l'iris, alors que la vision conservée est assez bonne, le meilleur traitement est le déplacement de la pupille (Richet, Wecker) (V. INDECTOMIE). Ce procédé a réussi sur une luxation double congénitale du cristallin (Wecker).

Contre la luxation incomplète dans la chambre antérieure, par la simple position (le décubitus dorsal, la tête étant un peu basse) on peut favoriser la réduction du cristallin, et pour aider cette réduction, on dilatera la pupille avec un collyre mydriatique très-fort (V. IRITIS PLASTIQUE). Si le cristallin est libre dans la chambre antérieure, aucune réduction n'est possible; on doit alors extraire la lentille cristalline, qui est devenue un corps étranger (Saint-Yves, Hogg, Mackensie, Laugier). Pour cela, à l'aide du couteau lancéolaire, on fait une ponction à la cornée et l'on extrait le cristallin avec un crochet mousse. Tailler un lambeau sur la cornée, comme pour l'opération de l'extraction de la cataracte, n'est utile que quand le cristallin s'est gonflé. Le volume de ce corps, sa situation, les adhérences plastiques qui pouvaient exister, guideront le chirurgien.

On comprimera légèrement l'œil après l'opération, et l'on instillera quelques gouttes d'un collyre mydriatique :

Eau 30 grammes.
Sulfate neutre d'atropine 40 centigrammes.

Les complications d'irido-choroïdite et d'iritis seront traitées par les moyens appliqués dans ces lésions, quelles que soient leurs causes. La vision, presque toujours affaiblie, sera protégée par l'application de lunettes colorées; s'il reste de l'hypermétropie, on emploiera les verres appropriés.

Si le cristallin tend à se résorber, si aucune complication ne menace, il est inutile d'extraire le cristallin; mais, en principe, il vaut mieux enlever le cristallin que de faire le déplacement pupillaire pour une luxation accidentelle, coïncidant avec un affaiblissement de la vue.

Si le cristallin est luxé sous la conjonctive, on extrait le cristallin (Follin, Fano, Jarjavay). Une petite incision sera faite, soit avec un petit bistouri, soit avec des ciseaux courbes, sur la tumeur formée par le cristallin luxé, et l'on fera sortir le cristallin par pression, ou on l'extraira avec une pince à griffes. On réunira la plaie de la conjonctive avec des fils de soie très-fins, ou l'on se bornera à fermer l'œil avec des bandelettes de taffetas d'Angleterre ou des bandes de linge enduites de collodion. S'il survient une conjonctivite et une iritis, on aura recours au traitement antiphlogistique dès l'apparition des premières douleurs. Les accidents le plus à redouter sont l'issue de l'humeur vitrée et un staphylôme consécutif. On évite le premier en faisant une incision aussi peu étendue que possible. Le second ne peut être prévenu si la sclérotique a été largement déchirée.

Luxation de la rate. Les luxations de la rate sont dues à la déchirure des épiploons (V. DÉCHIRURES DE LA RATE), la douleur dans l'hypochondre gauche, une tumeur dans le flanc ou à l'épigastre, quand la rate est déplacée en bas et en avant, peuvent faire soupçonner la luxation de la rate; le plus souvent la luxation de la rate est inconnue.

Luxation du rein. A la suite d'un traumatisme violent le rein peut être détaché de ses attaches celluluses ou vasculaires et descendre dans le tissu cellulaire de la fosse iliaque, cette lésion est très-rare et on ne la diagnostique pas sur le vivant. V. REIN MOBILE.

* * Lorsque les vaisseaux du rein sont déchirés, il y a des signes d'une hémorrhagie intra-abdominale. V. ABDOMEN (ÉPANCHEMENT DE L').

LUXEUIL (Haute-Saône). Eaux minérales chlorurées sodiques, ferrugineuses et magnésiennes, jaillissant de plusieurs sources, ayant de 20 à 50°. On les emploie contre la chlorose, l'anémie, l'hystérie, les maladies nerveuses, les dyspepsies, la scrofule, les rhumatismes et les paralysies ☒.

LYCANTHROPIE. V. FOLIE.

LYCOPODE (SOUFRE VÉGÉTAL). Cryptogame dont les sporanges forment une belle poussière jaune, inflammable et employée comme siccatif en thérapeutique.

Cette poudre sert principalement à protéger la peau et les excoriations qu'elle présente chez les jeunes enfants, de façon que les parties ne soient pas mouillées par l'urine ☒☒. A l'intérieur on en a fait une décoction, 4 grammes par litre d'eau (V. fig. 356), comme diurétique et antiépileptique ☒.

LYMPHANGITE. V. ANGIOLEUCITE.

LYMPHATIQUES. V. VAISSEAUX LYMPHATIQUES.

LYMPHATISME. Diathèse caractérisée par la facilité qu'ont les malades à être enrhumés, à avoir de l'entérite, des gormes, des maux

d'yeux, etc. C'est le premier degré de la scrofule. Elle s'accompagne toujours d'un notable appauvrissement du sang. V. CHLOROSE.

Les remèdes du lymphatisme sont les mêmes qu'on emploie contre la chlorose, la scrofule, l'anémie et l'herpétisme. V. ces mots.



Fig. 356. — Lycopode.

LYMPHORRHAGIE. V. VAISSEAUX LYMPHATIQUES (PLAIES DES).

LYSMAQUES. Plantes de la famille de



Fig. 357. — Lysimaque nummulaire.

primulacées, dont l'infusion de fleurs est employée comme astringente dans la diarrhée ☒.

LYSIS. Nom donné aux crises favorables qui se font sans être accompagnées de phénomènes morbides évidents. — C'est la guérison spontanée. V. CRISE.

LYSSES. Petites vésicules de la langue, situées à l'extrémité des conduits des glandes lin-

guale et sous-maxillaire, chez les individus mordus par des chiens enragés, vers le troisième ou le neuvième jour de la période d'incubation de la rage (Marochetti). V. RAGE et HYDROPHOBIE.

M

MACARONI. Ancienne préparation purgative composée de protoxyde d'antimoine sulfuré vitreux et de sucre, employée par les religieuses de la Charité dans le traitement de la colique de plomb.

MACHINES A REDRESSEMENT ET A MOUVEMENTS. Lorsqu'un membre est ankylosé ou lorsque, après des sections musculaires, on veut redresser les membres, ou enfin lorsqu'on veut mobiliser une fausse articulation consécutive à une luxation non réduite, on tente de faire le redressement par des mouvements avec la main. Si ces mouvements sont insuffisants, si la suspension d'un membre attaché par son extrémité est impuissante, on a recours aux machines à redressement.

Thérapeutique. — Il y a des machines à action continue et des machines à action intermittente.

A. *Machines à action continue.* Pour l'articulation de la hanche, on se sert d'un système de poulies et de lacs sur lesquels tire un poids, et le membre peut être redressé par une extension forcée. Cet appareil est souvent impuissant. On se sert pour le genou et le coude des appareils de Delore, construits à l'aide de bracelets entourant les deux segments d'un membre constituant l'articulation qu'on veut redresser. A ces bracelets sont attachées des tiges métalliques placées perpendiculairement aux segments du membre, du côté de l'extension, un anneau de caoutchouc étiré unit les deux tiges de fer. L'élasticité du caoutchouc tend à rapprocher les tiges métalliques et à redresser le membre.

B. *Machines à action intermittente.* Les machines

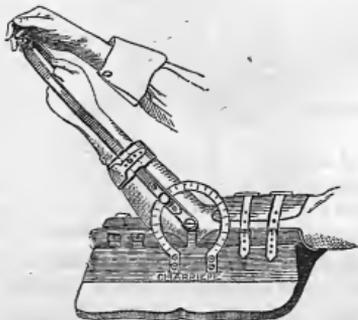


Fig. 358. — Appareil pour faire exécuter des mouvements à l'articulation du coude.

les plus réellement utiles sont les appareils de Bonnet de Lyon construits par Blanc. Ces appareils sont manœuvrés par les malades eux-mêmes. L'appareil fig. 358 est un exemple de cette machine.

MACHOIRE. V. FRACTURE et LUXATION.

MACHONNEMENT. Faible mouvement de mastication comme si l'on avait quelque chose dans la bouche.

Le mâchonnement se fait sous l'influence nerveuse sans qu'il y ait aucune lésion dans la bouche. C'est le symptôme de certaines fièvres ataxiques et de quelques maladies graves du cerveau et des méninges. Chez les enfants, le mâchonnement indique l'éruption difficile des dents.

MACIS. Capsule qui entoure la base de la muscade et dont la substance aromatique très-excitante ressemble un peu à la cannelle. Le macis s'emploie comme condiment et comme remède dans la dyspepsie atonique.

MACKVILLER (Bas-Rhin). Eaux minérales salines peu connues.

MACON. (Saône-et-Loire). Eaux minérales ferrugineuses froides.

MACROCÉPHALIE. Monstruosité caractérisée par le gros volume de la tête, indépendamment de l'hydrocéphalie.

MACULES. Taches de la peau sans élévures du derme, produites par la scrofule, par la grosseur ou par la syphilis. V. DARTRES.

MAGISTÈRE DE BISMUTH. V. SOUS-NITRATE DE BISMUTH.

MAGISTRAL. Remède qui se prépare extemporanément d'après une formule précise.

MAGNÉSIE OU OXYDE DE MAGNÉSIUM (MAGNÉSIE CALCINÉE, MAGNÉSIE DÉCARBONATÉE). Substance insoluble, légèrement alcaline, employée comme contre-poison des acides, en suspension dans l'eau et utile en thérapeutique comme purgatif. — On la donne comme poudre absorbante dans la dyspepsie acide, sous forme de pastilles de 5 centigrammes (huit à dix par jour) ☒ et dans la constipation habituelle; c'est un remède qu'on emploie d'une façon quotidienne, à la dose de 4 à 15 grammes, en se couchant, dans un verre d'eau ☒.

MAGNÉSIUM. Métal blanc, lamelleux ou grenu et gris, facile à travailler, qui fait la base de la magnésie. On le retire du chlorure de magnésie. Tiré en fils minces, il brûle avec une lumière blanche, éclatante comme la lumière électrique. L'air sec ne l'altère pas, mais à l'air humide il se couvre d'une couche de magnésie.

MAGNÉTIQUE. Qui tient de l'aimant. — *Barreau magnétique*: verge d'acier aimantée par la friction sur une pierre d'aimant. — *Plaques magnétiques ou d'aimant*, faites de lames d'acier aimantées. — *Bagues magnétiques*, formées d'un anneau de cuivre uni à un anneau de zinc. — *Cercle magnétique*: anneaux de zinc et de cuivre soudés l'un à côté de l'autre et attachés par des

crochets. Ces divers moyens s'emploient dans les névralgies et dans les névroses, angine de poitrine, asthme, migraine, etc. □

Emplâtre magnétique, mélange à parties égales de soufre, d'antimoine et d'arsenic, fondues ensemble : cela constitue l'aimant arsenical □

Cataplasmes magnétiques, morceau d'ouate saupoudré de limaille de fer et de zinc □

Appareil magnétique. V. ÉLECTRISATION.

Courant électro-magnétique. Courant de la pile traversant un fer doux pour en former un aimant artificiel.

MAGNÉTISME. Nom donné à l'influence de la terre sur les aimants naturels ou artificiels qui se dirigent, se tournent et s'inclinent vers les pôles nord ou sud de notre globe. C'est le *magnétisme terrestre*.

Magnétisme animal. L'action exercée par l'homme sur son semblable et sur les animaux constitue le magnétisme animal.

* * On a fait du magnétisme animal l'effet d'un fluide spécial, dont l'action à distance pourrait produire le somnambulisme artificiel (V. ce mot), l'anesthésie (V. ce mot), la vue sans le secours des yeux et la transposition des sens, mais c'est une erreur.

* * Le magnétisme produit le sommeil, et quelquefois la catalepsie, l'anesthésie et un accès desomnambulisme, phénomènes identiques avec ceux de l'hypnotisme. V. ce mot.

* * En raison de l'insensibilité que produit quelquefois le magnétisme animal, on l'a employé en thérapeutique pour produire l'anesthésie, ouvrir des abcès, enlever un sein malade et pratiquer des opérations chirurgicales, mais c'est là un moyen abandonné.

* * Tout le monde ne subit pas l'influence magnétique, et ce sont surtout les femmes et les enfants qui en éprouvent le mieux les effets.

* * Pour obtenir les effets magnétiques on se place assis devant la personne à magnétiser, les yeux dans les yeux, les genoux contre les genoux, une main à l'épigastre ou sur la tête, et avec l'autre on fait de haut en bas des *passes* ou un frottement superficiel du corps, qui produit un frémissement profond, bientôt après le sommeil et ensuite l'anesthésie.

* * Le sommeil anesthésique, les convulsions avec ou sans catalepsie et le somnambulisme sont les phénomènes certains, quoique variables, du magnétisme animal; mais le sommeil lucide, la seconde vue et les phénomènes de transposition des sens ne sont qu'erreurs ou jonglerie indignes de fixer l'attention des esprits distingués.

* * Le charlatanisme a tellement abusé du magnétisme animal pour faire des dupes et des victimes, que la science honnête n'en parle qu'avec répugnance et ne s'en occupe plus.

MAGNÉTO-ÉLECTRIQUE. V. ÉLECTRICITÉ.

MAGNOLIER (BOIS DE SAINTE-LUCIE). Arbre de la famille des magnoliacées, dont l'écorce amère en teinture est employée contre le rhumatisme □ et dans la fièvre intermittente □

MAIGREUR. L'absence de graisse dans le tissu cellulaire est le caractère de la maigreur. C'est un état compatible avec la santé, mais qui dépend en général du catarrhe chronique des voies digestives, en rapport avec la scrofule, l'herpétisme, et caractérisé par la diarrhée fréquente ou une constipation opiniâtre.

Le repos exagéré dans l'obscurité, l'usage du beurre, de la graisse et des féculents, sont les moyens de remédier à la maigreur qui ne dépend pas d'une maladie organique. Quand elle dépend de la constipation, elle se dissipe à l'aide d'un régime rafraîchissant.

MAILLOT. Vêtement à l'aide duquel on entoure la poitrine et les membres inférieurs de l'enfant. Il se compose d'une chemisette, d'une brassière et d'un fichu, pour la poitrine; plus des langes de toile, de coton et de laine, pour le ventre et les membres inférieurs. V. NOUVEAU-NÉ et ALLAITEMENT.

MAIN BOT CONGÉNITALE. La main bot est une luxation congénitale du poignet. Cette lésion est extrêmement rare (A. Paré, Cruveilhier, Marjolin, Smith).

* * Il n'y a que deux déplacements congénitaux possibles : la luxation en avant et la luxation en arrière. L'absence d'un ligament, l'atrophie d'un os du carpe, surtout la rétraction congénitale du grand palmaire, des muscles cubital antérieur et cubital postérieur, et même des fléchisseurs du doigt, ou la paralysie de leurs muscles antagonistes (Duchenne de Boulogne), causent la main bot.

* * On considère encore comme main bot des déviations des doigts, mais on observe quelquefois en même temps une absence d'un os du carpe, d'un métacarpien ou d'une phalange. Ainsi on a vu un *pouce flottant* par absence du métacarpien (Dolbeau). V. DOIGTS (ABSENCE DES).

* * Le pouce et les doigts flottants ou déviés ne sont pas difficiles à reconnaître. La main bot, ou subluxation en avant et en arrière, n'est pas plus difficile à reconnaître; mais il importe de distinguer si les tendons y sont pour quelque chose. Pour cela on explorera la région, et s'il y a des brides saillantes sous la peau ou des brides tendues, sur le trajet d'un tendon connu, lorsqu'on fait exécuter un mouvement forcé opposé au sens de la déviation, le diagnostic sera fait. On jugera ainsi s'il y a absence ou conservation des tendons.

Pour reconnaître s'il y a lésion musculaire, on aura recours à l'électricité [V. MAIN (DÉFORMATION DE LA)]; elle pourra donner le



Fig. 359. — Main bot congénitale.

diagnostic entre la main bot par rétraction et la main bot par paralysie.

Thérapeutique. — Pour remédier aux pouces flottants, on se servira d'un appareil prothétique. On appliquera un étui de fer-blanc dans lequel on introduira le pouce paralysé et qui, fixé au poignet, servira à tenir droit le doigt paralysé (A. Paré). Un étui de cuir bouilli, terminé par une queue allant jusqu'au poignet où elle sera fixée par une petite courroie circulaire, est un bon appareil. Le pouce ne jouira pas de tous ses mouvements, mais il servira; les autres doigts trouveront sur lui un point d'appui. (Debout).

Pour remédier aux luxations congénitales du poignet, on redressera la main et on la contiendra dans l'extension avec une palette, ou dans la flexion avec une attelle courbée sur le plat et rembourrée. Si la main tend à se porter en dedans, on se servira de l'attelle coudée de Dupuytren. V. FRACTURES DE L'EXTREMITÉ INFÉRIEURE DU RADIUS.

Pour remettre la main en place, si les tendons des muscles cubital antérieur et cubital postérieur et grand palmaire s'opposent au rétablissement des rapports normaux, on les sectionnera. Les muscles fléchisseurs et extenseurs ne doivent pas être coupés (Velpeau).

Main (DÉFORMATION ACQUISE DE LA). La main est déformée accidentellement par des cicatrices vicieuses, par des cicatrices de plaies contuses et de brûlures. Elle est déformée après la cicatrice de plaie par écrasement de la main, après des ankyloses de l'articulation du poignet et des articulations du carpe. Des contractures musculaires, des atrophies musculaires, suivies de paralysie des muscles de l'avant-bras ou de la

perte d'une partie des fonctions de la main.

** La main peut être déformée par des positions vicieuses, sous l'influence d'un défaut d'antagonisme entre les muscles; telle est la crampe des écrivains. Dans cette maladie, les muscles adducteurs du pouce, longtemps contracturés, tendent à passer à l'état de rétraction, en même temps que les abducteurs longtemps restés au repos tendent à se paralyser et l'équilibre se trouve rompu (Duchenne de Boulogne).

I. Cicatrices vicieuses. — Les cicatrices vicieuses se reconnaissent par la simple inspection.

Thérapeutique. — Lorsque une ou plusieurs brides existent, on cherchera à les étendre en plaçant la main sur une palette. Si l'extension est insuffisante, dans le cas où la bride sera bien limitée, on l'enlèvera et l'on réunira par première intention dans le sens parallèle à l'axe du bras. Si les brides sont plus étendues, on les sectionnera par des incisions en V. V. DOIGTS (RÉTRACTION DES).

Contre les cicatrices avec perte de substance, il n'y a rien à faire. On traitera les ankyloses suivant les indications classiques. V. ANKYLOSE.

II. Contractures de la main. — Les contractures et atrophies des muscles antagonistes se reconnaissent par l'examen pendant le sommeil anesthésique et par l'électricité localisée qui permet de distinguer les muscles paralysés et les muscles sains. V. CONTRACTURE, CONVULSIONS et MUSCLES (MALADIES DES).

Thérapeutique. — Contre les contractures, on aura recours aux appareils à extension conçus par Delacroix, à lacs élastiques, de Rigal de Gaillac, tels que les appareils inventés par Duchenne de Boulogne. On aura aussi recours à l'électricité et enfin aux appareils prothétiques. V. DOIGTS (RÉTRACTION DES).

III. Crampes des écrivains. — Dans la crampe des écrivains, il existe au début une roideur dans les mouvements du pouce. Le

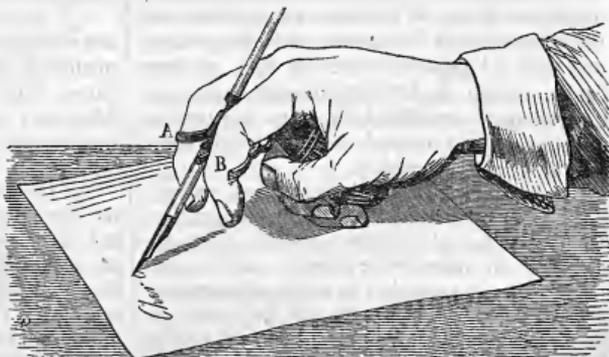


Fig. 360. — Appareil de Velpeau pour la crampe des écrivains.

doigt a de la peine à se placer dans la rectitude. Plus tard, quels que soient les efforts des

malades, il leur est impossible d'étendre le pouce et de le porter dans l'abduction, puis la main tend à se refermer, les mouvements communiqués pour écarter le pouce sont pénibles.

** A ce degré la crampe des écrivains est toujours extrêmement difficile à guérir.

Thérapeutique — Lorsque la crampe des écrivains débute, les malades doivent cesser d'écrire, ou s'ils sont obligés de le faire, ils se serviront d'un porte-plume d'un diamètre de 2 centimètres au moins (Duchenne de Boulogne). Plus tard, si la crampe ne cesse pas, ils se serviront des appareils de Velpeau et de Duchenne de Boulogne.

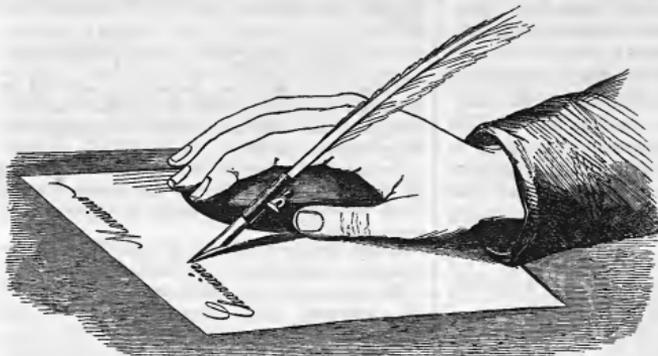


Fig. 331. — Appareil pour la crampe des écrivains. (Duchenne de Boulogne.)

En même temps, on électrisera les adducteurs du pouce. On massera les muscles de l'éminence thenar et de la partie inférieure de l'avant-bras (Médung).

MAÏS (BLÉ DE TURQUIE). Plante de la famille des graminées, dont la semence donne une farine dépourvue de gluten et qui sert à faire le pain dans certaines contrées du midi de la France et du nord de l'Italie. — C'est à cette céréale, altérée par le *verdet* ou *verderame*, qu'on attribue le développement de la pellagre; mais on aurait tort de rattacher exclusivement cette maladie à l'usage du maïs altéré, car elle se développe également sous l'influence du blé produit dans les saisons pluvieuses et altéré par le *verdet*, ayant tous les caractères de celui du maïs. V. PELLAGRE.

MAL. Mot employé comme synonyme de maladie et auquel on ajoute une épithète ou un nom d'auteur.

Mal des ardents. V. ÉRYSIPELE.

Mal d'aventure. V. PANARIS.

Mal caduc. V. EPILEPSIE.

Mal de cœur. V. NAUSÉE.

Mal d'enfant. V. ACCOUCHEMENT.

Mal de mer. V. MER (MAL DE).

Mal de Naples. V. SYPHILIS.

Mal de la rose. V. PELLAGRE.

Mal de Saint-Antoine. V. ÉRYSIPELE.

Mal de Pott. Le mal de Pott est une expression symptomatique comprenant des lésions diverses de la colonne vertébrale : tubercule des os (Traugott-Gerber, Platner, Nélaton), et carie vertébrale (Boyer); tumeur blanche ou altération des disques intervertébraux (Nicheu, de Lyon); ostéite-carie (Samson). (V. ces mots.) Les infiltrations cancéreuses des vertèbres seraient susceptibles de donner lieu à un mal de Pott, si la mort ne survenait pas avant que les vertèbres soient usées.

** Lorsque des tubercules infiltrés, une sup-
puration des vertèbres ou un tubercule enkysté

ou une arthrite inter-
vertébrale, une ostéite
des vertèbres, exist-
tent, le fait capital est
la destruction d'une ou
de plusieurs vertèbres
et une gibbosité de
la colonne vertébrale
avec troubles des fonc-
tions de la moelle et
production d'abcès par
congestion.

** Par ordre de
fréquence, on rencon-
tre le mal de Pott à la
région dorsale, à la
région dorso-lom-
baire, à la région

cervicale et à la région lombaire.

** Une douleur, exagérée peut-être par la chaleur (Copland, Stebel) sur le trajet de la colonne vertébrale, une douleur suivant le trajet des nerfs, des douleurs en ceinture, si le mal de Pott occupe la région dorsale, coïncidant avec un amaigrissement général, une sensation de constriction épigastrique, de la dyspnée, caractérisent dans certains cas les maux de Pott. D'autres fois, il n'y a aucun symptôme des maladies des vertèbres avant la production de la gibbosité.

** Les gibbosités se produisent de bonne heure ou tardivement. Dans le premier cas, la gibbosité est due à un tubercule enkysté qui s'est ramolli (Nélaton) et la maladie n'est pas impossible à guérir, tandis que lorsque la gibbosité est lente à se produire, il y a ostéo-périostite et nécrose d'un grand nombre de vertèbres, et les malades succombent à la fièvre hectique ou aux tubercules pulmonaires.

** Lorsque la gibbosité se produit insensiblement, on sent une apophyse épineuse qui fait peu à peu saillie, ou bien à la suite d'un effort léger, la gibbosité s'effectue à la manière d'une fracture. Le corps de la vertèbre ou des vertèbres s'écrasent à la partie antérieure.

** Lorsque la gibbosité s'effectue, le canal vertébral n'est point comprimé directement, à

moins que les arcs des vertèbres ne soient détruits.

* * Au moment où la gibbosité apparaît, dans un bon nombre de cas, des abcès par congestion se forment, et il y a des affaiblissements des membres inférieurs et des paralysies.

* * Les abcès par congestion, conséquence du mal de Pott, compriment les parties voisines de la colonne vertébrale, se transportent avec leur membrane d'enveloppe à des distances éloignées, en suivant les os, les nerfs ou les muscles; ils migrent parfois dans la colonne vertébrale jusqu'à la région sacrée. Le pus qu'ils renferment contient plus d'un cent-quantième de matière terreuse (d'Arcet).
V. ABCÈS PAR CONGESTION.

* * Les paralysies qu'on observe consistent dans un affaiblissement progressif de la sensibilité ou de la motilité ou des deux fonctions à la fois, suivant que la compression s'exerce sur la portion antérieure ou postérieure ou la totalité de la moelle. Il n'est pas rare de voir des individus complètement paralysés faire des mouvements quand on les pique, mais ce sont des mouvements réflexes (Legallois et Prochaska); il y a des incontinences des matières fécales et d'urine, comme dans les paraplégies. V. ce mot.

* * Il existe parfois, dans le mal de Pott, des contractures et des paralysies passagères avec de la fièvre, avant qu'il n'ait gibbosité; elles sont l'indice d'une myélite ou d'un ramollissement de la moelle.

* * Le mal de Pott, au début, peut être confondu avec une néphrite et avec un rhumatisme chronique; mais, dans la néphrite, il y a ou il y a eu altération de la sécrétion urinaire; dans le rhumatisme chronique, les douleurs ne sont pas fixes, et elles sont manifestement en relation avec les changements de température.

* * On ne saurait confondre une gibbosité du mal de Pott avec une ancienne fracture, à cause des antécédents et de la durée de la gibbosité.

* * Dans la gibbosité rachitique, la déformation n'est pas angulaire, comme la gibbosité du mal de Pott, et il y a des déviations rachitiques ailleurs. Les anévrysmes de la crosse de l'aorte qui usent les vertèbres sont accusés par de la dyspnée, des battements, des congestions du poulmon, des troubles respiratoires qui peuvent mettre sur la voie. Une hydatide des vertèbres (Mazet) a été prise pour un mal de Pott; mais la conservation de la santé générale pendant longtemps, malgré une gibbosité, et une tumeur fluctuante devrait, en cas semblable, faire croire à une lésion étrangère aux os. Lorsqu'un cancer a usé les vertèbres et cause une déformation, la cachexie cancéreuse, les cancers ailleurs, permettent d'établir le diagnostic.

* * Les abcès par congestion, au cou, à l'aiselle, dans l'abdomen, à la région inguinale,

suivant le siège du mal de Pott, éclairent encore le diagnostic.

* * Le mal de Pott peut guérir par formation de stactites osseuses qui solidifient la colonne vertébrale; mais il est rare que lorsqu'un abcès par congestion existe, la guérison ait lieu. L'abcès peut se vider, mais il est ordinaire qu'il récidive.

Thérapeutique. — Pour arrêter, s'il se peut, les lésions des os sous la dépendance de la diathèse tuberculeuse, on donnera la tisane de *houblon*, de *gentiane*. Les préparations de *fer* (V. ANÉMIE), le sirop d'*iodure de fer*, à la dose de 30 grammes par jour, ou, pour les enfants, le chocolat préparé comme il suit :

Sulfate de fer cristallisé 41 grammes.
Iodure de potassium 9 id.

Triturez avec du sucre. Incorporez dans 600 gr. de chocolat une tablette de 45 grammes par jour. Chaque tablette contiendra environ 50 centigrammes de protoiodure de fer.

Les *pilules d'iodure de fer*, quatre à dix par jour; 50 centigrammes d'*iodure de potassium* dans un julep. On alternera ces préparations suivant les goûts des malades.

L'*huile de foie de morue* ou *huile iodée de Personne*, à la dose de 20 à 60 grammes par jour.

On aura recours aux autres préparations iodurées (V. ALTÉRANTS) ou au *phosphate de chaux*, à la dose de 4 à 6 grammes dans une potion (Piorry).

On donnera des *bains sulfureux*, des *bains iodés* :

Bain iodé.

Iode 8 grammes.
Iodure de potassium 15 id.
Eau 6 déclitres.

(Hôp. de Paris.)

Ou :

Bain ioduré.

Iodure de potassium 50 grammes.

Dans :

Eau 450 grammes.

Mêlez dans un grand bain. (Dorvault.)

Si l'on peut préciser, grâce à l'existence d'un point douloureux, le siège du mal de Pott, on placera quatre à huit cauthères avec la pâte de Vienne, sur les côtés du rachis, ou des moxas (Larrey). Plus tard, lorsqu'une apophyse épineuse devient saillante, elle indique le lieu où doivent être appliqués les cauthères.

S'il y a paralysie, on entretiendra la suppuration des cauthères jusqu'à ce que les mouvements soient revenus (Nélaton).

Dans tous les cas du reste on doit laisser supputer les cauthères.

Pendant le cours du traitement, si une myélite se manifeste par des douleurs en ceinture, par des contractures, on appliquera six à huit ventouses scarifiées ou dix à quinze sangsues autour de la gibbosité.

Dans le cas de mal de Pott dorsal et lombaire, on soutiendra la colonne vertébrale par des appareils mécaniques.

Pour les malades qui restent au lit, on se servira de gouttière de fil de fer rembourrée, modelée sur le tronc et la gibbosité (Bonnet, de Lyon).

Pour les malades qui se lèveront, on se servira de deux béquilles métalliques soutenant les aisselles et prenant point d'appui en avant sur une ceinture serrant le bassin. V. CORSET.

Le mal de Pott cervical sera maintenu par un collier de gutta-percha. V. TORTICOLIS.

Les abcès par congestion seront traités par les moyens appropriés (V. ABCÈS PAR CONGESTION). On a conseillé d'appliquer sur l'abcès la compression (Clairot), les lotions avec la teinture d'iode (Bouvier); mais ces moyens sont tout au plus applicables pour les abcès par congestion qui apparaissent aux régions dorsale et lombaire et le vésicatoire volant est préférable.

Lorsque dans le cours d'une lésion des vertèbres sous l'influence d'un effort, une paralysie brusque survient, et lorsqu'il est démontré que la moelle est comprimée, on tentera de redresser la colonne vertébrale. V. ARTHRITE CERVICALE CHRONIQUE, LUXATIONS.

Mal de Pott cervical. L'arthrite cervicale chronique et le mal de Pott cervical sont presque identiques, au point de vue des symptômes, l'origine seule diffère. A la longue, les deux maladies ont la même manifestation, le traitement est le même. V. ARTHRITE.

Mal de Pott des régions dorsale et lombaire. Le mal de Pott des régions dorsales et lombaires est le plus fréquent. (V., pour la définition et les symptômes, MAL DE POTT), les abcès par congestion auxquels il donne lieu sortent de la poitrine par-dessous les ligaments cintrés à travers l'ouverture aortique même et se comportent ensuite comme les abcès par congestions lombaires.

. Les abcès par congestions lombaires suivent le trajet du psoas ou occupent sa gaine, et alors les abcès sont diversement situés par rapport à l'artère iliaque. Celle-ci est quelquefois en avant de l'abcès, lorsque le pus est dans le psoas (Dupuytren).

. Le pus provenant de la dernière vertèbre lombaire forme un abcès par congestion qui suit le nerf sciatique (Bourgeot Saint-Hilaire). Le mal de Pott dorsal est suivi de paralysie; le mal de Pott lombaire l'est moins fréquemment. Lorsque la queue de cheval de la moelle est comprimée, il y a des paralysies, mais elles ont ce caractère particulier qu'il n'existe pas de mouvements réflexes dans les membres inférieurs.

Thérapeutique. — Pour le traitement, V. MAL DE POTT.

MAL PERFORANT. Ulcère de la plante du pied, succédant à un durillon ou à une verrue, et pouvant creuser assez profondément pour atteindre le périoste et les os.

Le mal perforant (Vesigné), ulcère verruqueux (Marjolin), est une inflammation chronique d'une bourse séreuse au-dessous d'un cor (Lenoir, Robert) ou d'une tumeur verruqueuse de l'épiderme. On a dit que c'était une

inflammation chronique d'une gaine tendineuse ou une ulcération du derme d'un caractère spécial et tendant à se reproduire (Nélaton, Richet), chez des individus prédisposés.

. On reconnaît le mal perforant à une ulcération bordée de lames épidermiques formant un bourrelet corné dur, laissant suinter une sérosité sanguinolente fétide. Lorsque les individus continuent à marcher, les gaines tendineuses, les os et les articulations sont plus ou moins atteints par l'ulcération. En général, le mal perforant s'étend sans cesse, à moins que les malades n'observent le repos absolu.

. Le mal perforant atteint toutes les parties comprimées par les chaussures et celles sur lesquelles appuient les malades.

. Le mal perforant se complique quelquefois d'infection purulente et d'abcès métastatiques dans le foie.

Thérapeutique. — Au début du mal perforant, le repos absolu, l'ablation du cor, et des cataplasmes, produisent la guérison. Pour éviter la récurrence, les malades doivent s'abstenir de marcher avant un mois après la guérison du mal.

Lorsque les gaines des tendons et les os ont été intéressés, on attendra, en tenant les malades au repos absolu, puis on extirpera les phalanges nécrosées à mesure qu'elles se détruiront, ou bien on amputera.

Il n'y a pas de topique spécifique contre le mal perforant.

MALACIE ou **MALACIA.** La dépravation du goût caractérisée par l'appétence des choses qui ne se mangent pas habituellement, comme de la terre, de la craie, du charbon, du plâtre, etc., constituent la malacie. C'est le symptôme de la chlorose et de certaines dyspepsies.

MALADIE. La maladie est un trouble des forces et des organes susceptible de nuire à l'exercice des fonctions.

. Dans quelques cas les maladies sont innées ou héréditaires, mais ailleurs elles sont acquises sous l'influence de causes extérieures variables.

. Les maladies sont sporadiques, c'est-à-dire disséminées sous l'influence d'actions morbides particulières à chaque individu ou épidémiques, c'est-à-dire frappant sur tout le monde à la fois sous l'influence de causes générales infectieuses.

. Il y a des maladies primitives et des maladies secondaires, ternaires ou quaternaires, selon qu'elles se développent comme secondes ou troisièmes maladies à la suite les unes des autres chez le même individu.

. Les maladies sont essentielles, c'est-à-dire sans lésion organique, et symptomatiques lorsqu'elles existent avec une lésion humorale ou organique.

. Il y a des maladies qui ne sont que sym-

pathiques ou réflexes, et produites par le retentissement d'une lésion sur une partie éloignée de l'organisme.

* * Les maladies se présentent à l'état *aigu* avec fièvre et succession rapide des symptômes, ou à l'état *chronique* lorsque leurs désordres fonctionnels durent longtemps, produisent la langueur et le marasme avec ou sans fièvre.

* * D'après leur nature ou leurs principaux symptômes, les maladies doivent être classées comme il suit : *pyrexies*, — *inflammations*, — *gangrène*, — *hémorrhagies*, — *hydropisies*, — *flux*, — *nosohémies*, — *parasitisme*, — *nosorganies* (V. ce mot), comprenant les atrophies, les hypertrophies, les adipomes, les tubercules, les cancers, — *névroses*, spasmodiques douloureuses, convulsives, paralytiques et mentales.

Maladies aiguës. Les maladies aiguës sont celles qui paraissent subitement avec des symptômes évidents de courte durée et avec de la fièvre.

Thérapeutique. — La plupart des maladies aiguës sont susceptibles de guérir sans *traitement actif* par l'emploi des moyens hygiéniques et l'influence de la nature.

La diète et l'eau sont les meilleurs remèdes des maladies aiguës. Si les maladies aiguës sont accompagnées de phénomènes franchement inflammatoires, une ou plusieurs *saignées* au début sont de la plus grande utilité.

La médecine a pour principe une vérité de fait bien consolante pour les malades et qui est aussi fort utile aux médecins, c'est qu'il est incontestable que sur dix maladies, il y en a les deux tiers qui guérissent d'elles-mêmes et rentrent par leurs progrès naturels dans la classe des simples incommodités, qui s'usent et se dissipent par les mouvements de la vie (Borden).

Maladies chroniques. Les maladies qui durent longtemps sont ce qu'on appelle des *maladies chroniques*.

* * Les maladies chroniques débutent d'emblée sous cette forme ou succèdent à une maladie aiguë.

* * Une maladie qui se prolonge après le quarantième jour, peut être considérée comme passant à l'état chronique.

* * Les maladies chroniques durent de quelques mois à quelques années, et peuvent se prolonger pendant toute la vie de l'individu.

* * Tant qu'une maladie chronique n'occasionne pas de fièvre, elle est compatible avec l'exercice de la vie, mais quand elle produit l'état fébrile il en résulte de la dyspepsie, de l'amaigrissement, du marasme et une fièvre hectique qui se termine souvent par la mort.

* * Presque toutes les maladies peuvent se présenter à l'état chronique, mais ce sont surtout les inflammations, les flux, les hémorrhagies, les hydropisies, les productions organiques ou dégénérescences des organes, les nosohémies et les névroses qui se présentent sous cette forme.

* * L'hyposthénie capillaire et nutritive est la cause de toutes les maladies chroniques.

* * A part les maladies chroniques qui succèdent à une phlegmasie aiguë, les autres résultent presque toutes d'une influence diathésique, telle que le lymphatisme, la scrofule, la tuberculose, l'herpétisme, la syphilis, le rachitisme, la glycosurie, le scorbut et les nosohémies. V. DIATHÈSES.

* * Il est bien rare qu'une maladie chronique ne produise pas de faiblesse, d'état nerveux, d'hypochondrie, de chlorose, de dyspepsie, de pâleur jaunâtre, d'amaigrissement et quelquefois de fièvre hectique.

Thérapeutique. — A part la nature des nosohémies (V. ce mot), des lésions organiques et des diathèses, qui produisent une maladie chronique et qui exigent, dans beaucoup de cas, un traitement spécial, il y a une conduite particulière à tenir vis-à-vis de toute maladie chronique en général. Au lieu d'être prodigue de médicaments, il faut, à l'exemple de ceux que l'expérience a instruit, laisser beaucoup à faire au temps.

C'est par l'hygiène que l'on soulage, que l'on prolonge et que l'on guérit une foule de maladies chroniques ; — sans parler ici de celles qui ont une cause spécifique comme les dartses, la scrofule, le scorbut et les altérations du sang, la syphilis ou l'empoisonnement marammatique, et pour lesquelles le mercure, l'iode, le potassique, l'arsenic, le soufre, les alcalins ou le quinquina sont indispensables ; presque toutes les autres guérissent ou s'améliorent avec le temps, sous l'influence d'une bonne hygiène.

Dans les maladies chroniques, en général, il faut, comme auxiliaire indispensable du traitement, prescrire la cessation de tout travail physique et intellectuel trop fatigant, pour le remplacer par un exercice modéré, et, s'il se peut, par les occupations douces et tranquilles de la vie rurale. Le séjour à la campagne et une nourriture appropriée, quelquefois le régime lacté exclusif, le séjour aux différentes eaux minérales (V. ce mot), les voyages, les distractions de toute espèce, les bains de rivière et les bains de mer, l'hydrothérapie (V. ce mot), la cure de petit-lait (V. LAIT), la cure de raisins, le massage, la palpation, etc., sont de bons moyens à employer. Ils aident puissamment à l'action des toniques, des stimulants et des remèdes spécialement employés contre la maladie. V. NOSORGANIES.

MALADIE D'ADDISON. La teinte bronzée de la peau survenant avec une anémie générale et un état de cachexie prononcée constitue la maladie d'Addison.

* * Assez ordinairement la peau bronzée se produit en même temps qu'une lésion tuberculeuse, cancéreuse, suppurative, hypertrophique ou autre des capsules surrénales, et les organiciens ont fait de cette lésion la cause de la maladie, mais il n'en est rien, car il y a dans les livres quarante cas de peau bronzée sans aucune altération des capsules surrénales.

* * La nature de la maladie d'Addison est entièrement inconnue, et l'on pense qu'elle est

le résultat d'une névrose du ganglion sympathique semi-lunaire.

* * Les capsules surrénales, longues de 3 centimètres et demi, épaisses de 2 centimètres, coiffent le rein à la manière d'un casque, et l'on ne sait pas quels sont leurs usages, car on a pu les enlever impunément chez de jeunes animaux (Philipeaux).

* * Languir, maigrir et s'affaiblir, sans cause évidente; souffrir un peu de l'estomac; rejeter quelquefois les aliments; puis, au bout d'un temps variable, voir la peau brunir et se bronzer sur tout le corps, s'épuiser et s'éteindre; voilà la maladie d'Addison.

* * Dans la maladie d'Addison, la coloration, semblable à celle du mulâtre, plus ou moins foncée, varie d'intensité selon les parties, existe quelquefois sur les muqueuses, dans le péritoine, dans les ganglions, dans la substance cérébrale, et résulte d'une accumulation surabondante de pigment.

* * La coloration bronzée dans la maladie d'Addison commence toujours par la face et de là s'étend à tout le reste du corps.

* * La maladie d'Addison dure de quelques semaines à quelques années; elle a des rémittences, mais il est rare de la voir guérir, et, par l'anémie et la faiblesse qu'elle engendre, elle fait périr presque tous ceux qui en sont affectés.

Thérapeutique. — Dans le traitement de la maladie d'Addison, il faut prescrire :

1° L'eau ferrée, l'eau de Spa, l'eau de Bussang et l'eau d'Orezza; la décoction de quinquina, la macération de quassia et de colombo, 4 à 8 grammes par litre d'eau;

2° Les bains de mer et de rivière, l'hydrothérapie, le massage et la paléation, les voyages sur terre et sur mer;

3° L'extrait de quinquina, 4 gramme par jour; le sulfate de zinc, à 15 centigrammes par jour; l'arséniate de soude, 5 à 20 milligrammes par jour; les sels de manganèse, 50 centigrammes par jour, le chlorure de sodium, 5 à 10 grammes par jour, etc.;

4° Du vin et une nourriture très-substantielle.

Maladie bleue. V. CYANOSE.

Maladie de Bright. V. NÉPHRITE ALBUMINEUSE et REIN (MALADIES DU).

Maladie imaginaire. V. HYPOCHONDRIE.

Maladie noire. V. HYPOCHONDRIE.

MALÉOU (Ardèche). Eau minérale alcaline gazeuse et un peu sulfureuse, encore peu employée.

MALIGNE. Nom donné à la fièvre typhoïde adynamique et ataxique. V. FIÈVRE TYPHOÏDE.

MALIGNITÉ. Élément morbide inconnu dans sa nature et qui donne aux maladies une gravité particulière.

* * La malignité semble tenir au germe des maladies, qui est plus violent dans un cas que dans l'autre, car il est impossible d'expliquer

autrement pourquoi une fièvre typhoïde, une scarlatine ou une variole tuent les malades en quelques jours sans donner le temps aux lésions anatomiques de se développer.

* * La violence, l'irrégularité et la rapidité des symptômes d'une maladie, jointes à des phénomènes nerveux graves, en caractérisent la malignité.

* * On donnait jadis le nom de fièvre maligne, de scarlatine maligne, de rougeole maligne, etc., aux fièvres typhoïdes, aux scarlatines et aux rougeoles accompagnées de symptômes graves d'adynamie et de délire.

* * La malignité est un élément morbide redoutable, qui rend presque toujours illusoire les moyens thérapeutiques employés contre les maladies.

MALIN. Nom donné à certains anthrax. V. ce mot.

MALT. De l'orge germée, jusqu'à production de radicules longues de 5 millimètres, puis séché au feu à 40 ou 80°, constitue le *malt*. Il est presque entièrement formé de *diastase*. C'est en le dissolvant dans l'eau pour l'associer à du houblon, et après l'avoir laissé fermenter qu'on fait la bière, et le résidu, appelé *dreche*, se donne à manger aux vaches ou sert d'engrais.

Thérapeutique. — Le malt s'emploie en thérapeutique dans certaines dyspepsies et dans la gastrite chronique ☐.

On le donne en *poudre tamisée*, après l'avoir fait dessécher, à la dose de 1 à 2 grammes, après chaque repas; — en *tisane*, après l'avoir fait bouillir dans l'eau, à la dose de 8 à 16 grammes par litre: — en *sirop* ou en *capsules*, et sous forme de bière de malt.

Sirop de malt.

Malt desséché et broyé 300 grammes.
Eau chaude 4000 id.

Filtrez au bout d'une demi-heure et ajoutez :

Sucre blanc. 150 grammes.

Faites fondre à douce température et donnez 30 à 100 grammes par jour.

Liquore de malt.

Décoction de malt avec bourgeons de sapin 275 grammes.
Lèvrure de bière. 25 id.
Sirop d'écorce d'orange. 25 id.

Mélez. Laissez fermenter et filtrez.

A prendre deux à trois verres par jour.

MAMELLE (ABLATION DES TUMEURS DE LA). On enlève la mamelle en totalité pour les hypertrophies mammaires, pour les tumeurs adénoïdes et pour les cancers; mais, dans certains cas de tumeur bien limitée, on n'enlève qu'une portion de la glande.

* * Le bistouri, les caustiques, sont habituellement employés pour l'ablation de la mamelle, et quoique l'écraseur linéaire ait été mis en usage (Chassagnac), il ne doit pas être préféré aux premières opérations.

A. Amputation du sein. Le procédé le plus expéditif et le plus simple consiste à saisir la mamelle entre ses doigts, à la séparer du thorax, puis à passer un couteau à deux tranchants, long de 20 centimètres ou plus, à travers la base du pli formé. On taille un lambeau externe comprenant toute la mamelle, puis on dissèque la face profonde de l'organe et l'on taille un petit lambeau en dedans ne comprenant que la peau (Velpeau). On lie la mammaire externe et les autres artérioles.

Après l'opération, on pansera à plat ou on réunira avec des bandes de diachylon. Les sutures ne doivent pas être faites.

On ampute les seins avec les caustiques (Girouard père), en faisant dix ou quinze ponctions avec un bistouri à la base de la mamelle, et dans ces plaies on introduit des flèches de pâte au chlorure de zinc, disposées ainsi sous la tumeur comme des rayons (Maisonneuve). V. CAUTÉRISATION EN FLÈCHE.

Pour amputer un sein avec l'écraseur, on passe au-dessous de la mamelle deux trocarts en croix, au-dessous desquels on place la chaîne et l'on serre. Il n'est pas nécessaire de mettre beaucoup de temps pour la section. On panse ensuite avec une plaque d'amadou et l'on place par dessus un pansement simple (Chassaignac).

B. Ablation des tumeurs du sein. On emploie l'écraseur, les caustiques et le bistouri. Ce dernier moyen est de beaucoup préférable aux autres.

Pour enlever une tumeur quelconque du sein bien limitée, deux incisions elliptiques sont faites, en commençant par l'inférieure, elles entourent la partie de peau adhérente à la tumeur; dans une des incisions de la peau, on sectionne couche par couche jusqu'au muscle grand pectoral, puis on dissèque la tumeur par sa face profonde; on dissèque ensuite dans la mamelle de façon à retomber dans l'autre incision. Tout le temps qu'on fait l'incision et la dissection, on doit tenir la tumeur entre les doigts et explorer dans la plaie les contours de la tumeur, ou bien on fait tenir la tumeur avec une érigne et l'on dissèque en explorant la plaie avec le doigt. Si après l'ablation de la tumeur on sent encore une induration, on l'incisera d'un coup de ciseaux, ou on fera l'extirpation par dissection.

Dans le cas où il y aurait des ganglions engorgés dans l'aisselle, on ferait une incision prolongée ou on agrandirait l'incision pour aller chercher les parties malades; il faudrait agir de même si, au moment de l'opération, on trouvait des indurations qui auraient échappé au moment où le diagnostic a été porté.

On liera les artères et l'on pansera à plat ou bien on réunira en laissant l'angle inférieur de la plaie ouvert.

Pour enlever une petite tumeur adénoïde, on se bornera à une seule incision; on accrochera la tumeur par une érigne et on la disséquera. On pansera à plat simplement ou avec un cataplasme.

On détruit les cancers récidivés avec le caustique sulfo-safranique, la pâte arsenicale et le caustique au chlorure de zinc (V. CAUSTIQUE); ce dernier agent est aujourd'hui préféré, parce que c'est un caustique coagulant qui prévient les hémorragies produites par les fongosités; mais après la chute des eschares, cependant, une nouvelle hémorragie peut avoir lieu et peut nécessiter la compression.

Mamelle (COMPRESSION DE LA). La com-

pression de la mamelle est indiquée dans de nombreux cas, pour faire résoudre les engorgements inflammatoires et faciliter la résorption de tumeurs ou arrêter peut-être leurs progrès.

On applique alors sur le sein des rondelles d'agaric, une compresse carrée et le bandage spica (fig. 362).



Fig. 362. — Bandage compressif du sein.

Le bandage compressif des deux seins se fait de la même façon. On enveloppe séparément chacune des mamelles, comme cela est marqué sur la figure 362.

MAMELLE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE LA).

I. Les plaies de la mamelle ne diffèrent pas des autres plaies, si ce n'est que lorsqu'elles atteignent la glande au moment de la lactation, elles peuvent donner lieu à la formation d'une fistule laiteuse.

Thérapeutique. — Il est loisible d'appliquer sur les plaies du sein la réunion immédiate ou le pansement simple.

II. Les contusions de la mamelle, en dehors de la lactation, sont semblables aux autres contusions.

Les contusions chez les femmes qui nourrissent donnent lieu à de plus graves désordres. Quand les canaux galactophores sont rompus, il y a une galactocèle, et à la suite de cette lésion, il s'écoule quelquefois du sang avec le lait. Parfois un épanchement de sang se fait

sous la mamelle et la soulève comme un abcès sous-mammaire, avec cette différence que les accidents et la douleur dans l'épanchement sous-mammaire n'existaient pas avant la contusion et qu'une ecchymose circulaire survient du deuxième au troisième jour, ce qui n'a pas lieu pour les abcès sous-mammaires.

Thérapeutique. — Les contusions du sein peu profondes et sans épanchement seront traitées par les applications de compresses d'eau blanche et d'eau-de-vie camphrée avec une légère compression sur le sein. — Chez les malades pléthoriques ou chez les nourrices, lorsque la douleur est vive, on appliquera huit à vingt sangsues.

On se comportera de même pour les grands épanchements, sauf que l'on ne comprimera pas énergiquement.

S'il survient de l'inflammation et un engorgement laiteux, on traitera par les moyens appropriés.

Mamelle (MALADIES DE LA).

I. Congestion des mamelles. — La congestion des mamelles existe souvent au moment de la suppression accidentelle des règles.

Thérapeutique. — Rappeler l'écoulement menstruel par les emménagogues (V. ce mot), par les pédiluves sinapisés et même par les sangsues aux cuisses, constitue tout le traitement. La compression de la mamelle n'est pas indispensable.

II. Engorgement hypostatique. — Un engorgement hypostatique des mamelles peut se présenter chez les femmes qui ont les seins pendants et très-volumineux. On reconnaît qu'il n'y a qu'un engorgement par les signes négatifs de toute autre affection et par le volume des mamelles.

Thérapeutique. — On soutiendra les mamelles avec un corset ou avec un corsage lacé soutenu par deux bretelles.

III. Engorgement de la mamelle (Velpau). — Des engorgements de la mamelle existent chez les femmes qui ont nourri pendant longtemps. Ce sont des adénites mammaires avortées et elles se présentent sous forme de tumeurs dures et indolentes.

* * Une consistance pâteuse de la mamelle et un accroissement au moment des époques menstruelles, faisant ensuite place à une diminution presque complète de la tumeur, puis une recrudescence, révèlent l'engorgement simple de la mamelle.

* * A part la cause de l'engorgement, les seins engorgés spontanément ou atteints de fistules présentent les mêmes phénomènes que les engorgements consécutifs à des phlegmons, et le traitement est le même.

Thérapeutique. — Frictions avec l'onguent mercuriel et compression du sein. — Quelques sangsues seront appliquées si le sein devient douloureux au moment des règles.

IV. Ecchymose spontanée de la mamelle (A. Cooper). — On a vu des ecchymoses spontanées chez les femmes aux époques de leurs règles, chez les femmes à l'âge de retour ou chez les femmes chlorotiques.

Il est rare que l'on voie du sang s'écouler par les mamelles (A. Cooper); c'est chez les femmes affaiblies que ce symptôme peut être observé.

Thérapeutique. — Il n'y a pas de traitement local à faire pour les écoulements de sang par les mamelles; — les ecchymoses spontanées des mamelles seront traitées par la compression et par les compresses d'eau blanche sur le sein.

V. Érythèmes. — Les divers érythèmes de la peau existent quelquefois sur la mamelle, ainsi on y a vu l'érythème noueux et, dans d'autres circonstances, l'érythème simple à la suite de la gale. **V. ÉRYTHÈME.**

Thérapeutique. — Le même traitement que réclament ces affections sera appliqué.

VI. Érysipèle. — L'érysipèle du sein se montre après les inflammations de la peau et après les plaies, dans les mêmes conditions que sur les autres parties du corps (V. ÉRYSIPÈLE). Dans cette région, il est souvent, dès son début, accompagné d'angioleucite et d'adénite axillaire.

Mamelle (NÉVRALGIE DE LA). Une douleur dans la mamelle s'irradiant au cou et dans les épaules, reparaissant par accès, calmée quelquefois par la pression, en l'absence de toute tumeur du sein, est une névralgie de la mamelle.

* * La compression par un corset, les irrégularités de la menstruation à l'âge de retour, sont une des causes ordinaires de la névralgie de la mamelle.

Thérapeutique. — Traiter par les mêmes moyens que les autres névralgies (V. ce mot). Supprimer les corsets qui pressent la mamelle, favoriser des congestions aux extrémités par des pédiluves sinapisés.

Mamelle (NÉVRÔMES) (A. Cooper, Ruz, Velpau). Des nodosités douloureuses sous la peau ou dans la mamelle, siégeant principalement du côté de l'aisselle, occasionnant des douleurs vives, lancinantes, causant une excitation vive, sont des névromes de la mamelle; c'est-à-dire de petites tumeurs dures, jaunâtres, élastiques, dont on n'a pas trouvé la connexion avec les nerfs et qui ont été considérées comme de petites tumeurs fibreuses.

* * Les névromes de la mamelle disparaissent quelquefois seuls, au moment de l'âge de retour.

Thérapeutique. — Dans les névromes de la mamelle, il faut administrer contre les douleurs des potions avec l'extrait d'opium, 5 à 10 centigrammes, ou avec l'extrait de belladone, 5 à 10 centigrammes, ou avec l'extrait alcoolique de jusquiame, 5 à 10 centigrammes, ou avec la teinture éthérée de jusquiame, de 1 à 6 gouttes.

Les sangsues sur la mamelle, les vésicatoires volants, la compression avec des bandelettes de diachylon, sont les autres ressources avant les opérations.

1° *Sections sous-cutanées.* — On incisera, avec un ténotome passé sous la peau, les tissus autour du noyau dur, dans le point où on suppose le nerf. On revient à de nouvelles sections sous-cutanées, si la première opération n'a pas réussi (Rufz).

2° *Extirpation.* — L'extirpation ne convient que s'il y a une ou deux nodosités.

Pour enlever ces tumeurs, on fait une petite incision de la peau couché par couche jusqu'au tissu cellulaire, on accroche ensuite la tumeur avec un ténaculum et l'on dissèque en tenant toujours la tumeur. Si l'on n'a pas cette précaution, il est difficile de trouver le névrome dans la plaie.

Appliquer un séton à travers la tumeur est une mauvaise pratique.

Mamelle (PHLEGMONS ET ABCÈS DE LA). Il se forme dans la mamelle des abcès de l'aréole, des abcès sous cutanés, des abcès intra-mammaires et des abcès sous mammaires (Velpeau).

I. *Phlegmon et abcès de l'aréole.* — Une excoriation du mamelon, une contusion du sein, une inflammation d'un conduit galactophore, déterminent ordinairement sur l'aréole une inflammation que les efforts de succion exagèrent.

C'est chez les femmes qui veulent nourrir, malgré un état inflammatoire de la mamelle qu'il se forme, du troisième au sixième jour après le début de l'inflammation, des abcès de l'aréole; alors de petites tumeurs, grosses comme des pois, apparaissent, s'ouvrent seules et donnent issue à du pus bleuâtre. Quelquefois le mamelon tout entier est dur et renferme un abcès.

* Les abcès du mamelon s'accompagnent toujours de douleurs vives et de fièvre.

* Une gerçure du mamelon non soignée, chez les nourrices, est la cause la plus ordinaire de la formation des abcès du mamelon. Ces abcès sont caractérisés par des tumeurs arrondies, violacées, tendues, fluctuantes, qui occupent l'aréole et sont extrêmement douloureuses.

* On ne confondra pas les abcès du mamelon avec une dilatation des conduits galactophores chez les femmes qui ont nourri et qui ont le sein un peu douloureux, si l'on a égard à la dureté qui circonscrit les abcès et qui manque dans les cas de dilatation des galactophores, d'ailleurs l'inflammation franche qui a précédé l'abcès est un signe certain de la suppuration. Des abcès profonds arrivent à se faire jour autour du mamelon et peuvent simuler un abcès de l'aréole, mais on se souviendra que l'inflammation, dans ce cas, dure depuis longtemps.

Thérapeutique. — On ne laissera pas les enfants têter s'il y a abcès du mamelon et de l'aréole. On ouvrira de bonne heure les abcès, après avoir fait des frictions avec l'onguent mercuriel, et appliqué des cataplasmes en attendant la formation du pus.

On videra le sein avec une ventouse à pompe. On pansera comme les abcès chauds. V. ABCÈS.

II. *Phlegmon sous-cutané circonscrit.* Les phlegmons sous-cutanés de la mamelle sont consécutifs à une inflammation du mamelon et de l'aréole, ou à une contusion du sein, ou, dans la majorité des cas, à un engorgement lacteux.

* Un engorgement uniforme en nappe, dur, douloureux, chaud, accompagné de douleurs et de fièvre, puis une extension de la tuméfaction, une disparition du mamelon au milieu de l'œdème inflammatoire de la peau, si le phlegmon est situé au sommet de la mamelle, caractérisent le phlegmon sous-cutané. Lorsque le pus est formé, on sent une fluctuation évidente, et alors si l'abcès n'est pas ouvert, le pus, quoique peu disposé à fuser, détermine quelquefois une inflammation de la glande mammaire.

* Le phlegmon sous-cutané donne ordinairement lieu à la formation d'un abcès.

Thérapeutique. — Faire des frictions mercurielles sur le sein deux fois par jour.

Appliquer des cataplasmes, ouvrir du quatrième au neuvième jour, même si le pus est formé en peu d'abondance, et traiter comme un abcès chaud. V. ce mot.

Si le mamelon est sain, les femmes peuvent continuer à donner le sein à leur enfant, mais il vaudrait mieux aspirer le lait qui incommodé la mère avec une tetterelle de verre ou avec une ventouse à pompe que de faire têter à l'enfant un sein atteint de phlegmon.

Si les malades refusent l'ouverture de l'abcès, il faut couvrir l'abcès d'un large vésicatoire, puis faire, deux jours après, des frictions avec le mélange de pommade à l'iodure de plomb et l'onguent mercuriel.

(Velpeau.)

Axonge	30 grammes.
Iodure de plomb	3 id.
Onguent mercuriel	15 id.

III. *Phlegmon sous-cutané diffus* (Gendron). On peut craindre le phlegmon diffus de la mamelle, quand, dans un érysipèle ordinaire ou quelque affection inflammatoire de la peau du sein, on voit le sein se boursoufler tout à coup à la manière d'une éponge qui s'imbibe pendant que, d'un autre côté, le poulx devient fréquent, reste petit et dépressible (Velpeau).

Le phlegmon diffus dissèque la mamelle et se termine promptement par le sphacèle de la peau. Les deux seins peuvent être pris à la fois.

Thérapeutique. — Appliquer au début quinze à trente sangsues sur la mamelle. Si le sujet est robuste, on fera la saignée du bras. Si le traitement échoue, on fera six à huit incisions larges et profondes intéressant toute l'épaisseur de la mamelle, On détergera les plaies avec de l'eau tiède, de l'eau additionnée d'un quart d'eau-de-vie camphré, de l'eau de feuilles de noyer, de l'infusion de roses de Provins.

Roses de Provins	64 grammes.
Vin rouge	4000 id.

Le régime sera le même que pour le phlegmon diffus des autres régions. V. PHLEGMON DIFFUS.

IV. *Phlegmon et abcès de la glande mammaire. Adénite mammaire (Velpeau).*

L'inflammation phlegmoneuse de la glande mammaire est due à une inflammation des conduits galactophores, soit après un refroidissement, soit après une rétention du lait.

* * On observe dans l'adénite mammaire une tension incommode du sein qui devient douloureux; la glande est dure au toucher et immobile sur le thorax. La maladie peut rester dans cet état, ce qui constitue l'*engorgement mammaire*. Mais le mal, le plus souvent, ne se borne pas à ces accidents; le tissu cellulaire s'enflamme, les pelotons graisseux qui séparent la mamelle s'enflamment (Giraldès) et suppurent. C'est alors qu'on voit quelquefois le pus venir se faire jour au mamelon, en suivant un conduit galactophore; il se forme alors un abcès, en bouton de chemise, ou bien le pus passe sous la glande et donne naissance à un abcès sous-mammaire. En général, le pus fuse dans toutes les directions et souvent il y a des abcès multiples.

* * Il n'est pas rare, dans l'adénite mammaire, de voir les conduits galactophores se rompre, et, qu'il y ait un seul ou plusieurs abcès, il y a mélange de pus et de lait.

* * Lorsqu'une adénite mammaire ou un phlegmon mammaire est franchement établi, la mamelle immobile sur le thorax est volumineuse, dure au toucher, lobulée, on sent des noyaux indurés en plusieurs points, puis la peau rougit et l'on voit apparaître des abcès successifs présentant le caractère d'abcès chroniques et quelquefois d'abcès chauds francs. Ces abcès sont en général moins douloureux que les abcès phlegmoneux; les premiers qui se montrent sont plus douloureux que les suivants. Quand le pus est évacué, la poche purulente se rétracte, se cicatrise souvent, mais il reste quelquefois une fistule, surtout dans les cas où l'abcès a primitivement occupé un conduit galactophore.

* * L'existence d'un engorgement presque indolent du sein avant l'apparition d'un abcès indique une adénite franche; le siège de l'abcès au milieu de la glande mammaire, la marche rapide, doivent faire supposer une inflammation du tissu cellulaire interlobulaire.

* * Les femmes qui nourrissent ne sont pas plus à l'abri de l'adénite mammaire que les femmes qui ne nourrissent pas (Velpeau).

* * Les inflammations du mamelon, les angioloécites des lymphatiques qui traversent la mamelle (Sappey), sont une cause fréquente de l'adénite mammaire ou du phlegmon du tissu cellulaire interlobulaire de la glande mammaire (Nélaton).

Thérapeutique. — Aucune pommade dite spécifique, contenant de la belladone, du camphre et de l'ammoniaque ne peut faire dissoudre un engorgement laiteux; les cataplasmes, la succion du sein, sont des moyens plus puissants. — Les médications générales sont très-utiles, et si l'engorgement persiste et fait craindre un abcès, on donnera la purgation suivante :

Potion laxative.

Manne en larmes 30 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau 100 grammes.

Passiez et mêlez avec :

Casse cuite } à 30 grammes.
Huile d'amandes }

Une cuillerée à bouche toutes les demi-heures à jeun, assez pour procurer une ou deux évacuations. (Fernel.)

Petit-lait de Weiss.

Séné mondé } à 2 grammes.
Sulfate de sonde }
Fleurs de sureau }
Fleurs de tilleul } à 1 id.
Hypericum }

Faites infuser pendant une demi-heure dans :

Petit-lait clarifié bouillant . . . 500 grammes.

Passer. Par petites tasses dans la journée.

Limonade gazeuse au citrate de magnésie.

Acide citrique 16 grammes.
Sous-carbonate de magnésie . . . 9 id.
Essence de citron 4 goutte.
Sirop de sucre 32 grammes.
Eau distillée bouillante 200 id.
Bicarbonate de soude 2 id.

F. s. a. A prendre en une ou deux fois le matin à jeun. (Pharm. anglaise.)

Les mères donneront à teter à l'enfant de préférence du côté du sein engorgé, et dans l'intervalle de la lactation, elles placenteront des cataplasmes sur le sein, ou feront la fomentation suivante :

Fomentation de Justamond.

Hydrochlorate d'ammoniaque . . 30 grammes.
Esprit de romarin 1 litre.

(Justamond.)

Si la peau du sein rougit, si des abcès deviennent évidents, elles ne donneront plus le sein à l'enfant; on aspirera le lait avec une ventouse plusieurs fois dans la journée.

Les abcès ne seront ouverts que quand ils seront bien formés. On fera une ponction avec un bistouri étroit et l'on videra le foyer par pression. On placera un mèche ou on cautérifiera la plaie avec le crayon de nitrate d'argent. — Si l'abcès est étendu, faire une double ponction et passer un tube perforé (Chassaignac) est une bonne pratique.

Ouvrir trop tôt l'abcès formé dans une adénite mammaire, c'est s'exposer à avoir une fistule intarissable.

Au point de vue du pronostic, le chirurgien se souviendra que lorsqu'il coule du pus et du sang après du pus homogène et de bonne nature, c'est qu'un autre abcès est sur le point de se développer (Nélaton).

On panse comme un abcès chaud.

On associe à ce traitement local les purgatifs et une alimentation légère, puis du vin de quinquina et les autres toniques.

On traitera successivement de la même manière les abcès qui pourraient se produire.

Si la mamelle reste douloureuse, on appliquera des vésicatoires et l'on fera ensuite des frictions avec la pommade à l'iode de plomb.

On a proposé, pour guérir les engorgements inflammatoires chroniques avec fistules, l'incision large de toute la mamelle. Ce traitement énergique réussit assez souvent.

V. Phlegmon sous-mammaire. — Les phlegmons sous-mammaires sont de nature variable et naissent après un engorgement laiteux et un phlegmon mammaire, après un épanchement sanguin sous-mammaire, ou à la suite de l'inflammation d'une bourse séreuse sous-mammaire, après une inflammation de la région pectorale profonde, et après une lésion d'une côte : — les abcès sous-mammaires sont donc des abcès phlegmoneux, des abcès hématisés et par congestion.

* * Une fièvre intense, une douleur vive, une saillie de la mamelle qui reste mobile, et a conservé sa mollesse caractéristique, puis une fluctuation franche à la base de la mamelle projetée en avant, caractérisent le phlegmon sous-mammaire. On reconnaît la fluctuation en cherchant le flot à la base de la mamelle d'un côté à l'autre, ou en pressant avec une main sur la mamelle, les doigts de l'autre main étant placés à la base de cette partie.

* * On reconnaît l'abcès chaud sous-mammaire à la rapidité de l'évolution, à une adénite mammaire antérieure et aux accidents généraux propres au phlegmon.

* * Un abcès hématisé a été précédé d'une contusion violente du sein ou d'un épanchement de sang et n'a aucune relation avec la lactation.

* * Un abcès par congestion étant indolent et précédé d'une douleur quelques mois avant la production de l'abcès, on ne le confondra pas avec les abcès phlegmoneux sous-mammaires.

* * Les phlegmons et abcès sous-mammaires peuvent contenir des gaz quoiqu'il n'y ait pas communication avec la poitrine. Ils s'accompagnent de fusées dans la glande mammaire qui peuvent devenir le point de départ de nouveaux abcès et de fistules consécutives.

Thérapeutique. — Les phlegmons sous-mammaires au début seront traités comme les adénites et les phlegmons mammaires, c'est-à-dire par les sangsues.

On donnera ensuite le calomel à dose fractionnée, 5 centigrammes en vingt paquets, un toutes les heures, ou des purgatifs salins, tels que l'eau de Sedlitz, le sulfate de soude, 40 grammes; le sulfate de magnésie, 30 grammes.

Lorsque le pus sera formé, on incisera l'abcès sur trois points différents, en haut dans une étendue de 2 centimètres, et l'on fera placer immédiatement

le doigt d'un aide dans la plaie; on fera une seconde incision en dehors, qui sera fermée aussitôt avec un doigt, puis on fera une troisième incision en bas et on laissera couler le pus. On peut traverser la tumeur avec un gros trocart et passer un gros tube perforé, qui sera laissé en place jusqu'à ce que la suppuration soit tarie.

Si la suppuration devient fétide, on se servira des injections aromatiques avec la décoction vineuse de roses rouges de Provins, avec la décoction de quinquina. **V. ABCÈS HÉMATIQUES ET ABCÈS CHRONIQUES.**

Si la mamelle est indurée, on fera la compression de la mamelle.

VI. Abcès chroniques (A. Cooper). Des adénites mammaires avortées, des inflammations sourdes des conduits galactophores, des petits phlegmons consécutifs à une adénite mammaire, ayant une marche lente, donnent ordinairement lieu à la formation d'abcès qui ne s'accompagnent pas de symptômes évidents d'inflammation, et une erreur de diagnostic peut être commise. On peut croire à un cancer parce qu'il existe quelquefois des ganglions engorgés dans l'aisselle, et parce que la tumeur adhère à la mamelle, et quelquefois à la peau; le souvenir d'inflammations antérieures et une ponction exploratrice (Laugier), en cas d'incertitude absolue, donneront le diagnostic différentiel avec les cancers, avec les tumeurs adénoïdes, et même avec les kystes et l'examen microscopique des liquides permettra de reconnaître la nature du kyste.

Thérapeutique. — On traitera comme s'il s'agissait un abcès chronique ordinaire. **V. ABCÈS CHRONIQUES.**

VII. Abcès froid, symptomatique, sous-mammaire, abcès par congestion. — L'altération d'une côte caractérisée par des douleurs vives indiquant une périostite et une ostéite chronique, puis la cessation des douleurs survenant avec l'apparition d'une tumeur fluctuante sous la mamelle, analogue à un abcès phlegmoneux sous-mammaire, mais plus petit; tels sont les caractères anatomiques et physiologiques d'un abcès sous-mammaire.

Thérapeutique. — (V. pour le traitement ABCÈS CHRONIQUES ET ABCÈS PAR CONGESTION.) Les abcès sous-mammaires consécutifs à une altération des côtes, doivent toujours être ouverts.

VIII. Abcès tuberculeux. — Des tubercules pulmonaires suivis de pleurésie purulente enkystée donnent lieu quelquefois à un abcès sous-mammaire circonscrit qui a les plus grandes analogies avec les autres abcès sous-mammaires; mais on reconnaît la maladie à l'existence de tubercules pulmonaires et de pleurésie consécutive précédant une poussée inflammatoire sous-mammaire, enfin à un abcès sous-mammaire, laissant entendre à l'auscultation un bruit de gargouillement dû à l'air contenu dans une cavité et qui a passé dans l'abcès. **V. BRONCHITE, PHTHISIE.**

Thérapeutique. — On traitera les tubercules pulmonaires par les moyens appropriés. V. PHTHISIE.

On ouvrira l'abcès par une ponction étroite ou bien on fera une double ponction avec le trocart et l'on passera un tube perforé. Les injections iodées ne sont pas nécessaires et il n'y a d'indication qu'en cas de fétilité du pus. Pour désinfecter et modifier la cavité de l'abcès, on se servira du mélange :

Eau	400 grammes.
Teinture d'iode	40 id.
Iodure de potassium	50 centigrammes.

IX. *Abcès du sein chez les nouveau-nés.* —

Tous les nouveau-nés ont, du quatrième au dixième jour de la naissance, un engorgement des glandes mammaires produisant la sécrétion de quelques gouttes de lait.

** Quand l'engorgement des glandes mammaires du nouveau-né est très-considérable, il y a rétention du lait et quelquefois formation d'abcès dans le sein.

Thérapeutique. — Les abcès du sein chez les nouveau-nés n'ont, en général, rien de grave, mais si on les néglige et s'ils arrivent à produire un vaste foyer au-dessus des côtes, en décollant la peau des parois de la poitrine, ils peuvent occasionner la mort.

Les abcès du sein chez les nouveau-nés exigent l'application des cataplasmes émollients jusqu'à ce qu'il y ait formation de pus, et quand ce liquide est rassemblé en foyer, ce dont on juge par la fluctuation, il faut inciser au moyen du bistouri.

Mamelle (TRAJET FISTULEUX et FISTULES DE LA). Des trajets fistuleux se montrent quelquefois à la suite d'abcès mammaires, après une ouverture du conduit galactophore par un abcès ou par un traumatisme ou après la rupture d'un kyste.

** Les fistules se reconnaissent à une solution de continuité, à bords indurés, laissant écouler du pus, du lait, ou un mucus filant, dans lequel on retrouve de l'épithélium, et par la connaissance de la lésion qui a préexisté à leur établissement.

** Les *fistules lactées*, en quelque point qu'elles existent sur le sein, peuvent se guérir spontanément, celles qui sont les plus persistantes sont celles qui proviennent des parties profondes du sein.

** A la longue les *fistules purulentes* se guérissent, mais les *fistules séro-muqueuses* ne guérissent jamais seules. V. FISTULES PULMONAIRES.

Thérapeutique. — Tout le temps que dure la lactation, on ne touchera pas aux fistules du sein.

Pour guérir les fistules laiteuses et purulentes, on fera des injections iodées au tiers :

Eau	30 grammes.
Teinture d'iode	40 id.
Iodure de potassium	25 centigrammes.

Les cautérisations ne sont bonnes que pour les fistules très-anciennes. On cautérisera avec un stylet rougi ou une flèche de pâte au chlorure de zinc, laissée vingt-quatre heures en place.

Les fistules qui s'enflamment périodiquement et qui sont accompagnées d'abcès seront débridées largement.

On cautérisera les fistules séro-muqueuses avec la pâte au chlorure de zinc, aussi profondément qu'on le pourra. — Il a été fait une fois un pli à la peau, une épingle et une suture entortillée a été placée et a accolé les bords de la fistule (Velpeau).

Si une fistule donne beaucoup, on fera des injections iodées; on attendra que l'écoulement soit tari et l'on cautérisera.

Mamelles (TUMEURS DES). Il y a, au point de vue clinique, deux ordres de tumeurs de la mamelle : 1° celles qui ne sont point suivies de généralisation du mal; dans les viscères, ce sont : les tumeurs dites *benignes*, et 2° celles qui se généralisent, ou tumeurs *malignes*, aussi appelées tumeurs *cancéreuses*.

** On rencontre dans le premier groupe les engorgements laiteux, les kystes qui sont propres à la région, des tumeurs formées par des exsudats qui s'organisent tels que le lipome, l'hypertrophie simple et l'adénoïde. Cette dernière tumeur, en particulier, est peut-être un intermédiaire entre les hypertrophies simples et les cancers.

On rencontre dans le second groupe des tumeurs formées par des exsudats qui ne s'organisent pas, ne s'éliminent pas et finissent tôt ou tard par se généraliser, tels sont les cancers et les tubercules.

** Enfin on trouve aussi dans la mamelle des tumeurs formées par des parasites, telles que les hydatides. Ces tumeurs, comme celles du premier groupe, sont bénignes.

I. Cancer de la mamelle. — On trouve sur la mamelle des *cancéroïdes épithélioma* et *cancéroïdes glandulaires*, des *cancers squirreux*, *lardacés*, *ligueux* et *atrophique*, des *cancers encéphaloïdes*, *lardacés* et *cérébriformes* (Velpeau), des *cancers fibro-plastiques* et même *cartilagineux*. V. CANCER.

** Tous les cancers de la mamelle se reconnaissent à une induration isolée ou multiple de la glande, à des douleurs vives, se montrant avec d'autant plus d'intensité que la tumeur croît rapidement, à des engorgements ganglionnaires dans l'aisselle, et à une altération progressive et rapide de la santé générale, surtout quand la tumeur est ulcérée.

** Les *cancéroïdes* de la peau du sein ne diffèrent pas des autres cancroïdes. C'est aux cancroïdes du sein qu'il faut rapporter le cancer vésicant qui ressemble à un vésicatoire suppuré et tend sans cesse à s'étendre (Nélaton).

** Le *squirrhe* du sein qui attaque la peau se montre sous deux formes : ou bien la peau s'indure, devient rouge brunâtre et forme une sorte de *cuirasse* sans élasticité, qui agit comme un agent compresseur et gêne la respiration (ce cancer marche très-vite); ou bien des *rayaux*

disséminés, rouges et durs, existent dans la peau du sein, c'est le cancer alvéolaire de la peau (Vogel, Virchow); ce cancer est ordinairement très-douloureux, et toutes les exorciations de la peau dans leur voisinage se transforment promptement en induration cancéreuse.

Le *squirithe des conduits galactophores* est caractérisé par des indurations allongées et régulières, se prolongeant dans divers sens. — Le *squirithe atrophique* est constitué par un noyau induré, duquel partent des tractus fibreux qui se rétractent, et la mamelle alors se réduit peu à peu à rien. — Le *squirithe royonné* ne diffère du squirithe atrophique que parce que les prolongements fibreux sont infiltrés de tissu squiritheux.

Le squirithe est toujours très-dur et contracte des adhérences avec la peau; lorsqu'on presse la tumeur entre les doigts, la peau se ride au niveau de la tumeur.

Les squiritheux ulcérés ont une moins mauvaise odeur que les cancers encéphaloïdes ulcérés.

* Les tumeurs encéphaloïdes ont une marche très-rapide et infectent promptement l'organisme par suite de la résorption de leurs éléments anatomiques.

L'*encéphaloïde tardacé* ou tubéreux est d'une dureté analogue au squirithe, il se prolonge dans des directions diverses, mais il est plus mou que les squiritheux et s'accompagne de très-bonne heure d'engorgements ganglionnaires.

Dans les *encéphaloïdes fongueux* on trouve toujours des masses un peu molles croissant rapidement, se ramollissant et donnant la sensation de kystes au milieu de tissus durs.

Des douleurs vives accompagnent toujours les cancers encéphaloïdes.

Lorsque les encéphaloïdes adhèrent à la peau, celle-ci ne tarde pas à rougir et à s'ulcérer.

Les encéphaloïdes sont souvent fluctuants, ce qui peut donner lieu à des erreurs de diagnostic. Ces cancers une fois ulcérés donnent une très-mauvaise odeur et saignent facilement.

* Les tumeurs fibro-plastiques ont une marche plus lente que les tumeurs cancéreuses; on les trouve tantôt à l'état de tumeurs dures, lobulées, tantôt à l'état de tumeurs fluctuantes, et ce sont là les dégénérescences colloïdes. Les tumeurs adénoïdes subissent exceptionnellement la dégénérescence fibro-plastique et colloïde.

* Les cancers mélaniques du sein sont rares et ne semblent pas avoir une marche aussi envahissante que les autres cancers. V. CANCERS.

* Au début du cancer du sein on observe quelquefois des écoulements de sang et de sérosité par le mamelon (A. Richard).

* Les cancers du sein, lorsqu'ils sont très-avancés, s'accompagnent de dilatations variou-

ses des veines, de phlébite des veines de l'aisselle, d'adénites cancéreuses, et quelquefois d'une véritable phlegmatia alba dolens dans le bras et la poitrine (Macfarlane). Outre la diathèse cancéreuse qui s'établit peu à peu, des complications locales peuvent se produire, ainsi une pleurésie (Ch. Bell, Bayle, Cayol, Cruveilhier). On a vu les mamelles cancéreuses tomber en gangrène.

* Plus une femme atteinte de cancer est avancée en âge, moins le cancer marche vite. Au sein comme dans les autres régions, c'est le cancer encéphaloïde qui a la marche la plus rapide.

* On ne confondra pas le squirithe avec les engorgements simples de la mamelle, parce que ceux-ci subissent des alternatives de mieux et de pire, et que la compression a une action efficace sur eux.

* Les tumeurs adénoïdes du sein ne sont adhérentes à la peau, comme le squirithe, que quand elles sont très-anciennes, et alors la lésion est facilement reconnue en considérant sa durée.

* Les kystes de la mamelle se reconnaissent à une fluctuation qui ne se rencontre jamais dans les squiritheux; les engorgements ganglionnaires d'ailleurs n'appartiennent qu'au squirithe; des douleurs existant avec les signes anatomiques d'un squirithe ne permettent pas d'incertitude.

* Les encéphaloïdes de la mamelle peuvent être confondus avec les tumeurs fibro-plastiques au début, mais cela n'a pas d'importance, parce que le traitement est le même.

* On reconnaît le cancer encéphaloïde du sein aux engorgements ganglionnaires prématurés de l'aisselle, à l'altération de la santé générale, à l'accroissement prompt de la tumeur et aux douleurs lancinantes vives, sans trace de réaction inflammatoire. Aucune autre lésion bénigne ne présente ce caractère, ni les abcès chroniques, ni les hypertrophies de la mamelle, ni les lipomes, ni les kystes du sein.

* Une ponction exploratrice, en cas de soupçon de cancer, est inutile, il vaut mieux attendre; les cancers encéphaloïdes marchent assez vite pour que les caractères types, l'accroissement rapide et l'engorgement ganglionnaire qui les distinguent apparaissent, et une ponction exploratrice fait en général marcher le cancer avec une plus grande rapidité (Maison-neuve).

Thérapeutique. — Toutes les préparations anticancéreuses (V. CANCER) sont employées en vain contre le cancer de la mamelle; il n'y a qu'un remède au cancer de cette glande, encore est-il palliatif: c'est l'ablation de la tumeur. Si l'on peut enlever la tumeur de bonne heure et avec une grande quantité de tissus sains, et changer les malades de

pays, leur faire suivre un régime tonique, ou peut éloigner la récidive (Nélaton).

L'ablation se fait ordinairement et de préférence avec le bistouri; mais, dans quelques cas, on a réussi par la cautérisation circulaire ou rayonnée, au moyen de flèches de pâte de chlorure de zinc (Girouard et Maisonneuve). V. CAUTÉRISATION.

Lorsqu'un cancer est très-étendu, lorsque l'opération est possible, on la fera au moyen du bistouri, puis on poursuivra, par les cautérisations avec le caustique au chlorure de zinc, les parties du mal qui auront échappé à l'instrument (Canquoin et Manoury).

On enlèvera les ganglions engorgés qui existaient dans l'aisselle au moment de l'opération. V. MAMELLE (ABLATION DE LA).

Les récidives du cancer seront traitées suivant leur étendue par l'ablation ou la destruction par les caustiques.

Les récidives qui ne peuvent être opérées seront traitées par les désinfectants. On administrera quelques-unes des préparations dites anticancéreuses pour le moral des malades.

II. *Galactocèle*. Il y a deux variétés de galactocèles, l'une qui a lieu par suite de la rupture des conduits galactophores, et qui est l'épanchement de lait dans la mamelle ou galactocèle par infiltration; l'autre, qui est un kyste d'un conduit galactophore contenant du lait.

* * Dans les galactocèles par infiltration, appelées aussi *engorgements laitieux et poils*, il existe une tuméfaction partant du mamelon et suivant un de ses rayons. Le mamelon est tendu, un peu douloureux, on sent de la fluctuation; la douleur augmente pendant l'allaitement. Un phlegmon mammaire, une rupture de la tumeur, des indurations, sont les complications fréquentes des galactocèles par infiltration.

Les fistules laiteuses sont d'ordinaire la suite des galactocèles par infiltration.

* * Les galactocèles enkystées dans un conduit galactophore (Velpau, Forget et Jobert), quelle que soit la dimension du conduit, sont de véritables kystes. Une tumeur globuleuse fluctuante existe au pourtour du mamelon, est indolente, et la peau est mobile au-dessus d'elle, ou adhérente, et dans ce cas plus ou moins amincie.

* * Les galactocèles enkystées qui durent depuis un certain temps ne changent pas de volume.

* * Les tumeurs adipo-cireuses (A. Cooper, Dupuytren) sont dues à des transformations du lait dans les galactocèles anciennes et principalement les galactocèles infiltrées. Elles sont toujours d'un diagnostic très-difficile; cependant une tumeur qui s'est développée au moment d'une lactation ou peu après, qui, après avoir été molle, est devenue dure, doit être une tumeur adipo-cireuse produite par une altération du lait enfermée dans une poche kystique.

Thérapeutique. — Pour les galactocèles infiltrées, on tirera la source du lait; — les enfants seront sévrés et la mère sera purgée avec l'huile de ricin,

20 à 40 grammes, une ou plusieurs fois; — on lui donnera la tisane de perrenche, — des frictions mercurielles; des cataplasmes seront appliqués sur le sein et l'on y exercera une légère compression.

En cas d'insuccès avec la méthode précédente, on aura recours aux préparations dérivatives. V. MAMELLE (ADÉXITE MAMMAIRE DE LA).

On fera des fomentations avec :

Hydrochlorate d'ammoniaque . . . 30 grammes.
Esprit de romaria 1 litre.

En application sur les tumeurs laiteuses du sein. (Justamond.)

Si la tumeur ne se résout point, on fera une ponction étroite avec le bistouri. (A. Cooper.)

Pour les galactocèles enkystées qui ne changent pas de volume, on fera des ponctions et des injections iodées. — On passera un séton ou mieux un tube perforé. — L'ablation du kyste ne doit pas être faite, à moins qu'il n'ait plusieurs fois récidivé.

III. *Hydatide de la mamelle* (de Haen, Larrey, de Græfe et A. Cooper). — Un kyste franchement fluctuant entouré par une induration circulaire, donnant lieu à un frémissement hydatique et qui aura donné à la ponction exploratrice un liquide clair contenant des crochets d'échinocoque visibles au microscope, est un kyste hydatique. V. ÉCHINOCOQUE ET HYDATIDE.

* * A cause des indurations qui environnent un kyste hydatique, on peut croire à un cancer, mais les tumeurs hydatiques ont une marche très-lente, et présentent toujours de la fluctuation. Cependant, des quatre observations connues, trois ont donné lieu à des erreurs de diagnostic; on a cru à un cancer. Il est vrai que les tumeurs hydatiques étaient alors mal connues.

Thérapeutique. — Contre les tumeurs hydatiques de la mamelle, il faut faire des ponctions et injections iodées ou appliquer un séton perforé; mais on ne fera pas l'ablation de la mamelle. Si une erreur de diagnostic est commise, on pourrait, au lieu d'enlever le sein après avoir fendu la mamelle, arracher l'enveloppe du kyste et panser la plaie avec de la charpie sèche et un cataplasme.

IV. *Hypertrophie générale de la mamelle*. — L'hypertrophie de la mamelle, atteignant d'ordinaire les deux seins à la fois, est une maladie qui se montre de préférence chez les jeunes sujets, et ce n'est pas seulement une hypertrophie graisseuse, c'est une multiplication des éléments fibreux et glandulaires de la mamelle.

* * Dans l'hypertrophie générale de la mamelle, la glande indolente augmente de volume sans changer de forme et tombe par son propre poids; la peau s'amincit et l'on a vu quelquefois la mamelle hypertrophiée tomber en gangrène.

* * Les malades atteintes d'hypertrophie du sein deviennent souvent dyspeptiques, maigrissent, se tuberculisent quelquefois et ont de l'aménorrhée, ou plutôt de la dysménorrhée.

** L'augmentation uniforme du volume de la mamelle ne permet pas de confondre l'hypertrophie de cette glande avec les lipomes et les cancers du sein. Seules, les tumeurs adénoïdes de la mamelle peuvent se développer dans les deux seins à la fois et causer une erreur, mais ces tumeurs restent isolées dans chaque mamelle. Lorsque l'hypertrophie mammaire débute par un point, on sent, il est vrai, des tumeurs isolées, mais elles sont beaucoup moins dures et moins lobulées que les tumeurs adénoïdes franches.

Thérapeutique. — Au début de l'hypertrophie mammaire, on exercera une compression sur les mamelles. On prescrira des émménagogues contre la dysménorrhée (V. ce mot). — On traitera la dyspepsie par les moyens appropriés. V. ce mot.

Les purgatifs répétés, le calomel à doses fractionnées, les émissions sanguines locales, sont peu efficaces; quant aux ventouses, le moyen est si douloureux qu'il n'y a pas à l'employer.

Les lotions avec la teinture d'iode sont bonnes; les préparations iodées associées à l'iode de potassium sont d'un aussi bon usage, mais leur effet est loin d'être toujours certain. V. ALTÉRANTS.

On donnera à l'intérieur :

Iodure de potassium	2 grammes.
Tisane de chiendent	4000 id.
Sirup de menthe	64 id.

Par verre dans la journée. (Magendie.)

Ou la solution atrophique de Magendie. V. ALTÉRANTS.

Ou la solution :

Eau distillée	250 grammes.
Iodure de potassium	45 id.
Magnésie	4 id.

Une cuillerée à bouche tous les jours dans un verre d'eau sucrée.

V. *Kystes de la mamelle.* — Des galactocèles datant de longtemps, des kystes séreux développés dans les conduits galactophores, un épanchement sanguin enkysté [V. MAMELLE DE L'HOMME (MALADIE DE LA)], une sorte de kyste dû à l'accumulation de sérosité dans la bourse séreuse sous-mammaire (Velpeau), constituent le groupe des kystes uniloculaires observés dans la mamelle.

** L'hydatide cellulaire de Cumin, Warren, A. Cooper, est ou un kyste développé dans les acini de la glande mammaire, ou, ce qui est plus probable, une tumeur adénoïde ancienne, où il s'est formé un kyste.

** Les kystes uniloculaires sont reconnus à leur développement peu rapide, à leur fluctuation et à l'absence de douleurs. Ceux qui sont dus à des dilatations des conduits galactophores se montrent au-dessous du mamelon, et en ce point la peau amincie est violacée, une ponction exploratrice donne issue à du sérum. Les kystes profonds existent sans altération de la peau et ils sont obscurément fluctuants.

** L'induration qu'on sent au pourtour des

kystes est une fausse sensation et lorsqu'il y a une tumeur autre qu'un kyste, l'induration n'est pas circulaire; aussi, lorsqu'elle se prolonge dans la mamelle, il n'y a pas de doute et toutes les probabilités sont pour une adénoïde, avec formation de kyste. Les cancers présentent quelquefois ces signes, mais ils sont accompagnés de douleurs lancinantes et d'engorgements ganglionnaires et plus tard d'altération de la santé générale.

** Les kystes multiloculaires n'ont pas été vus depuis A. Cooper et D. Nicke, indépendants d'une tumeur adénoïde; on les reconnaît, suivant A. Cooper, à la multiplicité des tumeurs fluctuantes, à l'absence d'induration étendues et de douleurs dans le voisinage, et à la conservation de la santé générale.

Thérapeutique. — Pour les kystes uniloculaires de la mamelle, on fera la ponction avec le trocart et une injection iodée.

Ou bien on fera l'incision du kyste et l'on passera à plat, à moins qu'on n'y place un morceau de pâte au chlorure de zinc; ou bien on placera un séton. Tous ces moyens de faire suppurer les kystes sont plus sûrs que la ponction et l'injection, qui ne mettent pas toujours à l'abri des récidives.

L'extirpation du kyste est un moyen radical. Elle est obligée, lorsque, par une erreur de diagnostic, on aura cru à un cancer et l'on aura commencé l'opération. Dans ce cas, si le kyste est petit, on pourra se borner à une excision.

Les kystes multiloculaires seront enlevés avec la mamelle. Les kystes multiloculaires simples sont si rares et l'adénoïde avec transformation kystique tellement fréquente, qu'il vaut beaucoup mieux agir comme si l'on avait affaire à une tumeur adénoïde.

VI. *Kystes sébacés de la mamelle* (Gerdy). — La mamelle est formée par une dépression ou un cul-de-sac de la peau, cette membrane peut être incluse avec des follicules sébacés, de là des kystes sébacés congénitaux.

** Les kystes sébacés sont observés dans la jeunesse; ils existent au moment de la naissance et ont un petit volume. Les tumeurs s'accroissent plus ou moins vite avec l'âge.

** Les kystes sébacés congénitaux ou acquis existent en général autour du mamelon, sont indolents et ont la marche des kystes sébacés. V. ce mot.

Thérapeutique. — On traitera comme les kystes sébacés. V. GLANDES SÉBACÉES.

VII. *Lipomes de la mamelle.* — Les lipomes sous-cutanés de la mamelle ne diffèrent pas des lipomes des autres régions. Mais il y a des lipomes interstitiels qui sont beaucoup plus rares; on les reconnaît à une mollesse caractéristique coïncidant avec une santé générale excellente, et lorsque par le fait de leur développement, ils arrivent sous la peau, on les reconnaît aux caractères des lipomes. La marche excessivement lente de la maladie et l'absence de dureté em-

pêchent de croire à une tumeur cancéreuse, et à une tumeur adénoïde; l'absence de résistance fibreuse ne permettra pas de confondre le lipome avec l'hypertrophie de la mamelle.

Thérapeutique. — On enlèvera les lipomes devenus volumineux et gênants. V. LIPOMES.

VIII. *Ossification dans la mamelle.* — Des ossifications, des cloisons interlobulaires ont été vues dans la mamelle (Morgagni, Velpeau), ces tumeurs sont peu étendues, dures, et ne s'accroissent pas; il n'y faut pas toucher, à moins qu'il ne survienne un engorgement subinflammatoire de la mamelle. L'opération qu'il faut faire est l'ablation de la tumeur.

IX. *Tumeurs calcaires ou butyreuse* (A. Paré, A. Cooper). V. GALACTOCELE.

X. *Tumeur adénoïde* (Velpeau), *tumeur mammaire chronique* (A. Cooper, Warren), *tumeur fibreuse* (Cruveilhier). — La glande mammaire est le siège de prédilection des tumeurs adénoïdes. V. ADÉNOME.

* * On reconnaît une tumeur adénoïde à une tuméfaction mamelonnée partielle de la mamelle; à des douleurs, avec augmentation de volume ou de tension de la glande mammaire au moment des époques; à un développement lent et indolent, la tumeur est dure, lobulée, élastique, mobile dans le sein, non adhérente à la peau; la mamelle reste saine d'ailleurs.

* * Les adénomes anciens de la mamelle subissent des transformations variables, ainsi des kystes se forment aux dépens des acini hypertrophiés; la mamelle peut s'enflammer chroniquement, et alors on trouve des kystes sur une tumeur dure, adhérente à la peau et se présentant avec les apparences d'un cancer, mais ce n'est que très-longtemps après son début que la tumeur adénoïde prend ces caractères.

* * Les tumeurs adénoïdes du sein peuvent se résorber sous l'influence de la compression, et spontanément (Velpeau). Elles ne se généralisent pas, mais elles récidivent quelquefois dans les restes d'une mamelle, après une première opération. Il est possible que les tumeurs cancéreuses encéphaloïdes se développent sur un sein après l'ablation d'une tumeur adénoïde.

* * On ne confondra pas la tumeur adénoïde avec les cancers, parce que ceux-ci ont une marche rapide, adhèrent à la peau, déforment le mamelon, s'accompagnent d'engorgements ganglionnaires dans la mamelle et altèrent la santé générale, tandis que ces symptômes sont exceptionnels dans la tumeur adénoïde.

Thérapeutique. — On comprimera la mamelle, on fera des frictions avec la teinture d'iode, on placera des vésicatoires; on appliquera un emplâtre de Vigo et de ciguë et des emplâtres de savon. On administrera à l'intérieur l'iodure de potassium, à la dose de 1 et 2 grammes par jour dans un julep, et les

préparations d'iodure de potassium, dites atrophiques. V. MAMELLE (HYPERTROPHIE DE LA) et ALTÉRATIONS.

Les émissions sanguines, dix à douze saignées, sont peu efficaces. On surveillera l'écoulement des règles pour en entretenir la régularité. V. DYSMÉNORRÉE.

Si la tumeur augmente, on en fera l'ablation. On tâchera de dépasser largement les limites de la tumeur. — Si la tumeur est un peu volumineuse, il est prudent d'enlever toute la glande. — Si les deux seins sont pris, on enlèvera la tumeur la plus volumineuse; il est possible que l'autre reste stationnaire. V. MAMELLE (ABLATION DES TUMEURS DE LA).

XI. *Tumeurs tuberculeuses de la mamelle.* — On trouve dans le sein des petites masses dures, isolées, qui sont constituées par des *tubercules disséminés* (Velpeau, Gerdy, Nélaton), et qui sont développées probablement dans les conduits galactophores ou dans leurs parois. On trouve aussi des tumeurs plus volumineuses qui semblent être des ganglions tuberculeux et qui naissent sans doute dans les ganglions et vaisseaux lymphatiques. Ce sont les *tumeurs lymphatiques multiples* (Velpeau, Lenoir). Ces lésions ont quelques caractères qui pourraient les faire appeler des gommages du sein.

* * *Les tumeurs lymphatiques purulentes* du sein sont de véritables abcès formés autour de tubercules des deux espèces mentionnées. On trouve des abcès dans tous les points du sein, il en existe qui sont libres dans la mamelle, il en est d'autres qui sont situés profondément et qui tiennent aux os et sont dus sans doute à des périostites scrofuleuses; plusieurs tumeurs lymphatiques purulentes du sein sont des abcès chroniques du sein.

* * Les tubercules et les tumeurs lymphatiques se reconnaissent à l'état granuleux de la glande mammaire à des indurations demeurées longtemps indolentes.

* * Les tumeurs purulentes, libres, dans la mamelle, et fluctuantes, peuvent être prises pour des kystes et des abcès chroniques, la ponction exploratrice et l'examen microscopique des produits évacués éclaireront le diagnostic.

* * On ne confondra pas une tumeur dure obscurément fluctuante, fixée à la paroi thoracique et due à une tumeur purulente profonde, avec un cancer, parce que à son début le cancer est mobile avec la mamelle, parce qu'il contracte plus tard des adhérences avec la peau.

Thérapeutique. — Les tumeurs tuberculeuses non suppurrées ne doivent pas être opérées. L'ablation de la mamelle est indiquée si la santé générale de la malade est bonne relativement, et s'il n'y a pas de tubercules pulmonaires; mais il faut pour cela que la mamelle s'accroisse de jour en jour.

On fera sur le sein des lotions avec la teinture d'iode pure. On administrera les préparations antiscrofuleuses et principalement l'iodure de potassium, à la dose de 4 grammes par jour; le régime tonique,

les bains de mer, les eaux minérales antiscrofuleuses, seront indiqués.

S'il y a un abcès formé libre dans la mamelle, on le traitera comme les abcès chroniques. S'il y a un abcès profond, on attendra que la fluctuation soit évidente et l'on se comportera comme pour les abcès chroniques. V. ABCÈS CHRONIQUES ET FROIDS.

Mamelle (TUMEUR IMAGINAIRE DE LA). La tumeur imaginaire de la mamelle se rattache à une *névralgie simple* et à des *névromes* de cette glande, ou à des duretés de la mamelle sans douleurs, qui tiennent, soit à une conformation du thorax, soit à une inégalité de forme de la mamelle.

* * * Pour reconnaître l'état d'intégrité de la mamelle, on aura recours à plusieurs explorations méthodiques, successives, on explorera la mamelle prise entièrement dans la main, et en pressant successivement sur tous les points de la mamelle ainsi embrassée (Velpeau). Si après cet examen on n'a rien trouvé, on peut dire qu'il y a tumeur imaginaire.

Thérapeutique. — On traitera les névromes et les névralgies par les remèdes appropriés.

Si les malades ont l'imagination frappée de la crainte d'un cancer, on leur donnera des remèdes insignifiants, les pilules de mie de pain, et l'on frictionnera la mamelle avec des pommades composées d'axonge, d'huile d'amandes douces et d'huile essentielle de lavande ou camomille camphrée en très-petite quantité.

Les médicaments qu'on donne quelquefois dans ces cas n'ont d'autre but que de satisfaire le moral des malades.

S'il y a des douleurs, on emploiera les remèdes antinévralgiques appropriés. V. NÉVRALGIES.

Mamelles (VICE DE CONFORMATION DES).

a. En général, les mamelles multiples, difformités tout à fait exceptionnelles, ne réclament aucun traitement.

Thérapeutique. — Si l'une des mamelles surnuméraires gêne, on l'enlèvera, mais on fera attention à ne pas enlever celle qui porte un mamelon bien formé.

b. L'imperforation du mamelon, son défaut de saillie, constituent, au moment de la lactation, un inconvénient auquel il est nécessaire de remédier, lorsque l'enfant n'est pas assez fort et ne suce pas avec assez d'énergie pour ouvrir et faire dresser le mamelon.

Thérapeutique. — On appliquera des cataplasmes sur le mamelon pour le ramollir; on exercera des suctions prolongées sur le mamelon avec un bout de sein ou une ventouse à pompe dont le verre aurait le volume d'un mamelon normal, ou une pipe; et l'on fera teter l'enfant par-dessus un bout de sein d'ivoire ramolli, de Charrière, ou de caoutchouc, pendant plusieurs semaines, même après la formation d'un mamelon régulier.

Mamelle de l'homme (MALADIE DE LA).
Quand la mamelle de l'homme, normalement

rudimentaire, est hypertrophiée, l'homme est gynécomaste (Paul d'Égine).

Thérapeutique. — Dans le cas d'hypertrophie, compression d'abord; si la tumeur devient gênante, ablation.

Tumeurs adénoïdes. — Les tumeurs adénoïdes du sein ont été quelquefois observées chez l'homme (Velpeau), mais elles sont très-rares.

Abcès de la mamelle. — Des abcès se développent quelquefois sur la mamelle de l'homme; ce sont des abcès hématisés, suites de contusion. V. ABCÈS HÉMATIQUES.

Kystes de la mamelle. — On trouve quelquefois sur le sein des kystes uniloculaires (Velpeau) d'une origine mal connue. Ces kystes se reconnaissent à la fluctuation évidente et à une durée longue. V. MAMELLE (KISTE DE LA).

Cancers. — Les cancers du sein chez l'homme ne sont pas très-rares, le squirrhe semble être la forme la plus fréquente. Ils réclament le même traitement que ceux des mamelles chez les femmes.

Galactorrhée, névralgie, eczéma. — On a observé chez l'homme une sécrétion anormale de lait (Gaillet, *Soc. de biologie*, 1850). Ce même fait a été observé chez des nouveau-nés (N. Guillot) (V. ABCÈS DE LA MAMELLE CHEZ LES NOUVEAU-NÉS). Les névralgies rebelles de la mamelle, coïncidant avec une hypertrophie de la mamelle (Nélaton), l'eczéma du mamelon (E. Gintrac), sont des maladies que présente la mamelle de l'homme.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à faire contre la galactorrhée chez l'homme et chez l'enfant, que des applications d'ouate ou des cataplasmes; au reste, l'écoulement est toujours peu abondant et souvent cesse spontanément.

Les névralgies avec hypertrophies mammaires ont été guéries par l'amputation (Nélaton).

L'eczéma du mamelon sera traité par le traitement qui convient dans cette maladie de la peau. Les cataplasmes de fécule, au début, et les pommades au calomel et au goudron dans la seconde période. V. ECZÉMA.

MAMELON (MALADIE DU).

I. *Ulcerations.* — Le mamelon et l'aréole, chez les femmes qui ont cessé de nourrir, se recouvrent quelquefois de croûtes fendillées, qui laissent après leur chute le mamelon à découvert et rouge comme une framboise; cet état cause des douleurs très-vives aux malades. Il est des cas où un petit ulcère succède à la chute de ces croûtes et devient très-rebelle. Beaucoup d'ulcérations du mamelon surviennent pendant la lactation. V. GÉRÇURES DU MAMELON.

Thérapeutique. — On fera tomber les croûtes avec un cataplasme de fécule. V. ECZÉMA.

On placera sur les surfaces excoriées la pommade :

Axonge.	30 grammes.
Précipité blanc.	4 id.

Au début, une pommade avec le cérat de Goulard pourrait arrêter la maladie.

On peut aussi badigeonner les parties malades avec :

Huile de cade	2 grammes.
Huile d'amandes douces	4 id.
Glycérine	30 id.

(Hôp. de Paris.)

On emploie la pommade au tannin :

Graisse	50 grammes.
Tannin	1 à 10 id.
Eau	2 id.

On les glycérolés :

Glycérine	30 grammes.
Tannin	4 id.

Si ces moyens échouent, on cautérise les surfaces dénudées avec le nitrate d'argent. V. CAUSTIQUES.

En dernier ressort, on pourra exciser le mamelon si les ulcérations font des progrès (Velpéau).

II. *Eczéma*. — Lorsqu'un véritable eczéma existe à la surface du mamelon, on observe des vésicules, un suintement séreux et roussâtre, accompagné de croûtes qui tombent et se renouvellent. Pour le traitement, V. ECZÉMA.

III. *Chancre du mamelon*. Le chancre du mamelon se révèle par une ulcération suintant peu, sans réaction inflammatoire au pourtour, à bords plus ou moins durs avec engorgement axillaire, et suivie dans un délai variable de résécule, en cas de chancre infectant. V. CHANCRE.

C'est l'accident par lequel débute la syphilis communiquée à une nourrice par un nouveau-né atteint de syphilis secondaire.

IV. *Végétation du mamelon*. — *Hypertrophie papillaire*. — Des végétations se montrent quelquefois sur le mamelon après la cicatrisation de syphilides primitives ou secondaires, mais on en voit également en dehors de toute diathèse syphilitique. Ces végétations ont la forme de choux-fleurs, sont sessiles ou pédiculées, se recouvrent quelquefois de petites croûtes épidermiques et d'ulcérations linéaires.

Thérapeutique. — Contre les végétations du mamelon toutes les poudres dessiccatives sont inutiles. Il est mieux de lier avec un fil la base des tumeurs pédiculées ou de les enlever avec l'écraseur linéaire. Les tumeurs non pédiculées seront enlevées par excision avec le derme qui les supporte, et l'on cautérise la plaie, surtout si elle est petite, afin de prévenir la récurrence; il n'est pas nécessaire de cautériser les grandes plaies; on pansera à plat.

On peut aussi détruire les végétations avec les caustiques : l'acide chromique est préférable aux autres agents (V. CAUSTIQUES); mais ce traitement est beaucoup plus long et moins promptement sûr que l'excision.

MANCENILLIER. Arbre de la famille des euphorbiacées, originaire de l'Amérique méridionale. — Ses feuilles et ses fruits sont remplis d'un suc lactescent vénéneux, et l'odeur seule

de l'arbre peut étourdir, lorsque l'on séjourne longtemps sous son ombrage.



Fig. 363. — Mancenillier.

MANDRAGORE. Plante de la famille des so-

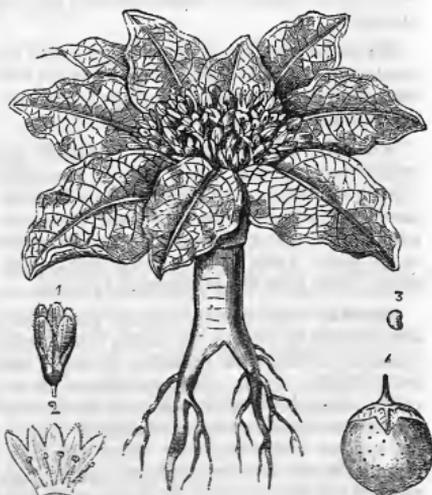


Fig. 364. — Mandragore. — 1. Fleur. — 2. Coupe de la fleur. — 3. Fruit ou pommes.

lanées, dont la racine, les feuilles et les fruits en poudre, en décoction, ou en extrait et en

teinture ont été employés dans l'aliénation mentale ☐ et pour provoquer l'insensibilité nécessaire à la pratique des opérations chirurgicales ☐.

MANGANATES. Sels formés d'acide manganique et permauganique avec les bases. Parmi eux il en est un, le *manganate de potasse* ou *caméléon minéral* qui est vert, et que l'addition d'eau fait passer au violet et ensuite au rouge. Cette solution évaporée avec soin forme le *permanganate de potasse* en cristaux rouges nouvellement employé en médecine ; on l'utilise à la dose de 1 gramme pour 100 grammes d'eau, à titre de désinfectant dans l'ozène ☐☐, dans la fétidité de la bouche ☐☐, et dans la leucorrhée infecte de femmes saines ou atteintes de cancer utérin ☐☐. V. PERMANGANATE.

Il décompose chimiquement les gaz fétides et forme l'un des meilleurs désinfectants à employer. Au moment de son contact avec les matières organiques en putréfaction, il se décolore ou devient verdâtre. On l'emploie pour la désinfection des plaies (Demarquay), en dissolution, 10 grammes pour 1 litre d'eau en lavage ou avec de la charpie imbibée ou en poudre mélangé à du carbonate de chaux et de l'amidon.

Il aide à la cicatrisation des plaies dont il enlève l'odeur putride gangréneuse ☐☐. Il désinfecte les plaies cancéreuses et il guérit l'ozène en deux ou trois injections, quand on a eu soin d'abord de laver les narines avec du lait. — Il enlève l'odeur des mains infectées par une autopsie.

MANGANÈSE. Métal dont l'oxyde noir a été employé comme succédané du fer dans le traitement de la chlorose, à la dose de 50 centigr. à 1 et 2 grammes.

MANIOC. Plante exotique de la famille des euphorbiacées dont la racine est très-vééneuse avant d'être râpée dans l'eau, mais par le broiement et le lavage on en retire une fécule alimentaire connue sous le nom de *tapioca* ou de *sagou blanc*. Cette fécule est employée en médecine pour faire des cataplasmes résolutifs.

MANNE. Suc concret recueilli par incision d'une espèce de frêne, le *Fraxinus ornus*, très-commun en Sicile. La première recueillie, qui est très-pure, est la *manne en larmes* ; la seconde, moins belle, est la *manne en sortes*, et il y en a une troisième espèce chargée d'impuretés, qui est la *manne grasse*. Cette substance remplie de *mannite* est employée comme doux purgatif à la dose de 40 à 80 grammes dans du lait.

MANNITE. Principe cristallisable contenu dans la manne, dans le miel, dans la mélasse, dans le suc d'oignon, de betterave, et de ca-

rotés. — C'est à lui qu'on attribue les propriétés purgatives de la manne.

MANULUVE. Moyen révulsif qui consiste à exciter la circulation des mains en les plongeant dans un liquide chaud et rendu irritant par du sel, de l'acide nitrique ou de la farine de moultarde. — On l'emploie comme succédané des *pédiluves*, ou lorsque l'on ne peut mettre ce moyen en usage. V. ce mot.

MARAIS. Terrain bourbeux, continuellement détrempe par l'eau, et d'où sortent des effluves composées de matières végétales en putréfaction, formées de gaz hydrogène carboné, d'acide carbonique et de détritux végétaux appréciables au microscope. C'est surtout au printemps et à l'automne que s'exhalent les effluves, lorsque la terre humide n'a pas été complètement desséchée par le soleil, ou quand, après avoir été desséchée, les pluies de l'automne commencent à la mouiller de nouveau.

** Les effluves sont la cause de la fièvre intermittente simple et pernicieuse, des fièvres larvées, de la fièvre rémittente, et donnent à toutes les maladies de la contrée un caractère spécial de rémittence, qui exige l'emploi du sulfate de quinine. V. ce mot, FIÈVRE INTERMITTENTE et NÉURALGIE.

** C'est le matin, au moment du lever du soleil, et le soir, après son coucher, que les effluves s'élèvent du sol sous l'influence de la radiation solaire et ceux qui les respirent à ce moment sont presque sûrs de gagner la fièvre.

** Dans les pays couverts de marais, la végétation ordinaire souffre, les animaux languissent, et l'homme, profondément modifié dans son organisation, devient pâle, chlorotique, et voit sa vie moyenne se raccourcir et tomber à dix-huit ou vingt ans.

** De tous les marais, ceux dont l'action est la plus nuisible sur l'économie, sont les *marais solants*. Ils sont dus à l'immersion du sol par l'eau de mer au moment de la marée montante. — Ici, les effluves sont plus chargées de matières organiques que partout ailleurs, et par cela même plus nuisibles.

** Pour détruire les marais, il faut submerger entièrement le sol en y amenant des cours d'eau, de façon qu'il soit entièrement couvert, afin d'éviter l'évaporation, ou le dessécher, en y établissant un drainage qui amène l'écoulement des liquides qu'il renferme.

MARASME. État de maigreur excessif causé par les maladies chroniques du poulmon, des voies digestives et de leurs annexes par la scrofule et les différentes diathèses. V. CACHEXIE.

MARENMIQUE. Qui résulte de l'action des marais ou des marennes. V. MARAIS, FIÈVRE INTERMITTENTE.

MARENNE. Marais formé de terres bour-

beuses, constamment mouillées d'eau. V. MARRAIS.

MARGOUSIEB OU FAUX SYCOMORE.

Arbre indigène de la famille des méliacées dont la racine amère en décoction, 20 grammes par litre d'eau, est employée comme vermifuge ☐.

MARIAGE. Union légale des sexes nécessaire aux intérêts des familles, à la santé des individus, à la constitution des peuples et aux progrès de la civilisation.

Au point de vue médical le mariage est d'une importance extrême, car s'il donne satisfaction aux aspirations inconscientes des sens physiques, il satisfait les besoins affectueux de l'âme en développant le sens moralisateur de l'amour et de l'amitié.

L'homme n'est pas fait pour vivre seul, et le mariage est sous le rapport physique et moral un excellent moyen de guérir l'hystérie, la chlorose, la dyspepsie et l'hypochondrie.

MARIENBAD (Bohême). Eau minérale sulfatée sodique froide, employée en boisson, en bains et sous forme de boues, contre la gastralgie, la chlorose et la dyspepsie; dans les obstructions abdominales et dans les engorgements du foie ou de la rate ☐.

MARISQUES. V. HÉMORRHOÏDES.

MARJOLAINE. Plante indigène de la famille des labiées, dont les feuilles aromatiques et stimulantes, réduites en poudre, servent de stérutatoire ☐.

MARLIOZ près d'Aix (Haute-Savoie). Eau minérale sulfureuse sodique, bromurée et iodurée froide employée en boisson et en inhalation par les malades qui viennent se traiter à Aix et qui se rendent à cette source comme à une promenade ☐.

MARMELADE. Préparations pharmaceutiques formées d'une substance végétale unie à du sucre. Elles sont aujourd'hui peu usitées.

Marmelade de Tronchin ou Électuaire de casse composé : — casse cuite, 30 grammes; — manne en larmes, 30 grammes; — sirop de violette, 30 grammes; — huile d'amandes douces, 30 grammes; — eau de fleur d'oranger, 30 grammes. — A prendre comme léger purgatif.

Marmelade de Zanetti, ou Électuaire de manne kermétisé : — manne en larmes, 60 grammes; — sirop de guimauve, 45 grammes; — casse cuite, 30 grammes; — huile d'amandes douces, 30 grammes; — beurre de cacao, 20 grammes; — eau de fleur d'oranger, 15 grammes; — kermès minéral, 2 centigrammes. — A prendre comme laxatif et comme expectorant dans le catarrhe pulmonaire.

MARRONNIER. Arbre d'Asie acclimaté en Europe et appartenant à la famille des acérifées.

L'écorce des branches d'un marronnier de deux ou trois ans se donne en poudre à la dose de 15 à 30 grammes, ou en décoction, 50 gram.

mes par litre d'eau contre les fièvres intermittentes. ☐. Sa graine donne une huile vantée par le charlatanisme contre la goutte ☐.

MARRUBE BLANC. Plante de la famille des labiées, dont la poudre, 8 à 10 grammes,



Fig. 365. — Marrube.

et l'infusion, 20 à 30 grammes, se donne contre la chlorose ☐ et contre l'hystérie.

MARTIAL. Qui contient du fer. — Ce mot s'emploie comme synonyme de *ferrugineux* et de *chalybé*.

MARTIGNÉ-BRIAUD (Maine-et-Loire). Eau minérale ferrugineuse froide.

MARTIGNY (Vosges). Eau minérale sulfatée calcique et magnésienne froide, employée contre la dyspepsie et contre les maladies des voies urinaires.

MARTRES-DE-VEYRES (Puy-de-Dôme). En boisson, eau minérale faiblement alcaline ferrugineuse employée dans la dyspepsie ☐.

MASSAGE. Le massage est une opération qui consiste à pétrir fortement les parties molles avec les mains ou avec une palette et une roulette de bois, de façon à exciter la circulation capillaire et la nutrition interstitielle. — C'est un moyen hygiénique très-puissant, qu'on emploie seul, au sortir d'un bain ordinaire ou après le bain de vapeur et les douches froides qui forment le bain russe. V. RÉVULSION.

** Le massage a été employé comme agent thérapeutique dans la chlorose (Colson, Récamier), dans la syphilis (Cérillo), — dans l'éclampsie des enfants (Ballixerd, Friedlander, Desessart), — dans la catalepsie (Valleix), — dans l'hystérie et ses contractures (Récamier,

Valleix), — dans la chorée (Blache), — dans les maladies du cœur ainsi que dans le catarrhe pulmonaire (Giorgii), à l'état de frictions sèches. — On l'a encore mis en usage, dans les contusions, — dans les rétractions musculaires, le torticolis, par exemple, — pour aider à rétablir les mouvements après les anciennes fractures et luxations (Malgaigne), — dans l'entorse (empiriques de l'antiquité, Bonnet, Girard, Bizet), — dans les hernies pour favoriser les contractions des intestins (Sédillot), — dans la constipation opiniâtre (Arétée), — dans la fissure à l'anus (massage cadencé de Récamier), — dans la névralgie, — pour faire renaître plus vite les contractions dans les membres qui cessent d'être paralysés après les hémorragies cérébrales (Giorgii), — dans les convulsions et rétractions spasmodiques, la crampe des écrivains, par exemple (Méding).

* * Il ne faut pas ajouter une trop grande foi à ce qu'on a dit des résultats du massage, ce moyen n'est qu'un adjuvant pour donner un exercice artificiel à une région pour replacer des tendons déplacés ou communiquer des mouvements à une articulation, ou pour exciter les fonctions de la peau et produire une révulsion. Le massage en friction est très-bon, mais ce n'est pas un moyen thérapeutique qui seul puisse guérir autre chose que des névralgies peu intenses ou des douleurs musculaires dans le choléra. Cependant les frictions sèches ont un avantage, celui de congestionner la peau et de faciliter le rétablissement des fonctions de cette membrane.

Le massage est excellent dans les maladies lymphatiques et scrofuleuses, dans les anasarques, dans le rhumatisme chronique, dans quelques phlegmasies chroniques et surtout dans les névroses. L'état nerveux chronique ou nervosisme, les contractures, les spasmes de nature non déterminée, etc., sont très-souvent améliorés par cette pratique. V. RÉVULSION.

Le massage se pratique d'ordinaire avec la main, avec une brosse de crin ou un gant de poil de chameau, avec une raclette en forme de faucille ou strigil, avec une roulette composée de six ou huit roues de buis, avec une palette-ferule ou battoir, ou enfin avec une verge de bouleau (Rhazes); on enduit la partie que l'on veut masser de savon, de pommades variées et de pommade phosphorée (Sarlandières).

Toutes les manœuvres thérapeutiques se réduisent 1° à des frictions humides ou sèches, ces dernières consistant en frictions avec le gant, la brosse ou un linge de flanelle; 2° à des pressions avec la main ou la roulette (la pression suivant le trajet des tendons constituant les manœuvres du massage dans l'entorse; les pressions exercées sur le ventre, sur les muscles, sont des malaxations à proprement parler); 3° les mouvements variés suivant le sens des mouvements articulaires; 4° la percussion; on l'emploie peu, si ce n'est pour exciter la peau dans les asphyxies et

les syncopes où elle a une efficacité réelle. V. PALÉ-TATION.

Toutes les fois que le massage par pression est mis en usage sur une région douloureuse, on appliquera sur la peau de l'huile d'olive, du cérat, un baume quelconque, tel que les baumes de Fioraventi, du Commandeur, de Nerval, le baume Opodeldoch, l'huile de camomille camplrée, ou même une pommade contenant de vingt à trente gouttes de laudanin pour 30 grammes d'axonge. V. ENTORSE, ANKYLOSE.

Massage cadencé. V. FISSURE A L'ANUS.

MASTIC. Résine fournie par la *Pistacia lentiscus*, de la famille des térébinthacées, dont la dissolution dans l'éther ou dans le collodion est employée sur du coton pour plomber des dents et guérir leur carie. On l'emploie aussi comme masticatoire et comme moyen de guérison de l'incontinence nocturne des urines. Dans ce cas, il faut le donner à la dose de 2 à 5 grammes en suspension. ☐.

MASTICATOIRES. Substances que l'on mâche pour activer la sécrétion de la muqueuse buccale et des glandes salivaires : ce sont le mastic, le tabac, la racine de pyrèthre, le splanthe, le bétel, le piment, le gingembre, etc.

MASTURBATION. L'excitation des organes génitaux par le frottement de la main constitue la masturbation ou l'onanisme.

* * Les garçons et les filles se livrent également à la masturbation, soit par corruption morale et par goût prématuré de la débauche, soit par une sorte d'habitude instinctive contractée dans le berceau à un âge où il est impossible d'admettre l'existence de la dépravation.

* * Chez les petits enfants à la mamelle et dans la première enfance, la masturbation est plutôt une mauvaise habitude qu'un vice du cœur, et elle produit la fièvre, l'amaigrissement, le marasme et la mort par consommation tuberculeuse.

* * Dans la seconde enfance et chez l'adolescent, la masturbation est un vice moral qui a les plus déplorables effets sur la santé, car il ébranle les systèmes musculaire et nerveux, il affaiblit l'intelligence et les sens, il altère les fonctions organiques et morales, et il conduit lentement à l'hébétéude, à la tristesse, à la paralysie, à la phthisie tuberculeuse pulmonaire et à une consommation mortelle.

* * Chez l'homme la masturbation est très-souvent l'origine d'une dyspepsie hypocondriaque ou d'une folie dont la cause reste toujours inconnue au médecin.

Thérapeutique. — Chez les jeunes enfants il importe de prévenir les mauvaises habitudes en donnant aux organes génitaux tous les soins de propreté désirables, car l'accumulation de mucus à l'entrée de la vulve, autour du clitoris ou à l'orifice du

prépuce, amène une irritation locale qui provoque des démangeaisons plus ou moins vives et consécutives, et la nécessité de se soulager par le frottement de la main.

Si les enfants se grattent souvent les organes génitaux, il faut les leur laver avec de l'eau et du vinaigre aromatique, de l'eau de sublimé corrosif, 10 centigrammes pour 300 grammes d'eau; — de la solution d'alun, 4 grammes par litre d'eau; — de l'eau de goudron, etc.; puis on les punira en les frottant, s'ils continuent à y porter la main.

Si cela ne suffit pas, il faut tous les soirs attacher les mains de l'enfant de chaque côté du lit ou les croiser sur la poitrine pour qu'il puisse dormir sans se toucher. Au besoin, on les enveloppe avec des gants.

Une précaution très-utile à employer est celle qui consiste à coucher les petits enfants habillés d'une chemise large et longue, dépassant les pieds de 20 centimètres, de façon à pouvoir être fermée au moyen d'une coulisse.

Si cela ne suffit pas, lorsque, sans toucher les organes génitaux avec la main, les enfants trouvent le moyen de croiser les cuisses et par leur frottement de se procurer des sensations énevantes, il faut placer entre les cuisses ou entre les genoux une pelote fixée avec une bande, de façon à empêcher le croisement des jambes; — ce serait alors le cas d'employer la gouttière de Bonnet, dont on se sert pour immobiliser la hanche affectée de coxalgie.

L'excision du clitoris ou des nymphes et l'infibulation ont été conseillées, mais ce sont des moyens qu'il ne faut mettre en usage que s'il n'est pas possible de faire autrement.

Chez les garçons qui ont le prépuce très-long et sous lequel séjourner des matières qui entretiennent un prurit désagréable, il n'y a pas à hésiter, il faut recourir à la circoncision (A. Cooper), et ce moyen suffit souvent pour guérir la mauvaise habitude qui compromettait la santé de l'enfant. On l'emploie aussi comme moyen préventif pour empêcher la masturbation.

L'infibulation, c'est-à-dire le passage d'anneaux dans le prépuce et dans les grandes lèvres, est un expédient qui a été proposé.

MATELAS D'EAU ET MATELAS D'AIR.

Arnott, de Londres, a imaginé de coucher les malades sur des matelas formés d'une enveloppe de caoutchouc, dans laquelle on introduit de l'eau. V. LIT.

Les pelotes de caoutchouc à air et les cousins à air, imaginés par Gariel il y a longtemps, ont servi de modèle aux matelas d'eau inventés par Arnott.

* * Il y a avantage à se servir des matelas d'eau, pour deux raisons : la première c'est que l'eau s'échauffe et se dilate moins que l'air; la seconde, c'est que les appareils d'Arnott se détériorent moins vite que les appareils à air.

* * Les matelas et les coussins à eau sont très-utiles chez les malades qui ont des eschares à la suite du décubitus prolongé, des fièvres graves et des maladies chroniques, ou chez les sujets atteints de fracture, lorsqu'une partie comme le talon, tenue immobile sur le lit, de-

vient extrêmement douloureuse. V. FRACTURE, GANGRÈNE, ESCHARES.

MATICO. Plante de la famille des pipéracées, dont les feuilles sont employées à titre d'astringent. On les donne contre la blennorrhagie, contre la blennorrhée, contre les hémorrhagies capillaires traumatiques, dans l'hémoptysie, dans le mélæna et la métorrhagie ☒.

Le matico s'administre en *poutre*, 5 à 15 gr.; en *infusion*, 30 grammes par litre d'eau; en *sirop*, en *teinture* et en *pilules*.

MATRICAIRE. Plante indigène de la famille des synanthérées, dont les fleurs ressem-



Fig. 366. — Matricaire.

blent beaucoup à celles de la camomille; ses fleurs en infusion sont employées comme emm-



Fig. 367. — Matricaire (camomille).

nagogue ☒, comme vermifuge, comme stimulant ☒ et comme antispasmodique ☒.

MAUVE. Plante indigène de la famille des malvacées, dont les fleurs se donnent en infusion, à la dose de 5 à 10 grammes par litre, comme tisane pectorale ☒, et dont les feuilles

en décoction, 30 grammes par litre, servent à préparer des fomentations et des lavements.



Fig. 368. — Mauve.

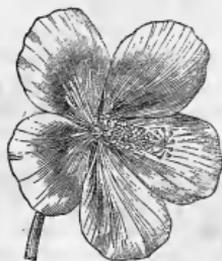


Fig. 369. — Mauve (fleur).



Fig. 370. — Mauve (fruit).

MAXILLAIRE INFÉRIEUR (LÉSIONS DE L'OS). Outre les lésions traumatiques, il existe sur le maxillaire inférieur des kystes dentaires des tumeurs à myéloplaxes, des tumeurs fibreuses, des nécroses spéciales, telles que la nécrose par le phosphore, des exostoses. V. DENTAIRES (KYSTES), EXOSTOSES, FRACTURES, LUXATIONS DU MAXILLAIRE INFÉRIEUR, NÉCROSE PAR LE PHOSPHORE.

I. *Tumeurs à myéloplaxes.* — Les tumeurs à myéloplaxes intra-osseuses se montrent sur la symphyse du menton plus souvent que sur le corps de l'os. — Les tumeurs à myéloplaxes sous-périostiques ou superficielles existent sur le bord alvéolaire du maxillaire et sont des épulis. V. ce mot.

** Les tumeurs à myéloplaxes interstitielles sont des tumeurs qui peuvent occuper tous les

points de l'os; on les reconnaît à une tumeur plus ou moins régulière, donnant au toucher une sensation dure quand la tumeur n'a pas aminci l'os, et une sensation d'élasticité lorsque le phénomène a été produit, et enfin à des battements plus ou moins manifestes, quand la tumeur a tout à fait usé la portion d'os qui la recouvrait.

** Lorsque la tumeur apparaît au milieu de la symphyse, il n'y a pas d'incertitudes, on ne peut croire qu'à un cancer de l'os; mais l'existence de la tumeur chez un sujet jeune et l'absence de cachexie jointes aux battements de la tumeur, éloignent l'idée d'une tumeur de mauvaise nature.

** Lorsque la tumeur à myéloplaxes existe au niveau des dents molaires, on peut croire qu'il s'agit d'une tumeur fibreuse et le diagnostic précis est impossible, mais le traitement est le même dans les deux cas. La conservation de la sensibilité au niveau du point d'émergence du nerf mentonnier est une présomption en faveur de l'hypothèse que la tumeur est née dans l'os même et non dans le canal dentaire, et que la tumeur alors est une tumeur à myéloplaxes.

Thérapeutique. — Les tumeurs à myéloplaxes limitées seront traitées par l'excision de l'os, l'énucléation de la tumeur, la rugination et la cautérisation de la cavité osseuse [V. MYÉLOPLAXES (TUMEUR A)]. La tumeur située dans l'os au niveau des molaires peut-être traitée de la même façon. A l'exemple de Dupuytren, on incisera la lamelle osseuse qui recouvre la tumeur, on enlèvera s'il se peut la tumeur et l'on cautérisera l'os avec le fer rouge.

Mais la résection d'une moitié du maxillaire vaut mieux. V. RÉSECTION DU MAXILLAIRE.

II. *Tumeur fibreuse du maxillaire inférieur.* — *Spina ventosa.* — Les tumeurs fibreuses, kyste osseux (Dupuytren), du maxillaire inférieur, naissent dans l'os (A. Cooper) aux dépens du périoste de l'alvéole dentaire (A. Forget), peut-être aux dépens du névrilème du nerf dentaire inférieur (Bauchet, Gosselin). Ce sont des variétés d'un enchondrome où le tissu fibreux prédomine. Elles se développent avec lenteur chez des sujets jeunes et robustes, et elles n'occasionnent pas de réaction sur la santé générale.

** Une douleur sourde, quelquefois à peine marquée, un accroissement lent, accompagné de quelques douleurs névralgiques, caractérisent le début des tumeurs fibreuses du maxillaire; plus tard la tumeur augmente, devient bosselée et est très-dure, l'os s'amincit et, lorsqu'on le touche, on sent un craquement comme celui du parchemin (Dupuytren); la peau reste saine, les dents s'écartent, se déchaussent, tombent quelquefois; les fonctions de la mastication et de la phonation sont empêchées. — Lorsque la tumeur a acquis un grand développement, elle est dure, élastique, fait toujours corps avec l'os maxillaire dont elle suit les mouvements.

* * Lorsque la tumeur existe depuis longtemps, elle est très-volumineuse et les malades ont conservé leur santé générale bonne.

* * Une tumeur inflammatoire des gencives, consécutive à une carie dentaire ou à une périostite chronique, ne tarde pas à suppurer; en attendant quelque temps, en élevant les dents cariées, on voit la tumeur suppurer ou disparaître et le diagnostic entre la tumeur fibreuse du maxillaire et la périostite est fait.

* * Une exostose simple n'est pas bosselée, un enchondrome vrai est également très-dur et présente des lobules plus petits que la tumeur fibreuse, et est très-rare au maxillaire inférieur; le diagnostic ne repose que sur le craquement prématuré de la lamelle osseuse qui recouvre la tumeur dans le cas où celle-ci est fibreuse.

* * Une nécrose du maxillaire est caractérisée par des antécédents inflammatoires ou par le commémoratif du séjour dans un atelier de fabrique d'allumettes chimiques; puis la tuméfaction de l'os a une forme régulière, la peau est adhérente aux os, un peu œdémateuse, surtout s'il y a des abcès en voie de formation, rien de cela n'existe dans le cas de tumeur fibreuse.

* * Les kystes dentaires coexistent souvent avec une dent absente au niveau du mal (A. Forget), la tumeur est toujours petite, ou met un temps très-long à acquérir le volume d'une noix, elle ne s'accompagne pas même de névralgies. Lorsqu'elle s'accroît on sent une lamelle osseuse, amincie, et, au-dessous, de la fluctuation. En cas de doute on fera une ponction exploratrice. Elle donnera un peu de liquide séreux et permettra de sentir un corps dur à nu avec le trocart explorateur, s'il s'agit d'un kyste dentaire.

* * L'augmentation rapide d'une tumeur, des douleurs lancinantes et une cachexie cancéreuse indiquent qu'on a affaire à un cancer primitif de la mâchoire. S'il y a eu avant la tumeur de l'os une épulis cancéreuse ou un cancroïde des lèvres, il ne peut y avoir d'hésitation.

Thérapeutique. — Quoique l'on ait tenté l'énucléation d'une tumeur fibreuse peu développée (Dupuytren, Denonvilliers), la règle générale est de faire une résection d'une moitié de la mâchoire; — l'ablation ne convient que pour les petites tumeurs où l'on peut tout enlever, car si tout n'est pas extrait, on est exposé aux récidives (Dupuytren, Lisfranc).

Quelle que soit la tumeur, il est toujours possible de réséquer une moitié de la mâchoire. Après avoir incisé la peau au niveau du bord inférieur de la mâchoire et divisé l'os sur la ligne médiane avec une scie à chaîne, on dissèque en suivant la tumeur, et la désarticulation est possible en tordant et en arrachant, pour ainsi dire, l'os pendant les mouvements de torsion (Nélatou). V. RÉSECTION DE LA MÂCHOIRE.

Après l'opération, on réunit la plaie. Les liquides coulant par la bouche, il n'y a pas d'inconvénient à faire la suture. On gargarise plusieurs fois tous les jours la bouche avec l'eau de guimauve, et s'il y a

une mauvaise odeur, on ajoute un peu d'eau-de-vie camphrée ou de vin aromatique.

Les malades devront toujours se laver la bouche avant de manger, afin de ne point se nourrir du pus qui coule par leur bouche.

Jusqu'ici cette opération a été généralement heureuse.

III. Cancer du maxillaire inférieur. — Une épulis cancéreuse, la propagation d'un cancroïde au périoste et un cancer primitif de l'os peuvent se montrer sur le maxillaire inférieur. On les reconnaît aux antécédents cancéreux dans le voisinage ou aux caractères des cancers des os, à des douleurs lancinantes correspondant à un amaigrissement du malade, à l'accroissement lent d'abord, puis très-rapide quand l'os est traversé, et enfin à la cachexie cancéreuse.

Thérapeutique. — Le seul remède, lorsque le cancer n'a pas dépassé les limites de l'os, est l'ablation ou la résection du maxillaire. V. RÉSECTION.

Maxillaire supérieur (TUMEURS DU). — Les tumeurs du maxillaire supérieur sont des *abcès sous-périostiques dentaires* [V. DENTAIRE; ABCÈS]; — des *abcès chroniques*, suite de scrofule ou syphilis des os, ou de collections séreuses et purulentes dans le sinus maxillaire (V. SINUS MAXILLAIRE); — des *polypes* des sinus des fosses nasales, des polypes nasopharyngiens; — des tumeurs à myéloplaxes, des épulis (V. ces mots) et des cancers de l'os.

* * Les cancers des os se reconnaissent à leur marche rapide, ils existent sur des sujets adultes, ils s'ulcèrent de bonne heure du côté de la bouche, perforent les os, donnent lieu à des suppurations fétides et à des hémorrhagies. On ne les confondra pas avec des polypes parce que le mal est presque toujours limité à l'arcade alvéolaire et que les polypes font saillie du côté du nez ou de l'œil, et produisent le nasonnement et l'exophtalmie; les collections purulentes et séreuses des sinus sont reconnues par une ponction exploratrice.

Thérapeutique. — Les cancers limités à une portion de l'arcade alvéolaire seront enlevés avec une tenaille incisive. Les cancers étendus seront extirpés; on extraira le maxillaire et l'on cautérisera les parties qu'on ne peut enlever avec le fer rouge. — On pansera avec de la charpie et un cataplasme sera appliqué sur la région opérée, parce que l'opération est longue et parce que les tissus ont été contus. Si le cancer récidive, on détruira les fongosités cancéreuses, à mesure qu'elles se reproduiront, avec un disque de pâte au chlorure de zinc.

MÈCHE. Une *mèche* est un écheveau de fils de lin ou de coton, de longueur et de grosseur variables, destiné à maintenir béant un orifice ou une plaie, et à y introduire des substances médicamenteuses. V. ABCÈS, FISTULE A L'ANUS, FISSURE A L'ANUS.

Pour appliquer convenablement une mèche, on noue avec un fil la partie moyenne de la mèche, afin

d'empêcher les fils de se séparer; on plie celle-ci en deux; on place le porte-mèche, sorte de fourche, au fond de l'anse formé par la plicature de la mèche, on graisse le tout et on l'introduit. On presse l'orifice où est introduit la mèche sur celle-ci, et l'on retire le porte-mèche.

MÉCHOACAN OU JALAP BLANC, OU RHUBARBE BLANCHE. Plante de la famille des convolvulacées, dont la racine âcre, en poudre ou en décoction, est douée de propriétés purgatives.

MÉCONATE. Sels peu solubles formés d'acide méconique et d'une base, donnant lieu à une belle coloration rouge, avec les sels de fer peroxydés. Ils ne sont pas employés en thérapeutique.

MÉCONIQUE. Acide cristallisable tiré de l'opium par Sertuerner. Il est très soluble dans l'eau et l'alcool, et colore en rouge la solution des sels de fer peroxydés.

MÉCONIUM. Matière brunâtre ou verdâtre liquide, renfermée dans les intestins du nouveau-né, et qui est rejetée par l'anus dans les premières heures qui suivent la naissance (V. NOUVEAU-NÉ). C'est du mucus tenant en suspension des granulations moléculaires et grasses, ainsi que des cellules d'épithélium cylindrique, quelques cristaux de cholestérine et des grumeaux de *biliverdine*.

* * L'expulsion du méconium se fait tout naturellement dans la grande majorité des cas, mais chez quelques enfants, elle est accompagnée de coliques, elle est difficile et il faut en aider la sortie.

Thérapeutique. — Pour faciliter l'expulsion du méconium, il faut administrer aux nouveau-nés de l'huile d'olive, 10 à 15 grammes; — de l'huile d'amandes douces, 15 à 20 grammes, ou du sirop de chicorée composé, 15 grammes.

Méconium (thérapeutique). On donne aussi le nom de méconium au *suc de pivoit conret* ou à l'*opium brut*, dont on retire l'extrait d'opium.

MÉDAGUE (Puy-de-Dôme). Eau minérale bicarbonatée alcaline et gazeuse froide, employée en boisson contre la dyspeisie ☐.

MÉDIASIN (TUMEURS DU). Il se forme dans le médiastin des abcès, des engorgements ganglionnaires et des tumeurs diverses. V. ANÉVRYSMES, TUBERCULISATION DES GANGLIONS BRONCHIQUES, PHTHISIE.

I. *Phlegmons et abcès chauds du médiastin.* — Ils se développent primitivement quelquefois à la suite des fièvres graves (Bastide), ou sans cause appréciable (Boyer), ou sous l'influence d'un traumatisme (J. L. Petit), ou après une lésion du sternum, après une plaie ou un abcès du cou, après la trachéotomie et après des fusées purulentes vers le thorax. On a vu, en effet, des

abcès de l'aisselle qui ont passé dans le thorax et dans le médiastin (Velpeau).

* * On reconnaît un phlegmon du médiastin consécutif à une inflammation des parties voisines à un redoublement de la fièvre, à de la dyspnée et à une douleur présternale vive.

Un abcès formé se révèle par de l'empatement de la peau de la région sternale, par un déplacement du siège des battements du cœur, par une matité complète à la région sternale et par une dyspnée croissante. Dans les cas où l'abcès est plus étendu, surtout dans les cas où l'abcès a succédé à un phlegmon primitif, la mort peut arriver subitement.

* * Lorsque l'abcès est bien formé, le pus tend à se faire jour à travers le sternum si cet os est perforé par la carie, ou vers les bords de l'os dans un espace intercostal; mais il est exceptionnel que le pus puisse sortir à la pointe du sternum.

* * Les abcès périostiques du sternum dénudent l'os, ils peuvent même dénuder l'arête mammaire interne (Lamartinière), on les reconnaît aux signes des abcès du médiastin, mais ils causent une dyspnée généralement moindre.

Thérapeutique. — Contre un phlegmon développé spontanément, on appliquera vingt à trente saignées sur la région sternale, on fera des frictions mercurielles et l'on appliquera des cataplasmes.

Dans le cas où l'abcès se sera formé au voisinage d'une lésion traumatique du sternum, au quatrième jour on incisera les points où la peau s'est tuméfiée. On ouvrira les abcès avec un bistouri étroit. Si le pus stagne, on fera des contre-ouvertures, et dans le cas où l'on ne pourrait le faire sortir, il est salutaire, quel qu'en soit le danger, de trépaner le sternum pour favoriser l'écoulement du pus. V. TRÉPANATION DU STERNUM.

Pour prévenir les fusées purulentes dans les médiastins, on ouvrira les abcès du cou et de l'aisselle de bonne heure.

Lorsqu'on pratique la trachéotomie, on évite les fusées purulentes consécutives dans le médiastin en n'ouvrant la trachée qu'à sa partie supérieure:

II. *Abrès froids des médiastins.* — Une carie du sternum, la transformation purulente des ganglions bronchiques causent ces abcès.

Les abcès du médiastin sont précédés d'engorgement des tissus et ils viennent se montrer à l'extérieur, à la fourchette sternale ou en passant à travers le sternum perforé [V. STERNUM (MALADIES DU)] ou sur un des côtés de l'os.

Dans les abcès du médiastin, il arrive quelquefois qu'une inflammation phlegmoneuse se développe autour des points primitivement malades, et alors on a affaire à un véritable abcès phlegmoneux.

* * La lenteur de la marche de l'inflammation et de l'engorgement de la région sternale, les signes d'une carie du sternum et une dyspnée

plus ou moins passagère caractérisent les abcès froids des médiastins.

* * On ne confondra pas les abcès froids des médiastins avec les anévrysmes qui ont traversé le sternum, à cause des battements et de l'expansion qu'offre toujours cette dernière tumeur.

Thérapeutique. — Au début, on aura recours au traitement des maladies du sternum, tels que les vésicatoires, les cautéres au fer rouge. Lorsqu'un abcès est formé, on l'ouvrira comme les abcès froids. V. ABCÈS CHRONIQUES.

On traitera ensuite la carie du sternum, la tuberculisation des ganglions par un traitement général, comme celui de la scrofule. On aura recours aux injections iodées dans les abcès ouverts.

III. Tumeurs cancéreuses du médiastin. —

Outre les anévrysmes, les dégénérescences des ganglions bronchiques, on trouve dans le médiastin des tumeurs cancéreuses encéphaloïdes, fibro-plastiques et cartilagineuses.

* * Les cancers du médiastin ont deux périodes. Dans la première il y a de la dyspnée, de la suffocation, de la dysphagie, quelquefois, momentanément, de l'œdème du cou et de la paroi thoracique. Si l'on percute on trouve de la matité et quelquefois un retentissement des bruits du cœur qui font croire à un anévrysme; — dans quelques cas une compression s'exerçant sur les grosses veines, il y a un œdème et turgescence du cou et de la face (Littre), ou d'une moitié de la face et du cou. — Dans la seconde période, une tumeur apparaît à l'extérieur, après avoir perforé le sternum, elle croît avec rapidité, présente des battements et un mouvement de soulèvement, il y a une sorte de réductibilité; puis la cachexie cancéreuse apparaît et les malades meurent de cancers viscéraux ou par compression du poumon ou des bronches ou par hydrothorax, ou par compression des nerfs et syncope. En général la mort arrive très-vite dans les cas de cancers du médiastin.

* * C'est avec les anévrysmes seulement que l'on peut confondre les cancers du médiastin. Au début on évitera l'erreur, en considérant la marche rapide des accidents, qui est au contraire très-lente dans les anévrysmes. Lorsque la tumeur est sortie, elle est molle dans toute son étendue et plus dure au centre, si c'est un anévrysme; les cancers, au contraire, ont une consistance molle, uniforme et le tracé sphygmographique apprendra qu'il y existe des mouvements de soulèvement et non une véritable expansion comme cela a lieu dans l'anévrysme; les cancers durs, ne présentant pas de mouvement de soulèvement évident, une erreur de diagnostic est plus difficile encore dans ce cas.

* * Lorsque la cachexie cancéreuse est établie, il n'y a pas à se tromper.

* * Lorsqu'il y a eu primitivement un cancer

sur la poitrine, un cancer du médiastin consécutif est facile à diagnostiquer.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à faire contre le cancer du médiastin, si ce n'est d'administrer les palliatifs employés dans tous les cancers incurables. V. CANCER.

Comme, par induction, on a admis des tumeurs syphilitiques des médiastins, et comme on a fondé leur existence sur l'efficacité d'un traitement par l'iode de potassium contre des engorgements chroniques du tissu cellulaire et des glandes des médiastins, à tout hasard, en face d'une tumeur du médiastin dont la nature est douteuse, on donnera l'iode de potassium d'après les formules antisyphilitiques. V. SYPHILIS.

IV. *Inclusions fœtales du médiastin.* — On connaît un fait d'inclusion fœtale dans le médiastin (Gordon).

Cette lésion ne se révèle que par des signes de compression des poumons. On la reconnaît assez facilement en songeant à son origine congénitale et aux caractères négatifs de cancer, d'anévrysmes et de tuberculisation bronchique. V. ces mots.

Thérapeutique. — Si le sujet ne succombe pas dans la période d'inflammation et de rupture du kyste, de l'inclusion fœtale (V. ce mot), on traitera comme un abcès (V. ABCÈS DES MÉDIASTINS). On empêchera le pus de stagner, et au besoin, on fera des contre-ouvertures et des injections iodées dans le foyer.

MÉDICAMENT. Substance naturelle ou artificielle, solide, liquide ou gazeuse, tirée du règne minéral, végétal ou animal, et appliquée au soulagement des malades.

MÉDICATION. L'ensemble des moyens ou des remèdes employés pour obtenir un effet physiologique comme la diurèse, la sueur, l'hyposthénie ou la guérison d'une maladie constitue ce qu'on appelle une *médication*. V. *Introduction*.

* * Les médications sont *morales, hygiéniques, chirurgicales, physiologiques ou spécifiques*.

* * Dans les *médications physiologiques* se trouvent la médication antiphlogistique, évacuante, vomitive ou purgative, astringente, tonique, stimulante, sudorifique, diurétique, irritante, révulsive, stupéfiante ou calmante, antispasmodique et anesthésique. V. *Introduction*.

* * Dans les *médications spécifiques* se trouvent la médication anthelminthique ou vermicide, la médication antisyphilitique, antiscrofuleuse, antirhumatismale, antigoutteuse, antiseptique.

* * La *médication hygiénique* comprend les applications de l'hygiène, c'est-à-dire du régime des habitudes, de l'air, de l'eau et des lieux à la thérapeutique.

* * La *médication morale* consiste à entou-

rer les malades de tout ce qui peut agir sur leur imagination pour leur donner confiance dans la médecine et dans les remèdes employés. Dans les maladies chroniques et dans les névroses cette médication rend de véritables services.

** La *médication chirurgicale* consiste dans l'emploi de toutes les choses de la main pour la guérison des maladies, depuis l'application des ventouses, des sangsues, des frictions, du massage, jusqu'à celui de la saignée et à la pratique des opérations les plus difficiles qui exigent une connaissance approfondie de la conformation des organes et de la médecine opératoire.

MÉDICINIER. Arbrisseau de la famille des euphorbiacées, dont les fruits sont doués de propriétés purgatives. Il y a le *médecinier sauvage* ou *Jatropha gossypifolia*, le *médecinier proprement dit*, ou *Jatropha curcas*, et le *médecinier multifide* ou *Jatropha multifida*. Tous donnent des fruits purgatifs extrêmement énergiques.

MELÆNA. V. HÉMORRHAGIE DE L'INTESTIN.

MÉLANCOLIE. V. HYPOCHONDRIE.

MÉLANÉMIE. Altération du sang par des granulations pigmentaires noires, brunes ou d'un jaune ocracé. Elle s'observe et se trouve surtout dans le sang du foie, de la rate, des reins et du cerveau, à la suite des cachexies produites par les fièvres paludéennes.

MÉLANIQUE. V. CANCER.

MÉLANOSE ou **MÉLANOME.** La mélanose vraie est une hypergenèse des granulations pigmentaires. La *mélanose fausse* est une tumeur formée par des granulations mixtes, composées d'hématoglobine, de globules sanguins altérés dans des kystes vasculaires avec coagulation du sang. V. KYSTES VASCULAIRES.

** La mélanose vraie est constituée par des granules ou globulins, de 1/500° à 1/400° de millimètre, se réunissant pour former des masses arrondies. Ces globulins infiltrent les cellules de tissu cellulaire de la région.

** L'existence isolée de la mélanose sur la peau dans les ganglions lymphatiques, sous les muqueuses, n'est pas extrêmement rare chez les animaux à poil blanc; elle est très-rare chez l'homme; par contre, la mélanose et le cancer encéphaloïde réunis sont assez fréquents sur lui.

** Les mélanoses non cancéreuses se développent très-lentement, restent longtemps stationnaires indolentes, elles finissent par s'ulcérer et donnent alors issue à un liquide brun, non fétide, puis la plaie se recouvre de bourgeons charnus et se cicatrise.

** Un mélanome peut récidiver sur place. Il est suivi quelquefois d'engorgements ganglionnaires mélanotiques.

** On diagnostique la mélanose du cancer mélanique, à ce que la mélanose est colorée dans toute son étendue, tandis que le cancer ne présente de points noirs que par places. Cette dernière tumeur a toujours une marche rapide que n'a pas le mélanome non cancéreux.

Thérapeutique. — Une tumeur mélanique sous-muqueuse ou sous-cutanée qui, pendant des années, reste indolente, ne doit pas être touchée chez les personnes âgées, à moins que la tumeur croisse subitement. Chez les sujets plus jeunes, on détruira la tumeur avec la pâte de Vienne, le caustique sulfosafranique ou par l'ablation avec le bistouri.

On peut placer de la pâte de Vienne sur la tumeur pour détruire l'épithélium et placer ensuite sur la surface dénudée un disque de pâte au chlorure de zinc, qu'on renouvelle jusqu'à ce que la tumeur soit entièrement détruite.

MÉLASSE. Résidu de la cristallisation du sucre de canne et de betterave obtenu dans l'opération du raffinage.

** C'est un liquide sirupeux, brunâtre, épais, sucré, incristallisable, qu'on peut employer pour sucrer les tisanes, et dont on retire de l'alcool par distillation.

** La mélasse pure ou délayée dans l'eau a été employée dans la dyspepsie avec constipation.

MÉLICÉRIS. Kyste sébacé transformé. V. GLANDES SÉBACÉES.

MÉLILOT. Plante indigène de la famille des légumineuses, dont les fleurs en infusion, 10 gr. par litre d'eau, sont employées contre la conjonctivite ☐.

MÉLISSE. Plante de la famille des labiées, dont les feuilles en infusion, 4 à 10 grammes par litre, servent de tisane stimulante antispasmodique ☐. On en prépare aussi dans la même intention de l'eau distillée, 50 à 100 grammes dans une potion, un alcoolat ☐☐ et une teinture alcoolique plus spécialement employée dans la dyspepsie qui succède immédiatement au repas. On prend alors de l'alcoolat de mélisse sur du sucre, ou une cuillerée à café dans un quart de verre d'eau sucrée.

MELLITE. Préparation liquide composée de miel, d'eau et d'une substance médicamenteuse. Il y a : 1° le *mellite simple* ou *sirop de miel*, composé de trois parties de miel pour une partie d'eau; 2° le *mellite de borax*, formé de 4 grammes de borax pour 30 de mellite simple contre le muguet; 3° le *mellite de mercuriale* ou *miel de mercuriale*, formé de parties égales de suc de mercuriale et de miel blanc; 4° le *mellite de mères*, formé d'une partie de suc de mères pour deux parties de miel qu'on fait réduire dans de l'eau jusqu'à consistance de sirop; 5° le *mellite de roses rouges* ou *miel rosat*, préparé avec les roses de Provins, 100 grammes, infusés dans 600 grammes d'eau bouillante que l'on passe, et dans lequel on ajoute 600 gram.

de miel pour faire cuire jusqu'à consistance de sirop; 6° le *mellite de scille*, préparé avec 30 grammes de squames de scille infusés dans 500 grammes d'eau bouillante, que l'on passe dans un linge et à laquelle on ajoute du miel blanc, 400 grammes, pour faire cuire jusqu'à consistance de sirop.

MELON. Plante du genre *concombre*, dont le fruit très-volumineux et comestible est employé comme rafraîchissant. — Les graines font partie des quatre semences froides.

MÉNINGÉE (HÉMORRHAGIE). V. HÉMORRHAGIE MÉNINGÉE.

MÉNINGITE. L'inflammation des enveloppes du cerveau et de la moelle caractérise la méningite et elle se présente sous trois formes : 1° la *méningite simple*; 2° la *méningite granuleuse* ou *tuberculeuse*; et 3° la *méningite cérébro-spinale épidémique* ou *typhus cérébro-spinal*.

** La *méningite simple* s'observe à la fois chez l'enfant et chez les adultes, comme la méningite cérébro-spinale, tandis que la méningite granuleuse est surtout une maladie de l'enfance.

** La *méningite simple*, causée par des influences extérieures, telles que des coups et des chutes sur la tête, l'insolation, etc., débute sans prodromes, par des vomissements, de la constipation et de la fièvre, avec irrégularité du pouls; puis viennent la dépression du ventre, les cris hydrocéphaliques, les profonds soupirs, le prolapsus de la paupière supérieure et le strabisme, les grincements de dents, la rougeur intermittente du visage, enfin le coma, la paralysie, les convulsions, la contracture et la mort.

** La *méningite granuleuse* ou tuberculeuse se développe toujours chez des enfants scrofuleux et tuberculeux ou issus de parents atteints eux-mêmes de tubercules et de scrofules cutanées, ganglionnaires, osseuses ou viscérales.

** A côté de la diathèse lymphatique et tuberculeuse qui prédispose au développement de la *méningite granuleuse*, il y a les influences de chutes et d'insolation sur la tête, d'évolution dentaire difficile, de rougeole, de fièvre typhoïde, de maladies aiguës antérieures, etc., qui servent toujours de causes occasionnelles à l'invasion du mal.

** Dans la méningite, la pie mère est congestionnée, infiltrée de pus le long des vaisseaux, surtout dans la scissure de Sylvius ou à la base du cerveau, dans l'hexagone cérébral, et les ventricules latéraux dont les parois sont ramollies, sont remplies de sérosité transparente, d'où le nom d'*hydrocéphalie aiguë* donnée à la maladie. — Quand il y a méningite tuberculeuse, à ces lésions s'ajoutent des milliers de

petites granulations blanchâtres, grosses comme des grains de sable, formées d'éléments fibro-plastiques ou de cellules épithéliales, situées dans la pie mère, le long des vaisseaux, et çà et là des tubercules miliaires ou de gros tubercules de la substance cérébrale. — Dans la méningite cérébrale spinale, le pus est jaunâtre ou verdâtre, bien plus abondant, couvre toute la surface du cerveau et de la moelle épinière.

** La *méningite granuleuse* s'annonce toujours par une *période de germination* avec véritables prodromes, tels qu'inappétence, accès de tristesse, humeur, irritabilité, frayeurs et hallucinations nocturnes.

** Des vomissements avec constipation, de la fièvre et de l'irrégularité du pouls, de la photophobie et de longs soupirs, de la dépression des parois abdominales annoncent une méningite aiguë.

** Les grincements de dents dans le cours d'une fièvre de l'enfance sont le signe d'une inflammation des méninges.

** Les cris aigus dans le cours d'une maladie fébrile chez les enfants annoncent une méningite ou une fièvre typhoïde.

** La rougeur subite du visage alternant avec la pâleur, à de courts intervalles, chez un enfant atteint de fièvre, annonce une méningite aux approches des convulsions.

** Chez les enfants une fièvre accompagnée de photophobie, avec strabisme aigu et occlusion des paupières, sans ophthalmie, n'est pas autre chose qu'une méningite.

** La méningite de la base du cerveau est habituellement accompagnée de coma, tandis que celle de la superficie de l'organe est accompagnée de délire.

** Dans la méningite, le pouls offre de grandes modifications, suivant les périodes : 1° la fréquence et l'irrégularité, 2° le ralentissement, et 3° enfin une excessive vitesse, ce qui correspond au début, à la rémission et à la période comateuse, paralytique ou convulsive.

** La méningite simple n'a que deux périodes, l'invasion et la convulsion; tandis que la méningite granuleuse en a trois, qui sont la germination, l'invasion et les convulsions.

** La congestion partielle ou générale de la papille du nerf optique, son œdème, sa déformation et la dilatation, la flexuosité des veines de la rétine, leur rupture ainsi que les épanchements sanguins rétiniques produits par la stase sanguine des méninges ou des sinus caverneux, et reconnus au moyen de l'ophtalmoscope, indiquent une méningite aiguë. V. CÉRÉBROSCOPIE.

** La *méningite cérébro-spinale* est moins une affection locale qu'un typhus, c'est-à-dire une maladie générale donnant lieu à une phlegmasie des méninges du cerveau et de la moelle,

aussi est-elle ordinairement *épidémique* et quelquefois aussi dit-on *contagieuse*.

* * La *méningite cérébro-spinale* est une maladie de l'adulte, ordinairement observée sur les soldats et dans la population des villes, où il y a une garnison.

* * La fièvre, avec rachialgie et augmentation de la sensibilité générale, la roideur tétanique du cou et du tronc, la contracture et les convulsions des membres annoncent une *méningite cérébro-spinale*.

* * Que la méningite soit simple, granuleuse ou cérébro-spinale, il est rare de la voir guérir une fois qu'elle atteint la période convulsive.

* * A la période des vomissements de la fièvre et de la constipation, c'est-à-dire au début, la méningite se termine souvent par résolution, et toute la maladie se borne à une poussée méningitique qui n'aura pas de fâcheuses conséquences.

* * On voit souvent de jeunes sujets avoir à plusieurs reprises une sorte de poussée inflammatoire sur les méninges, ils ont de la fièvre, des vomissements, de la constipation, cela guérit et plus tard ils finissent par être affectés de méningite suivie de mort.

Thérapeutique. — Dans la méningite, il faut prescrire : la diète lactée, les tisanes acidules et délayantes, le repos au lit dans une chambre spacieuse et bien aérée ; ne pas trop couvrir le corps des enfants et couper les cheveux très-courts ; — pas de bruit autour des enfants.

Au début, des sangsues, au nombre de quatre à douze, doivent être appliquées sur l'apophyse mastoïde, et si les enfants sont assez grands, les sangsues peuvent être remplacées par une saignée du bras. On donnera en outre l'alcoolature de bryone, à la dose de vingt à quarante gouttes.

Affusions froides ou irrigations d'eau froide sur la tête ; compresses d'eau froide ou sédative glacée.

Purgatifs. — Calomel, 10 à 30 centigrammes par jour, tous les jours ; — huile de ricin, 45 à 30 grammes. — Lavements purgatifs avec 15 à 20 grammes de séné et 10 grammes de sulfate de soude.

Révélsifs cutanés. — Bains de pieds sinapisés ; — sinapismes ou vésicatoires aux jambes ; — frictions sur le crâne, préalablement rasé, avec la teinture d'iode, avec l'huile de croton tiglium, avec la pommade stibiée, 10 grammes pour 30 grammes d'axonge ; large vésicatoire volant sur la tête, couvrant la presque totalité du crâne.

Moyens empiriques. — L'iodure de potassium à 1 gramme à la fois, cinq à six fois par jour ; — l'iodure de mercure, à 5 centigrammes par jour ; — le sulfure de potasse, 30 à 50 centigrammes par jour dans un looch ; — le tartre stibié, à 10 et 15 centigrammes par jour, uni à l'opium ; — la poudre de digitale à 1 gramme par jour ; — le bromure de potassium, 4 gramme, deux à trois fois par jour.

Contre les vomissements. — La quinine brute, 20 ou 30 centigrammes ; — l'opium, 5 ou 10 centigrammes ; — l'eau de laurier-cerise, dix à vingt gouttes ; — la liqueur d'Hoffmann, vingt à trente gouttes ; — le chloroforme dissous dans l'alcool ; — la teinture de

valériane et de castoréum, dix à vingt gouttes ; — la glace, l'eau glacée, l'eau de Seltz, la potion de Rivière, etc.

Contre les convulsions. — Alcool camphré, trois ou quatre gouttes dans de l'eau sucrée ; — teinture de musc, 1 et 2 grammes dans une potion ; — asa fœtida, 2 à 4 grammes dans un jaune d'œuf, pour mettre dans l'eau d'un lavement ; — l'huile phosphorée à très-petite dose. Ce dernier remède est d'un emploi très-dangereux.

Méningite cérébro-spinale épidémique. — Au début, sangsues et ventouses scarifiées derrière les oreilles et le long du rachis. — Des purgatifs peuvent être administrés comme dans la méningite simple et granuleuse.

Les révulsifs cutanés sont inutiles dans cette forme de méningite.

L'opium, à la dose de 5 à 15 centigrammes par jour, est très-utile dans cette maladie.

Nourrir légèrement les malades dès que les accidents ont sensiblement diminué.

MÉNINGOCÈLE. V. ENCÉPHALOCÈLE.

MÉNOPAUSE OU AGE CRITIQUE. La cessation des règles constitue la ménopause ou l'âge critique. Elle se fait à des époques variables, selon les climats. Elle a lieu vers trente à trente-cinq ans dans les pays chauds, tandis que dans les climats tempérés le phénomène n'arrive que de quarante à cinquante-cinq ans. V. MENSTRUATION.

* * Il est rare que la disparition des règles se fasse subitement, il y a d'abord des irrégularités, quelquefois des métrorrhagies, et les règles ne reparaissent plus.

* * La cessation des règles peut se faire sans aucun accident, mais elle s'accompagne souvent d'une certaine augmentation de volume du ventre et d'un peu d'embonpoint, de céphalalgie, de vertiges, de palpitations et de bouffées de chaleur au visage, de fluxion des seins, pouvant amener le cancer, de congestions utérines avec pesanteurs rénales prédisposant au cancer utérin, de métrorrhagies passives très-abondantes (V. ce mot), et enfin d'éruption, de coupure sur le visage.

Pour le traitement des maladies de la ménopause, V. AGE CRITIQUE.

MÉNORRHAGIE. V. MÉTRORRHAGIE.

MENSTRUATION. L'écoulement périodique mensuel d'une certaine quantité de sang par les organes génitaux de la femme constitue la *menstruation*. C'est aussi ce qu'on appelle les *mois*, les *menstrues*, les *époques* ou les *règles* de la femme.

* * Chez la femme qui n'est pas enceinte ou nourrice, la menstruation est un phénomène physiologique qui se montre depuis la puberté, vers l'âge de dix à quinze ans, jusqu'à la ménopause ou âge critique, vers cinquante ans. V. MENOPAUSE.

* * Dans les pays chauds la menstruation com-

mence et finit de très-bonne heure, tandis que dans les pays froids cette fonction est très-tardive.

* * La menstruation coïncide toujours avec le développement des seins et du système pileux de l'aisselle et du pubis.

* * Les retards, les irrégularités, les absences et les difficultés de la menstruation constituent l'aménorrhée ou la dysménorrhée. V. ces mots.

* * La faiblesse de constitution, la chlorose et l'anémie, l'impression du froid et la grossesse sont les causes de l'absence ou de la disparition des règles. V. CHLOROSE.

* * La menstruation est pour la femme une fonction semblable à celle du rut chez la femelle des animaux, car à chaque époque menstruelle les organes génitaux internes se congestionnent, une vésicule ovarique de Graaf se rompt et il y a ponte d'un ovule qui, par la trompe, se rend dans la cavité utérine.

* * La menstruation est souvent précédée de malaises, de pesanteurs hypogastriques ou rénales et d'un peu de leucorrhée, puis apparaît le sang en plus ou moins grande abondance, mêlé de mucus, de pus et de cellules épithéliales au milieu de coliques de bas-ventre, puis l'écoulement diminue, devient blanchâtre, muqueux et disparaît pour revenir le mois suivant.

* * Selon les différences de constitution chez les femmes la menstruation dure de un à huit jours, mais c'est vers le deuxième que l'écoulement sanguin est le plus fort.

* * Le sang menstruel est très-rouge chez les femmes fortes et pléthoriques, tandis qu'il est aqueux et pâle chez les femmes affaiblies ou chlorotiques.

* * Les règles viennent habituellement tous les mois à jour fixe, mais chez quelques femmes elles avancent de plusieurs jours.

* * A chaque époque menstruelle, les femmes ont souvent une pustule d'acné sur le visage, sur le cou ou sur la poitrine.

* * Une forte impression morale, de frayeur ou de colère, ou l'immersion subite des pieds dans l'eau froide, peuvent arrêter subitement la menstruation et produire des accidents graves d'hématocèle rétro-utérine, de péritonite ou de congestion pulmonaire pouvant amener la tuberculose des poumons.

* * La menstruation est toujours interrompue dans la grossesse et chez les nourrices pendant les premiers mois de l'allaitement.

* * Les règles reparaissent toujours deux mois après l'accouchement, à moins que la femme ne soit nourrice.

* * Dans les maladies aiguës les règles sont généralement avancées de quelques jours, mais si la maladie se prolonge la menstruation se supprime et ne revient qu'après la convalescence.

Thérapeutique. — Pendant l'époque menstruelle,

les femmes doivent s'abstenir de tout rapprochement sexuel, éviter la fatigue, le froid aux pieds et au ventre. — Pour cela, elles devront porter une ceinture de flanelle, et se garnir la vulve avec une serviette fixée en avant et en arrière du corps.

Si les règles sont douloureuses, les femmes doivent garder le lit, mettre des cataplasmes sur le ventre, boire du tilleul très-chaud et prendre un quart de lavement avec l'eau de guimauve et dix gouttes de laudanum de Sydenham. V. DYSMÉNORRÉE et AMÉNORRÉE.

MENSTRUUEL. Qui est relatif aux règles et à la menstruation. — On dit *flux menstruel*, *époques menstruelles*, *accidents menstruels*. V. MENSTRUATION.

MENSTRUÉS. Sang qui s'échappe tous les mois des parties génitales de la femme, à l'occasion de la sortie d'un ovule. V. MENSTRUATION.

Les menstrues durent de un à huit jours, et entraînent une perte de sang évaluée à 150 ou 200 grammes, qui provient des capillaires de la muqueuse utérine.

MENTAGRE OU SYCOSIS. Des pustules rouges, croûteuses et douloureuses, en plus ou moins grand nombre, développées à la base des poils de la moustache ou du menton, suivies de suppuration, d'ulcération et d'engorgements tuberculeux plus ou moins étendus de la peau de ces parties, caractérisent la mentagre.

* * Les pustules de la mentagre sont le résultat d'une maladie des poils des follicules pileux dans lesquels se développe un champignon parasite, le *Tricophyton tonsurans*, dont la végétation entretient ce mal (Bazin).

* * La mentagre qui produit l'engorgement tuberculeux d'un grand nombre de follicules forme le *sycois tuberculeux*, et elle ne tarde pas à occasionner des ulcérations et un état fongueux des follicules qui saignent au moindre contact et dont la maladie entraîne la chute des poils.

* * Quand la mentagre dure depuis longtemps, les poils s'atrophient, deviennent grisâtres, tombent et ne repoussent plus à cause de la destruction des follicules pileux.

Thérapeutique. — Dans la mentagre, il faut cesser de faire emploi du rasoir et couper la barbe de très-près avec des ciseaux.

Contre la mentagre il n'y a pas de meilleur traitement que l'épilation avec une pince immédiatement suivie de lotions de sublimé, 1 gramme pour 100 grammes, comme dans la teigne faveuse (Bazin). V. TEIGNE.

S'il y a une très-forte inflammation locale, il faudra appliquer quelques sangsues autour des parties malades, des cataplasmes de fécula sur la lèvre, ou des cataplasmes de mie de pain délayée dans du lait, puis des lotions de guimauve, de sureau, de lait coupé d'eau de gruau ou enfin avec des lotions avec la solution de coaltar saponiné au cinquantième.

On prescrira aussi des tisanes rafraichissantes et un purgatif tous les huit jours. On a employé l'eau

de Vichy à l'intérieur ☐. Comme topique, on peut employer la pommade suivante :

Axonge.	30 grammes.
Calomel.	3 id.

Mélez, et appliquez matin et soir.

Autre.

Axonge.	30 grammes.
Précipité rouge.	3 id.

Mélez. Appliquez matin et soir.

Autre.

Axonge.	30 grammes.
Goudron végétal.	40 id.

Mélez.

Autre.

Glycérolé d'amidon.	30 grammes.
Goudron végétal.	40 id.

Mélez.

Autre.

Axonge.	30 grammes.
Protoiodure de mercure.	2 id.

Mélez. Appliquez matin et soir sur les parties malades.

Autre.

Axonge.	30 grammes.
Dentoiodure de mercure.	2 id.

Mélez. Appliquez matin et soir sur les parties malades.

Autre.

Axonge.	30 grammes.
Iodure de soufre.	1 id.

Mélez. Appliquez matin et soir sur les parties malades. On a conseillé de placer un vésicatoire volant, de panser ensuite avec une solution de nitrate d'argent et d'appliquer une compression avec une plaque de plomb mince entre deux linges (Broussonnet); mais ces moyens ne sont pas très-efficaces.

Il faut ici, avant tout, détruire le parasite végétal qui entretient la lésion, et c'est en arrachant les poils qu'on arrive à ce résultat.

MENTAGROPHYTE. Végétal parasite qui occasionne la mentagre. V. TRICHOPHYTON et MENTAGRE.

MENTHE. Plante aromatique amère et pi-

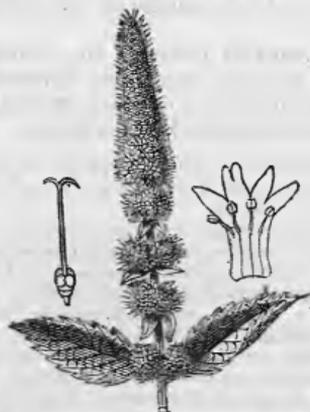


Fig. 371. — Menthe.

quante, de la famille des labiées, dont on fait grand usage en médecine à titre de stimu-

lant et d'antispasmodique ☐. — Il y en a plusieurs variétés. La plus utile est la *menthe poivrée* qu'on donne en infusion, 6 à 8 grammes par litre d'eau, en *eau distillée de menthe*, 30 à 150 grammes, en potion dans le choléra et dans les maladies typhoïdes ☐, en *sirup* ☐, en *pastilles* pour parfumer la bouche ou hâter une digestion laborieuse ☐. On emploie aussi la *menthe crépue*, la *menthe verte*, la *menthe aquatique*, mais ces dernières sont beaucoup moins actives que la menthe poivrée.

MÉNYANTHE (MINYANTHE, TRÈFLE D'EAU). Plante aquatique de la famille des gentianées, dont les feuilles amères sont réputées toniques, emménagôges et fébrifuges. On les donne en infusion, à la dose de 6 à 15 grammes par litre d'eau.

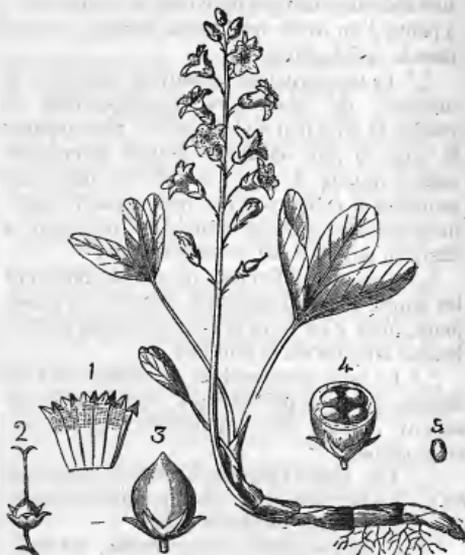


Fig. 372. — Ményanthe.



Fig. 373. — Trèfle d'eau. Fig. 374. — Trèfle d'eau.



Fig. 375. — Trèfle d'eau.

MER. Vaste étendue d'eau salée qui entoure

les continents et qui couvre les trois quarts du globe. L'eau de mer, fortement chargée de chlorures, d'iodes et de bromures de sodium et de potassium, a une saveur salée saumâtre et sert de purgatif à la dose d'un demi-litre à un litre. On utilise sa température froide, l'action stimulante de ses éléments et le choc de ses lames pour y prendre des bains qui sont stimulants et toniques. V. BAINS DE MER.

Mer (MAL DE) ou Vertige nautique. Sous l'influence des mouvements de roulis et de tangage d'un navire en pleine mer, il se produit chez un grand nombre de personnes des vertiges, des éblouissements, de la pâleur, des nausées et des vomissements avec refroidissement de la peau, petitesse du pouls et amyoténie, qui caractérisent le mal de mer.

* * On s'habitue peu à peu au mouvement d'un navire, et après avoir eu le mal de mer pendant un ou deux jours, ceux qui commencent une longue traversée reviennent peu à peu à la santé. — Toutefois, il y a des personnes qui ne cessent de vomir tout le temps qu'elles sont en mer, et qui par cela même sont impropres aux voyages maritimes.

* * Le mal de mer n'a jamais rien de grave, et, à peine débarqué, tout malaise cesse sans laisser de traces; cependant quelques personnes ont des hémorrhagies, des fausses couches, des vomissements incoercibles.

* * Le mal de mer est dû au vertige que détermine la mobilité des objets (Darwin).

* * Le mal de mer est dû à l'agitation des viscères abdominaux (Keraudren, Jobard).

* * Le mal de mer est dû à la continuité des contractions musculaires nécessaires pour le maintien de l'équilibre.

* * Le mal de mer est produit par une intoxication produite par les miasmes de la mer (Semanas).

Thérapeutique. — Il faut chercher à surmonter le mal en mangeant comme de coutume, en se tenant en plein air, en se comprimant le ventre avec une ceinture (Jobard). — Si l'on ne peut rester debout, de se coucher dans une cabine dans le plus grand repos et sans prendre de nourriture.

Sulfate de quinine en pilules de 40 centigrammes. Une à six pilules toutes les heures ☐.

Bonbons de Malte, deux à huit toutes les heures ☐.
Limaille de cuivre, 50 centigrammes à 1 gramme en une fois ☐.

Suc de citron, une à plusieurs cuillerées à café ☐.
Extrait d'opium, 5 à 40 centigrammes ☐.

Extrait de belladone, 5 centigrammes ☐.
Plaques de cuivre à nu sur l'épigastre, maintenues avec une ceinture de toile bien serrée.

MERCURE (VIF-ARGENT). Métal blanc fluide de la plus haute importance thérapeutique. On l'emploie à l'état de métal comme agent mécanique de guérison du *volvulus*, à la dose

de une cuillerée à café à l'intérieur ☐. Ses combinaisons avec d'autres substances et avec les acides sont d'un usage plus habituel à titre d'altérant ☐, de purgatif ☐, de vermifuge ☐, de caustique ☐, de spécifique de la syphilis ☐☐. V. ALTÉRANTS, PURGATIFS, VERMIFUGES, CAUSTIQUES, etc.

Parmi les sels de mercure employés en médecine, il y a : l'acétate de mercure, les bromures, le protochlorure ou calomélas et le deutochlorure ou sublimé corrosif; le cyanure de mercure, le proto et le deutiodure; le nitrate de mercure, le sulfure de mercure ou éthiops minéral, et le tartrate de mercure. V. ces mots.

En outre, il y a différentes préparations mercurielles exclusivement formées de mercure métallique. Ce sont :

Le mercure alcalisé, ou mercure éteint par le carbonate de chaux.

Le mercure charbonneux, ou éthiops graphitique : mercure, une partie; graphite, deux parties. Éteignez par trituration.

Le mercure crayeux, ou éthiops calcaire : mercure, une partie; craie préparée, deux parties. Éteignez par trituration (Lond.).

Mercuré doux, ou calomélas ou protochlorure de mercure.

Mercuré gommeux, ou éthiops gommeux : mercure, une partie; mucilage, deux parties. On fait un mucilage avec un quart de la gomme en poudre pour y mucilager le mercure, et l'on ajoute ensuite le reste de la poudre de gomme avec autant d'eau qu'il est nécessaire.

Mercuré gommeux de Plenck. On prend le mercure gommeux ordinaire, auquel on ajoute quatre parties de sirop diacode.

Mercuré saccharin : mercure et sucre blanc, parties égales. Éteignez par trituration (Soubeiran).

Mercuré soluble de Mascagni : mercure doux, une partie; eau de chaux, cent soixante parties. Faire bouillir un quart d'heure; laver et faire sécher (Soubeiran).

Mercuré soluble de Hahnemann : azotate de mercure, 25 grammes, triturés avec eau acidulée par l'acide azotique pour avoir 4 litre de dissolution. On verse ensuite goutte à goutte et en agitant avec une baguette de verre de l'ammoniaque étendue de quinze fois son poids d'eau jusqu'à précipité de couleur pâle. — On lave le précipité, qui est insoluble malgré son nom, qu'on fait sécher et qu'on donne à la dose de 2 à 5 centigrammes, associé à dose moitié moindre d'opium.

MERCURE (EMPOISONNEMENT PAR LE) OU INTOXICATION MERCURIELLE. Le mercure produit une action considérable sur la muqueuse de la bouche et des gencives qu'il enflamme (V. STOMATITE, GINGIVITE), ainsi que sur les glandes salivaires (V. PTYALISME) et sur les glandes de l'intestin (V. PURGATIFS). Ce sont des accidents immédiats, mais il y a en outre des accidents secondaires.

Les malades qui ont fait longtemps usage de mercure contre une affection syphilitique, avec ou sans ptyalisme, tombent quelquefois dans

un état de chlorose et de marasme avec tremblement de mains dû à l'action altérante du mercure sur le principe de la vie.

Thérapeutique. — La stomatite mercurielle, la salivation et l'anémie produites par le mercure, se guérissent bien par l'emploi du chlorate de potasse, 4 grammes par jour dans une potion ☒; par les applications de poudre de chlorate de potasse et par les cautérisations de la gencive avec l'acide chlorhydrique. Les accidents secondaires doivent être traités par de la macération de quinquina, un litre par jour; par les eaux minérales ferrugineuses arséniquées ☒, et surtout par les eaux sulfureuses sodiques chaudes de Baréges, de Caunterets, etc. — On emploie aussi dans le même but les bains électriques.

MERCURIALE. Plante de la famille des euphorbiacées, dont les feuilles en décoction (30 grammes par litre) ou sous forme de mellite (V. ce mot) sont employées pour faire des lavements purgatifs ☒.



Fig. 376. — Mercuriale.

MERCURIAUX. Médicaments à base de mercure employés comme altérants ou comme purgatifs. V. ces mots.

MERCURIEL. Qui contient du mercure. L'*onguent gris* ou *onguent napolitain* est formé de mercure éteint dans l'axonge. V. ONGUENT, POMMADE.

Certaines maladies sont le résultat du mercure et sont appelées mercurielles : ce sont la *stomatite aiguë et chronique*, avec ou sans ptyalisme, quelquefois suivie de nécrose maxillaire (V. STOMATITE et GINGIVITE); — le *tremblement des mains* avec paralysie incomplète; — la *dyspepsie*, la *chloro-anémie* et un état cachectique assez grave pour occasionner la mort. V. MERCURE (INTOXICATION PAR LE).

MERENS (Ariège). Eau sulfureuse sodique de 35 à 40°.

MÉRISIER. Arbre des jardins dont les fruits

amers, rouges et noirs, sont quelquefois employés en décoction, 8 grammes par litre d'eau, comme tisane astringente dans la diarrhée ☒.

MÉRYCISME. Le mérycisme est un phénomène de rumination caractérisé par une contraction de l'estomac, produisant la régurgitation des aliments dans la bouche d'où ils reviennent dans l'estomac comme chez les ruminants.

* * Le mérycisme est une maladie rare, n'existant jamais seule et ne s'observant qu'à titre de complication de la dyspepsie ou du cancer de l'estomac. V. ces mots.

MÉSEMBRYANTHÈME. Plante de la famille des ficoïdées, dont le suc, donné toutes les deux heures à la dose de 30 à 50 grammes, guérit les spasmes du col de la vessie ☒.

MÉSÈTÈRE. Repli du péritoine auquel sont attachés les intestins et dans l'épaisseur duquel se trouvent beaucoup de ganglions lymphatiques.

L'inflammation du mésentère et de ses ganglions accompagne la fièvre typhoïde et l'entérite simple. A l'état chronique et compliquée de tubercules, elle constitue le *carreau*. V. ce mot.

MÉSÈTÉRIQUE (FIÈVRE). V. FIÈVRE TYPHOÏDE.

MÉTALLOTHÉRAPIE. Méthode thérapeutique dans laquelle on se sert de l'application externe de certains métaux, tels que le cuivre, le fer, l'acier, l'aimant, le zinc, etc., pour guérir certaines nécroses. Ainsi les applications de laiton guérissent la contracture essentielle de la convalescence du choléra ☒☒ (Bucq), la contracture de la convalescence des fièvres typhoïdes ☒☒ (Bouchut), la contracture essentielle de l'enfance ☒, et elles peuvent guérir la chorée ☒ (Bouchut). Les applications de fer guérissent l'anesthésie hystérique ☒, certaines névralgies ☒, les crampes ☒ (Bouchut), etc. C'est une méthode à essayer, car il est certain que l'application des métaux à l'extérieur agit sur le système nerveux, et que suivant l'idiosyncrasie des personnes et la forme du mal on obtient des résultats différents avec l'or, l'argent, le cuivre, le fer et l'acier.

MÉTASTASE. Le transport d'un produit morbide d'un point sur un autre de l'économie constitue la *métastase*, c'est ce qu'on voit dans l'asthme qui succède à une névralgie sciatique, dans l'orchite remplaçant les oreillons, dans l'arthrite succédant à la blennorrhagie, dans l'hémoptysie remplaçant les règles ou le flux hémorrhoidal; dans l'angine granuleuse chronique, dans les catarrhes pulmonaire ou intestinal substitués à une maladie de peau, dans les abcès pulmonaires, suite de résorption purulente ou de diphthérie, etc. Dans tous ces cas il

ne s'agit pas d'une complication des maladies, mais bien d'un changement de forme et de siège du mal sous l'influence du même principe morbide.

MÉTASTATIQUE. Phénomène morbide produit par la métastase. Ainsi, il y a des *abcès métastatiques* dans le foie, dans le cerveau, dans le tissu cellulaire, dans les reins, etc., à la suite de la résorption purulente occasionnée par une opération chirurgicale ou dans la résorption diphthérique de l'angine couenneuse et du croup.

MÉTASTATIQUES (ABCÈS). V. ABCÈS.

MÉTATARSE. V. FRACTURES, LUXATIONS et PLAIES.

MÉTHODE SOUS-CUTANÉE. La rupture des tendons sans plaie des téguments, les ouvertures des capsules articulaires et des synoviales, sans plaie extérieure, à la suite des luxations, guérissent rapidement et ne s'accompagnent d'aucun accident. Les ouvertures des gânes, des tendons et les plaies articulaires, communiquant avec l'air extérieur, ont au contraire une gravité énorme à cause d'accidents inflammatoires qui compromettent la vie. De cette comparaison il est ressorti que, en fait, l'air est une condition défavorable à la guérison des plaies, et il en est résulté une méthode opératoire qui a pour but de faire des opérations, en évitant, autant que possible, le contact de l'air sur les surfaces blessées.

Cette méthode, pratiquée plus ou moins grossièrement par Boyer, Stromeyer et Dieffenbach, n'a été bien régularisée que par J. Guérin, qui a institué la méthode et qui a trouvé des applications nouvelles pour l'ouverture des foyers purulents (les abcès par congestion), et pour pratiquer la thoracocentèse. Il est juste de dire, d'après Bosquillon, que Bell faisait un pli à la peau pour empêcher l'introduction de l'air.

La peau, cessant d'être parallèle à la plaie des parties profondes, le but était atteint.

La *ténatomie* et la *myotomie* (V. ce mot) sont des applications de la méthode sous-cutanée.

L'ouverture des articulations pour extraire des corps étrangers articulaires, par le procédé de Goyrand d'Aix, se rattache encore à la méthode sous-cutanée.

L'ouverture des kystes synoviaux, des kystes abdominaux de l'ovaire et du foie, sont dans le même cas.

Ponctions sous-cutanées. — Pour vider des foyers purulents, J. Guérin se sert d'un trocart un peu aplati, muni d'un robinet. On ponctionne, on retire le poinçon du trocart et l'on ferme aussitôt le robinet de la canule. On visse à l'extrémité de cette canule, au moyen d'une virole qui est attachée à son pavillon, une seringue. Cette seringue est munie d'un robinet à double effet. Ce robinet se manœuvre de la manière suivante :

Quand la clef du robinet D est tournée comme elle est placée sur la figure 377, le liquide qui est dans le corps de pompe de la seringue entre ou sort par le conduit B. Quand on tourne la clef dans la direction de l'ouverture C, c'est par elle alors qu'entre et sort le liquide.

En se servant de cet appareil, soit pour les abcès froids et par congestion, soit pour les hyarthroses, soit pour la thoracocentèse, on peut vider le liquide contenu et faire aussitôt une injection.

Voici comment on s'y prend. Après avoir ponctionné la cavité malade avec un trocart aplati, on ouvre l'orifice B du robinet à double effet, on aspire le liquide. Si celui-ci est abondant et ne peut être pris par une seule aspiration de la seringue, on tourne le robinet, l'orifice B est fermé (fig. 377),



Fig. 377. — Robinet à double effet. — A. Partie qui se visse sur le corps de pompe. — B. Tube où l'on visse à volonté une canule quelconque. — C. Tige où l'on visse, comme à l'autre tige, une canule à volonté. — D. Clef du robinet.

on vide le corps de pompe par l'orifice C qui est ouvert. On tourne le robinet et l'on aspire de nouveau par l'orifice B qui est de nouveau ouvert. Si l'on veut faire des injections dans les foyers, on aspire de l'iode ou tout autre liquide modificateur par l'orifice C, puis on tourne le robinet et l'on pousse l'injection par l'orifice B. De cette façon, toutes ces opérations ont été faites sans déranger l'appareil une fois en place (Méthode de J. Guérin).

Incisions sous-cutanées. — Les incisions sous-cutanées se font de deux manières, ou bien à l'aide d'un ténotome (V. ΤΕΝΟΤΟΜΗ), ou bien à l'aide d'un pli fait à la peau. Voici comment on applique ce dernier procédé.

On tire la peau dans un sens ou dans un autre, de façon à détruire le parallélisme entre la partie profonde que l'on veut couper, et la peau qu'on a ainsi tirée est pliée, puis le pli est confiné à un aide. Le chirurgien incise obliquement en tournant la pointe de son bistouri du côté opposé au pli formé. Lorsque l'opération est terminée, l'aide laisse la peau revenir sur elle-même, et alors l'ouverture de la peau et celle des parties profondes se trouvent séparées par un espace de 2 à 5 centimètres, suivant la laxité de la peau de la région où l'on a opéré. V. CORPS ÉTRANGERS ARTICULAIRES, KYSTES.

MÉTRITE. On donne le nom de métrite à l'inflammation de l'utérus.

* * L'inflammation qui atteint l'utérus entier est le cas le plus rare; on distingue parmi les inflammations de l'utérus la *métrite du col*, la *métrite interne*, la *métrite du corps de l'utérus* ou *métrite parenchymateuse*, la *méthro-péritonite puerpérale*.

Métrite du col. L'inflammation du col de l'utérus est liée à une métrite chronique de l'utérus, à une métrite interne ou inflammation chronique de la muqueuse utérine, ou à une

vaginite, ou encore à des syphilitides du col utérin.

** Une vaginite, une métrite générale, suite de couches, ou des manœuvres exercées sur l'utérus dans le but de le redresser, les excès de coït chez les jeunes femmes nouvellement mariées, le coït au moment des époques, causent souvent la métrite du col utérin.

** Il y a deux états dans les métrites du col, l'engorgement et les ulcérations; l'engorgement existe rarement seul, le plus souvent il est la conséquence d'ulcérations: c'est dire qu'il y a une inflammation du tissu utérin et inflammation de la muqueuse.

** Toutes les lésions du col produisent des douleurs de voisinage dans les cuisses, dans les aines ou dans la région sacrée, douleurs que la marche, le coït, le ballonnement du ventre, exaspèrent toujours. Les engorgements de l'utérus, avec déviations utérines, causent des douleurs encore plus marquées.

I. *Inflammation chronique du col de l'utérus.* — L'engorgement du col utérin peut être général ou partiel; il peut n'exister que sur une seule lèvre, qui se tuméfie, devient dure et douloureuse. On reconnaît cet état par le toucher, qui permet de sentir une induration et provoque des douleurs. Quelquefois une petite tumeur se fait sentir sur la lèvre postérieure du col, c'est un véritable petit phlegmon qui peut se résorber ou supprimer (Nélaton).

** A l'examen avec le spéculum on trouve l'utérus dur et présentant une coloration rouge, un peu jaunâtre, violacée, lorsque la lésion est ancienne et sur le point de se guérir. Quelquefois le col saigne facilement, surtout lorsqu'il y a quelques ulcérations.

** On reconnaît que l'engorgement du col est dû à une métrite interne quand le col laisse échapper un liquide albumineux, épais et blanchâtre, et quand il y a une rougeur d'une des lèvres du col sur laquelle coule le liquide, suivant que l'utérus est en antéversion ou en rétroversion (Nonat).

** L'engorgement du col utérin symptomatique d'ulcération de cette partie se reconnaît à l'inspection avec le spéculum par des écoulements blanchâtres leucorrhéiques à travers le col utérin.

** L'engorgement du col de l'utérus compliquant une antéversion cause du ténésme vésical, l'engorgement compliquant une rétroversion cause du ténésme rectal.

** Les engorgements chroniques du col utérin peuvent être le point de départ d'un allongement hypertrophique de cette partie (Huguier).

Thérapeutique. — L'engorgement simple du col se guérit par le repos, par la continence et par les

injections, le soir avec de l'eau de feuilles de noyer, le matin avec :

Eau	250 grammes.
Alun	5 id.

Le ventre doit être soutenu par une ceinture, pour empêcher le poids des intestins de peser sur l'utérus, et les malades doivent rester au repos: huit jours avant les époques, pendant les époques et huit jours après pendant plusieurs mois, prendre des bains fréquents et placer des cataplasmes sur le ventre.

Lorsqu'il y a des symptômes inflammatoires francs, lorsque l'utérus est très-chaud et très-douloureux, on fera une saignée générale, ou on appliquera six sangues aux cuisses, ou on placera une ou deux sangues sur le col. — Les malades prendront deux bains de siège par jour et y resteront pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure. — Elles prendront deux lavements émollients ou additionnés de six gouttes de laudanum. — Si une petite tumeur phlegmoneuse se forme sur le col, on la ponctionnera dès qu'elle se ramollira, et l'on fera des injections d'eau de guimauve.

II. *Ulcérations du col de l'utérus.* — Des érosions dues au passage des liquides irritants sortis de l'utérus, des granulations et des fongosités constituent les ulcérations simples du col de l'utérus. Des chancres et des plaques muqueuses existent aussi sur l'utérus. V. CHANCRE DU COL DE L'UTÉRUS.

** Les ulcérations du col de l'utérus s'observent à l'âge moyen de la vie des femmes, quel que soit leur tempérament. Les jeunes filles chlorotiques y sont assez sujettes (Bennett), mais les ulcérations qu'on rencontre chez elles sont des ulcérations dues à des écoulements consécutifs à une métrite interne ou à une leucorrhée lymphatique et scrofuleuse.

** Les ulcérations du col de l'utérus se reconnaissent aux signes suivants: tiraillements dans les aines, pesanteur dans le bassin et tous les signes des métrites internes et des engorgements du col, parfois les signes de phlegmon péri-utérin (V. ce mot). La menstruation est troublée, il y a suppression ou prolongation des règles ou des écoulements sanguins au moindre contact pendant le coït. Il existe des pertes blanches plus ou moins abondantes, quelquefois mêlées de sang; mais, dans aucun cas, elles n'ont mauvaise odeur. Les malades deviennent plus ou moins dyspeptiques, elles ont des dépravations d'appétit, quelquefois des attaques d'hystérie. D'autres fois elles deviennent anémiques et les urines déposent des sédiments d'urate et de phosphate d'ammoniaque.

En général, dans les ulcérations du col utérin, les accidents augmentent à chaque époque menstruelle et le coït est douloureux, surtout dans le cas de granulations (Duparcque).

** Les ulcérations simples ou *eulcérations symptomatiques* donnent lieu à des écoulements blancs peu abondants; elles se reconnaissent

sent au toucher par leur consistance un peu molle sur un col plus ou moins dur; au spéculum, elles offrent une coloration rouge vineuse, finement granulée et qui blanchit lorsqu'on les touche avec une solution de nitrate d'argent, ce qui indique nettement une érosion. Ces ulcérations ne peuvent être confondues avec aucune autre lésion, et elles existent toujours sur la surface de laèvre du col, sur laquelle coulent les produits écoulés de l'utérus.

* * Les *ulcérations* ou *granulations du col* sont constituées par de véritables bourgeons charnus, élevés au-dessus de la surface du col de l'utérus; on les sent par le toucher, on les voit à l'examen avec le spéculum, et le moindre contact les fait saigner; elles existent sur les deux lèvres du col et semblent le résultat d'ulcérations inflammatoires ou de lésions des follicules glandulaires du col. Ces granulations sont parfois recouvertes par une couche de pus blanchâtre et visqueux.

* * Les *ulcérations fongueuses* sont la conséquence d'ulcérations ou de granulations développées outre mesure, ce sont des altérations de même nature que les fongosités utérines et elles offrent l'aspect de villosités, d'un rouge sombre, qui occupent la cavité du col et les bords de son ouverture; on les observe chez les femmes qui ont des ulcérations depuis un long temps. Ces lésions semblent être dues à l'ulcération des follicules glandulaires du col.

* * Toutes les ulcérations du col de l'utérus peuvent causer son rétrécissement et son oblitération (V. ATRÉSIE CONGÉNITALE DU COL). Elles sont souvent la cause de stérilité (Chomel, Emery).

* * On ne confondra pas les ulcérations du col avec les ulcères vénériens: ceux-ci, sont toujours taillés à pic, seulement il est probable qu'un chancre en voie de réparation peut être le point de départ d'ulcérations ou de granulations. La blennorrhagie avec ulcérations du col se reconnaît aux antécédents des malades, à un écoulement jaune, verdâtre, par l'orifice utérin, à une exsudation jaunâtre, sécrétée par les ulcérations du col.

* * Les grandes ulcérations du col utérin chez les femmes enceintes causent quelquefois l'avortement, surtout lorsqu'on veut les traiter par des moyens énergiques, tels que la cautérisation répétée. On a dit que, quand par hasard les cautérisations ne faisaient pas avorter, elles échouaient ordinairement (Coffin); cela est exagéré. — La cautérisation au fer rouge même peut ne pas faire avorter lorsqu'elle est faite avec mesure.

Thérapeutique. — Lorsque les douleurs sont très-vives, lorsque le col est très-tuméfié, on fera une ou deux saignées de 100 grammes. On donnera des bains de mains et de pieds sinapisés. On placera des

sangsues aux aines, et si les malades ne s'y opposent pas, des vésicatoires sur l'hypogastre. On prescrira des injections vaginales avec l'alun ou l'acétate de plomb, 4 grammes par injection; des injections d'eau de feuilles de noyer :

Eau 9000 grammes.
Feuilles de noyer sèches 30 id.

de décoction d'écorce de chêne ou de noix de galle. Ces médications agissent par l'acide gallique qui joue le rôle d'astringent. V. INJECTIONS.

Contre les douleurs utérines, on emploiera les douches d'acide carbonique (Aran), soit avec une seringue bien calibrée, soit avec un réservoir de caoutchouc chargé de gaz que l'on vide dans le vagin à l'aide d'une canule molle.

Lorsque tous ces moyens échouent, les douches vaginales et utérines froides pourront être conseillées.

De grands bains tièdes devront être pris tous les deux jours.

Contre les excrécations symptomatiques, on appliquera le traitement de la métrite interne. C'est en vain que l'on cautériserait l'exculturation.

Les granulations peu étendues peuvent être traitées d'abord par l'application de topiques. On place dans le vagin un tampon d'ouate contenant 1 gr. de poudre d'alun et on le laisse vingt-quatre heures en place. S'il y a engorgement chronique et douloureux du col, on peut placer un suppositoire vaginal :

Beurre de cacao q. s.
Extrait de belladone
Iodure de potassium } à 1 gramme.
Ratanhia }

ou simplement de l'extrait de belladone mêlé avec de l'axonge à parties égales.

(Desgranges de Lyon.)

Pour guérir les ulcérations, on les touchera avec un pinceau de charpie trempée dans le perchlorure de fer ou la teinture d'iode, ou bien on touchera les ulcérations avec un crayon de tannin. Si les ulcérations s'étendent dans le col, on y laissera un crayon de tannin pendant une heure (Becquerel). V. CAUSTIQUES.

La cautérisation sera employée si les ulcérations résistent à ce traitement. On se sert du crayon au nitrate d'argent, du caustique Filhoz, du nitrate acide de mercure ou du fer rouge (Jobert).

Pour cautériser avec le nitrate d'argent, on introduit le spéculum bivalve, on découvre le col [V. UTRERUS (EXPLORATION DE L')], on nettoie les parties avec un tampon d'ouate porté sur le col à l'aide d'une pince à point d'arrêt et à rallonge de Charrière qui se trouve dans la trousse, ou on se sert d'une longue pince à pansement, puis on porte le crayon sur l'ulcération. La surface ulcérée blanchit. On nettoie de nouveau avec du coton, on retire le spéculum et l'on donne un grand bain ou un bain de siège dans la journée.

Pour cautériser avec le caustique Filhoz, on se sert du spéculum plein, on lave le col avec de l'eau salée après la cautérisation, puis on prescrit un bain.

Pour cautériser avec le nitrate acide de mercure, on se sert du spéculum plein et l'on touche les parties avec un pinceau de charpie imbibé de la solution, puis on lave à l'eau toute la partie cautérisée. On donne un bain.

Pour cautériser au fer rouge, on se sert d'un spé-

culum plein d'ivoire ou de buis qui est mauvais conducteur du calorique, et l'on cautérise avec le fer rouge ou le galvano-cautère, puis on lave à l'eau froide.

Le fer rouge a été remplacé quelquefois par le caustique de Bonnafond.

Gomme adragant.	5 grammes.
Poudre de charbon végétal.	15 id.
Nitrate de potasse.	2 id.

On cautérise avec cette pâte formée en crayons et allumée □.

Après les cautérisations de l'utérus, on tient les malades au repos, on applique un cataplasme sur le ventre et l'on ordonne de faire des injections émollientes pendant l'intervalle des cautérisations. S'il existait quelques douleurs le soir, on donnerait un demi-lavement avec huit gouttes de laudanum.

Les cautérisations seront renouvelées tous les huit jours, jusqu'à ce que les ulcérations et l'engorgement du col aient diminués. La coloration violet clair du col est un bon signe pour s'arrêter. Pendant le traitement, les rapprochements sexuels seront interdits.

Les accidents des cautérisations du col utérin sont le phlegmon péri-utérin, la métrite simple et quelquefois la péritonite.

En même temps qu'on traite l'état local, on administrera de temps en temps quelques purgatifs doux, tels que 20 grammes d'huile de ricin, les lavements avec 10 grammes de séné.

On enverra les malades à la campagne ou aux eaux de Néris, de Plombières, de Bourbon-Lancy, d'Ussat, de Saint-Sauveur, d'Ems, de Shlangenbad, de Tœplitz, de Pfæfers. — S'il y a un chlorose et anémie, on enverra les malades à Forges, en Normandie, à Spa, et on leur fera boire des eaux de Bussang ou d'Orrezza, etc., et on les enverra aux bains de mer. V. CHLOROSE ET ANÉMIE.

On donnera une nourriture fortifiante, de la viande saignante et du vin généreux.

Toutes les préparations externes données contre les fluxes blanches pourront être employées, mais il ne faut pas trop compter sur elles. V. LEUCORRÉE.

Le traitement des ulcérations du col est toujours très-long.

Métrite du corps de l'utérus.

I. *Métrite aiguë du corps de l'utérus.* — La métrite générale aiguë hors l'état puerpéral est extrêmement rare, et ce que l'on désigne en clinique sous le nom de métrite n'est le plus souvent qu'une inflammation du tissu cellulaire du pourtour de l'utérus.

** La métrite localisée à une portion du corps de l'utérus (Paul d'Égine) est chose rare.

** La métrite aiguë se montre après des fatigues excessives, après des excès de coït, après un refroidissement au moment des époques et dans le cours d'une blennorrhagie.

** De la fièvre, des douleurs occupant le bas-ventre, les reins, les aines, les lombes, avec souffrance par la rétention volontaire d'urine et en allant à la selle, et une sensibilité très-vive à la pression de l'hypogastre, indiquent une métrite aiguë.

Dans la métrite aiguë, lorsqu'on palpe l'utérus à travers l'abdomen, on provoque des douleurs aiguës, et au toucher vaginal le contact du doigt cause une douleur assez vive, que les malades caractérisent en disant que la douleur leur porte au cœur.

** La métrite aiguë peut être la suite d'une congestion de l'utérus après une brusque suppression des règles.

** La métrite ne cause d'accidents hystériques que sur les femmes qui sont déjà hystériques.

** Lorsqu'une métrite est survenue à la suite d'une brusque suppression des règles, le retour de l'écoulement menstruel est une bonne condition qui annonce la terminaison heureuse du mal (Benett).

** On ne confondra pas la métrite générale avec la cystite, parce que dans la cystite il y a des dépôts muqueux dans l'urine, des envies fréquentes d'uriner; puis en touchant les malades on peut constater, en cas de cystite, une douleur à la pression, lorsqu'on presse sur la vessie.

** Le phlegmon des ligaments larges (V. LIGAMENTS LARGES) est révélé par des douleurs dans les fosses iliaques, l'utérus n'est pas douloureux; on sent l'organe, peu mobile au milieu de tissus résistants, où l'on sent battre des artères avec force. On ne confondra donc pas le phlegmon avec la métrite qui est essentiellement caractérisée par une sensibilité vive de l'utérus seulement.

** L'ovaire donne lieu à des douleurs fixes en arrière de l'arcade crurale, et l'on sent quelquefois sur les côtés de l'utérus un point résistant et douloureux. Les douleurs causées par l'ovaire sont plus vives que celles qui sont causées par la métrite, elles s'irradient dans les cuisses et empêchent la marche.

** Il est très-difficile de distinguer une métrite d'une péritonite circonscrite et bornée au péritoine qui recouvre l'utérus. Cependant l'insensibilité du col de l'utérus et l'existence d'une fièvre plus intense que ne l'est d'ordinaire celle qui accompagne les métrites, le ballonnement léger du ventre, sont des signes importants qui pourront éclairer le diagnostic.

** Des signes de métrite chez une femme atteinte de tubercules et qui n'a point de vaginite doivent toujours faire soupçonner des tubercules de l'utérus; si à un moment donné on voit par l'examen, à l'aide du spéculum, des grumeaux blanchâtres, sortir par le col utérin (Lisfranc, Pégot), les tubercules de l'utérus sont très-probables.

Thérapeutique. — Le repos au lit, les bains de siège, les cataplasmes sur le ventre, les sinapismes aux extrémités, les lavements émollients, sont de bons moyens, propres à guérir, au début, les inflam-

mations de l'utérus qui sont dues à une brusque suppression des règles.

Lorsqu'il y a de la fièvre et des douleurs vives, il est bon de pratiquer une petite saignée générale ou mieux d'appliquer dix à vingt sangsucs sur la région hypogastrique. — Les sangsucs sur le col de l'utérus (Duparcque, Aran, Benett, Bernutz) sont assez utiles, tout à fait au début de la métrite. Les scarifications sur le col ont des dangers. (Bernutz et Goupil).

Les cataplasmes dans le vagin, conseillés par quelques personnes, sont des moyens qui peuvent être utiles, mais ils répugnent aux femmes, et, de préférence, on emploie les injections suivantes :

Injection belladonnée.

Eau.	4000	grammes.
Feuilles de belladone.	15	id.
Roses de Provins.	30	id.

Faites bouillir.

Injection narcotique.

Feuilles de morelle.	} à 15	grammes.
Têtes de pavot.		
Eau.	400	id.

Faites bouillir. (Hôp. de Paris ☒.)

II. *Métrite chronique du corps de l'utérus.*

— La métrite chronique du corps de l'utérus est rare; elle ne peut être mieux caractérisée que par l'état de l'utérus chez les femmes atteintes de corps fibreux ou de fongosités utérines.

La métrite chronique présente les mêmes symptômes que la métrite aiguë, moins la fièvre et les douleurs vives au toucher, mais il y a les mêmes symptômes de congestion utérine (V. ce mot), avec écoulement peu abondant, et quelquefois de douleurs spontanées persistantes, variables, avec de fréquentes exacerbations.

Thérapeutique. — Le traitement de la métrite chronique repose sur les mêmes indications que celles de la métrite aiguë; seulement les moyens anthropologiques, saignées et sangsucs, sont inutiles. — On est souvent obligé d'avoir recours aux révulsifs cutanés, tels que les frictions sur l'hypogastre avec la pommade stibiée (Duparcque), le vésicatoire sur le ventre (Hôp. de Paris), etc.

Le cautère sur le pubis (Gendrin) est peut-être très-utile, mais il est peu de femmes qui veuillent le supporter.

Métrite interne chronique, catarrhe utérin. La métrite interne siège dans le corps ou dans le col de l'utérus, c'est une inflammation de la muqueuse, elle cause la leucorrhée et engendre les fongosités utérines (V. ces mots).

* * * La métrite interne chronique se révèle par des symptômes fugaces, de douleurs semblables à celles qui existent dans les engorgements du col, et il y a un écoulement visqueux, clair ou blanchâtre comme de l'empois cuit, qui cause habituellement l'exulcération du col.

* * * Les couches pénibles, les fausses couches, les blennorrhagies, la masturbation, les excès de coït, sont les causes ordinaires de la métrite interne.

* * * Les métrites internes peuvent durer jusqu'à l'époque de la ménopause, mais, chez les femmes qui ont des déplacements de l'utérus, elle peut persister encore au delà de ce terme.

Thérapeutique. — Toutes les médications générales dirigées contre les ulcérations du col utérin seront appliquées contre la métrite interne.

On peut, lorsque le corps de l'utérus n'est pas très-douloureux, cautériser à l'aide du nitrate d'argent la cavité de l'utérus, et répéter la cautérisation toutes les trois semaines ou tous les mois (Nonat). Pour faire cette cautérisation, on se sert d'un porte-caustique sur le modèle de celui de Lallemand (une cuvette, contenant du nitrate d'argent fondu, montée sur une tige et enfermée dans une sonde d'argent droite ouverte du bout), ou d'une fine tige de bois entourée de charpie serrée avec un fil et trempée dans la solution de nitrate d'argent au trentième.

Métrite puerpérale. Peu après l'accouchement, une phlegmasie envahit quelquefois l'utérus et est caractérisée par un véritable phlegmon de l'utérus et des parties voisines, avec plébite, ou angioleucite dans le voisinage; la métrite arrive dans certains cas après que la femme est relevée de couches, et alors la maladie est souvent due à un refroidissement.

* * * La métrite puerpérale, développée dans les premiers jours qui suivent l'accouchement, s'annonce par des frissons, de la fièvre, de la sensibilité du bas-ventre, des douleurs dans les reins, les lombes et les cuisses, et il y a du météorisme, du ballonnement du ventre et du ténesme anal et vésical. Au toucher on sent le col de l'utérus dur (Béhier). L'utérus est senti à l'hypogastre, il est dur et douloureux, il est peu mobile.

* * * La métrite puerpérale des premiers jours se complique assez souvent de péritonite, de plébite utérine, de phlegmons des ligaments larges et d'infection purulente; elle n'existe pas avec l'infection putride aiguë. V. INFECTION PURULENTE ET PUTRIDE; FIÈVRE PUERPÉRALE.

* * * Dans l'état puerpéral, il y a des métrites simples caractérisées par une fièvre modérée, quelques frissons, des nausées, et une dureté de l'utérus, qui est lent à revenir sur lui-même, mais cet état est passager.

* * * La métrite qui survient plus de deux semaines après les couches ne diffère pas des métrites simples du col.

* * * Quand une femme a eu des ulcérations du col, on doit surveiller son accouchement et les suites de couches, pour prévenir une métrite imminente.

Thérapeutique. — La métrite puerpérale compliquée d'infection purulente est au-dessus des ressources de l'art. Lorsque l'infection purulente ou putride est établie, il n'y a rien à faire; mais on peut prévenir les inflammations en pratiquant dans une seule journée quatre à six injections émoullientes

avec l'eau de guimauve tiède, en ne laissant aucun détrit et aucun caillot dans le vagin et en maintenant immédiatement après l'accouchement des cataplasmes sur le ventre.

Lorsque la métrite existe seule et est à son début, vingt à trente sangsues seront appliquées sur l'hypogastre. On fera des frictions mercurielles sur le ventre et l'on y placera des cataplasmes en permanence.

Si un abcès de la fosse iliaque menace, on appliquera de nouvelles sangsues.

S'il y a infection, on donnera le sulfate de quinine. V. INFECTIONS PURULENTES ET PUTRIDES.

La métrite qui se développe après que les malades se sont relevés sera traité par les mêmes moyens que les métrites aiguës simples. V. MÉTRITE.

MÉTRORRHAGIE. Les hémorrhagies utérines, très-rares chez les petites filles, deviennent plus communes après la puberté, jusqu'à l'âge critique, et diminue de fréquence dans la vieillesse.

* * Une hémorrhagie utérine chez une vieille femme indique toujours une altération organique de la matrice.

* * Comme l'excessive fécondité, la métrorrhagie se montre héréditaire.

* * On voit beaucoup plus souvent la métrorrhagie dans les pays chauds que dans les pays froids, et chez les femmes du Nord qui émigrent et vivent dans les régions intertropicales.

* * La pression du ventre par le corset et par des vêtements trop serrés, l'équitation ou la danse trop prolongées, la station debout pendant plusieurs heures, amènent souvent la métrorrhagie.

* * Les inflammations spontanées de l'utérus ou occasionnées par la disproportion des organes génitaux et par les cautérisations du col, les polypes et les corps fibreux de l'utérus, le cancer et l'épithélioma de cet organe, à une certaine période de leur évolution, sont toujours accompagnés de métrorrhagie. V. UTÉRUS (CORPS FIBREUX DE L'), FONGOSITÉS UTÉRINES.

* * On voit souvent la métrorrhagie se produire chez des femmes pléthoriques par excès de richesse de sang.

* * La métrorrhagie est assez commune dans les fièvres graves, mais elle est surtout abondante dans le purpura, dans le scorbut et dans l'hémophilie.

* * Il y a, mais cela est rare, des fièvres pernicieuses hémorrhagiques, dans lesquelles la manifestation morbide de l'accès fébrile est une métrorrhagie.

* * Il faut admettre des métrorrhagies constitutionnelles accidentelles, pernicieuses, organiques, traumatiques et puerpérales.

* * La métrorrhagie intermittente, régulière, est le signe d'une fièvre pernicieuse.

* * La métrorrhagie des fièvres et du scorbut est une maladie constitutionnelle sous la dépendance d'une altération du sang.

* * Quand on voit la métrorrhagie succéder à l'aménorrhée chez une jeune femme, il faut supposer l'avortement.

* * De fréquentes métrorrhagies, sans état puerpéral, avec leucorrhée fétide, indiquent un cancer de l'utérus.

* * On voit souvent à l'âge critique des métrorrhagies essentielles, fort graves, produire l'anémie sans amener de lésions organiques secondaires.

Si dans le cours de la grossesse les métrorrhagies peu abondantes n'ont pas d'inconvénient, celles qui sont considérables peuvent amener la mort du fœtus et son expulsion de la matrice.

* * Après l'accouchement les hémorrhagies utérines résultent de l'inertie de l'utérus. V. DÉLIVRANCE, HÉMORRHAGIES PUERPÉRALES.

* * Quand après l'accouchement et la délivrance on voit les femmes pâlir, se refroidir et avoir de la tendance à la syncope, il faut redouter une hémorrhagie interne de la matrice, qui est fortement distendue au-dessus du pubis.

* * Les métrorrhagies puerpérales abondantes sont fréquemment mortelles.

* * Quand la métrorrhagie complique la menstruation et forme la *ménorrhagie*, on peut être sûr qu'il n'y a pas de lésion organique de l'utérus, et que la femme est atteinte d'une chlorose facile à guérir.

Thérapeutique. — La métrorrhagie exige le repos au lit, la tête basse et des applications froides sur le ventre.

Dans la métrorrhagie chlorotique des jeunes filles, le repos et la bonne nourriture, le vin et le sirop de quinquina, les ferrugineux, l'arséniate de soude, l'ergot de seigle, le safran, les lavements froids, l'hydrothérapie, les bains de mer et de rivière sont indispensables.

La métrorrhagie des pays chauds réclame l'expatriation.

La métrorrhagie de la ménopause, sans lésion de l'utérus, doit être traitée comme la métrorrhagie chlorotique.

Les métrorrhagies causées par les lésions organiques de l'utérus exigent le repos, l'ergotine, à 2 et 4 grammes; la poudre d'ergot de seigle, à la même dose; la rue et la sabine, etc.

Poudre de rue	4 grammes.
Poudre de sabine	30 centigrammes.
Sirop	q. s.

Pour six pilules, une le matin et une le soir.

Les métrorrhagies de la grossesse exigent le repos le plus absolu.

Après l'accouchement, les métrorrhagies réclament l'usage du seigle ergoté, à 2 et 5 grammes; les frictions sur le ventre, le tamponnement du vagin.

Quelquefois l'introduction de la main dans l'utérus dont on veut réveiller l'inertie, enfin l'expression d'une certaine quantité de jus de citron dans l'intérieur de la matrice. V. ACCOUCHEMENT, pour les formules de l'ergot de seigle.

On peut aussi employer l'extrait de cachou, de ratanhia ou de bistorte, la teinture de cachou, les espèces astringentes, l'alun, l'écorce de chêne, l'acétate de plomb, les semences de chardon béni, la digitale, le suc d'ortie, le phosphore, etc.

FORMULAIRE DE LA MÉTRORRHAGIE.

Extrait de cachou.

Cachou concassé. 500 grammes.
Eau bouillante. 3000 id.

Faites infuser pendant vingt-quatre heures, décantez la liqueur, et faites évaporer au bain-marie jusqu'en consistance d'extrait (Bouchardat); — à prendre 2 décigrammes à 2 grammes en pilules ☒.

Extrait de ratanhia. — A prendre 1 à 4 grammes en pilules ou en potion ☒.

Extrait de bistorte. Même dose ☒.

Teinture de cachou. 1 à 16 grammes dans une potion ☒. Les doses sont les mêmes pour les teintures de ratanhia et de bistorte.

Espèces astringentes.

Racines sèches de bistorte. 30 grammes.
Tormentille. 30 id.
Écorce de grenade. 30 id.

Mélez. — 10 grammes par litre d'eau en décoction. A prendre par verres ☒.

Poudre astringente opiacée.

Alun. } à 400 grammes.
Sucre. }
Opium. } 2 décigrammes.

Divisez en dix paquets; en prendre deux ou trois par jour dans du pain à chanter ☒.

Sirop d'ergotine.

Ergotine. 40 grammes.

Dissoute dans :

Eau de fleur d'oranger. 30 grammes.
Sirop simple. 500 id.

Faites bouillir le sirop et ajoutez-y la dissolution. On obtient ainsi 500 grammes de sirop, qui contiennent pour 30 grammes 50 centigrammes d'ergotine. — Dose : deux à trois cuillerées à bouche par jour ☒.

Potion alumineuse.

Alun. } 6 grammes.
Eau de rose. } 150 grammes.
Sirop de sucre. }
Sirop diacode. } à 20 grammes.

A prendre par cuillerée à bouche, contre les hémorrhagies utérines ☒.

Potion d'ergotine.

Ergotine. 4 grammes.
Eau commune. 50 id.
Sirop de fleur d'oranger. 20 id.

F. s. a. une potion à prendre par cuillerée à bouche dans la journée, pour une hémorrhagie de la matrice ☒.

Poudre d'écorce de chêne. 10 à 15 centigrammes toutes les deux heures ☒.

Extrait de monésia. — A prendre à la dose de 1 à 4 grammes par jour ☒.

(Guillemin.)

Acétate de plomb, de 50 centigrammes à 1 gramme et demi associé à l'opium ☒. (Shaw, Baker.)

Décoction de racine de Scoparia dulcis, 100 grammes par litre, ou *suc de scoparia*, 60 à 120 grammes par jour ☒. (Flore des Antilles.)

Semences de chardon béni, de *chardon Marie* ou de *chardon d'acanthé*, 15 grammes, bouillies dans 250 grammes d'eau; ou bien — *teinture de semences*, à la dose de six à douze gouttes en deux ou trois heures ☒.

Poudre de feuilles de sabine, à la dose de 1 gr., plusieurs fois par jour.

Poudre de semence de nêstes, à la dose de 10 à 15 grammes par jour ☒.

Sulfate ou acétate de morphine à l'intérieur, ou par méthode endermique, depuis 5 milligrammes (Fabre, *Journ. complém.* XXV, 183), surtout dans les métrorrhagies de l'âge critique. (Smith.)

Alcoolature d'aconit, à la dose de 2 à 4 et 8 gr. par jour (Marnotte) ☒.

Digitale en poudre, à la dose de 10 à 30 centigrammes et plus (Dickenson) ☒.

Phosphore amorphe, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme et demi par jour, dans un véhicule aqueux ☒.

Suc d'ortie piquante fraîche, à la dose de 60 à 120 grammes (Sydenham, Ginestet) ☒.

Placer un *morceau d'alun arrondi*, du volume d'un haricot, dans le vagin ou dans le col utérin.

(Betz.)

MEUM. Plante de la famille des ombellifères, dont la racine, en décoction, est vantée comme diurétique ☒.

MÉZIÈRES (Ardennes). Eau saline chlorurée sodique, peu connue.

MIASMES. Émanations animalisées qui se mélangent à l'air de l'atmosphère, portant partout avec lui le trouble et la mort. Ils diffèrent des *effluves* qui ne sont que des émanations fournies par les eaux stagnantes.

* * Les émanations inappréciables des substances végétales ou animales, mêlées à l'atmosphère et produisant toutes les maladies infectieuses et infecto-contagieuses, sont ce qu'on appelle des *miasmes*.

* * Les miasmes résultent de particules animales mélangées à l'atmosphère et reproduisant partout les maladies qui leur ont donné naissance. Ainsi les miasmes de la coqueluche, de la grippe, de l'ophthalmie purulente, du typhus, de la variole, de la scarlatine, etc., reproduisent chacune de ces maladies, quand ces germes se trouvent absorbés par des personnes disposées à en subir l'influence.

* * Les fièvres continues, éruptives et pestilentielles, telles que la fièvre jaune, le typhus, la peste, le choléra, la fièvre typhoïde, la rougeole, la scarlatine, la variole, etc., sont des maladies produites par des miasmes infectieux et virulents. V. EPIDÉMIES.

* * La prophylaxie des maladies infectieuses

et infecto-contagieuses repose, soit sur l'isolement des malades, soit sur la séquestration des objets infectés au moyen des lazarets et des cordons sanitaires (V. ces mots), soit enfin sur la destruction des miasmes dans les lieux où ils sont accumulés.

Thérapeutique. — Établir de vastes courants dans les navires, dans les prisons, dans les hôpitaux et dans tous les endroits susceptibles d'être infectés par des miasmes au moyen de bonnes cheminées d'appel et de quelques appareils de ventilation. V. ce mot.

Allumer de grands feux sur les places publiques, faire à l'intérieur des fumigations d'acide sulfurique au moyen de soufre allumé ou brûlé sur une plaque de fer rouge, et alors il faut fermer toutes les portes en ne laissant personne dans l'intérieur des salles; faire des fumigations de vapeur d'acide phénique, que tout le monde peut respirer sans inconvénient; ou bien recourir aux fumigations suivantes :

Fumigation d'acide nitrique
(Fumigation de Smith.)

Acide sulfurique à 66°	60 grammes.
Eau	30 id.
Nitre purifié réduit en poudre	30 id.

Mêlez l'eau à l'acide, dans une capsule de porcelaine ou de terre vernissée; placez celle-ci sur des cendres chaudes ou sur un bain de sable modérément chauffé. Projetez-y par pincées le nitrate de potasse, en ayant soin de n'ajouter une nouvelle quantité de nitre que lorsque la première aura été entièrement décomposée et qu'il ne se dégagera plus de vapeurs.

La dose indiquée précédemment suffit pour désinfecter un espace de 120 mètres cubes.

Fumigation guytonienne
(Fumigation de chlore).

Chlorure de sodium en poudre	300 grammes.
Bioxyde de manganèse	100 id.
Acide sulfurique à 60° B.	200 id.
Eau	200 id.

Mêlez le chlorure de sodium, l'oxyde de manganèse et l'eau dans une capsule de verre ou de terre, et ajoutez ensuite l'acide sulfurique. Il se dégagera bientôt des vapeurs jaunes verdâtres qui deviendront plus abondantes si l'on agite le mélange. Il convient d'employer à cet usage un tube de verre ou une baguette de porcelaine. La pièce dans laquelle se fait la fumigation doit être tenue parfaitement close, au moins pendant une demi-heure. Les doses indiquées dans la formule suffisent pour une pièce dont la capacité serait de 111 mètres cubes; il faudra les augmenter ou les diminuer en raison de l'espace qu'on voudra purifier.

MICROSPORON. Végétal parasite infusoire, formé de spores et avec des tiges peu apparentes, dont le développement produit la teigne décalvante et achromateuse, que d'autres appellent *porrigo decalvans* ou *alopécie idiopathique*, et le *pityriasis versicolor*, quand son apparition se fait à la surface de la peau.
V. TEIGNE.

* * A la peau, des taches jaunâtres prurigi-

neuses, suivies d'exfoliation épidermique furfuracée, résultent d'une phlegmasie superficielle du derme avec production de *Microsporon furfur*.

* * Sur le cuir chevelu, les démangeaisons, accompagnées d'écaillés furfuracées ou d'alopecie sur différents points, ne paraissant pas être malades, et où il n'y a plus qu'un peu de duvet, sont la conséquence du *Microsporon furfur*.

* * Les maladies, telles que le pityriasis du cuir chevelu, le pityriasis versicolor et la teigne décalvante, qui résultent du développement du microsporon, sont avantageusement combattues par les parasitocides, aidés ou non par l'épilation. V. PARASITISME ET TEIGNE.

MICTION. Action de pisser ou de rejeter les urines. La miction facile ou difficile est empêchée selon que les voies urinaires et le système nerveux qui les anime sont à l'état normal ou troublés par différentes maladies. Quand la miction est difficile, il faut rechercher la cause de l'obstacle et recourir à des moyens appropriés.
V. CALCULS, PROSTATE; VESSIE (MALADIE DE LA), DIURÉTIQUES.

MIEL. Substance mucoso-sucrée provenant des abeilles, très-employée comme laxatif à l'intérieur, dans la constipation ☒, et servent à édulcorer les tisanes. — On l'emploie également pour préparer des électuaires. V. MEL-LITES.

MIERS (Lot). Eau minérale sulfatée sodique froide, employée en boisson comme laxative, dans les engorgements des viscères abdominaux ☒.

MIGRAINE, CÉPHALALGIE, HÉMICRANIE. Des douleurs vives de la tête ou d'une moitié de la tête, avec fatigue, malaises et vomissements, revenant sous forme d'accès plusieurs fois par an indiquent une *migraine*.

V. NÉURALGIE.

* * La migraine est une maladie de l'âge adulte, inconnue dans l'enfance et chez les vieillards.

* * C'est surtout chez les femmes qu'on observe la migraine.

* * La migraine est ordinairement sympathique d'une affection chronique de l'estomac ou des intestins, surtout de la dyspepsie ou de la constipation, et dans certains cas d'une affection de l'utérus particulièrement de la dysménorrhée, car elle revient régulièrement à chaque époque menstruelle.

* * Chez les personnes atteintes de migraine, les accès éclatent facilement sous l'influence d'une contrariété, d'une émotion vive, d'un travail excessif d'un écart de régime, d'une odeur forte et de toutes les circonstances qui changent un peu la vie habituelle.

* * La migraine prouve péremptoirement, à ceux qui en doutent, qu'un trouble de fonction n'indique pas nécessairement l'existence d'une lésion de l'organe correspondant, car les douleurs, les vertiges, les bluettes, l'hyperesthésie des sens, la perte momentanée de la mémoire et l'incapacité au travail, les vomissements, etc., qui caractérisent cette maladie, ne dépendent d'aucune altération appréciable du cerveau.

* * La migraine violente avec accès très-rapprochés entraîne souvent, à la longue, l'hébétéude, l'anémie, la surdité et l'amaurose, mais ici c'est le trouble de la fonction qui a déterminé la lésion des organes.

* * Les accès de migraine reviennent plusieurs fois par an ou plusieurs fois par mois, tantôt naturellement et tantôt sous l'influence de la fatigue, des écarts de régime, de la constipation, des règles, des émotions morales, des odeurs, de la préoccupation d'un travail ou d'une lecture prolongée, etc.

* * De l'insomnie, de la courbature, du malaise, de la tristesse et quelques frissonnements annoncent l'invasion de la migraine, mais dans ces cas une distraction, une promenade, du café noir ou du thé, quelques milligrammes de morphine, de l'alcoolat de mélisse ou de chloroforme, etc., peuvent empêcher l'accès de se développer.

* * Dans un accès de migraine, outre les douleurs excessives de la tête, du front, des tempes ou de l'orbite, il y a des éblouissements, des bluettes, des illusions visuelles, de l'hyperesthésie oculaire, de la surdité, quelquefois des fourmillements dans les membres, des nausées, des vomissements sans fièvre, et les malades sont obligés de se mettre au lit pour éviter le bruit et la lumière qui leur sont très-désagréables.

* * Un accès de migraine dure de douze à vingt-quatre heures et se termine par des vomissements, par de la transpiration, par des urines claires, abondantes, sans laisser de traces ou seulement un peu de courbature et d'incapacité.

* * La migraine, si fréquente qu'elle soit dans la jeunesse, disparaît vers l'âge de cinquante ans.

* * Les accès de migraine sont très-rarement d'une périodicité régulière, et ils n'offrent ce caractère que chez les femmes, lorsqu'ils coïncident avec la menstruation.

* * La migraine compliquée de paralysie motrice ou sensorielle, indique une maladie organique du cerveau, et on le reconnaît par les altérations du fond de l'œil. V. CÉRÉBROSCOPIE.

Thérapeutique. — La migraine qui dépend de la dyspepsie et de la constipation doit avant tout être traitée par le régime rafraîchissant et par les moyens propres à améliorer l'état de l'estomac.

Quand la migraine est régulièrement périodique, elle peut guérir par le *sulfate de quinine*.

La migraine compliquée de congestion cérébrale intense doit être combattue par la *saignée du bras*.

Si la migraine est compliquée d'état saburral avec vomissements, un *vomitif* au début de l'accès soulage beaucoup les malades.

Le repos au lit, loin du bruit et de la lumière, avec une forte infusion de *thé*, de *serpolet*, de *café noir* et 15 grammes de *sirop de morphine* sont nécessaires pendant tous les accès de migraine.

Un *vésicatoire ammoniacal*, saupoudré de 2 centigrammes de sulfate de morphine, au début des accès de migraine, enlève la douleur et au bout de quelques heures peut guérir complètement la maladie. — On peut remplacer ce moyen par des *inoculations sous-épidermiques*, avec une lancette chargée d'une solution saturée de morphine ou d'atropine ou par des *injections hypodermiques* de morphine au moyen de la seringue de Pravaz.

FORMULAIRE DE LA MIGRAINE.

Médications internes. — Purgatifs.

Infusion de *feuilles d'orange*, trois ou quatre feuilles par demi-litre d'eau bouillante ☐.

Infusion de *café*, 30 grammes par litre d'eau, plusieurs tasses par jour ☐.

Eau distillée de *romarin sauvage*, 30 grammes par jour ☐.

Poudre d'*euphorbe*, mêlée à poudre de *muguet*, comme sternutatoire ☐.

Cantharides en poudre, depuis 25 centigrammes; en teinture, depuis cinq à dix gouttes; en frictions, associée au camphre ☐.

Sels de *morphine*, surtout l'acétate et le sulfate, à l'intérieur et par méthode endermique ou hypodermique, depuis 5 milligrammes ☐.

Teinture d'aconit, dix à vingt gouttes par vingt-quatre heures ☐.

Sulfate de nickel, 5 centigrammes; trois fois par jour ☐. (Symonds.)

Huile phosphorée, trois à quatre gouttes ☐ (Lobstein).

Sous-carbonate de magnésie en poudre, quatre à six cuillerées par jour ☐. Ou bien :

Looch purgatif à l'épurga.

Huile d'épurga 40 gouttes.
Huile d'amandes douces 20 grammes.

Versez sur

Gomme en poudre 40 grammes.

Ajoutez peu à peu

Sirop de sucre 20 grammes.
Eau 20 id.
Alcoolat de citron 20 gouttes.

A prendre en une seule fois comme purgatif. En remplaçant les dix gouttes d'huile d'épurga par une goutte d'huile de croton, on obtiendra le *looch purgatif au croton*.

Pilules drastiques.

Huile de croton 5 centigrammes.
Poudre de guimauve } aa q. s.
Mucilage }

Mélez et faites quatre bols. Administrer tous les quarts d'heure, jusqu'à effet purgatif.

Bière céphalique anglaise.

Racine de valériane	4 grammes.
Semences de mourarde entière..	100 id.
Fleurs de romarin	AA 50 id.
Seurpenteaire de Virginie.	20 id.

Faites macérer pendant deux ou trois jours, dans :

Bière blanche nouvelle 2000 grammes.

Filtrez et conservez. A boire par verre. Céphalalgie, hystérie, etc.

Pilules anticéphalalgiques de Broussais.

Extrait de jusquiame.	} AA 25 centigrammes.
Extrait de belladone	
Extrait de laitue	40 id.
Extrait d'opium	15 centigrammes.
Beurre de cacao	5 grammes.

Pour trente pilules bien égales. Une tous les matins et tous les soirs, dans les céphalées invétérées.

Poudre de valériane, 5 à 60 grammes par jour.

Poivre cubèbe, 1 à 2 grammes par jour ☐.

Ammoniaque, quatre à six gouttes dans une tasse d'infusion chaude de tilleul ☐.

Acétate d'ammoniaque, trente à quarante gouttes de solution, plusieurs fois répétées.

Acides arsénieux et préparations arsenicales (Fowler), si le mal est périodique.

Chlorure de zinc, 25 milligrammes, trois fois par jour ☐.

Mouvement rotatoire du malade attaché sur une chaise bien suspendue ☐.

Le nitrate d'argent, de 25 milligrammes à 5 centigrammes par jour pendant trois mois, guérit quelquefois la migraine ☐.

Potion contre la migraine.

Chlorhydrate de morphine.	1 centigramme.
Infusion de café.	100 grammes.

(Boileau.)

A prendre en une fois.

Potion contre la migraine.

Eau de mélisse ou de menthe.	60 grammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque	3 id.
Sirup d'écorces d'oranges.	25 id.

En trois fois, à une demi-heure d'intervalle.

(Barailler.)

Applications topiques sur la tête.*Solution de cyanure de potassium.*

Cette solution doit contenir 2 décigrammes de cyanure de potassium pour 30 grammes d'eau distillée (Lombard).

Application d'*éther sulfurique* au front et aux tempes ☐.

Feuilles de tulipier écrasées, appliquées sur le front ☐.

Applications de glace sur les tempes et à la tête ☐.

Frictions de pommade d'Autenrieth sur la tempe ☐.

(Bibl. méd., XXIV, 278).

Application de *teinture d'iode* sur la tempe et dans les cheveux ☐.

Eau pour la migraine.

Camphre.	30 grammes.
------------------	-------------

Dissolvez dans :

Alcool à 220.	50 grammes.
-----------------------	-------------

Ajoutez :

Ammoniaque liquide	60 grammes.
Huile d'anis	8 id.

On fait respirer ce mélange et l'on en applique sur le front des compresses imbibées ☐.

Autre.

Ammoniaque liquide.	20 grammes.
Ether nitrique.	20 id.
Huile camphrée.	18 id.

Matin et soir, frictions sur les tempes ☐.

Essence Ward pour mal de tête.

Camphre	60 grammes.
Ammoniaque liquide	200 id.
Alcool de lavande.	1 demi-litre.

Mêlez l'ammoniaque avec l'alcoolat de lavande; distillez au bain-marie, et ajoutez le camphre dans le produit de la distillation. Employée en frictions sur le front, dans les cas de migraine ou de céphalalgie ☐.

Eau sédative.

Ammoniaque liquide	400 grammes.
Eau distillée.	900 id.
Sel marin	20 id.
Camphre	2 id.
Essence de roses.	q. s.

Faites dissoudre s. a.

On trempe dans cette eau le linge, que l'on applique ensuite sur la partie que le malade indique comme le siège de la douleur, en ayant soin de recouvrir d'un bandeau épais les arcades sourcilières, de crainte que quelques gouttes du liquide ne se glissent jusque dans les yeux ☐. (Raspail.)

Compression de la racine du nerf facial avec le doigt pendant un quart d'heure.

Applications de sel ammoniac dissous dans l'eau, 10 grammes par litre ☐.

Application sur la tête de *feuilles fraîches de tabac* trempées dans le vinaigre.

Des *compresses d'alcool camphré* ou de *chloroforme alcoolisé* et d'*eau sédative*, placées sur le front soulagent la douleur d'un accès de migraine.

L'*acupuncture*, au moment d'un accès de migraine fait souvent disparaître la douleur d'une manière immédiate.

Des *plaques aimantées* autour de la tête peuvent guérir la migraine.

Dans les cas de migraine très-violente et rebelle, un *vésicatoire* ou un *séton* à la nuque soulage beaucoup les malades ☐.

MILIAIRE. De petites vésicules à peine apparentes, opalines ou incolores, avec ou sans auréole inflammatoire, sans fièvre, constituent la miliaire.

* * La miliaire est toujours le résultat d'une sudation abondante, et c'est de cette manière que se produisent les miliaires sporadiques de l'été chez les enfants, les miliaires pellucides de la fièvre typhoïde, et les miliaires opalines de la suette, de la scarlatine, de la fièvre puerpérale, du rhumatisme, etc.

* * La miliaire formée de vésicules transparentes, sans auréole inflammatoire chez les ma-

lades qui suent abondamment, caractérise la *miliaire pellucide*.

** La miliaire des enfants que la chaleur fait transpirer et qui est formée de vésicules à peine apparentes, entourées d'une petite auréole inflammatoire, constitue la miliaire sudorale, et elle se distingue de la scarlatine parce que la rayure du doigt ne produit pas de raie blanche sur la peau.

** La miliaire opaline avec exanthème, sur lequel la trace superficielle du doigt forme une rayure blanche persistante, est une miliaire scarlatineuse. V. SCARLATINE.

** La miliaire n'est pas une maladie, et n'est qu'un effet de transpiration qu'on peut produire à volonté chez une personne bien portante qu'on met au lit pour l'y faire suer pendant plusieurs jours. V. SUETTE.

Thérapeutique. — On guérit la miliaire en ne couvrant pas trop les malades et en modérant la transpiration. V. SCARLATINE et SUETTE.

MILLEFEUILLE. Plante indigène et aromatique de la famille, des synanthérées, dont les sommités sont considérées comme stimulantes, emménagogues et vulnératives ☐. On l'emploie pour préparer l'eau vulnéraire, et son huile essentielle, quinze à vingt gouttes en potion, sont administrées contre les maladies nerveuses ☐.



Fig. 378. — Millepertuis.

MILLEPERTUIS. Plante de la famille des hypericinées, dont l'infusion, 10 à 20 grammes

par litre d'eau, est employée comme vulnéraire ☐.



Fig. 379. — Millepertuis (coupe de la fleur).

MILLET. V. MUGUET.

MINE DE PLOMB. V. GRAPHITE.

MINIUM. Deutoxyde de plomb, employé dans la fabrication de certains emplâtres.

MINORATIF. Remède qui purge doucement, comme le lait d'ânesse, les pruneaux, la pulpe de tamarin, l'oseille, les épinards, etc.

MINYANTHE. V. MÉNYANTHE.

MISANTHROPIE. V. HYPOCHONDRIE, FOLIE.

MITHRIDATE. Électuaire analogue à la thériaque, employé comme antidote ☐.

MIXTURE. Médicament liquide fait par mixture, et qu'on fait prendre par gouttes ou par petites quantités dans une potion gommeuse.

MOELLE ÉPINIÈRE. La moelle épinière peut être le siège d'un grand nombre de maladies, telles que les abcès, les inflammations, le cancer, les hémorragies, les plaies, les tubercules, donnant lieu à des phénomènes de paralysie, de convulsions, de douleurs et d'anes-thésie.

Moelle (ABCÈS DE LA). A la suite d'une inflammation spontanée, après une fracture du rachis (Velpeau) et une blessure de la moelle, il peut se former un abcès dans l'épaisseur de cet organe, mais il n'y a aucun symptôme qui puisse le faire reconnaître pendant la vie.

Thérapeutique. — Comme il y a impossibilité de reconnaître les abcès de la moelle, il n'y a pas lieu d'en indiquer le traitement.

Moelle épinière (COMMOTION DE LA). — Une chute sur les pieds, un coup sur le rachis, déterminent un ébranlement de la moelle; il est rare que cette lésion existe sans commotion cérébrale. On peut la soupçonner par une incontinence d'urine et de matières fécales, une paralysie des quatre membres, une sueur froide et des irrégularités des battements du cœur.

** On peut dire que la commotion de la moelle est une maladie problématique, parce que les symptômes appartiennent aussi bien à la commotion cérébrale qui existe en même temps que la commotion de la moelle.

** Une douleur sur le trajet de la moelle, après l'existence de quelques symptômes de compression cérébrale, indique qu'il y a eu lésion de la moelle. V. CÉRÉBROSCOPIE.

Thérapeutique. — Traiter la commotion cérébrale, placer dix ventouses de chaque côté de la colonne vertébrale dans toute son étendue.

Moelle (COMPRESSION DE LA). — La compression de la moelle peut être produite par une lésion traumatique (un épanchement de sang, une esquille) ou une tumeur telle qu'un névrome de la moelle, un abcès par congestion, une tumeur fibro-plastique des méninges, une exostose, ou enfin une fracture consécutive à un mal de Pott. V. ce mot.

* * Même dans le cas de compression de la moelle, après un accident, on a vu les malades marcher. Il y a d'ordinaire de la paralysie du mouvement et du sentiment, souvent des fourmillements et des contractures.

* * Les compressions par des tumeurs ne produisent de paralysies que quand il y a un commencement d'altération de la moelle; les signes plus ordinaires de la compression par une tumeur sont l'irrégularité des mouvements (V. ATAXIE LOCOMOTRICE); dans certains cas, comme lorsque la moelle est comprimée par un fragment osseux, les paralysies varient, elles augmentent et diminuent.

* * Une myélite est rare dans la compression traumatique de la moelle, à moins qu'il n'y ait contusion de la moelle.

Thérapeutique. — On extrait les corps étrangers et les esquilles, s'il y a une plaie. Trépaner pour enlever un os qui comprime la moelle (Paul d'Égine) est une opération hasardée, le traumatisme qu'on fait subir au malade peut le tuer.

On traitera la myélite et le ramollissement consécutive aux tumeurs par des révésifs placés autour de l'épine dorsale, au point où les paralysies font supposer qu'il existe une compression.

Moelle (CONGESTION DE LA). Il se fait dans la moelle des congestions qui peuvent rester à ce degré sans aller jusqu'à produire un véritable état phlegmasique (Ollivier), mais cela est rare, et, en tout cas, c'est une maladie très-difficile à distinguer.

* * La suppression des règles, des lochies, des hémorrhoides, de la sueur des pieds (Ollivier), certaines phlegmasies chroniques des voies digestives, la fièvre typhoïde, le rhumatisme, l'abus des plaisirs vénériens et la masturbation, sont les causes de la congestion de la moelle.

* * L'apparition subite, assez souvent nocturne, d'une difficulté de mouvoir les membres inférieurs, avec douleur vague à la région lombaire ou sacrée, ou d'une paralysie incomplète des muscles du bras ou des intercostaux, caractérise la congestion de la moelle.

* * La congestion de la moelle dure quelques jours, mais dans certaines maladies elle peut se prolonger davantage et donner lieu à une paralysie prolongée.

Thérapeutique. — Appliquer des sangsues ou des ventouses scarifiées le long du rachis et revenir plusieurs fois sur ce moyen.

Appliquer de fréquents *vésicatoires volants* sur la colonne vertébrale ☒, recourir à l'électricité ☐, donner des *purgatifs salins* tous les trois jours.

Moelle (CONTUSION DE LA). — Les signes de la contusion de la moelle sont les mêmes au début que ceux de la commotion, l'existence d'une myélite du troisième au sixième jour, des paralysies plus ou moins immédiates et des contractures confirment le diagnostic que rien n'autorisait auparavant d'une manière absolue.

Thérapeutique. — Au début, on traitera comme la commotion; plus tard, on instituera le traitement de la complication, c'est-à-dire le traitement de la myélite.

Moelle (HÉMORRHAGIE DE LA) OU **Hématomyélie** OU **Apoplexie de la moelle**. V. HÉMORRHAGIE DE LA MOELLE.

Moelle (INFLAMMATION DE LA) OU **Myélite**. L'inflammation de la substance propre de la moelle constitue la myélite.

* * La myélite n'occupe jamais qu'une portion limitée de la moelle, tantôt la portion *bulbaire et cervicale*, tantôt la portion *dorsale*, et chez d'autres la partie *lombaire*. Elle affecte les cordons antérieurs ou postérieurs ou seulement la substance grise; enfin, elle se montre à l'état aigu et à l'état chronique.

* * Très-rare chez les nouveau-nés et chez les enfants, la myélite s'observe surtout chez l'adulte sous l'influence du froid (Lacombe), du rhumatisme (Ollivier), de la syphilis (Housset), des coups et des chutes sur le dos, des fractures ou des blessures du rachis, de la convalescence de la fièvre typhoïde ou d'une autre maladie aiguë, de la croissance, des empoisonnements par le phosphore, l'arsenic, le tabac, etc.

* * Dans la myélite aiguë, il y a injection d'une partie de la substance, blanche ou grise, de la moelle, qui est plus ou moins ramollie, et la lésion occupe toute la circonférence de l'organe ou seulement un point assez circonscrit, tantôt une de ses moitiés, tantôt les cordons antérieurs et tantôt les cordons postérieurs. On y trouve quelquefois une *infiltration purulente gris verdâtre* plus ou moins étendue, un simple *ramollissement rougeâtre ou blanchâtre*, enfin, chez quelques malades, un véritable *abcès*. — Les éléments sont dissociés, les tubes nerveux détruits, et, au milieu de la substance détruite, existent des granulations moléculaires, des corps granuleux, des corpuscules de pus et des globules de sang.

* * Dans la myélite chronique, la moelle est partiellement *ramollie* ou *atrophie* et réduite de volume, on en fin, *indurée*, d'un jaune rougeâtre, ce qui existe surtout dans l'ataxie locomotrice. V. ce mot.

** De la fièvre avec engourdissement, faiblesse et froid dans les membres, s'étendant des jambes au tronc et au bras, ou du bras aux jambes, pour amener une paralysie plus ou moins complète, caractérisent la myélite aiguë; mais, s'il n'y a pas de fièvre, il s'agit d'une méningite débutant d'emblée par la forme chronique.

** La paralysie produite par la myélite occupe toujours le côté correspondant à celui de la moelle qui est altéré, et elle a pour siège le mouvement ou la sensibilité, quelquefois même ces deux fonctions nerveuses, mais rarement il y a de l'hyperesthésie.

** On a vu la myélite accompagnée de contracture (Louis) ou de convulsions, mais cela est rare.

** Dans la myélite, il existe presque toujours le long du rachis, au niveau du point de la moelle qui est malade, une douleur vague dite *spinale*, augmentée par la pression des apophyses épineuses (Calmeil, Ollivier) et sur-excitée par le passage d'une éponge imbibée d'eau très-chaude.

** La dyspepsie avec constipation, la rétention d'urine, plus tard suivie d'incontinence par regorgement, l'impuissance et rarement le satyriasis (Ségalas), accompagnent la myélite.

** Quand la myélite occupe seulement les *cordons antérieurs* ou *moteurs*, il y a au-dessous de l'endroit enflammé une paralysie du mouvement des deux côtés du corps ou d'un seul côté s'il n'y a qu'un seul cordon; mais si la lésion occupe les *cordons postérieurs* ou *sensitifs*, il n'y a au-dessous de la lésion qu'une paralysie de la sensibilité.

** Quand la myélite occupe le bulbe, il y a du délire, de l'amaurose, de la surdité, du trismus, de la dyspnée, de l'embarras de la parole, de la dysphagie, des vomissements, quelquefois de l'hydrophobie et une paralysie générale progressive (Ollivier). V. CÉRÉBROSCOPIE.

** D'après le siège de la paralysie, on reconnaît celui de la myélite; car, lorsqu'elle occupe la *région cervicale*, il y a paralysie des deux bras, des intercostaux et du diaphragme avec roideur tétanique du cou. — Lorsqu'elle affecte la *région dorsale*, il y a paralysie des membres supérieurs et des intercostaux ou du diaphragme, ce qui gêne beaucoup la respiration et peut entraîner l'asphyxie. — Enfin, lorsqu'elle occupe la *région lombaire*, elle paralyse seulement les membres inférieurs, la vessie, le rectum et les muscles abdominaux, ce qui donne aux malades la sensation d'une barre hypogastrique très-pénible.

** Chez la femme atteinte de myélite, les règles continuent de paraître et la fécondation peut avoir lieu.

** Dans la myélite aiguë ou chronique, il y a souvent alcalinité des urines.

** Il ne faut pas confondre la myélite produisant la paralysie des membres avec l'ataxie locomotrice, où il n'y a que de l'incoordination des mouvements; car, dans cette dernière maladie, la paralysie n'existe pas: il y a une force musculaire considérable, mais le malade ne peut plus diriger ses mouvements d'une façon normale, et il éprouve des douleurs dans les membres qui n'existent pas dans la myélite. V. ATAXIE LOCOMOTRICE.

** La paraplégie qui vient sans fièvre chez une femme ou chez un sujet nerveux est souvent de nature essentielle ou hystérique.

** La myélite aiguë dure de trois à quatre jours (Ollivier) à une ou deux semaines, et se termine par la *guérison*, ce qui est rare, par la *mort*, ce qui est plus commun, ou par le passage à l'*état chronique*, alors les malades traînent pendant plusieurs années une misérable existence, marchant d'abord avec peine, puis ne pouvant plus bouger et gardant le lit où ils meurent dans un état de cachexie prononcée, avec des eschares que produit l'incontinence des urines et des matières fécales.

Thérapeutique. — Dans la *myélite aiguë* avec fièvre, la saignée du bras, les sangsues et les ventouses scarifiées le long du rachis sont très-utiles. Il faut après recourir aux *ventouses sèches*, vingt à trente par jour; aux *cautérisations pointillées* par le fer rouge, aux *douches filiformes révélsives* avec l'eau froide, aux *moxas*, aux *vésicatoires volants* et aux *applications de teinture d'iode*.

S'il y a eu des maladies vénériennes antérieures, il faut administrer les pilules de Sédillot, — les pilules de protoiodure de fer, une ou deux fois par jour, et plus tard l'iodure de potassium.

La diète, le repos au lit et l'immobilité sont très-nécessaires au début de la maladie; mais lorsqu'il n'y a pas de fièvre, on doit faire manger les malades en ayant très-grand soin d'entretenir la liberté du ventre par des lavements simples et purgatifs. V. LAVEMENT.

En cas de constipation rebelle, il faudra donner tous les jours un ou deux grains de santé, une ou deux pilules d'Henderson, de Franck ou seulement 20 centigrammes d'aloès.

On peut employer aussi des douches d'eau chaude, des douches de vapeur, des frictions mercurielles et des bains prolongés.

Traitement de la myélite chronique. — Dans la myélite chronique, il faut employer les *révélsifs cutanés* le long du rachis, notamment les ventouses sèches, tous les jours, en grand nombre; — la cautérisation épidermique au fer rouge (☒), les cautères et les moxas; — les vésicatoires volants, la teinture d'iode tous les jours, les frictions avec la pommade stibiée, — les bains de Baréges, — l'hydrothérapie méthodique, les frictions irritantes, — les eaux minérales sulfureuses de Cauterets, de Baréges, de Balaruc en bains et en douches; — le massage et la paléation, — l'électricité, etc.

Parmi les révélsifs intérieurs, il faut donner de

temps à autre une purgation avec l'huile de ricin, 30 grammes ☒; le calomel, 50 centigrammes ☒; le sulfate de soude, 50 grammes ☒; le citrate de magnésie, 50 grammes ☒; l'aloès, 20 centigrammes ☒, etc.

A l'intérieur, on peut donner l'iode de potassium, 3 à 5 grammes par jour ☒; le protoïode de mercure, 5 à 10 centigrammes par jour ☒; l'huile de foie de morue, 50 à 60 grammes ☐; le sirop d'iode de fer, 50 grammes ☒; enfin le nitrate d'argent en pilules, 2 à 5 centigrammes ☒+.

V. PARALYSIE et ELECTRICITÉ.

Moelle épinière (PLAIES DE LA). Les fractures de la colonne vertébrale, les plaies par armes à feu et par instruments piquants qui atteignent la moelle peuvent la blesser dans une portion de son épaisseur ou la séparer complètement.

*** On reconnaît une plaie de la moelle aux lésions de la sensibilité, de la motilité, et de la chaleur, dans les parties auxquelles se distribuaient les nerfs émanés de la portion de la moelle blessée.

*** Si la moelle a été déchirée il y a une paralysie du mouvement et du sentiment, rarement du sentiment seul.

*** En général les sections nettes déterminent des paralysies; les sections irrégulières produisent de l'hyperesthésie et des contractions, mais il est rare que celles-ci se produisent au moment même de la blessure.

*** L'hyperesthésie qu'on rencontre après les sections de la moelle est un fait pour ainsi dire très-ordinaire (Brown-Séguard), et c'est peut-être une conséquence de l'irritation de la moelle.

*** Lorsque dans une chute, la tête et la colonne vertébrale ont été blessées, on reconnaît qu'il y a seulement plaie de la moelle, quand il y a une paraplégie franche.

*** La complication habituelle des plaies incomplètes de la moelle est une méningite spinale et une myélite plus ou moins grave.

*** Lorsque la moelle est coupée entièrement, suivant la hauteur où a porté la lésion, on observe une paraplégie du mouvement et du sentiment plus ou moins étendue, avec paralysie des sphincters consécutives. La chaleur est d'abord augmentée dans les membres, puis elle diminue et présente des irrégularités (Brodie).

*** Quelquefois le mouvement peut être conservé dans les membres, quoique la moelle ait été coupée au niveau d'un plexus (Desault, Royer-Collard). Cela tient à ce que les faisceaux d'origine du plexus naissent anormalement dans un point plus élevé que la plaie de la moelle. (Longet).

*** Dans les sections de la moelle à la région cervicale, les battements du cœur sont ralentis, la respiration est gênée (Legallois). — Au-dessus

de la deuxième vertèbre cervicale, les sections de la moelle sont mortelles. — Celles qui siègent plus bas ne sont pas si vite mortelles, mais à la longue la mort arrive par suite de myélite, de pneumonie ou de lésions inflammatoires.

*** Les plaies de la moelle déterminent d'abord la rétention d'urine par contracture du sphincter, puis l'incontinence par paralysie.

*** L'urine n'est pas ordinairement altérée dans sa sécrétion, par le fait de la section de la moelle (Ségalas).

Thérapeutique. — Coucher les malades sur un lit de crin, réchauffez les membres avec de la ouate chauffée.

S'il y a des corps étrangers dans la plaie du canal rachidien, on les extrait; on relèvera les esquilles enfoncées.

S'il y a menace de myélite (V. ce mot), on aura recours à un traitement antiphlogistique, et plus tard à des vésicatoires le long de la colonne vertébrale. S'il y a rétention d'urine, on sondera les malades. On leur donnera les soins de propreté pour remédier aux incontinenances d'urine et de matière fécale.

Les sections complètes de la moelle sont sans remède.

Moelle épinière. (TUMEURS DE LA). Des tumeurs existent dans le canal rachidien, la plupart de celles qu'on a rencontrées sont des exostoses, des anciens calcs de fracture et des tumeurs fibro-plastiques (Lebert), ou des épithéliomas de la dure mère (Robin, Bouchard).

V. TUBERCULES.

*** Les tumeurs de la moelle causent des désordres variables, ici une paralysie, là de l'ataxie locomotrice, tantôt il y a seulement des contractions, des douleurs dans les membres, mais ce qu'il y a de plus rare est une hémiplégie.

*** Le diagnostic des tumeurs de la moelle est toujours difficile et se fait rarement.

*** Il n'y a que des moyens palliatifs à opposer aux tumeurs de la moelle. V. COMPRESSION DE LA MOELLE, PARALYSIE et ATAXIE LOCOMOTRICE.

Moelle [VICE DE CONFORMATION DE LA] (V. HYDRORACHIS). — L'absence de moelle est incompatible avec la vie, l'absence de la queue de cheval donne lieu à une paralysie congénitale et ne permet guère plus de la vie.

MOIGNON (CONICITÉ DU). V. AMPUTATION.

MOLE. V. FAUSSE GROSSESSE.

MOLÈNE OU BOUILLON-BLANC. Plante de la famille des scrophalarinées, dont les fleurs en infusion, 15 à 20 grammes par litre d'eau, s'emploient pour faire une tisane pectorale et sudorifique ☒.

MOLIGT (Pyrénées-Orientales). Eaux minérales sulfureuses sodiques de plusieurs sources,

de 25 à 37°, jaillissant, employées en boisson, en bains et sous forme de boue dans les affections catarrhales, dans les maladies de la peau et de la vessie.

MOLIMEN HÉMORRHAGICUM. Ensemble de symptômes, de céphalalgie, de bluettes, de battements dans les tempes, de rougeur du visage et de force du pouls qui précède certaines hémorrhagies. V. ce mot.

MOLLUSCUM. Petite tumeur verruqueuse de la peau formée par l'hypertrophie d'un follicule cutané. V. ACNÉ VARIOLIFORME.

* * * Le molluscum occupe la face, le cuir chevelu, les mains et en général toutes les parties du corps exposées à l'air.

* * * Une petite tumeur ombiliquée, de volume d'un grain de millet ou de chènevis, sans douleur et sans changement de couleur à la peau, est un molluscum.

* * * Le molluscum est contagieux et sans doute le résultat d'un infusoire parasite qui s'introduit dans les follicules de la peau.

* * * Le molluscum diffère de la verrue parce qu'il n'est par une hypertrophie d'un follicule de la peau, tandis que la verrue n'est qu'une hypertrophie papillaire.

* * * Le molluscum s'enflamme quelquefois et donne lieu à une petite ulcération saignante de la peau, qui a beaucoup de peine à guérir.

* * * Un molluscum est susceptible d'acquérir un volume énorme : c'est le *molluscum éléphantiasique* (Nélaton).

Le molluscum éléphantiasique se reconnaît à ce que les malades présentent sur le corps d'autres molluscs plus petits (Nélaton, Chedvergue. V. ÉLÉPHANTIASIS.

Thérapeutique. — Quand le molluscum est petit, il faut presser la pustule avec les deux ongles de chaque pouce pour faire sortir le follicule hypertrophié et la petite plaie se guérit en trois jours.

Si le molluscum est très-volumineux, il faut l'inciser et énucléer le follicule ou amputer la tumeur.

MONÉSIA. Écorce astringente exotique, dont l'extrait, à la dose de 1 à 2 grammes, s'emploie à l'intérieur contre l'hémoptysie ☐, contre la métrorrhagie ☐, le scorbut ☐, la leucorrhée ☐ et l'entérite chronique ☐, c'est un succédané du ratanhia. On s'en sert également pour préparer des lavements et des injections contre les pertes blanches et la diarrhée ☐. Mais dans ces cas il faut remplacer l'extrait par 100 grammes de racine pilée, dont on peut faire une décoction concentrée.

MONESTIER (Hautes-Alpes). Eau minérales sulfatées calciques, sortant de deux sources, à 22 et 40°, employées dans les engorgements articulaires, les accidents consécutifs aux plaies d'armes à feu et les maladies de la peau ☐.

MONESTRIER DE CLERMONT (Isère).

Eau bicarbonatée calcique, gazeuse, employée en boisson dans la dyspepsie.

MONOMANIE. V. FOLIE.

MONORCHIDIE. V. CRYPTORCHIDIE.

MONSTRUOSITÉS. Les seules monstruosité qui présentent à des considérations thérapeutiques sont les inclusions fœtales.

MONTBRISON (Loire). Eau ferrugineuse froide.

MONTBRUN (Drôme). Eau sulfureuse calcique froide, employée dans la localité.

MONT DORE (Puy-de-Dôme). Eaux bicarbonatées, ferrugineuses et arsenicales de 40° employées en boisson, en bains de piscine et de baignoire, en douches et en inhalations, dans les rhumatismes chroniques ☐, dans les anciennes laryngites ☐, dans la congestion chronique des poumons ☐, dans la phthisie au premier et au deuxième degré, dans l'asthme et dans la bronchite chronique ☐.

MONTÉGUT-SÉCLA (Haute-Garonne). Eau minérale bicarbonatée calcique froide, contre les dyspepsies.

MONTLIGNON (Seine-et-Oise). Eau ferrugineuse froide.

MONTMIRAIL (Vaucluse). Eau sulfatée magnésique, purgative froide à une source, et sulfureuse calcique dans l'autre.

MORAL (TRAITEMENT). Les influences morales qui sont si souvent la causes des maladies chez l'homme, sont aussi un excellent moyen de guérison des maladies chroniques. V. l'Introduction.

* * * Quand il ne peut les guérir le médecin doit soulager ou au moins consoler ses malades.

* * * C'est le contentement qui fait la santé.

* * * Soustraire par l'isolement, par la séquestration ou par les voyages, un mélancolique et un maniaque inoffensifs à la société dans laquelle ils ont perdu la raison, est parfois un excellent moyen de les guérir.

* * * L'intimidation exercée sur les aliénés par la douche et les punitions, pour obtenir la rétraction de leur folie ; les pièges qu'on leur tend pour les tromper, afin de les mettre en garde contre eux-mêmes, et la récompense de dîner à table, de sortir ou d'entendre la musique quand ils n'ont pas fait de faute, forment le traitement moral de la folie (Lenret).

* * * La plupart des dyspepsies produites par le chagrin, par le travail, par l'ambition déçue, par la jalousie ou par l'envie, guérissent très-bien par le traitement moral et par les voyages dans un pays nouveau, avec des compagnons recherchant la distraction et le plaisir.

* * * C'est un véritable traitement moral que celui qui consiste à marier une fille qui s'ennuie

chez ses parents, et qui a l'ambition de prendre son essor pour être maîtresse de maison et pour échapper à cette tutelle que certaines natures supportent moins bien que d'autres.

* * Heureux celui qui peut inspirer la foi à ses malades, car il a pour les guérir une puissance que n'auraient pas de plus habiles.

* * Où guérit-on ici, est une pensée aussi singulière que vraie, car il y a une foule de pélerinages profanes et sacrés où, entraînés par une foi évidente, les malades arrivent avec la certitude d'une guérison que ne démentira pas l'événement.

* * Dans toutes les maladies nerveuses convulsives, spasmodiques, mentales et paralytiques, la terreur morale et la foi sont d'indispensables moyens de guérison.

* * Le nostalgique qui souffre à périr de chagrin parce qu'il est loin de son pays, commence à revivre dès qu'on lui annonce la possibilité du retour, et il guérit souvent rien que par l'effet moral, avant d'être arrivé chez lui.

* * Inspirer confiance aux malades par l'aménité de son extérieur, la bonne tenue de sa personne, la décence du langage, l'honnêteté ou le désintéressement des actes, la sobriété des paroles et les travaux scientifiques, voilà le côté moral de la médecine et de la thérapeutique.

MORBIFIQUE. Ce qui produit les maladies.

MORBILLEUX (VIRUS). V. ROUGEOLE.

MORDICANT. Chaleur âcre et sèche de la peau observée dans la fièvre et picotant la main de l'observateur.

MORELLE. Plante indigène narcotique de la famille des solanées, dont les feuilles bouillies servent à faire des cataplasmes adoucissants. Leur décoction calmante, à la dose de 50 gram. par litre, est employée pour faire des lotions sur les parties enflammées et des injections vaginales dans la métrite chronique ☐.

MORPHINE. Alcaloïde de l'opium, rarement employé sous cette forme, et très en usage, au contraire, à l'état de sel, soit l'acétate, soit le sulfate, soit le *chorhydrate de morphine*. Ces différents sels se donnent à l'intérieur en pilules, à la dose de 1 à 3 centigrammes par jour, en sirop, à la dose de 30 grammes, et à l'extérieur; on les emploie contre les névralgies, par la méthode endermique à 2 et 3 centigrammes, sur des vésicatoires ☐☐ ou pour injections sous-cutanées, avec la seringue de Pravaz ☐, ou enfin pour faire des inoculations avec la lancette ☐.

MORSURE. La morsure de la vipère et de certains serpents venimeux produit plus ou moins rapidement des phénomènes de gonflement local et de stupeur qui peuvent être suivis de mort si l'on n'y apporte un prompt remède. V. PLAIES PAR MORSURE.

Thérapeutique. — Pour combattre les effets de la morsure d'un animal venimeux, il faut :

Faire une ligature sur le membre au-dessus de la plaie pour empêcher la pénétration du poison dans le torrent de la circulation, sucer la plaie vigoureusement et y mettre une petite ventouse sèche ☐.

Laver la plaie et la cautériser avec le nitrate d'argent ou avec l'acide phénique pur, ou avec l'ammoniaque, ou avec le beurre d'antimoine, ou avec le fer rouge ☐.

Prendre à l'intérieur une solution de l'acide phénique au millième, 1 gramme par jour.

Écorce d'Acacia arabica. Infusion, 45 à 60 grammes, deux fois par jour; s'emploie surtout dans l'Inde ☐.

Succinate d'ammoniaque, 1 à 2 grammes dans une potion ☐.

Ammoniaque sur la plaie et à l'intérieur (4 à 6 gouttes dans une tasse d'infusion de tilleul plusieurs fois par jour ☐).

Cantharides, depuis 25 milligrammes en poudre et depuis 5 à 10 gouttes en teinture ☐.

MORT. La mort est une dissociation de la substance des êtres organisés qui retombe sous l'empire des lois physiques.

* * La mort est la pourvoyeuse de la vie.

* * A moins de *mort subite* par rupture du cœur, par embolie cardiaque ou par un violent traumatisme, la mort s'annonce par l'embarras successif des fonctions cérébrales respiratoires et circulatoires, ce qui constitue l'*agonie*.

* * Si l'on est embarrassé pour reconnaître la réalité de la mort, et que l'on craigne de faire enterrer un être vivant, il faut rechercher :

1° L'absence des battements du cœur à la région précordiale pendant plusieurs minutes (Bouchut).

2° La dilatation de la pupille et de tous les autres sphincters.

3° L'absence de contractilité musculaire électrique.

4° La décoloration du fond de l'œil à l'ophthalmoscope (Bouchut). V. CÉRÉBROSCOPIE.

5° La perte de la transparence de la cornée, qui ressemble à une vitre mouillée.

6° Le refroidissement.

7° L'insensibilité.

8° L'absence de respiration.

9° La face cadavérique.

10° L'affaissement du globe de l'œil.

11° La rigidité cadavérique.

12° La putréfaction.

* * Il y a tant de signes certains immédiats et éloignés de la mort qu'il est impossible à un médecin vraiment instruit, de confondre la mort apparente avec la mort réelle.

MORTEFONTAINE (Seine-et-Oise). Eau minérale sulfureuse calcique froide.

MORVE ET FARCIN. Maladie virulente du cheval, transmissible à l'homme (Royer).

* * Si la morve se développe spontanément chez le cheval, il n'en est jamais de même chez

l'homme, où elle est la conséquence de la contagion par *infection* ou par *inoculation*.

** Une fois transmise du cheval à l'homme, la morve peut se communiquer d'un homme à un autre par infection (A. Bérard).

** C'est ordinairement par inoculation que la morve se transmet du cheval à l'homme, soit par une blessure à la joue et à la main, soit par contact du jetage sur la figure (Mackensie), soit pour avoir bu dans le seau du cheval morveux, soit pour avoir mangé sa chair, soit enfin pour avoir travaillé ses crins après la mort (Duclos).

** La morve se présente à l'état aigu et à l'état chronique.

** Il y a dans la morve comme dans toutes les maladies virulentes, une période d'*incubation*, d'*état* et de *déclin*.

** La morve aiguë est quelquefois un mode de terminaison de la morve chronique.

** L'incubation de la morve varie de deux à quinze jours.

** Quand la morve résulte de l'infection elle commence par des symptômes de maladie aiguë fébrile (malaise, courbature, frissons, vomissements, céphalalgie, etc.), mais si elle est la conséquence d'une inoculation, alors il y a phlegmasie locale érysipélateuse, autour de la blessure, avec phlébite ou lymphangite, engorgement des ganglions voisins, bientôt suivis des symptômes généraux sus-indiqués.

** Des *douleurs articulaires* semblables à celle du rhumatisme aigu, l'*érysipèle* de la face et surtout du nez et des yeux, des *abcès* remplis de pus séreux, fétide autour des articulations, ou dans la continuité des membres, des *pustules* rougeâtres, violacées et ulcérées sur différents points du visage et du corps, des *phlyctènes*, des *bulles* et des *eschares* du derme, des *ulcérations* dans les fosses nasales et dans le pharynx, accompagnées d'un *jetage* muco-purulent spécial, et avec cela l'enduit épais de la langue, l'inappétence ; l'*aphonie*, si les ulcérations s'étendent au larynx, la *fièvre*, le *délire*, la *prostration* et le coma caractérisent la morve aiguë.

** La morve aiguë marche d'abord assez lentement, mais une fois la maladie bien confirmée ses symptômes s'aggravent continuellement jusqu'à la mort, qui a lieu dans un espace de trois à vingt-neuf jours.

** Sauf de rares exceptions (Carnevale-Orella, Mackensie, Bouley, Bourdon), la morve aiguë est constamment mortelle.

Morve chronique. La morve chronique est caractérisée par des ulcérations des fosses nasales et des voies aériennes accompagnées de douleurs articulaires et de cachexie (Tardieu).

** La morve chronique se développe d'emblée ou secondairement à un farcin chronique

et sous l'influence de l'absorption du virus de la morve.

** Des malaises, des douleurs articulaires ou thoraciques de la toux, avec mal de gorge et enchytrément, suivi d'obstruction des narines par des caillots et du mucus puriforme, pouvant aller jusqu'à faire du jetage, quelquefois de petites ulcérations perforant la cloison des fosses nasales, de l'œdème des membres inférieurs, des douleurs articulaires, de l'inappétence ou de la fièvre erratique et un état de cachexie très-prononcé indiquent l'existence d'une morve chronique (Tardieu).

** Quand la morve chronique résulte d'un farcin chronique, il y a en même temps un certain nombre d'abcès chroniques de mauvaise apparence sur la continuité des membres.

** La morve chronique dure de plusieurs mois à cinq ou six ans, et se termine toujours par la mort. Elliotson a cependant cité un cas de guérison.

** A moins que la morve chronique ne se transforme en morve aiguë (Tardieu, Vigla), elle fait périr les malades lentement avec des symptômes de fièvre hectique et de cachexie.

Farcin chronique. — A côté de la morve chronique il y a une maladie de même nature, également originaire du cheval, souvent terminée par la morve aiguë, et qui est caractérisée par la présence d'abcès multiples chroniques dans la continuité des membres.

** Des *abcès* successifs, des membres accompagnés de fièvre et suppurant assez vite, se résorbant et disparaissant pour revenir sur d'autres points, longs à se cicatriser, entraînant le marasme et la mort sans *altération des fosses nasales*, caractérisent le farcin chronique.

** On guérit quelquefois du farcin chronique (Tardieu, Monneret), mais cela est rare et le plus habituellement ce mal entraîne la mort après de longues souffrances ou après une attaque de morve aiguë.

Thérapeutique de la morve aiguë. — Les vomitifs, les purgatifs, les sudorifiques, les toniques, les narcotiques et les antispasmodiques ont été employés contre la morve aiguë sans aucun succès. Chez le cheval aussi, jusqu'à ce jour, la morve aiguë paraît incurable.

Le mercure a été employé à haute dose sous forme de calomel ou de proto-iodure ☐.

La saignée (cinq en trois jours), suivie de quelques narcotiques, de cataplasmes autour du cou et d'émollients huileux, a guéri un malade (Carnevale-Arella), — un vomitif avec 2 grammes d'ipécacuanha, puis 25 centigrammes de sesquicarbonate d'ammoniac toutes les heures en ont guéri un autre (Mackensie).

Thérapeutique de la morve et du farcin chroniques.

— La teinture d'iode, six à dix gouttes par jour ; — l'iodure de potassium, 2 à 3 grammes ; — le calomel, 5 à 10 centigrammes. Les eaux sulfureuses,

les toniques, ont été employés dans la morve chronique.

Il faudrait donner de l'acide *phénique* à l'intérieur, 5 à 10 centigrammes par jour; — de la *benzine*, quinze à soixante gouttes, puis faire la cautérisation des ulcères avec la teinture d'iode, ou leur lavage avec de l'eau phéniquée au millième, ou de la teinture de coaltar saponiné au quarantième.

L'*extrait d'aconit*, à la dose de 5 à 75 centigrammes, peut être très-utile et guérir les malades (Decaisne-Hausoir).

Teinture d'*acétate de fer*, 6 à 8 grammes par jour. — Un cas de guérison en trois semaines. (Gluck.)

MOUCENNA. Arbre exotique de la famille des légumineuses, qui croît en Abyssinie, et dont l'écorce en poudre (60 grammes), délayée dans l'eau, prise à jeun, expulse le ténia □.

MOUFLE. Assemblage de poulies destiné à vaincre de grandes résistances au moyen d'un petit effort. C'est un appareil qu'on emploie pour réduire les luxations. V. ce mot.

MOULE. Mollusque acéphale, très-communément employé dans l'alimentation. Quand ces mollusques ne sont pas frais, sont malades ou ont été recueillis sur des navires à coque de cuivre, leur ingestion est souvent suivie de crampes d'estomac, de vomissements, de fièvre et d'une éruption d'urticaire qui gonfle tout le corps et le visage.

Thérapeutique. — Contre les accidents produits par ces moules, il faut donner un vomitif avec tartre stibié, 3 centigrammes dans un demi-verre d'eau.

S'il y a une congestion cérébrale, on fera une saignée de 200 grammes.

Enfin on donnera une potion avec 1 gramme d'amoniac ou 2 grammes de liqueur d'Hoffmann.

MOURON BLANC. Plante de la famille des alsinées, dont les graines servent à la nourriture des petits oiseaux, et dont la farine est employée pour faire des cataplasmes émollients.

MOURON ROUGE. Plante de la famille des primulacées, dont les feuilles, en décoction, guérissent la rage □

MOUSSE DE CORSE. Production marine, d'une saveur amère, nauséuse, salée, dont la décoction (10 à 30 grammes par litre d'eau) est très-employée comme vermifuge chez les enfants □.

MOUTARDE. Plante de la famille des crucifères, fournissant deux espèces employées en médecine. — Il y a d'abord la *moutarde noire*, dont les graines broyées avec du vinaigre sont employées comme condiment et dont la farine sert à préparer les sinapismes. — Il y a ensuite la *moutarde blanche*, dont les graines s'administrent à l'intérieur et entières, à la dose de 2 ou 3 cuillerées par jour dans de l'eau, pour guérir certaines diarrhées atoniques □+□, certaines constipations

dues au catarrhe de l'intestin □, et enfin pour soulager l'hypochondrie causée par une phlegmasie intestinale chronique □.



Fig. 380. — Moutarde.

MOXA (CAUTÉRISATION JAPONAISE ET CHINOISE). Le moxa est une cautérisation produite par la chaleur d'un corps enflammé et qui, par la prolongation de la douleur, qu'elle a causé un effet utile pour certaines névralgies et pour les maladies de la moelle.

Pour faire un moxa, on roule du coton cardé de manière à en faire un cylindre très-serré et enveloppé par une bande de toile ou de calicot. On coupe avec un rasoir un cylindre de 2 centimètres, on le place sur la peau humectée avec un peu d'eau ou avec une solution de gomme pour coller le moxa à la peau (Pouteau) □.

On bien on roule un morceau du calicot préalablement imbibé de sous-acétate de plomb liquide, et on laisse sécher; on en coupe un cylindre comme précédemment, et on le place de même (Marmoral, Guepratte) □.

On se sert encore de papier brouillard trempé dans le liquide suivant : eau, seize parties, bichromate ou chromate de potasse, une partie. On fait sécher le papier et l'on en fait des cylindres très-serrés (Bouchardat). Ce moxa donne peut-être une chaleur trop vive □.

On a fait aussi des moxas avec du coton cardé imbibé de nitrate de potasse et roulé serré (Percy) □.

Quelle que soit la substance employée, on maintient en place le moxa avec le porte-moxa à pression continue.



Fig. 381. — Porte-moxa à pression continue.

On allume le moxa, et l'on surveille le malade, qui éprouve quelquefois des douleurs très-vives. Si

le moxa ne brûle pas, on peut en activer la combustion en soufflant dessus avec un tube.

Lorsque le moxa est consommé, on nettoie l'eschare avec de l'eau tiède et l'on y place un morceau de diachylon; plus tard, lorsque l'eschare est détachée, on panse simplement.

Si la douleur éprouvée par le malade est vive, on donnera des antispasmodiques ou simplement une potion avec 30 grammes de sirop diacode et 30 grammes de sirop d'éther. Si l'eschare est très-douloureuse, on appliquera un cataplasme sur la région.

En règle générale, un moxa qui brûle lentement est une cautérisation très-douloureuse, et un moxa qui brûle vite n'a pas plus d'effet qu'un cautère au fer rouge.

Sous le nom de *moxa tempérée* (Regnault), on désigne de petits cylindres de coton roulé qu'on brûle sur un morceau de drap mouillé. Ce moxa ne produit pas d'autre effet qu'un vésicatoire à l'eau bouillante.

MUCÉDINÉES. Champignon de la famille des cystosporées, formées les moisissures développées à la surface des substances animales et végétales altérées par le contact de l'air.

On empêche le développement des mucédinées en abritant du contact de l'air les substances organiques, en leur faisant subir une fumigation d'acide sulfureux ou en les mettant en contact avec les émanations de l'acide phénique.

Quand les mucédinées sont avalées avec les aliments elles déterminent des vertiges, la céphalalgie, des vomissements et un malaise inexprimable, qu'il faut combattre par un vomitif, puis par du thé et de l'infusion de mélisse.

MUCILAGES. Préparations visqueuses obtenues par la dissolution ou par la suspension d'un principe gommeux dans l'eau. On les emploie comme émollients sous forme de lotions, de fomentations, de lavements et de tisanes. Le mucilage de *gomme*, d'*amidon*, de *gomme adragant*, de *semences de coings*, de *graine de lin*, de *racine de guimauve*, etc., sont les plus usités.

MUDAR. Plante indienne de la famille des apocynées, dont la racine en poudre a été employée pour guérir la lèpre, l'éléphantiasis et la syphilis □.

MUGUET (PATHOLOGIE). Il y a une forme de stomatite dans laquelle il se produit à la surface interne des lèvres et de la bouche des granulations blanchâtres, caséuses, remplies d'un parasite végétal appelé *Oidium albicans*, c'est le muguet (Ch. Robin).

* * Le muguet est quelquefois *idiopathique* chez les enfants nouveau-nés, de bonne constitution, et il guérit toujours sans présenter de sérieuse complication.

* * Le muguet des nouveau-nés est ordinairement *symptomatique* d'une légère irritation

d'entrailles, révélée par l'érythème des fesses et des excréments liquides verdâtres.

* * Dans la seconde enfance et chez l'adulte le muguet est toujours *sympptomatique*, d'une entérite chronique, de la tuberculose pulmonaire ou d'une affection cancéreuse.

* * Chez l'adulte, le muguet qui survient dans le cours d'une maladie chronique, est l'indice d'une mort prochaine.

* * Le muguet s'annonce chez l'adulte par la chaleur du pharynx, une certaine douleur de déglutition, la desquamation de l'épithélium buccal, l'acidité de la bouche, et ce n'est qu'au bout de vingt-quatre ou de quarante-huit heures que se montre l'exsudation miliaire, blanche où germe l'*Oidium albicans*.

* * Le muguet est quelquefois très-confluent et forme une couche presque générale à la surface de la langue, du voile du palais et du pharynx, de façon à gêner la déglutition. — On l'a vu par exception dans l'œsophage, dans l'intestin et au pourtour de l'anus.

* * L'*Oidium albicans* est la conséquence de la stomatite qui caractérise le muguet et on trouve quelquefois dans la bouche des exsudations de muguet dépourvues de toute moisissure.

* * L'*Oidium albicans* est un parasite végétal développé dans la sécrétion du muguet et caractérisé par des tubes cloisonnés, remplis de sporules et par des spores libres au milieu de mucus et de cellules d'épithélium pavimenteux (Ch. Robin).

* * On voit de temps à autre le muguet au pourtour de l'anus, et sur le sein des nourrices, mais cela est rare.

Thérapeutique. — Un gargarisme à l'eau de Vichy pure suffit pour prévenir le muguet.

On guérit le muguet par les gargarismes et par les collutoires alcalins; soit l'eau de Vichy, soit du bicarbonate de soude, 8 grammes par litre d'eau; soit enfin par le borax uni au miel.

Collutoire.

Miel blanc	30 grammes.
Borax	10 id.

Mélez. Pour frotter les parties affectées de muguet, trois fois par jour, au moyen d'un pinceau de linge.

Collutoire.

Bicarbonate de soude	5 grammes.
Miel blanc	20 id.

A employer de la même manière.

On a conseillé le vinaigre, le suc de citron, l'acide hydrochlorique affaibli, les cautérisations au nitrate d'argent, etc.; mais ces moyens ne valent pas mieux que le borax. Il en est de même du sulfate de zinc, 1 gramme pour 30 grammes d'eau de laitue, employée comme topique. Cette substance ne vaut pas le borax.

Muguet (Botanique). Plante indigène de la

famille des asparaginées, dont la racine en poudre est employée comme sternutatoire ☐.



Fig. 382. — Moguet.

MURIER NOIR. Arbre de la famille des urticées, dont les fruits acidules et astringents servent à préparer un sirop employé contre les angines pharyngées, érythémateuses ou granuleuses et contre l'amygdalite ☐.

MUSC. Matière animale très-odorante, sécrétée par le mâle d'un chevroton du Thibet, le *Moschus moschiferus*, et qui se trouve dans une poche placée entre l'ombilic et les organes de la génération. Le musc est très-employé en médecine comme stimulant et comme antispasmodique ☐+. On le donne en pilules ou en potion, à la dose de 50 centigrammes à 3 grammes par jour et sous forme de teinture 2 à 5 grammes dans un julep gommeux. Il s'administre dans les pneumonies ataxiques avec délire ☐, dans les fièvres adynamiques graves ☐, dans l'hystérie ☐, dans la coqueluche ☐, dans le tétanos ☐ et dans toutes les affections nerveuses.

MUSCADE. Noix d'un arbre des Moluques, appartenant à la famille des myrticées. C'est un condiment utile et qu'on emploie quelquefois en médecine comme antispasmodique en poudre à la dose de 1 à 2 grammes. On en retire une huile grasse appelée *beurre de muscade*, et qui s'emploie dans les mêmes circonstances. La muscade fait partie du baume nerval.

MUSCLES (MALADIES DES). Des lésions traumatiques, des altérations inflammatoires, des dégénérescences, épaississements fibreux ou gommeux et des entozoaires constituent les lésions des muscles. V. ATROPHIE MUSCULAIRE, CYSTICERQUE, HYDATIDES, GOMMES.

I. *Plaies des muscles.* — Les plaies des muscles sont caractérisées par une solution de continuité tendant à s'écarter, puis par un

boursoufflement du tissu qui se recouvre de bourgeons charnus, et se cicatrise aussi facilement que le tissu cellulaire et le tissu osseux, sauf que le muscle ne se répare pas, un tissu fibreux réunit ses bouts divisés.

** Les muscles coupés donnent lieu à des hémorragies qu'on peut arrêter par la ligature des artérioles et par la compression.

** Les extrémités divisées des muscles ne se rétractent outre mesure que quand il y a une myosite et des suppurations de gaines des muscles et du tissu cellulaire, c'est dire que la rétraction ne se produit pas dès le premier jour. Cette propriété pathologique des muscles est la cause de la conicité des moignons.

Thérapeutique. — Après la ligature des artères qui donnent du sang par jet, les plaies intéressant les muscles seront traitées par le bandage unissant formé avec des bandes de diachylon, divisées à leur extrémité en trois chefs que l'on imbriquera pour rapprocher les lèvres des plaies. Une compression modérée sera exercée au-dessus et au-dessous des plaies des muscles. Réunir par première intention en embrassant le muscle dans la suture est un procédé de réunion souvent inutile. On pansera simplement. Si l'inflammation survient, on aura recours aux antiphlogistiques. V. MYOSITE.

II. *Contusion des muscles.* — Les contusions des muscles peuvent présenter tous les degrés, depuis une simple suffusion sanguine jusqu'à la destruction de portions des muscles, et des épanchements de sang abondants.

** Les contusions des muscles sont quelquefois le point de départ d'une dégénérescence graisseuse.

Thérapeutique. — Sur les contusions sans épanchement de sang, on appliquera quatre à huit sangsues ou quatre ventouses scarifiées, puis on appliquera des compresses d'eau blanche et l'on comprimera.

S'il y a des épanchements abondants, on fera la compression par-dessus des compresses résolutes.

On traitera la myosite et un abcès par les moyens appropriés.

Lorsque les mouvements seront difficiles dans le muscle, après la guérison de la contusion, on aura recours au massage avec les doigts et aux douches, à la gymnastique et à l'électrisation répétée tous les deux jours. V. PARALYSIES MUSCULAIRES.

III. *Rupture des muscles* (Roussille, Chamseru, J. Sédillot, 1817). — Les muscles se rompent sous l'influence d'un effort brusque avec contraction énergique du muscle : une phlegmasie antérieure de ces organes, une inaction prolongée favorisent ces ruptures (Velpeu).

** Les muscles se rompent quelquefois pendant les convulsions tétaniques et les convulsions épileptiformes.

** Les déchirures des muscles sont partielles ou complètes, et ce sont les muscles de l'abdomen (Lassus), les muscles des gouttières sacrées,

le biceps et le triceps crural et le plantaire grêle qui ont été vus rompus totalement.

* * Les déchirures partielles des muscles ont lieu sur tous les muscles, mais le plus souvent elles existent dans la couche musculaire des gouttières sacrées, c'est le *lumbago traumaticque*. V. LUMBAGO.

* * Lorsqu'un muscle est rompu en totalité, il y a une douleur vive au moment de l'accident, les mouvements auxquels préside le muscle sont abolis; pendant les efforts, il y a un écartement sur le trajet du muscle; lorsque la lésion est récente, on sent en ce point une tumeur fluctuante due à un épanchement de sang; plus tard, on sent une tumeur pâteuse, parce que le sang est en partie coagulé. Lorsque les muscles divisés sont recouverts par une aponévrose épaisse, il n'y a pas d'ecchymose. Les ruptures musculaires étendues causent quelquefois des myosites, des abcès (Boyer, Deramé), et elles entraînent l'amaigrissement ou l'atrophie du muscle.

* * Après leur cicatrisation, les muscles longs à la cuisse et au bras, qui ont été déchirés, perdent de la force, parce qu'une cicatrice fibreuse, plus ou moins large, a allongé le muscle.

* * Lorsque quelques fibres d'un muscle sont divisées, il y a une douleur vive au moment de l'accident, tout mouvement du muscle devient extrêmement pénible, il y a surtout un point très-douloureux correspondant à la rupture musculaire et un empâtement de la région.

* * Le lumbago traumaticque est caractérisé par une douleur de rein subite pendant un effort et par l'impossibilité de se redresser.

* * Les conséquences d'une rupture partielle d'un muscle sont une hyperémie ou une inflammation se terminant très-rarement par un abcès. Mais, à la longue, la guérison se fait et sans qu'il reste d'altération des muscles.

Thérapeutique. — Pour la rupture du plantaire grêle ou *coup de fouet*, le chirurgien appliquera quatre à six ventouses sur le point où il sent un engorgement dans l'épaisseur du mollet, puis il comprimera la jambe avec une bande roulée, arrosée d'eau blanche. Le repos sera gardé pendant huit jours.

Pour les ruptures de fibres musculaires de la masse des muscles sacro-lombaires ou *lumbago traumaticque*, on prescrit dix ventouses scarifiées sur les reins, compression avec un bandage de corps; un grand bain le lendemain.

Pour les ruptures totales des muscles des membres, ventouses scarifiées, si la douleur est vive, sinon compression régulière un peu serrée sur tout le membre qui sera placé de façon que les extrémités des muscles soient rapprochées par la simple position. Ainsi, la flexion du bras sera prescrite pour les ruptures du biceps, l'extension de la jambe convient pour les ruptures du triceps; le bandage unissant des plaies en travers est insuffisant.

Pour les ruptures anciennes, il n'y a rien à faire qu'une compression avec un bandage élastique ou

lacé, approprié à la partie où le muscle est rompu; il soutient le membre et facilite les mouvements.

Pour les ruptures des muscles de l'*abdomen*, on doit prévenir l'inflammation par le repos, les cataplasmes et l'application des sangsues.

S'il se forme des abcès hématiques, on les traite par les moyens appropriés.

Aussitôt que l'inflammation disparaît, on fera porter aux malades des ceintures élastiques pour empêcher, s'il se peut, la production d'une hernie. V. PÉDONNS (RUPTURES DES) et FRACTURES.

IV. *Hernies musculaires.* — À la suite d'une rupture des aponévroses par un effort, après la cicatrisation d'une plaie profonde, les muscles peuvent faire hernie sous la peau (Dupuytren, Mourlon).

* * On reconnaît les hernies musculaires à une tumeur molle, réductible, laissant après réduction un espace libre et comme un cercle aponévrotique, lorsque les muscles sont à l'état de repos; et à une tumeur dure pendant la contraction du muscle. — À la paroi abdominale, on peut confondre la hernie musculaire avec une hernie des viscères, mais s'il s'agit d'une hernie musculaire, la tumeur n'est point sonore, et elle se réduit ensuite sans bruit; d'une autre part, quand la hernie musculaire est sortie, elle ne laisse pas sentir de pédicule profond. Les antécédents indiquent au reste la nature du mal, et l'absence de tout trouble fonctionnel des voies digestives éclaire le diagnostic.

Thérapeutique. — Appliquer aux membres des bandages lacés et élastiques. — Les ceintures élastiques remplissent bien toutes les indications quand il s'agit d'une hernie musculaire de l'*abdomen*.

V. *Inflammation aiguë des muscles; myosite* (de Boer, Gendrin, Friedberg). — La myosite aiguë est liée à un traumatisme (plaie, contusion ou déchirure), à l'influence du refroidissement; ou à l'irritation produite par des entozoaires des muscles; elle se rencontre chez les individus affaiblis par de grandes fatigues ou dans le cours des maladies infectieuses comme la morve, l'infection purulente, la fièvre typhoïde et dans le rhumatisme articulaire. Les fibres musculaires ne s'enflamment pas, c'est la gaine et le tissu cellulaire des muscles qui sont le siège de l'exsudation et de la suppuration, et si les muscles se détruisent, c'est que le sarcolemme a été détruit et que les fibres musculaires ont été nécrosées, si l'on peut ainsi dire.

* * Après un traumatisme ou dans le cours d'une maladie infectieuse, on voit souvent la région correspondant à un muscle devenir le siège d'une douleur vive fixe, augmentant pendant les efforts musculaires, le muscle se gonfle, la partie devient œdémateuse, puis dure comme du bois, la peau est chaude, et à moins qu'un abcès ne se soit formé, il n'y a pas de rougeur à la peau; les mouvements sont douloureux, impossibles, et le muscle raccourci entraîne une

attitude de rétraction musculaire. De la fièvre, quelquefois des frissons quand il y a du pus, complètent les symptômes de la myosite aiguë.

* * Les abcès chauds des muscles se présentent avec les caractères des abcès chauds circonscrits, ce sont des abcès allongés, franchement fluctuants et accompagnés de rougeur et d'œdème de la peau quand le pus est bien réuni en foyer.

* * Les myosites abcédées sont parfois suivies de dégénérescence grasseuse et fibreuse des muscles, ce qui entraîne des paralysies et des rétractions musculaires.

Thérapeutique. — La myosite sera traitée par les applications de sangsues sur le trajet du muscle enflammé. On fera des frictions mercurielles et l'on appliquera des cataplasmes. Si l'induration du muscle tarde à se résoudre, on placera des vésicatoires.

Lorsque la myosite n'est constituée que par la douleur et qu'il y a simplement ce qu'on appelle rhumatisme musculaire par refroidissement, quelques ventouses scarifiées ou le massage, ou les sinapismes, ou enfin un vésicatoire volant suffisent.

On ouvrira de bonne heure les abcès formés dans les muscles pour empêcher la destruction des fibres musculaires par la suppuration.

On fera suivre aux malades le même régime que dans les inflammations simples.

VI. Inflammation chronique des muscles.

— L'infiltration des muscles par un exsudat de substance cellulaire constituée par des éléments de tissu conjonctif et des cellules granuleuses, chez les scrofuleux et les syphilitiques ; la dégénérescence fibreuse et la régression grasseuse des muscles sont des manifestations de l'inflammation chronique des muscles. V. SCROFULE et GOMMES.

* * Tantôt on voit un muscle se transformer en une matière putacée et comme purulente, c'est l'abcès froid des muscles (Linhart), tantôt le muscle après être resté quelque temps engorgé se rétracte ; aux fibres musculaires atrophiées se substitue du tissu fibreux, comme le tissu cicatriciel ou bien les fibres musculaires disparaissent pour être remplacées par de la graisse.

* * Les rétractions musculaires non précédées d'inflammation peuvent être rattachées à une lésion des muscles, et quoique celle-ci ne soit pas déterminée, on peut la rapporter à une irritation chronique spéciale au tissu musculaire (Duchenne, de Boulogne).

* * Les abcès chroniques des muscles et les infiltrations se reconnaissent à une tuméfaction uniforme peu douloureuse sur le trajet d'un muscle. Les abcès sont franchement fluctuants, les mouvements correspondants aux muscles sont paralysés, il y a quelquefois des contractures.

* * Les dégénérescences grasseuses et fibreuses se reconnaissent à l'atrophie des muscles et à la paralysie des parties que doivent mouvoir les muscles ; les lésions du tissu musculaire, liées à la fatigue, aux altérations du

système nerveux, se reconnaissent à des rétractions musculaires et à un défaut d'équilibre avec les muscles antagonistes. On reconnaît cet état par l'électrisation qui éprouve ainsi avec certitude la contractilité des muscles. V. MAIN (CONTRACTURES DE LA), PIED BOT.

Thérapeutique. — On ouvrira les abcès chroniques des muscles avec le bistouri ou au moyen du cautère avec la pâte de Vienne, au moment où la peau rougit.

On administrera contre les infiltrations scrofuleuse et syphilitique les traitements antiscrofuleux et anti-syphilitiques (V. SCROFULE et SYPHILIS), des vésicatoires volants seront appliqués sur la région musculaire malade.

On traitera ensuite les paralysies et les contractures. V. plus loin.

VII. *Contractures des muscles ou rétraction spasmodique.* — Les contractures des muscles résultent de lésions de l'encéphale, de la moelle et des nerfs, elles reconnaissent aussi pour cause une lésion des muscles sous la dépendance d'une irritation des tissus musculaires ou d'une inflammation chronique franche ; enfin lorsqu'un muscle a son antagoniste paralysé ou coupé, il se rétracte en vertu d'un défaut d'équilibre. V. MUSCLES (INFLAMMATION CHRONIQUE DES), PLAIE DES NERFS, CONVULSIONS, MOELLE ÉPINIÈRE (MALADIES DE LA), PIED BOT, MAIN (CONTRACTURES DE LA), DOIGTS (RÉTRACTION DES), TORTICOLIS.

* * Pour ne pas confondre les contractures musculaires avec les ankyloses, on chloroformisera les malades : si les muscles sont rétractés sans autre lésion, on pourra remettre les membres dans la rectitude.

Thérapeutique. — Pour traiter la rétraction musculaire due à une paralysie d'un système de muscles, on électrisera ceux-ci à l'aide de l'électrisation localisée avec les courants constants (Magendie, Remak), pour y déterminer une rétraction énergique et contre-balancer les contractures des muscles antagonistes (V. PARALYSIES SATURNINES), puis on fortifiera les muscles par la gymnastique ; les cautères ont quelquefois de l'action pour diminuer les contractures.

Les rétractions musculaires, suite de plaie des nerfs, seront traitées par les moyens spéciaux. V. NERFS (PLAIES DES).

Les rétractions liées à une irritation musculaire réclament les vésicatoires, les pommades à l'extrait de belladone : axonge, 10 grammes ; extrait de belladone, 4 grammes ; les vésicatoires pansés avec 3 centigrammes d'extrait de belladone, la compression. Si la rétraction continue, on fera la section du muscle ou du tendon pour éviter les déformations des parties que meut le muscle. V. PIED BOT, TORTICOLIS.

VIII. *Rétraction musculaire organique.* — Les rétractions musculaires sont dues à des pertes de substance des muscles après leur suppuration et à des transformations fibreuses des muscles après les inflammations chroniques.

Thérapeutique. — Il n'y a qu'un traitement con-

venable pour les déviations qui sont la suite de rétractions des muscles, c'est la myotomie ou la ténotomie, et il y a des régions où cette opération causerait un dommage plus grand que le mal. V. DOIGTS.

IX. Paralysies musculaires ou paralysie myogénique. — Les paralysies musculaires liées exclusivement au muscle sont celles dans lesquelles l'électrisation localisée ne réveille pas ou réveille à peine de contractilité. Malgré les lésions cérébrales la contractilité musculaire est persistante, elle ne disparaît en dehors de toute lésion musculaire que quand la moelle est lésée (Marchal Hall), ou quand les nerfs sont détruits depuis plus de deux mois (Haller), on reconnaît encore les paralysies musculaires franches à une lésion musculaire trouvée dans les antécédents des malades et se rattachant à une inflammation chronique. V. PARALYSIES NERVEUSES, NERFS (PLAIES DES), HYSTÉRIE, PARALYSIES SATURNINES.

Thérapeutique. — Contre les paralysies consécutives à un traumatisme, on peut appliquer des ventouses, faire des frictions, masser le muscle; mais il est plus sage de recourir immédiatement à l'électricité (Duchenne de Boulogne).

Plus un muscle paralysé est atrophié, plus il faut faire de longues séances d'électricité, 12 à 15 minutes. L'électrisation sera faite pendant des mois, s'il est nécessaire. V. pour l'application ÉLECTRICITÉ.

Lorsque la paralysie est incurable et qu'il s'agit de la main ou des pieds, on aura recours aux appareils prothétiques (Delacroix, Duchenne de Boulogne). V. PIED BOT, MAIN (DÉVIATION DE LA), MAIN BOT.

MUSCULINE. Préparation de viande de bœuf cru, dégraissée, pilée, tamisée, desséchée et couverte d'une mince couche de sucre pour la conservation. Elle s'emploie comme la pulpe de viande crue fraîche dans les entérites aiguës de la première enfance ☐ (Guichon).

MUSSITATION. Mouvement des lèvres semblable à celui d'une personne qui parle bas. Dans les maladies ce phénomène indique un état adynamique et ataxique très-grave.

MUTISME. Impossibilité d'articuler les sons, soit chez le sourd de naissance qui n'a jamais pu apprendre à parler, soit chez le lypémanique qui ne veut plus prononcer un mot, soit chez certains individus atteints de maladie du cerveau qui leur paralyse la langue.

MUTITÉ. V. SURDI-MUTITÉ.

MYCÉLIUM. Assemblage de filaments entrecroisés, résultant de la végétation des spores du champignon parasite de la teigne ou du muguet. V. ces mots.

MYCODERME. Algues microscopiques formées par l'accumulation de tiges de *mycélium* et de spores réunies. V. PARASITISME et PARASITES).

MYDRIASE. V. IRIS (TROUBLES DE LA CONTRACTION DE L').

MYÉLITE. V. MOELLE (INFLAMMATION DE LA).

MYÉLOCYTE. Éléments anatomiques de la substance grise du cerveau, du cervelet et de la moelle.

MYÉLOÏDES (TUMEURS). Tumeurs formées par les éléments de la moelle des os (Paget). V. MYÉLOPLAXE.

MYÉLOPLAXES (TUMEUR A) (Robin, E. Nélaton). — Fongus hématoïde (Dupuytren), — dégénérescence vasculaire (Vidal, de Cassis), — tumeur fibro-plastique sarcomateuse (Lebert). Les myéloplaxes sont des éléments normaux de la moelle des os, leur hypergénèse dans un os constitue une tumeur homœomorphe (Robin, Follin); ils forment un tissu vasculaire qui présente une coloration analogue à la chair de veau (E. Nélaton), et qui est enkystée ou infiltrée dans le tissu osseux.

* * Les tumeurs à myéloplaxes existent chez les jeunes sujets, elles ne semblent pas se généraliser ni récidiver, à moins qu'on ait laissé une portion de la tumeur. — Lorsqu'on trouve du myéloplaxe dans une tumeur chez un adulte, il y a toujours des éléments encéphaloïdes mêlés aux myéloplaxes.

* * L'extrémité supérieure du tibia, l'extrémité inférieure du fémur, le maxillaire supérieur, le maxillaire inférieur, soit la substance osseuse, soit la couche sous-périostique, ont été le plus souvent jusqu'ici atteints de tumeur à myéloplaxes. Un bon nombre d'épulis renferment des myéloplaxes.

* * Les tumeurs à myéloplaxes sont vasculaires; elles se développent d'abord lentement en présentant des battements isochrones à ceux du pouls, et parfois un bruit de soufflé doux; — lorsqu'elles sont très-développées il n'y a plus de battements, mais on sent une lamelle osseuse au devant de la tumeur qui cède sous la pression comme une feuille de parchemin. A ce moment la tumeur marche avec rapidité, les os longs se fracturent, la peau qui recouvre la tumeur devient œdémateuse et se recouvre de varices capillaires. Il n'y a point de douleurs lancinantes, point d'engorgements ganglionnaires, la santé générale n'est pas altérée. Quelquefois la tumeur est faussement fluctuante après qu'elle a détruit les os et présente des battements. Ces tumeurs sont celles que Pearson et Scarpa ont appelées les anévrysmes des os.

Aux maxillaires les dents sont ébranlées, et d'abord par le fait du développement de la tumeur, elles sont écartées les unes des autres, quelquefois expulsées. — Les tumeurs des extrémités des os longs respectent les articulations, et les cartilages se détachent de l'os sans subir d'altération; il n'y a que déplacement de ces organes.

** Le diagnostic des tumeurs à myéloplaxes repose sur l'âge des malades, sur la marche de la maladie et sur les signes de vascularisation de la tumeur. Une ponction exploratrice, l'examen des liquides expulsés dans lesquels on retrouve des myéloplaxes ôte toute incertitude, seulement l'opération doit suivre de près la ponction exploratrice des tumeurs à myéloplaxes. V. pour le diagnostic MAXILLAIRE INFÉRIEUR, TUMEURS et POLYPES NASO-PHARYNGIENS.

Thérapeutique. — Le meilleur traitement des tumeurs à myéloplaxes péri-ossuses ou sous-périostiques est la rugination, l'ablation avec une portion d'os (V. ÉPULIS). — Pour les tumeurs bien limitées ou siègeant sur le maxillaire inférieur, on mettra la tumeur à nu, on l'énucléera, on ruginera les os, puis on appliquera dans la cavité osseuse une rondelle de pâte de Canquoïn (Nélaton), ou bien on réséquera une portion d'os. V. MAXILLAIRE INFÉRIEUR (TUMEURS DU).

Pour les membres, il faut faire l'amputation au-dessus de l'articulation, au tiers inférieur de la cuisse, par exemple, si l'extrémité supérieure du tibia est malade. La résection de l'extrémité supérieure du tibia est une opération qui n'a pas autant d'avantages; on ouvre une articulation et l'on n'est pas sûr d'enlever du tibia toute la partie qui est atteinte de la dégénérescence myéloplaxique.

MYODYNIE OU RHUMATISME MUSCULAIRE. Des douleurs musculaires produites par l'exercice inaccoutumé ou par l'action du froid caractérisent la myodynée.

Thérapeutique. — La sudation au lit, provoquée par les boissons chaudes, le corps étant bien chargé de couvertures; par des bains ou des douches de vapeur, les cataplasmes sur la partie endolorie, les applications de serviettes chaudes ou de sachets remplis de sable, ou de son grillé, guérissent bien la myodynée. V. RHUMATISME.

MYOPIE. V. RÉFRACTION (TROUBLES DE LA).

MYOSITE. V. MUSCLES (INFLAMMATION DES).

MYOTOMIE. Section des muscles rétractés ou des muscles empêchant la réduction d'une déviation des articulations. V. TORTICOLIS, STRABISME, DÉVIATION DU RACHIS, FRACTURES, LUXATIONS ET TÊNOTOMIE.

MYROBALANS. Fruits exotiques très-odorants, jadis employés comme purgatifs et inusités aujourd'hui.

MYRRHE. Gomme-résine produite par un arbre de l'Arabie, appartenant à la famille des térébinthacées, le *Balsamodendron myrrha*. Sa saveur est âcre et son odeur très-forte. Elle est excitante, emménagogue, et se donne en teinture (20 à 30 grammes) ou en pilules à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme ☐. On s'en sert pour la préparation de la thériaque, de l'élixir de Garus et du baume Fioravanti.

MYRTE. Arbrisseau de la famille des myr-

tacées, dont les feuilles en décoction se donnent comme vermifuges ☐.

MYSTICISME. En médecine et en thérapeutique le mysticisme, c'est-à-dire la croyance aux influences occultes, joue un très-grand rôle et sert d'appui à tous les doctrinaires de la nosologie qui ont à faire valoir une méthode curative. V. l'*Introduction*.

** La théurgie et la magie anciennes, ainsi que la croyance aux amulettes, aux charmes, aux philtres, aux évocations, aux pèlerinages profanes et sacrés, sont les résultats du mysticisme thérapeutique, et en effet l'imagination joue un si grand rôle dans la production et dans la guérison des maladies, qu'il faut tenir le plus grand compte de cette faculté humaine, si l'on veut pouvoir guérir un certain nombre de malades.

** Toutes les maladies nerveuses qui n'ont point pour origine une altération considérable de l'encéphale guérissent par la croyance qu'inspire la réputation d'un remède, d'une eau minérale, d'un pèlerinage profane ou sacré, ou de pratiques mystérieuses que mettent en œuvre certaines personnes habiles dans l'art d'exploiter à leur profit l'influence du moral de l'homme sur son physique. V. IMITATION.

N

NABIAS (Hautes-Pyrénées). Eau sulfureuse froide peu connue.

NÆVUS. V. ÉRECTILE (TUMEUR).

NAPEL. V. ACONIT.

NAPHTHALINE. Matière volatile, odorante, cristallisable, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et dans l'éther fournie par la distillation du goudron minéral (Kidd).

NAPHTHE. Carburé d'hydrogène liquide, incolore, volatil, inflammable, existant dans les entrailles de la terre et formant des sources plus ou moins abondantes. C'est un produit semblable à l'huile de pétrole. On l'emploie comme topique dans le traitement de la teigne (Chapel), comme vermifuge et comme antispasmodique dans la coqueluche, à la dose de 15 à 20 gouttes dans un peu d'alcool dans une potion gommeuse.

NAPLES (Italie). Eaux minérales sulfureuses et gazeuses, employées contre la dyspepsie et les maladies de la peau.

NARCÉINE. Alcaloïde fourni par l'opium sous forme de poudre blanche cristallisable en aiguilles, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, ayant des propriétés sédatives dénuées de toute excitation (Cl. Bernard). Sous ce rapport elle est préférable à la codéïne et à la mor-

phine. On l'emploie en pilules à la dose de 2 à 5 centigr., et en sirop à la dose de 30 gr. ☐. On peut l'employer aussi en injection hypodermique, avec la seringue de Pravaz (V. HYPODERMIQUE), à la dose de huit à dix gouttes préparées comme il suit :

Narcéine.	05 centigrammes.
Alcool.	4 gramme.
Eau.	25 id.

Faites chauffer et employez tiède.

NARCISSE DES PRÉS. Plante de la famille des narcissées, dont les bulbes sont émétiques



Fig. 383. — Narcisse des prés.

et purgatifs, les fleurs en infusion 10 à 15 gr. par litre ont été employées contre l'épilepsie ☐.

NARCOTINE. Alcaloïde extrait de l'opium dont les sels s'emploient à la dose de 1 ou 2 cent. comme sédatif.

NARCOTIQUES OU STUPÉFIANTS, OU HYPNOTIQUES. Les narcotiques sont des remèdes doués de la propriété d'assoupir. Ils agissent sur le cerveau, sur les nerfs et sur les tissus vivants en ralentissant la circulation capillaire et la contractilité organique. On les nomme *sédatifs* ou *calmants*, ou stupéfiants quand ils modèrent la contractilité; *anodins* quand ils diminuent la douleur, et *hypnotiques* quand ils déterminent le sommeil.

** Les narcotiques s'administrent par l'estomac, par le rectum en lavements ou en suppositoires, par la peau dénudée de son épiderme, c'est-à-dire par la *méthode endermique*, enfin par le tissu cellulaire en *injections hypodermiques*. V. ce mot.

** On s'habitue aisément aux narcotiques,

et quand on en fait un usage quotidien on peut arriver à en avaler des doses considérables.

Les *opiacés*, les *solanées vireuses* et les *ombellifères vireuses*, fournissent la plupart des narcotiques.

** Les narcotiques produisent en général une excitation du système nerveux avec tendance au sommeil, assoupissement, rêveries, délire quelquefois porté jusqu'à la fureur, profond sommeil avec insensibilité absolue, coma, carus et enfin la mort.

** Tandis que les narcotiques opiacés congestionnent le cerveau et l'œil, provoquent le sommeil et la contraction pupillaire, les narcotiques vireux déterminent au contraire de l'agitation, du délire, des hallucinations et la dilatation de la pupille. V. CÉRÉBROSCOPIE.

** On reconnaît aisément le narcotisme de l'opium d'avec celui de la belladone et des solanées vireuses en examinant la pupille, parce que dans le premier la pupille est fortement contractée, tandis que dans l'autre elle est au contraire très-dilatée.

Les narcotiques dont on fait principalement usage sont :

1° L'*opium*, suc épais du *Papaver somniferum* et ses différentes préparations : l'*extrait d'opium*, — la *morphine* et les *sels de morphine*, — la *codéine*, qui est un peu moins énergique que la morphine et qui calme sans donner autant de sommeil; — la *narcotine*, — la *narcéine* et la *papavérine*.

2° La *thridace* et l'extrait de laitue ou *lactucarium*, mauvais médicament, toujours falsifié avec de l'opium.

3° Le *haschich* ou extrait de chanvre indien.

4° La *belladone* (solanée vireuse) en extrait ou en poudre, et son alcaloïde l'*atropine*.

5° La *mandragore*, autre solanée, en poudre, en alcoolature, ou en extrait.

6° La *datura stramonium*.

7° La *jusquiame*.

8° L'*aconit* et l'*aconitine*.

9° La *ciguë* et la *conicine*.

10° Le *tabac* et la *nicotine*.

11° L'*acide cyanhydrique* et l'*eau de laurier-cerise*, etc.

12° La *delphine*, — l'*ivrate*, — la *fève de Calabar*, etc.

Voici maintenant les différentes formules relatives à l'emploi des narcotiques :

Opium.

Extrait d'opium, 5 à 10 et 20 centigrammes par jour. *Laudanum de Sydenham*, six à vingt gouttes par jour par la bouche, en lavement ou sur des cataplasmes ☐.

Vin d'opium ou *laudanum de Rousseau*, six, dix et au plus vingt gouttes dans une potion ☐.

Teinture d'extrait d'opium, quinze à trente gouttes.

Sirop d'extrait d'opium, 30 à 50 grammes.

Sirop karabé, qui est du *sirop d'opium* additionné de deux gouttes d'*esprit de succin* par 30 grammes de sirop ☐.

Sirop de pavots blancs ou *sirop diacode*, 30 à 50 grammes dans une potion ☐.

Pilules de cynoglosse.

Écorce sèche de racine de cynoglosse	} à 16 grammes.	
Semences de jusquiame		
Extrait aqueux d'opium		
Myrrhe		23 id.
Oliban		20 id.
Safran		6 id.
Castoréum		6 id.
Sirop d'opium		q. s.

F. s. a.

Ces pilules contiennent environ le huitième de leur poids d'extrait d'opium. On prescrit des pilules de 10, 20, 30 centigrammes à prendre le soir comme calmant. C'est une bonne préparation et souvent recommandée.

Poudre de Dover.

Poudre de sulf. de potasse	} à 4 grammes.
Poudre de nitre de potasse	
Poudre d'ipécacuanha	} à 1 id.
Poudre de réglisse	
Extrait d'opium sec et pulv.	

Mêlez exactement.

3 à 6 décigrammes par jour, comme diaphorétique et calmant. 35 centigrammes de cette poudre représentent 5 centigrammes d'extrait d'opium \boxplus .

Thériaque.

Cet électuaire, faiblement narcotique, est encore très-utilement employé. On y remarque des médicaments stimulants, toniques, astringents, antispasmodiques et, par-dessus tout, l'opium. — 3 grammes de thériaque renferment à peu près 5 centigrammes d'opium brut.

La thériaque procure le sommeil comme l'opium, mais elle n'a pas comme lui l'inconvénient d'abattre les forces, de diminuer l'appétit. Dose : de 2 à 4 grammes \boxplus .

Diascordium.

Autre vieil électuaire calmant qui se distingue essentiellement parce qu'il contient des substances astringentes, toniques. Il doit aussi ses propriétés principales à l'opium, dont il contient à peu près la même proportion que la thériaque.

C'est un excellent remède pour combattre la diarrhée. Dose : 2 à 8 grammes.

Gouttes noires des quakers.

Employées principalement contre les névralgies de l'estomac ; elles agissent comme les autres préparations opiacées, mais s'en distinguent par une tolérance spéciale du côté de l'estomac.

Opium de Smyrne	12 grammes.
Noix muscade	3 id.
Safran	1 id.
Vinaigre ou suc de verjus	400 id.
Sucre	8 id.
Levûre de bière	2 id.

Laissez le tout en contact pendant un mois, passez et filtrez, et conservez dans un flacon bien fermé ; deux à six gouttes dans une potion, un julep. Six gouttes équivalent à 5 centigrammes d'opium \boxplus .

Élixir parégorique de New-York.

Opium sec	} à 4 grammes.
Acide benzoïque	
Camphre	} 25 décigrammes.
Huile d'aniis	
	4 grammes.

Faites digérer pendant sept à huit jours dans :

Alcool à 21° Cartier 875 grammes.

Puis filtrez et conservez. Vingt à cinquante gouttes dans la journée, sur un morceau de sucre ou dans un véhicule quelconque. Très-peu usité en France, mais excellent contre la diarrhée (New-York, Dublin.) Il y a aussi un élixir parégorique au *Codex*, mais il contient de l'ammoniaque et ne vaut rien.

Mixture calcaire contre la diarrhée.

Carbonate de chaux lavé	30 grammes.
Eau distillée de cannelle	60 id.
Sirop simple	40 id.
Laudanum de Sydenham	4 gouttes.

F. s. a. une mixture. A prendre par cuillerées dans la journée \boxplus . (Ph. Lond.)

Potion calmante.

Sirop d'opium	8 grammes.
Sirop de fleur d'orange	24 id.
Eau distillée de laitue	125 id.

F. s. a.

C'est la potion calmante du *Codex*. A prendre par cuillerée, toutes les heures \boxplus . (Ph. Lond.)

Sirop d'acétate de morphine.

Acétate de morphine	50 décigrammes.
Sirop simple blanc	200 grammes.

Faites dissoudre l'acétate de morphine dans une très-petite quantité d'eau à laquelle vous ajouterez un peu d'acide acétique, et mélangez la dissolution au sirop froid (Bouchardat).

On préparera de même le sirop de sulfate de morphine.

Chaque 30 grammes de ces sirops contient un peu plus d'un centigramme de sel de morphine. On les prescrit à la dose de 20 à 50 grammes dans les potions, ou par cuillerée à café toutes les heures ; c'est une bonne manière d'administrer la morphine et une préparation opiacée à faible dose.

Julep morphiné.

Sirop de sulfate de morphine	40 grammes.
Infusion d'espèces béchiques	150 id.

Par cuillerée à bouche toutes les heures \boxplus .*Potion calmante.*

Sulfate de morphine	25 milligrammes.
Eau de fleur d'orange	50 grammes.
Eau de laitue	100 id.
Sirop de sucre	40 id.

Par cuillerée à bouche toutes les heures \boxplus .*Pilules de morphine.*

Sulfate de morphine	5 centigrammes.
Mucilage de gomme adragant	q. s.

Pour cinq pilules, une par jour \boxplus .*Pilules de codéine.*

Codéine	} à 2 décigrammes.
Thridace	
Poudre de guimauve	q. s.

F. s. a. quatre pilules. Une chaque jour \boxplus .*Sirop de codéine.*

Codéine	5 centigrammes.
Sirop de sucre	30 grammes.

Une cuillerée à bouche matin et soir \boxplus .

Préparations opiacées pour l'extérieur.

A l'extérieur, on prescrit l'*extrait gommeux d'opium*, qu'on étend sur du taffetas pour faire des *emplâtres* ou *mouches d'opium* de différentes grandeurs, souvent employées pour calmer les névralgies. — On prépare également des *emplâtres de thériaque*, de différentes dimensions, qu'on applique ordinairement sur l'abdomen ou sur l'estomac, pour combattre des douleurs locales intenses.

Le *laudanum de Sydenham* se met sur des cataplasmes, vingt à trente gouttes, et en lavement, six à douze gouttes.

Le *laudanum de Rousseau* est fréquemment conseillé en instillations dans l'œil, à la dose de quelques gouttes, pour modérer les douleurs occasionnées par une vive inflammation. Ces médicaments sont très-souvent employés pour recouvrir des cataplasmes; on a alors le *cataplasme opiacé* ou *cataplasme laudanisé*.

Cérat opiacé.

Cérat jaune	25 grammes.
Laudanum de Sydenham	1 id.

Employé à la dose d'un gramme, pour panser les ulcères ou chancres douloureux. (F. H. P.)

Haschisch.

Le *haschisch* ou chanvre indien se donne en teinture, en extrait gras et en extrait alcoolique. La teinture se fait avec 1 gramme de chanvre indien et 5 d'alcool à 36°. Dose : dix à quarante gouttes.

On prescrit l'*extrait gras* à la dose de 5 à 10 grammes, et le *kayaniesk* à la dose de 30 grammes.

L'*extrait alcoolique* de chanvre indien se prépare avec l'alcool fort. Il est plus souvent prescrit en France que les autres préparations de chanvre.

Dose : 5 à 10 centigrammes contre l'insomnie, les rhumatismes, les diverses névroses, les érections nocturnes, l'aménorrhée; comme diurétique, dans l'hydropisie.

Les *solanées vireuses* et leurs *alcaloïdes* s'emploient comme il suit :

Atropine.

L'*atropine* à l'intérieur se donne à la dose d'un demi-centigramme ou d'un dixième de grain.

Atropine par la méthode endermique.

Atropine	5 centigrammes.
--------------------	-----------------

Divisez en vingt prises; une ou deux chaque jour, sur la peau nouvellement dépolluée de son épiderme.

Sirop d'atropine.

Atropine	5 centigrammes.
--------------------	-----------------

Faites dissoudre dans 30 grammes d'eau; dissolvez à l'aide d'une gouttelette d'acide chlorhydrique mêlé avec :

Sirop de sucre blanc	4000 grammes.
--------------------------------	---------------

100 grammes de ce sirop en contiennent un demi-centigramme. On le prescrit à la dose de 10 à 30 grammes.

Pilules d'atropine.

Atropine	10 centigrammes.
Miel et poudre de guimauve	q. s.

Pour faire deux cents pilules de 10 centigrammes.

Chaque pilule contiendra un demi-milligramme d'atropine. On prescrira d'une à quatre pilules par jour progressivement, dans les cas d'épilepsie, chorée et autres névroses (Bouchardat).

Dragées d'atropine.

Il suffit d'enrober d'une couche légère de sucre les pilules précédentes. Elles s'administrent dans les mêmes cas, aux mêmes doses et de la même manière.

Valérianate d'atropine.

Sel employé à l'extérieur, dans les mêmes conditions que l'atropine, à la dose d'un demi à 2 milligrammes.

Belladone.

La *belladone*, le *datura stramonium* et la *jusquiame* s'administrent :

En *poudre*, 1 décigramme.

En *extrait aqueux*, 1 décigramme.

En *extrait alcoolique*, 5 centigrammes.

En *teinture alcoolique*, 3 décigrammes.

En *alcoolature*, même dose.

En *sirop*, 16 à 30 grammes. Dans une potion.

Aconit.

L'*aconit* se donne :

En *extrait alcoolique*, 3 centigrammes, et surtout en *alcoolature*, 1 gramme.

Pilules d'aconit.

Extrait alcoolique d'aconit	5 grammes.
Extrait de gâsac	10 id.

F. s. a. Cinquante pilules. Une à quatre pilules par jour.

Pilules d'aconit.

Extrait d'aconit	2 grammes.
Poudre de guimauve	q. s.

Mêlez et divisez en quarante-huit pilules. Une ou deux matin et soir, dans les syphilides et les douleurs ostéocopes. (Bielt.)

Potion d'aconit.

Alcoolature d'aconit	1 gramme.
Infusion de mélisse	100 id.
Sirop diaode	30 id.

Mêlez. A prendre par cuillerée s.

Aconitine.

L'*aconitine*, alcaloïde de l'aconit, s'administre en granules ou en sirop, 1 à 3 milligrammes par jour.

Ciguë.

La *ciguë* se donne :

En *poudre*, 2 décigrammes.

En *extrait alcoolique*, même dose.

En *teinture alcoolique*, 1 gramme dans une potion.

En *alcoolature*, même dose.

En *teinture éthérée*, même dose.

En frictions, en pommades, en emplâtres ou cataplasmes.

Pommade calmante.

Poudre de ciguë	20 grammes.
Axonge balsamique	50 id.

Mélez. En frictions à la dose de 10 à 20 grammes, dans les maladies scrofuleuses avec inflammation douloureuse et dans le mal de Pott ☒. (Pott.)

Pommade calmante.

Extrait de ciguë officinale	} à 8 grammes.
Extrait de stramonium	
Extrait de belladone	2 id.
Axonge à la rose	30 id.

F. s. a. Cette pommade est appliquée sur le col de l'utérus et en frictions sur l'hypogastre. Contre le catarrhe utérin et la névralgie utérine ☒ (Rognetta.)

Emplâtre de ciguë.

Résine de pin	470 grammes.
Poix blanche	220 id.
Cire jaune	320 id.
Huile de ciguë	64 id.
Feuilles vertes de ciguë	1000 id.
Gomme ammoniac	250 id.

F. s. a. Employé comme fondant (Codex) ☒.

Emplâtre de Ranque.

Emplâtre de ciguë	} à 50 grammes.
Emplâtre de diachylon gom.	

Ramollissez à une douce chaleur, puis incorporez :

Poudre de thériaque	40 grammes.
Camphre	40 id.
Soufre en poudre	2 id.

F. s. a. une masse emplastique homogène ; recourez-en deux morceaux de toile ou de peau assez larges pour couvrir le ventre en totalité.

Ranque regardait cet emplâtre comme étant d'une utilité incontestable dans les fièvres typhoïdes ☒.

Cataplasme de ciguë.

Ciguë	50 grammes.
Eau de fontaine	1000 id.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un quart. Ajoutez de la farine de lin en quantité suffisante ☒.

Cyanures.

Les préparations *cyaniques* extrêmement dangereuses se donnent comme sédatifs plutôt que comme narcotiques, mais elles calment bien le spasme et la douleur. Ce sont : l'*acide prussique médicinal*, — l'*eau de laurier-cerise*, — le *cyanure de potassium*, — le *bleu de Prusse*, — le *cyanure de zinc*, etc.

L'*acide cyanhydrique médicinal* se donne à la dose de quatre, cinq et dix gouttes en potion ; en sirop, 30 grammes par jour ☒.

L'*eau de laurier-cerise* en potion, 15 à 30 gram. par jour ☒.

Le *cyanure de potassium* et de *zinc*, en pilules, comme il suit :

Solution de cyanure de potassium.

Solution contenant 2 décigrammes de cyanure de potassium par 30 grammes d'eau distillée.

En applications sur la peau avec des compresses, dans les névralgies ☒☒. (Lombard.)

Pilules sédatives.

Cyanure de potassium	1 décigramme.
Amidon et sirop de gomme	q. s.

Pour faire quatre pilules de 25 centigrammes. Un matin et soir dans l'orthopnée ☒.

Pilules sédatives.

Sulfate de morphine	15 centigrammes.
Cyanure de potassium	30 id.
Mucilage	q. s.

F. s. a. vingt-quatre pilules. — En prendre d'abord quatre par jour ; une toutes les six heures et aller jusqu'à dix ☒.

Poudre sédative.

Cyanure de zinc	2 centigrammes.
Magnésie calcinée	2 décigrammes.
Cannelle	15 centigrammes.

Mélez. A prendre en une fois. On pourra successivement prendre trois ou quatre prises semblables par jour ☒.

Pilules antispasmodiques.

Cyanure de zinc	1 gramme.
Castoréum en poudre	5 id.
Sirop de gomme	q. s.

F. s. a. quarante pilules.

A prendre une ou deux par jour. Ces préparations s'emploient à l'intérieur dans les névralgies ☒.

Mélange pour lotions.

Acide hydrocyanique médicinal	4 grammes.
Eau distillée de laitue	500 id.

Mélez. Utile pour combattre les démangeaisons et les douleurs dans les cas de dartre et de cancer ulcéré ☒. (Magendie.)

Topique calmant.

Acide prussique médicinal	} à 4 grammes.
Alcool rectifié	
Eau	20 id.

Mélez : agitez chaque fois. On imbibe des linges que l'on applique sur les parties douloureuses ☒. (Thompson.)

Préparations diverses.*Delphine.*

Extraite des semences du *Delphinium staphisagria*, la delphine s'emploie en *embrocation*, en *pommade* et à l'intérieur en *teinture*, contre les névralgies et surtout contre le tic douloureux.

Delphine	1 gramme.
Alcool	8 id.

Faites dissoudre et donnez à la dose de dix à quarante gouttes (Turnbull) ☒.

Pommade de delphine.

Axonge	20 grammes.
Delphine	8 id.

Mélez et employez en frictions (Turnbull) ☒.

Chéloïdine.

La chéloïdine sous forme d'*alcoolature* a été donnée à la dose de 8 à 10 grammes contre l'hépatalgie qui accompagne les engorgements du foie ☒.

Hydrocotyle asiaticus.

La racine d'hydrocotyle à la dose de 10 à 40 centigrammes par jour de *poudre* dans du pain à chanter, ou en *pilules*, ou bien sous forme d'*alcoolature* et de *sirop*, 30 grammes par jour.

Ivraie.

On a essayé l'*extrait éthéré d'ivraie*, mais sans résultat appréciable.

Fève de Calabar.

La poudre de fève de Calabar ou sa teinture peuvent être employées comme *sédatif* du système nerveux, surtout dans la chorée.

NARCOTISME. L'assoupissement, les vertiges, les nausées, la lourdeur de tête et la contraction des pupilles constituent le *narcotisme* produit par l'opium et ses dérivés, tandis que le délire, les hallucinations, la rougeur du visage et la dilatation de la pupille constituent le *narcotisme* des solanées vireuses.

** Contre le narcotisme faire vomir les malades s'il n'y a pas longtemps qu'ils ont pris le poison, mais dans le cas contraire il faut administrer une forte et abondante infusion de café noir sucré.

NARD. Racine odorante produite par le *nard*



Fig. 384. — Nard.

celtique, employée dans la fabrication de la thériaque.

NABINE. Les narines sont le siège d'inflammation aiguë ou chronique (V. CORYZA), d'ulcérations scrofuleuses ou syphilitiques (V. SCROFULE et SYPHILIS), d'ulcérations morveuses (V. MORVE), de croûtes impétigineuses (V. IM-

PÉTIGO), de sécrétion infecte (V. CORYZA), de polypes muqueux et fibreux (V. POLYPES).

Narines (RÉTRÉCISSEMENT DES). V. ATRÉSIE. Il est congénital et accidentel.

Thérapeutique.—Les narines obliérées ou rétrécies au moment de la naissance exigent une opération. V. ATRÉSIE DES NARINES.

Les narines obliérées accidentellement par une brûlure ou une cicatrice difforme réclament la dilatation avec les cônes d'éponge préparée, puis avec des tubes métalliques à bourrelet, pour empêcher le passage de la canule dans les fosses nasales. V. CORPS ÉTRANGERS DES FOSSES NASALES.

NASONNEMENT. La modification de la voix, caractérisée par le timbre nasillard, constitue le nasonnement.

** Le coryza, la perforation de la voûte palatine et la paralysie du voile du palais, dans la convalescence de la diphthérie, de la rougeole et des maladies aiguës, est la cause du nasonnement.

NASO-PHARYNGIENS (POLYPES). Autrefois confondus avec les polypes fibreux des fosses nasales, les polypes naso-pharyngiens sont des productions fibreuses composées d'éléments fibreux prédominants, et développés aux dépens du derme de la muqueuse, de l'arrière-cavité des fosses nasales (Nélaton).

On rencontre d'ordinaire les polypes naso-pharyngiens au point qui correspond à l'angle supérieur et postérieur du vomer, au niveau des sinus sphénoïdaux, sur la muqueuse pharyngienne, peut-être sur le périoste des vertèbres (Michaud, de Louvain).

** Les polypes fibreux naso-pharyngiens se montrent presque exclusivement chez les jeunes sujets et les individus du sexe masculin (Nélaton).

** Au début les malades n'éprouvent pas de douleurs, il y a peu de gêne de la respiration, mais on voit survenir des hémorragies nasales fréquentes. Alors, à l'aide de la rhinoscopie, on peut distinguer une petite tumeur rouge (V. RHINOSCOPIE) qui se montre sur la ligne médiane. Bientôt les narines cessent de laisser passer l'air, la voix est nasonnée, les malades respirent toujours la bouche ouverte, les hémorragies deviennent de plus en plus fréquentes. On sent, en introduisant une sonde dans le nez, un obstacle qui produit l'oblitération d'une ou des deux cavités nasales; le doigt introduit dans la bouche et soulevant le voile du palais, sent une tumeur dure, arrondie ou mamelonnée dans l'arrière-cavité des fosses nasales.

** Les polypes font des progrès lents, mais incessants, alors on voit survenir des phénomènes de compression du côté des organes voisins des fosses nasales: la compression et l'oblitération de la trompe d'Eustache, ce qui produit

la surdité; la déviation des parois de l'orbite, ce qui cause l'exophtalmie.

* * Le polype s'étend parfois dans les sinus, dans la fosse ptérygoidienne et la fosse zygomatique, il arrive même dans le pharynx où il gêne la déglutition et la phonation.

* * Un polype naso-pharyngien peut se détruire en partie, mais il ne guérit jamais seul; il récidive après les opérations; la transformation fibreuse des polypes naso-pharyngiens est un mode de guérison rare, mais qui a été constatée (Robert) dans un cas de récidive.

* * Ordinairement un polype naso-pharyngien, abandonné à lui-même, amène la mort par des hémorragies répétées, par l'anémie et les syncopes qui en sont les conséquences, et par des phlegmasies intercurrentes telles que la pleurésie.

* * On ne peut confondre les polypes naso-pharyngiens qu'avec un cancer ou un fungus de la dure-mère sorti par les fosses nasales. — Un cancer a une marche très-rapide, porte une mauvaise odeur, rien de cela n'existe dans les polypes naso-pharyngiens, puis les caucers sont rares chez les jeunes sujets. — Les fungus de la dure-mère sortent par les fosses nasales en avant, par l'orbite, et ne se portent pas dans le pharynx; la perte des sens et l'exophtalmie précédant l'oblitération des fosses nasales sont d'ailleurs d'excellents signes qui indiquent une tumeur sortie par la base du crâne plutôt qu'un polype naso-pharyngien.

Thérapeutique. — On peut tenter d'enlever les polypes naso-pharyngiens par *arrachement*, par *ligature* du pédicule avec un serre-nœud à fil métallique (V. POLYPES DES FOSSES NASALES et ÉCRASEMENT LINÉAIRE). Les instruments sont guidés par le doigt introduit en arrière du voile du palais, et au besoin par l'application du miroir rhinoscopique, qui indiquera la position exacte du polype. L'arrachement convient pour les très-petits polypes et la ligature pour ceux qui sont un peu plus volumineux.

On peut faire l'opération en deux temps. Enlever par ligature toute la portion du polype que l'on peut voir par le pharynx. Puis arracher le pédicule avec une pince introduite par les fosses nasales (Velpaen).

On peut faire une incision au voile du palais pour mieux saisir le polype avec une pince (Mane).

Lorsque le polype est volumineux, mais est resté dans l'arrière-cavité des fosses nasales, on incisera d'avant en arrière, à partir du centre de la voûte palatine, la muqueuse de la voûte et le voile du palais; avec un perforatif à trépan on traversera l'os et à l'aide d'une pince de Liston on coupera sur la voûte palatine une portion de l'os d'une longueur d'environ un centimètre. A travers cette ouverture, qu'on laissera cicatriser, on liera le pédicule du polype, si cela est possible, sinon on détruira le polype avec des flèches de pâte de Canquoin implantées dans son épaisseur (Nélaton); ou bien avec des aiguilles traversées par un courant provenant d'une pile de Bunsen à quatre éléments, montée en tension (mé-

thode électrolytique) (Nélaton); on fait passer le courant pendant dix à quinze minutes.

Ce procédé ne cause pas de douleurs vives.

Quand la partie principale du polype a été détruite, on attaque ses restes par la cautérisation, soit avec la pâte de Canquoin, soit avec la cautérisation à la flamme (Nélaton). V. CAUTÉRISATION.

Ces traitements sont longs, mais ils ont réussi assez souvent.

Lorsque le polype envoie des prolongements dans toutes les directions, lorsque l'on ne peut savoir quelles sont ses limites, au lieu d'avoir recours à l'opération préliminaire de Nélaton, la section de la voûte palatine, on enlève le maxillaire supérieur (Syme, Flaubert).

Pour enlever le maxillaire supérieur, on fera la résection par le procédé modifié de Gensoul (V. RÉSECTION DE LA MÂCHOIRE SUPÉRIEURE). On arrache ensuite ou l'on enlève le polype.

Ou bien, après avoir taillé un lambeau cutané comme pour la résection totale de la mâchoire, on coupera avec une pince de Liston le maxillaire supérieur au-dessus de l'arcade alvéolaire, on enlèvera une portion de la paroi interne du sinus maxillaire, on écarte la suture palatine, on fera tourner le maxillaire autour de la suture palatine, comme charnière, et l'on aura une assez grande ouverture par laquelle on pourra aller arracher le polype; on remet l'os en place, et l'on soutient avec une gouttière de gutta-percha l'arcade alvéolaire (Hugnier).

Ou bien, après avoir incisé la lèvre sur la ligne médiane et agrandi la commissure et disséqué jusqu'aux os on coupe, avec une pince de Liston, le maxillaire au-dessus des racines des dents; on sépare la suture palatine avec une pince de Liston, et l'on abaisse le maxillaire retenu par le voile du palais conservé intact. On va chercher le polype à travers cette ouverture, et l'on relève la portion de la voûte palatine abaissée; on fixe les dents du maxillaire mobilisé à celles du maxillaire fixe, avec une anse de fil de lin ou de fil métallique (Dézanneau).

Ou bien, après avoir taillé le lambeau triangulaire, on enlève le maxillaire par un procédé ostéoplastique. On détache le périoste de la voûte palatine avec la gouge et le maillet; on détache le maxillaire en laissant intact le plancher de l'orbite, et une portion de l'arcade alvéolaire au niveau des grosses molaires; à travers cette ouverture, on va à la recherche du polype; puis on réunit par suture les parties molles; le périoste secrète des ostéophytes qui oblitérent la perte de substance (Ollier).

Ou bien on détache seulement la portion du maxillaire qui correspond à la narine, c'est-à-dire l'os propre du nez, la branche montante du maxillaire, en laissant les os adhérents aux téguments et au périoste, et en respectant l'arcade alvéolaire et la voûte palatine (Langenbeck); on va arracher le polype avec une pince et on réapplique en place les os et les téguments.

Ou bien on enlève le nez, téguments, os propres du nez et apophyses montantes sans couper la partie inférieure du lambeau ostéo-cutané, et l'on enlève le polype, après quoi l'on remet tout en place et l'on réunit les plaies par suture (Rampolla).

Tous ces procédés, sauf celui de Ollier, ne sont pas aussi bons que l'ouverture palatine, si le polype est petit; ils sont inférieurs à l'ablation pure et simple du maxillaire, si le polype est très-volumineux.

Les procédés de Huguier, Dézanneau, Ollier et de Langenbeck entraînent la perte des dents, qui se carient fatalement. Les os reprennent difficilement ou ne reprennent pas dans le procédé de Huguier et Dézanneau.

L'opération de Rampolla n'a pas été appliquée sur le vivant; l'ouverture est trop petite en principe, ou si elle est assez grande pour le polype, l'opération par la boutonnière palatine vaut mieux.

A. Guérien a proposé d'aller ruginer la base du crâne avec une rugine introduite par une narine, le doigt étant introduit par la bouche dans l'arrière-

Toutes ces opérations sont attaquables, eu égard à la possibilité d'une récidive après une ablation incomplète et à l'impossibilité de surveiller la plaie. L'ablation de la mâchoire, l'ouverture palatine, nécessitent un obturateur, cela est vrai; mais les fonctions sont bien rétablies, grâce à la prothèse, et cela vaut mieux que la conservation d'une partie qui ne peut plus servir.

En résumé, pour les petits polypes ou les polypes bien pédiculés, on fera l'arrachement ou la ligature; pour les polypes gros et sessiles sans prolongements, on fera la boutonnière palatine; pour les polypes

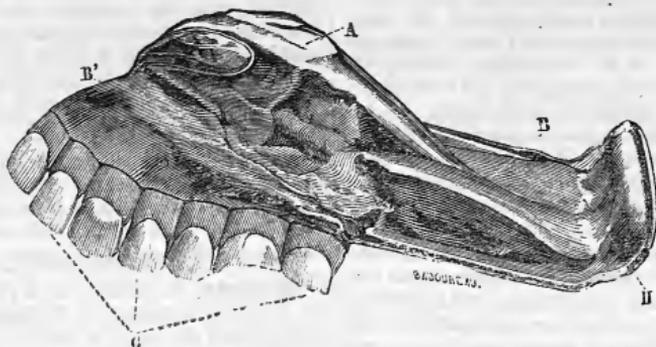


Fig. 335. — B. A. B'. Appareil d'or et dents minérales pour obturer le voile du palais, la voûte palatine, et remplacer tout un maxillaire supérieur enlevé. (Preterre.)

cavité des fosses nasales et guidant la rugine. Ce procédé n'a encore été appliqué qu'une fois, et le résultat

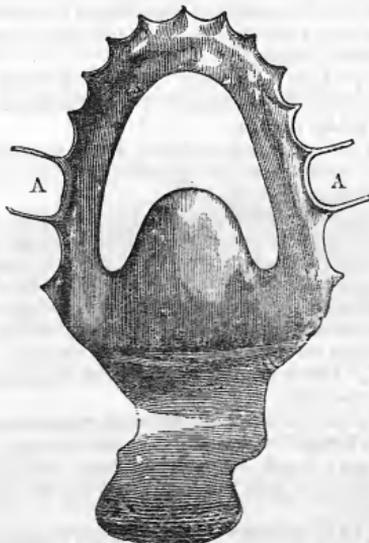


Fig. 386. — Appareil d'or pour une fenêtre palatine, faite par Nélaton. (Preterre.)

tat n'est pas certain. La rugination serait acceptable après les opérations préliminaires.

gros et avec prolongements, on fera l'ablation pure et simple du maxillaire supérieur. On extraira le polype et l'on appliquera ensuite une voûte palatine artificielle du voile du palais, appropriée à la perte de substance (fig. 335 et 386).

Il n'y a pas de traitement palliatif des polypes sans opération, et la plus avantageuse est la boutonnière palatine.

On appliquera le traitement de l'anémie dans tous les cas où les malades auront été affaiblis par les hémorrhagies.

NATURE. La nature est l'ensemble des lois voulues par le Créateur pour l'existence des choses et pour la succession des êtres (Buffon).

Nature médicatrice. Le principe conservateur de la forme et des fonctions normales de l'homme aux prises avec ses maladies, favorisant l'élimination d'un poison, d'un venin ou d'un corps étranger, l'isolement d'un produit morbide autour de parties saines, la réunion des os fracturés, l'absorption des matériaux d'une inflammation et la cicatrisation des plaies ou la régénération de parties coupées, a reçu le nom de *nature médicatrice*.

** La nature suffit seule aux animaux pour toutes les choses, elle sait elle-même ce qui leur est nécessaire, sans avoir besoin qu'on le lui enseigne et sans l'avoir appris de personne. Elle est le premier médecin des maladies, et ce n'est qu'en favorisant ses efforts que l'on obtient quelques succès (Hippocrate.)

*** Je le pensai, Dieu le guarit (Ambroise Paré).

*** C'est en obéissant aux indications de la nature pour ôter le sang lorsque les vaisseaux sont trop pleins, pour évacuer les matières étrangères qui se trouvent dans l'intestin, pour remettre en place ce qui est dérangé, pour neutraliser les vices des humeurs et pour attendre l'opportunité des remèdes que la médecine est vraiment digne de la considération qu'on lui accorde comme art et comme science.

*** En dehors des indications que la nature fournit au médecin dans la guérison des maladies, soit qu'elle lui conseille l'usage des moyens hygiéniques ou de l'expectation, soit qu'elle l'oblige à recourir aux remèdes et à la chirurgie, il n'y a que superstition et empirisme.

*** Connaître la marche naturelle des maladies et la puissance de la nature dans leur guérison pour n'intervenir qu'à propos par une médication vraiment utile, voilà ce que doit être la science médicale.

NATURISME. Doctrine médicale ancienne dans laquelle la *nature*, considérée comme une force intelligente et prévoyante, est le principe de tous les actes organiques qui assurent la conservation de l'être et la perpétuité des espèces. C'est la doctrine d'Hippocrate et de Galien, d'abord modifiée par Athénée, un peu plus tard par Paracelse et van Helmont, puis enfin par Stahl, par Bordeu et par Barthez.

Pour ces médecins, en effet, la maladie était le résultat de la lutte engagée entre le principe conservateur de l'individu, et un élément étranger à l'organisme; la fièvre n'était qu'un effort de la nature destiné à l'expulsion de matières nuisibles, et le médecin ne doit être que le ministre de la nature. A cette doctrine se rattachent d'une façon directe le *pneumatisme*, l'*archéisme*, l'*animisme* et le *vitalisme* qui n'en sont que ses transformations nécessaires, et c'est sur elle que s'appuie le dogme de la *nature médicatrice* généralement considérée comme étant la base de toute thérapeutique pratique et rationnelle.

NATURISTE. Nom donné aux médecins qui apprécient comme il le mérite le rôle de la nature, du *pneuma*, de l'*archée*, de l'*âme* ou du principe vital dans la marche naturelle des maladies et dans leur guérison.

NAUHEIM (duché de Hesse). Eau minérale chlorurée sodique et gazeuse, employée en boisson, en bains, en douches, et l'acide carbonique qu'elle renferme s'emploie pour donner des douches et des bains. On l'emploie aussi en bains préparés avec les eaux mères des salines du pays. Les eaux de Nauheim s'emploient dans la scrofule ☒; dans la chlorose, la gastralgie et la dyspepsie, dans la cachexie syphilitique

et dans les rhumatismes chroniques ☒, dans les engorgements articulaires et dans la phthisie ☐, la constipation ☒, les engorgements du foie, de la rate et de l'utérus ☐.

NAUSÉE. Sensation épigastrique et pharyngée pénible qui fait craindre ou qui précède le vomissement.

La nausée est le symptôme du vertige nautique ou mal de mer, de l'embaras gastrique, fébrile, de l'invasion des fièvres éruptives et des maladies aiguës, de la grossesse et des maladies utérines, mais elle n'indique rien de spécial. Toutefois, dans l'embaras gastrique, quand la nausée existe avec de la fièvre et de l'inappétence, sans autre maladie, elle indique l'emploi d'un vomitif avec le tartre stibié, 1 gramme à jeun dans un verre d'eau sucrée.

NAVET. Racine alimentaire qu'on emploie souvent comme adoucissante dans les constipations et dans les irritations pulmonaires ou intestinales ☒. Alors elle doit être assaisonnée et faire partie du régime des malades.

NÉCROSE. La nécrose est la gangrène des os. C'est la cessation de la circulation dans le tissu osseux; elle est à la carie ce que la gangrène de la peau est à l'ulcération.

*** La destruction du périoste et de la moelle, l'oblitération de l'artère nourricière des os ou des vaisseaux capillaires d'une portion d'os, causent la nécrose; l'inflammation violente de l'os, de la moelle et du périoste, c'est-à-dire l'ostéite, l'ostéomyélite et la périostite causent encore la nécrose.

** Dans les parties atteintes de carie, on trouve des fragments osseux qui constituent de véritables nécroses.

L'infiltration tuberculeuse des os et les gommes scrofuleuses ou syphilitiques engendrent souvent la nécrose.

** La nécrose partielle est constituée par un os mort ou séquestré, et une sécrétion osseuse de nouvelle formation tendant à réparer la perte de substance des os. La nécrose totale d'un os est constituée par un séquestre représentant la totalité de l'os au milieu de surfaces recouvertes de bourgeons charnus.

** Toutes les nécroses partielles sont suivies de réparation.

** Les nécroses totales ne se réparent pas; mais lorsque le périoste est conservé, lorsqu'il est assez intact, un cylindre osseux environne l'os mort, et peut produire une sorte de réparation.

** Les séquestres se réparent par bourgeonnement des surfaces osseuses restées saines comme les eschares de la peau. Deux modes de formation de séquestre existent, ou bien une lamelle d'os se détache, ou bien un fragment

d'os irrégulier se détache sous les couches superficielles ou profondes de l'os.

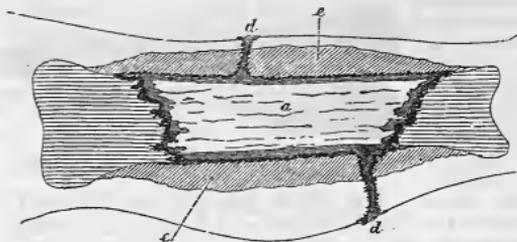


Fig. 387. — Nécrose de toute l'épaisseur de la diaphyse d'un os long; a, séquestre; b, fistules; c, couches osseuses sécrétées par le périoste. (Figure schématique, Billroth.)

*** Lorsque le périoste est détruit ou a été enflammé, la nécrose est superficielle, mais lorsque la moelle ou quelques-uns des canaux

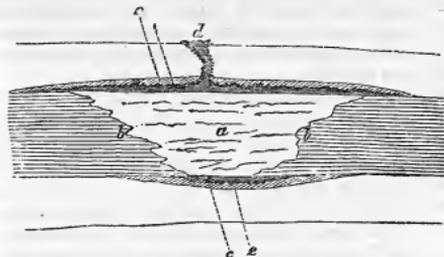


Fig. 388. — Nécrose partielle d'un os long; a, séquestre; d, fistule. (Billroth.)

osseux ont été détruits, la nécrose est centrale ou profonde, ce qui revient à dire qu'il y a des séquestres libres et des séquestres invaginés; les

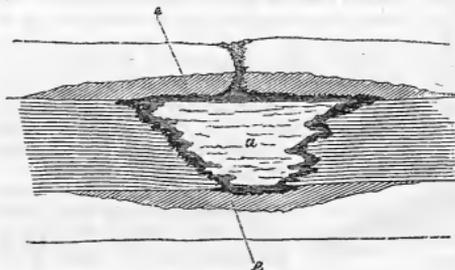


Fig. 389. — La même lésion que représente la figure 388 est ici à un degré plus avancé; le périoste a sécrété des couches osseuses nouvelles. (Billroth.)

premiers sont facilement sentis, les seconds ne peuvent être reconnus qu'à travers une perforation d'un os nouveau sécrété par le périoste.

*** Les os longs se réparent par le périoste (Troja, Duhamel), par les portions d'os restées saines (Haller, Callisen, Tenon, Bordenave, Bichat, Lambron) qui se recouvrent d'une

membrane granuleuse, c'est-à-dire d'une couche de bourgeons charnus, par la membrane médullaire, ou plutôt les couches osseuses les plus profondes.

*** Les os plats se réparent par l'intermédiaire du périoste de l'une ou des deux tables, ou par l'une des deux tables conservées. Les os du crâne dénudés présentent une exfoliation insensible, des bourgeons charnus se forment au-dessous de la lamelle nécrosée. Un os et le périoste se reproduisent quelquefois à la suite de l'opération du trépan, mais cela est très-long.

*** Dans les os courts la nécrose est presque toujours centrale, la périphérie de l'os se perforé, le séquestre est éliminé, la cavité osseuse revient pour ainsi dire sur elle-même, ou bien la membrane granuleuse sécrétée par les portions d'os restées saines se transforme en os et remplit non-seulement la cavité de l'os, mais encore le tissu spongieux et donne lieu à cette lésion désignée par Gerdy sous le nom d'ostéite condensante.

*** Tous les séquestres et les os entièrement mortifiés tendent à être éliminés, du pus s'amasse autour de l'os mort, il y a un abcès sous-périostique, ou un abcès de l'os (Ravaton, David) existe. S'il s'agit d'une nécrose centrale, l'os se perforé et un abcès apparaît sous le périoste et sous la peau comme dans la nécrose superficielle. Le pus s'élimine, une fistule se forme, et à travers elle les portions d'os mort s'éliminent peu à peu.

*** Lorsqu'un os est dénudé et se nécrose on voit les chairs se recouvrir de bourgeons charnus tout autour de l'os qui prend une coloration terreuse, les parties molles adhèrent aux parties saines de l'os et envoient des bourgeons charnus. Lorsque la nécrose est sur le point de se limiter, l'os devient mobile et apparaît avec une forme irrégulière ou sous forme de lamelle, suivant qu'il y a une nécrose ou peu étendue ou une simple exfoliation.

*** Lorsque la nécrose se produit après une périostite suppurée, après avoir ouvert l'abcès on trouve tous les caractères qui viennent d'être énumérés; il n'est pas rare, toutefois, de voir des bourgeons charnus sortir pour ainsi dire de l'os et diviser l'os mort en plusieurs séquestres.

*** Lorsque la nécrose a lieu à la suite d'une contusion, d'une ostéite, d'une affection tuberculeuse des os, on observe d'abord les signes d'une ostéite, l'os augmente de volume, les malades éprouvent des douleurs qui augmentent

d'intensité pendant la nuit ; durant deux ou trois mois, le gonflement persiste, puis s'augmente subitement, la peau devient rouge, il se forme un abcès ou plusieurs abcès donnant issue à du pus par une ou plusieurs ouvertures qui restent fistuleuses et fournissent d'abord du pus crémeux, puis bientôt du pus séreux. Lorsque la nécrose est centrale elle se révèle par les mêmes symptômes, sauf que les douleurs sont plus vives et le gonflement de l'os plus considérable, puis le pus fuse dans des directions variables, il peut pénétrer dans les articulations, fuser entre les muscles à des distances éloignées. Le pus de ces abcès contient plus de matières terreuses que le pus des autres abcès, ce qui serait un caractère diagnostique à défaut du gonflement de l'os. Il n'est pas rare de voir un seul abcès intra-osseux autour d'une nécrose centrale.

** Lorsque la nécrose des os des membres est la suite d'une ostéomyélite, état qui a été désigné sous le nom de nécrose aiguë, le membre est atteint d'œdème, il y a une fièvre intense, des frissons, la peau ne tarde pas à rougir et il y a un phlegmon diffus profond, et dans ces cas les malades meurent avec des symptômes typhoïdes, ou bien les abcès étant ouverts on trouve le périoste décollé dans toute son étendue et l'os entier se nécrose, mais avant qu'il puisse être éliminé les malades meurent d'infection purulente ou d'infection putride. Ces phénomènes s'observent surtout lorsqu'il y a une ostéomyélite totale.

Dans l'ostéomyélite partielle, les phénomènes de la nécrose centrale sont seuls observés, et l'on diagnostique souvent une ostéite.

** La nécrose, en général, passe par trois périodes, l'une inflammatoire, pendant laquelle l'os mort est circonscrit et devient un séquestre, l'autre suppurative, pendant laquelle il se forme des abcès et des fistules et durant laquelle il y a quelquefois fracture spontanée; l'autre enfin, pendant laquelle les séquestres étant éliminés peu à peu, l'os se répare. Cette période manque dans les nécroses totales.

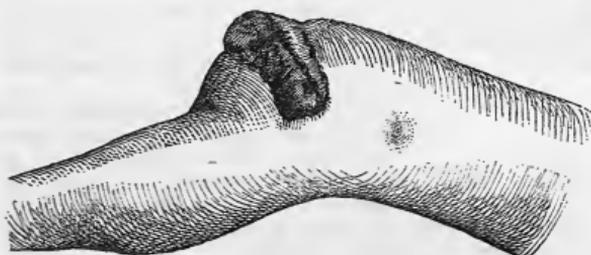


Fig. 390. — Nécrose de l'extrémité inférieure de la diaphyse du fémur. Il y a des fistules, et par une ouverture fistuleuse agrandie le séquestre sort. (Billroth.)

** On soupçonne la nécrose :
A sa première période, par les douleurs plus

vives la nuit que le jour, par la tuméfaction de l'os.



Fig. 391. — Séquestre retiré de la cuisse figurée (fig. 390). (Billroth.)

A la seconde période par une tendance à la formation d'abcès et de fistule, par la dénudation de l'os constatée par l'exploration avec un stylet, par la mobilité consécutive de l'os sur lequel on a senti un choc sec avec le stylet; dans quelques cas par les qualités du pus qui contient plus de substance terreuse que le pus phlegmoneux.

A la troisième période par l'expulsion de portions d'os par les fistules, par le contact du stylet avec des esquilles, par les signes des précédentes périodes et surtout par la permanence des fistules.

** L'ostéite suppurante, l'ostéomyélite, peuvent être confondues avec la nécrose au début, parce que la lésion initiale est la même, et la suite seule pourra apprendre si la nécrose est l'effet ou non de ces maladies; — les périostites, au début, peuvent être prises pour une nécrose, même après l'ouverture d'un abcès péri-osseux, car l'os dénudé en un point sous le périoste peut n'être pas nécrosé.

** La carie donne lieu au gonflement des os, à des abcès, mais le pus est presque toujours du pus tuberculeux, et les os cariés existent surtout chez les sujets scrofuleux. Un stylet introduit dans les fistules brise des lamelles osseuses et ne rencontre pas de résistance sur un corps dur qui donne un choc sec; les caries existent surtout dans le tissu spongieux des os. C'est seulement quand il y a des abcès et des fistules que le diagnostic de la carie et de la nécrose peut être fait; et l'on saura que les abcès se forment en général plus vite dans la carie que dans la nécrose.

** Dans les tubercules des os sans carie, on trouve une cavité à parois dures, mais il n'y a pas de gonflement de l'os dans les nécroses.

** Il y a des nécroses à marche chronique qui se révèlent seulement par des douleurs nocturnes et qui peuvent donner lieu à penser qu'il s'agit de douleurs syphilitiques.

** On a vu des récurrences de nécrose après dix, quinze et vingt ans, à la suite de marches forcées, d'efforts ou de chutes; il y a une

ostéite et une nécrose autour des points autrefois malades.

Thérapeutique. — La nécrose qui suit l'ostéite, l'ostéomyélite, sera traitée par les moyens appropriés (V. Os), les antiphlogistiques, les sangsues, les vésicatoires, et lorsque ces maladies passent à l'état chronique, par la cautérisation au fer rouge, soit la cautérisation ponctuée, soit la cautérisation transcurrente, qui est moins soissante, toutefois.

Lorsque l'inflammation, au contraire, fait des progrès rapides, au lieu où l'on suppose une ostéite ou une ostéomyélite suppurée, on incisera jusqu'à l'os, on appliquera une ou plusieurs couronnes de trépan (Ravaton, Brodie, Morveu-Smith). Lorsque l'os entier est malade et que l'on ne juge pas possible d'arrêter le mal par la trépanation de l'os, on amputera le membre dans la contiguité (Roux et Verneuil). V. OSTÉOMYÉLITE.

Lorsqu'un os est dénudé dans une petite étendue et privé de son périoste dans une plaie récente, on recouvrira l'os de cataplasmes (Tenon); pour les os du crâne, il n'y a pas d'autre traitement rationnel capable de prévenir la nécrose. Si, dans une plaie consécutive à une contusion et accompagnée de fracture, un os dénudé fait saillie, on le réséquera.

L'os qui se nécrose lentement après une ostéite ou une périostite sera traité par les moyens indiqués contre l'ostéite et la périostite (V. PÉRIOSTITE et OSTÉITE). Lorsqu'on a ouvert un abcès sous-périostique bien limité, on réappliquera le périoste sur l'os autant que l'on pourra par une compression méthodique; quoi qu'il y ait peu de chance d'éviter une nécrose, comme le contraire a été observé, il n'y a aucun inconvénient à tenter cette manœuvre. Au reste, la nécrose à ce moment n'exigerait pas de traitement immédiat. S'il est démontré qu'un os est dénudé, si les parties saines se tuméfient, il n'y a qu'à attendre, toutes les opérations que l'on pourrait tenter seraient inutiles. On ouvrira les abcès formés, on évitera la stagnation du pus par des contre-ouvertures, par des sétons perforés.

On a eu quelquefois recours aux injections acidulées (Delpech, Chassaignac) pour hâter la chute des séquestres; on peut se servir d'acide chlorhydrique, 4 gramme pour 200 grammes d'eau. En attendant la séparation des parties mortes, on soutiendra les forces des malades par une alimentation tonique, par le vin de quinquina, des tisanes amères. On prescrira les bains sulfureux, les bains des sources sulfureuses de Bourbonne, de Dax, les bains de mer.

Les séquestres une fois mobilisés, ce que l'on constate à l'aide de stylets introduits dans une ou deux fistules, seront extraits; mais on doit bien se rappeler que, sous peine d'avoir à faire plus tard une nouvelle opération; on ne doit pas enlever un séquestre trop tôt.

Pour extraire un séquestre, on choisit le lieu où les parties molles sont les moins épaisses, où il n'y a ni vaisseau, ni nerf important à léser; ordinairement on réunit deux trajets fistuleux situés sur une ligne qui permette d'éviter de couper des tendons. Si le voisinage des tendons, nerfs et artères le permettent, on fera une incision cruciale en T ou de forme variable, suivant l'étendue et le siège de la partie nécrosée.

On agrandit le cloaque, c'est-à-dire la perforation osseuse, si le séquestre se trouve enfermé par un os

sain ou un ostéophyte sécrété par le périoste; pour cela, on détruit l'os avec une gouge acérée par pression, ou bien on se sert de la gouge et du maillet, ou bien encore on applique plusieurs couronnes de trépan, ou bien on coupe l'os avec la scie à créte de coq. Dans ce temps de l'opération, on ne doit pas employer une grande force, de peur de briser ou de courber le nouvel os. Si le séquestre est bien mobile, on le sectionnera en deux avec une pince coupante, et l'on extraira les deux morceaux séparément (Blaindin, Maisonneuve). V. RÉSECTION DE LA MACHOIRE.

Quand une des extrémités du séquestre est mise à nu, on la saisit avec une pince à pansement, et l'on procède à l'extraction.

La plaie sera lavée à grande eau; on ne réunira pas par première intention; la plaie sera bourrée de charpie et l'on pansera avec un cataplasme ou des compresses d'eau froide, si l'opération a porté au voisinage d'une articulation.

Les parties seront tenues dans l'immobilité absolue dans des appareils appropriés.

S'il s'agit d'une nécrose des os des membres, les malades ne se serviront de leurs membres que quand l'os nouveau se sera bien réparé.

Lorsque la nécrose entoure une extrémité articulaire, la question de la résection et de l'amputation doit être posée.

Mais, dans ces cas, comme il y a presque toujours carie consécutive ou une lésion chronique de l'os; l'amputation est la meilleure opération, excepté pour le genou et le coude, où la résection donne une proportion de guérisons à peu près égale à celles des amputations de bras ou de cuisse.

Les nécroses centrales, les nécroses périarticulaires et les nécroses étendues, par la lenteur de leur marche, peuvent être des cas d'amputation; mais tant que la santé générale des malades ne s'altère pas, on peut attendre. Si l'os nécrosé est très-volumineux, s'il suppure avec abondance depuis plus de quinze mois, l'amputation est proposable (Gosselin).

Nécrose par le phosphore (Lorinser, O. Heyfelder). La nécrose par le phosphore, ou mal chimique des ouvriers en allumettes chimiques, est la suite d'une ostéo-périostite commençant par une périostite due à l'action des vapeurs phosphorées sur les gencives (Strohl, Trélat) déjà altérées par des caries dentaires (Th. Roussel) et par des gingivites. Il n'y a pas de nécrose par intoxication; en effet, les vapeurs phosphorées produisent d'autres lésions, telles que la bronchite, les tuberculisations, comme les autres vapeurs irritantes; elles ne causent d'ailleurs de nécrose que sur les maxillaires et principalement au maxillaire inférieur.

** Les nécroses par le phosphore peuvent se propager aux os voisins des maxillaires, le frontal (Heyfelder, Maisonneuve) le sphénoïde (Bigelow), le temporal (Hervieux).

** Les ostéophytes, sécrétés par le périoste, sont semblables aux ostéophytes observés dans les autres nécroses, il n'y a pas de phosphore fixé, seulement ces ostéophytes sont mal organisés, les canaux de Havers sont agrandis, irréguliers, et les corpuscules osseux sont rares

(Trélat), ce qui indique que les ostéophytes sont caduques. Après les nécroses même totales du maxillaire inférieur, l'os peut se régénérer (Virchow, Leudet), sans les alvéoles et sans les dents, toutefois ; la réparation du maxillaire supérieur est plus difficile.

Peu avant ou en même temps que la nécrose par le phosphore existent des malaises représentant quelquefois l'état général dû à l'intoxication par le phosphore : peau jaune sale, regard terne, inappétence, faim immodérée, gastralgie, irrégularité des selles, ou plus tard catarrhe nasal et bronchique, et tuberculisation pulmonaire et abdominale chez les individus déjà prédisposés. V. EMPOISONNEMENT PAR LE PHOSPHORE.

* * La nécrose par le phosphore est annoncée par une ou plusieurs douleurs de dents, bientôt suivies de fluxion et d'abcès, qui s'ouvrent dans la bouche, ou bien par une gingivite et une périostite alvéolaire, avec abcès dentaire ; les gencives suppurent, des séquestres sont à nu et se mobilisent, ou bien l'os gonflé reste longtemps dur avant que des abcès et des fistules cutanées ne se soient formés, dans quelques cas les gencives deviennent fongueuses, saignent abondamment et les hémorrhagies peuvent faire périr les malades.

* * La nécrose par le phosphore est toujours lente à se limiter, et tant que le séquestre n'est pas mobile il est certain que la nécrose fait encore des progrès (Trélat). La fièvre hectique entraîne parfois la mort avant que le séquestre ne puisse être enlevé. Il arrive que les malades présentent une intoxication putride, due à ce qu'ils avalent involontairement le pus de leur bouche.

* * Les signes d'une nécrose centrale, le gonflement rapide et énorme de l'os, la suppuration des gencives, des abcès et des fistules autour des mâchoires chez un ouvrier travaillant aux allumettes chimiques, et surtout chez les trempeurs ou les metteurs en paquets, ne permettent aucune incertitude dans le diagnostic.

Thérapeutique. — Dans un but préventif, on a modifié le phosphore pour son emploi dans la fabrication des allumettes. L'usage du phosphore coloré n'a pas réussi ; les allumettes de Coignet au phosphore amorphe (de Schrötter, de Vienne) sont plus capables de prévenir les accidents, le phosphore rouge se préparant à froid et dégageant moins de vapeurs que le phosphore blanc. Lorsqu'il aura été possible de perfectionner les allumettes au phosphore amorphe et de les rendre d'un usage réellement commode, les allumettes au phosphore blanc disparaîtront, les ouvriers en allumettes chimiques seront alors à l'abri des accidents, tels que la nécrose par le phosphore.

Pour éviter la formation de la nécrose, on n'admettra pas dans les ateliers les individus qui ont de mauvaises dents ou une gingivite (T. Roussel et Geist.)

On fera cesser la profession des malades, on leur donnera un régime tonique, des viandes rôties et du vin ; ils boiront des tisanes de houblon, de gentiane, de douce-amère ou de chicorée sauvage. C'est en vain que l'on administre les préparations iodées, comme dans les scrofulides et la syphilide osseuse.

Il est préférable d'employer les injections d'eau chlorurée, d'eau blanche dans les fistules ou les injections avec :

Eau.....	200 grammes.
Créosote.....	40 gouttes.
Alcool.....	30 grammes.

(Hôpitaux allemands.)

Au début, lorsque l'os gonfle, lorsqu'il se forme des abcès, on prescrira dix saignées sur les points enflammés, des cataplasmes recouvriront la mâchoire, on fera des onctions avec la pommade :

Axonge.....	30 grammes.
Laudanum.....	50 id.

On la pommade au chloroforme :

Axonge.....	30 grammes.
Chloroforme.....	4 à 5 id.

On ouvrira de bonne heure les abcès.

On ne doit enlever les séquestres que quand ils sont mobiles (Lorinser et Trélat) ; une résection (O. Heyfelder) n'arrête pas les progrès du mal et est presque toujours prématurée ; l'ablation des maxillaires est une opération qui ne doit être faite que quand il est évident que l'os en entier est mort.

Au total, on enlèvera les séquestres au fur et à mesure qu'ils se mobiliseront. Lorsqu'il y aura un séquestre volumineux ou une nécrose totale, on incisera au niveau d'une fistule, on sectionnera le séquestre ou l'os mort (Blandin), et l'on en enlèvera les portions en débrillant s'il est nécessaire (Blandin). Ceci vaut mieux que l'ablation du maxillaire dans les règles. V. RÉSECTION.



Fig. 392. — Néflier.

NÉFLE. Fruit du *néflier*, doué de pro-

priétés astringentes et que l'on fait manger aux personnes atteintes de diarrhée chronique.

NEIGE. Eau congelée qui tombe de l'atmosphère sous forme de flocons légers, offrant plus de cinquante échantillons de cristallisation différente. — La neige, mélangée avec du sel gris pilé, en parties égales, s'emploie en thérapeutique pour faire des mélanges réfrigérants appliqués à l'extérieur. V. FROID, GLACE.

NÉMATOÏDES. Classe d'entozoaires dont le corps a la forme allongée d'un fil. On y trouve les *ascarides lombricoïdes*, les *strongles*, les *filaires*, etc.

NÉUPHAR. Plante aquatique de la famille des nymphéacées, dont la racine en décoction, 30 grammes par litre d'eau, a été employée



Fig. 393. — Nénuphar.

comme antiaphrodisiaque □. Ses fleurs, en décoction ont été conseillées comme ayant une action hypnotique.

NÉOMEMBRANE. V. CROUP, DIPHTHÉRITE.

NÉPENTHÈS. Remède employé au temps d'Hippocrate comme étant très-utile dans la mélancolie. On en ignore la nature. Pour les uns c'est un extrait de chanvre des Indes et pour les autres c'est de l'opium.

NÉPHELION. Tache blanchâtre des couches externes de la cornée, succédant à une ophthalmie chronique. V. CORNÉE (OPACITÉS DE LA).

NÉPHRALGIE. V. COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.

NÉPHRÉTIQUE. V. COLIQUE.

NÉPHRITE. V. REIN (INFLAMMATION DU).

Néphrite albumineuse. V. ALBUMINURIE ; OÈDÈME ALBUMINURIQUE ; REIN (DÉGÉNÉRESCENCE DU).

NERFS (LÉSIONS TRAUMATIQUES DES).

I. Plaie par section. — Une douleur vive, l'abolition de la sensibilité et des mouvements dans une partie, ou l'abolition d'une seule de ces fonctions, suivant que le nerf est mixte, sensitif ou moteur, accompagnent toujours la section simple des nerfs.

* * Les nerfs divisés sont susceptibles de se cicatriser et de reprendre leurs propriétés (Cruikshanks, Meyer, Swan, Tiedmann, Steinrueck), à moins qu'il n'y ait un écartement considérable (Vulpian) ou simplement une altération matérielle des bouts périphériques des nerfs moteurs en particulier (Veller).

Thérapeutique. — Pour ramener s'il est possible les nerfs au contact, on placera les parties dans une position qui favorise le rapprochement des lèvres de la plaie. — La suture du nerf (Langier) est un moyen adjuvant que rationnellement on est admis à pratiquer, — on se servira de sutures métalliques et l'on tâchera de ne point traverser de faisceau nerveux en passant le fil entre eux dans le névralgisme.

Si les fonctions des muscles tardaient à se réparer, et quand il y a tout lieu de supposer que le nerf est cicatrisé, on électrisera les parties: La contractilité alors se répare assez vite.

II. Piqûres des nerfs. — Les piqûres des troncs des nerfs se révèlent par une douleur extrêmement vive qui s'irradie aux parties voisines. Quelquefois elles sont suivies de névralgies, de névrites et entraînent des contractures partielles. A l'avant-bras les piqûres des nerfs brachial cutané interne et musculo-cutané déterminent seulement une contracture des doigts, qui est une contracture des fléchisseurs. On la reconnaît à ce que les quatre ou les trois derniers doigts sont fermés, et à ce que la contracture cesse pendant le sommeil anesthésique.

Thérapeutique. — Appliquer sur la partie blessée des cataplasmes arrosés de laudanum, ou la pomade suivante :

Chloroforme 5 grammes.
Pommade de concombre 40 id.

On donnera de grands bains.

On appliquera un large vésicatoire, ou mieux plusieurs vésicatoires de la largeur d'une pièce de cinq francs, qui seront pansés avec 2 centigrammes de chlorhydrate de morphine.

Contre les contractures avec névralgie on fera la cautérisation transcurante sur le trajet du nerf, ou des cautérisations avec l'acide sulfurique. — La section du nerf blessé (B. Bell et Hamilton) a réussi à faire disparaître plusieurs fois la névralgie et la contracture. — Si la section est insuffisante, on fera l'excision d'une portion du nerf (Malgaigne, Londe).

Il est inutile de sectionner les nerfs qui se rendent aux muscles contracturés, si ce n'est ceux qui ont été piqués. En effet, la contracture est un acte réflexe et qui est presque toujours dû à un nerf de sentiment blessé. Si l'on guérit la plaie et l'inflammation du nerf de sentiment, le nerf moteur cesse d'entretenir la contracture musculaire.

III. *Contusions et plaies contuses des nerfs.*

— Les nerfs comprimés causent, pendant les mouvements, des phénomènes d'engourdissement, de fourmillement et de douleur que chacun connaît.

* * Dans la compression des nerfs, il y a d'abord hyperesthésie, puis paralysie, si la compression continue; lorsque la compression cesse, il y a une invasion rapide et centrifuge de froid, suivie d'une sensation de pesanteur extrême qui immobilise le membre (Bastien et Philippeaux).

* * Les nerfs contus occasionnent une vive douleur qui se propage aux parties voisines, sous forme de picotements et d'engourdissement; puis la douleur cesse, ou bien une névrite survient, ou bien il y a paralysie.

* * Les nerfs écrasés en partie causent des douleurs vives. Lorsque le nerf est écrasé en totalité, il n'y a plus de douleur; les muscles sont paralysés, et quelquefois les muscles, animés par un nerf voisin, présentent la même lésion.

* * Les écrasements des nerfs entraînent des paralysies traumatiques, l'atrophie des muscles, parce que les bouts des nerfs contus se cicatrisent isolément, et que le courant nerveux ne passe plus; cependant ce cas est l'exception.

Thérapeutique. — Les compressions et contusions des nerfs qui ne s'accompagnent pas de névrite peuvent guérir seuls par le repos, les cataplasmes, les vésicatoires et la compression. Lorsqu'il y a eu écrasement d'un nerf et paralysie traumatique, on électrisera tout de suite pour entretenir la contractilité musculaire et empêcher l'atrophie. Il est constant aussi que l'électricité peut avoir une action pour favoriser le rétablissement des fonctions du nerf.

La contractilité, les mouvements volontaires, repaissent bientôt ou après un long temps, suivant la réorganisation plus ou moins rapide du nerf. Dans les cas où l'électricité est appliquée longtemps après l'accident, celle-ci n'a pour premier effet que de faire renaître la calorification de la partie et la nutrition du muscle; si ces deux phénomènes manquent après des séances répétées de faradisation, il serait inutile de continuer.

Les séances d'électrisation musculaire ne doivent pas être prolongées au delà de huit à dix minutes.

IV. *Distension des nerfs.* — La distension des nerfs est une lésion qui, pour ses effets, se rapproche beaucoup de la contusion et s'observe dans les luxations; l'arrachement des nerfs est le résultat d'une distension exagérée.

* * La paralysie est la conséquence de l'arrachement des nerfs, et celle-ci entraîne une atrophie des muscles de toute une région ou de plusieurs muscles seulement.

* * Quoique les nerfs soient arrachés, il est des cas exceptionnels où la cicatrisation peut se faire.

Thérapeutique. — On aura recours à l'électrisation

des muscles pour empêcher leur atrophie et pour favoriser le retour de la propriété des nerfs s'ils peuvent se cicatriser.

V. *Corps étrangers des nerfs* (Denmark, Descot, Dupuytren, Jeffreys, Verneis). — Les fragments de corps étrangers lancés par la poudre à canon, une mèche de fouet (Dupuytren), une ligature, des fragments de bois ou de porcelaine, ont été trouvés logés dans des nerfs un peu volumineux ou dans des tissus voisins des nerfs.

* * Lorsque dans une plaie récente des douleurs vives se font sentir et sont intolérables, il y a lieu de penser qu'un corps étranger est resté dans la plaie et est implanté dans un nerf ou le blesse.

* * Le tétanos suit souvent les plaies des nerfs compliquées de corps étrangers.

Thérapeutique. — On cherchera les corps étrangers, dans les plaies récentes, et on les extraira; s'il s'agit d'un corps étranger logé dans un nerf depuis longtemps, ce que l'on ne soupçonne que par l'existence dans les antécédents des malades d'une plaie qui est toujours restée douloureuse (Denmark et Jeffreys), on fera la névrotomie. — On traitera la névrite et le tétanos, s'ils existent, par les moyens appropriés.

VI. *Ligature des nerfs.* — Sauf un cas de Descot (V. CORPS ÉTRANGERS DES NERFS) où une ligature était restée dans le nerf sciatique et avait produit une névralgie rebelle, les ligatures des nerfs ne causent pas d'accidents paralytiques très-redoutables. La ligature en effet sectionne le nerf, qui se réunit ensuite bout à bout.

* * Les ligatures des nerfs causent toujours des douleurs vives, des paralysies momentanées, et il est indiqué de ne point lier ces organes avec une artère dans les ligatures faites sur le trajet d'un vaisseau. Les ligatures des nerfs au niveau de la section dans les amputations doivent aussi être évitées.

* * On a vu un nerf emprisonné dans un cal et comprimé comme par une ligature (Ollier).
V. CAL DIFFORME.

Thérapeutique. — Détruire l'agent qui comprime circulairement un nerf.

NÉRIS (Allier). Eaux minérales bicarbonatées sodiques, de 50 à 53°, employées en boissons, en douches et en bains dans le rhumatisme chronique, dans les paralysies, dans l'hystérie, les névralgies et les affections nerveuses ☒.

NÉROLI. Nom donné à l'huile essentielle tirée de la fleur d'orange.

NERPRUN. Arbrisseau indigène de la famille des rhamnées, dont les baies sont employées comme purgatives. Elles se donnent en nature au nombre de quinze à trente ou mieux sous forme de sirop à la dose de 20 à 40 grammes dans l'hydropisie ☒. Le sirop de nerprun,

à la dose de 5 à 10 grammes par jour, se donne aussi pour prévenir les accès de goutte.



Fig. 394. — Nerprun.

NERVAL. Nom donné à un baume employé contre les douleurs névralgiques.

NERVOSISME (NÉVROPATHIE PROTÉIFORME, ETAT NERVEUX, FIÈVRE NERVEUSE, DIATHÈSE NERVEUSE, NÉVROSPASMIE). A côté de l'hystérie et de l'hypochondrie, caractérisées par des symptômes significatifs, il y a un état morbide indéterminé nerveux dans lequel les malades souffrent de troubles fonctionnels variables de l'intelligence, du mouvement et de la sensibilité organique, de façon à former un état nerveux général, qu'on peut appeler le *nervosisme*.

* * Le nervosisme, plus commun chez la femme que chez l'homme, est une névrose qui résulte ordinairement de l'action de toutes les causes débilitantes et toxiques, telles que l'état lymphatique et chlorotique; la menstruation trop abondante; l'allaitement prolongé; l'éducation énervante romanesque; les veilles prolongées et les excès de travail; les excès vénériens, les pertes séminales; la convalescence des maladies aiguës; les grandes hémorrhagies; l'abus du tabac, l'influence de la syphilis constitutionnelle et les maladies chroniques.

* * Il y a quelquefois un état nerveux aigu fébrile qui simule la fièvre continue; mais ordinairement c'est à l'état chronique qu'on observe le nervosisme.

* * Le nervosisme chronique offre des degrés infinis depuis l'agacement nerveux qui en est l'origine, jusqu'aux désordres fonctionnels les plus graves et les plus multipliés.

* * Dans le nervosisme chronique existent les

troubles fonctionnels les plus variés, qui sont : l'inquiétude et l'impatience morales; le mécontentement de toute chose; l'insomnie; les hallucinations; les douleurs vagues de la tête et des membres; les étouffements; la toux nerveuse; les palpitations; l'amyosthénie et quelquefois la paralysie; l'anesthésie et l'hyperesthésie; les éructations et les douleurs gastriques; les vomissements, la constipation ou la diarrhée; quelquefois enfin une dyspepsie acide très-prononcée, amenant une sorte de fièvre nerveuse hectique et la mort.

* * Il y a différentes formes de nervosisme chronique caractérisées par la prédominance d'un trouble fonctionnel spécial; ainsi j'admets un nervosisme *cardiaque, cérébro-spinal, gastrique, utérin, paralytique, douloureux, spasmodique*, etc. Lorsque l'état nerveux des malades est compliqué de troubles fonctionnels plus graves du côté du cœur, du côté de l'encéphale ou de la moelle, ou du côté de l'estomac, de l'utérus, de la motilité ou de la sensibilité des membres.

* * Le nervosisme est souvent compliqué d'anémie, de chlorose et d'hypochondrie; mais il peut exister sans aucun autre état morbide, et chez les personnes qui succombent on ne trouve aucune altération organique qui soit de nature à expliquer la mort.

Thérapeutique. — Dans le nervosisme, il y a quatre indications à remplir, ce sont : la *recherche des causes du nervosisme*; le *soutien à donner aux forces affaiblies*; la *guérison des accidents locaux*, et enfin la *lutte contre les complications* que peut engendrer cette névrose.

Il faut prescrire aux malades atteints de nervosisme chronique la distraction, — les voyages, — l'exercice, — la gymnastique, — les toniques, tels qu'un bon régime alimentaire et les préparations ferrugineuses, manganésiques ou arsenicales; — les acides et la pepsine, s'il y a de la dyspepsie; — les boissons d'eau tempérée; — les bains tièdes ou salés, les bains de valériane, les bains de mer et l'hydrothérapie; — l'opium, s'il y a de la douleur; — le bromure de potassium, contre la surexcitation morale; enfin les antispasmodiques habituellement employés contre les névroses.

Il faut rechercher avec grand soin les causes locales qui peuvent engendrer sympathiquement le nervosisme chronique, parce qu'il suffit souvent de les détruire pour améliorer ou pour faire disparaître le mal. C'est ainsi qu'en ne négligeant point la gastralgie, la constipation, les vomissements, les entozoaires et les gaz de l'intestin, les névralgies, la spermatorrhée, les affections utérines, etc., dont se plaignent les malades, on arrive à les guérir en les débarrassant de ces inconvénients qui étaient la cause du mal.

Macération de quinquina 50 grammes.
Bromure de potassium 150 centigrammes.

Deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures. La dose peut être portée à 5 grammes (Vigouroux).

NEUVILLE-LA-CHARITÉ (Haute-Saône).

Eau sulfureuse calcique froide, peu employée.

NÉVRALGIES. Des douleurs intermittentes ou rémittentes sur le trajet des nerfs superficiels ou dans les organes profonds, sans fièvre et sans altération du tissu nerveux, ne sont pas autre chose que des *névralgies*.

* * * Quand les douleurs névralgiques sont causées par une lésion des cordons nerveux ou par une lésion du voisinage intéressant les nerfs, elles dépendent d'une *névrite*.

* * * Il y a des névralgies dans les nerfs de la vie de relation et dans les nerfs de la vie organique; mais celles-ci sont plutôt des viscéralgies et elles forment la gastralgie, la cardialgie, l'hystéralgie, etc.

* * * Le froid et le rhumatisme, les nosohémies chlorotique, saturnine, marmématique, mercurielle, syphilitique et scorbutique, les névromes et les lésions des nerfs ou des tissus voisins, sont les causes productrices des névralgies idiopathiques, sympathiques et symptomatiques. V. NOSOHÉMIES.

* * * On ne connaît pas de lésion matérielle constante des nerfs dans les névralgies.

* * * Les douleurs névralgiques cessent par la pression lorsqu'on peut écraser le nerf douloureux sur un os subjacent, mais elles s'exaspèrent lorsque la pression est insuffisante pour amener l'aplatissement des nerfs.

* * * La chaleur ou le froid peuvent indistinctement exaspérer les douleurs névralgiques.

* * * Les névralgies produisent à divers degrés, dans les parties où se distribue le nerf malade, de la rougeur, du gonflement, de l'œdème, des sécrétions glandulaires (larmes, sueur, salive, suc gastrique, mucus utérin), des spasmes et des convulsions partielles, des phlegmasies cutanées (zona) et, à la longue, des nosorganies viscérales.

* * * Une névralgie intermittente, périodique et régulière, doit être considérée comme une fièvre larvée, qu'il faut combattre au moyen du quinquina.

* * * Les névralgies constitutionnelles et surtout les névralgies chlorotiques, se déplacent avec la plus grande facilité et se montrent successivement sur des nerfs plus ou moins éloignés les uns des autres.

* * * Rien n'est commun comme les récidives de névralgies.

Thérapeutique. — Aux névralgies intermittentes périodiques et régulières il faut opposer le sulfate de quinine à 25 ou 50 centigrammes, deux heures avant l'accès [++].

Dans les névralgies syphilitiques, il faut donner de 1 à 3 grammes d'iode de potassium par jour [++].

Une névralgie ou une viscéralgie chlorotique se guérit avec les préparations de fer ou de manganèse [±], avec l'arséniate de soude [±], avec l'hydrothérapie [±], avec les bains froids de la mer ou des

rivières [±], enfin avec du quinquina, du vin, et une nourriture très-substantielle [±].

Quand on a donné ce qui convient pour détruire la cause des névralgies, il faut combattre l'élément douleur, 1° par les *révulsifs*: les applications quotidiennes de teinture d'iode simple ou de teinture d'iode morphinée (teinture d'iode, 15 grammes, sulfate de morphine, 1 gramme); — de solution de cyanure de potassium, 3 grammes pour 500 grammes d'eau, ou de teinture de chloroforme; — par les frictions d'eau de mélisse, d'eau de Cologne, d'eau-de-vie camphrée pure, d'essence de térébenthine, de baume Opodeldoch, de baume Nerval, de baume tranquille; — par les fumigations de camphre, de myrrhe, de baies de genièvre; par les vésicatoires volants, — par l'électricité, par l'application de plaques d'aimant, par l'acupuncture avec des aiguilles de platine pendant vingt minutes sur le point douloureux, par la cautérisation transcurrente, par la cautérisation pointillée avec la douche aqueuse filiforme d'un appareil pulvérisateur (Mathieu); 2° par les *antispasmodiques* internes, tels que l'éther, le castoreum, le musc, la valériane et ses composés, l'asa fœtida, la belladone, la codéine, l'opium, etc.; — 3° par les injections hypodermiques d'opium ou d'atropine, selon la méthode de Wood; — par les vésicatoires ammoniacaux saupoudrés de 1 à 2 centigr. de sulfate de morphine, et renouvelés tous les jours; — par les inoculations de morphine ou d'atropine sous l'épiderme; par vingt ou trente piqûres, etc.

Dans certains cas de névralgie rebelle et insupportable par l'excès de la douleur, il faut pratiquer la section ou la résection du nerf malade.

Une névralgie symptomatique d'une affection cancéreuse ou tuberculeuse voisine d'une tumeur comprimant le nerf ou d'un névrome doit être traitée de la même façon palliative; mais il faut enlever le névrome et la tumeur qui cause le mal pour arriver à une guérison définitive.

On peut employer la solution suivante à l'extérieur:

Bisulfure de carbone	30 centigrammes.
Teinture de camphre	90 id.

Une compresse imbibée de cette solution et appliquée sur le siège de la douleur, lors même qu'il s'agit de coliques hépatiques, biliaires, etc., les fait cesser après cinq minutes. Cette rapidité est la meilleure preuve de son action et de son avantage sur tous les autres anesthésiques, et après avoir enlevé ce topique au moindre sentiment de brûlure, il convient de le réappliquer de temps à autre pour prévenir le retour de la douleur (Smith). V. plus loin le *Formulaire des névralgies*.

Névralgie de l'anus. Lorsque sans fistule anale et sans aucune lésion du rectum, il y a dans l'orifice de l'anus des douleurs aiguës intermittentes, avec contractions douloureuses du sphincter et de la vessie, on peut croire à l'existence d'une névralgie (Campaïnac).

Thérapeutique. — Par son influence sur la vessie et par l'arrêt momentané qu'elle apporte au jet de l'urine, la névralgie vésico-anale peut faire croire à un calcul de la vessie, et les hommes les plus distingués se sont mépris à cet égard jusqu'au point de faire inutilement l'opération de la taille.

Une incision du sphincter de l'anus, semblable à

celle qu'on pratique pour la fissure, peut guérir la névralgie de l'anus.

La névralgie de l'anus est horriblement douloureuse et jette les malades dans un état de prostration désespérant.

Des suppositoires opiacés ou belladonnés, des lavements narcotiques, des injections hypodermiques de sulfate de morphine ou d'atropine, des inoculations de morphine, des applications froides, des bains et des demi-bains, l'opium à l'intérieur sont les moyens à opposer à la névralgie de l'anus.

Fomentation ou injection narcotique.

Espèces narcotiques 30 grammes.
Eau 4000 id.

Faites infuser pendant deux heures; passez, pour deux lavements. (F. H. P.)

On prépare de même les fomentations et injections avec les feuilles de belladone, de jusquiame, de morelle, de stramonium.

Les espèces narcotiques sont composées de parties égales de feuilles de morelle et de pavots brisés.

Lotion calmante.

Extrait de jusquiame 30 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau pure 500 grammes.

Pour lotions sur l'orifice anal ☐.

Liniment belladonisé.

Extrait de belladone 50 grammes.
Éther sulfurique 400 id.

En onctions fréquentes. Dans les intervalles, recouvrir l'anus de cataplasmes émollients et narcotiques ☐. (Sordet.)

Lavement belladonisé.

Extrait alcoolique de belladone. 40 centigrammes.
Infusion de camomille. 125 grammes.

Réitérer toutes les deux heures. (Ricord.)

Pommade à la belladone.

Extrait de belladone 5 grammes.
Axonge balsamique 40 id.

Frotter l'orifice de l'anus.

Cérat belladonisé.

Extrait de suc de belladone. 5 grammes.

Ajoutez assez d'eau pure pour en faire un liquide de consistance sirupeuse.

Mélez avec cérat. 40 grammes.

Employé comme la pommade précédente.

Névralgie cardiaque. V. ANGINE DE POITRINE.

Névralgie du cordon spermatique et du testicule. — *Irritable testis.* Des douleurs dans le testicule ou dans le cordon, avec ou sans rétraction des bourses, avec ou sans vomissements, ne dépendant pas d'une lésion organique, sont la conséquence d'une névralgie du cordon. (Pouteau, A. Cooper.)

* * La névralgie du testicule débute lentement ou subitement. Des picotements, de la gêne sur le trajet du cordon, sont les signes précurseurs de la névralgie du testicule; mais ils peuvent manquer.

* * Les accès de névralgie testiculaire sont extrêmement pénibles; les malades se roulent dans leur lit, se courbent en deux, perdent tout repos et le moindre attouchement sur le testicule cause une douleur extrêmement vive.

* * Toutes les lésions traumatiques et inflammatoires du testicule peuvent être une cause de névralgie testiculaire.

* * La névralgie du testicule coïncide quelquefois avec la varicocèle. — On ne confondra pas la névralgie testiculaire avec les coliques néphrétiques accompagnées de rétraction du testicule, parce que la présence de graviers dans l'urine, les douleurs de rein habituelles, existent dans les antécédents des malades atteints de cette dernière affection et manquent dans la première; parce que dans l'accès de colique néphrétique il y a quelquefois suppression complète d'urine ou une urine rouge et rare, ce qui n'existe point dans la névralgie du testicule.

* * Quand la névralgie testiculaire est régulièrement intermittente, on la guérit par le sulfate de quinine à haute dose après la fin de l'accès.

* * La névralgie guérit quelquefois toute seule; mais, quand elle est violente, elle rend la vie tellement pénible que les malades sollicitent et même se font pratiquer la castration.

* * La castration faite dans les cas de névralgie testiculaire a montré que la glande spermatique n'était pas malade.

* * La névralgie testiculaire se rattache souvent à une ancienne diathèse syphilitique, et guérit rapidement par l'iodure de potassium à doses assez fortes et longtemps prolongées.

Thérapeutique. — Des bains ou des demi-bains simples ou narcotiques, — des applications calmantes, — de petits vésicatoires volants avec sulfate de morphine par la méthode endermique, — des applications quotidiennes de teinture d'iode, de chloroforme alcoolisé, selon la formule (Bouchut); — d'alcool camphré à l'aide d'un pinceau, sont les moyens à opposer à la névralgie testiculaire.

Les injections sous-cutanées avec une solution de sulfate d'atropine, les cautérisations avec l'acide sulfurique du formulaire, les cautérisations de la peau au fer rouge même, ont été employées contre les névralgies rebelles avec succès.

L'incision des nerfs du cordon, la castration, sont des moyens de traitement qu'il ne faut pas employer, le premier parce qu'il ne peut être sérieusement appliqué, le second parce qu'il est barbare. — Les sangsues sur le trajet du cordon sont quelquefois d'un très-bon usage: c'est un révulsif qui a été puissant chez les sujets dont la névralgie pouvait être attribuée à un excès de coït.

Dans ce traitement, le chirurgien ne doit jamais perdre patience, dut-il employer tous les médicaments, car la névralgie pourra guérir à la longue; qu'il soulage seulement, et ce sera assez; mais qu'il n'enlève jamais le testicule, quelles que soient les instances du malade.

L'opium, 5 centigrammes, la jusquiame, la belladone, le datura, le musc pris à l'intérieur, donnent quelquefois de très-bons résultats.

Pilules de valériane de zinc.

Valériane de zinc	50 centigrammes.
Extrait de jusquiame	25 id.
Extrait d'opium	40 id.
Conserve de roses	q. s.

(Hôp. de Paris.)

Pour dix pilules; deux à trois par jour, à quatre heures d'intervalle.

Pilules antinévralgiques.

Extrait de digitale	20 centigrammes.
Musc	40 id.
Extrait thébaïque	5 id.

Mélez. Pour quatre pilules, deux pendant l'accès. (Boisson.)

Névralgie crurale. Des douleurs existent quelquefois le long du nerf crural, et elles dépendent d'une maladie de la vessie ou de l'utérus.

Thérapeutique. — Contre cette névralgie, il faut employer les moyens décrits à propos des névralgies en général. V. NÉVRALGIE.

Névralgie dentaire. La névralgie faciale bornée à un seul rameau des nerfs maxillaires supérieur ou inférieur constitue l'odontalgie, il se produit souvent une fluxion du tissu cellulaire voisin d'une dent malade et un abcès de la gencive, mais la névralgie dentaire peut exister en dehors de toute lésion des dents.

Thérapeutique. — L'extraction des dents malades est le meilleur remède de la névralgie dentaire.

Si l'on ne veut que calmer la douleur de l'odontalgie, il faut appliquer une sangsue sur la gencive, mettre dans les excavations dentaires un peu de coton imprégné de laudanum, de créosote, d'essence de girofle, de chloroforme, d'alcoolat, de cochléaria, ou faire injection d'un petit courant de gaz acide carbonique. V. DENTIFRICES, DENTS (CARIE DES).

La compression un peu forte du nerf maxillaire inférieur derrière le condyle de la mâchoire au devant de l'oreille, suffit souvent pour calmer l'odontalgie.

La névralgie dentaire se calme très-bien avec une boulette de coton mise dans l'oreille après avoir été imbibée d'une solution saturée de morphine.

Névralgie faciale. V. NÉVRALGIE TRIFACIALE.

Névralgie du foie ou Hépatalgie. Bien que ce soit rare, on observe des névralgies hépatiques, et alors les malades, pris de douleurs lancinantes dans l'hypochondre droit, avec irradiation dans le dos, dans le ventre et dans l'épaule, souffrent plus ou moins, ont des nausées, vomissent quelquefois, mais n'ont jamais d'ictère, ce qui distingue cette névralgie de la colique hépatique.

** L'hépatalgie est une maladie intermit-

tente dont les accès sont plus ou moins éloignés et qui existe sans lésion appréciable.

Thérapeutique. — Du sirop d'éther ou de chloroforme, 30 à 60 grammes par jour; — des pilules d'opium, de jusquiame et de belladone, à la dose de 5 centigrammes; — des bains prolongés, — de l'hydrothérapie et des douches sur le foie, — des applications répétées de teinture d'iode, d'alcool camphré ou chloroformisé, — des vésicatoires volants saupoudrés de morphine, — des préparations ferrugineuses, sont les remèdes les plus utiles à employer contre l'hépatalgie.

Névralgie ilio-scrotale. Des douleurs névralgiques existent souvent dans le cordon testiculaire et dans le testicule. V. TESTICULE DOULOUREUX.

Névralgie intercostale. Lorsque sans fièvre et sans modification des bruits respiratoires, il existe une douleur thoracique ayant pour siège la gouttière vertébrale, la partie moyenne ou antérieure d'un espace intercostal, dites: voilà une névralgie intercostale.

** La pression augmente toujours la douleur de la névralgie intercostale.

** La douleur de la névralgie intercostale n'occupe que les parties antérieure, moyenne et postérieure du thorax, là où le nerf envoie un filet nerveux à la peau.

** Dans la névralgie intercostale, la douleur se présente à l'un ou à l'autre des trois points du thorax où le nerf envoie un filet à la peau.

** La chlorose et l'anémie sont les causes les plus ordinaires de la névralgie intercostale; c'est là ce qui explique la fréquence de cette maladie chez les femmes. V. CHLOROSE.

** Chose assez singulière, la névralgie intercostale se montre ordinairement à gauche et elle occupe le cinquième ou le sixième nerf intercostal.

** La douleur de la névralgie intercostale continue ou rémittente n'est jamais très-vive, mais elle empêche quelquefois les femmes de s'habiller, tant elle s'exagère par la pression des vêtements.

** Comme la névralgie ophthalmique amène l'œdème des paupières, le larmolement, la congestion et la perte de l'œil, la névralgie intercostale détermine souvent le zona sur la peau qui correspond au nerf malade et dans la plèvre un hydrothorax plus ou moins abondant qui devient le point de départ d'une pleurésie latente.

** La névralgie intercostale alterne très-souvent avec les autres névralgies.

** La névralgie intercostale se distingue du rhumatisme des parois thoraciques en ce que sa douleur est localisée sur un ou sur les trois rameaux cutanés du nerf, tandis que dans le rhumatisme la douleur est générale et aug-

mentée par le moindre mouvement fait par les malades.

* * La névralgie intercostale causée par les lésions de la plèvre et des poumons (pleurésie latente, phthisie), se distingue des névralgies essentielles ou chlorotiques par la présence de signes physiques fournis par la percussion et l'auscultation.

Thérapeutique. — Le traitement est le même que celui des névralgies en général. V. NÉVRALGIE.

Névralgie lombo-abdominale. Les femmes sont très-sujettes à une douleur lombaire, iliaque supérieure ou inguinale hypogastrique, due à une névralgie de la première paire des nerfs lombaires.

* * Une douleur apyrétique au-dessus de l'arcade crurale, augmentée par la pression, chez une femme qui n'a pas d'engorgement du ligament large, est la conséquence d'une névralgie abdominale.

* * Si la névralgie abdominale est dans quelques cas la conséquence d'un déplacement ou d'une phlegmasie de l'utérus, dans la plupart des cas elle résulte de la chlorose et guérit par la médication tonique et fortifiante.

* * La névralgie abdominale s'accompagne souvent d'une leucorrhée utérine qui produit l'ulcération du col, ce qui fait que des médecins, prenant l'effet pour la cause, traitent localement la maladie de l'utérus pour guérir la névralgie, tandis qu'au contraire, en guérissant la névralgie par des moyens généraux, on fait disparaître l'affection utérine locale.

Thérapeutique. — La névralgie abdominale doit être promue par les malades et traitée par les moyens qu'on emploie dans la chlorose, en même temps que de la teinture d'iode, des vésicatoires volants saupoudrés de morphine seront appliqués sur l'endroit douloureux.

Les bains de mer et l'hydrothérapie sont choses excellentes dans la névralgie lombo-abdominale.

Si la névralgie abdominale est symptomatique d'une maladie de l'utérus et de ses annexes, il faut s'occuper de la lésion locale, enlever le polype ou le corps fibreux, cicatriser les ulcérations du col, redresser les inflexions de l'organe, etc. V. LEUCORRHÉE, UTERUS.

Névralgie de la mamelle. Des douleurs lancinantes, continues ou rémittentes du sein, avec irradiation dans le cou et dans le bras correspondant, sans tumeur glandulaire, sont la conséquence d'une névralgie.

* * Quelques médecins confondent la névralgie de la mamelle avec le cancer du sein, parce qu'ils trouvent dans cette glande de petits noyaux durs, glandulaires, qu'ils prennent pour un tissu morbide de nouvelle formation et de mauvaise nature. V. MAMELLE (CANCER ET TUMEURS IMAGINAIRES DE LA).

* * Les femmes, nerveuses et irritables, sont souvent affectées de névralgie mammaire, et

elles s'en tourmentent beaucoup parce qu'elles s'imaginent avoir un cancer au sein.

Thérapeutique. — Si de jeunes femmes sont affectées de névralgie mammaire, c'est surtout à l'âge de retour que s'observe cette névrose.

Des frictions opiacées ou belladonnées, des emplâtres de Vigo ou d'opium, des applications quotidiennes d'acétate d'ammoniaque étendu d'eau, d'eau-de-vie camphrée, de teinture d'iode, de chloroforme alcoolisé, de sulfate de quinine ou la médication intérieure de la chlorose sont ce qu'il y a de mieux à faire pour guérir la névralgie de la mamelle.

Chez les femmes qui ont la gorge très-volumineuse et déplacée par le corset, il suffit de remettre le sein à sa place et à l'aise par un nouveau corset pour guérir la névralgie mammaire.

Névralgie occipitale. Des douleurs aiguës intermittentes, apyrétiques, sur un côté de l'occiput, vers l'apophyse mastoïde et à la partie supérieure et postérieure de la tête, caractérisent la névralgie occipitale.

Thérapeutique. — Le traitement de la névralgie occipitale est le même que celui des névralgies en général. (V. ce mot). Ici, les applications de teinture d'iode, simple ou morphinée, sont ce qu'il y a de plus utile à employer.

Névralgie de la peau ou Dermalgie. Une hyperesthésie excessive de la peau, au moindre contact et sous l'influence du froid, ou une cuisson semblable à la brûlure d'un vésicatoire, avec élancements intermittents de la peau caractérisent la dermalgie.

Les névralgies de la peau existent souvent avec des névromes. V. ce mot.

Thérapeutique. — Les boissons chaudes sudorifiques, l'atmosphère chaude et la laine sur la peau; la transpiration provoquée par les bains de vapeur; les onctions huileuses narcotiques et stupéfiantes; de petits vésicatoires volants saupoudrés de morphine sur les points les plus douloureux; les applications de chloroforme alcoolisé, sont très-utiles contre la dermalgie.

Névralgie sciatique. Il y a une névralgie sciatique qui occupe l'un ou l'autre de ces nerfs, rarement les deux à la fois et que l'on observe dans toute la longueur ou sur une partie seulement du cordon nerveux.

* * Si quelquefois la névralgie sciatique dépend d'une maladie de l'utérus et de ses annexes, ou des maladies du bassin, c'est ordinairement une maladie essentielle, sans altération appréciable du cordon nerveux.

* * La sciatique est aussi souvent rhumatismale que les névralgies intercostale, abdominale et frontale sont de nature chlorotique.

Il est rare de voir une sciatique occasionnée par la chlorose, tandis qu'il est très-commun d'observer la sciatique rhumatismale.

* * On reconnaît toujours une sciatique à la douleur qu'elle occasionne à la partie postérieure de la fesse, de la cuisse et de la face

externe de la jambe et du pied; mais les points lombaire, fessier, trochantérien, fémoral, péronéo-rotulien et sous-malléolaire externe, sont ceux où la douleur se manifeste avec le plus de vivacité.

* * La douleur de la sciatique, continue ou rémittente, augmente quelquefois par la marche, par le décubitus sur le membre douloureux; par la toux, par le rire et par les efforts de défécation; mais ordinairement les malades soulagés par le repos au lit boitent en se levant et marchent plus aisément quand ils ont fait quelques pas.

* * La sciatique récidive avec grande facilité et alterne souvent avec d'autres névralgies ayant pour siège la cinquième paire ou les nerfs intercostaux.

* * Une sciatique invétérée empêche le mouvement nécessaire à la marche et amène quelquefois l'atrophie du membre.

* * Comme il arrive souvent que la sciatique dépend d'une lésion du nerf à son origine dans le bassin, le toucher rectal est indispensable si l'on veut éviter une erreur de diagnostic, et considérer comme une névralgie une névrite symptomatique d'une lésion viscérale intérieure (Chomel).

Thérapeutique. — Des vésicatoires volants sur chaque point douloureux du nerf sciatique, ou une bande vésicante étroite sur le trajet de ce nerf, guérissent aisément la névralgie dont il est le siège.

Les frictions rubéfiants, ammoniacales et camphrées, avec les huiles essentielles, l'huile de croton et notamment avec l'essence de térébenthine, matin et soir, les moxas, dans les cas rebelles la cautérisation cutanée avec le fer rouge, guérissent bien la sciatique.

La cautérisation de la sciatique avec le fer rouge peut être remplacée par la cautérisation avec l'acide sulfurique, promené légèrement avec un pinceau de charpie sur les points douloureux (Legroux, Dubourg).

L'électrisation du nerf sciatique, très-douloureuse, est un révulsif qu'on a employé contre la sciatique, mais les autres rubéfiants sont préférables.

Des aiguilles d'acupuncture, placées pendant dix minutes à 5 ou 6 centimètres de profondeur dans la fesse, dans la cuisse et dans la jambe, chez les malades affectés de sciatique, font rapidement disparaître cette névrose.

Des applications d'alcool camphré, de teinture d'iode ou de chloroforme alcoolisé, avec un pinceau, sur le trajet du nerf sciatique affecté de névralgie, font disparaître la douleur.

Chloroforme } à 60 grammes.
Alcool à 80° }

Mélez.

En application, matin et soir, avec un pinceau sur les parties douloureuses.

Les bains de vapeur simple ou aromatique, les douches aromatiques, les fumigations et les douches sulfureuses, les fumigations de cinnabre, sont des moyens très-utiles.

Les inoculations au moyen de la lancette, d'une solution saturée de morphine ou d'atropine, les injections hypodermiques de ces substances au moyen d'un trocart capillaire et de la seringue de Pravaz (Wood), sont souvent employées pour combattre la douleur, mais à choisir, l'inoculation narcotique est préférable à l'autre moyen.

Pour calmer les douleurs de la sciatique, il faut mettre de petits vésicatoires volants, larges de 1 centimètre, avec de l'ammoniaque ou de la pommade de Gondret, et les saupoudrer avec 1 ou 2 centigr. de sulfate de morphine.

FORMULAIRE DE LA NÉVRALGIE SCIATIQUE.

Liniment térébenthiné.

Huile blanche. 250 grammes.
Essence de térébenthine. 75 id.
Ammoniaque liquide. 40 id.
Teinture de cantharides. 45 id.

Mélez. Deux frictions par jour ☒.

Pommade de Sanchez.

Mercure. 120 grammes.
Miel de Narbonne 45 id.

Triturez jusqu'à extinction du métal, et ajoutez :

Camphre en poudre. 15 grammes.
Beurre de cacao. 240 id.

Triturez et employez pour frictions 8 à 15 grammes pendant dix minutes sur le malade placé devant le feu ☒.

Solution d'atropine.

Sulfate neutre d'atropine. . . } à 5 grammes.
Eau distillée. }

Pour injections d'une goutte au moyen de la seringue de Pravaz, ou pour inoculations épidermiques à l'aide d'une lancette ☒.

Cautérisation de l'hélix.

On guérit quelquefois la sciatique d'une façon réflexe, en cautérisant la partie inférieure de l'hélix avec un fer rouge (Maréchaux ferrants de Corse).

Émulsion térébenthinée.

Térébenthine des Vosges. 50 grammes.
Jaune d'œuf. n° 1.
Eau de menthe 400 grammes.

Trois cuillerées le matin et trois le soir, dans un verre d'eau sucrée.

Potion sciatique.

Essence de térébenthine . . } à 40 grammes.
Poudre de gomme arabique }
Eau de menthe 120 id.
Sucre blanc. 45 id.
Sirop de menthe poivrée 30 id.

Deux cuillerées à soupe, trois fois par jour.

Liniment térébenthiné.

Essence de térébenthine. 1 partie.
Liniment volatil camphré 2 id.

Il faut pratiquer en même temps des frictions sur les parties endolories, au moyen d'un liniment composé de :

Mixture térébenthinée opiacée.

Émulsion 64 grammes.
Essence de térébenthine. 36 gouttes.
Sirop diacode. 24 grammes.

A prendre le soir, en se couchant, en une seule dose, dans la sciatique.

La quantité de l'huile essentielle peut être portée graduellement à 4 grammes, sans augmenter la dose du sirop diacode.

Miel térébenthiné.

Essence de térébenthine. 40 grammes.
Miel rosat. 150 id.

Mêlez. On augmente progressivement la dose d'essence. Trois cuillerées par jour. Home le conseille dans le lumbago, et Récamier dans les névralgies, et surtout dans la sciatique. (Martinet.)

Pilules de cynoglosse.

Écorce sèche de racine de	} à 16 grammes.	
cynoglosse.		
Semences de jusquiame.	}	
Extrait aqueux d'opium		
Myrthe	24	id.
Oliban	20	id.
Safran	} à 6	id.
Castoréum		
Sirop d'opium.	q. s.	

F. s. a.

Ces pilules contiennent environ le huitième de leur poids d'extrait d'opium. On prescrit des pilules de 10 centigrammes ; quatre à six par jour.

Teinture d'opium ammoniacale.

Opium choisi.	8 grammes.
Fleurs de benjoin.	} à 12 id.
Safran	
Huile volatile d'ail.	9 id.
Ammoniaque liquide	450 id.
Alcool à 34° Cartier.	350 id.

F. s. a. Deux à quatre grammes dans une potion. Très-peu usitée en France.

Sparadrap d'opium.

Les mouches d'opium qu'on prescrit quelquefois pour combattre les névralgies présentant quelques inconvénients, Schœuffelle propose de les remplacer par la préparation suivante :

On étend sur une planchette, au moyen de petits clous, du taffetas noir, serré et épais ; on applique sur ce taffetas, à l'aide d'un pinceau, trois couches d'extrait résineux d'opium, auquel on a ajouté un sixième de poudre fine de gomme arabique et suffisante quantité d'eau pour donner à l'extrait la densité d'un sirop très-cuit. On conserve ce taffetas dans un endroit sec.

Sparadrap de belladone.

Ce sparadrap, fait comme le précédent, est très-usité dans la sciatique (Boulu).

Lotion ou fomentation narcotique opiacée.

Opium brut	8 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Réduisez l'opium en poudre grossière, versez dessus l'eau bouillante, et laissez infuser pendant deux heures, en ayant le soin d'agiter de temps en temps ; passez ; laissez déposer et décantez. (F. H. P.)

Lotion ou fomentation narcotique avec le pavot.

Capsules de pavot.	30 grammes.
Eau	1000 id.

Ouvrez les capsules, brisez-les après avoir rejeté

les semences : faites infuser pendant deux heures et passez. (F. H. P.)

Cataplasme ischiatique de Willis.

Farine de montarde.	250 grammes.
Poivre blanc	} à 5 grammes.
Gingembre	
Oxymel simple	q. s.

Mêlez. Employé contre les sciatiques.

Pois calmants.

Cautéres avec le bistouri sur le point le plus douloureux et on les panse avec les pois narcotiques suivants :

Extrait de belladone.	2 grammes.
Morphine	50 centigrammes.
Mélangé de gomme adragant.	q. s.

Pour vingt pois, de volume semblable à ceux des pois à cautère. Un par jour, dans la sciatique.

Eau minérale tiède, ferrugineuse d'Ogen, à une heure sud-est d'Oléron. Dans la sciatique □.

Eaux minérales sulfureuses d'Enghien, de Barèges, de Bourbonne, de Saint-Amand, du mont Dore, de Nérès, de Cauterets, d'Aix en Savoie, etc. ⊕.

Névralgie sous-orbitaire. V. NÉVRALGIE TRIFACIALE.

Névralgie sus-orbitaire. V. MIGRAINE et NÉVRALGIE TRIFACIALE.

Névralgie temporelle. V. NÉVRALGIE TRIFACIALE.

Névralgie trifaciale et Tic douloureux. La névralgie faciale n'occupe qu'un des côtés du visage et a pour siège la cinquième paire ; elle se montre sur l'une ou l'autre de ses trois principales branches, et quelquefois sur le nerf tout entier, ce qui est rare.

* * La névralgie faciale occupe de préférence le nerf ophthalmique ou ses rameaux, et la douleur existe à la région temporelle, frontale et sous-orbitaire ; mais ailleurs, si le mal occupe le nerf maxillaire supérieur ou inférieur, c'est la région maxillaire, nasale, alvéolaire et mentonnière qui sont douloureuses.

* * La névralgie faciale intermittente revient par accès plus ou moins rapprochés et plus ou moins douloureux ; mais chez quelques malades les souffrances sont horribles.

* * Quand la névralgie faciale s'accompagne de convulsions très-douloureuses dans les muscles du visage, elle prend le nom de *tic douloureux*, et chaque contraction arrache des cris aux malades, tant la douleur est aiguë.

* * La névralgie faciale orbitaire provoque souvent l'œdème des paupières, leur rougeur, le larmolement, le coryza de la narine correspondante et quelquefois la fonte purulente de l'œil.

* * La névralgie dentaire supérieure ou inférieure produit souvent l'hypersécrétion salivaire, l'ébranlement et quelquefois la chute des dents.

* * Des dents cariées, non douloureuses, produisent souvent la névralgie faciale, et leur extraction est indispensable à la guérison des malades.

Thérapeutique. — Sauf quelques modifications particulières, le traitement de la névralgie trifaciale est celui des névralgies en général. — Ainsi, quand la névralgie est périodique, il faut donner le sulfate de quinine, 20 à 30 centigrammes à la fin de l'accès. — Si elle dépend de la chlorose ou de l'anémie, il faut faire prendre du fer sous toutes les formes; enfin, s'il y a des traces de syphilis, on fera prendre du mercure ou du protoiodure de mercure ou de l'iode de potassium.

S'il y a des dents cariées, il faut les extraire, et cela suffit souvent pour guérir la névralgie trifaciale. On peut aussi appliquer de petits vésicatoires volants saupoudrés de sulfate de morphine, de petites pointes de feu sur le trajet des nerfs, ou enfin l'incision et mieux l'excision des nerfs. L'excision est surtout applicable dans les cas de tic douloureux.

On peut aussi essayer la cautérisation avec la douche filiforme du pulvérisateur de Mathieu; ou les injections hypodermiques de sulfate de morphine avec la solution suivante :

Sulfate de morphine.	1 gramme.
Eau distillée.	400 id.

On les inoculations de la peau avec une lancette chargée d'une solution saturée de morphine ou enfin l'acupuncture. — On a conseillé l'emploi de l'électricité, mais ce moyen est très-douloureux et peu favorable. On pourra aussi recourir aux applications de glace, d'éther, de chloroforme sur des compresses, et à l'usage des pilules de Méglin, de valériane de zinc, 10 centigrammes, de valériane d'ammoniaque, 20 centigrammes, de noix vomique, 50 centigrammes, de sous-carbonate de fer, 1 gramme, etc.

Névralgie de l'urèthre. V. URÈTHRE.

Névralgie utérine ou Hystéralgie. Des douleurs hypogastriques et lombaires continues ou intermittentes et lancinantes, sans déplacement ni lésion de l'utérus indiquent une névralgie utérine, surtout si elles sont accompagnées d'autres névralgies du thorax, de l'abdomen ou de l'extérieur des parties génitales.

Thérapeutique. — On guérit la névralgie utérine par des moyens semblables à ceux qu'on emploie contre la névralgie lombo-abdominale.

Les bains de mer et de rivière, — l'hydrothérapie, — les douches vaginales d'eau froide, — les bains de Vichy, d'Ems, de Nérès, de Saint-Sauveur, de Baden-Baden, de Bagnères-de-Bigorre, sont très-utiles dans l'hystéralgie.

L'incision du col utérin guérit quelquefois la névralgie de l'utérus (Malgaigne).

Liniment calmant.

Liniment camphré	150 grammes.
Laudanum. g.	15 id.
Téinture d'aconit	8 id.

Mélez.

Pour frictions matin et soir sur le bas-ventre, sur la région sacrée et sur les cuisses.

Lavement tous les soirs avec six à dix gouttes de teinture d'aconit, de belladone ou de laudanum.

Injections vaginales narcotiques avec la décoction de morelle, de pavots et de laudanum.

Application de sulfate de morphine, 1 à 3 centigrammes, sur du coton porté sur le col utérin.

On peut aussi faire des douches d'acide carbonique sur l'utérus ou y appliquer des cataplasmes de le-vûre.

Névralgie de la vessie. Des besoins fréquents d'uriner, avec ténésme vésical, douleur au commencement et à la fin de la miction, sensibilité plus vive après la fatigue, après les rapports sexuels et la défécation, caractérisent la cystalgie essentielle.

* * Il y a deux formes dans les manifestations de la névralgie de la vessie : — tantôt il y a des envies d'uriner, du ténésme anal; la vessie ne peut conserver une goutte d'urine, et à mesure que celle-ci est expulsée, il y a des sensations de cuisson et de brûlure dans l'urèthre; l'urine est rouge; le pénis se gonfle et devient rouge comme s'il était enflammé; — tantôt il y a un spasme du col de la vessie et une rétention d'urine intermittente avec brusque arrêt du jet de l'urine.

* * Ce qui caractérise les névralgies de la vessie en dehors de l'absence de fièvre et de douleurs locales est le retour des douleurs sous forme de crise. On ne peut donc confondre la névralgie de la vessie avec une cystite.

* * Dans les calculs vésicaux, comme dans la névralgie de la vessie, il y a une brusque suspension du jet de l'urine; mais le cathétérisme fera reconnaître s'il s'agit d'un calcul vésical. L'absence d'hémorrhagie par l'urèthre, du reste, à défaut d'avoir reconnu par le cathétérisme l'absence du calcul, indiquerait encore que les douleurs sont le fait d'une névralgie.

* * La cystalgie, ordinairement syphilitique ou rhumatismale, amène toujours, quand elle se prolonge, de la dyspepsie plus ou moins douloureuse, de l'anémie, de la tristesse et un état d'hypocondrie assez prononcé.

* * La cystalgie empêche à ce point les rapprochements sexuels que la puissance virile disparaît, ce qui jette les malades dans une hypocondrie, poussée quelquefois jusqu'au suicide.

* * Les calculs, les maladies inflammatoires anciennes et organiques de la vessie, de l'urèthre, du rectum et de l'utérus, produisent quelquefois la cystalgie.

Thérapeutique. — La cystalgie symptomatique doit être attaquée localement pour faire cesser la douleur et la combattre dans sa cause organique [HÉMORRHOÏDES INTERNES, FISSURES A L'ANUS, VESSIE (FONGUS DE LA), CYSTITE, PROSTATE (ARCÈS DE LA), MÉTRITE, etc.], si l'on veut en empêcher le retour.

Dans la cystalgie essentielle, le lait et les aliments végétaux doivent prédominer dans le régime, de

façon à relâcher le ventre sans avoir besoin de recourir aux purgatifs. Les malades porteront de la flanelle sur le ventre et éviteront les refroidissements.

Les demi-bains de morelle et de pavot, les grands bains simples, les lavements narcotiques, les suppositoires belladonnés ou opiacés, les pommades d'opium, de jusquiame, de belladone sur le périmé, sur les bourses, les petits vésicatoires volants saupoudrés de morphine et les inoculations de morphine, les frictions sur le bas-ventre avec la pommade d'Autenrieth, sont ce qu'il y a de mieux à employer contre la cystalgie.

La cystalgie syphilitique revient surtout la nuit, et avec les calmants indiqués ci-dessus il faut donner l'iodure de potassium, à la dose de 1 à 3 grammes par jour.

S'il y a rétention d'urine, on sondera comme dans les cas de spasme de la vessie. V. VESSIE.

Laisser une sonde filiforme à demeure (Mercier) est un moyen que l'on peut employer.

Névràlgie de la vulve. La chaleur, la démangeaison de la vulve et la douleur au moindre contact, avec irradiation dans les tissus, indiquent la névràlgie de la vulve.

* * L'hyperesthésie de la vulve et les douleurs lancinantes des petites lèvres et du vagin sans lésion matérielle sont le symptôme de la névràlgie vulvaire.

* * Souvent les névràlgies de la vulve sont liées à un état congestif des voies génitales. La masturbation est une cause fréquente de névràlgie vulvaire.

Thérapeutique. — Des bains et des demi-bains narcotiques, des pommades opiacées ou stupéfiantes, des vésicatoires sur les grandes lèvres pansés avec la morphine, des inoculations de morphine ou d'atropine, des mèches belladonnées dans la vulve, l'hydrothérapie et des bains de mer ou de rivière ; — des applications froides, enfin, les préparations ferrugineuses, toniques ou calmantes à l'intérieur, sont ce qu'il convient de prescrire dans la névràlgie vulvaire.

Les petites saignées répétées (Lisfranc), la cautérisation au fer rouge des points douloureux (Tanchou) ont été recommandés.

FORMULAIRE DES NÉVRALGIES. V. aussi le *Formulaire des névralgies en particulier.*

Morphine, 1 à 5 centigrammes, à l'intérieur, et par la méthode endermique sur un vésicatoire volant.

Sulfate de morphine, 25 milligrammes, à l'intérieur, et sur la peau dénudée par un vésicatoire volant. **Sirop de sulfate de morphine**, 30 grammes.

Chlorhydrate de morphine, 1 à 3 centigrammes, à l'intérieur et sur la peau dénudée par un vésicatoire.

Acétate de morphine, 1 à 8 centigrammes, à l'intérieur et sur la peau dénudée par un vésicatoire volant. **Sirop d'acétate de morphine**, 30 grammes.

Codéine, 20 centigrammes à l'intérieur.

Extrait d'opium, en pilules, 1 à 10 centigrammes.

Teinture d'extrait d'opium, quinze gouttes.

Sirop d'extrait d'opium, 30 grammes.

Sirop diacode, 15 à 30 grammes.

Cynoglosse, en pilules, 10 à 30 centigrammes.

Infusion valériane composée.

Valériane 40 grammes.

Faites infuser dans :

Eau 200 grammes.

Passiez et ajoutez :

Eau de cannelle 5 grammes.

Sirop simple 50 id.

Liquore d'Hoffmann 5 id.

Une cuillerée toutes les heures ou toutes les deux heures □.

Bols antispasmodiques de Buchan.

Serpentaire de Virginie pulv. 4 grammes.

Camphre } à 5 décigrammes.

Asa foetida }

Extrait aqueux d'opium 5 centigrammes.

Rob de sureau q. s.

F. s. a. vingt-quatre bols. Trois ou quatre toutes les six heures □.

Pilules antispasmodiques.

Poudre de castoreum 4 grammes.

Poudre de camphre 5 décigrammes.

Extrait d'opium 5 centigrammes.

Deux pilules par jour.

Éther sulfurique.

On administre l'éther en applications extérieures, contre certaines névralgies et particulièrement contre la migraine, sur le front.

À l'intérieur, l'éther s'administre sur du sucre, à la dose de dix à douze gouttes ou en sirop, 30 gram.

Ciguë.

Cette substance se donne de la façon suivante : **Poudre de ciguë**, 20 centigrammes, chaque jour ; — **extrait aqueux de ciguë**, 20 centigr. ; — **alcoolature**, 4 gramme.

Solution de cyanure de potassium.

Solution contenant 2 décigrammes de cyanure de potassium par 30 grammes d'eau distillée.

On applique des compresses sur le lieu douloureux dans les cas de rhumatisme, de névralgie, et particulièrement de migraine. (Lombard.)

Pommade contre la migraine.

Chloroforme 43 grammes.

Cyanure de potassium 40 id.

Axonge récente 60 id.

Cire q. s.

Pour obtenir la consistance d'une pommade.

Carbonate de plomb.

Le carbonate de plomb est quelquefois employé pour combattre les névralgies.

Préparations antispasmodiques complexes.

(Potion avec des substances fétiées.)

Sirop d'armoise composé 32 grammes.

Teinture de castoreum 2 id.

Eau distillée de valériane } à 64 id.

Eau dist. de fleur d'orange } à 64 id.

Éther sulfurique 4 id.

F. s. a. À prendre par cuillerée, toutes les heures.

Emplâtre d'opium.

Opium dur en poudre.	45 grammes.
Résine de sapin en poudre	90 id.
Emplâtre de plomb	370 id.
Eau.	20 centilitres.

Ajoutez à l'emplâtre liquéfié la résine et l'opium dissous dans l'eau. Evaporez à un feu doux jusqu'en consistance convenable ☒. (Ph. Lond.)

Pommade d'essence d'amandes amères.

Essence d'amandes amères. } à 5 grammes.
Beurre de cacao. }

M. s. a. Une friction douce d'heure en heure, avec gros comme un pois de cette pommade ☒.

Pilules antispasmodiques.

Asa foetida	42 grammes.
Limaille de fer porphyrisée	26 décigrammes.
Castoreum en poudre.	13 id.
Extrait de quassia.	q. s.

Pour faire 140 pilules. Contre les douleurs nerveuses d'estomac. (Heim.)

Pilules antispasmodiques.

Extrait de quinquina.	} à 5 grammes.
Extrait de valériane	
Poudre de valériane.	q. s.

F. s. a. cinquante pilules. Dose : quatre à dix, dans les cas de névralgie chlorotique. (Honoré.)

Électuaire de valériane.

Valériane en poudre.	50 grammes.
Sirop de sucre.	q. s.

A prendre gros comme une noisette matin et soir, dans du pain azyne, dans les viscéralgies ☒.

Électuaire antispasmodique.

Poudre de valériane	} à 20 grammes.
Poudre de feuilles d'orange } à 20 grammes.	

Mêlez, et, avec quantité suffisante de sirop, faites un électuaire, 4 à 10 grammes. Deux ou trois fois par jour, dans les névralgies ☒. (Swédiaur.)

Miel térébenthiné.

Essence de térébenthine.	40 grammes.
Miel rosat.	150 id.

Mêlez. On augmente progressivement la dose d'essence.

Trois cuillerées par jour. Home le conseille dans le lumbago, et Récamier dans les névralgies, et surtout dans la sciatique ☒. (Martinet.)

Cataplasme narcotique.

Poudre de feuilles de jusquiame.	} 20 grammes.
Poudre de feuilles de safran.	
Poudre de feuilles de belladone.	
Poudre de feuilles de morelle.	
Farine de lin.	
Décoction de pavots.	q. s.

Appliquer sur les parties affectées de névralgies ☒.

Graisse térébenthinée.

Essence de térébenthine.	80 grammes.
Ammoniac	40 id.
Alcool camphré.	40 id.
Axonge.	320 id.

Mêlez. Employée en frictions contre la sciatique.

On prescrit en même temps le looch térébenthiné de Martinet ☒. (Drebryuc.)

Eau étherée camphrée.

Camphre purifié.	8 grammes.
Ether sulfurique.	24 id.
Eau distillée.	470 id.

Rarement employée. Dose : 10 à 20 grammes, dans une potion appropriée ☒.

Vératrine.

La dose de vératrine est de 5 milligrammes toutes les quatre heures pour commencer ; on peut pousser la dose jusqu'à 35 milligrammes par jour.

La vératrine, employée sous la forme de pommade, a réussi à guérir des hydroopies, des douleurs rhumatismales et névralgies.

Axonge.	30 grammes.
Vératrine.	2 id.

Mêlez.

Teinture ou alcoolé de vératrine.

Vératrine	2 décigrammes.
Alcool.	32 grammes.

Douze gouttes dans une potion gommeuse, ou à l'extérieur, en frictions ☒. (Magendie.)

Pilules antispasmodiques.

Extrait de valériane.	} à 5 grammes.
Extrait de quinquina.	
Poudre de valériane.	q. s.

F. s. a. vingt pilules. Dose : quatre à dix, dans les cas de névralgie chlorotique. (Honoré.)

Autres.

Valérianate de fer.	4 grammes.
Extrait de jusquiame	2 id.

Pour trente pilules. Trois par jour, dans les névralgies chlorotiques ☒. (H. Green.)

Autres.

Extrait de jusquiame	50 centigrammes.
Valérianate de zinc.	1 gramme.

Pour trente pilules. De une à trois par jour, dans les névralgies hystériques ☒.

Autres.

Extrait de jusquiame	2 grammes.
Sulfate de morphine	15 centigrammes.
Stychnine.	40 id.
Piment pulvérisé	2 grammes.
Sulfate de zinc.	75 centigrammes.

Faire trente pilules. Trois à quatre fois par jour, dans les névralgies ☒. (H. Green.)

Aconit.

Lotions de teinture d'aconit, contre les douleurs névralgies superficielles et contre les démangeaisons cutanées sans excoriation.

Teinture d'aconit.	30 grammes.
Eau distillée.	60 id.

En lotions sur les névralgies ☒.

Frictions calmantes.

Chlorure d'éthyle	40 grammes.
Axonge	30 id.

Mêlez pour frictions ☒. (Virchow.)

Chloroforme.

Application de *chloroforme* sur la peau, au moyen d'un verre de montre sous lequel se trouve un linge imbibé de chloroforme et maintenu avec la main $\boxed{++}$.

Frictions calmantes.

Glycérolé d'amidon.	30 grammes.
Sulfate d'atropine.	10 centigrammes.

Lotions d'atropine.

Compresses recouvertes d'un taffetas gommé et imbibées de la solution suivante :

Eau distillée.	120 grammes.
Sulfate d'atropine.	25 centigrammes.
Acide sulfurique.	q. s.

Pour une solution neutre, à mettre sur les parties douloureuses $\boxed{\square}$.

Poudre de narcissé des prés, 4 à 8 grammes par jour, en trois fois $\boxed{\square}$.

Application d'*ammoniaque* sur le pharynx avec un pinceau, tous les jours $\boxed{\square}$. (Ducros.)

Acétate de plomb, de 25 milligrammes à 5 centigrammes par jour $\boxed{\square}$.

Teinture de stramonium, huit à quinze gouttes, de trois en trois heures (Béguin), ou *extrait*, 15 à 25 milligrammes, toutes les trois heures $\boxed{\square}$.

Trichlorure de carbone, une à trois gouttes, trois fois par jour pour 30 grammes d'eau $\boxed{\square}$. (Tuson.)

Application d'*aimant artificiel* sur le lieu de la névralgie $\boxed{\square}$.

Acide arsénieux et ses préparations (Lalaurie, *Journal complémentaire*, XII, 327).

Arséniate de soude, 5 à 25 milligrammes par jour.

Camphre, jusqu'à 30 ou 60 centigrammes par jour, en pilules, associé à l'opium ou à la jusquiame $\boxed{\square}$.

Jet de chlore gazeux sur le point douloureux $\boxed{\square}$. (Bonnet, de Montpellier.)

Poudre de feuilles d'orange, 60 à 120 centigr. par jour $\boxed{\square}$.

Sous-carbonate de cuivre, jusqu'à 3 grammes par jour $\boxed{\square}$. (*Bulletin des sciences médicales de Ferrussac*, XII, 315.)

Sous-carbonate de fer, 3 à 10 grammes par jour, en trois fois. (*Journal universel de médecine*, XIX, 70, 14.)

Asa fetida, 50 à 60 centigrammes. Trois à quatre fois par jour, en pilules; 350 grammes en lavement.

Huile animale de Dippel, trois à quatre gouttes dans une émulsion avec de l'éther, en augmentant.

Iode à l'intérieur $\boxed{\square}$ et à l'extérieur. Sous forme de *teinture caustique* en applications quotidiennes, au moyen d'un pinceau, jusqu'à ce que l'épiderme soit fendillé $\boxed{++}$. (Bouchut.)

Musc en poudre, depuis 80 centigrammes; en teinture de dix à vingt gouttes; associé à l'opium $\boxed{\square}$.

Application de *moxas* sur les points douloureux $\boxed{\square}$.

Sel ammoniac, 1 à 2 grammes; trois fois de suite, à vingt minutes d'intervalle $\boxed{\square}$. (Embsden.)

Urtication des parties douloureuses.

Douches d'acide carbonique. Pour les névralgies de l'utérus, du vagin et de la vessie.

Sur la conjonctive. Pour les névralgies de l'œil.

Douches d'acide carbonique dans l'oreille. Pour les névralgies de l'oreille.

Eaux ferrugineuses de Spa, de Bussang, d'Orezza, de Passy, etc. Une bouteille par jour, ou à prendre à la source.

Eaux sulfureuses de Cauterets, d'Enguien, de Barèges.

Eaux salines de Bourbonne, de Nérès, de Mont-Dore.

NÉVRITE (INFLAMMATION DES NERFS) OU **NEURITE**. Les névralgies rhumatismales paraissent être des névrites. La douleur de côté dans la pleurésie (Beau) est un type de névrite par propagation de l'inflammation; enfin il y a des névrites traumatiques.

* * Dans la névrite, le névrilème et le tissu conjonctif des cordons nerveux sont le siège de l'inflammation; le nerf est entouré d'un exsudat, et quelquefois, par suite de l'altération du névrilème, il se ramollit par défaut de nutrition ou il subit la dégénérescence graisseuse.

* * Une douleur continue avec élancements intermittents, s'irradiant à la périphérie du nerf, des sensations alternantes de chaud et de froid, des spasmes, des contractures plus que des paralysies, qui sont beaucoup plus rares, caractérisent la névrite. — La douleur, puis l'insensibilité d'une partie où se distribue un nerf caractérise la névrite d'un nerf de sentiment.

* * Lorsqu'un gros nerf est enflammé, il y a de la fièvre, de l'insomnie, des troubles des fonctions des organes voisins par suite de retentissement de l'inflammation. Il n'est pas ordinaire, mais il arrive parfois, pour les gros troncs nerveux, qu'il y ait une rougeur sur le trajet du nerf et une douleur vive à la pression. V., pour les névrites des nerfs sensoriels, RÉTINE, PARACOUSIE.

Thérapeutique. — Dix sangsues ou mieux six ventouses sur le trajet du nerf enflammé, des cataplasmes laudanisés, puis des grands bains, sont très-utiles dans les névrites, au début.

Si l'inflammation n'est point arrêtée, il faut prescrire des vésicatoires, la cautérisation de la peau avec l'acide sulfurique et la cautérisation transcurante. V. NÉVRALGIES.

Les dérivatifs sur le tube digestif, le calomel, l'huile de ricin, sont bons à employer.

L'électrisation localisée ne doit être employée que quand tous les accidents inflammatoires sont calmés.

NÉVROMES (Odier, de Genève). Les névromes sont des tumeurs formées par du tissu cellulaire, des granulations amorphes et du tissu fibreux nés aux dépens du névrilème ou des cloisons des nerfs. — Les névromes siègent dans l'épaisseur du nerf, dont ils dissocient les fibres (Velpeau) ou autour du nerf sur le névrilème (Lebert).

* * Il est rare qu'il se forme des kystes dans les névromes.

* * Les nerfs de la vie de relation, les nerfs cérébraux rachidiens, les nerfs périphériques, les nerfs de la vie animale, le grand sympathique du cou (Serres, Maher et Payen), les plexus

pulmonaires (Houel), peuvent présenter des névromes.

** On peut n'avoir qu'un névrome, mais il y en a souvent plusieurs chez le même individu.

** Les extrémités des nerfs sont souvent atteintes d'hypertrophie (Verneuil); alors des tumeurs multiples formées par des nerfs existent dans la peau ou sous la peau et l'on trouve de nombreux filets nerveux qui viennent se perdre dans la tumeur.

** S'il y a des cas de névromes multiples, ils ne sont pas de la nature des cancers, excepté quand un des névromes renferme du tissu fibro-plastique.

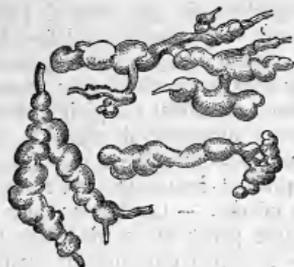


Fig. 395. — Névrome des terminaisons des nerfs. (Billroth.)

** Les névromes isolés sur le trajet d'un nerf forment une tumeur arrondie quelquefois très-douloureuse et donnant lieu à des élancements pendant qu'on la comprime (Paget); la compression du nerf au-dessus de la tumeur fait cesser la douleur due à la compression (Aronsohn).

Les névromes sont spontanément douloureux; provoquent des fourmillements et des élancements qui reviennent par accès et constituent quelquefois un *aura* pouvant produire des accès chez des épileptiques.

La santé générale n'est altérée que par les douleurs qui deviennent quelquefois insupportables.

** Il y a des névromes qui ne causent pas de douleurs (Passavant).

** En général, les névromes multiples ne sont pas douloureux et ils ne produisent que des troubles de l'innervation dans les parties qu'anime le nerf et encore ils sont peu marqués.

** Les névromes de la moelle et des nerfs rachidiens se révèlent par des paralysies, des engourdissements des membres; quelquefois de l'ataxie locomotrice. Les névromes des nerfs mixtes causent des douleurs rhumatoïdes. Les névromes formés sur le grand sympathique entraînent un état de marasme, une sorte de dyspepsie gastro-intestinale.

** Il y a des névromes traumatiques au point où un nerf a été sectionné; on rencontre de ces névromes dans les moignons des ampu-

tés (Velpeau, Lebert) et ils sont douloureux.

V. AMPUTATION.

** Une tumeur fibreuse ou fibro-plastique développée au voisinage des nerfs est difficile à distinguer d'un névrome, mais le développement rapide et le grand volume doivent faire repousser l'idée d'un névrome. Il n'y a d'ailleurs qu'un seul cas connu de névrome plus gros qu'un œuf (Velpeau); — le névrome avait le volume d'une tête de fœtus.

** On reconnaît les névromes périphériques ou développés sur le névritème à leur mobilité qui est beaucoup plus considérable que celle du névrome central.

** Les névromes des extrémités des nerfs ressemblent beaucoup à des cancroïdes papillaires, mais les premiers ne s'ulcèrent pas, ce qui arrive aux autres, et il semble qu'il y ait une hypertrophie limitée de la peau plutôt qu'une tumeur. Mais on ne peut arriver à un diagnostic précis que par voie d'exclusion avec les hypertrophies éléphantiasiques de la peau. Trois cas, jusqu'ici en France, ont été vus à l'autopsie (Verneuil, et Cazalis) et n'ont pas été diagnostiqués sur le vivant.

Thérapeutique. — Contre un névrome qui se développe et qui est accompagné de phénomènes inflammatoires, il faut appliquer le traitement de la névrite.

Lorsque le névrome est passé à l'état chronique, il convient de l'énucléer ou de l'enlever avec une portion du nerf.

On *énucléé* les névromes un peu gros avec plus de facilité que les petits. Les filets nerveux peuvent être conservés, sinon tous, du moins quelques-uns. On incise les téguments comme s'il s'agissait d'une tumeur du tissu cellulaire. Arrivé sur le névrome, on incise ensuite l'enveloppe cellulaire et l'on arrachera la tumeur ou on la disséquera, après l'avoir saisie avec une pince à griffes. Les névromes du nerf sciatique ont été ainsi opérés (Velpeau, Bickersteth, Paget). Une paralysie partielle, des phlegmons, compliquent parfois ces opérations.

Lorsqu'il est impossible d'énucléer les névromes, on sectionnera le nerf au-dessus et au-dessous de la tumeur aussi près que possible de son contour. Il est évident qu'il y aura une paralysie consécutive; mais, s'il y a eu une petite étendue du nerf coupée, il pourra se produire une cicatrice nerveuse.

Les névromes des membres amputés seront enlevés par dissection, à travers une plaie faite au lambeau ou dans la cicatrice de l'amputation.

Les névromes des parties terminales des nerfs ne seront pas touchés, à moins qu'ils ne soient très-douloureux et ne tendent sans cesse à s'accroître. L'opération n'est autre chose que l'ablation de la tumeur entre deux incisions courbes et la dissection de la tumeur.

NEVROPATHIE (ÉTAT NERVEUX GÉNÉRAL OU DIATHÈSE NERVEUSE). V. NERVOUSISME.

NEVROSE. Classe de maladies dans laquelle existent des troubles fonctionnels du système nerveux, indépendants de toute altération organique du cerveau, de la moelle et des nerfs.

Les névroses sont la conséquence de troubles fonctionnels causés par le froid, par la maladie d'un viscère, par les diathèses ou par une altération du sang. V. NOSOÉMIES.

Il y a cinq classes de névroses : les névroses convulsives, paralytiques, spasmodiques, douloureuses et mentales.

** Les névroses sont plus communes chez les femmes que chez l'homme, chez les enfants que chez l'adulte; chez les sujets nerveux nés de parents nerveux ou atteints de névroses, chez les personnes vivant dans la solitude et dans la vie contemplative, excités par le fanatisme, impressionnés par le spectacle d'autres maladies nerveuses.

** La plupart des névroses sont contagieuses et transmissibles par imitation.

** La chlorose, l'anémie, les empoisonnements par l'opium, la belladone, la ciguë, le tabac, l'aconit, le datura stramonium, le haschisch, le plomb, le sulfate de quinine, la syphilis, le miasme des marais, etc., sont les causes de bien des névroses.

** Une grande frayeur et une forte impression morale peuvent occasionner les névroses.

** Le travail de la dentition, les vers de l'intestin, les pertes séminales et toutes les maladies organiques peuvent sympathiquement occasionner des névroses.

** La convalescence des maladies aiguës engendre quelquefois une névrose.

** Dans les névroses, il n'y a presque jamais de fièvre.

** Les névroses ordinairement intermittentes se présentent quelquefois par la forme continue.

** Les névroses engendrent quelquefois des troubles fonctionnels sécrétoires, de sécrétion lacrymale, de diarrhée, d'hémorrhagie, de gastrorrhée, de polyurie, etc.

Thérapeutique. — Dans les névroses, il y a différentes indications à remplir, selon la cause de la maladie.

Si la névrose est chlorotique ou chloro-anémique, on prescrira les toniques; les préparations ferrugineuses et arsenicales, les bains de mer et de rivière, l'hydrothérapie. V. ce mot.

Quand elle est syphilitique, on donnera les préparations mercurielles et l'iodure de potassium.

Quand elle est intermittente, régulière, périodique et causée par l'influence paludéenne, on devra employer le sulfate de quinine ou les préparations arsenicales.

Si elle est la conséquence sympathique d'une maladie des viscères, telle que les ascariides, le tænia (V. ce mot) et les affections vermineuses, les pertes séminales, l'ossification des artères du cœur, les pierres du rein ou du foie, etc., il faut commencer par le traitement de ces maladies et tâcher d'en débarrasser les malades. V. COLIQUE HÉPATIQUE, COLIQUE NÉPHRÉTIQUE, PERTES SÉMINALES.

Les opiacés et les stupéfiants, les sédatifs de l'en-

céphale et du cœur, les antispasmodiques sont les moyens à employer contre les névroses.

FORMULAIRE DES NÉVROSES.

Préparations d'opium.

Morphine, 1 à 3 centigrammes par jour, en pilules; — sirop, 30 grammes.

Acétate de morphine, 2 à 3 centigrammes par jour, en pilules; — sirop, 30 grammes.

Sulfate de morphine, 2 à 5 centigrammes par jour, en pilules; — sirop, 30 grammes.

Chlorhydrate de morphine, 2 à 5 centigrammes en pilules.

Codéine, 10 à 20 centigrammes, en pilules.

Extrait d'opium, de 1 à 10 centigrammes par jour, en pilules.

Vin d'opium composé, de dix à vingt gouttes dans une potion.

Teinture d'extrait d'opium, quinze gouttes.

Sirop d'extrait d'opium, 30 grammes par jour.

Sirop diacode, de 15 à 30 grammes en potion.

Cynoglosse en pilules, de 10 à 30 centigrammes.

Préparations de belladone.

Atropine, 3 à 5 milligrammes.

Teinture d'atropine, une à cinq gouttes.

Belladone : poudre, 10 à 20 centigrammes par jour; — extrait aqueux, 10 centigrammes; — teinture alcoolique, 50 centigrammes; — alcoolature, 50 centigrammes; — sirop, 15 à 30 grammes.

Préparations de stramonium et de jusquiame.

§. *Datura stramonium*, doses moitié moindres que la belladone.

Jusquiame, à doses doubles que la belladone.

Préparations d'aconit.

Aconit, poudre, 20 centigrammes; — extrait, 10 centigrammes; — extrait alcoolique, 3 centigrammes; — teinture alcoolique, 1 gramme; — alcoolature, 1 gramme.

Préparations de ciguë.

Ciguë : poudre, 20 centigrammes; — extrait aqueux, 20 centigrammes; — extrait alcoolique, 5 centigrammes; — alcoolature, 1 gramme; — teinture éthérée, 1 gramme.

Préparations cyaniques pour l'intérieur.

Sirop d'acide hydrocyanique.

Sirop simple 500 grammes.
Acide hydrocyanique médicinal. 4 id.

Mêlez très-exactement et conservez dans des vases bien bouchés.

Dose : 30 grammes, dans une potion appropriée.

Préparations de menthe.

Eau distillée de menthe, 30 à 125 grammes dans une potion.

Essence de menthe, 1 décigramme à 1 gramme dans une potion.

Alcoolat de menthe, 8 à 30 grammes dans une potion.

Pastilles de menthe.

Huile essentielle de menthe poivrée	4 grammes.
Sucre très-blanc	375 id.
Eau de menthe poivrée	q. s.

F. s. a. .*Tablettes de menthe poivrée.*

Sucre blanc	500 grammes.
Essence de menthe	4 id.
Mucilage de gomme adragant à l'eau de menthe poivrée	q. s.

F. s. a. .**Préparations de valériane pour l'usage interne.**

Poudre, 1 à 10 grammes ; à prendre dans de l'eau sucrée ou en pilules.

Extrait, 1 à 10 grammes ; en pilules.

Teinture, 2 à 30 grammes ; dans une potion.

Sirup, 30 grammes ; dans une potion.

Les trois dernières préparations sont très-peu usitées ; les deux premières le sont bien davantage. On emploie aussi beaucoup la *tisane*. Les doses varient de 4 à 30 grammes pour un litre d'eau.

Pilules de valériane.

Extrait de valériane	4 grammes.
Castoréum	2 id.
Camphre	4 id.
Thridace	2 id.

F. s. a. trente-six pilules. Une à six par jour.

Bains de valériane, 500 grammes de racine infusées une heure pour mettre dans l'eau d'un bain .
(Beau.)

Préparations antispasmodiques.*Potion calmante antispasmodique.*

Sirup de sulfate de morphine	30 grammes.
Eau distillée de menthe	120 id.
Ether sulfurique	2 id.

A prendre par cuillerées .*Potion stimulante.*

Essence de menthe	2 grammes.
-----------------------------	------------

Dissolvez dans :

Alcool	8 grammes.
------------------	------------

Mélangez avec :

Sirup de gomme	64 grammes.
Eau de cannelle	125 id.

A prendre par cuillerées .*Poudre antispasmodique.*

Oxyde de zinc	5 grammes.
Sucre	2 id.

Mélangez et divisez en dix prises. Une toutes les deux heures, dans de l'eau sucrée .*Poudre antispasmodique.*

Feuilles d'oranger	20 centigrammes.
Nitre	15 id.
Digitale	3 id.

Mélangez. Pour une prise .*Potion calmante antispasmodique.*

Eau distillée de laurier-cerise	10 grammes.
Eau distillée	100 id.
Sirup de fleur d'oranger	30 id.
Extrait de suc dépuré de belladone	5 centigrammes.
Ether sulfurique	2 grammes.

Mélangez. A prendre par cuillerée toutes les heures .*Potion d'iode de zinc et de morphine.*

Iode de zinc et de morphine	25 milligrammes.
Infusion de mélisse	100 id.
Sirup de fleur d'oranger	30 id.

F. s. a. A prendre par cuillerée toutes les heures.

Poudre antispasmodique.

Sous-nitrate de hismuth	1 gramme.
Magnésie	à 10 id.
Sucre	à 10 id.

Mélangez. Vingt doses égales. En prendre une à six par jour .*Poudre antispasmodique.*

Castoréum	5 grammes.
Cannelle	4 id.
Sucre	10 id.

Mélangez. En vingt paquets. A prendre un chaque heure.

Suc de senecyon, 15 à 30 grammes par jour.

(Finazzi.)

Decoction de tiges de douce-amère, 4 à 8 grammes par litre d'eau.

Fleurs de zinc, 1 à 5 grammes par jour. (Gaubius.)

Castoréum, 1 à 3 grammes par jour.

Poudre de feuilles d'oranger, 60 à 120 centigrammes par jour.

Cyanure de zinc, 5 à 20 centigrammes ; deux ou trois fois par jour.

Frictions générales sèches et massage.

Ether sulfurique, dix à quinze gouttes, répétées de temps en temps.

Eau froide en grande quantité, à l'intérieur et au dehors, sous forme de bains froids de mer, de rivière et d'hydrothérapie. (Hufeland.)

Préparations *ferrugineuses*, sous toutes les formes.

Asa fetida, 50 à 60 centigrammes, trois ou quatre fois par jour en pilules, 3 à 5 grammes en lavement.

Thridace, 10 à 15 centigrammes ; plusieurs fois par jour, en pilules.

Iode à l'intérieur et à l'extérieur, comme révulsifs dans les névralgies.

Maranta galanga, 75 à 150 centigrammes en nature. — Le double en infusion vineuse.

Matricaire, 1 à 2 grammes en nature, le double en infusion ; décoction d'une demi-poignée de feuilles pour lavement.

Marrubium album, 3 à 7 grammes en poudre, le double en infusion, extrait, 15 à 26 centigrammes.

Mélisse, plante entière, 2 à 7 grammes en infusion, huile essentielle, quelques gouttes.

Nitrate d'argent, chlorure d'argent et oxyde d'argent, dans quelques névroses convulsives et paralytiques.

Eaux toniques apéritives de *Bourbonne-les-Bains* (Haute-Marne). Boisson et surtout bains.

Eau de Saint-Laurent (Ardèche), bains, boisson et douches.

Eau sulfureuse alcaline de *Néris* (Allier) boisson, bains et douches.

Eau alcaline de *Luxeuil* (Haute-Saône), boisson, bains et douches.

Eaux de *Baden-Baden*, de *Wiesbaden*, d'*Ems*, d'*Evian*, de *Vichy*, de *Pougues*, etc.

NÉVROSTHÉNIE. Nom donné à l'irritation nerveuse. V. NERVOISISME.

NÉVROTOMIE. On fait la névrotomie : pour des névralgies rebelles, et en particulier pour le tic douloureux, pour les névralgies traumatiques ou dues à une lésion qui a déterminé une irritation locale d'un nerf ; pour atrophier un névrome (Bickersteth) ; pour les névralgies hystéroides, syphilitiques et rhumatismales. — On fait aussi la névrotomie pour des contractures rebelles ; mais, ici, il faut faire attention, car la névrotomie qui porterait sur un gros nerf mixte pourrait laisser une paralysie après elle et substituer une difformité incurable à une maladie qui peut céder à la longue à d'autres moyens.

Dans la névrotomie, on coupe le nerf malade, ou l'on en fait l'excision. On sectionne un seul nerf musculaire (V. TORTICOLIS), ou le tronc d'un nerf mixte sur un membre amputé, avec la condition de respecter la portion du nerf d'où émanent les branches qui animent le segment resté.

La névrotomie porte sur le trajet d'un nerf ou sur ses terminaisons ; par exemple, le nerf sensitif au pli du coude, le bout d'un nerf atteint de névrome.

On a sectionné ou excisé les nerfs des membres, les nerfs sous-orbitaires et le nerf dentaire inférieur. V. NÉVRALGIES.

On coupe les nerfs par une incision sous-cutanée et à l'aide d'un ténotome mousse, mais ce mode d'opération ne peut être admis que pour les nerfs que l'on peut faire saillir sous la peau et qui ne sont pas en rapport direct avec une veine ou une artère.

Pour toutes les autres névrotomies, on incise la peau ou la muqueuse ; on met à nu le nerf comme si l'on faisait une ligature d'artère, puis on incise le nerf. Pour éviter la cicatrisation prématurée des bouts du nerf, on en excisera de 1 à 2 centimètres (A. Bérard), ou bien on en retournera une portion du bout supérieur ou inférieur, afin que les extrémités divisées ne puissent être en contact (Malgaigne).

Les hémorragies artérielles consécutives seront traitées par la compression si l'on a employé la méthode sous-cutanée ou la ligature s'il y a une incision à la peau.

La plaie sera réunie avec des bandelettes de diachylon ; mais si l'on a dû chercher longtemps et déchirer les tissus avec une sonde cannelée, il vaut mieux laisser suppurer la plaie sous un pansement simple.

Pour tous les nerfs sensitifs sous-cutanés, ces procédés opératoires sont bons.

Névrotomie du nerf sus-orbitaire. — Pour sectionner le nerf sus-orbitaire, on fait une incision de 3 centimètres parallèle au sourcil, partant de l'apophyse orbitaire externe et allant jusqu'aux os. On cherche le nerf, puis on en reséque une portion

(Velpeau) ; on réunit par première intention. Ce procédé est préférable à une ponction dans l'espace intersourcilier permettant d'introduire un ténotome qui suit l'os frontal et sectionne des parties profondes vers la peau (Bonnet de Lyon) après des tâtonnements prolongés.

Névrotomie de nerf sous-orbitaire. — Comme pour la névrotomie du nerf sus-orbitaire, on peut employer la méthode sous-cutanée (Bonnet, Malgaigne).

On peut relever fortement la lèvre supérieure, inciser au fond du pli en rasant l'os jusqu'à la partie supérieure de la fosse canine (Richerand), on cherche le nerf au niveau de la direction de la seconde molaire ; on coupe le nerf au niveau du trou orbitaire avec des ciseaux courbes (Velpeau) ou bien, après avoir fait renverser fortement la tête du malade, on cherche le nerf avec une pince à griffes et l'on en excise une portion. Ce procédé ne vaut pas celui qui consiste à faire une incision transversale et même en T (P. Bérard) sur la joue et qui coupe les muscles élévateurs de l'aile du nez et de la lèvre supérieure, mais ce dernier procédé laisse une cicatrice étendue.

On peut avec avantage, lorsque toutes les branches du nerf sont malades, sectionner par la méthode sous-cutanée le nerf dans le plancher de l'orbite environ à 1 centimètre de profondeur ; on cherche d'abord le point sensible sur la joue qui indique la sortie du nerf orbitaire et l'on dirige un ténotome mousse, introduit par une petite plaie de la peau dans la direction du nerf dont on a précisé le point de sortie ; le ténotome qui a rasé le rebord orbitaire arrive sur un point où il trouve une moindre résistance ; on coupe l'os et les parties molles, ce qui ne présente pas de difficultés ; puis on fait une petite incision à 1 centimètre au-dessous du rebord orbitaire, on arrive jusqu'au trou sous-orbitaire, on tire le nerf et l'on en reséque une portion (Malgaigne).

On peut encore introduire un ténotome à travers la peau de la joue, au niveau de la tubérosité de l'os malaire dans les os jusqu'au niveau de la fosse canine, remonter vers le trou sous-orbitaire, pendant que la lèvre est attirée en bas. On rase l'os jusque vers l'aile du nez, puis on coupe des parties profondes vers les parties superficielles en remontant un peu (Bonnet de Lyon).

Névrotomie du nerf facial et de l'auriculo-temporal. Comme les névralgies du nerf facial sont problématiques (P. Bérard), et comme la névrotomie a été faite sans résultat (Warren), cette opération ne doit pas être tentée. Le nerf auriculo-temporal, difficile à trouver dans une dissection, eu égard à sa disposition plexiforme au moment où il sort en arrière du col de la mâchoire, eu égard au voisinage de l'artère temporale superficielle et des veines temporales plexueuses, ne doit pas être coupé davantage.

Névrotomie du nerf dentaire inférieur. — I. Pour couper le nerf mentonnier, on écarte la lèvre inférieure de l'arcade alvéolaire, on incise au fond du pli jusqu'à l'os, au niveau de la dent canine et de la première molaire. En prolongeant par la pensée l'interligne qui sépare les deux dents, on tombe sur le trou mentonnier (quelquefois il est plus en arrière) (Malgaigne) ; on incise la muqueuse en rasant l'os ; on incise une portion du nerf coupé qui fait saillie dans la plaie de la muqueuse.

II. Pour faire la névrotomie du nerf dentaire à son

entrée dans le canal dentaire, on coupe la muqueuse buccale un peu en dedans et en arrière de la saillie de la branche montante du maxillaire, on rase l'os et l'on coupe le nerf avec un ténotome; mais il y a danger de sectionner l'artère dentaire inférieure; mieux vaut disséquer, saisir le nerf avec une pince à griffes et l'exciser avec des ciseaux courbes.

Warren a incisé la peau à partir du milieu de l'échancrure sigmoïde jusqu'à l'angle de la mâchoire; il a incisé et écarté les fibres du masséter, les a fait écarter, a mis l'os à nu et a appliqué une couronne de trépan immédiatement au-dessous de l'échancrure sigmoïde. Une rondelle d'os étant enlevée, le nerf apparaissait au fond de la plaie, le chirurgien a pu en exciser une portion.

On pourra, après avoir taillé un lambeau en U à ouverture supérieure, appliquer la couronne de trépan sur le milieu de la branche montante; alors le nerf est à découvert dans le canal dentaire et on l'excise (Velpeau).

On se rappellera avant de sectionner le nerf dentaire que la destruction du nerf entraîne souvent la carie des dents du côté correspondant.

Névrotomie du nerf sciatique. Le patient étant couché sur le ventre, incision au-dessus du creux poplité, au niveau de l'interstice des muscles biceps et demi-membraneux; diviser l'aponévrose, chercher le nerf au niveau de la partie supérieure de l'interstice, fléchir la jambe, saisir le nerf avec le doigt, sectionner le nerf avec un bistouri boutonné et exciser une portion du nerf (Malagodi).

Névrotomie des parties terminales du nerf. Elle se fait par dissection (Verneuil), et comme presque toujours elle est pratiquée pour un névrome, la recherche est facile; on incise, avec des pinces et des ciseaux courbes, une plus ou moins grande portion des nerfs suivant les nécessités.

Névrotomie dans l'épilepsie. Guidé par une vue théorique et voulant éviter l'amputation des parties où siège l'aura épileptique, pour prévenir le retour des accès épileptiformes, on a fait la névrotomie. Cette opération qui est plus rationnelle (Brown-Séquard) qu'une amputation n'a pas eu d'assez bons effets pour rester dans la pratique.

NEYRAC (Ardèche). Eau minérale ferrugineuse à 27°, contre la chlorose, la gastralgie, la leucorrhée ☐ et les maladies de la peau ☐.

NEZ (DÉVIATION DU). Les déviations du nez ont généralement pour cause une cicatrice difforme de la joue. Elles sont quelquefois dues à l'habitude qu'ont les malades de se tordre le nez en se mouchant.

Thérapeutique. — Les cicatrices vicieuses seront opérées par section et interposition de peau saine prise sur la joue entre les deux extrémités de la bride divisée. — Si la déviation est due à ce que les individus se mouchent toujours de la même façon, on leur prescrira de prendre une habitude opposée. Le bandage dit nez-tortu est trop douloureux; il est inutile de tenter son application.

Nez (ENFONCEMENT PAR DESTRUCTION DES OS ET DES CARTILAGES DU). A la suite de la destruction des os du nez par des caries scrofuleuses ou syphilitiques, le nez s'affaisse à sa racine et il en résulte une difformité fort désa-

gréable. Les sourcils, les orbites, ne sont plus séparés par la saillie nasale; les narines et le dos du nez sont, pour ainsi dire, rentrés dans la face.

Thérapeutique. — C'est seulement lorsque la difformité est très-prononcée, lorsque tous les téguments du nez sont rentrés dans les fosses nasales, qu'il est rationnel d'opérer.

On divise la peau rentrée sur la ligne médiane, on en taille les bords en biseau; deux incisions latérales détachent la peau du nez, de la joue, et l'on a soin d'emporter un peu d'os avec la peau. A la partie inférieure, cette incision est arrondie, pour détacher les narines des adhérences avec la joue. On réunit les incisions par des points de suture plus ou moins multipliés. Si la sous-cloison tire, on fait des incisions libératrices sur la lèvre supérieure, et plus tard on peut former une nouvelle sous-cloison avec un lambeau emprunté à la lèvre supérieure. Des tuyaux de plume, entourés de charpie, soutiennent le nez, puis une aiguille, traversant la pointe du nez, et maintenue par un point de suture entortillée, tend à lui rendre sa forme (Dieffenbach).

On peut détacher l'aile du nez de ses adhérences par une incision. On passe un ténotome avec lequel on va détacher la peau du nez de ses adhérences avec les os. Les téguments ainsi mobilisés sont rapprochés avec les doigts et réunis avec trois ou quatre épingles munies à la tête, puis à la pointe, de rondelles de liège que l'on rapproche pour forcer les parties de la peau détachées des os à se réunir par les faces saignantes.

L'aile du nez est réunie à la peau de la joue par des points de suture entrecoupés. Pour favoriser la réunion, une bandelette agglutinative de sparadrap ou une bande de toile enduite de collodion, en passant sur la lèvre, rapprochent les téguments des joues (Malgaigne).

On soutient les narines avec des bouts de sonde, s'il est nécessaire.

Toutes ces opérations sont des opérations de luxé qui n'offrent pas comme résultats une compensation pour les dangers que l'on fait courir aux malades.

NEZ (LÉSIONS TRAUMATIQUES DU). Les instruments tranchants et contondants portés sur le nez déterminent des plaies ou des épanchements de sang et des fractures. V. ce mot.

Les complications primitives des plaies et contusions du nez sont les mêmes que pour les plaies et contusions des autres régions.

Thérapeutique. — Lorsqu'un instrument a séparé une grande partie du nez, si petit que soit le lambeau qui le retient, on réunira les parties avec des bandelettes agglutinatives et, au besoin, par un point de suture; le nez presque détaché en entier peut néanmoins reprendre.

Les agglutinatifs sont généralement suffisants pour réunir les plaies un peu étendues; mais il est avantageux de réunir avec de petites bandes de linge trempées dans le collodion élastique.

Les plaies contuses ne doivent pas être réunies; on pansera à l'eau froide pendant quatre jours, puis après on pansera simplement.

S'il se forme un abcès sous la plaie, on l'ouvrira par la peau; mais si l'abcès se montre à la fois du côté des fosses nasales et du côté de la peau, on ou-

vrira du côté des fosses nasales (J. L. Petit) et l'on fera de fréquentes injections d'eau tiède dans les fosses nasales.

Les plaies avec perte de substance et les cicatrices vicieuses, après des brûlures ou des plaies avec perte de substance, réclament une opération. V. NEZ (RESTAURATION DU).

Nez (RESTAURATION DU) OU RHINOPLASTIE. Les pertes de substance du nez, les cicatrices difformes après un lupus ou après une brûlure, réclament la réparation de tout ou d'une partie du nez.

Les opérations autoplastiques sur le nez, comme sur les autres parties du corps, exposent à de graves dangers (V. AUTOPLASTIE) et peuvent même occasionner la mort.

Pour la restauration du nez en totalité ou de toute sa pointe, deux cas différents se présentent : si les cartilages sont conservés, il est facile de faire un nez qui ne soit pas une difformité plus grande que la cicatrice ; si les cartilages sont détruits, les opérations échouent souvent ou sont suivies d'une réparation très-impairfaite.

— Si les ailes du nez seules manquent, on avivra les bords de la cicatrice, on taillera sur les joues deux lambeaux triangulaires plus grands que l'aile du nez. Ces lambeaux seront taillés de façon que leur pédicule soit sur le nez ou sur le côté du nez ; on dissèque la face profonde du lambeau et l'on réunit leur bord interne sur la ligne médiane avec la suture à points passés ; les fils de soie sont bons pour cet usage. Une aiguille traversera les deux lambeaux ainsi rapprochés ; des rondelles de liège seront passées dans la tête et dans la pointe de l'aiguille, et on les maintiendra rapprochés avec une pince faite avec un fil de fer qui presse sur les rondelles de liège. On aura soin de ne pas trop serrer (méthode française) (Nélaton). — Pour éviter la soudure du lambeau avec la lèvre supérieure au niveau du point où doit finir la narine ; on repliera en dedans, avec un point de suture, le coin du lambeau (Nélaton) et l'on pansera à l'eau froide. V. AUTOPLASTIE.

Lorsqu'il reste des portions du nez, on les utilisera, et par la méthode de glissement ou méthode française, on arrivera à combler la perte de substance (Larrey, Dieffenbach, Roux).

— Lorsque le nez tout entier manque, et quand les os propres du nez sont détruits, la méthode française est impraticable. Il faut recourir à la méthode indienne ou italienne.

Pour faire un nez par la méthode indienne, on taille un lambeau sur la peau du front (Lisfranc), en le dessinant préalablement et en le prenant plus étendu que ne le comporte la réparation à faire ; le lambeau doit être taillé obliquement et découpé à trois points (Delpech), on tord le pédicule, on l'abaisse, et l'on unit par la suture les bords avec ceux de la perte de substance du nez après les avoir avivés ; on place deux canules dans les narines artificielles, des bords de sonde et mieux des tubes métalliques. Il n'est pas nécessaire de réunir la peau du front par première intention.

Lorsque les lambeaux ont repris, on sectionne le pédicule ou on coupe la peau au-dessous du pédicule sur les os propres du nez et l'on y étend le pédi-

cule (Blandin) ; ou bien on fait une seconde opération ; le pédicule est réuni avec les lèvres d'une incision faite sur la racine du nez (Velpeau).

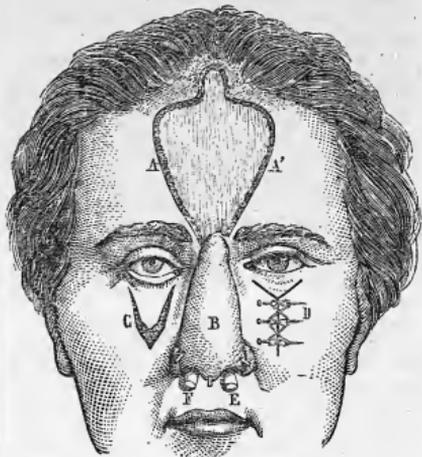


Fig. 396. — Restauration du nez. — A, A'. Plaie indiquant les dimensions du lambeau B. — E, F. Bouts de sonde placés pour former des narines. — C, D. Procédé de Wharton Jones pour l'ectropion. (A. Guérin.)

Si les os propres du nez sont conservés et si la cloison est en partie détruite, on avivra les bords de la cicatrice ; on taillera un lambeau en V renversé, à pointe supérieure, comprenant toute la peau de la racine du nez ; on disséquera le périoste avec le lambeau, excepté sur les côtés de l'ouverture de la cicatrice du nez ; on enlèvera ensuite, et toujours avec le lambeau, un des os propres du nez. Ce lambeau ainsi disséqué sera abaissé au-devant de l'ouverture nasale ; on fixera les angles du lambeau à la lèvre supérieure par deux ou trois sutures métalliques ; on fixera les deux os propres du nez bout à bout avec une suture intéressant les parties molles et dont les chefs passeront par une narine ; on fixera la pointe du lambeau à la racine du nez.

On incisera le cartilage de la cloison avec la muqueuse et on le fera descendre en arrière du lambeau abaissé pour le soutenir. On placera deux canules métalliques dans les narines et l'on soutiendra les parties avec une plaque d'ivoire placée dans le même sens que la cloison des fosses nasales (autoplastie par glissement avec ostéoplastie d'Ollier). A la longue, les os se soudent, le périoste sécrète une portion rudimentaire d'os, et le nez se trouve assez bien soutenu (un cas, Ollier).

La réparation du nez par la méthode italienne de Tagliacozzi n'est plus employée ; elle est pénible pour le malade et ses résultats sont douteux.

En général, la rhinoplastie est une opération de complaisance ; elle réussit plus chez les jeunes sujets que sur les sujets âgés. Les conséquences de la rhinoplastie sont une tendance continuelle au rétrécissement des narines nouvelles.

Lorsqu'on n'opère point les malades atteints de cicatrices difformes, ou lorsqu'une portion de la mâchoire manque, et quand toute opération se trouve contre-indiquée, on fera porter un nez artificiel,

monté sur des lunettes sans verre, ou bien monté sur une mâchoire artificielle, s'il y a perte de substance des maxillaires supérieures sur la ligne médiane.

Pour restaurer l'aile du nez, on opérera comme il a été dit pour la réparation de la pointe du nez, en empruntant un lambeau sur la joue.

Où bien, si la perte de substance est petite, sur les nez pointus et longs, où cela est seulement applicable avec avantage, on incise verticalement, parallèlement à la cloison, le dos du nez du côté malade, puis sur le côté sain on fait deux incisions transversales qui circonscrivent un lambeau triangulaire à base antérieure, allant de la joue au dos du nez. On retranche ainsi une portion du cartilage du nez avec la peau. On réunit toutes les incisions avec des épingles à insecte recourbées et mieux avec des fils d'argent tordus. La moitié saine du nez a été raccourcie au niveau de la portion plus courte (Dieffenbach).

Pour restaurer la sous-cloison du nez, après avoir avivé la pointe du nez, on emprunte un lambeau, large de 1 centimètre, à la lèvre supérieure sur la ligne médiane (Dieffenbach) et on le fait remonter par glissement; on réunit la plaie de la lèvre par première intention et l'on maintient la lèvre rapprochée du nez avec une bandelette de diachylon pendant vingt-quatre heures; on sectionne ensuite les attaches du lambeau à la lèvre et l'on fait une nouvelle suture de la lèvre.

Après avoir rafraîchi ce qui reste de cloison, on taille un lambeau dont la base est à l'épine nasale antérieure et qui est pris obliquement sur la lèvre supérieure. Le lambeau est tourné; on fixe sa pointe à la pointe du nez par un ou deux points de suture. On réunit la lèvre par première intention (Dupuytren). Ce procédé laisse une saillie au niveau du point où le lambeau a été tordu. Pour remédier à cet inconvénient, on sectionne la base du lambeau par une incision en V; on réunit la plaie de la lèvre par suture, puis on en enlève une bandelette médiane dans toute l'étendue de la sous-cloison (Gensoul). V. BÉCDE-LIÈVRE.

NEZ (TUMEURS DU). On observe sur le nez des kystes sébacés, des productions cornées et deux variétés de cancroïdes : le *cancroïde à forme ulcéreuse* et le *cancroïde papillaire* beaucoup plus rarement (V. CANCROÏDE). C'est à la première de ces tumeurs que l'on a donné le nom de *noli me tangere*. On y observe aussi quelquefois de petites tumeurs mélaniques et des lupus. V. ces mots.

L'*hypertrophie éléphantiasique du nez* (Velpéau) est une augmentation d'épaisseur de la peau du nez, sans trace d'ulcération, et avec vascularité considérable. Le nez prend des formes variables; il a, comme on dit, l'aspect d'une pomme de terre, d'une morille.

L'*acné rosacea* ne sera pas confondu avec l'éléphantiasis du nez à cause de ses pustules rouges et indurées. Quant au lupus, il cause des cuissons et il est caractérisé par des tubercules et des ulcérations plus ou moins isolés de la peau du nez.

Thérapeutique. — Lorsque le nez hypertrophié ne

euse ni gêne ni douleur, quel que soit son volume, il est inutile de l'enlever. Si l'on se décide à faire cette opération, on fera l'excision simple de la portion qui tombe sur la lèvre supérieure. V. pour les autres tumeurs aux articles CANCROÏDES, LUPUS, GLANDES SÉBACÉES, CORNES, etc.

NEZ (VICES DE CONFORMATION DU).

I. Nez volumineux. — Il n'y a pas de nez assez volumineux, même anormalement, pour être considéré comme une difformité.

Il n'y a jusqu'ici qu'un exemple d'opération faite pour remédier à un nez volumineux avec déviation de la cloison.

Blandin a retranché un lambeau en V du cartilage de la cloison; l'opération a réussi, le nez a été difforme au lieu d'être trop grand.

II. Déviation de la cloison du nez. — Rarement congénitale, elle est due le plus souvent à des chutes sur le nez, à des fractures de cartilage. Il n'y a pas à s'en occuper (Boyer); son seul inconvénient est d'oblitérer en partie la narine et de causer une légère déviation de la narine. On ne la confondra pas avec un polype; en portant le doigt sur la déviation, on sent sa dureté, et cela empêche toute erreur.

Thérapeutique. — Placer des canules dans le nez (Guersant), exciser le cartilage (Huguier), enlever des couches de cartilage, après avoir décollé la muqueuse et réappliquer celle-ci ensuite (Chassaignac), sont des opérations d'une efficacité douteuse et qui ne sont pas justifiées.

III. Nez double. — Ce sont des fissures qui ont été sans doute prises pour des nez doubles. Dans ces cas, qui n'ont pas été suffisamment bien observés, il n'y aurait qu'à faire une autoplastie par rapprochement des parties séparées; — si une exubérance cutanée existait à côté d'un nez régulier, on l'enlèverait.

NICKEL. Métal dont les oxydes sont employés dans l'industrie vitrière et dans la peinture sur porcelaine.

NICOTIANE OU TABAC. Plante de la famille des solanées, qui fournit la nicotianine et la nicotine. — Sa décoction, 30 grammes par litre d'eau, a été employée pour la guérison de la teigne et de la gale ☐. Cette décoction, 5 grammes par litre d'eau, se donne en lavement pour provoquer les contractions de l'intestin dans les cas de hernie étranglée pour en faciliter la réduction.

NICOTIANINE. Essence produite par plusieurs distillations du tabac avec de l'eau (insitée). V. TABAC.

NICOTINE. Alcaloïde liquide, transparent, jaunâtre, incolore, ayant une forte odeur de tabac, et doué de propriétés toxiques violentes. Il tue aux plus faibles doses, et une goutte sur la conjonctive tue un animal en quelques minutes. V. TABAC.

NIDOREUX. Odeur d'œuf pourri que présentent les éructations dans certaines maladies de l'estomac.

NIEDERBRONN (Bas-Rhin). Eau minérale chlorurée sodique à 18°, légèrement purgative, employée en boisson et en bains dans l'hypochondrie et les obstructions abdominales ☒; dans la constipation ☒, la dyspepsie ☒, les engorgements du foie et les calculs biliaires ☐.

NIGELLE. Plante de la famille des renon-



Fig. 337. — Nigelle.

culacées dont les semences sont stimulantes et emménagogues.

NIGRITIE (MASQUE). Coloration jaunâtre qui se montre sur la peau, principalement au visage et sur le ventre, dans la grossesse et dans les maladies chroniques. Elle résulte du dépôt de granulations pigmentaires à la partie superficielle du derme. V. MALADIE D'ADISON.

NITRATE. V. AZOTATE.

NITROBENZINE (ESSENCE DE MIRBANE, ESSENCES ARTIFICIELLES D'AMANDES AMÈRES). Cette substance, jaunâtre, liquide, résulte de l'action de l'acide nitrique fumant sur la benzine. On l'emploie beaucoup dans l'industrie savonnaire. Elle a été employée dans la coqueluche (Bouchut).

NOIX DE GALLE. Productions ovales ou arrondies trouvées sur la feuille du chêne et résultant de la piqûre d'un insecte appelé *Cynips*. — Les galles renferment beaucoup de tannin, et pour ce motif sont très-astringentes. On en fait une décoction, 15 grammes par litre d'eau, et une infusion (30 grammes par litre),

qui s'emploient en boisson contre la diarrhée ☒, contre la blennorrhagie ☒ et contre les hémorrhagies passives. — La poudre de noix de galle, 5 grammes pour 30 d'axonge, est employée contre les hémorrhoides.

NOIX VOMIQUE. Fruit du vomiquier, qui renferme beaucoup de strychnine et de brucine; il est employé en poudre, à la dose de 50 centigrammes; contre la gastralgie et la dyspepsie nerveuse à plus haute dose, 2 grammes; on l'a donnée contre la chorée ☐.

NOLI ME TANGERE. Nom donné à certaines formes de cancer de la face, des lèvres et du cancroïde. V. ce mot.

NOMA. Nom donné à la gangrène de la bouche. V. ce mot.

NOSOCOMIAL. Qui est relatif aux hôpitaux. *Influence nosocomiale.* Action nuisible de l'atmosphère des salles sur les malades qui s'y trouvent, ce qui rend les maladies toujours un peu plus graves que lorsqu'elles sont traitées dans la ville et à la campagne. V. HÔPITAUX.

** Plus il y a de malades dans une salle et plus l'influence nosocomiale est fâcheuse. V. ENCOMBREMENT.

** L'influence nosocomiale est d'autant plus fâcheuse, que les malades sont plus jeunes.

NOSOLOGIE OU NOSOGRAPHIE. Noms donnés à la description générale des maladies, sous le rapport de leurs causes, de leurs symptômes, de leur marche, de leur diagnostic, de leur pronostic et de leur traitement. C'est la *pathologie interne et externe*.

NOSOHÉMIE (MALADIES DU SANG OU ALTÉRATIONS DU SANG) (Hématologie pathologique). Toutes les altérations de quantité et de qualité des éléments du sang sont des *nosohémies* qui donnent lieu à des symptômes plus ou moins graves.

** Jamais on ne saura la quantité réelle de sang contenue dans les vaisseaux; mais on l'estime approximativement au huitième du poids de la masse du corps.

** Comme l'eau des fleuves qui reflète par sa pureté, sa transparence, son goût et sa composition, l'état du ciel et du sol qu'elle parcourt, le sang, par les modifications de quantité, de qualité, de couleur et de composition produites par les temps et les lieux, l'âge, le sexe, le régime, révèle la constitution, le tempérament et les maladies de l'homme.

** Toute maladie grave aiguë ou chronique est accompagnée d'une altération primitive ou secondaire dans le sang.

** Ce que l'œil, le poids et la balance apprennent de positif ou de matériel sur les altérations de couleur, de densité du caillot, sur les

altérations de nombre, de figure et de qualité des globules blancs et des globules rouges, sur le poids et la plasticité de la fibrine, sur le poids de la graisse, sur le chiffre des sels du sang dans les maladies, ne fournit qu'une notion générale dans l'espèce et ne montre pas ce qu'il y a de particulier, de spécial et surtout de spécifique dans l'individu.

* * En dehors des altérations du sang propres à une classe de maladies, il y a les altérations spéciales aux individus et engendrées par la résultante combinée des effets de leur âge, de leur sexe et de leur constitution, molle, robuste ou impure. Celles-là échappent toujours à l'analyse optique ou chimique, et ne sont appréciées que par le raisonnement et l'induction clinique.

* * Toutes les inflammations franches produisent selon la spécificité ou l'étendue de la lésion locale, l'augmentation absolue de la quantité et de la plasticité de la fibrine du sang (Piorry, Andral, Gavarret, Becquerel, Rodier). C'est cet état qui caractérise l'*inflammation* plus que l'état local inflammatoire qu'on peut retrouver dans toute autre classe de maladies, dans les fièvres par exemple.

* * Toutes les fièvres, avec ou sans manifestation locale inflammatoire, déterminent la dissolution du sang, c'est-à-dire la diminution ou la perte de la plasticité de la fibrine (Andral, Gavarret, Becquerel).

* * Toutes les hémorrhagies produisent, au bout de quelques jours, la diminution absolue des matériaux solides du sang, fibrine, albumine, globules, etc., et l'augmentation relative de la quantité d'eau, ce qui constitue la pléthore séreuse (Andral, Gavarret).

* * Toute maladie organique chronique, susceptible d'engendrer la transformation morbide des éléments constitutifs des organes, produira tôt ou tard une sorte d'anémie, caractérisée par la diminution des globules et de l'albumine du sang (Andral, Gavarret, Becquerel).

* * Toutes les cachexies miasmatiques, toxiques et organiques engendrent l'anémie (Becquerel).

* * Les névroses engendrent souvent l'anémie, et c'est dans la profonde modification dynamique du système nerveux qu'il faut placer le siège de la chlorose.

* * L'innervation modifiée engendre la chlorose, dont l'anémie n'est qu'une conséquence, et cet effet réagit à son tour sur sa cause en l'aggravant.

* * Certains troubles dynamiques ou organiques de la nutrition, exempts de phénomènes inflammatoires, peuvent produire l'augmentation de la fibrine du sang, comme on le voit dans le scorbut; mais si le scorbut et l'inflammation ont pour phénomène commun l'aug-

mentation possible de la quantité de la fibrine, ils offrent cette différence que, sous le rapport de la qualité, cette fibrine est fortement coagulable et plastique dans l'inflammation, tandis qu'elle est molle, diffusive et presque incoagulable dans le scorbut (Becquerel, Fauvel).

* * La grossesse modifie profondément l'état de la nutrition et entraîne l'appauvrissement du sang, qui perd d'abord une partie de sa fibrine et de ses globules, puis reprend, du sixième au neuvième mois, une proportion de fibrine excédant peu à peu les limites de l'état physiologique et approchant de ce qu'on trouve dans les inflammations (Becquerel et Rodier).

* * Après le repas, le sang d'apparence laiteuse renferme une énorme quantité de graisse et du sucre sortis des aliments et que la respiration et la nutrition moléculaire générale détruisent rapidement (N. Guillot).

* * L'ictère est le résultat de la présence de plusieurs éléments de la bile et, en particulier, de la cholestérine et de la matière colorante jaune dans le sang.

* * L'urée s'accumule en quantité considérable dans le sang, quand une maladie des reins empêche ces organes d'extraire ce principe pour le jeter au dehors avec l'urine (Gallois), et il résulte de l'*urémie*. V. ce mot.

* * On trouve du sucre incristallisable, analogue au sucre de raisin dans le sang des personnes affectées de diabète (Cl. Bernard).

* * On trouve de la *pyine*, c'est-à-dire un des éléments du pus, dans le sang de ceux qui succombent à l'infection purulente et à la fièvre hectique des longues suppurations organiques.

* * Il y a dans le sang des gaz en dissolution dont la quantité relative ou absolue peut augmenter et dont le passage à l'état de liberté dans les vaisseaux produit instantanément la syncope et la mort (Magnus).

* * Le sang artériel renferme plus d'oxygène, moins d'acide carbonique, plus de fibrine, plus de globules et moins d'eau que le sang veineux (Collard de Martigny).

* * Le sang artériel est infiniment plus plastique et plus rapidement coagulable que le sang veineux, sans doute à cause de la plasticité de sa fibrine.

* * Le sang de la veine porte, moins rapidement coagulable que le sang veineux général et que le sang artériel, renferme une fibrine un peu molle et moins résistante que la fibrine artérielle et veineuse (Béclard).

* * Le sang de la femme, des enfants, des vieillards et des sujets affaiblis par la maladie ou la débauche, est très-différent du sang de l'homme adulte, fort et vigoureux. On sait bien qu'il renferme plus d'eau et moins de globules dans le premier cas que dans le second; mais

cela ne saurait suffire, et l'on comprend encore la possibilité de toute une série d'autres différences individuelles spéciales et même spécifiques, que l'analyse chimique ne pourra jamais découvrir.

** Le sang des sujets qui se nourrissent principalement de viandes et de substances azotées, renferme infiniment plus de globules et beaucoup moins d'eau que le sang de ceux qui font usage d'une nourriture abondamment végétale. V. GOUTTE.

** Le sang est un liquide vivant qui participe de la vie de tous les organes et qui subit comme eux l'influence du système nerveux par lequel il se forme, se renouvelle et s'altère.

** De la force, de la richesse et de la pureté du sang dépendent la constitution régulière et l'action normale des éléments matériels du corps.

** Toutes les maladies générales, constitutionnelles et diathésiques, ont le système nerveux pour point de départ et le sang pour véhicule.

** C'est par le sang qu'existent et se transmettent les diathèses. V. ce mot.

** On transmet aux enfants avec la vie un sang faible ou vigoureux, dont la pureté paraît être la résultante du ferment vital paternel et maternel.

** Les races vierges d'alliances étrangères conservent leur sang pur et se perpétuent avec leur type naturel et leur vitalité propre.

** Le sang pur d'une espèce animale croisé avec le sang pur d'une autre espèce abâtardit le type du produit et le modifie quelquefois jusqu'au point de le rendre à jamais stérile.

** Le sang vicié des individus atteints de névroses, de certaines maladies générales ou constitutionnelles et d'une diathèse grave, croisé avec le sang d'individus bien portants, ou eux-mêmes malades, laisse en puissance dans le sang du produit la maladie paternelle ou maternelle.

** L'épilepsie, la folie, la goutte, l'herpétisme, la scrofule, la vérole, etc., passent avec le sang pour reproduire, tôt ou tard, dans les enfants, la vérole, la scrofule, la goutte, la folie et l'épilepsie. V. HÉRÉDITÉ.

** La vitalité particulière de chaque organe se retrouve dans le sang et me paraît démontrée par la propriété qu'a ce liquide d'être primitivement et matériellement affecté dans sa composition sous l'influence des causes morbides.

Thérapeutique. — Il est très-difficile de guérir certaines nosohémies; cependant, on y arrive par l'hygiène, par le régime et par l'emploi de quelques moyens pharmaceutiques; mais ce traitement varie selon la nature des altérations du sang. Ainsi :

La pléthore et l'*hyperglobulie* doivent être combattues par les émissions sanguines et la diète végétale ou lactée. V. PLÉTHORE.

L'anémie et la chlorose, ainsi que l'hypoglobulie qui les accompagne, réclament l'emploi d'un régime substantiel, de l'hydrothérapie, des toniques, des fortifiants et des ferrugineux. V. CHLOROSE et ANÉMIE.

L'hyperplasie fibrineuse des inflammations doit être traitée par la diète et par la saignée du bras. V. INFLAMMATION.

L'hypoplasie fibrineuse des fièvres et des maladies hémorrhagiques réclame l'emploi des toniques et des acides végétaux ou minéraux unis à une faible alimentation. V. FIÈVRE TYPHOÏDE, HÉMORRHAGIE, SCORBUT.

L'analbumie qui produit les hydropisies doit être traitée par les toniques, les ferrugineux et les fortifiants. V. HYDROPSIES.

L'urémie se traite par la saignée et par les acides végétaux.

La diathèse urique, par l'exercice à pied, par le régime végétal et par les préparations alcalines. V. GOUTTE et RHUMATISME.

La diathèse herpétique, par le soufre, par les préparations arsenicales. V. DARTRES.

La diathèse syphilitique, par le mercure et par l'iode ou l'iode de potassium. V. SYPHILIS.

La diathèse scrofuleuse, par les matières grasses, l'huile de foie de morue, le bon vin, les toniques, les ferrugineux et l'iode de potassium.

NOSOMANIE. V. HYPOCHONDRIE.

NOSORGANIE (MALADIE ORGANIQUE). On donne le nom de *nosorganie* aux maladies caractérisées par une altération permanente de la structure des organes. — Ainsi l'atrophie, l'hypertrophie, l'induration, les rétrécissements organiques, le ramollissement, les kystes, les tumeurs, les dégénérescences tuberculeuses, chondroïdes, épithéliales, fibro-plastiques, cancéreuses, mélaniques, etc., sont le point de départ des différentes nosorganies, du cerveau, du cœur, des poumons, de l'intestin et de l'estomac, des reins, de la vessie, de la peau, des artères, des veines, etc. Ce sont les différentes nosorganies cancéreuses, tuberculeuses, épithéliales, fibro-plastiques, etc., étudiées à l'occasion des maladies de ces différents organes.

NOSTALGIE. L'abattement, la tristesse, l'inappétence, la rêverie, les larmes involontaires, la dyspepsie, le mal de tête, l'insomnie, l'amaigrissement, la fièvre, la diarrhée, le délire, chez un être que les circonstances indépendantes de sa volonté ont entraîné forcément loin de son pays natal, caractérisent la nostalgie.

** La nostalgie est une des preuves les plus saisissantes de l'influence du moral sur le physique. La nostalgie est le point de départ d'une dyspepsie conduisant à l'entérite aiguë et à une congestion cérébrale pouvant entraîner la mort.

** On peut mourir de chagrin d'être éloigné de son pays.

** La nostalgie complique souvent toutes les maladies qui se développent chez un homme transporté dans un pays étranger.

Thérapeutique. — Si grave que soit l'état d'un malade atteint de nostalgie primitive ou de nostalgie

aggravant un autre état morbide, il faut faire transporter l'individu et le ramener sur sa terre natale pour l'arracher à la mort.

Chez un nostalgique, l'effet moral du retour est tellement favorable, qu'au milieu du trajet et quelquefois avant d'être arrivé, la maladie cesse comme par enchantement.

NOUÉ. Se dit d'un enfant dont les articulations sont gonflées par le rachitisme. V. ce mot.

NOURRICE. État particulier d'une femme qui nourrit un enfant avec son lait. V. LAIT.

Il y a la mère qui se fait nourrice de son enfant, la *nourrice de campagne* qui emporte un enfant chez elle, et la *nourrice sur lieu* ou qui nourrit au domicile des parents.

** Toutes les fois que la mère peut nourrir, cela est avantageux à l'enfant ; mais pour cela, il faut qu'elle soit bien dirigée au début, afin de régler comme il faut les heures de l'allaitement.

** Les enfants qu'on envoie en nourrice à la campagne, loin de la surveillance des parents, sont très-compromis, et il y en a un très-grand nombre qui meurt par suite du défaut de surveillance des nourrices.

** On a essayé de remplacer l'allaitement d'une nourrice par le lait donné au *biberon* (V. ce mot) ou au *petit pot*, mais cela est rarement favorable aux enfants.

** Quand on choisit une nourrice, il ne faut jamais en prendre une qui soit primipare, car elle n'a pas l'habitude des enfants et a tout son apprentissage à faire.

** Une bonne nourrice doit avoir de vingt à trente-cinq ans, les cheveux bruns, les gencives roses, les formes un peu grasses, le sein assez fort, marbré de veines bleuâtres, et le mamelon très-bien formé.

** Il faut faire attention que les nourrices n'aient pas autour du cou ni sur le corps aucune marque ancienne ou récente de syphilis ou de scrofule.

** Quand les nourrices ont leurs règles, on peut continuer l'allaitement lorsque l'enfant n'en éprouve aucun mal et qu'il n'a point de coliques ou de diarrhée, mais s'il paraît en souffrir, il faut changer la nourrice.

** Le changement de nourrice n'a aucun inconvénient pour les enfants et on peut la changer autant de fois que cela devient nécessaire. V. ALLAITEMENT et SEVRAGE.

NOURE. V. RACHITISME.

NOUVEAU-NÉ. Dès qu'il vient de naître, l'enfant doit être couché entre les jambes de sa mère, la tête loin de la vulve afin que le sang n'entre pas dans sa bouche. Le cordon ombilical déroulé devra être coupé à deux pouces de

l'abdomen, lié sur le bout placentaire et du côté de l'enfant, en ayant soin, s'il y a hernie ombilicale, de ne pas faire de ligature sur l'intestin. Son corps frotté d'huile, de beurre ou de cérat ou de jaune d'œuf dans l'eau chaude, sera ensuite convenablement nettoyé et habillé selon l'usage.

** L'enfant qui vient de naître a plus de tendance à se refroidir que les enfants plus âgés, et, sous ce rapport, le nouveau-né doit être bien couvert et ne pas sortir avant huit ou quinze jours.

** Dans les douze ou vingt-quatre heures qui suivent sa naissance, l'enfant doit rendre par l'anus une matière noirâtre qui s'appelle le *méconium* (V. ce mot), et s'il ne la rendait pas, il faudrait en aider l'évacuation au moyen de 20 à 40 grammes de sirop de chicorée composé ou d'huile d'amandes douces.

** Après sa ligature, le cordon ombilical doit être enveloppé dans une petite compresse de linge ployée en quatre, et appliquée sur le ventre au moyen d'une petite bande de toile cousue avec un fil.

** Les enfants nouveau-nés doivent être habillés avec une chemisette de toile, une brassière de laine, un fichu de mousseline et un double lange de toile et de laine destiné à bien envelopper leurs jambes (V. MAILLOT), à moins qu'on ne préfère la *mode anglaise*, qui consiste à laisser les jambes nues, à entourer le siège avec un lange triangulaire, dont la base est placée autour des reins, et dont les angles ramenés autour du corps et entre les cuisses, sont noués en avant, tandis qu'une robe élégante couvre le corps.

** Dès que la mère est reposée des fatigues de l'accouchement, l'enfant doit être présenté au sein où il ne trouve encore que du *colostrum* qui peu à peu prend les caractères du lait véritable ; mais pour le nourrir, on lui donne alors un peu d'eau et de sirop de gomme.

** Quand le lait est arrivé dans le sein maternel, l'enfant doit être régulièrement nourri toutes les deux heures, s'il ne dort pas, et toutes les quatre heures pendant la nuit. V. ALLAITEMENT.

NOYER. Arbre indigène de la famille des térébinthacées, dont le fruit comestible donne de l'*huile* qui sert de condiment et qui s'emploie en médecine. — Son péricarpe, connu sous le nom de *brou de noix*, mis en macération dans l'eau-de-vie avec du sucre, forme une liqueur très-stomachique. — Les feuilles de noyer en décoction, 40 grammes par litre d'eau, s'emploient pour préparer des bains dans la scrofule ☒ et des injections contre l'otorrhée et les pertes blanches ☒ ; on en fait un extrait aqueux ou alcoolique, qu'on donne à la dose de

2 à 4 grammes dans toutes les maladies scrofuleuses $\boxplus\boxplus$. V. SCROFULE.



Fig. 308. — Noyer.

NUBÉCULE NÉPHÉLION. V. CORNÉE (OPACITÉS DE LA).

NUBILITÉ. V. PUBERTÉ.

NYCTALOPIE (Ramazzini, Guthrie). La nyctalopie est un trouble fonctionnel rare et symptomatique de lésions qui ne sont pas encore précisées. Des congestions rétinéennes et un affaiblissement de la sensibilité des nerfs de cette membrane paraissent en être la cause. La contraction de la pupille produit une nyctalopie incomplète.

** Tout individu qui cesse de voir pendant le jour et qui continue de bien voir pendant la nuit est affecté de nyctalopie.

Thérapeutique. — Faire porter aux malades des lunettes conservées, colorées en bleu, en vert ou en noir, purger les malades s'il y a des phénomènes congestifs évidents; traiter l'atésie de la pupille et les congestions choroidiennes par les moyens appropriés. V. IRIS (TROUBLES FONCTIONNELS DE L').

NYMPHOMANIE. L'irrésistible et insatiable désir du rapprochement sexuel observé chez les femmes ardentes, dont l'imagination est excitée par des romans et des lectures érotiques constitue la nymphomanie.

** La nymphomanie est tantôt le résultat d'une affection de l'utérus et du vagin et tantôt la conséquence d'un trouble mental.

** Quand la nymphomanie est accompagnée de pesanteurs hypogastriques ou lombaires, de chatouillements dans les seins, de prurit vaginal avec flux muqueux et malaise nerveux général,

la nymphomanie est le résultat d'une congestion utéro-vaginale.

** La nymphomanie accompagnée de propos licencieux et de démonstrations impudiques dépend de la folie. V. ce mot.

Thérapeutique. — Les bains de siège froids, les affusions et les douches froides, les bains de siège d'acide carbonique, les bains avec la décoction de laurier-cerise, le camphre à l'intérieur et le sulfure de carbone, une ou deux gouttes de carbone avec de l'alcool, 5 grammes en potion, sont les moyens à employer contre la nymphomanie. — Contre la nymphomanie qui a la conscience d'elle-même, il faut conseiller le mariage.

Dans la nymphomanie qui entraîne l'oubli des sentiments de pudeur si ordinaires chez la femme, il faut provoquer la claustration dans une maison de santé.

FORMULAIRE DE LA NYMPHOMANIE.

Antiphlogistiques (Bouillaud, Boudin) : saignée locale par des sangsues ou par des ventouses scarifiées à la vulve et à la partie supérieure des cuisses.

Émoullients. A. *Mucilagineux* : Lotions avec l'eau de gomme; — le mucilage de gomme adragant; — la décoction de lichen; — de mauve; — de guimauve; — de lin; — de consoude; — d'orge; — de chiendent; — de riz; — de gruau; — de mie de pain; — le mucilage d'amandes douces et autres semences émulsives; — avec le lait; — la gélatine, etc.

B. *Huileux* : Application d'huile d'amandes douces; — d'huiles d'œillette, de noix, de lin, — onctions d'axonge, etc.

Émulsion sédative.

Émulsion sucrée.	500 grammes.
Camphre.	5 décigrammes.
Sirop de sulfate de morphine.	20 grammes.

Délayez le camphre dans le quart d'un jaune d'œuf, ajoutez l'émulsion et le sirop.

A prendre par cuillerée, toutes les heures \boxplus .

Èther camphré.

Èther.	4 grammes.
Camphre.	1 id.

Faites dissoudre. Quelques gouttes sur du sucre \boxplus .

Huile camphrée.

Camphre purifié.	64 grammes.
Huile d'olive.	440 id.

Faites dissoudre. — Pour frictions.

Eau-de-vie camphrée, dans l'eau, pour lotions.

Alcool camphré, dans l'eau, pour lotions.

Vinaigre camphré, dans l'eau, pour lotions.

Bromure de potassium, 75 centigrammes à 2 gr. par jour, en potion \boxplus . (Huetlc.)

Acétate de plomb, 10 à 40 centigrammes \boxplus . (Lieutaud.)

Acétate d'ammoniaque, 15 grammes en quatre fois, dans les vingt-quatre heures \boxplus .

Solution de nitrate d'argent à l'extérieur, 5 grammes pour 250 grammes d'eau \boxplus .

Extrait de ciguë, en pilules en commençant par 60 centigrammes, jusqu'à 90 par jour \boxplus .

NYSTAGMUS. Le nystagmus est un spasme convulsif, intermittent des muscles moteurs de

l'œil, des muscles droits et quelquefois des obliques. C'est une affection ordinairement congénitale, elle accompagne souvent la cécité de naissance, la cataracte congénitale et le strabisme.

Le nystagmus complique les staphylômes anciens ou les ulcérations anciennes de la cornée, au moment où la cécité se complète; ou dirait que les malades cherchent sans cesse une position dans laquelle ils verront plus distinctement; c'est là un tic acquis.

Le nystagmus est souvent le symptôme de l'albinisme, de certaines hydrocéphalies chroniques (V. ce mot) et de quelques maladies du cerveau.

Thérapeutique. — Certains nystagmus peuvent guérir après que la vue a été rendue aux malades; dans le cas où il persisterait, on aura recours à la section des muscles de l'œil, mais seulement après qu'on aura fait porter aux malades des lunettes à diaphragme opaque, munies d'un trou central, et que l'on n'aura pas réussi à faire disparaître le nystagmus.

Le nystagmus qui ne gêne pas la vision ne sera pas opéré. Lorsque l'œil est perdu, les sections des muscles sont inutiles. V. STRABISME et STRABOTOMIE.

O

OBA. Arbre de la famille des térébinthacées très-commun au Gabon, en Afrique. Il atteint un volume et une hauteur considérables. Son fruit, qui est une drupe jaunâtre, gros comme les deux poings, est très-recherché. Il renferme une amande comestible avec laquelle on prépare le *pain de dika*, qu'on mange avec les autres aliments. — Du pain de dika on retire 80 pour 100 de graisse solide analogue au beurre de cacao, qu'on saponifie pour en faire des bougies d'éclairage.

OBÉSITÉ. L'obésité est un vice de nutrition du tissu adipeux qui produit l'accumulation de la graisse dans toutes les parties du corps et principalement sous la peau.

* * C'est principalement sur le ventre, sur la partie supérieure du dos, sur les hanches et sur les glandes mammaires que se développe la graisse dans l'obésité.

* * Le développement du tissu adipeux, donnant au corps un volume considérable, constitue l'obésité.

Le tempérament lymphatique, l'oisiveté, la vie sédentaire, le repos exagéré au lit, la bonne chère, l'abus des féculents, l'âge de retour chez l'homme ou chez la femme, sont les causes de l'obésité.

Thérapeutique. — Il est très-difficile de faire disparaître l'obésité, mais cependant l'usage du régime,

des stimulants, des acides, des astringents, des alcalins, des préparations iodées, joint à l'exercice, à l'emploi de la flanelle, à l'abstinence des alcooliques, peuvent guérir l'obésité.

Pour guérir l'obésité, il faut boire peu, ne prendre qu'une petite quantité de pain ou de féculents, manger modérément une fois par jour, en trompant la faim par une infusion de thé, se lever de bonne heure, faire beaucoup d'exercice à pied, en provoquant la transpiration.

Le régime et l'exercice sont les meilleurs moyens que doivent employer les gens obèses. Un bon régime pour guérir l'obésité est le suivant. Il a été employé par Banting, qui en un an a diminué de 48 livres.

S'abstenir autant que possible de pain, de beurre, lait, sucre, bière et pommes de terre. Pour déjeuner, 120 à 150 grammes de bœuf, de rognons de mouton, de poisson bouilli ou de lard; une grande tasse de thé sans lait ni sucre, un petit biscuit de 30 grammes de rôtie sèche. — Pour dîner, 150 à 180 grammes de toute espèce de poissons, hors le saumon, de toute espèce de viande, excepté le porc, de tout légume, excepté les pommes de terre, la rôtie sèche; pas de gibier, de volaille ni de pouding; deux ou trois verres de elaret, de sherry ou de madère, mais pas de champagne, ni de porto, ni de bière. — Le souper comme le dîner, mais en quantité moindre. — L'abstinence la plus recommandée est celle du sucre. — Un point important sur lequel il faut insister, c'est la petite quantité de boisson dont on doit faire usage. Reste à savoir si les obèses, devenus tels par excès de bonne chère, voudraient se soumettre à ce menu.

Quant on veut promptement faire maigrir un individu, on peut lui proposer de se mettre au régime du jockey de course qui veut alléger son poids.

Pour réduire les jockeys au poids voulu, on emploie les moyens suivants: le jeûne, la marche, la transpiration et les purgations, selon le temps qui précède les courses et le tempérament des individus. Les vêtements portés par les jockeys sont d'une grosse flanelle douce. Ils consistent dans deux ou trois paires de pantalons et en cinq ou six gilets ou jaquettes, et, par-dessus tout cela, un habillement complet de vêtements ordinaires et aisés. Le jockey ayant pris une nourriture légère se met en marche le matin de bonne heure. Si la température du jour doit être élevée, il commence à marcher d'un pas modéré, qu'il accélère ensuite par degrés. A la distance de 15 ou 20 kilomètres environ, et quelquefois plus, on lui a fait préparer une chambre où il peut se reposer et prendre quelque chose de chaud. Après s'être arrêté un instant (auprès du feu si l'air extérieur est froid), il revient chez lui d'un bon pas, agitant souvent ses bras, afin d'en augmenter la force musculaire par l'effet même de l'exercice. Rentré dans un état de transpiration abondante, il prend encore quelque chose de chaud et il se repose au moins pendant une heure, bien chargé de couvertures dans une chambre chauffée. Quand la transpiration a cessé, il met ses pieds à l'eau chaude, s'éponge partout le corps et s'habille comme à l'ordinaire, en ayant soin de se tenir chaudement, d'éviter les effets du froid et de l'humidité. Il se couche de bonne heure, se lève le lendemain en temps conve-

nable pour recommencer sa marche. En même temps qu'il se soumet à ce régime, il doit observer une diète sévère ; sa nourriture habituelle est, le matin, une rôtie et du thé, et, à midi, un peu de viande. Les liqueurs fortes lui sont interdites, la boisson fermentée qui lui soit permise est le vin en très-petite quantité et très-légèrement additionnée d'eau (David Low).

Les jockeys qui n'aiment pas à marcher prennent des médecines apéritives, mais elles ne donnent pas un résultat aussi satisfaisant que la marche. — En suivant ce régime, un homme peut réduire son poids de plus de 500 grammes par jour, sans altérer l'état général de sa santé et nuire à sa vigueur naturelle ; au contraire, tous les jockeys avouent qu'ils se trouvent très-bien de cette manière de vivre et que c'est seulement quand ils retournent trop subitement à un régime substantiel qu'ils sont incommodés. Quand les jockeys excédant le poids voulu se soumettent à ce traitement, ils doivent le suivre très-rigoureusement pendant la saison des courses ; s'ils s'en relâchaient d'un seul jour, ils augmenteraient de plusieurs livres le poids de leur corps. Un seul verre d'eau-de-vie, en excitant les vaisseaux absorbants, détruirait une diète de plusieurs jours. On voit, d'après ces quelques mots, que les jockeys ont besoin d'un grand empire sur eux-mêmes pour continuer pendant sept mois d'un exercice laborieux, un système d'abstinence auprès duquel le jeûne du Ramadan n'est qu'un jeu. Il ne faut donc pas s'étonner si, après ce long carême, ils fêtent un peu trop la bonne chère (David Low).

Il n'est peut-être pas très-utile d'éponger le corps après avoir sué. Cette opération nécessite, pour éviter de subits refroidissements, des précautions peu usitées parmi les valets d'écurie transformés en jockeys. Le changement de linge et de flanelle sur la peau peut remplacer avec avantage les lotions d'eau chaude employées par les Anglais.

C'est quand ils sont pris à l'improviste que les jockeys anglais brusquent les effets du traitement qui peut les maigrir.

Dans ce cas, ils perdent une partie considérable de leur poids en huit ou dix jours ; mais cette réduction soudaine affaiblit les forces en même temps qu'elle allégit le corps, et c'est le résultat opposé qu'il est essentiel d'obtenir.

Les jockeys intelligents, ceux à qui leur réputation assure de l'emploi pour toute la saison des courses, consacrent ordinairement trois mois à leur utile préparation, à leur entraînement, et s'abstiennent de ces jeûnes barbares qui épuisent les forces et nuisent à la santé.

Pour rester en condition et ne pas augmenter de poids, le jockey est contraint à une certaine sobriété. A cela il n'y a pas grand mal assurément. Ainsi le déjeuner se compose d'une tartine mince de pain et de beurre trempée dans un tasse de thé ; il dine avec un petit morceau de pouding et très-peu de viande ; le vin qu'il boit alors est coupé d'un tiers d'eau. Quand on le peut la viande est remplacée par du poisson. Le souper est le repas du jour le plus frugal. Quand il soupe, le jockey qui est à son point se borne à manger sans pain une pomme et quelques feuilles de salade.

Il en est d'ailleurs de l'entraînement du jockey comme de celui du cheval. On n'arrive que par gra-

dation à toute la sévérité du régime, et les organes y sont bien vite accoutumés.

On ne s'affuble pas tout d'un coup de six gilets et d'autant de pantalons pour recouvrir cette masse de vêtements d'un ou deux paletots, ou ne fait pas le premier jour 15 ou 20 kilomètres au pas de course. On s'entraîne plus judicieusement et de manière à en tirer avantage, force et souplesse, au lieu de s'arriver qu'à l'affaiblissement par une fatigue brusque, inaccoutumée, excessive. Il est bon enfin de se faire aider, après la sueur, à étancher la sueur au moyen de linges chauds ou de pièces de flanelle rapidement promenées sur le corps, avant de reprendre d'autre linge sec.

La sieste est indispensable au jockey qui s'entraîne. En général, le repos et le sommeil favorisent le résultat cherché et semble justifier le proverbe : *Qui dort dine*. La nuit du jockey en traîne commence à neuf heures du soir et se prolonge jusqu'à sept heures du matin. Mais cette prescription elle-même n'a rien d'absolu et se modifie en raison du plus ou moins de sévérité adoptée.

Quelques personnes emploient les acides ; mais il en résulte de la gastralgie et de la dyspepsie, et si la personne maigrit, c'est sous l'influence d'une maladie grave de l'estomac qui entrave la nutrition.

L'iode souvent conseillé et employé est d'une efficacité douteuse. On en trouvera la formule un peu plus loin.

FORMULAIRE DE L'OBÉSITÉ.

Eau iodurée pour boisson.

Iode.	2	décigrammes.
Iodure de potassium	4	id.
Eau distillée.	1000	grammes.

Triturez l'iode et l'iodure de potassium dans un mortier de verre ou de porcelaine, et ajoutez peu à peu l'eau distillée.

Chaque demi-décilitre de liqueur contient 1 centigramme d'iode.

C'est une des meilleures préparations iodurées pour l'usage interne.

On en boit trois ou quatre verres par jour, pure ou coupée avec de l'eau sucrée ☒. (Lugol.)

Potion iodurée.

Acide prussique médicinal.	10	gouttes.
Iodure de potassium	30	centigrammes.
Eau de laiterie	125	grammes.
Sirap de guimauve	30	id.

A prendre dans les vingt-quatre heures ☒. (Defermond.)

Teinture d'iode.

Iode.	32	grammes.
Alcool à 86° centigrades.	375	id.

Faites dissoudre, filtrez. Quinze à seize gouttes dans un verre d'eau sucrée ☒.

Teinture iodurée composée.

Iode.	30	grammes.
Iodure de potassium	60	id.
Esprit rectifié.	4	litre.

Laissez en contact jusqu'à dissolution parfaite, et filtrez.

Quinze à vingt gouttes par jour, dans de l'eau sucrée ☒.

Limonaie gazeuse au citrate de magnésie.

Acide citrique	16 grammes.
Sous-carbonate de magnésie.	9 id.
Essence de citron	4 goutte.
Sirop de sucre	32 grammes.
Eau distillée bouillante.	320 id.
Bicarbonat de soude.	2 id.

F. s. a. A prendre en une ou deux fois, le matin à jeun et réitérer plusieurs fois ☒.

Limonaie purgative au citrate de magnésie.

Carbonate de magnésie.	15 grammes.
Acide citrique.	25 id.
Eau.	350 id.

Faites réagir à chaud, dans un vase de verre. Quand la réaction est opérée, filtrez, mettez dans un flacon, et ajoutez :

Sirop de limons.	100 grammes.
Bicarbonat de soude.	4 id.

Bouchez fortement. A prendre à jeun ☒. (Garot.)

Sedlitz powders.

Acide tartrique.	30 grammes.
--------------------------	-------------

Divisez en douze paquets, dans du papier blanc.

Bicarbonat de soude	30 grammes.
Tartrate de potasse et de soude.	100 id.

Mélez et divisez en douze paquets, dans du papier bleu.

On fait dissoudre un paquet d'acide dans un verre d'eau. On ajoute un paquet de sel et l'on agite. Boisson gazeuse, tempérante et laxative ☒. (P. Sedlitz.)
Boissons fortement alcalines, avec 10 à 20 grammes de borate ou de bicarbonate de soude par litre, à prendre dans les vingt-quatre heures ☒.

Boissons fortement vinaigrées, avec le vinaigre, les acides acétique, nitrique ou sulfurique ☒.

Pilules de savon composé, à 10 milligrammes. Six à dix par jour ☒. (Fleming.)

Poudre de *Fucus vesiculosus*, 10 à 30 grammes par jour ☒. (Duparcque.)

Extrait de *Fucus vesiculosus*, 1 à 10 grammes par jour ☒. (Duparcque.)

Acétate de plomb, 3 centigrammes par jour en deux pilules ☒.

Carbonate de plomb, 3 centigrammes par jour en deux pilules ☒.

Décoctions de tormentille, de *cynorrhodon*, de roses rouges, d'airelle, de myrtille, à 15 et 30 gram. par litre ☒.

Essence de térébenthine, à l'usage interne, dix à vingt gouttes par jour ☒.

Baume de copahu, 30 grammes par jour ☒.

Le baume de Tolu, le baume du Pérou et le styrax se donnent à la même dose.

Semences d'ortie dioïque, 30 grammes en quatre fois, à douze heures de distance ☒.

OBLIQUITÉ DE L'UTÉRUS. V. UTÉRUS (DÉVIATIONS DE L') ET DYSTOCIE.

OBSTRUCTION. Mot vieilli qui n'a presque plus cours dans la science. Les maladies intestinales dues à l'engorgement chronique du foie, au catarrhe de l'intestin et à l'accumulation des excréments dans le cæcum et dans le colon, forment ce qu'on appelle des obstructions.

* * Les obstructions hépatiques sont accompagnées de dyspepsie avec teinte jaune de la peau et malaise dans l'hypochondre droit.

* * Les obstructions intestinales sont accompagnées de dyspepsie, de fièvre lente, d'amaigrissement, de faiblesse des membres et d'hypochondrie plus ou moins prononcée.

* * On reconnaît l'obstruction intestinale à une tumeur mobile et sonore placée dans la fosse iliaque droite et qui résulte de l'intestin rempli de matières et de gaz.

* * Les alternatives de constipation et de diarrhée sont un des symptômes les plus communs d'obstruction intestinale.

Thérapeutique. — Le régime végétal et lacté, le *petit-lait non clarifié* et la *cure de petit-lait* en Suisse, les raisins en abondance, la moutarde blanche, et les eaux purgatives de *Niederbrunn*, de *Carlsbad*, de *Kissingen*, sont les meilleurs moyens à employer contre l'obstruction intestinale.

FORMULAIRE DES OBSTRUCTIONS INTESTINALES.

Pilules de Schmucker.

Gomme sagapenum	} à 30 grammes.
Galbanum	
Savon médicinal.	} 36 id.
Rhubarbe	
Emétique	4 id.
Suc de réglisse	30 id.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes ☒.

Tisane alcaline.

Bicarbonat de potasse crist.	2 grammes.
Teinture de cannelle.	à 1 id.
Teinture de vanille.	à 1 id.
Sirop de sucre.	40 id.
Eau.	400 id.

A prendre par tasses dans la journée. Il faudra en prendre 2 à 6 litres par jour, contre la gravelle et les calculs d'acide urique ☒.

Suc d'herbes diurétique.

Feuilles fr. de bourrache	} à parties égales.
Feuilles fr. de parietaire	
Feuilles fr. de chicorée	
Feuilles fr. de cerfeuil	

F. s. a. 20 grammes de suc d'herbes.

Ajoutez :

Acétate de potasse	5 grammes.
------------------------------	------------

A prendre à jeun ☒.

Poudre pour petit-lait.

Sel marin.	50 grammes.
Sucre de lait	400 id.
Nitre	} à 15 id.
Alun	

Mélez. A mettre 10 grammes dans de l'eau.

Petit-lait artificiel.

Poudre pour petit-lait.	10 grammes.
---------------------------------	-------------

Faites dissoudre dans :

Eau.	1000 grammes.
--------------	---------------

Ajoutez :

Vinaigre	} à 4 gramme.
Sirop de nerprun.	

Petit-lait.

Lait de vache 1 litre.

Faites bouillir et coaguler avec quelques gouttes d'acide tartrique dissous : clarifiez avec un jaune d'œuf. Filtrez et prenez à jeun.

Tisane diurétique.

Carbonate de potasse 5 grammes.
Nitrate de potasse 4 id.
Infusion de genièvre 4000 id.

Par petites tasses ☒.

Tisane de Mascagni.

Bicarbonate de potasse 40 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau commune 4000 grammes.

Ajoutez :

Sirop de gomme 60 grammes.

A prendre à jeun.

Vératrine, 1 à 3 centigrammes par jour ☐.

Croton, une goutte en pilule avec de la mie de pain ☐.

Epurge, douze gouttes dans un looch blanc.

Coloquinte : poudre, 35 centigrammes à 1 gramme dans du pain à chanter; — extrait, 10 centigrammes en pilules.

Gomme-gutte, 10 à 40 centigrammes en émulsion.

Scammonée, 50 centigrammes en émulsion.

Jalap, 1 à 4 grammes dans du pain à chanter.

Résine de jalap, 30 centigrammes à 1 gramme.

Seconde écorce de sureau, 30 à 150 grammes en décoction, à prendre à jeun.

Agaric blanc en poudre, 20 à 30 centigrammes en pilules.

Aloès, 20 centigrammes à 1 gramme en pilules.

Teinture d'aloès, 1 à 16 grammes dans une potion.

Calomèlas, 50 centigrammes à 1 gramme dans de l'eau sucrée.

Émétique, 5 à 15 centigrammes dans un litre d'eau ou de bouillon d'herbes.

Sulfate de magnésie, 30 à 50 grammes dans du bouillon d'herbes.

Sulfate de potasse, 5 à 10 grammes dans du bouillon d'herbes.

Sulfate de soude, 32 grammes dans un litre de bouillon d'herbes.

Tartrate de potasse et de soude, 32 grammes dans un litre de bouillon d'herbes.

Citrate de magnésie, 40 grammes dans un litre de bouillon d'herbes.

Tartrate de magnésie, 40 grammes dans un litre de bouillon d'herbes.

Rhubarbe : poudre, 4 à 16 grammes; — extrait, 2 à 8 grammes; — teinture, 40 grammes.

Séné, 7 à 15 grammes en décoction dans de l'eau.

Miel de mercuriale, 50 à 100 grammes en lavement.

OCCLUSION INTESTINALE OU ÉTRANGLEMENT INTERNE. Les occlusions intestinales sont produites : par un corps étranger arrêté dans l'intestin ; — par des matières fé-

cales durcies ; — par une occlusion congénitale du rectum et de l'anus ; — par un rétrécissement d'un point quelconque de l'intestin (rectum, gros intestin ou l'intestin grêle) dû

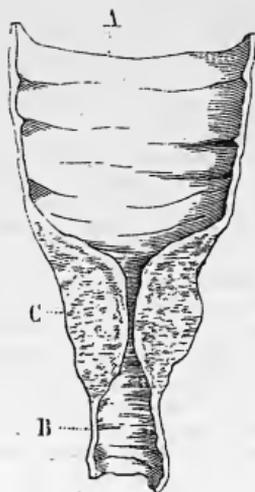


Fig. 300. — Occlusion produite par un rétrécissement consécutif à une hypertrophie de la tunique celluleuse de l'intestin. — A. Bout supérieur de l'intestin très-dilaté. — B. Bout inférieur rétréci. — C. Tissu cellulaire hypertrophié. (Nélaton.)

à une cloison fibreuse, une bride, une hypertrophie partielle des tuniques intestinales (Nélaton), un rétrécissement des intestins après

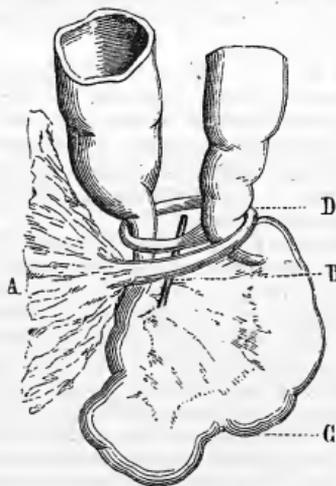


Fig. 400. — Étranglement interne produit par un diverticulum de l'intestin grêle adhérent au cæcum. — A. Cæcum. — B. Anse d'intestin étranglée. — C. Origine du diverticulum. — D. Terminaison du diverticulum. (Nélaton.)

l'opération de la hernie étranglée, ou dû à un polype ou à une tumeur cancéreuse ; — par une invagination de l'intestin ; — par des brides pseudomembraneuses consécutives à une péri-

tonite guérie ; — par des diverticules de l'intestin, enroulés autour d'un intestin ; — par des adhérences des anses intestinales entre elles ; — par des brides épiploïques ; — par des solutions de continuité du mésentère où s'engage un intestin (Blandin) ; — par une hernie étranglée ; — par des tumeurs de l'abdomen qui compriment l'intestin. V. INTESTIN (CONCRÉTIONS DE L'), INVAGINATION, HERNIES, INTESTIN (RÉTRÉCISSEMENT DE L').

* * Il faut distinguer dans ces affections deux groupes : celui dans lequel il y a une maladie antérieure qui explique l'occlusion intestinale, celui dans lequel les accidents débent subitement.

Dans le premier groupe sont : les hernies où le cours des matières est ralenti et gêné ; les obstructions par une tumeur intestinale ; les obstructions consécutives à la constipation opiniâtre. Les accidents marchent lentement.

Dans le second sont les étranglements par des brides et des diverticules de l'intestin, par des brides fibreuses épiploïques et pseudo-membraneuses. Les accidents marchent vite.

Les maladies intermédiaires entre ces deux groupes sont celles qui sont occasionnées par une tumeur ou un rétrécissement de l'intestin qui amènent progressivement une oblitération de l'intestin.

* * L'oblitération progressive des intestins, quelle qu'en soit la cause, produit d'abord une accumulation de matières dans le bout de l'intestin situé au-dessus de l'obstacle, des coliques, de la constipation.

Plus tard, les liquides amassés dans le bout supérieur se dilatent, l'abdomen se tuméfie ; il y a des vomissements de bile, puis à la longue de vomissements de matières ayant une odeur fécaloïde ; les douleurs abdominales deviennent plus vives, le pouls est petit, accéléré, mais la peau n'est pas chaude.

Si cet état dure, la face se grippe, devient terreuse, une sueur froide couvre le corps et les malades meurent, ou bien parce qu'une péritonite survient, ou bien parce que l'intestin se rompt, ou bien parce que les liquides enfermés dans l'intestin transsudent et produisent une intoxication ou une péritonite suraiguë (Bretonneau), et c'est ce qu'on a appelé encore le choléra herniaire. Lorsque, après une occlusion intestinale qui a duré plusieurs jours, un malade se sent mieux et a le ventre affaissé, quoiqu'il n'y ait pas eu de selles, le pouls restant misérable et la peau étant froide, le mieux apparent est un signe de mort prochaine.

* * L'oblitération subite de l'intestin produit le ballonnement du ventre dans les vingt-quatre heures, et tous les accidents de la seconde période des étranglements progressifs, souvent une péritonite apparaît brusquement et les ma-

lades meurent entre le troisième et le cinquième jour. Du reste, plus un individu est bien portant au moment où il y a occlusion intestinale, plus les accidents marchent vite, et cela tient à la plénitude du tube digestif où s'opère la digestion du dernier repas.

* * En présence des signes d'une oblitération intestinale, il faut rechercher d'abord s'il y a des corps étrangers dans le tube digestif, ou des matières fécales dures, ou une hernie.

Les corps étrangers du tube digestif se reconnaissent, d'après les antécédents des malades, qui par exemple disent avoir mangé des fruits avec le noyau. Des tumeurs stercorales existent chez des individus habituellement constipés, puis, quand le ballonnement du ventre est à peine marqué, on sent une tumeur dans une des fosses iliaques ; mais ce signe n'est bon que quand la tumeur est sentie très-dure. V. CORPS ÉTRANGER DU TUBE DIGESTIF, STERCORALE (TUMEUR).

En principe, toutes les fois qu'il y a signe d'étranglement interne, on recherchera sur tous les points où il peut exister des hernies, afin de savoir s'il y a là une cause d'arrêt du cours des matières.

Les seuls cas où le diagnostic est pour ainsi dire impossible sont ceux où il y a hernie obturatrice étranglée.

* * Au début on ne confondra pas l'étranglement interne avec la péritonite. Le ballonnement régulier du ventre, les vomissements verdâtres et non fécaloïdes, la douleur excessive de tout le ventre, de la diarrhée alternant avec l'absence des selles, n'appartiennent pas à l'étranglement interne qui est caractérisé par une douleur en un point limité.

L'apparition des accidents immédiatement après une douleur vive, semble indiquer un étranglement par un enroulement de l'intestin, par un diverticule, ou par une bride épiploïque. La lenteur des accidents doit faire naître l'idée d'une tumeur ou d'un rétrécissement de l'intestin.

* * Le ballonnement du ventre est plus marqué au début dans les obstructions qui siègent sur le gros intestin que sur celles qui ont lieu dans l'intestin grêle (Laugier).

L'obstruction intestinale compliquée de péritonite se reconnaît à la régularisation du ballonnement du ventre, à la douleur, à la pression et à la chaleur de la peau.

La quantité plus ou moins considérable de lavements qu'on peut injecter (Amussat) ne peut indiquer que les rétrécissements du gros intestin.

Thérapeutique. — Les corps étrangers du tube digestif, les tumeurs stercorales, les hernies étranglées, l'invagination, seront traités par les moyens appropriés. V. ces mots.

Pour les obstructions intestinales dues à un kyste de l'ovaire, on ponctionnera le kyste. V. KYSTE DE L'OVAIRE.

Au début des signes d'un étranglement interne, on donnera un purgatif ; l'huile de ricin est préférable. Si ce purgatif produit des selles, on donnera un nouveau purgatif. L'inefficacité des purgatifs qui seront vomis confirme le diagnostic. Une petite selle après le premier purgatif peut ne rien signifier, le bout supérieur de l'intestin se vide sans que le purgatif ait vaincu l'obstacle, le purgatif, en effet, est vomé quelques heures ou un jour après.

Au début, le massage du ventre peut être utile, mais seulement dans les cas de volvulus ou enroulement de l'intestin.

Les lavements de décoction de tabac, les insufflations de fumée de tabac ; les purgatifs drastiques, l'huile de croton tiglium, deux gouttes ; 50 grammes d'huile de ricin, sont insuffisants. L'ingestion de balles de plomb, de mercure, doivent être rejetées de la pratique comme infidèles.

Les insufflations d'air (Word) ont réussi une fois, mais ont échoué cent. Les applications de glace sur le ventre, les boissons glacées (Grisolle), sont des moyens palliatifs et qui ne réussissent guère que dans les invaginations. Les ponctions capillaires de l'intestin (Leroy d'Étiolles) sont des moyens palliatifs, mais ils peuvent causer la péritonite.

En face d'une oblitération intestinale, dès que les forces des malades tombent, et même au début des accidents, dès qu'il est démontré que l'intestin est étranglé ou oblitéré, on fera l'entérotomie (Barbette, Hilton, Mounoury, Monod, Nélaton).

Pour pratiquer l'entérotomie, on fait dans le flanc droit ordinairement, dans le flanc gauche quelquefois, une incision de la paroi abdominale, couche par couche, et l'on fixe une anse intestinale au bord de la plaie par quatre points de suture et on l'ouvre ensuite. V. ANUS ARTIFICIEL.

Lorsqu'on ouvre l'abdomen, c'est toujours une anse intestinale dilatée qui se présente, et elle appartient au bout supérieur dans la majorité des cas (Dupuytren, Nélaton). Il y a deux exceptions (Fourrier, Cazalis). Dans le dernier cas, il y avait péritonite depuis quelques jours quand on a opéré ; des adhérences consécutives avaient emprisonné des liquides et des gaz dans une portion du bout inférieur (A. Després).

Si l'on tombe sur un point voisin de l'obstacle au cours des matières, on peut agir sur lui, dilater par exemple un rétrécissement. L'anastomose intestinale a été proposée après section de la portion d'intestin qui était oblitérée (Maisonneuve). Ce moyen est d'une application difficile et dangereuse.

Si l'y a une lésion susceptible de guérir, l'anus artificiel pourra être refermé ; mais si la lésion est incurable ou ne peut être atteinte, l'anus artificiel devra être maintenu indéfiniment. Si l'intestin grêle a été ouvert très-haut, il faudra, par le bout inférieur, nourrir les individus, faire des injections alimentaires de bouillon, bouillies, jus de viande, légumes en purées claires, mêlés avec de la pepsine, afin de suppléer autant que possible à la digestion stomacale.

Occlusion artificielle des paupières. L'occlusion des paupières est temporaire ou permanente. On fait l'occlusion temporaire pour les plaies de la cornée ou de la sclérotique, les

ulcérations de la cornée et les hernies de l'iris. On fait l'occlusion permanente pour les ectropions (V. ce mot), pour les conjonctivites et les kératites rebelles même.

Pour faire l'occlusion temporaire, on place sur les paupières fermées des bandes de taffetas d'Angleterre au nombre de quatre à six ou bien de petites bandes de linge trempées dans du collodion. On enlève tous les jours ou tous les deux jours les bandelettes agglutinatives, ou on les renouvelle suivant les besoins de l'application des topiques et des collyres.

Pour faire l'occlusion permanente, on avive un peu en biseau, taillé aux dépens de la face cutanée, le bord libre de chaque paupière, dans une étendue de 3 millimètres. On avive autant de fois que l'on veut faire de points de suture. On réunit avec des fils de soie et mieux avec des fils d'argent, on place sur l'œil des compresses fraîches et l'on comprime légèrement. Les fils de soie seront enlevés vingt-quatre ou trente-six heures après l'opération. Les fils d'argent resteront plus longtemps. V. PLAIE.

Il n'est pas nécessaire de placer plus de deux points de suture, à moins qu'il ne s'agisse d'un ectropion, et que l'on ne suppose que le lambeau appliqué sur les paupières ait une grande tendance à se rétracter. V. ECTROPION.

ODONTALGIE. V. DENTS (DOULEURS DES).

ODORAT (PARALYSIE DE L'). Quelques personnes perdent l'odorat à la suite d'une maladie aiguë ou d'un coryza.

C'est un état presque toujours incurable ; mais il peut guérir par la poudre suivante :

Soufre doré d'antimoine . . .	} à 10 grammes.
Poudre de semences de phelandrium	

Mêlez et prenez plusieurs fois par jour. Guérison en treize jours (Hoppe).

ŒDÈME. L'hydropisie partielle du tissu cellulaire sous-cutané, sous-muqueux et viscéral, constitue l'œdème ; c'est de l'*anasarque* quand elle est générale. V. HYDROPIISIE.

* * * Tous les œdèmes sous-cutanés se reconnaissent à l'empreinte plus ou moins profonde et persistante de la peau que produit la pression du doigt.

* * * L'œdème inflammatoire de l'érysipèle, du phlegmon et des inflammations locales, est chaud, peu étendu et fort douloureux.

* * * L'œdème se produit mécaniquement dans les maladies organiques du cœur qui gênent la circulation veineuse, dans certains cas de grossesse, dans les parties où une veine est comprimée par un ganglion, un cancer, un anévrisme, enfin dans l'oblitération veineuse spontanée qui caractérise la phlegmatia alba dolens.

* * * Un œdème qui débute par les membres inférieurs gagne les cuisses, le ventre, les membres supérieurs et la face chez un sujet atteint de dyspnée, révèle une maladie organique du cœur.

* * * L'œdème de la grossesse, borné aux

membres inférieurs, résulte de la compression de la veine cave inférieure par l'utérus que distend le produit de la conception.

* * Les œdèmes de cause mécanique sont froids et peu douloureux.

* * Un œdème qui débute subitement par une douleur sur le trajet des vaisseaux profonds d'un membre inférieur, dans la suite de couches ou d'une maladie chronique cachectique, annonce l'oblitération d'une veine par phlébite adhésive, et il est ordinairement très-douloureux. C'est la *phlegmatia alba dolens*. V. ŒDEME DOULOUREUX.

* * L'œdème qui se produit souvent après les grandes hémorrhagies, après la morsure des serpents venimeux, dans la néphrite albumineuse chronique et dans les cachexies, provient d'une altération du sang et résulte d'une hydroémie avec hypoglobulie et diminution de l'albumine du sérum.

* * L'œdème des extrémités qui se produit dans les maladies chroniques annonce une mort prochaine.

* * Un œdème qui débute par les paupières et par des troubles de la vision, et de là s'étend à tout le reste du corps, résulte d'une néphrite albumineuse.

* * L'œdème des membres inférieurs, précédé d'ascite, dépend presque toujours d'une cirrhose du foie.

* * L'œdème général et subit de tout le corps, qui succède au refroidissement, est causé par un trouble de la perspiration cutanée.

* * L'œdème devenu général constitue l'anasarque, et, s'il dure depuis longtemps, il occasionne dans les parties déclives une inflammation érysipélateuse et la gangrène.

Thérapeutique. — Quand l'œdème est assez considérable pour produire la tension et l'inflammation de la peau, il faut faire quelques mouchetures cutanées superficielles, cinq ou six avec une lancette et mieux avec une aiguille. V. HYDROPSIS.

Œdème douloureux des membres, ou Phlegmatia alba dolens. Lorsqu'à la suite des couches, ou à la fin d'une maladie hectique prolongée, il se produit une douleur vive dans un des mollets et sur le trajet de la veine crurale avec œdème sans changement de couleur à la peau, on peut être assuré qu'il existe une *phlegmatia alba dolens* (V. ce mot), c'est-à-dire un œdème blanc douloureux dû à l'oblitération spontanée de la veine centrale du membre (Lee, Velpeau, Bouchut).

* * La *phlegmatia alba dolens*, ou œdème douloureux, est toujours le résultat d'une phlébite adhésive et presque toujours aussi elle occupe les membres inférieurs.

* * La phlébite adhésive des membres inférieurs, ordinairement double, peut aussi se montrer sur la veine porte, sur la veine cave

inférieure et supérieure, enfin sur la veine jugulaire (Bouchut).

* * L'œdème douloureux des membres, suite de couches, guérit toujours par suite du rétablissement de la circulation veineuse collatérale superficielle, sans jamais donner lieu aux accidents de résorption purulente qu'on observe dans la phlébite ordinaire.

* * Dans l'œdème douloureux des membres, la peau est blanche, luisante, tendue, chaude, garde l'empreinte du doigt et semble être principalement douloureuse sur le trajet des gros vaisseaux, là où on sent un cordon dur formé par l'oblitération de la veine centrale du membre.

* * L'œdème douloureux des membres, qui vient compléter une maladie hectique, annonce une mort prochaine.

La suffusion séreuse du tissu cellulaire résulte de l'obstacle à la circulation veineuse et l'on trouve le vaisseau veineux principal oblitéré dans presque toute son étendue, par un caillot rouge, friable, quelquefois décoloré au centre et adhérent aux parois veineuses épaissies.

Thérapeutique. — Sauf des frictions huileuses opiacées, des embrocations émoullientes, une grande chaleur autour du membre, il n'y a rien d'actif à faire contre la *phlegmatia alba dolens*.

Œdème algide des nouveau-nés ou Sclérome des nouveau-nés. Sous l'influence de l'alimentation insuffisante, de l'inanition et du froid, il se produit chez les nouveau-nés un durcissement considérable de la peau et du tissu cellulaire avec un sous-œdème (Billard).

* * L'alimentation insuffisante augmente beaucoup la tendance naturelle qu'ont les nouveau-nés pour se refroidir, et il en résulte un tel abaissement de la température périphérique que la peau et le tissu adipeux se condensent comme s'il y avait congélation.

* * Le refroidissement et la dureté de la peau, avec ou sans œdème, chez un nouveau-né qui crie sans interruption, caractérisent le sclérome.

* * L'ictère, la diarrhée et la pneumonie compliquent presque toujours le sclérome (Valleix).

* * Il y a un sclérome partiel qui guérit aisément, mais le sclérome généralisé est presque inévitablement suivi de mort.

* * Le sclérome s'observe quelquefois chez l'adulte; mais si la lésion est la même, la nature du mal est complètement différente, tant il est vrai de dire que des produits anatomiques semblables peuvent dépendre de maladies opposées. V. SCLÉRODERMIE.

* * Il y a un sclérome sans œdème; mais souvent par suite de l'obstacle à la circulation des capillaires de la peau devenus imperméables, il se fait une suffusion séreuse du tissu cellulaire sous-cutané, d'où le nom d'*œdème*

algide, quelquefois employé comme synonyme de scléreme.

* * Dans le scléreme, les enfants nouveaux-nés sont comme les animaux à sang froid en équilibre de température avec l'air extérieur, et tandis que la chaleur centrale tombe de 23° à 25° centigrades, celle des extrémités sur la peau représente la température de l'atmosphère.

* * Le scléreme est la conséquence d'un défaut de calorification intérieure.

* * Des cris aigus, faibles et fréquents, avec refroidissement et dureté générale de la peau chez un nouveau-né, annoncent un scléreme prochainement mortel.

* * La toux et la dyspnée qui se montrent dans le cours du scléreme indiquent la mort.

Thérapeutique. — Envelopper les nouveau-nés avec du sable chaud; frictions sur le corps avec de la laine et de l'huile de camomille camphrée, avec de l'huile de lavande et de romarin; — bains simples et aromatiques; — bains de farine chaude ou de son grillé; — bains de vapeur.

Potion cordiale avec l'eau de menthe, 10 grammes, l'eau de mélisse et l'eau de cannelle.

Massage général de toutes les parties atteintes de scléreme, suivi d'un enveloppement de laine chaude (Legroux).

Faire boire du lait à la cuiller, si le nouveau-né ne peut teter, et, si l'on ne peut rien faire prendre par la bouche, injecter du lait tiède dans le pharynx au moyen d'une petite sonde de gomme introduite dans les narines.

Œdème albuminurique. L'albuminurie s'accompagne souvent d'un œdème de la face et des paupières, qui s'étend à tout le reste du corps et forme de l'anasarque. V. ALBUMINURIE et NÉPHRITE ALBUMINEUSE.

* * L'œdème albuminurique est apyrétique ou fébrile, selon que la dégénérescence des reins existe à l'état chronique ou aigu.

* * L'œdème albuminurique dépend d'une altération des tubes urinaires et des granules des reins produisant l'appauvrissement du sang, par suite de la sortie de l'albumine qui se mélange avec les urines.

* * On voit souvent l'œdème albuminurique débiter par une amaurose complète ou incomplète.

* * Chez l'homme comme chez la femme, l'œdème albuminurique détermine souvent l'éclampsie.

* * Un œdème qui débute par les paupières et s'étend au visage et au reste du corps doit faire supposer une albuminurie, que révèle un précipité insoluble formé par l'ébullition des urines ou l'addition d'acide nitrique concentré.

* * Chez une femme enceinte, l'œdème albuminurique dispose à la mort du fœtus, à l'avortement et très-souvent à l'éclampsie.

* * L'œdème albuminurique des femmes enceintes, qui n'occasionne pas de complications,

guérit presque toujours après l'accouchement, et il est très-rare de le voir persister à l'état chronique.

* * Lorsque les femmes enceintes, ayant l'œdème albuminurique, sont prises d'amaurose et d'éclampsies, elles sont vouées à une mort presque certaine.

* * C'est par œdème et par suffusion séreuse du cerveau que l'œdème albuminurique produit l'éclampsie.

* * Dans l'œdème albuminurique, il y a toujours une altération rénale caractérisée d'abord par l'augmentation du volume des reins, dont la substance corticale est congestionnée, et successivement par la décoloration de cette substance, son infiltration par un dépôt de granulations miliaires jaunes, et enfin par l'atrophie de tout le rein.

* * Une amaurose complète ou incomplète, dans laquelle l'ophthalmoscope fait découvrir l'œdème de la papille optique, avec injection et décoloration partielle de la rétine dans le voisinage, avec des hémorrhagies miliaires et granulaires grasses indique une albuminurie dont l'œdème ne tardera pas à se manifester. V. CÉRÉBROSCOPIE.

Thérapeutique. — L'œdème albuminurique aigu avec fièvre doit être combattu par la saignée proportionnée aux forces du malade. V. ALBUMINURIE.

Dans l'état chronique : tisane avec la décoction d'uva ursi, — de raifort sauvage, — de chiendent avec nitrate ou acétate de potasse, 3 grammes par litre; — infusion de fleurs de genêt, 15 à 30 grammes; — purgatifs drastiques avec racine de jalap, — gomme-gutte, — eau-de-vie allemande.

Teinture de cantharides, quinze à vingt-cinq et quarante gouttes par jour dans un julep (Wells).

Acide nitrique, 4 à 15 gram. par jour, dans une potion de 200 gram. (Hausen) ☐, *bains de vapeur*.

Enveloppement de laine sur la peau. — Fumigations de benjoin et de baies de genièvre tous les jours ☐.

Régime lacté absolu ou lait à discrétion, et chaque jour un grain de santé, — une pilule purgative de Frank ou de Clérabourg.

Quinquina sous forme de vin, de sirop ou d'extrait. *Préparations ferrugineuses* sous toutes les formes.

Quand l'œdème albuminurique des femmes enceintes a produit la mort du fœtus et l'accouchement prématuré, il doit être traité par le repos au lit, une alimentation légèrement réparatrice, le vin de quinquina et des préparations ferrugineuses.

Dans l'œdème albuminurique des femmes enceintes, qui détermine l'éclampsie, il faut faire plusieurs saignées, et, si l'n'y a pas d'apparence de parturition, provoquer le travail et le terminer le plus tôt qu'il sera possible. V. ACCOUCHEMENT (ACCIDENTS DE L').

L'œdème albuminurique ayant produit l'éclampsie doit être traité par de fréquentes saignées du bras.

Pilules d'acide gallique.

Acide gallique. 5 grammes.
Mucilage. q. s.

Pour quarante pilules. — Une toutes les trois heures.
Tannin, 2 à 4 grammes par jour dans une potion.

Dans l'état aigu de l'œdème albuminurique, le repos et la diète sont nécessaires; mais lorsqu'existe l'état chronique, il faut laisser faire un peu d'exercice et prescrire la diète lactée. V. ALBUMINURIE.

Œdème de la glotte. V. GLOTTE.

ŒIL (ABLATION DE L') [V. CANCERS DE L'ŒIL, ATROPHIE DE L'ŒIL, IRIDOCOROÏDITE]. Lorsque l'œil est seul malade, et lorsque ses lésions se sont étendues à l'orbite, quand on enlève l'organe de la vision, le manuel opératoire diffère.

Pour enlever un œil qui est seul malade, après avoir fait écarter les paupières avec deux éleveurs, on incisera la conjonctive circulairement à 5 millimètres au delà de la circonférence de la cornée, puis les muscles droits, et les obliques à leur insertion antérieure sur la sclérotique seront coupés avec un crochet et des ciseaux courbes. Passant alors les ciseaux courbes en arrière et en rasant l'œil, on coupera le nerf optique, on tirera l'œil avec une pince à griffe, en détachant ses dernières adhérences (Bonnet de Lyon);—on passe à l'eau froide et l'on pose un œil artificiel de bonne heure, même pendant qu'il y a encore de la suppuration. V. PROTHÈSE.

Pour enlever un œil atteint de cancer avec déformation de l'œil et extension du mal aux parties voisines, on incise la commissure (Desault) pour mieux disséquer, puis un aide abaisse la paupière inférieure; l'œil est saisi avec un ténaculum ou un fil est passé dans son intérieur, on coupe avec les ciseaux courbes les muscles et le nerf optique, en tenant les ciseaux de façon que leur convexité repose sur le bord supérieur de l'orbite, pendant qu'un second aide relève la paupière supérieure (Louis). On doit commencer par disséquer ou plutôt énucléer l'œil par des coups de ciseaux à la partie supérieure. Après avoir coupé le nerf optique, on renverse l'œil sur la joue et l'on achève de disséquer l'œil amené ainsi à l'extérieur (Dupuytren).

On réunit la plaie de la commissure avec les serres fines. Si une hémorrhagie apparaît, on comprime le fond de l'orbite avec des boulettes de charpie ou l'on applique le fer rouge ou la pâte au chlorure de zinc qu'on laisse une heure en place.

L'encéphalite, les phlébites, les phlegmons qui compliqueraient l'opération seront traités par les moyens convenables. V. ENCEPHALITE, ORBITE (CANCER DE L').

ŒIL (APOPLEXIE DE L') [Desmarres]. Certains malades atteints de choroidites chroniques et de rétinite sont sujets à avoir des hémorrhagies intra-oculaires. Lorsque ces hémorrhagies ont lieu, il y a quelquefois un hypohéma et souvent le corps vitré est rempli de sang, de telle sorte qu'à l'ophthalmoscope on ne peut rien voir du fond de l'œil.

L'apoplexie oculaire se termine: par résolution, rarement; par suppuration, quelquefois; et souvent, par atrophie de l'œil.

* * L'apoplexie sous-rétinienne cause un décollement de la rétine. V. RÉTINE (DÉCOLLEMENT DE LA).

Thérapeutique. — Quelques sangsues aux tempes, des purgatifs, une bouteille d'eau de Sedlitz ou le

calomel, 60 centigrammes, les bains de pieds sinapisés, sont tout le traitement à employer. V. CHOROÏDITE, RÉTINITE.

S'il y a excès de pression intra-oculaire et des douleurs vives, on est autorisé à faire l'iridectomie.

ŒIL (ATROPHIE DE L'). L'atrophie de l'œil est la conséquence immédiate du ramollissement du corps vitré et celui-ci est dû: à une irido-choroïdite spontanée ou consécutive à la présence d'un corps étranger dans l'œil, à une piqûre de la cornée ou de la sclérotique, avec complication de blessure du cristallin et de l'iris, enfin à une contusion de l'œil.

* * Pendant que l'œil s'atrophie, il se forme ordinairement des ossifications de la choroïde ou de la couche celluleuse sous-choroïdienne et le cristallin passe à l'état crétacé.

* * Dans l'atrophie de l'œil, la papille du nerf optique du côté sain s'excave quelquefois comme dans le glaucome; c'est là une forme d'ophtalmie sympathique.

* * On reconnaît anatomiquement l'atrophie de l'œil, d'abord aux signes d'une cataracte, à la mollesse du bulbe oculaire au toucher; puis la pupille se rétrécit, la cornée devient ovale transversalement; l'œil se cache derrière les paupières et finit par être réduit à un moignon.

* * Les fonctions de l'œil sont altérées par l'atrophie de cet organe, la vision diminue et ne tarde pas à se perdre.

* * L'atrophie de l'œil, d'autant plus rapide que la cause est une blessure de l'œil, peut rester stationnaire, mais elle ne guérit point.

Thérapeutique. — On ne distingue l'atrophie oculaire qu'après la cessation des phénomènes inflammatoires aigus. — Souvent on constate encore, pendant que l'œil commence à s'atrophier, les signes d'une iridochoroïdite chronique. Dans ce dernier cas, le traitement aura pour but de combattre cette iridochoroïdite chronique (V. ce mot). — Contre les névralgies rebelles qui accompagnent l'atrophie de l'œil, on appliquera sur la tempe de petits vésicatoires volants, qu'on pensera avec le chlorhydrate de morphine, 3 centigrammes. — Si l'œil sain s'affaiblit, s'il présente une diminution de champ visuel, on enlèvera l'œil atrophié pour éviter une ophtalmie sympathique de l'œil sain. V. ŒIL (ABLATION DE L').

ŒIL (CANCER DE L') [V. CHOROÏDE, CONJONCTIVE, IRIS et CORNÉE]. Le plus souvent les cancers de l'œil, encéphaloïde, fibro-plastique ou mélanique, débutent, dans les couches celluluses intermédiaires entre la rétine et la choroïde, et entre cette dernière membrane et la sclérotique.

* * Le cancer de l'œil suit deux périodes: l'une où le mal est latent et est révélé seulement par une dilatation de la pupille, un affaiblissement de la vision, et par la présence d'une saillie blanchâtre ou rougeâtre dans le champ ophtalmoscopique.

* * Plus tard la maladie s'annonce par une

diminution du champ visuel, par l'existence d'une tumeur constatée à l'aide de l'ophtalmoscope qui fait croire à un décollement de la rétine, par des bosselures de la cornée et de la sclérotique, puis par la perte de la vision. V. CHOROÏDE (CANCER DE LA), RÉTINE (CANCER DE LA).

* * Le larmolement, la photophobie, une iritis séreuse, caractérisent en général le cancer de l'œil arrivé à la seconde période; des douleurs continues, violentes, un développement rapide de l'œil, qui se bossèle, font reconnaître le cancer de l'œil en dehors de tout examen ophtalmoscopique.

* * Lorsque l'œil a été entièrement envahi par le cancer et que le produit cancéreux a acquis un grand développement, l'œil sort de l'orbite et un champignon cancéreux écarte les paupières.

Thérapeutique. — L'ablation de l'œil est le seul traitement possible du cancer de cet organe.

OËIL (CONTUSION DE L'). L'œil peut être contus par un choc direct ou par une cause indirecte, comme à la suite d'un coup sur la tête. La contusion de l'œil produit une lésion de la cornée ou une déchirure de l'iris et de la choroïde. V. IRIS, CORNÉE, CHOROÏDE.

* * On trouve quelquefois après une contusion de l'œil un épanchement de sang intra-oculaire, et l'on donne le nom d'hypohéma à l'épanchement de sang qui siège dans la chambre antérieure de l'œil. V. HYPOHÉMA.

* * L'hypohéma, suite de contusion, comme l'hypohéma suite d'opérations de pupille artificielle ou d'évacuation subite de l'humeur aqueuse par une ponction de la cornée est le résultat d'une hémophtalmie due à la rupture des vaisseaux de l'iris.

* * On reconnaît l'hypohéma récent à un disque rouge brun ou rosé, occupant la partie inférieure de la chambre antérieure, et se déplaçant parfois selon les mouvements d'inclinaison prolongée de la tête.

* * On ne confondra pas l'hypohéma avec la déchirure de l'iris (V. IRIS), parce que, dans le cas de déchirure de l'iris, les parties noires ne se déplacent pas, quelle que soit la position de la tête des malades.

Thérapeutique. — Ponction de la cornée pour faire l'évacuation du sang épanché avec l'humeur aqueuse. Il sort peu de sang d'abord, mais, après des ponctions successives, le sang est peu à peu entraîné avec l'humeur aqueuse.

S'il y a un caillot qui reste, on fera une incision de la cornée avec un couteau lancéolaire et l'on ira le chercher avec une pince à griffes (Desmarres).

S'il y a peu de sang épanché, on peut en attendre la résorption pendant quelques jours. Si la résorption s'effectue, il n'y a rien à tenter.

On appliquera quelques sangsues aux tempes, on prescrira des pédiilures sinapisés et un purgatif au calomel, 50 centigrammes.

OËIL (CORPS ÉTRANGERS DE L'). Après une plaie de la cornée ou de la sclérotique par un instrument piquant, tranchant ou contondant, il peut rester dans l'œil un fragment de corps étranger, du verre, des parcelles de fer, des pointes d'instruments, des éclats de capsules et des balles ou du petit plomb qui se logent dans l'iris, le cristallin et le corps vitré.

* * On reconnaît les corps étrangers de l'iris par simple inspection ou par l'éclairage latéral. Les corps étrangers du cristallin et du corps vitré se reconnaissent à l'aide de l'ophtalmoscope. Dans cette dernière situation, le corps étranger est appréciable au début, à cause de sa mobilité dans le corps vitré; plus tard il se recouvre d'exsudats et est plus difficile à reconnaître.

* * Les inflammations de la membrane sur laquelle s'est arrêté le corps étranger, le phlegmon et l'atrophie de l'œil sont la conséquence de la présence d'un corps étranger en arrière du cristallin.

* * L'iritis est la suite de la pénétration d'un corps étranger dans la chambre antérieure et dans le tissu propre de l'iris.

* * La cataracte traumatique est inévitable en cas de corps étranger du cristallin.

Thérapeutique. — On peut tenter d'extraire les corps étrangers du cristallin avec le cristallin lui-même. On a même tenté d'extraire les corps étrangers mobiles dans le corps vitré (Desmarres).

Quoique cette opération ait été suivie de phlegmon de l'œil, elle est néanmoins autorisée parce que les corps étrangers de l'œil amènent le phlegmon et l'atrophie de cet organe en même temps que des douleurs intolérables. Quand l'opération ne ferait que prévenir ces douleurs, ce serait déjà quelque chose.

Pour enlever les corps étrangers situés profondément, on se servira de l'ophtalmoscope pour diriger l'opération, et l'on ponctionnera à travers la sclérotique; on extraira le corps avec une pince à griffes, comme celle que l'on emploie pour la pupille artificielle.

Les corps étrangers de l'iris et de la chambre antérieure doivent toujours être extraits.

Pour extraire un corps étranger de la chambre antérieure de l'œil :

On fait une ponction comme pour la cataracte, soit avec le couteau à cataracte ordinaire, soit avec le couteau lancéolaire.

On introduit une pince à griffes, une curette ou un crochet, ou encore une serrette avec laquelle on saisit le corps étranger.

On panse comme après l'opération de la cataracte.

OËIL (PHLEGMON DE L') OU OPHTHALMITE (V. ces mots). Le phlegmon de l'œil est un épiphénomène de lésions inflammatoires diverses du globe oculaire, soit de l'iris, soit de la choroïde; on le rencontre aussi quelquefois à la suite d'une plaie de l'œil, compliquée d'un corps étranger.

[V. CORNÉE (PLAIES DE LA), IRIDOCORŒDITE et SCLÉROTIQUE (PLAIES DE LA)].

** Lorsque, dans le cours d'une inflammation de l'œil, ou après une opération pratiquée sur l'œil, ou après une plaie, la vue s'éteint, la lumière cause des douleurs atroces et qu'il existe des douleurs très-vives, il y a phlegmon de l'œil au début; — lorsqu'il y a de la fièvre, du délire, des battements dans l'œil, et plus tard un chémosis inflammatoire autour de la cornée, avec gonflement de la paupière supérieure, il y a du pus dans l'œil. La pupille est alors dilatée et occupée par un liquide purulent. L'œil devient dur, puis la cornée perd sa transparence et se perforé, en procurant un soulagement au malade.



Fig. 401. — Phlegmon suppuré de l'œil, avec œdème de la paupière. (Desmarres.)

** Le phlegmon de l'œil se termine très-rarement par résolution, et, dans ce cas encore, la vue est perdue ou au moins notablement affaiblie car l'atrophie de l'œil est presque inévitable. V. IRIDOCORŒDITE.

Thérapeutique. — Les corps étrangers qui seraient dans l'œil et causeraient l'inflammation seront extraits s'ils sont aperçus. Les signes rationnels des corps étrangers ne sont pas suffisants pour autoriser une opération. V. CORPS ÉTRANGERS.

Au début, on saignera coup sur coup, on fera des frictions sur les tempes avec un mélange d'onguent mercuriel et d'extrait de belladone à parties égales; — des compresses d'eau glacée seront tenues sur l'œil, puis on leur substituera les compresses d'eau chaude, et l'on administrera, trois ou quatre fois par jour, 4 décigramme de calomel avec 3 centigrammes d'opium, et l'on fera la paracentèse de la cornée (Wardrop) et même l'iridectomie.

Lorsque le phlegmon de l'œil est confirmé, on

débridera largement la cornée; une lancette à grain d'orge est l'instrument le plus commode à employer dans cette opération, car elle cause moins de douleurs qu'un bistouri épais; — si le cristallin s'engage dans la plaie, on l'extraira avec une érigne. On fera des injections fréquentes d'eau tiède entre les paupières.

Lorsque l'œil est perdu, au lieu d'une simple incision sur la cornée, on pratiquera l'excision de cette membrane et l'on placera un œil artificiel dès le douzième jour après l'incision. Ceci est fait afin d'éviter les douleurs dues à la compression des restes de la cornée par l'œil artificiel.

ŒILLET. Plante de la famille des caryophyllées, dont les pétales servent à faire un sirop pectoral ☐.

ŒSOPHAGE (BRULURES DE L'). Les brûlures de l'œsophage sont le résultat de tentatives de suicide par l'ingurgitation d'acides concentrés.

** La gangrène de la muqueuse, son expulsion par les vomissements, les perforations de l'œsophage, la dysphagie, sont la conséquence de la brûlure de l'œsophage.

** Un rétrécissement de l'œsophage, une oblitération même, se développent quelquefois après la brûlure de l'œsophage.

Thérapeutique. — S'il y a une réaction inflammatoire vive, on appliquera des sangsues sur le cou; on fera boire les malades peu et souvent, de la tisane de guimauve ou de gomme et de la glace. On passera une sonde œsophagienne fine, si l'on peut, et on la laissera à demeure, dès que les eschares auront été éliminées. Malgré les dangers de l'opération, on traitera le rétrécissement consécutif par la dilatation. Si l'œsophage était oblitéré, il serait proposable de créer une fistule gastrique par laquelle on nourrirait les malades. V. ŒSOPHAGE (RÉTRÉCISSEMENTS DE L').

Œsophage (CANCER DE L'). Le cancer de l'œsophage, très-rare, s'observe ordinairement à une époque assez avancée de la vie, plus souvent chez l'homme que chez la femme, sous l'influence de l'hérédité et de l'abus des alcooliques ou d'un accident de brûlure œsophagienne.

** Le début du cancer de l'œsophage ne peut jamais être précisé, et ce n'est qu'après une période assez avancée de son développement que se produit la gêne de la déglutition, la douleur en un point fixe du conduit, la dysphagie des aliments solides, puis des liquides, enfin le vomissement et les hémorragies.

** Quand le cancer de l'œsophage existe à la partie supérieure, on peut quelquefois sentir la tumeur en arrière de la trachée, à la partie inférieure du cou; mais s'il est au-dessous, toute recherche de ce genre est inutile et il faut faire le cathétérisme de l'œsophage, pour connaître le siège de l'obstacle et la nature du mal, car les yeux de la sonde ramènent une matière saignée qui couvre la tumeur et dans

laquelle l'examen microscopique découvre les éléments du cancer.

* * A une époque avancée du cancer de l'œsophage, les aliments ne pouvant traverser l'obstacle dilatent ce conduit au-dessus du point malade, puis sont rejetés après le repas; alors arrivent la *dépérissement*, la *maigreur*, la *faiblesse* la *langueur*, le *marasme*, la *fièvre lente*, et la *décoloration du visage* qui prend la *teinte jaune paille* caractéristique.

* * Le cancer de l'œsophage peut gagner l'aorte et la perforer en occasionnant la mort subite par hémorrhagie ou atteignant les nerfs laryngés inférieurs, et produire l'aphonie.

* * La mort est la terminaison obligée du cancer de l'estomac, au bout de quelques mois ou de quelques années.

* * Il ne faut pas confondre l'*œsophagisme*, spasme subit de l'œsophage produisant la dysphagie, avec le cancer œsophagien qui ne produit la dysphagie qu'au bout d'un certain temps de maladie, et avec des phénomènes généraux graves. V. ŒSOPHAGISME.

Thérapeutique. — En outre des préparations d'or, d'arsenic, de concine, etc., et des remèdes employés contre le cancer en général (V. CANCER), celui de l'œsophage exige des applications locales de vésicatoires volants, de cautères et de pointes de feu sur les côtés du cou. — Il faut donner de la belladone, 5 à 10 centigrammes par jour pour dilater l'œsophage, et des frictions de belladone sur le cou et nourrir les malades avec des aliments demi-liquides. — Si la dysphagie devenait trop forte, il faudrait nourrir les malades au moyen de la sonde œsophagienne ou faire l'œsophagotomie.

Œsophage (CORPS ÉTRANGERS). V. CORPS ÉTRANGERS.

I. Œsophage (INFLAMMATION DE L'), Œsophagite aiguë. L'œsophage peut être le siège d'une inflammation aiguë ou chronique, donnant lieu à des modifications plus ou moins grandes de la muqueuse œsophagienne et des tissus sous-jacents.

* * Les boissons brûlantes, les caustiques acides ou alcalins, avalés par hasard ou dans l'intention de s'empoisonner, l'abus de l'iode, du mercure et du tartre stibié, sont les causes ordinaires de l'œsophagite aiguë.

* * On observe ordinairement l'œsophagite aiguë chez l'adulte, car chez les enfants il n'y a que des œsophagites pultacées ou pseudo-membraneuses, véritables complications du muguet et de l'angine rouennaise. V. ces mots.

* * Dans l'œsophagite aiguë, il y a rougeur générale ou partielle de la muqueuse œsophagienne, épaississement du tissu cellulaire sous-muqueux, ulcération arrondie d'un certain nombre de follicules ou ulcération irrégulière très-étendue de l'intérieur du conduit, enfin suppuration sous-muqueuse disséminée ou réunie en abcès.

* * Des malaises, de la fièvre, de la dysphagie, de la douleur au bas du pharynx, augmentée par les mouvements du cou ou par l'émission de la parole, et se prolongeant sous le sternum; de la chaleur sous-sternale et interscapulaire, du hoquet, des spasmes de l'œsophage, des vomissements glaireux ou bilieux, et enfin un amaigrissement rapide, caractérisent l'œsophagite aiguë grave.

* * Chez quelques individus, l'œsophagite aiguë se révèle uniquement par un peu de gêne dans la déglutition, par de la chaleur sous le sternum, par l'expulsion de quelques lambeaux d'épithélium mêlés à de la salive, et la maladie n'a aucune gravité.

* * La *résolution*, c'est-à-dire la diminution graduelle et successive des accidents; le passage à l'*état chronique*; la *formation d'abcès œsophagiens* s'ouvrant à l'intérieur de l'œsophage ou s'ouvrant à l'extérieur dans le tissu cellulaire prévertébral ou dans la plèvre, enfin la *mort* par épuisement, sont les terminaisons de l'œsophagite aiguë.

Thérapeutique. — La saignée du bras, les sangsues et les ventouses scarifiées le long de l'épine dorsale ou au creux de l'estomac; — les ventouses sèches sur le dos et à l'épigastre; — les vésicatoires volants sur les mêmes parties; — les boissons féculentes muclagineuses, lactées, calmantes, etc., sont ce qu'il convient d'opposer à l'œsophagite aiguë.

Si l'œsophagite aiguë est assez grave pour amener l'épuisement par inanition, il faut alimenter les malades au moyen de la sonde œsophagienne en injectant dans l'estomac du lait ou du bouillon épais par le tapioca et la pulpe de viande.

Si, dans l'œsophagite aiguë, il y a un tel obstacle à la déglutition qu'on puisse croire à la formation d'un abcès saillant à l'intérieur du conduit, il faut, avec une bougie de cire terminée en olive, sonder l'œsophage, et le passage de l'instrument suffit souvent pour déterminer l'ouverture de l'abcès et la guérison des malades.

II. Œsophagite chronique. Les accidents de dysphagie qui persistent avec des phénomènes d'œsophagite aiguë, la douleur sous-sternale et interscapulaire ou des vomissements muqueux et alimentaires, sont les symptômes de l'œsophagite chronique. V. RÉTRÉCISSEMENT DE L'ŒSOPHAGE.

Thérapeutique. — Contre l'œsophagite chronique, il faut appliquer des cautères, des moxas, des pointes superficielles de feu le long du rachis et donner des boissons émoullientes, muclagineuses, féculentes, lactées, en abondance. — S'il y a impossibilité de manger, on devra faire le cathétérisme œsophagien, afin de porter dans l'estomac des potages et de la viande pulpée.

Œsophage (PERFORATION DE L'). Un corps étranger de l'œsophage donnant lieu à l'ulcération de dedans en dehors, un abcès sous-muqueux ou un *anéurysme* s'ouvrant à l'intérieur du conduit, une *ulcération de la trachée* ga-

gnant le canal alimentaire, un *cancer œsophagien*, etc., sont les causes de la perforation de l'œsophage.

* * Les perforations de l'œsophage sont plus fréquentes à la partie qui avoisine le diaphragme que partout ailleurs.

* * L'inflammation aiguë, les rétrécissements organiques de l'œsophage sont les causes ordinaires de la perforation de ce conduit et des fistules qui le font communiquer avec le médiastin postérieur, la plèvre ou les poumons.

* * Lorsqu'après un temps plus ou moins prolongé de dysphagie, la déglutition des boissons occasionne de la toux suffocante, on peut être sûr qu'il existe une perforation de l'œsophage communiquant avec la trachée, les bronches ou le poumon.

* * Chez un homme qui a longtemps souffert de dysphagie, une douleur violente et subite répandue dans toute la poitrine, accompagnée de tous les signes d'une pleurésie aiguë, indique une communication accidentelle de l'œsophage avec la plèvre.

* * Le vomissement de *pus* ou de *sang* qui succède à la dysphagie indique ordinairement un abcès ou un anévrysme ouvert dans l'œsophage.

Thérapeutique. — Le traitement des perforations de l'œsophage est tout à fait palliatif, et il n'y a d'autre remède que celui qui consiste à n'introduire les boissons et les aliments dans l'estomac qu'au moyen d'une sonde œsophagienne, afin que des substances étrangères ne pénètrent pas dans la plèvre ou dans le poumon.

Il faut, en outre, que les malades gardent le *silence* et le *repos*, en prenant 5 centigrammes d'opium matin et soir.

Œsophage (PLAIES DE L') [V. COU (PLAIES DU)]. Des plaies de l'œsophage peuvent être produites par un instrument qui a pénétré par la bouche (*Journal universel*, t. XVII, Vilmer), ainsi un fleuret introduit par la bouche, ainsi un corps étranger de l'œsophage, à bords piquants et tranchants. Ces plaies causent des épanchements de matières alimentaires dans le tissu cellulaire. Elles se compliquent d'inflammations phlegmonieuses.

Les plaies de la portion thoracique de l'œsophage sont impossibles à diagnostiquer.

Thérapeutique. — Le passage d'une sonde œsophagienne en cas de plaie simple, l'extraction des corps étrangers, s'il y a plaie par un de ces corps, les saignés sur le cou à la première trace d'inflammation, constituent tout le traitement des plaies de l'œsophage de dedans en dehors. V. COU (PLAIES DU).

Une plaie de l'œsophage produite par une baignette, et qui avait traversé la poitrine, causant un épanchement abondant dans la poitrine, paraissant être une plaie de l'œsophage, a été traitée par l'abstinence complète de boissons (Rigen et Boyer). Une sonde œsophagienne très-fine pourrait être placée à demeure pour faire boire les malades.

Œsophage (RÉTRÉCISSEMENTS DE L'). Une production spontanée de tissu fibreux, une ulcération de l'œsophage cicatrisée, la cicatrice d'une plaie œsophagienne produite par un corps étranger, la cicatrice d'une brûlure de l'œsophage par les acides, la compression d'une tumeur née dans les parois de l'œsophage, telle qu'un cancer, la compression par une tumeur extérieure à l'œsophage, sont les causes habituelles du rétrécissement de l'œsophage.

* * Les rétrécissements cicatriciels et spontanés, ordinairement formés par un anneau fibreux ou pseudo-cartilagineux, et par exception formés par un repli valvulaire (Baillie), peuvent se montrer à toute hauteur de l'œsophage, mais la partie supérieure du conduit est le plus souvent affectée.

* * Le rétrécissement de l'œsophage est ordinairement unique.

A la longue, la partie supérieure au rétrécissement se dilate; elle peut s'enflammer, se perforer et entraîner une communication avec les bronches, l'aorte ou les plèvres, ce qui cause toujours la mort.

* * Les rétrécissements causés par des tumeurs des médiastins, tels que anévrysmes, tumeurs cancéreuses, engorgements ganglionnaires, etc. (Maluchart, Haller), sont des déviations et des compressions de l'œsophage, plutôt que des rétrécissements.

* * Un rétrécissement de l'œsophage est caractérisé par la gêne du troisième temps de la déglutition. Plus tard, les liquides seuls peuvent passer, et il n'est pas rare, plus tard encore, de constater une dilatation saciforme de l'œsophage au cou pendant la déglutition; puis il y a régurgitation et les aliments sont rendus tels ou à peu près tels qu'ils ont été pris, et peu après leur ingestion. Quand le rétrécissement augmente, la dysphagie devient complète et les aliments liquides eux-mêmes sont arrêtés. — Dans toute la durée d'un rétrécissement de l'œsophage les malades éprouvent des douleurs vives pendant et après la déglutition. La douleur existe au cou, à l'appendice xiphoïde et plus généralement au niveau du rétrécissement.

* * Les rétrécissements de l'œsophage dus à des tumeurs cancéreuses ou à des anévrysmes, se révèlent par les symptômes de la maladie qui cause le rétrécissement, et par la dysphagie qui n'est jamais très-prononcée au début; la diathèse cancéreuse, cependant, peut être simulée quelquefois par une sorte d'intoxication causée par l'absorption des produits de l'inflammation ulcéreuse de l'œsophage.

* * Les rétrécissements œsophagiens qui siègent à la base du cou peuvent être reconnus par la palpation, mais le cathétérisme de l'œsophage est le seul moyen de reconnaître un rétrécissement de ce conduit membraneux.

*** Pour introduire une sonde dans l'œsophage, il n'y a pas de difficultés. Après avoir fait étendre la tête fortement comme font les bateleurs qui avalent des sabres, on pousse la sonde jusque sur le pharynx, puis on engage les malades à faire un effort comme pour avaler, et la sonde passe. (On peut aussi introduire la sonde par les fosses nasales avec grande facilité, mais il vaut mieux l'introduire par la bouche.) — On se sert quelquefois aussi d'une sonde à olive qui est arrêtée au niveau du rétrécissement, mais on la pousse et elle passe ensuite librement. Pour la retirer, on se sent encore arrêté, on force et l'on passe encore (Nélaton). — On mesure la profondeur du rétrécissement avec une sonde semblable ou une sonde à réservoir d'air gradué, introduite jusqu'au rétrécissement; on fait passer outre l'olive, ou on gonfle le réservoir d'air; on remonte jusqu'à ce qu'on soit arrêté. La distance du rétrécissement à la bouche est indiquée par les chiffres marqués sur la sonde. — Les bougies à empreintes sont infidèles et ne valent pas les moyens précédents.

* Les rétrécissements œsophagiens causés par une tumeur qui comprime l'œsophage permettent toujours la libre introduction de la sonde.

* Les rétrécissements causés par un cancer, au début ne sont pas de véritables rétrécissements, et lorsque la tumeur est ulcérée, la sonde passe encore librement; il est rare qu'elle fasse des fausses routes.

* On ne confondra pas un rétrécissement avec l'œsophagisme (V. ce mot), car cette maladie spasmodique, fréquente chez les aliénés et chez les hystériques, débute brusquement et s'oppose tout à coup à l'introduction des aliments, comme ne le fait jamais un rétrécissement de l'œsophage à son début. On ne le confondra pas avec un corps étranger pour la même raison.

* Les rétrécissements du cardia sont rares, ils ne produisent pas le rejet immédiat des aliments comme le rétrécissement de l'œsophage; — la paralysie de l'œsophage entraîne le vomissement, mais celui-ci n'est pas constant et des corps volumineux peuvent être avalés. — Dans le mérycisme, les aliments rejetés ont en partie subi la digestion stomacale. — Au reste, toutes les incertitudes tombent devant le cathétérisme, mais il faut avoir soin de se servir d'une sonde dont l'olive est d'autant plus grosse, relativement, que le rétrécissement est plus récent.

Thérapeutique. — Les rétrécissements dus à des tumeurs autres que les anévrysmes et situés au cou seront traités par l'extirpation de la tumeur, si elle est possible, par les médications externes susceptibles de faire résoudre les engorgements ganglionnaires (Haller). Ceux qui sont situés dans le thorax comportent le traitement médical par les préparations d'io-

de de potassium et d'iode de fer. V. ALTÉRANTS et SCROFULÉ.

Les rétrécissements cancéreux ne comportent que la dilatation temporaire et le traitement général du cancer. V. ce mot.

Les rétrécissements fibreux, au début, seront traités toujours par la dilatation; les rétrécissements à marche lente ne réclament pas d'autre traitement; ce sont seulement les rétrécissements infranchissables chez les sujets qui ne peuvent supporter la sonde à demeure, qui exigent des manœuvres répétées et persistantes.

La dilatation (Mauchart, Monro, Dupuytren, Boyer, Mondière, Gendrin) se fait avec les sondes œsophagiennes introduites par le même procédé que pour le cathétérisme. On introduit la sonde par la bouche et on la laisse en place; on la remplace vingt-quatre ou quarante-huit heures après par une sonde plus grosse. Si les malades ne supportent pas la présence de la sonde laissée dans la bouche, on la fera passer par le nez, et pour cela ou bien on introduira d'arrière en avant dans les fosses nasales avec une sonde de Belloc la sonde déjà passée dans l'œsophage (Boyer), ou bien on passera d'emblée les sondes par le nez.

Pour arriver au même but que la dilatation sans laisser quelque chose dans le pharynx, on introduit dans les rétrécissements des cylindres d'ivoire à l'aide d'un mandrin introducteur jusque dans le rétrécissement; le cylindre d'ivoire est laissé en place et un fil de soie fort le maintient et permet de le ramener au dehors quand on veut le changer (Sweiter).

Ces deux modes de dilatation sont douloureux.

On peut aussi faire une dilatation temporaire avec une éponge fixée au bout d'une baleine que l'on introduit trois ou quatre fois par jour dans un rétrécissement; puis on se sert progressivement d'éponges plus volumineuses.

La dilatation brusque a été tentée; une sonde formée de plusieurs tiges métalliques et d'une tige centrale munie d'une boule d'ivoire, forme un dilateur que l'on met en action en retirant le mandrin dont la boule écarte les tiges métalliques (Fletcher). Cet instrument est peu applicable; il est construit d'après le même principe que le dilateur de Beylard. V. DILATATION.

Les accidents de la dilatation sont l'inflammation de l'œsophage, des ulcérations de la muqueuse; on traitera l'œsophagite par la cessation du cathétérisme et les boissons émollientes.

La cautérisation des rétrécissements (E. Home) se fait avec des canstiques solides, après avoir déterminé la hauteur à laquelle se trouve l'obstacle, on porte à son niveau une sonde à extrémité olivaire où se trouve, scellée avec de la cire, ou mieux fondu dans une cuvette d'argent, un morceau de nitrate d'argent (Gendron). On peut combiner la cautérisation avec la dilatation (E. Home, Ch. Bell, Gendron).

Les rétrécissements valvulaires, les rétrécissements d'origine inflammatoire peuvent être ainsi traités; mais si la dilatation n'a pas réussi, la cautérisation échouera sans doute.

Les accidents de la cautérisation sont l'œsophagite.

Les rétrécissements de l'œsophage récidivent toujours, et il n'est guère possible d'obtenir autre chose que des guérisons temporaires.

L'œsophagotomie a été faite au-dessous de l'obstacle dans le but de créer un passage aux aliments pour les rétrécissements situés au niveau du cou (Stoffel, Morgagni, Taranget, Monod). Elle a été faite au-dessus de l'obstacle pour favoriser les tentatives de dilatation (Lavacherie), pour détruire le rétrécissement (Watson); enfin l'œsophagotomie interne, modelée sur le plan de l'urétréotomie interne, a été faite (Maisonneuve); toutes ces opérations sont graves et n'ont pas procuré de guérison, sauf le cas de Taranget, où la malade a vécu seize mois. On doit donc hésiter à le conseiller. V. CORPS ÉTRANGERS DE L'ŒSOPHAGE.

La gastrotomie, faite autrefois pour retirer des corps volumineux arrêtés dans l'estomac, a été proposée au siècle dernier; elle a été exécutée deux fois (Sédillot).

Une incision ayant été faite à deux travers de doigt de la ligne médiane, à 2 centimètres au-dessous du rebord des fausses côtes, le péritoine ayant été ouvert, l'estomac a été attiré au dehors avec des pinces à mors en anneau plat. Fixé par des points de suture, l'estomac a été ouvert après que des adhérences ont été établies. Dans le premier cas, le chirurgien avait placé une sorte de canule en bouton de chemise; dans le second cas, la plaie avait été laissée béante. Les deux malades sont morts dans les dix jours qui suivirent l'opération. On ne peut encore renoncer d'une manière définitive à la gastrotomie, du moment que des individus ont pu vivre avec des fistules stomacales, et qu'il y a des cas de guérison de plaie de l'estomac. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la gastrotomie ne doit être faite qu'à la dernière extrémité.

Œsophage (RUPTURES DE L'). La rupture de l'œsophage ressemble beaucoup, par ses effets, à la perforation de ce conduit, mais elle en diffère par sa cause qui est une déchirure subite, tandis que l'autre est le résultat d'un travail lent d'ulcération des tissus, révélé par une succession de symptômes.

* * Les ruptures de l'œsophage sont quelquefois dues à un traumatisme, celles qui ont lieu dans le thorax ne peuvent être soupçonnées que par l'aggravation des douleurs pendant la déglutition et les vomissements de sang. Un seul cas a été vu sur le vivant et n'a pas été diagnostiqué (Chomel).

* * Lorsqu'une tumeur comprime l'œsophage, les tuniques de ce conduit s'amincissent, et le contenu de ces tumeurs se vide quelquefois dans l'œsophage rompu après un effort léger. V. ANÉVRYSMES DE L'ARTÈRE.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à faire contre les ruptures de l'œsophage. Dans la plupart des cas, la mort arrive presque subitement.

Si l'œsophage est complètement déchiré et divisé en deux parties, il n'y a rien à faire; mais si la déchirure est latérale et partielle, il faut interdire toute boisson, toute alimentation et toute administration de remèdes sans le secours de la sonde œsophagienne, afin de ne pas faire d'erreur de lieu. — Une fois la sonde placée, on pourra donner de l'opium, 5 à 20 centigrammes par jour, ou du lau-

danum, 1 à 2 grammes, et injecter quelques boissons acidules en petite quantité et des aliments demi-liquides.

ŒSOPHAGE (SPASME DE L'). V. ŒSOPHAGISME.

ŒSOPHAGISME. Un obstacle subit à la déglutition des aliments solides ou liquides, survenant quelquefois au milieu du repas, indique le spasme de l'œsophage qu'on appelle *œsophagisme*.

* * Le froid sur le cou, l'empoisonnement par la jusquiame ou par les champignons, les affections chroniques de l'utérus, la grossesse, des vers dans l'oreille, des maladies du cerveau ou de la moelle, l'aliénation mentale et l'hystérie sont les causes fréquentes de l'œsophagisme.

* * L'œsophagisme peut simuler l'hydrophobie rabique par la douleur et le spasme qu'éprouvent les malades lorsqu'ils veulent boire.

* * Dans l'œsophagisme, la difficulté de déglutition porte tantôt sur les solides, tantôt sur les liquides et parfois il en résulte une sorte de rumination qui se termine par le rejet des aliments ou par leur passage définitif dans l'estomac.

* * L'angoisse produite par l'œsophagisme est quelquefois excessive et simule la présence d'un corps étranger du pharynx ou de l'asphyxie.

* * L'œsophagisme disparaît quelquefois très-vite, mais il dure quelquefois plusieurs semaines ou plusieurs années, sans jamais amener d'accident grave.

Thérapeutique. — Contre l'œsophagisme, il faut employer les cataplasmes de ciguë et de jusquiame autour du cou, des frictions avec l'opium ou la belladone, l'opium et l'atropine, par la méthode endermique; à l'intérieur, le camphre, le sirop de belladone, le sirop de chloroforme, les inhalations d'éther, d'asa foetida, l'électricité, enfin le cathétérisme simple ou avec une sonde imprégnée d'extrait de belladone.

ŒSOPHAGITE. V. ŒSOPHAGE (INFLAMMATION DE L').

ŒSOPHAGOTOMIE. V. CORPS ÉTRANGERS DE L'ŒSOPHAGE ET ŒSOPHAGE.

ŒSTRE Insecte parasite de l'ordre des diptères, famille des athéricères, tribu des œstrides. — Il vit dans les champs et dans les bois, habite aussi l'estomac des animaux, les cavités nasales et le tissu cellulaire sous-cutané. — Il dépose ses œufs sous la peau ou dans les fosses nasales ou sur les aliments, et une fois dans l'organe, l'insecte se développe en se nourrissant des sucs de l'animal. Sa présence détermine quelquefois des convulsions et des maladies fort graves.

ŒUF. Germe des gallinacées destiné à en perpétuer l'espèce et qui sert à la fois d'aliment et de remède. — On s'en sert pour faire les

émulsions. — Le jaune d'œuf durci et pressé entre deux plaques métalliques chaudes sert à préparer une *huile d'œuf* excellente contre les crevasses des mains, les engelures, les gerçures du mamelon. — Le blanc d'œuf battu dans l'eau, quatre blancs d'œuf par litre fait de l'*eau albumineuse*, utile contre la diarrhée.

OIGNON. Plante de la famille des alliées, dont le tubercule alimentaire est employé après cuisson pour faire des cataplasmes émollients. Il renferme une huile volatile sulfureuse, une matière végétalo-animale de sucre incristallisable, de l'acide phosphorique et du mucilage. — L'oignon cru pilé et mis dans du lait froid se donne comme nourriture exclusive dans les hydro-psies ☒.

OLETTE (Pyrénées-Orientales). — Eaux minérales sulfureuses sodiques, de 22 à 78°. Employées en boisson, en douche, en bains contre les rhumatismes ☒; les engorgements articulaires, suite d'entorse ☒, les maladies de la peau ☒, les affections des voies digestives ☐, les maladies des reins et des voies urinaires ☐.

OLIBAN OU ENCENS. Gomme-résine d'Afrique fournie par un térébenthine, le *Boswellia serrata*. Il sert à faire des fumigations contre le rhumatisme ☒. Mis en poudre et en pâte au moyen d'un peu de salive, on en fait un emplâtre qu'on place sur de la toile en le renouvelant deux fois par jour contre les affections gangréneuses ☒.

OLIVIER. Arbre de la famille des oléacées, dont l'écorce en poudre, à la dose de 20 à 30 grammes, est douée de propriétés fébrifuges et a été administrée dans les fièvres intermittentes.

OMBILIC (MALADIES DE L'). L'ombilic est le siège de *hernies*. V. HERNIE OMBILICALE, de *fistules urinaires ombilicales* (V. FISTULES URINAIRE, OMBILICALE), d'*eczéma*. V. ECZÉMA.

I. Fistules de l'ombilic. — Il y a des inflammations de l'ombilic, des abcès sous-péritonéaux et des abcès, dus à des inflammations viscérales, qui se terminent par la formation d'un abcès sous-cutané et la persistance d'une fistule. Ces cas sont rares (Ledran, Marchetti, Marjolin). On a vu les abcès du foie se vider par l'ombilic (P. Bérard), des abcès tuberculeux des intestins (Velpéau) ont été vus aussi, et se sont transformés en fistules stercorales. Enfin des tumeurs stercorales, des abcès stercoraux, des abcès contenant un ténia (Siebold), ouverts par l'ombilic, ont donné issue à des matières et sont devenus fistuleux (Prestat, W. King). Le liquide de l'ascite, après avoir distendu la peau de l'ombilic, s'échappe et donne naissance aussi à une fistule (Brehm, van Horn), même la fistule peut devenir permanente (van

Horn), et les malades succombent épuisés par l'abondance de la perte de liquide ascitique.

* * L'hydromphale est quelquefois suivie de la formation d'une fistule à l'ombilic (Boyer).
V. HYDROPSIE ENKYSTÉE DU PÉRITOINE.

Thérapeutique. — Les fistules purulentes seront traitées par l'expectation et l'on ne comprimera l'ouverture que quand le liquide aura diminué.

Les abcès ou les kystes du foie, les abcès tuberculeux terminés par une fistule, ne seront pas refermés; on se bornera à prévenir les complications. — Si la fistule se refermait et si une nouvelle inflammation survient, on dilatera la fistule avec l'éponge préparée. — Les fistules stercorales sinueuses ne seront traitées que par des moyens palliatifs et par les soins de propreté. — Les fistules consécutives à la rupture d'une ascite seront fermées par une suture, si l'écoulement abondant de liquide épuise les malades. En général, les fistules de l'ombilic ne réclament pas un traitement immédiat.

S'il arrive qu'un abcès se forme à l'ombilic, que, après son ouverture, on sente un calcul dans un conduit sinueux, on maintiendra l'ouverture dilatée et l'on attendra que la suppuration élimine le corps étranger. Il s'agit alors d'un calcul intestinal ou d'un calcul développé dans un vestige de l'ouraque.

II. Cancer de l'ombilic (Fabrice de Hilden, Civadier, Boyer, Nélaton). — Le cancer de l'ombilic se reconnaît à la rapidité relative de sa marche, à sa dureté, à l'impossibilité de préciser les limites profondes de la tumeur. Généralement indolent, il s'ulcère tard, donne une odeur caractéristique, cause des hémorrhagies et une cachexie finale comme les autres cancers.

Thérapeutique. — Quoique Fabrice de Hilden ait enlevé un cancer de l'ombilic, l'opération est contre-indiquée. On s'expose, en voulant enlever tout le mal, à blesser le péritoine et à causer une péritonite mortelle.

III. Fongosité de l'ombilic. — Chez les enfants, après la chute du cordon, des bourgeons charnus exubérants forment une sorte de polype pédiculé enfoncé dans la cicatrice ombilicale ou saillant au dehors et ayant la forme d'une fraise (Dugès).

Thérapeutique. — On cautérise les fongosités avec le crayon de nitrate d'argent, on les saupoudrera avec le calomel en poudre. Si elles résistent à ces moyens, on les excisera avec des ciseaux ou on liera leur pédicule avec un fil ciré. Si le pédicule est profondément situé, on attirera la tumeur avec une première ligature portée sur un point voisin du pédicule et l'on jettera une seconde ligature en arrière, on en sectionnera avec des ciseaux (Dugès).

OMPHALOCÈLE OU **HERNIE OMBILICALE DES NOUVEAUX-NÉS.** V. ce mot.

ONANISME. V. MASTURBATION.

ONGLE. Production cornée de l'extrémité des doigts, qui se ramollit et s'amincit dans les maladies aiguës et chroniques, qui peut être le siège d'abcès ou de favus (V. ce mot), qui peut

devenir très-friable, et qui entre dans les chairs voisines.

Ongle (FRIABILITÉ DES). Les ongles sont souvent durs, friables, à la suite de l'*herpes tonsurans* qui occupe les doigts, ou dans l'hiver sous l'influence du froid.

Thérapeutique. — Application de glycérine anglaise pure ou coupée avec de l'eau tous les soirs.

Ongle (HYPERTROPHIE DE L'). L'hypertrophie de l'ongle porte sur l'ongle tout seul ou sur l'ongle et sa matrice. — Un onyxis antérieur, un état syphilitique, mais surtout le défaut de soin et la malpropreté engendrent cet état, qui existe souvent chez les vieillards. — Il y a plusieurs variétés d'hypertrophie de l'ongle.

I. *Productions cornées des ongles.* — Les couches épidermiques unguéales superposées, transforment l'ongle en une véritable corne, le derme sous-unguéal est un peu augmenté d'épaisseur, le pourtour du lit de l'ongle est d'ailleurs sain.

* * La production cornée des ongles coïncide parfois avec une exostose sous-unguéale.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à faire contre les productions cornées des ongles, si elles ne causent pas une véritable gêne. — Dans le cas où il y aura des accidents, c'est-à-dire des ulcérations du lit de l'ongle et des douleurs, on abrasera l'ongle ou on l'usera avec une lime à cors. — Si une exostose sous-unguéale existe, on appliquera le traitement approprié. V. EXOSTOSE SOUS-UNGUÉALE.

II. *Altération et hypertrophie partielle des couches épidermiques de l'ongle.* — La syphilis se manifeste quelquefois par cet état qui est l'*onyxis syphilitique*, à forme sèche (Cazenave). Cet onyxis est extrêmement rare (Belhomme, A. Martin), mais il existe après l'onyxis simple, à la suite de maladies graves et après des contusions de l'ongle. On reconnaît cet état à un changement de coloration et à un épaississement de l'ongle, à une exfoliation partielle de cet organe, et à son défaut de consistance.

Thérapeutique. — Le traitement général de la syphilis, les frictions avec la pommade à l'iode de potassium, sont les seuls moyens à employer. — Si la lésion est étrangère à la syphilis, il n'y a rien à faire si les malades ne souffrent pas; l'arrachement de l'ongle serait la seule pratique à suivre s'il y avait des douleurs.

Ongle incarné. Un ongle incarné, c'est-à-dire l'ongle pénétrant dans les chairs, cause une inflammation du lit de l'ongle, portant sur les parties latérales et intéressant les replis cutanés externes et internes. L'irritation de la peau exulcérée par le bord tranchant de l'ongle (Desault, Boyer), est la cause de tout le mal.

* * L'ongle incarné peut exister aux doigts, mais on l'observe le plus souvent au gros orteil.

* * Une mauvaise chaussure trop pointue

au bout, amenant une pression exagérée, cause souvent l'exulcération de la peau correspondante au bord de l'ongle et le frottement continuant, cette ulcération s'aggrave, devient fongueuse, suinte et cause des douleurs tellement vives que la marche est impossible.

* * L'inflammation de la peau ne se propage pas aux parties voisines, mais elle peut être le point de départ d'une angioleucite, d'une adénite et d'un érysipèle.

* * Chez les sujets syphilitiques l'incarnation de l'ongle a été considérée comme un oxyxis latéral, c'est là une erreur d'interprétation, il y a une plaque muqueuse là où un ongle est incarné, c'est-à-dire où un ongle a produit une ulcération simple.

Thérapeutique. — On prévient l'incarnation de l'ongle en faisant porter aux malades des chaussures larges, et quand le mal existe il faut encore prescrire des chaussures à bout carré, large de 6 centimètres.

Lorsque l'ongle commence à s'incarner, lorsqu'il n'y a qu'une ulcération linéaire, on redressera l'ongle en interposant, entre son bord tranchant et son pli cutané, de la charpie, ou une petite bande de diachylon, qu'on renouvelle tous les deux jours (Robert, Nélaton). S'il y a une fongosité peu développée, on tentera encore le redressement de l'ongle et on cautérisera la fongosité avec la potasse caustique (Lurat, Perrotou).

Cautériser avec le fer rouge ou les caustiques les fongosités (Albucasis), les enlever avec le bistouri (A. Paré), ne réussira que si l'ongle est séparé de la peau par le procédé précédent.

Les lames de fer-blanc (Desault), les agrafes (Dudon) qui soulèvent l'ongle, ne valent pas mieux que la charpie interposée entre l'ongle et la chair.

User l'ongle sur la ligne médiane avec une lame de verre pour diminuer sa dureté, est un moyen palliatif.

Lorsqu'il y a une ulcération étendue et une grosse fongosité, l'ablation de l'ongle est indiquée.

Où bien on enlèvera une portion de l'ongle :

Soit en coupant à la fois, avec une forte serpette, l'ongle et la matrice de façon à tailler l'ongle et l'orteil en biseau, aux dépens de sa face supérieure interne ou supérieure externe (Gerdy).

Soit en incisant l'ongle avec des ciseaux, en arrachant la moitié correspondante au côté de l'incarnation et en enlevant par abrasion la partie de la matrice d'où la moitié d'ongle a été arrachée (Velpeau).

On panse à l'eau froide, puis avec les cataplasmes et le pansement simple.

Comme les opérations sont douloureuses, on appliquera l'anesthésie locale. V. ce mot.

Enlever la fongosité et la moitié de l'ongle avec le bistouri, en les circonscrivant par quatre incisions, est une opération plus longue que les précédentes, dont elle est une dérivation. La cautérisation au fer rouge de la matrice de l'ongle (Dupuytren), après l'ablation de l'ongle, n'est pas préférable à l'excision simple de la matrice.

L'arrachement de l'ongle a quelquefois guéri. Ce procédé n'a d'autre avantage que de ne pas causer une difformité; mais il ne met pas toujours à l'abri de la récidive.

Chez un syphilitique, la transformation de l'incarcination en un ulcère spécifique, indique le traitement général de la syphilis, l'ablation d'une portion de l'ongle et la cautérisation de la fongosité avec la pâte au chlorure de zinc.

ONGUENTS. Médicaments externes, composés surtout de résines et de différents corps gras, auxquels on adjoint parfois des sels, des gommes-résines, des huiles essentielles.

Ils diffèrent des pommades et des cérats par leur excipient résineux, des emplâtres rhéti-nologiques par leur consistance.

Quelques-unes de ces préparations sont indé-féremment nommées : *onguents, baumes ou pommades.*

Les règles à suivre pour leur préparation sont : 1° de faire fondre les substances à la cha-leur, en commençant par les moins fusibles; 2° de passer la masse fondue; 3° de ramollir les extraits et de dissoudre les gommes-résines dans l'alcool faible pour les rapprocher en extrait; 4° d'ajouter les poudres à l'aide d'un tamis clair lorsque la masse est à demi refroidie et les huiles volatiles le sont à la fin.

Onguent d'acétate de plomb.
(Beurre de Saturne.)

Acétate de plomb liquide.
Huile d'olive. } à parties égales.

Mélez dans un mortier de marbre, en agitant con-tinuellement jusqu'à parfait mélange. S'emploie comme résolutif.

Onguent d'Althæa.

Huile de fenugrec. 1000 grammes.
Cire jaune. 250 id.
Poix-résine } à 425 id.
Térébenthine. }

F. s. a. Employé comme résolutif. (Codex.)
L'*onguent jaune* de Delort peut s'y rapporter.

Onguent ou baume d'Arcæus.

Suif de mouton 1000 grammes.
Térébenthine. } à 750 id.
Elemi. }
Axonge. 500 id.

F. s. a. Employé comme détersif, excitant des plaies. (Codex.)

Le *baume d'Arcæus camphré* (Hôp. mil.) se com-pose de :

Baume d'Arcæus 45 grammes.
Camphre 10 centigrammes.

Le *baume d'Arcæus liquide* est une dissolution d'une partie de l'onguent ci-dessus dans deux parties de pétrole (Dorvault).

Onguent basilicum.

Onguent suppuratif, onguent royal, onguent de poix et de résine.

Poix noire } 60
Colophane }
Cire jaune }
Huile d'olive } 250 id.

Employé comme maturatif et suppuratif. (Codex.)
Quelques pharmacopées n'y font point entrer de poix noire; alors l'onguent est jaune.

On peut rapprocher du basilicum l'onguent de l'abbé Pison, qui ne contient pas de colophane, et celui de l'abbaye du Bec, qui contient en sus un trente-deuxième d'encens. (Dorvault.)

Onguent brun.

Onguent basilicum 60 grammes.
Deutoxyde de mercure 4 id.

(Codex.)

F. s. a. Employé dans le pansement des ulcères vénériens indolents.

Onguent contre les hémorrhôides.

Onguent populéum. } à 90 grammes.
Onguent nutritum. }
Safran pulvérisé 6 id.
Opium brut. 1 id.
Jaunes d'œufs. n° 30

A mettre sur les tumeurs hémorrhoidales.

Onguent contre les poux.

Axonge de pore. 500 grammes.
Onguent mercuriel 60 id.
Staphysaigre 90 id.

Pour étendre sur le cuir chevelu.

Onguent contre la teigne.

Axonge 500 grammes.
Charbon pulvérisé } à 125 id.
Soufre }
Suie. 60 id.

Tous les trois jours, après avoir lavé la tête avec l'eau de savon, on frotte avec l'onguent les parties affectées.

Onguent contre la teigne de la Charité ou emplâtre de la calotte.

Vinaigre blanc 150 grammes.
Farine de froment } à 25 id.
Poix noire }
Poix blanche. }

Faites fondre la poix; délayez la farine dans le vi-naigre chaud; mélez.

C'est à l'aide de cette préparation qu'on étendait sur un morceau de peau et que l'on appliquait ensuite sur la tête, que l'on pratiquait jadis le traitement barbare de la teigne par la méthode dite de la ca-lotte. V. TEIGNE.

Onguent dépilatoire.

Térébenthine 40 grammes.
Poix-résine 30 id.

Faites fondre et conservez dans l'eau.

On en prend un peu entre les doigts mouillés, on saisit les poils et on les arrache par un mouvement brusque.

Onguent digestif simple.

Térébenthine 60 grammes.
Jaune d'œufs 30 id.

(Codex.)

En ajoutant un huitième de laudanum de Syden-ham, on a l'*onguent digestif opiacé.*

Onguent digestif animé.

Digestif simple } à 125 grammes
Syrax. }

Plusieurs pharmacopées y font entrer de l'aloes. (Dorvault.)

Onguent digestif mercuriel.

Digestif simple. } à 125 grammes.
 Onguent mercuriel. }

Contre les ulcères vénériens. (Codex.)

Onguent éthiopique.

(Pommade ou onguent mercuriel soufré.)

Soufre. 10 grammes.
 Onguent mercuriel. } à 50 id.
 Axonge. }

Employé dans les ulcères vénériens.

Onguent martial.

Solution d'azotate de fer à 1/20
 de fer. 8 grammes.
 Aloès. 9 s.

Quantité suffisante pour obtenir une masse de consistance unguentaire. Employé dans les végétations syphilitiques et chancres phagédéniques.

Onguent maturatif.

Infusion d'acétate de garou. } à 45 grammes.
 Mielasse. }
 Huile d'olive. }
 Bile de bœuf. 3 id.

Évaporez en consistance de miel, et ajoutez :

Onguent basilicum } à 45 grammes.
 Onguent de la mère. }
 Sous-nitrate de mercure 4 id.

Sur les tumeurs squirrheuses indolentes d'un rouge violacé. (Canquoin.)

Onguent de la mère.

(Onguent de la mère Thècle, emplâtre brun ou brûlé.)

Huile d'olive 1000 grammes.
 Axonge. }
 Beurre. } à 500 id.
 Suif. }
 Cire jaune. }
 Litharge pulvérisée. }
 Poix noire. 125 id.

Mettez les matières grasses dans une grande bassine de cuivre, et chauffez-les jusqu'à ce qu'elles commencent à fumer; ajoutez-y alors la litharge pulvérisée continuellement, et continuez l'agitation jusqu'à ce que la matière ait pris une couleur foncée; alors ajoutez-y la poix noire purifiée, et quand l'emplâtre sera à demi refroidi, coulez-le sur des capsules en papier. (Codex.)

Onguent de Montpellier.

Onguent d'althéa. }
 Onguent rosat. } à 60 grammes.
 Onguent populeum. }
 Miel. }

Contre les hémorroïdes. (Cadet.)

Onguent de réglisse.

Pulpe de racine fraîche de
 réglisse. } à 480 id.
 Beurre. }

Faites cuire jusqu'à consommation de l'humidité; passez en exprimant et ajoutez à la colature :

Pompholyx. 23 grammes.
 Céruse. 40 id.
 Camphre. 25 décigrammes.

Excoriations et fissures du sein. (Dorvault.)

Onguent de Ricourt.

Huile rosat. 100 grammes.
 Cire. 80 id.
 Céruse. 40 id.
 Litharge. 20 id.

Cuisez, et sur la fin ajoutez :

Baume noir du Pérou. 5 grammes.

Employé dans les ulcères indolents.

Onguent de styrax.

Huile de noix. 375 grammes.
 Styrax liquide. 2-0 id.
 Colophane. 500 id.
 Résine élémi. } à 250 id.
 Cire jaune. }

Employé comme stimulant des ulcères indolents. (Codex.)

Onguent sulfurique.

(Pommade sulfurique, savon acide d'Archard.)

Huile d'olive 8 grammes.
 Acide sulfurique 5 id.

Ajoutez peu à peu, en triturant, l'acide avec l'huile.

Au bout de vingt-quatre heures lavez dans l'eau tiède jusqu'à ce qu'elle ne rougisse plus la teinture de tournesol.

A l'extérieur dans l'ophtalmie chronique, la gale, la paralysie.

Onguent vermifuge.

Racine de fougère } à 45 grammes.
 Racine de bryone. }
 Ail }
 Auroue } à 8 grammes.
 Absinth. }
 Tanaïs. }
 Huile. 500 id.

Faites cuire jusqu'à consommation de l'humidité, et ajoutez à la colature :

Cire jaune. 45 grammes.
 Aloès. 30 id.
 Coloquinte. 15 id.
 Fiel de bœuf épaissi 60 id.

En frictions trois fois par jour autour de l'ombilic, dans la colique dite vermineuse. Dans l'*onguent anthelminthique de Valdojou*, il y a en plus un peu d'asa fetida. (Dorvault.)

ONYXIS. L'onxyis est une inflammation de la matrice et du lit de l'ongle.

I. Onyris sous-unguéal. — L'onxyis sous-ungéal est une inflammation débutant sur une partie du lit de l'ongle en un point variable, se terminant par un petit abcès, par la perforation de l'ongle et par le développement d'une fongosité saignante. — Cet onxyis est un petit phlegmon limité; il est une complication des corps étrangers situés sous l'ongle, de contusions de cet organe et d'exostose sous-unguéale.

Thérapeutique. — On prévient l'onxyis sous-ungéal en traitant les plaies et les contusions par les cataplasmes et par les compresses d'eau froide, ou en extrayant les corps étrangers.

Lorsque l'onxyis existe, on use l'ongle au niveau de l'abcès avec le tranchant d'un bistouri et l'on éva-

cue le pus. Si l'on a à traiter l'onxyis au moment où il y a une fongosité, on excise celle-ci ou on la cautérise, soit avec le fer rouge, soit avec le caustique de Vienné, soit avec la pâte au chlorure de zinc, si elle résiste à la cautérisation au nitrate d'argent.

II. Onyxis rétro-unguéal. — L'onxyis rétro-unguéal ou péri-unguéal, est un bourrelet rouge entourant tout l'ongle, laissant suinter un liquide ichoreux, suivi bientôt d'une ulcération s'étendant à toutes les parties rouges et versant une suppuration jaune grisâtre. — L'ongle noircit, se ramollit et prend une forme conique, tandis que la pulpe du doigt atteint d'onxyis se renfle et prend la forme d'une spatule.

* * Les onxyis s'accompagnent de douleurs intenses ou peu vives, souvent d'angioleucite, et quelquefois de panaris à titre de complication.

* * L'onxyis guérit spontanément par la chute de l'ongle, mais après un long temps et il est suivi quelquefois de l'hypertrophie de l'ongle qui repousse.

* * L'onxyis existe chez les sujets syphilitiques, chez les scrofuleux, quelquefois chez les femmes enceintes, mais chez celles-ci l'ulcération n'apparaît pas, la maladie se borne à une tuméfaction circulaire autour de l'ongle, sur un ou plusieurs doigts.

Thérapeutique. — L'onxyis borné à une simple tuméfaction réclame des lotions fréquentes avec l'eau blanche, les cataplasmes, les lotions avec la teinture d'iode.

L'onxyis ulcéreux réclame l'ablation de l'ongle, le pansement avec l'eau de Goulard ou avec la pommade au calomel, 1 gramme de calomel pour 30 gr. d'axonge.

Où la cautérisation légère de l'ulcération avec le nitrate acide de mercure.

Où les bains locaux fréquents.

Les onxyis qui occupent plusieurs doigts et qui peuvent être rattachés à la syphilis seront traités par la médication interne antisiphilitique.

On ne doit pas toucher aux onxyis non ulcéreux des femmes enceintes. On appliquera sur les doigts une pommade au calomel, 1 gramme de calomel pour 30 grammes d'axonge. Les onxyis guériront seuls après l'accouchement.

Pour les onxyis anciens des ongles des pieds, on fera des applications de perchlorure de fer liquide sur le bourrelet charnu, tous les jours en continuant de marcher (Wahu, Caillet).

OPACITÉ. V. CORNÉE.

OPÉRATION. V. INDICATIONS OPÉRATOIRES.

OPHIOSLOSSE (PETITE SERPENTAIRE).

Plante de la famille des fougères, dont la souche en décoction a été employée comme vulnéraire. Elle est à peu près inusitée.

OPHIOSOME. Entozoaire cylindrique, al-

longé, pointu en arrière, long de 3 centimètres. Inconnu chez l'homme.

OPHTHALMIE PURULENTE. V. CONJONCTIVITE

OPHTHALMIE SYMPATHIQUE. V. IRIDOCHOËDITE.

OPHTHALMITE. V. IRIDOCHOËDITE, et OËIL (PHLEGMON DE L').

OPHTHALMOSCOPIE. Pour examiner les yeux on explore : 1° à l'œil nu, avec la lumière naturelle ; 2° avec une loupe par l'éclairage latéral ; 3° avec un ophthalmoscope, soit à l'aide d'un pinceau de lumière solaire, soit à l'aide d'une lumière artificielle, et c'est l'ophtalmoscopie objective des lésions intra-oculaires.

L'ophtalmoscopie, qui consiste à explorer la sensibilité de l'œil, l'acuité de la vision, le pouvoir accommodateur et l'étendue du champ visuel est l'examen des troubles fonctionnels dus aux lésions de l'œil ou du système nerveux ; c'est l'*ophtalmoscopie subjective*.

Le diagnostic des maladies des yeux repose sur les deux moyens d'exploration et tire des éclaircissements tantôt de l'un et tantôt de l'autre. Ces deux modes d'ophtalmoscopie se complètent l'un par l'autre.

1. Pour explorer un œil, par la simple inspection, si les malades peuvent ouvrir les paupières, on examine l'œil en face ou sur le côté. S'il s'agit d'une lésion de l'iris dont on veut apprécier les fonctions, on ferme et l'on ouvre alternativement l'œil ou bien on fait regarder un objet que l'on éloigne et que l'on rapproche alternativement. Une lumière, à cet égard, donne des résultats plus positifs, surtout s'il s'agit de cataractes.

Pour explorer un œil atteint de lésion de la cornée, les malades n'ouvrent pas les yeux et le chirurgien doit les ouvrir lui-même. Pour cela, il se sert de deux pouces, une main étant appuyée sur le front, l'autre sur la joue. Les pouces sont appliqués sur les paupières et ramenés vers les bords de l'orbite en faisant glisser les paupières. Il ne faut pas trop presser, car on fait basculer la paupière et celle-ci, retournée, recouvre l'œil et empêche de rien voir. Les enfants, toujours rebelles, seront couchés sur les genoux du chirurgien. Si les doigts qui écartent les paupières, glissent sur la peau, on les frotera avec de la craie.

Pour voir les ulcérations de la cornée, lorsqu'il y a blépharospasme, on endormira les malades avec le chloroforme, ou, pendant plusieurs jours, on fera usage d'un collyre au sulfate d'atropine :

Eau.	100 grammes.
Sulfate d'atropine.	60 centigrammes.

qui paralysera les muscles et permettra l'examen. Dans les cas de conjonctivite purulente, où l'on doit voir comme il faut la cornée, on se sert d'élevateurs. V. CONJONCTIVITE PURULENTE.

II. L'éclairage latéral de l'œil (Laugier) se fait à l'aide d'une lentille biconvexe qui, placée entre une lampe et l'œil, projette un pinceau de lumière sur

l'œil ; le chirurgien examine alors à l'œil nu ou avec une loupe simple, ou avec une loupe de Brucke ; pour mieux distinguer la cornée et éviter les effets de miroitement, on place en arrière de la lentille un prisme de Nicol, avec lequel on peut suivre les différents plans de rayon lumineux polarisés par la cornée ; mais en faisant déplacer l'œil ou la lumière, on arrive à bien voir successivement tous les points de la cornée sans instruments compliqués.

III. L'éclairage direct, ou ophthalmoscopie proprement dite, se fait avec des ophthalmoscopes fixes ou des ophthalmoscopes mobiles. En principe, les premiers sont les meilleurs : l'ophthalmoscope fixe

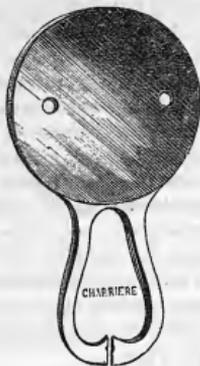


Fig. 402. — Ophthalmoscope à main de Desmarres. (Cusco, Liebreich, Follin) est fixé à une table, le

Le menton du malade repose sur un appui solide et son œil regarde une boule, mobile sur le corps de l'instrument, que l'on place dans une direction variable.

L'ophthalmoscope à main est constitué par un miroir concave d'acier poli, percé d'un trou et d'une lentille biconvexe montée sur un porte-lentille à main. La lentille est tenue de la main gauche, qui est appuyée sur le front. Elle est tenue, par rapport au malade, à une distance de l'œil de 2 centimètres. Le miroir, placé devant l'œil de l'observateur, reçoit les rayons d'une lampe placée sur le côté et un peu en arrière de la tête du malade (fig. 403).

Le malade pendant l'examen doit regarder l'oreille de l'observateur à gauche ou à droite, suivant que l'œil gauche ou l'œil droit est examiné.

L'ophthalmoscope à main a été modifié et varié. Pour avoir une image droite du fond de l'œil, on place une lentille biconcave en arrière du miroir réflecteur.

Pour avoir la sensation du relief des parties, on a imaginé un ophthalmoscope, muni de prismes, et transmettant à chacun des yeux de l'observateur l'image oculaire : c'est l'ophthalmoscope binoculaire (Giraud-Teulon) (fig. 405).

D'autres ophthalmoscopes ont été faits ; ainsi l'ophthalmoscope à prismes réflecteurs, d'Ulrich de Göttingue, mais il ne vaut pas mieux que les autres ophthalmoscopes.

L'ophthalmoscope de Galezewski est peu sûr, c'est l'ophthalmoscope à main monté sur un tube formant lorgnette.



Fig. 403 — Position de l'observateur examinant avec l'ophthalmoscope à main. (Desmarres.)

malade place son œil à une extrémité et le chirurgien regarde par l'autre.

Un microscope, placé au devant d'un ophthalmoscope fixe, est l'ophthalmomicroscope (Coccius) ; il est

quelquefois utile, mais souvent il induit en erreur (Follin).

Avec l'ophtalmoscope, on voit dans un œil sain l'état suivant ; la coloration de la pupille est blanche et le reste est rouge clair (fig. 404).

On devra avoir présents à l'esprit les avis et les axiomes suivants :

Pour dilater la pupille chez les individus dont la

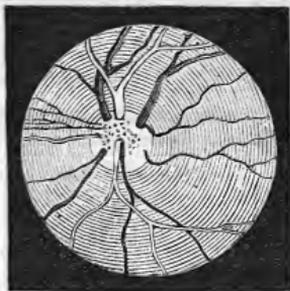


Fig. 404. — Aspect du fond de l'œil à l'état normal.

lésion oculaire n'est pas avancée, les collyres au sulfate d'atropine, à 5 et 10 centigram. pour 30 gram. d'eau, sont suffisants.

Les examens ophtalmoscopiques répétés causent des congestions de la rétine.

Il est utile, pour prévenir la fatigue des yeux, de placer, entre la lampe et le réflecteur, un verre coloré (Janssen, Follin) en bleu clair.

Toutes les fois qu'on veut être certain des résultats fournis par l'ophtalmoscopie, il faut comparer avec un œil sain.

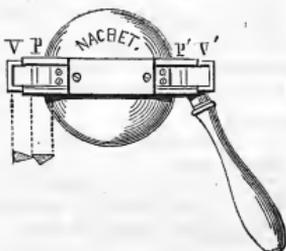


Fig. 405. — Ophthalmoscope binoculaire de Giraud-Teulon.

Les artères de la pupille ne battent point à l'état normal ; les veines présentent des alternatives de dilatation et de resserrement, qui semblent être en rapport avec les mouvements de la respiration.

IV. Pour explorer les fonctions de l'œil, on recherche quel est le degré de l'acuité de la vision, quelle est l'étendue du champ visuel.

A. Le degré de l'acuité de la vision se mesure avec les échelles de Jaeger : des caractères d'imprimerie du n° 1 au n° 40, échelonnés de trois points (terme d'imprimerie) en trois points, de façon à avoir vingt numéros de lettres, sont disposés sur une feuille. Étant admis que celui qui lit à une distance de 30 centimètres le n° 1 a une vision normale, celui qui verra le n° 4 à une distance moitié moindre aura une acuité de la vision moitié moins grande.

On aura le degré d'acuité de la vision par la formule de Donders :

$$A = \frac{D}{N}$$

A représentant l'acuité de la vision, D la distance à laquelle est vu le numéro de l'échelle N.

B. Pour explorer le champ visuel, deux procédés sont employés.

Si l'on veut savoir s'il y a des lacunes dans la sensibilité de la rétine ou des opacités du corps vitré, on fait regarder les malades sur une feuille blanche, et les taches indiquées par les malades révèlent s'il y a ou non les lésions que l'on soupçonne.

Pour préciser le siège des opacités intra-oculaires, situées en arrière du cristallin resté transparent, on se servira de la carte percée de deux trous rapprochés de 1 centimètre (Brewster), on la placera au devant de l'œil et l'on éclairera la carte ; la lumière passant par les deux trous pénétrera dans l'œil. Si le corps est dans l'humeur vitrée, les malades verront deux taches noires : et suivant qu'il faudra approcher ou éloigner la carte de l'œil, on jugera que l'opacité du corps vitré est plus ou moins loin de la rétine. Les taches de la rétine ne deviennent jamais doubles par l'emploi du diaphragme de Brewster.

Si l'on veut savoir s'il existe une altération de la rétine, on trace sur une feuille de papier blanc une série de rayons partant d'un point central noir, et l'on fait dessiner aux malades les limites des rayons pendant qu'ils fixent attentivement le point central.

V. *Examen des troubles de l'accommodation.* — On explore l'accommodation en faisant regarder les objets à diverses distances, calculées à l'avance ; par exemple, avec l'échelle de Jaeger ou avec un corps que l'on fait mouvoir sur une règle graduée. V. ACCOMMODATION, TROUBLES et PRESBYOPIE.

VI. La myopie et l'hypermétropie sont reconnues par l'usage de verres et la lecture à distance variable. V. RÉFRACTION DE L'ŒIL (TROUBLES DE).

VII. On explore la sensibilité de la rétine en dehors de l'excitation par la lumière en pressant sur le globe oculaire sain avec le doigt ou un instrument moussé comme l'extrémité non taillée d'un crayon. Les malades ont des sensations lumineuses (Serres d'Uzès), ils voient un cercle coloré ou phosphène si la pulpe du doigt presse, et en général une image colorée se rapprochant de la forme du corps qui presse. Quel que soit le point de l'œil où l'on appuie, on fait naître un phosphène ; mais on produit plus facilement un phosphène externe, par pression sur la portion interne ou nasale du globe oculaire et le phosphène inférieur ou jugal (Serres). Le phosphène interne ou temporal (Serres), le phosphène supérieur ou frontal (Serres), sont moins faciles à produire.

La disparition de ces impressions est un signe d'altération de la sensibilité de la rétine.

VIII. L'exploration du cristallin cataracté se fait au moyen d'une lumière. Normalement, le cristallin avec la cornée fournit trois images, deux droites et une renversée (Sanson). Lorsqu'il y a une cataracté, une ou deux images manquent. V. CATARACTE pour la figure.

Ophthalmoscopie médicale. Si l'œil peut être malade isolément, assez souvent les troubles

de *mouvement*, de *sensibilité*, de *circulation* et de *nutrition* qu'il présente sont la conséquence des maladies du cerveau et de la moelle épinière. — On peut donc, à travers l'œil, voir ce qui se passe dans le cerveau et c'est cette méthode nouvelle d'exploration et de diagnostic des maladies de l'encéphale qu'on trouvera dans l'article CÉRÉBROSCOPIE (Bouchut).

La circulation et la nutrition de la papille sont toujours altérées dans les maladies du cerveau et de la moelle, qui, mécaniquement ou d'une façon réflexe, gênent la circulation de l'œil et empêchent le sang de rentrer dans le sinus caverneux. Cet obstacle amène l'*œdème papillaire* et *péri-papillaire*, — la *congestion péri-papillaire*, — l'*infiltration serreuse de la papille* ou de ses contours, — la *phlébectasie rétinienne*, — les *varices* et les *sinuosités des veines de la rétine*, — les *anévrismes phlébo-rétiens*, — les *hémorragies de la rétine*, — les *exsudations rétinienne*, — l'*atrophie de la papille*, etc. (E. Bouchut). V. CÉRÉBROSCOPIE, HÉMORRHAGIE DU CERVEAU, PARALYSIE DE LA TROISIÈME PAIRE, COMPRESSION DU CERVEAU, CONTUSION DU CERVEAU, RAMOLLISSMENT DU CERVEAU, HYDROCÉPHALIE CHRONIQUE, TUMEURS DU CERVEAU, MÉNINGITE, etc.

* Toute l'ophtalmoscopie médicale appliquée au diagnostic des maladies du système nerveux repose sur ces deux lois empruntées à l'anatomie et à la physiologie.

« Tout obstacle et toute compression du cerveau de nature à empêcher le sang de l'œil de rentrer dans le sinus caverneux détermine sur la pupille et sur la rétine des troubles de circulation, de sécrétion et de nutrition dont il faut tenir compte pour le diagnostic des maladies de l'encéphale. » (Bouchut.)

« Dans certaines maladies du cerveau et de la moelle, le grand sympathique exerce sur la circulation de l'œil une influence qui se traduit par des lésions très-évidentes de la pupille et de la rétine. » (Bouchut.)

* Par l'ophtalmoscopie on peut souvent faire le diagnostic de la méningite aiguë d'avec la fièvre typhoïde; — de l'hémorragie cérébrale d'avec le ramollissement; — de l'hydrocéphalie chronique d'avec le rachitisme; — du délire symptomatique d'avec le délire sympathique; — de la simple commotion cérébrale d'avec la compression ou la contusion du cerveau. V. CÉRÉBROSCOPIE.

OPIATS. Les anciens entendaient plus spécialement par opiat une sorte d'électuaires dans lesquels il entrait de l'opium.

Les opiat ne diffèrent aucunement des électuaires; ce sont de simples mélanges de consistance de pâte molle qui n'ont rien qui puisse les faire rattacher à un groupe de médi-

caments quelconques; ils sont cependant toujours destinés à l'usage interne. V. ELECTUAIRES.

Opiat antibleorrhagique.

Copahu	12 grammes.
Cubèbe	18 id.
Jalap	3 id.
Gomme-gutte	5 décigrammes.
Sirup de roses pâles	q. s.

En prendre deux fois dans la journée ☞. (Diday.)

Autre.

Copahu	} à 100 grammes.
Cubèbe	

Mélez. A prendre gros comme une forte noisette; quatre fois par jour, dans du pain à chanter ☞.

Opiat antidysentérique.

Thérique	} à 60 grammes.
Diascordium	
Gomme arabique	15 id.
Bol d'Arménie	90 id.

Dans la dysentérie. (Spelman.)

Bories, sous le nom d'*opiat antidysentérique balsamique*, donne la même préparation, à laquelle il ajoute 60 grammes de *baume Locatelli*.

Opiat antidysentérique.

Opium pur	2 décigrammes.
Ipécacuanha	2 grammes.
Tormentille	4 id.
Sirup d'airelle	} à 2½ grammes.
Conservé de roses	

A prendre dans les vingt-quatre heures ☞.

(Quarin.)

Opiat antiépileptique.

Indigo	15 grammes.
Poudre aromatique	2 id.
Sirup	q. s.

Cette quantité se donne d'abord en deux jours, puis on la donne toutes les vingt-quatre heures ☞. (Idler.)

Opiat antigonorrhéique.

Sublimé corrosif	15 centigrammes.
Copahu	} à 15 grammes.
Kino	
Sucre	150 id.
Gomme arabique	45 id.
Eau de menthe	q. s.

8 grammes matin et soir ☞. (Pajol-Laforcet.)

Opiat antigoutteux et antirhumatismal.

Résine de gaulthérie pulvérisée	3000 grammes.
Mercuré doux	} à 125 id.
Cannelle pulvérisée	
Sirup de nerprun	q. s.

Dose 1 à 2 grammes ☞. (Villette.)

Opiat antileucorrhéique.

Oliban	} à 15 grammes.
Copahu	
Rhubarbe	4 id.
Gentiane	2 id.
Conservé de roses	12 id.
Sirup de gingembre	q. s.

4 grammes matin et soir ☞.

(Bouchut, Thomas de Salisbury.)

Opiat antileucorrhéique.

Conserve de roses	90 grammes.
Conserve de romarin	à 30 id.
Quinquina	à 8 id.
Maisis	à 8 id.
Cachou	3 gouttes.
Essence de cannelle	q. s.
Sirop d'écorce d'oranges	q. s.

8 grammes matin et soir ☒. (Cadet, Tissot.)

Opiat contre les pâles couleurs.

Limaille d'acier porphyrisée	30 grammes.
Safran	2 id.
Cannelle	4 id.
Miel	60 id.

A prendre gros comme une noisette, trois fois par jour ☒. (Levent.)

Opiat arabique.

Salsepareille pulvérisée	150 grammes.
Squine pulvérisée	2 id.
Coquilles de noisettes torréfiées	à 30 id.
Girofles	n° 4
Miel	q. s.

Pour un opiat dont la dose sera de 24 à 30 gram. matin et soir. Dans la syphilis ☒.

Opiat astringent.

Copahu	à 180 grammes.
Sucre	45 id.
Gomme arabique	4 id.
Leque carminée	q. s.
Eau de menthe	q. s.

A prendre trois fois par jour, gros comme une noisette, dans la blennorrhagie ☒. (Cadet, Larrey.)

Opiat balsamique.

Cubèbe	à 60 grammes.
Copahu	30 id.
Alan	3 décigrammes.
Extrait d'opium	3 décigrammes.

A prendre par cuillerée à café, trois fois par jour ☒. (Beral.)

Opiat balsamique.

Copahu	200 grammes.
Cire blanche	50 id.
Vin rouge	70 id.
Santal	6 id.
Essence d'anis	q. s.

A prendre par cuillerée à café. (Guérin.)

Opiat de copahu et de cubèbe.

Copahu	1 gramme.
Cubèbe	100 id.
Essence de menthe	2 id.

Pour le rendre plus actif, on peut y ajouter de l'alun, du cachou, du peroxyde de fer, etc.

Gros comme une noisette, quatre fois par jour.

Opiat de copahu.

Copahu	1 gramme.
Tourteau d'amandes douces	3 id.

(Bouchut, Boutigny.)

Opiat dentifrice.

(Opiat dentifrice au corail, électuaire gingival.)

Corail rouge	125 grammes.
Os de sèche	30 id.
Crème de tartre	60 id.
Cochenille	30 id.
Alun	2 id.
Miel blanc	300 id.

Broyez la cochenille avec l'alun et un peu d'eau, ajoutez le miel, puis les autres substances en poudre fine, enfin aromatisez avec de l'essence de girofle ou de menthe. (Codez.)

Opiat dentifrice au charbon.

Charbon de saule	170 grammes.
Noir animal lavé	100 id.
Citron desséché avec deux clous de girofle	30 id.
Alun calciné	à 40 id.
Carbonate de magnésie	à 40 id.
Sulfate de magnésie	à 5 id.
Baume du Péron	à 5 id.
Miel fin	170 id.

F. s. a. un mélange homogène et frottez les dents avec une brosse ☒. (Barbier-Bergeron.)

Opiat dentifrice à la corne de cerf calcinée.

Corne de cerf calcinée	125 grammes.
Crème de tartre	45 id.
Alun calciné	6 id.
Cochenille	15 id.
Iris	30 id.
Miel	625 id.
Ess. de menthe ou de girofle	40 gouttes.

Pour frotter les dents avec une brosse. (Dorvault.)

Opiat dentifrice au charbon.

Charbon de bois en poudre	30 grammes.
Chlorate de potasse	2 id.
Eau de menthe	q. s.

Pour former une pâte.

On recommande de ne point se laver la bouche après s'être servi de cet opiat, mais de le laisser attaché aux dents toute la nuit, et le lendemain matin de se les nettoyer avec de l'eau dentifrice chlorurée.

L'opiat dentifrice vendu sous le nom d'*Odontine de Pelletier* est composé de beurre de cacao, de carbonate de magnésie, de terre alumineuse, d'essences et d'autres substances dont les noms et les proportions sont ignorés. (Foy, Dorvault.)

Opiat fébrifuge purgatif.

Quinquina	125 grammes.
Jalap	à 60 id.
Conserve de roses	à 60 id.
Sirop de chicorée composé	q. s.

(Richard de Hautsierk, Spielmann.)

Opiat napolitain.

Mercure doux	à 6 grammes.
Jalap	12 décigrammes.
Scammonée	à 8 grammes.
Rhubarbe	à 8 grammes.
Séné	à 8 grammes.
Gaiac	à 45 id.
Salsepareille	à 45 id.
Squine	à 45 id.
Sirop de roses résolutif	q. s.

4 à 8 grammes dans la gonorrhée chronique ☒. (Pierquin.)

Opiat sulfuro-magnésien.

Soufre lavé	10 grammes.
Carbonate de magnésie	20 id.
Miel	60 id.

Pour combattre les constipations qui accompagnent les maladies dartreuses ☒. (Mialte.)

Opiat stomachique.
(*Opiat aphrodisiaque.*)

Gingembre confit	60 grammes.
Limons confits	à 30 id.
Girofle confit	
Muscades confites	12 id.
Opiat de Salomon	15 id.
Cannelle	42 id.
Cascarille	2 id.
Huile de girofle	25 décigrammes.
Huile de cannelle	5 id.
Sirop d'oillet	q. s.

1 à 4 grammes ☒. (Helvetius, Viricel.)

Opiat térébenthiné.

Gomme arabique	12 grammes.
Sirop de fleur d'oranger	4 id.

Mélez et ajoutez peu à peu :

Essence de térébenthine	2 grammes.
Sucre	4 id.
Sirop de fleur d'oranger	8 id.

10 grammes. Trois fois par jour dans les névralgies ☒. (Récamier et Martinet.)

Opiat vermifuge.

Ethiops minéral	à 15 grammes
Semences de millepertuis	
Semences de rue	
Semences d'absinthe	
Semences de tanaïsie	
Sirop d'absinthe	q. s.

2 grammes matin et soir avec un décocté de fougère mâle ☒. (Pierquin.)

OPISTHOTOS. V. TÉTANOS.

OPIUM. Suc épais, retiré par une incision des capsules du *Papaver somniferum*. On connaît différentes sortes d'opium : celui de Smyrne est le meilleur par la quantité de morphine qu'il renferme. Viennent ensuite : l'opium de Constantinople, l'opium d'Alexandrie, enfin l'opium indigène, vanté par la spéculation, souvent falsifié par elle, et dont il vaut mieux ne pas se servir.

* * L'opium renferme différents alcaloïdes auxquels il doit ses propriétés sédatives : ce sont la *morphine*, la *codéine*, la *narcotine*, la *narcéine* et la *méconine* (V. ces mots) associées à de la gomme, de la résine, des sels.

* * L'opium s'emploie pour calmer la douleur, quelle que soit son origine, et on l'administre sous forme d'extrait gommeux, de sirop, de teinture et de vin.

* * L'extrait gommeux d'opium se prescrit à la dose de 2 à 5, 10 et 15 centigrammes en pilules ou dans une potion.

* * Le sirop d'opium se donne à la dose de 20 à 60 grammes. La teinture d'opium se prescrit à la dose de 50 centigram. à 1 et 2 gram.

* * Le vin d'opium composé constitue le *laudanum de Sydenham*, et le vin d'opium par fermentation forme, le *laudanum de Rousseau*. V. LAUDANUM.

OPODELDOCH. Baume formé de savon, d'alcool, de camphre et d'ammoniaque, très-vanté contre les entorses et les douleurs rhumatismales ☒.

OPOPANAX. Gomme-résine fétide fournie par la racine incisée du *Pastinaca opopanax*, de la famille des ombellifères. On l'emploie comme antispasmodique et comme expectorant.

OPPRESSION. Sensation de poids qui écrase la poitrine et qui gêne la respiration (V. DYS-PNÉE et ORTHOPNÉE). C'est le symptôme de quelques névroses, soit de l'hystérie, de l'angine de poitrine et du phréno-glottisme, mais c'est aussi le symptôme de la pleurésie, de la pneumonie, de l'hydropneumothorax, de l'asthme, des maladies du cœur et des tumeurs solides, liquides ou gazeuses du ventre qui refoulent en haut le diaphragme.

Thérapeutique. — Quand l'oppression est symptomatique, il faut la combattre par le traitement des maladies qui en sont la cause [V. GROSSESSE, ASCITE, TYMPANITE, COEUR (MALADIES DU), PNEUMONIE, PLEURÉSIE, etc.]. Mais quand elle n'est qu'un symptôme nerveux, il faut lui opposer les antispasmodiques et les-narcotiques, la poudre de belladone, 20 à 30 centigrammes, les cigaretttes de belladone ou de datura stramonium, les fumigations de papier nitré, l'eau de laurier-cerise en potion, 1 à 3 grammes, la teinture de lobélie enflée, 1 à 2 grammes, la teinture de musc, 5 à 10 grammes, le musc en poudre, 2 à 3 grammes, et les lavements d'asa fetida, à 2 gram.

OPTIQUES (DÉFAUT DE CONVERGENCE DES AXES). V. STRABISME.

OR. Métal jaune dont la poudre, ainsi que les sels, ont été employés contre la syphilis et la scrofule. V. CHLORURE D'OR.

ORANGER. Arbre de la famille des hespéridées, dont les feuilles en infusion, 10 grammes par litre, se donne contre les spasmes, les convulsions et l'épilepsie. Ses fleurs, distillées, servent à la préparation de l'eau de fleurs d'oranger et le fruit donne un suc rafraîchissant, avec lequel on fait de l'orangeade. On tire de l'écorce d'orange une huile volatile qui sert à la parfumerie. Quand les oranges sont encore petites et vertes on les utilise pour faire un sirop employé contre la paralysie.

ORBITE (LÉSIONS DE L'). Des lésions traumatiques, des inflammations et des tumeurs peuvent se développer dans l'orbite ; les tumeurs de l'œil ou des cavités voisines de l'orbite sont aussi comprises dans les maladies de l'orbite. V. ŒIL, HYDROPHTHALMIE, CORNÉE (MALADIE DE LA), STAPHYLÔME, FONGUS DE LA DURE-MÈRE, ANÉVRYSMES.

Orbite (EMPHYSÈME DE L'). L'emphysème de l'orbite se produit par la généralisation d'un emphysème à la suite d'une plaie de poitrine, après une plaie avec fracture de la paroi interne de l'orbite et déchirure de la muqueuse des fosses nasales (Dupuytren), après une rupture du sac lacrymal pendant des efforts pour se moucher (Vélar, Carré, Foucher), après une

plaie des sinus frontaux (Mackensie, Laurence).

* L'emphysème de l'orbite se révèle par ses caractères propres (V. EMPHYÈME), et de plus par une exophtalmie et par la possibilité de la réduction de la tumeur dans certains cas.

Thérapeutique. — L'emphysème de l'orbite isolé se guérit souvent seul spontanément. On doit éviter les efforts pour se moucher, lorsque l'emphysème est dû à une ouverture du sac lacrymal ou du sinus maxillaire. — On recouvrira la tumeur de compresses d'eau fraîche; — si l'emphysème augmente, on fera des mouchetures sur la peau. — Les saignées sont inutiles.

L'emphysème généralisé, propagé à l'orbite, doit être traité par les mouchetures, et l'on doit porter son attention sur la blessure des poumons et de la trachée, qui a été la cause de l'épanchement d'air.

ORBITE (INFLAMMATION DE L'). Les tumeurs inflammatoires, aiguës ou chroniques de l'orbite, sont les phlegmons et des abcès chroniques ou symptomatiques de lésions du squelette ou de corps étrangers.

I. Phlegmon de l'orbite. — Une inflammation de la glande lacrymale, une contusion, une plaie de l'orbite, avec ou sans complication de corps étranger, une fracture de l'orbite, une extension d'une inflammation de la tempe ou du sourcil, un phlegmon de l'œil, causent le phlegmon du tissu cellulaire de l'orbite. Une ostéite, une phlébite, peuvent causer aussi ce phlegmon.

* Le phlegmon de l'orbite marche vite; au début, souvent en vingt-quatre heures, l'œil devenu immobile est déjà saillant, les paupières sont gonflées et dures, la conjonctive se boursouffle et forme un bourrelet dur, rouge entre les paupières, constituant le *chémosis*; l'œil est entr'ouvert, la cornée est à nu; il y a des battements qui soulèvent l'œil et provoquent des souffrances vives, de la fièvre, des frissons erratiques et quelquefois du délire. En peu de temps il y a une exophtalmie prononcée, la vue se trouble, soit parce qu'il y a une congestion de la rétine, soit parce que la cornée, toujours découverte, se dessèche.

* Le phlegmon de l'orbite contient du pus au troisième jour. Il se complique quelquefois de fusées purulentes dans la fosse temporale, dans le crâne même. Il peut entraîner une mortification de la cornée. Le phlegmon de l'orbite qui ne suppure pas se termine par résolution et par induration rarement.

* On ne confondra pas un phlegmon de l'orbite avec une phlébite de la veine ophthalmique, car dans celle-ci l'exophtalmie progresse avec lenteur, les douleurs ne semblent pas en rapport avec le degré d'exophtalmie. La vue est souvent émueuse d'emblée.

Thérapeutique. — On prévient le phlegmon de l'orbite en ne laissant ni corps étranger ni esquille dans l'œil ou dans l'orbite, en pansant rigoureuse-

ment à l'eau froide ou avec un cataplasme les plaies de l'orbite et en purgeant les malades. V. ORBITE (PLAIES DE L').

Lorsque le phlegmon débute, on essaiera d'en obtenir la résolution par une saignée générale de 500 grammes ou dix sangsues aux tempes; — on incisera largement le chémosis avec des ciseaux, de façon à produire une saignée locale.

On donnera le calomel à dose fractionnée, 40 centigrammes en dix paquets, pris à demi-heure d'intervalle. On fera avec avantage des frictions sur les tempes avec l'onguent mercuriel belladonné :

Onguent mercuriel 15 grammes.
Extrait de belladone 3 id.

et l'on appliquera des cataplasmes émollients.

S'il ne se forme pas de pus, pour éviter le passage des phlegmons à l'état chronique, on donnera le calomel à dose fractionnée jusqu'à salivation, et l'on administrera une potion contre la salivation exagérée :

Eau distillée 100 grammes.
Chlorate de potasse 2 id.
Sirop simple 3 id.

On appliquera des vésicatoires volants sur les tempes (Mackensie); on purgera les malades tous les trois jours avec : le calomel, 60 centigrammes, — l'huile de ricin, 30 grammes, — l'émétique en lavage, 20 centigrammes dans un pot d'eau de veau, ou le sulfate de soude, 40 grammes.

Si le phlegmon suppure, ce qu'il se reconnaît à la répétition des frissons, aux douleurs lancinantes s'accroissant sans cesse, on fera une ponction à l'angle interne de l'œil ou à l'angle externe, avec un bistouri à lame étroite; — on devra toujours ponctionner du côté où une blessure aura été faite, car c'est de ce côté que l'inflammation a débuté; on placera une mèche de fil dans l'incision.

Si l'incision est pratiquée trop tard, un abcès des paupières peut exister; on incisera alors sur ces membranes, en coupant couche par couche.

Même quand il n'y a pas de signe évident d'abcès, la ponction d'un phlegmon est indiquée si les douleurs inflammatoires et les frissons se répètent.

Comme la cornée est découverte par le fait de l'exophtalmie, on lotionnera l'œil avec de la glycérine bien pure, et l'on abaissera autant que possible la paupière supérieure avec une bande de toile imbibée de collodion pour recouvrir la cornée. On placera des compresses mouillées d'eau tiède ou seulement des cataplasmes.

S'il y a une kératite consécutive pendant le déclin du phlegmon, on fera le traitement approprié (V. KÉRATITE SUPPURATIVE). Si un staphylôme menace, on comprimera l'œil. V. STAPHYLÔME.

II. Ostéite et périostite des parois de l'orbite. — Les inflammations des os de la cavité orbitaire ont toujours une marche plus lente qu'en cas de phlegmon simple. — Elles reconnaissent les mêmes causes traumatiques que le phlegmon, et en particulier les fractures et les contusions; elles naissent aussi après des caries, des nécroses consécutives aux diathèses syphilitiques, scrofuleuses. On les soupçonne souvent à un gonflement général de la région, à des douleurs, à une induration du pourtour de l'or-

bite, et enfin plus tard à des abcès que l'on ouvre ou qui s'ouvrent seuls et sont suivis de fistules. Chez quelques malades, la résolution se fait et il n'existe qu'une induration du tissu cellulaire de l'orbite qui immobilise l'œil.

* * La partie inférieure de l'angle externe de l'orbite est le point le plus souvent atteint de lésions chroniques des os liées à une diathèse. Alors une douleur et de la rougeur apparaissent au niveau de l'os malaire, de la fièvre se déclare, un abcès se forme à l'angle externe de l'œil, se vide et verse du pus bien lié, puis séreux; la fistule persiste, se ferme, et il résulte une cicatrice adhérente qui produit un ectropion simple ou double.

* * L'angle interne de l'œil est assez souvent le siège d'ostéites, de caries et de nécroses, à la suite de tumeurs lacrymales. V. LACRYMAL (MALADIES DE L'APPAREIL).

* * Le maxillaire supérieur et le sinus maxillaire, l'ethmoïde, l'os unguis, la voûte de l'orbite (Mackensie), sont plus rarement que les autres parties de l'orbite le siège d'inflammations qui se révèlent par des abcès limités, ordinairement sans symptômes généraux graves et sans altérations de l'œil.

* * On ne peut confondre les ostéites et les périostites de l'orbite qu'avec un abcès chronique lié à la présence de corps étrangers; l'exploration des fistules avec le stylet, les antécédents des malades, l'exophtalmie et les indurations, plus prononcées dans le cas de corps étranger que dans le cas de lésions des os, éclairent le diagnostic. — La périostite franche est difficile à distinguer du phlegmon, cependant elle est plus généralement limitée et l'exophtalmie est peu marquée dans cette maladie.

Thérapeutique. — Au début de la périostite ou de l'ostéite, on aura recours au traitement par les sangsues à la tempe, aux ventouses derrière l'oreille et au calomel à dose fractionnée. V. ORBITE (PHLEGMON DE L').

Les abcès qui se montrent et sont généralement limités seront ouverts. Si l'on sent un os, on pourra le cautériser avec le crayon au nitrate d'argent (Mackensie); mais cette opération n'est pas utile même après la cessation des phénomènes inflammatoires et l'établissement d'une fistule. Lorsque la fistule se cicatrise et qu'un ectropion menace, on isolera la fistule en la circonscrivant par deux incisions elliptiques; on fera glisser la peau de façon à recouvrir l'œil, puis on fera une boutonnière à la peau qui a été amenée au-devant de la fistule, et l'on réunira à celle-ci les bords de l'incision cutanée nouvelle (Desmarres). Si un ectropion existe, malgré cela, on aura recours aux traitements appropriés. V. ECTROPION.

III. *Abcès chroniques.* — Les abcès chroniques de l'orbite sont une terminaison des ostéites et des périostites de l'orbite ou une suite de l'inflammation autour d'un corps étranger.

* * Les abcès chroniques ne diffèrent pas des

abcès dans les autres régions, sauf qu'ils peuvent devenir une cause de phlegmon de l'orbite (V. ABCÈS CHRONIQUES). Lorsqu'un abcès chronique a été ouvert il est suivi de la formation d'une fistule que l'on explore et au fond de laquelle on sent à nu un os de la paroi de l'orbite, ou une esquille ou un corps étranger. La formation de nouveaux abcès dans le voisinage du premier est souvent l'indice de la présence d'un corps étranger, que les antécédents des malades peuvent faire soupçonner.

* * Les abcès chroniques cicatrisés sont l'origine habituelle de brides sous-cutanées et d'ectropion.

Thérapeutique. — On ouvrira les abcès chroniques de bonne heure. — Si les corps étrangers existent, on les extraira en débridant largement s'il est nécessaire [V. ORBITE (CORPS ÉTRANGERS DE L')]. — Si les os sont malades, on fera des injections iodées et l'on extraira les séquestres aussitôt qu'ils seront mobilisés. — On traitera les abcès consécutifs à des altérations osseuses, liés à une diathèse, par la médication générale antiscrofuleuse, antisypilitique. V. STPHILIS, SCROFULE, SCORBUT.

IV. *Phlébite de la veine ophthalmique.* — La phlébite de la veine ophthalmique donne lieu à une tumeur de l'orbite, qui n'est autre chose que de l'œdème. Les signes de cette lésion sont : une rougeur érysipléateuse des paupières; les chémosis sous-conjonctival séreux, l'œdème des paupières, une congestion de l'œil et de la rétine, quelquefois exceptionnellement, un décollement de cette membrane et la diminution du champ visuel. Aucun point de l'œil et de son pourtour ne présente une douleur vive comme dans le phlegmon, la pression sur l'œil est un peu douloureuse, la vision est aussi plus ou moins affaiblie, les malades éprouvent des douleurs spontanées assez vives, mais il n'y a pas de frissons; l'œil est entièrement découvert, quelquefois, et la cornée se dessèche. On observe moins souvent des battements dans la tuméfaction générale des paupières que dans le cas de phlegmon, l'œil est aussi plus mobile s'il y a phlébite que dans ce dernier cas (Thibaud).

* * Si la phlébite est adhésive, l'œdème peut persister pendant longtemps, plusieurs semaines même. Des lésions consécutives de la cornée se montrent; la phlébite peut être suivie de phlegmon de l'œil.

Thérapeutique. — La phlébite de la veine ophthalmique sera traitée par les sangsues à la tempe, par les frictions mercurielles et par la compression avec des rondelles d'amadou et un bandeau serré. On exercera la compression sur la paupière supérieure. Si les malades ne peuvent la supporter, on la suspendra. Les bains de pied sinapisés seront pris chaque jour. En cas de recrudescence de la douleur et du gonflement, on appliquera de nouvelles sangsues aux tempes. Lorsque la douleur aura disparu en laissant un engorgement consécutif, on promènera des vésis-

caitères autour des tempes. Si le chémosis séreux est très-développé, on y fera des mouchetures avec les ciseaux et l'on recouvrira l'œil de compresses fraîches jusqu'à la cicatrisation des petites plaies.

ORBITE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L'). Les lésions traumatiques de l'orbite sont des contusions et des plaies.

Orbite (CONTUSION DE L'). Les contusions de l'orbite existent surtout après une violence portée sur le sourcil ou sur l'angle externe de l'œil, elles s'accompagnent d'ecchymose, de fractures, de plaies pénétrantes du crâne, et consécutivement d'amaurose (Valsalva, Pourfour du Petit, Vicq d'Azyr, Morgagni, Dupuytren), sans doute parce qu'il y a une contusion de l'œil par le choc qui produit la contusion de l'orbite ou une lésion du cerveau (Chopart, Boyer). La blessure du nerf sus-orbitaire (Beer, Mackensie, Desmarres) est à tort considérée comme l'origine de cette amaurose.

* Les contusions de l'orbite occasionnent une ecchymose des paupières et quelquefois de l'emphysème (V. ORBITE, EMPHYSEME DE L'); l'ecchymose est accompagnée d'œdème, les conjonctives sont quelquefois soulevées par un épanchement, et l'on pourrait croire qu'il s'agit d'une ecchymose symptomatique d'une lésion du crâne, mais l'existence d'un coup porté sur l'orbite, l'absence des signes rationnels d'une fracture du crâne, et d'une commotion cérébrale empêcheront toute erreur.

* Les contusions de l'orbite exposent à des périostites, des phlegmons, des caries et à des nécroses, même à des abcès intra-crâniens.

Thérapeutique. — Si les épanchements sanguins des paupières ne sont pas grands; on les traitera par des applications de cataplasmes arrosés d'eau blanche. Lorsqu'il y a plaie et contusion, on pansera avec un cataplasme. On ne réunira pas par première intention.

Orbite (PLAIES DE L').

I. Les *plaies superficielles* de l'orbite sont produites par un coup ou par une chute; la peau, dans ce dernier cas, comprimée entre le sol et l'arcade orbitaire, se coupe comme s'il y avait une blessure par un instrument tranchant (Velpeau).

* Les plaies du rebord de l'orbite au niveau du sourcil sont généralement suivies d'inflammation si on les réunit par première intention.

S'il y a fracture avec esquille, les plaies sont plus graves et la réunion par première intention est absolument contre-indiquée.

Thérapeutique. — Examiner l'état de l'œil, et s'il y a des lésions, les traiter. V. PLAIES DE LA CORNÉE.

Laver la plaie à l'eau froide, panser avec des linges trempés dans la glace, repos absolu. — Si la plaie est un peu douloureuse, on pansera avec des cataplasmes froids, et l'on comprimera par-dessus modérément avec une bande roulée. — On purgera les malades avec une bouteille d'eau de Sedlitz.

On traitera le phlegmon et l'érysipèle, s'ils surviennent, par les moyens appropriés. Pour le phlegmon qui débute, une compression modérée est quelquefois très-bonne (Velpeau).

II. Les *plaies profondes* de l'orbite ou plaies pénétrantes sont produites par des instruments piquants et tranchants; elles intéressent l'orbite seul, ou elles atteignent en même temps l'œil, la glande lacrymale (Middlemore), le sac lacrymal, le nerf optique, les muscles de l'œil.

* Saus compter les lésions de l'œil, les plaies profondes se compliquent de fractures, d'anévrysmes, de phlegmon de l'orbite et quelquefois d'hémiplegie (Bell, Borelli), lorsque après une fracture le cerveau a été blessé.

Thérapeutique. — Dans les plaies de l'orbite, sans complication de corps étranger et sans lésions de l'œil, on pansera à l'eau froide. On purgera les malades avec l'eau de Sedlitz, le sulfate de soude, 30 à 40 grammes.

S'il y a des signes de lésion cérébrale, on traitera par les moyens appropriés. V. ENCÉPHALE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L').

III. *Plaies par armes à feu.* — Les plaies par armes à feu de l'orbite produisent des désordres variables: si la balle a pénétré directement en avant, elle peut entrer dans le crâne après avoir détruit l'œil. (Une baguette de fusil (Ansiaux, Bagieu) a traversé l'orbite et pénétré dans le cerveau. Dans ce cas, après la perte de l'œil, la guérison a été obtenue. Sur un vieillard, à l'autopsie, on a vu une balle logée dans la selle turcque, du côté où un œil avait été perdu depuis quinze ans.) Si la balle pénètre obliquement par la région temporelle, perpendiculairement à l'axe de l'orbite, elle peut couper les nerfs optiques (Valleriola) ou amener la fonte purulente des deux yeux par suite de la destruction des parties molles en arrière du globe oculaire (Baudens).

* Outre les signes de fracture orbitaire, de plaies de l'œil, de plaies du cerveau, suivant les cas, les plaies de l'orbite par armes à feu se reconnaissent à des solutions de continuité, à bords irréguliers et contus et à l'état de stupeur des blessés (V. PLAIES PAR ARMES À FEU). Les corps étrangers se reconnaissent par l'exploration avec un stylet. Un phlegmon de l'orbite est la complication habituelle des plaies par armes à feu.

Thérapeutique. — Les malades seront tenus au repos absolu, à la diète sévère. On leur pratiquera une petite saignée de 300 grammes. On leur administrera un purgatif salin, sulfate de soude, 40 grammes, ou une bouteille d'eau de Sedlitz.

Si l'œil est sorti de l'orbite, on l'enlèvera. On se gardera bien de fermer la plaie. On pansera avec un cataplasme émollient.

S'il y a plaie du cerveau, on traitera comme il a été dit [V. ENCÉPHALE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L')]. On extraira les corps étrangers et les esquilles avec prudence. Il vaut mieux attendre que de faire des recherches prolongées immédiates.

Orbite (FRACTURE DE L'). Les fractures de l'orbite ont quelquefois lieu par cause directe, mais dans la majorité des cas elles existent par contre-coup. V. FRACTURES DES OS DE LA FACE.

* * Les fractures directes de l'angle externe sont des fractures esquilleuses, alors les os sont presque toujours mobiles et l'on reconnaît la lésion à la mobilité des fragments et à la crépitation.

* * Les fractures directes de l'angle interne exposent à l'ouverture des fosses nasales, des sinus frontaux, et il y a un emphysème sous-cutané immédiat, plus ou moins étendu. V. ORBITE (EMPHYSÈME DE L').

* * Les fractures des parois orbitaires sont causées par des instruments ou des balles qui sont introduits dans l'orbite; elles se compliquent d'emphysème, lorsque les fosses nasales ont été intéressées, de plaie de l'œil, de plaie du cerveau, et quelquefois de plaie du nerf optique du côté opposé (Phillip, Cunier).

* * Après les fractures de l'orbite, l'augmentation d'une tumeur molle lorsque les malades se mouchent indique l'emphysème; l'inspection fait reconnaître la plaie du segment antérieur de l'œil, les signes de contusion cérébrale indiquent une plaie du cerveau, mais ces signes peuvent manquer, quoique la lésion existe.

* * Les fractures par contre-coup se produisent ordinairement par propagation d'une fracture du crâne, mais elles sont quelquefois isolées (Desmarres).

On trouve dans les fractures de l'orbite une ecchymose sous-conjonctivale. Dans les fractures de l'orbite par cause directe l'ecchymose part du coup porté sur la région, et s'étend jusque sous la conjonctive. Dans la fracture par contre-coup, au contraire, l'ecchymose occupe d'abord le tissu cellulaire sous-conjonctival.

Thérapeutique. — Dans le cas de fracture directe compliquée de plaie, explorer avec le stylet la disposition des fragments; réduire si l'os tient encore aux parties molles, extraire l'esquille si elle est très-mobile et débrider au besoin. — Examiner l'œil, et s'il y a diminution du champ visuel ou déchirure de l'iris, il faut appliquer des sangsues autour de l'orbite et tenir l'œil fermé. V. IRIS (LÉSIONS DE L').

S'il y a emphysème, on appliquera des compresses d'eau froide souvent renouvelées. Si la tumeur menaçait d'augmenter incessamment, on ferait des mouchettes avec la lancette.

A moins qu'il n'y ait une lésion de l'œil, on ne doit point pratiquer d'émissions sanguines, on laissera saigner la plaie; des compresses résolutives ou d'eau froide sur l'orbite et des sinapismes aux extrémités sont les seuls moyens à employer. — Il faut se réserver des moyens d'action si un phlegmon de l'orbite vient à se montrer.

On traitera la commotion, la compression et la contusion cérébrales par les moyens appropriés [V. ENCÉPHALE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L')]. Le phlegmon de l'orbite consécutif sera prévenu si l'orbite est bien

pausé, si l'on a surveillé l'état des fonctions digestives des malades, si on les a mis à la diète, aux bouillons, et si on leur fait prendre une tisane délayante et un verre ou deux d'eau de Sedlitz. V. PHLEGMON DE L'ORBITE.

S'il y a des corps étrangers dans la plaie et dans le foyer de la fracture, on les extraira.

Orbite (CORPS ÉTRANGERS). On peut et l'on doit toujours soupçonner la présence d'un corps étranger dans l'orbite, lorsque l'œil est dévié ou sorti de l'orbite, lorsque la rétine étant surexcitée les malades se plaignent de voir de nombreuses étincelles, lorsqu'il y a plaie par arme à feu, lorsque le corps qui a pénétré dans l'orbite a été brisé.

* * Toutes sortes de corps étrangers ont été trouvés dans l'orbite: des instruments ou des fragments d'instruments de fer (ceux-ci pénètrent toujours très-loin dans l'orbite). Des éclats de bois pénètrent dans l'orbite, soit parce qu'ils sont projetés par des boulets brisant une muraille de bois, soit parce que les individus ont été blessés par un morceau de bois qui s'est brisé dans l'orbite. On a trouvé dans l'orbite des tuyaux de pipe, un manche de parapluie (Nélaton), des balles et des grains de plomb, une culasse de fusil (Gensoul), des fragments de verre.

* * Dans les plaies récentes de l'orbite, deux cas se présentent: ou bien le corps étranger est accessible aux instruments ou bien il est caché. Dans les deux cas le cerveau peut être lésé et l'œil peut être vidé.

On ne peut confondre le corps étranger de l'orbite qu'avec une esquille; mais en examinant l'instrument qui a atteint l'orbite, ou la direction de la plaie, s'il s'agit d'une balle, on pourra arriver au diagnostic.

Dans les plaies anciennes, on a vu l'œil se luxer par suite du gonflement, autour d'un tuyau de pipe caché dans l'orbite. La perte de l'œil, l'amaurose, l'hémiplégie, indiquent une lésion de l'œil ou du nerf optique ou du cerveau, mais rien de plus précis. Une fistule, des douleurs vives (Bidloo), le contact d'un stylet sur un corps dur, la perte graduelle de l'œil, ne sont pas des symptômes absolument certains de la présence d'un corps étranger.

* * Une exophtalmie, un phlegmon de l'orbite, suivent souvent la présence des corps étrangers non métalliques et plus rarement la présence de corps métalliques.

Thérapeutique. — Il est toujours indiqué de retirer les corps étrangers de l'orbite, même lorsque l'œil est perdu.

Lorsqu'on a affaire à un instrument pointu ou solide et régulier resté dans une plaie récente, on le retirera avec de fortes pinces ou un levier (Sabatier), ou un étau à main, et l'on tirera longtemps, des heures entières s'il le faut. Avec de la patience on arrive à extraire le corps étranger sans

causer de désordres graves; seulement, comme les douleurs sont vives, on endormira les malades.

Les balles peuvent séjourner dans l'orbite sans provoquer d'accidents (Mackensie). Les balles et les culasses de fusil, après y avoir séjourné impunément pendant longtemps, peuvent être éliminées avec le pus d'un abcès qui s'est tardivement formé autour du corps étranger; mais, même dans ces cas où l'expulsion a lieu, on aidera à la sortie du corps étranger en débrillant (Gensoul).

Lorsqu'on a la conviction que la balle est restée dans une plaie, lorsqu'on en constate l'existence avec la sonde de porcelaine de Nélaton, on doit extraire la balle, surtout s'il y a une suppuration abondante et si l'œil se perd.

Lorsque des phlegmons de l'orbite successifs se montrent, il est probable qu'il y a un corps étranger; on incisera les phlegmons de bonne heure et l'on tâchera de trouver le corps étranger.

ORBITE (TUMEURS DIVERSES DE L').

I. *Cancers de l'orbite.* — L'orbite peut renfermer des cancers de toute nature (V. CANCERS) occupant l'œil, le tissu cellulaire, le périoste et les os.

* * Le cancer mélanique, le cancer cartilagineux (Mackensie), comme tous les autres cancers, ont été observés dans l'œil et dans l'orbite.

* * Le cancer de l'orbite ont une marche variable, de sorte qu'au début il est toujours difficile de reconnaître la nature de la lésion. Cependant l'évolution rapide du mal permettra de reconnaître le cancer encéphaloïde et même le squirrhe et le fibro-plastique. Ces derniers ont une marche plus rapide dans l'orbite que partout ailleurs.

* * Les signes anatomiques du cancer et les douleurs lancinantes, ainsi que l'amaigrissement, sont des caractères diagnostiques excellents du cancer de l'orbite.

Le souvenir des signes d'un cancer de l'œil, caractérisé par la perte de la vision, sans exophtalmie, fera reconnaître la nature d'une tumeur cancéreuse consécutive de l'orbite.

* * Le gonflement de l'orbite dans le cancer n'a lieu que progressivement. Il n'y a pas un développement subit des paupières et une exophtalmie brusque, comme dans la phlébite de la veine ophthalmique.

* * Lorsque le cancer est très-développé, il n'y a pas une fluctuation franche comme dans les abcès consécutifs à une lésion osseuse ou à la présence d'un corps étranger. Les abcès dus à une périostite ou à une gomme sont indolents.

Thérapeutique. — En présence d'un gonflement de l'œil qu'on pourrait attribuer à un cancer, le chirurgien mettra en usage les traitements antiscrofuleux et antisiphilitiques pendant deux mois; si le mal reste stationnaire, on continuera, mais si le mal augmente et si les malades maigrissent, on opérera.

Le cancer de l'œil exige l'ablation de l'œil [V. ŒIL;

CANCER DE L']]. Lorsque le cancer est développé dans l'orbite, on en fera l'extraction, sans l'œil lorsque le mal sera produit sur le pourtour de l'œil, avec l'œil quand le cancer est situé en haut de la cavité orbitaire.

Dans le premier cas, on incisera sur le bord orbitaire, on circonscrira la tumeur entre deux incisions, s'il y a adhérence à la peau, et l'on énucléera la tumeur sans regarder à mettre les os à nu.

Si l'on enlève l'œil avec la tumeur (et l'on sera autorisé à faire cette opération lorsque le globe de l'œil est entièrement immobilisé et quand la vue est troublée), on débridera sur la commissure externe et l'on fera soulever les paupières par des aides; on énucléera la tumeur en rasant les os; on coupera avec des ciseaux courbes toutes les portions qui auraient échappé après l'extraction de l'œil.

Autant que l'état des parties le permet, il faut laisser de la conjonctive aux deux paupières. L'absence de conjonctive devient une cause d'entropion qui empêche le placement d'un œil artificiel. Puis, après avoir enlevé la tumeur; on cautérise tous les points qui sembleront n'être pas sains avec un fer rouge ou on placera dessus un disque de pâte de chlorure de zinc.

S'il y a des hémorragies, ce dernier moyen vaut mieux que les autres moyens hémostatiques: le caustique au chlorure de zinc est un caustique hémostatique. On recouvrira le disque de pâte avec de la charpie et l'on comprimera fortement. — On pourra lier l'artère ophthalmique (Roux), la presser avec une pince à pression continue (Lisfranc).

On réunit la plaie de la commissure avec la suture entortillée et l'on panse à l'eau froide; de la charpie imbibée d'eau froide recouvre l'œil.

Les complications de l'ablation du cancer de l'orbite avec l'œil sont l'encéphalite, la reproduction du mal. On remédie à l'encéphalite par les moyens appropriés (V. ENCEPHALITE). La reproduction limitée du mal sera traitée par l'ablation avec les ciseaux courbes et la cautérisation avec la pâte de Canquoin, le nitrate acide de mercure ou le fer rouge.

Les récidives profondes de cancer de l'orbite ne doivent pas être touchées.

II. *Enchondromes de l'orbite.* — Les exostoses ostéo-cartilagineuses (Boyer), les enchondromes (Müller), peuvent se développer dans l'orbite et ils sont décrits sous le nom d'exostose. Pour ceux qui se rencontrent chez les jeunes sujets, la confusion n'a pas d'importance, et ils exigent le même traitement que les exostoses. Ceux qui se développent chez l'adulte sont voisins des cancers (V. CANCER) et se révèlent par des symptômes anatomiques mixtes qui sont ceux des exostoses et des cancers. La marche rapide du mal doit faire songer à un cancer. Cette lésion exige l'ablation prématurée.

III. *Exostoses de l'orbite.* — Presque toutes les exostoses intra-orbitaires naissent sur la paroi interne de l'orbite (Lucas, Shott, Brassant, Maisonneuve). Ce sont quelquefois des enchondromes ossifiés qui sont dus à la scrofule et à la syphilis constitutionnelle; rarement ils surviennent après un traumatisme.

* * Les exostoses des rebords orbitaires ne

diffèrent pas des exostoses des autres régions.
V. EXOSTOSES.

* * La dureté et l'irrégularité des exostoses, leur indolence, la luxation de l'œil sans troubles de la vision, font diagnostiquer l'exostose intra-orbitaire. — L'absence de troubles cérébraux, de troubles de l'olfaction et de l'ouïe, indique que l'exostose est limitée à l'orbite. — Lorsque l'exostose est située profondément, il y a plus de difficultés. Au besoin, pour établir le diagnostic, on ferait une ponction avec une aiguille à acupuncture qui, arrêtée sur la tumeur, donnerait le diagnostic.

Thérapeutique. — Si l'exostose paraît liée à la syphilis, on administrera l'iode de potassium qui est le traitement antisyphilitique des accidents tertiaires.

Lorsque, malgré ce traitement, l'exostose reste permanente et tend à augmenter, on est autorisé à tenter l'extraction, lorsque l'œil est déplacé et quand la vue menace de se perdre. — On extrait ainsi l'exostose : après une incision en croissant ou en T, on dénudera l'os, ce qui est en général facile ; avec la gouge et le maillet, portée sur le pédicule, on ébranlera l'exostose (Maisonneuve), qui sera ensuite arrachée avec un davier. — Si l'exostose siège au fond de l'orbite et si l'œil est perdu, une opération est inutile, mais si l'exostose augmentait, on extrairait l'œil perdu, puis l'exostose.

IV. Kystes de l'orbite. — Les kystes de l'orbite naissent dans l'orbite, dans les paupières et dans les parties voisines de l'orbite. On y a trouvé des kystes multiloculaires (Saint-Yves).

* * Les kystes nés dans l'orbite sont sans doute dus à des transformations d'abcès strumeux, de gommés, de périostose et même d'inflammation des bourses tendineuses ou d'épanchements sanguins. On les reconnaît aux signes d'un kyste, c'est-à-dire à la forme globuleuse, à la fluctuation, à la lenteur du développement.

* * On trouve dans l'orbite des kystes stéatomateux, c'est-à-dire des kystes sébacés qui se sont développés du côté de l'orbite ou des kystes congénitaux (Barnes), ou des inclusions fœtales, si la tumeur contient des poils ou une dent. Il y a des kystes hydatiques (Delpech, Lawrence, Garcia Roméal, Tavignot, Goyrand d'Aix). Des collections séreuses et purulentes développées dans le frontal (Riberi, Langenbeck) forment une tumeur qui siège dans la partie supérieure de l'orbite et s'accompagnent de gonflement de l'os frontal.

* * Lorsqu'une tumeur qui n'a ni les symptômes d'une exostose, ni ceux d'un lipome ou d'une tumeur érectile existe, on fera une ponction exploratrice. L'examen microscopique du liquide, découlant des crochets d'échinococques, de la matière sébacée ou un autre liquide, indiquera la nature kystique de la tumeur.

Thérapeutique. — Enlever les kystes peu volumineux mobiles par incision de la peau et énucléation de la tumeur par dissection.

Les kystes mal limités volumineux seront ouverts, vidés, et l'on remplira leur contenu de charpie ou bien on ponctionnera et on laissera une canule à demeure (A. Bérard). Si le kyste est multiloculaire, on ponctionnera ou l'on incisera, et l'on fera suppurer la tumeur. Dans les kystes hydatiques, on fera des ponctions et des injections iodées.

V. Lipome de l'orbite. — L'orbite peut renfermer des lipomes qui sont généralement situés à la partie supérieure ; ils ont un développement très-lent et sont constitués par des tumeurs molles et indolentes. L'œil se trouve déjeté du côté opposé à la lésion, et il y a strabisme comme dans tous les cas de déviation de l'œil par une tumeur.

* * La lenteur du développement d'un lipome est incompatible avec l'idée d'un cancer, qui au contraire marche vite. La perte de la vision prématurée est un signe de cancer rétro-oculaire ou de névrome du nerf optique et non d'un lipome. L'absence de douleurs est le fait d'un lipome et non d'un cancer ou d'une gomme. Un kyste dermoïde est congénital, et cela ne permet pas d'incertitude. Enfin, les kystes simples sont plus rares que les lipomes ; ils sont toujours plus réguliers, plus durs et ils sont fluctuants. Une ponction exploratrice est cependant souvent nécessaire pour établir le diagnostic entre les deux affections.

Thérapeutique. — Les petits lipomes qui n'altèrent pas la vision ne doivent pas être touchés ; les lipomes plus volumineux seront extraits. On fera une incision sur la partie culminante de la tuméfaction ; on saisira la tumeur avec une égrue ou une pince à griffes et on la disséquera ; il n'y a pas de difficultés. S'il y avait des prolongements irréguliers, on les saisirait avec une pince à griffes et on les disséquait en les attirant au dehors.

VI. Névrome du nerf optique. — Il y a des névromes du nerf optique formés aux dépens du tissu cellulaire interfibrillaire du nerf. Ils entraînent la perte de la vision, de l'exophtalmie et des douleurs vives (Velpeau, 1863).

* * Entre un cancer de l'orbite et un névrome, il n'y a pas de différence au point de vue des signes anatomiques ; seulement un cancer de l'orbite s'accompagne d'induration au fond de l'orbite ; il a une marche plus rapide et retentit de bonne heure sur la santé générale.

Thérapeutique. — Les névromes entraînant la perte de l'œil et l'exophtalmie et surtout des douleurs vives, seront enlevés avec l'œil.

VII. Périostose de l'orbite (Gommés). — Le périoste est le siège d'une inflammation qui constitue les périostoses gommeuses, soit chez des sujets scrofuleux, soit chez des sujets syphilitiques (Mackensie).

* * Un engorgement chronique du tissu cellulaire intra-orbitaire, une exophtalmie plus

ou moins prononcée, des douleurs nocturnes, une iritis, une choroïdite, chez des individus présentant une exophtalmie avec empatement de la région orbitaire, et qui avaient été atteints autrefois de syphilis, font aisément diagnostiquer une gomme de l'orbite. Dans les cas douteux, l'efficacité du traitement par l'iodure de potassium est la pierre de touche du diagnostic.

Thérapeutique. — Si la tumeur semble se résorber sous l'influence du traitement par l'iodure de potassium, on continuera, on fera des frictions avec la teinture d'iode autour de l'orbite.

Si la tumeur suppure, on appliquera des cataplasmes et l'on traitera comme les abcès chroniques. On fera ensuite des injections iodées.

VIII. Tumeurs de l'orbite provenant des parties voisines. — Les fungus de la dure-mère, les polypes naso-pharyngiens, le cancer des os maxillaires, de l'éthmoïde, pénètrent dans l'orbite aussi bien que dans les fosses nasales. V. FONGUS DE LA DURE-MÈRE, NASO-PHARYNGIENS (POLYPES).

* * On reconnaît une tumeur de l'orbite née hors de cette cavité, lorsque la tumeur est dure et soulevée par des battements, lorsque la vision est perdue avant qu'il n'y ait exophtalmie, lorsqu'il y a des symptômes de compression dans le voisinage et des paralysies, comme cela s'observe lorsqu'il y a fungus de la dure-mère.

Les polypes naso-pharyngiens oblitérent les narines avant de produire l'exophtalmie. Les tumeurs des maxillaires, cancers ou polypes, causent souvent une tuméfaction de la joue avant de passer dans l'orbite, et le souvenir de ces faits est le principal moyen de diagnostic.

Thérapeutique. — Ces tumeurs seront traitées par les procédés indiqués. V. FONGUS DE LA DURE-MÈRE, SINUS (POLYPES DES), NASO-PHARYNGIENS (POLYPES).

IX. Tumeurs de la glande lacrymale. V. LACRYMALE (TUMEURS DE LA GLANDE).

Orbite (TUMEURS VASCULAIRES DE L').

I. Exophtalmie dans le goître (Demours, Parry, Dupuytren, Desmarres, Graves). — L'exophtalmie dans le goître est une congestion du système artériel et veineux de l'orbite. Lorsqu'un goître existe, il comprime l'artère carotide primitive et la veine jugulaire interne. La circulation artérielle de la tête se fait par les artères vertébrales; les artères du trigone cérébral se développent, les artères ophthalmiques participent au développement; le système veineux ophthalmique, les sinus coronaire et caveux, sont turgescents, et de là un gonflement veineux, une sorte d'érection. Les troubles nerveux, les palpitations, sont dus aux mêmes causes agissant différemment sur des organes différents.

Thérapeutique. — Traiter le goître. V. THYROÏDE (MALADIES DE LA GLANDE).

II. Épanchement de sang dans l'orbite. — Cette maladie a été vue chez un nouveau-né où l'œil avait été chassé de l'orbite (Redemans). — Chez l'adulte, cette lésion peut compliquer des corps étrangers.

Thérapeutique. — Résolutifs, compression, ponction de la tumeur, si l'inflammation s'y développe.

III. Anévrisme de l'artère ophthalmique (Guthrie, Scultet, Langenbeck, Rosas). — **Anévrysmes artérioso-veineux de la carotide dans le crâne.** — V. ANÉVRYSME.

IV. Tumeurs érectiles (V. ce mot). — Les tumeurs érectiles des paupières limitées ne sont pas différentes des autres tumeurs de la face. Les tumeurs érectiles profondes sont plus difficiles à diagnostiquer; le soulèvement de l'œil, la turgescence de la région de l'œil et le soulèvement pendant les efforts et les cris, la congénitalité et la réductibilité constante, feront reconnaître la tumeur érectile; le développement variqueux des artères de la tempe, le battement énergique, devront faire soupçonner un anévrisme cirsoïde plutôt qu'une tumeur érectile.

Thérapeutique. — Les anévrysmes bien limités au pourtour de l'orbite dans les paupières seront traités par la compression. Les styptiques ou plutôt les médicaments susceptibles d'amener la coagulation du sang dans la tumeur, les inoculations de la vaccine, l'acupuncture, les injections coagulantes et caustiques et l'ablation (Dupuytren, Dieulafoy), ne sont pas toujours applicables. La ligature de la carotide primitive ou de la carotide du côté opposé (Velpeau); ont déjà donné plus de sept guérisons complètes (Travers, Dalrymple, Burk, Jobert, Velpeau, Roux).

V. Varices de l'orbite (Chélius). — On a vu des dilatations veineuses avec coloration bleuâtre de la tumeur; celles-ci se réduisaient, et, dans un cas, il y avait exophtalmie (Himly).

Thérapeutique. — Rien à faire. La compression est un moyen palliatif, les injections coagulantes sont dangereuses; l'incision, l'irritation et la compression (Chélius, *Traité d'ophtalmologie*, t. II), ne sont pas moins dangereuses que les autres procédés.

ORCHIDÉES. Famille de plantes monocotylédonnées à étamines épigynes, et qui a pour type le genre *Orchis*. — Ce sont des végétaux herbacés, cultivés par agrément pour leurs belles fleurs; mais ils fournissent quelquefois des *bubes* remplis de matière féculente alimentaire, comme le *salep*, ou des *fruits* utilisés pour leur arôme, comme la *vanille*.

ORCHIS. Plante de la famille des orchidées dont le bulbe sert à la préparation d'une féculente alimentaire, connue sous le nom de *salep*.

ORCHITE AIGÜE. L'inflammation du testicule, de l'épididyme et de la tunique vaginale constitue l'orchite. — L'épididyme est la partie de la glande le plus souvent affectée. Le testicule peut se prendre après l'épididyme et ne suppure

pas, à moins d'exception : la tunique vaginale s'enflamme seule ou en même temps que l'épididyme et le testicule. Ces inflammations diverses se confondent, se succèdent et se remplacent.

L'orchite simple, limitée au testicule, est la lésion la plus rare; l'épididymite est la plus fréquente.

I. Épididymite. — L'épididymite est caractérisée anatomiquement par une exsudation de matière plastique jaune, uniforme, au milieu de laquelle on distingue des flexuosités de l'épididyme augmentées de volume.

** Avec l'épididymite il y a toujours des lésions inflammatoires du cordon et quelquefois du canal déférent (A. Cooper). La théorie de la propagation de l'inflammation blennorrhagique, par le canal déférent, à l'épididyme, est fort acceptable, mais une phlébite ou une angioleucite du cordon, pourrait, à la rigueur, expliquer ce phénomène.

** L'épididymite suppure quelquefois (Curling), mais c'est l'exception; ordinairement elle se termine par résolution et induration.

** Les signes de l'épididymite sont les suivants :

Tuméfaction irrégulière, plus ou moins considérable de l'épididyme, mais conservant la forme et la direction de l'épididyme; douleur à la pression; quelquefois rougeur du scrotum. Apparition instantanée des phénomènes inflammatoires.

L'épididymite ne dure pas moins de dix jours et pas plus de vingt cinq (Velpeau).

La maladie est due à des causes variables, une blennorrhagie est la cause première à laquelle s'ajoute un effort, la fatigue, une profession pénible, des coups, des injections irritantes.

Des irritations de l'urèthre seules causent parfois des orchites et des épидидымитes (Ramsden, Velpeau).

** L'épididymite peut venir à la suite d'un simple effort, à la suite de la masturbation et après des oreillons, mais il y a des épидидымитes traumatiques.

** L'épididymite peut être accompagnée d'épanchement en quantité variable dans la tunique vaginale, surtout lorsque les malades ont marché. Celle-ci est reconnue à une fluctuation qu'il est difficile de bien apprécier néanmoins. Souvent les malades ont de la vaginalite aiguë.

Il n'est pas rare de voir des affections tuberculeuses du testicule débiter par une épидидымитe, comme la tuberculisation pulmonaire survient quelquefois après une pneumonie (Dufour).

II. Orchite. — L'orchite est l'inflammation des cloisons fibro-celluleuses du testicule; les canalicules séminifères ne sont point le siège de la lésion inflammatoire.

Dans l'orchite parenchymateuse, la tuméfac-

tion du testicule acquiert un volume quelquefois énorme, surtout quand il y a vaginalite en même temps.

** L'inflammation aiguë du testicule se termine par résolution ou suppuration. Par résolution, c'est la terminaison normale de l'orchite; par suppuration, alors l'orchite passe à l'état chronique et le pus met un temps plus ou moins long à se faire jour au dehors.

** L'orchite existe sans épидидымите dans certaines circonstances seulement; par exemple dans des oreillons et dans les fièvres graves; mais le plus souvent elle existe avec l'épididymite. L'orchite primitive n'existe pas avec la blennorrhagie.

** Une tuméfaction arrondie en avant, se rapprochant de la forme du testicule, uniformément résistante et douloureuse au contact, une douleur spontanée plus vive que dans l'épididymite et de la fièvre caractérisent l'orchite.

** L'orchite vient quelquefois après la masturbation et par l'abstinence de rapports sexuels.

** Les épanchements, les blessures du testicule, causent des orchites parenchymateuses.

** L'orchite chronique peut être suivie de la dégénérescence tuberculeuse du testicule.

III. Vaginalite (A. Cooper, Rochoux). — La vaginalite existe avec les autres inflammations du testicule, mais elle se montre parfois seule (Béraud) dans la variole, et on l'a appelée orchite varioleuse. Elle existe à l'état aigu et à l'état chronique. **V. VAGINALITE CHRONIQUE.**

** La vaginalite aiguë simple semble exister surtout avec la variole. On l'a vue chez un enfant atteint d'une fièvre grave (Curling).

Dans la vaginalite aiguë, il y a du liquide épanché dans la tunique vaginale, la membrane séreuse perd son poli, se recouvre de fausses membranes, et enfin offre des adhérences entre les deux feuillets de la tunique vaginale.

** L'hydrocèle peut être le résultat d'une inflammation de la tunique vaginale, au même titre que l'épanchement pleural peut succéder à une pleurésie aiguë.

La vaginalite peut exister seule dans certaines inflammations traumatiques des bourses causées par un effort et qui disparaissent grâce à un cataplasme simple.

Les orchites métastatiques des oreillons sont peut-être de simples vaginalites.

** Pour se faire une idée des manifestations de la vaginalite, il suffit de se reporter à ce qui se passe lorsqu'on opère l'hydrocèle par ponction et par injection. Le lendemain de l'opération, le scrotum acquiert un volume énorme; sa peau est rouge, luisante, tendue, œdémateuse. Les malades ne souffrent pas, mais le contact provoque des douleurs vives; quelquefois il y a de la fièvre. Les phénomènes inflam-

matoires durent de quatre à sept jours ; la résolution se fait lentement, et il n'est pas rare de constater après ce temps une crépitation produite par le frottement, l'une contre l'autre, des deux surfaces séreuses enflammées.

Une tuméfaction et un œdème inflammatoire du scrotum sans fluctuation évidente, l'issue d'un liquide séro-purulent à la ponction, une douleur vive à la pression, un début brusque comme l'orchite et l'épididymite, indiquent une vaginalite aiguë.

Les hydrocèles enflammées ne sont que des vaginalites aiguës.

La vaginalite chronique est une des causes les plus puissantes qui déterminent des transformations pseudo-osseuses, pseudo-cartilagineuses et fibreuses, dans les parois épaissies de la tunique vaginale dans certaines hydrocèles. Dans les hématoécèles dites spontanées, elle est la lésion véritable. V. VAGINALITE CHRONIQUE.

Thérapeutique. — Que l'orchite ou l'épididymite aiguë soient le résultat d'une blennorrhagie, d'un traumatisme, d'une inflammation non blennorrhagique de l'urèthre, d'une maladie générale comme l'embarras gastrique avec oreillons, la variole ou la fièvre typhoïde, il y a une inflammation qui peut guérir par les cataplasmes par-dessus des frictions mercurielles ou par les cataplasmes arrosés d'eau blanche, les bains et le repos au lit, et surtout la suspension des bourses sur une plaque de gutta-percha reposant sur les cuisses. Si le traitement est appliqué au début de la maladie, le mal peut être promptement arrêté.

Dans les épididymites blennorrhagiques avec orchite et vaginalite, lorsqu'il y a une fièvre intense, des douleurs extrêmement vives, une saignée du bras sera pratiquée ; on appliquera sur le trajet du cordon dix à quinze sang-sues.

Les cataplasmes arrosés de laudanum, les applications de chloroforme (Bouisson), l'eau froide, la solution d'alun, le sulfate de fer en solution, 6 grammes pour 400 d'eau, la boue de rémouleur, les vésicatoires volants, sont des moyens préconisés dans les orchites blennorrhagiques, mais tous ces moyens n'ont pas d'efficacité évidente et quelques-uns offrent des dangers, ils enflamment la peau. Enduire le scrotum de collodion (Bonnafond) n'est pas un moyen plus avantageux. La compression du scrotum (Velpeau) est difficile à appliquer.

Lorsque l'épididyme seul est enflammé et lorsque le mal est lié à une blennorrhagie, on traitera par le repos, la position élevée du scrotum, les bains, les cataplasmes. On administrera un purgatif salin, le sulfate de soude, 30 à 45 grammes, par exemple ; on donnera un ou plusieurs lavements purgatifs. En une seule fois ou en deux demi-lavements à un jour d'ine

Séné. } à 40 grammes.
Sulfate de soude }
Eau. } 300 id.

Lorsque dans une épididymite, une orchite ou une vaginalite, il y a des douleurs vives, de l'œdème du scrotum et une tuméfaction qui masque le testicule, on fera, avec une lancette ou un bistouri, des ponc-

tions multiples de la tunique vaginale (Velpeau). Si l'on pique le testicule, il n'y a pas de danger, on applique des cataplasmes. La douleur disparaît dans les vingt-quatre heures, à moins qu'il n'y ait suppuration du testicule. Lorsque le testicule est seul malade, et s'il y a orchite, tuméfaction et dureté du testicule, douleurs vives et fièvre, on ponctionnera la tunique albuginée sur un ou plusieurs points (Vidal, de Cassis), avec le bistouri pointu, et l'on applique des cataplasmes. Si les ouvertures deviennent fongueuses, on pansera avec l'onguent de la mère ; s'il sort des filaments blanchâtres avec la suppuration, on les laissera s'éliminer seuls, sans tirer dessus (J. L. Petit).

Lorsque la vaginalite devient une hydrocèle, l'épididymite une tumeur fibreuse pérididymaire ou un testicule tuberculeux, l'orchite une orchite chronique c'est-à-dire un engorgement avec des exacerbations, on traitera par les moyens appropriés. V. ORCHITES CHRONIQUES, TESTICULE TUBERCULEUX.

Pour favoriser la résolution de l'inflammation, dès que les douleurs et le gonflement auront cessé, dès que les rides du scrotum auront reparu, on fera des lotions avec la teinture d'iode, on fera porter au malade un suspensoir serré par-dessus un linge enduit de pommade à l'iode de plomb au dixième ; les malades prendront des bains et ne se livreront pas au coit avant vingt jours et plus. Si la blennorrhagie n'est pas guérie, cette indication est encore plus impérieuse.

Pour éviter le retour des orchites uréthrales, c'est-à-dire consécutives à quelque irritation de l'urèthre et du col de la vessie, on traitera ces maladies ; et toutes les fois que l'on aura exercé une manœuvre sur l'urèthre, on donnera de grands bains prolongés ou des bains de siège aux opérés.

ORCHITE CHRONIQUE. Comme toutes les affections inflammatoires chroniques, l'orchite chronique succède à l'orchite aiguë ou se développe lentement sous cette forme.

* * Les orchites chroniques sont des terminaisons de l'orchite aiguë ou une transformation lente des éléments cellulaires du testicule, en vertu d'un état subinflammatoire ou de la production d'un exsudat d'une matière plastique jaune (Hamilton).

* * L'orchite chronique donne lieu quelquefois à des abcès du testicule. Cette première variété d'orchite chronique est un intermédiaire entre l'orchite aiguë et l'orchite chronique. Elle est caractérisée par des poussées inflammatoires successives et des abcès avec élimination de la substance testiculaire (J. L. Petit) compliqués ou non de fungus bénins du testicule, c'est-à-dire de végétations, de bourgeons charnus sur l'ouverture de l'abcès ou des abcès chroniques (A. Cooper, Nélaton, Denonvilliers).

* * A l'orchite chronique doivent être rattachées :

1° Les orchites et épididymites terminées par induration, c'est-à-dire par une organisation des exsudats plastiques de l'inflammation aiguë et lente, où les éléments fibro-plastiques sont abondants et passent à l'état fibreux ; 2° les hy-

peritrophies, fréquentes chez les habitants des Antilles, rares chez les Européens; 3° l'albuginite chronique, c'est-à-dire l'épaississement et la transformation fibreuse de cette membrane, disposition déjà trouvée à l'état rudimentaire sur les testicules atteints assez longtemps avant par une orchite aiguë (A. Cooper); 4° les tumeurs pérididymaires, c'est-à-dire l'hypertrophie fibreuse du tissu cellulaire et de la tunique vaginale autour de l'épididyme (Poisson).

* * Les signes des orchites chroniques suppurées ou abcès chroniques sont : tumeur du corps du testicule, quelquefois de l'épididyme, tumeur mobile dans le scrotum; dans plusieurs cas, persistance des signes inflammatoires; fluctuation rare. La ponction exploratoire ne donne de résultat certain que si l'on tombe sur l'abcès. Le développement est rapide chez quelques malades, plus lent chez d'autres; il y a peu de douleurs dans la majorité des cas. Il y a eu des blennorrhagies et des orchites antérieures; l'épanchement séreux dans la tunique vaginale est rare.

On a cité un cas d'abcès du testicule et d'orchite chronique dans une fièvre typhoïde (de Castelleau).

* * Les signes des orchites chroniques ou engorgements subinflammatoires sont : une tumeur régulière peu volumineuse, quelquefois irrégulière, indolente, ayant pris naissance après des excès vénériens, après une irritation de l'urèthre, après un coït avant la guérison d'une orchite aiguë. Une orchite antérieure et une hydrocèle concomitante peu abondante confirment le diagnostic.

* * Les signes des orchites chroniques avec épaississement de la tunique albuginée et les tumeurs fibreuses pérididymaires sont : une tumeur siégeant autour de l'épididyme, très-dure quand le corps du testicule participe à la tuméfaction; l'hydrocèle une fois a été vue dans les observations de Poisson, et elle est assez fréquente dans les albuginites (Ricord). La tumeur est indolente, se développe insensiblement, quelquefois par poussée inflammatoire. Il y a eu des blennorrhagies antérieures ou une orchite ou une épididymite.

* * Dans les orchites chroniques, l'écoulement de sperme sanguinolent n'a pas été constaté souvent par les observateurs.

* * L'efficacité du traitement par le mercure et l'iode de potassium, de l'avis de A. Cooper, Velpeau et Curling, est la règle dans l'orchite subinflammatoire, et il est constant que ce traitement a hâté la résolution de beaucoup d'orchites, même aiguës, tardant à disparaître. L'essai de ce médicament servira donc beaucoup au diagnostic.

V., pour le diagnostic différentiel, TESTICULE (CANCER, KYSTES et TUBERCULES DU).

Thérapeutique. — L'épididymite et les orchites chroniques doivent être traitées par les pommades résolutives; la compression du scrotum avec les bandelettes de sparadrap de Vigo. La compression difficile à bien maintenir sera renouvelée tous les jours, les tumeurs fibreuses pérididymaires ne réclament aucun traitement; les hypertrophies du testicule des habitants des Antilles peuvent guérir par le changement de pays.

Les orchites chroniques avec épaississement de la tunique vaginale, les engorgements encore un peu douloureux, réclament le traitement par les topiques et l'iode de potassium à l'intérieur, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme par jour ou la tisane :

Infusion de saponaire	4 kilogramme.
Iodure de potassium	2 grammes.
Sirop simple	60 id.

(Ricord.)

Ou :

Salsepareille iodurée.

Iodure de potassium	4 grammes.
Tisane de salsepareille	4000 id.
Sirop d'écorce d'orange	400 id.

Par verres, dans les vingt-quatre heures.

(Magendie.)

Le mercure même sera donné, si l'on trouve dans les antécédents des malades quelques accidents syphilitiques; mais en même temps on fera la compression du testicule et l'on appliquera les pommades résolutives.

Les orchites chroniques avec abcès seront traitées par la compression; puis par l'incision des abcès, en même temps qu'on administrera à l'intérieur l'iode de potassium, 50 centigrammes à 1 gramme, et le sirop d'iode de fer, 30 grammes par jour.

S'il y a des tubercules du testicule, on se comportera comme pour les lésions tuberculeuses d'emblée et les fongus bénins du testicule [V. TESTICULE (TUMEURS DU)]. — Les poussées inflammatoires seront traitées comme l'orchite aiguë, l'épididymite, l'orchite ou la vaginalite. — Lorsqu'il y a une hydrocèle, on fera la ponction et l'injection iodée; celle-ci n'est pas sans action sur l'engorgement du testicule (Velpeau).

Voici les formules résolutives pour les engorgements inflammatoires chroniques du testicule :

Emplâtre de poix de Bourgogne	q. s.
Émétique	2 grammes.

Pour un emplâtre destiné à recouvrir toute la partie malade \square .

(Codex.)

Emplâtre de ciguë et d'iode de plomb.

Emplâtre de ciguë	250 grammes.
Iodure de plomb	30 id.

Mélez, et étendez sur un morceau de peau de grandeur convenable \boxplus .

(Ricord.)

Ou :

Emplâtre de Vigo	} parties égales.
Extrait de ciguë	
Extrait gommeux d'opium	1 gramme.

(Ricord.) \boxplus .

Teinture d'iode pure, en lotions avec un pinceau \boxplus .

Huile de Croton tiglium, en frictions sur la partie engorgée \square .

Frictions avec la pommade :

Aronge. 40 grammes.
Émétique. 4 id.

(Autenrieth.) □.

Orchite chronique des syphilitiques.

On appelle *testicule syphilitique* des engorgements chroniques du testicule, chez des individus atteints autrefois de chancres.

Les engorgements du testicule rapportés à la syphilis sont des orchites chroniques où il y a organisation fibreuse de produits fibro-plastiques avec dépôt de cytotoblastions, développées chez des individus antérieurement atteints ou non de chancres et affectés souvent d'orchites ou de blennorrhagies avant ou après les chancres. Ces lésions cèdent au traitement antisyphilitique, l'iodure de potassium ou le mercure.

* * Dans les signes de l'orchite chronique des syphilitiques, rien n'est spécial ou du moins ne diffère des orchites chroniques de la deuxième et de la troisième espèce. L'efficacité du traitement dès le début de la maladie existe pour les engorgements chroniques du testicule simples ou liés à une constitution scrofuleuse ; elle n'indique autre chose que de continuer le traitement. Une hydrocèle concomitante apparaît dans l'orchite subaiguë, comme dans toutes les tumeurs du testicule. La présence d'un engorgement double du testicule existe dans les orchites métastatiques, dans les vaginalites varioleuses, dans quelques orchites blennorrhagiques ; le testicule tuberculeux est souvent double ; l'orchite chronique double, pas plus que l'hydrocèle double, ne sont exceptionnelles, on le sait. Qu'y a-t-il donc en faveur du testicule syphilitique ? la production d'un engorgement du testicule restant après l'ablation intempestive du testicule du côté opposé, et cédant au traitement mercuriel. Mais on sait que l'ablation d'un organe pair entraîne souvent l'augmentation de son congénère.

Il n'y a donc ni signes anatomiques ni signes physiologiques pour le testicule syphilitique, autres que ceux de l'orchite chronique ; il faut dire avec Hunter, Swediaur et de Castelnau que l'antécédent syphilitique et l'efficacité du traitement spécifique ne sont pas suffisants pour fonder une maladie, mais que la syphilis affaiblissant les individus les dispose à contracter plus facilement des lésions inflammatoires chroniques.

Thérapeutique. — Appliquer le traitement des orchites chroniques avec induration du testicule ; administrer néanmoins le traitement des accidents tardifs de la syphilis, puisqu'il réussit dans l'orchite chronique.

Orchite rhumatismale et arthritique (Barthez, Bouisson). Les hommes qui, dans leur jeunesse, ont éprouvé, à la suite d'abus des plaisirs vénériens quelque forte affection du tes-

ticule, sont disposés à avoir dans leur vieillesse les testicules engorgés et douloureux, par l'effet de l'humeur arthritique (Trempe, cité par Barthez). Boyer a dit que certains engorgements du testicule pouvaient être dus au vice rhumatismal et il en rapporte une observation. Jallot dit aussi avoir traité une orchite rhumatismale.

Les orchites des vieillards, dites rhumatismales, devront faire soupçonner des excès et quelquefois une lésion de la prostate ou une cystite chronique.

Thérapeutique. — Les orchites dites rhumatismales seront traitées comme les engorgements chroniques simples. On traitera la cystite et les lésions de la prostate, s'il y a lieu.

OREILLE (CANCER DE L'). L'oreille moyenne et interne peuvent être le siège de cancers qui sont généralement formés de tissu encéphaloïde ou de tissu fibro-plastique développé dans le rocher.

Le cancer de l'oreille détermine d'abord la surdité, puis les douleurs apparaissent plus tard.

Le cancer développé dans l'oreille proémine souvent dans le crâne, où il se manifeste par des signes variables et nuls quelquefois. Lorsqu'il proémine dans le conduit auditif, on peut le prendre pour un polype.

Au début, le cancer ne détermine pas d'écoulement par le conduit auditif, il marche avec rapidité et se développe en produisant un gonflement de la région auriculaire. V. OREILLE INTERNE.

Thérapeutique. — On diminuera les symptômes de congestion de l'oreille en appliquant quelques sangsues autour du conduit auditif. On administrera contre les douleurs deux pilules d'opium par jour, ou une potion avec 30 grammes de sirop de morphine ou de codéine.

Oreille (EXPLORATION DE L') ou Otoscopie. Les diverses parties de l'oreille externe peuvent être explorées par le conduit auditif externe avec le secours des yeux et du spéculum, ce qui constitue l'*otoscopie*.

On explore l'oreille moyenne avec l'otoscope et par la laryngoscopie, qui indique l'état de la trompe d'Eustache.

Les mouvements de déglutition et leur retentissement dans l'oreille donnent de bons signes.

Le passage de l'air dans l'oreille moyenne et la distension de la membrane du tympan ou les râles que l'air produit dans la caisse sont des phénomènes que perçoivent les malades et que l'auscultation peut révéler.

Exploration du conduit auditif. — Après avoir fait des injections à grande eau tiède dans le conduit auditif, on explore le conduit en tirant ce pavillon de l'oreille en arrière et en haut, et en projetant dans sa cavité un pinceau de lumière artificielle produit

par une bougie munie d'un réflecteur métallique concave.

Pour mieux apprécier l'état du conduit, on se sert d'un spéculum : soit le spéculum d'Itard, spéculum à deux valves, articulé à charnière ; soit le spéculum de Gruber (de Vienne), adopté par Toynbee (fig. 406) ;



Fig. 406. — Speculum auri de Toynbee.

le spéculum plein est le plus avantageux, car le conduit auditif n'est pas dilatable. Le spéculum plein doit être introduit pendant que le pavillon de l'oreille est porté en haut et en arrière.

Exploration de l'oreille moyenne. — Pour établir si la membrane du tympan est perforée, alors que l'on ne peut introduire le spéculum, alors qu'il y a un corps étranger, on fait fermer le nez et la bouche du malade et on le fait souffler très-fort ; si la membrane est intacte, les malades entendent un claquement dû à la brusque entrée de l'air dans la cavité du tympan. Si la membrane est perforée, on entend le sifflement de l'air qui s'échappe par l'oreille externe. — Ou bien le chirurgien introduit l'extrémité du tube acoustique ou *otoscope* (Toynbee) dans l'oreille du malade, et place l'autre extrémité du tube dans sa propre oreille et fait avaler le malade. Un claquement se fait entendre. Dans les deux modes d'exploration, l'existence du claquement indique que la membrane du tympan est conservée.

Pour explorer l'oreille moyenne et ses lésions, on fait avaler ou souffler les malades, et l'on écoute avec son oreille appliquée sur l'oreille du malade ; l'existence du râle indique qu'il y a des mucosités dans l'oreille moyenne et que la trompe d'Eustache est libre (Ménière, Triquet).

Pour établir si la trompe d'Eustache est libre ou fermée, on se sert des mêmes procédés que précédemment ; l'absence de râles est un bon signe. L'absence de claquement de la membrane du tympan, alors qu'il est démontré qu'elle est intacte, indique l'oblitération de la trompe d'Eustache. Mais on emploie aussi deux autres procédés : l'un consiste à faire pénétrer avec un soufflet auriculaire de l'air dans l'oreille moyenne, à l'aide d'une sonde préalablement introduite dans la trompe d'Eustache, et d'écouter d'oreille à oreille ; l'autre consiste à appliquer l'otoscope entre l'oreille du malade et celle de l'explorateur, et à pousser de l'air avec la bouche, au moyen d'un tube engagé dans une sonde placée dans la trompe d'Eustache du malade en observation (Toynbee). V., pour l'application de la sonde dans la trompe d'Eustache, OREILLE MOYENNE (MALADIES DE L'), RÉTRÉCISSEMENT DE LA TROMPE D'EUSTACHE.

Pour savoir s'il y a une inflammation de l'arrière-gorge, si une tumeur existe dans l'arrière-cavité des fosses nasales, on attirera avec une pince à bords mousses le voile du palais en avant, et l'on pla-

cera un miroir à manche préalablement chauffé à l'isthme du gosier ; on distinguera une partie de l'orifice de la trompe d'Eustache, et l'on verra si celle-ci laisse écouler des mucosités (V. RHINOSCOPIE). Chez les malades qui sont peu sensibles, le doigt introduit en arrière du voile du palais peut acquérir des notions sur la tuméfaction de la trompe d'Eustache.

Oreille externe (MALADIES et LÉSIONS DE L').

I. Inflammation aiguë et chronique de l'oreille. (V. ÉRYSIPELE, ECZÉMA). — Des engelures se produisant aux oreilles, comme celles qui existent aux orteils, et elles exigent le même traitement. V. ENGELURES.

II. Épanchement du sang, hémorragie (Stiff). — Les épanchements de sang arrivent spontanément ou à la suite d'un coup. Quelquefois ils arrivent chez les individus apoplectiques.

Thérapeutique. — Compresses d'eau blanche, si la collection sanguine menace de s'enflammer ; cataplasmes, — incision en cas d'abcès.

III. Plaies des pavillons de l'oreille. — Les plaies de l'oreille sont produites par des instruments de toutes sortes ; elles donnent peu d'hémorragies et sont souvent suivies d'inflammation. Néanmoins on peut espérer obtenir facilement la réunion, par première intention.

* * Les plaies de l'oreille arrachée ou mordue dans des rixes ne présentent rien de tout à fait particulier.

* * La perforation du lobule de l'oreille dans un but de coquetterie est une plaie souvent innocente, mais qui se complique quelquefois d'inflammation.

Thérapeutique. — Soit que la plaie soit régulière, soit qu'elle soit irrégulière, on réunira par suture, après avivement si les bords sont machés. Lorsque l'oreille est arrachée et ne tient plus que par la peau à la partie antérieure, on réunira par un ou deux points de suture, à points passés, on comprimera l'oreille contre le crâne avec le bandage de tête, par exemple, ou une simple mentonnière portant sur l'oreille. Après les sutures, le pansement à l'eau froide est indiqué.

A la suite de la perforation du lobule de l'oreille, il arrive qu'il se forme un bourgeon charnu sur la plaie ; on le cautérise avec le crayon de nitrate d'argent. Si les boucles d'oreille coupent le lobule, on supprimera la boucle d'oreille et on la remplacera par un fil d'argent. Si le lobule de l'oreille est divisé en deux, on avivra les bords de la plaie, on réunira par première intention en laissant un fil d'argent à la place où le lobule a été perforé.

IV. Brûlure du pavillon de l'oreille. — Les brûlures du pavillon de l'oreille non soignées sont souvent suivies d'érysipèle, de destruction de l'oreille par nécrose des cartilages. Abandonnées à elles-mêmes, ces brûlures, lorsqu'elles intéressent le cuir chevelu et la face interne de la portion libre du pavillon de l'oreille, amènent

des adhérences entre ces parties et il y a cicatrice vicieuse.

Thérapeutique. — Les brûlures de l'oreille seront traitées comme les autres brûlures, — s'il y a une brûlure du crâne et de l'oreille à la fois, on interposera entre l'oreille et le crâne, avec le plus grand soin, un linge troué enduit de cérat et de charpie ou de la ouate.

Contre les cicatrices vicieuses consécutives, on appliquera le traitement par la section de la bride (V. BRIDES CICATRICEIQUES). Si des cicatrices vicieuses ferment le conduit auditif, on les détruira par l'incision et l'excision.

V. *Gangrène du pavillon de l'oreille.* — La gangrène du pavillon de l'oreille est due au froid. Boyer l'a vue se montrer par suite de pression prolongée sur l'oreille, un malade étant resté longtemps couché sur le même côté.

Thérapeutique. — La gangrène de l'oreille comporte les mêmes indications que les autres gangrènes.

VI. *Kystes sébacés du pavillon de l'oreille.* — Il y a des tannes qui se développent sur le lobule de l'oreille et dans la conque.

** On les reconnaît à leur développement qui est analogue à celui d'un bouton d'acné sébacée, puis la tumeur s'indure et reste stationnaire.

** Les tannes qui siègent dans le voisinage du conduit auditif rendent l'ouïe dure.

Thérapeutique. — On ponctionnera les tannes avec la pointe d'un bistouri et on les videra par pression. Si le kyste est volumineux, on l'incisera et l'on cautérisera sa cavité avec le crayon de nitrate d'argent. Les gros kystes seront enlevés avec le bistouri par une incision sur la tumeur et son énucléation.

VII. *Kystes simples.* — Les kystes simples décrits par les auteurs sont des kystes sébacés altérés où la matière sébacée s'est liquéfiée, ce sont encore des kystes qui résultent d'un épanchement de sang.

Thérapeutique. — Ouvrir la tumeur, cautériser sa cavité ou la faire supprimer en y plaçant des bourdonnets de charpie, constitue tout le traitement.

VIII. *Tumeurs du lobule de l'oreille.* — Les tumeurs du lobule de l'oreille se développent chez les sujets jeunes et semblent être des kélôïdes (Wilde) ou des tumeurs fibreuses (Demarquay); ces tumeurs sont assez fréquentes aux Antilles (O. Saint-Vel), aux grandes Indes (Campbell, de Calcutta), chez les naturels du pays. — L'inflammation consécutive au percement des oreilles n'est peut-être pas étrangère à leur production (Demarquay).

** Les tumeurs fibreuses de l'oreille sont lentes à se développer, elles sont dures, lobulées, on ne les confondra pas avec le lupus (V. LUPUS), ni avec les cancroïdes et les squirrhés, qui affectent de préférence le pourtour du conduit auditif, et ne sont pas aussi bien limités que les tumeurs fibreuses. Au reste le traite-

ment des cancers est le même que celui de ces dernières tumeurs.

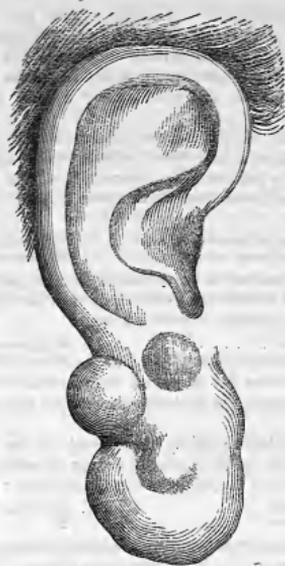


Fig. 407. — Tumeur fibreuse du pavillon de l'oreille (Demarquay).

Thérapeutique. — On enlèvera les tumeurs de l'oreille avec le bistouri, en emportant avec la tumeur une portion du lobule de l'oreille.

IX. *Dépôts de matière goutteuse* (Fauconneau-Dufresne, Todd). — Les dépôts de matière goutteuse ou de concrétions d'urate de soude ont été trouvées dans l'oreille, où ils forment dans l'épaisseur de la peau et sur les cartilages des nodosités. Il n'y a pas à y toucher.

X. *Otite externe superficielle.* — L'inflammation aiguë du conduit auditif externe est une inflammation de la peau, due quelquefois à un bouton d'acné, à un eczéma, à une accumulation de mucus ou de cérumen, enfin au séjour d'un corps étranger. On reconnaît l'inflammation de l'oreille externe à ce qu'elle débute par du prurit et des démangeaisons, à l'existence de la rougeur du conduit (V. OREILLE, *Exploration du conduit auditif*) et à la cause de l'inflammation persistant encore. Les malades éprouvent des douleurs de tête très-violentes, ont de la fièvre, quelquefois du délire, l'ouïe cependant n'est pas absolument perdue, à moins que le conduit auditif ne soit tout à fait bouché.

** Les inflammations du méat auriculaire sont très-sujettes à récidiver et les premières inflammations sont toujours les plus douloureuses.

** Le catarrhe auriculaire est quelquefois la suite de cet état. L'inflammation de la peau, du

reste, peut se propager aux os et donner lieu à des suppurations longues. V. OTITE PHLEGMONEUSE.

Thérapeutique. — Si l'otite externe est due à la présence d'un corps étranger, on fera des lotions avec l'eau de guimauve tiède et l'on enlèvera le corps le plus tôt possible; on fera des injections avec un mélange d'huile et d'éther, s'il y a un amas de cérumen.

Si l'otite est liée à un eczéma du conduit auditif, on se bornera à faire des injections émollientes tièdes quatre fois par jour (V. ΟΤΟΡΡΗΕ), et l'on placera dans l'oreille une boulette de coton trempée dans un mélange :

Huile d'amandes douces	8 grammes.
Laudanum	40 gouttes.

Si l'inflammation est violente, on appliquera deux linges à l'orifice du méat et l'on fera des injections d'eau de guimauve chaude ou avec :

Eau	30 grammes.
Extrait de Saturee	5 centigrammes.

S'il se forme des abcès, on les ouvrira. — S'il y a des ulcérations, on les touchera avec un peu de laudanum.

Les végétations qui se formeraient sur les ulcérations seront touchées avec le crayon de nitrate d'argent ou seront saupoudrées avec le mélange :

Alun	4 grammes.
Sucre	2 id.

On administrera contre les douleurs une ou deux pilules d'opium de 5 centigrammes chaque.

On traitera les inflammations aiguës et chroniques de l'oreille par les moyens appropriés, les compresses d'eau de sureau, s'il y a un érysipèle; les cataplasmes de fécula, s'il y a un eczéma.

XI. Otite phlegmoneuse du conduit auditif externe. — L'otite phlegmoneuse est un degré plus avancé de l'otite superficielle. C'est une inflammation de la peau étendue à la membrane du tympan, au tissu cellulaire et au périoste du conduit auditif.

** Les brûlures du conduit auditif et l'otite de l'oreille moyenne, la scrofule et toutes les causes de l'otite superficielle engendrent l'otite phlegmoneuse.

Les altérations de l'os temporal produisent aussi cette inflammation, et on les a vues causer une perforation du crâne en même temps qu'elles faisaient naître une otite phlegmoneuse.

** Outre la chaleur, la rougeur, les démangeaisons, les bourdonnements de l'oreille, l'abolition incomplète de l'ouïe, l'otite phlegmoneuse se révèle par le gonflement du méat, par le développement des parties molles du conduit auditif et parfois par un bourgeonnement de la membrane du tympan qui se recouvre de pustules rouges ou de petites ulcérations qui suppurent. Mais d'autres fois il est impossible de voir cette membrane, le conduit auditif est presque oblitéré par une tumeur rouge chaude, douloureuse au toucher. Dans tous les cas les malades ont de la fièvre, des douleurs extrêmement vives et ne peuvent reposer.

** Les phlegmons suppurés du conduit auditif se reconnaissent par de la fluctuation, et les lésions de la membrane du tympan par une exaltation de l'ouïe, accompagnée de douleurs vives au moindre bruit.

** Les accidents de l'otite phlegmoneuse sont la perforation du conduit auditif, l'ouverture de l'abcès à travers le cartilage et ses fusées de pus en arrière de l'oreille (Andral), la propagation de l'inflammation à l'oreille moyenne et au cerveau et rarement des paralysies faciales.

Thérapeutique. — On appliquera au début dix sangsues derrière l'oreille; on administrera un purgatif salin aux malades, l'eau de Sedlitz ou le sulfate de soude à la dose de 40 grammes; on injectera avec une seringue à jet peu fort, six à huit fois dans les vingt-quatre heures un mélange chaud composé de :

Eau de guimauve	400 grammes.
Laudanum	4 id.

Ou simplement de l'eau tiède (Kramer):

Des cataplasmes seront appliqués sur l'oreille. Un bourdonnet de coton contenant un peu de camphre en poudre (Itard) est moins bon que les injections répétées. S'il se forme un abcès du conduit, on l'ouvrira.

XII. Otite externe chronique, ou otorrhée externe. — L'otite phlegmoneuse laisse après l'atténuation des phénomènes inflammatoires et de la douleur, un état inflammatoire chronique caractérisé par des ulcérations et des bourgeons charnus qui donnent une suppuration abondante ou un écoulement séro-purulent. La muqueuse et la peau sont indurées ou hypertrophiées. L'affaiblissement de l'ouïe, le rétrécissement du conduit auditif, quelquefois l'écoulement séro-purulent, les bourdonnements d'oreilles révèlent cet état qui se complique de recrudescences fréquentes, mais généralement moins fortes que l'inflammation première. — Chez les sujets scrofuleux, l'état chronique existe d'emblée, il est quelquefois dû à des phlyctènes qui se développent sur la membrane du tympan (Triquet), à des gommes ou des abcès chroniques de la portion osseuse du conduit, à des ulcérations de la membrane du tympan, à des éruptions ézémateuses du conduit auditif et à des ulcérations de ce même conduit.

** Les otites chroniques peuvent se compliquer de la production de polypes, de la production d'ulcérations profondes, de surdité par épaissement de la membrane du tympan et par hypertrophie de la couche épithéliale du conduit (Toynbee). Les *otites syphilitiques, scrofuleuses ou phlycténulaires, rhumatismales, les gommes du conduit auditif*, ne sont autre chose que des formes d'otite chronique, se révélant par un symptôme capital, une otorrhée mucosopurulente, par des bourdonnements d'oreilles, et

plus tard par les symptômes des complications qui en résultent.

* * L'examen de l'oreille avec la lumière artificielle et le spéculum révèle souvent quelle est la lésion produite par l'otorrhée. L'écoulement séreux indique des ulcérations superficielles, des phlyctènes, des vésicules d'eczéma, mais l'écoulement de pus indique des ulcérations plus profondes.

* * Les otites catarrhales produisent du pus qui, transporté sur l'oreille d'une personne saine, peut, dit-on, donner une otite (Triquet). Du pus virulent pris dans un foyer purride est dans le même cas.

Lorsqu'une otorrhée existe, on devra toujours rechercher si la membrane du tympan est perforée. V. OREILLE (EXPLORATION DE L').

Thérapeutique. — Les écoulements de l'oreille qui sont liés à une otite du conduit auditif externe seulement, quelles que soient les causes de la lésion, syphilis, scrofule, rhumatisme ou goutte, seront traités localement de la même manière; on fera des fumigations émoullientes ou des injections avec :

Tannin	420	centigrammes.
Eau	250	grammes.

Ou :

Sulfate d'alumine et de potasse.	45	grammes.
Eau	100	id.

(Triquet.)

Ou des insufflations avec :

Sous-nitrate de bismuth	40	grammes.
-----------------------------------	----	----------

A souffler matin et soir au moyen d'un tuyau de plume dans l'oreille. (Bouchut.)

On administrera comme traitement général pour les otites :

Calomel	30	centigrammes.
Sucre pulvérisé	6	grammes.

Ou pour les enfants :

Calomel	40	centigrammes.
Soufre doré d'antimoine	20	id.
Sucre pulvérisé	6	grammes.

Mélez. En dix paquets, en toutes les heures □.

S'il y avait de la douleur, on donnerait 2 à 10 centigrammes d'opium en pilules, le soir.

Lorsqu'il y a des phlyctènes sur la membrane du tympan et des douleurs, on fera vomir les enfants avec :

Poudre d'ipéca	30	centigrammes.
Sucre pulvérisé	5	grammes.

Ou :

Sirop d'ipéca	30	grammes.
Sirop de fleur de pêcher	40	id.

□ (Triquet.)

Les adultes seront purgés avec :

Tartre stibié	20	centigrammes.
Eau	125	grammes.

Ou :

Tartre stibié	40 à 20	centigrammes.
Sulfate de magnésium	30 à 60	grammes.

Dans un litre de bouillon aux herbes □.

Si l'iodure de potassium, à la dose de 30 grammes, l'iodure de fer, 30 grammes de sirop, dans une tasse de tisane de gentiane, ne sont pas suffisants, on essayera le sirop de Bouchut contre les scrofules :

Arséniate de soude	5	centigrammes.
Eau distillée	125	grammes.

Une cuillerée à café par jour dans une tasse de tisane.

Les vésicatoires, et mieux les frictions avec l'huile de *Croton tiglium*, la pommade stibiée, qu'on applique derrière les oreilles, sont de bons révulsifs, à employer.

Comme traitement palliatif, on fera des injections chaudes avec une décoction de tête de pavots additionnée de quelques gouttes d'acide acétique ou d'acétate d'ammoniaque, et l'on fera des fumigations.

Contre les récidives, on continuera pendant un mois les injections émoullientes, ou les injections avec :

Eau	100	grammes.
Tannin	50	centigrammes.

Et l'on examinera tous les huit jours la membrane du tympan.

Otorrhée rhumatismale. — Contre les otites rhumatismales, c'est-à-dire existant chez des rhumatisants, on donnera six à vingt gouttes de liqueur arsenicale de Pearson, dans un demi-verre d'eau sucrée.

Arséniate de soude cristallisé	4	gramme.
Eau distillée	550	id.

Le purgatif préférable est la scammonée seule ou associée au jalap, 40 ou 50 centigrammes de chaque (Triquet); on donnera les sudorifiques, la tisane de gailac légèrement additionnée d'esprit de Mindererus.

Les injections locales, les fumigations aromatiques, les fumigations avec l'acétate neutre d'ammoniaque et l'acide sulfureux sont peu avantageuses et n'ont pas une très-grande action.

On emploiera les révulsifs cutanés, comme dans l'otite phlycténaire et scrofuleuse.

Les écoulements seront traités avec précaution par les injections, à cause de la possibilité de la rupture du tympan. On touchera les parties malades avec un pinceau imbibé de la solution :

Tannin	4	gramme.
Gomme	2	id.
Eau	5	id.

□ (Hôp. de Paris.)

Les sudorifiques seront mis en usage comme dans les cas de douleurs rhumatismales.

Otorrhée syphilitique. — L'otite, chez les syphilitiques, est heureusement modifiée par les pilules suivantes :

Calomel	30	centigrammes.
Opium pulvérisé	10	id.

Mélez, et faites selon l'ordonnance trois pilules, à prendre une le matin, une à midi, une le soir (Triquet); on cesse lorsqu'il y a salivation mercurielle.

Les ulcérations longues à cicatriser seront traitées par les fumigations, comme les autres otites, si elles ont résisté aux lotions et aux injections avec les topiques indiqués pour les otites externes. On emploiera aussi les lotions :

Eau distillée	250	grammes.
Sublime	5	centigrammes.

□ (Triquet.)

On touchera les ulcérations avec un crayon de sulfate de cuivre; si l'on ne peut arriver à toucher les parties malades, on instillera dans l'oreille le mélange :

Eau de rose	30 grammes.
Pierre divine	4 id.

Otite des fumeurs. — Chez les individus adonnés à l'abus du tabac, on fera suspendre la fumée du tabac, qu'on a accusé de causer des otites (Triquet); — contre la surdité et les bourdonnements d'oreille, on aura recours aux fumigations émoullientes additionnées d'acide acétique et d'acétate d'ammoniaque.

Otorrhée scrofuleuse. — Contre les gourmes des oreilles, qui sont, soit des inflammations chroniques de la peau et surtout des glandes du conduit auditif, soit des eczéma chroniques, et qui se révèlent par l'écoulement d'une matière jaune couleur d'or, gluante, irritant la peau et y faisant naître des éruptions eczémateuses, on appliquera de bonne heure le traitement antiscrofuleux.

On ne purgera pas souvent les enfants, on leur donnera de la tisane de houblon et de gentiane, du sirop d'iode de fer, de l'huile de foie de morue, de l'iode de potassium, et enfin le régime et le traitement de la diathèse scrofuleuse V. SCROFULE.

Après avoir fait pendant quinze jours des injections avec l'eau d'amidon; on placera le soir dans l'oreille de l'huile de lis ou de l'huile d'olive mêlée au dixième avec 1 gramme de laudanum. Le matin, on placera dans l'oreille un glycérolé composé :

Glycérine	40 grammes.
Calomel ou précipité blanc	4 id.

On fera dans la journée une injection avec le liquide suivant :

Tannin	1 gramme.
Eau distillée	150 id.

Quand l'écoulement commencera à se tarir, on supprimera les injections et l'on se servira d'injections d'eau de guimauve tiède.

Les révulsifs cutanés derrière les oreilles sont d'un bon usage. Ainsi les frictions avec la pommade stibiée, l'huile de croton tiglium et le vésicatoire.

Les eaux minérales recommandables sont les eaux de Saint-Sauveur, de Bagnères, d'Aix en Savoie et d'Enghien.

On prescriera le régime tonique; on n'abusera pas des purgatifs, et l'on enverra les malades sur les bords de la mer.

Otorrhées symptomatiques. — Contre les otorrhées consécutives à une lésion du squelette du conduit auditif, à une carie des cellules mastoïdiennes ouvertes dans le conduit auditif, et à une carie du temporal, on aura recours aux injections iodées, si l'on trouve le point perforé par lequel s'écoule le pus du foyer de la carie. — On fera des lotions iodées sur le pourtour de l'oreille.

Contre les otorrhées entretenues par un polype, il n'y a qu'un remède, la destruction du polype.

Contre les otorrhées en général, Richter a proposé et Smith, depuis, a modifié, en augmentant les doses, un mélange acoustique empirique :

Baume du Pérou	4 grammes.
Fiel de bœuf	12 id.

(Richter.)

XIII. Polypes du conduit auditif. — Les

polypes du conduit auditif sont de véritables bourgeons charnus, se développant sur le conduit auditif et sur la membrane du tympan. Il y a des polypes du conduit auditif qui sont fibro-gélatineux ou vésiculeux, bien pédiculés en général et constitués par des éléments fibro-plastiques, de la matière amorphe et quelquefois des cytoblastions. Ces polypes sont ovoïdes ou globuleux, et on les aperçoit aisément dans l'oreille, où ils se présentent avec une coloration rosée.

* * Les polypes globuleux (Toynbee) sont des polypes qui naissent sur la membrane du tympan, et sont des bourgeons charnus nés sur une ulcération.

Il y a des polypes du conduit auditif qui sont des hypertrophies glandulaires des glandules de la peau (Verneuil).

* * Dans la grande majorité des cas, les polypes du conduit auditif sont le résultat d'une inflammation de l'oreille externe, et ils n'arrivent qu'après des écoulements longtemps prolongés.

* * Un affaiblissement de l'ouïe, quelquefois la perte complète de ce sens, un écoulement muqueux, indolent, un sentiment de plénitude dans l'oreille, indiquent la formation d'un polype que l'on reconnaît toujours par l'examen avec les divers spéculums. L'exploration avec un stylet recourbé, permet de les distinguer d'avec une tumeur osseuse, et l'on se rend compte en même temps si les polypes sont bien pédiculés.

* * Les polypes situés dans l'oreille moyenne sont reconnus par la profondeur à laquelle il faut introduire le spéculum, à l'absence de la membrane du tympan et à l'abolition de l'ouïe.

* * Les tumeurs fibro-plastiques du conduit auditif externe naissent sur ses parois, elles se développent rapidement, distendent le conduit, saignent peu et envahissent promptement les parties voisines; c'est une variété de cancer, et ces tumeurs ne sont jamais pédiculées comme les polypes.

* * Les cancers développés dans l'oreille moyenne, et qui sont sortis par le conduit auditif externe, sont toujours précédés de la perte de l'ouïe et de douleurs vives, tandis que les polypes n'empêchent la perception du son que quand ils sont bien développés.

* * Il peut y avoir plusieurs polypes dans le conduit auditif.

* * Il y a souvent des polypes méconnus qui entretiennent une otorrhée.

Thérapeutique. — Les végétations qui se développent sur des ulcérations du conduit auditif et les polypes framboisés seront traités par la cautérisation. — Le fer rouge (Scultet, Marchetti) est dangereux à employer; — la potasse à la chaux (Toynbee) est d'une meilleure application. On essaiera d'abord des injections avec :

Eau	100 grammes.
Alun	1 à 2 id.

Pour cautériser les polypes, on se sert d'un tube de verre qu'on introduit jusque sur le polype; on passe dans le tube de verre la potasse à la chaux, et l'on presse sur le tube de verre comme pour le faire pénétrer plus avant; on retire le tube de verre après l'avoir laissé avec la potasse caustique en place six à huit minutes, on retire l'appareil et l'on fait une injection d'eau chaude (Toynbee). — Si l'on craignait qu'il ne restât du caustique, on ferait une injection d'eau vinaigrée.

On panse ensuite avec une boulette de coton sèche.

Les granulations qui se sont développées sur des ulcérations doivent être traitées seulement par des insufflations de poudre d'alun.

Les polypes vésiculeux, à leur début, lorsqu'on les aperçoit seulement avec le spéculum de l'oreille, seront arrachés avec les pinces de Wilde (V. la SERRTELLE, dans CATARACTE); ceux qui sont plus volumineux et qui font saillie dans l'oreille seront arrachés avec une pince à polype; — le polype, saisi le plus près possible de son pédicule, sera tordu et arraché; si l'écoulement de sang était un peu abondant, on ferait des injections d'eau et d'alun au centième; on cautériserait avec le nitrate d'argent, s'il était nécessaire, le pédicule du polype.

Si des douleurs consécutives existent et s'il y a une otite, on traitera par les moyens appropriés.

L'excision et la ligature ne valent pas l'arrachement, à moins que le polype ne soit né très-près du méat.

Les polypes globuleux nés sur la membrane du tympan seront traités par les astringents: la poudre d'alun portée sur un tampon d'ouate; et les injections au sulfate de zinc:

Eau 30 grammes.
Sulfate de zinc 15 centigrammes.

Ou:

Sous-acétate de plomb 30 centigrammes.
Eau 30 grammes.

XIV. Tumeurs osseuses du conduit auditif (Itard, Toynbee). — Les tumeurs osseuses du conduit auditif sont des exostoses ou des périostoses ossifiées, ou simplement une hypertrophie des portions osseuses et cartilagineuses du conduit.

Les tumeurs osseuses du conduit auditif causent la surdité, l'accumulation du cérumen dans l'oreille et consécutivement des otites.

* * On reconnaît les tumeurs osseuses de l'oreille à leur dureté et par voie d'exclusion.

Thérapeutique. — Comme pour les exostoses des syphilitiques et des scrofuleux, on prescrira le traitement général par l'iode de potassium, à la dose de 1 à 3 grammes par jour (V. SCROFULES, SYPHILIS); on fera des injections d'eau tiède dans l'oreille pour en entretenir la propreté.

XV. Tumeurs fibro-plastiques du conduit. — Les tumeurs fibro-plastiques du conduit auditif ne diffèrent pas des autres tumeurs fibro-plastiques et exigent le même traitement. On les reconnaît à leur développement assez rapide, à leur indolence et à la mollesse relative de la

tumeur. Celle-ci présente toujours plusieurs lobes et n'est jamais pédiculée.

XVI. Tumeurs scrofuleuses du conduit [molluscous tumours (Toynbee)]. — Ces tumeurs se développent sur le pourtour du conduit et sont caractérisées tout d'abord par une tumeur assez dure, semblable à une gomme sous-périostique.

Thérapeutique. — On traite ces lésions par la ponction simple, l'évacuation de la matière caséuse; on administre le traitement général antiscrofuleux. On fera des injections émoullientes tièdes dans l'oreille; on y placera de l'huile d'olive ou d'amandes douces.

Oreille interne (LÉSION DE L').

I. Nécroses du labyrinthe membraneux. — Il y a des maladies qui présentent des étourdissements, des vertiges et des bourdonnements d'oreilles sans présenter les signes du vertige stomacal de la chloro-anémie et de la congestion cérébrale (Saissy (de Lyon), Menière, Triquet). Cet état est en relation avec une altération du labyrinthe.

* * On n'arrive au diagnostic de cette maladie que par voie d'exclusion, et souvent par le souvenir de lésions antérieures de l'oreille. Lorsque après une otite moyenne aiguë on voit survenir de tels symptômes sans redoublement de fièvre et sans délire, on peut penser qu'il y a lésion de l'oreille interne.

Thérapeutique. — On placera des ventouses scarifiées autour de l'oreille; on fera en ce point des lotions avec la teinture d'iode; on placera sur l'oreille et la région temporale des compresses d'eau glacée. On purgera les malades avec la scammonée et le jalap; le purgatif:

Calomel } à 4 grammes.
Résine de jalap }

est bon.

Les injections de lait dans la trompe d'Eustache (Saissy) sont d'un effet très-douteux.

II. Inflammation et destruction du labyrinthe osseux. — La propagation de l'inflammation après une otite interne, une carie du rocher autour des tubercules de cet os, causent la destruction du labyrinthe, après avoir produit ou non les phénomènes dus à l'inflammation du labyrinthe membraneux. On reconnaît cet état à la persistance des écoulements par l'oreille, à des douleurs de plus en plus vives, quelquefois à l'expulsion par le conduit auditif d'un séquestre contenant le labyrinthe. Les accidents dus à cette destruction de l'oreille interne sont quelquefois un abcès du cerveau (Lallemand) et une encéphalite.

Thérapeutique. — Tout le traitement consiste à prévenir les complications, à empêcher la stagnation du pus, à éviter les refroidissements qui peuvent causer des recrudescences de l'inflammation. — On traitera les lésions cérébrales. On administrera le traitement antiscrofuleux et antisiphilitique, si le

malades offrent des signes de la diathèse scrofuleuse ou syphilitique.

III. Surdité nerveuse. — On appelle surdité nerveuse *acquise* les lésions de l'appareil de l'innervation de l'oreille produites par une violente secousse ou par l'insufflation violente dans l'oreille, lésions qui semblent indépendantes d'une rupture de la membrane du tympan; par une otite, par l'impression du froid, par l'action de maladies graves, telles que la scarlatine et la fièvre typhoïde et sans lésion apparente de l'oreille externe et moyenne; par les lésions engendrées par suite de fatigues, de veilles et d'exercice forcé; enfin par suite de débilité générale de l'économie. **V. PARALYSIE DU NERF AUDITIF.**

La surdité nerveuse est rare dans la paralysie faciale.

* * La *surdité congénitale* est le résultat d'un vice de conformation de l'oreille ou de lésions anciennes, tumeur ou autre de l'oreille, ayant existé pendant les derniers temps de la vie intra-utérine ou les premiers jours de la vie de l'enfant.

* * On reconnaît la surdité nerveuse par des signes négatifs de toutes les lésions acquises qui peuvent produire la surdité. — La surdité congénitale n'est guère reconnue que quand les enfants ont plusieurs mois et même une année, et à ce moment on ne trouve aucune lésion de l'oreille, ni accumulation de cérumen dans le conduit auditif, ni altérations de la membrane du tympan. Si l'on fait avaler les enfants en appliquant l'otoscope, et si l'on entend le claquement de la membrane du tympan, il y a des probabilités pour que la surdité soit liée à une altération originelle ou un défaut de conformation de l'oreille interne.

* * Il est quelquefois difficile de distinguer si un enfant entend; il est des enfants intelligents qui disent *pa, man*, et qui ont appris ces mots sans doute aux mouvements des lèvres, ou parce que la surdité, incomplète à la naissance, s'est complétée plus tard. Pour mieux juger l'état de l'ouïe on attirera l'attention des enfants, puis on fera derrière eux un grand bruit, ou bien on laissera les enfants seuls, et on reviendra les appeler ou faire du bruit en se plaçant derrière eux.

Thérapeutique. — La surdité nerveuse a été traitée par les douches de vapeur d'eau simple et par les douches sulfureuses dans le conduit auditif. Lorsqu'on peut songer qu'il s'agit d'une congestion, on appliquera deux ou trois sangsues au devant ou derrière l'oreille. Si la surdité est venue après un refroidissement, on appliquera des vésicatoires sur l'apophyse mastoïde. Le retour de bourdonnements d'oreille est l'indice de l'amélioration de l'ouïe.

Lorsque la surdité nerveuse résiste à ces agents, on électrisera en faisant passer un courant dan

l'oreille. Pour cela, on se sert d'un stylet de platine, enduit d'une couche de cire, excepté à sa pointe et à son sommet, ou de l'excitateur (fig. 408).

L'excitateur ou le stylet sont attachés à un des pôles de l'appareil électrique et l'autre pôle est placé sur l'autre côté de la tête.



Fig. 408. — Excitateur de l'oreille. — A. Stylet métallique. — B. Gaine d'ivoire pour protéger le conduit auditif. (Duchenne, de Boulogne.)

Les régimes toniques et fortifiants, le repos, l'exercice modéré, rétabliront l'ouïe chez ceux que la faiblesse, de grandes fatigues, ont rendus sourds.

Les lésions du cerveau seront traitées par les moyens appropriés, lorsque la surdité vient compliquer une lésion cérébrale.

Pour la *surdité congénitale* irremédiable, lorsqu'elle est liée aux vices de conformation, on donnera aux enfants une éducation spéciale, on leur apprendra le langage par signes, et, après leur avoir appris à lire, on essaiera de leur enseigner la production des sons. On parlera aux enfants qui n'ont point une surdité complète avec un tube acoustique très-long; on exercera leur ouïe avec persévérance et pendant de longues années. L'électricité pourra être employée comme moyen adjuvant. S'il y a quelques lésions de l'oreille moyenne et interne, on les traitera par les moyens indiqués.

IV. Bourdonnements d'oreille. — Les bourdonnements d'oreille sont un symptôme commun à toutes les lésions de l'oreille moyenne et interne et aux lésions de la membrane du tympan. C'est souvent le seul symptôme qui existe dans les surdités nerveuses commençantes. **V. BOURDONNEMENTS D'OREILLE ET PARACOUSIE.** Il existe dans la chlorose et dans beaucoup de lésions cérébrales.

Thérapeutique. — Le traitement consiste à lutter contre la maladie qui cause le bourdonnement d'oreille.

Oreille moyenne (LÉSION DE L').

I. Lésions de la membrane du tympan, consécutives aux maladies du conduit auditif et aux otites externes. — Les otites externes et otorrhées déterminent des lésions de la membrane du tympan; les unes sont des érosions, des granulations, des phlyctènes; les autres sont

des ulcérations, des épanchements, des relâchements, des incrustations calcaires dans la membrane. Elles sont une manifestation tardive de l'inflammation portant sur la couche épidermique externe de la membrane du tympan, quelquefois sur la couche fibreuse.

* * Les otites internes peuvent produire une perforation de la membrane du tympan. Des polypes se développent parfois sur la membrane du tympan, dans son épaisseur. V. OREILLE MOYENNE (MALADIE DE L') ET OTITES INTERNES.

II. Rupture de la membrane du tympan.

— La rupture du tympan peut survenir sous l'influence d'une cause traumatique, comme un soufflet ou un coup de poing reçu sur l'oreille (A. Cooper, Robert, Toynbee), et l'ébranlement de l'air par un son très-fort, tel qu'un coup de canon. Un éternement violent, la pendaison (W. Wilde), sont capables de causer cette rupture; mais il est probable qu'il y a, dans ce cas, quelque lésion ancienne de la membrane.

* * Une petite hémorrhagie par l'oreille et une surdité incomplète instantanée caractérisent la rupture traumatique de la membrane du tympan.

* * La membrane du tympan peut aussi être détruite par le séjour d'un corps étranger, par un amas de cérumen durci, par une ulcération, accident qui n'est pas très-rare dans la scarlatine. Dans la plupart des cas, le traitement est inefficace pour faire reproduire la membrane détruite.

Thérapeutique. — La seule indication des ruptures de la membrane du tympan est de tenir l'oreille bouchée avec un bourdonnet de coton. — On traitera l'otite externe ou interne si elle a causé la déchirure.

Contre les perforations qui ont amené la surdité ou l'affaiblissement de l'ouïe, il y a une ressource : la prothèse; on place une membrane du tympan artificielle. V. OREILLE (PROTHÈSE DE L').

Les ruptures traumatiques de la membrane du tympan peuvent guérir seules. Néanmoins, lorsque la membrane du tympan a été rompue et lorsqu'il y a eu une hémorrhagie, il faut appliquer une ou deux saignées sur la tempe et faire des lotions avec l'eau tiède dans le conduit auditif.

III. *Obstruction de la trompe d'Eustache à son orifice guttural.* — Sans compter les tumeurs telles que les polypes naso-pharyngiens qui oblitérent plus ou moins l'orifice de la trompe d'Eustache, un coryza aigu ou chronique, étendu à l'arrière-cavité des fosses nasales, peut causer une inflammation de la muqueuse de la trompe d'Eustache plus ou moins durable et une oblitération de ce conduit. Tantôt ce sont des mucosités qui obstruent la trompe, tantôt c'est une hypertrophie de la muqueuse de ce conduit.

L'obstruction de la trompe d'Eustache peut être la conséquence d'une inflammation de l'oreille moyenne aussi bien que d'une inflamma-

tion de l'arrière-cavité des fosses nasales. On distingue la nature du mal par les antécédents : un coryza dans le premier cas, une otite et des douleurs d'oreille dans le second. L'obstruction de la trompe d'Eustache cause inévitablement la surdité.

On reconnaît que la trompe d'Eustache est oblitérée avec l'otoscope, avec l'explorateur de la trompe d'Eustache et par la rhinoscopie. V. OREILLE (EXPLORATION DE L') ou OTOSCOPIE.

Dans le premier cas, parce que l'air ne pénètre plus dans la caisse du tympan; dans le second, parce qu'on voit la trompe enflammée.

Thérapeutique. — On usera des remèdes généraux capables de modifier la constitution scrofuleuse s'il y en a des traces.

Les malades porteront de la flanelle sur le cou et on leur fera prendre des bains chauds; — l'hydrothérapie; — le massage, pour provoquer des sueurs et une congestion de la peau; — un bon régime, le repos, sont des moyens adjuvants utiles. — L'iodeure de fer et l'iodeure de potassium sont bons. A ce régime (Toynbee) tonique et réparateur, on joindra les injections tièdes par les narines avec l'eau de guimauve, ou avec la solution suivante :

Eau	400 grammes.
Alun.	40 id.

Les gargarismes de même composition peuvent être employés avec avantage.

On fera le cathétérisme de la trompe d'Eustache (Guyot, 1724). A moins de difficultés impossibles à vaincre, on introduira par la narine un cathéter d'argent dont la courbure mesure un angle de 144° (Kramer), ou mieux d'une sonde presque droite (Triquet) (fig. 409), ou bien une sonde de gomme élastique, à graduations millimétriques soutenue par un mandrin (Deleau). La sonde, saisie comme une plume à écrire, est introduite brusquement jusqu'au fond de l'arrière-cavité des fosses nasales. En portant le pavillon de la sonde en bas et en dedans; le bec se dirige en haut et en dehors et arc-boute contre la portion cartilagineuse de la trompe. On tâtonne, et quand on sent un défaut de résistance, on enfonce la sonde aussi loin que possible, sans trop forcer toutefois (précédé mixte, Cleland, Itard, Kramer, Triquet).

Le doigt introduit dans l'arrière-gorge peut guider la sonde. Cette manœuvre est très-pénible pour le malade; mais il doit s'y soumettre, si le cathétérisme offre des difficultés, à moins qu'avec le miroir rhinoscopique on ne puisse guider l'instrument.

Pour arriver plus sûrement au loin dans la trompe, on se servira de la sonde d'argent ouverte du bout. Une fois introduite dans l'orifice de la trompe, on passera une bougie fine de baleine dans la sonde et on la poussera aussi loin que possible. La corde de harpe (lettre F du commerce) (Kramer) est moins avantageuse que la sonde de baleine.

Si la narine est trop déviée, on pourra passer le cathéter par la narine opposée (Deleau); mais alors le cathéter devra avoir une grande courbure. Ce procédé est peu praticable; mieux vaut employer le procédé de Guyot et sonder par la bouche. Pour cela, le doigt étant introduit dans l'arrière-gorge, on sent l'ouverture de la trompe d'Eustache et l'on guide sur

le doigt le cathéter. Krammer et Menière ont adopté ce procédé pour les cas difficiles.

d'Espine, Triquet). Pour cela, on introduit dans une sonde dix gouttes d'une solution de potasse caustique, et, après avoir placé la sonde dans la trompe d'Eustache, on pousse le liquide à l'aide d'un soufflet de caoutchouc.

On traitera les polypes naso-pharyngiens, on incisera les amygdales, si par leur volume elles comprimaient les trompes.

Si le rétrécissement de la trompe d'Eustache est causé par une laxité de la muqueuse, on cautérise l'orifice de la trompe avec le nitrate d'argent, on fera des injections nasales et l'on donnera des gargarismes avec l'eau additionnée d'eau-de-vie (Toynbee); on sondera la trompe d'Eustache à plusieurs reprises. Si la trompe d'Eustache est oblitérée par des mucosités, le cathétérisme sera fait, on injectera de l'air dans la cavité du tympan. S'il y a un rétrécissement, on sondera avec des instruments emboîtés : une sonde fine de baleine dans une sonde d'un petit calibre ouverte du bout, et l'on

sondera tous les jours.

Enfin, si la trompe est oblitérée, il ne reste plus qu'une ressource pour rendre l'ouïe au malade : la perforation de la membrane du tympan (Cheselden, A. Cooper).

A l'aide d'un trocart n° 6 de la filière Charrière, un peu courbe, tenu comme une plume à écrire, le spéculum plein de Toynbee étant placé dans l'oreille, on pique la partie antérieure et inférieure de la membrane du tympan. L'ouverture ainsi faite est très-petite et peut s'oblitérer. Pour éviter que la plaie ne tende à se refermer, on se servira d'un trocart quadrangulaire (Buchanam) et mieux d'un trocart plat. La perforation avec un instrument chauffé (Richerand) est dangereuse. On peut faire une perforation à la membrane du tympan avec un emporte-pièce (Hymly). On se sert d'une vrille acérée et d'une canule engageante à extrémité tranchante, on engage la vis dans la membrane et on la retire en faisant avancer la canule et en la tournant (Fabrizzi, Deleau). Au lieu d'une vrille, on peut se servir d'un crochet analogue à un hameçon.

On pourra encore faire la trépanation de l'apophyse mastoïde et ouvrir les cellules mastoïdiennes (Riolan). Pour cela, on fait une incision cruciale sur la partie saillante de l'apophyse mastoïde, on met l'os à nu et on perfore avec une couronne de trépan ou un perforatif. Cette opération est inutile et ne donne pas de bons résultats. Elle ne doit être faite que pour évacuer le pus contenu dans l'oreille moyenne et dans les cellules mastoïdiennes, le conduit auditif et la trompe étant oblitérés.

IV. *Otite interne, inflammation phlegmoneuse de la caisse du tympan.* — L'otite interne phlegmoneuse est liée à une altération spontanée de la muqueuse de la caisse, des osselets de l'ouïe ou du rocher, ou elle est causée par un abcès du cerveau qui s'est ouvert dans l'oreille moyenne (Avicenne, Bonet, Casper, Itard).

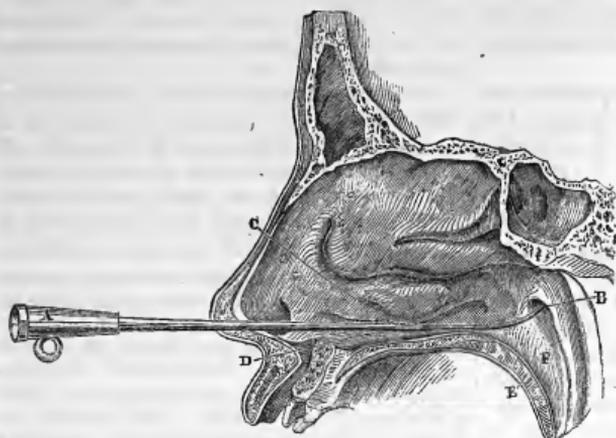


Fig. 409. — Cathétérisme de la trompe d'Eustache avec une sonde à grande courbure. — A. Sonde. — B. Orifice de la trompe d'Eustache. — C. Cornet inférieur. — Méat inférieur pour pénétrer dans la trompe, il faut abaisser fortement la sonde après qu'elle a été placée comme l'indique la figure. (Nélaton.)

Lorsque le cathéter est une fois introduit, on fait des injections forcées d'air (Herpold), avec une boule de caoutchouc à robinet ou soufflet auriculaire, que

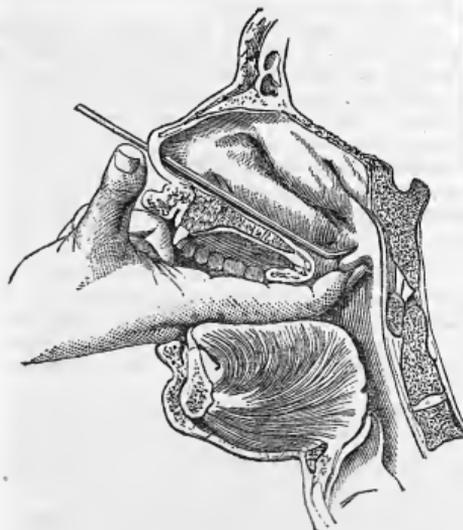


Fig. 410. — Procédé de cathétérisme de la trompe d'Eustache. Le doigt introduit dans le pharynx guide le bec de la sonde. (A. Guérin.)

l'on fixe à l'extrémité du cathéter; mais cette opération ne peut toujours réussir; on s'expose du reste, en poussant trop d'air pour forcer l'obstacle, à faire rompre la membrane du tympan.

En cas de rétrécissement de la portion antérieure de la trompe, on peut le cautériser (Velpeau) avec une sonde spéciale faite sur le modèle de la sonde de Lallemand. V. PROSTATE (MALADIE DE LA).

On cautérise aussi avec la potasse caustique (Marc

* * On reconnaît l'otite interne à des douleurs aiguës fixes, s'étendant vers le pharynx et le crâne. Les sons sont pénibles à entendre, les mouvements de la marche, l'éternement, la déglutition et la mastication causent des douleurs plus vives, la fièvre devient intense, il y a une tuméfaction de la face et du côté correspondant de la tête, la douleur augmente à chaque instant; il y a parfois du délire. Tous ces symptômes cessent quand le pus sort par la trompe d'Eustache et par une perforation de la membrane du tympan; mais si les accidents redoublent, le pus n'étant pas évacué, la mort peut survenir, peut-être par l'excès de la douleur et souvent par une méningite.

* * Les complications primitives de l'otite phlegmoneuse sont la destruction des osselets de l'ouïe, l'ostéite du rocher, la destruction de la membrane du tympan et de l'oreille interne, l'encéphalite (Sabatier), une otite externe, un abcès des cellules mastoïdiennes. (J. L. Petit.)

Les complications consécutives sont : la suppression du temporal, la paralysie du nerf facial, la nécrose des osselets de l'ouïe, un polype né dans la caisse du tympan (Triquet) ou sur les restes de la membrane du tympan (Toynbee) et la surdité confirmée.

* * On reconnaît l'encéphalite et la méningite par les contractures. — L'écoulement de pus par l'oreille indique la rupture de la membrane du tympan. — L'abcès des cellules mastoïdiennes se reconnaît aux signes d'un abcès que l'on peut rendre plus évident quelquefois en faisant souffler le malade après lui avoir fait clore la bouche et les narines (J. L. Petit). Dans ce cas, la tumeur à la région mastoïdienne devient plus saillante. — Les autres complications se reconnaissent à leurs symptômes particuliers. V. PARALYSIE FACIALE, OREILLE EXTERNE (MALADIES DE L').

* * L'otite peut être méconnue à son début; mais les douleurs extrêmement vives exagérées par la mastication et la déglutition sont un caractère qui n'appartient qu'à l'otite interne.

* * Une fois le tympan ouvert et l'écoulement du pus produit, il n'y a pas d'erreur de diagnostic possible sur les otites internes.

* * Lorsque le pus coule bien, la guérison de l'otite marche sans encombre; mais, à la moindre rétention, il y a des récidives, et celles-ci sont de moins en moins fortes.

* * L'otite interne aiguë passe quelquefois à l'état chronique. Ailleurs, elle donne lieu à des fausses membranes, à des fongosités, qui viennent quelquefois stimuler un polype.

L'otite phlegmoneuse donne souvent lieu à une surdité incurable.

* * Il y a des malades atteints d'otites suivies ou précédées d'altération des os et qui, paraissant

presque guéris de leur mal, meurent subitement. Cela tient à ce qu'il y a un abcès du cerveau qui, après être resté stationnaire, se rompt et cause une méningite suraiguë.

Thérapeutique. — Une saignée générale, six saignées à l'apophyse mastoïde, six saignées au devant de l'oreille, seront appliquées à une ou plusieurs reprises.

On administrera un purgatif salin : eau de Sedlitz, ou mieux 75 centigrammes de calomel ou 40 centigrammes de calomel en dix prises.

On fera autour de l'oreille des frictions avec l'onguent mercuriel belladonné. V. INTRIS.

On fera des injections dans l'oreille avec le mélange :

Eau,	30 grammes.
Laudanum	4 id.

Les malades respireront de la vapeur d'eau de guimauve pour faire des fumigations émoullientes.

Si les accidents ne sont point calmés, si le troisième jour le pus n'est point sorti par le conduit auditif externe ou par la trompe d'Eustache, on fera le cathétérisme de la trompe et l'on y injectera de l'eau tiède; — on perforera la membrane du tympan avec le trocart de A. Cooper, puis on fera des injections d'eau tiède dans l'oreille. Ce sont les meilleures injections; elles n'ont d'autre but que de nettoyer.

S'il y a du pus dans les cellules mastoïdiennes, on incisera la peau, on perforera l'apophyse mastoïde et l'on fera des injections d'eau tiède dans la plaie.

Les inflammations cérébrales seront traitées par les moyens appropriés. V. MÉNINGITE, ENCEPHALITE ET CERVEAU (INFLAMMATION DU).

Si l'inflammation passe à l'état chronique, on appliquera des vésicatoires autour de l'oreille. Si l'on peut soupçonner qu'un état scrofuleux ou syphilitique puisse être pour quelque chose dans la perpétuation du mal, s'il y a des antécédents de l'une ou l'autre diathèse, on donnera le traitement antisiphilitique ou antiscrofuleux.

Lorsque la membrane du tympan est perforée, on aura recours au traitement approprié (V. plus haut). Les fausses membranes de l'oreille moyenne, l'ankylose des osselets de l'ouïe, ne réclament aucun traitement, si ce n'est les injections excitantes à la vérratine pour réveiller la sensibilité de l'ouïe, et on laissera l'oreille moyenne ouverte du côté du conduit auditif. V. OTITES INTERNES CHRONIQUES.

Les perforations de la carotide interne par une carie consécutive du rocher, au niveau de la membrane du tympan ou des cellules mastoïdiennes (Chassaignac, Porter, Syme, *Société anatomique*, 1864), la perforation du golfe de la veine jugulaire (Toynbee) sont des accidents mortels, mais on pourra tenter d'arrêter l'hémorrhagie par le tamponnement du conduit auditif externe.

Les fistules mastoïdiennes seront tenues ouvertes et l'on pratiquera dans les cellules des injections émoullientes.

Les nécroses des cellules mastoïdiennes seront traitées comme les nécroses des autres régions.

V. *Inflammation catarrhale de l'oreille moyenne, otite interne chronique.* — L'otite interne chronique est une inflammation aiguë qui n'a pu se terminer par résolution ou qui a

débuté par la forme chronique. Une inflammation consécutive à une otite externe, une inflammation qui suit une altération tuberculeuse du rocher ou de l'oreille interne, les phlegmasies chroniques de l'arrière-cavité des fosses nasales, les plaques muqueuses de l'arrière-gorge, enfin un refroidissement chez un individu scrofuleux, peuvent engendrer une phlegmasie chronique de la muqueuse de l'oreille moyenne.

** L'otite catarrhale se reconnaît à une surdité plus ou moins complète, à des douleurs d'oreille dans les changements de temps et à des signes négatifs d'otite externe; — la surdité complète indique toujours une oblitération de la trompe d'Eustache.

** On reconnaît l'otite catarrhale ancienne à l'aide de la rhinoscopie par un écoulement muqueux par l'orifice de la trompe, et si la membrane du tympan est perforée, à des écoulements muqueux ou séreux par le conduit auditif externe.

** Comme l'otite phlegmoneuse, l'otite catarrhale cause l'oblitération de la trompe, la nécrose des osselets, l'épaississement, le relâchement et la perforation de la membrane du tympan.

Thérapeutique. — Lorsque l'otite interne est reconnue par l'exploration de l'ouïe [V. OREILLE, EXPLORATION DE L'OUÏE], par l'injection d'air faite par la trompe d'Eustache donnant lieu à un râle (Menière) que l'on peut entendre à l'aide de l'otoscope (Toynbee), on appliquera derrière l'oreille un vésicatoire volant qu'on renouvellera à mesure qu'un précédent sera sec.

On prescrira des injections dans les fosses nasales avec le mélange suivant :

Alun	4 grammes.
Eau	60 id.

Un cautère derrière l'oreille, un séton à la nuque, sont des moyens qui répugnent aux malades.

On poussera même des injections d'air ou de vapeur d'éther (Kramer) dans l'orifice de la trompe. La cautérisation serait indiquée si le rhinoscope faisait découvrir des ulcérations de la trompe (Mourra).

On fera tous les jours le cathétérisme de la trompe s'il y a un rétrécissement et l'on y insufflera de l'air.

En même temps, on administrera aux malades le traitement général de l'otite syphilitique, scrofuleuse ou rhumatismale. V. OTITE EXTERNE dans l'OREILLE EXTERNE (MALADIE DE L').

Chacune des complications sera traitée par les moyens appropriés. V. plus haut LÉSIONS DE LA MEMBRANE DU TYMPAN, OBLITÉRATIONS DE LA TROMPE D'EUSTACHE.

Lorsqu'à la suite d'otites anciennes l'ouïe est perdue, on fera des injections par la trompe d'Eustache avec les vapeurs d'éther ou de chloroforme.

1 gramme de liquide est enfermé dans un réservoir de caoutchouc muni d'un robinet et laissé en repos quelques minutes. La vapeur qui s'est ainsi formée dans ce soufflet auriculaire est ensuite injectée dans la trompe d'Eustache.

Ce traitement est empirique.

Lorsque tout espoir de rendre l'ouïe au malade est presque perdu, on fera des injections avec :

Stychnine	20 centigrammes.
Éther acétique	} à 16 grammes.
Eau distillée	

(Triquet) .

On a recommandé les injections avec :

Eau	20 grammes.
Vératrine	} à 1 id.
Acide acétique	

Étendu dans six fois son volume d'eau .

(Triquet.)

Lorsque l'oreille moyenne communiquant largement avec l'oreille externe, la membrane du tympan et la muqueuse de la caisse se sont recouvertes de bourgeons charnus ou de granulations, on injectera de la potasse caustique (Marc d'Espine, Triquet) (V. OBSTRUCTION DE LA TROMPE D'EUSTACHE). Cette thérapeutique n'est pas nécessaire tant qu'il n'y a pas menaces de polypes de la caisse du tympan.

En tout cas, même quand l'ouïe est perdue, tant qu'il coule du liquide par l'oreille externe, on fera journellement des injections émoullientes et de temps en temps les injections iodées.

• OREILLES (PROTHÈSE DES).

I. *Pavillon artificiel.* — Il est moins nécessaire de donner aux malades un pavillon artificiel qu'une conque. Les conques métalliques peu épaisses, du volume d'un dé à coudre, sont préférables, elles seront nettoyées tous les jours, enlevées le soir et replacées le matin; tous les jours des injections seront faites dans l'oreille pour prévenir l'irritation causée par le séjour d'un corps étranger. V. CORNETS ACOUSTIQUES.

II. *Membrane du tympan artificielle* (Toynbee). — Pour appliquer une membrane du tympan artificielle, il faut qu'il reste une portion de la membrane qui permette de préciser le lieu où il faut placer la membrane artificielle. On se sert d'une plaque de caoutchouc vulcanisée et de gutta-percha.

La membrane est placée à une profondeur de un centimètre environ et dans une position oblique de bas en haut et de dehors au dedans, et souvent l'ouïe gagne en intensité grâce à cet appareil.

Des douleurs vives succèdent quelquefois à l'application de cet appareil, mais on les calme par des injections avec eau, 50 grammes; laudanum, 1 gramme. Dans beaucoup de cas cet appareil prothétique est innocent. Il est possible aussi de placer des tubes acoustiques qu'on loge dans le conduit et qui sont pourvus à leur extrémité d'une baudruche, d'une peau d'agneau, que l'on peut changer à volonté.

III. *Cornets acoustiques.* — Lorsqu'il ne reste plus qu'un très-faible degré de l'ouïe, il est encore possible de faire percevoir un son aux malades avec des tubes de renforcement.

Les cornets acoustiques d'une seule pièce sont

les meilleurs, ceux de métal, d'aluminium, par exemple, sont préférables. — Les cornets acoustiques sont tenus avec la main, suspendus à des branches de lunettes (Charrrière) ou portés par un bandeau (Rein). Les cornets acoustiques à deux embouchures, l'une rétrécie, placée dans l'oreille du sourd, l'autre, évasée, placée au niveau de la bouche de son interlocuteur, sont des instruments de conversation plus que des appareils prothétiques. — Lorsque l'ouïe est seulement éteinte, on se sert de petits tubes métalliques qui restent dans l'oreille, comme dans les cas d'absence de conque.

Oreille (VICES DE CONFORMATION DE L'). L'absence du tympan de l'oreille interne est au-dessus des ressources de l'art.

* * Les atrophies du pavillon de l'oreille ne réclament aucun traitement.

* * L'imperforation du conduit auditif ne réclame pas de traitement, à moins que l'on ne sente un conduit en arrière de la membrane obturante, à moins que l'audition ne soit conservée du côté où siège l'occlusion. Il est admis généralement que le conduit auditif existe lorsque le pavillon de l'oreille est bien conformé, mais jusqu'ici on n'a pas encore pu préciser d'une manière exacte quand l'opération pouvait être suivie de succès. Le rétrécissement du conduit auditif est une lésion congénitale assez rare.

* * Les enfants qui ont une imperforation congénitale des oreilles semblent être idiots, et lorsqu'on verra des enfants dépourvus d'intelligence, ayant un arrêt de développement des oreilles, on aura de bonne heure recours à l'éducation artificielle des sourds-muets.

Thérapeutique. — En cas de rétrécissement congénital de l'oreille, on tentera de dilater le conduit avec des tubes de plus en plus gros. — Si le conduit auditif est peu dilatable, on placera dans l'oreille des tubes coniques métalliques pourvus d'une petite conque. — Si le pavillon de l'oreille manque, on placera une conque artificielle. Cette prothèse ne doit pas être négligée. Le commerce renferme une foule de petits appareils ingénieux qui ont des avantages variés. Les meilleurs sont les appareils métalliques.

Le lobule de l'oreille, quelquefois très-long et constituant une difformité, peut être excisé.

Si les cartilages de l'hélix, du tragus et de l'antitragus sont trop saillants, on les excisera, surtout s'ils gênent la perception des sons.

En cas d'imperforation du conduit auditif, on ponctionnera avec un bistouri très-pointu. Si l'on arrive sur un os, il n'y a pas de conduit; si l'on pénètre, il est probable que le conduit est conservé. Alors on incise crucialement et l'on dilate l'ouverture ainsi pratiquée avec une canule ou une tente (Nélaton).

Lorsqu'une membrane est située profondément dans le conduit auditif, à l'aide d'un stylet moussé on mesure par comparaison avec l'autre côté la profondeur à laquelle siège l'oblitération. Si la membrane obturante paraît très-près de la membrane du tympan, on peut se servir d'un caustique porté sur

une canule d'argent (Leschevin, Boyer), ou peut inciser avec le bistouri (A. Bérard). Dans les deux cas, il y a danger, on peut s'exposer à perforer la membrane du tympan.

Si la membrane est placée plus en dehors, et s'il est évident qu'il y a un espace libre entre la membrane du tympan et la membrane qui oblitère le conduit auditif, le bistouri est peut-être préférable.

Contre les conduits auditifs doubles (Bernard de Toulouse), il n'y a rien à faire.

OREILLE DE JUDA. Champignons croissants sur les vieux sureaux, dont l'infusion dans le vin est employée contre l'hydropisie ☐.

OREILLONS. Oreillons et parotides ou *parotides*, c'est exactement la même chose. V. GLANDE PAROTIDE.

* * Le gonflement douloureux des glandes parotides constitue les oreillons ou *parotides*.

* * Les oreillons existent généralement des deux côtés à la fois et dépendent presque toujours d'une influence *épidémique*.

* * Le gonflement, la chaleur, la douleur et quelquefois un peu de rougeur de la région parotidienne, avec ou sans fièvre, empêchant l'ouverture de la bouche et déformant l'ovale de la figure, caractérisent les oreillons.

* * Il y a des *oreillons simples* et des *oreillons compliqués*, survenant à la fin des fièvres graves et ajoutant beaucoup à la gravité du mal.

* * Les oreillons qui se développent sur un sujet bien portant, comme maladie primitive, se terminent toujours bien en cinq ou six jours par *résolution*, et il est bien rare de les voir *suppurer* ou donner lieu à une *métastase* sur les mamelles et sur le testicule.

* * Lorsque dans le cours des oreillons se montre une douleur au testicule ou à la mamelle chez les petites filles, on peut affirmer qu'il se fait une *métastase* et qu'il va se produire une orchite ou une phlegmasie de la mamelle.

* * Les oreillons on parotides primitives, maladie de l'enfance, se montrent beaucoup plus souvent chez les garçons que chez les jeunes filles et paraissent ordinairement à l'état *épidémique* dans les maisons d'éducation.

* * C'est par exception que les oreillons se montrent comme maladie primitive *épidémique* chez les adultes.

* * Il y a aussi des oreillons symptomatiques ou parotides secondaires, qui ne se montrent jamais que dans le cours des fièvres graves, adynamiques, particulièrement à la fin du typhus et de la fièvre typhoïde, et ils existent surtout chez les adultes.

* * Les oreillons idiopathiques ne suppurent presque jamais, tandis que les oreillons symptomatiques suppurent toujours.

* * Les oreillons paraissent avoir pour siège la glande parotide, où s'établit une véritable

inflammation, avec ses différents caractères de chaleur, de douleur, de gonflement, quelquefois de rougeur, et enfin de suppuration.

* * Une douleur, avec gonflement des deux glandes parotides chez un enfant d'ailleurs bien portant, constitue les oreillons idiopathiques.

* * Une douleur avec gonflement des deux glandes parotides, à la fin d'une fièvre grave, chez un enfant ou chez un adulte, indique une forme grave des oreillons ou parotides symptomatiques, presque toujours mortelles.

* * Une douleur testiculaire, chez les garçons, mammaire chez les filles, pendant les oreillons, annonce une *métastase du mal* sur le testicule ou sur la mamelle.

* * La métastase des oreillons sur le testicule entraîne souvent l'atrophie de cette glande.

* * Les oreillons idiopathiques guérissent en huit jours par des applications chaudes et sèches ou par des émoullients sur la région douloureuse, sans jamais aller à la suppuration.

* * Les oreillons symptomatiques des fièvres graves ou parotides amènent toujours de la suppuration diffuse dans la glande avec d'énormes décollements de la peau et ils se terminent presque toujours par la mort.

Thérapeutique. — Les parotides des fièvres éruptives ou typhoïdes doivent être traitées dès leur début par des sangsues ou des ventouses scarifiées, par des applications émoullientes, et dès que le pus est formé, diffus dans le tissu cellulaire, il faut faire des mouchetures avec la lancette pour empêcher la formation d'un foyer purulent considérable et la destruction de la glande.

Si les oreillons sont suivis d'une induration de la glande parotide, il faut mettre en usage les frictions avec différentes pommades résolatives.

Dans les *oreillons idiopathiques* ou oreillons ordinaires il suffit de l'application d'une mentonnière et d'un morceau d'ouate, de cataplasmes émoullients, de frictions calmantes opiacées, avec :

Glycérolé d'amidon.	30 grammes.
Sulfate de morphine	4 id.

Mêlez. Des frictions d'onguent mercuriel affaibli :

Axonge.	50 grammes.
Onguent mercuriel.	5 id.

Mêlez.

Des applications de pommade ou d'huile camphrée, enfin d'une alimentation demi-liquide et du repos à la chambre. De tous les moyens qu'il convient d'opposer aux oreillons ceux-là sont les meilleurs.

OREZZA (Corse). Eau ferrugineuse froide employée dans la chlorose, l'aménorrhée, les leucorrhées, la gastralgie, la diarrhée chronique, l'anémie ☐.

ORGANICISME. Nom donné par Rostan à une doctrine médicale exclusive, dans laquelle on prétend expliquer le développement de toutes les maladies par l'apparition simultanée d'une altération matérielle de la structure des organes. — Dans cette doctrine, tout désordre fonction-

nel dépend d'une lésion de structure de l'organe correspondant, et toute altération organique implique un trouble fonctionnel de l'organe altéré. Ces propositions, satisfaisantes en théorie, ne sont malheureusement pas vraies en pratique, car il y a un grand nombre de maladies dont on ne connaît pas la lésion anatomique qui par cela même ne sont que des troubles fonctionnels, telles sont les *névroses*, tandis que des lésions organiques graves peuvent exister dans le sang, dans le foie, dans le cerveau, dans les poumons, etc., sans troubler les fonctions de l'organe. C'est ce qu'on voit dans les *maladies latentes*, dans les *diathèses* et dans certaines *maladies héréditaires et virulentes*.

ORGASME OU ÉRÉTHISME. L'état de spasme avec ou sans dilatation des capillaires constitue ce que plusieurs médecins appellent l'orgasme, expression mal définie, qui tend à disparaître de la nosographie.

L'état nerveux et spasmodique des femmes atteintes d'hystérie, l'irritabilité nerveuse, la tension et l'excitation des organes et un certain degré de turgescence des tissus caractérisent l'orgasme vasculaire.

L'orgasme vasculaire peut exister dans toutes les parties du corps ou sur une seule partie en particulier.

Thérapeutique. — Contre l'orgasme, il n'y a guère à mettre en pratique que la bonne nourriture, les toniques et les antispasmodiques.

FORMULAIRE DE L'ORGASME VASCULAIRE.

Pilules d'asa fetida et d'iodure de fer.

Asa fetida	} à 4 grammes.
Valériane en poudre	
Iodure de fer.	

F. s. a. soixante-douze pilules. A prendre cinq ou six par jour dans la surexcitation nerveuse avec chlorose compliquée d'accidents hystériques ☐.

Pilules d'asa fetida.

Asa fetida	8 grammes.
Extrait de laitue	26 décigrammes.

Mêlez et faites quarante-huit pilules.

Une toutes les deux heures. A prendre dans l'irritabilité nerveuse ☐.

Pilules antihystériques.

Galbanum.	} à 16 grammes.
Asa fetida.	
Extrait d'angélique.	} à 4 id.
Castoreum.	
Safran.	
Opium.	
Essence de castoreum.	2 id.
	q. s.

Mêlez et faites des pilules de 1 décigramme. Cinq à huit, deux fois par jour. Dans les crispations nerveuses ☐. (Selles.)

Pilules antispasmodiques.

Extrait de quinquina.	} à 4 grammes.
Caëbou.	
Camphre.	} 13 décigrammes.
Asa fetida.	
Extrait de genièvre.	
	q. s.

Mêlez et faites des pilules de 25 centigrammes.

Trois fois par jour. Dans l'agacement nerveux et dans l'hystérie ☒.
(Antoine Dubois.)

Électuaire de valériane.

Valériane en poudre. 32 grammes.
Sirop de sucre q. s.

A prendre gros comme une noisette matin et soir dans du pain azyme. Dans l'état nerveux avec grande irritabilité ☒.

Potion antispasmodique.

Sirop d'opium. 15 grammes.
Sirop de sucre 40 id.
Eau de fleur d'orange 15 id.
Ether sulfurique 2 id.
Eau. 3 id.

F. s. a. Contre l'état nerveux chronique ☒.
(F. H. P.)

Potion antispasmodique.

Sirop de fleur d'orange. 30 grammes.
Eau distillée de menthe. } aa 60 id.
Eau distillée de tilleul }
Ether sulfurique. 2 id.
Laudanum de Sydenham 40 gouttes.

Par cuillerée toutes les heures. Dans l'agacement nerveux ☒.

Potion calmante antispasmodique.

Sirop diacode. 30 grammes.
Infusion de tilleul. 120 id.
Ether sulfurique. 1 id.

Mélez. A prendre par cuillerée toutes les heures. Dans les crispations nerveuses ☒.

Emplâtre de galbanum.

Galbanum purifié 250 grammes.
Emplâtre de plomb 1110 id.
Térébenthine. 40 id.
Résine en poudre. 90 id.

Ajoutez d'abord au galbanum, à la térébenthine liquéfiée, la résine, ensuite l'emplâtre de plomb liquéfié à un feu doux. Mélez. A mettre au creux de l'estomac chez les femmes nerveuses ☒.

Emplâtre antihystérique.

Galbanum. 20 grammes,
Asa fetida } aa 1 id.
Poix blanche }

A mettre à l'épigastre dans l'état nerveux chronique ☒.

Tisane antispasmodique.

Fleurs de tilleul }
Fleurs de camomille } aa 2 grammes.
Feuilles d'orange. }

Faites infuser dans :

Eau. 4000 id.

A prendre dans l'état nerveux ☒.

Antispasmodiques.

Oxyde de zinc, 5 centigrammes à 1 gramme. En suspension dans un julep ou dans du pain à chanter ☒.

Éther sulfurique, dix à douze gouttes sur du sucre ou en perles gélatineuses. V. ÉTHÈRE.

Camphre, 5 à 50 centigrammes. En pilules ou en émulsion

Chloroforme, en potion, quelques gouttes ou sirop de chloroforme de Bouchut.

Valériane : poudre, 40 centigrammes à 1 gramme; en pilules ou dans du pain à chanter; — *extrait*, 10 centigrammes à 1 gramme; — *teinture*, — sirop, 30 grammes.

Musc : poudre, 30 centigrammes à 4 grammes, en pilules ou en potion; — *teinture*, 50 centigrammes à 5 grammes.

Fleurs de tilleul et feuilles d'orange, en infusion.

ORGE. Plante de la famille des graminées, dont les semences, dépouillées de leur balle, forment l'*orge mondé*, et quand elles sont décortiquées et arrondies, constituent l'*orge perlé*, leur décoction, 30 grammes par litre, se prescrit comme boisson rafraichissante ☒.

ORGEAT. Sirop qu'on faisait jadis avec la décoction d'orge et qu'on fabrique aujourd'hui avec des amandes. — Ce n'est plus qu'un sirop d'amandes préparé avec :

Amandes douces mondées. 500 grammes.
Amandes amères mondées. 150 id.
Sucre 500 id.

Mélez et ajoutez peu à peu :

Eau 125 id.

Délayez dans :

Eau. 2500 id.

Passes et ajoutez :

Sucre. 2 kilogrammes.

Faites cuire à consistance de sirop et ajoutez :

Eau de fleur d'orange 250 grammes.

ORGELET. L'orgelet est l'inflammation aiguë d'un acinus, d'une glande de Meibomius ou des glandules sébacées des cils. C'est une petite tumeur inflammatoire à un seul lobe ou à plusieurs lobes, coïncidant avec un état général caractérisé par un embarras gastrique ou la chloro-anémie.

* * Une menstruation irrégulière, un coup d'air, les veilles prolongées, des larmes répandues en abondance, favorisent et déterminent souvent l'apparition de l'orgelet.

* * Les orgelets peuvent se succéder en assez grand nombre sur les paupières.

* * Une sensation de prurit, de la chaleur, de la douleur, puis une tumeur dure, saillante du côté de la peau, qui, après quelques jours ou une semaine, se recouvre d'un point blanchâtre, est un orgelet.

* * L'orgelet peut durer plusieurs semaines et peut passer à l'état d'induration. Dans ce cas, la tumeur devient blanchâtre, indolente, et constitue un véritable chalazion.

Thérapeutique. — On lotionnera les paupières avec l'eau de plantain ou de sureau; des compresses de ce liquide resteront en permanence sur l'œil, ou bien on appliquera des cataplasmes de fécule de pomme de terre, de pomme cuite ou la pommade suivante :

Avouge. 30 grammes.
Laudanum 1 id.

L'incision est souvent inutile et il ne faut pas la faire trop tôt (Velpéau). Tout au plus on peut percer avec une aiguille le point blanchâtre qui apparaît sur le sommet de la tumeur, deux ou trois jours après son apparition. En un mot, il faut traiter cette lésion comme un bouton d'acné. Si le mal semble passer à l'état chronique, on fera une incision, on videra la tumeur par pression et l'on cautérisera le fond de la cavité avec un crayon de nitrate d'argent effilé ou avec un petit morceau de bois trempé dans l'acide sulfurique.

ORIGAN. Plante de la famille des labiées, dont l'infusion, 40 grammes par litre d'eau, est employée comme stimulant.

ORIGNY (Loire). Eau minérale ferrugineuse froide.

ORIOLE (Isère). Eau minérale ferrugineuse et gazeuse, froide.

ORME. Arbre de la famille des amentacées, dont la décoction et le sirop se prescrivent contre les scrofules et les maladies de peau ☐.

OROBE. Plante de la famille des légumineuses, dont la farine des semences est employée pour faire des cataplasmes résolutifs.

ORONGE. Champignon comestible dont le chapeau charnu, de 10 à 13 centimètres, a une belle couleur jaune orangé, ainsi que sa tige, qu'il ne faut pas confondre avec la *fausse oronge*, dont le chapeau est marqué de taches jaunâtres et qui a une tige blanche.

ORPIENT. Sulfure jaune d'arsenic employé dans quelques poudres dépilatoires.

ORPIN OU JOUBARBE. Plante de la famille des crassulacées, dont les feuilles d'un vert glauque, épaisses et mucilagineuses, pilées, sont employées comme topique pour mettre sur les tumeurs hémorrhoidales, et entrent dans l'onguent populéum.

ORTHOPÉDIE. L'orthopédie est cette partie de la thérapeutique qui a pour but de remédier aux déviations des membres et du tronc, soit par l'exercice, soit par des machines, soit par des lits spéciaux, en s'aidant ou non de manœuvres et d'opérations chirurgicales (V. FRACTURES, LUXATIONS, PIED BOT, RACHIS). On a donné à l'application de certaines lunettes le nom d'*orthopédie oculaire* (V. DIPLOPIE et STRABISME). Les redressements de l'utérus ont été appelés *orthopédie utérine* (V. UTÉRUS). A proprement parler, les bandages herniaires rentrent dans les moyens orthopédiques.

ORTHOPNÉE. Difficulté extrême de la respiration qui oblige les malades à se tenir sur leur séant. V. ASTHME et DYSPNÉE.

C'est le symptôme de l'emphysème pulmonaire compliqué d'asthme et des maladies organiques du cœur à leur dernière période.

FORMULAIRE DE L'ORTHOPNÉE.

Pilules de cyanure de potassium.

Cyanure de potassium 4 décigramme.
Amidon et sirop de gomme q. s.

Pour faire quatre pilules de 25 centigrammes. Une matin et soir. Dans l'orthopnée ☒.

Atropine, 4 à 5 milligrammes en pilules ☒.
Teinture d'*atropine*, une à cinq gouttes en potion ☒.

Belladone : Poudre, 40 centigrammes; — extrait aqueux, 10 centigrammes; — teinture alcoolique, 50 centigrammes; — alcoolature, 50 centigrammes; — teinture éthérée, 50 centigrammes; — sirop, 46 grammes.

Stramonium, doses moitié moindres.

Jusquame, doses doublées.

Aconit : Poudre, 20 centigrammes; — extrait, 10 centigrammes; — extrait de suc non dépuré, 5 centigrammes; — extrait alcoolique, 3 centigrammes; — teinture alcoolique, 1 gramme; — alcoolature, 1 gramme.

Ciguë : Poudre, 50 centigrammes; — extrait aqueux, 20 centigrammes; — extrait alcoolique, 5 centigrammes; — teinture alcoolique, 1 gramme; — alcoolature, 1 gramme; — teinture éthérée, 1 gramme.

ORTIE BLANCHE. Plante de la famille des labiées, dont l'infusion, 30 grammes par litre, s'emploie contre la leucorrhée ☒.

ORTIE PIQUANTE. Plante de la famille des urticées, dont la décoction, 40 à 45 grammes par litre d'eau, et l'extrait de feuilles fraîches à 2 ou 3 grammes, se donnent contre les maladies de la peau ☒.

ORVIÉTAN. Électuaire célèbre composé par un célèbre charlatan d'Orviète. — C'est une modification de la thériaque aujourd'hui abandonnée.

OS (MALADIES DES). Les os sont le siège de lésions traumatiques, tels que : *fractures, plaies des os, corps étrangers des os* (V. FRACTURES, PLAIES PAR ARMES À FEU); de *contusion, d'inflammation* (V. NÉCROSE et OSTÉITE), et de *tumeurs diverses*.

Os (ABCÈS DES). Il y a des abcès des os qui sont des abcès enkystés du canal médullaire, et qui sont consécutifs à des ostéomyélites (Brodie, Broca).

* * Il y a des abcès des os qui naissent dans la partie des épiphyses où il n'y a pas de canal médullaire (E. Cruveilhier).

* * Enfin il y a des abcès qui prennent naissance dans le cartilage qui unit la diaphyse et l'épiphyse (Béraud).

* * Les abcès des os contiennent rarement du pus, à moins qu'ils ne renferment en même temps un séquestre. Aussi serait-il possible de considérer les abcès des os comme d'anciens foyers de nécrose avec usure du séquestre (David, *Académie de chirurgie*).

** Les abcès des os sont toujours entourés de tissu osseux de nouvelle formation, ce qui se traduit à l'extérieur par un gonflement de l'os.

** Les abcès des os ou collections séro-purulentes des os se manifestent par des douleurs reparaisant par crises, par un gonflement osseux, à marche lentement progressive; quelquefois par une rougeur de la peau, au niveau de l'os gonflé, pendant les paroxysmes des douleurs.

** La durée moyenne des abcès des os a été, dans les rares faits connus aujourd'hui, de plus de dix ans.

** Les abcès des os se terminent quelquefois par des abcès circonvoisins, par une périostite ou par une nécrose.

** Les articulations voisines d'un abcès des os peuvent être atteintes d'hyarthrose.

** On ne peut distinguer un abcès des os d'une nécrose que par la marche relativement plus rapide de la nécrose. — Les tubercules des os ont une marche encore plus rapide que la nécrose, et ils sont toujours accompagnés des signes de la diathèse scrofuleuse ou tuberculeuse. — La périostite simple se distingue des abcès des os, parce que l'os n'est point très-gonflé quand il s'agit d'une périostite simple.

Thérapeutique. — Les abcès des os doivent être traités par les vésicatoires volants répétés, la cautérisation ponctuée de la peau. V. CAUTÉRISATION.

La saignée des os (Laugier, Richet) est un moyen palliatif.

La trépanation de l'os a réussi plusieurs fois (Nélaton). Il est difficile de préciser le lieu où il convient de trépaner. Cependant, lorsque la peau est un peu rouge et œdémateuse en un point, c'est là qu'il faut trépaner. On se sert du trépan à manivelle, on enlève une rondelle d'os, on panse à l'eau froide et l'on introduit un tube perforé dans la cavité de l'os.

Les injections iodées seront faites en cas de fétilité du pus.

Si l'abcès avait causé un trouble dans une articulation, et si, en un mot, il y avait ostéite périarticulaire, on amputerait ou l'on réséquerait.

OS (CANCER DES). Toutes les formes de cancers peuvent se développer dans les os et le périoste (V. CANCER), et elles s'y montrent d'emblée, ou par suite de la généralisation d'un cancer des parties molles.

** Tous les os peuvent être atteints de cancer primitif; le fémur cependant, et les os de la face et du crâne, en sont plus souvent atteints que les autres. La métastase cancéreuse se porte de préférence sur les vertèbres (Cazalis).

** En général, le cancer primitif des os est enkysté, tandis que le cancer secondaire n'est qu'infiltré.

** Le cancer qui siège dans un os plat use l'os qui semble détruit comme par un emporte-pièce (fig. 411), lorsqu'il existe dans un os

formé de deux tables, ou dans le canal médullaire d'un os long, ou dans l'extrémité spongieuse d'un os; il s'accroît en passant par deux périodes,



Fig. 411. — Cancer des os du crâne; le cancer a perforé l'os. (Nélaton.)

l'une pendant laquelle le cancer se développe dans l'intérieur de l'os, le distend et est emprisonné dans une coque osseuse, tandis que,

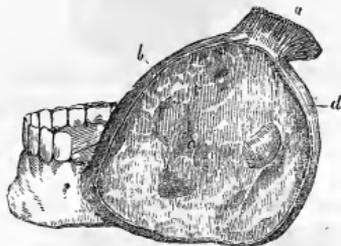


Fig. 412. — Cancer du maxillaire inférieur (*spina ventosa*). Cancer des os de la troisième forme. (Nélaton.)

dans la seconde l'os est usé, le cancer sort, fait saillie sous la peau et prend un grand développement. Sur les os longs c'est ordinairement après une fracture spontanée, c'est-à-dire sous l'influence d'un effort léger que la seconde période commence. Les cancers du périoste n'altérant que très-tard les os, cette règle ne leur est pas applicable.

** Le cancer du périoste débute par une tuméfaction de l'os, puis par une tumeur lobulée qui s'accroît rapidement, il est quelquefois soutenu par des aiguilles osseuses (fig. 413).

** Le cancer des extrémités des os qui se forme dans les vacuoles du tissu spongieux se révèle par une tumeur qui présente sur quelques points les caractères du cancer des os longs, et sur d'autres une dureté véritablement osseuse.

** Les cancers vasculaires des extrémités spongieuses, le fongus hématode (A. Cooper),

improprement appelés anévrysme des os par Pearson et Scarpa, parce que la tumeur présente des battements, l'enchondrome avec mélange de

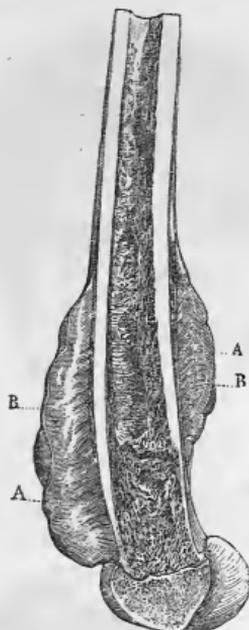


Fig. 413. — A, B. Cancer du périoste. (Nélaton.)

tissu cancéreux, ont la forme représentée figure 414.



Fig. 414. — A. Cancer artérial primitif des os, avec productions osseuses périostiques. (Nélaton.)

** Le cancer des os, tant qu'il est enfermé dans le tissu osseux, ne détermine pas de réaction sur la santé générale; le cancer du périoste, le cancer sorti des os, au contraire, contractent des adhérences avec les parties voisines, et la diathèse s'établit peu après que la tumeur a acquis le volume du poing.

** Les tumeurs à myéloplaxes, les tumeurs fibreuses, sont des maladies de la jeunesse, elles siègent aux extrémités articulaires et donnent lieu à des battements, mais après la fracture spontanée il n'y a pas de cachexie cancéreuse, pas d'amaigrissement; on ne les confondra donc pas avec du cancer.

** On confond souvent les cancers au début avec des névralgies rhumatismales, mais dans celles-ci il y a des alternatives fréquentes de mieux et de pire, ce qui n'existe pas dans les cancers.

** Les douleurs ostéocopes de la syphilis simulent quelquefois le cancer, mais elles sont nocturnes, puis elles sont amendées par le traitement antisypilitique.

** Lorsqu'un os est tuméfié, lorsque le traitement général de la diathèse scrofuleuse et syphilitique a échoué, lorsque les malades maigrissent et perdent leurs forces, une ponction exploratrice ayant été faite en cas de doute et après l'examen des produits retirés avec la canule du trocart explorateur, on sera en droit de diagnostiquer un cancer, si l'on trouve des cellules de matière encéphaloïde fibro-plastique seules ou mêlées à d'autres éléments. V. CANCER.

** Les cancers ne seront pas confondus avec les kystes des os. V. ce mot.

** Les cancers secondaires sont presque toujours méconnus ou masqués par les symptômes caractérisés de la diathèse cancéreuse, mais la douleur limitée à un os peut mettre sur la voie du diagnostic.

Thérapeutique. — Lorsque le cancer n'est pas généralisé, lorsque la partie sur laquelle il est situé est bien circonscrite, on enlèvera l'os, soit par résection, soit par amputation, ou, s'il est possible, par désarticulation, c'est une garantie de plus pour éloigner la récidive.

Les cancers étendus, généralisés, les cancers secondaires, ne seront pas touchés; — on cautérisera les surfaces ulcérées avec le caustique au chlorure de zinc, s'il y a des hémorrhagies, et l'on administrera à l'intérieur les préparations dites anticancéreuses et les médications toniques. — On pensera les cancers ulcérés avec la solution de permanganate de potasse, de chlorate de potasse, d'eau chlorurée. V. CANCERS.

Os (CONTUSION DES). La contusion des os lorsqu'elle ne détermine pas une fracture, cause des épanchements de sang dans le périoste, des ruptures de vaisseaux. La coagulation du sang dans les vaisseaux et des obstructions vasculaires sont la conséquence de ce dernier état, et il peut survenir une phlegmasie dans le périoste ou le tissu médullaire.

L'ostéite chronique, la nécrose, la périostite, l'ostéomyélite, sont les suites de la contusion des os.

** Les contusions des os par balles ou projectiles de guerre produisent souvent la nécrose.

** On ne reconnaît la contusion des os pro-

fonds que par les signes d'une contusion superficielle, de la douleur, et par le gonflement de l'os peu après la contusion.

Thérapeutique. — Comme pour les contusions profondes, le repos, les grands cataplasmes arrosés d'eau blanche, puis la compression dès que les parties cessent d'être douloureuses, seront appliqués. Si les douleurs étaient très-vives au début, on placera des sangsues ou des ventouses scarifiées.

En cas d'inflammation consécutive, on se comportera comme pour l'ostéite, l'ostéomyélite, la nécrose et plus tard la carie.

Os (HYPERTROPHIE DES). — *Hyperostose.* — L'hypertrophie partielle des os comprend les exostoses (V. ce mot), les enchondromes ossifiés sans mélange de tissu caucéux (V. ENCHONDROMES) et l'hyperostose simple.

** L'hyperostose simple est le fait d'une ostéite chronique, ostéite condensante (Gerdy). Elle se montre autour des articulations atteintes d'arthrite sèche (Houel), autour d'abcès des os (Broca), sur les os longs, après que des séquestres invaginés ont été éliminés; après les plaies d'armes à feu; après la guérison de tubercules et des syphilides du périoste.

** On reconnaît l'hyperostose au gonflement uniforme d'un os et à l'absence de douleurs. Il est des cas cependant où il y a des douleurs nocturnes.

** L'hyperostose des os du crâne est le résultat de la guérison de l'hydrocéphalie (A. Andral) et de la scrofule (Malpighi), peut-être du rachitisme des os du crâne.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à tenter contre les hyperostoses consécutives à des lésions des os, elles se guérissent seules: à la longue, l'os diminue de volume comme le cal d'une fracture. — Les hyperostoses qui se montrent chez des individus atteints de scrofule et de syphilis réclament le traitement antisyphilitique et antiscrofuleux. Il n'y a pas de traitement local à faire.

Os (INFLAMMATION DES). V. OSTÉITE, OSTÉOMYÉLITE, PÉRIOSTITE, NÉCROSE.

Os (KYSTES DES). Les kystes des os, exostoses creuses (Bordenave), sont des kystes développés dans les canalicules de Havers, ou aux dépens des cellules d'un enchondrome (Houset, A. Cooper) ou exostoses cartilagineuses; enfin il y a dans les os des kystes hydatiques.

** Les kystes des os sont uniloculaires ou multiloculaires (Breschet, Travers, Nélaton).

** Les kystes multiloculaires ont été vus dans des exostoses ostéocartilagineuses. Ces kystes sont peut-être des tumeurs érectiles des os transformées (Holmes).

** Les kystes uniloculaires sont plus rares encore que les kystes multiloculaires. On y trouve d'ordinaire du tissu fibreux au lieu de liquide. V. DENTAIRES (KYSTES).

Un abcès enkysté des os est une variété rare de kyste osseux. V. Os (ABCÈS DES).

** Les kystes hydatiques des os ont pour siège une cavité des os, telle qu'un sinus et le diploé des os du crâne (Fricke, Langenbeck,

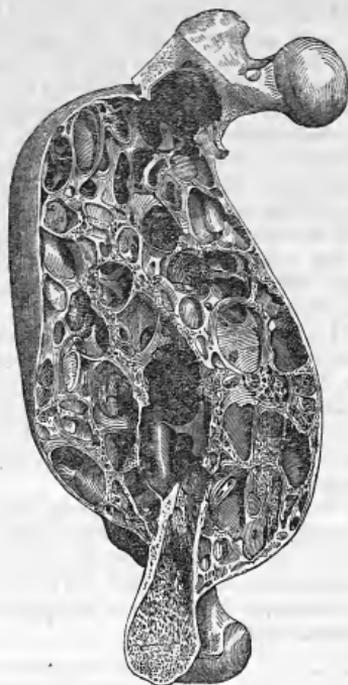


Fig. 415. — Kyste multiloculaire des os. (Nélaton.)

R. Keate, Guesnard). Le tibia (Hunter, Cullerier, Webster, Wickham), l'humérus (Dupuytren, A. Cooper, Kirke), le fémur (Escaraguel, Houel), les vertèbres (Mazet et Dariste), sont par ordre de fréquence le siège d'hydatides des os.

** Les kystes multiloculaires des os, les kystes hydatiques, comme les lésions chroniques des os, telles que l'enchondrome, ont une marche très-longue et sont méconnus pendant fort longtemps car ils ne causent pas de douleurs, à moins que l'os ne soit tuméfié et ne comprime les parties voisines, ou à moins qu'il y ait une ostéite concomitante sur un ou plusieurs points de l'os tuméfié. — On sent des lamelles osseuses qui crient sous le doigt, même quand il s'agit d'un kyste uniloculaire rempli par une tumeur fibreuse [V. MAXILLAIRE (TUMEUR FIBREUSE DU)]. — L'irrégularité de la tumeur de l'os est rare dans les kystes des os, et ce peut être un caractère distinctif entre cette lésion et le cancer. — Au début, on confondra la tumeur avec une exostose, et rien ne pourra éclairer le diagnostic, si l'os n'est pas aminci et si l'on n'a pu faire une ponction exploratrice. — Une tumeur fibreuse des os sera éliminée du diagnostic différentiel

par une ponction exploratrice. — Le cancer des os a une marche plus rapide que les kystes, il détermine quelquefois une fracture dite spontanée comme les hydatides, mais dans le cancer des os la tumeur prend un accroissement rapide et la santé générale s'altère dès que l'os est rompu, ce qui n'arrive pas pour les hydatides.

* * Dans les cas de kystes séreux des os, le liquide évacué en petite quantité indique un kyste uniloculaire; — s'il y a dans le liquide des crochets d'échinocoque révélés par l'examen microscopique, il s'agit d'un kyste hydatique; — s'il ne sort que du sang pur, il est probable qu'il s'agit d'une tumeur fibreuse; — si le sang contient des cellules à noyaux multiples ou des cellules fibro-plastiques mêlées à des myéloplaxes, c'est un cancer.

* * Les tumeurs à myéloplaxes et les tumeurs fibreuses qui affectent les jeunes sujets sont, au début, faciles à confondre avec les kystes des os, mais les tumeurs à myéloplaxes offrent des battements et les tumeurs fibreuses des os ne donnent point de produits myéloplaxiques à la ponction exploratrice.

* * Les kystes multiloculaires ne guérissent pas spontanément, les kystes uniloculaires peuvent être éliminés après nécrose partielle de l'os; quelquefois les hydatides des os se flétrissent, meurent, s'éliminent par la suppuration à travers une fistule osseuse.

Thérapeutique. — Les kystes uniloculaires seront ouverts au besoin par l'application d'une couronne de trépan et vidés. On remplira leur cavité de charpie et on laissera suppurer (Dupuytren, Huguier); ou fera des injections détersives, avec les liquides désinfectants, l'iode, l'eau chlorurée (V. ABCÈS CHRONIQUES), pour éviter la stagnation du pus et ses effets.

Pour les kystes dentaires, V. MAXILLAIRE INFÉRIEUR, MAXILLAIRE SUPÉRIEUR et DENTAIRE (Kyste).

Les kystes multiloculaires limités à une portion d'un os peuvent être traités comme les kystes uniloculaires. On perforera successivement les kystes, et si les cavités contiennent une certaine quantité de parties mollasses et fongueuses, on amputera l'os ou l'on réséquera la portion malade.

Pour les kystes hydatiques, la ponction et les injections iodées, le seton perforé, peuvent être utiles; mais il vaut mieux, pour plus de sûreté, fendre la tumeur, enlever toutes les hydatides et panser avec de la charpie sèche ou bien avec des boulettes de charpies trempées dans un acide mitigé, l'acide sulfurique monohydraté étendu de moitié d'eau, ou la teinture d'iode pure; ou bien on appliquera dans le kyste des rondelles de pâte au chlorure de zinc.

L'amputation n'est pas nécessaire pour une tumeur hydatique limitée. Si une fracture spontanée existe, on pourra réséquer le bout du fragment où siège l'hydatide (Dupuytren). Les hydatides du canal médullaire réclament une désarticulation; car, si l'on cautérise le canal médullaire, on s'expose à une nécrose totale de l'os, les expériences le démontrent (Cruveilhier); mais comme les hydatides du canal médullaire, sans tumeur de l'os, sont impossibles à

diagnostiquer, on attendra forcément, et ce sera quand il y aura nécrose que l'on aura à agir. Alors l'amputation sera indiquée comme elle est indiquée pour la nécrose totale d'un os, sans tendance à la reproduction.

Os (TUBERCULES DE L'). Les tubercules des os se présentent sous forme de tubercules enkystés et de tubercules infiltrés (Nélaton).

* * Les tubercules enkystés prennent peu à peu la place de l'os qui se détruit et s'entoure d'une membrane pyogénique, ou plutôt d'un exsudat, puis l'os se tuméfie, un abcès sous-périostique se forme après ou peu avant que l'os ne se perforé, et le pus et les tubercules s'échappent de l'os. Suivant alors que l'os est superficiel ou profond, un abcès sous-cutané se montre au lieu où l'abcès de l'os s'est formé (*abcès circonvoisins*), ou loin de ce point en suivant les muscles ou les nerfs et vaisseaux, et il y a alors *abcès par congestion* et *abcès migrants*.

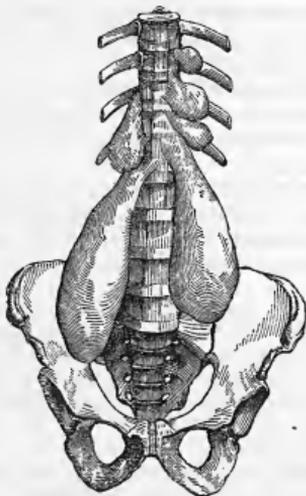


Fig. 416. — Abscès par congestion, consécutifs à des tubercules des os. (Nélaton.)

* * Les tubercules infiltrés se présentent sous forme de petites masses blanches demi-transparentes, ou de matière puriforme baignant les cavités osseuses, cariées plus ou moins, suivant la durée de la maladie.

* * Les tubercules enkystés et infiltrés sont le point de départ d'ostéites, de nécrose, de carie; ils existent chez les sujets scrofuleux, dans les extrémités articulaires des os: c'est le cas des tumeurs blanches; — dans les vertèbres, ils produisent le mal de Pott; — dans les os courts, ils produisent les abcès chroniques des os, les caries scrofuleuses, les *spina ventosa*.

* * Les tubercules des os se développent sans causer de douleurs vives et ces douleurs n'apparaissent que quand l'inflammation est sur-

venue et produit une périostite avec ostéomyélite et une nécrose ou une carie, avec abcès de voisinage. — Dans le mal de Pott (V. ce mot), des douleurs existent quelquefois et semblent liées à l'inflammation sourde du périoste et à la compression des parties voisines. — Dans les os superficiels tuberculeux quelques douleurs existent, mais il est des cas où le gonflement des os est le seul signe de la maladie. — Les abcès qui sont précédés de douleurs au voisinage d'un os sont, dans la grande majorité des cas, le signe de la lésion tuberculeuse des os, surtout chez les individus qui offrent des signes de diathèse tuberculeuse.

* * Tous les individus atteints de tubercule des os ne sont pas tuberculeux, mais il est très-rare que l'on ne trouve pas chez ces malades au moins quelques-uns des caractères de la scrofule. V. ce mot.

* * On soupçonne les tubercules des os aux antécédents des malades, à leur état général au moment où le mal existe (V. SCROFULE, PHTHISIE). On reconnaît la maladie après l'ouverture des abcès, à l'expulsion de grumeaux où l'on retrouve des éléments de tissu cellulaire altéré et des portions de tissu osseux mort ou du pus riche en substance terreuse. — Lorsqu'il y a carie, ce n'est pas toujours une raison pour croire que l'origine du mal est une lésion tuberculeuse. V. ABCÈS PAR CONGESTION ET OSTÉITE.

Thérapeutique. — Le traitement des tubercules des os est celui de la scrofule ou de la diathèse tuberculeuse (V. PHTHISIE PULMONAIRE, SCROFULE). Le traitement local consiste à appliquer des cautères et à les laisser suppurer sur les points où l'on suppose que l'os est malade. — Lorsque des abcès se seront formés, on les traitera comme les abcès par congestion. La carie sera traitée par les moyens variables, suivant le lieu où siège la carie tuberculeuse. V. OSTÉITES.

On a préconisé comme spécifique, pour ainsi dire, contre les tubercules des os, l'acide phosphorique, d'après Chélius, ou mieux le phosphate de chaux (Piorry). Ces moyens sont d'une efficacité douteuse, quoiqu'ils soient rationnels.

On prescrit alors : phosphate de chaux, 50 centigrammes à 1 gramme par jour dans du pain azyme ou dans une potion. On peut augmenter la dose jusqu'à 3 grammes.

Toutes les préparations alcalines recommandées contre les tubercules auront leur place dans le traitement des tubercules des os liés à une tuberculisation générale ; les eaux minérales antiscrofuleuses et antisiphilitiques seront d'ailleurs recommandées.

OS (TUMEURS A MYÉLOPLAXES DES). V. MYÉLOPLAXES.

OS (TUMEURS FIBREUSES DES). Les tumeurs fibreuses des os ont été vues dans l'os maxillaire inférieur, dans la tête de l'humérus et dans le calcanéum (Robert, Chassaignac). Elles sont constituées comme les tumeurs fibreuses de l'utérus ; elles ne s'ossifient pas. Il y a des

tumeurs fibreuses qui renferment des éléments fibro-plastiques et des myéloplaxes, et ce sont là des cancers fibreux. — Les tumeurs fibreuses des os sont enkystées, à moins qu'elles ne soient développées dans le périoste.

* * On rencontre les tumeurs fibreuses des os, surtout chez les jeunes sujets ; mais les tumeurs ayant pour siège le calcanéum ont été observées sur des hommes avancés en âge.

* * Les tumeurs fibreuses des os ne récidivent pas, après leur ablation ; cependant une exception existe (Chassaignac) et, sans doute, dans ce cas il y avait mélange d'élément fibreux et de l'élément fibro-plastique.

* * Au début, les tumeurs fibreuses peuvent être confondues avec la nécrose, le cancer, la périostite, et l'on n'arrive au diagnostic que par voie d'exclusion [V. NÉCROSE, OS (CANCER DES), PÉRIOSTITE] ; lorsque l'os est aminci, une ponction exploratrice et l'examen des produits évacués conduisent au diagnostic, puis le cancer des os amène une cachexie qui manque dans les cas de tumeur fibreuse, les enchondromes sont lobulés, les kystes qui renferment des tumeurs fibreuses sont réguliers, au moins dans les premiers temps de la production de la tumeur. V. MAXILLAIRE INFÉRIEUR, LÉSION DE L'OS.

Thérapeutique. — Les kystes de la mâchoire contenant une tumeur fibreuse réclament l'énucléation de la tumeur ou la résection de la mâchoire. V. MAXILLAIRE INFÉRIEUR.

Les tumeurs fibreuses des extrémités osseuses indiquent la résection ou la désarticulation.

Les tumeurs fibreuses du calcanéum peuvent être énucléées seulement à leur début. Plus tard la résection du calcanéum est impossible. Si les articulations ont été détruites, l'amputation du pied est préférable à la résection du calcanéum, parce que le pied reste encore inutile pour la marche après cette dernière opération.

OSCHÉOTOMIE. V. SCROTUM (MALADIE DU).

OSEILLE. Plante potagère de la famille des polygones. On l'emploie comme aliment rafraîchissant, et sa décoction (un litre) avec un peu de beurre et de sel s'emploie comme laxatif pour hâter l'action des purgatifs.

OSIER. Arbrisseau de la famille des salicinées, dont l'écorce remplie de salicine a été quelquefois employée contre les fièvres □.

OSMAZOME. Matière extractive azotée de la chair musculaire et du sang qui forme une des parties essentielles du bouillon de viande.

OSMIUM. Métal gris foncé dont l'oxyde très-volatile répand une odeur très-désagréable.

OSSIFICATION. Formations calcaires et très-rarement osseuses déposées au milieu de certains tissus normaux ou de quelques produits morbides. — C'est une *calcification* ou une *pétrification* des tissus sains ou pathologiques.

Ossification de la choroïde et Ossification sous-choroïdienne. Epiphénomènes tardifs et exceptionnels des choroïdites, les ossifications intra-oculaires ne réclament aucun traitement.

* * On ne reconuait pas à l'ophthalmoscope les ossifications développées sous la rétine. On distingue une choroïdite atrophique ou une choroïdite disséminée, et c'est tout.

Thérapeutique. — Si l'œil est perdu et est douloureux, il n'y a aucun dommage à l'enlever. S'il n'y a pas de douleurs vives, on traitera les choroïdites successives qui se montrent, jusqu'à ce que l'œil soit atrophie, par les résolvifs sur le tube digestif et par les résolvifs cutanés.

Si l'œil sain menaçait d'être atteint d'irido-choroïdite, on enlèverait immédiatement l'œil primitivement malade.

Ossification du cristallin. Les ossifications du cristallin ne sont pas des ossifications, ce sont des dépôts de sels de chaux carbonatée et phosphatée, sans cellules osseuses; ce sont là des concrétions pierreuses.

Ossification des muscles (*Bulletin de la Société anatomique*, 1863). Les ossifications des muscles sont rares, mais elles existent parfois autour d'articulations malades où se produisent des ostéophytes. V. AINE.

Elles se développent spontanément dans le tissu cellulaire qui sépare les muscles et la gaine du muscle; ce n'est pas là une transformation osseuse de la fibre musculaire.

On les reconuait à une dureté caractéristique. On les distingue des exostoses à ce que l'ossification a la forme d'un muscle et à la perte complète des mouvements de l'articulation, au-devant de laquelle passe le muscle.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à faire contre les ossifications des muscles.

Ossification du pénis. V. PÉNIS.

Ossification des tubercules. V. PHTHISIE.

Ossification de la tunique vaginale. V. TESTICULE (TUMEURS DU).

Ossifications vasculaires. V. VEINES et ARTÈRES (INCRUSTATIONS CALCAIRES DES).

OSTÉITES (V. PÉRIOSTITES). Les phénomènes de l'inflammation des os se passent dans le tissu cellulaire, et dans les vaisseaux du périoste et de la moelle; le tissu osseux ne s'enflamme pas; il se nourrit d'une façon plus ou moins imparfaite quand les vaisseaux ont été atteints; les ostéites raréfiantes et les ostéites condensantes sont des phénomènes ultérieurs de la réparation des os.

* * La périostite et l'ostéomyélite sont l'inflammation de la membrane d'enveloppe de l'os et de la substance conjonctive médullaire. — Les

ostéites du tissu spongieux sont des lésions du même genre que l'ostéomyélite; mais l'inflammation existe dans les vacuoles du tissu spongieux comme dans le canal médullaire et naît dans un tissu cellulo-vasculaire. L'ostéite des portions centrales des diaphyses des os longs et du tissu compact est plus rare.

* * Toutes les inflammations spontanées des os reconnaissent pour cause: soit une diathèse syphilitique, scrofuleuse, rhumatismale ou scorbutique et un accident local tel qu'un refroidissement; soit un traumatisme, une plaie, une fracture, une contusion, une entorse ou une luxation; soit un dépôt de matière tuberculeuse ou un kyste des os.

* * L'ostéite qui tend à guérir engendre un état de l'os qui est désigné sous le nom d'ostéite condensante, en même temps que le périoste sécrète de nouvelles couches osseuses. L'ostéite raréfiante est un autre mode de terminaison.

* * L'ostéite aiguë, qui se termine par résolution, engendre l'ostéite condensante; l'ostéite chronique qui se termine par résolution engendre également l'ostéite condensante, s'il y a un abcès chronique de l'os, une ostéite raréfiante dans tous les autres cas.

* * Toutes les ostéites aiguës peuvent donner lieu à des abcès plus ou moins limités situés dans l'os ou dans le canal médullaire.

* * Les ostéites se terminent souvent par nécrose et carie, par destruction de l'os, par lésions articulaires si le mal est au voisinage d'une articulation. V. OSTÉOMYÉLITE, PÉRIOSTITE, OS (TUBERCULES DES).

I. Ostéite aiguë. — L'ostéite aiguë est caractérisée par un gonflement douloureux de l'os, par de la chaleur et de la douleur des parties qui recouvrent l'os, par de la fièvre et quelques frissons; plus tard, par les signes d'une périostite et par la perte plus ou moins complète des fonctions de l'os. Après la formation d'un abcès sous-périostique, les caractères de cette lésion masquent l'ostéite.

* * L'ostéite épiphysaire est un type d'ostéite aiguë.

* * Au début de l'ostéite on peut croire qu'il s'agit d'une nécrose et rien ne doit faire éliminer ce diagnostic, parce que l'ostéite se termine par nécrose au même titre que la gangrène de la peau suit la tuitite aiguë.

Si le sujet est scrofuleux on peut soupçonner qu'il s'agit d'une suppuration autour d'un foyer tuberculeux et d'une nécrose.

* * Un abcès sous-périostique est quelquefois la complication d'une ostéite, seulement dans l'abcès sous-périostique primitif il n'y a pas eu gonflement primitif de l'os. V. PÉRIOSTE.

L'ostéite épiphysaire (Kloose, Gosselin), qui

a quelquefois pour point de départ le cartilage interépiphysaire, se reconnaît à ce qu'elle existe chez les jeunes sujets, à ce qu'elle a souvent pour cause un traumatisme, un refroidissement, à ce que les mouvements de l'articulation sont perdus, et parce qu'il y a une fièvre intense, un œdème des parties où siège l'os.

Il est des cas où l'ostéite a été prise pour une fièvre typhoïde, parce qu'on avait négligé de rechercher le gonflement de l'os. Le plus souvent il y a un gonflement pâteux de la région et des marbrures de la peau (Chassaignac). Plus tard des abcès se forment, l'épiphyse se décolle et il y a une déformation des articulations et chute totale d'un cartilage d'encroûtement. A ce moment l'ostéite épiphysaire prend toutes les tournures d'une arthrite. Un phlegmon diffus, l'infection purulente, sont des complications immédiates, une nécrose, une synovite fongueuse, sont des complications consécutives.

Thérapeutique. — L'ostéite épiphysaire réclame les incisions profondes allant jusqu'à l'os, même quand il n'y a pas d'abcès sous-périostique formé; les antiphlogistiques : les sangsues en grand nombre sont utiles à défaut d'incision. — Si l'os est dénudé, si les douleurs et les phénomènes généraux sont graves, on appliquera une couronne de trépan sur l'os malade. Si après une ostéite épiphysaire il y a une ostéomyélite, ce que l'on reconnaît à l'œdème de tout un segment du membre, à une fièvre intense, l'amputation est proposable, à moins que l'os ne soit superficiel comme le tibia; il vaut mieux alors trépaner l'os au point où il y a abcès sous-périostique en voie d'évolution.

Lorsque les accidents généraux s'amendent, lorsque l'os se gonfle et occasionne des douleurs vives, lorsqu'il se forme des abcès sous-périostiques qui s'ouvrent à l'extérieur, il y a quelquefois un abcès intra-osseux et un séquestre invaginé. Faire une ouverture à l'os, appliquer une couronne de trépan (Ravaton, David), est rationnel; mais on n'est point sûr de tomber sur l'abcès. S'il y a une fistule, et si avec le stylet on pénètre dans l'intérieur de l'os, on agrandira la perforation osseuse et l'on mettra à nu le foyer de l'abcès osseux pour le panser avec de la charpie sèche ou imbibée de teinture d'iode.

L'ostéite aiguë, à marche moins rapide que l'ostéite épiphysaire et sans abcès sous-périostique, sera traitée par les sangsues, puis les vésicatoires et enfin les raies de feu. Lorsqu'il y aura des fistules, on se comportera comme pour les abcès consécutifs à l'ostéite épiphysaire et à l'ostéomyélite, si les injections iodées n'ont pas suffi à guérir la maladie; le traitement de ces abcès est très-long.

Pour favoriser la guérison de l'ostéite, on fera des lotions sur les parties malades avec la teinture d'iode. On enverra les malades aux eaux minérales, carbonatées calcaires (V. SCROFULE), recommandées dans la scrofule. On donnera des bains de sel et des bains de mer.

Chez les sujets syphilitiques et scrofuleux, on administrea les traitements généraux appropriés à la diathèse. V. SCROFULE, SYPHILIS.

Lorsque l'ostéite existe au niveau d'un os dénudé,

on se bornera à attendre l'exfoliation insensible de l'os, on appliquera des émollients (Ténon, Nélaton). Les topiques excitants sont, dans ces cas, parfaitement inutiles. Si l'on voit sourdre du pus à travers des petites parties de l'os, on est autorisé à ruginer l'os en ce point pour faciliter la sortie du pus.

S'il y a une nécrose consécutive à l'ostéite, on traitera comme il est indiqué. V. NÉCROSE.

II. *Ostéite chronique.* — Le mêmes lésions qui caractérisent l'ostéite aiguë existent dans l'ostéite chronique, avec cette différence que la marche de l'inflammation s'arrête dans l'ostéite chronique et que la suppuration ne se reproduit pas en abondance et avec rapidité; tous les phénomènes se bornent à une infiltration de l'os, à une congestion passive et une lenteur de la nutrition de l'os.

* * L'ostéite chronique est la suite d'une ostéite aiguë ou d'une affection tuberculeuse des os. Elle se montre sur les points où une compression énergique a été longtemps appliquée sur un os. Ainsi se forme la carie des vertèbres, pressées par une tumeur du voisinage, mais ce dernier état n'est pas, à proprement parler, une ostéite chronique vraie.

* * Au point de vue clinique l'ostéite chronique est une inflammation où les parties enflammées cessent de se réparer; elle existe rarement d'emblée, elle suit le ramollissement d'un tubercule des os, d'une gomme syphilitique.

* * L'ostéite chronique, à une période avancée, se termine par la suppuration, et le mode de suppuration de l'ostéite chronique est la carie. L'ostéite chronique du tissu spongieux est toujours suivie de carie, de sorte que l'on peut dire dans ce cas que la carie est une nécrose successive du tissu spongieux.

* * Les ostéites chroniques périarticulaires s'accompagnent de chute des cartilages dans les points correspondant à l'os malade.

* * Au début l'ostéite chroniques'annonce par les signes de tubercules des os et d'ostéite aiguë; plus tard elle se révèle par des abcès par congestions indolents, n'ayant pas comme les abcès de l'ostéite aiguë le caractère d'un phlegmon. Lorsque les abcès sont ouverts ou ont été ouverts, un stylet introduit pénètre dans l'os, brise des lamelles osseuses, le pus évacué contient une plus forte proportion de matière terreuse que le pus phlegmoneux (Darcet).

* * Lorsque l'ostéite chronique est devenue une carie, la guérison peut se faire par le bourgeonnement de l'os, qui engendre un tissu ostéo-fibreux; la nécrose totale d'une portion d'os, est un autre mode de guérison.

* * L'ostéite chronique se reconnaît : à des douleurs moins vives que celles de l'ostéite aiguë — à un gonflement de l'os malade, excepté dans les cas où des tubercules des os sont l'origine de la lésion; — à des abcès moins douloureux

et surtout moins prompts à se former que les abcès de l'ostéite aiguë, — à des abcès par congestion, — enfin à la possibilité de sentir avec un stylet des lamelles osseuses, fines, se brisant sous les pressions de l'instrument, lorsqu'il y a une fistule qui permet d'arriver jusque sur l'os malade.

* * Les ostéites chroniques sont quelquefois constituées par des abcès intra-osseux qui peuvent s'ouvrir ou se transformer en kystes.
V. OS (ABCÈS DES).

Thérapeutique. — Il n'y a pas de moyens spécifiques contre l'ostéite chronique et la carie.

Au début de l'ostéite chronique, on appliquera des vésicatoires, des cautères, des moxas; on cautérisera avec le fer rouge sur les points douloureux.

Lorsqu'il y a cessation des douleurs, on continuera néanmoins à appliquer des révulsifs tous les jours; on badigeonnera les parties avec de la teinture d'iode.

Les abcès froids seront traités par les moyens appropriés. V. ABCÈS FROIDS.

Sur les os qu'il est aisé d'atteindre, comme les os des membres, lorsqu'il y a une fistule, quand les os suppurent et sont cariés, on incisera largement, au niveau des fistules, avec une gouge et un maillet, on évidera l'os (Sédillot). Si la cavité de la carie est irrégulière, il est préférable de cautériser les parties cariées avec le fer rouge et mieux avec une rondelle de pâte au chlorure de zinc.

Les caries scrofuleuses guérissent quelquefois après un long traitement par les injections iodées; mais on ne doit point trop compter sur cette action.

Si les malades sont faibles, si les fistules durent depuis longtemps, et si l'on ne soupçonne pas que les individus puissent résister à la longueur du traitement, on réséquera l'os atteint de carie. L'amputation même est quelquefois indiquée.

On administrera un régime tonique, on prescrira l'hygiène et les eaux recommandées contre la scrofule: Baréges, Bourbonne, Bourbon-l'Archambault, Bagnoles, Balaruc, Saint-Amand, Dax, Guagno, Aix en Savoie, Aix-la-Chapelle, Wiesbaden, Toplitz, Gurgitello, et enfin les bains de mer.

Si la maladie a une relation avec la syphilis, on prescrira le traitement hygiénique et hydrologique de cette diathèse: Louesche, Baréges, Caulerets, etc.
V. SYPHILIS.

III. *Ostéite subaiguë.* — L'ostéite dans les extrémités atteintes d'arthrite sèche est une ostéite subaiguë, ou mieux une sorte d'ostéite à marche lente, comme celle qui existe dans la formation du cal, terminée par l'état appelé ostéite condensante. Des couches osseuses de nouvelle formation existent dans le canal médullaire de l'os et sous le périoste,

* * Les ostéites subaiguës existent autour d'anciennes fractures; elles constituent le premier degré de l'hyperostose, les cals exubérants sont une exagération de l'ostéite réparatrice.

* * Faut-il voir dans ces lésions une ostéite subaiguë, ou simplement une exsudation causée par une irritation de voisinage, et organisation consécutive? Cette question est pendante

au même titre que la question de l'inflammation adhésive de Hunter.

IV. *Carie.* — La carie est une conséquence, une phase de l'ostéite chronique; c'est une nécrose moléculaire de l'os. V. OSTÉITE CHRONIQUE, OS (TUBERCULES DES).

Ostéites périarticulaires. Les ostéites périarticulaires sont rarement aiguës et très-souvent chroniques. Elles existent primitivement ou sont la conséquence d'une synovite fongueuse ou d'une arthrite chronique.

* * L'ostéite périarticulaire, primitive, est due soit à une altération tuberculeuse ou scrofuleuse des os, soit à une ostéite épiphysaire, qui prend un accroissement rapide, sous l'influence d'un traumatisme, soit enfin à une contusion des os, à une luxation ou à une entorse.

* * L'ostéite périarticulaire secondaire arrive après une synovite chronique, par suite d'une altération des cartilages.

* * Les tumeurs blanches sont le résultat de la complication d'une ostéite périarticulaire, par une synovite et réciproquement (Richet).

* * On reconnaît une ostéite périarticulaire primitive, à une douleur persistante, suivie bientôt du gonflement d'une extrémité articulaire; les douleurs augmentent d'intensité, des abcès se forment, *abcès circonvoisins* (Gerdy) en même temps du liquide s'épanche dans les articulations et il y a déformation de l'article, puis apparaissent les signes d'une synovite fongueuse. A travers les fistules qui résultent de l'ouverture des abcès, on sent les os à nu et présentant les caractères de l'ostéite chronique avec carie; le pus qui s'échappe de ces fistules est séreux ordinairement, lorsqu'il y a des tubercules des os il contient des grumeaux blancs.

* * On reconnaît l'ostéite périarticulaire consécutive à une inflammation des extrémités osseuses, longtemps après l'existence d'une synovite fongueuse, suivie ou non d'abcès articulaires, à la dénudation des surfaces articulaires constatées par un bruit sec dû au frottement l'une contre l'autre des surfaces privées de cartilages; à la dénudation des os, à la possibilité de faire pénétrer un stylet dans le tissu osseux à travers les fistules consécutives à des abcès.

Rien ne peut être confondu avec une ostéite périarticulaire consécutive à une synovite fongueuse.

* * Au début, les ostéites périarticulaires primitives peuvent être prises: pour des tumeurs à myéloplaxes, chez les jeunes sujets; pour des cancers des os et des arthrites sèches chez les adultes. Mais dans le premier cas il y a une intégrité complète des mouvements de l'articulation, même après la fracture de l'os [V. MYÉ-

LOPLAXES (TUMEURS A)]; dans le second cas le cancer de l'os arrive à un grand développement avant qu'il n'y ait une altération de l'articulation, les tumeurs sont molles, lobulées, et n'ont de consistance osseuse que par place. Quelquefois il y a des battements dans les cancers comme dans les tumeurs à myéoplaxes, il n'y en a jamais dans l'ostéite périarticulaire, puis dans les cancers il n'y a pas de douleurs vives continues comme dans l'ostéite. L'arthrite sèche est une maladie où les douleurs n'ont jamais la continuité des douleurs de l'ostéite, le craquement perçu dans la jointure; le tempérament rhumatisant des malades est encore un bon caractère distinctif qui indique l'arthrite sèche.

* * Primitive ou consécutive, l'ostéite périarticulaire s'arrête rarement; il y a une double cause de prolongation du mal: la difficulté de la réparation du tissu spongieux, et le voisinage d'une articulation. La guérison ne peut se faire que par ankylose si l'altération de l'os est consécutive et peu avancée. Il est rare, d'un autre côté, que les malades résistent à la longue suppuration qui est nécessaire pour que tout l'os malade soit éliminé.

Thérapeutique. — Lorsqu'il y a ostéite périarticulaire primitive, on appliquera les traitements de l'ostéite chronique, par les révulsifs. Une tumeur mixte constituée par une ostéite périarticulaire et une synovite avec fistules réclame, au début, l'immobilité, les injections iodées dans les fistules. On essaye ainsi de hâter la cicatrisation et de produire l'ankylose. Si les malades s'épuisent, s'ils ne présentent pas toutefois des signes évidents de tubercules pulmonaires ou de péritonite tuberculeuse, on réséquera les extrémités des os malades ou l'on fera l'amputation.

Le coude, l'épaule, peuvent être réséqués; l'amputation du genou, du pied et du poignet, est moins souvent mortelle que les résections des os malades. Le genou cependant offre la même proportion de morts pour la résection et pour l'amputation (Lefort). La résection de la tête du fémur ne doit être faite que quand il est positif que le mal a débuté par l'extrémité supérieure du fémur et quand les mouvements de l'articulation sont en partie conservés. Pour les tumeurs blanches des articulations métacarpo-phalangiennes, la résection est toujours suffisante.

Dans les synovites, même compliquées de dénudation des surfaces articulaires, tant qu'il n'y a pas de gonflement de l'os avec abcès circonvoisin, on doit chercher à obtenir l'immobilisation de l'article pour produire l'ankylose; les appareils inamovibles, les gouttières, maintiendront le membre.

Les luxations consécutives seront réduites s'il y a des compressions d'organes importants, ce qui se voit dans les tumeurs blanches cervicales.

Le traitement tonique, les médications antiscrofuleuses et antisyphilitiques seront administrées suivant l'état général des malades.

OSTÉOCOLLE. Carbonate de chaux que l'on dépose l'eau de certaines fontaines sur les corps submergés.

OSTÉOMALACIE (Lobstein, Morand fils).

L'ostéomalacie est une régression cellulo-graisseuse des éléments du tissu osseux, ou mieux une altération des sécrétions physiologiques des vaisseaux des os telle, que les cellules sécrétées restent à l'état de tissu cellulaire ou de tissu conjonctif. On a appelé l'ostéomalacie le rachitisme des adultes (Hunter, Boyer, J. Frank).

* * Dans l'ostéomalacie, le périoste reste sain, mais se décolle facilement, l'os devient plus friable, les canalicules osseux sont plus apparents, la substance médullaire est plus abondante, offre une coloration grisâtre ou violacée, les os sont gras, renferment quelquefois des kystes, et l'analyse montre qu'ils contiennent moins de phosphate de chaux que les os sains, enfin ils se ramollissent, se tuméfient à leurs extrémités et se courbent suivant le sens des mouvements les plus fréquents.

Tous les os peuvent être atteints d'ostéomalacie, les dents même, a-t-on dit, participent au ramollissement (Isenflamm, Plenck, Leblanc).

* * La cause de l'ostéomalacie échappe encore à la science, et quoique la nourriture avec des aliments pauvres en sels calcaires, une mauvaise hygiène, la vie dans un lieu humide et malsain, l'hérédité, aient été invoquées pour en expliquer la production, on ne sait encore rien de précis à cet égard.

* * L'ostéomalacie se révèle par des douleurs dans tous les os, par une faiblesse croissante et par l'impossibilité de résister à la fatigue; puis les os se courbent, se fracturent quelquefois, alors les jambes se tordent, le tronc se raccourcit par le fait de l'écrasement des vertèbres, le thorax s'aplatit latéralement, les omoplates se courbent en avant, l'humérus prend la forme d'un S; les osles plus déformés sont ceux qui portent le plus grand poids ou participent aux plus grands efforts, les fractures des os ajoutent à la déformation primitive de l'os.

La santé générale est altérée, la nutrition languit; les urines sont chargées de dépôts de phosphate de chaux, qu'on reconnaît par l'analyse chimique et par le microscope (le phosphate de chaux est caractérisé par une poudre amorphe); il y a aussi excrétion d'albumine. Néanmoins il est des malades qui continuent à se bien porter et qui même peuvent avoir des enfants. La femme Supiot a eu un enfant pendant le cours de l'ostéomalacie, dont elle était affectée depuis quatre ans (Morand fils), mais il y a aussi des cas où des congestions pulmonaires et viscérales tuent les malades.

* * Au début de l'ostéomalacie on peut croire à la syphilis, au rhumatisme, à la myélite, et aujourd'hui, sans doute, on songerait à l'ataxie locomotrice. Mais on reconnaît les douleurs ostéocopes par l'action du traitement antisyphilitique; le rhumatisme par l'efficacité des bains de vapeur, par l'existence de la localisa-

tion du mal au voisinage des articulations; la myélite, par des douleurs en ceinture, des fourmillements dans les pieds, des contractures; l'ataxie locomotrice, par un trouble spécial de la marche, qui est l'impossibilité de marcher droit à un but sans hésiter à chaque pas comme si l'on craignait de tomber (Duchenne, de Boulogne).

* Lorsque les os commencent à se déformer il est impossible de confondre l'ostéomalacie avec autre aucune maladie, si le malade a plus de vingt ans. En effet, le rachitisme est une maladie de l'enfance (V. RACHITISME), et il n'est douloureux qu'au début, tandis que dans l'ostéomalacie la douleur dure autant que le mal; enfin, dans le rachitisme les os ne se fracturent pas spontanément, le gonflement des extrémités articulaires y est beaucoup plus marqué que dans l'ostéomalacie.

Thérapeutique. — Dès que le diagnostic d'ostéomalacie est posé, ou administrera un régime tonique, une nourriture analeptique avec les farines, qui sont les aliments renfermant le plus de phosphate de chaux. Le voisinage de la mer ou l'habitation à la campagne sont indiqués; les bains sulfureux peu prolongés, de vingt à trente minutes; les bains froids, les bains, additionnés de phosphate de chaux, 250 grammes, seront donnés.

Dès qu'il y aura déformation des os, on appliquera sur les membres la cuirasse articulée de Morel-Lavallée, ce qui permettra aux malades de ne pas rester toujours au lit (V. BANDAGES) ou l'on fera coucher les malades dans la position horizontale.

Les tisanes amères, houblon, gentiane quassia amara, etc.; l'huile de foie de morue, le sirop d'iode de fer, sont d'excellents toniques que l'on emploiera avec avantage.

On administrera le phosphate de chaux, à la dose de 2 à 8 grammes par jour, dans un verre d'eau sucrée ou en pilules.

On donnera des os calcinés. Cette substance administrée à des animaux, chez lesquels on avait produit l'ostéomalacie avec une herbe appelée *herba ussifraga*, a guéri la maladie (Proesch).

Les os calcinés seront administrés, à la dose de 2 à 10 grammes par jour, en poudre, mêlés à d'autres poudres ou dans une potion rendue acide avec deux gouttes d'acide sulfurique, afin de transformer le phosphate de chaux en phosphate acide de chaux soluble et en sulfate de chaux.

Ce traitement vaut mieux que l'acide phosphorique (Chelius) et que la térébenthine, dont l'action n'a pas été vérifiée par des expériences et qui n'a pas même l'avantage d'être guidé par une idée thérapeutique rationnelle.

Ostéomalacie par hypergénèse des myéloplaxes. Il est une ostéomalacie qui est constituée par une augmentation de la membrane médullaire ou plutôt du tissu médullaire des os où l'on rencontre une multiplication des myéloplaxes (E. Nélaton, Ch. Robin); deux pièces examinées au microscope démontrent cette altération (Stanski), quoique l'auteur n'ait

pas établi la nature de l'ostéomalacie pendant la vie. On traitera cette ostéomalacie comme l'ostéomalacie simple.

Ostéomyélite (J. Roux, Chassaignac, Reynaud, Morven Smith). L'ostéomyélite est l'ostéite interne des os longs. Elle siège dans le tissu médullaire des os. Désignée autrefois sous le nom d'inflammation de la membrane interne des os, d'abcès des os, elle est décrite aujourd'hui comme une lésion spéciale et n'est qu'une variété d'ostéite donnant lieu à une nécrose aiguë, si l'on peut ainsi dire.

* L'ostéomyélite est un phénomène de l'inflammation traumatique des os après les amputations (J. Roux). Elle se produit aussi sous l'influence d'un refroidissement chez les individus mal disposés, atteints de syphilis ancienne, de scrofule ou de rhumatismes, après une fracture ou une luxation, ainsi qu'à la suite d'une contusion profonde d'un membre. Les tumeurs blanches ou ostéites périarticulaires se compliquent parfois d'ostéomyélite.

* Lorsqu'on trouve un membre œdématié dans l'étendue d'un segment du membre ou dans une de ses portions, lorsque l'œdème s'arrête brusquement au milieu d'un segment du membre (Chassaignac), lorsque des douleurs extrêmement vives existent et qu'il y a de la fièvre, des frissons, du délire, des convulsions chez les enfants, sans symptômes locaux de phlegmon, il s'agit d'une ostéomyélite au début; plus tard la maladie se reconnaît à une fluctuation profonde quand des abcès sous-périostiques se sont formés.

À la suite d'une amputation, la saillie d'une grosse fongosité violacée dans le canal médullaire d'un os long et des douleurs pognitives caractérisent l'ostéomyélite des amputés. Lorsque l'os n'est pas à découvert, le gonflement œdémateux considérable du moignon, sans rougeurs de la peau, avec fièvre plus ou moins intense, indiquent une ostéomyélite.

* La nécrose totale d'un os, les abcès sous-périostiques, les phlegmons profonds, sont la suite de l'ostéomyélite. C'est un fait déjà constaté et décrit autrefois sous le nom de nécrose par altération de la moelle (*Académie de chirurgie*, Boyer).

* L'ostéomyélite se termine parfois par l'ouverture d'abcès du canal médullaire dans une articulation, par une infection purulente. Chez les enfants, elle cause le décollement épiphysaire, l'ostéite épiphysaire, et quelquefois des abcès chroniques des os (Brodie).

Thérapeutique. — Au début de l'ostéomyélite, sans dénudation de l'os, on fera immédiatement des incisions profondes allant jusqu'à l'os (Chassaignac). Si un abcès sous-périostique est déjà formé, il sera ouvert ainsi et l'on trouvera l'os à nu. Si les douleurs sont extrêmement violentes, deux ou trois couronnes

de trépan seront appliquées (Morven Smith). On avait fait autrefois ces applications, croyant qu'il s'agissait d'un abcès des os (Ravaton, J. L. Petit, David); mais ce traitement ne peut pas être appliqué sur un os entouré de parties molles, épaisses, sans quelques dangers. On peut ne point tomber sur les foyers purulents.

Dans les cas où il y a des phénomènes généraux graves, phénomènes qui ont été pris pour des fièvres typhoïdes, si l'on constate l'œdème de tout un segment d'un membre, la désarticulation du membre est la seule ressource contre la mort prochaine (J. Roux). Les antiphlogistiques, les vésicatoires, les cautérisations au fer rouge, rien ne peut arrêter la marche de l'inflammation.

Dans les membres amputés, le traitement est plus simple, l'ouverture du canal médullaire permet d'attendre, ou que des abcès sous-périostiques ou un phlegmon du moignon se soient produits, on place des cataplasmes arrosés de laudanum sur le membre; on ouvre les abcès à mesure qu'ils se forment; on attend ensuite l'élimination des séquestres.

De larges et profondes incisions sont nécessaires s'il y a une tuméfaction considérable du moignon. Les désarticulations ont été faites à la suite d'une ostéomyélite d'un moignon après une amputation.

On prévient l'ostéomyélite des amputés en appliquant sur la section de l'os une rondelle de pâte au chlorure de zinc, qui sera laissée un quart d'heure en place. S'il coule un peu de sang par le canal médullaire, le temps nécessaire pour arrêter l'hémorragie avec le caustique est suffisant souvent pour prévenir l'inflammation.

OSTÉOPLASTIE. L'ostéoplastie est une méthode opératoire qui a pour but de réunir les os les uns aux autres, après l'ablation des parties altérées ou difformes; de protéger une surface articulaire ou d'allonger un os par transplantation d'un os voisin; de conserver le périoste des os que l'on enlève, afin de faciliter la reproduction de l'os ou d'une portion de l'os et de lui conserver sa longueur et sa forme, ou au moins de garantir au blessé une moindre déformation des parties que soutient l'os reproduit en partie par le périoste.

Une première classe d'opérations ostéoplastiques comprend la résection d'une portion du cal difforme ou de fragments réunis par une pseudarthrose (White, Kearny, Rodgers, Flaubert de Rouen), la transplantation de la tubérosité calcaneienne entre les deux malléoles, après la désarticulation tibio-tarsienne (Pirogoff); l'abaissement du maxillaire pour ouvrir la cavité pharyngienne et la remise en place de l'os (Huguier).

Une seconde classe comprend les opérations qui ont pour but de conserver le périoste en enlevant les os, soit en réséquant le périoste (Ollier), soit en creusant les os (Sédillot), enfin la transplantation du périoste sur une région où l'on veut avoir un soutien solide à un lambeau autoplastique (Ollier). V. NEZ (RESTAURATION DU).

L'ostéoplastie n'a pas encore été assez em-

ployée pour être jugée d'une façon définitive. On peut dire que les résultats ont quelque chose de satisfaisant, mais ils sont incomplets. En principe, l'ostéoplastie réussit dans les régions très-vasculaires et elle nécessite des soins extrêmement assidus. V. PSEUDARTHROSE, NEZ (RESTAURATION DU), CALS DIFFORMES, RÉSECTIONS, NÉCROSE.

OTITE. Inflammation de l'oreille. V. OREILLES INTERNE ET EXTERNE (MALADIE DES).

OTORRHAGIE. L'otorrhagie ou hémorrhagie de l'oreille est un symptôme indiquant: une lésion du conduit auditif externe ou du rocher, ou de la cavité glénoïde, avec ou sans une fracture du crâne; une rupture de la membrane du tympan, ou une rupture de l'artère carotide externe (Chassaignac, Triquet, *Société anatomique*, 1864), de la veine jugulaire (Toynbee), du sinus pétreux (Syme).

L'otorrhagie existe dans les cas où des poly-pes granuleux consécutifs à une otite se sont développés en abondance; dans quelques cas de coqueluche; et il y a des otorrhagies qui semblent être supplémentaires.

Les piqûres d'insectes dans l'oreille (Fabrice de Hilden, Ravaton, Itard), ont causé des otorrhagies.

Thérapeutique. — L'écoulement du sang, peu abondant après un traumatisme, ne sera pas arrêté, à moins que l'écoulement ne prenne des proportions graves. Cette hémorrhagie est un antiphlogistique qui peut être utile après les fractures du crâne.

On laissera couler les hémorrhagies consécutives à la rupture de la membrane du tympan, pendant quelque temps; si le sang ne s'arrête pas, on tamponnera l'oreille avec du coton trempé dans une solution d'eau additionnée d'alun, 1 à 4 grammes pour 100 grammes d'eau.

Les otorrhagies dues à des ruptures de la carotide interne sont mortelles et le pansement de l'oreille n'est qu'un palliatif. — Les hémorrhagies dues à la rupture des tissus peuvent être guéries.

Pour les otorrhagies supplémentaires qui ne sont pas graves, on aura soin de veiller à ce que la menstruation soit bien réglée. V. AMÉNORRÉE.

OTORRÉE. V. OREILLES EXTERNE ET INTERNE (INFLAMMATION CHRONIQUE DES).

OUATE. Coton cardé réuni en feuilles épaisses de 1 à 2 centimètres.

La ouate s'emploie très-souvent dans la thérapeutique médicale et chirurgicale. — Ainsi elle s'emploie dans le rhumatisme articulaire aigu, pour envelopper les articulations malades que l'on recouvre en outre d'un morceau de taffetas gommé. — Elle sert au pansement des brûlures (V. ce mot), à la compression des membres au-dessous d'une bande roulée.

C'est la ouate traitée par l'acide nitrique fumant, puis lavée et desséchée, qui forme le coton-poudre ou fulmi-coton, dont la dissolu-

tion dans l'éther constitue le *collodion* (V. ce mot).

OUTRANCOURT (Vosges). Eau minérale sulfatée magnésienne, un peu laxative, employée dans la dyspepsie par les gens de la localité.

OVAIRE (HERNIE DE L'). V. HERNIE DE L'OVAIRE.

OVAIRE (INFLAMMATION DE L'). L'inflammation de l'ovaire est rare, si ce n'est à la suite des métrites blennorrhagiques ou de la fièvre puerpérale. Cette lésion se révèle par une douleur assez vive dans la fosse iliaque, douleur qui ne se propage pas aux parties voisines, et par une légère tuméfaction qui siège en arrière au niveau de l'artère crurale.

** Il y a une *ovarite* consécutive à la vaginite suivie de métrite.

Les tubercules des ovaires causent une supuration de cet organe et c'est là une ovarite tuberculeuse. On ne peut d'ordinaire diagnostiquer d'une façon absolue ces lésions. V. PÉRITONITE TUBERCULEUSE, UTÉRUS (TUBERCULES DE L'), VAGINITE, MÉTRITE.

OVAIRES (KYSTES DES). Par leur structure et à cause des vésicules de Graaf qui sont disséminées à leur surface, où elles se déchirent à chaque époque mensuelle pour jeter un œuf, qui est remplacé par une hémorrhagie se transformant en corps jaune enkysté, les ovaires sont souvent le siège de kystes énormes qui forment l'*hydropisie enkystée* ovarique.

** Les kystes de l'ovaire ont généralement pour origine le développement anormal du petit kyste qui succède à la ponte d'un ovule sorti d'une vésicule de Graaf, mais dans quelques cas ces kystes se développent à la surface de l'ovaire du ligament large ou dans la trompe (*kystes tubo-ovariens* de G. Richard), et l'on pense que c'est un ovule tombé dans le péritoine ou resté dans le pavillon accessoire de la trompe qui s'est ainsi développé d'une façon anormale.

** Les kystes ovariques sont *uniloculaires* ou *multiloculaires*; ils sont souvent bosselés, plus ou moins volumineux, et prennent souvent un volume excessif, mesuré par les 60, 100 ou 200 livres de liquide qu'ils renferment.

** Il peut y avoir des kystes dans chacun des ovaires, mais la maladie n'existe ordinairement que d'un seul côté et un peu plus souvent à droite qu'à gauche.

** Les kystes de l'ovaire sont extra-ovariques ou intra-ovariques.

** Les kystes extra-ovariques ont une paroi très-mince et sont souvent uniloculaires, tandis que les kystes intra-ovariques sont ordinairement cloisonnés, ont une paroi plus épaisse formée de la séreuse, d'une tunique fibreuse, et d'une tunique séro-maqueuse interne et

offrent à la surface une hypertrophie énorme des vaisseaux et de la trompe qui s'y trouve accollée.

** Le liquide des kystes ovariques est tantôt clair et citrin, tantôt louche et puriforme, quelquefois teint de sang, noirâtre ou couleur chocolat, mais dans les kystes multiloculaires la couleur varie dans chaque loge du kyste; quand le liquide est clair il est composé d'eau, d'albumine, de matière grasse, de chlorure de sodium et de carbonate de soude.

** Quand l'hydropisie ovarique est considérable, on ne trouve quelquefois plus de traces d'ovaire.

** Les kystes ovariques multiloculaires sont souvent compliqués de la production dans les loges kystiques de cancer encéphaloïde ou colloïde.

** On trouve souvent dans les kystes ovariques des poils en plus ou moins grande quantité, des fragments d'os déteriorés ou des dents monstrueuses dont on comprend la présence en pensant qu'un ovule fécondé et incomplètement développé, s'est détruit à son origine en laissant vivre des éléments anatomiques pouvant donner lieu à ces productions partielles. On donne à ces kystes le nom de *kystes pileux*. Ces kystes sont ordinairement uniloculaires.

** Les kystes de l'ovaire, rares avant la puberté, ne se développent guère qu'à trente ou cinquante ans, sous l'influence de coups, de chute sur le ventre, et particulièrement sous l'influence du travail fluxionnaire normal de l'ovaire à chaque période menstruelle. Cependant on les rencontre assez souvent chez des jeunes femmes et chez les vierges où ils semblent se développer de prédilection.

** Jamais on ne peut saisir l'hydropisie enkystée des ovaires à son début, et elle reste latente pendant plusieurs mois sans donner aucun signe de son existence,

** C'est l'accroissement progressif et latéral du ventre dans une fosse iliaque, avec malaise hypogastrique, pesanteur abdominale, constipation et gêne de respirer qui annoncent le début d'une hydropisie enkystée des ovaires, constatable ensuite par le toucher vaginal et sus-pubien.

** La tumeur du ventre formée par un kyste ovarique, est inégale, bosselée, plus ou moins tendue quelquefois, fluctuante s'il y a une grande poche de liquide ou si le kyste est uniloculaire; mais il n'y a quelquefois aucune fluctuation si le kyste est multiloculaire.

** Les kystes de l'ovaire, très-développés, sont toujours fluctuants et maintiennent l'intestin refoulé du côté opposé, de sorte qu'en faisant placer le malade sur le flanc droit ou sur le flanc gauche, la résonnance intestinale occupe toujours le même point, tandis que la matité du kyste reste immobile à sa place.

* * Le ventre est quelquefois si développé par un kyste de l'ovaire, qu'on a pu mesurer une distance de 2 mètres entre le pubis et le sternum, et alors il y a sur les parois abdominales un réseau veineux considérable dû au développement des veines superficielles.

* * Les kystes ovariens n'empêchent ni la menstruation, ni la grossesse.

* * Si les kystes ovariens peuvent laisser vivre en paix les malades durant vingt ou trente ans, il n'en est pas ainsi en général et en quelques mois ou en quelques années la tumeur acquiert un tel volume qu'elle risque d'abrégier l'existence.

* * Des souffles vasculaires existent souvent dans les kystes ovariens et résultent, soit d'une circulation anormale du kyste, soit de la compression des vaisseaux iliaques par la tumeur.

* * Les kystes ovariens sont ordinairement suivis au bout d'un certain temps de phénomènes d'inappétence, de dyspepsie, d'étouffement et d'asphyxie lente, de diarrhée, d'amaigrissement et de mort.

Kystes uniloculaires. — Les kystes uniloculaires, à liquide visqueux ou séreux, se reconnaissent à une tumeur régulière, globuleuse, élastique, développée lentement dans un des flancs; plus tard, lorsque la tumeur a rempli tout l'abdomen, le ventre a une tuméfaction arrondie, où le flot est perçu comme dans l'ascite; mais dans celle-ci la sonorité est à l'épigastre, le liquide se déplace pendant les changements de position: dans le kyste de l'ovaire, au contraire, la sonorité est dans les flancs (Nélaton). L'œdème des membres inférieurs est exceptionnel dans les kystes de l'ovaire.

On ne peut confondre un kyste de l'ovaire avec un corps fibreux, parce que celui-ci s'accompagne de douleurs utérines, parce qu'il est très-dur et parce que, dans un bon nombre de cas, il s'accompagne de pertes. Le toucher vaginal permet rarement d'arriver sur un kyste uniloculaire de l'ovaire au début, tandis que quand il y a un corps fibreux on le sent, l'utérus et quelquefois le col sont déplacés.

* * D'abord les kystes de l'ovaire uniloculaire n'altèrent pas la santé, mais plus tard par leur grand développement ils gênent la respiration et les mouvements des intestins, d'où il résulte de la dyspnée et de la dyspepsie.

* * Les accidents des kystes de l'ovaire sont l'ouverture dans le péritoine et une péritonite mortelle; cependant on a vu les kystes ainsi rompus guérir spontanément. D'autres fois le kyste s'ouvre dans un intestin, dans l'utérus et le vagin, et peut guérir, mais rarement. Le plus souvent la suppuration s'empare du kyste et s'il ne survient pas une péritonite il y a une diarrhée rebelle et une fièvre hectique qui emportent les malades.

* * Quand les kystes s'enflamment, leurs parois se recouvrent de fausses membranes, du pus se mêle au liquide, de la fièvre et des douleurs abdominales spontanées apparaissent; il y a quelquefois des vomissements incoercibles (Boinet, A. Després), de la constipation, mais sans trace de péritonite. Au moins pendant quinze à vingt jours le ventre n'est pas douloureux. Si l'on ne fait pas la ponction à ce moment la péritonite survient et les malades meurent.

* * Il y a des successions de kystes uniloculaires de l'ovaire. On a vu, en effet, dans les autopsies, des grappes de petits kystes situés à côté du kyste principal.

Kystes multiloculaires. — Les kystes multiloculaires de l'ovaire, à contenu liquide, ont le même siège que les kystes uniloculaires, mais la tumeur est irrégulière, elle est inégalement fluctuante, quand elle est très-développée on ne perçoit pas franchement le flot, on a toujours, du reste, de la sonorité dans les flancs, pas d'œdème des membres inférieurs et la conservation de la santé est parfaite. Les kystes multiloculaires à contenu gélatineux sont durs, irréguliers, donnent la sensation de *galets* (Chassaignac) et sont constatés à la fois par le palper abdominal et par le toucher vaginal quelquefois. L'absence de fluctuation, un amaigrissement marqué des malades, des douleurs assez vives et une ascite symptomatique, caractérisent du reste les kystes à contenu gélatiniforme et cancéreux.

* * Tous les kystes de l'ovaire peuvent se compliquer d'ascite.

* * Lorsqu'il y a une ascite et un kyste de l'ovaire pour faire le diagnostic, on examinera s'il y a des signes de lésions du foie ou du cœur, ou un corps fibreux de l'utérus. Si ces maladies ne peuvent être reconnues il est probable qu'il s'agit d'un kyste ovarien. En faisant une ponction préliminaire de l'ascite, du reste, on trouve la tumeur dans l'abdomen et l'on en fait aisément le diagnostic. V. plus haut.

* * Un kyste de l'ovaire, et principalement un kyste multiloculaire ne seront pas confondus avec une grossesse extra-utérine, parce que dans celle-ci les mamelles ont à un moment donné sécrété du lait, parce que les règles auront été supprimées; et si la tumeur date déjà du début de la tumeur il y aura eu des douleurs utérines se reproduisant quelquefois à des intervalles de plusieurs mois. V. GROSSESSE EXTRA-UTÉRINE.

Thérapeutique. — La pharmacie n'a que bien peu de chose à fournir au médecin pour la guérison sans opération des kystes ovariens et elle ne fournit que des palliatifs de la douleur.

Traitement palliatif.

Quand il y a un kyste de l'ovaire, le ventre doit

toujours être maintenu par une compression modérée avec un bandage de couill lacé.

Quand le volume d'un kyste ovarique est si considérable qu'il gêne l'hématose et la circulation des membres inférieurs, il faut le vider par la ponction avec un trocart et recommencer toutes les trois semaines, vingt, trente ou cent fois et plus si cela est nécessaire, de façon à prolonger la vie des malades.

On peut essayer d'obtenir la résolution des kystes à l'aide des vésicatoires, des caustères sur l'abdomen (Rayer) ou des frictions résolutes avec la pommade suivante :

Axonge 30 grammes.
Iodure de potassium 4 id.

unie à l'administration de 1 à 3 grammes par jour, d'iodure de potassium dans un julep (Pidoux).

La compression (Bricbeteau) est un moyen d'un effet douteux. On la fait avec une ceinture serrée avec des lacets. Les ponctions simples ont guéri (Ledran) rarement toutefois.

Ces traitements ne peuvent être établis en principe, il est bon de savoir qu'ils ont été appliqués et qu'ils n'ont réussi qu'exceptionnellement.

Traitement curatif.

Si les ponctions successives d'un kyste de l'ovaire affaiblissent les malades et s'il y a danger pour la vie à les continuer, il faut tenter la cure radicale au moyen de la ponction suivie d'une injection iodée qui enflamme le kyste et l'oblitére pour toujours.

Les caustères et l'ouverture avec les caustiques, les ponctions capillaires, puis l'ouverture avec les caustiques, sont des moyens infidèles. L'ouverture avec les caustiques, puis une sonde à demeure ont une fois réussi (Royet, thèse, Paris, 1860); la plaie est restée fistuleuse.

Les kystes de l'ovaire n'échappent pas à la loi générale qui règle la thérapeutique des kystes; les ponctions et les injections iodées, le séton (Delpech, Barth) ou un moyen analogue, la canule à demeure, l'incision et l'extirpation sont applicables.

Les kystes uniloculaires de l'ovaire qui contiennent un liquide filant et qui récidivent après la ponction et l'injection iodée doivent être traités par la canule à demeure. Les kystes uniloculaires suppurés exigent ce traitement; il est rationnel de l'appliquer aux kystes à liquide séreux quand la ponction et l'injection iodée ne peuvent pas les guérir.

Les kystes à plusieurs loges, les kystes à contenu gélatineux doivent être traités par l'ovariotomie (Hunter, Theden, Mac-Dowel, Spencer Wells, Cazeaux, Nélaton, Boinet). Une ascite ne contre-indique pas l'opération.

Les adhérences établies entre les intestins et le kyste ne contre-indiquent une de ces opérations que quand il y a des adhérences multipliées. On se borne alors à faire des ponctions palliatives. Les kystes multiloculaires sur lesquels on fait beaucoup de ponctions palliatives s'enflamment à la longue et la mort arrive promptement.

Quelles que soient les adhérences d'un kyste uniloculaire suppurant de l'ovaire, la canule à demeure est encore applicable.

PONCTIONS ET INJECTIONS IODÉES.

La ponction et l'injection iodée se font avec un trocart du volume d'une plume de corbeau du n° 16

de la filière Charrière sur la partie la plus saillante de la tumeur. Le doigt placé à 3 centimètres de la pointe, la pointe étant appliquée sur la peau, on ponctionne brusquement et le trocart entre jusqu'au point où le doigt est placé. On fait mouvoir la canule dans tous les sens, pour bien s'assurer que le trocart est dans le kyste; on retire le poinçon et on laisse couler le liquide, en vertu de la rétraction des parois abdominales. Lorsque le liquide ne coule plus qu'en avant, on presse ou l'on fait presser par un aide afin d'évacuer tout le liquide. Puis on injecte de 100 à 200 grammes de la solution :

Eau distillée 250 grammes.
Teinture d'iode 100 id.
Iodure de potassium 4 id.

(Velpeau.)

Ou :

Eau distillée } à 60 grammes.
Teinture d'iode }
Iodure de potassium 4 id.

(Boinet.)

On laisse le liquide injecté environ dix minutes, puis on le fait écouler en pressant sur le kyste et en évitant de laisser pénétrer de l'air dans la cavité; la canule est brusquement retirée. On place une plaque de diachylon sur la plaie et l'on applique un bandage de corps sur l'abdomen et on le serre fortement.

La reproduction du liquide dans le kyste, immédiatement après la ponction et l'injection, ne doivent pas toujours faire croire à une récidive, le liquide peut se résorber (Nélaton).

L'accident de la ponction, suivie d'injection, est quelquefois une péritonite, rarement l'iodisme. V. ce mot.

PONCTION VAGINALE ET PONCTION SOUS-CUTANÉE.

On peut faire une ponction par le vagin (Ricord, Huguier, Maisonneuve), une ponction capillaire et faire écouler dans le péritoine le contenu du kyste (Maisonneuve). Ces deux procédés n'ont pas encore donné de succès complet.

TRAITEMENT PAR LA CANULE A DEMEURE.

On fait supprimer un kyste de l'ovaire par la canule à demeure ou le séton (Delpech, Ricord). La canule à demeure a réussi plusieurs fois (Douglas, A. Després, Philippart). Après ce traitement, il est resté une fistule (Bonnet, Huguier, Ricord).

Pour appliquer ce traitement, il faut faire une ponction par le procédé ordinaire, laisser en place la canule du trocart, pendant huit à dix jours et on laissera le kyste se vider sans presser; le robinet de la canule du trocart sera fermé, et dans les vingt-quatre heures on l'ouvrira quatre fois (A. Després).

Vider un kyste suppuré, même d'un seul coup, c'est s'exposer à transformer le kyste en une cavité anfractueuse qu'on a la plus grande peine à faire vider plus tard.

Si le liquide est clair, on fera immédiatement une injection iodée. Si le liquide est purulent, on fera des lavages à l'eau tiède ou avec de l'eau additionnée d'un dixième de teinture d'iode.

Les accidents à redouter sont la fièvre, la constipation, la rétention du liquide.

La fièvre passe seule si l'on nourrit les malades et si on leur administre des boissons abondantes. La

constipation sera combattue par des lavements et des cataplasmes sur le ventre. La rétention du pus est due à ce que des grumeaux obstruent la canule. On introduira un stylet et l'on débouchera l'instrument.

Si la canule du trocart tombe, on ne cherchera pas à la réintroduire par l'ouverture. On laissera le kyste se remplir et l'on fera une nouvelle ponction par la plaie (A. Després).

Au dixième jour, on substituera à la canule du trocart une sonde de femme en argent, n° 18, ouverte du bout. On la tiendra bouchée avec un fosseset et l'on ouvrira quatre fois par jour, pendant un mois. Au bout de ce temps, la canule restera toujours ouverte et on la nettoiera tous les jours.

On fixe la canule ou la sonde avec une rondelle de liège, percée d'un trou, à travers lequel passe la canule ou la sonde; une ceinture en ruban de fil et un sous-cuisse avec un lien formé par un ruban semblable maintiennent la canule.

Dès qu'il sort du pus bien lié, on cesse les injections iodées. Lorsque le pus a une mauvaise odeur, on fait des injections iodées au dixième pour désinfecter. Lorsque le pus est séreux, on fait des injections iodées au tiers ou par moitié ou pures, pour développer une inflammation dans le kyste. Lorsque celle-ci se développe, on administre des lavements, on place des cataplasmes sur le ventre, et s'il y a quelque malaise général, on donne 30 grammes d'huile de ricin ou une bouteille d'eau de Sedlitz.

Si le pus séjourne dans un clapier, on tiendra la canule fermée, afin de laisser le pus s'accumuler et former une cavité régulière où il sera possible de faire pénétrer la sonde.

A mesure que le kyste se rétracte, comme la cicatrisation semble se faire de la paroi abdominale vers les parties profondes, il n'est pas nécessaire de diminuer la longueur de la canule. Du reste, lorsqu'une induration existe en arrière de la paroi abdominale, et que la sonde et la fistule en occupent la partie centrale, si l'exploration avec un stylet recourbé indique une profondeur égale à celle où pénètre la sonde, on peut conclure qu'il y a une cavité et il n'y a rien à craindre.

Lorsque pendant huit jours il ne coule rien par la sonde, lorsque les malades ne souffrent point, lorsqu'il n'est pas possible de trouver de tumeur appréciable dans l'abdomen, sauf l'induration qui existe autour de la sonde, le kyste a fini de suppurer. On fera deux ou trois injections iodées au tiers, puis on retirera la canule pour toujours.

Si le kyste a été vidé d'un coup au moment de la ponction, les choses ne se passent pas ainsi; il reste une cavité anfractueuse. On fera alors de nouvelles ponctions lorsque le liquide restera plus de quatre jours sans couler. Si dans ce cas une péritonite et la fièvre hectique surviennent, on les traitera par les moyens appropriés. Les sangsues et les vésicatoires ne seront mis en usage que si l'état des forces le permettent. On a dit que le ramollissement putride des parois du kyste était à craindre (*Académie de médecine*, 1856); ceci n'est possible que pour les kystes qui ont été vidés d'un seul coup.

Quand un kyste uniloculaire a récidivé une ou deux fois, il est plus sage de recourir à la canule à demeure que de faire de nouvelles ponctions et injections iodées. Les kystes supprimés ne peuvent être traités que par la canule à demeure.

L'incision du kyste (Ledran), une mèche ou des ponctions multiples des kystes multiloculaires à travers une incision (Galenowski), une ouverture avec la potasse caustique et une canule à demeure ou un séton, sont des moyens qui comptent un succès chacun. Les maladies n'ont pas été suivies.

EXCISION.

L'excision qui a été posée comme indication (De-nieux, Saechi), qui a été appliquée (Dzondi), est une opération irrationnelle.

OVARIOTOMIE.

L'extirpation ou ovariectomie (Lemonnier de Rouen, Mac Dowel) se fait de la manière suivante. La malade est couchée dans une chambre dont la température n'est pas au-dessous de 24°, elle est entourée de flanelle, elle est chloroformisée. On fait une incision sur la ligne blanche de l'épigastre au pubis (Mac Dowel) ou de l'ombilic au pubis (école anglaise); on incise couche par couche l'aponévrose, on lie les artères à mesure qu'elles se présentent. Arrivé au péritoine, on coupe en dédolant. Si un kyste à parois épaisses se présente, on incise le péritoine sans se servir de la sonde canelée. Si le kyste a des parois minces, on incise avec la sonde cannelée. Les kystes trop gros pour être amenés dehors seront ponctionnés avec le trocart creux à point d'arrêt, à moins qu'il ne soit possible de les extraire par des débridements avec le bistouri, en haut et en bas. Lorsque les kystes principaux sont vidés, on maintient fermées les ouvertures faites par le trocart avec une pince à pression continue et l'on extrait la tumeur en détachant les adhérences, s'il y en a, soit avec les doigts (école anglaise), soit en incisant les brides préalablement liées (Mac Dowel). S'il y a de nombreuses adhérences, on ne tentera pas l'ablation (A. Smith); on refermera la plaie après avoir vidé les principaux kystes.

Cependant des adhérences des kystes avec l'utérus ont pu être détachées, ainsi qu'une mince couche de ce dernier organe (Backer Brown). Les adhérences avec l'épiploon seront détachées de même.

Lorsque la tumeur est extraite, les aides ayant le soin de presser sur l'abdomen au fur et à mesure de la sortie de la tumeur, on examinera s'il ne s'est pas épanché du liquide dans la cavité abdominale, et l'on nettoiera celle-ci avec une éponge ou des bourdonnets de coton, dans le cas où il y aurait du liquide épanché; toutes les artères qui donneraient du sang pendant et après l'opération seront tordues.

On détachera les adhérences du kyste avec l'épiploon, s'il est nécessaire, par ligature et excision. Le pédicule de la tumeur amenée à l'extérieur sera lié avec ou sans ovaire, suivant que celui-ci est malade ou sain et maintenu à l'extérieur (Spencer Wells) ou lié et réduit dans l'abdomen (Spencer Wells, Tyler Smith). On peut le sectionner avec l'écraseur et l'on réduit (John Atlee, 1858).

Si le pédicule n'est pas réduit, on commence par réunir toute la partie supérieure de l'incision par cinq points de suture entortillée ou en fil métallique, puis on arrête le pédicule dans la plaie d'abord avec une pince spéciale le clamp (fig. 417, B), puis on pose une ligature au-dessous. Le pédicule, s'il est long, est attiré autant que possible à l'angle inférieur de la plaie.

Si l'on veut réduire le pédicule à cause de sa briè-

veté, on le lie et on le place à côté du ligament rond, après avoir placé une ligature dont les chefs arrivent au dehors; ou bien on place une ligature métallique perdue (Tyler Smith), ou bien on le sectionne avec l'écraseur et on laisse rentrer dans l'abdomen. On réunit ensuite tout le reste de la plaie avec des sutures métalliques traversant toute l'épaisseur de la paroi abdominale, y compris le péritoine.

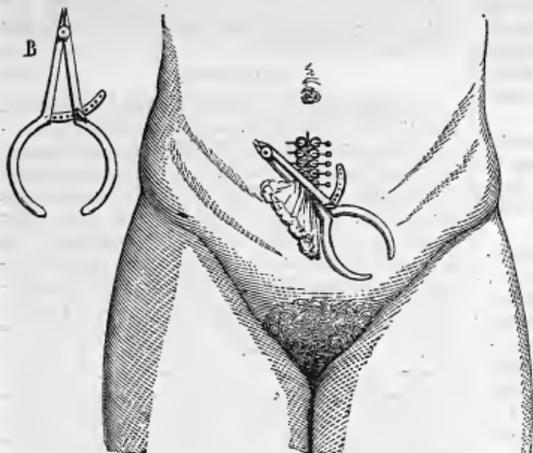


Fig. 417. — Opération d'ovariotomie. L'abdomen est refermé; le pédicule du kyste est serré par le clamp. — B. Clamp.

On peut cautériser le pédicule avec un tampon imbibé de perchlorure de fer (Kœberlé).

La malade sera tenue chaudement, la plaie sera pansée avec des compresses froides, et l'on donnera de l'opium à haute dose, 20 à 30 centigrammes, en pilules de 5 centigrammes (école anglaise).

Les accidents de l'ovariotomie avec fixation du pédicule dans la plaie sont la mort par épuisement, la péritonite et un abcès (Regnault). On ouvrira de bonne heure les abcès, on prévient l'épuisement en donnant aux malades du vin de Malaga, du punch et du bouillon. La péritonite est généralement mortelle.

Le tétanos (Spencer Wells, Nélaton) peut compliquer tardivement une opération d'ovariotomie.

Les accidents de l'ovariotomie avec réduction du pédicule sont une péritonite circonscrite ou généralisée, une hématoécèle rétro-utérine (Spencer Wells). La péritonite locale sera traitée par les cataplasmes, l'hématoécèle rétro-utérine sera traitée par ponction par le vagin, si la fluctuation est évidente. Le sang épanché non altéré peut se résorber; on ne se pressera donc pas de ponctionner la tumeur.

L'ovariotomie n'empêche pas la grossesse; elle n'empêche pas la récurrence des kystes ou plutôt la formation d'un nouveau kyste. Une seconde ovariotomie a été faite dans un cas (Spencer Wells).

Pour extraire les kystes uniloculaires, on peut faire l'incision comme pour l'ovariotomie, vider le kyste et l'amener au dehors. Ce procédé est le plus expéditif; — ou bien on fera une ponction avec un gros trocart, et, à travers cette ouverture, après avoir vidé le contenu du kyste, on extraira l'enveloppe (Monteggia). Ce dernier procédé est inapplicable s'il y a la moindre adhérence du kyste avec les parties voisines.

S'il est vrai, comme l'ont dit Chereau et J. Worms dans des relevés, que sur quatre-vingts cas d'ovariotomie empruntés à différents auteurs, il y ait quarante-deux cas de guérison, et qu'on ait pu compter tous les succès, l'extirpation de l'ovaire serait le meilleur remède de l'hydropisie ovarique, mais cela est à vérifier. Le tiers des guérisons obtenues dans les tentatives récentes de Nélaton prouvent que l'ovariotomie doit être prise en considération.

OVARITE. V. OVAIRE (INFLAMMATION DE L').

Oxalate. Sels produits par la combinaison de l'acide oxalique avec les différentes bases. Parmi eux se trouve l'oxalate de potasse ou sel d'oseille qu'on donne dissous dans l'eau, à la dose de 1 gramme par litre, comme boisson rafraîchissante.

Oxalurie. Espèce de gravelle (V. ce mot), constituée par le dépôt d'oxalate de chaux dans l'urine.

La dyspepsie, la spermatorrhée et les maladies de la moelle épinière sont les causes ordinaires de l'oxalurie, mais elle se produit aussi dans la phthisie pulmonaire, dans la goutte et dans le rhumatisme chronique.

L'oxalurie est très-souvent mélangée d'acide urique ou d'urate de chaux.

Thérapeutique. — Contre l'oxalurie, il faut prescrire des boissons abondantes, des boissons alcalines et de l'eau de Vichy, mais chez quelques malades, les boissons acidules avec les acides nitrique et sulfurique sont plus utiles que les préparations alcalines.

OXYCRAT. Mélange d'eau et de vinaigre, donné comme boisson rafraîchissante; mais, chez quelques malades, cette tisane occasionne une gastralgie très-pénible.

OXYDES. Combinaison de l'oxygène avec un métal ou un métalloïde.

Oxyde blanc d'antimoine. Cette préparation se donne de 20 à 50 centigr. et 1 gramme ou dans un looch, contre la pneumonie.

Oxyde d'argent. Se donne à la dose de 5 à 15 centigrammes, dans l'épilepsie ☐.

Oxyde de calcium ou chaux vive. La chaux mêlée au soufre et à un corps gras, a été prescrite contre la teigne et contre les dartres; — éteinte dans l'eau et formant l'eau de chaux on l'administre dans la dyspepsie acide et dans la diarrhée, à la dose de 30 à 60 grammes ☐.

Oxydes de fer. Il y a trois oxydes de fer: le protoxyde, le deutoxyde et le tritoxyle ou safran de mars astringent ou colcothar; on les a employés dans la chlorose, mais ils sont peu usités.

Oxyde de manganèse. Se donne à la dose de 10 centigrammes à 1 gramme, contre la chlorose.

Oxydes de mercure. On en connaît deux ; le protoxyde, qui n'est pas employé, et le bioxyde ou *précipité rouge*, employé comme pommade caustique dans le lupus et dans les ulcères syphilitiques, à petite dose ; il sert à la préparation des pommades contre les bléphariques chroniques.

Oxydes de plomb. On en connaît trois : le protoxyde jaune, inusité, dont la fusion forme la litharge, employé pour la confection des emplâtres ; le deutoxyde ou minium, peu employé en médecine ; et enfin le peroxyde brun tout à fait inusité.

Oxyde de zinc ou fleurs de zinc. Ce sel, administré seul ou associé à la valériane, dans la coqueluche, à la dose de 1 gramme en cinq paquets, dans la chorée et dans l'épilepsie, à la dose de 2 à 4 grammes.

OXYGÈNE. Corps simple gazeux, dont l'inspiration a été employée contre l'asthme, la scrofule, le diabète et l'asphyxie ☐.

On prépare 1° en chauffant du chlorate de potasse dans une cornue de grès. — 2° En chauffant du bioxyde de manganèse dans une cornue de fer. — 3° En chauffant le même oxyde avec son poids d'acide sulfurique dans une cornue de verre. Dans l'un ou l'autre cas, on reçoit le gaz qui se dégage sous une cloche ou dans une vessie.

On emploie aussi les douches d'oxygène contre la gangrène sénile en enveloppant la partie malade dans un manchon de caoutchouc rempli de ce gaz.

OXYURES. Entozoaires nématodes, larges de 0^{mm},02 à 0^{mm},05, et longs de 3 à 4 millimètres, pour le mâle, tandis que la femelle a 8 ou 10 millimètres. Ils habitent le rectum, et chez les filles ils peuvent aller jusque dans la vulve, où ils déterminent de vives démangeaisons.



Fig. 418. — 1, o. Oxyure mâle. — 2, a. Oxyure femelle. — 3, a. Bouche avec ses trois nodules, et c, le gonflement allongé ; b, corps strié de l'oxyure.

Thérapeutique. — Des lavements froids, des lavements de tanaïse, d'eau mercurielle, de suie en décoction, d'ail, etc., de nitrate d'argent, suffisent pour tuer les oxyures. V. PARASITICIDES.

Lavement de nitrate d'argent.

Eau distillée. 120 grammes.
Nitrate d'argent. 50 centigrammes.

Pour un lavement. — Répéter trois jours de suite. (Schultz, Bipont).

On donne avec avantage tous les jours 5 à 15 centigrammes de calomel, selon l'âge des enfants ☐, de la santonine, 5 à 20 centigrammes ☐.

OZÈNE OU PUNAISIE. Odeur fétide exhalée des narines, dont la muqueuse est le siège d'une phlegmasie chronique. Si l'ozène est syphilitique il faut prescrire les préparations mercurielles et iodurées

** La scrofule, la syphilis, le lymphatisme et l'état inflammatoire chronique sont les causes de l'ozène.

** Tous ceux qui ont de l'ozène présentent une sécrétion mucoso-purulente plus ou moins épaisse, avec ou sans ulcération de la muqueuse nasale et carie des os du nez.

** L'ozène de l'enfance, presque toujours scrofuleux, guérit souvent à l'époque de la puberté ; mais chez l'adulte l'ozène est presque toujours syphilitique.

** Avec les croûtes purulentes, verdâtres, épaisses, que mouchent les individus affectés d'ozène, il sort souvent du nez des fragments d'os nécrosés.

** L'ozène compliquée d'altération des os, entraîne souvent l'aplatissement du nez et la déformation du visage.

Thérapeutique. — Si l'ozène est syphilitique, il faut prescrire le protoiodure de mercure à la dose de 5 ou 10 centigrammes par jour (V. SYPHILIS), ou l'iode de potassium à la dose de 2 et 3 grammes, et aspirer très-fréquemment de l'eau et du lait.

Priser du *sous-nitrate de bismuth* aussi souvent que possible ☐.

Aspirer une *solution de permanganate de potasse* au centième dans de l'eau, ou mieux faire des injections nasales avec cette préparation ☐+☐.

Si l'ozène est scrofuleux, on ordonnera l'huile de morue, 30 à 60 grammes par jour, et les préparations arsenicales, surtout l'arséniate de soude, 10 à 15 milligrammes par jour, jointes aux moyens locaux sus-indiqués.

FORMULAIRE DE L'OZÈNE.

Hydrochlorite de soude liquide.

(Chlorure de soude chlorite de soude, liqueur de Labarraque).

Chlorure de chaux sec. 400 grammes.
Carbonate de soude cristallisé. 200 id.
Eau commune. 4500 id.

Délayez le chlorure de chaux dans les deux tiers de la quantité d'eau. D'autre part, faites dissoudre le carbonate de soude dans le tiers d'eau restant ; mélangez les deux dissolutions et filtrez. Le chlorure de soude liquide doit, comme le chlorure de chaux, contenir deux fois son volume de chlore.

Cette préparation, étendue d'eau, est très-utile en lotion et pour désinfecter les narines.

Errhin de Fernel.

- Décoction : d'orge non mondé ;
 — de roses rouges ;
 — d'aigremoine ;
 — de petite centaurée ;
 — d'absinthe ;
 — de plantain ;
 — de morgeline.

Et, dans 500 grammes de ce mélange, ajoutez :

Miel rosat. 120 grammes.

Pour lotions nasales. (Valleix.)

Poudre contre l'ozène.

Coaltar 50 centigrammes.
 Talc de Venise 30 grammes.

Pour priser plusieurs fois par jour [⊕].

Injections astringentes au sublimé.

Sublimé 40 centigrammes.
 Alcool 1 gramme.
 Eau distillée 300 id.

Pour injections nasales [⊕].

Lotions de chlorate de potasse.

Chlorate de potasse 5 grammes.
 Eau distillée 300 id.

Pour lotions dans le nez [⊕].

Lotion.

Nitrate d'argent 15 centigrammes.
 Eau distillée 200 grammes.

Pour injections nasales [□].

Lotion.

Sulfate de cuivre 15 centigrammes.
 Eau distillée 300 grammes.

Pour lotions dans le nez [⊕].

Lotion.

Teinture d'iode 1 gramme.
 Solution iodurée q. s.
 Eau distillée 300 grammes.

Pour lotions dans le nez [⊕].

Dans l'ozène sec, renifler trois fois par jour de l'eau salée et priser la poudre suivante en quatre fois dans la journée.

Calomel 2 grammes.
 Herbe de marjolaine en p. }
 Racine d'asarum en poudre. } à à 4 id.
 Sucre pulvérisé }

(Hedenus.)

Dans l'ozène humide, renifler de l'eau salée et, trois fois par jour, introduire dans les narines de petits cylindres imbibés de papier non collé enduit de l'huile suivante :

Huile d'amandes douces 60 grammes.
 Extrait de Saturne 8 id.

(Hedenus.)

Eau de Goulard.

Sous-acétate de plomb liquide 1 gramme.
 Laudanum de Rousseau 2 id.
 Eau distillée 120 id.

Pour injections nasales [⊕].

Insufflations arsenicales de Rhazès.

Réalgar }
 Colcothar } à à parties égales.
 Myrrhe }
 Ammonium }

Insufflez cette poudre dans les narines [□].
 (Valleix.)

Onguent siccatif.

Verjus 15 grammes.
 Ecorce de grenade }
 Fleurs de grenadier } à à 12 id.
 Myrrhe }
 Alun } à à 8 id.
 Laudanum }
 Calcite }
 Aloès } à à 4 id.
 Ecorce d'encens }
 Huile de roses } à à 30 id.
 Huile de myrrhe }
 Cire jaune q. s.

Faites un onguent avec lequel on enduira les ulcérations nasales, ou l'on fera dissoudre dans de l'eau de plantain pour faire des lotions [□]. (Valleix.)

Litharge blanche 42 grammes.
 Céruse }
 Ecorce de grenade } à à 8 id.
 Alun scissile }
 Viâ aromatique 100 id.
 Huile de myrrhe 120 id.

(Galien, Valleix.)

Errhin.

Musc 30 centigrammes.
 Ambre 10 id.
 Girofle 2 grammes.
 Noix muscade 8 id.

Dissolvez dans :

Eau de roses 180 id.
 Eau de sauge 1000 id.

Pour lotions. (Valleix.)

Magnésie blanche 65 centigrammes.
 Calomel 30 à 40 id.
 Camphre 15 à 20 id.
 Soufre doré d'antimoine 10 centigrammes.

Mêlez. 10 centigrammes de cette poudre à prendre dans une tasse d'écorce de Winter.

(Hundertmark, Valleix.)

Poudre à priser.

Sous-nitrate de bismuth, 30 grammes.

Talc de Venise, 30 grammes.

Chlorate de potasse, 1 gramme.

Sucre porphyrisé, 15 grammes. Mêlez.

Autre.

Calomel, 50 centigrammes.

Sucre porphyrisé, 60 grammes. Mêlez.

Autre.

Précipité rouge, 50 centigrammes.

Sucre porphyrisé, 60 grammes. Mêlez.

Pommade.

Poudre d'hydriodate d'argent 4 centigrammes.
 Axonge 30 grammes.

Sur une tente de charpie, à mettre le plus haut possible dans les fosses nasales. Renouvelez toutes les vingt-quatre heures. Guérison en trente jours.

(Galli.)

Eau alumineuse pour lotions et injections [□].

P

PACHYDERMATOCÈLE (Val. Mott). Nom donné à une hypertrophie limitée de la peau, qui pourrait bien être un névrome des branches terminales des nerfs, ou au moins un éléphantiasis limité de la peau.

Ce que l'auteur américain a décrit est une sclérodémie ou un œdème chronique.

PAIN. Le pain est l'aliment fondamental de l'homme. Il est formé de farine de froment et d'eau, qu'on met en fermentation avec un peu de levûre et qu'on cuit à un degré convenable. — On fait de même le pain de seigle et le pain d'orge en mélangeant ces farines à celle du blé.

En thérapeutique on modifie le pain de différentes manières dans sa composition pour l'employer au traitement des maladies.

Le *pain de son*, avec les pellicules, s'emploie dans certaines dyspepsies accompagnées de constipation, comme laxatif [++].

Le *pain de gluten*, préparé avec de la farine dont on ôte une partie de l'amidon par le lavage remplace le pain ordinaire chez les diabétiques, et est très-utile pour diminuer la glycosurie [++]. On le trouve dans le commerce sous forme de billes, de tranches minces ou de masses qu'on peut avaler aisément quand la préparation est récente, mais si le pain est vieux et desséché il faut le ramollir en le faisant chauffer légèrement. V. DIABÈTE.

Le *pain d'épice*, préparé avec la fleur de farine de seigle, le miel jaune, l'eau et les quatre espèces (anis, coriandre, gérofle et cannelle) que l'on fait cuire ensemble. Il se donne dans la constipation [±].

Le *pain de miel* ou *mélitate*, préparé avec la farine de seigle et le miel, très-utile aux dyspeptiques et contre la constipation [±].

Les *pains médicamenteux* sont le pain d'épices rendu *vermifuge* par le calomélas, — *purgatif* par la scammonée ou le pain ordinaire rendu *ferrugineux*, afin de l'employer contre la chlorose [±].

PALATITE (INFLAMMATION DE LA VOUTE PALATINE). V. STOMATITE.

PALES COULEURS. V. CHLOROSE.

PALÉTATION. Méthode thérapeutique de révulsion dans laquelle on frappe légèrement avec une petite palette de bois sur les parties molles pour occasionner la congestion, la chaleur et une accélération du mouvement nutritif général. C'est un moyen qui vaut le mas-

sage et qui est plus énergique que l'hydrothérapie [±]. V. MASSAGE.

PALLIATIFS. Les moyens que la thérapeutique emploie pour adoucir des souffrances ou pour arrêter des lésions que rien ne peut guérir, sont des palliatifs.

** Guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours, voilà quelle est la devise des médecins.

PALMA CHRISTI. Nom donné à l'huile de ricin. V. RICIN.

PALMIERS. Plantes monocotylédonnées qui

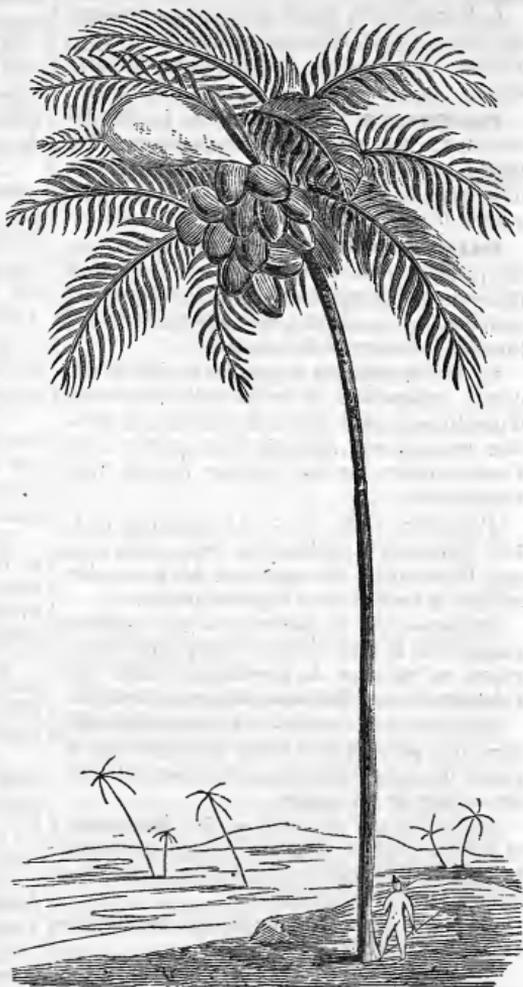


Fig 419. — Palmier-coconut.

croissent dans les contrées intertropicales et dans lesquelles se trouvent des arbres remarquables.

Le fruit du *palmier-dattier* a une pulpe charnue qui est la *datte*.

Le fruit du *palmier-cocotier* a une amande renfermée dans le noyau, qui est le *coco*.

Le *palmier-sagouier* renferme de la féculé dans le tissu cellulaire de la tige; c'est de là qu'on tire le *sagou*.

Le *palmier avoira* donne, comme beaucoup d'autres palmiers, des graines d'où l'on retire l'*huile de palme*.

La sève de plusieurs de ses arbres, avant la floraison, renferme une sève sucrée recueillie par incision, et d'où l'on retire du *sucre*. Soumise à la fermentation, on en tire le vin de palme.

L'*Arecacatechu* donne une matière analogue au *cachou*, — le *Calamus draco* fournit le *sang-dragon*, et l'*Hyphæne thebaïca* donne le *bdellium*.

PALOMMIER. Arbriseau de la famille des éricinées, très-employé en Amérique. Les feuilles en infusion sont antispasmodiques et utiles dans l'asthme ☒. On en retire une huile volatile très-agréable.

PALPATION. La palpation est un moyen d'exploration très-utile, au moyen duquel on découvre les changements de température, de mobilité, de consistance, de sensibilité, de volume et de structure des organes.

* * Par la palpation s'apprécie la chaleur des parties enflammées, la dureté et les bosselures d'une tumeur ainsi que sa fluctuation, la douleur excessive ou modérée d'une partie, enfin l'augmentation de son volume devenu trop considérable.

Palpation de la tête. — La palpation de la tête apprendant la mollesse de cette partie ainsi que l'écartement des sutures et des fontanelles indique le rachitisme et l'hydrocéphalie.

Palpation de la poitrine. — La vibration exagérée de la voix à travers les parois thoraciques est un signe de pneumonie, tandis que l'absence de ces vibrations indique la pleurésie.

Palpation du cœur. — Le frémissement, vibratoire perçu par la main appliquée sur la région du cœur indique le rétrécissement d'un des orifices de cet organe.

Palpation des tumeurs. — Les battements et le frémissement vibratoire d'une tumeur sont les signes d'une tumeur érectile d'un anévrysme artériel ou artérioso-veineux.

* * La crépitation d'une tumeur osseuse indique un *spina ventosa*.

* * La crépitation fine, plus ou moins étendue de la peau est le signe d'un emphysème du tissu cellulaire.

* * La rénitence élastique avec fluctuation et frémissement à la percussion indiquent une tumeur hydatique.

* * La mollesse et la fluctuation d'une tumeur annoncent qu'elle renferme du liquide.

Palpation du ventre. — La main appliquée sur le ventre reconnaît à l'épigastre les tumeurs cancéreuses de l'estomac; — dans l'hypochondre gauche l'hypertrophie de la rate, — dans l'hypochondre droit les hypertrophies ou les cancers du foie, — dans la fosse iliaque droite les tumeurs du cæcum et de la fosse iliaque, — dans la fosse iliaque gauche les obstructions stercorales à l'hypogastre, les kystes de l'ovaire, les tumeurs de l'utérus, la grossesse, les rétentions d'urine, etc.

PALPITATIONS. Des battements de cœur incommodes, avec ou sans nosorganie cardiaque, caractérisent les palpitations.

* * Les maladies du cœur occasionnent souvent des palpitations qu'on appelle *symptomatiques*, pour les distinguer de celles qui résultent seulement d'un trouble de l'influx nerveux du cœur.

* * Les palpitations nerveuses résultent des violentes émotions morales, d'un grand chagrin, d'une vive frayeur, de l'affaiblissement produit par les excès vénériens, et enfin de l'anémie ou de la chlorose qui diminuent la quantité des globules et augmentent la proportion d'eau contenue dans le sang.

* * Rien n'est fréquent comme l'influence de la chloro-anémie sur le développement des palpitations.

* * Les palpitations nerveuses sont intermittentes et reparaissent avec la plus grande facilité au moindre exercice, par le bruit le plus faible et sous l'influence de toutes les impressions morales.

* * L'idée seule qu'il peut avoir une maladie de cœur suffit pour donner des palpitations aux étudiants qui commencent la médecine, et cette forme de névrose règne quelquefois d'une façon épidémique parmi les élèves en médecine.

* * S'il y a des palpitations provoquées par une lésion matérielle du cœur, la plupart d'entre elles sont au contraire le résultat d'un trouble nerveux des contractions cardiaques.

* * Les palpitations nerveuses qu'on observe chez les sujets faibles, anémiques (V. CHLOROSE, ANÉMIE), épuisés par le travail, les veilles, les excès de femme ou d'onanisme, n'offrent rien de dangereux pour ceux qui les éprouvent.

* * Les palpitations nerveuses des hypochondriaques sont très-difficiles à guérir et n'offrent aucune gravité.

* * On reconnaît les palpitations nerveuses au moyen de l'auscultation et de la percussion qui ne font découvrir aucune matité ni aucun bruit de souffle organique à la région du cœur.

Thérapeutique. — Quand les palpitations nerveuses existent chez un sujet pléthorique, la saignée les fait disparaître; mais ce moyen est très-nuisible lorsque les palpitations ont lieu chez un sujet chlorotique.

Les palpitations nerveuses, dépendant presque toujours de la chlorose, il faut, pour les combattre, employer le *quinquina* et les *préparations ferrugineuses* ☒ (V. FER), l'*arséniat de soude*, 5 à 15 milligrammes par jour ☒ (V. ARSENIC), les *bains tièdes*, la *poudre de digitale*, 5 à 15 centigrammes, et la *digitaline*, 1 à 3 milligrammes ☒; — l'eau de *laurier-cerise*, 1 à 3 grammes; — l'*arséniat d'antimoine*, 5 à 15 milligrammes ☒; — la *vératrine*, 5 milligrammes ☒; — les potions antispasmodiques au *musc*, à l'*éther*, au *chloroforme*; — les opiacés à petite dose; — les stupéfiants, tels que la *jusquiame*, l'*aconit* et le *datura stramonium*. V. CHLOROSE, ANÉMIE.

FORMULAIRE DES PALPITATIONS.

Emplâtre de belladone sur la région du cœur ☒.
Emplâtre de digitale sur le devant de la poitrine, au niveau du mamelon gauche ☒.

Application d'*aimant artificiel* sur la poitrine ☒.
Musc en poudre, depuis 30 centigrammes, en pilules; — en teinture, de dix à vingt gouttes associé au camphre, à l'opium ☒, etc.

Ambre gris à l'intérieur, 10 centigr. à 1 gramme ou en vapeurs (Fred. Hoffmann) ☒.

Poudre de *feuilles d'oranger*, 60 centigrammes à 120 centigrammes par jour ☒.

Acide prussique médicinal, six fois son volume d'eau, quatre à douze gouttes et plus dans une potion pour vingt-quatre heures ☒.

Extrait de jusquiame depuis 10 centigrammes ☒.

Extrait de laitue vireuse, 10 à 20 centigrammes avec feuilles de digitale, 5 centigrammes en deux ou trois doses (*Dictionnaire des Sociétés médicales*, 1827, XLVII, 127).

Mélisse, plante entière, 3 à 7 grammes en infusion. — *Huile essentielle*, quelques gouttes ☒.

Sulfate ou acétate de morphine à l'intérieur ou par méthode endermique depuis 5 milligrammes.

PANACÉE. Remède bon à guérir tous les maux.

PANARIS. Le panaris est l'expression symptomatique de cinq inflammations diverses des doigts: *périostite* des phalanges; *inflammation de la gaine des tendons* des fléchisseurs des doigts; *phlegmon sous-cutané*; *anthrax* et *inflammation* du derme. Ces lésions existent seules ou se compliquent l'une l'autre.

* * Les panaris naissent en général après un défaut de soins, après une contusion ou une plaie.

Panaris anthracôïde. Le panaris anthracôïde est caractérisé par un ou plusieurs gros furoncles nés autour des follicules pileux (Richet), qui occupent la face dorsale des doigts. Les caractères de la tumeur sont les mêmes que ceux du furoncle et de l'anthrax (V. FURONCLE). Le panaris anthracôïde est quelquefois la suite des boutons d'ecthyma.

Thérapeutique. — On doit toujours inciser un panaris anthracôïde, afin de prévenir l'extension de l'inflammation. On pansera avec des cataplasmes, puis avec le linge à pansement simple enduit d'onguent de la mère.

On purgera le malade, on lui donnera un régime végétal et une tisane amère. V. ANCÉS.

Panaris cutané: onyxis latéral et tourniole. Le panaris cutané est un onyxis (V. ce mot), ou une inflammation du derme autour de l'ongle ou *tourniole*. Cette dernière inflammation est caractérisée par de la tension, des douleurs vives et de la chaleur au bout du doigt qui causent de la fièvre et de l'insomnie, puis l'épiderme se décolle, est soulevé par du pus pendant que le pourtour du doigt est rouge, tuméfié, tendu et douloureux. Cette vésicule, pleine de pus et blanchâtre, se crève, le derme dénudé au-dessous est rouge et baigné de pus. En deux ou trois jours l'inflammation est terminée et l'épiderme se répare.

Dans quelques cas la peau elle-même est enflammée, il y a de petits abcès dans son épaisseur et au-dessous d'elle.

* * Le siège primitif du panaris sous-cutané est presque toujours dans un point de la matrice de l'ongle ou sous l'ongle.

* * Il existe des tournioles qui sont dues à un abcès plus profond et qui sont des abcès en bouton de chemise, ayant une cavité sous le derme et une sous l'épiderme.

* * Un malade peut présenter plusieurs panaris cutanés successifs; ce qui est presque toujours la révélation d'un état gastrique.

Thérapeutique. — Il n'y a pas de topiques spécifiques de la tourniole; mais les cataplasmes peuvent la faire avorter. — On doit inciser la vésicule purulente dès qu'elle s'est formée; chercher s'il y a une cavité au-dessous du derme; et dans ce cas on débriderait. On panse avec du lin et l'on purge les malades. V. ONYXIS.

On prévient les tournioles en pansant avec soin les petites plaies désignées sous le nom d'envie et les plaies superficielles faites avec un instrument sale. Il faut y mettre un cataplasme, dès qu'elles deviennent douloureuses.

Panaris gangréneux. Le panaris gangréneux est une phase de l'inflammation des doigts. V. PANARIS, PHLEGMON DES DOIGTS.

Panaris de la gaine des tendons.

Inflammation de la gaine des tendons. — L'inflammation de la gaine des tendons se révèle par des douleurs intenses et lancinantes sur tout le trajet d'un doigt; le doigt est tendu, excepté au niveau de la phalange, il est peu rouge, la main se tuméfié, et lorsque le panaris siège sur le pouce et le petit doigt, il y a souvent un gonflement et douleur dans la paume de la main (Robert).

* * Abandonné à lui-même, le pus de la gaine des tendons fuse dans les coulisses tendineuses du poignet et à l'avant-bras, si le panaris siège au pouce ou au petit doigt, mais ordinairement le pus enfermé dans la gaine se fait jour dans le tissu cellulaire et donne lieu à un abcès sous

cutané qui s'ouvre seul ou est ouvert par le chirurgien, d'autres fois l'inflammation gagne le périoste et même les articulations.

** Lorsque les abcès de la gaine des tendons sont ouverts, le tendon à nu dans le foyer de l'abcès se mortifie, et après la cicatrisation de la plaie le doigt reste immobile et dans l'extension ou la flexion. V. GAINES TENDINEUSES.

** Chez des malades rhumatisants, on observe quelquefois un gonflement douloureux au niveau des coulisses tendineuses. C'est à un commencement de panaris qui cède souvent sous l'influence de cataplasmes renouvelés.

Thérapeutique. — On placera des cataplasmes arrosés de laudanum sur la main tenue immobile. On incisera sur la ligne médiane du doigt, du deuxième au troisième jour de l'apparition de l'inflammation et l'on pansera avec des cataplasmes.

On traitera les phlegmons consécutifs de la main par les moyens appropriés, les cataplasmes, les sangsues et les incisions.

Lorsque le doigt reste roide après l'incision, on fera exécuter des mouvements dès que l'inflammation sera un peu calmée. Si le tendon s'est mortifié, les mouvements sont inutiles.

Panaris périostique ou périostite. La périostite s'annonce par un gonflement douloureux du doigt, limité à une phalange, par des douleurs vives et un empatement dur et rouge; puis il se forme sur les parties latérales du doigt un abcès qui s'ouvre et au fond duquel on sent l'os à nu. Cette inflammation peut se compliquer de l'inflammation de la gaine des tendons et présenter alors les signes d'une inflammation de la gaine des tendons.

** Les panaris osseux ou ostéo-périostites des phalanges se terminent toujours par la nécrose de la phalange.

Les phlegmons de la pulpe du doigt causent la nécrose de la phalange. Les inflammations des gaines tendineuses causent aussi la périostite quelquefois, lorsque le panaris est ouvert tard.

La périostite des phalanges peut être suivie d'arthrite, et c'est ce qu'on a appelé improprement panaris articulaire.

Thérapeutique. — L'incision est le seul traitement qui puisse de bonne heure diminuer l'étendue de la nécrose. Les sangsues appliquées sur les côtés de la phalange, lorsqu'il n'y a qu'une périostite, peuvent être appliquées, mais leur efficacité n'est pas certaine.

Quand il y a une nécrose, on extraira les séquestres aussitôt qu'ils seront mobiles.

S'il y a des arthrites, des nécroses totales des phalanges, on extraira les séquestres et les phalanges à mesure qu'ils se mobiliseront. Toute autre opération est inutile : le tégument se rétracte et, même dépourvu d'os, un doigt peut encore faire quelque profit. S'il y avait des arthrites des articulations voisines, on serait autorisé à agir comme dans les cas d'arthrites suppurées avec dénudation des os. V. ANTHRAXES.

Panaris scrofuleux. On désigne sous ce nom impropre une ostéite ou une périostite chronique des phalanges, ou un spina-ventosa scrofuleux, constitué par des tubercules au centre d'une phalange. V. PÉRIOSTITE CROCHONIQUE.

Panaris sous-cutané.

Phlegmon des doigts. — Le panaris sous-cutané ou phlegmon des doigts est un phlegmon dont les caractères cliniques sont les mêmes que ceux du phlegmon des autres régions, sauf que l'épaisseur du derme devient une cause rapide d'étranglement; que le pus décolle les parties profondes et se propage quelquefois aux gaines tendineuses, aux os, et aux articulations.

** Le panaris phlegmoneux de la pulpe du doigt cause, lorsqu'il n'est pas ouvert de bonne heure, la gangrène du tégument et de la pulpe : c'est ce que l'on a appelé le *panaris gangréneux*. Il cause la nécrose de la phalange.

** Le panaris phlegmoneux des autres phalanges cause un abcès qui s'ouvre seul et présente soit les caractères d'un abcès simple, soit les caractères d'abcès en bouton de chemise. Parmi ces derniers abcès il en est de deux ordres, ceux où il y a une cavité dans la gaine du tendon et une sous la peau, ceux où il y a une cavité sous la peau et une sous l'épiderme. V. ABCÈS.

Thérapeutique. — On n'ouvre jamais trop tôt un panaris sous-cutané, qu'il siège à la pulpe ou sur le trajet du doigt. Une incision dite préventive est ce qu'il y a de mieux, et l'on place des cataplasmes en permanence.

Quand il y a un abcès, on recherchera s'il y a un abcès en bouton de chemise, et l'on fera un débridement profond sur l'ouverture qui fait communiquer les deux cavités.

S'il y a une gangrène du tégument, on débridera tout de même. Si la phalange est nécrosée, on l'enlèvera dès qu'elle sera mobile.

On pansera suivant les règles (V. PHLEGMON CIRCOSCRIT). L'épiderme qui se détache sera enté avec les pinces et les ciseaux pour mieux entretenir la propreté des plaies.

Aucun topique, aucune pommade ne font avorter un panaris. La cautérisation de la pulpe des doigts avec le nitrate d'argent n'a jamais arrêté un panaris.

Panaris syphilitique. Les gommées des doigts ont été improprement appelées *panaris syphilitiques*, on reconnaît cette lésion aux signes d'une périostite chronique. V. ce mot.

PANCRÉAS (MALADIES DU). Les maladies primitives du pancréas sont très-rare, et quand cet organe est malade c'est presque toujours consécutivement à la lésion d'un tissu voisin. Ces maladies sont peu communes et il n'y a encore que des hypothèses à faire à leur égard. Ce sont la *pancréatite*, ou inflammation du pancréas, — le *flux pancréatique*, — les *cancers*, — les *calculs* et les *kystes du pancréas*.

Calculs du pancréas. — Des concrétions irrégulières, blanches ou blanc jaunâtre, formées de carbonate de chaux, de phosphate de magnésie et de matières animales, grosses comme un pois ou comme une amande, solitaires ou multiples, peuvent occuper l'intérieur du pancréas ou son conduit excréteur.

* * La cause des calculs du pancréas est inconnue.

* * Les calculs du pancréas produisent chez quelques malades une tumeur plus ou moins apparente avec de la dyspepsie, et lorsqu'ils s'engagent dans un conduit excréteur, ils occasionnent des douleurs très-vives qu'on peut désigner sous le nom de *colique pancréatique*.

Thérapeutique. — On ne connaît aucun remède interne qui ait de l'action sur les calculs du pancréas, et le traitement des souffrances qu'ils occasionnent est uniquement palliatif. — L'opium et la morphine à l'intérieur ou par la méthode endermique, l'aconitine, la belladone et l'atropine; — le bicarbonate de soude et les eaux minérales alcalines de Vichy; — chez quelques malades, l'eau vinaigrée ou la limonade sulfurique; — chez tous, le séjour à la campagne, font ce qu'il y a de mieux à conseiller contre les calculs du pancréas.

Pancréas (CANCER DU). Ordinairement le cancer du pancréas se développe par suite de l'extension d'un cancer de l'estomac, du duodénum ou du foie, mais dans quelques circonstances rares la maladie est primitive et formée de squirre, d'encéphaloïde ou de mélanome.

* * Dans le cancer du pancréas on constate habituellement des douleurs plus ou moins vives à l'épigastre, avec salivation (Battersby), éructation de matière filante (Mondière), alternatives de constipation et de diarrhée, selles semblables à de la matière salivaire filante, quelquefois composée de matière grasseuse, affaiblissement, dyspepsie, fièvre lente, enfin tumeur pancréatique soulevée par les battements de l'aorte.

* * Les cancers du pancréas forment des tumeurs qui peuvent comprimer les organes voisins : 1° le conduit excréteur pancréatique au niveau de son ouverture duodénale, ce qui entraîne la dilatation au-dessus (Cruveilhier); 2° les grosses veines de l'abdomen, d'où la production d'une ascite, la compression des canaux biliaires, dans l'ictère par rétention de la bile.

Thérapeutique. — Contre le cancer du pancréas, il n'y a que des remèdes palliatifs à mettre en usage.

Pancréas (FLUX DU). Des individus atteints de dyspepsie avec flux intestinal de matière filante incolore, et vomissements de matières semblables ont été considérés comme étant atteints de flux pancréatique, mais c'est à une assertion qui ne repose sur aucune preuve sérieuse.

Pancréas (INFLAMMATION DU). La pancréatite, ou inflammation du pancréas, résulte

quelquefois de l'usage du mercure et elle se montre, dans le cours des fièvres graves, telles que la fièvre typhoïde ou puerpérale, et sous l'influence de la phlébite.

* * Une douleur fixe à l'épigastre, s'irradiant sous l'hypochondre droit, accompagnée de chaleur au même point, avec flux intestinal de matières incolores filantes, semblables à de la salive, tension du ventre, tuméfaction de la région pancréatique, fièvre, inappétence et quelquefois des vomissements ou de l'ictère indiquent l'inflammation aiguë du pancréas (Mondière, Bécourt).

* * La pancréatite se termine par *résolution* ou par le *passage à l'état chronique*, mais dans quelques cas elle produit un *abcès du pancréas* (Mondière), accompagné de frissons ou de violentes douleurs, abcès qui peut s'ouvrir dans l'estomac (Fauconneau-Dufresne).

* * Dans l'inflammation du pancréas, cette glande est rouge, ramollie, augmentée de volume, quelquefois *gangrenée* ou remplie de *pus phlegmoneux* (Mondière) et fétide (Bartholin).

* * La pancréatite chronique, moins étudiée encore que la pancréatite aiguë, est habituellement caractérisée par une salivation continuelle, des éructations de matière filante, jaunâtre, par de la constipation ou par un flux diarrhéique de matière semblable à celle qui est rejetée par la bouche, enfin par de l'anorexie du pyrosis et une gastralgie très-prononcée (Mondière).

* * On a vu la pancréatite chronique occasionnée par un abcès tuberculeux de l'organe être caractérisée par une *nigritie cutanée* générale jointe aux autres symptômes de la lésion du pancréas (Aran).

Thérapeutique. — Si la pancréatite est aiguë et produite par l'intoxication mercurielle, il faut prescrire des boissons acidules, les gargarismes acidulés et les eaux sulfureuses d'Enghien. — En outre, on doit appliquer à l'épigastre des sangsues suivies de cataplasmes émollients ou laudanisés. — Ces derniers moyens sont également bons à employer contre la pancréatite aiguë simple.

Il faut, en outre, donner de l'opium à la dose de 5 à 10 centigrammes à l'intérieur; — de la macération de quinquina et des bains prolongés, — contre la pancréatite chronique, la diète lactée, les cautères à l'épigastre; le séjour à la campagne, les eaux minérales sulfureuses et alcalines, les opiacés, les toniques et les ferrugineux, sont ce qu'il y a de mieux à mettre en pratique.

Pancréas (KYSTES DU). On a quelquefois vu des kystes du pancréas (Lobstein, Bécourt, Gould), et dans ces cas le symptôme prédominant a été en outre des phénomènes de dyspepsie, de gastralgie et d'amaigrissement, la *présence de selles grasseuses* ou huileuses, qui semblent indiquer, comme dans toutes les maladies pancréatiques, que les graisses ingérées dans l'estomac ne sont plus émulsionnées, comme cela

doit être, par le fluide sécrété par le pancréas. C'est une *dyspepsie graisseuse*.

Thérapeutique. — Le traitement palliatif est le seul qu'il convienne d'employer contre les kystes du pancréas.

PANCRÉATINE. Suc du pancréas coagulé et séché par la chaleur, restant soluble dans l'eau à laquelle il communique toutes les propriétés du suc pancréatique normal. On peut employer cette substance dans la diarrhée graisseuse.

PANNUS. Variété de kératite vasculaire. V. KÉRATITE.

PANSEMENTS. Les pansements sont des moyens thérapeutiques destinés à protéger et à guérir une partie blessée ou malade. Les pansements comprennent : 1° les bandages et appareils destinés à remédier à des déplacements des parties, à comprimer des vaisseaux (V. FRACTURES, ARTÈRES, PLAIES, etc.); 2° les pansements proprement dits, destinés à protéger des plaies et à favoriser leur cicatrisation.

* * Les moyens à l'aide desquels on maintient des topiques sur une partie malade ou qui est cautérisée constituent un ordre de pansements qui se rapprochent des bandages et appareils, et ce sont des pansements contentifs.

Pansement humide. Il y a trois sortes de pansement humide : 1° le cataplasme, 2° le pansement avec de la charpie et des compresses mouillées renouvelées souvent, et 3° l'irrigation continue.

1° Les plaies sont pansées avec des cataplasmes arrosés d'eau blanche ou de décoction de fleurs de sureau ou de fleurs d'arnica. Ce pansement est applicable à toutes les plaies contuses.

2° Le pansement humide avec la charpie et les compresses mouillées se fait de la sorte :

On trempe de la charpie dans de l'eau ou dans de l'eau-de-vie camphrée, ou dans de l'eau chlorurée, ou dans une solution de permanganate de potasse, ou dans un autre désinfectant (V. ce mot), si la plaie a une mauvaise odeur ; on recouvre la plaie remplie par de la charpie mouillée, avec des compresses également mouillées ; on environne le pansement avec une toile gommée qui conserve l'humidité sur la plaie (Hôpitaux anglais, Nélaton). Il est aussi commode de placer de la charpie mouillée dans la plaie et de placer un cataplasme par-dessus celle-ci (A. Després).

En Angleterre on emploie une étoffe spéciale, le *lint* ; on place le lint mouillé sur la plaie et l'on recouvre le pansement avec de la toile gommée. Le lint est changé plusieurs fois par jour.

3° L'*irrigation continue* se pratique au moyen d'un seau suspendu au-dessus du lit du malade et d'un siphon plongé dans le seau. Une bande s'étend du siphon jusque sur la partie que l'on veut maintenir humide, on amorce le siphon, l'eau coule sur la plaie où on a préalablement placé des compresses mouillées.

Quand on établit l'irrigation continue, il faut pro-

téger les parties saines au moyen de toiles gommées, de toiles cirées, et placer les parties sur des gouttières spéciales (V. GOUTTIÈRE) ou sur un plan incliné.

Si l'eau trop froide cause des douleurs, on pourra élever la température de l'eau jusqu'à 10 degrés.

Pansement par occlusion. Le pansement par occlusion est un pansement que l'on ne renouvelle que quand il tombe. C'est une variété de pansement rare. V. ce mot.

Il est employé pour des plaies qui communiquent avec le foyer d'une fracture (Trastour), pour les plaies contuses des doigts (Chassaignac). V. FRACTURES, BANDELETTES, DOIGTS (PLAIES CONTUSES DES), PLAIES.

Pansement rare. Le pansement rare est un pansement qui ne convient que pour les ulcères ou les plaies en voie de cicatrisation, pour toutes les plaies récentes excepté celles des doigts, il ne vaut ni le pansement simple, ni le pansement humide surtout.

* * Le pansement par occlusion est le meilleur mode de pansement rare.

Pour faire un pansement rare par occlusion :

1° On applique un linge enduit de cérat et on le colle aux parties voisines au moyen de bandelettes enduites de collodion élastique, ou au moyen d'un bandage roulé serré ;

2° On bien on enveloppe la plaie avec des bandelettes de diachylon imbriqué. On recouvre celles-ci d'un linge troué enduit de cérat et de charpie et l'on place par-dessus le tout une bande roulée. Lorsque le bandage sent mauvais, on l'arrose avec l'eau chlorurée.

Pansement sec. Le pansement sec n'est autre que le pansement simple, avec cette particularité que de la charpie sèche emplit la plaie par-dessus laquelle est placé le pansement simple.

* * Lorsqu'on fait le pansement sec il faut changer tous les jours le pansement simple, laver la charpie qui reste dans la plaie avec un mélange d'eau et d'eau chlorurée, et l'on n'enlève les boulettes de charpie baignées de pus qu'au fur et à mesure qu'elles tombent.

* * On désigne encore sous le nom de pansement sec les pansements des gangrènes avec des poudres désinfectantes ; l'amidon en poudre (Chassaignac) et le sous-nitrate de bismuth (Velpéau) sont des pansements secs appliqués aux brûlures. V. BRULURES.

Pansement simple. Le pansement simple est un pansement applicable sur les plaies récentes et sur les plaies en suppuration.

Le pansement simple se compose d'un linge troué, enduit de cérat ou de corps gras variés.

On recouvre la plaie sur laquelle est placé ce linge, d'un gâteau de charpie effilé.

Une compresse recouvre la charpie et une bande, une cravate ou un bandage plein, maintiennent le pansement.

On se sert ordinairement du *cérat simple*.

Huile d'amandes douces	500 grammes.
Cire blanche	125 id.
Eau de rose	375 id.

(Galien.)

Quelquefois on emploie le *glycérolé d'amidon*.

Glycérine	45 grammes.
Amidon	4 id.

Faites cuire.

A la fin du traitement des plaies on emploie l'on-
guent de la mère à la place des cérats et autres pom-
mades.

Onguent de la mère. V. ONGUENTS.

On a employé autrefois un grand nombre d'on-
guents et d'emplâtres. On n'a guère conservé que les
suivants :

Digestif simple.

Térébenthine	60 grammes.
Jaune d'œuf	no 2.
Huile blanche ou huile de mille- pertuis	45 grammes.

(Hôp. de Paris.)

Digestif animé.

Digestif simple ou cérat sim- ple	} parties égales.
Styrax liquide	

(Hôp. de Paris ☐.)

Digestif opiacé.

Digestif simple	100 grammes.
Opium en poudre	5 id.

(Hôp. de Paris ☐.)

Baume d'Arceus.

Térébenthine	} 3 parties.
Résine d'Elemi	
Axonge	2 id.
Suif de mouton	4 id.

V. ONGUENT, PLAIES et ULCÈRES, pour les autres
formules.

On se sert quelquefois des désinfectants dans le
cours du pansement. V. DÉSINFECTANT.

PANSPERMIE. Système philosophique dans
lequel on explique la génération des êtres orga-
niques par la dissémination dans l'espace de
germes qui, existant de toute éternité, se dé-
veloppent lorsqu'ils se trouvent dans les condi-
tions propres à leur accroissement.

PAPAVÉRINE. Alcaloïde extrait de l'opium
insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et
dans l'éther, donnant lieu à des accidents graves
de narcotisme.

PAPIERS MÉDICAMENTEUX. Le papier
non collé, imprégné de remèdes et séché, peut
être employé pour la thérapeutique de certaines
maladies.

Papier arsenical. Le papier non collé,
trempé dans une solution d'arséniate de soude
et desséché, sert à confectionner des cigarettes
qu'on allume pour avaler la fumée, ou des
feuilles qu'on brûle dans une chambre pour
faire une fumigation dans l'asthme et la phthisie.

Papier à cautères. Papier agglutinatif que
l'on met sur les cautères pour maintenir le pois

dans la place qu'il doit occuper. On le prépare
en étendant sur une de ses faces une couche
agglutinative très-mince.

Cire, 100 grammes; résine élémi, 100 grammes;
blanc de baleine, 50 grammes, et térébenthine,
80 grammes. Le tout fondu et mélangé ensemble.

Papier chimique. Le papier enduit de ré-
sine et de litharge sert de topique agglutinatif
et imperméable qu'on applique sur la peau dans
les douleurs rhumatismales ☐.

Papier épispastique. Papier cantharidé
pour exciter les vésicatoires ☐.

Cire blanche, — huile d'olive, — beurre de ca-
cao, — sperma ceti, — térébenthine, cantharides et
eau.

Papier narcotique nitré. Le papier narco-
tique se fait avec du papier non collé et desséché
après avoir été trempé dans une solution de
nitrate de potasse, d'extrait de belladone, de
stramonium et de digitale. On le brûle par carrés
dans la chambre des sujets asthmatiques ☐.

Papier nitré. Le papier non collé, trempé
dans une solution saturée de nitrate de potasse
et desséché, se brûle dans une chambre pour
faire des fumigations vantées contre l'asthme ☐.

Papier vésicant. Le papier vésicant se fait
avec la préparation suivante, étendue sur un
côté du papier.

Cire, 100 grammes; huile d'olive, 60 grammes;
beurre de cacao, 80 grammes; blanc de baleine,
60 grammes; térébenthine, 20 grammes; poudre
de cantharide, 80 grammes. Le tout mélangé et
fondu à une douce chaleur.

PAPILLE. V. OPHTHALMOSCOPIE et CÉRÉ-
BROSCOPIE.

PAPULE. Élévure solide rouge de la peau,
ne se terminant jamais par suppuration et don-
nant lieu à des démangeaisons excessives. C'est
l'élément anatomique du *strophulus*, du *lichen*
et du *prurigo*. V. ces mots.

PARACENTÈSE DE L'ABDOMEN. Ponc-
tion du péritoine et ponction des kystes de l'o-
vaire pour évacuer le liquide de l'ascite ou des
kystes de l'ovaire. V. ces mots.

On choisit le point situé au milieu d'une ligne
allant de l'ombilic à l'épine iliaque antérieure et su-
périeure de l'os iliaque, à droite ou à gauche.

L'ascite coïncidant avec la grossesse nécessite une
ponction dans la région des fosses iliaques.

Le trocart étant tenu à pleine main, le doigt in-
dicateur étant placé sur la canule jusqu'à une dis-
tance de 3 centimètres environ de la pointe, le chi-
rurgien place la pointe du trocart sur le point d'é-
lection déterminé et marqué au besoin par un signe
tracé avec de l'encre, puis il pousse, par un effort
brusque, le trocart dans la paroi abdominale, jus-
qu'à ce que le doigt, toujours fortement appliqué sur
la canule, soit arrêté sur la paroi abdominale.

On laisse écouler le liquide, on presse sur l'abdo-
men lorsque le jet se ralentit. S'il y a des grumeaux,
on dégage avec le stylet la canule du trocart.

Les injections dans la cavité abdominale (V. ASCITE) sont d'une efficacité douteuse, à moins qu'il ne soit évident que la collection de liquide était enkystée. La plaie de la ponction sera pansée avec des bandelettes de diachylon formant plusieurs couches. V. GROSSESSE (ACCIDENTS DE LA), CIRRHOSE.

Les accidents primitifs de la paracentèse abdominale sont une hémorragie par la plaie. On l'arrêtera avec une petite boule de cire ou un morceau de ces bougies fines de cire appelées rat de cave (Briche-teau) introduits dans la plaie.

Lorsque le ventre est très-distendu, et quand on le vide brusquement, il y a quelquefois des syncopes. On les traitera par les moyens appropriés (V. SYNCOPÉ). On évitera la syncope chez les malades dont le ventre est considérablement distendu, en ne vidant point le liquide d'un seul coup.

Les accidents consécutifs sont une péritonite, un érysipèle rarement et la reproduction du liquide.

avec la lancette sur la tumeur transparente formée à l'ombilic est bonne; elle n'expose pas à des accidents

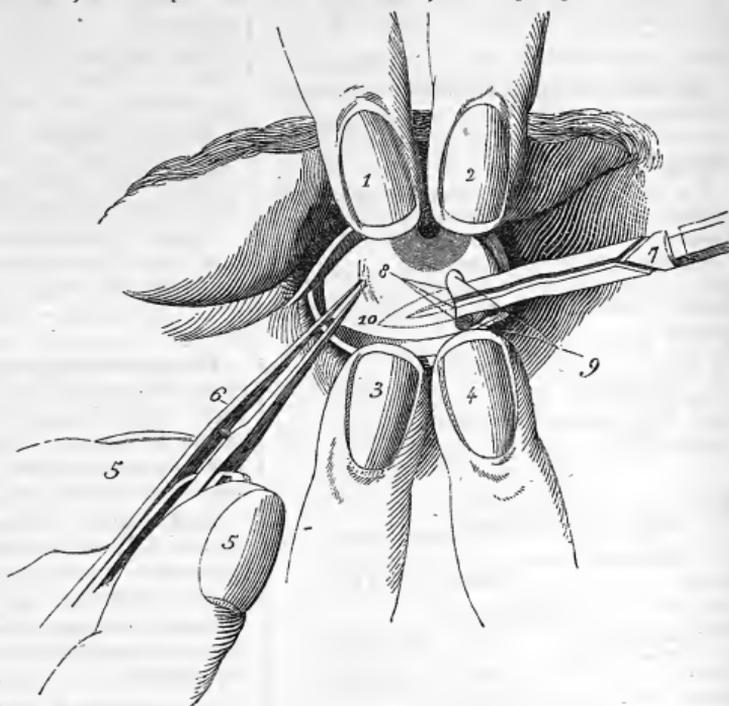


Fig. 421. — Paracentèse de l'œil par la sclérotique. — 1, 2, 3, 4. Doigts. — 10, 7. Aiguille. — 9. Arêtes de l'aiguille. — 8. Étendue de la plaie faite par l'aiguille. — 6. Pince à griffes fixant l'œil, et tenue par le chirurgien.

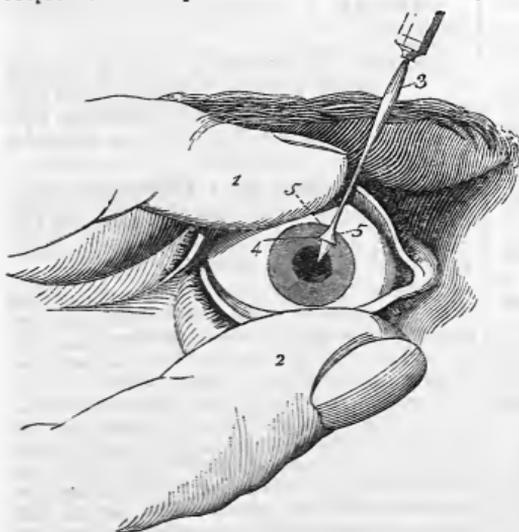


Fig. 420. — Paracentèse de l'œil par la cornée. — 1, 2. Doigts de l'opérateur. — 3. Aiguille à paracentèse. — 4. Plaie de la cornée. — 5. Arêtes limitant l'introduction de l'aiguille.

Lorsque la cicatrice ombilicale est distendue par le liquide contenu dans l'abdomen, une ponction

et permet au liquide de se vider, sans qu'il soit besoin de presser. On panse la plaie avec du diachylon. En cas de récidive, on fait une nouvelle ponction sur la cicatrice ombilicale distendue.

PARACENTÈSE DE LA CAVITÉ CRÂNIENNE. V. TRÉPAN ET HYDROCÉPHALIE.

Paracentèse de l'œil. La paracentèse de la cornée est un moyen de déplétion de l'œil, un antiphlogistique puissant. C'est encore un débridement modifié pour évacuer le pus de la chambre antérieure.

La paracentèse de la cornée se fait avec une aiguille à cataracte ordinaire et avec l'aiguille à paracentèse de Desmarres, si l'on craint de pénétrer trop loin chez des malades indociles (fig. 420).

On l'introduit à la partie supérieure, à 2 millimètres du bord de la cornée, obliquement, puis on laisse échapper le liquide. Après cette opération, le malade est couché sur le dos, reste six heures au repos, appliquant sur son œil des compresses d'eau fraîche.

L'humeur aqueuse se reproduit dans les vingt-quatre heures, et d'autant plus qu'il y a inflammation ou hypersécrétion du liquide intra-oculaire. Le lendemain on rouvre la plaie de la cornée avec un stylet.

Si l'on ne peut réussir à introduire le stylet, il vaut mieux faire une seconde ponction.

Pour faire la paracentèse de l'œil par la sclérotique, on se sert d'une aiguille de même forme que pour la paracentèse de la cornée, et l'on ponctionne un point de la sclérotique en fixant l'œil avec une pince à griffes (fig. 421).

Les accidents de la paracentèse de la cornée sont la piqûre de l'iris. Ce n'est pas un grand inconvénient. Cette blessure guérit bien. La piqûre du cristallin et de la capsule déterminent leur opacité. Il ne faut pas s'effrayer s'il y a quelquefois un épanchement de sang; il est dû à la cessation de la pression intra-oculaire dans la chambre intérieure; c'est une hémorrhagie *ex vacuo* (Desmarres).

Des abcès de la cornée peuvent exister aux points où la ponction a été faite. Contre cet accident, on tiendra les malades au repos absolu. L'œil sera fermé pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures avec des bandelettes de taffetas gommé. On purgera avec 60 centigrammes de calomel et l'on donnera un collyre au sulfate de zinc. V. KÉRATITE.

Le phlegmon de l'œil complique les paracentèses de l'œil si les soins manquent, si le malade se lève. Cet accident sera traité comme il est indiqué. V. ŒIL (PHEGMON DE L').

Paracentèse du péricarde. Un épanchement du péricarde peut être évacué par une ponction. V. HYDROPÉRICARDE.

Pour faire la ponction du péricarde, on fait, dans l'espace qui sépare la cinquième côte de la sixième, une incision des tissus couche par couche (Desault), ou l'on fait une ponction avec un trocart (Sénaç, B. Bell) un peu à gauche du sternum et en dirigeant la pointe du trocart vers la ligne médiane. Ce procédé expose à des hémorrhagies, mais celles-ci sont peu graves.

Après la ponction du péricarde, le liquide s'écoule seul, puis la cicatrisation arrive, ou bien le liquide se reproduit. Les injections émollientes et légèrement excitantes peuvent être tentées (Richerand, Velpeau).

On panse la plaie avec des bandelettes de diachylon.

Les accidents de la ponction du péricarde sont l'hémorrhagie. On l'arrête par la compression. (V. PLAIES DE POITRINE); la blessure de la plèvre, l'emphysème, la pleurésie, les syncopes. V. PLEURÉSIE, SYNCOPE et POITRINE (PLAIES DE).

La trépanation du sternum (Riolan, Skielderup, Laennec), sur le bord gauche du sternum, au niveau de la cinquième côte, est un bon moyen pour arriver sur le péricarde; mais on s'expose à l'inflammation, à la pénétration du pus fourni par la plaie de l'os dans le péricarde, si l'on évite les hémorrhagies.

La ponction avec incision, entre le bord gauche et l'appendice xiphôide et le cartilage de la dernière vraie côte (Larrey), est un moyen rationnel; mais on n'est point sûr d'entrer dans le péricarde, et l'on peut blesser une branche importante de l'artère mammaire interne.

Paracentèse du thorax. V. THORACOCENTÈSE et PLEURÉSIE.

PARACOUSIE. Des bourdonnements, des tintements, des sifflements d'oreille ou des bruits analogues perçus par les malades indiquent la paracousie et souvent le début de la surdité. Ce phénomène résulte ordinairement de l'obstruc-

tion de la trompe d'Eustache, de la congestion cérébrale et des maladies de l'oreille interne.

V. OREILLE.

PARALYSIES. L'abolition du mouvement et de la sensibilité dans les muscles, dans les organes des sens et dans les membres constitue la paralysie.

* * S'il y a des paralysies complètes du mouvement et de la sensibilité, il y a plus souvent encore paralysie bornée, soit à la sensibilité, soit au mouvement.

* * La paralysie est *générale* ou *bornée* à une moitié latérale du corps (*paralysie hémiplegique*) limitée à sa moitié inférieure (*paraplégie*), ou enfin localisée à droite d'un côté et à gauche de l'autre (*paralysie alterne*).

* * Les paralysies sont le *symptôme* d'une lésion du cerveau ou des nerfs, mais quelquefois elles sont le résultat d'un simple trouble dynamique ou sympathique des fonctions nerveuses sans lésion appréciable d'aucun des organes. Ce sont des *paralysies essentielles*.

* * Une dyspepsie ancienne, une phlegmasie intestinale chronique, des vers intestinaux, des lésions de la vessie et des reins, produisent souvent par sympathie l'amaurose ou la paraplégie.

* * Les poisons produisent souvent la paralysie, ainsi de l'arsenic résulte quelquefois la paraplégie; — du plomb, la paralysie des extenseurs des doigts et l'amaurose; — de la quinine, la surdité, et l'amaurose; — du tabac et de l'alcool, une amaurose, que la cessation du poison peut faire guérir; — du phosphore, une paralysie musculaire; — de l'éther et du chloroforme, l'anesthésie; — de la syphilis toutes les paralysies musculaires et sensorielles, etc. La cause n'est pas dans les nerfs, mais dans le sang qui a cessé d'avoir sa composition normale et dont l'influence excitante sur le système nerveux a disparu.

* * Le froid produit souvent des paralysies qu'on appelle *rhumatismales*.

* * Les *émotions morales*, telles que la frayeur et les grandes passions violentes amènent quelquefois des paralysies partielles du mouvement et de la sensibilité, ainsi l'anesthésie est la conséquence ordinaire du fanatisme religieux ou politique, de la démonologie et de l'hypochondrie.

* * La *chlorose* et la *convalescence des maladies aiguës*, telles que la diphthérie, l'angine simple, la fièvre typhoïde, la pneumonie, la variole, la dysenterie, la rougeole, la scarlatine, l'érysipèle, etc. (Tissot), produisent souvent la paralysie musculaire générale ou celle de la vision. Ce sont des *paralysies essentielles*.

* * Toute paralysie qui s'accompagne d'une lésion de circulation, de nutrition, de sensibilité ou de mouvement de l'œil, est une paralysie symptomatique. V. CÉRÉBROSCOPIE.

** La fatigue excessive des muscles ou d'un organe peut en occasionner la paralysie, témoin la paralysie atrophique des portefaix et l'amaurose de ceux qui travaillent trop longtemps à une grande lumière.

** Il y a une paralysie de l'enfance qui existe sans lésion des nerfs, qui est probablement le résultat de l'action du froid humide sur les membres des enfants, dont on ne connaît pas la cause et qu'on appelle une *paralysie essentielle*.

** Il y a une forme très-rare de *paralysie essentielle aiguë générale*, dans laquelle le mouvement disparaît peu à peu de toutes les parties du corps, et lorsque des extrémités la paralysie gagne le tronc, le diaphragme et les muscles du thorax, il en résulte une gêne de respiration qui mène à l'asphyxie (Landry).

** La paralysie occupe quelquefois les viscères, la vessie, l'intestin, les poumons, c'est-à-dire les fibres contractiles de ces parties, et il en résulte des rétentions d'urine, du météorisme, des pneumouies, dites hypostatiques, etc. C'est ce qu'on voit dans la fièvre typhoïde, dans le typhus et dans toutes les maladies adynamiques.

** Au début de la paralysie des membres il y a souvent élévation de température sur la peau, mais lorsque la paralysie est ancienne il y a, au contraire, abaissement de la chaleur superficielle. On sait d'ailleurs que l'augmentation de la température résulte de la lésion des filets ou des ganglions du grand sympathique qui accompagnent le nerf des parties paralysées. (Cl. Bernard.)

** La paralysie entraîne toujours l'atrophie des muscles privés de mouvement, et les fibres amaigries, pâles, privées de leurs stries transversales, s'infiltrent d'une plus ou moins grande quantité de granules et de graisse.

** La nutrition est tellement altérée par la paralysie qu'on a vu des fractures ne pouvoir se consolider chez des paralytiques.

** Tant que les muscles paralysés sont sains ils conservent la contractilité électrique, mais s'ils sont pâles, granuleux, grassex ou atrophiés, cette contractilité disparaît.

Anesthésie. L'anesthésie est le nom de cette paralysie qui, laissant intact la faculté motrice, donne lieu à l'abolition du sentiment. Elle existe seule ou accompagne la paralysie du mouvement général, mais plus souvent partielle, elle existe avec ou sans lésions des centres nerveux, toutefois il est plus ordinaire de la rencontrer à l'état de maladie essentielle.

** L'anesthésie est quelquefois le symptôme d'une lésion des cordons postérieurs de la moelle, mais elle est plus ordinairement la suite de l'hystérie, de la chlorose ou de la convalescence des maladies aiguës. C'est surtout une paralysie chlorotique hystérique.

** L'anesthésie complète empêche de sentir le contact des corps et la douleur que leur nature peut produire, mais incomplète elle donne lieu à ce singulier phénomène de la perception du contact de l'objet, c'est-à-dire de la piquûre, du froid ou de la brûlure qu'ils peuvent occasionner, sans conscience de la douleur. Ne pas sentir la douleur quand on perçoit le contact des objets, c'est avoir l'*analgesie*.

** Il y a une anesthésie cutanée externe et une anesthésie interne, viscérale. C'est le cas de la dyspepsie, de la constipation, de la rétention d'urine, de la faiblesse d'hématose chez les chlorotiques, dont les organes intérieurs ne ressentent plus suffisamment les stimulations internes.

Thérapeutique. — En présence d'une paralysie, le médecin doit déterminer sa nature, et, avant de faire une prescription, il doit savoir si elle est *symptomatique* d'une maladie du cerveau ou des nerfs, si elle est *sympathique*, ou enfin si elle est *essentielle*.

La *cérébroscopie* (V. ce mot) est ici d'un très-grand secours, car si l'on trouve une altération de la papille, on peut être assuré que le cerveau ou la moelle sont malades.

Les paralysies sympathiques doivent être combattues dans la cause qui, *par action réflexe*, produit l'abolition de la sensibilité et du mouvement. — Il faut guérir le ténia, la dyspepsie, l'entérite chronique, la maladie des reins ou de la peau, qui sont l'origine des accidents paralytiques.

Les paralysies rhumatismales doivent être traitées par les bains de vapeur simples ou aromatiques, — les bains d'air chaud, — les fumigations résineuses ou mercurielles, — les frictions avec l'alcool camphré et les liniments excitants, — les applications réitérées de teinture d'iode, — les vésicatoires volants, — les pointes superficielles de feu, — les cautères, — les moxas, — l'électropuncture ou micux l'électrisation; — les eaux minérales de la Malou, de Balaruc, de Bourbonne, de Barèges, de Caunterets, d'Aix en Savoie, de Bourbon-l'Archambault, etc.

La médication interne doit se composer de pilules de véraltrine de 5 milligrammes, trois à quatre par jour; de poudre de noix vomique, 25 à 30 centigrammes; de strychnine et de brucine, 5 milligrammes par jour.

Les paralysies nicotianiques, saturmines, alcooliques, arsenicales et quinquiques, doivent être traitées en supprimant l'action de la cause et ensuite par tous les moyens conseillés contre les paralysies rhumatismales.

Les paralysies syphilitiques doivent être traitées à l'intérieur par l'iode de potassium à haute dose, 2, 3 et 5 grammes par jour. Quant aux phénomènes paralytiques en eux-mêmes, il faut les combattre par les moyens appropriés.

Les paralysies chlorotiques doivent être traitées par le quinquina, les ferrugineux, le manganèse, la bonne nourriture, le séjour à la campagne, au bord de la mer, et par tous les moyens employés contre la chlorose, indépendamment du traitement local de la paralysie. V. CHLORO-ANÉMIE.

Le traitement de la paralysie qui se produit sou-

vent dans la convalescence des maladies aiguës, est, avec le traitement local, entièrement semblable à celui des paralysies consécutives à la chlorose.

Les paralysies hystériques doivent être combattues par une médication semblable à celle qu'on oppose aux paralysies chlorotiques.

Dans les paralysies symptomatiques d'une maladie du cerveau, de la moelle et des nerfs, le traitement doit différer au début et à un âge avancé de la maladie. Ainsi, après une hémorrhagie cérébrale, il serait insensé de faire un traitement local de la paralysie; mais quand, au bout de trois ou six mois, la maladie du cerveau peut être considérée comme guérie, on peut, par les excitants locaux du système musculaire, tenter de faire disparaître les accidents paralytiques. — Attaquer la cause et temporiser, telle est la règle du traitement de cette variété de paralysie.

Dans les paralysies essentielles et dans la paralysie sympathique, quand l'effet survit à sa cause, il faut combattre la paralysie par les excitants intérieurs et extérieurs du système musculaire : 1° des pilules d'extrait alcoolique, de noix vomique, de 1 centigr., une ou deux par jour; — des pilules de strychnine, à 5 milligrammes, une par jour; — enfin des pilules de phosphore, à 1 milligramme, deux à quatre par jour; — de l'infusion d'arnica, de valériane, de menthe poivrée et de mélisse, — potion de térébenthine, — potion au muse, au castoréum, au succin, — pilules et bols de musc, de castoréum, de succin, de pulsatille, de camphre, d'oxyde de zinc; — inhalations de 25 centigrammes à 1 gramme d'éther ou de chloroforme; — 2° des frictions avec la pommade de strychnine, 1 gramme pour 30 grammes d'axonge; — avec le liniment phosphoré, 20 centigrammes pour 25 grammes; — de naphte et 100 grammes d'huile de noix; — des frictions avec l'alcool camphré; — avec un liniment d'ammoniaque, — avec l'alcool de lavande, — avec l'huile de croton, — avec l'éther acétique, l'éther cantharidé, le baume de Fioraventi, — avec un liniment de sulfure d'antimoine et de calcium, — avec un liniment de cantharides, — de térébenthine; — 3° par l'urtication, les bains de sable chaud, les bains de marc de raisin, les bains salés, les applications de teinture d'iode; — 4° les bains sulfureux de Cautelets ou de Barèges; les bains d'eau chlorurée sodique à Balaruc, à Bourbonne, la Motte, Bourbon-l'Archambault; enfin, l'électrisation quotidienne au moyen des appareils à courant interrompu ou par courant continu, au moyen des chaînes électriques de Pulvermacher; — de vésicatoires volants, des moxas, des ventouses sèches ou scarifiées, etc.

FORMULAIRE DE LA PARALYSIE EN GÉNÉRAL.

Pommade de vérvatrine.

Vératrine 2 décigrammes.
Axonge 32 grammes.

En frictions sur les parties atteintes de paralysie ☐.

Liniment stimulant.

Essence de térébenthine . . } AA 50 grammes.
Ammoniaque liquide . . . }

Mélez. Employez en frictions et en applications sur la colonne vertébrale et sur les membres, dans le cas de paralysie ☐.

(Petit.)

Frictions stimulantes.

Teinture de noix vomique . . . 40 grammes.
Ammoniaque 40 id.

Mélez. Pour frictions dans les cas de paralysie partielle.

On frictionne souvent les membres paralysés avec la *teinture alcoolique de noix vomique pure* ☐.
(Magendie.)

Douche aromatique.

Espèces aromatiques 200 grammes.
Baies de laurier } AA 50 id.
Baies de genièvre }
Eau commune 3000 id.

Faites bouillir pendant un quart d'heure; passez, et ajoutez, s. a., à la colature :

Sel ammoniac 125 grammes.
Esprit de genièvre 500 id.

(Plenk.)

Liniment irritant.

Huile de croton 1 gramme.
Huile blanche 50 grammes.

Mélez. Pour frictions sur les parties atteintes de paralysie ☐.

Esprit d'ammoniaque.

Esprit rectifié } AA 1 litre et demi.
Eau }
Hydrochlorate d'ammoniaque . . 300 grammes.
Carbonate de potasse 500 id.

Mélez et distillez dans un récipient refroidi, trois pintes; dose, 1 à 2 grammes dans une potion ☐.
(Ph. Lond.)

Esprit d'ammoniaque aromatique.

Cannelle } AA 40 grammes.
Girofle }
Ecorce de limon 120 id.
Carbonate de potasse 250 id.
Hydrochlorate d'ammoniaque . . 150 id.
Esprit rectifié } AA 2 litres.
Eau }

Mélez et obtenez 3 litres par la distillation. Stimulant antispasmodique utile. Un gramme dans une potion.
(Ph. Lond.)

Noix vomique.

La noix vomique agit par la strychnine et par la brucine qu'elle contient; elle s'administre dans les mêmes cas de paralysie, et le contre-poison est le même.

Poudre, 1 à 2 décigrammes en pilules.

Extrait alcoolique, 5 décigrammes à 1 gramme en pilule.

Teinture alcoolique, 5 décigrammes à 2 grammes dans une potion.

Pilules de brucine.

Brucine pure 3 décigrammes.
Conservé de roses 2 grammes.

Mélez très-exactement, et faites quarante pilules. Une le matin et une le soir.

Brucine, depuis 25 milligrammes jusqu'à plusieurs centigrammes, dissous dans l'alcool.

Strychnine, à la dose de 5 à 10 milligrammes; mais il est préférable d'employer la *poudre de noix vomique*, qui est moins dangereuse ☐.

Pilules d'iodure de zinc et de strychnine.

Iodure double de zinc et de strychnine. 1 décigramme.
 Conserve de roses. q. s.

F. s. a. douze pilules à prendre une chaque jour.
 On augmente successivement la dose \boxplus .

Pilules d'iodure d'iodhydrate de strychnine.

Iodure d'iodhydrate de strychnine. 3 décigrammes.
 Conserv. de roses. q. s.

F. s. a. vingt-quatre pilules qui contiendront
 chacune 1 centigramme du principe actif. Une cha-
 que jour. La dose pourra être successivement éle-
 vée \boxplus .

Pilules d'extrait alcoolique de noix vomique.

Extrait alcoolique de noix vomique. 5 grammes.
 Poudre de guimauve. q. s.

F. s. a. Cent pilules. Une à deux par jour. On
 élève successivement la dose jusqu'à neuf par jour et
 plus. Paralytie \boxminus . (Fouquier.)

Arnica.

La racine et les fleurs de l'arnica ont été beau-
 coup vantées comme stimulant du système nerveux
 dans quelques paralysies.

La tisane est la forme la plus employée; on en
 prescrit 4 grammes pour une tasse d'eau bouillante.

On bien :

Feuilles d'arnica. 4 grammes.
 Fleurs d'arnica. 120 id.
 Eau. 750 id.
 Sirop de citron. 60 id.

Faites infuser. A prendre en quatre doses.

Bols stimulants.

Campbre. }
 Fleurs d'arnica. } à 1 gramme.
 Thériaque. }

Faites douze bols. A prendre un toutes les heures.

Électuaire stimulant.

Poudre de racine d'arnica. . . . 50 grammes.
 Poudre d'opium brut. 5 centigrammes.
 Sirop de sucre. q. s.

Divisez en dix doses. A prendre une toutes les
 heures.

Pilules de vévatrine.

Vévatrine. 5 centigrammes.
 Poudre de gomme arabique. . . . 3 grammes.
 Sirop. q. s.

F. s. a. douze pilules, une à trois par jour \boxminus .

Esprit d'ammoniaque fétide.

Hydrochlorate d'ammoniaque. . . 300 grammes.
 Carbonate de potasse. 500 id.
 Esprit rectifié. }
 Eau. } à 1 litre et demi.
 Asa fétida. 150 grammes.

Mêlez et distillez lentement 3 litres. Antispas-
 modique très-efficace; 4 grammes. Dans une por-
 tion \boxminus .

Élatérium. — Élatérine.

On connaît sous le nom d'*élatérium* l'extrait du

fruit du *Momordica elaterium*; employé comme
 hydragogue des plus énergiques; vaut contre la
 paralysie compliquée de constipation; à peine usité.

Extrait d'élatérium. 4 gramme.
 Opium. 1 id.

Pour vingt pilules. Une toutes les deux heures \boxminus .

Élatérine.

Élatérine. 25 centigrammes.
 Crème de tartre. 90 grammes.

Pour soixante paquets. Un paquet toutes les trois
 heures, suivant l'effet \boxminus .

Huile d'épurgé et de croton.

Cette huile agit comme celle de croton, mais à une
 dose douze fois plus considérable; elle mériterait
 d'être employée dans les cas cités à l'article *Huile de*
croton.

Potion au croton.

Huile de croton. 1 décigramme.

Triturez dans un mortier avec :

Sucre blanc. 20 grammes.
 Gomme arabique pulvérisée. . . 15 id.

Ajoutez peu à peu :

Teinture de cannelle. 2 grammes.
 Eau distillée. 50 id.

Par cuillerée à café toutes les heures \boxminus .

Électrisation.

Dans les paralysies essentielles et dans les paraly-
 sies organiques anciennes, dont la lésion peut être
 considérée comme guérie, il faut avoir recours à l'é-
 lectrisation, soit par des courants interrompus, soit
 par des courants constants. V. ÉLECTRICITÉ.

Préparations diverses.

Poudre de valériane, 5 à 60 grammes par jour \boxplus .
 Dans les paralysies essentielles.

Frictions avec l'huile essentielle de valériane sur
 le corps \boxplus .

Frictions avec l'huile de pyrèthre sur les parties
 paralysées \boxplus .

Donner le *Rhus toxicodendron* dans les paralysies
 essentielles. En poudre de feuilles, 50 centigrammes
 par jour, en dix paquets (Brera); moyen dangereux.

Huile ou éther phosphoré, une à trois gouttes
 dans les paralysies essentielles; nombreux succès.

Frictions avec l'huile essentielle de moutarde sur
 les parties paralysées.

Poire de cubèbe, 1 à 4 grammes par jour \boxminus .

Gomme opopanax, 50 centigrammes à 150 gram-
 mes en plusieurs fois dans les vingt-quatre heures \boxminus .

Suc de racine fraîche de pivoine, 30 grammes, ou
 décoction de cette racine fraîche, 15 à 30 grammes
 dans un litre d'eau réduit à moitié \boxminus (Forestier).
 Contre les paralysies essentielles.

Essence de térébenthine, 15 à 30 et 50 gram-
 mes \boxminus (Moran). Dans les paralysies essentielles.

Applications quotidiennes ou tous les deux jours de
ventouses sèches sur l'épine dorsale, 60 ou 100 ven-
 touses par jour \boxplus .

Urtication sur les parties paralysées (Scopoli).
 Dans les paralysies essentielles \boxplus .

Racine de pimpernel, A mâcher toute la journée. (Mérat.)

Camphre, jusqu'à 30 à 60 centigrammes par jour en pilules, associé à l'opium, la jusquiame, le mercure, le gaiac, etc.

Piment (poivre long) à petites doses.

Huile d'euphorbe, pour faire des frictions sur les membres paralysés.

Frictions générales sèches sur les parties paralysées.

Elleboro noir, 50 à 120 grammes, en poudre; 60 à 75 centigrammes, en extrait □.

Racine d'impératoire, 1 à 4 grammes; le double en infusion □.

Mélisse, plante entière, 3 à 7 grammes en infusion; et son huile essentielle, quelques gouttes dans une potion □.

Cantharides, en poudre, depuis 25 centigrammes; en teinture, depuis cinq à dix gouttes; en frictions, associées au camphre □.

Muscade, en poudre, depuis 40 centigrammes; huile essentielle, par gouttes.

Aublet, bois de menthe (Achras balentos). Les feuilles broyées, pilées avec du gingembre, sont employées extérieurement.

Racine de serpentaire de Virginie, 7 grammes en décoction à l'intérieur □.

Eau distillée de lavande, 15 à 30 grammes; huile essentielle, quelques gouttes dans une potion.

Bains de marc de raisin. Dans les paralysies, rhumatismes, et dans les paralysies essentielles.

Eaux minérales.

Eaux de Saint-Girons (Savoie), boissons et bains.
Eaux de Caunterets (Hautes-Pyrénées), boissons et bains.

Eaux sulfureuses de Gréoux (Basses-Alpes), boissons, bains et douches.

Eau de Saint-Laurent (Ardèche), bains, boissons et douches.

Eau sulfureuse de Louesche (Suisse), bains et douches.

Eau alcaline de Luxeuil (Haute-Saône), boissons, bains et douches. — Applications de mozas.

Eaux alcalines de Mont-Dore (Puy-de-Dôme), boissons, bains et douches.

Eaux minérales de Bade (grand-duché), boissons et bains.

Eaux sulfureuses thermales de Bourbon-l'Archambault (Allier), boissons, bains et douches.

Eaux toniques et apéritives de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), boissons, surtout bains.

Eaux minérales de Sultzbach, près de Colmar.

Eaux minérales d'Oreuse, dans la Galice, en Espagne.

Eaux de Stackelberg, en Suisse.
Eaux de Sultzmat (Haut-Rhin).

Eaux salées alcalines de Wiesbaden (Nassau).
Eaux sulfureuses du Vernet (Pyrénées-Orientales).

Bains de *Vigogne*, en Italie.
Bains de vapeur d'acide sulfureux.

Eaux ferrugineuses alcalines de Toeplitz, en Bohême.

Eaux salines chaudes de Wildbad (Wurtemberg).

Eaux ferrugineuses de Steben.

Eaux de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), boissons, bains et douches.

Eaux et bains de Balaruc.

Paralysie agitante. L'affaiblissement du système musculaire avec tremblement rythmique continu à marche progressive constitue la *paralysie agitante* (Parkinson).

* Le tremblement de la tête ou des membres supérieurs, gagnant peu à peu les inférieurs, accompagné d'affaiblissement musculaire et augmenté par les impressions morales caractérisent la paralysie agitante.

* Dans les paralysies agitantes, il y a souvent tendance à la *propulsion* ou au *recul* (Graves).

* Des douleurs plus ou moins vives dans les muscles tremblants ou restés sains accompagnent souvent la paralysie agitante.

* A la fin de la paralysie agitante, il y a souvent incontinence d'urine et des matières fécales, mais l'intelligence est toujours conservée.

* La paralysie agitante marche très-lentement, mais elle conduit presque inévitablement à la mort au milieu du coma.

* Il n'y a souvent aucune lésion appréciable de la moelle ou du cerveau dans la paralysie agitante, mais, chez quelques malades, il existe une induration et dégénérescence graisseuse du bulbe et du pont de Varole.

* Les émotions morales et particulièrement la terreur (Graves) et le froid humide (Romborg), sont les causes de la paralysie agitante.

Thérapeutique. — Le sous-carbonate de fer à haute dose, — la strychnine, — le seigle ergoté (Charcot et Vulpian), — l'électrisation, — les bains chauds avec affusions froides sur le dos, — les eaux thermales sulfureuses et les eaux bicarbonatées sodiques de Toeplitz en Bohême, ont été employées pour combattre la paralysie agitante.

Paralysie arsenicale. — L'usage prolongé de l'arsenic détermine quelquefois des paraplégies persistantes complètes ou incomplètes caractérisées par la difficulté de mouvoir les membres inférieurs.

Thérapeutique. — Cesser l'usage des préparations arsenicales, donner des préparations ferrugineuses solubles et prescrire des frictions sèches ou aromatiques, du massage, des bains sulfureux et stimulants, enfin l'électrisation.

Paralysie atrophique progressive. V
ATROPHIE PROGRESSIVE.

Paralysie de convalescence des maladies aiguës. Dans la convalescence des maladies aiguës, telles que la fièvre typhoïde, la pneumonie, l'angine simple, la variole, l'érysipèle, la scarlatine, la rougeole, la diphthérie, etc., il se produit souvent des paralysies partielles, générales, qui n'ont pas de cause organique appréciable (Tissot, Bouchut, Gubler).

* * Il n'y a pas que des paralysies qui puissent se produire sous l'influence de l'état de convalescence, car les autres névroses *convulsives, douloureuses, spasmodiques et vésaniques* peuvent se produire dans les mêmes circonstances (Bouchut).

* * Toutes les paralysies de convalescence sont de nature chloro-anémique et elles ne gardent rien du principe de la maladie dans le cours de laquelle elles ont pris naissance.

* * Il n'y a pas plus de variole dans une paralysie variolique développée dans la convalescence de cette fièvre éruptive qu'il ne reste de pneumonie ou d'érysipèle dans les paralysies pneumoniques, ou érysipéleuses, ni de choléra et de typhus dans les contractures d'un cholérique ou d'une fièvre typhoïde récemment guéries.

* * Les paralysies de convalescence sont en général partielles et elles restent telles ou offrent une marche ascendante aiguë, allant de leur point de départ au cerveau pour s'étendre au reste du corps ; ainsi on voit les paralysies du nerf optique ou du voile du palais, passant par l'encéphale, s'étendre aux membres, comme celles des membres inférieurs qui gagnent peu à peu le tronc, la poitrine et les poumons.

* * Les paralysies de convalescence, d'abord *partielles* peuvent devenir *générales* et former une *paralysie ascendante aiguë*.

* * Il n'y a rien de grave dans une paralysie partielle produite par la convalescence d'une maladie aiguë ; mais quand elle devient générale et atteint le diaphragme et les muscles du thorax de façon à produire l'asphyxie, la mort en est presque toujours la conséquence.

Thérapeutique. — Les paralysies qui se montrent dans la convalescence des maladies aiguës doivent être traitées par les *préparations de quinquina* et de *fer* sous toutes les formes (V. *QUINQUINA, CHLOROSE, ANÉMIE*), par les *préparations arsenicales* □, par les *préparations d'huile phosphorée* □, par les *toniques*, et surtout le régime substantiel, le séjour à la campagne, les bains de mer et de rivière, l'hydrothérapie, l'électricité (V. ce mot) et les moyens empiriques employés contre les paralysies essentielles.

Paralysie de la troisième paire ou Moteur oculaire commun.

L'abaissement de la paupière supérieure avec strabisme externe, mydriase, diplopie, caractérisent la paralysie du nerf moteur oculaire commun.

La paralysie de la troisième paire résulte d'une contusion de la région frontale d'une plaie du sourcil, de l'action du froid et du rhumatisme, de la fatigue des yeux par un travail sur de petites choses, de la congestion cérébrale, de l'encéphalite chronique et de la syphilis.

* * Il n'est pas rare de voir la paralysie de la troisième paire être le prélude d'une paralysie

générale progressive devant éclater au bout d'une ou de plusieurs années. V. *STRABISME*.

Thérapeutique. — Contre la paralysie du moteur oculaire commun, il faut appliquer des sangsues aux tempes ou des ventouses à la nuque ; — appliquer des vésicatoires volants à la tempe et sur le front, faire de l'acupuncture, de l'électro-puncture, de l'électrisation très-doucement sur les paupières et sur la tempe (V. *ÉLECTRICITÉ*), des cautérisations ponctuées avec le fer rouge autour de l'orbite ; — des inoculations de strychnine ; enfin, s'il y a syphilis, de prescrire l'iode de potassium.

Lorsque par suite de la chute de la paupière qui succède à la paralysie de la troisième paire, l'œil ne peut être découvert, on peut faire l'excision d'une partie de la paupière supérieure pour la réunir au sourcil, de façon à faire du muscle frontal le releveur de la paupière.

Paralysie de la cinquième paire ou Nerf trijumeau. L'insensibilité d'une moitié du visage avec insensibilité de la conjonctive, de la narine, des deux tiers antérieurs de la langue et prolapsus de la mâchoire annoncent une paralysie du nerf trijumeau.

* * La paralysie du trijumeau amène presque toujours l'hypémie conjonctivale, la phlegmasie de la cornée, son opacité, son ulcération et la fonte de l'œil.

* * L'extraction d'une dent molaire produit quelquefois la paralysie du nerf trijumeau.

Thérapeutique. — Les causes et le traitement de la paralysie de la cinquième sont les mêmes que celles qui sont indiquées pour la paralysie de la troisième paire de nerfs. V. *PARALYSIE DE LA TROISIÈME PAIRE*.

Paralysie de la sixième paire ou Moteur oculaire externe. Le strabisme convergent subit avec diplopie et affaiblissement de la vision annonce une paralysie du moteur oculaire externe.

* * La paralysie du moteur oculaire externe résulte de l'influence du froid ou de l'encéphalite aiguë ou chronique et de la syphilis.

* * Dans la paralysie du moteur oculaire externe, il y a quelquefois une altération du fond de l'œil caractérisée : 1° par l'infiltration séro-fibrineuse ou granuleuse de la pupille, qui disparaît, ainsi que les vaisseaux de la rétine, dans une certaine étendue ; 2° par des hémorragies miliaires, et 3° par des granulations blanchâtres de la rétine ; mais dans ce cas, il y a névrite optique (fig. 421 et 422).

* * La névrite optique, en troublant l'accommodation de l'œil et en gênant la vision, amène quelquefois un strabisme convergent qui simule la paralysie de la sixième paire.

* * Quand la paralysie du moteur externe de l'œil est compliquée de celle du moteur oculaire commun, alors il y a proéminence de l'œil, dilatation de la pupille et prolapsus de la paupière supérieure.

Thérapeutique. — Le traitement de la paralysie de la sixième paire est absolument semblable à celui

front sans plis, l'œil ouvert, impossible à fermer, la narine flasque, la joue flottant à l'air chassé dans l'expiration, la bouche déviée du côté opposé avec difficulté de prononcer l'o, l'u, le b, le p, et la langue déviée du côté paralysé avec écoulement de salive.

* * L'hémiplégie faciale dépend d'une lésion du cerveau ou du nerf correspondant au côté paralysé, d'une carie du rocher, d'une forte émotion morale, telle qu'un accès de colère, ou d'un courant d'air froid prolongé sur la face.

* * Il y a chez le nouveau-né une paralysie faciale passagère qui résulte de l'application du forceps et de la contusion du nerf de la septième paire (P. Dubois).

Thérapeutique. — Des sangsues sur l'apophyse mastoïde sont souvent utiles pour guérir l'hémiplégie faciale produite par le froid.

Des vésicatoires volants ou des pointes de feu autour de l'oreille, des inoculations de strychnine sur la peau du visage, l'électropuncture et l'électrisation de la peau du visage, sont les moyens à employer contre la paralysie faciale. V. ÉLECTRICITÉ.

Contre l'hémiplégie faciale des nouveau-nés, il n'y a que de légères frictions stimulantes à faire sur la peau du visage.

Paralysie diphthéritique. Après la guérison des angines couenneuses bénignes ou malignes, on observe quelquefois le retour des boissons par le nez, leur pénétration dans le larynx, l'amaurose, le nasonnement de la voix et une paralysie qui occupe les membres inférieurs, le tronc, le diaphragme et les parois thoraciques de manière à entraîner l'asphyxie (Hippocrate, Orillard).

* * La paralysie diphthéritique n'a rien de spécial à la diphthérie, car on l'observe quelquefois après des angines simples sans fausses membranes (Marquez, Bouchut).

* * Les paralysies diphthériques sont de nature chloro-anémique plutôt que toxique, et elles se rattachent aux paralysies de la convalescence des maladies aiguës. V. ce mot.

* * Les paralysies diphthériques guérissent dans la grande majorité des cas, mais elles peuvent entraîner la mort.

Thérapeutique. — Les paralysies qui succèdent à la diphthérie doivent être traitées de la même façon que les paralysies consécutives aux maladies aiguës.

Paralysie du deltoïde. L'impossibilité de soulever le bras sans douleur de l'articulation humérale et avec atrophie du moignon de l'épaule annonce une paralysie du deltoïde.

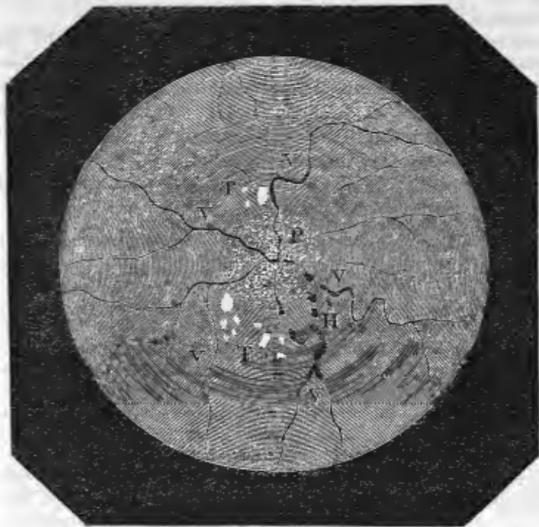


Fig. 422. — P, Papille voilée par une infiltration granuleuse. — V, V, V. Veines de la rétine interrompues çà et là par l'infiltration. — H. Hémorragies de la rétine. — T, T. Granulations blanchâtres.

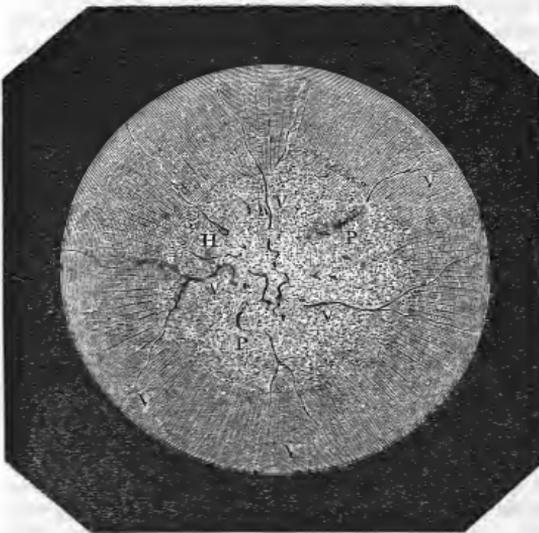


Fig. 423. — P, P. Papille rayonnée couverte par une infiltration granuleuse. — V, V, V, V. Veines de la rétine. — H. Hémorragies.

de la paralysie du moteur oculaire commun. V. PARALYSIE DE LA TROISIÈME PAIRE.

Paralysie de la septième paire ou Hémiplégie faciale. L'hémiplégie faciale, due à une paralysie de la septième paire, se reconnaît à l'immobilité et à l'insensibilité du côté correspondant de la face, alors le sourcil est immobile, le

* * L'atrophie du muscle et la fausse ankylose de l'épaule sont les conséquences de la paralysie du deltoïde.

Thérapeutique. — Des vésicatoires volants sur le moignon de l'épaule, des pointes de feu, la cautérisation transcurrente, des douches d'eau chaude sur la tête de l'humérus, l'électricité (V. ce mot), des fumigations mercurielles, sont ce qu'il y a de mieux à faire pour remédier à la paralysie du deltoïde.

Paralysie du grand dentelé. La saillie du bord interne de l'omoplate et surtout de l'angle inférieur de l'os, l'hésitation dans l'élévation du bras, caractérisent la paralysie du grand dentelé.

Thérapeutique. — La paralysie du grand dentelé exige un traitement semblable à celui qu'on emploie contre la paralysie du deltoïde. V. PARALYSIE DU DELTOÏDE.

Paralysie essentielle de l'enfance. Une fausse position des membres, la compression d'un membre sous le poids du corps, l'action du froid sur les parties, le froid humide du lit trempé d'urine, une attaque d'éclampsie, produisent souvent une paralysie essentielle des muscles chez les enfants.

* * La paralysie essentielle de l'enfance porte sur un seul muscle, le sterno-mastoïdien, sur un des membres supérieurs, sur tout un côté du corps à l'exception du visage, sur les deux membres inférieurs ou sur un seul des membres, et peu à peu si la maladie dure il en résulte une atrophie granuleuse et grasseuse des muscles paralysés.

* * Quand la paralysie essentielle de l'enfance est douloureuse à ses débuts, on peut affirmer qu'elle est rhumatismale et provoquée par le froid.

* * On ne s'aperçoit pas toujours du début d'une paralysie essentielle chez les enfants; mais, dans quelques cas, le mal apparaît subitement au milieu du jour et des jeux de l'enfant ou, plus ordinairement, au milieu du sommeil, et l'enfant qui s'était couché bien portant se réveille paralysé.

* * Chez les jeunes enfants la paralysie essentielle des membres s'accompagne d'infiltration granuleuse, de dégénérescence grasseuse et d'atrophie; puis comme le membre opposé, s'il est sain, profite et s'accroît, tandis que l'autre reste stationnaire, il en résulte une difformité très-considérable.

* * La paralysie essentielle des membres de l'enfance produit des déformations articulaires telles, qu'on pourrait croire à l'existence d'une luxation.

* * Dans les paralysies dites essentielles de l'enfance, il y a quelquefois myélite des cordons antérieurs ou névrite partielle, mais cela est rare (Laborde, Cornil).

* * Chez les jeunes enfants qui n'ont pas

encore marché, la paralysie essentielle est au début très-difficile à reconnaître, en raison même de l'absence de coordination des mouvements volontaires.

* * Le rachitisme d'un jeune enfant qui n'a pas encore marché est très-difficile à distinguer de la paralysie essentielle, mais la présence des nodosités articulaires rachitiques, l'évolution dentaire tardive et la persistance des fontanelles dissiperont tous les doutes.

* * La paralysie essentielle de l'enfance est fort souvent incurable.

Thérapeutique. — Des bains sulfureux, salés ou bromurés, les eaux minérales chlorurées sodiques, les frictions stimulantes, — les applications de teinture d'iode, le massage, les pointes de feu, les rayures quotidiennes de teinture d'iode, l'électricité continue par les chaînes de Pulvermacher ou l'électrisation par des courants intermittents, sont le traitement local des paralysies essentielles de l'enfance.

A l'intérieur, le sirop de strychnine ou de brucine, à 5 centigrammes pour 100 grammes; une cuillerée par jour doit être donnée aux enfants.

Quand la paralysie occupe les membres inférieurs et produit la luxation du pied ou du genou, il faut maintenir le membre dans une situation convenable, au moyen d'un appareil spécial (fig. 424) (Laborde). V. PIED BOT.



Fig. 424. — Appareil contentif (thèse de Laborde).

Paralysie générale progressive. Tout homme qui a un embarras subit de la parole, suivi d'incertitude de la marche a une paralysie progressive générale.

* * On dit, mais à tort, que la paralysie générale progressive conduit à l'aliénation, car il y a beaucoup de gens atteints de paralysie progressive qui ne sont pas et qui ne deviendront jamais fous.

* * Les excès vénériens et autres, l'alcoolisme, le nicotianisme, l'ambition exagérée de la fortune et des honneurs conduisent souvent à la paralysie générale progressive, maladie infiniment plus commune chez l'homme que chez la femme.

* * L'embarras de la parole est le premier symptôme de la paralysie générale, et peu après arrivent l'incertitude de la marche, le tremblement des mains et de l'écriture, l'inégalité des pupilles, l'impuissance plus tard suivie d'érotisme, la boulimie et la gloutonnerie, la constipation, la rétention des urines, la perte de la mémoire et de l'intelligence, le délire ambitieux et la violence; enfin la congestion cérébrale, l'affaiblissement général avec excrétion involontaire des fèces ou des urines et la mort.

* * Chez les sujets atteints de paralysie générales, il y a de temps en temps des rémissions suivies de congestion cérébrale donnant lieu à une aggravation des phénomènes paralytiques.

* * Il n'est pas rare de voir mourir de complication thoracique les sujets atteints de paralysie générale progressive.

* * Quand la paralysie générale progressive est très-caractérisée et affecte l'œsophage; les malades ne peuvent manger et il faut les nourrir au moyen de la sonde œsophagienne.

* * On a dit que la paralysie générale progressive était la conséquence d'une méningo-encéphalite diffuse (Calmeil), cela est souvent vrai ou du moins il est vrai que cette lésion a été observée après la mort, mais dans beaucoup de cas on ne trouve rien dans le cerveau et dans les méninges de ceux qui ont succombé (Lélut, Thore, Aubanel).

* * Si la paralysie générale progressive sans aliénation guérit quelquefois, en revanche, celle qui est accompagnée des désordres de l'intelligence ne guérit presque jamais, et conduit, dans la plupart des cas, à une mort précédée des infirmités les plus dégoûtantes.

Thérapeutique. — Un homme atteint de paralysie générale progressive doit cesser tout travail, se retirer des luttes et des affaires du monde pour vivre en repos à la campagne.

Il faut traiter la paralysie générale progressive par des bains salés et sulfureux, par les eaux thermales, par des exutoires à la nuque et le long de la colonne vertébrale, par de nombreuses ventouses sèches mises tous les jours le long du dos, enfin par l'électrisation.

Dans les cas très-fréquents de congestion cérébrale chez les sujets atteints de paralysie générale progressive, il faut mettre des ventouses scarifiées ou des sangsues derrière les oreilles ou à l'aissel, et purger fréquemment avec des pilules aloétiques.

Dans la paralysie générale progressive, exempte de dyspepsie antérieure ou d'entérite chronique, il faut purger tous les huit jours.

Les malades atteints de paralysie progressive générale doivent se nourrir comme tout le monde;

mais il faut supprimer de leur régime l'alcool, le vin pur, le café et le tabac à fumer.

On peut combattre la paralysie générale progressive par les préparations de *Rhus toxicodendron* et de *nitrate d'argent*.

Rhus toxicodendron 5 centigrammes.
Poudre de sucre. 30 grammes.

Pour dix paquets.
Trois paquets par jour, et l'on peut aller jusqu'à 4 grammes dans les vingt-quatre heures.

Ou bien :

Nitrate d'argent 5 centigrammes,
Extrait d'opium 25 milligrammes.

Pour dix pilules.

De deux à six pilules par jour (†). (Bouchut.)

Paralysies hystériques. Chez les hystériques, avec ou sans attaque préalable, il se produit souvent des paralysies sensorielles ou motrices, plus ou moins persistantes, et quelquefois incurables.

* * La paralysie partielle ou générale de la sensibilité tégumentaire, c'est-à-dire du sens de la douleur ou *algésie* (V. ce mot), est un fait constant chez les hystériques (Gendius, Beau). V. HYSTÉRIE.

* * Certaines hystériques ne s'aperçoivent qu'on les touche, qu'on les pince ou qu'on les pique, que par le secours des yeux; car, si elles ne voient pas ce qu'on leur fait, elles ne sentent rien et le sens de la douleur leur est fermé.

* * L'amaurose se produit quelquefois chez les femmes sujettes à l'hystérie, et il n'y a dans le fond de l'œil aucune lésion qui puisse expliquer l'existence de ce trouble visuel.

* * Chez quelques hystériques, il se produit subitement des paralysies partielles ou générales, de l'aphonie (V. ce mot), de la paraplégie, de l'hémiplégie ou une paralysie générale, et ces différentes lésions du mouvement peuvent être très-graves.

* * Les paralysies hystériques se dissipent quelquefois tout à coup, elles s'en vont aussi rapidement qu'elles arrivent et leur guérison subite est aussi étonnante que leur apparition instantanée.

Thérapeutique. — Le traitement des paralysies hystériques exige l'emploi des antispasmodiques (V. ce mot), des moyens usités contre l'hystérie (V. ce mot) et des remèdes à l'aide desquels on combat les paralysies essentielles. V. PARALYSIES ESSENTIELLES.

Toutefois, il y a quelque chose de spécial. Les paralysies hystériques guérissent très-bien sous l'influence des moyens moraux qui sont de nature à frapper l'imagination des malades. C'est surtout contre elles que l'on voit souvent réussir l'action morale des incantations et des remèdes secrets, des pratiques mystérieuses du charlatanisme et du magnétisme animal, de l'homéopathie, des pèlerinages profanes et sacrés où la foi conduit les malades avec une sorte d'enthousiasme, enfin de tout ce qui peut frapper l'imagination des sujets paralysés.

La cautérisation au fer rouge réussit aussi très-bien contre les paralysies hystériques, et il suffit souvent, après avoir fait pressentir au malade tout les avantages qu'on peut tirer de ce moyen, de faire quelques cautérisations superficielles de la peau des parties paralysées pour rappeler le mouvement. — On a même vu la crainte de la cautérisation réussir aussi bien que la cautérisation elle-même et sur une jeune fille paraplégique par hystérie, les fourneaux étant allumés devant elle, au lieu de prendre un cautère rouge pour lui brûler le dos, on prit, sans qu'elle s'en doutât, un fer froid dont le contact sur les reins lui donna la sensation d'une brûlure vive et amena une guérison instantanée.

Paralysie myogénique. Maladie de l'enfance caractérisée par une paralysie subite, occasionnée par l'altération grasseuse des muscles.

V. PARALYSIE ESSENTIELLE DE L'ENFANCE.

Paralysie du nerf auditif et surdité.

La paralysie congéniale du nerf auditif ou surdité de naissance est la cause de la surdité mutité. V. OREILLE (MALADIES DE L').

** La paralysie du nerf auditif est la conséquence de l'otite interne, de la carie du rocher, de l'otorrhée, des maladies et tumeurs du cerveau, de la perforation ou de l'épaississement de la membrane du tympan, enfin de l'affaiblissement produit par l'âge ou les maladies.

** La surdité temporaire ou permanente se produit chez ceux qui ont fait un usage excessif ou trop prolongé du sulfate de quinine.

** On devient quelquefois sourd sous l'influence de la syphilis constitutionnelle.

** L'obstruction du conduit auditif externe par du cérumen ou de l'épithélium, et celle de la trompe d'Eustache, par de grosses amygdales ou par un catarrhe chronique lié à une ancienne phlegmasie du pharynx produisent la surdité.

** Des différents bruits confus, des tintements, des bourdonnements, la dureté de l'ouïe et enfin l'impossibilité de percevoir les sons caractérisent la surdité.

Thérapeutique. — S'il y a congestion cérébrale ou maladie du cerveau, la surdité doit être combattue par les sangsues à l'anus, la saignée au pied, les ventouses scarifiées derrière les oreilles, — le séton, les cautères et le moxa à la nuque.

La surdité syphilitique se guérit très-bien par 2 à 5 grammes d'iode de potassium par jour.

On guérit la surdité quinique récente en cessant l'usage de la quinine ; mais quand la maladie est ancienne, elle est incurable. V. OREILLE et SURDITÉ NERVEUSE.

Paralysie phosphorique. Le phosphore produit souvent la paralysie des membres inférieurs.

Thérapeutique. — Cette paralysie doit être traitée par les moyens qu'on oppose à toutes les paralysies.

Paralysie saturnine. Chez les ouvriers qui fabriquent le minium ou le blanc de céruse, chez les peintres en bâtiments, et enfin chez tous ceux qui, par une cause ou par une autre,

ont travaillé le plomb et les sels de plomb, il se produit fréquemment une *intoxication* dite *saturnine* qui commence par des coliques saturnine (V. ce mot) et qui peut produire des accidents graves de paralysie motrice, d'analgésie, d'amaurose et de délire aigu.

** Dans l'intoxication produite par le plomb, il y a presque toujours, sur un ou plusieurs points de la peau, une *analgésie* très-marquée.

** La paraplégie la plus grave que puisse produire l'intoxication saturnine, c'est l'*amaurose* et la *paralysie des extenseurs des doigts*, mais celle-ci est aussi fréquente que l'autre est rare.

** La paralysie musculaire produite par le plomb est toujours partielle et, chose extrêmement curieuse, limitée aux muscles extenseurs de l'avant-bras, ce qui entraîne la demi-flexion du poignet et des doigts, que le malade peut fléchir encore sans les étendre, attitude aussi singulière qu'inexplicable.

** L'action hyposthénisante spéciale du plomb sur les muscles extenseurs de l'avant-bras a quelque chose de véritablement spécifique qui n'est comparable qu'à celle de la belladone sur les fibres contractiles de l'iris.

Dans les paralysies saturnines, on a dit que la contractilité électrique était immédiatement abolie, erreur qui tient à une expérience mal faite ; car si, au lieu de mettre les excitateurs sur la peau, on les place sur des aiguilles à acupuncture très-fixes placées dans le muscle, on voit que la contractilité électrique n'a pas cessé.

Thérapeutique. — Quand la paralysie saturnine existe chez un ouvrier employé à la manutention des sels de plomb, il faut forcément lui interdire de continuer son état, parce que si la maladie n'est pas encore très-grave elle pourrait le devenir.

Contre la paralysie, il faut employer les boissons sulfureuses, telle que l'eau d'Enghien, les Eaux-Bonnes ; l'électuaire aux fleurs de soufre, 5 grammes de miel, les pastilles de soufre, les bains salés ou sulfureux quotidiens et enfin l'électrisation des parties paralysées. V. ÉLECTRICITÉ, PLOMB, COLIQUE SATURNINE, ENCÉPHALOPATHIE SATURNINE.

Paralysie spinale. Nom donné à la paralysie essentielle de l'enfance. V. ce mot.

Paralysies syphilitiques. V. SYPHILIS.

Paralysies traumatiques. V. ENCÉPHALE (LÉSIONS DE L'), LUXATIONS, FRACTURES, NERFS, LÉSIONS TRAUMATIQUES, HÉMIPLÉGIE TRAUMATIQUE, MUSCLES (MALADIES DES).

PARAPHIMOSIS. Chez les individus qui ont un phimosis ou un prépuce à orifice rétréci, lorsque le gland a été découvert et n'a pu être recouvert, celui-ci se congestionne et se tuméfie, la constriction de l'anneau préputial comprime d'autant plus, et il y a *paraphimosis*, c'est-à-dire étranglement du gland.

** Ou bien le paraphimosis est indolent (Lagneau) et l'œdème se borne au frein et à la muqueuse, qui sont épaissis, ou bien il détermine

l'inflammation avec rougeur de la muqueuse du gland, qui se recouvre de phlyctènes et d'écchymoses; il y a ensuite de la gangrène, soit de la peau, soit du gland, mais le plus souvent de la première, ce qui produit un débridement naturel.

Dans le paraphimosis, il y a quelquefois rétention d'urine, par suite du gonflement de toute la verge.

** La gangrène du gland tout entier peut être produite par le paraphimosis, mais cela est rare.

Thérapeutique. — Il faut réduire les parties; quoique l'on ait vu le paraphimosis se réduire seul après ulcération de la peau. L'intervention du chirurgien est toujours indiquée; on évite des douleurs aux malades et l'on prévient les suites des ulcérations. Pour réduire le phimosis, après avoir chloroformisé ou non le malade, on commence par comprimer à pleine main toute l'extrémité tuméfiée de la verge (Coster), puis saisissant, avec la main gauche A, la verge au-dessous du bourrelet formé par la muqueuse du prépuce, on presse sur le gland avec les doigts de la main droite B, embrassant et comprimant tout le gland (fig. 425).

En procédant avec patience on arrive toujours. Un craquement ou une sorte de mouvement de détente indique que la réduction s'est opérée.



Fig. 425. — Réduction du paraphimosis. — A, Main gauche de l'opérateur. — B, Main droite. (Philippa.)

Pendant qu'on tente la réduction, on peut tirer, de chaque côté du prépuce, sur la muqueuse et la peau, en faisant glisser la face interne sur sa face externe, de façon à n'exercer de traction que sur la portion interne de l'anneau qui étrangle. Ce moyen réussit quelquefois très-vite.

On enveloppe la verge avec des compresses d'eau blanche, on donne un bain prolongé après la réduction du phimosis.

Le débridement de l'anneau qui étrangle est la dernière et la meilleure ressource; on débride sur le dos de la verge et l'on ne fait aucune tentative de réduction; on enveloppe la verge de compresses d'eau fraîche et le lendemain le paraphimosis a disparu.

La compression préparatoire avec une bande roulée (Boyer) est insuffisante.

Les mouchetures des parties œdématisées peuvent donner lieu à des ulcérations et ne doivent pas être pratiquées.

Après la guérison d'un paraphimosis, pour éviter les récidives, il est raisonnable de pratiquer l'opération du phimosis.

PARAPLÉGIE. Si la paralysie des membres inférieurs peut dépendre des lésions de la moelle épinière, dans beaucoup de cas elle est essentielle et résulte des maladies de l'intestin, de la vessie ou des reins, — des empoisonnements par le phosphore, — l'arsenic et le sulfure de carbone, — de la syphilis, — enfin de l'hystérie.

** Chez quelques malades, la paraplégie n'affecte que le mouvement et ses débuts se révèlent par une incertitude caractéristique de la marche dans laquelle l'individu jette ses pieds en avant plutôt qu'il ne les y porte.

** La paraplégie qui est occasionnée par une lésion de l'épaisseur de la moelle est caractérisée par la paralysie du mouvement et du sentiment.

** Quand la paraplégie est accompagnée de tremblement, elle constitue l'une des formes de la *paralysie agitante*. V. ce mot.

** La paraplégie peut être compliquée d'ataxie locomotrice, et alors elle s'accompagne de douleurs lancinantes dans les membres. V. ATAXIE LOCOMOTRICE.

** Une fois complète la paraplégie enlève tout le mouvement des membres pelviens, produit la constipation et la rétention d'urine suivies plus tard d'une incontenance qui est le signe de l' incurabilité et de la mort au bout de quelques mois.

** La paraplégie dure généralement plusieurs années, et une fois bien établie et complète il est fort difficile de la guérir.

** Les paraplégies hystériques guérissent quelquefois subitement sous l'influence d'une profonde influence morale de foi, de crainte et d'épouvante.

Thérapeutique. — L'iodure de potassium à haute dose est ce qu'il convient d'opposer à la *paraplégie syphilitique*.

Contre les *paraplégies hystériques*, l'espérance de la guérison doit être soigneusement entretenue dans l'esprit des malades, et les eaux minérales, l'électrisation, la cautérisation lombaire au fer rouge, les inhalations d'éther, doivent être mises en usage.

Des bains salés et sulfureux ou alcalins; — les bains et douches de vapeur, — des fumigations résineuses ou mercurielles, — les eaux de Balaruc, de Cauterets, de Bourbonne, de la Malou, de Bourbon-l'Archambault, etc., sont des choses bonnes à employer contre les paraplégies.

Il faut appliquer des moxas, des points de feu épidermiques sur les membres pelviens.

Les applications répétées de teinture d'iode sur les membres inférieurs sont une chose très-utile.

Le nitrate d'argent, à 1, 2 et 3 centigr. par jour,

guérit souvent la paraplégie (Vunderlich). Il en est de même de l'huile phosphorée, — de la strychnine, — de la brucine et du *Rhus toxicodendron* à l'intérieur ou à l'extérieur au moyen de vésicatoires volants.

FORMULAIRE DE LA PARAPLÉGIE.

Infusion de feuilles fraîches de Rhus toxicodendron, 4 grammes par litre d'eau. Dans la paraplégie essentielle [±]. (Alderson.)

Frictions sur les parties paralysées, avec de l'huile de *Rhus toxicodendron* [±].

Ventouses sèches, pendant une heure, tous les jours [±].

Nitrate d'argent, 1 à 5 centigrammes par jour dans la paraplégie (Vunderlich) et dans la paralysie générale progressive. (Bouchut.)

Voyez en outre les moyens indiqués dans le *Formulaire de la paralysie*.

PARAPHRÉNÉSIE. Délire qu'on rapportait jadis à l'inflammation du diaphragme. Maladie aujourd'hui inconnue.

PARASITES. Animaux ou végétaux visibles ou invisibles qui vivent aux dépens d'un être vivant et qui sont souvent le point de départ des plus graves maladies. Ce sont les *poux* (V. ce mot), les *puces*, les *punaises*, les *poux du pubis*, l'*Oïdium albicans* (V. MUGUET), l'*Achorion Schöleinii*, le *Trichophyton tonsurans*, le *Microsporum furfur* (V. TEIGNE), la *sarçine* (V. ce mot), l'*Acarus scabiei* (V. GALE), — les *entozoaires*. V. ECHINOZOQUES, CYSTICERQUES, OXYURE, TRICHOCÉPHALE, TRICHINES.

PARASITICIDES. Substances qui tuent les parasites. Ce sont le *soufre*, — l'*acide sulfureux*, — la *décoction de tabac*, — la *poudre de pyrèthre*, — la *poudre de staphisaigre* pour les acarus, — les *alcalis* et le *borax* pour l'*oïdium* du muguet, — l'*épilation* et le *sublimé* ou *acétate de cuivre* pour l'*achorion* et le *trichophyton* de la teigne, de la mentagre, etc. L'*huile de pétrole*; — l'*onguent gris*, — l'*onguent mercuriel double*, — l'*eau mercurielle*, la *pommade au précipité rouge*, journallement employés pour détruire les poux de la tête, du corps ou du pubis.

Au reste voici la liste détaillée de toutes les formules parasitocides employées contre différentes maladies parasitaires, telles que la *gale*, — les *teignes* ou autres maladies de la peau déterminées par la présence de parasites végétaux, — les *ténias*, — les entozoaires de l'intestin, tels que *lombrics*, *oxyures* et *trichocéphales*.

Pour détruire les puces et les punaises, on emploie beaucoup aujourd'hui une poudre préparée avec les feuilles et sommités d'une synanthérée voisine de l'*Anthemis pyrethrum*.

Parasitocides employés dans la gale.

Après une friction de savon noir et un bain chaud, une friction avec la pommade d'Helmerich est sans contredit la plus employée pour guérir la gale qui

n'offre point de complication, et l'on passe ensuite aux vapeurs de soufre les vêtements du malade.

Pommade sulfo-alcaline (pommade d'Helmerich).

Soufre sublimé	200 grammes.
Sous-carbonate de potasse . . .	110 id.
Axonge	800 id.

Mélez, après avoir fait dissoudre le carbonate de potasse dans un peu d'eau, 25 grammes et plus, si cela est nécessaire; en frictions vives sur tous les points occupés par la gale et même sur tous le corps. Exclusivement adoptée à l'hôpital Saint-Louis pour la gale [++].

Traitement de la gale.

Trois frictions générales modérées, une chaque jour avec la pommade d'Helmerich étendue de son poids d'axonge.

Trois bains sulfureux, quelques bains simples les jours suivants.

Faire passer les vêtements aux vapeurs de soufre. (A. Devergie.)

Traitement de la gale.

La gale est guérie en deux heures par des frictions faites avec le sulfure de calcium liquide :

Fleur de soufre	400 grammes.
Chaux vive	200 id.
Eau	4000 id.

Faites bouillir. Quand la combinaison est opérée, laissez refroidir et décantez dans des bouteilles hermétiquement fermées. — 1 litre de ce liquide revient à 20 centimes, et 400 grammes suffisent pour obtenir la guérison [±].

Le traitement est ainsi constitué : 1° friction générale au savon noir d'une demi-heure; 2° bain tiède d'une demi-heure; 3° friction générale avec le composé liquide, qu'on laisse sécher sur la peau, pendant un quart d'heure; 4° immersion et lavage de tout le corps dans l'eau du bain.

Toutes ces opérations sont exécutées en deux heures. Le sulfure calcaire liquide remplace donc avec avantage la pommade d'Helmerich. En s'évaporant, elle laisse sur la peau une couche épaisse de dépôt qui pénètre dedans et y tue sur place les acarus et leurs œufs. Cette pratique, suivie en Belgique avec grand succès, se recommande sous le triple rapport de la simplicité, de l'économie et de la rapidité de la guérison. (Vleminckx.)

Onguent de Wilkinson.

Craie	120 grammes.
Soufre	} à 180 id.
Poix liquide	
Savon	} à 500 id.
Axonge	

M. Hébra obtient à Vienne un grand nombre de guérisons en se contentant de faire frictionner les pieds et les mains des galeux avec cet onguent.

(E. Lanquetin.)

Pommade de Jaser.

Fleurs de soufre	15 grammes.
Sulfate de zinc	6 id.
Poudre de racine d'allébore blanc .	4 id.
Savon noir	30 id.
Graisse de porc	60 id.

M. Delaharpe y a fait ajouter depuis quelques années :

Essence de carvi	15 décigrammes.
----------------------------	-----------------

Cette dernière adjonction a sensiblement augmenté l'activité de la pommade, sans la rendre plus irritante. Chaque galeux emploie en moyenne 250 gr. de pommade pour obtenir sa guérison.

La condition la plus essentielle dans ce traitement git dans l'administration du bain de savon à l'entrée du malade. Si l'on emploie ici du savon noir de bonne qualité, et si le galeux a soin de brosser et frictionner fortement sa peau dans le bain, la guérison a lieu dans les vingt-quatre heures. La négligence de ces précautions (je l'ai observé plus d'une fois) suffit pour retarder la guérison d'une journée au moins. Ainsi s'explique un fait qui m'a souvent surpris, la plus grande opiniâtreté de la gale chez les femmes, malgré leur peau généralement plus délicate. Par pudeur, par manque de savoir-faire, elles ne se frottent point suffisamment dans le bain, et la pommade les guérit plus difficilement. (Bouchardat.)

Pommade antipsorique.

Graisse de porc	500 grammes.
Soufre sublimé	250 id.
Sel ammoniac	} à à 1 à 6 id.
Alun pulvérisé	

Mêlez. — A employer après un bain. (Ph. H. L.)

Moyen populaire de guérir la gale en trois jours.

Le traitement est ainsi conduit. On fait usage, le premier jour, d'un mélange de parties égales de poudre de genièvre et de baies de laurier, qu'on prend à l'intérieur à la dose d'une forte cuillerée à café délayée dans de l'eau ou de l'eau-de-vie. Une demi-cuillerée à café suffit pour les enfants de dix ans, et autant qu'on peut en mettre sur la pointe d'un couteau pour ceux qui sont au berceau. Immédiatement après la poudre, on se frictionne avec la pommade suivante :

Poudre de genièvre	} à à 48 grammes.
Poudre de baies de laurier	
Fleurs de soufre	96 id.
Beurre salé	192 id.

Ces frictions doivent être vigoureusement exécutées sur la périphérie du corps, principalement aux parties couvertes par l'éruption, et elles doivent employer au moins 115 grammes de pommade pour le premier jour. Le malade met ensuite des habits qu'il ne doit plus quitter pendant tout le reste du traitement, non plus que la chambre, qui doit être spacieuse et bien chauffée. On répète la même chose le deuxième et le troisième jour au matin. Le soir de ce dernier jour, le malade se déshabillera dans une pièce bien chaude, se nettoiera avec de l'eau chaude et du savon vert, se frictionnera de nouveau avec la pommade, et se mettra ensuite dans un bain de vapeur d'eau dont on élèvera graduellement la température, qui sera maintenue aussi chaude que possible pendant une demi-heure au moins. Au sortir de ce bain, le malade doit se laver à l'eau de savon et prendre du linge frais, car il est complètement guéri. (Mitau, Bouchardat.)

Pommade de Crotius.

Acide sulfurique	50 grammes.
Axonge	100 id.

Mêlez. — En frictions dans la gale, après avoir pris un bain ☒.

Eau antipsorique.

Staphisaigre en poudre 45 grammes.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans :

Eau 1000 grammes.

Passez et ajoutez :

Extrait de pavot 8 grammes.

30 à 50 grammes en frictions, à froid, deux fois par jour, sur les parties couvertes de boutons ☒. (Ranque.)

Eau de nicotiane.

Nicotiane 60 grammes.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans :

Eau 1000 grammes.

Passez à travers un linge. Contre la gale ☒.

Lotion d'ellébore.

Ellébore blanc 120 grammes.

Faites infuser dans :

Eau bouillante 2000 grammes.

Passez. — Pour lotions contre la gale ☒. (Swediaur.)

Pommade avec l'ellébore.

Poudre de racine d'ellébore blanc 20 grammes.
Axonge 80 id.

Mêlez et ajoutez :

Essence de citron 2 grammes.

Pour quatorze jours, en frictions contre la gale ☒.

Pommade de Pringlé.

Racine d'ellébore blanc pulvérisé 46 grammes.
Hydrochlorate d'ammoniaque 5 id.
Axonge 80 id.

Dans la gale.

Traitement de la gale.

Gomme adragant 1 gramme.
Sous-acétate de potasse 50 id.
Soufre 100 id.
Essence de lavande, citron, } à à 1 id.
limette, girofle, cannelle }
Glycérine 200 id.

Premier jour, bain savonneux ; une friction le soir. Le deuxième jour, bain simple, le matin, et nouvelle friction le soir. Le troisième jour, troisième et dernier bain.

Il ne faut pas oublier que les sarcoptes et leurs œufs, qui se trouvent ordinairement dans les vêtements des galeux, peuvent devenir une nouvelle cause de contagion ; on devra donc désinfecter ces vêtements, soit en les passant dans l'eau, soit en les laissant trois ou quatre jours exposés à l'air, ou mieux encore, comme l'a conseillé M. Vlemingx, en les soumettant, pendant vingt ou trente minutes, à la température de 75 à 80°, qui tue nécessairement les sarcoptes et leurs œufs (Lanquetin).

(Bourguignon.)

Parasitocides employés dans la teigne.

La cause des teignes est un champignon nommé *Achorion Schönleinii* dans le favus, *Trichophyton ton-*

surans dans la teigne tondante et *Microscoporon furfur* dans la teigne décalvante.

Pour guérir cette maladie, il faut : 1° détruire le parasite ; 2° modifier l'état de la peau pour que le parasite n'y trouve plus ses conditions d'existence ; 3° combattre les éruptions déterminées par le parasite ; 4° modifier, par un traitement hygiénique et pharmaceutique approprié, la constitution des teigneux.

Pour faire disparaître le champignon situé, soit dans l'épaisseur de l'épiderme, soit à l'extérieur, les *parasitocides* suffisent ; mais pour l'atteindre dans le follicule et sur la racine du poil, l'*épilation associée aux parasitocides* est indispensable (Bazin).

Huile de cade comme parasiticide. — Presque toujours, avant d'épiler, Bazin fait recouvrir d'une couche d'huile de cade la partie malade. C'est un parasiticide qui flétrit et quelquefois détruit la partie extérieure du champignon ; elle éteint la sensibilité du cuir chevelu, ramollit le bulbe pileux et rend ainsi l'épilation plus facile.

Épilation. — On épile par le procédé de la *calotte* (V. ce mot), ou mieux par *extraction avec des pinces*, par l'emploi des *épilatoires*.

Épilation par la calotte. — On prépare un emplâtre dont voici la formule :

Emplâtre de la calotte contre la teigne.

Poix noire } à à 1250 grammes.
Poix de Bourgogne }

Faites liquéfier à une douce chaleur et incorporez :

Farine de froment 4250 grammes.

Puis ajoutez peu à peu :

Vinaigre blanc chaud 7500 grammes.

On étend la quantité nécessaire de ce mélange sur la peau et on l'applique sur les parties malades. Au bout de douze heures, on l'enlève après avoir endormi les malades avec le chloroforme et on lave la plaie ou l'on frotte avec un peu de pommade au précipité rouge.

Ce moyen, jadis barbare en raison de la douleur qu'il occasionnait, est très-facile à appliquer si l'on recourt à l'anesthésie par le chloroforme (Bouchut).

Topique contre la teigne.

Amidon 410 grammes.
Poix de Bourgogne 220 id.
Poix résine 100 id.
Térébenthine 50 id.
Vinaigre blanc 4250 id.

Faites une colle avec le vinaigre et l'amidon ; ajoutez ensuite le mélange de poix et de térébenthine ; retirez après une légère ébullition. On étale cette pommade en couche assez épaisse sur des bandelettes que l'on applique sur les seuls endroits malades, après avoir coupé les cheveux. Le lendemain la toile est tellement adhérente au cuir chevelu, qu'il est impossible de la détacher sans enlever tous les cheveux. On s'aide pour cela d'une spatule qui sert à détacher la pommade qui adhère à la peau. Après l'extraction du topique dépilant, on enduit la partie d'huile d'olive et on la recouvre de papier joseph. On continue alternativement l'usage de bandelettes agglutinatives et des frictions huileuses, jusqu'à ce que le cuir chevelu ait acquis la netteté de la peau dans son état normal (Ordinaire).

Ce moyen, très-douloureux, est employé à l'hôpital de l'Antiquaille, à Lyon. Il a fallu, dans cet hôpital, de quinze à vingt applications de pommade, qui sont renouvelées de deux à trois fois par semaine, pour guérir radicalement. On pourrait l'employer si l'on avait la précaution de n'arracher la calotte qu'après avoir endormi les enfants avec le chloroforme. (Bouchut.)

Épilation avec les doigts. — C'est le procédé des frères Mahon, qui épilent les malades de la même manière qu'on plumerait un oiseau. Ils se servent au même temps du peigne et des doigts (Bazin). Avant l'opération, ils emploient des poudres et des pommades dont Figuiet a publié l'analyse. Une préparation analogue était déjà indiquée par Sydenham.

Pommade des frères Mahon.

Axonge 80 grammes.
Soudé du commerce 15 id.
Chaux éteinte 40 id.

Mélez exactement. Contre la teigne.

Voilà la recette indiquée par plusieurs auteurs ; mais Bouchardat pense qu'elle est inexacte. Il n'en est pas de même de la recette de la poudre qui a été analysée par Figuiet, et dont voici la formule.

Poudre des frères Mahon.

Cendres de bois neuf 400 grammes.
Charbon porphyrisé 50 id.

On fera varier la quantité de charbon suivant l'acidité des cendres et la susceptibilité des malades. On saupoudre chaque jour la tête du malade avec cette poudre.

Pommade alcaline contre la teigne.

Potasse du commerce 40 grammes.
Axonge 40 id.

F. s. a. Faites des frictions matin et soir .
(Lemontagner.)

Épilation avec pinces (Bazin). — L'épilation par les pinces est beaucoup moins douloureuse que la calotte appliquée sans l'usage du chloroforme (V. CALOTTE) ; elle ne l'est pas plus que l'épilation avec les doigts. Elle est plus efficace, car on peut extraire les poils et duvets sans en laisser un seul. On n'en casse qu'un petit nombre, parce qu'on les tire dans leur direction naturelle, excepté dans la teigne tonsurante, maladie dans laquelle les poils se brisent.

Deffis a remédié à l'insuffisance des pinces ordinaires en faisant subir une légère modification à la pince à disséquer, sur les extrémités libres des deux branches de la pince. Elles sont aplaties, d'un diamètre de 3 ou 4 millimètres, se touchant exactement par leurs surfaces internes quand on les presse, et munies d'une dentelure émoussée dans une étendue de 1 centimètre à peu près. Si les dents de lime dont sont armées les extrémités internes de la pince conservent leurs bords tranchants, elles coupent les cheveux comme le feraient des ciseaux, et l'épilation devient impossible. Le bout libre de la surface interne de chacune des deux branches est taillé en biseau, et son épaisseur à l'extrémité est à peu près de 1 millimètre. L'une des deux branches est percée au centre ; dans cette petite ouverture circulaire vient s'engager une pointe qui se trouve solidement fixée à la branche du côté opposé ; elle

maintient ainsi les deux branches appliquées l'une contre l'autre, et les empêche de glisser quand on les serre sur les cheveux au moment de les extraire.

Cette pince, avec ces petites modifications, remplit parfaitement les conditions nécessaires pour pratiquer l'épilation avec facilité et presque sans douleur, lorsque les cheveux ou les poils sont fournis et qu'ils ont un certain développement. Mais là où il n'y a que des poils follets ou quelques cheveux rompus très-ras qu'il est également indispensable d'évulser, M. Deffis remplace cette pince par une autre, qui, dans ce cas, fonctionne beaucoup mieux.

Celle-ci diffère de la première en ce que les deux branches sont plus larges, surtout aux extrémités libres, qui ont un diamètre de 8 à 10 millimètres et qui sont recourbées en dedans de façon à simuler une tenaille. Quand un espace plus ou moins étendu de la peau a été déblayé par la première pince, la seconde, si elle est bien maniée, s'empare de tout ce qui offre la moindre prise et fait place nette.

Comment pratique-t-on l'opération? L'opérateur fait prendre au malade et prend lui-même la position qui lui semble la plus commode; habituellement les épilateurs sont assis et font reposer sur leurs genoux la tête du patient. D'une main (ordinairement de la droite) ils tiennent la pince comme une plume à écrire, ou s'ils veulent, dans les cas les plus faciles, comme un archet pour jouer du violon. L'autre main est appliquée sur la partie qu'il s'agit d'épiler, et, entre le pouce et l'indicateur, on tend la peau afin qu'elle ne glisse pas. Puis, une lotion savonneuse ayant été faite, on extrait les poils en les tirant dans le sens de leur direction naturelle; on n'en prend à la fois qu'un très-petit nombre, deux, quatre, six, et tout au plus un bouquet uniloculaire.

Quand on a dénudé une surface de 2 ou 3 centimètres carrés, on suspend pendant quelques instants l'épilation, et l'on fait une application parasiticide (presque toujours solution de sublimé) avec une brosse douce, une éponge, un pinceau, selon le siège de la partie affectée. Alors on recommence l'ablation des poils, pour s'arrêter de nouveau après quelques instants, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la séance.

Il ne faut épiler ni trop vite ni trop doucement; il y a un point intermédiaire qu'on ne peut saisir qu'avec un peu d'habitude.

Quatre ou cinq heures après l'épilation, on fait une onction avec la pommade parasiticide. Ici Bazin emploie de préférence la pommade à l'huile de cade, et plus souvent la pommade au turbith. Voici les formules de ces deux préparations :

1° Axonge	15 grammes.
Huile d'amandes	}} 2 id.
Glycérine	}} 2 id.
Turbith minéral	40 centigrammes.
2° Axonge	20 grammes.
Huile de cade	2 id.

Résumé du traitement. D'abord nettoyer la tête, faire tomber les croutes s'il y a en a, et couper les cheveux à 2 ou à 3 centimètres du cuir chevelu. Aussitôt on applique une couche d'huile de cade, qui détruit en partie le parasite placé à la surface de la peau, éteint la sensibilité du cuir chevelu et facilite l'extraction des poils. Le lendemain on épile, et l'opération exige ordinairement d'une à cinq séances, suivant l'étendue du mal et la sensibilité du

sujet. Pendant l'épilation, on fait des applications ou lotions de sublimé avec une brosse douce. Les mêmes lotions sont continuées matin et soir pendant deux ou trois jours après que l'épilation est terminée, puis on les remplace par des onctions avec la pommade de turbith jusqu'à la complète guérison de la maladie.

Ordinairement une seule épilation est insuffisante, et il faut en pratiquer deux, trois, et quelquefois davantage.

Lotion parasiticide.

Sublimé corrosif	4 grammes.
Eau distillée	1 litre.
	(Bazin.)

Lotions parasitiques.

1° Eau distillée	250 grammes.
Sulfate de cuivre	4 id.
2° Eau distillée	200 id.
Sublimé	4 id.
	(Lafargue.)

Pour lotion plus ou moins étendue d'eau suivant le degré d'irritation, contre la mentagre.

Épilation avec les épilatoires. — Jusqu'ici les épilatoires employés ont été complètement insuffisants mais Malago prétend guérir la teigne en huit minutes par le nouveau procédé épilatoire suivant :

Traitement de la teigne.

J'ai obtenu, dit Malago, la guérison radicale de la teigne dans l'espace de huit minutes environ, eu employant le sulfure de chaux bibasique. Il n'a besoin d'être appliqué qu'une seule fois sur les parties malades; dans deux cas seulement, je me suis vu obligé d'en répéter l'application à quelques jours de distance. Il doit être employé avec une grande circonspection, sous la forme d'une pâte molle et chaude, à l'aide d'un pinceau. Il a une action caustique, et, dans le cas de favus disséminé, il faut bien faire attention de ne pas en étendre sur les parties de cuir chevelu restées intactes.

Préalablement à l'emploi de ce remède, on doit raser les cheveux le plus exactement possible. On applique ensuite la pâte, qui doit être très-chaude sous peine de ne produire aucun résultat. On la laisse agir de six à huit minutes, pendant lesquelles les malades ne ressentent aucune douleur; puis, à l'aide de lotions pratiquées avec un autre pinceau imbibé d'eau pure ou de compresses mouillées, on enlève les traces du topique.

Le remède dont il s'agit est composé de sulfure de chaux sec et de chaux récemment éteinte et réduite en consistance molle; on unit ces deux substances, et l'on forme ainsi un sel de chaux à double base.

Le mélange de la chaux récemment éteinte avec le sulfure doit être fait à chaud et peu de temps avant que le remède soit appliqué, attendu que le sulfure se solidifie en se refroidissant (Malago).

Parasitoides divers.

Voici maintenant quelques-unes des formules ou des méthodes de traitement vantées contre la teigne. Elles n'ont pas toutes la même importance; mais, quel que soit leur mérite, il n'y en a aucune qui vaille l'épilation par les pinces ou par la calotte.

Pommade et poudre contre la teigne.

Soude du commerce.	60	centigrammes.
Chaux éteinte	4	id.
Axonge	120	id.

Faites une poudre.

Autre.

Chaux vive	120	grammes.
Charbon pulvérisé.	8	id.

Faites une poudre.

Lorsqu'un teigneux se présente, Péteil fait couper les cheveux à 7 millimètres de la peau. Il fait tomber toutes les croûtes par des applications de cataplasmes de farine de graine de lin; il nettoie le cuir chevelu par des lotions avec de l'eau de savon ou une lessive légère. Cela fait, vers le sixième jour, il fait commencer des frictions avec la pommade sur toutes les parties malades, frictions qu'on renouvelle une fois chaque jour; puis on entretient la propreté de la tête avec un peigne enduit d'un corps gras et à l'aide de lotions avec l'eau de savon répétées tous les six ou huit jours. Sous l'influence de ce traitement, le gonflement et la rougeur du cuir chevelu diminuent peu à peu, mais sans jamais cesser entièrement. Les favus, dont la reproduction successive entretient la maladie, deviennent plus rares, et bientôt ne se montrent plus qu'à de longs intervalles. Il faut, pour arriver à ce degré, un temps plus ou moins long, six semaines, deux mois, et souvent beaucoup plus. Alors on sème dans les cheveux, tous les deux jours, une pincée de poudre.

Peu à peu les cheveux perdent leur adhérence à la peau, et il devient facile de les arracher avec une pince ou avec les doigts, comme on fait des plumes d'un oiseau. L'avalution s'opère sans douleur, et est complétée en quelques séances.

Quand toutes les parties malades ont été entièrement dénuées, le traitement est à peu près terminé. Il suffit de graisser la tête avec la pommade pendant deux ou trois jours et d'entretenir une grande propreté: les cheveux repoussent partout où la maladie n'en avait pas détruit la racine.

On cesse les frictions quand la peau a repris sa couleur naturelle (Péteil).

Pommade contre la teigne.

Oxyde rouge de mercure	40	grammes.
Carbonate de soude sec	16	id.
Sulfate de zinc	6	id.
Tuthie	4	id.
Fleurs de soufre.	16	id.
Axonge	125	id.

Mélez exactement. Enduire le soir les parties malades avec cette pommade et les laver le lendemain avec de l'eau de savon chaude (M. Baudeloque).

(Pinel.)

Parasiticide contre la mentagre.

Acétate de plomb cristallisé	5	grammes.
Crème épaisse	50	id.

Réduisez l'acétate en poudre fine. Mélez.

Recouvrir le soir avec ce mélange les parties affectées.

Parasiticides employés contre le tœnia et les autres entozoaires ou helminthes.

On donne le nom d'*anthelminthiques* à des médicaments destinés à faire périr les vers intestinaux.

Bouchardat les divise en deux séries: 1° ceux qui sont destinés à faire périr les *tœnias*, tels que le grenadier, le koussou, la fougère mâle, etc.; 2° ceux qui sont réservés pour chasser les autres vers *intestinaux*, la mousse de Corse, le semen contra, la san-tonine, le calomel, etc.

Ecorce de racine de grenadier.

Parmi les substances employées pour chasser le tœnia, l'écorce de racine de grenadier vient après le koussou (V. ce mot). Elle réussit surtout contre le tœnia armé. Le succès est plus assuré avec l'écorce de racine fraîche qu'avec l'écorce sèche; mais, en faisant macérer cette dernière douze heures, on réussit généralement bien.

Apozème vermifuge.

Ecorce fraîche de racine de gre-		
nadier.	60	grammes.
Eau.	750	id.

Faites bouillir sur un feu doux, pour réduire à 500 grammes. Passez. A prendre en trois verres, de demi-heure en demi-heure.

Le premier verre occasionne quelquefois des vomissements, mais il ne faut pas moins continuer les autres verres. Il est souvent nécessaire de continuer plusieurs jours.

Quelques praticiens purgent avant et après avec 60 grammes d'huile de ricin.

On prépare le plus souvent cet apozème avec l'écorce fraîche.

On obtient avec la racine fraîche une expulsion sûre du tœnia (Mérat), lorsque l'écorce fraîche provient d'un grenadier assez gros et qu'on administre l'apozème à un malade rendant actuellement des anneaux de tœnia.

L'écorce de racine de grenadier de Portugal sèche, selon Lesage, doit être préférée à cette écorce recueillie en France. Avec l'écorce de Portugal sèche et de l'année, on réussit presque toujours à chasser le tœnia. Avant de la soumettre à la décoction, il faut, d'après Grisolle, faire macérer douze heures.

(Mérat, F. H. P.)

Potion anthelminthique au grenadier.

Extrait alcoolique d'écorce de ra-		
cine de grenadier.	25	grammes.

Triturez dans un mortier de verre et ajoutez peu à peu:

Suc de citron.	} à 50 grammes.
Eau de menthe.	
Eau de tilleul.	

Par cuillerées à bouche contre le tœnia.

Elle est moins désagréable pour le malade que l'apozème vermifuge précédent, mais son effet est moins sûr. (Deslandes.)

Bols vermifuges au grenadier.

Poudre de racine de grenadier	5	grammes.
Poudre d'asa fetida.	2	id.
Huile de croton tiglium	4	gouttes.
Sirap.	q. s.	

Mélez et faites treize bols. Cinq par jour. Contre le tœnia. (Foy.)

Koussou (cusso, coussou).

Ce sont les fleurs du *Brayera anthelminthica* de

Kunth, de la famille des rosacées, ou *Banksia abyssinica* de Bruce, ou *Hagenia* de Lamarck.

C'est le meilleur tœnifuge : mais il faut être sûr de son origine.

Une fois la présence du tœnia bien constatée, les malades sont mis à la diète dès la veille du jour destiné à l'administration du couso. Le lendemain matin on verse sur 20 grammes de cette fleur grossièrement pulvérisée 250 grammes d'eau tiède : on laisse infuser pendant un quart d'heure, et le malade avale tout le mélange sans rien laisser.

Quand le malade a surmonté le dégoût que lui cause cette boisson épaisse et s'est rincé la bouche, il n'a plus qu'à attendre l'effet du médicament. Au bout d'une heure à peu près, il va sans colique à la garderobe, rend les matières qui se trouvaient à l'avance dans les intestins, puis l'évacuation alvine se répète plusieurs fois, et à la fin le couso est rendu sans autre matière. Les premières selles contiennent ordinairement des débris du tœnia : c'est vers la troisième ou quatrième que le ver est expulsé en entier.

Tout cela se passe presque sans colique, sans fatigue, sans fièvre, et le malade est, au bout de six heures, assez bien pour prendre des aliments.

Pour assurer le succès, il faut que le malade ait rendu des anneaux du tœnia la veille de l'administration du kouso. (Bouchardat, Sandras.)

Fougère mâle.

Efficace pour chasser le tœnia non armé (bothriocéphale à anneaux courts), elle échoue contre le tœnia armé. Alors l'écorce de grenadier et surtout le kouso réussissent bien.

Poudre de rhizomes de fougère. — Dose, 30 à 50 grammes. Il faut purger ensuite avec le calomel ou l'huile de ricin.

Teinture de bourgeons de fougère mâle.

Bourgeons récents de fougère mâle. 500 grammes.
Ether sulfurique. 4000 id.

Après cinq ou six jours de macération, décantez. 8 grammes dans un verre d'eau sucrée.

La préparation suivante est beaucoup plus efficace et presque la seule usitée.

(Peschier.)

Huile éthérée de fougère.

Teinture éthérée de bourgeons de fougère, 4000 grammes.

Distillez au bain-marie pour séparer l'éther, réunissez le produit qui reste dans la cucurbitte, et qui est une oléorésine de fougère d'une couleur brune épaisse.

Après la poudre, c'est la seule préparation de fougère qu'on doive employer maintenant. Elle réussit très-bien à chasser le tœnia large.

2 à 8 grammes dans du pain azyme. On purge deux heures après avec l'huile de ricin.

La fougère n'agit que si elle est employée dans des conditions convenables. La décoction de fougère, qui est la forme la plus employée en France, est un remède inerte; et il faut administrer la poudre de rhizomes, ou l'oléo-résine dite huile éthérée, nouvellement préparée.

Les médecins et pharmaciens de Genève veulent qu'on obtienne d'abord une teinture éthérée de bour-

geons de fougère mâle, qu'on distille pour recueillir l'éther, et ils donnent le nom d'*huile éthérée de fougère* au produit fixe de couleur brune, de consistance d'huile épaisse, d'odeur nauséabonde.

Bouchardat pense cependant que, même à Genève, ce sont les *richomes* ou *racines de fougère fraîche* qu'on emploie. On les sèche rapidement à l'étuve, on les concasse, on les épuise immédiatement par l'éther, on distille, et l'on emploie immédiatement l'huile éthérée obtenue.

Quand on peut employer la fougère mâle, on nourrit pendant deux jours les malades avec des potages maigres clairs; puis, le matin, on administre des pilules ainsi composées :

Pilules tœnifuges.

Huile éthérée de fougère 2 grammes.
Mucilage et poudre de fougère. . . q. s.

F. s. a. — 10 bols. A prendre le matin, à une heure d'intervalle. On boit par-dessus une tasse de décoction de fougère, et dans la journée on administre de l'huile de ricin. (Peschier.)

Autre traitement du tœnia par l'huile éthérée de fougère.

Le malade se nourrit de potages, de bouillon très-frais, quelques jours avant l'administration des pilules, qu'il prend en deux doses, une le soir en se couchant, et l'autre le lendemain.

Huile éthérée de fougère mâle. } à 25 décigrammes.
Calomel à la vapeur. }
Poudre de fougère récente q. s.

F. s. a. des pilules de 30 centigrammes.

Deux heures après la dernière dose, on prescrit 60 grammes d'huile de ricin, et peu de temps après le malade rend le ver entier. (Coindet.)

La *poudre de rhizomes de fougère*, préparée avec des rhizomes desséchés rapidement et pulvérisés immédiatement, réussit tout aussi bien que l'huile éthérée. Seulement Bouchardat dit qu'il faut que la racine soit nouvellement récoltée, pulvérisée immédiatement, et que la dose soit égale à 40 ou 60 grammes pour un jour. C'est un remède très-économique, qui se trouve partout, et qui est infiniment moins désagréable que la décoction de grenadier.

Autre traitement du tœnia par la fougère.

Rouzel dit avoir traité plus de cent cinquante individus atteints du ver solitaire, et il n'a jamais échoué une seule fois en administrant la fougère mâle. Il réduit la poudre de racine de fougère récente en bols de 1 gramme environ, au moyen de sirop de fleur de pêcher. Il en fait avaler trente à trente-six et plus dans l'espace d'un quart d'heure. Deux heures après, il purge avec 60 grammes d'huile de ricin.

(Rouzel.)

Remède de madame Nouffer par la fougère.

La veille au soir, le malade mange une panade. Le matin, il avale 12 grammes de *racine de fougère mâle* en poudre très-fine et délayée dans 190 grammes de *tisane de fougère*. Deux heures après, il prend un bol purgatif composé de :

Calomélas. } à 5 décigrammes.
Résine de scammonée. }
Gomme-gutte. 5 id.
Confection d'hyacinthe. q. s.

Diviser en trois bols égaux. — Un pour les enfants, deux pour les personnes nerveuses et délicates, et trois pour les adultes vigoureux, et à un quart d'heure de distance les uns des autres. Contre le tœnia.

Autre traitement du tœnia par la fougère.

La veille, une panade.

Le lendemain, un bol avec :

Poudre de racine de jalap	} à 35 centigrammes.
Poudre de gomme-gutte	
Poudre de mercure doux	
Consève de roses	

Une heure après la prise de ce bol, une préparation faite avec :

Poudre de racine de fougère mâle	42 grammes.
Eau de fleurs de tilleul	90 id.

Mêlez et prenez en une seule fois.

Peu de temps après, le ver donne des traces de sa présence; il provoque du malaise, des vomissements. On calme ces symptômes en forçant le malade de se donner du mouvement. Si au bout de quatre à cinq heures le ver n'est pas rendu, on fait prendre au malade quelques cuillerées d'huile de ricin de demi-heure en demi-heure.

Étain.

Tœnifuge jadis vanté, mais d'une très-contestable utilité.

Électuaire d'étain.

Poudre d'étain	} à 50 grammes.
Miel	

Mêlez. — 30 à 60 grammes. Comme anthelminthique contre le tœnia.

Électuaire vermifuge d'étain.

Étain granulé et porphyrisé	40 grammes.
Extrait d'armoise	} à 5 id.
Poudre de jalap	

Mêlez, et avec suffisante quantité de sirop de chirocère, faites un électuaire.

En douze ou treize fois, de demi-heure en demi-heure ☐. (Fouquier.)

Remède contre le tœnia avec l'étain.

Électuaire A.

Limaile d'étain pur	32 grammes.
Poudre de fougère	21 id.
Poudre de semen-contra	15 id.
Jalap	} à 1 id.
Sulfate de potasse	
Miel	q. s.

Électuaire B.

Jalap	} à 26 décigrammes.
Sulfate de potasse	
Scammonée	13 id.
Gomme-gutte	5 id.
Miel	q. s.

On donne toutes les deux heures une cuillerée à café de l'électuaire A, et l'on continue ainsi pendant deux ou trois jours, jusqu'à ce qu'on éprouve des sensations déterminées ordinairement par la présence du ver. Alors on fait prendre l'électuaire B de la même manière que le précédent, jusqu'à ce que le ver sorte. Dans le cas où cette expulsion n'aurait pas lieu, on la provoque par quelques cuillerées

d'huile de ricin, ou bien on donne un lavement avec 30 grammes de cette huile.

On doit en général régler la dose de ces moyens selon l'âge, le sexe et la constitution du malade ☐. (Matthieu de Kuttinger.)

Traitement du tœnia par l'étain.

Prendre dès les six heures du matin la moitié de la poudre suivante :

Limaile d'étain	45 centigrammes.
Tannin pur	} à 50 grammes.
Gomme-gutte	
Oléosaccharum de cajepout	25 centigrammes.

Mêlez. Faites une poudre et divisez en deux paquets égaux.

Une demi-heure après avoir pris le premier, le malade prend le second. Si le volume de la poudre paraissait trop considérable, on pourrait sans inconvénient supprimer l'oléosaccharum.

Le malade prend après chaque poudre deux tasses de café très-fort, sans sucre. S'il survient des nausées, on lui donne quelques gouttes d'éther acétique.

Au bout de deux heures arrivent des tranchées pendant lesquelles le ver est expulsé, ordinairement sans être divisé en plusieurs parties. Le malade doit prendre de nouveau du café noir très-fort aussitôt qu'il ressent des tranchées ☐. (Dupuis.)

Graines de courge.

Graines de courge	40 grammes.
Huile de ricin	} à 30 id.
Miel commun	

Mondez les graines, réduisez-les en pâte, et ajoutez l'huile et le miel. A prendre en une seule fois dans un verre de lait ☐.

Deux heures après l'ingestion de cette préparation, on administre dans un verre d'eau froide un mélange composé de :

Huile de ricin	} à 30 grammes.
Miel commun	
Jus de citron	q. s.

Le malade devra s'abstenir de manger et de quitter la chambre jusqu'à l'expulsion du tœnia. Les effets immédiats de cette médication sont des coliques et une purgation énergique. (Reimoneng.)

Essence de térébenthine. Huile empyreumatique.

Elles jouissent de propriétés bien constatées pour chasser le tœnia et les autres vers intestinaux; mais leur emploi est si désagréable qu'on y a presque entièrement renoncé.

Mixture anthelminthique de térébenthine.

Essence de térébenthine	20 grammes.
Huile de noix	100 id.

Agitez en une seule fois. Contre le tœnia.

Remède de térébenthine contre le tœnia.

Huile de ricin	60 grammes.
Essence de térébenthine	45 id.
Eau distillée de menthe	60 id.
Sirop de sucre	30 id.
Gomme arabique	10 id.

F. s. a. A prendre en une fois le matin, à jeun. On peut porter à 30 grammes la dose de l'essence. (Levacher.)

Mixture anthelminthique d'huile de Chabert.

Huile empyreumatique de corne
de cerf 400 grammes.
Huile essentielle de térébenthine. 300 id.

Mélez, et, après trois jours, distillez au bain de sable dans une cornue de verre, pour retirer les trois quarts du mélange. Conservez le produit dans de petits flacons bien bouchés. Une ou deux cuillerées par jour contre le tœnia. (Chabert.)

Remèdes vermifuges de Bremser (électuaire vermifuge au semen-contra).

Semen-contra concassé, ou fleurs
de tanaïsie. 46 grammes.
Poudre de valériane sauvage. 8 id.
Poudre de racine de jalap. } à 6 id.
Sulfate de potasse }
Oxymel scillitique. q. s.

Contre le *bothriocéphale* et le *tœnia*, deux ou trois cuillerées par jour pendant plusieurs jours. On prescrit ensuite l'*huile anthelminthique de Chabert*, à la dose de une à deux cuillerées matin et soir. On la mêle avec un peu de sirop de limon. Quand le malade aura pris 100 grammes de cette huile, on donnera la *poudre purgative* suivante :

Jalap. 13 grammes.
Séné 2 id.
Sulfate de potasse 4 id.

Divisez en trois doses, à prendre toutes les heures. On reprend ensuite l'usage de l'huile jusqu'à ce qu'on en ait pris 224 grammes. Traitement long, que Bremser regarde comme efficace.

Contre les *ascarides*, matin et soir une ou deux cuillerées de la même huile et l'électuaire vermifuge. On purge avec la poudre précédente.

Contre le *trichocéphale* et les *oxyures*, matin et soir une cuillerée à café de l'électuaire vermifuge ; continuer pendant plusieurs semaines. On administre également, matin et soir, le lavement suivant :

Espèces vermifuges pour lavement.

Absinthe } à 30 grammes.
Racine de valériane. }
Semences de tanaïsie } à 15 id.
Ecorce d'orange. }

Divisez et mêlez.

Sur deux cuillerées à bouche de ces substances, versez 500 grammes d'eau bouillante, laissez infuser pendant la nuit ; passez, exprimez et employez l'infusion pour deux lavements. On ajoute à chacune une cuillerée d'huile empyreumatique. (Bremser.)

Pilules anthelminthiques de tanaïsie.

Alcôl soectrin pulvérisé. } à 2 grammes.
Tanaïsie en poudre. }
Huile essentielle de rue 6 décigrammes.

Mélez et faites onze pilules. — En deux ou trois jours. (Bremser.)

Mousse de Corse.

Très-utile vermifuge sous forme de *sirop* ou de *tisane*. Il est précieux surtout dans la médecine des enfants, parce qu'ils prennent sans répugnance les préparations dont il est la base. Il chasse les vers lombricoïdes.

Tisane avec la mousse de Corse.

Mousse de Corse. 50 grammes.
Eau bouillante. 4000 id.

Faites infuser pendant une heure, passez avec expression, laissez déposer et décantez.

(F. H. P.)

Boisson vermifuge.

Mousse de Corse. 5 grammes.

Jetez dessus :

Lait bouillant. 400 grammes.

Passez, ajoutez :

Sucre 20 grammes.

Prendre en une fois le matin, à jeun. C'est la dose et la forme les plus convenables pour un enfant de deux ans.

Sirop vermifuge de Boullay.

Mousse de Corse mondée 400 grammes.

Faites bouillir dans :

Eau. 4000 grammes.

Jusqu'à réduction de moitié ; versez le tout dans un bain-marie sur :

Calamus aromatique. }
Angélique. } à 30 grammes.
Séné. }

Laissez infuser pendant douze heures ; passez avec expression, et dissolvez dans la liqueur :

Sucre 4000 grammes.

Clarifiez au blanc d'œuf, et cuisez à 32° bouillant.

Une cuillerée à bouche pour les enfants de deux à quatre ans. On continue trois jours de suite. Ce sirop est très-bon et réussit très-bien.

(D'Hue.)

Gelée de mousse de Corse.

Mousse de Corse 32 grammes.
Sucre blanc. }
Vin blanc } à 64 id.
Colle de poisson 4 id.

F. s. a. Une ou deux cuillerées le matin, à jeun.

Lavement anthelminthique.

Mousse de Corse. 45 grammes.

Faites bouillir pendant dix minutes dans :

Eau. 400 grammes.

Passez et ajoutez :

Huile de ricin. 50 grammes.

Semen-contra.

Il vient au premier rang parmi les médicaments anthelminthiques ; il n'a contre lui que sa saveur désagréable qui déplaît aux enfants. C'est principalement contre les *lombrics* et les *ascarides vermiculaires* qu'on l'emploie.

Poudre de semen-contra.

C'est la meilleure préparation. Dose : 1 à 6 gram., mélangée avec du miel ou délayée dans un verre de

lait; le matin à jeun. On continuera pendant trois jours.

Potion vermifuge au semen-contra.

Semen-contra 40 grammes.

Faites infuser dans :

Eau 100 grammes.

Passez, ajoutez :

Sirop vermifuge de Boullay . . . 30 grammes.

En une fois, le matin à jeun.

Potion anthelminthique au semen-contra.

Semen-contra en poudre 2 grammes.

Sirop de fleur de pêcher 30 id.

Eau de laitue 150 id.

(Ph. H. L.)

Sirop vermifuge au semen-contra.

Eau de semen-contra saturée . . . 425 grammes.

Essence de semen-contra 4 id.

Sucre blanc 2125 id.

Blancs d'œufs n° 2.

On bat les blancs d'œufs avec l'eau distillée, et l'on y ajoute 2061 grammes de sucre; on met sur un feu doux. On fait ensuite un oléosaccharum avec l'essence et 60 grammes de sucre, qu'on ajoute au sirop qui commence à bouillir; on retire du feu, on couvre le sirop et l'on filtre à froid.

Une cuillerée à bouche, matin et soir, pendant trois ou quatre jours; au cinquième, on purge avec l'huile de ricin.

(Bouillon.)

Sirop vermifuge au semen-contra.

Séné	}	à 5 grammes.
Rhubarbe		
Semen-contra		
Mousse de Corse		
Tanaisie		
Petite absinthe		
Absinthe marine		

Faites infuser dans :

Eau q. s.
Pour obtenir colature 250 grammes.

Faites fondre à une douce chaleur; passez. — Une cuillerée à bouche chaque matin.

(Cruveilhier.)

Pilules de semen-contra contre les lombrics et les ascarides.

Poudre de semen-contra 5 grammes.
Extrait d'absinthe 5 id.

Ajoutez :

Sucre 500 grammes.

Mêlez et f. s. a. des pilules de 30 centigrammes. En prendre deux à six par jour [E].

(Pitschaff.)

Électuaire anthelminthique de Vogler.

Semen-contra 8 grammes.
Racine de jalap 4 id.
Cannelle 2 id.
Protochlorure de mercure 3 décigrammes.
Sirop de fleurs de pêcher q. s.

A prendre à la dose de 2 grammes pour les enfants de six ans.

Poudre vermifuge de mousse et de semen.

Poudre de mousse de Corse . . . } à 32 grammes.
Poudre de semen-contra . . . }
Poudre de rhubarbe 46 id.

1 à 4 grammes [E].

Santonine.

Le semen-contra contient deux principes qui paraissent également efficaces pour détruire les lombrics : l'huile volatile et la santonine. Cette substance, qui est un glycoside, doit être préférée, parce qu'elle est insipide. Voici, selon Calloud, comment on peut l'obtenir. On prend 30 kilogrammes de semen-contra que l'on place dans une grande chaudière avec quantité suffisante d'eau, et l'on chauffe. Lorsque l'ébullition a lieu, on ajoute du lait de chaux en quantité suffisante pour saturer la santonine et fixer en même temps la majeure partie de la matière colorante. On soumet le produit à l'action de la presse; on remet le marc dans la chaudière, on l'épuise par une nouvelle dose d'eau chaude; on exprime, on réunit les décoctions, on laisse déposer, on décante, on évapore dans une très-large bassine, on clarifie et l'on passe au blanchet. Cela fait, on remet la liqueur sur le feu, on l'évapore convenablement, puis on la verse dans une vaste terrine de grès, et l'on ajoute un léger excès d'acide chlorhydrique. Après vingt-quatre heures de repos, on trouve la santonine plus ou moins pure. Au moyen de l'alcool faible, on la lave; on exprime le dépôt, on le traite par l'alcool bouillant et par le charbon, et l'on fait cristalliser.

(Bouchardat.)

Tablettes de santonine.

Santonine 4 grammes.
Sucre 150 id.
Gomme adragant 2 id.

F. s. a. Cent quarante-quatre pastilles. On en prescrira deux à six par jour aux enfants.

(Calloud.)

Dragées de santonine.

Santonine pure 50 grammes.
Sucre 950 id.

F. s. a. Deux mille dragées qui contiendront chacune 25 milligrammes de santonine. Deux à six pour les enfants. Excellent vermicide.

(Garnier.)

Spigélie anthelminthique.

Très-bon anthelminthique. 20 grammes pour 200 grammes de décoction, avec 30 grammes de sirop de fleurs de pêcher.

Absinthe marine.

Vermifuge efficace très-employé dans certains départements, à dose de 4 à 16 grammes qu'on fait infuser dans 425 grammes d'eau ou de lait.

Les autres absinthes, la tanaisie, les armoises, jouissent également de propriétés anthelminthiques.

Potion vermifuge à l'absinthe.

Absinthe marine 5 grammes.
Eau 100 id.
Sirop vermifuge 30 id.

A prendre en deux fois.

Espèces anthelminthiques.

Feuilles et fleurs sèches de tanaisie	} à 32 grammes.
Absinthe	
Fleurs de camomille romaine	

Mélez. Dose : huit pour 120 grammes d'eau.

Lavement anthelminthique.

Feuilles de sabine	} à 10 grammes.
Feuilles de rue	
Feuilles d'absinthe	

Incisez et faites bouillir dans :

Eau 500 grammes.

Passiez et ajoutez :

Huile de ricin 20 grammes.

A prendre après avoir pris et rejeté un lavement émollient \square . (Duncan.)

Onguent anthelminthique.

Pied de bœuf	} à 5 grammes.
Aloès	
Onguent d'althéa	40 id.

En frictions et en applications sur l'abdomen \square . (Boehr.)

Suppositoires anthelminthiques.

Aloès	40 grammes.
Sel marin	30 id.
Farine	20 id.
Miel	q. s.

(Swediaur.) \square .

Préparations mercurielles vermifuges.

Tablettes de mercure doux.

(Pastilles vermifuges.)

Mercure doux préparé à la vapeur	32 grammes.
Sucre blanc	350 id.
Mucilage de gomme adragant	q. s.

F. s. a. des tablettes de 6 décigrammes.

Une par jour pour les enfants de deux ans.

Biscuits vermifuges.

Calomel préparé à la vapeur 8 grammes.

Incorporez dans suffisante quantité de pâte, pour deux douzaines de biscuits ordinaires.

Chaque biscuit contenant 3 décigrammes de calomélés, le médecin en fera prendre un ou deux, selon l'âge du sujet.

Au lieu de calomel, on ajoute souvent dans chaque biscuit vermifuge :

Semen-contra en poudre 2 grammes.

Un ou deux biscuits à jeun \square .

Biscuits contre les vers.

Calomel	1 gramme.
Jalap	5 id.
Gingembre	2 id.
Sucre blanc	30 id.
Cinnabre	q. s.

Ajoutez sirop simple en quantité suffisante, et faites dix biscuits. Un à la fois \square . (Storey.)

Sucre vermifuge mercuriel.

Sucre en poudre	70 grammes.
Mercure	30 id.
Sulfure noir de mercure	20 id.

Triturez le mercure avec le sulfure. Quand il est

divisé, ajoutez le sucre. Dose : 30 centigrammes à 1 gramme \square . (Baumé.)

Chocolat vermifuge.

Sulfure noir de mercure 5 grammes.

Incorporez dans :

Pâte de chocolat encore chaude 100 grammes.

Divisez en tablettes de 1 gramme \square .

Poudre vermifuge.

Calomel	1 décigramme.
Poudre de valériane	1 gramme.
Poudre de badiane	2 id.
Sucre blanc	4 id.

Seize doses. Une par jour dans une cuillerée d'eau. On augmente selon le cas \square .

La poudre d'anis a la propriété d'enlever à la valériane son odeur sans nuire à ses propriétés, ce qui en rend l'usage bien facile pour les femmes et les enfants. (Gœli.)

Poudre anthelminthique.

Poudre de mousse	} à 20 grammes.
Semen-contra	
Calomélés	5 id.

Depuis 5 jusqu'à 15 décigrammes \square .

(A. F. H. P.)

Poudre vermifuge.

Semen-contra pulvérisé	10 grammes.
Calomel	15 centigrammes.

Mélez et faites trois doses égales.

Dans une cuillerée de miel, une dose le soir en se couchant, une autre le lendemain matin, et l'autre le surlendemain en se levant. Contre les ascariés et les lombrics \square .

Pilules vermifuges.

Semen-contra en poudre	10 grammes.
Calomel à la vapeur	5 id.
Extrait d'absinthe	q. s.

Mélez et faites des pilules de 2 décigrammes.

Deux pour les enfants de quatre ans et dix pour les adultes \square .

Lavement vermifuge.

Aloès	} à 15 centigrammes.
Taiac	
Assa foetida	} 40 grammes.
Huile camphrée	
Eau	

F. s. a. (Raspail.)

Formules pour la destruction des oxyures vermiculaires chez les enfants.

Suppositoires.

10 Tannin	1 gramme.
Beurre de cacao	4 id.

Fondez le beurre de cacao à une douce chaleur, réduisez le tannin en poudre fine, mélangez-le avec le beurre et agitez jusqu'à ce que la matière grasse soit figée; coulez dans un moule de papier pour lui donner la forme convenable.

Fondez le beurre comme ci-dessus, et, lorsqu'il

est froid, ajoutez-y le biiodure de mercure, triturez et coulez dans un moule de papier.

20 Biiodure de mercure	5 centigrammes.
Beurre de cacao	4 grammes.

Lavements.

1° Suie de bois tamisée 25 grammes.

Faites bouillir un quart d'heure dans :

Eau 200 grammes.

Passez pour un lavement, que l'on donne plusieurs jours de suite, une demi-heure avant de coucher l'enfant.

2° Calomel	25 centigrammes.
Mucilage de graines de lin	125 grammes.

Suspendez le calomel dans le mucilage et donnez ce mélange en lavement, matin et soir.

3° Bichlorure de mercure	2 centigrammes.
Eau distillée	100 grammes.

Dissolvez. Pour un lavement que l'on administre dans une seringue de verre comme le précédent :

4° Biiodure de mercure	4 centigramme.
Iodure de potassium	11 décigrammes.
Eau distillée	100 grammes.

Triturez les deux sels ensemble avec quelques gouttes d'eau. Le biiodure de mercure rouge se dissout dans l'iode de potassium. Ajoutez le reste pour un lavement.

Traitement des oxyures

Lavements froids quotidiens. Huile de ricin.

(Hervieux.)

Sel	40 grammes.
Eau	250 id.

Pour lavement. (Lecœur.)

PARASITISME. Le parasitisme est une classe de maladies produites et entretenues par la présence d'animaux ou de végétaux parasites qui se développent à l'intérieur ou à l'extérieur du corps de l'homme.

** Dans le parasitisme animal les animaux parasites sont visibles à l'œil nu, comme les *pédiculi de la tête et du pubis*, — l'*acarus* de la gale, — le *strongle*, — le *ténia*, — les *ascarides vermiculaires*, — les *lombrics*, les *trichocéphales*, etc., ou sont microscopiques, comme les *échinocoques*, les *trichines* ou les *vibrions*.

** On donne le nom d'*épizoaires* et d'*entozoaires* aux animaux qui engendrent une maladie à la surface ou à l'intérieur du corps, par exemple l'*acarus* de la gale et le *lombric* de l'intestin, tandis que celui d'*épiphyte* et d'*entophyte* s'emploie pour désigner les végétaux parasites de la peau ou des organes cachés.

** Dans le parasitisme végétal les végétaux parasites sont l'*oidium* du muguet, la *sarcine* de l'estomac, l'*achorion* du favus ou du pityriasis, le *microsporon* de la teigne décalvante, — et le *trichophyton* de la teigne tonsurante ou de la mentagre.

** Les maladies parasitaires sont très-diffé-

rentes les unes des autres par leur nature et par leur siège, ainsi tandis que les unes sont peu à près insignifiantes comme la *phthiriasis* (V. ce mot), d'autres sont un peu plus sérieuses, ainsi la *gale* (V. ce mot), l'*herpès circinné* (V. ce mot), les *teignes* et la *mentagre* (V. ces mots), le *muguet* (V. ce mot), les *ascarides* (V. ce mot), le *ténia*, les *échinocoques* et les *hydatides*, le *strongle*, le *cysticercue*, la *trichine* (V. ce mot), le *cœnure*, etc.

** De toutes les maladies parasitaires, celles qui ont pour origine des animaux parasites dans les muscles et dans les viscères, sont les plus graves, car elles donnent lieu à des tumeurs qui gênent les fonctions de l'organe, compriment les viscères voisins et peuvent entraîner la mort.

** Le parasitisme végétal est infiniment moins grave que le parasitisme animal, mais dans les maladies parasitaires. celles qui occupent le parenchyme des organes sont toujours plus graves que les autres.

Thérapeutique. — Les moyens médicaux employés pour combattre les maladies parasitaires sont ce qu'on appelle les *parasitocides* (V. ce mot). Ils ne sont utiles que dans les cas où la maladie occupe la peau ou l'intestin ; mais quand elle occupe l'intérieur des organes, ou il n'y a rien à tenter, ou il faut faire une opération destinée à évacuer les parasites. V. HYDATYDES.

PAIREIRA BRAVA. Plante de la famille des ménispermées, dont la racine infusée (20 grammes par litre d'eau), est réputée fortement diurétique □.

PARFUMS. V. COSMÉTIQUES.

PARIÉTAIRE. Plante de la famille des urticées très-riche en nitrate de potasse, et



Fig. 426. — Pariétaire.

dont la décoction (20 grammes par litre d'eau), ou le suc frais (30 à 50 grammes), est fortement diurétique □.

PARISSETTE. Plante de la famille des aspa-



Fig. 427. — Parissette.

raginées, dont les feuilles, en infusion (10 gram. par litre d'eau), sont purgatives ☐.

PARMENTIÈRE. Nom donné à la pomme de terre en l'honneur de Parmentier, qui l'a introduite en France.

PAROTIDE. V. GLANDE PAROTIDE.

PAROTIDIENNE (TUMEUR DE LA RÉGION). Les tumeurs de la région parotidienne sont des abcès, des abcès consécutifs à des arthrites temporo-maxillaires, des cancers, des anévrysmes, des kystes dans des ganglions et toutes les tumeurs de la glande parotide (V. ces mots). La seule particularité qui a trait aux tumeurs de la région parotidienne, c'est que les abcès chauds de la région parotidienne doivent être ouverts de bonne heure, que le pus stagne souvent sous l'aponévrose et cause de graves désordres (A. Bérard). Il faut ouvrir ces abcès largement, faire au besoin des contre-ouvertures. D'un autre côté, au point de vue de l'ablation des tumeurs, on doit toujours avoir présent à l'esprit que le nerf facial a beaucoup de chance d'être coupé si l'on opère à la partie supérieure de la loge parotidienne. V. GLANDE PAROTIDE, CANCER.

** Les abcès consécutifs aux arthrites de l'articulation temporo-maxillaire ont une marche assez lente et ne compromettent jamais la vie comme les abcès chauds; on n'a pas besoin de se presser pour les ouvrir.

PAROXYSMES. Nom sous lequel on désigne l'accroissement régulier ou irrégulier des symptômes d'une maladie.

PAS D'ANE. V. TUSSILAGE.

PASSERAGES. Plantes de la famille des crucifères, semblables au cresson, dont elles ont toutes les vertus antiscorbutiques et dépuratives.

PASSY (Seine). Eau ferrugineuse sulfatée froide.

PASTILLES. Médicaments solides formés d'une substance active, incorporée au sucre, à de la gomme ou à du mucilage adragant. Cette forme est souvent utile pour varier le mode d'administration des remèdes, et pour arriver à les donner à un enfant.

On emploie ainsi les pastilles d'*acide oxalique*, contre la soif; les pastilles *antimoniales de Kermès*; les pastilles d'*azotate de bismuth*; les pastilles de *bismuth et de magnésie*; les pastilles de *baume de Tolu*; les pastilles de *bicarbonat de soude* ou de *Vichy*; les pastilles de *cachou*; les pastilles de *citrate de fer*; les pastilles de *gomme*; les pastilles d'*ipécacuanha*; les pastilles de *magnésie*; les pastilles de *mercure doux* ou *calomèlas*; les pastilles de *scammonée*; les pastilles de *thridace*; les pastilles *vermifuges*, etc.

Nous n'en finirions pas si nous voulions indiquer toutes celles qui existent; mais en voici quelques-unes empruntées au recueil de Dorvault.

Pastilles d'acide lactique.

Acide lactique liquide	8 grammes.
Sucre	30 id.
Gomme adragant	q. s.
Vanille	1 gramme.

Faites des pastilles de 2 grammes. (Soub.)

Pastilles d'acide oxalique.

Acide oxalique	4 grammes.
Sucre	250 id.
Essence de citron	12 gouttes.
Mucilage adragant	q. s.

Faites des pastilles de 6 décigrammes. Soubeiran donne ces pastilles sous le nom de *pastilles pour la soif*. V. *Pastilles de suroxalate de potasse*.

Pastilles d'albumine iodée.

Iode	10 grammes.
Sucre	410 id.
Blancs d'œufs	875 id.
Pâte de chocolat non sucrée	300 id.

On dissout l'iode dans le moins possible d'alcool à 95°, on ajoute le soluté avec le blanc d'œuf dans un mortier; au bout d'une heure on ajoute le sucre et l'on sèche à l'étuve. On incorpore le produit sec au chocolat et l'on fait des tablettes de 4 grammes contenant 5 centigrammes d'iode chacune.

(Soubeiran.)

Pastilles anticatarrhales.

Ipécacuanha pulvérisé	} à 78 grammes.
Polygala pulvérisé	
Extrait aqueux de pavot	47 id.
Essence de cannelle	5 décigrammes.
Sagon	1000 grammes.
Gomme adragant	25 id.
Eau de fleur d'oranger	q. s.
Sucre	12000 grammes.

(Deslaurliers.)

Faites des pastilles. Six à huit par jour.

Pastilles anticatarrhales.

(Pastilles gommeuses, kermésiscées, pastilles au kermès composées.)

Kermès minéral	5 grammes.
Extrait d'opium	6 centigrammes.
Extrait de réglisse	60 grammes.
Gomme adragant	8 id.
Gomme arabique	250 id.
Anis	75 id.
Sucre	100 id.
Eau	75 id.

Faites des pastilles. Six à huit par jour.

(Tronchin.)

Pastilles antimoniales.

Amandes douces	60 grammes.
Sucre blanc	407 id.
Cardamome pulvérisé	30 id.
Cannelle	15 id.
Sulfure d'antimoine	30 id.
Mucilage adragant	q. s.

Mondez les amandes, pilez-les avec le sucre, ajoutez les poudres, puis le mucilage, et faites des pastilles de 1 gramme. Chaque pastille contiendra 5 centigrammes de sulfure (*Codez*). Antiherpétique. Dose, deux à douze. (Kunkel.)

Pastilles aromatiques.

Sulfate de fer	5 grammes.
Teinture de cantharides à un vingt-quatrième	4 id.
Sucre	200 id.
Mucilage à l'eau de cannelle	q. s.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme. Une tablette chaque jour dans l'anaphrodisie et l'asthénie.

(Steel, *Pharm. Lond.*)*Pastilles d'azotate ou nitrate de bismuth.*

Sous-nitrate de bismuth	150 grammes.
Sucre	500 id.
Mucilage adragant	q. s.

Faites des tablettes de 1 gramme. Chaque pastille contient 25 centigrammes de sous-nitrate. Deux à six par jour dans la gastralgie, la diarrhée, surtout chez les enfants. Ces pastilles noircissent au soleil.

Pastilles bismutho-magnésiennes.

Sous-nitrate de bismuth	} à 40 grammes.
Magnésie	
Sucre	80 id.
Mucilage adragant menthe	q. s.

Faites cent pastilles-tablettes. De une à dix par jour contre la gastralgie, la dyspepsie, etc.

Ces pastilles sont données comme représentant les *pastilles américaines de Paterson*. La poudre de même nom est la composition ci-dessus moins la gomme adragant.

Pastilles de baume de Tolu.

Baume de Tolu	30 grammes.
Sucre	500 id.
Gomme adragant	52 décigrammes.
Alcool à 80°	30 grammes.
Eau distillée	60 id.

Faites dissoudre le baume dans l'alcool; ajoutez l'eau, chauffez quelques instants au bain-marie et filtrez; faites le mucilage avec cette liqueur et la gomme, et préparez une masse que vous diviserez en pastilles de 8 décigrammes (*Codez*). Pectoral très-employé. Dose, *ad libitum*.

Pastilles de bicarbonate de soude.

(Pastilles de Vichy, de d'Arcet, alcalines, digestives.)

Bicarbonate de soude	30 grammes.
Sucre	600 id.
Mucilage adragant	q. s.

Faites des pastilles de 1 gramme. (*Codez*.)

On est dans l'habitude d'aromatiser différemment ces pastilles : au citron, à la fleur d'orange, à la menthe, à l'anis, au tolu, à la vanille, etc. Dose, de six à huit.

Pastilles bleues.

Cyanure ferroso-ferreux	} à 4 grammes.
Gomme arabique	
Sucre	8 id.
Cannelle	1 id.
Sirop d'écorce de citron	q. s.

Divisez en vingt pastilles. Contre les pyrexies intermittentes. (Rodríguez.)

Pastilles de cachou.

Cachou	125 grammes.
Sucre	500 id.
Mucilage adragant	q. s.

Faites des tablettes de 6 décigrammes. (*Codez*.)

Dans beaucoup d'officines on donne à ces pastilles un petit diamètre et une assez grande épaisseur. Stomachique. Dose, n° 5 à 10. (Dorvault.)

Pastilles de cachou et de magnésie.

Magnésie	60 grammes.
Cachou	30 id.
Sucre	407 id.
Mucilage adragant à l'eau de cannelle	q. s.

Faites des pastilles de 8 décigrammes. (*Codez*.)*Pastilles dites cachundé.*

Terre boilaire	500 grammes.	
Succin	250 id.	
Musc	} à 30 id.	
Ambre gris		
Bois d'aloès	160 id.	
Carbonate de magnésie	330 id.	
Santal rouge	4000 id.	
Santal citrin	50 id.	
Mastic	} à 30 grammes.	
Acore		
Galanga		
Cannelle		
Aloès		
Rhubarbe		
Myrobolans		
Asinthe		
Ivoire calciné		900 id.

Porphyriser ces substances et arrosez-les avec :

Vin muscat	500 grammes.
Eau de roses	250 id.

Mélangez exactement et avec :

Sucre	21000 grammes.
Mucilage de gomme adragant	q. s.

Faites des pastilles de 5 décigrammes.

Bouchardat ne fixe point la quantité de sucre; celle que nous avons indiquée est calculée d'après celle de la formule donnée par M. Guibourt et dans laquelle il entre des perles et des pierres précieuses. Suivant quelques auteurs, dans le cachundé des Indiens il entrerait du *haschisch* et une terre argileuse appelée *masquiqui*. (Dorvault.)

Aphrodisiaque, stomacique.

Pastilles de carragaheen.

Saccharure de carragaheen . . .	500 grammes.
Gomme adragant.	à 4 id.
Eau commune	} ad libitum.
Arome.	

Faites des tablettes de 2 grammes. (Mouchon.)

Pastilles de charbon.

Charbon végétal.	125 grammes.
Sucre.	375 id.
Mucilage adragant.	q. s.

Faites des tablettes de 8 décigrammes. (Codex.)

Le charbon de bois serait avantageusement remplacé par le charbon de pain.

Contre la fétidité de l'haleine.

Pastilles de chocolat au fer réduit par l'hydrogène.

Fer réduit par l'hydrogène . . .	50 grammes.
Chocolat fin vanillé	950 id.

Mêlez le fer au chocolat ramolli à une douce chaleur, et faites des pastilles de 1 gramme dont chacune contiendra un vingtième ou 5 centigrammes de son poids de fer. Dose de cinq à huit dans les premiers jours, et ensuite jusqu'à quinze dans le courant de la journée, et de préférence au moment des repas, soit avant, après ou même pendant ceux-ci.

L'action de ces pastilles étant assez prompte chez la plupart des malades, il est important de commencer par la plus faible dose pour arriver progressivement à la plus forte. (Miquelard, Quevenne et Dorvault.)

Pastilles de chlorure d'or.

Chlorure d'or et de sodium. . .	25 centigrammes.
Sucre	30 grammes.

Faites avec quantité suffisante de mucilage soixante pastilles. (Chrestien.)

Pastilles au citrate de magnésie.

Citrate de magnésie.	50 grammes.
Sucre aromatisé au citron. . . .	50 id.
Mucilage	q. s.

Faites cent pastilles. Elles contiendront chacune 50 centigrammes ou moitié de leur poids de citrate de magnésie. Laxatif pour les adultes et purgatif pour les enfants.

Pastilles contre la mauvaise haleine.

Chlorure de chaux sec.	15 grammes.
Sucre	500 id.
Amidon	60 id.
Carmin	3 décigrammes.
Mucilage à l'eau de fleur d'orange	q. s.

Faites des tablettes de 1 gramme. (Deschamps.)

Pastilles contre la toux.

Sucre	500 grammes.
Hydrate de morphine.	6 décigrammes.
Mucilage	q. s.

Faites des pastilles de 1 gramme. Quatre par jour, dans la bronchite aiguë. (Bouchardat, Lepère.)

Pastilles de digitale.

Extrait hyalocoloïdique sec de digitale.	4 grammes.
Sucre.	2200 id.
Mucilage	q. s.

Faites des pastilles de 1 gramme. Chacune con-

tiendra 15 milligrammes d'extrait. (Jourdan, Labcy-
lonic.)

Pastilles d'éponge torréfiée.

(Pastilles antistrumeuses.)

Éponges torréfiées	125 grammes.
Sucre.	375 id.
Mucilage adragant à l'eau de caennelle	q. s.

Faites des tablettes de 6 décigrammes. (Codex.)

Pastilles de fer.

(Tablettes martiales, chalybées ou antichlorotiques.)

Fer porphyrisé	30 grammes.
Sucre.	320 id.
Cannelle.	8 id.
Mucilage adragant	q. s.

Faites des tablettes de 6 décigrammes. Chacune contiendra 5 centigrammes de fer. (Codex.)

Tonique, antichlorotique. Dose, n° 5 à 6.

Pastilles de gélatine de corne de cerf.

Saccharure de corne de cerf . .	2 grammes.
Sucre.	3 id.
Mucilage	q. s.

Faites des tablettes de 8 décigrammes. (Mouchon.)

30 grammes correspondent à 15 de corne de cerf.

Pastilles de gingembre.

Gingembre	2 grammes.
Sucre	15 id.
Mucilage adragant	q. s.

Divisez en pastilles de 8 décigrammes. (Soubeiran.)

Pastilles de ginseng.

(Pastilles de Richelieu.)

Ginseng.	30 grammes.
Vanille	60 id.
Esence de cannelle.	10 gouttes.
Teinture d'ambre	2 id.
Sucre.	1000 grammes.
Mucilage	q. s.

Faites des pastilles de 6 décigrammes. (Guibourt.)

Pierquin, Bories; Cadet, Bouchardat, ajoutent à la dose ci-dessus 4 grammes de teinture de cantharides. Stimulant, aphrodisiaque.

Pastilles de gomme arabique.

Gomme arabique	500 grammes.
Sucre.	1500 id.
Eau de fleur d'orange	60 id.

Faites des tablettes de 8 décigrammes. (Codex.)

Pastilles de goudron.

Goudron végétal	20 grammes.
Alcool à 36°.	30 id.

Dissolvez et ajoutez :

Eau de goudron concentrée. 250 grammes.

Faites évaporer au bain-marie jusqu'à réduction à 45 grammes, laissez déposer la matière résineuse, passez et ajoutez au liquide obtenu :

Gomme adragant. 4 grammes.

Pour un mucilage. Ajoutez :

Sucre blanc. 450 grammes.
Esence de citron. 25 gouttes.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme. (Dorvault.)
Chaque tablette du poids de 1 gramme environ

représente la quantité de principes contenus dans 60 à 70 grammes d'eau de goudron, c'est-à-dire que seize pastilles équivalent à 1 kilogramme de cette dernière.

Asthme, catarrhes, maladies de la *peau*.

(Chauvet.)

Pastilles de guarana.

Extrait alcoolique de guarana	21 décigrammes.
Sucre aromatisé à la vanille.	500 id.
Mucilage adragant	q. s.

Faites des pastilles de 6 décigrammes. De seize à vingt dans la journée.

Pastilles de guimauve.

Guimauve pulvérisée	60 grammes.
Sucre	440 id.
Mucilage adragant à l'eau de fleur d'oranger	q. s.

Faites des tablettes de 8 centigrammes. (Codex.)

Pastilles d'huile de croton.

Chocolat vanillé	8 grammes.
Sucre	4 id.
Amidon	12 décigrammes.
Huile de croton	5 gouttes.

Faites trente pastilles. Dose, n° 6 à 12 pour obtenir un effet purgatif.

Pastilles d'iodure de fer de Dupasquier.

Solution officielle de proto-iodure de fer	
iodure de fer	400 grammes.
Gomme arabique	80 id.
Sucre	300 id.

Faites quatre cents pastilles, dont chacune contiendra 25 centigrammes d'iodure. Dose, n° 5 à 10.

Pastilles d'ipécacuanha.

Ipécacuanha pulvérisé	30 grammes.
Sucre	4470 id.
Mucilage adragant à l'eau de fleur d'oranger	q. s.

Faites des pastilles de 6 centigrammes. Chacune contiendra 12 centigrammes d'ipécacuanha. (Codex.)

On fait en outre, dans quelques officines, des pastilles contenant chacune 25 centigrammes d'ipéca.

Pour obtenir des pastilles aussi peu colorées que possible, on mélange la poudre d'ipécacuanha avec la huitième partie du sucre. D'autre part on forme avec le mucilage et le restant du sucre une pâte molle à laquelle on ajoute le premier mélange qui lui donne la consistance convenable.

On donne généralement à ces pastilles un petit diamètre et une assez grande épaisseur. Expectorant. Dose, n° 3 à 6.

C'est à tort que des pharmaciens, pour avoir des pastilles plus blanches, substituent l'émétique à tout ou partie de l'ipécacuanha. (Dorvault.)

Pastilles d'ipécacuanha au chocolat.

(Tablettes de Daubenton.)

Ipécacuanha	30 grammes.
Chocolat à la vanille	375 id.

Faites ramollir le chocolat, incorporez-y la poudre et divisez la masse en pastilles de 65 centigrammes à la manière de celles de chocolat. (Codex.)

Pastilles de kermès minéral.

Kermès minéral	8 grammes.
Sucre blanc	532 id.
Gomme arabique	} à 30 id.
Eau de fleur d'oranger	

Faites des pastilles de 6 décigrammes. Chacune contiendra environ 1 centigramme de kermès.

Incisif. Dose, n° 3 à 4.

(Codex.)

Pastilles de lactate de fer.

Lactate de fer	30 grammes.
Sucre	375 id.
Mucilage adragant	q. s.

Faites des tablettes de 65 centigrammes. Chacune contiendra 65 centigrammes de sel. (Cap.)

Ces pastilles de lactate de fer sont celles que l'on trouve généralement chez les pharmaciens, mais on en fait aussi à la goutte.

Pastilles laxatives.

Scammonée	90 grammes.
Crème de tartre	15 id.
Sucre	250 id.
Essence de cannelle	2 décigrammes.
Mucilage à l'eau de roses	q. s.

Faites des tablettes de 4 grammes. (Pierquin.)

Pastilles de lichen d'Islande.

Saccharolé de lichen	500 grammes.
Sucre	1000 id.
Gomme arabique	45 id.
Eau	q. s.

Faites des pastilles de 8 décigrammes. (Codex.)

Pastilles de limaçons.

Saccharolé de limaçons	500 grammes.
Gomme adragant	4 id.
Eau de fleur d'oranger	45 id.

Faites des tablettes de 8 décigrammes. Chacune équivaut à deux limaçons. (Mouchon.)

Pastilles de magnésie.

(Pastilles absorbantes ou antiacides.)

Magnésie calcinée	80 grammes.
Sucre	410 id.
Mucilage adragant	q. s.

Faites des pastilles de 8 décigrammes. Chacune contiendra 15 centigrammes de magnésic. (Codex.)

Absorbant. Dose, n° 5 à 10.

Pastille de manne.

Manne en larmes	60 grammes.
Sucre	439 id.
Gomme adragant	2 id.
Eau de fleur d'oranger	30 id.

Pour des tablettes de 8 décigrammes. (Codex.)

Ces pastilles sont moins usitées que les pastilles de manne composées dont nous donnons la formule plus loin.

Pastilles de menthe anglaise.

Sucre	500 grammes.
Essence de menthe anglaise	4 id.
Mucilage adragant à l'eau de menthe	q. s.

Divisez la pâte en pastilles de 6 décigrammes. (Codex.)

Pastilles de mercure doux.

(Pastilles de calomélas, pastilles vermifuges.)

Calomélas	30 grammes.
Sucre	350 id.
Mucilage adragant	q. s.

Faites des pastilles de 6 décigrammes. Chaque pastille contiendra 5 centigrammes de mercure doux. Deux à cinq par jour ☒. (Codex.)

Pastilles de mercure saccharin.

Sucre	250 grammes.
Mercure	60 id.
Gomme arabique	30 id.
Vanille	2 id.

Mélangez avec :

Eau	q. s.
---------------	-------

Faites des pastilles de 6 décigrammes. (Lagneau.)

Pastilles mogotes.

Sucre	405 grammes.
Gomme arabique	39 id.
Extrait d'opium	25 id.
Girofle	} àà 10 id.
Macis	
Muscade	100 id.
Muse	25 centigrammes.
Eau de roses	q. s.

Faites des pastilles de 3 décigrammes ☐. (Cadet.)

Pastilles d'oxyde noir de fer.

Ethiops martial	30 grammes.
Cannelle	8 id.
Sucre	150 id.
Mucilage	q. s.

Faites des tablettes de 6 décigrammes. Deux à six par jour ☒. (Soubeiran.)

Pastilles de pyrèthre.

Sucre	320 grammes.
Teinture de pyrèthre	30 id.
Mucilage	q. s.

Faites 150 pastilles. (Lacombe). Comme sialagogue.

Pastilles de quinquina.

Quinquina pulvérisé	60 grammes.
Cannelle pulvérisée	8 id.
Sucre	430 id.
Mucilage adragant	q. s.

Chaque tablette contiendra 1 décigramme de quinquina (Codex). Cinq par jour. Quelques pharmacopées remplacent la poudre de quinquina par l'extrait sec.

Pastilles de rhubarbe.

Rhubarbe	30 grammes.
Sucre	345 id.
Mucilage adragant	q. s.

Pour des pastilles de 6 décigrammes, dont chacune contiendra 5 centigrammes de rhubarbe. (Codex.)

Pastilles de safran.

Saccharolé de safran	4 grammes.
Mucilage	q. s.

Faites des tablettes de 8 décigrammes.

Pastilles de santonine.

Santonine	4 grammes.
Sucre	150 id.
Gomme adragant	2 id.

F. s. a. cent quarante-quatre tablettes.

Chaque tablette contient 25 milligrammes de santonine. — Comme vermifuge. Dose, n° 2 à 10. (Calloud.)

Pastilles de scammonée et de séné.

Scammonée	12 grammes.
Séné	17 id.
Rhubarbe	6 id.
Girofle	4 id.
Ecorce de citron confit	30 id.
Sucre	207 id.
Mucilage adragant à l'eau de cannelle	q. s.

Faites des tablettes de 8 décigrammes.

Ces pastilles purgatives, dont la formule est tirée du Codex de 1818, sont destinées à remplacer les tablettes de citro et diacarthami des anciennes pharmacopées. (Dorvault.)

Pastilles du sérail.

Vanille	8 grammes.
Musc	4 décigrammes.
Cannelle	4 grammes.
Safran	12 id.
Ambre gris	} àà 4 id.
Girofle	
Cubebe	30 id.
Gingembre	12 id.
Macis	23 id.
Sucre	} àà q. s.
Mucilage adragant à l'eau de roses	

Les confiseurs mettent ordinairement cette préparation sous forme de dragées.

On donne aussi quelquefois le nom de pastilles du sérail aux clous fumants.

Pastilles de soufre.

Soufre lavé	60 grammes.
Sucre	500 id.
Mucilage adragant à l'eau de roses	q. s.

Pour des pastilles de 1 gramme. Chacune contient 1 centigramme de soufre. (Codex.)

Antispasmodique, pectoral. Dose, n° 5 à 10.

Pastilles de soufre composées.

Soufre	8 grammes.
Acide benzoïque	6 décigrammes.
Iris	2 grammes.
Essence d'anis	5 décigrammes.
Sucre	165 grammes.
Mucilage	q. s.

Faites des tablettes. (Codex de 1818.)

Pastilles stibio-arsénicales.

Acide arsénieux	40 centigrammes.
Protoxyde d'antimoine	50 id.
Pâte de chocolat vanillée	500 grammes.

F. s. a. mille pastilles qui contiendront chacune un dixième de milligramme d'acide arsénieux et un demi-milligramme d'oxyde d'antimoine. Une toutes les heures. Pour remplacer la tisane de Feltz. (Bouchardat.)

Pastilles stimulantes.

(Diablotins stimulants.)

Sucre	500 grammes.
Mastic	12 id.
Safran	8 id.
Musc	4 id.
Gingembre	} àà 2 id.
Ambre gris	
Girofle	4 id.
Infusion de marum	q. s.

Faites des tablettes. (Viricel.)

Ces pastilles sont à peu près les pastilles aphrodisiaques de quelques pharmacopées.

Quatre à cinq par jour dans l'anaphrodisie.

Pastilles de sulfate de quinine.

Sulfate de quinine	1 gramme.
Sucre	300 id.
Mucilage	q. s.

Faites des tablettes de 1 gramme ☐. (Guibourt.)

Pastilles de suroxalate de potasse.

(Pastilles contre la soif.)

Ovalate de potasse	12 grammes.
Sucre pulvérisé	500 id.
Mucilage adragant	q. s.
Huile volatile de citrons	6 décigrammes.

Faites des pastilles de 6 décigrammes. (Codex.)

On prépare de même les pastilles avec les acides citrique et tartrique.

Pastilles de tartrate de fer.

Tartrate de fer	1 gramme.
Sucre	32 id.
Essence de menthe	2 gouttes.
Mucilage adragant	q. s.

Faites trente-six tablettes. — A prendre deux à six par jour. (Jourdan.)

Pastilles de thridace.

Thridace	10 grammes.
Sucre	170 id.
Mucilage	q. s.

Faites des tablettes de 1 gramme. Six à huit par jour ☐.

Pastilles vermifuges.

Semen-contra	50 grammes.
Chocolat	} à 60 id.
Sucre	
Mucilage	q. s.

Faites des tablettes. — A prendre de deux à six par jour ☐.

Pastilles vermifuges de mousse de Corse.

Saccharolé de mousse de Corse	470 grammes.
Gomme arabique	30 id.
Gomme adragant	2 id.
Eau d'écorce de citron	q. s.

Faites des pastilles de 1 gramme.

(Deschamps.)

Pastilles d'yeux d'écrevisse.

Yeux d'écrevisse préparés	60 grammes.
Sucre	420 id.
Gomme et eau de fleur d'orange	q. s.

Préparez ainsi les *pastilles au carbonate de chaux.*

PATCHOULY. Plante indienne très-aromatique, de la famille des labiées, dont les feuilles infusées (2 grammes par litre d'eau), sont antispasmodiques.

PATE. Préparations pharmaceutiques solides et molles, formées de gomme de sucre et d'une substance émoulliente ou médicamenteuse.

Les plus employées sont : la *pâte de carragaheen*, employée dans les bronchites ☐; la *pâte de dattes*, employée dans les bronchites ☐; la *pâte de guimauve*, employée dans les bronchites; la *pâte de jujubes*, la *pâte de lichen*, la

pâte de mou de veau, la *pâte de réglisse* et la *pâte de tussilage*, également employées dans les bronchites, ainsi que les *pâtes narcotiques*, dans lesquelles on ajoute à la substance émoulliente une petite quantité d'opium.

Il y a en outre les *pâtes pour l'usage externe* et qui sont : les *pâtes pour les dents*; — les *pâtes pour les mains et contre les engelures*; — les *pâtes pour noircir les cheveux*; — enfin les *pâtes caustiques*. Parmi elles sont : les *pâtes escharotiques*, avec l'arsenic; la *pâte de Roussetot*; la *pâte de chlorure de zinc*; la *pâte de Canquoin*; la *potasse caustique* et la *chaux*, ou *pâte de Vienne*. V. CAUSTIQUES.

Pâte de carragaheen.

Carragaheen	425 grammes.
Eau	12000 id.

Faites bouillir d'abord dans 8000 grammes d'eau, puis dans le reste, ajoutez aux liqueurs réunies :

Gomme arab. blanche	} à 4000 gram.
Sucre	

Faites fondre, passez et opérez du reste comme pour la *pâte de jujube*. (Mouchon.)

Pâte de dattes.

Dattes	750 grammes.
Sucre	2500 id.
Gomme arabique	3000 id.
Eau	45000 id.
Eau de fleur d'orange	280 id.

Faites un décocté avec les dattes et une partie de l'eau, et opérez du reste comme pour la *pâte de jujube*.

Pâte de gélatine de corne de cerf.

Saccharolé de corne de cerf	} à 1000 gram.
Gomme arabique	
Sirop simple	750 id.
Eau de fleur d'orange	250 id.
Eau commune	2250 id.

Opérez comme pour la *pâte de lichen*. (Mouchon.)

Pâte de guimauve.

Gomme arabique blanche	} à 500 grammes.
Sucre	
Eau commune	250 id.
Eau de fleur d'orange	60 id.
Blancs d'œufs	n° 6.

Concassez la gomme, faites-la dissoudre au bain-marie dans l'eau, passez; remettez la solution gommeuse sur le feu, dans une bassine plate, toujours au bain-marie, ajoutez le sucre en mêlant continuellement jusqu'en consistance de miel épais.

D'autre part, battez les blancs d'œufs en neige, ajoutez-les alors par portions à la pâte que vous agitez vivement, continuez à battre la pâte jusqu'à ce qu'en l'appliquant avec la spatule sur le dos de la main elle n'y adhère plus, alors coulez sur une table ou dans des boîtes couvertes d'amidon (Codex).

Pâte de jujube.

Gomme arabique	3000 grammes.
Eau	4000 id.

Coucassez la gomme, faites-la dissoudre à froid,

passer. Mettez le soluté dans le bain-marie d'un alambic, avec :

Sirup de sucre 3500 grammes.

Faites évaporer en consistance de sirup très-épais en ajoutant vers la fin :

Eau de fleur d'oranger 480 grammes.

Laissez refroidir, enlevez la croûte qui se sera formée à la surface et coulez la pâte dans des moules de fer-blanc que vous porterez à l'étuve pour achever la concentration de la pâte.

(Dorvault.)

Pour que la pâte puisse être retournée, on est dans l'habitude d'huiler légèrement les moules. Mais cette huile devenant rance par la suite, et communiquant de l'âcreté à la pâte, il vaut mieux, comme l'indique le Codex, se servir de moules passés au mercure, ce que l'on fait facilement en promenant avec un chiffon un globule de mercure dans tout l'intérieur du moule, en essayant bien ensuite. Les moules n'ont besoin d'être passés au mercure que toutes les huit ou dix venues.

Le Codex fait évaporer la pâte de jujube à feu nu et y ajoute un décocté de jujube. Nous avons supprimé ce dernier, parce qu'on le fait généralement. Notre pâte pourrait être appelée *pâte de gomme transparente*.

Cette pâte, coupée en petits morceaux carrés et mise au candi, porte le nom de *pâte de gomme candie* ou *sucrée*.

En remplaçant le sirup de sucre par les sirops de mou de veau, de violettes, de coquelicots, de thridace, d'orgeat, de tussilage, on obtient les pâtes de *mou de veau*, de *violettes*, de *coquelicots*, de *thridace*, d'orgeat, de *tussilage*. Toutes ces pâtes peuvent aussi être mises au candi.

(Dorvault.)

Pâte de lactucarium.

Pâte de jujube 1000 grammes.
Extrait alcalin de lactucarium . . . 1 id.
Teinture de baume de Tolu 2 id.

(Aubergier.)

F. s. a. — 30 à 60 grammes dans la bronchite.

Pâte de lichen.

Lichen d'Islande 500 grammes.
Gomme arabique 2500 id.
Sucre 2000 id.
Eau q. s.

Lavez le lichen dans de l'eau bouillante, rejetez cette eau, faites bouillir ensuite le lichen pendant une heure dans une nouvelle quantité d'eau; passez avec expression; ajoutez à la liqueur la gomme et le sucre, et faites évaporer jusqu'à ce que la pâte n'adhère plus au dos de la main; coulez alors sur un marbre huilé.

(Codex.)

En ajoutant à ces proportions 4 grammes d'extrait d'opium, on a la pâte de *lichen opiacé*.

(Dorvault.)

Pâte de limaçons ou d'escargots.

Chair de limaçons 100 grammes.
Sucre 500 id.

Faites une pâte homogène par contusion au mor-

tier et broyage sur la pierre à chocolat, pulpez à travers un tamis de criu. Faites fondre d'autre part :

Gomme arabique 500 grammes.
Eau q. s.

Passer, évaporer au bain-marie en consistance sirupeuse, ajoutez-y alors la pulpe de limaçons et six blancs d'œufs battus avec soin dans 60 grammes d'eau de fleur d'oranger; achevez l'évaporation au bain-marie en remuant continuellement.

(Figuier, Dorvault.)

Pâte de manne ou de Colabre.

Gomme arabique 1500 grammes.
Manne 375 id.
Sucre 1000 id.
Eau q. s.

Opérez comme pour la pâte de jujube en aromatisant sur la fin avec :

Digesté de baume de Tolu 400 grammes.

Pâte pectorale.

Gomme arabique 3000 grammes.
Sucre 2000 id.
Thridace 88 décigrammes.
Extrait de réglisse } à 40 grammes.
Baume de Tolu }
Eau de fleur d'oranger 186 id.
Esence de citron 2 décigrammes.
Blancs d'œufs n° 4.

(Baudry.)

Pâte pectorale de mou de veau.

Mou de veau 1000 grammes.
Figues grasses }
Dattes } à 500 id.
Jujube }
Gomme arabique 3000 id.
Sucre candi 1500 id.
Baume de Tolu 125 id.
Eau de fleur d'oranger 93 id.
Teinture de vanille 8 id.

(Dégénétais.)

Pâte pectorale de mou de veau et de lichen d'Islande.

Gelée de lichen } à 625 grammes.
Sirop de mou de veau }
Sirop de mûres } à 375 id.
Sucre }
Baume de Tolu 8 id.
Thridace 3 id.
Extrait d'ipécacuanha 2 id.
Gomme 2500 id.

(Paul Gage.)

Pâte pectorale balsamique.

Quatre fleurs 500 grammes.
Gomme arabique 3080 id.
Teinture de Tolu 24 id.
Eau 1500 id.
Sucre 2500 id.

(Regnaud, Dorvault.)

Pâte de réglisse brune.

Suc de réglisse 90 grammes.
Eau 2500 id.

Faites dissoudre, passez et ajoutez :

Gomme arabique 4500 grammes.
Sucre 1000 id.
Extrait d'opium 4 id.

Opérez comme pour la pâte de lichen. (Codex.)

Dans beaucoup de pharmacies on la prépare

comme celle de jujube ; on obtient ainsi une pâte transparente, mais plus noire.

En remplaçant le soluté de suc de réglisse par un infusé de bois de réglisse, on obtient la *pâte de réglisse blanche*. (Dorvault.)

La préparation dite *pâte substantielle pectorale de réglisse de Saint-Quentin* ne diffère pas de la pâte de réglisse ordinaire. Elle se vend par paquets de 100 grammes enveloppés dans un papier fort doublé d'étain.

Pâte de réglisse noire.

Suc de réglisse	500 grammes.
Gomme arabique	1000 id.
Sucrose	500 id.
Eau	2000 id.

Faites dissoudre à froid le suc dans l'eau ; ajoutez la gomme et le sucre ; passez de nouveau et évaporez jusqu'à consistance pilulaire ; coulez alors la masse sur un marbre huilé ; pressez dessus un rouleau pour la réduire en plaques minces que vous diviserez en bandes avec des ciseaux, et que vous couperez ensuite transversalement en petits fragments ; faites sécher à l'étuve. (Codex.)

Pâte dite suc de réglisse de Blois.

Extrait de réglisse pur	280 grammes.
Gomme arabique	1000 id.
Sucrose	500 id.
Amidon pulvérisée	à 2 id.
Iris	à 2 id.
Huile volatile de millefeuille	15 décigrammes.

On fait dissoudre la gomme, on la passe, on y ajoute le sucre et l'extrait de réglisse ; on fait rapprocher au bain-marie en consistance convenable, on ajoute les poudres, puis l'essence, et l'on coule la masse sur un marbre huilé en lames de 3 à 4 millimètres d'épaisseur. Lorsque la pâte est refroidie on la coupe en lanières de 3 à 4 millimètres de large et l'on divise ces lanières en petits morceaux cubiques que l'on fait sécher à l'étuve et que l'on conserve en lieu sec. (Dorvault.)

Pâte dite de tussilage à l'anis de Lille.

Anis	180 grammes.
Tussilage	125 id.
Pied-de-chat	8 id.

Obtenez avec :

Eau	q. s.
---------------	-------

1000 grammes de décocté dans lequel vous ferez dissoudre :

Extrait de réglisse pur	3000 grammes.
-----------------------------------	---------------

Faites rapprocher au bain-marie, puis ajoutez :

Huile essentielle d'anis	12 grammes.
------------------------------------	-------------

Coulez la masse sur un marbre huilé, coupez-la en petites lanières, roulez celles-ci en cylindres, divisez ceux-ci en petits morceaux que vous ferez sécher à l'étuve et conservez en lieu sec. (Dorvault.)

Pâtes diverses pour l'usage externe.

Pâte alumineuse acétique.

Alun	à 10 grammes.
Gomme arabique	3 id.
Ether acétique	q. s.
Eau	q. s.

(Lefoulon.)

Pour faire une pâte avec laquelle on enduit la cavité de la dent cariée, son collet et l'intervalle qui sépare les dents voisines.

On peut rapprocher de cette pâte le *mastic ou ciment pour les dents, de Bernoth*, que l'on prépare de la manière suivante :

Mastic pulvérisé	90 grammes.
Ether sulfurique	40 id.

Faites dissoudre, passez et ajoutez :

Alun de plume en poudre fine	q. s.
--	-------

Pour obtenir un mastic plastique que l'on enverra dans de petits flacons de la capacité de 8 grammes, dans chacun desquels on aura préalablement versé :

Alcool camphré	2 grammes.
Essence de girofle	1 goutte.

Ce mastic introduit dans la cavité bien nettoyée et séchée de la dent cariée acquiert une grande solidité. (Lefoulon.)

Pâte d'amandes pour les mains.

Amandes	750 grammes.
Farine de riz	à 125 id.
Iris	à 30 id.
Benjoin	à 30 id.
Sel de tartre	à 30 id.
Blanc de baleine	à 15 id.
Essence de lavande	à 15 id.
Essence de girofle	à 15 décigrammes.
Essence de Rhodes	à 15 id.

Pâte contre les engelures.

Amandes amères mondées	250 grammes.
Miel	180 id.
Alcool	à 15 id.
Moutarde pulvérisée	à 15 id.
Alun	à 8 id.
Oliban	à 8 id.
Jaunes d'œufs	n° 8.

Frottez les engelures non entamées, et lavez ensuite avec un peu d'eau tiède. (Cadet.)

Pâte pour noircir les cheveux.

Azotate d'argent	à 15 grammes.
Protozotate de mercure	à 15 id.
Eau distillée	135 id.

Faire dissoudre, filtrer et laver le dépôt avec quantité suffisante d'eau distillée, pour obtenir 165 grammes de soluté.

On fait une pâte liquide avec ce soluté et quantité suffisante d'amidon, et l'on en enduit les cheveux avec précaution. L'opération se fait le soir. On recouvre la tête d'une calotte de taffetas gommé, et le lendemain matin on se lave la tête. On applique ensuite sur les cheveux une pommade ou huile cosmétique. (Garot.)

Pâte phosphorée.

Phosphore, 20 grammes ; eau bouillante, 400 grammes. Mêlez et liquéfiez le phosphore. — Ajoutez : farine, 400 grammes, en agitant, puis du suif fondu peu chaud, 400 gr. ; de l'huile de noix, 200 gr., et du sucre en poudre, 250 gr., en agitant toujours. Conserver à l'abri de la lumière, et mettre sur du pain pour détruire les rats.

PATIENCE. Plante de la famille des polygones, dont la racine s'administre à l'intérieur, en infusion à la dose de 20 grammes par litre

d'eau, contre les maladies de la peau. Cette racine sert à préparer un *sirop* et un *vin* em-



Fig. 428. — Patience.

ployés dans les mêmes circonstances, à la dose de 15 à 60 grammes par jour.

PAULLINIA. V. GUARANA.

PAUPIÈRES. V. BLÉPHAROPLASTIE, BLÉPHARITES, CHALAZION, APPAREIL LACRYMAL, ORBITE, TUMEURS, TRICHLIASIS, ENTROPION, ECYROPION.

PAUPIÈRES (ABSENCE DES). L'absence congénitale des paupières est excessivement rare ; la destruction accidentelle des paupières est plus fréquente.

** Le résultat de l'absence des paupières est le dessèchement du globe de l'œil qui reste découvert, dont la conjonctive s'épaissit, dont la cornée s'ulcère et la vue finit par se perdre.

Thérapeutique. — On fera des paupières artificielles par les procédés autoplastiques employés pour remédier à l'entropion ; mais pour que cette restauration soit tentée, il faut que la peau de la face, du front et de la tempe soit conservée intacte. Faire l'autoplastie avec du tissu de cicatrice est une opération dont les suites sont rarement profitables. V. ECYROPION.

Paupières (COLOBOMA DES). Le coloboma des paupières est une division congénitale ou accidentelle de la paupière.

** Le coloboma congénital, moins rare que l'absence complète de paupières, existe le plus souvent à la paupière supérieure.

** Le coloboma accidentel est une plaie de la paupière dans laquelle la cicatrisation a eu lieu de la peau à la muqueuse, parce que les contractions du muscle orbiculaire ont tenu écartées les deux portions de la paupière séparée par une plaie.

Thérapeutique. — On avivra les bords de la division avec un petit bistouri plutôt qu'avec des ciseaux courbes ; on réunira par une suture métallique ou par une suture entortillée. On ne compren-

dra pas la muqueuse dans la suture. Le cartilage tarse, au contraire, doit y être compris. Le premier point de suture devra être placé sur le bord libre des paupières (Desmarres). Pour les coloboma congénitaux, on peut placer le premier point de suture à la partie moyenne de la plaie. On pansera à l'eau froide.

Les épingles ou les sutures resteront quatre jours en place.

Si une des lèvres du coloboma est plus courte que l'autre, on avivra et l'on prolongera la division de la paupière par une incision courbe dirigée du côté de la lèvre la plus courte ; on réunira ensuite (Dieffenbach).

On se rappellera que, quand on n'a pas avivé complètement les bords du coloboma et qu'on n'a pas dépassé les limites de la division, il peut rester une fistule.

Paupières (PHLEGMON DES). Le phlegmon des paupières existe dans le cours d'un érysipèle [V. LACRYMALE (TUMEUR)] et à la suite d'opérations sur les paupières, ou quelquefois après des applications de sangsues sur ces parties.

** Un gonflement ou de l'œdème étendu à tout le pourtour de l'orbite, l'impossibilité d'écartier la paupière, de la douleur, de la rougeur et de la chaleur caractérisent le phlegmon des paupières.

** Le pus se forme dans le tissu sous-conjonctival ou sous le muscle orbiculaire ; il se réunit promptement en foyer et s'ouvre, tantôt sous la paupière, tantôt à travers une perforation de la peau.

** La fluctuation des abcès de la paupière est difficile à sentir, cependant en pressant cette partie entre les doigts, si l'on ne peut laisser une impression profonde, il s'agit d'un abcès plutôt que d'un œdème simple.

Thérapeutique. — Appliquer des cataplasmes par-dessus les paupières enduites d'onguent mercuriel. Ouvrir l'abcès de bonne heure par une incision parallèle au bord libre de la paupière, afin de ne point laisser de cicatrice visible, et inciser couche par couche.

Paupières (PLAIES DES). Les plaies des paupières ne diffèrent des autres plaies que parce que celles qui intéressent toute l'épaisseur de la paupière tendent à se cicatrifier isolément de la peau à la muqueuse à cause des contractions du muscle orbiculaire.

Thérapeutique. — On réunira la plaie par suture (V. COLOBOMA DE LA PAUPIÈRE). On pansera à l'eau froide, et les malades atteints de plaies contuses seront tenus au repos absolu pendant plusieurs jours, afin de prévenir l'érysipèle.

PAVOT BLANC. Plante de la famille des papavéracées, dont on retire l'opium (V. ce mot), substance très-employée en médecine. Le péricarpe des têtes de pavot est employé en décoction à la dose de 15 à 20 grammes par litre d'eau pour lavement, fomentation et lotion. Son extrait alcoolique est la base du *sirop dia-code*.

** Les semences, qui n'ont point d'usage

en médecine, donnent par expression une huile comestible connue sous le nom d'*huile blanche* ou d'*huile d'œillette*.

** Les proportions de morphine contenues dans la capsule du pavot sont d'autant plus faibles qu'on est plus près de la maturité au moment de la récolte, d'où il suit que pour



Fig. 429. — Pavot.

recueillir l'opium en incisant les capsules, ou pour les utiliser, il faut que cette partie de la plante soit encore verte.

PEAU (MALADIES DE LA). Les maladies de la peau sont très-nombreuses et très-variées par la forme anatomique sous laquelle elles se présentent, et par la cause locale ou générale qui les produit.

** On trouve à la peau de simples troubles fonctionnels sans lésion, telles que l'*hyperesthésie* et l'*anesthésie* (V. ces mots), et des lésions matérielles qu'il faut comprendre sous huit groupes : 1° *exanthèmes* ; — 2° *vésicules* ; — 3° *bulles* ; — 4° *pustule* ; — 5° *papule* ; — 6° *squames* ; — 7° *tubercule* ; et 8° *macules* (Villan et Bateman), sans compter les *fissures*, les *érosions*, les *ulcérations* et les maladies fébriles ou virulentes, telles que l'*anthrax*, la *pustule maligne*, le *charbon*, la *diphthérie*, la *gangrène*, le *cancer*, la *variole*, la *rougeole*, la *scarlatine*, etc.

Les *exanthèmes* comprennent la roséole, l'érythème, l'érysipèle, la rougeole, la scarlatine, l'urticaire.

Les *vésicules* comprennent l'eczéma, la varicelle, la miliaire, la gale.

Les *bulles* comprennent le pemphigus, le zona, l'herpès, le rupia.

Les *pustules* comprennent l'ecthyma, la variole, la vaccine, l'acné, l'impétigo.

Les *squames* comprennent la lèpre, le psoriasis, la pityriasis, l'ichthyose.

Les *papules* comprennent le strophulus, le lichen, le prurigo.

Les *tubercules* comprennent l'éléphantiasis, le molluscum, le frambœsia.

Les *macules* comprennent la teinte bronzée, les naevi, le vitiligo, les éphélides et les taches hépatiques.

** La classification anatomique des maladies de la peau, jadis adoptée de tout le monde, est aujourd'hui presque entièrement abandonnée par les médecins qui reviennent peu à peu à l'ancienne classification, qui a pour base la *nature du mal* plutôt que sa forme anatomique.

** Sans cesser de tenir compte de l'espèce anatomique d'une maladie de la peau, exanthème, vésicule, bulle, pustule, etc., le médecin doit surtout rechercher quelle est la cause du mal et savoir si la lésion cutanée est une *dartre* (V. ce mot), une *syphilide* (V. ce mot), une *scrofulide* (V. ce mot), une *arthritide* ou une *maladie parasitaire* (V. PARASITISME), car le traitement est moins en rapport avec la forme anatomique qu'avec la nature de la lésion.

** Les maladies de la peau, fébriles et virulentes comme l'anthrax, la pustule maligne, la variole, la scarlatine, la diphthérie, doivent être décrites à part pour les rapporter à leur cause spéciale.

Maladies parasitaires. — En dehors des maladies de la peau déterminées par une diathèse, il y a des maladies cutanées locales entretenues par des *épizoaires*, comme la gale et le prurigo, ou par des *épiphytes*, comme la teigne, la mentagre, l'herpès circinné, etc.

Syphilides. — Les exanthèmes, les vésicules, les pustules, les macules, les papules et les tubercules qui se développent à la surface de la peau chez un individu atteint de syphilis constitutionnelle, ont une coloration brunâtre cuivrée spéciale, s'accompagnent d'adénites chroniques indolentes à la région occipitale et constituent les syphilides. V. ce mot.

Scrofulides. — Les vésicules, pustules, tubercules, squames et ulcérations de la peau, chez un sujet lymphatique et scrofuléux, sont des scrofulides (V. SCROFULE).

Dartres ou herpétides. — Quand un exanthème ou une maladie vésiculeuse, papuleuse ou pustuleuse de la peau se montre chez un sujet qui n'a aucune manifestation scrofuléuse syphilitique ou rhumatismale, on la considère comme liée à la diathèse dartreuse ou herpétique, et c'est une *dartre*. V. ce mot.

Arthritides. — Les gouteux et les rhumatisants ont quelquefois des maladies de la peau qui ne diffèrent pas par la forme anatomique des mêmes maladies développées chez un sujet dartreuse, mais qu'en raison de la diathèse existant chez le sujet on considère comme des maladies gouteuses ou arthritiques.

** Dans quelques cas le diagnostic de la nature des lésions de la peau est extrêmement

difficile, et ce n'est que par des tâtonnements thérapeutiques qu'on arrive à reconnaître la diathèse qui est l'origine du mal.

* * Par cela même que les lésions de la peau ne sont pas de simples altérations locales du derme, et qu'elles sont presque toujours liées à une diathèse, il faut craindre que leur principe ne se porte à l'intérieur, sur les muqueuses du pharynx, des bronches, de l'intestin, de la vessie, de l'utérus, du nez, de l'œil, et de là sur les parenchymes placés au-dessous. C'est ce qui arrive, soit d'une façon secondaire par *métastase*, ou d'une façon primitive quand le principe du mal envahit les organes intérieurs et devient d'emblée le principe d'une maladie chronique.

* * Tous les catarrhes, tous les flux et bien des maladies chroniques ne sont que des manifestations internes de la diathèse herpétique, scrofuleuse, rhumatismale ou syphilitique.

* * Quoi qu'on en dise, la suppression rapide d'une maladie dartreuse ou d'une scrofule de la peau peut entraîner instantanément et secondairement une maladie viscérale intérieure plus ou moins grave, et l'angine granuleuse, la bronchite, aiguë ou chronique, l'asthme, l'entérite, la dyspepsie, la leucorrhée, etc., sont souvent le résultat d'une maladie de la peau guérie d'une manière intempestive.

Thérapeutique. — Pour traiter convenablement les maladies de la peau, il faut en déterminer la *formule anatomique* et la *nature diathésique* ou *parasitaire*.

Les *maladies parasitaires de la peau*, telles que le *pityriasis*, l'*herpès tonsurant*, la *teigne favéuse*, tondante ou décalvante, la *mentagre*, le *favus cutané*, la *gale*, le *prurigo* pédiculaire, doivent être traitées par les parasitiques. V. ce mot.

Les *maladies diathésiques de la peau* doivent être traitées par les moyens employés contre les diathèses qui les produisent.

Aux *syphilitides*, le proto-iodure de mercure, — les bains de sublimé, — les sudorifiques et quelquelques l'iodure de potassium. V. SYPHILIS et SYPHILIDE.

Aux *scrofulides*, les bains de mer et de rivière, — les affusions froides, — les préparations aromatiques stimulantes, amères, ferrugineuses et toniques, — le bon vin, — l'huile de morue, — la graisse d'oie rôtie, — la graisse de porc frais grillé, — le lard fritt, l'arséniate de soude, etc. V. SCROFULE.

Aux *dartres*, les bains sulfureux, — les eaux sulfureuses et les fleurs de soufre à l'intérieur, — l'arséniate de soude, — les préparations amères et toniques, sans mélange de stimulants (Bazin).

Aux *arthritides*, les bains alcalins, les frictions alcalines et l'usage du bicarbonate de soude à l'intérieur dans une tisane amère (Bazin).

Quant aux *maladies de la peau* qui, d'abord locales, deviennent générales, comme la pustule maligne, se transformant en charbon, la diphthérie devenant une infection purulente, ou aux *maladies cutanées* produites par un virus, comme la morve, la variole, la scarlatine, la rougeole, par un poison ou une alimentation mauvaise, comme cela se voit

dans l'exanthème de la pellagre, dans l'urticaire des moules, dans la roséole du copahu ou du mercure, il faut le combattre par des moyens appropriés. V. PUSTULE MALIGNE, DIPHTHÉRIE, ROUGEOLE, VARIOLE, etc.

PÊCHER. Arbre de la famille des rosacées, dont le suc exprimé des fleurs, mêlé à du sucre blanc, forme le sirop de fleurs de pêcher qu'on administre chez les petits enfants comme purgatif à la dose de 30 à 50 grammes.

PECTORILOQUIE. Un malade qui tousse et dont la voix, appréciée par l'auscultation, retentit à l'oreille de l'observateur comme si elle sortait des parois de la poitrine, indique une excavation pulmonaire, tuberculeuse ou résultant d'un abcès du poulmon vidé dans les bronches.

* * La pectoriloquie est l'indice d'une mort presque certaine.

* * La lésion qui occasionne la pectoriloquie ne peut être combattue que par des moyens purement palliatifs. V. PHTHISIE.

PÉDICULAIRE (MALADIE). On donne le nom de maladie pédiculaire à la disposition organique qui favorise le développement des poux. V. PARASITICIDE, POU, PHTHIRIASE.

PÉDILANTHE. Plante des Antilles, de la famille des euphorbiacées, dont le suc âcre et purgatif a été employé contre la syphilis.

PÉDILUVE. Méthode thérapeutique de révulsion dans laquelle on plonge les pieds dans l'eau chaude ou dans l'eau froide pendant un temps plus ou moins long. On active l'énergie des pédiluves avec 250 grammes de *farine de moutarde*, avec 500 grammes de *sel gris*, avec 15 grammes d'*acide hydrochlorique*, ou avec 500 grammes de *cendre de bois neuf*.

* * Les *pédiluves chauds* doivent être prolongés pendant un quart d'heure; ils déterminent la dilatation des vaisseaux, la rougeur des téguments; on les emploie dans la céphalalgie, dans la congestion cérébrale, dans l'angine, dans la bronchite, dans les ophthalmies. Dans la saignée du pied on commence par un pédilure d'eau chaude, précédant l'ouverture de la veine, et l'on fait remettre le pied dans l'eau pour faciliter l'écoulement du sang.

* * Les *bains de pieds froids* s'administrent dans certains cas d'hémoptysie ou de métrorrhagie; on arrive ainsi à arrêter l'écoulement du sang par une sensation de refroidissement local, dont l'action sympathique provoque la contractilité des vaisseaux bronchiques et utérins par où s'écoule le sang. On les emploie aussi contre la goutte des pieds et contre l'entorse pour éviter le développement de l'inflammation. Dans ces cas leur durée doit être assez longue.

PELADE. Nom donné à la teigne décalvante. V. TEIGNE.

PELLAGRE (MAL DE LA ROSE). Un exanthème squameux de la peau, des parties inférieures, du cou, de la face dorsale des

des individus qui n'ont jamais mangé de maïs, mais qui vivent de pain préparé avec du blé de mauvaise qualité, rempli de *verdet*.



Fig. 430. — Verdet du blé. — 1. Tiges à l'extérieur du grain.



Fig. 431. — Verdet du maïs à l'intérieur du grain autour de la gemmule. — 2. Tiges du mycélium avec des sporules dans le voisinage.

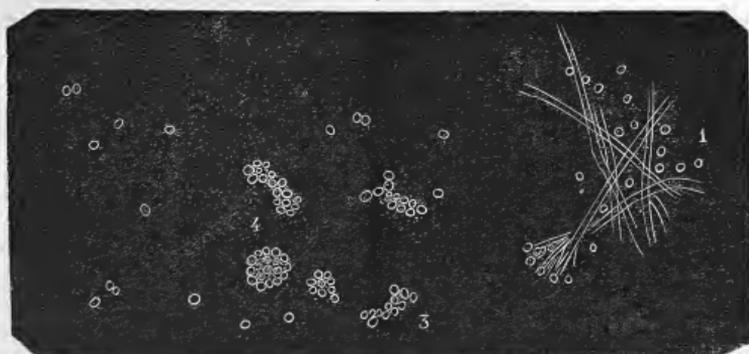


Fig. 432. — Pellagre. — Verdet du maïs. — 1. Tiges à l'extérieur du grain. — 3. Sporules isolés. 2. Sporules réunis.

maïns et des pieds, suivi de diarrhée, de vertige, et enfin de folie, caractérise la pellagre.

** La misère et la nourriture par du maïs ou du blé avariés sont les causes de la pellagre.

** C'est principalement dans le nord de l'Italie, dans les Pyrénées et au nord de l'Espagne, là où l'on se nourrit surtout de maïs altéré par le *verdet*, que se développe la pellagre à l'état *endémique* (Balardini, Roussel).

** Il y a des pellagres sporadiques dans la Gironde, en Espagne et même à Paris, chez

** L'altération du maïs, qui produit la pellagre connue sous le nom de *verderame*, de *verdet* ou de *vert de gris*, et décrite par Balardini, n'est autre qu'un champignon parasite du genre *sporisorium* développé autour de la gemmule par l'humidité, et le même champignon s'observe sur le blé.

** C'est surtout dans les années pluvieuses, lorsque le maïs, mouillé au moment de sa récolte, s'altère par l'humidité, que se développe la pellagre.

** Quand on place séparément du maïs et

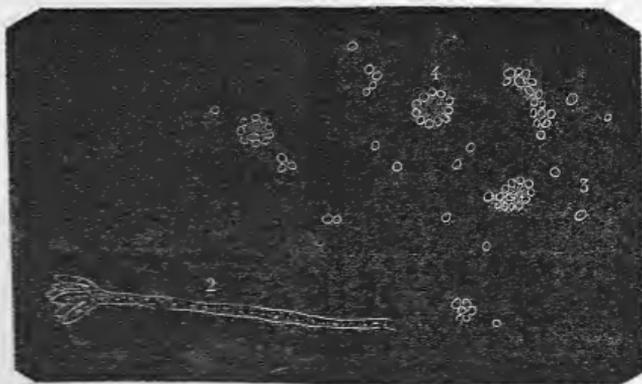


Fig. 433. — Pellagre. — Verdet du blé. — 2. Tige du mycélium fleuri. — 3. Sporules isolés. — 4. Sporules réunis.

du blé de bonne qualité dans un vase humide, au bout de quelques jours ces deux céréales s'altèrent et commencent à germer, un grand nombre de grains présentent autour de la gemme la tache brune ou verdâtre du *verdet*, et sur le blé comme sur le maïs ces taches sont formées de spores, qui plus tard forment le parasite complet (fig. 430, 431 et 432).

* * Ce n'est pas le maïs qui produit la pellagre, car le bon maïs ne la détermine jamais ; c'est le maïs altéré par le verdet (fig. 432), et, à cet égard, le blé rempli de verdet peut avoir les mêmes conséquences.

* * La pellagre est une maladie rémittente, qui paraît au printemps par un exanthème prurigineux du dos, des mains ou du pied, suivi de desquamations écailleuses qui durent tout l'été, s'améliorent pendant l'hiver pour reparaître plus fort au printemps suivant avec de l'inappétence et de la diarrhée. Ces phénomènes durent tout l'été jusqu'aux temps froids, où ils s'améliorent, mais au troisième printemps ils reviennent de nouveau et il s'y joint le délire et la mélancolie qui constituent la folie pellagreuse, toujours suivie de mort.

* * La durée de la pellagre n'est pas toujours la même, et au lieu de durer trois ans elle se prolonge quelquefois jusqu'à cinq et six ans.

* * La pellagre endémique conduit toujours à la folie et à la mort.

* * On peut prévenir la pellagre en conservant le maïs dans des lieux secs, ou s'il est humide, en le faisant passer au four pour le conserver jusqu'au moment où il devra servir à l'alimentation (Costallat).

Thérapeutique. — Pour prévenir la pellagre, il faut améliorer le sort des localités où cette maladie est endémique. Il faut donner aux paysans des moyens de travail et leur procurer des céréales de bonne qualité. Que ces populations mangent du maïs ou du blé, peu importe, pourvu que la qualité en soit bonne et que, bien conservées, elles n'aient point de verdet intérieur. C'est ce que Costallat a parfaitement démontré, et il a indiqué dans ce but une manière de récolter le maïs qui le met à l'abri de toute moisissure, afin de le rendre propre à l'alimentation. Ce moyen consiste à chauffer le maïs après la récolte pour le dessécher, et à l'emmagasiner dans des endroits parfaitement secs, au lieu de faire comme les paysans des Landes, qui le mettent en tas sur la terre sous un abri de planches mal jointes à travers lesquelles passe l'eau pluviale.

Une fois la pellagre déclarée, il faut que les malades quittent le lieu où a commencé le mal, et qu'ils aillent vivre d'un régime meilleur, à l'hospice, si cela est nécessaire, en y prenant des bains tous les jours. Ce changement de régime suffit souvent pour guérir le mal, et la guérison peut être définitive.

Au moment des phénomènes nerveux congestifs, la saignée générale et les sangsues sont très-utiles, mais il ne faut pas trop y insister.

Contre la diarrhée, il faut prescrire 2 à 3 grammes

de bismuth par jour ; — le *diascordium*, 2 à 3 grammes ; — la *thériaque*, — l'*opium*, 5 à 15 centigrammes ; — la *décoction blanche de Sydenham*, — la poudre de craie préparée, — la *pulpe de viande crue* avec ou sans pepsine, etc.

Contre l'état de la peau, les frictions de *glycérine de Price* coupée avec du lait, ou de *glycérolé d'amidon*, ou la *pommade de calomel* et la *pommade au précipité rouge*.

Contre les accidents cérébraux, la saignée est quelquefois utile ; mais dans bien des cas le mal est incurable, et il n'y a que les antispasmodiques et la séquestration à mettre en usage.

PELVINÈTRE. Instrument destiné à mesurer les diamètres du bassin de la femme en cas de rétrécissement. V. ACCOUCHEMENT, DYSTOCIE.

PELVI-PÉRITONITE. Inflammation circonscrite du péritoine dans le petit bassin.

* * La pelvi-péritonite se montre surtout chez les femmes, après les couches, après un avortement, après les règles brusquement supprimées, après une blennorrhagie, après un excès de coït, après une application d'hystéromètre ou de caustiques sur l'utérus, après une douche vaginale, après le cancer de l'utérus ou de la vessie ou du rectum (Bernutz).

* * Quelques médecins considèrent la pelvi-péritonite comme un *phlegmon péri-utérin* (Nonat), mais cela n'est pas démontré.

Thérapeutique. — Des sangsues à l'hypogastre, des cataplasmes, des frictions calmantes, opiacées et belladonnées. Des suppositoires avec l'opium, des lavements laudanisés, etc., doivent être employés contre la pelvi-péritonite. V. PÉRITONITE.

PEMPHIGUS. Des bulles cutanées plus ou moins volumineuses, transparentes, quelquefois jaunâtres, remplies de sérosité, qui s'écoulent par leur rupture et qui se dessèchent, constituent le pemphigus. On observe le pemphigus sur tous les points du corps.

* * Les bulles de pemphigus sont plus ou moins nombreuses, varient du volume d'une lentille à celui d'une amande ou d'un œuf, et ne s'accompagnent de fièvre que lorsqu'elles sont très-nombreuses. Il y a un *pemphigus aigu* et un *pemphigus chronique*. Les causes du pemphigus sont peu connues, cependant chez les nouveau-nés la maladie est certainement la conséquence d'une syphilis héréditaire, et dans ce cas le pemphigus est souvent congénital.

* * Le pemphigus aigu et discret n'a rien de grave et guérit en quelques jours.

* * Le pemphigus chronique et confluent entraîne quelquefois la desquamation de tout l'épiderme et peut occasionner la mort.

Thérapeutique. — Dans le pemphigus simple, on peut abandonner la maladie à elle-même, et il suffit de piquer les bulles avec une aiguille pour évacuer la sérosité. Quand les bulles de pemphigus sont très-larges, il faut également inciser ; et, s'il y a supp-

ration, faire le pansement avec du cérat comme dans le vésicatoire. Il faut saupoudrer le corps avec de l'amidon ou de bismuth, — prescrire le *sirop d'arséniate de soude*, — la *racine d'Asclépias gigantea*, appelée *mercure végétal* dans l'Inde, de 75 centigr. à 1 gramme et demi, en poudre ou en décocté. Cela fait partie des pilules asiatiques. — Fomentations alcalines.

Sous-carbonate de soude 2 grammes.
Eau distillée 350 id.

Et enfin le traitement antisyphilitique.

PÉNIS (AMPUTATION DU). Pour amputer la partie antérieure de la verge et le gland, on peut se servir du bistouri et sectionner en faisant rétracter par un aide la peau de la verge. On coupe d'un seul coup, on lie les artères dorsales de la verge et l'on cautérise au fer rouge, la surface de section des corps caverneux (Boyer). — Pour éviter un rétrécissement de l'urèthre, on incisera ensuite la face inférieure de l'urèthre, on réunira par suture les bords de la plaie de la peau à ceux de la muqueuse de l'urèthre (Ricord, Richet).

L'écrasement linéaire est une opération aussi bonne que l'incision. Pour amputer le corps de la verge sous le pubis, on se servira encore de l'écraseur (V. ÉCRASEMENT LINÉAIRE).

Il n'est pas absolument nécessaire d'introduire préalablement une sonde dans l'urèthre (Barthelémy), ni de passer une sonde dans la vessie; les rétrécissements consécutifs ne sont pas inévitables et quand il y a rétention d'urine immédiate, elle cède dans les vingt-quatre heures.

* * Amputer la verge par la ligature, avec un fil fort (Richet) et attendre la chute de la verge, une sonde métallique ayant été préalablement introduite dans l'urèthre; sectionner les tissus couche par couche (Schræger) ou avec le galvano-cautère (Middeldorpf), sont des opérations qui n'ont pas les avantages de l'écrasement linéaire ni de l'incision.

* * Les accidents immédiats de l'amputation de la verge sont la phlébite, l'infection purulente, et plus tard l'hypochondrie. V. ces mots.

* * Contre les rétrécissements consécutifs on a recours à la dilatation. Enlever une rondelle de la verge (Lenoir) est une opération inutile, le rétrécissement peut se reproduire au niveau de la nouvelle section; mieux vaut inciser la paroi inférieure du canal dans une étendue de 1 centimètre, et réunir les bords de l'incision de la muqueuse à la peau par une fine suture avec des fils de soie.

PÉNIS (MALADIES DU). Le pénis, ou verge, peut être atteint d'une série de lésions traumatiques, d'inflammations et de tumeurs variables.

I. *Cancer du pénis.* — Les cancers de la verge sont des cancers encéphaloïdes fibro-

plastiques, mélaniques ou autres. Le prépuce et le gland sont le siège de cancers épithéliaux.

* * Le cancer de la peau se présente avec les caractères d'une induration mal circonscrite, développée lentement, accompagnée de quelques élançements et ne provoquant qu'à la longue des engorgements ganglionnaires. On ne croira à une syphilide primitive ou secondaire, que si le traitement antisyphilitique, a agi sur la tumeur. Lorsque le cancer est infiltré pour ainsi dire dans le prépuce, lorsque le gland violacé, dur, reste dans cet état pendant plusieurs mois et finit par présenter des ulcérations qui laissent suinter du pus ayant une odeur fétide, le doute n'est pas possible.

* * Les chancres phagédéniques ne passent pas par une période d'induration et ne portent pas d'odeur comme les cancers.

* * Le cancer de la peau peut rester longtemps limité à la peau.

* * Le cancroïde du gland ou le cancer épithélial papillaire du gland débute par un point rouge qui s'étend, devient saillant ou se divise en plusieurs mamelons durs, reposant sur une base dure; le cancer du gland est encore constitué par une ulcération à bords indurés, et qui végète peu à peu. A la période d'ulcération les cancers de la verge saignent facilement.

* * Les cancers des corps caverneux débutent par des indurations mal limitées qui ressemblent à des nœuds; on a d'abord beaucoup de difficultés à reconnaître qu'il s'agit d'un cancer, et l'on doit toujours, en présence d'un cas douteux, attendre et soumettre le malade à un traitement par l'iodure de potassium et le mercure. Lorsqu'il y a certitude que l'induration des corps caverneux n'est ni la conséquence d'une plaie, ni la suite d'une inflammation, et lorsque le traitement antisyphilitique n'a eu aucune action, il s'agit d'un cancer.

Thérapeutique. — La possibilité de l'extension du mal, la rétention d'urine quelquefois complète (Boyer), font une nécessité de l'amputation de la verge, lorsqu'il est évident que le mal est un cancer et qu'il a des racines dans la verge même.

Mais avant d'amputer la verge, le chirurgien examinera s'il ne peut pas enlever la tumeur sans toucher à cet organe. Pour cela, au moment de l'opération, une incision longitudinale sera faite sur toute la longueur de la verge, les tissus seront coupés couche par couche. Si l'on arrive sur la gaine du corps caverneux et si elle est saine, on excisera la peau sans toucher à la verge (Lisfranc). Lorsque le cancer est limité à la peau, on doit se borner à enlever la peau. A priori, on peut s'assurer que la peau seule est le siège du cancer, en cherchant si elle glisse sur la verge.

II. *Éléphantiasis du prépuce.* — L'éléphantiasis du prépuce (Wadd. Gibert, H. Larrey, Rigal de Gaillac) est une lésion de la peau, avec hypertrophie du derme (V. ÉLÉPHANTIASIS DES

ARABES). L'éléphantiasis du prépuce s'accroît incessamment dans les pays chauds, tandis qu'il reste stationnaire dans les régions tempérées. La cessation des besoins génésiques (Adams, Lawrence) est la conséquence de l'éléphantiasis de la verge et du prépuce.

* La rétention d'urine est très-rare dans les cas de l'éléphantiasis du prépuce, quel que soit le volume de la production pathologique.

* L'éléphantiasis du prépuce s'étend souvent au scrotum, et il récidive facilement après l'ablation (Goyrand, d'Aix).

Thérapeutique. — Si le mal est limité au prépuce, on en fera l'ablation par excision (V. PRITOMOSIS). Si le fourreau de la verge est malade, on l'excisera (Delpech). On énucléera la verge enlevant par dissection toute la peau; on empêtera même sur celle du scrotum. Des lambeaux de peau pris sur les cuisses serviront à recouvrir les testicules. On laissera la verge dénudée se cicatriser, sans chercher à la recouvrir.

Il ne faut pas toucher à un éléphantiasis qui a envahi les corps caverneux, et, en général, tous les éléphantiasis qu'on ne peut faire disparaître entièrement par une opération, car l'opération hâte la marche envahissante du mal.

III. *Épanchement sanguin du pénis.* — La rupture de la veine dorsale de la verge pendant une contusion peut causer un épanchement de sang sous-cutané, qui donne à la verge une coloration violacée et pourrait faire croire à de la gangrène; mais on se souviendra que l'absence de douleurs et la chaleur conservée dans les parties noires ne sont point en rapport avec une gangrène.

* La rupture de vaisseaux du corps caverneux constitue une sorte de tumeur érectile traumatique, qui augmente pendant les érections, est molle, réductible et indolente. Cette tumeur est susceptible de s'enflammer et de s'indurer pour former ce qu'on appelle des *nœuds du corps caverneux*.

On a cité un cas où le corps caverneux s'était rompu pendant une érection et avait causé un épanchement sanguin profond (*Gaz. des hôp.*, 1865).

Thérapeutique. — Les compresses résolutives, les lotions ammoniacales, l'eau de Goutard et l'eau blanche (V. COXICOSTON), seront employées.

Ponctionner une tumeur réductible des corps caverneux, c'est s'exposer à une hémorrhagie qui peut être mortelle (Albinus).

L'amputation de la verge (Chelius) est une ressource extrême à laquelle on ne doit avoir recours que quand le mal fait des progrès incessants, encore vaudrait-il mieux couper un seul corps caverneux avec l'écraseur linéaire en arrière de la tumeur, et disséquer ensuite la tumeur.

IV. *Étranglement de la verge par un lien ou un cercle constricteur.* — Les étranglements de la verge par des corps étrangers déterminent

une tuméfaction de toutes les parties situées au devant de l'anneau constricteur et un boursoufflement tel, que parfois l'agent constricteur est recouvert par les tissus œdématisés. Un lien d'étoffe, de fil, une bague, une bobèche (Dupuytren), une douille de baïonnette (Larrey), une virole de robinet (Chassaignac), le goulot d'un flacon de verre (Legros), ont été trouvés exerçant une constriction sur la verge, et il ne manquera peut-être pas de se trouver d'autres cas plus exceptionnels encore.

* Le premier phénomène de l'étranglement de la verge est l'exagération de l'érection qui avait été sollicitée par les manœuvres de masturbation se rattachant à l'introduction de l'anneau sur la verge; c'est ensuite une tuméfaction toujours croissante du gland et du prépuce, et à la longue la rétention d'urine, puis la gangrène des parties tuméfiées.

Thérapeutique. — Toutes les fois que le corps étranglant est facile à couper, on le coupera d'emblée, sans chercher à réduire. Les fils, les rubans, les anneaux, seront coupés avec des ciseaux ou des cisailles. Pour cela, on soulèvera le bourrelet qui recouvre le corps étranger, on passera au-dessous de celui-ci une spatule, afin d'empêcher les ciseaux ou la cisaille de couper la peau de la verge.

Dans le cas où le lien constricteur serre depuis peu de temps, on peut essayer de réduire par des applications permanentes de glace sur toutes les parties de la verge et sur les aines et les cuisses.

On fera des mouchetures sur la verge, avec réserve toutefois, quand on ne pourra immédiatement sectionner le corps étranger, puis on sectionnera ou l'on brisera les corps métalliques avec des cisailles; on coupera les anneaux de verre avec le diamant; les pièces de cuivre épaisses seront coupées avec une lime ou avec une scie-time, et, pour cela, on sciera obliquement, afin de ne point déchirer les tissus, la pièce de métal étant tenue par un étau fixe ou un étau à main.

S'il y avait rétention d'urine, on devrait, dans les cas où l'on prévoirait que la section serait longue, faire une boutonnière uréthrale en arrière de la constriction. Pour faire cette boutonnière, il suffit de ponctionner avec le bistouri sur un point du canal distendu par l'urine; puis, lorsqu'on a senti une résistance vaincue et quand on voit sortir l'urine, on agrandit l'ouverture. Il ne faut pas craindre une fistule consécutive. Dès que le lien constricteur sera détruit, on fera uriner le malade à chaque besoin, avec une sonde passée par l'urètre, la plaie se guérira promptement; mais on pourra, pour plus de sécurité, refermer la plaie avec des serres-fines.

On pansera à l'eau fraîche, et les malades seront tenus dans un grand bain ou un bain de siège pendant plusieurs heures.

V. *Inflammation du pénis* (V. BALANITE, CHANCRE, URÉTHRITE BLENNORRHAGIQUE). — Le pénis peut être le siège d'érysipèle, de phlegmon, de gangrène, après un traumatisme ou les opérations de phimosis. Ces lésions prêtent aux indications générales des inflammations

dans les autres régions, sauf que les parties mortifiées par la gangrène doivent être abandonnées à elles-mêmes.

Thérapeutique. — On désinfecte la plaie avec le pansement à l'eau chlorurée, ou avec l'eau-de-vie camphrée, et l'on attend la chute des eschares.

VI. Ossification du pénis. — Une corde dure et tendue siégeant dans la cloison des corps caverneux, donnant à la verge, pendant l'érection, la forme d'un arc de cercle à concavité supérieure, est une ossification partielle du pénis.

Cette lésion ne peut être confondue avec aucune autre lésion, en cas de doute on pourrait piquer avec une aiguille à acupuncture la partie de la tumeur saillante sous la peau. Si l'aiguille ne pénètre pas, il y aurait une preuve que la tumeur est une ossification.

Thérapeutique. — Une fois, l'extraction d'une ossification du pénis a été tentée, mais elle a donné lieu à des hémorrhagies assez graves (Mac Clellan); mieux vaut ne pas toucher à cette lésion.

VII. Plaies du pénis. Les plaies du pénis qui n'intéressent pas le corps caverneux, ni l'urèthre, ne diffèrent pas des plaies des autres points du corps. Les décollements de la peau de la verge ne sont pas différents des autres décollements du tégument, sauf que malgré leur étendue ils reprennent très-bien.

Thérapeutique. — Le traitement de ces plaies ne diffère pas de celui des plaies en général.

VIII. Plaies des corps caverneux et de l'urèthre. — Les plaies par instruments piquants ne présentent pas d'accidents redoutables, si ce n'est la possibilité d'une phlébite du corps caverneux. Les fausses routes de l'urèthre ne sont graves que par l'infiltration de l'urine dans la fausse route et l'inflammation consécutive.

V. CATHÉTÉRISME.

* * Les plaies par instruments tranchants causent des hémorrhagies. — Le gonflement de l'urèthre coupé entraîne la rétention d'urine, et plus tard un rétrécissement fibreux.

V. RÉTRÉCISSEMENT DE L'URÈTHRE.

* * Les plaies transversales de la verge qui ne sont pas suivies d'inflammation ne déterminent pas l'oblitération des corps caverneux et de l'urèthre.

* * Les plaies par armes à feu sont accompagnées d'épanchements étendus et de gonflement des parties qui causent une rétention d'urine. Lorsque la verge est amputée par une balle ou un boulet, la rétraction de l'urèthre joint au gonflement des tissus est une nouvelle cause de rétention d'urine.

* * Les plaies du pénis par armes à feu, avec perte de substance, comme les brûlures, déterminent des cicatrices vicieuses.

* * Il y a des plaies par morsures qui ont

coupé l'urèthre et même amputé la verge (Lenoir). Ces plaies sont suivies de rétrécissement du canal.

Thérapeutique. — Lorsque la verge a été piquée ou coupée en partie, sans section complète des corps caverneux et de l'urèthre, on réunit, avec des bandelettes de diachylon, lorsque la plaie est régulière, avec des sutures, dans le cas contraire, et l'on pansera à l'eau froide, le malade étant tenu au repos absolu.

Si un corps caverneux est divisé, s'il y a une hémorrhagie, on tentera la réunion immédiate avec quelques points de suture entortillée; si la verge est presque entièrement divisée, on cherchera l'ouverture de l'urèthre dans la plaie et l'on placera une sonde à demeure dans la vessie, puis on en introduira une autre par l'urèthre; s'il est possible de passer une sonde d'emblée dans la vessie et dans toute la longueur de l'urèthre, cela vaut mieux. S'il y avait des fausses routes, on chercherait d'abord l'urèthre dans la plaie, puis on introduirait dans cette portion du canal, du côté de la vessie, une sorte de petit gorgere (F. Bron) qui conduirait la sonde poussée dans la portion antérieure de l'urèthre jusque dans la vessie, on réunirait ensuite la plaie de l'urèthre immédiatement; ou bien après la régularisation de l'urèthre et des corps caverneux divisés, on avivait les bords de la plaie et l'on réunirait.

V. FISTULE URINAIRE.

Lorsque la peau de la verge a été décollée, on pansera simplement avec des compresses mouillées. Quand le pénis a été atteint par une balle qui a déterminé une perte de substance, on fera le pansement avec un cataplasme, et l'on passera une sonde à demeure pour prévenir la rétention d'urine.

S'il y a une plaie avec grande perte de substance et si la verge est coupée, on cherchera à rétablir le cours de l'urine au cas où il y aurait rétention, mais il n'est pas besoin de se presser, la rétention d'urine n'existe pas toujours, et lorsqu'elle existe elle cède en général dans les vingt-quatre heures. On panse à l'eau froide et l'on tient les malades au repos.

Lorsqu'il y a eu plaie des corps caverneux, on observe quelquefois des cicatrices qui, pendant l'érection, tiennent la verge courbée. Contre cet état, on peut sectionner le corps caverneux au-dessus et au-dessous de la cicatrice; on fait suppurer la plaie et l'on obtient des cicatrices adhérentes au corps caverneux sain, qui corrigent la déviation de la verge (Baudens). On peut encore sectionner la cloison des corps caverneux d'arrière en avant dans toute la longueur de la verge, mais cela ne remédie pas à la déviation de la verge.

Après les plaies des corps caverneux et de l'urèthre, quand il est impossible d'arrêter les hémorrhagies de la verge par des tamponnements avec le perchlorure de fer et la cautérisation avec le fer rouge, on passe des épingles en croix, en travers la plaie, et l'on fait un point de suture entortillée.

V. ERECTILES (TUMEURS). En vingt-quatre heures, l'hémorrhagie est arrêtée.

Pénis (TUMEURS DIVERSES DU). Outre les lésions syphilitiques du pénis, telles que les chancres et les plaques muqueuses (V. ces mots), il y a différentes espèces de tumeurs: sur la peau, des kystes sébacés (V. ces mots); dans le tissu cellulaire, — de petits lipomes et dans les corps caverneux ce qu'on appelle des *nœuds*.

I. *Nœuds des corps caverneux.* — Les nœuds des corps caverneux sont, ou des noyaux enflammés terminés par induration, ou des coagulations du sang dans les corps caverneux, ou des brides indurées à la suite de traumatisme.

* * Les nœuds des corps caverneux sont indolents, ils ne causent que de la gêne pendant l'érection, la verge est inclinée du côté où ils existent.

* * La verge où plusieurs nœuds se sont développés prend des formes bizarres pendant l'érection et cela empêche plus ou moins le coït.

Thérapeutique. — C'est une opération dangereuse que celle qui a pour but d'enlever les nœuds du corps caverneux; on pourrait tout au plus enlever un nœud ou faire une section sous-cutanée au-dessous du nœud, mais lorsque plusieurs nœuds existent, on n'a de ressources que dans un traitement résolutif, les pommades à l'iode de plomb et les lotions avec la teinture d'iode. Ces traitements calment au moins le moral des malades.

II. *Tumeurs érectiles du pénis.* — Les tumeurs érectiles du pénis sont cutanées et sous-cutanées; elles ont les caractères des tumeurs érectiles en général et ne peuvent être confondues qu'avec les épanchements sanguins traumatiques des corps caverneux, mais l'origine du mal permet d'établir le diagnostic.

Thérapeutique. — Les tumeurs érectiles cutanées de la verge seront traitées par les injections coagulantes; les tumeurs érectiles profondes peuvent être traitées de la même façon. L'extirpation est contre-indiquée, mais l'amputation de la verge serait préférable au séton et à la ligature. Les dangers auxquels exposent ces deux dernières opérations, l'infection purulente en particulier, doivent faire préférer les injections coagulantes et peut-être mieux la cautérisation avec le fer rouge. V. ÉRECTILES (TUMEURS).

PENSÉE SAUVAGE. Plante de la famille des violariées, dont l'infusion, 4 grammes par litre d'eau, s'emploie comme dépuratif dans les maladies de la peau.

PEPSINE. Ferment du suc gastrique par lequel s'accomplit la digestion des viandes.

La thérapeutique se sert de la pepsine de veau recueillie par la macération de la muqueuse gastrique dans l'eau que l'on précipite par l'acétate de plomb pour faire des digestions artificielles. Corvisart a montré que cette pepsine devait être donnée dans certains cas de dyspepsie et de lienterie [++]. Elle s'administre en poudre, après chaque repas, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme, ou se donne aussi sous forme de sirop, de vin ou d'élixir.

Voici un moyen facile d'administrer ce médicament, surtout aux enfants. La saveur du sirop de cerise se confond tellement avec celle de la pepsine, que les enfants les plus difficiles acceptent ce mélange

avec plaisir. La manière de préparer ce sirop est très-simple :

Pepsine (acide neutre) 66 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau froide 44 grammes.

Filtrez et ajoutez :

Sirop de cerise acidulé. 70 grammes.

Chaque cuillerée à soupe de sirop, 15 grammes, contient 1 gramme de pepsine. La dose est d'une cuillerée pour les adultes et d'une demi-cuillerée pour les enfants, que l'on fait prendre à la fin de chaque repas. (Corvisart.)

PERCHLORURE DE FER. Préparation liquide employée comme hémostatique sur de la charpie, toutes les fois qu'on ne peut faire la ligature d'un vaisseau. — On l'emploie aussi pour la cure des ulcères variqueux et des cancroïdes, dont on a dénudé la peau par des vésicatoires □. Pravaz s'en est servi pour injection dans les petits anévrysmes des membres pour y coaguler le sang et amener la guérison ⊕. V. CHLORURE DE FER ET ANÉVRYSMES.

On le donne à l'intérieur dans de l'eau sucrée, vingt gouttes, dans le purpura (Piorry) ⊕, l'angine couenneuse (Aubrun) ⊕, le croup, les hémorrhagies internes, etc.

PERCUSSION. La percussion imaginée par Avenbrugger est un procédé d'examen des différents organes, à l'aide duquel on arrive à reconnaître l'existence anormale de corps solides, liquides ou gazeux, là où ils ne devraient pas se trouver.

* * La percussion se pratique en appliquant un doigt sur la partie qu'on veut explorer et en frappant sur lui avec plus ou moins de force au moyen du médus de la main opposée. On a ainsi une matité absolue s'il y a sous la main un corps solide, une matité moindre s'il existe du liquide, et enfin de la résonnance faible ou tympanique, s'il y a des gaz. C'est le moyen de reconnaître les indurations, les tumeurs, les abcès, les engorgements, les accumulations de sérosité ou de gaz dans les tissus.

* * La percussion permet de limiter le volume et l'étendue des organes et des produits morbides.

* * On peut aussi pratiquer la percussion au moyen d'une plaque d'ivoire dite *plessimètre*, ce qui permet d'avoir un son plus net et en conséquence de mieux fixer le contour des organes ou des parties malades (Piorry).

Percussion du cœur. La percussion est très-utile pour apprécier le volume et la situation du cœur, ainsi que les épanchements sérieux du péricarde, car une matité de 4 centimètres carrés étant la dimension normale du cœur, toutes les fois que la matité dépassera de beaucoup ce chiffre, il y aura lieu de croire à

une hypertrophie cardiaque ou à un hydropéricarde, faits que la force ou l'éloignement du tic tac permettront de distinguer.

Percussion du poumon. Les poumons résonnent très-bien tant qu'ils sont dans leur état normal, mais s'ils sont le siège d'une congestion chronique partielle, d'une pneumonie aiguë ou chronique, d'une apoplexie pulmonaire, d'une tuberculisation plus ou moins étendue, d'un aplatissement par épanchement séreux ou sanguin de la plèvre (V. ces mots), de tumeurs profondes, il y a dans la partie correspondante du thorax une matité plus ou moins forte et différemment étendue.

** La matité au sommet de l'un ou des deux poumons indique presque toujours la présence de tubercules, mais elle peut dépendre d'une congestion chronique ou d'une pneumonie. V. CONGESTION DES POUMONS, PHTHISIE.

** Une matité fixe dans un point de la poitrine dépend de l'induration du poumon par la congestion, la phlegmasie ou la tuberculose.

** Une matité mobile, dont le niveau se déplace avec les mouvements du malade indique un épanchement dans la plèvre. V. PLEURÉSIE.

** La résonance exagérée de la fosse sus-épineuse, unie à une matité de la base du thorax, est le signe d'un épanchement d'air et de sérosité dans la plèvre. V. HYDROPNEUMOTHORAX.

Percussion du ventre. Sans la percussion il serait impossible de faire le diagnostic de certaines tumeurs du ventre, et c'est par ce moyen qu'on en fixe le siège, qu'on en limite l'étendue et qu'on en découvre la nature solide, liquide ou gazeuse.

** Dans les maladies du foie la matité exagérée de tout l'organe ou d'un de ses lobes indique la congestion aiguë ou chronique de la glande, son hypertrophie, ou des tumeurs hydatiques et cancéreuses. La forme globuleuse et le siège de cette matité au niveau du muscle droit indiquent même une tumeur calculeuse de la vésicule biliaire.

** Dans les maladies de la rate et à la suite des fièvres palustres, la matité exagérée de l'hypocondre gauche indique le volume et l'hypertrophie de cette glande, et alors on peut en dessiner les contours.

** C'est la percussion qui, en faisant connaître la matité ou la résonance de l'abdomen, indique la présence des gaz et des excréments de l'intestin, en même temps que celle des liquides et des tumeurs dans le péritoine.

** Une matité globuleuse fixe à l'hypogastre, s'élevant jusque près de l'ombilic, annonce une rétention d'urine, une tumeur de l'utérus ou une grossesse.

** La matité latérale de l'hypogastre est souvent en rapport avec les tumeurs de l'ovaire ou des téguments larges.

** Une matité de la fosse iliaque droite et de la gauche indique, soit une obstruction stercorale du cæcum et del'S iliaque, soit un phlegmon iliaque.

** La matité morbide de tout l'hypogastre se portant dans le flanc droit ou gauche, selon le décubitus du malade, en même temps que se déplace la résonance des intestins, est le signe certain d'une hydropisie ascite.

** Quand la percussion d'une tumeur donne au doigt la sensation d'un frémissement vibratoire, on peut être assuré qu'il s'agit d'un kyste rempli d'hydatides.

Percussion (APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES DE LA). Si la percussion fournit beaucoup au diagnostic, elle n'est pas moins utile à la thérapeutique, car elle lui fournit des indications curatives importantes.

** La percussion de l'hypogastre donnant une matité arrondie, formant une tumeur sus-pubienne chez un malade qui a une rétention d'urine et qu'on ne peut sonder, indique le point où il faut faire la ponction de la vessie. V. RÉTENTION D'URINE.

** Dans l'ascite et dans l'hydropisie enkystée des ovaires, la percussion permet de savoir au moyen de la résonance où sont les intestins, et au moyen de la matité où est le liquide à évacuer par la paracentèse. V. ASCITE, OVAIRES (KYSTES DES).

** Dans la dyspepsie la percussion des fosses iliaques et du côlon fait reconnaître une obstruction stercorale et fournit aussi l'indication d'un purgatif. V. OBSTRUCTION, TUMEUR STERCORALE.

** Dans les tumeurs hydatiques du foie dépassant les fausses côtes, la matité indique qu'il y a contact avec la paroi du ventre sans interposition d'une anse intestinale et qu'on peut sans danger faire la ponction du kyste.

Dans la pleurésie gauche la matité déplacée du cœur indique la torsion de cet organe ou son refoulement dans le côté droit de la poitrine et sert d'indication à la thoracocentèse.

** Chez une femme qui n'a point ses règles, dont l'hypogastre est rempli par une tumeur et qui se croit enceinte, la résonance indique une physométrie, et la nécessité de faire le cathétérisme utérin pour évacuer les gaz.

PÉRICARDITE. Quand l'inflammation s'empare de la membrane séreuse externe du cœur, elle produit la péricardite.

** La péricardite, assez ordinaire chez l'homme, est beaucoup moins fréquente chez la femme.

** La péricardite, quelquefois engendrée

par des causes dites traumatiques, est plus ordinairement la conséquence, soit de l'impression du froid sur le corps échauffé, soit du rhumatisme articulaire aigu (Bouillaud).

* * La péricardite s'observe habituellement dans le cours du rhumatisme articulaire aigu, de la pleurésie et de la pleuro-pneumonie.

* * On rencontre exceptionnellement la péricardite à l'état épidémique.

* * Il y a une péricardite aiguë et une péricardite chronique.

* * Vous reconnaîtrez anatomiquement la péricardite aiguë à l'hydropisie fibrineuse plus ou moins abondante du péricarde, aux fausses membranes qui le recouvrent partiellement ou en totalité, à l'aspect de *langue de chat* râpeux ou filandreux de cette exsudation plastique, et plus tard, dans l'état chronique, aux adhérences de la séreuse et à la transformation cartilagineuse ou calcaire du péricarde.

* * La péricardite aiguë comparée chez différents malades montre souvent au médecin l'exemple curieux de lésions anatomiques semblables, avec des phénomènes dynamiques entièrement opposés. Tel épanchement fibrineux inflammatoire déterminera ici douleur, palpitations, anxiété, suffocation même, qui passera ailleurs ignoré faute de réaction, et constituera la *péricardite latente*.

* * La péricardite aiguë, essentiellement protéiforme, offre au médecin tous les degrés possibles de réaction fébrile, de douleur locale, de palpitation, d'angoisse précordiale, depuis la modification la plus légère jusqu'à la manifestation la plus prononcée, et alors seulement la plus significative.

* * La péricardite aiguë est la plus belle occasion de triomphe que puisse offrir la méthode médicale d'examen par l'exploration physique. En effet, vous ne reconnaîtrez cette affection que par la présence d'une matité précordiale plus ou moins étendue, de la voussure des parois cardiaques, du *bruit de frottement*, de *frottement de cuir neuf* ou de *craquement cadencé*, selon le rythme des mouvements du cœur, et enfin par le fait de l'affaiblissement, de l'éloignement et de la disparition des bruits valvulaires, si l'épanchement a refoulé le cœur assez loin des parois thoraciques.

* * On guérit toujours très-bien de la péricardite aiguë, partielle.

* * La péricardite aiguë, généralisée, sans complications, guérit assez ordinairement ; mais la péricardite aiguë, accompagnée d'angoisse, de suffocation, de pâleur et de bouffissure du visage est presque toujours mortelle.

* * On voit souvent, après la guérison de la péricardite, la dépression des parois cardiaques succéder à la voussure précordiale constatée dans le courant de la maladie.

Thérapeutique. — Dans la péricardite la diète et le repos au lit, les tisanes nitrées ou saturées d'acétate de potasse édulcorées avec le sirop des cinq racines, seront très-utiles aux malades. N'hésitez pas à saigner large ment et fréquemment au début les malades atteints de péricardite ; il faut que la lancette alterne avec la veuteuse scarifiée sur le cœur, pour arrêter la phlegmasie de son enveloppe.

La *vératrine* employée seule peut arrêter la péricardite au début, et elle se donne de la manière suivante :

Vératrine. } à 5 centigrammes.
Opium. }

Mêlez, pour dix pilules. — Deux à cinq par jour, et un lavement émollient.

Quand la péricardite est déjà ancienne et que l'épanchement persiste, de *larges vésicatoires volants* à la région péricardique seront très-utiles.

La *digitale* en poudre, 5 à 50 centigrammes par jour, en sirop, 30 grammes, et la *digitaline*, un à trois granules, sont souvent employées contre la péricardite, mais leur emploi ne répond pas toujours à ce qu'on attend de leur usage.

Dans la péricardite chronique, il faut laisser en permanence des *cautéres à la région du cœur*, ou appliquer de la teinture d'iode et prescrire un régime modérément nutritif.

PÉRINÉE (LÉSIONS DU). Outre les tumeurs et les inflammations dont la région du périnée est le siège, on y trouve, chez les femmes, une lésion traumatique spéciale, la *déchirure*.

Déchirure du périnée. — Les ruptures du périnée sont des accidents de certains accouchements qui sont dus à ce que l'étroitesse de la vulve ne permet pas le passage d'une tête de fœtus volumineuse, ou à ce que le périnée n'a pas été soutenu, ou à ce que le chirurgien n'a pas débridé à propos une des grandes lèvres.

Un premier accouchement un peu avancé et la petitesse de la taille de la mère (Puzos) sont des causes prédisposantes, les efforts d'expulsion trop violents de la part de la mère, le volume énorme de la tête du fœtus sont les causes déterminantes les plus certaines de la rupture du périnée.

* * Trois cas peuvent se présenter :

• Ou bien le périnée est déchiré superficiellement, le sphincter anal étant conservé ;

• Ou bien le sphincter est déchiré, mais sans ouverture du rectum ;

• Ou bien la cloison recto-vaginale est déchirée. Dans ce cas le périnée peut présenter une simple fente ou bien deux déchirures latérales se réunissant à la fente qui divise en deux la cloison recto-vaginale.

* * Au moment où une rupture du périnée se produit on doit s'assurer de son étendue. C'est par le toucher rectal que l'on constate la persistance du sphincter, on sent le bourrelet formé par le muscle.

* * Les déchirures du périnée et les déchirures

rures de la cloison recto-vaginale saignent très-peu.

* * Les suites d'une déchirure du périnée sont une communication du vagin et du rectum, une chute de l'utérus et une infirmité dégoûtante, le passage continuel des matières fécales par le vagin. — Des déchirures de la cloison vésico-rectale étendues ont guéri spontanément (Denman, Fraissnel, Duparquet).

Thérapeutique. — On prévient la rupture du périnée en soutenant fortement le périnée pendant le passage de la tête en débridant sur la partie postérieure d'une des grandes lèvres si le périnée est trop tendu et surtout dans les cas où, cette condition existant, il faut appliquer le forceps.

a. Si la peau du périnée seule est rompue, on ne fera pas d'opération; le rapprochement des grandes lèvres par la position rapprochée des jambes serrées l'une contre l'autre (Puzos, Huguier) est suffisante. On pourra appliquer une grosse serre-fine, mais ce moyen de réunion ne tient guère.

b. Lorsque le sphincter est rompu, le même traitement est bon; si le rectum est seul conservé, on peut encore appliquer ce moyen; mais de peur d'une rupture consécutive, il est meilleur de faire deux ou trois points de suture intéressant l'épaisseur du périnée, et de rapprocher les bords de la plaie avec des bandes de diachylon passant dans le pli fessier et venant se croiser sur le pubis et allant se coller sur les épines iliaques antéro-supérieures (Nélaton).

c. Lorsque la cloison recto-vaginale aura été déchirée, on pratiquera la périnéorrhaphie.

Quoique l'on connaisse deux cas de morts à la suite d'opérations faites pendant la période postpuerpérale, il est préférable d'opérer peu de temps après l'accouchement (Danyau, Maisonneuve, Nélaton), dix à douze jours après.

Lorsqu'on est obligé de n'opérer que plus tard, on attendra que les règles soient passées et l'on opérera quelques jours après. S'il y a une leucorrhée abondante ou de la diarrhée, on les atténuera; on guérira d'abord ou l'on améliorera l'état de l'utérus et du rectum par les traitements appropriés.

Lorsque la déchirure est déjà ancienne, mais encore recouverte de bourgeons charnus et snppurants, on cautérisera l'angle de la plaie au niveau des restes de la cloison. Dans les cas où la cicatrisation des muqueuses est achevée, on peut tenter cette opération, surtout si les tissus sont lâches. Si, après une première cautérisation, il se réunit quelques parties, on continuera (J. Cloquet).

Bien que la cautérisation de l'éperon formé par la cloison vésico-vaginale restante, pour empêcher la soudure des muqueuses rectale et vaginale (J. Cloquet) ait été suivie de quelques succès, bien que la simple position des jambes rapprochées et serrées (Hugier) ait été suivie de guérison, la suture est ce qu'il y a de plus sûr pour la rupture du périnée récente. Mais à partir du moment de l'accouchement, en attendant le moment d'opérer, il est toujours bon de tenir les jambes des malades serrées l'une contre l'autre.

Lorsque la rupture du périnée est ancienne, lorsqu'il y a une soudure des muqueuses, la périnéorrhaphie par avivement et suture est la meilleure opération.

Périnéorrhaphie. 1° La périnéorrhaphie, dans les

cas de rupture du périnée récente, c'est-à-dire la périnéorrhaphie applicable dans la deuxième quinzaine qui suit l'accouchement, se fait de la manière suivante :

La malade étant placée comme pour l'opération de la taille, sur le bord d'un lit, les cuisses fléchies et dans l'abduction, on fait une suture en surjet, des bords de la muqueuse vaginale, de la peau du périnée et de la muqueuse rectale, deux fils embrassant une grande épaisseur de tissu du périnée sont attachés par le mode de la suture enchevillée (Maisonneuve). Ce procédé est encore probablement le meilleur. La suture avec les aiguilles courbes à demeure, arrêtées avec des demi-sphères (Heurteloup), est insuffisante.

2° La périnéorrhaphie, dans les cas de cicatrisation de la plaie, se fait de la sorte :

La malade étant placée comme précédemment, le chirurgien avive sur la cicatrice, de façon à produire deux plaies triangulaires, réunies à leur sommet, sur l'éperon formé par les restes de la cloison recto-vaginale. On fait : 1° à l'aide de points de suture métalliques la réunion des bords de la muqueuse vaginale; 2° on réunit avec des points de suture métalliques les bords de la muqueuse rectale; on fait ensuite la suture des bords de la plaie cutanée avec des fils métalliques (Demarquay). Pour favoriser la réunion de la plaie et prévenir les tiraillements, on fait sur le périnée les incisions semilunaires, libératrices de Dieffenbach, de chaque côté, à 1 ou 2 centimètres de la suture. V. AUTOPLASTIE.

La suture des bords de la déchirure avivés par trois points de suture avec du fil double noué dans le vagin (Roux), et cette même suture, plus deux incisions libératrices sur le périnée (Dieffenbach), sont des opérations qui échouent souvent.

La périnéo-synthèse (Langenbeck, Verhaegue, d'Ostende), est une opération autoplastique, longue, difficile, et d'une efficacité très-douteuse.

Cette opération consiste à dédoubler avec un scalpel fin et en disséquant avec soin, l'éperon dont le bord est préalablement avivé, à former un lambeau avec la muqueuse vaginale qui couvre l'éperon; à aviver sur les côtés, dans un espace quadrilatère, les bords de la déchirure du périnée, depuis la peau jusqu'à l'éperon. On fait alors descendre la face rectale de la cloison et on la fixe par deux points de suture aux angles inférieurs des plaies latérales; on réunit par suture les bords inférieurs de l'espace quadrilatère, de façon à fermer le rectum. La portion antérieure de la cloison de l'éperon, ou lambeau vaginal, est réunie avec les bords antérieurs de l'espace quadrilatère avivé. On fait ensuite la suture profonde du périnée et l'incision périnéale libératrice de Dieffenbach.

Après la périnéorrhaphie, on panse à l'eau froide, on tient les malades au repos, les jambes rapprochées; on leur donne de l'opium, 40 à 20 centigrammes, pour qu'elles n'aillent pas à la selle, et on leur place le siège sur un matelas d'eau en fer à cheval de Hooper.

Périnée (TUMEURS DU). Les tumeurs du périnée sont des hernies (V. HERNIE PÉRINÉALE, CYSTOCÈLE), des lipomes (V. GRANDES LÈVRES), des abcès urinaires, des abcès autour de l'anus, des végétations (V. ces mots). On trouve encore au périnée des tumeurs éléphantiasiques qui sont dues à l'extension d'un éléphantiasis du

scrotum, des tumeurs érectiles, des caucers près de l'anus et sur la vulve.

Périnéorrhaphie. V. PÉRINÉE (DÉCHIRURE DU).

PÉRIODICITÉ. Retour de certains phénomènes pathologiques à des époques fixes et régulières, séparées par des intervalles plus ou moins longs.

La périodicité est quotidienne, tierce, quarte, etc.; double quotidienne, double tierce, double quarte, quotidienne double, tierce double et quarte double. Elle se montre dans les fièvres intermittentes, marécageuses; dans la fièvre intermittente symptomatique de la phthisie ou de la résorption purulente, dans certaines névralgies et dans quelques névroses, dans les hémorrhagies supplémentaires.

Thérapeutique. — La plupart des maladies périodiques guérissent par le quinquina ou par le sulfate de quinine.

PÉRIODIQUE. Phénomène qui relève de la périodicité. Une maladie périodique est celle qui revient à des époques fixes, régulièrement intermittentes. Telles sont les névralgies périodiques, les flux périodiques, les fièvres périodiques. V. FIÈVRE INTERMITTENTE, FIÈVRE LARVÉE, NÉVRALGIE.

Thérapeutique. — Tous les phénomènes périodiques qui se montrent dans le cours d'un état morbide doivent être combattus par le sulfate de quinine administré à la dose de 10 à 30 centigrammes aussitôt la fin de l'accès.

PÉRIOSTE (LÉSIONS ET MALADIES DU).

Plaies et contusions. — Les plaies et contusions du périoste sont des lésions analogues aux autres plaies et contusions, avec cette seule particularité qu'elles donnent lieu à des inflammations violentes chez les enfants et qu'elles se compliquent parfois de nécrose.

Thérapeutique. — Lorsqu'on a affaire à un décollement du périoste après une plaie, il est indiqué de le recoller immédiatement et de recouvrir les parties d'un cataplasme émollient (expériences de Tenon).

Tumeurs du périoste. — Outre les périostites chroniques et périostoses, il y a dans le périoste des tumeurs qui présentent toutes les variétés de *cancer*. Le cancer fibro-plastique est peut-être le plus fréquent; il ressemble au cancer des os et ses symptômes sont les mêmes, seulement le cancer du périoste est extérieur à l'os, revêt de bonne heure les caractères du caucer, il ne donne pas lieu à une fracture spontanée, si ce n'est à la longue et par suite d'un développement considérable (V. OS, CANCERS), le traitement est le même.

* * On a observé dans le périoste des *enchondromes* (V. ce mot) et même des tumeurs érectiles, les caractères cliniques de cette dernière lésion sont obscurs, on peut les confondre

avec un cancer vasculaire, mais la réductibilité de la tumeur doit indiquer une tumeur érectile.

PÉRIOSTITE AIGUË (Crampton, Graves, Maisonneuve, Chassaignac). Quoique Hevin ait dit que les abcès de la moelle des os peuvent causer l'inflammation du périoste, la périostite aiguë est une découverte de notre siècle.

* * La périostite aiguë est primitive ou consécutive; tantôt elle est due à une altération du périoste sous l'influence d'un traumatisme et d'un refroidissement, tantôt elle suit l'inflammation d'organes voisins ou l'inflammation de la moelle des os. V. OSTÉOMYÉLITE.

* * La périostite aiguë naît : 1° autour d'une fracture; 2° après un décollement épiphysaire (Kloose) ou ostéite épiphysaire (Gosselin); 3° elle a pour point de départ un état général, tel que le scorbut.

* * Les types de la périostite aiguë sont les fluxions dentaires, les panaris profonds et les abcès sous-périostiques auxquels on a donné le nom de périostite phlegmoneuse (Schutzemberger), puis les abcès sous-périostiques du cuir chevelu (Crampton) et des os longs. Les abcès sous-périostiques des os longs sont des maladies assez fréquentes chez les enfants.

* * La périostite est un phlegmon du périoste, avec ou sans *abcès sous-périostique*.

* * Le début de la périostite est insidieux, à moins qu'il ne s'agisse d'un abcès sous-périostique situé sur un os superficiel. Dans ce cas, il y a de la douleur et de l'œdème des téguments. L'œdème et l'empatement existent quelquefois avec les abcès sous-périostiques du fémur et de l'humérus; ils sont alors quelquefois limités à une portion du membre (Chassaignac); les douleurs sont exagérées par les chocs communiqués aux membres. Lorsqu'il y a abcès sous-périostique franc, l'œdème est plus marqué, il y a de la fluctuation, la peau présente quelques marbrures, elle est rosée quelquefois (Giraldès); lorsque l'abcès est ouvert on trouve l'os à nu dans une grande étendue.

* * Les symptômes généraux de la périostite avec ostéomyélite sont ceux d'un état typhoïde (V. OSTÉOMYÉLITE), les abcès sous-périostiques n'occasionnent que de la fièvre, et quelquefois du délire. Chez les enfants les abcès sous-périostiques déterminent souvent un état typhoïde, typhus des os (Chassaignac), qui précède quelquefois les symptômes locaux, a-t-on dit, mais c'est peut-être parce que l'abcès profondément situé n'est pas recherché.

* * Les abcès sous-périostiques engendrent la nécrose superficielle d'un os ou la nécrose totale, suivant que la périostite est primitive, ou qu'elle est liée à une ostéomyélite. L'infection purulente, l'épuisement, sont assez souvent la suite d'un abcès sous-périostique.

* * On ne confondra pas un abcès sous-

périostique avec un phlegmon circonscrit du tissu cellulaire, car, dans celui-ci, la teusion et la rougeur de la peau sont très-marquées dès le début; le phlegmon diffus produit un gonflement et une rougeur qui occupent tout un membre, ce qui n'a pas lieu dans la périostite. — On ne songera pas à des névralgies ni à des rhumatismes. Dans ceux-ci il n'y a pas de gonflement des os, comme dans la périostite et l'ostéite.

* * Une ostéite est accompagnée de gonflement de l'os et est moins douloureuse que la périostite. Le rhumatisme articulaire aigu simule les abcès sous-périostiques voisins des articulations, mais l'articulation est libre et peu douloureuse dans l'abcès sous-périostique.

* * L'ostéomyélite coexiste souvent avec la périostite, et comme lorsqu'elle se révèle à l'extérieur c'est par les signes d'un abcès sous-périostique, le diagnostic différentiel ne peut être fait que grâce aux symptômes généraux qui, lorsqu'il s'agit d'une ostéomyélite, existent avant les signes d'une périostite. V. OSTÉOMYÉLITE.

Thérapeutique. — La périostite aiguë des membres doit être traitée par les antiphlogistiques: vingt à trente sangsues sur le membre; un grand vésicatoire et une grande incision prématurée pour ainsi dire, et allant jusqu'à l'os, ont été indiqués (Chassaignac).

La périostite des os situés immédiatement sous la peau sera traitée par les cataplasmes et l'on surveillera la formation d'un abcès pour ouvrir aussitôt qu'il y a de la fluctuation.

On fera des contre-ouvertures; si le pus stagne, on passera le tube à drainage. Après l'ouverture de l'abcès, on évacuera le pus; si l'on ne peut recoller le périoste sur l'os dénudé, on fera des lavages. Si l'os est malade, s'il y a ostéomyélite, on aura à se décider entre la trépanation de l'os et l'amputation (V. OSTÉOMYÉLITE) et il n'y a pas de temps à perdre.

S'il y a nécrose, on se comportera comme il est indiqué. V. NÉCROSE.

Le régime tonique, le vin, les fortifiants, le fer, le quinquina, seront employés pendant la période de nécrose. Lorsqu'il y a de l'abattement et des frissons légers, on peut donner le sulfate de quinine à dose préventive, 50 centigrammes, et les boissons délayantes.

Périostite chronique et périostoses. La périostite chronique est constituée par une exsudation dans le périoste et entre le périoste et l'os, d'un produit variable: 1° du pus après des décollements du périoste, après une nécrose et les ostéites; 2° de la matière tuberculeuse chez les scrofuleux; 3° de la matière gommeuse chez les syphilitiques; 4° du sang quelquefois chez les individus scorbutiques.

* * Les périostites chroniques, primitive simple, suppurative et consécutive aux ostéites ou aux inflammations des parties voisines, se révélaient par une tuméfaction de l'os, par des douleurs et l'empatement de la région sans qu'il y

ait de symptômes généraux. Dans les cas où la périostite naît après des inflammations du tégument ou des inflammations des gaines des tendons, on ne reconaît qu'il y a eu périostite que par la dénudation des os, lorsqu'on explore les fistules.

* * La périostite chronique des scrofuleux, appelée aussi gomme scrofuleuse (Bazin), est caractérisée par une tuméfaction, de l'œdème, de l'empatement de la région sans douleur, excepté au moment où il y a une collection formée.

* * La périostite syphilitique, périostose syphilitique gommeuse (Ricord), s'annonce par des douleurs nocturnes vives, exacerbantes et laissant les malades en repos pendant la veille; ce sont là les douleurs ostéocopes. V. GOMMES.

* * Il est assez ordinaire de voir la périostite chronique se développer autour de points contus ou froissés, même chez les individus atteints de diathèse scrofuleuse et syphilitique.

* * Toutes les périostoses ou périostites chroniques peuvent suppurer, donner lieu à un abcès chronique, avec nécrose superficielle des os. Les périostites consécutives sont accompagnées de lésions qui ont été l'origine de la périostite.

* * La périostite scrofuleuse et la périostite syphilitique peuvent engendrer des exostoses, mais la périostose syphilitique plastique (Ricord) est principalement dans ce cas.

* * La périostite chronique chez les individus sains est ordinairement unique, tandis que les périostites chroniques des syphilitiques sont très-souvent multiples.

* * Les périostites chroniques des scrofuleux, quelquefois multiples, se montrent successivement, assez souvent. La périostite scrofuleuse est suivie de carie et de nécroses.

* * La périostite chronique syphilitique se guérit souvent sans s'abcéder et produit assez fréquemment des exostoses.

* * On reconaît une périostite chronique simple à un empatement limité, présentant peu à peu de la fluctuation et finissant par s'ouvrir spontanément à la manière d'un abcès froid. Les antécédents scrofuleux et syphilitiques permettent d'établir à quelle variété de périostite on a affaire.

* * La périostite étant généralement limitée, on ne la confondra pas avec les ostéites suivies de nécroses qui causent des gonflements plus étendus des os.

Thérapeutique. — Les périostites chroniques simples seront traitées par les vésicatoires, par les frictions avec les pommades résolutives employées pour les adénites (V. ce mot). On administrera le traitement interne des ostéites chroniques. V. ce mot.

Les périostites scrofuleuses seront traitées comme les abcès tuberculeux des os superficiels. On em-

plœira localement les vésicatoires, ou ouvrira les abcès avec le caustique, on administrera le traitement général de la scrofule.

Les périostites syphilitiques seront traitées par les mêmes moyens que les gommés et les accidents tertiaires de la syphilis (V. GOMME et SYPHILIS). On n'ouvrira pas les gommés avant qu'elles se soient abscédées. Si la gomme se transforme en une exostose, on appliquera le traitement approprié.

Pour éviter la récédive de périostite, on appliquera un bandage roulé et l'on pansera avec le plus grand soin les contusions qui auront porté sur les régions osseuses.

PÉRIPNEUMONIE. V. PNEUMONIE.

PÉRITONITE. La péritonite ou phlegmasie du péritoine est caractérisée par la rougeur de la séreuse, due à la présence d'arborisations capillaires, par l'exsudation de fibrine à la surface des anses de l'intestin, par des adhérences entre les différentes parties de ce viscère, enfin par de la sérosité jaunâtre, purulente ou ensanglantée, tenant en suspension une plus ou moins grande quantité de flocons albumino-fibrineux.

Il y a une péritonite *aiguë primitive*, et une péritonite *aiguë secondaire* à des maladies de l'intestin ou des organes du ventre; — une péritonite *générale* très-grave, — une péritonite *partielle* sans gravité; enfin il y a une péritonite chronique *simple* avec exsudation, de nature inflammatoire, et une péritonite *tuberculeuse*, causée par la tuberculose abdominale :

1° *Péritonite des nouveau-nés.* Des enfants peuvent naître avec une péritonite développée dans le sein de la mère, mais cela est rare, et cette phlegmasie apparaît, soit comme manifestation de la fièvre puerpérale des enfants (V. FIÈVRE PUERPÉRALE), soit comme résultat de la phlébite ombilicale et de l'érysipèle de la base du cordon, soit enfin comme effet d'une invagination intestinale, de l'imperforation de l'anus, des ruptures de la vessie, de l'estomac, de l'intestin et du foie, des hernies, etc.

* * Le ventre tendu, ballonné, douloureux, faisant saillie à la région ombilicale, avec respiration courte, incomplète, subitement empêchée par un signe de douleur, indique la péritonite.

* * Les vomissements verdâtres, la constipation et le faciès grippé, avec refroidissement, n'existent pas dans la péritonite des nouveau-nés.

* * La péritonite chronique simple est très-rare chez le nouveau-né, tandis qu'au contraire la péritonite chronique tuberculeuse est infiniment plus commune.

* * La péritonite des nouveau-nés, due à l'influence puerpérale épidémique, avec ou sans érysipèle du ventre, ni phlegmon de l'ombilic, est toujours mortelle.

* * La péritonite des nouveau-nés consécutive à une maladie aiguë de l'intestin, des viscères abdominaux ou à un vice de conformation, guérit assez ordinairement.

Thérapeutique. — Une ou deux sangsues peuvent être appliquées autour de l'ombilic d'un nouveau-né atteint de péritonite.

Il faut en outre faire sur le ventre des onctions de pommade mercurielle, recouvertes de cataplasmes, et s'il y a constipation, donner du calomèlas, 5 à 10 centigrammes, ou du sirop de chicorée, 30 à 60 grammes.

On a conseillé l'application d'un vésicatoire volant pour arrêter la péritonite des nouveau-nés, mais c'est un moyen dangereux.

Il peut être bon de recourir aux opiacés à petite dose, soit en employant l'huile laudanisée sur le ventre, soit par une potion renfermant 2 centigram. d'extrait qu'on donne par cuillerées toutes les deux heures.

2° *Péritonite aiguë de la seconde enfance et de l'adulte.* Dans la seconde enfance la péritonite se développe sous l'influence des mêmes causes et se montre sous les mêmes formes et avec les mêmes symptômes que chez l'adulte.

* * L'influence du froid sur le ventre, une contusion de l'abdomen, une blessure du péritoine par plaie pénétrante, une rupture de l'intestin, dans la fièvre typhoïde ou le cancer intestinal, un corps étranger de l'intestin, une hernie, une entérite aiguë, une métrite ou métrô-péritonite, l'hématocèle rétro-utérine, l'hépatite, etc., sont les causes de la péritonite aiguë.

* * Une douleur abdominale subite, très-vive, augmentée par la moindre pression, avec ballonnement de l'intestin, nausées, vomissements verdâtres, constipation, refroidissement de la face et des extrémités, excavation des yeux, pincement du nez et petitesse du pouls, annoncent une *péritonite aiguë généralisée*.

* * Des symptômes de péritonite aiguë avec vomissements jaunâtres de matières stercorales liquides indiquent une hernie étranglée, une invagination ou un obstacle intérieur au cours des matières renfermées dans l'intestin.

* * Dans la péritonite puerpérale, les symptômes ne sont jamais aussi violents que dans la péritonite aiguë et avec l'inflammation du péritoine, il y a la plaie utérine de l'accouchement, la phlébite ou la lymphangite utérines, et enfin la résorption de matières putrides qui donnent au typhus puerpéral une grande analogie avec la résorption purulente des opérés.

* * Le visage hippocratique, avec refroidissement du nez et des doigts, les vomissements bilieux et la petitesse du pouls sont caractéristiques de la péritonite aiguë simple.

* * La péritonite aiguë généralisée est presque toujours suivie de mort, tandis que la guérison est très-fréquente dans la péritonite partielle.

* * La péritonite partielle est habituellement suivie de l'apparition d'une ascite. V. ce mot.

* * Dans la péritonite aiguë généralisée, le hoquet est un signe prochain de la mort.

Péritonite chronique. — A la suite d'une péritonite aiguë générale ou partielle, d'une inflammation d'un des organes du ventre, il se fait souvent une péritonite chronique.

* * Dans la péritonite chronique, succédant à une péritonite aiguë, il y a quelquefois du pus enkysté dans le ventre, mais souvent il n'y a que des adhérences intestinales ou des brides entre les différents viscères de la cavité abdominale.

* * L'épanchement de sérosité dans la péritoine qui forme l'*ascite* (V. ce mot) est la conséquence d'une péritonite chronique sans suppuration, et il en résulte une augmentation plus ou moins considérable du volume du ventre.

Thérapeutique. — L'immobilité, le silence et la diète, avec le repos au lit, sont les premiers moyens à prescrire dans la péritonite aiguë.

Boissons émoullientes, acidules, gazeuses, glacées et fragments de glace à manger fréquemment.

La saignée du bras plusieurs fois renouvelée, ou bien de fréquentes applications de sangsues, trente ou quarante, doivent être mises en usage au commencement de la péritonite aiguë, et il n'y a pas à songer aux ventouses, qui sont d'un effet très-douloureux.

Fomentations avec une flanelle imbibée de décoctions émoullientes de lin, de morelle, de jusquiame, de pavot; — *cataplasmes émoullients* avec laudanum de Sydenham, cinquante à soixante gouttes; — *Applications continuelles de glace* sur le ventre.

(Behier).

Opium, 5, 10 ou 20 centigrammes par fraction toutes les deux heures.

Lavements laudanisés, dix à quinze gouttes, deux à trois fois par jour.

Oncctions mercurielles sur le ventre renouvelées trois fois par jour.

Au début, *sangsues sur le ventre*, suivies après plusieurs heures de frictions d'essence de térébenthine sur le ventre et de la potion suivante :

Essence de térébenthine. 30 grammes.
Jaune d'œuf n° 4.
Sirop simple. 60 grammes.

Une cuillerée à bouche toutes les deux heures (Monneret).

Péritonite puerpérale. Ne pas trop insister sur les émissions sanguines quand on n'est pas au commencement du mal, même médication que dans la péritonite aiguë; — *sulfate de quinine*, 10 centigrammes toutes les heures.

Péritonite chronique. — Applications de *teinture d'iode* sur le ventre, tous les quatre jours, — *vésicatoires volants*, — *pommade d'Autenrieth*, — *cautères et moxas* sur l'abdomen, — *frictions sèches aromatiques* ou *mercurielles*, — *bains et douches de vapeurs aromatiques*, — *bains sulfureux*, — *pommades iodurées*, — *cataplasmes de ciguë* et de farine de lin.

Teinture de scille, de *digitale*, vingt à quarante gouttes par jour, poudre de digitale.

Vin blanc nitré, — *nitrate de potasse*, — *acétate de potasse*, 10 à 30 grammes par litre de tisane, diète lactée.

FORMULAIRE DE LA PÉRITONITE.

Pommade de belladone camphrée.

Extrait succ. dépuré de belladone.	} à 40 centigrammes.
Camphre.	
Axonge.	

Frictions, à la dose de 10 grammes; trois fois par jour. (Gadioux.)

Mercuriaux.

Pommade mercurielle double. 4 gramme à 50 centig.

Pour frictions sur le ventre.

Potion au carbonate de potasse.

Julep gommeux.	100 grammes.
Sirop diacode.	30 id.
Carbonate de potasse.	50 centigrammes.

Par cuillerée toutes les heures. (Récamier) □.

Pommade mercurielle opiacée.

Cérat opiacé.	} à 50 centigram.
Pommade mercurielle double.	

Mélez. 4 grammes deux ou trois fois par jour, en frictions sur l'abdomen.

Poudre d'ipécacuanha, depuis 15 milligrammes, plusieurs fois par jour (Ancien Journal de médecine, LVIII, 448 et 502 et LIX, 164).

Calomel à l'intérieur, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme.

Applications quotidiennes de *collodion riciné* sur le ventre (Robert, Latour).

Essence de térébenthine, 8 grammes en émulsion toutes les heures. Cinq fois seulement (Dauglas, Blandel, Brenau, Atkinson).

PÉRITONITE herniaire. V. HERNIES.

PÉRITONITE puerpérale. V. FIÈVRE PUERPÉRALE.

PÉRITONITE traumatique. V. PÉRITONITE et PLAIE DE L'ABDOMEN.

PÉRITONITE tuberculeuse. Des granulations tuberculeuses grises, demi-transparentes et à l'état de crudité se développent souvent dans le péritoine d'une façon primitive ou consécutive à une entérite tuberculeuse et elles occasionnent une péritonite chronique toujours mortelle.

* * La péritonite tuberculeuse complique habituellement le carreau ou tuberculose entéro-mésentérique, et elle est la conséquence de la diathèse tuberculeuse ou de la scrofule V. ce mot.

* * Les vomissements, le gonflement du ventre, la diarrhée, la fièvre hectique et le marasme sont la conséquence de la péritonite tuberculeuse.

* * C'est chez les enfants qu'on observe habituellement la péritonite tuberculeuse.

* * La péritonite tuberculeuse est inévitablement suivie de mort.

PÉRITYPLITE. Phlegmon du tissu cellulaire qui entoure le cæcum formant les abcès iliaques. V. PHLEGMON ILIAQUE.

PERKINISME. Méthode thérapeutique inventée par Perkins, médecin à Plainfield, aux États-Unis, et dans laquelle on promène sur le corps l'extrémité de deux aiguilles coniques de deux métaux différents, l'une obtuse, l'autre pointue, soudées à leur base, et qu'on appelle *tracteurs*.

On applique ces aiguilles sur les parties douloureuses, et cela suffit quelquefois à dissiper le mal; mais ce moyen, qui agit sur le moral plus que sur le physique, est à peu près abandonné.

PERMANGANATE DE POTASSE. V. MANGANATE.

PERNICIEUX, EUSE. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

PERSICAIRE. Plante de la famille des polygones. Le suc de persicaire douce, mêlé en



Fig. 434. — Persicaire. — 1, graine. — 2 et 3, fleurs.

parties égales à celui de la joubarbe, se donne contre les flux (Rivière). On l'emploie contre les calculs et la colique néphrétique (Boglivi).

PERSIL. Plante de la famille des ombellifères, dont la racine fait partie des cinq racines apéritives. On l'emploie en infusion, à la dose de 30 grammes par litre d'eau, et elle s'administre sous le nom de *sélin des marais*, contre l'épilepsie. Les feuilles pilées s'emploient comme résolutives dans les engorgements phlegmoneux sous-cutanés et dans les engorgements laiteux ☒. Les semences sont très-aromatiques, et l'on en tire un suc concentré appelé *apiol* par Homolle. Ce suc se donne contre les fièvres intermittentes, à la dose de 1 à 2 grammes, jusqu'au moment où il produit des phénomènes d'ivresse ☒. On l'emploie également dans l'aménorrhée ☒.

PERTE. Écoulement de sang par la vulve. V. HÉMORRHAGIE UTERINE.

PERTE BLANCHE. Écoulement muqueux vaginal. V. LEUCORRÉE.

PERTES UTERINES. V. MÉTRORRHAGIE.

PERVENCHES. Plantes de la famille des apocynées. La grande et la petite pervenche s'emploient en décoction à la dose de 30 à 60 grammes comme léger purgatif pour faire passer le lait chez une femme qui vient d'interrompre l'allaitement ☐.

PESAIRES. Les pessaires sont des appareils destinés à replacer l'utérus dévié ou abaissé dans sa position normale. V. UTÉRUS (DÉVIATION DE L').

Les *pessaires simples* sont des cônes tronqués ou *pessaires en bondon*, des ellipsoïdes, *pessaires en gimbette*, creux ou percés à leur centre, ils sont composés d'étoupes, de toile enduite d'un mélange siccatif. Les pessaires de liège, de fil de fer (Gœlick, Mayor), ne valent pas mieux que les pessaires précédents.



Fig. 435. — Pessaire circulaire. Fig. 436. — Pessaire elliptique.

Les *pessaires à air* sont des sacs de caoutchouc qui prennent la même forme que les pessaires précédents, quand on insuffle de l'air.

Les *pessaires articulés* sont des pessaires en gimbette montés sur une tige rigide qui sort par le vagin; à ce genre de pessaire appartient la cuvette d'ivoire ramolli monté sur une tige d'ivoire creuse (Récamier, Maillot), qui est attachée avec des sous-cuisses à une ceinture. Ce pessaire a été appelé pessaire en bilboquet.

Le pessaire de Scanzoni et celui de Grandcœllet sont des pessaires articulés, montés sur une ceinture. V. UTÉRUS (DÉVIATION DE L').

Les *pessaires élythroïdes* sont des appareils emplantés entièrement le vagin et que l'on construit sur un moule de plâtre du vagin d'un cadavre.

Le pessaire en sable de Malgaigne est une variété de pessaire élythroïde. La portion supérieure soutient l'utérus, la portion inférieure presse sur le rectum et sur la vessie et peut servir à remédier à une rectocèle ou une cystocèle compliquant une chute de l'utérus.

Les *pessaires à ressorts* (*élythro-mochlion* Kilian, hystérophores à ressorts, Zwanck, Schilling, Pertusio) sont des tiges d'acier à extrémités rembourrées qui, introduites pliées dans le vagin, prenant point d'appui sur les parties latérales du vagin, soutiennent l'utérus en se redressant. V. UTÉRUS.

Les *pessaires redresseurs* sont les pessaires à cuvette ou à tiges fixés à un point d'appui extérieur. V. UTÉRUS (DÉVIATION DE L').

Les pessaires qui sont fixés à l'extérieur sont des appareils dont il est dangereux de prolonger l'usage.

Les pessaires à air, en bondou, en gimblette ou à boule, sont préférables à tous les autres pessaires.

Une femme qui porte un pessaire doit le retirer tous les jours et faire des injections et des lavages de son vagin deux fois par jour, avec de l'eau de feuilles de noyer.

Les bains de siège fréquents soulageront beaucoup les malades qui souffriront, en s'habituant à porter un pessaire. V. UTÉRUS (DÉVIATION DE L').

J. Cloquet a vu un pessaire de liège, laissé à demeure et oublié pendant dix ans, causer un état fongueux du vagin qui a été pris pour un cancer.

Les ulcérations de l'utérus, l'introduction du col dans la cavité d'un pessaire de gomme, sont des accidents dus aux pessaires laissés longtemps en place.

PESTE. La peste est une fièvre sporadique, endémique, épidémique et contagieuse, produisant des pétéchies cutanées et un plus ou moins grand nombre de bubons ou de gangrènes partielles de la peau.

* * La peste est endémique dans tout l'Orient, mais les progrès de l'hygiène publique ont réussi à la faire disparaître d'un très-grand nombre de localités où elle faisait beaucoup de ravages.

* * En détruisant les foyers d'infection par les matières animales, Londres s'est débarrassé d'une endémie pestilentielle terrible, et c'est de la même façon qu'on rend aujourd'hui la peste plus rare en Orient.

* * La peste est une maladie miasmatique due aux émanations de matières animales corrompues, et une fois qu'elle a pris naissance elle se propage par germe son spécifique.

* * Des malaises, de l'inappétence, de la courbature et des douleurs plus ou moins vives dans les aines et dans les aisselles annoncent l'imminence de la peste.

* * La céphalalgie, la fièvre, une extrême prostration, du délire ou du coma, des vomissements ou des régurgitations aqueuses, des selles liquides, jaunâtres, sanguinolentes, verdâtres, fétides, annoncent l'invasion de la peste, que démontre l'apparition des plaques érysipléateuses, de pétéchies, de bubons, d'anthrax et de pustules gangréneuses.

* * Si les bubons pestilentiels peuvent rester stationnaires et se résorber, dans la plupart des cas ils rougissent, deviennent douloureux, se ramollissent et donnent issue à un pus saigneux.

* * Les anthrax pestilentiels occupent le dos, les épaules ou les aines et ils donnent rapidement lieu à la suppuration ou à la gangrène.

* * Il y a dans la peste des charbons gangréneux qui commencent comme le charbon ordinaire, par une pustule remplie de sérosité brune, entourée d'auréole inflammatoire livide, et qui donnent lieu à des gangrènes étendues des membres, du tronc, de la tête ou des parties génitales.

* * La peste dure de cinq à douze jours, mais

dans les cas foudroyants elle tue en vingt-quatre ou quarante-huit heures.

* * Tantôt *bénigne* et tantôt *maligne*, la peste fait un plus ou moins grand nombre de victimes, mais dans les saisons humides et chaudes et dans les encombrements de population la mortalité est toujours plus considérable.

* * Une extrême prostration, la gangrène et des urines sanguinolentes chez un pestiféré indiquent la mort.

* * Après sa guérison la peste laisse très-souvent une faiblesse excessive et des paralysies sensoriales ou musculaires comme cela s'observe d'ailleurs dans la plupart des fièvres et des maladies aiguës.

* * La mort laisse peu de traces dans l'intérieur du corps des pestiférés et l'on n'y trouve que la fluidité du sang, l'énorme intumescence du foie et de la rate, les pétéchies muqueuses et cutanées, et l'engorgement des glandes axillaires, inguinales et mésentériques.

* * Le sang des pestiférés, rouge, obscur, peu coagulable, ne se recouvre jamais de couenne.

Thérapeutique. — La saignée contre la peste ne vaut absolument rien et elle ne peut être utile que dans les cas particuliers où il y a une réaction inflammatoire très-vive.

Les boissons acidulées, froides, gazeuses ; les lotions d'eau glacée sur le corps (Samoilowitz), l'eau vineuse, la décoction de quinquina, le bouillon et le lait doivent être d'un usage journalier contre la peste.

Les vomitifs, les purgatifs, les toniques, le sulfate de quinine, le haschisch, employés comme méthode exclusive de traitement dans la peste, ne valent rien.

Quand la peste se présente avec une forme adynamique, il faut donner du vin de quinquina, et s'il y a des phénomènes ataxiques, du camphre et du musc à haute dose.

Les anthrax et les bubons doivent être couverts de cataplasmes émollients, arrosés d'huile, jusqu'au moment où il convient de les ouvrir avec le bistouri.

Les plaies gangréneuses de la peste doivent être pansées avec une solution au cinquantième ou au centième de teinture de coaltar.

Le meilleur traitement de la peste consiste dans l'adoption des mesures prophylactiques, par lesquelles on isole les malades de leurs semblables et l'on sépare momentanément les objets à leur usage de la circulation ordinaire, de là l'origine des *lazarets*, des *quarantaines* et des *cordons sanitaires*. V. ces mots.

PÉTÉCHIE. Tache miliaire, rouge, arrondie, livide, formée par une ecchymosé sanguine de l'épaisseur de la peau et ne s'effaçant pas sous la pression du doigt comme les taches rosées lenticulaires de la fièvre typhoïde.

* * Les pétéchies se montrent dans le purpura (V. ce mot), dans le scorbut (V. ce mot), dans les fièvres typhoïdes adynamiques et ataxiques, dans quelques cas de variole et de rongéole hé-

morrhagiques, dans le typhus, dans la peste et dans les maladies compliquées de phénomènes typhoïdes graves.

PETITE CENTAURÉE. Plante de la famille des gentianées qu'on administre comme fébrifuge

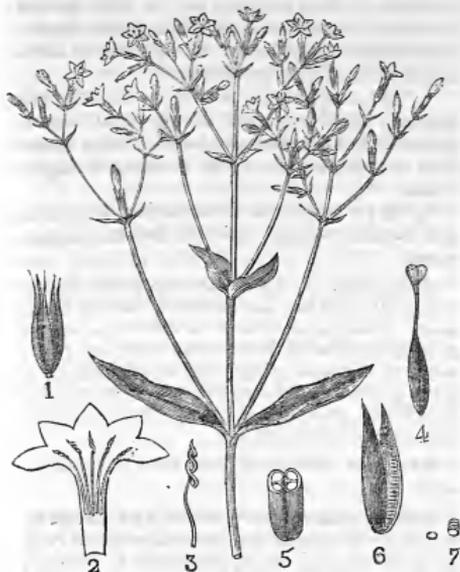


Fig. 437. — Petite centaurée.

fuge en décoction, 4 grammes dans 1 litre de vin ☐ ou en infusion, 4 à 10 grammes par litre d'eau commune. Tisane amère et tonique.

PETITE VÉROLE. V. VARIOLE.

PETIT-LAIT. Partie séreuse extraite par décantation du lait qu'on a fait coaguler au moyen de 1 gramme de présure par litre de liquide. C'est le *petit-lait non clarifié*, blanchâtre et trouble qu'on emploie dans la dyspepsie, dans la constipation et dans l'hypochondrie, comme nourriture exclusive à la dose de plusieurs litres par jour ☐. Il y a en outre le *petit-lait clarifié*, obtenu avec le petit-lait ordinaire bouilli avec des blancs d'œufs, additionné d'un peu de tartrate acide de potasse et filtré sur du papier. Ce petit-lait se donne comme rafraîchissant pour aider à l'action des purgatifs.

Petit-lait nitré. On le prépare avec nitrate de potasse, 1 gramme, et petit-lait clarifié, 1 litre. Il se donne comme rafraîchissant.

Petit-lait de Weiss. Prenez un litre de petit-lait bouillant, caille-lait jaune, fleurs de sureau et de tilleul, 1 gramme de chaque; sené mondé et sulfate de soude de chaque, 4 gram.

Faites infuser et passez. Ce petit-lait, légèrement purgatif, se donne pour faire passer le lait ☐.

PÉTROLE (HUILE DE PIERRE). Bitume liquide inflammable sortant de la terre et des rochers à l'état de source dans différentes parties de la France, de l'Italie, de l'Inde et de l'Amérique, d'où il en vient des quantités considérables. C'est de l'huile de naphte unie à de l'asphalte. On s'en sert pour l'éclairage et en médecine comme topique en lotions, dans le traitement de la gale ou de la teigne ☐.

PEUPLIER. Arbre dont les bourgeons résineux servent à préparer l'*onguent populeum*, très-employé contre les hémorroïdes ☐, et à faire une infusion, 10 à 15 grammes par litre d'eau, administrée contre la bronchite chronique ☐ et la phthisie ☐.

PEFFERS (Suisse, canton de Saint-Gall). Eau saline bicarbonatée calcique à 35°, employée en boisson et en bains contre les dyspepsies, le nervosisme chronique, les maladies des voies urinaires et les rhumatismes chroniques.

PHAGÉDÉNISME. La disposition organique dans laquelle certains ulcères morveux, diphthéritiques scrofuleux ou syphilitiques rongent les parties voisines et s'agrandissent chaque jour d'une façon évidente, constitue le phagédénisme. V. BUBON, CHANCRE, ULCÈRES.

Il est extrêmement difficile de remédier au phagédénisme qui semble résister à tout ce qu'on fait contre lui.

Thérapeutique. — Les applications de *styrax*, de *poudre de quinquina*, de *compresses imbibées d'émulsion de coaltar saponiné* au vingtième ou au trentième, d'*acide phénique* au centième, les applications de *teinture d'iode* et la *cautérisation au fer rouge*, sont les meilleurs moyens locaux à opposer au phagédénisme. — Le transport à la campagne, la bonne nourriture, le vin de quinquina et le vin de Bordeaux, doivent venir en aide au traitement local.

PHAKITE. Mot employé pour désigner l'inflammation supposée du cristallin.

PHARYNGITE (INFLAMMATION DU PHARYNX). L'action du froid, des liquides trop chauds, de la fumée de tabac, des substances corrosives, de la syphilis, de la scrofule, de la diphthérie et de la variole déterminent souvent la pharyngite.

* * Il y a une pharyngite *aiguë*, une pharyngite chronique *phlegmoneuse*, une pharyngite *diphthérique*, une pharyngite *granuleuse* ou *scrofuleuse* et une pharyngite *syphilitique*.

* * La rougeur et la douleur du pharynx, avec dysphagie, exupiation de mucosités, caractérisent la pharyngite aiguë.

* * La rougeur du pharynx sans douleur et sans dysphagie, avec granulation de la muqueuse et de fréquents bruits d'exupiation annoncent une pharyngite chronique.

** La rougeur du pharynx avec douleur vive en avalant, avec roideur du cou et tumeur pharyngée, annoncent une pharyngite aiguë terminée par la formation d'un abcès prévertébral.

Thérapeutique de la pharyngite aiguë. — Des sangsues au cou sont très-utiles dans la pharyngite aiguë. On prescrira, en outre, le repos à la chambre, — les bains de jambe sinapisés, — les boissons d'eau d'orge avec du miel ou du lait, ou du sirop de mûres, — les gargarismes d'alun, de feuilles de ronces, de mucilage de coings, de figues grasses bouillies dans du lait, de miel rosat et d'alimentation par des potages seulement.

S'il y a un abcès prévertébral, il faut tâcher de sentir la fluctuation et l'ouvrir aussitôt avec un bistouri droit dont la lame sera garnie de linge jusqu'à un centimètre de sa pointe.

Thérapeutique de la pharyngite chronique. — Dans la pharyngite chronique simple, il faut prescrire des gargarismes d'alcool camphré dans l'eau (5 grammes pour 100) de décoction de feuilles de ronces avec le miel rosat, d'eau d'orge et de lait, d'eau d'orge et d'alun, 4 grammes par litre, et mieux des douches, quatre ou cinq fois par jour, avec une seringue chargée d'eau camphrée, transparente ou d'une solution aluminée.

Les cautérisations avec la solution de nitrate d'argent sont quelquefois employées avec succès.

C'est ici que les eaux minérales sulfureuses d'Enghien, de Cauterets, de Luchon, d'Aix, etc., sont employées avec avantage en boisson, en aspiration et en douches pharyngées.

Pharyngite diphthérique. La diphthérie se montre souvent dans le pharynx, en même temps qu'elle existe sur les amygdales, dans les fosses nasales et dans le larynx. V. DIPHTHÉRIE.

Pharyngite granuleuse. A la suite des angines tonsillaire et pharyngée chez les sujets lymphatiques et scrofuleux, il se forme souvent dans le pharynx des granulations charnues au dépend des follicules de la muqueuse, ce qui constitue l'angine granuleuse. V. ce mot.

Pharyngite syphilitique. Dans la syphilis constitutionnelle il y a souvent de la pharyngite accompagnée d'adénite cervicale chronique à la région occipitale et sous-mastoïdienne. On la guérit par les moyens employés contre la syphilis. V. ce mot.

Pharyngite variolense. Dans le cours de la variole les pustules développées dans la bouche et dans le pharynx amènent une pharyngite qu'il faut traiter par les émollients comme une pharyngite aiguë. V. VARIOLE.

PHARYNX (ABCÈS DU). V. PHARYNGITE.

Pharynx (FISTULE CONGÉNITALE DU). Pendant les premiers mois de la vie, quand l'embryon est incomplet, le cou est représenté par une cavité entourée d'arcs, au nombre de quatre

paires, qui peu à peu se rapprochent de façon à fermer le cou; la cavité doit constituer le pharynx. Par suite de vice de développement, il peut se faire qu'un des arcs ne soit pas entièrement soudé à l'arc voisin, et qu'il y ait, au moment de la naissance, une scissure sur la partie médiane ou deux scissures sur les côtés du cou (Zenker). Ces scissures constituent des fistules congénitales du pharynx, et elles siègent d'ordinaire à l'angle de la mâchoire.

** On reconnaît facilement les fistules congénitales du pharynx par l'exploration avec le styilet et par l'écoulement plus ou moins abondant des aliments ou du lait pendant la déglutition.

** Il y a une fistule de la trachée qui reconnaît la même origine que les fistules du pharynx.

Thérapeutique. — Les fistules congénitales du pharynx et de la trachée sont rebelles à tous les traitements; l'autoplastie serait la meilleure opération à pratiquer, et pour qu'elle réussisse mieux, ce qu'il y aurait de préférable serait d'aviver les bords de la fistule et d'y conduire un lambeau pris au voisinage de la fistule. On a guéri de ces fistules avec les injections iodées (Serres d'Alais).

PHARYNX (INFLAMMATION DU). V. PHARYNGITE.

PHELLANDRE OU CIGUË AQUATIQUE. Plante de la famille des ombellifères qui croît au bord de l'eau et qui ressemble beaucoup à la ciguë. On utilise ses semences comme sédatif de la toux, dans la bronchite et dans la phthi-

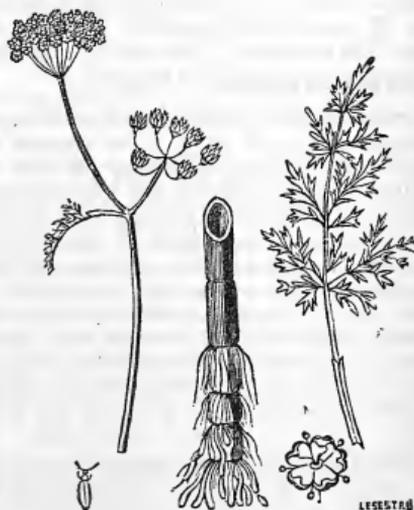


Fig. 438. — Phellandre.

sie, et elles se donnent en poudre (1 à 2 gram. par jour), en pilules ou mieux sous forme de sirop de *Phellandrium aquaticum* □.

PHÉNIQUE (Acide). L'acide phénique se retire de la houille et s'emploie comme antiputride et comme désinfectant des plaies, en solution dans l'eau à la dose de 1 millième ☒. C'est un excellent auxiliaire de cicatrisation. On en fait une pommade au centième contre la teigne ☒.

PHIMOSIS. Le phimosis congénital est un excès de développement du prépuce avec étroitesse de son orifice qui empêche le gland d'être découvert.

* * Il y a un phimosis accidentel dû à des brides cicatricielles consécutives à des chancres et qui rétrécissent l'orifice du prépuce.

* * Le phimosis congénital peut être constitué par un rétrécissement extrême du prépuce ou par une étroitesse relative. Dans le premier cas, il peut y avoir rétention d'urine; dans le second, il n'y a que difficulté de découvrir le gland pendant l'érection. V. **ATRÉSIE DU PRÉPUCE**.

* * Les phimosis peuvent être compliqués de la présence d'un calcul unique sous le prépuce (J. L. Petit), par suite du séjour de l'urine. En ce point plusieurs calculs peuvent exister (Brodie). Ils peuvent être compliqués de balanites à répétition, dues à la difficulté des lavages après le coït ou aux effets des excès de coït. Il y a quelquefois des déchirures du prépuce suivies d'induration. Le gland toujours couvert devient irritable, et l'irritation du gland engendre quelquefois par ce fait la spermatorrhée. Enfin le gland sorti de force à travers le prépuce peut être étranglé, et il y a paraphimosis. V. ce mot.

* * Chez les enfants le phimosis donne souvent le goût de la masturbation.

* * Le phimosis est complexe lorsqu'il y a des adhérences entre le gland et le prépuce, soit de naissance, soit après des ulcérations cicatrisées.

Thérapeutique. — Il est indiqué d'opérer le phimosis lorsqu'il y a gêne de l'émission des urines, lorsqu'il y a des balanites successives même en dehors du coït. Chez les enfants, l'opération du phimosis est un bon remède contre la masturbation.

A. Toutes les fois qu'il y a une blennorrhagie, une balanite, des chancres, il est contre-indiqué d'opérer; il faut attendre que le mal vénérien ou inflammatoire soit guéri (Travers).

Pour le phimosis simple sans adhérence du gland, il n'y a pas de meilleure opération que la simple incision.

1° Un bistouri, à la pointe duquel est placée une boule de cire, est introduit sur le dos de la verge, sous le prépuce, jusqu'au fond du cul-de-sac de la muqueuse; le chirurgien pousse l'instrument qui transperce la boule de cire et traverse le prépuce pour sectionner d'un seul coup le prépuce (J. L. Petit). On peut faire l'incision sur les côtés de la verge, sur les côtés du frein. On réunit la peau et la muqueuse (Hawkins) avec des serres-fines (Vidal, Malgaigné). On les laisse vingt-quatre heures, on panse

à l'eau froide. On ne s'inquiète pas si la suture se désunit, ce qui est inévitable à la première érection. Pourvu que quelques points aient repris, la guérison sera parfaite.

On a dit que cette opération laissait deux tumeurs cutanées qu'on avait dû exciser plus tard; c'est de l'exagération. L'incision simple a de bons résultats et est toujours satisfaisante. Il n'y a pas à se préoccuper de la cicatrice de la verge, du moment où la fonction s'exécute, et cette opération n'est jamais suivie de récidive.

2° L'excision se pratique en attirant le prépuce au-devant du gland avec une pince à pansement et l'on excise un lambeau triangulaire avec le bistouri. Les ciseaux ont été employés pour l'excision, mais ils contusionnent les parties.

3° La circoncision, autre mode d'excision, se fait ainsi: des aides tiennent avec des pinces le prépuce sur plusieurs points, le chirurgien saisit alors avec une pince tout le prépuce et coupe d'un seul coup toutes les parties qui sont au-devant de la pince (Guillemeau, Lisfranc).

Les instruments spéciaux et variés, journellement proposés pour tendre le prépuce (Cusco, Bonnafond, Charrier), ne sont guère plus avantageux qu'une pince à pansement ouverte dans le prépuce.

Pour faire la circoncision méthodiquement, il faut enlever un lambeau circulaire obliquement, par rapport à l'axe de la verge. Pour cela, après avoir tendu le prépuce et mesuré ce que l'on veut couper, on saisit le prépuce avec une pince longue à mors fendus, on le coupe avec le bistouri passé dans les fentes des mors de la pince. La muqueuse est toujours coupée moins loin que la peau; on la fend alors avec le bistouri et l'on ébarbe les angles de l'incision, puis on détache le frein et l'on réunit la peau à la muqueuse (Ricord).

Cette opération est longue et un peu douloureuse. De toutes les opérations qui ont pour but une excision, c'est celle qui donne le meilleur résultat relatif.

Les fils à ligature passés dans le prépuce et l'excision ou circoncision au-devant d'eux, puis la réunion des lèvres de la muqueuse à la peau (Velpeau), est un procédé abandonné.

Les incisions multiples (Coster) ne peuvent être proposées que pour les phimosis à bords indurés et quand une autre opération n'est pas possible.

B. Lorsque le prépuce est adhérent au gland, ce dont on s'assure en passant une sonde entre le gland et le prépuce, on fera l'incision simple et l'on coupera les brides avec les ciseaux si les adhérences sont limitées. Si le prépuce est adhérent dans une grande étendue, le procédé est encore applicable (J. L. Petit). On enlèvera ensuite des lambeaux triangulaires du prépuce et on laissera cicatriser les plaies formées par la section des brides sur le gland, sous un pansement à l'eau froide. L'opération peut être faite en plusieurs fois.

PHLÉBECTASIE. Dilatation des veines. V. **VARICES**.

PHLÉBITE (W. Hunter, Breschet). La phlébite est l'inflammation des veines. Elle peut se développer sur toutes les veines du corps; cependant les veines des membres au voisinage des plaies en sont le plus souvent atteintes.

* * Les ligatures des veines, un traumatisme,

une inflammation spontanée, l'introduction de pus de matières putrides, de virus, dans les veines, engendrent la phlébite.

* * La phlébite peut naître spontanément après un refroidissement, après la convalescence d'une maladie grave comme la fièvre typhoïde, ou à la fin de la phthisie pulmonaire tuberculeuse et du cancer.

* * La nature nous montre deux formes distinctes de phlébites ou d'inflammation des veines; l'une *adhésive*, avec caillots intra-veineux adhérents, qui sont le salut des malades; l'autre *suppurative* avec formation de pus dans les veines, accident qui est toujours suivi de mort.

* * La phlébite *suppurative* détermine très-rapidement la rougeur et le ramollissement des parois veineuses, la formation de caillots incomplets et de pus dans l'intérieur des veines, le mélange du pus avec le sang, son transport au foie dans les poumons, dans le cerveau, dans les muscles où il engendre autant d'abcès multiples qui sont l'irréfusable témoignage de l'infection purulente.

* * Ce n'est pas le pus sécrété dans les veines malades qui se transporte en totalité dans un viscère et s'y dépose sous forme d'abcès, c'est le granule invisible de pus mêlé au sang qui, arrêté dans un organe, y fait naître une inflammation circonscrite, très-rapidement suivie de la formation d'un petit foyer purulent.

* * L'inflammation siège dans les parois de la veine, c'est la phlébite externe; dans la tunique moyenne et interne, ce qui constitue la phlébite interne (Hunter). La phlébite externe ne diffère des inflammations des autres tissus que parce qu'elle peut produire une phlébite interne, et la coagulation du sang dans les vaisseaux.

* * La coagulation du sang dans les veines n'est pas une manifestation essentielle de la phlébite, elle en est une cause (Virchow), un résultat (Hunter, Cruveilhier, Bérard). Dans les conditions ordinaires, la phlébite est caractérisée par la rougeur et l'injection de la tunique moyenne et interne, quelquefois par des produits pseudo-membraneux et du pus déposés sur la tunique interne.

* * La *phlébite traumatique* s'annonce toujours par des frissons, par de la fièvre, par une douleur vive au niveau de la blessure de la veine ou sur le trajet d'une veine dont les branches d'origine ont été blessées. Sur les veines superficielles, on voit que les premières traces d'inflammation sont marquées par le boursoufflement des lèvres de la plaie; des douleurs pulsatives existent sur tout le trajet de la veine, s'il y a un caillot formé. Dans le cas où il n'y a point de caillots ou de thrombose (Virchow), les phénomènes généraux prédominent, il y a de la fièvre, des frissons et tous les caractères d'une

infection. Lorsque la veine est oblitérée par un caillot, il y a de l'œdème des parties qui sont situées au-dessous. Les phlébites profondes ne sont révélées que par une tuméfaction profonde, douloureuse et accompagnée de développement variqueux des veines superficielles.

* * Lorsque la phlébite est externe on observe tous les symptômes d'un phlegmon circonscrit qui ne tarde pas à se transformer en un abcès.

* * La phlébite interne avec coagulation du sang dans son intérieur, ou phlébite adhésive et douloureuse (Cruveilhier), se reconnaît à un cordon dur sur le trajet d'une veine, avec rougeur du tégument, si la veine est superficielle. Dans le cas de phlébite non adhésive, un cordon rouge sur le trajet d'une veine superficielle est le meilleur symptôme anatomique de la phlébite. L'angioleucite seule peut être confondue avec la phlébite, mais le siège des rougeurs sur le trajet des lymphatiques ou des veines indiquera quel vaisseau est malade.

* * La phlébite interne mène à l'infection purulente; elle favorise le développement de phlegmons; la phlébite adhésive entraîne des hémorrhagies (Cruveilhier), sans coagulation du sang, de la gangrène, des abcès sur le trajet des veines.

* * Après une amputation ou une plaie de la tête, des frissons intermittents et la jaunisse annoncent une phlébite mortelle.

* * La phlébite des veines profondes ne peut être distinguée de l'infection purulente qu'elle cause, mais l'erreur n'est pas grave, le traitement est le même dans les deux cas.

* * La phlébite avec thrombose ou phlébite adhésive n'est pas forcément suivie de l'oblitération de la veine.

* * Les phlébolithes semblent être des concrétions formées aux dépens de caillots dus à une ancienne phlébite, ou au moins à des exsudats autour d'un caillot veineux ancien.

La phlébite *adhésive* et *spontanée* détermine la rougeur et le ramollissement des parois veineuses, la formation de caillots complètement adhérents aux parois des veines, l'oblitération du vaisseau, ce qui empêche très-heureusement l'entrée des matières purulentes et putrides dans le sang. V. OEDÈME DOULOUREUX.

* * La phlébite *adhésive* est presque toujours spontanée et se développe dans le cours des débilités, des cachexies et des maladies chroniques.

* * Une violente et subite douleur déclarée dans l'épaisseur d'un membre, et bientôt suivie d'œdème blanc, douloureux, annonce une phlébite adhésive, ce qu'on appelle également *phlegmatia alba dolens*.

* * Vous trouverez ordinairement la *phlegmatia alba dolens*, dans les membres inférieurs.

* * La *phlegmatia alba dolens*, ou phlébite

adhésive des membres, autrefois considérée comme spéciale aux nouvelles accouchées s'observe également dans les débilités de l'organisme, dans la cachexie tuberculeuse, syphilitique et cancéreuse.

** Vous reconnaitrez toujours la phlegmatia alba dolens à l'œdème douloureux des membres, accompagné d'induration et de douleur plus vive sur le trajet des veines.

** La phlegmatia alba dolens guérit toujours par le développement des veines collatérales superficielles, et le vaisseau malade reste indéfiniment oblitéré.

** La phlegmatia alba dolens qui s'étend des membres inférieurs ou supérieurs dans les veines du tronc devient très-rapidement mortelle.

Thérapeutique de la phlébite traumatique. — On prévient une phlébite en pansant les plaies avec soin, en pansant les plaies avec un pansement susceptible de prévenir la putridité des liquides d'une plaie, en liant le moins possible de veines. V. VEINES (PLAIES DES).

Lorsqu'une plaie commence à suppurer et lorsqu'il y a des symptômes de phlébite, la cautérisation au fer rouge appliquée sur la plaie (Bonnet de Lyon) est bonne en principe.

Lorsqu'il y a une phlébite adhésive, on appliquera des cataplasmes émollients, on donnera de grands bains, on placera des sangsues sur le trajet de la veine, on fera des frictions mercurelles sur les parties rouges. Si l'on n'est pas appelé au début de la phlébite, il est inutile de recourir aux antiphlogistiques. Les parties seront tenues dans une position qui favorise le retour du sang veineux. On donnera de grands bains, un purgatif salin, 40 grammes sulfate de soude; des tisanes délayantes, telles que la limonade citrique et la gomme. Les phlébites spontanées adhésives ou thromboses (Virchow) seront traitées par les applications successives de un ou plusieurs vésicatoires.

Il est inutile de comprimer une veine atteinte de phlébite entre le cœur et la partie de la veine qui est malade (Hunter, Abernethy). Sectionner la veine en ce point (Breschet) est une opération qui doit être proscrite.

Si l'œdème était considérable après une phlébite des membres, on dégorgerait les parties par des ponctions avec l'aiguille à acupuncture.

On traitera l'infection purulente par les moyens appropriés. V. INFECTION PURULENTE.

L'extrait de quinquina, 2 à 5 grammes; le sulfate de quinine, 50 centigrammes à 1 gramme; la teinture d'aconit, 1 à 2 grammes, se donnent dans la phlébite pour empêcher la résorption purulente, mais ce n'est là qu'une illusion.

Thérapeutique de la phlébite spontanée et adhésive. — Le repos au lit, une nourriture modérée, des embrocations huileuses opiacées et belladonnées, des pommades laudanisées en frictions, sont tout ce qu'il y a de mieux à faire contre la phlegmatia alba dolens, espèce de phlébite qui ne suppure jamais et n'offre aucun danger.

Des applications de collodion riciné, faites dès le début, sur les membres affectés de phlegmatia alba

dolens, abrègent singulièrement la maladie et la font guérir plus vite que par tout autre moyen (R. Latour).

La phlegmatia alba dolens ne guérissant que par le rétablissement de la circulation veineuse collatérale superficielle, il faut attendre de deux à six mois pour la disparition de l'œdème.

Quand les accidents aigus de la phlegmatia alba dolens ont cessé et qu'il ne reste plus que l'œdème, les malades peuvent se lever et marcher avec un bas lacé ou une bande de flanelle roulée autour du membre.

Des bains tièdes locaux ou généraux, des embrocations d'huile de laurier, d'huile de jusquiame, de baume tranquille, d'huile opiacée ou belladonnée, peuvent être conseillés dans la phlébite.

FORMULAIRE DE LA PHLÉBITE.

Émétique à haute dose (Laennec, *Revue médicale*, octobre, 1825) □.

Potion sudorifique.

Racine de bardane	30 centigrammes.
Eau	500 id.
Sirop sudorifique	à 30 id.
Esprit de Mindererus	

A prendre par grands verres dans la journée □.
(Valleix.)

Julep contro-stimulant.

Émétique	3 décigrammes.
Infusion de feuilles d'orange	150 grammes.
Sirop de gomme	40 id.

Par cuillerée tous les quarts d'heure □.
(Laennec.)

Potion stibée.

Solution de gomme	125 grammes.
Tartre stibé	15 centigrammes.
Sirop diacode	16 grammes.

A prendre par cuillerée à bouche, à deux heures d'intervalle □.
(Rayer.)

Looch contro-stimulant.

Looch blanc du Codex	150 grammes.
Kermès minéral	1 id.

Méléz. A prendre par cuillerée toutes les deux heures □.

Phlébite des sinus de la dure-mère (Tourelé). Caractérisée par la rougeur et l'injection des parois veineuses, par quelques pseudo-membranes et même par du pus, la phlébite des sinus de la dure-mère se complique souvent de thrombose et d'embolie.

** Des lésions cérébrales suivent habituellement la phlébite des sinus de la dure-mère, ainsi on observe la congestion cérébrale et les hémorragies cérébrales (Tourelé), du délire, du coma et de la paralysie partielle ou générale.

** La phlébite des sinus est presque toujours mortelle, qu'elle suive une fracture du crâne ou un phlegmon du cuir chevelu.

** Dans la phlébite des sinus de la dure-mère, l'ophthalmoscope permet de voir au fond de l'œil la congestion papillaire, la dilatation, la

flexuosité des veines de la rétine, les varices et les ruptures de ces veines ou les hémorrhagies rétinienne. V. CÉRÉBROSCOPIE et OPHTHALMOSCOPE.

Thérapeutique. — La phlébite des sinus est généralement au-dessus des ressources de l'art. Les sangsues derrière les oreilles, appliquées une à une, de façon à produire un écoulement continu ; un vésicatoire placé sur la tête préalablement rasée, sont des ressources qu'il ne faut pas négliger.

Phlébite utérine (Dance). (V. INFECTION PURULENTE). La phlébite utérine occupe les veines du col utérin (Béhier), que l'on trouve dur, ou bien elle se développe sur le point où était inséré le placenta (Dance, Tonnelé), et se reconnaît à une mollesse du corps de l'utérus non revenu sur lui-même.

Thérapeutique. — Placer quinze à trente sangsues sur l'hypogastre, appliquer le traitement de la métrite et de l'infection purulente.

Phlébite des varices. V. VARICES.

PHLÉBOTOMIE. V. SAIGNÉE.

PHLEGMASIE. V. INFLAMMATION.

PHLEGMON. L'inflammation dans les organes vasculaires, a toujours pour siège le tissu cellulaire ou tissu conjonctif, ou la couche cellulaire des muqueuse et des séreuses, l'inflammation du tissu cellulaire sous-cutané et interstitiel, porte le nom de phlegmon, comme l'inflammation du tissu cellulaire des glandes porte le nom d'adénite. V. INFLAMMATIONS.

* * Le phlegmon envahit une portion limitée du tissu cellulaire ou une portion étendue. Le phlegmon est circonscrit dans le premier cas, il est diffus dans le second ; mais ce qui le caractérise dans cette dernière condition, c'est l'extension progressive illimitée plus que l'étendue du mal dès le début.

* * Quelle que soit la marche d'un phlegmon, il ne donne pas lieu à des cicatrices difformes ; il entraîne souvent l'hypertrophie ou l'atrophie d'une région, il n'y a d'autres changements que ceux dus à la suppuration et à la gangrène du tissu cellulaire, à moins qu'il n'y ait eu un organe détruit pendant la suppuration du phlegmon.

* * Jamais un phlegmon n'atteint un homme absolument sain. Il y a toujours un état saburral, suite d'écart de régime, un embarras gastrique ou une maladie inflammatoire aiguë ou chronique ailleurs, qui préside à la formation du mal. Même dans le cas où le phlegmon existe après une lésion traumatique, on retrouve cet état général, car les individus atteints de plaie qui ne se soignent pas éprouvent des douleurs qui réagissent sur les fonctions et constituent un état maladif.

* * Toutes les lésions traumatiques non soignées peuvent causer un phlegmon. Le refroidissement et la chaleur vive sont dans le même

cas. Toutes les lésions inflammatoires du derme, de parties molles et des os d'une partie, quelle que soit l'origine première de l'inflammation peuvent produire un phlegmon : c'est dire que le phlegmon se produit d'emblée chez un blessé, ou consécutivement à une inflammation de voisinage. V. ADÉNITE.

* * Le phlegmon se manifeste par de la congestion, de la suppuration et quelquefois de la gangrène de la partie enflammée, et par un état général fébrile, avec frissons et redoublement de la fièvre le soir. La rougeur, l'œdème des téguments, la fluctuation, les eschares de la peau et du tissu cellulaire, révèlent les différentes phases de la manifestation du phlegmon. V. ABCÈS, GANGRÈNE.

* * On ne peut confondre le phlegmon qu'avec des tumeurs enflammées (V. ADÉNITES, ANÉVRYSMES) des érysipèles, et des cutites. V. ces mots.

* * Le phlegmon peut se compliquer d'inflammation du tégument, d'érysipèle, d'angioleucite, de phlébite, d'inflammation des séreuses voisines ; il se complique assez souvent d'infections purulentes, soit par l'intermédiaire d'une phlébite, soit par suite de l'état général déficieux qui a favorisé le développement du phlegmon.

Thérapeutique. — Il n'y a aucun topique spécifique contre le phlegmon.

En dehors de toute complication, le traitement du phlegmon repose sur deux indications : traiter l'embarras gastrique qui précède ou accompagne le phlegmon (V. EMBARRAS GASTRIQUE) ; traiter l'inflammation locale.

Les antiphlogistiques et les émoullients, bains locaux, cataplasmes, sont indiqués pendant le premier jour, puis dès qu'il y a tendance à la formation du pus, on ouvrira, soit pour prévenir les décollements de la peau, soit pour frayer une issue au pus.

Les purgatifs et l'incision sont les deux meilleurs moyens thérapeutiques employés contre le phlegmon.

Un chirurgien ne doit jamais donner un coup de bistouri sans songer à purger son malade le lendemain ou mieux le jour même. Le meilleur purgatif à employer est le sulfate de soude. L'émétique en lavage, 10 centigrammes dans un pot d'eau de veau, est peut-être trop énergique ; on ne le donnera que chez les individus robustes.

Tout à fait au début du phlegmon, la compression méthodique, renouvelée deux fois par jour, réussit quelquefois à arrêter un phlegmon.

Phlegmon circonscrit. Une tumeur limitée, douloureuse au toucher, recouverte par une peau rouge, tendue, chaude, haliteuse, de consistance dure, mobile, sur les parties sous-jacentes, donnant lieu à des douleurs spontanées, vives, lancinantes, causant chez les malades la sensation d'élançements correspondant aux battements artériels, tumeur ayant débuté depuis un ou deux jours par une douleur

subite autour d'un point atteint de traumatisme, ou autour d'un point primitivement enflammé, se présentant chez un individu atteint de malaise ou de fièvre intense et ayant débuté par des frissons quelquefois peu marqués, est un phlegmon circonscrit superficiel.

** Une tumeur profonde, douloureuse, dure, tendue, sans changement de coloration à la peau, causant des douleurs vives et conséquemment la perte des fonctions de la partie où siège l'inflammation, et accompagnée d'un état général semblable à celui des phlegmons en général, est un phlegmon circonscrit profond.

** Tous les phlegmons entraînent un œdème de la région qui est dû à la compression des veines voisines.

** L'inflammation phlegmoneuse des plaies, à raison de la plaie même qui permet l'évacuation des premiers exsudats inflammatoires, ne s'annonce que par la rougeur des bords de la plaie, de la douleur et une fièvre modérée.

** Chez les individus débilités ou atteints d'infection, le phlegmon marche pour ainsi dire sans se manifester par des symptômes graves.

** La résolution est l'exception dans le phlegmon, l'induration est rare, la suppuration est la règle (V. ABCÈS). Cette terminaison est indiquée par des frissons erratiques, des douleurs lancinantes et de la fièvre le soir. Localement on reconnaît qu'il y a un abcès à un œdème de la peau, à un affaissement incomplet de la tumeur, enfin à de la fluctuation. S'il y a un *phlegmon chronique*, c'est le phlegmon terminé par induration. Il reste stationnaire dans cet état plus ou moins longtemps et se termine d'ordinaire à la longue par un ou plusieurs abcès.

** Au quatrième jour la marche d'un phlegmon est jugée par un abcès, par l'induration ou la résolution.

** On ne confondra pas le phlegmon circonscrit superficiel avec un érysipèle et une angioleucite de l'origine des vaisseaux lymphatiques parce qu'il y a dans cette lésion élévation de la peau, sans œdème des téguments, parce que les ganglions où se rendent les lymphatiques sont douloureux; il n'y a pas d'erreur possible si une angioleucite franche existe.

Un phlegmon diffus ne forme pas de tumeurs, une cutite laisse la peau mobile sur les parties profondes, il y a des phlyctènes qui soulèvent l'épiderme, les douleurs sont moins vives; à une époque plus avancée, au troisième jour, il y a des eschares.

** On ne confondra pas un phlegmon circonscrit profond avec une phlébite, parce que dans la phlébite il y a un cordon induré sur le trajet d'une veine.

** On ne saurait prendre un anévrysme enflammé pour un phlegmon, parce que l'on peut

toujours apprendre qu'il existait une tumeur dans la région avant la production des phénomènes inflammatoires.

** Un abcès hématique est plus difficile à reconnaître, il faut attendre; — une périostite, une ostéite avec abcès sous-périostique, ne peuvent être distinguées au début d'un phlegmon profond. V. pour le diagnostic INFLAMMATION DES BOURSES SÉREUSES, ARTHRITES, ADÉNITES.

** Au voisinage d'une articulation, le phlegmon peut être pris pour une arthrite; mais une arthrite occupe toute une articulation; un phlegmon circonscrit occupe toujours un point plus limité; puis l'articulation enflammée est infiniment plus douloureuse qu'un phlegmon.

** Le phlegmon autour d'une plaie, autour d'un organe enflammé, ne présente pas de difficulté. V. ADÉNITE, PLAIES.

** Les complications du phlegmon circonscrit sont celle du phlegmon en général.

Thérapeutique. — On prévient le phlegmon en pansant régulièrement les plaies avec de l'eau froide, des cataplasmes et des bandelettes agglutinatives, suivant la nature de la plaie (V. PLAIE). Les contusions seront traitées dans le même but par les liquides résolutifs, la compression et le repos absolu (V. CONTUSIONS). Les inflammations du derme, acné, kystes sébacés enflammés, anthrax, eczéma, seront traités avec attention, et l'on éloignera toute sorte d'irritation des surfaces enflammées. On n'ouvrira pas trop tôt les anthrax.

Au début d'un phlegmon, dans les vingt-quatre premières heures, on appliquera vingt à trente sangsues. On appliquera des cataplasmes en permanence. On peut aussi appliquer des cataplasmes arrosés de dix à vingt gouttes de laudanum ou des cataplasmes de feuilles de morelle.

La partie atteinte d'inflammation sera placée de façon à faciliter le retour du sang veineux vers le centre de la circulation (Gerdy). Les frictions mercurielles (Serres, d'Uzès) peuvent être employées; mais elles ont l'inconvénient de produire quelquefois de la salivation et de déterminer une éruption de vésicules sur le phlegmon. En même temps, on administre au malade un purgatif, l'eau de Sedlitz ou le sulfate de soude, ou 10 centigrammes d'émétique dans une bouteille d'eau de Sedlitz. V. PHEGMON.

On tient le malade à la diète, au bouillon, et on lui donne les tisanes délayantes en grande quantité; la limonade ou la gomme sont les meilleures tisanes. Si l'on ne purge pas les malades, la tisane de choréac sauvage, de houblon ou de petite centaurée, sont très-bonnes à administrer.

Lorsqu'un phlegmon date de quarante-huit heures, les antiphlogistiques ont peu de chance d'arrêter le mal. Des frictions mercurielles ne sont pas d'une efficacité plus certaine. L'incision dite préventive est un moyen qui permet quelquefois de faire avorter le phlegmon et de soulager les malades (Velpeau); mais, en même temps, on doit administrer les tisanes délayantes et purger les malades comme précédemment. Un vésicatoire est le meilleur moyen à employer en attendant la suppuration (Velpeau); l'incision dite préventive n'est pas sans danger, elle peut accroître l'inflammation.

Quand les malades se présentent au troisième et au quatrième jour, après le début du phlegmon ou lorsque, malgré les antiphlogistiques et les cataplasmes, la maladie a marché, un abcès se sera formé, on l'ouvrira. V. ABCÈS CHAUDS.

Quel que soit un phlegmon circonscrit, il y a un moment où l'on doit inciser; c'est le moment où se forme un abcès au milieu de tissus indurés.

Si le phlegmon passe à l'état chronique, on appliquera des vésicatoires ou l'on fera des lotions avec la teinture d'iode sur les parties dures. On exercera avec avantage: une compression avec des compresses ou des rondelles d'amadou et un bandage roulé. S'il se forme des abcès, on les ouvrira comme des abcès chauds.

Le phlegmon autour d'une plaie non réunie par première intention ne réclame d'autre traitement que le cataplasme. Les plaies réunies seront désunies et l'on nettoiera la plaie avec le plus grand soin, soit avec de l'eau tiède, soit avec de l'eau de guimauve.

On traitera les complications du phlegmon. V. PHLÉBITE, ANGIOLEUCITE, ÉRYSIPELE, INFECTION PURULENTE.

Phlegmon diffus (Duncan jeune, Béclard, Dupuytren). Le phlegmon diffus est une inflammation du tissu cellulaire, qui s'étend sans cesse, ne donne lieu que tardivement à la formation d'abcès et entraîne la gangrène de tout le tissu cellulaire qui a été atteint d'inflammation.

* * La diffusion du phlegmon est due à un état général infectieux ou gastrique.

Le défaut de plasticité du sang, l'impossibilité de la coagulation du sang dans les petites veines, ou de l'obstruction des capillaires par des globules sanguins, comme cela a lieu autour des points enflammés, est la cause principale de la diffusion de l'inflammation. Les nerfs vaso-moteurs sont-ils pour une grande part dans ce phénomène morbide (Cl. Bernard, Marey), c'est ce qu'il est encore difficile de préciser. Mais cliniquement le phlegmon diffus se présente très-souvent chez des individus déjà malades, ou débilités par des excès ou des fatigues, c'est-à-dire chez des individus épuisés atteints d'embarras gastrique. V. INFECTION.

* * Le phlegmon diffus est quelquefois la manifestation d'un empoisonnement local après une plaie virulente. V. ce mot.

* * La cause occasionnelle du phlegmon diffus est presque toujours un traumatisme, une inflammation de la peau; quelquefois l'incision prématurée d'un anthrax, ou une brûlure non soignée.

* * Le phlegmon diffus débute avec le caractère d'un phlegmon circonscrit, ou bien il est précédé de symptômes généraux, tels que nausées, vomissements et fièvre, surtout lorsque les individus étaient déjà malades au moment où le phlegmon débute.

* * Lorsque le phlegmon diffus existe depuis plus de douze heures, on trouve les parties uni-

formément rouges, un peu jaunâtres, pâteuses, tuméfiées, gardant plus ou moins l'impression du doigt (Dupuytren); à ce moment le phlegmon peut être compliqué de cutite, qu'on reconnaît à la formation de vésicules et d'eschares sur la peau, ou à un état granuleux du tégument et à une dureté particulière, ne gardant plus l'impression du doigt; il peut être compliqué d'érysipèle, que l'on reconnaît à des traînées rouges, à des plaques élevées au-dessus de la peau et manifestes surtout à la limite de la rougeur; d'angioleucite, qui se révèle par des cordons indurés se rendant à des ganglions; de phlébite qui est caractérisée par un œdème considérable du membre et par un cordon dur sur le trajet d'une veine.

* * Le phlegmon diffus gagne en étendue du deuxième au quatrième jour et ainsi de suite.

* * Dans le phlegmon diffus, l'état général des malades varie, ou bien il y a un état fébrile très-marqué, le pouls est plein, la soif est vive, la langue est sèche, les urines sont rouges et il y a de la constipation; ou bien s'il y a une infection qui a précédé ou qui suit le développement de l'inflammation, il existe des frissons, des vomissements, quelquefois du délire ou des rêveries; le pouls est petit, déprimé, les malades éprouvent un abattement et une tendance à l'assoupissement incidibles.

* * Abandonné à lui-même le phlegmon diffus cause l'infection purulente et la mort (V. INFECTION), ou bien il se termine par résolution, ou bien il produit une cutite et des gangrènes de la peau avec sécrétion de pus saieux, mal lié, entraînant avec lui des lambeaux de tissu cellulaire mortifiés.

* * Si le phlegmon doit se terminer par résolution, on voit d'abord les parties devenir plus molles, puis elles deviennent de nouveau œdémateuses (Vidal, de Cassis); il y a œdème de retour. Plus tard, on voit se développer quelquefois de petits abcès limités, contenant du pus crémeux.

* * Le phlegmon diffus n'est pas plus contagieux que l'érysipèle, quoi qu'en ait dit Duncan jeune, et Maclachlan.

* * On ne saurait confondre le phlegmon diffus qu'avec la cutite, et ce sont les erreurs de diagnostic entre ces deux maladies qui ont propagé la théorie du phlegmon gangréneux et du phlegmon érysipélateux. Les deux maladies peuvent exister ensemble, se compliquer l'une l'autre, mais on se rappellera que dans la cutite vraie la peau n'est pas œdémateuse, qu'elle se meut sur les parties profondes, tandis que dans le phlegmon diffus il y a toujours plus ou moins d'œdème. L'érysipèle, l'angioleucite et la phlébite ont des caractères tranchés, et il n'y a d'erreurs possibles qu'aux mains et aux pieds, mais on examinera le bras et la jambe: alors en

cas d'angioleucite ou d'érysipèle il y aura des traînées rouges sur le trajet des lymphatiques.

* * Le phtegmon diffus, après la chute des eschares, peut entraîner l'inflammation des parties profondes, l'ouverture d'une articulation voisine; après la cicatrisation, il entraîne des adhérences profondes, la perte des mouvements d'une couche de muscles, la rétraction des membres, s'il y a eu de grandes pertes de substances des muscles au-dessous des cicatrices.

Thérapeutique. — Le phtegmon diffus chez un individu d'une constitution assez robuste sera traité par la saignée générale, ou mieux par une éméto-cathartique :

Sulfate de soude..... 40 grammes.
Tartre stilié..... 40 centigrammes.

dans deux verres d'eau.

Au bout de vingt-quatre heures, on fera des incisions multiples intéressant la peau et le tissu cellulaire et dirigées aux membres dans le sens de leur axe. On placera le malade dans un bain entier, ou le membre dans un bain local, tiède, et on laissera les incisions saigner une heure ou deux, puis on appliquera de larges cataplasmes. Les incisions ainsi faites sont le meilleur antiphlogistique. Les sangsues et les mouchetures, avec le bistouri, sont utiles seulement au début du phtegmon diffus.

Lorsque l'inflammation est peu intense et lorsqu'il n'y a encore qu'une rougeur diffuse on emploiera la compression avec des bandes roulées (Velpeau); le phtegmon diffus des membres se prête bien à ce genre de traitement. Les vésicatoires volants (Duncan) sur le point où a débuté l'inflammation ou sur la limite du mal, ont quelquefois réussi. Quel que soit le traitement employé, les parties doivent être tenues dans une position qui favorise le cours du sang veineux. On traitera le reste l'état général comme dans le cas de phtegmon simple.

Si le phtegmon est accompagné de phénomènes généraux graves, s'il y a une dépression générale, on appliquera le traitement de l'infection purulente. On donnera des boissons acidules en grande abondance, deux litres de limonade citrique par exemple. On incisera le phtegmon; mais pour prévenir une recrudescence de l'inflammation, on pensera les plaies avec de la charpie trempée dans un mélange d'eau et d'eau-de-vie camphrée, et l'on environnera la partie de cataplasmes ou de compresses d'eau de sureau.

Lorsque les ouvertures laissent échapper des lambeaux de tissu cellulaire gangrenés et du pus, on fera des lavages comme dans les abcès chauds. V. ce mot.

Pour éviter plus tard la stagnation du pus, on fera une compression méthodique. V. COMPRESSION.

Les cicatrices vicieuses consécutives à la gangrène du tissu cellulaire ne peuvent être prévenues; on les traitera plus tard par les moyens appropriés. V. CICATRICES VICIEUSES.

Lorsque le phtegmon diffus s'étend avec lenteur et quand il n'y a pas de signes d'infection, on peut se borner à appliquer des cataplasmes, à administrer à l'intérieur des boissons délayantes et le sulfate de quinine, à la dose de 40 à 60 centigrammes. On surveillera chaque jour la partie malade, et l'on ouvrira les abcès à mesure qu'ils se formeront.

Phtegmon et abcès de la fosse iliaque.

(Delamotte, Ledran, Dupuytren, Ménière, Dance, Grisolle). Le phtegmon de la fosse iliaque est l'inflammation du tissu cellulaire de la fosse iliaque, situé entre le péritoine et l'aponévrose iliaque ou l'inflammation dans la gaine des muscles psoas et iliaque. Dans le premier cas le phtegmon est *sous-péritonéal*; dans le second cas il est *sous-aponévrotique*. Le phtegmon sous-péritonéal est le résultat de l'inflammation des ligaments larges chez les femmes en couches (Delamarre, Ledran, Levret, Puzos) ou de l'inflammation du tissu cellulaire chez les individus habituellement constipés (Dupuytren). Les phtegmons de la fosse iliaque se montrent toujours à droite.

* * Il y a des abcès de la fosse iliaque qui surviennent après les infiltrations d'un phtegmon périnéphrétique urinaire, après des plaies par armes à feu, ou après la perforation du cæcum et de l'appendice cæcal, suivie d'un abcès stercoral (Dupuytren), enfin après des hématoécèles péri-utérines. V. HÉMATOECÈLE RÉTRO-UTÉRINE.

* * Les phtegmons sous-aponévrotiques résultent en général d'un psoitis, d'une inflammation de la fosse iliaque et même d'une tumeur blanche sacro-iliaque, mais dans ces derniers cas les abcès ont une marche chronique.

* * Chez l'homme et chez les femmes, hors l'état puerpéral, une douleur dans la fosse iliaque, vive, lancinante, augmentant par la pression et la toux, s'irradiant en divers sens sur le siège et du côté des organes génitaux externes, de l'engourdissement de la région, un empatement de la fosse iliaque, douloureux au toucher, quelquefois une tumeur globuleuse, un peu mobile, des frissons, de la fièvre, des envies de vomir, de la constipation ou de la diarrhée, puis de l'œdème du membre inférieur, caractérisent un phtegmon de la fosse iliaque. La flexion de la cuisse, l'impossibilité de l'étendre, une induration dans la fosse iliaque, ayant la direction du psoas, une tumeur dure et fixe dans cette région, doivent faire soupçonner un phtegmon sous-aponévrotique. V. PSOÏTIS.

* * Des frissons, des douleurs abdominales, des redoublements de fièvre le soir qui apparaissent chez une nouvelle accouchée, cinq à six jours après l'accouchement, indiquent un phtegmon du ligament large, étendu à la fosse iliaque. V. LIGAMENTS LARGES.

* * Les phtegmons de la fosse iliaque donnent lieu à des abcès qui viennent s'ouvrir au-dessus de l'arcade de Fallope, s'ils sont sous-péritonéaux, à travers l'anneau crural ou la racine de la cuisse, près du grand trochanter même (Velpeau) s'ils sont sous-aponévrotiques, la peau de la région devient œdémateuse, rougit, et il y a de la fluctuation. Les abcès sous-péri-

tonéaux s'ouvrent quelquefois dans le cæcum ou autre point de l'intestin, tel que le rectum (Ménière), l'S iliaque (Rigaud), le vagin, la vessie (Dance, Ménière, J. Johnson), l'utérus (Dance, Husson); ils perforent parfois la veine cave (Demeaux).

* * Les ouvertures des abcès par le vagin et dans le gros intestin se reconnaissent à une amélioration de l'état du malade, et par la présence de pus dans le vagin et du mélange de pus avec les matières stercorales rejetées. L'ouverture des abcès dans tous les autres points, dans le rectum comme dans la vessie, mène à une consommation rapide.

* * Six fois, sur dix les malades atteints de phlegmon suppuré de la fosse iliaque meurent par péritonite. Quelquefois l'infection purulente emporte les malades qui échappent aux péritonites. Souvent, lorsqu'il y a communication du foyer de l'abcès avec une cavité voisine, le foyer est sujet à des inflammations violentes qui causent des péritonites et l'infection purulente et putride.

* * Le phlegmon de la fosse iliaque qui débute ne peut être confondu qu'avec une péritonite ou une tumeur stercorale, un phlegmon des ligaments larges ou un rein déplacé et enflamé.

Une péritonite circonscrite ne donne pas lieu à la formation d'une tuméfaction, les douleurs sont plus vives que celles du phlegmon, il ne peut y avoir d'erreurs que chez certaines femmes, lorsqu'il y a une tumeur de l'ovaire ou un corps fibreux, mais dans ce cas les tumeurs que l'on sent sont globuleuses, dures, tandis que dans le phlegmon de la fosse iliaque il n'y a le plus souvent que de l'empatement. Le point douloureux est sonore dans la péritonite circonscrite, il est mat dans le phlegmon.

Le phlegmon des ligaments larges est souvent le point de départ d'un phlegmon de la fosse iliaque. Dans ce cas l'erreur n'aurait pas une grande importance, mais le toucher vaginal indiquant que l'utérus est fixe et douloureux, la fosse iliaque étant libre, on pourra juger qu'il y a un phlegmon des ligaments larges.

Les tumeurs stercorales ont un cachet spécial, elles sont dures et mamelonnées, elles sont mobiles dans l'abdomen, donnent un son mat à la percussion, elles sont mollasses et se laissent déformer (Piorry), lorsque les tumeurs stercorales ont duré un certain temps il y a des symptômes d'obstruction intestinale (V. ce mot), le phlegmon n'a jamais ces caractères.

On reconnaît un rein mobile enflamé à des douleurs, se transmettant aux organes génitaux urinaires, à la rareté ou l'altération des urines qui contiennent de l'albumine. Si le phlegmon cause des dépôts rougeâtres dans l'urine, et peut induire en erreur, on palpera la tumeur,

si elle est très-mobile il est probable qu'il s'agit de l'inflammation d'un rein déplacé et mobile.

* * Le phlegmon suppuré ou abcès de la fosse iliaque peut être pris pour une hématoécèle rétro-utérine, pour une péritonite circonscrite locale, pour une tumeur de l'ovaire, pour un anévrysme, pour un abcès par congestion (A. Bérard).

* * L'apparition d'une tumeur après une époque, la tumeur vaginale, l'immobilité de l'utérus, appartiennent à l'hématoécèle et nullement au phlegmon, à moins que celui-ci ne résulte d'un phlegmon des ligaments larges. Le phlegmon a une marche inflammatoire; dans ce cas, c'est le début de la maladie seul qui éclaire le chirurgien et qui la distingue des autres lésions.

La péritonite chronique forme une tumeur qui est sonore et sur laquelle on sent les bosselures de l'intestin se dessiner; une tumeur de l'ovaire s'accroît insensiblement et sans douleurs vives; enfin un abcès par congestion est réductible, il existe depuis longtemps et a été précédé de douleurs vives en un point éloigné.

* * Les abcès ouverts dans une cavité voisine, tels que les intestins où les conduits urinaires se reconnaissent par les caractères d'un phlegmon de la fosse iliaque, et l'issue du pus par l'urèthre ou le rectum, avec l'urine ou les matières fécales. L'inflammation du foyer après des communications accidentelles de l'abcès avec les viscères se révèle par une recrudescence de l'inflammation, des frissons, de la fièvre et des douleurs.

* * Le psoitis est difficile à distinguer du phlegmon idiopathique de la fosse iliaque, l'engorgement sur le trajet du psoas, la flexion de la cuisse sur le bassin, sont ses deux seuls signes un peu caractéristiques.

* * Les phlegmons de la fosse iliaque sont des inflammations puerpérales, des phlegmons idiopathiques et des abcès stercoraux. La gravité est à peu près égale dans tous les cas, sauf les derniers qui sont les plus graves de tous, au point de vue des conséquences en cas de guérison. V. INFECTION PUERPÉRALE, STERCORALE, TUMEUR.

Thérapeutique. — Les saignées qui ne peuvent pas être faites dès les premiers jours sont inutiles; elles sont contre-indiquées, du reste, chez les sujets affaiblis. — On appliquera de préférence quinze à trente sangsues dans la fosse iliaque, suivies de cataplasmes en permanence. On placera les malades dans un bain entier ou dans un bain de siège pendant une heure.

On administrera un léger purgatif, 20 grammes d'huile de ricin. Les malades observeront la diète, boiront de la tisane délayante en grande quantité et seront tenus au repos absolu aussi immobiles que possible.

Lorsque le phlegmon a suppuré (et c'est entre le

douzième et le cinquantième jour que la suppuration se montre, on cherchera sur la paroi abdominale, dans le vagin, chez la femme, quels sont les points ramollis.

S'il y a, dans la région inguinale, de la fluctuation évidente, sans rougeur du tégument, on fera une ponction exploratrice, après s'être assuré qu'il n'y a point de sonorité à la percussion et que le cæcum n'est pas au-devant du foyer (Dupuytren). S'il y a du pus, on appliquera un cautère avec la pâte de Vienne. Toutes les fois, au contraire, qu'il y a rougeur et œdème des téguments, il est certain qu'il y a des adhérences entre le péritoine et la paroi abdominale; on peut alors inciser avec le bistouri.

L'abcès de la fosse iliaque sera ensuite traité comme les abcès chauds. V. ce mot.

Lorsque l'abcès fait saillie dans le vagin, on le ponctionnera et on laissera une sonde à demeure ou on fera une double ponction pour passer un tube perforé.

Si l'abcès est ouvert dans le cæcum, on maintiendra des cataplasmes en permanence sur la fosse iliaque, et s'il survenait de la douleur et des frissons qui indiquent l'inflammation du foyer, on appliquerait des sangsues sur la fosse iliaque et l'on placerait les malades dans un bain, puis on administrerait des lavements émollients. Si l'inflammation résiste, on appliquera des vésicatoires répétés et même des moxas.

Lorsque l'abcès est ouvert dans le rectum, la vessie et le vagin, on fera dans ces cavités des lavages et des injections répétées deux fois par jour.

Contre la péritonite consécutive aux phlegmons et aux abcès de la fosse iliaque, on donnera l'extrait d'opium aux doses de 10 à 30 centigrammes (Graves, Stokes, Chomel).

Si les abcès restent fistuleux (Püzos), on y fera des injections iodées au dixième.

Phlegmon de la main et du pied. Les phlegmons de la main et du pied se développent d'ordinaire après des plaies, après des panaris, après des fractures et des luxations; on les voit naître aussi au-dessous d'une bourse séreuse, placée sous un durillon. Quelquefois ils se montrent après des arthrites, ils siègent alors sous la peau, dans les gaines tendineuses ou au-dessous.

Les phlegmons de la main et du pied suppurent vite; ceux de la main décollent la peau, gagnent à la fois les faces dorsales et palmaires; ils ont de la tendance à devenir diffus, et à se propager à l'avant-bras; le phlegmon du pied, au contraire, reste souvent limité.

** Les caractères d'un phlegmon de la main et du pied, son origine, ne permettent pas de le confondre avec un érysipèle. La tuméfaction, uniforme, l'empâtement avec rougeur, sont les signes d'un érysipèle. Les phlegmons consécutifs à l'inflammation d'un durillon, et que pour cela on désigne sous le nom de durillon forcé, se reconnaissent par la douleur au toucher, limitée au durillon ou à la paume de la main et par une rougeur diffuse du dos de la main. Le phlegmon anthracôïde n'est autre chose qu'un anthrax; il se reconnaît à une tumeur, où la fluctuation est obscure. Le phlegmon consécutif à

un panaris envahit les gaines tendineuses à l'éminence thénar et à l'éminence hypothénar.

V. PANARIS, DURILLON FORCÉ.

Tous les phlegmons de la main et du pied se terminent par la formation d'un abcès.

Les phlegmons des gaines tendineuses, les inflammations des gaines des tendons, n'existent pas d'emblée à la paume de la main; l'existence antérieure d'un panaris fait aisément reconnaître la nature d'un phlegmon successif de la main.

Thérapeutique. — Comme les phlegmons de la main doivent suppurent, les antiphlogistiques sont inutiles. On appliquera des cataplasmes et l'on tiendra la main élevée. La compression, difficile à bien faire à la main et au pied, ne sera pas mise en usage. Les bains locaux, deux fois par jour, sont d'un excellent emploi.

Rien ne presse d'ouvrir un phlegmon de la main.

Pour être sûr de donner une issue convenable au pus, on attendra et l'on fera des incisions sur les points fluctuants. Si l'on avait incisé de bonne heure sur un point où l'inflammation n'a pas débuté, et si le pus sortait mal, il ne faudrait pas hésiter à faire des contre-ouvertures. Pour cela on laisse le foyer des abcès se remplir pendant vingt-quatre heures, puis on incise sur les points fluctuants en bouchant l'orifice de l'abcès, ou bien on introduit une sonde cannelée courbée dans les décollements et l'on débrite sur les points où l'on fait saillir sous la peau l'extrémité de la sonde. Les incisions sur la face palmaire, la main et la face plantaire du pied, seront petites lorsqu'elles seront faites dans le voisinage des artères. Lorsque le phlegmon est sous-cutané, il n'y a pas à se préoccuper de l'étendue de l'incision.

On pansera comme les abcès chauds.

Phlegmon périnéphrétique. Le phlegmon péri-néphrétique est l'inflammation et la suppuration du tissu cellulaire qui entoure le rein. Il est lié à une lésion traumatique (Bien-fait, Rayer) ou à tout autre cause de phlegmon en général; à une inflammation du rein, qui par voisinage transmet ses propres inflammations au tissu cellulaire, enfin à une lésion du rein, telle que pyélonéphrite suppurée, ou calculuse, kystes hydatiques, strongle du rein (Chopart) et tubercules des reins.

** Les symptômes généraux de l'inflammation (V. PHLEGMON CIRCONSCRIT) manquent quelquefois; au début, les malades éprouvent seulement des pesanteurs dans les reins, des douleurs sourdes, profondes, augmentant par les mouvements; la douleur est quelquefois mobile (Ch. Hallé). Cette douleur est ensuite pongitive, lancinante, fixe, et ne s'accompagne pas de rétraction du testicule. La fièvre offre des recrudescences, ou apparaît au moment où un empâtement appréciable existe dans la région lombaire, au-dessous de la saillie des muscles sacro-lombaires. La peau offre d'abord une coloration normale, et ce n'est que quand la maladie dure depuis longtemps qu'elle présente les caractères qui indiquent un abcès sur le

point de s'ouvrir. Le flanc, la fesse et l'hypochondre s'œdématisent; les mouvements de la cuisse sont gênés et peu à peu le malade la place dans la flexion. Enfin un abcès devient évident, on le reconaît à la fluctuation franche, puis à des douleurs lancinantes vives et à des frissons erratiques. Il n'y a de trouble de la sécrétion urinaire que quand le rein est primitivement malade. Lorsque le pus tarde à se réunir en foyer, il y a des frissons, de la fièvre, des nausées, des vomissements, des coliques, de la constipation, quelquefois de la diarrhée.

* Les phlegmons périnéphrétiques se compliquent, soit de péritonite générale ou de péritonite circonscrite à la région du foie, ce qui donne lieu parfois à un ictère et trompe sur la nature des phlegmons, soit de pleurésie, ce qui est rare, et plus exceptionnellement encore de gangrène du rein (T. Turner, Bland).

* Lorsqu'un phlegmon périnéphrétique s'est abcédé, il s'ouvre en général par la région lombaire où il se manifeste avec les caractères d'un abcès chaud (V. ABCÈS) ou avec les caractères d'un abcès chaud avec fistule rénale et calcul du rein (V. CALCUL DU REIN). Il est rare que l'abcès s'ouvre en avant.

* Les abcès périnéphrétiques ouverts dans la fosse iliaque (de Haen, Trabuc), se comportent comme les abcès de cette région (V. PHLEGMONS DE LA FOSSE ILIAQUE). Enfin les abcès ouverts dans le côlon (Rayer) à travers le diaphragme, dans le poulmon (Dugasse, Rayer, A. Guériu), dans la vessie et l'urètre (Denarquay et Vigla), dans le vagin (Feron), ne diffèrent pas des abcès de la fosse iliaque, avec vastes décollements et fuscées purulentes au loin.

* Dans le diagnostic des phlegmons périnéphrétiques, il faut établir d'abord si le phlegmon est primitif ou s'il est consécutif à une lésion du rein. Les antécédents de néphrite, de pyélite, de calculs ou de tumeur du rein, l'altération de l'urine avant tous les symptômes inflammatoires, ne laissent pas de doute sur l'origine d'un phlegmon périnéphrétique.

Dans la néphrite aiguë les urines sont sanguinolentes, la fièvre existe toujours au début, la néphrite chronique est sans fièvre et il y a du pus mélangé à l'urine, le phlegmon n'est accompagné d'altération de l'urine que quand il a déjà duré longtemps et quand le pus a trouvé une issue dans l'uretère. La pyélite calculeuse a été précédée de symptômes de calculs du rein (V. ce mot). Le diagnostic n'est donc pas impossible dans ce cas.

L'hydronéphrose est une maladie essentiellement chronique, qui se montre sans provoquer ni douleur, ni fièvre. Les kystes du rein sont dans le même cas, le phlegmon, au contraire, est une inflammation aiguë, avec son cortège de douleurs et de fièvre.

L'hépatite provoque des douleurs qui s'irradient dans l'épaule, de l'ictère, une fièvre continue; le phlegmon se distingue par l'irradiation des douleurs vers les organes génitaux. Au reste on doit se souvenir que l'hépatite est rare dans nos contrées.

Les abcès chroniques du foie, le cancer du foie, qui a d'ordinaire une marche rapide, simulent, comme accidents locaux au moins, un phlegmon périnéphrétique, mais dans les deux premiers cas il y a eu d'une part l'amaigrissement qui caractérise l'hépatite chronique, et de l'autre la cachexie cancéreuse; l'état fébrile et les douleurs sont moins marquées dans les deux premières maladies que dans le phlegmon périnéphrétique.

A gauche, les hypertrophies de la rate et les douleurs spléniques peuvent en imposer, mais la percussion de la rate, les fièvres intermittentes observées chez les malades antérieurement au début des douleurs, établiront le diagnostic.

* Les abcès par congestion simulent les phlegmons péri-néphrétiques et le diagnostic est difficile, mais en attendant quelques jours les accidents du phlegmon s'aggravent, la région rénale devient œdémateuse et il n'y a plus d'erreurs possibles.

* Les abcès stercoraux formés dans le tissu cellulaire périrénal ne peuvent être distingués du phlegmon périnéphrétique, parce que la maladie est la même.

* Le psôitis (V. ce mot) est une inflammation qui tend à gagner la fosse iliaque; on le reconaît à la rétraction de la cuisse, à un cordon dur sur les côtés de la colonne vertébrale, il n'y a rien de semblable dans le phlegmon périnéphrétique.

* Le lumbago rhumatismal ne saurait être confondu avec le phlegmon périnéphrétique qu'au début, quelques ventouses scarifiées atténuent le lumbago; elles ne font rien à l'abcès périnéphrétique.

Thérapeutique. — Une saignée, vingt sangsues sur la région rénale peuvent arrêter une péronéphrite primitive ou phlegmon périnéphrétique spontané. Les antiphlogistiques ne peuvent rien dans la péronéphrite consécutive à une pyélonéphrite calculeuse. — Ouvrir une voie au pus avec le bistouri (Hippocrate), avec le caustique (Rufus, d'Éphèse), faire la ponction simple, sont des opérations indiquées, mais l'incision est généralement préférée. Si l'on a affaire à un phlegmon suppuré simple, on traitera comme un abcès chaud. S'il y a une pyélonéphrite et un calcul, on se comportera suivant les indications tirées de la mobilité et de la situation du calcul. (V. ABCÈS CHAUDS, CALCUL DU REIN.)

PHLOORRHIZINE. Principe amer, cristallisable, extrait des racines du pommier, du prunier et du cerisier. — Employé comme fébrifuge □.

PHLYCTÈNE. V. AMPOULE.

PHOCOMÉLIE. Les arrêts de développement des membres ou phocomélie, quelle que soit leur complexité, ne peuvent être l'objet d'aucun traitement chirurgical, mais les membres rudimentaires peuvent être rendus singulièrement utiles par l'application méthodique de la prothèse (Debout). V. PROTHÈSE.

PHOSPHATES. Sels résultant des combinaisons de l'acide phosphorique avec les bases. Parmi eux on emploie :

1° Le *phosphate d'ammoniaque* soluble, à la dose de 10 à 20 grammes, comme antigoutteux, et contre la gravelle ou la pierre ☐.

2° Le *phosphate de chaux*, ou corne de cerf calcinée, insoluble dans l'eau, qui sert à préparer la *décoction blanche de Sydenham*, contre la diarrhée. On le donne en poudre, 5 à 15 gr. par jour, dans du sirop ou du chocolat, contre le rachitisme ☐, l'ostéomalacie, la carie vertébrale et les autres caries, la phthisie ☐, etc.

3° Le *phosphate de fer*, peu employé, et le *pyrophosphate de fer et de soude*, qu'on donne en pastilles ou en sirop contre la chlorose, l'anémie et les névroses ☐.

4° Le *phosphate de soude* soluble, employé à la dose de 30 à 50 grammes dans l'eau, comme purgatif, et à 2 ou 4 grammes, contre le rachitisme. A côté de ces phosphates il faut placer les *hypophosphites de potasse et de soude*, employés contre la phthisie, par Churchill, à la dose de 1 à 3 grammes par jour ☐.

PHOSPHÈNE. V. OPHTHALMOSCOPE.**PHOSPHITES ET HYPOPHOSPHITES.**
V. PHOSPHATES.

PHOSPHORE. Corps simple, non métallique, inflammable, brillant dans l'obscurité, retiré de l'urine et des os. On l'emploie en thérapeutique comme stimulant et comme aphrodisiaque. Il est très-dangereux, et il s'administre sous forme d'*huile phosphorée*, à la dose de une à trois gouttes dans les paralysies anciennes ☐ et dans l'impuissance ☐. On en fait une pâte pour empoisonner les animaux nuisibles, tels que les rats, les mulots et les souris.

Axonge fondue	200 grammes.
Farine de seigle	400 id.
Phosphate divisé	2 id.
Sucre	600 id.

Autre.

Huile phosphorée	50 grammes.
Farine	400 id.
Sucre en poudre	200 id.

PHOTOPHOBIE. Sensibilité de l'œil à la lumière, soit sous l'influence d'une méningo-encéphalite, soit par suite d'une inflammation aiguë ou chronique des membranes de l'œil.
V. CONJONCTIVITE, KÉRATITE.

La photophobie persiste quelquefois après la guérison du mal qui la causait, et c'est contre cet état que sont employées les formules suivantes.

Thérapeutique. — Contre la photophobie, il faut prescrire le *bromure de potassium* à l'intérieur, 2 à 4 grammes par jour; ou bien comme collyre l'*huile de morue* dans l'œil.

Solution saturée d'atropine neutre, une goutte trois fois par jour dans l'œil.

Collyre.

Bromure de potassium	2 grammes.
Eau distillée	60 id.

Pour un collyre.

Six cas de succès en quatre jours. (Rossignol.)

Des *inhalations de chloroforme* non poussées à l'insensibilité, six fois par jour pendant quelque temps, ont guéri cet état compliqué de blépharospasme durant depuis seize mois.

(Mackensie.)

Badigeonnage des paupières avec la teinture d'iode. (Henry van Holsbeck.)

PHRÉNÉSIE. V. MÉNINGITE.**PHRÉNO-GLOTTISME.** V. SPASME DE LA GLOTTE.

PHTHIRIASÉ. Maladie parasitaire causée par le développement des poux.

Le développement rapide, presque instantané, d'une si grande quantité de poux sur le corps et sur la tête, qu'on peut les recueillir à la pelle, constitue la *phtthiriasé* ou *maladie pédiculaire*. V. ce mot.

** On ignore entièrement les conditions favorables au développement de la phtthiriasé.

** La phtthiriasé est rapidement mortelle si l'on ne débarrasse pas les malades des parasites qui les couvrent.

Thérapeutique. — Les *bains de sublimé*, — les *fumigations sulfureuses*, — les *frictions de pommade à l'acide phénique* au centième, — de *goudron* (10 grammes sur 30 grammes d'axonge), — de *coaltar* (5 grammes sur 30 grammes d'axonge) et les applications d'*huile de pétrole*, — de *poudre de pyrèthre*, — l'*eau antipédiculaire*, — la *pommade de Cévadille*, — la *lotion mondificative*, — la *pommade mercurielle*, doivent être employés contre la phtthiriasé.

PHTHISIE OU TUBERCULOSE PULMONAIRE, OU SCROFULE DES POUMONS.

La scrofule qui se porte sur les poumons se manifeste par des bronchites aiguës ou chroniques, et par des granulations fibro-plastiques et tuberculeuses, ou *tubercules* qui deviennent cause à leur tour d'ulcérations pulmonaires profondes, et qui engendrent la phthisie pulmonaire. V. TUBERCULES, SCROFULE.

** La phthisie tuberculeuse pulmonaire se développe chez l'enfant comme chez l'adulte, et parfois chez le vieillard : — chez la femme plus que chez l'homme, — dans les pays froids plutôt que dans les contrées chaudes, — dans les grandes villes plus que dans les campagnes, —

chez les sujets dartreux, lymphatiques et scrofuloux, — chez ceux dont les parents ont été atteints de scrofule ou de phthisie, — quelquefois chez des sujets syphilitiques, — à la suite d'une bronchite mal soignée, d'une congestion pulmonaire persistante ou d'une pneumonie chronique, — à la suite de la rougeole ou d'une suppression des règles, enfin chez les personnes qui respirent beaucoup de poussière.

* * L'hérédité est une des causes qui favorisent le plus l'apparition de la phthisie pulmonaire.

* * Si la phthisie est plus fréquente dans les grandes villes que dans les campagnes, c'est que dans les villes il y a, en outre des habitudes énevantes, une atmosphère constamment chargée de poussière, dont l'introduction dans les bronches est le point de départ d'une irritation vésiculo-pulmonaire, qui se termine par la formation des tubercules.

* * Toutes les poussières minérales, végétales ou animales qui pénètrent dans les bronches facilitent le développement de la phthisie pulmonaire acquise.

* * Si la rougeole est si fréquemment suivie de phthisie pulmonaire, c'est que la bronchite morbillieuse entraîne une desquamation de l'épithélium bronchique, dont le dépôt dans les vésicules du poumon fait office de poussière animale et occasionne une phlegmasie vésiculo-pulmonaire latente, suivie de la production des tubercules.

* * On croyait jadis à la contagion de la phthisie pulmonaire entre époux et le fait, qui n'était que probable, vient d'acquiescer une sorte de certitude par les expériences de M. Villemin, qui ayant déposé de la matière tuberculeuse sous la peau de plusieurs lapins d'une même portée, les a vus devenir tuberculeux, tandis que ceux qu'on n'avait pas inoculés restèrent sains.

* * Quand les tubercules se développent dans les poumons ils s'y présentent : 1° à l'état d'infiltration ou de granulations miliariées grises, demi-transparentes, se métamorphosant en tubercules jaunes crus, ou 2° à l'état d'infiltration jaune à l'état de crudité, et ces produits se ramollissent, ulcèrent les bronches dans lesquelles ils se vident et forment des cavernes suppurantes qui épuisent les malades ou qui guérissent par cicatrisation ou par une transformation crétacée.

* * La granulation pulmonaire grise, demi-transparente, est souvent le point de départ de la phthisie pulmonaire, et lorsque par sa multiplication elle entraîne la mort, elle constitue la phthisie granuleuse.

* * La granulation grise, demi-transparente, est le premier degré de la granulation jaune, et ce sont deux produits de même nature à des époques différentes de leur développement.

* * Des cellules d'épithélium avec un grand nombre de noyaux fibro-plastiques, quelques fibres fusiformes et des granulations moléculaires, constituent la granulation grise demi-transparente (Robin et Bouchut, fig. 439).

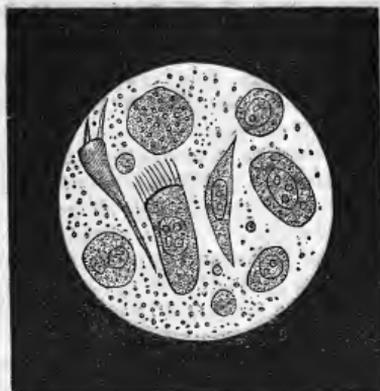


Fig. 439. — Granulation grise. — Cellules fibro-plastiques fusiformes, noyaux fibro-plastiques. — Granulations moléculaires, corps granuleux d'inflammation. — Cellule d'épithélium vibratile (Böuehut).

* * Avec les tubercules du poumon existent toujours de la bronchite, souvent des laryngites ulcéreuses, des fistules à l'anus, des pleurésies et des tubercules sur différents points de l'organisme.

* * Dans les poumons les tubercules se déposent presque toujours à leur sommet avant d'envahir le reste de l'organe, et c'est sous la clavicule et dans la fosse sus-épineuse qu'on trouve ordinairement les signes de leur présence (Laennec, Louis).

* * Les tubercules des poumons étant le résultat de la métamorphose des éléments fibro-plastiques, qui succèdent à la congestion et à la phlegmasie des vésicules pulmonaires, ils peuvent être considérés comme un produit de l'inflammation (Broussais).

* * Les tubercules du poumon ont pour premier effet de diminuer le volume d'air expiré, fait démontré par la *spirométrie* (Hutchinson).

* * Il y a une phthisie pulmonaire *constitutionnelle*, et une phthisie pulmonaire *acquise* par les excès, l'épuisement, la syphilis, l'absorption des poussières végétales, minérales ou animales, et peut-être par la cohabitation avec un phthisique.

* * Dans son développement la phthisie pulmonaire passe par trois périodes : la première de *crudité*, la seconde de *ramollissement*, et la troisième d'*ulcération pulmonaire* ou de *consommation*.

* * Il y a une *phthisie aiguë* qui tue les malades en quelques semaines avec les symptômes d'une fièvre typhoïde et une *phthisie chronique* qui est la phthisie ordinaire et dans laquelle

on observe les trois périodes de crudité, de ramollissement et d'ulcération du tubercule.

* * * Quand les tubercules ne sont pas nombreux ou sont agglomérés sur un seul point, il arrive souvent qu'ils deviennent le point de départ d'une *pétrification* ou *calcification* qui les transforme en pierre formant corps étranger (*tubercules crétaçés*) au sein du poumon, et les malades peuvent guérir.

* * * Au début, c'est-à-dire dans la période de *crudité* des tubercules pulmonaires, lorsque ces produits sont encore durs, les malades toussent sans cracher, ont un peu de fièvre erratique, sont faibles, et il y a dans la poitrine de la matité plus ou moins complète, de la faiblesse dans l'inspiration (Laennec), de l'expiration prolongée (Fournet) et quelquefois une respiration bronchique plus ou moins caractérisée avec bronchophonie (Laennec).

* * * Quand les tubercules pulmonaires commencent à se ramollir, outre la matité thoracique, la faiblesse du bruit respiratoire, l'expiration prolongée, la respiration bronchique et la bronchophonie qui existent dans le point correspondant, on entend à la fin de chaque effort d'inspiration, un petit craquement humide, semblable à une bulle de râle sous-crépitant (Louis). Les malades toussent, crachent épais, ont de la fièvre et des sueurs nocturnes, maigrissent, expectorent quelquefois du sang, perdent l'appétit et ont de temps à autre un peu de diarrhée.

* * * Les tubercules pulmonaires ramollis s'éliminent par les bronches, qu'un travail d'ulcération a perforées, et il en résulte des cavités plus ou moins grandes, *cavernules* ou *cavernes*, dans lesquelles le muco-pus agité par l'air fait entendre du râle caverneux, gros ou fin, suivant le diamètre des cavités creusées dans l'épaisseur du poumon (Laennec).

* * * Quand les tubercules pulmonaires ramollis ont vidé leur contenu dans les bronches et creusé de larges cavernes dans le tissu du poumon, on le reconnaît par la constatation du *râle caverneux* et de la *pectoriloquie*, retentissement spécial de la voix qui semble arriver dans l'oreille en sortant de la poitrine du malade (Laennec).

* * * Si les cavernes pulmonaires sont vides et superficiellement placées, la respiration devient soufflante, *amphorique*, la pectoriloquie est très-marquée et la percussion donne lieu à un *bruit de pot fêlé* caractéristique (Laennec).

* * * En même temps que se produisent les signes physiques révélateurs de la crudité, du ramollissement des tubercules pulmonaires et des cavernes du poumon, signes constants, toujours en rapport avec l'état local, il se produit des symptômes très-variables en rapport avec l'état dynamique des sujets, car l'altération du

visage, la dyspnée, les douleurs thoraciques, les hémoptysies, la fièvre, les sueurs nocturnes, la diarrhée, l'amaigrissement, la faiblesse, l'état général en un mot, très-grave et entraînant une mort rapide chez les uns, est au contraire satisfaisant chez les autres qui résistent fort longtemps aux progrès du mal.

* * * On voit de temps à autre des individus chez lesquels des tubercules crétaçés sont formés au sein de cavernes tuberculeuses, et qui rejettent un plus ou moins grand nombre de petites pierres avec l'expectoration. C'est la *phthisie calculeuse* (Bayle).

* * * Une hémoptysie assez abondante, de un demi-verre à un verre environ chez un jeune sujet, doit faire redouter le commencement d'une phthisie tuberculeuse pulmonaire.

* * * Toute personne qui a eu des hémoptysies (V. ce mot), qui toussait et crache des matières verdâtres, épaisses, qui a des douleurs thoraciques et dorsales, qui a de la fièvre avec redoublements et sueurs nocturnes, qui maigrit beaucoup, qui perd ses forces et a de la diarrhée, est atteinte de phthisie pulmonaire, ce que démontrent la matité d'un point du thorax, l'affaiblissement de murmure vésiculaire, l'expiration prolongée, le souffle bronchique ou caverneux, le gargouillement et la bronchophonie.

* * * Si l'aménorrhée est souvent la cause de la phthisie pulmonaire, elle en est beaucoup plus souvent la conséquence, car chez la femme, au bout de quelques mois de phthisie pulmonaire, les règles se suppriment à peu près complètement.

* * * La rupture d'une caverne tuberculeuse dans la plèvre donne lieu à une douleur de côté, due à une pleurésie compliquée d'épanchement d'air dans la poitrine, ce qui constitue l'*hydro-pneumothorax*. V. ce mot.

* * * La congestion pulmonaire chronique (V. ce mot) débutant d'emblée ou succédant à une bronchite, donne lieu à une toux sèche ou grasse, accompagnée de matité thoracique, d'affaiblissement, du murmure vésiculaire, de craquements humides et de retentissement de la voix qui simulent le premier degré de crudité de la tuberculose pulmonaire.

* * * Chez les femmes phthisiques une grossesse arrête souvent les symptômes de consommation, de fièvre, d'amaigrissement, la toux et l'expectoration diminuent, l'embonpoint revient, mais après l'accouchement le mal reprend une nouvelle activité et l'on observe quelquefois une véritable *phthisie galopante* (Hippocrate).

* * * L'état nerveux chronique avec toux sèche, fréquente, sans expectoration et accompagné d'amaigrissement, simule très-souvent le premier degré de la phthisie pulmonaire, mais l'ab

sence de toute modification des bruits respiratoires permettra toujours de l'en distinguer, et il guérit très-rapidement sous l'influence de la médication tonique et ferrugineuse.

* * Dans la tuberculisation pulmonaire aiguë, lorsque l'affection, à ses débuts, est accompagnée de fièvre, de prostration, de stupeur et de délire, elle peut être prise pour une fièvre typhoïde, et ce n'est qu'au bout de dix et quinze jours que le diagnostic peut être établi par les signes du ramollissement des tubercules au sommet des poumons, et par l'absence de taches lenticulaires rosées sur le ventre.

* * On guérit de la phthisie pulmonaire lorsque la diathèse n'est pas très-forte, lorsque ses produits, c'est-à-dire les tubercules, n'occupent pas tout le poumon, et que s'opère la pétrification des tubercules ou la cicatrisation des petites cavernes qu'ils ont produites.

Thérapeutique. — C'est la disposition générale, ou si l'on veut, l'aptitude au développement de la phthisie pulmonaire qu'il faut d'abord combattre par des remèdes appropriés, et l'usage de ces moyens constitue la *prophylaxie*.

Le croisement des races étant le meilleur moyen qu'il y ait pour modifier et pour épurer le tempérament des individus, c'est donc par des mariages convenablement préparés qu'on peut arrêter le développement de la phthisie pulmonaire dans un pays.

Tout sujet qui a dans sa famille des phthisiques, et qui, bien portant d'ailleurs, peut se croire disposé à le devenir, doit rechercher en mariage un sujet plus vigoureux que lui, s'il ne veut avoir un jour des enfants destinés à mourir de la phthisie.

Tout sujet phthisique ou réputé tel doit rester célibataire pour ne pas engendrer de famille dépourvue de chances de vie, et doit être écarté des familles lorsqu'il s'y présente pour le mariage.

Heureux sont les parents qui comprennent l'importance de leur mission envers les enfants à l'époque du mariage, et qui, résistant aux entraînements du luxe et de la passion, préfèrent réunir dans le mariage les forces et les richesses physiques et morales, qui seules constituent la beauté d'une race et l'honneur d'un pays.

Ceux qui sont nés de parents tuberculeux et qui, étant lymphatiques, ont eu eux l'aptitude à devenir phthisiques ou qui déjà même renferment le germe de la maladie, doivent être soignés en conséquence.

Si l'aptitude vient du côté de la mère, il faut donner l'enfant à une autre nourrice, et dans tous les cas faire élever l'enfant à la campagne. Il faut l'exposer à l'air aussi souvent que le permettra la température extérieure, et dès que l'enfant pourra manger, à un an, lui donner des aliments gras en parties égales, avec le laitage.

Plus tard, il faut soumettre les enfants à un régime de plus en plus tonique et fortifiant, les faire marcher beaucoup, les rompre à la fatigue dans la campagne, de manière à activer les fonctions respiratoires, et à suppléer à leur faiblesse native par les résultats d'une bonne hématoïse.

Il ne faut pas faire travailler ces enfants de trop bonne heure ; l'étude ne doit commencer pour eux

que très-tard ; il faut les habituer à tous les exercices du corps, à la course, à la nage, à la gymnastique faite tous les jours, et en même temps faire prendre des bains tièdes ou des affusions tous les matins. Rien de mieux que d'habituer les enfants à une aspersion générale d'eau presque froide à 20° centigrades tous les matins sur le corps. Il en résulte des efforts respiratoires salutaires à l'hématoïse et une réaction cutanée avantageuse pour l'état général.

Comme médicaments prophylactiques, il faut aussi employer les amers et les dépuratifs, surtout au renouvellement de chaque saison, à l'approche du printemps, le herblon, la gentiane, la petite centauree, les jus d'herbes, le sirop antiscorbutique, l'huile de foie de morue, doivent être prescrits deux ou trois mois de suite à quelques mois d'intervalle.

Le traitement curatif doit être différent à la première et à la deuxième période de la maladie, c'est-à-dire dans la période de crudité des tubercules, lorsque la consommation n'est pas commencée, et dans la période de ramollissement, lorsque la fièvre hectique paraît vouloir s'établir et que la phthisie marche rapidement à son terme.

À la première période on guérit encore les malades, lorsqu'ils ont assez de fortune pour suivre aveuglément et sans raisonner tous les conseils de leur médecin. À cette époque, les tubercules sont à l'état de crudité, ordinairement peu nombreux et n'ayant encore donné lieu qu'à des phénomènes morbides graves sans doute, matité, expiration prolongée, hémoptysie, mais n'ayant pas encore complètement détérioré la santé.

Alors quelques remèdes peuvent être utiles, le vin de quinquina, — l'extrait de quinquina, — le vin et le sirop antiscorbutiques, — les ferrugineux à petite dose, — l'iodure de potassium à 10 ou 15 centigrammes par jour, — l'huile de foie de morue à 30 ou 60 grammes par jour, etc.

Mais le moyen curatif le plus utile, c'est le changement de séjour, l'habitation dans un pays plus chaud que celui où la maladie s'est développée, le séjour à Nice, à Cannes, à Hyères, à Pau, en Italie, à Menton, à Florence, à Naples, à Palerme, etc., en Afrique, au Caire ou à l'île Madère, durant la saison froide, quitte à revenir en France dans l'été, lorsque les changements de température ne sont plus aussi considérables et aussi pernicieux (V. STATIONS NIBERNALES). Quoi qu'en aient dit certains médecins, les malades qui sont à la première période et qui sont dans une position de fortune à se permettre ce genre de voyage, n'ont qu'à s'en applaudir. Au contraire, s'ils sont à la troisième période, on comprend que ces voyages soient inutiles. J'ai connu plusieurs personnes qui en ont éprouvé le plus grand bien, et je vois encore aujourd'hui une dame, âgée de soixante-huit ans, qui, depuis l'époque de sa première hémoptysie, à trente-deux ans, va tous les hivers en Italie, et qui a réussi de cette manière à prolonger ses jours assez longtemps pour nous permettre de voir que ceux qui lui ont donné le conseil ne s'étaient pas trompés, car elle a encore aujourd'hui toutes les lésions de la phthisie pulmonaire. Cette dame est tuberculeuse, mais elle a su éviter les accidents de phthisie qui devaient la faire périr.

L'habitation sur les bords de la mer, très-vantée par Laennec, n'a pas eu beaucoup de succès près des autres médecins, qui regardent au contraire

ce moyen comme dangereux. Je suis de l'avis de Laennec et je crois que le séjour sur les bords de la mer est avantageux aux phthisiques à la première période, surtout s'ils ont le courage de s'embarquer tous les jours en canot ou dans une barque de pêche pour gagner le large et naviguer à quelque distance des côtes.

La navigation au long cours est une ressource des plus précieuses dans le traitement de la phthisie au premier degré. En effet, il y a des marins qui, avec le germe des tubercules, ne se portent bien qu'en pleine mer, qui crachent le sang dès qu'ils sont à terre et qui ne vivent bien qu'au large. Des jeunes gens riches, ayant déjà tous les signes physiques de tuberculisation pulmonaire, et, de plus, des hémoptyses et un commencement de fièvre hectique, partis au Brésil, à la Guadeloupe, à Taïti, sont revenus avec un temps d'arrêt dans l'évolution de la maladie, et, après plusieurs années de voyage, on constatait chaque fois une amélioration de l'état général, annonçant que l'orgaisme avait triomphé de la lésion locale.

Ces moyens ne guérissent la phthisie qu'en arrêtant son développement, et en laissant à l'état latent une lésion qui devait rapidement faire périr les sujets.

Comment s'opère ce phénomène? Comment l'air si froid de la mer, l'humidité qui la couvre, agissent-elles? On n'en sait rien. Il semblerait que ces moyens antihygiéniques dussent causer plus de mal que de bien; il n'en est cependant pas ainsi. Cette ventilation qui fait respirer profondément, cette humidité qui stimule la peau, cette absorption des matières salines par les bronches, augmentent l'appétit, donnent des forces, et l'individu s'en trouve à merveille.

Traitement de la première période. — A la première période quelques médecins, guidés sans doute par une idée particulière sur la nature de la maladie, ont conseillé l'emploi des émissions sanguines.

Dower pratiquait chaque jour, pendant quinze jours, au début des accidents, une saignée de 150 à 200 grammes, puis, dans les jours suivants, encore une saignée tous les cinq ou six jours. — Morton, Stoll, Thomas, Stokes, Broussais, ont également employé les émissions sanguines, avec avantage, dit-on, mais aussi avec plus de modération. — Saignées générales, saignées locales ont été pratiquées successivement; mais le plus grand nombre des médecins n'a point encore ratifié cette proposition en thérapeutique.

Comme le dit Laennec, la saignée ne prévient et n'arrête pas le développement des tubercules pulmonaires. Elle ne convient que dans les cas où une congestion inflammatoire ou un effort hémorragique se font autour des tubercules. Hors de là, elles ne peuvent qu'affaiblir inutilement les malades.

Il faut donc réfléchir avant de pratiquer la saignée au début de la phthisie, mais il ne faut pas hésiter, si après l'examen le plus attentif on trouve de l'enorgement pulmonaire, de la bronchite, un peu de pneumonie et de la tendance aux hémorragies.

Chez les femmes surtout qui, au début de cette maladie, ont une suppression menstruelle, compensée par un effort congestif vers les poumons, il est utile de mettre des sangsues aux cuisses et de s'efforcer de faire revenir l'écoulement menstruel. A une période avancée l'indication n'existe plus, et il est inutile de chercher à rappeler les règles qui ont disparu.

Cette disparition n'est alors qu'un effet de la maladie et n'a plus d'influence sur la rapidité de son évolution.

A cette période, on a aussi conseillé l'usage de médicaments internes, dont les bons effets, quelquefois contestés, sont en effet souvent contestables. Je vais les passer en revue.

L'iode seul, en vapeurs, ou associé à d'autres substances, a joui d'une grande vogue.

Gola conseille l'iode d'amidon, à la dose de 5 centigrammes par jour.

Dupasquier a conseillé le proto-iode de fer et dit s'en être bien trouvé.

Solution normale de proto-iode de fer	4 grammes.
Sirop de gomme incolore très-consistant	200 id.
Sirop de fleur d'orange	50 id.

A prendre de quatre à trente cuillerées par jour.

Ou bien la solution normale d'iode de fer ainsi composée :

Iode	8 grammes.
Limaille de fer	16 id.
Eau distillée	25 id.

Chauffez à 60° pendant huit ou dix minutes et ajoutez :

Miel de Narbonne	30 grammes.
----------------------------	-------------

Évaporez jusqu'à consistance de sirop et ajoutez :

Gomme adragant	12 grammes.
--------------------------	-------------

On fait alors deux cents pilules, dont on fait prendre quatre à trente par jour.

J'ai employé cette substance, et loin de m'en être bien trouvé, j'ai vu, au contraire, qu'elle activait la fièvre des malades, qu'elle troublait leur estomac et qu'elle précipitait la marche de leur maladie.

On a aussi beaucoup vanté l'iode de potassium. Lugol, Piorry, l'ont donné à un grand nombre de phthisiques et croient avoir obtenu des résultats satisfaisants :

Iode de potassium	50 centigr. à 4 gr.
Julep gommeux	400 grammes.

Par cuillerées à bouche.

L'arsenic sous forme d'acide arsénieux ou d'arséniate de soude, ou de cigarettes arsénicales, peut être employé avec beaucoup d'avantage.

Sirop simple	300 grammes.
Arséniate de soude	40 centigrammes.

F. s. a. Une ou deux cuillerées à bouche tous les matins.

Le fer a été donné dans le cours de la phthisie pulmonaire. On en a même fait abus. Au commencement, il est quelquefois utile; mais à une période plus avancée, il est rare qu'il ne soit pas nuisible et qu'il n'active pas la maladie en augmentant de beaucoup la violence de l'état fébrile et en amenant des hémoptyses.

L'huile de foie de morue, conseillée par Pereyra, adoptée ici par un si grand nombre de médecins, est un très-bon médicament contre le rachitisme; mais je ne crois pas qu'il ait autant d'importance dans le traitement de la phthisie. — J'ai cependant vu l'état de quelques tuberculeux amélioré sous son influence. Il doit être donné pendant plusieurs mois

avant qu'on puisse vérifier sûrement ses effets. On le donne à la dose de deux à quatre cuillerées par jour, pure ou mêlée à du sirop de sucre.

Huile de foie de morue 400 grammes.
Sirop 60 id.

Mêlez. — Donner à huit cuillerées par jour.

On peut donner ce médicament dans des capsules gélatineuses ou lichénoides, ce qui est infiniment plus agréable pour les malades.

Les *inspirations de chlore*, un instant mises en honneur par MM. Cottereau, Richard, Gannal, n'ont pas longtemps joui de leur succès prématuré.

Étant donné un flacon à deux larges tubulures, garnies comme l'appareil de Wolf de deux tubes ayant 2 centimètres de diamètre, l'un droit, l'autre recourbé, pour mettre à la bouche du malade, on verse dans le vase un mélange d'eau distillée chaude et de six gouttes de chlore liquide. Le malade respire cette vapeur, cinq fois de suite, de deux, à quatre, huit et douze fois par jour, et l'on a augmenté aussi la dose de chlore jusqu'à vingt-cinq et trente gouttes, en prenant toutes les précautions convenables pour les malades et suivre les effets de la médication.

Ces effets n'ont pas paru très-avantageux aux médecins qui ont cru devoir l'essayer. Souvent ces vapeurs de chlore ont occasionné de l'irritation, ont rendu la toux douloureuse et plus fréquente, ont causé des hémoptysies, activé la fièvre, etc. Il n'en fallait pas davantage pour faire rejeter leur emploi.

Les *inspirations d'eau phéniquée* au deux millièmes, et les *aspirations d'éther* (Huette) ou de *vapeurs d'iode* (Berton, Piorry), peuvent être employées avec avantage.

Les *vapeurs de goudron*, répandues dans la chambre des malades ou dans les salles spéciales d'un hôpital, ont été employées avec de légers avantages. Il en est de même de l'eau de goudron qu'on fait respirer, après l'avoir réduite en poussière, au moyen d'un appareil pulvérisateur, ou qu'on fait boire aux malades. Cette eau s'obtient en mettant 50 grammes de goudron dans une carafe d'eau. — On commence à boire au bout de quelques heures et l'on remplit la carafe à mesure qu'elle se vide.

La *créosote* a été aussi donnée, à deux gouttes dans une potion, mais elle ne produit rien de mieux que l'eau de goudron.

L'*huile animale de Dippel* a été employée sous forme de frictions par le docteur Palmedo, qui prétend avoir ainsi guéri quatre malades. C'est un moyen qui n'a pas été autrement expérimenté.

Les *vomitifs* ont servi de base à plus d'une préparation donnée comme spécifique de la phthisie pulmonaire. Morton a surtout vanté les bons effets du tartre stibié, et beaucoup de médecins ont essayé sur cette invitation. Tous n'ont pas été aussi satisfaits. — Un d'eux cependant, M. Giovanni de Vittis, dit avoir guéri un très-grand nombre de malades par cette médication. C'est beaucoup trop, n'en déplaise à ce médecin. Voici comment il traitait ses malades.

Tartre stibié 45 centigrammes.
Julep gommeux 150 id.

Une cuillerée à bouche tous les jours, puis une seconde au bout d'un quart d'heure si les malades ne vomissent pas. S'ils vomissent ou s'ils ont des

évacuations alvines trop abondantes, on remplace la potion par les pilules suivantes :

Poudre de digitale }
Poudre d'ipécacuanha } à 50 centigrammes.

Mêlez. Pour dix pilules. — A prendre une toutes les heures.

Les *sels alcalins*, le carbonate de potasse, l'hydrochlorate d'ammoniaque, de baryte, de chaux, le chlorure de sodium, ont été tour à tour employés et abandonnés. On a aussi vanté les bons effets du nitrate d'argent, de la poudre de charbon, de la ciguë ; mais tous ces moyens n'ont pu réussir qu'à faire un instant parler de leurs inventeurs.

Les *balsamiques* ont été conseillés par un grand nombre de médecins, avec des succès très-divers ; mais il n'y a guère à en attendre qu'un peu de soulagement pour les malades.

Les *uns*, et Frédéric Hoffmann entre autres, donnaient le *baume de copahu*, il faut le donner, uni au soufre et à la magnésie, de la manière suivante :

Baume de copahu }
Fleurs de soufre } à 4 grammes.
Magnésie calcinée q. s.

Pour quatre-vingts pilules. — A prendre de six à dix par jour. Cette dose est un peu faible, et l'on peut donner jusqu'à 10 et 15 grammes de copahu par jour.

Van Swieten faisait faire des fumigations de *styrax* à ses malades. Ce moyen n'a pas été expérimenté de nouveau.

La *myrrhe*, qu'on peut donner à la dose de 10 à 15 grammes par jour, forme la base de la *potion antituberculeuse*, jadis si renommée de Griffith.

Myrrhe 4 grammes.
Carbonate de potasse 2 id.

Triturez et ajoutez :

Eau de menthe poivrée 350 grammes.
Sulfate de fer 60 centigrammes.
Sirop de guimauve 30 grammes.

Mêlez. — A prendre une cuillerée à bouche quatre fois par jour.

Robert Thomas donnait la myrrhe en pilules.

Myrrhe pulvérisée 2 grammes.
Sulfate de fer 120 centigrammes.
Carbonate de potasse 4 grammes.
Extrait de gentiane 6 id.
Sirop simple q. s.

Pour soixante-dix pilules.

Prendre trois ou quatre de ces pilules, trois fois par jour.

Les *sulfureux* jouissent, dans la phthisie comme dans le catarrhe, d'une réputation exagérée. — Les fleurs de soufre, de 50 centigrammes à 4 grammes, les tablettes de soufre, peuvent être données aux malades ; mais ce qu'on prescrit le plus habituellement, sont les eaux minérales sulfureuses, les eaux de Saint-Sauveur, les eaux de Cauterets, etc., les Eaux-Bonnes en boisson et en inhalation à prendre sur place. — Si l'on ne pouvait se rendre sur les lieux, il faut les faire prendre aux malades, chez eux, à la dose d'un quart de verre, puis d'un demi-verre dans du lait le matin à jeun.

En réalité, le soufre et les *eaux minérales sulfureuses* ne font presque rien contre la véritable phthisie, et l'on doit se méfier de leur usage, car il

en résulte souvent des hémoptysies. Ces préparations excitantes ne sont bonnes que dans les engorgements pulmonaires, suite de bronchite ou de pneumonie qui simulent la phthisie par certains phénomènes d'auscultation.

Sulfure de chaux, 15 à 30 centigrammes, trois fois par jour (Busch, Bung). Se méfier des hémoptysies.

Les *exutoires* peuvent être employés avec quelque avantage, surtout à la première période de la phthisie, et, dans plus d'une circonstance, ils ont aidé, pour leur part, à établir un moment d'arrêt dans l'évolution des tubercules pulmonaires. — Des cautérisations pointillées de l'épiderme au fer rouge ou avec l'acide sulfurique, des applications quotidiennes de teinture d'iode sur la peau, faites jusqu'au fendillement de l'épiderme et reprises au bout de deux jours, des frictions d'huile de croton tiglium, des emplâtres de thapsia, des cautères sur la poitrine, sous les clavicules, au niveau des points malades du poumon, des vésicatoires, des frictions avec la pommade stibiéc sur le sternum, sont les moyens généralement mis en usage. Il est bon aussi de placer à demeure au bras un vésicatoire ou un cautère qui établit sur ce point une dérivation éloignée.

Quelques observations de cavernes ouvertes au-dehors, au niveau des clavicules, ont inspiré à plusieurs médecins le désir d'ouvrir artificiellement les excavations tuberculeuses du poumon, lorsqu'elles seraient assez superficielles pour être facilement abordées. Plusieurs opérations de ce genre ont été faites sans succès, il faut bien le dire, et je ne crois pas que ce soient là, quant à présent, des exemples à imiter ou à suivre.

Le *traitement palliatif* de la phthisie pulmonaire ne réclame pas moins d'attention que le traitement prophylactique ou curatif. Tâchons de soulager au moins les souffrances de ceux que nous ne pouvons guérir; c'est encore une consolation pour nous dans notre impuissance.

La toux qui fatigue tant les phthisiques peut être modérée ou calmée même par l'usage des narcotiques, — le *sirop de pavots blancs*, 30 grammes dans un julep; — l'*opium* en pilules, 2 à 5 et 10 centigrammes; — la *thridace* en pilules, — la *cynoglosse* également, de 5 à 10 centigrammes; — les *potions gommeuses*, les *juleps*, les *loochs*, les *pâtes pectorales* et *narcotiques*, variées à l'infini, concourent efficacement à ce résultat.

Les douleurs de poitrine doivent être combattues par des *cataplasmes arrosés de laudanum* ou par de *petits vésicatoires volants*, qu'on saupoudre chaque jour avec un paquet de 3 centigrammes de sulfate de morphine, par des *applications quotidiennes de teinture d'iode* simple ou morphinée et par des *injections hypodermiques* de morphine.

Les sueurs et la diarrhée sont avantageusement modifiées et même arrêtées par des *pilules d'agaric blanc*, à 20, 30 et 50 centigrammes par jour, et par des *pilules d'acétate de plomb*, de 2 à 5 centigrammes par jour, avec une égale quantité d'opium par pilule.

La *manière de vivre* et le *régime* doivent être l'objet d'une grande sollicitude de la part du médecin.

Tant que les malades ne sont pas assez faibles pour rester au lit, il faut les faire marcher au dehors et leur faire prendre le plus d'exercice qu'il sera pos-

sible. Si ces malades ont des affaires à accomplir, qu'ils les fassent; plus tôt ils prendront le lit et plus leur maladie fera de rapides progrès. Les effets de l'énergie sur la marche de la phthisie sont immenses. Les sujets qui savent résister prolongent leur existence de quelques années; ceux qui s'écourent trop meurent vite. En conséquence, il faut tâcher de soutenir le moral des malades; il faut les tromper sur leur état et les laisser autant qu'il sera possible dans le courant de la vie active.

Les malades devront faire usage de flanelle, éviter d'être mouillés ou de rester les pieds humides; quelques-uns se trouvent bien du laitage, il faut approuver ce régime. Le lait chaud de vache, le lait d'ânesse, tous les matins de bonne heure, améliorent très-souvent et pour longtemps l'état de la poitrine.

La nourriture doit être bien choisie, assez forte, assez substantielle pour être tonique; des viandes rôties, du poisson, de bons légumes et du vin de Bordeaux forment l'alimentation de ces malades, qui ne peuvent être impunément soumis à une diète trop prolongée.

FORMULAIRE DE LA PHTHISIE PULMONAIRE.

Cataplasme de ciguë.

Poudre de ciguë, 200 grammes,
Eau chaude, q. s.

En application sur la poitrine dans la phthisie pulmonaire.

Phellandre aquatique.

Elle a été vantée contre la phthisie et les bronchites par plusieurs bons observateurs. On prescrit la *poudre de phellandre* à la dose de 1 à 5 grammes,

Teinture de phellandre.

Semences de phellandre, 16 grammes.
Alcool, 192 id.

Faites digérer pendant vingt-quatre heures et ajoutez :

Vin muscat, 192 grammes.

Continuez la digestion pendant deux jours, Filtrez. Dix à soixante gouttes dans une potion appropriée, Dans la phthisie pulmonaire. (Martins.)

Électuaire de phellandrium.

Semences de phellandrium en
poudre, 4 à 2 grammes,
Sirop de sucre, q. s.

A prendre soir et matin, à la dose de 1 à 2 grammes.

Gelée de lichen d'Islande.

Lichen d'Islande, 125 grammes.
Sucre, 125 id.
Colle de poisson incisée, 4 id.

F. s. a., 15 à 30 grammes par jour.

Poudre de lichen sucré.

Lichen d'Islande mondé, 500 grammes.

Faites macérer dans quantité suffisante d'eau froide, en renouvelant celle-ci toutes les six heures, afin d'enlever l'amertume de la plante. Exprimez et faites bouillir enfin le liquide dans une quantité suffisante de nouvelle eau, jusqu'à ce que la majeure

partie soit dissoute; passez avec expression et ajoutez à la décoction :

Sucre blanc pulvérisé. 500 grammes.

Évaporez à une douce chaleur, en agitant continuellement jusqu'à ce que la matière soit desséchée et pulvérulente; passez au tamis et conservez.

(Robinet.)

Tablettes de lichen d'Islande.

Gelée desséchée de lichen . . . 500 grammes.
Sucre blanc pulvérisé. 100 id.
Poudre de gomme arabique. . . . 48 id.
Eau de fontaine. q. s.

Éther balsamique de Tolu.

Baume de Tolu en poudre 40 grammes.
Éther sulfurique 50 id.

Après quelques jours de macération, décantez.

En fumigation dans les bronchites et les laryngites.

(Moreau.)

Crème pectorale.

Sucre. } à 50 grammes.
Sirop de Tolu }
Sirop de capillaire }

Mêlez. A prendre par cuillerées à café, dans les bronchites.

(Pierquin.)

Emploi du sel marin dans la phthisie.

A. Latour insiste avec raison sur les avantages d'un régime corroborant d'une alimentation fortement réparatrice, sur l'utilité de l'exercice, de l'insolation, du grand air. Il cite des cas de guérison obtenus par ces moyens et l'emploi du sel marin à dose graduée.

Voici la formule qu'il emploie :

Pilules antiphthisiques.

Sel marin. } à 40 grammes.
Taïnin. }
Consève de roses. q. s.

F. s. a. cent pilules. A prendre une pilule tous les heures pendant un mois. On fait en même temps usage de l'infusion de quinquina, du cresson et d'une alimentation forte.

(A. Latour.)

Potion stibée.

Emétique. 30 centigrammes.
Sirop diacode. 30 grammes.

Par cuillerées, toutes les heures.

Poudre antiphthisique.

Acétate de plomb. 3 décigrammes.
Sucre. 13 id.
Opium. 3 id.

Triturez et faites douze paquets égaux.

Un matin et soir. Contre les sueurs colliquatives.

(Hufeland.)

Potion stibée.

Tartre stibé 15 centigrammes.
Infusion de fleurs de sureau . . . 450 grammes.
Sirop simple 30 id.

Matin et soir, une cuillerée de la potion suivante :

(Valleix.)

Poudre stibio-opiacée.

Extrait d'opium en poudre. } à 1 décigramme.
Emétique. }
Sucre de lait 32 grammes.
Sucre. 64 id.

Divisez en douze paquets. On en prendra un le matin et un le soir, dissous dans un verre d'eau. Dans les bronchites chroniques, et dans la phthisie au premier degré.

Pilules stomachiques.

Myrrhe 8 grammes.
Extrait de petite centaurée. . . . 4 id.
Baume du Pérou 13 décigrammes.

Faites des pilules de 15 centigrammes.

Huit à douze par jour. (Tronchin.)

Looch pectoral.

Régisse. 4 grammes.

Faites infuser dans :

Eau. 190 grammes.

Puis faites une émulsion avec seize amandes douces. Mêlez avec :

Gomme adragant 43 décigrammes.
Huile d'amandes douces 32 grammes.
Sirop diacode. 16 id.
Eau de fleur d'oranger. 8 id.

Ce looch est désigné dans l'ancien formulaire de l'Hôtel-Dieu, sous le nom de *Notre looch blanc*.

(Ancien formulaire de l'Hôtel-Dieu)

Eau de goudron.

Goudron 1000 grammes.
Eau. 20000 id.

Mettez le tout dans un vase de douze litres, agitez le mélange de temps en temps avec une spatule de bois. Après dix jours de macération, décantez et filtrez.

30 grammes contiennent à peu près 5 centigrammes des principes du goudron en solution.

Par tasse, pure ou coupée avec du lait. Édulcorer avec du sirop de gomme ou de Tolu.

Teinture de goudron, 2 grammes dans une potion.

Fumigations de goudron.

Voix de goudron, 500 grammes dans un vase chauffé.

Pilules balsamiques de Morton.

Poudre de cloportes. 72 grammes.
Poudre de gomme ammoniacque. . . 36 id.
Fleurs de benjoin 24 id.
Poudre de safran } à 4 id.
Baume de Tolu sec. }
Baume de soufre anisé. 26 id.

F. s. a. des pilules de 2 décigrammes.

A prendre deux à six par jour dans les affections chroniques de poitrine.

Fumigations chlorurées.

(Procédé de M. Gannal.)

Eau distillée 120 grammes.
Chlore liquide. q. s.

Inspiration au moyen d'un flacon à deux tubulures.

Solution iodée ferrugineuse de Dupasquier.

Iode	10 grammes.
Limaille de fer	30 id.
Eau distillée	50 id.

A prendre quinze gouttes par jour, en augmentant jusq'à cent vingt gouttes.

On a recommandé :

Pilules iodo-ferrées.

Iode	8 grammes.
Limaille de fer	16 id.
Eau distillée	120 id.
Miel de Narbonne	30 id.
Gomme adragant	12 id.

Deux cents pilules. De quatre à trente par jour, en augmentant la dose. (Valleix.)

Potion de drozera.

Julep gommeux 120 grammes.

Par cuillerées, dans les vingt-quatre heures.

Électuaire de caoutchouc térébenthiné.

Solution de caoutchouc térébenthiné	1 gramme.
Rob de sureau	30 id.
Huile essent. d'amandes amères	3 gouttes.

Quatre à café par jour, deux le matin et deux le soir. On peut élever la dose de caoutchouc à 5 et 10 grammes.

Potion de digitale.

Teinture de digitale	} à 4 grammes.
Eau distillée de laurier-cerise	

Mêle. A prendre dix, quinze ou vingt gouttes dans un demi-verre d'eau sucrée.

Infusion de sanguinaire du Canada, 4 grammes par litre d'eau (Smith), et *poudre fraîche*, 10 à 75 centigrammes par jour.

Acétate de plomb (Michaelis, 1658, Hildebrand, Ettmuller, Pringle, Fouquier), 5 à 50 centigrammes, et même jusq'à produire la colique de plomb. Il agit surtout lorsqu'il y a des *sueurs colligatives*.

Infusion de vingt-cinq feuilles de putier (merisier à grappe, Padus avium) pour trois verres d'eau en vingt-quatre heures; modère la toux à cause de l'acide hydrocyanique qui s'y trouve.

Petit-lait, 1 à 2 litres par jour, à la campagne et surtout à Interlaken, en Suisse.

Lait de femme, d'ânesse ou de jumeau, plusieurs tasses par jour.

Tannin, 15 à 20 centigrammes; trois fois par jour, en pilules. (Voillez.)

Injections bronchiques de nitrate d'argent, 2 gr. pour trente, ou moyen d'une sonde, le malade ayant été préalablement habitué au manuel opératoire, ou bien faire des *fumigations de nitrate d'argent*.

Le moyen conseillé par Henri Freund, d'Oppeln, et employé par lui avec succès, consiste à faire respirer des vapeurs chargées de particules de nitrate d'argent en solution. On s'était assuré préalablement que ce sel dissous dans l'eau distillée n'éprouve aucune altération par la cuisson, et que les molécules de vapeur en contiennent des parcelles entrainées mécaniquement par la vaporisation. Il fait dissoudre 2 grammes et demi de nitrate d'argent dans 100 gr.

d'eau distillée et soumet deux fois par jour à l'évaporation une cuillerée à thé de ce liquide dans un petit vase de porcelaine placé sur une lampe à alcool. Le malade tient la bouche ouverte au-dessus du vase à une distance convenable, et aspire les vapeurs qui se dégagent.

L'auteur se loue extrêmement de cette méthode, qui fait sentir ses bons effets ordinairement au bout de deux mois, quelquefois beaucoup plus tôt. Il n'est pas question de guérison, mais les malades se rétablissent pour un temps assez long.

Cette méthode, comme on devait s'y attendre, a soulevé des objections. Le docteur Klein a publié un article dans lequel il s'attache à faire comprendre l'impossibilité du passage du nitrate d'argent dans la vapeur d'eau qu'on respire, et à montrer que, quand même il y aurait quelques particules du sel d'argent qui arriveraient dans les bronches, l'action de ce sel serait nulle sur des membranes couvertes d'une couche de pus.

Freund maintient ses premières assertions, et cite une de ses malades qui eut, après une inhalation, des taches noires au menton et au pourtour des lèvres, taches qu'on fit disparaître avec une solution d'iodure de potassium. Il est hors de doute, dit-il, que le nitrate d'argent s'élève en très-petite quantité, sans doute, avec la vapeur d'eau; tout ce qu'on pourrait contester, c'est son arrivée jusque dans les bronches.

Nous avons cru devoir relater cette nouvelle manière de traiter les ulcérations des bronches, quoique nous doutions de la réalité des explications données par l'auteur allemand. Les succès réels qu'il affirme avoir obtenus sont de nature à engager les praticiens à tenter du moins cette méthode, car rien n'est à négliger dans une maladie qui résiste à tous nos moyens de traitement.

Décoction et suc de tussilage, 15 à 30 grammes par jour ☐. (Hippocrate.)

Gelée de Fucus crispus ou *carragaheen*, 30 grammes par jour ☐.

Décoction de Polygala amara, 100 grammes pour 1 litre d'eau réduit à moitié, avec addition de 60 gr. de sirop diacode. Pour deux jours ☐.

Décoction d'hélianthème commun, 8 à 10 grammes par litre d'eau, dans la phthisie ☐.

Phosphate de plomb, 5 à 15 centigrammes par jour en pilules ☐. (Hoffmann.)

Teinture de bourgeons de peuplier noir, 2 à 10 grammes en potion.

Styrax, 10 à 30 centigrammes en pilules, tous les jours ☐.

Infusion de véronique, 15 grammes par litre d'eau, à prendre tous les jours ☐.

Feuilles d'*Oldenlandia umbellata* pulvérisées mêlées à de la farine et cuites en gâteau comme expectorant ☐. (Ainslie.)

Créosote, deux gouttes en potion dans 60 grammes d'eau bouillante.

Poudre de *semences de ciguë*, 30 centigrammes et progressivement un gramme et demi dans les vingt-quatre heures ☐.

Eau de *laurier-cerise*, 4 à 30 grammes par jour, dans une potion ☐.

Poudre d'*écorce d'alcornoque* (écorce tonique, astringente de la Martinique), 2 à 8 grammes par

jour, ou infusion dans du vin, 30 à 60 grammes par litre; un petit verre par jour. (Pouteux, 1825.)

Huile de naphé en potion, à la dose de cinq à dix gouttes ☐. (Bennett.)

Décocion de *nummulaire*, 4 à 8 grammes par litre d'eau ☐. (Boerhaave.)

Inhalations d'*acide phénique*. — Injections d'eau phéniquée dans les bronches ☐.

Fumigations avec l'air des étables que respirent les malades habitant une vacherie.

Eryngium campestre en infusion théiforme. (Recueil périodique de la littérature médicale étrangère, I, 184.)

Sommités fleuries de millepertuis, 15 grammes; — huile essentielle, huit à dix gouttes.

Thridace, 40 à 15 centigrammes, plusieurs fois par jour, en pilules.

Décocion de *pulmonaire de chêne* (*Lichen pulmonarius*), 5 à 20 grammes.

Poudre d'aconit. — Le docteur Busch, de Strasbourg, conseille de donner la *poudre d'aconit* à la dose de 10 centigrammes, de deux heures en deux heures, en augmentant cette dose tous les deux jours, jusqu'à ce que le mal diminue, ce qui tarde rarement, d'après l'auteur; — on a été parfois jusqu'à 3 grammes par jour. — Comme remède aux accidents (engourdissements, vertiges), il indique le vinaigre (Busch, *Sur la nature et le traitement de la phthisie*, Strasbourg, 1800).

Electuaire d'agaric.

Dufresnoy de Palessiures prétend avoir guéri plus de trente malades atteints de phthisie tuberculeuse avec l'électuaire suivant: *poudre d'Agaricus acris* ou *deliciosus*, 10 grammes; mêlée à un opiat composé de : 15 grammes de conserve de roses; 7 grammes de blanc de baleine; autant d'yeux d'écrevisses et de soufre lavé, incorporés avec le sirop de millefeuille; ou en prend gros comme une muscade par jour, pendant quelques mois (*Matières médicales indigènes*, par Coste et Villemet, p. 91).

Sel ammoniac, 7 à 10 grammes, avec 50 centigrammes de camphre ☐ (*Journal d'Hufeland*, 1810).

Poudre de feuilles de raisin d'ours (*Uva ursi*), 40, 60, 75, jusqu'à 90 centigrammes. Trois fois par jour dans du lait ☐ (D^r R. Bourne, *Cases of pulmonary consumption*. Oxford, 1805).

Infusion d'*Athanasia maritima*, 4 à 8 grammes par litre ☐, boisson beaucoup usitée en Portugal (D^r Gomès).

Fumigations de feuilles de *belladone* tous les jours (Hufeland).

Hydrochlorate de potasse, 4 à 10 grammes par jour dans 1 litre d'eau sucrée ☐.

Huile essentielle d'*asphalte*, huit gouttes; deux fois par jour ☐ (Hufeland).

Boletus suaveolens en poudre, 7 grammes soir et matin.

Bouillon de *chou rouge*, un litre par jour ☐.

Sulfate de cuivre, à la petite dose de 40 à 25 milligrammes par jour.

Acide prussique médicinal (six fois son volume d'eau), quatre à douze gouttes et plus, dans une potion pour vingt-quatre heures.

Eaux minérales.

Eaux sulfureuses du Vernet (Pyrénées-Orientales),

en bains, en boissons et en inhalations. Elles se prennent l'hiver ☐.

Eaux sulfureuses d'Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales). Elles se prennent pendant l'hiver, en boisson, en bains et en inhalations. Bonne station d'hiver ☐.

Eaux sulfureuses légères de Weissenbourg (Suisse, canton de Berne).

Eaux sulfureuses de Challes (Savoie), en boisson et en inhalation.

Eaux salines sulfureuses chaudes de Pouzzoles près Naples.

Eaux salines chaudes de Wildbad (Wurtemberg).

Eaux salines de Saint-Julien, à Pise.

Eaux de Saint-Honoré (Nièvre), en boisson, en bains et en inhalation.

Eaux sulfureuses d'Enghien, en boisson et en bains ou en inhalation.

Eaux sulfureuses de Pierrefonds, en boisson et en inhalation.

Eaux sulfureuses de Cauterets, en boisson, en bains et en inhalation.

Eaux sulfureuses de Bagnères-de-Luchon, en boisson, en bains et en aspirations.

Eaux sulfureuses de Saint-Sauveur, en boisson et en bains.

Eaux sulfureuses de Bonnes, en boisson et en inhalations.

Eau salines du mont Dore, en boisson, en bains et en inhalations.

Eau sulfureuse de Labassère, en boisson.

Eau de Lacaille ☐.

Eaux salines de Royot, en bains et en boisson.

Eau sulfureuse d'Allevard, en boisson et en bains ☐.

Eau alcaline d'Embs, en boisson et en bains ☐.

Eaux de Soden ☐.

Eaux de Weibuch ☐.

Eaux de Penticouze ☐.

Eaux sulfureuses de Saint-Gervais (Suisse), en boisson et en bains.

PHTHISIE BRONCHIQUE. V. TUBERCULES.

PHYLLIRÉE. Plante de la famille des jasminées, dont les feuilles en poudre (1 à 2 gram.), ou en décoction (20 à 30 grammes par litre d'eau), ont été administrées par Jachelli contre les fièvres.

PHYSOMÉTRIE. La distension de l'utérus par des gaz sous l'influence d'un caillot menstruel, retenu et altéré dans cet organe, ou sous l'influence d'une pneumatose essentielle hystérique et hypochondriaque, constituent la physométrie.

* La physométrie se montre souvent chez les jeunes femmes qui désirent très-vivement de devenir mères, et elle simule si complètement la grossesse par ses phénomènes généraux, que des hommes très-instruits ont pu s'y tromper.

Thérapeutique. — Des injections d'eau simple ou d'eau chlorurée et le cathétérisme utérin suffisent pour guérir la physométrie.

PHYTOLAQUE (RAISIN D'AMÉRIQUE, ÉPINARD DES INDES). Cette plante, de la famille des phytolaccées, fournit plusieurs

parties utiles à la thérapeutique : 1° les jeunes pousses et les feuilles qu'on réduit en pulpe pour déterger les ulcérations cancéreuses □; 2° les baies macérées dans l'eau-de-vie, qu'on donne contre la scrofule □; et 3° la racine qui sert de purgatif.

* * Le suc de la plante sert à colorer les vins et l'on se sert des feuilles comme aliment en guise d'épinards.

PHYTOZOAIRES. Animaux-plantes ou êtres intermédiaires entre les végétaux et les animaux.

PIAN. Éruption cutanée de tubercules fongueux couverts d'aspérités comme une framboise, et qui s'ulcèrent profondément.

* * Le *pian frambæsia*, à peu près inconnu en France, s'observe en Amérique et en Afrique, où il est plus connu sous le nom de *yaw*,

De petits boutons écailleux, granuleux, blanchâtres et rouges, grossissant chaque jour lentement en donnant de la fièvre et en amenant sur l'un d'eux un large ulcère profond et sanieux pouvant aller jusqu'aux os, constituent le *pian* ou *frambæsia*, ou *yaw*, ou l'ulcère contagieux de Mozambique. V. BOUTON D'ALEP.

Thérapeutique. — Saupoudrer l'ulcère avec de la poudre de quinquina et de charbon; — laver avec le vin aromatique; — compresses de glycérine; d'acide phénique au centième, ou de coaltar saponiné au quarantième; — application de styrax; — cautérisation au nitrate d'argent, et à l'intérieur le vin de quinquina; — le sirop d'arséniate de soude, tels sont les moyens à opposer au pian.

PICA. Les appétits bizarres et les goûts singuliers pour des choses non comestibles, telles que la craie, le charbon, le café cru, le cornichon, les fruits verts, constituent le *pica*, qui est l'une des formes de la dyspepsie chlorotique.

Thérapeutique. — Le houblon, la gentiane, l'aunée et les amers; les préparations de quinquina, les ferrugineux et les réconfortants empruntés à l'hygiène générale sont les moyens de guérir le pica.

PIED BOT. Le pied bot est congénital ou accidentel. Le pied bot congénital est une luxation congénitale du pied et des articulations du tarse, dû à la position du fœtus dans l'utérus (Cruveilhier), à des relâchements des ligaments (Gerdy); à des altérations des muscles consécutives à une altération du système nerveux (Chaussier, J. Guérin); à une altération de formation des os, incomplets ou manquants (Boyer). — Le pied bot accidentel est une fracture compliquée, consolidée vicieusement, il est lié à une paralysie musculaire, à une rétraction des tendons ou à une cicatrice vicieuse.

I. Pied bot congénital. Le pied bot congénital est une déviation en dedans, avec flexion du pied, *varus équin*, pied bot poplité interne (Bonnet de Lyon), ou une déviation du pied en

dehors et extension avec flexion du pied, *talus valgus*, pied bot poplité externe (Bonnet de Lyon). Le premier pied bot est de beaucoup le plus fréquent; le second, très-rare. Dans le premier les malades marchent sur le bord externe et la pointe du pied; dans le second ils marchent sur le bord interne du pied et le talon.

* * La seule inspection fait reconnaître les pieds bots; toute l'importance du diagnostic consiste à établir si le pied bot est dû à une rétraction d'un muscle ou à la paralysie de son antagoniste; l'électricité est le seul moyen de reconnaître cet état (Duchenne de Boulogne).

* * Les pieds bots se compliquent, chez les individus qui marchent, de la formation de durillons et de bourses séreuses sur les points où repose le pied sur le sol.

Thérapeutique. — Le pied bot poplité interne congénital, le plus fréquent de tous les pieds bots, est presque toujours dû à une rétraction ou à une brève-té du tendon d'Achille. Dans ce cas, le pied bot est curable; lorsqu'il est dû à une paralysie des extenseurs, il est difficile à guérir.

à. Contre le pied bot équin varus, on appliquera d'abord la machine de Venel modifiée et rendue plus légère.

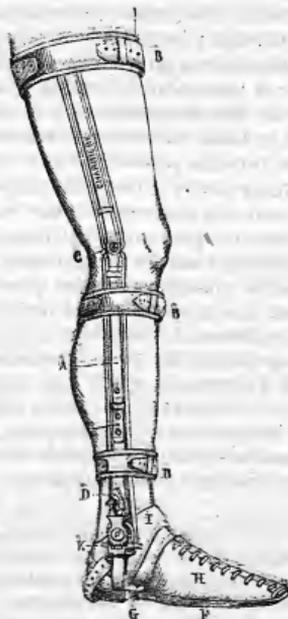


Fig. 140. — Modèle d'appareil à pied bot pour adulte. — B. Engrenage pour porter le pied en dehors. — K. Engrenage pour porter le pied dans l'extension; — A. Tige de support. — I. Courroie fixant le cou-de-pied à la semelle.

Si le pied bot est dû à une paralysie des muscles extenseurs, on électrisera les muscles et on les massera.

Que le pied bot soit dû à une rétraction du tendon d'Achille ou à une paralysie des extenseurs, on pratiquera la section du tendon d'Achille (opération faite

pour la première fois sous les yeux de Tilenius; opération faite en France, à peu près à la même époque, par M. Ant. Petit, de Lyon, pour la rétraction du tendon d'Achille, consécutive à l'opération de Chopart). La ténotomie (V. ce mot), dans le premier cas, guérit le pied bot; elle permet de rétablir la direction du pied, dans le second. Toute autre section que celle du tendon d'Achille n'est pas utile dans le pied bot varus équin.

Après l'opération de la ténotomie, on place immédiatement l'appareil (fig. 440).

b. Pour les talus valgus, on se sert des mêmes machines, avec les articulations et engrenages situés en dedans du membre.

La ténotomie du muscle court péronier est quelquefois autorisée, lorsqu'il est évident qu'il n'y a pas paralysie du triceps sural et rétraction des extenseurs. Les machines valent mieux que la ténotomie. L'électrisation du soléaire est préférable.

Pour le traitement des lésions musculaires qui peuvent avoir engendré le pied bot pendant la vie intra-utérine, V. MUSCLES (MALADIES DES).

II. Pied bot accidentel. Les pieds bots accidentels sont le varus équin, le talus-valgus. Il y a le pied bot par rétraction du tendon d'Achille seul, ou par paralysie des extenseurs du pied, le pied creux des péroniers, le pied creux par rétraction des interosseux, le pied bot des extenseurs (Duchenne de Boulogne).

On reconnaît : les pieds bots valgus talus et varus équin aux caractères des pieds bots congénitaux; la rétraction du tendon d'Achille ou la paralysie des antagonistes, à la flexion du pied et à la saillie du tendon d'Achille; le pied creux des muscles péroniers à une exagération de la voûte du pied et à une saillie des péroniers; le pied creux des interosseux à une exagération de la voûte du pied avec extension des premières phalanges sur les métatarsiens et flexion des secondes phalanges sur les premières, et écartement des orteils; le pied bot des extenseurs à l'extension des orteils et à la saillie des tendons sur le dos du pied. On cherchera, au moyen de l'électricité, quels sont les muscles paralysés. (V. MUSCLES (MALADIES DES) et PARALYSIE ESSENTIELLE DE L'ENFANCE). On reconnaît aux antécédents les pieds bots consécutifs aux fractures et aux ankyloses.

Thérapeutique. — Au début, on fera porter des machines. S'il y a rétraction d'une couche de muscles, on électrisera la couche des muscles antagonistes pour y déterminer des contractures et ramener l'équilibre entre les muscles antagonistes.

On pourra suppléer aux muscles définitivement paralysés par les appareils à muscles artificiels (fig. 441) (Duchenne de Boulogne).

Plus tard, si la rétraction continue, on sectionnera par la ténotomie les muscles rétractés et l'on placera l'appareil.

Pour les pieds creux, l'électricité est seule bonne à mettre en usage; elle portera sur les muscles paralysés. Les malades porteront un soulier à semelle, solide et serrant le dos du pied.

Pour les pieds creux des péroniers, la ténotomie est d'une application dangereuse. Cependant si les muscles étaient très-rétractés, si l'on sentait bien les tendons sous la peau, on pourrait faire la ténotomie.

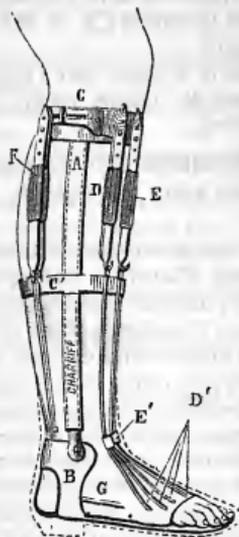


Fig. 441. — Appareil pour pied bot. — E. Courroie destinée à remplacer les extenseurs du pied — D, E, F. Ressorts pour suppléer les semelles.

Les rétractions dues à l'aponévrose plantaire seront traitées comme les rétractions de l'aponévrose palmaire.

Pour les pieds bots incurables, on fera usage de machines à muscles artificiels ou d'un soulier à tuteur ou un soulier à talon de liège enfermé dans le soulier. Les pieds bots consécutifs à des ankyloses seront traités par les mêmes moyens, lorsque les machines à mouvements et l'exercice n'auront pas pu remédier à l'ankylose. V. ANKYLOSE.

Contre les ulcérations consécutives à l'application des appareils, on aura recours aux pansements avec les bandelettes de diachylon; on enlèvera les machines si de plus graves désordres avaient lieu. S'il y avait des phlegmons et des arthrites, on aurait à se poser la question d'une amputation. Cette éventualité doit être présente à l'esprit des chirurgiens qui appliquent des machines. Celles-ci ne sauraient être trop rembourrées.

Aussi toutes les fois qu'on applique un appareil destiné à rester plus de vingt-quatre heures en place, on doit environner les parties enfermées dans l'appareil par une couche épaisse d'ouate.

PIED PLAT. Le pied plat est un effacement de la voûte du pied; il est congénital et dans ce cas c'est un rudiment de pied bot valgus, il est accidentel et dû alors à une fracture du calcaneum ou à une fracture des os du pied. Quoique les individus atteints de pied plat soient réformés du service militaire, Gensoul a dit qu'ils étaient bons marcheurs. Mais on se rappellera que les hommes à pied plat ont des durillons sous toutes les articulations, et les marches forcées ne sont pas sans danger pour un pareil état du pied.

Thérapeutique. — Contre le pied plat, il n'y a aucun remède. On doit se borner à faire porter aux malades des semelles épaisses, et plus épaisses en dedans qu'en dehors. Des plaques de liège dans la chaussure remplissent bien cet effet.

PIED-DE-CHAT. Plante de la famille des Synanthérées, dont les fleurs et les feuilles en infusion, 4 à 10 grammes par litre d'eau, forment une tisane pectorale.

PIERRE A CAUTÈRE. Mélange formé d'eau, de carbonate de potasse et de chaux, évaporé pour faire de petites lentilles ou des morceaux qu'on fragmente afin de les appliquer sur la peau pour établir un cautère. V. CAUTÈRE.

PIERRE DIVINE. Mélange de parties égales d'alun, de sulfate de cuivre et de nitrate de potasse fondus ensemble. On s'en sert à la dose de 1 gramme pour 30 grammes d'eau en collyre.

PIERRE INFERNALE. Azotate d'argent fondu et coulé dans une lingotière qui lui donne la forme d'un crayon (V. AZOTATE D'ARGENT), avec lequel on cautérise les tissus.

PIERRE MIRACULEUSE. Pâte desséchée au feu, après mélange d'alun, 30 grammes ; de cécure, 30 grammes ; de bol d'Arménie, 30 gr. ; de sulfate de zinc, 12 grammes ; de sel ammoniac, 15 grammes, et de vinaigre, 30 grammes. On s'en sert en dissolution dans l'eau pour aviver les vieux ulcères et les trajets fistuleux ☐.

PIERRE VULNÉRAIRE. Mélange fondu, préparé avec l'alun, 100 grammes, le sulfate de zinc, 100 grammes, l'acétate de cuivre, 3 gr., et le sel ammoniac, 3 grammes. On s'en sert pour cautériser les ulcères et pour hâter leur cicatrisation.

PIERREFONDS (Oise). Eau minérale sulfureuse calcique froide, employée en boisson et en bains dans les maladies de poitrine ☐.

PIÉTRAPOLA (Corse). Eaux minérales sulfureuses sodiques, sortant de plusieurs sources, ayant de 32 à 58°, employées dans le rhumatisme chronique et les affections catarrhales, dans la scrofule ☐, dans l'hystérie et les maladies nerveuses ☐.

PIGAMOU. Plante de la famille des renouculacées, qui fournit à la thérapeutique une racine purgative.

PILE. V. ÉLECTRICITÉ.

PILOSELLE (OREILLE-DE-SOURIS). Plante de la famille des synanthérées, dont les feuilles en infusion, 10 à 15 grammes par litre d'eau, se donnent dans la diarrhée, dans les hémorrhagies ☐, dans la gravelle ☐, dans les fièvres intermittentes ☐ et dans les hydopies ☐.

PILULES. Petites boulettes de substance médicamenteuse, préparées de cette façon pour masquer le mauvais goût des remèdes et faciliter leur emploi.

* * Les pilules se font : 1° avec des extraits dont on augmente la consistance, si cela est nécessaire, avec de la poudre de gomme ou de réglisse ; 2° avec des médicaments en poudre qu'on incorpore, de l'extrait de chiendent, de réglisse ou à du mucilage adragant, et on les enveloppe de poudre de réglisse ou de feuilles d'argent.

* * Les pilules ne doivent pas dépasser le poids de 5 à 20 centigrammes, et quand on les fait plus volumineuses elles prennent le nom de bols, et alors elles peuvent atteindre le poids de 50 centigrammes.

* * Aujourd'hui on remplace souvent les pilules par des *dragées* ou par des *granules*, qui ne sont que des pilules recouvertes de sucre, forme assez commune, dans quelques circonstances. Garnier prépare ainsi les *granules* (à 1 milligramme) d'acide arsénieux, d'aconitine, d'atropine, de digitaline, d'iode d'arsenic, de morphine (chlorhydrate), de strychnine, de valériane d'atropine, de véraline ; — les *granules* (à 1 centigramme) de carbonate ferreux naissant, de codéine, d'émétique, d'extrait de belladone, d'extrait de jusquiame, d'extrait d'ipécacuanha, d'extrait d'opium, de morphine (chlorhydrate), de protoiodure de mercure, de santoline, de semences de colchique (2 gouttes de teinture par granule), et les granules de santé (docteur Franck) ; — les *dragées* (à 5 centigrammes) de calomel, de chlorate de potasse, de conicine (0,05 de poudre de semence de ciguë, équivalent à un demi-milligramme de conicine), de cynoglosse, de fer réduit par l'hydrogène, de proto-iodure de fer, de lactate de fer, de Méglin, de sulfate de quinine, de valériane de quinine, de valériane de zinc ; — les *dragées* (à 10 centigrammes) d'aloès, d'asa foetida, de citrate de fer, de carbonate ferreux (Blaud), de citrate de fer et de quinine, de carbonate ferreux (Vallet), de carbonate ferromanganeux, de charbon végétal, de conicine (0,10 de poudre de semence de ciguë, équivalent à 1 milligramme de conicine), de diascordium, d'ergotine, d'extrait de gentiane, d'extrait de quinquina, d'extrait de ratanhia, d'extrait de feuilles d'olivier, d'iode de potassium, de magnésie calcinée, de magnésie et rhubarbe, de phosphate de fer, de rhubarbe, de seigle ergoté, de semences de phellandrie, de soufre lavé, de sous-nitrate de bismuth, de sulfate de quinine, de tartrate de potasse et de fer, de valériane (poudre).

* * Il ne faut jamais préparer trop de pilules à la fois, car elles se dessèchent, s'altèrent et peuvent perdre une partie de leurs propriétés.

* Il y a un très-grand nombre de pilules célèbres par le nom de leur auteur ou par leurs propriétés spéciales contre telle ou telle maladie, et nous allons indiquer les formules de celles qui ont le plus d'importance.

Pilules d'acétate de morphine.

Acétate de morphine 5 centigrammes.
Mucilage de gomme adragant. : q. s.

Pour cinq pilules argentées; une à trois par jour, dans les névralgies \square , dans toutes les douleurs \square et dans l'insomnie \square .

Pilules d'acétate de plomb.

Acétate de plomb 1 gramme.
Mucilage de gomme adrag. : } à q. s.
Poudre de réglisse. :

Pour dix pilules. Une à cinq pilules par jour, dans la diarrhée colliquative \square et dans les sueurs des phthisiques \square .

Pilules d'acide benzoïque.

Acide benzoïque 4 grammes.
Conserve de roses. : q. s.

Pour quarante pilules argentées. Deux à dix pilules par jour, dans la goutte \square et dans l'incontinence d'urine \square .

Pilules d'acide gallique.

Acide gallique 5 grammes.
Mucilage q. s.

Pour trente pilules. Deux à huit pilules par jour, dans l'albuminurie \square .

Pilules d'aconit.

Extrait alcoolique d'aconit : 2 grammes.
Extrait de chicorée. : q. s.

Pour vingt pilules. Une à quatre pilules par jour, dans les névralgies \square , dans les spasmes \square , dans la goutte aiguë \square , dans le rhumatisme \square .

Pilules d'aconitine.

Aconitine 10 centigrammes.
Mucilage de gomme adragant. : q. s.

Mêlez. Pour vingt pilules argentées; une à trois tous les jours.

Pilules d'agaric blanc.

Agaric blanc 3 grammes.
Opium 50 centigrammes.

Pour dix-huit pilules. Deux à six par jour, dans les sueurs de la phthisie pulmonaire \square .

Pilules d'aloès.

Aloès 2 grammes.
Poudre de réglisse. : } à q. s.
Miel. :

Pour vingt pilules. Deux à quatre par jour, contre la constipation:

Pilules d'alun.

Alun 5 grammes.
Miel rosat. : q. s.

Pour quarante pilules. Deux à six par jour, dans les hémorrhagies \square .

Pilules d'Anderson ou pilules écossaises.

Poudre d'aloès } à 2 grammes.
Gomme-gutte. : }
Huile d'ani. : 4 id.
Sirop q. s.

Faire des pilules de 20 centigrammes. Deux à quatre par jour, comme purgatif.

Pilules ante cibum.

Poudre d'aloès } à 6 grammes.
Extrait de quinquina. : }
Poudre de cannelle. : 1 id.
Sirop d'absinthe q. s.

Pour des pilules de 20 centigrammes. Une ou deux avant chaque repas.

Pilules anthelminthiques.

Poudre d'aloès } à 2 grammes.
Poudre de tanaïsis. : }
Huile essentielle de rue. : 60 centigrammes.

Mêlez et faites dix pilules, trois par jour.

Pilules anthelminthiques de Vicq d'Azyr.

Savon médicinal 4 grammes.
Extrait de fiel de bœuf 2 id.

Mêlez et incorporez :

Résine de galea. : }
Calomelas. : } à 1 gramme.
Poudre de galea. :

Pour des pilules de 20 centigrammes. Une ou deux, matin et soir.

Pilules antibilieuses de Dixon.

Aloès } à 10 grammes.
Scammonée. : }
Rubarbe. : }
Emétique 1 id.

Mêlez et faites des pilules de 15 centigrammes. Deux à trois par jour, comme purgatif.

Pilules anticephalalgiques de Broussais.

Extrait de jusquiame. : } à 25 centigrammes.
Extrait de belladone }
Extrait d'opium 25 id.
Extrait de laitge 50 id.
Beurre de cacao. : 5 grammes.

Pour trente pilules. Une matin et soir.

Pilules antichlorotiques de Bland.

Sulfate de fer } à 10 grammes.
Carbonate de potasse. : }

Mêlez et ajoutez :

Poudre de réglisse. : } à q. s.
Gomme adragant. : }

Pour cinquante pilules. Deux à six matin et soir \square .

Pilules antichoréiques de Josal.

Cyanure de potassium. 2 centigrammes.
Poudre de valériane. : 1 gramme.
Sirop q. s.

Pour huit pilules. Deux par jour \square .

Pilules antidiarrhéiques.

Térébinte. : 2 grammes.
Poudre de colombo 1 id.
Extrait d'opium. : 50 centigrammes.

Mêlez et faites quarante pilules. Trois matin et soir \square .

Pilules antidysentériques.

Extrait de bron de noix . . . } à parties égales.
Alumine pur }

Pour des pilules de 20 centigrammes. Deux à quatre par jour ☒.

Autres de Willis.

Cire jaune 18 grammes.
Blanc de baleine 5 id.

Faites fondre et incorporez :

Poudre de charbon 4 grammes.
Huile essentielle de cannelle . . . 12 gouttes.

Faites des pilules de 20 centigrammes. Trois à six par jour ☒.

Pilules antiépileptiques de Récamier.

Oxyde de zinc 50 centigrammes.
Campbre } à 30 id.
Extrait de belladone }

Pour dix pilules. Une matin et soir.

Autres de Podreca.

Indigo 5 grammes.
Asa foetida } à 1 gramme.
Castoréum }

Pour vingt pilules. A prendre une toutes les heures.

Pilules antigoutteuses.

Extrait de coloquinte } à 40 grammes.
Extrait de colchique }

Extrait d'opium 50 centigrammes.

Faites des pilules de 15 centigrammes. Une à six par jour.

Autres de Becquerel.

Sulfate de quinine 3 grammes.
Poudre de semences de colébiq . . . 1 id.
Extrait de digitale 40 centigrammes.

Pour vingt pilules. Une à trois par jour.

Pilules antisiphilitiques de Dupuytren.

Sublimé corrosif 40 centigrammes.
Extrait d'opium 50 id.
Extrait de gâac 6 grammes.

Pour quarante pilules. Une à trois par jour, dans la syphilis secondaire.

Pilules d'armoise.

Extrait d'armoise 1 gramme.
Poudre d'armoise q. s.

Pour dix pilules. Une à cinq par jour, dans les convulsions de l'enfance.

Pilules d'arséniate de fer.

Arséniate de fer 5 centigrammes.
Mucilage q. s.

Pour dix pilules. Une à quatre par jour, dans le lichen chronique, la lèpre et le psoriasis.

Pilules d'arséniate de soude.

Arséniate de soude 40 centigrammes.
Mucilage q. s.

Pour vingt pilules. Deux à huit par jour, dans les maladies chroniques de la peau ☒.

Pilules d'asa foetida.

Asa foetida 10 centigrammes.
Extrait de gentiane 3 grammes.

Mélez. Pour cinquante pilules. Une toutes les deux heures.

Pilules asiatiques.

Acide arsénieux 5 centigrammes.
Poivre noir en poudre 60 id.
Gomme arabique pulvérisée 10 id.
Eau q. s.

Mélez et faites douze pilules. Une ou deux pilules par jour, dans les maladies chroniques de la peau ☒.

Pilules d'atropine.

Atropine 5 centigrammes.
Extrait de laitue q. s.

Pour cinquante pilules. Une à deux par jour, dans l'épilepsie et les névroses ☒.

Pilules de Bacher.

Racine sèche d'ellébore 500 grammes.
Carbonate de potasse purifié . . . 125 id.
Alcool à 21° } à 2000 id.
Vin blanc }

Pour faire un extrait dont on prend 64 grammes auxquels on mélange :

Extrait de myrbe 64 grammes.
Poudre de chardon béni 200 id.

Une fois cette opération faite, on prépare des pilules de 20 centigrammes, et l'on en donne une à cinq par jour.

Pilules balsamiques de Morton.

Poudre de cloportes 72 grammes.
Poudre de gomme ammoniacque . . 36 id.
Fleur de benjoin 24 id.
Baume de Tolu sec 4 id.
Baume de soufre anisé 24 id.

Faites des pilules de 20 centigrammes; A prendre deux à six par jour, dans la phthisie pulmonaire ☒.

Pilules de belladone.

Extrait de belladone 1 gramme.
Poudre de réglisse q. s.

Pour vingt pilules. Une ou deux par jour.

Pilules de Belloste.

Mercure } à 24 grammes.
Poudre d'aloès }
Poudre de rhubarbe 12 id.
Poudre de scammonée 8 id.
Poudre de poivre noir 4 id.
Miel q. s.

Faites des pilules de 2 centigrammes et donnez deux pilules par jour dans les syphilides et douze comme purgatif ☒.

Pilules bénites de Fuller.

Aloès 8 grammes.
Séné 3 id.
Asa foetida }
Galbanum } à 2 id.
Myrbe }
Safran } à 1 id.
Macis }
Sulfate de fer 42 id.
Huile de succin 1 id.
Sirop d'armoise q. s.

Faites des pilules de 20 centigrammes. Contre l'hystérie ☒.

Pilules de bichlorure de mercure.

Sublimé corrosif	60 centigrammes.
Thridace	5 grammes.
Poudre de réglisse	q. s.

Pour cinquante pilules. Une à deux par jour, dans la syphilis \boxplus .

Pilules de biiodure de mercure.

Biiodure de mercure	10 centigrammes.
Iodure de potassium	5 grammes.
Poudre de gomme arabique	50 centigrammes.
Miel	q. s.

Mêlez, pour faire des pilules. Deux par jour. (Gibert.)

Pilules bleues.

Mercure	} à 3 grammes.
Consève de roses	
Poudre de réglisse	

F. s. a. des pilules de 15 centigrammes. Deux à cinq par jour.

Pilules de Bontius.

Aloès	} à 32 grammes.
Gomme-gutte	
Gomme ammoniacque	
Vinaigre de vin blanc	180 id.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes. Deux à six par jour.

Pilules de bromure de fer de Magendie.

Bromure de fer	32 grammes.
Consève de roses	20 id.
Gomme	q. s.

Mêlez et faites cinquante pilules. Deux matin et soir.

Pilules de brucine.

Brucine	30 centigrammes.
Extrait de laitue	1 gramme.

Mêlez et faites vingt-quatre pilules. Une matin et soir.

Pilules de caïnca.

Extrait de caïnca	5 grammes.
Savon médicinal	40 id.

Faites quarante pilules. Deux à quatre par jour, comme purgatif.

Pilules de calomel.

Calomel	1 gramme.
Mie de pain	5 id.

Faites vingt pilules. Cinq par jour, comme altérant.

Pilules de camphre.

Camphre	5 grammes.
Extrait de laitue	5 id.

Pour quarante pilules. Cinq à huit par jour.

Pilules de chlorhydrate de morphine.

Chlorhydrate de morphine	10 centigrammes.
Extrait de laitue	40 id.
Poudre de réglisse	q. s.

Pour dix pilules. Une à trois par jour, contre les névralgies, l'insomnie et les douleurs \boxplus .

Pilules au chlorure d'argent.

Chlorure d'argent	40 grammes.
Extrait de laitue	q. s.

Pour cent pilules. Une à dix par jour, dans l'épilepsie \boxplus .

Pilules de chlorure de baryum de Walsh.

Chlorure de baryum	1 gramme.
Mucilage	q. s.

Pour deux cents pilules. A prendre de trois à vingt par jour, après le repas, dans la scrofule \boxplus .

Pilules de citrate de fer.

Citrate de fer	5 grammes.
Miel	1 id.
Guimauve	q. s.

Pour cent pilules, dans la chlorose. (Bouchardat.)

Pilules de chlorure d'or et de soude de Chrestien.

Chlorure d'or et de soude	50 centigrammes.
Fécule	20 id.
Gomme arabique	4 grammes.
Eau distillée	q. s.

F. s. a. cent vingt pilules, dont on fera prendre une, deux ou trois par jour, dans la scrofule \boxplus , dans la syphilis constitutionnelle \boxplus et dans le cancer \boxplus .

Pilules de ciguë.

Extrait de ciguë	2 grammes.
Poudre de réglisse	q. s.

Pour quarante pilules. Deux à dix par jour, dans les névralgies \boxplus , dans le cancer douloureux \boxplus .

Pilules de codéine.

Codéine	} à 50 centigrammes.
Mucilage	

Pour dix pilules. Une ou deux chaque jour, dans l'insomnie et les névralgies.

Pilules de colchique.

Colchique	} à 3 grammes.
Aloès	
Scammonée	
Cannelle	
Aleool	q. s.

Pour faire des pilules de 15 centigrammes, contre la goutte \boxplus . Quatre à six par jour.

Pilules contre la chlorose.

Carbonate de fer	} à 4 grammes.
Extrait de quinquina	
Poudre de réglisse	

Pour cinquante pilules. Deux à quatre par jour dans la chlorose \boxplus .

Autres.

Les pilules de *Blaud*, les pilules de *Vallet*, les pilules de *Blancard*, etc., sont employées contre la même maladie.

Pilules de copahu.

Copahu	30 grammes.
Magnésie calcinée	q. s.

Pour faire des pilules de 20 à 25 centigrammes. Contre la blennorrhagie. Quinze à trente par jour \boxplus .

Pilules de croton tiglium.

Huile de croton tiglium 1 à 3 gouttes.
Mie de pain q. s.

Pour une pilule. A jeun comme purgatif ☒.

Pilules de cuivre ammoniacal.

Sulfate de cuivre ammoniacal 50 centigrammes.
Mie de pain q. s.

Pour vingt pilules. A donner deux à huit par jour, dans l'épilepsie ☐.

Pilules de cubèbe.

Cubèbe 50 grammes.
Copahu 15 id.

Pour des pilules de 20 à 25 centigrammes. Quinze à vingt-cinq par jour, dans la blennorrhagie ☒.

Pilules de créosote.

Créosote 1 gramme.
Mie de pain q. s.

Pour cinq pilules. Une à deux par jour après le repas, contre la gastralgie due à la sarcine ☐.

(Budd.)

Pilules de cyanure de mercure.

Cyanure de mercure 50 centigrammes.
Extrait d'aconit 5 grammes.

Mélez. Pour deux cents pilules. Une matin et soir, dans la syphilis ☐.

(Parent.)

Pilules de cyanure de potassium.

Pour quatre pilules de 25 milligrammes. Une matin et soir, dans l'orthopnée ☐.

(Bally.)

Pilules de cynoglosse.

Cyanure de potassium 40 centigrammes.
Amidon } à q. s.
Sirop de gomme }
Cynoglosse 2 grammes.
Poudre de réglisse q. s.

Pour douze pilules. Une tous les soirs, comme calmant ☒.

Pilules de datura stramonium.

Extrait de datura 2 grammes.
Poudre de réglisse q. s.

Pour vingt pilules. Une par jour, dans les névralgies ☒.

Pilules de deutochlorure de mercure.

V. *Pilules de biiodure de mercure.*

Pilules de digitale.

Poudre de digitale 2 grammes.
Extrait de thuidace }
Sirop de guaiave } à q. s.
Poudre de guaiave }

Pour vingt pilules. Deux à quatre par jour, dans l'hypertrophie du cœur ☒, dans les palpitations ☒, dans la péricardite ☒, dans les rétrécissements des orifices cardiaques ☒, dans les hypopisies ☒.

Pilules de digitaline.

Digitaline 5 centigrammes.
Mucilage de gomme adragant q. s.

Pour cinquante pilules. Une à trois pilules par jour, dans les mêmes cas que les pilules de digitale.

Pilules diurétiques avec la scille.

Poudre de scille }
Poudre de digitale } à 5 grammes.
Asa foetida }
Extrait de trèfle d'eau }

Pour cent pilules. Deux matin et soir, contre l'asthme, les palpitations ☒, l'hydrothorax ☐.
(Dupuy.)

Pilules de douce-amère.

Extrait de douce-amère }
Fleure de soufre } à 10 grammes.

Mélez. Pour cent pilules. Six à dix par jour, dans les maladies de peau ☒.

Pilules de Dupuytren.

V. *Pilules de bichlorure de mercure.*

Pilules écossaises.

V. *Pilules d'Anderson.*

Pilules d'ergot de seigle.

Ergot de seigle 4 grammes.
Mucilage de gomme adragant q. s.

Pour des pilules de 15 centigrammes. Quatre à dix pilules, dans la métrorrhagie ☒.

Pilules de Fothergill.

Aloès }
Extrait de coloquinte } à 30 grammes.
Scammonée }
Antimoine diaphorétique lavé 2 grammes.

Mélez et faites des pilules de 15 centigrammes. Deux à trois par jour, comme purgatif ☒.

Pilules de Frank.

Aloès }
Jalap } à 100 grammes.
Rhubarbe } 25 id.
Sirop d'absinthe q. s.

Faire des pilules de 10 centigrammes. Deux à dix le soir dans le potage à diner ☒.

Pilules de galbanum de Murray.

Galbanum 30 grammes.
Myrrhe }
Sagapenum } à 45 id.
Asa foetida 15 id.

Mélez, et, avec du sirop, faites des pilules de 20 centigrammes. Contre l'hystérie ☒.

Pilules de gomme-gutte.

Gomme-gutte 2 grammes.
Aloès 3 id.
Savon 4 id.

Pour quarante pilules. Une à quatre par jour.

Pilules de goudron.

Goudron }
Baume du Pérou } à 15 grammes.
Poudre de réglisse q. s.

Pour des pilules de 15 centigrammes. Dix à quinze par jour, dans la phthisie ☒.

Pilules de guarana.

Poudre de guarana 4 grammes.
Mucilage de gomme adragant q. s.

Pour trente pilules. Div par jour, dans la diarrhée.

Pilules d'Helvétius.

Alun	10 grammes.
Sangdragon	5 id.
Miel rosat.	q. s.

Pour des pilules de 15 centigrammes.

*Pilules d'Hoffmann.*V. *Pilules de bichlorure de mercure.**Pilules pour l'incontinence des urines de Mondière.*

Extrait de noix vomique.	} à 40 centigrammes.
Oxyde de fer noir	

Faites des pilules de 15 centigrammes. Trois par jour.

Pilules d'iode d'arsenic.

Iode d'arsenic	5 centigrammes.
Extrait de ciguë	1 gramme.

Pour dix pilules. Trois par jour, contre le cancer du sein et la lèpre. (Thompson.)

Pilules d'iode d'argent.

Iode d'argent	20 centigrammes.
Consève de roses	q. s.

Pour vingt pilules. Une à dix par jour, dans les névroses \oplus . Elles ne noircissent pas la peau comme le nitrate d'argent.

Pilules de protoiodure de fer de Dupasquier.

Quatre à huit pilules par jour. Dans la phthisie \oplus .

Pilules de protoiodure de mercure.

Protoiodure de mercure	} à 2 grammes.
Thridace	

Mêlez et faites quarante pilules. Une à deux par jour, dans la syphilis secondaire \oplus .

Pilules d'iode de chlorure mercurieux de Rochard.

Iode de chlorure mercurieux	25 centigrammes.
Gomme arabique	100 id.
Mie de pain	9 id.

Pour cent pilules. Une à trois par jour, dans la couperose \square .

Pilules d'iode de potassium.

Iode de potassium	3 grammes.
Poudre de guimauve	} à q. s.
Sirop simple	

Pour faire cinquante pilules. Cinq à dix par jour.

Pilules de jusquiame.

Extrait de jusquiame	} à 1 gramme.
Extrait de ciguë	
Mie de pain	q. s.

Pour vingt pilules. Deux à quatre pilules par jour tous les soirs.

Pilules de lupulin.

Extrait de chanvre indien	10 centigrammes.
Lupulin	20 grammes.

Pour cent pilules. Deux à trois chaque soir, dans la dysménorrhée. (Debout.)

Pilules de Mégin.

Extrait de jusquiame	} à 30 grammes.
Extrait de valériane	
Oxyde de zinc	

Faites des pilules de 15 centigrammes. Cinq à dix par jour. Contre les névroses \oplus .

Pilules de Morrison.

Elles sont formées d'aloès, de gomme-gutte, de coloquinte, de résine, de jalap, de rhubarbe, etc. — On en donne deux à six par jour, comme purgatif.

Pilules de nitrate d'argent.

Nitrate d'argent	50 centigrammes.
Mie de pain	q. s.

Pour vingt-cinq pilules, une par jour, dans l'ataxie locomotrice.

Pilules d'opium.

Extrait d'opium	1 gramme.
Poudre de réglisse	q. s.

Pour dix-huit pilules. Une à trois par jour.

Pilules de phosphore.

Phosphore	5 centigrammes.
Huile	15 grammes.
Magnésie	q. s.

Pour cinquante pilules. Deux à quatre par jour, dans l'impuissance \oplus .

Pilules de Rufus.

Aloès	4 grammes.
Myrrhe	2 id.
Safran	439 id.
Sirop d'absinthe	q. s.

Pour des pilules de 20 centigrammes. Deux à quatre pilules par jour, comme stomachiques et purgatives \square .

Pilules de savon.

Savon médicinal	150 grammes.
Poudre de racine de guimauve	15 id.
Nitrate de potasse	5 id.

Mêlez. Pour faire des pilules de 10 centigrammes. A prendre, cinq à vingt-cinq par jour.

Pilules contre la spermatorrhée.

Acide phosphorique cristallisé	4 grammes.
Camphre	1 id.
Quinquina	4 id.
Extrait de cascaville	q. s.

Faites des pilules de 10 centigrammes. Dix à quinze pilules par jour. (Wutzer.)

Pilules de strychnine.

Strychnine	10 centigrammes.
Consève de roses	q. s.

Pour vingt-quatre pilules. Une à deux le matin et le soir, dans la paralysie. (Magendie.)

Pilules de sulfate de quinine.

Sulfate de quinine	} à 2 grammes.
Extrait de quinquina	

Pour quarante pilules. Deux à six par jour.

Pilules de valériane de zinc.

Valériane de zinc	} à 1 gramme.
Extrait de quinquina	

Mêlez. Pour trente-six pilules. Une matin et soir, contre l'épilepsie \oplus .

Pilules de Vallet.

Sulfate de fer	} à 500 grammes.
Carbonate de soude	
Miel	300 id.
Sirop de sucre	q. s.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes. Deux à dix par jour, contre la chlorose \oplus .

Pilules de véraltrine.

Véraltrine.	} à 5 centigrammes.
Extrait d'opium.	
Poudre de réglisse.	

Méléz. Pour faire dix pilules, une à cinq par jour, à intervalle de deux heures, dans le rhumatisme articulaire aigu.

Pilules vermifuges.

Semen-contra.	40 grammes.
Calomel.	5 id.
Extrait d'absinthe.	q. s.

Pour des pilules de 20 centigrammes. Deux par jour. (Bouchardat.)

PIMENT OU CAPSIQUE. Plante de la famille des solanées, dont les semences ont été employées par Allègre contre les hémorroïdes. On les donne en poudre, 50 centigrammes à 2 grammes, ou en extrait, 50 centigrammes à



Fig. 442. — Piment.

4 gramme, en deux fois, moitié le matin et moitié le soir. Il y a aussi le *piment toute-épice*, de la Jamaïque, produit par un arbre de la famille des myrtacées, mais il n'a aucun usage en thérapeutique.

PIMPRENELLE. Plante de la famille des rosacées, dont les feuilles infusées, 4 grammes par litre d'eau, sont astringentes et diurétiques.

PIN. Arbre de la famille des conifères dont le bois renferme beaucoup de résine et de térébenthine.

L'eau distillée de pin constitue l'eau de Brocchieri employée comme hémostatique et la sève de pin maritime sert à faire un sirop employé

contre la phthisie et la bronchite ☒. V. TÉRÉBENTHINE et GOUDRON.

PINCE. On emploie en chirurgie diverses sortes de pinces qui se réduisent à quatre types :

1° La *pince à dissection*, composée de deux branches aplaties, trempées en ressort et soudées, avec laquelle on tient les parties tant que l'on serre les branches.

La *pince à ligatures*, qui est une pince à dissection munie d'un valet ou tiroir pour arrêter les mors de la pince une fois rapprochés, ce qui permet d'abandonner la pince à un aide. Cette pince peut remplacer la pince à dissection. V. TROUSSE.

2° La *pince à anneau simple* ou à *point d'arrêt*, *pince à pansement*, *pince à polyte* (V. POLYPES DES FOSSES NASALES, TROUSSE).

3° Les *pinces à griffes* sont des pinces à dissection ou à anneaux, avec des mors à dents de souris, ou les griffes. V., pour les pinces spéciales pour les yeux, CATARACTE, ECTROPIOS, PUPILLE ARTIFICIELLE).

4° *Pince à pression continue.* On donne ce nom à une pince à mors croisés et trempés en ressort qui, en se rapprochant, par leur élasticité, se referment.

La serre-fine est un type de pince à pression continue.

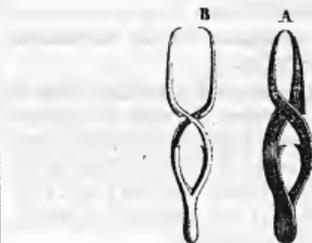


Fig. 443. — Pinces à pression continue de Charrière.

Pinces-tenailles, V. CALCULS VÉSICAUX; *pince à trois branches*, V. CALCULS VÉSICAUX; *pince à gaine*, V. SERRETELLE. Il y a des pinces spéciales nombreuses : *pince coupante* (V. ÉPULIS, RÉSECTION); *pince à faux germe* (V. DÉLIVRANCE).

PINGUICULA. Une petite tumeur d'une couleur jaunâtre, bien circonscrite, siégeant sur la conjonctive oculaire, au niveau de la partie la plus exposée à l'air, constituée par un amas de lamelles épithéliales (Robin), et ne renfermant pas de graisse (Weller), n'occasionnant aucune gêne en général et attaquant de préférence les sujets âgés, est appelée *pinguicula*.

Thérapeutique. — On ne touchera pas à cette tumeur. Si elle gênait par trop, on la saisirait avec une pince à griffes et on l'exciserait avec des ciseaux courbes. On panserait à l'eau froide.

PIPÉRIN. Résine extraite du poivre, employée comme fébrifuge. On la donne à la dose de 5 à 10 centigrammes.

PIQUES ANATOMIQUES. V. PLAIES VIRULENTES.

Piqûres d'abeilles. V. PLAIES ENVENIMÉES.

Piqûres de sangsues (ACCIDENTS DES). Les accidents des piqûres de sangsues sont une hémorrhagie et des inflammations dues ou à ce que la sangsue a laissé quelques dents dans la plaie, ou à ce que la plaie de la piqûre n'a pas été pansée.

Thérapeutique. — On arrête les hémorrhagies des piqûres des sangsues en pressant sur la plaie avec le doigt pendant dix minutes.

Ou en appliquant sur la plaie des rondelles d'amadou, trempées ou non dans du perchlorure de fer, et en plaçant par-dessus un bandage compressif.

Ou, si l'hémorrhagie est rebelle, on pressera les lèvres de la plaie avec une serre-fine. V. HÉMORRHAGIE DES PIQÛRES DE SANGSUES.

On évitera qu'il reste une dent de sangsue dans la plaie en n'arrachant pas les sangsues, mais bien en les faisant tomber, par une lotion d'eau salée.

Il est toujours prudent de presser la plaie d'une morsure de sangsue lorsque celle-ci vient de tomber.

On traitera les inflammations diverses par les moyens appropriés.

Du reste, lorsqu'on pansera les plaies des piqûres avec un cataplasme ou de l'eau fraîche, on évitera toujours les inflammations.

Piqûres de scorpion et de tarentule. V. PLAIES ENVENIMÉES.

PISCIDIE. Arbrisseau des Antilles, dont le suc ☒ est très-vénéneux, et dont la teinture faite avec l'écorce est douée de propriétés narcotiques réelles (Hamilton). Cette teinture se fait avec 100 grammes d'écorce récoltée avant l'apparition des feuilles, et 400 grammes d'alcool. On s'en sert pour odontalgique.

PISSENLIT OU TARAXACUM (DENT-DE-LION). Plante de la famille des synanthérées, dont le suc des feuilles est employé à la dose de 100 grammes, comme dépuratif et laxatif. On donne aussi leur décoction (30 grammes par



Fig. 444. — Pissenlit.

litre d'eau) ou leur extrait (5 à 10 grammes) dans le même but, contre les affections chroniques de la peau.

PISTACHE. Amande fournie par le pistachier et employée par les pharmaciens pour la préparation du looch vert.



Fig. 445. — Pistachier.

PITYRIASIS. De petites taches roses prurigineuses, à peine apparentes de la peau, suivies d'une desquamation furfuracée, caractérisent le pityriasis.

** Le pityriasis occupe la face, la partie antérieure de la poitrine et principalement le cuir chevelu, où il détermine souvent l'alopecie.

** La présence d'un infusoire végétal parasite, le *Microsporon furfur*, dans les sécrétions épidermiques du pityriasis, a fait croire que ce champignon était la cause du mal, tandis qu'il n'en est que la conséquence à titre de moisissure accidentelle.

** Il est difficile de croire que le pityriasis soit une maladie parasitaire, et il semble qu'on doive le considérer comme un effet de la diathèse herpétique modifiée par l'idiosyncrasie des malades.

** C'est le pityriasis du cuir chevelu qui est la cause des pellicules de la tête et de la chute temporaire ou définitive des cheveux.

Thérapeutique. — Les lotions savonneuses ou mercurielles, avec : sublimé, 10 centigrammes; alcool, 5 grammes; eau, 300 grammes; — les lavages d'eau-de-vie et d'eau de Vichy, parties égales; — les lotions d'eau de goudron, — la pommade de goudron, 5 grammes pour 30 d'axonge, sont les meilleurs remèdes du pityriasis de la tête; — la pommade au précipité rouge; 1 gramme pour 30 grammes d'axonge.

Le pityriasis de la peau guérit très-vite par le glycérolé d'amidon et les applications de glycérolé de goudron (10 grammes pour 30 grammes de glycérolé).

Pityriasis rubra et simplex.

Huile d'amandes douces . . . } à 30 grammes.
Glycérine pure }
Oxyde de zinc } 45 id.

F. s. a. Pour frictions tous les jours.

Oncions tous les jours avec l'huile de sésame.

Lotions avec une solution de borax, dans l'eau de rose, 15 grammes sur 30 grammes (Hufeland).

PIVOINE. Plante de la famille des renonculacées, dont la racine, surtout celle de la



Fig. 446. — Pivoine.

pivoine mâle, se donne en poudre, 1 à 5 grammes, contre l'hydrosiphie □ et contre l'épispésie □.

PLACENTA (MALADIES DU).

Inflammation et altération du placenta.

— Si l'inflammation du placenta existe (Mattei), c'est moins un phlegmon qu'une conséquence d'épanchements sanguins entre les lobules du placenta, ou que l'oblitération des vaisseaux d'un cotylédon.

** Les adhérences presque fibreuses du placenta à l'utérus ou à l'amnios, et les plaques lardacées sont des lésions que l'on peut mettre sur le compte d'une irritation placentaire.

** La mort du fœtus est la conséquence des lésions subinflammatoires étendues du placenta.

** Il n'y a aucun signe autre que quelques douleurs abdominales et ceux de l'avortement ou de la mort du fœtus qui peuvent faire soupçonner la lésion du placenta.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à faire contre les altérations inflammatoires du placenta, et les moyens antiphlogistiques peuvent nuire au fœtus.

PLACENTA (INSERTION ANORMALE DU).

Parmi les insertions anormales du placenta qui se font en un autre point que le voisinage de l'orifice utérin de la trompe, l'insertion sur le col est celle qui nécessite seule l'intervention de l'art.

** L'utérus se développant d'abord par son fond, on ne reconnaît par aucun signe l'insertion anormale du placenta sur le col, mais quand le col augmente de volume, vers le sixième et le septième mois, et que des vaisseaux se déchirent, il y a des hémorrhagies peu abondantes d'abord, puis progressivement plus fortes; le col de l'utérus reste entr'ouvert, puis des contractions utérines apparaissent et l'hémorrhagie augmente après chaque contraction. Au toucher on trouve la poche des eaux dissimulée en arrière d'une masse fongueuse.

** Lorsqu'à une première grossesse une femme a présenté une insertion anormale du placenta, il est probable qu'à la seconde grossesse il y aura insertion sur le col. En l'absence des hémorrhagies, on soupçonne que le placenta est inséré sur le col, à la mollesse du segment, de l'utérus engagé dans l'excavation du petit bassin.

Thérapeutique. — Dans les insertions anormales du placenta sur le col, tamponner est un moyen palliatif. Avant le septième mois, c'est le moyen à employer, mais il peut causer l'avortement.

Déchirer le placenta et aller à la recherche du fœtus au travers est une pratique dangereuse.

Décoller le placenta sur un côté et pratiquer la version podalique (Louise Bourgeois) est bon, si l'on a décollé le placenta du côté où les insertions sont le moins étendues, mais il est difficile de s'assurer de cette disposition d'une manière précise.

Favoriser l'accouchement par la ponction des membranes à travers le placenta (Gendrin) ou par des douches utérines, et, si l'enfant est mort, l'extraire rapidement, sont des moyens qui ont réussi.

Dès que le fœtus est sorti, s'il est encore vivant mais asphyxié, on aura recours au traitement approprié. V. ASPHYXIE DES NOUVEAU-NÉS.

Oblitération du placenta. — L'oblitération partielle du placenta est due à l'oblitération de villosités isolées. L'oblitération complète est due à l'obstruction du cordon par sa torsion sur lui-même.

** L'apoplexie du placentaire et la mort du fœtus sont la conséquence de l'oblitération du placenta. V. FŒTUS (MORT DU).

** Comme on ne peut saisir la cause de la mort du fœtus, ni les signes de l'oblitération du placenta, il n'y a aucun traitement connu contre cette lésion.

PLAIES. Une solution de continuité des tissus sous l'action, plus ou moins directe, d'un corps résistant appliqué sur une portion du corps, est une plaie.

** Dans toute plaie il y a des portions de tissus divisés et des vaisseaux ouverts.

** Les plaies sont produites : 1° de dehors en dedans par des instruments piquants, tranchants ou contondants ; 2° de dedans en dehors par un corps étranger introduit dans l'économie et qui ressort, ou par des fragments d'os fracturé.

** Les plaies sont compliquées d'accidents variables suivant le tissu atteint et l'organe blessé.

** Les plaies sont tantôt régulières et tantôt irrégulières.

** Les plaies régulières sont celles dans lesquelles la solution de continuité a porté sur des tissus qu'elle a intéressés tous au même degré et dans la même étendue ou à peu près, ainsi une plaie faite par un couteau bien tranchant.

** Les plaies irrégulières sont celles dans lesquelles les tissus sont, les uns coupés nettement, les autres déchirés et d'autres écrasés. Les plaies produites par les scies, par les corps coupant mal, sont des exemples de plaies irrégulières. A cet ordre de plaies il faut rapporter les plaies produites de dedans en dehors par des fragments osseux. Les plaies irrégulières ont été bien désignées sous le nom de plaies contuses.

** Les plaies régulières guérissent toujours bien, les plaies irrégulières sont au moins une fois sur cinq mortelles par suite d'accidents inflammatoires, et ce sont surtout les plaies de parties dissemblables atteintes à la fois, tels que les os, les muscles et la peau qui présentent des complications.

** Ce qui donne aux plaies irrégulières une gravité plus grande que celle des plaies régulières, c'est la longueur et l'inégalité de leur réparation.

** Toute plaie dont les liquides exsudés, la sanie et le pus ne peuvent sortir, est une plaie qui est sous l'imminence d'une inflammation. Les mouvements exercés par la partie atteinte de plaie sont les causes qui favorisent le plus l'inflammation, parce qu'ils détruisent le travail de réparation déjà fait, et parce qu'il y a une contusion ajoutée à une plaie.

** Les plaies guérissent par soudure des parties divisées, après interposition de lymphes plastique ou du blastème de nutrition, de l'élément divisé, ou bien par interposition de tissu embryoplastique ou conjonctif, ou lamineux de nouvelle formation et où se reproduisent les éléments ou une partie des éléments de la région et du tissu fibreux. V. CICATRICES. Dans le premier cas, il y a *réunion immédiate* ; dans le second, il y a *réunion par interposition de tissu cicatriciel*.

Thérapeutique. — Favoriser les phénomènes physiologiques de la réunion des plaies, combattre les accidents, telles sont les indications générales du traitement des plaies.

Ma's il est deux lois qu'il faut savoir toujours appliquer pour les plaies immédiatement réunies ou non réunies.

Favoriser l'écoulement des liquides des plaies, et tenir la blessure dans une immobilité absolue.

Plaies par arrachement. Les plaies par arrachement sont des plaies voisines des plaies contuses ; elles sont peu douloureuses, saignent peu, les parties séparées sont arrachées à des hauteurs différentes. Ces plaies sont accompagnées de phénomènes généraux, tels que la stupeur.

** Un membre (Perracchi, Benoimont, Velpeau, A. Guérin), un testicule, les intestins, le cuir chevelu (Jacquet), la peau d'un membre (Nélaton), peuvent être arrachés.

** Les parties restantes des organes arrachés tendent souvent à la gangrène, la peau décollée se sphacèle.

Après des plaies par arrachement, il y a parfois de vastes décollements, des phlegmons et abcès consécutifs entraînant une infection purulente. V. DOIGTS (ARRACHEMENT DES).

Thérapeutique. — Les membres arrachés nécessitent l'amputation immédiate. L'ouverture d'une articulation, la destruction de l'artère principale d'un membre, sont les indications les plus pressantes pour opérer. Les doigts arrachés, la peau arrachée, seront traités comme les plaies irrégulières simples.

S'il reste des parties mortifiées presque entièrement détachées, des os mobiles, on les enlèvera et l'on pansera avec un linge troué enduit de cérat ou la charpie, imbibée d'eau et d'eau-de-vie camphrée, ou bien on établira l'irrigation continue. En principe les cataplasmes valent mieux et sont d'une application plus commode.

S'il y a des gangrènes de la peau, les cicatrices vicieuses sont inévitables, et pour les faire disparaître on aura recours plus tard aux opérations appropriées.

Plaies par instruments piquants. Les plaies par instruments piquants ou piqûres sont caractérisées par une solution de continuité capillaire, saignent peu, s'accompagnent quelquefois d'ecchymose et ne sont pas généralement douloureuses, à moins qu'il n'y ait une blessure d'un organe important au-dessous de la peau.

** Les piqûres se réunissent par première intention, elles ne suppurent presque jamais ; elles causent quelquefois le phlegmon diffus.

** On ne sondera une piqûre que quand on sera sûr qu'il n'y a pas de plaies pénétrantes de l'articulation de l'abdomen ou de la poitrine. V. ces mots.

** Les piqûres peuvent être compliquées de piqûres de nerfs, de blessure d'artères, d'anévrysmes faux primitif et faux consécutif. V. NERFS, PLAIES, ARTÈRES, ANÉVRYSMES.

Thérapeutique. — Les plaies par instruments piquants doivent être traitées par les cataplasmes arrosés d'eau blanche. S'il y a des douleurs vives, le dé-

bridement de la plaie est une bonne pratique. Si l'instrument qui a produit la blessure est sale, on débridera la plaie et l'on pansera avec de la charpie imbibée d'eau et d'eau-de-vie camphrée et un cataplasme.

Les complications des plaies par instruments piquants seront traitées par les moyens appropriés.

Plaies par instruments tranchants et par instruments tranchants et contondants. Ces plaies sont des solutions de continuité produites par un agent traumatique coupant, déchirant ou écrasant les tissus, soit que le malade ait été frappé accidentellement, soit qu'il ait subi les manœuvres chirurgicales. Les plaies varient suivant les parties qui ont été atteintes, suivant le corps qui a agi pour diviser les tissus.

* * Au point de vue clinique il y a deux sortes de plaies : 1° celles qui sont régulières et celles qui sont produites par des instruments tranchants, tels que couteaux, morceaux de verre, de porcelaine, et où il y a division simple ; 2° celles où les bords de la plaie ont été contus et déchirés, et qui sont produites par des instruments durs, arrondis, anguleux ou dentelés.

* * Les plaies régulières sont caractérisées par une solution de continuité, dont les bords s'écartent, laissent couler du sang et sont douloureux ; c'est dire que dans les plaies les vaisseaux divisés donnent du sang, que les nerfs coupés causent de la douleur. Les plaies des organes complexes donnent lieu à d'autres phénomènes, ainsi l'écoulement du liquide d'une glande, ou des liquides qui circulent dans un conduit naturel. V. ABDOMEN, COU, POITRINE, URÈTHRE, VESSIE, ARTÈRES.

Quelquefois ces plaies se réunissent seules par première intention, elles se réunissent ordinairement par suppuration, c'est-à-dire la formation de bourgeons charnus ou granulations (Hunter).

* * Les plaies irrégulières sont caractérisées par des solutions de continuité, à bords irréguliers, d'épaisseur inégale, dont quelques-uns sont mortifiés ; elles laissent écouler peu de sang, sont peu douloureuses immédiatement, contrairement aux plaies par instruments tranchants.

* * Jamais les plaies irrégulières ou contuses ne se réunissent par première intention ; il faut qu'elles suppurent.

* * Entre les plaies régulières et les plaies irrégulières il y a des plaies produites par des contusions, telles que les plaies au sourcil dans une chute ; les rebords osseux comprimant la peau entre eux et un corps moussé, il y a une plaie linéaire, ayant la régularité des plaies par instruments tranchants, et saignant peu, comme les plaies contuses (Velpeau), il en est de même

de certaines plaies par arrachement, produites par pincement de la peau.

* * Certains blessés ne sont point affectés, d'autres pusillanimes ou ayant été fortement émus par un coup ou une chute, présentent un état nerveux et de l'excitation, que le chirurgien ne doit pas négliger, soit pour porter le pronostic, soit pour instituer le traitement.

* * Abandonnées à elles-mêmes et en dehors de toute complication, les plaies régulières non réunies immédiatement présentent les phénomènes suivants, le sang se coagule entre les lèvres de la plaie, si aucun pansement n'est appliqué, le sang se dessèche, une croûte se forme, les bords de la plaie sont rouges, au-dessous de la croûte il se produit, aux dépens de la lymphé plastique ou du blastème (Robin), fourni par les capillaires, des capillaires nouveaux disposés en anse et autour desquels une matière grauleuse, amorphe, constitue une granulation qui suinte un liquide tout à fait analogue à du pus. Les granulations ou bourgeons charnus qui sont voisins de la peau ne tardent pas à se condenser et à se recouvrir d'une lamelle épidermique ; peu à peu la cicatrisation a ainsi lieu de la circonférence au centre, la croûte tombe, une première lamelle épidermique caduque tombe, et vingt jours à un mois après la plaie est entièrement guérie.

* * Les plaies irrégulières passent aussi par une période d'exsudation, de production de bourgeons charnus, formés aux dépens de l'exsudat, et de cicatrisation ou organisation des bourgeons charnus, comme les plaies régulières.

Les plaies avec perte de substance, les plaies à lambeau se cicatrisent de la même façon.

* * Dans les plaies contuses ou irrégulières toutes les parties contuses et dans lesquelles la circulation est arrêtée se durcissent et se momifient, à moins qu'un pansement humide ne soit fait et dans ce cas les parties humides se ramollissent ; cet état est une gangrène limitée (V. GANGRÈNE PAR CONTUSION). Pendant neuf à douze jours, les parties mortifiées tombent et toute la plaie à ce moment est recouverte de bourgeons charnus. La cicatrisation marche ensuite comme dans les plaies régulières, mais la cicatrice n'a lieu que quand toutes les parties mortifiées ont été éliminées.

* * Les plaies chirurgicales faites pour donner issue au pus d'un abcès, ou les plaies d'amputation, guérissent : les premières par réunion secondaire, par suppuration ; les secondes par première intention ou par seconde intention, suivant les cas.

Thérapeutique. — Indications générales. Une plaie régulière doit être réunie, quelles que soient son étendue et sa direction. On rapproche les lèvres des plaies et on les maintient en contact par les agglutinatifs et

par les sutures; c'est ce qu'on appelle la réunion par première intention.

Plus le moment de la réunion par première intention est rapproché du moment où la plaie a été produite, plus la réussite est assurée.

Sur une plaie réunie par première intention on applique des compresses mouillées ou un cataplasme, ou un pansement simple; ce dernier est le moins bon de tous les pansements.

Lorsqu'on se sert de bandelettes de diachylon, on n'a pas besoin d'autre pansement.

Une plaie irrégulière ou contuse ne doit jamais être réunie par première intention, il n'y a d'exception que quand les plaies, même contuses, ont ouvert une cavité séreuse ou quand les plaies siègent sur des régions vasculaires. Dans ces cas, on fait un pansement par occlusion avec les bandelettes de diachylon (V. PANSEMENT), ou bien on régularise la plaie en relevant toutes les parties hachées ou contuses, et l'on réunit ensuite à l'aide de la suture entortillée ou de bandelettes de diachylon.

On laissera supputer sous un cataplasme ou sous des compresses froides, ou sous l'irrigation continue, les plaies irrégulières et contuses des parties molles avec ou sans fracture. La réunion par première intention doit être proscrite dans ces cas.

Règle générale, toutes les fois qu'une plaie a intéressé des tissus semblables qui mettent un temps à peu près égal à se réparer, on peut et l'on doit tenter la réunion par première intention, à moins que les tissus n'aient été fortement machés ou contus. Quand une plaie, même régulière, a intéressé des parties inégalement promptes à se réparer, on ne réunira jamais complètement, afin que la suppuration ou l'exsudation des parties lentes à se réparer puissent s'écouler au dehors. Et même, il serait mieux de ne point réunir.

Le siège des plaies, à l'œil, au cerveau, au cœur, au foie, etc., exige des modifications dans le traitement (V. ŒIL, CERVEAU, FOIE). Les complications des plaies réclament des modifications variables dans les pansements; mais, en général, les principes thérapeutiques qui régissent les soins à donner aux plaies régulières et irrégulières doivent être observés.

Réunion par première intention ou immédiate. — La réunion par première intention (Tagliacozzi, John Bell) est un rapprochement des parties divisées, tel qu'il y a anastomose immédiate des capillaires, avec ou sans interposition de lymphes coagulable (Hunter, Paget, Malgaigne, Robin), à travers laquelle les globules sanguins cheminent et rétablissent la communication entre les parties du réseau capillaire divisé.

En vingt-quatre heures, la réunion par première intention a lieu, les bords de la plaie avouissent un peu, il y a une sorte d'inflammation avortée: c'est l'inflammation adhésive de Hunter; en huit jours les parties sont revenues à leur état naturel.

a. On obtient la réunion par première intention par la position. Ainsi la réunion des plaies de la région inguinale par flexion de la cuisse; celle des plaies du pli du coude par flexion de l'avant-bras sur le bras, etc.

Pour réunir les plaies par la simple position, on se sert de bandages qui maintiennent les parties mises dans une position favorable. Les plaies transversales du cou sont celles où ce mode de réunion est le mieux applicable. V. COU (PLAIES DU).

b. On obtient la réunion immédiate par les agglutinatifs, l'emplâtre de diachylon, taillé en bandelettes, ou le taffetas d'Angleterre, ou les bandes de toile enduites de collodion élastique. On se sert de bandes étroites qui rapprochent les bords de la plaie; pour que les bandelettes rapprochent suffisamment les parties, on les collera sur la peau aussi loin que possible de façon à disséminer la compression et à éviter la tendance à l'écartement. La réunion par première intention avec des bandelettes doit être secondée par la compression avec un bandage roulé approprié à la région.

On réunit quelquefois les plaies étendues à la fois par suture et par les bandelettes de diachylon. On place une bandelette de diachylon entre les points de suture plus écartés que dans les cas où l'on réunit entièrement par une suture (Manec).

On doit, en général, recouvrir les plaies réunies avec un linge troué, enduit de cérat, et des compresses froides et même un cataplasme.

c. On réunit par première intention à l'aide de sutures (V. ce mot). Pour toutes les plaies du tégument, la meilleure suture est la suture entortillée (fig. 447).

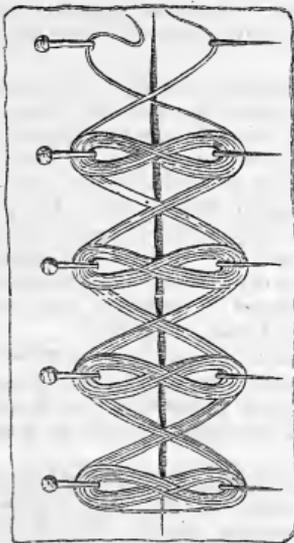


Fig. 447. — Suture entortillée.

A l'aide d'une pince à pansement et à arrêt, dont les mors sont creusés d'une gouttière, des épingles sont passées à une distance variable, entre 1 centimètre et 1 centimètre et demi, suivant les régions. Un fil embrasse la tête et la pointe de l'épingle, on fait des huit de chiffre doubles autour de l'épingle avec les deux chefs du fil, puis on passe plusieurs fois les deux chefs du fil, après les avoir croisés sur la plaie, d'une épingle sur l'épingle suivante, où l'on fait des huit de chiffre, comme sur la première épingle, et ainsi de suite. Les pointes des épingles sont coupées, on passe une bande de diachylon en double sous les têtes et pointes des épingles.

On s'est servi de fils élastiques de caoutchouc pour

remplacer les fils de lin ; mais les fils élastiques ont le désavantage de couper les tissus.

Au lieu de réunir les lèvres de la plaie avec des fils, on a essayé de serrer les épingles passées dans les tissus avec de petites plaques de diachylon, percées d'une fente. On passe la fente du diachylon dans la pointe de l'épingle et l'on enfonce l'épingle jusqu'à ce que la tête soit au ras de la peau ; on engage celle-ci dans la fente et l'on retire un peu l'épingle, de façon que la plaque élastique se trouve placée à cheval sur la plaie et que la tête et la pointe de l'aiguille soient séparées de la peau par le diachylon.

On emploie quelquefois la suture à points passés.

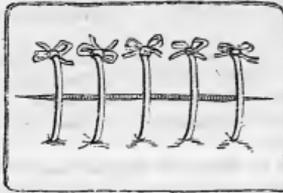


Fig. 448. — Suture à points passés.

Cette suture est bonne pour réunir des lambeaux dont les divers points ne sont pas sur un même plan, comme les lambeaux des plaies de l'oreille et les lambeaux d'une opération autoplastique (fig. 448).

On a aussi mis en usage la suture à anse de Ledran. Cette suture diffère de la suture à points passés en ce que les anses, au lieu d'être nouées d'un côté de la plaie sont réunies en faisceau et tordues ensemble.

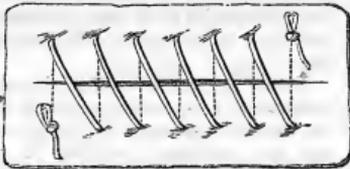


Fig. 449. — Suture en surjet.

La suture en surjet ou de Pelletier est peu usitée et ne vaut ni la suture à anse, ni la suture entortillée (fig. 449).

La suture en bourse (V. FISTULE URINAIRE), la suture en faux fil (fig. 450), sont peu employées. La

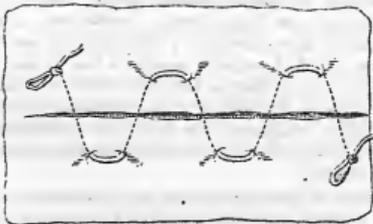


Fig. 450. — Suture en faux fil.

suture en faux fil est faite comme la suture en surjet, avec cette différence que le fil passe dans les lèvres de la plaie un nombre de fois double de celui de la suture en surjet pour un même nombre de points de suture.

La suture de Gely [V. INTESTINS (PLAIES DES)] est

une suture spéciale qui se rapproche de la suture à surjet.

On a quelquefois fait une suture en passant dans la peau des épingles parallèlement aux lèvres des plaies et en réunissant les épingles par des anses de fil ; de cette sorte, les fils ne passent pas dans la plaie (Legros d'Aubusson).

Pour les plaies profondes, on se sert de la suture enchevillée ou empennée (fig. 451).

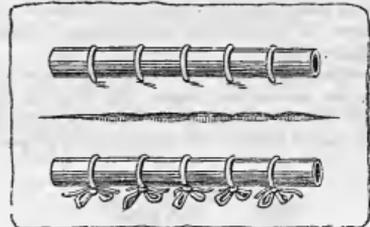


Fig. 451. — Suture enchevillée ou empennée.

Des anses de fil passent dans la plaie et sont attachés de chaque côté sur des bouts de sonde ou des chevilles de bois. Cette suture peut être laissée longtemps en place.

Depuis l'antiquité, on se sert de fil de plomb pour certaines sutures. On a employé des fils d'or en Amérique et en Italie. En Italie, des fils d'argent ont été mis en usage, et leur emploi a été généralisé depuis plusieurs années (Backer Brown, Marion Sims, Lettenneur, Ollier, Giralès).

La suture avec des fils d'or ou d'argent, et ceux-ci sont surtout employés, est dite suture métallique.

La suture métallique n'est autre chose qu'une suture à points passés.

On passe les fils métalliques, soit avec une aiguille creuse ou tubulaire, à travers laquelle on fait passer le fil ; quand l'aiguille a traversé les deux lèvres de la plaie qu'on veut réunir, on saisit le fil qui a passé par la pointe de l'aiguille, on retire l'aiguille et une anse de fil est alors passée ; on passe les autres anses de fil de la même façon.

A défaut d'avoir une aiguille tubulaire, on passe les fils de la manière suivante.

Une aiguille est enfilée d'un fil de soie double formant une anse, on engage le fil métallique dans cette anse où le fil métallique est plié en deux, formant avec l'anse de fil comme la jonction de deux anneaux d'une chaîne ; on passe l'aiguille : le fil de soie, puis le fil métallique suivent.

Pour les sutures où le chirurgien est à son aise, on peut simplement enfiler dans l'aiguille à suture le fil métallique et le passer comme un fil ordinaire.

Pour arrêter les fils métalliques, on en rapproche les chefs avec une petite fourche, puis on tord les deux chefs réunis avec une pince à mors recourbés.

Lorsqu'il est difficile de tordre les fils, on les arrête en les pressant dans un anneau de plomb (Galli de Lucques) engagé dans les deux chefs du fil métallique réunis, l'anneau de plomb est serré à l'aide d'une forte pince à mors plats ; ou bien on passe les deux chefs du fil dans des boutons ou des petits cônes de bois arrondis, sur lesquels on tord les fils métalliques (Duboué).

Sutures animales. — On a fait des sutures avec des substances animales susceptibles d'être absorbées,

dit-on. Ainsi on a fait des sutures avec des cordes à boyau (Chirurgiens du moyen âge).

On a remplacé les sutures métalliques par les sutures avec les crins de cheval, comme le faisaient les chirurgiens de l'antiquité (Paget, Simon de Berlin, Th. Smith). Cette suture a été recommandée pour les plaies des paupières.

Suture sèche. — On donne le nom de suture sèche aux moyens de réunion des plaies avec les agglutinatifs, parce que dans ce système de réunion, on ne fait pas de plaie nouvelle ; mais il convient de réserver le nom de suture sèche à la réunion à l'aide de serres-fines.

La réunion immédiate par suture sèche est obtenue par les serres-fines simples (fig. 452) de Vidal, de Cassis. On les emploie pour toutes les plaies où la peau est fine et mobile : les paupières, le prépuce.



Fig. 452. — Serre-fine de Vidal de Cassis, c'est une pince à pression continue spéciale.

Les serres-fines peuvent être employées avec les épingles placées comme pour la suture entortillée, et munies de plaques de liège sur lesquelles pressent les serres-fines. Ces deux sutures constituent le procédé de suture sèche.

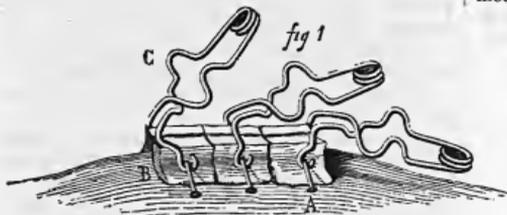


Fig. 453. — Cette figure est empruntée au catalogue de Charrière. Elle représente une proposition faite par un chirurgien américain dont nous n'avons pas le nom.

Lorsqu'on traite une plaie par la réunion par première intention, avec une suture entortillée ou autre, on recouvre la plaie réunie de compresses froides. On tient la partie dans une immobilité absolue.

Vingt-quatre heures après une suture entortillée, on enlève les épingles, les fils collés à la plaie sont un moyen d'union suffisant ; ou les enlève lorsqu'ils tombent. Le pansement à l'eau fraîche est continué pendant six jours. Dans le cas où la peau seule se serait réunie et où il y aurait des points de la plaie qui suppuraient, on pressera sur ces points pour faciliter l'écoulement du pus, et l'on maintiendrait les lambeaux par des bandelettes de diachylon. Si les lambeaux menacent de se désunir, on peut laisser les épingles en place de deux à trois jours ; mais il faut alors changer les fils tous les jours. (P. Dubois.)

Les sutures métalliques à anses seront laissées en place de trois à dix jours, plus s'il est nécessaire ; elles ne coupent pas les tissus autant que les fils de lin. Les sutures à anses faites avec des fils de lin seront enlevées du deuxième au quatrième jour. On pansera du reste comme après la suture avec les épingles. V. BEC-DE-LIEVRE, AUTOPLASTIE.

Les sutures empennées ou enchevillées, employées pour la réunion de plaies profondes [V. ABDOMEN (PLAIES DE L)], peuvent être laissées longtemps en place.

Les serres-fines, appliquées sur une plaie avec ou sans l'intermédiaire de plaques de diachylon ou de rondelles de liège, traversées par des épingles, qui sont placées dans la plaie comme pour la suture entortillée, seront enlevées au bout de vingt-quatre heures. V. PHIMOSIS.

Toutes les fois qu'on fait une suture, on doit observer les règles suivantes :

Laver avec soin la plaie à l'eau avant de réunir ; enlever tous les caillots.

Affronter les bords de la solution de continuité exactement.

Lorsque la plaie est au voisinage d'une commissure que la plaie a intéressée les points de suture seront placés d'abord à la commissure.

Favoriser la réunion de la plaie par la position des parties.

Lorsque la suture est tirillée par les téguments, comme cela existe dans les sutures autoplastiques, on est autorisé à faire des incisions dites libératrices, qui relâchent la peau au voisinage du point réuni.

Lorsqu'une réunion par première intention a manqué et lorsque les bords de la plaie bourgeonnent, on est autorisé, s'il n'y a aucun accident inflammatoire qui menace, à appliquer un point de suture enchevillée ou de suture entortillée, ou de suture métallique qu'on laisse plusieurs jours en place ; mais, pour que cette suture soit suivie de réunion, il faut que la suture embrasse une grande épaisseur de tissus. Lorsque la division consécutive de la plaie est petite, une bandelette de diachylon suffit pour la réunion.

Réunir par une suture des surfaces bourgeonnantes, après qu'une suture a manqué ou après le traitement de plaies contuses par des émollients, constitue la *réunion immédiate secondaire*.

L'érysipèle et le phlegmon font manquer la réunion par première intention. Quand

ces accidents se présentent, il faut enlever les sutures, laver les plaies et les panser avec un cataplasme ou des compresses d'eau de sureau.

Pansement des plaies irrégulières. — Les plaies irrégulières à bords contus seront lavées, puis pansées avec un linge troué, enduit de cérat et recouvertes de compresses d'eau froide ou de charpie, ou de lint anglais imbibé d'eau froide ; ou mieux avec de la charpie imbibée d'eau et d'eau-de-vie camphrée (Dionis) à parties égales, et recouvertes d'un cataplasme de farine de graine de lin qui sera renouvelée deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures.

Quoique le pansement par les alcooliques ait été donné comme nouveau, on ne doit pas oublier que Celse employait des médicaments trempés dans du vin (Hippocrate) pour empêcher la pourriture.

Si une articulation est ouverte, s'il y a une fracture comminutive, ou fera l'irrigation continue. Pour cela, un seau sera suspendu au-dessus du lit du malade, un syphon à robinet plongera dans le seau, une bande sera attachée au syphon et descendra sur la partie blessée, on fera couler l'eau

goutte à goutte ou à petit jet, l'eau suivra la bande et viendra mouiller la charpie ou les compresses qui seront placées sur la plaie. Des compresses d'eau renouvelées toutes les demi-heures sont moins efficaces que l'irrigation continue.

Les plaies qui n'intéressent que les extrémités des membres, les orteils, les doigts et la main seront pansées avec un linge troué, enduit de cérat, de la charpie imbibée d'eau et d'eau-de-vie camphrée, et le doigt ainsi pansé sera recouvert avec un cataplasme.

Les plaies peu contuses et avec pertes de substances qui siègent sur le tronc seront pansées simplement. La plaie sera bourrée de charpie sèche ; un cataplasme recouvrira la charpie. La charpie sera laissée les jours suivants ; le pansement avec le cataplasme sera renouvelé tous les jours deux fois.

Pour les plaies contuses des doigts sans grands délabrements, on fera un pansement avec des bandes de diachylon imbriquées, qui recouvriront entièrement le doigt ; une couche de cérat, un linge troué enduit de cérat, seront placés par-dessus la cuirasse de diachylon (Chassaingne). Le pansement ne sera enlevé que lorsqu'il tombera. Les plaies contuses de la face, de la main, de la jambe, n'intéressant que la peau, les plaies qui accompagnent les fractures, même lorsqu'elles communiquent avec leur foyer, peuvent être ainsi traitées ; on emploie seulement une simple couche de bandelettes de diachylon que l'on renouvelle lorsqu'elle est décollée.

Toutes les plaies contuses et les plaies avec perte de substance guérissent bien sous les cataplasmes. Les plaies sales qu'on ne peut laver réclament surtout ce traitement.

On emploie le cataplasme de farine de graine de lin simple ou le

Cataplasme émollient.

Farine d'orge	} à parties égales.
Farine de lin	
Eau commune	

Délayez les farines dans l'eau, de manière à les réduire en une pâte très-claire ; faites cuire, en remuant avec une spatule de bois, jusqu'à consistance convenable.

(F. H. P.)

Si la peau s'excorie, s'il y a des érosions et des démangeaisons, on appliquera le

Cataplasme de fécula.

Fécule de pommes de terre	60 grammes.
Eau commune	500 id.

Mettez l'eau sur le feu, et quand elle entrera en ébullition, versez-y brusquement la fécula que vous aurez délayée dans 60 à 100 grammes d'eau froide. Faites jeter un ou deux bouillons et retirez du feu.

(F. H. P.)

Cataplasme suppuratif.

Oseille cuite	} à 50 grammes.
Axonge	
Farine de lin	

F. s. a. un cataplasme.

N'est plus employé.

Tous les pansements divers des plaies contuses et irrégulières doivent être appliqués aussitôt que la plaie a été produite. On renouvellera le pansement tous

les jours, excepté si l'on a placé le pansement par occlusion et le pansement aux bandelettes. Toutes les pièces du pansement seront changées, excepté s'il s'agit du pansement avec la charpie sèche et c'est le linge troué et les pièces qui recouvrent le pansement qui doivent être changées. Dans ce dernier cas, il est bon au moins d'arroser la charpie avec un mélange à parties égales d'eau et de liqueur de Labarraque ou d'eau-de-vie camphrée.

Hypochlorite de soude liquide.

(Liquueur de Labarraque.)

Chlorure de chaux sec	100 grammes.
Carbonate de soude cristallisé	200 id.
Eau commune	4500 id.

Délayez le chlorure de chaux dans les deux tiers de la quantité d'eau. D'autre part, faites dissoudre le carbonate de soude dans le tiers d'eau restant : mélangez les deux dissolutions et filtrez. Le chlorure de soude liquide doit, comme le chlorure de chaux, contenir deux fois son volume de chlore.

Eau-de-vie camphrée.

Camphre	32 grammes.
Alcool à 56°.	1250 id.

Faites dissoudre et filtrez.

Les plaies dont les bords contus ne se gangrènent point sont traitées pendant six jours seulement avec les compresses d'eau froide, l'eau additionnée d'alcool camphré et les cataplasmes. S'il y a des portions de tégument qui se mortifient, le pansement émollient sera continué jusqu'à chute complète des eschares. — Lorsque la surface d'une plaie est recouverte de bourgeons charnus, on cesse ce traitement et l'on fait le pansement simple. V. CIGATRISATION.

Le pansement simple est fait avec un linge troué, enduit de

Cérat de Galien.

Huile d'amandes douces	500 grammes.
Cire blanche	125 id.
Eau de roses	375 id.

Faites fondre la cire et l'huile, versez dans un mortier échauffé, agitez constamment jusqu'à complet mélange.

On recouvre le linge avec de la charpie sèche, que l'on recouvre de compresses. Ce pansement simple doit être renouvelé tous les jours.

Ou bien on étend sur la plaie un linge de la largeur de la plaie et enduit d'

Emplâtre brun.

(Onguent de la mère.)

Huile d'olive	} 1030 grammes.
Graisse de porc	
Beurre	} à 500 id.
Suif de mouton	
Cire jaune	
Litharge en poudre fine	
Poix noire purifiée	125 id.

F. s. a. (Hôp. de Paris.)

Avec ce topique, il n'est pas besoin de cautériser les bourgeons charnus, la plaie se guérit avec rapidité.

Si la plaie a un mauvais aspect et une odeur un peu forte, on enduit le linge troué avec les cérats :

Cérat de Galien	32 grammes.
Sous-acétate de plomb	4 id.

(Goulard.)

Cérat saturné et camphré.

Cire jaune 80 grammes.

Faites liquéfier à une douce chaleur dans :

Huile rosat 160 id.

Agitez le mélange et incorporez :

Extrait de Saturne 20 id.

Camphre 40 id.

(Frère Côme.)

Ou le *coaltar saponiné* au quinquartième, ou la solution d'*acide phénique* au millième. V. ULCÈRES.

Les pansements simples doivent être renouvelés tous les jours.

Tous les modes de pansement de plaies contuses se groupent sous deux chefs : le *pansement quotidien* et le *pansement rare*. Le pansement avec l'eau, les cataplasmes, la charpie mouillée, le linge troué enduit de cérat, sont renouvelés chaque jour et même plusieurs fois par jour, ce qui est meilleur, et l'on nettoie la plaie, soit avec une éponge, soit en plaçant la partie malade dans un bain ; ce sont là les pansements quotidiens, les meilleurs pour la généralité des cas. Plus on panse de fois une plaie, plus on la guérit vite. V. CICATRISATION.

Les pansements rares sont : des pansements simples avec la charpie sèche, le linge troué enduit de cérat, qu'on renouvelle tous les quatre jours ; le pansement par occlusion avec les bandelettes de diachylon ; le pansement avec un linge troué recouvert de charpie et de linge mouillés, qu'on arrose tous les jours.

A part les conditions déterminées, comme les plaies des doigts, certaines plaies contuses superficielles intéressant la peau, le pansement rare ne doit pas être adopté en principe. Le pansement rare est peut-être une cause de la pourriture d'hôpital.

Les plaies intermédiaires entre les plaies contuses, irrégulières, et les plaies régulières, c'est-à-dire les plaies produites par un corps contondant qui a fait une plaie régulière, seront traitées comme les plaies contuses.

Traitement des plaies chirurgicales. — Les plaies faites pour ouvrir un abcès seront traitées comme les plaies qui doivent suppurer. Les cataplasmes seront appliqués pendant quatre jours ; on recouvrira ensuite d'un pansement simple.

Les plaies d'amputation seront réunies par première intention, avec les bandelettes agglutinatives de préférence aux sutures, en laissant un angle de la plaie ouvert.

On recouvrira la plaie de compresses froides ou de charpie mouillée. Toutes les plaies d'amputation, toutes les plaies qui ont été faites pour enlever une tumeur et où le couteau et les instruments ont longtemps travaillé, seront traitées comme les plaies contuses. Il est avantageux de placer une mèche ou mieux un tube perforé dans la plaie réunie en partie et de la recouvrir de cataplasmes. Pour les plaies des opérations autoplastiques, V. AUTOPLASTIE.

Pansements divers. — On a pansé les plaies, et en particulier les plaies d'amputation, par l'appareil à incubation, c'est-à-dire un appareil contenant de l'air chauffé à la température de 50° (J. Guyot).

On applique l'appareil de la manière suivante : Un sac ouvert à ses deux extrémités est attaché d'une part au membre avec une courroie élastique,

de l'autre il communique avec une boîte hermétiquement fermée, excepté en bas où se trouve un flacon à alcool producteur de chaleur. Le traitement des plaies par l'incubation convient tout au plus aux plaies atteintes de gangrène au début. On a essayé de substituer l'acide carbonique à l'air chaud (Ingenhousz Follin). Au lieu d'une lampe, l'appareil à incubation est muni d'un flacon producteur d'acide carbonique. Cette méthode n'a pas prévalu ; elle n'est rationnellement applicable que dans les cas où les plaies sont douloureuses.

La *cicatrisation sous-crustacée* (Paracelse, Bouisson) est une imitation du mode de guérison spontanée des plaies. On dessèche les plaies récentes par la ventilation. S'il coule du pus en abondance, si la croûte se décolle, on fait une perforation à la croûte pour favoriser l'écoulement du pus. Ce pansement ne vaut pas la cuirasse de diachylon, la croûte est trop souvent une cause d'inflammation de la plaie pour que l'on accepte cette pratique.

La cautérisation des plaies n'est pas rationnelle, à moins qu'il n'y ait des accidents, tels que l'hémorrhagie, dont la cautérisation est le remède.

Régime et traitement général des blessés. — En général, le régime des blessés et des opérés doit être rafraîchissant (Celse). On leur donnera peu de viande, des légumes et une boisson délayante ; l'eau rouge convient aux blessés qui ont l'habitude du vin.

On a recommandé le punch, le thé de bœuf (école anglaise).

Bœuf maigre, haché menu . . . } à 500 grammes.
Eau }

Faites bouillir pendant une ou deux minutes. Passez.

Mais, malgré ce qui en a été dit, une nourriture bonne, qui peut être supportée par les blessés, est infiniment préférable.

Lorsqu'il y a une plaie étendue et lorsque les malades ne souffrent pas trop et sont remis de leurs émotions, on les nourrira comme s'ils n'étaient pas blessés, sans rien changer à leurs habitudes, à moins qu'ils ne soient sans appétit. C'est folie de faire manger des gens qui ne peuvent digérer.

L'état des fonctions du blessé est le meilleur guide pour lui donner de la nourriture. Lorsque le malade accusera la faim, on se hâtera de le nourrir.

Les grands blessés et les opérés seront nourris avec de la viande et du vin, s'il ne leur répugne pas. Dans le cas où l'appétit est endormi, il faut donner seulement des bouillons, des potages et des boissons délayantes en abondance ; une fois que les malades ont sué et que les fonctions de la peau sont rétablies, presque toujours ils peuvent manger et il n'y a plus de danger.

Dans les plaies accompagnées de violent traumatisme, lorsque les malades sont robustes, lorsqu'il y a un pouls plein, on fera une saignée générale ou locale, ou l'on administrera l'émétique, 40 centigrammes dans un pot d'eau de veau, ou l'émétique à dose de 40 à 80 centigrammes, en plusieurs doses dans la journée (Delpech).

L'opium à la dose de 35 à 40 centigrammes (Malgaigne) est un médicament douteux, il donne souvent aux malades un état saburral. Mais, en général, la nourriture et les boissons délayantes sont le meilleur

leur régime toutes les fois que les malades le supportent.

La saignée est bonne pour les individus robustes ; l'émétique est moins avantageux. L'opium est applicable seulement chez les gens nerveux et chez les individus affaiblis.

Le traitement général variera suivant les complications des plaies, suivant le siège des plaies. V. POITRAINE (PLAIES DE), ABDOMEN (PLAIES DE L'), COU (PLAIES DU), etc.

Un blessé doit être tenu au repos absolu ; il restera couché, évitera de se refroidir et ne commettra pas d'excès de boissons. La tranquillité d'esprit est indispensable ; le chirurgien devra apaiser les alarmes des blessés, il emploiera toute son habileté à les rassurer sur leur sort.

Un blessé ne doit pas rester constipé ; un verre d'eau de Sedlitz est toujours d'un bon usage, lorsque le malade est resté quarante-huit heures sans aller à la selle ; en même temps qu'il produit une ou deux selles, il favorise toujours le retour de l'appétit.

Panser avec discernement les blessés, nettoyer leurs plaies, les purger légèrement, assurer leur repos au milieu de bonnes conditions hygiéniques ; les protéger contre les variations de température et s'emparer de leur esprit, tel est le secret de la chirurgie des blessures. Ni les épidémies, ni les maladies contagieuses ne seront à redouter si vous avez obéi à toutes ces indications.

FORMULAIRE DES PLAIES.

Préparations calmantes.

Pilules d'opium, deux à quatre, à quatre heures d'intervalle.

Fleurs d'arnica, 7 grammes par demi-litre d'eau en infusion dans la journée ; fomentation de la décoction de la même plante.

Thridace, à l'intérieur, 10 à 15 centigrammes, plusieurs fois par jour, en pilules.

Eau de mélisse des Carmes.

Feuilles de mélisse fraîches . . .	3 poignées.
Écorces de citron fraîches . . .	} le tout divisé. à 30 grammes.
Noix muscades	
Semences de coriandre	
Girofle	
Vin blanc très-généreux	} à 1000 grammes.
Espirit-de-vin rectifié	

Placez le tout dans une cucurbitte de verre ; laissez macérer pendant vingt-quatre heures, en agitant de temps à autre, et distillez ensuite au bain de sable pour retirer 1000 de produit. C'est là, selon Baudot, la véritable formule.

Térébenthine cuite.

On met de la térébenthine de mélèze dans de l'eau, et l'on fait bouillir jusqu'à presque complète évaporation de l'essence. On divise en pilules de 20 centigrammes de térébenthine cuite : de quatre à trente par jour.

Eau sulfurée artificielle.

Sulfure de sodium cristallisé, hydro-sulfure de soude	} à 135 milligrammes.
Carbonate de soude cristallisé	
Chlorure de sodium	
Eau privée d'air	
	625 grammes.

Faites dissoudre, et conservez dans des bouteilles bien bouchées. (Codex.)

V. ANTISPASMODIQUES, CONTUSIONS.

Topiques agglutinatifs et cicatrisants.

Sparadrap commun.

Emplâtre diachylon gommé q. s.

Faites fondre. Étendez sur du calicot écriu ou sur de la toile. C'est le sparadrap des hôpitaux de Paris.

Ce sparadrap est très-bon, c'est un produit employé chaque jour de plus en plus pour réunir les plaies, et pour les panser.

Sparadrap agglutinatif.

Résine élémi } à 40 grammes.
Térébenthine de Venise }

Liquéfiez sur un feu doux, passez et ajoutez :

Cire blanche } à 15 grammes.
Cire jaune }
Emplâtre simple 50 id.

Faites fondre sur un feu doux, et étendez sur des bandes de calicot écriu.

Baume samaritain.

Huile d'olive } à 100 grammes.
Vin rouge }

Mélangez, et faites évaporer jusqu'à réduction de moitié. Employé dans les plaies et brûtures.

(Tornamira.)

Collodion et baumes.

On se sert quelquefois aussi du *collodion* et des *baumes*. V. ces mots.

Topiques désinfectants. V. DÉSINFECTANTS.

Topiques divers.

Pansement au *camphre*. On saupoudre les plaies avec du camphre en poudre.

Décoction de *cerfeuil* . (Empiriques.)

Pour les plaies fongueuses et blafardes, à cicatrisation lente, appliquer sur la plaie une ou plusieurs *feuilles de laurier-cerise* entre deux linges fins, et au bout de cinq ou six jours la cicatrisation est presque faite. (Julia.) .

Les *douches d'acide carbonique* cicatrisent bien les plaies. (Demarquay.) .

Eau végétominérale.

Sous-acétate de plomb liquide . . . 5 grammes.
Eau commune 4000 id.

Mélez. (F. H. P.) .

Eau térébenthinée.

Térébenthine de Venise 1 gramme.
Eau 6 id.

Jeter l'eau bouillante sur la térébenthine, agiter, laisser refroidir, filtrer.

Employée à l'extérieur, comme agent hémostatique et comme topique modificateur des plaies .

(Hôpitaux anglais.)

Pansement avec *baume du Pérou*. V. ULCÈRES.

Plaies (ACCIDENTS DES). Les accidents primitifs des plaies sont les hémorrhagies primitives, le délire nerveux, les spasmes traumatiques ; — les accidents successifs sont l'emphyseme traumatique, le tétanos, le délire nerveux, l'inflammation, les infections putrides ou purulentes ; la pourriture d'hôpital, l'inflammation

des cicatrices. V. EMPHYÈME TRAUMATIQUE, TÉTANOS, PHLEGMONS, PHLÉBITE, ANGIOLEUCITE, ÉRYSIPELE, POURRITURE D'HÔPITAL, TÉTANOS, CICATRICES (MALADIES DES), INFECTION PURULENTE.

I. *Hémorragies primitives.* — Les hémorragies primitives sont liées à une blessure d'artère, de veines ou de capillaires.

* * L'hémorragie artérielle est caractérisée par un jet de sang vermeil, saccadé, isochrone aux pulsations cardiaques et cessant par la compression des artères entre la blessure et le cœur [V. ARTÈRES (PLAIES DES)].

* * L'hémorragie veineuse est caractérisée par un écoulement de sang plus foncé que le sang artériel, par jet continu ou en nappe, cessant par la compression des veines entre la blessure et les capillaires.

* * L'hémorragie capillaire est caractérisée par un écoulement de sang rouge, en nappe, ne cessant pas immédiatement après la compression des artères et augmentant parfois par la compression des veines. V. HÉMORRHAGIES.

Thérapeutique. — Les hémorragies artérielles doivent être arrêtées par la ligature des bouts divisés de l'artère, ou par la compression, ou par la cautérisation au fer rouge, ou par la compression avec une boulette de charpie imbibée légèrement de perchlorure de fer, ou par la cautérisation avec une rondelle de pâte au chlorure de zinc [V. ARTÈRES (PLAIES DES)]. La compression digitale dans la plaie, à l'exemple de Gooch, est encore un moyen à employer pour arrêter les hémorragies dues à l'ouverture de plusieurs vaisseaux qu'on ne peut lier, et, à défaut de pouvoir arrêter l'hémorragie dans la plaie on peut faire la ligature ou la compression de l'artère au-dessus de la plaie.

Les hémorragies veineuses seront arrêtées par la compression dans la plaie, par la compression des veines entre les capillaires et la plaie. Les veines ne seront jamais liées; les caustiques sont inutiles et même dangereux. V. VEINES (PLAIES DES) et EMBOLIE.

Les hémorragies capillaires seront arrêtées par la compression dans la plaie avec des rondelles d'amadou serrées ou un tampon de charpie imbibé de perchlorure de fer bien exprimé, afin de ne pas cautériser les parties. Les tampons de charpie roulés dans la poudre de colophane et serrés dans la plaie sont les meilleurs moyens, même chez les individus qui ont le sang peu plastique ou ont une hémophilie. V. ce mot et FORMULAIRE DE L'HÉMORRHAGIE.

La glace, la solution d'alun, sont suffisantes pour les hémorragies des conduits muqueux. L'eau de Rabel, la solution de sulfate de fer et de sulfate de cuivre sont inusitées. V., pour les hémorragies, après les plaies des viscères, POU MON (PLAIES DE), ABDOMEN (PLAIES DE L'), etc.

II. *Hémorragies successives et consécutives.* — Les hémorragies primitives retardées sont dues à ce que les vaisseaux se contractent dans les plaies sous l'influence de l'air et donnent ensuite dès que la plaie est refermée. Ces

hémorragies se produisent dans les vingt-quatre heures qui suivent la production d'une plaie.

* * Les hémorragies consécutives sont dues à ce qu'une artère a été momentanément obli-térée par un caillot qui se ramollit sans que la plaie du vaisseau se cicatrice. Ces hémorragies se montrent du neuvième au quinzième jour après les plaies.

* * Dans les contusions et les plaies par armes à feu, les hémorragies consécutives sont dues à la chute de l'eschare d'une plaie contuse des artères, elles ont lieu du septième au douzième jour. V. ARTÈRES, PLAIES PAR ARMES À FEU.

* * Les hémorragies consécutives sont la plupart du temps des hémorragies artérielles; seules les très-grosses veines donnent lieu à des hémorragies graves.

* * Les seules hémorragies capillaires secondaires sont celles qui sont fournies par les bourgeons charnus.

Thérapeutique. — On prévient les hémorragies primitives retardées en laissant les plaies à l'air pendant une heure avant de les panser pour faciliter la coagulation du sang, et l'on réunira par première intention, ou bien on lavera la plaie avec de l'eau tiède, et alors si le sang est fourni par une grosse artère, l'écoulement sanguin reparait et l'on peut lier. Chez les individus qui sont soumis à l'usage du chloroforme, il faut attendre que les malades soient bien réveillés avant de refermer la plaie (Chassaignac, Nélaton, Ecole anglaise).

Les hémorragies artérielles consécutives seront arrêtées par la ligature des artères dans la plaie (Nélaton, Courtin). V. ARTÈRES (PLAIES DES).

Les hémorragies veineuses consécutives seront traitées par la compression.

Les hémorragies capillaires s'arrêtent seules; les compresses froides et la compression sont les meilleurs moyens à employer. La compression digitale est un bon moyen à employer pour arrêter ces hémorragies, on comprime l'artère principale qui alimente les capillaires d'une région où siège l'hémorragie.

III. *Douleur.* — La douleur est la règle dans les plaies lorsqu'un nerf a été blessé [V. NERFS (LÉSIONS TRAUMATIQUES DES)]; la douleur peut être excessive sur les personnes nerveuses; elle est accrue par la présence d'un corps étranger dans la plaie (V. plus loin CORPS ÉTRANGERS DES PLAIES). L'inflammation au début est encore une cause de la douleur.

Thérapeutique. — Attaquer la cause de la douleur. V. NERFS (PLAIES DES), CORPS ÉTRANGERS DES PLAIES, PHLEGMON. — Administrer de l'opium à la dose de 10 centigrammes d'extrait, le sirop de morphine et de codéine, 30 grammes dans une potion; appliquez localement des cataplasmes arrosés de dix à vingt gouttes de laudanum. L'administration à l'intérieur et l'application locale de l'éther (J. Roux) est une bonne pratique pour les douleurs persistantes dans les plaies.

IV. *Inflammation.* — L'inflammation des plaies est un phlegmon, une cutite, un érysipèle ou une phlébite capillaire (V. ces mots). Ce peut être une périostite, une ostéite ou une ostéomyélite ou une inflammation d'un viscère voisin de la plaie.

V. *Corps étrangers des plaies.* — Des pointes d'instrument, des aiguilles, des morceaux de verre, de porcelaine, des éclats de capsule ou de bois, se rencontrent dans les plaies.

* * On reconnaît un corps étranger dans une plaie à une douleur plus vive que ne l'est généralement celle d'une plaie simple. Lorsqu'on presse sur la plaie on détermine une douleur vive, semblable à celle d'une piqûre ou d'une coupure; ce signe est caractéristique, même lorsque la plaie est cicatrisée.

* * Lorsque le chirurgien sent sous une cicatrice un corps dur, il n'y a pas d'erreur possible, cependant dans les régions où il y a eu une inflammation, où il y a des tissus fibreux, certaines indurations linéaires simulent des corps étrangers. Si l'on n'a pas provoqué de douleurs à la pression, il est presque certain qu'il ne s'agit pas d'un corps étranger.

* * On reconnaît encore les débris d'armes dans les plaies, en se faisant représenter l'arme qui a produit la blessure.

* * Dans une plaie récente, si la plaie repose sur un plan osseux il est inutile de sonder pour reconnaître le corps étranger, on le sent sous le doigt. Dans les plaies de parties molles on sondera avec une sonde de femme.

* * Les graviers, les graius de sable, la terre dans une plaie, sont les seuls corps étrangers qui puissent être éliminés avec le sang ou chassés par la suppuration.

* * Abandonnés à eux-mêmes les corps étrangers peuvent s'enkyster dans les plaies et séjourner longtemps dans les tissus. Il arrive souvent qu'à la longue le corps étranger détermine une inflammation et est éliminé avec la suppuration.

Thérapeutique. — Tout corps étranger mobile dans une plaie doit être extrait.

Lorsque le corps est implanté dans un os, on cherchera à l'extraire en débridant la plaie, en saisissant le corps étranger avec des daviers, des pincettes ou des éleveurs appropriés, fondés sur le principe d'une pince, serrant le corps étranger et s'élevant au moyen d'un pas de vis monté sur un point d'appui à trois branches posé sur les parties saines. Au besoin on ruginera l'os, ou appliquera des couronnes de trépan autour du point où le corps étranger est implanté dans l'os. V. PLAIE PAR ARMES À FET.

Les corps peu volumineux, les fragments d'étoffe seront retirés avec des pincettes à pansement.

On débridera, s'il est nécessaire, pour extraire les corps étrangers, surtout s'il y a menace d'inflammation et l'on pansera les plaies compliquées comme les plaies contuses.

Les aiguilles introduites sous la peau se déplacent toujours, il est rare qu'on puisse les avoir par leur ouverture d'entrée. On fera sur la partie saillante de l'aiguille une incision allant jusqu'à l'aiguille; si celle-ci s'est déplacée pendant l'incision, on introduira une pince dans l'incision et l'on saisira l'aiguille, et alors on agrandira l'incision en se guidant sur la saillie de l'aiguille. La plaie sera pansée avec des bandelettes de diachylon ou mieux un cataplasme.

Lorsqu'on est consulté pour un corps étranger dans une plaie après cicatrisation de la plaie, on débridera et l'on extraira les corps par dissection ou énucléation. Les aiguilles, les morceaux de verre, ne nécessitent qu'une incision; on extrait les corps avec des pincettes. On panse à l'eau froide out avec un cataplasme, comme les plaies contuses.

VI. *Spasmes traumatiques.* — Les spasmes primitifs existent après les plaies et après les fractures avec plaies; ils se développent spontanément ou pendant les explorations que pratique le chirurgien. Ces spasmes cessent seuls.

* * Les spasmes secondaires sont une espèce de tétanos local; ils ont avec lui les rapports qu'ont les lésions des nerfs avec lésions de la moelle. Ce sont des secousses brusques et subites qui existent sur différents points du corps, le plus souvent au niveau de la partie blessée; ils se renouvellent par accès, se propagent rarement à tous les muscles du corps; les malades éprouvent des douleurs extrêmement vives, le pouls est accéléré, la peau se couvre de sueurs froides et visqueuses et la mort survient, si les contractures ne cessent pas, du sixième au huitième jour après l'accident.

* * Le tétanos débute toujours par la contracture de la mâchoire, les spasmes secondaires débutent par la plaie, le diagnostic différentiel entre les deux affections repose sur cette différence. V. TÉTANOS.

Thérapeutique. — Les médications dirigées contre le tétanos réussissent quelquefois à arrêter les spasmes multiples. La guérison qu'a obtenue Larrey en amputant un individu atteint de tétanos est sans doute un cas de guérison des spasmes multiples. Le curare, l'opium et la belladone à hautes doses sont des remèdes efficaces, mais s'il s'agit d'un membre écrasé, l'amputation semble plus puissante (Colles).

VII. *Délire nerveux traumatique* (Dupuytren). — Lorsqu'un blessé qui n'a pas de fièvre devient loquace, a du délire gai et semble ne pas ressentir de douleur, lorsqu'il se livre à des mouvements qui sont impossibles, chez d'autres malades atteints de blessure semblable, il y a délire nerveux.

* * Le délire nerveux traumatique est un degré d'alcoolisme et quelquefois un véritable *delirium tremens* (Lind). Chez les individus qui ont tenté de se suicider, c'est une prolongation de l'excitation, pendant laquelle les malades se sont déterminés au suicide. Jamais le délire n'attaque un homme qui avant son accident jouissait de l'intégrité absolue de sa

volonté et de ses facultés intellectuelles. Il existe toujours chez des individus qui boivent beaucoup, même sans faire d'excès.

* Les faits prouvent que le délire nerveux traumatique n'existe pas chez les enfants, non disposés aux convulsions, et qu'il est extrêmement rare chez la femme, et c'est là une preuve que le genre de vie est quelque chose pour la production du délire traumatique.

Thérapeutique. — On administrera l'opium à haute dose, dix à vingt gouttes de laudanum dans un verre d'eau sucrée; les lavements opiacés, avec dix à vingt gouttes de laudanum, ont été recommandés (Dupuytren). Chez les ivrognes de profession, on donnera du vin (V. ATCOOLISME). La digitale à haute dose, 40 à 45 grammes de teinture, comme dans le délirium tremens (école anglaise), est quelquefois d'une bonne application.

Plaies par armes à feu (J. de Vigo, A. Paré, Richter, Hunter, Ledran, Guthrie, Dupuytren, Larrey). Les projectiles lancés par les armes à feu produisent des plaies contuses simples, des plaies contuses compliquées de la présence d'un corps étranger. La déflagration de la poudre produit des brûlures, et la force d'explosion de la poudre produit des déchirures.

* Les corps lancés par la poudre, en frappant sur des murailles de pierres ou des murailles de bois, lancent des éclats qui produisent des plaies contuses et restent implantés dans les tissus.

* Les clous, tiges de fer, morceaux de fer irréguliers, éclats de fusil, baguettes de fusil lancés par la poudre, donnent lieu à des plaies contuses offrant les caractères des plaies produites par des balles; presque toujours ces corps restent dans les plaies et produisent des déchirures du tégument.

* Les balles de plomb, de fer, de pierre, cylindro-coniques, coniques ou sphériques, produisent des plaies contuses qui offrent des caractères un peu variables. Les balles cylindro-coniques sont celles qui produisent les désordres les plus graves.

* Si les projectiles ont traversé de part en part les tissus, l'ouverture d'entrée est plus grande que l'ouverture de sortie, si la balle a porté à une courte distance (Devergie); l'ouverture de sortie est la plus grande si la balle a porté à une longue distance (Devergie).

* C'est être trop exclusif que de dire que l'ouverture d'entrée d'une balle est toujours la plus petite (Dupuytren), car il est des chirurgiens qui soutiennent au contraire que c'est l'ouverture de sortie (Begin).

* Lorsque la balle traverse la main ou le crâne, les deux ouvertures sont égales (Ledran).

* Dans les os, c'est l'ouverture d'entrée qui est la plus grande, mais l'ouverture de sortie est plus irrégulière.

* Les balles qui ne traversent pas le corps,

la tête ou un membre, prennent des directions variables; elles se creusent un canal ou une gouttière dans les tissus; elles suivent le trajet d'un os, elles se logent dans une cavité osseuse (A. Paré), elles fracturent un os; tout dépend de la force du projectile lorsqu'il vient frapper les tissus.

* Les balles sphériques s'aplatissent quelquefois sur les os; les balles cylindro-coniques se courbent quelquefois en spirale en frappant les os; elles ne se divisent pas comme les balles sphériques. Le plomb de chasse pénétrant à courte portée fait balle; à une plus longue portée il prend des directions variables.

* Les vaisseaux sont ouverts par les balles ou bien ils sont contusionnés et il y a au point frappé une eschare qui tombe du treizième au vingtième jour. V. ARTÈRES, CONTUSION.

* Les boulets et les gros bisciaens emportent les parties qu'ils touchent et les entaillent quelquefois comme à l'emporte-pièce; en frottant les tissus, ils produisent des contusions profondes, des fractures, des ruptures de viscéres. Les prétendues lésions par le vent des boulets (Plenck) ne sont pas autre chose que des contusions viscérales (Levacher).

* Les plaies produites par des éclats de bois ou de pierre sont des plaies contuses.

* Les blessés atteints de plaie d'arme à feu éprouvent des symptômes généraux, de la stupeur, de l'anxiété, surtout lorsque les plaies ont porté sur le crâne, la poitrine et l'abdomen; le visage est pâle et il y a des horripilations, des convulsions et des syncopes, bien que le cerveau ne soit pas lésé ou qu'il n'y a pas eu d'hémorragies immédiates.

* Les plaies par armes à feu sont ecchymosées et infiltrées de sérosité, la peau est mortifiée, la plaie est sèche, la plaie d'entrée et la plaie de sortie dans le cas où la balle a traversé les tissus de part en part sont différentes, la contusion de l'ouverture d'entrée est peu marquée si la balle a été lancée d'une courte distance; elle est très-forte si la balle a été lancée d'une longue distance.

Le point de sortie d'une balle est toujours plus boursoufflé que le point d'entrée.

* Les membres atteints de plaie par arme à feu sont œdématisés.

* Les balles qui frappent un os le fracturent, si la balle est morte ou a une force d'impulsion affaiblie; elles traversent les os si elles jouissent de leur vitesse acquise au maximum. Entre les deux modes d'action il en est un troisième intermédiaire, les balles à portée moyenne fracturent les os comminativement; les os courts, les extrémités des os, sont les parties qui sont le plus souvent divisées comminativement, et les os ainsi fracturés présentent des esquilles libres et des esquilles adhérentes.

* * Les balles qui restent dans les tissus pénètrent entre les muscles, dans les viscères, dans les organes de sens; elles y cheminent au moment où la plaie s'est produite.

* * Les blessures par armes à feu à bout portant causent des brûlures aux deuxième, troisième et quatrième degrés même, qui ne diffèrent des autres brûlures que parce qu'il y a à la fois plaie et brûlure, parce que les parties sont colorées en noir par la poudre, parce que les grains de poudre pénètrent dans les tissus et forment autant de corps étrangers.

* * Les plaies par armes à feu intéressant seulement les parties molles se réunissent quelquefois par première intention (Hunter), lorsque la balle a été envoyée à petite portée et lorsque la plaie est faite comme à l'emporte-pièce. Cette assertion a besoin d'être vérifiée.

* * Ordinairement les plaies par armes à feu sont recouvertes par une couche de tissu mortifié, destiné à être éliminée.

* * Les balles enfermées dans les tissus, avec ou sans fragments d'étoffe, sont éliminées par la suppuration, ou s'enkystent et peuvent demeurer dans le tissu pendant de nombreuses années sans causer d'accidents.

* * En dehors de toute complication les plaies par armes à feu suppurent, les parties mortifiées, peau, muscles, esquilles osseuses, libres ou adhérentes, sont éliminées avec les portions d'étoffes qui peuvent être restées dans les plaies et sortent avec le pus.

* * Les complications générales consécutives aux plaies par armes à feu sont, outre les complications générales des plaies par instruments piquants, tranchants ou contondants, des maladies inflammatoires du poumon et du foie (Guthrie), peut-être des abcès métastatiques, ou une infection purulente.

* * Les complications locales des plaies d'armes à feu sont, outre l'inflammation, la pénétration de la balle dans une cavité viscérale ou une articulation, les fractures, et plus tard les nécroses ou esquilles successives (Dupuytren) et diverses complications à la région où la blessure a été faite; enfin les hémorrhagies consécutives dues à une gangrène par contusion des parois, des artères. V. PLAIES (ACCIDENTS DES), ARTÈRES (PLAIE DES), ARTICULATIONS (PLAIES DES), CERVEAU (PLAIE DU), ANÉVRYSMES.

* * On reconnaît une plaie par arme à feu par les antécédents des malades et par l'aspect de la plaie contuse.

* * On ne doit sonder les plaies d'armes à feu pour savoir s'il y a une balle enfermée dans les tissus que lorsqu'il s'agit d'une plaie des membres ou de la tête; toutes les fois qu'on soupçonne qu'il y a ouverture d'une cavité séreuse ou d'un gros vaisseau, on ne sondera pas, de peur de compléter une plaie pénétrante ou de

déchirer un caillot qui oblitère un vaisseau. Dans le cas où l'on sonde une plaie par arme à feu, c'est avec une sonde de femme que l'on doit explorer la plaie. Lorsqu'on sentira un corps dur, on se servira du stylet à boule de porcelaine de Nélaton pour préciser s'il s'agit d'une esquille ou d'une balle; la sphère de porcelaine ramènera une empreinte noire s'il s'agit d'une balle. Les balles libres dans les parties molles ressemblent à un noyau d'induration; ce caractère, dans le voisinage d'une plaie fraîche, est le signe univoque de la présence d'une balle dans les tissus.

* * Lorsque les plaies par armes à feu sont déjà anciennes et que le danger des accidents inflammatoires ou des hémorrhagies est passé, il reste quelquefois des nécroses, des fistules interminables qui sont dues à une lésion du squelette ou à la migration d'une balle.

* * Une nécrose est caractérisée par des abcès, et par l'élimination de séquestres; mais une balle entretenant une fistule cause une suppuration interminable et des abcès successifs après la guérison successive des fistules.

* * On reconnaît les fistules consécutives à des balles logées dans les chairs par l'antécédent; on est autorisé à supposer que la balle est restée dans les chairs lorsqu'il n'y a qu'une ouverture, lorsque les vêtements retirés de la plaie au moment de la blessure et examinés avec soin ne contenaient pas la balle, lorsque les os ne sont point tuméfiés, enfin par l'exploration avec le stylet à boule de porcelaine. La tuméfaction de l'os et l'absence de toute marque sur la boule du stylet de porcelaine, quoique celui-ci choque contre une surface dure, indique une nécrose.

Thérapeutique. — Les plaies par armes à feu sans complication seront traitées par les moyens appropriés aux plaies contuses, c'est-à-dire par les compresses froides (Guthrie), la charpie mouillée, le lint mouillé, la charpie imbibée d'alcool camphré et beaucoup mieux des cataplasmes arrosés d'eau blanche.

Voyez, pour le traitement des plaies par armes à feu de la bouche, du cou et du crâne, BOUCHE, CERVEAU (PLAIE DU), FRACTURE DU CRANE, ANÉVRYSMES.

Traitement des plaies par armes à feu des membres. — Réunir par première intention les plaies par armes à feu même simples (A. Cooper) est une mauvaise pratique. Si Desault a rafraîchi et réuni des plaies par armes à feu de la face, c'était seulement pour prévenir une difformité.

En principe, on ne débridera pas les plaies par armes à feu.

Les plaies simples non compliquées de la présence d'un corps étranger n'intéressant que la peau et le tissu cellulaire, qu'il y ait ou non un canal creusé dans le tissu cellulaire, et les plaies larges à ouverture béante, sans complication de fracture, ne seront pas débridées.

Les plaies sous-aponévrotiques à ouverture étroite peuvent être débridées (Boyer) et toutes les fois qu'il

à fracture avec issue de fragments, hernie musculaire, le débridement est autorisé (Begin, Lustreman, Legouest). Autant il ne faut pas se presser de débrider dans les premiers jours d'une plaie par arme à feu, autant il est indiqué de débrider lorsque les premiers phénomènes d'inflammation apparaissent.

On débridera avec le bistouri boutoné guidé par le doigt introduit dans la plaie.

Dans les plaies en gouttière, on placera une mèche enduite de cérat et de la charpie imbibée d'eau et d'eau-de-vie camphrée. Le séton qu'on plaçait au siècle dernier dans les plaies traversant de part en part un membre peut être avantageusement remplacé par un tube perforé.

Lorsqu'il y a une hémorrhagie primitive, elle est due en général à un gros vaisseau; on se trouve alors entre l'alternative d'une amputation ou d'une ligature.

Si la plaie est étendue, s'il y a de grands délabrements, s'il y a beaucoup de parties mortifiées et si la gangrène peut être un objet de crainte sérieuse, on amputera. Si l'on pense pouvoir faire une ligature sans gangrène consécutive probable, on liera l'artère principale du membre (Dupuytren). (V. ANÉVRYSMES DANS LES RÉGIONS). Mais il vaut mieux débrider et lier l'artère dans la plaie (Guthrie).

Les corps étrangers seront extraits lorsqu'on les trouvera libres dans les plaies ou même lorsqu'ils seront implantés dans les os longs ou courts. Bien que les balles puissent séjourner impunément dans les tissus, et qu'il ait été recommandé de ne pas toucher immédiatement aux balles et esquilles (Jobert), l'extraction immédiate des corps étrangers qui sont libres (Baudens, Bégin) est une meilleure pratique. Les esquilles encore adhérentes seront enlevées, même si elles tiennent encore par un pédicule assez fort (Guthrie). On les enlèvera après débridement s'il est nécessaire; pour cela, l'esquille saisie avec une pince, sera tournée plusieurs fois sur elle-même, de façon à tordre le pédicule en l'arrachant. — Les balles logées dans les os et les esquilles peuvent être extraites immédiatement (Guthrie).

Si la balle est enclavée, il est inutile de chercher à l'extraire par des applications de couronne de trépan, à moins que la balle ne soit très-nettement sentie. Lorsque la balle est dans l'extrémité spongieuse d'un os, on doit toujours tenter de l'extraire; une pince à anneau à point d'arrêt suffit le plus souvent pour arriver à ce résultat.

Les balles senties avec les doigts introduits dans la plaie seront extraites avec une pince à pansement à point d'arrêt de Charrière guidée par le doigt, ou le tribulcon de Percy, qui est une pince à mors plats. On introduit les branches séparément ou ensemble. — Le tire-balle à canule peut être employé pour extraire les balles plantées dans les os. On introduit la canule guidée par le doigt jusque sur la balle et l'on engage ensuite le tire-balle dans la canule, on visse et l'on tire. — Un élévatoire simple, une spatule, suffisent quelquefois pour extraire les balles des os superficiels.

Si les balles sont senties sous la peau loin du point d'entrée, on fera une contre-ouverture et l'on extraira le corps étranger. Les morceaux d'étoffe seront extraits avec la pince à pansement. Les charges de petit plomb pourront être extraites en partie avec la bourre et l'étoffe des habits; il n'est pas nécessaire de

tout retirer d'un seul coup. Des injections à grande eau tiède sont souvent utiles pour aider à l'expulsion des grains de plomb.

Toutes les fois qu'une plaie par arme à feu a pénétré dans un os, qu'il y ait ou non fracture, toutes les fois qu'il y a de grands désordres, le membre sera placé dans une gouttière et recouvert de cataplasmes froids ou baigné par l'eau d'un appareil à irrigation continue (V. PLAIES ET PANSEMENT HUMIDE), puis on décidera, s'il y a lieu à résection ou amputation. Pour les membres supérieurs, en principe, la résection est préférable (Esmarch).

On administrera des toniques et un régime rafraichissant. V. PLAIES PAR INSTRUMENTS TRANCHANTS ET CONTONDANTS.

Si un plegmon survient, on le traitera par les moyens appropriés. La nécrose, l'ostéite, l'ostéomyélite, seront traitées par les moyens indiqués. V. PHEGMON, NÉCROSE, OSTÉITE, OSTÉOMYÉLITE.

Les corps étrangers, balles ou autres, persistant dans une plaie et entretenant une fistule, seront extraits par une des fistules dilatée préalablement avec l'éponge préparée, ou après des débridements; on se servira de la pince à pansement à point d'arrêt; elle est suffisante dans la grande majorité des cas. Les esquilles secondaires seront enlevées par les procédés usités pour la nécrose.

On appliquera le traitement des ankyloses (V. ce mot) si les membres sont restés roides après l'immobilisation prolongée consécutive à une fracture. V. FRACTURE.

On traitera les hémorrhagies consécutives par la ligature de l'artère dans la plaie, si cela est possible, ou par la ligature de l'artère principale du membre (Guthrie, Dupuytren).

Lorsqu'une plaie par arme à feu a pénétré dans une extrémité d'un membre, lorsqu'une articulation est ouverte et quand il y a fracture comminutive, ou amputera immédiatement (Joseph Duchesne, 1625, Viseman, Ledran). On n'amputera pas sur la seule indication de l'intensité de la douleur.

Une fracture communiquant avec une articulation, l'ouverture de l'artère et des veines principales d'un membre, la section des nerfs, sont encore une indication pour l'amputation.

Différer l'amputation quand même (Bilguer) est une mauvaise pratique. Rien n'est plus dangereux que de temporiser lorsque l'amputation semble inévitable (Larrey).

L'amputation des membres peut être faite immédiatement :

a. Dans les cas de plaie avec fractures comminutives d'une extrémité articulaire et communication du foyer avec l'extérieur. Cependant, pour les membres supérieurs, la résection des os après l'extraction du séquestre est proposable. — b. Dans le cas où un membre est emporté par un boulet (Schmucker, Richter). — c. Dans le cas de fracture comminutive d'un os par un boulet et de contusion et épanchements multiples, avec amincissement et décollements de la peau. — d. Dans le cas où existent un anévrysme faux primitif, croissant rapidement, et une ouverture de la veine principale, avec refroidissement des extrémités, qu'il y ait ou non fracture. — e. Dans le cas où un biseau a traversé un membre, brisé l'os et coupé le nerf et les vaisseaux principaux du membre.

— *f.* Dans le cas d'une dénudation des os et de dissection des muscles (Larrey).

Les cas d'amputation secondaire sont : *a*, l'insuccès d'une résection ; — *b*, une nécrose totale d'un os, une hémorragie et des anévrysmes faux primitifs, développés du dixième au douzième jour après la blessure (Larrey), les spasmes traumatiques irrémédiables eux-mêmes. V. PLAIES (ACCIDENTS DES), ABDOMEN, POITRINE, ARTICULATIONS.

Plaie par armes à feu de l'abdomen.

Les plaies par armes à feu de l'abdomen présentent les caractères généraux des plaies par armes à feu.

* * Il y a des plaies de l'abdomen non pénétrantes qui se creusent dans les parois du ventre un canal ou une gouttière.

* * Les plaies obliques compliquées de corps étrangers, ne doivent être sondées qu'avec une sonde de femme. Les plaies par armes à feu pénétrantes ne seront pas sondées.

* * Il y a issue des intestins et de l'épiploon dans les plaies de l'abdomen par arme à feu comme pour les autres plaies pénétrantes de l'abdomen. Il y a des épanchements immédiats, des hémorragies consécutives. Une péritonite, souvent mortelle, est la conséquence de l'ouverture du péritoine. V. ABDOMEN (PLAIE DE L').

* * Les plaies par armes à feu de l'abdomen sont ordinairement compliquées de plaie des intestins, de la vessie ou des autres viscères. V. INTESTINS (PLAIES DES), VESSIE.

Thérapeutique. — Pour les plaies non pénétrantes de l'abdomen, il faut prescrire le même traitement que pour les plaies par armes à feu non compliquées : le repos absolu, quelques sangsues sur la plaie, sont de bons moyens pour prévenir l'inflammation.

Dans les plaies pénétrantes, on ne recherchera pas les corps étrangers à moins qu'on ne les sente. Il faudra réduire l'intestin, on laissera l'épiploon dans la plaie, s'il est sorti, car ce sera un moyen de guérison spontané. On pansera toutes les plaies avec les cataplasmes doucement renouvelés.

Si la balle est ressortie, si les intestins ne sont point blessés, on réunira la plaie avec une suture entortillée ou achevillée, en comprenant le péritoine dans la suture. Si l'intestin est ouvert, on établira un anus contre nature ; le repos absolu, la diète aux bouillons, les lavements nutritifs sont expressément indiqués. V. ANUS CONTRE NATURE.

Les plaies de l'abdomen avec plaies de la vessie seront débridées (Larrey) ; mais cette manœuvre peut augmenter les chances de mort.

Plaie par armes à feu de la bouche. V. BOUCHE.

Plaies par armes à feu du thorax. Les plaies par armes à feu du thorax non pénétrantes ne diffèrent pas des plaies par armes à feu des autres régions.

* * Outre les complications primitives et consécutives des plaies de poitrine, les plaies pénétrantes du thorax peuvent être compliquées de

fracture de côte et de séjour de balles dans les plèvres.

* * Quelquefois, exceptionnellement, les balles et les corps étrangers ou les esquilles qui ont pénétré dans le poumon sortent d'eux-mêmes par la plaie ou sont quelquefois rendus par l'expectoration (Réveillé-Parise), évacués avec le pus d'un abcès formé autour d'eux. Des balles *flottantes* dans les plèvres ont été observées sans qu'il y eût d'accident (Diemerbroeck et Bidloo).

* * Les balles logées dans les poumons peuvent ne produire aucun accident. Les corps étrangers du médiastin causent des inflammations violentes du tissu cellulaire, du médiastin et du péricarde.

Thérapeutique. — Les plaies simples non pénétrantes du thorax par armes à feu seront traitées comme les plaies par armes à feu V. ce mot. *

Après une plaie pénétrante du thorax, on extraira toutes les esquilles qui existeraient (Henneu). On fera son possible pour extraire la balle (Larrey) ; on débridera au besoin. Si la balle est logée entre deux côtes, on fera une contre-ouverture. Si la balle qu'on n'a pu extraire est tombée dans la poitrine et détermine ultérieurement des fistules intarissables, on explorera le thorax avec une sonde de femme et l'on extraira la balle par une contre-ouverture (Larrey).

Si l'on trouve la balle sur un point éloigné de la blessure, en contact avec la paroi thoracique, on fera une contre-ouverture, à la fois pour donner issue au pus et pour chercher la balle ; — il y a cependant des cas où la temporisation a suffi, la balle s'est enkystée et la suppuration a cessé.

Les balles logées dans le poumon ne doivent pas être cherchées (Hunter, Percy), si elles pénètrent un peu profondément ; ce serait une imprudence que d'aller à leur recherche.

Les balles et les corps étrangers des médiastins seront traités comme les autres corps étrangers de la poitrine. Lorsqu'une balle est logée dans le sternum et quand aucun signe de plaie pénétrante de poitrine n'existe, et lorsqu'on sent le corps étranger, on ira le chercher, en agrandissant au besoin la plaie du sternum à l'aide d'une couronne de trépan.

Plaies empoisonnées. Les plaies empoisonnées sont rares dans nos pays ; elles s'observent dans les pays sauvages où les guerriers se servent de flèches chargées de poison.

* * Le poison manifeste son action par des accidents locaux, telles que la rougeur, l'œdème et des accidents généraux, tels que les phénomènes de l'empoisonnement par la strychnine ou le curare, ou l'upas tienté, par exemple.

Thérapeutique. — Toute la thérapeutique consiste à laver la plaie, à la sucer, ou mieux à y appliquer une ventouse. Lier le membre au-dessus de la plaie (Bouillaud) est une excellente pratique.

La cautérisation avec le fer rouge, le beurre d'antimoine, l'alcool pur, l'ammoniaque, l'urine même,

quoique ce moyen répugne, serviront souvent à neutraliser le poison.

Contre les accidents généraux on appliquera les contre-poisons appropriés : la respiration artificielle, s'il y a empoisonnement par le curare ; l'opium et le curare, s'il y a empoisonnement par la strychnine ; — Les vésicatoires avec le marteau de Mayor sont une ressource contre le coma des empoisonnements mal définis. — Les grands bains, les bains de vapeur, l'urtication, les frictions sèches, seront mis en usage.

V. EMPOISONNEMENT.

Plaies envenimées.

I. Morsure de vipère. — Les accidents locaux de la morsure de vipère sont une plaie rouge, cédémateuse, qui prend une teinte ecchymotique et laisse suinter une sérosité roussâtre.

* * Dans la morsure de vipère, les accidents généraux ne se montrent qu'une heure ou deux après la blessure, et ils sont caractérisés par de l'angoisse, de la difficulté à respirer, la faiblesse, des syncopes, des nausées et des vomissements, des déjections abondantes, la suppression des urines, l'ictère quelquefois. Le délire, le coma et la mort sont assez rares.

* * Le venin de la vipère tue à la manière des virus et des matières septiques introduites dans l'économie. Le sang des malades est diffuent, couleur de rouille, les globules sont altérés et déformés (Fontana, Cl. Bernard, Ruzf).

Thérapeutique. — Au moment de la morsure, s'il reste dans la plaie les crochets de la vipère, on les extrait et l'on prescrit le traitement suivant :

On liera au-dessus de la partie blessée (Celse), on placera des ventouses sur la plaie (Celse) ; on y versera ensuite de l'ammoniaque liquide.

Si la plaie date de quelques heures, on incisera la peau et l'on cautérisera avec de l'ammoniaque liquide ou avec le fer rouge, ou avec l'acide nitrique, ou avec le chlorure d'antimoine. La plaie sera ensuite pansée avec des cataplasmes.

Le malade sera tenu dans un lit très-chaud, on lui donnera de l'infusion de thé ou de tilleul, du vin chaud aromatisé (Celse), du vin vieux. On donnera à l'intérieur :

Eau de Luce.

Ammoniaque à 22°	70 grammes.
Aleool à 36°	5 id.
Huile de sucin	10 centigrammes.
Savon blanc	5 id.
Baume de la Mecque	5 id.

Dix à vingt gouttes dans un verre d'eau sucrée.

On nourrira le malade dès qu'il pourra supporter les aliments. Contre l'œdème persistant, on fera des fomentations sèches ou avec de la flanelle imbibée d'huile de camomille camphrée.

« On doit, dit Celse, savoir que la morsure des animaux venimeux est plus dangereuse lorsqu'ils sont tourmentés par la faim, et quand cette morsure a lieu sur une personne à jeun ; qu'aussi le temps où ils sont le plus à redouter est celui où ils courent, et qu'il est très-à-propos de manger avant de se mettre en route, toutes les fois qu'on court risque d'être mordu par des animaux venimeux. »

II. Morsures des crotales et serpents venimeux. — Le venin des serpents exotiques est plus violent dans ses effets que celui de la vipère. Passé une heure il n'y a quelquefois plus de remède. Les accidents sont les mêmes que ceux causés par le venin de la vipère, mais ils sont plus intenses.

Thérapeutique. — La ligature au-dessus de la plaie, la succion, les caustiques : le beurre d'antimoine ou le sublimé corrosif seront ensuite appliqués. On administrera le même traitement général que pour la morsure de la vipère.

La plante *cedron*, le *guaco*, ont été donnés comme des spécifiques des morsures des serpents et pour prévenir les effets du venin. Les précautions recommandées par Celse sont un excellent préservatif. V. MORSURE DE VIPÈRE.

III. Piqûres d'abeilles et frelons. — Les piqûres d'hyménoptères, abeilles ou frelons produisent de petites plaies qui deviennent cédémateuses, causent des cuissons parfois extrêmement douloureuses. Les accidents généraux dus à ces piqûres, ne viennent guère que de la multiplicité des piqûres, car tout le venin des abeilles se borne à produire un accident local.

* * Les piqûres d'abeilles sont compliquées de la présence de l'aiguillon, qui reste dans la plaie et elles exposent au phlegmon.

Thérapeutique. — Si une plaie contient encore l'aiguillon, on commencera par enlever la poche à venin qui tient après, afin de ne point verser dans la plaie une nouvelle quantité de venin pendant les manœuvres nécessaires pour cette extraction.

On lavera les plaies et les parties œdématisées, suivant le plus ou moins d'intensité des douleurs, avec un mélange d'ammoniaque liquide concentré et d'eau, à parties égales, ou avec de l'eau froide, ou avec de l'eau vinaigrée.

IV. Piqûre du scorpion. — La piqûre du scorpion, arachnide de nos climats du Midi, est sans danger, quelques lotions avec l'eau ammoniacale est suffisante. Les piqûres faites à certain moment des grandes chaleurs ont plus de gravité, surtout au point de vue des complications inflammatoires.

Thérapeutique. — On appliquera dans ces cas le traitement qui convient pour les piqûres d'abeille.

Pour les piqûres du scorpion noir d'Égypte, on appliquera le même traitement que pour les morsures des serpents venimeux.

V. Piqûres de tarentule. — La tarentule qui appartient à la famille des arachnides, comme le scorpion, produit par sa piqûre des accidents locaux, tels que douleur vive, enflure, teinte livide de la partie, et des symptômes généraux, comme l'anxiété précordiale, les douleurs articulaires, l'irrégularité du pouls, l'abattement ou l'excitation, les vertiges, le tremblement et des nausées.

Thérapeutique. — On traitera ces piqûres comme les plaies envenimées. La danse, l'exercice forcé, en

provoquant des sueurs abondantes, ont pu légitimer la perpétuation du traitement par la danse, institué au siècle dernier en Italie. Aujourd'hui le bain de vapeur devrait être préféré à ce traitement empirique.

Plaies produites par morsures. Les morsures d'homme, de chien, de rat et de chat non malades, sont des plaies contuses, irrégulières, qui réclament le même traitement que les plaies du même ordre. V. PLAIES PAR INSTRUMENTS TRANCHANTS ET CONTONDANTS.

* * Les morsures de cheval sont encore des plaies contuses, seulement comme l'animal a une grande puissance, les morsures qu'il fait peuvent, en même temps qu'elles produisent des plaies contuses sur la peau, déterminer des fractures comminutives.

* * A défaut de renseignements donnés sur les malades, on reconnaît les plaies par morsure à des plaies rangés symétriquement et reproduisant la forme de la mâchoire de l'animal qui a pu mordre le blessé.

Thérapeutique. — Toutes les plaies par morsure sans complication de fractures doivent être traitées par les cataplasmes appliqués en permanence, jusqu'à ce que les plaies soient recouvertes de bourgeons charnus, après quoi on pansera avec du linge enduit d'onguent de la mère.

Les fractures seront traitées par les moyens appropriés.

Plaies par morsure d'animaux enragés. Le loup, le chien, le chat, le cheval, peuvent transmettre la rage par la morsure. Les plaies produites par les morsures de ces animaux ne présentent rien de spécial, quant à la forme et à l'aspect de la plaie. V. HYDROPHOBIE, RAGE.

Thérapeutique. — Toutes les fois que l'on peut soupçonner que l'animal qui a mordu était enragé, et en cas de doute, on fera saigner la plaie, puis on la cautérise avec un fer rouge. Autant que possible, il faut cautériser entièrement la plaie; on introduira le cautère profondément, on débridera la plaie au besoin.

Cautériser avec le chlorure de zinc ou la pâte de Vienne est une bonne pratique.

Dès le début du traitement institué après la morsure, on ordonnera beaucoup d'exercice et l'on administrera un bain de vapeur tous les jours aux malades. On devra donner aussi chaque matin une ou plusieurs cuillerées de *sirop phénique* ou la potion suivante en vingt-quatre heures :

Potion gommeuse.	400 grammes.
Acide phénique.	25 milligrammes.

Si la plaie n'est vue que plusieurs jours après la morsure, il est peut-être encore possible de neutraliser le virus par l'application d'un vésicatoire que l'on fait suppurer; ou bien on enlèvera la cicatrice avec un bistouri, ou on y appliquera un cautère (Boyer).

Ici encore, on soumettra les malades à un exercice forcé, de façon à provoquer les sueurs, et l'on administrera un bain de vapeur tous les jours. V. HYDROPHOBIE.

Plaies par piqûres anatomiques. Les piqûres anatomiques sont des plaies empoisonnées par un principe septique renfermé dans les produits putrides qui se forment dans les cadavres ou dans le pus de malades morts d'infection purulente ou de péritonite ou d'autres lésions inflammatoires et gangréneuses.

Les piqûres anatomiques causent des accidents aigus et des accidents chroniques.

I. *Accidents aigus.* — Les accidents généraux et locaux aigus d'une piqûre anatomique sont l'angioleucite, le phlegmon diffus, la phlébite, la cutite et l'infection purulente d'emblée. V. ces mots.

* * L'infection purulente consécutive aux piqûres anatomiques a les caractères de l'infection putride aiguë souvent, de l'infection putride chronique quelquefois, et de l'infection purulente dans les cas où il y a phlébite, angioleucite et phlegmon diffus.

* * Rarement les accidents de la piqûre anatomique se montrent chez les individus bien disposés, n'ayant commis aucun excès peu de temps avant de s'être piqués; ceux qui ne font pas des autopsies à jeun et dont le moral est solide échappent souvent aux dangers des piqûres anatomiques.

II. *Accidents chroniques.* — Les tubercules de la peau, qui constituent le *tubercule anatomique*, se montrent surtout chez des individus à tempérament lymphatique ou atteints antérieurement de la diathèse syphilitique.

Le tubercule anatomique est peut-être le résultat d'une inoculation non encore déterminée d'un virus atténué, conservé par quelques cadavres.

Le tubercule anatomique est un assemblage de tubercules cutanés, violacés, disposés en cercle, se recouvrant quelquefois de croûtes et laissant suinter une sérosité rousse en quelques points et parfois du pus.

Habituellement le tubercule anatomique tend à s'étendre; il guérit quelquefois seul, mais dans d'autres cas il persiste indéfiniment.

Thérapeutique des piqûres anatomiques. — Une plaie produite par un instrument ou par un os maculé de pus ou de matière septiques pris sur un cadavre, sera lavée, pressée, sucée au besoin, afin de faire couler le sang. On imbibera la plaie d'alcool pur ou d'alcool camphré, ou d'une solution d'eau chlorurée, ou de liqueur de Labarraque, suivant le liquide que l'on aura sous la main.

La cautérisation avec le crayon de nitrate d'argent (Lallemand) n'est bonne que quand la plaie est bien accessible à l'action du caustique. Les plaies existant sous les ongles ou à leur racine seront plus avantageusement traitées par les lotions avec les liquides précédents.

On traitera les complications par les moyens appropriés. V. INFECTIONS, PHLEBITE, ANGIOLEUCITE, ERYSIPELE, CUTITE et PHLEGMON.

Thérapeutique particulière des tubercules anatomiques. — Le tubercule anatomique est évité lorsque l'on a le soin de bien laver les plaies anatomiques. Lorsqu'il est développé, on le traitera par la cessation de contact avec les cadavres.

On emploiera les cataplasmes de fécule, les badiognages avec la teinture d'iode, la compression avec une bande de caoutchouc.

Les malades prendront à l'intérieur l'iode de potassium, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme par jour.

Si le tubercule suinte, on le pansera avec la pommade :

Axonge	30 grammes.
Calomel	} à 1 id.
Précipité blanc.	

(Vélpeau.)

Plaies virulentes. Les plaies produites par des instruments ou des os qui ont baigné dans le pus morveux, charbonneux ou syphilitique, sont la porte d'entrée d'une maladie spécifique avec ou sans production d'un accident local. V. PUSTULE MALIGNÉ, MORVE, SYPHILIS. V. d'ailleurs PLAIES PAR MORSURE.

** A côté de ces plaies virulentes par excellence il en est d'autres qui, produites par des instruments ayant baigné dans le sang d'animaux sains et par des os sains, produisent néanmoins des désordres locaux. Ce sont là des accidents assez fréquents chez les bouchers, et qui ont été appelés des *piqûres d'os*. Ces plaies déterminent une inflammation chronique, un œdème dur, sans accidents généraux ; rarement les parties tuméfiées suppurent, il y a une sorte de phlegmon chronique.

Thérapeutique. — Les plaies virulentes doivent être lavées avec soin sous un courant d'eau tiède, pendant qu'on les fait saigner autant que possible, en pressant les parties.

Il est meilleur de laver immédiatement les plaies avec de l'alcool pur, un mélange d'eau et de chlorure de chaux, et l'on panse ensuite avec un cataplasme.

Les plaies sur une surface qu'il est facile de découvrir seront cautérisées avec le crayon de nitrate d'argent, avec l'acide nitrique, avec le chlorure d'antimoine ou, au besoin, avec le fer rouge. V. PUSTULE MALIGNÉ.

Les piquûres d'os doivent être immédiatement lavées, après qu'on a fait saigner les parties, puis on panse avec des cataplasmes, et l'on baigne la région ou les membres deux fois par jour.

Aux membres, si l'engorgement tarde à se résoudre, on fera la compression avec une bande roulée.

PLANTAIN COMMUN OU GRAND PLANTAIN. Herbe de la famille des plantaginées, dont les feuilles et les fleurs sont très-employées en thérapeutique. Elles fournissent, par la distillation, une eau astringente employée à froid comme collyre, dans les blépharites simples ☐ et dans les conjonctivites légères ☐. Le suc de

cette plante pris à jeun est conseillé à la dose de 100 à 150 grammes comme fébrifuge ☐.



Fig. 454. — Plantain à longs épis.

PLAQUES MUQUEUSES. Les plaques muqueuses sont des syphilitides primitives et secondaires. Elles sont quelquefois, chez les femmes, le point de départ de la syphilis (A. Guérin). Elles sont constituées par une surface dépourvue d'épiderme ou d'épithélium, plus ou moins élevée, suintant abondamment et donnant souvent une odeur nauséabonde spéciale.

En général, les plaques muqueuses de la peau sont des ulcérations d'une papule rougeâtre, élevée sur la peau ; les plaques muqueuses des muqueuses de la gorge sont des ulcérations à fond un peu grisâtre, et suintent peu.

** Les plaques muqueuses de la peau sont constituées : 1° par une plaque élevée, à surface exulcérée, c'est la forme *hypertrophique* ; 2° par une plaque rougeâtre, sans élévures de la peau, dépourvue d'épithélium et suintant (A. Fournier) ; 3° par une plaque rougeâtre, recouverte d'une fausse membrane grisâtre ; les plaques muqueuses des orifices naturels (Basse-reau), présentent quelquefois cette particularité, ce sont les *plaques muqueuses opalines*. Les plaques muqueuses qui siègent aux orifices, comme la bouche et l'anus, sont compliquées de fissure et ne se distinguent de la fissure à l'anus que parce qu'elles ne sont pas douloureuses. En tous les points la plaque muqueuse peut devenir ulcéreuse et se recouvrir de diphthérie (A. Martin).

* * Les plaques muqueuses naissent d'une excoaration; elles se montrent sur un chancre infectant guéri; c'est la plaque muqueuse *in situ*.

* * On distingue une plaque d'un chancre, à ce que la première ne s'accompagne pas d'indurations polyganglionnaire. Le chancre mou est toujours une ulcération, à bords taillés à pic, ce qui n'existe pas pour les plaques muqueuses.

* * Le chancre mou, que l'on appelle l'*ulcus elevatum*, se rapproche de la plaque muqueuse ulcérée; mais s'il s'agit d'une plaque muqueuse, il y a à côté d'autres plaques muqueuses franches, ce qui éclaire le diagnostic.

* * On ne confondra pas les plis radiés de l'anus hypertrophiés avec une plaque muqueuse, parce que les plis de l'anus sont recouverts d'épithélium.

* * Pour reconnaître une plaque muqueuse de la gorge au début, on cautérise avec le chlorure de zinc le point où l'on soupçonne une plaque muqueuse, on verra la surface blanchir, s'il y a réellement une plaque muqueuse.

* * La plaque muqueuse engendre la plaque muqueuse, c'est un accident secondaire contagieux (Gibert); elle donne le chancre induré ou la plaque muqueuse. C'est une syphilide de début (Bazin, A. Guérin).

* * Quelquefois des plaques muqueuses se développent sur des chancres mous.

* * Les plaques muqueuses récidivent.

* * Il y a des plaques muqueuses d'emblée, et sans infection, mais cela est exceptionnel.

Thérapeutique. — Les plaques muqueuses seront traitées par les préparations antisypilitiques (V. Syphilis); mais, en même temps, on agira localement, on lavera les plaques muqueuses avec de l'eau blanche, des liquides caustiques; on gargarisera avec l'alun les malades atteints de plaques muqueuses de la gorge.

On cautérise avec avantage les plaques muqueuses au moyen de la solution saturée de chlorure de zinc (A. Després). On emploie aussi la solution de ce sel au cinquième et au dixième. On place sur les parties malades un linge trempé dans cette solution, et on le laisse en place une heure.

FORMULES.

On emploie la pommade :

Calomel à la vapeur 4 grammes.
Axonge 30 id.

(Hôp. du Midi.)

Pour les plaques muqueuses des orifices :

Dutoxyde de mercure 2 grammes.
Axonge 30 id.
Camphre 40 centigrammes.

(Biett.)

Pour les plaques muqueuses anciennes :

Précipité blanc 20 centigrammes.
Cérat opiacé 5 grammes.

On saupoudre les ulcérations uniques avec la poudre :

Calomel 1 gramme.
Sucre 2 id.

On emploie en lotions la solution :

Sublimé 40 centigrammes.
Eau distillée 250 grammes.
Alcool 8 id.

(Hôp. du Midi.)

Contre les plaques muqueuses végétantes.

On varie le véhicule de cette solution qui est le type des lotions de sublimé.

On donne le gargarisme :

Decoction de ciguë et morelle . . . 250 grammes.
Dutochlorure de mercure . . . 40 centigrammes.

(Ricord.)

Lorsqu'il y a des ulcérations profondes de la gorge et de la langue, suites de plaques muqueuses, on fera fumer les cigarettes mercurielles :

Proto-nitrate de mercure 1 gramme.
Eau distillée 20 id.
Acide nitrique 1 id.

Dissolvez dans l'eau acidulée, imbibe de papier non collé, faites des cigarettes dont on aspirera six à dix gorgées par jour, et s'il y a des ulcérations dans le nez, on fera rejeter la fumée par le nez.

Contre les plaques muqueuses de la vulve et de la verge, on a employé :

Les lotions avec le *perchlorure de fer* au trentième, une fois par jour, pur ou étendu de moitié d'eau.

Les cautérisations journalières avec la solution de nitrate d'argent :

Eau 400 grammes.
Nitrate d'argent 4 à 5 grammes.

On a aussi employé le tartrate ferrico-potassique. V. CHANCRE.

PLATINE. Métal peu employé en médecine, cependant son perchlorure a été administré à la dose de 10 centigrammes en pilules ou en potion, par Hœfer dans les maladies sypilitiques ☐.

PLESSIMÈTRE. Petite plaque ovale d'ivoire ou de métal, garnie d'une oreille à chaque extrémité, et imaginée par M. Piorry pour faciliter la pratique de la percussion (V. ce mot). Un des bords de cette plaque est droit et porte gravé l'indication de quelques centimètres et millimètres pour mesurer exactement l'étendue de la matité des organes.

PLÉTHORE OU POLYÉMIE. La pléthore est une nosohémie dans laquelle il y a augmentation de la masse du sang et quelquefois accroissement du chiffre des globules (Leeuwenhoek, Haller, Martine et Robinson, Andral et Gavarret, Becquerel et Rodier).

On ignore le chiffre exact de la masse du sang de l'homme, et cependant par suite d'observation comparatives on reconnaît très-bien qu'un individu a proportionnellement plus de sang qu'un autre, qu'il en a plus qu'il n'en doit avoir, eu égard à son volume, ce qui constitue la *pléthore*.

* * Il y a une *pléthore globulaire* quand le nombre des globules augmenté s'élève de 130 à 154 millièmes, et une *pléthore séreuse*, lorsque sans augmentation appréciable des globules rouges l'eau du sang se trouve augmentée.

* * La *pléthore globulaire*, également appelée *pléthore*, est l'attribut des tempéraments sanguins ou des constitutions fortes; elle est la conséquence d'une alimentation animale fortifiante, tandis que la *pléthore séreuse* ou fausse *pléthore* résulte de la nourriture insuffisante ou mauvaise, de la grossesse, du mauvais état de la constitution, des hémorrhagies abondantes, de la chlorose et des cachexies, quelle que soit leur nature.

* * Dans la vraie *pléthore*, dite *globulaire*, il y a une surabondance de vie qui caractérise la coloration du visage et des téguments, animation des traits, la résistance au froid, la plénitude et la force du pouls, et dans quelques cas les bouffées de chaleur au visage, la céphalalgie, la pesanteur de tête, les bourdonnements d'oreille, les bluettes, les vertiges et les étourdissements plus ou moins pénibles, avec hémorrhagies nasales ou hémorrhoidaires.

* * Dans la fausse *pléthore* ou *pléthore séreuse*, la coloration du visage et des muqueuses est moins rouge, mais les accidents de congestion cérébrale, tels que céphalalgie, bluettes, étourdissements, vertiges, sont absolument les mêmes, et il n'y a pas jusqu'aux hémorrhagies nasales, utérines et pulmonaires qui ne s'y produisent avec autant de facilité.

* * La vraie *pléthore* est la cause d'un grand nombre d'hémorrhagies, surtout de l'épistaxis chez les enfants, et de l'apoplexie chez les adultes et les vieillards.

* * Il y a une *pléthore innée* et une *pléthore acquise*, mais la première est la meilleure.

* * Avec la *pléthore vraie* existe assez ordinairement une disposition très-prononcée à la fièvre éphémère.

Thérapeutique. — La vraie *pléthore* doit être combattue par un régime peu substantiel dans lequel la viande est associée en petites proportions aux légumes verts ou aux fruits de la saison, et par des émissions sanguines locales ou générales en rapport avec la force des malades et les accidents de congestion qu'ils éprouvent.

Le vin pur, l'eau-de-vie, le café, le thé et les liqueurs doivent disparaître du régime des pléthoriques.

Une saignée du bras de temps à autre, ou chaque mois douze sangsues à l'anus, préservent le pléthorique des congestions qui le menacent.

Le pléthorique doit prendre une purgation deux ou trois fois l'an, et agir de façon à entretenir constamment la liberté du ventre.

Éviter les bains trop chauds ou trop froids, les lieux très-échauffés et les grandes réunions, les salles de bal et de spectacle, l'action directe des rayons solaires sur la tête, les violents exercices et les efforts

qui peuvent produire accidentellement la congestion du cerveau, telle est l'hygiène des personnes atteintes de pléthore.

La fausse *pléthore* et ses accidents augmentent toujours par les saignées, et guérissent au contraire par la nourriture animale surabondante, les ferrugineux et les toniques.

PLEURÉSIE. L'inflammation de la plèvre avec ses exsudations fibrineuses et son épanchement de sérosité constitue la pleurésie.

* * Il y a une *pleurésie aiguë* et une *pleurésie chronique*, une *pleurésie primitive* développée sur un sujet bien portant, et une *pleurésie secondaire* se manifestant chez un sujet atteint de pneumonie, de tubercules pulmonaires, (*pleurésie tuberculeuse*) de rhumatisme, de scarlatine, etc.

* * La *pleurésie* est une affection rhumatismale qui se développe ordinairement sous l'influence du froid.

* * On voit assez souvent la *pleurésie* se développer en même temps que l'inflammation du poumon, ce qui constitue la *pleuro-pneumonie*.

* * Des mauxaises, de l'inappétence, un peu de fièvre, de la gêne dans les mouvements respiratoires, une douleur de côté et de la toux avec expectoration blanchâtre écumeuse annoncent une *pleurésie aiguë*.

* * Une vive douleur de côté, accompagnée de fièvre et d'expectoration spumeuse indique le début d'une *pleurésie*.

* * La dilatation d'un côté du thorax et l'immobilité des côtes; l'absence de vibration des parois thoraciques, lorsque le malade parle la matité et l'absence du murmure respiratoire, caractérisent la *pleurésie* (Laennec).

* * Un bruit de frottement dans un côté du thorax annonce le début ou la fin d'une *pleurésie*.

* * Le souffle bronchique (Laennec), quelquefois amphorique (Landouzy) et l'égophonie (Laennec) annoncent une *pleurésie* de moyenne intensité.

* * La matité de tout un côté de la poitrine en avant et en arrière, avec absence de tout bruit respiratoire indique que toute la plèvre correspondante est remplie de liquide.

* * Dans la *pleurésie* avec épanchement de moyenne quantité, en même temps qu'il y a de la matité en arrière du thorax, il y a souvent une *résonance tympanique* sous la clavicule correspondante, et cela est dû à la dilatation des vésicules pulmonaires.

* * Les épanchements pleurétiques considérables qui siègent dans le côté gauche déplacent le cœur et le refoulent à droite en comprimant les gros vaisseaux.

* * Il y a des sujets qui ont un point de côté auquel ils ne font aucune attention, avec lequel ils se promènent et mangent comme d'habitude

jusqu'au jour où la fièvre et la gêne de la respiration les oblige à consulter un médecin qui reconnaît à l'instant l'existence d'une pleurésie latente.

* * Dans la pleurésie aiguë il se fait une exsudation fibrineuse plus ou moins épaisse de la plèvre pulmonaire et pariétale, des adhérences entre les deux feuillettes de la séreuse, et un épanchement de sérosité ordinaire, variant de 50 à 500 et 1500 grammes dans la cavité pleurale.

* * Il n'y a quelquefois dans la pleurésie qu'une simple exsudation fibrineuse, sans épanchement de liquide, c'est ce qui constitue la *pleurésie sèche*, et on la reconnaît au frottement pleurétique qui accompagne une douleur de côté.

* * La pleurésie qui passe à l'état chronique voit souvent l'épanchement de sérosité ordinaire se convertir en pus et occasionner tous les phénomènes de la fièvre hectique.

* * Quand les fausses membranes de la plèvre s'organisent par la formation de capillaires nouveaux, et que la sérosité extravasée se résorbe graduellement et disparaît, on dit que la pleurésie entre en résolution.

* * La pleurésie dans laquelle il y a réplétion complète de la cavité pleurale, avec matité de ce côté du thorax, amène souvent la mort subite par syncope, sans que la gêne des mouvements respiratoires ait pu faire prévoir ce résultat.

* * La fièvre et l'amaigrissement des malades atteints de pleurésie déjà ancienne indiquent un épanchement de pus dans le thorax.

* * Il n'est pas rare d'observer la pleurésie sans fièvre, sans malaises, sans gêne de respiration et sans douleur, soit que le mal ait débuté sous cette forme chronique, soit qu'il l'ait acquis après quelques jours de durée. C'est la *pleurésie latente*.

* * La pleurésie gauche qui refoule le cœur est beaucoup plus souvent mortelle que la pleurésie droite.

* * Il y a danger de mort chez les pleurétiques lorsque la respiration est petite et fréquente, le visage pâle et bouffi, le pouls accéléré et que la conversation occasionne un essoufflement visible avec respiration entrecoupée.

* * La pleurésie chez un sujet qui tousse habituellement, qui jadis a craché du sang, est symptomatique des tubercules du poumon.

* * Un phthisique qui est subitement pris d'une douleur permanente de côté, a probablement une déchirure de la plèvre, occasionnée par la rupture d'une caverne tuberculeuse, et il en résulte une pleurésie avec pneumothorax, caractérisée par le tintement métallique et par le bruit de flot quand on secoue les épaules du malade. V. HYDROPNEUMOTHORAX.

Thérapeutique de la pleurésie aiguë. — Quoique rangée dans les maladies aiguës, la pleurésie offre rarement beaucoup de fièvre et de réaction inflammatoire. Elle est insidieuse et se montre très-souvent à l'état chronique.

La pleurésie aiguë doit être combattue par les *saignées générales* et par les *sangues* ou les *ventouses scarifiées* s'il existe un point pleurétique. Une ou deux saignées, une ou deux saignées locales par les sangues ou par des ventouses scarifiées, voilà ce qui réussit le plus ordinairement.

Avec la saignée, il faut prescrire la *diète*, le *repos au lit*, les *tisanes émollientes*, les *potions béchiques calmantes*, destinées à modérer la toux et à provoquer le sommeil.

Au bout de quelques jours, quand l'épanchement est formé et que le pouls est peu fréquent, il est bon de mettre un *large vésicatoire volant* sur le devant de la poitrine, puis, trois jours après, un second, un peu en dehors, du côté affecté, puis tous les jours un nouveau vésicatoire pendant la durée de la pleurésie, jusqu'à concurrence de six ou sept. On revient nécessairement à mettre un de ces emplâtres à une place déjà antérieurement vésicquée, mais peu importe ; quand un vésicatoire est sec, on peut immédiatement en placer un autre au même endroit.

A l'intérieur, je fais prendre quelquefois des diurétiques, le *nitrate* ou *acétate de potasse*, la *teinture de Scille*, de *digitale* ou de *colchique*. Cette dernière, à vingt ou trente gouttes, agit également comme léger purgatif.

Laennec donnait le *tartre stibié*, comme dans la pneumonie, dans une potion, et à la dose de 20 ou 25 centigrammes.

Alcoolature de bryone. — 1 à 2 grammes pour 115 grammes d'eau sucrée. A prendre par cuillerées, tous les jours, — après avoir donné un vomitif, si les malades ont de l'embarras gastrique. (Despiney.)

Infusion d'arnica. — 4 grammes par litre d'eau, tous les jours.

D'autres médecins donnent le *calomel* uni à l'opium, à la dose de 20 ou 30 centigrammes par jour pour 5 centigrammes d'extrait thébaïque.

Thérapeutique de la pleurésie latente. — Quand la pleurésie est latente, insidieuse, et n'offre pas beaucoup de réaction fébrile, il faut supprimer ou modérer la déperdition du sang et agir surtout par les vomitifs, les purgatifs, les diurétiques et les vésicants cutanés.

Au bout de quinze ou vingt jours de diète, alors que l'épanchement est encore considérable, les malades tourmentent beaucoup pour manger. Ces demandes constituent souvent un embarras très-grand pour le médecin, qui est indécis de ce qu'il doit faire et qui n'ose donner des aliments à un sujet malade et qui a de la fièvre. — Il faut résister autant que possible, mais cependant à cette époque de la maladie on peut, si l'appétit est vif, céder et donner des aliments. Il n'y a pas une seule maladie aiguë dans laquelle on puisse, comme dans la pleurésie, donner à manger aux malades sans trop d'inconvénients pour les malades. — J'ai vu quantité de malades, tourmentés par la faim, sortir de nos hôpitaux, avec des épanchements pleurétiques encore considérables, aller manger chez eux et cependant guérir de leur maladie. Beaucoup sont morts sans doute aussi à la suite de ces imprudences ; mais enfin, ce que je vou-

lais établir est parfaitement exact, et d'ailleurs assez commun, c'est qu'on peut nourrir, mais avec précaution, les sujets arrivés à une certaine période de la pleurésie.

Traitement de la pleurésie chronique. — Dans la pleurésie chronique, qui succède à la pleurésie aiguë, ou qui débute ainsi d'emblée, ou qui est le résultat de produits morbides développés dans le poumon, les saignées sont rarement indiquées. — S'il existe un point pleurétique, il faut le combattre par des *ventouses scarifiées* ou par des *sangsuës*. Si les malades sont trop faibles, il faut, au contraire, mettre une petite *mouche ammoniacale* ou un *petit vésicatoire volant*, et panser avec 2 à 5 centigrammes de sulfate de morphine. La douleur cesse quelquefois à l'instant.

En outre, il faut donner aux malades des tisanes émoullentes et pectorales, des potions adoucissantes et narcotiques.

Les vésicatoires volants, les petits moxas, les sétons, les frictions avec la pommade stibiée, l'huile de croton tiglium, trouvent ici une heureuse application.

Les révulsifs intestinaux, et particulièrement les *purgatifs fréquemment répétés*, doivent être prescrits dans cette circonstance aussi souvent et aussi longtemps que le permettent la constitution, la force et l'état local des malades.

Enfin, dans le cas de pleurésie aiguë ou chronique, lorsque l'épanchement est très-considérable ou immobile, c'est-à-dire d'une lenteur désespérante de résorption, on a songé à évacuer le liquide renfermé dans les plèvres à l'aide d'une opération chirurgicale. Cette opération a pour nom *empyème* ou *thoracocentèse*. Elle est d'une pratique facile, et il ne faut pas négliger de la pratiquer quand on en trouve l'indication.

Mise en honneur par Hippocrate, cette opération était peu à peu tombée dans l'oubli. Elle a été réhabilitée dans ces dernières années par MM. Faure, Cruveilhier, Hughes, J. Guérin, Bourgery, Sédillot, et par M. Raybard, qui a perfectionné le manuel opératoire de la manière la plus satisfaisante. C'est le procédé Raybard qu'il faut employer aujourd'hui si l'on veut rendre la thoracocentèse une opération inoffensive par elle-même et utile aux malades. C'est ce procédé qu'on emploie généralement aujourd'hui.

Dans la pleurésie aiguë, quand l'épanchement est à gauche, très-considérable, donnant une matité absolue en arrière et en avant, et surtout au sommet de la poitrine; quand le cœur est déplacé à droite, que les malades sont pâles et en apparence anémiques, que la respiration est courte et fréquente, il faut opérer, car ces malades peuvent mourir subitement en se tournant dans le lit.

Dans la pleurésie à droite, on peut différer davantage, parce que le cœur n'est pas déplacé et que la circulation cardiaque reste plus longtemps facile.

Néanmoins, quand l'épanchement est très-considérable et accompagné de matité au sommet, avec respiration courte et fréquente, ce qui est une menace de suffocation, il faut opérer.

Enfin, dans la pleurésie chronique, c'est quand l'épanchement reste stationnaire, et ne semble pas se résorber en quelques mois, qu'il faut recourir à la thoracocentèse.

Autrefois on ouvrait le thorax sans précaution avec le fer rouge, avec une lancette, avec un bistouri, par une incision de 6 à 8 centimètres. Je ne décrirai pas ces procédés qui doivent être à jamais proscrits de la pratique. La ponction sous-cutanée de la poitrine est le seul procédé qu'il convienne d'employer.

On a un trocart dont la canule est uniforme et sans la gouttière ordinaire, seulement à la place de cette gouttière se trouve fixé un boyau de mouton, c'est-à-dire une baudruche préparée et mouillée. — La tige du trocart étant en place, on a donc l'instrument qui sert à la ponction. Si l'on retire la tige, reste une canule d'où pend un canal souple de baudruche mouillée pouvant laisser couler un liquide, mais pouvant s'aplatir par la pression atmosphérique et boucher l'orifice externe de la canule. C'est là tout ce qu'on voulait. Tout à l'heure je ferai voir en quoi cette disposition heureuse est indispensable au succès de l'opération.

C'est entre la quatrième et la cinquième côte, en les comptant par en bas et au niveau d'une verticale tombée de l'aisselle, qu'il faut faire la ponction.

Alors on remarque cet espace, puis on fait remonter et glisser la peau en la tirant par en haut, à l'aide d'un pli qu'un aide doit maintenir. Sur cette peau ainsi remontée par glissement, à l'endroit indiqué entre la quatrième et la cinquième côte comptées par en bas, on fait une ponction superficielle à l'aide d'une lancette pour admettre la pointe du trocart.

On met le trocart dans cette plaie et l'on presse fortement en rasant le bord supérieur de la neuvième côte, de manière à éviter l'artère intercostale; une sensation de résistance vaincue annonce qu'on a pénétré dans la plèvre. En retirant la tige du trocart, le liquide renfermé dans la plèvre s'écoule au dehors. A chaque expiration, le flot est plus rapide et il diminue l'inspiration. Ce phénomène est d'autant plus marqué qu'il reste moins de liquide dans la poitrine. Lorsque l'épuisement est presque complet, l'air tend à rentrer dans la canule à chaque inspiration, mais la baudruche mouillée qui sert de soupape ferme son orifice, et pas une bulle d'air ne peut pénétrer dans la cavité pleurale.

On retire alors brusquement la canule en laissant glisser la peau qu'on avait remonté par un pli; ou presse doucement sur elle et l'on essuie la blessure cutanée qu'on ferme avec du taffetas d'Angleterre. Cette petite plaie descendue ne correspond plus alors au trou fait dans la plèvre, et le parallélisme est ainsi détruit de manière à empêcher l'entrée de l'air dans la poitrine.

On peut retirer ainsi tout le liquide en une fois, et la résonance de la poitrine revient avec la respiration qui se fait entendre de nouveau, mais il vaut mieux ne pas agir ainsi. Il est peut-être bon de ne pas vider tout le foyer, et il vaut mieux y revenir deux ou trois jours après. On peut aussi faire trois ou quatre ponctions.

Cette opération, pratiquée comme je viens de la décrire, n'a pas elle-même aucun danger, elle ne détermine pas d'accidents inflammatoires et n'ajoute pas aux dangers de la maladie. Elle est facile à exécuter. Il ne faut donc pas hésiter pour la faire toutes les fois qu'on en trouvera l'indication dans l'une des circonstances formulées ci-dessus. V. THORACOCENTÈSE.

FORMULAIRE DE LA PLEURÉSIE AIGUE.

Boisson antiphlogistique.

Tisane d'orge	4000	grammes.
Sirup de vinaigre	100	id.
Nitrate de potasse	6	id.

Une petite tasse toutes les heures. Dans la pleurésie avec fièvre inflammatoire.

On connaît également cette prescription sous le nom de *tisane tempérée* de Stoll. Quelques auteurs, qui n'ont jamais vu administrer le nitrate de potasse à haute dose, et qui n'ont pas compris Stoll, ont réduit à 2 grammes la proportion du nitre.

(Bouchardat.)

Mixture nitreuse.

Nitrate de potasse	5	grammes.
Miel pur	20	id.

Faites dissoudre dans :

Eau	500	grammes.
---------------	-----	----------

Par demi-tasses dans la journée, comme boisson tempérante et diurétique.

Emplâtre de poix.

Poix de Bourgogne	740	grammes.
Résine	370	id.
Colophane	} à 120	id.
Cire jaune		
Huile de muscade	30	id.
Huile d'olive	} à 5	centilitres.
Eau		

Liquéfiez ensemble la cire, la poix, la colophane et la résine; ajoutez les huiles et l'eau, mêlez le tout, évaporez en consistance convenable.

A mettre dans le dos au début de la pleurésie. (Ph. Lond.)

Emplâtre mercuriel.

Application d'un *emplâtre de protoiodure de mercure*; une partie pour huit parties d'onguent citrin.

Cataplasme antipleurétique.

Gingembre en poudre	} à 50	grammes.
Poivre long en poudre		
Blanes d'œufs	q. s.	

Mêlez selon l'art.

Emplâtre stibié.

Emplâtre de poix de Bourgogne de largeur variable, suivant le lieu d'application. On saupoudre avec 6 décigrammes à 2 grammes d'émétique.

Dérivatif très-utile et très-employé.

Julep contro-stimulant.

Émétique	3	décigrammes.
Infusion de feuilles d'orange	150	grammes.
Sirup de gomme	40	id.

Par cuillerée, tous les quarts d'heure. (Rasori.)

Julep de bryone.

Julep ou loech diacodé	120	grammes.
Alcoolature de bryone	3 à 4	id.

Une cuillerée toutes les deux heures. (Laennec).
Acétate de potasse, de 30 à 60 grammes dans la tisane.

Teinture de scille, 2 à 3 grammes par jour en potion.

Émétique à haute dose et *pommade stibiée* en frictions.

Calomel à l'intérieur, 20 centigrammes par jour; frictions avec onguent mercuriel.

Musc en poudre, depuis 30 centigrammes; en teinture, de dix à vingt gouttes; associé à l'opium.

PLEURODYNIE. La douleur rhumatismale des parois thoraciques constitue la pleurodynie.

V. NÉURALGIE INTERCOSTALE.

* * L'action du froid est la cause ordinaire à la pleurodynie.

Thérapeutique. — Des ventouses sèches, un sinapisme, des ventouses scarifiées, des sangsues, de la teinture d'iode, des injections hypodermiques de morphine, des vésicatoires volants, saupoudrés de 2 centigrammes de morphine et un large vésicatoire volant sont les meilleurs moyens de guérir la pleurodynie.

Acupuncture. On entend par ce mot la piqûre méthodique de certaines parties, à l'aide d'aiguilles métalliques, dans le but d'obtenir un effet curatif. Ce moyen est utilement employé dans le traitement d'affections rhumatismales apyrétiques et dans certaines pleurodynies.

Liniment stimulant anglais.

(Baume de vie.)

Savon médicinal râpé	31	grammes.
--------------------------------	----	----------

Faites dissoudre dans :

Esprit de serpolet	2000	grammes.
Essence de térébenthine	150	id.

Puis ajoutez :

Ammoniaque liquide	16	grammes.
------------------------------	----	----------

En frictions, contre la pleurodynie.

Liniment contre la douleur pleurétique.

Huile d'olive	} à 50	grammes.
Miel de Narbonne		
Térébenthine fine		

Mêlez et agitez chaque fois. 4 grammes en topique. (Andry.)

Baume soufré térébenthiné.

Huile volatile de térébenthine	80	grammes.
Soufre sublimé et lavé	10	id.

Préparez comme le précédent. Il a les mêmes usages, mais il est plus actif. (Ruland.)

Opiat térébenthiné.

Gomme arabique en poudre	50	grammes.
Sucre en poudre	20	id.

Mêlez, et ajoutez peu à peu :

Essence de térébenthine	10	grammes.
Sirup de fleur d'orange	40	id.

12 grammes trois fois par jour, dans le traitement des névralgies. (Martinet.)

PLEURO-PNEUMONIE. V. PNEUMONIE.

PLIQUE. L'agglutination des cheveux par un liquide fétide, s'intant du cuir chevelu et formant un feutrage capillaire, résistant, épais et difficile à couper, forme la plique.

** C'est en Pologne et dans le nord qu'on rencontre la plique, pour cette raison appelée plique polonaise.

** Des malaises, une courbature douloureuse et de la fièvre accompagnés de pesanteur, de picotements, de chaleur et de douleur au cuir chevelu, bientôt suivis d'une sueur fétide, épaisse, qui agglutine les cheveux, voilà la plique.

** Il faut de quelques heures à cinq jours pour que la plique se développe et ait agglutiné les cheveux.

** Le feutrage des cheveux formé par la plique, ressemble à une éponge mouillée, dont on fait sortir par incision des gouttelettes de liquide épais et infect.

** La plique se montre quelquefois ailleurs que sur le cuir chevelu, et elle affecte les poils de la barbe, de l'aisselle et du pubis.

** Il ne semble pas que les cheveux malades de la plique soient altérés dans leur structure.

** Bien que l'on ignore entièrement les causes de la plique polonaise, il ne serait pas impossible que ce soit une maladie parasitaire du cuir chevelu, produisant une sécrétion sudorale, ayant pour conséquence l'agglutination des longs cheveux qu'on a l'habitude de porter dans le pays.

** La plique dure de quelques mois à quelques années, et à tout instant il se fait sur la tête des poussées successives qui augmentent l'épaisseur et la fétidité du feutrage formé par les cheveux agglutinés.

Thérapeutique. — Couper les cheveux et mettre à découvert le cuir chevelu, voilà la première indication à remplir dans le traitement de la plique.

Des lotions alcalines, astrigentes, sulfureuses ou mercurielles, et l'application de pommades balsamiques, doivent être opposées à la plique.

PLOMB. Métal dont les composés vénéneux sont très-employés en thérapeutique à des doses déterminées par de nombreuses observations. C'est à la préparation des sels de plomb et de l'absorption des particules de ce métal qu'on doit la production des maladies saturnines (colique de plomb, épilepsie et amaurose saturnine, paralysie des extenseurs des doigts ou des orteils, douleurs rhumatoïdes, anesthésie, etc.). Quoi qu'il en soit, l'usage des sels de plomb en thérapeutique est très-habituel.

L'acétate s'emploie à l'intérieur contre les sueurs des phthisiques, contre la phthisie et contre la diarrhée chronique, tandis qu'à l'extérieur on en fait une eau et une pommade astrigentes employées contre les brûlures (V. ACÉTATE DE PLOMB).

L'iodure de plomb s'emploie en pommade résolutive des engorgements inflammatoires ou scrofuleux chroniques. On emploie aussi, mais beaucoup moins souvent, le stéarate de plomb.

PLOMBAGE DES DENTS. V. MALADIES DES DENTS.

PLOMAGINE. V. GRAPHITE.

PLOMBIÈRES (Vosges). Eaux minérales salines, sulfatées, sodiques, à quelques sources, et ferrugineuses à d'autres, employées en boisson et en bain, dans les maladies chroniques des voies digestives \square , dans les rhumatismes, dans les névralgies et dans les affections nerveuses.

PNEUMA. Cinquième élément ajouté à l'air, à la terre, au feu et à l'eau pour les diriger dans leurs combinaisons (Athénée). Ce n'était pas l'air, c'était une sorte d'éther (Thalès) ou une force donnant l'impulsion (Arétée). Dans toute maladie le pneuma était la première partie affectée.

PNEUMATIQUE. Nom donné à la secte qui adopta les doctrines d'Athénée sur le rôle du *pneuma* dans les maladies.

PNEUMATISME. Doctrine médicale fondée par Athénée, de Cilicie, au premier siècle de l'ère chrétienne. Il considérait le *pneuma* comme la source de la vie et des changements organiques qui sont le point de départ de toute maladie. C'est une transformation du naturisme hippocratique, car au lieu d'attribuer les opérations physiologiques morbides à la nature, on les attribuait à un cinquième élément plus matériel qui était le pneuma.

PNEUMATOCÈLE. On désigne sous le nom de pneumatocèle une tumeur formée par un gaz, et qui a pour origine l'introduction d'air plus ou moins pur dans les tissus. En un mot la pneumatocèle est une tumeur qui est la conséquence d'un emphysème.

** L'air contenu dans une pneumatocèle est toujours peu riche en oxygène, car ce gaz est absorbé très-facilement par les tissus. V. EMPHYSEME.

Pneumatocèle du crâne. La pneumatocèle du crâne existe à la région frontale ou à la région mastoïdienne.

** La destruction des parois osseuses du sinus frontal ou des cellules mastoïdiennes est la cause d'un emphysème qui produit souvent la pneumatocèle.

** Une tumeur molle, sonore à la percussion, indolente, réductible et ne présentant pas de battements, qui siège sur le front ou derrière l'oreille, est une pneumatocèle du crâne.

** La pneumatocèle du crâne ne tend pas à s'étendre indéfiniment comme l'emphysème, il semble que des adhérences très-fortes limitent à la longue la propagation du mal.

Thérapeutique. — La compression ou la ponction et la compression ont réussi à favoriser le recollement des parties où les gaz séjournaient. On peut aussi ouvrir largement la tumeur, la faire suppurer

en y plaçant des bourdonnets de charpie. Une cicatrice solide qui en résulte empêche la récurrence de la pneumatocèle.

PNEUMATOSE. L'accumulation de gaz dans les organes creux ou dans la trame des tissus constitue la *pneumatose*.

Les gaz renfermés dans les tissus et qui forment les pneumatoses viennent du dehors quand c'est de l'air qui entre dans une partie ou sont exhalés par les parties elles-mêmes.

* * La rupture d'un organe normalement rempli d'air ou de gaz est souvent l'origine d'une pneumatose dans les parties voisines. Ainsi la perforation de la plèvre par une caverne ou par un abcès du poulmon est la cause du pneumothorax (V. ce mot), comme la rupture d'une vésicule pulmonaire dans un effort ou dans une secousse de toux est la cause de l'*emphysème interlobulaire du poulmon* ou de l'*emphysème de la peau du cou* (V. ces mots), comme la blessure de la peau dans un endroit où il y a du tissu cellulaire, lâche, tirailé par les mouvements, est la cause d'un *emphysème sous-cutané*, comme l'ouverture d'une grosse veine du cœur, est l'origine de la *pneumatose du cœur*, etc.

* * Dans certains cas les gaz se développent d'emblée dans les organes, soit sous l'influence d'une cause nerveuse comme la *physométrie* et la *tympanite hystérique* (V. ces mots), soit sous l'influence de matières putrides ou d'aliments décomposés dans l'estomac qui forment des tympanites plus ou moins considérables. V. DYSEPESIE FLATULENTE.

Pneumatose cardiaque. Une perte subite de connaissance, avec douleur et résonnance tympanique de la région précordiale, causée par une blessure des veines jugulaires, indique l'entrée de l'air dans les veines ou dans le cœur et indique une mort prochaine.

* * Des gaz subitement et spontanément développés dans le cœur produisent une très-douloureuse anxiété précordiale et une syncope rapidement mortelle.

Pneumatose de l'estomac. V. TYMPANITE.

Pneumatose de l'intestin. V. TYMPANITE.

Pneumatose du péricarde. V. PNEUMOPÉRICARDE.

Pneumatose du péritoine. V. TYMPANITE.

Pneumatose de la plèvre. V. PNEUMOTHORAX.

Pneumatose du poulmon. V. EMPHYSÈME.

Pneumatose du tissu cellulaire. V. EMPHYSÈME.

Pneumatose de l'utérus. V. PHYSOMÉTRIE.

Pneumatose du vagin. Chez les femmes qui ont eu des enfants et dont l'utérus est très-mobile, le mouvement de se baisser fait que l'utérus remonte vers l'ombilic, aspire dans le vagin de l'air qui sort avec bruit lorsque la femme se relève. C'est le *rot vaginal*.

Thérapeutique. — Contre cet état, l'hydrothérapie vaginale, les injections de tannin, d'acétate de plomb, de décoction d'écorce de chêne, de vinaigre aromatique, de sublimé, la cautérisation au nitrate d'argent, etc., sont ce qu'il y a de mieux à employer.

PNEUMONIE. L'inflammation du poulmon constitue la *pneumonie*.

* * La pneumonie se présente sous des formes si variées et si différentes qu'il faut la combattre par autant de moyens particuliers, suivant les indications qu'elle présente.

* * La pneumonie se présente à l'état *aigu* ou à l'état *chronique*.

* * Elle est *primitive*, franchement inflammatoire, vésiculaire et fibrineuse ou *consécutive*, interstitielle, catarrhale, et se développe dans le cours d'une autre maladie.

* * Elle est *épidémique*, *bilieuse*, *adynamique*, *ataxique*, *typhoïde* ou *purulente*.

* * Il y a la pneumonie des *vieillards*, des *adultes* et des *enfants*.

* * Il est rare que deux pneumonies se ressemblent, et il y a presque autant d'espèces de pneumonies que de malades ; on pourrait dire avec vérité qu'il n'y a pas de pneumonie, et qu'il n'y a que des pneumoniques.

1° **Pneumonie des enfants.** — Chez les enfants il y a trois variétés de pneumonie, — l'une *primitive*, franchement inflammatoire, *lobaire*, ayant tous les caractères anatomiques de la pneumonie de l'adulte, est caractérisée par du râle crépissant, du souffle, de la bronchophonie, de la matité, et elle laisse guérir la plupart de ceux qu'elle atteint ; — l'autre secondaire, *catarrhale*, *lobulaire*, s'annonce par des râles muqueux et sous-crépissants, du souffle très-faible, de la matité incomplète, et elle fait périr le plus grand nombre de ceux qui en sont affectés ; — la troisième enfin est la *pneumonie tuberculeuse*. lobaire ou lobulaire, accompagnée de granulations grises ou de tubercules miliaires, et entraîne tôt ou tard la mort des enfants.

* * La pneumonie lobulaire est une inflammation catarrhale, qui occupe ordinairement les deux poulmons, et qui a pour siège un plus ou moins grand nombre de lobules, d'où le nom de pneumonie lobulaire discrète et celui de pneumonie lobulaire confluent.

* * La pneumonie lobulaire confluent est une bronchite capillaire compliquée de phlegmasie des lobules du poulmon.

** La pneumonie lobulaire n'est pas une inflammation franche, mais c'est une inflam-



Fig. 455. — Coupe passant à travers une partie du poumon en pneumonie lobulaire ou interstitielle. Les cloisons des alvéoles sont épaissies partout, mais surtout à la partie inférieure de la figure où les cavités alvéolaires sont complètement effacées. (Grossissement de 40 diamètres.) (Cornil.)

mation catarrhale, car elle produit l'exsudation inflammatoire et la suppuration de l'intérieur



Fig. 456. — Alvéoles pulmonaires de la pneumonie lobulaire dont les parois sont épaissies et qui contiennent en outre de grandes cellules distendues et vésiculeuses, de nombreux corpuscules rouges de sang. (Grossissement de 200 diamètres.) (Cornil.)

des lobules, l'épaississement des parois et de minces productions plastiques sur la plèvre comme dans la pleurésie.

** Dans la pneumonie lobulaire ou *interstitielle*, les cloisons sont épaissies (fig. 455), ce qui réduit ou détruit la cavité alvéolaire, et à l'intérieur de celle-ci il y a des granulations grasses, des corps granulés d'inflammation, des globules de pus, des globules de sang déformés, de grandes cellules vésiculeuses sphériques, sans noyau, de 12 à 16 millimètres, contenant un liquide rosé ou sanguin (fig. 456) et des cellules d'épithélium plus ou moins altérées.

** La pneumonie lobulaire est la conséquence tantôt d'une bronchite simple très-

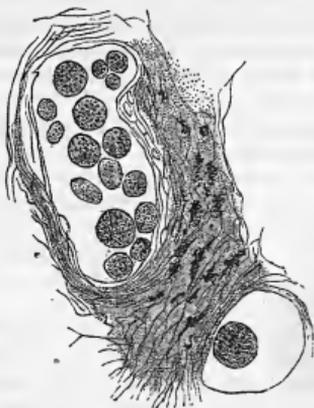


Fig. 457. — Coupe du poumon dans un cas de pneumonie interstitielle des fondeurs en cuivre. Les parois épaissies des alvéoles montrent des corpuscules de tissu conjonctif entourés de pigment noir; leur contenu consiste en globules de pus et cellules sphériques qui offrent aussi le même pigment. (Cornil.)

étendue, et tantôt d'une bronchite typhoïde, morbilleuse variolique, tuberculeuse, etc.

** La pneumonie lobulaire est une congestion du parenchyme lobulaire entraînant une augmentation de volume et de poids du tissu, la suppuration des alvéoles, leur affaissement improprement appelé *état fœtal*, et leur rétrécissement, ce dont on s'assure par l'insufflation des parties; car si, après avoir insufflé le poumon, on regarde avec une loupe sur la plèvre les lobules sains et les lobules malades, on verra que dans ces derniers les vésicules pulmonaires sont infiniment moins larges que les autres.

** Chez les jeunes enfants le décubitus dorsal prolongé engendre la pneumonie lobulaire.

** Le sclérem est presque invariablement suivi de pneumonie lobulaire.

** Les jeunes enfants qui toussent et qui ont la fièvre avec la *respiration expiratrice*, c'est-à-dire expiration brusque, gémissante, saccadée, avec dilatation des ailes du nez, suivie d'une inspiration passive et d'un temps de repos, ont une pneumonie.

** De la toux, de la fièvre, avec respiration haletante et dilatation fréquente des ailes du nez, doivent faire préjuger une pneumonie.

** Une convulsion passagère, suivie de fièvre avec de la toux sèche, doit faire craindre l'invasion d'une pneumonie lobaire.

** Le frisson, le point de côté et l'expectoration ensanglantée, qui caractérisent les débuts de toute pneumonie franche, n'existent pas chez les enfants du premier âge et ne s'observent que dans la seconde enfance.

** Si les pneumonies lobulaire et lobaire se terminent par résolution, il leur arrive quelquefois de passer à l'état chronique, et l'une comme l'autre engendrent facilement ces granulations grises de tissu fibro-plastique qui se convertit en tubercule et produit la phthisie pulmonaire.

2° Pneumonie chez l'adulte. L'inflammation du poumon de l'adulte qui constitue la pneumonie se présente sous une infinité de formes différentes entre lesquelles il faut distinguer la pneumonie franche, *fibrineuse, primitive*, qui est la plus commune (Virchow), et la pneumonie *catarrhale, secondaire*, qui complique une foule de maladies épidémiques.

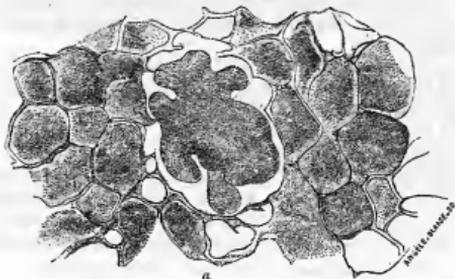


Fig. 458. — Coupe de poumon hépatisé montrant au centre de la figure le moule d'une petite bronche et des alvéoles où elle se rendait. (Grossissement de 40 diamètres.) (Cornil.)

** La pneumonie aiguë, franche, est ordinairement unilatérale et n'occupe qu'un pou-

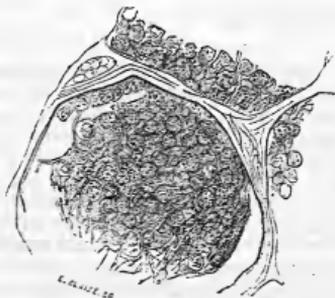


Fig. 459. — Coupe du poumon hépatisé montrant un alvéole rempli par l'exsudat composé de fibrine enserrant dans son réseau des capsules de pus. (Grossissement de 200 diamètres.) (Cornil.)

mon, tandis que la pneumonie catarrhale se développe toujours des deux côtés de la poitrine.

** La pneumonie chronique est très-rare, et elle succède à la pneumonie franche ou à la pneumonie catarrhale.

** Chez un sujet prédisposé par sa constitution scrofuleuse et lymphatique ou affaibli par des maladies antérieures, la pneumonie devient la cause de la phthisie pulmonaire.

** Il y a des pneumonies de différente nature, les unes sont inflammatoires, les autres sont rhumatismales, pernicieuses, typhoïdes, morbilleuses, bilieuses, goutteuses, etc., et l'on ne les distingue que par la forme de la lésion et la marche des symptômes.

** La pneumonie inflammatoire franche, primitive, produit dans les poumons l'engouement, leur infiltration par la fibrine, l'exsudation plastique des cellules aériennes (fig. 458 et 459) et la suppuration de ces cellules, d'où résultent trois périodes dites d'*engouement*, d'*hépatisation rouge* et d'*hépatisation grise*.

** Le poumon congestionné, rouge, crépissant, laissant écouler quand on le coupe une notable quantité de sérosité spumeuse, rous-sâter, est à la période d'*engouement* de la pneumonie (Laennec).

** Le poumon dur, compact, friable, sans crépitation, se précipitant au fond de l'eau, formé de tissu rouge, grenu à la déchirure, rempli de bouillie, rougeâtre, et dont les vésicules sont oblitérées de fibrine, est à l'état d'*hépatisation rouge* (Laennec).

** Le poumon non crépissant, dur, compact, friable, se précipitant au fond de l'eau, et formé d'un tissu grenu, sanieux, purulent, est à l'état d'*hépatisation grise* (Laennec).

** La pneumonie est toujours compliquée d'un peu de pleurésie, et si l'inflammation de la plèvre est très-forte avec épanchements, il en résulte un état mixte appelé *pleuro-pneumonie*.

** Un violent frisson suivi de toux, de fièvre et de l'apparition d'un point de côté annonce une pneumonie franche.

** Des crachats visqueux, jaunâtres, aérés, sont caractéristiques d'une pneumonie aiguë.

** Vingt-quatre ou quarante-huit heures après l'apparition des premiers symptômes généraux, la pneumonie se révèle par du râle crépissant dans le poumon malade, par de la matité, enfin par du souffle, de la bronchophonie et de la vibration de la voix sur la paroi thoracique (Laennec).

** Tant que dure la pneumonie aiguë s'observent la fièvre, l'expectoration visqueuse jaune, rouillée, le souffle et la bronchophonie, mais dès que le mal entre en résolution la fièvre diminue, l'expectoration redevient blanche, le souffle et la bronchophonie disparaissent et sont remplacés par du râle crépissant, puis par le murmure respiratoire normal.

** L'*herpes labialis* qui accompagne souvent la pneumonie aiguë, annonce une terminaison favorable.

** Le délire du début de la pneumonie aiguë

n'est pas si dangereux que celui qui se manifeste dans le cours de la maladie, car ce dernier est ordinairement mortel.

* * Quand la pneumonie lobaire occupe la base du poumon droit, elle est souvent accompagnée d'ictère.

* * La prostration, l'adynamie et le délire qu'on observe à la fin de la première septaine d'une pneumonie aiguë en même temps que des crachats sanieux, teints d'une couleur jus de réglisse, indiquent une mort prochaine.

* * C'est toujours une chose grave que le hoquet dans le cours d'une pneumonie aiguë.

* * Dans la pneumonie aiguë la persistance de la matité, du souffle et de la bronchophonie, avec des râles muqueux, de la fièvre et un amaigrissement progressif du malade, annoncent le passage du mal à l'état chronique.

* * Lorsque dans la pneumonie aiguë persistent la matité, le souffle, la bronchophonie, sans expectoration, et qu'au bout de plusieurs semaines le malade crache du pus, on peut être certain que la maladie s'est terminée par *abcès du poumon*.

* * On voit quelquefois survenir dans la pneumonie aiguë la fétidité de l'haleine et des crachats noirâtres, ensanglantés, infects, au milieu d'une expectoration visqueuse, jaunâtre, couleur de jus de réglisse: cela est la conséquence d'un point de *gangrène*.

3° Pneumonie des vieillards. La pneumonie des vieillards offre les mêmes caractères anatomiques que la pneumonie de l'adulte, et on l'observe à l'état de pneumonie franche et de pneumonie catarrhale.

* * La pneumonie des vieillards offre ordinairement les mêmes symptômes généraux ou locaux que chez l'adulte, mais dans quelques cas le mal existe à l'état latent, sans fièvre, sans toux, sans douleur de côté, sans expectoration, et l'on ne peut le reconnaître que par la percussion et au moyen de l'auscultation.

* * La pneumonie des vieillards est souvent compliquée de phénomènes adynamiques qu'on n'observe pas chez les adultes.

Pneumonie chronique. Après la pneumonie lobaire ou après la pneumonie lobulaire qui ne se terminent pas par résolution, il se forme quelquefois une pneumonie chronique.

* * La pneumonie chronique peut se montrer d'emblée à suite d'une bronchite, et elle ressemble beaucoup à la congestion chronique des poumons. V. ce mot.

* * De la matité du thorax, de l'affaiblissement ou de la dureté du murmure vésiculaire, du retentissement de la voix, du râle sous-crépitant peu nombreux, dans un point du poumon existant depuis plusieurs mois avec de la toux sèche ou grasse et un peu de fièvre caractérisent la pneumonie chronique.

* * La pneumonie chronique simule beaucoup la tuberculose pulmonaire, mais on l'en distingue par l'absence de gargouillement et de consomption.

Thérapeutique de la pneumonie aiguë. — Dans la pneumonie primitive de l'adulte, qui est la pneumonie franchement inflammatoire, ou la fluxion de poitrine, la réaction fébrile est toujours très-vive, il faut employer la saignée à haute dose.

Les antiphlogistiques ont été employés de tout temps contre cette maladie, et ils ont pour eux la grande autorité de Sydenham, Huxham, Cullen, les médecins italiens Rasori, Tommasini, et chez nous Broussais et Bouillaud.

Une saignée de 300 grammes le matin, pareille saignée le soir du premier jour; quelquefois une saignée le deuxième jour, et plus rarement une autre le troisième, peuvent être pratiquées, à moins que le malade ne soit trop affaibli par les premières saignées.

Dans le cas où un point de côté gêne la respiration, il faut remplacer une des saignées par des *ventouses scarifiées* ou par des *sangues* sur le point douloureux, et l'on peut réitérer pour faire disparaître le point pleurétique.

Quelques médecins se contentent de ce moyen, combiné au repos, à la diète et aux boissons émoullientes.

D'autres, et c'est le plus grand nombre, donnent en même temps, dans l'intervalle des saignées, les antimoniaux à l'intérieur, le *tartre stibié*, le *kermès* ou l'*oxyde blanc d'antimoine*.

L'émétique ou tartre stibié se donne de 20 à 60 centigrammes et 1 gramme par jour dans un julep (Rasori); — le kermès (Laennec) et l'oxyde blanc d'antimoine (Récamier), de 50 centigrammes à 1 gramme et 1 gramme 50 centigr. dans un looch.

1° Julep gommeux. 400 grammes.
Tartre stibié. 20 à 60 centigr.

Par cuillerée à bouche d'heure en heure.

2° Looch blanc.
Kermès 50 centigr. à 1 gr. et au-dessus.

Par cuillerée à bouche.

3° Looch blanc.
Oxyde blanc d'antimoine 50 centigr. à 1 gr. et au-dessus.

Dans le cas où l'on voudrait éviter les vomissements que donne quelquefois le tartre stibié, il faut donner peu de liquide à boire aux malades et ajouter à leur julep 15 ou 30 grammes de sirop diacode. Cette addition favorise quelquefois la *tolérance* du médicament.

Il y a des médecins qui, à l'exemple de l'école italienne, emploient exclusivement le tartre stibié, le traitement de la pneumonie. Ceux-là considèrent cette substance comme spécifique, et capable de lutter avantageusement contre le stimulus de l'inflammation pulmonaire. Ils la regardent comme une substance contro-stimulante; ils font du contro-stimulisme une doctrine thérapeutique née, comme on le sait, des conceptions nosologiques de Brown.

Rasori est le maître de cette école thérapeutique, et bien qu'il ait employé les saignées à très-haute dose dans le traitement de la pneumonie, il employait aussi le tartre stibié d'une manière exclusive.

Pendant les quatre ou cinq premiers jours de la

maladie, il donnait à prendre, par tasses, la solution suivante :

Eau d'orge miellée	1000 grammes.
Tartre stibié	60 centigr. à 1 gr.

Il renouvelait quelquefois cette dose deux fois en vingt-quatre heures.

Au cinquième jour, il cessait graduellement ou brusquement le tartre stibié, suivant le degré de l'amélioration.

Rasori a trouvé peu d'imitateurs aussi résolus que lui, et bien que ses succès fussent encourager les médecins, sa méthode n'a jamais été acceptée comme méthode exclusive.

On a, comme je l'ai dit plus haut, associé le tartre stibié aux émissions sanguines, en ayant bien soin de suivre l'état des forces du malade.

Le tartre stibié a ses inconvénients. Ainsi quelquefois il fait vomir et il purge au delà de ce qu'on voudrait. Ce n'est pas un mal pour les médecins qui attachent une grande importance à ces évacuations, et qui croient que le tartre stibié n'agit jamais mieux que par les évacuations qu'il détermine, mais c'est un mal, au contraire, pour ceux qui le regardent comme contre-stimulant et qui attachent un grand prix à la *tolérance*. Il vaut mieux, en effet, que cette tolérance s'établisse, et il faut tâcher de l'obtenir à l'aide du sirop diacode, comme je l'ai indiqué plus haut, ou à l'aide de 5 à 10 centigrammes d'opium.

Le tartre stibié détermine aussi une éruption pustuleuse vers la gorge qu'il faut combattre par un gargarisme astringent. Cependant, si elle devenait trop confluyente, il faudrait interrompre le médicament.

Méthode évacuante. — La pneumonie primitive peut être traitée par les vomitifs et les purgatifs plusieurs fois répétés dans le cours de son évolution ; mais c'est une méthode qui n'a de réels avantages que s'il existe un état bilieux en particulier.

Atténuants. — En Angleterre, où le calomel jouit d'une vogue assez méritée comme altérant antiphlogistique, il eût été surprenant qu'on ne l'eût pas conseillé contre la pneumonie. — On l'associe à l'opium et on le donne à la suite d'une saignée préalable :

Calomel	50 centigrammes.
Opium pulvérisé	30 id.

Pour six paquets. — A prendre un toutes les quatre heures.

La dose de calomel peut être élevée à 50 et 60 centigrammes par jour. On continue ce médicament jusqu'à notable amélioration ou jusqu'à ce que l'inflammation des gencives force d'interrompre son usage.

Les *narcotiques* n'ont guère de motifs d'emploi dans la pneumonie aiguë primitive, autre que celui dont nous avons parlé et qui est relatif à la tolérance de l'émétique. Cependant si la toux était trop pénible, on devrait y recourir pour donner un peu de repos aux malades.

Les *révulsifs cutanés*, les vésicatoires, sont très-souvent employés dans la pneumonie aiguë. Ils rendent de grands services. Lorsque les saignées ont été pratiquées, que le malade a pris l'émétique, et qu'on arrive à la fin de cette deuxième période où le mal incertain ne dessine pas encore sa marche ultérieure, on peut précipiter la résolution de la pneumonie par la révulsion cutanée du vésicatoire.

Un vésicatoire sur le devant du thorax, un autre au bout de deux jours, plus en dehors sur le côté malade, sont fort utiles. Ils sont d'autant plus néces-

saire que les sujets sont plus délicats et qu'on n'a pu les saigner trop vigoureusement ou les traiter d'une façon trop énergique.

Les *diurétiques* et le nitrate de potasse en particulier, le sous-carbonate de potasse, la digitale, ont été employés contre la pneumonie. — Il en est de même de l'acétate de plomb (Richter), — de l'acide prussique, etc. ; mais ce sont des médications que l'usage n'a pas fait prévaloir et sur lesquelles il est inutile d'insister.

L'alcoolature de bryone, à 2 et 3 grammes dans un julep, est un bon moyen à employer ; et, dans bien des cas, il suffit d'une petite émission sanguine au début de la pneumonie et ensuite de la potion à la bryone.

Dans la pneumonie de la base du poumon droit qui est souvent accompagnée d'ictère, il n'y a rien de spécial et d'utile à mettre en usage.

Dans la pneumonie du sommet des poumons, qui s'accompagne souvent de délire, il faut, à l'exemple de M. Récamier, donner du *musc* en pilules ou dans un julep, à la dose de 1 à 2 grammes, ou comme je l'ai fait, l'*extrait d'opium*, à dose progressive, depuis 10 jusqu'à 50 centigrammes, en augmentant de 5 centigrammes par jour.

La pneumonie bilieuse, celle qui est accompagnée de symptômes bilieux gastriques, réclame, outre la médication antiphlogistique, l'usage des *vomitifs* et des *purgatifs*, le *tartre stibié*, comme il a été dit plus haut, ou l'ipécacuanha, et, comme purgatif, l'huile de ricin à 30 grammes, l'eau de Sedlitz, etc.

La *pneumonie catarrhale épidémique* a besoin d'être étudiée d'une manière spéciale sous le rapport thérapeutique. Il faut rechercher la nature du génie épidémique. Telle année, par exemple, la saignée sera généralement utile, qui sera fâcheuse dans l'épidémie de l'année suivante. Quelques tâtonnements sont nécessaires. Généralement, cette sorte de pneumonie supporte mal les saignées abondantes et elle guérit bien plus facilement à l'aide de la médication vomitive et purgative. V. GRIPPE.

Les *pneumonies consécutives* qui résultent d'une altération du sang, telle que l'intoxication morveuse, ou diphtérique, et la résorption purulente, sont tellement graves qu'il n'y a point à compter sur les ressources de la thérapeutique à leur égard. Les malades meurent plutôt encore par le fait de leur maladie première que de la pneumonie consécutive : V. MORVE, INFECTION PURULENTE, DIPHTHÉRIE.

Dans les *pneumonies typhoïdes*, une saignée peut être nécessaire, mais il ne faut se décider qu'avec circonspection ; il faut employer ensuite les révulsifs cutanés, les toniques à l'intérieur, tels que le quinquina, le bouillon et l'eau rougie, et, parmi les antimoniaux, le kermès et l'oxyde blanc d'antimoine. V. FIÈVRE TYPHOÏDE.

Dans les *pneumonies ébriées*, qui se développent chez des sujets ayant toutes les apparences de la force, et qui sont souvent, très-souvent même, accompagnées de délire violent, véritable *delirium tremens*, la saignée ne réussit pas très-bien, non plus que l'émétique. Il faut aller avec ménagement, car ces malades trop vigoureusement traités succombent quelquefois subitement. Il faut pratiquer une saignée et bien apprécier son résultat avant d'y revenir, et, au lieu de tartre stibié, il vaut mieux employer l'opium à haute dose et les vésicatoires volants répétés promenés sur le thorax.

Les complications de brouchite et de pleurésie ne changent rien à ce traitement; il n'y a que les complications cardiaques qui obligent à un traitement spécial, ordinairement borné à des saignées ou à des ventouses et des vésicatoires à la région du cœur. V. PÉRICARDITE, ENDOCARDITE, COEUR (INFLAMMATION DU).

Thérapeutique de la pneumonie des enfants. — La saignée convient généralement peu chez les très-jeunes enfants. A cette époque, une saignée au creux de l'estomac est suffisante et l'on arrête l'écoulement au bout d'une heure avec du perchlorure de fer. A un âge plus avancé, on peut en mettre deux et réitérer le lendemain, si c'est nécessaire. Généralement, chez les enfants, il vaut mieux y revenir que de dépasser le but, et chez eux les émissions sanguines peuvent être fort dangereuses. Elles doivent être repoussées si elles ne sont absolument indispensables. Leur usage jette rapidement dans la prostration, augmente la faiblesse native et favorise l'engorgement des petites bronches, auquel succède presque toujours la pneumonie hypostatique.

Il ne faut pas croire qu'elles soient absolument indiquées par la rougeur, la tuméfaction, l'altération de sécrétion d'une partie, c'est-à-dire les lésions attribuées à l'inflammation. Ce serait une erreur. On ignore toutes les conditions favorables au développement de ces lésions, et il y a des cas où pour les faire disparaître, le quinquina vaut mieux qu'une soustraction de sang.

Les vomitifs administrés avec modération rendent ici de très-grands services, soit qu'on les fasse prendre pour débarrasser les bronches, soit au contraire qu'on les donne comme contre-stimulants. Dans le premier cas, on donne l'ipécacuanha, et dans l'autre le tartre stibié.

1° Pour les jeunes enfants :

Poudre d'ipécacuanha.	30 centigrammes.
Sirop de sucre.	30 grammes.

A prendre en une fois.

On peut l'élever jusqu'à 75 centigrammes pour les enfants plus âgés.

2° Tartre stibié.	5 centigrammes.
Julep gommeux.	50 grammes.

Tous les quarts d'heure, une cuillerée à café, jusqu'à dose vomitive; au deuxième ou au troisième vomissement, il faut suspendre et laisser de côté la potion.

On donne aussi avec avantage une potion gommeuse avec 1 ou 2 grammes d'alcoolature de bryone.

Il faut, en outre, employer les vésicatoires volants répétés, promenés sur le côté malade de la poitrine. Cette médication suffit quelquefois à elle seule pour guérir la maladie.

Chez les enfants, on donne aussi le calomel avec avantage, à la dose de 5 à 10 centigrammes par jour. On le fait prendre en pastilles ou dans une cuillerée de bouillie ou de confitures.

Il est bon, en outre, de donner aux enfants des pâtes émollientes, à la guimauve et aux jujubes, des loochs blancs, des potions gommeuses, et, en cas de saiblesse considérable, de légères infusions aromatiques, de gaiac, de mélisse, etc., ou peut-être même la quinine à faible dose.

Thérapeutique de la pneumonie des vieillards. — Les vieillards atteints de pneumonie ne doivent pas être saignés comme les adultes. Une saignée au début de la maladie peut leur être utile, mais il est dan-

gereux de la répéter. Encore chez les sujets très-avancés en âge vaut-il mieux ne pas y recourir.

Prus dit cependant s'être bien trouvé de l'usage des émissions sanguines à haute dose chez les vieillards. Je les ai vues bien rarement réussir. Dans ce cas, on les combine ordinairement à l'usage du tartre stibié de la manière indiquée pour l'adulte. Cette médication est convenable chez les vieillards très-vigoureux, mais chez ceux qui sont un peu faibles, dont les forces ne sont pas développées, elle doit être mise de côté.

Il faut traiter ces pneumonies par les vésicatoires volants multipliés sur le thorax, donner à l'intérieur le kermès et l'oxyde blanc d'antimoine, d'après les formules indiquées précédemment. Il faut prescrire, en outre, des tisanes pectorales émollientes ou des infusions aromatiques, si l'état adynamique tend à se montrer. On donne alors de l'infusion de mélisse ou de menthe, une légère décoction de quinquina.

Si les vieillards ont de la constipation, il faut essayer de la vaincre et donner dans le cours de leur pneumonie un ou deux légers purgatifs, tels que l'eau de Sedlitz, le citrate de magnésie ou l'huile de ricin. Enfin, une chose indispensable, c'est de ne pas laisser les vieillards à la diète; il faut leur donner du bouillon, et dès que l'état local le permet, une alimentation plus forte : de légers potages, au racoutou, au tapioca, au saupé, etc.

Thérapeutique de la pneumonie chronique. — Dans la pneumonie chronique, il faut prescrire les tisanes balsamiques et résineuses, l'huile de foie de morue, les expectorants, les diurétiques, quelquefois des purgatifs et des cautères, des vésicatoires ou de la teinture d'iode sur la poitrine.

Les eaux d'Ems, du mont Dore, de Caunterets, de Saint-Honoré, et les eaux sulfureuses artificielles ou naturelles sont très-utiles aux malades.

Faire des applications fréquentes de teinture d'iode sur la poitrine; — donner le sirop d'arséniate de soude à 5 centigr., sur 300 gr. de véhicule.

Styrax, de 10 à 30 centigrammes par jour, dans la pneumonie chronique.

Bains d'air comprimé, dans la pneumonie chronique (Pravaz).

Cure de petit-lait dans la congestion pulmonaire chronique simulant la phthisie.

Eau sulfurée artificielle.

Sulfate de sodium cristallisé.	} à 125 milligrammes.
Carbonate de soude cristallisé.	
Chlorure de sodium.	
Eau privée d'air.	

Dans la pneumonie chronique, deux verres par jour .

Tisane de Mascagni.

Bicarbonate de potasse.	40 grammes.
Sirop de gomme.	60 id.
Infusion de genièvre.	} à 1000 id.
Eau commune.	

Par verrees, dans les vingt-quatre heures .

FORMULAIRE DE LA PNEUMONIE.

Looch antimonial.

Looch blanc.	n° 1.
Sirop diacée.	20 grammes.
Oxyde blanc d'antimoine.	2 id.

Méléz. Par cuillerées à bouche.

Looch kermétisé.

Looch blanc	n° 2.
Sirop diaode	20 grammes.
Kermès	20 centigrammes.

Mélez. Par cuillerées à bouche.

Méthode de Rasori.

1° Saignées plus ou moins copieuses, ou point de saignées ;

2° Du premier au quatrième et même au sixième jour du traitement :

Tartre stibié	60 à 120 centigr.
Eau d'orge miellée	1000 grammes.

A prendre par tasses.

Renouveler cette dose deux fois par jour ☐.

Méthode de Fauvel.

Calomel	40 centigrammes.
Opium	40 id.
Tartre stibié	5 id.

Pour huit paquets. A prendre dans les vingt-quatre heures.

Julep kermétisé.

Kermès minéral	1 gramme.
Eau distillée de tilleul	175 id.
Sirop de fleur d'oranger	30 id.

A prendre par cuillerées à bouche ☐.

Poudre expectorante.

Poudre de seille	1 gramme.
Poudre de gingembre	à 2 id.
Poudre d'ipécaouana	

Mélez. Vingt paquets. Une toutes les deux heures ☐.

Méthode de Laennec.

1° Saignée de 4 à 500 grammes.

Potion stibiée.

2° Tartre stibié	5 centigrammes.
Infusion de feuilles d'oranger	70 grammes.
Sirop de guimauve	15 id.

Mélez. A prendre en une fois ☐.

Potion stibiée.

Julep gommeux	100 grammes.
Sirop diaode	15 id.
Tartre stibié	20 centigrammes.

Faites dissoudre. A prendre par cuillerées à bouche, toutes les heures ☐.

Potion de bryone.

Julep gommeux	100 grammes.
Sirop diaode	20 id.
Alcoolature de bryone	3 id.

Mélez. A prendre par cuillerées à bouche, toutes les heures.

Tysane avec la décoction de sésame. 4 grammes par litre d'eau.

Alcool. 50 à 100 grammes par jour, dans une potion et pas d'émissions sanguines ☐.

Affusions froides à 10° (Brandis, Hildenbrand).

Bain froid (Campagnano) ☐.

Digitale en poudre, 1 à 2 grammes, en plusieurs prises (Cauning).

Vératrine, 10 à 25 et 30 milligrammes par jour. en pilules de 5 milligrammes (Aran) ☐.

Sulfate de quinine, 30 centigrammes. Toutes les trois heures jusqu'à l'amélioration. Dans la pneumonie asthénique (Corrigan) et dans la pneumonie accompagnée d'accès de fièvre pernicieuse.

Polygala à l'intérieur : en poudre, 10 centigr. à

1 gramme ; — en extrait, 5 centigrammes à 1 gr. ; — en pilules ; — en teinture, 50 centigrammes à 8 grammes ; en potion.

Nitrate de potasse, 8 grammes par jour, dans un litre de tisane ☐ (Thaer).

Sulfate de potasse, 15 grammes par jour, dans un litre de décoction de chiendent ☐.

Hydrochlorate d'ammoniaque, 4 grammes par jour ☐.

Valériane, 1 à 2 grammes ; — *musc*, 2 à 3 grammes ; — *camphre*, 2 grammes. Dans les cas de pneumonie ataxique avec délire.

Infusion de *véronique*, 15 grammes par litre d'eau, dans la pneumonie lobulaire des enfants.

PNEUMO-PÉRICARDE. Le gorgouillement et le bruit de flot à la région du cœur, devenue exceptionnellement très-sonore par la percussion, indique un épanchement de gaz et de liquide dans le péricarde.

PNEUMOTHORAX OU HYDROPNEUMOTHORAX. La présence de gaz dans la cavité pleurale, quelle que soit leur origine, constitue le *pneumo-thorax*, qu'on appelle souvent *hydro-pneumo-thorax*, lorsqu'il y a en même temps des liquides et des gaz.

* * Il y a deux espèces de pneumo-thorax, l'un *essentiel*, très-rare, dans lequel les gaz se sont développés dans la cavité de la plèvre, et l'autre *symptomatique*, plus commun, résultant d'une perforation pleurale sur les poumons, sur la paroi thoracique ou sur le diaphragme dans la suite d'abcès primitivement formé dans le ventre.

* * Une fracture de côte ou une contusion de la poitrine ayant déchiré la plèvre pulmonaire, une perforation de cette membrane par les abcès ou la gangrène du poulmon, par l'apoplexie pulmonaire, par un kyste d'hydatides, par le cancer du poulmon, par l'emphysème pulmonaire et surtout les cavernes tuberculeuses sous-pleurales sont les causes de l'hydro-pneumothorax.

* * Avec les lésions organiques du poulmon et des organes voisins qui ont amené la perforation de la plèvre et le pneumothorax, il y a toujours dans la séreuse des fausses membranes plus ou moins épaisses et du sérum ou du pus comme dans la pleurésie.

* * Les gaz renfermés dans la plèvre d'un pneumothorax, ordinairement inodores, quelquefois fétides, sont formés d'oxygène, d'azote, d'acide carbonique en quantité prédominante, car ils éteignent la flamme d'une bougie, rougissent la teinture de tournesol et précipitent l'eau de chaux.

* * Le pneumothorax se produit presque toujours en quelques instants, et alors une douleur pleurétique violente, de l'anxiété allant presque jusqu'à la suffocation, une difficulté excessive de la respiration, annoncent l'invasion de la maladie.

****** Lorsqu'à la troisième période de la phthisie le malade est pris subitement de dyspnée, avec angoisse pleurétique à chaque inspiration, il y a tout lieu de croire qu'il s'est fait un pneumothorax par rupture de la plèvre au niveau d'une des cavernes tuberculeuses du poumon.

****** Le pneumothorax refoule et aplatit ordinairement les poumons le long de la colonne vertébrale.

****** La dilatation d'un côté de la poitrine, jointe à l'immobilité des côtes et à la résonance exagérée ou tympanique des parois, annonce le pneumothorax.

****** Si l'on secoue par les épaules un malade atteint de douleur pleurétique et qu'on entende un bruit de flot comparable à celui d'une bouteille à moitié vide qu'on agite, on peut affirmer qu'il a un hydropneumothorax. Ce bruit constitue la *succussion hippocratique*.

****** La percussion des fausses côtes donnant lieu à un claquement contre le diaphragme et contre le foie (*claquement costo-hépatique*, de Saussier), caractérise l'hydropneumothorax.

****** Quand l'oreille appliquée sur la poitrine entend un tintement métallique sans bruit respiratoire, ou du tintement métallique avec le souffle amphorique découvert par Laennec, on doit conclure qu'il existe une perforation de la plèvre pulmonaire et un hydropneumothorax.

****** Le tintement métallique, le souffle amphorique et le bruit de flot produit par la succussion des malades indique presque fatalement la mort.

Thérapeutique. — Rarement il convient d'attaquer cet état morbide par les saignées générales. Il vaut mieux appliquer des sangsues ou des ventouses sur le côté affecté; on arrive ainsi à calmer de beaucoup la violence de la douleur pleurétique. — Si l'on n'y réussissait pas de cette manière, il faudrait appliquer successivement de petits vésicatoires volants et les panser avec de la morphine.

En outre, il peut être bon de mettre de larges vésicatoires volants sur le thorax, de faire des frictions avec la pommade stibiée, l'huile de croton tiglium, ou d'appliquer un emplâtre de poix de Bourgogne simple ou saupoudré de 10 ou 15 centigrammes de tartre stibié.

On doit donner aussi à ces malades des juleps béchiques et des potions gommeuses, rendues calmantes par l'addition de quelque narcotique : opium, jusquame, belladone, etc.

Dans le cas où la dyspnée est assez considérable pour faire craindre la suffocation, si le thorax est très-distendu par le liquide et le gaz inclus, il faut faire la *thoracocentèse* ou l'*empyème*. Cette dernière opération a été faite plusieurs fois sans succès, mais elle a été pratiquée heureusement par d'autres personnes, et particulièrement par Bricheteau à l'hôpital Necker.

C'était sur un homme de quarante-deux ans, né

d'un père et d'une mère parfaitement sains, ayant un oncle et une tante phthisiques.

Il eut toujours des dispositions à s'enrhumer, sa santé fut toujours délicate et violemment ébranlée par cinq ans de service militaire, et notamment par la campagne de Russie.

En 1834, il eut une gangrène du poumon suivie d'hydropneumothorax, traité à l'hôpital de la Charité. Il y eut tintement métallique et bruit de flot à la succussion. Il sortit à peu près guéri, rentra à Necker, et sortit de nouveau en assez bon état.

En 1835, il rentra à Necker avec un nouvel hydropneumothorax, tintement métallique, succussion, etc. Au bout de deux mois on fit l'empyème; six mois, on recommença l'opération; le malade guérit très-lentement et sortit l'année suivante, en 1836.

Il put travailler pour gagner sa vie jusques en 1842, c'est-à-dire pendant sept ans, et il vint mourir à Necker des suites de tubercules pulmonaires. Le poumon tuberculeux était adhérent aux côtes et séparé d'elles par une couche cartilagineuse, de 2 à 3 centimètres d'épaisseur, due à d'anciennes fausses membranes condensées et transformées.

PODAGRE. Nom donné à la goutte qui occupe les pieds. V. GOUTTE.

PODOPHYLLE. Plante exotique de la famille des podophyllées, qui croît en Amérique et dont la racine, à la dose de 1 gramme, peut servir de purgatif □.

POIREAU OU PORREAU. Plante potagère de la famille des alliées, dont la décoction sert de lavement purgatif ☒.

POIREAU. V. VERRUE.

POIS A CAUTÈRE. Petites boules hydro-métriques qu'on place au fond des cautères pour exciter la formation du pus et pour empêcher la cicatrisation. On emploie dans ce but : les *pois alimentaires* desséchés; — les *pois de racine d'iris*, tournés, percés d'un trou afin d'y mettre un fil pour les retirer aisément, — les *pois d'oranger*, faits avec les jeunes fruits avortés de l'oranger, arrondis au tour; — les *pois de racine de guimauve*; — les *pois de cire* qui, ne pouvant se gonfler, ne valent rien, enfin les *pois médicamenteux* ou *narcotiques*, qu'on prescrit dans les cas de névralgie rebelle traitée par un cautère. En voici la formule :

Extrait de jusquame	40 centigrammes.
Sulfate de morphine	25 milligrammes.
Mucilage de gomme adragant . .	40 centigrammes.

Pour former un pois.

POISON. V. EMPOISONNEMENT.

POITRINE (PLAIES DE). Les plaies de poitrine sont *pénétrantes* ou *non pénétrantes*.

I. Plaies non pénétrantes. Les plaies non pénétrantes de poitrine sont produites par des instruments de toute sorte. Il y a des plaies régulières, des plaies irrégulières et des plaies à lambeau. Elles présentent les mêmes caractères que les plaies des autres régions. V. PLAIES et PLAIES DU THORAX PAR ARMES A FEU.

* * Les plaies de poitrine ont deux caractères spéciaux : — l'écartement considérable des lèvres des plaies par instrument tranchant à la suite de la section des couches musculaires qui, on le sait, sont lâchement unies au thorax (J. L. Petit); — les épanchements interstitiels sous les muscles, à la suite des plaies par instrument piquant, et qui sont l'occasion d'abcès et de gangrène (J. L. Petit).

* * Quelquefois les plaies de la région axillaire donnent lieu à l'emphysème, soit parce que une plaie pénétrante a été méconnue, soit parce que les mouvements du bras font pénétrer de l'air dans la plaie, mais dans ce cas l'emphysème est à peine marqué.

Thérapeutique. — On réunira les plaies régulières par première intention. Si des couches musculaires épaisses ont été divisées, on appliquera la réunion à l'aide de la suture enchevillée.

Les abcès consécutifs seront ouverts de bonne heure, et, comme pour les abcès de l'aisselle, on passera un tube perforé de caoutchouc (Chassaignac) pour favoriser l'écoulement du pus.

Les malades seront tenus au repos absolu.

Les bras seront fixés au tronc pour éviter tout mouvement.

On prescrira le régime des blessés. V. PLAIES.

II. Plaies pénétrantes. Les plaies pénétrantes de poitrine par *instrument piquant* produisent une douleur vive, s'accompagnent d'une ecchymose au point frappé, puis la douleur cesse. Quand le poumon est blessé, il y a un emphysème limité; un crachement de sang vermeil, écumeux, a lieu seulement dans ce cas. — Si la plaie n'est pas compliquée d'inflammation la guérison se fait promptement.

* * Il y a des plaies pénétrantes de poitrine qui intéressent en même temps l'abdomen. V. ABDOMEN.

* * Les plaies pénétrantes par instrument piquant sont parfois compliquées des épanchements et des abcès sous-musculaires qu'on rencontre dans les plaies non pénétrantes.

* * Les plaies pénétrantes par *instruments tranchants*, qui sont faites par une lame étroite, se comportent comme les plaies par instrument piquant; mais si l'instrument est large, si la plaie n'est pas refermée immédiatement, il y a écartement des lèvres de la plaie et pénétration de l'air dans le thorax; ce phénomène donne lieu à un pneumothorax et à un affaissement du poumon, qui se rétracte sur les côtés de la colonne vertébrale, qu'il y ait ou non en même temps blessure du poumon.

* * Il est difficile de diagnostiquer si une plaie pénètre dans la poitrine. La forme de l'instrument, la direction du coup, oblique ou directe, par rapport à la surface de la poitrine, sont souvent les seuls moyens à employer. L'exploration avec le stilet doit être proscrite; on a

conseillé de placer une lumière contre la plaie, si elle vacille, il y a un courant d'air au niveau de la plaie, et il est probable que la plaie est pénétrante; ce moyen est de peu de valeur. L'écoulement de bulles d'air mêlées à du sang est plus significatif; un sifflement au niveau de la plaie pendant l'inspiration est un bon signe.

Thérapeutique. — Les plaies pénétrantes par piqûres seront tenues fermées avec plusieurs bandelettes de diachylon superposées, et l'on appliquera un large cataplasme sur la poitrine. Les malades seront tenus au repos absolu, à la diète au bouillon. Pendant les vingt-quatre premières heures, on donnera une tisane délayante, et aux premiers accidents de dyspnée on fera une saignée.

Une plaie pénétrante de poitrine, exempte de toute complication, sera refermée. On fera le rapprochement avec une suture ou avec des bandelettes de diachylon superposées et faisant cuirasse, mais avant de réunir, on fera faire une forte expiration au malade, puis, lorsqu'il l'aura à peine terminée, on rapprochera les lèvres de la plaie et on les réunira par la suture entortillée. Les cataplasmes froids recouvriront la suture.

Les malades prendront des bouillons, de la tisane de gomme et de la glace; ils seront tenus au repos absolu et éviteront tout mouvement. Si les malades avaient une bronchite, on leur composerait une potion avec le sirop diacode ou quelques-unes des préparations préconisées contre la toux (V. BRONCHITE). L'opium, à la dose de 10 à 20 centigrammes, est un sédatif excellent contre les accidents nerveux.

Plaies pénétrantes de poitrine (COMPLICATIONS PRIMITIVES DES).

Fractures. — Les plaies de poitrine avec fractures de côtes sont presque toutes des plaies par armes à feu ou des écrasements de la poitrine. Lorsqu'il y a une seule côte brisée, sans autres lésions, ce n'est pas un accident grave; si la fracture est comminutive elle prête à des indications spéciales (V. PLAIES PAR ARMES A FEU DU THORAX). Lorsque plusieurs côtes sont brisées, et quand le poumon est déchiré, la mort est presque inévitable et elle est due à des hémorrhagies abondantes ou à un emphysème généralisé.

Thérapeutique. — Tenir le thorax immobile avec une large bande de diachylon, après avoir réuni la plaie de poitrine, s'il n'y a qu'une côte cassée.

Si plusieurs côtes sont brisées, s'il y a emphysème généralisé, appliquez le traitement palliatif de l'emphysème généralisé et de l'hémithorax. V. plus loin.

S'il y a blessure du poumon, traiter l'hémopneumothorax qui le suit et l'emphysème, en prescrivant le régime des blessés atteints de plaie de poitrine. V. plus haut.

Hémorrhagies. — a. *Hémorrhagies des artères des parois.* — Si les artères mammaires internes ou intercostales donnent du sang, on reconnaît le siège de l'hémorrhagie, quelquefois à l'écoulement du sang par jet, et surtout par

l'écoulement de sang artériel non mêlé à de l'air et par le siège de la plaie.

* * Si l'hémorrhagie est fournie par un point situé à 1 centimètre en dehors du bord du sternum, c'est l'artère mammaire qui est blessée.

* * Si l'hémorrhagie a lieu sur la continuité d'un arc costal, c'est l'artère intercostale; on reconnaît que le sang sort de ce vaisseau en appliquant une carte courbée dans la plaie, de façon à avoir une gouttière qui embrasse le côté supérieur; si le sang sort au-dessus de la carte l'hémorrhagie vient de l'artère intercostale (Richter).

b. *Hémorrhagie par blessure du poumon.* — Le sang qui provient d'une blessure du poumon est rutilant, spumeux; il y a en même temps hémoptysie. Le sang qui vient des artères, des parois est mélangé à de grosses bulles d'air, mais il n'est point aussi spumeux que celui qui vient du poumon.

c. *Hémorrhagie par blessure des gros vaisseaux des médiastins.* — Le sang qui provient des gros vaisseaux du médiastin postérieur n'arrive à la plaie que quand le thorax est plus ou moins rempli. La matité du thorax, les défaillances, les sueurs froides doivent faire soupçonner cette source de l'hémorrhagie. V. plus loin ÉPANCHEMENTS.

* * Quelle que soit la source des hémorrhagies un épanchement de sang dans les plèvres en peut être la conséquence.

* * Le sang qui provient des veines se coagule plus vite que le sang artériel.

Thérapeutique. — Refermer une plaie de poitrine qui donne du sang, quitte à faire une contre-ouverture pour remédier à l'épanchement (Larrey), est une mauvaise pratique.

Si l'hémorrhagie est due à l'artère mammaire, le vaisseau sera lié entre la plaie et le cœur si l'on ne peut le lier dans la plaie (Delpech, Marjolin, Velpeau).

Pour lier l'artère mammaire : incision allant de l'insertion du troisième cartilage au sternum jusqu'au milieu du cartilage de la quatrième côte, couper la peau, le tissu cellulaire, insinuer avec précaution les muscles intercostaux.

On peut introduire dans la plaie une ampoule de baudruche, et mieux de caoutchouc, vide, que l'on remplit d'air et qui, attirée au dehors, comprime l'artère de dedans en dehors (Sabatier, Desault).

Si l'hémorrhagie vient de l'artère intercostale, agrandir la plaie, embrasser la côte et l'artère avec un fil passé au moyen d'une aiguille courbe (Gérard); introduire entre les côtes un bourdonnet ou un cône d'ivoire qui comprime de dedans en dehors (Lotteri, Quesnay); lier l'artère avec une aiguille recourbée (Reybard); employer l'ampoule de caoutchouc, comme pour les plaies de l'artère mammaire interne, sont des procédés que l'on peut mettre en usage suivant les cas et surtout suivant la situation où l'on se trouve. Pour les plaies étroites, la ligature avec ou sans la côte est moins avantageuse que les compresses.

Sectionner l'artère pour permettre sa rétraction (Theden, Assalini) est une pratique infidèle.

S'il y a hémorrhagie interne, sans lésions des artères des parois, d'autres indications se présentent. V. plus loin ÉPANCHEMENTS.

Issue du poumon. — Lorsqu'une plaie de la région antérieure de la poitrine est un peu large, il peut se faire une hernie du poumon; celle-ci a lieu au moment même de la production de la plaie, sans doute au moment où le malade a fait un effort (J. Cloquet), ou une expiration énergique et brusque (Halliday, Malgaigne, Morel-Lavallée), et peut-être parce qu'il y avait antérieurement des adhérences du poumon dans le voisinage de la plaie (Richtel).

* * Le poumon sorti est crépitant, il se tuméfie, devient noir (G. Loyseau), s'affaisse et se gangrène. Il est rare que la hernie se réduise spontanément. V. HERNIE DU POUMON.

Thérapeutique. — On réduira la hernie du poumon si cet organe est sain. L'excision de la portion herniée a été faite sans accident (Riolland Schenck). La ligature simple et la chute consécutive de la portion liée a été vue suivie de guérison (Ruysh).

L'excision et la réduction du pédicule ont été faites sans accident (G. Loyseau). Si après l'excision, il coulait beaucoup de sang, ce procédé serait fatal au malade. La nécessité d'une ligature avant l'excision sera démontrée, lorsque la portion du poumon herniée ponctionnée avec le bistouri aura donné du sang en abondance (S. Cooper). Cette exploration ne doit donc pas être négligée.

Plaie du cœur. V. CŒUR.

Plaie du diaphragme. V. DIAPHRAGME.

Plaie du poumon. — Les plaies du poumon existent souvent avec les plaies de poitrine, celles qui intéressent la partie postérieure de l'organe sont les plus graves; elles fournissent des hémorrhagies abondantes. Des adhérences du poumon à la plèvre pariétale diminuent la gravité des plaies du poumon (Roux); elles s'opposent à l'extension de l'hémorrhagie et à celle de l'emphysème. V. aussi FRACTURE DE CÔTE.

* * Les piqûres du poumon se cicatrisent très-souvent sans emphysème, et sans hémorrhagie (Hewson).

* * Les plaies étendues du poumon donnent lieu à des épanchements pleuraux de sang et d'air.

* * On reconnaît une plaie du poumon à l'écoulement de sang écumeux par la plaie, à l'hémoptysie, caractérisée par le rejet de sang écumeux, et à la dyspnée, quelquefois à des douleurs très-vives.

* * Lorsque le poumon fait hernie et lorsqu'il est blessé on reconnaît la plaie par simple inspection.

Thérapeutique. — On ne peut que combattre les symptômes des plaies du poumon: les épanchements de sang et les emphysèmes. Les plaies petites avec emphysème limité n'exigent que le pansement des plaies de poitrine par piqûre, le repos absolu. Des

sangues seront placées autour de la plaie s'il y survient quelques douleurs. Un bandage de corps doit maintenir la poitrine.

Dans les plaies étendues avec grands emphysèmes, avec hémorragies, ce sont ces complications qui exigent, plus que la plaie du poumon, une intervention active.

Lorsque le poumon hernié est blessé, on se comportera comme dans le cas de hernie du poumon.

Emphysème. — L'emphysème se produit de deux manières, ou bien il y a plaie pénétrante de poitrine simple, ou bien il y a plaie du poumon sans ouverture de la plèvre costale, ou au moins sans que la plaie de poitrine permette l'accès de l'air dans la cavité pleurale. Il y a des cas où l'emphysème se produit en même temps à la suite des plaies du poumon et à la suite de l'introduction de l'air dans la plaie de la poitrine.

L'emphysème consécutif, dû à une plaie du poumon, se produit par infiltration de l'air dans les plèvres et infiltration d'air dans les médiastins, à la suite de rupture des plèvres, ou par suite du cheminement de l'air entre les lobules du poumon. Cet emphysème apparaît d'abord au cou.

* * L'emphysème consécutif à une plaie de poitrine est dû à l'infiltration de l'air qui a pénétré dans la cavité pleurale et tend à ressortir pendant les mouvements expiratoires et qui passe sous la peau par suite du défaut de parallélisme entre la plaie intercostale et la plaie de la peau (J. L. Petit). Cet emphysème se montre toujours au niveau de la plaie à moins qu'il n'y ait en même temps rupture des plèvres médiastines. Dans ce dernier cas l'emphysème vient encore se montrer au cou après avoir cheminé dans les médiastins.

* * Presque tous les emphysèmes consécutifs à des plaies de poitrine commencent par un pneumothorax ou épanchement d'air dans les plèvres et ils s'accompagnent souvent d'épanchements de sang.

* * L'emphysème se reconnaît à ses signes caractéristiques, à l'extension progressive et continue de la tuméfaction sous-cutanée et à la crépitation qu'on y rencontre. V. EMPHYSEMÈ.

* * C'est à la suite de larges plaies de poitrine avec plaie des poumons que l'on observe le plus souvent l'emphysème généralisé.

Thérapeutique. — La thérapeutique de l'emphysème est palliatif (V. EMPHYSEMÈ). Une plaie de poitrine, compliquée d'emphysème simple, sera refermée, que l'air vienne du poumon ou qu'il soit dû à l'air extérieur entré par la plaie de poitrine.

Lorsqu'il y a une plaie sinieuse, débrider (Larrey), chasser autant d'air que possible de la cavité thoracique, est une mauvaise pratique, en ce sens que le poumon s'affaissera et deviendra impropre à respirer (Malgaigne). Il faut fermer la plaie. On fera de petites ponctions sur les parties qui sont le siège d'un emphysème tendant à se généraliser.

Les emphysèmes dus à une plaie du poumon, qui s'étendent, seront traités par les ponctions multiples (V. EMPHYSEMÈ), et l'on se bornera à soutenir la poitrine avec un bandage de corps.

Tout le succès de ces traitements est subordonné à l'oblitération, plus ou moins rapide, de la plaie du poumon, ou à la cessation de l'introduction de l'air extérieur dans la poitrine.

Épanchement d'air. — Le pneumothorax traumatique ne diffère pas du pneumothorax consécutif aux lésions du poumon, au point de vue des symptômes stéthoscopiques.

* * De l'air épanché provenant de l'extérieur, introduit par la plaie de poitrine, ou de l'air contenu dans le poumon, traversant la plèvre, produit les mêmes résultats, sauf que dans les cas de plaie du poumon il y a presque toujours épanchement de sang et d'air à la fois. Dans ce cas les signes du pneumothorax sont masqués, et l'on a les signes d'un hydropneumothorax. V. ce mot.

* * L'épanchement de poitrine constitué par de l'air est souvent suivi d'emphysème. V. EMPHYSEMÈ.

* * L'air en petite quantité, contenu dans la plèvre, peut se résorber (Trousseau et Leblanc).

Thérapeutique. — Appliquer le traitement de l'emphysème ou du pneumothorax, s'il y a épanchement d'air dans le tissu cellulaire ou simplement épanchement dans les cavités pleurales V. PNEUMOTHORAX, EMPHYSEMÈ.

S'il y a épanchement de sang en même temps qu'épanchement d'air, on se comportera en raison de l'épanchement sanguin.

Épanchement de sang. — Les épanchements de sang dans la poitrine sont la conséquence des hémorragies du poumon et de la paroi thoracique (V. plus haut); mais ils sont le plus souvent dus à une blessure des poumons. Le sang s'accumule en grande quantité et plus ou moins rapidement.

* * Le sang qui constitue l'épanchement de la plèvre est ordinairement pris en caillot peu après sa sortie des vaisseaux, mais quelquefois il reste fluide.

* * Un épanchement sanguin de la plèvre se reconnaît à des signes anatomiques, qui sont : l'écoulement de sang par la plaie, la matité du thorax à la percussion, la saillie des espaces intercostaux, et quelquefois de la fluctuation en ces points, l'absence de murmure respiratoire. L'ecchymose lombaire (Valentin) ne peut exister que quand il y a rupture de la plèvre (Chaussier) l'expulsion de sang noir par la plaie pendant les mouvements d'expiration est plus significatif. — Les signes physiologiques de l'épanchement de sang sont la dyspnée, si l'hémorragie a été abondante, et l'impossibilité où est le malade de reposer sur le côté sain, si l'hémorragie est lente. — Les signes patholo-

giques ou rationnels sont les pâleurs, la syncope, les sueurs froides et les autres signes des hémorrhagies internes, tels que la décomposition des traits, l'accélération du pouls, les tintements d'oreille, les éblouissements.

* * Les épanchements de sang de la plèvre peuvent s'enkyster s'il se forme des adhérences des plèvres; ils peuvent se résorber ou causer une pleurésie purulente. — Les épanchements de sang et d'air se terminent de la même façon; ils sont souvent le point de départ d'une fistule thoracique qui n'est pas toujours incurable.

Thérapeutique. — Toutes les fois qu'il coule du sang par une artère des parois thoraciques, on arrêtera l'hémorrhagie par les moyens appropriés. V. HÉMORRHAGIES.

En cas d'épanchement existant avec une plaie béante, on placera le blessé dans une position qui favorise l'écoulement du sang (A. Paré) ou l'on aspirera le sang avec une canule à pompe (Scultet), avec une canule et une seringue (de la Motte). Débrider la plaie (Dionis) est une pratique qui ne doit pas être généralisée.

Lorsque l'hémorrhagie vient du poumon, on ne débridera pas (Valentin), à moins que l'on ne soit sûr que l'hémorrhagie est arrêtée, ce qu'il est impossible de déterminer, au moins dans les quarante-huit premières heures. On peut débrider pour les hémorrhagies dues à une plaie de l'artère intercostale, seulement pour lier l'artère. Lorsqu'un épanchement est dû à l'une de ces artères, une contre-ouverture aux points déclives est possible; elle est autorisée lorsque l'épanchement est bien reconnu et quand la suffocation est imminente (Dupuytren).

Lorsqu'il n'y a pas d'air mêlé au sang après les plaies de poitrine à ouverture étroite, comme lorsqu'il n'y a pas de plaie de poitrine, il ne faut pas faire de contre-ouverture. On surveille le malade, on pratique une ou deux petites saignées; le malade observe le repos absolu et la diète absolue.

Quand on ponctionnera, on fera une ouverture avec le bistouri entre deux côtes, la quatrième et la cinquième, et l'on évacuera le sang (Hippocrate). Cette opération est légitimée toutes les fois qu'il y a un hémopneumothorax avec suffocation imminente. Le poumon étant déjà affaissé, il n'y a pas de crainte que le poumon s'affaisse davantage. Après avoir ponctionné la poitrine, on fera des injections d'eau tiède pour chasser les caillots. Les injections d'eau d'orge, de guimauve, ne sont pas meilleures que les injections d'eau tiède. V. THORACOCENTÈSE.

Corps étrangers de la poitrine (V. PLAIE PÉNÉTRANTE DE LA POITRINE PAR ARMES À FEU). — Un couteau, un fleuret, une baguette de fusil, peuvent traverser la poitrine de part en part et se fixer ou non dans les os.

* * Les corps étrangers qui sont étroits déterminent des accidents immédiats, variables selon que le corps étranger a ou n'a pas intéressé de gros vaisseaux dans le poumon.

* * Lorsqu'ils séjournent dans le poumon et les plèvres, les corps étrangers y déterminent une inflammation violente. Les balles font quel-

quefois exception. Un tronçon de fleuret (Velpeau), une lame de fer (Manec), ont pu séjourner quinze à dix-huit ans dans la poitrine sans causer d'accidents.

* * Les corps étrangers sont reconnus lorsqu'ils font saillie dans la plaie. Les balles ne peuvent être reconnues qu'accidentellement. V. PLAIE PAR ARMES À FEU DE LA POITRINE.

* * Après une plaie par arme à feu les vêtements intacts doivent faire rejeter toute idée de pénétration d'un corps étranger. Une seule ouverture doit faire juger que la balle est restée.

Thérapeutique. — A part les balles que l'on ne peut sentir, on doit aller à la recherche de tous les autres corps étrangers qui traversent la poitrine. Si une lame sort par la plaie, il est indiqué de l'extraire et de refermer immédiatement la plaie, à moins qu'il n'existe quelques-unes des complications des plaies de poitrine; dans ce cas, on se comportera comme il a été dit. V. plus haut HÉMORRHAGIES, ÉPANCHEMENTS.

Une lame de couteau traversant une côte sera extraite avec une pince. Si le couteau a été brisé au ras de la côte, on repoussera la lame de dedans en dehors à travers la plaie. Pour cela, on peut passer au-dessous de la côte, dans la plaie, le doigt armé d'un dé à coudre, et l'on pousse de dedans en dehors la pointe de l'instrument (Gérard).

Des balles logées entre les côtes, dans le sternum, seront extraites avec un élévatoire. Le tire-fond est inutile et peut être dangereux en ce qu'il repousse le corps étranger. Au besoin, on appliquera une couronne de trépan autour du point de l'os traversé par l'instrument.

Si une balle, tombée dans la plèvre, peut être sentie, on l'extraira et l'on traitera la plaie de poitrine par les moyens appropriés. Si l'on ne sent pas la balle, on fera coucher le malade de façon que la plaie soit dans une position déclive. Il peut se faire que la balle sorte d'elle-même. Si l'on sentait par le palper la balle tombée dans la partie inférieure de la cavité pleurale, dans un espace intercostal ou si, en sondant la plaie avec une sonde de gomme, on sentait la balle, on ferait une contre-ouverture et l'on extrairait celle-ci (Larrey). Cette opération est indiquée surtout quand les accidents inflammatoires, tels que la pleurésie, se manifestent. On a extrait de la sorte un stylet introduit pour explorer la plèvre et perdu dans sa cavité, dans un cas de pleurésie purulente ouverte spontanément dans un espace intercostal (Briquet).

Si les corps étrangers sont fixés dans les os, ce n'est pas une contre-indication à l'extraction. Il est plus sage de tenter l'extraction que d'attendre que le corps se mobilise, car il n'y a que la suppuration qui puisse mobiliser un corps étranger, et la suppuration des plèvres est un grand danger.

Divers instruments ont été proposés pour extraire les baguettes logées dans les os. Leur principe repose sur l'application d'un appareil monté à vis sur un support, la vis saisit le corps étranger et le retire, en prenant point d'appui sur le tronc par la large base du support.

Les morceaux d'étoffes sortent seuls ordinairement avec le sang ou sont éliminés par la suppuration. Il n'y a, au reste, aucun moyen d'aller à leur recherche, lorsqu'ils sont situés un peu profondément.

Plaies de poitrine (COMPLICATIONS CONSECUTIVES DES). V. PNEUMONIE.

Épanchements purulents. — Les épanchements purulents de poitrine ne sont autres que des pleurésies purulentes; ils se révèlent par les symptômes d'une pleurésie avec épanchement, et par la désunion des plaies réunies. La thoracocentèse est la seule ressource à employer lorsque la plaie n'est pas restée fistuleuse. V. PLEURÉSIE et THORACOCENTÈSE.

Fistule thoracique. — Les fistules thoraciques sont la suite d'une pleurésie purulente. Elles peuvent se perpétuer indéfiniment (Platner) avec conservation apparente de la santé ou produire la fièvre hectique et la mort.

** Les fistules thoraciques laissent écouler du pus à chaque mouvement d'expiration, lorsque le malade est placé dans une situation où la plaie occupe une position déclive, et lorsqu'il tousse.

** Les adhérences du poumon antérieures à la plaie de poitrine diminuent la gravité des fistules thoraciques.

Thérapeutique. — Dans les fistules thoraciques, la temporisation est de rigueur. Si la fistule est entretenue par la présence d'un corps étranger, on extraira ce dernier (V. CORPS ÉTRANGERS). Lorsque la fistule est simplement liée à la suppuration des plèvres, on fera des injections iodées (Aran, Trélat). Avant de pratiquer les injections iodées, on aspirera le pus avec une sonde introduite dans la poitrine et une seringue. On fera faire de fortes expirations au malade.

Après l'injection, on fera vider la poitrine par de larges inspirations et expirations.

Faire une contre-ouverture aux parties déclives, en se guidant sur une sonde de gomme armée d'un mandrin; fermer la fistule par avivement de ses bords, et suture entortillée, est une opération qui a ses dangers et qui ne saurait sûrement guérir la fistule avant que la plèvre ait cessé de suppurer. On peut aussi passer un tube à drainage, allant de la fistule à la contre-ouverture (Chassaignac), et faire des injections iodées. L'opération est indiquée dans les seuls cas où l'épanchement purulent se reproduit et quand la fistule ne laisse pas bien écouler le pus (Académie de médecine, 1865).

POIVRE. Fruit de diverses plantes de la famille des pipéracées, renfermant un principe particulier connu sous le nom de *piperin* (V. ce mot). On le recueille sur le *Piper nigrum* ou *poivre commun*. C'est un condiment, mais il est peu employé en médecine. Le *poivre de bétel*, espèce différente, est plus employé. On s'en sert comme masticatoire.

POIVRE CUBÈSE. V. CUBÈSE.

POIX NOIRE. Résine extraite du pin et du sapin, obtenue en brûlant les bois qui ont servi à la préparation de la *térébenthine*, et dont on recueille le résidu dans l'eau. Elle est inusitée en médecine.

Poix blanche ou poix de Bourgogne. Résine provenant du pin et retirée du *galipot*, fondue dans l'eau où elle est battue et passée pour en retirer les impuretés. Associée à un peu de cire elle sert à l'extérieur comme rubéfiant pour appliquer sur la peau en forme d'emplâtre, pour faire aboutir les furoncles, et sur le dos pour guérir les bronchites.

POLLUTION. L'éjaculation du sperme pendant le sommeil, avec ou sans rêves provocateurs, constitue la pollution nocturne.

** La continence, le coucher sur un lit trop moelleux, la surexcitation du cerveau par des spectacles, des lectures et des tableaux érotiques ayant vivement agi sur les sens, sont les causes des pollutions nocturnes.

** Les pollutions trop fréquentes affaiblissent beaucoup les sujets et laissent après elles une courbature plus ou moins prononcée.

Thérapeutique. — Coucher sur un matelas de crin, supprimer ce qui peut exciter l'imagination, sont les moyens de prévenir les pollutions nocturnes.

Le mariage guérit ordinairement les pollutions. V. PERTES SÉMINALES.

POLYDACTYLIE. Monstruosité caractérisée par une augmentation du nombre des doigts. V. DOIGTS SURNUMÉRAIRES.

POLYÉMIE. V. NOSOHÉMIES.

POLYGALA. Plante de la famille des polygalées, dont une espèce, le *polygala de Virginie*, est employée à petite dose comme excitant, béchique et expectorant, tandis qu'à haute



Fig. 460. — Polygala vulgaire.

dose elle est émétique et purgative. Sa racine se prescrit en *infusion* (4 grammes par litre d'eau); en *poudre*, 50 centigrammes à 1 gram.; en *extrait*; en *sirop* et en *teinture*.

POLYOPIE BINOCULAIRE ET MONOCULAIRE. La polyopie binoculaire est due à un défaut de convergence des axes optiques, dont le strabisme paralytique offre le type (V. STRABISME). La polyopie binoculaire est due quelquefois, comme la polyopie monoculaire, à des opacités partielles du cristallin (Giraud-Teulon).

POLYPES. Les polypes sont des tumeurs formées par l'hypertrophie partielle des muqueuses et développées, quelquefois aux dépens de la couche glandulaire, souvent aux dépens du tissu fibreux du derme muqueux.

Quelquefois des polypes sont dus à des tumeurs nées dans les tissus fibreux ou les couches musculaires des organes. Ces tumeurs se pédiculisent alors en repoussant au-devant d'elles la muqueuse et elles constituent un polype.

Cette division anatomique vaut mieux que la division morphologique des polypes en mous et durs, en vésiculaires et vasculaires. Seulement, comme au point de vue pratique la richesse vasculaire des polypes a son importance, on se rappellera que les polypes nés dans la muqueuse sont ceux dont les hémorrhagies sont les moins redoutables. Et pour reconnaître les polypes qui sont nés sous les muqueuses, on se rappellera qu'ils sont en général petits et bien réguliers, tandis que les polypes nés sur les muqueuses, arrivés à un certain développement, sont irréguliers et grenus. Cette loi, du reste, souffre des exceptions, parce que les muqueuses où naissent les polypes ne sont pas semblables, et que les manifestations du polype peuvent être masquées.

* * * Quelques polypes sont dus aux végétations de bourgeons charnus cicatriciels.

* * * Les polypes peuvent être formés par des éléments cancéreux.

Thérapeutique. — La destruction des polypes est toujours indiquée, soit que l'on emploie la cautérisation, soit qu'on les arrache ou qu'on préfère les exciser.

Polypes du conduit auditif. V. OREILLE.

Polypes des fosses nasales. Les polypes des fosses nasales naissent dans la muqueuse et dans le périoste des fosses nasales. Ce sont des hypertrophies partielles qui constituent des polypes muqueux et des polypes fibreux. Les cartilages de la cloison du nez hypertrophiés, constituent une tumeur cartilagineuse, quelquefois pédiculée, qui est un polype cartilagineux (Gerdy). L'exsudation de tissu encéphaloïde ou fibro-plastique, qui donne lieu au cancer des fosses nasales, constitue ce que l'on a désigné sous le nom de polype cancéreux.

* * * Les polypes nés dans la muqueuse, ou *polypes muqueux*, sont des corps blanchâtres pédiculés, hygrométriques, développés en géné-

ral sur la paroi externe des fosses nasales : à la partie supérieure surtout, et dans les méats en particulier.

* * * Le plus souvent multiples, les polypes s'accroissent avec une certaine rapidité, oblitérent une fosse nasale, produisent un encliffement et un bruit de claquement ou de drapeau (Dupuytren), pendant que les malades se mouvent.

* * * Les polypes se montrent ordinairement chez des individus qui ont eu des coryzas répétés, et ils sont souvent accompagnés d'un écoulement muqueux.

* * * Les malades atteints de polypes muqueux sont plus gênés lorsque le temps est humide.

* * * Les polypes *fibreux, cartilagineux et cancéreux*, sont rarement pédiculés ; en se développant ils donnent lieu à la compression des parois des fosses nasales. Ils s'accompagnent d'hémorrhagies nasales, les polypes cancéreux en particulier. Ils produisent du reste l'encliffement, l'oblitération des fosses nasales, le nasonnement comme les polypes muqueux. Ils déforment les parties voisines, produisent l'exophthalmie, envahissent les sinus annexés aux fosses nasales et l'arrière-gorge.

* * * On reconnaît les polypes muqueux à leur couleur blanche, à leur forme globuleuse, à leur multiplicité, à un bruit de claquement pendant une forte inspiration par le nez, à l'obstruction plus ou moins complète d'une fosse nasale. Les polypes muqueux ont pu être confondus avec des corps étrangers hygrométriques. V. CORPS ÉTRANGERS DES FOSSES NASALES.

* * * On reconnaît les polypes fibreux à leur consistance, à leur développement lent et souvent à l'absence de pédicule ; la possibilité de les sentir par les fosses nasales et l'impossibilité de les sentir par le pharynx constitue le seul moyen de diagnostic différentiel avec les polypes naso-pharyngiens (V. NASO-PHARYNGIEN POLYPES). On se rappellera aussi que les polypes naso-pharyngiens se développent de préférence chez les jeunes sujets, et spécialement sur les hommes encore jeunes.

* * * On ne confondra pas l'hypertrophie de la muqueuse du cornet inférieur avec un polype, parce que la muqueuse est violacée, irrégulière, grenue, tandis que les polypes fibreux sont lisses, puis l'épaississement de la muqueuse existe en général des deux côtés à la fois.

* * * Les polypes cartilagineux ou tumeurs cartilagineuses de la cloison (Holmes) ont été vus surtout sur la cloison ; ils sont durs et sont visibles facilement par la narine. On peut les confondre avec une déviation de la cloison, mais pour éviter l'erreur on examinera la fosse nasale du côté opposé au polype ; s'il y a une dépression de ce côté sur le cartilage de la cloison, il

s'agit d'une déviation de la cloison et non d'un polype.

** Les polypes cancéreux marchent vite, saignent beaucoup et causent des douleurs vives; on ne peut les confondre qu'avec un cancer des régions voisines, ayant pénétré dans les fosses nasales, mais ces derniers ont déformé la face, et souvent causé l'exophtalmie avant de passer dans les fosses nasales.

** Tous les polypes récidivent, excepté peut-être les polypes cartilagineux.

** Lorsqu'un polype muqueux ou vésiculeux est reconnu tel, on n'a pas besoin d'explorer son pédicule, tandis que le pédicule des polypes fibreux et cancéreux sera exploré avec un stylet recourbé afin de savoir si la tumeur appartient aux fosses nasales ou à ses annexes [V. SINUS MAXILLAIRE (POLYPES DU), FONGUS DE LA DURE-MÈRE)], et, s'ils sont pédiculés, où est le pédicule. On sondera la fosse nasale du côté opposé, parce qu'il peut se faire que le polype ait traversé la cloison (Gerdy).

Thérapeutique. — Les polypes muqueux seront enlevés avec des pinces à anneaux, à point d'arrêt de Charrière, courbes et droites (fig. 461). On saisira les polypes en tâtonnant, et l'on renouvellera les recherches jusqu'à ce que l'expiration forte par le nez semble libre. On arrêtera l'écoulement du sang qui a lieu par la narine en versant sur le front de l'eau coulant sur le nez; c'est là un bon moyen hémostatique. On prescrira ensuite des injections dans les fosses nasales avec :

Eau 400 grammes.
Alun 1 id.

Ou, si l'on peut voir le point d'implantation du polype, on le cautérise avec le crayon au nitrate d'argent.

Les insufflations de poudre d'alun, pour dessécher le polype, sont insuffisantes.

Lorsqu'on ne peut enlever tous les polypes, on peut passer dans les fosses nasales une sonde chargée de nitrate d'argent au niveau d'un de ses yeux. Les polypes ainsi cautérisés peuvent quelquefois guérir.

On extraira les polypes cartilagineux avec le bistouri et les ciseaux courbes.

Lorsqu'ils sont situés profondément, comme les polypes fibreux naso-pharyngiens, on fera les mêmes opérations que pour ces derniers.



Fig. 431. — Pince à polype à points d'arrêt de Charrière.

Lorsqu'un polype fibreux existe et siège dans la partie antérieure des fosses nasales, on cherchera à l'arracher s'il est pédiculé, et, pour cela, on se comportera comme pour les polypes muqueux.

La cautérisation, le déchirement, la compression, sont inefficaces; l'excision expose aux hémorragies; mieux vaut, dans le cas où le polype est limité à la portion antérieure des fosses nasales, et dans le cas où l'arrachement est insuffisant, enlever une portion du maxillaire, l'apophyse montante après une incision du tégument suivant les contours de l'aile et de la racine du nez. Si le polype est implanté sur ces points, on l'enlèvera avec l'os; s'il est situé plus profondément, à la voûte de la fosse nasale ou sur le corps du sphénoïde, on pourra, à travers le jour que l'on se sera fait, aller à la recherche du polype et lier son pédicule ou arracher le polype, puis on cautérisera la plaie avec le fer rouge pour éviter la récurrence.

Les polypes cancéreux seront traités par la cautérisation au fer rouge, s'ils sont accessibles aux explorations, ou on les extraira avec une portion d'os, après ablation partielle du maxillaire supérieur, s'il est nécessaire, et l'on cautérisera la plaie.

Polype du larynx. Les polypes du larynx sont muqueux et fibreux, ce sont des hypertrophies partielles de la muqueuse, quelquefois ce sont des bourgeons charnus ou des végétations développées (Guinier) sur une ulcération; ils sont pédiculés ou sessiles.

On reconnaît les polypes du larynx à un enrouement, à des signes de laryngite qui disparaissent bientôt pour faire place à des accès de suffocation passagers qui se montrent pendant la déglutition. Dans certains cas la respiration est facile, dans d'autres l'expiration est libre et l'inspiration gênée comme dans l'œdème de la glotte. L'exploration du larynx avec le laryngoscope, complète le diagnostic.

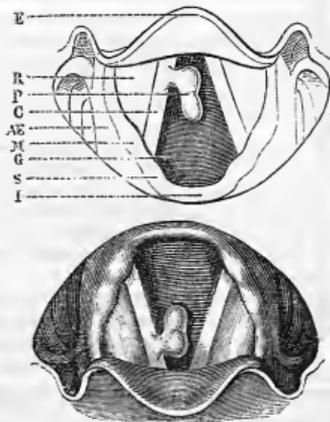


Fig. 462. — Image laryngoscopique d'un malade de Mours. — E. Epiglote. — R. Repli sus-glossique. — P. Polype. — C. Corne vocale droite. — M. Cartilage de Morgagni. — G. Glotte. — S. Cartilage de Santorini. — I. Repli interaryténoïdien. — AE. Repli ary-épiglottique.

** Les polypes du larynx se compliquent souvent d'asphyxie mécanique.

On a vu un polype du larynx rejeté spontanément dans un effort de toux (Leroux, *Journ. de méd.* t. XXXI).

Thérapeutique. — Lorsque le polype commence à se développer, lorsqu'il a été reconnu par le laryngoscope, on appliquera les topiques mêlés à l'eau pulvérisée (V. LARYNGITE CHRONIQUE). On peut, avec un porte-pierre recourbé, ou les instruments pour cautériser le larynx de Loyseau ou de Fournier (de l'Aude) (fig. 463), toucher le polype, en se guidant au moyen du laryngoscope.

Lorsqu'on voit avec le laryngoscope un polype bien pédiculé, on le saisira avec une pince à griffes courbes et on l'arrachera, ou bien on le liera (Trélat) avec la canule porte-fil de Moura, la main gauche tenant le miroir laryngoscopique, la main droite armée de la pince ou de la canule courbe est portée sur le polype. Il est aisé de saisir celui-ci en faisant expirer fortement les malades.

Si le polype, développé d'une manière insidieuse, produisait une asphyxie comme les corps étrangers dans le larynx, on fera la trachéotomie. On incisera le cartilage cricoïde et deux anneaux de la trachée. On prolongera l'incision sur le cartilage thyroïde. Lorsque le larynx sera ouvert, le malade respirera librement. On apercevra alors la tumeur et on l'arrachera ou on la cautérisera, ou on la liera, en prenant tout son temps (Ehrmann). On peut faire aussi la laryngotomie sous-hyoïdienne (V. LARYNGOTOMIE) lorsque rien ne presse.

Pour prévenir les récidives après l'opération, on touchera les parties avec une solution aluminée :

Eau 30 grammes.
Alun 1 id.

Si l'on a fait la trachéotomie ou la laryngotomie, on fera la cautérisation récurrente avec les instruments de Loyseau. Un mandrin, garni d'une éponge imbibée d'une solution de nitrate d'argent au centième, conduite sur le larynx au moyen d'une canule d'ar-

gent, est le meilleur instrument à employer. On l'introduit par la plaie de la trachée, et on le dirige de bas en haut vers le larynx.

Polypes naso-pharyngiens. V. NASOPHARYNGIEN.

Polypes du rectum. Les polypes du rectum sont des tumeurs pédiculées ou sessiles, simples ou ramifiées, formées aux dépens de la muqueuse. On a rencontré des polypes fibreux du rectum (A. Forget).

Les enfants sont plus sujets que les adultes aux polypes du rectum (Stoltz); mais chez eux la tumeur est toujours formée aux dépens de la muqueuse.

* * * Les polypes du rectum sont uniques ou multiples. Ils siègent à des hauteurs variables et leur coloration est rouge ou un peu violacée.

* * * Au moment de la défécation, les polypes du rectum occasionnent des douleurs, du ténesme anal. Ils causent des hémorrhagies, des écoulements muqueux par l'anus et quelquefois une chute de la muqueuse rectale.

* * * En examinant les malades après une selle, on reconnaît un polype du rectum situé près de l'anus; on voit le polype sorti; si le malade est constipé, on donne un lavement et on examine l'anus immédiatement après que le lavement est rendu. Le doigt introduit dans le rectum sent quelquefois le pédicule du polype.

* * * On reconnaît un polype, situé très-haut, par le toucher rectal, qui donne la sensation d'un corps dur, et par la déformation du bol fécal (P. Guersant).

* * * La mobilité des polypes descendant dans l'anus après chaque défécation, leur rondeur ou leur ramification multiples ne peuvent les faire confondre avec une chute du rectum que par un esprit inattentif. Sur le rectum renversé en effet, on trouve les plis de la muqueuse; le polype est lisse ou ramifié et l'aspect des tumeurs est bien différent.

* * * Les hémorrhagies par l'anus chez un enfant au-dessous de sept ans doivent faire soupçonner un polype à l'exclusion des hémorrhoides.

* * * Chez les adultes c'est par des examens répétés, et par une exploration avec le doigt qui pourra sentir le pédicule que l'on reconnaîtra les polypes du rectum.

* * * Un polype descendu dans l'anus se reconnaît à la simple inspection.

* * * On a vu une fois un polype tomber spontanément après la rupture de son pédicule pendant un effort pour aller à la garde-robe (Enaux).

* * * Il y a des végétations sèches du rectum qui semblent être de petits polypes, qui récidivent comme les végétations syphilitiques; elles se distinguent en cela des polypes muqueux qui ne récidivent pas.

Thérapeutique. — Les polypes qui ont leur pédi-

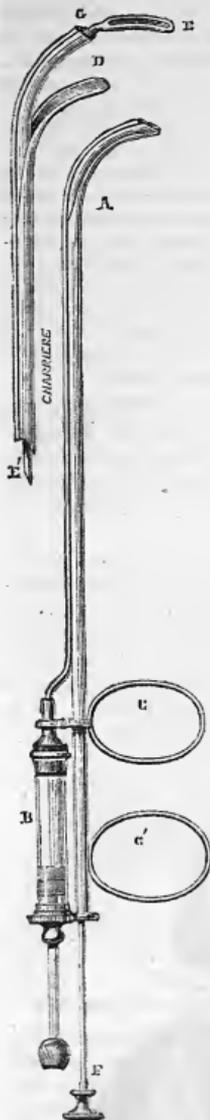


Fig. 463. — L'épiglotte est saisie entre les deux mors G, D, manœuvrés au moyen des anneaux C et C'. — E, F. Tige porte-canstique pour cautériser le larynx. — B. Seringue destinée à projeter des liquides dans le larynx.

ments de Loyseau. Un mandrin, garni d'une éponge imbibée d'une solution de nitrate d'argent au centième, conduite sur le larynx au moyen d'une canule d'ar-

cule situé près de l'anus, seront saisis avec une pince à griffes, et l'on excisera le pédicule en enlevant en même temps un peu de la muqueuse du rectum (Dupuytren). On cautérisera la plaie.

Les polypes situés plus haut seront traités de même, lorsqu'après avoir fait sortir la tumeur par des efforts d'expulsion pour aller à la selle, on aura pu voir le pédicule. Dans ces conditions, l'excision vaut mieux que la ligature.

Les polypes situés plus haut seront arrachés avec une pince à polype, on tordera le pédicule en enroulant la tumeur sur elle-même. Les hémorragies consécutives sont peu abondantes et s'arrêtent seules. Si elles persistent, on donnerait des lavements froids. On peut faire la ligature et l'excision d'un polype situé assez haut dans le rectum en guidant sur le doigt introduit dans ce conduit, une anse de fil portée sur une pince, ou passée dans un bout de sonde de gomme (A. Guérin) et conduit par une pince; on lie le polype et l'on coupe le pédicule avec des ciseaux courbes; mais l'arrachement est aussi bon, car il y a des chances pour que l'on coupe mal le pédicule d'une tumeur qu'on ne voit pas.

Après la destruction du polype, on donnera des lavements de 200 grammes d'eau additionnés de 1 gramme d'alun.

Si le polype, quoique pédiculé, ne peut être atteint, les purgatifs répétés en provoquant les selles seront susceptibles de déterminer la rupture du pédicule (Guersant).

Les végétations visibles du rectum seront coupées avec des ciseaux courbes; on cautérisera les plaies avec le nitrate d'argent.

Polypes de l'urèthre chez l'homme. Lorsqu'un malade éprouve des cuissons en urinant, et rend une urine légèrement teintée de sang avec des petits caillots, il est à présumer qu'il y a une ulcération dans le canal, ou un polype de l'urèthre. Lorsqu'après avoir éprouvé ces symptômes le malade a de la gêne pour uriner, lorsque le passage d'une sonde est néanmoins relativement facile, on est autorisé à diagnostiquer un polype de l'urèthre.

* * Les polypes de l'urèthre se forment aux dépens de la muqueuse; ils occupent la face inférieure de ce conduit (Huguier), sont sessiles ou pédiculés, uniques ou multiples, et quelquefois ce sont des bourgeons charnus exubérants. On les rencontre au méat, quelquefois au col de la vessie (Nicod). Ces polypes récidivent facilement.

* * On ne confondra pas les végétations syphilitiques de l'urèthre avec les polypes, car les polypes sont rouges, saignent facilement, tandis que les végétations sont sèches.

* * L'inspection simple fait reconnaître les polypes qui siègent au méat. Il y a toujours des incertitudes pour les polypes situés profondément (Rufz).

Thérapeutique. — Les polypes situés au méat réclament le même traitement que les polypes de l'urèthre chez la femme. V. plus loin.

Pour détruire les polypes profonds de l'urèthre,

on se servira de grosses sondes introduites souvent (Hunter).

Une bougie à boule, proménée dans le canal (Leroy, d'Étiolles), est plus propre à écraser le polype et le déchirer et même à l'arracher.

On laissera avec avantage les bougies emplâtrées à demeure, et l'on pourra les enduire d'alun en poudre et les laisser quelques heures en place.

Polypes de l'urèthre chez la femme. La nature des polypes de l'urèthre chez la femme est la même que celle des polypes de l'urèthre chez l'homme.

* * Les polypes de l'urèthre chez la femme sont pédiculés ou sessiles. Lorsqu'ils naissent à l'orifice externe de l'urèthre, ils sont presque toujours pédiculés. Ceux qui naissent dans le canal sont sessiles; ils occasionnent des douleurs intolérables (Rufz), dues à ce que l'urèthre est irrité par la présence du polype (Henry), et non à une sensibilité propre de la tumeur.

* * Jusqu'à ce que les polypes de l'urèthre se soient montrés au méat ils causent des douleurs très-vives pendant le coït, pendant la miction et même en dehors de tout effort; il y a des envies fréquentes d'uriner, de la cuisson, et c'est au point que s'il n'y avait pas des écoulements de sang mêlé à l'urine, on pourrait, dans certains cas, croire à une affection utérine, surtout lorsqu'il y a quelques pertes blanches (Yvan).

* * On reconnaît les polypes profonds de l'urèthre chez la femme: par le cathétérisme qui est douloureux; par l'examen avec une pince à pansement introduite dans l'urèthre dans lequel les mors sont écartés; par l'examen avec le spéculum de l'oreille (Espezel). Les polypes au méat sont reconnus par l'inspection. On les distingue du cancer par l'abondance moins grande des hémorragies, par le défaut d'induration à la base de la tumeur et le défaut de toute odeur des liquides qui suintent hors de l'urèthre.

Thérapeutique. — Les polypes qui sont au méat et sont pédiculés seront excisés au niveau de leur pédicule avec un lambeau de muqueuse saine (Boyer), et l'on cautérisera la plaie avec le nitrate d'argent.

Les polypes sessiles existant au méat seront traités par les cautérisations répétées. Les polypes sessiles existant sur toute la longueur de l'urèthre seront cautérisés au moyen de bougies enduites de cérat saupoudrées d'alun, laissées deux heures en place ou plus. On peut aussi cautériser au moyen des crayons de tannin, laissés une à dix heures en place.

Polypes de l'utérus. Les polypes de l'utérus sont formés par l'hypertrophie partielle des éléments constituants de cet organe; il y a des polypes muqueux développés dans la muqueuse et des polypes fibreux développés dans la couche musculuse de l'utérus.

* * Les polypes muqueux naissent, ou de la muqueuse du col, dont les follicules sont hy-

peritrophées [ce sont les polypes utéro-folliculaires (Huguier)], ou des fongosités utérines organisées (V. FONGOSITÉS UTÉRINES). Les polypes fibreux sont des corps fibreux qui se sont développés sous la muqueuse et se sont pédiculés.

I. *Polypes muqueux* (cellulo-vasculaires, utéro-folliculaires). — Les polypes muqueux se montrent sous l'aspect de tumeurs multiples, en forme de végétations, d'une couleur blanchâtre, d'une consistance peu ferme, se déchirant sous le doigt et donnant parfois la sensation d'artérioles qui battent dans leur intérieur. Les polypes utéro-folliculaires sont constitués par une tumeur ordinairement lisse, parcourue de vaisseaux nombreux, ils naissent sur le col. Ces dernières tumeurs quelquefois se perforent à leur centre, laissent écouler du sang et renferment une cavité. On a pu les prendre pour l'utérus, mais on a évité l'erreur par le toucher rectal qui a fait sentir l'utérus à sa place, et par le cathétérisme utérin, qui ne peut permettre d'entrer dans la cavité du polype, aussi loin que dans un utérus.

* * On reconnaît les polypes muqueux à ce qu'ils causent des douleurs, des hémorrhagies, à ce que le stylet introduit dans le col ne peut en faire le tour, arrêté qu'il est par le pédicule du polype.

* * Les polypes muqueux, moins que les polypes fibreux, causent l'épuisement par les hémorrhagies, parce que le polype arrivé plus vite à l'extérieur, peut être opéré de bonne heure.

Thérapeutique. — La meilleure opération dans un cas de polype muqueux est l'arrachement, en tordant le pédicule, et mieux la ligature du pédicule avec un porte-fil ordinaire et ensuite l'excision; ou bien on saisira le polype avec une pince à griffes et l'on excisera son pédicule avec des ciseaux courbes.

On peut faire tomber la tumeur par la ligature avec le serre-nœud à vis, le serre-nœud de Roderick ou le serre-nœud avec le fil de fer, mais il n'y a pas avantage à substituer ces procédés à l'excision.

S'il y a hémorrhagie, on tamponnera avec un bourdonnet de charpie sèche ou un bourdonnet de charpie imbibée de perchlorure de fer. On aura recours à la cautérisation au fer rouge, si ce moyen échoue.

II. *Polypes fibreux.* — Lorsqu'un corps fibreux développé dans l'utérus, fait saillie dans la cavité utérine, il se pédiculise, la muqueuse qui le recouvre s'épaissit, l'utérus se distend, le col s'entr'ouvre, et l'on voit sortir de l'utérus une tumeur pédiculée.

Ces cas sont les plus favorables, mais cette évolution des corps fibreux de l'utérus demande longtemps à s'accomplir. V. UTÉRUS, CORPS FIBREUX.

* * On reconnaît un polype fibreux, aux symptômes antérieurs de corps fibreux de l'uté-

rus (V. ce mot), à une augmentation de volume de l'utérus, constatée par le toucher rectal et le palper abdominal et par le cathétérisme utérin (Huguier), enfin plus tard à une tumeur globuleuse faisant saillie dans le col utérin entr'ouvert. V. UTÉRUS (EXPLORATION DE L').

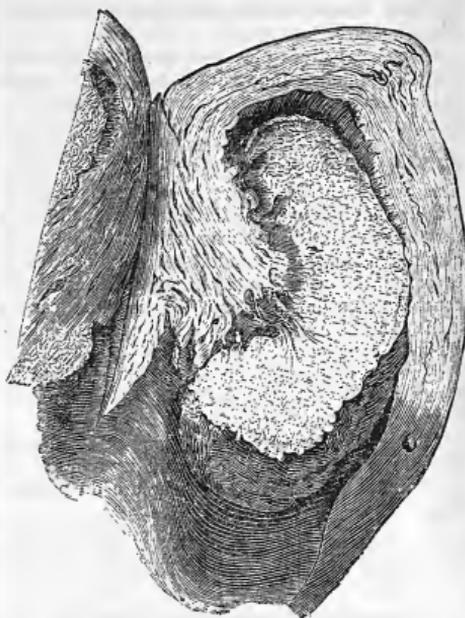


Fig. 434. — Polype fibreux de l'utérus, développé sur l'insertion placentaire. (Virchow.)

* * On ne confondra pas un corps fibreux de l'utérus descendu et formant polype avec un renversement de l'utérus, parce que dans le renversement de l'utérus le toucher rectal donne la sensation d'un vide à la place de l'utérus, puis lorsque le polype est sorti de l'utérus on sent une rainure autour de la partie du polype engagée dans le col où l'on peut introduire le stylet ou la sonde utérine.

* * Un polype utéro-folliculaire ordinairement inséré sur le col ne permet pas de promener le stylet dans tous les sens autour du pédicule du polype.

* * Les polypes fibreux de l'utérus peuvent être éliminés seuls, par rupture du pédicule.

* * Les polypes existants pendant la grossesse prêtent à des remarques spéciales. V. DYSTOCIE PAR TUMEUR DU COL.

* * On a vu des polypes fibreux qui étaient constitués par une masse végétant sur la place de l'insertion placentaire consécutive à une grossesse.

Thérapeutique. — L'arrachement des polypes utérins, la ligature et l'excision, sont les seuls procédés consacrés pour les polypes visibles.

Avant d'opérer un polype, on administre le seigle ergoté, à la dose de 2 grammes en quatre paquets, ou l'ergotine, à la dose de 4 grammes en quatre

fois, contre les hémorrhagies. Ce médicament aide à l'expulsion du polype hors de l'utérus.

Si le pédicule de la tumeur est difficile à sentir, il est peut-être bon d'attendre.

Dans le cas où l'on serait dans la nécessité d'opérer, à cause des hémorrhagies, on pratiquerait, après dilatation du col, l'arrachement combiné avec la torsion du pédicule. V. CORPS FIBREUX.

Dès qu'il y a un pédicule évident, on peut appliquer l'excision, si l'on ne sent pas une ou plusieurs artères battre dans le pédicule; l'écrasement linéaire, si l'on redoute des hémorrhagies.

Toutes les fois qu'une malade a des coliques et des malaises, on ne doit pas opérer, car, dans ces cas, une péritonite peut survenir, quelle que soit l'habileté avec laquelle ait été faite l'opération.

Pour faire l'arrachement, on saisit le polype avec une pince à deux ou trois griffes par mors, on tourne la pince sur son axe plusieurs fois, en tirant avec une force modérée (fig. 466) (Levret, Herbiniaux). On

Pour faire la *ligature*, on passe la chaîne d'un écraseur recourbé en arrière du polype, on serre, et la section doit être faite en dix ou quinze minutes. Lorsque le polype remonte, lorsque le pédicule est serré dans le col, on peut se servir du serre-nœud à fil métallique.

Lorsqu'on laisse une ligature sur un polype, il se gangrène parfois et laisser suinter des liquides infects ou bien il se flétrit et tombe en peu de jours.

La ligature extemporanée vaut mieux que la ligature simple.

Pour faire l'*excision* (Lapeyronie), on se sert d'une pince à griffes qui saisit le polype, l'attire au dehors; et l'y maintient; puis le chirurgien, ayant confié la pince à un aide, et après avoir débridé le col au besoin [V. URÉTRAS (DÉBRIDEMENT DE L')], place les doigts sur le pédicule et guide le tranchant des ciseaux courbes; il excise à petits coups le pédicule du polype, tout en mesurant pour ainsi dire, avec les doigts, les progrès de la section.

Après les ablations de polypes, les malades feront deux fois par jour des injections émoullientes ou avec l'eau de morelle tiède ou dégoûdée. De larges cataplasmes seront appliqués sur le ventre.

Les accidents des extractions de polypes sont les hémorrhagies, surtout après l'excision. On les combattra par le tamponnement (Dupuytren), l'ergot de seigle ou l'ergotine (V. plus haut). Au besoin, on placera dans le col un tampon imbibé de perchlorure de fer, mais cet hémostatique peut causer des métrites et des métropéritonites.

Une péritonite peut se montrer après l'extraction d'un polype, sans qu'il y ait eu d'autres accidents; on la traitera par les moyens appropriés.

Polypes du vagin. Les polypes du vagin sont des hypertrophies pédiculées de la muqueuse vaginale. Ces lésions sont rares, elles se montrent sur le bulbe et sur les colonnes du vagin.

On les reconnaît à une tumeur indolente, lisse ou irrégulière, non fluctuante, ce qui les distingue des kystes pédiculés du vagin. On ne la confondra pas avec une hernie vaginale, qui est réductible, ni avec un kyste des grandes lèvres, qui n'est point pédiculé.

Thérapeutique. — On excisera le pédicule des polypes avec les ciseaux courbes, ou, si le polype paraît très-vasculaire, à l'aide de l'écraseur linéaire, et, à son défaut, on excisera, après avoir placé une ligature sur le pédicule du polype, au ras de la muqueuse du vagin.

POLYPODE. Espèce de fougère dont la racine âcre et sucrée se donne en décoction (5 à 10 grammes par litre d'eau) dans la bronchite chronique ☐.

POLYSARCIE. Développement considérable du tissu adipeux formant une monstruosité. V. OBÉSITÉ.

POLYURIE OU DIABÈTE NON SUCRÉ. D'abondantes émissions d'urine aqueuse, de composition à peu près normale, en rapport avec une soif excessive, constituent la polyurie,

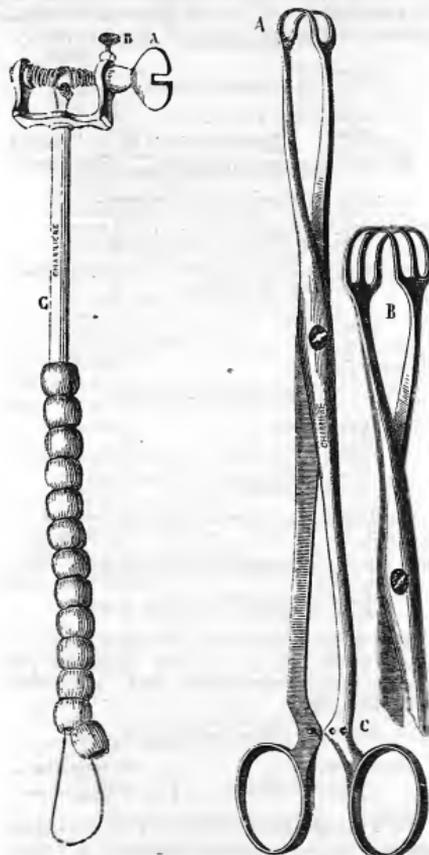


Fig. 465. — Serre-nœud à boule de Roderick.

Fig. 466. — Pince à griffes pour polypes de l'utérus.

applique le spéculum s'il est possible, ou bien on guide la pince par le doigt placé dans le vagin.

ce qu'on nomme *polydypsie* ou *diabète non sucré*. V. POLYDYPISIE.

Les polyuriques ont un si grand besoin de boire que si on leur cache les boissons ils s'en procurent par toutes les ruses possibles, et boivent tous les liquides qu'ils peuvent se procurer. V. POLYDYPISIE.

Les gens qui urinent très-abondamment et qui rendent par jour 5 à 15 litres de liquide à peine coloré, neutre ou légèrement acide, d'une densité de 1001 à 1006, et renfermant à peine d'urée ou de matières salines, ont la polyurie.

** Les polyuriques urinent plus qu'ils ne boivent, et ils ont une soif incessante qui les porte à boire les eaux les plus sales, y compris leur urine et l'eau des ruisseaux, si on leur enlève toutes les autres boissons.

** Dans la polyurie la peau est sèche, terreuse, le corps amaigri, et il se produit un état de marasme qui entraîne la dyspepsie ou une tuberculose pulmonaire mortelles.

** La polyurie complique souvent le diabète, et alors les urines toujours très-abondantes renferment une notable proportion de sucre.

** La polyurie est toujours accompagnée de polydypsie, soit parce que l'abondance du flux urinaire enlevant une partie des liquides du sang provoque les besoins d'une restitution, soit parce que la polydypsie étant la maladie primitive, l'abondance des boissons ingérées détermine celle de l'écoulement des urines.

Thérapeutique. — Dans la polyurie, il faut prescrire l'usage d'un régime fortement animalisé, — les toniques, — les ferrugineux, — les astringents, — les antispasmodiques, — la valériane à haute dose, — l'opium à 5, 10 et jusqu'à 25 centigrammes par jour (Lacombe), — le nitrate de potasse fondu, à la dose de 4 grammes par jour; — les bains de vapeur, — les bains froids, etc.

POMMADÉS. Les pommades sont des préparations d'axonge, dans laquelle on incorpore une substance médicamenteuse qu'on veut mettre sur la peau ou sur des plaies. V. ONGUENT.

Pommade d'acétate de morphine ou calmante.

Acétate de morphine 3 décigrammes.
Axonge 8 grammes.

En frictions dans les douleurs ⊕. (Jourdain.)

Pommade d'aconit.

Extrait d'aconit 4 grammes.
Axonge 30 id.

Ramollissez l'extrait avec quelques gouttes d'eau, et ajoutez l'axonge ⊕. (Taddei.)

Préparez de la même manière les pommades de belladone, de ciguë, de digitale, de jusquiame, de morelle, de stramoine. (Dorvault.)

Pommade d'aconitine.

Aconitine 43 centigrammes.
Alcool 6 gouttes.
Axonge 4 grammes.

Broyez l'aconitine avec l'alcool, et ajoutez l'axonge. En frictions dans le tic douloureux et les névralgies ⊕. (Turnbull.)

Pommade alcaline.

Carbonate de soude 40 grammes.
Axonge 40 id.

Dans le prurigo et le lichen ⊕.

(Biect.)

Pommade alcaline composée.

Carbonate de potasse 40 grammes.
Chaux éteinte 5 id.
Extrait d'opium 5 décigrammes.
Axonge 80 grammes.

Dans le prurigo ⊕. En supprimant l'opium, on a la pommade de carbonate de potasse et de chaux ou alcaline de Devergie, employée dans l'ichthyose.

(Biect.)

Pommade d'aloës.

Aloës 8 grammes.
Axonge 30 id.

En frictions comme vermifuge ⊖. (Soubeiran.)

Pommade contre l'a'opécie.

Suc de citrons 4 grammes.
Extrait de quina 8 id.
Teinture de cautharides 4 id.
Huile volatile de cédrat 13 décigrammes.
Huile volatile de bergamote 5 id.
Moelle de bœuf 60 grammes.

En onctions sur la tête préalablement lavée à l'eau de savon ⊕.

(Schneider.)

Pommade contre l'alopecie.

Beurre de cacao 40 grammes.
Huile d'olive 20 id.
Tannin 8 décigrammes.
Quinine 4 id.
Alcoolat aromatique 8 grammes.

Onctions matin et soir, contre la chute des cheveux ⊕.

(Stéege).

Pommade d'amandes amères.

Ess. d'amandes amères } à 5 grammes.
Beurre de cacao }

M. s. a. Une friction douce d'heure en heure sur le front et les tempes, avec gros comme un pois. Dans les douleurs névralgiques, dans le glaucome et dans l'iritis ⊕.

Pommade contre l'amaurose de Sichel.

Strychnine 5 centigrammes.
Pommade au garou } à 12 décigrammes.
Cérat }

3 à 4 décigrammes pour panser les vésicatoires appliqués sur le front dans le traitement de l'amaurose torpide ⊕. (Foy.)

Pommade ammoniacale.

Dans un flacon à large tubulure, bouché à l'émeri, on fait fondre du suif et de l'axonge, 30 grammes de.

chaque, puis on ajoute 60 grammes d'ammoniaque liquide à 25°, en agitant le vase. On laisse refroidir et on l'emploie pour faire des vésicatoires instantanés, saupoudrés de 1 ou 2 centigrammes de sulfate de morphine ☒. C'est la pommade de Goudret.

Pommade d'anthrakokali.

Anthrakokali 1 gramme.
Axonge 30 id.

Dans l'eczéma, dans le lichen et dans l'impétigo ☒.
(Gilbert.)

Pommade antidartreuse.

Précipité blanc 2 grammes.
Cold-cream 30 id.

Dans le lichen et l'eczéma ☒. (Corbel-Lagneau.)

Pommade antihémorrhoidale.

Populém 50 grammes.
Acétate de plomb liquide . . . } à 5 id.
Laudanum de Sydenham . . . }

Résolatif efficace ☒.

Pommade antihémorrhoidale.

Galle pulvérisé 8 grammes.
Camphre 4 id.
Teinture d'opium 8 id.
Cire 30 id.

Étendre sur les hémorrhoides ☒. (Ware.)

Pommade antihémorrhoidale.

Huile d'amandes 150 grammes.
Cire blanche 20 id.
Axonge } à 100 id.
Suc de joubarbe }

Hémorrhoides et irritations cutanées ☒. (Boyer.)

Pommade antihémorrhoidale.

Extrait de feuilles de sureau . . . 4 grammes.
Onguent populém 15 id.
Alu calciné 2 id.

En onctions avec gros comme une noisette, quatre fois par jour, contre les hémorrhoides fluentes ☒.
(Vallez.)

Pommade antihémorrhoidale à la chaux.
(Pommade de chaux opiacée.)

Pommade aux concombres . . . 15 grammes.
Chanx éteinte } à 2 id.
Laudanum de Sydenham . . . }

Cette pommade est une des plus efficaces que l'on puisse employer ☒. (Guibert.)

Pommade antihémorrhoidale au liège.

Acétate de plomb 8 décigrammes.
Liège brûlé 75 grammes.
Beurre 60 id.

(Bories.)

Pommade antiherpétique.

Chlorure ammoniacal de }
mercure } à 5 décigrammes.
Camphre }
Axonge } 20 id.

Dans les ophthalmies dartreuses ☒. (Gilbert.)

Pommade antiherpétique.
(Pommade antidartreuse.)

Turbith minéral 1 gramme.
Soufre 2 id.
Axonge 15 id.

En frictions ☒. (Bielt.)

Pommade antiherpétique.

Turbith minéral } à 10 grammes.
Laudanum }
Soufre 5 id.
Axonge 80 id.

Pour frictions ☒. (Cullerier.)

Pommade antiherpétique.

Nitrate de mercure 20 grammes.
Axonge 80 id.
Huile rosat 10 id.

Pour frictions ☒. (Dupuytren.)

Pommade antiherpétique.

Cérat sulfuré 30 grammes.
Turbith minéral 4 id.
Goudron 4 id.

Éruptions sèches de la peau ☒. (Ricord.)

Pommade antinévralgique.

Extrait de belladone 12 grammes.
Opium 2 id.
Axonge 12 id.

Aromatisez à volonté.

Gros comme un haricot en frictions sur la partie affectée, trois fois par jour ☒. (Debreyne.)

Pommade antinévralgique.

Huile volatile d'amandes }
amères } à 4 grammes.
Beurre de cacao }

Une friction douce avec le volume d'un pois sur le front et les tempes, contre les névralgies symptomatiques qu'on observe dans certaines affections oculaires, notamment dans l'iritis ☒.

Pommade antipériodique.

Sulfate de quinine 5 grammes.
Sous-carbonate de fer 6 décigrammes.
Opium pur 15 centigrammes.
Axonge 80 grammes.

En applications sur la région vertébrale ☒.
(Spinelli.)

Pommade antiprurigineuse.

Alun 1 gramme.
Camphre 75 centigrammes.
Axonge 30 grammes.

Pour frictions ☒. (Gilbert.)

Pommade antipsorique.
(Pommade soufrée composée.)

Axonge 500 grammes.
Soufre lavé 250 id.
Sel ammoniac } à 15 grammes.
Alun }

Mêlez avec soin ☒. (Codex.)

La pommade antipsorique de Pringle en diffère par l'absence de l'alun.

Pommade antipsorique.

Huile d'olive } à 500 grammes.
Axonge }
Nitre }
Alun } à 60 id.
Sulfate de zinc }
Cinnabre 15 id.
Essence d'anis } à 4 id.
Essence de marjolaine . . . }
Essence de lavande }

F. s. a. ☒. (Baile, Rem. pat. angl.)

Pommade antipsoriqué.

Soufre	} à	4	grammes.
Sulfate de zinc			
Axonge		4	id.

Des formulaires y ajoutent de l'huile de laurier .

Pommade antipsoriqué.

(Pommade sulfuro-alkaline.)

Fleur de soufre	20	grammes.
Carbonate de potasse	40	id.
Axonge	30	id.

Dissolvez le sel à l'aide d'un peu d'eau.

(Soubeiran.)

Cette préparation est très-efficace et très-employée contre la gale.

Pommade antipsoriqué.

Soufre sublimé	} à	8	grammes.
Poudre à tirer fine			
Janne d'œuf		n° 1.	
Huile d'olive		40	grammes.

En frictions générales contre la gale. Elle guérit en trois jours .

(Bajard.)

Pommade antipsoriqué.

Baies de laurier pulv.	} à	48	grammes.
Baies de genièvre pulv.			
Fleur de soufre		96	id.
Beurre salé		492	id.

En frictions vigoureuses sur tout le corps et surtout sur les points galeux. Cette dose est pour trois jours, au bout desquels la guérison doit être obtenue. On prend en outre à l'intérieur, pendant le traitement, chaque jour, une cuillerée à café de baies de genièvre pulvérisées, délayée dans de l'eau-de-vic.

(Mitau.)

Pommade antipsoriqué anglaise.

(Unguentum sulfuris compositum.)

Fleur de soufre	180	grammes.
Ellebore blanc	60	id.
Savon noir	180	id.
Nitre	4	id.
Axonge	540	id.
Essence de bergamote	30	gouttes.

Pommade antirhumatismale.

Savon médicinal	400	grammes.
Eau distillée	4000	id.
Camphre	48	id.

Faites fondre au bain-marie le savon dans l'eau et ajoutez le camphre en poudre. En frictions dans le rhumatisme .

(Chapoteau, Goulard.)

Pommade antiscrofuleuse.

Tabac	4080	grammes.
Suc de tabac	270	id.
Axonge	540	id.

Faites cuire jusqu'à consommation de l'humidité, et ajoutez :

Poix-résine	} à	90	grammes.
Aristoloche			
Cire		45	id.

Pommade aromatique.

Mocde de bouf.	30	grammes.
Teinture aromatique	4	id.

En frictions contre le *teigne decalcante*, après avoir lavé les plaques avec de l'eau salée (Cazenave).

Pommade d'arséniat de soude.

Arséniat de soude	4	grammes.
Axonge	60	id.

Dans les affections cancéreuses .

Pommade arsenicale.

Axonge	100	gramme.
Arsenic blanc	10	centigrammes.

Pommade ou onguent arsenical.

Acide arsénieux	4	grammes.
Axonge	30	id.

Pommade astringente.

(Pommade virginale, pommade de la comtesse, pommade de noix de galle composée, onguent astringent de Fernel).

Noix de galle	} à	30	grammes.
Noix de cyprès			
Eoorce de grenade			
Sumac			
Mastic			
Onguent rosat		590	id.

Contre les hernies des enfants et le relâchement de certains organes. On lui donne quelquefois le nom de *cérat labial* .

Pommade d'atropine.

Atropine	25	centigrammes.
Axonge	5	grammes.

Matin et soir on introduit gros comme une tête d'épingle de cette pommade entre les paupières pour détruire les adhérences cristalloïdiennes .

(Bouchardat.)

Pommade d'Autenrieth avec l'émétique.

Axonge	30	grammes.
Émétique	5	id.

Cette pommade, en frictions matin et soir, fait venir des pustules dont l'action révulsive est très-utile. On cesse les frictions dès que les pustules sont assez volumineuses .

Pommade à l'azotate d'argent.

(Numéro 1.)

Axonge	30	grammes.
Nitrate d'argent	4	id.

(Numéro 2.)

Axonge	30	grammes.
Nitrate d'argent	8	id.

(Numéro 3.)

Axonge	30	grammes.
Nitrate d'argent	12	id.

En onctions contre l'érysipèle, les arthrites, les hydarthroses, les tumeurs blanches, les phlegmons .

(Jobert.)

Pommade azotique.

Pommade astringente, pommade ou graisse oxygénée d'Alyon.)

Axonge	500	grammes.
Acide azotique à 32°	60	id.

Faites liquéfier l'axonge dans un vase de terre; ajoutez l'acide et continuez à chauffer en remuant continuellement avec une baguette de verre jusqu'à

ce qu'il commence à se dégager des bulles de gaz nitreux; retirez du feu, et lorsque la pommade sera à moitié refroidie, coulez-la dans des moules de papier ☒.

(Codex.)

Dartres, gale. Elle tombe dans l'oubli.

Pommade de Banyer.

Litharge	60 grammes.
Alun calciné	à 50 id.
Calomel	} à 250 id.
Térébenthine	
Axonge	1000 id.

Dans le porriço. 10 grammes par jour ☐.

Pommade de Barèges.

Hydrosulfate de soude	10 grammes.
Carbonate de soude	10 id.

Faites dissoudre dans quantité suffisante d'eau, ajoutez :

Axonge balsamique 100 grammes.

Dartres légères ☒. (Bouchardat.)

Pommade à la belladone.

Extrait de belladone	5 grammes.
Axonge balsamique	40 id.

Mêlez. Dans les maladies spasmodiques ☒.

Pommade de borax.

(Pommade antiherpétique de Lassaigue.)

Borax effleuré	4 gramme.
Axonge	8 id.

Dartres furfuracées ☒. (Jourdan.)

Pommade bromurée.

Bromure de potassium	2 grammes.
Axonge	30 id.

Dans les engorgements glandulaires ☒ (Magendie.)

Pommade de bromure bromuré.

Bromure de potassium	12 décigrammes.
Brome liquide	6 id.
Axonge	30 grammes.

Pour frictions ☒. (Magendie.)

Pommade de bourgeons de peuplier simple.

Bourgeons secs de peuplier	1 gramme.
Axonge	4 id.

Faites digérer au bain-marie et exprimez ☐.

Pommade calmante.

Poudre de ciguë	4 grammes.
Axonge	30 id.

Dans les scrofules, le mal de Pott ☐. (Foy.)

Pommade de calomélas.

(Pommade au mercure doux.)

Calomel	3 grammes.
Axonge	30 id.

La formule des hôpitaux de Paris prescrit :

Calomel	1 gramme.
Axonge	30 id.

En remplaçant l'axonge par du cérat de Galien, on a le *cérat au calomel* ☒.*Pommade de calomélas camphrée.*

Calomel	2 grammes.
Camphre	3 décigrammes.
Axonge	30 grammes.

Contre l'herpès du visage ☒. (Cazenave.)

Pommade contre la calvitie.

Moelle de bœuf	250 grammes.
Acétate de plomb	4 id.
Baume du Pérou	8 id.
Aleool à 21°	30 id.
Teinture de cantharides	12 décigrammes.
Teinture de girofle	} à 75 centigrammes.
Teinture de cannelle	

Guibert indique :

Moelle de bœuf	} à 30 grammes.
Baume nerval	
Huile rosat	4 id.
Extrait alcalin de cantharides	4 décigrammes.

Cette formule nous paraît préférable.

On enduit tous les soirs le cuir chevelu avec gros comme une noisette de cette pommade ☒.

(Dupuytren.)

Pommade camphrée.

Axonge	100 grammes.
Poudre de camphre	30 id.

Faites fondre au bain-marie.

Remuez jusqu'à ce que la poudre de camphre soit dissoute, alors laissez refroidir. Contre les excoriations, les plaies, les douleurs ☒. (Raspail.)

Pommade de cantharidine.

Cantharidine	5 centigrammes.
Axonge	30 grammes.

Pour frictions ☐. (Soubeiran.)

Pommade de carbonate de plomb.

(Blanc rhazis ou raisin, onguent blanc de Rhazès, de cêruse ou de Tornamira.)

Carbonate de plomb	4 grammes.
Axonge	20 id.

Cette pommade rancissant très-vite ne doit être préparée qu'au moment du besoin ☐. (Dorvault.)

Pommade caustique.

Axonge	8 grammes.
Sabine pulvérisée	} à 1 id.
Alun	
Calomel	

Pour détruire les végétations ☐.

(Baumès, Bouchardat.)

Pommade pour faire croître les cheveux.

Savon médicinal	} à 30 grammes.
Cendres de cuir	
Sel gemme	
Tartre rouge	
Poudre à poudrer	
Sulfate de fer	
Sel ammoniac	
Coloquinte	
Coloquin	8 id.

Faites une poudre fine et formez une pommade avec :

Axonge q. s.

On enduit un bonnet de taffetas de cette composition, que l'on met sur la tête ☒. (Boucheron.)

Pommade au chloroforme.

Chloroforme	9 grammes.
Axonge	90 id.

Contre le prurit dartreux ☒, etc.
(Cazenave, de Paris.)

Pommade au chloroforme et au cyanure de potassium.

Chloroforme	12 grammes.
Axonge	60 id.
Cyanure de potassium	10 id.
Cire	q. s.

Contre les douleurs névralgiques intenses ☒.
(Cazenave, de Bordeaux.)

Pommade de chloro-iodure de mercure.

Chloro-iodure de mercure	2 grammes.
Axonge	20 id.

Pour résoudre les tumeurs du sein ☒.
(J. Ph., Récamier.)

Pommade chloro-mercurique.

Bichlorure de mercure	4 grammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque	8 id.
Axonge	30 id.

Pour remplacer la pommade de Cirillo ☒.
(Mialhe.)

Pommade chloro-plombique.

Acétate de plomb cristallisé	1 gramme.
Chlorure de sodium	4 id.
Axonge	30 id.

Sur les ulcères indolents ☒. (Hæfer.)

Pommade chloro-platinique.

Extrait de belladone	2 grammes.
Chlorure de platine	8 id.
Axonge	30 id.

Sur les plaies atoniques ☒. (Mialhe.)

Pommade de chlorure d'argent.

Chlorure d'argent	2 décigrammes.
Axonge	30 grammes.

Dans les engorgements scrofuleux ☒. (Sicard.)

Pommade au chlorure de chaux.

Soufre lavé	30 grammes.
Chlorure de chaux	40 id.
Axonge	120 grammes.

En frictions contre la gale ☒.

Pommade de chlorure d'or.

Muriate d'or	6 décigrammes.
Axonge	30 grammes.

(Chrestien.)

Pommade de chlorure d'or et de sodium.

Chlorure d'or et de sodium	1 gramme.
Axonge	30 id.

Dans les plaies syphilitiques ☒. (Niel, Soubeiran.)

Pommade de Cirillo.

Sublimé corrosif	2 à 4 grammes.
Axonge	30 id.

Dissolvez le sel à l'aide d'un peu d'eau. (Codex.)
4 grammes en frictions sous la plante des pieds ☒.

Pommade de citrate de quinine.

Citrate de quinine	6 décigrammes.
Axonge	4 grammes.

En frictions sous les aisselles contre les fièvres intermittentes ☒.

Pommade citrine.

(Onguent citrin, onguent contre la gale.)

Mercure	30 grammes.
Acide azotique à 32°	45 id.

Dissolvez à une douce chaleur et versez dans un mélange fondu et à moitié refroidi de :

Axonge	} à 250 grammes.
Huile d'olive	

Agitez pour avoir un mélange intime, et, lorsque la pommade commence à se solidifier, coulez-la dans des moules de papier. (Codex.) Avant l'entier refroidissement, on divise la masse en petits carrés.

Employée en frictions contre les dartres et surtout la gale ☒. A trop forte dose, elle occasionne la salivation. On doit la renouveler assez souvent.

(Dorvault.)

Pommade de concombre.

Pour les usages de toilette.

Pommade créosotée.

Créosote	2 grammes.
Axonge	30 id.

En frictions dans l'eczéma ☒. (Lond.)

Pommade au cyanure d'argent.

Cyanure d'argent	6 décigrammes.
Axonge	30 grammes.

Pommade au cyanure de mercure.

Cyanure de mercure	75 centigrammes.
Axonge	30 grammes.

Dans les ulcérations syphilitiques.

(Biett, Jourdan.)

Pommade au cyanure de zinc.

Cyanure de zinc	20 centigrammes.
Graisse	} à 5 grammes.
Beurre de cacao	

F. s. a. Une friction tous les quarts d'heure sur le front, les paupières et les tempes, gros comme un haricot. Dans les névralgies ☒.

Pommade de Desault.

Axonge	30 grammes.
Précipité rouge	3 grammes.
Acétate de plomb	} à 3 grammes.
Tuthie	
Alun calciné	
Sublimé	50 centigrammes.

Dans les ophthalmies ☒.

Pommade dessiccative.

Beurre de cacao	} à 30 grammes.
Blanc de baleine	
Cire jaune	45 id.
Acétate de plomb	8 id.

F. s. a. une pommade homogène.
Dans les ulcérations dues à un décubitus prolongé.
On l'applique en couches très-minces ☒.
(Encyclopédie.)

Pommade de deutiodure de mercure.

Biodure de mercure	1	grammes.
Axonge	45	id.

Dans les ulcères vénériens \boxplus . (Soubeiran.)

Pommade au deutoxyde de mercure camphré.

Bioxyde de mercure	2	grammes.
Camphre	5	id.
Axonge	30	id.

Celle de Bielt contient moins de camphre.

Dans les syphilides avec démangeaisons \boxplus .
(Monod.)

Pommade ou onguent diurétique.

Seille pulvérisée	2	grammes.
Onguent napolitain	5	id.

En frictions sur les lombes \square .

Pommade contre l'eczéma.

Tarbiith nitreux	2	grammes.
Extrait d'opium	1	id.
Axonge	40	id.

Dissolvez l'extrait dans quelques gouttes d'eau \square .
(Mialhe.)

Pommade d'ellébore noir.

Ellébore noir pulvérisé	8	grammes.
Axonge	30	id.

Dans les dartres invétérées \square . (Soubeiran.)

Pommade contre les engelures.

Opium	40	grammes.
Camphre	5	id.
Carbonate d'ammoniaque	10	id.
Acétate de plomb	20	id.
Axonge	120	id.

Sur les doigts malades \boxplus . (Kœrner.)

Pommade contre les engelures.

Axonge	30	grammes.
Créosote	à à 10	gouttes.
Sous-acétate de plomb liq.	à à 40	centigrammes.
Extrait thébaïque	à à 40	centigrammes.

F. s. a. une pommade \boxplus .

Pommades épispastiques et vésicantes.

V. VÉSICATOIRE.

Pommade contre l'érysipèle.

Créosote	10	grammes.
Axonge	40	id.

Mélez. Étendez toutes les deux heures et en quantité suffisante sur les téguments affectés \square . (Laure.)

Pommade contre l'esthiomène.

(Numéro 1.)

Styrax liquide	à à 90	grammes.
Axonge	à à 4	id.
Sublimé	à à 2	id.
Emétique	à à 2	id.
Teinture de cantharides	à à 2	id.
Euphorbe	à à 2	id.

(Numéro 2.)

Styrax liquide	120	grammes.
Axonge	90	id.
Sublimé	à à 8	id.
Emétique	à à 4	id.
Teinture de cantharides	à à 4	id.
Euphorbe	à à 4	id.

(Duchêne-Duparc.)

Pommade fébrifuge de quinine.

Sulfate de quinine	4	grammes.
Eau de Rabel	q. s.	
Axonge	15	grammes.

Faites dissoudre le sulfate dans l'eau de Rabel et ajoutez l'axonge.

Employée avec succès contre les fièvres, toutes les fois que la quinine n'est tolérée ni par l'estomac ni par le rectum; on l'applique sur l'aîne ou l'aisselle préalablement rasées; puis on la recouvre de taffetas gommé. (Boudin.)

Pommade contre la fissure anale.

Onguent de la mère	} à à 50	grammes.
Huile d'amandes		

Introduisez des mèches enduites de cette pommade dans le rectum \boxplus . (Campagnac.)

Pommade contre les gerçures des mamelons.

Axonge	30	grammes.
Bonne du Pérou	4	id.

Et

Opium brut	1	décigramme.
----------------------	---	-------------

Si les douleurs sont vives.

Dans ce dernier cas, l'enfant ne doit pas teter \square .
(Cruveilhier.)

Pommade contre les gerçures.

Oxyde de zinc	2	grammes.
Laudanum	1	id.
Axonge	30	id.

En onctions sur le mamelon \boxplus . (Bertel, G. H.)

Pommade de Giacomini.

Axonge récente	15	grammes.
Acétate de plomb	} à à 4	id.
Eau cohobée de laurier-cerise		

Cette pommade, devenue populaire en Italie, est très-utile contre les inflammations externes et surtout contre les engelures \boxplus . (Dorvault.)

Pommade de Gondret.

V. VÉSICATOIRES.

Pommade de goudron.

Axonge	300	grammes.
Goudron	100	id.

Cette pommade est employée contre le psoriasis et la lèpre vulgaire. Elle doit être employée en grande quantité. Son usage ne peut causer d'accidents.

Cette pommade tachant le linge, Girault a proposé l'emploi de la pommade suivante :

Axonge	600	grammes.
Huile ou pyrélaine de goudron	400	id.

Mais elle ne paraît pas employée. La pommade de naphthaline, dont Dorvault donne plus loin la formule, a été proposée dans le même but \boxplus .

Pommade au goudron.

Goudron	2	grammes.
Cérat	} à à 15	id.
Axonge		
Eau de Cologne	1	id.

En frictions soir et matin, contre les affections cutanées chroniques, et principalement contre le psoriasis \boxplus . (Emery.)

Pommade de goudron camphrée.

Axonge.	30 grammes.
Goudron	4 id.
Camphre	5 décigrammes.

Contre les éruptions et les démangeaisons dardreuses $\boxed{+}$. (Baumès.)

Pommade de goudron soufrée.

Axonge.	200 grammes.
Soufre	4 id.
Goudron	à 8 id.

Contre la lèpre $\boxed{+}$. (Beck.)

Pommade d'Helmerich.

Axonge.	120 grammes.
Carbonate de potasse	15 id.
Soufre sublimé	30 id.

Fans la gale $\boxed{++}$.

Pommade d'huile de croton.

Axonge.	5 grammes.
Cire.	4 id.

Faites fondre, et lorsque le mélange sera presque froid, ajoutez :

Huile de croton. 2 grammes.

Rubéfiant. Cette pommade plus affaiblie pourrait servir de pommade à vésicatoires $\boxed{=}$.

Pommade d'huile de foie de morue.

Huile de foie de morue.	à 40 grammes.
Axonge.	
Acétate de plomb liquide.	5 id.

Dans les ulcères scrofuleux $\boxed{=}$. (Brefeld.)

Pommade d'iode.

Iode.	4 gramme.
Axonge.	15 id.

(Soubeiran.)

Pommade d'iodhydrargyrate d'iodure de potassium.

Iodhydrargyrate.	4 grammes.
Axonge.	400 id.

On peut augmenter la dose du sel dans quelques circonstances.

Cette pommade subit une décomposition au bout de quelque temps $\boxed{=}$.

Pommade d'iodoforme.

Iodoforme	à 2 grammes.
Axonge.	

Faites une pommade par trituration et mieux par fusion $\boxed{=}$.

Pommade iodurée.

Axonge.	30 grammes.
Iodure de potassium.	à 2 à 3 grammes.
Iodure de plomb.	

Dans les engorgements glandulaires $\boxed{++}$.

Pommade iodurée.

(Pommade hydriodotée du Codex.)

Iodure de potassium	4 grammes.
Axonge.	50 id.

Dissolvez le sel à l'aide d'un peu d'eau, d'alcool ou de glycérine et mêlez à l'axonge $\boxed{++}$.

Fondant des plus employés.

Colorée en rouge, elle est vendue comme spécifique contre les engelures. (Dorvault.)

Préparez de même les pommades d'iodure de plomb (pommade chrysochrome), d'iodure de fer, d'iodure de zinc.

Pommade d'iodure de chlorure mercureux.

Iodure de chlorure mercureux	75 centigrammes.
Axonge.	60 grammes.

Mêlez. Contre la couperose $\boxed{=}$. (Boutigny et Rochard.)

Pommade d'iodure iodurée.

(Pommade de biiodure de potassium, pommade iodurée du Codex.)

Iode.	1 gramme.
Iodure potassique.	12 id.
Axonge.	90 id.

Pommade iodurée.

(Numéro 1.)

Iodure de potassium	12 décigrammes.
Iode.	6 id.
Axonge.	60 grammes.

(Numéro 2.)

Iodure de potassium	8 grammes.
Iode.	4 id.
Axonge.	60 id.

(Numéro 3.)

Iodure de potassium	10 grammes.
Iode.	12 décigrammes.
Axonge.	60 grammes.

En frictions $\boxed{++}$. (Lugol.)

Pommade d'iodure d'argent.

Iodure d'argent.	6 décigrammes.
Axonge.	30 grammes.

Pommade d'iodure d'arsenic.

Iodure d'arsenic	6 décigrammes.
Axonge.	30 grammes.

2 à 4 grammes en frictions dans les dartres rongeantes et tuberculeuses $\boxed{=}$. (Foy.)

Pommade d'iodure de baryum.

Iodure de baryum.	3 décigrammes.
Axonge.	30 grammes.

Dans les engorgements scrofuleux $\boxed{=}$. (Foy.)

Pommade d'iodure de soufre.

Iodure de soufre	4 gramme.
Axonge.	20 id.

Traitez l'iodure avec un peu d'alcool et mêlez-le à l'axonge. Dans les affections cutanées $\boxed{=}$. (Bielt.)

Pommade de James.

Essence de laurier-cerise.	40 grammes.
Axonge.	80 id.

Mêlez. Pour calmer les douleurs lancinantes des cancers.

Pommade jaune.

Cire jaune.	30 grammes.
Huile rosat.	45 id.
Camphre	75 id.
Extrait de Saturne	150 id.

On l'étend sur un linge et on l'applique sur la plaie cancéreuse après l'emploi du caustique de

Côme, et aussi quand le morceau d'agaric que l'on applique immédiatement après celui-ci est tombé ☒.

(Frère Côme.)

Pommade de joubarbe.

Sac de joubarbe } àà 3 grammes.
Axonge }
Huile d'amandes } àà 4 grammes.

En frictions ☒. (Cadet.)

Pommade ou onguent de laurier.

Feuilles fraîches de laurier. } àà 500 grammes.
Baies de laurier }
Graisse de porc } àà 1000 id.

Contusez les feuilles et les baies de laurier et faites chauffer avec la graisse sur un feu modéré jusqu'à consommation de l'humidité; passez avec expression; laissez refroidir. Séparez le dépôt; liquéfiez de nouveau la pommade, et coulez-la dans un pot. (Codex.)

Pommade de lupuline.

Lupuline 50 grammes.

Faire digérer au bain-marie pendant cinq à six heures dans

Axonge 100 grammes.

Passez. Comme sédatif des douleurs du cancer ☐.

Pommade de manganèse.

Bioxyde de manganèse. . . } àà parties égales.
Axonge }

Dans la teigne, la gale, les dartres. (Turper.)

Pommade mercurielle.

(Onguent mercuriel double, onguent napolitain, unguentum hydrargyri cæruleum fortius.)

Mercure } àà 500 grammes.
Axonge }

Triturez le mercure avec le quart de la graisse dans un mortier de marbre ou de fer jusqu'à ce qu'un peu de pommade frottée entre deux morceaux de papier gris ne laisse apercevoir aucun globe métallique; ajoutez alors le reste de l'axonge ☒.

(Codex.)

Résolutif antisypilitique héroïque et des plus employés. Dose, 1 à 5 grammes en frictions. On s'en sert aujourd'hui pour produire l'avortement des pustules varioliques. Pour cet usage, on peut lui associer de la cire (un quart) et de la poix noire (un quart). (Dorvault.)

Pommade mercurielle.

Mercure } àà 4 grammes.
Camphre }
Miel }
Beurre de cacao } 8 id.

Cette pommade a joui d'une grande réputation.

(Sanchez.)

Pommade mercurielle belladonnée.

Onguent mercuriel double . . . 30 grammes.
Extrait de belladone 4 id.

Engorgements lymphatiques ☒. (Velpeau.)

Pommade mercurielle au beurre de cacao.

Beurre de cacao 155 décigrammes.
Huile d'amandes 4 grammes.

Faites fondre; versez dans un mortier de marbre chauffé et ajoutez peu à peu :

Mercure 20 grammes.

Triturez jusqu'à extinction ☒. (Gnibert.)

Pommade mercurielle composée.

Onguent napolitain 30 grammes.
Chaux éteinte 8 id.
Sel ammoniac } àà 4 id.
Soufre }

Employée dans le traitement de la syphilis. On prétend qu'elle tache moins le linge et n'occasionne pas la salivation ☐.

Pommade mercurielle simple.

(Onguent gris, onguent pédiculaire, unguentum cæruleum mitius).

Pommade napolitaine 125 grammes.
Axonge 375 id.

Pour détruire le *pediculus pubis* ☒. Dans les méninges, délayée dans l'essence de térébenthine, on s'en sert pour détruire les punaises. (Codex.)

Pommade de mézérion.

Extrait alcoolique d'écorce de mézérion 4 grammes.
Alcool 15 id.

Faites dissoudre, puis ajoutez :

Axonge 280 grammes.
Cire blanche 30 id.

Rubéfiant et vésicant ☐. (Hoffmann.)

Pommade contre la migraine.

Chloroforme 12 grammes.
Cyanure de potassium 10 id.
Axonge 60 id.
Cire q. s.

Pour obtenir la consistance d'uné pommade ☒. (Cazenave, de Bordeaux.)

Pommade à la moelle de bœuf.

Moelle de bœuf préparée. . . } àà 60 grammes.
Graisse de veau id. }
Baume du Pérou 4 id.
Vanille 2 id.
Huile de noisettes 8 id.

Chauffez au bain-marie une demi-heure. Passez et battez dans une terrine avec un pilon de bois. Cosmétique pour les cheveux ☒.

Pommade ou cérat de monésia.

Huile d'amandes 4 grammes.
Cire blanche 2 id.
Extrait de monésia } àà 1 id.
Eau }

Pommade de naphthaline.

Naphthaline 5 grammes.
Axonge 5 id.

Réduisez la naphthaline en poudre et introduisez-la dans l'axonge, ou plutôt faites fondre à une douce chaleur. On aromatise à volonté. On peut augmenter la dose de naphthaline. Proposée par M. Boissière pour remplacer la pommade au goudron contre le psoriasis, la lèpre, le lichen ☒, etc.

Pommade de nitrate de mercure.

Nitrate de mercure 4 grammes.
Axonge 30 id.

Contre les dartres ☒.

Pommade de noix de galle.

Poudre de galle.	1 gramme.
Axonge.	8 id.

Quelques pharmacopées y ajoutent du camphre, d'autres de l'opium. Antihémorrhoidal ☒.
(Pharm. angl.)

Pommade de noyer.

Extrait de feuilles de noyer.	30 grammes.
Axonge.	4 id.
Essence de bergamote.	15 centigrammes.

Pommade ophthalmique.

Précipité rouge.	3 décigrammes
Vert-de-gris	6 id.
Tuthie.	7 id.
Beurre frais.	15 grammes.

Dans le ptérygion ☒. (Aug., Bénédic.)

Pommade ophthalmique.

Onguent napolitain.	4 grammes.
Stréchnine.	4 décigrammes.
Huile volatile d'amandes amères.	3 id.

4 grammes pour chaque friction dans les ophthalmies graves ☒. (Caron-Duvillars.)

Pommade ophthalmique.

Deutoxyde de mercure.	} à 4 grammes.
Tuthie	
Acétate de plomb.	
Alun calciné	
Sublimé corrosif	6 décigrammes.
Pommade rosat.	30 grammes.

Broyez avec soin. (Codex, Desault.)

Préparation fort employée et fort efficace dans les affections oculaires et surtout des paupières. Elle a besoin d'être fréquemment renouvelée.

Pommade ophthalmique.

Précipité rouge	1 gramme.
Sulfate de zinc	2 id.
Axonge.	96 id.

Sur le bord des paupières ☒. (Dupuytren.)

Pommade ophthalmique.

Précipité rouge.	1 gramme.
Cérat.	4 id.

Sur le bord des paupières ☒. (Jourdan.)

Pommade ophthalmique.

(Pommade mercurielle de Jadelot.)

Calomel	} à 250 grammes.
Savon blanc	
Huile d'olive	500 id.
Eau.	30 id.

Faites ramollir le savon dans l'eau, ajoutez l'huile, puis le calomel ☒. (Jadelot, Jourdan.)

Pommade ophthalmique.

Précipité blanc	4 grammes.
Tuthie	} à 8 id.
Bol d'Arménie	
Axonge lavée.	15 id.

Sur le bord des paupières ☒. (Janin.)

Pommade ophthalmique.

Beurre lavé à l'eau de rose.	68 grammes.
Camphre	3 décigrammes.
Précipité.	} à 4 grammes.
Sel de Saturne.	

Pommade efficace et très-employée ☒☒.
(Codex, Régent.)

Selon quelques praticiens, la célèbre *pommade ophthalmique de la veuve Farnier, de Saint-André, de Bordeaux*, dont la recette exacte n'est pas connue, se rapprocherait de celle ci-dessus. Cependant, tandis que celle-ci s'altère au bout de quinze jours à un mois, celle-là se conserve en bon état au moins une année ou deux. (Dorvault.)

Pommade ophthalmique.

Tuthie.	2 grammes.
Calomélus.	5 centigrammes.
Alods	5 id.
Beurre	7 grammes.

Dans les ophthalmies scrofuleuses ☒. (Scarpa.)

Pommade ophthalmique.

Onguent napolitain.	8 grammes.
Extrait de belladone.	4 id.

En frictions sur le front contre les ophthalmies douloureuses accompagnées de photophobie intense ☒. (Sichel.)

Pommade ophthalmique.

Nitrate d'argent.	1 décigramme.
Axonge.	8 grammes.

Dans les ophthalmies aiguës, sur la paupière ☒. (Velpeau.)

La *pommade ophthalmique de Guthrie* contient le quadruple de nitrate d'argent.

Pommade ophthalmique.

(Baume mercuriel, baume ophthalmique.)

Beurre frais.	90 grammes.
Cire blanche	15 id.
Précipité rouge.	40 id.
Oxyde de zinc.	4 id.
Camphre dissous dans de l'huile d'œufs	3 id.

Dans les ophthalmies chroniques ☒. (Cadet, Saint-Yves.)

Pommade ophthalmique.

Précipité rouge.	2 décigrammes.
Huile de foie de morue.	4 grammes.
Cérat	2 id.

Dans les ulcérations intercéiliaires et dans les panus cellulux ☒. (Cunier.)

Pommade ophthalmique.

Précipité rouge.	à 15 centigrammes.
Camphre	} 1 goutte.
Huile d'olive	

Mélez, porphyrisez exactement, ajoutez :

Beurre lavé à l'eau chaude. 3 grammes.

Gros comme un grain de blé dans les kératites vasculaires chroniques et les taches légères de la cornée ☒. (Desmarres.)

Pommade ophthalmique.

Sulfate de cuivre	1 décigramme.
Beurre lavé	2 grammes.
Camphre	2 décigrammes.

Contre les ulcérations des paupières ☒. (Desmarres.)

Pommade ophthalmique à l'huile de foie de morue.

Huile de foie de morue.	} à 2 grammes.
Extrait de suie.	
Pommade citrine.	4 id.
Moelle de bœuf	45 id.

Sur le bord des paupières ☒. (Carron-Duvillars.)

Pommade d'or.

Or divisé 1 décigramme.
Axonge 15 grammes.

Dans les chancres vénériens \square .

Pommade contre l'otorrhée chronique.

Protoiodure de mercure 4 gramme.
Hydrochlorure de morphine 2 décigrammes.
Pommade aux concombres 15 grammes.

En frictions dans l'oreille \oplus . (Ménière.)

Pommade d'oxyde de zinc.

(Onguent ophthalmique, cérat épulotique.)

Oxyde de zinc 1 gramme,
Onguent rosat } à à 2 id.;
Beurre lavé }

Beaucoup de pharmacopées emploient tout simplement de l'oxyde de zinc et du cérat sans eau. D'autres y ajoutent du camphre \oplus .

Pommade d'oxyde de zinc.

Axonge 30 grammes.
Oxyde de zinc 2 id.

Contre l'eczéma, l'impétigo et l'ecthyma. (Martin-Solon.)

Pommade au pétrole.

Pétrole 6 grammes.
Pommade nerveine 30 id.

Pommade philocome.

Extrait de quinquina 2 grammes.
Huile d'amandes douces 8 id.
Molle de bœuf 24 id.
Essence de bergamote 6 gouttes.
Baume du Pérou 20 id.

Contre la chute des cheveux. (Radius.)

Pommade de phosphate de mercure.

Dentophosphate de mercure 10 grammes.
Axonge 110 id.

Pour la résolution du bubon \square .

On obtient le biphosphate de mercure par double décomposition du deutonitrate de mercure et du phosphate de soude. (Albano.)

Pommade au phosphore.

Axonge 50 grammes.
Phosphore 1 id.

Pommade ou graisse phosphorée.

Phosphore 4 grammes.
Axonge 200 id.

Faites fondre l'axonge au bain-marie dans un flacon à large ouverture à l'émeri, en interposant un papier entre le bouchon et le col. Ajoutez le phosphore; portez l'eau à l'ébullition; alors bouches le flacon et agitez-le vivement jusqu'à ce que le phosphore soit dissous; laissez-le refroidir en agitant. Contre la paralysie \square .

Pommade phosphorée camphrée.

Phosphore 5 décigrammes.
Camphre 5 grammes.
Axonge 30 id.

Contre la paralysie apoplectique \square . (Cruveilhier.)

Pommade contre la photophobie de Cunier.

Extrait de belladone 1 gramme.
Huile de foie de morue 2 id.

Mélez. Contre la photophobie \oplus .

Pommade de plombagine.

Plombagine 8 grammes.
Sulfure de zinc 2 id.
Axonge 30 id.

Contre l'impétigo et l'eczéma \oplus . (Maerker.)

Pommade de poivre.

Poivre pulvérisé 8 grammes.
Axonge 4 id.

(Soubeiran.)

Pommade de protoiodure de mercure.

Protoiodure de mercure 5 grammes.
Axonge 50 id.

Dans les ulcères vénériens \oplus .

Pommade de populéum.

(Onguent de populéum ou de bourgeons de peupliers composé.)

Bourgeons de peuplier secs 375 grammes.
Feuilles récentes de pavot }
Feuilles récentes de belladone }
Feuilles récentes de jusquiame } à à 250 id.
Feuilles récentes de morelle }
Axonge 2000 id.

Faites cuire les plantes dans la humidité, sur un feu doux, jusqu'à consommation de l'humidité. Ajoutez les bourgeons bien concassés et faites digérer pendant vingt-quatre heures; passez avec forte expression; laissez refroidir; séparez le dépôt et fondez de nouveau la pommade pour la couler dans un pot. (Codex.)

Pommade calmante très-employée en particulier contre les hémorrhoides \oplus .

Pommade contre les poux.

(Pommade de staphisaigre.)

Poudre de staphisaigre 1 gramme.
Axonge 3 id.

En frictions sur la tête \oplus . (Guibert.)

Pommade contre les poux et les lentes.

Vinaigre }
Soufre } à à 30 grammes.
Staphisaigre }
Miel }
Huile d'olive 60 id.

Pommade de précipité blanc.

Précipité blanc 1 gramme.
Axonge 20 id.
Essence de roses 2 gouttes.

Très-efficace dans les dartres \oplus . (Bouchardat.)

Pommade de précipité rouge.

(Onguent d'oxyde rouge de mercure, pommade anti-psorique, pommade antiophthalmique de Pelletan, baume ophthalmique rouge.)

Précipité rouge 1 gramme.
Axonge 15 id.

M. Guibourt remplace l'axonge par la pommade

rosat. Avec cette modification on obtient la *pommade de Lyno* ou *pommade pour les yeux, de la veuve Scherrer*, qui se débite à l'Hôtel-Dieu de Lyon, dans de petits pots noirs coniques ☒.

Pommade purgative.

Coloquinte	4 grammes.
Axonge	30 id.

En frictions sur le ventre ☐ (Chrestien,)

Pommade de régent.

Beurre frais	15 grammes.
Camphre	5 centigrammes.
Acétate de plomb	} à 60 id.
Oxyde rouge de mercure	

Dans la bléphanite ciliaire chronique ☒.

Pommade résolutive de Dupuytren.

Sel ammoniac	5 grammes.
Onguent napolitain	100 id.

Dans les engorgements et dans les exostoses traumatiques ☒.

Pommade ou onguent rosat.

Axonge lavé à l'eau de roses	4000 grammes.
Pétales de roses pâles	2000 id.
Orcanette	30 id.

Contusez la moitié des fleurs, mêlez-les avec l'axonge froide et laissez en contact pendant deux jours; alors liquéfiez à une douce chaleur et passez avec expression. Lorsque la pommade sera refroidie, répétez la même opération avec la seconde moitié des fleurs; colorez la pommade en la faisant macérer avec l'orcanette, passez, laissez refroidir, séparez le dépôt, liquéfiez de nouveau et coulez dans un pot.

Ne pas confondre cette pommade avec celle pour les lèvres, qui est le *cérat rosat*. (Codex.)

Pommade contre la sciatique.

Pommade stibiée	40 grammes.
Extrait d'aconit	5 id.

En frictions sur le trajet du nerf ☒.
(Debourge de Rollot.)

Pommade sédative.

Cyanure de potassium	2 décigrammes.
Axonge	30 grammes.

En frictions dans les maladies nerveuses, la migraine, le tic douloureux de la face ☒.

Pommade sédative.

Acétate de plomb	} à 4 grammes.
Extrait de belladone	
Axonge	24 id.

Fissures à l'anus. On l'applique sur des mèches qu'on introduit dans cet organe ☒. (Dupuytren.)

Pommade sédative antihémorrhoidale.

Popaléum	30 grammes.
Extrait de belladone	4 id.
Extrait d'opium	6 décigrammes.

Mêlez et aromatisez ☒. (Debreyné.)

Pommade sédative et abortive.

Onguent napolitain	8 grammes.
Extrait de belladone	} à 4 id.
Opium	

Contre les panaris. On recouvre la partie malade

de la totalité de cette pommade, et toutes les heures on fait de très-légères frictions pour en faciliter l'absorption. Ordinairement au bout de vingt-quatre heures l'inflammation est avortée ☒. (Debreyné.)

Pommade soufrée.

Soufre lavé	125 grammes.
Axonge	375 id.

Dans l'eczéma ☒. (Codex.)

Pommade de staphisaigre.

Staphisaigre	300 grammes.
Axonge	500 id.

Ajoutez la poudre à la graisse bouillante et maintenez à 100° pendant vingt-quatre heures. Antipsorique ☒.

Pommade stibiée.

(Pommade d'émétique, pommade d'Autenrieth.)

Emétique	4 grammes.
Axonge	12 id.

Triturez le sel avec quelques gouttes d'eau et ajoutez l'axonge.

Révisif très-employé en frictions ☒☒.

Pommade de strychnine.

Strychnine	4 gramme.
Axonge	30 id.

Contre la paralysie ☒. (Bouchardat, Sandras.)

Pommade de suie.

Suie brillante	10 grammes.
Axonge	20 id.

Contre la gale, la teigne ☒. (Schreter.)

Pommade de suie composée.

(Pommade contre la teigne.)

Extrait acétique de suie	5 grammes.
Sel marin décrepi	40 id.
Axonge	112 id.

Pommade de sulfate de fer.

Protosulfate de fer	5 centigr. à 4 gr.
Axonge	30 grammes.

Dissolvez le sel à l'aide d'une goutte d'eau et mêlez. Impétigos, intertrigos décroissants. (Devergie.)

Pommade sulfuro-alcantine.

Foie de soufre	} à 12 grammes.
Soude d'Alicante	
Axonge	90 id.

On en frotte la tête des teigneux tous les jours, après avoir fait tomber les croûtes à l'aide de cataplasmes ☒. (Alibert.)

Pommade sulfuro-savonneuse.

Savon blanc	100 grammes.
Eau	300 id.

Faites dissoudre et ajoutez :

Soufre	100 grammes.
------------------	--------------

Quelques formulaires font ajouter tout simplement le soufre à du savon noir ☒. (Lugol, Soubeiran.)

Pommade au tabac.

On verse sur dix parties de tabac à priser ou de

tabac en feuilles quantité suffisante d'eau bouillante pour bien imbiber; on laisse macérer dix heures; on exprime, on laisse déposer le liquide et l'on décante. On concentre ensuite le liquide à la vapeur, et lorsqu'il ne reste plus que six à sept parties de liqueur, on l'incorpore dans soixante parties, soit de moelle de bœuf, soit d'axonge; on aromatise *ad libitum*. Contre la chute des cheveux \square .

(*Journal de chimie médicale.*)

Pommade contre les taches de naissance.

Chaux vive }
Savon de Venise } à parties égales.

Escharotique qu'on enlève après douze heures d'application \square .

Pommade de tannate de plomb.

Tannate de plomb 40 grammes.
Axonge 50 id.

Résolutif et siccatif contre les excoriations \square .

(Yott.)

Pommade de tannin.

Axonge 45 grammes.
Tannin }
Eau distillée } à 8 id.

Pour donner de la tonicité aux plaies et aux relâchements de certains organes \square .

Pommade contre la teigne.

Suie 60 grammes.
Sulfate de zinc 30 id.
Axonge 150 id.

Deux frictions par jour avec gros comme une noisette \square . (Bories.)

Pommade contre la teigne.

Chaux éteinte 4 grammes.
Carbonate de soude 6 id.
Axonge 30 id.

On fait tomber les croûtes à l'aide de cataplasmes, et l'on enduit ensuite de pommade les parties affectées \square .

Les pommades contre la teigne des docteurs Bielt, Cazenave, Petel, ne diffèrent pas de celle-ci.

(Frères Mahon.)

Pommade contre la teigne.

Précipité rouge 40 grammes.
Carbonate de soude sec. 15 id.
Sulfate de zinc 6 id.
Tuthie 4 id.
Soufre 15 id.
Axonge 125 id.

Enduire le soir les parties malades avec cette pommade et les laver le lendemain avec de l'eau de savon chaude. (Pinel-Grandchamp.)

Pommade contre la teigne.

Sublimé corrosif 4 gramme.
Houille porphyrisée 8 id.
Axonge 60 id.

Raser la tête avec le rasoir, après en avoir fait tomber toutes les croûtes, et frotter tous les jours le cuir chevelu avec gros comme une noisette de cette pommade \square . (Michel.)

Pommade térébenthinée.

Huile volatile de térébenthine 60 grammes.
Eau-de-vie camphrée 30 id.
Ammoniaque 8 id.
Axonge 250 id.

En frictions matin et soir contre la sciatique \square .

(Dehreyné.)

Pommade de turbith minéral.

Turbith minéral 1 gramme.
Axonge 8 id.

(Svediaur.)

Pommade ou onguent de tuthie.

Tuthie 8 grammes.
Onguent rosat }
Beurre lavé à l'eau de rose. } à 15 id.

(Codex.)

Pommade de véraltrine.

Véraltrine 2 décigrammes.
Axonge 30 grammes.

Dans le rhumatisme chronique, l'anasarque et la goutte \square . (Magendie.)

Pommade de Zeller.

(Onguent antipsorique de Zeller, pommade de muriate ammoniac-mercurel.)

Oxychlorure ammoniacale de mercure 4 gramme.
Onguent rosat 8 id.

Recommandée dans presque toutes les maladies de la peau.

POMME. Fruit du pommier, arbre appartenant à la famille des rosacées. C'est un fruit alimentaire dont la décoction sert de *tisane*, dont la pulpe cuite s'emploie en *cataplasmes*, et qu'on pressure à maturité pour faire du *cidre*.

Pomme épineuse. V. DATURA STRAMONIUM.

Pomme de terre. Racine tuberculeuse du *Solanum tuberosum*, importée d'Amérique et contenant une telle abondance de fécule qu'on en a fait un aliment usuel.

La pulpe de pomme de terre sert à faire des *cataplasmes*, et, après fermentation, on en retire de l'*alcool*. — Convenablement laxée, elle sert à la préparation d'une *fécule* avec laquelle on fait du pain, et qu'on emploie pour mélanger à l'eau du bain chez les dartreux.

PONCE OU PIERRE PONCE. Pierre volcanique, très-poreuse, dont la poudre colorée avec du carmin sert de dentifrice.

PONCTION DE L'ABDOMEN. V. PARACENTÈSE DE L'ABDOMEN.

Ponction du thorax. V. THORACOCENTÈSE et PARACENTÈSE DU PÉRICARDE.

Ponction de la vessie. V. RÉTENTION D'URINE.

PONT-DE-BARET. V. DIEU-LE-FIT.

PONT-GIBAUD (Puy-de-Dôme). Eau minérale bicarbonatée, acidule, employée dans la chlorose et dans la dyspepsie.

POPELUM. Onguent préparé avec les bourgeons de peuplier, contre les hémorrhoïdes ☒. V. PEUPLIER, POMMADE.

PORCELLE. Plante de la famille des synanthérées, dont les feuilles en infusion ont été données contre la phthisie.

PORRIGO. Des pustules cutanées se couvrant de croûtes jaunâtres, transparentes ou brunes, constituent le *porrigo*. Il a plusieurs espèces de *porrigo* : 1° le *porrigo larvalis*, qui n'est qu'une forme de l'impétigo (V. ce mot); 2° le *porrigo furfurans*, qui n'est qu'une forme d'eczéma; 3° le *porrigo lupinosa*, qui occupe la tête, constitue une variété de teigne; 4° le *porrigo sentulata*, qui est également une variété de teigne; 5° le *porrigo decalvans*, autre variété de teigne où se trouve le *Microsporon furfur*; 6° le *porrigo favosa* ou *favus*, ou *teigne foaveuse*, dans laquelle se trouve l'*Achorion*. V. TEIGNE.

POSITION (MALADIES CHIRURGICALES). La position des parties malades est un des éléments du traitement pour les plaies et les inflammations.

Pour guérir les plaies et celles qui résultent des opérations, les parties doivent être placées de telle façon que les vaisseaux ne soient point tirillés, que les lambeaux tombent par leur propre poids et secondent ainsi les moyens contentifs destinés à rapprocher les chairs; que les vaisseaux liés, par exemple, ne soient point tendus (V. ANÉVRYSMES DE L'ARTÈRE CAROTIDE); que les veines soient tentes fermées par la position des parties; et, pour ne citer qu'un exemple de la puissance de la position pour guérir les plaies, on connaît un jeune homme, atteint de plaie de la veine crurale, qui a été guéri après avoir conservé volontairement sa cuisse dans la flexion forcée sur le tronc [V. VEINES (PLAIES DES)] pendant plus de quarante jours.

Pour favoriser la guérison des inflammations et des ulcères, on doit tenir les membres élevés dans un position telle que la circulation en retour soit favorisée (Gerdy). V. PHEGMON.

Il y a des fractures qui guérissent par la simple position; ainsi, les fractures de l'extrémité inférieure du péroné (V. FRACTURES), les membres atteints de fractures compliquées de plaies et que l'on place dans une gouttière sur un plan incliné sont traités par la position.

L'application du traitement par la simple position est subordonnée à la sagacité du chirurgien pour tous les cas qui ont été cités; elle est obligatoire pour les inflammations et après les ligatures. Cependant, lorsque le pus a séjourné dans un abcès, on doit préférer favoriser l'écoulement du pus (J. Cloquet) à seconder la résolution de l'inflammation par une position qui, tout en permettant le dégorgeement des parties, empêche la sortie du pus.

Position (MALADIES MÉDICALES). Certains

malades atteints de phlegmasies viscérales ou de maladies du système nerveux prennent des attitudes plus ou moins bizarres, qui deviennent un élément de diagnostic.

Au point de vue thérapeutique la position sur un plan complètement horizontal est le meilleur moyen à opposer à la syncope.

Les malades atteints de maladie du cœur sont couchés sur un lit dont la tête est très-élevée. V. CONGESTION CÉRÉBRALE.

Position (MÉDECINE OPÉRATOIRE). Chaque opération exige une position particulière pour le malade, pour le chirurgien et pour les aides elle est indiquée à chaque opération.

Position (TOCLOGIE). On désigne sous le nom de position, en tocologie, la situation de la tête au moment de son engagement dans le petit bassin. Les positions sont désignées par le rapport de l'occiput ou du menton du fœtus, avec les diverses parties du détroit supérieur du bassin (V. ACCOUCHEMENT). La position de la tête du fœtus est toujours difficile à diagnostiquer avant la rupture de la poche des eaux. Du reste, lorsque la tête s'engage bien par le sommet, le diagnostic n'a pas d'utilité bien réelle.

Position (OBSTÉTRIQUE). La position que les accoucheurs donnent à la femme pendant l'accouchement est variable, suivant les pays. En France, la position couchée sur le dos est préférée. V. ACCOUCHEMENT.

POTASSE. Alkali retiré du carbonate de potasse bouilli avec du lait de chaux qu'on laisse reposer et qu'on évapore entièrement pour former la potasse à la chaux. Quand on fait dissoudre cette potasse à la chaux dans l'alcool pour la faire évaporer de nouveau, on produit la potasse à l'alcool. L'une et l'autre servent de pierre à cauter. V. ce mot.

POTENTIEL. Caustiques en puissance comme les alcalis, agissant peu après leur action.

POTENTILLE. Plante de la famille des rosacées, dont deux espèces, la potentille argentine et la potentille rampante sont employées, racines et feuilles, comme médicament astringent.

POTIONS. Préparation liquide d'une contenance de 100 à 120 grammes, et servant de véhicule à une substance médicamenteuse, à prendre par cuillerées. Elles comprennent les *loochs*, émulsion d'huile et de gomme, et les *juleps* ou les *potions* formées d'eau distillée et de sirop avec un médicament quelconque.

Potion absorbante ou antiacide.

Magnésie calcinée.	4 grammes.
Eau de menthe	80 id.
Sirop d'écorce d'orange.	15 id.

Contre les aigreurs, les flatuosités. (Radius.)

Potion absorbante:

Rhubarbe.	40	grammes.
Carbonate de soude.	2	id.
Sirop de sucre	50	id.
Eau de menthe	250	id.

Deux cuillerées, trois fois par jour. Agitez chaque fois. Dans les aigreurs, cardialgies. (Swediaur.)

Potion acide.

(Julep vitriolé ou antihémorrhagique.)

Eau de menthe	480	grammes.
Sirop de framboise	30	id.
Acide sulfurique dilué	4	id.

Une ou deux cuillerées par heure.

Potion d'acide phosphorique.

(Mixture phosphorique)

Acide phosphorique médicinal.	4	grammes.
Eau de menthe poivrée.	150	id.
Sirop d'écorce d'orange.	15	id.

Par cuillerées dans la diarrhée, la dysenterie, le rachitisme ☐.

Potion d'aconit.

Alcoolate d'aconit	4	gramme.
Infusé de mélisse.	100	id.
Sirop diacode.	30	id.

Par cuillerées à bouche ☐. (Bouchardat.)

Potion alcaline.

Bicarbonate de soude	5	décigrammes.
Infusion de tilleul.	125	grammes.
Sirop de guimauve	45	id.
Hydrolat de menthe.	25	gouttes.

Deux ou trois cuillerées par jour. (Devergie.)

Potion alcaline gommeuse.

Carbonate de potasse	5	décigrammes.
Potion gommeuse.	250	grammes.
Sirop diacode.	30	id.

Dans la péritonite puerpérale.

Potion alumineuse.

(Potion astringente, potion antihémorrhagique, mixture astringente ou antihémoptysique.)

Alun	4	grammes.
Eau distillée	125	id.
Sirop de gomme	60	id.

60 grammes toutes les deux heures dans la colique de plomb, les hémorrhagies utérines ☐.

Potion anisée.

Alcoolat d'anis.	40	grammes.
Potion gommeuse.	450	id.

Dans les flatuosités. (Bouchardat.)

Potion anthelminthique.

Extrait alcoolique d'écorce de racine de grenadier.	25	grammes.
Suc de citron.	} à 50	id.
Eau de menthe.		
Eau de tilleul.		

Par cuillerées contre le tænia.

(Deslandes.)

Potion antiasthmatique.

Asa fetida	2	grammes.
Esprit de Minderer.	} à 60	id.
Eau de menthe.		

Une cuillerée toutes les heures ☐.

Potion anticatarrhale expectorante.

Oxymel scillitique	} à 50	grammes.
Hydrolat de menthe		
Elixir parégorique	} à 12	id.
Esprit de lavande composé.		

Excellent incisif. Trois à cinq cuillerées par jour.

Potion anticroupale.

Tartre stibié	8	centigrammes.
Sirop d'ipécacuanha.	60	grammes.
Oxymel scillitique.	12	id.
Infusé de polygala	125	id.

Propre, dit-on, à favoriser l'expulsion des fausses membranes ☐. (Jourdan.)

Potion anticroupale.

Camphre	25	milligrammes.
Tartre stibié	10	centigrammes.
Vin d'ipéca.	3	grammes.
Mucilage de gomme	8	id.
Sirop de guimauve	2½	id.
Eau distillée	60	id.

Une cuillerée à café toutes les dix ou trente minutes, en faisant boire dans l'intervalle de l'eau sucrée tiède, ou un mélange d'eau et de lait ☐.

(Albert de Bremen.)

Potion antihystérique.

(Potion avec les substances fétides.)

Sirop d'arnoise composé	30	grammes.
Teinture de castoreum	2	id.
Eau de fleur d'orange.	} à 60	id.
Eau de valériane		
Ether sulfurique.	4	id.

Par cuillerées ☐. (Codex.)

Potion antiictérique.

Acétate de potasse.	} à 15	grammes.
Extrait de ciguë		
Extrait de pissenlit.	} à 30	id.
Eau de fenouil.		
Sirop des cinq racines.		

Deux cuillerées toutes les quatre heures ☐. (Quarin.)

Potion antihystérique fétide.

Asa fetida.	40	grammes.
Eau de menthe	45	id.

Faites une émulsion, passez et ajoutez :

Teinture ammoniacale de valériane	8	grammes.
Teinture de castoreum	12	id.
Ether sulfurique	4	id.

Potion antiphthisique.

Solution d'iode de potassium.	45	gouttes.
Acide prussique médicinal.	42	id.
Eau de laitue.	425	grammes.
Sirop de guimauve	30	id.

Une cuillerée à café d'heure en heure ☐.

Potion antirhumatisme.

Iode de potassium.	2	grammes.
Eau de menthe	175	id.
Sirop de safran	45	id.

30 grammes trois fois par jour dans le rhumatisme articulaire aigu ☐. (Wardelevorth.)

Potion antiscorbutique.

Sirop de quinquina	50	grammes.
Eau de menthe	150	id.
Esprit de cochléaria	10	id.
Suc de citron	50	id.

Potion antiscrofuleuse.

Chlorure de baryum	} à 2	grammes.
Chlorure de fer		
Eau de cannelle	} à 30	id.
Sirop d'écorce d'orange		

Vingt à trente gouttes les trois heures \boxplus .
(Hufeland, Crawford.)

Potion antiseptique.

Serpentaire	} à 40	grammes.
Quinquina		
Eau bouillante	200	id.

Faites infuser, passez et ajoutez :

Sirop de sucre	50	grammes.
Acétate d'ammoniaque	20	id.

Par cuillerées. (Bouchardat.)

Potion antiseptique camphrée.

Serpentaire de Virginie	8	grammes.
Eau bouillante	q. s.	

Pour 120 grammes d'infusé, auquel ajoutez :

Sirop de quinquina	30	grammes.
Teinture de quinquina	3	id.
Camphre	6	décigrammes.
Acétate d'ammoniaque	30	grammes.

Dissolvez le camphre dans la teinture \boxplus .

Potion antispasmodique.

(Potion éthérée.)

Sirop de fleur d'oranger	30	grammes.
Eau de tilleul	} à 60	id.
Eau de fleur d'oranger		
Ether sulfurique	2	id.

Potion antispasmodique fétide.

Teinture de castoreum	} à 120	centigrammes.
Esprit de corne de cerf		
Eau de fleur d'oranger	} à 45	grammes.
Sirop d'écorce d'orange		

Potion antysyphilitique.

Cyauure de mercure	3	décigrammes.
Eau distillée	180	grammes.
Laudanum	2	id.

Une cuillerée matin et soir dans une décoction de saïsepareille \boxminus .
(Mendaca, Radius.)

Potion aromatique.

(Potion cardiaque, potion cordiale.)

Sirop d'oignons	30	grammes.
Esprit de cannelle	15	id.
Conf. d'hyacinthe	8	id.
Eau de menthe	} à 60	id.
Eau de fleur d'oranger		

Par cuillerées, dans l'atonie de l'estomac \boxplus .
(Codex.)

Potion arsenicale ou minérale.

Solmé arsenical	} à 25	grammes.
Sirop simple		
Vin rouge	50	id.

A prendre en cinq doses de demi-heure en demi-heure, au moins trois heures avant le moment décisif de l'accès de fièvre intermittente \boxplus . (Boudin.)

Potion astringente.

Extrait de ratanhia	2	grammes.
Alun	5	décigrammes.
Infusion de roses	150	grammes.
Sirop de roses	} à 30	id.
Sirop de cachou		
Eau de Rabel	15	gouttes.

Potion astringente.

Tannin	1	gramme.
Eau distillée d'absinthe	100	id.
Sirop de safran	} à 20	id.
Vin de Malaga		

Dans les leucorrhées et les métrorrhagies. (Gamba.)

Potion atrophique.

Iodure de potassium	4	grammes.
Eau de laitue	250	id.
Eau de menthe	8	id.
Sirop de guimauve	30	id.

Dans l'hypertrophie du ventricule du cœur. Dans certains cas on peut ajouter 4 à 8 grammes de teinture de digitale.
(Magendie.)

Potion balsamique magnésienne.

Copahu	50	grammes.
Alcoolat de menthe	30	id.
Lait de magnésic	20	id.

Trois cuillerées à café par jour dans la gonorrhée.
(Mia.)

Potion ou julep béchique.

Infusé de quatre fleurs	125	grammes.
Sirop de gomme	30	id.

Potion benzoïque.

Acide benzoïque	5	grammes.
Potion gommeuse	125	id.

Catarrhes chroniques, gravelle urique.
(Bouchardat.)

Potion bromée.

Bromure de potassium	6	décigrammes.
Eau de laitue	90	id.
Sirop de guimauve	30	id.

En un jour dans les scrofules \boxplus . (Magendie.)

Potion calmante.

(Potion anodine, julep calmant.)

Sirop d'opium	8	id.
Sirop de fleur d'oranger	24	id.
Eau de laitue	125	id.

Par cuillerées \boxplus . (Codex.)

Potion cantharidée.

(Émulsion de cantharides, de Van Mons.)

Huile de cantharides par infusion	6	grammes.
Jaune d'œuf	n° 1	
Miel	30	grammes.
Gomme arabique	8	id.
Eau distillée de genièvre	90	id.

F. s. a. une émulsion. (Guibourt.)
Dans l'ascite, la folie, et pour exciter l'appareil génital \boxminus .

Cette préparation est l'une des plus convenables pour l'administration de la cantharide à l'intérieur.

Potion carminative.

Eau de menthe	} à 60	grammes.
Eau de camomille		
Sirop de camomille	} à 15	id.
Sirop de coquelicot		

Par cuillerées \boxplus . (Spiel.)

Potion chlorurique.

Chlore liquide 60 grammes.
Sirop de sucre 180 id.

Une cuillerée à bouche toutes les deux heures, dans les fièvres typhoïdes \square . (Jourdan.)

Potion chloroformisée.

Eau chloroformisée 400 grammes.
Sirop d'écorces d'oranges 25 id.

Par cuillerées contre les névralgies, l'asthme \square , etc.

Potion de Choppart.

Copahu)
Alcool)
Sirop de Tolu) à 60 grammes.
Eau de menthe)
Eau de fleur d'orange)
Alcool nitrique 8 id.

Trois à six cuillerées par jour, en agitant chaque fois, dans la gonorrhée \square .

Cette préparation est fort désagréable à prendre. On recommande de se pincer le nez en la prenant, afin de n'en pas percevoir le goût; puis on fait aussi manger quelques pastilles de menthe après l'avoir prise.

C'est la formule des hôpitaux de Paris. Cadet remplace le sirop de Tolu par celui de capillaire et ne met que 4 grammes d'eau de fleur d'orange.

En remplaçant l'alcool par 15 grammes de gomme arabique en poudre et mieux par un jaune d'œuf avec lequel on triture d'abord le copahu, on obtient la *potion de Choppart* ou de copahu émulsionnée.

(Dorvault.)

Potion de codéine.

Sirop de codéine 30 grammes.
Infusé béchique 125 id.

Une cuillerée toutes les heures, dans la bronchite \square . (Bouchardat.)

Potion de colchique.

Vin de colchique 30 grammes.
Infusion de camomille 120 id.
Eau de laurier-cerise 5 id.
Sirop simple 30 id.

A prendre par cuillerée à bouche de deux en deux heures, dans la goutte \square . (Forget.)

Potion contre l'aphonie.

Thé Hyssop) à 8 grammes.
Lierre terrestre)
Fleurs de molène 4 id.
Iris 26 décigrammes.

Faites infuser dans 180 grammes d'eau bouillante. Passez et ajoutez :

Rhum } à 30 grammes.
Sirop d'érysimum }
Sirop de Tolu 15 id.
Teinture de cannelle 13 décigrammes.

Dans l'aphonie par asthénie \square . (Cadet, Mongenot.)

Potion alumineuse contre la coqueluche.

Sulfate d'alumine 75 décigrammes.
Extrait de ciguë 60 id.
Sirop de coquelicot 8 grammes.
Eau de fenouil 90 id.

Toutes les six heures une cuillerée à dessert \square .

Potion contre la coqueluche.

Hydrolat de laitue 125 grammes.
Hydrolat de fleur d'orange 8 id.
Sirop de pivoine 30 id.
Sirop de belladone 8 id.
Ammoniaque liquide 6 gouttes.

Une cuillerée d'heure en heure dans la coqueluche rebelle \square . (Levrat.)

Potion contre la diarrhée.

Sirop de coings 30 grammes.
Teinture de cachou 10 id.
Eau de cannelle 30 id.
Eau commune 90 id.
Acide sulfurique alc. 2 id.
Laudanum de Rousseau 10 gouttes.

Cette potion est très-efficace. On la prend en deux ou trois fois dans la journée. (Lepetit.)

Potion contre la diarrhée des enfants.

2 à 3 grammes.

Sous-nitrate de bismuth 2 à 3 grammes.
Phosphate de chaux 4 id.
Eau de laitue 120 id.
Sirop simple 30 id.

Une demi-cuillerée à bouche d'heure en heure. Dans la diarrhée et dans la cholérine \square . (Bouchut.)

Potion contre la gangrène.

Chlorate de potasse 2 grammes.
Sirop simple 10 id.
Eau 50 id.

Par petites cuillerées dans les vingt-quatre heures \square . (Hunt.)

Potion contre la goutte.

Gomme arabique 60 grammes.
Eau 250 id.
Alcoolé de colchique 8 id.
Sirop de rhubarbe 60 id.

Par cuillerées de deux en deux heures. Le surlendemain on renouvelle cette potion \square . (Henrotey.)

Potion contre l'ivresse.

(Potion ammoniacale.)

Ammoniaque liquide 20 gouttes.
Eau pure 125 id.

En une fois \square .

Potion contre le mal de mer.

Eau distillée de valériane 60 grammes.
Eau distillée de fleur d'orange } à 30 id.
Eau distillée de laitue }
Teinture de cannelle 4 id.
Laudanum 20 gouttes.
Sirop d'écorce d'orange q. s.

F. s. a. une potion à prendre par demi-cuillerées à café, de manière à la consommer en six ou huit heures \square . (Guépratte.)

Potion contre la sciatique.

Essence de térébenthine } à 8 grammes.
Gomme arabique }
Eau de menthe 125 id.
Sucre 15 id.
Sirop de menthe 30 id.

Deux cuillerées trois fois par jour \square . En même temps, l'auteur fait frictionner les parties malades avec le *liniment* qui suit :

Essence de térébenthine 1 partie.
Liniment volatil camphré 2 id.

(Schneider.)

Potion contre la scarlatine.

(Mixture de carbonate d'ammoniaque, de Bodenias.)

Carbonate d'ammoniaque.	8 grammes.
Eau distillée	200 id.
Sirop de guimauve	40 id.

Dans la scarlatine ataxique \square .
(Stahl.)

Potion trocostimulante.

Infusé de feuilles d'orange.	200 grammes.
Gomme adragant.	2 id.
Antimoine diaphorétique.	3 id.
Sirop simple.	à 20 grammes.
Sirop diacode.	

Une cuillerée toutes les heures \square . (Bouchardat.)

Potion contre le ténia.

Huile de ricin.	30 grammes.
Ether sulfurique.	8 id.

Une cuillerée toutes les deux heures \square .

Potion térébenthinée contre le ténia.
(Remède contre le ténia, de Levacher.)

Huile de ricin.	30 grammes.
Essence de térébenthine.	15 id.
Eau de menthe.	60 id.
Sirop de sucre.	30 id.
Gomme arabique.	10 id.

A prendre en une fois le matin à jeun \square .

Potion contre le vomissement nerveux.

Hydrochlorate de morphine.	5 centigrammes.
Bicarbonate de soude.	6 décigrammes.
Eau de laitue.	90 grammes.
Sirop de limons.	15 id.
Eau de laurier-cerise.	3 id.

Par cuillerées à bouche toutes les heures \square .
(Padioleau.)

Potion de copahu et de cubèbe.
(Potion antiblennorrhagique.)

Copahu.	25 grammes.
Teinture de cannelle.	10 id.
Infusé de cubèbe au quart :	
Cubèbe.	25 id.
Eau.	400 id.
Ether azoté alcalin.	5 id.
Sirop diacode.	25 id.

Trois à quatre cuillerées dans la journée. Agitez chaque fois la fiole \square .

Potion cordiale des hôpitaux.

Vin rouge.	125 grammes.
Sirop simple.	25 id.
Teinture de cannelle.	8 id.

Par cuillerée toutes les demi-heures \square .

Potion diaphorétique.

Carbonate d'ammoniaque.	2 grammes.
Rhum.	à 20 id.
Sirop de sucre.	
Eau.	4000 id.

M. Bouchardat donne cette préparation comme très-efficace dans la glycosurie \square .

Potion de digitaline.

Digitaline.	5 milligrammes.
Hydrolat de laitue.	100 grammes.
Sirop de fleur d'orange.	25 id.

Dissolvez la digitaline dans quelques gouttes d'al-

cool et ajoutez aux autres composants. Par cuillerées, dans les vingt-quatre heures \square .

(Homolle et Quévenne.)

Potion diurétique.

Infusion de pariétaire.	100 grammes.
Alcool nitrique.	2 id.
Acétate de potasse.	à 40 id.
Oxymel colchique.	
Sirop des cinq racines.	40 id.

Par cuillerées dans la journée \square . (Bouchardat.)

Potion diurétique nitrée.

Nitre.	12 décigrammes.
Eau de fenouil.	125 grammes.
Sirop des cinq racines.	30 id.

Par cuillerées à bouche \square . (Foy.)

Potion diurétique sédative.

Digitale.	8 grammes.
Eau bouillante.	200 id.

Faites infuser, passez et ajoutez :

Nitrate de potasse.	8 grammes.
Sirop de guimauve.	50 id.
E.u. de laurier-cerise.	40 id.

Dans la cardite et dans l'ischurie \square .
(Bouchardat, Krautz.)

Potion effervescente.

Suc de citron.	15 grammes.
Vin rouge.	30 id.
Carbonate de potasse.	4 id.

Le malade mêlera la poudre à la liqueur, et au moment de l'effervescence il avalera le tout \square .

(Boerhaave, Gaubius.)

Potion émétique.

Émétique.	1 décigramme.
Eau de camomille.	125 grammes.
Sirop d'ipécaéanha.	30 id.
Eau de fleur d'orange.	12 id.

Une cuillerée toutes les deux heures dans la chorée \square et surtout dans les pneumonies \square . (Cayol.)

Potion éméto-cathartique.

Émétique.	1 décigramme.
Sulfate de soude.	15 grammes.
Eau chaude.	250 id.

En trois doses, à un quart d'heure d'intervalle, le matin à jeun \square . (Bouchut.)

Potion emménagogue.

Huile volatile de rue.	à 6 gouttes.
Huile volatile de sabbine.	
Sucré.	30 grammes.

Triturez et ajoutez :

Eau d'armoise.	160 grammes.
Eau de fleur d'orange.	15 id.

Une cuillerée toutes les heures \square .
(Cadde, Desbois.)

Potion d'ergotine.

Ergotine.	12 décigrammes.
Eau.	30 grammes.
Sirop de fleur d'orange.	30 id.

A prendre par cuillerées à bouche dans la journée pour une hémorrhagie, et de dix en dix minutes dans les cas d'inertie de la matrice. Jusqu'à ce que les douleurs expulsives aient amené l'accouchement. Dans

les cas de métrorrhagies graves, on peut porter la dose d'ergotine jusqu'à 8 grammes et plus ☐.

La potion est le mode le plus efficace pour l'administration de l'ergotine Bonjean.

Potion fébrifuge.

Sulfate de quinine	4	gramme.
Sirop de quinquina	30	id.
Acide sulfurique	2	gouttes.
Infusé d'absinthe	90	grammes.

A prendre à jeun ☒. (Foy.)

Potion gazeuse ou Potion de Rivière.

(Potion effervescente, potion carbonique, potion antiémétique.)

Bicarbonate de potasse	2	grammes.
Eau	60	id.
Sirop simple	15	id.

Étiquetez : *Potion alcaline* ou n° 1.

Suc de citrons	45	grammes.
Sirop de limons	} à 30	id.
Eau pure		

Étiquetez : *Potion acide* ou n° 2.

On fait prendre successivement au malade partie égale de chacune de ces potions ☒.

Pour arrêter les vomissements ☒☒.

Potion (ou julep) gommeuse.

Gomme arabique	8	grammes.
Sirop de guaiave	30	id.
Eau de fleur d'oranger	15	id.
Eau pure	90	id.

Par cuillerées à bouche ☒. (Codex.)

Potion hémostatique.

Sulfate de fer	3	décigrammes.
Sang-dragon	} à 5	id.
Teinture de cannelle		
Eau de Rabel	2	grammes.
Décoction de consoude	150	id.
Sirop diacode	30	id.

Par cuillerées à bouche ☒. (Dumas.)

Potion hémostatique au seigle ergoté.

Extrait d'ergot	4	grammes.
Eau de cannelle	400	id.
Sirop diacode	10	id.
Sirop simple	20	id.

Une cuillerée toutes les demi-heures. (V. *Potion d'ergotine.*) (Bouchardat.)

Potion hydragogue.

Digitale	1	gramme.
Eau bouillante	250	id.
Ether nitrique	2	id.
Sirop des cinq racines	30	id.

Faites infuser la digitale dans l'eau, passez et ajoutez les autres substances. Contre les infiltrations séreuses ☒. (Cruveilhier.)

Potion iodurée.

Iodure potassique	5	décigrammes.
Eau distillée	100	grammes.
Sirop d'écorce d'orange	25	id.

Dans la scrofule et dans la syphilis constitutionnelle. A prendre en trois fois dans la journée ☒.

Potion de magnésie.

Magnésie calcinée	10	grammes.
Sirop de fleur d'oranger	30	id.
Eau distillée	400	id.

A prendre en une ou deux fois.

La médecine de magnésie purge abondamment

sans faire éprouver ni fatigue ni colique ; elle ne provoque que peu de selles, mais des selles copieuses, molles et comme pultacées. (Gobley.)

Potion à la mannite.

Mannite	15	grammes.
Eau	400	id.

Faites fondre et ajoutez :

Sucre	30	grammes.
Alcoolat de citrons	6	gouttes.

A prendre en une fois à jeun ☒.

Potion musquée.

Infusé de valériane	90	grammes.
Musc	3	id.
Sirop de fleur d'oranger	30	id.

Par cuillerées à bouche ☒. (Guibert.)

Potion nitrique opiacée.

Acide nitrique	4	grammes.
Sirop simple	30	id.
Teinture d'opium	90	gouttes.
Décocté de gruau	270	grammes.

Un demi-verre toutes les deux heures dans la dysenterie, le choléra ☒.

Potion pectorale.

Soufre doré d'antimoine	425	centigrammes.
Extrait de polygala	7	grammes.
Oxymel scillitique	30	id.
Sirop de guaiave	60	id.

Agiter au moment de s'en servir, et prendre par cuillerées à bouche ☒.

Potion pectorale avec l'acide prussique.

Acide cyanhydrique médical	15	gouttes.
Infusé de lierre terrestre	60	grammes.
Sirop de guaiave	30	id.

Dans la bronchite. A prendre par cuillerées à bouche. (Magendie.)

Potion pectorale avec la gomme ammoniacque.

Gomme ammoniacque	15	grammes.
Eau d'hysope	180	id.

Faites une émulsion et ajoutez :

Esprit de Mindéverus	30	grammes.
Sirop de Velar	60	id.

Par cuillerées à bouche ☒. (Fuld.)

Potion pectorale à l'huile de foie de morue.

Huile de foie de morue	90	grammes.
Gomme arabique	15	id.
Sirop d'opium	} à 60	id.
Eau		

On la prendra en neuf doses égales en trois jours. Dans la pneumonie chronique ☒. On ajoute quatre ou cinq gouttes de laudanum, si l'estomac ne supporte pas l'huile. (Rayer.)

Potion phosphorée.

(Potion stimulante phosphorée.)

Huile phosphorée	} à 8	grammes.
Gomme arabique		
Eau de menthe	90	id.
Sirop de sucre	60	id.

Faites une potion émulsionnée. Par cuillerée toutes les heures (Soubeiran.)

Cette préparation est le meilleur mode d'administration du phosphore à l'intérieur, mais la dose d'huile phosphorée est trop forte.

Potion purgative.

(Apozème purgatif, médecine noire.)

Séné	8 grammes.
Rhubarbe	4 id.
Eau bouillante	112 id.

Après demi-heure de digestion, passez avec expression et ajoutez à la colature :

Sulfate de soude	15 grammes.
Manne en sortes	60 id.

Faites dissoudre sur un feu doux, passez et décantez. (Codex.)

Plusieurs formulaires ajoutent soit un citron coupé par tranches, soit le suc, l'essence ou la teinture. D'autres y ajoutent du tamarin, des aromates.

En une seule dose, le matin à jeun ☞. (Dorvault.)

Potion purgative anglaise.(Potion noire, *Black draught*.)

Séné	15 grammes.
Sulfate de magnésie	à 24 id.
Eau	125 id.
Eau de cannelle	15 id.
Teinture de séné	8 id.

A prendre à jeun ☞.

Potion purgative.

Huile de croton	2 gouttes.
Sucre	8 grammes.
Gomme arabique	à 2 id.
Teinture de cardamome	à 2 id.
Eau	40 id.

Deux ou trois cuillerées à café toutes les quatre heures ☞. (Cory.)

Potion purgative au café.

(Médecine au café.)

Café torréfié	à 15 grammes.
Sulfate de magnésie	à 15 grammes.
Séné	40 id.
Eau	120 id.
Sirop de sucre	50 id.

Faites infuser les trois premières substances dans l'eau, passez et ajoutez le sirop.

Purgatif agréable à prendre en une fois à jeun ☞.

Potion purgative des peintres.

Électuaire diaphœnix	30 grammes.
Poudre de jalap	4 id.
Séné	8 id.
Sirop de nerprun	30 id.
Eau bouillante	125 id.

A prendre en une fois à jeun ☞. (F. H. P.)

Potion purgative stibiée.

Sulfate de magnésie	15 id.
Tartre stibié	5 décigrammes.
Manne	45 grammes.
Eau	125 id.

A prendre en une fois à jeun ☞. (Béral.)

Potion purgative huileuse.

Huile de ricin	45 grammes.
Sirop de limons	30 id.
Eau de menthe	15 id.

Dans quelques formulaires on remplace le sirop de limons par celui de nerprun ☞.

Potion purgative à l'huile de croton.

Huile de croton	4 goutte.
Huile d'amandes	15 grammes.
Gomme arabique	12 id.
Eau	90 id.
Suc de citrons	8 id.

A prendre en une fois à jeun ☞. (Foy.)

Potion purgative à l'huile de ricin et à la magnésie.

Huile de ricin	20 grammes.
Alcoolat de menthe	15 id.
Lait de magnésie	40 id.

A prendre en une seule fois à jeun et boire par-dessus deux verres de bouillon coupé ou de thé ☞. (Mialhe.)

Potion purgative végétale.

Manne	60 grammes.
Sel végétal	6 id.
Suc de citron	n° 1
Eau bouillante	q. s.

Faites infuser le tout avec l'écorce de citron, clarifiez au blanc d'œuf ☞. A prendre à jeun.

C'est la formule de l'*Aqua angelica viennensis*.

Potion quimico-arsenicale.

Sulfate de quinine	6 décigrammes.
Eau distillée	30 grammes.
Acide sulfurique	2 gouttes.

Dissolvez et ajoutez :

Soluté ammoniacal de l'auteur 60 grammes.

En une fois, une à cinq heures avant l'accès, dans les fièvres intermittentes rebelles au sulfate de quinine et à l'acide arsénieux pris isolément ☞.

(Boudin.)

Potion scillitique.

(Potion diurétique.)

Oxymel scillitique	15 grammes.
Eau d'hysope	90 id.
Eau de menthe	30 id.
Alcool nitrique	2 id.

Mélez. A prendre par cuillerées à bouche toutes les heures ☞. (Codex.)

Potion sédative.

Cyanure de potassium	1 décigramme.
Eau de laitue	60 grammes.
Sirop de guimauve	30 id.

Une cuillerée à café de deux en deux heures ☞. (Magendie.)

Potion de seigle ergoté.

Seigle ergoté pulvérisé	2 grammes.
Sirop simple	15 id.
Eau de menthe	30 id.

A prendre en une fois ☞. (Soubeiran.)

Potion stimulante diaphorétique.

Acétate d'ammoniaque	15 grammes.
Eau de cannelle	à 50 id.
Eau de menthe	à 50 id.
Sirop de sucre	à 50 id.

Par cuillerées à bouche toutes les heures. (Bouchardat.)

Potion avec la strychnine.

Eau distillée	60 grammes.
Strychnine	5 centigrammes.
Sucre	12 grammes.
Acide acétique	2 gouttes.

Une cuillerée à café matin et soir ☞, dans les

paralysies; mais il ne faut employer ce remède qu'avec circonspection, crainte d'empoisonnement.

(Magendi.)

Potion sudorifique.

(Potion, julep ou mixture diaphorétique.)

Sirop de miel.	} à 30 grammes.
Esprit de Mindérewus.	
Infusion de sureau.	150 id.

A prendre par cuillerées à bouche ☒.

Potion sudorifique antimonée.

Esprit de Mindérewus.	30 grammes.
Sel ammoniac.	6 id.
Tartre stibié.	1 décigramme.
Sirop de guimauve.	92 grammes.
Infusion de sureau.	150 id.

Une cuillerée toutes les deux heures, dans la bronchite ☒.

Potion de sulfate de quinine au café.

(Café quininé.)

Café torréfié pulvérisé.	10 grammes.
Eau bouillante.	100 id.
Sulfate de quinine jusqu'à.	5 décigrammes.
Sucre.	15 grammes.

Faites du café en liqueur et ajoutez-y le sulfate de quinine trituré avec le sucre. Le sulfate de quinine ne doit être ni acidulé ni chauffé avec la liqueur de café. Agiter au moment de l'administration ☒.

Pour dissimuler la saveur amère du sulfate de quinine. (Desvoves.)

Potion de sulfate de quinine tartarisé.

Sulfate de quinine.	1 gramme.
Acide tartrique.	130 centigrammes.
Eau distillée.	120 grammes.
Sirop de menthe.	60 id.

Dans les fièvres ☒. Préparation dont on dit beaucoup de bien. (Righini.)

Potion térébenthinée.

Eau de laitue.	180 grammes.
Gomme arabique.	15 id.
Huile volatile de térébenthine.	25 id.
Sirop simple.	60 id.

Trois cuillerées par jour dans la sciatique, conjointement avec la pommade du même auteur ☒.

(Debryne.)

Potion tonique.

Extrait sec de quina.	4 grammes.
Gomme arabique.	2 id.
Sirop de Tolu.	} à 30 id.
Sirop de guimauve.	
Eau.	180 id.

Par cuillerées à bouche ☒. (Cadet.)

Potion tonique et diaphorétique.

Quina.	15 grammes.
Polygala.	8 id.
Eau.	q. s.

Pour obtenir 300 grammes de décocté; ajoutez :

Sirop de Tolu.	30 grammes.
Sirop de violettes.	23 id.
Vin antimonial.	23 id.

Par cuillerées à bouche ☒.

Potion au valériane de zinc.

Eau distillée.	120 grammes.
Valériane de zinc.	1 décigramme.
Sirop de sucre.	30 grammes.

Une cuillerée toutes les demi-heures comme anti-spasmodique ☒. (Devay.)

Potion à la véraltrine.

Véraltrine.	5 centigrammes.
Sirop simple.	50 grammes.
Eau de fleur d'oranger.	30 id.
Alcool.	q. s.
Eau distillée.	70 grammes.

Une cuillerée toutes les deux heures jusqu'à guérison dans les maladies fébriles pour faire tomber le pouls ☒. (Aran.)

Potion vermifuge.

(Café purgatif, infusion de séné et de café.)

Séné.	8 grammes.
Café torréfié.	4 id.
Eau bouillante.	} à 90 id.
Lait chaud.	

Faites infusion douze heures.

A prendre en une seule fois, le matin à jeun, chez les enfants ☒. (Broussonnet, Pierquin.)

Potion vermifuge purgative.

Séné.	8 grammes.
Mousse de Corse.	4 id.
Citron coupé.	n° 1.
Manne.	60 id.
Eau bouillante.	180 id.

A prendre par cuillerées à bouche à jeun ☒. (Jourdan.)

Potion vermifuge au semen-contra.

Semen-contra.	8 grammes.
Eau bouillante.	125 id.

Passez et ajoutez :

Sirop d'écorce d'orange.	30 grammes.
----------------------------------	-------------

En une fois à jeun ☒. (Soubeiran.)

Potion vomitive composée.

Tartre stibié.	5 centigrammes.
Ipéacacanha pulvérisé.	125 id.
Eau pure.	45 grammes.

En trois ou quatre fois ☒. (Jourdan.)

Potion vomitive avec l'émétique.

Tartre stibié.	1 décigramme.
Eau.	200 grammes.
Sirop simple.	30 id.

En cinq ou trois fois, à un quart d'heure d'intervalle ☒. (Guibert.)

Potion vomitive.

Tartre stibié.	5 centigrammes.
Poudre d'ipéacacanha.	75 id.
Oxymel scillitique.	15 grammes.
Eau simple.	60 id.

A prendre en trois fois, à dix minutes d'intervalle ☒. (Hufeland.)

POTIRON. Plante de la famille des cucurbitacées, *Cucurbita pepo*, dont le fruit sert de comestible pour faire des potages, et dont la semence mondée et pilée avec du sucre, de façon à préparer un électuaire, a été conseillée

comme ténifuge, à la dose de 60 à 80 grammes.
V. TÉNIA ☒.



Fig. 467. — Potiron (fleur mâle).



Fig. 468. — Potiron (fleur femelle).

POU. Insecte parasite de la famille des Ros-trés, qui se développe dans les cheveux de la tête ou du *pubis* et sur le *corps*. V. PHTHI-RIASE.

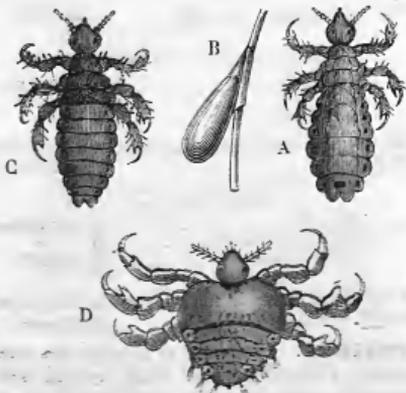


Fig. 469. — A. Pou femelle de la tête. — B. Œuf ou larve attaché à un poil. — C. Pou du corps un peu plus petit. — D. Pou du pubis ou scrotum.



Fig. 470. — Patte de pou.



Fig. 471. — Pou (tête et sucoir).

POUCE FLOTTANT. V. DOIGTS (DÉFOR-MATION DES).

POUDRES. Substances divisées à l'infini et réduites en poussière dans le but d'en faciliter l'absorption. Elles sont *simples* quand elles sont formées d'une seule substance et *composées* au contraire quand elles en renferment plusieurs.

Poudre d'Ailhaud.

(Poudre du baron du Castelet.)

Scammonée	5 grammes.
Suic.	40 id.
Colophane.	40 id.

Mêler. 2 grammes comme purgatif.

Poudre alimentaire.

Sucre	7500 grammes.
Chocolat.	4000 id.
Arrow-root	2000 id.
Salép	250 id.
Café.	125 id.
Cannelle.	180 id.
Châtaignes torréfiées	1000 id.
Beurre de cacao	250 id.

Faites une poudre du tout. On peut rapprocher cette poudre du racahout, du kaïffa, etc. (Dorvault.)

Poudre altérante de Plummer.

(Poudre de soufre doré mercurielle, poudre mercurielle antimoniale.)

Calomel	} à 4 gramme.
Soufre doré d'antimoine	

Ne préparer cette poudre qu'au moment du besoin. Vanitée comme fondant et dépuratif. Dose, 3 à 5 décigrammes par jour ☐. (Guibert.)

Pour les autres poudres altérantes, V. ALTÉRANTS.

Poudre analeptique.

(Pulvis analepticus, s. cordiacus, s. nobilis cellensis, s. cellensis aureus.)

Cinnabre	15 grammes.
Sucre candi	90 id.
Huile de cannelle	2 id.

Poudre célèbre jadis. Dose, 1 gramme.
(Svédiour.)

Poudre d'alun et de cachou.

Alun	} à parties égales.
Cachou	

Pour arrêter les hémorrhagies. (Sard.)

En remplaçant le cachou par le sulfate de zinc, on a la *poudre styptique*, qui sert aux mêmes usages ☒.

Poudre d'alun opiacé.

Alun	60 centigrammes.
Opium	15 id.
Sucre	45 grammes.

Faites douze prises. Une toutes les trois ou quatre heures, contre la diarrhée ☒.

Poudre anthelminthique.

Mousse de Corse	} à 20 grammes.
Semen-contra	
Calomélas	3 id.

Depuis 5 jusqu'à 13 décigrammes.
(Bouchardat.)

Poudre anthelminthique.

Mercuré doux	4 décigrammes.
Jalap	15 id.
Scammonée	25 centigrammes.
Sucre	15 grammes.

A prendre dans un lait de poule. (Pierquin.)

Poudre anthelminthique-ferrugineuse.

(Poudre amère ferrurée.)

Sulfate de fer	1 gramme.
Tanaïste	2 id.
Semen-contra	3 id.

Divisez en paquets de 6 centigrammes. (Guibert.)

Poudre antiarthritique purgative.

(Poudre de séné et de scammonée composée, poudre de séné et de crème de tartre, poudre grégorienne.)

Scammonée	} à 2 grammes.
Séné	
Crème de tartre	} à 4 id.
Chardon béni	
Salsepareille	} à 2 id.
Squine	
Gaiac	} à 2 id.
Cannelle	

(Virey, Pérard.)

Poudre antiasthmatique.

(Poudre incisive, poudre de scille composée.)

Scille	1 gramme.
Soufre lavé	2 id.
Sucre	3 id.

Dose, 1 gramme ☒. (Guibert.)

Poudre antichlorotique.

(Poudre de fer et de castoréum composée.)

Fer porphyrisé	} à 8 grammes.
Castoréum	
Anis	
Cannelle	
Muscade	à 4 id.

Faites vingt-quatre prises. Simplification de la *poudre chalybée* de l'ancien Codex ☒.
(Guibert, Sainte-Marie.)

Poudre antiépileptique.

Racine d'armoise pulvérisée	400 grammes.
Sucre	200 id.

Une cuillerée à café quatre fois par jour. (Bremsers.)

Poudre antiépileptique.

Valériane	4 grammes.
Feuilles d'oranger	425 centigrammes.
Sel ammoniac	4 décigramme.
Huile de cajepout	2 id.

Faites une poudre.

Valériane	2 grammes.
Sel ammoniac	} à 2 centigrammes.
Magnésie	
Huile de cajepout	1 id.

Faites une poudre.

Valériane	45 grammes.
Feuilles d'oranger	15 id.
Magnésie	} à 25 décigrammes.
Huile de cajepout	

Variante de la formule de ce remède secret, célèbre en Allemagne. — La première est de Knopf, la deuxième de Gmelin, et la troisième de RADIUS.

On en prend une cuillerée à café, par jour, dans du vin chaud. (Ragole.)

Poudre anti-gastralgique.

Magnésie	5 grammes.
Cannelle	2 id.
Opium brut	5 centigrammes.

Faites douze prises. Une chaque jour avant le repas ☒.

Poudre antimoniale de James.

Poudre stibiée, oxyde d'antimoine avec le phosphate de chaux; *pulvis Jacobi*, *pulvis antimonii comp.*

Sulfure d'antimoine pulv.	} à parties égales.
Corne de cerf râpée	

Mélangez ces deux matières et grillez-les sur un têt de terre, en remuant continuellement jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une poudre grisâtre. Passez cette poudre sur un porphyre pour l'obtenir dans un grand état de division, et chauffez-la au rouge dans un creuset pendant deux heures ☒.

(Codex.)

Poudre antimoniale.

Ethiops de Malouin	} à 4 grammes.
Carbonate de magnésie	
Rhubarbe	

Faites vingt paquets pour enfant et dix pour adulte. Un matin et soir dans un peu d'eau sucrée. Ophthalmies scrofuleuses. (Sichel.)

Poudre antiphthisique.

Acétate de plomb	} à 3 décigrammes.
Opium	
Sucre	

15 fois matin et soir pour combattre les sueurs et les diarrhées colliquatives des phthisiques ☒.

Poudre antipsorifique.

Acétate de plomb	} à 2 grammes.
Fleur de soufre	
Sulfate de zinc	1 gramme.
Huile	q. s.

Pour faire une pâte au moment même, avec laquelle on fait des frictions dans la paume des mains ☒. (Chaussier, Foy.)

Poudre antipsorifique.

Sulfure de chaux broyé	15 grammes.
----------------------------------	-------------

Faites huit paquets. Matin et soir, une friction dans la paume des mains, avec un peu d'huile d'olives. Contre la gale ☒. (Pihorel.)

Poudre antiscrofuleuse.

Éponges charbonnées en vase clos	} à 30 grammes.
Racine de zostère charb.	
Poivre long	
Poivre noir	
Gingembre	
Cannelle	
Pyréthre	
Sel ammoniac	
Os de sèche	

Faites une poudre dont on prendra de 3 à 12 décigrammes par jour dans du vin blanc ☒. (Arnaud de Villeneuve, Virey.)

Poudre antispasmodique.

Castoreum	} à 6 décigrammes.
Valériane	
Sucre	

Pour quatre doses, à prendre en vingt-quatre heures ☒.

Poudre antispasmodique.

Oxyde de zinc	8 grammes.
Calomel	} à 4 id.
Poudre de valériane	

Faites soixante-dix prises. Deux par jour contre les maladies épileptiformes des enfants ☒. (Blache)

Poudre antispasmodique.

(Poudre au valérianate de zinc.)

Valérianate de zinc	6 décigrammes.
Sucre	3 grammes.

Divisez en vingt-quatre paquets. Un à quatre paquets par jour ☒. (Devay.)

Poudre antispasmodique musquée.

Poudre de valériane	30 grammes.
Oxyde de zinc	125 centigrammes.
Musc	5 décigrammes.

(Jourdan.)

Poudre antispasmodique musquée-cinnabré.

Musc	1 gramme.
Cinnabre	7 id.

Selon Jourdan, cette formule donne la véritable poudre de Tonquin, calquée sur celle qu'emploient les Chinois.

Cependant Cadet, Guibourt et Soubeiran, etc., indiquent pour la poudre de Tonquin ou de musc composée :

Musc	8 décigrammes.
Valériane	12 id.
Campbre	4 id.

Dans l'hystérie et l'épilepsie, les maladies convulsives. 60 centigrammes deux ou trois fois par jour ☒.

Poudre antispasmodique.

Gomme arabique	20 grammes.
Oxyde de zinc	1 id.
Valériane	5 décigrammes.

Faites des prises de 30 centigrammes. Trois par jour contre le spasme nerveux ☒. (Heintz.)

Poudre antispasmodique.

(Poudre de cyanure de zinc composée.)

Cyanure de zinc	15 centigrammes.
Magnésie calcinée	12 décigrammes.
Cannelle	6 id.

Divisez en six doses. Crampes d'estomac, et maladies vermineuses des enfants ☒. (Guibourt.)

Poudre antispasmodique.

Sous-nitrate de bismuth	2 décigrammes.
Magnésie	} à 25 id.
Sucre	

Pour quatre prises. Dans les gastrodynamies opiniâtres non inflammatoires ☒. (Récamier.)

Poudre antistrumeuse.

Éponge brûlée	12 décigrammes.
Nitre	} à 6 id.
Mousse de Corse	
Sucre	

La formule de cette poudre varie beaucoup, et pour le nombre des composants et pour leurs proportions, dans les différentes pharmacopées ☒. (Dorvault.)

Poudre d'anthrakokali simple.

(Poudre antidartreuse de Polya.)

Anthrakokali	1 décigramme.
Régilisse pulvérisé	3 id.

Pour une dose, que l'on répète trois ou quatre fois par jour. Ce remède provoque d'abondantes sueurs ☒. (Jourdan.)

Poudre d'anthrakokali composée.

Anthrakokali	1 décigramme.
Soufre lavé	5 id.
Régilisse pulvérisé	2 id.

Dans la complication psorique ☒.

Anthrakokali	1 décigramme.
Mercuré d'Hahnemann	1 centigramme.
Régilisse pulvérisé	2 décigrammes.

Dans la complication syphilitique ☒. (Codex.)

Poudre arsenicale escharotique.

(Poudre caustique du frère Cosme, ou de Rousselot, poudre anticarcinomateuse, caustique arsenical.)

Cinnabre	} à 15 grammes.
Sang-dragon	
Acide arsénieux	

Faites une poudre fine (Codex), ou bien :

Cinnabre	25 grammes.
Acide arsénieux	5 id.
Cendres de vieilles semelles, une pincée, ou	40 id.

La proportion d'acide arsénieux est de un huitième dans cette formule, et de un cinquième dans celle du Codex. (Guibourt.)

Anticancéreux. Au moment de se servir de cette poudre, on en fait une pâte à l'aide d'un peu d'eau gommée ☒.

Poudre arsenicale escharotique.

Noir de fumée	1	gramme.
Nitre	} à 2	id.
Acide arsénieux		
Racine de gonet		
Carbonate de potasse		

(Baumann.)

Poudre arsenicale mercurielle.

Arsenic blanc	1	gramme.
Mercuré doux	199	id.

Contre les dartres rougeantes .

(Dupuytren, Eman.)

Poudre astringente.

(Poudre de historte composée.)

Bistorte	} à 5	grammes.
Tormentille		
Balaustes		
Semences de berb.		
Cachou	} à 4	grammes.
Mastic		
Sang-dragon		
Succin		
Bol d'Arménie	} à 3	id.
Terre sigillée		
Corail rouge		
Extrait d'opium		
	75	décigrammes.

Cette poudre ne diffère de celle qui fait la base du diascordium que par l'absence de substances aromatiques. Dose, jusqu'à 4 grammes .

(Hunter.)

Poudre astringente et tonique.

(Pierre styptique de Knap.)

Sulfate de fer	} à 500	grammes.
Sulfate d'alun et de potasse		
Chlorhydrate d'ammoniaque		
Sulfate de zinc		
Oxyde de cuivre	} à 30	id.

Mélez le tout et faites fondre à une douce chaleur. Coulez la masse.

Gros comme une noix de cette poudre dans un litre d'eau tiède. On en imbibe des compresses que l'on applique toutes les trois ou quatre heures sur la partie malade.

Ce remède est employé depuis longtemps dans la médecine pour la guérison des blessures de chevaux produites par la selle, les coups de pied récents, les contusions avec ou sans plaie, dans les érysipèles, l'œdème, les ulcères. On l'y emploie aussi en collyre.

(Dorvault.)

Poudre d'atropine.

Atropine	5	centigrammes.
Sucre	10	grammes.

Mélez et divisez en cent paquets dont chacun contiendra un demi-milligramme d'acide d'atropine. Deux ou trois par jour aux enfants contre la coqueluche .

(Bouchardat.)

Poudre camphrée antimoniale.

Camphre	2	grammes.
Ipécacuanha	} à 1	id.
Soufre doré d'antimoine		
Sucre		
	20	id.

Douze doses. Une toutes les deux heures dans la pneumonie asthénique .

(Mursinna.)

Poudre des capucins.

Semences de évadille	} à 4	parties égales.
Semences de staphisaigre		
Semences de persil		
Fenilles de tabac		

Pour détruire les poux.

(Bateman.)

Poudre de Carignan.

Poudre de guttite	250	grammes.
Ambre jaune	375	id.
Corail rouge	} à 125	id.
Terre sigillée		
Cinnabre	} à 12	id.
Noir d'ivoire		
Kermès minéral		

Faites une poudre à diviser en paquets de 1 décigramme.

Contre les convulsions des enfants. Une prise jusqu'à un an; à deux ans, deux prises; à trois ans, trois prises; à quatre ans et au-dessus, quatre prises.

Cette dose est la plus forte. On la prend délayée dans du lait, du bouillon, ou de l'eau. On l'administre avant ou après l'accès, mais jamais pendant .

Poudre de Carragaheen composée.

Carragaheen	45	grammes.
Eau de fontaine	500	id.

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié, passez et ajoutez à la colature :

Sucre	125	grammes.
Gomme arabique	30	id.
Iris	4	id.

Amenez à siccité au bain-marie en agitant sans cesse, et mêlez le produit par trituration avec :

Arrow-root	100	id.
----------------------	-----	-----

Cette poudre s'emploie sous forme de gelée dans la thérapeutique des enfants, surtout dans l'atrophie méésentérique .

Pour en préparer une gelée, on en délaye une cuillerée à café à l'aide d'un peu d'eau, et l'on verse le tout dans une tasse d'eau bouillante.

(Benjamin Frank.)

Poudre caustique.

(Poudre de précipité rouge avec l'alun, poudre escharotique rouge, poudre aluminoso-mercurielle.)

Précipité rouge	} à 4	grammes.
Alun calciné		
Sabine pulvérisée		
	15	id.

Pour détruire les verrues et les chairs luxuriantes des ulcères. Dans la *poudre contre les végétations vénériennes* de Vidal, l'oxyde de mercure est supprimé. Dans celle de Ricord, il est remplacé par de l'oxyde de fer .

(Plenck, Bateman.)

Poudre de céruse camphrée.

(Sief album cum camphora.)

Céruse lavée	38	grammes.
Gomme adragant	} à 4	id.
Gomme arabique		
Sarcocolle	12	id.
Amidon	8	id.
Camphre	2	id.

Faites une poudre. Dans la *poudre de céruse opiacée* : *sief album cum opio*, le camphre est remplacé par de l'opium.

(Dorvault.)

On peut rapprocher ces poudres de la *poudre de céruse gommeuse* ou *trochisques blancs de Rhazés*.

Poudre de Cheltenham.

(Poudre saline composée, sel de Cheltenham.)

Sulfate de magnésie.	} à parties égales.
Sulfate de potasse.	
Sel de cuisine.	

Faites sécher au four. Une cuillerée à café dans un litre d'eau, comme purgatif ☐.

Poudre contre l'aménorrhée.

Carbonate de fer.	2 grammes.
Extrait sec de quina.	13 décigrammes.
Cannelle.	5 id.

D'abord en trois fois, puis en deux, enfin en une, dans la journée avant l'un des repas ☐.
(Bouchardat.)*Poudre contre la coqueluche.*

Tannin.	} à 1 décigramme.
Acide benzoïque.	
Gomme arabique.	

Faites douze prises. Une toutes les deux heures ☐.
(Corput.)*Poudre contre la coqueluche.*

Belladone.	} à parties égales.
Ciguë.	
Oxyde de zinc.	

De 5 à 25 centigrammes par jour ☐.
(Guersant.)*Poudre contre la coqueluche.*

Racine de belladone.	2 décigrammes.
Poudre de Dover.	5 id.
Soufre.	38 id.
Sucre.	15 grammes.

Un paquet de 1 gramme, toutes les heures ☐.
(Foy, Kahleis.)*Poudre contre la coqueluche.*

Nicotiane.	1 décigramme.
Tartre stibié.	15 id.
Sucre.	8 grammes.
Gomme.	2 id.

Faites vingt paquets; un toutes les deux ou trois heures ☐.
(Pittschaff.)*Poudre contre la coqueluche.*

Écorce de racine de belladone.	15 décigrammes.
Cochenille.	} à 6 id.
Bicarbonate de soude.	
Sucre.	

Divisez en quinze prises. Une par jour ☐.
(Viricel.)*Poudre contre la coqueluche.*

Poudre de racine de belladone.	1 gramme.
Sucre.	4 id.

Pour soixante-douze prises.

Vantée contre la coqueluche des enfants, à la dose de deux à cinq prises, selon l'âge ☐. (Wetzler.)

Poudre contre le croup.

Calomel.	5 décigrammes.
Sucre.	} à 6 décigrammes.
Magnésie.	

En deux fois, à demi-heure d'intervalle. Quinze à seize doses semblables sont quelquefois nécessaires.
(Weber.)*Poudre contre les engelures.*
(Son d'amandes antipernionculeux.)

Borate de soude.	15 grammes.
Alun.	12 id.
Benjoin.	8 id.
Mustarde pulvérisée.	60 id.
Iris.	} à 45 id.
Son de blé.	
Son d'amandes.	155 id.
Essence d'écorce d'orange.	} à 1 id.
Essence de bergamote.	

On en met une pincée dans le creux de la main, puis on y ajoute quelques gouttes d'eau, et l'on se frictionne avec la pâte qui en résulte ☐. (Baudot.)

Poudre contre la gastrodynie.

Magnésie calcinée.	} à 50 grammes.
Sucre.	
Oxyde de bismuth.	

Un gramme toutes les trois heures ☐.
(Odiër.)*Poudre contre le goître.*

Poudre d'éponge à peine torréfiée.	20 grammes.
Chlorure d'ammoniaque.	} à 1 id.
Charbon végétal.	

On l'administre par prises de 1 gramm. Aux malades âgés de plus de dix ans on en donne trois prises par jour. On porte la dose au fond de la bouche avec une cuiller à café, et l'on fait avaler la poudre toute sèche.

Proposée par M. Bouchardat pour remplacer la fameuse *poudre de Sency*, dont la véritable formule n'est pas connue ☐.*Poudre contre le rachitis.*

Oxyde de fer noir.	à 1 gramme.
Rhubarbe.	} 4 id.
Sucre.	

Six doses; une matin et soir ☐. (Temple.)

Poudre controstimulante.

Calomél.	1 gramme.
Nitrate de potasse.	5 id.

Pour neuf doses; une toutes les deux heures dans l'hydrocéphale aiguë et autres maladies sthéniques.

On prétend que le nitrate de potasse prévient la salivation ☐.
(Bouchardat.)*Poudre de corail anodine.*

(Poudre de myrrhe et de corail composée.)

Myrrhe.	6 grammes.
Corail rouge.	2 id.
Cascarille.	} à 4 id.
Cannelle-giroflée.	
Boi d'Arménie.	} à 1 id.
Opium pulvérisé.	

Calmanche, astringente et stomachique. (Helvétius.)

Poudre cordiale.

(Poudre de cannelle et de girofle composée.)

Cannelle.	4 grammes.
Girofle.	2 id.
Vanille.	1 id.
Sucre blanc.	92 id.
Farine de riz.	72 id.

Faites cuire une cuillerée à bouche.

Digestive et restaurante, cette poudre a beaucoup de rapports avec les féculs composées mentionnées sous les noms de *Wakaka*, de *Racahout* ☐.

(Content, Morelot.)

Poudre cosmétique pour les mains.
(Pâte d'amandes cosmétique.)

Farine de marrons d'Inde	180	grammes.
Amandes amères	360	id.
Iris	30	id.
Carbonate de potasse	7	id.
Essence de bergamote	4	id.

(Bateman.)

Poudre cosmétique savonneuse pour les mains.

Savon d'Espagne pulvérisé	360	grammes.
Carbonate de potasse	60	id.
Marrons d'Inde	720	id.
Essence de lavande	2	id.
Essence de citron	15	centigrammes.
Essence de girofle	5	id.
Essence de bergamote	2	grammes.
Sucre	15	id.

Poudre de craie composée.

(Pulvis crætæ compositus, powder of chalk, ang.)

Craie	250	grammes.
Cannelle	120	id.
Tormentille	} àà 90	id.
Gomme		
Poivre long	15	id.

Dose, 5 centigrammes à 2 grammes dans la diarrhée [⊕].

Poudre de craie opiacée.

Poudre de craie composée	200	grammes.
Opium pulvérisé	5	id.

En incorporant cette poudre dans du miel, on obtient l'*Electuaire de craie opiacé* [⊕].

Poudre de Currie ou Kari.

Terre mérite	} àà 250	grammes.
Coriandre		
Poivre	150	id.
Cannelle	15	id.
Cumina	125	id.
Capsicum	75	id.
Cardamome	} àà 30	id.
Poivre noir		
Gingembre		

Comme condiment [⊕].

Poudre digestive alcaline.

(Saccharokali de Blondeau.)

Sucre	4000	grammes.
Bicarbonat de soude	20	id.

Laque carminée, quantité suffisante pour colorer. Employée dans les mêmes cas que les pastilles de Darec. — 50 à 100 grammes pour un litre d'eau [⊕].

Poudre digestive simple.

(Poudre du duc, poudre de cannelle sucrée.)

Cannelle	1	gramme.
Sucre	46	id.

Digestif. Se prend après le repas. (Lémery.)

Poudre digestive.

Tartrate de potasse	12	grammes.
Rhubarbe	4	id.
Magist. de soufre	25	décigrammes.
Ecoore d'orange	} àà 6	grammes.
Magnésie		

Les pharmacopées batave et hambourgeoise ne mentionnent ni magistère de soufre, ni magnésie. (Dorvault.)

Une cuillerée à café, trois fois par jour, dans les obstructions de la veine porte. (Klein.)

Poudre diurétique.

(Tisane sèche, poudre des voyageurs, poudre gommeuse nitrée, poudre tempérante gommeuse, pulvis viatorum).

Gomme arabique	} àà 60	grammes.
Sucre		
Nitrate de potasse	} àà 30	id.
Racine de guimauve		

Faites une poudre (Codex.)

Le sucre occasionnant la délitescence de cette poudre, quelques pharmaciens le remplacent par de la poudre de réglisse. (Dorvault.)

On divise ordinairement cette poudre en paquets de 10 grammes, et chacun est pour un bouteille d'eau. Dans la blennorrhagie [⊕].

Quelquefois on y ajoute, pour la rendre plus calmante, un peu de poudre de belladone ou d'acétate de morphine.

La *poudre pour tisane* de Chaussier se compose de :

Sel de nitre	50	grammes.
Sucre	400	id.
Extrait de réglisse sec	} àà 200	id.
Extrait de chiendent sec		
Gomme	400	id.

Une cuillerée à café dans l'urétrite aiguë [⊕].

Poudre diurétique.

Scille	1	décigramme.
Digitale	5	id.
Crème de tartre	2	grammes.

A prendre trois fois par jour [⊕]. (Oslander.)

Poudre diurétique.

Scille	} àà 1	gramme.
Digitale		
Oléosure de genièvre	2	id.

Vingt doses; une toutes les heures, contre les hydropisies passives [⊕]. (Szerlecki.)

Poudre de Dover.

(Poudre sudorifique, diaphorétique, alexitère ou anodyne de Dover, poudre d'ipécacuanha, composée ou opiacée, poudre d'opium et d'ipécacuanha composée.)

Sulfate de potasse	} àà 125	grammes.
Nitrate de potasse		
Ipécacuanha	} àà 30	id.
Réglisse		
Extrait d'opium sec		

Faites une poudre homogène. (Codex.)

Calmant et diaphorétique; 5 à 10 décigrammes le soir en se couchant, dans la goutte, le rhumatisme, chronique, etc. [⊕].

Poudre du duc de Portland.

(Poudre la Mirandole, poudre antiarthritique amère.)

Gentiane	} àà parties égales.
Aristoloeche	
Chamedrys	
Centaurée	

Faites une poudre. A prendre 5 à 30 grammes, contre la goutte [⊕].

Poudre expectorante de Selle.

Magnésie	} à parties égales.
Rhubarbe	
Camomille	
Soufre	
Crème de tartre	
Oléosucre de fenouil	

Une cuillerée à café plusieurs fois le jour dans les obstructions des viscères du bas-ventre.

(Codex.)

Poudre d'élatérine.

Elatérine	2 décigrammes.
Crème de tartre	40 grammes.

Faites soixante paquets; à toutes les deux ou trois heures selon l'effet purgatif qui est abondant, liquide et sans coliques. Maladie de Bright. (Bright.)

Poudre pour embaumement.

Galle	} à 4000 grammes.
Tan	
Sauge	
Thym	
Gingembre	
Girofle	} à 2500 id.
Sel marin déc.	
Nitre	} 7500 id.
Romarin	
Lavande	} à 2500 id.
Menthe	
Alôès	
Benjoin	
Myrrhe	
Muscades	
Poivre noir	

Faites une poudre homogène. (Codex.)

N. B. On se servira, comme vernis pour les bandelettes qui servent à recouvrir le corps, de la préparation suivante :

Baume du Pérou	} à 1500 grammes.
Styrax liquide	
Beurre de muscade	500 id.
Huile volatile de thym	30 id.
Huile de lavande	425 id.

Faites liquéfier au bain-marie. Passez. (Codex.)

Poudre errhine non sternutatoire.

Tannin	1 gramme.
Roses rouges	} à 200 id.
Sucres	

On prise cette poudre à la manière du tabac. Cozya aigu ou chronique (Léchelle.)

Poudre errhine fébrifuge.

Sulfate de quinine	1 gramme.
Tabac à priser	30 id.

Dans le mal de tête intermittent (Radius.)

Poudre errhine.

Akn	} à 4 grammes.
Bol d'Arménie	
Sang-dragon	2 id.
Oxyde de fer rouge	8 id.

Contre les saignements de nez (Griffith.)

Poudre errhine hémostatique.

(Errhin hémostatique.)

Alun	2 grammes.
Bol d'Arménie	24 id.

On en fait une pâte avec parties égales de vinaigre et de vin rouge, et on l'introduit dans les narines pour arrêter les saignements de nez (Jourdan.)

Poudre expectorante.

Acide benzoïque	3 grammes.
Ipécacuanha	3 décigrammes.
Soufre doré d'antimoine	15 id.
Sucres	4 grammes.

Faites six paquets; quatre par jour dans la pneumonie asthénique (Reil.)

Poudre expectorante.

Acide benzoïque	15 décigrammes.
Oléosucre d'anis	5 id.

Reil remplaçait, selon le cas, l'oléosucre d'anis par celui de camphre ou de cajepout (Reil.)

Poudre fébrifuge.

(Poudre de sulfate de morphine et de quinine.)

Sulfate de quinine	12 décigrammes.
Sulfate de morphine	5 centigrammes.

Divisez en huit paquets; deux chaque jour, dans l'apyrexie des fièvres intermittentes (Bouchardat.)

Poudre fébrifuge arsenicale.

Acide arsénieux	1 centigramme.
Sucres de lait	1 gramme.

Mêlez intimement, divisez en vingt paquets, dont chacun représentera un demi-milligramme ou un centième de grain d'acide arsénieux.

On prend un paquet délayé dans une cuillerée d'eau, cinq ou six heures avant le moment présumé de l'accès (Boudin.)

Poudre fébrifuge hollandaise.

(Remède hollandais contre la fièvre.)

Quina janne pulvérisé	} à 30 grammes.
Crème de tartre	
Girofle	2 id.

Mêlez et administrez 6 grammes toutes les trois heures (Reil.)

Poudre des frères Mahon contre la teigne.

Cendres de bois neuf	10 grammes.
Charbon porphyrisé	50 id.

On fera varier la quantité de charbon suivant l'acidité des cendres et la susceptibilité des malades. On saupoudre chaque jour la tête du malade avec cette poudre (Reil). Contre la teigne faveuse.

Poudre de Fordyce.

Sel de seignette	5 décigrammes.
Rhubarbe	25 centigrammes.

A prendre tous les matins pendant une quinzaine, dans le carreau (Reil.)

Poudre fumigatoire anglaise.

Oliban	} à 30 grammes.
Benjoin	
Myrrhe	} 15 id.
Cascarille	
Storax calamus	
	8 id.

Brûler sur les charbons ardents (Reil.)

Poudre fumigatoire balsamique.

(Poudre de benjoin et de mastic composée.)

Mastic	} à parties égales.
Oliban	
Benjoin	
Genièvre	

Faites une poudre (Reil.) (Guibert.)

Poudre fumigatoire nitreuse.

Bisulfate de potasse.	15 grammes.
Nitrate de potasse.	43 id.

On pulvérise les substances, on les mêle en y ajoutant quantité suffisante d'oxyde de manganèse pour noircir.

Pour s'en servir, on la projette par pincée sur une pelle ou une brique fortement chauffée. Aussitôt d'abondantes vapeurs d'acides azotique et hypoazotique se dégagent.

Dans l'asthme. Pour remplacer les fumigations de Smith ☐.

Poudre fumigatoire cinnabré.

Cinnabre	4 grammes.
Oliban	8 id.

Projetez le mélange sur une plaque de fer rouge. Dans les syphilides ☐. (Foy.)

Poudre fumigatoire fétide.
(Poudre de corne fétide.)

Corne râpée.	4 grammes.
Asa fétida.	4 id.

Faites une poudre grossière. (Guibert.)

On la projette par pincée sur des charbons ardents et l'on en fait respirer la vapeur dans l'hystérie. Vieux moyen ☐.

Poudre fumigatoire mercurielle.

Mercure doux.	8 grammes.
Sucre.	à 15 id.
Encens.	

En fumigations dans certaines affections vénériennes ☐. (Foy.)

Poudre fumigatoire.

(Espèces fumigatoires du même.)

Encens.	} à 4 grammes.
Mastic	
Lavande	} à 2 id.
Roses rouges.	
Sassafras.	} à 1 id.
Cascarille.	
Girofle.	} à 1 id.
Cannelle	

(Beral, Mazurier.)

Poudre fumigatoire odoriférante.

(Poudre de Berlin, parfum du prince Kourakin.)

Musc	1 décigramme.
Beujoin.	} à 4 grammes.
Cascarille.	
Storax calamus.	} à 15 id.
Iris.	
Girofle.	} à 12 id.
Cannelle	
Roses rouges.	} à 24 id.
Fleurs de lavande	
Fleurs de grenadier	} 2 id.
Macis.	
Essence de bergamote	} à 12 gouttes.
Essence de girofle.	
Essence de cannelle	
Essence de roses.	

Faites une poudre grossière dont on répandra une pincée sur une plaque chaude. Cette poudre peut aussi servir à faire des sachets.

Pour que les produits de la combustion soient plus suaves encore, une plus forte proportion de sub-

stances résineuses, de beujoin, par exemple, serait nécessaire. (Dorvault.)

Poudre galactopœitique.

Semence d'anis.	} à 4 grammes.
Semence de fenouil.	
Semence de nigelle.	2 id.
Trochisques de craie.	} à 3 id.
Trochisques d'yeux d'écrevisse.	
Sucre.	8 id.

Pour augmenter le lait des nourrices ☐.

Poudre galactopœitique.

Semence de fenouil.	} à 1 gramme.
Ecorces d'oranges.	
Magnésie car.	8 id.
Sucre.	2 id.

4 grammes deux ou trois fois par jour ☐. (Guibert, Rosenstein.)

Poudre gazeuse simple.

(Poudre aérophore, poudre gazifière, poudre de Seltz.)

Bicarbonate de soude. 4 grammes.

Enveloppez dans du papier bleu.

Acide tartrique. 4 grammes.

Enveloppez dans du papier blanc.

Pour en faire usage, ajuster un bon bouchon à une forte bouteille, la remplir d'eau moins deux doigts, ajouter les deux paquets de poudre, boucher vite et fortement.

En ajoutant préalablement dans la bouteille 50 à 60 grammes de sirop de groseille ou de limon, on obtient une sorte de limonade gazeuse extemporanée. Cette même poudre ajoutée dans une bouteille de vin blanc sucré fournit une grossière imitation du vin de Champagne.

Dans le cas où l'on ne voudrait préparer qu'un verre de boisson gazeuse à la fois, on ferait dissoudre le tiers du paquet bleu dans un demi-verre d'eau, et le tiers du paquet blanc dans un autre verre avec autant d'eau; la solution opérée de part et d'autre, on réunit le tout dans un seul verre, et l'on boit au moment de l'effervescence ☐. (Dorvault.)

On a le *soda-powder* des Anglais en réduisant le paquet bleu à 3 grammes et le blanc à 2.

Poudre gazifière ferrugineuse.

Bicarbonate de soude.	12 grammes.
Acide tartrique.	16 id.
Sulfate de fer.	6 décigrammes.
Sucre.	40 grammes.

L'acide tartrique doit être introduit dans le mélange en poudre grossière. On renferme dans un flacon. Une cuillerée à café dans 250 grammes d'eau sucrée ☐.

Poudre gazifière ferro-manganeuse.

Sulfate ferreux fin pulvérisé.	15 décigrammes.
Sulfate manganéux.	75 centigrammes.
Bicarb. de soude gross. pulv.	20 grammes.
Acide tartrique.	15 id.
Sucre.	13 id.

Mêlez et conservez en flacons.

On met une cuillerée à café de poudre pour chaque verre d'eau et de vin que l'on boit pendant les repas ☐. (Burin-Dubuisson.)

Poudre gazifère de gingembre.

(Bière de gingembre sèche, (Ginger beer powder, ang.)

Bicarbonate de soude	20 grammes.
Sucre	140 id.
Gingembre	4 id.

Mélangez et faites douze paquets bleus ; un de chaque dans une bouteille ☒.

Acide tartrique	26 grammes.
---------------------------	-------------

Faites douze paquets blancs ☒.

Poudre gazifère pour limonade.
(Limonade sèche gazeuse.)

Bicarbonate de soude	20 grammes.
Sucre	140 id.
Essence de citron	1 id.

Mélangez et faites douze paquets bleus.

Acide tartrique	24 grammes.
---------------------------	-------------

Faites douze paquets blancs.

Poudre gazifère purgative.

(Poudre de Sedlitz, poudre gazifère laxative, poudre Savory.)

Tartrate de potasse et de soude	75 grammes.
Bicarbonate de soude	26 id.

Faites dix paquets bleus.

Acide tartrique	26 id.
---------------------------	--------

Faites dix paquets blancs. (Guibert.)

Les boîtes sont de dix paquets de chaque couleur ☒.

Poudre gazifère purgative.

Acide tartrique pulvérisé	} à 25 grammes.
Bicarbonate de soude	
Sucre pulvérisé	50 id.
Alcool de citron	5 gouttes.

Pour une dose à prendre comme la *limonade Rogé*. La proportion d'acide qui se développe lorsque l'on met ce mélange dans l'eau étant très-forte, on devra, si l'on ne fait pas la dissolution à vase ouvert, laisser dégager une partie du gaz avant de boucher ☒. (Chauvel.)

Poudre gommeuse alcaline.
(Savon végétal.)

Carbonate de potasse	1 gramme.
Gomme arabique	8 id.

Fondant employé dans les engorgements viscéraux. Dose, 2 à 4 grammes dans de l'eau ☒. (Cottureau.)

Poudre de guarana composée.

Guarana	4 grammes.
Sucre aromatisé	16 id.

A prendre en vingt-quatre heures, dans la diarrhée ☒.

Poudre de Guttète.

(Poudre de gui composée, poudre antiépileptique, poudre du marquis.)

Gui de chêne	} à 4 grammes.
Dictame blanc	
Racine de pivonia	} à 2 id.
Semence de pivonia	
Cornouille	} à 2 id.
Cornouille	
Ongle d'élan	4 id.

Les formulaires anciens offrent une foule de prépa-

rations de la sorte, dans lesquelles on voit figurer, en sus, du crâne humain, des os divers, des dents d'hippopotame, des pierres précieuses et des parties de plantes que l'on devait récolter sous certaines dispositions météorologiques ☒. (Guibert.)

Poudre hémostatique.

(Poudre de colophane composée.)

Charbon	} à 1 gramme.
Gomme	
Colophane	

Pour saupoudrer les surfaces saignantes ☒.

Poudre d'Hirschel.

Sucre de lait	60 grammes.
Gomme arabique	} à 30 id.
Sesep.	
Semence de phellandrie	4 id.

Une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée trois ou quatre fois par jour, dans les rhumes ☒. (Bouchardat.)

Poudre de jalap composée.

Jalap	} à parties égales.
Crème de tartre	
Magnésie calcinée	

Dose, 4 à 6 grammes.

Poudre de kermès et d'ipécacuana.
(Poudre contre la coqueluche.)

Kermès minéral	15 centigrammes.
Ipécacuana	3 décigrammes.

15 centigrammes toutes les quatre heures dans une cuillerée de tisane pectorale ☒. (Bories.)

Poudre kermésine.

(Poudre expectorante.)

Kermès minéral	9 décigrammes.
Sucre	30 grammes.

Faites 15 prises.

Plusieurs ajoutent de l'amidon ou de la gomme, d'autres du camphre ☒.

Poudre de kino composée.

Kino	60 grammes.
Cannelle	15 id.
Opium	4 id.

1 gramme dans les hémorrhagies internes. (Loud.)

Poudre de longue vie.

(Thié de santé, espèce pectorale de Saint-Germain.)

Séné	125 grammes.
Alcool	q. s.

Faites digérer pendant vingt-quatre heures, puis dessécher les feuilles et ajoutez-y

Sureau	75 grammes.
Fenouil	} à 30 id.
Anis	
Crème de tartre	23 id.

Faites une poudre. Dose, une cuillerée à café pour six tasses d'eau chaude ☒. (Jourdan.)

Poudre de magnésie composée.
(Poudre antiacide, poudre absorbante.)

Magnésie	8 grammes.
Cannelle	1 id.

Quelques pharmacopées remplacent la cannelle

par du Colombo, de la poudre d'écorce d'orange ou des oléosucres; d'autres y ajoutent du sucre, de la muscade, du fenouil, de la gentiane, du safran, etc. ☐.

Poudre martiale.

(Poudre emménagogue, poudre antichlorotique.)

Limaille de fer	} à 2 grammes.
Cannelle	
Sucre	420 id.

Faites douze paquets; trois par jour ☐. (Aug.)

Poudre mercurielle.

Mercure soluble de Hahnemann	2 grammes.
Opium	15 décigrammes.
Gomme adragant	15 grammes.

25 à 30 centigrammes ☐. (Hahnemann, Jourdan.)

Poudres nutritives.

(Pepsine.)

Les poudres nutritives contiennent le principe digestif (pepsine acidifiée). Elles peuvent s'employer dans les cas, par conséquent, où l'estomac étant altéré dans sa sécrétion, les digestions sont laborieuses, imparfaites ou impossibles, c'est-à-dire dans la dyspepsie, la gastralgie, etc., dans lesquelles (parce que l'estomac n'a pas recouvré sa force sécrétoire) on n'ose point encore alimenter; dans d'autres, où les tentatives d'alimentation causent le vomissement, la diarrhée, etc.

Boudault indique la préparation suivante des poudres nutritives. Prenez un nombre suffisant de caillottes (quatrième estomac des ruminants), lavez-les, râclez la muqueuse, faites-la macérer douze heures dans l'eau; filtrez, précipitez par l'acétate plombique. Faites passer un courant d'hydrogène sulfuré dans le précipité; filtrez, desséchez à moins de 40° centigrades. La quantité de poudre qui, avec 3 gouttes d'acide lactique et 15 grammes d'eau maintenue douze heures à 40° centigrades, aura dissous 6 grammes de fibrine de veau, en donnant une solution qui présente les caractères du nutriment de fibrine, représentera celle qui, avec ces trois gouttes d'acide peut former une *poudre nutritive* (on ajoutera quantité suffisante d'amidon grillé pour avoir toujours 1 gramme de poudre). Cet essai seul est capable (quel que soit le procédé employé pour le faire) de donner la certitude que la poudre sera réellement active en thérapeutique, car c'est un ferment organique, et non une substance purement chimique. La poudre numéro 1 contient le ferment complet (pepsine acidifiée). La poudre numéro 4, la pepsine neutre, qui s'emploie s'il y a hypersécrétion acide de l'estomac. On ajoute 1 centigramme de chlorhydrate de morphine ou de codéine (poudre numéro 2) ou 3 milligrammes de strychnine (poudre numéro 3), si au vice de sécrétion se joint une hyperesthésie ou une atonie musculaire de l'estomac. La poudre se prend enveloppée dans du pain à chanter, en même temps qu'on mange quelque aliment animalisé ou azoté, et, à ce repas, on proscriit tout autre médicament. On doit, après quelques jours, suspendre la poudre par contre-épreuve, et la reprendre si les digestions redevennent mauvaises ☐.

Le *sirop de pepsine* se prépare en faisant dissoudre 1 gramme de pepsine (neutre ou acide) dans

de l'eau et l'ajoutant à 15 grammes de sirop de cerises.—Les *pastilles de pepsine* se préparent avec sucre, mucilage aromatisé au citron et pepsine amy-lacée 25 centigrammes par pastille.

(Corvisart et Boudault.)

Poudre purgative.

Jalap	150 grammes.
Scamouée	30 id.
Crème de tartre	60 id.

A prendre à jeun ☐.

(Cottureau.)

Poudre purgative ophthalmique.

Sulfure de mercure et d'antim.	4 grammes.
Racine de gaïac	} à 2 id.
Citrate de magnésie	
Rhubarbe	} à 14 id.
Sucre	

Une cuillerée à café matin et soir. Ophthalmies scrofuleuses ☐. (Jundgken.)

Poudre de quinquina au cacao.

Cacao torréfié	180 grammes.
Quinquina	90 id.
Sucre	250 id.
Baume du Pérou	4 id.

30 grammes dans 90 grammes de lait. On fait bouillir ☐.

Poudre de quinquina camphrée.

Quinquina	2 grammes.
Camphre	15 centigrammes.

A l'extérieur et à l'intérieur dans la pourriture d'hôpital ☐. (Foy.)

Poudre résolutive.

Amidon pulvérisé	150 grammes.
Sulfate de fer	} à 1 id.
Chlorhydrate d'ammoniaque	
Poudre de saïbine	2 id.
Acétate de morphine	1 id.

Pansement des ulcérations du col de l'utérus à l'aide d'un tampon de charpie enduit de créat. On renouvelle ce pansement tous les deux jours ☐. (Boinet.)

Poudre de rhubarbe composée.

Magnésie	375 grammes.
Rhubarbe	125 id.
Giugembre	60 id.

Tenir en flacons bouchés. (Edimbourg.)

Antiacide, stomachique et purgatif plus spécialement destiné aux enfants. 1 à 2 grammes pour adultes, 25 à 50 centigrammes pour enfants ☐.

Poudre de rhubarbe et de craie.

(Poudre absorbante.)

Rhubarbe	75 centigrammes.
Poudre de craie composée	12 décigrammes.

Contre la cardialgie ☐.

(Foy.)

Poudre capitale de Saint-Ange.

Asarum (poudre de feuilles)	500 grammes.
Bétoine	12 id.
Verveine	4 id.

Faites une poudre. Dans la migraine, comme excitant de la muqueuse nasale ☐.

Poudre de scille et d'ipécacuanha.
(Poudre expectorante.)

Scille sèche	6 décigrammes.
Ipécacuanha	12 id.

Faites seize paquets; un toutes les deux heures, dans les catarrhes chroniques ☒. (Foy.)

Poudre sulfuro-magnésienne.

Soufre sublimé	} à 15 grammes.
Magnésie	

Faites dix-huit paquets; un tous les jours dans l'eczéma chronique, les affections squameuses ☒. (Biett.)

Poudre sternutatoire.

(Poudre capitale, poudre errhine, poudre d'asarum composée, tabac céphalique.)

Asaret	} à parties égales.
Bétoine	
Marjolaine	

Faites une poudre grossière ☒. (Guibert.)

Poudre pour teindre les cheveux.

Litharge	} à 15 grammes.
Craie	
Chaux éteinte	7 id.

On réduit cette poudre en bouillie avec de l'eau, et l'on y plonge un pinceau avec lequel on frotte les cheveux par mèches; au bout de dix heures on lave la tête.

Dans quelques formules on trouve la litharge remplacée par de la céruse, ou de l'acétate de plomb ☒. (Dorvault.)

Poudre pour teindre les cheveux.

Litharge porphyrisée	520 grammes.
Chaux vive porphyrisée	125 id.
Poudre à poudrer	62 id.

F. s. a. une poudre homogène.

Pour l'employer, on en prend une quantité suffisante que l'on place dans une soucoupe et que l'on convertit en pâte molle par l'addition de quantité suffisante d'eau chaude. On applique cette pâte sur les cheveux, les favoris, en ayant soin d'atteindre jusqu'à la racine des poils; on recouvre le tout, on laisse passer trois ou quatre heures, et mieux la nuit, et l'on fait tomber la pâte à l'aide de l'eau de savon.

Poudre tempérante.

(Poudre de sulfate de potasse composée, poudre antispasmodique, poudre d'or de Zell, poutre nitrée cinabré, poudre tempérante rouge.)

Sulfate de potasse	} à 280 grammes.
Nitrate de potasse	
Cinnabre	60 id.

Pour diminuer la chaleur du sang et corriger les humeurs altérées des premières voies. Dose, 1 à 5 grammes. Peu usitée ☒. (Codex, Stahl.)

Poudre tenifuge.

Limaille d'étain	13 décigrammes.
Gomme-gutte	} à 5 id.
Tannin	
Oléosucré de cajepout	25 centigrammes.

Divisez en deux paquets égaux. On prend le premier dès six heures du matin et le second une demi-heure après ☒. (Dupuis.)

Poudre vermifuge.

Mousse de Corse séchée	} à 30 grammes.
Semen-contra	
Rhubarbe	15 id.

(Codex.)

Poudre vermifuge avec la fougère.
(Poudre de fougère et de sementine composée.)

Fougère mâle	} à parties égales.
Rhubarbe	
Semen-contra	
Mousse de Corse	

Faites une poudre ☒.

Poudre vermifuge composée.
(Poudre de scammonée rhéo-mercurielle.)

Mercuré doux	} à 4 grammes.
Rhubarbe	
Scammonée	
Sucré	12 grammes.

5 à 6 décigrammes pour les enfants; 4 grammes pour les adultes ☒. (Cadet.)

Poudre vermifuge.

Mercuré doux	12 décigrammes.
Corne de cerf calcinée	} à 6 id.
Cinnabre	

A prendre toutes les quatre ou cinq heures. Le soir, on boit 60 grammes d'huile d'amandes; le lendemain, on prend à jeun dans du sirop le tiers de la poudre préparée avec :

Fougère	4 grammes.
Jalap	} à 2 id.
Gomme-gutte	
Chardon béni	
Charbon animal	

Si le tœnia ne sort pas, on prend le second tiers au bout de deux heures, et le dernier tiers deux heures plus tard ☒. (Beck.)

Poudre vermifuge.

Calomélas	1 décigramme.
Valériane	1 gramme.
Badiane	2 décigrammes.
Sucré	4 grammes.

Seize doses; une par jour dans une cuillerée d'eau ☒. (Gœlis.)

Poudre de Vichy.

Dans ces derniers temps, on a proposé cette poudre économique et plus portative que l'eau de Vichy elle-même. Nous proposons de la préparer en mêlant les sels desséchés indiqués pour l'eau de Vichy, mais en substituant le bicarbonate de soude au carbonate simple. Pour s'en servir, on la fait dissoudre dans de l'eau ordinaire, et mieux dans de l'eau gazeuse ☒.

Poudre vomitive.

Ipécacuanha	} à 9 décigrammes.
Sucré	
Émétique	6 centigrammes.

Faites quatre paquets. A prendre à jeun ☒.

POUGUES (Nièvre). Eau faiblement alcaline et gazeuse, employée dans la dyspepsie ☒.

POULIOT. Plante de la famille des labiées, ayant une odeur semblable à celle de la menthe,

et dont l'infusion, 10 grammes par litre d'eau, est employée comme stimulante ☐.

POUMON. Le poumon est le siège d'un très-grand nombre de maladies, — la *gestion aiguë* ou chronique, — l'*inflammation*, — les *abcès*, — la *gangrène*, — l'*apoplexie*, — la *hernie*, — les *calculs*, — le *cancer*, — les *hydatides*, — les *tubercules*, etc.

Poumon (ABCÈS DU). V. ABCÈS.

Poumon (APOPLEXIE DU). V. APOPLEXIE PULMONAIRE.

Poumon (CANCER DU). V. CANCER.

Poumon (CALCULS DU). V. CALCULS.

Poumon (HYDATIDES DU). V. KYSTES HYDATIQUES.

Poumon (GANGRÈNE DU). V. GANGRÈNE.

Poumon (INFLAMMATION DU). V. PNEUMONIE.

Poumon (TUBERCULES DU). V. PHTHISIE.

Poumon (HERNIE DU). Le poumon fait hernie dans les plaies récentes, surtout à travers les plaies de la région antérieure de la poitrine. V. PLAIES DE POITRINE (COMPLICATIONS PRIMITIVES DES).

** Il y a des hernies consécutives du poumon qui se font au-dessous d'une cicatrice à travers un point de la poitrine qui a perdu sa résistance normale, soit par le fait d'une plaie, soit par le fait d'une suppuration.

** La hernie consécutive du poumon se reconnaît à une tumeur molle, circonscrite, élastique et indolente, sans changement de couleur à la peau, animée de mouvements isochrones à la respiration, augmentant par la toux et sonore à la percussion. En comprimant la tumeur pendant que le malade respire faiblement, on sent qu'elle est réductible et qu'elle laisse à sa place une ouverture dont on constate bien les limites à travers la peau. La tumeur crépite comme une tumeur emphysemateuse. On entend à l'auscultation un bruissement vésiculaire plus doux que le murmure respiratoire (Morel-Lavallée).

** Il y a des hernies du poumon qui ne se réduisent point. On les reconnaît à ce qu'au lieu de donner au doigt la sensation d'un corps qui le repousse, elles fournissent une crépitation emphysemateuse.

** La seule lésion avec laquelle on puisse confondre un instant la hernie du poumon est un abcès enkysté des plèvres communiquant avec quelques vésicules pulmonaires, et qui fait saillie sous la peau. L'absence de crépitation fine, la réductibilité entière, et les signes de tubercules pulmonaires, dans le cas d'abcès tuberculeux de la poitrine, empêchent toute erreur.

Thérapeutique. — Réduisez la hernie du poumon

si elle est encore réductible, et appliquez un bandage sur une plaque de gutta-percha rembourrée, se mouvant sur l'espace intercostal.

Les hernies irréductibles ne doivent pas être touchées. La compression est inutile et inefficace.

Poumon (PLAIES DU). Les plaies du poumon sont une des complications des plaies de poitrine. V. PLAIES DE POITRINE.

** Les plaies du poumon sans lésion extérieure du thorax s'observent après certaines plaies du cou, à la suite des fractures de côte, après des plaies pénétrantes de l'abdomen qui ont traversé le diaphragme. Dans ces trois derniers cas, le signe caractéristique de la lésion est une hémoptysie et une dyspnée plus ou moins marquées.

** Les complications primitives des plaies du poumon sont l'hémorrhagie et l'épanchement de sang dans les plèvres ou l'emphysème. Les complications consécutives sont la pleurésie et la pneumonie. V. PLAIE DE POITRINE, PLEURÉSIE, PNEUMOTHORAX.

Thérapeutique. — Si le poumon a été blessé par une côte, les accidents immédiats sont généralement peu graves. Un régime sévère, le repos; le bandage des fractures de côte, la réduction des fragments enfoncés (V. FRACTURE DE CÔTE), sont indiqués et suffisent.

Contre les plaies compliquées d'emphysème et d'épanchement, on appliquera le traitement des plaies de poitrine compliquées.

En principe, les saignées successives (Marjolin) ne sont pas bonnes. Une petite saignée ou deux, chez les sujets robustes, est à peine indiquée. Que fera-t-on en effet, plus tard, si une pneumonie se déclare ? V. CONTUSION DU POUMON.

POURPIER. Plante de la famille des portulacées, dont l'eau distillée sert de véhicule pour faire les potions ☐.

POURPRE HÉMORRHAGIQUE. V. PURPURA.

POURRITURE D'HÔPITAL. La pourriture d'hôpital est une altération des plaies en suppuration, se présentant sous la forme d'ulcères ou de dépôts plastiques fibreux et d'écchymoses des bourgeons charnus.

** La pourriture d'hôpital n'est pas évidemment contagieuse. A coup sûr elle n'est pas inoculable (Richerand, Dupuytren, Percy, Marmy, Pitha). Deux seuls exemples d'inoculation existent, ceux de Pouteau et d'Ollivier (d'Angers); mais ils sont contestables. Enfin l'inoculation de la pourriture d'hôpital chez un individu à peu près sain, et les tentatives d'inoculation sur les cancers et les tumeurs érectiles (Dussaussoy, Rigal, Clerc, de Strasbourg) ont été impuissantes et ont produit un résultat problématique.

** La pourriture d'hôpital est si rare aujourd'hui dans nos hôpitaux qu'on pourrait dire qu'elle n'existe pas. Si l'on considère aussi que

les plaies y sont pansées tous les jours, qu'on n'emploie plus de topiques irritants, on pourra admettre que la pourriture d'hôpital était une des conséquences du pansement rare.

* * Dans les hôpitaux d'enfants on observe quelquefois de la pourriture d'hôpital, mais à y bien regarder on voit qu'il s'agit souvent de diphthérie, quelquefois d'exsudations fibrineuses, comme celles qui existent sur les vésicatoires d'individus atteints de pneumonie, quelquefois enfin d'ulcérations scrofuleuses et d'ulcérations désignées autrefois sous le nom de scorbutiques.

* * Chez les vieillards, la pourriture d'hôpital offre presque toujours la forme plastique; elle résulte d'écart de régime, d'embarras gastrique; c'est une inflammation de la plaie ou de l'ulcère.

* * On a admis une pourriture d'hôpital à forme ulcéreuse, caractérisée par des ulcères des bourgeons charnus ulcérés ayant débuté par une vésicule à bords déchiquetés, se multipliant, donnant issue à une sérosité fétide et fournissant des hémorrhagies; toute la plaie devient ensuite ulcéreuse et l'ulcère envahit la peau saine autour de la plaie. Il y a des douleurs vives.

La pourriture d'hôpital, manifestée par des dépôts plastiques ou à forme pulpeuse (Dussaussoy, Delpech) est la diphthérie des plaies (Bretonneau), elle est constituée par des dépôts de couenne ou pseudo-membranes au-dessous desquelles on trouve les bourgeons charnus ulcérés présentant des solutions de continuité à bords taillés à pic. Il y a souvent des ecchymoses et des hémorrhagies produites par les ulcérations.

* * La pourriture d'hôpital se complique de phlébite, d'angioleucite, d'érysipèle et d'infection purulente, comme toutes les autres inflammations. Localement la pourriture d'hôpital se complique ordinairement du phlegmon de la partie où siège la plaie.

* * Lamort dans la pourriture d'hôpital arrive après des symptômes généraux qui ne sont autres que ceux de la fièvre hectique ou de l'infection putride chronique V. ce mot.

* * La pourriture d'hôpital ne peut être confondue qu'avec les dépôts plastiques qui recouvrent les plaies de certains blessés atteints d'embarras gastrique. Mais il n'y a pas de dommage, les lésions sont du même ordre. Il en est de même du scorbut local (J. Cloquet), ainsi que des plaques couenneuses qui se développent sur les plaies de fistules vésico-vaginales et de plaies de taille. Enfin les ulcères scorbutiques observés dans les campagnes militaires sont encore des lésions qu'on peut et qu'on doit confondre avec la pourriture d'hôpital, car ces deux lésions sont une seule et même chose.

* * Tout le diagnostic de la pourriture d'hô-

pital se résume à préciser quelle est la nature de l'état général qui engendre une altération inflammatoire de la plaie.

* * On a vu la pourriture d'hôpital régner épidémiquement et avec une gravité horrible; mais Dupuytren l'a dit il y a bien longtemps, et cela ne s'est vu que fort loin des hôpitaux de Paris.

* * Richerand et Boyer ont dit que la pourriture d'hôpital se terminait d'une façon favorable en huit ou quinze jours. Cette marche de la maladie est, de toute évidence, celle d'une inflammation.

Thérapeutique. — Améliorez la santé des individus atteints de scorbut, traitez la diphthérie qui menace de s'établir, *purgez les blessés* qui ont de l'embarras gastrique, ne pansez pas les plaies contuses récentes avec des digestifs, tels que le styrax et l'onguent de la mère; pansez les plaies *tous les jours*, n'accumulez pas les blessés en si grande quantité que vous ne puissiez pas les panser tous les jours, et vous n'aurez point de pourriture d'hôpital. V. SCORBUT, DIPHTHÉRIE.

Lorsqu'il y a ulcération d'une plaie ou diphthérie, versez sur la plaie du vinaigre (Delpech), le suc d'un citron (Larrey, Dupuytren), saupoudrez la plaie d'alun, ou mieux pansez avec de la charpie imbibée d'eau chlorurée et un cataplasme; avec la solution de coaltar saponiné au cinquième; avec la solution au centième d'acide phénique, et renouvelez le pansement tous les jours deux ou trois fois.

Le chlore ou mieux l'eau chlorurée sont de bons topiques pour les altérations des vieux ulcères; le chlorate de potasse (Milon, Dumont) est bon; le coaltar (Demeaux) est assez bon. Les caustiques, tels que l'acide chlorhydrique, la pierre vulnérinaire Hesselbach (sulfate de fer, sulfate de cuivre, vert-de-gris, ammoniacque et aloès), sont abandonnés.

Le fer rouge (Ponreau, Dussaussoy, Delpech, Bouisson) ne convient que pour les cas où il y a un ulcère rongeur qui a des caractères de l'ulcère phagédénique syphilitique.

L'atmosphère humide de l'appareil à incubation (V. PLAIES) est quelquefois utile.

Lorsque le mal est accompagné de phénomènes d'infection, les vomitifs (Ponreau, Briggs) seront appliqués. Les traitements antiscorbutique, antisiphilitique, peuvent être quelquefois utiles.

Le régime tonique, une bonne nourriture et un pansement renouvelé tous les jours, font plus que tous les médicaments topiques locaux, lorsqu'il n'y a pas encore de phénomènes généraux.

FORMULAIRE.

Pansement au *charbon de bois* réduit en poudre sur de la charpie ☐.

Chlore liquide. Eau saturée de chlore à la température ordinaire. Elle en contient deux fois et demie son volume. 1 à 8 grammes dans un véhicule approprié.

Employé pur pour désinfecter.

Hypochlorite de chaux liquide.
(Chlorure de chaux liquide.)

Chlorure de chaux sec 400 grammes.
Eau commune 4500 id.

Triturez le chlorure de chaux dans un mortier de porcelaine avec de l'eau, jusqu'à ce que vous ayez parfaitement divisé le chlorure. Filtrez.

Le chlorure de chaux liquide doit contenir deux fois son volume de chlore. On dit alors qu'il a 200° chlorométriques.

Employé pur ou étendu d'eau pour désinfecter ☒.

Poudre de charbon et de quinquina.

Quinquina gris. } à 100 grammes.
Charbon pulvérisé. }

Solution de nitrate d'argent.

Nitrate d'argent cristallisé 25 centigrammes.
Eau distillée 30 grammes.

Employée dans le pansement des plaies et des ulcères indolents, qu'on touche avec la charpie imbibée de cette solution ☒. (Sanson.)

Toutes ces médications ne sont autres que des désinfectants.

POZZOLES (près de Naples). Eaux chlorurées sodiques, de 30 à 35°, jadis renommées.

PRÉCHAQUE (Landes). Eau chlorurée sodique froide.

PRÉFAILLES (Loire-Inférieure). Eau ferrugineuse et gazeuse froide.

PREIGNES (Aveyron). Eau ferrugineuse froide.

PREMIER (Maine-et-Loire). Eau ferrugineuse froide.

PRESBYTIE OU PRESBYOPIE. La presbytie est une paralysie du muscle ciliaire incomplète, causant un trouble de l'accommodation chez les individus qui ont travaillé pendant de longues années sur des objets placés à la distance de la vue moyenne. C'est une altération de la vision telle que l'œil ne distingue plus qu'à un point situé au delà de la distance visuelle normale, et qu'il est un peu lent à distinguer les objets. V. ACCOMMODATION et RÉFRACTION. (TROUBLES DE LA).

Thérapeutique. — En dehors de toute lésion appréciable, la presbytie sera traitée par l'usage des verres convexes, et la cessation de tout travail assidu. V. LUNETTES (APPLICATION DES).

PRÉSENTATIONS VICIEUSES. V. DYSTOCIE.

PRESLE (LA) (Pyrénées-Orientales). Eau sulfureuse sodique à 44 degrés, peu employée.

PRÉSURE. Matière contenue dans la *cailllette*, ou quatrième estomac des ruminants à la mamelle. La présure n'est autre chose que du lait caillé, acide par le suc gastrique qu'il renferme. D'abord en grumeaux blanchâtres, elle brunit quand elle est lavée, salée et séchée à l'air. La présure, à la dose de 1 gramme, s'emploie pour faire coaguler un litre de lait.

PRIAPISME. L'érection douloureuse et continue de la verge constitue le *priapisme*. V. SATYRIASIS.

PRIMEVÈRE. Plante de la famille des lysimachiées, dont la racine, en décoction, est employée comme astringente ☒.

PRODROMES. Phénomènes morbides qui précèdent l'invasion des maladies et qui sont encore insuffisants pour la caractériser. C'est un état intermédiaire à la santé et à la maladie qu'on peut considérer comme l'avant-coureur de l'état morbide.

PROGNOSE. Art de prévoir la marche et la terminaison des maladies par les phénomènes critiques qu'elles présentent (V. CRISE et CRITIQUE). En effet, d'après l'apparition de certains phénomènes morbides dans le cours d'une maladie aiguë, on peut annoncer d'une façon presque certaine la terminaison favorable ou malheureuse d'une maladie aiguë.

PROGNOSTIC. V. PRONOSTIC.

PRONOSTIC. Jugement porté par le médecin sur la marche et sur la terminaison des maladies d'après le nombre, la succession et la gravité des phénomènes qu'on y observe.

Signes pronostics. Nom donné aux phénomènes qui se montrent dans le cours d'une maladie, et qui en annoncent la terminaison. V. CRISE et CRITIQUE.

PROPYLAMINE. Alcaloïde artificiel analogue à l'ammoniaque, ou *ammoniaque composée*, obtenu par Wertheim. On l'extrait en distillant la narcotine avec la potasse. Il y en a beaucoup dans la saumure du hareng combinée avec un acide. C'est un liquide incolore, transparent, alcalin et doué d'une odeur ammoniacale. On l'emploie à la dose de 10 à 30 gouttes dans le rhumatisme aigu et chronique ☒.

PROPRIAC (Drôme). Eau calcique froide peu connue.

PROSTATE (LÉSIONS DE LA). Les vices de conformation de la prostate ne peuvent être l'objet d'aucun traitement; les imperforations du col de la vessie seules doivent être combattues par le chirurgien. V. ATRÉSIE DE L'URÈTHRE.

Calculs de la prostate. V. CALCUL.

Cancer de la prostate. — Confondu avec l'hypertrophie de la prostate (Boyer), le cancer de cet organe est très-rare (Cruveilhier, Rokitsansky), surtout comme maladie primitive; au contraire, le cancer de la vessie et du rectum s'étendent assez souvent à la prostate.

* * Les cancers de la prostate sont en général des cancers fibro-plastiques ou colloïdes (Forster).

* * * Les cancers de la prostate consécutifs à des cancers du rectum et de la vessie s'annoncent par les symptômes de ces maladies; ils causent des cavernes de la prostate et des communications entre la vessie et le rectum.

Thérapeutique. — Le cancer de la prostate ne doit occuper le chirurgien que pour la surveillance de l'excrétion urinaire. — Les malades seront sondés si cela est nécessaire par la rétention d'urine. — Lorsqu'il y a des cavernes et des fistules, il faut prescrire les soins de propreté, le traitement des cancers en général.

Cavernes et fistules de la prostate (Velpeau). — Un abcès aigu ou chronique de la prostate, un kyste contenant un calcul, ouvert soit à l'extérieur, soit dans l'urèthre ou la vessie et le rectum, peuvent se transformer en une caverne, leur ouverture peut rester fistuleuse, mais les cavernes de la prostate et les fistules prostatiques sont liées principalement aux tubercules de la prostate (V. ce mot).

Thérapeutique. — Les cavernes et fistules de la prostate, qui ne sont pas liées à la diathèse tuberculeuse, guérissent seules. Les cavernes qui communiquent avec la vessie et avec l'extérieur sont incurables, à moins que le trajet ne soit droit et ne puisse être cautérisé. Les injections iodées dans les fistules cutanées sont indiquées. Les soins de propreté, les lavages du rectum et de la vessie, sont indiqués pour les fistules et cavernes en communication avec le rectum et avec la vessie.

S'il y a une cavité qui soit accessible par le périnée ou par le rectum, et où l'on sente de la fluctuation et dont le contenu se vide par l'urèthre, on fera une contre-ouverture au périnée (Velpeau).

La sonde à demeure (J. L. Petit) ne peut être bonne que quand il n'y a pas de communication de la caverne avec la vessie et quand la caverne est petite.

Les injections iodées ne seront faites que pour les cavernes ne communiquant pas avec la vessie.

Il n'y a rien à faire contre les cavernes tuberculeuses. Les fistules urinaires péri-prostatiques sont incurables.

Hypertrophies de la prostate. — Les hypertrophies de la prostate sont générales ou partielles; celles-ci sont appelées tumeurs de la prostate et ce sont : ou des hypertrophies du lobe moyen (Home), ou le développement d'un pli et d'une valvule épaisse (Mercier), ou enfin des hypertrophies du tissu fibreux ou des corps fibreux (Jarjavay, Velpeau).

** L'hypertrophie totale (J. L. Petit, Hunter, Desault) de la prostate est une maladie de la vieillesse (on ne connaît qu'une exception, *Archives de médecine*, 1844), les inflammations de l'urèthre, les excès vénériens, la vie sédentaire assise, les calculs urinaux quelquefois, en sont les causes habituelles.

** L'hypertrophie totale de la prostate se produit et s'accroît lentement sans causer de désordres, et tout à coup, après un excès ou une fatigue, il y a rétention d'urine. On sent alors par le rectum une tumeur : globuleuse en général bien limitée, plus molle que l'hypertrophie partielle; au delà de laquelle on ne peut sentir ni la vessie ni les vésicules séminales, comme à

l'état normal. Dans l'hypertrophie totale de la prostate cet organe remonte dans le petit bassin. Hors l'état de congestion prostatique, l'hypertrophie prostatique totale n'entraîne pas la rétention d'urine (Vidal, de Cassis).

** Les hypertrophies partielles de la prostate sont aussi le privilège de la vieillesse; elles sont constituées par une tumeur régulière, plus dure que l'hypertrophie totale de la prostate. Lorsque l'hypertrophie occupe un seul lobe, et

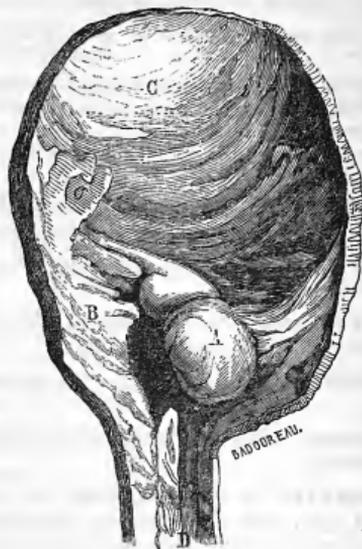


Fig. 471. — Hypertrophie du lobe moyen de la prostate. — A. Tumeur. (Phillips.)

lorsqu'il y a un corps fibreux de la prostate, la rétention d'urine est souvent habituelle.

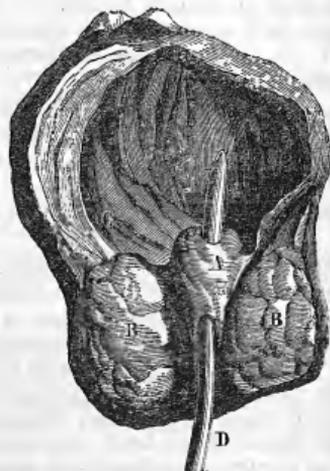


Fig. 472. — Hypertrophie du lobe moyen, fausse route à travers ce lobe. (Phillips.)

** L'hypertrophie du lobe moyen ou de la valvule prostatique n'est pas toujours accom-

pagnée d'une grande tuméfaction de l'organe, et dans ces conditions le cathétérisme seul permet

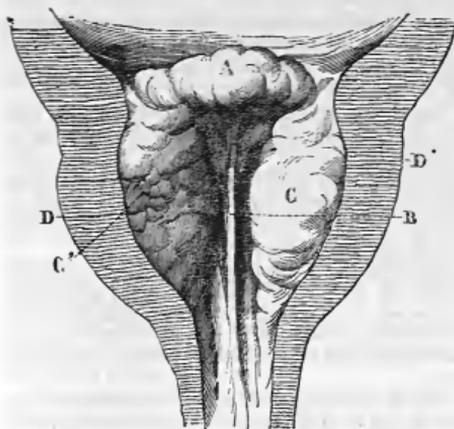


Fig. 473. — Valvule prostatique. — B. Verumontanum. — A. Valvule. — CC'. Hypertrophie latérale de la prostate. La prostate D, D' est augmentée de volume. (Phillips.)

de préciser qu'il y a hypertrophie du lobe moyen.

** Toutes les hypertrophies partielles de la prostate s'accompagnent de douleurs vagues et de rétentions plus ou moins permanentes d'urine avec de la difficulté à aller à la selle et ténésme, le bol fécal peut présenter quelquefois un sillon (J. L. Petit) qui est assez souvent effacé pendant le passage de l'excrément à travers le sphincter anal (Bichat).

** Les hypertrophies partielles de la prostate causent la rétention d'urine, tandis qu'au contraire les hypertrophies générales causent quelquefois l'incontinence. Cette proposition est paradoxale et n'a rien d'absolu.

** On reconnaît les hypertrophies prostatiques par les signes qui viennent d'être énumérés, mais le cathétérisme donne les meilleurs renseignements. Dans les hypertrophies totales on trouve, en introduisant un cathéter, un obstacle en arrière du pubis, le bec de la sonde arc-bouté contre la prostate, lorsqu'on fait pénétrer la sonde en abaissant fortement son pavillon, on est obligé d'introduire assez longtemps l'instrument avant de donner issue à l'urine. Avec une sonde graduée on peut calculer l'étendue de la prostate. Voici comment : le doigt introduit dans le rectum sent la sonde arrêtée par la prostate, la longueur de la portion de la sonde encore hors de l'urèthre, comparée à la longueur de la même portion de la sonde au moment où l'on est arrivée dans la vessie, et où il sort de l'urine, indique la longueur de la prostate (Vidal, de Cassis).

** Toutes les fois que la prostate irrégulièrement tuméfiée n'est pas très-volumineuse, quand l'urine n'est point troublée, quand la

sonde est déviée plusieurs instants avant que l'urine coule, il y a hypertrophie d'un lobe latéral probable, à l'exclusion de toute autre affection.

On reconnaît l'hypertrophie du lobe moyen et la valvule à la facilité de l'introduction de la sonde, comparée à la rétention absolue d'urine ou à une déviation de la sonde juste au moment où l'urine s'échappe, à la difficulté pour faire tourner la sonde sur son axe après son introduction dans la vessie.

Pour préciser le degré d'hypertrophie des lobes prostatiques, l'existence de la valvule, on se sert d'une sonde à petite courbure, que l'on retourne dans la vessie, et à la courbure de laquelle on fait décrire un mouvement de rotation complet; l'impossibilité de passer librement indique l'existence de la valvule.

** Les sondes à empreintes sont complètement insuffisantes pour le diagnostic des hypertrophies de la prostate.

** Si le cathétérisme est indispensable pour juger les hypertrophies partielles; il n'est pas nécessaire pour les hypertrophies totales, celles-ci arrivant à un grand volume et se montrant très-saillantes dans le rectum, sont reconnues par le toucher rectal, même quelquefois par le toucher rectal uni au palper abdominal (Nélaton), lorsque l'hypertrophie prostatique est considérable.

** Les hypertrophies de la prostate causent des cystites du col, le catarrhe vésical, les lésions consécutives des reins, des calculs vésicaux (E. Home), mais il est possible que l'hypertrophie prostatique soit aussi la suite de calculs vésicaux. V. ce mot.

** Une hypertrophie totale de la prostate ne peut être confondue avec un cancer ou des tubercules, car sa dureté et son indolence s'y opposent. La situation de la tumeur ne permet pas de songer à une tumeur du petit bassin. Les calculs développés dans le centre de la prostate simulent l'hypertrophie totale, mais dans ce cas la tumeur n'est pas toujours régulière, il y a des points mous à côté d'un point très-dur. Si le calcul a envahi toute la prostate, celle-ci a une dureté pierreuse, et en même temps on sent avec la sonde, du côté de l'urèthre, le choc du calcul.

** Les hypertrophies des lobes latéraux ne peuvent être confondues qu'avec des calculs de la prostate, mais dans ceux-ci il y a parfois des hémorrhagies par l'urèthre, quelques calculs ont été rendus et des douleurs assez vives existent au périnée.

** On ne confondra pas les hypertrophies du lobe moyen et la valvule avec un calcul enchatonné au niveau du col vésical, si l'on se sert de la sonde de Mercier. S'il s'agit d'un calcul, on ne déplacera pas la sonde aussi facile-

ment que dans le cas de valvule; on sentira un choc sourd, et le plus souvent le choc sec de la pierre sous la sonde. L'état des urines peu altérées, la rareté des hémorrhagies, l'absence de sels cristallisés et de petits graviers dans les urines, doivent faire penser qu'il y a une valvule prostatique ou une hypertrophie du lobe moyen et non un calcul. V. GRAVELLE et CALCULS VÉSICAUX.

* * Les tumeurs de la prostate chez les vieillards doivent toujours faire songer à une hypertrophie.

Thérapeutique. — La plupart du temps, les hypertrophies de la prostate ne sont accessibles qu'à un traitement chirurgical palliatif. Les hypertrophies totales sont toujours dans ce cas. L'hypertrophie du lobe moyen, au contraire, a été l'objet de beaucoup de tentatives qui, toutes, n'ont pas été heureuses. Le traitement médical et surtout hygiénique est une des ressources les plus précieuses.

Le *traitement médical* des hypertrophies de la prostate consiste dans les préparations mercurielles à l'intérieur (J. L. Petit). — On donnera des pilules de protoiodure de 25 milligrammes; on emploiera les suppositoires d'emplâtre de Vigo (V. ADÉXITE) (Vidal, de Cassis); on donnera l'iodure de potassium, à la dose de 1 gramme par jour. — Les sangsues au périnée sont quelquefois utiles.

On donnera des purgatifs (E. Home); huile de ricin, 30 grammes; et de temps à autre des lavements de séné.

Les malades prendront deux bains par semaine, ne boiront que peu de vin, ne mangeront pas de substances épicées, éviteront les excitations près des femmes; ils ne laisseront pas l'urine s'accumuler dans la vessie; ils urineront souvent, toutes les quatre heures et debout.

On enverra les malades aux eaux minérales indiquées à l'article CYSTITES CHRONIQUES.

Contre l'hypertrophie prostatique, on a conseillé les eaux minérales (H. Thompson) et les bains de mer.

L'électricité localisée sur le périnée (Tripier) a été vantée contre les hypertrophies prostatiques.

Le *traitement palliatif* des hypertrophies de la prostate est le traitement des accidents: la rétention d'urine et la cystite.

Pour sonder un malade atteint d'hypertrophie prostatique générale, on le place dans la position de l'opération de la taille. On se sert d'une sonde métallique à petite courbure (Mercier) et à angle presque droit (Leroy, d'Étiolles), ou d'une sonde de gomme élastique avec un mandrin courbé comme la sonde métallique précédente. Lorsque la sonde est introduite jusque sous le pubis, le doigt de la main droite, introduit dans le rectum, repousse le bec de la sonde en haut, en même temps que la main gauche bascule en bas le pavillon de la sonde. On tâtonne ainsi sans mettre de force et l'on abaisse peu à peu la sonde jusqu'à ce qu'elle soit parallèle à l'axe des cuisses. Quand elle est arrivée en cette position, on pénètre facilement dans la vessie. On laisse cette sonde à demeure pendant vingt-quatre heures ou quarante-huit heures, au plus, après quoi on passe une sonde de caoutchouc de Galante à demeure, et, plus tard, on sonde le malade quatre fois par jour, lorsqu'il commence à uriner seul.

On donne de grands bains prolongés au malade, on lui fait suivre un régime. V., plus haut, le *traitement médical*.

Une sonde à bec court et très-recourbé (Sabatier) peut être utile pour franchir une prostate hypertrophiée, lorsque les sondes à petite courbure droite ont échoué.

Pour sonder un malade atteint d'hypertrophie d'un des lobes latéraux de la prostate, on opère de la même façon que pour l'hypertrophie totale; seulement, après que la sonde est entrée dans la région prostatique, on manœuvre avec lenteur. Les sondes à grande courbure sont quelquefois utiles là où la sonde à petite courbure a échoué.

On engagera les malades à faire des efforts pour uriner, et, dans ce moment, on passera quelquefois facilement, car, en voulant uriner, le malade relâche ses muscles et fait cesser de lui-même l'élément spasmodique qui surajoutait un obstacle au cathétérisme.

Pour sonder un malade atteint d'hypertrophie du lobe moyen de la prostate, si l'on ne réussit pas avec la sonde à petite courbure, on se servira de la sonde de gomme, armée d'un mandrin courbé, à peu près comme la sonde de trousse. On introduira la sonde jusqu'à l'obstacle, puis on retirera un peu la sonde, et alors on fera glisser la sonde sur le mandrin. Le bec de celle-ci se dirigera dans une direction suivant la prolongation imaginaire de la courbure de la sonde et s'engagera en se pliant à la forme de l'orifice vésical (procédé de Chopart, Hey, Pasquier et D. Després).

Il est toujours possible de pénétrer dans la vessie d'un malade atteint d'hypertrophie de la prostate, le tout est de s'y prendre avec précaution, patience, douceur et tâtonnements; même quand des fausses routes ont été déjà faites, la chose n'est pas impossible; cependant, si l'on ne pouvait parvenir à sonder un malade, on devrait évacuer l'urine.

Pour cela, on pourrait faire la ponction de la vessie par la prostate (Desault), par le périnée (Ledran), par l'hypogastre (Riolan, Garengot), par le rectum (Fleurant). V. RÉTENTION D'URINE.

On ne peut tenter ni la ponction périnéale, ni la ponction par le rectum. La ponction par l'urèthre, avec une sonde à dard, ou en forçant avec une sonde métallique, quand on est sûr d'être près du col de la vessie, a réussi entre les mains de Desault, dans un cas où la sonde était engagée dans une fausse route. Robert a poussé avec force une sonde métallique et a fait une sorte de ponction de la prostate par l'urèthre; mais ce procédé n'est pas toujours applicable, quoiqu'on l'ait souvent pratiqué involontairement.

La ponction hypogastrique sera préférée. V. RÉTENTION D'URINE.

Traitement curatif des accidents. — Dans le cas d'hypertrophie totale de la prostate, pour rétablir le cours de l'urine, on laisse des sondes à demeure, et il n'est pas besoin même de mettre des sondes d'un volume progressif. Si l'on a eu de la peine à introduire une sonde métallique, on la laissera en place; mais les sondes élastiques doivent être préférées. Weiss, coutelier à Londres, a fait une sonde élastique de métal qu'Everhard Home a pu laisser quinze jours dans la vessie. Les sondes de gomme, introduites avec un mandrin que l'on retire ensuite, s'encroûtent facilement et doivent être changées au moins tous les

deux jours. Les sondes à anneaux articulés de Charrière sont assez bonnes. Le dilateur à boule de plomb (Miquel d'Amboise), les dilateurs articulés de Meyrieux et Tanchou sont compliqués. En général, la sonde à demeure est le seul moyen un peu efficace contre l'hypertrophie totale de la prostate, pour rétablir le cours de l'urine, mais on ne peut faire diminuer sûrement la prostate.

La compression, par un tampon placé dans le rectum (Leroy, d'Étiolles), est inefficace. La pince à trois branches (V. CALCULS VÉSICAUX), introduite dans ce col et attirée au dehors, dilate bien le col, mais elle comprime la muqueuse vésicale et détermine des accidents inflammatoires. Le dépresseur à coulisse, de Mercier, constitué par une sonde à deux courbures et une tige conductrice droite, est passible du même reproche.

Les hypertrophies des lobes latéraux de la prostate ne peuvent être traitées avec avantage que par les sondes à demeure.

Les hypertrophies du lobe moyen et la valvule prostatique et les valvules vésicales ont été traitées par l'incision (Mercier). C'est là une opération exposée à de nombreuses critiques. Par exemple, l'impossibilité de préciser qu'il y a seulement une valvule prostatique, et surtout l'insuffisance d'une incision.

L'incision de la valvule prostatique se fait avec l'inciseur fixe ou l'inciseur mobile, comme pour les valvules du col de la vessie. V. VESSIE.

L'inciseur simple est une sonde à petite courbure, fendue; dans la convexité de sa courbure, il y a une lame que l'on fait saillir au moyen d'une tige mobile.

Pour inciser la valvule prostatique, on introduit la sonde par le procédé ordinaire du cathétérisme, on tourne le bec en arrière et l'on tire la tige, la lame sort; on répète la manœuvre à plusieurs reprises; on repousse la tige, l'instrument est retourné et on le retire. Des injections d'eau tiède sont faites dans l'urèthre. On place le malade dans un grand bain et on lui applique des cataplasmes sur le ventre.

Les instruments pour couper d'arrière en avant (Civiale) ne sont pas bons.

On excise la valvule avec l'emporte-pièce de Mercier.

accidents. Jusqu'ici rien ne doit donc être préféré à la dilatation.

La résection de la valvule prostatique expose à des hémorrhagies abondantes que l'on arrête par des injections froides et des compresses glacées sur le ventre.

La cautérisation de la prostate a été tentée; on la pratique avec le porte-caustique de Lallemand ou de Mercier.

La cautérisation du col de la vessie cause des inflammations violentes.

Plaies de la prostate. — Les plaies de la prostate peuvent être produites par des instruments de toutes sortes; elles guérissent facilement, et si la plaie n'a pas détruit une partie de l'organe, tout se borne à une hémorrhagie légère, quelquefois à l'écoulement d'un liquide filant qui est le liquide prostatique.

** Dans les plaies de la prostate, l'urine coule au moment où la miction s'effectue si le col de la vessie est respecté; elle coule incessamment si la vessie a été ouverte.

** Les fausses routes faites dans la prostate se révèlent par les symptômes des autres fausses routes, et la profondeur à laquelle est engagé l'instrument indique le mal (V. CATHÉTÉRISME (ACCIDENTS DU)). En effet, si l'on sonde avec une sonde métallique et si l'on introduit la sonde sans encombre jusqu'au moment où l'on bascule, il est probable qu'il s'agit d'une fausse route de la prostate qui arrête l'instrument. V. HYPERTROPHIE DE LA PROSTATE.

** La prostatite, la phlébite, la rétention d'urine, compliquent assez rarement les plaies de prostate.

Thérapeutique. — Contre les plaies de la prostate, avec plaie extérieure, on emploiera le traitement des plaies simples. On laissera une sonde à demeure dans la vessie ou l'on fera le cathétérisme répété à chaque besoin (Velpeau); mais la sonde à demeure est ce qu'il y a de meilleur s'il y a une fausse route.

On appliquera dix à quinze sangsues au périnée à la première marque d'inflammation.

Tubercules de la prostate. — Les tubercules se développent d'emblée (Verdier, E. Godard) dans la prostate, ou après la tuberculisation du testicule.

** La tuberculisation des organes génitaux urinaires n'est pas toujours accompagnée de tubercules pulmonaires (Velpeau).

** Les signes de la tuberculisation primitive de la prostate sont ceux d'une prostatite chronique, qu'on peut appeler prostatite tuberculeuse; souvent cependant tous ces signes font défaut et il n'y a qu'une induration de la prostate, révélée par le toucher rectal; on constate rarement un écoulement (blennorrhagie tuberculeuse, Ricord); les hématuries sont rares; à moins de développement énorme de la prostate, il n'y a pas de rétention d'urine.

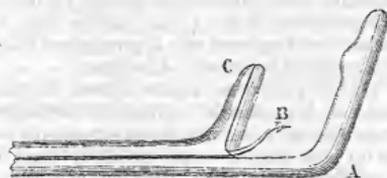


Fig. 474. — Emporte-pièce de Mercier, pour section de la valvule prostatique.

On introduit l'instrument fermé. Arrivé au col de la vessie, on ouvre l'instrument, on lui fait faire un quart de rotation sur son axe; on s'assure que la valvule est entre les mors de l'instrument par tâtonnements. Lorsque la valvule est sentie, on fait saillir le dard au moyen d'une tige à coulisse; la valvule ainsi embrochée est coupée par les bords tranchants des mors B et C (fig. 474).

L'incision a plus d'une fois causé de très-graves

* * Les signes de la tuberculisation consécutive de la prostate sont les signes précédents, plus des tubercules du testicule (V. TESTICULE), avec des indurations du canal déferent et des indurations prostatiques.

* * Les tubercules de la prostate ramollis donnent lieu à des abcès chroniques, suivis de fistules et de cavernes, qui ont les caractères des abcès de la prostatite aiguë ou chronique, compliquée de perte de substance de la prostate. Quelquefois les tubercules passent à l'état crétaqué. Quelquefois aussi les tubercules restent longtemps stationnaires, comme cela arrive dans les cas de tuberculisations prostatiques consécutives aux tubercules du testicule.

* * La suppuration des tubercules de la prostate s'annonce par une tuméfaction subite de l'organe, par la rétention d'urine complète ou incomplète, et quelquefois par des orchites à répétition.

Thérapeutique. — On traitera les tubercules du testicule et les tubercules pulmonaires par les moyens généraux (V. PHTHISIE); les vésicatoires volants au périnée sont parfois utiles. On ouvrira les abcès lorsqu'il s'agit de la prostatite aiguë. On fera des injections détersives dans les cavernes ouvertes à l'intérieur, et l'on fera des contre-ouvertures s'il est nécessaire pour favoriser l'écoulement du pus.

Voyez, pour le traitement général, PHTHISIE, TUBERCULES PULMONAIRES et FISTULES URINAIRES.

Ulcérations de la prostate (Morgagni). — Les ulcérations de la prostate sont dues à des fausses routes, à des ouvertures d'abcès de la prostate dans l'urèthre; elles sont dues encore au passage des calculs sortis de la prostate par l'urèthre. Elles résultent quelquefois d'anciennes blennorrhagies. V. PROSTATITE AIGUE et CHRONIQUE, URÉTHRITE.

* * On reconnaît les ulcérations de la prostate aux antécédents inflammatoires ou calculieux, à la présence de sang formant dans l'urine des petits caillots, à une douleur très-vive pendant l'introduction d'une sonde, mais on ne peut rien affirmer. La spermatorrhée, la prostatorrhée accompagnent quelquefois les ulcérations de la prostate.

Thérapeutique. — On traitera la prostatite chronique, et les calculs de la prostate, par les moyens appropriés. — Les injections d'eau tiède avec quelques gouttes de laudanum d'abord, puis, si elles ne sont pas suffisantes, les injections à l'alun, au sulfate de zinc, au tannin, au nitrate d'argent (V. URÉTHRITE BLENNORRHIQUE CHRONIQUE), seront mises en usage.

Il est bon de porter avec une sonde sur la partie malade les pommades avec 30 grammes d'axonge et 1 gramme d'alun ou de calomel.

Lorsque les ulcérations persistent, on cautérisera avec le porte-caustique de Lallemand. Ce traitement (Velpeau) doit être complété par les grands bains, le régime et les eaux minérales, recommandés pour la cystite chronique. V. URÉTHRITE.

Varices de la prostate (Chopart, Laugier). — Les varices de la prostate sont difficiles à reconnaître sur le vivant; s'il y avait des hémorrhagies urétrales, sans symptômes autres de lésions des voies urinaires (J. L. Petit), des tumeurs molles, lobulées, senties par le toucher rectal, on pourrait peut-être soupçonner des varices du col ulcérées et des varices préprostatiques.

* * Peut-être faut-il attribuer à des varices prostatiques la constipation, les pesanteurs au périnée et un état hypochondriaque chez les individus ne présentant aucun signe de lésion de la prostate, et qui ont en même temps des varices des membres ou des hémorroïdes.

Thérapeutique. — Si les varices de la prostate sont reconnues, tout le traitement consistera en bains de siège frais et en demi-lavements froids fréquents. — Les malades éviteront les fatigues et les excès, et feront leur possible pour ne pas rester longtemps assis.

PROSTATITE AIGÜE. La prostatite aiguë est l'inflammation de la prostate. Une plaie, une blennorrhagie, la cystite du col, un calcul, une cystite chronique, en sont les causes.

Dans la prostatite aiguë, l'inflammation siège sur la muqueuse, et c'est une urétrite limitée ou une cystite du col, ou bien elle siège dans la prostate même, c'est la prostatite vraie, prostatite glandulaire (Lallemand), ou bien enfin elle occupe la loge prostatique, c'est le phlegmon périprostatique ou la périprostatite.

* * Sauf la prostatite de la muqueuse, qui a les caractères d'une cystite du col, la prostatite glandulaire et la périprostatite se révèlent par les mêmes symptômes, une douleur gravative au périnée, avec sensation de chaleur, excrétion de l'urine goutte à goutte, ténésme vésical et anal (Boyer). La flexion du tronc (Vidal, de Cassis) est un signe de peu de valeur. La sonde introduite dans l'urèthre est arrêtée au niveau de la prostate, où il y a une douleur vive. Le toucher rectal apprend que la prostate est dure, douloureuse et augmentée de volume.

* * Les prostatites aiguës causent l'hypertrophie de la prostate et la prostatite chronique, lorsqu'elles ne se terminent pas par une péritonite du petit bassin, et par un abcès chaud de la prostate et du tissu cellulaire périprostatique.

* * Les abcès chauds de la prostate se forment dans la prostate (J. L. Petit, Velpeau), dans le tissu cellulaire périprostatique (Velpeau), les premiers tendent à se faire jour dans l'urèthre et la vessie (J. L. Petit, E. Home, Béclard), les autres proéminent vers le rectum et vers le périnée, où ils se montrent avec les caractères d'un abcès chaud du périnée. Le redoublement des épreintes, la difficulté d'aller à la selle, la

chaleur, les battements et les élancements au périnée indiquent qu'il s'est formé un abcès de la prostate.

* * Les abcès prostatiques ne sont fluctuants que très-tard, les abcès périprostatiques offrent de la fluctuation par le toucher rectal. Les abcès qui font saillie dans l'urèthre sont reconnus à la difficulté croissante du cathétérisme.

* * Les complications propres aux abcès de la prostate sont la destruction de la prostate (Pigeaux), les fusées purulentes dans le petit bassin, si l'abcès est périprostatique, et l'infection purulente.

* * Des symptômes adynamiques observés chez les vieillards atteints de prostatite coïncidant avec une lésion de la vessie et des reins doivent être en rapport avec une urémie consécutive.

* * Il arrive quelquefois que dans la cavité de l'abcès ouvert du côté de la vessie il se forme un abcès urinaire.

* * La prostatite aiguë ne sera pas confondue avec une cystite du col ; car dans cette dernière maladie l'urine est trouble, contient quelquefois du sang et au début des accidents les malades souffrent en urinant. Les calculs vésicaux causent des douleurs qui ne sont pas persistantes, puis en faisant placer le malade à genou on le soulage (Dugas), parce que le calcul se déplace. Dans la prostatite, la prostate est douloureuse par le toucher rectal.

* * Les abcès chauds de la prostate ne peuvent être confondus qu'avec les abcès latents ou dus à une inflammation chronique autour d'un calcul.

* * Les lésions inflammatoires aiguës et chroniques retentissent sur les vésicules séminales qui peuvent s'enflammer, s'oblitérer, et sur les caux éjaculateurs qui peuvent être oblitérés, enfin le retentissement peut aller plus loin et causer des orchites.

Thérapeutique. — On placera quinze à vingt sangsues au périnée ou sur la face du rectum correspondant à la prostate (Bégin). Pour cela, on se servira d'un spéculum conique fermé avec ouverture latérale. On appliquera des cataplasmes sur la région périnéale, préalablement graissée avec l'onguent.

Onguent mercuriel	30 grammes.
Extrait de belladone	4 id.
	(Velpeau.)

Ou :

Onguent mercuriel	30 grammes.
Cérat opiacé	24 id.
Laudanum de Sydenham	4 id.

(Hôp. de Paris.)

On donnera des quarts de lavements opiacés, avec huit gouttes de laudanum, des bains de siège de deux heures.

Le malade boira des tisanes de graine de lin ou de gomme ; il suivra un régime aux bouillons et au lait.

Une incision prématurée au périnée, faite comme pour l'opération de la taille (Lallemand), n'est indiquée que s'il y a rougeur et œdème des téguments.

Les abcès qui tendent à s'ouvrir, dans la vessie et l'urèthre, peuvent être abandonnés aux efforts de la nature ; on les ouvre quelquefois involontairement en sondant les malades (J. L. Petit, E. Home, Béclard, Bonnafond, Bertherand).

Lorsqu'il y a de l'œdème et de la rougeur au périnée, l'abcès tend à sortir par le périnée, on doit alors faire une incision comme pour la taille, en incisant le périnée couche par couche (Lallemand, Civiale).

On incisera les abcès proéminents du côté du rectum, et qui sont fluctuants, avec le bistouri (Velpeau). Il ne reste pas habituellement une fistule après cette incision (Ricord et Gazil). On peut ouvrir l'abcès à l'aide de l'ongle taillé en pointe (D. Després).

Les abcès bien reconnus, qui font saillie du côté de l'urèthre et de la vessie, seront ouverts à l'aide d'une sonde métallique, tournée et retournée dans le col et la portion prostatique de l'urèthre.

On fera des injections d'eau tiède dans la vessie, on donnera des lavements fréquents, suivant que l'abcès aura été ouvert dans la vessie ou dans le rectum.

On traitera les complications par les traitements appropriés. V. INFECTION PURULENTE, PÉRITONITE, ABCÈS, URÉMIE.

PROSTATITE CHRONIQUE. La prostatite chronique est la suite de la prostatite aiguë ; elle existe autour des cellules prostatiques, autour des tubercules prostatiques, et dans ce cas elle est constituée par des ulcérations de la prostate.

* * Une induration de la prostate, l'ulcération des conduits prostatiques, dont la muqueuse est rouge violacé ; enfin des abcès à marche lente, véritables abcès chroniques (*abcès latents*, Civiale), appartiennent à un état inflammatoire chronique de la prostate.

* * On reconnaît une prostatite chronique à une douleur sourde, accompagnée de pesanteurs au périnée, à des douleurs en allant à la selle et en urinant, à des écoulements ou *prostatorrhées*, constitués par un liquide séro-purulent et sanguin quelquefois, s'il y a des ulcérations, et même à des écoulements d'une matière opaque, gluante (qui est du suc prostatique, car il ne renferme pas de spermatozoïdes). Il est rare que la prostate soit très-douloureuse ; elle est plutôt sensible à la pression et il y a quelquefois des douleurs en urinant. Des symptômes particuliers indiquent si la prostatite est liée à des calculs ou à des tubercules. V. CALCULS DE LA PROSTATE, TUBERCULES DE LA PROSTATE.

* * Les accidents de la prostatite chronique simple sont les cystites du col ; la prostatite aiguë ; les hypertrophies de la prostate, et chez les individus prédisposés, la tuberculisation de la prostate.

Thérapeutique. — Contre la prostatite chronique, on appliquera des sangsues au périnée et des cata-

plasmes. — On donnera tous les jours des bains de siège de deux heures.

Le malade évitera toute espèce d'excès, suivra un régime végétal. On sondera s'il y a rétention d'urine.

Si la maladie résiste, on appliquera des vésicatoires au périnée ou l'on placera des cautères.

La cautérisation dans la prostatorrhée, par la méthode de Lallemand (V. URÉTHRITE CHRONIQUE), est dangereuse, à moins qu'elle ne soit légère et qu'elle ne soit faite qu'à de très-longs intervalles.

Les injections mitigées au tannin et au sulfate de zinc (V. URÉTHRITE BLENNORRHAGIQUE), sont les seuls caustiques qu'il soit raisonnable d'employer.

On administrera les tisanes amères; l'iodure de potassium, à la dose de 50 centigrammes par jour, ou prescrira les bains sulfureux et les bains de vapeurs; les eaux de Barèges, de Bagnères-de-Luchon, de Cauterets, etc. On fera porter de la flanelle aux malades (Lallemand).

On traitera la spermatorrhée par les moyens appropriés.

On emploie à l'intérieur les pilules :

Goudron	} à 40 grammes.
Anis en poudre	
Magnésie	

Pour cent pilules. Une à dix par jour. (Mignot.)

Voyez CYSTITES CHRONIQUES pour les autres formules du goudron.

PROSTATORRHÉE. V. PROSTATITE CHRONIQUE.

PROTHÈSE. La prothèse est un moyen de remédier aux difformités congénitales et aux difformités acquises résultant d'amputations, de perte d'un organe ou d'une partie d'un appareil, qui entraînent une infirmité.

* * Les perforations de la voûte palatine (V. VOUTE PALATINE), les ablations des mâchoires supérieure et inférieure (V. RÉSECTION), la destruction du nez, les yeux perdus, la phocomélie, sont rendus moins pénibles et à peu près insensibles, grâce à des appareils prothétiques qui permettent un certain nombre de fonctions ou une symétrie d'organe qui rendent la vie supportable.

* * Les anus contre-nature, les fistules urinaires ont inspiré des appareils prothétiques ou hygiéniques, qui rendent tolérables des infirmités dégoûtantes. On est arrivé même à suppléer par des courroies élastiques et des ressorts en boudin des muscles paralysés (Duchenne, de Boulogne). V. MUSCLES (MALADIES DES).

Prothèse dans les abaissements de l'utérus. V. UTÉRUS (ABAISSEMENT DE L').

Prothèse dans les amputations. — Pour les amputations du poignet, de l'avant-bras ou du bras, on applique un bras artificiel.

Les mouvements des mains, des bras artificiels, sont d'autant plus faciles qu'il reste un tronçon d'avant-bras. On a imaginé des bras artificiels mécaniques, pourvus d'une main qui se ferme quand le bras artificiel est fléchi au coude. Pour élever le bras, pour fournir un mouvement de flexion du bras arti-

ficiel, appliqué pour les cas d'amputation au tiers su-

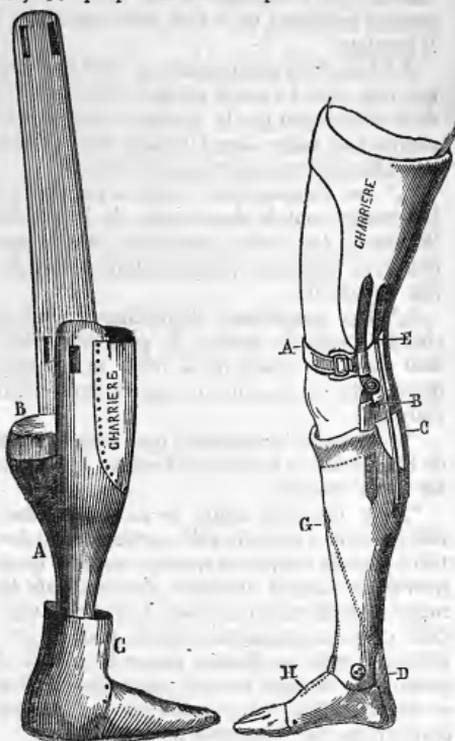


Fig. 475. — Pied du comte de Beaufort, pour amputation de la jambe au lieu d'élection. — B, Coussin supportant le genou.

Fig. 476. — Jambe de Mille, pour amputation de la jambe au tiers inférieur. — ECD, Courroie de Charrière pour remplacer le tendon d'Achille.

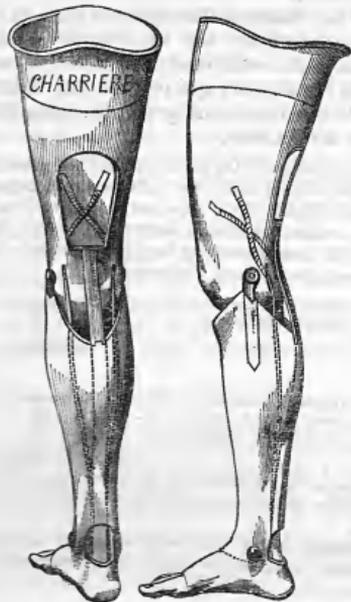


Fig. 477 et 478. — Jambe artificielle pour les amputés de la cuisse, avec contre-coudière.

périeur du bras, on emploie une courroie élastique prenant point d'appui sur l'épaule, du côté opposé, au moyen d'un corset de cuir (Van Petersson), ou mieux d'un système de courroies croisées (de Beaufort).

Les amputations de la jambe réclament l'emploi de la jambe de Mille (d'Aix), avec la modification Charrière (fig. 476). On les applique par-dessus une enveloppe d'étoffe ou de cuir mou, ou mieux de peau de daim qui enveloppe tout le moignon. (Debout.)

Pour l'amputation de la jambe, on peut se servir d'un simple pilon, monté sur un support, ou mieux du pied du comte de Beaufort (fig. 475).

Pour les amputations de cuisse, on applique la jambe (fig. 477), munie de la courroie postérieure, pour remplacer le tendon d'Achille, et l'on a tout avantage à appliquer un caleçon de cuir, de la forme d'un caleçon de bain, qui, du côté où le membre est amputé, se termine en pointe et est fixé à une courroie qui s'attache à la partie postérieure de l'appareil, de façon que la jambe artificielle fait, pour ainsi dire, corps avec l'individu (Lebelleguic, Debout).

Pour permettre un usage plus complet des mem-



Fig. 479. — Prothèse de la cuisse; appareil pour désarticulation de la cuisse.

bres artificiels, on a tenté de faire un moule du moignon en caoutchouc et de l'appliquer entre la jambe de bois et le reste du membre. Cet appareil ingénieux

(Stake) (*Société de chirurgie*, 1863) n'a pas été appliqué et peut avoir des inconvénients. La compression est douloureuse sur les moignons.

La prothèse pour les désarticulations de la cuisse a été appliquée pour la première fois par Fouilloy (fig. 479). Le caleçon de cuir est encore avantageux pour cet appareil.

Pour les amputations du pied, telle que l'amputation de Chopart et celle de Lisfranc, toute la prothèse consiste à faire un soulier qui empêche le renversement du pied, attiré par le tendon d'Achille, mais ce but peut être atteint très-difficilement.

Il faut, pour les amputations latérales du pied, deux montants latéraux de chaque côté du pied, articulés au niveau de l'articulation tibio-tarsienne; il faut une semelle solide destinée à soutenir la voûte du pied. La tendance à la déviation du pied exige que la semelle soutienne le bord du pied qui se dévie.

Il faut, pour les amputations transversales, immobiliser le pied sur la jambe, soutenir la face inférieure du moignon à l'aide d'un plan oblique d'avant en arrière et de bas en haut. S'opposer à la déviation latérale par des montants latéraux et une semelle à rebords et rembourrée, puis soutenir le talon avec un contrefort placé à l'arrière de la chaussure. Les appareils Martin, construits d'après ces principes et qu'on modifie à volonté, pourront rendre des services, mais les amputations de Chopart et de Lisfranc devant disparaître pour être remplacées par l'amputation sous-astragalienne, on ne conservera ces appareils que pour les mutilations du pied qu'on s'est borné à régulariser; mais on devra les modifier et les approprier aux circonstances.

Prothèse dentaire. — La prothèse dentaire, en dehors des agréments qu'elle rend, est utile pour permettre la mastication des aliments. Elle est encore utile, parce qu'elle permet de faire disparaître toutes les mauvaises dents, dont les produits altérés, avalés avec la salive, causent souvent de la dyspepsie.

Les appareils prothétiques dentaires qui doivent être préférés, sont ceux qui prennent point d'appui



Fig. 480. — Appareil pour remplacer deux dents manquantes sur les dents voisines et qui sont de gutta-percha



Fig. 481. — Dentier complet à succion. (Preterre.)

durci ou d'ivoire. Les mâchoires entières d'ivoire et de porcelaine ou de gutta-percha durcie, sont bon-

nes indifféremment. Les malades ont à cet égard plus ou moins de préférence. Les dentistes, de leur côté, ont leurs habitudes. Il y a là une question qui ne peut être jugée qu'individuellement.

Les mâchoires artificielles ont toutes un inconvénient, celui de produire la carie des dents sur lesquelles elles s'appuient; ou évitera cet inconvénient en enlevant les appareils prothétiques la nuit et en lavant les gencives avec l'eau de Botot ou un dentifrice approprié à l'état de salive. V. DENTIFRICE.

Prothèse du nez. — Les nez artificiels sont destinés à réparer une difformité repoussante.

On place des nez artificiels, soit à l'aide d'une tige remontant sur le front et cachée sur la tête où elle prend point d'appui dans la chevelure (procédé ancien), ou à l'aide de lunettes (Charrière).

Lorsque la lèvre supérieure manque, lorsque le voile du palais et des dents manquent, le nez peut être fixé avec avantage à l'obturateur de la voûte palatine. (Preterre.)

Prothèse des membres inférieurs raccourcis. — Les membres raccourcis par un cal difforme sans ankylose articulaire, les membres ankylosés, peuvent être rendus utiles par la prothèse, et les béquilles ne sont pas toujours nécessaires.

Pour les membres simplement raccourcis, on se sert de souliers à haute semelle, laquelle, pour plus de légèreté, est faite avec du liège.

Pour les membres ankylosés, on emploie, si la jambe est ankylosée à angle droit, une jambe de Beaufort (V. PROTHÈSE DANS LES AMPUTATIONS); si le genou est ankylosé à angle aigu, on emploie, soit un soulier pourvu d'une échasse, soit une *jambe à sellette*. Dans cet appareil, le talon est engagé dans un étrier à semelle et pourvu d'un pilon en bas et en haut et d'une tige sur laquelle est une plaque rembourrée qui soutient la cuisse. L'appareil est fixé au membre avec des courroies. V. DOIGTS (FLEXION DES), PIED-BOT.

Prothèse des membres paralysés. V. DOIGTS (FLEXION DES), PIED-BOT.

Prothèse oculaire. — Deux cas se présentent; ou bien les paupières sont conservées, ou bien elles sont détruites.

Dans le premier cas, on applique entre les paupières une lame de verre et mieux en émail, à bords arrondis en forme de coque, représentant un œil.

Dans le second cas, il n'y a rien à faire qu'à cacher la lésion avec un bandeau.

La prothèse oculaire a deux avantages: celui de prévenir une difformité et celui de prévenir des irritations des paupières, des ectropions et des trichiasis.

La prothèse oculaire doit être appliquée aussitôt que possible, dès qu'un œil est perdu ou aussitôt qu'une plaie de l'œil est cicatrisée. Cependant pour les cancers de l'œil et pour les staphylômes de la cornée, on doit attendre la cicatrisation.

Pour appliquer un œil de verre, on explore les adhérences qui peuvent exister entre le globe de l'œil et les paupières, et l'on construit un œil de verre approprié à cet état.

On place l'œil de verre en l'introduisant d'abord sous la paupière supérieure soulevée et en le faisant glisser vers l'angle externe de l'œil, puis on abaisse la paupière inférieure qui, dépassant le bord infé-

rieur de l'œil artificiel, le recouvre en remontant à sa place.

Pour enlever l'œil artificiel, on abaisse la paupière inférieure, on engage la tête d'une épingle sous la coque qui représente l'œil artificiel et on le fait basculer.

Un œil artificiel doit être enlevé tous les soirs et remplacé tous les matins, à la fois afin de laver l'œil et afin d'entretenir la pièce prothétique.

Quelques personnes ont de la peine à s'habituer à un œil artificiel; on les habituera, en prenant soin de placer l'œil artificiel, d'abord une demi-heure, puis une heure, puis une demi-journée.

Si des brides se formaient entre les paupières et l'œil, plutôt que de faire des débridements, il vaudrait mieux faire un œil artificiel avec des échancrures appropriées à l'état de la bride.

Si les paupières manquent, on peut réparer la perte de substance, puis appliquer ensuite un œil artificiel.

Pour remédier aux inflammations qui existent parfois sur les restes des conjonctives, on applique avec succès la pommade au précipité rouge, 1 gramme pour 30 grammes d'axonge.

Prothèse dans la phocomélie. — La phocomélie constituée par l'absence d'un segment du membre et des muscles moteurs, doit être traitée comme les membres amputés, on se servira de membres artificiels. Lorsqu'il y a seulement diminution dans les proportions des membres et conservation des mouvements, on se servira de bras et de jambes artificiels, munies en dedans d'un point d'appui pour la main ou le pied. Ainsi les bras seront munis de poignées à demeure que la main mettra en mouvement. Les jambes seront pourvues de pédales qui, mues par le petit pied, permettent de régulariser et de multiplier les mouvements de l'appareil prothétique, ou bien on placera sur le pied une bottine fixée à l'intérieur d'une jambe artificielle.

Lorsque tout le membre inférieur est atrophié et lorsqu'il reste un pied, on fera une jambe artificielle, munie à l'intérieur d'une sorte d'échasse sur laquelle le pied prendra point d'appui et qui, embrassée par le pied, permettra de faire mouvoir l'appareil dans tous les sens. La jambe, à la partie supérieure, sera fixée à une ceinture de cuir très-forte, serrée autour du bassin (Ange Duval, Debout, *Société de chirurgie*, 1864).

Prothèse dans les résections. V. RÉSECTIONS.

Prothèse herniaire. V. HERNIES.

Prothèse hygiénique pour l'anus contre nature, les fistules urinaires, l'incontinence d'urine. V. ces mots.

PROTUBÉANCE ANNULAIRE (HÉMORRHAGIE DE LA). La perte subite de l'intelligence, du mouvement, du sentiment avec coma, respiration stertoreuse et paralysie générale complète, annonce une forte hémorrhagie centrale de la protubérance annulaire.

* * La perte subite de l'intelligence, du mouvement et du sentiment, avec retour de la connaissance suivi d'une hémiplegie faciale et d'une paralysie des membres supérieurs et inférieurs dans le côté opposé du corps, indique

une hémorrhagie des parties latérales de la protubérance.

Thérapeutique. — Les hémorrhagies de la protubérance réclament un traitement semblable à celui de l'hémorrhagie cérébrale. V. ce mot.

PROVINS (Seine-et-Marne). Eau ferrugineuse froide.

PRURIGO. Des papules produisant une vive démangeaison, couvertes d'une petite croûte brune de sang desséchée, caractérisent le prurigo *mitis*, quand la douleur est faible, *formicans*, au contraire, lorsqu'elle est intolérable (V. PEAU et DARTRES), et *senilis* lorsqu'il s'agit de la maladie chez le vieillard.

*** Le prurigo se montre chez les vieillards, chez l'homme plus que chez la femme, au printemps plus que dans toute autre saison et sous l'influence de la mauvaise alimentation.

** Il y a un *prurigo aigu* qui dure trois à quatre septénaires, et un *prurigo chronique* qui peut se prolonger pendant plusieurs années.

** Le prurigo est souvent compliqué d'eczéma ou de lichen.

Thérapeutique. — Des bains froids, savonneux, alcalins ou gélatineux, — des boissons acides et rafraichissantes de petit-lait, d'eau de veau, de décoction d'orge, de chiendent, quelquefois de l'eau de Vichy et des boissons alcalines, 2 grammes de bicarbonate de soude pour 500 grammes d'eau; — les pomades et les lotions alcalines; — les lotions de bichlorure de mercure ou d'iode de potassium; — la pomade de goudron, les onctions avec le glycérolé d'amidon, suffisent souvent pour guérir le prurigo.

FORMULAIRE DU PRURIGO.

Décoction de *quinquina*, 4 grammes par litre d'eau, à prendre dans les vingt-quatre heures, pour le prurigo des vieillards ☒.

Préparations ferrugineuses dans le prurigo de la vieillesse ☒.

Vin de colchique, 30 à 60 grammes chez les rhumatisants et gouteux atteints de ce mal ☐.

Infusion de saponaire, 4 grammes par litre d'eau, avec 4 grammes de bicarbonate de soude, dans le prurigo des rhumatisants.

Opium en pilules de 5 à 15 centigrammes, pour calmer le prurit et l'insomnie ☒.

Acide prussique médicinal, 4 à 2 grammes dans une potion ☐.

Pomade boratée.

Axonge 30 grammes.
Borate de soude 3 id.

Mélz. Pour onctions ☒.

Pomade de goudron opiacé.

Axonge 120 grammes.
Goudron végétal 30 id.
Laudanum de Sydenham 4 id.

Mélz. Pour onctions sur la peau ☒.

Lotions de sublimé.

Sublimé } 40 centigrammes.
Hydrochlorate d'ammoniaq. }
Eau distillée 300 grammes.

F. s. a. Pour lotions ☒.

Lotions iodées.

Iode 75 centigrammes.
Iodure de potassium 40 id.
Eau distillée 150 grammes.

Faites dissoudre et ajoutez :

Alcool 30 grammes.

Pour lotions ☐.

Lotions alcalines.

Sous-carbonate de potasse 40 grammes.
Eau distillée 400 id.

Faites dissoudre. Pour lotions ☒.

Lotions sulfurées.

Sulfure de potasse 4 grammes.
Eau distillée 300 id.

Faites dissoudre. Pour lotions.

Lotions avec décoction de jusquiame, de stramonium, de têtes de pavots, d'eau de goudron, pour calmer le prurit.

Purgation tous les huit jours avec l'eau de Sedlitz, une bouteille à jeun; avec le *calomel*, 1 gramme; avec l'eau de Pullna, trois verres; ou avec l'huile de ricin à froid, 30 grammes, etc.

PRURIT VULVAIRE. Le prurit vulvaire est souvent un intertrigo, de l'acné, de l'eczéma méconnu; mais il y a aussi un prurit vulvaire sans altération de la peau qui se montre chez les femmes approchant de leur retour d'âge, exerçant une profession qui les oblige d'être toujours assises, et qui ne prennent pas les soins de propreté nécessaires.

** Les démangeaisons qui constituent le prurit vulvaire sont continues ou intermittentes et souvent très-vives.

** Le prurit vulvaire énerve les malades ou les affaiblit, et il arrive des cas où il y a incontinence ou rétention d'urine, et nymphomanie.

Thérapeutique. — On appliquera le traitement des dartres (V. ce mot), et l'on traitera le prurit rebelle par les lotions avec l'eau additionnée de laudanum; 4 grammes de ce narcotique pour 30 grammes d'eau.

Le bromure de potassium, à la dose de 50 centigrammes en potion, est encore un moyen que l'on pourra essayer.

On fera des injections sous-cutanées de sulfate d'atropine dans les cas rebelles, en même temps qu'on fera prendre aux malades un bain tous les jours, et on surveillera les règles dont on entretiendra la durée par les bains de pieds sinapisés.

On a conseillé une potion avec deux à six gouttes de liqueur arsenicale de Fowler (Imbert-Gourbeyre) (V. ALTÉRANTS), les lotions avec :

Eau 300 grammes.
Sublimé 50 cent. à 1 gr.

On a donné le sulfate de quinine contre le prurit vulvaire intermittent (V. NÉURALGIES). Les petites

saignées, faites comme pour les névralgies de la vulve (Lisfranc), ne sont pas d'une utilité réelle. On a employé, du reste toutes les médications préconisées contre les névralgies.

La propreté, la continence ou l'usage modéré du coït, les bains répétés, seront les plus puissants moyens pour faire cesser le prurit vulvaire à son début.

FORMULAIRE DU PRURIT.

Lotion de borate de soude.

Borate de soude,	40 grammes.
Eau de rose,	à 200 id.
Eau de fleur d'orange,	

Mélez exactement.

Lotion mercurielle.

Bichlorure de mercure	60 centigrammes.
Eau distillée,	1 litre.
Alcool,	200 grammes.
Camphre	2 id.

Employée contre les démaigeaisons. (Cazenave.)

Lotions d'eau de laurier-cerise répétées plusieurs fois par jour.

Quand le prurit de la vulve dépend d'une direction vicieuse des poils qui rentrent en dedans, il faut faire l'*épilation*.

PSEUDARTHROSES ou FAUSSES ARTICULATIONS. Il y a deux sortes de pseudarthroses : 1° les fausses articulations au niveau d'une fracture ; 2° les fausses articulations consécutives avec déplacement des extrémités articulaires luxées. V. LUXATIONS.

Pseudarthroses dans les fractures. Il n'y a pas de cause générale qui soit capable à elle seule de produire une pseudarthrose, toutefois la débilité du sujet, les maladies inflammatoires graves sont quelquefois la cause de retards dans la consolidation ; l'obésité et l'état gras des os est encore une condition favorable au développement d'une pseudarthrose ; la paralysie du mouvement et la ligature de l'artère principale d'un membre (Travers, B. Philips), la paralysie musculaire, le phlegmon et l'érysipèle (Malgaigne), sont des causes locales peu puissantes qui ont pu être invoquées.

* * * L'obliquité de la fracture et un chevauchement énorme ou l'écartement des fragments, l'interposition de corps étrangers entre eux (Rossi), la suppuration du foyer de la fracture et l'interposition de parties molles entre les os, le défaut de nutrition des fragments, de nombreuses esquilles et une perte de substance de l'os sont quelquefois la cause de la pseudarthrose.

* * * On a vu des pseudarthroses après l'abus des fomentations (P. d'Egine), après la constriction trop forte et l'application prolongée d'un mauvais bandage (J. Cloquet), après le scorbut local, c'est-à-dire une atonie de toute une partie d'un membre. (J. Cloquet.)

On a rencontré les pseudarthroses, chez les malades indociles qui ne supportent point l'ap-

pareil et qui se lèvent trop tôt. Les fractures extra-capsulaires ne se réunissent que dans la grande majorité des cas que par une pseudarthrose. V. FRACTURE DU COL DU FÉMUR.

* * * Il est rare qu'une pseudarthrose soit constituée par un encroûtement des bouts des fragments, par du cartilage et par une capsule fibreuse contenant un liquide analogue à de la synovie, il y a un cas authentique (A. Key, E. Home, Kuhnholz, Howship, Cruveilhier) ; le plus souvent les fragments sont réunis par une substance fibreuse.

* * * Les fausses articulations se reconnaissent à un défaut de consolidation du cal, au delà du quatre-vingtième jour après la fracture. On trouve les trois conditions suivantes (Malgaigne).

Ou bien les fragments indépendants flottent dans les chairs,

Ou bien les fragments ne se touchent que par leur face latérale.

Ou bien les fragments sont bout à bout, réunis par un cordon fibreux.

* * * L'humérus et le fémur sont les os le plus souvent atteints de pseudarthroses.

Thérapeutique. — Jusqu'en 1760, le frottement des fragments imaginés par Celse a suffi aux nécessités de la pratique. J. Hunter, qui a conseillé pour les pseudarthroses de la cuisse et de la jambe de faire lever le malade avec son membre entouré d'attelles et de le faire marcher, mettait sous une forme particulière le traitement de Celse en usage.

L'acupuncture est un moyen qui n'a pas une utilité réelle.

Le séton (A. L. Richter, Winslow) a donné des succès. On le passe à travers la fausse articulation, on le laisse en place plusieurs mois (Physick) ou huit jours seulement (Wardrop, Liston). Si l'on ne peut passer le séton dans les fragments, on passe un séton de chaque côté de la fausse articulation (Oppenbeim), l'action du séton est celle d'un corps étranger qui cause une inflammation.

La ligature sous-cutanée (Somme d'Anvers) est un procédé analogue comme résultat au séton, et plus compliqué sans être plus avantageux.

La résection des bouts des fragments (White), la fausse articulation étant mise à nu (V. RÉSECTION), est bonne quand tous les autres moyens ont échoué. La résection peut être accompagnée de grattage du périoste et de cautérisation, pour laisser à nu des surfaces osseuses bourgeonnant.

On a réséqué les fragments et fait une suture de l'os avec un fil d'argent, dont deux bouts étaient engagés dans une canule qui sortait par la plaie (Kearny, Rodgers, 1825).

On s'est borné à gratter les extrémités des fragments (White, Brodie), à ruginer les extrémités des fragments avec un ténétoime par la méthode sous-cutanée (Delore). On a cautérisé les surfaces des fragments mis à nu (White, Hewson) avec la potasse caustique ou avec l'acide nitrique (Ollenroth), ou avec le beurre d'antimoine (White). Le caustique au chlorure de zinc serait aujourd'hui préférable.

On emploiera, avant d'avoir recours à tous ces procédés, l'immobilisation prolongée dans un bon ban-

dage inamovible. V. FRACTURES (COMPLICATIONS DES).
Le vésicatoire a quelquefois réussi.

Lorsqu'on se résout à une opération, on tentera le frottement des fragments. Les deux fragments de l'os seront frottés avec les mains, saisissant les fragments et les frottant l'un contre l'autre; les machines sont inutiles.

Si ce moyen échoue, on aura recours au séton ou à la cautérisation. Pour cela, il suffit de faire une incision allant jusqu'à l'os, et de cautériser le fond de la plaie (Malgaigne).

La résection et même la suture conviennent lorsque les fragments sont flottants dans les chairs. Dans tous les cas, il ne faut avoir recours à cette opération qu'à la dernière extrémité. Cette opération peut être suivie de très-graves accidents.

On a employé des mécaniques pour remplacer les appareils de contention. Blandin et A. Bérrard en ont obtenu de bons résultats.

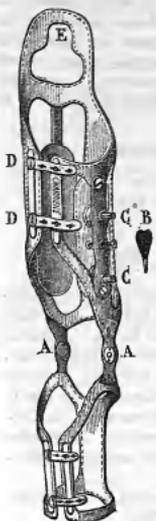


Fig. 482. — Appareil à contention pour une pseudarthrose de l'humérus. — C, C. Plaque destinée à comprimer la pseudarthrose. — A. Articulation de la mécanique au niveau du coude.

PEUDO-MEMBRANE.

Pellicule blanchâtre formée de filaments de fibrine entremêlés unis à des granulations moléculaires, à des corpuscules de pus, des cellules d'épithélium et des globules de sang. V. DIPHTHÉRIES.

* * * Les fausses membranes ne sont pas les caractères d'un état morbide déterminé, car elles se forment tantôt chez des sujets bien portants ayant un vésicatoire ou une plaie, tantôt sur des sujets malades ayant une gangrène de la peau ou une angine maligne.

* * * Les fausses membranes se montrent sur la peau dégarnie d'épiderme, sur les amygdales, sur le pharynx, dans le larynx, dans les bronches, dans les intestins et sur les séreuses enflammées.

* * * Quand les fausses membranes se développent sur la peau ou sur les muqueuses, et qu'il y a au-dessous une ulcération par laquelle se fait la résorption du pus et du produit morbide, il en résulte une intoxication du sang, caractérisée par de petites apoplexies pulmonaires et des noyaux d'infiltration purulente dans le poumon.

PSOÏTIS. L'inflammation de la gaine du muscle psosas a lieu chez les femmes dans l'état puerpéral, et chez les hommes à la suite d'un effort, après une marche forcée (Dance), après un rhumatisme musculaire, après un traumatisme, tel qu'une fracture du bassin ou de la colonne vertébrale.

* * * Le psôïtis se révèle par une douleur vive et par les signes de l'inflammation, tels que frissons, fièvres, état saburral. En général, chez la femme en couches le mal a les caractères d'un phlegmon de la fosse iliaque, plus une rétraction de la cuisse, et l'existence d'un cordon dur sur les côtés de la colonne vertébrale. Chez l'homme on reconnaît le phlegmon à la rétraction de la jambe, à une tuméfaction sur le trajet du psosas.

* * * Il est rare que l'abcès formé dans le psosas fasse saillie à la région lombaire; il est plus ordinaire que le pus vienne se montrer sous l'arcade crurale et même entre les muscles de la cuisse.

* * * On peut confondre les psôïtis avec le phlegmon de la fosse iliaque, car ces deux affections se succèdent quelquefois. V. PHEGMON DE LA FOSSE ILIAQUE.

* * * La rétraction de la cuisse dans la coxalgie peut en imposer au chirurgien et faire croire à un psôïtis, mais l'absence de toute tuméfaction douloureuse dans l'abdomen éclairera le diagnostic.

* * * La réplétion de la vessie cause des douleurs dans le cas de psôïtis, ce qui n'a pas lieu dans la coxalgie, au début.

* * * Chez l'homme, des phlegmons péri-néphrétiques ont été pris pour des psôïtis (de la Motte, F. Delens). V. PHEGMON.

Thérapeutique. — Appliquez trente sangsues en une seule ou en deux fois sur la région lombaire. Placez le malade dans de grands bains prolongés, donnez un lavement purgatif.

Des cataplasmes seront maintenus en permanence sur l'abdomen.

Si l'abcès proémine vers la région lombaire, on incisera de bonne heure si l'on s'est trompé et s'il y a un phlegmon périnéphrétique, il n'y aura pas d'inconvénient, puisque les psôïtis et les phlegmons périnéphrétiques exigent le même traitement.

Lorsque la maladie a duré un certain temps, le pus arrive sous l'arcade crurale où il est facile de lui faire jour par une ou plusieurs incisions.

Si le pus fuse dans la cuisse, on fera des ouvertures successives et l'on appliquera le traitement local et général des abcès chauds. Les contre-ouvertures, le drainage, les injections iodées, sont ici d'une heureuse application.

PSORENTERIE. Hypertrophie des follicules isolés de l'intestin grêle et du gros intestin qu'on observe, dans le choléra, dans l'entéro-colite des enfants, dans l'entérite cholériforme, sous l'influence de l'hypersécrétion ou flux dont ils ont été momentanément le siège. — Les follicules se présentent à la surface de la muqueuse sous forme de petites tumeurs pâles, blanchâtres, du volume d'un grain de millet, ayant une petite dépression centrale.

PSORIASIS OU LÉPRE. Des plaques squameuses blanches, brillantes, de forme et de

dimension variables, plus ou moins saillantes, durant très-longtemps et sans fièvre, constituent le *psoriasis*.

** Pour la plupart des médecins le *psoriasis* et la lèpre sont deux maladies cutanées de même nature, ne différant entre elles que par la forme un peu plus déprimée au centre dans la seconde que dans la première (Plumbe, Gibert, Emery, Cazenave).

** Le *psoriasis* est une maladie de l'appareil blennogène de la peau, c'est-à-dire de l'appareil chargé de la sécrétion de l'épiderme.

** Le *psoriasis* n'a jamais rien de contagieux.

** Il y a un *psoriasis* arthritique, dartreux, syphilitique et scrofuleux (Bazin).

** Au point de vue anatomique il y a un *psoriasis guttata* lorsque les plaques squameuses blanches ont la largeur d'une tache ronde, de 1 à 3 centimètres; un *psoriasis gyrata*, quand les plaques sont allongées et irrégulières.

** C'est le *psoriasis guttata* élargi, déprimé au centre et un peu dépourvu de squames en ce point qu'on appelle la lèpre vulgaire.

** Autour des plaques squameuses du *psoriasis*, la peau est parfaitement saine, mais au-dessous d'elles le derme est d'un rouge très-vif.

** Le *psoriasis* est une maladie essentiellement chronique et qui ne détermine aucun trouble général des fonctions.

** Non-seulement le *psoriasis* occupe la peau, mais il altère les ongles et les rend jaunâtres, cassants et fendillés en tous sens.

** C'est ordinairement sur le tronc et sur les membres que se montre le *psoriasis*, mais il se montre également au visage et dans le cuir chevelu, où il est plus difficile à distinguer.

** Rien n'est difficile à guérir comme le *psoriasis*, car quoi qu'on fasse il dure souvent un grand nombre d'années et récidive très-aisément.

** C'est à l'aide des commémoratifs fournis par les malades qu'on reconnaît la nature dartreuse ou syphilitique du *psoriasis*.

Thérapeutique. — Dans le *psoriasis* syphilitique, il faut prescrire le protoiodure de mercure, à 5 centigrammes par jour pendant deux mois, ou bien les pilules de Belloste, ou la liqueur de van Swieten [++].

Si le *psoriasis* est arthritique, il faut le traiter par les bains alcalins et le bicarbonate de soude en solution dans l'eau, 3 grammes par jour (Bazin) [□].

Le *psoriasis* scrofuleux réclame l'emploi de l'huile de morne et des toniques sous toutes les formes.

Quant au *psoriasis* dartreux, il faut le combattre par les saignées [□], par les purgatifs, tous les huit jours, surtout le jalap, l'aloès, la scammonée (Rayer), le calomel [□] (Hamilton), les sudorifiques [□] (Cazenave), les sulfureux [□], la teinture de cantharides, cinq à trente gouttes par jour [□] (Bielt), l'*arsenic* [++].

(Bielt) sous forme de pilules asiatiques, de solution de Fowler ou d'arséniate de soude, 10 à 30 milligrammes par jour.

À l'extérieur, on a employé les bains chauds, — les bains de mer chauds, — les bains de vapeur, — les lotions sulfureuses, — l'onguent de poix, — la pommade au calomel, — au précipité rouge, — au protoiodure de mercure, — au goudron, 8 grammes sur 30 grammes (Éméry), — l'huile de Cade, — le goudron pur, etc.

FORMULAIRE DU PSORIASIS.

Arsénite de potasse.

(Liquueur arsenicale de Fowler.)

Acide arsénieux	} à 5 grammes.
Carbonate de potasse	
Eau distillée	500 id.
Alcool de mélisse composé	46 id.

Réduisez l'acide arsénieux en poudre : mêlez avec le carbonate de potasse et faites bouillir dans un vase de verre jusqu'à ce que l'acide arsénieux soit dissous complètement. Ajoutez l'alcool de mélisse à la liqueur quand elle sera refroidie, filtrez et remettez une quantité d'eau suffisante pour que le tout représente exactement 500 grammes; vous aurez de cette manière une liqueur qui contiendra un centième de son poids d'acide arsénieux (Bouchardat).

Cinq à dix gouttes dans le courant de la journée et dans un verre d'eau sucrée [++].

Solution arsenicale ou minérale.

Acide arsénieux	1 gramme.
Eau distillée	1000 id.

Faire bouillir pendant un quart d'heure.

50 grammes de cette solution représentent 5 centigrammes d'acide arsénieux.

Pommade d'iode de soufre.

Iodure de soufre	1 gramme.
Axonge purifiée	20 id.

Mêlez. (Bielt.)

Sirop de douce-amère.

Tiges sèches de douce-amère	500 grammes.
Sirop simple	4000 id.

F. s. a. 30 à 60 grammes dans une tisane appropriée. (Codex.)

Tisane de douce-amère.

Douce-amère contuse	20 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Faites infuser pendant deux heures et passez. A prendre par verres.

Dans la pratique civile, on ajoute :

Sirop de fumeterre	100 grammes.
------------------------------	--------------

Pilules d'iode de soufre.

Iodure de soufre	1 gramme.
Soufre	
Huile d'amandes douces	} à q. s.
Gomme arabique	

Faites pilules n° 20. Enveloppez ces pilules d'argent. (Devergie.)

Pommade de turbit.

Cérait souf.	30 grammes.
Turbit minéral	4 id.
Goudron	4 id.

M. s. a.

Pommade au calomel et au goudron.

Cérat soufré.	30 grammes.
Calomel à la vapeur.	2 id.
Goudron.	4 id.

M. s. a.

(V.)

Pommade de goudron camphrée.

Axonge.	30 grammes.
Goudron.	4 id.
Camphre.	50 centigrammes.

Mélez. Cette pommade est employée contre les éruptions squameuses. Elle calme les démangeaisons. (Baumès.)

Pommade antipsorique.

Axonge.	700 grammes.
Pyrréline de goudron.	100 id.

Cette pommade ne tache pas le linge. (Giraud.)

Pommade de Giroux.

Goudron.	10 grammes.
Landanum.	5 id.
Axonge.	40 id.

Mélez.

Pommade de goudron.

Axonge.	30 grammes.
Goudron de Norvège.	5 à 15 gram.

Sirof d'arséniate de soude.

Sirof de douce-amère.	300 grammes.
Arséniate de soude.	15 centigrammes.

Faites dissoudre. Une à trois cuillerées à bouche par jour (Bouchut).

Potion d'arséniate de soude.

Julep gommeux.	400 grammes.
Arséniate de soude.	10 à 30 milligr.

Faites dissoudre. Par cuillerées dans les vingt-quatre heures, en commençant par la dose la plus faible.

Granules d'arséniate de soude.

On prépare des dragées en granules contenant un milligramme d'arséniate de soude et l'on en avale de cinq à trente par jour, en augmentant progressivement la dose.

Décoction de tiges de douce-amère. Vingt et une guérisons sur vingt-trois cas. 8 à 60 grammes par litre (Crichton).

Poudre d'écorce de racine de madar. 10 à 20 centigrammes par jour. Beaucoup de succès (Casanova.)

Décoction de feuilles et de racines de Xyris indica. Dans de l'huile à l'intérieur.

Ellébore noir. 50 à 120 centigrammes en poudre, 60 à 75 centigrammes en extrait.

PSOROPHTHALMIE. Blépharite existant chez les dartreux. V. BLÉPHARITES.

PTÉRYGION. Chez les sujets avancés en âge, à la suite d'une lésion traumatique de la conjonctive, d'une ophthalmie purulente ou d'un ulcère sur la cornée, une hypertrophie partielle de la muqueuse, triangulaire, existant ordinairement à l'angle interne de l'œil et oc-

cupant la conjonctive oculaire en empiétant sur la cornée, est un ptérygion. Ces productions hypertrophiques et cicatricielles peuvent être multiples (Beer, Velpeau).

* * * Le ptérygion est membraneux ou charnu, c'est-à-dire rougeâtre et comme fongueux.

* * * Une plaque, charnue, blanche, jaunâtre ou rouge, triangulaire, dont le sommet est plus ou moins étendu sur la cornée, caractérise le ptérygion, les malades ne souffrent pas mais leur vision est gênée.

* * * Un ptérygion membraneux peut se transformer en un ptérygion charnu, sous l'influence d'une irritation (Desmarres).

* * * Lorsque le ptérygion s'accroît, il y a toujours un certain degré d'inflammation (Art).

* * * La récidive du ptérygion opéré par la section simple, ou traité par les cautérisations, est presque inévitable.

Thérapeutique. — Au moment où il se forme un ptérygion, on traitera les maladies qui peuvent lui avoir donné naissance. On cautérise les bourgeons charnus avec le crayon au sulfate de cuivre ou le crayon de nitrate d'argent. On saupoudrera le ptérygion commençant avec de l'acétate de plomb en poudre.

Si le ptérygion est tout formé et existe depuis longtemps, qu'il soit fibreux ou sarcomateux, on décollera le sommet du ptérygion de la cornée, on renversera le sommet en dedans, à l'aide d'un fil fin passant par sa pointe et traversant la base du ptérygion et on laissera cicatriser la plaie (Desmarres). On aura avantage à renverser de dehors en dedans la pointe du ptérygion détachée, et à faire, avec des fils très-fins, une suture des bords de la plaie de la conjonctive (Pagenstecher).

Fixer le ptérygion détaché en partie de la conjonctive, loin de la plaie laissée par la dissection du ptérygion est une opération moins bonne.

Les incisions et les cautérisations ne sont applicables avec succès que pour les productions charnues et peu développées. Les incisions et les scarifications de la base du ptérygion ne sont pas efficaces.

Après l'opération, l'œil sera recouvert de compresses froides renouvelées souvent, et l'on appliquera des sangsues à la première manifestation d'inflammation, la douleur et l'écoulement des larmes.

PTYALISME OU SIALORRHÉE OU SALIVATION. Une sécrétion abondante de salive insipide ou styptique, inodore ou fétide, sous la peau de la muqueuse buccale ou des glandes salivaires, caractérise le ptyalisme.

* * * Le ptyalisme ou *flux salivaire*, donne lieu à une sécrétion quotidienne de salive dont la quantité peut être très-considérable et atteindre un poids de 2 à 4 kilogrammes.

* * * Il y a un *ptyalisme essentiel* nerveux et un *ptyalisme symptomatique*.

* * * Le ptyalisme essentiel est produit par la grosseur, l'état nerveux aigu ou chronique, la névralgie de la cinquième paire et la rage.

* * * On a vu la quantité de salive assez abon-

dante pour remplir l'arrière-bouche et occasionner la suffocation.

*** Le ptyalisme est ordinairement le symptôme des maladies de la bouche et particulièrement des différentes variétés de la stomatite, surtout de la stomatite mercurielle. V. STOMATITE.

Thérapeutique. — En cas de ptyalisme intermittent par névralgie de la cinquième paire, sulfate de quinine, 1 à 2 grammes par jour; — vésicatoires volants, saupoudrés de 2 centigrammes de sulfate de morphine.

Contre le ptyalisme nerveux : préparations de fer et de quinquina, — antispasmodiques, hydrothérapie, — opium, 20 à 40 centigrammes par jour.

Collutoires astringents et alcalins, — purgatifs et sudorifiques.

Contre le ptyalisme mercuriel il faut employer le chlorate de potasse et les moyens indiqués à l'article STOMATITE. V. ce mot.

PUERPÉRALE (FIÈVRE). V. FIÈVRE PUERPÉRALE, PÉRITONITE.

PULLNA (Bohême). Eau sulfatée sodique et magnésienne, employée comme purgatif. — Deux à trois verres par jour.

PULMONAIRE. Plante de la famille des borraginées, dont les fleurs en infu-



Fig. 483. — Pulmonaire.

sion, 5 à 10 grammes par litre d'eau, se donnent dans la bronchite ☐ et dans la phtisie ☐.

PULPE. Substances animales ou végétales, réduites en pâte molle, pour l'usage externe ou interne. — On fait des pulpes de carottes, de pommes de terre, d'ail, d'oignon, de ciguë, etc., qui s'emploient sous forme de cataplasmes; une pulpe de casse, de tamarin, de pruneaux, qui sert de purgatif; une pulpe de corynorhodon qui se donne à l'intérieur comme astringent; une pulpe de viande crue qu'on administre dans la diarrhée des jeunes enfants, etc.

PULSATILLE. V. ANÉMONE.

PULVÉRISATION. La réduction de l'eau en poussière par la projection violente d'un mince



Fig. 484. — Nouveau pulvérisateur à levier et à pression immédiate. (Mathieu.)

Cet appareil, que le malade fait agir lui-même, est facile à nettoyer, sans aucun danger d'explosion, puisque la pression agit directement sur le liquide, le pulvérise à un tel degré de ténuité, que c'est à peine si le brouillard qu'il produit dépose une légère humidité sur les corps qui lui sont mis en contact.

La disposition de l'instrument donne à ce brouillard une grande force de projection.

Il peut être employé à différentes douches locales, telles que douches oculaires et autres; il suffit de remplacer le bout injecteur par un autre muni d'un orifice d'un plus grand diamètre. (Je ferai remarquer que cet orifice, très-petit, pratiqué sur un point de la circonférence d'un petit tambour, est mis à découvert pour le déboucher en tournant à gauche la clef H, ce qui donne au jet une ténuité toujours égale.)

Cet appareil se compose d'un vase de cristal C, dans lequel on verse le liquide par le petit entonnoir G; puis on tourne à gauche la clef H, et l'on fait agir le levier A, afin d'amorcer l'appareil, c'est-à-dire afin de le purger de l'air qu'il peut contenir, et d'amener le liquide à s'échapper seul par l'ouverture du tambour. On fermera alors le tambour en tournant à droite la clef H, on continuera de faire agir le levier, et la pulvérisation se produira jusqu'à épuisement du liquide contenu dans le vase C.

Comme on peut le voir, la pulvérisation se produit par le choc du jet contre la paroi supérieure du tube E, lequel doit être toujours maintenu à une distance de 25 millimètres environ de la sortie du jet.

S'il arrivait que le piston devint trop facile, il faudrait le retirer du corps de pompe et le graisser avec du saindoux, en relevant un peu le cuir qui le compose.

On peut élever le degré de température du brouillard en faisant chauffer au préalable le liquide médicamenteux qui devra être tamisé, pour éviter qu'un corps étranger ne vienne obstruer la sortie du jet.

On obtient en outre, en enlevant le tube E, un jet tellement puissant, qu'il est d'une grande efficacité dans le traitement des névralgies et de certaines sortes de paralysies, ainsi que l'ont démontré plusieurs expériences faites dans les hôpitaux de Paris. Le grand avantage de cet appareil, c'est qu'il ne nécessite le secours d'aucun aide.

filet d'eau contre les parois d'une salle à inhalation (Waltz et Scheider) ou par la pression d'un mince filet d'eau à travers un trou d'épingle (Mathieu de la Drôme, Sales-Girons), forme une eau poudroyée que l'on utilise en thérapeutique pour donner des bains (V. HYDROFÈRE), et pour faire des inhalations dans la poitrine. V. ATMATRIE, INHALATION.

La pulvérisation, comme médication bol-

néaire, est à peu près abandonnée, mais comme *médication respiratoire*, elle s'emploie dans toutes les eaux minérales et avec toute espèce d'eau médicamenteuse; seulement, comme il n'est pas certain que la poussière d'eau respirée pénètre au fond des bronches, car elle se condense sur les parois de la bouche, et que, d'une autre part, la pulvérisation de l'eau la refroidit, ou, si elle est chargée de sels, lui enlève une partie de son activité médicamenteuse, on ne sait encore à quoi s'en tenir sur les avantages de la pulvérisation. V. INHALATION.

L'eau sulfureuse pulvérisée, — l'eau arsenicale, — l'eau de goudron, — l'eau de coaltar, — l'eau phéniquée, — l'eau chargée de sulfate de quinine, ont été employées contre la bronchite, la phthisie, l'emphysème, le fièvre intermittente, etc.

PURGATIFS. Les médicaments doués de la propriété de provoquer les évacuations stercorales sont des *purgatifs*. On les emploie à titre de désobstruants de l'intestin, de révulsifs pour amener un flux séreux susceptible de détourner une maladie éloignée, enfin de cho'agogues pour augmenter et expulser la sécrétion biliaire.

* * Les purgatifs sont tous des irritants de la muqueuse gastro-intestinale, ayant une action particulière sur les différentes parties de l'intestin.

* * Il y a plusieurs sortes de purgatifs : 1° les *drastiques*; 2° les *cohartiques*; et 3° les *laxatifs*.

Purgatifs drastiques. Les purgatifs drastiques sont l'*huile de croton*, une goutte ou deux dans du bouillon, dans une pilule de mie de pain, dans un looch blanc, en tablette ou en savon, et l'on favorise l'effet purgatif avec quelques tasses de bouillon d'herbes. En même temps qu'elle purge cette préparation fait souvent vomir.

L'*huile d'épurga*, bonne préparation, se donne à dix ou douze gouttes dans un looch blanc préparé à cet effet.

L'*extrait d'élâtérium*, 1 gramme en vingt pilules, une par heure jusqu'à effet purgatif; la *poudre d'élâtérium* et l'*élâtérine*, alcaloïde très-dangereux de cette substance, sont de violents purgatifs.

La *coloquinte* en poudre, 30 centigrammes à 1 gramme, avec du sucre pulvérisé dans du sirop ou du pain à chanter, en extrait sous forme de pilules, 10 à 30 centigrammes, est un drastique très-énergique ☐. Il agit par la méthode eudermique à la dose de 30 centigram. de poudre ☐.

La *gomme gutte* se donne associée au jalap, au calomel, à la rhubarbe et à la scammonée. Seule il faut la prescrire à la dose de 10 à 40 centigrammes.

La *scammonée* se donne à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme.

Le *jalap en poudre* se donne à la dose de 1 à 4 grammes, et si l'on emploie la résine de jalap, c'est 30 centigrammes à 1 gramme qu'il faut prescrire. Le jalap très-employé est la base de l'*électuaire diophénix*, de l'*eau-de-vie allemande* ou *teinture de jalap*, 30 à 60 gram., du remède de Leroy et de la plupart des préparations purgatives conseillées contre la goutte.

Le *suc de seconde écorce fraîche de sureau*, excellent purgatif, se donne à la dose de 30 gram. dans du sirop.

L'*ellébore noir*, jadis très-employé et très-bon, ne se donne plus que dans les *pilules de Bacher*, dont il fait la base.

Racine sèche d'ellébore.	500 grammes.
Carbonate de potasse	125 id.
Alcool à 24°.	} à 2000 id.
Vin blanc.	

Faites de cela un extrait dont on prendra la quantité suivante :

Extrait ci-dessus	64 grammes.
Extrait de myrrhe.	54 id.
Poudre de chardon béni.	32 id.

Faites des pilules de 20 centigrammes, à conserver dans un flacon bien bouché et prendre deux à cinq pilules par jour.

L'*aloès*, drastique agissant surtout sur le rectum qu'il rend le siège d'une hyperémie considérable. Il se donne en *pilules* avant le repas, à 20 centigrammes, comme léger purgatif, et à jeun, en *poudre*, à 1 gramme comme drastique. On le donne aussi en *teinture*, 5 à 15 grammes, avec du sirop de sucre.

Il fait la base des *ante-cibum*, des *pilules d'Anderson*, de *Bontius* et de tous les élixirs purgatifs.

Le *calomélas* ou mercure doux se donne à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme avec du miel ou en tablettes.

L'*agaric blanc* se donne à la dose de 1 gram. en poudre.

Purgatifs cathartiques. Les purgatifs cathartiques sont :

L'*émétique en lavage*, 5 centigrammes dans un litre de tisane ou de bouillon d'herbes. Alors il purge et ne fait pas vomir.

Le *sulfate de magnésie* ou sel d'Epsom, 30 à 60 grammes dans un litre d'eau avec du citron.

Le *sulfate de soude* ou sel de Glauber, à la même dose et de la même manière.

Le *phosphate de soude*, — le *tartrate de potasse et de soude*, — l'*eau de Sedlitz artificielle*, l'*eau de Pullna*, — l'*eau de Carlsbad*, — de *Kissengen*, — de *Niederbrunn*, — la *magnésie calcinée*, une cuillerée dans un verre d'eau, ce qui est sans saveur, — le *citrate de magnésie*, 60 grammes, qui forme une excellente limonade dans un litre d'eau, sont d'excellents cathartiques à employer.

La *rhubarbe* en sirop pour les enfants, 30 à 50 grammes par jour; — en poudre pour les

adultes, 5 à 15 grammes; — en extrait, à la dose de 4 à 10 grammes; — en teinture, 15 grammes, dans l'eau sucrée, est un très-bon purgatif.

Le *séné*, en infusion de feuilles, de 10 grammes, dans du café, pour les enfants, et de 20 grammes pour les adultes, en sirop, en potion, se donne très-souvent comme purgatif. — Si l'on emploie les follicules, il faut augmenter un peu les doses.

Le *nerprun*, se donne en sirop, à la dose de 30 à 60 grammes.

L'*huile de ricin* faite à froid, s'administre dans du thé, dans du café, en émulsion, en capsules ou dans du bouillon gras, avec de l'oselle, à la dose de 20 à 30 grammes.

Purgatifs laxatifs. Les purgatifs réputés *laxatifs* sont :

La *manne* se donne surtout chez les enfants dans du lait, à la dose de 30 à 60 grammes.

La *casse* et le *tamarin*, en décoction, 60 gram. par litre; les *pruneaux* cuits, le miel, les roses pâles et les fleurs de pêcher, se donnent aussi comme purgatifs, mais sauf les deux premières substances, l'action des autres est très-faible.

PURPURA (V. SCORBUT). Le *purpura* est une nosohémie de même nature que le scorbut, dans laquelle la fibrine, diminuée ou ayant conservé son chiffre normal, perd sa consistance et voit disparaître cette faculté de coagulation qu'on appelle la *plasticité*. On attribue cet état de dissolution de la fibrine à l'augmentation des sels alcalins du sang, mais cela n'a jamais été parfaitement démontré.

* * Le *purpura* est quelquefois accompagné d'une augmentation de fibrine, mais alors il y a un état inflammatoire aigu.

* * Dans le *purpura* existent toujours des pétéchies et des hémorrhagies plus ou moins fortes dans le tissu de la peau ou des muqueuses, de manière à former de larges taches d'un rouge acajou, disparaissant en quelques semaines après avoir passé par toutes les teintes brune, violacée jaunâtre de l'ecchymose (Werthoff).

* * Le *purpura*, borné à la surface de la peau et des muqueuses, existe toujours sans fièvre et dure deux à quatre semaines, offrant plusieurs poussées successives d'ecchymoses superficielles et profondes, c'est le *purpura simplex*.

* * Il y a une forme plus grave de cette maladie, qu'on appelle *purpura læ norrhagica*, et dans laquelle, outre les ecchymoses muqueuses et cutanées, on observe des vésicules hémorrhagiques sur le derme, des hémorrhagies plus ou moins abondantes dans les muscles, sur les muqueuses du nez, des poulmons, de l'intestin, etc., de la fièvre avec lassitude, inappétence et grande faiblesse.

* * Si le *purpura simplex* guérit sans peine le *purpura hæmorrhagica* est beaucoup plus

grave et dure de quelques jours à quelques années. Il peut amener la mort dans une hémorrhagie ou passer à l'état chronique en déterminant une anémie plus ou moins accusée.

* * Le *purpura* se montre à tous les âges et chez tous les sujets, mais de préférence chez les personnes valétudinaires affaiblies par les privations de la misère, les excès de régime, les affections morales, la chlorose, la cachexie paludéenne et quelques maladies chroniques aux approches de la mort.

* * Le *purpura* est produit d'emblée, comme maladie primitive, par la mauvaise nourriture, l'habitation dans les lieux humides, bas, privés d'air et de lumière.

* * On voit le *purpura* apparaître comme maladie secondaire dans le cours des maladies chroniques et des cachexies qui compromettent l'existence.

* * Quand on voit le *purpura* se développer dans le cours d'une maladie chronique, c'est que la mort est prochaine.

* * Quand le *purpura* est très fort il s'accompagne de fièvre.

* * Deux ou trois semaines suffisent ordinairement à la guérison du *purpura*, et il est très-rare de le voir durer quelques mois ou quelques années.

* * Quand le *purpura* se prolonge il occasionne toujours un état très-prononcé d'anémie.

Thérapeutique. — 1^o *indication.* Placer les malades en bon air, dans un logement bien aéré, bien sec, très-éclairé par le soleil, et leur donner une bonne nourriture.

2^o *indication.* Guérir l'altération du sang. Pour cela on prescrira : suc de citron, — eau vinaigrée, — limonade sulfurique et nitrique $\oplus \oplus$.

Potion gommeuse, 120 grammes, avec eau de Rabel, vingt à quarante gouttes \oplus .

Potion avec eau sucrée, 120 grammes avec perchlorure de fer, 2 à 4 grammes \oplus .

Bains froids à 26° centigrades, ou bains de rivière tous les jours \oplus .

Vin de quinquina, 30 à 50 grammes par jour \oplus .

Préparations ferrugineuses, telles que limaille de fer, 1 gramme par jour \oplus , eau ferrée \oplus , deux pilules de Vallet, sirop de pyrophosphate de fer, 30 grammes \oplus .

Eaux hémostatiques de Brocchieri, — de Pagliari, 60 à 100 grammes par jour \oplus .

Décoction de térébenthine de Venise, 60 grammes par litre d'eau.

Potion gommeuse avec extrait de ratanhia, 2 à 3 grammes.

PUS. Produit morbide liquide de l'inflammation, ou humeur sécrétée par les parties enflammées. — Elle est formée de : 1° de *sérum* tenant en suspension des *cellules sphériques* plus ou moins bien formées larges de 8 à 14 millièmes de millimètre, contenant de un à quatre noyaux sans nucléoles et des *noyaux libres* ou globulins. Ces cellules appelées leucocytes

ou globules de pus sont très-variables selon les tissus où elles ont été formées. — Mal développées, ce sont des globules de *mucus*, et quand elles ne sont fermées pas de noyaux, même après l'action de l'acide acétique, on les appelle comme des *globules pyoïdes*; — 2° de pyine et d'albumine; — 3° de la graisse; — 4° des sels; — 5° et quelquefois de la matière colorante bleue.

Le pus est un liquide blanchâtre ou verdâtre crémeux, plus ou moins homogène selon sa nature. Il y a le pus *phlegmoneux* ou *louable*, formé dans les inflammations franches, le pus *sanieux* gris brunâtre, le pus *bleu*, dû à la biliverdine (Robin), le pus *concret*, s'il est épais, etc.

Le pus n'est qu'une émulsion formée de sérum tenant en suspension des cellules de même nature, mais ces éléments anatomiques n'en révèlent pas la nature qui est toute dans la spécificité. Il n'y a aucune différence anatomique entre le pus phlegmoneux et le pus syphilitique, morveux, charbonneux, diphthéritique, blennorrhagique, varioleux ou autre; cependant l'inoculation montre combien ces liquides, de constitution semblable en apparence, sont de nature opposée.

Le pus est du sang mort mêlé à des débris organiques qui ont perdu leur vitalité par suite d'une inflammation. Les globules de pus sont des leucocytes à l'état cadavérique (Robin).

PUSTULE MALIGNE. Affection charbonneuse transmissible des animaux à l'homme et se montrant sous forme de pustule maligne ou d'œdème charbonneux.

I. Pustule maligne. — La pustule maligne est une petite tumeur gangréneuse spéciale, causée par l'application, soit sur la peau saine, soit sur la peau excoriée, du virus charbonneux contenu dans le sang ou les débris d'animaux morts du charbon. Cette lésion est encore causée par des piqûres de mouches qui se sont reposées sur des animaux morts de charbon ou de sang de rate, et peut-être d'une autre affection de nature voisine (Enaux et Chaussier, Manoury, Raimbert, Bourgeois (d'Étampes), Salmon).

* * Une pustule maligne débute par un bouton qui cause une démangeaison; le bouton devient une vésicule remplie de sérosité; la vésicule croît; au-dessous d'elle existe un point noir, puis après vingt-quatre heures une éruption de pustules apparaît autour du point noir qui s'agrandit: il y a alors de la cuisson, de la chaleur; un œdème dur envahit toute la région et cet état dure trois à cinq jours. Après cette période les malades éprouvent de l'abattement, de la somnolence, de la fièvre, il y a des vertiges, la langue se sèche, l'haleine est fétide, il y a des chaleurs à l'épigastre, du hoquet, des

vomissements, de la diarrhée; puis une troisième période commence où le mal est irrémédiable, le ventre se météorise, il y a des syn-

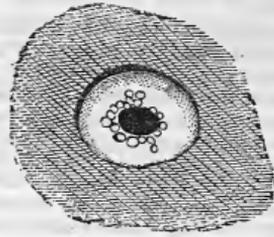


Fig 485. — Pustule malignes datant de trente-six heures.

copies et le malade meurt dans le coma, l'agitation ou la somnolence avec conservation de la connaissance.

* * Toutes les pustules malignes ne causent pas les accidents généraux, la guérison spontanée peut avoir lieu par gangrène d'une portion étendue de la peau, comprenant la partie où a siégé la pustule maligne.

* * Les accidents généraux de la pustule maligne arrivent surtout chez les individus déjà mal disposés.

* * On ne confondra pas la pustule maligne avec certaines piqûres de mouches suivies d'inflammation. Dans celles-ci il y a une vésicule remplie de sérosité sanguine, qui reste stationnaire pendant deux ou trois jours.

* * Lorsque la pustule date de trois jours on peut la confondre avec un furoncle ou un anthrax; mais en piquant avec une épingle le point central de la tumeur, on obtient des résultats différents dans les deux cas; s'il y a un anthrax il sort du pus, s'il y a une pustule maligne il ne sort que de la sérosité (Raimbert).

* * Les piqûres d'os chez les bouchers déterminent un œdème dur de tout un membre; l'œdème de la pustule maligne est limité et recouvert de vésicules.

* * L'acné, l'herpès, ne s'accompagnent pas d'induration du derme.

* * La gangrène de la face et de la vulve produite par inflammation ne saurait être confondue avec la pustule maligne, car elle suit les fièvres graves, elle ne se recouvre pas de petites vésicules. V. ROUGEOLE.

* * Toutes les complications des plaies avec perte de substance et des plaies simples peuvent compliquer la pustule maligne.

* * Une plaque gangréneuse avec vésicules multiples sur un point de la peau, habituellement à découvert chez des individus qui s'approchent des bestiaux et des chevaux, doit toujours faire soupçonner une pustule maligne.

Thérapeutique. — L'expérience a démontré que les canthérisations étaient le meilleur traitement de la pustule maligne.

On fera des incisions multiples et l'on cautérisera au fer rouge, et mieux avec la potasse caustique (Bourgeois, d'Étampes), et mieux encore avec le chlorure d'antimoine ou le sublimé corrosif (pratique de la Beauce).

Pour cautériser d'emblée avec la potasse, on se sert de potasse à l'alcool, on en place sur le pourtour de l'eschare, et l'on en laisse dans le fond de la plaie gros comme une tête d'épingle, si l'on craint de n'avoir pas assez cautérisé. Pour cautériser avec le chlorure d'antimoine ou mieux le sublimé corrosif, on incise crucialement la pustule maligne, on excise les lambeaux triangulaires et l'on place 1 à 2 grammes de sel d'antimoine ou de sublimé concassé dans la plaie. Au bout de vingt-quatre heures, on examine. S'il y a eu des douleurs vives, s'il s'est formé des vésicules remplies de pus, la maladie est arrêtée. Si la plaie est restée telle qu'elle était la veille, la cautérisation a été insuffisante; il faut en faire une nouvelle.

Quand la pustule maligne a été arrêtée dans sa marche, on panse avec l'eau de sureau, l'eau de feuilles de noyer (Raphael), l'eau et l'eau-de-vie camphrée placées sur la plaie au moyen de charpie ou de compresses, et l'on recouvre le tout d'un cataplasme. Plus tard, on applique le pansement simple et le pansement avec l'onguent de la mère.

Extirper la pustule maligne et cautériser ensuite au fer rouge (Maret, Mauvezin) est une bonne opération en principe, mais qui ne doit être appliquée qu'au début de la pustule, pour les régions où il n'y a pas à craindre de difformité, après une destruction assez étendue du tégument.

Le traitement général par les émissions sanguines (Régnier, 1836) n'est pas bon, à moins de phénomènes congestifs intenses. Les vomitifs les émético-cathartiques, le traitement général des infections, sont cependant d'un meilleur emploi.

On prévient la pustule maligne en brûlant, avec leurs litières, leurs couvertures et leurs mangeoires, les animaux morts du charbon et en lavant à la chaux la peau des animaux et les étables où ils ont vécu. Les individus qui, malgré tout ce qui leur est recommandé, voudraient utiliser les animaux morts du charbon, devront enduire leurs mains d'un corps gras avant de dépouiller les animaux et les laver après leur travail dans une solution de chlorure de chaux.

II. *Œdème malin et charbonneux.* — La pustule maligne des paupières, l'œdème malin, sont des variétés spéciales de gangrène causées par le virus charbonneux (Bourgeois, d'Étampes), qui ont toute la gravité de la pustule maligne des autres régions.

* * * Les paupières sont le plus souvent atteintes de ce mal; les deux paupières ou une seule se tuméfient, il y a œdème dur et les malades ne ressentent que des démangeaisons. En vingt-quatre heures les paupières forment deux bourrelets durs; la conjonctive est boursoufflée et ecchymosée, il y a des cuissons, la peau se couvre de bosselures, d'ecchymoses, de plaques gangréneuses et de phlyctènes. Au troisième jour les phénomènes généraux graves qui existent dans les cas de pustule maligne apparaissent et entraînent souvent la mort.

* * * On observe des œdèmes malins sur les parties latérales du cou.

* * * On ne confondra pas cet œdème avec un érysipèle de la face, car celui-ci s'accompagne d'engorgements ganglionnaires, cause de la fièvre, et la peau est le siège de cuissons.

* * * Les piqûres d'abeilles causent des œdèmes mais on peut retrouver la trace des piqûres en badigeonnant les paupières avec de l'ammoniaque, la plaie de chaque piqûre devient noire (Girouard père, Raimbert). S'il y a du pus formé dès le troisième jour, on peut être sûr qu'il ne s'agit pas d'un œdème malin.

* * * Quelque grave que soit l'œdème malin, il y a des guérisons spontanées par gangrène étendue. Un ectropion est la suite des œdèmes charbonneux des paupières.

Thérapeutique. — Même traitement que la pustule maligne.

PUTRIDE. V. INFECTION.

PUZZICHELLO (Corse). Eau sulfureuse froide.

PYÉLITE. V. REINS (MALADIES DU).

PYÉLO-NÉPHRITE. V. REINS (MALADIES DU).

PYÉMIE. Quand le pus ou les principaux éléments du pus se mêlent au sang, il en résulte une nosohémie caractérisée par des troubles fonctionnels graves, connus sous le nom de *pyémie* et capables d'occasionner la mort.

* * * La *pyémie aiguë* est presque toujours immédiatement mortelle dans un espace de temps qui varie de quelques heures à huit ou dix jours, mais il y a une *pyémie chronique* qui peut durer plusieurs mois et dont on peut guérir si sa cause occasionnelle vient à cesser.

Pyémie aiguë. — La pyémie aiguë résulte de la résorption du pus par une plaie des parties molles, par une plaie des veines ou des lymphatiques, par l'ulcération de la muqueuse intestinale dans la fièvre typhoïde, de la muqueuse aérienne dans le croup et l'angine couenneuse, de la cavité utérine après l'accouchement, etc., etc.

* * * Pour occasionner la pyémie le pus entre dans le sang par endocardite, par phlébite ou lymphite des gros vaisseaux et des capillaires par absorption en dehors des veines et des lymphatiques non malades, et alors il n'y pénètre que des granules purulents, enfin par communication accidentellement établie entre un foyer purulent et une veine.

* * * Il est impossible de douter que la présence du pus dans le sang ne soit la cause immédiate des accidents morbides généralement attribués à la pyémie, car l'injection de sérum purulent et de pus dans les veines des animaux produit des phénomènes semblables à ceux

qu'on observe chez l'homme, y compris les abcès métastatiques.

* * La pyémie aiguë parcourt rapidement ses périodes et débute presque toujours violemment par un accès de fièvre avec frisson plus ou moins intense, suivi d'abattement d'un ou de plusieurs autres accès de fièvre de même nature avec un état adynamique au milieu duquel arrive la mort. C'est ainsi que se révèle l'infection purulente des opérés et des femmes en couches. Ailleurs le début par frisson et moins caractérisé, mais avec la pyémie se montrent toujours une fièvre rémittente, la prostration, le délire et une adynamie mortelles.

* * La pyémie est souvent accompagnée d'ictère, quand il se forme des abcès métastatiques au milieu du foie.

* * On voit quelquefois survenir des douleurs articulaires chez les individus atteints de pyémie, quand il se fait une métastase purulente dans les articulations.

* * Les urines sont presque toujours albumineuses dans la fièvre purulente des opérés (Darcet), des femmes en couches atteintes de pyémie, et dans le croup avec infection diphthérique (Bouchut).

* * Dans la pyémie le pus circule avec le sang et occasionne des phlegmasies séreuses ou viscérales, rapidement suivies de suppuration et des abcès métastatiques, avec ou sans phlegmasie environnante au sein des poumons, du foie, de la rate, du cerveau, du cœur, des reins, des muscles, du tissu cellulaire, etc.

* * Le pus qui circule avec le sang ne se dépose pas en nature dans les parties où se trouvent l'abcès métastatique et la collection purulente, il n'y arrive que comme un ferment capable de s'y reproduire au centuple, et c'est ainsi qu'une petite quantité de pus absorbé reproduit les masses de pus qu'on observe chez ceux qui meurent d'infection purulente ou de pyémie. V. INFECTION PURULENTE.

* * Les abcès multiples observés dans les viscères de sujets atteints de pyémie, sont le résultat de la métastase du pus sécrété sur un autre point de l'organisme.

* * La pyémie aiguë des grandes opérations est toujours mortelle.

* * Quand on voit le frisson s'emparer des malades vingt-quatre ou quarante-huit heures après l'accouchement ou une amputation, on peut les considérer comme frappés à mort.

Pyémie chronique. — La pyémie chronique est beaucoup moins grave, dure quelques mois et permet aux malades de survivre, si la lésion qui cause la sécrétion et la résorption du pus n'est pas elle-même très-grave.

* * Ce n'est que par exception qu'on guérit d'une pyémie aiguë.

* * La pyémie chronique résulte de l'absorp-

tion des granules et des éléments liquides du pus à la suite des grandes suppurations de la brûlure dans les abcès par congestions, les tumeurs blanches, les abcès du bassin, les cavernes tuberculeuses pulmonaires.

* * La pyémie chronique, caractérisée par la pâleur et l'amaigrissement des malades s'annonce par une fièvre lente, continue, entremêlée d'accès quotidiens et de sueurs nocturnes avec ou sans diarrhée colliquative.

Thérapeutique. — Prévenir la pyémie en évitant l'encombrement des salles de blessés, en opérant les malades à la campagne, en nourrissant de bonne heure les opérés. Au premier frisson :

Sulfate de quinine	2 grammes.
Eau de Rabel	4 id.
Eau	120 id.

Par cuillerée à bouche toutes les heures.

Alcoolature d'aconit, 2 à 4 grammes ☐; *café noir* en tisane; *vin de quinquina* et un peu de nourriture. On a conseillé les saignées locales et générales ☐; les *mercuriaux* en frictions; le *calomel* à l'intérieur ☐.

Dans la *pyémie chronique*, ne pas laisser séjourner le pus; *injections de teinture d'iode* dans les foyers, à parties égales avec l'iode de potassium.

Teinture d'iode	} 100 grammes.
Solution saturée d'iode de potassium	

Injections de chlorure d'oxyde de sodium (liqueur Labarraque). — Boissons amères, toniques; — vin de quinquina; — arséniate de soude, 5 à 15 milligrammes; grande propreté autour des malades; air de la campagne, etc. V. INFECTION PURULENTE ET PUTRIDE.

PYORRHÉE. V. ALVÉOLE DENTAIRE, DENTS (MALADIES DES).

PYRÈTHRE. Plante de la famille des synanthérées, dont la racine pulvérisée sert de sternutatoire ☐, de siagogue ☐. On s'en sert également en décoction pour préparer les eaux dentifrices. Ses feuilles et ses racines pulvérisées constituent la *poudre du Caucase* et toutes les poudres *insecticides* employées pour la destruction des puces et des punaises ☐☐.

PYRMONT (Allemagne). Eaux minérales ferrugineuses froides. A prendre en boisson, deux à quatre verres par jour.

PYROLE. Plante de la famille des pyrolacées, dont les feuilles en décoction (10 gram. par litre d'eau) sont employées contre la leucorrhée ☐, contre la scrofule ☐ et contre les spasmes ☐.

PYROSIS. La sensation brûlante de l'oesophage qui accompagne une variété de dyspepsie constitue la pyrosis. V. DYSPÉPSIE.

* * La pyrosis s'accompagne toujours de gastralgie, de flatuosités, de salivation et de malaises plus ou moins considérables.

Thérapeutique. — La diète végétale et lactée, les

boissons mucilagineuses et alcalines; les préparations de quinquina et les préparations ferrugineuses suffisent en général pour guérir la pyrosis.

FORMULAIRE DE LA PYROSIS.

Mixture de craie.

Craie préparée	} à 40 grammes.
Sucre blanc	
Gomme arabique en poudre	5 grammes.

Triturez dans un mortier en ajoutant peu à peu :

Eau de fontaine	250 grammes.
---------------------------	--------------

32 à 60 grammes par jour. Dans le traitement de la cardialgie et le pyrosis ☐. (Ph. Lond.)

Poudre de rhubarbe et de magnésie.

Magnésie calcinée	} à 5 grammes.
Rhubarbe en poudre	

Divisez en quinze prises. A prendre, avant chaque repas, dans le traitement de la pyrosis.

Poudre de rhubarbe et de magnésie opiacée.

Rhubarbe en poudre	5 grammes.
Opium brut en poudre	4 décigrammes.

Mêlez, divisez en quinze paquets.

A prendre un chaque jour avant le repas principal. C'est une excellente préparation (Bouchardat). Quand il se développe beaucoup d'acide dans l'estomac, on ajoute à cette composition 5 grammes de magnésie calcinée, et l'on obtient ainsi la poudre de rhubarbe et de magnésie opiacée.

Confection d'hyacinthe.

Terre sigillée	} à 80 grammes.
Pierre d'écrevisse porphyr.	
Cannelle	30 id.
Dictame de Crète	} à 40 id.
Santal citrin	
Santal rouge	
Myrrhe	

F. s. a. Une poudre très-fine. D'autre part :

Miel	240 grammes.
Sirup d'œillet	48 id.

On fait fondre le miel sur un feu très-doux, et l'on y incorpore :

Safran en poudre	40 grammes.
----------------------------	-------------

Au bout de douze heures, on ajoute le reste des poudres.

C'est un bon vieux médicament très-utile dans les affections atoniques de l'appareil digestif.

Poudre de craie composée.

Craie préparée	200 grammes.
Cannelle	120 id.
Racine de tormentille	} à 100 id.
Gomme arabique	
Poivre long	15 id.

Pulvérisés séparément, mêlez le tout ensemble. Dose, 1 à 2 grammes. Une contre la pyrosis et les diarrhées chroniques ☐. (Ph. Lond.)

Poudre de carbonate de magnésie.

Carbonate de magnésie	2 grammes.
Poudre de rhubarbe	} à 5 décigrammes.
Poudre de cannelle	

Mêlez. A prendre en deux fois. (Frank.)

Magnésie calcinée, 10 à 40 centigrammes chez les enfants; 60 centigrammes à 3 grammes chez les adultes ☐.

PYROTHONIDE. Huile empyreumatique résultant de la combustion des chiffons dans un vase de cuivre. — Étendue dans l'eau elle sert de collyre dans les ophthalmies scrofuleuses et d'injections dans les fistules ☐.

Q

QUARANTAINE. V. LAZARET.

QUARTE (FIÈVRE). V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

QUASSIA AMARA. Arbre de la Guyane, appartenant à la famille des simaroubées, et dont le bois et la racine sont d'une amertume excessive. Le bois fragmenté, 10 grammes mis en macération dans l'eau pendant vingt-quatre heures, donne une *infusion amère* qui s'emploie à la dose de trois verres par jour avant le repas, comme apéritif, comme tonique, comme stomacifique dans la dyspepsie ☐ et dans les fièvres intermittentes ☐. On en prépare un *sirup*, une *teinture*, une *poudre* et un *extrait* qu'on emploie dans les mêmes circonstances. Quelques personnes se servent tout simplement d'un gobelet de bois de quassia, plein d'eau, qu'on vide au bout de quelques heures et qu'on emplit de nouveau jusqu'au moment de le vider encore.

C'est la *décoction de quassia sucrée*, imbibant un papier gris non collé, qui sert à la fabrication du *papier tue-mouche*.

QUATRE FLEURS. Fleurs de mauve, de violette, de pied-de-chat et de coquelicot, dont on fait une infusion à la dose de 4 grammes par litre d'eau. — A prescrire dans la bronchite.

QUATRE-FRUIT. Dattes, jujubes, figues, raisins et pruneaux à l'état sec, que l'on fait bouillir pour faire une tisane.

QUATRE-SEMENCES. Graines que l'on fait bouillir pour obtenir une tisane. — Il y a les *semences chaudes majeures* qui sont l'anis, le fenouil, le cumin et le carvi, les *semences chaudes mineures* qui sont l'ammi, la carotte et le persil; enfin les *semences froides*, de concombre, de citrouille, de courge et de melon.

QUEZ (Pyrénées-Orientales). Eau minérale sulfurée sodique froide.

QUÉZAC (Lozère). Eau minérale bicarbonatée, manganésienne et gazeuse froide, employée dans la dyspepsie et la gastralgie.

QUIÈVRECOURT (Seine-Inférieure). Eau ferrugineuse froide. Deux à quatre verres par jour ☐.

QUILLAYA. Écorce de *Quillaya saponaria*, appelée *bois de Panama*, qui renferme beaucoup de saponine, dont on se sert pour détacher les étoffes et en médecine pour faire l'émulsion de coaltar saponiné de Lebeuf.

QUINÉE (Maine-et-Loire). Eau ferrugineuse froide. Deux à quatre verres par jour ☒.

QUININE. Alcaloïde du quinquina, précipité par l'ammoniaque d'une solution de sulfate de quinine, 1 gramme dans l'eau bouillante, 30 grammes. On ne l'emploie guère en médecine. — La *quinine brute*, au contraire, est un mélange de quinine, de cinchonine et de matières grasses obtenues pendant la préparation du sulfate de quinine avant d'y mettre l'acide sulfurique. Celle-ci s'emploie en poudre ou en granules chez les enfants à la dose de 50 centigrammes ☒.

QUINIQUE. Acide combiné avec les bases existant dans les écorces des différents quininas. Inusité en thérapeutique.

QUINIUM. Extrait alcoolique de quinquina à la chaux, titré, représentant le tiers de son

Pitules de quinium. Elles se préparent avec 15 centigrammes d'extrait et l'on en donne dix par jour dans les fièvres intermittentes.

Vin de quinium. Il se prépare avec 25 centigrammes d'extrait, 50 grammes d'alcool et un litre de vin blanc généreux. On le donne à la dose de 100 grammes par jour.

QUINQUINA. Écorces de la famille des rubiacées, comprenant le *quinquina gris*, le *quinquina blanc*, le *quinquina jaune* ou *calisaya*, ou *royal*, qui est le plus estimé des quininas par sa quantité de quinine, et le *quinquina rouge*. On les emploie à titre de tonique ☒, d'astringent ☒ et de fébrifuge ☒☒. Elles se donnent en *poudre*, principalement celle du quinquina jaune calisaya, à haute dose (8 à 10 gr. par jour dans du miel, si l'on veut arrêter la fièvre) ☒, et à petite dose (20 ou 60 centigr. si l'on veut agir comme tonique) ☒; en *extrait mou*, 1 à 4 grammes; en *sirop*, 30 à 100 gr. chez les enfants ☒; en *teinture*, 1 à 2 grammes; en *décoction*, 20 grammes par litre; en *vin*, 30 à 80 grammes, à jeun ou avant le repas.

Poudre de quinquina gris 64 grammes
Vin de Madère ou de Malaga . . . un litre.

Laissez macérer pendant huit jours et filtrez.

Poudre de quinquina 60 grammes.
Alcool 420 id.
Vin rouge un litre.

Laissez macérer pendant huit jours et filtrez.

QUINTANE. Fièvre intermittente revenant tous les jours. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

QUINTEFEUILLE. Nom vulgaire de la *potentille rampante*, dont la racine est quelquefois employée comme astringent.

QUOTIDIENNE. Fièvre dont les retours ont lieu tous les jours. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

R

RACHE OU RASCH. Éruptions scarlatini-formes qui se produisent dans le cours des maladies aiguës.

RACHIALGIE. Les douleurs qui ont pour siège la région de la colonne vertébrale constituent la rachialgie, et elles ont pour origine la courbature des maladies aiguës et des fièvres, le rhumatisme, les maladies de la moelle et les altérations osseuses du rachis. V. MAL DE POTT, COUREBATURE, VARIOLE, etc.

RACHIS (DÉVIATION DU). Outre les déviations du rachis consécutives au rachitisme, à des fractures de la colonne vertébrale et à des caries de la colonne vertébrale et maux de Pott; il y a des déviations du rachis liées à des lésions musculaires et ligamenteuses, sans altérations des os. Ces états sont accidentels ou originels.



Fig. 486. — Quinquina.

pois de sulfates, d'alcaloïdes fébrifuges (trois quarts de quinine et un quart de cinchonine). (A. Labarraque.)

Il est très-efficace comme tonique ou comme fébrifuge et son prix est beaucoup moins élevé que celui du sulfate de quinine.

* * On désigne sous le nom de *cyphose* la déviation de la colonne vertébrale en avant, c'est-à-dire la courbure avec convexité en arrière; la *lordose* est l'incurvation en arrière, la *scoliose* est la déviation latérale. Le premier terme de la cyphose est la courbure de la vieillesse. La lordose est bien représentée par l'ensellure de la coxalgie, la scoliose est une déviation sur le côté avec un certain degré de rotation de la colonne vertébrale sur son axe.

* * Les signes de cyphose et de lordose sont dans le mot qui définit ces affections, du reste très-rares. Elles se succèdent quelquefois l'une à l'autre à titre de courbure de compensation.

Dans la scoliose qui est la plus fréquente de toutes les déviations, la colonne vertébrale affecte une disposition en S, et il y a toujours en même temps un certain degré de cyphose. L'omoplate est déviée, devient saillante, et c'est le premier signe de la scoliose. Le bassin ne subit pas de modifications importantes, seulement l'angle sacro-vertébral est plus saillant; la poitrine est aplatie latéralement. Les apophyses épineuses déjetées, la saillie de la masse des muscles sacro-lombaires d'un côté, sont le caractère de la scoliose complète.

* * La cyphose peu prononcée ne cause pas de gêne. Quand elle est prononcée les malades doivent marcher avec un bâton. La lordose favorise les congestions pulmonaires. Chez les femmes, elle cause une saillie de l'angle sacro-vertébral et une antéverson de l'utérus, et l'accouchement est gêné dans ce cas.

* * Dans la scoliose l'incurvation peut être telle que les côtes touchent les iliaques. Dans cette déviation en S il y a toujours une courbure qui s'exagère, c'est la courbure inférieure qui est une courbure de compensation; malgré cela les fonctions respiratoires et pulmonaires ne sont pas gênées, l'accouchement n'est pas rendu difficile.

* * On ne confondra pas la cyphose avec la déformation du mal de Pott, parce que dans cette dernière maladie l'incurvation est angulaire, et parce qu'il y a des douleurs et souvent des abcès par congestion.

* * La lordose ne peut être confondue avec aucune lésion, pas même la courbure vertébrale dans les maladies de la hanche, parce que l'ensellure de la coxalgie disparaît pendant la flexion de la cuisse et que cela n'existe pas dans la lordose qui est une courbure permanente.

* * La scoliose ne peut être confondue qu'avec une scoliose simulée, mais en dehors de l'application du chloroforme qui juge toutes les déformations simulées, on se rappellera que dans la scoliose simulée il n'y a qu'une seule courbure (J. Guérin), puis il y a claudication apparente dans la scoliose vraie.

* * Il y a une scoliose par simple flexion laté-

rale qui est due à une laxité des jointures et n'est le plus souvent que le fait d'une attitude vicieuse, et elle est susceptible de guérir par l'attention soutenue des malades et l'exercice.

* * Les déviations du rachis sont sous la dépendance de lésions musculaires, d'un défaut d'équilibre entre la puissance antagoniste des muscles des gouttières vertébrales soit sous l'influence d'une altération des nerfs, soit sous l'influence de l'atrophie des muscles, le poids de la tête volumineuse, la faiblesse du corps, les habitudes vicieuses (Hardy), le développement rapide du système osseux plus prompt que celui des muscles (Marsoo), sont les causes occasionnelles des déviations du rachis.

* * Les contractures des muscles (Morgagni, Méry, J. Guérin), l'arrêt de développement d'une moitié des vertèbres (Sabatier), le gonflement des cartilages intervertébraux (Delpech), sont des causes anatomiques et physiologiques qui peuvent avoir causé la déviation du rachis, mais qu'on ne saurait admettre que dans un très-petit nombre de cas.

Thérapeutique. — Il est rare que l'on puisse redresser une lordose ou une cyphose. La scoliose par rotation avec double courbure est dans le même cas.

Pour la cyphose, le traitement par la position horizontale est ce qu'il y a de plus efficace; mais c'est un moyen pénible à imposer aux enfants. Il vaut peut-être mieux, au point de vue de leur développement, avoir recours à des moyens moins efficaces; ainsi on les fera travailler à une table élevée, ou on les fera marcher avec des béquilles hautes. Faire porter un poids de un demi-kilogramme sur la tête pour forcer les malades à se redresser (Andry, 1741) est un moyen d'une efficacité plus que douteuse.

La lordose exige le décubitus sur le ventre et les appareils compressifs mécaniques; mais comme cette courbure est en général peu prononcée, il vaut mieux l'abandonner à elle-même et prévenir toutes les causes de congestion pulmonaire.

Contre la scoliose, on emploiera le décubitus dorsal sur des coussins de crin piqués ou de fougère. Le malade s'y reposera fréquemment pendant le jour, il fera usage de béquilles hautes lorsqu'il marchera. On appliquera un corset élastique ou mécanique, en laissant le malade se lever. V. *Consers*.

On se servira de la ceinture à pression perpendiculaire de Levacher. La ceinture de Hossard, modifiée par Delpech et Tavernier, est, à cet égard, la meilleure machine. V. *Consers*.

S'il est démontré que la déviation du rachis est due à une faiblesse des muscles d'un côté, on appliquera la mécanique à courroies élastiques ou à muscles artificiels de Duchenne de Boulogne.

Contre les déviations peu marquées et surtout contre la scoliose par flexion, on emploiera le corset orthopédique de L. Corvisart. Le même appareil est d'un bon usage pour la cyphose aussi bien que pour la scoliose. V. fig. 128.

En même temps que l'on traite les malades par ces appareils, on peut avoir recours pendant plusieurs séances dans la journée aux lits extensifs, au lit à extension sigmoïde de J. Guérin, qui a la même

action que l'appareil orthopédique, et à des appareils de compression sur le modèle des corsets et que l'on serre progressivement. On fera bien attention que

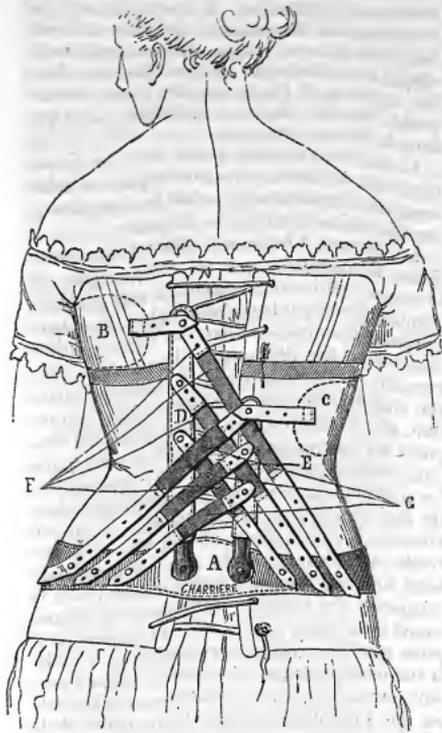


Fig. 487. — Appareil à muscles artificiels de Duchenne (de Boulogne). — FG. Convoies élastiques. — BC. Plaques pour faire la pression perpendiculaire. — A. Ceinture d'appui entourant le bassin.

la pression des appareils ne cause pas de gangrènes. Sur les points rouges, on placera une petite cuirasse de bandelettes de diachylon là où portent les courroies.

Si les muscles rachidiens sont paralysés d'un côté, si le massage est à peu près impuissant à les faire agir, on aura recours à l'électrisation localisée répétée tous les jours, afin de rétablir l'équilibre d'action des muscles antagonistes. La myotomie des muscles rachidiens du côté de la courbure (J. Guérin) est une opération à peu près inutile, parce qu'on ne peut couper tous les muscles, et que d'autre part la section des muscles ne peut amener la guérison que dans les cas où il y a rétraction des muscles, et ces cas sont on ne peut plus rares.

On donnera aux enfants une bonne nourriture ; ils vivront à la campagne, ou au moins dans un endroit aéré ; on leur administrera des toniques, comme le vin de quinquina et des tisanes amères.

Si l'on parvient à arrêter l'accroissement de la déformation, on ne cessera pas le traitement et l'on fera porter pendant longtemps aux malades un corset à fortes tiges qui puisse bien maintenir le thorax.

RACHIS (RÉVULSION THÉRAPEUTIQUE SUR L'E). Quelques médecins ont utilisé le rachis pour agir sur lui au moyen de divers agents thérapeutiques de révulsion. On emploie dans ce but :

Les *ventouses sèches*, en grand nombre dans les maladies nerveuses et dans la paralysie (Baraduc).

Les *cautérisations pointillées* au fer rouge ou à l'acide nitrique dans la myélite et la chorée.

Les *applications d'eau froide* du docteur Chapman.

Cette méthode, destinée à agir par l'intermédiaire du système nerveux, consiste dans l'application du froid et de la chaleur le long de la colonne vertébrale. Elle est basée sur un ensemble de faits physiologiques établi par les expériences de Claude Bernard, Brown-Séquard et Waller ; savoir : que les artères, dans tous les points du corps, sont soumises à l'influence excitatrice de ce nombreux assemblage de petits centres nerveux désigné sous le nom de grand sympathique ; que les petits faisceaux musculaires entourant chaque artère et formant sa tunique musculuse se contractent lorsqu'ils sont excités par les nerfs que leur envoient les ganglions sympathiques ; qu'ils se dilatent dans une mesure proportionnelle au degré d'affaiblissement du stimulus ou à sa cessation ; que les parties alimentées par ces nerfs reçoivent moins de sang, jouissent d'une vitalité moindre, produisent moins de chaleur lorsque les artères se contractent et que le contraire est observé lorsqu'elles se dilatent. Considérant le grand nombre de maladies que l'on sait aujourd'hui consister en un excès ou un défaut de sang dans la partie affectée, Chapman a pensé que si l'on avait le moyen de diminuer ou d'accroître le stimulus transmis aux artères par les ganglions sympathiques, on pourrait exercer sur les maladies une action beaucoup plus énergique que celle qu'on a pu produire jusqu'à présent.

Partant de ces données, le docteur Chapman s'est livré à des tentatives pour arriver à ce but, et il croit avoir trouvé un moyen d'influencer très-efficacement, non-seulement le grand sympathique, mais aussi la moelle épinière. Ce moyen n'est autre que le froid et la chaleur appliqués le long de la région spinale au moyen d'un sac de caoutchouc très-ingénieusement construit, et renfermant de la glace ou de l'eau à divers degrés de température. La chaleur augmente l'affluence du sang dans les centres nerveux et détermine ainsi la contraction des artères qu'ils animent en exaltant leurs fonctions, tandis que le froid, en dominant l'afflux du sang dans ces centres, amène la dilatation des artères qu'ils tiennent sous leur dépendance. En outre, la moelle épinière ainsi influencée a, de la même façon, ses pouvoirs moteurs et sensitifs exaltés ou déprimés.

Le docteur Chapman a constaté en outre que, lorsque par des moyens naturels ou artificiels les centres nerveux sont remplis d'un excès de sang, la peau secrète de la sueur et les muqueuses du mucus en quantité très-grande, que dans le cas contraire il y a diminution de ces sécrétions. Ce fait peut éclaircir la nature intime de plusieurs maladies dont la cause prochaine était restée inconnue. Arrivant alors aux conséquences thérapeutiques de ses découvertes, il a montré que la distinction entre ce qu'on appelle ordinairement les maladies du système nerveux, et les autres affections, devrait être abandonnée, car les maladies du poumon et des viscères des cavités pelvienne et abdominale ne sont, comme il croit l'avoir prouvé, que des désordres des centres nerveux, désordres consistant en un excès ou un défaut d'afflux du sang. Il pense enfin que ces maladies, de même que l'épilepsie, la paralysie, peuvent être traitées avec le plus de succès en modifiant la température de parties déterminées de la région spinale, et il assure avoir obtenu la guérison de nombreuses maladies par cette méthode.

Il traite les congestions et les inflammations des diverses parties du corps en appliquant la chaleur à des parties du rachis déterminées, et en rapport avec le siège de ces désordres; il combat l'anémie et la nutrition insuffisante de ces mêmes parties (ainsi, par exemple, une distribution trop faible du sang au cerveau), par l'application du froid faite de la même manière. C'est aussi d'après les mêmes principes généraux qu'il traite les fièvres de toute sorte, y compris le choléra, qu'il regarde comme une fièvre dans laquelle le stade du froid est extrêmement prolongé, c'est-à-dire par l'application du froid dans le premier stade et par celle de la chaleur dans le second. Il dit que la glace amènera la résolution des spasmes des vaisseaux sanguins, spasmes qui causent le refroidissement, et il prétend que la fièvre algide, fréquente sur les bords de la Méditerranée, pourra probablement être guérie au moyen de la glace. La période de chaleur des fièvres cède, dit-il, d'une manière remarquable à l'application de la chaleur; les artères cérébrales se contractent après l'énorme dilatation que leur fait éprouver la réaction, le pouls tombe et la fièvre est domptée. Cependant, ajoute-t-il, lorsque la fièvre est due à un poison zymotique, son traitement ne peut détruire la cause, mais on peut en maîtriser l'action d'une manière efficace et en éviter les dangereux résultats. Cette remarque s'applique aux fièvres exanthémateuses de même qu'à celles de forme typhoïde.

Le docteur Chapman traite le groupe entier des affections convulsives par l'application de la glace le long du rachis. Il a aussi guéri, dit-il, plusieurs cas d'épilepsie, obtenu une

grande amélioration dans un grand nombre de cas. Il n'y a pas, suivant lui, de cas de laryngite striduleuse (faux croup) qui ne puisse être guéri par ce traitement. Il n'a pas trouvé que les convulsions des enfants y résistassent davantage, et le docteur Wilson, qui a complètement adopté la méthode du docteur Chapman, lui a fait savoir qu'il l'avait trouvée d'une remarquable efficacité dans ces maladies, ainsi que dans la *cholera infantum*.

Le docteur Chapman a cité deux cas d'apoplexie par la chaleur et le froid appliqués isolément ou simultanément, selon les symptômes, sur des régions déterminées du rachis.

Le docteur Chapman a observé que cette forme de paralysie, qui est accompagnée de la contraction des muscles affectés, a été généralement améliorée par l'emploi de la glace. Il a obtenu le retour des muscles à leur état naturel, même dans un cas très défavorable de paralysie progressive, et il prétend que si la paralysie infantile était traitée par la glace dès qu'elle se produit, elle serait presque toujours guérie. Il rapporte un cas remarquable de cécité, due à une amaurose cérébrale qui a été traitée avec succès, les artères de la rétine qui se trouvaient dans un état de contraction spasmodique ayant été dilatées, la circulation a été rétablie et la vue rendue par l'emploi de la glace. Il mentionne aussi un cas d'amaurose intermittente due à la congestion des vaisseaux sanguins de la rétine, lequel a été guéri au moyen de la chaleur, et il pense que désormais il sera possible de rétablir la vue dans plusieurs cas regardés jusqu'à présent comme incurables, et dans lesquels la cécité est due à des désordres dans la circulation de la rétine. Ayant maintes fois vérifié l'efficacité de son moyen d'accroître ou de diminuer la circulation cérébrale, il est convaincu qu'il sera maintenant possible d'agir avec beaucoup plus de puissance que par le passé dans les affections cérébrales, y compris les diverses formes de la folie.

Dans l'ordre des affections de poitrine, il dit avoir trouvé la pleurésie extrêmement facile à maîtriser par l'application de la chaleur entre les épaules. Si l'on traite par le même moyen la bronchite à sa première période, on arrête promptement sa marche, et l'abondante sécrétion de mucus qui se produit dans la seconde période est arrêtée par l'application du froid.

L'hémorrhagie pulmonaire et le crachement de sang peuvent être, d'après lui, très-promptement et très-efficacement arrêtés au moyen de la chaleur; ses observations à cet égard ont été confirmées par le professeur Bencke de Marburg qui rapporte, dans *Archiv für wissenschaftliche Heilkunde*, qu'en adoptant la méthode du docteur Chapman, il a très-promptement enrayé une hémorrhagie pulmonaire

dans un cas fort ancien, où tous les remèdes habituellement employés étaient demeurés impuissants.

Quant aux affections de l'estomac, au mal de mer, et aux vomissements de la grossesse, ils seraient curables, d'après ce médecin, à l'aide de la glace, et toutes les formes de vomissements symptomatiques pourraient être maîtrisées par ce même moyen. M. Chapman signale enfin parmi les maladies curables ou guéries par cette méthode, les affections des intestins, plusieurs cas de paralysie partielle de la vessie, un cas d'hémorragie intestinale datant de plusieurs années et qui avait résisté à tous les traitements, enfin les maladies fonctionnelles des organes de la reproduction, tant chez l'homme que chez la femme.

RACHITISME (OSTÉOMALACIE). Le rachi-

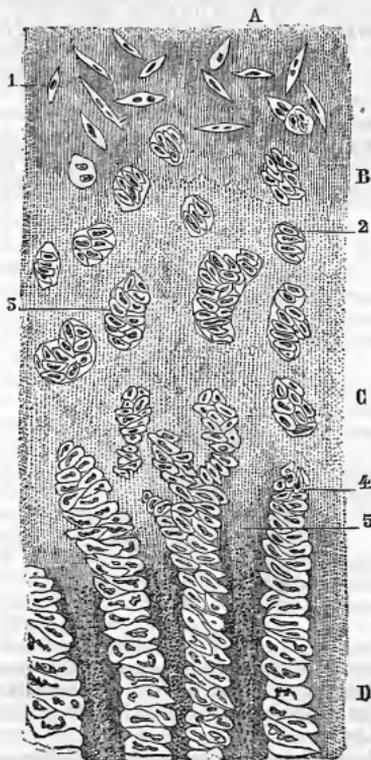


Fig. 488. — A. Couche cartilagineuse normale. — BC. Passage de la couche cartilagineuse à la couche chondroïde. — CD. Commencement de la couche chondroïde. (Broca.)

tisme, maladie de l'enfance, et l'ostéomalacie chez l'adulte, ne sont qu'une seule et même maladie modifiée par l'âge des sujets qui en sont affectés.

** Le rachitisme est un ramollissement des os qui arrête leur développement, tandis que l'ostéomalacie est le ramollissement des os complètement formés.

** La persistance des fontanelles, l'évolution dentaire retardée, la douleur des os longs

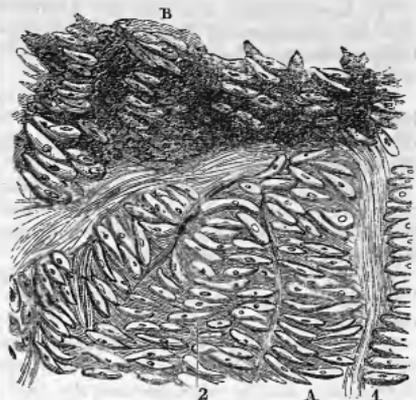


Fig. 489. — Tranche de tissu chondroïde. (Broca.)

et l'impossibilité de marcher indiquent l'apparition du rachitisme.

** Le gonflement de l'extrémité spongieuse des os longs, avec déformation de leur diaphyse annoncent le second degré du rachitisme ; c'est le moment où l'on dit que les enfants sont noués.

** Le rachitisme bien établi déforme tou-

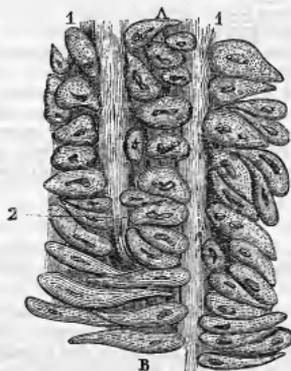


Fig. 490. — Tranche de tissu spongieux. (Broca.)

jours le squelette et arrête la croissance au-dessous du degré qu'elle aurait pu atteindre, d'où la production de petits êtres trapus, à jambes courtes et souvent difformes.

** Le rachitisme produit un grand nombre de difformités du squelette, mais les plus apparentes sont l'incurvation de la clavicule et des

os longs, le chapelet rachitique des côtes et le gonflement de l'extrémité spongieuse des os longs.

* * * Le rachitisme est quelquefois partiel et borné à la tête, au bassin, à la poitrine et aux membres.

* * * Avec l'altération des os, il y a souvent chez les rachitiques un flux muqueux de l'intestin ou des bronches, qui constitue l'entérite et la bronchite rachitiques.

* * * C'est le rachitisme qui produit dans le bassin des petites filles ces déformations qui le rétrécissent et qui plus tard sont, chez la femme, des obstacles à la parturition.

* * * Il y a un rachitisme essentiel produit par un vice originaire du sang et un rachitisme symptomatique que déterminent le mauvais régime et les maladies chroniques.

* * * On fait des rachitiques à volonté par l'usage d'un régime capable de produire la diarrhée prolongée.

* * * L'absence d'air, d'exercice et de lumière ajoutent beaucoup aux effets de la mauvaise alimentation dans le développement du rachitisme.

Thérapeutique. — Du lait, du beurre, des bouillies et des soupes maigres, avec le secours du grand air, du soleil et de l'exercice, suffisent souvent à la guérison du rachitisme.

Les bains de mer, les bains sulfureux, les bains salés et l'huile de morue, 30 à 60 grammes par jour, sont les agents spécifiques du rachitisme.

On peut aussi employer les préparations ferrugineuses, telles que la limaille de fer, 25 à 50 centigrammes \square , le sirop de pyrophosphate de fer, 30 à 50 grammes \square ; le sirop d'iodure de fer, le café de glands doux \square , le phosphate de chaux, 2 à 5 grammes par jour \square , les substances aromatiques et amères, contre le rachitisme.

Quand le rachitisme est près de guérir, et qu'il entraîne une difformité de la colonne vertébrale ou des membres inférieurs, il faut recourir aux moyens mécaniques de l'orthopédie pour redresser les membres ou pour empêcher les déviations de la taille.

FORMULAIRE DU RACHITISME.

Hydrochlorate d'ammoniaque et de cuivre en solution, 10 à 50 centigrammes. Plusieurs fois par jour.

Bains de mer chauds ou froids; mais, chez les jeunes enfants, il n'y a de possible que les bains de mer chauds, aidés de l'influence de l'air marin.

Bains de sel gris, 1 kilogramme par bain, et le même peut servir plusieurs fois \square .

Suc de grateron (Galium aparine). Une demi-livre par jour.

Infusion de houblon. 10 à 20 grammes par litre d'eau \square .

Lupuline. 20 à 30 centigrammes par jour \square .

Phosphate de magnésie. 50 centigrammes à 1 gr. 50 centigrammes en augmentant \square . (Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 5.)

Extrait de racine d'Osmonde royale (espèce de fougère). 8 à 16 grammes \square (Aubert).

Décoction de gland torréfié. 4 à 8 grammes pour 100 grammes d'eau \square .

Huile phosphorée. Une à deux gouttes dans une potion.

RACINE. Partie des plantes plongée dans la terre et par laquelle s'opère l'absorption des matériaux nécessaires à leur nutrition.

Les racines sont très employées en thérapeutique pour faire des infusions, des décoctions, des poudres et des extraits qu'on emploie en certains cas particuliers.

Sirop des cinq racines apéritives. Il est formé de racines sèches d'ache, de persil, de fenouil, d'asperges et de petit houx, 1 gramme de chaque pour 30 grammes de sirop simple.

RADESYGE OU SPEDALSKED. Nom donné en Norvège à une forme ulcéreuse de l'éléphantiasis des Grecs ou lèpre tuberculeuse.

RADIS. Racine alimentaire du raifort cultivé. On a retiré du *radis noir* (V. RAIFORT) une fécula abondante semblable à la cassave (Planche).

RAGE. V. HYDROPHOBIE.

RAIFORT SAUVAGE. Plante de la famille des crucifères, dont la racine fraîche est employée comme antigoutteux \square , comme antiscro-



Fig. 401. — Raifort.

fulceux \square et comme antiscorbutique \square . On en prépare du sirop et du vin très-renommés, qu'on administre à la dose de 30 à 60 grammes par jour.

Le *raifort cultivé* ou *radis noir*, espèce voisine, s'emploie également comme antiscorbutique, mais il a moins d'énergie que le raifort sauvage.

RAISIN. Le raisin, fruit de la vigne, famille des vinifères, est très-employé en thérapeutique chez les personnes constipées et chez les hypochondriaques. A la dose de 3 ou 4 livres

par jour pendant trois semaines ou un mois, ce fruit est doucement purgatif et améliore sensiblement l'hypochondrie produite par le catarrhe sec de l'intestin, c'est ce qu'on appelle faire une *cure de raisin*, et pour l'entreprendre dans de bonnes conditions il faut aller en Bourgogne, en Suisse, sur les bords du Rhin et dans les pays vignobles, au moment de la vendange.

RAISIN D'OURS. V. BUSSESOLE.

RALE. Bruit anormal formé par le passage de l'air dans les bronches et les poumons malades (Laennec).

* * Les râles sont *secs* ou *vibrants* et *humides* ou *bulleux*.

* * Il n'y a de *râles secs* que les râles sonore, sibilant et ronflant, formés de sifflements aigus ou graves, produits dans les grosses bronches enflammées par l'épaississement de la muqueuse et la présence de mucosités épaisses en vibration sous l'influence du courant d'air. Ce sont les râles de la bronchite aiguë et chronique.

* * Les *râles humides* sont le râle crépitant, le râle sous-crépitant, le craquement, le râle muqueux et le râle caverneux.

A. *Râle crépitant.* — Crépitation fixe, sèche, à bulles égales se produisant dans une partie du poumon, au début de la pneumonie franche et à sa période de résolution. Alors on le nomme râle crépitant de retour.

B. *Râle sous-crépitant.* — Crépitation fine, humide, à bulles inégales se produisant dans un ou dans les deux poumons à la fois et caractérisant la pneumonie atarrhale ou broncho-pneumonie, la bronchite capillaire et la bronchite des petites bronches.

C. *Craquement.* — Râle formé d'une ou deux bulles humides à la fin de chaque inspiration au même point du poumon, fait soupçonner le début de la phthisie.

D. *Râle muqueux.* — Râle formé de grosses bulles humides formées dans les grosses bronches, caractérisant la bronchite aiguë et chronique.

E. *Râle caverneux.* — Bulles volumineuses, humides et nombreuses, éclatant dans l'oreille et annonçant une excavation phlegmoneuse ou tuberculeuse des poumons.

RAMOLLISSEMENT. Diminution de cohésion des tissus qui se produit sous l'influence de l'inflammation (V. PNEUMONIE et MÉNINGITE), sous l'influence de la macération cadavérique (V. ESTOMAC), sous l'influence de la gangrène sénile (V. CERVEAU), sous l'influence d'une altération de nutrition (V. RACHITISME et OSTÉOMALACIE).

RANÇON (Seine-Inférieure). Eau ferrugineuse froide.

RAPE. Bruit particulier que fait entendre l'auscultation du cœur; dans les cas de rétrécissement aortique [V. CŒUR (INFLAMMATION

DU)], de rétrécissement auriculo-ventriculaire ou de tumeur anévrysmale (Laennec). C'est un bruit comparable à celui que l'on produirait en promenant une râpe ou une scie sur du bois.

RAPHANIE. Maladie convulsive, douloureuse des membres, semblable à l'ergotisme, jadis assez commune en Allemagne, et qu'on attribuait à une altération du pain par une crucifère, le *Raphanus raphanistrum*, mêlé au blé. C'est une sorte de contracture des extrémités.

RATAFIA. Liqueur alcoolique sucrée faite avec la macération d'un végétal odorant ou sapide, auquel on ajoute ensuite de l'eau et du sirop simple. Ainsi se préparent les ratafias de safran, d'oranges, de noyaux de cerises, de brou de noix, etc.

RATANHIA. Arbuste rampant, de la famille des polygonées, dont la racine rougeâtre, amère, très-astringente, est très-employée à l'intérieur comme hémostatique [++] et comme antidiarrhéique [++]. Bretonneau l'a conseillé sous forme d'extrait, 2 à 4 grammes pour 100 grammes d'eau en lavement contre la fissure à l'anus [++].

À l'intérieur, on l'administre en *décoction* 10 à 30 grammes par litre d'eau; en extrait aqueux à la dose de 2 à 5 grammes, et en sirop, 30 à 60 grammes par jour.

RATE (HERNIE DE LA). V. POITRINE (PLAIES DE), ABDOMEN (PLAIES DE L') et HERNIES DIAPHRAGMATIQUES.

Raté (HYPERTROPHIE DE LA). L'augmentation et la dureté persistantes de la rate, indépendantes de l'hypémie chronique, constituent l'hypertrophie de cet organe.

* * Les contusions de l'hypochondre gauche, le séjour dans les pays marécageux, et surtout la fièvre intermittente, sont les causes de l'hypertrophie splénique.

* * La rate hypertrophiée, rouge, dure, d'aspect de fruit confit au sucre, atteint souvent le poids de 4 à 15 livres.

* * Une tumeur allongée, mobile de l'hypochondre gauche, facile à saisir sous les fausses côtes et à limiter par la percussion, n'est autre chose qu'une rate hypertrophiée.

* * Des malaises, de la dyspepsie, la perte des forces, la pâleur, la bouffissure, l'œdème ou l'ascite, la fièvre intermittente, régulière ou non réglée, la leucémie (V. ce mot), avec tumeur de l'hypochondre gauche, annoncent une hypertrophie splénique.

* * L'hypertrophie de la rate dure très-longtemps et finit toujours par faire périr les malades, si un traitement et un régime approprié ne parviennent pas à réduire le volume de l'organe.

Thérapeutique. — Un régime composé de viandes blanches en petite quantité, de lait, de poisson, de végétaux herbacés, des fruits avec de l'eau vineuse, doit être imposé aux malades.

Le sulfate de quinine, à 1 gramme par jour pendant quinze jours, puis à 25 centigrammes seulement pendant un mois pour revenir ensuite à 1 gramme, selon la tolérance des malades, doit être le premier médicament à employer dans l'hypertrophie splénique (P. Pierry).

Après le sulfate de quinine, il faut donner, contre l'hypertrophie de la rate, l'acide arsénieux, à 15 ou 25 milligrammes par jour (P.); l'arséniate de soude, à 15 ou 40 milligrammes (P.), en allant des petites doses aux plus grandes.

Les eaux de Vichy, d'Ems, de Wiesbaden et de Carlsbad, sont très-bonnes dans l'hypertrophie splénique.

Les douches d'eau froide sur la région de la rate (Fleury), et toutes les pratiques de l'hydrothérapie ordinaire, peuvent à elles seules guérir l'hypertrophie splénique.

Rate (INFLAMMATION DE LA) ou Splénite.

Dans les fièvres typhoïdes graves et dans les maladies pestilentielles, puerpérales ou autres, dans la fièvre intermittente, pernicieuse, récente, la rate augmente beaucoup de volume, elle est ramollie, douloureuse, et cela constitue une forme de splénite aiguë.

* * L'hypertrophie de la rate constitue la splénite chronique.

Thérapeutique. — Le sulfate de quinine et l'hydrothérapie sont les meilleurs moyens à opposer à la splénite aiguë et chronique.

On a aussi employé le *fiel de porc*, 15 grammes par jour, plusieurs fois, et le *savon amygdalin*, à 1 à 3 grammes par jour.

Rate (LUXATION DE LA). V. ce mot.

Rate (PLAIES DE LA). Les plaies de la rate sont rares, elles sont produites en même temps qu'une plaie de l'abdomen, elles causent les mêmes accidents que les déchirures de la rate. V. CONTUSION DE LA RATE.

Thérapeutique. — Le traitement est le même que pour les contusions de la rate, sauf que l'on doit traiter en même temps une plaie de l'abdomen. V. ce mot.

RÉACTION. Retour des actions vitales à un degré supérieur à ce qu'elles sont dans certains cas d'asthénie locale ou d'atonie générale.

* * La réaction est en étiologie comme en thérapeutique le point de départ des maladies internes et leur moyen de guérison.

* * Sans réaction contre les effets débilissants d'une maladie et contre les lésions qu'elle amène, point de guérison, et c'est à favoriser la réaction, tout en la modérant, que le médecin doit s'appliquer dans le traitement des maladies.

RECHUTE. Retour d'une maladie pendant la convalescence.

RÉCIDIVE. Réapparition d'une maladie à une époque plus ou moins éloignée de celle où un individu en a été atteint antérieurement. On donne aussi ce nom à la reproduction des tumeurs qui ont été incomplètement enlevées par le chirurgien.

RECTITE. L'inflammation de la muqueuse du rectum peut être due à des lésions traumatiques (V. CORPS ÉTRANGERS DU RECTUM), à des hémorroïdes, à une fistule urinaire rectale et au pus blennorrhagique introduit dans le rectum. La dysenterie bénigne est le type de l'inflammation du rectum, avec cette seule différence que le côlon est enflammé en même temps que le rectum.

* * La rectite s'annonce par des douleurs au périnée, des envies d'uriner, du ténesme anal et des écoulements variés qui accompagnent des envies d'aller à la selle; les malades se sentent parfois mouillés, les selles contiennent des mucosités filantes; les malades qui se chagrinent souvent de cet état ne tardent pas à être atteints d'une sorte d'hypochondrie.

* * Les inflammations consécutives aux diverses lésions du rectum s'annoncent par les mêmes symptômes, seulement on a de plus, pour éclairer le diagnostic, des antécédents ayant trait à des lésions antérieures du rectum. Les écoulements consécutifs à une rectite diffèrent des écoulements consécutifs au cancer en ce qu'ils ne portent aucune odeur.

Il y a une rectite due à des chancres mous du rectum et à des plaques muqueuses. Ces ulcérations peuvent durer très-longtemps, deux, quatre et même dix ans, et être prises pour des cancers.

Cette rectite est quelquefois suivie de rétrécissement du rectum.

Thérapeutique. — On traitera les maladies qui ont causé l'inflammation du rectum. V. DYSENTERIE, CORPS ÉTRANGERS DU RECTUM, FISTULE A L'ANUS, FISTULES URINAIRES, RÉTRÉCISSEMENT DU RECTUM, HÉMORROÏDES.

Lorsque l'inflammation existe seule, on aura recours aux bains de siège fréquents, aux demi-lavements avec 4 à 8 grammes d'extrait de ratanhia. Contre l'inflammation blennorrhagique du rectum on donnera le lavement :

Eau distillée. 100 grammes.
Nitrate d'argent. 40 centigrammes.

A prendre dans une seringue de verre.

Ou le lavement :

Tannin. 1 gramme.
Eau. 120 id.

Toutes les fois qu'une rectite dure depuis de longues années, on administrera le traitement antisyphilitique; on cauterisera avec le chlorure de zinc les ulcérations du rectum dilaté avec un spéculum, et l'on placera dans le rectum des mèches enduites d'onguent de la mère. V. HÉMORROÏDES.

RECTOCÈLE VAGINALE. Chez les femmes enceintes et à la suite d'un effort (Malgaigne), chez les femmes habituées à prendre beaucoup de lavements et qui par le fait de cette habitude se trouvent atteintes d'une paralysie du rectum, une hernie diverticulaire de l'intestin se pro-

duit quelquefois et siège en général du côté du vagin, des matières fécales s'amassent dans ce diverticule et s'y durcissent quelquefois de façon à produire une tumeur solide.

* * Une tumeur dure variant entre le volume d'une amande et celui d'un œuf, contenant des matières fécales et faisant saillie dans le vagin, est une rectocèle.

* * La rectocèle a les caractères d'une hernie vaginale et d'un kyste du vagin. On la reconnaît par le toucher rectal, car on arrive à sentir l'orifice de la poche, ce qui n'existe point pour la hernie vaginale ni pour les kystes du vagin.

* * Lorsque des matières fécales se sont accumulées dans la rectocèle, il y a des douleurs utérines (V. DÉPLACEMENTS DE LA MATRICE), de la constipation opiniâtre, des coliques, quelquefois des nausées et la perte de l'appétit.

Thérapeutique. — On videra la rectocèle par le rectum, à l'aide d'une curette guidée sur le doigt. Des demi-lavements seront pris trois fois par jour; et des boissons laxatives empêcheront la constipation. Un pessaire à air sera placé dans le vagin (Malgaigne).

RECTUM (CHUTE DU). La chute du rectum est surtout une maladie de l'enfance, mais elle existe aussi à l'âge adulte et elle consiste dans la sortie de la muqueuse de l'intestin à travers l'anus. V. INVAGINATION DU RECTUM.

* * Toutes les causes qui affaiblissent les forces des muscles du périnée, la paralysie du sphincter anal, les diarrhées fréquentes chez certains enfants, sont la cause de la chute du rectum.

* * Les hémorroïdes internes, en sortant pendant la défécation, déterminent quelquefois une chute du rectum. V. HÉMORRHOÏDES.

* * La chute du rectum est caractérisée par une tumeur rouge, ouverte au centre et laissant écouler les excréments au moment de la défécation. Unie de tous côtés au pourtour de l'anus elle est molle, saigne facilement, et est sillonnée quelquefois de plis ou de stries transversales, un peu moins colorés que le reste de la tumeur.

* * La chute du rectum tend toujours à augmenter; lorsqu'elle existe depuis peu de temps, il n'y a pas de douleurs, plus tard la muqueuse s'enflamme et des douleurs vives apparaissent.

* * On ne confondra pas un polype du rectum avec une chute du rectum; dans le cas de polype on peut voir l'anus, et cela est impossible dans le cas de chute du rectum;—on ne confondra pas la chute du rectum avec l'invagination du rectum. V. HÉMORRHOÏDE.

* * La chute du rectum tend à se réduire seule le soir, mais dans la plupart des cas la chirurgie doit intervenir, surtout lorsque le bourrelet muqueux est devenu irréductible.

Thérapeutique. — Les malades font quelquefois rentrer eux-mêmes la muqueuse herniée de leur intestin rectum, et s'il s'agit d'un petit enfant, après

l'avoir couché sur le ventre, la tête basse, les nourrices pressent sur le rectum et le réduisent. Après la réduction, on doit conseiller d'éviter les efforts pour aller à la selle et laver fréquemment l'anus avec de l'eau froide ou de l'eau blanche.

Quand les jeunes enfants ont un prolapsus du rectum, il faut, au moment de la défécation, leur soutenir le fondement avec deux doigts écartés pour empêcher la sortie de l'intestin.

Les enfants qui ont un prolapsus du rectum doivent être habitués à rester debout ou dans le décubitus dorsal pendant la défécation, ou seulement assis sur un siège élevé, les pieds s'appuyant sur le sol.

Au moment du prolapsus, il faut faire rentrer l'intestin en y plaçant un morceau de toile couvert de cérat et en poussant au centre avec le doigt dans le rectum. Une fois réduit, on maintient les parties, puis on retire le doigt et ensuite le lingé.

On a conseillé les moyens suivants: Appliquer sur le prolapsus un morceau de baudruche que l'on arrose d'éther. La volatilisation produit un froid qui traverse la baudruche et favorise la rentrée de l'intestin ☐.

Pour empêcher le retour du prolapsus et pour guérir le mal, il faut prescrire: des lotions froides et astringentes d'eau blanche, de vinaigre, de sulfate de zinc ou d'alun (3 grammes par 200 grammes d'eau), avec la décoction de quinquina, 4 grammes par litre, de cachou, avec la solution de perchlorure de fer dans l'eau, avec la décoction d'écorce de chêne ou de noix de galle ☐, avec la solution d'extrait de ratanhia ☐; enfin la cautérisation de la muqueuse anale avec le nitrate d'argent ☐.

Les suppositoires de poudre d'écorce de chêne dans le miel, de ratanhia, de tannin, sont quelquefois utiles pour empêcher le prolapsus du rectum.

Beurre de cacao 40 grammes.
Poudre de ratanhia 2 id.

Mêlez par liquéfaction et faites des suppositoires ☐.

Autre.

Poudre d'écorce de chêne 20 grammes.
Miel q. s.

Mêlez pour faire des suppositoires ☐.

Autre.

Tannin en poudre 1 gramme.
Beurre de cacao 40 id.

Mêlez par liquéfaction ☐.

Le chirurgien appelé au moment où la chute du rectum existe encore, réduira en pressant sur la tumeur, pendant qu'avec la main gauche il serrera le bourrelet de façon à faire rentrer les premières parties qui sont sorties les dernières (V. HERNIES); puis il fera une compression avec un tampon de charpie soutenu par un bandage en T, ou par un demi-sphère creuse de métal, soutenue par trois lacs attachés à une ceinture, deux passant en avant dans les aines, un passant en arrière sur la région sacrée. En même temps on aura recours aux topiques astringents.

On favorise la réduction de la muqueuse herniée et maintenue herniée par la contracture du sphincter, avec les injections sous-cutanées d'une solution de sulfate d'atropine. Le sphincter anal cesse de se contracter.

Eau 400 grammes.
Sulfate d'atropine 50 centigrammes.

(Foucher, Dolbeau.)

Pour rendre aux muscles leur tonicité, dans le cas où la chute du rectum se reproduirait sans cesse, on pourrait essayer les moyens suivants :

Placer deux vésicatoires sur la racine des hourses ou sur chaque fesse près de l'ischion, et les panser avec 2 centigrammes de strychnine.

(Duchaussoy.)

Quand le prolapsus du rectum est permanent et que les topiques n'ont pas réussi à le guérir, on peut inoculer le pourtour de l'anus avec une lancette chargée d'une solution saturée de strychnine, huit à dix piqûres renouvelées tous les jours □.

L'extrait de noix vomiqué à l'intérieur est un moyen qui a donné des succès.

(Nélaton.)

On prescrit alors :

Extrait de noix vomique. 5 à 10 centigram.
Eau 8 grammes.

Deux à quinze gouttes dans une potion (Schwartz). L'électrisation du sphincter (Ph. Boyer, Duchenne, de Boulogne) a donné de bons résultats et ce traitement n'est point pénible.

Quand la chute du rectum tend à devenir permanente, on cautérise au fer rouge pour raccourcir la muqueuse, grâce à des cicatrices. On peut faire tomber la tumeur par la cautérisation (Marc-Aurèle, Severin, Dionis). Ou bien on cautérise avec un cautère olivaire (Guersent) plusieurs points symétriques de la tumeur, ou bien on cautérise à partir de l'orifice, de façon à détruire la muqueuse de dehors en dedans (Kluykens). Ce traitement n'est pas douloureux en général. On panse à l'eau froide et l'on comprime dans l'intervalle des selles, en maintenant le ventre libre pour éviter les efforts. La cautérisation avec les acides concentrés (Jaesche) est moins bonne que le fer rouge ; elle agit moins régulièrement, quoique la brûlure soit partout au même degré.

On a lié le bourrelet totalement ou par portion (Copland) ; si l'on devait recourir à ce moyen, il faudrait préférer l'écraseur de Chassaignac et sectionner le bourrelet en une et mieux en deux ou trois séances. Une portion du bourrelet étant traversée par deux épingles en croix, il serait facile de l'exciser avec l'écraseur. H. Smith, 1863, a enlevé un prolapsus du rectum à l'aide du clamp, puis a coupé la partie saillante au-dessus du clamp et a cautérisé. Ce traitement est compliqué et ne vaut pas l'écrasement linéaire.

L'incision pure et simple de la tumeur est abandonnée à cause des hémorragies et des inflammations qu'elle peut faire naître. L'incision d'une portion de la tumeur est passible des mêmes critiques.

On a cherché à rétrécir l'anus (W. Hey) pour empêcher le prolapsus de la muqueuse.

Dupuytren a excisé des plis rayonnés de la peau se réunissant autour de la tumeur comme centre. A la suite de cette opération, il y a eu de nombreuses récurrences.

Robert, en 1843, a fait deux incisions circonscrivant la tumeur et venant se joindre sur le coccyx de manière à former un V. Il a enlevé toutes les portions comprises entre ces deux incisions et l'anus, à l'aide de ciseaux courbes et de pinces à griffes, puis il a réuni la plaie par trois points de suture. La maladie adulte ainsi opérée avait été constipée par les

pitules d'opium. Ce traitement long et minutieux a été suivi de guérison.

Pour les enfants, on doit considérer la longueur du traitement ; ils ne peuvent pas être opérés de la sorte, parce que l'opium est un des médicaments qu'il faut leur donner avec le plus de ménagements et parce qu'il serait difficile de les constiper pour empêcher l'infiltration des matières stercorales dans la plaie.

Si la chute du rectum était irréductible et étranglée, on débriderait le sphincter et l'on exciserait la muqueuse herniée (Velpeau).

Rectum (MOUVEMENTS SPASMODIQUES DU). De temps à autre il y a des malades qui ont une contraction spasmodique plus ou moins désagréable du rectum.

Thérapeutique. — Contre cette maladie, il faut prescrire la belladone en lavement.

Extrait de belladone. 25 à 30 centigrammes.
Eau distillée. 100 grammes.

Rectum (PARALYSIE DU). Chez les femmes qui font abus des lavements et qui ont une chute de l'utérus, il y a souvent une dilatation du rectum où des matières s'amassent, le rectum ayant perdu sa contractilité.

Chez les individus qui ont des habitudes honteuses, il y a quelquefois une paralysie du rectum et de l'anus, se traduisant par une incontinence des matières fécales et une chute du rectum. Il est facile de reconnaître l'origine de cette maladie à la disposition infundibuliforme de l'anus.

Thérapeutique. — La paralysie du rectum est incurable, et les femmes sont destinées à ne pouvoir aller à la selle qu'à force de lavements huileux. On peut néanmoins prescrire les lavements d'eau froide, d'eau vinaigrée, de décoction de ratanhia, qui peuvent néanmoins tonifier le rectum.

Ce serait un juste châtement que de laisser cette infirmité aux hommes vicieux, mais comme la médecine n'a pas pour mission de venger les violations de la nature, on aura recours au traitement suivant : les individus devront se laver tous les matins avec de l'eau froide, ou trempée dans une solution d'alun ; ou cautérisera avec le nitrate d'argent la muqueuse du rectum, et l'on électrisera le sphincter anal.

Rectum (PLAIES DU) ET DE L'ANUS. — Les plaies du rectum et de l'anus produites par l'opération de la fistule à l'anus et par une opération de taille, par un corps étranger du rectum, et enfin par un agent vulnérant, coupant ou déchirant, peuvent causer des inflammations violentes du tissu cellulaire du bassin et du péri-toine (V. CORPS ÉTRANGERS DU RECTUM) et la gangrène du rectum.

Dans la majorité des cas les plaies du rectum guérissent bien, mais il arrive parfois qu'une fistule cutanée ou muqueuse en est la conséquence.

Chez la femme la déchirure du périnée se complique quelquefois de déchirure du rectum.

Le rectum a été blessé par des armes à feu, soit après une plaie du sacrum, soit après une plaie du bas-ventre.

Les blessures du rectum peuvent être compliquées de plaie des organes voisins.

Thérapeutique. — (V. CORPS ÉTRANGERS DU RECTUM). S'il y a une plaie rectale ou une plaie de l'anus, on pansera avec des mèches enduites de cétrat, on donnera trois ou quatre lavements émollients par jour. Si la plaie est contuse, on se bornera aux lavages fréquents, on donnera de l'opium à haute dose aux malades pour empêcher les selles. Pendant dix à douze jours, il est possible d'entretenir une constipation avec l'extrait d'opium à la dose de 10 à 30 centigrammes par jour.

Lorsque le tissu cellulaire autour du rectum est gangrené, on peut chercher à favoriser son recollement avec les parois de l'anus en lotionnant le rectum avec des injections émollientes et en même temps que l'on place un intestin d'animal distendu par de l'air dans le rectum (Graefe).

Dans les cas de plaie du rectum par armes à feu sans lésion de l'anus, le débridement de cet orifice et les lavages multipliés sont recommandés. (Bégin, Dupuytren).

On fera toujours son possible pour extraire les corps étrangers introduits dans le rectum.

Rectum (RÉTRÉCISSEMENT DU). Les rétrécissements du rectum sont le résultat d'un cancer de cet organe, d'hémorroïdes anciennes (V. ces mots), de tumeurs du petit bassin, d'inflammations simples ou syphilitiques, suivies d'induration, enfin de la cicatrisation d'une plaie du rectum.

* * Le rétrécissement fibreux du rectum, ou rétrécissement simple est constitué par une hypertrophie de la muqueuse et de la lame fibreuse de l'intestin, et la partie rétrécie a tantôt la forme d'une valvule, tantôt d'un diaphragme. Le rectum est dilaté au-dessus du rétrécissement, et il n'est pas rare qu'il y ait des ulcérations dans cette partie dilatée.

* * Les rétrécissements inflammatoires ou fibreux sont annoncés par de la constipation, et lorsque l'inflammation qui a causé le rétrécissement dure encore, par un écoulement de matières mucoso-purulentes; en même temps il y a du météorisme, plus tard il y a des difficultés pour aller à la selle, les matières qui sont rendues sont comme passées à la filière. Une irritation du rectum au-dessus du rétrécissement survient, puis des ulcérations et le développement de mamelons hypertrophiques de la muqueuse apparaissent; il y a expulsion de glaires qui donnent aux malades des envies fréquentes d'aller à la selle. Chez certains malades qui ne se soignent pas on voit arriver la diarrhée qui est une sorte de débacle et permet aux matières accumulées au-dessus du rétrécissement d'être éliminées. Plus tard il y a un état général qui ne manque pas de gravité, les malades sont

pâles, ils n'ont point d'appétit, ils ont des coliques et plus particulièrement des douleurs sur le trajet du colon, et des douleurs de rein. Les femmes ont quelquefois de la leucorrhée.

* * Il est très-rare que le rétrécissement du rectum soit assez prononcé pour causer les signes d'une véritable obstruction intestinale.

* * Les rétrécissements d'origine syphilitique, siègent en général sur un point peu élevé (Goselin), ils sont le résultat de chancres ou de plaques muqueuses du rectum près de l'anus.

* * On reconnaît les rétrécissements du rectum par le toucher rectal, qui permet de sentir le rétrécissement; par le *speculum ani*, qui peut permettre de reconnaître l'état de l'orifice rétréci; par l'introduction de grosses bougies à boules ou d'une tige terminée par une boule de caoutchouc: on introduit l'instrument dans le rectum et l'on distend avec de l'air la boule de caoutchouc, puis on retire l'instrument, qui se trouve arrêté au niveau de l'endroit rétréci.

* * On ne peut confondre le rétrécissement avec les hémorroïdes, car dans celles-ci on sent, par le toucher rectal, les hémorroïdes molles, et il n'y a pas de brides comme dans le rétrécissement rectal.

* * A part les rétrécissements syphilitiques il est douteux que les rétrécissements du rectum puissent guérir radicalement.

Thérapeutique. — Contre les rétrécissements dus à une tumeur du petit bassin, il n'y a à faire que le traitement qui convient à ces tumeurs [V. UTERUS (CORPS FIBREUX DE L')]; seulement on devra donner de fréquents lavements, entretenir la liberté du ventre par l'huile de ricin, 15 à 20 grammes tous les quinze jours ou tous les mois. Contre les cancers du rectum et les hémorroïdes, on appliquera les traitements appropriés.

Dans les rétrécissements syphilitiques, c'est-à-dire ceux qui sont liés à un état général syphilitique ou à des anciennes syphilides du rectum, il faut, en même temps que l'on traite l'état local, administrer le traitement général des accidents secondaires ou tertiaires de la syphilis, suivant que l'on est à une époque plus ou moins rapprochée du début du rétrécissement.

Tous les traitements des rétrécissements du rectum par les pommades belladonnées, les douches ascendantes ou lavements avec des seringues à forte pression, ne peuvent être considérés que comme des moyens palliatifs.

La dilatation simple convient pour les rétrécissements encore dans la période inflammatoire, ou les rétrécissements syphilitiques; l'incision et la dilatation sont bonnes pour les rétrécissements anciens.

Pour faire la dilatation, on se sert de canules dites de gomme, ou de bois, ou d'ivoire ramolli (Charrière), de grosseur variable, depuis 1 centimètre de diamètre jusqu'à 2 centimètres: Ces sondes doivent être laissées en place le plus longtemps possible, quatre à six heures par jour, en une seule ou en deux séances. Il est nécessaire d'avoir des sondes perforées à l'extrémité, car les sondes fer-

mées ne peuvent être supportées, tandis que les sondes ouvertes le sont beaucoup mieux, parce qu'elles laissent échapper les gaz dont la canule provoque l'expulsion. On enduit avec avantage les sondes de la pommade :

Cérat 4 parties.
Extrait de belladone 1 id.

Les dilateurs mécaniques de Costallat, Beylard (V. DILATEURS), etc., ne sont pas meilleurs que les canules.

Lorsque le rétrécissement est étroit et très-dur, on peut placer des mèches enduites de la pommade précédente et dont on augmente progressivement le volume (Desault, Tauchou, Dupuytren); mais ce moyen ne vaut pas l'incision.

On incise les rétrécissements du rectum (Stafford, 1838) avec le bistouri boutonné. Le doigt étant introduit dans le rectum, on fait des incisions sur plusieurs points; ou place, pendant vingt-quatre heures, un morceau d'éponge préparée. Pour appliquer ce traitement, il faut aussi purger d'abord les malades, puis leur avoir donné de l'opium à la dose de quatre ou six pilules de 5 centigrammes pour produire la constipation. Lorsqu'on incise un rétrécissement du rectum, il n'y a pas à craindre de couper des vaisseaux, si l'on fait des incisions multiples. Lorsque le rétrécissement a été incisé et dilaté avec l'éponge, on a recours ensuite à la dilatation avec les canules.

La dilatation forcée du rétrécissement avec un spéculum que l'on écarte de force dans le rectum (A. Cooper), ou le dilateur de Demarquay, est une méthode qui se rapproche de l'incision, mais qui a moins de précision.

En aucun cas il ne faut se servir des instruments variés imaginés pour sectionner les rétrécissements du rectum; rien n'est plus intelligent et plus sûr qu'un bistouri boutonné conduit sur le doigt.

La cautérisation du rectum peut être faite : soit en plaçant des caustiques sur la canule, ainsi de l'alun ou une substance caustique sur une grosse canule enduite d'un emplâtre ou faite avec un tissu cmplastique. Mais ce traitement est peu rationnel; la cicatrice d'une cautérisation tend à se rétracter, puis il est difficile de placer un caustique qui n'agisse que sur le rétrécissement. La cautérisation cependant est indiquée lorsqu'il y a des ulcérations autour du rétrécissement. L'ablation du rétrécissement est contre-indiquée, à moins qu'il ne s'agisse d'un cancer bien limité :

Eau 200 grammes.
Alun 44 id.

S'il existe en même temps qu'un rétrécissement un écoulement muqueux, on administrera le lavement de copahu (V. CRISTITE), ou les injections avec l'alun.

S'il y avait un rétrécissement complet et un obstacle au cours des matières, un anus artificiel serait établi. V. ATRÉSIE DE L'ANUS.

Le régime des individus atteints de rétrécissement du rectum doit être un régime laxatif. L'usage des bains de siège journaliers, les lavements émollients, les cataplasmes sur le ventre, la vie régulière, la nourriture réglée, sont recommandés.

Comme les rétrécissements du rectum ne guérissent qu'exceptionnellement, on devra poursuivre le

traitement pendant longtemps même après que le rectum paraîtra suffisamment dilaté.

Rectum (TAMPONNEMENT DU). Lorsqu'après une opération sur le rectum une hémorrhagie grave a lieu, on tamponnera; quoique ce tampon soit très-génant pour les malades (Dupuytren), il est des cas où il est seul efficace, ainsi en est-il après les ablations de cancer du rectum.

On tamponne avec un gros tampon de charpie lié avec des fils cirés et porté dans le rectum, jusqu'au-dessus des points où l'on a coupé les tissus; les fils pendent à l'anus. On introduit ensuite des bourdonnets de charpie liés entre eux comme une queue de cerf-volant (Boyer). †

Un pessaire à air de Gariel, c'est-à-dire une ampoule de caoutchouc que l'on introduit vide dans le rectum et qu'on remplit d'air ensuite, est un moyen préférable plus expéditif et plus susceptible de bien comprimer.

Rectum (TUMEURS DU). On a observé des kystes dans le rectum développés sans doute aux dépens des glandes du rectum; ils sont caractérisés par une tumeur fluctuante qui, ponctionnée, donne issue à du liquide séreux, se reproduit ou guérit; plusieurs ponctions sont quelquefois nécessaires pour guérir ces kystes. V. RECTUM (CANCER DU), POLYPES DU RECTUM, CORPS ÉTRANGERS DU RECTUM, INVAGINATION DU RECTUM.

RÉCURRENT. Nerfs laryngés inférieurs dont la compression par des tumeurs du voisinage produit l'enrouement et l'aphonie.

Les abcès et les tumeurs du médiastin, la tuberculose des ganglions bronchiques et les anévrysmes de la crosse de l'aorte, sont les causes habituelles de la compression des nerfs récurrents.

RÉCURRENTE OU SENSIBILITÉ RÉCURRENTÉ. Phénomène physiologique découvert par Magendie et qui n'est autre qu'une sensibilité du bout périphérique des racines antérieures de la moelle fraîchement coupées. Dans ce cas, il est évident que chaque bout périphérique reçoit la sensibilité en retour qui lui est envoyée par la racine postérieure sensitive.

RÉDUCTION. Opération destinée à remettre en place les fragments d'un os cassé ou luxé (V. FRACTURE, LUXATION) et à faire rentrer une hernie (V. ce mot).

RÉFRACTION DE L'ŒIL (TROUBLES DE LA). Les troubles de la réfraction de l'œil sont des états en vertu desquels l'image des objets placés au-devant de l'œil vient se placer à un foyer situé en avant ou en arrière de la rétine. Le premier état est la myopie, le second est l'hypermétropie, la vision normale étant dite emmétropie. V. aussi ASTIGMATISME.

* * * Un vice de conformation originel (de Graefe), d'anciennes affections des milieux ou

des membranes de l'œil, causent les troubles de la réfraction.

I. *Myopie*. — La myopie est congénitale ou accidentelle, l'allongement antéro-postérieur de l'œil, la convexité de la cornée, une convexité du cristallin, causent le plus souvent la myopie.

* * Il y a des degrés dans la myopie, tantôt les malades voient presque comme tout emmétrope, tantôt les malades sont obligés de regarder avec un seul œil, tant ils sont obligés d'en rapprocher l'objet.

* * La proportion $\frac{1}{n}$ indique le degré de myopie, 1 indiquant la distance normale à laquelle l'œil sain sait lire un numéro de l'échelle Jaeger n, indiquant la distance plus petite que huit pouces à laquelle l'œil myope peut lire le même numéro (Donders).

* * La myopie est quelquefois simulée par l'affaiblissement de la sensibilité de la rétine ou amblyopie, parce que les amblyopes rapprochent les objets afin de les voir plus gros; mais en plaçant une lentille biconvexe devant leurs yeux ils n'ont pas besoin de se rapprocher des objets, le myope ne voit plus avec une lentille biconvexe.

* * La myopie due à un spasme du muscle ciliaire se complique quelquefois de strabisme, surtout quand le phénomène existe dans un seul œil.

* * La myopie congénitale se révèle au moment où les enfants apprennent à lire; elle augmente pendant la jeunesse, elle peut être améliorée dans la vieillesse par la substitution de la presbytie à la myopie, à la suite de la lenteur de l'accommodation.

Thérapeutique. — Si la myopie se lie à un état congestif de l'œil, à un glaucome, à une conicité de la cornée, il faudra essayer de guérir ces maladies. V. ces mots.

Le traitement palliatif consiste dans l'application de lunettes à verres biconcaves, verres dits *negatifs*, compris entre les n^{os} 4 et 60, le verre 60 étant le numéro le plus faible; le numéro du verre est indiqué par un nombre correspondant au dénominateur de la fraction algébrique citée plus haut.

Si un individu portant des lunettes répondant à cette formule ne distingue pas bien, on placera des lunettes plus faibles au devant des premières; s'il voit mieux avec l'une d'elles on prendra ce numéro que l'on ajoutera au numéro de la lunette habituelle, et l'on choisira une lunette qui représente la somme des rayons de courbure des deux verres. V. LUNETTES (APPLICATIONS DES).

Deux lunettes doivent être employées par les myopes, une appropriée pour voir de loin, une appropriée pour voir de près, ou bien ils auront une lunette forte et un pince-nez d'un numéro faible, mais qui, uni aux lunettes, forme appareil de renforcement capable de permettre de lire ou d'écrire. En général il vaut mieux, dans le cas où les malades ne voudraient pas faire usage de deux lunettes, que les

verres soient appropriés pour la vision rapprochée, en aucun cas il n'est bon de quitter ses lunettes pour lire avec les yeux, cela cause des exercices d'accommodation qui fatiguent beaucoup la vue.

Les lunettes doivent toujours être binoculaires, si les deux yeux sont inégalement myopes; on mettra deux verres de numéro différent. Le centre des verres doit correspondre au sommet des cornées.

En général, pour la vision des objets éloignés les verres doivent être dans le même plan; pour la vision des objets rapprochés, les verres doivent être disposés de façon que leur centre corresponde à l'axe optique.

C'est par des tâtonnements, des expériences répétées, que l'on parvient à donner aux myopes des lunettes convenables.

Les accidents dus à l'application de mauvaises lunettes, sont une amblyopie, un spasme du muscle ciliaire ou une paralysie du muscle ciliaire, ou enfin un strabisme par défaut d'action d'un œil. Les premiers accidents seront traités par le repos complet, l'absence de toute attention, et l'on attendra une amélioration pour faire l'expérience des lunettes. Pour le défaut d'action d'un œil on pourra recourir à l'emploi de lunettes de verres inégalement forts.

Les lunettes prismatiques seraient indiquées s'il y avait un véritable strabisme, et alors on placera deux lunettes superposées, une déviant les rayons lumineux, l'autre les dispersant, c'est-à-dire corrigeant la myopie.

II. *Hypermétropie* (Donders), *asthénopie* (de Graefe). — L'hypermétropie est due naturellement à un raccourcissement de l'axe optique ou à un défaut dans le pouvoir réfringent du cristallin et de la cornée.

* * Les yeux hypermétropes sont moins convexes qu'à l'état normal, ils lisent à distance avec des lunettes à verres convexes.

* * L'accommodation supplée pendant quelque temps au défaut de proportion des milieux réfringents de l'œil, mais c'est vers quarante ans que l'hypermétropie domine et l'emporte sur les efforts d'accommodation compensateurs.

* * L'œil hypermétrope ne peut voir de près comme l'œil presbyte, lorsqu'il fait des efforts pour voir, la vue se trouble, ses yeux pleurent et il y a de la céphalalgie. On ne saurait mieux se rendre compte soi-même de l'hypermétropie qu'en plaçant devant son œil un verre biconvexe et en cherchant à voir à la distance normale.

* * En principe le degré d'hypermétropie est déterminé par la distance focale du verre biconvexe, au moyen duquel l'hypermétrope peut voir à distance normale.

* * Pour reconnaître le degré de l'hypermétropie, voici un exemple: Si un individu lit à 20 pieds le n^o 19 de l'échelle Jaeger, il est déjà un peu hypermétrope; si avec des verres convexes faibles n^{os} 50 à 45, il lit les n^{os} 18 et 17, de l'échelle, l'hypermétropie égale 1/16, c'est-à-dire qu'il faudra un verre biconvexe du n^o 16 pour corriger le défaut de réfraction de l'œil. Pour mieux mesurer le degré d'hypermé-

troupe, on paralysera l'accommodation en paralysant le muscle ciliaire avec le collyre au sulfate d'atropine, alors l'hypermétropie sera beaucoup plus apparente.

* * Lorsqu'il y a presbyopie consécutive à l'hypermétropie, c'est-à-dire lorsque le pouvoir accommodateur de l'œil est affaibli malgré l'usage des verres biconvexes, l'œil, avec les mêmes lunettes, verra encore à distance, mais il verra à 12 ou 14 pouces ce qu'un œil sain voit à 8 pouces.

* * Parmi les lésions de l'œil, celle qui donne l'hypermétropie la plus forte est la privation du cristallin ou aphakie.

Thérapeutique. — Les hypermétropes doivent faire usage de lunettes à verre biconvexe, mais seulement pour travailler; pour voir de loin les lunettes sont inutiles.

Pour les opérés de la cataracte, qui sont dans les conditions de l'aphakie; il faut des verres n^{os} 3, 3 1/2, 4, 4 1/2 et 5. V. LUNETTES (APPLICATION DES), LUNETTES POUR LES PRESBYTES.

RÉFRIGÉRANT. La thérapeutique emploie les réfrigérants pour combattre les inflammations des membres provoquées par un écrasement ou une fracture comminutive (V. IRRIGATION), les inflammations du cerveau ou des méninges (V. MÉNINGITE), sous forme d'irrigation sur la tête, pour calmer les douleurs de la goutte et les névralgies de la tête, pour arrêter certaines hémorragies [V. ce mot et RACHIS (RÉVULSION SUR LE)], enfin pour provoquer l'anesthésie locale. V. ANESTHÉSIE.

* * Les compresses d'eau sédative, mélange d'ammoniaque et d'eau camphrée; — les compresses d'eau froide glacée; — l'insufflation d'éther avec le pulvérisateur; — l'aspersion d'éther, d'huile de naphte, d'amylène, de rhigolène, de chloroforme et de substances très-volatiles; — les mélanges de neige ou de glace pilée avec du sel dans du linge, etc., sont des réfrigérants que l'on emploie selon les besoins. La glace, l'eau glacée, le mélange de glace et de sel et l'insufflation d'éther sont les meilleurs réfrigérants auxquels il faille recourir.

RÉGIME. Le régime, mot synonyme de *diète*, doit être considéré comme le gouvernement des choses matérielles de la vie et particulièrement des boissons et des aliments.

* * Le régime est la chose la plus indispensable à l'entretien de la santé et à la guérison des maladies.

* * Il suffit souvent de bien régler le nombre et l'heure des repas, la nature et la quantité des aliments ou des boissons pour jouir d'une santé complète et d'une longévité exceptionnelle.

* * Dans les maladies aiguës le régime doit se composer, pendant les premiers jours, de boissons acides, aromatiques et féculentes, légères, qu'on épaissit peu à peu en y joignant un peu d'eau vineuse dès que la fièvre semble

se modérer, puis on donne de l'eau et du lait, des fruits et de petits potages clairs à partir du huitième ou du dixième jour.

* * Dans les maladies chroniques le régime doit être approprié à la nature du mal, et diffère dans les maladies du cerveau, du cœur, de l'intestin, des poumons, de la peau de l'utérus, etc.; mais comme principe général on doit savoir qu'il faut se nourrir sans exagération et soutenir les forces par tous les moyens possibles, sans provoquer d'excitation nuisible. Ainsi le vin pur, les liqueurs, le café et les viandes noires en abondance ne conviennent pas aux maladies chroniques, si ce n'est dans la glycosurie et la phthisie, tandis qu'au contraire le laitage en abondance, les féculents, les fruits, la viande en quantité modérée et le vin étendu d'eau réussissent à merveille, surtout si le régime alimentaire est aidé de l'influence du repos à la campagne.

RÈGLES, V. MENSTRUATION, AMÉNORRHÉE, DYSMÉNORRHÉE.

RÉGLISSE. Plante de la famille des légumineuses, dont la racine sucrée sert à la préparation de l'*extrait aqueux* ou *suc de réglisse*, très-employé en médecine contre la bron-



Fig. 492. — Régilisse.

chite ☒. Le bois de réglisse sert à faire de la tisane et le suc à préparer des pâtes ou des pastilles très-appreciées.

RÉGURGITATION. Vomiturition de glaires ou d'aliments qui se produit dans la gastralgie, dans la dyspepsie, dans le cancer gastrique et chez les petits enfants à la mamelle qui viennent de teter, lorsque leur estomac est un peu trop rempli. V. VOMISSEMENT.

REIN (ABCÈS DU). V. NÉPHRITE.

Rein (CANCER DU). On trouve dans le rein de la matière encéphaloïde, du fungus hématoïde, rarement du squirrhé, et ce produit occupe la substance corticale sous forme de tumeur, du volume d'une noisette à celui d'une orange.

* * On observe quelquefois le cancer du rein chez les enfants, mais plus souvent chez l'adulte ou chez le vieillard et chez l'homme que chez la femme.

* * Une tumeur bosselée, dure, plus ou moins douloureuse, siège de douleurs lancinantes, placée à la région lombaire et accompagnée d'hématurie, d'amaigrissement, d'anémie avec teinte jaune-paille du visage, indique le cancer du rein.

* * Le cancer du rein se termine toujours par la mort.

Thérapeutique. — Contre le cancer du rein, il n'y a que des moyens palliatifs à mettre en usage.

On combattra la douleur par l'opium; l'hématurie par l'eau de Rabel, 2 à 3 grammes; le perchloreure de fer, 40 à 20 gouttes dans de l'eau sucrée, 100 grammes; la décoction de ratanhia, 4 grammes par litre d'eau; l'eau de Broechieri et de Pagliari, 100 grammes par jour; l'eau de goudron et de térébenthine. Quant à l'anémie, il faudra lui opposer les ferrugineux et les toniques.

Rein (CALCULS DU). V. CALCULS et GRAVELLE.

Rein (CONGESTION DU). Le rein peut être le siège d'une congestion sanguine active au début de l'inflammation de cet organe et d'une congestion sanguine passive dans les maladies du cœur, dans le choléra, dans quelques maladies aiguës inflammatoires, dans l'angine couenneuse, dans le croup, dans la diphtérie, dans la scarlatine (V. ces mots) et dans quelques fièvres continues graves.

* * Les symptômes de la congestion des reins se confondent toujours avec ceux de la maladie principale et l'on ne la distingue que par l'examen des urines, lorsque l'analyse y fait découvrir une *albuminurie passagère*. V. ALBUMINURIE.

* * La congestion des reins peut disparaître au bout de quelques semaines, mais elle est bien souvent le point de départ de la dégénérescence graisseuse rénale connue sous le nom de *néphrite albumineuse*.

Thérapeutique. — Contre la congestion passive des reins, il faut prescrire la saignée du bras et favoriser l'effet de cette médication, par une alimentation peu substantielle, composée de lait, de fruits, de poisson et de viandes blanches.

Rein (DÉGÉNÉRESCENCE GRAISSEUSE DU) ou Maladie de Bright, ou Néphrite albumineuse ou Albuminurie, ou Cirrhose du

Fig. 493. — Néphrite albumineuse. Coupe d'un rein présentant les lésions de la néphrite albumineuse simple dans le second degré, c'est-à-dire en dégénérescence graisseuse. Les glomérules *c* sont transparents et parfaitement sains, tandis que les tubuli sont opaques et laissent mal traverser la lumière, ce qui tient aux granulations graisseuses qu'ils renferment. Pour juger de l'altération, on peut comparer cette opacité des tubes avec ceux qui sont sains et transparents dans la figure 1 en *a*; en *c* on voit la coupe transversale. (Cornil.)

rein. L'albuminurie liée à la dégénérescence graisseuse des reins constitue seule la *néphrite albumineuse*, qu'il ne faut pas confondre avec

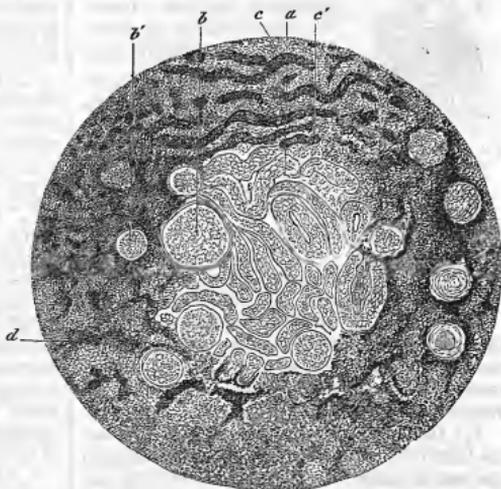


Fig. 494. — Granulations du rein. Coupe parallèle à la surface du rein et passant à travers une granulation. La granulation comprend toute la partie circulaire et claire qui occupe le centre de la figure. En comparant les tubes *a* et les glomérules *b*, qui composent la granulation avec les tubes *c*, *c'* et les glomérules *b'* qui se trouvent dans le tissu rénal qui environne la granulation, on voit que les premiers *a* et *b* sont deux ou trois fois plus volumineux que les seconds, *c*, *c'*, *b'*. De plus, les tubes *b'* sont opaques et noircis à un faible grossissement, ce qui indique qu'ils contiennent des granulations graisseuses, tandis que les tubes situés dans la granulation sont normaux. Les lignes granuleuses *d* représentent des vaisseaux dont la paroi est infiltrée de granulations graisseuses. Cette dernière particularité ne peut être nettement vérifiée qu'avec un grossissement plus fort. (Cornil.)

certaines albuminuries momentanées, dues à une congestion rénale passagère (Rayer). V. REIN (CONGESTION DU).

* * La néphrite albumineuse existe chez les

enfants et chez les adultes, chez l'homme plus que chez la femme, et se développe sous l'influence du froid humide, de l'abus des spiritueux, de la scarlatine (Bright), du choléra (Bouchut), de l'angine couenneuse et du croup (Bouchut), de la fièvre typhoïde, des maladies du cœur, de la grossesse (Rayer) et quelquefois de la tuberculose pulmonaire.

** Il y a une néphrite albumineuse aiguë et une néphrite albumineuse chronique.

** L'altération anatomique de la néphrite albumineuse offre plusieurs degrés : 1° la congestion de la substance corticale un peu ramollie, adhérente à la capsule fibreuse du rein et au milieu de laquelle se trouvent les glandules de Malpighi, sous forme de pointillé rouge noirâtre; 2° la congestion de cette substance en partie décolorée, ce qui forme un mélange d'anémie et d'hypémie; 3° la dégénérescence jaunâtre, grasseuse du rein, dont toute la substance corticale, décolorée inégalement, bosselée, est pâle comme de la chair d'anguille et pénètre entre la substance tuberculeuse qu'elle



Fig. 405. — Tubes urinaires atrophiés situés à la base d'une granulation. Ils renferment eux-mêmes des cellules *a* très-petites. Le tube urinaire *b*, très-mince, contient seulement dans son intérieur quelques granulations grasses. (Cornil.)

comprime et atrophie; 4° la présence au milieu de la substance corticale, bosselée, hypertrophiée et décolorée, de granulations fines comme des grains de semoule, formées de graisse, occupant les glandules de Malpighi; 5° enfin l'atrophie lobulée du rein entièrement rempli de granulations miliaires jaunes (Bright, Rayer, Martin-Solon).

** Dans les premiers degrés de l'altération anatomique qui caractérise la néphrite albumineuse, le rein est hypertrophié, et au lieu de 125 grammes, son poids habituel, il pèse 250 et 300 grammes, tandis qu'à la dernière période du mal il est toujours notablement atrophie.

** Dans la néphrite albumineuse, ce sont les tubuli des reins et les glandules de Malpighi qui sont malades (V. fig. 493, 494 et 495), car à l'aide du microscope on les voit infiltrés de matière grasseuse (Valentin), et dans l'épithélium de ces canaux qui s'enlève avec une facilité étonnante, et qui tombe dans les urines, on voit les cellules d'épithélium cylindrique, claires et remplies de graisse.

** De la fièvre, avec ou sans frissons et douleur rénale, accompagnée d'urines rares, troubles, sanguinolentes, acides, remplies d'albumine et d'épithélium des tubuli des reins, annonce l'invasion d'une néphrite albumineuse aiguë.

** Si après avoir fait bouillir un peu d'urine elle précipite des grumeaux blanchâtres, de

matière amorphe, insolubles dans l'acide nitrique, ou si, ayant traité cette urine par l'acide nitrique elle donne un précipité qui ne se dissout pas dans un excès d'acide, on peut être sûr qu'il y a de l'albumine dans l'urine, mais il faut toujours contrôler l'une de ces expériences par l'autre.

** En examinant au microscope le petit dépôt des urines, quand on y trouve des globules de sang, des cellules d'épithélium cylindrique isolées et des tubes formés d'épithélium cylindrique infiltré de graisse, on peut être sûr qu'il existe une néphrite albumineuse aiguë.

** Au début de la néphrite albumineuse aiguë il y a souvent un notable affaiblissement de la vision qui constitue l'*amaurose albuminurique* (Landouzy), et alors on trouve au fond de l'œil un peu d'infiltration séreuse autour de la papille, des petites hémorragies et des granulations blanchâtres grasses de la rétine (Desmarres). V. fig. 8 et 9.

** Au bout de quelques jours de néphrite albumineuse aiguë on remarque souvent un peu d'œdème et de bouffissure des paupières, de l'œdème des pieds, puis de l'anasarque et enfin des suffusions séreuses du péritoine, de la plèvre, du péricarde ou du cerveau, mais ce dernier cas est le plus rare.

** Dans la néphrite albumineuse aiguë ou chronique, le sang ne tarde pas à s'altérer, à perdre ses globules, à se remplir d'eau, et il en résulte un état anémique très-prononcé qui contribue beaucoup à la formation de l'œdème et des hydropisies.

** Les complications habituelles de la néphrite albumineuse aiguë sont la pleurésie, l'ascite, l'hydropéricarde, l'amaurose et l'œdème du cerveau auquel se rapporte l'éclampsie albuminurique.

** Quand un albuminurique offre subitement de l'amaurose, du strabisme et un embarras de la parole, il faut craindre une attaque d'éclampsie, car bientôt après il perd connaissance et présente des convulsions toniques ou cloniques générales, qui durent un à trois jours et se terminent par la mort.

** Quelques médecins (Christison, Bright, Frerichs) ont considéré la diminution de l'urée des urines et sa concentration dans le sang constatée dans l'albuminurie comme la cause de l'éclampsie albuminurique, mais l'influence de cette urémie n'est pas démontrée, et jusqu'à nouvel ordre on peut rattacher les convulsions de certains albuminuriques atteints d'anasarque à un œdème cérébral.

** On peut guérir de l'éclampsie albuminurique, mais cela est très-rare.

** Au premier ou au second degré la néphrite albumineuse aiguë peut guérir, mais plus tard elle se termine par le passage à l'état

chronique ou par la mort au milieu d'une hydropisie générale.

* * Il faut distinguer avec soin la néphrite albumineuse avec dégénérescence rénale graisseuse de l'albuminurie qui résulte de la congestion active ou passive des reins produite par la grosseur, le choléra, les maladies du cœur, les fièvres ou certaines maladies aiguës, mais dans ce cas on ne peut se prononcer immédiatement sur la nature de l'albuminurie, et c'est en suivant les malades pour constater la durée des accidents qu'on arrive à faire ce diagnostic.

V. ALBUMINURIE.

Thérapeutique. — Au début de la néphrite albumineuse aiguë, la saignée du bras et les sangsues ou des ventouses scarifiées à la région lombaire sont souvent très-utiles. Une fois la première période passée les émissions sanguines ne valent plus rien et il faut prescrire, avec une faible alimentation, des boissons adoucissantes, acidules ou nitrés.

Les bouillons, les potages et la diète lactée sont ici très-avantageux aux malades.

On prescrit ensuite des vêtements de laine sur la peau, des bains de vapeur tous les jours, des fumigations de benjoin ou de bains de genièvre, pendant deux heures, sur le corps à nu, mis dans une couverture de laine.

A l'intérieur on peut donner la tisane d'*uva ursi*, de *raifort*, de *chiendent* et de *pariétaire*, 4 grammes par litre d'eau, avec du *sel de nitre* ou de l'*acétate de potasse*, 2 à 3 grammes par litre, l'infusion de *digitale*, la *teinture de scille*, 20 à 40 gouttes en potion, etc.

Les *purgatifs*, tels que l'*huile de ricin* à froid, 30 grammes, la *résine de jalap*, la *gomme-gutte*, etc., ont été conseillés par quelques médecins, mais, à cette période, ils sont plus nuisibles qu'utiles. Leur emploi n'est indiqué que dans les cas d'hydropisie, sans fièvre, qu'on veut traiter par les drastiques dans le but de provoquer un flux capable de faire disparaître la suffusion séreuse.

En cas d'éclampsie albuminurique, la saignée est le meilleur moyen à employer, et dans beaucoup de circonstances il suffit à lui seul pour combattre les accidents convulsifs et guérir les malades.

On a aussi donné :

L'*acide nitrique* en potion, 4 à 15 grammes en potion de 120 grammes ☐ (Haussen).

Le *perchlorure de fer*, 10 à 15 grammes dans un demi-verre d'eau sucrée ☐.

Le *tannin*, 4 à 5 grammes en potion ☐.

La *teinture de cantharides*, 20 à 40 gouttes en potion ☐.

Les *cautères*, les *vésicatoires*, les *sétons* à la région lombaire ☐, enfin les *toniques* et les *préparations ferrugineuses*, surtout la limaille et le pyrophosphate de fer qui sont très-utiles.

Néphrite albumineuse chronique. — Lorsque l'albuminurie dure plus de deux mois, et que la fièvre ayant cessé les malades recouvrent les forces et l'appétit tout en perdant de l'albumine par les urines, on peut en conclure qu'il existe une néphrite albumineuse chronique.

* * La néphrite albumineuse chronique dure

de plusieurs mois à plusieurs années et se termine par la guérison ou par l'hydropisie secondaire et la mort.

* * Dans la néphrite albumineuse chronique comme dans la néphrite albumineuse aiguë l'anasarque et l'hydropisie peuvent être la cause de l'éclampsie albuminurique.

* * L'anémie est la complication la plus fâcheuse de la néphrite albumineuse chronique, car c'est elle qui est le point de départ des graves accidents d'œdème, d'anasarque et de suffusion séreuse du péritoine, de la plèvre et du péricarde par lesquelles succombent les malades.

Thérapeutique. — Dans la néphrite albumineuse chronique toute émission sanguine est dangereuse, à moins de complication d'éclampsie, et il ne faut pas mettre les malades à un régime trop débilitant.

La bonne nourriture, un peu de vin pur, la campagne, les toniques et les préparations ferrugineuses doivent faire la base du traitement. A part cette modification, il faut employer ici les mêmes moyens que dans la néphrite albumineuse aiguë, plus les balsamiques et les résineux, tels que le goudron, en pilules ou dissous dans l'eau, la térébenthine, en pilules et le baume de Tolu.

Poudre d'élatérine.

Elatérine 20 centigrammes.
Crème de tartre 40 grammes.

Divisez en soixante paquets. Administrez un paquet toutes les deux ou trois heures, suivant l'effet. Cette poudre doit amener de très-abondantes selles liquides sans douleurs ni coliques.

Conseillée dans la maladie de Bright. (Bright)

Pilules hydragogues.

Scille en poudre } à 40 grammes.
Extrait de coloquinte }

F. s. a. cent pilules. De deux à douze pilules par jour, jusqu'à effet purgatif.

Tisane de raifort composée

Raifort sauvage récent et brisé . 50 grammes.

Faites infuser dans :

Eau 1000 grammes.

Passez, et ajoutez :

Sirop antiseorbutique 1000 grammes.

A prendre par petites tasses dans l'albuminurie chronique.

Décoction de genêt.

Les fleurs de genêt (*Genista scoparia*) ont été employées avec succès dans quelques cas d'albuminurie.

Fleurs de genêt 15 à 30 grammes.

Faites bouillir dans :

Eau 1000 id.

Jusqu'à réduction à un demi-litre. On en donne une petite tasse ou deux cuillerées à bouche pour commencer, toutes les heures. Suivant Cullen, cette décoction purge et pousse aux urines.

Avant Cullen, on avait préconisé les *semences* du

Genista scoparia à la dose de 4 grammes tous les deux jours, infusées dans du vin blanc, comme un remède très-efficace contre les hydropisies.

Jalap	150 centigrammes.
Décoction de chicorée	130 grammes.

A prendre en trois fois, à une demi-heure d'inter-valle. (Valleix.)

Tisane de busserole.

Busserole	2 à 4 grammes.
Eau	500 id.

Faites bouillir pendant vingt minutes; édulcorez. A prendre par tasses dans la journée. (Valleix.)

Vin de coloquinte.

Coloquinte	5 grammes.
Vin de Malaga	150 id.

Faites macérer pendant quatre jours, passez. Une cuillerée toutes les heures, jusqu'à effet purgatif suffisant.

Mixtura diurétique.

Infusion de reifort	125 grammes.
Teinture de cantharides	8 gouttes.
Laudanum liquide de Sydenham	12 id.
Sirop simple	16 grammes.

A prendre en trois doses en vingt-quatre heures, dans l'hydropisie consécutive à la néphrite albumineuse chronique.

La dose de la teinture de cantharides peut être graduellement portée à trente-six gouttes, en augmentant la dose du laudanum jusqu'à dix-huit gouttes. (Rayer.)

Tisane diurétique.

Acide nitrique alcoolisé	5 grammes.
Eau	1000 id.
Sirop de sucre	100 id.

Mélez. A prendre dans les vingt-quatre heures.

Limonade nitrique.

Eau	1000 grammes.
Sirop de sucre	60 id.

Ajoutez acide nitrique jusqu'à agréable acidité, environ douze gouttes.

A prendre par verres dans les vingt-quatre heures. (F. H. P.)

Eau de chicorée	400 grammes.
Sulfate de magnésie	45 id.
Sirop de nerprun	30 id.

A prendre en deux fois. (Valleix.)

Eau distillée de cannelle, à prendre une cuillerée à café matin et soir. (Christison.)

Teinture de digitale, 10, 15, 20 gouttes dans une potion. (Valleix.)

Solution de crème de tartre.

Eau	100 grammes.
Crème de tartre	6 ou 8 id.

A prendre en une fois, trois fois par jour. (Valleix.)

Émulsion d'amandes aux cantharides.

Émulsion commune au lait d'amandes	30 grammes.
Teinture de cantharides	4 à 12 gouttes.

Mélez. A prendre par cuillerées. (Valleix.)

Pilules drastiques.

Aloès	} à 5 centigrammes.
Gomme-gutte	
Extrait d'ellébore	
Résine de jalap	10 id.

F. s. a. des pilules semblables, dont on donne deux ou trois par jour. (Valleix.)

Urée, 2 et 3 grammes par jour.

Rein (HYDATIDES DU). Des hydatides, c'est-à-dire des tumeurs remplies de vésicules transparentes à échinocoques, peuvent se développer dans le rein comme dans tous les autres viscères.

** Au début, les hydatides du rein ne produisent aucun symptôme appréciable, et ce n'est que lorsqu'elles ont acquis un certain volume qu'elles produisent des accidents variables, de tumeur et de douleur vague à la région lombaire. Si elles s'ouvrent dans le bassin et il y a une douleur vive augmentée par la pression, quelquefois semblable à celle de la colique néphrétique et accompagnée d'expulsion d'acéphalocystes dans l'urine.

** Dans les hydatides du rein ouvertes dans le bassin, en outre des fragments d'acéphalocystes contenus dans l'urine, il y a quelquefois du sang et du pus qui proviennent de l'altération de la substance rénale.

** Les hydatides du rein s'ouvrent quelquefois à l'extérieur et alors il y a vers la région lombaire une tumeur plus ou moins volumineuse, élastique, fluctuante, offrant le frémissement hydatique à la percussion, devenant peu à peu douloureuse à la pression et s'ouvrant au dehors comme un abcès.

** On voit quelquefois une tumeur hydatique, enflammée, donnant lieu à des phlegmons semblables à ceux d'un abcès, cesser d'être douloureuse, reprendre les caractères d'une tumeur indolente et guérir par la destruction des échinocoques qui s'enveloppent d'un kyste, lequel se transforme peu à peu en matière calcaire.

** Les hydatides du rein, au lieu de s'ouvrir à la peau ou dans les bassinets, peuvent s'ouvrir dans l'intestin, dans l'estomac ou dans les voies respiratoires, mais cela est rare.

** Le travail d'élimination des hydatides du rein, de quelque côté qu'il tende à se faire, produit toujours de la fièvre, de l'inappétence, de l'amaigrissement et un état cachectique souvent suivi de mort.

Thérapeutique. — Le traitement des hydatides du rein est purement palliatif.

Rein (INFLAMMATION DU) ou Néphrite. L'inflammation du rein existe à l'état aigu et à l'état chronique.

** La néphrite s'observe chez les enfants, chez les adultes et chez les vieillards, à la suite de coups, de chutes et de blessures, à la région

rénale, après l'ingestion de substances irritantes, telles que les alcooliques, les emménagogues et les cantharides, après l'action du froid humide sur le corps, sous l'influence de l'irritation produite par les calculs des bassinets et du rein (*néphrite calculeuse*), à la suite des maladies de l'urèthre (*blennorrhagie*), de la vessie (*cystite*), de la prostate et de l'urèthre, après la lithotritie et enfin sous l'influence de la gravelle et de la goutte (*néphrite goutteuse*).

* * Dans la néphrite il y a d'abord congestion et augmentation de volume du rein; adhérence de la substance corticale à la capsule fibreuse; pointillé rouge de cette substance correspondant à l'inflammation des glandules de Malpighi, puis, selon les cas, suppuration en foyer ou en infiltration dans la substance tuberculeuse ou corticale.

* * Les abcès du rein ont un volume qui varie entre celui d'une lentille et celui d'une noisette.

* * Dans quelques circonstances la néphrite aiguë produit le ramollissement gangréneux de la substance des reins avec odeur très-prononcée de gangrène.

* * Quand la suppuration du rein occupe l'intérieur des calices et s'étend jusque dans le bassinnet, elle prend le nom de *pyélite*, maladie qui revêt la forme aiguë et chronique.

* * Si la suppuration consécutive à la néphrite se porte à l'extérieur des reins, au-dessous de la capsule fibreuse, elle a reçu le nom de *périnéphrite*, et dans quelques cas rares elle s'étend au tissu cellulaire des lombes et forme un abcès qui s'ouvre à l'extérieur.

* * Des frissons suivis de malaises, d'inappétence, de fièvre, quelquefois de nausées, de douleur rénale plus ou moins vive, quelquefois très étendue et pulsative augmentée par la pression et la percussion dirigée le long de l'urèthre et des urines diminuées ou supprimées, neutres ou alcalines, mélangées de sang, quelquefois d'albumine, ordinairement de muco-pus, annoncent une néphrite aiguë.

* * Dans quelques circonstances la néphrite aiguë s'accompagne d'ischurie, de phénomènes typhoïdes extrêmement graves et de troubles cérébraux attribués par quelques médecins à l'urémie. V. ce mot.

* * La néphrite aiguë se termine par la résolution, par la gangrène, par la formation de pus qui s'écoule par l'urine ou qui forme abcès à la région lombaire, enfin par le passage à l'état chronique et par la mort.

* * C'est toujours une maladie très-grave que la néphrite aiguë, mais son pronostic est encore plus fâcheux lorsqu'elle est sous l'influence de la goutte et des calculs du rein.

Thérapeutique. Quelle que soit la cause de la néphrite aiguë, quand elle commence il faut l'atta-

quer par une saignée du bras ou une application de sangsues et de ventouses scarifiées à la région lombaire.

Les malades resteront à une diète en rapport avec l'intensité de la fièvre, garderont le lit et boiront en abondance de la tisane froide de chiendent, de pariétaire, d'uva ursi, de limonade, de groseille, d'eau vineuse, avec ou sans addition de sel de nitre.

Dans les cas où l'on voudrait rendre la tisane plus diurétique, on y ajouterait pour chaque litre de la teinture de scille, 5 grammes, ou du nitrate et de l'acétate de potasse, 4 grammes.

Des bains prolongés sont très-utiles dans la néphrite aiguë.

Si cette maladie est douloureuse il faut donner l'opium, 5 à 10 centigrammes en pilules ou dans une potion et faire usage des préparations narcotiques de morphine et narcotico-acres telles que l'alcoolature d'aconit, de belladone, à la dose de 2 et 3 grammes.

Quand des frissons erratiques et une prolongation du mal font prévoir la formation d'un abcès du rein, il faut examiner avec soin la région lombaire au moyen de la main, qui permet de sentir la fluctuation profonde, et de la percussion qui fait découvrir une notable augmentation de volume de l'organe. Dès qu'il existe tumeur et fluctuation, il faut ouvrir un passage au pus (V. NÉPHROTOMIE) et aux calculs qui pourraient se trouver dans le rein.

S'il y a du pus dans l'urine et qu'il s'agisse d'une pyélite simple, il faut prescrire l'eau de goudron, l'eau térébenthinée, le baume de Tolu, le baume du Pérou, la résine de benjoin, etc.; mais si la pyélite est *calculeuse*, c'est-à-dire occasionnée par des calculs du rein, il faut donner à boire par jour plusieurs litres d'eau gazeuse, ayant chacune 5 à 8 grammes de bicarbonate de soude, et envoyer les malades aux eaux de Vichy et de Contrexéville.

Néphrite chronique. — Que la maladie succède à la néphrite aiguë ou qu'elle apparaisse d'emblée sous cette forme, la néphrite chronique entraîne ordinairement l'atrophie et l'ulcération de la substance tuberculeuse des reins, avec hypersécrétion muqueuse des calices et du bassinnet, d'où l'urine neutre ou alcaline, quelquefois trouble, chargée de mucus, rarement d'albumine, et avec cela des malaises, de la faiblesse, de l'inappétence et un amaigrissement plus ou moins prononcé.

* * Dans la néphrite chronique occasionnée par des calculs du rein, il se fait souvent une désorganisation complète de l'organe, dont le tissu disparaît par la suppuration, et il ne reste plus qu'une coque fibreuse lobulée, plus ou moins vaste, remplie d'urine, de pus et de calculs en plus ou moins grand nombre. C'est ce qu'on appelle l'*hydronéphrose*.

* * Quand des accès intermittents de douleur aiguë, compliqués de vomissements, se montrent dans le cours de la néphrite chronique, on peut affirmer qu'il y a des calculs dans les reins.

Thérapeutique. — La néphrite chronique calculeuse doit être combattue par les boissons abondantes, par les solutions alcalines et par les eaux de Vichy.

Si la néphrite chronique est simple, il faut la traiter par les boissons résineuses et balsamiques abondantes. Le régime est le même que pour la néphrite aiguë.

Rein (MOBILITÉ DU). Le rein peut se déplacer et veür dans la fosse iliaque sous forme de tumeur mobile ovaire donnant lieu à de la faiblesse, de la douleur, des coliques nerveuses et quelquefois à des symptômes de péritonite aiguë (Rayer).

* * Les reins mobiles s'observent plus souvent dans le rein droit que dans le rein gauche, et plus ordinairement chez la femme que chez l'homme (Rayer).

* * On a souvent pris la tumeur abdominale formée par un rein mobile pour un cancer de l'intestin, pour des glandes du mésentère ou de la fosse iliaque, mais la mobilité de la tumeur et sa forme ovale devront faire éviter l'erreur.

V. LUXATION DU REIN.

Thérapeutique. — On ne peut faire revenir en place un rein déplacé, et il n'y a dans ces cas d'autre traitement à faire qu'à combattre les accidents qui peuvent se présenter.

Une ceinture hypogastrique soulage beaucoup les malades qui doivent garder le lit pendant quelque temps et se faire donner des douches d'eau froide sur le ventre.

On combattra ensuite les accidents de péritonite par des émissions sanguines locales, et la douleur par des fomentations narcotiques ou par l'opium et les bains.

Rein (PLAIES DU). Les plaies du rein produites par des instruments piquants et tranchants, et par des balles, sont suivies de douleurs de rein vives, de rétraction du testicule, quelquefois l'urine est teintée de sang, la plaie donne quelquefois issue à de l'urine et du sang. S'il y a une hémorrhagie intra-abdominale il y a les signes d'un épanchement de sang dans l'abdomen (V. ce mot.)

* * Les complications primitives des plaies du rein sont la présence de corps étrangers dans la plaie, l'infiltration d'urine et un phlegmon diffus, les complications consécutives sont une fistule urinaire rénale, quelquefois la rétention d'urine dans le rein, par suite du gonflement inflammatoire.

* * Lorsque par suite d'une blessure du rein l'urine coule dans le péritoine, une péritonite mortelle survient.

* * Les blessures du rein sont reconnues à l'écoulement par la verge de sang bien mêlé à l'urine, par l'écoulement d'urine par la plaie.

* * On ne doit jamais sonder une plaie du rein avec un stylet. Si l'on suppose qu'une balle est restée dans la plaie ou sondera avec une sonde de femme.

Thérapeutique. — Repos absolu, diète, un ou deux verres d'eau de Sedlitz, quinze sangsues sur les lombes, cataplasmes s'il y a une plaie par instruments piquants,

Même traitement et application immédiate de sangsues s'il y a une plaie contuse. On extraira les corps étrangers *un peu mobiles*.

On sondera les malades s'il y a une rétention d'urine; si des caillots existent dans la vessie on les morcellera avec la sonde métallique, on fera des injections d'eau tiède dans la vessie.

On ne fera pas boire les malades s'ils ont de la rétention d'urine.

Il faut se garder de fermer la plaie si elle donne issue à de l'urine.

On traitera la fistule urinaire par les moyens appropriés. V. FISTULES URINAIRES.

Rein (STRONGLE DU). Le rein renferme quelquefois un ver allongé, cylindrique, mince à ses extrémités, dont le mâle a une queue terminée par une bourse unique, d'où sort la verge.

* * Le strongle, assez commun chez le chien, est très-rare chez l'homme.

* * Les effets produits par le strongle du rein sont ceux d'une néphrite ou d'une pyélonéphrite (V. ces mots), et le ver est expulsé par les urines ou par un abcès s'ouvrant aux lombes (Moulet).

Thérapeutique. — Le traitement des accidents produits par le strongle des reins est identique avec celui de la néphrite, et s'il y a un abcès lombaire il faudra l'ouvrir comme on fait de ceux qui résultent d'un calcul rénal.

Rein (TUBERCULES DU). Les reins sont souvent le siège de tubercules chez les sujets scrofuleux atteints de carie vertébrale, de tumeurs blanches ou de tubercules pulmonaires, mais on ne rencontre presque jamais cette lésion comme maladie primitive.

Thérapeutique. — Les tubercules du rein sont absolument incurables.

REINE-DES-PRÉS OU SPIRÉE ULMAIRE.

Plante de la famille des rosacées, dont les feuilles et les fleurs (30 grammes par litre d'eau) sont employées en décoction contre les hydropisies à titre de diurétique □.

REMÈDE. Tout ce qui guérit devient un remède, mais ce mot s'applique surtout aujourd'hui à des formules empiriques vantées pour la guérison d'une maladie. On connaît ainsi le remède des Caraïbes, — le remède de Pradier, — le remède ou élixir de Villette, — le remède de Turck, — le remède de Lartigue contre la goutte, — le remède de Lefèvre contre le cancer, — le remède de Bremser contre le tænia, — le remède de mademoiselle Stephens contre la gravelle et la pierre, — les remèdes contre la rage, etc., — remèdes qu'on trouvera indiqués à l'occasion de chaque maladie.

RÉMISSION. Diminution ou cessation des phénomènes d'une maladie et particulièrement de la fièvre. V. ce mot.

RÉMITTENTE (FIÈVRE). Les fièvres conti-

nues présentent souvent dans leurs cours des exacerbations quotidiennes ou tierces régulières ou irrégulières qui caractérisent la rémittence et servent d'indication à l'emploi du quinquina.

V. FIÈVRE.

A côté de la rémittence, il y a la *fièvre rémittente*, maladie rare en France, plus commune en Orient, et qui est de la même nature que les fièvres intermittentes. Elle lui succède quelquefois, et alors, après avoir eu des accès de fièvre intermittente, le malade a une fièvre continue, traversée par des paroxysmes quotidiens ou tierces périodiques. Chez d'autres, c'est une fièvre continue, avec des accès intermittents réguliers.

Thérapeutique. — La fièvre rémittente doit être traitée par le sulfate de quinine, 50 centigrammes à 1 gramme, administrés à la fin du paroxysme.

REMOLLON (Hautes-Alpes). Eau bicarbonatée et froide, légèrement sulfureuse, peu connue.

RENAISON (Loire). Eau bicarbonatée très-gazeuse, froide, employée dans la dyspepsie comme eau de table ☒.

RENNES-LES-BAINS (Aude). Eaux minérales chlorurées à une source, et ferrugineuses à l'autre, ayant 20 à 45°, employées contre l'anémie, la chlorose, la dyspepsie, etc.

RENONCULES. Plantes de la famille des renonculacées, dont les feuilles contiennent un principe âcre et assez irritant pour rubéfier la



Fig. 496. — Renoncule des prés.

peau ou produire la vésication. Parmi elles les plus communes sont : la *renoncule des prés* ou *bouton-d'or*, — la *renoncule aquatique*, — la *renoncule douve*, — la *renoncule scélérata* ou *mort aux vaches*, — *renoncule des jardins*, etc. Aucune n'est plus employée en médecine.

RENOUÉE. Plante de la famille des polygo-

nées, dont la racine âcre et rougeâtre est employée en décoction comme astringente ☒. A cette famille appartiennent la *bistorte* ou *Polygonum bistorta*, — la *sanguinaire* ou *traï-nasse*, — la *renouée âcre* ou *poivre noir*, et le *blé noir* ou *Polygonum fagopyrum*. — Ce dernier, connu sous le nom de *sarrozin*, donne une farine qui, en Auvergne, sert à faire des galettes destinées à remplacer le pain.

RÉPERCUSSIFS. Médicaments employés en topiques dont l'action est de sécher une plaie, une dartre ancienne, un vésicatoire, ou de faire disparaître un exanthème fébrile, etc., de façon à produire à l'intérieur, dans les viscères, sur les séreuses ou sur les muqueuses, une phlegmasie aiguë ou chronique plus ou moins grave.

V. RÉPERCUSSION.

Les astringents, tels que le sublimé, le tannin, l'acétate de plomb, l'eau froide, la glace et l'air froid, sont des répercussifs.

RÉPERCUSSION. État morbide intérieur dû à la disparition rapide d'une maladie externe sous l'influence des topiques.

** L'asthme, la dyspepsie, l'entérite chronique, l'angine granuleuse, les engorgements chroniques du foie ou des poumons, et les tumeurs fibro-plastiques, épithéliales ou cancéreuses des viscères, peuvent être la conséquence d'un principe diathésique primitivement fixé au dehors et guéri d'une façon inopportune et précipitée. V. DIATHÈSE.

** Les principes arthritique et goutteux peuvent se déplacer des articulations et se fixer à l'intérieur, où ils produiront des viscéralgies variées ou une maladie organique du cœur avec toutes ses conséquences.

** Le principe dartreux ou herpétique guéri à la peau produit l'angine granuleuse et la surdité, la bronchite chronique, l'emphysème, l'asthme, la dyspepsie, l'entérite chronique, et peut-être certaines transformations organiques.

V. HERPÉTISME, DARTRE.

** La scrofule se porte souvent au dedans sur les os et sur les poumons après avoir existé au dehors. V. SCROFULE.

Sans prétendre que toute diathèse dont la manifestation extérieure aura été guérie devra se reproduire au dedans sous une forme plus grave, il faut savoir que, dans un grand nombre de cas, les maladies chroniques sont de nature scrofuleuse, syphilitique, goutteuse, arthritique, dartreuse ou herpétique.

** Chez quelques malades enfin, ce n'est pas sous la forme chronique que se présentent les effets de la répercussion, et c'est à l'état aigu qu'on les observe immédiatement après la guérison d'une dartre ou d'un rhumatisme simple et goutteux. Ainsi se produisent quelques pneumonies et quelques méningites mortelles.

REPOS. Le repos à la chambre ou au lit, à la ville ou à la campagne, loin du bruit des affaires, des préoccupations du monde, et même de la conversation des intimes, est dans beaucoup de maladies aiguës et chroniques un des plus puissants moyens curatifs que puisse employer le médecin.

Dans toute maladie aiguë grave, le repos est indispensable; et dans beaucoup de maladies chroniques, surtout dans les affections du cerveau, il est absolument nécessaire.

RÉSECTION. Les résections sont des opérations qui ont pour but d'enlever un os ou une portion d'un os, une extrémité articulaire ou une articulation malade, en conservant la continuité des parties molles.

** On a recours à la résection pour les nécroses totales d'un os, si cet os peut être enlevé sans causer la perte complète des fonctions de la partie, ainsi la résection du premier métacarpien.

** On fait la résection d'une portion d'os sortie par une plaie du tégument, lorsqu'on ne peut réduire, lorsque l'os est fracturé comminativement.

On fait la résection d'un seul ou des deux os qui constituent les articulations atteintes d'ostéite périarticulaire compliquant une synovite fongueuse, la résection des extrémités articulaires blessées par une balle. Pour le bras cette pratique est préférable à une amputation, à moins que les contusions des parties molles ne soient considérables.

** La résection a été appliquée à des tumeurs des os, et l'on a réséqué seulement la tumeur.

** Pour les cals difformes, pour les fausses articulations des résections ont été faites. V. ces mots.

** Les complications des résections sont les complications générales des plaies; l'arthrite traumatique, si toute l'articulation n'a pas été enlevée; — l'ankylose ou la mobilité excessive de la fausse articulation nouvelle; — la récurrence du mal et la persistance de fistules qui nécessitent une amputation consécutive.

Les lois générales de la gravité des résections et de leurs indications sont les mêmes que les lois générales pour les amputations.

Les résections faites pour des lésions traumatiques



Fig. 497. — Piece de Liston pour résection (modele moderne).

sont plus graves que les résections faites pour les lésions inflammatoires chroniques, et parmi les premières les résections faites immédiatement sont moins

graves que les résections faites entre le troisième et le trentième jour après la production de la plaie.

Les résections des articulations sont les plus graves entre toutes les résections. La gravité des résections en particulier est dans l'ordre suivant:

La résection de la hanche, celle du genou, du coude, du poignet et des os des mains et du pied.

Les résections des os, loin des articulations, ne sont généralement pas graves, même les résections pour pseudarthroses.

Comparé aux amputations, la résection du genou, par exemple, n'est pas plus grave que l'amputation de la cuisse (École anglaise).

On fait les résections avec la pince coupante, les

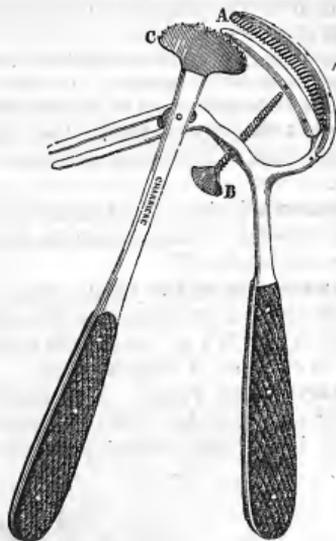


Fig. 498. — Scie à résection de Bonnet, de Lyon.

cisailles de Liston (fig. 497) et les pinces coupe-net. On se sert de la scie à chaîne d'Aitken, que l'on passe à l'aide d'une forte aiguille courbe autour de l'os que l'on veut scier, de la scie à manche de Langenbeck, de la scie de Heine (V. TRÉPAN), de la scie de Bonnet (de Lyon) (fig. 498), la scie à mollettes, de F. Martin, qui est une espèce de scie versatile (V. RÉSECTION DE LA CLAVICULE), la scie ordinaire, la scie des horlogers (O. Heyfelder), sont bonnes pour couper les os très-volumineux. Le porte-scie à chaîne de Mathieu (fig. 499) est encore un bon instrument.

On a coupé les os encore avec le galvano-cautére (Bardeleben, 1854).

Pour éviter la section des parties molles pendant la section des os, on place une planchette entre l'os et les parties molles qu'on veut protéger. On se sert aussi pour protéger les chairs d'une sonde cannelée, à manche de Blandin.

Il n'y a pas de règles absolues pour faire les incisions de la peau, si ce n'est qu'il faut se faire un jour suffisant. On doit toujours éviter la section des artères, des nerfs et des tendons de la région.

On a fait des résections sous-cutanées (Langenbeck) en incisant les tissus loin des os à couper, des portions de la mâchoire inférieure ont été extraites

par la bouche (Malgaigne, J. Heyfelder), mais ce sont là des complications inutiles, à moins que l'os à enlever soit très-petit ou qu'il ne soit très-facile de faire ces opérations.

Les plaies des résections seront pansées comme les plaies irrégulières (V. PLAIES). On ne réunira pas par première intention, ou on laissera au moins une partie de la plaie non réunie. Les parties seront tenues dans une gouttière qui les immobilisera. Tous les jours on fera bien sortir le pus de la plaie.

Pour les résections d'un membre, pour les résections partielles et les résections articulaires, on place le membre dans une gouttière de fil de fer rembourrée, ou dans une gouttière de bois rembourrée et garnie d'une toile cirée. Après la guérison des plaies on fera porter des appareils prothétiques, soit des jambières ou brassières de cuir lacées, soit un appareil à coxalgie ou une bottine à tuteur et à talon.

Fig. 499. — Porte-scie à chaîne. A.A. Points d'attache pour fixer la scie à chaîne.

Le régime des opérés devra être suivi; on donnera de la nourriture et des toniques. V. PLAIES et INDICATIONS OPÉRATOIRES.

Les accidents immédiats des résections sont les mêmes que ceux des plaies. Le principal accident est l'hémorrhagie fournie par les os; elle nécessite une pratique spéciale. Si une artère un peu volumineuse donne du sang, on l'oblitérera avec une boulette de cire. S'il y a des hémorrhagies capillaires, on tamponnera ou bien on placera sur les os pendant une ou deux minutes une rondelle de pâte au chlorure de zinc (A. Richard).

I. Résections articulaires. Dans les résections articulaires, on enlève toutes les surfaces osseuses qui composent une articulation ou une seule de ces surfaces.

Résection de la hanche (Filkin, Vigaroux, White). La résection de la hanche pratiquée pour des coxalgies anciennes et des plaies par armes à feu, plus de 97 fois, a donné les résultats suivants: pour 11 résections faites pour des plaies par armes à feu il y a eu 10 morts. Sur les 85 observations publiées jusqu'en 1860, il y a eu 72 observations

authentiques de résection pour de véritables coxalgies qui ont donné 42 guérisons dites complètes, 29 morts et une récidive; sur les 29 morts, 21 peuvent être attribuées à l'opération, 2 érysipèles et 5 infections purulentes ont été observées (statistique de L. Lefort). Ces statistiques viennent de l'étranger.

La résection de la hanche est toujours partielle, quoique l'on ait réséqué les bords de la cavité cotyloïde, la résection de la hanche est presque toujours bornée à la section du grand trochanter, du col du fémur et de la tête du fémur. Pour exécuter cette opération on fait une incision droite (White), allant de la crête iliaque au grand trochanter, et mieux un lambeau semilunaire, à base supérieure et à convexité regardant en bas et en arrière (Velpeau), étendu seulement à la largeur de la main (Sédillot). Si l'on fait une incision seulement sur le grand trochanter, ou se fera du jour par une incision transversale (Ferguson). S'il y a une luxation consécutive de la hanche on doit faire correspondre l'incision et le lambeau à la partie la plus saillante de la tumeur formée par la tête, et l'on incisera couche par couche afin de ne point léser ni le nerf crural, ni le nerf sciatique.

Après avoir mis à nu l'articulation on coupe avec un couteau court la capsule comme pour la désarticulation, on croise la jambe malade sur la jambe saine, on luxe puis on coupe le ligament rond et la tête fémorale vient faire saillie dans la plaie.

On resèque toute l'extrémité supérieure du fémur, s'il y a lieu, avec la scie à chaîne montée ou avec la scie à main, en protégeant les parties molles avec une planchette de bois. Chez les enfants on peut reséquer la tête fémorale, lorsqu'elle est seule malade, avec une cisaille.

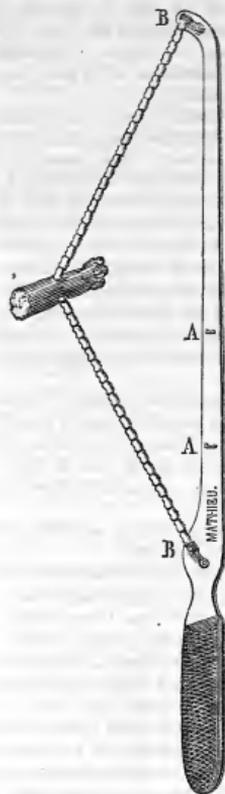
La section préalable de l'os et la désarticulation ensuite (Chassaignac) est plus difficile à faire que la première opération.

Si la cavité cotyloïde est malade dans toute son étendue, reséquer des portions de l'os est une opération inutile, si au contraire les lésions sont limitées au bord libre de la cavité on reséquera, avec la pince coupe-net, les points altérés, ou l'on ruginera les os (Erichsen, Bowman); l'ischion même a pu être reséqué (Erichsen).

On place les malades dans un bamac (hôpitaux anglais), ou sur un cadre muni de sangles des hôpitaux français, ou mieux dans une gouttière de Bonnet, munie d'une fenêtre au niveau de la plaie; on fixe le malade par le bassin et par les membres inférieurs. L'attelle de Boyer (V. FRACTURES DE LA CUISSE) et modifiée par Liston est un bon appareil contentif, elle prend point d'appui sur le thorax et sert de point d'appui à la jambe.

Lorsqu'on juge convenable de faire l'extension, alors que l'inflammation est calmée, on se sert de l'appareil à extension continue pour les fractures de cuisse (V. FRACTURES DE LA CUISSE). Le meilleur appareil est celui qui laisse l'articulation à découvert, des lacs ou une aîlèze passés dans l'aîne, attachés à la tête du lit et un étrier fixé au pied du lit par deux lacs extenseurs suffisent.

On traite la plaie comme les plaies contuses, on peut réunir avec des sutures la partie la plus élevée de la plaie, en laissant ouverte la partie la plus déclive, on fera des injections légèrement iodées pour éviter le crampissement du pus.



On traitera l'état général comme il est indiqué. V. COXALGIE et PLAIES PAR ARMES A FEU.

La résection de la hanche est indiquée seulement quand le mal a débuté par les os, quand il y a ostéite périarticulaire primitive et l'on n'attendra pas qu'il y ait luxation consécutive complète; dès qu'un abcès froid s'est formé et que l'on sent l'os à nu, on peut opérer (V. COXALGIE), toutefois nous ne conseillons pas cette opération.

La résection est indiquée pour les plaies par armes à feu du grand trochanter, avec fracture comminutive. Cette opération n'est en réalité qu'une extraction d'esquille.

La résection est contre-indiquée quand il y a des lésions du bassin que l'on peut constater par le toucher rectal, des lésions du fémur s'étendant loin de l'articulation et que l'on reconnaît à des fistules multiples et surtout à une tuméfaction de l'os malade comparé à celui du côté sain.

Résection du genou (Filkin, 1762; Park, 1789; Moreau, 1792). La résection du genou pour les tumeurs blanches et les ankyloses doit toujours porter sur les deux os, à moins qu'il ne soit évident qu'une seule extrémité articulaire est malade.

Les résections pour les tumeurs des os, pour les plaies par armes à feu, pour les luxations avec plaie et issue d'une extrémité articulaire ne réclament pas la section des deux os.

La mortalité dans les résections du genou est, dit-on, moindre que pour les amputations de la cuisse. Donc la résection du genou est indiquée quand il est évident que les os sont malades, c'est-à-dire quand on sent le frottement sec des surfaces articulaires l'une contre l'autre, et quand on peut supposer que le malade peut résister à l'épuisement dû à une longue suppuration. La résection pour les ankyloses (V. ce mot) n'est pas admise dans la pratique française.

Pour *reséquer totalement le genou* on fait une incision en H (Ried, Moreau), dont la barre passe au-dessous ou au-dessus de la rotule; on écarte les lambeaux et l'on désarticule (V. DÉARTICULATION), on scie les os que l'on fait basculer dans la plaie, avec la scie à chaîne ou la scie à main, mais si l'on se sert du dernier de ces instruments, quand on est arrivé à la face postérieure de l'os on s'arrête pour éviter de toucher les vaisseaux, et l'on achève de séparer le coin osseux en le brisant.

Après l'opération on place le membre dans l'extension dans une gouttière métallique. On ne redressera pas le membre si l'on a reséqué pour une ankylose du genou. On panse comme les plaies contuses. Quelques jours après le membre se place de lui-même dans l'extension; on applique alors le membre dans une gouttière et l'on serre avec des liens élastiques. La gouttière d'Esmarch, c'est-à-dire une gouttière formée de plusieurs pièces suspendues à des tiges métalliques fixées sur un support de bois est un appareil que les gouttières métalliques de Mayor peuvent suppléer.

On panse tous les jours et l'on donne le traitement général des plaies par armes à feu et des arthrites et ostéites périarticulaires.

Les incisions longitudinales (Park), l'incision transversale (Samson et Bégin), l'incision courbe transversale, à convexité inférieure (Textor), ne sont pas préférables aux incisions en H.

Lorsque la rotule est malade on peut faire deux incisions elliptiques comprenant un lambeau de peau qu'on enlève avec la rotule (Syme), deux incisions longitudinales sur le côté interne et externe du genou (Jeffroy) sont bonnes lorsqu'on veut respecter la rotule et le tendon du triceps; l'opération avec cette incision est laborieuse et il faut couper les os avec la scie à chaîne.

Outre les accidents communs à toutes les plaies, l'accident particulier de la résection du genou est la saillie d'un fragment par la plaie. Pour parer à cet inconvénient on applique la pointe de Malgaigne. Le membre étant placé sur un plan incliné de bois, la griffe est placée comme pour les fractures de jambe avec saillie des fragments. V. FRACTURE DE JAMBE.

Le résultat le meilleur de la résection du genou est une ankylose. Cependant on peut essayer d'obtenir une fausse articulation en faisant marcher les malades vers la dixième semaine. Lorsque le tendon rotulien est conservé cette tentative est quelquefois suivie de succès.

Les *résections partielles du genou* (Jauson, Textor père) se font par les mêmes procédés que la résection totale, seulement au lieu de faire deux lambeaux par l'incision en H on n'en fait qu'un seul, le supérieur ou l'inférieur. L'incision courbe de Textor est assez bonne.

Lorsqu'il y a plaie par armes à feu, on agrandit la plaie par une incision longitudinale.

Lorsqu'il y a issue d'une extrémité articulaire, on reséque l'os sorti par la plaie. Cette opération, il faut le dire ici, n'est pas moins grave que l'amputation de la cuisse. On sectionne les os avec la scie à chaîne ou la scie à main, on panse comme pour la résection totale du genou. Le pansement à l'eau froide par l'irrigation continue est d'un bon usage.

En général les résections partielles du genou sont peu avantageuses, et s'il était possible de formuler une proposition légitimée par les faits connus on devrait établir que même dans les cas où une seule extrémité osseuse a été blessée, la résection totale du genou est préférable à la résection partielle. (O. Heyfelder.)

Résection du cou-de-pied (Rumsey, Moreau père, 1792). La résection totale du cou-de-pied a été faite pour un traumatisme et pour une lésion chronique du tibia et du péroné.

En principe cette désarticulation ne doit pas être recommandée dans les affections chroniques des os, parce qu'on n'est jamais sûr de l'état sain des os du tarse.

On fait une incision verticale (Chassaignac) ou deux incisions latérales droites ou convexes (Guépratte), ou une incision postérieure divisant le tendon d'Achille (Wakley, Textor fils).

On désarticule dans l'articulation tibio-péronière, après avoir scié le péroné dans la diaphyse, puis on fait saillir le tibia dans la plaie, on désarticule, on dénude l'os et on le reséque avec la scie à chaîne, un aide immobilisant la jambe, ou avec la scie à main, à lame peu élevée.

Le membre étant fixé avec des attelles de carton, et mieux dans une gouttière, la plaie est pansée comme une plaie contuse; les bains permanents, c'est-à-dire prolongés, sont d'un bon emploi.

Lorsqu'on commence une résection du cou-de-pied, on peut avoir affaire à des lésions des os du

ped, et celles-ci nécessitent une amputation tibio-tarsienne. Dans le cas où l'on soupçonne cette éventualité il faut faire l'incision à la partie antérieure ou sur un seul côté, de façon à pouvoir faire séance tenante la désarticulation du pied au lieu de la résection.

La résection du cou-de-pied a donné 3 morts sur 22 opérés; c'est beaucoup de guérisons, mais il faut songer aussi de quelle utilité peut être le pied après la résection, et à cet égard les observations laissent à désirer.

L'appareil prothétique qui convient dans le cas de résection du cou-de-pied est une botte à tiges latérales fortement unies par un demi-anneau métallique au niveau de la cheville.

La résection partielle du cou-de-pied a été faite pour une luxation avec issue du tibia (Hippocrate, Hey), pour une carie du péroné (Moreau fils, 1823, J. Heyfelder). Quoiqu'il semble que le péroné seul ne puisse soutenir la jambe (Lienhard), la résection de l'extrémité inférieure du tibia a pu être faite sans fractures consécutives du péroné. Ces résections se font au moyen d'une seule incision sur le trajet de l'os. La dénudation de l'os et la section avec la scie à chaîne doivent être ensuite faites; l'os mobilisé ainsi est désarticulé.

Où bien on fait simplement la section des portions d'os sorties. On panse comme pour les résections totales du cou-de-pied. Sur 16 résections partielles du cou-de-pied, il y a eu 3 morts.

Résection dans les articulations de la clavicle.

Pour réséquer l'extrémité externe de la clavicle (Velpeau). — Incision cruciale, dissection des quatre lambeaux, ou incision parallèle à la clavicle; section des ligaments acromio-claviculaires et des fibres du trapèze et du deltoïde, écarter à l'aide d'une plaque de bois les surfaces articulaires de l'articulation acromio-claviculaire et section de l'os, avec une scie à main, une sonde cannelée de Blandin étant passée sous la clavicle (Velpeau, Malgaigne) ou avec la scie à chaîne.

Pour réséquer l'extrémité interne de la clavicle (Davie). — Incision longitudinale suivant l'axe de la clavicle, diviser les parties molles en rasant la clavicle, écarter les lèvres de la plaie avec des ténaculums mousses, glisser sous la clavicle un morceau de cuir ou une plaque de gutta-percha, scier l'os avec une scie de Heine ou la scie à molette, ou mieux avec la scie à chaîne, un aide maintenant la clavicle avec un davier.

Résection de l'épaule. La résection de l'épaule a été faite pour des traumatismes (Larrey), pour des blessures de l'épaule, des ostéites périarticulaires et des synovites compliquées d'ostéite (White, 1769), pour une nécrose de la tête de l'humérus.

On fait sur le moignon de l'épaule une incision droite, longue de 8 centimètres de long, parallèle à l'humérus et commençant au niveau de l'acromion (White), ou un peu en avant (Malgaigne), ou une incision transversale un peu convexe du côté du bras, à 1 centimètre et demi au-dessous de l'acromion, et ayant une longueur de 6 à 9 centimètres (Nélaton), une incision oblique (Stromeyer), un lambeau triangulaire, à base postérieure (Champion). L'incision en T renversé, le lambeau quadrilatère (Moreau père), à base supérieure, le lambeau en V droit (Sabatier,

Syme), le lambeau arrondi, à base supérieure, ne sont pas des procédés meilleurs que l'incision simple. Si le jour obtenu avec l'une de ces incisions était insuffisant, on combinerait les deux incisions de façon à obtenir un T, et c'est le procédé de Bent.

Après avoir mis à nu l'os on désarticule (V. Désarticulation de l'épaule), on scie l'extrémité supérieure de l'humérus avec la scie à chaîne; si la cavité glénoïde est saine l'opération est terminée, on fait rentrer l'humérus dans la cavité articulaire et l'on panse.

Si la cavité glénoïde est malade, la cautérisation de l'os malade (Lafaye) est insuffisante, la résection est meilleure. Pour cela on saisit le col de la cavité glénoïde avec la pince tricoise de Nélaton et l'on sectionne, puis on réduit l'humérus et l'on panse comme les plaies contuses, la réunion par première intention doit ici être proscrite. Le membre est placé dans une gouttière attachée au thorax.

Les accidents de la résection de l'épaule sont les mêmes que ceux des autres résections.

Résection du coude. Pour réséquer totalement le coude (Moreau, 1794), on fait sur le bord externe de l'articulation une incision longue de 10 centimètres, puis à partir du milieu de cette incision une incision transversale allant jusqu'à l'olécrâne (Nélaton); on coupe jusqu'aux os, on dénude le radius, on le désarticule et on le résèque avec la scie à chaîne [l'incision postérieure un peu en dehors (Park, Chassaignac) est moins avantageuse]; on luxe l'avant-bras en dehors pendant que l'on coupe le tendon du brachial antérieur; on dissèque l'olécrâne, on coupe le tendon du triceps et l'on continue de luxer le cubitus, on scie l'olécrâne et l'on détache les insertions du muscle cubital. On résèque l'humérus avec la scie à chaîne ou la scie à main, sans se préoccuper autrement du nerf cubital qui a été évité quand on a rasé le cubitus et l'humérus.

Si l'incision simple est insuffisante, on fera les incisions doubles en H, ce qui donne deux lambeaux (procédé ancien); on peut faire l'incision droite sur le côté interne de l'olécrâne, avec une incision transversale, partant du milieu de la première jusque sur la tête du cubitus (Maisonneuve, J. F. Heyfelder).

Pour conserver quelques mouvements au membre lorsque le radius est scié assez haut pour que l'insertion du biceps soit conservée, on laissera une portion de l'olécrâne attachée au triceps (Burns). Cet os contractera des adhérences avec les parties molles et peut-être avec les os de l'avant-bras. La plaie sera pansée

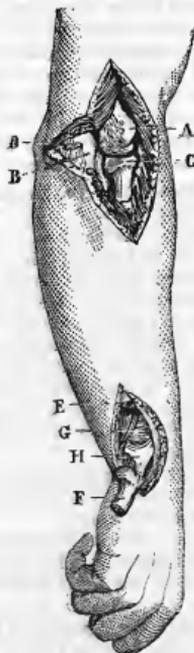


Fig. 500. — Résection du coude. — A. Humérus. — C. Radius. — E, G, H, F. Résection de l'extrémité du radius. (Guérin.)

comme une plaie contuse, le coude sera placé dans une gouttière coudée à angle droit; on fera exécuter de légers mouvements au membre, à partir du huitième ou du douzième jour (Stubbs, Bickersteth).

La résection du coude a donné les cinq sixièmes de guérisons avec conservation des fonctions du membre. Il y avait eu quatre résections pour ankyloses, trente-une pour blessures par armes à feu et fractures compliquées, cent soixante-quatre pour caries et tumeurs blanches. Il y a cinquante-une observations non détaillées de résection qui ont été négligées et qui comptent des succès et des revers.

Outre les accidents généraux des plaies, les accidents de la résection du coude sont : l'ankylose, ce qui n'est rien si le membre est ankylosé dans la flexion, et cela peut toujours être obtenu; un endolorissement du membre consécutif à une résection a été tel que l'amputation a dû être pratiquée (Tiersh).

On a réséqué partiellement un ou plusieurs des os qui concourent à former l'articulation du coude. L'extrémité supérieure des deux os de l'avant-bras, l'extrémité supérieure du radius, l'olécrâne, l'extrémité supérieure du cubitus, l'extrémité inférieure de l'humérus seul, ou de l'humérus avec le radius, ou avec l'olécrâne, ou avec le cubitus.

Sauf pour l'extirpation de l'olécrâne seul et pour les cas de plaies par armes à feu où il suffit de faire des débridements en haut et en bas, on doit pratiquer l'incision sur le bord externe du bras si l'on veut enlever le bord supérieur du radius; l'incision postérieure si l'on veut enlever l'extrémité supérieure du cubitus, comme pour la résection totale du coude.

On coupe les os avec la scie à chaîne.

La résection d'un condyle de l'humérus peut être faite avec une cisaille. Cette résection est une des plus défavorables au point de vue du résultat. Dans presque tous les cas où elle a été faite, il y a eu ankylose consécutive de l'articulation du coude.

Résection du poignet (Bilguer, 1762). Cette résection a été faite pour des traumatismes, pour des caries et des nécroses.

On la pratique ainsi : Une incision latérale est faite sur le côté radial ou cubital de l'avant-bras; une incision double est encore un procédé des plus simples et l'on peut débrider transversalement au niveau du poignet dans une étendue de 1 centimètre. Si l'on taille un lambeau, il ne doit intéresser que la peau; on écarte les tendons, on scie un seul ou les deux os avec la scie à chaîne, à deux ou trois travers de doigt au-dessus de l'articulation et l'on désarticule ensuite.

Si les os du carpe sont malades on les extrait avec les pinces, et les ciseaux détacheront les ligaments qui les retiennent.

On a réséqué seulement les os du carpe à travers des fistules agrandies (Cock et Stanley).

Si la résection est faite pour une plaie par arme à feu, on agrandira les ouvertures du tégument, on extraira les séquestres et l'on régularisera la plaie de l'os avec une scie à main ou la scie à chaîne.

On panse la plaie comme une plaie contuse. Le bras est placé sur une attelle, on fléchit les doigts sur une pelote de charpie, ou ne fait exécuter quelques mouvements passifs que quand la consolidation commence.

S'il y avait plus tard une trop grande laxité de l'articulation nouvelle, on soutiendrait la main par une

attelle d'acier, flexible, ou deux demi-gouttières de gutta-percha, serrées avec des lacs élastiques.

La résection d'un seul des deux os de l'avant-bras est plus grave que la résection des deux os.

L'amputation de l'avant-bras donne une mortalité de un quart, tandis que la résection n'est mortelle que pour un cinquième des cas.

Résection des métacarpiens et des phalanges. On résèque les extrémités articulaires de ces os pour des luxations avec issue des fragments, pour des caries, pour des fractures compliquées.

En cas d'issue de l'os à travers une plaie, on agrandit la plaie s'il est nécessaire, et l'on coupe les os avec la cisaille de Liston, on réduit les restes de l'os dont on a réséqué une extrémité et l'on panse avec les cataplasmes.

Les résections des métacarpiens et des premiers métatarsiens ont été faites pour des lésions des os, ostéite chronique, nécrose, etc. Pour cela on fait une incision droite sur la saillie de l'os, ou un lambeau triangulaire ou arrondi, puis on dénude l'os, on le scie avec une scie à chaîne, on saisit l'extrémité que l'on veut réséquer avec un davier et l'on désarticule.

Lorsqu'on résèque une articulation tout entière, on fait une incision sur un des côtés du tendon principal qui passe au-dessus de l'os, on met à nu les os, on désarticule, puis on résèque avec une pince de Liston chacune des deux extrémités articulaires.

Enfin après une désarticulation dans les règles, si la tête de l'os restant est malade, on l'excise avec une pince-cisaille. V. AMPUTATION.

II. Résection de la diaphyse des os et résection partielle des os.

La résection de la diaphyse des os est une opération indiquée pour les tumeurs des os; la résection pour les nécroses n'est pas indispensable : il vaut mieux extraire le séquestre. Mais, dans cette manœuvre, on coupe presque toujours une portion d'os sain, lorsque le séquestre est invaginé, par exemple, et c'est là une variété de résection qu'on a appelée résection superficielle.

Pour réséquer la diaphyse d'un os long, on dissèque jusqu'à l'os, on passe, à l'aide de l'aiguille courbe, la scie à chaîne sous l'une des extrémités de l'os, et l'on scie l'os; puis on passe la scie à chaîne à l'autre extrémité, et l'on scie en ayant soin de faire immobiliser l'os au moyen d'un davier tenu par un aide.

On résèque les extrémités des os qui sont réunis par une pseudarthrose, en incisant les tissus d'un seul coup jusqu'à l'os, s'il est superficiel, ou en disséquant si l'os est situé profondément. On détache le périoste avec une rugine et l'on scie avec la scie à chaîne, passée avec l'aiguille courbe ou la scie à main, si l'on peut écartier les chairs ou les éloigner suffisamment afin de placer une planchette ou la sonde cannelée de Blandin entre l'os et les tissus.

On résèque un cal difforme par le même procédé, sauf que l'emploi de la gouge, du maillet et de la cisaille est quelquefois nécessaire pour tailler l'os et l'approprier à une consolidation régulière (V. CALS DIFFORMES). Néanmoins la scie à main a pu être employée, mais après une section préalable de l'os avec la scie à chaîne.

Pour reséquer un fragment d'os sorti, dénudé ou non et irréductible, par une plaie, tel qu'une portion d'os fracturée, ou un décollement épiphysaire du radius ou du fémur (Maisonneuve, J. Heyfelder), on détache le périoste de l'os avec une rugine et on le repousse vers la partie saine de l'os et l'on sectionne l'os, soit avec une scie à main, pendant qu'une planchette protégée les parties molles et qu'un aide maintient la pointe du fragment, soit avec un davier, soit avec une cisaille de Liston.

Pour les résections des extrémités osseuses qui blessent la peau par suite de cals difformes, les points osseux seront mis à nu par une incision en croix ou en T et reséquées de même.

Les plaies des résections partielles seront pansées comme les plaies contuses; on ne les réunira pas; des compresses d'eau froide ou un cataplasme recouvriront la plaie.

La partie où a porté une résection doit être tenue dans une *immobilité absolue*. Ainsi on placera les membres dans un bandage plâtré, muni d'une fenêtre.

Réséction des côtes (Celse). On resèque un portion de côte pour une carie, pour une nécrose, pour une fracture compliquée. Lorsqu'il y a une plaie, il suffit de l'agrandir; lorsqu'un fragment fait saillie sous la peau, on incise la peau au niveau de ce fragment. Lorsqu'on veut enlever toute une fausse côte à travers une fistule ou une plaie, on agrandit l'ouverture et l'on dissèque la côte.

Mais si, pour enlever une côte, on coupe sur des parties saines, on incisera le périoste sur la côte et on le décollera. Le doigt passera en arrière de la côte, décollera la plèvre avec précaution et la côte sera coupée avec une scie à chaîne. Chez les jeunes sujets on pourra se servir de la cisaille.

Les résections des côtes sont relativement graves, elles causent des pleurésies et des péritonites. On ne doit faire cette opération que quand les fistules osseuses sont intarissables (V. OSTÉITE CHRONIQUE, NÉCROSE). Lorsque la plèvre est indurée au niveau d'une lésion osseuse, la résection n'est pas aussi dangereuse que quand la plèvre est à peu près saine.

L'extraction des séquestres, l'ablation de l'os malade portion par portion est beaucoup moins grave que les résections dans la plupart des cas.

Réséction partielle de l'omoplate (Walther, Liston, Haymann). Cette résection a été faite pour des cancers, des caries, des nécroses. On se sert du même procédé que pour l'extirpation de l'omoplate, et l'on fait des incisions moins grandes. On resèque l'os avec la scie à chaîne ou même une cisaille.

On a désigné sous le nom de résection partielle de l'omoplate les ablations d'exostoses (Dupuytren, Lobstein).

Réséction des os courts. La résection partielle du calcaneum se fait au moyen d'incisions comme pour la résection totale, et l'on enlève les portions d'os avec une gouge et un maillet ou la scie à main. V. RÉSECTIONS TOTALES.

Les résections des os du carpe et du tarse se font par des procédés du même genre, seulement on se sert avec plus d'avantage de la gouge, de la pince à mors coupants ou pinces grugeoires, des cisailles dites *coupe-net* ou des cisailles de Liston courbes.

Toutes ces opérations ont été faites pour des caries et des nécroses; c'est dans ce cas qu'on peut pratiquer l'évidement des os.

Réséction partielle des mâchoires.

I. **Réséction partielle de la mâchoire supérieure.** — On resèque une partie du maxillaire supérieur pour des tumeurs du sinus maxillaire, des cancers et des caries.

A. Pour extraire une portion du maxillaire supérieur, l'arcade alvéolaire seulement, on fait relever la lèvre supérieure par un aide. Puis s'il s'agit d'un éplûs, on sectionne d'un seul coup en en plusieurs fois l'alvéole avec une pince coupe-net à mors larges (Velpeau). On ne fait aucun pansement, le malade se gargarise deux ou trois fois par jour avec un gargarisme :

Eau	200 grammes.
Alun.	2 id.

et garde le repos.

B. S'il s'agit d'une tumeur volumineuse, on fait l'incision comme pour l'extirpation totale du maxillaire. II. **Réséction partielle de la mâchoire inférieure.** — On resèque la partie moyenne ou corps de l'os, le tout ou une portion, on resèque une partie de la mâchoire, enfin on resèque une portion du bord alvéolaire.

A. Pour reséquer la partie moyenne de l'os (Dupuytren), on fait une incision correspondant au bord inférieur de la mâchoire (J. Heyfelder) et dépassant les limites de la partie que l'on veut enlever; on passe le bistouri en rasant l'os entre la mâchoire et la peau, puis on rase la face postérieure de l'os avec le bistouri pour sectionner les muscles du plancher de la bouche, on scie l'os avec la scie à chaîne à droite et à gauche, après avoir arraché la dent qui correspond au point que l'on veut scier.

On peut encore inciser au fond du pli géno-labial, renverser la peau du menton, mettre à nu l'os, et le reséquer comme précédemment (Malgaigne, J. Heyfelder); ou bien on taille deux lambeaux horizontaux sur la ligne médiane, ou bien on taille un lambeau inférieur de la largeur de la bouche par deux incisions descendant des commissures (J. Cloquet), ou bien on taille un lambeau à base supérieure, en joignant à l'incision sous le menton deux incisions verticales ou obliques (Mott, Lisfranc) et en relevant le lambeau sur la face.

Lorsqu'on a enlevé une portion du maxillaire inférieur, la langue retombe sur le larynx, parce qu'on a rapproché les fragments de l'os (Soc. de chirurgie, 1863, Bœckel).

On évitera les accidents, d'une part, en faisant placer une gouttière de gutta-percha qui conserve aux deux parties de la mâchoire inférieure leur position, et l'on ne cherchera pas à rapprocher les os.

B. Pour reséquer toute la portion horizontale du maxillaire inférieur, on fait l'incision sous le men-

ton, on relève la peau de la face, on dénude l'os et l'on scie avec la scie à chaîne en avant de l'apophyse coronéide.

III. *Réséction d'une moitié du maxillaire inférieur* (Desault, Palm, Graefe, Langenbeck). — On fait une incision suivant le bord inférieur de l'os de la mâchoire ou une incision partant de l'apophyse zygomatique jusqu'à la symphyse du menton, on incise sur la ligne médiane à partir de ce point toute la lèvre inférieure, on arrache une incisive ou la canine, on scie l'os avec la scie à chaîne, on détache avec un bistouri la joue de l'os, puis avec un bistouri boutonné, on rase l'os pour couper les muscles du plancher de la bouche; on coupe l'insertion du muscle masséter sur l'arcade zygomatique, l'insertion du temporal sur l'apophyse coronéide.

On attire ensuite au dehors la moitié de la mâchoire, on coupe les parties molles, les gencives, en rasant l'os jusqu'au niveau de l'orifice postérieur du canal dentaire, on sectionne le nerf et l'artère; arrivé au condyle de la mâchoire, on rase l'os en disséquant les parties molles. Lorsque l'os ainsi disséqué est mobilisé, quoique tous les ligaments de l'articulation ne soient pas coupés, on torde l'os sur lui-même et en l'arrachant ainsi par torsion, on prévient les hémorragies (Nélaton, Maisonneuve). On réunit la plaie cutanée par suture, et l'on fait gargariser les malades quatre à six fois par jour avec l'eau de guimauve.

Ces opérations ont été suivies de succès pour un grand nombre de cas de tumeurs fibreuses du maxillaire inférieur; pour les cas de cancers, la récidive est venue compromettre le succès de l'opération. On compte quatre-vingt-quatre guérisons sur cent trente-trois réséctions d'une moitié de la mâchoire; les guérisons pour des ablations de tumeurs fibreuses sont les plus nombreuses.

III. *Réséctions totales des os. Extirpations des os.* Les extirpations des os se font pour des tumeurs des os, pour des nécroses, pour des plaies avec dénudation des os, pour des luxations complètes d'un os. V. LUXATION DE L'ASTRAGALE, LUXATION DES OS DU CARPE.

* Toutes les fois qu'il est possible de laisser l'extrémité articulaire d'un os, cela vaut mieux qu'une extirpation totale, car c'est toujours une chose grave que d'ouvrir une articulation saine.

* Pour les os courts l'extirpation comporte toujours l'ouverture de plusieurs articulations, ainsi que l'extirpation de l'astragale (V. FRACTURE ET LUXATION). Cette opération n'est pas tout à fait aussi grave qu'on peut le supposer à priori.

* Les extirpations du maxillaire supérieur articulé par des sutures ne sont pas plus graves que les réséctions simples de la diaphyse des os.

I. *Extirpation totale du maxillaire supérieur* (Gensoul). — Pour faire cette opération, on incise depuis l'angle interne de l'œil jusqu'au bord libre de la lèvre en suivant le sillon de la base du nez, des narines, et le sillon génio-labial, en allant du premier coup jusqu'aux os. Le lambeau est relevé en dehors. Si l'incision est insuffisante, on agrandit la commis-

sure en remontant vers l'os malaire (Velpeau). Cela fait, on met à nu les os en laissant le plus de périoste possible avec les chairs du lambeau, mais s'il y a une tumeur maligne de l'os, on ne dissèque que la peau. On coupe d'un trait de scie à chaîne l'apophyse montante et l'os malaire.

Pour cela, on passe une aiguille courbe par la cavité orbitaire, par la fente zygomatique, et on la fait ressortir par-dessous l'os malaire. La scie à chaîne est conduite par le moyen d'un fil double enfilé dans l'aiguille.

On passe de même une aiguille dans la fosse nasale et on la fait traverser les os au niveau de l'os unguis; une scie à chaîne est passée et l'on scie.

On passe enfin une scie à chaîne à travers une perforation qu'on fait au voile du palais, au moyen d'une aiguille courbe enfilée d'un fil.

C'est toujours un temps difficile que celui du passage des aiguilles. Lorsque les trois points sont coupés, l'os est saisi par un fort davier, et le chirurgien, par des mouvements de va-et-vient, luxé le maxillaire en brisant l'apophyse ptérygoïde ou l'os palatin. Lorsque les os cèdent, le chirurgien tourne sur lui-même le maxillaire et l'arrache.

Au lieu de couper avec une scie à chaîne les os, on peut se servir de cisailles ou pinces de Liston, droites et courbes (Lisfranc), et avec cet instrument on n'est pas obligé de couper préalablement avec le bistouri les parties molles de la voûte palatine.

L'extirpation avec la gouge et le maillet (Gensoul) n'est plus employée. La gouge et le maillet sont assez forts pour diviser l'articulation par suite des deux moitiés de la voûte palatine.

Quoique graves, les hémorragies consécutives à l'ablation d'un maxillaire supérieur peuvent être arrêtées par le fer rouge et le tamponnement. On réunit par suture les lambeaux cutanés.

II. *Extirpation totale des deux maxillaires supérieurs* (J. F. Heyfelder, Maisonneuve, Jüngken, Langenbeck, Esmarch). — Cette opération est faite au moyen d'une incision médiane sur la lèvre supérieure et de deux incisions latérales à la racine du nez; on dissèque, on incise s'il est nécessaire les deux commissures jusqu'à la région malaire. L'opération se fait ensuite comme l'extirpation d'un seul maxillaire supérieur. On enlève un maxillaire, puis l'autre; ou bien on coupe avec une cisaille les tubérosités malaires, et avec une scie à chaîne passée d'une cloison interne d'une orbite à la cloison interne de l'autre; on sépare les apophyses montantes du frontal et de l'éthmoïde et l'on ne sectionne pas la voûte palatine (Maisonneuve).

Sur onze opérations de réséctions totales des deux maxillaires supérieurs, il y a eu deux morts dans le cours de l'opération; les récidives du cancer pour lequel l'opération avait été faite ont emporté les trois malades qui n'ont point succombé pendant l'opération et à la suite des opérations.

Les accidents de cette opération sont les hémorragies veineuses et artérielles dont l'abondance est si considérable qu'il faut avoir recours au fer rouge, aux tamponnements répétés avec les bourdonnets de charpie imbibés de perchlorure de fer, mais le meilleur est de placer des tampons de charpie sèche et de comprimer avec les doigts une heure s'il le faut.

III. *Extirpation totale du maxillaire inférieur.* — Faire pour une nécrose totale d'un os, pour des tumeurs des os, l'extirpation totale du maxillaire

inférieure peut être pratiquée en deux fois, à plusieurs jours d'intervalle (Pitha) ou mieux en une seule fois et en deux temps (Blandin).

Pour extirper le maxillaire inférieur en entier, on fait une incision qui suit le bord inférieur du corps de la mâchoire, on coupe jusqu'à l'os, on dissèque les gencives en rasant l'os, puis on scie le maxillaire à la partie moyenne et l'on désarticule séparément (V. *Extirpation partielle du maxillaire*) chacun des côtés de la mâchoire.

Pour prévenir la chute de la langue sur le larynx, on passera un fil dans l'épaisseur de la langue, qui permet de retirer l'organe en avant et de le maintenir en attachant le fil, soit aux dents de la mâchoire supérieure, soit à un bandage de la tête.

Après l'ablation du maxillaire inférieur, il est difficile de placer une pièce de prothèse. A moins donc de lésion totale de l'os, plutôt que d'extirper l'os en entier, il vaut mieux n'enlever qu'une moitié du maxillaire ou n'enlever que tout le corps. Avec les deux apophyses montantes conservées, il est possible d'appliquer un appareil prothétique utile (Préterre).

IV. *Extirpation d'une phalange*. — Pour les pieds, la désarticulation des phalanges vaut mieux que la résection; mais pour la main, où tout est utile, la résection est possible.

On fait une incision sur un des côtés du tendon extenseur, on dépasse les limites du segment du doigt, on met l'os à nu, on désarticule deux articulations, d'abord l'articulation qui unit la phalange malade à la phalange la plus rapprochée du tronc.

V. *Extirpation totale du métacarpien du pouce* (Frocon, Roux). — Cette opération sera pratiquée au moyen d'une incision correspondant du bord interne du métacarpien, s'étendant de 1 centimètre au delà de chaque extrémité du métacarpien. On écarte les bords de l'incision, le chirurgien en rasant la face interne de l'os détache les muscles de l'éminence thénar; arrivé au niveau de l'articulation, il pénètre en tenant son couteau perpendiculairement et désarticule, puis il détache les parties molles du bord interne du métacarpien. A droite, on commence par le côté interne de l'os. L'articulation ouverte, on saisit l'os avec un davier, on le luxé, et l'on achève de le détacher en ouvrant l'articulation métacarpo-phalangienne. On peut faire l'incision sur la face dorsale du métacarpien. On doit alors écarter les tendons court et long extenseurs du pouce, un en dedans et l'autre en dehors. Ce qu'il faut éviter dans l'extirpation des métacarpiens, c'est la section des tendons extenseurs.

VI. *Extirpation du radius* (Butt, Carnochan). — Pour faire cette opération, on incise sur le côté externe de l'avant-bras dans une étendue correspondant au radius, on va jusqu'à l'os que l'on dénude, on scie le radius à sa partie moyenne avec la scie à chaîne et l'on extirpe chacune de ses moitiés à la lueur, après avoir mis les articulations à découvert; ou bien, on désarticule d'abord l'extrémité supérieure en coupant le ligament annulaire et le ligament latéral externe de l'articulation du coude, on dissèque l'os et l'on désarticule ensuite en bas.

VII. *Extirpation totale du cubitus* (Jones Carnochan). — Cette opération, quoique peu rationnelle, a été suivie de succès. On la pratique comme la résection du radius, en ayant soin d'éviter le nerf cubital lorsqu'on ouvre l'articulation du coude.

VIII. *Extirpation totale de la clavicle* (Meyer, 1823). — Pour faire cette opération, une incision parallèle à l'os et une petite incision transversale aux extrémités de la première étant pratiquées, on dissèque la clavicle, on tâche de conserver le périoste eu ruginant l'os; on désarticule d'abord du côté de l'acromion, puis du côté du sternum. On peut scier l'os en deux et réséquer séparément chacune de ses extrémités.

Sur neuf opérations de résection totale de la clavicle, trois malades ont succombé. Les quatre opérés qui sont comptés comme ayant eu une régénération osseuse avaient subi des résections pour des caries et des nécroses, et il est probable que la clavicle enlevée était un séquestre étendu à tout l'os dont le périoste avait été séparé naturellement de la portion enlevée.

IX. *Extirpation totale de l'omoplate* (Langenbeck, Syme, Jones). — On a enlevé l'omoplate entièrement en plusieurs opérations; on a enlevé cet os d'un seul coup avec une portion de la clavicle.

Après avoir mis à nu l'omoplate siége d'une tumeur, par une incision en T dont la branche horizontale correspond à l'épine de l'omoplate, ou deux incisions perpendiculaires formant un lambeau triangulaire à sommet supérieur et interne, on dissèque l'os jusqu'à l'articulation de l'épaule, on ouvre l'articulation et l'on scie l'extrémité externe de la clavicle, si l'on ne veut pas désarticuler. Ce procédé a l'avantage d'être plus expéditif et n'est pas plus grave. Sur huit opérés, un seul a guéri.

X. *Extirpation totale de la rotule*. — Cette opération n'a été faite jusqu'ici que pour des plaies d'armes à feu, pour des nécroses consécutives avec plaies et dénudation de l'os. Il s'agit d'esquilles, de séquestres ou de nécrose superficielle pour lesquels on a fait des incisions en T et en croix. Vigarous a réséqué des couches superficielles de la rotule pour un ostéosarcome.

XI. *Extirpation totale du péroné*. — A priori, l'extirpation du péroné est contre-indiquée parce qu'il est possible que les articulations du péroné communiquent avec les articulations tibio-tarsiennes et fémoro-tibiale. Pourtant on a fait une fois cette opération et le malade a guéri (Percy). Une incision longitudinale de l'os a mis à nu le péroné. Le chirurgien a désarticulé en haut et en bas.

XII. *Extirpation totale du calcaneum* (Atkinson). — Pour extirper le calcaneum, on fait un lambeau plantaire à base tournée vers les orteils, ou une incision en V, on dénude l'os et l'on désarticule d'arrière en avant. On coupe le ligament interosseux ou calcaneo-astragale par le côté externe.

Les amputations tibio-tarsiennes donnent de meilleurs résultats que la résection du calcaneum, au point de vue de la marche, et les guérisons sont souvent obtenues après cette amputation.

XIII. *Extirpation de l'astragale* (V. FRACTURES ET LUXATIONS DE L'ASTRAGALE) et *extirpation des os du carpe et du tarse*. — On enlève les os du carpe et du tarse après des plaies par armes à feu, après des fractures, après des caries. S'il y a une plaie et si l'on sent l'os, on le saisit avec une pince et l'on détache ses adhérences comme une esquille.

Pour enlever les os nécrosés et cariés, on fait une incision droite ou cruciale, en évitant de couper les

tendons ; on débride en divers sens et l'on extrait les os. On pause avec l'eau froide ou les cataplasmes.

IV. Résection préliminaire et temporaire. On a réséqué une portion du maxillaire inférieur pour pouvoir enlever une langue hypertrophiée (Regnoli). Cette résection se fait comme les résections partielles de la mâchoire ; ici la résection par le procédé sous-cutané est préférable. **V. RÉSECTION PARTIELLE DU MAXILLAIRE INFÉRIEUR.**

On résèque une portion du maxillaire inférieur pour les cas d'ankylose de la mâchoire (Esmarch, Wilms) (V. ANKYLOSE DE LA MÂCHOIRE). On résèque l'omoplate pour arriver sur une tumeur (Liston).

On a proposé la section temporaire du pubis et de l'ischion pour suppléer à la symphyséotomie (Pitois). Cette opération a été faite deux fois (Galbiati) ; les malades sont mortes.

On résèque tout ou partie du maxillaire supérieur pour extraire des polypes naso-pharyngiens, en laissant un pont de peau et en remettant ensuite l'os réséqué en place. **V. NASO-PHARYNGIENS (POLYPES).**

Ces opérations se font comme les résections totales ou partielles et avec les mêmes instruments. Les complications sont les mêmes que dans les amputations et les résections.

V. Résections sous-périostiques.

I. Résections sous-périostiques. — Les résections sous-périostiques (Ollier) sont des résections pour lesquelles on incise le périoste et on le détache, soit en le disséquant, soit en incisant d'un seul coup jusqu'à l'os et en détachant le périoste avec les parties molles, ainsi à la mâchoire, par exemple, quand on détache le périoste avec les gencives. On peut encore, pour les os propres du nez et pour les os de la mâchoire supérieure, couper les os à travers une incision intéressante à la fois le tégument et le périoste ; on enlève l'os et on le laisse attaché aux parties molles (Ollier). **V. OSTÉOPLASTIE ET NASO-PHARYNGIENS (POLYPES), NEZ (RESTAURATION DU).**

II. Evidement des os. — On évide les os atteints de carie, de nécrose, ou envahis par une tumeur cancéreuse, de la façon suivante : après avoir mis l'os à nu, on creuse avec la gouge mise en mouvement par la main ou par le marteau, on énuclée les tumeurs s'il y a lieu, et l'on taille dans les parties saines de l'os, en conservant un pont osseux ou une gouttière osseuse. A la suite de cette opération, c'est non-seulement le périoste, mais encore l'os lui-même qui fournit les éléments de la réparation osseuse. Pour les os des pieds, ce traitement est bon et vaut les résections partielles.

RÉSÉDA Plante de la famille des résédacées, dont la fleur, très-odorante, a jadis été employée en infusion comme préparation calmante ☐.

RÉSINES. Sucs végétaux, inflammables, qui se concrètent sur l'écorce de quelques arbres ou que l'on extrait par incision et par d'autres moyens d'analyse. Les résines sont solides ou liquides et composées d'une essence et de matières végétales plus ou moins acides. Les unes sont stimulantes, expectorantes et très-utiles dans les écoulements muqueux de la bronchite chronique ou de la blennorrhagie, telles

sont : le copahu, le goudron, le baume de Tolu, le baume du Pérou, etc. ; les autres sont irritantes et purgatives, telles sont : la gomme-gutte, la scammonée, la résine de jalap, etc. ; enfin les dernières sont stimulantes de la peau qu'elles rubéfient, et à ce titre on les emploie comme moyen révulsif dans les bronchites et dans les rhumatismes, en emplâtres sur la poitrine ou sur les parties douloureuses.

Parmi les résines il y a la gomme animé, la gomme caragne, la gomme copal, la résine gomart, la résine tacamaque, la résine élémi, etc. ; mais à l'exception de cette dernière qui est rarement employée en médecine, toutes les autres n'ont d'usage que pour la fabrication des vernis.

RÉSOLUTIFS. Médicaments destinés à favoriser la résolution des épanchements de sang, des épanchements de sérosité et des exsudats inflammatoires aigus et chroniques.

~** Les résolutifs d'une inflammation aiguë, franche, externe ou interne sont les émoullients, les sanguines, la saignée.

** Les résolutifs des inflammations scrofuleuses sont les antiscrofuleux. **V. SCROFULE.**

** Les résolutifs des engorgements syphilitiques sont le mercure et l'iode de potassium. **V. SYPHILIS.**

** Le froid, l'hydrothérapie, l'électrisation, les astringents employés en topiques, sont des résolutifs.

* Tout ce qui guérit en sollicitant l'action spontanée de la nature peut être considéré comme moyen résolutif, ce qui fait que cette médication est très-difficile à déterminer.

RÉSOLUTION. C'est un mode de terminaison de l'inflammation (V. ce mot) dans lesquels les exsudats inflammatoires plastiques se résorbent peu à peu en permettant aux organes de revenir à leur état naturel sans passer par la suppuration. Si l'inflammation est passée à l'état chronique, c'est l'absorption des matériaux qui forment l'engorgement.

Thérapeutique. — Les antiphlogistiques employés au début des phlegmasies aiguës sont le meilleur moyen d'obtenir la résolution.

Dans l'état inflammatoire chronique, la résolution s'obtient par le mercure et l'iode de potassium, si l'engorgement est syphilitique (V. SYPHILIS) ; par les toniques, l'huile de foie de morue, le fer et l'arsenic, si la maladie est scrofuleuse (V. SCROFULE) ; par l'électrisation quelquefois et par les frictions, s'il s'agit d'une simple inflammation chronique.

RÉSORPTION. En thérapeutique, la résorption exprime le fait de la disparition d'un épanchement de sang, du pus ou de la sérosité dans le tissu cellulaire ou dans une cavité séreuse. **V. INFLAMMATION, ECCHYMOSE, PUS, HYDROPISE.**

** En pathologie, c'est l'introduction dans le sang de pus ou de matières putrides. V. PYÉMIE, INFECTION PUTRIDE ET PURULENTE.

RÉTENTION DU PLACENTA. V. DÉLIVRANCE (ACCIDENTS DE LA).

RÉTENTION D'URINE. L'accumulation d'urine dans la vessie constitue la rétention d'urine. Elle s'observe dans les fièvres adynamiques et typhoïdes, dans la paralysie vésicale causée par une maladie du cerveau, et, dans certains cas, de myélite chronique : c'est alors le résultat d'un défaut de contractilité du réservoir urinaire.

** La rétention d'urine est un symptôme qui domine toute la pathologie des organes génitaux urinaires. Elle existe dans les cas de spasmes du col de la vessie, avec ou sans inflammation, qui oblitérent momentanément les voies urinaires; dans les cas d'obstacles au cours de l'urine tenant à un corps étranger placé dans le col de la vessie ou dans l'urèthre. Les rétrécissements de l'urèthre, dus à des brides et valvules, ou des tumeurs extérieures à l'urèthre, comme les épanchements de sang, les enchondromes du bassin (V. AINE), les hypertrophies prostatiques; les tumeurs du col de la vessie formant soupape et fermant le col; les imperforations de l'urèthre, causent la rétention d'urine. V. VESSIE (SPASME, PARALYSIE, VALVULE DE LA), URÈTHRE, RÉTRÉCISSEMENT, PROSTATE (MALADIES DE LA), CYSTITES, CALCULS VÉSICAUX, CORPS ÉTRANGERS DE L'URÈTHRE.

** Hors le cas de paralysie vésicale, l'urine retenue dans la vessie s'y accumule et les parois de l'organe réagissent et se contractent énergiquement. Quelquefois l'obstacle est vaincu l'urine s'écoule goutte à goutte, et la vessie se vide peu à peu, par regorgement. Mais la rétention d'urine abandonnée à elle-même peut produire d'autres accidents, la gangrène et la rupture de la vessie avec ses conséquences : l'infiltration d'urine si la vessie s'est rompue à la base, l'épanchement d'urine dans le ventre, si la vessie et le péritoine ont été rompus à la fois.

** Les complications naturelles de la rétention d'urine sont la distension des uretères et des bassinets.

** Le type de la rétention d'urine est la rétention par spasme du col de la vessie (V. VESSIE).

** La rétention comporte deux degrés, le premier la dysurie, c'est-à-dire la difficulté de vider la vessie malgré de grands efforts. Cet état existe surtout en même temps que les rétrécissements de l'urèthre (V. ce mot), le second est la rétention complète d'urine.

** Les signes de la rétention d'urine sont une pesanteur au périnée, des envies d'uriner,

des douleurs s'étendant sur le trajet des voies urinaires, depuis le gland jusqu'au rein; des douleurs progressivement croissantes en intensité et occupant l'hypogastre; des nausées, des vomissements de matières glaireuses ou bilieuses, de la fièvre avec injection des yeux et de la face, des sueurs ayant l'odeur urineuse, et la distension de l'hypogastre par une tumeur dure, globuleuse, s'étendant parfois jusqu'à l'ombilic, présentant quelquefois une fluctuation évidente. On sent dans le rectum, chez l'homme, ou dans le vagin chez la femme, une tumeur qui est fluctuante; la vessie distendue par l'urine est douloureuse au toucher. A mesure que l'urine s'accumule dans la vessie les malades contractent avec énergie les muscles de l'abdomen et font des efforts inouïs pour uriner. Il est même des malades qui font de tels efforts qu'il se produit chez eux une chute du rectum ou des hernies.

** Lorsque la rétention complète d'urine existe dans les cas de fièvre grave, la tuméfaction de l'abdomen, la fluctuation hypogastrique et la douleur à la pression sur l'hypogastre annoncent la rétention d'urine; les phénomènes généraux habituels manquent.

** C'est seulement dans les cas où il y a une altération des reins ou de la vessie et résorption de matières putrides et d'urine, qu'il y a des symptômes d'urémie (Cl. Bernard), tels que la diarrhée et le coma. La rétention d'urine simple ne peut produire au plus que de l'absorption urineuse. Un calme apparent après une agitation et des douleurs vives annonce le début d'une infection urémique. On ne confondra pas la suppression d'urine avec la rétention d'urine dans la vessie; car, dans la première maladie, si l'on sonde le malade, on trouve la vessie vide.

** Les rétentions d'urine trop fréquentes déterminent souvent des modifications dans la structure de la vessie; en effet la cystite chronique, les vessies à loges sont quelquefois dues à des rétentions d'urine antérieures.

** La rétention d'urine qui arrive à la suite d'un rétrécissement cause une inertie incomplète de la vessie, une sorte d'épuisement de la contractilité de l'organe, et alors la vessie ne se vide que quand elle est très-remplie, et il y a un état désigné sous le nom de *stagnation d'urine*.

** La rétention d'urine par paralysie de la vessie a un cachet à part. V. VESSIE (PARALYSIE DE LA).

** Le diagnostic de la rétention d'urine n'est un peu difficile que dans un seul cas, celui où il y a rétention dans une vessie raccornie (Civiale), dans ces conditions, il n'y a pas de tumeur et le diagnostic ne peut reposer que sur le fait de l'absence d'excrétion urinaire.

** Les accidents primitifs des rétentions d'urine sont la rupture de la vessie, les infiltra-

tions urinaires et rarement des accidents urémiques. Les accidents consécutifs sont une paralysie de la vessie, ou déformation de la vessie, des cystites et des néphrites.

** Lorsque l'urine est retenue dans le rein, il y a des symptômes hydronéphriques ou de colique néphrétique (V. ces mots), suivant que la rétention d'urine s'est établie lentement ou vite.

Thérapeutique. — On traitera les maladies qui causent la rétention d'urine dès que l'on sera parvenu à vider la vessie par le cathétérisme [V. CALCULS, URÈTHRE (RÉTRÉCISSEMENT DE L'), PROSTATE, (HYPERTROPHIE DE LA), VESSIE (PARALYSIE ET SPASME DE LA)],

Au point de vue de la thérapeutique de la rétention d'urine, il y a trois indications nettes.

Dans les rétrécissements inflammatoires et spasmodiques, il faut sonder les malades et ne tenter aucune autre manœuvre chirurgicale, parce que sonder est toujours possible. V. CYSTITES DU COL.

Dans les paralysies du corps de la vessie, il faut sonder les malades à des époques espacées correspondant à peu près aux moments où normalement on urine. Il ne faut pas recourir aux ponctions vésicales; le cathétérisme dans ce cas est encore toujours possible.

Dans le cas de rétrécissements de l'urèthre, le cathétérisme est toujours possible pour une main habile et prudente. Il n'y a d'exception que quand un

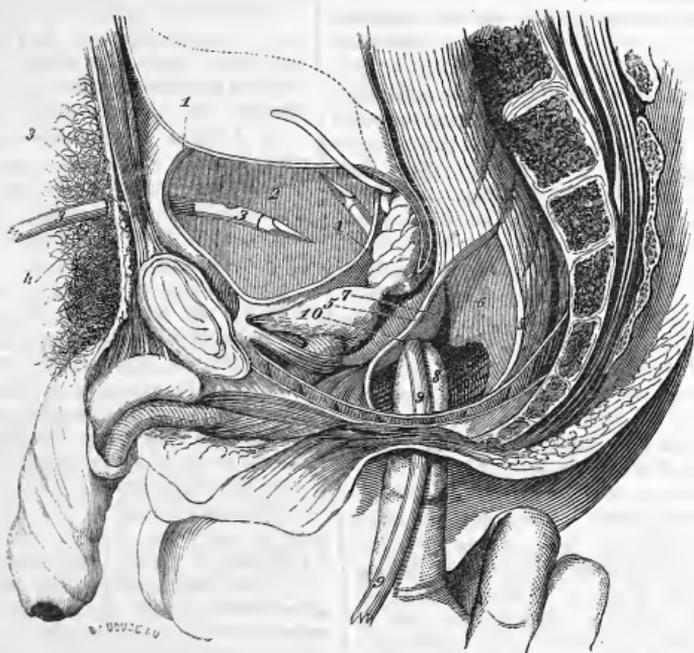


Fig. 501. — Ponction de la vessie par le rectum et par l'hypogastre. Les trocarts indiquent le mode de ponction. (Philipps.)

en même temps que l'on aura donné de grands bains aux malades et des potions capables de faire cesser l'état de contracture spasmodique des sphincters, de la vessie et de l'urèthre.

L'eau-de-vie, le chlorure de sodium, sont des moyens empiriques qui ont quelquefois réussi contre la rétention d'urine spasmodique; le repos, un bain de siège, des cataplasmes sur le ventre, le périnée et les cuisses, la glace sur le périnée, sont bons à employer dans les cas d'irritation du col de la vessie ou de l'urèthre, mais seulement quand il n'y a pas d'inflammation franche. On se rappellera que les obstacles qui existent sur le trajet des voies urinaires deviennent toujours de plus en plus insurmontables, après des excès et une fatigue qui se traduisent par une irritation locale (V. RÉTRÉCISSEMENT DE L'URÈTHRE, VESSIE, PROSTATE); et de là ressort l'indication d'employer les topiques calmants, tels que les cataplasmes laudanisés et les grands bains.

cathétérisme maladroit a été fait et a produit des fausses routes étendues, et quand il y a une plaie de l'urèthre datant de plusieurs jours. Dans les cas de rétrécissements les plus étroits, le chirurgien qui est consulté le premier peut toujours passer avec de la patience. Lorsqu'il y a des graviers engagés dans l'urèthre, lorsqu'il y a un rétrécissement ancien et sinueux, il y a de grandes difficultés; mais en appliquant des topiques émollients, tels que des cataplasmes, en appliquant quelques sangsues au périnée en donnant 40 centigrammes d'opium (Civiale), en mettant le malade dans un bain, on peut encore passer.

En sondant les malades debout (Philipps) et en engageant le malade à faire des efforts pour uriner, on arrive à passer.

Lorsque, malgré toutes les précautions qui ont été prises, le rétrécissement est infranchissable, on peut avoir recours à la ponction de la vessie.

Dans le cas d'hypertrophie prostatique avec fausse route de la prostate, lorsque le bec de la sonde n'est séparé de la vessie que par une petite épaisseur de tissu prostatique, on la perforera avec une sonde à dard (Lafaye), ou une sonde métallique conique (Le-noir), on passe après une sonde de gomme à demeure.

Pour remédier à une rétention d'urine, quand le cathétérisme est impossible, on a recours à la ponction de la vessie par le rectum (Fleurant, Pouteau), à la ponction périméale (Avicenne, Riolan, Garegeot, Heister), à la ponction sous-pubienne (Voillemier).

Pour faire la ponction par le rectum, on introduit le doigt dans le rectum, ou l'on sent une tumeur fluctuante; on cherche la partie supérieure de la prostate et l'intervalle des vésicules séminales, on ponctionne avec un trocart courbe dont le poinçon est muni d'une rainure. Lorsque l'urine coule entre la canule et le poinçon, on est dans la vessie.

Pour faire facilement la ponction rectale, on fait mettre le malade à plat ventre sur le bord de son lit, les jambes pendantes, on peut alors se passer d'aide; mais cette position est quelquefois très-pénible pour les malades (Velpéau).

On laisse la canule à demeure pendant trente-six heures au plus (E. Home). Plus tard, une sonde molle, maintenue par un bandage en T, remplace la canule.

La ponction périméale, faite par Avicenne pour soulager les malades atteints de calculs qui ne pouvaient être opérés (V. CALCULS VÉSICAUX) et adoptée par Tolet, Riolan, Garegeot et Dionis, est l'opération qui semble préférable. On fait l'incision comme pour la taille latéralisée de frère Come (Diouis), ou bien on ponctionne le périméale avec un trocart (Junker, Heister), ou bien on passe le trocart à travers une incision qui a conduit jusque sur la vessie distendue (Sabatier, école anglaise). Par la ponction périméale, on arrive bien dans la vessie, les canules à demeure sont facilement maintenues; mais cette ponction expose à des fistules urinaires (Chandler). La ponction périméale, transformée en opération de la boutonnière, est aujourd'hui une opération à laquelle on a recours. V. URÈTHRE (RÉTRÉCISSEMENT DE L').

Pour faire la ponction hypogastrique: ponctionner avec un trocart courbe de frère Come ou un trocart droit (Huguier), dans l'espace qui sépare les tendons des muscles droits, remplacer la canule par une

sonde de gomme. L'opération se pratique le malade étant sur le bord de son lit, les jambes pendantes, on ponctionne en rasant le pubis. Pour éviter que la plaie ne soit plus large que la sonde molle introduite, on peut placer une sonde autour du trocart, et retirer le trocart avec la canule, en laissant la sonde molle (J. Cloquet); enfin, on peut inciser avec le bistouri jusque sur la vessie et ponctionner ensuite (Baudens), c'est-à-dire exécuter sans conducteur le premier temps de la taille hypogastrique de Franco.

La ponction hypogastrique a été modifiée. On ponctionne à travers la symphyse du pubis (Meyer) ou sous la symphyse du pubis, en rasant les os avec le trocart dirigé de bas en haut presque verticalement (Voillemier). De ces deux procédés, le premier est passible du reproche de léser une articulation; le second n'a pas encore été appliqué avec des avantages assez signalés pour qu'on l'adopte.

La ponction hypogastrique, la ponction rectale et périméale, ont toutes des avantages, les unes par rapport aux autres, et pour des cas spéciaux. Ainsi pour la rétention d'urine consécutive à l'existence d'un calcul, la ponction périméale, la ponction rectale chez les sujets très-gras, sont meilleures que la ponction hypogastrique (Cook).

Lorsque la vessie est peu distendue et ne dépasse pas de beaucoup le pubis, la ponction rectale doit encore être préférée; mais, dans la majorité des cas, lorsqu'on est réduit à l'extrémité de ponctionner la vessie, c'est la ponction sous-pubienne à laquelle on a généralement recours. Scemmering s'en était montré grand partisan.

Lorsqu'on fait la ponction sous-pubienne, il ne faut pas vider la vessie du premier coup; on tiendra le malade immobile, les cuisses demi-fléchies sur un large coussin; on veillera à ce que la sonde molle soit toujours débouchée. Des cataplasmes seront tenus en permanence sur le ventre et les cuisses du malade. On prescrira une tisane délayante et des lavements émollients répétés.

S'il s'agit de lésions de la prostate ou de l'urèthre, tels que des valvules prostatiques et des rétrécissements irréguliers, on pourra tenter le cathétérisme rétrograde à travers la ponction de la vessie, au-dessus du pubis (Voillemier).

Lorsqu'on a affaire à un rétrécissement de l'urèthre, dans la portion spongieuse, on peut, au lieu de faire la ponction de la vessie, ouvrir l'urèthre en ar-

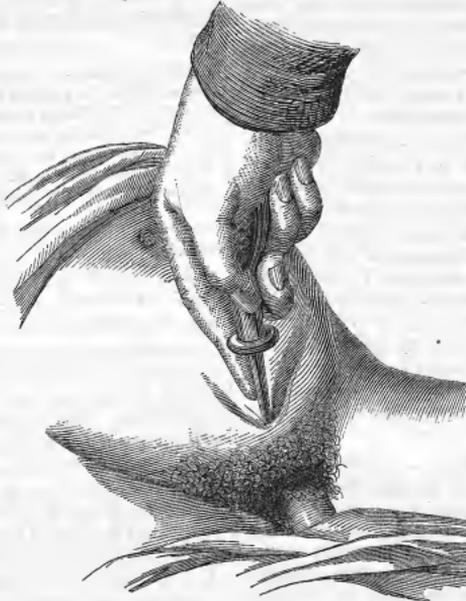


Fig. 502. — Ponction de la vessie par l'hypogastre. (Phillips.)

rière du rétrécissement (Ledran) ; c'est l'opération de la boutonnière (V. URÈTHRE, RÉTRÉCISSEMENT). Cette ponction se fait comme l'opération de la taille latéralisée. Une fistule consécutive est assez souvent la suite de la ponction de l'urèthre.

RÉTINE (LÉSIONS DE LA). La rétine est le siège d'un grand nombre de maladies locales, telles qu'anémie, inflammation, décollements, hémorragies ou exsudations granuleuses, cancer, névralgies, etc., qui sont du domaine de l'oculistique, mais à côté de ces lésions dues à une maladie primitive de l'œil, il en est qui se développent sous l'influence des maladies aiguës et chroniques des méninges, du cerveau et de la moelle épinière (Bouchut). Ce sont celles que le médecin recherche au moyen de l'ophthalmoscope, pour aider au diagnostic des maladies du système nerveux. V. AMAUROSES, CYSTICERQUE DE LA RÉTINE, RÉTINITE CÉRÉBROSOPHIE, OPHTHALMOSCOPIE.

Absence de la rétine. — L'absence congénitale de la papille du nerf optique et de vaisseaux dans la rétine est une lésion incurable.

Anémie de la rétine. — L'anémie de la rétine peut être congénitale ou acquise ; elle est caractérisée par une diminution des vaisseaux de la rétine et se reconnaît par l'examen ophtalmoscopique. L'anémie congénitale est révélée par un affaiblissement de la vue. L'anémie acquise, due à des lésions du globe de l'œil et à des compressions du nerf optique, s'annonce par une diminution du champ visuel et par une cécité progressive. Cette affection est incurable. V. CÉRÉBROSOPHIE.

Apoplexie rétinienne. — L'apoplexie rétinienne ou épanchement de sang dans l'épaisseur de la rétine ou sous cette membrane est presque toujours une conséquence d'un état congestif général, de l'état variqueux des veines, d'une embolie veineuse de la veine ophtalmique, de la phlébite des sinus de la dure-mère, de la méningite aiguë (V. ce mot), et chez quelques femmes de l'état congestif dû à la grossesse (V. GROSSESSE).

** Chez un malade qui voit noir ou rouge tout d'un coup, quand le champ pupillaire présente une coloration blanchâtre, sans qu'il y ait de douleurs ni de photophobie ni de signes de congestion de la conjonctive et de la sclérotique, si l'on trouve par l'examen ophtalmoscopique des taches rouges, noirâtres, plus ou moins étendues au voisinage des vaisseaux : il y a un épanchement de sang dans la rétine ou une apoplexie rétinienne. V. CÉRÉBROSOPHIE.

Si le malade a perdu subitement la vue cela tient à ce que l'épanchement a eu lieu sur la papille même.

Le diagnostic se vérifie le lendemain de l'accident, quand on voit avec l'ophtalmoscope les

taches ecchymotiques réunies en une plaque unique.

** Les conséquences des apoplexies rétinienne sont la formation d'exsudats granuleux ou graisseux, la choroïdite ou une rétinite.

** Les altérations de la rétine dans l'amaurose albuminurique (V. ce mot) sont quelques-fois compliquées d'hémorragies interstitielles ou d'apoplexie limitées. La scléro-choroïdite postérieure ou choroïdite atrophique est une cause fréquente d'apoplexie rétinienne.

** Il est rare qu'une apoplexie rétinienne étendue guérisse sans laisser de traces.

** Dans l'apoplexie rétinienne la vue est quelquefois perdue en un instant et pour toujours.

Thérapeutique. — On saignera les malades, on leur appliquera six à huit sangsues sur les tempes ; on donnera le calomel à doses fractionnées (V. ALTRÉANT). Des bains de pieds sinapisés seront administrés. On promènera des ventouses sèches sur tout le corps, et l'on prescrira une alimentation peu abondante. On donnera les toniques aux individus affaiblis.

Anesthésie partielle de la rétine. V. STRABISME.

Atrophie de la rétine. — L'atrophie de la rétine est la suite d'une anémie très-prononcée. V. ANÉMIE DE LA RÉTINE.

Atrophie de la papille du nerf optique, congénitale ou acquise. — L'atrophie de la papille du nerf optique est le résultat d'une compression extra-oculaire d'une maladie du cerveau ou d'une ancienne lésion de l'œil. Cet état se reconnaît aux caractères de l'atrophie de la rétine, à l'anémie de la papille et à la déformation de ses bords ; la transformation de la rétine en un tissu de fibres à moelle est encore un état qui se complique de l'atrophie de la papille (V. AMAUROSE). Cette maladie est incurable.

Cancers de la rétine. — On a observé des cancers de la rétine, cancers encéphaloïdes et fibro-plastiques, nés la plupart dans la couche cellulaire qui sépare la rétine de la choroïde (*gliosarcome* des Allemands).

Au début le cancer est annoncé par une gêne de la vision, et si l'on examine à l'ophtalmoscope on voit une tumeur lisse, entourée de parties plissées, analogues à la rétine décollée.

Plus tard la tumeur se recouvre de vaisseaux multiples, devient irrégulière, la sclérotique s'injecte et la tumeur fait saillir le cristallin et l'iris ; les malades ne voient plus, l'œil augmente de volume et présente sur quelques points de la tendance à un staphylôme ; des douleurs vives sont éprouvées par les malades à ce moment et peuvent être attribuées à la distension du globe oculaire. Lorsque l'œil va se rompre il y a de

l'œdème des paupières et de la conjonctive, c'est-à-dire du chémosis séreux.

* * L'œil atteint de cancer de la rétine se perforé par la sclérotique ou par la cornée, et cette phase de l'évolution du cancer est indiqué par une cessation brusque des douleurs.

* * Le cancer de la rétine sorti de l'œil se révèle par les caractères de tous les autres cancers.

* * Si l'on a pu confondre un cancer de l'œil avec un abcès, c'est faute d'avoir étudié les antécédents des malades, car il n'y a pas d'erreurs possibles.

* * le cancer de la rétine est un des rares cancers qu'on observe chez les enfants. Voyez pour le diagnostic différentiel CHOROÏDE (TUMEURS DE LA) et CHOROÏDITES.

Thérapeutique. — Dès que le diagnostic cancer de l'œil a été fait, on fera l'ablation du globe oculaire par la méthode Bonnet, si la sclérotique est saine; mais il vaut mieux enlever l'œil par le procédé de Dupuytren.

Après avoir fait relever la paupière par un aide et saisi l'œil avec une pince à griffes, on le détache de la paroi supérieure de l'orbite avec des ciseaux courbes; ou coupe le pédicule de l'œil, on le renverse sur la joue et l'on achève l'ablation.

Si la tumeur est volumineuse, pour plus de commodité, on débride la commissure externe des paupières.

Si le cancer avait envahi l'orbite, on cautériserait la plaie avec le fer rouge et la pâte au chlorure de zinc pour détruire s'il se peut ce qui a échappé à l'ablation.

Des boulettes de charpie, enduites de colophane, et une compression bien faite, suffisent le plus souvent pour arrêter l'hémorrhagie de l'artère ophthalmique, après l'ablation de l'œil.

Commotion de la rétine. — Sous l'influence d'un traumatisme léger de l'œil, on voit quelquefois des malades atteints de cécité passagère (Sichel, Métaxas), sans qu'il y ait de lésions révélées à l'ophtalmoscope. Cet état désigné sous le nom de commotion de la rétine entraîne la perte de la vision.

La commotion de la rétine peut quelquefois guérir seule.

L'état non défini de commotion de la rétine n'est peut-être qu'une paralysie du muscle ciliaire, avec névralgie du nerf optique. V. NERFS, CONTUSIONS.

Thérapeutique. — Le repos, les sangsues à la tempe, sont le seul traitement rationnel à prescrire dans la commotion rétinienne. L'occlusion des deux yeux, pendant huit à dix jours, est encore un excellent moyen.

Décollement de la rétine. — *Hydroproisie sous-rétinienne.* — La rétine décollée par un épanchement séreux et même sanguin (Desmarres), situé entre cette membrane et la choroïde, engendre une cécité incomplète, caractérisée par une diminution irrégulière du champ

visuel, et susceptible de varier. Le décollement de la rétine est révélé à l'exploration ophtalmoscopique par une masse d'une coloration blanchâtre, occupant une partie du champ pupillaire. L'ophtalmoscope montre alors que cette masse est constituée par une membrane offrant des plis et sur laquelle se dessinent les vaisseaux de la rétine. Lorsqu'on fait mouvoir la tête des malades on voit cette masse se décoller.

* * Le décollement de la rétine arrive quelquefois brusquement, les malades voient passer un nuage devant les yeux et les objets qu'ils regardent leur semblent tremblotants.

* * Le décollement de la rétine peut être congénital (Ammon), il est accidentel dans l'anasarque, il arrive spontanément quelquefois après un refroidissement et à la suite d'un coup reçu sur l'œil, et dans ce cas il existe en même temps que des ecchymoses de la rétine.

* * Le décollement de la rétine se complète dans certains cas au point de réduire la rétine à un cordon étendu de la papille du nerf optique au cristallin. Il se complique de synchisis étincelants, c'est-à-dire de la production de corps flottants (cristaux de cholestérine flottants, albumineux qui, se déplaçant dans l'œil, sont reconnaissables par la simple inspection). Enfin le décollement de la rétine cause quelquefois une irido-choroïdite à forme lente, et la vue est à tout jamais perdue et l'œil finit par s'atrophier.

* * Le strabisme d'une part, la cataracte de l'autre, sont des troubles qu'on observe quelquefois après les décollements de la rétine.

Thérapeutique. — Les ventouses scarifiées sur les tempes (Desmarres), les bains de vapeur, les frictions sèches sur la peau avec un linge de flanelle, sont de bons moyens. L'iode de potassium, à la dose de 1 gramme par jour dans un verre d'eau sucrée est quelquefois avantageux. Les collyres excitants, avec 1 centigramme de sublimé ou 5 centigrammes de nitrate d'argent pour 40 grammes d'eau, sont des excitants qui ont quelque utilité pour favoriser l'absorption du liquide.

La ponction de la sclérotique semble indiquée pour les cas où il advient que le liquide ne se résorbe pas (de Graefe). On fait cette ponction comme la paracentèse de la sclérotique; mais, en pratiquant cette opération, on joue qu'une fois, et c'est le plus souvent ce dernier résultat qu'on obtient.

Les ponctions de la cornée ont été faites pour diminuer la pression intra-oculaire; mais l'évacuation du liquide du décollement de la rétine est toujours chose dangereuse.

Dégénérescence graisseuse de la rétine. — La dégénérescence graisseuse de la rétine est une substitution d'éléments graisseux, d'origine inflammatoire, aux éléments conjonctifs de la rétine; ceux-ci prennent peu à peu la place des éléments normaux. Les exsudats de la rétine contiennent plus ou moins de graisse et la dégénérescence graisseuse de la rétine peut être

considérée cliniquement comme les exsudats. V. ces mots.

Exsudats de la rétine. — Il y a des exsudats blanchâtres sur la rétine qui sont dus à des congestions, apoplexies et inflammations antérieures de la choroïde et de la rétine. On les reconnaît à ce qu'ils couvrent les vaisseaux rétinien, et c'est ce qui les distingue des exsudats de la choroïde.

* * Lorsque les exsudats de la rétine existent il y a quelquefois une conservation de la vue lorsque la papille n'est pas cachée comme dans la figure 503. Le plus souvent il y a un point aveugle sur le champ visuel ou une diminution du champ visuel.

* * L'abaissement du cristallin, les maladies du corps vitré, outre toutes les lésions anciennes de l'œil, causent des exsudats rétinien (V. RÉTINE CHRONIQUE). Les exsudats peuvent être le résultat de la syphilis constitutionnelle qui aurait alors été accompagnée d'une rétinite subaiguë, dite rétinite syphilitique (Métaxas).

Thérapeutique. — Les exsudats qui ne se rattachent pas à une lésion inflammatoire et qui existent chez un sujet syphilitique réclament le traitement antisiphilitique. On traitera les altérations de la choroïde et les maladies générales, telles que l'albuminurie, si l'on peut supposer que les lésions en sont la conséquence.

Névralgie de la rétine. — La névralgie de la rétine, appelée aussi névralgie ciliaire, existe seule ou avec la névralgie trifaciale. La photophobie, la contraction de la pupille, une sensation de tension douloureuse dans l'œil, sont les signes de la névralgie de la rétine et des nerfs ciliaires; il est rare que la vue soit abolie, et avant que ce phénomène n'existe on voit survenir chez le malade une difficulté de l'accommodation de l'œil, une difficulté de distinguer les couleurs, la vision de spectres lumineux.

Il n'y a aucun signe ophtalmoscopique.

Thérapeutique. — On emploiera le traitement de la névralgie trifaciale. Le sulfate de quinine agira comme antipériodique et comme hyposthénisant. On l'administrera, à la dose de 60 centigrammes, tous les deux jours, et de 30 centigrammes les jours intercalaires.

Œdème de la rétine. — L'œdème de la rétine est général ou partiel. Dans ce dernier cas il siège sur la papille. On le reconnaît à une coloration jaune sale de la rétine ou de la papille du nerf optique, les vaisseaux deviennent filiformes, quelquefois ils semblent coupés. Cet état coïncide avec l'anasarque et l'albuminurie, et les compressions extra-oculaires par des tumeurs de l'orbite. L'œdème, avec

coloration jaunâtre, correspond à la syphilis constitutionnelle.

Thérapeutique. — Traiter le mal originel; la syphilis ou l'anasarque; prescrire le repos de l'œil et protéger cet organe contre la lumière vive.

Varicosités de la rétine. — Les vaisseaux variqueux de la rétine, les varices veineuses, sont le résultat d'un obstacle à la circulation de la rétine, soit par un caillot dans les veines principales de l'orbite, soit par des caillots dans les petites veines de la rétine et des sinus de la dure-mère (Bouchut).

* * Les varicosités de la rétine causent souvent des exsudats de la rétine.

* * On trouve les vaisseaux variqueux de la rétine à la suite des choroïdites, et après des lésions cérébrales. V. CÉRÉBROSCOPIE.

Thérapeutique. — Les varicosités veineuses de la rétine ne causent pas toujours de troubles de la vue. Il n'y a pas de traitement curatif; on traitera les phénomènes congestifs.

Rétine (LÉSIONS CÉRÉBROSCOPIQUES DE LA). Certaines altérations de la rétine indiquent la formation d'une maladie aiguë ou chronique du cerveau, des méninges ou de la moelle épinière (V. CÉRÉBROSCOPIE). Ce sont les *infiltrations séreuses*, — les *infiltrations granuleuses*, — les *plaques congestives*, — les *hémorrhagies*, — les *taches pigmentaires*, — les

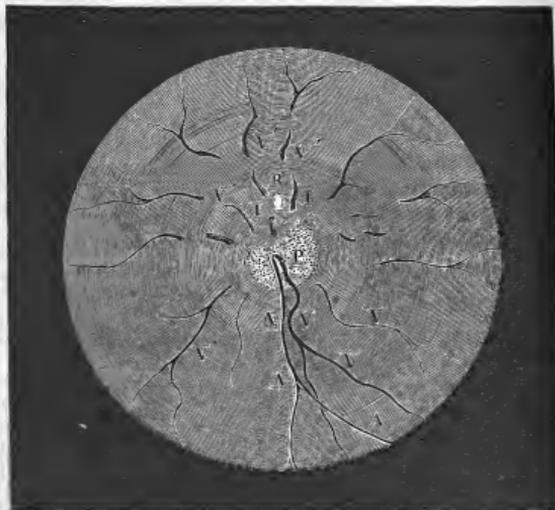


Fig. 503. — Encéphalite chronique. — Rétinite graisseuse. — P. Papille du nerf optique à demi voilée par l'infiltration. — I, I. Infiltration granuleuse cachant la partie supérieure de la papille. — V, V, V. Veines de la rétine. — V', V', V'. Veines de la rétine interrompues par l'infiltration. — A, A, A. Artère du nerf optique et de la rétine. — R. Granulation graisseuse.

granulations graisseuses ou tuberculeuses; enfin la *décoloration rétinienne*.

Les lésions de la rétine produites par les maladies du système nerveux dépendent : 1° d'un

obstacle à la circulation des sinus de la dure-mère par phlébite, phlegmasie cérébrale ou méningite; 2° de l'hypérémie capillaire que produit l'irritation de la moelle et du grand sympathique; 3° d'une altération de nutrition consécutive à l'œdème, à l'hypérémie ou à une hémorragie antérieure.

** Quelques-unes de ces lésions, surtout l'œdème, la congestion, la flexuosité veineuse, s'observent dans les maladies du cœur comme signe de gêne à la circulation veineuse (de Graef, Liebreich).

** La méningite aiguë et chronique; l'hémorragie cérébrale; la compression du cerveau par un épanchement séreux ou sanguin; la phlébite des sinus de la dure-mère; les tumeurs du cerveau et l'encéphalite chronique produisent souvent des lésions de la rétine dont la recherche est de la plus haute importance pour le diagnostic et pour le traitement.

** L'infiltration granuleuse de la rétine autour de la papille avec granulations rétiniques, chez un sujet atteint d'hémiplégie avec atrophie des parties paralysées indique une encéphalite chronique (fig. 503).

RÉTINITES. Les inflammations de la rétine sont aiguës et chroniques; les exsudats inflammatoires sont des restes d'une ancienne inflammation ou d'une lésion de la membrane hyaloïde, soit sous l'influence d'un traumatisme, soit sous l'influence d'un état général.

Rétinite aiguë. L'inflammation aiguë de la rétine ou rétinite est caractérisée par une douleur vive au fond de l'orbite, douleur pulsative, quelquefois assez intense pour égarer la raison des malades, par une photophobie intense, qu'exagère la vivacité de la lumière, par des spectres lumineux colorés en rouge, vert ou jaune, et que les malades comparent à des pièces d'artifice: ce sont là les signes physiologiques de la rétinite. Les signes anatomiques fournis par l'examen ophthalmoscopique sont nuls à cause de l'impossibilité d'examiner, à cause des douleurs et de la contraction de la pupille; mais il y a deux bons signes pathologiques, la congestion de la sclérotique et la contraction excessive de la pupille.

** La rétinite aiguë se termine presque toujours par la formation d'opacité du corps vitré et par une iritis ou une irido-choroïdite.

** Quelquefois la rétinite aiguë passe à l'état chronique.

Thérapeutique — Saignée coup sur coup, frictions sur la tempe avec l'onguent mercurel belladonné. Si ce traitement échoue, on aura recours à l'émétique à dose rasorienne.

Dans les cas où les douleurs résistent à ces moyens, on fera la paracentèse du globe oculaire (V. PARACENTÈSE DE LA CORNÉE) ou la saignée directe du globe oculaire (Manual). Pour cela, on se sert d'un bis-

tourri scarificateur, on coupe les vaisseaux de la conjonctive ou les vaisseaux de la sclérotique.

Ces saignées doivent être faites en dehors et au-dessus de la cornée.

Rétinite chronique. Les rétinites chroniques sont des états subinflammatoires liés à une lésion de la choroïde, à une maladie cérébro-spinale, enfin à un état général où la circulation est troublée, où le sang est altéré, ce qu'on observe dans les congestions, dans la syphilis constitutionnelle et dans les maladies où il y a diminution de l'albumine du sang.

** Il y a une hypérémie de la rétine et une rétinite chronique consécutive.

I. Hypérémie rétinienne. — *Amblyopie congestive.* — Les malades atteints d'hypérémie rétinienne conservent la faculté de voir; mais aussitôt qu'ils soutiennent leur attention sur un objet, ils voient les objets confusément, puis il y a un strabisme passager et de la diplopie, les yeux deviennent rouges, les malades ont une sensation de plénitude dans l'œil.

** L'hypérémie rétinienne cause quelquefois l'héméralopie.

À l'ophthalmoscope on reconnaît l'hypérémie rétinienne à une injection très-vive de la rétine, à une multiplication de vaisseaux sur la papille (fig. 504).

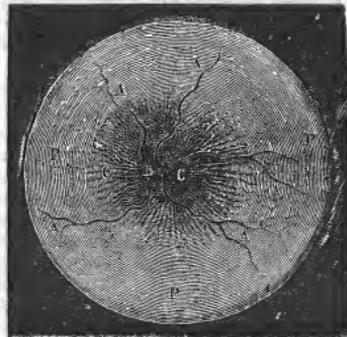


Fig. 504. — Hypérémie de la rétine. — C, Injection très-vive de la rétine au niveau de la papille. — P, P. Fond de l'œil, sain. (Desmarres.)

On rencontre l'hypérémie de la rétine chez des individus qui travaillent sur des objets fins et à la lumière artificielle; chez les ivrognes, chez les individus qui abusent du café, chez les individus atteints d'hypertrophie du cœur et même chez des chloro-anémiques (Desmarres), chez les femmes atteintes d'affections chroniques de l'utérus.

Thérapeutique. — Il faut faire cesser tout travail; fermer les yeux avec des bandelettes de taffetas d'Angleterre. Une saignée, des ventouses sur les tempes, tout à fait au début, sont d'un bon usage. S'il y a une choroïdite (V. ce mot), on appliquera le traite-

ment approprié. On soumettra les malades qui ont commis des excès à un régime végétal. Les toniques seront administrés aux chloro-anémiques, et l'on provoquera des selles supplémentaires avec des pilules contenant 5 à 10 centigrammes d'aloès ou 20 centigrammes de rhubarbe, on de scammonée. On fera prendre des préparations de digitale aux individus atteints de maladies du cœur.

Dès que la maladie se sera amendée, on fera porter aux malades des lunettes colorées. Celles qui sont colorées en noir sont préférables aux lunettes vertes et bleues. On ne laissera pas les malades travailler le soir.

A la moindre menace de récurrence, on fermera de nouveau l'œil.

S'il y a myopie ou hypertrophie consécutive, on appliquera les lunettes; mais on devra apporter à cette application les plus grands soins. Des lunettes trop fortes peuvent augmenter l'hypémie de la rétine.

On traitera les maladies générales auxquelles on peut rattacher la rétinite.

II. Rétinite chronique consécutive, ou rétinite-choroïdite (Desmarres). — Lorsqu'un malade éprouve des maux de tête violents exagérés par l'attention pour fixer les regards, ne distingue plus nettement les objets qui sont vus comme derrière un brouillard; lorsque l'œil sain se prend consécutivement et qu'il y a de la diplopie, des visions subites de corps brillants et de traînées lumineuses, en même temps que des élancements passagers qui traversent l'œil, on peut soupçonner une rétinite chronique liée à un état congestif général ou à une irritation de la rétine consécutive à une choroïdite.

* * A l'examen de l'œil on trouve la pupille un peu resserrée, le corps vitré semble avoir perdu sa transparence (E. Jaeger), la papille du nerf optique est rouge, mal limitée, ses bords sont irréguliers, ses vaisseaux sont vides, et lorsque la maladie a duré un certain temps, on trouve des exsudats de matières blanches et de pigment, puis des épanchements de sang limités, et ces états ont été désignés sous le nom de *rétinite pigmentaire* et de *rétinite exsudative*.

* * Les principales causes de la rétinite chronique sont l'insolation, l'éclat d'une vive lumière comme celle de la déflagration de la poudre, les maladies chroniques du cerveau rarement (Bouchut), les hypertrophies du cœur, la présence d'un corps étranger dans l'œil, un cystique de la rétine, enfin certaines ulcérations de la cornée.

Thérapeutique. — Même traitement que pour la rétinite hyperémique; les compresses imbibées de la solution :

Eau	200 grammes.
Feuilles de jusquiame	} 45 id.
Feuilles de belladone	

appliquées sur l'œil, sont d'un bon effet.

III. Rétinite syphilitique. — La rétinite syphilitique est une rétinite aiguë ou chronique,

promptement suivie d'œdème de la rétine et d'exsudats blanchâtres, la rétinite syphilitique d'emblée est rare, le plus souvent elle suit l'iritis et la choroïdite syphilitique.

* * La rapidité des accidents ferait reconnaître s'il y a une rétinite aiguë ou chronique, l'efficacité du traitement antisiphilitique indiquera que la lésion avait eu pour occasion la diathèse syphilitique.

Thérapeutique. — On traitera comme les accidents secondaires de la syphilis (V. ce mot). En même temps, on fermera l'œil et l'on fera autour de l'œil des lotions avec la teinture d'iode.

On donne les pilules :

Bicarbonate de potasse	4 grammes.
Poudre de réglisse	q. s

Pour quarante pilules. Une tous les jours ou tous les deux jours, avec des pilules de protoïdure de mercure de 25 milligrammes les jours intercalaires, sont de bons moyens à employer. V. IRITIS.

IV. Rétinite pigmentaire (Donders). — L'obscurcissement de la vue avec héméralopie (Mooren), l'apparition de spectres lumineux, un tremblement intermittent de l'iris, le rétrécissement du champ visuel, sont les symptômes physiologiques assez habituels d'un état de la rétine, appelé *rétinite pigmentaire*.

* * La rétinite pigmentaire se présente à l'examen ophtalmoscopique, sous l'aspect de taches noires développées autour de l'*ora serrata*, distantes les unes des autres et tendant à s'étendre vers le fond de l'œil. A une période plus avancée, la rétine prend un aspect tigré.

* * L'hérédité, la diathèse syphilitique, les choroïdites antérieures (de Graefe), l'habitation dans un lieu humide (Mooren), causent la pigmentation de la rétine.

* * On ne peut confondre la rétinite pigmentaire avec aucune autre lésion, si ce n'est avec les altérations de la rétine chez les diabétiques (V. DIABÈTE), mais l'examen des urines ne laisse aucun doute sur la nature des exsudats rétinien des glycosuriques.

Thérapeutique — On traitera les lésions soupçonnées; la choroïdite surtout (V. ce mot). L'occlusion de l'œil est une bonne pratique. On emploiera aussi les sudorifiques, tels que la poudre de Dover, unie au calomel (V. IRITIS et CHOROÏDITES). L'iridectomie ne serait indiquée que s'il y avait excès de pression dans l'œil.

RÉTRÉCISSEMENTS. V. LARYNX, ŒSOPHAGE, RECTUM, URÈTHRE, ATRÉSIES.

RÉUNION PAR PREMIÈRE INTENTION. La réunion par première intention est le rapprochement des parties divisées, placées et maintenues au contact, de façon que les vaisseaux capillaires nouvellement coupés puissent s'aboucher et se souder au milieu de la lymphé plastique, déposée par les vaisseaux. La position, les sutures, les agglutinatifs, permettent

d'obtenir la réunion par première intention. V. PLAIES.

Réunion par seconde intention. La réunion par seconde intention est la guérison ou cicatrisation des plaies par l'intermédiaire d'un blastème qui s'organise en bourgeons charnus, destinés à fournir de la suppuration pendant un certain temps, et à se recouvrir ensuite d'un épiderme de nouvelle formation, eu un mot la réunion par seconde intention est la guérison des plaies par interposition de tissu cicatriciel.

Lorsque les surfaces des plaies bourgeonnent on peut faire des sutures qui ont pour effet d'accrocher ensemble deux surfaces recouvertes de bourgeons charnus et de hâter ainsi la cicatrisation, cette manœuvre est désignée sous le nom de *réunion immédiate secondaire*. V. PLAIES.

REVACCINATION. V. VACCINE.

RÊVE. Hallucination de l'homme endormi, qui croit sentir, voir, entendre, agir et parler.

* * Le rêve confus ou distinct est un phénomène normal; mais, dans certains cas, il est le symptôme prémonitoire d'une maladie du système nerveux.

* * Dans quelques cas de fièvre typhoïde ataxique grave et de pneumonie aiguë, il y a des rêveries et quelquefois des rêves dominant lieu à une forme de délire aigu, qui engendre des hallucinations et des actes de violence plus ou moins graves. V. HALLUCINATIONS et FIÈVRES.

RÉVULSION ET RÉVULSIFS. Guérir une maladie en provoquant un autre état morbide sur une partie voisine ou éloignée du premier mal, voilà ce qu'est la révulsion.

* * La révulsion se fait loin du siège du mal, tandis que la dérivation s'opère dans les parties voisines, et il n'y a entre ces deux méthodes qu'une différence relative au mode d'application.

* * La purgation qui guérit une congestion cérébrale, et le vésicatoire au bras qui fait disparaître une bronchite chronique, sont des révulsifs, tandis que des sangsues autour d'un phlegmon et un cautère au voisinage d'une carie vertébrale constituent la dérivation.

* * Les révulsifs et les dérivatifs détournent le sang d'une partie enflammée, augmentent l'activité fonctionnelle des organes sur lesquels on agit pour révulser, enfin produisent sur les parties choisies comme lieu de révulsion une sécrétion séreuse ou purulente considérable.

* * Les moyens de révulsion sont hygiéniques, chirurgicaux et pharmaceutiques. V. INTRODUCTION, le paragraphe *Méthode révulsive*.

* * Les moyens hygiéniques de révulsion sont le calorique, l'air, l'eau, les bains chauds et froids, l'hydrothérapie, les frictions de toute

nature. Les vêtements de laine, l'exercice et la gymnastique qui excitent la vitalité générale, les influences morales, le mariage, la grossesse, l'allaitement, etc.

* * Les moyens chirurgicaux de révulsion sont : la saignée du bras ou du pied, les sangsues en petit nombre loin de l'organe malade, les ventouses sèches et scarifiées, les ventouses Junod, le séton, les moxas, les cautères, etc.

* * Les agents pharmaceutiques de la révulsion sont : les cataplasmes, les acides, la moutarde, l'huile de croton, le tartre stibié, l'ammoniaque, les vésicants, la potasse, la poudre de Vienne agissant sur la peau; ceux qui agissent sur les muqueuses et sur les organes sécréteurs sont les sudorifiques, les diurétiques les sialagogues, les vomitifs, les purgatifs salins, les drastiques (V. ces mots), etc.

* * En général, il faut attendre que l'intensité de l'état aigu d'une maladie soit affaiblie et qu'il y ait décroissance ou apparence de chronicité pour mettre les révulsifs en usage; mais, dans certains cas, on fait la révulsion dès le début du mal, comme *méthode abortive*, pour substituer à une phlegmasie redoutable une phlegmasie de nature différente et plus bénigne.

* * S'il faut que l'action des révulsifs soit assez forte pour détruire le mal primitif, il faut prendre garde qu'elle soit assez violente pour provoquer une action sympathique nuisible ou dangereuse.

* * La persistance d'action des révulsifs est nécessaire à leur efficacité.

* * Les révulsifs doivent être étendus en surface quand ils sont superficiels, et profonds, au contraire, quand ils sont étroits.

* * La révulsion sécrétoire n'est efficace que si le flux est très-abondant.

* * Les révulsifs ne doivent être appliqués que sur des parties saines, exemptes de maladies antérieures.

* * Plus la vitalité d'une partie est grande, plus la révulsion produite sur elle est puissante.

* * Quand on veut rappeler une maladie extérieure dont la suppression donne lieu à des accidents graves, c'est sur le siège primitif du mal qu'il faut appliquer le révulsif.

* * Si la maladie pour laquelle on emploie la révulsion est aiguë et récente, il faut agir loin du lieu affecté.

* * Quand une maladie résiste aux révulsifs placés loin du lieu malade, c'est auprès de l'organe affecté qu'il convient d'agir.

RHINOLITHES. V. CALCULS DES FOSSES NASALES.

RHINORRHÉE. Un écoulement nasal et très-abondant de mucus incolore, sans éternement ni fièvre constitue la rhinorrhée. V. CORYZA.

Thérapeutique. — Lotions d'eau froide ou vinaigre

grée, lotions d'eau alcoolisée, d'eau légèrement camphrée, d'eau blanche très-faible.

RHINOSCOPIE. La rhinoscopie, ainsi que l'indique son nom, est l'exploration des fosses nasales à l'aide de la vue. Gruber et Wilde ont examiné la trompe d'Eustache avec un petit miroir placé dans la bouche. Czermak s'est servi du miroir laryngoscopique pour examiner l'arrière-cavité des fosses nasales. Depuis longtemps on se sert du spéculum de l'oreille pour examiner les narines. Une pince à pansement dont les mors sont arrêtés dans la narine sert encore à examiner la partie antérieure des fosses nasales.

Pour examiner les parties postérieures des fosses nasales, on commence d'abord par habituer les malades au contact d'instruments sur le voile du palais. Lorsque l'habitude est prise, après avoir fait des injections d'eau tiède dans les narines pour évacuer les mucosités, et après avoir disposé le laryngoscope comme pour la laryngoscopie (V. ce mot), on saisit le voile du palais avec une pince-érigne mousse (fig. 505) et on l'attire en avant. On confie cette érigne au malade lui-même, et le chirurgien place un miroir laryngoscopique ordinaire, la face réfléchissante tournée en haut. On aperçoit ce qui est représenté fig. 506.

Les différences d'aspect observées indiqueront les tumeurs et les lésions diverses du pharynx et du voile du palais.

Fig. 505. — Pince-érigne mousse à coulisse, C B.

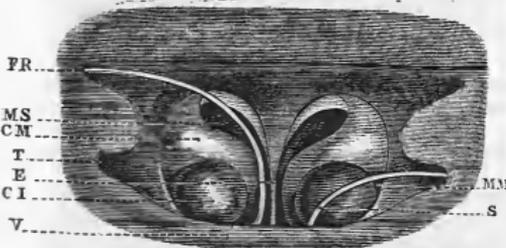


Fig. 506. — Image rhinoscopique. — F. R. Fosse de Rosenmüller, où est engagé un stylet et qui montre une des erreurs que l'on peut commettre pendant le cathétérisme de la trompe d'Eustache (Semeleder). — S. Stylet introduit dans la trompe d'Eustache. — Les autres lettres indiquent les initiales des noms des méats et des cornets de la trompe d'Eustache et du voile du palais. (Mours.)

RHUBARBES. Plantes du genre *Rheum*, appartenant à la famille des polygonées.

Les rhubarbes fournissant à la thérapeutique une racine jaune amère, réputée tonique à petite dose ☐, et purgative à dose considérable ☒. On emploie la *rhubarbe de France* ou *rhapontie*, mais la racine de la *rhubarbe de Chine* et de *Moscovie* est préférable. Elle s'administre

en poudre à la dose de 10 à 15 centigrammes avant le repas, comme stomachique; à 3 ou



Fig. 507. — Véritable rhubarbe, ou rhubarbe palmée, ou rhubarbe de Chine et de Moscovie (*Rheum palmatum*).



Fig. 508. — Rhubarbe de France ou rhapontie (*Rheum rhaponticum*).

4 grammes comme purgatif, et c'est elle qui donne au sirop de chicorée des enfants ses propriétés laxatives.

RHUMATISME. Le rhumatisme est cette diathèse héréditaire ou acquise, produisant la fluxion aiguë ou chronique de la peau, du tissu musculaire et fibro-séreux articulaire ou viscéral ; on l'appelle quelquefois *arthritis* en raison de son siège habituel sur les articulations.

Rhumatisme articulaire. Le rhumatisme qui occupe les articulations, et que pour ce motif on appelle *rhumatisme articulaire*, se présente à l'état aigu et chronique ; il se montre chez les enfants et chez l'adulte, chez l'homme plus que chez la femme, et de préférence dans les saisons humides et froides.

* * Les affections articulaires semblables au rhumatisme que l'on observe dans le cours de a blennorrhagie, dans l'état puerpéral, à la suite des contusions des jointures et qu'on appelle rhumatisme puerpéral, blennorrhagique, hydarthroses, sont des arthrites indépendantes du rhumatisme et n'occupent en général qu'une seule articulation. V. ARTHRITES.

1° *Rhumatisme articulaire aigu.* Le rhumatisme articulaire aigu occupe toujours plusieurs articulations et y produit une fluxion du tissu fibro-séreux, une abondante sécrétion de synovie et le gonflement avec une faible rougeur de la peau, sans production de pus.

* * Il est très-rare que le vrai rhumatisme articulaire aigu détermine la formation de pus dans les articulations, et ceux qui en ont trouvé ne l'ont reconnu qu'au microscope, car il n'y a jamais de suppuration crémeuse semblable à celle de l'arthrite blennorrhagique ou puerpérale.

* * En sa qualité de diathèse, le rhumatisme affecte non-seulement le tissu fibro-séreux des articulations, mais il dissémine ses produits fluxionnaires sur le péricarde qui peut se couvrir de fausses membranes irrégulières et suppuré, sur l'endocarde et les valvules du cœur que l'on voit souvent s'épaissir et s'incruster de lymphé plastique, sur la plèvre qui se tapisse de fausses membranes, sur l'arachnoïde qui peut suppuré, enfin sur tout le tissu fibreux et séreux de l'organisme qui obéit à la loi des maladies diathésiques.

* * Dans l'état aigu le rhumatisme articulaire est toujours accompagné d'une augmentation de la fibrine du sang qui peut aller jusqu'à neuf et dix millièmes, en même temps qu'elle acquiert une grande plasticité (Andral et Gavarret).

* * Dans le rhumatisme articulaire chronique il n'y a jamais augmentation du chiffre de la fibrine, mais il y a un gonflement des articulations causé par l'infiltration de leur tissu fibro-séreux et cellulaire extérieur, par une grande quantité de tissu fibro-plastique ; il y a une déformation des surfaces articulaires, avec luxation incomplète des doigts et quelquefois des fausses ankyloses.

* * On reconnaît le rhumatisme articulaire aigu à l'état dyspeptique et fébrile, accompagné de douleur, de gonflement, de rougeur, courant d'une articulation à l'autre et revenant sur celles qui ont déjà été occupées pendant tout le temps que dure la maladie.

* * Il y a dans la mobilité des douleurs du rhumatisme articulaire aigu, c'est-à-dire de l'arthrite rhumatismale, quelque chose de caractéristique qui sépare cette diathèse des arthrites traumatiques, puerpérales et blennorrhagiques avec lesquelles on pourrait la confondre.

* * Il est rare que le rhumatisme articulaire aigu ne soit pas accompagné de péricardite ou d'une endocardite qui est le point de départ de lésions organiques valvulaires cardiaques (Bouillaud).

* * On voit quelquefois la diathèse occasionnant le rhumatisme articulaire aigu produire également la pleurésie et la méningite.

* * Le déplacement de la fluxion rhumatismale d'une articulation sur une autre, sur le cœur, sur la plèvre, sur les méninges, est pour quelques médecins le résultat de la diathèse qui multiplie son produit en différents points de l'organisme, tandis que pour d'autres, au contraire, cette migration est la conséquence d'une métastase. Il n'y a métastase que lorsque la fluxion rhumatismale passe de l'extérieur à l'intérieur sur les séreuses des principaux viscères.

* * A l'état aigu, l'attaque de rhumatisme articulaire dure de un à quatre ou cinq semaines, mais de nouvelles attaques sont à craindre, et dans un grand nombre de cas les manifestations de la diathèse passent à l'état chronique, laissent les articulations gonflées, entourées de tissu fibro-plastique, à demi ankylosées et douloureuses au moindre changement de température lorsque l'air sec et chaud devient froid et humide.

* * La diathèse rhumatismale se manifeste non-seulement par des fluxions qui occupent le tissu fibreux et séreux des articulations et des viscères, mais aussi par des fluxions musculaires, qui donnent lieu à des douleurs vives dans les membres où se trouve le muscle affecté, et il en résulte souvent, avec l'atrophie et la dégénérescence graisseuse de ces muscles, une paralysie plus ou moins prononcée.

* * On voit de temps à autre chez les sujets ayant la diathèse rhumatismale des érythèmes, des eczémas, des lichens et autres maladies de la peau qui dépendent de l'influence rhumatismale et que l'on appelle des *arthritides* (Bazin).

2° *Rhumatisme chronique.* — Quand le rhumatisme articulaire aigu passe à l'état chronique, il produit le gonflement du tissu fibro-

séreux des articulations et amène des déformations plus ou moins prononcées.

* * Le rhumatisme articulaire chronique qui s'est fixé sur les doigts gonfle chaque articulation et forme ce qu'on appelle le *rhumatisme noueux*.

Rhumatisme musculaire. Les muscles soumis à l'influence du froid sont quelquefois atteints de rhumatisme. V. LUMBAGO, MYODYNIE.

Rhumatisme de la peau. Le tissu fibreux de la peau est souvent le siège du rhumatisme. V. DERMALGIE.

Rhumatisme viscéral. On voit souvent le rhumatisme articulaire aigu disparaître ou se compliquer d'endocardite ou de péricardite, de pleurésie et quelquefois de méningite : ce qui constitue le rhumatisme viscéral cardiaque, pleurétique ou cérébral.

* * Quand un individu affecté de rhumatisme articulaire aigu est pris de délire et de perte de connaissance, on doit craindre un rhumatisme cérébral et la mort.

* * Dans le rhumatisme cérébral, il y a une hyperémie papillaire et une infiltration séreuse de la papille qui indiquent une forte congestion des membranes du cerveau et un commencement de méningite. V. CÉRÉBROSCOPIE, MÉNINGITE.

* * Un individu atteint de rhumatisme articulaire aigu, de point de côté avec matité précordiale, frottement du péricarde, affaiblissement des bruits du cœur et de souffle cardiaque, a une endopéricardite rhumatismale. V. ENDOCARDITE, CŒUR (INFLAMMATION DU).

* * Dans le rhumatisme articulaire aigu, un point de côté avec matité du thorax en arrière, et affaiblissement du bruit respiratoire, indique une pleurésie rhumatismale. V. PLEURÉSIE.

Thérapeutique du rhumatisme articulaire aigu. — Pour traiter un sujet atteint de rhumatisme articulaire aigu, il faut prescrire : la diète, pendant les premiers jours, puis des bouillons et des potages dès que la fièvre est un peu tombée.

Des cataplasmes laudanisés sur les jointures douloureuses.

Des liniments opiacés sur la peau des articulations que l'on couvre d'ouate ; — des applications de baume tranquille, de baume opodeldoch, d'huile de camomille camphrée, etc., etc.

Des saignées abondantes, répétées deux fois par jour, selon la force des malades, jusqu'à cessation des douleurs et diminution de la fièvre, guérissent bien le rhumatisme polyarticulaire (Bouillaud).

On guérit très-bien le rhumatisme aigu articulaire par le sulfate de quinine, 2 à 4 grammes par jour dans du pain à chanter, par prises de 50 centigrammes, jusqu'à cessation des douleurs et ralentissement du pouls. Cesser le remède, si l'on voit se produire de l'amaurose ou une forte surdité (Briquet).

Un des spécifiques du rhumatisme articulaire aigu

est la *vératrine* : 10 à 40 milligrammes par jour, avec l'opium, d'après la formule suivante :

Vératrine.	} à 5 centigrammes.
Opium	

Pour dix pilules. Deux le premier jour, trois le second, et ainsi de suite, jusqu'à sept ou huit par jour, à moins de coliques et de vomissements. Pendant toute la durée du traitement, un lavement émoullit tous les jours. C'est un des meilleurs remèdes du rhumatisme. Son action sur le ralentissement du pouls est fort remarquable (Magendie, Piedagnel).

On a encore donné les remèdes suivants, mais ils n'ont pas autant d'importance.

Nitrate de potasse, 8 à 30 grammes par jour ; remède difficile à faire prendre ☒.

Vomitifs, en cas d'embarras gastrique, si les malades ont des nausées et la langue couverte d'un enduit jaunâtre épais.

Purgatifs, s'il y a de la constipation. Il vaut mieux employer un lavement purgatif avec 30 grammes de séné ☒.

Mercuriaux, incertains et dangereux dans leur action. — Calomel à dose altérante, 1 centigramme toutes les heures ; — *onguent mercuriel*, jusqu'à salivation ☒.

Extrait de ciguë, 10 à 30 centigrammes par jour, à doses croissantes ☒.

Acide nitrique, 8 à 10 grammes par jour, dans une potion de 300 grammes ☒.

Suc de citron, 120 à 250 grammes par jour, dans de l'eau sucrée ☒.

FORMULAIRE DU RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU.

Préparations officinales de belladone.

Poudre, 1 décigramme par jour. En pilules ☒.

Extrait aqueux, 1 décigramme par jour. En pilules ☒.

Alcoolature, même dose.

Sirup, 16 à 30 grammes. Dans une potion.

Préparation officinale de stramonium.

Les doses doivent être moitié moindres que pour la belladone.

Préparations officinales de jusquiame.

Les doses doivent être doubles que pour la belladone.

Préparations officinales d'opium.

Extrait d'assum indigène. A prendre 1 centigramme par jour ☒. *Sirup d'assum.* A prendre 15 grammes par jour ☒.

Morphine. A prendre 5 centigrammes par jour. En pilules ☒.

Sirup d'acétate de morphine. A prendre 30 grammes par jour.

Sulfate de morphine. A prendre 25 milligrammes par jour. En pilules ☒.

Sirup de sulfate de morphine. A prendre 30 grammes par jour.

Chlorhydrate de morphine. A prendre 5 centigrammes par jour. En pilules ☒.

Acétate de morphine. A prendre 10 centigrammes. En pilules $\boxed{+}$.

Codéine. A prendre 20 centigrammes. En pilules $\boxed{+}$.

Poudre de Dover.

Poudre de sulf. de potasse.	} à 4 grammes.
Poudre de nitr. de potasse.	
Poudre d'ipéacuanha.	} à 1 id.
Poudre de réglisse.	
Extrait d'opium sec et pulv.	

Mélez exactement. 1 à 3 grammes par jour comme diaphorétique et calmant. 55 centigrammes de cette poudre représentent 5 centigrammes d'extrait d'opium $\boxed{+}$.

Extrait d'opium, 10 à 75 centigrammes par jour, en pilules, à doses croissantes $\boxed{+}$.

Vin d'opium composé, de dix à vingt gouttes en potion $\boxed{+}$.

Teinture d'extrait d'opium, quinze gouttes dans un julep $\boxed{+}$.

Sirop d'extrait d'opium, 8 à 60 grammes $\boxed{+}$.

Sirop diacode, de 15 à 30 grammes $\boxed{+}$.

Cynoglosse en pilules, de 10 à 30 grammes $\boxed{+}$.

Laudanum de Sydenham, de vingt à quarante-cinq gouttes sur des cataplasmes $\boxed{+}$.

Laudanum de Rousseau, de quinze à trente gouttes sur des cataplasmes $\boxed{+}$.

Poudre pour tisane.

Sel de nitr.	50 grammes.
Sucre blanc.	400 id.
Extrait de réglisse.	} à 200 id.
Extrait de chiendent.	
Gomme arabique.	400 id.

Mélez. Une cuillerée à café dans un verre d'eau $\boxed{+}$. (Chaussier.)

Boisson au phosphate d'ammoniaque.

Phosphate d'ammoniaque	5 à 20 grammes.
Eau.	1000 id.
Teint. de zestes d'oranges :	} à 1 id.
Acide citrique.	
Sucre.	50 id.

M. Mattei, de Bastia, a publié dans la *Revue médico-chirurgicale* (décembre 1847) plusieurs observations qui témoignent de la puissance du phosphate d'ammoniaque contre le rhumatisme; il a employé ce sel à la dose de 20 grammes $\boxed{+}$.

Potion kermésisée contro-stimulante.

Infusion de feuilles d'oranger.	200 grammes.
Gomme adragant.	1 id.
Kermès minéral.	2 id.
Sirop de sucre.	} à 20 id.
Sirop diacode.	

A prendre par cuillerées toutes les heures $\boxed{+}$.

Potion d'iode de potassium et de digitale.

Iodure de potassium.	15 centigrammes.
Teinture de digitale.	45 gouttes.
Potion gommeuse.	150 grammes.

A prendre en trois fois dans la journée, dans le traitement du rhumatisme aigu avec péricardite et endocardite $\boxed{+}$.

Julep contro-stimulant.

Émétique.	3 décigrammes.
Infusion de feuilles d'oranger.	45 grammes.
Sirop de gomme.	40 grammes.

Par cuillerée tous les quarts d'heure. (Laennec.)

FORMULAIRE DU RHUMATISME CHRONIQUE.

Dans le rhumatisme chronique qui n'est presque jamais accompagné de fièvre, il faut nourrir les malades, et donner 30 à 60 grammes d'huile de morue par jour.

On prescrira, en outre :

Vêtements de laine, — peaux de bête, — toiles et papiers résineux imperméables sur la peau des parties douloureuses, — *bains simples* avec frictions sèches et massage, — *bains d'air chaud*, — *bains de vapeur d'eau*, — *bains sulfureux*, — *bains de vapeur sulfureux*, — *bains gélatineux*, — *bains alcalins*, — *bains avec arséniate de soude*, 2 grammes (Gueneau de Mussy); — *hydrothérapie*, — *électrisation* par courants continus.

Bains aromatiques avec décoction d'une livre d'espèces aromatiques à mettre dans l'eau. — *Bains de vapeurs aromatiques*, — *bains de vapeur de benjoin*, 100 grammes en fumigations dans un appareil approprié.

Frictions générales sèches sur le corps, avec de la laine, avec le *baume Opodeldoch*, — le *baume tranquille*, — le *baume de Fontaine*, ainsi composé :

Baume Fioraventi.	250 grammes.
Savon.	30 id.
Camphre.	25 id.
Ammoniaque.	8 id.
Essence de romarin.	6 id.
Essence de thym.	2 id.

Gros comme une noix en frictions.

Frictions avec la *teinture de peuplier noir* $\boxed{+}$.

Frictions avec l'*huile de chanvre indien* et recouvrir avec de la ouate et un morceau de taffetas gommé.

Sommités de chanvre de Bengale pilées.	1000 grammes.
Huile de chènevis.	2000 id.

Chauffer au bain-marie pendant six heures et filtrer. Dans le rhumatisme musculaire.

Frictions avec l'*huile camphrée*, plusieurs fois par jour; — avec la *pommade camphrée*; — avec un *liniment volatil camphré*.

Tisanes de *bourrache* ou de *feuilles de frêne*, 4 grammes par litre d'eau.

Bromure de potassium et iodure de potassium, 1, 2 et 3 grammes par jour $\boxed{+}$.

Sudorifiques internes, indiqués plus loin au formulaire.

Narcotiques au besoin, si les douleurs sont très-vives, et on les emploie en frictions, en applications hypodermiques, au moyen de vésicatoires volants ou d'injections sous-cutanées.

Vésicatoires volants sur les parties douloureuses, — *mozas*, — *cautérisation au fer rouge*.

Genièvre.

On l'emploie comme stimulant dans les douleurs du rhumatisme musculaire, du lumbago, de la courbature, sous forme de fumigations.

Fumigations de genièvre.

Genièvre concassé.	250 grammes.
----------------------------	--------------

On les met dans une bassinoire garnie de charbons ardents, et on la passe entre les draps; on couvrira le malade pendant deux heures $\boxed{+}$.

Poudre fumigatoire.

Oliban en poudre.	} à 20 grammes.
Mastic en poudre.	
Succin en poudre.	} 10 id.
Storax calamite.	
Benjoin.	
Laudanum.	} à 5 grammes.

Mélez. Quantité nécessaire sur des charbons ardens. On dirige la vapeur sur les parties affectées de douleurs rhumatismales [⊕].

Bains de vapeur de benjoin.

Benjoin.	400 grammes.
------------------	--------------

On fait chauffer le benjoin et l'on dirige sa vapeur dans un appareil approprié. Ou bien, on reçoit dans une couverture de laine la vapeur de benjoin qu'on fait brûler, et l'on se sert de cette couverture pour envelopper le malade pendant deux heures [⊕].

Liniment résolutif.

Alcool camphré.	} à 100 grammes.
Alcoolat de genièvre.	
Vinaigre scillitique.	50 id.

Mélez. Pur ou étendu d'eau, pour frictions [⊕]. (Becker.)

Liniment résolutif.

Huile volatile de térébenthine.	20 grammes.
Acide hydrochlorique.	10 id.

Mélez. Dans le rhumatisme. (Pott.)

Liniment calmant.

Extrait de belladone.	10 grammes.
-------------------------------	-------------

Délayé dans :

Eau de laurier-cerise.	400 grammes.
--------------------------------	--------------

Ajoutez :

Laudanum de Rousseau.	4 grammes.
Éther sulfurique.	30 id.

Agitez chaque fois; utile dans les rhumatismes. (Reveillé-Parise.)

Embrocation de véратrine.

Vératrine.	4 grammes.
Alcool rectifié.	16 id.

Faites dissoudre. (Turnbull.)

Douche aromatique.

Espèces aromatiques.	200 grammes.
Baies de laurier.	} à 50 id.
Baies de genièvre.	
Eau commune.	3000 id.

Faites bouillir pendant un quart d'heure, passez et ajoutez s. a. à la colature :

Sel ammoniac.	125 grammes.
Esprit de genièvre.	200 id.

(Plenck.)

Bain sulfureux.

Sulfure de potasse liquide.	150 grammes.
Eau tiède.	q. s.

Mélez. Dans les rhumatismes chroniques. (F. H. P.)

Bain gélatino-sulfureux.

Colle de Flandre.	4 kilogramme.
Sulfure de potasse liquide.	150 grammes.
Eau.	q. s.

Faites dissoudre la colle de Flandre à chaud, dans

une suffisante quantité d'eau, et mélangez la dissolution en même temps que le sulfure de potasse, avec l'eau destinée au bain. (F. H. P.)

Les *douches sulfureuses chaudes* conviennent dans plusieurs affections rhumatismales qui sont heureusement modifiées par ce moyen puissant.

Alcoolat de Fioraventi.

(Baume Fioraventi.)

Térébenthine.	500 grammes.
Résine élémi.	} à 96 id.
Résine tacamahaca.	
Succin.	} à 96 id.
Styrax liquide.	
Gomme résine galbanum.	} à 48 id.
Myrrhe.	
Aloès.	32 id.
Baies de laurier.	125 id.
Galanga.	} à 48 id.
Zédoaire.	
Gingembre.	} à 48 id.
Cannelle.	
Girofle.	} à 48 id.
Muscades.	
Feuilles de dictame de Crète.	32 id.
Alcool à 31°.	3000 id.

F. s. a. En frictions stimulantes à la dose de 60 grammes [⊕]. (Codex.)

Frictions d'huile camphrée.

Camphre purifié.	64 grammes.
Huile d'olive.	440 id.

Réduisez le camphre en poudre par trituration dans un mortier de marbre, en ajoutant quelques gouttes d'alcool; divisez-le peu à peu dans l'huile, et quand la dissolution sera opérée, filtrez. Employée en frictions résolutive. (Waidy.)

Frictions d'eau-de-vie camphrée.

Camphre.	22 grammes.
Alcool à 56° centigrades.	1250 id.

Faites dissoudre, filtrez. Employée en frictions résolutive.

Frictions d'alcool camphré.

Camphre.	64 grammes.
Alcool à 56° centigrades.	440 id.

Faites dissoudre, filtrez. En lotions, pur ou étendu d'eau.

Liniment anodin.

Onguent populéum.	} à 20 grammes.
Huile d'olive.	
Baume tranquille.	} à 20 grammes.

Ajoutez :

Laudanum de Rousseau.	2 grammes.
-------------------------------	------------

Il convient dans les douleurs rhumatismales.

Bain aromatique.

Espèces aromatiques.	4000 grammes.
Eau bouillante.	12 id.

Faites infuser pendant une heure, passez et mélangez avec l'eau du bain. (F. H. P.)

Bain gélatineux.

Colle de Flandre.	4 kilogramme.
Eau chaude.	10 id.

Faites dissoudre à chaud, et mélangez avec l'eau du bain. (F. H. P.)

Liniment volatil.

Huile blanche.	60 grammes.
Ammoniaque.	8 id.

Mêlez dans une bouteille que vous tiendrez bien bouchée. Employé contre les rhumatismes.

(F. H. P.)

Eau de M. le Premier.

Alcoolat de Fioraventi.	300 grammes.
Essence vulnéraire	40 id.

Mêlez. 8 à 16 grammes et plus, en frictions et en applications avec des compresses. Dans les rhumatismes chroniques \boxplus .

Pommade anodine.

Cérat de Galien.	40 grammes.
Extrait de belladone.	40 id.
Acétate de morphine	20 centigrammes.

Mêlez. En frictions contre les rhumatismes.

(Bourge.)

Baume tranquille.

Feuilles de belladone.	} à 125 grammes.
Feuilles de jusquiame	
Morelle.	
Nicotiane.	
Parot.	
Stramonium	} à 32 id.
Sommités d'absinthe	
Sommités d'hysope.	
Sommités de lavande.	
Sommités de marjolaine	
Sommités de menthe aquat.	
Sommités de menthe coq.	
Sommités de millepertuis.	
Sommités de rue.	
Sommités de sauge.	
Sommités de thym.	
Fleurs de sureau.	} 3000 id.
Fleurs de romarin	
Huile d'olive	

F. s. a. Employé en frictions dans le cas de rhumatismes chroniques et douloureux.

Liniment volatil camphré.

Huile blanche.	60 grammes.
Ammoniaque.	8 id.
Camphre	4 id.

Faites dissoudre le camphre dans l'huile; introduisez la dissolution dans une bouteille; ajoutez l'ammoniaque, bouchez et agitez. Pour frictions \boxplus .

(F. H. P.)

Liniment excitant.

Baume de Fioraventi.	} à 60 grammes.
Huile d'olive.	
Alcool camphré.	30 id.
Ammoniaque	4 id.

Mêlez. Pour frictions \boxplus . (F. H. P.)

Liniment stimulant résolutif.

Alcoolat de Fioraventi	} à 50 grammes.
Alcoolat de romarin	
Teinture de cantharides.	40 id.

Mêlez. Employé en frictions dans les affections rhumatismales.

Frictions d'eau de Cologne.

Huile volatile de bergamote	} à 96 grammes.	
Huile volatile de citron.		
Huile volatile de cédrat		
Huile volatile de romarin.	} à 48 id.	
Huile volatile de fleurs d'orange.		
Huile volatile de lavande.	} 24 id.	
Huile volatile de cannelle.		
Alcool à 31° Cartier.		42000 id.
Alcoolat de mélisse composé		1500 id.
Alcoolat de romarin.	1000 id.	

Mêlez, distillez. Pour frictions dans le rhumatisme chronique \boxplus .

Frictions d'alcoolat de romarin, de menthe, de mélisse et de lavande.

Sommités fleuries et fraîches de romarin.	4000 grammes.
Alcool à 31° Cart. (80° cent.).	3000 id.
Eau distillée de romarin	1000 id.

Faites macérer pendant quatre jours et distillez au bain-marie, jusqu'à ce que vous ayez obtenu en alcoolat 2500 grammes.

On préparera de la même manière les alcoolats de menthe poivrée, de mélisse, de lavande.

Pour frictions dans les rhumatismes chroniques \boxplus .

Fomentations de vin aromatique.

Espèces aromatiques	125 grammes.
Vin rouge.	1000 id.
Alcoolat vulnéraire	64 id.

Faites macérer et filtrez.

En fomentations toniques et résolutives.

Baume saxon.

Huile concrète de muscade	125 grammes.
Huile essentielle de lavande	} à 6 id.
Huile essentielle de succin.	
Huile essentielle d'origan.	} à 4 id.
Huile essentielle de marjol.	
Huile essentielle de sauge	
Huile essentielle de romarin	
Huile essentielle de maëis	
Huile essentielle de menthe	} à 26 décigrammes.
Huile essentielle de rue	

Mélangez à froid. 2 à 4 ou 10 grammes pour frictions \boxplus .

Savon acétique camphré.

Éther acétique.	40 grammes.
Savon animal.	} à 5 id.
Camphre.	
Essence de romarin.	2 id.
Essence de girofle.	1 id.

Faites dissoudre au bain-marie et filtrez. 2 à 6 grammes et plus en frictions dans les douleurs rhumatismales.

Cataplasme narcotique.

Poudre de f. de jusquiame	} à 20 grammes.
Poudre de eiguë	
Poudre de belladone	
Poudre de morelle	
Farine de lin.	} q. s.
Décoction de pavots.	

Appliquez sur les parties douloureuses \boxplus .

Pommade du baume nerval.

Moelle de bœuf	} à 125 grammes.
Huile épaisse de muscade	
Huile volatile de romarin	8 id.
Huile volatile de girofle	} à 4 id.
Camphre pulvérisé	
Baume de Tolu	8 id.
Alcool à 34° Cart.	16 id.

F. s. a. Employée en frictions contre les rhumatismes ☒.

Baume opodeldoch.

Savon animal	32 grammes.
Camphre	24 id.
Ammoniaque	8 id.
Huile volatile de romarin	6 id.
Huile de thym	2 id.
Alcool à 34° Cart.	250 id.

F. s. a. Employé en frictions contre les rhumatismes ☒.

Peau (de Goulard.)

Huile d'olive	500 grammes.
Cire vierge	250 id.
Acétate de plomb	30 id.
Camphre	} à 5 id.
Sel ammoniac	

M. s. a. et étendez, soit sur une peau, soit sur de la toile. Employée contre les rhumatismes ☒.

Peau divine.

Poix résine	120 grammes.
Poix de Bourgogne	40 id.
Cire jaune	} à 20 id.
Suif de mouton	
Térébenthine de Venise	} à 20 id.
Huile d'olive	

Faites fondre, passez, étendez sur la peau. En application contre les névralgies rhumatismales ☒.

Emulsion de résine de gaiac.

Résine de gaiac	1 gramme.
Gomme arabique	5 id.

Triturez dans :

Eau	130 grammes.
---------------	--------------

Une ou deux cuillerées à bouche, contre le rhumatisme chronique ☒. (Cullen.)

Tisane diaphorétique.

Eau bouillante	4250 grammes.
Bois de gaiac râpé	} à 15 id.
Racine de réglisse	
Fleurs séchées de sureau	} à 5 id.
Fleurs séchées de coquelicot	

F. s. a. Quatre verres par jour. Dans le rhumatisme chronique ☒. (Gimelle.)

Teinture de Hatfield.

Gaiac	} à 10 grammes.
Savon	
Alcool	400 id.

F. s. a. Une cuillerée à café dans une tisane, dans les affections gouteuses ou rhumatismales ☒.

Élixir antiarthritique de l'île-de-France.

Myrrhe	30 grammes.
Alcôles socotrin	} à 40 id.
Résine de gaiac	

Réduire chaque substance en poudre fine, et la faire dissoudre à part dans un litre d'alcool à 20°; mélanger ces teintures à parties égales.

Une ou deux cuillerées à jeun, dans la goutte et les douleurs rhumatismales ☒.

Sirop ioduré.

Iodure de potassium	40 grammes.
Sirop balsamique de Tolu	200 id.

Faites dissoudre. Mêlez, administrez une cuillerée à bouche dans de l'eau. Dans le rhumatisme nouveau chronique ☒.

Tisane iodurée.

Infusion de saponaire	4000 grammes.
Iodure de potassium	2 id.
Sirop de sucre	60 id.

La dose d'iode de potassium peut être portée à 5 ou 6 grammes.

Solution de propylamine.

Propylamine	24 gouttes.
Eau distillée	180 grammes.

Une cuillerée à bouche toutes les deux heures. Rhumatisme aigu et chronique des articulations, des muscles et des organes internes.

Bols diaphorétiques anglais.

Soufre sublimé	} à 2 grammes.
Bitartrate de potasse	
Résine de gaiac pulvérisée	1 id.
Sirop de sucre	q. s.

Faites quatre bols, à prendre dans la journée. Dans les rhumatismes ☒.

Pilules diaphorétiques.

Extrait de douce-amère	} à 10 grammes.
Soufre sublimé lavé	

F. s. a. de pilules de 25 centigrammes. En prendre de quatre à douze par jour dans les affections rhumatismales ☒.

Décoction de chiendent iodurée.

Iodure de potassium	2 grammes.
Tisane de chiendent	4000 id.
Sirop de menthe	64 id.

Par verres, dans la journée ☒. (Magendie.)

Potion contre le rhumatisme articulaire chronique.

Iodure de potassium	25 centigrammes.
Sirop de pavot blanc	15 grammes.
Eau distillée	80 id.

Mêlez. Pour une potion à prendre en trois fois, le matin, à midi et le soir ☒. (Boumyer.)

Pilules aux trois extraits.

Extrait de douce-amère	12 grammes.
Extrait de saïsepareille	10 id.
Extrait d'aconit	2 id.

F. s. a. cent pilules. De deux à huit par jour, dans le rhumatisme chronique ☒. (Double.)

Potion stimulante.

Huile de cajeput	1 gramme.
Ether sulfurique alcoolisé	4 id.
Eau de menthe	150 id.
Sirop de fleurs d'oranger	40 id.

A prendre par cuillerées toutes les heures.

Sirop de saïsepareille.

Extrait de saïsepareille	192 grammes.
Eau pure	2000 id.
Sucre blanc	4000 id.

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau à la chaleur du

bain-marie; filtrez la liqueur chaude; ajoutez-y le sucre et faites un sirop par simple solution.

Dose, 60 à 120 grammes par jour dans les tisanes.

Vin de gentiane.

Racine de gentiane	32 grammes.
Alcool à 56° centigrades	64 id.
Vin rouge	1000 id.

Tonique amer. Dose, 60 à 120 grammes.

Sirop de gentiane.

Racines sèches de gentiane	48 grammes.
Eau bouillante	564 id.
Sucre	1000 id.

Dose, 50 à 100 grammes. Comme tonique chez les rhumatisants affaiblis \square .

Extrait de gentiane, 2 grammes. Comme tonique.

Extrait d'absinthe. Même dose. Comme stimulant tonique.

Extrait de minyanthe. Même dose. Mêmes propriétés.

Extrait de colombo. Comme tonique. 3 décigrammes à 1 gramme.

Extrait de quassia. Même dose. Mêmes propriétés.

Tisane diurétique.

Bourgeons de sapin	40 grammes.
------------------------------	-------------

Faites infuser dans :

Eau	4000 grammes.
---------------	---------------

Passez, ajoutez :

Vin blanc	250 grammes.
Nitrate de potasse	1 id.
Sirop de Tolu	50 id.

Dans le rhumatisme chronique \square .

Sirop de bourgeons de sapin.

Bourgeons de sapin	60 grammes.
Eau	250 id.
Alcool	45 id.
Sirop simple	4000 id.

Faites infuser les bourgeons de sapin dans l'eau, passez et laissez refroidir; puis ajoutez l'alcool, filtrez, mêlez au sirop froid et réduit au préalable d'une quantité égale. Dans le rhumatisme chronique \square . (Sauvé.)

Potion stimulante aromatique.

Teinture de vanille	} à 40 grammes.
Teinture de cannelle	
Vin blanc généreux	150 id.
Sirop de sucre	50 id.

A prendre en une ou plusieurs fois \square .

Eau de goudron.

Goudron	4000 grammes.
Eau	40 litres.

Mettez le tout dans un vase de 12 litres, agitez le mélange de temps en temps avec une spatule de bois. Après dix jours de macération, décantez et filtrez.

30 grammes contiennent à peu près 1 centigramme des principes du goudron en solution.

Par tasses, pure ou coupée avec du lait. Édulcorez avec du sirop de gomme ou de Tolu.

Préparations officinales d'aconit.

Extrait alcoolique d'aconit donné d'abord à la dose de 25 milligrammes par jour et porté jusqu'à 30 et même 40 centigrammes. Storch, de Vienne, et d'autres depuis l'ont employé avec avantage contre le rhumatisme articulaire. (*Journal général de médecine*, t. XXXIV, p. 436.)

Alcoolature d'aconit (bonne préparation), 1 gr. en potion.

Pilules d'aconit.

Extrait alcoolique d'aconit	5 grammes.
Extrait de gaïac	40 id.

F. s. a. cinquante pilules. Une à quatre dans la goutte, les rhumatismes \square .

Bols stimulants.

Thériaque	} à 1 gramme.
Fleurs d'arnica	
Camphre	

Faites douze bols. A prendre toutes les heures. Dans le rhumatisme chronique \square .

Décocion de saponaire, 5 à 8 grammes dans un litre d'eau \square .

Suc de saponaire, 20 à 40 grammes par jour \square .

Extrait de saponaire, 1 à 3 grammes par jour dans du pain à chanter \square . (Stahl, Bergius.)

Décocion de tiges de douce-amère, 8 à 60 grammes par litre \square . (Linné, Carrère.)

Poudre de feuilles de frêne épineux (Xanthoxylum fraxineum), 1 à 2 grammes par jour, ou en décoction 8 à 15 grammes \square .

Chlorure d'élaiyle, dans le rhumatisme aigu et chronique, musculaire et articulaire, qui est très-soulagé et quelquefois guéri.

Chlorure d'élaiyle	40 grammes.
Axonge	30 id.

En frictions, trois ou cinq minutes \square .

(Wunderlich.)

Fleur de soufre dans des bas de laine ou sur les parties douloureuses recouvertes d'ouate ou de bandes de flanelle. Dans le rhumatisme des tendons ou ténorhumatisme et dans le rhumatisme chronique \square .

Frictions avec l'huile de *Laurus cinnamomum*. Dans le rhumatisme musculaire.

Suc de persicaire mêlé à du suc de joubarbe, 30 à 100 grammes \square . (Rivière.)

Poudre de cévadille, à la dose de 1 à 2 grammes \square .

Soufre à l'intérieur, 60 centigrammes à 1 gramme. Dans le rhumatisme chronique \square .

(Pline, Van Swieten, Barthez.)

Infusion de Rhododendrum chrysanthum, 8 à 15 grammes pour 300 grammes d'eau chauffée toute la nuit. Prendre à jeun. Dans le rhumatisme chronique \square . (Gmelin.)

Ou bien feuilles en poudre, de 50 centigrammes à 2 grammes, deux et trois fois par jour pendant plusieurs semaines.

Infusion de marrubium, 30 à 60 grammes par litre d'eau. A prendre en vingt-quatre heures. Ou *extrait de marrubium*, 60 centigr. à 1 gramme \square .

Bicarbonate de potasse, 15 à 20 et 40 grammes

par jour. Le bicarbonate de soude peut être employé de même dans le rhumatisme chronique □.

(Ganad.)

Phosphore, sous forme d'huile phosphorée, cinq à six gouttes dans le rhumatisme goutteux. (Hufeland.)

Vésicatoires volants instantanés avec l'ammoniaque et saupoudrer avec 1 ou 2 centigrammes de sulfate de morphine. Dans le rhumatisme chronique douloureux □.

Biiodure de mercure tenu en dissolution par un excès d'iode de potassium. Dans le rhumatisme syphilitique □.

Essence de térébenthine, 10 à 20 grammes. A l'intérieur, dans le rhumatisme chronique □.

(Cullen.)

Acide formique, conseillé par M. Ravier (thèse de 1822), n'est plus employé.

Sous-carbonate d'ammoniaque. 25 à 50 centigr. à 1 gramme; une ou plusieurs fois par jour □.

Sel ammoniac, 50 à 150 centigrammes par jour, en pilules ou en potion □.

Frotter de miel chaud les parties souffrantes; saupoudrer ensuite de chaux pulvérisée, que l'on recouvre de papier joseph maintenu par un bandage; puis placer le malade dans un lit bien chaud; faire prendre une forte décoction de salsepareille et ajouter dans chaque verre deux cuillerées à bouche d'esprit de genièvre. (Giron, *Revue de la Société royale de médecine de Marseille*, 1826) □.

Sulfate ou acétate de morphine à l'intérieur ou par méthode endermique, depuis 5 milligrammes, quand le rhumatisme est douloureux □.

Camphre jusqu'à 30 ou 50 centigrammes par jour, en pilules, associé avec opium, jusquiame, mercure ou gaïac, etc □. (Delormel, Dupasquier.)

Décoction de racines de chardon Notre-Dame (Cardus marianus), 4 à 8 grammes par litre d'eau □.

Racine de raifort, en décoction, 10 grammes par litre d'eau. (Cullen.)

Oryzmel de colchique, 30 grammes de bulbes par demi-kilogramme de vinaigre et 1 kilogramme de miel. 6 grammes par jour que l'on peut porter jusqu'à 30 grammes □.

Teinture de bulbes de colchique, en commençant par trente gouttes par jour □.

Teinture de semences et de fleurs de colchique. Trente à quarante gouttes par jour □.

Extrait de Datura stramonium, depuis 1 à 40 centigrammes; ou bien *teinture de stramonium*, à la dose de douze à vingt-quatre gouttes, en augmentant. Frictions sur le lieu douloureux avec une pommade faite de deux parties d'axonge sur une de feuilles.

Décoction de lycopode. 4 grammes par litre d'eau □.

Huile de foie de morue. 30 à 100 grammes par jour, dans le rhumatisme chronique □.

Fleurs de Genista scoparia (sirop), ou 7 grammes en infusion □.

Infusion d'anis étoilé, 10 grammes par litre d'eau □.

Bois de gaïac, 30 grammes par litre d'eau en décoction pour tisane.

Teinture alcoolique de résine de gaïac.

Huile animale de Dippel, trois à quatre gouttes dans une émulsion avec de l'éther, en augmentant.

Écorce de tulipier, 1 à 7 grammes avec du laudanum □.

Trèfle d'eau, feuilles en poudre, 60 à 120 centigrammes; 3 à 7 grammes en infusion; extrait, 30 à 60 centigrammes.

Poudre de quinquina, 50 à 150 centigrammes, douze fois en vingt-quatre heures, ou seulement trois à six fois. Délayée dans de la décoction de quinquina ou dans du miel. Ce remède vaut mieux que le sulfate de quinine, sans en avoir les inconvénients. (Haygarth.)

Eaux minérales.

Néris (Allier). 20 mai au 15 octobre; température, 54° centigrades; par litre, bicarbonate de soude, 37 centigrammes; total des sels, 11 décigrammes.

Thermes très-fréquentés et d'une grande utilité contre les rhumatismes chroniques.

Mont-Dore (Puy-de-Dôme). Saison, du 15 juin au 14 septembre; température, 45° centigrades; par litre, carbonate de soude sec, 45 centigrammes; arséniate de soude, 1 milligramme □.

Eau de Mont-Dore artificielle.

Carbonate de soude cristallisé.	8 grammes.
Chlorure de calcium cristallisé.	450 milligrammes.
Chlorure de magnésium crist.	83 id.
Chlorure de sodium.	71 id.

Plombières (Vosges), 15 mai au 15 octobre; température, de 15 à 63° centigrades; par litre, matières organiques, 6 centigrammes; carbonate de soude, 12 centigrammes.

Eau de Plombières artificielle.

Carbonate de soude cristallisé.	13 centigrammes.
Sulfate de soude cristallisé.	5 id.
Sel marin.	2 id.
Hydrochlorure de chaux crist.	4 id.
Eau pure.	625 grammes.

Eaux sulfureuses d'Uriage (Isère), en boisson, en douches et en bains □.

Eau sulfureuse tiède de Forbach (Moselle), en bains.

Eau sulfureuse de Saint-Antoine-de-Guagno (Corse) en boisson et bains.

Eaux froides sulfureuses de Camoins, près de Marseille, en boisson et en bains.

Eaux de Stachelberg, en Suisse, en boisson et en bains.

Bains de Pérols, près de Montpellier.

Eaux sulfureuses du Vernet (Pyénées-Orientales) □.

Bains d'arséniate de soude, 2 à 3 et 3 à 5 grammes par bain. Tous les deux jours, puis tous les jours.

Pas d'accident à craindre et en un mois les mouvements redevennent faciles. Dans le rhumatisme chronique et dans le rhumatisme nouveau □.

(G. de Mussy.)

Bains de vapeur d'acide sulfureux. Rhumatisme chronique.

Eaux salines d'Ussat, près de Tarascon.

Eaux salines chaudes de Caldette, près Marvejols (Lozère).

Eaux alcalines ferrugineuses salines de Tœplitz, er. Bohême.

Eaux salées, alcalines de Wiesbaden (Nassau).

Eaux salines chaudes de Wildbad (Wurtemberg).

Bains de Vignone (Italie).

Bains d'eau minérale tiède ferrugineuse d'Ogen, à 4 kilomètres sud-est d'Oléron.

Eaux de Sulzmat (Haut-Rhin).

Boues de Saint-Amand (Nord), employées en bains ☒.

Eaux de Bourbon-Lancy, en bains.

Eaux de la Malou, en bains.

Eau minérale d'Accorus (Basses-Pyrénées), sulfureuse et ferrugineuse, vantée par Bordeu.

Eaux minérales d'Acqui (Piémont), hydro-sulfureuses alcalines.

Eaux minérales d'Aigues-Chaudes (Basses-Pyrénées), en bains, hydro-sulfureuses ☒.

Eaux minérales d'Aix en Provence et d'Aix en Savoie, en boisson et bains, hydro-sulfureuses ☒.

Eau sulfureuse de Louesches (Suisse), bains et douches ☒.

Eau minérale de Bade (grand-duché), boisson et bains.

Eau sulfureuse de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), boisson, bains, douches ☒.

Eaux sulfureuses, alcalines et un peu ferrugineuses de Bagnolles (Orne), boisson et bains.

Bains de marc de raisin (Mérat et Lens).

Eaux sulfureuses de Baréges (Hautes-Pyrénées).

Eau alcaline de Luxeuil (Haute-Saône), bains, boisson et douches.

Eaux de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), toniques, apéritives; boisson et surtout bains ☒.

Eau sulfureuse de Moligt (Pyrénées-Orientales), en bains.

Eau sulfureuse alcaline de Montmirail (Vaucluse), boisson et bains.

Eau alcaline de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), boisson, bains et douches.

Eaux sulfureuses de Cauterets (Hautes-Pyrénées) ☒.

Eau sulfuro-ferrugineuse d'Encausse (Haute-Garonne).

Eau sulfureuse d'Enghien, bains, douches, boisson ☒.

Eau de Saint-Gervais (Savoie), boisson et bains ☒.

Eau saline d'Evaux (Creuse), bains et boisson.

Eau de Saint-Laurent (Ardèche), boisson, bains et douches.

Eau sulfureuse de Saint-Honoré (Nièvre), en douches et en bains ☒.

Eaux d'Aix-la-Chapelle, en boisson, en douches et en bains ☒.

RHUME. Synonyme de bronchite (V. ce mot).

Rhume de cerveau. Synonyme de coryza (V. ce mot).

RHUS TOXICODENDRON. V. SUMAC VÉNÉNEUX.

RICIN. Arbrisseau de la famille des euphorbiacées, dont les feuilles pilées, mises sur le sein des nourrices en guise de cataplasmes, sont réputées galactogéniques ☐, et dont les semences renferment une huile purgative très-active ☒☒. Une seule d'entre elles avalée entière peut produire la purgation, mais ce n'est pas ainsi qu'on les emploie, on les broie à froid pour en retirer l'huile par expression.

L'huile de ricin se donne à la dose de 15 à 30 grammes à jeun, dans une tasse de bouillon gras chaud, avec une cuillerée d'oseille fraîche, ou dans une tasse de thé, ou dans une tasse de

café noir sucré, ou enfin en émulsion avec un jaune d'œuf et du sirop menthé.



Fig. 509. — Ricin.

RIPPOLDSAU (duché de Bade). Eau ferrugineuse froide, employée contre l'anémie, la chlorose, la gastralgie et les dyspepsies.

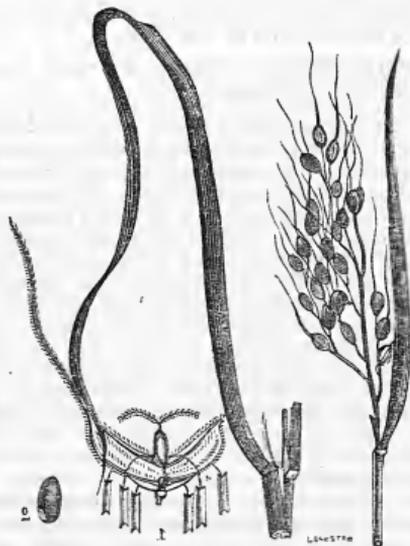


Fig. 510. — Riz.

RIZ. Plante alimentaire de la famille des

graminées, dont la semence, en *décoction* (10 grammes par litre d'eau), sert de tisane contre la diarrhée ☒, et dont la *farine* est quelquefois employée pour faire des cataplasmes émollients.

ROANNE (Loire) Eau ferrugineuse froide, employée dans la chlorose ☒.

ROCHE-CARDON (Rhône). Eau ferrugineuse froide ☒.

ROCHE-POSAY (LA) (Vienne). Eau saline sulfureuse froide ☒.

ROMARIN. Plante de la famille des labiées, dont les fleurs sont employées comme stimulantes et antispasmodiques dans les flatuosités ☒ et dans l'hystérie ☒.

L'alcool de romarin, fait par macération des fleurs dans l'alcool distillé à une douce chaleur, constitue l'eau de la reine de Hongrie, si vantée contre la goutte ☒.

RONCE. Arbrisseau de la famille des rosacées, dont les feuilles en *décoction*, à la dose de 30 grammes par litre d'eau miellée, servent à faire des gargarismes contre les angines ☒.

ROSAT (MIEL). Préparation utile contre les aphthes ou pour édulcorer les gargarismes et faite avec la décoction de roses rouges dans de l'eau ensuite bouillie avec du miel.

Rosat (ONGUENT). Préparation contre les gerçures des lèvres ☒ faite avec des pétales de roses rouges bouillies dans la graisse et colorés d'orcanette.

Rosat (VINAIGRE). Préparation de toilette obtenue par la macération de 100 grammes de pétales de roses rouges dans un litre de vinaigre qu'on filtre au bout de huit jours.

ROSE. Plusieurs espèces de roses sont employées en thérapeutique :

1° La *rose rouge* ou la *rose de Provins*, dont les pétales, doués de propriétés astringentes, servent en *décoction* (30 grammes par litre) pour faire des injections dans la leucorrhée ☒ et en lotions sur les plaies; en incorporation avec du miel pour préparer le *miel rosat* contre les aphthes ☒; avec du vinaigre pour faire le *vinaigre rosat* de toilette ☒; avec la graisse pour la *pommade rosat*, employée contre les gerçures des lèvres ☒; avec du sucre pour faire une *conserve* destinée à l'usage d'excipient dans la préparation des pilules.

2° La *rose à cent feuilles* ou *rose pâle*, dont on retire l'*huile essentielle de roses*, et avec laquelle on prépare, soit l'*eau distillée de roses*, employée comme collyre ☒, soit le *sirop de roses pâles composé*, employé comme purgatif chez les enfants, à la dose de 30 grammes.

3° Le *rosier sauvage* ou *églantier*, dont le fruit astringent, styptique, appelé *cynorrhodon* ou *gratte-cul*, renferme le poil à gratter, dont le contact avec la peau excite de vives démangeaisons, et par sa pulpe sert à la préparation d'une conserve destinée à servir d'excipient pour les électuaires ou pour les pilules.

ROSÉOLE. Une éruption exanthématique de taches rouges, discrètes, plus ou moins confluentes sans bronchite, ni symptômes généraux graves, caractérisée la roséole.

* * La roséole est une fièvre éruptive épidémique, contagieuse et voisine de la rougeole, n'ayant aucune gravité pour le présent ni pour l'avenir, bien différente sous ce rapport de la rougeole qui prédispose si souvent à la tuberculisation pulmonaire.

* * Cinq à six jours suffisent à l'évolution complète et à la guérison de la roséole.

* * Il y a un grand nombre de roséoles accidentelles, sporadiques, produites par l'intoxication passagère qui résulte de certains aliments de mauvaise qualité, tels que les moules, — de certains remèdes, tels que le sulfate de quinine, le copahu, l'iode de potassium, etc.; — de certains miasmes, tels que celui du choléra, témoin la roséole observée dans la convalescence de quelques cholériques, — de certains virus, témoin la roséole de la syphilis, mais ces roséoles n'ont rien de grave, et à part celle de la syphilis, toutes se terminent en sept à huit jours.

Thérapeutique. — Sauf le traitement spécifique mercuriel exigé par la roséole syphilitique, toutes les roséoles épidémiques ou sporadiques et toxiques n'exigent d'autre traitement que le repos à la chambre, les boissons diaphorétiques et une alimentation modérée.

ROSSOLIS. Petite plante très-purgative de la famille des droséracées, dont l'infusion, 4 grammes par litre, se donne contre l'hydroisie.

ROT OU ÉRUCTION GAZEUSE. Émission accidentelle de gaz par la bouche au moment d'une indigestion ou dans la dyspepsie flatulente, chez les gastralgiques et chez les hypochondriaques qui ont les digestions pénibles, lentes et difficiles. V. DYSPESIE.

* * Dans l'indigestion ou dans le cancer de l'estomac, les éructations sont souvent *nido-reuses*, ayant l'odeur d'œufs pourris, ce qui est rare, tandis qu'elles sont presque toujours *inodores* dans la dyspepsie flatulente et dans la gastralgie hypochondriaque. V. HYPOCHONDRIE.

* * Les éructations sont très-communes chez les hystériques, et elles déterminent un tel gonflement de l'estomac qu'il faut détacher les vêtements et qu'il en résulte des spasmes et une tendance à la syncope et un accès d'hystérie.

Thérapeutique. — Contre les rots, il faut donner des carminatifs (V. ce mot), des boissons aromatiques chaudes et surtout du thé, de l'alcoolat de mélisse, de l'ammoniaque, dix à vingt gouttes dans un verre d'eau sucrée, et de la magnésie noire ou charbon végétal à la dose de 15 à 20 grammes dans de l'eau sucrée.

ROUEN (Seine-Inférieure). Eau ferrugineuse froide.

ROUGEOLE ou **FIÈVRE MORBILLEUSE**. Une éruption générale, fébrile, de taches rouges, irrégulières, un peu saillantes, ne disparaissant pas par la rayure du doigt, caractérise la rougeole. V. SCARLATINE.

* * * La rougeole est une fièvre éruptive, probablement virulente, due à l'absorption d'un ferment qui empoisonne le sang et provoque un exanthème.

* * * Comme toutes les fièvres éruptives, la rougeole est épidémique, infecto-contagieuse et se montre ordinairement dans l'enfance.

* * * Il y a quatre périodes dans l'évolution de la rougeole, sa *germination*, qui varie de six à vingt-neuf jours; son *invasion*, qui dure de quatre à quinze jours; son *éruption*, qui persiste deux à six jours, et la *desquamation* furfuracée souvent peu appréciable, qui dure huit à dix jours.

* * * La rougeole est toujours à la fois *externe* par son exanthème, et *interne*, au contraire, par l'exanthème des nariues, de la conjonctive des bronches et de l'intestin, ce qui veut dire que son éruption occupe simultanément la peau et les muqueuses.

* * * Bénigne quand son évolution est régulière et rapide, la rougeole est souvent *maligne*, anormale, irrégulière et par cela même fort grave.

* * * La fièvre accompagnée de rougeur des yeux, de larmolement, de coryza, de sternutation et de toux sèche, fébrile, annonce la prochaine apparition de la rougeole.

* * * Une convulsion suivie de fièvre avec catarrhe nasal, oculaire et bronchique, doit faire craindre une rougeole.

* * * La rougeole sans catarrhe bronchique se termine toujours heureusement.

* * * Le catarrhe bronchique qui accompagne la rougeole doit faire craindre une pneumonie.

* * * Les pneumonies de la rougeole, dites *morbilleuses*, ont quelque chose de spécifique qui retarde leur résolution et les rend très-graves.

* * * La pneumonie morbilleuse est plus ordinairement lobulaire que lobaire, et elle se termine souvent par la mort. V. PNEUMONIE.

* * * Plus que les autres, la pneumonie morbilleuse favorise le développement des granulations granuleuses grises demi-transparentes du poumon, d'où la phthisie pulmonaire. V. PHTHISIE.

* * * La desquamation de la bronchite et de la pneumonie morbilleuses produit dans les bronches des amas d'épithélium pulmonaire qui, comme les poussières venues du dehors, sert de gangue à la tuberculose pulmonaire.

* * * Chez les enfants la rougeole est très-sou-

vent le point de départ d'une éruption de gomme impétigineuse, d'eczéma cutané, d'otite et d'otorrhée, à ce point qu'on peut dire qu'elle met les humeurs en mouvement.

* * * L'éruption de rougeole se complique quelquefois d'une infiltration saugineuse de la substance du derme, de façon à former la rougeole hémorrhagique, qui n'est pas plus grave que les autres, s'il n'y a point de nouvelle complication.

* * * On voit quelquefois la rougeole se compliquer de suffocation par laryngite aiguë avec ou sans œdème de la muqueuse, ce qui entraîne l'obligation de faire la trachéotomie.

Thérapeutique. — Il n'y a aucun autre moyen prophylactique de la rougeole que l'isolement, et toutes les tentatives faites jusqu'ici pour inoculer le principe de cette maladie ou pour en donner l'immunité au moyen du camphre, du soufre et de la belladone, 1 centigramme par jour, comme dans la scarlatine (V. ce mot), sont restées sans succès.

Contre la rougeole régulière, une demi-diète (bouillon et lait coupé), des boissons émoullientes, pectorales, tièdes, et le repos au lit, sans trop de couvertures, sont ce qu'il y a de mieux à prescrire.

La toux fébrile de la rougeole et la bronchite morbilleuse doivent être combattues à l'aide de potions gommeuses, de juleps béchiques et de loochs blancs additionnés ou non de sirop diacode, de sirop karabé, de sirop de pavots, à 10 ou 30 grammes, suivant l'âge des enfants.

Contre la rougeole des bronches et des pneumonies morbilleuses, une ou deux sangues à l'épigastre et des ventouses scarifiées sont au début des choses nécessaires.

Lipécacuanha en poudre, 20 à 50 centigrammes, ou en sirop, 15 à 40 grammes, est nécessaire quand le catarrhe bronchique intense accompagne la pneumonie morbilleuse.

Au bout de quelques jours, les phlegmasies pulmonaires de la rougeole doivent être traitées par l'alcoolature de bryone, 1 à 3 grammes en potion ☐; par le kermès, 5 à 10 centigrammes, dans une potion ☐; par l'oxyde blanc d'antimoine, 10 à 30 centigrammes ☐; par les révulsifs cutanés, tels que la teinture d'iode, trois fois par jour jusqu'à excoriation du derme; ou bien par l'huile de croton tiglium, vingt gouttes en frictions, matin et soir, jusqu'à éruption vésiculeuse; ou par un emplâtre de thapsia ou enfin par les vésicatoires volants répétés.

Une forte diarrhée dans la rougeole doit être combattue par les lavements amidonnés et opiacés, par des lavements de sous-nitrate de bismuth, 3 grammes dans 150 grammes de mucilage de gomme adragant, et par le sous-nitrate de bismuth, 2 à 4 grammes, à l'intérieur, en poudre ou dans du sirop.

FORMULAIRE DE LA ROUGEOLE.

Infusion de fleurs de sureau, dans la rougeole sortant avec peine ☐.

Phosphore pour faciliter l'éruption ☐. (Conradi.)

Tisane sudorifique.

Barlaine } AA 20 grammes.
Patience }

Faites infuser dans :

Eau. 1000 grammes.

Ajoutez :

Sirop de sucre. 100 grammes.
Acétate d'ammoniaque. 20 id.

A prendre dans la journée ☐.

*Tisane diaphorétique.*Ecorce intérieure d'orme 50 grammes.
Racine de patience. 20 id.
Eau commune. q. s.

Pour avoir 1500 grammes de colature que l'on édulcore à volonté.

125 à 150 grammes. Deux ou trois fois dans la journée ☐. (Bréra.)

*Potion diaphorétique.*Acétate d'ammoniaque. . . } à 40 grammes.
Alcoolat de cannelle }
Vin blanc. 150 id.
Sirop de sucre. 50 id.

Par cuillerées dans la journée ☐.

*Boisson tempérante.*Crème de tartre soluble. 30 grammes.
Nitrate de potasse. 2 id.
Sucre. 50 id.
Eau. 4000 id.

A prendre par verrés.

Lotions avec :

Huile essentielle de moutarde. 5 grammes.
Alcool. 400 id.

Dans la rougeole sortant mal.

*Limonaie purgative au tartrate de magnésie.*Carbonate de magnésie. 15 grammes.
Acide tartrique 23 id.
Eau. 600 id.

Faites dissoudre, filtrez, édulcorez avec 60 grammes de sirop tartrique aromatisé à l'orange ou au citron. Pour purger au moment de la desquamation. (Garnier.)

Quand la rougeole sort difficilement, ou ne sort pas du tout, et qu'elle se porte sur les poumons et sur le cerveau, de façon à produire la suffocation et le délire, il faut employer les fumigations de genièvre ou de benjoin, les frictions sèches avec la brosse de crin ou de laine, les frictions électriques, l'excitation cutanée avec la roue réulsive de Mathieu, et à l'intérieur, l'acétate ou le carbonate d'ammoniaque, à la dose de 4 à 10 grammes.

Après la rougeole, si l'enfant n'a pas habituellement de mauvaises digestions, un purgatif est nécessaire pour éviter les gourmes consécutives et pour prévenir les affections tuberculeuses du poumon.

Lotions avec une solution de borax dans l'eau de roses; 25 grammes sur 30 grammes. (Hufeland.)

ROUGEURS DU NEZ. La peau du nez devient rouge chez quelques personnes affectées d'acné (V. ce mot), de lupus, d'érythème scrofuleux chronique, et, chez quelques vieillards, lorsque le derme hypertrophié se remplit de varices capillaires.*Thérapeutique.* — La pommade soufrée, la pommade au calomel, les applications de cold-cream et de glycérine, mélangée à l'eau de roses, les lotions

d'eau blanche très-chaude, d'eau vinaigrée très-chaude, sont très-utiles contre la rougeur du nez.

ROUSSEUR. V. ÉPHELIDES.**ROUZAT** (Puy-de-Dôme). Eaux ferrugineuses bicarbonatées, employées contre la scrofula ☐.**ROYAT** (Puy-de-Dôme). Eaux minérales salines bicarbonatées, arsenicales, employées contre les rhumatismes, les maladies de la peau, les affections chroniques des voies respiratoires, la chlorose, les maladies de l'utérus, en boisson, en bains, en douches et en inhalations ☐.**RUBÉFIANTS.** Agents thérapeutiques réulsifs employés localement pour produire la rubéfaction de la peau. On les emploie sur les membres et sur la poitrine, comme moyens de révulsion, soit pour remédier à la congestion cérébrale et pulmonaire, soit pour rappeler un exanthème qui sort mal ou qui a très-promptement disparu.

Les rubéfiants sont les bains de pied dans l'eau très-chaude, additionnée de sel, de cendre ou de farine de moutarde, — les demi-bains d'eau chaude jusqu'à la ceinture, — les applications locales d'une éponge remplie d'eau bouillante, — les cataplasmes de farine de lin, saupoudrés de farine de moutarde, — les applications de vinaigre concentré ou d'acide acétique affaibli, — les lotions d'ammoniaque, — les emplâtres de poix de Bourgogne et de thapsia, — le vésicatoire laissé pendant quatre heures sur la peau, — l'urtication avec des orties piquantes fraîches, — les frictions sèches avec une brosse ou un gant de crin, etc.

RUE. Plante âcre et infecte de la famille

Fig. 511. — Rue.

des rutacées, réputée excitante ☐, anthelmin-

thique ☐, emmégagogue ☒ et abortive ☐. On l'administre en *infusion*, 4 à 10 grammes par litre d'eau; en *consève*, 1 à 2 grammes; en *poudre*, 1 à 2 grammes dans du miel.

RUPIA. Des bulles de la peau entourées d'une petite auréole inflammatoire et se couvrant d'une croûte noirâtre, inégale, plus ou moins épaisse, masquant une ulcération atonique du derme, caractérisent le rupia.

* * La scrofule, la syphilis et l'état cachectique, sont les causes du rupia.

* * C'est principalement aux membres que s'observe le rupia.

* * La chronicité est le caractère du rupia, car il se prolonge habituellement pendant plusieurs mois.

* * Il y a un *rupia simplex* formant une érosion du derme couvert d'écaïlle noirâtres, crustacées, un *rupia escharotica*, compliqué d'ulcération atonique, profonde de la peau, et un *rupia syphilitique*, dont l'auréole livide et le phagédénisme indiquent généralement la nature.

Thérapeutique. — Les soins de propreté, réunis à une bonne alimentation à l'usage de quelques toniques, guérissent le rupia. Comme topique, il faut saupoudrer avec du sous-nitrate de bismuth ☒, ou mettre des compresses imbibées d'une solution de coaltar saponiné au 40^e ou d'acide phénique au 100^e.

Contre le rupia syphilitique (V. SYPHILIS), il est indispensable d'employer le traitement mercuriel pendant un mois.

RUPTURE DES MUSCLES ET DES VIS- CÈRES. V. MUSCLES et CONTUSIONS.

S

SABINE OU JUNIPERUS SABINA. Arbrisseau de la famille des conifères, dont les feuilles amères, odorantes, âcres et irritantes, sont réputées vermifuges ☒, emménagogues ☒ et abortives ☒. Elles ont aussi été vantées comme très-utiles dans le traitement de la goutte et du rhumatisme ☐ à l'intérieur. On administre la sabine en *poudre*, 25 à 75 centigrammes; en *infusion*, 5 à 6 grammes par litre d'eau; et en *essence*, deux à dix gouttes dans une potion. A l'extérieur on s'en sert en décoction pour laver les ulcères atoniques et pour faciliter leur cicatrisation.

SABLIER. Arbre des Antilles, de la famille des euphorbiacées, dont les semences pulvérisées sont très-purgatives à la dose de 10 centigr. et dont on retire une huile pouvant également servir de purgatif. C'est un remède à peu près inconnu en Europe.

SABURRAL: État morbide dû à la présence de saburres gastriques, caractérisé par l'inappétence, le dégoût des aliments, les nausées et l'empatement de la bouche, qui est fade ou amère.

* * L'état saburral se produit spontanément pendant l'été, sous l'influence de grandes chaleurs, à la suite d'une indigestion et à l'origine de toutes les maladies aiguës.

* * L'état saburral masque souvent le début de la fièvre typhoïde. V. EMBARRAS GASTRIQUE.

Thérapeutique. — Contre l'état saburral qui persiste et qui engendre de véritables malaises, il faut administrer comme vomitif 5 centigrammes de tartre stibié dans un demi-verre d'eau, et faire boire pour tisane de la limonade ou de l'eau de groseilles.

SABURRES. Sécrétion muqueuse et glaireuse exagérée de la muqueuse gastrique dont la présence produit sympathiquement les enduits blanchâtres de la langue avec un état de malaise, d'inappétence et de dégoût fort désagréable. V. SABURRAL.

SACCHAROLÉS. Préparations formées d'un mélange exact de sucre, de poudre et de substances médicamenteuses pulvérisées (Béral).

Les saccharolés sont simples ou composés, selon que le sucre est associé à une ou à plusieurs autres poudres, etc.

Saccharolé ou sucre d'alun.

Alun.	} à parties égales.
Sucre.	

Dans la tisane de Zittmann, il entre un mélange dit *sucre d'alun* composé d'alun, quatre parties, et de kino, une partie.

Saccharolé de carragaheen.

On épuise le fucus de son mucilage par des décoctions successives, on évapore les décoctés au bain-marie bouillant, jusqu'à consistance de sirop très-cuit. On ajoute à une partie de ce liquide quatre de sucre, on dessèche au bain-marie, en ayant soin d'agiter jusqu'à dessiccation complète.

Saccharolé de citrate de fer.

Citrate de peroxyde de fer li- quide.	4 grammes.
Sucre.	44 id.
Oléosure de citron.	q. s.

Pour aromatiser; faites sécher à l'étuve.
4 à 8 grammes trois fois par jour, comme tonique.
(Béral.)

Saccharolé de corne de cerf.

Gélatine de corne de cerf, obtenue par l'acide chlorhydrique de 4000 grammes de corne de cerf râpée et :

Sirop de sucre 3000 grammes.

Faites sécher au bain-marie, pilez et tamisez.
(Mouchon.)

Saccharolé d'essence de térébenthine.
(Oléosucre de térébenthine.)

Essence de térébenthine.	12 grammes.
Acide pyrotartrique.	5 décigrammes,
Sucre.	q. s.

Pour absorber le tout; faites une poudre. (Aug.)
Préconise par Gæse contre le tænia. Trois prises dans les vingt-quatre heures.

Saccharolé de jalap composé.

(Sucre orangé purgatif, poudre de jalap orangée composée.)

Sucre.	440 grammes.
Jalap.	1 id.
Crème de tartre solide.	15 id.
Huile volatile d'écorce d'orange.	8 id.

Triturez l'essence avec le sucre et ajoutez le reste. 1 gramme contient environ 1 décigramme de jalap. Purgatif agréable, 8 à 12 grammes dans 500 grammes d'orangeade cuite. (Dorvault.)

Saccharolé de lichen.

(Saccharure de lichen, sucre de lichen, gelée sèche de lichen, poudre de lichen sucrée.)

Lichen d'Islande.	} à 1000 grammes.
Sucre.	

Faites macérer le lichen pendant deux jours dans l'eau froide en renouvelant celle-ci toutes les six heures, afin d'enlever l'amertume de la plante; exprimez le lichen, et faites-le bouillir dans une quantité d'eau suffisante, passez avec expression; ajoutez le sucre au décocté, et évaporez au bain-marie, en agitant sans cesse jusqu'à siccité; passez au tamis. (Procédé Robinet, adopté par le Codex.)

Saccharolé de limaçons.

(Saccharure d'escargots, sucre hélicicé.)

Chair de limaçons.	3 grammes.
Eau.	8 id.

Battez vivement pendant un quart d'heure, exprimez et ajoutez la liqueur :

Sucre.	8 grammes.
----------------	------------

Faites sécher au bain-marie. (Soubeiran.)

Saccharolé de magnésie.

(Poudre de magnésie sucrée.)

Magnésie.	} à parties égales.
Sucre.	

Saccharolé de mousse de Corse.

(Gelée sèche de mousse de Corse.)

Mousse de Corse.	500 grammes.
Sucre.	1000 id.
Eau.	q. s.

Faites une décoction de la mousse de Corse dans l'eau, passez, laissez reposer; décantez et opérez du reste comme pour le saccharure de lichen.

(Procédé Deleschamps.)

Saccharolé vermifuge mercuriel.

(Sucre vermifuge.)

Ethiops minéral.	2 grammes.
Mercurc coulant.	3 id.

Triturez pour éteindre le métal et ajoutez :

Sucre.	7 grammes.
----------------	------------

(Soubeiran.)

Saccharolé avec la digitale fraîche.

Feuilles fraîches de digitale mondées de leur pétiole et de leurs plus grosses nervures, 1, sucre blanc concassé, 3.

Exposez la digitale pendant douze heures à l'air libre, mais à l'ombre, entre deux feuilles de papier gris, afin de laisser échapper une certaine proportion de son eau de végétation; triturez-la alors avec le sucre jusqu'à mélange parfait, faites sécher doucement à l'étuve, pulvérisez et conservez en flacons noirs (Foy).

Préparez ainsi les *Saccharures avec les plantes fraîches* de :

Belladone, ciguë, aconit, jusquiame, sabine, rue, stramoine, ainsi que ceux de *seigle ergoté, de bulbes de colchique* et de *scille* frais; en un mot, de toutes les substances actives qui perdent de leur activité par la dessiccation. (Dorvault.)

Ces saccharures peuvent être administrés en poudre ou transformés en pilules à l'aide de quelques gouttes d'eau ou de sirop.

SACCHARURES. Préparations formées d'un mélange de teinture alcoolique ou éthérée, d'une substance médicamenteuse avec du sucre qu'on laisse à l'air ou qu'on chauffe légèrement pour faciliter l'évaporation de l'éther ou de l'alcool, de façon à obtenir du sucre pénétré de la substance active de la teinture (Béral), et qu'il ne reste plus qu'à pulvériser.

* On prépare ainsi avec 60 grammes de teinture et 500 grammes de sucre des saccharures de jalap, d'ipécacuanha, de rhubarbe, de jusquiame, d'aconit, de belladone, de safran, etc., ayant 1 centigramme de substance par 4 gram. de saccharure.

SACHETS. Petits sacs de toile remplis de substances médicamenteuses pulvérisées, qu'on applique au devant du cou dans le goître \boxplus ; sur la tête dans les maladies du cerveau \boxplus ; dans le vagin contre les maladies de l'utérus, etc. \boxminus .
V. UTÉRUS, THYROÏDE, VAGINITE.

SACRO-COXALGIE (Boyer). La sacro-coxalgie est une lésion de l'articulation sacro-iliaque, consécutive à la grossesse ou à une chute. Tantôt la lésion de l'articulation est primitive, et elle consiste dans une inflammation des surfaces articulaires et de la séreuse articulaire, tantôt elle est consécutive à une lésion de l'os iliaque ou du sacrum.

* On reconnaît la sacro-coxalgie à une douleur fixe au niveau de l'articulation sacro-iliaque, à la claudication et à tous les signes locaux ou généraux des ostéites périarticulaires. V. ce mot.

* Il y a dans la sacro-coxalgie une douleur de genou comme dans la coxalgie (Laugier), mais comme dans la coxalgie elle disparaît quand les malades sont couchés, et c'est dire encore que la douleur de genou est une douleur de fatigue due à de fausses positions. V. COXALGIE.

* On peut confondre une sacro-coxalgie avec

une coxalgie, mais dans celle-ci les mouvements de la hanche sont nuls ou à peu près; il y a du gonflement de la hanche. Dans la sacro-coxalgie, ce signe manque et il y a des mouvements dans l'articulation coxo-fémorale.

** La névralgie sciatique, même au début, s'annonce par une douleur sur le trajet des nerfs et il y a des points douloureux partout où le nerf devient superficiel.

** Un abcès par congestion de la fesse, chez une femme qui a eu des douleurs fixes au niveau de la région sacrée depuis sa couche, doit faire soupçonner l'existence d'une sacro-coxalgie.

** La mobilité anormale de l'articulation sacro-iliaque est un bon signe pour diagnostiquer une sacro-coxalgie, mais la nature de l'articulation ne permet guère de la constater.

Thérapeutique. — Le traitement de la sacro-coxalgie consiste à appliquer des vésicatoires successifs sur la région, à immobiliser le bassin dans une gouttière de Bonnet (V. COXALGIE). Lorsque des abcès se sont formés, on les ouvre et l'on fait des injections iodées répétées tous les jours au plus tard. On soutiendra le bassin avec une ceinture faite avec une bande roulée dextrinée.

SAFRAN (CROCUS SATIVUS). Plante de la famille des iridées, dont on utilise les fleurs en arrachant les stigmates qu'on fait sécher sur des toiles métalliques légèrement échauffées. On l'emploie comme stimulant et comme emménagogue ☐; en poudre, 30 centigr. à 1 gramme; en *infusion*, 8 à 10 filaments par tasse d'eau chaude; en *teinture*, 1 à 2 grammes; en *sirup*, 30 à 60 grammes. Le safran est avec l'alcool la partie active de l'*élixir de Gorus*.



Fig. 512. — Safran.

SAGAPÉNUM. Gomme-résine très-âcre produite par une ombellifère de la Perse, le *Ferula persia*. Elle entre dans la composition du diachylon et de la thériaque.

SAGOU. Féculé alimentaire extraite par le lavage de la moelle de certains palmiers, particulièrement du *Sagus farinifera*. On passe sur un tamis fin et le résidu séché forme une pâte



Fig. 513. — Sagou.

qui sert d'aliment et de remède dans l'entérite aiguë et chronique de l'enfance ☐.

SAIGNÉE. L'ouverture des veines et de quelques petites artères superficielles au moyen de la lancette (V. ce mot) constitue la saignée.

** La saignée est un moyen antiphlogistique et anticongestif employé dans un grand nombre de maladies et mis en usage depuis les premiers temps de la médecine.

** On saigne les veines du bras; les veines du pied; la jugulaire; les veines ranines; la veine salvatelle, la veine céphalique du pouce à la main et quelquefois l'artère temporale. V. ARTÉRIOTOMIE.

** On obtient des saignées locales sur les muqueuses des fosses nasales, sur la conjonctive (V. RÉTINITE); mais ce sont là des mouchetures et non des saignées. Les ventouses sont les variétés de saignées locales les plus usitées.

Saignée du bras. Cinq veines peuvent être saignées au bras (fig. 514): la veine radiale 2; les veines cubitales 1, 4; la veine médiane 3; la veine médiane basilique 4; la veine médiane céphalique 5.

On saigne quelquefois la veine basilique 6 et la veine céphalique 7.

On doit généralement choisir la veine médiane céphalique, et les veines qui ne sont pas voisines d'une artère anormalement située; ce dont on doit toujours s'assurer avant de serrer le bras.

Pour saigner une de ces veines, le malade étant assis ou couché, la tête un peu élevée, on place un

lien constricteur sur la partie inférieure du bras. L'opérateur l'applique en plaçant la main du malade sous son bras gauche, ce qui permet de maintenir le membre pendant qu'on roule la bande; celle-ci doit

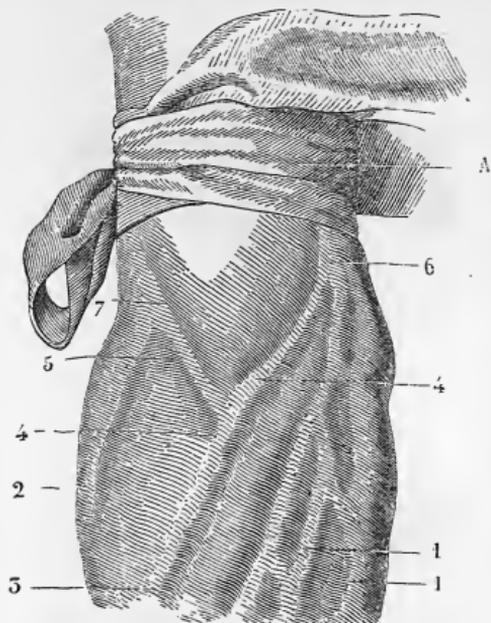


Fig. 514. — Veines du pli du bras. — 1. Veines cubitales. — 2. Veines radiales. — 3. Veine médiane. — 4. 4. Veine médiane basilique. — 5. Veine médiane céphalique. — 6. Veine basilique. — 7. Veine céphalique. — A. Ligature du bras.

être placée 2 ou 3 centimètres au-dessous du point où l'on veut saigner.

Lorsque les veines sont bien gonflées, l'opérateur saisit l'avant-bras à sa racine à pleine main, de façon à pouvoir placer le pouce sur la veine qu'il veut saigner, au-dessous du point où il veut piquer. La lame de la lancette, faisant un angle droit avec sa châsse, est tenue entre les doigts comme une plume à écrire. Les doigts placés très-près de la pointe ne laissent passer qu'un centimètre au plus de la lame; alors l'opérateur presse sur la veine avec le pouce gauche au-dessous du point où il veut piquer, puis il place la lancette sur la veine, ponctionne brusquement. Lorsqu'une goutte de sang apparaît sur le côté de la lancette, il bascule la lame de façon à relever la pointe et à inciser la veine et la peau de dedans en dehors perpendiculairement à l'axe du vaisseau. Faire une incision parallèle à la veine (Antyllus) est une pratique abandonnée.

Lorsqu'on a affaire à un sujet gras, on fera d'abord une incision de la peau seule avec le tranchant de la lancette, puis on ponctionnera la veine dans la plaie où on la reconnaît à sa coloration bleue.

Si l'on saigne une veine proche d'une artère, on se servira d'une lancette à un seul tranchant (Malgaigne) et l'on piquera horizontalement en tournant le côté non tranchant de l'instrument vers l'artère.

Immédiatement après la ponction de la veine, l'opérateur cesse de presser sur celle-ci avec le pouce gauche, le sang sort en jet par la plaie de la veine,

et il importe à ce moment que l'articulation du coude reste immobile.

Si l'écoulement du sang est arrêté par un peloton graisseux, on excisera la graisse. Si le parallélisme de la plaie cutanée et de la plaie de la veine est détruit, on le rétablira en replaçant le membre dans la position où il était au moment où la veine a été piquée.

Si un caillot oblitère la plaie de la veine, on pressera sur la veine de bas en haut, en poussant le sang contenu dans la veine. Celui-ci chassera le caillot.

Si le bandage compressif, trop serré, comprimait l'artère, ce dont on s'assure par la diminution du pouls radial, on desserrerait le lien circulaire.

Lorsqu'on a tiré la quantité de sang indiquée, on fait plier le bras du malade et on le laisse environ deux minutes dans cette position, puis, après ce temps, on panse la plaie avec un petit linge mouillé, plié en triangle, qu'on maintient appliqué avec le bandage du coude en huit de chiffre. Le bras est maintenu dans la demi-flexion sur un coussin, si le malade reste couché; on place le membre en écharpe si le malade se lève.

Les accidents de la saignée sont l'ecchymose et le thrombus, qui sont dus à ce que le sang s'épanche entre la veine et la peau, parce que le parallélisme des plaies est détruit. Si l'on peut rétablir le parallélisme, le sang coule bien; celui qui est épanché dans le tissu cellulaire peut même sortir.

Le thrombus n'a qu'un inconvénient un peu sérieux: celui de mettre un terme à l'écoulement du sang. Plutôt que de malaxer la plaie, il vaut mieux saigner à l'autre bras, s'il est nécessaire de tirer beaucoup de sang et si un thrombus a arrêté tout à fait l'écoulement d'une saignée.

La syncope sera traitée par la position horizontale et par les aspersion froides sur le corps (V. SYSCOPE). Si le sujet est faible, pusillanime, et si c'est l'écoulement du sang qui cause la syncope, on fermera momentanément l'ouverture de la saignée.

Les vomissements nerveux (V. ces mots) seront traités par les moyens appropriés. On se bornera à donner une potion avec le sirop d'éther et le sirop de menthe, si les vomissements sont dus à ce que les malades ont mangé avant d'être opérés.

La douleur est due à une section des nerfs, elle réclame les cataplasmes arrosés de laudanum.

Les piqûres du tendon du biceps et de l'aponévrose antibrachiale sont une cause de rétraction de l'avant-bras (Wharton, Ch. Bell, S. Cooper); c'est un accident tardif, pour lequel on a dû recourir à la section des fibres tendineuses du biceps inséré sur l'aponévrose antibrachiale (Wharton).

La rétraction des doigts est dans le même cas (V. NERFS, PLAIES DES); c'est un accident tardif d'une plaie des nerfs.

La piqûre des artères est annoncée par la projection d'un jet de sang rouge, sortant par saccades isochrones au pouls artériel et par les autres caractères des plaies des artères (V. ce mot). On comprimera avec des rondelles d'amadou, puis des compresses graduées. On serrera avec un bandage roulé, enveloppant le bras depuis le poignet jusqu'à l'aisselle. La plaie peut ainsi se cicatriser, mais cela est rare; il vaudrait mieux faire la compression digitale sur l'artère humérale du bras, vingt-quatre heures de suite et la renouveler le lendemain pendant douze

heures, en même temps que le bandage compressif est appliqué. Plus tard, on traitera l'anévrysme faux consécutif ou traumatique consécutif et les anévrysmes artérioso-veineux par les moyens appropriés.

La plaie de la veine peut être le point de départ d'une phlébite (V. ce mot). La plaie cutanée peut être l'origine d'un phlegmon et d'un érysipèle.

Saignée de la main. La saignée de la main se pratique sur la veine salvatelle ou la veine céphalique du pouce. La piqûre de la veine se fait par le même procédé que la saignée du bras; seulement, comme la veine donne peu de sang, on doit donner un bain de mains chaud pour faire couler le sang. On panse avec un linge mouillé recouvert du bandage de la main. V. ce mot.

Saignée du pied. La saignée du pied se fait sur la veine saphène interne, principalement au-devant et au-dessous de la malléole interne où elle est très-saillante. On donne d'abord aux malades un bain de pieds chaud; le pied est lié à quatre travers de doigt au-dessus de la malléole, et l'on saigne la veine par les mêmes procédés que pour la saignée du bras; puis on place le pied dans un bain chaud, on panse la plaie avec un petit triangle de linge trempé dans l'eau fraîche, et l'on maintient le pansement avec l'étrier du pied. V. SPICA.

Saignée de la veine céphalique. On saigne la veine céphalique au bras, soit au-dessus de l'épicondyle (Velpeau), soit dans l'interstice musculaire qui sépare le deltoïde du biceps.

Cette saignée se fait en appliquant un lien circulaire au-dessus du point où l'on veut saigner.

A l'épaule, on fait sur la peau une incision de 3 centimètres au niveau de l'interstice musculaire connu, puis on ponctionne la veine que l'on reconnaît à sa coloration bleuâtre. On doit aller avec précaution pour cette saignée, car il y a près de la veine une petite artériole.

Au-dessus du coude, on fait une incision de 3 centimètres sur les points où l'on sent la veine, qui est reconnaissable à une fluctuation et une tension particulière. Après l'incision de la peau, on voit la veine avec sa coloration particulière et l'on pique.

On panse à l'eau froide et avec un bandage circulaire.

Ce n'est que dans des conditions tout à fait exceptionnelles, et quand on ne peut saigner ailleurs, qu'il faut avoir recours à ces saignées.

Saignée de la veine jugulaire externe. On comprime la veine entre le cou et le cœur, en plaçant un tampon formé par des compresses graduées longues de 3 centimètres, appliqué sur la veine au-dessus de la clavicule, et serré par une bande qui est nouée sous l'aisselle du côté opposé.

On fait incliner aux malades la tête du côté opposé à celui où l'on saigne; on fixe la veine entre les deux doigts indicateur et pouce, et l'on pique la veine perpendiculairement aux fibres du muscle peucier. Couper entièrement la veine n'est pas indispensable.

On panse avec une mouche de taffetas d'Angleterre ou des bandes de diachylon entrecroisées, ou avec un linge mouillé maintenu par un bandage semblable à celui qui a été employé pour comprimer la veine.

La saignée de la jugulaire est, avec juste raison, aujourd'hui proscrite de la pratique.

Saignée de la veine frontale (Sévère Archigène, 11^e siècle). Après avoir dessiné le trajet de la veine avec de l'encre, on fait un pli à la peau sur un point de cette marque; on l'incise, on dénoue la veine à droite et à gauche et l'on passe deux fils au-dessous d'elle, comme pour une ligature d'artère; on pique la veine, on tire le sang voulu; on lie la veine ou on la sectionne dessus et au-dessous, entre les deux ligatures.

La saignée et le procédé sont aujourd'hui abandonnés.

Saignée des veines ranines. Connue de l'antiquité, et proposée par Dioclès et Héraclide, la saignée des veines ranines se fait en soulevant la langue prise avec un linge et en ponctionnant les deux veines ranines à la fois (Gonzalès, Arajo).

Cette saignée a peu de valeur. Les sangsues, placées au cou et sur les gencives, tirent plus de sang.

SAIL-LES-BAINS (Loire). Eaux minérales ayant de 10 à 34°, selon la source d'où elles sortent, et étant ici *sulfureuses sodiques*, plus loin *ferrugineuses* et ailleurs *bicarbonatées calciques*. Elles sont employées en boisson, en bains et en douches, contre la chlorose, les rhumatismes, les maladies utérines et les affections chroniques de la peau ☒.

SAIL-SOUS-COUZAN (Loire). Eau minérale bicarbonatée, sodique et gazeuse, froide, employée en boisson contre la dyspepsie et les maladies chroniques de l'estomac.

SAINBOIS. V. DAPHNÉ.

SAINT-ALBAN (Loire). Eau bicarbonatée sodique, faiblement ferrugineuse, gazeuse et froide, employée en boisson, en bains, en douches et dont on utilise le gaz pour donner des *bains d'acide carbonique*. Elle s'emploie dans l'état nerveux de l'estomac, dans les maladies de vessie, dans les maladies de la peau ☒.

SAINT-ALLYRE (Puy-de-Dôme). Eau saline, carbonatée, ferrugineuse, peu employée en médecine et utilisée pour faire des incrustations artistiques.

SAINT-AMAND (Nord). Eaux minérales sulfatées calciques, à 19°, inusitées en boisson. Les bains et les *boues sulfureuses* de ces sources minérales sont très-renommées contre les roideurs articulaires produites par le rhumatisme, contre les affections rhumatismales chroniques, contre les engorgements des articulations, contre certaines paralysies musculaires, contre l'atrophie des muscles, etc. ☒.

SAINT-BONNET (Hautes-Alpes). Eau minérale sulfureuse à 33°, peu connue.

SAINT-CHRISTAU (Basses-Pyrénées). Eaux minérales sulfatées, ferrugineuses et cuivriques froides, employées contre la chlorose, les cachexies paludéennes, les maladies chroniques de la peau ☒.

SAINT-CHRISTOPHE (Saône-et-Loire).

Eau minérale ferrugineuse et gazeuse froide, employée contre la chlorose, les gastralgies et les dyspepsies ☐.

SAINT-DENYS-LES-BLOIS (Loir-et-Cher). Eau minérale ferrugineuse et gazeuse froide employée contre la chlorose ☐.

On y trouve aussi un établissement d'hydrothérapie très-utile pour les malades affectés de chlorose, de dyspepsie ou d'état nerveux chronique.

SAINT-DIZIER (Haute-Marne). Eau ferrugineuse et gazeuse froide.

SAINT-FÉLIX (Gard). Eau minérale et ferrugineuse froide.

SAINT-GALMIER (Loire). Eau bicarbonatée calcique, faiblement alcaline et gazeuse froide, employée en boisson contre la dyspepsie ☐.

SAINT-GÉRAUD (Cantal). Eau minérale bicarbonatée, ferrugineuse et gazeuse froide.

SAINT-GERVAIS (Haute-Savoie). Eau sulfureuse chlorurée sodique, jaillissant de plusieurs sources ayant de 20 à 40°, employée en boisson, deux à huit verres par jour; en bains de baignoire et de piscine et en douches, contre les maladies de la peau et les affections chroniques des voies digestives ☐. Il y a une source ferrugineuse qui est surtout employée dans la chlorose et dans la dyspepsie ☐.

SAINT-HIPPOLYTE D'EUVAL (Puy-de-Dôme). Eau ferrugineuse froide employée dans la chlorose, la dyspepsie et la gastralgie ☐.

SAINT-HONORÉ (Nièvre). Eau sulfureuse sodique, à 32°, employée en boisson, en bains, en douches et en inhalation contre les affections chroniques des voies respiratoires, et dans la phthisie au début ☐; dans la congestion chronique des poumons ☐ et dans les maladies de la peau.

SAINT-LAURENT (Ardèche). Eau minérale alcaline, bicarbonatée, sodique, à 53°, très-employée en bains en douches contre les rhumatismes chroniques et contre la scrofule ☐.

SAINT-LOUBOUER (Landes). Eau minérale sulfureuse froide employée en boisson, en bains et en douches contre le rhumatisme, les affections chroniques de la poitrine et les anciennes maladies de la peau ☐.

SAINTE-MADELEINE DE FLOURENS (Haute-Garonne). Eau ferrugineuse et gazeuse froide.

SAINTE-MARIE (Cantal). Eau ferrugineuse et gazeuse froide, employée contre la chlorose et la dyspepsie.

SAINT-MAURICE (Puy-de-Dôme). Eau ferrugineuse, bicarbonatée, gazeuse, de 16 à 34°, employée en boisson et en bains contre la

chlorose, les maladies chroniques des voies digestives et la scrofule ☐.

SAINT-MYON (Puy-de-Dôme). Eau ferrugineuse et gazeuse froide.

SAINT-NECTAIRE (Puy-de-Dôme). Eau alcaline bicarbonatée calcique et gazeuse, de 18 à 40°, employée dans la scrofule, la leucorrhée, les rhumatismes et les affections de l'utérus ☐.

SAINT-PARDOUX (Allier). Eau légèrement alcaline, ferrugineuse et gazeuse froide, employée contre la dyspepsie en boisson ☐.

SAINT-SAUVEUR (Hautes-Pyrénées). Eau sulfureuse sodique de 19 à 35° contre les rhumatismes; les affections chroniques de l'appareil respiratoire, les anciennes maladies de la peau et le nervosisme chronique ☐.

SAINT-YORRE. (Allier). Eau alcaline bicarbonatée sodique, gazeuse et froide, semblable aux eaux de Vichy, dont elle est voisine. On l'emploie dans les affections chroniques des voies digestives, dans les engorgements du foie et dans la gravelle biliaire ☐.

SALEP. Tubercules exotiques de l'*Orchis moscula*, qu'on réduit en poudre pour faire une farine avec laquelle on prépare des potages employés comme aliment et comme remède dans l'entérite aiguë et chronique ☐.

SALICAIRE. Plante indigène astringente de la famille des salicariées, dont la décoction s'administre pour guérir la diarrhée ☐.

SALICINE. Alcaloïde amer, extrait de l'écorce du saule, employé comme fébrifuge ☐.

SALIES (Haute-Garonne). Eau chlorurée sodique à une source et sulfureuse à une autre source.

SALIES DE BÉARN (Basses-Pyrénées). Eau chlorurée sodique et bromo-iodurée froide, employée contre la scrofule ☐.

SALINS (Jura). Eau bromo-chlorurée sodique froide, employée dans la scrofule, ainsi que les bains d'eau mère provenant des salines du voisinage ☐.

SALIVAIRE. Relatif aux maladies de l'appareil d'excrétion de la salive. V. CALCULS SALIVAIRES, FISTULE SALIVAIRE, GRENOUILLETTE, KYSTES, GLANDE PAROTIDE ET SOUS-MAXILLAIRE.

SALIVATION. V. PTYALISME.

SALSEPAREILLE. Plante du Mexique et du Brésil, de la famille des asparaginées, dont les racines sont réputées sudorifiques. On l'emploie dans les rhumatismes ☐, dans les maladies de la peau ☐ et dans la syphilis constitutionnelle ☐. Elle s'administre en poudre à la dose de 2 à 10 grammes; en décoction, 60 à 100 gram. par litre d'eau; en sirop, 30 à 60 grammes;

en vin, en teinture et en extrait, 50 centigram. à 1 gramme.



Fig. 515. — Salsapareille.

SALSIFIS. V. SCORSONÈRE.

SALZ (Aude). Eau saline chlorurée sodique, employée en boisson, en bains et en douches, contre la scrofule ☒.

SANDARAQUE. Résine produite par le *Thuya aphylla* d'Afrique, qu'on emploie en poudre comme stimulant.

SANG (MALADIES DU SANG, ALTÉRATIONS DU SANG). V. NOSOHÉMIES.

SANG (Thérapeutique). En thérapeutique, le sang est employé à l'état de *crur* desséché et pulvérisé, sous forme de pilules de 10 centigrammes. On en donne sept à huit par jour dans la chlorose (Hannou). On prescrit aussi le *sang de bœuf*, à boire pur et chaud, sortant de l'animal qu'on vient d'égorger. On en fait boire un demi-verre par jour ☐. Quelques médecins remplacent le sang de bœuf par celui d'une volaille qu'on égorge et dont on reçoit le sang dans un verre chauffé au bain-marie.

On en donne un demi-verre à la fois (Montargis, Mascarel).

SANG DE RATE. La congestion apoplectique de la rate avec des suffusions sanguines nombreuses du tissu cellulaire dans tout le corps caractérise le *sang de rate*.

** Le sang de rate, maladie contagieuse, s'observe principalement chez les moutons à l'état d'épizootie, mais elle peut atteindre le bœuf et le cheval, et l'on peut l'inoculer à des souris et à des cochons d'Inde.

* Le sang des animaux atteints de sang de rate est rempli d'un végétal infusoire désigné

sous le nom de *bactéries*, et c'est l'inoculation de ces bactéries qui, dit-on, reproduit le sang de rate (Davaine).

** Le sang de rate, très-semblable au charbon, est une maladie fébrile et foudroyante qui jette les animaux dans une prostration excessive, bientôt suivie de mort.

** Le sang de rate des animaux peut donner à l'homme le charbon et la pustule maligne.

Thérapeutique. — Pour prévenir le sang de rate, il faut enterrer avec soin la dépouille de tous les animaux morts de cette maladie, et en les enterrant couvrir leur corps avec de la chaux vive.

L'émigration des troupeaux, la fumigation des étables vides avec l'acide sulfureux produit en allumant des fleurs de soufre, et les boissons délayantes, sont les remèdes à opposer au sang de rate.

SANG-DRAGON. Résine rouge extraite par ébullition des fruits du *Calamus draco*, de la famille des palmiers, et qu'on emploie en poudre à l'intérieur, comme hémostatique, à la dose de 1 à 4 grammes.

SANGSUES. Vers annélides de la famille des hirudinées, qui vivent dans l'eau, dont la bouche est garnie de trois mâchoires dures, armées de deux rangées de denticules très-acérées, avec lesquelles elles percent

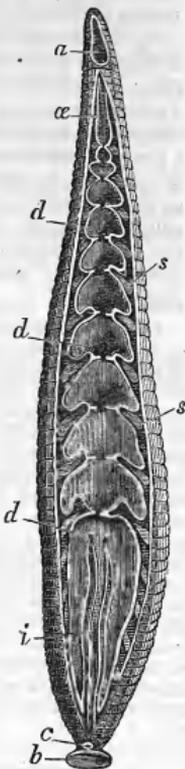


Fig. 518. — Sangsue officielle ouverte par la face ventrale, et dont la moitié longitudinale du tube digestif a été enlevée; a, ventouse antérieure dans laquelle est la bouche; b, ventouse postérieure; c, anus; d, d, a, poches des œcécums de l'ingluvies; α, œsophage; i, intestin; s, s, glandes produisant la mucosité. (Boecquillon.)

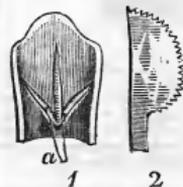


Fig. 517. — Mâchoires de la sangsue. 1, ventouse ouverte pour montrer les trois mâchoires, a. — 2. L'une des mâchoires très-grosses. (Boecquillon.)

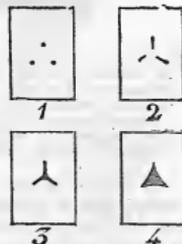


Fig. 518. — Différents temps de la piqûre de la sangsue.

la peau pour sucer le sang. On les emploie pour

faire des saignées locales et pour dégorger le système capillaire des parties atteintes d'inflammation commençante.

* * La *sangue grise médicinale*, et mieux la *sangue verte officinale* sont utilisées à cet effet, et comme chacune tire environ 10 à 15 grammes de sang sans tenir compte de ce qui s'écoule par la piqûre faite par l'animal, il en faut à peu près huit ou neuf pour obtenir une palette de sang. On les applique au nombre de deux à six chez les enfants, et de quinze à vingt chez les adultes vigoureux, mais il faut prendre garde aux hémorrhagies consécutives, extrêmement dangereuses et quelquefois mortelles dans le premier âge.

Thérapeutique. — Pour appliquer les sangsues, on lave la peau avec de l'eau chaude, dans le but de ramollir l'épiderme, et l'on y place les annélides, en les maintenant dans le creux d'une pomme ou dans un petit verre dont les parois sont humectées de vinaigre. Dès qu'elles ont mordu, on les laisse en place, en attendant qu'elles tombent d'elles-mêmes. Cela fait, on lave la peau avec de l'eau tiède; à l'aide d'un cataplasme, on favorise l'écoulement du sang pendant une heure, et enfin, pour arrêter l'hémorrhagie, on applique de l'amadou, de la poudre de chiffon, qu'on maintient en place avec des bandes. S'il y a une hémorrhagie persistante, il faut l'arrêter, soit avec de la poudre de colophane mise sur la piqûre, soit avec un morceau d'amadou sur lequel on promène une cuiller remplie de charbons ardents, soit en appliquant la pierre infernale, soit avec une serre-fine, soit enfin avec un brin de charpie imbibée de perchlorure de fer. V. HÉMOSTATIQUES.

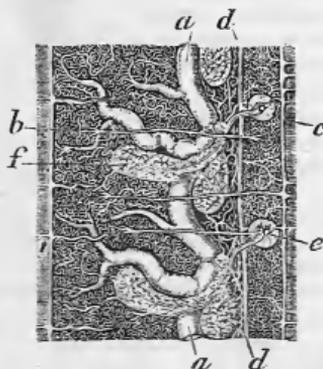


Fig. 519. — Côté gauche du corps de la sangsue, montrant les vaisseaux sanguins, les anses mucipares, les coeurs mouilliformes, etc., d'après un dessin de M. Gratiolet; a, l'un des vaisseaux latéraux faisant office de cœur; b, vaisseau dorsal; c, vaisseau ventral; d, canal déférent; e, coeurs mouilliformes situés au-dessus des testicules; f, anses mucipares. A droite et au-dessous sont les vésicules mucipares. (Boeéquillon.)

S'il arrivait qu'une sangsue mise dans la bouche pénétrât dans le pharynx ou dans l'estomac, il faudrait faire boire de l'eau salée ou vinaigrée et donner un vomitif. Si l'accident se produisait dans le rectum, c'est par un lavement salé qu'il faudrait provoquer l'expulsion de l'annélide.

Les sangsues sont un moyen commode de produire

une évacuation sanguine locale dans les parties enflammées, mais elles ont le grave inconvénient de faire perdre plus de sang qu'on ne voudrait et de produire un affaiblissement considérable. Aujourd'hui, on essaye de les remplacer par une application de ventouses scarifiées (V. ce mot), qui permet de mesurer la quantité de sang à soustraire et qui a l'avantage de n'exposer jamais aux hémorrhagies consécutives.

Sangsues artificielles. Les sangsues artificielles sont des appareils à ventouses (appareils à pompe) munis d'une tige traversant le verre et permettant de faire une ponction de la peau sans cesser de faire manœuvrer la pompe aspirante (Horteloup). Cet appareil ne donne pas un effet meilleur que les ventouses ordinaires.

SANGUINAIRE. Plante d'Amérique, de la famille des papavéracées, dont la racine renferme un suc rouge très-purgatif, et dont les feuilles sont douées de propriétés narcotiques.

SANICLE. Plante de la famille des ombellifères, dont les feuilles s'administrent, en décoction, à la dose de 4 grammes par litre d'eau, contre les hémorrhagies, dans la dysenterie et dans la leucorrhée □.

SANIE. Pus de mauvaise nature, grisâtre, séreux, sanguinolent, fétide, produit par les plaies scrofuleuses et atoniques.

SANTAL. Bois provenant du *santal citrin* ou du *santal blanc*, de la famille des santalacées, et du *santal rouge*, de la famille des légumineuses. On les emploie souvent en décoction comme sudorifiques, à la dose de 4 grammes par litre d'eau □.

SANTOLINE. Plante amère et aromatique, de la famille des syanthérées, dont les feuilles en décoction, stimulantes, à la dose de 4 grammes par litre d'eau, sont réputées vermifuges □.

SANTONINE. Alcaloïde extrait du semencra, qu'on donne aux enfants contre les lombrics. On le prescrit en *poudre* dans de la confiture, ou en *pastilles*, à la dose de 10 à 60 centigrammes, d'après l'âge des sujets [±+]. On en administre 10 centigrammes à deux ans, 15 centigrammes à trois ans, 20 centigrammes à quatre ans, et ainsi de suite en augmentant de 5 centigrammes par année. La santonine colore les urines en jaune et fait souvent voir les objets teints d'une couleur verdâtre.

SAPINETTE. Bière antiscorbutique et antiscrofuleuse, prescrite à la dose de 500 grammes par jour.

Racine de raifort	60 grammes.
Feuilles de cochlearia	} à 30 id.
Bourgeons de sapin concassés.	

Imbibez avec :

Alcool de cochlearia 60 grammes.

Faites macérer le tout dans 2 litres de bière pendant quatre jours.

SAPINS. Arbres de la famille des conifères,

dont les bourgeons résineux et balsamiques se prescrivent en décoction, 30 grammes par litre d'eau contre la bronchite chronique et la phthisie ☐, dont la sève sert à faire un sirop balsamique, employée dans les affections catarrhales, et dont on tire la poix de Bourgogne et les térébenthines.

SAPONAIRE. Plante indigène de la famille des dianthées, dont les feuilles et la racine se prescrivent en infusion, 20 grammes par litre d'eau, en extrait ou en sirop contre les maladies de la peau.



Fig. 520. — Saponaire.

SAPONINE. Principe actif de la saponaire et de l'écorce américaine du *Quillaya saponaria* qui, étant uni à de l'alcool, fait une teinture pouvant dissoudre les goudrons et les résines, de manière à faire avec de l'eau une émulsion stable. Lebeuf a utilisé cette propriété pour préparer une *teinture mère de coaltar saponiné*, avec laquelle on fait dans l'eau des émulsions de coaltar à tous les degrés. Ce sont ces solutions de coaltar saponiné au 30°, au 40° et plus, qu'on utilise pour la guérison des plaies scrofuleuses ou atoniques ☐.

SARCINE. Végétal microscopique se développant quelquefois dans l'estomac, dans la matière des vomissements incoercibles de quelques gastralgies, et dans les matières de quelques diarrhées chroniques. Il a la forme de masses cubiques séparées en quatre saillies très-apparences. On a de grandes difficultés pour guérir un malade de la sarcine, et, dans ce but, on emploie le goudron, l'eau créosotée, la teinture d'iode, dix gouttes; la liqueur de van Swieten.

SARCOCELLE. V. TESTICULE (MALADIE DES).

SARCOCOLLE. Résine spontanément sécrétée par le *Panea sarcocolla*, arbuste d'éthiopie, de la famille des Pénéacées et à laquelle on attribue la propriété de faire reprendre les chairs ☐.

SARCOPTÉ. Insecte parasite dont la présence est l'origine de la gale. V. ce mot.

SARRACENIA PURPUREA. Plante exotique de la famille des sarracénies dont l'infusion a été vantée comme abortive de la variole ☐.

SARRIETTE. Plante de la famille des labiées, employée comme stimulante.

SASSAFRAS. Arbre d'Amérique, dont la racine aromatique est réputée carminative et sudorifique. On l'administre dans la syphilis en infusion, à la dose de 15 à 30 grammes par litre d'eau ☐.

SATURNIN. Qui a rapport aux accidents produits par l'intoxication saturnine.

SATYRIASIS. L'irrésistible besoin des rapprochements sexuels, avec érection continuelle de la verge, constitue le satyriasis.

** Le satyriasis spontané est le résultat d'une maladie interne du système nerveux, de la monomanie érotique, et dit-on, d'une lésion organique du cervelet; mais ce dernier point reste à démontrer.

** Le satyriasis provoqué résulte de l'action des cantharides ou du phosphore.

Thérapeutique. — La diète, les boissons émollientes mucilagineuses acidulées et la saignée du bras doivent être conseillées contre le satyriasis.

On prescrira ensuite des pilules de camphre de 15 centigrammes, trois par jour; — de la poudre de valériane, 2 grammes; — d'oxyde de zinc, 2 à 4 gr.; — de musc, 2 à 3 grammes, — des bains de siège froids, — des bains froids et des ablutions d'eau froide.



Fig. 521. — Sauge.

SAUGES. Plantes de la famille des labiées, douées de propriétés stimulantes et toniques,

employées en infusion à la dose de 5 à 10 gram.



Fig. 522. — Sauge.



Fig. 523. — Saufe femelle.

par litre, en bains et en fumigations. On se sert, soit de la petite sauge ou *sauge officinale*, soit de la grande ou *sauge sclarrée*, et des *pommes de sauge* , développées sur les feuilles du *Salvia pomifera*, piquées par un insecte.

SAULE. Arbre de la famille des amentacées, dont l'écorce astringente remplie de salicine (V. ce mot), a été conseillée comme fébrifuge ☐. On la donne à la dose de 3 à 8 grammes par jour dans du miel.

SAUMURE. Liquide retiré des vases où l'on prépare les salaisons. Il est formé des liquides séparés des viandes soumises à l'action du sel, et il a un goût salé très-âcre. C'est un agent toxique pour les animaux auxquels on le fait boire. Par la dialyse, au moyen de vessies placées dans l'eau, le sel s'en va au dehors et il reste dans la vessie du jus de viande qu'on peut utiliser.

SAVONS. Composés dus à l'action des corps gras sur les alcalis et pouvant être considérés comme des oléates, des stéarates et des margarates de l'oxyde qui leur sert de base. On les emploie en médecine à l'extérieur, comme cosmétiques dans la toilette ou comme résolutifs, et à l'intérieur comme stimulants. Parmi les savons employés en médecine il y a :

1° Le *savon amygdalin* ou *savon médicinal*, à base de potasse, qu'on donne en pilules de 15 centigrammes jusqu'à la dose de 1 à 4 grammes par jour comme résolutif dans les engorgements du foie et des viscères abdominaux.

2° Le *savon blanc de Marseille* à base de soude, dont on fait l'*emplâtre de savon*, employé comme résolutif dans les tumeurs blanches et dans les adénites chroniques.

3° Le *savon noir* ou *vert*, à base de potasse, employé pour nettoyer la tête des teigneux et pour frictionner la peau des galeux avant d'y appliquer la pommade d'Helmerich.

Savon de Barèges.

Sulfure de sodium	} à 1 gramme.
Carbonate de soude	
Chlorure de sodium	
Savon sans eau	42 id.

En bains et en lotions contre les dartres.

(Héreau.)

Savon camphré.

Amandes amères mondées	60 grammes.
Teinture de benjoin	40 id.
Camphre	8 id.
Savon blanc	500 id.

Réduisez les amandes en pâte, ajoutez le camphre puis la teinture, et ensuite le savon; faites fondre au bain-marie, passez et coulez dans des moules.

Savon de toilette pour les personnes sujettes aux névroses, à la goutte, aux rhumatismes, aux dartres. (Dorvault, lady Derby.)

Savon de ciguë.

Savon de moelle de bœuf pul-	250 grammes.
vérisée	
Extrait mou de suc de ciguë	125 id.

F. s. a. une masse ductile et homogène.

Cette préparation étendue sur un tissu adhérent parfaitement sur la peau, et peut remplacer l'emplâtre de ciguë ordinaire dans les tumeurs du sein. Il peut aussi être employé sous forme pilulaire.

Savon de gaïac.

Résine de gaïac	1 gramme.
Savon médicinal	2 id.
Alcool à 80°	q. s.

Faites dissoudre, filtrez, distillez et évaporez en consistance pilulaire. (Soubeiran.)

Pour l'usage interne.

En remplaçant la résine de gaïac par celle de jalap, ou la scammonée, on obtient les *savons de jalap* et de *scammonée*. On peut préparer ainsi une foule d'autres savons de résine et de gomme-résine, par exemple ceux de *gomme-gutte* et de *gomme ammoniac*.

(Dorvault.)

Plenck a fait connaître ces savons de résines et a fait la remarque que leurs dissolutions alcooliques n'étaient pas précipitées par l'eau, comme cela arrive avec les teintures simplement résineuses.

Savon d'huile de croton tiglium.

Huile de croton	2 grammes.
Soude caustique liquide	1 id.

Opérez comme pour le savon amygdalin.

Ce savon doit être tenu enfermé dans des flacons à l'émeri. Il est destiné à être administré en pilules. (Caventou.)

Savon d'huile de foie de morue.

Huile de foie de morue	600 grammes.
Soude caustique	80 id.
Eau	20 id.

Ce savon peut servir à faire des pilules, des emplâtres, un alcoolé. Il contient les cinq sixièmes de son poids d'huile. (Deschamps.)

Savon d'huile de foie de morue ioduré.

(Saponé d'iode de potassium au savon d'huile de foie de morue.)

Savon d'huile de foie de morue	12 grammes.
Soluté d'acide potassique à parties égales	8 id.

(Deschamps.)

Savon mercuriel.

Onguent mercuriel	7 grammes.
Soude caustique liquide	6 id.

Triturez l'onguent en ajoutant peu à peu la soude.

Dans les maladies vénériennes, psoriques et herpétiques.

4 à 8 grammes en frictions. (Chaussier.)

Savon de moelle de bœuf.
(Savon animal.)

Moelle de bœuf purifiée.	500 grammes.
Lessive des savonniers.	250 id.
Eau.	1000 id.
Sel marin.	400 id.

Mettez la moelle et l'eau sur le feu; lorsque la graisse sera fondue, ajoutez-y la lessive par portions en agitant continuellement, entreprenez la chaleur et l'agitation jusqu'à ce que la saponification soit complète. Ajoutez alors le sel marin, enlevez le savon qui se rassemble à la surface, faites-le égoutter, fondez-le à une douce chaleur et coulez-le dans des moules. (Codex.)

On peut préparer ainsi les savons de graisse de porc ou de veau.

Le savon animal sert en pharmacie à préparer le baume opodeldoch.

Savon prophylactique de la syphilis.

Sublimé corrosif.	6 grammes.
Sel ammoniac.	45 id.

Triturez avec quantité suffisante de *Thuya occidentalis*; ajoutez :

Tannin dissous dans l'eau ch.	4 grammes.
---------------------------------------	------------

Mélez et ajoutez au mélange :

Chlorure de chaux.	45 grammes.
Savon sodique.	500 id.
Teinture de thuya.	60 id.
Eau chaude.	30 à 60 id.
Essence de girofle.	2 id.

On lotionne les parties génitales avec ce savon, immédiatement après un rapport avec.

Préconisé contre l'infection syphilitique par le docteur Pfeifer.

Savon résolutif contre les engelures.

Camphre.	4 grammes.
Teinture de benjoin.	21 id.

Ajoutez à la solution en triturant :

Iodure de potassium.	8 grammes.
Extrait de Saturne.	45 id.

Versez sur le mélange :

Huile d'amandes.	130 grammes.
Lessive des savonniers.	60 id.
Essence de lavande.	2 id.

Dans les engelures non ulcérées. (Cad.)

Savon stibié ou ammoniacal.

Soufre doré d'antimoine.	30 grammes.
Potasse caustique liquide.	q. s.

Dissolvez par digestion. D'autre part :

Savon médicinal.	80 grammes.
Eau.	q. s.

Dissolvez. Mélez ce soluté au premier et faites évaporer à feu doux en consistance pilulaire et y ajoutant, si la masse devient rouge, de la potasse caustique liquide en quantité suffisante pour lui faire acquérir une couleur blanchâtre. (Dorvault.)

Savon sulfureux.

Savon blanc ou vert.	} à 125 grammes.
Soufre.	
Essence de bergamote.	2 id.

Faites une masse homogène à l'aide d'un peu d'eau et de la chaleur.

18 à 50 grammes en frictions contre la gale.

Le *savon soufré de Lugol* se prépare en dissolvant trois parties de savon blanc dans six parties d'eau et y ajoutant trois parties de soufre sublimé.

(Frank.)

Savon de térébenthine du Codex.

(Savon de térébenthine, savon de Starkey.)

Carbonate de potasse.	} à 100 grammes.
Essence de térébenthine.	
Térébenthine fine.	

Triturez le carbonate de potasse dans un mortier; ajoutez-y l'essence, puis la térébenthine, et triturez le mélange par parties jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance de miel. (Codex.)

Fondant employé jadis sous forme de pilules à la dose de 1 à 3 décigrammes comme résolutif.

SAXIFRAGE. Plante indigène de la famille des saxifragées, dont les tubercules placés au collet de la racine se donnent en décoction (30 grammes par litre d'eau) comme diurétique et lithontriptique.



Fig. 524. — Saxifrage.

SAXON-LES-BAINS. Canton du Valais (Suisse). Eaux minérales iodo-bromo-phosphatées et arsenicales. Elles sont très-vantées dans la goutte chronique □, dans les plaies scrofuleuses ⊕ et dans les ostéites chroniques ⊕; dans la syphilis □, dans la métrite chronique, le rhumatisme, etc.

SCABIEUSE DES PRÉS. Plante de la famille des dipsacées, dont l'infusion, 30 gram.

par litre d'eau ; le *sirop* et l'*extrait* ont été vantés contre la gale ☐. On peut l'employer comme dépuratif dans l'herpétisme ☐.



Fig. 525. — Scabiense.

SCAMMONÉE. Gomme-résine extraite par incision du col de la racine, soit par évaporation du suc de la racine pilée de trois plantes :



Fig. 526. — Scammonée.

1° le *Convolvulus scammonia* de la famille des convolvulacées ; 2° le *Periploca scammona* et 3° le *Cynanchum monspeliacum*, de la famille des apocynées. — Il y a trois espèces de scammonée : la scammonée d'Alep, la scammonée de Smyrne ou en coquilles, seules bonnes, et la scammonée de Montpellier, impure et très-justement délaissée.

** La scammonée est une résine acre, drastique, qui entre dans la composition de tous les élixirs, de toutes les pilules et de toutes les poudres employées à titre de purgatif. On l'administre seule ou associée à l'aloès en pilules

ou en poudre, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme, avec du sucre ; en *teinture* préparée avec 125 grammes de résine pour 500 grammes d'alcool, 5 à 10 grammes ; en *sirop*, et enfin en *émulsion*, avec de la gomme et du sucre. Le meilleur mode d'emploi est la poudre ou la solution suivante de Dublanc :

Résine de scammonée . . .	} À 75 centigrammes.
Bicarbonat de soude . . .	
Lait	

SCAPULALGIE. La scapulalgie est une expression symptomatique désignant les lésions de l'articulation de l'épaule. Comme la coxalgie, elle est caractérisée par une synovite fongueuse ou une ostéite périarticulaire, développée l'une après l'autre ou simultanément, par une arthrite sèche, par une hydarthrose, mais on a plus spécialement désigné sous le nom de scapulalgie les deux premières lésions.

** Tous les signes qui indiquent la synovite fongueuse et l'ostéite périarticulaire tuberculeuse ou non, existent dans la scapulalgie. — Au début on peut affirmer qu'il y a lésion de l'articulation quand on trouve, outre la roideur du bras, une douleur sur un point qui correspond au bord externe et antérieur du deltoïde, et à la saillie de la tête de l'humérus (Nélaton).

Thérapeutique. — Traiter comme les synovites péri-articulaires et les ostéites (V. ces mots), réséquer l'articulation scapulo-humérale (V. RÉSECTION), lorsque le sujet est jeune, lorsqu'il n'y a pas de fistules sur le trajet de l'humérus, au-dessous du col chirurgical, à travers lesquelles on sente l'os à nu.

SCARIFICATEUR. Instrument destiné à faire d'un seul coup douze ou vingt scarifications de la peau à l'aide de douze ou vingt lancettes mises en mouvement par un ressort latéral et employé pour appliquer les ventouses scarifiées (V. ce mot). Après avoir placé une ventouse sèche pour congestionner la peau, on applique le scarificateur pour faire les incisions, et l'on replace la ventouse destinée à pomper le sang.

SCARIFICATION. Variété de saignée locale faite pour exercer une déplétion sanguine autour d'un point enflammé.

Ainsi, on scarifie les conjonctives enflammées. V. CONJONCTIVE.

On scarifie les conjonctives à la suite d'un phlegmon de l'orbite. — on scarifie les granulations des conjonctives. V. ces mots.

On scarifie le gland étranglé. V. PHIMOSIS.

On scarifie le col utérin atteint d'inflammation chronique.

On scarifie les bourgeons charnus lents à se cicatrifier.



Fig. 527. — Bistouri scarificateur.

Les scarifications, sauf celles qui ont pour but d'abraser les conjonctives, sont généralement peu utiles.

Sur le tégument, les ventouses scarifiées et les sangsues valent beaucoup mieux.

Les scarifications sont pratiquées avec un bistouri convexe ou un bistouri scarificateur (fig. 527).

SCARLATINE (FIÈVRE ROUGE, FIÈVRE POURPRÉE). Une éruption générale fébrile, de teinte écarlate, pointillée de rouge sur le corps et dans le pharynx, où elle provoque l'angine, caractérise la scarlatine.

* La scarlatine est une fièvre éruptive, c'est-à-dire une maladie générale virulente, infecto-contagieuse et souvent épidémique.

* Dans la scarlatine, l'éruption n'est qu'un effet de l'intoxication de l'organisme par le ferment ou virus scarlatineux.

* Il y a une scarlatine externe, cutanée, et une scarlatine interne des muqueuses, du pharynx, des amygdales, des bronches, de l'intestin et surtout de la muqueuse rénale.

* Tantôt bénigne et se terminant vite et bien, la scarlatine est quelquefois maligne, sortant mal, compliquée d'étouffements, de délire, d'angine tonsillaire, et les malades meurent sans que l'éruption ait eu le temps de se produire entièrement.

* La scarlatine est une des plus fréquentes parmi les fièvres éruptives de l'enfance.

* L'évolution de la scarlatine se fait en quatre temps : l'incubation ou la germination, qui dure de trois jours à six semaines ; l'invasion, qui se prolonge de vingt-quatre à quarante-huit heures ; l'éruption, qui dure trois à quatre jours, et enfin la desquamation épidermique sous forme d'écaillés furfuracées ou de larges morceaux d'épiderme.

* La fièvre, l'inappétence, un vomissement, parfois une convulsion et l'angine inflammatoire ou pseudo-membraneuse pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, annoncent une prochaine éruption de la scarlatine.

* Un pointillé rouge couvrant toute la surface du corps, donnant lieu à une teinte écarlate framboisée, tantôt avec, tantôt sans vésicules miliaires et sur laquelle la rayure du doigt laisse une trace blanche de longue durée, caractérise l'éruption scarlatineuse.

* La langue dépouillée d'épithélium, avec les papilles hérissées, coïncidant avec un exanthème fébrile, caractérise la scarlatine.

* Tout exanthème général fébrile sur lequel le frottement superficiel de l'ongle laisse une trace blanche est une scarlatine, et c'est à ce point qu'en traçant légèrement un nom quelconque sur la cuisse ou sur le ventre, avec la pointe d'un corps dur, on voit, sous l'influence de la contractilité capillaire, le nom apparaître en trace blanche durant cinq minutes.

* Au bout de quatre ou cinq jours d'éruption commence la desquamation furfuracée, ou en écailles, de l'épiderme sur le cou, et elle s'étend ensuite sur le corps et sur les membres.

* La scarlatine interne du pharynx produit souvent l'ulcération, la gangrène, les pseudo-membranes des tonsilles et quelquefois le croup.

* Dans les bronches la scarlatine produit une hyperémie accompagnée de dyspnée et de suffocation mortelle.

* Quand la scarlatine occupe les voies urinaires et la muqueuse rénale, elle produit une hématurie légère, de l'albuminurie, avec anasarque et toutes les conséquences de la néphrite albumineuse aiguë ou chronique. V. ALBUMINURIE.

* La scarlatine produit souvent à son déclin de l'anasarque sans albuminurie, de l'hydropéricarde ou de l'ascite, enfin un rhumatisme articulaire généralisé que pour cette raison on appelle rhumatisme scarlatineux.

* La scarlatine compliquée d'angine tonsillaire est quelquefois suivie de bubons scarlatineux du cou qui aggravent singulièrement la situation des malades et peuvent occasionner la mort.

* Dans la scarlatine l'agitation, le délire, la dyspnée et l'éruption qui a peine à sortir, sont des indices presque certains de la mort.

* Dans la scarlatine régulièrement sortie l'apparition d'une traînée blanchâtre ou livide sur le front, à la racine du nez et sur le menton, doit faire craindre la mort.

Thérapeutique. — On a essayé de prévenir la scarlatine par l'inoculation (Lehman, Miquel d'Amboise) et par l'administration de l'extrait de belladone.

Extrait de belladone 5 centigrammes.
Eau de cannelle : 45 grammes.

Dix à vingt gouttes, matin et soir (Hufeland) ; mais, bien que cette dernière méthode ait obtenu plus d'un illustre assentiment, son efficacité est loin d'être démontrée ; ou bien :

Solution prophylactique.

Extrait de suc dépuré de belladone 4 décigrammes.
Eau distillée 30 grammes.

Faites dissoudre. Deux gouttes quatre fois par jour aux enfants de dix ans pour prévenir la scarlatine □. (Hahnemann.)

Dans la scarlatine régulière bénigne, la demi-diète, les boissons émoullientes, diaphorétiques ou acides, le repos au lit sans trop de couvertures, sont ce qu'il convient de prescrire aux malades.

L'angine scarlatineuse doit être combattue par l'eau et le sirop de mûres, — par le gargarisme aluminé, — le gargarisme avec la teinture de coaltar au centième, — le gargarisme boraté, et des cataplasmes de farine de lin sous l'angle de la mâchoire.

Dans les scarlatines irrégulières avec délire, une ou deux sangsues derrière chaque oreille et la saignée du bras peuvent rendre de réels services.

Dans la scarlatine maligne dont l'éruption sort mal, des lotions d'eau froide ou vinaigrée sur le corps, deux fois par jour, ou une aspersion d'eau froide, font beaucoup de bien aux malades (Currie).

Contre la scarlatine maligne, le carbonate d'ammoniaque, 5 à 10 grammes, a été donné avec succès.

Les accidents nerveux ataxiques de la scarlatine doivent être combattus par le camphre, le musc, le castoréum et l'asa fetida, administrés à l'intérieur.

L'anasarque scarlatineuse doit être combattue par les bains de vapeur simple ou aromatique, par les fumigations de genièvre ou de benjoin, par le tannin à l'intérieur, 1 à 3 grammes, et par l'urée ou le nitrate d'urée, 10 à 25 centigrammes par jour.

Quand la scarlatine est terminée, une purgation légère est très-utile pour prévenir les complications; mais, pour cela, il faut que l'enfant ait habituellement les voies digestives en bon état.

Après la guérison de la scarlatine, les malades ne doivent pas sortir avant vingt-cinq jours, jusqu'au moment où l'épiderme tombé a eu le temps de se reproduire.

FORMULAIRE DE LA SCARLATINE.

Belladone : poudre, 10 centigrammes; — extrait aqueux, 10 centigrammes; — alcoolature, 50 centigrammes; — sirop, 16 grammes.

Aconit : poudre, 20 centigrammes; — extrait, 10 centigrammes; — alcoolature, 1 gramme.

Ciguë : poudre, 20 centigrammes; — extrait aqueux, 20 centigrammes; — alcoolature, 1 gramme.

Infusion de fleurs de sureau, 4 grammes par litre d'eau dans l'éruption.

Oncions d'aconge, de cold-cream ou d'un corps gras pour calmer la chaleur de la peau et pour diminuer la desquamation ☐.

Abutions d'eau froide sur le corps nu pendant une ou deux minutes et *enveloppement dans une couverture* si l'éruption ne sort pas et qu'il y ait des accidents cérébraux. Deux, trois ou quatre affusions sont quelquefois nécessaires ☐.

Applications de sangsues derrière les oreilles et arrêter l'écoulement avec une goutte de perchlorure de fer si l'angine est très-forte ☐.

Le *vinaigre distillé* a été employé par Maldonado en boisson et en lavements dans une épidémie avec tendance à la putridité ☐.

Tisane avec la limonade sulfurique. Dans la scarlatine grave ☐.

Lotions avec l'huile de moutarde.

Huile essentielle de moutarde . . . 5 grammes.
Alcool 400 id.

Dans la scarlatine ne sortant pas ☐.

Phosphore pour faciliter l'éruption, sous forme d'huile phosphorée, trois à six gouttes en potion ☐. (Morgenslern.)

Acide nitrique, trente à quarante gouttes par jour en potion. Se donne à la fin de la scarlatine compliquée d'albuminurie ☐. (Clerc.)

Les frictions avec un morceau de lard chauffé empêchent la desquamation et permettent de sortir plus tôt les enfants sans crainte d'albuminurie ☐. (Schneemann.)

Urtication dans la scarlatine sortant mal ou ne sortant pas.

Potion stimulante diaphorétique.

Acétate d'ammoniaque 15 grammes.
Eau distillée de cannelle . . . }
Eau distillée de menthe . . . } à 50 id.
Sirop de sucre }

A prendre par cuillerée toutes les heures. Dans la scarlatine ordinaire ☐.

Voici les préparations usitées par Godelle :

1^o Extrait de belladone 15 centigrammes.
Eau distillée 30 grammes.

On donne aux enfants d'un an et au-dessous, matin et soir, deux ou trois gouttes; aux enfants de deux ans, trois ou quatre gouttes, et l'on augmente progressivement avec l'âge, sans dépasser quinze gouttes chez les adultes.

2^o Racine de belladone en poudre . . . 15 centigrammes.
Sucre en poudre 8 grammes.

En soixante doses.

Deux à trois doses pour les enfants d'un an; à augmenter avec l'âge des sujets,

Émulsion nitrée.

Émulsion sucrée aromatique . . . 1000 grammes.
Nitre 5 décigrammes.

Dans la période inflammatoire de l'éruption ☐.

Potion tempérante.

Eau de lait } à 400 grammes.
Eau de pourpier }
Sirop de limons 30 id.
Sirop de violettes 20 id.
Nitrate de potasse 5 décigrammes.
Eau de fleur d'oranger 10 grammes.

Mêlez. Par cuillerées dans la journée ☐. (Sydenham.)

Potion de Stahl.

Carbonate d'ammoniaque 8 grammes.
Eau distillée 200 id.
Sirop de guimauve 40 id.

Une demi-cuillerée à bouche toutes les deux heures, contre la scarlatine nerveuse ou ataxique ☐.

Cette potion a été préconisée dans les cas de scarlatine grave sous le nom de *mixture de carbonate d'ammoniaque de Bodenius*. La dose de l'eau distillée est moitié moindre.

SCARLATINOÏDE (V. RASCH).

SCAU DE SALOMON. Plante de la famille des asparaginées, dont la racine est employée à haute dose comme vomitif ☐, et à petite dose contre la goutte ☐.

SCHWALBACH (duché de Nassau). Eau alcaline ferrugineuse, bicarbonatée, gazeuse froide, employée contre l'atonie et le nervosisme chronique.

SCIATIQUE. V. NÉURALGIE.

SCILLE (OIGNON MARIN). Plante de la famille des liliacées, dont l'oignon, très-âcre,

gros comme une tête de fœtus, formé de couches concentriques, sèches à l'intérieur et mucilagineuses au centre, est très-employé en thérapeutique comme diurétique



Fig. 528. — Scille.

(\boxplus); on n'emploie que les couches moyennes desséchées de cet oignon, et avec elles se prépare une poudre donnée à la dose

de 25 centigrammes à 1 gramme par jour en plusieurs fois; un *extrait*, 5 à 10 centigrammes; une *teinture*, 4 grammes; un *miel* et un *oxymel*, 20 à 40 grammes dans une potion, et du vinaigre, 4 grammes par jour.

Les préparations de scille se donnent comme *expectorant* dans la bronchite aiguë simple ou capillaire (\boxplus); dans la bronchite chronique (\boxplus); enfin comme *diurétique* dans les maladies du cœur (\boxplus). A trop haute dose, elles sont vomitives et purgatives, mais c'est en provoquant ce résultat qu'elles sont si utiles dans certaines hydropisies où l'on n'a pas à craindre la faiblesse qui résulte d'évacuations trop abondantes.



Fig. 529. — Scille d'automne.

SCILLITIQUE. Préparation qui renferme de la scille.

SCLÉRÈME DES ADULTES (Forster, Curzio, Gintrac, Thirial). Le sclérème cutané est une induration avec rétraction et coloration jaunâtre de la peau.

** Le sclérème apparaît sous forme d'une tache blanche, puis les plicatures de la peau disparaissent; celle-ci devient moins mobile, sa sensibilité n'est pas toujours altérée, l'hypersensibilité est rare. Lorsque la maladie dure depuis longtemps, la peau est comme parcheminée.

** Autour d'ulcères (Forster), sur les membres atteints d'éléphantiasis et sur des points

de peau entièrement sains, on a observé le sclérème; — dans les éruptions dartreuses, la peau est indurée comme dans le sclérème, ainsi dans le psoriasis.

** Le sclérème cutané tend à se généraliser comme l'éléphantiasis; il ne guérit pas. Sauf un cas douteux (Curzio), le sclérème des adultes reste stationnaire; il se montre surtout aux membres supérieurs.

** S'il y a un érysipèle chronique d'emblée c'est assurément le sclérème qui le représente bien plus que l'éléphantiasis qu'Allard considèrerait comme une inflammation chronique des vaisseaux lymphatiques.

** La dureté de la peau, l'absence d'écaillés épidermiques, de plaques épidermiques détachées, l'absence de rougeurs et de tumeurs ne permettent de confondre le sclérème ni avec l'atrophie de la peau, ni avec l'ichthyose, ni avec le pemphigus foliacé, ni avec les chéloïdes; la tuméfaction énorme de l'éléphantiasis ne peut permettre d'attribuer la dureté de la peau seulement au sclérème.

Thérapeutique. — On a donné l'iodure de potassium, à la dose de 1 gramme chaque jour (Grisolle), et des bains alcalins. — Le massage, les bains de vapeur, les onctions huileuses et narcotiques, ont été aussi employés. Les incisions (Folliu) n'ont pas eu de succès; le vésicatoire est peut-être plus utile. Le traitement mercuriel n'aurait d'effet que s'il y avait une diathèse syphilitique. V. SCLÉRÈME, ÉLÉPHANTIASIS.

SCLÉRÈME DES NOUVEAU-NÉS. V. OÈDÈME ALGIDE.

SCLÉRO-CHOROÏDITE ANTÉRIEURE.

La scléro-choroïdite antérieure est une lésion inflammatoire siégeant primitivement dans la partie antérieure de la choroïde, dans les points où cette membrane est peu adhérente à la sclérotique.

** Dans la scléro-choroïdite antérieure, les malades éprouvent des douleurs ciliaires vives, la vision est troublée par un défaut d'accommodation, par de la myopie, par des douleurs analogues à celles du glaucome et liées à un excès de pression intra-oculaire ou à l'hypertension de la choroïde; il y a même de la photophobie, des spectres lumineux comme dans la rétinite, et quelques malades ont des vomissements.

** Chez les individus atteints de scléro-choroïdite antérieure, le globe de l'œil est habituellement dur et douloureux.

** En explorant l'œil des personnes atteintes de scléro-choroïdite antérieure, à l'aide de la lumière artificielle, on trouve la pupille contractée et il y a une injection périornéale. — Lorsqu'on examine avec l'ophthalmoscope, on découvre une plaque jaunâtre et rougeâtre vers l'*ora serrata* en arrière de l'iris. Certains ma-

lades ont une iritis franche, d'autres ont de la congestion rétinienne.

* * La scléro-choroïdite antérieure cause souvent les staphylômes de la sclérotique, c'est-à-dire des dilatations ou ectasies de la sclérotique sur le point où celle-ci a perdu sa résistance, par suite de l'inflammation. Ces staphylômes contiennent des exsudats, une partie de la choroïde distendue, puis des portions de l'*ora serrata*, enfin les procès ciliaires et de l'humeur vitrée.

* * Les ectasies de la sclérotique se montrent, soit au pourtour de la cornée, soit vers le cul-de-sac conjonctival. C'est en général au moment où les douleurs commencent à se calmer que l'on voit le staphylôme apparaître. Le staphylôme situé sur le bord de la cornée ne tarde pas à entraîner une ectasie de cette membrane.

* * Les dilatations ou staphylômes de la sclérotique se développent par poussées successives. Arrivés à un certain volume, ils ne causent plus de douleurs. V. STAPHYLÔME.

Thérapeutique. — Le traitement de la choroïdite et de l'iritis est indiqué (V. IRITIS, CHOROÏDITE); au début, la paracentèse de la cornée devra être faite. S'il y a un commencement de staphylôme, on fera l'iridectomie.

Lorsqu'il y a staphylôme de la sclérotique et que la paracentèse de la cornée et l'iridectomie auront été impuissantes, quand le staphylôme augmentera sans cesse, et lorsqu'il y aura des récidives de l'inflammation, on fera des paracentèses répétées de la sclérotique, et l'on comprimera l'œil de façon à produire son atrophie (Wecker). Cette opération n'est qu'une modification du procédé ancien; — la ponction du staphylôme, l'excision d'un petit lambeau du staphylôme (Celse), avec des ciseaux à pupille artificielle, arriverait au même résultat.

Le séton traversant la tumeur, l'ouverture avec le caustique (Richter), sont moins bons parce qu'ils peuvent faire naître un phlegmon de l'œil ou irido-choroïdite. — On peut réséquer les portions saillantes du staphylôme et réunir la plaie, par ligatures ou sutures, avec des fils de soie (Critchett).

Enlever tout le globe de l'œil, par le procédé de Bonnet de Lyon, n'est pas une aussi bonne opération que les précédentes, parce que l'œil atrophié permet mieux l'usage d'un œil artificiel qu'un moignon constitué seulement par les muscles. V. OËIL (CANCER DE L').

Scléro-choroïdite postérieure. Staphylôme postérieur (Scarpa, Monteggia, Demours). Les phénomènes inflammatoires de la scléro-choroïdite postérieure sont ceux d'une choroïdite chronique.

* * Chez un myope, l'exagération de la myopie est presque un signe pathognomonique de la scléro-choroïdite postérieure.

* * Dans la scléro-choroïdite, l'examen ophthalmoscopique fait reconnaître les signes d'une choroïdite atrophique; la choroïde semble

être dépourvue de pigment à sa partie postérieure, et il y a souvent une tache blanche en forme de demi-lune du côté externe de la papille.

* * La scléro-choroïdite postérieure engendre le staphylôme postérieur.

* * On reconnaît qu'il y a staphylôme postérieur à un allongement antéro-postérieur de l'œil, assez facile à constater par l'inspection quand on fait regarder le malade fortement en dedans, à une augmentation de la tache blanche constatée sur le fond de l'œil à l'aide de l'ophthalmoscope, celle-ci s'étend, vient à gagner le tour de la papille et passe de l'autre côté, il y a quelquefois en même temps excavation de la papille.

* * Les complications de la scléro-choroïdite et du staphylôme postérieurs sont : le décollement de la rétine, l'infiltration de pigment dans la rétine, la cataracte, la liquéfaction du corps vitré (V. CATARACTE et CORPS VITRÉ); dans quelques cas, un véritable glaucome et des épanchements sanguins, puis la perte de la vision, s'il y a choroïdite.

* * Le staphylôme postérieur est assez fréquent chez les myopes, et comme la myopie est héréditaire on voit que le staphylôme postérieur se lie à une disposition héréditaire.

* * C'est chez les graveurs, bijoutiers et imprimeurs qu'on rencontre le plus souvent le staphylôme postérieur (Noizet).

Thérapeutique. — Suspendre tout travail. Cesser l'emploi des lunettes, vivre dans la demi-obscureté, telle sera la règle de conduite des malades.

Lorsque les douleurs et les phénomènes inflammatoires francs seront bien caractérisés, on placera des sangsues aux tempes ou les sangsues artificielles, avec les petites ventouses à pompe de Heurteloup.

On prescrira le traitement dérivatif par les mercuriaux, comme pour les choroïdites; les compresses froides sur l'œil, les tisanes sudorifiques de gaïac, de squine, etc.

Lorsque l'état des malades sera amélioré, on leur permettra l'usage de conserves bleues.

On ordonnera aux malades les eaux minérales de Kissingen, de Saint-Gervais, de Pougues, de Vildungen et d'Aix en Savoie.

S'il y a glaucome, on fera l'iridectomie.

S'il y a cataracte, on opérera par extraction; mais on saura que si l'on ne réussit pas cette opération, l'œil est fatalement perdu.

Le décollement de la rétine consécutif à la scléro-choroïdite postérieure peut être traité par la paracentèse de la sclérotique, moins pour guérir l'œil que pour amener son atrophie.

SCLÉRODERMIE. V. SCLÉRÈME DES ADULTES.

SCLÉRÈME, CHORIONITIS (Diemerbroeck, L. Lusitanus). V. SCLÉRÈME et SCLÉRÈME DES ADULTES.

SCLÉROSE. V. SCLÉRÈME DES ADULTES.

SCLÉROTIQUE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE LA). Les lésions de la sclérotique sont des plaies et des déchirures accompagnées ou non de lésions des parties profondes de l'œil, tels que les décollements de la rétine et les luxations du cristallin. V. ces mots.

* Les plaies du voisinage de la cornée sont quelquefois compliquées de hernies de l'iris.

* Les plaies par armes à feu peuvent être compliquées de corps étrangers de l'œil. V. OËIL.

* Les déchirures de la sclérotique sont parfois accompagnées d'hémorragies intraoculaires après la sortie d'une partie du corps vitré.

* Dans les déchirures de la sclérotique, la conservation de la conjonctive et la régularité de l'iris sont d'un pronostic favorable ; car, dans ce cas, la vue peut être conservée.

* Les complications consécutives des plaies et des déchirures de la sclérotique sont une irido-choroïdite, une iritis ou une rétinite ; ou enfin toutes ces lésions à la fois. — La conséquence assez ordinaire des plaies de la sclérotique, suivies d'inflammation, est l'atrophie de l'œil.

Thérapeutique. — Les plaies régulières de la sclérotique seront traitées par l'occlusion de l'œil, avec les bandelettes de taffetas d'Angleterre et la compression de l'œil, avec une boulette d'ouate et un bandeau. Les plaies qui tendraient à s'écarter pourraient être réunies avec des fils de soie très-fins, ne passant que dans l'épaisseur de la sclérotique.

Les déchirures ne seront pas autrement traitées. Toutes les fois que l'iris est engagé dans une plaie ou une rupture de la sclérotique, on l'excisera.

Lorsqu'il y a des douleurs et de la rougeur vive, on placera des sanguines autour de l'œil et l'on donnera le calomel à dose fractionnée tous les jours (V. ALTÉRANTS et IRITIS). Le malade restera au lit.

Contre la luxation du cristallin, on appliquera le traitement approprié. V. LUXATION DU CRISTALLIN.

SCLÉROTITES. Les inflammations de la sclérotite sont la sclérotite ou épiscléritis, la scléro-choroïdite antérieure et la scléro-choroïdite postérieure.

* L'épiscléritis est une inflammation limitée de la sclérotique, caractérisée par une tache rougeâtre élevée sur la sclérotique et soulevant la conjonctive, sans offrir de vésicule comme dans la conjonctivite pustuleuse. Cette lésion est indolente, cause peu de gêne aux malades. Elle se termine par la formation d'une petite plaque de coloration ardoisée. Elle engendre, lorsqu'elle est située au voisinage de la cornée, une opacité de cette membrane.

Thérapeutique. — Les collyres sont inutiles.

Les malades éviteront l'air frais et humide. Ils porteront des lunettes de verre simple, se purgeront pour éviter la congestion à la tête, placeront autour des paupières la pommade :

Axonge	30 grammes.
Précipité blanc	1 id.

Les compresses d'eau tiède, la compression de

l'œil (V. KÉPATITE), sont d'un bon usage. Si le malade a un tempérament scrofuleux ou rhumatismal, on administrera le traitement général approprié. V. SCROFULE et RHUMATISME.

SCOLOPENDRE. Plante de la famille des fougères, dont les feuilles en décoction, 6 à 15 grammes par litre d'eau, ont été vantées contre les maladies chroniques du foie et de l'intestin □.

SCORBUT (V. PURPURA). Le scorbut est une nosohémie semblable au purpura, dont elle ne diffère que par l'intensité plus grande, et dans laquelle la fibrine perd sa plasticité au point de n'être plus spontanément coagulable.

* Dans quelques cas de scorbut, s'il y a fièvre avec état inflammatoire, la fibrine augmente et peut s'élever à 4 et 5 millièmes (Fauvel, Becquerel), elle descend au contraire dans le scorbut apyrétique ou chronique, tombe à 1 millième et au-dessous, car dans un cas cité par Hérard on n'a pas trouvé la plus petite quantité de fibrine dans le sang resté incoagulable d'un homme mort à la suite d'hémorragies muqueuses et cutanées de purpura.

* La dissolution du sang dans le scorbut, c'est-à-dire la perte de sa coagulabilité est l'altération fondamentale de la maladie, et elle dépend de l'excès des sels alcalins du sang, ce que l'on corrige par l'usage abondant des acides végétaux.

* Le scorbut est engendré par l'action persistante et prolongée de causes susceptibles d'affaiblir la force du mouvement nutritif général. L'air froid et humide, l'air vicié des habitations nosocomiales, des casernes et des vaisseaux de guerre, l'air altéré par les émanations végétales des eaux croupies, la mauvaise ou insuffisante nourriture, l'absence de végétaux frais, les grandes fatigues corporelles ou morales, les chagrins prolongés, la nostalgie, sont les causes les plus générales de cette maladie.

* Le scorbut est une maladie générale, endémique, sporadique ou épidémique dans laquelle il y a dissolution du sang, production d'hémorragies par la peau, sur les gencives, dans les parties profondes et ramollissement plus ou moins considérable de tous les tissus.

* Les hémorragies du scorbut s'observent dans l'épaisseur de la peau sous forme de *pétéchies* dans le tissu cellulaire, dans les gencives ramollies, dans la peau ulcérée, dans les cavités séreuses, dans les muscles ramollis, dans les principaux viscères et chez les jeunes sujets par les os décollés de leurs épiphyses.

Le scorbut est beaucoup moins fréquent qu'autrefois, grâce aux progrès de l'hygiène qui a révélé l'influence de l'encombrement, de l'obscurité, de l'air froid et humide, des peines morales et de la fatigue, de la mauvaise nour-

riture et particulièrement de l'usage des viandes salées et de l'absence des végétaux frais.

* * Il y a dans le scorbut trois périodes : l'une caractérisée par la décoloration du visage, la tristesse, l'ennui, la lassitude, la dyspnée, le gonflement des gencives et la mauvaise odeur de l'haleine, les taches hémorrhagiques de la peau, l'œdème des membres, la réouverture des vieux ulcères et quelquefois un bruit souffle vasculaire du cou ; la deuxième, caractérisée par les douleurs dans les jointures, le décollement des épiphyses, si le sujet est jeune, l'enflure des jambes, les taches ecchymotiques nombreuses, le saignement des gencives avec chute des dents, les hémorrhagies par le nez, les poumons et l'intestin ; la troisième par l'ulcération spontanée de la peau, le marasme et la mort.

* * Le scorbut fait périr par syncope, par épuisement ou enfin par la fièvre hectique des altérations viscérales.

* * Le scorbut et le purpura se ressemblent autant que peuvent se ressembler deux maladies de même nature et entre lesquelles il n'y a qu'une différence de degré, le purpura offrant en miniature ce que le scorbut produit en grand et d'une façon plus complète.

* * Quand on voit apparaître avec des pétéchies et des ecchymoses superficielles de la peau, des hémorrhagies abondantes par les muqueuses, par les gencives et dans les principaux viscères, on peut être assuré qu'il existe du scorbut.

* * Une hémorrhagie ordinaire ne s'arrête que par la coagulation du sang à l'orifice des vaisseaux déchirés, et c'est faute de cette coagulation que se prolongent et se répètent d'une manière si fâcheuse les hémorrhagies du scorbut.

* * Le gonflement des gencives, avec hémorrhagie, de la bouche et du tissu cellulaire, ébranlement et chute des dents caractérise le scorbut.

* * Dans le scorbut s'ouvrent les vieux ulcères et il s'en forme de nouveaux qui jettent beaucoup de sang.

* * Chez les jeunes sujets atteints de scorbut on voit les épiphyses se décoller de l'os et les mouvements qu'on imprime aux malades font entendre un bruit de grosse crépitation osseuse.

* * De vastes ecchymoses sous-cutanées et des tumeurs sanguines spontanées dans l'interstice des muscles caractérisent le scorbut.

* * Le sang des hémorrhagies scorbutiques est noir, jus de pruneaux, diffiluent, se coagule mal, très-lentement, ou ne se coagule pas du tout.

* * Une grande faiblesse musculaire, l'appréhension des mouvements, la tendance au repos, la tristesse et l'ennui, la pâleur jaunâtre du visage, la dyspnée au moindre exercice, la tumé-

faction des gencives avec fétidité de l'haleine, l'œdème des membres, l'ouverture de vieux ulcères, les douleurs articulaires, les pétéchies, les ecchymoses, les hémorrhagies des muqueuses et des viscères, la fièvre, l'anémie et enfin l'état cachectique le plus grave sont les phénomènes progressifs du scorbut.

* * Quand le scorbut amène de fréquentes hémorrhagies viscérales, il est inévitablement mortel.

* * La marche du scorbut est très-lente, c'est une maladie qui met un temps très-long à parcourir ses périodes ; elle produit l'anémie, la faiblesse et quelquefois la mort par syncope, mais dans le plus grand nombre de cas elle détermine la désorganisation et le ramollissement hémorrhagique des principaux viscères, la fièvre et la mort.

* * Le scorbut a des degrés d'intensité variable et il est promptement mortel lorsque par des hémorrhagies nasales, utérines, intestinales, pulmonaires et séreuses, par des plaies gangréneuses, il détermine l'épuisement des malades.

Thérapeutique. — En évitant l'encombrement des troupes et des prisonniers, de façon qu'ils puissent subir l'influence de l'air et du soleil, et en ayant soin de les nourrir de viandes fraîches et de végétaux frais, on évitera le scorbut.

Première indication : guérir l'altération du sang ; — suc de trois citrons et d'oranges par jour ; — vinaigre de vin ; — limonade sulfurique et nitrique.

V. FORMULAIRE.

Régime animal. — Vin de Bordeaux pur. — Végétaux frais et acides.

Antiscorbutiques : Ail, raifort, chélideine, cochlearia, cresson, une botte par jour avec de l'huile et du vinaigre ; oseille cuite assaisonnée au beurre ; moultard blanche, rhubarbe, trèfle d'eau, érysimum en suc ou en teinture. V. ces mots.

Fleurs de genêt, de frêne, de houblon, etc., en infusion, 4 grammes par litre d'eau ; fenouil, sauge, mélisse, menthe, etc., en infusion, 4 grammes par litre d'eau.

Astringents : alun à l'intérieur, 2 à 3 grammes ; acétate de plomb, 5 à 15 centigrammes ; extrait de ratanhia, 5 à 10 grammes.

Décoction de racine de fraisier ou de bistorte, (8 grammes par litre)

Préparations de quinquina, sous toutes les formes, seules ou associées aux préparations de fer. V. le FORMULAIRE.

Extrait mou de quinquina, 5 décigrammes par jour comme tonique ☞.

Extrait sec de quinquina (sel essentiel de Lagaraye), 3 décigrammes à 5 grammes par jour comme tonique ☞.

Vin de quinquina.

Quinquina gris	64 grammes.
Alcool	15 décigrammes.
Vin	4000 grammes.

F. s. a. 50 à 150 grammes par jour comme tonique ☞.

(Codex.)

Teinture de quinquina composée.

(Vin de Huxham.)

Quinquina rouge	64 grammes.
Écorce d'oranges amères	48 id.
Serpentaire de Virginie	12 id.
Safran	4 id.
Cochenille	27 décigrammes.
Alcool à 54°	1000 grammes.

Dose, 5 à 30 grammes par jour.

Potion au perchlorure de fer.

Perchlorure de fer	1 à 2 grammes.
Eau sucré	120 id.

Méléz. A prendre par cuillerée à bouche dans les vingt-quatre heures

Séjour à la campagne ou au bord de la mer.

Deuxième indication : arrêter les hémorrhagies ; — eau de Brocchieri, de Tisserant, de Pagliari, à l'intérieur ; 60 à 100 grammes par jour. — Cautérisation des plaies saignantes avec le fer rouge.

Application de perchlorure de fer à l'extérieur, sur les parties d'où s'échappe le sang.

Essence de térébenthine à l'intérieur, vingt à trente gouttes par jour.

FORMULAIRE DU SCORBUS.

Tisane de moutarde.

Graine de moutarde noire concassée	50 grammes.
--	-------------

Faites bouillir une minute dans :

Petit-lait	1 litre.
----------------------	----------

Passez. A prendre par verres dans la journée.

Tisane de raifort composée.

Raifort sauvage récent et brisé	50 grammes.
---	-------------

Faites infuser dans :

Eau	1000 grammes.
---------------	---------------

Passez et ajoutez :

Sirop antiscorbutique	100 grammes.
---------------------------------	--------------

A prendre par petites tasses ☒.

Tisane antiscorbutique.

Espèces amères	8 grammes.
Teinture antiscorbutique	15 id.
Eau	1000 id.

Faites infuser les espèces, passez, ajoutez la teinture. Dans le scorbut ☒. (F. H. P.)

Limonade citrique.

Sirop d'acide citrique gommeux	60 grammes.
Eau	1000 id.
Alcoolat de citrons	1 id.

Méléz. Chaque pot de limonade ainsi préparée contiendra 13 décigram. d'acide citrique et 4 grammes de gomme arabique ☒. (F. H. P.)

Décoction de citrons.

Citrons compés	n° 5.
--------------------------	-------

Faites bouillir dans :

Eau	2250 grammes.
---------------	---------------

Jusqu'à réduction de 1250 grammes.

Passez et faites fondre :

Sucre	120 grammes.
-----------------	--------------

Dans le scorbut ☒.

(Minsicht.)

Alcoolat de cochléaria.

(Esprit de cochléaria.)

Feuilles fraîches de cochléaria	1500 grammes.
Alcool rectifié à 80° centigrades	3000 id.

Distillez au bain-marie jusqu'à ce que vous ayez obtenu en alcoolat 2500.

20 à 50 grammes dans une tisane appropriée, comme antiscorbutique.

Vin antiscorbutique.

Quinquina jaune royal	50 grammes.
Racine de raifort	200 id.
Feuilles de cochléaria	2 poignées.
Eau-de-vie	1/4 de litre.
Bon vin blanc	2 litres.

F. s. a. Boire chaque jour, matin et soir, un demi-verre.

On pourra se gargariser plusieurs fois par jour avec ce même vin étendu d'eau.

Potion antiscorbutique.

Décoction de quinquina	150 grammes.
Alcoolat de cannelle	60 id.
Sirop de pavot blanc	30 id.
Extrait de quinquina	25 id.

Contre le scorbut parvenu à un haut degré à la dose d'une cuillerée toutes les demi-heures ☒.

(Frank.)

Potion de cochléaria citrique.

Eau distillée	180 grammes.
Alcoolat de cochléaria	15 id.
Suc de citron	} à 60 id.
Suc de coquelicot	

F. s. a. Contre les affections scorbutiques ; une cuillerée toutes les deux heures ☒. (Vogel.)

Consève antiscorbutique.

Cochléaria sicc.	} à 5 grammes.
Cresson	
Trèfle d'eau	
Suc récent de grand raifort	
Suc de bigarade	
Sucre blanc	q. s.

F. s. a. 5 à 10 grammes par jour. Scorbut ☒. (Selle.)

Élixir de gentiane.

Gentiane pulvérisée	80 grammes.
Carbonate ammoniacal pulv.	46 id.
Alcool à 83° centigrades	528 id.
Eau	1056 id.

Laissez macérer pendant huit jours, et passez :

Liquueur obtenue	2 parties.
Sucre	1 id.

Laissez fondre et filtrez.

Se prescrit aux mêmes doses que l'élixir de Peyrilhe ; cette liqueur est d'une administration beaucoup plus facile ☒. (Deschamps.)

Potion antiscorbutique.

Sirop de quinquina	50 grammes.
Eau de menthe	150 id.
Alcoolat de cochléaria	40 id.
Suc de citron	50 id.

Méléz. Une cuillerée toutes les heures ☒.

Limonade sulfurique ou limonade minérale.

Sirup de sucre	60 grammes.
Eau commune	1000 id.
Alcool sulfurique	3 id.

Mélez \oplus . A prendre par tasses. (F. H. P.)

Teinture de gentiane ammoniacale.

Gentiane	32 grammes.
Carbonate d'ammoniaque	8 id.
Alcool à 21° Cart	1000 id.

F. s. a. Dose, 10 à 50 grammes \oplus .

*Sirup de raifort composé.
(Sirup antiscorbutique.)*

Feuilles de cochlearia	} à 500 grammes.
Trèfle d'eau	
Cresson	
Raifort	
Oranges amères	} à 46 id.
Cannelle	
Vin blanc	} à 2000 id.
Sucres	

F. s. a. Dose, 50 à 100 grammes par jour \oplus .

Gargarisme détensif.

Gargarisme au miel rosat	n° 1.
Alcool sulfurique	1 gramme.

Mélez \oplus . (F. H. P.)

Sucs antiscorbutiques.

Feuilles de cresson	} à parties égales.
Feuilles de cochlearia	
Feuilles de trèfle d'eau	

Pilez ces plantes dans un mortier de marbre; exprimez-en le suc, et filtrez-le au papier. Utile dans le scorbut. Dose, 100 grammes \oplus .

Suc antiscorbutique.

Suc d'oseille et de pissenlit	460 grammes.
---	--------------

Ajoutez le suc d'un citron et

Sucres	30 grammes.
------------------	-------------

Le malade en prendra une cuillerée toutes les trois heures, dans le scorbut \oplus . (Boerhaave.)

Sirup de cresson de Para.

Sirup simple	500 grammes.
Alcoolature de cresson de Para	60 id.

Mélez dans un poëlon d'argent, et faites évaporer tout l'alcool; retirez le feu et laissez refroidir.

15 à 30 grammes dans un véhicule approprié. Comme antiscorbutique et stimulant \oplus . (Béral.)

Gargarisme antiscorbutique.

Espèces amères	2 grammes.
Eau bouillante	250 id.
Sirup de miel	} à 30 grammes.
Teinture antiscorbutique	

Faites infuser les espèces amères pendant une heure; passez et ajoutez le sirup de miel et la teinture antiscorbutique \oplus . (F. H. P.)

Gargarisme antiscorbutique.

Teinture de myrrhe	} à 4 grammes.
Teinture de cannelle	
Teinture de bois de gaïac	8 id.
Alcoolat de cochlearia	30 id.

Mélez. Une cuillerée à café étendue de deux cuillerées d'eau \oplus .

Collutoire acidulé.

Miel	50 grammes.
----------------	-------------

Faites dissoudre dans :

Eau	250 grammes.
---------------	--------------

Ajoutez :

Suc de citron	20 grammes.
-------------------------	-------------

Agitez chaque fois \oplus .

Alcoolat de cochlearia composé.

Feuilles de cochlearia	2500 grammes.
Raifort sauvage	320 id.
Alcool à 31°	3000 id.

F. s. a.

S'emploie fréquemment pour collutoire antiscorbutique; peut s'ajouter aux tisanes ou potions, à la dose de 20 grammes \oplus . (Codex.)

Julep du docteur Frank.

Extrait de quinquina	40 grammes.
--------------------------------	-------------

Faites dissoudre dans :

Décoction de quinquina	80 grammes.
----------------------------------	-------------

Ajoutez :

Alcoolat de cannelle	30 grammes.
Sirup de pavot	15 id.

Par cuillerée, de demi-heure en demi-heure, dans le traitement des affections scorbutiques \oplus .
Suc d'*Oxalis acetoseilla*, 30 à 60 grammes par jour \oplus .

Extrait de monésia, 1 à 4 grammes par jour dans une potion \oplus . (Guillemin.)

Infusion de marum ou germandrée maritime, 4 grammes par litre d'eau \oplus .

Cure de petit-lait à la campagne, 1 à 2 kilogrammes par jour \oplus . (Lind, Hoffmann.)

Vin de moutarde fait avec du vin dans lequel on fait infuser de la graine de moutarde noire \oplus .

Suc de *Vella annua* (crucifère d'Espagne) 30 à 60 grammes par jour \oplus .

Huile phosphorée dans le scorbut grave, et les forces se relèvent par son emploi \oplus . (Alibert.)

Suc de cresson seul ou associé au suc de fumeterre, de chicorée sauvage. 100 à 150 grammes par jour, au printemps \oplus .

Décoction de *sedum cre* ou poivre de muraille, ou *vermiculaire brûlante*, 15 à 30 grammes par litre \oplus . (Linné, Gunner, Bulow.)

Décoction fermentée de sapinette de Canada, un litre par jour \oplus . (Kervaudren.)

Cochlearia, feuilles à mâcher, ou bien eau distillée, ou bien suc, 60 à 180 grammes.

Gargarismes d'eau-de-vie de gaïac avec de l'eau, plusieurs fois par jour.

Baies de genièvre, dix à douze en décoction vineuse, ou huile essentielle de baies de genièvre, cinq à vingt gouttes \oplus .

Extrait de pissenlit en pilules, 1 à 4 grammes par jour \oplus .

Charbon de bois, se donne à la dose de 15 à 30 grammes par jour \oplus . (Brachet.)

Décoction de feuilles et de fleurs de troëne (*Ligustrum vulgare*), 4 grammes par litre d'eau \oplus .

Marrubium album, 3 à 7 grammes en poudre, le double en infusion; extrait, 15 à 25 grammes \oplus .

Trèfle d'eau, poudre des feuilles, 60 à 120 grammes; 3 à 7 grammes en infusion; extrait, 30 à 60 centigrammes □.

Alcoolat d'abécédaire (*Spilanthes armella*), 10 à 15 grammes par jour □.

Ail est un des meilleurs prophylactiques du scorbut.

Alun, 50 centigrammes à 4 grammes par jour en potion ⊕.

Cymbalaire en infusion, 4 grammes par litre d'eau. Plante qui croît dans les fentes des murs □.

Racine de serpente de Virginie, 7 grammes en décoction à l'intérieur □.

Cannelle blanche (*Cannella alba*) en poudre, 1 à 2 grammes par jour □.

Extrait de ratanhia, 4 à 8 grammes par jour □.

Eaux minérales.

Eaux minérales ferrugineuses de Bussang, de Passy, de Pyrmont, etc.

Eau ferrugineuse acidule de Saint-Pardoux (Allier) ⊕.

Eaux salines acidules de Wildunz, près de Cassel (Westphalie) □.

Eaux de Spa, de trois à douze verres par jour, avec du vin ou de lait ⊕.

Eaux de Guagno (Corse), boisson et bains ⊕.

Eau ferrugineuse de Forges (Seine-Inférieure) en boisson, un à six verres par jour ⊕.

Eau alcaline de Nérès (Allier) boisson et bains □.

SCORSONAIRE. Plante de la famille des synanthérées, dont la racine alimentaire et mucilagineuse est très-utile à la dyspepsie accompagnée de constipation.

SCROFULAIRES. Plantes de la famille des scrofulariées, dont deux espèces, la *grande*

SCROFULE. La scrofule est une diathèse, qui donne aux liquides et aux solides du corps une vitalité si faible qu'il en résulte une aptitude particulière au développement des maladies cutanées, muqueuses, séreuses, ganglionnaires et osseuses toutes spéciales.

* * La scrofule, comme toute maladie constitutionnelle, et comme tous les autres vices organiques, est *latente* ou *apparente*.

* * On naît, on vit et l'on meurt scrofuleux.

* * Vous trouverez des scrofuleux, nés de parents scrofuleux, qui se croient à l'abri du mal parce qu'ils n'en ont encore rien vu et qui un peu plus tôt ou un peu plus tard auront des maladies scrofuleuses et mourront scrofuleux.

* * La scrofule est une sorte de protéé morbide, longtemps invisible et caché dans l'organisation où il engendre ce produit organique désigné sous le nom de *tubercule*.

* * S'il est vrai de dire que les tubercules ne se développent que là où règne la scrofule, il serait faux d'avancer que là où éclate la scrofule, doit survenir la tuberculisation.

* * La scrofule est tellement différente d'elle-même aux diverses phases de son développement, qu'il faut en diviser l'évolution en trois périodes, la période primitive ou *latente*, la période secondaire et la période tertiaire.

* * La scrofule *primitive* ou latente, qui tient l'organisme asservi, siège dans le sang, sort avec les humeurs qui s'en échappent, prend sa place dans chaque molécule vivante déposée au sein des tissus et des organes par le mouvement moléculaire nutritif incessant de la vie, et forme ces enfants au visage rebondi, aux traits délicats et tendres, aux yeux bleus et humides, aux cheveux blonds ou châains, à la peau fine, blanche et mate, aux pommettes colorées, aux lèvres fortes, au col long et délié, à poitrine étroite, aux membres grêles, aux articulations volumineuses, au ventre gros et enfin aux tissus pâles et mous; êtres impressionnables, dont les voies digestives sont facilement troublées; natures précoces, heureusement douées d'ailleurs, sous le rapport de la mémoire, de l'intelligence et de l'aménité du caractère.

* * La scrofule *secondaire* est à la scrofule primitive, ce que l'embryon est au germe, c'est l'écllosion du mal longtemps caché. — On la trouve : à la peau du visage et du corps sous l'apparence d'eczéma, d'impétigo et de lupus; — aux muqueuses, sous forme de coryza hypertrophique du nez et des lèvres, d'aphthes, de blépharites, de conjonctivites, d'otorrhées, de bronchites et de diarrhée catarrhale; — dans les glandes du cou, des bronches et du ventre à l'état d'adénites, — dans les os enfin, sous forme de périostite, de carie, de nécrose, pour constituer les diverses variétés de tumeurs blanches et les gibbosités de la colonne vertébrale.

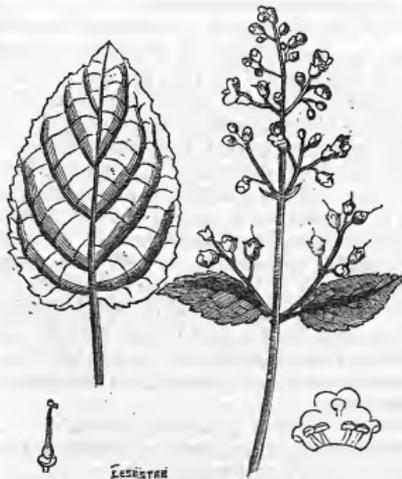


Fig. 530. — Scrophulaire.

scrophulaire et la *scrophulaire aquatique* ont été vantées en décoction, 5 à 30 grammes par litre comme utile dans la scrofule □.

* * La scrofule *tertiaire* engendre, avec le produit morbide connu sous le nom de *tubercule*, la *diathèse tuberculeuse* ou *tuberculisation*, dernière transformation de la maladie. — Tubercules des glandes cervicales, bronchiques et mésentériques; tubercules pulmonaires; tubercules de l'intestin, des os, des séreuses pleurale, péritonéale ou méningée; tubercules du cerveau; partout où se montre ce produit règne la scrofule, et c'est une erreur d'avoir songé à séparer ces deux maladies l'une de l'autre, car elles se tiennent comme l'effet à la cause et l'ombre à la lumière.

* * La scrofule secondaire est infiniment plus commune que la scrofule tertiaire et n'y conduit pas inévitablement.

* * La scrofule tertiaire a toujours eu avant elle, et à si faible degré que ce soit, une ou plusieurs des manifestations de la scrofule secondaire.

* * On voit ensemble, ou se succéder à courte distance, les accidents secondaires et tertiaires de la scrofule, mais il n'en est pas toujours ainsi, car ces accidents tertiaires peuvent faire défaut, et ils peuvent bien n'apparaître qu'à une distance de trente, quarante ou soixante ans.

* * La rapidité de la marche des accidents scrofuleux, leur enchevêtrement et leur généralisation dépendent surtout de la généalogie des sujets et de l'état scrofuleux avancé du père et de la mère, comme cela se voit souvent, ou même de la scrofule d'un seul ascendant direct s'il est en puissance d'une diathèse scrofuleuse complète.

* * Les solidistes nient la scrofule, comme ils ont nié la syphilis, la goutte et toutes les diathèses, parce qu'ils ne voient rien dans les tissus au delà de ce qui frappe les sens et que toute lésion se rapportant à ce qu'ils appellent des *inflammations spéciales*, ils ne songent pas que c'est précisément *ce quelque chose de spécial* dans les inflammations qui caractérise la nature différente de la maladie.

* * Si ce qu'il y a de particulier dans les inflammations de la syphilis, de la goutte, de la variole et des fièvres éruptives, de la scrofule, du rhumatisme, etc., tient à une influence spéciale, et il n'est pas permis d'en douter, on ne doit plus ranger dans la classe des *inflammations* des maladies dont le produit est tellement différent de lui-même, qu'il peut être considéré comme un produit spécial.

* * Quand on étudie les accidents tertiaires de la scrofule, on voit qu'ils sont caractérisés par la *génération des tubercules*, produit nouveau dû à la métamorphose des éléments fibro-plastiques créés et accumulés dans les tissus par les phlegmasies scrofuleuses. En effet, les tubercules, comme produit diathésique, sont généralement disséminés sur différents points de

l'organisme, et ils débutent par une fluxion sanguine créant une *matière grise, demi-transparente*, composée de granulations, de noyaux fibro-plastiques, avec peu de cellules, matière grise qui se métamorphose en globules irréguliers, granuleux, constituant le tubercule jaune cru, lequel se ramollit, se fraye un chemin à l'extérieur, à la manière des abcès, ou se pétrifie et se transforme en matière crétaquée.

* * On a beaucoup critiqué ceux qui jadis ont considéré le tubercule comme un produit de l'inflammation, mais le fait est désormais incontestable et démontré au moyen du microscope qui permet de suivre par degrés la métamorphose régressive du tissu fibro-plastique scrofuleux en globules de tubercules jaune cru.

* * Si l'inflammation scrofuleuse est pour quelque chose dans l'apparition des éléments fibro-plastiques scrofuleux au sein desquels se développe le tubercule, il ne s'ensuit pas qu'il faille employer les antiphlogistiques contre la scrofule, car on sait que les débilitants et la saignée, contraires à cette diathèse, peuvent être remplacés par une foule d'autres agents thérapeutiques.

* * La période primitive de la scrofule reste longtemps latente, comme celle de la goutte, de la syphilis et de toutes les diathèses caractérisées par un vice humoral plus ou moins prononcé en attendant l'apparition des accidents secondaires subinflammatoires et tuberculeux tertiaires.

* * La scrofule se manifeste quelquefois comme la syphilis dans le sein de la mère par des accidents tertiaires qui n'ont été précédés d'aucun accident secondaire.

* * Chez l'enfant et chez l'adulte, le tubercule, accident tertiaire de la scrofule, succède à des phlegmasies ou à des fluxions sanguines antérieures; ainsi des adénites cervicales tuberculeuses arrivent après la fluxion dentaire, les aphthes, l'impétigo de la face, des oreilles ou du cuir chevelu, la tuberculose des ganglions bronchiques, après la rougeole, la bronchite simple ou la pneumonie; le carreau après la diarrhée chronique; la tuberculose péritonéale, méningée ou pleurale, après le flux du ventre, la congestion cérébrale et la congestion pulmonaire; les tubercules des viscères et des os après les fluxions et les inflammations dont ils sont le siège, enfin partout avant le tubercule des scrofulides secondaires ont existé pendant un temps plus ou moins long.

* * La scrofule secondaire (*scrofulides inflammatoires*) ou tertiaire (le *tubercule*) se développe surtout dans l'enfance, mais on l'observe dans l'âge le plus avancé jusqu'à soixante et soixante-dix ans.

* * On peut acquérir la diathèse scrofuleuse ou scrofulisme par une mauvaise hygiène, telle que l'alimentation insuffisante, l'habitation dans

des lieux bas et humides, mais la transmission héréditaire, *directe*, *indirecte* ou *atavique*, est la principale cause de son développement.

* * La diathèse scrofuleuse reste latente jusqu'à ce que des causes occasionnelles, telles que la fluxion sanguine et l'inflammation, quelle qu'en soit la cause, poussières bronchiques, contusions, plaies, refroidissement, maladies aiguës, etc., déterminent au sein des organes des exsudats purulents ou tuberculeux diathésiques.

* * Quand vous rencontrerez sur un visage pâle, les bords ciliaires rouges ou encroûtés, le nez gros, la lèvre supérieure volumineuse et saillante, dites : voilà un scrofuleux.

* * La scrofule latente ou apparente domine toute la vitalité d'un sujet, réagit plus ou moins sur toutes les maladies qui le frappent, les modifie, les transforme, les prolonge et tend à les faire passer à l'état chronique en formant des *maladies scrofuleuses*.

* * La scrofule généralisée conduit presque toujours à la consomption et à la phthisie. Quel que soit le tissu, l'organe ou le viscère principalement frappé, la conséquence est la même. Phthisie pulmonaire, phthisie mésentérique, phthisie dorsale, phthisie ganglionnaire, etc., partout la cause générale est là qui domine la désorganisation circonscrite des tissus.

Thérapeutique. — Vous pourrez combattre et amoindrir la diathèse scrofuleuse, mais vous ne la détruirez jamais entièrement.

Les modifications organiques qui résultent des progrès de l'âge changent à ce point la forme de la diathèse scrofuleuse qu'elle devient souvent très-difficile à reconnaître chez les vieillards.

Le grand air de la campagne et des bords de la mer, — la bonne nourriture, — l'exercice prolongé à pied ou à cheval, — la gymnastique, — les bains froids de mer ou de rivière, — le séjour au soleil et l'influence des climats chauds sont les moyens hygiéniques les plus utiles pour prévenir et pour combattre le développement de la scrofule.

Pendant l'hiver, les huiles de poisson (de foie de morue, de raie, de squal), 30 à 120 grammes par jour; — le beurre frais ou salé, 100 grammes par jour; — les graisses de porc, d'oie ou de mouton sont très-utiles aux scrofuleux, mais en été ces corps ôtent l'appétit et fatiguent les voies digestives.

Pendant l'été, le vin de quinquina, d'aulnée, de gentiane, de houblon, de feuilles de noyer, de quinquina ferrugineux, — le sirop d'arséniate de soude, 10 centigrammes pour 300 grammes de sirop simple, — (1 à 3 cuillerées par jour), — le sirop d'iodeure de fer, — l'élixir de peyrille, — le chlorure de baryum, — l'eau iodée de Lugol, — l'élixir amer de Dubois, — le café de glands torréfiés, — le sirop iodé, — le sirop d'iodeure de potassium, sont les médicaments à prescrire aux scrofuleux.

Chlorure de baryum en solution, de 10 à 40 centigrammes pour 100 grammes d'eau sucrée. A prendre par cuillerées dans les vingt-quatre heures □.

Eau iodée (Lugol), iode, 20 centigrammes; iodure de potassium, 40 centigrammes; eau distillée, 1 kilogramme. Trois ou quatre verres par jour, pure ou coupée d'eau sucrée □.

Sirop d'iodeure de potassium, 3 à 6 grammes, pour 300 grammes de sirop de sucre. Une ou deux grandes cuillerées par jour □.

Sirop de gentiane, 100 grammes; — *sirop antiscorbutilique*, 100 grammes; — *sirop de raifort iodé*, 60 grammes; — *sirop de brou de noix*, 100 grammes; — de *salsepareille*, 60 à 100 grammes par jour, etc., sont également très-employés.

FORMULAIRE DE LA SCROFULE.

Tisane contre les scrofules.

Racine de garance 40 grammes.
Houblon 5 id.

Faites infuser dans :

Eau 1000 grammes.

Passez et ajoutez :

Sirop de quinquina jaune au vin 100 grammes.

Par petites tasses dans la journée □.

Tisane chlorurée.

Chlorure de soude 2 grammes.
Décoction d'orge 1000 id.
Sirop de gomme 100 id.

A prendre par verre dans la journée □.

(Chomel.)

Eau antiscrofuleuse.

Chlorure de calcium 4 grammes.
Sirop de monnaie de Corse 50 id.
Eau distillée 350 id.

Mêlez. A prendre en trois fois dans un jour.

(Righini.)

Tisane de gaïac.

Bois de gaïac râpé 60 grammes.

Faites bouillir le bois de gaïac pendant une demi-heure dans une quantité d'eau suffisante pour obtenir un litre de tisane. Passez, laissez déposer, et décantez.

On y ajoute ordinairement :

Régliasse 40 grammes.

On le prend par verrées dans le courant de la journée □.

(F. H. P.)

Tisane sudorifique.

Gaïac râpé 400 grammes.
Eau 1500 id.

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié; passez et partagez en six doses. Trois par jour : une le matin, une à midi et une le soir.

(Aliès.)

Eau de goudron.

Goudron 8000 grammes.
Eau 10 litres.

Mettez le tout dans un vase de 12 litres, agitez le mélange de temps en temps avec une spatule de bois. Après dix jours de macération, décantez et filtrez.

30 grammes contiennent à peu près 1 centigramme des principes du goudron en solution.

Par tasses, pure ou coupée avec du lait. Édulcorez avec du sirop de gomme ou de Tolu.

Espèces amères.

Feuilles sèches de german- drée ou petit chêne . . .	} à 32 grammes.
Sommit. de petite centauree	
Sommités d'absinthe . . .	

Mélez. Faire une infusion avec 4 grammes par litre d'eau \square .

Sirop d'iode de fer et de quinine.

Iode	5 grammes.
Fer	2 id.
Eau	20 id.

Faites digérer à une douce chaleur jusqu'à ce que la liqueur soit incolore, filtrez et mêlez avec :

Sirop de sucre 1120 grammes.

Ajoutez d'autre part :

Sulfate de quinine 1 gramme.

Dissous dans :

Eau acidulée 10 grammes.

A prendre par cuillerées, dans les affections scrofuleuses \square .

L'iode de potassium est beaucoup moins dangereux que l'iode; on l'emploie à des doses plus élevées; très-usité. 10 centigrammes à 5 grammes en potion ou tisane \square .

L'iode d'ammonium jouit de propriétés semblables, mais il est plus excitant. 10 centigrammes à 1 gramme en tisane \square .

L'iode de plomb participe des propriétés de l'iode et du plomb; peu employé. 10 centigrammes à 50 centigrammes \square . Il est plus usité à l'extérieur.

L'iode de zinc jouit des mêmes propriétés que l'iode de potassium, mais conserve les propriétés irritantes des sels de zinc \square .

L'iode de baryum a été conseillé contre les scrofules. 1 décigramme pour 1 litre de tisane \square .

Eau iodurée pour boisson.

Iode	2 décigrammes.
Iode de potassium	4 id.
Eau distillée	1000 grammes.

Triturez l'iode et l'iode de potassium dans un mortier de verre ou de porcelaine, et ajoutez peu à peu l'eau distillée.

Chaque demi-décilitre de liqueur contient 1 centigramme d'iode.

C'est une des meilleures préparations iodurées pour l'usage interne.

On en boit trois ou quatre verres par jour dans les affections scrofuleuses, ou pure ou coupée avec de l'eau sucrée. (Lugol.)

Sirop d'iode de fer.

Solution officinale de proto- iode de fer	4 grammes.
Sirop de gomme incolore et très-consistant	200 id.
Sirop de fleur d'oranger	30 id.

Mélangez exactement par une agitation de quelques instants.

Remarque. Il est indispensable que les sirops de

gomme et de fleur d'oranger soient incolores, pour que le médecin puisse avoir l'assurance que le médicament n'est pas altéré. Il est utile aussi de donner à ces sirops plus de consistance qu'ils n'en ont d'ordinaire, pour que l'addition de la solution normale ne les rende pas trop fluides, ce qui faciliterait l'altération du sel ferreux au contact de l'air. Moyennant cette précaution, le sirop proto-iode-ferré peut être conservé un mois. (Bouchardat.)

Pastilles d'iodeforme.

Iodeforme	5 grammes.
Sucre blanc	100 id.
Essence de menthe	1 id.
Mucilage de gomme adragant	q. s.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme. Cinq ou six par jour dans les affections scrofuleuses, etc. \square .

Sirop d'iode de fer.

Sirop sudorifique	500 grammes.
Protoiodure de fer	4 id.

De deux à six cuillerées par jour. C'est une préparation très-efficace.

Pastilles d'iode de fer.

Iode	20 grammes.
Fer porphyrisé	40 id.
Eau	200 id.

Faites chauffer au bain-marie jusqu'à ce que vous ayez obtenu un liquide incolore. Filtrez.

D'autre part, mêlez :

Sucre blanc granulé	1000 grammes.
Essence de menthe	5 id.

Ajoutez à la solution d'iode de fer suffisante quantité d'eau de menthe. F. s. a. pastilles à la goutte du poids de 5 décigrammes.

On en administre dix chaque jour et l'on élève successivement la dose, dans la chlorose et les affections scrofuleuses et syphilitiques, et l'affection tuberculeuse. C'est une excellente préparation.

(Bouchardat.)

Pilules d'iode de fer et de quinine.

Protoiodure de fer	5 grammes.
Sulfate de quinine	} à 1 id.
Miel	
Poudre de réglisse	q. s.

F. s. a. cinquante pilules. On commence à en prendre de deux à six par jour et l'on arrive à douze \square .

Sirop sthénique.

Poudre de glands torréfiés	500 grammes.
Eau bouillante	q. s.

Pour obtenir par lixiviation :

Colature 1000 grammes.

Faites fondre à une douce chaleur :

Sucre 2000 grammes.

Ajoutez :

Iode de potassium 30 grammes.

On fait dissoudre l'iode dans très-peu d'eau, et l'on mêle la dissolution au sirop quand il est encore chaud. Le médecin peut augmenter graduellement la dose d'iode de potassium. Deux à quatre

cuillerées par jour dans les cas d'affections scrofuleuses. (Breschet, Bouchardat.)

Solution iodurée sulfureuse.

Iodure de potassium	3 grammes.
Sulfure de potasse	5 id.
Eau distillée	200 id.

Contre les éruptions scrofuleuses \boxplus . (Baumès.)

Bière de quinquina.

Quinquina jaune pulvérisé	50 grammes.
Sucre	250 id.
Eau	3000 id.

Laissez le tout fermenter pendant quatre ou cinq jours et filtrez.

Trois ou quatre tasses par jour \boxplus .

On y ajoute quelquefois :

Alcool	250 grammes.
------------------	--------------

(De Mutis.)

Sirop de quinquina.

Ecorce de quinquina gris	96 grammes.
Eau pure	4000 id.
Sucre blanc	500 id.

Faites bouillir le quinquina dans l'eau ; passez ; évaporez la liqueur trouble pour la réduire à la moitié de son volume ; ajoutez-y le sucre ; faites cuire en consistance de sirop ; passez-le à travers un filtre de papier. 60 à 100 grammes par jour \boxplus . (Codex.)

Sirop de quinquina au vin.

Extrait mou de quinquina	28 grammes.
Vin de Lunel	500 id.
Sucre blanc	750 id.

Dose, 20 à 50 grammes comme tonique \boxplus .

Sirop fébrifuge de quinquina.

Vin fébrifuge de quinquina	400 grammes.
Sirop de sucre bien cuit	200 id.

Mêlez. Trois cuillerées à bouche chaque jour, pour des enfants de trois ans \boxplus .

Gelée de lichen au quinquina.

Lichen d'Islande	64 grammes.
Sirop de quinquina	192 id.
Colle de poisson	4 id.

F. s. a.

Dose, trois à quatre cuillerées par jour, comme tonique et analeptique \boxplus .

Tablettes de quinquina.

Poudre de quinquina	64 grammes.
Poudre de cannelle	8 id.
Sucre blanc	410 id.
Mucilage de gomme adragant	q. s.

F. s. a. Cinq à six par jour, comme tonique \boxplus .

Vin amer.

Quinquina gris concassé	} à 150 grammes.
Quinquina jaune concassé	
Cannelle concassée	} à 40 id.
Baies de genièvre	
Ecorce de citron	
Ecorce de Winter concassée	

Faites macérer sept ou huit jours dans :

Vin de Madère	9 kilogrammes.
-------------------------	----------------

Ajoutez :

Carbonate de soude	5 grammes.
------------------------------	------------

Filtrez et conservez.

30 à 60 grammes le matin à jeun. Comme tonique antiscrofuleux \boxplus . (Dubois.)

Poudre lupuline.

Sucre en poudre	40 grammes.
Lupuline	5 id.

Mêlez. 5 décigrammes à 1 gramme, trois fois par jour dans un peu d'eau \boxplus . (Magendie.)

Teinture lupuline.

Lupuline	50 grammes.
Alcool à 36°	200 id.

Filtrez après quatre à cinq jours de macération. Vingt à soixante gouttes dans une potion \boxplus . (Magendie.)

Bouillon de Russel.

Décoction de quinquina	} à 200 grammes.
Eau de mer	

Trois ou quatre doses dans les vingt-quatre heures \boxplus .

Élixir amer.

Racine de gentiane coupée	50 grammes.
-------------------------------------	-------------

Faites macérer pendant cinq à six jours dans :

Eau-de-vie	1000 grammes.
Carbonate de potasse	5 id.

Filtrez et conservez.

20 à 50 grammes et plus, selon l'âge. Antiscrofuleux \boxplus . (Dubois.)

Élixir antiscrofuleux de Peyrilhe.

C'est le même où l'on remplace le carbonate d'ammoniaque par 10 grammes de carbonate de soude. Même doses \boxplus .

Potion bromurée.

Bromure de potassium	6 décigrammes.
--------------------------------	----------------

Faites dissoudre dans :

Eau de laitue	400 grammes.
Sirop de guimauve	30 id.

Ajoutez :

Sirop de guimauve	30 grammes.
-----------------------------	-------------

Par cuillerées à bouche, dans les vingt-quatre heures. Contre les scrofules \boxplus . (Magendie.)

Potion antiscorbutique.

Sirop de quinquina	50 grammes.
Eau de menthe	150 id.
Alcoolat de cochléaria	40 id.
Suc de citron	50 id.

Mêlez. Une cuillerée toutes les heures \boxplus .

Bière diurétique anglaise.

Graines de montarde entières	} à 125 grammes.
Baies de genièvre concassées	
Graines de carottes	400 id.

Faites macérer pendant deux ou trois jours dans :

Ale	20 kilogrammes.
---------------	-----------------

Trois ou quatre verres par jour \boxplus .

Bière de quinquina.

Quinquina jaune pulvérisé . . .	50 grammes.
Sucre	250 id.
Eau	3000 id.

Laissez le tout fermenter pendant quatre ou cinq jours et filtrez.

Trois ou quatre verres par jour.

On y ajoute quelquefois :

Alcool	250 grammes.
------------------	--------------

Trois ou quatre verres par jour ☐. (De Mutis.)

Pilules antiscrofuleuses.

Scammonée pulvérisée.	} à 15 grammes.
Ethiops minéral.	
Antimoine diaphorétique	4 id.
Savon médicinal	30 id.

Mélez et faites des pilules de 3 décigrammes. Quatre par jour ☐. (Henri, Guibourt.)

Pilules antiscrofuleuses.

Sulfure de mercure noir	} à 1 décigramme.
Poudre de ciguë	
Magnésie	5 centigrammes.

Mélez et faites une pilule. Une matin et soir, en augmentant progressivement jusqu'à dix par jour ☐. (Baudeleocq.)

Pilules toniques ou antiscrofuleuses.

Chlorure de baryum	5 décigrammes.
Extrait de gentiane	5 grammes.
Poudre de gentiane	q. s.

Faites cent pilules. Deux le matin et deux le soir ☐.

Poudre antimoniale.

Sulfure noir d'antimoine	} à 4 grammes.
Rhubarbe	
Carbonate de magnésie	

F. s. a. vingt paquets pour les enfants, dix pour les adultes. Un matin et soir dans un peu d'eau sucrée. Dans les ophthalmies scrofuleuses ☐. (Sichel.)

Autre.

Calomel	3 décigrammes.
Sucre doré d'antimoine	1 id.
Carbonate de magnésie	2 grammes.

Mélez, et divisez en six paquets. On en prendra un matin et soir dans les ophthalmies scrofuleuses ☐.

Bols antiscrofuleux.

Éponge calcinée	2 grammes.
Sulfate de potasse	4 id.
Baume de soufre simple	10 gouttes.
Sirop de sucre	q. s.

F. s. a. des pilules de 2 décigrammes. Deux à quatre par jour, en deux fois. Boire par-dessus un verre d'eau de mer ☐. (Bailly.)

Tablettes antimoniales de Kunckel.

Amandes douces	64 grammes.
Sucre blanc	407 id.
Poudre de petit cardamome	32 id.
Poudre de cannelle	16 id.
Sulfure d'antimoine en poudre impalpable	32 id.
Mucilage de gomme adragant	q. s.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme. Dose, quatre à douze ☐.

Pilules de sulfure de fer.

Sulfure de fer	2 grammes.
Poudre de guimauve	1 id.
Sirop	q. s.

Faites vingt pilules. Un à quatre par jour dans les éruptions scrofuleuses ☐. (Biect.)

Pilules de citrate de fer.

Protocitrate de fer	5 grammes.
Miel	1 id.
Poudre de guimauve	q. s.

F. s. a. cent pilules, une à dix par jour ☐.

Pastilles au citrate de fer.

Citrate de fer	} à 10 grammes.
Acide citrique	
Essence de citron	10 gouttes.
Sucre Raguenet	200 grammes.
Eau	q. s.

F. s. a. des pastilles à la goutte de 5 décigrammes. Dose, cinq à six pastilles et plus ☐.

Lactate de fer.

On obtient ce sel en traitant la limaille de fer par l'acide lactique étendu d'eau. C'est une bonne préparation ferrugineuse, car elle réunit les deux conditions que nous avons précédemment énoncées; en effet, c'est un sel à base de protoxyde, et l'acide est organique et facilement transformable pendant l'assimilation.

Dose, 1 décigramme à 5 grammes en pilules ☐. (Bouchardat.)

Sirop de lactate de fer.

Lactate de fer	4 grammes.
Eau distillée bouillante	200 id.
Sucre blanc	400 id.

Le lactate de fer n'étant soluble que dans quarante parties d'eau bouillante, on ne pourrait guère en introduire une plus grande quantité dans un sirop. Cette proportion est d'un cent cinquantième ☐. (Cap, Bouchardat.)

Poudre au sulfate de magnésie.

Soufre sublimé	} à 40 grammes.
Magnésie	

Pour faire dix paquets.

Un tous les jours dans l'eczéma chronique. (Biect.)

Tablettes de soufre.

Soufre lavé	64 grammes.
Sucre en poudre	500 id.
Mucilage de gomme adragant à l'eau de roses	q. s.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme. Quatre à huit par jour dans les affections psoriques ou les bronchites chroniques ☐.

Baume de soufre anisé.

Soufre	1 gramme.
Essence d'anis	4 id.

Six à dix gouttes dans un véhicule approprié ☐.

Chlorure de baryum dans les affections scrofuleuses.

M. Payan administre le chlorure de baryum dissous dans de l'eau distillée et dans la proportion de 5 à 10 et 15 centigrammes pour 100 grammes de

liquide, que les malades prennent par cuillerées de deux heures en deux heures. Tous les deux ou trois jours, il faut augmenter de 5 centigrammes la proportion du chlorure de baryum, et l'on fait prendre jusqu'à 35 centigrammes par jour, sans aucun effet nuisible, et, au contraire, avec une amélioration graduelle de tous les phénomènes morbides □.

(Bouchardat.)

Potion antiscrofuleuse.

Chlorure de baryum.	1	décigramme.
Eau distillée.	200	grammes.
Sirop de sucre	50	id.

Mêlez. A prendre par cuillerées, trois à quatre par jour □.

Pilules au chlorure de baryum.

Chlorure de baryum.	1	gramme.
Mucilage de gomme adragant	}	àà q. s.
Poudre de guimauve.		

F. s. a. Deux cents pilules. En prendre trois par jour, et successivement davantage, 6, 10, 12, 20, mais à plusieurs reprises. Walsh recommande d'administrer ces pilules après le repas, de manière à protéger l'estomac contre une action trop prompte et trop énergique. Avec ces précautions, l'emploi du muriate de baryte lui a paru toujours sans inconvénient □.

(Walsb, Bouchardat.)

Solution chlorurée de baryum.

Chlorure de baryum.	2	grammes.
Eau.	45	id.

Dix à quinze gouttes dans un verre d'eau sucrée. Dans les ophthalmies scrofuleuses et autres affections strumeuses □.

(Sichel.)

Pastilles de chlorure d'or.

Chlorure d'or et de sodium . . .	25	centigrammes.
Sucre.	30	grammes.
Mucilage de gomme adragant. .	q. s.	

F. s. a. Soixante pastilles. Deux chaque jour □.

(Chrestien.)

Pastilles de cyanure d'or.

Cyanure d'or	1	décigramme.
Pâte de chocolat.	30	grammes.

F. s. a. vingt-quatre pastilles. Une à quatre par jour □.

(Chrestien.)

Potion à l'huile de foie de morue.

Huile de foie de morue	50	grammes.
Eau de laurier-cerise.	40	id.
Gomme arabique.	20	id.
Eau.	200	id.
Sirop de fleur d'oranger.	50	id.

F. s. a. A prendre par cuillerées, toutes les heures □.

Teinture de suie.

Suie.	5	grammes.
Cannelle	}	àà 40 id.
Gingembre.		

Faites macérer pendant huit jours dans :

Alcool à 22°.	50	grammes.
-----------------------	----	----------

Filtrez. Employée comme stimulante à la dose de 5 grammes dans une tisane appropriée □.

Sirop de noyer.

Extrait de feuilles de noyer. . .	4	grammes.
-----------------------------------	---	----------

Faites dissoudre dans très-peu d'eau.

Ajoutez dans :

Sirop bouillant	300	grammes.
---------------------------	-----	----------

Se prescrit aux petits enfants à la dose de deux à trois cuillerées à café. Chez les adultes on n'a jamais dépassé 60 grammes. La dose ordinaire est de 30 grammes □.

(Négrier.)

Douce-amère.

Excitant diaphorétique utile dont on emploie les feuilles et les sommités fleuries comme dépuratif, et dans les affections légères de la peau.

On la donne en *tisane*, 10 grammes en infusion pour un litre ; en *poudre*, 1 à 8 grammes, et en *extrait*, 3 décigrammes à 1 gramme en pilules.

Glands torréfiés.

Ce sont les fruits du *Quercus robur* que l'on fait griller avant de les réduire en poudre ; ou les emploie comme toniques dans l'affection scrofuleuse et dans les faiblesses de l'appareil digestif, 30 grammes bouillis dans de l'eau ou dans du lait avec du sucre □.

Sirop de raifort composé.

(Sirop antiscorbutique.)

Feuilles de cochlearia	}	àà 500 grammes.
Trèfle d'eau.		
Cresson.		
Raifort		
Oranges amères	}	àà 2000 id.
Cannelle.		
Vin blanc.		
Sucre blanc.		

F. s. a. Dose, 50 grammes, comme antiscrofuleux.

Suc d'herbes dépuratif.

Feuilles de chicorée	}	àà parties égales.
Feuilles de fumeterre.		
Feuilles de bourrache.		
Feuilles de cerfeuil.		

Quantité suffisante pour obtenir 120 grammes de suc d'herbes. Pilez ces plantes dans un mortier de marbre ; exprimez en le suc et filtrez-le au papier dans un endroit frais. — A prendre en une fois le matin à jeun. Comme dépuratif □.

Sirop dépuratif de Majault.

Vin rouge	1	kilogramme.
Racine de saponaire	}	àà 120 grammes.
Feuilles d'arnica.		
Feuilles de minyanthe		
Feuilles de fumeterre.		
Baies de genièvre.	}	àà 60 id.
Racines de caprier.		
Racines de squin.		
Fleurs de sureau		
Bois de gaïac	}	àà 30 id.
Bois de sassafras.		
Pied de veau		

Faites bouillir et ajoutez :

Cassonade blanche.	400	grammes.
----------------------------	-----	----------

30 à 100 grammes par jour □.

Sirop dépuratif.

Salsepareille	2000	grammes.
Baies sèches de sureau	4000	id.
Galac.	500	id.
Squin.	}	àà 50 id.
Sassafras.		
Follicules de séné.	}	àà 60 id.
Bourrache		
Sucre.	12000	grammes.
Eau	q. s.	

F. s. a. On y ajoute quelquefois, mais sur l'or-

donnance spéciale du médecin, pour 500 grammes de sirop, 25 centigrammes d'extrait gommeux d'opium, autant de sublimé corrosif et d'hydrochlorate d'ammoniaque ☐. (Larrey.)

Sirop de cresson de Para.

Sirop simple 500 grammes.
Alcoolature de cresson de Para 60 id.

Mêlez dans un poëlon d'argent et faites évaporer tout l'alcool; retirez-le du feu et laissez refroidir.

15 à 30 grammes dans un véhicule approprié. Comme antiscorbutique et stimulant ☐. (Béral.)

Teinture de raifort composé.

Racine de raifort 250 grammes.
Semences de moutarde noire 125 id.
Sel ammoniac 64 id.
Alcool à 24° Cart. }
Alcoolat de cochléaria com- } à 500 id.
posé }

F. s. a. Dose, 16 à 32 grammes dans une tisane ou potion appropriée ☐. (Codex.)

Vin antiscorbutique.

Raifort 32 grammes.
Feuilles de cochléaria }
Cresson de fontaine } à 16 id.
Trèfle d'eau }

30 à 60 grammes par jour ☐.

Sirop de pensée sauvage.

Pensée sauvage desséchée 400 grammes.
Eau bouillante 4000 id.
Sirop de sucre 1500 id.

On coupe la pensée sauvage; on la fait infuser dans l'eau bouillante; on passe et l'on soumet le marc à la presse. La liqueur clarifiée par le repos est mêlée au sirop de sucre et l'on fait évaporer en consistance de sirop.

50 à 100 grammes pour édulcorer les tisanes dépuratives ☐.

Conserve antiscorbutique.

Cochléaria }
Cresson } à 5 grammes.
Trèfle d'eau }
Suc récent de grand raifort }
Suc de bigarade }
Sucre blanc }

F. s. a. 5 à 10 grammes par jour. Dans les scrofules ☐. (Selle.)

Pommade d'iodure de plomb.

Iodure de plomb 5 grammes.
Axonge 40 id.

Mêlez et aromatisez avec :

Huile essentielle de citron q. s.

En frictions et en topiques, dans le traitement des ulcérations scrofuleuses ☐. (F. H. P.)

Pommade hydriodatée.

Iodure de potassium 5 grammes.
Axonge 40 id.

Triturez avec soin l'iodure de potassium d'abord seul, puis avec une partie de l'axonge, et quand il sera bien divisé, ajoutez le reste de l'axonge. En frictions, 4 grammes matin et soir, dans les goîtres, les tumeurs scrofuleuses et les engorgements des glandes.

Pommade d'iodure de potassium.

Lorsque la pommade d'iodure de potassium est destinée à frotter des parties où la peau est très-fine et très-impressionnable, voici la formule que l'on peut adopter.

Iodure de potassium } à 1 gramme.
Eau de roses }
Graisce balsamique 10 id.
Essence de roses 2 gouttes.

F. s. a. ☐. Lorsqu'il s'agit de combattre les tumeurs accompagnées de vives douleurs, on peut ajouter à la pommade précédente ou :

Iodhydrate de morphine 50 centigrammes.

Ou bien :

Camphre 1 gramme.

Pommade hydriodatée iodurée.

Axonge 32 grammes.
Iode 6 décigrammes.
Iodure de potassium 4 grammes.

Diffère peu de la précédente. Employée à l'hôpital des enfants. Dans les affections scrofuleuses et principalement contre la scrofule tuberculeuse, cutanée ou osseuse. (Baudeloque.)

Pommade de manganèse.

Sulfate de manganèse pulv. 3 à 4 grammes.
Axonge 30 id.

(Hoppe.)

Contre les gonflements des épiphyses, en frictions.

Pommade iodée.

Iode 1 gramme.
Axonge 29 id.

Mêlez. En frictions dans les goîtres et les affections scrofuleuses ☐. (Inusitée.) (Béra.)

Topique de Hancke.

Iode 1 gramme.
Iodure de potassium 3 id.
Eau distillée 200 id.
Alcool 50 id.

Dissolvez s. a. En applications contre les scrofules ☐.

Poudre d'or, 10 milligrammes à 5 et 20 centigrammes par jour ☐. (Chrestien.)

Oxyde d'or associé à l'extrait de garou, 30 centigrammes pour 8 grammes; en 60 pilules. Une à huit par jour ☐. (Chrestien.)

Chlorure d'or et de sodium, 2 à 10 milligrammes par jour ☐.

Fleurs de soufre à l'intérieur, à la dose de 5 à 10 grammes, est un stimulant utile ☐.

Poudre d'algue marine (Zostera oceanica) torréfiée. 30 à 60 grammes par jour ☐. (De Candolle.)

Sirop de fcaïre (petite chélidoine ou Ranunculus ficaria) à l'intérieur, et à l'extérieur applications de feuilles pilées sur les tumeurs scrofuleuses ☐.

Cure de petit-lait à la campagne. Un à deux litres par jour ☐.

Décoction de scrofulaire ou bétoine d'eau 20 à 30 grammes par litre d'eau ☐.

Suc de Vella annua, crucifère d'Espagne, 30 à 80 grammes ☐.

Décoction d'année, 15 à 30 grammes par litre d'eau, en trois fois par jour ☐. (De Lens.)

Décoction et suc de *tussilage*, 4 à 8 grammes par jour □. (Cullen.)

Suc de *Calium verum* ou *caille-lait jaune*, 30 à 60 grammes par jour □. (Gaspari.)

Poudre d'éponge râpée, ou bien *charbon d'éponge*, 15 à 30 grammes □.

Sulfure de chaux, 15 à 30 grammes □. (Stoli.)

Charbon animal. 30 centigrammes à 1 gramme, pendant trois à cinq mois □. (Speranza.)

Phosphore dissous dans l'huile, une à trois gouttes par jour □.

Décoction de *racine d'Hydrastis canadensis*, 4 gr. On emploie aussi la teinture et l'extrait □. (Bentley.)
Sel ammoniac, 50 à 150 centigrammes par jour, en pilules ou en potion □.

Kermès associé au camphre et à l'extrait de *gentiane* □.

Hydrochlorate de chaux, 10 à 30 centigrammes, plusieurs fois par jour, chez les enfants □. (Fournoy.)

Extrait de ciguë officinale en pilules, 1 décigramme à 3 grammes par jour □.

Décoction de *fumeterre*, 4 grammes par litre.

Huile de foie de morue, 60 à 100 grammes par jour pendant l'hiver □.

Chair de dindon (H. Cloquet, *Faune des médecins*, IV, 443).

Trèfle d'eau, 6 à 12 décigrammes de poudre des feuilles; 3 à 7 grammes en infusion; 3 à 6 grammes d'extrait.

Calomel, iodure et bromure de mercure □; à l'extérieur, emplâtres et onguents mercuriaux et bains avec sublimé, 15 grammes.

Poudre de Plummer (calomel et soufre doré à parties égales), 30 à 40 centigrammes par jour □.

Eaux minérales.

Parmi les eaux minérales employées contre la scrofule, il faut citer l'effet des *eaux chlorurées sodiques de Nauheim*, — de *Kreuznach*, — de *Bourbonne*, — de *Balaruc*, — de *Niederbronn*, — des *eaux mères de Lavey*, — de *Salins*, — du séjour pendant toute l'année au bord de la mer; — des *eaux iodurées de Saxon*, — de *Challes*, — de *Wildegý*; — enfin des *eaux sulfureuses de Luchon*, — de *Gauterets*, — de *Bagnols (Lozère)*, — d'*Aix*, — d'*Enghien*, etc.

Eau ferrugineuse et acidule de Saint-Pardoux (Allier).

Eau de Forges-sur-Briis en bains □ (Seine-et-Oise).

Eaux de Sylvanès en bains (Aveyron).

Eaux de Stachelberg (Suisse.)

Eaux ferrugineuses alcalines de Tœplitz □ (Bohème) □.

Eau minérale sulfureuse d'Ax (Ariège). Boisson et bains.

Eaux toniques et apéritives de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne). Boisson et surtout bains.

Eaux de Guagno (Corse). Boisson et bains.

Eau ferrugineuse de Cransac (Aveyron). En boisson.

Eaux d'Ems. En boisson et en bains □.

Eau ferrugineuse de Forges (Seine-Inférieure). En boisson; un à quelques verres □.

Eau de Saint-Laurent (Ardèche). Boisson, bains et douches.

Eau sulfureuse de Louses (Suisse). Lotions et bains □.

Eau alcaline de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme). Boisson, bains et douches □.

Eau sulfureuse alcaline de Nérís (Allier). Boisson et bains □.

Bains de sous-carbonate de potasse, 300 à 500 grammes.

SCROFULIDES. Affections de la peau et des muqueuses, qui apparaissent sous l'influence de la diathèse scrofuleuse (Bazin, Hardy).

* * Les scrofulides de la peau sont des maladies *érythémateuses*, comme l'engelure, l'érythème et les strophulus; — *vésiculeuses*, comme l'eczéma; — *pustuleuses*, comme l'impétigo, l'acné, le molluscum; — *squameuses*, comme dans l'ichtyose; — *tuberculeuses*, et enfin *ulcéreuses*, comme le lupus et les ulcérations cutanées. V. ECZÉMA, IMPÉTIÇO, LUPUS, ACNÉ, ICHTHYOSE, ENGELURE, STROPHULUS.

* * Les scrofulides des muqueuses sont l'angine tonsillaire et pharyngée chroniques; l'angine granuleuse; la bronchite chronique, la diarrhée atonique, les fluxions blanches et les ulcérations du col utérin, la blépharite et la conjonctivite chronique, l'otorrhée, l'ozène, etc.

* * Parmi les scrofulides de la peau, il y en a de légères, comme l'impétigo, qui disparaît aisément, de teuaces ou d'incurables, comme l'eczéma, et de graves, comme le lupus, qui produit l'ulcération plus ou moins profonde du derme.

* * C'est aux scrofulides de la peau qu'il faut attribuer la plupart des engorgements glandulaires qui se terminent par des abcès simples ou tuberculeux.

* * La guérison rapide de scrofulides cutanées très-étendues est quelquefois suivie de phlegmasie aiguë ou chronique des méninges, des poumons ou des voies digestives. V. MÉTASTASE.

* * La méningite, le catarrhe suffocant, la bronchite chronique, l'asthme, la diarrhée chronique, les engorgements de l'utérus et les ulcérations du col, etc., sont souvent la conséquence de la diathèse scrofuleuse précédemment accompagnée de scrofulides cutanées.

Thérapeutique. — Lorsqu'il existe une scrofulide cutanée, il faut la combattre par les moyens généraux employés contre la scrofule (V. ce mot) et par les topiques recommandés contre l'état de la peau. V. ACNÉ, DARTRES, ECZÉMA, ENGELURE, ÉRYTHÈME, IMPÉTIÇO, LUPUS, STROPHULUS, ULCÈRE, etc.

Contre les scrofulides internes, il faut employer les moyens généraux proposés contre la scrofule (V. ce mot) et agir en outre selon l'indication d'après la nature de l'organe malade, car il est évident que la médication ne saurait être la même dans l'engorgement du col utérin ou dans la diarrhée chronique et dans les angines granuleuses. V. MÉNINGITE GRANULEUSE, CARREAU, ANGINE GRANULEUSE ET TONSILLAIRE CHRONIQUE, ADÉNITE CHRONIQUE, ASCITE, TUMEUR BLANCHE, DIARRHÉE, ASTHME, LEUCORRÉE, CONJONCTIVITE, OZÈNE, OTORRÉE, etc.

SCROTUM (MALADIES DU). On trouve sur les bourses des tumeurs de la peau, des kystes sébacés, des verrues, des chancres, des plaques muqueuses, des abcès, des tumeurs inflammatoires, des tumeurs hypertrophiques et cancéreuses siégeant à la fois dans les bourses et dans les testicules. On y trouve aussi des tumeurs formées par des inclusions fœtales et enfin des hernies. V. HYDROCÈLE, HÉMATOCÈLE DU SCROTUM, TESTICULE (MALADIES DU), HERNIES, KYSTES SÉBACÉS, CHANCRES, PLAQUES MUQUEUSES.

Scrotum (CANCER DU). Le cancer des ramoneurs (Percival Pott), le cancer encéphaloïde, le cancer épithélial envahissent le scrotum primitivement ou consécutivement à un cancer de la verge.

* * Le cancer encéphaloïde du scrotum ne diffère pas de celui des autres régions.

* * Le cancer des ramoneurs est caractérisé par un ulcère analogue à l'ulcération des cancroïdes de la face, et il a pour caractère l'extension à toutes les parties de la peau voisines.

* * En général, le cancer des ramoneurs ou cancroïde du scrotum ne récidive pas lorsqu'il a été enlevé de très-bonne heure. Les engorgements symptomatiques des ganglions de l'aîne disparaissent quelquefois après l'opération.

Thérapeutique. — Traitement du cancroïde. Néanmoins l'ablation avec le bistouri est ce qu'il y a de préférable.

Scrotum (CONTUSION DES BOURSES OU DU). V. HÉMATOCÈLE DU SCROTUM.

Scrotum (ÉLÉPHANTIASIS DU). L'éléphantiasis du scrotum, maladie commune dans les pays chauds et très-rare dans nos climats, est un état que caractérisent : l'épaississement de la peau du scrotum, des indurations étendues, la desquamation écailleuse de l'épiderme fendillé, et la transformation du derme en un tissu lardacé qui augmente uniformément d'épaisseur et est infiltré d'une substance blanchâtre coagulable par la chaleur.

* * Les ganglions lymphatiques inguinaux sont quelquefois altérés dès le début de l'éléphantiasis du scrotum.

* * La maladie s'annonce quelquefois par de la douleur et de la fièvre, puis il y a un peu de rougeur inflammatoire. Lorsque la tumeur a acquis un certain développement elle augmente par des poussées, si l'on peut ainsi dire. Lorsque la tumeur est devenue très-volumineuse elle est indolente. On a vu des malades chez qui le scrotum descendait jusqu'au genou, et qui ne souffraient pas (Dionis, Delpech).

* * L'éléphantiasis du scrotum s'étend sur le pénis et réciproquement.

* * Les ulcérations sont les seules complications graves de l'éléphantiasis du scrotum.

* * L'éléphantiasis se distingue de l'œdème du scrotum à cause de sa dureté. V. ÉLÉPHANTIASIS.

Thérapeutique. — Lorsque l'éléphantiasis commence on peut obtenir la guérison ou une amélioration en faisant changer les malades de climat.

Les médications internes, altérantes, sudorifiques; les médications locales, les cautérisations, les saignées locales, les frictions avec les pommades irritantes, les vésicatoires, sont impuissantes pour arrêter les progrès de cette maladie.

Les ponctions et les scarifications sont d'un effet douteux. La compression est encore le meilleur moyen palliatif.

Lorsqu'on a affaire à une tumeur éléphantiasique énorme du scrotum et qu'elle se pédiculise, on peut l'enlever; mais dès que la tumeur aura acquis le volume des deux poings, si elle augmente incessamment, on devra l'enlever plutôt que d'attendre qu'elle ait acquis un grand volume. Cette opération est ce que l'on a appelé l'*oschéotomie*.

L'opération de l'éléphantiasis du scrotum n'est point douloureuse, elle est facile à faire, mais il y a plusieurs règles qu'il faut avoir présentes à l'esprit. Il faut d'abord aller à la recherche du testicule; pour cela une incision est faite sur le trajet du cordon que l'on suit jusqu'à la tunique vaginale et le testicule, on isole cet organe en enlevant le tégument. Lorsqu'on sépare les parties atteintes par l'éléphantiasis il faut laisser le plus possible de peau saine pour que la verge puisse être recouverte plus tard.

Après l'opération on réunira par suture des lambeaux destinés à recouvrir la verge et les testicules.

L'ablation du scrotum n'est pas une opération grave; sur 100 opérés Esdaile n'a cité que 5 morts.

Scrotum (ÉRYSIPELE DES BOURSES OU DU). Ce que l'on décrit dans les livres sous le nom de phlegmon simple ou superficiel des bourses est un érysipèle; la quantité de vaisseaux lymphatiques du scrotum explique pourquoi ces caractères de l'érysipèle ne sont pas tranchés.

* * Dans l'érysipèle du scrotum, la peau est rosée, puis rouge, tendue et luisante. L'inflammation gagne la verge et les aines, les malades ont quelquefois de la fièvre et de l'embaras gastrique. Ces inflammations sont la suite de plaies et contusions des bourses, d'excoriation, d'intertrigo.

Thérapeutique. — Compresse d'eau de sureau, soulever les bourses avec un tampon de linge placé entre les cuisses ou une plaque de gutta-percha prenant point d'appui sur les cuisses. Purger les malades avec une bouteille d'eau de Sedlitz.

Scrotum (INCLUSIONS DANS LE). V. INCLUSIONS FOETALES.

Scrotum (PHLEGMON DES BOURSES DU). L'inflammation des bourses ou phlegmon des bourses naît chez les individus qui ont eu une plaie non soignée, une hernie inguinale enflammée, une orchite, un abcès tuberculeux du testicule, chez ceux qui ont un abcès urinaire ou une infiltration urinaire.

****** Le phlegmon des bourses a été observé à la suite d'injections iodées dans la tunique vaginale et après le passage de la teinture d'iode dans les couches dartoïques et celluluses du scrotum. On a vu cette lésion survenir à la suite des fièvres graves (Delpech), après une pustule maligne (Ricord).

****** Les symptômes du phlegmon des bourses sont un gonflement énorme avec rougeur, douleur et chaleur, puis des plaques gangréneuses qui se montrent de bonne heure. La fièvre et les modifications des fonctions varient avec la cause qui a produit le phlegmon.

Thérapeutique. — Larges incisions sur le scrotum. On se rappellera que l'incision verticale au niveau de la cloison des dartos et les incisions obliques de la racine de la verge vers la cuisse sont les incisions qui ménagent le plus les vaisseaux du scrotum. On traitera du reste comme les autres phlegmons. V. PHELGMON ET INFILTRATION D'URINE.

Scrotum (PLAIES DES BOURSES OU DU). Les plaies des bourses ne diffèrent pas des autres plaies, seulement il faut savoir qu'il y a un renversement des bords de la plaie en dedans, que cet état retarde la cicatrisation, et que les plaies du scrotum peuvent se compliquer de hernie consécutive du testicule. V. TESTICULE.

Thérapeutique. — On a conseillé la suture pour les plaies de bourses, même lorsqu'il y a plaie contuse on peut couper les parties mortifiées, régulariser la plaie et réunir par suture. Cela est peu utile, la mobilité du dartos s'oppose à la réunion immédiate.

Si dans une plaie récente le testicule fait hernie hors d'une plaie du scrotum, on le réduira, on débridera s'il est nécessaire et l'on réunira la plaie par suture. Les bourses seront soutenues avec une plaque de gutta-percha prenant point d'appui sur les cuisses. On pansera comme les plaies contuses, on donnera le régime des blessés.

On traitera l'orchite traumatique par les cataplasmes et les sangsues au périnée et dans l'aîne.

SCUTELLAIRE. Plante amère astringente de la famille des labiées, employée en décoction, 4 à 8 grammes par litre d'eau, contre la rage ☐, contre les vers ☐, contre la dyspepsie ☐ et contre la blennorrhée ☐.

SÈCHE. Mollusque céphalopode, dont le corps contient un grand os ovalaire doublé d'une couche de phosphate et de carbonate de chaux qu'on pulvérise pour en faire un dentifrice ☐. La poudre d'os de sèche a été très-vantée à la dose de 15 à 30 grammes par jour contre les fièvres intermittentes ☐ (Braul).

SÉDATIFS. Médicaments employés pour apaiser l'excitation d'un tissu ou d'un organe. Ils comprennent les narcotiques (V. ce mot), les émoullients, les antispasmodiques, les antiphlogistiques et tout ce qui est de nature à calmer la souffrance ou l'activité d'un organe.

****** La digitale est un sédatif du cœur, l'éther un sédatif de la contractilité musculaire, le

muscle un sédatif de l'irritabilité nerveuse, la saignée un sédatif de la douleur, etc.

SEGRAY (Loiret). Eau ferrugineuse et gazeuse froide.

SEIGLE. Plante de la famille des graminées, dont la semence, réduite en farine, sert à faire des cataplasmes émoullients. Cette semence est quelquefois altérée par un champignon appelé *ergot de seigle* (V. ce mot), dont la poudre a une action spécifique si remarquable sur les contractions utérines qu'on l'emploie dans les accouchements pour remédier à l'inertie de l'utérus. On le donne alors en *poudre récemment préparée*, à la dose de 1 à 3 grammes dans de l'eau sucrée froide ☐☐. C'est un remède également très-vanté dans les hémorrhagies utérines qui suivent l'accouchement ☐, dans les tranchées utérines ☐ et dans les métrorrhagies non puerpérales ☐.

****** On a séparé (Bonjean) de l'ergot de seigle un extrait aqueux connu sous le nom d'*ergotine*, vanté comme ayant les qualités hémostatiques du seigle ergoté, mais le seigle est préférable.

SEIN (MALADIES DU). V. MAMELLE.

SEITEIN (Ariège). Eau légèrement alcaline, gazeuse froide, employée dans la dyspepsie et dans la chlorose ☐.

SELS. Combinaison des acides avec les bases. Leur emploi se trouve indiqué à propos des traitements de chaque maladie.

On nomme aussi *sels* le mélange de plusieurs sels associés dans un but thérapeutique.

Sel d'absinthe, sous-carbonate de potasse retiré de la grande absinthe au moyen de l'incinération.

Sel amer ou chlorhydrate de magnésie, 30 grammes, comme purgatif.

Sel de duobus, ou sulfate de potasse, 30 grammes, comme purgatif.

Sel d'Égra, ou *sel d'Epsom*, sulfate de magnésie, à 30 grammes, comme purgatif.

Sel de Glauber, ou sulfate de magnésie, 30 à 40 grammes, comme purgatif.

Sel marin, ou chlorure de sodium. V. ce mot.

Sel de Saturne, ou acétate de plomb. V. ce mot.

Sel de Sedlitz, ou sulfate de magnésie, 40 grammes, comme purgatif.

Sel de Guindre.

Sulfate de soude effleuri	24 grammes.
Nitre	6 décigrammes.
Tartre stibié	3 centigrammes.

Purgatif à prendre le matin dans du bouillon aux herbes.

Le *sel de Switton* se prépare avec sulfate de magnésie, 45,5; émétique, 0,03. Ce mélange et un litre d'eau constituent l'*eau fondante de Switton*.

Sel désopillant d'Audin-Rouvière.

Sulfate de potasse	à 6 grammes.
Sulfate de soude	
Chlorure de sodium	4 décigrammes.
Chlorure de manganèse	5 centigrammes.
Émétique	25 id.

Sel volatil d'Angleterre.

Sel ammoniac	2 grammes.
Carbonate de potasse	3 id.

Mélez et introduisez dans un flacon à large ouverture, bouché à l'émeri. On peut aromatiser avec une essence. — Radius emploie la chaux vive en place du carbonate de potasse. — Phœbus prescrit, carbonate d'ammoniaque, 15; huile de menthe et de cajeput, douze gouttes. (Dorvault.)

Sel volatil aromatique.

Carbonate d'ammoniaque	60 grammes.
Ecorce fraîche d'orange.	24 id.
Ecorce fraîche de citron	8 id.
Vanille	2 id.
Macis	3 id.
Cannelle	4 id.
Girofle	2 id.

Distillez dans une cornue et recevez le produit. On peut aussi retirer ce sel de la cornue qui a servi à distiller l'alcoolat aromatique ammoniacal.

SELTZ OU SELTERS (duché de Nassau). Eau chlorurée sodique gazeuse froide contre la dyspepsie ☐.

On la prépare artificiellement, soit avec un volume de gaz acide carbonique que l'on refoule dans cinq volumes d'eau avec une machine à comprimer, soit avec des sels de bicarbonate de soude, 21 grammes, et d'acide tartrique, 18 grammes, dans une bouteille d'eau ou dans un appareil spécial, appelé *gazogène* Briet ou le *seltzogène* Fèvre. Voici la manière d'employer ce dernier appareil :

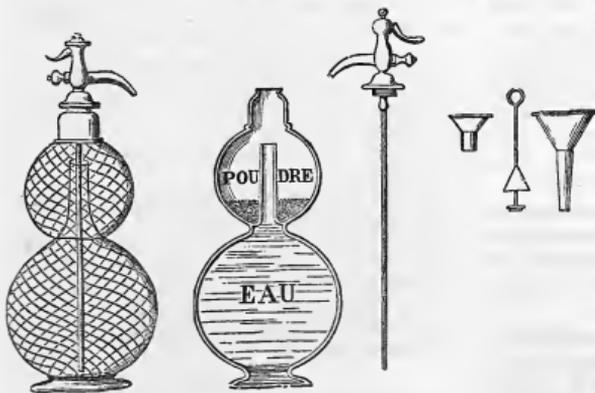


Fig. 531. — Seltzogène Fèvre.

1° Placer le grand entonnoir, emplir d'eau la bouteille inférieure, extérieurement, jusqu'à ce que le tube intérieur commence à déborder; boucher ce tube avec le bouchon à tige, renverser l'appareil pour faire tomber l'eau de la petite boule, essayer le bouchon à tige et le replacer.

2° Mettre le petit entonnoir par-dessus le bouchon à tige.

3° Y jeter le bicarbonate de soude et ensuite

l'acide tartrique : ôter alors 1° le bouchon à tige en le secouant un peu et en tournant; 2° le petit entonnoir.

4° Placer le siphon sur la bouteille, et le visser suffisamment.

5° Incliner la bouteille jusqu'à ce que la petite boule soit au tiers pleine; la redresser ensuite et l'agiter de temps en temps. Pour cela, on prend l'appareil par le milieu, et l'on imprime à la main un mouvement circulaire, en tenant l'appareil bien droit. — Il faut aussi l'agiter avant chaque repas, surtout lorsque l'eau est préparée depuis un ou plusieurs jours. On tire l'eau gazeuse, en pressant sur le piston. L'eau se gaze d'autant mieux qu'elle est plus fraîche et qu'on agite davantage l'appareil. Il est bon de la préparer au moins trois heures d'avance, mais mieux le matin pour le soir, et le soir pour le lendemain.

Pour faire l'eau de Vichy ou soda-water, on jette dans la boule inférieure, avant d'y introduire l'eau, de 6 à 8 grammes de sel de Vichy, et l'on continue comme pour l'eau de Seltz.

Pour la limonade gazeuse, on met du sirop dans un verre, et l'on tire l'eau gazeuse par-dessus.

Lorsque l'appareil est vide, dévisser le siphon et l'enlever de la bouteille, jeter l'eau de la boule supérieure, qui a servi à mouiller les poudres, y passer un peu d'eau pure et essayer l'appareil et surtout le siphon.

SEMEN-CONTRA. Fleurs de deux plantes, de la famille des synanthérées, l'*Artemisia contra* et *judaica*, qui croissent en Judée. On l'emploie en poudre à la dose de 2 à 4 grammes dans du miel ou du sirop ☐; en extrait 15 à 20 centigrammes. C'est le vermifuge le plus employé chez les enfants contre les lombrics ☐+☐.

A présent qu'on en a retiré un alcaloïde, la *santonine*, il vaut mieux employer ce dernier produit. V. SANTONINE.

SÉNÉ. Plante de la famille des légumineuses, qui croît dans la haute Égypte, dont les feuilles et les gousses ou *follicules*, très-employés en thérapeutique, sont remplis d'un principe appelé *cathartine*, auquel ils doivent leurs propriétés purgatives.

* * Le séné s'administre ordinairement associé à la casse, à la manne, à la rhubarbe et aux sels de soude ou de magnésie, et quand on le prescrit seul, ce doit être en infusion, à la dose de 10 à 20 grammes. Il est surtout employé pour faire des lavements purgatifs, en décoction, 30 grammes de follicules, ou 15 grammes par

litre d'eau, avec 15 grammes de sulfate de soude.



Fig. 532. — Séné. 1-2, feuilles. — 3, Follicules.

SENEÇON. Plante de la famille des synanthérées, dont les feuilles servent à préparer des cataplasmes résolutifs et vulnéraires, dont la décoction à l'intérieur, 5 à 10 grammes par litre d'eau, est vantée comme antispasmodique dans l'hystérie □, comme emménagogue □, comme diurétique □ et comme utile dans les engorgements du foie □.

SÉNÉGA. V. POLYGALA DE VIRGINIE.

SENSITIVITÉ. Doctrine médicale engendrée par la philosophie de Locke et de Condillac, dans le but d'expliquer la production des maladies par l'altération de la sensibilité précédant tout désordre fonctionnel et toute altération organique. Dans cette doctrine, la sensation, propriété du système nerveux, est considérée comme étant le point de départ de tous les phénomènes morbides; mais c'est une erreur, car dans la plupart des cas on n'a pas la conscience de l'action des causes morbifiques.

** Ce n'est pas la sensation, propriété du système nerveux, c'est à-dire la sensibilité consciente qui est le point de départ des phénomènes morbides, c'est l'impressibilité (V. ce mot), ou sensibilité inconsciente, attribut de toute matière organisée vivante, indépendant de toute action nerveuse. — Les tissus dépourvus de nerfs, et les êtres vivants qui n'ont point de système nerveux ne perçoivent aucune sensation et cependant ils sont *impressibles*, ils réagissent intimement contre les influences extérieures sans intervention de la conscience, et il en résulte des désordres fonctionnels plus ou

moins graves. C'est ce qui a fait dire : « Les » maladies ne sont que des impressions transformées. » (Bouchut.)

SEPTANE. Fièvre intermittente revenant tous les sept jours. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

SEPÉNAIRE. Durée de sept jours formant la période de quelques maladies. Il vaut mieux dire *septaine*, car septénaire veut dire sept ans.

SEPTICÉMIE. Altération du sang par des matières septiques (Piorry). V. NOSOHÉMIES.

SEPTIQUE. Matière qui produit la putréfaction. On nomme ainsi certains poisons qui altèrent le sang, comme les venins, l'acide sulfhydrique, le seigle ergoté, les matières putréfiées, etc.

SÉQUESTRATION. Moyen prophylactique et thérapeutique, à l'aide duquel on isole un malade qui a besoin de repos, ou dont le voisinage avec une personne saine peut propager une maladie contagieuse et faire naître une épidémie.

** La séquestration est quelquefois utile dans l'aliénation mentale pour laisser à l'intelligence le temps de se remettre de la fatigue des passions ou des surexcitations de la vie et pour empêcher qu'un fou dangereux ne compromette la vie ou la propriété du prochain. Elle est indispensable dans les maladies virulentes fixes, telles que la syphilis ou la rage, dans les maladies purulentes telles que la blennorrhagie ou l'ophthalmie, dans les maladies parasitaires, telles que la gale et la teigne, mais elle a moins d'importance dans les maladies infectieuses ou infecto-contagieuses et miasmatiques, telles que le choléra, la peste, le typhus, etc., dont les miasmes sont impossibles à renfermer et sautent par-dessus toutes les barrières qu'on a prétendu leur imposer.

SERPENTAIRE DE VIRGINIE. Plante de la famille des aristolochiées, dont la racine amère, odorante, camphrée, s'emploie comme tonique, stimulante, fébrifuge et antispasmodique. Elles'administre en *poudre*, 2 à 6 gram.; en infusion, 15 à 20 grammes par litre d'eau dans l'hystérie ⊕, dans les fièvres intermittentes ⊕.

SERPOLET. Plante de la famille des labiées, dont l'infusion (10 à 15 grammes) est excitante et vantée dans la coqueluche ⊕.

SERVAIZE (Marne). Eau sulfatée ferrugineuse et magnétique froide, employée dans les gastralgies, dans les maladies des voies urinaires et dans les engorgements abdominaux ⊕.

SERRE-ŒUCD. Le serre-nœud est un instrument dont le plus simple modèle est un anneau situé à l'extrémité d'une tige fendue à l'autre extrémité. On engage une anse de fil

dans l'anneau ; cette anse embrasse des tissus, et l'on serre ceux-ci en tirant sur le fil que l'on fixe par pression dans la fente de l'instrument. Il y a une grande quantité de serre-nœuds divers. V. POLYPE, ÉCRASEMENT LINÉAIRE, VARICOCÈLE.

SERRETELLE. La serretelle est une pince spéciale enfermée dans une gaine mobile ou dépassant de peu une gaine mobile et dont les mors réunis forment une tige lisse pouvant pénétrer dans les tissus sans les blesser. V. CATARACTE, PUPILLE ARTIFICIELLE.

SERRES-FINES (Vidal de Cassis). Pincées spéciales à pression continue. V. SUTURES.

SÉSAME. Plante de la famille des bigoniacées, dont les semences renferment beaucoup d'huile qu'on emploie souvent comme laxative ☐.

SÉSÉLI. Plante de la famille des labiées, dont les semences aromatiques sont excitantes et carminatives ; en infusion, 10 grammes par litre d'eau ☐.

SÉTON. Le séton est un exutoire ou dérivatif destiné à entretenir une suppuration de la peau qui favorise la cessation d'une disposition qu'ont certains individus d'avoir des inflammations chroniques variables.

* * Succédané du vésicatoire permanent, le séton est à peu près abandonné aujourd'hui, sauf peut-être pour quelques maladies du cerveau et quelques blépharites chroniques.

* * Le séton s'emploie quelquefois aussi pour ouvrir des abcès ganglionnaires du cou ; alors on applique le séton filiforme, qui ne laisse comme ouverture de l'abcès qu'un point d'entrée en un point de sortie. V. ABCÈS FROIDS, ADÉNITE.

Thérapeutique. — On applique un séton sur tous les points où il est possible de faire un pli à la peau, sur la nuque, le dos, les épaules, mais c'est généralement à la nuque qu'on le place.

On fait un pli à la peau avec les doigts de la main gauche, on traverse la base de ce pli avec un bistouri à lame étroite et de telle sorte que la lame du bistouri traversant la peau, fasse avec le plan du pli formé un X. Cette manœuvre a pour effet de ponctionner la peau à une hauteur différente et de permettre l'écoulement facile du pus. On passe avec un stylet aiguillé enfilé d'un fil, ou un tube à drainage, dont on lie les extrémités.

La mèche à séton est moins avantageuse que le séton perforé ou tube à drainage. Ce dernier peut rester en place tout le temps que l'on veut laisser le séton suppurer, et les mèches doivent être changées ; elles sont du reste toujours sales. Le bistouri à séton comme l'aiguille à séton de Boyer sont des complications instrumentales inutiles.

Les accidents immédiats du séton sont les hémorrhagies peu abondantes en général. Les accidents consécutifs sont un phlegmon et des érysipèles à ré-

pétition. Ils sont dus à un défaut de soin du séton et ils guérissent par les traitements appropriés à ces lésions. V. PHLEGMON, ÉRYSIPÈLE.

Pour appliquer le séton filiforme, on traverse la peau ou la tumeur fluctuante avec une grosse aiguille entraînant un gros fil servant de mèche à séton. V. ABCÈS FROID.

SEVRAGE. Le sevrage est l'époque où l'on fait passer les enfants de leur vie à la mamelle à une existence indépendante, en supprimant l'allaitement.

* * Il faut préparer le sevrage afin de ne pas séparer brusquement l'enfant de sa mère ou de sa nourrice, et pour cela, après lui avoir donné un ou deux potages par jour et l'avoir habitué à la nourriture vulgaire, on le sèvre de nuit jusqu'au moment où l'on fait le sevrage définitif.

* * Le moment du sevrage doit être fixé entre douze et vingt mois.

* * Il faut choisir pour sevrer les enfants une des époques de repos de la dentition et profiter de celle qui vient après la sortie des douze premières dents ou après la sortie de la seizième.

* * Autant que possible il ne faudra pas sévrer pendant l'hiver, car c'est le moment où il est le moins facile de distraire les enfants, et par conséquent où l'on peut le moins aisément leur faire perdre le souvenir de leur nourrice.

SIALAGOGUES. Les sialagogues, aussi appelés *masticatoires*, sont des remèdes destinés à augmenter les flux salivaires et muqueux de la bouche.

* * Il y a des *sialagogues aromatiques*, la racine d'angélique et de livèche, le cardamome, le girofle, le mastic, et des *sialagogues acres* qui sont ordinairement employés, tels la passerage, le pyrèthre, le bétel, le raifort, le cresson de Para, la noix d'arec et le tabac.

* * Les sialagogues s'emploient dans les engorgements de la parotide et des glandes salivaires pour en amener la guérison.

* * On emploie les sialagogues comme dérivatifs dans les maladies du cerveau, du nez, des oreilles, etc. Ils sont utiles dans la céphalalgie, dans la migraine, dans la congestion cérébrale chronique, dans la paralysie de la langue, dans la fétidité de l'exhalation cutanée, etc. Contre cette dernière infirmité c'est le bétel qui est surtout mis en usage à cause des propriétés qu'on lui attribue pour diminuer l'exhalation de la peau.

SIALORRHÉE. Flux salivaire abondant. V. PTYALISME, STOMATITE MERCURIELLE.

SIBILANT. Le râle *sibilant* a été signalé par Laennec comme un sifflement aigu ou grave accompagnant le murmure vésiculaire dans les cas de bronchite aiguë et chronique, d'emphy-

sème pulmonaire et d'asthme. V. BRONCHITE, ASTHME, EMPHYÈME, AUSCULTATION.

* * Chez un malade qui a de la fièvre avec de la stupeur et de la diarrhée, le râle sibilant annonce une fièvre typhoïde.

SIDÉRATION. Anéantissement subit produit par la syncope, l'apoplexie, les ruptures du cœur, le ramollissement cérébral, la luxation des vertèbres, du cou produite par une carie vertébrale ou l'introduction des poisons ou des venins.

SIERCK (Moselle). Eau minérale chlorurée sodique et bromurée froide, qu'on ordonne en boisson dans la scrofule et dans le nervosisme chronique ☐.

SILICATES. Sels résultant de la combinaison de l'acide silicique ou silice avec les bases.

SILICE. Oxyde de silicium considéré comme un acide et appelé *acide silicique*.

SILVANÈS (Aveyron). Eau ferrugineuse et arsenicale gazeuse, de 32 à 38°, employée dans la chlorose, les affections nerveuses, dans les maladies chroniques des voies digestives et dans les engorgements du foie ☐.

SIMAROUBA. Arbre d'Amérique de la famille des simaroubées, dont l'écorce amère est vantée comme tonique et fébrifuge. On l'administre en poudre à la dose de 1 à 2 grammes, ou en décoction, 4 à 10 grammes par litre d'eau dans la diarrhée chronique sans ulcération de l'intestin ☐ et dans les fièvres intermittentes ☐.

SINAPISINE. Principe neutre sulfuré, cristallisable en aiguilles, extrait de la graine de moutarde blanche.

SINAPISMES. Les sinapismes sont des cataplasmes rubéfiants destinés à produire un effet révulsif. C'est la farine de moutarde qui en fait la base essentielle. On y a recours dans un grand nombre de circonstances; on les applique à nu à la plante des pieds, au mollet, à la partie interne des cuisses ou sur d'autres parties du corps; on les laisse séjourner d'une demi-heure à quatre heures, mais il faut soigneusement en surveiller l'emploi; car si la douleur est trop forte, il faut les enlever dans la crainte de produire la vésication.

* * Le meilleur sinapisme est un cataplasme de farine de lin chaud à nu et saupoudré de farine de moutarde.

* * Les sinapismes sont employés comme révulsifs sur les jambes pour combattre les hypéremies de la tête, des poumons, du cou ou des parties supérieures du corps ☐, et pour guérir certains rhumatismes musculaires ☐ et quelques névralgies ☐.

Un procédé nouveau, dû à M. Boggio, consiste à éliminer l'huile de la graine de moutarde, à fixer la farine sur un papier et à la

recouvrir d'une mousseline. Il suffit alors de mouiller avec de l'eau froide et d'appliquer; dans ces conditions la conservation en est assurée sous tous les climats, même sur mer. Il en est de même des farines de moutarde et de lin dont on a retiré l'huile fixe; elles présentent alors sous un très-petit volume une action très-énergique et une conservation illimitée.

On peut encore préparer les sinapismes avec l'eau de moutarde.

Essence de moutarde 40 grammes.
Alcool 150 id.

Mélez et filtrez.

Imbibez une flanelle et frottez sur la peau pendant quelques minutes pour produire la rubéfaction; — ou appliquez une compresse, ou recouvrez d'un morceau de taffetas ciré pour empêcher l'évaporation.

(Hottot.)

SINUS FRONTAUX (LÉSION DES). Des inflammations, des lésions traumatiques avec ou sans corps étrangers, des polypes, des larves de mouche, des hydatides (Langenbeck, Keate, Brun), ont été observés dans les sinus frontaux.

Sinus frontaux (CORPS ÉTRANGERS DES). Des balles ont été trouvées dans le sinus frontal où elles avaient pénétré après une fracture de la table externe; des points d'instruments sont restées quelquefois implantées dans la paroi du sinus; enfin des esquilles osseuses y ont séjourné un certain temps.

Les calculs (V. CALCULS DES FOSSES NASALES) sont encore des variétés de corps étrangers.

* * De deux choses l'une, ou bien il y a une fistule qui persiste après une plaie du sinus frontal, et permet de sentir le corps étranger, ou bien la plaie primitive s'est refermée; mais alors il se forme dans le sinus un abcès qui s'ouvre et on se retrouve dans la première condition.

Thérapeutique. — On extraira les balles par les procédés indiqués (V. PLAIES PAR ARMES À FEU). Lorsqu'il y a une fistule rien n'est plus facile. S'il y a un abcès on l'ouvrira et l'on recherchera le corps étranger qu'il sera commode d'enlever souvent parce qu'il aura été mobilisé par la suppuration. Les calculs, les esquilles, se prêtent aux mêmes opérations. Les fistules consécutives seront traitées comme celles qui résultent des abcès du sinus.

Sinus frontal (INFLAMMATION DU). Les douleurs à la racine du nez qui accompagnent le coryza sont dus à l'inflammation érythémateuse de la muqueuse du sinus frontal. Mais il y a une variété d'inflammation du sinus qui donne du pus (H. Cloquet), lequel s'amasse dans le sinus et coule dans la fosse nasale ou s'accumule dans le sinus dont il distend la paroi antérieure en causant des douleurs vives et une tuméfaction de la paupière supérieure.

* * Les abcès du sinus frontal s'ouvrent généralement en dehors, mais ils s'ouvrent quelquefois dans le crâne, ce qui donne lieu à un abcès intra-crânien, avec toutes ses conséquences. V. ENCÉPHALE (LÉSION TRAUMATIQUE DE L').

* * Les abcès du sinus s'ouvrent ordinairement et restent quelquefois fistuleux.

* * Les corps étrangers du sinus, les contusions, les plaies et les ostéites du frontal, sont les causes les plus ordinaires des abcès du sinus.

* * Pour être sûr qu'il s'agit d'un abcès du sinus, on peut faire une ponction exploratrice à travers l'os qui est assez aminci pour permettre l'introduction d'un trocart explorateur.

Thérapeutique. — Lorsque les sinus sont dilatés, forment une tumeur donnant un son mat, lorsqu'il y a de l'œdème des téguments, on est autorisé à ouvrir le sinus : pour cela une incision cruciale est faite sur la tumeur, on perfore l'os avec un fort bistouri et l'on coupe avec de forts ciseaux la lamelle osseuse amincie, ou bien, si l'os est dur, on applique une couronne de trépan.

Lorsqu'il y a une fistule on fera des injections iodées dans les sinus. On agrandira l'ouverture avec de fortes pinces-grugeoires. Pour extraire un corps étranger qui existerait, on se sert de fortes pinces. Il sera morcelé préalablement s'il est trop gros. Plus tard la fistule sera traitée par les cautérisations et au besoin par l'autoplastie.

Sinus frontal (PLAIES DU). Les plaies du sinus frontal supposent toujours une fracture. Produites par les causes ordinaires des plaies, elles se compliquent de corps étrangers ou d'esquilles, et d'emphysème (V. PNEUMATOCÈLE), quelquefois, lorsque la plaie est irrégulière, elle peut n'être plus parallèle à la plaie du tégument.

Les plaies du sinus ont été prises pour des fractures du crâne (V. ce mot), mais l'absence de troubles cérébraux empêche toute erreur.

Thérapeutique. — On extraira les corps étrangers et les esquilles, puis on pansera les plaies à l'eau froide.

Des bandelettes de diachylon formant une cuirasse seront appliquées pour fermer la plaie si elle est un peu étendue. L'emphysème consécutif à ces plaies est généralement peu grave et guérit bien. Toutefois on invitera les malades à éviter de se moucher avec force.

Contre l'inflammation qui surviendrait, on aura recours aux cataplasmes et aux sangsues appliquées dans le voisinage de la plaie enflammée.

Si une fistule persiste, et si elle est due à la présence d'un corps étranger, celui-ci sera extrait. Si la fistule est due à la soudure de la muqueuse et de la peau, on s'assurera par des injections d'eau tiède si la communication du sinus avec la fosse nasale est conservée, puis dans le cas où cette communication serait libre on ferait un avivement et une suture de la fistule, ou une opération autoplastique. Dans le cas où cette communication n'existerait plus il n'y aurait à employer que des traitements palliatifs et à obturer la fistule avec des bandelettes de diachylon.

Sinus frontal (POLYPES DU). Les polypes du sinus frontal (Levret, Académie de chirurgie, E. Hoffman, Rust) sont rares, on ne les a constatés qu'une fois sur le vivant, et ils étaient caractérisés par une dilatation du sinus formant une tumeur à la racine du nez. Le malade avait été opéré sans que le diagnostic eût été fait préalablement. Le cas de Levret était un polype qui n'occupait pas exclusivement le sinus frontal.

* * Lorsqu'une semblable maladie existe, si après une ponction exploratrice d'une tumeur du sinus il ne sort rien, et si la tumeur est indolente, s'il y a un écoulement muqueux par la narine, il est possible qu'il s'agisse d'un polype.

Thérapeutique. — Après avoir ruginé et perforé la paroi antérieure du sinus frontal, on arrachera le polype, on ruginera l'os au niveau de son pédicule et l'on traitera du reste comme une plaie du sinus frontal. S'il y avait menace de récurrence on cautériserait la plaie où était implanté le polype avec un disque de pâte au chlorure de zinc, laissé douze heures sur le mal.

SINUS MAXILLAIRE (LÉSION DU).

Sinus maxillaire (COLLECTION DE PUS DU, ABCÈS DU) (Bordenave). — Tantôt il se forme du pus dans le sinus à la suite de l'inflammation de la muqueuse ou de l'inflammation du périoste, d'une dent ou d'une carie ou nécrose des parois du sinus; tantôt le pus provient d'un abcès de la joue qui a passé dans le sinus.

* * Les signes d'une collection de pus dans le sinus maxillaire sont des douleurs vives, une inflammation de l'arcade alvéolaire, des coryzas répétés et quelquefois l'issue de pus par les narines. Plus tard il se forme un phlegmon circonscrit de la joue. A ce moment l'os vient de se perforer, ce qui permet au pus de s'amasser dans un abcès sous-cutané superficiel avant de se faire jour à l'extérieur.

* * Si l'abcès du sinus maxillaire est consécutif à un abcès de la joue, on le reconnaît après l'ouverture de ce dernier, un stylet pénètre profondément dans l'incision; dans quelques cas, du pus a été rendu par la narine.

Thérapeutique. — Il faut créer une voie d'issue au pus formé dans le sinus maxillaire.

Arracher une dent, deuxième petite molaire ou première grosse molaire (Meibomius), et perforer le fond de l'alvéole (A. Cooper), sont les moyens les plus simples, mais ils ne sont pas toujours suffisants. — Perforer la voûte palatine avec un perforatif (Bertrandi), est moins bon que de perforer la fosse canine (Desault); cependant si comme dans le cas de Bertrandi il y avait un gonflement énorme de la face, et si l'on n'était pas sûr d'arriver sur le sinus par la joue, on pourrait avoir recours au premier procédé.

Une fois l'abcès du sinus ouvert, on fera des injections dans le sinus pour tarir la source du pus, soit avec du vin aromatique, soit avec cette injection :

Eau, 100 grammes; alun, 1 gramme, ou tannin 1 gramme.

S'il y a des séquestres, on les extraira lorsqu'ils seront mobilisés;

S'il y a des fistules on les utilisera pour faire les injections. Après que l'écoulement du pus sera tari, on introduira une sonde cannelée dans la fistule, on la fera saillir sur le point le plus aminci de la voûte palatine, et l'on fera une contre-ouverture en se guidant sur la pointe de l'instrument (A. Béard).

Si la suppuration du sinus est due à une lésion liée à la diathèse syphilitique ou scrofuleuse, on administrera les traitements généraux convenables. V. SYPHILIS et SCROFULE.

Sinus maxillaire (FISTULES DU). — Les fistules du sinus maxillaire sont le résultat de l'ouverture spontanée d'une collection de sérosité ou de pus à l'extérieur ou dans la bouche : elles résultent aussi d'opérations pratiquées pour ouvrir ces tumeurs ou pour extraire des polypes. On les reconnaît à l'aide de l'exploration avec un stylet ; si cet instrument pénètre profondément et ne rencontre point d'os à nu, il s'agit d'une fistule du sinus; si le stylet ne pénètre pas et est arrêté par une surface résistante, il s'agit d'une fistule dentaire. V. ce mot.

Thérapeutique. — Pour guérir une fistule cutanée ou une fistule buccale ou nasale, V. SINUS MAXILLAIRE (HYDROPSISIE DU).

Lorsque l'écoulement de sérosité ou de pus par une fistule buccale est abondant, et si son mélange avec les aliments est pénible on fera porter aux malades pendant le repas un obturateur constitué par une éponge ou par une boule de cire à laquelle on incorpore un peu de corail pour la rendre plus solide (Boyer). — Lorsque la suppuration sera tarie, si la fistule ne se ferme pas d'elle-même ou tentera de l'oblitérer par les cautérisations au fer rouge.

Sinus maxillaire (NÉCROSES ET EXOSTOSES DU). V. EXOSTOSES, NÉCROSES.

Sinus maxillaire (HÉMATOCÈLE DU). — Après les plaies du sinus maxillaire il peut s'y former un épanchement sanguin ; le sang peut se résorber, mais il peut demeurer dans le sinus et causer une collection séro-sanguine considérable. On a vu une de ces collections fournir après une ponction 1000 grammes de sang presque liquide (Brémond). Cette collection s'était révélée par les mêmes signes que l'hydropsie du sinus maxillaire.

Sinus maxillaire (HYDROPSISIE DU) (Deschamps fils) ou *Abcès du sinus maxillaire* (d'après Bordenave). — Lorsque la communication du sinus maxillaire avec les fosses nasales est oblitérée, tout le mucus reste dans le sinus où il forme une collection séreuse qui dilate l'os, le perforé et donne lieu à une tumeur extérieure plus ou moins volumineuse.

* * L'hydropsie du sinus maxillaire est inappréciable lorsque le liquide est en petite quantité. On ne la reconnaît que quand l'os a été aminci

et distendu, alors on trouve dans la fosse canine une tumeur dure, indolente et fluctuante un peu plus tard. Il arrive quelquefois que la tumeur se forme sur la voûte palatine, ou proémine dans la fosse nasale. La saillie de la tumeur sur la voûte palatine, l'amincissement des os et la fluctuation plus tard permettent de distinguer le premier cas ; l'oblitération d'une fosse nasale coïncidant avec l'absence d'hémorrhagie nasale et de bruit de claquement indiqueront le second cas en même temps qu'ils éloigneront l'idée d'un polype. — A. Dubois a vu une collection du sinus maxillaire qui tendait à former une tumeur du côté de l'orbite. Le diagnostic a été très-incertain avant l'opération.

* * Les hydropsies du sinus maxillaire peuvent s'ouvrir seules et donner naissance à des fistules.

* * Toutes les fois qu'il n'y a pas de pus dans le liquide de l'hydropsie du sinus maxillaire, le mal est indolent.

* * L'hydropsie du sinus maxillaire a toujours une marche lente.

Thérapeutique. — Lorsque une collection du sinus maxillaire s'annonce par la formation d'une tumeur, on ne peut rétablir avec sûreté la communication du sinus avec les fosses nasales et il faut faire une ouverture artificielle.

Si la tumeur fait saillie dans la narine et est accessible, on fera une ponction avec un bistouri fort.

Si la tumeur proémine dans la fosse canine, on fera une incision dans le pli gingivo-labial, on mettra l'os à nu et on le perforera (Boyer). Si une dent, petite molaire, est cariée, on l'arrachera (Desault) et l'on perforera le sinus avec un poinçon enfoncé à travers l'alvéole (A. Cooper). On renouvellera cette opération en cas de récidive, et pour éviter cet accident, on introduira dans le sinus un poinçon recourbé, de façon à perforer par son aide la paroi interne du sinus, peu résistante comme on sait.

On tiendra dilatée l'ouverture artificielle avec une canule de plomb. Si par hasard la canule était introduite par mégarde entièrement dans le sinus, on ferait pour l'extraire des injections forcées d'eau, ou on la morcellerait avec une pince, suivant les circonstances. V. CORPS ÉTRANGERS DES FOSSES NASALES.

L'existence d'une fistule n'empêche pas l'ouverture d'un sinus, siège de l'hydropsie, par une alvéole. La fistule buccale est moins pénible ou moins visible qu'une fistule sur la face.

Sinus maxillaire (PLAIES DU). — Les plaies du sinus maxillaire par instruments tranchants ou contondants sont compliquées de fractures, de pénétration de corps étrangers dans le sinus et de décollements de la peau.

* * Les hémorrhagies, l'emphysème quelquefois, sont les complications immédiates des plaies du sinus maxillaire; des épanchements de sang, l'inflammation du sinus, sont les complications consécutives.

Thérapeutique. — Lorsqu'il y a plaie du sinus maxillaire avec fracture et enfoncement, on relèvera le fragment, on n'enlèvera que les esquilles mobiles, on

extraire les corps étrangers (V. CORPS ÉTRANGERS DES FOSSES NASALES) et l'on pansera comme les plaies contuses ou l'on réunira la plaie avec des bandelettes de diachylon recouvertes par une couche de collodion élastique. S'il y a consécutivement inflammation du sinus, on réouvrira la plaie ou l'on se comportera comme dans le cas de collection de liquides dans le sinus. V. ce mot.

Sinus maxillaire (POLYPES DU). — Les polypes du sinus maxillaire sont des productions du même ordre que les polypes des fosses nasales. Ils naissent dans le sinus ou proviennent des fosses nasales ou de l'arrière-cavité des fosses nasales. V. NASO-PHARYNGIENS (POLYPES).

* * On reconnaît les polypes des fosses nasales passés dans le sinus aux signes des polypes des fosses nasales qui ont précédé les symptômes des polypes du sinus. Ainsi, l'obstruction d'une fosse nasale avant l'apparition des douleurs sourdes et de gonflement au niveau du sinus et la présence d'un écoulement séro-purulent caractérisent les polypes nés dans les fosses nasales et passés dans le sinus.

* * Les polypes nés dans les sinus maxillaires s'annoncent par des douleurs sourdes continues de la mâchoire supérieure, quelquefois par un écoulement séro-sanguinolent un peu fétide par la narine correspondante.

* * Les polypes muqueux du sinus maxillaire peuvent se détruire, s'éliminer avec la suppuration, mais c'est l'exception ; le plus ordinairement comme les polypes fibreux et les polypes cancéreux, ils dilatent la cavité du sinus et proméminent vers les fosses nasales, quelquefois vers l'orbite en causant de l'exophtalmie et de l'épiphora. D'autres fois les polypes sortent à travers la fosse canine, quelquefois à travers l'alvéole d'une dent ébranlée et qui est tombée, rarement à travers la voûte palatine.

* * Lorsque le polype sort dans une des fosses nasales, il est facile de reconnaître qu'il s'agit d'un polype du sinus lorsqu'il y a en même temps exorbitis, et quand on constate qu'il y a eu longtemps des douleurs avant l'apparition de l'oblitération des fosses nasales.

* * Les polypes du sinus maxillaire ne seront pas confondus avec une hydropisie du sinus, parce que dans cette dernière lésion il n'y a pas de douleurs, et parce qu'il n'y a pas de suintement par les fosses nasales. On ne les confondra pas avec un cancer de la paroi du sinus, car dans ce cas il y a tumeur extérieure qui croît rapidement sans qu'il soit possible de constater qu'il y a une lamelle osseuse sur la tumeur. Puis dans ces conditions la respiration nasale est tout à fait libre et il n'y a aucun écoulement par la narine. — Les tumeurs à myéloplaxes (V. MYÉLOPLAXES) se développent chez des jeunes sujets et avec assez de lenteur ; elles ne causent pas

de douleurs ; elles déforment l'os, l'arcade dentaire principalement.

* * Les polypes cancéreux sont plus difficiles à distinguer de l'abcès du sinus ou collection purulente et des tumeurs à myéloplaxes. Cependant les douleurs vives, l'accroissement rapide du mal, les hémorrhagies fréquentes, l'affaiblissement progressif du malade, et plus tard l'établissement de la cachexie cancéreuse, permettent d'établir le diagnostic.

Thérapeutique. — Lorsque le diagnostic d'un polype des fosses nasales a été établi, il n'est pas nécessaire d'agir immédiatement, mais au moment où l'os se tuméfie on opérera. Pour cela on arrachera une ou deux dents molaires ; à l'aide de la gouge et du maillet, on creusera une voie dans la partie supérieure du bord alvéolaire, au niveau des petites molaires, puis le sinus étant ouvert on arrachera tout ce que l'on pourra de polypes. S'il s'agit de polypes vésiculaires ce traitement est le meilleur ; on fera ensuite des injections astringentes avec 2 grammes d'alun ou 1 gramme de tannin pour 100 grammes d'eau.

Si le polype est vasculaire, si toute la muqueuse est recouverte de polypes, on arrachera tout ce que l'on pourra, puis on cautérisera au fer rouge. S'il y a une hémorrhagie malgré la cautérisation, on tamponnera avec la charpie. On reviendra plusieurs fois à la cautérisation pour détruire les restes des polypes. C'est dans les cas de ce genre qu'il ne faut pas craindre d'ouvrir une large voie dans l'os en enlevant trois dents et une grande portion d'os : pour faciliter cette opération on débridera s'il est nécessaire la commissure des lèvres.

Lorsque le polype est cancéreux, lorsqu'on a fait une ponction exploratrice et lorsque l'examen microscopique des liquides expulsés a donné le diagnostic précis, on enlèvera l'os maxillaire supérieur en totalité. V. RÉSECTION.

Lorsqu'on suppose qu'un polype est adhérent par une large surface, l'ablation partielle du maxillaire (V. RÉSECTION) et la cautérisation des portions de polypes qui n'ont pu être arrachées ou excisées sont le meilleur traitement. On a une voie ouverte qui permet de cautériser les récidives tout à fait à leur début.

SIPHON. Tube de verre ou de métal, recourbé de façon que les branches redevenues parallèles soient l'une plus longue que l'autre.

Le siphon se met dans l'eau par la branche la plus courte et l'on aspire par l'autre de manière à faire couler l'eau pour avoir une irrigation. Le siphon s'emploie pour irrigation continue dans les plaies contuses. V. IRRIGATION.

SIRADAN (Hautes-Pyrénées). Eau saline sulfatée calcique et ferrugineuse froide employée dans les maladies du foie, dans la dyspepsie, dans la gravelle et dans les maladies des reins ☐.

SIROPS. Préparations liquides, visqueuses, formées d'une solution médicamenteuse quelconque, cuite avec du sucre jusqu'à consistance convenable. Le nombre des sirops est immense car il n'est pas de médicament qu'on n'ait

administré sous cette forme, mais tous n'ont pas la même importance, et à l'occasion de la thérapeutique de chaque maladie nous indiquerons ceux qui doivent être employés.

Les sirops sont *simples* ou *composés*.

Sirops simples.

Sirop de sucre ou simple.

Sucre	6000 grammes.
Eau	q. s.
Blancs d'œufs	n° 2.

Battez les blancs d'œufs avec 4 litres d'eau, conservez à part 1 litre de cette eau albumineuse, et faites fondre le sucre dans le reste; chauffez en remuant pour faire fondre le sucre; quand il sera dissous et que le sirop bouillira, versez-y par parties l'eau albumineuse; enlevez les écumes, amenez le sirop en consistance et passez. (Codex.)

Pour obtenir un *sirop de sucre incolore*, on prend :

Sucre très-blanc concassé	4000 grammes.
Eau	530 id.

Faites dissoudre à froid et ajoutez :

Charbon animal préparé	60 grammes.
----------------------------------	-------------

Agitez, laissez en contact pendant douze heures et filtrez au papier. (Dorvault.)

Ce sirop incolore sert à préparer les sirops d'éther, de morphine, de quinine, d'acide hydrocyanique, etc.

On l'emploie comme excipient pour incorporer une foule de substances actives qu'on veut faire prendre aux enfants ☒.

Sirop d'absinthe.

Absinthe sèche	60 grammes.
Eau bouillante	500 id.

Laissez infuser, passez, filtrez la liqueur et faites fondre :

Sucre, le double de celle-ci.

Préparez ainsi le *sirop d'armoise*. (Codex.)
On le donne dans l'aménorrhée ☒.

Sirop d'acétate de morphine. (Sulfate de morphine.)

Acétate de morphine	2 décigrammes.
Sirop simple	500 id.

Faites dissoudre l'acétate dans une très-petite quantité d'eau acidulée avec un peu d'acide acétique.

Chaque 30 grammes de ce sirop contiennent 12 milligrammes (un quart de grain) de sel de morphine. Dose, 10 à 30 grammes. (Codex.)

Dans la bronchite aiguë et chronique ☒.
Préparez ainsi les *sirops de sulfate et d'hydrochlorate de morphine*.

Sirop d'acide azotique. (Sirop nitrique.)

Acide azotique à 36°	20 grammes.
Sirop simple	980 id.

100 grammes par 1000 grammes d'eau pour boisson.

Sirop d'acide chlorhydrique.

Acide hydrochlorique	60 grammes.
Sirop simple	940 id.

Mêlez, 100 grammes dans un litre d'eau pour boisson. (Mouchon.)

Sirop d'acide cyanhydrique. (Sirop hydrocyanique.)

Acide cyanhydrique médicinal	4 grammes.
Sirop simple incolore	500 id.

Ce sirop, s'altérant promptement, ne doit être préparé qu'au moment du besoin. Du reste, il est peu et même pas usité. (Codex.)

Sirop d'acide sulfurique. (Sirop vitriolique, sirop sulfurique.)

Acide sulfurique	60 grammes.
Sirop simple	940 id.

Mêlez à froid. (Mouch.)

Les pharmacopées de Wurtzbourg et de Leipsig remplacent le sirop simple par celui de framboises ou de coquelicots, au choix. (Dorvault.)

Ce sirop est astringent, antiputride et antiémétique. Il est employé aussi dans la colique saturnine. — Dose, jusqu'à 60 grammes.

Sirop d'acide sulfurique alcoolisé. (Sirop de Rabel.)

Eau de Rabel	30 grammes.
Sirop de sucre	375 id.

Une ou deux cuillerées à café dans un verre d'eau froide, comme adjuvant dans le traitement de la gonorrhée. (Foy, Puche.)

Sirop d'acide tartrique. (Sirop tartrique ou tartareux.)

Acide tartrique	40 grammes.
Eau distillée	20 id.

Faites dissoudre et mêlez avec :

Sirop simple bouillant	500 grammes.
----------------------------------	--------------

Préparez ainsi le *sirop d'acide citrique*. (Codex.)

Sirop d'aconit.

C'est le mélange direct du sirop de sucre avec l'alcalature d'aconit dont la richesse en extrait est préalablement déterminée. Les proportions sont une quantité d'alcalature représentant 1 gramme d'extrait pour 600 grammes de sirop.

Par ce procédé on obtient une préparation constante et d'une bonne conservation. Dose, une à deux cuillerées à bouche pour l'adulte. (Ferrand.)

Sirop d'ail.

Ail	1 gramme.
Eau bouillante	8 id.
Sucre	46 id.

Faites infuser l'ail dans l'eau, passez et ajoutez le sucre.

Préparez ainsi le *sirop d'oignons blancs*.

Ce procédé, ainsi que celui par contusion de M. Mouchon, est inférieur à celui qui consisterait à piler l'ail avec le sucre, comme pour le *sirop de rai-fort composé préparé à froid*. (Dorvault.)

Ce sirop est excitant, incisif, diurétique et vermifuge.

Sirop alcalin.

Carbonate de potasse	30 grammes.
Eau	60 id.

Dissolvez, filtrez et mêlez avec :

Sirop simple réduit et bouillant	500 grammes.
--	--------------

Ce sirop se donne comme fondant, diurétique et antiacide.

Sirop d'ammoniaque.
(Sirop ammoniacal.)

Ammoniaque liquide	5 grammes.
Sirop simple	500 id.

15 grammes dans 375 grammes d'eau, contre l'ivresse, contre les éructations et les flatuosités.

Ne pas confondre ce sirop avec celui de *gomme ammoniacque*, appelé aussi sirop ammoniacal.

(Béral.)

Sirop d'anémone pulsatile.

Suc non dépuré de pulsatile . .	1 gramme.
Sucré	2 id.

☞ Dissolvez en vase clos et ajoutez :

Sirop simple	9 grammes.
------------------------	------------

Se donne dans la bronchite. (Mouchon.)

Sirop d'atropine.

Atropine	1 décigramme.
Sirop simple	1 kilogramme.

Dissolvez l'atropine dans 10 grammes d'eau additionnée d'une goutte d'acide chlorhydrique; mêlez. 100 grammes de sirop contiennent 1 centigramme d'atropine ☐.

(Bouchardat.)

Sirop de baume de Tolu.

(Sirop balsamique.)

Baume de Tolu	125 grammes.
Eau distillée	500 id.

Faites digérer au bain-marie couvert pendant douze heures, en agitant de temps en temps, filtrez la liqueur, ajoutez-y :

Sucré, le double de son poids.

Faites dissoudre et filtrez au papier. (Codex.)

Pectoral balsamique très-employé dans la bronchite, la phthisie, etc. ☐.

Préparez ainsi les sirops de *benjoin*, de *baume du Pérou*, de *baume de la Mecque*, de *styrax*.

Sirop de belladone.

Extrait de belladone	16 décigrammes.
Eau	45 grammes.

Dissolvez et mêlez avec :

Sirop simple bouillant	500 grammes.
----------------------------------	--------------

Ce sirop se donne dans la coqueluche ☐.

30 grammes contiennent 1 décigramme d'extrait.

Préparez ainsi les sirops de *jusquiame*, de *stramoine*.

(Codex.)

Selon MM. Guilliermond, de Lyon, et Martin Barbet, de Bordeaux, tous les sirops de plantes vireuses (*aconit*, *belladone*, *ciguë*, *digitale*, *jusquiame*, *stramoine*, etc.), seraient préférablement préparés avec leurs alcoolatures. Ces alcoolatures contenant généralement quatre centièmes d'extrait sec, on pourrait employer 40 parties d'alcoolature pour 600 de sirop simple, de manière que le sirop contienne 5 centigrammes par 30 grammes, faire chauffer et passer au premier bouillon, comme le propose M. Guilliermond, ou opérer comme par simple mélange, comme le propose M. Martin Barbet. On pourrait les appeler *sirops d'alcoolatures*.

(Dorvault.)

Sirop de Bellet.

Protosulfate de mercure 6 grammes.

Faites dissoudre dans :

Eau froide q. s.

Et ajoutez :

Sirop simple fait à l'eau distillée .	750 id.
Éther nitrique rectifié	2 id.

Dans la scrofule et dans la syphilis constitutionnelle. 50 à 60 grammes par jour.

Sirop de bourgeons de sapin.

Bourgeons de sapin	60 grammes.
Eau bouillante	250 id.
Sirop simple	1000 id.
Alcool	15 id.

Faites infuser les bourgeons dans l'eau, passez, ajoutez l'alcool et mêlez au sirop réduit. (Sauvé.)

Se donne dans la bronchite chronique, dans la bronchorrée, dans la phthisie ☐.

Sirop de camomille.

Fleurs fraîches et mondées de camomille 500 grammes.

Versez dessus deux fois leur poids d'eau bouillante. Après douze heures d'infusion, passez avec expression à travers un linge; laissez déposer la liqueur, décantez-la et faites-y fondre, à une douce chaleur, le double de son poids de sucre. (Codex.)

Préparez de même les sirops de : *chèvrefeuille*, *coquelicot*, *houblon*, *narcisse*, *nénuphar*, *œillet*, *piovine*, *primevère*, *tussilage*.

Les pharmaciens n'étant pas toujours à même de se procurer les fleurs fraîches de tussilage, nous proposerons, avec quelques auteurs, de préparer dans ce cas tous les sirops ci-dessus de la manière suivante :

Fleurs sèches de tussilage 100 grammes.
Eau bouillante 625 id.

Ou quantité suffisante pour obtenir 500 grammes de colature. Laissez infuser, passez avec expression; délayez dans l'infusé un demi-blanc d'œuf et ajoutez :

Sucré 1 kilogramme.

Amenez à l'ébullition; passez. (Dorvault.)

Sirop de capillaire.

Capillaire 180 grammes.
Eau bouillante 1500 id.
Sucré 2000 id.

Faites infuser les deux tiers du capillaire dans l'eau, ajoutez le sucre à l'infusé.

Faites un sirop que vous clarifierez et verserez bouillant sur le reste du capillaire; laissez infuser, passez. Dans la bronchite aiguë et chronique ☐.

(Codex.)

Sirop de carrageheen.

Carrageheen 30 grammes.
Eau 2000 id.
Sirop simple 4000 id.

Faites bouillir une demi-heure le fucus dans l'eau, passez avec expression, ajoutez le sirop et réduisez le tout au poids de celui-ci. Dans la bronchite ☐.

Sirop de chaux.

Eau de chaux	500 grammes.
Sucre	4000 id.

Faites fondre et passez à couvert.

Dans les diarrhées chroniques rebelles et dans la dyspeisie [⊕].

Il revient au *sirop de saccharure de chaux*.

Sirop chloroformisé.

Chloroforme pur	40 grammes.
Alcool	80 id.
Sirop simple	1000 id.

Agitez fortement. 15 à 60 grammes par jour dans les névroses [⊕]. (Bouchut.)

Sirop de chlorure d'or et de soude.

Chlorure d'or et de sodium . . .	5 centigrammes.
Sirop de sucre	480 grammes.

Dans la scrofule [⊕]. Dose, 20 à 100 grammes.

Sirop de citrate de fer.

Citrate de fer ammoniacal	45 grammes.
Sirop simple	485 id.

Ce sirop est agréable au goût. Dans la chlorose [⊕]. (Béral.)

Sirop de codéine.

Sirop simple	30 grammes.
Codéine	5 centigrammes.
Eau	2 grammes.

Triturez dans un mortier la codéine avec l'eau, ajoutez-y le sirop et faites chauffer le mélange dans une fiole au bain-marie jusqu'à dissolution complète.

On réusirait mieux en triturant la codéine avec une goutte d'acide acétique, ajoutant 10 grammes d'eau, puis 20 grammes de sucre, et chauffant.

Il se donne dans la bronchite et la phthisie [⊕]. (Dorvault.)

Sirop de coings.

Suc dépuré de coings	500 grammes.
Sucre	940 id.

Faites dissoudre à chaud et passez. Se donne dans la diarrhée [⊕]. (Codex.)

Préparez ainsi les sirops de : *airelle, berbérède, cassis, cerises, grenades, groseilles, framboises, limons, mûres, oranges, pommes, sorbes, vinaigre, vinaigre framboisé, verjus.*

Sirop de cyanure de potassium.

(Sirop d'hydrocyanate de potasse.)

Cyanure de potassium	4 gramme.
Eau distillée	8 id.
Sirop simple	4000 id.

Ce sirop a été proposé pour remplacer celui d'acide hydrocyanique. Dans les névralgies [⊕].

(Magendie.)

Sirop de Daphne mezereum.

Extrait alcoolique de mezereum . .	2 décigrammes.
Sirop simple	4000 grammes.

Dans les affections cutanées [⊕].

(Cazenave.)

Sirop de digitale.

Digitale	41 grammes.
Eau bouillante	500 id.

Faites infuser, passez et ajoutez :

Sucre, le double de l'infusé.

30 grammes de ce sirop représentent 2 décigrammes de digitale. Dans les maladies du cœur et dans la pneumonie [⊕]. (Codex.)

Sirop de digitaline.

Digitaline	1 décigramme.
Sirop de sucre	1500 grammes.

Faites un soluté alcoolique de la digitaline que vous ajouterez au sirop. Ce sirop contient 1 milligramme de digitaline par 15 grammes (une faible cuillerée).

Quatre à six petites cuillerées par jour, pur ou dans un verre d'infusion appropriée. Dans les maladies du cœur [⊕]. (Homolle et Quevenne.)

Sirop de douce-amère.

Douce-amère	500 grammes.
Sirop simple	4000 id.

Faites infuser la douce-amère dans 1250 grammes d'eau, passez, pesez la liqueur et conservez-la à part, faites infuser le résidu dans 1500 grammes d'eau, passez, mêlez cette seconde liqueur au sirop, et opérez du reste comme il sera dit pour le sirop de mousse de Corse. (Codex.)

Dans les maladies chroniques de la peau, dues à la scrofule ou à l'herpétisme [⊕].

Sirop d'écorces d'oranges.

Ecorces fraîches d'oranges	90 grammes.
Eau bouillante	580 id.

Laissez infuser pendant vingt-quatre heures, passez et dissolvez dans la colature :

Sucre, le double de celle-ci.

Préparez ainsi le *sirop d'écorces de citrons*.

Se donne dans la gastralgie.

Ne pas confondre ce sirop d'écorces d'oranges avec le suivant qui est presque le seul employé. (Codex.)

Sirop d'écorces d'oranges amères.

Ecorces sèches d'oranges amères . .	80 grammes.
Eau bouillante	90 id.

Laissez infuser pendant vingt-quatre heures ; passez avec expression, filtrez la liqueur et faites-y fondre au bain-marie :

Sucre, le double de leur poids.

Tonique, stomacique et antispasmodique, dans les gastralgies rebelles [⊕]. (Codex.)

Sirop d'érysimum ou de vélar simple.

Vélar	425 grammes.
Eau bouillante	1500 id.

Faites infuser, passez avec expression et ajoutez le double de son poids de sucre. (Cotteteau.)

Taddey le fait préparer comme celui d'hysope ; Swédiaur et plusieurs autres emploient le suc dépuré et remplacent le sucre par le miel.

Quand un médecin prescrit du sirop d'érysimum, c'est le sirop d'érysimum composé qu'il faut donner. On l'emploie dans la laryngite, l'aphonie et la bronchite [⊕].

Sirop d'éther.

Sirop simple incolore.	500 grammes.
Éther sulfurique.	30 id.

Agitez de temps à autre, pendant cinq à six jours, dans un flacon à robinet inférier; laissez reposer, tirez le sirop à clair par le robinet, et conservez-le dans des flacons bien bouchés. (Codex.)

« Une remarque que chacun a pu faire, c'est que le sirop, de transparent qu'il était, devient louche quand on le porte d'un lieu frais dans un autre dont la température est plus élevée. C'est que la tension de l'éther augmentant avec la température, sa solubilité diminue, de telle sorte qu'une portion primitivement dissoute se sépare. Un peu d'eau le rend clair. » (Dorvault.)

Le sirop d'éther est fréquemment employé soit pur, soit dans des potions, ou délayé dans de l'eau.

Le *sirop d'éther alcoolisé* se prépare en ajoutant 250 grammes d'alcool à la formule ci-dessus :

Sirop de fleur d'orange.

Eau de fleur d'orange	500 grammes.
Sucre blanc.	1000 id.

Dissolvéz à froid et filtrez au papier.

Préparez de même les sirops de : *anis, cannelle, fenouil, laitue, laurier-cerise, menthe poivrée, roses pâles.* (Codex.)

Sirop de Flon.

Ce n'est pas autre chose que du sirop de morphine très-faible, coloré avec de la cochenille et aromatisé avec de l'eau de laurier-cerise.

Se donne dans la bronchite, la coqueluche et la phthisie ☒.

Sirop de foie de soufre.

(Sirop de sulfure de potasse.)

Foie de soufre	45 centigrammes.
Eau distillée	8 id.
Sirop simple	30 grammes.

Dissolvez le sulfure et ajoutez le sirop.

Ce sirop étant fort altérable, ne doit être préparé qu'au moment du besoin. (Codex.)

Le *sirop de foie de soufre*, de Willis ou de *Chausier*, contient : foie de soufre, 8 grammes; eau de fenouil, 220 grammes; sucre, 500 grammes :

On le donne dans la bronchite chronique et la phthisie. (Cadet.)

Sirop de fumeterre.

Suc dépuré de fumeterre.	} à 4 kilogramme.
Sucre.	

Faites cuire en consistance de sirop. (Codex.)

Préparez ainsi les sirops de : *alleuia, bryone, chicorée, joubarbe, nerprun, ortie blanche, oseille, persil (feuilles), pulmonaire, roses pâles, trêfle d'eau.*

« Les sirops de fumeterre et de minyanthe sont employés comme dépuratifs dans les maladies de la peau ☒; celui de roses pâles, dit aussi sirop de *roses solutif*, comme léger laxatif ☐. Le sirop de nerprun est un bon purgatif à la dose de 15 à 50 grammes, mais qui n'est guère employé que dans la médecine des chiens.

» Comme on ne peut pas se procurer du suc de bourrache, de fumeterre, de minyanthe, de chicorée, etc., à toutes les époques de l'année, on pourrait traiter 125 grammes de ces plantes sèches par

une quantité suffisante d'eau bouillante, pour obtenir 500 grammes de colature, et transformer celle-ci en sirop avec le double de son poids de sucre. » (Dorvault.)

Sirop de gaïac.

Gaïac	1 kilogramme.
Sirop de sucre	4 id.

Faites deux décoctions de gaïac dans 12 litres d'eau chaque fois; évaporez les liqueurs réunies jusqu'à ce qu'elles soient réduites à 2 litres, passez, ajoutez le sirop et ramenez le tout à 4 litres. Dans la syphilis constitutionnelle ☒.

(Guibourt.)

Sirop de gentiane.

Racine de gentiane	45 grammes.
Eau bouillante	504 id.

Faites infuser, filtrez la liqueur, et faites-y fondre à la chaleur du bain-marie :

Sucre, le double de son poids.

Tonique et antiscrofuleux excellent. Dans la scrofule. (Codex.)

Préparez ainsi le *sirop d'aulnée*, employé comme incisif et antidartreux.

Sirop de gingembre.

Gingembre	90 grammes.
Eau bouillante	1500 id.

Passé l'infusé, et ajoutez-y :

Sucre, le double de son poids.

(London.)

Sirop de gomme.

Gomme arabique lavée.	} à 500 grammes.
Eau froide.	

Remuez de temps en temps pour dissoudre, passez au blanchet et mêlez avec :

Sirop simple bouillant 4 kilogrammes.

30 grammes de ce sirop en contiennent quatre de gomme.

Adoucissant, béchique des plus employés. (Codex.)

Sirop de gomme adragant.

Gomme adragant entière	4 grammes.
Eau.	250 id.

Faites un mucilage que vous mêlerez avec :

Sirop simple. 1 kilogramme.

Cuisez en sirop. (Guibourt.)

Sirop de gomme ammoniacque.

(Sirop antiasthmatique.)

Gomme ammoniacque	60 grammes.
Vin blanc.	250 id.

Faites dissoudre au bain-marie et ajoutez :

Sucre. 500 grammes.

Des formules indiquent un sirop aqueux ; dans la bronchorrée. (Wurtzbourg.)

Sirop de goudron.

Eau de goudron.	4 gramme.
Sucre.	2 id.

Faites dissoudre et passez.

Dans la bronchite chronique.

Sirup de guarana.

Extrait alcoolique de guarana . . . 40 grammes.
Sirup simple 1000 id.

60 à 100 grammes dans la diarrhée [F].

Sirup de guimauve.

Racine de guimauve 30 grammes.
Eau froide 180 id.

Faites macérer pendant douze heures, passez sans expression et mêlez avec :

Sirup simple 1 kilogramme.

Faites cuire en consistance, passez. (Codex.)

Adoucissant, béchique. Dans la bronchite chronique.

Préparez de même les sirops de *consoude* et de *cynglosse*. Le premier est assez souvent employé comme astringent léger dans les hémoptysies.

Sirup d'huile de foie de morue.

Huile de foie de morue 250 grammes.
Gomme arabique 156 id.
Eau 375 id.
Sirup simple 125 id.
Sucre 750 id.

15 à 30 grammes par jour. (Duclou.)
Dans la scrofule.

Sirup d'hyposulfite de soude.

Hyposulfite de soude 45 grammes.
Eau distillée 555 id.
Sucre 1000 id.

Faites dissoudre à froid ou au bain-marie et filtrez. Affections exanthématiques, scrofuleuses.

Dans la bronchite chronique et la phthisie. (Mouchon.)

Sirup d'hysope.

Hysope sèche 30 grammes.
Eau distillée d'hysope 1000 id.

Faites digérer au bain-marie pendant deux heures, passez, filtrez et faites fondre au bain-marie dans la colature :

Sucre, le double de celle-ci.

Passez le sirup quand il sera froid. (Codex.)

Dans la bronchite, la phthisie, la coqueluche, etc.

Préparez ainsi les sirops de : *ache*, *dictame*, *hierre terrestre*, *marrube*, *mélisse*, *menthe crépue*, *myrte*, *rue*, *scordium*.

Sirup d'iode d'amidon.

Iode d'amidon soluble 25 grammes.
Eau 325 id.
Sucre 650 id.

Dissolvez à chaud dans un ballon l'iode dans l'eau, et ajoutez le sucre. Ce sirup contiendra 25 décigrammes d'iode par kilogramme. Une à trois cuillerées par jour. Dans la scrofule et la phthisie. (Magnes-Lahens.)

Sirup ioduré ferré.

* Sirup de sucre 500 grammes.
Tartre ferrico-potassique . . . }
Iode de potassium } à 8 id.
Eau de cannelle }

Faites dissoudre les sels dans l'eau de cannelle, filtrez et mêlez au sirup. Dans la scrofule et la phthisie. (Mialhe.)

Sirup de protoïdure de fer, de Dupasquier, modifié par Dorvault.

Soluté officinal d'iode ferreux
au huitième 6 grammes.
Sirup simple 204 id.

Par cette modification, les proportions d'iode ferreux, par rapport à l'excipient, ne sont pas changées. 30 grammes de ce sirup contiennent 2 décigrammes de protoïdure de fer.

Le sirup d'iode ferreux est un médicament très-avant dans la chlorose, les affections tuberculeuses, etc. On le prescrit à la dose de une à trois cuillerées.

Sirup d'iode ferro-manganeux.

M. Burin-Dubuisson, procédant selon la formule du docteur Dupasquier, de Lyon, pour l'iode de fer, compose un soluté officinal d'iode ferro-manganeux, qui contient un tiers de son poids de protoïdure de fer et de manganèse. Ces deux sels s'y trouvent dans la proportion de trois parties d'iode ferreux et une partie d'iode manganeux.

Soluté officinal d'iode manganeux à un tiers 6 grammes.
Sirup blanc 204 id.

Mêlez. — 30 grammes de ce sirup contiennent 20 centigrammes de protoïdure ferro-manganeux. M. Pétrequin en donne une à deux cuillerées par jour.

Sirup d'iode de fer et de quinine.

Iode 5 grammes.
Fer 2 id.
Eau 20 id.

Faites réagir jusqu'à décoloration du mélange, filtrez et mêlez avec :

Sirup simple 1120 grammes.

Ajoutez d'autre part :

Sulfate de quinine 1 gramme.

Dissous dans :

Acide sulfurique q. s.

Par cuillerées. Dans les scrofules et dans la chlorose. (Bouchardat.)

Sirup d'iode ioduré de mercure.

Biiodure de mercure 1 gramme.
Iode de potassium }
Eau } à 50 id.

Dissolvez, filtrez, puis ajoutez :

Sirup de sucre marquant 30°
à froid 2400 grammes.

Administré à la dose d'une cuillerée, par M. Gibert, dans la syphilis tertiaire.

La cuillerée représente environ 1 centigramme de biiodure de mercure et 5 centigrammes d'iode de potassium. (Boutigny-Gibert.)

Sirup d'iode de potassium.

Iode de potassium 40 grammes.
Sirup simple }
Sirup de fleur d'oranger . . . } à 500 id.

Faites dissoudre l'iode dans le double de son poids d'eau, filtrez et ajoutez le soluté aux sirops. Dans la scrofule et la phthisie [F].

Sirop d'ipécacuanha.

Extrait alcoolique d'ipécacuanha	30 grammes.
Eau	250 id.

Dissolvez, filtrez et mêlez avec :

Sirop simple	4500 id.
------------------------	----------

Cuisez en consistance de sirop. (Codex.)

30 grammes contiennent 2 centigrammes d'extrait. Émétique précieuse de la médecine des enfants ; On en donne 15 grammes en deux fois pour un enfant de trois ans.

Sirop de karabé.

C'est du sirop d'opium, 30 grammes, avec 10 centigrammes d'esprit de succin.

Sirop de lactate de fer.

Lactate de fer	4 grammes.
Sucre pulvérisé	16 id.

Triturez ensemble ; ajoutez :

Eau distillée bouillante	200 grammes.
------------------------------------	--------------

Dissolvez rapidement ; versez la liqueur dans un matras au bain-marie et contenant :

Sucre cassé	384 grammes.
-----------------------	--------------

Filtrez après solution. (Cap.)

Contient environ 2 décigrammes par 30 grammes. Se donne dans la chlorose [±].

Sirop de lactucarium.

Extrait alcoolique de lactucarium	30 grammes.
Sucre candi	40 kilogrammes.
Eau distillée	5 id.
Acide citrique	15 grammes.
Eau de fleur d'oranger	500 id.

« On fait un sirop avec le sucre candi et l'eau distillée. D'autre part, on fait dissoudre l'extrait de lactucarium dans 500 grammes d'eau distillée bouillante, et l'on passe à travers une toile ; on reprend la partie indissoute par une nouvelle quantité d'eau encore bouillante ; on verse les liqueurs troubles dans le sirop bouillant et l'on fait bouillir vivement ; de temps à autre, on projette dans le sirop de l'eau albumineuse jusqu'à ce que l'écume se sépare en une masse cohérente et que le sirop soit limpide. Alors on enlève l'écume, on ajoute l'acide citrique dissous dans un peu d'eau, et l'on continue à tenir le sirop sur le feu jusqu'à ce qu'il ait assez dépassé le degré de cuisson ordinaire pour que l'addition de l'eau de fleur d'oranger l'y ramène ; on ajoute cette eau de fleur d'oranger et l'on passe à la chausse. » (Aubergier, Dorvault.)

Le sirop de lactucarium n'a aucune action s'il n'est falsifié avec l'opium et il se prescrit à la dose de 30 à 60 grammes, seul ou en potion, dans les cas de bronchite aiguë, de phthisie, de névrose, etc.

Sirop de lait.

Lait de vache écrémé	8000 grammes.
Sucre	4500 id.

Faites réduire de moitié le lait sur le feu ; ajoutez le sucre et aromatisez avec :

Eau distillée de laurier-cerise	90 grammes.
---	-------------

(Robinet.)

Sirop de lichen.

Lichen	30 grammes.
Sirop de sucre	1 kilogramme.

Prevez le lichen de son amertume par des macérations à l'eau froide, faites-le bouillir ensuite avec quantité suffisante d'eau et passez ; mêlez la colature au sirop et faites rapprocher. (Guibourt.)

On pourrait le préparer avec le saccharure. Se donne dans la bronchite et la phthisie.

Sirop de limaçons.

Chair de limaçons	250 grammes.
Eau	625 id.

Faites bouillir et mêlez le mucilage avec :

Sirop de sucre	4500 grammes.
--------------------------	---------------

Cuisez en sirop et ajoutez :

Eau de fleur d'oranger	30 grammes.
----------------------------------	-------------

(Soubeiran.)

Dans la phthisie et la bronchite [±].

Sirop de mousse de Corse.

(Sirop vermifuge de mousse de Corse.)

Mousse de Corse	500 grammes.
Sirop simple	3000 id.

Nettoyez la mousse de Corse et faites-la macérer dans 1 kilogramme d'eau tiède ; après vingt-quatre heures, passez avec expression, filtrez la liqueur et prenez-en le poids ; versez sur le résidu 1 kilogramme d'eau tiède, laissez macérer, exprimez et filtrez de nouveau ; mêlez cette dernière au sirop ; faites évaporer de manière que le sirop représente celui employé, moins la première liqueur de Corse ; ajoutez alors celle-ci au sirop et passez promptement. (Codex.)

Ce sirop s'emploie comme vermifuge. Dose, de 16 à 50 grammes.

Sirop de noyer.

Extrait de feuilles de noyer	2 grammes.
Sirop simple	30 id.

Affections scrofuleuses. (Négrier.)

Lhermite propose de préparer ce sirop avec le suc de feuilles fraîches de noyer pilées avec un quart d'eau.

Sirop d'opium.

(Sirop d'extrait d'opium.)

Extrait d'opium	8 décigrammes.
Eau pure	15 grammes.

Faites dissoudre, filtrez et mêlez avec :

Sirop simple bouillant	500 grammes.
----------------------------------	--------------

30 grammes de ce sirop contiennent 5 centigrammes d'extrait d'opium.

En ajoutant à 30 grammes de sirop d'opium 1 décigramme d'esprit volatil de succin, on obtient le *sirop de karabé* ou *d'opium succiné* [±-±].

Sirop d'orgeat.

(Sirop d'amandes, sirop émulsif, sirop amygdalin.)

Amandes douces	500 grammes.
Amandes amères	150 id.
Sucre	3000 id.
Eau	1625 id.
Hydratol de fleur d'oranger	250 id.

Mondez les amandes de leur pellicule et réduisez-

les en une pâte fine dans un mortier ou sur une pierre à chocolat, en y ajoutant 125 grammes de l'eau et 500 du sucre prescrit; délayez cette pâte avec le reste de l'eau, passez avec forte expression, ajoutez à l'émulsion le reste du sucre, faites fondre, ajoutez l'hydrolat au moment de passer. (Codex.)

Sirop de pavots blancs.

(Sirop diacode, $\delta\acute{\iota}\alpha$, avec, et $\kappa\omicron\delta\acute{\iota}$, tête de pavot.)

Extrait alcoolique de pavot . . . 15 grammes.
Eau 425 id.

Faites dissoudre, filtrez et mêlez avec :

Sirop simple 1500 grammes.

Faites cuire en consistance, passez. (Codex.)

30 grammes de ce sirop contiennent 5 centigrammes d'extrait d'opium.

Calmant léger journellement employé à la dose de 5 à 50 grammes, pur ou incorporé dans des potions gommeuses $\boxed{++}$.

Sirop de pensées sauvages.

Pensées sauvages sèches . . . 425 grammes.
Eau bouillante 2000 id.

Faites infuser, passez, exprimez et ajoutez à la colature :

Sirop 2000 grammes.

Se donne dans la scrofule et dans les maladies de la peau $\boxed{+}$.

Préparez ainsi le *sirop de savonaire*. Quelques pharmacopées les font préparer avec le suc, d'autres avec les extraits. Ces deux sirops sont de légers dépuratifs. (Dorvault.)

Sirop de phellandrie.

Sur 100 grammes de séminoides de phellandrie, versez quantité suffisante d'eau bouillante pour obtenir 500 grammes d'infusé; passez; ajoutez 1 kilogramme de sucre; faites fondre au bain-marie couvert et filtrez par la méthode Desmarest.

Sirop de pointes d'asperges.

Suc dép. de pointes d'asperges . 500 grammes.
Sucre blanc 4000 id.

Faites fondre au bain-marie, passez. (Codex.)

Préparez de même les sirops de : *lowrache*, de *cرفة*, de *chou rouge*, de *ciguë*, de *cochléaria*, de *cresson*, de *pariétaire*, de *fleurs de pêcher*.

Le sirop de pointes d'asperges est employé comme diurétique et contre les palpitations. — Le *sirop de chou rouge* est un anticitarrhal, et celui de *pêcher*, un purgatif doux assez souvent employé chez les enfants, à la dose de 8 à 30 grammes $\boxed{+}$.

Les sirops de *hourrache*, de *pariétaire* et de *fleurs de pêcher* pourraient être préparés, à la rigueur, comme celui de pensées sauvages. (Dorvault.)

Sirop de polygala.

Polygala de Virginie 30 grammes.
Eau bouillante 540 id.
Sucre 4000 id.

Faites infuser le polygala dans l'eau; passez, ajoutez le sucre et faites un sirop.

Sirop de pyrophosphate de fer.

Pyrophosphate de fer citro-ammoniacal 11 grammes.
Sirop simple 900 id.
Sirop de fleur d'oranger 100 id.

Faites un sirop par solution. Chaque cuillerée contient 4 centigrammes de fer. (Robiquet.)

S'emploie dans la chlorose et dans les maladies lymphatiques $\boxed{++}$.

Sirop de quinquina.

Quinquina gris 90 grammes.
Eau 1000 id.

Faites bouillir pendant une demi-heure en vase couvert; passez, évaporez la liqueur trouble à moitié de son volume et ajoutez :

Sucre 500 grammes.

Faites cuire en consistance de sirop; filtrez au papier. (Codex.)

Dans la convalescence des maladies aiguës et chez les sujets lymphatiques $\boxed{+}$.

Sirop de ratanhia.

Extrait de ratanhia 15 grammes.
Eau 425 id.

Dissolvez, filtrez et mêlez avec :

Sirop simple réduit d'un quart et bouillant 500 grammes.

30 grammes de ce sirop contiennent 1 gramme d'extrait. (Codex.)

Dans les hémorrhagies passives et dans les diarrhées chroniques $\boxed{+}$.

Sirop de rhubarbe.

Rhubarbe en fragments 90 grammes.
Eau froide 500 id.

Laissez macérer pendant douze heures, passez avec expression, filtrez et faites dissoudre :

Sucre, le double de la liqueur.

30 à 60 grammes par jour, dans la constipation $\boxed{+}$. (Codex.)

Sirop de ricin.

Pilez 300 grammes de semences non mondées de ricin avec quantité suffisante d'eau pour obtenir 500 grammes d'émulsion dans laquelle vous ferez fondre au bain-marie 1 kilogramme de sucre. Aromatisez avec 1 kilogramme d'eau de fleur d'oranger, à la dose de 30 grammes comme purgatif $\boxed{+}$.

Sirop de roses rouges.

(Rhodosaccharum.)

Roses rouges 425 grammes.
Eau bouillante 750 id.

Laissez infuser pendant vingt-quatre heures, exprimez, filtrez la colature et ajoutez :

Sirop simple 1 kilogramme.

Rapprochez. (Guibourt.)

30 à 60 grammes dans la diarrhée $\boxed{+}$.

Sirop de safran.

Safran 30 grammes.
Vin de Malaga 500 id.

Incisez le safran, faites-le macérer dans le vin

pendant deux jours, passez avec expression et filtrez la liqueur dans laquelle vous ferez dissoudre :

Sucre 750 grammes.

30 à 60 grammes, dans l'aménorrhée $\boxed{+}$.
(Codex.)

Sirop de salsepareille.

Extrait alcool. de salsepareille . . . 180 grammes.
Eau 2000 id.

Faites dissoudre et filtrez chaud ; ajoutez :

Sucre 4000 grammes.

Dans les maladies syphilitiques $\boxed{+}$. (Codex.)

Sirop de sassafras.

Sassafras 90 grammes.
Vin blanc 660 id.
Sucre 960 id.

Faites infuser le sassafras dans le vin, passez et ajoutez le sucre. Dans les maladies syphilitiques $\boxed{+}$.

Sirop de scille.

Scille 1 gramme.
Eau bouillante 42 id.
Sucre 46 id.

Faites infuser la scille dans l'eau, passez et ajoutez le sucre. Dans les maladies du cœur compliquées d'hydropisie $\boxed{+}$.

Sirop de séné.

Séné 400 grammes.
Eau bouillante 450 id.
Sucre 700 id.

Faites infuser le séné dans l'eau, passez, ajoutez le sucre et faites un sirop.

Sirop de sulfate de quinine. (Sirop de quinine.)

Sulfate de quinine 18 décigrammes.
Eau distillée 8 grammes.
Sirop simple 500 id.
Eau de Rabel 8 gouttes.

Dissolvez le sulfate et ajoutez au sirop. (Codex.)

Sirop de squine.

Squine concassée 375 grammes.
Eau q. s.

Pour obtenir, après une heure d'ébullition, environ 4 kilogramme de liquide ; passez, battez un blanc d'œuf dans la colature refroidie et ajoutez :

Sucre 2000 grammes.

Amenez à l'ébullition, écumez et passez.

60 à 100 grammes, dans les maladies syphilitiques $\boxed{+}$.

Sirop de strychnine.

Sulfate de strychnine 5 centigrammes.
Sirop simple 400 grammes.

Dissolvez le sulfate dans très-peu d'eau et mêlez intimement au sirop.

Contre la chorée. 10 grammes par jour, pris en quatre ou six doses. Chaque jour on augmente de 5 grammes jusqu'à démangeaison à la tête et légères rougeurs musculaires $\boxed{+}$. Ce sirop peut occasionner des accidents mortels.

Sirop de tamarin.

Tamarin 4000 grammes.
Sucre 5000 id.
Eau de fleur d'oranger 60 id.

Faites bouillir quelque temps le tamarin avec quantité suffisante d'eau ; passez, et avec le décocté et le sucre faites un sirop clarifié au blanc d'œuf. Ajoutez l'hydrolat après refroidissement. Au moment de la clarification la masse se boursoufle beaucoup. S'emploie comme rafraîchissant et laxatif.

(Barbet.)

Sirop de térébenthine.

Térébenthine au citron 60 grammes.
Eau 375 id.
Sucre 750 id.

Faites digérer la térébenthine dans l'eau pendant deux jours, en ayant soin d'agiter fréquemment ; puis avec l'hydrolé et le sucre, faites un sirop à la manière de celui du baume de Tolu.

Ce sirop renferme, outre les principes résineux, sur la nature desquels on n'est pas bien fixé, de un soixantième à un centième de son poids d'essence de térébenthine.

Il est limpide, d'une odeur aromatique très-agréable ; il peut être employé pur ou servir à édulcorer des tisanes appropriées (Dorvault). Dose, de une à plusieurs cuillerées par jour $\boxed{+}$.

Sirop de thridace.

Extrait de laitue 7 grammes.
Eau 60 id.

Dissolvez et mêlez avec :

Sirop simple bouillant et réduit. 500 grammes.

30 grammes de ce sirop contiennent 4 décigrammes de thridace. (Codex.)

Il s'emploie comme sédatif dans les toux nerveuses $\boxed{+}$.

Sirop de valériane.

Valériane 500 grammes.
Sirop simple 4000 id.

Mettez la valériane concassée dans la cucurbité d'un alambic avec 4 kilogrammes d'eau, et distillez 750 grammes de ce produit, passez avec expression la matière restée dans la cucurbité ; filtrez la liqueur et mêlez-la au sirop ; évaporez jusqu'à ce que le tout pèse 3250 grammes et décuissez avec de l'hydrolat $\boxed{+}$.

(Codex.)

Sirop de violettes.

Pétales récents et mondés de violettes 500 grammes.

Versez dessus trois fois leur poids d'eau à 45°, agitez pendant quelques minutes et passez avec une légère expression ; remettez les violettes dans un bain-marie d'étain et versez-y deux fois leur poids d'eau bouillante ; après douze heures d'infusion, passez avec expression à travers un linge bien rincé, laissez déposer la liqueur et décantez, remettez-la dans le bain-marie avec le double de son poids de sucre, et faites dissoudre à une douce chaleur.

(Codex.)

Sirops composés.*Sirop antigoutteux de Boubée.*

Salsepareille	20000 grammes.
Résine de gailac	7500 id.
Jalap.	} à 4500 id.
Moutarde concassée.	

On fait bouillir dans 150 kilogrammes d'eau pendant deux heures, à l'exception de la moutarde; on passe, on fait bouillir le marc dans 100 kilogrammes d'eau pendant deux heures. On fait encore un nouveau traitement en ajoutant cette fois la moutarde. On réunit les décoctés et l'on y ajoute 570 kilogrammes de sucre blanc et 35 kilogrammes de sucre brut. On fait cuire à 30° et un quart, on met le sirop chaud en bouteilles et l'on bouche après refroidissement. Ce sirop est louche en raison de la résine qu'il contient en suspension.

On le donne à la dose de une à plusieurs cuillerées à bouche dans un verre jusqu'à effet purgatif ☒.

Sirop antiplogistique de Briant.

Fruits pectoraux.	60 grammes.
Fleurs pectorales	8 id.
Fleurs de coquelicots.	4 id.
Gomme arabique	90 id.
Mucilage de rac. de guimauve.	60 id.
Mucilage de graine de lin.	30 id.
Eau de fleur d'oranger	60 id.

Sucre et eau quantité suffisante pour 1 kilogramme de sirop. 15 à 60 grammes par jour dans la bronchite chronique ☒.

Sirop d'armoise composé.

(Sirop aromatique, sirop d'armoise et de rue composé, sirop d'armoise, de Fernel.)

Racine récente d'année.	} à 15 grammes.
Racine récente de livèche.	
Racine récente de fenouil.	
Armoise récente	} à 180 id.
Pouliot récent	
Cataire récente	
Sabine récente	
Marjolaine récente	
Hysope récente.	} à 105 id.
Matricaire récente	
Rue récente.	
Basilic récent.	
Anis	
Cannelle	} à 34 id.
Miel.	
Sucre.	

Délayez le miel dans 8 kilogrammes d'eau, versez la dissolution sur toutes les plantes, et laissez macérer trois jours dans un lieu chaud; distillez ensuite au bain-marie 250 grammes de liqueur dans laquelle vous ferez fondre en vase clos 500 grammes de sucre, et opérez du reste comme pour le sirop d'érysimum composé. (Codex.)

50 à 100 grammes par jour dans les amenorrhées ☒.

Sirop carminatif.

Zestes frais d'oranges.	60 grammes.
Menthe c. fraîche.	125 id.
Sassaparille	45 id.
Camomille.	30 id.
Carvi.	} à 60 id.
Fenouil.	
Muscade	} à 8 id.
Macis.	

Mettez ces substances dans la cucurbité d'un alambic, arrosez-les d'eau en quantité suffisante; dis-

tillez 180 grammes de liqueur avec laquelle, et 375 grammes de sucre, vous ferez un sirop à froid.

D'autre part, exprimez le résidu de la cucurbité; ajoutez au liquide de l'expression 375 grammes de sucre et faites un sirop clarifié que vous mêlerez au premier (Dorvault). On le donne à la dose de 30 à 60 grammes dans les maladies veteuses ☒.

Sirop de castoréum composé, de Lebrou.

Eau de valériane	4000 grammes.
Eau de laurier-cerise	500 id.
Sucre.	3000 id.
Castoréum.	75 id.
Alcool à 80°.	q. s.

Faites macérer le castoréum dans l'alcool pendant huit jours; filtrez la teinture; ajoutez-y les hydrolats; laissez digérer à une douce chaleur; filtrez la liqueur après complet refroidissement et faites-y fondre le sucre.

Dans les spasmes, névralgies et coliques menstruelles, à la dose de 30 à 100 grammes par jour ☒.

Sirop des cinq racines.

(Sirop apéritif.)

Racine sèche d'ache.	} à 125 grammes.
Racine sèche de fenouil	
Racine sèche de persil	
Racine sèche d'asperge.	
Racine sèche de fragon.	
Sirop simple	3750 id.

Coupez les substances et faites-les infuser dans 2250 grammes d'eau bouillante, passez et conservez la liqueur; faites une seconde infusion avec 4 kilogrammes d'eau, passez, décantez la liqueur, mélangez-la au sirop, et opérez du reste comme pour le sirop de mousse de Corse. Contre les hypodermes ☒. 50 à 10 grammes dans une décoction de chiendent. (Codex.)

Sirop contre la coqueluche.

Sirop d'ipéca.	} à 60 grammes.
Sirop diacode	
Sirop de fleur d'oranger.	
Oxymel scillitique.	

Deux cuillerées, d'heure en heure. (Cadet.)

Sirop contre la coqueluche.

(Sirop de café composé.)

Traitez par déplacement 500 grammes de café torréfié et pulvérisé au moyen de quantité suffisante d'eau bouillante pour obtenir 100 grammes de liqueur; à cette liqueur ajoutez :

Extrait alc. de belladone	} à 10 grammes.
Extrait alc. d'ipéca.	
Sucre.	

Faites fondre au bain-marie et filtrez.

15 grammes le matin, autant à midi et le double le soir, dans deux ou trois cuillerées d'eau chaude pour les enfants de trois à cinq ans, moitié moins pour les enfants au dessous de cet âge ☒.

Sirop contre la coqueluche.

Ipécuanha.	36 grammes.
Quina jaune.	180 id.
Opium brut.	4 id.
Eau distillée	q. s.

Pour obtenir par déplacement 1500 grammes de liqueur dans laquelle vous ferez dissoudre au bain-marie 3 kilogrammes de sucre.

On a proposé de préparer ce sirop en mêlant par-

ties égales de sirop d'opium, de quinquina et d'ipécacuanha.

Sirop d'erysimum composé.

(Sirop de Velar, de Tortelle, des chantes ou de Lobel.)

Orge mondé	}	à 60 grammes.
Raisins secs		
Réglisse	}	à 90 id.
Bourrache		
Chicorée	}	40 id.
Erysimum récent		
Aunée	}	125 id.
Capillaire		
Romarin	}	à 15 id.
Stœchas		
Anis	}	23 id.
Sucre		
Sucre	}	2000 id.
Miel		
Miel	}	500 id.

Faites bouillir les cinq premières substances dans 6 kilogrammes d'eau jusqu'à réduction d'un quart, passez avec expression et versez le décocté bouillant sur les autres plantes; laissez infuser vingt-quatre heures et retirez par distillation 250 grammes d'hydrolat, dans lequel vous ferez dissoudre en vase clos 500 grammes de sucre; d'autre part exprimez le résidu de la cucurbité; décantez la liqueur, faites-y fondre le sucre et le miel, et faites un sirop clarifié que vous mêlerez presque froid avec le premier.

(Codex.)

Pectoral efficace dans la bronchite chronique.

Sirop de gentiane ioduré.

Sirop de gentiane	500 grammes.
Iodure de fer	30 id.
Eau	q. s.

Pour dissoudre l'iode avant de mélanger avec le sirop de gentiane. Contre la syphilis constitutionnelle ☐.

(Jourdan, Ricord.)

Sirop d'ipécacuanha composé.

(Sirop pectoral de Desessart.)

Ipécacuanha	}	à 30 grammes.
Serpolet		
Séné	}	à 5 id.
Sulfate de magnésie		
Vin blanc	}	730 id.
Coquelicot		
Eau de fleur d'oranger	}	750 id.
Sucre		
Sucre	}	q. s.

Faites macérer l'ipéca dans le vin pendant douze heures, passez avec expression et filtrez la liqueur. Réunissez le résidu aux autres substances, versez dessus 3 kilogrammes d'eau bouillante, laissez infuser douze heures, passez avec expression; mélangez alors le produit avec la liqueur vineuse et l'eau de fleur d'oranger; ajoutez à ce mélange le double de son poids de sucre et faites un sirop par simple solution au bain-marie.

(Codex.)

Remède contre la toux et la coqueluche chez les enfants, 30 à 60 grammes par jour.

Dorvault prétend que le *sirop pectoral incisif de Deharambure*, remède secret employé contre la coqueluche, n'est autre chose que le sirop de Desessart.

Sirop de mou de veau.

Mou de veau	4 kilogramme.	
Dattes	155 id.	
Jujubes	}	à 165 id.
Raisins secs		
Pulmonaire	}	à 30 id.
Réglisse		
Consoude	}	2000 id.
Sucre		
Eau	}	1250 id.

Coupez le mou de veau par morceaux, lavez-le à

l'eau froide, mettez-le avec les autres substances dans un bain-marie dont vous tiendrez l'eau bouillante pendant huit heures, passez avec expression, décantez la liqueur, ajoutez-y le sirop, et faites un sirop que vous clarifierez au blanc d'œuf. (Codex.)

La quantité d'eau que prescrit le Codex est insuffisante, l'augmenter de moitié (Dorvault).

Ce sirop s'emploie dans la bronchite chronique et dans la phthisie ☐.

Sirop de nerprun composé.

Sirop de nerprun	500 grammes.	
Gingembre	}	à 24 id.
Piment Jamaïque		

Faites digérer quatre heures, filtrez et ajoutez :

Suc de nerprun réduit de moitié	710 grammes.
Sucre	1572 id.

Comme purgatif ☐. (London.)

Sirop pectoral de Lamouroux.

Mou de veau	n° 12.	
Lichen d'Islande	}	à 3 kilogrammes.
Jujubes		
Dattes	}	15 id.
Réglisse		
Pulmonaire	}	à 2 id.
Fleurs de mauve		
Fleurs de gummauve	}	2½ grammes.
Fleurs de violettes		
Fleurs de coquelicots	}	180 kilogrammes.
Extrait d'opium		
Sucre	}	180 kilogrammes.

F. s. a. un sirop bien cuit. Une à quatre cuillerées par jour, dans les affections chroniques de la poitrine. (Lamouroux.)

Sirop de punch au rhum.

Sucre	15 kilogrammes.
Eau	8 id.
Thé Hyswen	75 grammes.
Acide citrique	10 id.
Citrons frais	n° 10.
Rhum de la Jamaïque	16 litres.

Faites avec le sucre et l'eau un sirop clarifié; ajoutez au sirop bouillant les citrons coupés par tranches et le thé; maintenez le sirop en ébullition pendant un quart d'heure, versez le sirop bouillant dans un vase contenant l'acide citrique pulvérisé, laissez en contact pendant quarante-cinq heures; après ce temps ajoutez le rhum, et passez à la chausse de feutre. On peut remplacer le rhum par le rack et même par l'eau-de-vie.

Ce sirop procure à l'instant un *punch au thé* tout aromatisé, en y ajoutant un litre d'eau bouillante par litre de sirop. Le plus souvent on prépare directement le punch de la manière suivante :

Infusé de thé	4 kilogrammes.	
Citron	n° 4.	
Alcool	}	à 500 grammes.
Sucre		

Dans le choléra à la période algide ☐.

Sirop de raifort composé.

(Sirop antiscorbutique.)

Cochléaria récent	}	à 500 grammes.
Minyanthe récent		
Cresson récent	}	15 id.
Raifort récent		
Oranges amères	}	à 2000 id.
Cannelle		
Vin blanc	}	à 2000 id.
Sucre		

Incisez les substances et mettez-les avec le vin dans

le bain-marie d'un alambic; après deux jours de macération distillez 500 grammes de produit dans lequel vous ferez fondre en vase clos la moitié du sucre prescrit.

Passer avec expression les matières restées dans le bain-marie; décantez les liqueurs, ajoutez-y le sucre, faites un sirop que vous clarifierez à l'albumine et que vous mêlerez, lorsqu'il sera refroidi, avec le premier sirop. (Codex.)

Le sirop antiscorbutique est tonique, et dépuratif. On l'emploie souvent dans la médecine des enfants, dans les scrofules, la mollesse des tissus, la cachexie, la chlorosé, à la dose, de 15 à 50 grammes.

Sirop de raifort composé, préparé à froid.

« On prend les mêmes substances en même quantité que pour le sirop ordinaire, seulement la dose de vin est réduite à 500 grammes. On pile les plantes, sauf le raifort, dans un mortier de bois, et l'on soumet à la presse; on filtre le suc à couvert; on reprend le tourteau végétal, on le pile en ajoutant peu à peu le vin dans lequel on a préalablement fait macérer la cannelle; on soumet le magma à la presse; on filtre l'œnolé à couvert.

» D'autre part, on coupe le raifort en petits tronçons, on lui ajoute deux fois son poids de sucre et l'on pile par parties dans le mortier recouvert alors d'un couvercle de peau.

» Le suc aqueux et l'œnolé étant filtrés, on les mélange, on les pèse et on les verse sur le saccharure de raifort que l'on a soin d'enfermer dans un matras; on fait fondre au bain-marie et l'on passe promptement avec expression. On remet le liquide dans le matras avec la quantité de sucre nécessaire pour parfaire en poids le double de celui du suc; on fait fondre à froid ou au bain-marie et l'on passe à couvert.

» Le point important de ce procédé réside dans la contusion du raifort avec le sucre. On sait, en effet, depuis les expériences de MM. Bussy, Boutron et Fremy, que l'huile volatile ne préexiste pas dans le raifort, mais qu'elle se forme aussitôt qu'on vient à mettre ses éléments en contact avec l'eau de végétation de cette racine; or, le sucre est un corps avide d'eau: en le faisant intervenir dans la contusion, il absorbe cette dernière et empêche momentanément la formation de l'huile; mais comme il est impossible d'empêcher complètement celle-ci de se former le sucre agit encore dans cette circonstance comme corps poreux; il absorbe et fixe l'huile volatile qui tend à se dissiper. On a la preuve que cette action du sucre est exercée, en ce que l'odeur qui s'exhale pendant la contusion du raifort avec le sucre est incomparablement moins forte que sans cette addition, et que lorsque l'on délaye le saccharure de raifort dans les sucs pour le transformer en sirop, l'huile volatile se forme en abondance. (Dorvault.)

» Ce sirop est d'une belle couleur ambrée, d'une odeur et d'une saveur antiscorbutiques, franches, prononcées sans être désagréables, tandis que par le procédé ordinaire les principes des substances étant longtemps soumis à l'action du feu, ce qui les altère plus ou moins profondément, on obtient un sirop d'une couleur brune, d'une odeur et d'une saveur âcre, dont l'action sur les muqueuses est quelquefois corrosive, surtout chez les enfants, en un mot un produit d'une ingestion difficile.

Ce sirop a toutes les bonnes propriétés de l'ancien sans en avoir les inconvénients.

Dose, pour les adultes, une à quatre cuillerées à bouche; pour les enfants, une à plusieurs cuillerées à café (V. *Bull. théor.*, t. 46, p. 541.). On l'emploie dans les scrofules, dans le rachitisme, les dartres et l'anémie.

Sirop de raifort et de gentiane composé. (Sirop antiscorbutique de Portal.)

Gentiane	90 grammes.
Garance	} à 30 id.
Quinquina	

Faites infuser dans quantité suffisante d'eau bouillante, passez, filtrez et ajoutez :

Sirop de sucre 4320 grammes.

Cuisez à 30° bouillant. D'autre part :

Raifort	60 grammes.
Cresson	} à q. s.
Cochléaria	

Pour obtenir 360 grammes de suc filtré dans lequel on fera fondre :

Sucre 660 grammes.

Passez et mêlez les deux sirops.

On ajoute à ce sirop, à mesure du besoin, 5 centigrammes de deutochlorure de mercure par demi-kilogramme. (Guibourt.)

Ce sirop, le plus souvent désigné sous le nom de *sirop de chicorée*, est très-employé comme laxatif dans la médecine des enfants. La dose est de une à trois petites cuillères à café par jour ☐.

Sirop de rhubarbe composé.

(Sirop de chicorée composé, sirop de chicorée et de rhubarbe.)

Rhubarbe	à 180 grammes.
Racine de chicorée	} 280 id.
Feuilles sèches	
Feuil. sèches de fumeterre	à 90 id.
Scopolopendre	} 60 id.
Baies d'alkékengé	
Cannelle	} à 15 id.
Santal citrin	
Sirop simple	4500 id.

Versez sur la rhubarbe divisée 1 kilogramme d'eau à 80°, laissez infuser douze heures, passez et conservez la liqueur. Réunissez le résidu de rhubarbe et aux autres substances, sauf la cannelle et le santal versez dessus 5 kilogrammes d'eau bouillante; après vingt-quatre heures passez avec expression; décantez la liqueur et filtrez-la; mélangez-la au sirop et faites évaporer; sur la fin, ajoutez l'infusé de rhubarbe; passez le sirop lorsqu'il marquera 30° bouillant, et recevez-le dans un vase dans lequel vous aurez mis un nouet contenant le santal et la cannelle. Au bout de douze heures, mettez en bouteilles ☒☒. (Codex.)

Sirop de salsepareille composé.

(Sirop de Cuisinier, sirop de salsepareille et de séné composé, sirop sudorifique.)

Fleurs de bonrache	} à 60 grammes.
Roses pâles	
Séné	
Anis	
Salsepareille	} à 1 kilogramme.
Sucre	
Miel blanc	

Faites infuser la salsepareille pendant vingt-quatre

heures dans 6 kilogrammes d'eau, faites bouillir ensuite pendant un quart d'heure; passez et faites bouillir le résidu avec 5 kilogrammes d'eau; répétez encore une fois la décoction, et versez cette dernière liqueur bouillante sur les autres substances; passez avec expression après douze heures d'infusion. Décantez toutes les liqueurs, faites-les évaporer jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que 3 kilogrammes. Laissez déposer encore, décantez, ajoutez le sucre et le miel, et faites un sirop que vous clarifierez à l'albumine; passez-le à la chausse lorsqu'il marquera 25°; remettez-le sur le feu, et faites-le cuire jusqu'à 30° bouillant. (Codex.)

50 à 100 grammes par jour, pur ou dans une tisane sudorifique. Dans la syphilis constitutionnelle $\boxed{++}$.

Sirop de scammonée.

(Sirop antiarthritique, remède contre la goutte.)

Scammonée.	15 grammes.
Sucre.	250 id.
Eau-de-vie.	500 id.

Mêlez, mettez le feu à l'eau-de-vie et laissez brûler jusqu'à solution de sucre; ajoutez à ce produit encore chaud :

Sirop de violettes. 125 grammes.

Cette préparation est efficace contre la goutte, dont elle éloigne les accès; elle les prévient même $\boxed{\square}$. (Baumès.)

Sirop de scille composé.

Scille sèche.	30 grammes.
Gingembre.	15 id.
Hysope.	60 id.
Eau de menthe.	720 id.

Faites macérer pendant vingt-quatre heures, passez en exprimant, et ajoutez à la colature :

Sucre. 4080 grammes.

Dans les hydropisies passives $\boxed{\square}$.

Sirop de séné au café.

Séné.	} à 400 grammes.
Café torréfié.	
Sucre.	500 id.

Faites infuser le séné et le café dans une quantité d'eau suffisante pour obtenir 250 grammes d'hydrolé dans lequel vous ferez fondre le sucre au bain-marie. Dose, 25 à 50 grammes. Comme purgatif chez les enfants $\boxed{\square}$.

Sirop de sulfate de fer.

Sulfate de fer pur.	8 grammes.
Eau.	30 id.

Faites dissoudre et mêlez avec :

Sirop de gomme. 560 grammes.

(Guibourt.)

30 grammes de ce sirop qui se donne dans la chlorose contiennent 4 décigrammes de sulfate ferreux.

Le sirop chalybé de Willis contient 105 centigrammes de sulfate de fer par 30 grammes.

La pharmacopée sarde fait préparer le sirop chalybé avec : vin chalybé, 1 kilogramme, eau de canelle vineuse, 15 grammes, sirop de sucre, 1 kilgr. Cuissez en consistance convenable. (Dorvault.)

Dans la chlorose et la leucorrhée $\boxed{\square}$.

Sirop tont-pectoral.

Sirop de lichen.	100 grammes.
Vin de quinquina.	85 id.

Mêlez. 15 à 60 grammes par jour. Dans la bronchite chronique et la chlorose de l'enfance $\boxed{\square}$. (Boggio.)

Sirop vermifuge.

Mousse de Corse.	400 grammes.
Acore.	} à 30 id.
Angélique.	
Sené.	

Faites bouillir le fucus dans 1 kilogramme d'eau jusqu'à réduction de moitié, versez le décocté bouillant sur les autres substances; laissez infuser douze heures, passez avec expression, ajoutez 1 kilogramme de sucre à la liqueur et faites un sirop clarifié au blanc d'œufs.

Une cuillerée à bouche pour les enfants de deux à quatre ans pendant trois jours de suite. Contre les lombrics $\boxed{\square}$. (Boullay.)

Sirop vermifuge.

Follicules de séné.	} à q. s.
Rhubarbe.	
Semen-contra.	
Annone.	
Mousse de Corse.	
Tanaïsie.	
Absinthie.	
Sucre.	

Faites infuser les plantes à froid dans 240 grammes d'eau; passez avec expression; ajoutez le sucre, et faites un sirop.

Une cuillerée à bouche le matin pendant trois jours. Contre les lombrics et les oxyures.

(Cruveilhier.)

SISYMBRE. Plante de la famille des crucifères employée comme vermicide et comme fébrifuge $\boxed{\square}$.

SODA. Sensation de brûlure au creux de l'estomac. V. GASTRALGIE.

SODA-WATER. Boisson gazeuse faite avec le bicarbonate de soude, 5 grammes, et l'acide citrique, 1 gramme, pour une bouteille d'eau sucrée.

SOIF. Besoin de boire causé par la sécheresse de la bouche au moment de la chaleur et du repos, ou dans les maladies.

* * La soif accompagnée de fièvre est le signe d'une maladie aiguë.

* * Sans fièvre la soif indique la glycosurie ou la polydipsie. V. ces mots.

Thérapeutique. — Contre la soif exagérée, les boissons acides et froides, les pastilles d'oxalate de potasse (V. ce mot) et les pitules d'opium, 5 à 15 centigrammes, sont ce qu'il y a de mieux à employer.

SODEN (dûché de Nasau). Eau chlorurée sodique de 15 à 24°, employée en boisson et en bains contre la phthisie $\boxed{\square}$, la chlorose, l'anémie et les maladies chroniques des viscéres abdominaux $\boxed{\square}$.

SOIE. Tissu ou étoffe que l'on conseille

quelquefois comme topique sur la peau pour combattre la douleur de névralgie.

SOLIDISME. Doctrine médicale dans laquelle on fait jouer aux éléments solides du corps humain le principal rôle dans la production et dans le traitement des maladies.

* * S'il est vrai de dire que parfois la lésion primitive des solides est le point de départ des maladies, dans beaucoup de cas il n'en est pas ainsi, et c'est dans une altération des humeurs ou du ferment vital qu'il faut en rechercher l'origine.

* * D'une manière générale, dans les maladies, les solides ne s'altèrent pas plus souvent d'une façon primitive que les humeurs, et il est impossible de faire du *solidisme* ou de l'*humorisme* une doctrine médicale exclusive.

* * Dans le solidisme on considère les solides comme devant être primitivement affectés, sans tenir compte de l'altération possible ou primitive des humeurs, mais sous ce rapport, comme système, cette doctrine est en opposition absolue avec la vérité.

* * De ce qu'un organe est altéré dans sa structure il ne s'ensuit pas que ce soit là le commencement de la maladie, car il y a souvent une diathèse, c'est-à-dire une altération antérieure des humeurs qu'il faut considérer comme étant l'origine du mal.

* * Dans les maladies, les solides sont primitivement ou secondairement affectés, et, dans le premier cas, l'altération les humeurs suit celle des solides, tandis que dans le second c'est le trouble humoral qui entraîne la lésion des solides.

* * Au point de vue pratique et thérapeutique le solidisme a une très-grande importance, car il conduit à la négation de l'efficacité des *saignées* et des remèdes *purgatifs évacuants* et *spécifiques* qui agissent sur les humeurs avant d'agir sur l'altération des solides. V. HUMORISME, ORGANICISME.

SOLIDISTE. Médecin ayant adopté la doctrine du solidisme.

SOLUTIONS OU SOLUTÉS. Préparations médicamenteuses formées d'eau, ayant dissous un remède vanté comme utile dans le traitement d'une maladie quelconque. Telles sont les solutions arsenicales de Bielt, de Fowler; — mercurielles, de Marryat; — iodurées, de Lugol; — iodo-tanniques, de Guillemond, etc. C'est un mode particulier d'administration de certains remèdes, dont la dose se trouve indiquée à l'occasion de chacun d'eux.

Soluté arsenical

Arséniate d'ammoniaque	5 grammes.
Eau distillée	30 id.

Faites dissoudre. S'emploie comme la liqueur de Fowler.

Soluté iodo-tannique.

M. Guillemond a indiqué deux formules :

1° Soluté iodo-tannique normal.

On l'obtient en triturant 5 parties d'iode, 45 parties de tannin et 1000 parties d'eau. Lorsque la solution est complète, on filtre et l'on réduit par évaporation ménagée à 100 parties. L'amidon ne doit pas réagir.

En injections dans l'urèthre, le vagin; en gargarismes.

2° Soluté iodo-tannique ioduré.

Tannin	10 grammes.
Iode	5 id.
Eau	9 id.

Dissolvez par trituration d'abord, puis à une douce chaleur, dans un matras au bain-marie.

L'iode en excès dissous ainsi ne se précipite pas, même par une forte dilution aqueuse.

Pour toucher les ulcérations, et en injections dans l'hydrocèle, les tumeurs enkystées, etc.; pour remplacer les anciennes injections iodiques.

Soluté ioduré.

Iode	11 décigrammes.
Iodure de potassium	94 id.
Eau distillée	23 grammes.

Ce soluté contient, dit le docteur Lugol, 1 vingtième de son poids d'iode. Mais en tenant compte de l'iode de l'iodure, on voit qu'il contient en réalité sensiblement 1 huitième de ce corps.

Cette préparation est en quelque sorte la base du traitement antiscrofuleux.

Ce soluté s'administre par gouttes dans de l'eau sucrée, une ou plusieurs fois par jour.

Lugol commence, chez les adultes, par six gouttes le matin à jeun, et six gouttes dans l'après-midi, une heure avant le dîner, dans un demi-verre d'eau sucrée. Chaque semaine il augmente la dose de deux gouttes par jour jusqu'à trente ou trente-six gouttes dans les vingt-quatre heures. Pour les enfants il débute par deux gouttes deux fois par jour, que l'on augmente graduellement jusqu'à cinq gouttes le matin et autant dans l'après-midi. Pendant le deuxième septennaire, il ne prescrit guère plus de seize gouttes de soluté par jour.

Soluté ioduré caustique.

Iodure de potassium	} à 30 grammes.
Iodure de potassium	
Eau	60 id.

Pour châtier la peau rouge, hypertrophiée, imprégnée de pus, les ulcères tuberculeux et cutanés, l'ecthiomène. Le docteur Lugol l'emploie dans tous les cas où le soluté rubéfiant n'a plus d'effet local ou n'en a qu'un insuffisant. (Lugol.)

Soluté ioduré rubéfiant

Iodure de potassium	60 grammes.
Iode	30 id.
Eau distillée	375 id.

Pour toucher le bord libre des paupières dans les ophthalmies scrofuleuses, les fosses nasales. (Lugol.)

Soluté de Marryat.

Sublimé corrosif	4 décigrammes.
Acide chlorhydrique	42 id.
Teinture de cardamome comp.	250 grammes.

8 grammes matin et soir dans un demi-verre d'eau

sucrée. Cette solution n'a pas le goût désagréable de la dissolution aqueuse simple.

Soluté mercuriel opiacé.

Sublimé corrosif	4 grammes.
Eau distillée	500 id.
Laudanum	15 id.

En topiques sur les ulcères indolents.

(Bouchardat.)

Soluté de nitrate d'argent.

Nitrate d'argent	25 centigrammes.
Eau distillée	30 grammes.

Ulcères indolents.

(Sauson.)

Soluté odontalgique.

Camphre	4 grammes.
Essence de térébenthine	16 id.

En application sur la dent malade.

(Chapmann.)

Soluté odontalgique.

On sature dix gouttes d'éther par du camphre et l'on y ajoute deux ou trois gouttes d'ammoniaque. Cet *éthérolé de camphre et d'ammoniaque* fait cesser immédiatement l'odontalgie produite par la carie dentaire. V. DENTS (MALADIES DES). (Cottéreau.)

Soluté de tartrate ferrico-potassique.

Tartrate ferrico-potassique	20 grammes.
Eau distillée	200 id.

De une à vingt cuillerées par jour. — Sert aussi en pansement dans les ulcères phagédéniques.

(Ricord.)

Soluté de véратrine.

Sulfate de véратrine	5 centigrammes.
Eau distillée	60 grammes.

Par cuillerée à café dans l'eau sucrée.

Pour remplacer l'eau médicinale de Husson, comme antiarthritique.

SOMMEIL. Ralentissement momentané de l'activité vitale.

* * Dans le sommeil, l'intelligence, la conscience et le mouvement volontaire sont abolis en même temps que se produisent le ralentissement de la respiration et de la circulation, que la calorification s'affaiblit, et que les sens se ferment momentanément aux impressions du dehors.

* * Le sommeil est le résultat de la fatigue des organes produite par l'état de veille, et il coïncide avec une hyperémie du cerveau correspondant à un état semblable du globe oculaire.

* * Dans le sommeil, bien que les pupilles soient dans l'obscurité, elles sont extrêmement rétrécies, et elles se dilatent au moment du réveil (Bouchut).

* * Si le sommeil est un phénomène naturel, indispensable à la vie pour donner aux organes le repos dont ils ont besoin, il devient souvent un phénomène morbide lorsqu'il est trop pro-

longé, et quand il persiste au delà de certaines limites.

* * La privation absolue de sommeil conduit au marasme, à la folie et à la mort.

* * L'habitude d'un sommeil trop longtemps prolongé occasionne souvent l'obésité.

* * Le sommeil trop profond et continu, annonce une hyperémie cérébrale simple, une maladie du cerveau ou des méninges, un empoisonnement par l'opium, une fièvre grave typhoïde ou adynamique, et enfin une fièvre intermittente pernicieuse. V. MÉNINGITE, FIÈVRE TYPHOÏDE.

* * Quand un sommeil extraordinaire et profond se montre d'une façon régulière ou périodique à vingt-quatre ou quarante-huit heures de distance, il faut craindre une fièvre pernicieuse, comateuse et administrer le sulfate de quinine. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

* * Le sommeil est souvent troublé par des rêves qui occupent l'intelligence seule ou l'intelligence et le mouvement, et alors il en résulte ce qu'on appelle le somnambulisme naturel. V. ce mot.

Thérapeutique. — Il n'y a rien à faire contre le sommeil naturel qui n'est que le repos instinctif des organes fatigués par l'exercice de la veille ; mais il y a des cas où par son irrésistible retour dans la journée, par sa persistance ou sa périodicité le sommeil est un véritable état morbide.

Quand un individu dort dans la journée et après le repas, il faut lui prescrire de *manger un peu moins*, de boire du café et de faire de l'exercice.

Le sommeil diurne avec lourdeur de tête est souvent la conséquence de la pléthore, occasionnant l'hyperémie cérébrale et il exige une *saignée* ou de temps à autre des *sangsues à l'anus*.

Le sommeil produit par les narcotiques doit être combattu par l'*infusion de café*.

Quand le sommeil revient avec de la fièvre d'une façon périodique il faut administrer 2 à 3 grammes de *sulfate de quinine* après l'accès.

SOMNAMBULISME. Sommeil particulier dans lequel la mémoire, l'intelligence et les sens sont dans un état inconscient d'activité, et permettent à un individu d'agir à peu près comme dans l'état de veille.

* * Il n'y a pas à comparer les actes libres et volontaires de l'état de veille avec les manifestations automatiques et inconscientes du somnambulisme, car dans ce dernier état l'individu qui agit, parle et marche en dormant, n'aura au réveil aucun souvenir de ce qu'il a fait précédemment.

* * Tout individu qui se lève la nuit, qui marche endormi et se dirige sans le secours des yeux, qui parle et qui agit à peu près comme s'il était éveillé, est atteint de somnambulisme naturel.

* * Les sujets atteints de somnambulisme agissent sans conscience, se dirigent en rêve et

par imagination, car ils ne voient pas ce qu'on présente à leurs yeux fermés; ils n'entendent pas ce qu'on leur dit, ils ne sentent pas qu'on les touche, et il faut crier fort et les secouer vigoureusement pour avoir une réponse, mais dans ce cas ils sont éveillés.

* * Le somnambulisme est un rêve mis en action et par conséquent une véritable névrose.

* * Les hommes sont plus sujets au somnambulisme que les femmes, et les jeunes gens plus que les adultes et les vieillards.

* * C'est toujours pendant la nuit que se montrent les accès de somnambulisme.

* * Il y a, dit-on, un *somnambulisme artificiel*, déterminé par le magnétisme animal (V. MAGNÉTISME), et dans lequel le sujet magnétisé, insensible et endormi, comme dans le somnambulisme naturel, agit comme dans la veille; mais quand on ajoute qu'il pense et qu'il voit sans le secours des sens, ce qu'on appelle la *seconde vue*, on commet une erreur grave qui ne repose que sur le fait du sommeil déterminé par l'ennui des pratiques du magnétiseur.

* * Le somnambulisme naturel n'a rien de grave par lui-même, mais il devient une affection très-sérieuse lorsque le malade se lève endormi et nu, marche dans un appartement, ouvre des fenêtres, monte sur les toits et peut faire une chute grave.

Thérapeutique. — Quand un enfant a des accès de somnambulisme nocturne, il faut, pour éviter qu'il ne s'échappe sans qu'on s'en aperçoive, l'enfermer dans sa chambre et cadenasser les fenêtres.

Dans le jour il faut prescrire beaucoup d'exercice, en allant jusqu'à la fatigue, — ordonner des bains froids, — des bains de mer et de rivière, — l'hydrothérapie, — les bains de valériane, de tilleul et de pavot.

A l'intérieur, le sirop d'éther, 15 à 30 grammes; — le sirop de codéine ou de morphine, 15 à 25 gram.; — le musc en pilules de 10 centigrammes, cinq à dix pilules par jour; — la jusquiame en pilules de 5 centigrammes, deux à trois pilules par jour; — le valérianate de zinc, 5 à 10 centigrammes; — le valérianate d'ammoniaque, etc.

SOMNIFÈRE. Qui porte au sommeil. V. NARCOTIQUE.

SOMNOLENCE. État intermédiaire au sommeil et à la veille qui s'observe dans la méningite aiguë et chronique, dans la commotion du cerveau, dans les maladies cérébrales et dans les empoisonnements. V. MÉNINGITE, FIÈVRE TYPHOÏDE, CÉRÉBROSCOPIE.

SON. Produit de mouture du blé, formé par l'enveloppe de cette semence, et dans lequel se trouvent de l'amidon et une matière azotée, très-nutritive, utilisée dans la panification par Mége pour augmenter le rendement de la farine. Le son en nature sert à préparer du pain de son vanté contre la constipation ☐. On en fait de

la tisane contre la diarrhée des enfants, en le battant dans l'eau froide ☐, et enfin on l'emploie dans les bains pour rendre l'eau un peu mucilagineuse.

SOPOREUX. EUSE. État accompagné d'un assoupissement profond. La *fièvre soporeuse* est une forme de la fièvre pernicieuse et doit être traitée par le sulfate de quinine. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

SORBIER. Plante de la famille des rosacées, dont les fruits ou *sorbes* sont doués de propriétés astringentes et servent à la préparation d'un sirop employé contre la diarrhée ☐.

SORGHO. Plante qui donne le *sorgho à fourrage* et le *sorgho à sucre*. Ce dernier fournit aussi du fourrage; du vin qu'on extrait de la tige; du sirop, du rhum enfilu, des graines utiles à la teinture ou pour l'alimentation des volailles.

SOTTEVILLE (Seine-Inférieure). Eau minérale saline, chlorurée, sodique, à 24°, encore peu connue ☐.

SOUBRESAUT. Tressaillement des tendons de l'avant-bras que l'on observe dans la fièvre typhoïde adynamique et dans quelques maladies cérébrales. V. FIÈVRE TYPHOÏDE.

SOUCHET. Racine aromatique et stimulante de plusieurs arbustes de la famille des cypéracées, dont on se sert comme aliment et comme remède pour augmenter le lait des nourrices ☐.

SOUCI. Plante de la famille des synanthérées, jadis employée dans l'ictère, dans l'aménorrhée et dans le cancer ☐.



Fig. 533. — Sonei des champs.

SOUDE. Oxyde de sodium retirée de la soude du commerce, qui n'est qu'un carbonate de

soude. On l'obtient à l'état de *soude caustique à l'alcool*, par les mêmes procédés dont on se sert pour obtenir la potasse (V. ce mot), et à l'état de *scude caustique liquide*, l'une et l'autre peu employées en médecine. La soude caustique dissoute dans l'eau et marquant 56° à l'aréomètre, constitue la *lessive des savonniers* employée pour la fabrication des savons.

SOUFFLE. Bruit morbide constaté dans les poumons, dans le cœur ou dans les vaisseaux et comparable à celui qu'on produit en soufflant plus ou moins fort avec la bouche. V. AUSCULTATION.

Souffle des poumons. Le murmure vésiculaire des poumons sains est quelquefois remplacé par un souffle qui correspond à une partie indurée ou hépatisée de l'organe, comme dans la pneumonie aiguë et chronique (V. PNEUMONIE), à une partie comprimée par un liquide, comme dans la pleurésie (V. PLEURÉSIE), ou excavée à l'intérieur par une dilatation des bronches, par un abcès pulmonaire vide, par une caverne tuberculeuse, etc. (Laennec). V. PHTHISIE, BRONCHES (DILATATION DES).

Souffle du cœur. Le tic-tac habituel et normal du cœur sain est souvent masqué à l'un ou à l'autre bruit par un souffle doux, dur, râpeux ou musical, qui indique une difformité congénitale du cœur, *persistance du trou de Botal*, ou une endocardite aiguë ou chronique, ayant produit un rétrécissement ou une insuffisance valvulaire.

* Suivant la nature du bruit de souffle cardiaque, d'après son siège relativement au mamelon, et d'après sa place à la base ou à la pointe du cœur, on doit pouvoir distinguer les maladies du cœur droit et du cœur gauche, ainsi que celles de l'orifice aortique et mitral. V. CŒUR (MALADIES DU).

Souffle des vaisseaux. Des bruits de souffle existent aussi dans l'aorte et dans les artères atteintes d'anévrisme (V. ce mot), — comprimées par une tumeur ou par le stéthoscope [V. ARTÈRES (MALADIES DES)], — parcourues par du sang trop chargé de sérum (V. CHLOROSE et ANÉMIE), et ils sont simples ou à double courant et musicaux (Bouillaud, Beau). V. AUSCULTATION.

** On trouve aussi dans les veines des bruits de souffle qui résultent de ce qu'on appelle la *veine fluide* ou passage du sang d'un endroit rétréci dans une partie plus large, et quelques physiologistes placent dans ces vaisseaux les bruits vasculaires de la chlorose (Chauveau).

Souffle placentaire. Un souffle existe aussi dans les vaisseaux du placenta arrivé à un certain degré de développement lorsque le sang circule dans les sinus en passant d'une partie étroite dans une partie plus large. V. ACCOUCHEMENT, GROSSESSE, PLACENTA.

SOUFRE. Corps simple rejeté par les volcans en ignition et très-utile en thérapeutique. C'est le spécifique de la gale. Préparé d'une certaine façon à l'état de *soufre sublimé* ou de *fleur de soufre*, il est employé en pommade (3 à 6 grammes sur 30 d'axonge) dans la gale [⊕] et dans quelques maladies de peau; — à l'intérieur on le donne en électuaire avec du miel, 5 grammes pour 50 grammes de miel; en pilules ou en pastilles, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme pour combattre la diarrhée dartreuse, l'asthme et la bronchite chronique. C'est le principe actif de toutes les eaux minérales sulfureuses.

À l'état de fusion et précipité dans l'eau il devient malléable et forme ce qu'on appelle le *soufre mou* employé pour l'obturation des dents cariées. — En combinaison avec d'autres corps simples il forme les *sulfures* (V. ce mot), et à l'état d'acide sulfurique combiné avec les bases, il constitue les *sulfates*. V. ce mot.

SOUGRAGNE. (Aude). Eau minérale saline chlorurée sodique froide.

SOUTZBACH (Haut-Rhin). Eau minérale alcaline, un peu ferrugineuse et gazeuse froide, employée en boisson, en bains et en douches, contre la chlorose et la dyspepsie [⊕].

SOUTZMATT (Haut-Rhin). Eau minérale alcaline bicarbonatée sodique et gazeuse froide, employée en boisson contre la dyspepsie [⊕].

SUPIR. Expiration plaintive plus ou moins fréquente. Ce phénomène avec fièvre accompagnée souvent la méningite aiguë simple et tuberculeuse. V. MÉNINGITE.

SOURD-MUET. V. SURDITÉ, OREILLES.

SOUS-CARBONATE DE FER, V. CARBONATE DE FER.

SPA (Belgique). Eaux minérales bicarbonatées ferrugineuses et gazeuses froides employées en boisson contre la chlorose, l'anémie et le nervosisme chronique [⊕].

SPARADRAP. Les sparadraps sont des morceaux de toile, de papier, de peau ou de soie couverte d'une couche résineuse ou empiastique et qu'on applique sur la peau dans un but excitant ou sédatif.

Sparadrap commun.

Emplâtre de diachylon gommé, q. s. Faites fondre. Étendez sur du calicot écriu ou sur de la toile. — C'est le sparadrap des hôpitaux de Paris.

Sparadrap agglutinatif.

Résine.	} à 200 grammes.
Colophane.	
Gomme ammoniacque.	} à 10 id.
Gomme galbanum.	
Gomme sagapénium.	
Térébenthine.	
Emplâtre simple.	} à 60 id.
Cire jaune.	

La proportion de térébenthine varie selon la sai-

son entre 50 et 100 grammes. On calandre la toile, deux bandes étant placées l'une sur l'autre. C'est sur les faces qui n'ont point reçu le contact des cylindres, qu'au moyen du couteau on coule l'emplâtre en quatre ou en six couches, selon l'épaisseur que l'on veut donner au sparadrap. Il faut préparer l'emplâtre à une douce chaleur en donnant assez de temps pour dissoudre les gommés-résines dans la térébenthine, la colophane et la résine, avant d'ajouter l'emplâtre simple et la cire jaune. (Schœuffele.)

Sparadrap brûlé.

Huile d'olive	500 grammes.
Minium	250 id.
Cire jaune	185 id.

Ce sparadrap ne produit, dit-on, jamais d'érysipèle, ni d'érythème, ni d'irritation. Mais il faut qu'il soit récent pour qu'il ne s'écaille pas. Il faut remuer sur le feu jusqu'à ce que la masse devienne noire.

(Colson.)

Percaline agglutinative.

A l'exception du tissu qui reçoit la matière adhésive, il n'y a aucune différence, soit pour les substances employées, soit pour le mode de préparation, entre la percaline adhésive et le taffetas d'Angleterre du Codex; on remplace en conséquence le tissu de soie par de la percaline blanche ou noire. Ce sparadrap offre l'avantage d'adhérer avec force à la peau, surtout si, au moment de son application, on a soin de tremper la bandelette dans de l'eau tiède. Il convient parfaitement dans les cas de blessures ou de plaies consécutives aux amputations et opérations diverses, et lorsqu'il s'agit de réunion immédiate. (Dorvault.)

Sparadrap de belladone.

Ce sparadrap se prépare de la même manière que le sparadrap d'opium.

Sparadrap d'emplâtre de ciguë.

Emplâtre de ciguë	360 grammes.
Térébenthine	60 id.

Opérez comme pour le sparadrap commun. Préparez de la même manière les sparadraps d'emplâtre de Vigo cum mercurio, d'emplâtre de Nuremberg ou de minium.

Sparadrap d'emplâtre d'iode de plomb.

Emplâtre de ciguë	250 grammes.
Iodure de plomb	30 id.

Dans le traitement des bubons et surtout des engorgements chroniques du scrotum. (Ricord.)

Sparadrap de cire.

(Toile de mai.)

Cire blanche	240 grammes.
Huile d'olives	420 id.
Térébenthine	30 id.

Faites fondre à une douce chaleur dans un vase à fond plat, puis plongez dans le mélange des bandes de toile que vous en retirerez en les faisant passer entre deux règles de bois.

Dans quelques localités on donne à la toile de mai le nom de *toile Dieu*. Daus d'autres ce nom est appliqué au sparadrap de diopalme.

Sparadrap de colophane.

Emplâtre simple	1000 grammes.
Colophane	} à 300 id.
Huile d'amandes douces	

Faites chauffer jusqu'à ce que la masse ait acquis la couleur *jaune foncé* que l'on recherche pour les sparadraps, et passez à travers un linge. Cette composition est simple et offre l'avantage de ne contenir aucune substance irritante. Le sparadrap se conserve bien et ne s'écaille pas. (V. Garnier.)

Sparadrap de diopalme.

Emplâtre diopalme	360 grammes.
Huile d'olives	} à 30 id.
Cire blanche	
Térébenthine	60 id.

Faites fondre l'emplâtre avec la cire et l'huile, ajoutez la térébenthine, et étendez sur la toile.

Sparadrap d'ichthyocolle.

Colle de poisson	30 grammes.
Eau	60 id.

Faites ramollir et versez dessus :

Alcool à 83°.	63 grammes.
Eau	45 id.

Chauffez au bain-marie pour faire dissoudre. On étend cette dissolution à l'aide d'un pinceau sur du taffetas gommé ou ciré ordinaire; on réitère les couches. C'est le taffetas d'Angleterre simplifié. Employé par le docteur Liston, dans les opérations chirurgicales. (Liston.)

Sparadrap d'opium.

On ramollit de l'extrait d'opium par quantité suffisante d'eau, on y ajoute un sixième de poudre de gomme arabique, et l'on étend la masse au pinceau sur du taffetas tendu. On conserve le taffetas en lieu sec.

On conçoit qu'on pourrait préparer ainsi des taffetas d'extraits actifs. (Schœuffele.)

Sparadrap ordinaire.

Cire jaune	200 grammes.
Huile d'amandes douces	100 id.
Térébenthine	50 id.

(F. H. L.)

Sparadrap sur papier ou Papier chimique.

Les papiers sparadrapiques prennent faveur de plus en plus pour la préparation des écussons.

Les papiers de cette sorte les plus employés sont ceux d'emplâtre de poix et d'emplâtre vésicatoire anglais.

Le papier chimique contre les douleurs, etc., de Fayard et Blayn, ainsi que de madame Poupier, est, dit-on, des feuilles de papier entières, trempées dans de l'emplâtre de Nuremberg fondu, et qu'on retire en faisant passer entre deux règles, à la manière de la toile de mai. Cependant, d'après le brevet aujourd'hui expiré, ce papier serait préparé de la manière suivante : huile de lin, 500 grammes; ail, 30 grammes; essence de térébenthine, 500 grammes; sel de Saturne, 60 grammes; ocre jaune, 30 grammes; minium, 15 grammes. On fait d'abord

bouillir l'ail avec l'huile, on passe et l'on ajoute les autres substances; on applique le mélange sur des feuilles de papier de soie à l'aide d'un pinceau en blaireau, forme queue de morue; on fait sécher à l'étuve.

Ce papier est préconisé contre les douleurs, les brûlures et les cors.

Sparadrap stibié.

Poix blanche	40 grammes.
Colophane	} à 20 id.
Cire jaune	
Térébenthine	} à 5 id.
Huile d'olives	
Émétique	40 id.

F. s. a. une masse emplastique, et étendez chaud sur des bandes de calicot, à la manière du sparadrap ordinaire. Pour remplacer les écussons stibiés ordinaires. (Mialhe.)

Sparadrap dit taffetas d'Angleterre.

(Court-plaster des Anglais, sparadrap de colle de poisson, emplâtre adhésif anglais, emplâtre de Woodstock, *sericum anglicum*.)

Colle de poisson	30 grammes.
Eau	250 id.

Faites ramollir et ajoutez :

Alcool	250 grammes.
Teinture de benjoin	60 id.

Chauffez au bain-marie, passez, étendez au pinceau quatre ou cinq couches de cette préparation sur des bandes de taffetas noir tendues sur un châssis, et recouvrez par deux couches du mélange suivant :

Térébenthine de Venise	125 grammes.
Teinture de benjoin	30 id.

Recouvrez enfin par une dernière couche de dissolution gélatineuse.

Pour obtenir des couleurs différentes, il faut varier les taffetas. Ce taffetas sert surtout dans les cas de coupures légères.

Les taffetas adhésifs communs sont faits avec de la gélatine.

La *baudruche gommée* est de la baudruche sur laquelle on a étendu une dissolution de colle de poisson.

Sous le nom de *percaline adhésive*, on se sert avec avantage, en place de sparadrap, dans les hôpitaux d'Algérie, de la composition ci-dessus, étendue sur de la percaline blanche ou noire. Ce sparadrap adhère avec force à la peau. Il convient parfaitement lorsqu'il s'agit de réunion par première intention, et dans les cas de plaies ou de blessures consécutives.

Pour l'employer, on fait tremper les bandelettes dans de l'eau tiède.

On fait de la même manière le *sparadrap gélatineux*. (Dorvault.)

Sparadrap dit taffetas vésicant.

Extrait éthéré de cantharides	425 grammes.
Cire jaune	250 id.

Faites dissoudre la cire, ajoutez l'extrait et étendez au pinceau sur de la toile cirée. Ne le préparer qu'en petite quantité et le tenir enfermé.

(Codex.)

Papier antirhumatismal.

Gomme ammoniac	250 grammes.
Térébenthine	60 id.
Sulf.	} à 3 id.
Cire jaune	

Faites fondre, passez, ajoutez une partie de tartre stibié en poudre fine par neuf parties de masse, et étendez sur du papier peu collé.

Rhumatisme et tous les cas où une dérivation à la peau est utile. (Steege.)

Papier dérivatif.

Cantharides	45 grammes.
Résine de gaïac	} à 90 id.
Galbanum	
Alcool	480 id.

Faites digérer, passez et ajoutez :

Térébenthine de pin	75 grammes.
Térébenthine de mélèze	30 id.

Pour remplacer l'emplâtre de poix de Bourgogne. (G. H., Pirwitz.)

Papier à cautères.

Cire blanche	200 grammes.
Blanc de baleine	} à 100 id.
Résine élémi	
Térébenthine	120 id.

Faites fondre, passez et étendez sur des bandes de papier lisse ou du sparadrap ordinaire. (Guibourt.)

On coupe les feuilles par petits carrés, et l'on en met cent par boîte. Le Codex prescrit la masse de la *toile de mai*.

Papier épispastique ou à vésicatoire aux cantharides.

Cire blanche	240 grammes.
Blanc de baleine	90 id.
Huile d'olives	120 id.
Térébenthine	} à 30 id.
Cantharides pulvérisées	
Eau	300 id.

Mettez toutes ces substances dans une bassine étamée et faites bouillir lentement pendant deux heures en agitant continuellement; passez à travers une étoffe de laine sans exprimer. Placez dans ce mélange fondu des bandes de papier que vous retirerez en les faisant passer entre deux règles, ou, si vous ne voulez recouvrir le papier que d'un côté, tirez-le au sparadrapier. (Guibourt.)

On atteint plus expéditivement ce dernier but en faisant fondre la masse emplastique au bain-marie dans une large assiette, par exemple, puis en faisant couler de cette masse fondue sur des bandes de papier que l'on coupe de grandeur après refroidissement.

La composition ci-dessus donne le papier n° 1; pour obtenir le n° 2, on ajoute 10 grammes de cantharides, et 20 pour le n° 3.

On coupe le papier en carrés d'environ 12 centimètres de long sur 9 de large, et on les met en boîte par vingt-cinq. (Dorvault.)

Papier épispastique ou à vésicatoire au garou.

Cire blanche	240 grammes.
Blanc de baleine	90 id.
Huile d'olives	120 id.
Térébenthine	30 id.
Extrait éthéré de garou	45 id.

Faites fondre l'extrait dans quantité suffisante d'al-

cool, ajoutez-le au mélange fondu, faites évaporer l'alcool et étendez comme ci-dessus. Pour obtenir le papier n° 2, on ajoutera 5 grammes en sus d'extrait, et pour le n° 3, 10 grammes.

On pourrait tout simplement étendre la pommade au garou ordinaire.

Le papier épispastique d'Albepespyres serait, selon son propriétaire, la pommade épispastique du Codex étendue sur du papier.

Peau divine.

Poix résine.	120 grammes.
Poix de Bourgogne.	40 id.
Cire jaune.	} à 20 id.
Suif de mouton.	
Térébenthine de Venise.	} à 40 id.
Huile d'olives.	

Faites fondre, passez, étendez sur la peau. En application contre les névralgies rhumatismales.

Peau résolutive.

Huile d'olives.	500 grammes.
Cire vierge.	250 id.
Acétate de plomb.	30 id.
Campbre.	} à 5 id.
Sel ammoniac.	

M. s. a., et étendez soit sur une peau, soit sur de la toile; employée contre les rhumatismes ankylosés. (Goulard.)

SPASME. Nom donné aux contractions involontaires des muscles de la vie organique et des fibres contractiles de tous les tissus.

** Le spasme est la cause ou l'effet d'un grand nombre de maladies, et sa présence en modifie toujours les symptômes de façon à les rendre plus douloureuses qu'elles ne le seraient sans lui.

** Selon les âges, les sexes et le tempérament varie l'état spasmodique, car chez les enfants il n'occupe pas les mêmes organes et ne se traduit pas par les mêmes accidents que chez la femme adulte et chez le vieillard.

** Chez les enfants le spasme produit : les convulsions internes, — le phréno-glottisme ou spasme de la glotte, — la laryngite striduleuse, — la suffocation croupale, etc. (V. ces mots), tandis que chez l'hystérique il engendre le sanglot, — l'œsophagisme, — les palpitations, — la pneumatose, — l'hystéralgie, — et chez le vieillard, l'asthme, — le spasme du col vésical, etc.

** Il y a des maladies primitivement dues au spasme, telles sont l'asthme, l'œsophagisme, l'hystérie, le phréno-glottisme, etc., et c'est ce qu'on appelle des *névroses spasmodiques*.

Thérapeutique. — Contre le spasme et l'état spasmodique il faut employer l'opium et ses composés, la belladone et ses préparations, la jusquiame, la ciguë, les solanées vireuses, l'éther, le chloroforme, la valériane et tous les antispasmodiques. V. ces mots.

SPASME DE LA GLOTTE. De courts accès de suffocation et d'asphyxie brusque et apyrétiques, terminés par un petit hoquet très-aigu, annoncent le spasme de la glotte qu'on

peut aussi appeler *phréno-glottisme* en raison du siège des phénomènes spasmodiques.

** Le spasme de la glotte cesse très-souvent sous l'influence d'une maladie intercurrente.

** Le spasme de la glotte suivi de convulsions, est une maladie mortelle.

Thérapeutique. — Il suffit quelquefois du déplacement et du séjour à la campagne pour guérir le spasme de la glotte.

Au moment de l'accès il faut jeter de l'eau sur le visage, donner de l'air frais et faire respirer un peu d'éther ou de chloroforme.

Deux petits vésicatoires volants sur les côtés du cou avec 1/20 de grain de morphine ou 1 centigram. d'extrait de belladone suffisent souvent pour faire cesser le spasme de la glotte.

Quand le spasme de la glotte existe chez les enfants constipés, il faut entretenir la liberté du ventre au moyen des purgatifs.

Des bains de racine de tilleul et de fleurs de valériane doivent être donnés tous les jours aux malades.

Le *musc* à 1 et à 2 grammes par jour en petits paquets toutes les heures est très-utile dans le spasme de la glotte (Salathé).

SPÉCIFICITÉ. Les médicaments dont l'influence différente des actions du contact s'exerce sur un organe ou sur une maladie en particulier sont des spécifiques.

** Les spécifiques dont l'action s'exerce sur des organes, sont : le *plomb* qui paralyse l'intestin, les extenseurs des doigts et le cerveau, — l'*alcool* qui fait trembler les muscles; — le *mercure* qui enflamme les gencives et amène le tremblement musculaire; — les *cantharides*, qui enflamment la vessie, excitent les reins et les organes génitaux; — l'*ergot de seigle*, qui fait contracter l'utérus; — l'*alodès*, qui engendre l'hypérémie du rectum; — la *belladone* qui dilate la pupille; — l'*opium* et la *fève de Calabar*, qui la font contracter; — la *strychnine*, qui occasionne des convulsions; — l'*iode*, qui atrophie les glandes; — la *digitale*, qui affaiblit l'action du cœur; — le *chromate de potasse* qui perfore la cloison nasale, etc., et partout il y a dans cette action quelque chose de spécial qui ne ressemble pas à l'action des excitants, des antispasmodiques, des toniques ou des purgatifs en général.

** Les spécifiques dont l'influence se révèle par une action curative presque certaine, et par cela même spéciale à une maladie plutôt qu'à une autre, sont : l'*ammoniaque* dans l'ivresse, — la *quinine* dans les fièvres paludéennes et dans l'intermittente, — la *belladone* comme prophylactique de la scarlatine, — la *quinine* et la *vérvatrine* dans le rhumatisme articulaire aigu, — l'*iode* dans la scrofule, — le *mercure* et l'*iodure de potassium* dans la syphilis, — le *fer* et le *manganèse* dans la chlorose, — le *vacin*, comme prophylactique de la variole, — l'*arsenic* dans le psoriasis et dans les dartres,

— le *semen contra* dans les ascarides, — l'écorce de racine de *grenadier* contre le ténia, — l'*ergot de seigle* contre les hémorrhagies utérines, — les *cantharides* et le *phosphore* contre l'atonie génitale, etc.

* * Le principal caractère de la spécificité est l'action élective et directe des médicaments sur les tissus, et comme cette action représente une modalité, les impressions organiques se traduisant par une réaction particulière, il faut que le médecin apprenne à la connaître pour l'employer dans le traitement des maladies.

SPÉCIFIQUE. V. SPÉCIFICITÉ.

SPECTRES. On entend sous le nom de spectres des images que les malades voient en examinant une muraille blanche ou une feuille de papier blanc. Les spectres sont désignés sous le nom de mouches volantes et de mouches fixes, de scotomes, d'images lumineuses. Toutes ces sensations sont le symptôme de maladies de la cornée, du cristallin ou de la rétine. V. RÉTINITES, CHOROÏDITES, HÉMIOPIE, CORPS VITRÉ (OPACITÉS DU).

* * Il y a des hypochondriaques qui se plaignent quelquefois de voir des mouches volantes en regardant le ciel. Cet état est souvent dû à des larmes qui passent au devant de la cornée. — En empêchant les malades de cligner et de regarder fixement, il est possible de faire disparaître ces sensations et de rassurer ainsi les hypochondriaques.

SPÉCULUM. On a donné le nom de spéculum à des instruments très-divers pour explorer les cavités profondes. Ainsi les instruments pour explorer l'oreille, l'anus et le vagin. Par corruption, on a désigné les miroirs laryngoscopiques et les miroirs pour explorer la gorge sous le nom de spéculum.

Aujourd'hui on emploie le spéculum vaginal, le *speculum ani* et le *speculum auri*, mais ces deux derniers sont calqués sur le spéculum vaginal. V. VAGIN, UTÉRUS (EXPLORATION DE L'), OREILLE (EXPLORATION DE L'), ANUS, RECTUM (MALADIES DU).

Speculum uteri. Pour examiner l'état de la cavité du col utérin, on a imaginé un spéculum plein, ouvert sur un côté. Pour introduire ce spéculum on glisse une valve, qui peut être retirée lorsque le spéculum a pénétré dans le col (Jobert).

* * Cet instrument sert à cautériser la cavité du col de l'utérus avec de petits cauthères olivaires. Un stylet boutoné sert à nettoyer la cavité du spéculum.

Cet instrument n'est pas indispensable.

SPERMACETI. V. BLANC DE BALEINE.

SPERMATORRHÉE. De fréquentes évacuations de sperme ayant lieu dans le sommeil, avec ou sans rêves, dans l'état de veille, sous l'influence d'une pensée érotique, à chaque

défécation, ou à la fin de l'émission des urines, caractérisent la spermatorrhée.

* * L'émission involontaire et fréquente de la semence sans aucun attouchement est le caractère de la spermatorrhée, et il ne faut pas appeler de ce nom les rares pollutions nocturnes observées chez les hommes qui vivent loin du commerce des femmes, ou l'évacuation de quelques gouttes de sperme après la défécation chez des hommes constipés.

* * La spermatorrhée débute par des pollutions nocturnes et diurnes, sans plaisir, souvent sans érections, et elle arrive à être un écoulement de sperme avec l'urine ou seulement à la fin de la miction.

* * Dans la spermatorrhée, si les urines renferment quelquefois du sperme, lui donnant l'odeur fade caractéristique et la propriété de mousser comme du savon quand on la frotte sous les doigts, ordinairement elle n'a qu'un dépôt peu apparent où l'on découvre quelques spermatozoaires au moyen du microscope.

* * Il ne faut pas confondre les urines rendues blanchâtres, lactescentes, par l'urate de soude et le phosphate ammoniaco-magnésien dans leur état amorphe, avec la spermatorrhée, car, si l'apparence est la même, le microscope montre dans le premier cas un dépôt granuleux soluble dans l'acide acétique, tandis que dans le second il permet d'y découvrir des spermatozoaires.

* * La spermatorrhée entraîne l'infécondité et l'impuissance.

* * Dans la spermatorrhée il y a souvent de la dyspepsie, de l'amaigrissement, de l'anémie, de la faiblesse, et plus tard des étourdissements, de la céphalalgie, des vertiges, de l'insomnie, la perte de la mémoire, des idées tristes, de l'hypochondrie jusqu'au moment où la folie et le suicide viennent terminer le mal.

* * La folie et la dyspepsie sont les causes ordinaires de la mort dans la spermatorrhée.

* * C'est une erreur de croire la spermatorrhée incurable, et, si elle peut se prolonger plusieurs années, elle guérit lorsqu'elle dépend de causes locales qu'il appartient au médecin de découvrir et de faire disparaître.

* * On voit souvent la spermatorrhée produite par la longueur et l'étroitesse du prépuce. En effet, cette malformation donne lieu à l'accumulation de la matière sébacée autour du gland et amène l'excitation réflexe des organes génitaux, d'où résulte l'écoulement involontaire du sperme.

* * Les affections dartreuses du prépuce ou de l'anus, les hémorrhôides, les vers intestinaux, la constipation, l'hypertrophie de la prostate, qui amènent la congestion du rectum et des organes génitaux, sont souvent la cause de pertes séminales involontaires.

*** Les anciennes blennorrhagies, laissant après elles une phlegmasie chronique du vérumontanum et de l'orifice des conduits séminifères, produisent souvent la spermatorrhée.

** A l'époque de la virilité, la continence et le célibat sont très-souvent l'origine des pertes séminales.

** On voit quelquefois la spermatorrhée se produire sous l'influence de la masturbation et des excès vénériens qui entraînent l'atonie des glandes séminales et de leurs conduits.

** La folie qui succède à des pertes séminales involontaires est incurable et promptement mortelle.

Thérapeutique. — La spermatorrhée exige un régime tonique et fortifiant.

Chez les hommes jeunes et n'ayant aucune affection locale des organes génitaux, le mariage est quelquefois le meilleur remède de la spermatorrhée.

Dans les pertes séminales le médecin devra toujours chercher à guérir la constipation, les hémorrhoides, les rétrécissements de l'urètre, le varicocèle, les affections dartreuses du prépuce et de l'anus, les entozoaires, etc., qui sont souvent la cause occasionnelle du mal.

La *circuncision* guérit la spermatorrhée qui résulte de l'excitation génitale produite par l'accumulation de matière sébacée sous un prépuce trop long et dont l'ouverture est trop étroite.

Dans la spermatorrhée il faut ordonner les toniques et les ferrugineux, — les bains froids, — les bains de mer, — l'hydrothérapie, — les douches froides sur le périnée, — le camphre, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme; — l'ergot de seigle à la dose de 1 à 2 grammes; — la poudre de noix vomique, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme; — la lupuline, à la dose de 1 à 3 grammes; — l'opium à petites doses, — la valériane, — l'asa fetida.

La digitale en poudre à la dose de 30 centigrammes □; — le bromure de potassium à 1, 2, et 3 grammes (Lafont-Gouzi) ⊕; — le phosphore et les cantharides, moyens dangereux □; — le poivre cubèbe, 200 à 25 grammes par jour; — la décoction de *Geum urbanum* ou benoîte □; — la thridace, 15 à 20 cent. par jour; — l'acétate de plomb, 15 à 30 centigram. □.

Quand la spermatorrhée a résisté à tous ces moyens, il faut faire la cautérisation de vérumontanum et de l'orifice des conduits séminifères avec le nitrate d'argent dans le porte-caustique de Lallemand.

On mesure la longueur du canal de l'urètre avec le porte-caustique gradué et l'on vide la vessie. Aussitôt après on introduit l'instrument et l'on touche légèrement la portion prostatique du canal avec le nitrate d'argent, le malade étant debout ou couché.

Pendant quarante-huit heures il y a émission douloureuse et sanglante des urines qui se dissipe par le repos, les bains et la diète lactée végétale.

Au bout d'un mois l'opération doit être recommencée, et il n'en faut que deux ou trois pour guérir les malades.

SPHACÈLE. V. GANGRÈNE.

SPHYMOGRAPHIE. Méthode d'observa-

tion dans laquelle on se sert d'un appareil spécial pour tracer l'ondulation du pouls sur le papier (Vierordt, Marey). On écrit ainsi la fréquence du pouls, sa force, ses irrégularités, ses inégalités, ses intermittences, etc., et c'est dire tous les services que cette méthode peut rendre au diagnostic. V. ANÉVRYSMES, CŒUR (INFLAMMATION DU), OSSIFICATION DES ARTÈRES.

SPICA. Bandage roulé dont les tours de bandes s'entrecroisent à la façon des épillets d'une graminée sur leur axe commun. V. BANDAGES.

SPIGÉLIE. Racine exotique de deux herbes, la *spigélie du Maryland* ou *Brinwillière*, et la *spigélie anthelminthique* qu'on dit vénéneuse à l'état frais et qui sert de laxatif et d'anthelminthique, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme □.

SPINA VENTOSA. Tumeur des os constituée par une tumeur de nature variable, enfermée dans un os et entourée par une lamelle osseuse. V. OS, CANCER, MAXILLAIRE INFÉRIEUR (TUMEURS DU), OS (TUBERCULES DES).

SPIRÉE ULMAIRE. V. REINE DES PRÉS.

SPIROMÉTRIE. La spirométrie, imaginée par Hutchinson, est un procédé d'examen des poumons, à l'aide duquel on mesure la quantité d'air qui entre dans ces organes et qui en sort à chaque mouvement respiratoire.

** La spirométrie se fait au moyen d'une espèce de gazomètre.

** La capacité des poumons est en rapport exact avec la stature des individus, et elle augmente d'environ huit pouces cubes par augmentation d'un pouce dans la taille des individus.

** Une diminution de 20 à 30 pour 100 sur la moyenne de la capacité respiratoire d'un individu est un signe certain de tuberculose pulmonaire.

SPLEEN. Nom anglais de l'hypochondrie. V. ce mot.

SPLÉNALGIE. Névralgie de la rate. Etat très-difficile à constater, qui n'est qu'une splénite chronique, s'il y a augmentation de volume de l'organe, et une névralgie intercostale si l'organe garde ses dimensions normales. V. RATE.

SPLÉNITE. V. RATE (MALADIES DE LA).

SPORADIQUE. Nom donné aux maladies qui se développent accidentellement sur un ou plusieurs individus, par opposition aux maladies dites *épidémiques*, frappant un grand nombre de personnes à la fois, et *endémiques* lorsqu'elles sont inhérentes à une localité.

SPUME, SPUMEUX. Crachats blanchâtres, mousseux, aérés, qui sont rejetés dans la bronchite aiguë, dans la bronchite capillaire, dans l'asthme et dans la bronchorrhée.

SQUAMES. Écailles épidermiques se produisant à la surface de la peau dans le *pityriasis* (V. ce mot), et dans le *psoriasis* (V. ce mot).
V. DARTRE, PEAU (MALADIES DE LA).

SQUARREUX. Nom donné à une variété de favus ou teigne favreuse, dans laquelle les godets forment de larges plaques sur le cuir chevelu.
V. TEIGNE.

SQUINE. Racine d'un arbre du Japon, appartenant à la famille des asparaginées et ré-



Fig. 534. — Squine.

putée sudorifique. On l'administre en décoction à la dose de 30 à 60 grammes par litre d'eau ☒.

SQUIRREUX. Qui tient du squirrhé.

STACHYS. Plante de la famille des labiées, employée comme vulnéraire, emménagogue et fébrifuge ☐.

STACKELBERG (Suisse). Eau sulfureuse sodique froide, administrée en boisson et en bains contre les rhumatismes, les engorgements articulaires et les anciennes maladies de la peau ☒.

STADE. Période constitutive d'un accès de fièvre intermittente, composé d'un stade de froid, de chaleur et de sueur.

STAPHISAIGRE (HERBE AUX POUX). Plante de la famille des renonculacées, dont les semences amères et acres, réduites en poudre et mises en pommade (6 grammes sur 30 grammes d'axonge), détruisent rapidement les poux.

STAPHYLÔMES. Les staphylômes, c'est-à-dire les dilatations ou ectasies des membranes d'enveloppe de l'œil (la sclérotique ou la cornée), sont des lésions consécutives aux altérations inflammatoires ou aux plaies de ces membranes (V. SCLÉRO-CHOROÏDITES). Les membranes distendues par les humeurs de l'œil forment des tumeurs qui tendent sans cesse à s'accroître.

Staphylôme de la cornée, Staphylôme pellucide. Il y a deux espèces de staphylômes de la cornée, le kérato-connus ou *cornée conique* et le *staphylôme consécutif*.

1° *Cornée conique.* — La cornée conique est une disposition de la cornée dont l'origine n'a pu encore être précisée; c'est une lésion de la cornée analogue au ramollissement des autres organes.

La conicité de la cornée se reconnaît en regardant les malades par le côté pour voir le profil du globe oculaire.

Dans la cornée conique, les malades sont ordinairement myopes et ils distinguent mal même avec les lunettes de myopie. Il y a cependant des malades qui voient très-bien avec déformation.

La cornée conique est un mal incurable.

Thérapeutique. — Lorsque la conicité de la cornée commence il n'y a pas de remèdes externes, pas de collyre qui puisse arrêter le mal. Cependant on a vanté les applications quotidiennes de fiel de bœuf. La paracentèse de la cornée est un moyen palliatif. * On retire quelques bons effets de l'iridectomie, Bowman, constatant que les malades voient bien à travers la fente étroite de la lunette sténopéique, a proposé de substituer à l'iridectomie le déplacement de la pupille qui, devenue linéaire, reste plus propre à la vision. On a enlevé le cristallin pour faire cesser la myopie excessive, mais tous ces traitements sont impuissants et l'œil finit par se vider et s'atrophier, quand la conicité de la cornée augmente sans cesse. Il n'y a rien à faire si les malades voient et peuvent lire sans lunettes.

2° *Staphylôme consécutif de la cornée.* — Le staphylôme consécutif de la cornée est dû à des ulcérations de la cornée, à des kératites vasculaires superficielles qui ont ramolli la cornée, et, dans ces cas, presque toujours la sclérotique participe à l'ectasie.

** Le staphylôme consécutif peut être une conséquence d'une plaie de la cornée qui s'est transformée en tissu cicatriciel, et qui adhère plus ou moins à l'iris; il est quelquefois aussi le résultat d'une augmentation de pression intra-oculaire.

** Les staphylômes consécutifs ont des formes variables, ils sont à un seul ou plusieurs lobes. Lorsqu'ils sont dus à une lésion de la cornée dont le tissu est peu altéré, ils sont transparents. Ils sont blanchâtres ou bleuâtres

lorsque la cornée est transformée en tissu cicatriciel. Les staphylômes de la cornée renferment de l'humeur aqueuse, des exsudats plasti-

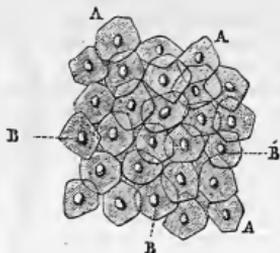


Fig. 535. — Couche épithéliale d'un staphylôme de la cornée. — A, A. Parois cellulaires. — B, B. Noyaux.

ques, du pigment; l'iris et quelquefois le cristallin opaque ou transparent; lorsque toute la cornée n'est pas dilatée, c'est-à-dire lorsqu'il y a un staphylôme partiel il y a une saillie conique, quelquefois étranglée à la base, dans ces cas l'iris seul est dans le staphylôme.

* * Lorsque la cornée est encore un peu transparente on reconnaît avec l'ophtalmoscope qu'il existe à l'intérieur et au fond de l'œil une choroïdite, une excavation de la papille, de l'atrophie de la rétine, ou enfin des opacités du cristallin.

* * Il est rare que les staphylômes de la cornée restent stationnaires. Souvent la tumeur se rompt, se vide, se flétrit, une fistule persiste pendant un certain temps, puis se referme, et le staphylôme reparait.

Quelquefois la cornée se sphacèle en partie et l'iris distendu oblitère la perte de substance, mais un nouveau staphylôme se produit et c'est l'iris qui en forme l'enveloppe. On appelle ce staphylôme *staphylôme rameux*.

Thérapeutique. — Au début des staphylômes consécutifs à des ulcérations de la cornée, alors qu'il n'y a qu'une hernie de l'iris prononcée, les ponctions de la cornée, la compression de l'œil (V. KÉRATITE) sont quelquefois suffisantes.

Dans les staphylômes plus étendus l'iridectomie faite largement peut être utile; si elle n'arrête pas les staphylômes, elle amène l'atrophie de l'œil. — Puis on fera usage du bandeau compressif continu et du collyre.

Eau distillée.....	30 grammes.
Borax.....	40 centigrammes.

On a conseillé les lotions de la tumeur avec le fiel de bœuf (Hôp. allemands).

Le staphylôme de l'iris qui a un grand volume, alors que la vision est perdue, nécessite le *débridement de l'œil*, soit l'*excision d'une portion de la tumeur* (Celse), soit l'*incision*. — Pour cela on traverse le staphylôme avec le couteau à cataracte, dont le dos est tourné du côté de l'œil, et l'on sectionne, on extrait le cristallin avec une curette, on fait même sortir l'humeur vitrée. Pour prévenir l'inflammation on sectionne en même temps une portion de l'iris, on lave bien l'œil et l'on applique un bandage compressif.

On peut passer cinq aiguilles courbes enfilées de fils de soie qui passent à travers la sclérotique saine, en arrière du staphylôme, puis on excise le staphylôme en empiétant sur la sclérotique saine; lorsque la section est faite on réunit (Critchett). — Pour pratiquer cette opération les paupières doivent être écartées avec les éleveurs et le malade est chloroformisé couché.

Le pansement après la section ou l'ablation d'un staphylôme est le suivant: on recouvre l'œil d'un morceau de linge fin et de charpie et l'on comprime par dessus avec un ruban de fil passant eu sautoir au devant de l'œil.

Les complications de ces opérations sont un phlegmon de l'œil ou ophtalmite. On aura recours, si cette complication se présente, aux sangsues sur les tempes, au calomel, à dose fractionnée, 1 centigramme toutes les heures; puis s'il y avait des douleurs lancinantes dans l'œil on débriderait largement l'organe.

Dans le cas où le staphylôme s'étend très-loin, on pourra enlever l'œil par le procédé de Bonnet, on incise circulairement autour de la cornée. On coupe les expansions aponévrotiques des muscles de l'œil, on attire le globe avec une pince à griffes, et l'on va sectionner le nerf optique avec des ciseaux courbes.

Cette opération devrait être faite, s'il y avait récidive, après l'incision et l'excision du staphylôme, et si une ophthalmie sympathique se déclarait sur l'autre œil; en général il ne faut pas enlever l'œil d'emblée, parce que le moignon fourni par un œil atrophié est plus commode que le moignon formé par les seuls muscles, pour l'application d'un œil artificiel.

C'est quinze à vingt-cinq jours après les opérations du staphylôme qu'on placera un œil artificiel.

Staphylôme congénital de la sclérotique. Le staphylôme postérieur est une conséquence d'une scléro-choroïdite postérieure (V. ce mot), mais il peut aussi être dû à une disposition originelle.

* * La perte plus ou moins prononcée de la vision centrale chez un individu dont la myopie s'exagère progressivement doit faire soupçonner un staphylôme postérieur congénital (Ed. Jæger). La constatation des signes ophtalmoscopiques du staphylôme postérieur dans la scléro-choroïdite postérieure confirme le diagnostic. V. SCLÉRO-CHOROÏDITE.

* * Le staphylôme postérieur congénital peut suivre toute son évolution pendant de longues années sans se révéler par aucun signe inflammatoire.

Thérapeutique. — Le staphylôme postérieur congénital est incurable. Lorsqu'on a constaté une exagération de la myopie et les signes ophtalmoscopiques du staphylôme postérieur, on remplacera l'usage des verres convexes par celui des conserves de verres bleus. Chez les femmes on évitera toutes les congestions aux époques menstruelles, et l'on aura recours aux purgatifs doux avec 20 centigrammes d'aloès ou de rhubarbe pour prévenir la constipation.

Staphylômes de la sclérotique. V. SCLÉRO-CHOROÏDITES.

STAPHYLOPLASTIE. La staphyloplastie est l'autoplastie appliquée aux pertes de substance du voile du palais. **V. VOILE DU PALAIS.**

On a obturé les perforations du voile du palais et de la voûte palatine avec un lambeau emprunté à la muqueuse du voile du palais (Roux) et que l'on faisait glisser jusque sur l'ouverture à fermer. On a aussi proposé les incisions libératrices sur chaque côté de la solution de continuité qui alors se ferme seule (Dieffenbach.) Sectionner les piliers du voile du palais (Warren), et les muscles péristaphylins avec un couteau courbe sur le plat (Fergusson, Sédillot) est une déduction des incisions libératrices de Dieffenbach, après lesquelles on réunit les bords des lambeaux avec les sutures à anses passées comme pour les sutures ordinaires. Les fils métalliques sont bons à mettre en usage.

Tailler un lambeau sur la voûte palatine, renverser le lambeau, tordre son pédicule et le réunir au bord de la plaie du voile du palais (Bonfils), est une opération dont les résultats sont douteux.

Toutes les opérations de staphyloplastie, comme celles de staphylorrhaphie, doivent être tentées seulement quand les individus sont raisonnables et savent supporter la faim, chez les enfants les cris, la parole, la déglutition, dérangent toutes les sutures.

STAPHYLORRHAPHIE OU SUTURE DU VOILE DU PALAIS (Roux). La staphylorrhaphie est une opération complémentaire de l'opération du bec-de-lièvre compliqué, et elle est faite longtemps après la réunion des lèvres. La staphylorrhaphie se pratique encore pour les plaies du voile du palais, pour les perforations centrales, mais cette opération commence à être abandonnée. On a essayé de la faire revivre en conseillant de l'employer quand le voile du palais est encore conservé assez pour aller au contact de la paroi pharyngienne (Passavant), mais la question aujourd'hui est presque jugée contre la staphylorrhaphie.

Pour faire la staphylorrhaphie on avive avec des ciseaux, et mieux avec un couteau à lame très-étroite et à long manche, les bords de la séparation du voile du palais, saisis avec une pince à dents de souris, et puis on passe un plus ou moins grand nombre de points de suture métallique, et l'on réunit en serrant les fils métalliques avec des anneaux de plomb. **V. PLAIES.**

Pour passer les fils on se sert d'aiguilles à suture ordinaire courbes (Roux), ou d'aiguille à chas brisé (N. Smith) plate, dans laquelle est une fente au lieu d'un chas d'où le fil, légèrement serré, peut être facilement repris après que l'aiguille a traversé le voile du palais; mais la meilleure aiguille est celle de Bourgognon à pointe mobile (fig. 536).

L'instrument de Depierris est compliqué et moins utile; il consiste en un crochet glissant à frottement dans une tige recourbée sur la partie terminale de laquelle on passe une anse de fil; le crochet, après avoir traversé le voile du palais, va accrocher l'anse de fil et la ramène de l'autre côté de la lèvre du voile du palais.

Pour serrer les fils de lin, on a imaginé beaucoup d'appareils compliqués, tombés dans l'oubli, car les

sutures métalliques sont préférables; on arrête les fils métalliques en les tordant ou en plaçant les anneaux de plomb (**V. SUTURES et PLAIES**). La suture enchevillée (Gerdy) n'est pas utile.

Lorsque le voile du palais a été divisé seul, lorsqu'il n'a éprouvé aucune perte de substance, et quand la luette seule manque, on opérera comme pour le bec-de-lièvre. Au lieu de détacher les portions de muqueuses destinées à être enlevées pour laisser une surface avivée, on laissera les lambeaux adhérents et l'on réunira le voile du palais et les lambeaux renversés (Nélaton). Ceux-ci serviront à reproduire une luette.

Aucun pansement n'est nécessaire après la staphylorrhaphie. On nourrit les malades avec du bouillon et des potages; un gargarisme froid additionné d'un peu d'eau-de-vie ou d'eau de tilleul, est bon à employer.

Les sutures seront enlevées du quatrième au sixième jour, à moins que les lambeaux ne paraissent repris avant ce temps.

La staphylorrhaphie ne se fait plus pour le bec-de-lièvre (**V. ce mot**); elle est peu efficace contre les divisions de la voûte palatine et du voile du palais, consécutive à des fractures; mais elle a quelque avantage pour la prothèse, même quand elle ne réussit pas entièrement. Un peu de voile du palais réuni permet de placer un obturateur qui tient mieux, mais l'opération n'étant pas innocente et les voiles du palais artificiel étant perfectionnés de jour en jour, on ne fait plus guère la staphylorrhaphie, dont les réussites ont toujours été rares, d'ailleurs.

STASE. Arrêt du sang dans les vaisseaux à la suite d'un obstacle mécanique ou de l'hyposthénie causée par les maladies adynamiques. C'est un mot synonyme d'*hypérémie* ou de *congestion passive*. **V. ces mots.**

STATICE. Plante de la famille des plombaginées, dont la racine en décoction a été conseillée contre le cancer □.

STATIONS HIVERNALES. Les stations hivernales sont des localités dont les conditions climatologiques sont exceptionnellement favorables à la santé des individus débilités, qui ne peuvent être sans danger exposés au froid et aux variations de température.

L'utilité des climats doux est incontestable pour guérir ou modifier les maladies que le froid et l'humidité font naître ou entretiennent, telles que la scrofule, le rhumatisme aigu et chronique, la chlorose, l'anémie, la phthisie pulmonaire et généralement toutes les affections de l'appareil respiratoire. Dans le Nord, le phthisique se voit dès le commencement de l'hiver, et à sa première bronchite, condamné au séjour de la chambre, tandis que dans le Midi une



Fig. 536.—Aiguille à pointe mobile C.

température plus égale et plus douce lui permet presque chaque jour de prendre de l'exercice et de jouir du grand air.

La curabilité de la phthisie pulmonaire peut être obtenue, grâce à l'influence du climat tempéré, si l'on y envoie les malades au début de l'affection, pourvu que les règles hygiéniques soient rigoureusement observées.

Les malades devront habiter un appartement exposé en plein midi. Ils ne sortiront qu'entre midi et trois heures, en ayant soin d'éviter le vent et la poussière. Le choix de la station hivernale sera déterminé plutôt d'après les symptômes et la constitution du patient que d'après le genre de maladie dont il est atteint.

Les stations hivernales les plus avantageuses aux malades sont :

1° FRANCE. — *Pau* (Basses-Pyrénées), belle ville offrant les ressources les plus diverses; la température hivernale n'est que de 2,5 supérieure à celle de Paris; il y a en moyenne vingt-cinq jours par an pendant lesquels le thermomètre s'abaisse à 0° ou au-dessous; le nombre des jours pluvieux s'élève à cent quarante; néanmoins l'air n'est pas très-humide parce que le sol étant sablonneux absorbe rapidement les eaux pluviales. Le principal avantage de cette localité réside dans le calme de l'atmosphère, ce qui est précieux pour les malades d'un tempérament irritable, chez lesquels l'éréthisme nerveux est très-prononcé ou sujets à des accès fébriles.

Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales) est un village connu depuis longtemps par ses eaux thermales sulfureuses. La température hivernale y est assez douce, mais sujette parfois à de brusques variations; au printemps le mistral souffle pendant quelques jours avec violence. Cette station, par son climat tonique et par ses sources sulfureuses, convient pour combattre les rhumatismes chroniques et les affections herpétiques de la peau ou des muqueuses.

Vernet (Pyrénées-Orientales), petite ville dont les eaux thermales sulfureuses peuvent être administrées en hiver comme en été. Les personnes affectées de bronchite chronique, de phthisie pulmonaire et de laryngite, s'y trouvent très-bien.

Hyères (Var), bien abritée contre les vents du nord, exposée en plein midi, à 4 kilomètres de la mer, mais insuffisamment garantie du mistral; le thermomètre s'abaisse rarement au-dessous de zéro. Cette station est utile dans la phthisie à forme lente, dans la scrofule, dans la sécrétion exagérée des muqueuses, de la bronchorrhée, etc.

Cannes (Alpes-Maritimes), petite ville au bord de la Méditerranée, défendue contre le mistral par les montagnes de l'Estérel contre les vents du nord, par les Alpes et plusieurs rangées de collines; la température permet la culture en plein champ des oranges, mandarinères, citronniers, palmiers, etc. Climat tonique, sec (ainsi que Hyères et Nice, et environ soixante-dix jours de plus par an). L'habitation près du rivage convient dans le rhumatisme, dans la scrofule, dans la chlorose, dans l'anémie; — les phthisiques et les sujets nerveux préfèrent le village de *Cannes*, situé à 3 kilomètres de la mer et parfaitement abrité contre tous les vents continentaux.

Nice (Alpes-Maritimes) sera conseillée aux gens

du monde fatigués par la vie de Paris ou par leurs affaires; un grand nombre de phthisiques ne peuvent pas supporter son climat très-excitant, à cause de l'agitation presque continuelle de l'atmosphère.

Les collines voisines de la ville sont moins exposées aux vents; c'est là que les malades doivent se fixer.

Menton (Alpes-Maritimes), construite sur une étroite bande de terrain resserrée entre les Alpes et la Méditerranée, jouit d'une température habituellement fort douce, et elle a des plantations de citronniers magnifiques. C'est une charmante résidence pour les malades qui ne craignent pas le voisinage de la mer.

On peut pourvoir à presque toutes les indications médicales sans sortir du continent français (*Climatologie des stations hivernales françaises*, Th. de Valcourt).

2° ITALIE. — *Venise* (Vénétie). Cette ville doit aux lagunes de l'Adriatique une atmosphère calme, humide, une température égale, mais assez basse en hiver, son climat est essentiellement sédatif.

Pise (Toscane). Les étrangers habitent presque tous les maisons construites sur le quai de l'Arno; elles sont orientées au midi. Ce climat répond aux mêmes indications que celui de Pau, la température est un peu plus douce, eut vingt jours de pluie par an.

Rome et *Naples*. Température moyenne assez élevée, mais sujette à des variations, le vent du nord-est souffle fréquemment, ayant passé sur les Apennins il est froid; le séjour de ces villes ne convient donc pas aux malades atteints d'affections de voies respiratoires.

La *Sicile* offre plusieurs localités admirablement situées au point de vue topographique, par exemple, Palermé et Catane, mais on manque d'observations médicales qui permettent de les comparer aux autres stations hivernales.

3° AFRIQUE. — *Alger* (Algérie). Température un peu supérieure à celles des villes européennes pendant le jour; les nuits sont très-fraîches. Oscillations fréquentes et étendues du baromètre. Ce climat a été l'objet d'études nombreuses tendant à démontrer son efficacité dans les cas de phthisie.

Les malades devront revenir en France au mois de mai, car les chaleurs de l'été sont excessives.

Le Caire (Égypte). Son éloignement de la France et les frais considérables résultant du genre de vie qu'on y mène ne permettent de conseiller ce séjour qu'aux gens riches. Climat très-doux, l'air est sec pendant le jour, humide pendant la nuit, rosées abondantes, douze jours de pluie seulement, brouillard quelquefois le matin en hiver. Le vent du désert est très-brûlant. Les malades peuvent habiter dans une barque et remonter le Nil.

4° ESPAGNE. — Depuis peu d'années le climat de *Valence* et de *Malaga* a été étudié, trente à quarante jours de pluie par an; l'antagonisme des vents contraires trouble la stabilité de l'air au printemps, pendant l'hiver l'atmosphère est plus calme.

Funchal (île de *Madère*) reçoit un grand nombre de phthisiques anglais; les Français, moins habitués aux voyages maritimes, y vont peu.

La température est égale, l'atmosphère souvent nébuleuse, il ne tombe presque jamais de grêle et jamais de neige. Ce climat convient aux phthisiques qui ne craignent pas l'humidité.

Voici le tableau de la température de ces différentes stations médicales, classées d'après celle de l'hiver.

	Hiver.	Printemps.	Été.	Automne.	Année entière.
Venise....	3°3	12°6	22°8	13°3	12°5
Pau.....	5°8	11°5	18°6	13°1	12°3
Pise.....	6°0	14°2	24°0	15°6	14°9
Rome.....	7°5	13°8	24°9	18°3	15°8
Amélie-les-Bains...	7°9	14°9	23°2	15°9	15°2
Nice.....	8°3	13°7	22°9	16°1	15°2
Hyères...	8°5	15°0	23°4	15°5	15°6
Cannes....	9°0	15°8	24°2	18°0	16°7
Menton....	9°2	16°2	24°6	17°5	17°6
Naples....	9°8	15°2	23°8	16°8	16°4
Palerme...	11°4	15°0	23°5	19°0	17°2
Alger.....	12°4	17°2	23°6	21°4	17°8
Malaga....	13°1	20°3	26°8	16°2	19°1
Le Caire...	14°6	21°9	29°0	23°2	22°0
Funchal (île Madère).	16°3	17°5	21°1	19°8	18°7

STÉARATE. Combinaison de l'acide stéarique avec une base.

STÉATOSE. Dépôt de granules graisseux dans les tissus, à la suite de la scrofule ou des paralyties et des intoxications phosphoriques.

La stéatose s'observe aussi dans les capillaires du cerveau chez les vieillards, — dans les capillaires de la rétine chez les sujets atteints de maladie cérébrale donnant lieu à l'hypérémie rétinienne, — enfin, dans tous les capillaires des tissus anciennement enflammés.

STÉGNOSE. Resserrement et dureté de la peau. (V. SCLÉRÈME, SCLÉRODERMIE, OÈDÈME ALGIDE.)

STERCORALE (TUMEUR). Les tumeurs stercorales sont des accumulations de matières stercorales durcies dans les intestins et consécutives à la constipation ou produites par l'alimentation avec des substances non digestives, comme les noyaux de fruits, les amandes entières.

* * L'accumulation de matières stercorales dans un intestin hernié constitue l'engouement herniaire. V. HERNIES.

* * Il y a des tumeurs stercorales atoniques chez des individus dont l'intestin affaibli se contracte mal.

* * Les tumeurs stercorales occupent le gros intestin; elles siègent dans l'S iliaque, le cæcum et même le colon transverse (Bonet, Morgagni).

* * Les tumeurs stercorales peuvent produire des douleurs abdominales, des convulsions même chez les enfants (Andral). On les a vues causer une névralgie sciatique (Piorry), une rétraction du testicule (Ducos); l'œdème des membres inférieurs; par la compression de la tumeur sur les veines iliaques (Sabatier), enfin

un phlegmon de la fosse iliaque du côté droit, lorsque la tumeur stercorale est dans le cæcum (Dupuytren).

* * Des tumeurs dures, lobulées, fluctuantes quelquefois lorsque des matières liquides sont accumulées au-dessus des matières stercorales, un peu mobiles dans l'abdomen, sous la pression, sont des tumeurs stercorales. Si la pression les déforme (Piorry), le diagnostic ne présente plus aucune incertitude.

* * En règle générale, lorsqu'on sent une tumeur dans l'abdomen chez un malade qui n'a pas été à la selle depuis plusieurs jours, un purgatif doit être administré. Cependant il est des cas où le diagnostic est pour ainsi dire impossible, c'est lorsque les malades sont très-gras et lorsqu'on ne peut pas sentir la tumeur abdominale. Dans ces cas la constipation habituelle des malades serait une présomption en faveur de la rétention stercorale. On se rappellera que dans les obstructions intestinales par une tumeur stercorale les accidents ont une marche plus lente que dans les autres cas d'obstacle au cours des matières fécales.

* * Les tumeurs stercorales peuvent guérir par une évacuation alvine provoquée artificiellement, c'est-à-dire par une débâcle.

Le seul accident qui puisse résulter de la durée de l'obstruction de l'intestin par des matières stercorales est son inflammation et ses rétrécissements.

* * Les conséquences tardives d'une tumeur stercorale sont une inflammation des anses intestinales, une péritonite circonscrite et un abcès enkysté du péritoine, qui tend parfois à s'ouvrir à l'extérieur, ce qui produit une fistule stercorale. V. INTESTINS, CORPS ÉTRANGERS.

Thérapeutique. — Il faut débarrasser l'intestin des matières qu'il renferme, et, dans ce but, on favorisera le rétablissement des selles par des purgatifs (V. ce mot), et l'on prescrira au besoin les douches ascendantes. V. CALCULS, INTESTINS (CONCRÉTION DES).

On purgera avec :

Eau-de-vie allemande 30 grammes.

On :

Huile de ricin 30 grammes.

On :

Jalap } à 60 centigrammes.
Scammonée }

Si les selles n'ont pas lieu et s'il est bien démontré qu'il y a tumeur stercorale, on emploiera :

Huile de croton 2 gouttes.

En pilules. V. CONSTIPATION.

Contre les tumeurs stercorales qui reconnaissent pour cause un rétrécissement du rectum (V. ce mot), on aurait recours au traitement du rétrécissement.

STÉRILITÉ. Quand l'homme ou la femme ne peuvent avoir d'enfants, on dit qu'ils sont stériles.

* * Si l'impuissance est forcément la stérilité, la stérilité n'est pas l'impuissance (V. ce mot), car on voit des individus ayant toute virilité qui sont stériles.

* * La stérilité de l'homme résulte d'abord des causes qui engendrent l'impuissance, et de plus elle dépend de la cryptorchidie qui atrophie les testicules, de l'hypospadias qui détourne le jet spermatique, de l'absence des spermatozoaires qui rend la semence inféconde, et, enfin, de la force d'érection du pénis, qui par suite de la compression des orifices spermaticques empêche l'éjaculation.

* * La stérilité de la femme dépend de l'absence d'utérus, du défaut de cavité utérine, de l'oblitération des trompes, de l'oblitération du museau de tanche ou de l'orifice intérieur du col, du déplacement de l'utérus, de certaines atrophies de l'ovaire qui n'a plus de vésicules de Graaf ou dont les ovules sont imparfaits.

* * Une très-grande disproportion d'âge entre les époux peut produire la stérilité.

* * Les alliances entre consanguins ont souvent pour effet l'extinction de la race par suite de stérilité.

* * On devient impuissant, mais on naît stérile.

Thérapeutique. — Il est infiniment plus facile de guérir la stérilité qui résulte de l'impuissance, que la stérilité produite par la malformation des organes.

Redresser l'utérus déplacé et faire que dans l'éjaculation l'extrémité du gland reste au niveau du museau de tanche; — tenir les femmes immobiles, le bassin relevé après le rapprochement sexuel, — donner aux organes génitaux le ton qui leur manque par un bon régime, par une hygiène fortifiante, par des demi-bains, par des douches locales, par des sachets aromatiques et par l'usage des eaux minérales de Vichy, de Saint-Nectaire, etc., faire le cathétérisme de l'utérus pour désobstruer son intérieur, voilà les moyens utiles à mettre en pratique contre la stérilité.

Quand la stérilité est due à l'atonie des organes génitaux, on peut prescrire le *phosphore amorphe*, 50 centigrammes à 1 gramme et demi par jour. Ce phosphore n'a pas, dit-on, les inconvénients du phosphore ordinaire.

On a conseillé :

L'urtication des fesses et du périnée (Faventino).

La dilatation du museau de tanche et son nettoyage avec un pinceau peu avant le coït, pour enlever le mucus vaginal acide, dont l'action sur les spermatozoaires est funeste (Kuchenmeister).

L'eau de Spa, trois à douze verres par jour avec du vin ou du lait.

La tisane d'infusion de feuilles de sauge et les bains de sauge.

Les eaux salines ferrugineuses, alcalines de Toeplitz, en Bohême.

Les graines d'anis vulgaire (Makkirel, Simon, Paulin).

Les préparations ferrugineuses sous toutes les formes.

STERNALGIE. V. ANGINE DE POITRINE.

STERNUM (TUMEURS DU). Le sternum peut être atteint de toutes les lésions que présentent les os et le périoste; mais, parmi ces lésions, deux d'entre elles méritent attention à cause des erreurs auxquelles elles ont donné lieu. V. ANÉVRYSMES DE L'ARTÈRE, TUMEURS DES MÉDIASTINS.

Ostéite chronique. — *Carie du sternum.* — L'ostéite chronique du sternum débute comme les autres ostéites et se termine le plus souvent par un abcès froid.

Une tumeur pâteuse, dure, un peu douloureuse, ne tardant pas à présenter une consistance œdémateuse, puis finissant par rougir est une ostéite chronique du sternum. — A ce moment, la tumeur ressemble à un cancer, car elle s'est développée relativement assez vite en deux ou trois mois, et l'on peut croire aussi à un anévrysme lorsque le sternum est perforé, à cause des battements que l'on sent dans la tumeur. Dans le premier cas, la douleur assez vive au toucher, et l'absence de cachexie, feront reconnaître la nature du mal; dans le second cas, l'absence de fluctuation, de turgescence de la tumeur ou d'expansion au moment du battement du cœur, indiqueront le diagnostic. Lorsqu'il y a un abcès, le diagnostic entre cet abcès et un anévrysme est plus difficile; on se rappellera pourtant que l'anévrysme est plus dur au centre qu'à la périphérie, et que le contraire existe dans l'abcès. Puis, s'il y a un anévrysme, le pouls radial doit être affaibli d'un seul côté ou des deux côtés, et il existe ou il a existé des troubles respiratoires. V. ANÉVRYSME DE LA CROSSE DE L'ARTÈRE.

* * L'ostéite chronique du sternum se termine par résolution et par suppuration, fistules et carie.

Thérapeutique. — Lorsque l'ostéite du sternum débute, on aura recours aux cautérisations avec le fer rouge, trois ou quatre boutons de feu seront placés à plusieurs reprises sur la tumeur.

Les abcès seront ouverts avec le bistouri ou la potasse caustique.

Si l'abcès s'est ouvert seul, et si un stylet introduit sent l'os brisé, ou bien on découvrira l'os malade au moyen d'une incision cruciale (Boyer) et l'on réséquera une portion d'os avec la scie crête de coq, ou la scie de Heine, ou la scie à mollette (V. RÉSECTIONS), ou bien on introduira dans la fistule un morceau de pâte au chlorure de zinc, et lorsque par des cautérisations successives on aura créé une voie, on ira à la recherche des portions malades et l'on fera au besoin des injections iodées dans le foyer en suppuration.

Cancer du sternum. — Il y a des cancers qui se développent primitivement sur l'extrémité supérieure du sternum. Ce sont des cancers enchéphaloïdes ou des cancers fibro-plastiques contenant des myéloplaxes. — Au début, ils cau-

sent peu de douleurs; on les prend pour des périostites, puis l'os se détruit, des battements apparaissent dans la tumeur et elle devient en partie réductible.

La connaissance de cette évolution, l'amaigrissement subit du malade, permettront d'établir le diagnostic, et à défaut de renseignement on fondera son jugement sur l'absence d'expansion dans la tumeur, sur la force du pouls radial ayant une intensité au moins égale à celle du pouls des tibiales postérieures, ce qui n'a pas lieu quand il s'agit d'un anévrysme du tronc brachio-céphalique et de la crosse de l'aorte.

Les cancers secondaires du sternum, se développant après un cancer du poulmon et de la plèvre, se reconnaissent parce qu'il y a eu des troubles respiratoires et une cachexie antérieurs à l'apparition de la tumeur du sternum.

Thérapeutique. — Le traitement du cancer du sternum ne diffère pas de celui des cancers en général, seulement l'ablation ici est contre-indiquée parce que lorsqu'on est sûr qu'il y a un cancer, il est trop tard pour réséquer une portion du sternum.

STERNUTATOIRES OU ERRHINS. On donne le nom de sternutatoires à des médicaments qui sont employés pour provoquer l'éternement et une sécrétion plus abondante de mucus nasal.

Le *tabac* en poudre, préparé convenablement, est le meilleur des sternutatoires; — les autres sont: — la *vératrine*, très-dangereuse à employer, — la *poudre de bétouine*, — de *marjolaine*, — de *fleurs de muguet*, — d'*euphorbe*, — l'*asarum*, — l'*ellébore*, — l'*ammoniaque*, — l'*acide acétique*, — l'*acide sulfureux*, le *chlore*, etc. Voici quelques-unes des formules les plus employées.

Poudre sternutatoire.

Feuilles d'asarum	} à 10 grammes,
Fleurs de marjolaine	
Fleurs de lavande	} à 5 id.
Iris de Florence	
Huile de girofle	8 gouttes.

F. s. a. une très-petite prise, soit pure, soit mélangée avec du tabac.

Poudre sternutatoire.

Poudre d'iris	} à 2 grammes.
Poudre de marjolaine	
Poudre de muguet	} à 13 décigrammes.
Poudre d'ellébore blanc	

Mélez. Cette poudre convient dans les affections soporeuses: elle provoque l'éternement et quelquefois un saignement de nez. (A. F. H. D.)

Poudre sternutatoire.

Feuilles de marjolaine	} à 5 grammes.
Feuilles de bétouine	
Feuilles de cabaret	}
Fleurs de muguet	

Mélez et pulvérisez.

Poudre capitale de Saint-Ange.

Asarum (poudre de feuilles)	500 grammes.
Bétouine	40 id.
Verveine	5 id.

M. s. a. On ajoutait à cette poudre 5 grammes de poudre de crapaud.

STÉTHOSCOPE. Tube de bois, long de 15 centimètres, évasé à l'une de ses extrémités et garni d'un pavillon à l'autre, imaginé par Laennec pour écouter la respiration et les battements du cœur sur les parois de la poitrine.

V. AUSCULTATION, — CŒUR (MALADIES DU), — POU MON (MALADIES DU), — BRONCHOPHONIE, — PECTORILOQUIE, — SOUFFLE, — RALE CRÉPITANT, — RALE SIBILANT, etc.

STHÉNIE. Activité contractile des tissus et des organes favorisant la circulation de la lymphe et du sang, de manière à imprimer plus de vigueur aux opérations de la vie. C'est le caractère de la *vraie pléthore*. Toutes les maladies inflammatoires offrent partiellement dans l'organe malade, ou dans tout l'organisme, un état de sthénie prononcé, qui exige l'emploi de la diète, du repos et des antiphlogistiques. — C'est l'état de sthénie qui a servi de base à Brown, pour édifier son système des *maladies sthéniques* et *asthéniques*, calqué sur la doctrine antique de Thémison.

A côté de l'état normal sthénique, il y a: l'*hypersthénie* caractérisée, soit par l'hypéremie active et par la nutrition moléculaire augmentée, soit par l'état inflammatoire aigu, et l'*hyposthénie* que révèlent la pâleur, la langueur des tissus, le lymphatisme et l'état inflammatoire chronique.

STHÉNIQUE. Qui dépend de l'état de sthénie. Ainsi les maladies sthéniques sont celles que l'on nomme aussi maladies inflammatoires, et où il y a un état de sthénie très-marqué.

STIGMATE. V. STIGMATISATION.

STIGMATISATIONS. Hémorragies, douleurs ou plaies observées aux mains, aux pieds et sur le front des mystiques, qu'une contemplation assidue des souffrances de la passion du Christ avaient rendus malades.

STIMULANTS. Il y a des remèdes doués de la propriété d'activer la circulation générale ou locale, et de donner plus d'énergie à la contractilité organique, ce sont les *stimulants*. — On les divise en *diffusibles* et *non diffusibles*. — Les premiers agissent rapidement et leur effet est de courte durée, exemples: le *vin*, les *liqueurs*, l'*alcool*, le *camphre*, l'*ammoniaque* et les *éthers*. Ils excitent le cerveau et le système nerveux, au point d'amener un peu d'ivresse (V. ANTISPASMODIQUES). — Les stimulants *non diffusibles* ont une action plus lente

et plus persistante. Ce sont : les *semences des ombellifères*, — les *sommités des labiées aromatiques*, — la *cannelle*, — la *muscade*, — la *vanille*, — la *girofle*, — la *myrrhe*, — les *térébenthines*, — le *baume de la Mecque et du Canada*, — l'*huile de cade* et les *goudrons*, — le *benjoin*, — le *poivre*, — la *moutarde noire* et la *blanche*, — le *thé*, — l'*aimant*, — l'*électricité*, etc. On en pourrait bien citer d'autres, mais leur indication se retrouvera un peu plus loin.

Le *vin*, 60 à 250 grammes ; — les *liqueurs*, 60 grammes ; — l'*alcool*, 60 grammes ; — les *éthers*, 2 à 3 grammes ; — le *camphre*, 50 centigrammes à 1 gramme ; — l'*ammoniaque*, 1 gramme, etc., qui sont des stimulants, agissent quelquefois aussi comme antispasmodiques. V. ce mot.

La *millefeuille* s'administre en infusion de 3 à 6 grammes. Trois tasses par jour.

Le *genièvre* se donne en extrait, 2 à 15 gram. en potion, ou en fumigations 300 grammes.

L'*absinthe* se donne en *infusion*, 5 à 10 gr. ; en *extrait*, 2 à 5 grammes ; en *sirop*, 60 gram. ; en *vin*, 60 à 100 grammes ; en fumigations sur les parties génitales, 30 grammes dans l'eau bouillante.

L'*armoise*, moins active que l'*absinthe*, se donne de la même manière.

Conserve d'absinthe.

Sucre blanc en poudre	500 grammes.
Absinthe	20 id.
Eau distillée d'absinthe	q. s.

F. s. a. Une conserve simple à la dose de 10 à 20 grammes dans la journée.

Absinthe suisse.

Grande absinthe	1000 grammes.
Petite absinthe	400 id.
Racine d'angélique	} à 60 id.
Racine de calamus	
Badiane	30 id.
Dictame de Crète	15 id.
Alcool à 20°	9000 id.

Retirez par distillation :

Alcoolat	4500 id.
--------------------	----------

Ajoutez :

Essence d'anis	4 id.
--------------------------	-------

Colorez avec un mélange d'indigo et de curcuma, ou avec du sucre d'épinard.

Stomachique, antivenéux ou vermifuge, à la dose 10 à 20 grammes dans un demi-verre d'eau sucrée.

(Virey.)

La *camomille* se donne en infusion, deux à dix têtes par tasse d'eau bouillante.

Le *persil*, en poudre, 2 grammes par jour ; en extrait, 1 à 2 grammes en pilules, ou son principe actif l'*apiol*, de Homolle et Joret, à la dose de 50 centigrammes. Il est employé contre les fièvres intermittentes.

L'*hysope*, le *lierre terrestre* et la *véronique*

se donnent en infusion, 10 grammes par litre d'eau.

Tisane hysope et lierre.

Lierre terrestre	} à 5 grammes.
Hysope	

Faites infuser dans :

Eau	4000 id.
---------------	----------

Ajoutez :

Sirop de sucre	400 id.
--------------------------	---------

Sirop d'hysope.

Sommités sèches d'hysope	32 grammes.
Eau distillée d'hysope	4000 id.
Sucre blanc	2000 id.

Faites digérer l'hysope dans l'eau distillée d'hysope, au bain-marie couvert, pendant deux heures ; laissez refroidir, passez et filtrez. Ajoutez à la liqueur le sucre blanc, dont le poids sera double de celui de l'infusion ; faites-le dissoudre à la chaleur du bain-marie dans un vase fermé ; passez le sirop après qu'il sera refroidi. (Codex.)

La *menthe* se donne en infusion, en eau distillée, 30 à 100 grammes ; en alcoolat, 10 à 30 grammes ; en essence, cinq à dix gouttes.

Pastilles de menthe.

Huile essentielle de menthe poivrée	4 grammes.
Sucre très-blanc	375 id.
Eau de menthe poivrée	q. s.

F. s. a. Préparation aussi agréable qu'efficace.

Tablettes de menthe poivrée.

Sucre blanc	500 grammes.
Essence de menthe poivrée	4 id.
Mucilage de gomme adragant à l'eau de menthe poivrée	q. s.

F. s. a.

La *sauge*, la *mélisse*, le *romarin*, se donnent de la même façon et aux mêmes doses.

La *cannelle* se donne :

En *poudre*, 5 décigrammes à 5 grammes ; — *eau distillée*, 60 à 125 grammes, dans une potion ; — *tisane*, 8 grammes pour 1000 grammes d'eau ; — *teinture*, 10 grammes dans une potion ; — *alcoolat*, 4 à 16 grammes, dans une potion ; — *essence*, une à douze gouttes, dans une potion ; — *sirop*, 32 à 64 grammes, dans une potion.

On en fait la liqueur suivante :

Liqueur de cannelle.

Cannelle de Ceylan	400 grammes.
Bonne eau-de-vie	4 litre.

Laissez macérer huit jours ; distillez au bain-marie. Ajoutez :

Sirop de sucre blanc	1 litre.
--------------------------------	----------

Mélez. On obtient ainsi une liqueur excellente qui était connue sous le nom de *liqueur de madame Amphoux*, utile, à la dose de 20 à 100 grammes, pour relever les forces abattues.

L'*arnica* se donne en *infusion*, 2 à 4 gram. par litre d'eau ; en *teinture*, 1 à 10 grammes ; et

à l'extérieur en teinture coupée d'eau par moitié.

Les *térébenthines* et les *baumes* qui sont d'un très-grand usage dans les maladies chroniques de la poitrine se donnent à des doses différentes.

La *térébenthine cuite* s'administre en pilules de 20 centigrammes, dix à vingt par jour, et elle entre dans les préparations suivantes :

Eau térébenthinée.

Térébenthine au citron	4 kilogramme.
Eau	6 litres.

Jeté l'eau bouillante sur la térébenthine, agitez, laissez refroidir, filtrez.

Employez-la dans les maladies chroniques des voies urinaires, un ou deux verres par jour; dans la bronchite chronique, à la même dose, et à l'extérieur comme agent hémostatique.

Émulsion térébenthinée.

Térébenthine au citron	50 grammes.
Jaune d'œuf	n° 1.
Eau de menthe	400 grammes.

Trois cuillerées le matin et trois le soir, dans un verre d'eau sucrée. Contre les maladies chroniques de reins et de la vessie.

Alcoolat d'essence térébenthinée.

(Esprit anti-ictérique).

Essence de térébenthine	50 grammes.
Alcool rectifié	250 id.

Distillez et séparez l'essence en excès, à la dose de 1 gramme dans de l'eau sucrée, contre les maladies chroniques du foie.

Potion sciaticque.

Essence de térébenthine	} à 10 grammes.
Poudre de gomme arabique	
Eau de menthe	420 id.
Sucre blanc	45 id.
Sirup de menthe poivrée	30 id.

Deux cuillerées à bouche trois fois par jour, comme stimulant dans la sciaticque ancienne.

(Schneider.)

L'auteur fait pratiquer en même temps plusieurs fois par jour des *frictions* sur les parties endolories au moyen d'un liniment composé de :

Essence de térébenthine	4 partie.
Liniment volatil camphré	2 id.

Miel térébenthiné.

Essence de térébenthine	10 grammes.
Miel rosat	150 id.

Mélez.

On augmente progressivement la dose d'essence.

(Martinet.)

Trois cuillerées par jour. Home le conseille dans le lumbago, et Récamier dans les névralgies et surtout dans la sciaticque ancienne.

Looch térébenthiné.

Essence de térébenthine	40 grammes.
Jaune d'œufs	n° 2.

Mélez et ajoutez peu à peu :

Sirup de menthe	60 grammes.
Sirup de fleur d'orange	} à 30 id.
Sirup d'éther	
Teinture de cannelle	2 id.

Trois cuillerées par jour, une le matin, une à midi et une le soir, dans la sciaticque. (Martinet.)

Remède de Durande.
(Ether térébenthiné.)

Essence de térébenthine 40 grammes.

Faites dissoudre dans :

Éther 15 grammes.

Contre les calculs biliaires et les coliques hépatiques, à la dose de 2 ou 4 grammes par jour dans du bouillon.

On le prescrit en *lavement* à la dose de 16 grammes dans 250 grammes de décoction de lin.

Pour l'extérieur la térébenthine est la base des préparations suivantes :

L'essence en frictions sur le rachis ou sur les parties affectées de névralgies, et la térébenthine, associée à d'autres substances pour préparer les onguents digestifs stimulants et diverses frictions stimulantes :

Digestif simple.

Térébenthine	60 grammes.
Jaunes d'œufs	n° 2.
Huile blanche	15 grammes.

Triturez la térébenthine avec les jaunes d'œufs et délayez peu à peu avec l'huile. (F. H. P.)

Digestif animé.

Digestif simple } à parties égales.
Styrax liquide }

Mélez. (F. H. P.)

Digestif opiacé.

Opium en poudre	5 grammes.
Digestif simple	100 id.

Mélez.

Digestif de Plenck.

Térébenthine de Venise 40 grammes.

Triturez dans :

Jaune d'œuf	20 grammes.
Alcool	400 id.
Miel commun	40 id.
Eau	80 id.

Alcoolat de Fioraventi.

(Baume de Fioraventi.)

Térébenthine	500 grammes.
Résine élémi	} à 96 id.
Résine tacamahaca	
Succin	} à 96 id.
Styrax liquide	
Gomme-résine galbanum	} à 96 id.
Myrrhe	
Aloès	30 id.
Baies de laurier	125 id.
Galanga	} à 48 id.
Zédoaire	
Gingembre	} à 48 id.
Cannelle	
Girofle	} à 48 id.
Muscade	
Feuilles de dictame de Crète	32 id.
Alcool à 31°	3000 id.

F. s. a. (Codex).

En frictions stimulantes à la dose de 60 grammes.

Eau de Lepremier.

Alcoolat de Fioraventi	500 grammes.
Essence vulnéraire	40 id.

Mélez. 8 à 16 grammes et plus, en frictions et en

applications avec des compresses. Contusions, rhumatismes.

L'huile de cade s'emploie à l'extérieur en applications, au moyen d'un pinceau, dans l'eczéma, dans le pityriasis, dans les gerçures du sein et dans le psoriasis.

Le goudron se donne à l'intérieur sous forme de pilules, — en sirop, — en solution, dans l'eau avec un peu d'alcool, et à l'extérieur, en pommade ou en glycérolé.

Les bourgeons de sapin s'administrent en décoction, 10 à 30 grammes par litre d'eau.

Le coaltar s'emploie en solution dans la teinture de savon, que l'on mêle avec de l'eau, comme topique, sur les plaies de mauvaise nature. — Son principe, l'acide phénique, à 1 ou 2 millièmes, est un des meilleurs désinfectants à employer.

La créosote s'emploie à l'extérieur pour arrêter la carie des dents et l'odontalgie, une goutte sur du coton. — A l'intérieur on la donne en pilules, 1 gramme avec de la mie de pain pour quarante pilules; une ou deux pilules après le repas.

La suite s'emploie à l'extérieur dans les maladies de la peau comme le goudron.

Pommade de Blaud.

Suie.	5 grammes.
Axonge.	20 id.

F. s. a. Dans les dartres et dans les ulcères, etc.

Pommade de suie.

Suie de bois en poudre.	} à 50 grammes.
Axonge.	

Mêlez. En onctions sur les parties affectées de dartres ou de teigne. (Marinas.)

Le copahu se prescrit à l'intérieur, à la dose de 10 à 20 grammes par jour, contre la blennorrhagie, — de 3 à 10 grammes, contre la leucorrhée, et à la dose de 1 à 2 grammes, contre le catarrhe pulmonaire chronique, les bronchorrhées, le catarrhe chronique de la vessie.

On l'administre en capsules, à la dose indiquée, — en émulsion, — en opiat, avec parties égales de cubèbe, en pilules solidifiées, avec la magnésie, etc.

Le baume de Pérou et le baume de Tolu se donnent à 1 gramme par jour, en pilules de 20 centigrammes; en sirop.

Pilules balsamiques de Morton.

Poudre de cloportes.	72 grammes.
Poudre de gomme ammoniacque	36 id.
Fleurs de benjoin.	} à 24 id.
Baume de soufre anisé.	
Poudre de safran.	} à 4 id.
Baume de Tolu sec.	

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes.

A prendre deux à six par jour dans les affections chroniques de poitrine. — Ces pilules agissent surtout comme stimulantes des bronches pouvant favoriser l'expectoration ☐.

Looch balsamique.

Baume noir du Péron 1 goutte.

Mêlez avec :

Huile d'amandes douces 15 grammes.

Mêlez dans un mortier avec :

Gomme arabique en poudre. 40 grammes.

Ajoutez peu à peu :

Sirop de sucre 50 grammes.

Emulsion 200 id.

Mêlez. A prendre par cuillerées dans les bronchites opiniâtres ☐.

Sirop de baume de Tolu.

Baume de Tolu 125 grammes.

Eau pure 500 id.

Sucre très-blanc 1000 id.

Faites digérer le baume de Tolu avec l'eau au bain-marie couvert, pendant douze heures, en ayant soin d'agiter de temps en temps. Filtré la liqueur, ajoutez-y le double de son poids de sucre très-blanc, que vous ferez dissoudre à une douce chaleur en vase clos; filtrez le sirop au papier : 32 à 64 grammes dans les tisanes ou les potions.

Le styrax se donne rarement à l'intérieur, c'est un succédané de copahu.

Pilules de styrax.

Styrax purifié. 5 grammes.

Poudre de réglisse q. s.

Mêlez et faites des pilules de 4 décigrammes, trois le matin et trois le soir. On augmente jusqu'à douze dans les vingt-quatre heures. (Lhéritier.)

Le cubèbe s'administre en électuaire ou en opiat contre la leucorrhée et contre la blennorrhagie. V. ces mots.

STECCHAS. Plante âcre et aromatique, de la famille des labiées, dont les fleurs servent à la préparation d'un sirop employé comme excitant et tonique, à la dose de 15 à 30 grammes.

STOMACHIQUES. Médicaments favorables aux fonctions de l'estomac qu'on emploie dans la gastralgie et dans les différentes dyspepsies.

Parmi les stomachiques il faut citer : les amers, tels que la gentiane, le colombo, le houblon, le quassia amara, etc.; — les aromatiques, tels que la sauge, la mélisse, la menthe, le thé, l'anis, le coriandre, l'absinthe, — les vins chauds de Malaga, de Madère doux, de Rivesaltes, d'Alcanta, de Lunel, de Bagnols, etc.; — les élixirs de Garus, de pepsine et d'azerolles; — les vins médicamenteux, de quinquina, et de lichen, de quinine et de cacao, d'aunée, d'absinthe, de gentiane; — les carminatifs (V. ce mot), s'il y a des éructations gazeuses; — les eaux gazeuses acides et alcalines, — les pastilles de Vichy, les pastilles de carbonate de magnésie, lorsqu'il y a des aigreurs, etc.

Tous les stomachiques sont bons dans la gastralgie chlorotique et dans la dyspepsie atonique, mais lorsque l'estomac ne fonctionne pas à cause

de son état de phlegmasie chronique ou par suite d'une ancienne affection intestinale, les stomachiques sont plus nuisibles qu'utiles.

On emploie souvent, à titre de *stomachiques*, chez les sujets qui n'ont pas d'appétit ou qui digèrent mal sans avoir de gastro-entérite, les substances suivantes :

Quassia amara, par copeaux, en macération pendant vingt-quatre heures dans de l'eau ordinaire, trois verres par jour ☐.

Infusion d'anis, 4 grammes par litre d'eau, à prendre dans les vingt-quatre heures ☐.

Aloès, 5 à 10 centigrammes, au moment du repas, si les sujets sont constipés ☐.

Girofle en poudre ou en pilules, 20 à 30 centigrammes par jour, avec de la gomme ou du sucre ☐.

Décoction de *petite centaurée*, 10 à 30 grammes dans un litre d'eau.

Cumin, 1 à 3 grammes en infusion dans un demi-litre d'eau ☐.

Feuilles de *laurier* en poudre, 2 à 4 grammes par jour.

Fenouil, semences, 5 à 10 grammes en infusion dans un litre d'eau.

Huile essentielle de fenouil, quatre à douze gouttes dans une potion de 120 grammes.

Poudre de *racine d'aulnée*, 30 à 40 centigrammes ☐.

Cannelle en poudre, 60 à 75 centigrammes; *huile essentielle*, quelques gouttes dans une potion ☐.

Maranta galanga, 75 centigrammes à 150 centigrammes en nature; — le double en infusion vineuse ☐.

Marrubium album, 3 à 7 grammes en poudre; le double en infusion; extrait, 15 à 25 centigrammes.

Mélisse, plante entière, 3 à 7 grammes en infusion; *huile essentielle*, quelques gouttes dans une potion ☐.

Menthe poivrée en infusion, ou *huile essentielle*, six à douze gouttes dans une potion ☐.

Trèfle d'eau, feuilles en poudre, 60 centigrammes à 120 grammes; 3 à 7 grammes en infusion; 30 à 60 centigrammes en extrait ☐.

Muscade en poudre, depuis 40 centigrammes; *huile essentielle*, par gouttes dans une potion ☐.

STOMATITE SIMPLE. La stomatite simple, ou inflammation de la bouche, résulte de l'irritation de la muqueuse buccale par le contact de boissons brûlantes, de substances âcres, parmi lesquelles il faut citer le jus de tabac chez les fumeurs; de dents gâtées ou incrustées de tartre, et on la reconnaît à la rougeur, au gonflement et à la mauvaise odeur de la muqueuse buccale.

Thérapeutique. — La stomatite simple se guérit par l'usage de gargarismes émollients, tels que l'eau de guimauve et le lait, la décoction de dattes et de jujubes, l'eau d'orge miellée, la décoction de guimauve et de têtes de pavots, etc., par les gargarismes astringents, de noix de galle, de feuilles de noyer, de feuilles de sauge, de romarin, enfin par les gargarismes d'eau tiède, légèrement alcoolisée ou camphrée.

Stomatite expulsive ou **Gingivite.** Vers l'âge moyen de la vie on voit souvent les gencives se ramollir et quitter les dents qui tombent de leurs alvéoles avec grande facilité, sans maladie appréciable, c'est ce qu'on appelle la gingivite expulsive (Marchal).

Thérapeutique. — Des soins de propreté de la bouche et des gargarismes avec la décoction de *Potentilla erecta* ou *tormentille*, avec la teinture d'iode, 50 centigrammes à 4 grammes pour 1 litre d'eau saturée d'iodure de potassium ☐, et la cautérisation des gencives avec un pinceau chargé de teinture d'iode, doivent suffire contre la gingivite expulsive ☐+.

Stomatite ulcéro-membraneuse. La stomatite ulcéro-membraneuse, *sporadique*, parfois *épidémique*, rarement *contagieuse*, s'observe plus souvent dans l'enfance, au moment de la dentition, que chez les adultes.

** *Tuméfaction douloureuse des gencives*, rougeur du bord libre de ces parties où se produit une ulcération grisâtre, linéaire, transversale, plus ou moins large, salivation avec ou sans fétilité; gonflement des ganglions lymphatiques du cou, ébraulement et chute des dents, parfois nécrose de petites portions d'os maxillaires, tels sont les désordres que produit la stomatite ulcéro-membraneuse.

Thérapeutique. — Dans la stomatite ulcéro-membraneuse il faut continuer de nourrir les malades et leur prescrire des gargarismes émollients ou astringents, — des collutoires avec le miel rosat, — avec le borax, 20 grammes pour 30 grammes de miel, — avec le chlorure de chaux, 3 grammes pour 20 gr. de miel ☐.

Le meilleur moyen à mettre en usage est, d'après Herpin, les potions gommeuses avec 4 grammes de chlorate de potasse, — les collutoires avec 10 gram. de ce sel pour 30 de miel, ou les gargarismes de chlorate de potasse, 20 grammes pour 500 de véhicule.

La stomatite ulcéro-membraneuse qui résulte de la présence de dents gâtées, ou de l'accumulation de tartre sur les dents doit être avant toute chose traitée par le nettoyage et l'extraction des dents malsaines.

On a aussi donné l'asa fetida en pilules, à la dose de 4 grammes par jour, en électuaire.

Asa fetida	} à 60 grammes.
Extrait de pissenlit	
Oxymel simple	

Quatre fois par jour, une cuillerée à café ☐.
(Piwowarow.)

Stomatite mercurielle. Sous l'influence des frictions mercurielles, de la manutention du mercure chez les doreurs et les étameurs de glaces, de l'administration du mercure à l'intérieur, il se fait souvent une grave inflammation de la muqueuse buccale.

** *Le gonflement des gencives*, avec rougeur, ramollissement et saignement du bord libre, le déchaussement et la chute des dents, la salivation fétide et le gonflement des glandes salivaires, la tuméfaction de la langue et la diffi-

culté de parler ou d'avalier, avec fièvre, constituent la stomatite provoquée par l'emploi du mercure.

Thérapeutique. — Appliquer dix ou quinze sangsues sous la mâchoire ☒.

Toucher le bord des gencives avec un pinceau légèrement humecté d'acide chlorhydrique ☒.

Gargarismes avec l'alun, 4 grammes par litre ; — le borax, 40 grammes ; — le chlorure de chaux, 4 grammes par litre d'eau miellée.

Iodure de potassium, 25 à 30 centigrammes par jour.

Chlorate de potasse, 4 grammes par jour dans un potion ☒+☒. C'est le meilleur remède à employer.

L'iode peut être donné de la façon suivante :

Iode pur	30	centigrammes.
Alcool	40	grammes.
Eau de serpolet	100	id.
Sirup de sucre	20	id.

Une à quatre cuillerées par jour ☒.

Le soufre est également employé contre la stomatite mercurielle :

Soufre	} à 2 grammes.
Poudre de calamus arom.	
Poudre de sucre	

Mélez pour dix paquets.

Un paquet tous les jours dans du pain azyme ☐.

FORMULAIRE DE LA SALIVATION MERCURIELLE.

Gargarisme d'acide hydrochlorique.

Eau distillée de laitue	200	grammes.
Acide hydrochlorique pur	1	id.
Miel rosat	50	id.

(Ricord.)

Pour les affections aphtheuses et la stomatite mercurielle ☒.

Contre le ptyalisme mercuriel, M. Ricord emploie de préférence et à toutes les périodes, l'acide hydrochlorique fumant porté sur les gencives et sur la langue, quand celle-ci est ulcérée. Il faut éviter de toucher les dents avec l'acide.

Collutoire détersif.

Miel blanc	40	grammes.
Acide hydrochlorique	40	id.

Mélez et agitez chaque fois.

Employé contre le ptyalisme mercuriel, en application sur les gencives, il faut éviter de toucher les dents.

Gargarisme astringent.

Tannin	2	grammes.
Miel rosat	} à 50 id.	
Eau de roses		
Eau distillée		

On emploie ce gargarisme pour arrêter la salivation mercurielle ; mais on ne doit s'en servir que lorsque la fluxion des glandes salivaires est à son déclin, et que l'irritation a perdu de son intensité. (Jannart.)

Gargarisme contre la salivation.

Noix de galle concassée 5 grammes.

Faites infuser pendant douze minutes dans :

Eau bouillante 500 grammes.

Passez et ajoutez :

Miel 50 grammes.

Collutoire détersif.

Miel rosat	50	grammes.
Eau de Rabel	5	id.

Mélez et ajoutez chaque fois. Pour humecter légèrement les gencives ramollies ☐.

Gargarisme térébenthiné.

Mncilage de gomme arabique	250	grammes.
Huile volatile de térébenthine	40	id.

Mélez en agitant. Dans la salivation abondante, causée par les préparations mercurielles. Une gorgée pour se gargariser, et agiter le mélange chaque fois ☐.

(Geddings.)

Poudre d'alun et de quinquina.

Alun calciné en poudre	2	grammes.
Poudre de quinquina loxa	30	id.

Mélez. Pour combattre et prévenir le ptyalisme mercuriel ☐.

(Schœys.)

Gargarisme d'alun.

Eau distillée de laitue	2	grammes.
Alun	2	id.
Miel rosat	40	id.

Dans les affections aphtheuses et la stomatite mercurielle, sans trop d'inflammation ☒. (Ricord)

Collutoire boraté.

Semences de coings	32	grammes.
Eau commune	750	id.

Faites bouillir jusqu'à réduction de deux tiers, passez et ajoutez à la colature :

Borate de soude	42	grammes.
Miel rosat	64	id.

On s'en gargarise toutes les heures ☒.

Alun, 15 grammes pour frotter les gencives deux fois par jour ☒. (Bahi.)

Sang-dragon, 2 à 4 et 8 grammes par jour ☐. Gargarisme de *Rhus glabrum* ☐. (Fahnestock.)

Gargarisme avec extrait de Saturne.

Extrait de Saturne	60	grammes.
Alun	4	id.
Infusion de sauge	1	litre.

(Labonnardière.)

Lotions sur la gencive avec une solution de chlorure de zinc et en se gargarisant avec de l'eau :

Solution de Barnett	4	grammes.
Eau distillée	30	id.

(Morin.)

STOMATORRHAGIE. Hémorrhagie de la bouche par les gencives ; dans la stomatite ulcéro-membraneuse, dans le scorbut, etc. V. ces mots.

STORAX. Baume naturel, employé comme pectoral ou comme expectorant, dans la bronchite chronique et dans la phthisie pulmonaire ☒.

STRABISME. Le strabisme est une déviation de l'un des deux yeux.

Dans le strabisme, l'axe visuel principal d'un œil ne converge plus avec l'axe visuel de l'autre

œil sur un point du champ visuel commun, n'importe à quelle distance soit placé l'objet. C'est une lésion de l'appareil moteur de l'œil.

* * Il y a trois espèces de strabisme :

1° Le strabisme par adhérence vicieuse de l'œil par brides étrangères aux muscles de l'œil ainsi que cela se voit dans le symléplaron ; c'est le *strabisme cicatriciel*.

2° Le strabisme par défaut de puissance primitive ou consécutive des muscles antagonistes, analogue à celle qu'on observe dans les déviations des pieds-bots ; on appelle ce strabisme, *strabisme musculaire*.

3° Le strabisme par paralysie des nerfs qui animent l'appareil moteur de l'œil, ou *strabisme paralytique*.

Strabisme cicatriciel. Le strabisme cicatriciel est reconnaissable à la simple inspection. Une bride de la conjonctive et l'immobilisation de l'œil dans une position permettent de reconnaître le mal dont le remède est la destruction des brides. V. SYMLÉPHARON.

Strabisme musculaire. Le strabisme musculaire est presque toujours consécutif à des convulsions antérieures, qui ont rompu l'équilibre des muscles ; à un affaiblissement de la vue d'un côté, ou à un affaiblissement inégal de la vue dans les deux yeux (c'est le strabisme consécutif à l'amblyopie et à une paralysie de la rétine). On connaît aussi le strabisme, par suite d'une hypermétropie prononcée dans un seul œil, le strabisme par suite d'une paralysie de l'accommodation.

Il y a un strabisme dû à des taches de la corne qui causent la déviation, non pas tant à cause de la tache elle-même (J. Guérin) qu'à cause de la contracture musculaire qui a existé pendant la période de photophobie des kératites (de Graefe, Giraud-Teulon). Il y a des strabismes optiques qui ne sont pas le résultat d'une décentration de l'œil (J. Guérin), mais qui sont le fait d'une incongruence des rétines (de Graefe), et ce mot veut dire que des points insensibles existant sur la rétine d'un œil, il y a, suivant des axes secondaires de l'œil, des points qui ont une sensibilité acquise, susceptible de permettre, par l'habitude, la vision binoculaire sans diplopie. Le strabisme qui existe avec la myopie dans le staphylôme postérieur doit être rapproché de ce strabisme.

Dans tous ces cas, le strabisme est dû à une irrégularité, pour ainsi dire physiologique, de la contraction des muscles de l'œil.

* * Il y a une variété de strabisme dû à la rétraction de tous les muscles d'un œil, et dans ce cas l'œil est immobile (J. Guérin). Cet état a été improprement appelé ankylose de l'œil.

* * Le strabisme est divergent ou convergent ; il peut être divergent ou convergent en haut ou

en bas. Le strabisme peut porter sur un seul œil ou sur les deux yeux ; — tantôt il y a brièveté ou infériorité de puissance de contraction dans un muscle d'un côté ; tantôt la lésion porte sur les deux yeux. Mais, même dans le cas où il y a strabisme d'un seul œil, il y a une *déviatio secondaire* dans l'œil sain, contractée par l'habitude telle que, si l'on ramène l'œil malade dans la direction normale, l'œil sain est dévié. — Le strabisme double est le plus fréquent, et on le reconnaît à ce que les déviations sont complètes, et à ce qu'il y a une similitude parfaite entre les deux axes de déviation des yeux, tandis que la déviation secondaire de l'œil sain dans le strabisme uniloculaire est marquée relativement.

* * Le strabisme est intermittent lorsqu'il coïncide avec la myopie et l'hypermétropie ; il se prononce pour la vision des objets rapprochés et réciproquement (Donders). Mais cet état semble dû à ce que un des yeux se place de manière à ne point voir, et les malades se réduisent à la vision monoculaire (Giraud-Teulon). Les yeux ont horreur des images doubles, et lorsque l'une des images est confuse, l'œil qui voit confusément se déplace, et l'œil qui voit l'image nette est le seul qui fonctionne.

* * Quel que soit un strabisme musculaire, le premier élément du diagnostic doit consister à mesurer la puissance visuelle, à rechercher si la rétine est saine, s'il y a un trouble de la réfraction et un trouble de l'accommodation (V. ces mots) dans un seul ou dans les deux yeux. S'il n'y a aucun de ces signes on diagnostiquera une insuffisance des contractions musculaires.

A priori, le strabisme congénital semble se lier à un staphylôme postérieur congénital, peut-être à un coloboma de la choroïde, peut-être à une paralysie de la rétine. V. SCLÉRO-CHOROÏDITE.

* * Il est démontré que le mouvement de l'œil en haut est un mouvement associé du muscle supérieur et de l'oblique de nom contraire, et que le mouvement en bas est la résultante de la synergie d'action du droit inférieur et de l'oblique de nom contraire. Que les mouvements obliques de l'œil sont dus au groupe des muscles droit supérieur, oblique inférieur, et droit externe ou interne et réciproquement (Giraud-Teulon), en un mot que trois muscles concourent au mouvement. D'où il suit qu'il y a dans le strabisme oblique une combinaison de mouvements altérée, bien plus qu'un trouble de la fonction d'un seul muscle.

* * Quoique, dans beaucoup de cas, le strabisme soit causé par l'hypermétropie et la myopie ou la lenteur de l'accommodation pour la vision rapprochée ou éloignée, il se peut que la lésion musculaire soit primitive.

Il est probable cependant que sauf le cas de convulsion, le strabisme reconnaît pour cause un défaut d'harmonie dans la vision des deux yeux.

* * Quatre-vingt-dix-neuf strabismes sur cent sont des strabismes latéraux.

Thérapeutique. — La strabotomie (Stromeyer, Dieffenbach, Velpcau, J. Guérin) a été pratiquée comme traitement du strabisme. — Sectionner le muscle le plus court et favoriser son insertion sur un point plus éloigné de la cornée, telle est le principe recommandé par Graefc et Critchett.

La strabotomie est pratiquée sur un seul œil ou sur les deux à la fois ; — si la déviation est peu prononcée il suffit d'opérer un seul œil ; — si la déviation est très-marquée on opérera les deux yeux. Inciser un muscle sain sur l'œil sain du côté opposé au muscle dont la congénère entraîne la déviation de l'œil sain (L. Boyer) est une opération inutile.

Pour les strabismes convergents et divergents, deux procédés principaux sont adoptés dans la pratique. Les paupières étant ouvertes avec le blépharostat à ressort ou avec deux éleveurs, la conjonctive est saisie au niveau du méridien horizontal de la cornée prolongée, avec deux pinces à griffes, l'une tenue par un aide, l'autre tenue par le chirurgien. Le pli de la conjonctive formé par les pinces est incisé avec des ciseaux droits, le muscle apparaît au fond de la plaie et on le sectionne d'un coup de ciseaux après l'avoir isolé de l'œil en passant une des lames des ciseaux au-dessous de lui (Velpcau) ; ou bien, on saisit la conjonctive avec deux égrines, comme dans le procédé précédent, on forme ainsi un pli à la conjonctive et les égrines sont confiées à des aides. On incise le pli avec les ciseaux, le sang est étanché avec de petites éponges. On aperçoit une petite bandelette nacrée, c'est le tendon. On dissèque en remontant vers les fibres du muscle que l'on met ainsi à nu. On engage un crochet mousse sous le tendon ; on fait mouvoir le crochet de façon à bien détacher le muscle de ses adhérences, on coupe le muscle le plus possible en arrière dans la portion charnue du muscle (Phillips).

Divers instruments ont été faits pour cette opération et ont valu aux inventeurs un titre à la propriété d'un procédé. Ainsi, le crochet dilateur L. Boyer, les ciseaux boutonnés (Critchett), le crochet à lame cachée pour remplacer la section avec les ciseaux, etc., mais ils ne changent rien à la méthode, sauf peut-être les ciseaux boutonnés qui permettent de faire de moins larges incisions à la conjonctive pour mettre à nu le tendon.

On prépare les sujets à la ténotomie par l'usage des verres prismatiques, qui ont pour effet de ramener l'œil aussi près que possible de la direction normale. La strabotomie achève ce que cette orthopédie oculaire n'a pu faire.

La strabotomie sur les muscles obliques ne doit jamais être faite seule, elle est inutile ; la section du grand oblique au niveau de la poulie de renvoi (Gairal) est tout fait inutile ; la section du petit oblique qui a été faite pour certains cas de myopie, et à peu près comme on fait aujourd'hui l'irédectomie, peut-être avec moins de profit, est également inutile. V. ΤΕΝΟΤΟΜΙΑ ΕΤ ΜΥΟΤΟΜΙΑ.

Le strabisme supérieur réclame la section du muscle droit supérieur, et le strabisme inférieur du

droit inférieur. On opérera comme pour le droit externe et interne.

Pour quelques strabismes légers on a fait l'excision de la conjonctive, et l'on a fait la suture des lèvres de la plaie (Dieffenbach, F. Cunier).

Lorsque par suite d'une opération de strabisme l'œil est saillant du côté opposé, on fait du côté saillant de l'œil l'opération qui a été pratiquée pour le strabisme léger.

Lorsque un strabisme succède à un autre, on coupe le muscle antagoniste de celui qui aura été coupé ; ou l'on réunit par suture le bord du muscle coupé avec la sclérotique à l'aide d'un point de suture fin (J. Guérin). Cette opération n'a été pratiquée qu'une fois, et elle a réussi bien que la suture ait manqué. Cela est à voir, il y a eu sans doute des coïncidences.

Si la caroncule est enfoncée, si l'œil est attiré en dehors, on fera la suture d'une partie de l'angle interne des paupières (de Graefc).

On excise le petit bourgeon charnu qui se développe quelquefois sur la plaie de la conjonctive, après l'opération du strabisme.

Il est des cas où, malgré la ténotomie, les malades pour jouir de la vision binoculaire sont obligés de loucher dans un sens ou dans un autre ; ce sont les cas de strabisme anciens avec déviations de l'axe secondaire de l'œil. Ici, la strabotomie a été inutile, car la rectitude de l'œil ne peut avoir lieu qu'avec la diplopie, la rétine s'étant habituée à voir avec un point qui ne correspond pas à l'axe normal d'un œil placé dans la rectitude. Et il est regrettable de dire qu'il est difficile de préciser avant cette opération l'état de l'œil autrement que par la position de l'œil pour la vue distincte d'un objet placé en face.

Lorsque les malades voient à 6 pouces, avec les deux yeux, un objet plusieurs jours après l'opération du strabisme, sans qu'il y ait de diplopie, le muscle coupé s'est greffé sur un point de la sclérotique et les contractions musculaires, désormais régulièrement en jeu, assurent une guérison, mais ces cas sont rares. Le plus souvent les malades louchent en regardant les objets éloignés ou rapprochés.

Après l'opération du strabisme on s'abstiendra d'exercer immédiatement la vision avec l'œil malade (de Graefc). Au bout de trois jours on fera exercer la vision du côté sain, en évitant néanmoins la vision des objets rapprochés ou éloignés, suivant que le strabisme est convergent ou divergent.

Lorsque des malades atteints de strabisme n'ont que la vision monoculaire, comme dans le strabisme concomitant de Graefc, si l'on a produit sur le malade la diplopie avec l'usage des verres prismatiques, à base tournée du côté de la déviation, il est probable que la strabotomie produira un effet semblable, ce qui revient à dire que dans ce cas la strabotomie sera utile parce que l'insuffisance musculaire est la seule cause de la déviation oculaire (J. Guérin, de Graefc).

Dans les cas de strabisme intermittent après la strabotomie, qui a pour but de régulariser les rapports des axes visuels pour une distance donnée, on fera usage des lunettes prismatiques afin de ramener l'œil dans une position donnée et pour favoriser la soudure du muscle allongé sur un point plus rapproché de la cornée.

Accidents de la strabotomie. — Les accidents primitifs propres à l'opération du strabisme sont l'hé-

morrhagie, le phlegmon de l'orbite; — l'hémorrhagie peut être arrêtée par la torsion des vaisseaux; — le phlegmon de l'orbite sera traité par les moyens appropriés. V. ORBITE.

Les autres accidents sont : les succès, la déviation en sens inverse du strabisme primitif, l'exophtalmie, la diplopie persistante, la fixité du globe oculaire, bridé par une cicatrisation irrégulière, et l'affaiblissement de la vision; mais dans ce cas il est probable qu'une amblyopie et des staphylômes postérieurs existant avant l'opération, sont la cause du trouble visuel. — Si la strabotomie n'a pas réussi, s'il reste des brides, on ouvrira la plaie et on les sectionnera, les déviations consécutives de l'œil réclameront l'usage de lunettes prismatiques, les déviations considérables réclament les excisions de la conjonctive et les sutures (V. plus haut), la fixité du globe de l'œil est incurable, les lésions de la rétine le sont presque au même degré, le staphylôme postérieur en particulier. V. ce mot.

On redresse quelques strabismes sans l'opération par le moyen de lunettes prismatiques (Chevalier, Giraud-Teulon), qui ont pour effet de dévier les rayons lumineux et de forcer les parties sensibles de l'œil à se replacer dans un axe déterminé par le degré de réfraction du prisme.

Lorsqu'on applique les lunettes prismatiques il faut les employer seulement pour la vision des objets rapprochés. On se servira de prismes dont la base sera dirigée du côté de la déviation. On emploiera des prismes dont les mesures sont calculées sur la vision double, en choisissant les prismes qui donnent des images, qui se fusionnent. Si l'on prenait des prismes trop forts on s'exposerait à voir le strabisme augmenter parce que l'œil, ne pouvant arriver à se placer dans le rayon réfracté, plutôt que de s'épuiser en efforts impuissants, cesserait de concourir à la vision binoculaire. On emploiera donc d'abord des verres qui ne donnent que des images un peu confuses, puis lorsque la vision sera devenue plus nette on augmentera la force des prismes. Un strabisme correspondant à une rétraction musculaire de trois à quatre lignes peut guérir par le seul usage des verres prismatiques.

Les accidents dus à l'usage non réglé des lunettes prismatiques est une fatigue considérable des yeux, et quelquefois des troubles de l'accommodation.

L'acupuncture et l'électropuncture (Cavarra) sont insuffisantes contre le strabisme, — la cautérisation de la conjonctive (Dieffenbach) au niveau du muscle rétracté (Duval) a compté quelques rares succès. — L'occlusion de l'œil sain pour exercer l'œil malade (Buffon, Beer, Roux) sont peu efficaces. — Les *louchettes*, lunettes opaques perforées d'un trou central, ne valent pas les lunettes prismatiques.

Règle générale, le strabisme qui n'empêche pas les malades de voir régulièrement ne doit pas être opéré, ni traité par l'usage des lunettes.

Strabisme paralytique. — **Strabisme avec diplopie.** Le strabisme paralytique peut être dû, soit à l'absence ou à l'altération paralytique d'un nerf moteur de l'œil, soit à une lésion de l'encéphale; il est caractérisé par une déviation prononcée d'un seul œil avec ou sans chute de la paupière supérieure du côté malade, et souvent par une lésion de la rétine (Bouchut).

causent de la diplopie. Le strabisme convergent produit de la diplopie, avec des *images homonymes*, c'est-à-dire placées dans le plan du tableau où le malade regarde un point; l'une est au centre et l'autre dans la moitié du tableau correspondant à l'œil malade. Le strabisme divergent produit une diplopie, avec *images croisées*, l'une au centre du tableau, l'autre dans la partie du tableau qui correspond à l'œil sain. — Dans les strabismes supérieur et inférieur il y a les mêmes signes, plus une élévation relative d'une image au-dessus de l'autre. Les paralysies qui engendrent le plus le strabisme sont la paralysie du moteur oculaire commun et la paralysie du moteur oculaire externe.

A. Dans la *paralysie du moteur oculaire externe* l'œil est dans le strabisme convergent et le strabisme est augmenté lorsque l'œil sain regarde du côté correspondant à l'œil dont le moteur oculaire externe est paralysé.

* * L'angle de déviation secondaire (V. STRABISME MUSCULAIRE) est plus marqué que l'angle de déviation primitif; il y a diplopie avec images homonymes. Lorsque le sujet regarde un objet peu éloigné, la diplopie peut être peu marquée.

* * L'attitude du malade qui cherche à distinguer est une inclinaison et une rotation de la tête du côté correspondant à l'œil, dont le nerf moteur oculaire externe est paralysé.

* * On constate la diplopie et ses variantes en faisant regarder aux malades un objet qu'on leur fait suivre dans la direction d'une ligne verticale sur un tableau placé à une distance variable de l'œil.

* * L'impossibilité absolue de ramener l'œil malade dans l'abduction, autrement dit vers l'angle externe de l'œil, quels que soient les efforts du malade, permettent de distinguer le strabisme par paralysie du moteur oculaire externe du strabisme musculaire vrai.

B. Dans la *paralysie du moteur oculaire interne* il y a souvent deux signes étrangers à ce strabisme qui indiquent la nature du mal; la chute de la paupière supérieure et la dilatation de la pupille. Les phénomènes propres au strabisme sont la divergence et la diplopie croisée, et la distance des images croît à mesure qu'on porte l'objet sur la droite du sujet, le malade incline et tourne la tête du côté du muscle paralysé.

* * Il arrive quelquefois que le moteur oculaire interne est incomplètement paralysé, qu'une seule des branches du moteur oculaire externe est paralysée, et il y a seulement strabisme en haut et en bas. Dans le strabisme par paralysie en haut, outre la diplopie, avec images homonymes ou croisées, suivant qu'il y a strabisme en haut et en dedans, ou en haut et en dehors, c'est à la diplopie, à l'écartement des images, en haut ou en bas que l'on reconnaîtra si l'o-

blique inférieur ou supérieur sont paralysés, en même temps que le droit supérieur et inférieur.

* * * Les rhumatismes musculaires, l'inflammation périoculaire, les exopthalmies (de Graefe) ou saillie du globe oculaire, les congestions de l'orbite, causent le strabisme *paralytique*; les tumeurs, les inflammations de l'orbite, les productions syphilitiques, produisent encore un strabisme paralytique mécanique, si l'on peut ainsi dire, une tumeur comprime un muscle et l'empêche d'agir, ou bien l'œil se trouve fixé et reste immobile malgré des contractions musculaires énergiques.

Les efforts que font les muscles antagonistes et les muscles symétriques du côté de l'œil sain peuvent être la cause de l'apparition d'un strabisme musculaire franc de ce côté.

Le strabisme paralytique peut quelquefois guérir seul.

* * * Le strabisme paralytique par cessation de l'action nerveuse excitatrice du muscle, est généralement incurable.

Thérapeutique. — Si les paralysies sont dues à une lésion cérébrale, on appliquera le traitement approprié (V. RAMOLLISSMENT CÉRÉBRAL). Si l'on suppose que la lésion siège sur le nerf moteur lui-même, on aura recours à l'électrisation localisée sur les tempes, aux vésicatoires pansés avec 2 milligrammes de strychnine, aux frictions sèches sur les tempes.

Chez les individus rhumatisants on aura recours aux diaphorétiques : la poudre de Dover, à la dose de 30 à 50 centigrammes par jour est d'un bon usage.

Si la syphilis joue un rôle dans la production de la maladie, s'il y a des tumeurs qui compriment le nerf, on donnera le traitement antisiphilitique des accidents tertiaires.

Les toniques, les excitants, sont d'un bon usage.

Lorsque aucun de ces médicaments n'a réussi, deux traitements ont été proposés, l'orthopédie oculaire avec les verres prismatiques ou la strabotomie. Enfin on pourra avoir recours à un moyen palliatif pour remédier à la diplopie persistante, c'est-à-dire à l'occlusion de l'œil malade que l'on ferme avec des bandelettes de taffetas gommé. Ce traitement est surtout bon pour faire cesser les habitudes vicieuses de la vision des malades (Giraud-Teulon).

Les prismes seront employés, soit pour corriger tout à fait la diplopie, soit pour laisser une diplopie faible afin que l'œil s'efforçant à corriger la diplopie, les muscles paralysés recouvrent un peu de mobilité, grâce à cet exercice. — S'il faut placer un prisme connu dans l'optique des ophtalmologistes et des marchands, sous le nom de prisme de 140, pour corriger la diplopie, il est inutile de rechercher à traiter le strabisme paralytique par les verres prismatiques.

Lorsque le strabisme est ancien, invétéré, lorsque tous les moyens précédents ont échoué, et lorsque la diplopie devient une gêne considérable pour les malades (de Graefe), on coupe le muscle paralysé au ras de son tendon et on le réunit par suture à la sclérotique dans un point plus rapproché de la cor-

née, et en même temps, on sectionne le muscle antagoniste.

La section des muscles obliques n'est pas admise comme une bonne pratique.

Le strabisme paralytique, lorsqu'on n'a pas pu faire cesser la cause de la paralysie, quoi qu'il en ait été dit, ne réclame pas d'autre traitement que celui de la diplopie, les verres prismatiques à base tournée du côté de la déviation. Ainsi le strabisme en haut et en dehors réclame l'usage d'un prisme à base tournée en haut et en dehors, etc.

La ténotomie autorisée seulement la ténotomie de l'antagoniste du muscle paralysé, mais cette opération a l'inconvénient de causer une forte saillie de l'œil; quant au procédé de de Graefe, il est rationnel, mais il a des inconvénients, on ne fait pas impunément des sutures sur un œil sain.

STRAMONIUM. Plante de la famille de solanées, dont les racines, les feuilles et le



Fig. 537. — Stramoine.

semences sont narcotiques, et à haute dose produisent momentanément le délire, la folie et la mort. — On l'emploie contre les névralgies \square , contre les névroses convulsives, notamment contre l'épilepsie \square , dans la manie \square , dans l'asthme \square . Elle s'administre en *poudre*, 10 centigrammes à 1 gramme; en *extrait*, 5 à 20 centigrammes; en *alcoolature*, deux à dix gouttes; en *infusion*, 2 à 4 grammes par litre d'eau; en *fumigation*, dont on respire la fumée au moyen de cigares qu'on fume comme un cigare ordinaire, ou de feuilles qu'on brûle dans une pipe.

STRANGURIE. Difficulté d'uriner produite par la gravelle, des fièvres chez les enfants, par l'urétrite (V. ce mot), par les phlegmasies de la prostate et de la vessie. V. CYSTITÉ.

STRICTUM. État de resserrement, de constriction ou de contraction fibrillaire des tissus

causé par la pléthore, par l'excès de force dans l'état morbide, par l'état inflammatoire (Thémison), c'est l'opposé du *lazum*, qui est l'attribut des sujets débiles, délicats, lymphatiques ou affaiblis par de longues souffrances.

STRONGLE. Le strongle est un entozoaire trouvé dans le rein et dans le tissu cellulaire périnéphrétique des animaux, plus souvent encore que dans les reins de l'homme. Il a de 15 à 80 centimètres et même 1 mètre de long sur 10 à 15 millimètres d'épaisseur. C'est le plus volumineux des entozoaires, aussi l'a-t-on appelé *strongle géant*. Son extrémité antérieure est

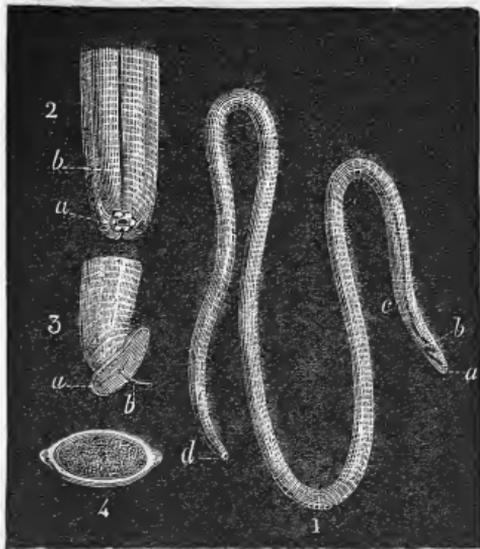


Fig. 538. — Strongle géant.

obtus et renferme une bouche *a* circulaire avec six nodosités périphériques disposées en rosettes, tandis qu'à la queue du mâle se trouve la bourse, et *b* le spicule principal.

** Le strongle encore petit peut être expulsé par l'urine (Bremser, Artaud); mais s'il reste dans le rein, il y détermine une inflammation qui amène la désorganisation de l'organe au milieu d'atroces douleurs. On l'a également observé dans le poumon d'un enfant de six ans (Moquin-Tandon).

STROPHULUS. Papules rouges prurigineuses, formant de petites taches rosées chez les jeunes enfants au moment de la première dentition.

** Le strophulus s'observe sur le visage, sur le tronc et sur les membres, et quand il est très-confluent il peut simuler la roséole.

Thérapeutique. — Contre le strophulus il faut prescrire des bains émollients, des applications de poudre d'amidon ou de lycopode, d'oxyde de zinc et d'amidon, parties égales, des bains alcalins ou des bains sulfureux affaiblis.

STRUMES. Nom donné aux *scrofulides*. V. ce mot.

STRUMEUX. Synonyme de *scrofuloux*. V. SCROFULE.

STRYCHNINE. Alcaloïde extrait de la noix vomique ou de la fève de Saint-Ignace, et doué d'une action spécifique sur la moelle épinière et sur les nerfs moteurs qu'elle fournit aux muscles. C'est un poison de la plus grande énergie, qu'on n'administre jamais sans inquiétude, et qui ne doit se donner que par doses extrêmement faibles. On en fait prendre 1 à 5 milligrammes



Fig. 539. — Strychnose.

à la fois, en augmentant jusqu'à 10 milligram. par jour, et en cas d'empoisonnement il faut faire avaler un verre d'eau iodurée qui la réduit à l'état de composé insoluble. On prescrit indifféremment la strychnine ou le sulfate de strychnine en *granules*, en *pilules* ou en *sirop*. Ce médicament peut s'employer dans les anciennes paralysies symptomatiques, quand les muscles ne sont pas encore atrophiés et que la lésion du cerveau est à peu près guérie ☐; dans les paralysies essentielles ☐, dans l'amaurose ☐, dans la chorée ☐, dans l'épilepsie et dans le choléra ☐.

STUPÉFIANTS. Médicaments qui produisent la stupeur et l'insensibilité. V. NARCOTIQUES.

STUPEUR. Engourdissement passager de l'intelligence et du mouvement, qui se traduit par l'indifférence du regard et par l'hébétéude de la physionomie.

La stupeur est le symptôme de certaines maladies du cerveau ou de la commotion cérébrale et des fièvres typhoïdes, adynamiques et ataxi-

ques. V. CERVEAU (MALADIES DU), CÉRÉBROSCOPIE, FIÈVRE TYPHOÏDE.

STUPIDITÉ. Affaiblissement chronique de l'intelligence causé par une maladie du cerveau ou par l'épilepsie et la folie. V. ces mots.

STYPTIQUES. V. ASTRINGENTS.

STYRAX. Baume liquide extrait par ébullition de l'écorce du *Liquidambar styraciflua*, de la famille des amentacées, qui croît au Mexique. C'est un excitant. On l'emploie solidifié avec la magnésie, comme diurétique et comme astringent dans la blennorrhagie ☐, à la dose de 5 à 10 grammes. Il est plus souvent employé à l'extérieur, soit comme stimulant des plaies atoniques, sous forme d'*onguent styrax*, soit pour servir à la préparation de l'emplâtre de Vigo.

SUBDÉLIRIUM. Trouble des facultés intellectuelles caractérisé par des paroles incohérentes et des rêveries continuelles chez un sujet qui a en partie sa connaissance et qui répond juste lorsqu'on s'applique à fixer son attention. — C'est un *demi-délire* très-commun dans les fièvres typhoïdes adynamiques, dans les maladies graves, et chez les sujets qu'une affection organique menace d'une mort prochaine. V. DÉLIRE, FIÈVRE TYPHOÏDE.

SUBINTRANT. Fièvre intermittente dont les accès, au lieu d'être éloignés, entrent les uns dans les autres, et recommencent avant que le stade du dernier accès soit fini. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

SUBLIMÉ CORROSIF. V. MERCURE (DEUTÉCHLORURE DE).

SUBLUXATION. V. LUXATIONS et DIAS-TASIS.

SUBSTITUTIF. Médicament irritant ayant pour but de produire sur un organe malade une phlegmasie différente de celle qui s'y trouve, pouvant se substituer à elle, et se guérissant ensuite avec plus de facilité que l'autre n'aurait pu faire. — C'est une révulsion sur place (V. RÉVULSION). C'est dans le but de substituer une inflammation aiguë à une phlegmasie rhumatismale ou scrofuleuse qu'on met un collyre au nitrate d'argent dans l'œil. C'est pour substituer à une phlegmasie intestinale chronique une inflammation plus aiguë qu'on purge quelquefois avec le sulfate de soude dans la diarrhée. — Dans un but analogue enfin, on cautérise les plaies leutes à guérir, ou l'on excite, par des pommades excitantes, les dartres anciennes qui ont besoin de cette irritation pour disparaître.

SUCS AQUEUX VÉGÉTAUX. Préparations formées avec des végétaux frais, pilés, et dont on retire par expression et le filtrage, un suc aqueux, souvent utilisé par la thérapeutique.

Suc d'herbes dépuratif ou Jus d'herbes. Feuilles de chicorée, de fumeterre, de bourrache, de cerfeuil, parties égales pilées et filtrées, 100 à 120 grammes le matin à jeun, dans les dartres. ☐.

Suc d'herbes antiscorbutique. Cresson, pissenlit, cochléaria, pensée sauvage et fumeterre, parties égales pour un suc de 100 à 125 grammes dans la scrofule ☐.

Suc de chicorée. Feuilles de chicorée pilées et filtrées pour faire une potion de 100 gram., à prendre à jeun dans la scrofule et dans les maladies de la peau ☐.

On prépare de la même façon des suc de bourrache, de belladone, de ciguë, d'écorce de racine de sureau, etc., mais ces médicaments sont peu employés.

Suc de citrons, de groscilles ou de framboises. Ces fruits pilés et passés donnent un suc que l'on fait prendre avec de l'eau sucrée dans les fièvres, lorsque la soif est très-intense ☐.

Sucs de coings. On le prépare avec des coings pilés et filtrés, de manière à donner 100 grammes environ dans la diarrhée.

SUCCÉDANÉS. Médicaments qu'on peut employer à la place d'une autre substance, en raison de leurs propriétés curatives analogues. — L'apiol, la salicine, le houx et les amers, sont considérés, par quelques médecins, comme les succédanés du quinquina et du sulfate de quinine, mais cela n'est pas encore démontré.

SUCCIN OU AMBRE JAUNE OU KARABÉ. Résine fossile jaune, transparente, composée de bitume et d'acide succinique, douée de propriétés excitantes, antispasmodiques et susceptible de s'électriser par le frottement ou par la chaleur. C'est à cause de cette propriété qu'on emploie le succin chez les enfants sous forme de perles en collier pour prévenir les convulsions.

Le succin distillé produit de l'acide succinique ou *huile volatile de succin*, employée comme antispasmodique dans les convulsions essentielles de l'enfance ☐, et servant avec l'opium à préparer le *sirop de karabé*, qu'on administre comme succédané du sirop diacode ou du sirop de pavots.

SUCCION Procédé chirurgical employé pour la guérison de la cataracte. V. CATARACTE.

SUCCUBE. Rêve péuible dans lequel la personne endormie se croit écrasée par des êtres imaginaires qui la meurtrissent ou qui se livrent sur elle à des actes impudiques.

SUCCESSION. Méthode d'exploration indiquée par Hippocrate pour reconnaître l'existence de l'eau et de l'air dans la plèvre, obli-

geant le médecin à pratiquer l'empyème. V. HYDRO-PNEUMOTHORAX.

La succussion a également servi à des indications curatives plus étranges et justement délaissées dans les cas de luxation des vertèbres (Hippocrate), dans l'accouchement difficile ou dans le prolapsus de matrice, alors qu'on suspendait le malade par la tête ou par les pieds en le secouant d'une certaine hauteur à une petite distance du sol.

SUCRE. Le sucre est une substance neutre extraite de la *canne* et de la *betterave*, et de la plupart des végétaux, qui est à la fois un condiment et un médicament. Sans sucre il n'y aurait pas de pharmacie possible, car il est la base de tous les sirops, de toutes les potions, de toutes les pâtes pectorales et de la plupart des poudres médicamenteuses.

Il y a plusieurs sortes de sucres, mais celui qu'on retire de la *canne* ou de la *betterave*, et qui est cristallisable, mérite le plus d'être employé. Le *sucre de raisin* et le *sucre de glycose*, incristallisables, extraits le premier des fruits et l'autre de l'amidon, sont très-inférieurs et peu usités. Il y a enfin le *sucre de diabètes*, retiré du foie et de la chair musculaire qui n'a encore reçu aucun usage.

Le sucre a été conseillé dans la dyspepsie □, et chose plus extraordinaire dans le diabète, par M. Piorry, alors que tous les médecins suppriment de l'alimentation cette substance et les farineux qui l'engendrent.

On se sert du sucre dans presque toutes les préparations pharmaceutiques; mais il en est quelques-unes qu'il constitue en entier. Ce sont le *sucre candi*, le *sucre d'orge*, le *sucre de pomme*, les *boûles de gomme*, les sucres de fruits aromatisés à la *grenade*, à l'*oranger*, à la *framboise*, à l'*acide citrique*, à la menthe, etc., qu'on emploie dans les bronchites ou pour rafraîchir la bouche et pour aromatiser l'haleine.

SUDAMINA. Vésicules miliaires extrêmement petites, développées à la surface de la peau et formées par l'épiderme soulevée par de la sérosité transparente ou opaline.

Les *sudamina transparents* pellucides existent dans toutes les maladies aiguës, accompagnées de sueurs abondantes, et surtout dans la fièvre typhoïde.

Les *sudamina opaques* existent dans la scarlatine à la surface de l'exanthème (V. SCARLATINE), et dans la suette (V. ce mot) sous forme de vésicules miliaires entourées d'une petite auréole inflammatoire. V. MILLAIRE.

Thérapeutique. — Il n'y a aucune thérapeutique active à faire contre les sudamina. Il faut se borner à lotionner la peau avec de l'eau alcoolisée ou vinaigrée et à saupoudrer la peau avec de la poudre d'amidon.

SUDATION. V. SUEUR.

SUDORIFIQUES OU DIAPHORÉTIQUES

Certains remèdes activent la transpiration cutanée. On les nomme *sudorifiques*. Leur action est fort contestable, et si on ne les administrait dans l'eau chaude qui est peut-être le seul agent sudorifique réel, on ne verrait que bien rarement produire la transpiration.

Les sudorifiques se donnent en général sous forme d'infusion ou de décoction chaude, le malade étant au lit chargé de plusieurs couvertures, mais il y en a qu'on donne à froid et leur effet reste très-douteux.

L'eau chaude, sucrée, rendue excitante par de l'alcool et des plantes aromatiques chez un sujet bien enveloppé de couvertures, est le meilleur des sudorifiques.

Il y a des sudorifiques *externes* dont l'action est directement stimulante de la peau, ce sont :

Les bains d'*étuve sèche*.

Les bains de *vapeur d'eau chaude* ou *aromatique*.

L'*enveloppement au maillot sec et humide* et l'*hydrothérapie*. V. ces mots.

Les sudorifiques *internes* sont :

L'*ammoniaque liquide*, à la dose de vingt à trente gouttes dans une potion gommeuse ;

Le *carbonate d'ammoniaque* à la dose de 1 gramme dans une potion gommeuse ;

L'*acétate d'ammoniaque*, à la dose de 10 à 100 grammes dans une potion ou en tisane ;

L'*hydrochlorate d'ammoniaque*, de 1 à 4 gr., en tisane ou en potion ;

Le *phosphate d'ammoniaque* (Buckler), de 5 à 20 grammes, très-bon dans la goutte et le rhumatisme ;

L'*eau de Luce*, vingt à quarante gouttes ;

L'*esprit de Sylvius*, trente à quarante gouttes, et toutes les autres préparations à base d'ammoniaque ;

Le *soufre*, faible excitant cutané, se donne en poudre ou en tablettes à la dose de 2 à 4 gr. par jour ;

Le *sirop de foie de soufre*, ou *sulfure de potasse*, deux cuillerées à café par jour ;

L'*hyposulfite de soude*, de 2 à 5 grammes dans du sirop ;

Le *sulfure d'antimoine*, en tablettes, d'après la formule de Kunckel, à la dose de quatre à douze par jour ;

La *poudre de Dower*, à la dose de 1 à 2 grammes par jour.

Le *sirop de perchlorure de fer*, trois cuillerées à café par jour ;

La *décoction de gaïac*, édulcorée, 60 grammes par litre d'eau ; l'*extrait de gaïac* en pilules, 2 à 10 grammes par jour ;

La *décoction de salsepareille*, ou de *squaine*, ou de *sassafras*, pour tisane, 60 grammes par litre d'eau. Le *sirop de salsepareille* ou de *squaine*, 60 à 120 grammes par jour ;

Les *bois sudorifiques*, qui sont : le gâac, la salsepareille, la squine et le sassafras, mélangés à parties égales et soumis à la décoction,

Les *espèces sudorifiques*, pour infusion, qui sont : du bois de sassafras rapé, des fleurs de sureau, de bourrache et de coquelicot.

La *douce-amère*, en poudre, à la dose de 1 à 8 grammes; en extrait, sous forme de pilules, 60 centigrammes à 1 gramme; en sirop, 60 grammes dans une tisane amère; enfin en infusion, 20 grammes par litre;

La *lobélie enflée*, en teinture, trente à soixante gouttes par vingt-quatre heures en potion;

Les *fleurs de sureau*, en infusion, 4 à 8 gr. par litre; les *baies de sureau*, en extrait, 2 à 10 grammes par jour;

La *pensée sauvage*, en infusion, 10 grammes par litre d'eau; la *chicorée*, le *pissenlit*, la *fumeterre*, se donnent à la même dose et de la même manière;

La *racine de patience*, de *bardane* et de *saponaire*, en décoction, 20 à 30 grammes par litre d'eau;

Sommités fleuries du chardon béni, 15 à 30 grammes en infusion;

Esprit volatil de corne de cerf, dix à trente gouttes;

Camelle en poudre, 0^m,60 à 0^m,75; huile essentielle, quelques gouttes dans une potion;

Feuilles de laurier, en poudre, 2 à 4 grammes par jour.

Infusion de sauge, de *mélisse*, de *chamædryes*, de *coriandre* avec *fenouil*, de *camomille*, de *matricaire*, de *bourrache*.

SUETTE. Un flux abondant de sueur, accompagné de symptômes généraux plus ou moins graves d'adynamie, d'oppression et d'anxiété péricordiale, avec éruption vésiculo-pustuleuse confluyente, souvent suivie de mort, caractérise la *suelette* ou le *mal cardiaque* des anciens.

* * On voit la *suelette* à l'état *épidémique*, *sporadique* et *endémique*, mais c'est dans le cas d'épidémie qu'elle est le plus dangereuse.

* * La *suelette* n'attaque que très-rarement les jeunes enfants et les vieillards.

* * Les altérations anatomiques de la *suelette* observées à la peau, telles que la miliaire rouge, vésiculeuse, pustuleuse et les sudaminas incolores sont toutes des effets de la maladie et n'en saurait être la cause.

* * Toute sécrétion exagérée des follicules de la sueur, quelle qu'en soit la cause, entraîne la production d'une plus ou moins grande quantité de miliaire.

* * On produit à volonté la miliaire par des bains de vapeur, des sudorifiques et en se couvrant beaucoup, de manière à provoquer une abondante transpiration.

* * La *suelette* foudroyante débute d'emblée sans prodromes, par des sueurs très-abondantes,

suivies d'agitation excessive et d'une angoisse péricordiale horriblement douloureuse qui entraîne rapidement la mort.

* * La *suelette* s'annonce souvent par des prodromes de céphalalgie, de malaises, de douleurs articulaires, d'oppression cardiaque, suivis d'un écoulement continu abondant de sueur fétide, qui ruisselle sous le lit des malades, qui détermine l'apparition d'une miliaire abondante, accompagnée de desquamation et qui amène souvent la mort au milieu d'une angoisse sternale très-douloureuse.

* * Dans sa période de sueur la *suelette* n'est pas accompagnée de fièvre, et ce phénomène n'apparaît que si la maladie se prolonge et s'accompagne d'éruption de miliaire.

* * Deux ou trois jours de *suelette* produisent sur le corps des picotements suivis d'une éruption miliaire rouge très-abondante, se terminant par desquamation furfuracée.

* * *Bénigne*, la *suelette* suit une marche régulière et très-favorable, mais dans certains cas elle est *maligne*, accompagnée d'une forte prostration, de délire, de soubresauts dans les tendons, de convulsion et d'une épigastrie très-intense.

* * La *suelette* maligne s'accompagne de sueurs très-abondantes, et la face offre alors une altération très-considérable qui est l'indice d'une situation très-dangereuse.

* * Dans quelques cas la *suelette* est si grave que les malades succombent sans laisser le temps à l'éruption cutanée de se produire.

La mort a souvent lieu dans les deux ou trois premiers jours de la *suelette*, quand la maladie est foudroyante, mais ailleurs elle a lieu d'une façon plus tardive par suite de l'épuisement occasionné par la transpiration.

* * Les cadavres de ceux qui meurent de la *suelette* miliaire ne renferment aucune altération organique, mais ils offrent cela de particulier, que la putréfaction s'y accomplit très-rapidement.

* * La peau d'un malade affecté de *suelette*, donne à la main une sensation d'humidité chaude, savonneuse, caractéristique de la maladie.

* * Dans la *suelette*, la sueur abondante qui ruisselle de la peau et qui mouille le linge, les draps et les matelas, a une odeur fétide spéciale caractéristique.

* * C'est du deuxième au sixième jour de la *suelette* qu'on voit apparaître le point et l'agitation qui précèdent de peu la miliaire rouge, vésiculeuse ou bulbeuse de la *suelette*.

* * L'anxiété, l'oppression, la constriction péricordiale de la *suelette* dans les cas graves, ont quelque chose de spécial qui n'appartient qu'à cette maladie.

* * Dans sa forme épidémique la *suelette* est

excessivement grave et fait périr la plupart de ceux qu'elle atteint.

* * La convalescence de la suette grave, excessivement pénible et très-prolongée, s'accompagne d'un état d'anémie, de faiblesse musculaire et d'épuisement nerveux fort graves, qui ne guérit qu'au bout de plusieurs mois de traitement.

* * La suette sporadique ne donne généralement lieu qu'à une diaphorèse et à une éruption miliaire peu abondantes et sans gravité.

* * La suette se manifeste souvent sous forme rémittente, avec des sueurs qui augmentent d'une façon régulière à certaines heures du jour.

Thérapeutique. — C'est un tort de surcharger de couvertures les malades affectés de suette, et de leur donner des boissons chaudes ou stimulantes.

La suette doit être combattue par une demi-diète, des boissons acidules fraîches, le renouvellement de l'air et le changement de linge fait avec les précautions désirables.

L'*ipécacuanha* est par excellence le remède de la suette, et il doit être donné dans toutes les formes et à toutes périodes de la maladie.

Les évacuants ne sont utiles dans la suette que pour combattre la constipation et nullement pour arrêter les progrès du mal.

Les saignées générales et locales sont en général d'un assez mauvais usage contre la suette.

L'oppression et l'épigastrique de la suette sont fort amoindries par les frictions avec un mélange de parties égales de térébenthine et d'ammoniaque (Gailard).

L'*émétique* a été donné à titre d'altérant dès le début de la suette, avant l'éruption, mais son efficacité est fort contestable.

Les *antispasmodiques* et les *narcotiques* sont utiles à employer contre les étouffements dont se plaignent les malades, contre leur agitation nerveuse, leur angoisse cardiaque et enfin contre tous les phénomènes nerveux de la suette.

Le *nitrate de potasse* a été donné à la dose de 2 à 6 grammes.

Les *lotions d'eau froide* sont quelquefois suivies de résultats avantageux.

On a donné les *sudorifiques* en même temps qu'on couvrait démesurément les malades sous prétexte que la suette était une fièvre éruptive. C'est une erreur. Trop couvrir les malades entraîne une diaphorèse plus abondante et hâte le moment de la mort.

Les *toniques*, le *vin* et le *quinquina* sont ce qu'il y a de mieux à employer dans la suette, surtout si l'on a soin de ne pas trop couvrir les malades.

Quand il y a de la rémittence dans le pouls et dans les sueurs, la suette doit être traitée par le *sulfate de quinine*, 1 à 2 grammes en potion, et 2 à 3 gram. en lavement.

SUEUR. Sécrétion de liquide acide, salé, plus ou moins odorant, ayant lieu par les glandes cutanées sudoripares.

* * La chaleur, l'exercice, l'excès de vêtements et l'ingestion des boissons excitantes et

stimulantes, aromatiques, produisent normalement la sueur.

* * La sueur est un des symptômes de la période de réaction de la fièvre.

* * Des sueurs abondantes nocturnes, dites *colliquatives*, se montrent toujours dans les maladies chroniques, et particulièrement dans la phthisie pulmonaire.

* * Il y a des éphidroses partielles qui occupent la tête, les aisselles, les pieds et quelquefois une seule moitié du corps.

* * La miliaire rouge et la miliaire transparente ou *sudamina* accompagnent presque toujours la sueur des maladies aiguës.

* * La suppression des sueurs générales et de la transpiration cutanée produit souvent l'albuminurie et l'hydropisie du tissu cellulaire.

* * Quand la sueur habituelle des pieds est subitement supprimée, il en résulte souvent des maladies graves des membranes muqueuses, et surtout des organes pulmonaires.

* * La sueur excessive, précédée de frisson et de chaleur apparaissant d'une façon régulière à vingt-quatre ou quarante-huit heures de distance indique une fièvre intermittente simple ou pernicieuse.

Thérapeutique. — Contre les sueurs profuses; il n'y a d'abord rien autre chose à faire qu'à changer le linge pour éviter les refroidissements, et, de temps à autre, donner des bains alcoolisés pour nettoyer la peau des matières qui la recouvrent.

La sueur intermittente doit être traitée par le sulfate de quinine, à 1 ou 2 grammes par jour. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

L'*agaric blanc* (*Boletus laricis*) qui n'est plus guère employé aujourd'hui comme drastique se prescrit encore quelquefois pour combattre les sueurs nocturnes des phthisiques; c'est la *poudre* que l'on emploie à la dose de 2 à 3 décigrammes, en une prise, le soir en se couchant, ou bien les pilules suivantes :

Pilules contre la sueur.

Agaric blanc	} à 4 gramme.
Mucilage de gomme arab.	
Extrait de gentiane	q. s.

Faites dix-huit pilules. Quatre le soir contre les sueurs nocturnes et colliquatives des phthisiques □. (Burdach.)

Pilules d'agaric blanc opiacé.

Agaric blanc	4 gramme.
Extrait gommeux d'opium	45 centigrammes.

Mélez. Pour six pilules. Une, puis deux le soir, dans la phthisie pulmonaire accompagnée de sueurs abondantes □. (Rayer.)

Oxyde de zinc. 30 à 50 centigrammes tous les soirs et au besoin dans la nuit □. (Jackson.)

Lotions avec une *solution aigre d'acide hydrochlorique* dans la glycérine; laver avec de l'eau et ensuite avec du savon mouillé. Dans les sueurs profuses des phthisiques □.

La sueur de l'aisselle ou des pieds est quelquefois

si gênante par son odeur que par son abondance, qu'on cherche quelquefois à en amoindrir la quantité par les moyens suivants :

Vin de *sang-dragon*, ou la poudre, 2 à 8 grammes par jour.

Infusion vineuse de *sauge*, 60 à 100 grammes par jour.

Lotions avec le permanganate de potasse (5 centigrammes pour 250 grammes d'eau), est un désinfectant rapide et sans inconvénient chez ceux qui ont une sueur nauséabonde des pieds [±].

Saupoudrer les pieds avec la *poudre de lycopode* [±].

Pédiluves frais et acidulés d'acide chlorhydrique [±].

Lotions avec la teinture de coaltar (1 gramme pour 250 grammes d'eau) [±+].

Toucher les orteils avec un pinceau trempé dans le mélange suivant :

Oxyde rouge de plomb 1 gramme.
Sous-acétate de plomb liquide 30 id.

Mêlez par trituration dans un mortier et agitez chaque fois (remède dangereux.) (A. Goffard.)

Applications *fréquentes d'argile ramollie* dans l'eau et passée au tamis pour la débarrasser des pierres qu'elle renferme, étendue par couches minces sur les parties sécrétantes. Dans les sueurs fétides des pieds et de l'aisselle. (Schreiber.)

Lotions avec une solution aigre d'acide hydrochlorique dans la glycérine et ensuite laver et saonner. Dans les sueurs des pieds et des mains.

On attribue souvent à la disparition des sueurs aux pieds les accidents d'asthme ou de nécroses et autres que présentent les malades. Dans ces cas, on peut recourir au moyen suivant qui est l'*acétate de plomb*, 4 à 5 centigrammes en pilules, ou bien à l'application de chaussettes de caoutchouc très-mince.

Ce moyen suffit très-souvent pour rappeler aux pieds la transpiration disparue.

SUFFOCANT. On dit *catarrhe suffocant* pour exprimer l'angoisse, l'orthopnée, la cyanose et l'anesthésie cutanée incomplète qui accompagnent la *bronchite capillaire* (V. ce mot), l'asthme (V. ce mot), et la bronchite des maladies du cœur à leur dernière période.

SUFFOCATION. La gêne respiratoire excessive, avec anhélation, sifflement laryngé, cyanose et anesthésie caractérise la suffocation.

** La suffocation dépend d'une affection nerveuse des organes respiratoires dans le spasme de la glotte, de la paralysie diaphragmatique ou phréno-glottisme, l'asthme, l'angine de poitrine, l'hystérie, le faux croup (V. ces mots), ou d'une *compression des nerfs cervicaux phréniques et intercostaux*, par une carie vertébrale, pressant la moelle, par la tuberculose et les tumeurs du médiastin, par le goître (V. ces mots), enfin d'une *maladie du cœur, du poulmon ou de l'abdomen*, telle que l'anévrysme aortique ou cardiaque, les rétrécissements et les insuffisances valvulaires, les corps étrangers du larynx, le croup, les épanchements considérables de la plèvre, la bronchite capil-

laire, la coqueluche, l'emphysème, l'ascite excessive, la pneumatose gastro-intestinale de certaines fièvres typhoïdes, etc.

Thérapeutique. — Dans la suffocation nerveuse les *antispasmodiques* (V. ce mot), les *aspirations d'eau froide* sur la figure, l'*insufflation d'air froid*, les *sinapismes*, les *ventouses sèches*, la *flagellation* et l'*irritation* des membres inférieurs, l'*application du révulseur* Baunstedt, les *piqûres multipliées de la peau avec une aiguille* suivies d'une friction avec un liniment ammoniacal, quelquefois un *vomitif* s'il y a des mucosités bronchiques, et une *saignée* ou des *sangsues* s'il y a de la cyanose, sont des choses très-utiles.

Dans la suffocation par corps étranger du larynx ou rétrécissement de cet organe, ou le croup, il faut donner des *vomitifs coup sur coup* toutes les heures, et s'il y a un commencement d'anesthésie, ouvrir la trachée pour y mettre une canule. V. CROUP, LARYNX.

Lorsque la suffocation résulte d'une compression de la moelle et des nerfs de la respiration, il faut recourir aux *antispasmodiques*.

S'il y a paralysie essentielle des muscles intercostaux et du diaphragme à la suite de la convalescence d'une maladie aiguë ou de la diphthérie (V. ce mot et PARALYSIE), il faut employer les *ferrugineux*, les *toniques*, l'*hydrothérapie* et l'*électricité*.

La suffocation des maladies du cœur et des gros vaisseaux exige le traitement de ces maladies. V. CŒUR, AORTE, PÉRICARDITE.

Dans les maladies du poulmon la suffocation réclame l'emploi de moyens particuliers. V. EMPHYSÈME, BRONCHITE CAPILLAIRE, ASTHME, PLEURÉSIE, COQUELUCHE.

Dans la suffocation par ascite, il faut faire la *paracentèse du péritoine*; mais si la suffocation dépend d'une pneumatose, suite de vólulus et de péritonite ou de hèvre typhoïde, il faut prescrire l'*ammoniaque*, 4 à 2 grammes dans de l'eau sucrée, et, si cela ne réussit pas, faire la *ponction de l'intestin* avec un trocart capillaire (Piedagnel), ou enfin le *cathétérisme du colon* avec une sonde œsophagienne de caoutchouc (Piorry).

FORMULAIRE DE LA SUFFOCATION.

Potion antispasmodique.

Valériane concassée. 5 grammes.

Faites infuser dans :

Eau 100 grammes.

Ajoutez :

Musc 40 centigrammes.

Teinture d'ambre 10 grammes.

Sirop de fleur d'orange. 20 id..

F. s. a. Prendre par cuillerées toutes les demi-heures dans les cas de laryngite spasmodique. On prescrit en même temps des lavements d'*asa fœtida*. (Wendt.)

Éther sulfurique alcoolisé.

(Liquueur d'Hoffmann.)

Éther sulfurique à 56° 3/4 à 100 grammes.
Alcool à 85° centigrades.

Mélangez exactement, et conservez pour l'usage

dans un flacon bien bouché. S'emploie comme l'éther et on le donne à la dose de 5 à 15 grammes par jour. L'esprit d'éther sulfurique des Anglais contient le double d'alcool.

Potion antispasmodique.

Sirup de fleur d'oranger.	32 grammes.
Eau distillée de tilleul.	à 64 id.
Ether de fleur d'oranger.	2 id.
Ether sulfurique.	2 id.

F. s. a. A prendre par cuillerées à bouche.
(Codex.)

Potion antispasmodique.

Sirup d'opium.	} à 15 grammes.
Eau de fleur d'oranger.	
Sirup de sucre.	40 id.
Ether sulfurique.	2 id.
Eau.	40 id.

Par cuillerées à bouche. (F. H. P.)

Potion au chloroforme.

Chloroforme. 5 à 40 gouttes.

Délayez dans un jaune d'œuf. Ajoutez :

Sirup de sucre.	30 grammes.
Eau.	150 id.

Prendre toutes les deux heures deux cuillerées à bouche.

SUGILLATIONS. Ecchymoses superficielles peu étendues, qui se produisent dans le scorbut et dans le purpura. V. ces mots.

SUICIDE. Attentat sur la vie de l'homme par lui-même. V. FOLIE et MONOMANIE SUICIDE.

SUIE. Matière noire formée dans la combustion du bois et que la fumée emporte avec elle sur les parois des cheminées où elle se condense en plaques plus ou moins épaisses.

La suie est formée de carbone, d'huile empyreumatique et d'acide acétique. Unie à la potasse elle constitue la *fuligokali* (V. ce mot). On s'en sert à la dose de 4 à 10 grammes sur 30 gram. d'axonge, pour faire de la pommade vantée contre l'impétigo, l'eczéma et la teigne.

SUIF. Matière grasse extraite par fusion du tissu adipeux du bœuf et du mouton. On l'emploie en pommade contre l'érysipèle.

SULFATES. Sels produits par la combinaison de l'acide sulfurique avec les bases. Beaucoup sont utilisés en thérapeutique. Parmi eux il y a :

1° *Le sulfate d'alumine et de potasse.* V. ALUN ;

2° *Le sulfate d'ammoniaque* ou *sel de Glauber* ;

3° *Le sulfate d'atropine.* Ce sel soluble s'emploie comme collyre, destiné à faire dilater la pupille, à la dose de 10 centigrammes pour 20 grammes d'eau. Une goutte matin et soir ;

4° *Le sulfate de bébéérine* (V. ce mot). Il a été employé par Patterson contre les fièvres

intermittentes, à la dose de 1 à 2 grammes ;

5° *Le sulfate de cadmium*, employé comme collyre dans les ophthalmies chroniques, à la dose de 1 à 2 grammes par 30 gram. d'eau ;

6° *Le sulfate de chaux* ou *pietre à plâtre*. Il ne sert en médecine qu'après avoir été délayé dans l'eau pour imbiber des bandes de toile qu'on roule autour des membres dans les cas de fracture ou de tumeur blanche pour faire un appareil plâtré inamovible ;

7° *Le sulfate de cinchonine*, employé à la dose de 2 à 4 grammes pour guérir les fièvres intermittentes. Il est moins cher que le sulfate de quinine, mais il est beaucoup moins efficace ;

8° *Le sulfate de cuivre* ou *vitriol bleu*. Ce sel, très-soluble, est employé à l'état solide pour cautériser le bord des paupières atteint de blépharite chronique, l'intérieur des paupières conjonctivite granuleuse et le pharynx ou les amygdales en cas d'angine pharyngée chronique. Dissous dans l'eau distillée (1 gramme pour 30) il est employé comme collyre dans les ophthalmies, scrofules, et à 40 grammes par litre ; il sert d'injections dans la blennorrhagie et dans la leucorrhée à l'intérieur. On s'en sert comme vomitif dans le croup, et on le donne à la dose de 1 à 4 grammes pour 30, comme moyen de guérison de l'épilepsie ;

9° *Le sulfate de cuivre ammoniacal*, employé en potion ou en pilules dans l'épilepsie, à la dose de 5 à 30 centigrammes ;

10° *Le sulfate de fer* ou *couperose verte*. Ce sel, très-soluble et fort astringent, est employé dans les hémorrhagies scorbutiques, dans la chlorose, dans l'aménorrhée chlorotique et comme fébrifuge, à la dose de 10 à 30 centigrammes, en pilules mieux qu'en potion. On en fait une pommade, 5 grammes sur 30 d'axonge contre l'érysipèle ;

11° *Le sulfate de magnésie* ou *sel d'Epsom*, ou *sel de Sedlitz*. Ce sel, très-soluble, n'est employé que comme purgatif, à la dose de 30 à 60 grammes dans une bouteille d'eau aromatisée avec du suc de citron ;

12° *Le sulfate de manganèse*, employé contre la chlorose, à la dose de 10 à 20 centigr. ;

13° *Le sulfate de mercure*, employé en pommade, à la dose de 2 grammes pour 30 gram. d'axonge, dans les exostoses syphilitiques ;

14° *Le sulfate de morphine*. Ce sel, plus soluble que les autres sels de morphine, s'emploie en pilules à la dose de 1 à 5 centigrammes contre les névralgies. On l'administre à la même dose par la méthode endermique sur la peau qui vient d'être dénudée par un vésicatoire ;

15° *Le sulfate de potasse* ou *sel de duobus*. Ce sel, très-soluble, se donne comme purgatif à la dose de 30 grammes dans une bouteille d'eau avec du jus de citron.

16° Le *sulfate de quinine*. Ce sel est employé en *poudre*, en *pilules* ou en *potion acidulée*, avec une suffisante quantité d'acide sulfurique; en *lavement*, dans de l'eau acidulée; ou en *pommade*, 3 grammes sur 30 grammes d'axonge. Quand on le donne à l'intérieur c'est à la dose de 15 centigrammes à 1 et 2 ou 3 gram. par jour. Il s'administre 1° : dans les fièvres intermittentes peu après la fin de l'accès $\boxplus\boxplus$; 2° dans les fièvres pernicieuses; 3° dans les névralgies périodiques $\boxplus\boxplus$; 4° dans le rhumatisme articulaire aigu à 2 et 3 grammes par jour (Briquet) $\boxplus\boxplus$, mais à cette dose le médicament produit quelquefois des vertiges, de la surdité et de l'amaurose;

17° Le *sulfate de soude* ou *sel de Glauber*. Ce sel, très-soluble, ne s'emploie qu'à titre de purgatif, à la dose de 30 à 60 grammes dans une bouteille d'eau avec du jus de citron \boxplus ;

18° Le *sulfate de zinc* ou *vitriol blanc*. Ce sel, très-soluble, n'est employé qu'à l'extérieur. On s'en sert pour préparer des *collyres* à la dose de 1 à 2 grammes pour 30 grammes d'eau et des injections contre la blennorrhagie à la dose de 2 à 3 grammes de sel pour 30 grammes d'eau \boxplus .

SULFITES. Sels produits par la combinaison de l'acide sulfureux avec les bases. Les sulfites sont peu employés en thérapeutique, mais parmi eux il y en a un, le *sulfite sulfuré de soude* ou *hyposulfite de soude*, qui est très-vanté contre la phthisie pulmonaire, par le docteur Churchill \boxplus .

SULFURES. Corps engendrés par la combinaison du soufre et d'un autre corps simple. Plusieurs sont utilisés par la thérapeutique. Ce sont : 1° le *sulfure* et le *bisulfure d'ammonium* employés en *potion* à la dose de 5 à 10 gouttes comme le rhumatisme et la goutte.

2° Le *sulfure d'antimoine* ou *foie de soufre* antimonié, donné en *poudre* ou en *pilules*, à la dose de 2 à 10 grammes contre les maladies chroniques de la peau \boxplus . Il entre dans la composition de la tisane de Feltz.

3° Le *sulfure d'antimoine hydraté* ou *kermès minéral*. Ce sel, insoluble, rougeâtre, est très-employé en *pastilles* de 50 centigrammes, ou en *potion* à la dose de 5 centigrammes à 1 gramme comme expectorant dans la pneumonie. V. KERMÈS.

4° Les *sulfures d'arsenic*. Le *sulfure rouge* ou réalgar et le *sulfure jaune* ou orpiment sont les seuls qu'emploie la thérapeutique. Ils font partie des *poudres escharotiques* et des *pâtes épilatoires*.

5° Le *sulfure de calcium* ou *foie de soufre calcaire* s'emploie comme expectorant dans le croup et dans la bronchite chronique, à la dose de 20 à 50 centigrammes dans une *potion*.

6° Le *sulfure de carbone* ou *carbure de soufre* ou *carbure* s'emploie à l'extérieur contre la gale \boxplus et contre les rhumatismes musculaires \boxplus ; à l'intérieur on l'emploie comme aphrodisiaque, à la dose de deux à quatre gouttes dans un verre d'eau sucrée.

7° Le *sulfure d'étain* ou *or mussif*, employé contre le tœnia à la dose de 10 à 15 gram. dans un peu de miel \boxplus .

8° Le *sulfure de fer* avec lequel on prépare le *persulfure de fer hydraté* employé d'après Bouchardat et Sandras, comme le meilleur antidote du sublimé corrosif et des sels d'arsenic de plomb et de cuivre.

9° Les *sulfures de mercure*. Le *sulfure rouge* ou *cinnabre*, ou *vermillon*, ou *minium* et le *sulfure noir* sont les seuls qui soient employés en médecine. Le premier ne sert que pour faire des fumigations (1 gramme sur une plaque de fer chaud), le malade étant dans une caisse avec la tête dehors. Il s'emploie ainsi contre les syphilides \boxplus . Le *sulfure noir* de mercure est peu employé, cependant il a été vanté comme très-utile dans la fièvre typhoïde à la dose de 1 à 2 grammes \boxplus .

10° Le *sulfure de potasse* ou *foie de soufre*. Ce sel est très-employé à la dose de 100 gram. pour préparer les bains sulfureux artificiels, et à l'intérieur à la dose de 10 à 50 centigrammes, en *potion* contre le croup et la bronchite chronique \boxplus . On en fait un sirop qui est employé dans les mêmes circonstances, à la dose de 15 30 grammes.

11° Le *sulfure de sodium*. Ce sel s'emploie dans le but et de la même manière que le *sulfure de potassium*, mais il lui est préférable pour la préparation des bains. Uni avec parties égales de chaux, il forme une bonne pâte épilatoire. V. ce mot.

SULFUREUX. V. ACIDE SULFUREUX.

SULFURIQUE. V. ACIDE SULFURIQUE.

SUMAC VÉNÉNEUX OU **RHUS TOXICODENDRON.** Arbuste de la famille des térébenthacées, dont les feuilles contiennent un suc âcre, vénéneux, très-irritant de la peau; on le donne en *extrait* à la dose de 5 à 10 centigrammes dans les maladies chroniques de la peau et dans les paralysies.

SUMBUL. Plante de la famille des ombellifères, dont la racine odorante, musquée, fournit une résine qui se donne à la dose de 30 à 50 centigrammes par jour, en *pilules*, contre la bronchite chronique, la phthisie pulmonaire et la cystite chronique \boxplus . Cette résine sert à faire une teinture, un sirop et des pastilles employées dans les mêmes circonstances.

SUPERPURATION. Purgation excessive occasionnée par un purgatif trop énergique ou

administrée à une dose trop considérable. V. PURGATIF.

SUPPOSITOIRE. Les suppositoires sont des médicaments solides, toniques, longs de 5 à 6 centimètres, formés de beurre de cacao, de savon ou de suif, uni à un peu de cire, destinés à être introduits dans l'anus, où il faut les laisser fondre. On coule le mélange dans de petits cônes de papier enfoncés dans du sable, et on l'en retire quand il est refroidi. On y incorpore souvent des substances médicamenteuses, telles que l'aloès, la belladone, le ratanhia, etc. Ils s'emploient, les uns, pour provoquer des gardes-robes, les autres pour irriter le rectum et produire des hémorroïdes ou pour guérir a fissure anale.

Suppositoires anthelminthiques.

Aloès	25 grammes.
Sel commun	12 id.
Farine	60 id.
Miel	q. s.

Faites des suppositoires. Un par jour ☐. (Swédiaur.)

Suppositoires antihémorrhoidaux.

Charbon de liège	} à 4 grammes.
Cire	
Beurre	2 id.

Faites des suppositoires. Un par jour ☐. (Cadet.)

Suppositoires astringents.

Poudre de tormentille	} à 8 grammes.
Poudre d'écorce de chêne	
Miel	q. s.

Faites des suppositoires. On les emploie contre la chute du rectum ☐. (Cadet.)

Suppositoires calmants.

Cire blache	15 grammes.
Populéum	40 id.
Rob de belladone	5 id.

Faites dix suppositoires. Dans les hémorroïdes ☐. (Labordette.)

Suppositoires au calomel.

Beurre de cacao	18 grammes.
Calomel	6 id.

Suppositoires de ciguë.

Beurre de cacao	4 grammes.
Cire	} à 1 id.
Extrait de ciguë	

On ramollit l'extrait et on l'ajoute à la matière au moment de la couler.

On prépare ainsi contre la fissure anale les suppositoires avec l'extrait de ratanhia ☐.

Suppositoires emménagogues.

Beurre de cacao	8 grammes.
Aloès	4 décigramme.
Castoréum	} à 5 id.
Assa foetida	

Plusieurs jours de suite à l'époque présumée des règles ☐.

Suppositoires d'ergotine.

Taillez un morceau de savon en cône et enduisez-le

d'ergotine. — Hémorrhagies rectales et hémorroïdales ☐. (Bonjean.)

Suppositoires laxatifs.

Savon	60 gramme.
Sel commun	30 id.
Miel épais	q. s.

Faites des cônes et enduisez-les d'huile d'absinthe ☐.

Suppositoire au sulfate de quinine.

Sulfate de quinine	4 gramme.
Beurre de cacao	6 id.

F. s. a. un suppositoire ou deux ☐. (Boudin.)

Suppositoires vaginaux.

Chlorure de zinc liquide	5 gouttes.
Sulfate de morphine	25 milligrammes.
Mucilage adragant	6 grammes.
Sucre pulvérisé	3 id.
Amidon	9 id.

Mélez exactement et moulez de façon que le suppositoire soit creux et n'ait que 2 millimètres d'épaisseur.

Ces suppositoires ont exactement la forme d'une boule de Nancy, ovale et aplatie, et sont munis à une extrémité d'une petite boule qui sert à les retenir.

Dans la vaginite aiguë et chronique ☐. (Gaudriot.)

Suppositoire de belladone.

Beurre de cacao	5 grammes.
Extrait de belladone	5 centigrammes.

Contre la constipation ☐.

SUPPRESSION. Cessation d'une évacuation naturelle, d'un flux morbide ou disparition rapide d'une affection dartreuse. V. HÉMORRHOÏDES, MENSTRUATION, LOCHIES, DARTRES, MÉTASTASE.

SUPPURATIFS. Mot vague désignant les topiques dont on se sert pour favoriser la guérison des plaies. V. STIMULANTS.

SUPPURATION. La suppuration est un mode de terminaison des inflammations (V. PHLEGMON). C'est un effet et une conséquence de la destruction d'un organe ou de portions d'organes morts qui s'éliminent. V. GANGRENE et ULCÈRES.

Les effets des suppurations prolongées sur l'économie sont la fièvre hectique. V. ce mot.

La suppuration obtenue par les vésicatoires permanents ou les sétons sont des moyens thérapeutiques dits révulsifs, et dérivatifs, dont l'usage aujourd'hui se perd avec juste raison.

SURDI-MUTITÉ. Quand la surdité ou privation des sens de l'ouïe est congénitale, elle engendre la surdi-mutité.

** La surdi-mutité congénitale est incurable et dépend ou d'une maladie du cerveau, ou d'une maladie des os de l'oreille ou de l'influence fâcheuse exercée sur l'enfant par la consanguinité des parents. V. OREILLE (MALADIES DE L').

Thérapeutique. — L'inflammation du conduit auditif externe, l'eczéma de ce conduit et l'épaississement de la membrane du tympan peuvent produire la surdité, et alors les injections d'eau de morelle, d'eau de feuilles de noyer, d'eau de goudron, de savon, — l'huile d'amandes douces, l'huile de lis, l'huile de goudron (4 grammes sur 30 grammes), la glycérine de Price, — l'éther, deux gouttes matin et soir, sont très-utiles aux malades. V. OREILLE (INFLAMMATION DE L').

La perforation de la membrane du tympan et des cellules mastoïdiennes a été faite pour guérir la surdité qui résulte de l'oblitération de la trompe d'Eustache. V. OREILLE.

Quand la surdité résulte d'une angine granuleuse, tonsillaire ou pharyngée chronique, en rapport avec une diathèse herpétique, il faut faire usage de gargarismes d'alun, de gargarismes d'Eaux-Bonnes, de Cauterets ou du mont Dore prises à la source, — de fumigations pharyngées d'arnica, de valériane, de plantes aromatiques, enfin de douches d'eau d'Engbrien, de Luchon, de Bonnes dans le pharynx et sur les amygdales.

Dans la *surdité nerveuse* qui tient à une paralysie incomplète ou complète du nerf auditif, on peut recourir à l'électricité en inclinant la tête et en mettant dans l'oreille à moitié remplie d'eau tiède le *pôle positif* de l'appareil, tandis que l'autre est placé à la nuque. C'est un essai qui n'a rien de dangereux et qui peut quelquefois amener la guérison.

Traitements empiriques.

Baume acoustique créosoté.

Alcoolat de mélisse composé . . .	40 grammes.
Huile d'amandes douces.	20 id.
Fiel de bœuf.	40 id.
Créosote	40 gouttes.

Mêlez et agitez. Matin et soir, quelques gouttes sur du coton à placer dans l'oreille ☐.

Gouttes d'aconitine.

Aconitine.	1 gramme.
Alcool rectifié.	8 id.

Faire dissoudre.

Quelques gouttes sur du coton à placer dans l'oreille ☐. (Turnbull.)

Alcoolature de racine d'aconit.

Racine fraîche d'aconit . . .	} à 100 grammes.
Alcool à 40°	

Pilez la racine, laissez macérer, puis filtrez, et quelques gouttes sur du coton dans l'oreille ☐.

Huile créosotée.

Créosote.	5 grammes.
Huile d'amandes douces.	20 id.

Quelques gouttes matin et soir dans l'oreille avec un pinceau ☐.

Injection de térébenthine.

Savon médicinal.	20 grammes.
Térébenthine de Venise.	40 id.
Eau distillée	200 id.

Mêlez et ajoutez :

Teinture de benjoin.	5 grammes.
------------------------------	------------

Cinq à six injections par jour ☐. (Detharding.)

Gouttes de véraltrine.

Véraltrine.	1 gramme.
Alcool rectifié.	8 id.

Faites dissoudre.

A mettre quelques gouttes dans l'oreille sur une petite boulette de coton ☐.

Gouttes de delphine.

Delphine.	1 gramme.
Alcool rectifié.	8 id.

Faites dissoudre.

A mettre quelques gouttes dans l'oreille sur une petite boulette de coton ☐.

Baume auriculaire de Rust.

Camphre	15 centigrammes.
Huile d'amandes douces.	30 grammes.

Ajoutez à la solution :

Alcool ammoniac anisé	50 centigrammes.
---------------------------------	------------------

Trois ou quatre gouttes dans l'oreille ☐.

Injection auriculaire camphrée.

Camphre	5 grammes.
Huile de cajepout	10 id.
Huile d'amandes douces.	15 id.

Faire deux injections par jour ☐.

Baume acoustique.

Baume du Pérou	2 grammes.
Baume tranquille.	} à 4 id.
Suc d'oignon blanc.	

Injections deux ou trois fois par jour dans l'oreille.

Baume acoustique composé.

Baume opodeldoch.	} à 2 grammes.
Huile d'amandes douces.	
Teinture de castoréum.	} à 1 id.
Leudanium de Sydenham.	

Quelques gouttes en injection dans l'oreille ☐.

Injection acoustique.

Baume du Pérou	10 grammes.
Infusion d'hypericum	100 id.
Teinture de musc.	2 décigrammes.
Essence de roses	5 centigrammes.

Faire deux ou trois fois le jour des injections dans les oreilles. Dans les surdités accidentelles ☐.

(Alibert.)

Baume acoustique.

Alcoolat de Fioraventi.	5 grammes.
Huile d'amandes douces.	10 id.
Fiel de bœuf.	20 id.

Mêlez. Quelques gouttes sur du coton ☐.

Mélange acoustique.

Baume du Pérou	5 grammes.
Fiel de bœuf récent.	15 id.

Mêlez. Contre les écoulements fétides des oreilles. (Richter.)

SUREAU. Arbuste de la famille des caprifoliacées, dont on emploie les fleurs en *infusion*;

4 grammes par litre d'eau, comme sudorifique. — Son écorce moyenne, prise sur les jeunes branches et mise en *décoction*, 30 grammes par litre d'eau, s'emploie contre les hydro-pisies. — Avec ses fruits exprimés se prépare par évaporation un extrait dit *rob de sureau*, qu'on administre à la dose de 4 grammes comme sudorifique dans le rhumatisme chronique et dans la syphilis.

SURRÉNALES (MALADIES DES CAPSULES).

V. MALADIE D'ADDISON.

SUSPENSIOIRS. On emploie des suspensoirs à titre préventif, chez les individus atteints d'urétrite (V. ce mot), à titre palliatif chez les individus qui ont une varicocèle ou une hernie irréductible. V. ces mots.

On emploie un suspensoir spécial pour soutenir les bourses enflamées chez les malades couchés. V. HYDROCÈLE, ORCHITE.

Le suspensoir ordinaire est une bourse de fil modelée sur la forme du scrotum et qui s'attache au moyen de deux lacs formant ceinture et de deux sous-cuisses fixés à la bourse et aux premiers lacs.

Le suspensoir, pour soutenir le scrotum, le malade étant couché, est une plaque de cuir ou de gutta-percha échancrée. On place l'échancrure sous les bourses relevées, et le scrotum soutenu de tout côté ne tombe plus entre les cuisses, but que l'on veut atteindre. — Pour que la plaque ne se dérange pas on peut la fixer avec une ceinture. V. ORCHITE.

SUSPIREUX, EUSE. Chez un enfant atteint de fièvre continue, la respiration inégale, intermittente et suspirieuse, indique une maladie aiguë ou chronique du cerveau et ordinairement une méningite tuberculeuse. V. MÉNINGITE, CÉRÉBROSCOPIE.

SUSURRUS. Bruit particulier de bourdonnement qu'on entend dans les tumeurs anévrysmales, et qui les caractérise assez pour servir de signe diagnostique.

SUTURES. Les sutures sont des opérations au moyen desquelles on réunit par *première intention* ou par *réunion immédiate secondaire* les parties divisées.

* * Il y a deux espèces de sutures, la suture sèche qui se fait avec les serres-fines (V. PLAIES), la suture proprement dite que l'on fait à l'aide d'épingles, de fils de lin, de fils de soie, de crins ou de fils métalliques, traversant les bord des plaies.

Les sutures faites à l'aide d'épingles sont les sutures entortillées, c'est-à-dire des sutures faites avec des épingles traversant de part en part les deux lèvres de la plaie. Un fil passant de la tête vers la pointe de l'épingle est serré, glissant sur l'épingle il rapproche et presse l'une contre l'autre les surfaces saignantes des deux lèvres de la plaie. V. PLAIES.

Les accidents de cette suture sont rares; il arrive quelquefois cependant que l'épingle coupe les tissus.

Les sutures faites avec des fils sont la suture empenée, la suture à points passés, la suture en surjet,

la suture en faux fil (V. PLAIES), la suture en bourse (V. FISTULES URINAIRES), la suture en piqué. V. PLAIES.

Le nombre des procédés de suture s'accroît de jour en jour, ils tombent dans l'oubli presque aussitôt qu'ils sont nés. — La suture entortillée et enchevillée, la suture à points passés avec des fils métalliques sont les deux seules sutures réellement utiles pour les plaies cutanées et pour les plaies des muqueuses; la première est bonne pour les plaies des téguments, là où il n'y a pas des tissus fins et peu résistants. — La suture métallique est ce qu'il y a de meilleur pour les fistules et les opérations autoplastiques. Pour ces dernières, cependant, les fils de soie ont des avantages, pour les paupières en particulier. La suture enchevillée est la meilleure suture pour les réunions des parties profondément coupées. La suture en faux fil, où les fils passent sur la peau plus qu'ils ne passent dessous, la suture en faux fil, à points séparés et unis sur deux chevilles liées ensemble, la suture à l'aide d'épingles passées parallèlement de chaque côté de la plaie et qu'on réunit par-dessus la plaie avec un fil comme pour la suture entortillée sont des complications et ont moins d'avantage que la suture entortillée; placer deux plaques de liège de chaque côté de la plaie, traverser les plaques de liège et les lèvres de la plaie à la fois, réunir les fils comme pour la suture entortillée, constitue une suture qui serait assez bonne, en principe, si elle ne renversait pas les bords de la plaie; elle ne vaut pas mieux à cet égard que la suture enchevillée.

Il ne faut pas passer les points de sutures et les épingles là où l'on sait qu'il y a une veine, un nerf ou une artère.

Avant de serrer la suture il faut toujours éviter qu'il ne reste des caillots entre les lèvres de la plaie.

Toutes les sutures exigent un pansement humide, les sutures des conduits muqueux peuvent être abandonnées à elles-mêmes parce que les conduits muqueux sont humectés par du mucus. — V. PLAIES et FISTULES pour les autres préceptes généraux et indications de l'application des sutures.

Sutures métalliques. On a fait des sutures métalliques avec le fil de plomb des anciens (Dieffenbach), avec le fil d'or, 1841 (Gouet), avec les fils d'argent (Ecole anglaise, Ollier), et avec les fils de fer. Les sutures métalliques sont des sutures à points séparés, dans lesquels les fils de lin ou de soie sont remplacés par un fil d'argent.

Pour faire une suture avec des fils métalliques, on se sert de fils d'argent que l'on passe de la façon suivante :

Ou bien avec une aiguille à suture simple, enfilée d'un fil de soie double terminé par une anse; on engage le fil d'argent dans cette anse, on le plie, et l'on passe le fil d'argent à la suite du fil de soie. Ce procédé est le plus simple.

Ou bien on traverse les tissus avec une aiguille à manche creuse de Martin, puis l'aiguille étant placée on fait passer le fil dans le canal de l'aiguille et l'on retire l'aiguille en retenant le fil qui est de l'autre côté de la plaie.

On serre les fils, soit en les tordant avec une pince à disséquer, à mors recourbés à angle droit; soit en engageant leurs deux chefs dans un anneau de plomb de Galli que l'on serre, ou dans une virole

de bois (V. PLAIES), au-dessus de laquelle on tord le fil.

On a fait la suture enchevillée avec les fils métalliques.

Les fils métalliques d'argent peuvent rester plusieurs jours en place; ils ne s'oxydent pas et ne coupent pas les tissus. — Les règles générales des sutures sont applicables aux sutures métalliques. V. FISTULES, BEC-DE-LIÈVRE et PLAIES.

Sutures des os (Baudens, Malgaigne, Blandin, Flaubert, Béranger Féraud). V. FRACTURE DE LA ROTULE, RÉSECTION, CAL DIFFORME, FRACTURE DE LA MACHOIRE INFÉRIEURE.

SYCOMORE. V. ÉRABLE.

SYCOSE ou **SYCOSIS**. Dartre pustuleuse développée dans la barbe et compliquée de la présence du *trichophyton* qui pénètre dans les follicules pileux. V. MENTAGRE et TEIGNE.

* * Des pustules éparses de la lèvre supérieure et du menton, placées à la base des poils, constituent la mentagre.

* * Il n'y a pas de mentagre sans chaleur, prurit et tension de la peau. Au bout de quelque temps les pustules de la mentagre se réunissent en groupe et produisent une inflammation du tissu cellulaire sous-cutané, produisant des tubercules conoïdes, rougeâtres, ulcérés, et des végétations couvertes de croûtes qui se détachent avec la plus grande facilité.

Le sycosis est engendré par le développement d'un parasite, le *trichophyton*, dans les follicules pileux et à la base des poils de la barbe.

Thérapeutique. — L'épilation avec une pince sur les parties malades et des lotions avec une solution de sublimé au centième, sont les meilleurs moyens de guérir la mentagre (Bazin). V. MENTAGRE et TEIGNE.

SYMBLÉPHARON. L'adhérence de la conjonctive oculaire avec la conjonctive palpébrale après une brûlure par la chaux ou un autre caustique, et après une conjonctivite, constitue le symblépharon.

Dans le symblépharon, un tissu cicatriciel, fongueux ou fibreux, compose une couche plus ou moins dure qui unit les deux parties de la muqueuse oculaire.

Le symblépharon complet est celui où il y a adhérence de toute la paupière au globe oculaire. Le symblépharon incomplet est celui où il y a une simple bride.

Thérapeutique. — Si l'œil est perdu et si l'on opère dans le but de placer un œil artificiel, tous les procédés sont bons excepté l'ablation de l'œil.

On pourra diviser les brides, puis traverser la paupière de dehors en dedans à l'aide d'un fil passant par le bord libre de la paupière, dont on aura coupé auparavant les cils, ensuite avec une aiguille enfilée de l'anse précédente on traverse la base de la paupière, et en tirant on fait renverser en dedans la paupière, de sorte que la conjonctive oculaire en contact avec

la peau se cicatrise seule (Dieffenbach); on pourrait, au besoin, faire la suture à points passés de la plaie de la conjonctive oculaire.

A. Dans les cas de symblépharon incomplet, si l'œil n'est pas perdu, la section simple de la bride suffit parfois. On favorisera la guérison en interposant entre la paupière et l'œil un mince œil de verre en anneau plat, pour qu'il ne porte pas sur la cornée. Dans le cas où l'adhérence est plus étendue, on opère en deux temps; on sectionne l'adhérence au niveau de l'œil. On fait une suture à points passés de la plaie de la conjonctive oculaire, et on enlève la partie saillante de la bride sur la conjonctive palpébrale, quand la plaie de la conjonctive oculaire est cicatrisée (Wecker).

Quand l'union de la paupière avec le globe de l'œil est près du bord libre de la paupière, on taille sur la paupière un lambeau en V, comprenant l'adhérence de la paupière. On fait la suture de la plaie de la paupière et l'on enlève ensuite le lambeau en coupant son attache sur le globe oculaire (Ammon).

On peut encore sectionner la bride cicatricielle à son attache sur l'œil; on passe un fil dans la bride, au niveau de la section, puis on fait passer le fil à travers la paupière, de sorte que la bride est renversée et que la face muqueuse de la bride est en contact avec la plaie de l'œil (Laugier). Ce procédé est une imitation du procédé de Dieffenbach.

B. Le symblépharon complet, c'est-à-dire l'adhérence du pli conjonctival dans toute son étendue, doit être ramené à un symblépharon incomplet (Fabricé de Hilden, Arlt, Himly).

L'adhérence est traversée le plus près possible du fond du cul-de-sac conjonctival par un fil de plomb qui creuse un canal. Ce fil de plomb est laissé en place pendant longtemps, et lorsque le canal est formé, c'est-à-dire cicatrisé, et quand l'adhérence a été transformée en une bride, on opère par le procédé d'Ammon.

En cas de récurrence du symblépharon prévenez l'étendue des adhérences par l'interposition de minces lames d'ivoire, et n'opérez que quand vous êtes sûr que la cicatrice est entièrement formée.

L'ankyloblépharon combiné avec le symblépharon contre-indique une opération, à moins que les adhérences des paupières au globe oculaire soient manifestement incomplètes, l'opération dans ce cas devra être faite en deux ou trois fois.

SYMPATHIE. La propriété qu'ont les différentes parties d'un être vivant de réagir les unes sur les autres par la sensibilité et par l'impressibilité ou sensibilité inconsciente (V. ces mots), constitue la sympathie. C'est le *consensus* qui relie les organes entre eux.

* * Le nerf grand sympathique, la moelle épinière et le cerveau sont les instruments par lesquels s'exerce la sympathie.

* * Tout phénomène sympathique résulte d'une *action réflexe* dans laquelle l'impression morbide éprouvée par une partie réagit à distance sur les fonctions d'un organe éloigné.

* * Il y a des *sympathies physiologiques* indispensables à l'entretien de la vie, des *sympathies morbifiques* susceptibles de produire des maladies très-graves, et des *sympathies*

thérapeutiques que l'on utilise dans un but curatif, lorsqu'on pratique la révulsion.

* * Il y a sympathie entre deux organes lorsque l'affection de l'un occasionne sensiblement et fréquemment une affection correspondante de l'autre, sans que cette succession puisse être rapportée au hasard, au mécanisme des organes, ni à leur concours d'action, dans une forme générale de fonction ou d'affection du corps vivant (Barthéz).

* * Les sympathies morbifiques et thérapeutiques ne sont pas constantes, et il faut une modification toute particulière des tissus primitivement affectés pour favoriser leur développement.

* * Très-nombreux et très-vifs chez les enfants, les phénomènes sympathiques sont moins fréquents chez l'adulte et encore plus rares dans la vieillesse.

* * Les sympathies sont en rapport avec le tempérament, le sexe, la constitution et l'idiosyncrasie des individus.

* * La plus fréquente et la plus utile des sympathies est la fièvre qui révèle à l'homme l'état de souffrance de ses organes et, par sa disparition, qui indique le moment de leur guérison.

* * L'estomac perd le goût des aliments dans la fièvre, il rejette ce qui s'y trouve dans les maladies du cerveau, dans les maladies du rein, dans la grossesse ou dans les maladies de matrice, et ses maladies sont quelquefois l'origine de la folie V. ce mot.

* * La toux et les spasmes respiratoires sont quelquefois l'effet sympathique de la chlorose, de l'hystérie et des affections vermineuses. V. ENTOZOAIRE, LOMBRIC, TENIA.

* * Entre la parotide et le testicule, l'utérus et la mamelle, la muqueuse uréthrale et les surfaces artérielles; les vésicules séminales et le cerveau, il y a des sympathies si intimes que l'affection d'un de ces organes entraîne souvent le trouble fonctionnel de l'autre.

Thérapeutique. — Au point de vue thérapeutique les sympathies ont une très-grande importance, car si le *consensus* des organes entre eux fait que l'activité des uns agit sur l'activité des autres, il arrive quelquefois qu'en irritant très-fortement la peau ou la muqueuse intestinale, on débarrasse les organes malades avec lesquels il y a sympathie.

La *révulsion* (V. ce mot), en vertu de laquelle on produit sur un point du corps une forte irritation capable de détourner l'irritation plus faible fixée sur un autre organe, est une action sympathique.

L'influence de l'*air des campagnes* et de l'hydrothérapie dont l'action stimulante sur les fonctions est si nécessaire à la guérison de quelques maladies chroniques n'est pas autre chose qu'un effet réflexe entre des organes languissants tout à coup plus actifs et un organe depuis longtemps malade.

Dans certains cas, l'action sympathique nuisible d'une partie sur une autre est telle que, ne pouvant

mieux faire, on a songé à détruire l'organe qui portait le trouble dans l'économie. Sur ce principe repose la destruction d'un œil malade qui, par sympathie, est en train de perdre l'œil voisin resté normal, ou bien l'amputation du testicule, d'un doigt ou d'une partie affectée d'*aura* produisant l'épilepsie.

Guérir la constipation qui trouble les fonctions cérébrales; — l'engorgement et l'ulcération utérine qui causent des nausées, des vomissements, la toux nerveuse ou l'aphonie; — administrer un vermifuge pour faire disparaître une chorée, une amaurose et une paralysie vermineuse; — dissoudre les calculs du rein ou des voies biliaires qui engendrent la colique néphrétique ou biliaire, sont encore des médications sympathiques.

SYMPHYSE (RELACHEMENT DES). V. GROSSESSE (ACCIDENTS DE LA).

SYMPHYSÉOTOMIE (Sigault, 1773). La symphyséotomie est une opération qui a pour but d'agrandir le détroit supérieur du bassin en ouvrant la symphyse du pubis. C'est pour les cas de rétrécissement du bassin et pour les cas de tumeur de leur excavation qu'elle a été appliquée.

Pour faire la symphyséotomie, la femme est placée sur le bord du lit, les cuisses dans la flexion forcée sur le bassin et dans l'adduction.

On vide la vessie et on laisse la sonde dans l'urèthre; l'opérateur presse sur la peau pour reconnaître la symphyse.

Une incision est pratiquée sur le pubis, partant un peu au-dessus du niveau du bord supérieur du pubis et descend jusque sur le clitoris. L'incision faite ainsi sur la ligne médiane met à découvert l'articulation; on incise les ligaments couche par couche et lentement et l'écartement du pubis se produit.

On abandonne ensuite l'accouchement à la nature, à moins qu'il n'y ait des présentations vicieuses et des accidents qui nécessitent le forceps ou la version.

Lorsque l'accouchement et la délivrance sont terminés on lie les vaisseaux, on rapproche le pubis avec une ceinture, après avoir réuni la plaie avec des bandelettes de diachylon. V. GROSSESSE, RELACHEMENT DES SYMPHYSES.

On a proposé d'ouvrir l'articulation sans inciser la peau (Imbert, de Lyon). On peut faire une petite incision au niveau du bord supérieur du pubis, puis on passe en rasant l'os une aiguille courbe que l'on fait ressortir au-dessus du clitoris, un fil passé dans l'aiguille courbe permet d'engager la scie à chaîne et de scier le pubis sur le côté de la symphyse. On retire l'instrument et l'on panse avec des cataplasmes après que l'on a laissé l'accouchement se faire. On a proposé la pubiotomie (V. RÉSECTIONS PARTIELLES) (Pitois, Galbati, Stoltz).

La symphyséotomie expose aux accidents du relâchement des symphySES. Il ne donne pas un grand écartement, mais il y a des cas de réussite (on n'a pas compté les cas de mort). Ce procédé peut donc être tenté, quoique à priori il soit mauvais; toutefois, lorsque le rétrécissement du bassin est considérable il est certainement inutile.

SYNCHYSIS. Paillettes de cholestérine mobiles dans le corps vitré. V. CORPS VITRÉ ET RÉTINE (MALADIES DE LA).

SYNCOPE (FIÈVRE). Forme de fièvre intermittente, pernicieuse, caractérisée par une perte complète de connaissance régulièrement périodique, venant à vingt-quatre ou quarante-huit heures de distance. C'est la *fièvre syncopale*. V. FIÈVRE INTERMITTENTE.

SYNCOPE. La syncope entraîne avec elle la perte complète ou incomplète de la connaissance, du sentiment et du mouvement.

* La syncope complète est toujours accompagnée d'anesthésie.

* La syncope dure de quelques minutes à quelques heures.

* La syncope est sifréquente chez quelques personnes, qu'elle devient pour elles une sorte d'habitude morbide.

* La syncope régulièrement intermittente à une courte période est ordinairement le signe d'une fièvre pernicieuse, dite *syncopale*.

* La pâleur, la perte de connaissance, la cessation du pouls, la faiblesse et la rareté des bruits du cœur, sont les signes certains de la syncope.

* La syncope est cette névrose du cœur dans laquelle une diminution de force et de fréquence des battements du cœur produisent l'affaiblissement et la perte de connaissance.

* C'est une erreur de dire que la syncope produit la suspension complète des mouvements du cœur, car cette suspension c'est la mort immédiate et irrévocable.

* Les émotions morales, certaines odeurs, la perte rapide d'une certaine quantité de sang, l'appauvrissement de ce liquide, certains poisons animaux ou végétaux produisent facilement la syncope.

* Couché horizontalement, la tête très-basse et portée en arrière dans un lieu frais et aéré, une personne en état de syncope et vous rappellerez les mouvements de la circulation des sens et de l'intelligence (Piorry).

SYNÉCHIES. Les synéchies sont des adhérences de l'iris aux parties voisines, à la cornée ou à la capsule du cristallin. Lorsque l'iris adhère en avant, on dit qu'il y a synéchie antérieure; lorsque l'iris adhère en arrière, on dit qu'il y a synéchie postérieure.

* Les synéchies sont le résultat de hernies de l'iris ou d'inflammation de l'iris. V. HERNIES DE L'IRIS, IRITIS.

Thérapeutique. — Le traitement des synéchies est constitué par l'usage des collyres mydriatiques, par le déplacement pupillaire, le décollement pupillaire et la pupille artificielle. V. COLLYRES ET IRIDECTOMIE.

SYNOVITE. Inflammation des synoviales. V. ARTHRITES CHRONIQUES.

SYPHILIDES. Les accidents secondaires de la syphilis qui ont la peau pour siège sont des syphilides. V. SYPHILIS.

* Les syphilides ont des formes très-différentes représentant les espèces anatomiques connues des maladies de la peau (*exanthèmes, vésicules, pustules, squames, bulles, tubercules*, etc.), et elles n'en diffèrent que par la nature virulente et par des nuances spéciales de la coloration.

* Dans l'immense majorité des cas les premières syphilides sont superficielles (*exanthèmes, papules* ou *squames*), et ce n'est que plus tard qu'apparaissent les syphilides profondes, *bulleuses, pustuleuses, tuberculeuses, et ulcéreuses*.

* Les syphilides ne se montrent jamais avant le troisième mois du chancre infectant (Ricord), mais il arrive parfois qu'elles se manifestent beaucoup plus tard, à des époques qui varient entre dix et trente ans. — Il y a cependant des syphilides précoces qui peuvent apparaître au bout de six semaines (Dubuc).

* Si dans quelques cas les syphilides ont une coloration de jambon fumé, un siège spécial au cuir chevelu et sur le front, si elles donnent à la peau du corps un aspect maladif et peuvent être reconnues d'emblée chez quelques malades, elles n'ont rien de pathognomonique et ne peuvent être reconnues que par l'étude attentive de la filiation des accidents (Ricord).

* Les syphilides sont des maladies essentiellement chroniques, sans douleur, sans chaleur de la peau, sans tendance à la suppuration, et elles durent de quelques mois à plusieurs années.

* Le traitement des accidents syphilitiques primitifs par le mercure favorise beaucoup l'apparition prématurée des accidents secondaires, d'où la nécessité de n'employer qu'un traitement émollient et antiphlogistique contre les chancres infectants.

Syphilide exanthématique. — 1° *Roséole.* — Un peu de malaise et de courbature préables, suivis d'une éruption à la base de la poitrine de taches rosées, brunâtres ou cuivrées, qui s'étendent sur l'abdomen, les cuisses et tout le corps, y compris le visage, caractérisent la roséole syphilitique; mais, dans beaucoup de cas, cette roséole peut se montrer sans aucun symptôme général.

* La roséole syphilitique dure de trois à quatre septénaires et disparaît par résolution.

* On ne confondra pas la roséole avec l'éruption due à l'élimination du copahu, parce que l'éruption copahique apparaît d'abord par de larges plaques au poignet et aux malléoles. — L'urticaire démange et, par cela même, ne peut être confondu avec la roséole. — Les fièvres éruptives sont précédées de phénomènes prodromiques et accompagnées de fièvre, il n'y aurait d'erreur possible à ce sujet, que si les malades atteints de roséole avaient en même

temps de l'embarras gastrique ; mais dans les cas où il y a incertitude, il faudrait examiner tous les points où il y a d'ordinaire des accidents primitifs, chancres ou plaques muqueuses, et s'il y avait des maux de gorge, des croûtes dans les cheveux, tout indiquerait qu'il s'agit d'une roséole.

* Certains individus atteints autrefois de chancres et guéris par le mercure, peuvent encore être atteints de roséole.

2° *Érythème papuleux*. — Sans aucun phénomène précurseur l'érythème papuleux syphilitique se montre surtout sur les membres sous formes de plaques larges de 2 à 3 centimètres, d'un rose vif, devenant brunâtre et disparaissant par résolution au bout de quelques jours sans desquamation.

Syphilide vésiculeuse. — 1° *Eczéma syphilitique*. — L'eczéma syphilitique est rare et se présente sous forme de petites vésicules isolées, ou rassemblées par groupes, et entourées d'un cercle rougeâtre cuivrique.

2° *Herpès syphilitique*. — L'herpès syphilitique a les apparences de l'herpès circinné simple, sauf la teinte brunâtre et grisâtre qui entoure chaque anneau de vésicules.

3° *Varicelle syphilitique*. — Quelques malades précurseurs avec un peu d'angine, suivis d'une éruption de taches rougeâtres, au sommet desquelles il se forme lentement une vésicule transparente, entourée d'une zone brune et se desséchant avec la même lenteur, caractérisent la varicelle syphilitique.

Syphilide bulleuse. — 1° *Pemphigus*. — Chez les nouveau-nés atteints de syphilis héréditaire, et chez quelques malades atteints de syphilis constitutionnelle, il se fait souvent à la paume des mains, sur les pieds et à la surface du corps, une éruption de bulles transparentes, entourées d'une zone brunâtre, qui se dessèchent et laissent après elles une coloration brune de la peau. C'est le pemphigus. V. ce mot.

2° *Rupia syphilitique*. — De larges bulles arrondies, remplies d'un liquide noirâtre, qui se dessèchent en formant une croûte brune, rugueuse, plus épaisse au centre qu'à la circonférence, entourées d'un cercle violacé et reposant sur un ulcère qui s'élargit en dépassant l'étendue de la bulle primitive, caractérisent le rupia.

* Le rupia dure très-longtemps, mais quand il doit guérir, les croûtes se sèchent, l'auréole pâlit et une exfoliation lamelleuse termine le mal.

* On distingue le rupia syphilitique du rupia simple à l'auréole cuivrée qui entoure les croûtes et l'ulcère, et surtout à ce que le malade présente d'autres lésions syphilitiques, car le rupia syphilitique est un accident tardif de la syphilis.

Le rupia existe sur les muqueuses et dans la gorge seulement, il s'y montre sous la forme d'ulcères à bords durs. V. LANGUE, TUMEURS SYPHILITIKES.

Syphilide pustuleuse. La syphilide pustuleuse est polymorphe. Il y a une syphilide pustuleuse acnéiforme (V. ACNÉ SYPHILITIQUE), une syphilide pustuleuse miliaire (Bazin) qui est de l'impétigo. V. ce mot.

1° *Acné*. — Des pustules petites, saillantes, d'un rouge jambon fumé, à base dure, purulentes au sommet, se desséchant assez rapidement, et laissant après elles un petit grain d'induration caractérisent l'acné syphilitique.

* L'acné syphilitique occupe tout le corps, mais de préférence le cuir chevelu, le visage et les membres inférieurs.

* L'iritis existe souvent en même temps que l'acné syphilitique (Legendre).

2° *Impétigo syphilitique*. — Des pustules assez volumineuses, discrètes, isolées, sans induration à la base, donnant lieu à une croûte brunâtre, molle, sur une ulcération superficielle, constituent l'impétigo syphilitique isolé. Quand les pustules se rassemblent et se réunissent en croûtes larges, molles, brunâtres, sous lesquelles se fait un suintement plus ou moins considérable, il en résulte de l'impétigo confluent appelé quelquefois *syphilide pustulo-crustacée*.

3° *Ecthyma syphilitique*. — Des pustules isolées ou réunies, plus larges que celles de l'impétigo, atteignant un centimètre et demi de diamètre, renfermant un liquide louche, et donnant lieu à une croûte molle brunâtre, inégale, recouvrant une ulcération superficielle, constituent l'ecthyma syphilitique.

Il est des sujets chez qui l'ecthyma prend le caractère d'un chancre mou.

L'ecthyma superficiel constitué par des taches d'un rouge sombre, sur lesquelles se développent des pustules enflammées, quelquefois ombiliquées au sommet et auxquelles succèdent des croûtes et une cicatrice violacée, longue à disparaître, forme la syphilide pustuleuse phlyzaciée (Bazin).

L'ecthyma profond, ou syphilide pustuleuse crustacée, constitue la syphilide pustuleuse tardive ; des vésicules isolées ou une grosse vésicule se forment, se crèvent et fournissent une sérosité qui forme des croûtes imbriquées ou granuleuses, puis un ulcère existe au-dessous de la croûte formée. Beaucoup d'ulcères des jambes naissent de cet ecthyma.

On se rappellera que la syphilide pustuleuse ne cause point d'inflammation locale et que les cuissons et démangeaisons manquent. Voyez, pour le diagnostic des maladies qu'on peut confondre avec la syphilis pustuleuse, ACNÉ, IMPÉTI-GO, ECTHYMA, GALE, MENTAGRE.

* L'ecthyma syphilitique est long à guérir

et il donne quelquefois lieu à une ulcération qui ne guérit qu'en laissant une tache cuivrée indélébile et caractéristique sur la peau.

* * C'est sur les membres et de préférence sur les jambes que s'observe l'ecthyma syphilitique.

Syphilide tuberculeuse. — 1° *Syphilides tuberculeuses en groupe.* — Des tubercules aplatis de la peau, larges comme un pois, recouverts d'une squame sèche et grisâtre, disposés en cercle les uns à côté des autres, offrant une teinte violacée, brunâtre et ne suintant pas, caractérisent les syphilides tuberculeuses.

Les syphilides tuberculeuses en groupe disparaissent par résolution lente ou après être restées longtemps stationnaires, il arrive quelquefois qu'elles s'enflamment et deviennent graduellement le siège d'une ulcération profonde.

2° *Syphilides tuberculeuses disséminées.* — Des tubercules plus ou moins saillants de la peau, à base large et dure, offrant une couleur cuivrée, non recouverts de squames et disséminés sur les membres ou sur le visage, constituent les syphilides tuberculeuses disséminées.

3° *Syphilides tuberculeuses perforantes.* — Des tubercules arrondis de la peau, peu nombreux, pénétrant profondément dans le derme, offrant une couleur jaunâtre, suivis d'une ulcération qui détruit profondément les tissus, constituent les syphilides tuberculeuses perforantes.

Ces syphilides se montrent sur toutes les parties du corps, mais de préférence sur le visage, sur le nez, sur les lèvres et sur le pavillon de l'oreille qu'elles détruisent en partie ou en totalité. V. LUPUS.

4° *Syphilide tuberculeuse serpiginieuse.* — Des tubercules rouges, durs, arrondis, indolents, du volume d'un pois ou d'une noisette, sans squames, et devenant au bout de quelque temps le siège d'une ulcération, recouverte d'une épaisse couche noire, et qui s'étend surtout en largeur, caractérisent la syphilide serpiginieuse.

* * Autour de l'ulcération de la syphilide serpiginieuse se forment de nouveaux tubercules qui suivent la même marche que les premiers, de sorte que l'ulcération se guérissant d'un côté s'étend plus ou moins de l'autre.

* * La syphilide serpiginieuse peut occuper successivement tous les points de la peau, à l'exception de la paume des mains, et recouvrir ainsi une surface considérable.

* * Quand la syphilide serpiginieuse occupe le visage, elle le détruit en totalité, et on la désigne sous les noms de *lupus syphilitique*, de *dartre rongearante syphilitique de la face*, d'*esthiomène syphilitique*, etc.

* * La syphilide serpiginieuse est la plus grave des syphilides par sa ténacité, par les ravages

qu'elle fait à la peau, et par les cicatrices ou les difformités qu'elle entraîne.

* * La syphilide rongearante affecte la marche des cancroïdes; elle récidive sur place, elle constitue un accident tardif de la vérole et est un accident de transition entre les accidents secondaires et les accidents tertiaires (Ricord).

* * On ne confondra pas les syphilides tuberculeuses avec les scrofulides de la peau. Le lupus est une maladie de l'enfance et de la jeunesse, tandis que les syphilides supposent déjà l'adolescence passée. Lorsqu'une scrofulide existe chez un adulte, on retrouve presque toujours dans ses antécédents des accidents scrofuléux, tels que des maux d'yeux, des gournes ou de l'impétigo.

* * La lèpre exotique est presque toujours caractérisée par une extension assez rapide, des ulcérations, des tubercules et des vésicules. Les syphilides tuberculeuses sont plus généralement limitées. V. LÈPRE.

* * Les cancers ne seront pas confondus avec les tubercules syphilitiques ulcérés, car ils s'accompagnent d'engorgements ganglionnaires, les liquides qu'ils versent ont une odeur fétide, puis à mesure que les cancers se développent les croûtes disparaissent et la cachexie cancéreuse se montre.

* * Les tubercules et les ulcères du farcin chronique seront reconnus en ayant égard aux habitudes des malades, à leurs rapports avec les chevaux, puis à l'insuffisance du traitement antisypilitique. V. FARCIN.

* * Le chancre phagédénique n'ayant été précédé d'aucune manifestation syphilitique ne peut être pris pour une syphilide tuberculeuse ulcérée, car il ne se recouvre pas de croûte. Voyez encore pour le diagnostic ESTHIOMÈNE, LUPUS, CANCROÏDE, CHANCRE.

* * Les syphilides rongearantes et les syphilides tuberculeuses laissent après elles des cicatrices indélébiles, qui ont un caractère spécial d'être adhérentes aux parties sous-jacentes. Les cicatrices des syphilides tuberculeuses rongearantes en particulier, sont dans ce cas.

Syphilide tuberculeuse plate, ou Plaques muqueuses, ou Pastules plates. — Des élévures du derme, arrondies, plus ou moins saillantes, recouvertes d'une pellicule d'apparence muqueuse, quelquefois ulcérées, se développant surtout au niveau des ouvertures naturelles, constituent les *syphilides tuberculeuses plates* ou *syphilides muqueuses*. V. PLAQUES MUQUEUSES.

* * Les plaques muqueuses sont quelquefois la conséquence d'un chancre transformé sur place (Ricord), mais chez d'autres malades et surtout chez les nouveau-nés atteints de syphilis héréditaire, les syphilides muqueuses sont de véritables accidents secondaires.

* * La vulve, l'anus, le périnée, les fesses, les amygdales, le nez, la langue, les oreilles, etc., sont par ordre de fréquence le siège des syphilides tuberculeuses plates.

* * Les syphilides tuberculeuses plates sont discrètes ou confluentes, molles, larges de 5 à 10 millimètres, d'un rose pâle, recouvertes d'une pellicule blanchâtre, d'apparence muqueuse, peu saillants, à bords saillants ou aplatis, confondus avec la peau, suintant un liquide infect, plus ou moins abondant.

* * Les syphilides tuberculeuses plates sont souvent symétriques et placées de chaque côté vis-à-vis les unes des autres.

* * Les plaques muqueuses existent souvent en même temps qu'une syphilide papuleuse : ce sont les papules des orifices naturels.

* * On voit de temps à autre les syphilides tuberculeuses plates former des ulcérations douloureuses, irrégulières, à fond diphthéritique et à bords durs, donnant lieu à une suppuration sanieuse plus ou moins fétide.

* * Les syphilides tuberculeuses plates donnent quelquefois lieu à des végétations charnues assez considérables, formant autour de l'anus ce qu'on appelle des *condylomes* et des *rhagades*.

Syphilides squameuses. — 1° *Psoriasis syphilitique.* — Des taches isolées ou réunies de la peau, offrant une couleur cuivrée, et recouverte de squames épidermiques tombant avec facilité et n'étant jamais suivies de suppuration, constituent le psoriasis syphilitique.

* * Le psoriasis syphilitique existe sur tout le corps, sur le visage et dans le cuir chevelu.

2° *Syphilide squameuse cornée.* — Des élevures ou des plaques cuivrées, arrondies ou irrégulières, couvertes de squames dures, résistantes, avec des fissures, quelquefois très-douloureuses, forment la *syphilide squameuse cornée*; mais chez quelques malades, le mal est seulement constitué par de petites plaques entourées d'une auréole couleur de jambon fumé, au centre desquelles se trouve un point blanc, dur, corné, qu'on peut quelquefois enlever avec l'ongle et qui pénètre un peu dans la peau.

La syphilide cornée occupe spécialement la paume de la main et la plante des pieds:

Syphilide papuleuse. — *Lichen syphilitique.* — De petites papules plus ou moins larges, occupant de préférence le visage et le cou, offrant quelquefois une teinte rouge cuivrée et des squames à leur sommet, persistant pendant plusieurs semaines, constituent le *lichen syphilitique*.

* * La syphilide papuleuse est un terme plus avancé de la roséole avec plaques élevées. Elle se montre sous des formes variées, suivant son siège. Sur le corps elle a les apparences de grosses papules, d'une coloration rouge vio-

lacée (*syphilide papuleuse, lenticulaire*), sur les parties découvertes ou au voisinage des articulations; elle ressemble à du lichen (*lichen syphilitique, syphilide miliaire*), sur le front, elle se montre sous la forme de petites élevures violacées (*corona Veneris*), aux pieds et aux mains; elle donne la forme de syphilide cornée (Biet) (*psoriasis palmaire et plantaire*).

* * Cette syphilide n'est accompagnée de fièvre que quand elle occupe une très-grande partie du corps; on ne peut la confondre avec aucune autre affection, parce que la coloration violacée et cuivrée, et l'absence de toute démangeaison sont des signes non équivoques.

V. LICHEN.

Syphilide maculée. — *Taches syphilitiques.*

— Des taches brunes, pigmentaires de la peau, larges de 3 à 4 centimètres, situées sur le sternum, à la partie antérieure du cou et sur les membres inférieurs, caractérisent les *macules syphilitiques*, et existent d'habitude avec d'autres syphilides.

* * Il n'y a là qu'un moyen de reconnaître la syphilide maculeuse du *pityriasis versicolor*: par l'examen microscopique des écailles épidermiques enlevées sur la tache, si celles-ci contiennent le champignon *Epidermophyton Microsporon furfur*, il s'agit de pityriasis. V. VITILIGO, PITYRIASIS.

Syphilide ulcéreuse. V. ONYXIS, ULCÈRES, SYPHILIDES TUBERCULEUSES ET BULLEUSES.

Thérapeutique. — Les syphilides n'étant que les manifestations cutanées secondaires de la syphilis, n'exigent pas d'autre traitement que celui des accidents secondaires de cette diathèse. V. SYPHILIS.

Cependant la forme anatomique des syphilides oblige à recourir selon les cas à une médication spéciale.

Dans les *macules syphilitiques* et dans les *syphilides eczémateuses, pemphigoides, impétigineuses, lichénoides et squameuses*, il n'y a pas autre chose à faire que des bains gélatineux ou amylicés, des fumigations de cinnabre et des bains de sublimé réunis au traitement général du mercure ou de l'iodure de mercure. V. SYPHILIS.

Dans les *syphilides tuberculeuses ulcérales ou serpiginieuses*, il faut prescrire la tisane de quassia, de gentiane, de gaïac, de salsepareille, etc.

Des pilules de proto-iodure de mercure, deux à quatre par jour et des pilules d'iodure de fer comme adjuvant.

Si les accidents secondaires sont tardifs, on donnera le sirop suivant :

Sirop de salsepareille.	500 grammes,
Biodure de mercure.	} à 16 centigrammes.
Iodure de potassium.	

De une à trois cuillerées par jour dans une tasse de tisane. (Hôp. Saint-Louis.)

Lorsque les syphilides ont duré un certain temps, et que l'on n'obtient plus rien du traitement général, c'est souvent par une médication topique que l'on parvient à guérir la maladie de la peau.

Comme *moyens locaux* on prescrira tous les jours

des bains de sublimé à 40 grammes, ou des fumigations de ciñabre, et lorsqu'il y a ulcération, un pansement avec les bandelettes de sparadrap, d'emplâtre de *Vigo cum mercurio* (Ricord), ou avec de la charpie imbibée de la solution suivante :

Eau distillée	200 grammes.
Teinture d'iode	4 id.
Iodure de potassium	4 id.

La dose de teinture d'iode doit être augmentée au bout de quelques jours, de façon que le malade subisse sous l'influence de la médication un sentiment de chaleur prononcé (Ricord, Calvo).

Quand les ulcérations ont pour siège le fond de la gorge, il faut prescrire des gargarismes émollients ou opiacés, des cautérisations avec la teinture d'iode pure ou avec l'acide chlorhydrique. Dans ces cas on peut encore recourir au gargarisme suivant :

Eau distillée	200 grammes.
Teinture d'iode	6 id.
Iodure de potassium	4 id.

Augmenter la dose de teinture d'iode selon l'effet produit (Ricord, Calvo). V. le FORMULAIRE DES DARTRES.

SYPHILIS. Maladie contagieuse, virulente, diathésique, inoculable, se manifestant par des lésions primitives, secondaires et tertiaires (Ph. Ricord).

** Importée, dit-on, d'Amérique en Europe au XV^e siècle, la syphilis s'est rapidement étendue chez tous les peuples, mais par suite de ses transmissions successives son virus paraît avoir beaucoup perdu de son intensité.

** Il y a une *syphilis primitive acquise*, virulente, inoculable, et une *syphilis constitutionnelle*, diathésique, héréditaire, rarement inoculable, dont les conditions de transmission ne sont pas encore bien déterminées. Mais, à côté de ces deux formes principales, il y a comme variétés indispensables à connaître, — une *syphilis viscérale*, — une *syphilis des femmes grosses*, — une *syphilis congénitale* ou héréditaire, — une *syphilis des nourrices transmise par le nouveau-né*, — et une *syphilis infantile*.

** La syphilis se propage surtout par le coït impur, mais elle se transmet souvent par d'autres voies que les organes sexuels, dans les pratiques obscènes de la débauche et par le contact accidentel de certaines parties du corps chez un sujet sain, avec un objet quel qu'il soit, sur lequel se trouve par hasard du pus syphilitique.

** L'homme et la femme adultes sont les personnes les plus ordinairement atteintes de syphilis, mais cette maladie s'observe souvent chez le nouveau-né et chez les enfants à la mamelle, soit que la maladie ait été inoculée avec la vaccine, ce qui est rare (Rascoli, Ricord, etc.), soit qu'elle résulte du contact de personnes atteintes de syphilis, soit enfin qu'elle ait été transmise par hérédité.

** La syphilis ne prend pas sur tous les individus exposés à des contacts virulents.

** *Le chancre* (V. ce mot) est généralement le point de départ de la syphilis acquise et accidentelle; sauf les cas de syphilis héréditaire, c'est par lui que débute cette maladie diathésique.

** Il ne faut pas confondre le *chancre mou* (Bassereau, Ricord) ou *chancrelle*, ou *chancre croûte*, avec le véritable chancre ou *chancre infectant*, car le premier est une ulcération inflammatoire, ne produisant pas la syphilis, tandis que c'est le second qui introduit dans le sang le principe virulent syphilitique. V. CHANCRE MOU.

Chancre non syphilitique ou *chancrelle*. — Le *chancre simple, mou, non infectant*, est une petite ulcération peu étendue des parties génitales qui a un aspect irrégulier, vermoulu, un fond grisâtre mou, des bords rouges taillés à pic, qui s'accompagne fréquemment d'une *adénite mono-ganglionnaire* aboutissant à une suppuration virulente et inoculable, tout en restant lui-même une affection locale, enfin ne donnant lieu à aucune lésion secondaire de syphilis. V. BUBON.

** Le chancre simple mou, non infectant, est quelquefois saisi d'ulcération rongeanche qui étend beaucoup l'ulcération, lui donne un aspect grisâtre, diphthéritique, ce qui constitue le *phagédénisme*. V. ce mot.

** Le chancre mou infectant produit l'*adénite mono-ganglionnaire* sous forme de bubon virulent qui arrive très-vite à suppuration quand les malades ne soignent pas ou irritent leur chancre (A. Després). V. BUBON.

Thérapeutique. — Pour le traitement du chancre mou ou chancrelle ou chancrelle V. CHANCRE, et pour le phagédénisme V. ce mot.

Chancre syphilitique. — Le *chancre dur* ou *chancre induré*, ou *chancre infectant*, annonce presque toujours l'existence d'une syphilis constitutionnelle, c'est-à-dire d'une infection syphilitique. On l'observe sur la peau et sur les muqueuses. Au début la surface de l'ulcération est plus lisse, moins vermoulue, moins déchiquetée que celle du chancre mou, et à la période de progrès elle est grise, lardacée, unie, brillante et irisée. Elle est *cupuliforme* et taillée à l'évidoir, tandis que dans le chancre mou elle est creusée à l'emporte-pièce et a ses bords coupés à pic. Enfin à sa base existe une *induration élastique* spéciale.

** Le chancre induré est peu enflammé, peu douloureux, suppure à peine et s'accompagne toujours d'un *engorgement indolent*, le plus souvent multiple des ganglions voisins. C'est le *bubon indolent* ou l'*adénite* symptomatique du chancre infectant. V. BUBON.

** Le pus du chancre infectant perd rapidement ses propriétés inoculables, au moins chez le sujet affecté qui devient promptement réfractaire à son propre virus (Ph. Ricord, Calvo).

Thérapeutique. — Dans le chancre induré il faut prescrire des pansements trois fois par jour avec la *pommade au précipité blanc*, faire des lotions avec le *vin aromatique* ou des *pansements opiacés* s'il y a de la douleur (Ricord).

A l'intérieur on donnera la *tisane de saponaire* avec le *sirop de salsepareille*, — le *mercure* s'il est supporté (V. le FORMULAIRE), et dans le cas contraire on l'introduira par la peau en *frictions mercurielles* (Ricord).

Il est bon d'attendre, pour donner le mercure, que la roséole ait paru (Diday).

S'il survient de la salivation mercurielle on ferait prendre 5 à 6 grammes de chlorate dans une potion gommeuse. V. STOMATITE MERCURIELLE, BUBON et CHANCRE.

Syphilis constitutionnelle. La syphilis constitutionnelle succède toujours au chancre induré, à moins qu'elle ne soit la conséquence d'une transmission héréditaire, et elle se révèle par des *accidents secondaires* de chlorose, d'alopécie, d'engorgement des ganglions cervicaux postérieurs, de sternalgie vague, d'arthralgie erratique, de céphalée, de névralgies intermittentes, des éruptions de la peau et des muqueuses connues sous le nom de *syphilides* (V. ce mot), et enfin d'*accidents tertiaires* occupant les tissus cellulaire, glanduleux, fibreux, osseux et les organes intérieurs.

Accidents secondaires de la syphilis. — C'est au bout de quatre à six mois que paraissent les accidents syphilitiques secondaires de roséole, d'érythème, de lichen, de psoriasis, de syphilide cornée, d'onxis, d'iritis, d'eczéma, de pemphigus, d'acné, d'impétigo, d'ecthyma, de tubercules cutanés et d'ulcération de la peau ou de la gorge, observés chez les malades.

Accidents tertiaires de la syphilis. — Ici les lésions ne se montrent qu'à des époques indéterminées, et elles peuvent ne pas apparaître ou venir un an, deux ans, cinq ans ou vingt ans après le chancre induré (Ricord), soit qu'il y ait eu, soit qu'il n'y ait pas eu d'accidents secondaires. Ce sont les gommes sous-cutanées, certains abcès froids, les engorgements glandulaires ou viscéraux, les périostoses, les ostéites, les caries osseuses ou arthrites (Richet), et les exostoses constatées chez les malades.

Thérapeutique. — Dans la syphilis secondaire, c'est-à-dire dans les syphilides de la peau et des muqueuses, le *traitement hygiénique et fortifiant*, associé de préférence à la *médication mercurielle*, est ce qu'il y a de mieux à prescrire.

Au contraire, dans la syphilis tertiaire, c'est à l'*iodure de potassium* surtout qu'il faut avoir recours, et on l'emploie à la dose de 3 à 6 et 10 grammes par jour.

Syphilis viscérale. La syphilis viscérale s'observe surtout dans le thymus, le foie et les poumons, comme manifestation de la syphilis héréditaire et congénitale, mais elle se montre quelquefois chez l'adulte sous forme d'entérite,

d'engorgement chronique du foie, de pneumonie chronique et de phthisie, d'encéphalite chronique et d'engorgements glandulaires, et de perturbation des organes des sens (P. Dubois, Gubler, Virchow, Lancereaux).

La syphilis viscérale est un accident ordinairement tardif de la syphilis.

* * Le diagnostic de la syphilis viscérale est toujours environné des plus grandes difficultés, et c'est par une étude approfondie de la filiation des phénomènes morbides antérieurs autant que par les symptômes du moment que l'on peut arriver à déterminer la nature du mal.

Thérapeutique. — Dans les cas de syphilis viscérale il faut essayer le traitement intérieur par l'*iodure de potassium*, 2 à 8 grammes par jour, en ayant soin de placer les malades dans des conditions d'atmosphère et d'alimentation favorables à la récorporation de l'individu.

Syphilis des femmes grosses. La syphilis antérieure à la grossesse sous forme de maladie constitutionnelle produit quelquefois l'avortement à partir du troisième mois, ou bien l'accouchement avant terme d'un enfant mort-né, qui est ou qui n'est pas atteint de lésions secondaires et tertiaires de syphilis.

* * Les femmes enceintes peuvent contracter la syphilis : soit au moment de la fécondation, soit dans le cours de la grossesse, mais la syphilis qui commence avec l'imprégnation a beaucoup de chances d'infecter l'enfant, tandis que celle qui apparaît au septième ou au huitième mois n'a en général aucun effet fâcheux pour le fœtus.

Thérapeutique. — Si la syphilis est encore à la période primitive du chancre mou ou à celle du chancre induré, il faut traiter la malade comme si elle n'était pas enceinte. Quant aux accidents secondaires et tertiaires, ils doivent être combattus par les mêmes moyens qu'on emploie hors l'état de gestation.

Syphilis des nourrices transmise par les nouveau-nés. Qu'un enfant ait reçu la syphilis de ses parents ou que par vaccination, ce qui est rare, et par toute autre voie, il ait été infecté, lorsqu'il est malade il peut transmettre son mal à la nourrice par la succion de la mamelle.

* * La syphilis constitutionnelle des nouveau-nés engendre, dit-on, sur le sein des nourrices, une syphilis primitive (*chancre*) qui donne rapidement lieu à une syphilis constitutionnelle.

* * En tant que leur nourrice les enfants atteints de syphilis constitutionnelle irritent le mamelon, y font venir des plaques muqueuses, que quelques personnes considèrent comme des chancres transformés, puis de là le mal passe dans les ganglions de l'aisselle, se manifeste dans la gorge par des syphilides tuberculeuses, à la peau par des éruptions diverses, et enfin envahit toute l'éco-

nomie comme la syphilis acquise par un chancre infectant.

* * * Les nourrices qui ont reçu la syphilis de leur nourrisson la transmettent à leur propre enfant, s'il tette encore, et quelquefois à leur mari, de sorte que toute la maison est infectée.

Thérapeutique. — Le traitement de la syphilis chez les nourrices est le même que celui de la syphilis en général.

Syphilis infantile. L'âge modifie d'une façon notable les formes de la syphilis, et, chez les enfants, cette maladie se présente avec des caractères différents, selon qu'elle a été contractée d'une façon accidentelle par l'enfant lui-même, ou selon qu'elle lui a été transmise par ses parents comme diathèse héréditaire.

1° *Syphilis infantile acquise.* — La syphilis acquise accidentellement par les enfants leur est communiquée par le contact des doigts ou des lèvres de personnes syphilitiques, par des verres ou des cuillers imprégnés de virus, enfin par la vaccination d'un virus vaccin recueilli chez un enfant syphilitique, et alors la maladie suit la marche habituelle d'un *chancre primitif* suivi d'*induration* et d'*accidents secondaires* ou *tertiaires*.

* * * On a dit que l'inoculation du vaccin recueilli chez un enfant syphilitique ne pouvait pas transmettre la syphilis, et que cet accident n'avait lieu que si l'on avait inoculé du sang, de sorte que ce serait l'inoculation du sang plutôt que d'un vaccin syphilitique qui serait la cause de l'infection, ce qui est à démontrer.

Thérapeutique. — La syphilis accidentellement acquise par les enfants doit être traitée de la même façon que la syphilis de l'adulte, et surtout par les bains de sublimé, comme il est dit plus loin dans le traitement de la syphilis héréditaire.

2° *Syphilis infantile héréditaire.* — La syphilis infantile héréditaire peut être congénitale ou ne se montrer que longtemps après la naissance et elle apparaît toujours sous forme d'*accidents secondaires*.

Les parents atteints de syphilis constitutionnelle, qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas de lésions apparentes au moment du coït fécondant, peuvent communiquer la syphilis à leur enfant, qui peut mourir à quelques mois dans le sein de la mère, qui peut naître prématurément, et enfin qui peut apporter avec lui des lésions syphilitiques secondaires et tertiaires.

* * * La syphilis héréditaire provient du père ou de la mère, et dans quelques circonstances des deux à la fois.

* * * Si dans quelques circonstances les enfants atteints de syphilis héréditaire naissent avec des lésions syphilitiques de la peau, du poulmon, du foie et du thymus, ordinairement la maladie ne se déclare qu'au bout d'un temps

qui varie de un à vingt mois, et qui, exceptionnellement, peut aller jusqu'à la quatorzième année (Ricord).

* * * Lorsque les parents sont atteints de syphilis constitutionnelle, même à l'état latent, il arrive souvent que l'enfant de leurs œuvres ne peut arriver à terme, et meurt dans le sein de la mère, en donnant lieu à un avortement.

* * * Les accidents syphilitiques d'un enfant né d'un père et d'une mère en puissance de syphilis existent au moment de la naissance ou n'apparaissent qu'au bout d'un mois ou de six semaines après la naissance et rarement au delà d'une ou de plusieurs années.

* * * Lorsque la syphilis héréditaire existe au moment de la naissance, elle se révèle par des accidents secondaires et tertiaires variables. Ici des plaques muqueuses à l'anus, aux parties génitales et dans la gorge; ailleurs du pemphigus; chez d'autres de la roséole cuivrée, de l'eczéma, des fissures et des excoriations autour de la bouche; du coryza obstruant les narines; de l'iritis; des abcès du thymus; des infiltrations fibro-plastiques du poulmon et du foie; des périostites, des onyxis, etc.

* * * La syphilis héréditaire est caractérisée vers la peau par de l'eczéma, du lichen, du pemphigus et des plaques muqueuses, du coryza, par l'anémie autour des parties génitales ou de l'anus, sur les lèvres ou dans le gosier, et à l'intérieur par des noyaux purulents ou fibro-plastiques du thymus, des poulmons et du foie (Dubois, Gubler).

* * * La mort est toujours la conséquence de la syphilis héréditaire viscérale, mais lorsqu'il n'y a que de l'anémie, du coryza, de l'angine et des syphilides cutanées, on peut guérir les malades.

* * * La syphilis héréditaire congénitale, bien qu'elle n'existe que sous forme d'*accidents secondaires*, se transmet souvent des nouveau-nés à des nourrices saines, d'abord sur le mamelon sous forme de plaques muqueuses, d'ulcération indurée et d'adénites axillaires, puis au bout de quelques mois sur la peau, à l'état de roséole, dans la gorge sous forme de plaques muqueuses, et enfin, par tout le corps avec les caractères ordinaires de la syphilis.

* * * Chez les enfants atteints de syphilis héréditaire congénitale, les *accidents secondaires* sont doués de propriétés inoculables et sont transmissibles aux nourrices de façon à reproduire tous les accidents de la diathèse syphilitique.

* * * La syphilis viscérale héréditaire des nouveau-nés est toujours mortelle.

* * * La plus grave des formes de la syphilis congénitale est le coryza qui, par son intensité, empêche l'allaitement et peut occasionner la mort.

* * * Quand la syphilis héréditaire des enfants ne se manifeste que par des syphilides cutanées,

il est facile de la guérir par des moyens appropriés.

Thérapeutique. — Contre la syphilis du nouveau-né il faut donner aux enfants du protoiodure de mercure ou du sublimé corrosif à l'intérieur et des bains de sublimé.

Potion avec la liqueur de van Swieten.

Potion gommeuse 50 grammes.
Liqueur de van Swieten 2 id.

Par cuillerée à café dans les vingt-quatre heures [±].

Bains de sublimé.

Sublimé 2 grammes.
Alcool 30 id.

Mélez. Pour l'eau du bain [++].

Contre la syphilis héréditaire congénitale ou développée peu après la naissance, il faut donner aux enfants la *liqueur de van Swieten*, une cuillerée à café deux ou trois fois par jour, et chaque jour des bains avec 1 ou 3 grammes de sublimé.

Si la mère nourrit son enfant elle devra prendre des pilules de *Sédillot*, une par jour, sans aller jamais jusqu'à salivation. Si l'enfant n'est pas allaité par sa mère il faut l'élever au biberon ou au petit pot à la campagne avec du bon lait de vache, mais il ne faut pas le confier à une nourrice mercenaire sans lui dire qu'en prenant le nourrisson elle peut contracter la syphilis.

Dans les cas de syphilis héréditaire congénitale avec accidents tertiaires, il faut donner l'iodure de potassium.

Potion iodurée.

Julep gommeux 50 grammes.
Iodure de potassium 20 à 50 centigr.

Quand c'est la mère qui nourrit son enfant atteint de syphilis congénitale, il faut traiter la mère et lui donner du proto-iodure de mercure et du sirop de salsepareille dans une infusion de fumeterre.

Protoiodure de mercure . . . } à 1 gramme.
Poudre de réglisse }
Sirop de gomme q. s.

Par cuillerées à café dans les vingt-quatre heures [±].
Pour trente pilules, à prendre deux ou trois par jour.

Doit-on confier un enfant syphilitique à une nourrice mercenaire? Il ne faut jamais donner d'enfant syphilitique à une nourrice mercenaire dans la crainte de lui transmettre la syphilis; mais si l'enfant, d'abord confié en bonne santé, tombe malade au bout de six semaines, il faut le retirer et le nourrir au petit pot sans prétendre traiter la nourrice pour guérir l'enfant.

Si l'on devait confier un enfant syphilitique à une nourrice mercenaire, il faudrait l'avertir de la santé de l'enfant, du danger qu'il y a de le nourrir au sein, et de s'entendre avec elle pour qu'elle consente à prendre les remèdes destinés à rendre son lait médicamenteux.

Dans les cas où un enfant syphilitique ne serait pas nourri par sa mère et ne pourrait être donné à une nourrice mercenaire, on a pensé à lui faire prendre du lait médicamenteux obtenu en nourrissant des vaches ou des ânesses avec des sels de mercure ou de l'iodure de potassium (Labourette, Bouyer); mais il est préférable de donner directement

les remèdes, parce qu'on sait exactement la dose de médicament que l'on fait prendre.

FORMULAIRE DE LA SYPHILIS.

Tisanes, apozèmes et sirops dépuratifs.

Tisane de Vinache.

Salsepareille coupée }
Sguine } à 50 grammes.
Gaïac }
Sulfure d'antimoine renfermé
dans un nouet 60 id.
Eau 3000 id.

Après douze heures de macération, faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers; ajoutez :

Sassafras } à 15 grammes.
Séné mondé }

Laissez infuser une heure; passez, et décantez après un repos suffisant.

Employée comme purgative et sudorifique dans les maladies cutanées de la syphilis [±].

Tisane de Vigaroux.

Salsepareille 200 grammes.
Gaïac râpé }
Sguine } à 50 id.
Sulfure d'antimoine dans un
nouet }
Aristolochie longue et ronde
Jalap }
Polypode de chêne }
Noix fraîches avec leur brou,
concassées n° 12.

Faites bouillir le tout dans :

Eau 6000 grammes.
Vin blanc 2000 grammes.

Jusqu'à réduction à 5000.

Jetez la décoction d'eau bouillante sur :

Séné mondé }
Iris de Provence } à 50 grammes.
Anis vert }

Laissez infuser quatre heures; passez et faites fondre :

Crème de tartre 50 grammes.

Ce produit est étiqueté n° 1.

Le marc est traité par un litre et demi de vin blanc et 8 litres d'eau. On passe et l'on étiquette n° 2. A prendre dans la journée deux ou trois verres de la première tisane et cinq ou six de la seconde [±].

Tisane de Zittmann, n° 1.

Salsepareille 400 grammes.

Faites digérer pendant vingt-quatre heures dans :

Eau 21000 grammes.

Ajoutez :

Sucre d'alun (alun, 4; kino, 1). 50 id.
Calomelans doux 15 id.
Cinnabre 5 id.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers, et ajoutez :

Feuilles de séné 400 grammes.
Racine de réglisse 50 id.
Anis }
Fenouil } à 15 id.

Laissez infuser quelques instants; passez. Un demi-litre matin et soir.

Tisane de Zittmann, décoction faible, n° 2.

Résidu de la décoction précédente, plus :

Salsepareille 200 grammes.

Faites bouillir dans :

Eau 2000 grammes.

Ajoutez :

Écorce de citron	} à 10 grammes.
Cardamome	
Cannelle	
Réglisse	

Passez. Un demi-litre au milieu du jour.

Contre les affections syphilitiques rebelles \square .
(F. H. P.)

Tisane de Feltz.

Salsepareille	60 grammes.
Colle de poisson	40 id.
Sulfure d'antimoine lavé	90 id.
Eau	2 litres.

F. s. a. Réduisez à un litre. A prendre dans la journée par verrées \square .

Cette tisane jouit d'une grande célébrité; elle contient une très-faible proportion d'acide arsénieux et d'oxyde d'antimoine, comme M. Grassi en fait la remarque. On lave ordinairement le sulfure d'antimoine à l'eau bouillante.

M. Rayer, qui emploie très-souvent cette préparation, a fait observer avec raison qu'en procédant ainsi on enlevait une grande partie de l'arsenic que ce sulfure d'antimoine contenait, et il pense qu'il perd ainsi une partie de son utilité; mais comme la proportion d'arsenic contenue dans la tisane en employant de l'antimoine non lavé est quelquefois trop considérable, M. Rayer prescrit souvent, au lieu de tisane de Feltz, la tisane suivante :

Décoction de salsepareille	500 grammes.
Arséniate de soude	3 milligrammes.

Ou un seizième de grain. F. s. a.

(F. H. P. — Bouchardat.)

Tisane de mezereum.

Écorce de daphne mezereum	5 grammes.
-------------------------------------	------------

Faites bouillir dans :

Eau	1500 grammes.
---------------	---------------

Jusqu'à réduction à 1000 grammes.

Faites infuser :

Racine de réglisse	40 grammes.
------------------------------	-------------

Passez. Par tasses dans la journée. Dans la syphilis \square . (Thomson.)

Tisane sudorifique.

Gaiac râpé	30 grammes.
----------------------	-------------

Faites bouillir dans un litre et demi d'eau jusqu'à réduction de un litre. Ajoutez à la fin de l'ébullition :

Daphne mezereum	2 grammes.
---------------------------	------------

Quatre verres, deux le matin et deux le soir. Biett a employé souvent cette tisane avec succès contre la syphilis constitutionnelle \square . (Biett.)

Tisane d'orme pyramidal.

Écorce d'orme pyramidal	400 grammes.
Eau	3 litres.

Réduisez à moitié. Deux à quatre verres par jour, dans les affections squameuses de la syphilis \square . (Biett.)

Tisane d'iode d'amidon.

Amidon	20 grammes.
------------------	-------------

Délayez dans :

Eau bouillante	4 kilogramme.
--------------------------	---------------

Ajoutez :

Teinture d'iode	40 grammes.
Sirop de gomme	60 id.

Trois tasses par jour, dans la syphilis tertiaire \square .

Tisane de gaïac composée.

Gaiac râpé	50 grammes.
Raisins secs	30 id.

Faites bouillir pendant une demi-heure dans :

Eau	2500 grammes.
---------------	---------------

Faites infuser.

Sassafras râpé	} à 15 grammes.
Racine de réglisse	

Passez. Un ou deux litres par jour dans les affections syphilitiques \square . (Chaussier.)

Tisane antisiphilitique.

(Tisane ou rob d'Arnoud.)

Sulfate d'antimoine dans un nouet	50 grammes.
Salsepareille incisée	60 id.
Gaiac râpé	} à 8 id.
Écorce de buis	
Écorce de garou	
Colle de poisson	
Eau	1500 id.

Faites bouillir jusqu'à réduction à un litre; passez. A prendre dans la journée par verrées, contre les affections syphilitiques rebelles \square .

Tisane de salsepareille.

Racine de salsepareille incisée	60 grammes.
---	-------------

Versez sur la racine une quantité d'eau bouillante suffisante pour obtenir un litre de tisane; laissez digérer dans un endroit chaud pendant deux heures; passez, laissez déposer et décantez \square . (F. H. P.)

Tisane de Pollini.

Salsepareille coupée	} à 50 grammes.
Squaine coupée	
Pierre ponce pulvérisée	
Sulfure d'antimoine	
Bron de noix sec	
	400 id.
	350 id.

Mettez le sulfure d'antimoine dans un nouet de linge et faites bouillir lentement dans :

Eau	700 grammes.
---------------	--------------

Jusqu'à réduction de 3500 grammes. Passez, laissez reposer et décantez. Demi-verre toutes les heures. Affections syphilitiques ou cutanées rebelles \square .

Tisane de douce-amère.

Douce-amère cutusée	20 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Faites infuser deux heures et passez. A prendre par verres \square .

Essence concrète de salsepareille.

Salsepareille	500 grammes.
Sassafras	100 id.
Alcool à 24°	4000 id.

Faites la teinture après deux jours de digestion à 40°; ajoutez :

Eau bouillante 400 grammes.

Faites digérer un jour; passez, réunissez les deux liqueurs, filtrez et ajoutez :

Sirup de sucre 1000 grammes.

On prend ordinairement une cuillerée ou deux de ce médicament délayé dans un verre d'eau chaude, que l'on réitère quatre ou cinq fois par jour. C'est une manière commode d'administrer la salsepareille. (Bouchardat.)

Espèces sudorifiques.

Bois de gaïac râpé	} à 32 grammes.
Racines de salsepareille fendue et coupée	
Racines de squine	

F. s. a. 30 grammes pour un litre d'eau ☒.

Espèces sudorifiques.

Salsepareille	30 grammes.
Squine	} à 40 id.
Réglisse	
Gaïac	
Sassafras	

Coupez, incisez ou râpez chaque substance, et mêlez exactement. 30 grammes pour un litre d'eau ☒. (Smith.)

Tisane lusitanienne.

Gaïac râpé	30 grammes.
Mezereum coupé	15 id.
Salsepareille coupée	1000 id.
Sulfure d'antimoine dans un nouet	60 id.

Faites bouillir dans :

Eau 6000 grammes.

Jusqu'à réduction à 4000 grammes.

Jetez la décoction bouillante sur :

Santal rouge concassé	} à 400 grammes.
Santal blanc concassé	
Réglisse concassée	15 id.
Bois de rose	} à 30 id.
Sassafras	

1 ou 2 litres par jour ☒.

Sirup dépuratif.

Salsepareille	2000 grammes.
Baies sèches de sureau	1000 id.
Gaïac	500 id.
Squine	} à 50 id.
Sassafras	
Follicules de séné	} à 60 id.
Bourrache	
Sucre	12000 id.
Eau	q. s.

F. s. a. On y ajoute quelquefois, mais sur l'ordonnance spéciale du médecin, pour 500 grammes du sirup, 25 centigrammes d'extrait gommeux d'opium, autant de sublimé corosif et d'hydrochlorate d'ammoniaque. Contre la syphilis constitutionnelle ☒. (Larrey.)

Rob dépuratif.

Bardane	} à 4000 grammes.
Patience	
Feuilles de saponaire	
Gaïac	} à 5000 id.
Séné	
Miel	
Sucre	
Eau	15000 id.

F. s. a. Trois cuillerées par jour, dans les affections syphilitiques ☒. (Devergie.)

Sirup sudorifique.

Salsepareille hachée	} à 200 grammes.
Gaïac râpé	
Eau commune	2000 id.

Faites macérer vingt-quatre heures, réduisez à moitié sur un feu doux, passez avec expression et ajoutez :

Sucre blanc 1000 grammes.

La dose est de 50 à 150 grammes par jour ☒. (Ricord.)

Sirup de Bellet.

Sirup de sucre	500 grammes.
Ether nitrique	2 id.

Mêlez. Une cuillerée le matin dans un verre d'eau ou de tisane ☒.

« Un grand nombre de recettes plus défectueuses les unes que les autres du sirup de Bellet ont été publiées. Celle du *Formulaire* de Cadet, qui a été copiée par un grand nombre d'auteurs, est très-mauvaise, car elle donne un produit qui contient 3 décigrammes de nitrate mercuriel par 30 grammes, et qui empoisonnerait, si le sel mercuriel n'était point altéré.

» Si, en donnant le sirup de Bellet, le médecin entend prescrire une préparation mercurielle, il faut qu'il indique la dose du composé mercuriel, 1 centigramme de sublimé corosif par 30 grammes de sirup. Voilà l'addition la plus convenable pour les enfants. On le prescrit alors par cuillerées à café. Si le médecin ne prescrit point d'addition de composé mercuriel, le pharmacien devra préparer son sirup sans mercure ». (Bouchardat.)

Sirup de daphne mezereum.

Extrait alcoolique de daphne mezereum	10 centigrammes.
Sirup de sucre	500 grammes.

F. s. a. 40 à 60 grammes par jour. Dans la syphilis ☒. (Cazenave.)

Sirup de salsepareille.

Extrait de salsepareille	492 grammes.
Eau pure	2000 id.
Sucre blanc	4000 id.

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau à la chaleur du bain-marie; filtrez la liqueur chaude; ajoutez-y le sucre, et faites un sirup par simple solution.

Dose, 60 à 120 grammes par jour, dans les tisanes antisyphilitiques ☒.

On prépare de la même manière le *sirup de squine* avec l'extrait alcoolique de squine, qui s'obtient comme l'extrait alcoolique de salsepareille. Il est employé aux mêmes doses et dans les mêmes cas.

Sirop de salsepareille composé.
(Sirop de Cuisinier.)

Salsepareille	4000 grammes.
Bourrache	} à 64 id.
Roses pâles	
Séné	
Anis	
Sucre blanc	} à 100 id.
Miel blanc	

F. s. a. 64 à 155 grammes par jour. Par cuillerée ou dans une tisane sudorifique \boxplus .

On ajoutera quelquefois par 500 grammes de ce sirop 4 décigrammes de sublimé corrosif, qu'on dissout dans 8 grammes d'alcool et que l'on mêle. On n'en prescrit alors que deux ou trois cuillerées par jour.

Cette addition ne doit être faite que sur l'ordonnance précise du médecin. (Bouchardat.)

Préparations d'or.

Pilules avec le chlorure d'or et de sodium.

Chlorure d'or et de sodium	5 décigrammes.
Fécule de pommes de terre	2 id.
Gomme arabique	5 grammes.

Mêlez, et avec quantité suffisante d'eau pure, faites cent vingt pilules. Une à quinze par jour \square . (Chrestien.)

Pilules d'oxyde d'or.

Oxyde d'or	3 décigrammes.
Extrait d'écorce de mezereum	10 grammes.

Mêlez très-exactement, et faites soixante pilules. Une à huit par jour \square . (Pierquin.)

Pilules de cyanure d'or.

Cyanure d'or	5 centigrammes.
Extrait de daphne mezereum	15 id.

Mêlez, et avec une quantité suffisante de poudre de guimauve faites quinze pilules, dont on donne une par jour, puis deux, puis trois.

Chrestien met 8 décigrammes d'extrait de daphné. Contre la syphilis, les scrofules et l'aménorrhée \square . (Pourché.)

Pilules d'or.

Or divisé	6 décigrammes.
Extrait de saponaire	4 grammes.

Mêlez et faites trente-six pilules. Depuis une jus- qu'à douze ou quinze par jour \square .

Préparations mercurielles.

Sirop de mercure gommeux.

Mercure	13 décigrammes.
Gomme arabique en poudre	} à 30 grammes.
Sirop de rhubarbe composé	

Titrez dans un mortier de verre, jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement éteint, puis ajoutez :

Sirop ci-dessus	48 grammes.
---------------------------	-------------

15 à 30 grammes. Contre la syphilis \boxplus . (Lagneau.)

Sirop de Larrey additionné.

Sirop dépuratif de Larrey	500 grammes.
Deutochlorure de mercure	} à 25 centigrammes.
Hydrochlorate d'ammoniaq.	
Extrait aqueux d'opium	
Liquueur d'Hoffmann	2 grammes.

Mêlez. 20 à 60 grammes. Dans les syphilides \boxplus .

Dragées ou pilules de Keyser.

Acétate de protoxyde de mer- cure	6 décigrammes.
Maone en larmes	12 grammes.

Mêlez, et faites soixante-douze pilules. Deux le matin et deux le soir, en augmentant successivement, dans le traitement des affections syphilitiques \boxplus .

Pilules d'iodhydragrate de potassium.

Biiodure de mercure	} à 4 décigrammes.
Iodure de potassium	
Sucre de lait	3 grammes.
Sirop de gomme	q. s.

F. s. a. trente-deux pilules. Dose, une à quatre par jour, dans le traitement des affections syphilitiques constitutionnelles \boxplus . (Puche.)

Pilules cyano-opiacées.

Oxyde-cyanure de mercure	3 décigrammes.
Opium brut	6 id.
Mie de pain et miel	q. s.

Mêlez et faites quatre-vingt-seize pilules \square . (Parent.)

Pilules bleues.

Mercure	} à 3 grammes.
Conserve de roses	
Poudre de réglisse	1 id.

Triturez ensemble et faites, après l'extinction du mercure des pilules de 15 centigrammes. Deux à cinq par jour \square . (Hôp. angl.)

Pilules de chlorure double de mercure et de morphine.

Chlorure de mercure et de mer- phine	1 gramme.
Poudre de réglisse	2 id.
Sirop de gomme	q. s.

F. s. a. soixante-douze pilules. On en prendra d'abord une le matin et une le soir. On élèvera suc- cessivement la dose \square .

Éther mercuriel.

Deutochlorure de mercure	1 gramme.
------------------------------------	-----------

Dissolvez dans :

Ether sulfurique	40 grammes.
----------------------------	-------------

Six à douze gouttes dans un véhicule convenable. Contre les maladies syphilitiques compliquées d'aff- ections nerveuses \square . (Chéron.)

Pilules de protoiodure de mercure.

Protoiodure de mercure	à 3 grammes.
Thridace	} à 1 id.
Extrait thébaïque	
Extrait de ciguë	

F. s. s. soixante pilules. C'est à cette formule que M. Ricord donne aujourd'hui la préférence. On fait prendre ces pilules une le soir, cinq heures après le dernier repas. Lorsqu'on en augmente la dose, on les fait prendre matin et soir \boxplus . (Ricord.)

Deuxième formule.

Protoiodure de mercure	} à 3 grammes.
Thridace	
Poudre de feuilles de bella- done	
Extrait thébaïque	1 id.

Mêlez et f. s. a. pour soixante pilules. Dans les cas d'iritis syphilitique \boxplus .

Pilules de mercure de Hahnemann.

Mercure soluble de Hahnemann.	2 grammes.
Thridace.	q. s.

Mêlez, et divisez en quarante pilules. De une à quatre dans les syphilides \boxplus .

Pilules de Plummer.

Soufre doré d'antimoine.	} à 3 grammes.
Calomélas.	
Résine de gaiac.	2 id.
Sirop de gomme.	q. s.

Faites des pilules de 3 décigrammes.

Dans les engorgements des viscères abdominaux, deux à quatre par jour. Quelques auteurs remplacent la résine de gaiac par de l'extrait de réglisse \square .

(Bouchardat.)

Pilules de gaiac.

Bois de gaiac râpé.	} à 1000 grammes.
Eau distillée.	

Préparez par décoction. Dose, 4 à 10 grammes, en pilules \boxplus .

Pilules d'iode double de mercure et de morphine.

Iode de mercure et de mor- phine.	1 gramme.
Poudre de réglisse.	2 id.
Miel.	q. s.

F. s. a. soixante-douze pilules. On en prendra une chaque soir dans la syphilis constitutionnelle. On élèvera successivement la dose, pour combattre les douleurs nocturnes et les syphilides \square .

Pilules mercurielles.

Pommade mercurielle double.	3 grammes.
Savon médicinal.	2 id.
Fond de réglisse.	1 id.

Mêlez et faites des pilules de 2 décigrammes.

Prendre deux pour les femmes, trois pour les hommes \boxplus .

(Sédillot.)

Pilules de protoiodure de mercure et de gaiac.

Protoiodure de mercure.	2 grammes.
Extrait de gaiac.	4 id.
Thridace.	3 id.
Sirop ou poudre de salsepareille.	q. s.

Faites une masse que vous diviserez en soixante-douze pilules. Une puis deux par jour, dans les syphilides \boxplus .

(Biett.)

Pilules de Sainte-Marie.

Protonitrate de mercure cristall.	5 décigrammes.
Extrait de réglisse.	2 grammes.

Mêlez et faites soixante pilules. Deux à cinq par jour contre la syphilis et certaines affections cutanées \square .

Pilules suédoises.

Calomel.	6 grammes.
Sulfure noir de mercure.	} à 4 id.
Kermès minéral.	
Mie de pain.	q. s.

Faites cent quarante-quatre pilules. Trois ou quatre par jour, comme antisiphilitiques \boxplus .

Pilules de sublimé au gluten.

Sublimé corrosif.	1 gramme.
Gluten frais.	15 id.
Poudre de gomme.	4 id.
Poudre de guimauve.	8 id.

F. s. a. cent pilules. Chacune d'elles contient

6 milligrammes environ de sublimé. Dose, une à trois par jour, contre la syphilis \boxplus .

Pilules mercurielles de Belloste.

Mercure.	} à 2½ grammes.
Poudre d'aloes.	
Poudre de rhubarbe.	12 id.
Poudre de scammonée.	8 id.
Poudre de poivre noir.	4 id.
Miel.	q. s.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes. (Douze pilules comme purgatif.) Deux pilules chaque jour, dans les affections dartreuses ou syphilitiques \boxplus .

Tablettes mercurielles sucrées.

Sucre en poudre.	280 grammes.
Mercure.	60 id.
Gomme arabique en poudre.	20 id.

Mêlez et triturez jusqu'à ce que le mercure soit éteint. Ajoutez :

Vanille en poudre.	2 grammes.
Eau.	q. s.

Faites des tablettes de 6 décigrammes. Une à deux par jour dans les affections syphilitiques \boxplus .

(Lagneau.)

Pilules majeures d'Hoffmann.

Sublimé corrosif.	1 gramme.
Mie de pain.	20 id.
Eau distillée.	q. s.

Faites deux cent seize pilules. Une matin et soir, dans les affections syphilitiques \boxplus .

Pilules d'onguent mercuriel.

Pommade mercurielle double.	4 grammes.
Poudre de guimauve.	3 id.

Faites cent quarante-quatre pilules, trois par jour. Contre la syphilis \square .

(Lagneau.)

Pilules antisiphilitiques.

Sublimé corrosif.	4 décigrammes.
Extrait d'opium.	5 id.
Extrait de gaiac.	6 grammes.

Faites quarante pilules. A prendre une à trois par jour \boxplus .

Ces pilules sont souvent prescrites pour combattre les affections syphilitiques constitutionnelles; chacune d'elles contient 1 centigramme de sublimé corrosif et 13 milligrammes environ d'extrait gommeux d'opium \boxplus .

(Dupuytren.)

Pilules de sublimé et d'aconit.

Extrait alcoolique d'aconit.	3 décigrammes.
Sublimé corrosif.	1 id.
Poudre de guimauve.	4 id.

Pour huit pilules. De une à quatre dans les syphilides \boxplus .

(Biett.)

Pilules de mercure animalisé.

Mercure animalisé.	} à 5 grammes.
Poudre de guimauve.	
Sirop de gomme.	q. s.

F. s. a. cent pilules. A prendre une chaque jour. On élèvera successivement la dose \boxplus .

Pilules mercurielles.

Onguent mercuriel.	} à 5 grammes.
Poudre de salsepareille.	

Mêlez et divisez en cinquante pilules. De une à trois par jour, dans les syphilides.

Pastilles mercurielles altérantes.

Pâte de chocolat à la vanille . . . 500 grammes.
Calomélas bien lavé. 1 id.

F. s. a. cent pastilles après avoir mêlé intimement le calomélas à la pâte de chocolat. On peut remplacer le chocolat par 500 grammes de pâte faite avec du sucre en poudre et du mucilage à l'eau de fleur d'oranger. Chaque pastille contiendra 1 milligramme de calomélas.

Pour combattre l'infection syphilitique. Dix par jour (soit 1 centigramme de calomel), prises une toutes les heures ou toutes les deux heures. Chaque jour on augmentera de deux le nombre des pastilles. Quand on sera arrivé à vingt (2 centigrammes de calomel) il sera prudent de s'arrêter. On continuera cette administration pendant trois mois au moi s six mois au plus [±]. (Bouchardat.)

Mercuru gommeux de Plenck.

Mercuru. 1 gramme.
Gomme arabique en poudre. . . . 3 id.
Sirop diacode. 4 id.

Triturez dans un mortier de porcelaine jusqu'à extinction du mercure.

2 grammes dans un véhicule approprié, ou sous forme de bols ou pilules, dans le traitement des affections syphilitiques [±].

Pastilles mercurielles.

Mercuru métallique. } à 5 grammes.
Beurre de cacao }

Triturez jusqu'à extinction avec :

Huile d'œuf. q. s.

Ajoutez :

Chocolat à la vanille. 40 grammes.

Faites cent pastilles. Depuis deux jusqu'à six dans les symptômes primitifs de la syphilis [±]. (Corbel-Lagneau.)

Mixture antisymphilitique.

Sirop de daphne mezereum . . . 100 grammes.
Sirop balsamique de Tolu. . . . 200 id.
Sous-carbonate d'ammoniaque . . 5 id.

Mêlez. Deux cuillerées par jour, une le matin, l'autre le soir. Dans la syphilis constitutionnelle.

C'est Peyrilhe qui a préconisé le sous-carbonate d'ammoniaque dans la syphilis [±]. (Cazenave.)

Poudre mercurielle d'Hahnemann.

Opium pulvérisé. } à 1 gramme.
Mercuru sol. d'Hahnemann. }
Gomme adragant. 40 id.

Mêlez. 3 décigrammes dans le traitement de la syphilis [±].

Deutochlorure de mercure en solution.

(Liquueur de Van Swieten.)

Deutochlorure de mercure (sublimé corrosif) 1 gramme.
Eau pure 900 id.
Alcool rectifié. 400 id.

Dissolvez le sublimé corrosif dans l'alcool, et ajoutez ensuite l'eau distillée. Cette liqueur contient un millièmo de sublimé corrosif.

La liqueur de van Swieten est la préparation mercurielle la plus employée. Dose, une cuillerée dans un verre d'eau sucrée ou d'eau de gruau [±±].

Préparations iodurées.

Sirop ioduré.

Iodure de potassium. 40 grammes.
Sirop balsamique de Tolu. . . . 200 id.

Faites dissoudre. Mêlez et administrez dans la période tertiaire de la syphilis constitutionnelle [±].

Solution iodurée.

Iodure de potassium. } à 20 grammes.
Alcoolat de mélisse composé }
Eau de fontaine. 5000 id.

Faites dissoudre ; mêlez. — Une cuillerée à bouche de cette solution contient, à peu de chose près, un demi-gramme d'iode ; on l'ajoutera dans un litre d'eau sucrée et l'on boira ce liquide dans les vingt-quatre heures. On augmente successivement la quantité de cuillerées de cette solution : on peut la porter jusqu'à dix ; pour le plus grand nombre de malades, on s'arrête à six.

Contre les accidents mercuriaux et contre les accidents de la syphilis rebelle aux mercuriaux [±]. (Bouchardat.)

Pilules d'iodeure de fer.

Iode. 80 grammes.
Fer en excès environ. 40 id.
Eau. 100 id.

Laissez réagir à une température de 60° jusqu'à ce que les liqueurs soient décolorées ; décantez, évaporez alors rapidement dans un mortier de fer. Quand l'eau est à peu près dissipée, ajoutez alors :

Miel. 50 grammes.
Poudre de gomme et de guim. . . q. s.

F. s. a. mille pilules qui contiennent chacune 1 décigramme environ de protoiodure de fer. On en prescrit d'abord quatre par jour ; on élève successivement cette quantité jusqu'à vingt.

C'est la forme la plus commode pour administrer le protoiodure de fer [±].

Solution iodurée.

Iodure de potassium. 8 grammes.
Iode. 15 centigrammes.
Eau. 300 grammes.

Une cuillerée à bouche matin et soir dans un verre de tisane de houblon.

Contre la syphilis tertiaire [±].

Solution cyanurée.

Cyanure de mercure 4 décigrammes.
Eau distillée 500 grammes.

5 à 10 grammes par jour. Dans un verre de lait ou d'eau de gruau, Dans les mêmes cas que la liqueur de van Swieten [±].

Teinture cyanurée.

Cyanure de mercure (oxydo-cyanure) } à 13 décigrammes.
Huile volatile d'anis ou de }
sassafras. }
Hydrochlorate d'ammoniaque } à 12 grammes.
Extrait d'aconit. }
Extrait de buis 100 id.
Eau distillée. 440 id.
Alcool 3/6. 320 id.

Dissolvez le cyanure dans l'eau ; ajoutez ensuite le sel ammoniac, les extraits et l'alcool ; laissez reposer

le tout pendant quelques heures; filtrez et aromatisez avec l'huile essentielle. Cette préparation doit rendre 750 grammes de liquide.

5 grammes matin et soir, dans un véhicule approprié, contre la syphilis. On peut en donner jusqu'à 30 grammes par jour \square . (Parent.)

Éthiops antimonia d'Huxham.

Mercure	125 grammes.
Sulfure d'antimoine	100 id.
Fleur de soufre	60 id.

Mélez parfaitement jusqu'à ce qu'on n'aperçoive plus de globules de mercure.

Employé à la dose de 1 gramme. Contre la syphilis secondaire \square .

Poudre mercurielle.

Oxyde rouge de mercure	5 centigrammes.
Sucre blanc	3 grammes.

Mélez. Divisez en dix paquets égaux.

Un le matin d'abord, puis le second jour, un autre le soir. On pourrait augmenter ainsi jusqu'à deux ou trois paquets matin et soir. C'est un médicament actif, qui peut être utile dans la syphilis secondaire; il détermine promptement la salivation \square .

(Cazenave.)

Solution d'iodhydrargyrate de potasse.

Biiodure de mercure	} à 4 décigrammes.
Iodure de potassium	
Eau distillée	250 grammes.

Dose, 10 à 20 grammes dans les vingt-quatre heures. Dans les mêmes cas que la liqueur de Van Swieten \square .

(Puche.)

Gouttes antisiphilitiques.

Iodure d'arsenic	20 centigrammes.
Eau distillée	225 grammes.

Dissolvez dans un matras de verre sur une lampe à alcool et ajoutez :

Biiodure de mercure	40 centigrammes.
Iodure de potassium	4 gramme.

et plus s'il est nécessaire pour dissoudre le biiodure.

Filtrez et conservez dans un flacon noir bouché à l'émeri.

Quatre gouttes au début dans un julep, augmentées de deux gouttes par jour jusqu'à quatre-vingts gouttes, et l'on diminue ensuite de deux gouttes par jour \square . (Docteur Pedrolli.)

Élixir antivénérien.

Résine de gaiac en poudre	72 grammes.
Serpentaire de Virginie concas	12 id.
Piment en poudre	8 id.
Opium coupé en petites parties	4 id.

Laissez macérer toutes ces substances pendant trois ou quatre jours dans :

Alcool à 22°	4000 grammes.
------------------------	---------------

Passez à travers d'un linge; dissolvez ensuite :

Deutochlorure de mercure	2 grammes.
------------------------------------	------------

Puis filtrez. 30 grammes par jour, dans un litre de tisane de salsepareille. Continuez un mois. Dans la syphilis constitutionnelle. (Wright.)

Sirop de chlorure d'or.

Chlorure d'or et de sodium	5 centigrammes.
Sirop de sucre	200 grammes.

Faites dissoudre le sel d'or dans très-peu d'eau. Mélez.

Trois cuillerées par jour \square . (Chrestien.)

Sirop dépuratif et sudorifique du docteur Calvo.

Gaiac	} à 500 grammes.
Squina	
Sassafras	125 id.
Salsepareille	4000 id.

Faites bouillir dans un vase clos avec :

Eau	q. s.
---------------	-------

Jetez cette décoction sur :

Lobelia siphilitica	500 grammes.
Fleurs de bourrache	125 id.

Laissez infuser pendant douze heures; passez et ajoutez :

Sucre blanc	10 kilogrammes.
-----------------------	-----------------

A prendre 50 à 100 grammes par jour \square .

Iodhydrargyrate d'iodure de potassium.

Solution.

Iodhydrargyrate d'iodure de potassium	8 décigrammes.
Eau distillée	500 grammes.

La dose de cette dissolution est de 8 à 60 grammes, prise graduellement dans les vingt-quatre heures \square .

Pilules d'iodhydrargyrate de potassium.

Iodhydrargyrate d'iodure de potassium	8 décigrammes.
Lactine (sucre de lait)	50 id.

Pour trois pilules. Dose, de une à huit par jour, prises graduellement \square .

Pommade d'iodhydrargyrate potassique.

Iodhydrargyrate d'iodure de potassium	20 grammes.
Axonge	500 id.

Il est des circonstances où l'on augmente la proportion de l'iodhydrargyrate.

Cette pommade, qui d'abord est parfaitement blanche, ou moins dans le cas où l'on emploie le sel en dissolution, acquiert toujours, au bout de quelque temps, une couleur jaune brunâtre \square .

Gargarisme d'iodhydrargyrate potassique.

Iodhydrargyrate d'iodure de potassium	2 grammes.
Eau distillée	2000 id.

Cette dissolution sert aussi quelquefois pour injection dans les fosses nasales.

C'est dans les accidents tertiaires de la syphilis que l'iodhydrargyrate d'iodure de potassium trouve ses plus importantes applications, et que M. Puche, à l'hôpital des Vénériens de Paris, l'emploie.

Topiques.

Pommade de cyanure de mercure.

Cyanure de mercure	7 décigrammes.
Axonge	30 grammes.

Mélez. Dans le pansement des chancres vénériens. (Parent.)

Pommade de cyanure de mercure.

Cyanure de mercure	} à 9 décigrammes.
Huile essentielle de citron	
Axonge	30 grammes.

En frictions légères (2 à 4 grammes), contre certaines syphilides squameuses humides avec inflammation et prurit \square . (Biett.)

Pommade mercurielle.
(Onguent mercuriel double.)

Mercurure métallique	} à 500 grammes.
Graisse de porc	

M. s. a. avec le plus grand soin. En frictions, 1 à 5 grammes. Dans les maladies vénériennes. C'est la préparation mercurielle la plus employée \square . (Codex.)

Pommade mercurielle simple.
(Onguent gris.)

Pommade mercurielle double	125 grammes.
Graisse de porc	375 id.

Mélez. En frictions \square . (Codex.)

Mélange antisiphilitique.

Onguent mercuriel	3 parties.
Sulfure de chaux	1 id.

Mélez. On fait une friction tous les soirs en se couchant, avec 4 grammes de ce mélange, que l'on étend avec un morceau de peau pour faire une friction à la partie interne des deux jambes ou à la partie antérieure des avant-bras. Le lendemain on lave les parties frictionnées avec de l'eau de son ou de l'eau de savon. Par ce procédé, la salivation n'est pas à craindre : des malades qui salivaient avec une friction de moins de 2 grammes ont cessé de saliver avec des frictions de 4 grammes du mélange \square . (Bouchardat.)

Eau phagédénique.

Deutochlorure de mercure	4 décigrammes.
------------------------------------	----------------

Faites dissoudre dans :

Eau pure	12 grammes.
--------------------	-------------

Ajoutez :

Eau de chaux	125 grammes.
------------------------	--------------

Agitez chaque fois.

Pour lotionner les chancres et les ulcères indolents \square .

Pommade de protoiodure de mercure.

Protoiodure de mercure	1 gramme.
Axonge purifiée	30 id.

Mélez. Dose, 1 gramme pour une friction. (Biett.)

Pommade de deutoiodure de mercure.

Deutoiodure de mercure	6 décigrammes.
Axonge purifiée	30 grammes.

Ces préparations, introduites dans la thérapeutique des maladies de la peau par Biett, sont d'une efficacité remarquable. On les emploie surtout avec succès dans les syphilides, et aussi les affections squameuses sèches, rebelles, fixées à de certaines régions.

La pommade de deutoiodure est beaucoup plus active, et doit être employée sur des surfaces moins

étendues. On l'applique quelquefois, et à doses plus élevées, comme escharotique, et notamment dans le lupus. (Biett.)

Pommade de phosphate de mercure.

Deutophosphate de mercure	10 grammes.
Axonge	110 id.

Mélez par porphyrisation.

Employée pour la résolution des bubons \square .

4 à 8 grammes suffisent pour obtenir la guérison.

On obtient le deutophosphate de mercure par la double décomposition du deutonitrate de mercure et du phosphate de soude (Albano.)

Pommade de calomel camphrée.

Calomel à la vapeur	2 grammes.
Camphre	30 centigrammes.
Axonge	30 grammes.

Mélez. Très-utile contre les herpès du visage qui passent rapidement à l'état chronique. (Cazenave.)

Pommade de calomel.

Calomel à la vapeur	1 gramme.
Axonge	30 id.

Mélangez par trituration. — Cette pommade s'emploie dans les syphilides \square .

M. Ricord remplace l'axonge par du cérat opiacé.

Cérat de précipité blanc.

Cérat opiacé	5 grammes.
Précipité blanc	2 id.

Mélez. Contre les pustules plates et les ulcérations syphilitiques \square . (Gibert.)

Fomentation de solution concentrée de sublimé.

Eau distillée	30 grammes.
Deutochlorure de mercure	1 id.

Pour la cautérisation des surfaces vésiquées, dans le traitement des bubons, etc. \square .

Pommade de chlorure d'or.

Hydrochlorate d'or	6 décigrammes.
Axonge	30 grammes.

Mélez. En frictions, à la dose de 6 grammes \square .

Gargarisme ou lotion iodurée.

Eau distillée	200 grammes.
Iodure de potassium	50 centigrammes.
Teinture d'iode	4 grammes.

On pourra successivement élever la dose de la teinture d'iode pour la même quantité de liquide, mais il faut augmenter proportionnellement l'iodure de potassium. (Bouchardat.)

Ce gargarisme ou cette lotion iodurée est employé dans les ulcérations de la gorge et des fosses nasales, comme aussi pour le pansement des surfaces cutanées ulcérées. Ainsi traitées, les ulcérations guérissent assez vite; il en est qui, ayant résisté des mois entiers aux mercureux, se sont cicatrisés en moins de quinze jours.

Poudre ou friction de muriate d'or et de soude.

Lycopode ou iris lavé à l'alcool	1 décigramme.
Muriate d'or et de soude	5 centigrammes.

Mélez exactement.

On divise cette dose, d'abord en quinze, puis en quatorze, treize, douze, et même progressivement

huit parties, en commençant par les plus faibles. Dans les affections syphilitiques.

On fait une fois chaque jour des frictions sur la langue et les gencives avec un des paquets.

C'est la meilleure préparation d'or et la méthode la plus convenable pour l'employer.

Fumigation mercurielle.

Cinnabre en poudre.	120 grammes.
Oliban.	80 id.

Mêlez et jetez sur des charbons ardents ou sur une pelle chaude. (H. V.)

Gargarisme de cyanure de mercure.

Cyanure de mercure	5 décigrammes.
Décoction de guimauve	500 grammes.

Faites dissoudre. Ulcérations syphilitiques de la cavité buccale. Gargarisez cinq ou six fois par jour. Ne pas avaler le liquide. (Parent.)

Gargarisme sublimé.

Décoction aigüe et morelle . . .	250 grammes.
Deutochlorure de mercure . . .	1 décigramme.

On augmente la dose jusqu'à 5 centigrammes pour 30 grammes. Pour les ulcérations-syphilitiques de la gorge après la période aigüe. (Ricord.)

Bain mercuriel.

Bichlorure de mercure	} à 15 grammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque . . .	
Eau distillée.	500 id.

Faites dissoudre et versez dans une baignoire de bois remplie d'eau. (Witekind.)

Sous-carbonate d'ammoniaque. 150 grammes par jour en deux fois . (Peyrilhe.)

Nitrate de cuivre. 6 à 7 milligrammes par jour en pilules avec extrait de chiendent .

Cyanure de mercure. 40 à 60 centigrammes par demi-litre d'eau avec 3 à 6 grammes de laudanum; une cuillerée à bouche matin et soir dans une tasse de tisane .

Ecorce de garou. 6 grammes en décoction dans un demi-litre d'eau dans les vingt-quatre heures .

(Hufeland, *Bibl. med.*, XXVI, 32.)

Suc des euphorbes en général. Quatre à six gouttes dans un liquide approprié .

Asa fetida. 50 à 60 centigrammes; trois ou quatre fois par jour en pilules, seul ou associé au mercure . (Hufeland.)

Iode pur. 5 centigrammes triturés avec 12 grammes d'alcool et 25 grammes de sucre.

Divisez en quatorze parties. Trois, quatre ou cinq dans les vingt-quatre heures. (Fautonetti.)

L'iode de sodium remplace très-bien l'iode de potassium et est moins désagréable. (Gamberini.)

Teinture d'iode. 15 à 60 gouttes dans une décoction de chênave .

Infusion de bois ou de racine de sassafras, 15 à 30 grammes pour 2 litres d'eau .

lobelia syphilitica. 8 à 15 grammes en décoction dans 2 litres d'eau; à l'intérieur et à l'extérieur en lotions .

La syphilisation, c'est-à-dire l'inoculation du virus syphilitique a été proposée par Auzias-Turenne et pratiquée par Sperino en Italie, par Boeck en Norwège, mais c'est un moyen qui ne paraît avoir aucun succès.

La syphilis des femmes grosses doit être traitée comme la syphilis développée hors de l'état puerpéral. C'est le moyen d'empêcher l'enfant d'être infecté. Aucun accident à craindre. (Bertin.)

Traitement arabeque.

Payan a fait connaître, sous le nom de *traitement arabeque*, un mode curatif des accidents tertiaires de la syphilis, conservé par tradition à Marseille. Un opiat, des pilules, une tisane sudorifique, et un régime particulier, désigné sous le nom de *diète sèche*, constituent cette médication.

1° Opiat arabeque.

Salsepareille	150 grammes.
Squine pulvérisée.	90 id.
Coquilles de noisettes torréfiées.	15 id.
Girolles.	4 id.
Miel.	q. s.

Pour un opiat dont la dose sera de 15 à 20 grammes, matin et soir.

2° Pilules arabiques.

Mercure coulant pur	} à 30 grammes.
Deutochlorure de mercure	
Pyrèthre pulvérisé	} à 60 id.
Agaric pulvérisé	
Séné.	
Miel.	

Pour former une masse pilulaire avec laquelle on fait des bols de 20 à 30 centigrammes. On en fait prendre deux par jour.

3° Tisane sudorifique.

Elle est faite avec une décoction de squine et de salsepareille. Le malade ne doit prendre que cette tisane pour toute boisson durant tout le traitement; il en boira un litre ou deux par jour.

4° Régime sec.

Le régime sec exige une proscription complète des aliments ordinaires, et ne doit consister qu'en galettes, noix, amandes torréfiées, figues et raisins secs. C'est l'accompagnement indispensable des remèdes.

Cette thérapeutique excentrique est grandement vantée par Payan, dans certaines formes tertiaires de la syphilis. (Payan.)

Gouttes jésuitiques, élixir antivénérien.

Résine de gâac.	200 grammes.
Sassafras	150 id.
Baume du Pérou	40 id.
Alcool rectifié.	1000 id.

F. s. a. Une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée. Conseillées dans la syphilis.

SYPHILISATION (Auzias-Turenne). Inoculer à l'homme une syphilis atténuée pour l'empêcher de la contracter est une imitation de la vaccine pour prévenir la variole.

** Communiquer des chancres mous pour rendre les individus inattaquables par le virus du chancre induré ou des plaques muqueuses, est admissible en théorie, mais la pratique prouve que l'homme qui a eu des chancres mous reste toujours susceptible de gagner un chancre induré ou des plaques muqueuses.

** Communiquer des chancres indurés à un individu pour l'empêcher de gagner la vérole, est un moyen trop dangereux pour qu'on puisse l'adopter.

SYPHILOMANIE. Etat mental de certains hypochondriaques qui, ayant eu la vérole ou une blennorrhagie, rapportent toutes leurs souffrances à une nosohémie syphilitique. Le médecin est souvent obligé, dans ces cas, de s'occuper de cette syphilis imaginaire pour soulager son malade. V. HYPOCHONDRIE.

SYPHILOME (École allemande). Tumeurs syphilitiques ayant une organisation incomplète et susceptibles de se résorber sous l'influence du traitement antisiphilitique. Les kéloïdes syphilitiques, les indurations musculaires, les périostoses chroniques indurées, sont des syphilomes.

SYPHILOMYCES (Fuchs) OU **PLAQUES MUQUEUSES.** V. ce mot.

SYSTOLE. Mot qui s'applique au resserrement ou à la contraction des cavités du cœur et des artères.

** La systole du cœur, c'est-à-dire des ventricules cardiaques coïncide avec le choc de la poitrine et avec le pouls qui vient un peu après (Haller, Laennec, Bouillaud, Marey, Chauveau).

** On peut faire écrire sur le papier, par le *cardiographe* de Marey, le triple tracé de la systole auriculaire, de la systole cardiaque et de la pulsation du cœur. Le tracé supérieur O indique les mouvements de l'oreillette; le deuxième, V, indique ceux du ventricule; et le troisième, C, indique la pulsation cardiaque. Tout ce qui est sur la même ligne verticale se passe au même moment, et il faut lire en allant de gauche à droite. La durée de chaque mouvement se mesure en travers sur les *abscisses* et l'intensité par la hauteur sur les *ordonnées*. Chaque ascension de la courbe correspond à la systole de l'oreille ou du ventricule, et la descente correspond à la diastole (Marey).

T

T. Bandage en T. V. BANDAGES.

TABAC. V. NICOTIANE.

TABERNEMONTANE. Plante exotique de la famille des apocynées dont le suc est très-doux, ce qui permet de la faire entrer dans l'alimentation.

TABES. Mot synonyme de consommation, de marasme et de phthisie. Exemples : le *tabes dorsal* ou mal de Pott; le *tabes mésentérique* ou carreau.

TABLETTE. Préparation pharmaceutique, formée d'un mélange de gomme adragant, de

sucre et d'un médicament quelconque. On forme avec le mucilage le sucre et le remède une pâte que l'on étend sur une table de marbre, en lui donnant une épaisseur de 4 millimètres, et on la découpe au moyen d'un emporte-pièce rond, ovale, carré, losangique, etc., en petits fragments que l'on fait sécher lentement à l'étuve. C'est à peu près la même chose qu'une *pastille*. V. ce mot.

La thérapeutique se sert beaucoup des pastilles, et parmi celles qui sont le plus connues, il faut citer : les tablettes ou pastilles *alcalines au bicarbonate de soude* ou de Vichy, ou de Darcet, une ou deux après le repas, contre la dyspepsie et les aigreurs ☐; — les pastilles de *charbon*, que l'on emploie contre les flatuosités gastro-intestinales et dans la dyspepsie, huit à dix par jour ☐; — les tablettes d'*éponge*, huit ou dix par jour, contre le goître et la scrofule ☐; — les tablettes ou pastilles d'*ipéca-cuanha*, une ou deux à jeun, chez les enfants atteints de bronchite chronique ☐; — les tablettes ou pastilles de *magnésie*, une ou deux après le repas, contre les aigreurs; — les tablettes de *kermès*, cinq à dix par jour dans l'asthme et la bronchite chronique chez l'adulte ☐; — les pastilles de *manne*, contre la constipation des enfants, six à dix par jour ☐; — les pastilles *martiales*, contre la chlorose ☐; — les pastilles *oxaliques*, contre la soif ☐; — les pastilles de *quinquina*, comme toniques ☐; — les pastilles de *sous-nitrate de bismuth*, huit à douze par jour contre la diarrhée ☐☐; — les pastilles de *soufre*, deux à six par jour contre l'herpétisme ☐, etc.

TAC OU HORION. Epidémie de 1812 caractérisée par l'inappétence, la courbature, la fièvre, le mauvais goût de la bouche, la toux violente et presque continue, et quelquefois des crachements de sang. C'était une espèce de *grippe* ou *bronchite catarrhale*. V. ces mots.

TACAMAHAHA. Résine jaune, friable, odorante, extraite d'un arbre de la famille des térébinthacées. Elle est peu employée en médecine.

TACHE. Altération plus ou moins étendue de la couleur de la peau. V. PEAU, MACULES.

TACHES DE ROUSSEUR. Taches pigmentaires, jaunâtres, développées sur le visage et formant un pointillé plus ou moins désagréable à voir. V. EPHÉLIDES.

Lotion astringente.

Aleool camphré.	30 grammes.
Alun	2 id.
Eau distillée.	120 id.

Appliquez des compresses imbibées de ce liquide toutes les fois que le malade ressent de la chaleur à la peau. Il faut réitérer cette opération au moins trois fois par jour.

Solution boratée.

Solution contenant 30 grammes de borax, sur 375 grammes d'eau de roses ou de plantain. En lotions contre les taches de rousseur et les dartres farfuracées. (Hufeland.)

Eau de Guerlain.

Bichlorure de mercure	10 centigrammes.
Eau distillée de laurier-cerise et de pêcher	1000 grammes.
Extrait de Saturne	125 id.
Teinture de benjoin	45 id.
Alcool	80 id.

On ajoute la teinture à l'alcool, et on mêle le tout, Contre les taches de rousseur.

Lotion astringente.

Eau	250 grammes.
Sulfate de zinc	} 2 id.
Acétate de plomb	
Sublimé	50 centigrammes.

Dissous dans :

Alcool q. s.

Contre les éphélides du visage. (Hardy.)

TÆNIA OU TÉNIA, OU VER SOLITAIRE.



Fig. 540. — *Tænia solium* ou *tænia armé*. a. La tête suivie d'un cou très-étroit filiforme. — b. Anneaux du *tænia* avec les organes génitaux. — b. Orifice sexuel.

Il y a dans l'intestin de l'homme deux helminthes rubanés qu'on appelle généralement des

vers solitaires, et qui sont, l'un le *tænia non armé* ou *bothriocéphale* (V. ce mot), et le *tænia armé* ou *tænia solium*. C'est le *tænia* proprement dit.



Fig. 541. — Tête du *tænia solium* ou *armé*. N° 1; a. Renflement central entouré d'une couronne de crochets. — b. Couronne de crochets. — c, c. Ventouses ou suçoirs qui entourent la tête. — N° 2; a. Un crochet de *tænia* très-gros.

* * Le *tænia* s'observe en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre et en Abyssinie, sous l'influence de la mauvaise alimentation, lorsqu'on se nourrit des aliments remplis de larves d'échinocoques, de cysticerques et de *ténias*, et c'est ce qui arrive souvent quand on mange de la viande crue de porc lardé.

* * Tous ceux qui mangent du jambon et du saucisson cru fait avec de la viande de porc lardé s'exposent à avoir le ver solitaire, car les cysticerques de la laderie une fois introduits dans les voies digestives se transforment, et en s'allongeant par leur extrémité inférieure deviennent des *ténias*.

* * Le *tænia* n'est jamais le résultat de la génération spontanée comme on l'a cru si longtemps; il résulte toujours de l'introduction dans les voies digestives, au moyen des aliments, de germes qui se développent lorsque le milieu leur est favorable.

* * Le *tænia* est un animal aplati, étroit, annelé, formant une sorte de ruban blanchâtre, long de 3 à 15 mètres, large de 60 millièmes de millimètre, vers l'extrémité céphalique qui est très-étroite, et de 8 à 12 millimètres au milieu du corps. Sa tête est un peu renflée, garnie de quatre mamelons arrondis, servant de ventouses ou de suçoirs, et au milieu d'eux, sur le renflement, se trouve une couronne de quinze à vingt-six crochets. Le cou est très-étroit et allongé; le corps est formé d'articles qui, étant séparés, ressemblent plus ou moins à des graines de courge, ce qui fait qu'on les a appelés des *cucurbitins*, et ce sont ces fragments qui, étant rejetés avec les excréments, servent à faire reconnaître la présence du ver solitaire. Chaque anneau est un animal complet ou *zoönite*, *hermaphrodite* et *ovipare*, ayant

ses organes génitaux avec l'orifice sexuel sur un des bords.

* * De la gastralgie avec pyrosis et boulimie, des nausées, des coliques, des vomissements, des spasmes, des convulsions épileptiformes, du prurit à l'anus et quelquefois des hémorrhagies intestinales doivent faire présumer la présence d'un tænia, et il faut alors examiner les matières à l'œil nu pour y découvrir des cucurbitins, et au microscope pour y trouver les œufs de cet entozoaire.

Thérapeutique. — Quand un malade rend avec les matières stercorales des fragments de tænia, il faut lui donner un tæنيفuge; mais s'il ne rend aucun fragment de ver il faut différer l'emploi du remède.

Quand on a donné un tæنيفuge on doit administrer un purgatif et il faut que le malade rende son ver tout entier, car si la tête n'est pas expulsée, quelle que soit la longueur rendue, la tentative est manquée et le tænia se reproduira de nouveau.

Pour combattre le tænia on donne des remèdes connus sous le nom de d'anthelminthiques, de vermifuges ou de tæنيفuges, avec un purgatif au bout de deux heures. V. PARASITISME.

Une personne épileptique qui a des œufs de tænia dans les excréments ou qui rend des fragments de tænia, a probablement une épilepsie sympathique que l'on pourra guérir par les tæنيفides.

(Legende.)

L'émulsion de 30 à 60 grammes de semences de citrouille, à jeun, ou l'électuaire de 60 grammes de semences décortiquées et unies à 60 grammes de poudre de sucre. — La décoction d'écorce de racine de grenadier, 60 grammes pour 750 grammes d'eau qu'on fait réduire à 500 grammes. — L'infusion pendant un quart d'heure de 20 grammes de fleurs de kousso pulvérisées, prise à jeun. — L'extract éthéré de fougère mâle, 2 à 8 grammes dans du pain azyme. — La poudre de racine desséchée mais récente de fougère mâle, 40 à 60 grammes, sont les meilleurs remèdes à employer contre le tænia. Ensuite, comme il vient d'être dit, on donnera, deux heures après, 20 à 30 grammes d'huile de ricin faite à froid, dans une tasse de bouillon gras chaud contenant une cuillerée de purée d'oseille cuite.

On peut aussi donner les préparations d'étain \square , l'essence de térébenthine, 100 à 120 grammes par jour, et l'huile empyreumatique de Chabert \square , le semen contra \square , les préparations mercurielles \square et les substances suivantes :

Huile d'olive fine. Boire une livre et demie par 120 grammes de quart d'heure en quart d'heure \square .

Bulbes d'abbatsjogo, crus ou grillés sur une plaque de fer et pris à jeun, 60 grammes \square .

(Aubert Roche.)

Poudre de cévadille, 25 centigrammes par jour, puis 50 centigrammes et jusqu'à 1 gramme pendant huit à dix jours (Inusité.) (Bremser.)

Poudre de gomme-gutte, 2 grammes. (Verlhof.)

Noix d'Arec ou Bétel, à 4, 9 et 10 grammes de poudre dans du lait, la veille. Purgatif le matin et pas d'aliments le soir \square . (Barclay.)

Picronitrate de potasse. 25 centigrammes par jour en cinq pilules guérissent en cinq ou six jours,

sans régime spécial, ni purgation. La peau prend une teinte icterique \square .

(Friedrich d'Heidelberg, Walter.)

Douches ascendantes d'eau ordinaire ou d'eau avec un millième de créosote. (Bouchut.)

On trouvera plus de détails pour le mode d'administration de ces substances aux articles : PARASITISME, — ANTHELMINTHIQUES, — GRE-NADIER, — FOUGÈRE, — KOUSSO, etc.

TÆNIFUGES. V. TÆNIA.

TÆNIOIDES. Excrétions muqueuses et fibreuses de l'intestin que l'inexpérience pourrait prendre pour des tænia.

TAFFETAS D'ANGLETERRE. Préparation pharmaceutique formée d'un morceau de taffetas ou de baudruche, sur lequel on étend une couche mince de colle de poisson ou ichthyocolle, dissoute dans l'eau et l'alcool, et qui sert d'agglutinatif dans les plaies.

Il y a un taffetas d'Angleterre noir et un noir. Celui-ci ne doit être employé qu'avec précaution sur les plaies du visage, car le noir de fumée qui le colore pouvant entrer dans la peau pendant qu'on se fait la cicatrisation il arrive quelquefois qu'on guérit une plaie en laissant un tatouage fort désagréable.

Taffetas anglais.

Colle de poisson,	5 grammes.
Eau commune	à 250 id.
Alcool à 21°.	

F. s. a. Étendez sur du taffetas.

Taffetas français.

(Remplaçant avantageusement le taffetas dit d'Angleterre.)

Colle de poisson,	60 grammes.
Grenatine,	15 id.
Eau,	1125 id.
Alcool,	60 id.

Faites dissoudre les colles, passez, ajoutez l'alcool, étendez deux couches sur baudruche. (Boggio.)

TAFFETAS VÉSICANT. Préparation pharmaceutique formée de taffetas enduit d'une couche mince de cire, sur laquelle on ajoute avec un pinceau une décoction épaisse d'écorce de garou et de cantharides, qu'on laisse sécher V. CANTHARIDES et VÉSICATOIRE.

TAFIA. Eau-de-vie préparée avec la distillation des cannes à sucre.

TALIE. V. KÉRATITE.

TAILLE. V. CALCULS.

TALC DE VENISE (GRAIE DE BRIANÇON, SAVON DES BOTTIERS). Le talc est un silicate de magnésie blanc, onctueux, qui sert à la préparation de quelques dentifrices et d'un blanc de furd, inoffensif, employé comme base de quelques autres cosmétiques.

TALUS. V. PIED BOT.

TAMARIN. Pulpe rougeâtre, acidule, du fruit des tamariniers, appartenant à la famille des légumineuses (fig. 542).

Cette pulpe se donne comme laxatif, en *dé-coction*, à la dose de 50 grammes par litre



Fig. 542. — Tamarinier.

d'eau ☐, et l'on fait une *conserve* qui se prend dans le même but, à la dose de 20 ou 60 grammes ☐.

TAMARISQUE. Figue du tamarinier, arbrisseau de la famille des portulacées, dont l'écorce amère et astringente est douée de propriétés toniques. On dit que ses feuilles piquées par un insecte, le *Coccus manniparus*, sécrètent une matière mucoso-sucrée, analogue à la manne.

TAMBAYANY. Fruit mucilagineux amylicé d'un arbre inconnu des Indes, que Dorvault croit être de la famille des rosacées, et auquel on attribue la propriété de guérir les entérites chroniques les plus rebelles ☐. On l'administre en poudre, à la dose de 2 à 10 grammes.

TAMINIER (SCEAU DE NOTRE-DAME). Plante de la famille des asparaginées, dont la racine tubéreuse, âcre, est employée à l'intérieur comme purgative, dans les hydropisies ☐, et à l'extérieur, râpée, en cataplasme, comme résolutif dans les contusions ☐.

TAMPONNEMENT DES FOSSES NASALES. Le tamponnement des fosses nasales est une opération qui a pour but d'arrêter les épistaxis en retenant le sang dans les fosses nasales et en le faisant servir pour ainsi dire à la compression des vaisseaux qui donnent du sang.

Ou ne se sert plus aujourd'hui de la sonde de Belloc que quand on n'a point à sa disposition la pelote à tamponnement de Gariel.

Pour faire le tamponnement avec la pelote à air, l'ampoule *a* vide est introduite avec un stilet dans la narine et poussée jusqu'au pharynx. On dilate l'ampoule avec l'air contenu dans le soufflet, on empêche

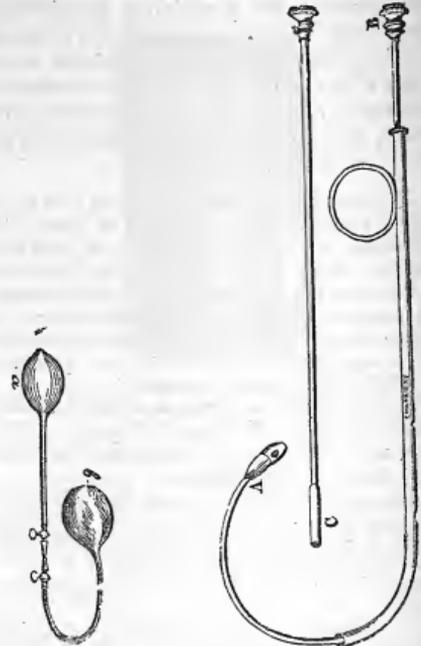


Fig. 543. — Pelote à tamponnement de Gariel.

Fig. 544. — Sonde de Belloc. — A, B. Sonde dont on fait saillir le ressort. — B. Tige servant à manœuvrer le ressort.

la sortie de l'air introduit dans l'ampoule placée dans le nez au moyen d'un petit robinet. On tire sur la tige et on la fixe à un bourdonnet de charpie placé à l'entrée de la fosse nasale.

Pour faire le tamponnement avec la sonde de Belloc, on passe une anse de fil dans l'œil de la partie terminale du ressort, on introduit la sonde fermée, le bec tourné en bas dans la narine, on pousse la tige B (fig. 543); le ressort vient s'engager derrière le voile du palais; on saisit un des chefs du fil avec une pince à pansement, on ramène l'autre chef par la narine avec la sonde de Belloc refermée pour mieux ressortir par la narine. Un bourdonnet de charpie est attaché sur le fil qui passe par la bouche, de manière qu'il reste un bout de fil libre passant par la bouche; on tire sur le fil qui passe par le nez; le bourdonnet de charpie est arrêté à l'orifice postérieure de la fosse nasale. On place sur le fil qui passe par le nez un second bourdonnet de charpie qui bouche la narine. Quand l'hémorrhagie est arrêtée, c'est-à-dire vingt-quatre heures après l'application du tamponnement, le fil qui reste dans la bouche sert à retirer le bourdonnet de charpie postérieure, après que l'on a enlevé le bourdonnet de charpie antérieur.

Les pelotes de caoutchouc, à compression, les bourdonnets de charpie, ne doivent pas être trop gros, parce qu'ils exercent une compression douloureuse sur le larynx et les nerfs pneumogastriques (Diday). Si un bourdonnet de charpie était avalé on donnerait

un vomitif, ou, si le bourdonnet était avalé depuis longtemps, un purgatif.

Lorsqu'on n'a pas de sonde de Belloc, une sonde de gomme à l'œil de laquelle est fixé un fil comme sur la sonde de Belloc, dans laquelle est passé un mandrin courbe, peut servir pour introduire le fil qui doit supporter les bourdonnets de charpie postérieur. La sonde est conduite jusque dans l'arrière-cavité des fosses nasales; on retire le mandrin en poussant la sonde, dont le bout se recourbe dans la bouche comme la sonde de Belloc (Bertherand), et l'on termine le tamponnement comme avec l'instrument de Belloc. — Un condom introduit vide dans les fosses nasales et distendu avec de l'air (Miquel d'Amboise); — le rhynobion, composé d'un tube à l'extrémité duquel est fixé une petite vessie qui est introduite vide et que l'on distend avec de l'air (Martin Saint-Angé), sont des procédés analogues aux pelotes à air de Gariel, et qu'on peut employer à défaut de ces dernières.

Tamponnement du vagin. V. ACCOUCHEMENT, DÉLIVRANCE (HÉMORRHAGIE COMPLIQUANT LA).

TAN. Écorce de chêne finement broyée, employée pour le tannage des peaux, et dont on se sert en thérapeutique pour faire une *décoc-tion* (30 grammes par litre d'eau), utilisée en irrigations vaginales, contre la leucorrhée ☐.

TANAISIE (HERBE AUX VERS). Plante de la famille des synanthérées, dont les fleurs, très-aromatiques et amères, se donnent comme antispasmodique et comme vermifuge.

On les administre : en poudre, 2 à 4 grammes dans du miel ou dans du pain azyme; — en infusion, 4 à 8 grammes par litre d'eau, et contre les oxyures du rectum, — en *lovement*, à la dose de 15 à 30 grammes par litre d'eau ☐. La tanaïsie se prescrit également contre l'hystérie et dans la goutte ☐.

TANNATES. Sels que l'on produit avec le tannin ou acide tannique, et les bases solidifiables.

On a préparé un *tannate de fer* contre la chlorose ☐; — un *tannate de quinine* contre les fièvres ☐, — un *tannate de plomb* pour sécher les plaies ☐; — un *tannate de zinc* pour collyre astringent ☐; — un *tannate de bismuth* contre la diarrhée ☐, mais ces remèdes ne valent pas ceux auxquels on voudrait les substituer.

TANNE. Petite tumeur formée par l'accumulation de la matière sébacée dans les follicules de la peau ou à la racine des poils.

* * Il suffit d'une pression bien faite pour évacuer l'humeur sébacée des tannes et faire à jamais disparaître les tannes.

* * Quand les tannes sont trop volumineuses pour être guéries par une simple pression, il faut les inciser au sommet et presser leur contenu au dehors. V. KYSTES SÉBACÉS.

TANNIN. V. ACIDE TANNIQUE.

TAPIOCA. Féculé du manioc. V. ce mot.

TARENTISME. Névrose mentale, convulsive, sporadique ou épidémique, engendrée par la piqûre de la tarentule ou d'un insecte quelconque et même sans piqûre d'aucun animal par la seule influence de l'imitation.

Le tarentisme est une névrose épidémique du XV^e et du XVI^e siècle, aujourd'hui inconnue, caractérisée, soit par une tristesse et une mélancolie profondes, soit par une irrésistible envie de danser, facilement satisfaite et poussée jusqu'à l'épuisement.

TARTRATES. Sels engendrés par l'union de l'acide tartrique avec les bases. Plusieurs ont une grande importance thérapeutique. Ce sont :
1^o Les *tartrates de fer*; comprenant le *tartrate de protoxyde de fer*, insoluble, puis le *tartrate de peroxyde de fer* très-soluble; le *tartrate ammoniacal* soluble, employé dans la chlorose, compliquée d'hystérie, à la dose de 50 centigrammes à 4 grammes (Boinet) ☐, et enfin le *tartrate de fer et de potasse*, également soluble. Viennent ensuite : le *tartrate chalybé*, et il sert à préparer la *teinture de Mars tartarisée*, qui se prescrit dans la chlorose, à la dose de 1 à 4 grammes ☐; l'*extrait de Mars*, employé dans les mêmes circonstances, etc.

2^o Les *tartrates de potasse*, comprenant le *tartrate acide* ou *bitartrate de potasse*, ou encore *crème de tartre*, peu soluble, jadis employée à 8 ou 10 grammes par jour comme acide rafraîchissant, chez les personnes constipées ☐, et à 30 grammes comme purgatif ☐. Pour en augmenter la solubilité on y ajoute une partie d'acide borique pour 4 parties de sel, ce qui forme la *crème de tartre soluble*, préférable à l'autre. Il y a en outre le *tartrate neutre de potasse*, très-soluble, quelquefois employé comme purgatif, à la dose de 20 à 30 grammes.

3^o Le *tartrate de potasse et d'antimoine* ou *émétique*. V. ce mot.

4^o Le *tartrate de potasse et de cuivre* ou *cupro-potassique*, ou *liqueur de Barreswil*. Cette préparation n'est employée en médecine qu'à titre de réactif de l'urine pour reconnaître la glycosurie ou diabète. Dans ce but on fait bouillir dans un tube trois parties de tartrate pour une partie d'urine, et s'il y a dépôt immédiat d'oxyde de cuivre rouge ou jaune, c'est que l'urine renferme du sucre.

5^o Le *tartrate de potasse et de soude* ou *sel de Seignette*, jadis très-employé en solution dans la limouade comme purgatif, à la dose de 30 grammes.

TARTRE DENTAIRE. Dépôt phosphatique jaunâtre plus ou moins dur, de la couronne des dents, pouvant s'étendre à leur surface et enflammer les gencives. Il suffit de se nettoyer les dents tous les jours avec une brosse pour l'empêcher

de se produire, et s'il existe on l'enlève avec la pointe d'une langue de carpe. V. DENTS.

TATOUAGE (ACCIDENTS DU). Le tatouage, habitude vulgaire, originaire d'Orient, répandue encore dans le peuple et chez les matelots, a pour effet de produire des cicatrices colorées, par la piqure de la peau qu'on recouvre ensuite de matière colorante.

Ce n'est pas impunément que des corps étrangers colorés, encre de dessin, carmin, bleu de Prusse, poudre à canon, vermillon ou autres substances colorantes, sont introduites dans la peau. Les ganglions lymphatiques contiennent de ces matières colorantes qui y ont été amenées par absorption, et il y a des engorgements ganglionnaires consécutifs. Les plaies faites pour le tatouage avec des aiguilles peuvent être l'occasion d'érysipèle, d'angioleucite et d'adénites (Hutin, E. Berchon) (V. CICATRICES COLORÉES). Il y a quelquefois des accidents septiques qui sont dus à l'usage d'instruments sales et qui peuvent causer des gangrènes locales qui ont exigé l'amputation et ont été parfois suivies d'infection purulente (E. Berchon).

TAXIS. V. HERNIES.

TEIGNES. Les maladies du cuir chevelu, qu'entretiennent la présence de parasites végétaux, tels que l'*Achorion Schaeleinii* (fig. 547, 548, 549), le *Trichophyton tonsurans* (fig. 550 et 554) et le *Microsporon furfur*, sont des teignes ayant chacune son aspect différent.

** Les teignes sont généralement décrites sous les noms de *Porrigio favosa*, et de *Porrigio decalvans*. V. ces mots.

* Il y a quatre espèces de teignes, la *favéuse*, la *tonsurante*, la *décalvante* et l'*achromateuse*, et elles sont d'un aspect tellement différent qu'il est impossible de les confondre (Bazin.)

1° **Teigne favéuse ou Favus.** Des godets jaunâtres, infects, plus ou moins larges, formés d'une matière solide et friable, reposant sur le cuir chevelu érodé, au milieu de cheveux décolorés, amaigris, se réunissant quelquefois les uns aux autres, pour former de larges plaques terreuses et entraînant à la longue une alopecie définitive, caractérisent la teigne favéuse.

2° **Teigne tondante.** Une surface arrondie, noirâtre, plus ou moins chagrinée sur un point du cuir chevelu, entièrement dépourvu de cheveux, comme par la tonsure, pouvant durer très-longtemps, mais n'amenant jamais la calvitie, caractérise la *teigne tondante*.

3° et 4° **Teigne décalvante et achromateuse.** Quand on voit les cheveux tomber sur différents points sans aucune maladie du cuir chevelu, et que la peau du crâne reste glabre, lisse et brillante, on doit reconnaître la *teigne décalvante* ou *pelade*, et si on ne l'arrête pas à temps, il en résulte une alopecie définitive. Lors-

qu'en même temps la peau est décolorée, c'est la *teigne achromateuse*.

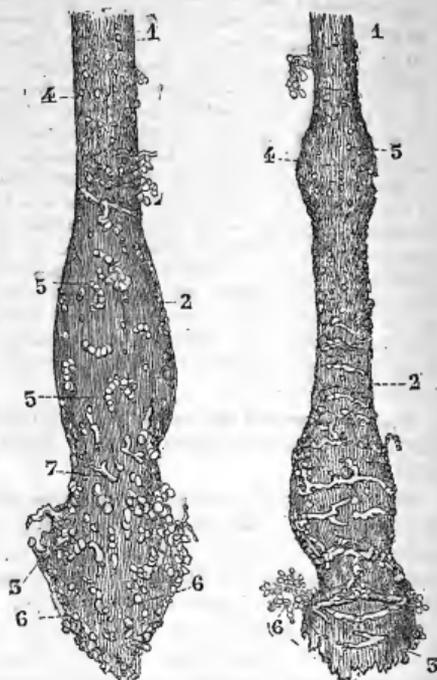


Fig. 545. — Cheveu de favus, vu à un grossissement de 300 diamètres (Bazin). — 1. Racine du cheveu, dépourvu de sa capsule. — 2. Renflement de la partie supérieure de sa capsule. — 3. Bouton couvert de cryptogames. — 4. Fibres longitudinales de la tige et spores dans les intervalles. — 5. Sporules isolées sur la partie moyenne et les bords de la tige. — 6. Petit groupe de spores sur le renflement de la souche. — 7. Sporules sur le bouton.

Fig. 546. — Cheveu de pelade opbiastique (Bazin). — 1. Partie inférieure de la tige. — 2. Racine du cheveu dépourvée de sa capsule. — 3. Renflement sphéroïdal de la partie inférieure de la tige, formé par la dilatation et l'incurvation des fibres longitudinales entre lesquelles on aperçoit des spores. — 4. Petit groupe de spores sur un des côtés de la tige. — 5. Rupture des fibres longitudinales sur un point du renflement sphéroïdal de la tige. — 6. Spores du renflement de la tige.

** Toutes les teignes sont contagieuses et

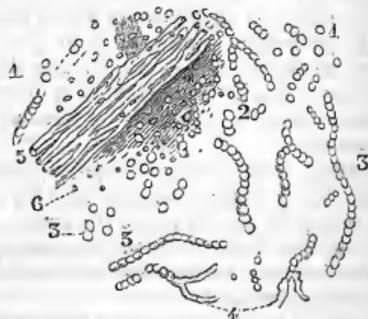


Fig. 547. — Parcelle de favus montrant des spores, des tubes sporulaires, des sporidies et des granules (Bazin). — 1, 4. Sporules réunies. — 3, 3, 3. Tubes sporulaires. — 4. Sporidies formant un filament. — 5, 6. Filameuts tubuleux réunis.

transmissibles, à l'aide des semences invisibles

de l'*Achorion*, du *Tricophyton* et du *Microsporon furfur*, apportées par le contact d'un objet sali ou par un courant d'air atmosphérique.

** La teigne tondante n'est pas autre chose

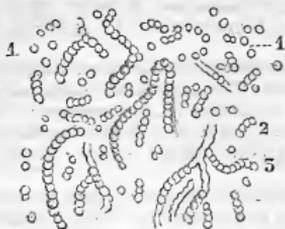


Fig. 548. — Parcelle de poussière favouse, vue au microscope (Bazin). — 1, 1. Sporules isolées. — 2, 2. Sporules en chaquet. — 3. Tube formé de sporules réunies bout à bout.

que l'*herpes tonsurans* ordinaire de la peau, placé sur le cuir chevelu, où il coupe les cheveux au niveau du derme comme dans une tonsure circulaire faite avec le rasoir.

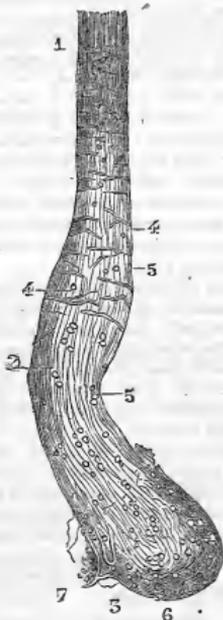


Fig. 549. — Cheveu provenant de parties atteintes de favus (Bazin). — 1. Commencement de la tige. — 2. Souche. — 3. Bouton. — 4. Fibres longitudinales entre lesquelles existent des spores. — 5. Stries transverses. — 6. Sporules sur la souche. — 7. Sporules sur le bouton.

** Dans les teignes il y a toujours maladie de la peau, qui est érodée ou ulcérée avec sécrétion épidermique ou puriforme, maladie du follicule pileux, rempli par le champignon parasite, et enfin maladie du poil qui devient

grisâtre, cassant, par suite de son contact avec le parasite.



Fig. 550. — Parcelle de la poussière blanche qui revêt les cheveux brisés de l'herpès tonsurant, vue au microscope. — 1. Sporules isolées. — 2. Sporules réniformes. — 3, 3. Tubes vides. — 4. Tube sporulaire.

** La teigne favéuse, beaucoup plus que la tondante ou la décalvante, produit sur la tête des

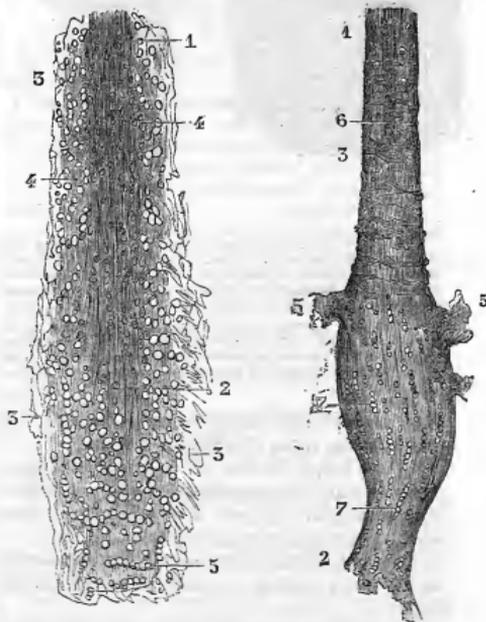


Fig. 551. — Poil du menton dans la dernière période de la teigne tonsurante (Bazin). — 1. Rupture de l'extrémité supérieure. — 2. Rupture de l'extrémité inférieure. — 3, 3, 3. Tuniqua épidermique. — 4. Gaine ou enveloppe sporulaire de la tige. — 5, 5. Chaîne de spores trichophytes.

Fig. 552. — Poil du menton extrait de la circonférence de plaques herpétiques (Bazin). — 1 et 2. Partie inférieure de la tige et racine du poil dépourvu de sa capsule. — 3. Stries transverses. — 4. Renflement napiforme de la souche. — 5, 5 Rupture des fibres incurvées sur les bords du renflement radiculaire. — 6. Partie centrale ou médullaire de la tige. — 7, 7. Rupture du poil après du bouton de la racine.

éruptions secondaires d'impétigo ou d'eczéma,

dont les sécrétions s'altèrent, et forment des croûtes plus ou moins épaisses, à l'état de plaques irrégulières ou de petits grains situés à la racine des cheveux.

* * Les poux sont les compagnons ordinaires du favus ou *teigne faveuse*.

* * L'impétigo et l'eczéma du cuir chevelu sont souvent les causes de la teigne en servant de gangue au développement des parasites qui pénètrent plus tard dans les follicules pileux et dans les poils.

* * Le pityriasis produit quelquefois sur la

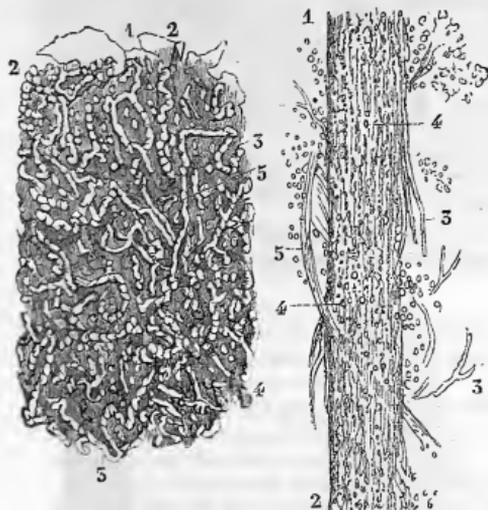


Fig. 553. — Parcelle de crasse parasitaire, extraite d'un pityriasis versicolor datant de dix ans, et vierge de tout traitement (Bazin). — 1. Cellules épithéliales. — 2. Spores de l'epidermophyton. — 3. Chaînes de spores. — 4. Tubes et spores aux extrémités. — 5. Tubes sans spores.

Fig. 554. — Cheveu extrait d'une plaque de teigne tonsurante (Bazin). — 1. Tige du cheveu. — 2. Extrémité supérieure rompue. — 3. Extrémité inférieure cassée au niveau de la peau. — 4. Fibres longitudinales écartées et brisées. — 5. Spores infiltrant la tige.

peau des sécrétions dans lesquelles germent des spores et des tubes d'epidermophyton.

* * La teigne faveuse et les éruptions impétigineuses qui l'accompagnent si souvent déterminent toujours un peu d'angiolécite et des adénites auriculaires ou occipitales.

* * Il faut plusieurs mois et souvent plusieurs années pour guérir les différentes espèces de teigne.

* * La teigne tondante peut guérir seule sans produire d'alopécie, mais le favus et la teigne décalvante ne cessent de faire des progrès tant qu'il y a des cheveux sur la tête, et ils ne guérissent qu'en produisant la destruction des follicules pileux et la chute définitive des poils.

Thérapeutique. — Contre les teignes il n'y a qu'un bon moyen à employer pour les guérir et pour conserver les cheveux, c'est l'épilation par la calotte, moyen abandonné (V. CALOTTE), l'épilation avec les

doigts (procédé des frères Mahon) et l'épilation avec une pince, accompagnée de lotions parasitocides.

On pratique l'épilation à l'aide de la calotte, en coupant les cheveux avec des ciseaux et en appliquant sur les parties malades des bandelettes de toile agglutinative qu'on retire au bout de quinze jours en arrachant les cheveux; mais ce moyen, très-efficace, est pareillement douloureux, et l'on ne doit le mettre en usage qu'en ayant recours à l'anesthésie chloroformique.

Pour pratiquer l'épilation avec les doigts, on coupe les cheveux et l'on frotte le crâne avec une poudre de chaux et de charbon (V. le FORMULAIRE). On arrache les cheveux dans le sens de leur insertion, en ayant soin de graisser ensuite le cuir chevelu avec de l'axonge.

L'épilation avec la pince (Bazin) se fait lentement par degrés en arrachant les cheveux malades, selon leur insertion sur le cuir chevelu, dans une étendue de 1 centimètre qu'on lave avec une solution de sublimé au centième, et l'on recommence ensuite à épiler jusqu'à ce qu'on ait dégarni une surface de 5 centimètres toutes les parties malades. Chaque jour on graisse la tête et l'on épile de la même manière. Au bout d'un mois, on recommence l'opération sur les poils follets qui reparaissent à l'endroit épilé.

Pour bien faire l'épilation, il faut d'abord couper les cheveux ras avec des ciseaux.

Dans la teigne faveuse, l'épilation se fait assez facilement, les cheveux malades ayant conservé une certaine longueur; mais, dans la teigne tondante, les cheveux étant coupés par la maladie à la surface de la peau du crâne, il est plus difficile de les prendre avec des pinces. Il en est de même dans la teigne décalvante, où il n'y a que du poil follet sur les parties dégarnies. Cependant, malgré ces difficultés, l'épilation est encore le meilleur moyen à mettre en usage. — Dans ces deux derniers cas, il est d'une exécution plus difficile, mais, avec de l'adresse, on peut l'employer avec succès.

Si la peau du crâne enflammée était trop douloureuse, il faudrait y appliquer tous les jours de l'huile de cade et attendre une semaine avant d'épiler.

Les lotions parasitocides combinées avec l'épilation, sont nécessaires pour agir sur l'intérieur des follicules pileux, dont on vient d'arracher le poil afin de détruire le parasite et de l'empêcher de reparaître sur les nouveaux cheveux.

Les impétigos et les eczémas du cuir chevelu qui simulent la teigne, se guérissent très-bien sans épilation par les applications quotidiennes de goudron végétal pur ou de pommades et de glycérolés au goudron.

On guérit quelquefois la teigne par des applications topiques sans épilation. Ce sont des moyens empiriques indiqués dans le formulaire ci-joint et dans l'article PARASITISME.

FORMULAIRE DE LA TEIGNE.

Mélange contre la teigne.

Suie 60 grammes.
Blanes d'œufs n° 6.

Mélez. Pour frictions tous les soirs □. (Blaud.)

Pommade de suie contre la teigne.

Axonge 200 grammes.
Suie en poudre impalpable 50 il.
Carbonate de potasse 20 il.

Soumettez pendant vingt-quatre heures à une douce chaleur.

Mode d'emploi. — On coupe les cheveux; on recouvre la tête d'un cataplasme; on la lave avec la *décoction de suie* (30 grammes par litre d'eau), puis on la recouvre de pommade. Il faut quinze à vingt jours pour la guérison □.

Pommade contre la teigne.

Oxyde rouge de mercure	40 grammes.
Carbonate de soude sec.	} à 16 id.
Fleur de soufre.	
Sulfate de zinc	6 id.
Tuthie	4 id.
Axonge	125 id.

Mélez exactement. — Enduire le soir les parties malades avec cette pommade, et les laver le lendemain avec de l'eau de savon chaude □. (Pinel.)

Topique ou pommade des frères Mahon.

Axonge	80 grammes.
Sonde du commerce.	15 id.
Chaux étaiée.	10 id.

Mélez exactement.

On dit que cette analyse n'est pas tout à fait exacte. — Quant à la poudre qui, avec la pommade, complète le traitement, en voici la formule d'après O. Figuier.

Poudre des frères Mahon.

Cendres de bois neuf	100 grammes.
Charbon porphyrisé.	50 id.

On fera varier la quantité de charbon suivant l'alcalinité des cendres et la susceptibilité des malades. On saupoudre chaque jour la tête du malade avec cette poudre.

Épilatoire de Plenck.

Chaux vive en poudre.	48 grammes.
Amidon en poudre.	40 id.
Sulfure d'arsenic en poudre.	4 id.

Mélez, et, avec suffisante quantité d'eau, faites une pâte molle, que vous appliquez sur la partie que vous voudrez dégarner de poils □.

Lotion dite de Barlow.

Sulfure de potasse	} à 8 grammes.
Alcool rectifié	
Savon blanc.	10 id.

Triturez le tout ensemble dans un mortier de porcelaine, et ajoutez :

Eau de chaux.	220 grammes.
-----------------------	--------------

S'emploie en lotions □.

Pommade soufrée.

Soufre sublimé et lavé.	125 grammes.
Axonge	375 id.

Mélez. Pour frictions □.

Pommade de soufre et de charbon.

Charbon en poudre	40 grammes.
Soufre sublimé	20 id.
Axonge	50 id.

Mélez. (Bielt.)

Pommade contre la teigne.

Charbon de bois pulvérisé.	} à 100 grammes.
Fleur de soufre.	
Suie.	} à 50 id.
Carbonate de potasse.	

Mélez et incorporez :

Axonge	400 grammes.
------------------	--------------

Enduire la tête avec ce mélange le soir, laver avec

de l'eau de savon le lendemain matin, et continuer ainsi jusqu'à guérison.

Pommade de Banyer.

Litharge.	60 grammes.
Alun calciné	} à 50 id.
Calomel.	
Térébenthine de Venise.	250 id.
Axonge	1000 id.

Mélez. Pour frictions. La dose est de 40 grammes par jour.

Pommade de créosote.

Créosote.	80 gouttes.
Oxyde de zinc.	4 grammes.
Axonge	50 id.

F. s. a. Employée contre le favus.

Pommade de poivre.

Poivre en poudre.	2 grammes.
Axonge	30 id.

Mélez. Dans le favus. (Cazenave.)

Pommade alcaline contre la teigne.

Potasse du commerce.	40 grammes.
Axonge	40 id.

Frictions matin et soir □. (Lemontagner.)

Pommade créosotée.

Pommade de créosote.	75 centigrammes.
Pure axonge	30 id.
Essence de citron	q. s.

Raser la tête, et, matin et soir, frotter avec cette pommade.

En même temps, trois fois par jour, une cuillerée d'une potion à l'iodure de potassium, 1 gramme pour 250 grammes. Dans la teigne décalvante. (Buetan.)

Chlorure de sodium en poudre, pour appliquer tous les jours sur la tête. Quarante cas de guérison en quinze jours. (Michelacchi.)

Teinture d'agaric mouche. Pour lotions □ (Reinhardt, *Bulletin des sciences médic.* Férussac, 1, 365.)

Anémone nemorosa. Application de la plante contuse sur la tête □. (Chomel, *Plantes usuelles*, II, 376.)

Feuilles de bardane appliquées contuses sur les plaies de la teigne; — la *décoction* en boisson □.

Application d'un mélange de parties égales d'*huile d'olive* et de *chaux*. (Hufeland.)

Application de *poudre de charbon de bois* associé au *soufre*, en parties égales.

Application d'*infusion de trèfle d'eau* sur des compresses □.

Pansement au chlore liquide seul ou associé à l'*huile d'olives* □.

Application de *chlorure de soude* au huitième □. (Roche, *Bulletin des sciences médicales.* Férussac, 1024, 204.)

Application de *décoction de feuilles de lierre* □.

Application d'*huile animale de Dippel* tous les jours □.

Applications de *teinture d'iode*, au moyen d'un pinceau, tous les jours □. (Gruby.)

Pulpe du fruit du Melia azeradach, en onguent avec de l'axonge □.

Lotions avec une *décoction de tabac*, 7 grammes pour 2 litres □.

Épilation et pommade de turbith. — Couper les cheveux très-courts, épiler la tête y compris les poils follets des places chauves et pendant cette dernière

opération, lotionner la tête avec une solution de sublimé, à 2 grammes pour 100 parties d'eau. Quand l'épilation sera achevée, frotter tous les soirs la tête avec la pommade de turbitb minéral ou avec la pommade suivante :

Axonge	60 grammes.
Extrait de quinquina	8 id.
Teinture de cantharides	4 id.
Huile de cade	2 id.
Huile de bergamote	1 id.

Dans la teigne décalvante \boxplus . (Kraus.)

Pommade de bichlorure de mercure.

Bichlorure de mercure	40 centigrammes.
Acétate de cuivre	2 grammes.
Axonge	30 id.

Mêlez.

Pommade contre la teigne.

Soufre sublimé	180 grammes.
Chlorure ammoniac-mercure- riel	} à 15 id.
Sulfure de mercure	

Broyez et ajoutez :

Huile d'olives	120 grammes.
Axonge fraîche	500 id.
Créosote	20 gouttes.

Frictions matin et soir, et à l'intérieur, *sirop d'arséniate de soude* ou d'iode de potassium \boxminus .

Chlorure ammoniacal de mercure. Couper les cheveux, savonner deux fois par jour la tête avec du savon mou et faire des onctions avec la pommade suivante :

Axonge	30 grammes.
Chlorure ammoniacal de mercure	} à 4 id.
Onguent de poix liquide	

F. s. a. (Fuller.)

Pour frictions.

Pansement par occlusion : 1° Faire tomber les croûtes avec des cataplasmes ;

2° Couper les cheveux ;

3° Oindre la tête d'huile et la tenir couverte d'un bonnet de taffetas ciré ou de gutta-percha pour abriter de l'air et empêcher le développement des parasites. Dans le favus.

Acide sulfureux. — Application de compresses trempées dans une solution saturée d'acide sulfureux et recouvertes d'un serre-tête de taffetas gommé, ou en toile imbibée de graisse, pour empêcher l'évaporation \boxplus .

TEINTURES ALCOOLIQUES ET ÉTHÉRÉES. Les teintures sont des préparations pharmaceutiques, composées d'alcool ou d'éther, tenant en dissolution des substances végétales ou animales. On les désigne sous le nom d'*alcoolés* ou d'*éthérolés*. Elles sont *simples* lorsqu'elles ne renferment qu'une substance, ou *composées* quand elles en renferment plusieurs. On les prépare avec l'alcool ou l'éther à différents degrés et à une température variable, selon les substances.

Les teintures avec les plantes fraîches sont plus connues sous le nom d'*alcoolatures* (V. ce mot), et les teintures faites par solution, sous celui d'*alcoolés*.

Teintures simples.

Teinture d'acétate de fer.

Acétate de fer liquide	60 grammes.
Alcool à 56°	440 id.

Préparez aux mêmes doses la *teinture de perchlorure de fer*, mais en employant du chlorure cristallisé. (Béral, Dorvault.)

Teinture d'airelle.

Baies récentes d'airelle	400 grammes.
Eau-de-vie	4000 id.

Faites macérer quinze jours. Dose, un petit verre à liqueur dans la diarrhée, le scorbut, les affections catarrhales. (Reis.)

Teinture d'aloès.

(Essence d'aloès.)

Aloès socotrin	400 grammes.
Alcool à 80°	400 id.

Faites macérer pendant huit jours en agitant de temps en temps et filtrez.

La teinture d'aloès simple, contrairement à celle d'aloès composée, est rarement employée à l'intérieur, mais elle l'est à l'extérieur comme cicatrisant dans le pansement des plaies et ulcères ; c'est un des meilleurs moyens pour guérir les hémorrhoides.

L'hippiatrique fait une grande consommation de teinture d'aloès.

Teinture d'arnica.

Fleurs d'arnica	100 grammes.
Alcool à 50°	500 id.

Faites macérer huit jours ; exprimez, filtrez.

Quelques pharmacopées étrangères prescrivent la racine, d'autres les feuilles. (Dorvault.)

Teinture de benjoin.

Benjoin pulvérisé	300 grammes.
Alcool à 80°	400 id.

Faites macérer quinze jours, en ayant soin d'agiter de temps en temps. (Codex.)

Préparez ainsi les teintures de :

Asa fetida, de *baume de Tolu*, de *baume du Pérou*, de *baume de la Mecque*, d'*euphorbe*, de *copahu*, de *galbanum*, de *gomme ammoniacque*, de *gomme-gutte*, de *mastic*, de *myrrhe*, d'*oliban*, d'*opopanax*, de *résine de gaïac*, de *sang-dragon*, de *storax*, de *styrax* et de tous les *baumes*, de toutes les *résines*, *gommés-résines* et *térébenthines* non indiquées ici.

Les *teintures de baume de Tolu*, du *Pérou* et de la *Mecque*, la *teinture de storax*, et surtout celle de *benjoin* sont employées à titre de parfums balsamiques ; plus rarement elles le sont sous le rapport médical comme pectorales. Bien que la teinture de benjoin soit presque exclusivement employée à la préparation du *lait virginal*, toutes pourraient servir à cet usage. (Dorvault.)

Teinture de cannelle.

Cannelle concassée	100 grammes.
Alcool à 80°	400 id.

Laissez macérer pendant quinze jours ; passez, exprimez et filtrez. (Codex.)

On préparera de même les teintures de :

Angusture, d'*anis*, d'*asarum* (feuilles), d'*asarum* (racine), de *cardamome*, de *cascarille*, de *castoreum*, de *chanvre indien*, de *contrayerve*, de *coriandre*, de *digitale*, d'*ellébore noir*, d'*ellébore blanc*, de *gingembre*, de *girofle*, de *macis*, de *matico*, de *muscade*, de *noix vomique*, de *phellandrie*, de *pyrèthre*, de *rue*, de *sabine*, de *safran*, de *serpentinaire*, de *vanille*, et celles de *zestes récents de citrons* et d'*oranges*.

Les *teintures de cannelle*, de *cardamome*, de *gingembre*, de *girofle*, de *muscade*, de *safran*, sont des *stomachiques* et *excitantes* que l'on fait entrer dans des *potions*; plus rarement elles sont *prescrites pures* et pour l'*usage externe*. La *teinture de castoreum* entre à la dose de quelques grammes dans des *potions* ou des *lavements*, comme *antihystérique*. La *teinture de digitale* est employée fréquemment à l'*extérieur* et à l'*intérieur* comme *sédative* et *diurétique*; celle de *noix vomique* ne l'est presque qu'à l'*intérieur* et en *frictions*, celle de *pyrèthre* est un *dentifrice*; la *teinture de vanille* sert comme *parfum balsamique*. Les autres *teintures* de cette catégorie sont rarement usitées. (Dorvault.)

Teinture de cantharides.

Cantharides pulvérisées. 60 grammes.
Alcool à 56°. 500 id.

Faites macérer quinze jours; passez avec expression. (Codex.)

Stimulant rubéfiant employé à l'*extérieur* sous forme de *liniment*. A l'*intérieur* il l'est plus rarement comme *aphrodisiaque*, à la dose de une à trente gouttes dans un *véhicule approprié*. — On l'emploie aussi dans la *néphrite albumineuse chronique*.

Teinture de colchique.

Bulbes frais de colchique. 125 grammes.
Alcool à 90°. 250 id.

Laissez macérer quinze jours; filtrez.

Want donne cette formule comme étant celle de l'*eau médicinale de Husson*, six à dix gouttes dans une *tisane appropriée*. On porte la dose jusqu'à 8 grammes. (Want.)

Teinture d'extrait d'opium.

(Essence d'opium, teinture thébaïque.)

Extrait d'opium. 30 grammes.
Alcool à 56°. 375 id.

Laissez macérer, filtrez. (Codex.)

Teinture de guarana.

Extrait alcoolique de guarana. 30 grammes.
Alcool à 56°. 500 id.

Laissez macérer et filtrez. On l'emploie à la dose de 30 grammes contre la *diarrhée*.

Teinture d'iode.

Iode. 30 grammes.
Alcool à 86°. 380 id.

Faites dissoudre; filtrez. (Codex.)

S'emploie avec un *pinceau* sur la *peau*, matin et soir, jusqu'à *desquamation*, contre les *névralgies* (V. ce mot), dans le *pansement des ulcères scrofuleux* et en *injections chirurgicales*. — On doit n'en préparer que peu à la fois, car avec le temps elle s'altère.

Teinture d'iode morphinée.

Teinture d'iode. 30 grammes.
Sulfate de morphine. 3 id.

Mélez.

En applications matin et soir sur la *peau* où siège la *douleur des névralgies*. (Bouchut.)

Teinture ou alcoolé de lupuline.

Lupuline. 10 grammes.
Alcool à 90°. 380 id.

Dissolvez par *trituration* et *filtrez*.

Préparez aux mêmes proportions la *teinture ou alcoolé de haschischine* ou *cannabine*.

Teinture de musc.

(Essence de musc.)

Musc. 1 gramme.
Alcool à 80°. 420 id.

Faites macérer pendant douze jours dans un *flacon bouché* et *filtrez*. (Guibourt.)

Préparez ainsi les *teintures d'ambre gris* (essence d'*ambre*) et de *civet*. Pour celle d'*ambre*, il est nécessaire de chauffer un peu au *bain-marie*.

Teinture d'opium.

Opium brut. 1 gramme.
Alcool à 56°. 7 id.

Faites macérer pendant huit jours; filtrez.

Teinture de quinquina.

Quinquina gris concassé. 100 grammes.
Alcool à 56°. 400 id.

Faites macérer pendant quinze jours, passez avec expression; filtrez. (Codex.)

Préparez de même les teintures de :

Absinthe, *aconit*, *auné*, *belladone*, *brou de noix*, *cachou*, *caïnga*, *cochenille*, *colchique* (bulbes), *colchique* (semences), *colombo*, *coloquinte*, *gaiac* (bois, eau-de-vie de *gaiac*), *gentiane*, *iris* (essence de *violettes*), *jalap*, *jusquiame*, *lobélie syphilitique*, *lobélie enflée*, *noix de galle*, *polygala*, *quassia amara*, *quinquina jaune*, *rhubarbe*, *salsepareille*, *scille*, *stramoine*, *valériane*.

La *teinture de quinquina* entre à la dose de quelques grammes dans des *gargarismes*, des *potions*, des *injections*, à dose plus forte et même pure ou mêlée à des *liquides actifs eux-mêmes*, dans des *liniments*, des *fomentations*. Elle est aussi employée comme *dentifrice*. — La *teinture d'absinthe* est employée comme *stomachique* et *vermifuge*. — Celles de *belladone*, de *ciguë*, de *jusquiame*, de *stramoine*, entrent à la dose de quelques gouttes dans des *potions*; à celle de quelques grammes dans des *liniments*, des *fomentations*. — Les *teintures de roses*, d'*écorce de chêne*, de *ratanhia*, de *tormentille*, de *bistorte*, et surtout celle de *noix de galle*, sont des *astringents* usités seulement à l'*extérieur* dans des *fomentations*, *lotions* ou *injections*. — Celle de *cachou* a les mêmes emplois, mais est de plus fort employée à l'*intérieur* à la dose de quelques grammes (1 à 30), dans des *potions*, des *tisanes*, comme *tonique* et *anti-diarrhéique*. — Les *teintures de colchique* sont usitées dans les *maladies gouteuses*, à la dose de quelques gouttes, dans des *potions* ou tout autre *véhicule approprié*. Plus rarement elles sont employées pures ou diluées à l'*extérieur* en *fomentations*. — L'*eau-de-vie de gaiac* est usitée à l'in-

térieur comme antisyphilitique et antiarthritique ; mais c'est plus spécialement comme dentifrice qu'on en fait usage. — La *teinture de colombo*, et surtout celle de *gentiane*, sont de bons toniques et antiscrofuloux. On les fait prendre pures ou diluées, sucrées ou non. (Dorvault.)

La *teinture de jalap* est un bon purgatif à la dose de 20 à 50 grammes. Beaucoup des purgatifs annoncés sont principalement constitués par cette préparation dont le goût n'est pas très-désagréable.

La *teinture de scille* est un incisif, un diurétique employé à l'intérieur dans des potions, à l'extérieur sous forme de liniment, de fomentation. Celle de *valériane* l'est aussi à l'intérieur et à l'extérieur comme antispasmodique.

Teinture de succin.

Succin pulvérisé	80 grammes.
Alcool à 86°	500 id.

Laissez digérer pendant six jours. (Codex.)

Teinture de suie.

Suie	1 gramme.
Alcool à 21°	8 id.

(Guibourt.)

Teintures composées.

Teinture d'absinthe composée.

(Quintessence d'absinthe, élixir, essence ou teinture amère.)

Grande absinthe	} à 20 grammes.
Petite absinthe	
Girolle	} 40 id.
Sucre	
Alcool à 58°	320 id.

Faites digérer au soleil ou à l'étuve pendant six à huit jours ; filtrez. (Guib.)

Stomachique, antiveuteux, vermifuge.

Teinture acétique d'opium.

(Vinaigre d'opium.)

Opium	1 gramme.
Vinaigre	6 id.
Alcool à 80°	4 id.

4 grammes correspondent à 35 centigrammes d'opium. (Codex.)

Jourdan fait observer que cette formule est de Van-Mons et non de la Pharmacopée américaine, comme le dit M. Soubeiran.

La *liqueur sédative de Battley* (*Battley's liquor opii sedativus*) est un soluté d'opium dans le vinaigre ; mais, comme on ne peut la conserver sans y ajouter un peu d'alcool, ce qui détruit une partie de ses propriétés sédatives, il s'ensuit que cette préparation revient à celle ci-dessus. (Dorvault.)

Teinture d'aloès et de benjoin.

(Teinture de benjoin composée, essence balsamique.)

Benjoin	135 grammes.
Aloès	250 id.
Baume du Pérou	30 id.
Alcool	408 id.

Préparation que l'on trouve indiquée dans beaucoup de pharmacopées étrangères et qui diffère à peine de notre teinture balsamique.

Teinture antigoutteuse de Pradier.

(Teinture d'opobalsamum ou de baume de la Mecque composée.)

Quina rouge	} à 20 grammes.
Salsepareille	
Sauge	} 40 id.
Safran	
Alcool à 85°	900 id.

Faites digérer pendant huit jours, passez avec expression et ajoutez :

Térébenthine de la Mecque 45 grammes.

Cet alcoolé fait partie du célèbre remède de Pradier contre la goutte.

Teinture d'arnica aromatique.

Fleurs d'arnica	50 grammes.
Girolle	} à 10 id.
Cannelle	
Gingembre	} 400 id.
Anis	
Alcool	1 litre.

Faites macérer huit jours, passez.

Une cuillerée dans un demi-verre d'eau sucrée, répétée deux ou trois fois par jour dans le cas de chute et de contusion. (Bouchardat.)

Teinture balsamique du commandeur.

(Baume du commandeur de Permes, baume du chevalier de Saint-Victor, baume des innocents, baume catholique, baume vulnéraire anglais, baume persique, élixir traumatique.)

Racine d'angélique	45 grammes.
Hypericum	30 id.
Alcool à 80°	4125 id.

Faites digérer pendant huit jours en ayant soin d'agiter de temps en temps ; passez avec expression et ajoutez à la colature :

Myrrhe	} à 15 grammes.
Oliban	

Faites digérer de nouveau ; ajoutez :

Baume de Tolu	} à 90 grammes.
Benjoin	
Aloès	15 id.

Faites macérer quinze jours ; filtrez. (Codex.)
Jadis on l'employait à l'intérieur comme cordiale, vulnéraire ; mais aujourd'hui elle ne sert plus qu'à l'extérieur ; c'est un remède populaire pour le pansement des coupures.

Teinture de cannelle composée.

Cannelle	30 grammes.
Cardamome	15 id.
Poivre long	} à 10 id.
Gingembre	
Esprit faible	4000 id.

Stomachique ; dose, 20 à 50 grammes. (Loud.)

Teinture de castoréum composée.

Castoréum	15 grammes.
Asa foetida	8 id.
Esprit volatil huileux	180 id.

Teinture pour faire croître les cheveux.

Feuilles de laurier	60 grammes.
Girolle	8 id.
Esprit de lavande	} à 125 id.
Esprit d'origan	

Faites digérer à une douce chaleur ; ajoutez :

Ether sulfurique	15 grammes.
----------------------------	-------------

(G. H. Laudrer.)

Teinture de colchique composée.

Semences de colchique concas. . . 150 grammes.
Esprit d'ammoniaque arom. . . 1000 id.

Dix à trente gouttes par jour comme antiarthritique.
(Pharmacopée de Londres.)

Teinture de cresson de Para composée.

Feuilles de cresson de Para. . . 40 grammes.
Feuilles d'*Enula bifrons*. . . 40 id.
Pyrèthre. . . 46 id.
Alcool à 86°. . . 80 id.

Faites macérer quinze jours dans l'alcool les substances incisées; exprimez et filtrez.

C'est cette préparation que l'on a vendue sous le nom de *Paraguay-Roux*, contre les maux de dents.

On en imbibé un morceau de coton ou d'amadou, que l'on introduit dans la dent cariée, ou bien on en ajoute quelques gouttes dans un verre d'eau et l'on se gargarise.

Teinture dentifrice pyrèthrée.

(Eau pour la bouche, esprit de pyrèthre composé, alcoolé de vanille et de pyrèthre composé.)

Cannelle. 8 grammes.
Vanille. } à 6 id.
Coriandre. }
Girofle. }
Macis. } à 15 décigrammes.
Cochenille. }
Sel ammoniac. }
Alcoolat de pyrèthre. 1344 grammes.

Faites macérer pendant quinze jours, ajoutez :

Eau de fleur d'orange. 24 grammes.
Huile volatile de menthe. 6 id.
Huile volatile d'anis. } à 15 décigrammes.
Huile volatile de citron. }
Huile volatile de thym. }
Huile volatile de lavande. } à 75 centigrammes.
Teinture d'ambre. }

(Guibourt.)

Pour gargarisme. V. DENTS (MALADIE DES).

Teinture fébrifuge de l'hôpital de Vienne.

Aloès. 45 grammes.
Camphre. 6 id.
Ecorce d'oranges. } à 250 grammes.
Aunée. }
Alcool. 7500 id.

Faites digérer huit jours et ajoutez au liquide :

Sulfate de quinine. 125 grammes.
Laudanum de Sydenham. 45 id.
Alcool. 75 id.

Filtrez. Dose, 8 grammes.

Teinture fébrifuge de Warburg.

On lui suppose la composition suivante :

Aloès hépatique. } à 4 grammes.
Racine de zédoaire. }
Racine d'angelique. } à 40 centigrammes.
Camphre. }
Safran. 45 id.
Alcool. 100 grammes.

Faites digérer, filtrez et ajoutez à la colature par 100 grammes :

Sulfate de quinine. 2 grammes.

Dose, 20 grammes par jour.

Teinture de gaïac composée.

Gaïac. 6 grammes.
Sassafras. 4 id.
Baume de Rhodes. 1 id.
Salsepareille. } à 2 id.
Santal rouge. }
Santal citrin. }
Esprit de fumeterre. 48 id.

Spielmann ajoute de l'aunée, de la rhubarbe, de la fumeterre, de l'acide chlorhydrique, et remplace l'esprit de fumeterre par de l'eau-de-vie.

Teinture de gentiane ammoniacale.
(Elixir antiscrofuleux.)

Gentiane. 30 grammes.
Carbonate d'ammoniaque. 8 id.
Alcool à 56°. 1000 id.

Filtrez après huit jours de macération. (Codex.)

En remplaçant le carbonate ammoniacal par 12 grammes de carbonate sodique, on obtient l'*élixir antiscrofuleux de Peyrilhe*.

Teinture de jalap composée.

(Alcool de jalap et de turbith, eau-de-vie allemande, teinture purgative ou germanique.)

Jalap. 250 grammes.
Turbith. 30 id.
Scammonée. 60 id.
Alcool à 56°. 3000 id.

Faites macérer quinze jours, passez et filtrez.

C'est un bon purgatif. Dose, de 15 à 60 grammes.

C'est cette préparation que l'on annonce sous le nom d'*élixir purgatif officinal de Lapolley*. L'*élixir tonique antiglaireux de Guillé* paraît être aussi cette préparation. (Dorvault.)

Teinture de lavande composée.

(Spirit of lavender, lavender's drops.)

Esprit de lavande. 750 grammes.
Esprit de romarin. 250 id.
Cannelle. } à 10 id.
Muscade. }
Santal rouge. 20 id.

Fort usité en Angleterre comme stimulant, cordial, carminatif, antihystérique.

(Pharmacopée de Londres.)

Teinture de Mars tartarisée.

(Tartrate de potasse et de fer liquide.)

Limaille de fer. 100 grammes.
Crème de tartre. 250 id.
Alcool à 85°. 50 id.
Eau. q. s.

Mettez la limaille et le tartrate dans une chaudière de fer; ajoutez-y quantité suffisante d'eau pour faire une masse molle que vous laissez réagir vingt-quatre heures, versez-y alors 3000 grammes d'eau de pluie; faites bouillir pendant deux heures en agitant et ajoutant de l'eau pour remplacer celle qui s'évapore; laissez déposer, décantez le liquide surnageant, filtrez-le et évaporez-le jusqu'à 32° Baumé ajoutez l'alcool et conservez. (Codex.)

Le résidu de l'évaporation de cette teinture est ce qu'on appelait *extrait de Mars*.

La *teinture de Mars saline*, dite aussi *muriate de fer liquide*, huile de fer, eau styptique de Loof, essence de Mars, n'est pas, à proprement parler, une teinture, mais du chlorure de fer tombé en *déliquium*. (Dorvault.)

Astringent employé dans les hémorrhagies utérines passives, à la dose de 3 à 6 grammes dans une boisson mucilagineuse. On s'en sert aussi comme emménagogue.

Teinture de noix de galle composée.

Noix de galle	600 grammes.
Eau	2000 id.

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié, passez et ajoutez :

Alcool rectifié	1000 grammes.
Alcoolat de citrons	425 id.

Cette teinture, étendue de six, huit et dix fois son poids d'eau, s'emploie en lotions et surtout en injections contre la leucorrhée, la blennorrhée, le ramollissement du col de l'utérus. Cette préparation peut faire partie des liqueurs de toilette chez les femmes.

(Lepère.)

Teinture d'opium ammoniacale.

(Laudanum ou gouttes de Warner.)

Opium	} à 24 grammes.
Savon d'Alicante	
Muscade	4 id.
Campbre	8 id.
Safran	2 id.
Alcoolé d'ammoniaque	270 id.

Faites macérer dix jours. (Jourdan.)

Teinture d'opium et de suie.

Opium	60 id.
Girofle	4 id.
Suie lavée	15 id.
Eau de cannelle	250 id.
Eau-de-vie	125 id.

On touche les granulations de la cornée avec un pinceau légèrement imbibé de cette liqueur.

(Carron du Villards.)

Teinture d'or.

Or pur	4 grammes.
Eau régale	30 id.

Versez dans la solution :

Essence de romarin	60 grammes.
Alcool	240 id.

Dose, douze gouttes. C'est là l'or potable.

Teinture de quinquina composée.

Quina calisaya	60 grammes.
Ecorce d'orange	45 id.
Serpentaire	12 id.
Safran	4 id.
Cochénille	2 id.
Esprit faible	250 id.

Passez après dix jours de macération.

(Pharmacopée de Lond.)

Teinture de raifort composée.

(Teinture antiscorbutique.)

Raifort	250 grammes.
Moutarde	25 id.
Sel ammoniac	60 id.
Alcool à 50°	} à 500 id.
Alcool de cochléaria	

Faites macérer pendant huit jours, passez avec expression; filtrez. (Codex.)

Teinture de rhubarbe et d'aloès composée.

(Élixir sacré, teinture sacrée, teinture d'aloès et de rhubarbe.)

Rhubarbe	40 grammes.
Aloès	24 id.
Semences de cardamome	15 id.
Eau-de-vie	1000 id.

Laissez macérer huit jours et filtrez au papier. Stomachique, stimulant. Par cuillerées.

Teinture rubéfiante.

Huile volatile de moutarde	12 grammes.
Alcool à 60°	250 id.

On l'applique avec de la flanelle. (Cadet.)

Teinture de séné composée.

(Extrait liquide de séné des Américains.)

Séné pulvérisé grossièrement	1000 grammes.
Essence de fenouil	4 id.
Esprit d'éther composé	6 id.
Alcool dilué	2000 id.
Sucre	600 id.

Mélez le séné avec l'alcool, et laissez-les en contact vingt-quatre heures. Introduisez le mélange dans un appareil à déplacement, et versez peu à peu de l'eau mêlée d'un tiers en poids d'alcool jusqu'à ce que vous ayez retiré 7500 grammes de liquide. Faites évaporer au bain-marie jusqu'à réduction à 500; filtrez, ajoutez l'esprit d'éther composé, tenant l'essence de fenouil en dissolution. (Dorvault.)

Dose, de 4 à 8 grammes dans une potion appropriée. Purgatif tonique très-employé aux États-Unis dans la dyspepsie.

Le café, couvrant très-bien la saveur amère du séné, on rendrait la préparation plus agréable en faisant intervenir cette substance.

Teinture de spigélie et de séné.

(Extrait liquide id. des Américains.)

Spigélie pulvérisée grossièrement	374 grammes.
Séné pulvérisé grossièrement	180 id.
Sucre	550 id.
Alcool dilué	q. s.
Carbonate de potasse	245 décigrammes.
Essence d'anis	15 id.
Essence de carvi	4 gramme.

Mélez la spigélie et le séné avec un litre d'alcool dilué, et après quarante-huit heures de macération, jetez ce mélange dans un appareil à déplacement. Versez peu à peu de l'alcool jusqu'à ce que vous ayez retiré 1500 grammes de ce liquide que vous ferez évaporer au bain-marie jusqu'à réduction à 500. Ajoutez le carbonate de potasse, et après que le sédiment sera dissous, ajoutez le sucre préalablement trituré avec les huiles essentielles, et dissolvez enfin à une douce chaleur. (Dorvault.)

Bonne préparation vermifuge. Une cuillerée à bouche, toutes les heures, chez les enfants de un à cinq ans.

Teinture de suie fétide.

(Teinture d'asa fétida composée.)

Asa fétida	5 grammes.
Suie	40 id.
Alcool à 50°	120 id.

Contre les convulsions, l'hystérie, à la dose de quelques gouttes dans l'eau sucrée ou dans un lavement. (Cadet.)

Teinture vulnéraire.
(Eau vulnéraire rouge, eau rouge.)

Feuilles fraîches de :

Basille	} à 30 grammes.
Calament	
Hysope	
Marjolaine	
Mélisse	
Menthe	
Origan	
Romarin	
Sarriette	
Sauge	
Serpolet	
Thym	
Absinthe	
Angélique	
Fenouil	
Roe	

Sommités fleuries de :

Hypéricum	} à 30 grammes.
Lavande	
Alcool à 90°	

Incisez les plantes et faites-les macérer dans l'alcool pendant quinze jours; passez avec expression, filtrez. (Codex.)

Cette eau vulnéraire, que l'on confond quelquefois avec l'alcoolat vulnéraire, n'est employée qu'à l'extérieur contre les entorses, les contusions. En remplaçant l'alcool par du vinaigre, on obtient le *vinaigre vulnéraire* ou la *teinture vulnéraire acétueuse*.

TEINTURES ÉTHÉRÉES.

Les teintures éthérées, qui seraient mieux dénommées *éthérolés* (V. ce mot), comme l'ont proposé plusieurs pharmacologistes, se préparent presque toutes au moyen de l'éther sulfurique; quelques-unes seulement sont obtenues par l'éther alcoolisé ou l'éther acétique.

Teinture éthérée d'aconit.

Aconit pulvérisé	125 grammes.
Ether sulfurique	500 id.

Mettez la poudre dans une allonge de verre posée sur une carafe, et dans le bec de laquelle vous aurez une boule de coton; versez-y quantité suffisante d'éther sulfurique pour humecter, et bouchez l'allonge. Après quarante-huit heures, donnez accès à l'air dans la carafe pour permettre à l'éther de s'écouler; épuisez la poudre par le reste de l'éther et chassez les dernières portions de celui-ci par une couche d'eau. (Codex.)

Préparez ainsi les teintures éthérées de :

Arnica (fleurs), belladone, ciguë, digitale, fougère mâle, jusquiame, nicotiane, pyrèthre (racine), valériane (racine).

Teinture éthérée d'asa fetida.

Asa fetida pulvérisée	125 grammes.
Ether sulfurique	500 id.

Faites macérer pendant quatre jours, en ayant soin d'agiter de temps en temps, et filtrez à couvert.

Préparez ainsi les teintures éthérées de :

Ambre, baume de Tolu, castoréum, musc, succin.

Teinture éthérée de cantharides.

Cantharides pulvérisées	125 gramme.
Ether acétique	1000 id.

Faites macérer huit jours, exprimez et filtrez.

Rubéfiant à l'extérieur, dans l'apoplexie, la paralysie, les rhumatismes chroniques. (Codex.)

Teinture éthérée de chlorure de fer.

(Teinture de Bestucheff ou de Klapproth, alcoolé de chlorure de fer éthéré.)

Perchlorure de fer sec	1 gramme.
Liquueur d'Hoffmann	7 id.

Conservez à l'abri de l'air.

(Codex.)

C'est cette même préparation qui a porté le nom de *gouttes d'or* ou *général de Lamothe*.

Teinture éthérée de digitale.

TEMPÉRAMENT. Le mélange en proportion variable des humeurs de l'organisme constitue le tempérament.

* * Il y a quatre tempéraments : le *sanguin*, caractérisé par l'excès de sang rouge produisant la pléthore (V. ce mot); le *tempérament bilieux*, caractérisé par l'excès de bile dans le sang, d'où la teinte jaune de la peau, les hémorrhoides et l'hypochondrie (V. ces mots); le *tempérament lymphatique*, causé par l'excès de lymphes, le ralentissement des opérations organiques et la disposition aux scrofules (V. ce mot); enfin le *tempérament nerveux*, produit par l'action d'un sang peu riche sur le système cérébro-spinal et caractérisé par une excessive mobilité nerveuse.

* * A côté des tempéraments absolus, il y a des *tempéraments mixtes* : le tempérament *bilioso-sanguin*, le tempérament *nerroso-lymphatique*, le tempérament *lymphatico-sanguin*, le tempérament *nerroso-bilieux*, etc., qui tiennent de l'un et de l'autre des tempéraments primitifs.

* * Au point de vue thérapeutique, l'étude des tempéraments est de la plus grande utilité et conduit à l'emploi de remèdes destinés à en amoindrir les effets, soit le *régime végétal* et la *saignée* chez les sanguins, — les *toniques*, les *ferro-rugineux* et le *régime animal* chez les lymphatiques et les nerveux; — enfin, les *purgatifs salins* et *aloétiques* chez les bilieux.

TEMPÉRANT, ANTE. Boisson acidule fraîche, ayant pour effet d'amoindrir la fièvre et l'inflammation. Les acides dilués dans l'eau et les diurétiques sont fréquemment employés pour faire des boissons tempérantes.

TEMPÉRATURE. La température est un puissant auxiliaire de la thérapeutique. — Les boissons froides ou chaudes, — les compresses imbibées d'eau chaude, froide ou tempérée, — les irrigations d'eau froide, — les douches à température variable, — les douches alternativement chaudes et froides dites *écossaises*, — les fumigations chaudes, — les bains très-chauds, enfin la température moyenne haute ou basse de l'atmosphère, sont des moyens dont l'emploi peut produire de grands effets, bons ou mauvais, selon la circonstance, sur les malades.

— Aux uns, la température froide, aux autres, la température opposée, cela varie selon la maladie et selon la nature du mal.

TÉNACULUM. Instrument courbe et pointu comme une aiguille, destiné à accrocher une artère dans une plaie. V. **LIGATURES.**

Ténaculum mousse. Instrument recourbé



Fig. 555. — Élévateur des paupières; cet instrument est un excellent ténaculum mousse.

destiné à écarter ou à maintenir les lèvres d'une plaie ou un organe pendant une dissection dans une plaie.

TENDONS (LÉSIONS TRAUMATIQUES DES). Les plaies et déchirures sous-cutanées des tendons peuvent guérir seules, sans traitement, mais souvent les deux bouts se cicatrisent isolément et il en résulte une gêne considérable pour les mouvements du membre. La conséquence habituelle des plaies irrégulières des tendons est une inflammation longue. V. **GAINES TENDINEUSES.**

Tendons (PLAIES DES). — Dans la grande majorité des cas, les piqûres des tendons, quelque profondes qu'elles soient, ne causent aucun accident; quelquefois elles sont la cause d'une inflammation des gaines tendineuses.

** Les plaies par instruments piquants qui n'intéressent pas toute l'épaisseur d'un tendon et ne le divisent pas en travers, se comportent comme les piqûres simples.

** Les plaies en travers causent un écartement des deux bouts des tendons; on les reconnaît à la section qui est visible dans la plaie, et à la présence du bout du tendon qui s'attache aux os, car le bout qui tient au muscle a été déjà rétracté par la contraction musculaire.

** Les plaies des tendons en travers avec dénudation du tendon sont les seules qui soient suivies presque fatalement de l'exfoliation du tendon.

** Les accidents primitifs des plaies des tendons sont la rétraction du bout attaché au muscle, les accidents consécutifs sont une inflammation de la gaine tendineuse, une adhérence vicieuse du bout musculaire du tendon à la cicatrice, ce qui cause de vives douleurs. Ce sont encore la cicatrisation isolée des bouts du tendon, ce qui entraîne la perte du mouvement auquel présidait le muscle dont le tendon est coupé.

** Les plaies contuses des tendons avec arrachement et dénudations, comme dans les écrasements des doigts, sont toujours suivies de la mortification du tendon, et dans ce cas les fusées purulentes dans les gaines sont presque inévitables.

Thérapeutique. — Contre les piqûres des tendons et contre les coupures en long on appliquera des

cataplasmes en permanence ou des compresses d'eau froide fréquemment renouvelées.

Les plaies en travers seront traitées par la simple position. On placera les parties dans une position telle qu'elles soient dans la position forcée où elles seraient si le muscle dont le tendon est coupé était à son maximum de contraction. Ainsi les tendons des extenseurs des doigts étant coupés, on placera la main dans l'extension forcée au moyen du bandage (fig. 556).

La simple position est suffisante, mais on doit éviter de faire chevaucher l'un sur l'autre les bouts du tendon.

Au lieu de maintenir la position avec des appareils faits avec des bandes, on placera un appareil inamovible de stuc ou avec la dextrine (V. **BANDAGES**



Fig. 556. — Bandage destiné à placer les tendons extenseurs dans le relâchement.

INAMOVIBLES), seulement pendant que le bandage séchera on placera le membre de façon que les muscles dont les tendons sont coupés soient dans le plus grand relâchement possible.

La suture des tendons a été pratiquée depuis

Guy-de-Chauliac, mais n'a été admise dans la pratique que depuis Barthélemy, 1834.

Pour faire la suture des tendons on rapproche les parties divisées par la position; on passe dans le tendon, 3 ou 4 millimètres au-dessus de la section, un fil de lin ou un fil de soie, puis on passe l'autre chef du fil dans l'autre bout du tendon; si le tendon est large on passera plusieurs points de suture, on laissera pendre les fils par la plaie. On rapprochera les bords de la plaie cutanée et l'on pensera à l'eau froide; s'il y avait plusieurs tendons divisés et perte de substance, on pourrait réunir, par exemple, le tendon extenseur du médus au tendon de l'indicateur (Missa).

Du quinze au dix-huitième jour que la plaie soit traitée par la position ou la suture, les tendons sont réunis: il n'est pas nécessaire de laisser la suture en place au delà de ce temps, mais règle générale il ne faut point tirer sur les fils pour les faire tomber.

La suture des tendons est inutile quand ceux-ci sont coupés dans une plaie régulière. La réunion se fait facilement seule quand ou a soin de tenir la partie immobile et dans une bonne position (Chassaignac).

Si le chirurgien est consulté longtemps après une plaie des tendons, alors que les bouts se sont cicatrisés isolément, on ira à la recherche du tendon, on avivra les bouts et l'on réunira par suture. Les tendons des doigts (M. A. Petit, Dutertre, Roux), le tendon d'Acchille (Syme), les tendons de la partie inférieure de l'avant-bras (Sédillot), ont été réunis de cette façon longtemps après que la plaie des tendons avaient été faite.

Dans un cas où une extrémité du tendon adhère à la cicatrice, la suture du bout supérieur du tendon avec la cicatrice a réussi à rendre les mouvements perdus.

Tendons (RUPTURE DES). Les ruptures des tendons sont dues à des efforts musculaires considérables, ou à des efforts, le membre étant dans une fausse position (Binet, Monod).

* * Le tendon d'Achille, le tendon rotulien, les tendons des doigts; le plantaire grêle et son tendon se rompent assez souvent; c'est la rupture de ce dernier qui cause une variété de lésion connue dans le vulgaire sous le nom de *coup de fouet*. V. MUSCLES, LÉSIONS.

Thérapeutique. — Les ruptures de tendons avec perte complète des mouvements n'autorisent d'opération de suture que quand le cinquantième jour après la rupture est passé. Le repos et la position des membres ont souvent suffi pour permettre une cicatrisation isolée des bouts des tendons et leur réunion par sutures fibreuses. On se rappellera que, au voisinage des articulations, les opérations sur les tendons ont une grande gravité. On combattra la douleur par les cataplasmes et au besoin par les applications de ventouses scarifiées.

Les sutures faites sur des tendons rompus sont des opérations dont le succès est toujours douteux.

I. Rupture du tendon rotulien et du tendon du triceps. — La rupture du tendon rotulien et du tendon du triceps se produit par un violent effort au moment d'une chute et rarement par une flexion forcée de la jambe (Saucerotte).

La rupture existe d'ordinaire sur un seul des deux tendons, mais on a observé un cas où les deux tendons à la fois ont été rompus.

* * Un craquement, une douleur vive, une chute malgré les efforts pour se retenir, l'impossibilité de se relever, caractérisent la rupture du ligament rotulien et du tendon du triceps crural.

* * Une mobilité anormale de la rotule, l'impossibilité où est le malade d'étendre la jambe, une dépression au-dessus ou au-dessous de la rotule comblée par un épanchement sanguin, quelquefois des ecchymoses étendues ne permettent pas d'erreur. L'absence de dureté osseuse à la fois sur les deux parties qui sont écartées, le volume et la forme conservés de la rotule empêchent de confondre la rupture des ligaments rotuliens avec la fracture de la rotule.

* * Lorsque les ruptures du tendon rotulien et du tendon du triceps sont abandonnées à elles-mêmes, il est rare que la cicatrisation ait lieu, mais il arrive quelquefois que les aponeuroses s'épaississent et puissent suppléer aux tendons manquants. Le muscle tenseur du *fascia lata* peut même suppléer en partie au défaut de solidité du tendon du muscle triceps.

* * Il est très-rare que l'articulation du genou s'enflamme après la rupture des tendons rotuliens.

Thérapeutique. — On rapprochera les extrémités du tendon par le bandage unissant des plaies en travers (FRACTURE), fait avec des bandelettes de diachylon; la jambe sera élevée sur un plan incliné et placée dans l'extension, la cuisse étant dans la demi-flexion sur le bassin. Un bandage inamovible sera placé pour maintenir le membre dans la même position.

Il ne faut tenter aucune suture des tendons.

II. Rupture du tendon d'Achille (J. L. Petit). — Le tendon d'Achille se rompt chez les bateleurs principalement. Il peut être divisé en partie ou en totalité. Une contusion peut être une cause de la rupture du tendon d'Achille.

* * Un sentiment de craquement, une douleur vive, la difficulté de garder l'équilibre dans la station sur les pieds, l'écartement des bouts du tendon exagéré pendant la flexion du pied et diminué pendant l'extension, ne permettent aucune hésitation.

Thérapeutique. — On appliquera un bandage dextriné, laissant le pied dans l'extension (Nélaton), mais il faut en même temps que la jambe soit fléchie sur la cuisse.

On peut placer une pantoufle, fixer le talon de cette pantoufle à une courroie qui s'attache d'autre part à un cuissart (J. L. Petit, Ravaton, Monro). Ces appareils ont pour effet de placer le membre dans une position indiquée par la figure 557. Elle représente un appareil que l'on peut toujours faire en attendant un meilleur appareil.

Appliquer une attelle et un coussin sur la face antérieure de la jambe et du pied, et placer une

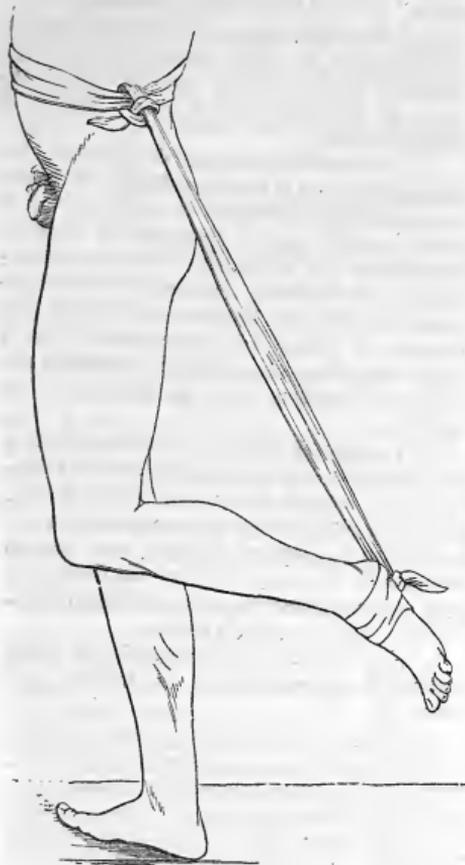


Fig. 557. — Appareil à extension du pied et flexion de la jambe.

bande qui force ainsi le pied à se placer presque dans l'axe de la jambe (Desault), est encore un appareil assez commode et qu'on a toujours sous la main.

TÈNESME. La contraction douloureuse de l'anus ou du col de la vessie, avec besoins continuels d'excrétions stercorales ou urinaires, caractérisent le ténésme vésical ou rectal.

** Le ténésme rectal résulte d'une inflammation du rectum par la dysenterie ou par les hémorrhôides.

Le ténésme vésical est toujours produit par une cystite aiguë ou par l'action des cantharides sur la vessie.

Thérapeutique. — Des sangsues au périnée, des bains de siège prolongés, des onctions de belladone, des boissons mucilagineuses et des lavements narcotiques de pavot ou de laudanum, sont les meilleurs moyens à employer contre le ténésme.

Acétate de plomb, 5 à 20 centigrammes pour un litre d'eau et faire des lotions.

Injection de vapeur de chloroforme.

TENETTE. Instrument qui sert à l'extrac-

tion des calculs de la vessie après l'opération de la taille. V. TAILLE, VESSIE.

TÈNIA. V. TÆNIA.

TÈNOTOME. Petit bistouri à lame fine situé sur une tige également fine. Suivant que le ténotome est pointu ou arrondi, on dit que le ténotome est mousse ou pointu.

TÈNOTOMIE (Minnius, 1644, Roonhuysen, Michaëlis, M. A. Petit, Delpech, 1816, Stromeyer, Dieffenbach, J. Guérin). La ténotomie ou section des tendons faite d'abord à ciel ouvert depuis Minnius, a été faite par une sorte de méthode sous-cutanée depuis M. A. Petit, 1806.

** La ténotomie est une opération qui a pour but de couper un tendon raccourci par une contracture ou de couper un tendon sain du côté opposé à un muscle paralysé. La myotomie est une opération du même ordre que la ténotomie, et qui remplit le même but, seulement la première de ces opérations expose à des inflammations qu'on ne voit pas autant après l'autre.

** La ténotomie et la myotomie doivent toujours être faites par la méthode sous-cutanée, c'est-à-dire par une incision de la peau pratiquée loin des tendons ou muscles à couper (J. Guérin). V. PIED BOT, STRABISME.

La section des ligaments pour réduire des luxations irréductibles a été désignée sous le nom de ténotomie. V. LUXATION DU POUCE.

Pour pratiquer la ténotomie *sous-cutanée* on fait à la peau une incision avec la lancette, loin du muscle ou du tendon à couper; on passe^à travers cette incision un ténotome mousse. On l'insinue entre la peau et le tendon, et l'on coupe ainsi de la peau vers les parties profondes, en faisant saillir le tendon par la position des parties (Bouvier, Duval) couper avec un bistouri courbe glissé sur le tendon (Stromeyer) est moins sûr que le procédé précédent. On panse à l'eau froide et le malade est condamné à l'immobilité, les parties étant maintenues par un bandage ou une mécanique qui les tient dans la position opposée à la déviation pour laquelle la ténotomie a été faite (J. Guérin).

Un bandage inamovible avec une fenêtre au niveau de la partie sectionnée est d'un excellent usage.

Les accidents de la ténotomie sont : la section incomplète du tendon, ce qu'on peut toujours éviter en produisant le mouvement exagéré auquel s'opposait le tendon; les inflammations que l'on doit traiter par les moyens indiqués. V. GAINES TENDINEUSES (MALADIES DES).

1. *Section sous-cutanée du tendon d'Achille* (M. A. Petit, Delpech, 1816, Stromeyer). — Pour sectionner le tendon d'Achille, on précisera à l'avance le point où il faut le couper. On tracera une ligne transversale qui partage en deux la malléole externe et se prolonge jusqu'au tendon, c'est au niveau de cette ligne que la section doit être faite. On applique les règles générales de la ténotomie, mais on doit passer le ténotome de dedans en dehors pour être sûr d'éviter l'artère (Scoutetten). Le pied est fortement

étendu pour faire saillir le tendon d'Achille. On pansera à l'ordinaire.

les pied bots, toutes ces opérations ont causé de graves accidents et n'ont eu aucune action sur le mal pour lequel on les avait tentées. Elles sont aujourd'hui abandonnées.

Les procédés opératoires dérivent tous du procédé de Dupuytren pour la section du muscle sterno-mastoidien et des procédés de M. A. Petit, Stromeyer, Duval et Bouvier et de J. Guérin, pour la section du tendon d'Achille.

TENTE. Pièce de linge que l'on passe dans les plaies pour les faire supprimer ou les maintenir ouvertes.

* * On donne aussi le nom de tente à un gros faisceau de brins de charpie liés par le milieu.

TEPLIZ OU TEPLITZ (Hongrie). Eaux minérales bicarbonatées, alcalines, gazeuses et sulfureuses calciques, de 36 à 40°, employées dans les affections catarrhales du larynx, des bronches et des poumons, dans les maladies de la peau, dans le rhumatisme ☐, etc.

TEPLITZ-SCHONAU (Bohême). Eaux alcalines, bicarbonatées, sodiques, de 27 à 49°, employées en boisson et surtout en bains contre les rhumatismes chroniques et les paralysies, contre les engorgements articulaires, contre la scrofule et les maladies de la peau ☐.

TÉRABELLE. Machine pneumatique, destinée à faire le vide alternatif sous des ventouses scarifiées, de façon à pratiquer des saignées révulsives pouvant donner 50 à 60 grammes de sang par minute (Damoiseau). Cet appareil peut rendre de grands services dans l'hémorrhagie cérébrale et dans l'apoplexie pulmonaire au moment même de l'accident. On applique les ventouses sur l'occiput, sur la poitrine ou sur le bassin. V. VENTOUSES.

TERCIS (Landes). Eau minérale, saline, chlorurée, sodique, de 33°, employée en boisson et en bains, contre la chlorose, les affections chroniques des voies digestives, le rhumatisme chronique et les maladies de la peau ☐.

TÉRÉBENTHINE. Résine liquide, âcre, piquante, inflammable, remplie d'essence odorante, fournie par certains arbres, de la famille des conifères et des térébinthacées; parmi les résines se trouvent la térébenthine de la Mecque, la térébenthine du Canada, la térébenthine de Chio, la térébenthine de Bordeaux.

Toutes les térébenthines sont employées comme anticatarrhales.

* * La térébenthine des pins ne s'emploie guère à l'intérieur, et on ne la donne qu'après l'avoir fait cuire pour en chasser l'essence et la rendre moins excitante.

On retire de la térébenthine : 1° une *huile volatile* ou *essence de térébenthine*, très-em-

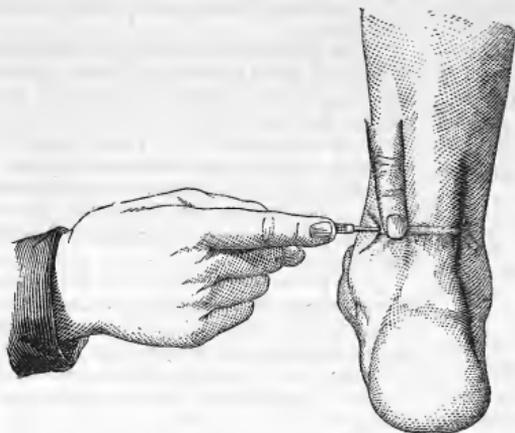


Fig. 558. — Ténotomie du tendon d'Achille. (A. Guérin.)

II. *Section sous-cutanée du muscle sterno-cléido-mastoidien* (Minnius, Dupuytren).—Le malade étant couché et chloroformisé, faites incliner par un aide la tête du côté opposé à la déviation du cou. Ponez la peau à 18 ou 20 millimètres au-dessus de la clavicule, en arrière du sterno-cléido-mastoidien. Faites un pli à la peau parallèle au muscle sterno-mastoidien, introduisez à plat un ténotome mousse entre le pli et le sterno-mastoidien, abandonnez le pli de la peau et retournez la lame de façon que le tranchant soit sur le muscle, celui-ci se coupe presque de lui-même.

Faite à cette hauteur, la ténotomie ou myotomie du muscle sterno-mastoidien ne coupe que l'attache sternale du sterno-cléido-mastoidien, alors si la rétraction persiste on recommencera la même opération pour l'attache claviculaire.

Lorsqu'on veut couper le muscle en entier, il faut le couper à 3 centimètres au-dessus de la clavicule pour cette section, on peut couper le muscle d'arrière en avant en introduisant le ténotome entre le muscle et la gaine des vaisseaux (Malgaigne), mais on s'expose à laisser une partie du muscle (J. Guérin). On peut toujours, en faisant bien saillir le muscle par une rotation et une inclinaison forcées de la tête du côté opposé à la déviation, éviter de couper au delà du muscle en pesant seulement sur le muscle avec le ténotome; on le coupe très-bien. Cette action ne suffirait pas pour léser les vaisseaux, qui du reste, à 3 centimètres au-dessus de la clavicule, sont éloignés du muscle. On pansera à l'ordinaire.

III. *Sections de divers tendons et muscles.* — On a sectionné le temporal et le masséter pour des contractures de la mâchoire (Bonnet, de Lyon); les muscles des gouttières rachidiennes pour des déviations du rachis (J. Guérin), le muscle trapèze dans des contractures de ce muscle (Stromeyer); les muscles trapèze et rhomboïde pour une déviation de l'épine (Dieffenbach). On a coupé les muscles autour de luxations anciennes et congénitales (Dieffenbach, J. Guérin, Blandin, Michaëlis, Duval); enfin on a coupé les tendons des péroniers, des jambiers dans

ployée en médecine à l'extérieur, en frictions, contre les névralgies, à l'intérieur contre les vers intestinaux; contre les calculs biliaires, quand elle est associée à son double poids d'éther, enfin contre la péritonite puerpérale; — 2° la *poix blanche* ou *poix de Bourgogne*, la *poix-résine*, la *poix noire* et le *noir de fumée*.

L'essence de térébenthine, difficile à administrer, peut se mettre en pilules, et alors elle est plus facile à avaler que si l'on veut la prendre sous forme liquide.

Essence de térébenthine. . . . } à parties égales.
Cire blanche. }

Faites fondre à une douce chaleur; laissez fondre et ajoutez :

Sucre en poudre. q. s.

Pour des pilules de 20 centigrammes; 5 à dix pilules par jour. (Dannecy.)

TERNAUT (Puy-de-Dôme). Eau minérale ferrugineuse froide, employée par les gens du voisinage ☐.

TERRASSE (Isère). Eau sulfureuse calcaïque froide peu usitée.

TERRE DE LEMNOS. Substance argileuse et alumineuse, absorbante, employée à la dose de 1 à 4 grammes contre la diarrhée ☐.

TESTICULE (MALADIES DU). Le testicule est le siège de nombreuses maladies inflammatoires (V. ORCHITE), de tumeurs variées, de plaies, de contusions, de névralgies, etc.

Testicule (ANÉMIE DU). Lorsqu'une tumeur existe et comprime les vaisseaux du testicule, il résulte une anémie de l'organe et son atrophie insensible (Gosselin). Un testicule anémié reprend rarement ses fonctions.

Testicule (ATROPHIE DU). L'atrophie du testicule est liée à une lésion du testicule, à une lésion des enveloppes; elle est la conséquence de la masturbation; on l'a vu succéder au varicocèle, se montrer après des plaies de tête. On a vu le testicule atrophie, c'est-à-dire ne se développant qu'incomplètement, reprendre ses fonctions par l'usage du coït (Wilson). L'atrophie du testicule est néanmoins généralement incurable.

Testicule (CANCER DU). Le cancer encéphaloïde fibro-plastique, le cancer cartilagineux avec ou sans kystes, ou enchondrome, se montrent dans le testicule; ils débutent par l'épididyme (Ch. Robin) et le corps d'Highmore. Quelquefois les cloisons du testicule en sont le point de départ.

* * Une orchite chronique peut être l'occasion du développement d'un cancer fibro-plastique, une inclusion testiculaire renfermant des poils est dans le même cas (*Société anatomique*, 1865).

* * Le cancer du testicule peut être double (Hancock, Denonvilliers).

* * Le cancer débute par le testicule ou par l'épididyme.

* * Le cancer qui a débuté par l'épididyme se reconnaît à une tumeur irrégulière, présentant de grosses bosselures, faussement fluctuantes; la tumeur s'est développée rapidement et elle est accompagnée de la production d'une hydrocèle, toujours peu abondante et fluctuante. C'est dans cette variété de cancer que l'on rencontre le plus souvent des indurations sur le trajet du cordon, ou des engorgements dans la fosse iliaque.

* * Le cancer qui a débuté par le testicule est une tumeur bien arrondie, sans bosselures, à moins que la tumeur ne soit déjà ancienne. Il est impossible de retrouver l'épididyme induré; la tumeur n'est jamais fluctuante parce qu'il n'y a pas d'épanchement dans la tunique vaginale; la tumeur est très-mobile dans le scrotum.

* * De tous les cancers qui existent chez l'homme, le cancer du testicule est celui qui a la marche la plus lente; il amène tôt ou tard la cachexie cancéreuse quand on n'opère pas.

* * Les douleurs spontanées, lancinantes, sont rarement un attribut du cancer du testicule; elles ne se montrent et ne sont accompagnées des signes de la diathèse cancéreuse qu'à une époque avancée de la maladie; seulement il survient de bonne heure des douleurs de rein et assez souvent l'impuissance.

* * Les cancers ulcérés du testicule ressemblent aux autres cancers.

* * Les cancers de l'épididyme qui sont suivis de la production d'une hydrocèle symptomatique, sont difficiles à reconnaître; mais après la ponction de l'hydrocèle le diagnostic est plus facile. Les cancers des corps du testicule ont été confondus avec des hématoécèles et des vaginalités chroniques. On se rappellera que les tumeurs de la tunique vaginale sont comme fixées à la peau du scrotum, tandis que les cancers du corps du testicule sont très-mobiles dans les tissus. On soupçonnera une maladie kystique du testicule, à l'exclusion d'un cancer, quand on sentira des points fluctuants, sans qu'il soit possible de déplacer le liquide, comme cela arrive pour les cancers avec hydrocèle. Dans ceux-ci on peut arriver à déprimer la peau et le liquide de l'hydrocèle avec le doigt et sentir au-dessous de la couche liquide un corps dur.

Thérapeutique — Le seul traitement rationnel et efficace est la castration ou ablation du testicule.

La ligature des vaisseaux du cordon est une opération sans résultats, à moins que le testicule ne se sphacèle. Il vaut donc mieux recourir à l'ablation.

Testicule (HERNIE CONSÉCUTIVE DU)

(Boyer). Les fongus du testicule sont des hernies du testicule, avec granulations sur la tunique vaginale et albuginée. Dans ces cas le scrotum du côté où existe le fongus est vide. Callisen avait déjà fait pressentir ce qui se passait dans ces cas lorsqu'il a parlé d'une excroissance fongueuse du testicule et qui se développe *ex superficie albuginæ vel ipsa tunica vaginali*.

Cette lésion se produit à la suite de plaies ou de gangrène du scrotum, ou après de larges ulcérations consécutives à des suppurations de la tunique vaginale, ou à des suppurations qui ont eu pour effet d'éliminer des tubercules du testicule.

* * On ne confondra pas cette lésion avec les fongosités sur le testicule (V. TESTICULE [FONGUS BÉNIN DU]), parce que dans le premier cas le testicule n'est plus dans le scrotum, et parce qu'on l'y trouve dans le second.

Thérapeutique. — La hernie du testicule peut être traitée par la simple compression avec des bandelettes agglutinatives. Creuser une loge pour le testicule dans le scrotum (*Oschéoplastie*, Malgaigne) est une opération difficile et souvent inefficace. La résection du testicule (Gosselin) a été suivie de guérison (il s'agissait d'un vieillard). L'ablation du testicule ou d'une portion du testicule est contre-indiquée chez les jeunes sujets. La meilleure opération serait de tailler un lambeau sur le scrotum pour recouvrir le testicule.

Testicule (FONGUS BÉNIN DU). Le fongus bénin est un épiphénomène de lésions diverses du testicule. Il présente pour caractère une excroissance de bourgeons charnus, mous, végétants, saignant quelquefois, laissant couler du pus clair dans lequel il est plus qu'extraordinaire de rencontrer des spermatozoïdes (Gosselin); quelquefois le fongus est grisâtre (Malgaigne), et paraît être une masse tuberculeuse en voie d'élimination au milieu de bourgeons charnus.

* * Le fongus du testicule n'est pas un testicule tuberculeux (Malgaigne) ni une orchite chronique (Curling), ni une hernie du testicule (Deville), ni un testicule syphilitique (Gosselin), ni un fongus spécial (Jarjavay), mais des végétations de bourgeons charnus qu'on peut observer sur les plaies et les ulcérations du testicule et qui peuvent se montrer après une simple ulcération de la tunique vaginale.

* * Si l'on peut confondre les végétations d'un cancer ulcéré avec le fongus consécutif aux orchites et aux tubercules, on les distinguera en considérant quelles ont été la marche et la durée de la maladie (Nélaton). Du reste, l'application d'alun sur les végétations amenant une cicatrisation rapide sera encore un moyen de diagnostic. La connaissance des lésions qui ont précédé la formation du fongus lèveront toute incertitude.

* * Lorsque le fongus bénin paraît être la suite de l'ulcération de tubercules du testicule, nés après une orchite, il n'est pas très-rare de voir le testicule être ainsi brusquement détruit et un fongus existe. Les malades présentent bientôt les signes de la tuberculisation pulmonaire; dans ces cas il s'agit d'une véritable diathèse tuberculeuse galopante, à la marche de laquelle l'orchite a servi comme de coup de fouet (Ricord). Le cancer du testicule est toujours plus volumineux et moins douloureux qu'un testicule tuberculeux inflammatoire. Le testicule tuberculeux a eu une marche lente et est accompagné d'induration de la prostate qui manque dans le cancer, dans ces cas la diagnostic est fongus bénin tuberculeux.

Thérapeutique. — La compression d'un fongus, bénin du testicule, lorsqu'elle est possible, est un bon moyen. Placer de l'alun en poudre sur les bourgeons charnus peu développés, cautériser avec le nitrate d'argent ou le fer rouge, ou avec une rondelle de pâte au chlorure de zinc, sont des opérations moins douloureuses et aussi sûres que l'excision et la ligature. Dès que les escabars seront tombées, on recourra de nouveau à la compression.

Si des fongosités, transformées en tissu fibro-plastique reconnu au microscope, augmentaient et gagnaient en étendue, c'est alors seulement que la castration serait indiquée.

Testicule (HYDATIDES ET ENTOZOAIRE DU). Les hydatides du testicule n'ont pas encore été rencontrés sur le vivant. A. Cooper, Larrey, Dupuytren, disent en avoir vu sur le cadavre, mais ce pouvait être d'autres lésions. Baillie dit avoir vu un ver filaire de Méline adhérent à un testicule, mais tous ces faits sont problématiques.

* * Le frémissement hydatique, l'issue par la ponction exploratrice d'un liquide clair, renfermant des crochets d'échinocoques, révèle la présence d'hydatides dans le testicule.

Thérapeutique. — La ponction et l'injection iodée, le séton, la castration enfin, seraient les moyens à employer.

Testicule (INCLUSION FORTALE DU). Les inclusions testiculaires sont très-rare et semblent être une inclusion primitivement abdominale, descendue dans le scrotum avec le testicule (Velpeau, Olliviers d'Angers), et peut-être, lorsqu'il s'agit seulement de poils, d'une hétérotopie plastique (Lebert), c'est-à-dire d'une formation de tissus nouveaux de toute pièce.

* * Les inclusions testiculaires sont congénitales, elles donnent au testicule une forme lobulée, puis la tumeur, qui était d'abord dure et irrégulière, s'enflamme, suppure, des débris de fœtus sortent avec le pus.

* * La congénitalité, une période stationnaire d'abord, puis une période d'accroissement et d'inflammation, caractérisent les inclusions testiculaires (V. INCLUSIONS FŒTALES). On ne con-

fondra pas cette lésion avec une hydrocèle congénitale, parce que celle-ci n'existe pas au moment précis de la naissance, mais se montre quelques jours après, tandis que l'inclusion testiculaire existe au moment de la naissance.

Thérapeutique. — Si les inclusions testiculaires ne suppurent pas, il ne faut pas y toucher. Lorsqu'elles suppureront, on ouvrira les abcès, on excisera les portions mortifiées, les os, les poils; on fera des injections émoullientes iodées. V. ABCÈS.

Testicule (KYSTES DU). Il y a deux espèces de kystes du testicule, ceux qui occupent l'épididyme, ceux qui occupent le testicule.

I. *Kyste de l'épididyme* (Liston, Lloyd, Curling, Marcé, Gosselin). — Nés aux dépens d'une dilatation des canalicules séminifères (Liston), les kystes de l'épididyme sont uniloculaires ou multiloculaires.

** On reconnaît les kystes de l'épididyme à une tumeur siégeant sur un point de l'épididyme. Si le kyste est uniloculaire, il est petit, dur, bien arrondi. Si le kyste est multiloculaire la tumeur est lobulée. La tumeur est opaque ou transparente; la ponction exploratrice donne issue à un liquide clair, opalin, dans lequel on retrouve des spermatozoïdes dans un bon nombre de cas. Quelques kystes qui n'ont donné à une première ponction que de la sérosité donnent quelquefois à une seconde ponction du liquide contenant des spermatozoïdes (Curling). Hamilton pense qu'il y avait des kystes séreux de l'épididyme et que la présence d'animalcules spermatiques dans le liquide pouvait être due à une rupture d'un conduit séminifère dans le kyste.

* * Les kystes de l'épididyme sont indolents, se développent avec une très-grande lenteur et ne causent aucune altération de la santé générale.

* * Les kystes de l'épididyme, comme tous les autres kystes, peuvent être le siège d'hémorrhagies; — les hématoécèles de l'épididyme (Curling) semblent avoir pour point de départ un kyste de l'épididyme. L'accroissement subit d'un kyste, la perte de la transparence, feront reconnaître cette complication.

Thérapeutique. — Lorsque la tumeur a un petit volume, lorsqu'elle n'augmente pas, il est inutile d'y toucher. S'il y a une hydrocèle concomitante ou consécutive, on opérera l'hydrocèle. V. ce mot.

Si le kyste devient volumineux, on fera une ponction et une injection iodée; ou bien on passera un séton ou mieux un tube perforé dans la tumeur, et l'on fera des injections iodées.

Contre les phlegmons consécutifs à ces traitements, on aura recours au traitement approprié. V. PHELGMONS DES BOURSES.

II. *Kystes du testicule* (Curling, Nélaton, Trélat, Velpéau). — Les kystes du testicule, maladie kystique (Curling), sont une dilatation du *rete testis* et des canaux séminifères, avec

hypertrophie des cloisons (Curling, Robin). Ces kystes sont multiloculaires. On les reconnaît à la conservation de la forme du testicule, qui est allongé, à son petit volume, à l'absence de la sensibilité testiculaire. La fluctuation profonde, quoique très-difficile à percevoir, pourrait éclairer dans le cas d'un kyste uniloculaire un peu volumineux au milieu du testicule. L'absence de douleurs, le développement lent de la tumeur, sont de bons signes. S'il y a hydrocèle de la tunique vaginale, elle est peu abondante. Les malades jouissent d'une bonne santé.

* * L'engorgement chronique du testicule et l'hypertrophie consécutive seront difficilement distingués d'une maladie kystique; mais on se souviendra qu'un traitement par l'iode de potassium, uni au repos, peut avoir un certain effet sur la tumeur du premier genre.

* * Le cancer, l'enchondrome en particulier, qui n'est pas toujours dur, a beaucoup de caractères communs avec la maladie kystique du testicule. Un des meilleurs moyens de diagnostic est une ponction exploratrice qui peut donner issue à du liquide clair. D'un autre côté, la rareté extrême des maladies kystiques devra, dans un diagnostic douteux, porter à reconnaître plutôt un cancer qu'aucune métamorphose kystique des éléments anatomiques du testicule. La durée de cette dernière tumeur est toujours beaucoup plus longue que le cancer. V. TESTICULE (CANCER DU).

Thérapeutique. — Tant que la maladie n'augmente pas, il ne faut rien faire que comprimer la tumeur avec un suspensoir serré; si la tumeur augmente, on enlèvera le testicule.

Testicule (PLAIES DU). Les piqûres du testicule ne sont pas graves; elles peuvent cependant causer une orchite, une vaginalite et une hématoécèle de la tunique vaginale.

* * Les coupures sont plus graves parce qu'elles permettent à la substance testiculaire de faire hernie sous forme de masses noirâtres qui deviennent grisâtres et sont éliminées quelquefois par la suppuration. V. ORCHITE AIGUE.

* * Les balles, les grains de plomb dans la substance testiculaire, causent des désordres variables, soit une hématoécèle du testicule, soit une inflammation. V. HÉMATOÉCELE DU TESTICULE.

* * Les plaies du testicule avec ouverture de la tunique albuginée, avec suppuration de la plaie, n'entraînent pas toujours la perte du testicule.

Thérapeutique. — Les entaplasmes, la suspension des bourses sur une plaque de gutta-percha (V. ORCHITE), le repos, sont le meilleur traitement des plaies du testicule.

Dix sangsues dans l'aîne seront placées aux premiers signes d'inflammation.

Lorsque la substance testiculaire fait hernie à travers une plaie, on la fera rentrer et l'on comprimera

autant que possible avec des bandelettes de diachylon.

L'orchite, l'hématocèle du testicule, la vaginalite chronique, le fungus bénin, qui se développeraient sur la plaie, seront traités par les moyens appropriés.

Testicule (SPERMATOCELE DU). Des injections ont démontré que l'oblitération du canal épидидymaire était un fait évident et entraînait la rétention du sperme (Gosselin). Curling a fait une autopsie dans laquelle il a constaté qu'un épидidyme était le siège de dilatations remplies d'un liquide ayant un reflet perlé spermatique. Crompton a vu un malade affecté de douleurs vives au moment de l'érection, coïncidant avec l'apparition d'une tumeur à l'origine du canal déférent.

Ces faits et une blennorrhagie antérieure suivie d'orchite, constatée dans les antécédents, seront les meilleurs moyens de diagnostic.

Thérapeutique. — Cette maladie ne se prête à aucun autre traitement que celui des kystes de l'épидidyme et du testicule, encore est-il nécessaire que les tumeurs soient durables et forment un véritable kyste.

Testicule (TUMEURS FIBREUSES DU). Certaines tumeurs fibreuses du testicule ne sont autre chose qu'une hypertrophie fibreuse, péri-didymaire (V. ORCHITE CHRONIQUE). Le testicule a été trouvé une fois rempli par une véritable tumeur fibreuse qui ressemblait à un corps fibreux (Cruveilhier); mais ce cas est unique dans la science.

Thérapeutique. — La castration est inutile dans les cas de tumeurs fibreuses, et il suffit de soutenir les bourses avec un bon suspensoir.

Testicule tuberculeux. Il y a deux espèces de tubercules dans le testicule : une qui représente exactement le tubercule jaune cru des organes parenchymateux, qui coïncide avec des tubercules pulmonaires et qui est telle que l'ont décrite Bayle, Laennec, A. Cooper et Louis; l'autre qui paraît ressembler à un produit inflammatoire (Velpeau), et il y en a une dernière qui a été considérée comme une variété d'abcès chronique (Malgaigne.)

* * Les tubercules du testicule sont formés par un élément anatomique nouveau constitué par des granulations grisâtres déposées autour ou dans la paroi des canaux séminifères (Robin et Verneuil), pouvant être disséminées à l'état d'infiltration ou réunies en masse sous forme de tubercule jaune cru.

* * Dans leur évolution, les tubercules du testicule se montrent sous deux formes : la forme lente et la forme aiguë, comme les tubercules des autres parties du corps ; ils débutent toujours par une induration, à laquelle succède l'ulcération.

* * Dans les tubercules à marche lente on trouve les caractères suivants :

Siège primitif ordinaire d'une induration

dans l'épидidyme qui est très-dur et composé de petits lobules ; siège rare dans le testicule, qui devient alors plus consistant. Dans le cas où l'épидidyme seul est pris, à la longue le testicule est comme enclassé dans l'épидidyme.

* * A la période d'ulcération un abcès petit se forme, puis survient une ulcération plus ou moins étendue. Il y a expulsion de tubercules et des fistules anfractueuses apparaissant au milieu d'indurations plus ou moins étendues. Les grumeaux mêlés au pus, examinés au microscope, contiennent des éléments tuberculeux décrits par Lebert, et le pus seul n'en contient pas. Les signes physiologiques des tubercules du testicule sont l'indolence remarquable de la tumeur, l'accroissement lent après un début obscur et la durée longue du mal.

* * La tuberculose testiculaire est de tous les âges et sa marche est rapide chez les jeunes sujets.

* * Les tubercules du testicule sont d'abord indolents, s'accroissent lentement, puis à une seconde période il y a ramollissement, abcès et fistules.

* * Comme complication de la tuberculose testiculaire, il y a souvent des tubercules ou des indurations que l'on peut, dans la prostate, reconnaître par le toucher rectal ; de la tuberculisation pulmonaire et enfin un épanchement dans la tunique vaginale qui n'est pas constant et qui est toujours assez peu abondant.

* * Les tubercules à marche aiguë, qui surviennent après une épидidymite, s'abcèdent presque toujours et sont susceptibles d'être éliminés en peu de temps. Les signes sont une épидidymite ou orchite antérieure terminée par suppuration et suivie d'induration, des douleurs au début, puis l'indolence et l'absence de résolution du testicule induré.

* * Les vésicules séminales ne présentent généralement point d'indurations dans cette variété de tuberculose des testicules.

* * Dans les cas de ce genre, le diagnostic ne doit être porté qu'avec réserve. Une épидidymite qui ne se résout point vite peut n'être pas l'occasion du développement du tubercule : on ne peut avoir de certitude que quand l'induration s'accroît presque sous les yeux et que le ramollissement d'un point induré s'effectue.

* * Les tubercules de la première variété ne peuvent être confondus avec aucune autre tumeur du testicule ; ceux de la seconde variété, au contraire, peuvent être confondus avec les orchites chroniques (V. ce mot), et le diagnostic est quelquefois impossible.

Thérapeutique. — Les tubercules à marche lente, seront traités par les moyens généraux de la diathèse tuberculeuse : huile de foie de morue, sirop d'iode de fer, bains de mer, eaux minérales sulfureuses, etc. (V. TUBERCULES, SCROFULE et PHTISIE),

et par un traitement local, les badigeonnages du scrotum avec la teinture d'iode.

Les testicules tuberculeux, suite d'épididymites et d'orchites seront traités comme les inflammations.

Lorsque les tubercules ont donné lieu à la formation d'abcès on les ouvrira; ou placera une mèche afin d'empêcher l'occlusion de l'ouverture de l'abcès et de permettre l'expulsion de la matière tuberculeuse. Faute de prendre ce soin on s'exposerait à avoir d'autres abcès.

Les fistules qui résultent des ouvertures des abcès réclament les injections iodées et le pansement palliatif avec un linge enduit de pommade.

Axonge.	30 grammes.
Iodure de plomb.	3 id.

Ou :

Axonge.	30 grammes.
Iodure de potassium.	2 id.

Lorsque pendant l'évolution des tubercules du testicule il y a une hydrocèle, on l'opérera. Une injection iodée peut agir localement sur le testicule et l'épididyme (Velpeu), en même temps qu'elle guérit l'hydrocèle.

Quel que soit le traitement local, on continuera l'usage du traitement général.

Dans aucun cas on ne fait plus aujourd'hui la castration pour un testicule tuberculeux.

TESTICULE (ABLATION DU), CASTRATION. Chez les vieillards, les ablations du testicule peuvent être faites pour des testicules tuberculeux et pour des fongus bénins, mais comme la castration n'est pas innocente, on ne doit véritablement la faire que quand il y a urgence, c'est-à-dire une tumeur maligne comme le cancer.

On enlève le testicule par une incision simple, s'étendant de l'anneau inguinal externe jusqu'à l'extrémité de la bourse. On incise couche par couche, et la laxité des tuniques des bourses est telle, que le testicule et la tunique vaginale sortent d'eux-mêmes du scrotum (Dupuytren). On dissèque en haut à travers les enveloppes du cordon, puis on incise le cordon en liant les artères à mesure qu'elles sont coupées. On retient le cordon avec un ténaculum avant de le sectionner tout à fait, mais on évite toutes les complications en liant en masse le cordon avant de le couper.

On peut tailler un lambeau (Aumont, Jobert), puis on termine l'opération comme précédemment.

Il y a un procédé expéditif qui consiste à faire saisir par un aide le testicule sain et le plus possible de la peau du scrotum; un autre aide tenant le testicule malade. Le chirurgien alors traverse la peau entre les deux mains des aides, taille une espèce de lambeau postérieur externe, puis retourne son bistouri et coupe d'un seul coup le cordon et achève de disséquer le testicule en laissant un petit lambeau. Le cordon, peu rétracté, à cause de ses adhérences avec le tissu cellulaire qui n'ont pas été disséquées, est mis à découvert et on lie les artères (Rima).

Si le cordon est malade, s'il contient des noyaux cancéreux, le premier procédé est le meilleur, car on peut disséquer le cordon jusqu'ou l'on veut. Ledran a disséqué une fois cet organe jusqu'au delà de l'anneau inguinal interne.

On lave la plaie avec l'eau froide. Il est inutile de réunir par première intention. Le pansement à l'eau froide et le pansement des plaies contuses est indiqué. On doit laisser une portion de la plaie ouverte pour permettre l'écoulement du pus. La peau du scrotum est trop mobile pour se réunir par première intention, les plaies du scrotum suppurent toujours (V. SCROTUM, PLAIES). S'il y a une hémorrhagie on liera les vaisseaux qui auraient échappé, mais si le cordon est rétracté dans le canal inguinal, si l'on ne peut le trouver, on appliquera un bandage herniaire inguinal qui, en comprimant les vaisseaux contre le pubis, pourra arrêter l'hémorrhagie (Nélaton, Malgaigne). On soutient le scrotum avec la *plaque-suspensoir* (V. ORCHITE). Les complications inflammatoires seront traitées par les moyens appropriés.

TÉTANIE. V. CONTRACTURE.

TÉTANIKES. Les tétaniques sont des remèdes doués de la propriété d'agir sur la moelle épinière, de manière à provoquer des contractions musculaires dans le corps pouvant simuler le tétanos.

* * Les tétaniques sont les excitants du système musculaire et à ce titre ils sont employés dans les paralysies essentielles et dans les anciennes paralysies organiques.

* * La famille des strychnées fournit les tétaniques employés en médecine. Ce sont : la *noix vomique*, son alcaloïde, la *strychnine* et les sels dont elle fait la base; — la *fausse angusture* et son alcaloïde, la *brucine*.

* * La *strychnine* s'emploie à l'intérieur à la dose de 1 à 2 et 3 centigrammes en pilules; ou en sirop, mais ce médicament est extrêmement dangereux et peut occasionner la mort au milieu des convulsions tétaniques. — On l'emploie aussi sous forme de *pommade* et de *collyre*.

Pilules de strychnine.

Consève de roses rouges.	2 grammes.
Strychnine pure.	1 décigramme.

Faites vingt-quatre pilules.

Une à deux soir et matin, dans la paralysie.

On augmente progressivement la dose de la strychnine. (Magendie.)

Collyre d'Henderson.

Strychnine	4 décigrammes.
Acide acétique étendu	4 grammes.
Eau distillée	32 id.

Contre l'amaurose torpide.

Pommade ophthalmique.

Cérat.	} 22 2 décigrammes.
Pommade au garon.	
Strychnine.	1 centigramme.

Mélez. Ce mélange sert à panser les vésicatoires que l'on a appliqués sur le front, dans le traitement de l'amaurose torpide.

La dose de la strychnine peut être portée progressivement jusqu'à 5 centigrammes par jour.

(Siehel.)

* * La *brucine* s'emploie de même, mais à doses dix fois plus considérables.

* * La *noix vomique* est moins dangereuse à employer que la strychnine et s'administre :

En *poudre*, 1 à 2 décigrammes en pilules.

En *extrait alcoolique*, 5 centigrammes à 1 décigramme en pilules.

En *teinture alcoolique*, 5 décigrammes à 2 grammes, dans une potion.

En *pilules*, d'après la formule suivante :

Extrait alcoolique de noix vomique. 5 grammes
Poudre de guimauve. q. s.

F. s. a. cent pilules; une à deux par jour. On élève successivement la dose jusqu'à neuf par jour et plus. Dans la paralysie. (Fouquier.)

TÉTANOS (Hippocrate, Celse, Arétée). Une contracture généralisée commençant par les muscles des mâchoires, gagnant les muscles du tronc et ceux des membres, puis enfin le diaphragme constitue le tétanos.

* * Le tétanos causé par une lésion du cerveau de la moelle et des cordons nerveux que nos moyens d'investigation ne permettent pas encore de déterminer, ou par des hémorragies de la moelle, se montre quelquefois spontanément sous l'influence du froid (Bajon, Larrey); après des plaies compliquées ou non de corps étrangers (Dupuytren) et après des plaies des nerfs ou plaies simples. On l'a vu autour des plaies en suppuration, à la suite des couches (Pitre Aubinais), ce qui est une condition voisine de la précédente.

* * Le tétanos, type des convulsions toniques est traumatique ou spontané et s'observe chez les nouveau-nés (Bajon, Baumès, Dugès), dans l'enfance et chez l'adulte. Il est quelquefois épidémique chez les nouveau-nés (Cederschoeld, Larrey).

* * Le tétanos des nouveau-nés est une maladie des pays très-chauds ou très-froids, et dépend de la blessure des nerfs, de la chute du cordon ombilical, de l'indigestion ou des vers intestinaux.

* * Le tétanos traumatique arrive d'ordinaire peu de jours après la production de la plaie; il est excessivement rare qu'il se produise après la cicatrisation, et l'on ne cite que deux cas de ce genre (A. Cooper, Nélaton). Passés les quinze premiers jours le blessé est hors de danger.

* * Le tétanos débute par une impossibilité d'écarter les mâchoires qui, d'ordinaire, dure de un à deux jours, puis les muscles du cou se contractent, puis ceux du tronc; la respiration est gênée, la peau prend une teinte asphyxique, il y a des sueurs froides, de la rétention d'urine, de la constipation et rarement des vomissements; l'intelligence est nette, quelquefois il y a du subdélirium, les malades se plaignent toujours de souffrances vives et d'une oppression pé-

nible, troublée de temps à autre par des secousses convulsives plus ou moins douloureuses.

* * Le tétanos dure de quarante-huit heures à dix jours et la mort arrive par asphyxie.

* * Les tétaniques n'ont pas tous des crises douloureuses de *contracture*, mais il est ordinaire de les voir un peu plus contracturés dans certains moments.

* * Il sort souvent de la bouche des tétaniques une bave qui est de la salive accumulée dans la bouche, par suite de la contracture des muscles de la joue, impuissants à favoriser son expulsion ou sa déglutition, car le pharynx est contracturé comme les muscles du cou.

* * Il y a des cas de tétanos traumatiques qui ont une marche très-lente et qui peuvent être bornés à la contracture des muscles de la mâchoire ou trismus pendant plusieurs jours, puis des contractures surviennent ailleurs et la maladie peut durer ainsi deux semaines ou plus; ces cas sont les moins dangereux.

* * A la fin du tétanos, les muscles qui étaient d'abord contracturés, épuisés par une contracture permanente, redeviennent mous et le mouvement des mâchoires peut se rétablir.

* * On a confondu nombre de fois le tétanos traumatique avec les spasmes traumatiques (V. ce mot), mais le tétanos débutant toujours par le trismus, il n'y a pas à se tromper car les spasmes traumatiques débutent au niveau de la partie blessée.

* * L'hydrophobie peut être un instant confondue avec le tétanos, parce que les tétaniques bavent et ne peuvent avaler, mais dans l'hydrophobie, la vue de l'eau, des corps brillants et l'agitation de l'air provoquent des accès séparés par des intervalles de rémission complète, enfin les convulsions tétaniques et ne sont pas de véritables contractures.

* * La méningite cérébro-spinale s'accompagne de contractures tétaniques, mais dans ce cas, il y a de la fièvre et de la chaleur de la peau qui manquent dans le tétanos, puis les contractures sont intermittentes, tandis qu'elles sont permanentes, avec exacerbations dans le tétanos. Mais, si en même temps que le tétanos il existe de l'infection purulente, le diagnostic ne peut être fait qu'en considérant la permanence ou la rémission des contractures et le début des contractures par le trismus. Au reste, la rareté de la méningite cérébro-spinale et la fréquence de l'infection purulente dans les plaies devraient à priori faire diagnostiquer le tétanos et l'infection purulente plutôt que la méningite cérébro-spinale.

* * La conservation de l'intégrité des facultés intellectuelles est le meilleur moyen de distinguer les accès convulsifs de l'épilepsie des convulsions du tétanos.

* * L'empoisonnement par la strychnine simule assez bien le tétanos, mais il produit tout de suite une contracture générale et la mort. S'il est absorbé à petite dose il produit immédiatement son effet et le malade revient vite à la santé (*Procès de Palmer*).

* * Le tétanos traumatique est presque toujours mortel.

* * Le tétanos spontané se révèle par les mêmes symptômes que le tétanos traumatique, il marche plus lentement et n'est pas aussi souvent mortel que le tétanos traumatique. V. CONTRACTURES.

Thérapeutique. — Extraire les corps étrangers des plaies, panser à l'eau froide ou avec les cataplasmes, purger les malades, donner l'opium à haute dose, 15 à 20 centigrammes, chez les malades agités ; sectionner régulièrement les nerfs déchirés, régulariser les plaies par armes à feu où les nerfs et les tendons sont machés, amputer les membres emportés par un boulet, tels sont les moyens chirurgicaux propres à prévenir le tétanos. — Éviter que les blessés ne soient secoués pendant le transport dans un hôpital ou une ambulance ; éviter les refroidissements, donner aux malades une potion cordiale contenant 60 grammes de vin et d'alcool, relever le courage des blessés, tels sont les moyens prophylactiques accessoires qu'il ne faut pas négliger.

Lorsque le tétanos traumatique est développé, on s'apprêtera à favoriser l'alimentation en arrachant une ou plusieurs dents ; — on donnera des lavements émollients contre la constipation ; — on sondera s'il y a rétention d'urine. — On disposera les malades dans leur lit de façon qu'ils ne soient pas inclinés dans un sens ou dans un autre, et, pour cela, on placera une planche sous le premier matelas.

Il n'y a pas de médication, ni de topique spécifique contre le tétanos.

La *chloroformisation* des malades (Petit, 1848) a donné trois guérisons sur cinq cas de tétanos (Prévozt). On donne le chloroforme à plusieurs reprises et l'on endort complètement les malades. L'ivresse qui a été proposée comme traitement analogue est un moyen moins efficace.

L'opium, à haute dose, jusqu'à 7 grammes en doses séparées et progressives (Monro), a aussi donné des succès. On donnera des pilules de 5 centigrammes ou de la teinture thébائية (Chalmers), 30 gr., dans une potion prise par cuillerée à café toutes les heures. On ne doit pas dépasser cependant 5 grammes d'opium. — Un vésicatoire établi avec le marteau de Mayor et le pansement du vésicatoire avec 2 centigrammes de chlorhydrate de morphine n'est pas plus avantageux que les lavements avec vingt ou trente gouttes de laudanum. Lorsque les malades suent abondamment et dorment, on doit cesser le traitement par l'opium, mais il faut recommencer au réveil si les malades n'accusent pas un bien-être marqué, ce qui est l'indice de la guérison.

On donne la *belladone* à dose progressive par jour, à l'intérieur, depuis 5 centigrammes jusqu'à 50 centigrammes en même temps que l'on administre des bains de vapeurs (Lenoir). Ce traitement est plus rationnel que le traitement par les frictions avec 40 à 50 grammes de teinture de belladone.

Le *sulfate de quinine* est bon à employer, surtout quand le tétanos existe en même temps que l'infection purulente. On administre 4 grammes de sulfate de quinine dès le premier jour, et l'on augmente la dose ; dans ces cas, lorsque l'ivresse, due au sulfate de quinine, a été produite, la guérison a eu lieu.

Le *hachisch* (*Cannabis indica*) a été employé à la dose de 90 centigrammes d'extrait en un seul jour (Skues), dans une potion Cock et Wilks, on donne à leur malade jusqu'à 380 grammes de teinture de hachisch (*Gravel Notizen*, 1854).

Les *alcalins*, le carbonate de potasse et d'ammoniaque ont été vantés au siècle dernier ; on leur a attribué trois guérisons (*Bull. de thérapeutique*, 1866).

On a employé en Amérique l'*acupuncture* des muscles contracturés, et, dit-on, avec succès.

Le *curare*, proposé par Morgan et Hobart, appliqué pour la première fois en 1859 (Vella), a donné trois guérisons qui ne se sont pas renouvelées depuis (Mame, Follin, Gintrac (de Bordeaux), Chassaingnac). On l'administre par la méthode endermique, soit en faisant une plaie à la peau et en introduisant 5 centigrammes de curare en résine dans la plaie, soit en appliquant un vésicatoire et en le pansant avec une poudre composée :

Curare.	5 centigrammes.
Sucre.	40 id.

Quel que soit le moyen qu'on emploie, il ne faut pas négliger en même temps l'usage des bains de vapeur. Il faut alimenter les malades avec la sonde œsophagienne au besoin, passée à travers l'espace laissé par une dent enlevée. On donnera aussi des lavements émollients et l'on placera des sinapismes aux extrémités.

On administre le traitement :

Bicarbonate de potasse	40 à 15 grammes.
Eau.	200 id.
Sirop de sucre.	30 id.

En six doses toutes les deux heures. En même temps on donne 50 centigrammes à 2 grammes d'extrait d'opium en pilules de 5 centigrammes toutes les heures. On donne plusieurs lavements de son dans la journée (traitement de Stutz).

La *décoction de tabac*, 30 grammes par litre d'eau, ayant été employée pour guérir un empoisonnement par la strychnine, on l'a employé contre le tétanos traumatique (O. Beirne).

On a donné la *nicotine*, la *teinture de Noiro*, à la dose de une à quatre gouttes dans un potion de 400 grammes d'eau distillée et de sirop d'orgeat ou de gomme, 30 grammes ou une goutte toutes les heures.

L'*émétique* a été employé à haute dose, mais ses effets sont très-incertains. V. CHORÉE.

Les *bains de vapeur* sont recommandés depuis que A. Paré a vu guérir un malade laissé dans un fumier. On donne deux à quatre bains de vapeur par jour.

Les *bains tièdes prolongés* (Bajon) ne valent pas les bains de vapeur □.

La *glace* dans des vessies sur la colonne vertébrale (Carpenter), les affusions froides (Barrère), sont d'un effet douteux. L'hydrothérapie (Wright) et l'usage de l'opium à haute dose constituent le traitement employé dans l'Inde.

L'*électricité*, localisée sur les muscles contracturés,

sur le cou et la poitrine, l'électrisation avec un courant d'induction passant d'une main à l'autre, ont produit quelques guérisons □.

Les saignée coup sur coup et les sangsues ont donné deux guérisons (Lisfranc, Lepelletier, de la Sarthe) □.

L'amputation du membre a réussi une fois dans la pratique de Larrey; elle a échoué depuis (Valentin, J. Roux, Hobart) □.

La section d'un nerf dont la blessure est soupçonnée devoir être la cause du tétanos a été suivie de guérison (Larrey, Murray, Wood) □.

Faire la trachéotomie pour prévenir l'asphyxie (Physick, Marshall Hall), est une illusion dans la majeure partie des cas, car l'asphyxie tient à la convulsion des muscles du thorax plus qu'au spasme de l'orifice laryngien.

La variété des médicaments qui ont réussi contre le tétanos prouvent, ou qu'il y avait des erreurs de diagnostic, et qu'on a pris des contractures spasmodiques pour des tétanos vrais, ou que le tétanos peut guérir seul quand les malades peuvent être endormis artificiellement après une sédation énergique. — En résumé, le meilleur traitement du tétanos est le traitement par les soporifiques, qui atténuent l'action du système nerveux sur le système musculaire; l'opium, la belladone, le hachisch, le sulfate de quinine et le chloroforme seront employés suivant les circonstances, et si les malades ne supportent pas l'un ou l'autre de ces agents, on leur associera avec avantage les bains de vapeur. — Le massage et les frictions sèches n'ont pas été jugés utiles comme moyens adjuvants, cependant ils peuvent être utiles. — L'électricité n'est pas jugée définitivement dans le traitement du tétanos. — Le curare n'est encore en expérience, mais l'idéal du traitement du tétanos serait d'épuiser d'un seul coup la contractilité musculaire et d'entretenir la vie par la respiration artificielle en attendant la guérison du mal du système nerveux.

FORMULAIRE DU TÉTANOS.

Liniment stimulant rubéfiant.

Essence de térébenthine . . . } à 64 grammes.
Ammoniaque liquide . . . }

Mélez. Employé en frictions et en applications sur la colonne vertébrale, dans les cas de tétanos □.
(Petit, Hôtel-Dieu.)

Lavement belladonisé.

Extrait alcoolique de belladone . . . 40 centigrammes.
Infusion de camomille 125 grammes.

A prendre une fois par jour □.

L'essence de térébenthine, 15 grammes de trois en trois heures et lavements d'essence de térébenthine, 30 grammes, a été donnée jusqu'à cessation des accidents. (W. Tooms.)

Cinq, puis huit et dix gouttes toutes les deux heures. Trois cas de guérison dans le tétanos des nouveau-nés. (Byrd.)

Ou bien :

Savon de Starkey.

Carbonate de potasse sec . . . }
Essence de térébenthine . . . } à 40 grammes.
Térébenthine de Venise . . . }

On triture d'abord le carbonate, on y mêle peu à peu l'essence et ensuite la térébenthine, on broie le

mélange jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance d'un miel épais.

Employé jadis comme fondant sous forme de pilules, à la dose de 10 à 30 centigrammes.

Pilules diurétiques de térébenthine.

Térébenthine 20 grammes.
Réglisse en poudre q. s.

F. s. a. des pilules de 2 décigrammes. Une toutes les heures dans une tasse d'infusion de réglisse additionnée de vin blanc. Ces pilules sont connues sous le nom de diurétique de Dehaen. (Dehaen.)

Antispasmodiques.

Oxyde de zinc, 5 centigrammes à 4 grammes par jour.

Ether sulfurique, dix à douze gouttes jusqu'à 2 grammes.

Camphre. 5 à 50 centigrammes.

Valériane : poudre, 1 à 10 grammes; — extrait, 1 à 10 grammes; — teinture en potion, 2 à 30 grammes; — sirop, 20 grammes.

Morphine, 1 à 15 centigrammes, par doses progressives toutes les heures □.

Sirop d'acétate de morphine, 30 à 100 grammes par jour.

Sulfate de morphine, 25 milligrammes à 15 centigrammes par jour.

Sirop de sulfate de morphine, 30 à 150 grammes par jour.

Acétate de morphine, 25 milligrammes à 15 centigrammes.

Chlorhydrate de morphine, 25 milligrammes à 10 centigrammes.

Codéine, 5 à 20 centigrammes par jour, à dose progressive.

Opium. 1 centigramme toutes les heures, puis progressivement 2 centigrammes toutes les heures. Et frictions avec teinture de belladone sur la peau.

(Cordeuoy.)

On peut remplacer ces frictions par des fomentations concentrées de belladone sur tout le membre qui est le point de départ du tétanos □. (Mascarel.)

Potion émétiq.

Emétique 4 décigrammes.
Infusion d'arnica 150 grammes.

Ajoutez :

Sirop diacode 30 grammes.

Par cuillerée toutes les heures dans le traitement du tétanos □. (Laennec.)

Frictions huileuses générales plusieurs fois par jour. (Laurent.)

Frictions sur la colonne vertébrale avec du suc d'aïl (docteur Valentin, *Journal général de médecine*, XL, 19) □.

Ammoniaque. Quatre à six gouttes dans une tasse d'infusion de tilleul, plusieurs fois par jour. (François, *Dictionnaire des sciences médicales*, LV, 31, 32.)

Frictions sur la colonne vertébrale avec l'extrait de belladone.

Extrait de jusquiame, 10 centigrammes à 20 et 30 ou 40 centigrammes par jour □.

Ellébore noir. 50 à 120 centigrammes en poudre, .60 à 75 centigrammes en extrait □.

Mélange de *calomel* avec trois fois son poids de *jalap*; 40 centigrammes de deux en deux heures □.

Musc en poudre, depuis 30 centigrammes jusqu'à 30 grammes; — en teinture, de dix à cent gouttes (*Journal complémentaire des sciences médicales*, XXIX, 54) □.

Applications de mozas le long de la colonne vertébrale.

THAPSIE. Plante de la famille des euphorbiacées, dont le suc est employé avec de la résine pour faire un onguent révsulfif. Cet onguent, étalé sur du papier, forme l'*emplâtre de thapsia*, qu'on applique pendant trois jours sur le thorax dans la bronchite aiguë. — C'est un succédané de l'huile de croton.

THÉ. Arbrisseau de la Chine, appartenant à la famille des théassées, dont les feuilles, con-



Fig. 550. — Thé de Chine.



Fig. 500. — Thé vert.

venablement préparées, servent à faire une infusion stimulante et stomachique, pouvant être à

l'occasion utilisée pour enlever l'amertume du sulfate de quinine.

Cette infusion s'emploie comme boisson alimentaire en raison de la *théine*, matière nutritive, qu'elle renferme.

Le thé en infusion mêlé avec du lait constitue un déjeuner léger et utile pour les individus à constitution lymphatique.

Il y a différentes espèces de thé : le *thé noir*, qui est le moins excitant, et le *thé vert*, qui agite beaucoup le système nerveux.

Thé de bœuf. Infusion de viande que l'on fait prendre aux enfants atteints de diarrhée, aux convalescents et à quelques malades dyspeptiques.

Ce thé se prépare comme il suit :

Prenez du bœuf maigre sans os, environ 500 grammes, que l'on hachera très-menu, auquel on ajoutera 500 grammes d'eau froide et que l'on chauffera jusqu'à l'ébullition. Dès que le liquide aura bouilli pendant deux minutes, on le retirera du feu pour le jeter dans une passoire fine.

Thé de tilleul OU DE camomille. V. ces mots.

Thé de Haller. Infusion stomachique faite avec le mélange suivant :

Prenez : sommités de sauge, de millefeuille, de lierre terrestre, de mélisse, d'hysope, de petite centauree, de eaille-lait et de fleurs de camomille, parties égales de chaque.

Faire infuser 3 grammes de ce mélange par litre d'eau.

Thé suisse. Infusion aromatique faite avec les plantes suivantes ;

Véronique, lierre terrestre, feuilles de scabieuse, feuilles de tussilage, de chaque, 50 grammes; feuilles de mélisse et de sauge, de chaque, 10 grammes.

Mélez et faites infuser 3 grammes par litre d'eau.

THÉBAÏNE. Alcaloïde extrait de l'opium et dont l'action narcotique sur le système nerveux est très-considérable. Il est inusité.

THÉBAÏQUE. Nom donné à l'extrait d'opium. V. ce mot.

THÉRAPEUTIQUE. L'étude de tous les moyens physiques et moraux employés pour la guérison des maladies constitue la thérapeutique.

* * La thérapeutique est l'art de provoquer des impressions curatives au moyen d'une action physique ou morale.

* * Jusqu'ici on n'a considéré la thérapeutique que comme une partie de la médecine relative à l'administration des remèdes et des médicaments dans les maladies (Mérat et de Lens); c'est une erreur, car il y a une thérapeutique chirurgicale, et de plus, il y a une foule d'effets curatifs qui dépendent de la distraction,

de l'imitation, du plaisir de l'esprit et d'une foule d'influences morales, dont le médecin doit tenir compte.

** Il y a une *thérapeutique pharmaceutique*, relative à l'emploi des substances médicamenteuses, une *thérapeutique chirurgicale* relative au mode d'emploi de la main et des instruments dans le remplacement, dans la destruction ou dans l'ablation des parties, et enfin une *thérapeutique morale* relative à l'étude des influences morales sur la maladie. V. l'*Introduction sur la thérapeutique au XIX^e siècle*.

** Quand la thérapeutique repose sur la connaissance des indications, elle est *rationnelle*, mais, dans certains cas, lorsqu'on ne sait pourquoi on administre un remède, et que dans son usage on ne se guide que sur l'expérience, la thérapeutique est *empirique*.

** Si les maladies n'offrent pas d'indication évidente à remplir, et si elles n'ont pas de spécifique, la thérapeutique doit être très-prudente, et comme le dit Stoll : *Diagnosis incerta, standum in generalibus*.

** Les indications thérapeutiques sont : 1^o celles des *contraires*, lorsque le froid est opposé à la chaleur, la déplétion à la plénitude, les fortifiants à la faiblesse, les liquides à la soif, etc. ; 2^o celle des *semblables*, lorsque le médecin imite la nature, donnant des vomitifs ou des purgatifs quand il y a besoin d'évacuer, faisant apparaître des hémorrhagies, des sueurs, quand la nature semble pousser à ce résultat, appliquant des révulsifs pour qu'une inflammation déplace l'autre, etc. ; 3^o enfin celles de l'*empirisme*, lorsque le hasard seul révèle l'emploi d'un moyen applicable à certaines maladies.

** L'efficacité des moyens thérapeutiques employés contre les maladies dépend de l'impression qu'ils produisent sur le système nerveux et de la réaction qui suit leur emploi, car tous les actes organiques ne sont que des impressions transformées.

** Il est souvent facile d'expliquer l'action des moyens thérapeutiques par leur réaction chimique, mais, dans bien des cas, cette action est mécanique, chez d'autres elle est occulte, et ailleurs, ce n'est plus qu'une influence morale.

** L'action des médicaments est souvent modifiée par l'idiosyncrasie des sujets.

** Les effets d'une substance sont en proportion de sa dose, et il a fallu toute la naïveté et toute la crédulité des gens du monde, sous le rapport médical, pour croire avec les homéopathes que l'énergie d'un remède est en raison inverse de la dose à laquelle on l'emploie. V. HOMÉOPATHIE.

** Les médicaments doivent être administrés en quantité variable, proportionnelle à l'âge, à la force et à l'idiosyncrasie des individus.

** Les remèdes agissent rarement sur les organes dans la forme sous laquelle on les emploie, et ordinairement ils se décomposent sous l'influence du suc gastrique et muqueux, de la lymphe, du sang et des 36 degrés de la chaleur du corps, de façon à produire des principes différents susceptibles d'exercer leur action curative.

** Les substances les plus insolubles aux agents chimiques des laboratoires se dissolvent aisément dans l'estomac, et produisent des effets très-énergiques ; ainsi l'or, si difficile à attaquer par les acides, peut se transformer dans l'intérieur en sel soluble sous l'influence du suc gastrique, et donner lieu à des accidents assez graves.

** En thérapeutique, il ne faut agir énergiquement que si l'on sait bien sûrement ce que l'on fait, si l'on obéit à des indications précises, car, dans le cas contraire, il vaut mieux s'abstenir et n'employer que des remèdes palliatifs pour soulager les malades.

** Il vaut mille fois mieux ne pas employer de remèdes que d'en prescrire de dangereux. *Melius nullum remedium quam anceps*.

** Si l'art croit devoir toujours conduire la nature, sa présomption le rend visiblement dangereux ; s'il ne croit devoir la conduire jamais, son inutilité le rend méprisable. (Voulonne.)

** Là où la nature agit, les présomptions sont en sa faveur. (Hippocrate.)

** Les deux tiers des maladies guérissent d'elles-mêmes et rentrent par leurs progrès naturels dans la classe des incommodités qui se dissipent par les mouvements de la vie. (Bordeu.)

** Si l'on devait juger les différentes sectes médicales en écoutant leurs accusations réciproques, la théurgie aurait peut-être à se reprocher le plus de sottises, mais le moins de crimes, et si les malades étaient appelés comme témoins ils s'élèveraient moins contre eux que contre les autres. (Béard.)

** La nature est le meilleur des médecins, car il guérit bien des malades et il ne dit jamais de mal de ses confrères.

** Quand on examine les ressources dont la thérapeutique dispose, on voit qu'elle repose à la fois sur l'*indication* et sur l'*empirisme* ; sur l'indication qui, rationnellement, guide le médecin dans l'emploi des mesures hygiéniques et curatives relatives à la maladie ou au malade, et sur l'empirisme qui autorise l'emploi de remèdes dont l'action ne s'explique par aucun autre motif que celui du succès.

** Il y a quatre variétés de moyens thérapeutiques, ce sont : les moyens *moraux*, *hygiéniques*, *chirurgicaux* et *pharmaceutiques*.

** Par la pharmacologie le médecin cherche à connaître la nature des substances dont il fait un remède, leur dose et leur mode d'emploi, leurs propriétés générales, et enfin les

vertus curatives par lesquelles il en recommande l'usage dans telle ou telle maladie.

* * Tous les médicaments sont *solides, liquides* ou *gazeux*, et s'administrent : par la *bouche*, en poudre, en pilules, en solution dans l'eau, le vin ou l'alcool, ou l'éther; — par le rectum, en lavement ou en suppositoires; — par les bronches, à l'état de vapeur ou de poussière; — par les veines, en injections aqueuses; — par la peau, au moyen de l'absorption épidermique ou d'inoculation; — enfin par le tissu cellulaire, au moyen d'injections sous-cutanées.

* * En vertu de leurs propriétés générales les médicaments sont antiphlogistiques, débilitants, toniques, astringents, stimulants, calmants, évacuants et spécifiques. V. ces mots.

* * Agir à propos et s'abstenir quand on ignore ce qu'on va faire, telles sont les bases de la bonne thérapeutique.

THÉRIAQUE. Électuaire du temps de Galien, composé d'un très-grand nombre de substances. Il est complètement délaissé aujourd'hui.

THÉURGIE. Doctrine médicale primitive, encore en honneur chez les peuples sauvages ou peu civilisés, dans laquelle les médecins attribuent à Dieu ou au démon le principal rôle dans le développement et dans la guérison des maladies.

* * Le mysticisme est la base de la théurgie, et c'est sous l'influence morale de la foi sur excitée par le prêtre ou le médecin que se produisent une foule de guérisons dans certains cas de maladies chroniques et dans les névroses.

* * C'est dans les temples païens, dans les églises catholiques, dans les pèlerinages sacrés ou profanes, et presque toujours sous la direction des prêtres exerçant la médecine, que s'exerce la théurgie. V. IMITATION, CONTAGION NERVEUSE, MYSTICISME.

TILASPI. Plante de la famille des crucifères, vantée contre toutes les hémorrhagies internes. On l'administre sous forme de suc, à la dose de 15 grammes, — d'infusion, 10 grammes par litre d'eau, — de sirop, 60 à 100 grammes, — et d'extrait, 1 à 2 grammes □.

THON. Poisson de mer dont la chair épaisse, conservée dans l'huile, sert d'aliment et peut être employée contre la scrofule comme succédané de l'huile de morue.

THORACOCENTÈSE. La thoracocentèse est la paracentèse ou ponction de la cavité pleurale. On la fait pour les pleurésies avec épanchement spontané ou consécutif aux plaies de poitrine.

On pratique la thoracocentèse de différentes manières : avec un fer rouge introduit entre deux côtes (Hippocrate), — avec le bistouri, en incisant couche par couche et en rasant le bord supérieur de la côte au moment où l'on ouvre le thorax (Hippocrate), mais

ou préfère généralement l'usage du trocart. — La trépanation d'une côte (Hippocrate) est abandonnée depuis longtemps.

Pour les pleurésies avec épanchement on perfore avec un trocart le cinquième espace intercostal à gauche; le quatrième à droite. On fait la ponction à la partie moyenne de l'arc costal. On se sert d'un trocart dont la canule est pourvue d'une chemise à baudruche. Quand on a pénétré dans la cavité de la plèvre et que le poinçon du trocart est retiré on fait retomber la chemise devant l'ouverture de la canule, elle forme soupape, permet au liquide de sortir de la poitrine et empêche l'air d'y entrer (Reybard). En même temps que sort le liquide, le poumon se dilate et se rapproche des côtes en reprenant la place de l'épanchement; mais, dans certains cas, quand la pleurésie est très-ancienne, et que le poumon refoulé contre la colonne vertébrale ne peut revenir sur lui-même, le liquide ne peut sortir de la plèvre, ce qui oblige à pratiquer l'empyème. Après la thoracocentèse, quand on veut laisser une canule en place, elle doit être courte et mesurer 5 à 6 centimètres au plus. Introduire une sonde de gomme par l'ouverture faite avec le trocart peut être meilleur, parce que la sonde sera plus facilement laissée en place; mais alors il faut attacher à l'extrémité de la sonde un sac de baudruche. V. PLEURÉSIE pour le traitement consécutif à l'opération.

Quand on se sert de la canule de Reybard, on peut faire des injections iodées. On presse la base de la baudruche relevée, de façon que l'on puisse l'emplir de la solution iodée, puis on cesse de presser; le liquide alors contenu dans la baudruche pénètre dans la poitrine à chaque inspiration (Barth).

Lorsque le pus existe dans les plèvres, à la suite d'une plaie, et lorsqu'il faut évacuer le pus, la ponction avec le bistouri est préférable (Velpeau). Dans ce cas, on n'a pas besoin de se préoccuper de la situation du poumon par l'auscultation, et l'on fait dans un espace intercostal, sur un point où la matité est évidente, une ponction en rasant le bord supérieur d'un côté; on agrandit l'ouverture en retirant le bistouri. Cette ponction n'exige pas que l'on choisisse un lieu d'élection. Quelquefois on la fait dans le voisinage d'une plaie de poitrine, d'autres fois au niveau d'un point déclive, comme le huitième et neuvième espace intercostal; mais dans ces dernières conditions il faut inciser couche par couche.

Lorsqu'on a fait la thoracocentèse avec le bistouri, l'air entre dans la poitrine; mais s'il y a une pleurésie purulente, ce n'est pas un mal. Tout vaut mieux que du pus dans les cavités pleurales.

La thoracocentèse, faite avec le bistouri, peut permettre des injections iodées et des injections d'eau tièdes, mais ces pratiques sont relatives seulement à la lésion qui a exigé la thoracocentèse. On peut aussi faire une contre-ouverture, passer un drain entre les deux ouvertures.

La thoracocentèse avec le bistouri, plus que la ponction, expose à l'établissement d'une fistule thoracique.

La thoracocentèse a été faite pour extraire des caillots contenus dans les plèvres. Lorsqu'il y a plaie de poitrine, c'est plus un débridement qu'une thoracocentèse. Lorsque après une plaie de poitrine on fait une contre-ouverture aux parties déclives, c'est réellement une thoracocentèse avec le bistouri. Cette

opération, pratiquée pour un épanchement de sang, a été l'objet de beaucoup de critiques, dont quelques-unes sont très-justes. Extraire un corps étranger par une contre-ouverture est encore une thoracocentèse. V. PLAIES PAR ARMES A FEU DU THORAX.

J. Guérin a combiné un procédé de thoracocentèse de la manière suivante : un trocart aplati, courbe, à robinet, est introduit dans un espace intercostal, on retire le poinçon du trocart, on ferme le robinet de la canule, on visse une seringue à double effet sur le pavillon de la canule, on ouvre le robinet de la canule et l'on aspire le liquide contenu dans la poitrine; on referme le robinet de la canule, on tourne le robinet spécial qui permet de faire écouler le liquide de la seringue lorsqu'on pousse le piston. On peut ainsi faire plusieurs fois l'aspiration du liquide contenu dans la plèvre. Après avoir retiré la canule, on ferme la plaie de la poitrine; on peut faire des injections iodées dans la poitrine, en faisant manœuvrer la seringue en sens contraire de la manœuvre précédente, aspirer le liquide à injecter, tourner le robinet à double effet, ouvrir le robinet de la canule et pousser le liquide modificateur dans la poitrine, d'où on le retire ensuite. V. MÉTHODE SOUS-CUTANÉE.

La critique principale à adresser à cette méthode sous-cutanée est de ne point laisser, comme le fait la canule de Reybard, la poitrine se vider en proportion du retrait du poumon; en effet, avec la canule de Reybard il ne sort du liquide qu'au fur et à mesure que le poumon se remplit d'air.

THRIDACE. Suc exprimé des tiges de laitue écrasées. On l'administre comme calmant : en *extrait*, 20 à 50 centigrammes par jour; en *pilules* ou en *sirop*, à la dose de 30 à 60 gram.

THROMBOSE. Coagulation du sang dans les artères ou dans les veines donnant lieu à des accidents locaux de gangrène ou d'hydropisie et à des accidents graves, lorsqu'un caillot venant à se détacher court avec le sang se fixer dans un organe important et en suspendre tout à coup les fonctions. V. EMBOLIE.

THROMBUS. On désigne sous le nom de thrombus un épanchement de sang produit par la rupture d'une veine (V. SAIGNÉE, VARICES) ou un épanchement de sang résultant d'une contusion ou d'une déchirure sous-cutanée d'une veine. V. CONTUSION.

Thrombus de la vulve (Boer). Le thrombus de la vulve hors l'état puerpéral est une contusion au deuxième degré, dont le caractère spécial est de s'étendre rapidement et de causer des douleurs vives. Le thrombus peut être encore dû à des ruptures de varices des grandes lèvres.

* * * Le thrombus de la vulve qui se montre pendant les derniers temps de l'accouchement est dû à une contusion légère, à un effort (De-neux) et même pendant une attaque d'épilepsie (Boyer), on a vu la rupture de veines de la vulve devenues varicueuses pendant la grossesse.

Le séjour prolongé de la tête du fœtus dans l'excavation du bassin peut encore causer le

thrombus, parce que les veines des grandes lèvres et du vagin remplies et distendues se rompent.

* * * Une douleur vive et une sensation de déchirement indiquent le début d'un thrombus par rupture veineuse. La douleur est surtout vive, lorsque le thrombus est situé à la partie postérieure (Velpeau). Une tumeur apparaît, elle occupe le vagin, le périnée; mais il est plus ordinaire que la tumeur fasse saillie sous la muqueuse. On voit alors les tissus prendre une coloration violacée, la tumeur est fluctuante, douloureuse au toucher, il y a des ecchymoses au périnée et aux fesses. Le ténesme anal, la rétention d'urine et des matières fécales doivent faire soupçonner que l'épanchement est abondant, qu'il a décollé le vagin et qu'il y a une grande quantité de sang épanché.

* * * Le thrombus de la vulve peut se résorber lorsqu'il est petit, mais il peut se rompre dans le vagin, pendant le passage du fœtus, et donner lieu à une hémorrhagie (Grave, Populus); enfin, le foyer peut s'enflammer et les tissus peuvent se gangréner, de façon à produire un abcès ou une gangrène de la vulve.

* * * On ne peut hésiter à reconnaître un thrombus de la vulve. S'il y avait en même temps une hernie, les antécédents de la malade seuls pourraient éclairer le chirurgien. On ne serait incertain que dans le cas où la hernie viendrait de se produire; mais une réductibilité avec gargarissement indiquerait de suite l'existence d'une hernie.

* * * Le thrombus de la vulve qui se rompt pendant l'accouchement est très-grave; car le fœtus, dans son passage, en comprimant les veines du bassin, cause la persistance de l'hémorrhagie veineuse.

Thérapeutique. — Les thrombus peu volumineux ne réclament aucun traitement. Les thrombus volumineux, qui ne s'accroissent pas, seront traités par la compression au moyen de spicas doubles laissés sur le périnée. Lorsque le travail commence, si le thrombus augmente, ce qui est à peu près inévitable, on fera une large incision pour vider la poche des caillots et du sang qu'elle renferme et l'on incisera de préférence du côté de la peau. L'incision dans le vagin a cet inconvénient, qu'après l'accouchement les lochies peuvent pénétrer dans le foyer.

Lorsqu'il y a un épanchement sanguin qui augmente, on comprimera la tumeur avec la main jusqu'à ce que la tête du fœtus, arrivée au niveau du foyer, comprime la poche où le sang était amassé. Après l'accouchement on comprimera avec des tampons de charpie, mais il est mieux de faire des injections d'eau et d'eau-de-vie camphrée à parties égales; s'il coulait encore du sang après on aurait recours aux tampons imbibés de perchlorure de fer.

Dans les cas où un thrombus a été abandonné à lui-même, lorsque la fièvre survient et quand la peau est chaude, il est évident que le thrombus est enflammé; dans ce cas on ouvrira du côté du périnée

et l'on fera des injections d'eau et d'eau-de-vie camphrée, ou bien, avec un trocart, on fera une double ponction au périnée, ou bien une au périnée et une sur la paroi latérale du vagin, et l'on passera un tube perforé. On fera néanmoins des injections détersives.

Si une hémorrhagie survenait on ferait une compression avec des compresses et un spica croisé sous le périnée, mais on ne se servirait pas de perchlorure de fer.

THUYA. Arbre, de la famille des conifères, dont le bois, en décoction, a été vanté contre la syphilis ☐. L'huile éthérée de ses feuilles a été conseillée comme anthelminthique.

THYM. Plante de la famille des labiées, dont l'huile essentielle est employée comme stimulante.

THYMIQUE. Il y a une variété de suffocation des enfants qu'on appelle *asthme thymique* et qui est, dit-on, produite par l'hypertrophie du thymus : c'est le *spasme de la glotte* ou le *phréno-glottisme*. V. ces mots.

THYROÏDE (LÉSIONS DE LA GLANDE). La glande ou corps thyroïde peut être le siège d'*inflammation*, d'*hypertrophie*, de *cancers* et de *kystes*; toutes ces tumeurs ont un caractère essentiel, celui de suivre les mouvements de la trachée pendant les mouvements de la déglutition.

Thyroïde (CANCER DU CORPS). Un goître accidentel se développant avec rapidité, devenant adhérent à la peau, s'accompagnant d'engorgements ganglionnaires, doit faire penser que la lésion du corps thyroïde est un cancer encéphaloïde; les signes de compression des organes du cou, l'établissement de la cachexie cancéreuse et l'ulcération de la tumeur confirment le diagnostic. V. plus loin.

* * Il y a une variété de cancer fibro-plastique de la glande thyroïde qui a une marche beaucoup plus lente et qui pourrait être une complication du goître chez des individus prédisposés. Cette lésion ne prend que très-tard les allures d'un cancer, les malades maigrissent et la tumeur ne s'ulcère que longtemps après le début du mal.

* * Lorsque les cancers à marche rapide gagnent du côté du cou, une toux sèche, des crachats sanguinolents apparaissent, et le malade meurt d'asphyxie ou après une pneumonie intercurrente, avant que la tumeur ait suivi son évolution. Ces complications expliquent pourquoi les cancers du corps thyroïde sont rarement suivis de généralisation.

Thérapeutique. — Il n'y a pas à songer à enlever le corps thyroïde. On donnera le traitement général palliatif du cancer.

Thyroïde (CONGESTIONS DU CORPS). Les congestions du corps thyroïde sont pour ainsi dire physiologiques au moment de l'apparition

de la menstruation et dans la grossesse. Elles se montrent au moment des époques irrégulières, et chez des individus qui font des excès de coït.

* * On reconnaît les congestions du corps thyroïde à un accroissement de volume du cou, à une gêne dans la région et à quelques douleurs locales. On ne les confondra pas avec une thyroïdite, parce que dans celle-ci il y a de la douleur à la pression qui manque chez les individus atteints de congestion du corps thyroïde.

* * La congestion du corps thyroïde est un des phénomènes du goître exophtalmique. Il y a, dans ce cas, des congestions à répétition, et cet état se termine par induration de la glande et quelquefois par son hypertrophie.

Thérapeutique. — Surveiller la régularité des époques chez les femmes; appliquer des sinapismes aux cuisses et aux mollets; donner des demi-bains jusqu'au nombril, à la température de 40 degrés pendant dix minutes; prescrire le repos; administrer les purgatifs salins, et si un engorgement persiste appliquer huit à dix sangsues sur le cou.

Goître vasculaire (Richter, Walther, Sacchi). — Le goître vasculaire apparaît d'emblée chez les femmes qui ont eu autrefois une hypertrophie du corps thyroïde; il existe en dehors de toute influence climatérique et se développe à tous les âges, et quelquefois après un traumatisme ou après l'impression du froid (Wrickemann, Reid).

* * Le goître vasculaire est un anévrysme cirsoïde des artères du corps thyroïde.

* * On reconnaît le goître vasculaire à des battements, à la tension, à la résistance de la tumeur qui est bien arrondie, et en partie réductible. La peau qui recouvre la tumeur présente à la longue une coloration violacée et est occupée par des veines variqueuses.

* * Le goître vasculaire peut n'occuper qu'un seul lobe ou toute la glande thyroïde (V. KYSTES VASCULAIRES). Ce que l'on a appelé le goître exophtalmique est quelquefois un goître vasculaire. V. GOÎTRE.

Thérapeutique. — On a employé contre le goître vasculaire tous les traitements du goître hypertrophique simple.

Lorsque la tumeur est petite et animée de forts battements, et lorsqu'elle semble prendre un accroissement considérable, on pourra tenter la ligature des artères thyroïdiennes (W. Blizard).

L'opération en elle-même n'est pas excessivement grave, mais ses résultats sont douteux.

La thyroïdienne supérieure a été liée (Walther) et la tumeur a en partie diminué.

Une incision d'un pouce et demi étant faite dans la direction du bord interne du sterno-mastoïdien, le muscle peaucier étant divisé, on dissèque et l'on cherche le vaisseau en suivant la tumeur du corps thyroïde et on lie après l'avoir isolée, — deux fils à ligature sont passés et l'artère est liée en deux endroits (Walther, 1817).

Les deux thyroïdiennes ont été liées (Coates, Langenbeck). Les quatre pourraient même être liées (Velpeau).

Si le sang est renfermé dans un kyste, on aura recours au traitement des kystes du corps thyroïde. V. ces mots.

Les fomentations résolutives seront employées, si l'on ne juge pas l'opération possible, mais en utilisant tous les traitements on se rappellera que les tumeurs vasculaires du corps thyroïde peuvent s'affaïsser, et que chez les femmes la régularité des époques étant obtenues, la cessation de tout effort étant accomplie chez les malades des deux sexes, la tumeur peut diminuer seule.

Si la tumeur prenait un accroissement rapide, une saignée ou des sangsues à l'anus seraient d'un bon usage et constitueraient au moins un traitement rationnel.

Thyroïde (HYPERTROPHIE DU CORPS) OU GOÏTRE. L'hypertrophie de la glande thyroïde constitue le *goître* ou *bronchocèle*.

* * Le goître est une maladie héréditaire, plus fréquente chez la femme que chez l'homme, produite par la fluxion sympathique des règles, par l'action sympathique de la grossesse, par la nature des eaux prises en boisson, par les localités, et qu'on observe à l'état sporadique ou endémique.

* * Si les femmes sont plus sujettes au goître que l'homme, c'est qu'à chaque menstruation, et à chaque grossesse, le cou devient alors volumineux par suite de l'hypérémie momentanée de la glande thyroïde.

* * On a longtemps considéré le goître comme une cause de crétinisme à cause de la pression qu'il exerce sur les carotides et sur la circulation cérébrale, mais c'est là une erreur, car on observe des goîtres très-volumineux et très-anciens chez des personnes dont l'intelligence n'offre aucun affaiblissement.

* * Le goître très-volumineux gêne beaucoup les fonctions des organes voisins et produit quelquefois l'aphonie, le cornage ou sifflement trachéal, la dyspnée et l'orthopnée, la congestion cérébrale et l'épistaxis, enfin l'asphyxie par écrasement de la trachée ou des gros vaisseaux situés derrière le sternum.

* * Il y a deux espèces d'hypertrophie du corps thyroïde : l'une qui porte sur les tissus fibreux et les éléments de la glande qui sont augmentés en volume, une qui n'est autre qu'un adénome, c'est-à-dire une multiplication des éléments glandulaires ou une *tumeur adénoïde*.

* * Les hypertrophies du corps thyroïde qui résultent des congestions et des inflammations sont rares ; au contraire, celles qui sont endémiques et ne semblent naître sous aucune influence accidentelle, exerçant une action locale sur la glande thyroïde, sont plus fréquentes.

* * L'usage d'eau séléniteuse (Saussure), d'eau désoxygénée (Boussingault), d'eau magnésienne

(Grauge), d'aliments et de boissons où il n'entre ni brome, ni iode (Chatin), causent le goître endémique.

* * L'hérédité du goître est fatale lorsque le père et la mère sont atteints de goître.

* * Le goître endémique développé chez de jeunes enfants cause le crétinisme.

* * Le goître endémique se montre dans les vallées humides de la Suisse, de l'Auvergne, de l'Inde, ou de quelques provinces anglaises, et est moins fréquent chez l'homme que chez la femme.

* * La goître existe sous forme d'une tumeur molle située sur la partie moyenne du cou, s'élevant avec la trachée pendant les mouvements de la déglutition. Il se développe lentement ou rapidement. La tumeur acquiert un volume variable, depuis la tête d'un enfant jusqu'à celui d'une petite citrouille. Quel que soit le volume de la tumeur elle ne cause pas l'altération de la peau, elle est molle, élastique, on y sent quelques lobules, mais elle est toujours régulière ou à peu près. On y perçoit souvent une fausse fluctuation.

* * Ce n'est que quand la tumeur est très-volumineuse qu'on voit des veines variqueuses ramper au devant de la tumeur.

Le goître peut diminuer dans les temps secs ou rester stationnaire et ne produire aucun accident. Il guérit parfois spontanément, d'autres fois il s'enflamme, suppure, et la guérison est exceptionnellement le résultat de cette complication (J. L. Petit, Heister).

* * Le goître peut être le siège de transformations diverses ; on peut y trouver des plaques crétacées, des kystes et des dilatactions vasculaires (Sacchi).

* * Les troubles causés par la présence du goître sont une gêne de la voix qui est rauque (P. Frank) ; des douleurs assez vives peuvent exister, et dans les cas où la tumeur s'est développée rapidement, il y a de l'exophthalmie, des épistaxis, des étourdissements et des battements de cœur (Parry, Flajani, Graves). V. GOÏTRE EXOPHTHALMIQUE.

* * Lorsqu'un goître croît d'un seul coup rapidement après être resté longtemps stationnaire, il y a eu apoplexie du corps thyroïde ou hémorrhagie interstitielle.

* * Il y a des hypertrophies du corps thyroïde qui se développent en longueur, forment une tumeur sous la fourchette sternale et compriment la trachée. On les appelle goître en dedans (Fodéré).

Thérapeutique. — Contre le goître, il faut prescrire : l'habitation dans un pays sec, — les bains salés et les bains de mer.

Le goître endémique ne peut être guéri que par le changement de pays, — l'iode à l'intérieur (Odier),

l'alimentation iodée, l'*iodure de potassium* ou le voisinage de la mer. Les traitements locaux institués contre la tumeur sont en général peu efficaces.

Les traitements chirurgicaux sont dangereux et inutiles puisque par le changement de lieu on peut souvent guérir le goître accidentel.

La *compression* de la tumeur avec une bande de caoutchouc ou avec un collier de couil lacé ne peut être efficace, car elle aplatit les voies aériennes. Son usage sera rejeté.

On a eu recours aux *vésicatoires* répétés (B. Bell, A. Burns). Ce moyen est rationnel.

On a cautérisé le goître rebelle à tous les autres moyens avec le fer rouge (Celse, Dionis, Sabatier, Turner, Bonnet de Lyon).

On cautérise la partie superficielle de la tumeur avec de la pâte de Vienne, puis on place tous les jours, sur la plaie produite par la première eschare, des rondelles de pâte au chlorure de zinc (Bonnet). La cautérisation en flèche serait plus expéditive. La cautérisation avec un séton caustique est encore meilleure, on traverse la tumeur avec une lamelle de pâte au chlorure de zinc (Bonnet, 1850); mais, en général, la cautérisation du corps thyroïde a des dangers.

On peut faire suppurer la tumeur en y passant un séton (Monro, Richter, Fodéré, Quadri). Ce procédé a des dangers à cause de l'inflammation violente qui est produite.

La *ligature des artères* (Walther, Coates) a été employée mais c'était pour des hypertrophies vasculaires. V. ce mot.

L'*extirpation de la glande thyroïde* (Albucasis) a été tentée environ vingt fois depuis cent ans, et il y a eu sept morts rapides (Gooch, Desault, Graefe, Brun, Dupuytren, Roux). Comme dans ces opérations on n'avait pas enlevé toute la thyroïde, ainsi qu'on pouvait le supposer a priori (Sédillot), ce procédé opératoire doit être proscrit pour le goître.

On a proposé la *ligature en masse de la tumeur*. Tentée avec des succès douteux (Moreau, Brunnigshausen, Mayor, Malle), cette opération est également abandonnée. — La *ligature sous-cutanée* de Mayor, Balsard et Rigal, ne doit être considérée que comme un témoignage de l'ingéniosité des chirurgiens.

FORMULAIRE DE L'HYPERTROPHIE DE LA GLANDE THYROÏDE.

Préparations à prendre à l'intérieur.

Pilules de protoiodure de mercure, de 25 milligrammes. A prendre une ou deux par jour \square .

Pilules de protoiodure de fer, de 5 centigrammes. A prendre deux par jour \square .

Sulfure de chaux. A prendre 25 à 30 centigrammes par jour \square . (Stoll, Selle.)

Strychnine. A prendre 2 milligrammes; trois fois par jour \square . (Murney.)

Poudre d'or. A prendre 10 milligrammes à 10 et 20 centigrammes par jour \square .

Oxyde d'or, associé à l'extrait de garou, 30 centigrammes pour 8 grammes, en soixante pilules; une à huit par jour \square . (Chrestien.)

Chlorure d'or et de sodium, 2 à 10 milligrammes par jour \square . (Chrestien.)

Tisanes iodurées et sirop ioduré, à la dose de 30 grammes par jour.

Vin iodé, 30 à 60 grammes par jour. V. ALTRANTS et SCROFULE.

Iodure de potassium, 50 centigrammes à 1 gramme par jour \square .

Granules d'éponge.

Poudre d'éponge rousse calcinée 100 grammes.
Sucre. 300 id.

En granules de 1 gramme. On en donne de deux à quatre par jour \square . (Mentel.)

Poudre de Sency.

Poudre d'éponge rousse calcinée
lentement. 20 grammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque. } à 1 id.
Charbon végétal. }

On ajoute quelquefois avec avantage :

Iodure de potassium. 1 gramme.

Ou :

Poudre de mousse de Corse. . . 20 grammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque. . . 1 id.

A prendre, à la dose de 3 à 5 grammes par jour, en trois ou cinq fois.

Poudre d'iodoforme.

Iodoforme. } à 10 grammes.
Sucre de vanille. }
Sucre. 80 id.

Cette préparation est administrée en prises de 1 gramme aux enfants; on donne trois prises par jour. On peut aller à cinq pour les adultes.

Bols d'éponge.

Eponge calcinée. 5 grammes.
Sulfate de potasse. 1 id.
Baume de soufre. 40 gouttes.

Pilules de 2 décigrammes. Deux à quatre pilules par jour \square . (Baill.)

Mixture antigoitreuse.

Iodhydrate de potasse. 40 centigrammes.
Eau. 125 grammes.
Sirop. 45 id.
Teinture de cannelle. 15 id.

Une cuillerée à soupe tous les matins à jeun \square .

Topiques.

Teinture d'iode pure en lotions \square .

Sachets résolutifs.

Sel ammoniac. } à 60 grammes.
Chaux éteinte. }

Placez entre deux couches de coton; mettez le coton dans une enveloppe de mousseline et placez sur la tumeur \square . (Bouchardat.)

Collier de Morand.

Chlorhydrate d'ammoniaque }
Sel décrépit. } à 50 grammes.
Eponge calcinée. }

Mélangez, enfermez dans une corde de coton, enveloppez dans une mousseline, piquez et appliquez la cravate ainsi faite autour du cou,

Sachets d'iodeure de potassium.

Iodure de potassium 40 grammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque 80 id.

Mélez par trituration ces sels bien desséchés et pulvérisés séparément. Enfermez dans un sachet de linge, et appliquez autour du cou dans le goître.

Pommade de protoiodure de mercure.

Protoiodure de mercure 4 grammes.
Axonge 50 id.

□ (Hôp. de Paris.)

Pommade iodée.

Axonge 30 grammes.
Iode 4 id.

□ (Bréra.)

Pommade hydriodotée.

Iodure de potassium 5 grammes.
Axonge 40 id.

Triturez avec soin l'iodure de potassium d'abord seul, puis avec une partie de l'axonge, et quand il sera divisé, ajoutez le reste de l'axonge. En frictions, 4 grammes matin et soir. (F. H. P.)

Pommade hydriodotée d'ammoniaque.

Hydriodate d'ammoniaque 4 gramme.
Graisse de mouton 20 id.
Huile d'amandes douces 5 id.

Mélez. (Bielt.)

Pommade de manganèse.

Axonge 30 grammes.
Sulfate de manganèse pulvérisé 3 à 4 id.

□ (Hoppe.)

Poudre d'amidon.

Contre les *escoriations de la peau*, placer de la poudre d'amidon entre des tumeurs volumineuses du corps thyroïde et la peau de la partie supérieure du thorax et les parties latérales du cou.

Eaux minérales.

Kreuznach, Nauheim-Saxon, Ischl, Lavey et surtout Challes, Wildey, Heilbrunn, Barèges, Pietrapola, Ems. V. SCOPULUS.

Thyroïde (KYSTES DU CORPS). Des kystes sanguins, des kystes séreux et des kystes hydatiques, existent dans le corps thyroïde.

A. *Kystes sanguins.* — Les kystes sanguins du corps thyroïde sont des foyers hémorrhagiques développés dans une glande déjà hypertrophiée, ou un kyste vasculaire, c'est-à-dire formés aux dépens d'un vaisseau dilaté et oblitéré à ses deux extrémités, ou bien c'est un kyste séreux dans lequel une hémorrhagie a eu lieu.

** Les kystes sanguins ne peuvent être reconnus que par la ponction. Cependant si la tumeur est transparente, bien limitée, fluctuante, développée lentement, elle peut être distinguée des kystes sanguins.

** Les signes d'une tumeur du corps thyroïde et l'ascension de la tumeur avec la trachée ne peuvent faire admettre qu'il y a un ané-

vrisme, même s'il y a des battements, car ils sont dus au soulèvement de la tumeur.

** Lorsqu'il y a plusieurs kystes dans le corps thyroïde, il est probable qu'il s'agit de kystes séreux, dont un contient du sang; — lorsque la tumeur est bien limitée, dure et fluctuante, on doit soupçonner qu'il s'agit d'un kyste vasculaire. Dans ce cas, le sang qui est fourni par la ponction exploratrice est du sang très-fluide. — Lorsque la tumeur est irrégulière et présente en certains points des duretés osseuses, en d'autres de la fluctuation, si la ponction exploratrice donne du sang noirâtre, il est probable qu'il s'agit d'hémorrhagies dans des kystes séreux développés dans un goître simple.

Thérapeutique. — La ponction et les injections iodées conviennent pour les kystes hématiques consécutifs, tels que les kystes séreux où il s'est fait une hémorrhagie. C'est la nature de l'écoulement du liquide à la ponction qui indiquera la nécessité de l'injection.

Les kystes qui laissent écouler du sang vermeil et ne se vident point ne doivent pas être traités par l'injection iodée. Il est bon de ne pas toucher à ces kystes. Il n'y a pas d'exemple qu'ils aient acquis un volume énorme et qu'ils se soient rompus en donnant lieu à des hémorrhagies mortelles. On réfermera la plaie après la ponction et l'on fera des applications de glace sur la tumeur. L'électro-puncture, les injections coagulantes, ont des dangers. Le séton est également dangereux pour les kystes hématiques.

B. *Kystes séreux.* — *Bronchocèle* (Celse). — *Goître supprimé* (J.-L. Petit). — *Goître d'eau* (Percy, Tenon). — *Kystes du corps thyroïde* (Flajani). — *Hydrocèle du cou* (Maunoir). — Les kystes séreux existent isolément ou sont le fait d'une hypertrophie de la glande thyroïde. Dans le premier cas, c'est un kyste séreux, comme la grenouillette. Dans le second cas il s'agit de kystes enveloppés par le tissu de la glande thyroïde hypertrophiée, et dans ces conditions presque toujours le liquide du kyste est gélatineux.

** Les kystes isolés se développent chez les individus en dehors de toute influence climatérique et hygiénique; les kystes formés dans la glande hypertrophiée sont une conséquence de la transformation du goître endémique, et il n'est pas rare de trouver dans le goître des plaques crétacées, en même temps que des kystes.

** On reconnaît les kystes simples de la glande thyroïde à ce qu'ils existent sur la ligne médiane ou sur un des lobes de la glande thyroïde dont ils occupent seulement une partie. La tumeur s'élève avec la trachée pendant la déglutition, ce qui empêche de songer à un anévrysme.

Les kystes séreux du corps thyroïde sont quelquefois transparents. Ils ont toujours été lents à se développer et ne causent pas de grande

gène. Il est toujours difficile de reconnaître un kyste dans un goître.

Thérapeutique. — Tous les cas de goître que le séton a guéris étaient des kystes séreux du corps thyroïde. Bien que le séton passe pour être une mauvaise invention de Fodéré, après bien des modifications on y est revenu (Chassaingnac, Maunoir). On passe dans la tumeur deux tubes de caoutchouc perforés et l'on répète des injections à l'aide du mélange suivant :

Eau, 300 grammes.
Teinture d'iode 50 à 100 id.

et l'on recouvre la tumeur de cataplasmes.

Ce traitement est incomparablement le meilleur pour les kystes sans induration de voisinage.

La ponction simple (Celse), l'incision (Celse, J.-L. Petit, Fleury de Clermont) sont ou insuffisantes, ou dangereuses ; — un phlegmon diffus du cou est à craindre après l'incision. — L'incision et l'excision (Fleury de Clermont), l'incision et la cautérisation de la tumeur (Celse), ainsi que l'extirpation, ne sont pas moins dangereuses.

Les kystes dont on reconnaît la présence dans un goître hypertrophique, endémique, ne doivent pas être touchés, à moins que l'hypertrophie ne disparaisse et que le kyste reste seul et bien limité.

Toutes les fois qu'il y a eu accroissement subit d'un kyste, il est à craindre qu'il n'y ait une hémorragie dans le kyste et que celui-ci ne devienne un kyste hémattique. Dans ces cas, faites une ponction exploratrice, et s'il sort du sang artériel n'opérez pas. Si, au contraire, le sang est noirâtre, couleur de café ou de chocolat, le kyste peut être opéré.

La ponction simple et les injections iodées (Velpéau) ont réussi dans plusieurs cas. Ce traitement a un avantage, celui de permettre d'arrêter les hémorragies en fermant la plaie de la ponction. Il est arrivé quelquefois qu'après la sortie de tout le liquide du kyste, le sang est sorti par la canule et a donné lieu à une hémorragie qui, dans quelques cas, a déterminé la mort des malades.

C. *Kystes hydatiques.* — Il n'y a qu'un seul exemple de kyste hydatique du corps thyroïde (Nélaton, Houel).

La tumeur d'abord prise pour un goître simple s'étant enflammée, a donné lieu à un abcès que l'on a ouvert, puis la tumeur s'est reproduite, s'est enflammée de nouveau, et une large incision a donné issue à des hydatides. La tumeur s'était développée vers l'âge de quinze ans. Elle n'avait pas présenté de frémissement hydatique appréciable.

Thérapeutique. — Dans un cas semblable on fera ce qui a été fait ; après une large incision de la tumeur, l'ouverture a été maintenue béante avec des mèches de morceau d'éponge préparée et des injections iodées ont été faites tous les deux ou trois jours pour prévenir l'altération du pus. Ce traitement a été long, mais il a procuré une guérison complète.

THYROIDITE (TUBERCULES DU CORPS). Il n'y a jusqu'ici qu'un exemple de tubercules du corps thyroïde, mais la malade était tuberculeuse (Lebert). Il y a un cas de tumeur d'apparence tuberculeuse (Féru), qui contenait du tissu

encéphaloïde et des plaques probablement de tissu phymatoïde. Les tubercules de la glande thyroïde n'exigent que le traitement de la diathèse tuberculeuse.

THYROIDITE OU INFLAMMATION DE LA GLANDE THYROIDÉ (Lipp, 1807). — Après une congestion du corps thyroïde, un refroidissement, un effort de voix, un traumatisme et un état général défectueux comme celui d'une vaste suppuration, après une amputation, par exemple (Guthrie), le corps thyroïde ou le tissu cellulaire qui l'enveloppe peuvent s'enflammer.

** La thyroïdite se révèle par un gonflement du cou sur la ligne médiane, œdémateux, douloureux au toucher, puis par une véritable tuméfaction et rougeur inflammatoire, surtout si le tissu cellulaire périglandulaire est le siège de l'inflammation. — Si la glande seule est enflammée, il y a œdème de la région et empatement douloureux de la glande. Les artères du cou battent avec violence, la respiration est gênée, il y a quelquefois une toux sèche et l'on observe de la fièvre, de la céphalalgie et quelquefois des épistaxis.

** A la suite de l'inflammation thyroïdienne, dans les cas où le tissu cellulaire est surtout affecté, il se forme des abcès qui restent enfermés dans la gaine aponévrotique de la thyroïde et qui peuvent se vider dans la trachée-artère (Baillie). Ces abcès peuvent causer un étranglement considérable qui devient une cause de gangrène du corps thyroïde (Lœvenhart).

Lorsque les téguments sont rouges, œdémateux et pâteux, ou si l'on sent une crépitation gazeuse, s'il y a en même temps des frissons erratiques, un redoublement de la fièvre, il est probable qu'il y a un abcès ou un phlegmon gangréneux du tissu cellulaire du cou.

** Le siège de la tuméfaction sur la ligne médiane, l'élevation de la tumeur avec la trachée, feront reconnaître qu'il s'agit d'une thyroïdite et non d'un abcès du cou, ou une adénite phlegmoneuse de la région (V. ADÉNITE).

** La thyroïdite se termine par résolution, par induration et quelquefois par des kystes.

Thérapeutique. — Appliquer sur la région dix à quinze saignées et faire une saignée du bras. — Cataplasmes arrosés de laudanum sur le cou. — Le calomel à dose fractionnée (V. ALTÉRANTS) a été employé avec succès.

Il faut toujours ouvrir les abcès de la glande thyroïde. On fera pour cela une incision sur la ligne médiane en coupant couche par couche.

TIC. Des mouvements convulsifs de certains muscles du visage constituent le tic. Quand la contraction est douloureuse il en résulte ce qu'on appelle le *tic douloureux*. V. NÉURALGIE.

Thérapeutique. — Le tic non douloureux de la face ou des membres guérit assez bien sous l'influence

des frictions de belladone ou d'injections sous-cutanées de morphine ou d'acide valériannique.

TIERCE. Fièvre ou symptôme revenant tous les deux jours à la même heure. V. FIÈVRE INTERMITTENTE, FIÈVRE LARVÉE, FIÈVRE PERNICIEUSE, NÉVRALGIE.

TILLEUL. Arbre de la famille des tiliacées, dont les fleurs s'emploient sous forme d'eau

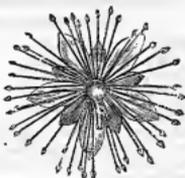


Fig. 561. — Tilleul.

distillée, 100 grammes; d'infusion, 10 grammes par litre d'eau contre les spasmes et dans les névroses.

TINTEMENT. Il y a deux sortes de tinte-ments : l'un qui se produit dans les oreilles sous l'influence d'une congestion cérébrale, des fièvres typhoïdes graves (V. ce mot), ou des maladies de l'oreille (V. OREILLE), et l'autre qui se produit dans la poitrine, lorsqu'il y a une cavité communiquant avec la plèvre par une fistule pleurale : c'est le *tintement métallique*.

* * Chez un fabricant qui tousse et qui crache depuis plusieurs mois, si l'on entend du *tintement métallique* sur un point de la poitrine, il est probable qu'il y a une excavation du poumon, tuberculeuse ou autre, ayant amené la perforation de la plèvre et l'hydropneumothorax.

* * On peut entendre le tintement métallique dans une cavité des poumons ne communiquant pas avec la plèvre, mais cela est très-rare.

* * Le tintement métallique de la poitrine est le résultat d'une bulle d'air traversant les mucosités qui ferment une fistule pleurale ou qui bouchent l'orifice d'une petite bronche communiquant avec une cavité.

TIRE-BALLE. Des pinces à anneau à mors coniques, des tire-fonds, ont été employés sous le nom de tire-balles pour extraire les projectiles de guerre enfoncés dans des plaies. V. PLAIES PAR ARMES À FEU.

TIRE-FOND. Le tire-fond est une tige à extrémité terminée en pas de vis, qui sert comme une vrille à percer un trou dans un corps et à s'y fixer, afin de l'extraire d'une plaie. V. TRÉPAN ET PLAIES PAR ARMES À FEU.

TISANE. Boisson préparée avec la solution, la macération, l'infusion ou la décoction sucrée

de toutes les substances fécales, ligneuses, herbacées, mucilagineuses, acides, astringentes, aromatiques, minérales, végétales ou animales. C'est d'abord le remède de la soif dans toutes les maladies fébriles, c'est quelquefois un aliment et enfin c'est un moyen de guérison.

Les tisanes sont aujourd'hui beaucoup plus employées qu'autrefois, et ce qu'on appelle ainsi portait au temps d'Hippocrate le nom de *ptisane*, décoction d'orge grillée, d'abord très-claire aux premiers jours de la fièvre et ensuite épaissie de façon à servir d'aliment. Il nous est impossible d'indiquer ici toutes les tisanes employées en thérapeutique, mais voici, d'après Dorvault, la manière de préparer celles qui sont le plus souvent mises en usage :

Solutions. Les tisanes préparées par ce moyen sont peu nombreuses et se composent des *sels* et des *sirops* qu'on fait dissoudre dans l'eau. On les appelle des *solutés*.

Macération. Elle s'exécute en laissant le véhicule et la substance dont on veut dissoudre les principes plus ou moins en contact à froid.

Ce mode est certainement le meilleur lorsqu'on veut obtenir les principes actifs et facilement solubles, comme les acides, le sucre, la gomme, l'extractif, dans toute leur intégrité, car elle ramène les sucs à ce qu'ils étaient avant leur dessiccation; mais elle a l'inconvénient que souvent la décomposition se manifeste dans la masse avant que les substances soient entièrement pénétrées; il en serait tout autrement si le véhicule était le vin, le vinaigre, l'alcool, etc.

Infusion. On fait une infusion en mettant la substance à traiter dans un vase et jetant de l'eau bouillante dessus. On couvre le vase, et lorsque le contact a été suffisamment prolongé, on passe.

On indique la durée de l'opération par le nombre de minutes ou d'heures. Courte pour les substances à tissu délicat, elle doit être de longue durée pour celles à tissu compacte.

Digestion. Elle consiste à mettre une substance dans le véhicule que l'on maintient à une certaine température pendant un temps plus ou moins long. Elle s'opère de toutes les manières qui peuvent procurer de la chaleur sans faire bouillir le liquide : telle est l'apposition du vase digesteur sur les cendres chaudes, sur un bain de sable, dans la cucurbitte d'un alambic; telle est encore l'exposition au soleil (*insolation* des anciens).

La tisane de salsepareille serait très-bien préparée par digestion.

Décoction. L'action de faire bouillir un corps dans un liquide se nomme *décoction*.

On aura recours à la décoction, toutes les fois que les matières que l'on veut atteindre ne peuvent se dissoudre que par une action prolongée de l'eau et de la chaleur.

Ainsi, on traitera par décoction les semences des céréales, le lichen, le chiendent, le gaïac.

On fixe la durée de l'opération, soit par le nombre de minutes ou d'heures, soit par la quantité de liquide à évaporer; on dit *décoction* avec évaporation

d'un quart, d'un tiers, de moitié : faites bouillir dix minutes, demi-heure, etc.

Voici, d'après Foy et Dorvault, les substances que l'on traite par solution, décoction, macération, etc.

1° On traite par *solution* les produits suivants :

Acides végétaux.	Sucs concrets.	Manne.
Acides minéraux.	Campbre.	Miel.
Substances salines.	Gomme.	Sucré.

2° On traite par *macération* les substances suivantes :

Racine de guimauve.	Racine de consoude.
---------------------	---------------------

N. B. — Ces deux racines se traitent aussi par infusion pour l'intérieur ; par décoction, pour lavements ou lotions.

3° On traite par *infusion* les produits végétaux suivants :

Racine de :

Angélique.	Bistorte.	Gentiane.	Nymphaea.
Asperges.	Caharet.	Gingembre.	Pareira.
Auné.	Chicorée.	Iris.	Patience.
Bardane.	Colombo.	Ipécacuanha.	

N. B. — La racine d'auné se traite aussi par décoction pour l'extérieur. Comme tonique on peut également traiter le colombo par macération. Le décocté est antidiarrhéique. La gentiane se traite aussi par macération. Traitée par infusion, l'ipécacuanha est employée comme vomitif ; par décoction, pour être prise en lavement, comme antidiarrhéique.

Feuilles fraîches de :

Chou rouge.	Cochléaria.	Cresson.
-------------	-------------	----------

Feuilles sèches de :

Absinthe.	Digitale.	Morelle.	Sabine.
Armoise.	Fumeterre.	Mercuriale.	Saponaire.
Belladone.	Hysope.	Nicotiane.	Sauge.
Bourache.	Jusquiame.	Origan.	Séné.
Calament.	Lavande.	Oranger.	Stramonium.
Chicorée.	Lierre terr.	Rhus.	Stéchas.
Ciguë.	Marrube.	Romarin.	Thym.
Dictame.	Menthe.	Rue.	

Fleurs de :

Arnica.	Coquelicot.	Millepertuis.	Roses pâles.
Bouillon blanc.	Girofle.	Oranger.	Safran.
Bourache.	Guimauve.	Éillet.	Tilleul.
Camomille.	Houblon.	Pêcher.	Violettes.
Centaurée.	Mauves.	Pensées.	
Chèvrefeuille.	Mélilot.	Roses rouges.	

N. B. — Il faut passer l'infusion des fleurs d'arnica à travers une toile serrée ou une étoffe de laine, afin d'intercepter les poils de l'aigrette, qui autrement s'attacheraient à la gorge.

Puis les substances ci-après :

Ail.	Oignon.
Baies de genièvre.	Scille.
Bourgeons de peuplier.	Semences de coings.
Bourgeons de sapin.	Semences de lin.

N. B. — Les semences de lin et de coings se traitent aussi par macération.

4° On traite par *digestion* les produits suivants :

Baume du Péron.	Rac. de rutanhia.	Cannelle.
Baume de Tolu.	Rac. de réglisse.	Cardamome.
Benjoin.	Rac. de rhubarbe.	Carvi.
Salsepareille.	Rac. de sassafras.	Cinq racines apéritiv.
Agaric.	Rac. de sassafras.	Esp. aromatiques.
Aneth.	Rac. de serpentinaire.	Esp. béchiques.
Kino.	Rac. de simarouba.	Esp. vermifuges.
Mousse de Corse.	Rac. de valériane.	Esp. vulnérinaires.
Coloquinte.	Phellandrie.	Fenouil.
Cubébe.	Poivre noir.	Safran.
Ec. d'oranges.	Quinquina.	Semen-contra.
Ec. de citrons.	Badiane.	Tamarin.
Rac. de polygala.	Cachou.	Têtes de pavots.
Rac. de raifort.	Coriandre.	

N. B. — La plupart des substances de ce tableau peuvent aussi être soumises à l'infusion. C'est bien à tort qu'on emploie, pour a salsepareille, une ébullition prolongée, et pourtant c'est ce que

l'on fait généralement. Le kino se traite aussi par solution. L'usage a prévalu pour la mousse de Corse, que l'on traite généralement, à tort, par décoction. Les racines de réglisse et de rhubarbe se traitent aussi par macération. En ajoutant un peu de carbonate de potasse à la liqueur de racine de rhubarbe, on dissout une plus grande quantité de partie résineuse, et l'on augmente la propriété tonique et purgative. Traitée par digestion, le quinquina est employé comme tonique ; par décoction, comme fébrifuge, surtout associé à un acide minéral. Le cachou se traite aussi par solution. Dans la digestion des têtes de pavot, on rejette les graines.

5° On traite par *décoction* les substances végétales suivantes :

Buis.	Dattes.	Jalap.	Pommes.
Café cru.	Fécules.	Jujubes.	Pruneaux.
Caïna.	Figues.	Lichen.	Pyréthre.
Chiendent.	Fougère mâle.	Orge.	Raisins.
Coings.	Gaiac.	Le pain.	Seigle ergoté.

N. B. — Le café cru est employé comme fébrifuge. Le lichen traité par digestion est employé comme émollient et béchique ; traité par macération ou infusion, c'est un amer tonique. Le seigle ergoté se traite aussi par infusion.

Les feuilles fraîches de :

Belladone.	Jusquiame.	Morelle.	Stramoine.
Bourache.	Laitue.	Nicotiane.	
Chicorée.	Mercuriale.	Oseille.	

L'écorce de :

Chêne.	Grenade.	Sureau.
Garou.	Racine de grenadier.	Saule.

N. B. — L'écorce de garou se traite aussi par infusion pour l'intérieur.

Enfin aussi par décoction les *substances animales*.

« Assez souvent il entre dans une même tisane des substances de natures très-diverses ; dans ce cas il faudra opérer d'après les principes que nous avons exposés, c'est-à-dire que l'on fera bouillir les substances qui n'abandonnent leurs principes actifs qu'à la décoction, et que l'on ajoutera à la fin de l'ébullition les substances qui ne doivent être qu'infusées, ou même on jettera le décocté bouillant dessus. Des additions de sels, d'acides, de sirops, etc., aux tisanes ne devront être faites, en général, qu'après que la liqueur aura été passée. On devra soigneusement peser la nature de ces additions, et éviter qu'elles ne contrarient celle des autres principes médicamenteux. L'acétate de plomb précipite tous les produits immédiats, à l'exception du sucre ; un grand nombre de sels métalliques donnent les mêmes résultats. L'addition d'un acide facilitera la dissolution des principes actifs des substances riches en alcaloïdes. Les alcalis précipiteront ces mêmes alcaloïdes. » (Dorvault.)

Les tisanes s'administrent édulcorées ou non.

L'*édulcoration* des tisanes se fait à l'aide du sucre, d'un sirop ou du bois de réglisse.

Tisanes simples.

Les tisanes simples sont très-nombreuses. En voici l'exposé d'après Dorvault :

Tisane d'absinthe.

Absinthe	5 grammes.
Eau bouillante	4000 id.

Laissez infuser une heure, passez.

On préparera de même les tisanes de :

Houblon, Oranger (feuilles et fleurs), Sauge, Thé.

Tisane amère.

Espèces amères	10 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Laissez infuser, passez.

Tisane d'anis.

Anis	10 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Faites infuser deux heures, passez.

Préparez ainsi les tisanes de :

Badiane.	Genièvre.	Semences de lin.
Phellandrie.	Ec. d'oranges.	

Tisane apéritive.

Espèces apéritives	20 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Laissez infuser, passez.

Tisane d'arnica.

Fleurs d'arnica	5 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Faites infuser une heure et passez à travers une toile serrée.

Préparez de même les tisanes de fleurs de :

Camomille.	Coquelicot.	Matricaire.	Sureau.
------------	-------------	-------------	---------

Tisane de bourrache.

Feuilles de bourrache	20 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Laissez infuser une heure, passez.

On prépare ainsi les tisanes de feuilles de :

Armoise.	Chicorée.	Pensée sauv.	Scordium.
Capillaire.	Fumeterre.	Saponaire.	Séné.
Chamédris.	Noyer.	Scabieuse.	Turquette.
Chardon b.	Pariétaire.	Scelopendre.	Véronique.

Tisane de bardane.

Bardane incisée	20 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Faites infuser trois heures, passez et décantez :

On prépare de même les tisanes de racines de :

Ache.	Fougère.	Patience.	Simarouba.
Asperges.	Fraisier.	Quina.	Bourg. de sapin.
Aunée.	Guimauve.	Raiifort.	
Chicorée.	Panicaut.	Ratanhia.	

N. B. — La racine de fougère se traite aussi par décoction.

Tisane de bouillon-blanc.

Fleurs de molène	10 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Passez après une heure d'infusion.

Préparez de même les tisanes de fleurs de :

Centaurée.	Mauve.	Roses rouges.	Tussilage.
Guimauve.	Pied-de-chat.	Tilleul.	Violettes.

Tisane avec le cachou.

Cachou concassé	10 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Tisane de chiendent.

Chiendent	20 grammes.
Eau	q. s.

Pour obtenir, après une ébullition d'une heure, un litre de tisane ; passez et décantez :

On prépare de même la tisane de :

Canne de Provence, Consoude.

Pour cette dernière, il nous semble que l'infusion

conviendrait mieux. Il est bon de laver le chiendent à l'eau bouillante, ainsi que la canne.

Tisane de citrons.

Faites bouillir cinq citrons coupés dans 2250 gr. d'eau jusqu'à réduction de 1250 ; passez et ajoutez 120 grammes de sucre. Fièvre adynamique, scorbut. (Mynsicht.)

Tisane avec la fécule.

Fécule de pomme de terre	10 grammes.
Eau	q. s.

Délayez la fécule dans 60 grammes d'eau froide, portez le reste de l'eau à l'ébullition, versez-y la fécule délayée, continuez à faire bouillir pendant un quart d'heure, vous obtiendrez un litre de tisane, que vous passerez à travers une étamine.

On prépare de même la *tisane de salep*.

Tisane de gaïac.

Gaïac râpé	50 grammes.
Eau	q. s.

Pour obtenir, après une heure d'ébullition, un litre de tisane ; passez et décantez.

Quelques auteurs portent la dose de gaïac jusqu'à 250 grammes ; à cette dose, le décocté est très-âcre, et il l'est même à moins.

Tisane de gentiane.

Gentiane incisée	5 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Faites infuser deux heures, passez.

On édulcore souvent cette tisane avec le sirop de *raiifort composé*.

Tisane de gomme.

(Eau de gomme ou gommeuse.)

Gomme arabique lavée et conc.	20 grammes.
Eau froide	1000 id.

On peut opérer aussi avec de l'eau chaude. On passe. On peut obtenir plus promptement une eau de gomme avec de la gomme en poudre ; mais alors le produit est louche.

Tisane dite Hydromel.

Sirop de miel	100 grammes.
Eau froide	1000 id.

A l'article *Miel*, nous avons indiqué la préparation de l'*hydromel vineux*, boisson économique.

Tisane d'hysope.

Hysope	10 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Passez après une heure d'infusion.

Préparez de même la tisane de :

Calament.	Marrube.	Menthe.	Matico.
Lierre terr.	Mélisse.	Origan.	

Tisane de lichen d'Islande.

Lichen	10 grammes.
Eau	q. s.

Versez sur le lichen huit ou dix fois son poids d'eau bouillante, laissez infuser une demi-heure et rejetez la liqueur, faites bouillir alors pendant deux heures le lichen avec une quantité d'eau suffisante pour obtenir un litre de tisane ; passez avec expression,

Tisane de mousse de Corse.

Mousse de Corse	20 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Laissez infuser, et passez avec expression.

Tisane d'orge.

Orge entière	20 grammes.
Eau	q. s.

Lavez l'orge à l'eau tiède et faites-la bouillir ensuite dans une quantité d'eau suffisante jusqu'à ce qu'elle soit bien crevée, et que le liquide soit réduit à un litre.

Préparez ainsi les tisanes de :

Grana.	Orge perlé.	Riz.
--------	-------------	------

On édulcore souvent la tisane d'orge avec 60 gr. de miel (*eau d'orge miellée*) ; celle de riz, avec 100 grammes de sirop de coings, ou bien on lui ajoute 15 à 30 grammes d'eau de Rabel, ou enfin 8 grammes de cachou (*riz-cachou*). A la tisane de grana, on associe souvent la gomme ou le lait.

Tisane dite Oxycrat.

Vinaigre blanc	40 grammes.
Eau froide	4000 id.

Mêlez. Maladies scorbutiques. (F. H. P.)

Tisane pectorale.

Espèces pectorales	30 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Laissez infuser ; passez.

On édulcore souvent avec le sirop de mou de veau.

Tisane de polygala.

Polygala de Virginie	40 grammes.
Eau bouillante	4000 id.

Faites infuser deux heures ; passez.

On préparera ainsi les tisanes de :

Quassia am.	Sassafras.	Serpentaire.	Valériane.
-------------	------------	--------------	------------

Tisane de pruneaux.

Pruneaux ouverts	50 grammes.
Eau	q. s.

Pour obtenir, après une heure d'ébullition, un litre de tisane ; passez à l'étamine.

Préparez ainsi les tisanes de :

Dattes.	Figues.	Jujubes.	Fruits pectoraux.
---------	---------	----------	-------------------

Tisane de safran.

Safran	2 grammes.
Eau bouillante	4000 id.

Tisane de salsepareille.

Salsepareille inc.	50 grammes.
Eau bouillante	1000 id.

Laissez digérer dans un endroit chaud pendant deux heures ; passez, décantez.

Tisane de tamarin.

Tamarin	50 grammes.
Eau bouillante	4000 id.

Tisane d'uva ursi.

Uva ursi	40 grammes.
Eau bouillante	4000 id.

Tisanes composées.*Tisane alcaline.*

Bicarbonate de potasse	} à 4 grammes.
Teinture de cannelle	
Teinture de vanille	
Sirop simple	400 id.
Eau	4000 id.

Par tasses, dans la journée, contre la gravelle et les calculs d'acide urique. (Bouchardat.)

Tisane analeptique.

Jaunes d'œufs	n° 2.
Girofle	2 grammes.
Sucre	30 id.
Eau	720 id.
Eau-de-vie	60 id.

Tisane antiherpétique.

(Apozème antipsorique.)

Bardane	} à 10 grammes.
Patience	
Saponaire	
Ecorce d'orme	
Douce-amère	
Eau	4200 id.

Réduisez d'un cinquième par coction ; passez et ajoutez à la colature :

Sirop de fumeterre	400 grammes.
------------------------------	--------------

Maladies de la peau. (Cadet.)

Tisane antiphlogistique ou tempérante.

Tisane d'orge	4000 grammes.
Sirop de vinaigre	100 id.
Nitre	6 id.

Une petite tasse toutes les heures dans les fièvres inflammatoires. Dans le rhumatisme articulaire aigu ou porte la dose de nitre à 20 grammes par litre. (Stoll.)

Tisane antiscrofuleuse.

Quinquina	} à 8 grammes.
Garance	
Gentiane	
Centaurée	} à 4 id.
Houblon	
Eau	4000 id.

Faites bouillir ; ajoutez à la colature :

Régliasse	30 grammes.
Séné	15 grammes.

(Bories.)

Tisane ou rob antisiphilitique.

Guaiac	} à 8 grammes.
Ecorce de buis	
Ecorce de garou	
Colle de poisson	
Eau	
Eau	4500 id.

Faites réduire d'un tiers ; passez. (Arnoud.)

Tisane astringente.

(Apozème astringent.)

Tormentille	} à 30 grammes.
Bistorte	
Roses rouges	
Eau	15 id.
Eau	1000 id.

Faites bouillir et ajoutez à la colature :

Sirop de grenade	45 grammes.
Sirop de gomme	30 id.
Acide sulfurique	5 décigrammes.

(Cadet.)

Tisane d'Astruc.

Antimoine cru	} à 8 grammes.
Salsepareille	
Squine	
Sassafras.	
Gaïac.	
Eau.	4500 id.

Faites réduire d'un tiers en ajoutant sur la fin :

Teint. de mars tart. 4 grammes.

Et au besoin :

Sirop d'é. d'oranges amères. . . 90 id.

Tisane d'année composée.

(Hydromel composé ou anticatarrhal.)

Aunée.	30 grammes.
Hysope.	} à 60 id.
Lierre terrestre.	
Eau bouillante.	200 id.

Faites infuser, passez et ajoutez :

Sirop de miel. 60 grammes.

Préparation avantageuse dans les catarrhes pulmonaires chroniques.

Tisane dite café de glands.

Glands torréfiés et pulvérisés. . .	15 id.
Eau.	4000 id.

Faites bouillir, passez et ajoutez :

Sirop de gentiane. 60 grammes.

Par tasses dans la journée, dans l'atrophie mésentérique, les scrofules, l'atonie du tube digestif. (Foy.)

Tisane chlorurée.

Chlorure de soude.	2 grammes.
Décocté d'orge	4000 id.
Sirop de gomme.	60 id.

Par verres dans la journée, dans la période de purgité des fièvres typhoïdes. (Chomel.)

Tisane de crème de tartre.

(Soluté, limonade ou eau de crème de tartre.)

Crème de tartre	} à 80 grammes.
Sucre.	
Eau.	4000 id.

Filtrez après six heures de contact. Laxatif.

C'est l'*Aqua crystallina* des Allemands.

Tisane diurétique.

(Apozème apéritif.)

Infusé des cinq racines.	4000 grammes.
Miel scillitique	100 id.
Acétate de potasse.	12 décigrammes.
	(Foy.)

Tisane de Feltz.

Salsepareille.	60 grammes.
Colle de poisson.	40 id.
Sulfure d'antimoine.	80 id.
Eau commune.	2000 id.

Mettez le sulfure dans un nouet, faites-le bouillir dans de l'eau pendant une heure, retirez-le et faites-le bouillir avec les autres substances et l'eau prescrite jusqu'à réduction d'un tiers du liquide; passez, laissez déposer et décantez. (Codex.) Le même sulfure peut servir plusieurs fois.

Antisyphilitique célèbre.

Tisane de gaïac composée.

Gaïac râpé	50 grammes.
Raisins secs.	30 id.

Faites bouillir une demi-heure dans 2 litres et demi d'eau et jetez le décocté bouillant sur :

Sassafras.	} à 15 grammes.
Réglisse	

1 à 2 litres par jour.

(Chaussier.)

Tisane ou décoction de genêt composée.

Semences fraîches de genêt	} à 15 grammes.
Racine de pissenlit.	
Baies de geuïèvre	
Eau.	750 id.

Faites réduire en ébullition à 500 grammes et passez. (Pharmacopée Lond.) Edimbourg remplace le pissenlit par la crème de tartre. Diurétique. Trois ou quatre verres dans la journée.

Tisane de lichen composée.

(Boisson pectorale.)

Lichen d'Islande.	15 grammes.
Eau.	750 id.

Faites réduire de deux tiers par l'ébullition, passez et ajoutez à la colature :

Sucre de lait	8 grammes.
Lait de vache.	500 id.
Sirop de pointes d'asperges.	90 id.

Dans les rhumes chroniques.

(Cadet.)

Tisane de limaçons composée.

(Lait d'ânese artificiel; decoctum belicum.)

Limaçons	n° 6.
Corne de cerf.	} à 12 grammes.
Orge perlé	
Eau distillée	790 id.

Pour obtenir 373 grammes de décocté que l'on édulcore avec 30 grammes de sirop capillaire.

Tisane de menthe composée.

(Infusion de menthe anglaise.)

Menthe.	} à 8 grammes.
Sucre.	
Eau bouillante.	250 id.
Teinture de cardamome comp.	45 id.

Faites infuser la menthe dans l'eau, filtrez, ajoutez le sucre, puis la teinture. (Lond.) Carminatif.

Tisane royale.

Séné	} à 15 grammes.
Sulfate de soude.	
Cerfeuil frais.	
Anis	} à 4 id.
Coriandre.	
Eau froide.	4000 id.
Citron coupé par tranches	n° 4.

Faites macérer vingt-quatre heures.

(Codex.)

Tisane de salsepareille iodurée.

Tisane de salsepareille	4000 grammes.
Sucre de potassium.	4 id.
Sirop d'écorce d'oranges	400 id.

(Magendie.)

Tisane de scille composée.

Squam. de scille	12 grammes.
Baies de genièvre	125 id.
Polygala	90 id.
Eau bouillante	2000 id.

Faites réduire à moitié, passez et ajoutez :

Alcoolé azotique 125 grammes.

Puissant diurétique dans l'hydropisie.

Tisane de séné composée.

(Infusion de séné anglaise.)

Séné	45 grammes.
Gingembre	5 id.
Eau bouillante	500 id.

(Phar. Lond.)

Tisane sudorifique.

Gaiac	60 grammes.
Salsepareille	30 id.
Sassafras	8 id.
Réglisse	12 id.

Faites bouillir le gaiac et la salsepareille dans une quantité d'eau suffisante, ajoutez le sassafras et la réglisse, et laissez infuser; passez. (Codex.)

Tisane de Zittmann.

(Décoction de Zittmann.)

Salsepareille	375 grammes.
Eau bouillante	24 litres.

Faites digérer vingt-quatre heures; ajoutez dans un nouet :

Sucre d'alun (alun, 4 parties, kino, 1 partie)	45 grammes.
Mercuré doux	15 id.
Cinnabre	4 id.

Faites réduire jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 8 litres de liquide; sur la fin ajoutez :

Séné	90 grammes.
Réglisse	45 id.
Anis	} à 15 id.
Fenouil	

Passez et étiquetez *Décocté fort.*

Un demi-litre matin et soir.

Au résidu de l'opération précédente, ajoutez :

Salsepareille	190 grammes.
Eau	25 litres.

Réduisez à 8 litres, en ajoutant sur la fin :

Écorces de citrons	} à 12 grammes.
Cannelle	
Cardamome	
Réglisse	

Passez et étiquetez *Décocté faible.* (Bateman.)

Un litre dans le milieu du jour.

Cette préparation compte des succès surprenants dans quelques affections syphilitiques, et en particulier contre celles des os de la tête. Les docteurs Bielt et Cazenave ont eu plusieurs fois à se louer de son emploi dans ce cas.

On commence le traitement par le purgatif résineux suivant : résine de jalap, 1 décigramme, gomme-gutte, 25 milligrammes, aloès, 2 décigrammes, pour une pilule à prendre le matin.

Comme celle de Cellac, dont elle se rapproche, la tisane de Zittmann contient, suivant Taddei, du mercure en dissolution. (Dorvault.)

TOILE. V. SPARADRAP.

TOLÉRANCE. Habitude de l'estomac qui supporte certains médicaments dont l'influence est quelquefois nuisible. Ainsi, à petites doses, l'émetique produit des vomissements, qu'il ne détermine plus à des doses plus élevées, et c'est à ce point, que des malades peuvent en prendre des quantités considérables sans en subir aucun effet.

Toutes les fois qu'un médicament, d'abord désagréable à prendre, comme l'huile de foie de morue, ou vomitif ou narcotique, peut être pris sans qu'il en résulte de dégoût, de narcotisme ou de vomissement, on dit qu'il y a tolérance.

TOLU. V. BAUME DE TOLU.

TOMATE. Fruit acidule d'une plante de la famille des solanées, dont on se sert comme condiment.

TON. L'énergie des opérations organiques et la fermeté des chairs constitue ce que Stahl appelait le ton ou *motus tonico vitalis*.

TONICITÉ. A l'énergie de la contractilité organique à la fermeté des tissus et à l'activité régulière de toutes les fonctions, il est facile d'apprécier le degré de la tonicité des tissus et des forces de l'ensemble.

* * On aurait tort de confondre la tonicité avec la rétractilité organique, l'élasticité et la contractilité musculaire qui ne sont elles-mêmes qu'un effet de la tonicité.

* * La contractilité organique insensible est un attribut de la vie indépendamment de la structure des tissus, et par elle se fait plus ou moins bien le mouvement des atomes vivants, nécessaire à la rénovation des organes et à leur nutrition moléculaire.

* * A côté de l'agent vital, distinct de l'organisme, qui crée et qui dirige l'organisation, il y a des forces engendrées par les organes, soit par le système nerveux, soit par les muscles, et c'est l'ensemble de ces forces qui constitue la synergie vitale ou la tonicité. V. VIE.

* * La tonicité s'exagère ou s'affaiblit selon l'âge, le sexe, l'alimentation, le genre de vie et les différentes maladies de l'homme et son excès constitue l'*orgasme* ou l'*éréthisme*, tandis que son affaiblissement indique l'*atonie* et la flaccidité.

* * La tonicité partielle produite par l'influx nerveux ou par l'inflammation, constitue l'*éréthisme* et l'état spasmodique.

* * Toute la classe des moyens hygiéniques et des médicaments toniques et reconstituants doit être employée pour rappeler la tonicité normale affaiblie par une cause accidentelle.

* * Contre la tonicité exagérée, la diète, les bains, les applications émollientes, la saignée, les antispasmodiques et les contro-stimulants sont indispensables.

TONIQUES. Les remèdes doués de la propriété d'exciter la contractilité capillaire, de raffermir les tissus en activant la nutrition moléculaire et de donner du ton aux organes sont réputés *toniques*.

Rien n'est variable comme cette action tonique des médicaments, qui souvent ne produisent aucun effet immédiat, mais cette qualification mérite d'être conservée. Les toniques sont :

1° *Le quinquina*, ses *alcaloïdes* et les *sels de quinquina*. — De tous les quinquinas, le *jaune* ou *calisaya* est le meilleur, et on le donne en poudre, 8 à 15 grammes par jour dans du miel ; en macération ou en décoction, 15 grammes par litre d'eau ; en extrait 50 centigrammes à 1 gramme, et enfin mêlé au vin de Bordeaux, de Madère ou de Malaga, 25 à 50 grammes par jour. — Ses *alcaloïdes*, la *quinine* et la *cinchonine*, se donnent moins souvent comme toniques que comme fébrifuges ou comme antipériodiques. — Quant aux *sels*, le *sulfate de quinine* se prescrit à la dose de 25 centigrammes à 1 gramme par jour. Comme tonique, il ne faut pas dépasser 25 centigrammes. On lui a substitué sans avantage le lactate de quinine, le valérienane de quinine, et enfin le sulfate de cinchonine qu'il faut employer au moins à double dose.

2° *L'apiol*, principe actif des graines de persil qui est un bon fébrifuge et un excellent emménagogue (Homolle). On le donne à la dose de 1 à 2 grammes.

3° *Les feuilles de houx*, en infusion, 4 grammes par litre, et *l'ilicine*. Ce sont des assertions à contrôler.

4° *La salicine*, à 1 gramme par jour.

5° *La racine de gentiane* en poudre, en macération dans l'eau, en sirop ou dans du vin, 8 à 30 grammes par litre.

6° *La petite centaurée*, en infusion, 4 grammes par litre, ou dans du vin.

7° *La gussia amara*, en macération dans l'eau ou dans du vin, 15 à 30 grammes par litre.

8° *Le colombo*, en poudre, 50 centigrammes à 1 gramme, en macération dans l'eau ou dans le vin.

Les *glands doux torréfiés* et pris en décoction avec du lait ou du chocolat.

L'extrait du fiel de bœuf, à 1 ou 4 grammes par jour en pilules.

Le fer, en limaille brillante, 50 centigram. par jour. — Le fer réduit par l'hydrogène de Quevenne (même dose), — l'oxyde noir de fer, — le carbonate de fer, — le pyrophosphate de fer, en sirop, — le lactate et le citrate de fer solubles qui sont de mauvaises préparations, et tous les dérivés du fer seuls ou associés à des alcalins sont les moyens auxquels on accorde généralement le plus de confiance quand on emploie la médication tonique.

Le manganèse se donne à l'état d'oxyde,

50 centigrammes à 1 gramme de sulfate ou de carbonate (Hannon), mais il est peu usité.

L'arsenic, ce métal considéré comme un altérant, s'il est donné à haute dose, est au contraire, en petite proportion, un des meilleurs toniques qu'on puisse rencontrer. On le donne à l'état d'*acide arsénieux*, 4 à 5 milligrammes par jour, ou à l'état d'*arséniat de soude* dans du sirop, 5 à 20 et 25 milligrammes dans les 24 heures.

Aux médicaments toniques, il faut ajouter le régime excitant et substantiel, les bains froids et stimulants, les bains de mer, l'hydrothérapie, l'exercice à la campagne, etc.

TONKA. Fruit odorant d'un arbre de la famille des légumineuses papilionacées, originaire de la Guyane. — On la connaît sous le nom de *fève tonka*, et elle sert d'aromate pour le tabac à priser.

TONSILLAIRE. V. ANGINE, AMYGDALES.

TONSILLITOME. Instrument particulier pour exciser les amygdales.

TOPHUS. Concrétions salines, formées de phosphate de chaux et d'urate de soude, que l'on trouve dans les articulations, dans les ligaments articulaires et sur les cartilages de l'oreille, chez les malades depuis longtemps atteints de la goutte (V. ce mot).

TOPINAMBOUR. Plante alimentaire de la famille des syanthérées. — Sa racine vivace est garnie de tubercules féculents plus ou moins gros, qui ont un goût agréable et sucré après la cuisson.

TOPIQUES. Tous les remèdes appliqués sur la peau, tels que poudres, emplâtres, onguents, pommades, fomentations, cataplasmes, etc., sont des topiques. — On les emploie pour calmer la douleur ou le spasme et pour guérir les plaies ou les maladies cutanées.

TORMENTILLE. Plante indigène, de la famille des rosacées, dont la racine rougeâtre, astringente, s'emploie en *décoction* (5 à 10 gram. par litre d'eau) et en teinture, 5 à 20 grammes, contre les fièvres ☐ et contre la diarrhée ☒.

TORPEUR. Sorte de stupeur des facultés cérébrales caractérisée par l'hébétéude intellectuelle et la lenteur des mouvements.

La torpeur est un symptôme de l'imbécillité, de la confusion et de la compression du cerveau, ainsi que des maladies graves du système cérébro-spinal.

TORRÉFACTION. Procédé chimique qui consiste à griller une substance quelconque pour enlever quelques principes volatils ou pour y développer un principe nouveau.

TORSION. V. ARTÈRES, PLAIES.

TORTICOLIS (*caput obstipum*). Le torticolis est une déviation du cou produite par la pa-

ralysie des muscles du cou d'un côté ou par la contracture des muscles du côté opposé (Fleury, 1838), par la carie et la déviation de la colonne vertébrale, enfin par la rétraction des tissus après une brûlure ou une plaie avec perte de substance. V. ARTHRITE CERVICALE, BRULURES CICATRICIELLES, BRIDES.

** Le *torticolis musculaire* est souvent accidentel et dû à des convulsions; il est quelquefois congénital (Bouvier, Stromeyer), et dans ce cas c'est presque toujours le côté droit qui est rétracté.

** Le trapèze, le sterno-cléido-mastoïdien et le peaucier sont les muscles dont la rétraction cause le torticolis.

** La contracture du muscle sterno-cléido-mastoïdien cause la déviation de la tête du côté opposé à ce muscle, tandis que sa paralysie occasionne la déviation dans le côté correspondant; il est rare que l'un seul des deux faisceaux inférieurs du muscle soit contracturé. Dans ces conditions, la déviation est moins complète, il y a même un cas où la déviation se borne à une simple élévation de l'épaule.

** Quand le torticolis est dû à une paralysie du côté opposé au muscle contracté, la déviation de la tête est toujours complète dans le sens du mouvement que produit le muscle sterno-cléido-mastoïdien.

** Quand le muscle trapèze produit le torticolis, la tête est inclinée du côté du muscle contracté.

** Quand le peaucier est rétracté, la tête est peu inclinée, mais on sent sous la peau des brides formées par le muscle peaucier.

** Dans le torticolis, les trois muscles sterno-mastoïdien, trapèze et peaucier, sont parfois contracturés ensemble.

On reconnaît quel est le muscle contracté à une saillie dure placée sous la peau, dans une direction correspondante à ce muscle; cette saillie augmente si l'on cherche à replacer la tête dans sa rectitude.

** Pour savoir si l'on a affaire à un torticolis par contracture ou à un torticolis paralytique, on explorera le muscle du côté opposé avec l'électricité localisée; si le muscle ne se contracte pas, il s'agit d'un torticolis paralytique. V. MUSCLES (MALADIES DES), PARALYSIES.

** Le torticolis, dû à la luxation des vertèbres, est révélé par une déviation des apophyses épineuses. L'arthrite cervicale s'accompagne de douleurs et de gonflement du cou. Si les articulations des vertèbres sont ankylosées, et si l'on ne peut interroger suffisamment les antécédents des malades, on fixera les épaules et l'on cherchera à faire exécuter à la colonne cervicale des mouvements de flexion, s'ils manquent totalement il est probable que l'ankylose existe. Ces explorations peuvent être faites pendant que

le malade est soumis au sommeil anesthésique.

** Le torticolis musculaire peut être le fait de rhumatismes musculaires et de myosites rhumatismales ou syphilitiques au début. Ces cas sont ceux qui ont été désignés sous le nom de *torticolis intermittent*.

** Il y a des torticolis comme il y a des contractures limitées. Ces torticolis sont encore des torticolis intermittents (Meibomius, Wepfer, Dieffenbach, Stromeyer, Amussat, Bouvier, L. Fleury).

** Le torticolis, qui est dû à la contracture de tous les muscles d'un côté ou du sterno-cléido-mastoïdien seul, peut être accompagné de l'atrophie d'une moitié du cou et de la tête, et d'une élévation du côté correspondant du thorax.

Thérapeutique. — Contre le torticolis causé par des paralysies musculaires, ou aura recours à l'électrisation localisée.

S'il y a torticolis intermittent, on frictionnera le cou avec le baume tranquille et avec le laudanum. S'il y a des douleurs on appliquera sur le trajet des muscles quatre à huit sangsues. L'extension forcée du muscle qui se rétracte peu à peu est mauvaise, mieux vaut avoir recours à une couronne de cuir ceignant le front et tirée du côté opposé à la rétraction des muscles par une courroie qui s'attache au pantalon (Debout, Duchenne de Boulogne), ou bien on applique la minerve à courroies (fig. 562).



Fig. 562. — Appareil dit *minerve*. — A. Ceinture. — F. Bretelles. — D. Plaque dorsale soutenant la tige C. — D. Courroie frontale. — E. Courroie sous-mentonnaire.

Lorsque la rétraction augmente sans cesse, on aura recours à la ténotomie (V. ce mot) du sterno-cléido-mastoïdien (Dupuytren), du peaucier (Goach) et du trapèze même (Stromeyer), que la rétraction soit due à une contracture du muscle ou à une paralysie de son congénère et de ses antagonistes, on opérera par la méthode sous-cutanée. On appliquera

ensuite la minerve, ou le collier de Blandin (fig. 563), si la déviation est peu marquée, et l'on mettra tout de suite la tête dans la rectitude autant que possible.

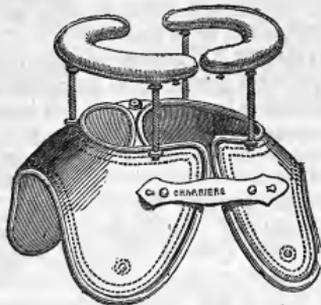


Fig. 563. — Collier de Blandin.

Lorsque la paralysie n'est pas complète on devra électriser les muscles paralysés tous les jours pendant dix minutes (V. MUSCLES, PARALYSIES). — S'il y a une myosite syphilitique, on fera prendre l'iodeure de potassium, à la dose de 1 à 3 grammes par jour.

On a proposé de couper la branche accessoire de Willis ou spinale pour remédier aux contractures du sterno-cléido-mastoïdien. Cette opération ne doit pas être préférée à la ténotomie.

Pour sectionner le spinal on ferait une incision sur le bord extérieur du sterno-cléido-mastoïdien, au niveau de l'union de son tiers supérieur avec son tiers moyen; on soulèverait le bord du muscle et l'on rechercherait le nerf sur la surface profonde du muscle.

Contre le torticolis rhumatismal on a proposé :

Propylamine	24 gouttes.
Eau distillée	480 grammes.

Une cuillerée à bouche toutes les deux heures, (Avenarius.)

TOUCHEE. V. UTÉRUS (EXPLORATION DE L').

TOUR DE MAÎTRE. V. CATHÉTÉRISME.

TOURNESOL. Matière colorante bleue, qui rougit sous l'influence des acides. — On l'emploie pour imbiber du papier qu'on sèche, qui sert de réactif et permet de reconnaître l'acidité des urines et des humeurs.

TOURNIQUET. Appareil compresseur constitué par des pelotes et une courroie. V. ANÉVRYSMES.

TOURNIS. Maladie convulsive des bêtes à laine et bovines, caractérisée par des vertiges et par un tournoiement de la bête avec recul.

Le tournis est la conséquence du développement des *cœnures* (V. ce mot) dans la substance du cerveau ou de la moelle.

Thérapeutique. — Pour prévenir le tournis, il faut empêcher les moutons de paître dans les prairies mouillées sur lesquelles ont déjà brouté des bêtes atteintes de cette maladie. — Dès que la maladie se déclare, il faut abattre l'animal pour que ses excréments convertis en engrais ne jettent pas sur le fourrage d'autres œufs qui, étant avalés, reproduisent la maladie.

On a essayé la trépanation pour enlever le *cœnure* qui occasionne le tournis, mais cette opération réussit très-rarement.

TOUX. Secousse subite d'expiration plus ou moins bruyante.

La toux est *symptomatique* des maladies du larynx, des bronches, de la plèvre et des poumons, ou *sympathique* dans les maladies vermineuses, gastriques et hystériques. — Elle est *sèche*, petite dans l'hystérie; *grasse*, humide dans la bronchite et la phthisie; *vaugue*, enrôlée dans le croup; *quinteuse* dans la coqueluche; *incessante*, *fêrine*, dans la rougeole ou dans l'hystérie, nuances importantes pour le diagnostic et pour le traitement.

Les opiacés et les solanées vireuses, en infusion, en extrait et en sirop, sont les meilleurs moyens intérieurs de calmer la toux (V. SIROPS, PILULES). On y réussit également avec des vésicatoires volants, saupoudrés de morphine ou avec des injections hypodermiques de sulfate de morphine. V. NARCOTIQUES, HYPODERMIQUES.

TOUX NERVEUSE. Une petite toux sèche, incessante, augmentée par l'émotion, sans expectoration ni fièvre, et sans modification des bruits respiratoires, dépend d'une névrose du larynx et constitue la *toux nerveuse*.

* * La toux nerveuse est quelquefois sympathique de la dentition; d'une dyspepsie par des helminthes de l'intestin; des affections de l'utérus, de l'aménorrhée et de l'hystérie.

Thérapeutique. — En cas d'aménorrhée la toux nerveuse doit être traitée par les emménagogues, et s'il y a des phénomènes de congestion sanguine par la saignée ou les sangsues aux cuisses.

La toux nerveuse s'observe chez les hystériques en dehors des attaques consécutives comme phénomène nerveux particulier. On l'a quelquefois rencontrée chez l'homme. Si les sujets ne sont pas chlorotiques il faut essayer d'une émission sanguine. Si, au contraire, ces sujets sont chlorotiques, il faut employer les toniques, les ferrugineux, l'infusion de sauge, de mélisse, de menthe, de safran; la décoction de quinquina, d'aunée, etc., l'extrait de quinquina en pilules, les différents sels de fer associés au quinquina, à l'asa fœtida, ou à l'extrait de valériane, etc.; les potions avec de l'éther, de la teinture de musc, de la teinture de belladone; la poudre d'oxyde de zinc, de 2 à 4 grammes par jour, la poudre de valériane à 1 gramme, la poudre de digitale à 10 et 15 centigrammes, la poudre de camphre à 1 et 2 gr. par jour, les lavements d'asa fœtida à 1 et 4 grammes, doivent être successivement employés.

La toux nerveuse, incessante et très-fatigante, se guérit en mettant sur les côtés du larynx deux petits vésicatoires volants de 1 centimètre de diamètre avec de l'ammoniaque ou de la pommade ammoniacale, et en y mettant aussitôt 1 ou 2 centigrammes de sulfate de morphine, application qu'on renouvelle les jours suivants. On réussit quelquefois avec des injections hypodermiques de sulfate de morphine, 2 centigrammes par dix gouttes d'eau, ou d'acide valérianique au trentième $\frac{1}{30}$.

On est quelquefois obligé de recourir à l'hydro-

thérapie, et alors on donne tous les jours aux malades des bains d'affusion froide pendant quatre ou cinq minutes avec de l'eau à 18 ou 20° centigrades ☐.

Pilules antispasmodiques.

Bleu de Prusse. }
Oxyde de zinc } à 10 grammes.

F. s. a. Cent pilules. On prendra une de ces pilules chaque matin à jeun pendant la première semaine ☐.
(De Bourge.)

Poudre antispasmodique.

Oxyde de zinc. 2 grammes.
Sucre. 5 id.

Mêlez, et divisez en dix prises.
Une toutes les deux heures, dans un peu d'eau sucrée ☐.

Zincater (Éther zincé.)

Chlorure de zinc. 20 grammes.

Faites dissoudre dans :

Alcool rectifié. 40 grammes.
Éther sulfurique. 80 id.

Par gouttes (deux à quatre), deux fois par jour dans de l'eau sucrée. Comme antispasmodique ☐.

Poudre antispasmodique.

Cyanure de zinc. 2 centigrammes.
Magnésie calcinée. 2 décigrammes.
Cannelle 15 centigrammes.

Mêlez. A prendre en une fois. On pourra successivement prendre trois ou quatre prises semblables par jour ☐.

Pilules antispasmodiques.

Cyanure de zinc. 1 gramme.
Castoreum en poudre 5 id.
Sirop de gomme. q. s.

F. s. a. Quarante pilules.

A prendre une ou deux chaque jour ☐.

Sirop d'acide hydrocyanique.

Sirop simple blanc 500 grammes.
Acide hydrocyanique médicinal. 4 id.

Mêlez très-exactement et conservez dans des vases bien bouchés.

Dose, 30 grammes, dans une potion appropriée ☐.

Potion calmante.

Eau distillée de laitue. 400 grammes.
Eau distillée de laurier-cerise. 40 id.
Sirop diaode. 30 id.

Mêlez. A prendre par cuillerées ☐.

Potion calmante antispasmodique.

Eau distillée de laurier-cerise. 40 grammes.
Eau distillée 400 id.
Sirop de fleur d'oranger. 30 id.
Extrait de suc dép. de belladone 5 centigrammes.
Éther sulfurique. 2 grammes.

Mêlez. A prendre par cuillerées toutes les heures ☐.

Acétate de plomb, 5 à 10 centigrammes, tous les jours ☐.
(Tachenius.)

Eau distillée d'*Osmison camphorina*, à la dose de 1 à 2 grammes ☐.
(Thunberg.)

Poudre de *parisette* (étrangle-loup), de 5 à 10 et 30 centigrammes.
(Bergins.)

Poudre de *semences de ciguë*, 50 à 60 centigrammes en poudre ou en infusion.

TRACHÉITE. L'inflammation de la trachée-artère n'existant jamais seule est presque toujours associée à la bronchite ou à la laryngite.

Thérapeutique. — Dans la trachéite et dans la trachéo-bronchite, il faut garder la chambre et suivre les prescriptions du traitement de la bronchite.

TRACHÉOTOMIE. V. GROUP.

TRANCHÉES. Les douleurs qui suivent l'accouchement après la délivrance constituent les *tranchées utérines*, bien plus fortes chez les femmes qui ont déjà eu des enfants que chez les primipares.

* * Les tranchées sont souvent produites par les contractions de l'utérus qui cherchent à expulser un fragment de placenta ou des caillots de cet organe renfermés dans l'intérieur.

Thérapeutique. — La première chose à faire auprès d'une femme qui a des tranchées utérines, est de savoir s'il y a des caillots ou un morceau de placenta retenus dans l'utérus, et dans ce cas de procéder à leur extraction.

L'administration du *seigle ergoté*, *opiacé*, à la dose de 1 à 2 grammes d'ergot, avec 1 centigramme de sulfate de morphine, guérissent très-bien les tranchées utérines.

Des applications continuelles de serviettes chaudes sur le ventre, — des cataplasmes et des fomentations narcotiques, — des pommades belladonnées et laudanisées, enfin un quart de lavement avec dix à quinze gouttes de laudanum suffisent souvent pour guérir les tranchées.

TRANSFIXION. Procédé d'incision consistant à traverser de part en part des tissus, soit pour ouvrir un abcès, soit pour tailler un lambeau.

TRANSFUSION DU SANG (Lower, R. Boyle, Blondell). La transfusion du sang est une opération qui a pour but d'introduire du sang vivant pris sur un homme sain dans les veines d'un malade exsangue ou atteint de maladie chronique.

* * On ne fait plus la transfusion que pour des hémorrhagies telles que les malades sont voués à une mort certaine ; mais jadis on avait la prétention de guérir ainsi une foule de maladies diathésiques.

* * La transfusion s'est faite avec du sang de mouton et du sang de bœuf, mais aujourd'hui on ne la fait plus qu'avec du sang humain.

Pour faire la transfusion du sang on ouvre une veine du pli du bras par une incision de la peau et une incision de la veine parallèle à l'axe de ce vaisseau ; on introduit une canule sur la partie terminale de laquelle on lie le bout inférieur de la veine. On chauffe à 30 ou 36° une seringue ordinaire ; une saignée de 300 grammes est faite à un

adulte ; on reçoit le sang dans le corps de la seringue, dont on ôte le piston ; on referme la seringue et l'on injecte.

Pour être plus sûr d'aller avec rapidité on se servira d'une seringue à corps de verre, munie d'un entonnoir à sa partie supérieure ; on reçoit le sang dans la seringue, lorsqu'elle est pleine on pousse le piston, l'entonnoir se trouve fermé et l'on a encore l'avantage de voir s'il y a de l'air dans le corps de la seringue et de savoir quand il faut cesser d'injecter. La seringue est chauscée comme il a été dit. Il vaut mieux injecter 300 grammes de sang en trois fois en poussant peu à peu que d'injecter brusquement 300 grammes à la fois (Nélaton) : c'est perdre du temps que de défibriner le sang par le battage. V. ANÉMIE, DÉLIVRANCE.

Jadis, on a fait la transfusion, de bras à bras, en plaçant sur un homme sain, dans le bout inférieur d'une veine du bras, une canule, dont l'autre extrémité est placée dans le bout supérieur de la veine du pli du bras du malade.

TRANSPIRATION. La sécrétion insensible de matières liquides et gazeuses par la peau constitue la *transpiration* ; mais si la sécrétion du liquide est très-abondante, il en résulte de la sueur. V. SUEUR et ÉPIDROSE.

TRAUMATISME. V. TRAUMATISME.

TRAUMATISME. Terme employé pour désigner un coup, une plaie, une congélation et toute violence exercée sur l'homme : on appelle *traumatisme accidentel*, ces lésions accidentelles, les opérations constituant ce que l'on désigne sous le nom de *traumatisme chirurgical*.

TRÉBAS (Tarn). Eau bicarbonatée, alcaline, gazeuse, ferrugineuse et sulfureuse froide, employée contre la chlorose et les maladies de la peau.

TRÈFLE. Plante de la famille des légumineuses papilionacées. — C'est une plante fourragère très-utile qu'il faut toujours faire sécher avant de la donner aux animaux ; car, si on la donne fraîche ou mouillée, elle détermine promptement une pneumatose mortelle.

Dans les cas de pneumatose occasionnée par le trèfle, il faut saisir les animaux par le froid, en les baignant dans une mare, ou faire la ponction de l'intestin.

TRÈFLE D'EAU. V. MINYANTHE.

TREMBLEMENT. Des oscillations continues dans les muscles de la tête ou des membres caractérisent un état morbide particulier connu sous le nom de *tremblement*.

* * Le tremblement de la tête et des membres résulte de l'âge avancé (*tremblement sénile*), — des excès vénériens et surtout de l'onanisme, — de l'usage excessif des liqueurs alcooliques (*tremblement alcoolique*) (V. DELIRIUM TREMENS), des effets toxiques, de l'opium et du tabac, — enfin de l'intoxication chronique par

le mercure (*tremblement mercuriel*) chez les ouvriers qui manipulent ce métal, ou chez les personnes qui, dans un but thérapeutique, en ont pris une trop grande quantité.

Thérapeutique. — La suppression des mauvaises habitudes de luxure et d'intempérance, — la privation du tabac, — la cessation du travail qui exige l'emploi du mercure et, avec cela, les bains sulfureux artificiels, les bains de Barèges, de Cautelets, les frictions sèches et le massage, les frictions rubéfiantes, la noix vomique et le sirop de strychnine, l'acupuncture des muscles agités, enfin l'électrisation, sont les moyens à opposer au tremblement.

Poudre de valeriane. A prendre de 5 à 60 grammes par jour.

Suc de racine fraîche de pivoine, à 30 grammes, ou bien décoction de cette racine fraîche, 15 à 30 grammes dans un litre d'eau réduit à moitié. (Forestier.)

Poudre d'oxyde de zinc. A prendre de 1 à 5 grammes par jour.

Application d'aimant artificiel sur les parties agitées.

Eau distillée de lavande, 15 à 30 grammes ; huile essentielle, quelques gouttes dans une potion.

Extrait de jusquiame. A prendre depuis 10 centigrammes.

Menhe poivrée, en infusion, ou huile essentielle, six à douze gouttes dans une potion.

TRÉPAN (APPAREIL DU). Connu depuis la plus haute antiquité, et sous toutes les formes instrumentales usitées aujourd'hui, le trépan est un instrument destiné à pratiquer dans les os une voie artificielle, régulière, soit pour ouvrir le crâne, soit pour évacuer les produits morbides contenus dans les os ou au-dessous d'eux.

A. *Trépan français.* — L'appareil du trépan se compose d'un arbre à vilebrequin, muni de scie circulaire ou couronne, et d'un perforatif vissé à rebours ou articulé à cliquet dans la partie terminale de l'arbre du vilebrequin.

Les pièces qu'on place sur l'arbre du trépan sont : le perforatif, une couronne munie d'une gaine d'arrêt ou une scie à champignon à volonté.

Les accessoires du trépan sont une rugine, un couteau lenticulaire, c'est-à-dire un couteau court, fort, et terminé par une plaque lenticulaire, perpendiculaire à la direction de la lame ; un élévateur courbe en S, de J. L. Petit, ou une spatule ordinaire, un tire-fond ou vis double, une brosse pour balayer les os et les dents de la couronne du trépan.

B. *Trépan anglais* ou *Tréphine.* — Le manche sur lequel se vissent les couronnes au lieu d'être un vilebrequin est un simple manche semblable aux manches des tarières antiques. La tréphine a les mêmes couronnes et le même perforatif que le trépan français ; il se manœuvre avec la main.

Un chirurgien habile n'a pas besoin de choisir entre le trépan et la tarière ou tréphine. Les deux instruments arrivent au même résultat.

A l'appareil du trépan on joint quelquefois une plaque métallique ou une plaque de corne un peu moins large qu'une couronne de trépan, sur une face de laquelle est fixée une tige perpendiculaire que l'on

introduit sous les os du crâne lorsqu'on veut placer d'autres couronnes de trépan à côté de la première.

Lorsqu'il n'y a rien à ménager il n'est pas nécessaire de se servir de la gaine, on s'arrête quand la scie ne trouve plus de résistance. Ainsi pour la trépanation des os atteints de tumeurs, on applique la tréphine armée du perforatif comme le trépan ordinaire et l'on scie par des mouvements de va-et-vient; lorsque la voie de la scie est faite, on continue de scier après avoir enlevé le perforatif on coupe peu à peu en allant doucement, et il n'est pas nécessaire de surveiller la pénétration de la scie. Cependant cet excès de précaution n'est pas inutile.

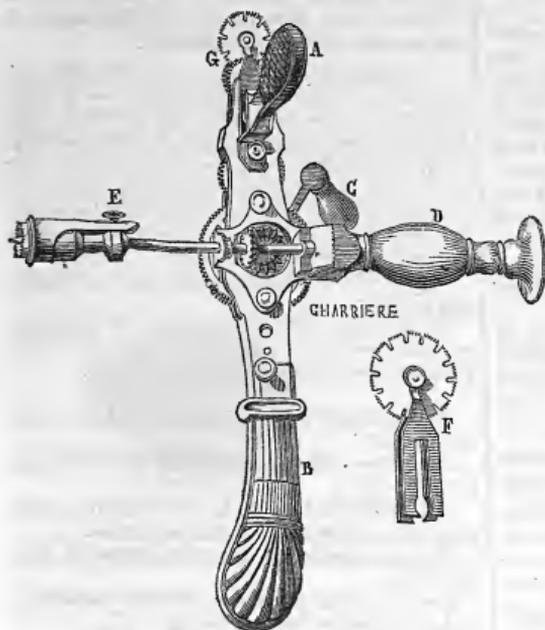


Fig. 564. — Trépan modifié servant de scie à molette, de scie de Heine. — F. Couronne du trépan, avec perforatif au centre et gaine d'arrêt autour de la couronne. — D. Manche. — B. Poignée servant à maintenir le trépan pendant que le manche D est appliqué sur la poitrine. — C. Manivelle pour manœuvrer la couronne. — G, F. Molettes mues par la même manivelle C, lorsqu'on se sert de l'instrument comme de scie à molette. — A. Manche pour maintenir l'appareil pendant que l'on fait usage de la scie à molette; quand on se sert du trépan, le manche est confié à un aide. Cet instrument remplace le trépan ordinaire et la scie de Heine.

Cette pièce est appelée *méninophylax*. Cet instrument est à peu près inutile.

TRÉPANATION. Pour trépaner les os on se sert du trépan à manivelle ou de la tréphine.

Le perforatif qui dépasse la couronne est appliqué sur l'os préalablement dénudé par une incision cruciale faite sur la peau et par l'incision cruciale du périoste et la rugination de chacun des quatre lambeaux taillés sur cette membrane. Le perforatif, après avoir creusé l'os, le fixe, et la couronne commence à scier; puis lorsque la voie est faite ou cesse de scier, pour faire pénétrer dans le trou fait par le perforatif deux ou trois tours de la vis du tire-fond pour assurer sa prise plus tard. On enlève le perforatif, on fait descendre la gaine de la couronne de façon à ne laisser que 6 millimètres environ de libre à la couronne, et l'on scie avec la couronne seulement mue par le trépan. On s'arrête lorsque la gaine à rebord est arrêtée par les os. On introduit un bout de plume dans la voie de la scie pour savoir si l'os a été scié en entier: si nulle part on ne sent de perforation, c'est que les os sont épais; on réapplique le trépan en laissant saillir un peu plus de la lame de la couronne, lorsqu'on entend un craquement, on s'arrête, l'os est alors quelquefois amené dans la couronne, s'il ne vient pas on introduit le tire-fond, on le visse fortement s'il est nécessaire et l'on tire. S'il résiste on fera sauter la rondelle osseuse avec un élévatoire.

Lorsqu'on applique plusieurs couronnes de trépan, on peut se servir exclusivement du trépan ou de la tréphine, en empiétant sur l'os tout autour de la section primitive, ou bien on place deux couronnes de trépan un peu éloignées et on les réunit par deux sections du pont osseux intermédiaire à l'aide de la scie à molette.

On trépane les os du crâne et le sternum. Le maxillaire inférieur a été trépané pour faire la section du nerf dentaire (V. NÉVROTOMIE). La trépanation des os longs a été faite pour des cas d'ostéomyélites (V. ce mot), pour les tumeurs des os, les kystes des sinus. La section des os amincis avec des ciseaux ou avec un perforatif placé sur un manche, puis des sections avec la pince de Liston sont meilleures et plus expéditives que la trépanation. V. NASOPHARYNGIEN (POLYPES); SINUS MAXILLAIRE; MAXILLAIRE INFÉRIEUR (TUMEURS DU); TRÉPANATION DU CRANE, pour le pansement et les suites de l'opération.

Trépanation du crâne. La trépanation du crâne a été faite pour évacuer le sang épanché dans le crâne, — pour relever un fragment d'os enfoncé, — pour ouvrir un abcès du cerveau, — pour l'épilepsie traumatique et même spontanée, — pour des tumeurs intra-crâniennes (A. Bérard) (V. FONGUS DE LA DURE-MÈRE), soit pour enlever la tumeur, soit pour prévenir la compression cérébrale dans les cas de fungus de la dure-mère (Shmucker).

On trépane le crâne sur le frontal même à travers le sinus (Marchetti, Garengot, Warner, Shapp), sur le temporal (Fabre, Meckren), sur l'occipital (Bilguer, Gooch, Copland, Gorsk) et jamais sur les sutures (Hippocrate), quoique l'on ait trépané quelquefois sur ces points sans accidents (Béranger de Carpi, Corterius, Hoffmann, Pallas, Acrel).

On incise la peau en croix, en T, en V, en formant un ou plusieurs lambeaux. Lorsqu'on opère sur la région temporale on doit faire une incision en V (Sabatier), on rugine le périoste et l'on applique le trépan ou la tréphine à l'ordinaire. Dans les cas où il y a plaie du péricrâne on se borne à inciser les angles de la plaie et l'on applique le trépan sur les os déjà dénudés.

Dès que la rondelle osseuse est enlevée le liquide sort s'il est situé entre la dure-mère et le crâne, sinon on incise la dure-mère par une incision cruciale avec le bistouri ou avec une pince et un bistouri boutonné,

une petite incision étant préalablement faite à la dure-mère.

Si la trépanation est faite pour relever une esquille aussitôt après que la couronne de trépan a été appliquée sur la partie la plus solide de l'os près de la fracture, on enlève les esquilles avec de fortes pinces. S'il s'agit d'un corps étranger on applique une couronne de trépan à côté du point où l'on sent le corps étranger ou sur le point où l'on suppose que le corps étranger est arrêté (V. PLAIES PAR ARMES A FEU). Enfin si l'on va à la recherche d'un abcès la trépanation doit toujours être en principe faite sur le point où se trouve une plaie du crâne cicatrisée.

Le nombre des couronnes de trépan appliquées n'aggrave pas l'opération, et les malades n'ont eu aucun accident immédiat malgré la perte de substance que le chirurgien a fait éprouver au crâne (Solingen, van der Wiel, Toussaint, Cullerier). Cependant il y a à craindre que le malade ne perde connaissance, ainsi que l'a vu A. Bérard, par défaut de contention suffisante du cerveau; une encéphalocèle traumatique après l'opération est au moins inévitable.

La plaie de l'opération de la trépanation doit être pensée avec un large linge troué, enduit de cérat, ou avec des bourdonnets de charpie mouillée couverts par un cataplasme. Le pansement est maintenu avec un bonnet de coton fixé par une mentonnière.

Lorsque la plaie est cicatrisée on place sur le crâne une plaque de gutta-percha moulée sur sa convexité, et on la tient en place avec un serre-tête ou un bonnet de soie. Toute tentative autoplastique (Maunoir) est inutile.

Si une nécrose des os du crâne a lieu, le séquestre sera éliminé par la plaie, on pourra aller à sa recherche, soit en agrandissant la fistule consécutive à la plaie de la trépanation, soit en faisant une incision cruciale (J. L. Petit, Collomb) et l'on panse avec des cataplasmes.

Trépanation du sternum. On trépane le sternum pour enlever des portions cariées (Gallien), pour les abcès du médiastin (Avenzoar, Stalpart van der Wiel) pour un épanchement sanguin de la poitrine (Stock), pour faire la paracentèse du péricarde (Riolan, Laennec), pour relever les fragments du sternum enfoncé (Bœtcher).

La trépanation du sternum se fait comme la trépanation du crâne; il est seulement indiqué de pratiquer la trépanation du sternum sur la ligne médiane, afin d'éviter l'artère mammaire interne.

Lorsqu'on fait la trépanation du sternum pour arriver sur le péricarde, il faut trépaner un peu à gauche et l'on ponctionne le péricarde avec un trocart à travers la perforation faite au sternum.

Après la trépanation du sternum on panse la plaie avec un linge de toile retenu par un fil, on la recouvre avec de la charpie mouillée et un cataplasme.

Trépanation des côtes, des vertèbres et des os longs. On a trépané le rachis pour des paralysies traumatiques (Paul d'Égine), pour des fractures avec compression de la moelle par des fragments osseux (Cline, Vigaroux). On a trépané les côtes pour faire la thoracocentèse (Hippocrate), pour relever des fragments de côtes enfoncées. On a trépané pour enlever des corps

étrangers implantés dans les os (V. PLAIES PAR ARMES A FEU). C'est pour ces derniers cas seulement que les trépanations sont encore admises dans la pratique. L'os maxillaire a été trépané pour faire la névrotomie du nerf dentaire (V. ce mot). On a détruit des exostoses avec des couronnes de trépan, les kystes des os ont été ouverts par la trépanation. V. OS (KYSTES DES) EXOSTOSES, NÉVROTOMIE.

* * Les os longs sont trépanés pour évacuer le pus des os, pour aller à la recherche d'un séquestre invaginé, pour enlever des corps étrangers (Scultet, J. L. Petit, Ravaton, David, Brodie, Morven Smith). V. OSTÉITES, OSTÉOMYÉLITES, PLAIES PAR ARMES A FEU.

* * Les épanchements de sang dans les os sont toujours impossibles à diagnostiquer. Les trépanations des os pour cette lésion (Gooch) ne sauraient être recommandées.

* * La trépanation de l'omoplate (Celse, Marschal) est une résection plutôt qu'une trépanation. V. RÉSECTION.

* * Depuis que la scie à chaîne, la scie de Heine, ont été admises dans la pratique et ont permis de perforer, de couper les os, même les plus profonds, la trépanation des os a fait place aux résections et cela est juste (Velpeau).

En général, on pratique le trépan sur les os d'après les règles ordinaires, puis on se sert de la perforation pour aller à la recherche des séquestres ou des corps étrangers. On agrandit s'il est nécessaire la perforation avec les cisailles de Liston ou la gouge et le maillet. On panse avec des cataplasmes. V. NÉCROSE.

TRÉPHINE. V. TRÉPAN.

TRICHIASIS. La multiplication des cils, leur renversement du côté de la conjonctive constituent le trichiasis et le distichiasis (Celse). Ces deux affections existent d'ordinaire simultanément; elles existent avec l'entropion et l'on reconnaît cet état par la simple inspection, car dans l'entropion il y a un bourrelet formé par la paupière renversée en dedans. L'irritation causée par les cils sur la conjonctive et la cornée cause une conjonctivite et une kératite vasculaire superficielle.

* * La blépharite ciliaire peut être la cause du trichiasis (Maître Jan).

* * C'est en général à la paupière inférieure que se montre le trichiasis et le distichiasis.

* * Le trichiasis peut être partiel ou étendu à toute une paupière.

Thérapeutique. — Lorsque les cils sont longs et peu déviés, on renversera ceux-ci au dehors (Héraclide, Rhasès) on collera les cils sur les paupières, à l'aide d'un fil collé avec les cils sur la joue par le moyen de colle à bouche ou de collodion.

S'il n'y a que deux ou trois gros cils qui soient retournés vers l'œil, on les arrachera (Antonius Musa) avec la pince à épiler de Beer. On répétera les arrachements à mesure que les poils repousseront;

il arrivera un moment où ils ne repousseront plus (Calliseu).

On cautérise les bulbes avec la muqueuse, soit au moyen d'une spatule rougie au feu (Celse), soit avec une aiguille fixée à un cautère à boule (Champesme), soit avec des aiguilles plantées dans les bulbes pileux et chauffée avec un fer à papillotes rougi au feu (Carron du Villards). Les caustiques, le nitrate d'argent (Saint-Yves, Acrel, Callisen, Richter), la potasse caustique taillée en crayon fin, ne sont pas aussi avantageux que la cautérisation ancienne de Celse. Tous ces procédés d'ailleurs sont très-douloureux et il est très-difficile qu'il n'échappe pas quelques bulbes pileux à la cautérisation.

Extirper les bulbes des cils déviés est une opération expéditive qui l'emporte sur la cautérisation. On fait une incision à 4 millimètre du bord libre de la paupière, après avoir fait passer entre elle et l'œil une plaque métallique pourvue d'une rainure, telle que la plaque en cuiller de Beer; deux incisions verticales au niveau de chaque angle de l'œil permettent de relever un petit lambeau; le muscle étant coupé on arrive sur le cartilage tarse, on va à la recherche du bulbe pileux qu'on excise avec les ciseaux à pupille artificielle (Vacca Bellingeri). Après cette opération faite on peut retrancher une petite lanière de peau au-dessous de la plaie, afin que la cicatrice produise un renversement de la paupière en dehors.

Pour plus de sûreté on excise tout le bord palpébral (Béclard, Gerdy, Dupuytren), puis pour éviter le larmolement on excise le conduit lacrymal inférieur dans toute sa longueur (Bowmann, Desmarres).

Le procédé de Jæger est aussi avantageux. Après

en enlevant les bulbes pileux. Dans cette opération le cartilage tarse doit être mis à nu.

Pour le trichiasis partiel on retranchera un lambeau en V, comprenant toute la partie de la paupière où il y a trichiasis comme par le procédé W. Adams, pour l'ectropion (Mackensie, Chélius). V. ECTROPION.

Enfin on peut encore faire au niveau des poils renversés une perte de substance sur la paupière, soit avec une pince à griffes et des ciseaux recourbés, soit avec une érigne et un couteau à cataracte (Desmarres); la cicatrice renverse en dehors la paupière.

Quel que soit le procédé mis en usage, on pensera avec des compresses d'eau froide et le malade sera tenu au repos absolu.

S'il y a ectropion et trichiasis, on traitera l'ectropion. V. ECTROPION.

TRICHINE (*Trichina spiralis*). Entozoaire parasite de la classe des nématoides (fig. 568), découvert par Owen en 1835, dans les muscles des individus atteints de trichinose. V. ce mot.

** On trouve les trichines dans l'intestin et dans les muscles des sujets qui se sont nourris de viande trichinée (Herbst de Göttingen).

** La trichine musculaire ingérée dans l'intestin donne des embryons qui percent les parois intestinales et pénètrent dans différents organes, et particulièrement dans la fibre musculaire (fig. 565, 566, 567 et 569).

** Quand une jeune trichine a pénétré dans un muscle elle s'y accroît rapidement aux dé-

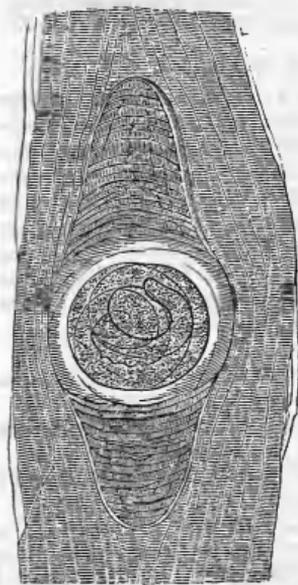


Fig. 565. — Trichine enkystée.

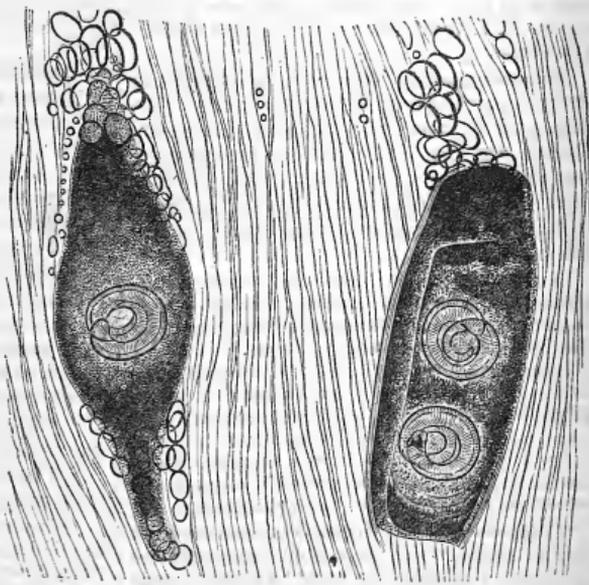


Fig. 566. — A. Deux trichines dans un même kyste. — B. Cellules graisseuses aux extrémités du kyste.

avoir passé une plaque de corne sous la paupière, on incise à 3 millimètres du bord libre de la paupière d'un seul coup la peau et les muscles, on dissèque

pens des fibrilles et des granulations en amenant peu à peu l'atrophie des fibres principales.

** Vers la troisième ou quatrième semaine

de son développement, la trichine s'enroule sur elle-même et, autour d'elle il se forme un petit kyste d'isolement recouvert du sarcolemme épaissi, ce qui produit au centre une masse transparente globuleuse (fig. 567) avec deux appendices opaques au-dessus et au-dessous (fig. 566 et 567) qui peuvent manquer.

** Si les trichines se développent en très-grand nombre il en résulte des accidents locaux et généraux très-graves de trichinose (V. ce mot) qui peuvent entraîner la mort.

TRICHINOSE. Maladie occasionnée par la présence d'un entozoaire parasite, le *Trichina spiralis* (V. TRICHINE), dans les muscles (W. Barin, Rupprecht, Böhler, Kestner). Elle a été surtout observée dans toutes les principautés de l'Allemagne et a fait périr un très-grand nombre de personnes.

** La trichinose est le résultat de l'alimen-

intestins et dure jusqu'au huitième ou douzième jour, c'est-à-dire jusqu'au moment où elles en sont expulsées; alors la langue est sale, et dans les cas graves il y a de la fièvre, des nausées et des vomissements.

** Quand les trichines ont quitté l'intestin et que leurs embryons ont pénétré dans les vaisseaux et dans les muscles, ce qui dure quatre à cinq semaines, il y a de la lassitude et des frissons bientôt suivis de douleurs dans les membres et d'œdème de la face et des paupières.

** Les douleurs musculaires de la trichinose sont telles que tout mouvement est presque impossible, et qu'il y a de la contracture ou plus tard une demi-paralysie.

** Dans la trichinose, l'œdème de la face et des diverses parties du corps apparaît en général vers le dixième jour, et très-souvent il est borné à un seul membre.

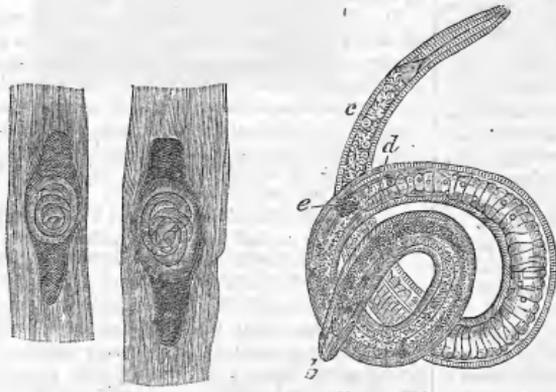


Fig. 567. — Trichines enkystées au milieu d'une masse transparente avec deux poles opaques.

Fig. 568. — Trichine vue au grossissement de 300. — a. Orifice buccal. — b. Anus. — c. Œsophage. — d. Intestin. — e. Organes génitaux.

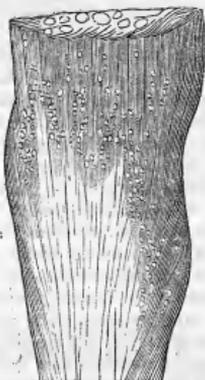


Fig. 569. — Portion de muscle juvène rempli de trichines.

tation par de la viande de porc crue ou à peine cuite et rempli de trichines (fig. 569).

** Des vomissements et de la diarrhée au début, des douleurs *sui generis* et caractéristiques dans les muscles fléchisseurs des extrémités, des sueurs abondantes et répétées, de l'insomnie, pouls faible et plus fréquent qu'à l'état normal, des douleurs névralgiques très-intenses du plexus cœliaque et mésaraique et une douleur constante à la région épigastrique caractérisent la trichinose.

** Une oppression intense, de véritables accès de dyspnée survenant la nuit vers la troisième ou la cinquième semaine dans les cas graves, suivis d'un marasme profond, montrent alors une grande quantité de trichines infiltrées dans les muscles de la respiration, surtout dans le diaphragme.

** La diarrhée aqueuse, avec quelques taches de sang et des coliques, accompagne presque toujours l'introduction des trichines dans les

** L'incubation de la trichinose est de deux heures à quatre semaines.

** Deux guérisons durables de trichinose ont eu lieu par suite de vomissements survenus immédiatement après l'ingestion de la chair empoisonnée. A cet égard, le jeune âge exerce une influence favorable.

** La sueur accompagne quelquefois la trichinose, et si elle est très-abondante il en résulte une véritable miliaire.

** A la dernière période de la trichinose, si les malades doivent guérir, vers le vingt ou quarantième jour, tous les symptômes s'affaiblissent, mais les malades restent faibles, abattus, un peu œdématisés, anémiques, avec des bruits de souffle dans les vaisseaux, et leurs cheveux tombent pour repousser plus tard.

** Si les malades atteints de trichinose doivent succomber, ils présentent des symptômes graves, semblables à ceux de la fièvre typhoïde et caractérisés par du gargouillement abdominal,

des coliques, de la diarrhée, du délire, des contractures, des soubresauts de tendons et un coma plus ou moins prononcé, précurseur de la mort.

* * Chez les malades qui succombent à la trichinose, avec la diarrhée, il y a seulement rougeur de la muqueuse intestinale, mais pas d'ulcération des plaques de Peyer.

Thérapeutique.—La thérapeutique de la trichinose est prophylactique et pharmaceutique.

A. Pour se préserver de la trichinose il ne faut jamais manger de porc cru, car les trichines introduites dans les voies digestives s'y développent et y jettent des embryons qui passent dans les muscles.

Si la viande de porc renferme des trichines on peut la manger après l'avoir fait bouillir à 80 degrés, ce qui entraîne la mort de tous les parasites.

B. *Traitement curatif.*—Le traitement de la trichinose est basé sur deux indications : 1° détruire et expulser les trichines intestinales ; 2° détruire les trichines une fois qu'elles ont pénétré dans les muscles.

La médication évacuante est le moyen le plus rationnel de remplir la première indication. Elle doit être mise encore en usage, suivant Kestner, alors même que la présence prolongée des parasites dans l'intestin aurait déterminé une entérite diarrhéique. Plusieurs médecins ont associé aux évacuants les vermifuges proprement dits, tels que la santonine, l'écorce de grenadier, l'extrait de fougère mâle, etc. Voici le mode de traitement qui est préconisé par M. Küchenmeister : le premier jour, calomel et jalap ; le lendemain, poudre de jalap et poudre de fougère mâle, de chacune 2 à 8 grammes ; répéter la même dose une fois encore si elle n'a pas produit un effet purgatif suffisant, et administrer ensuite la térébenthine de Venise plusieurs fois par jour.

Le camphre, le sublimé, le soufre, le phosphore, l'oxyde de cuivre, ont été préconisés par les uns, rejetés par les autres, sans qu'il soit possible jusqu'à présent de se prononcer sur leur utilité respective.

Le picronitrate de potasse, qui pendant un certain temps a passé en Allemagne pour le meilleur remède contre les trichines, a été reconnu depuis inefficace.

Il en a été de même de la glycérine, qui a été recommandée tout récemment. Rodet a expérimenté la glycérine sur des cochons d'Inde et sur des lapins infectés de trichines, et il n'en a obtenu aucun effet.

L'eau ne tue les trichines qu'à 100 degrés.

D'après le professeur Mosler :

L'huile rectifiée de térébenthine ne tue pas les trichines musculaires après trente heures d'immersion. Elles ne résistent point au chloroforme pur au-delà de cinq heures.

Elles ont été trouvées vivantes dans la solution arsenicale de Fowler au bout de trente heures. Elles vivent au-delà de quarante-huit heures dans un mélange de santonine, 2 grammes, huile de ricin et huile d'olive, de chacun 8 grammes.

L'extrait de fougère mâle à 4 grammes, avec gomme arabique et eau distillée, de chacune 15 gr., ne les tue point dans l'espace de trente heures.

Une forte décoction d'écorce de grenadier, 8 gr. sur 15 grammes d'eau, donne le même résultat.

Dans l'iode de potassium, 2 grammes sur 30 gr. d'eau, les trichines vivent après trente heures.

Dans une solution de carbonate de potasse, 8 gr.

sur 30 grammes d'eau distillée, elles avaient cessé de vivre au bout de vingt heures.

Une solution concentrée de chlorure de sodium tuerait les trichines au bout d'un quart d'heure d'après Colberg, au bout d'une à deux heures d'après Rupprecht.

Le bichlorure de mercure ne les a tuées, sous les yeux de Rodet, qu'au bout de dix-huit heures d'immersion ; le vin aromatique, au bout de vingt-trois heures ; le perchlorure de fer, seize heures après. L'huile d'olive lui a semblé les faire mourir assez rapidement.

Elles résistent longtemps encore à la putréfaction : Rodet les a trouvées bien vivantes chez un lapin qui était mort depuis sept jours et dont les chairs, qui avaient été exposées à une haute température, tombaient en déliquescence. Enfin l'électricité, que Rodet a essayée, n'a pu les faire périr.

Dans ces derniers temps, Mosler a fortement préconisé la benzine, 4 à 8 grammes, contre les trichines musculaires et les trichines intestinales. Rodet a répété quelques-unes des expériences, et le résultat a, dit-il, dépassé son attente.

Il a fait avaler à un lapin infecté de la veille, 20 centigrammes de benzine en capsule, et il a élevé la dose de 20 centigrammes chaque jour. Bientôt une diarrhée intense est survenue, puis des vertiges, des troubles dans la marche se sont montrés chaque fois qu'il lui a fait avaler la benzine. L'animal est mort le neuvième jour. L'autopsie ne lui a pas permis de retrouver la moindre trichine, soit dans le tube intestinal, soit dans les muscles.

Plus tard il a donné de la benzine à un chat depuis la dose de 50 centigrammes à 1 gramme 20 centigr. L'animal a été sacrifié treize jours après le début de l'ingestion de la viande trichinée, et à l'autopsie on n'a pu retrouver aucune trichine dans son corps.

Rodet pense qu'il y aurait lieu de multiplier les expériences avant de se prononcer sur la valeur de cet agent. Quant à lui, il n'hésiterait pas, dit-il, au début de la trichinose, à recourir tout de suite à la benzine, substance qui jusqu'ici lui semble avoir le mieux réussi.

Pour ce qui est de la deuxième indication ou du traitement de la deuxième période dite musculaire, on ne connaît jusqu'ici aucun remède qui ait donné de bons résultats ; l'arsenic, le cuivre, le phosphore, le soufre, le mercure, le camphre, le picronitrate de potasse, ont été tour à tour vantés, puis abandonnés. La benzine elle-même, qui a donné de bons résultats contre les trichines intestinales, a échoué contre les trichines musculaires. Rodet n'en a obtenu aucun bon résultat dans tous les essais qu'il a tentés. Chez un lapin porteur de trichines depuis dix-neuf jours et chez lequel les kystes n'étaient pas encore formés, il a donné la benzine depuis 30 centigrammes jusqu'à 1 gramme 20 centigrammes, la plus forte dose qu'il ait pu lui faire absorber. Au bout de trente-deux jours l'animal a été sacrifié et l'autopsie a révélé de nombreux kystes, tous bien formés, contenant des trichines parfaitement vivantes.

Dans la troisième période enfin, le traitement n'offre d'autre indication que celle des toniques, des ferrugineux, d'une bonne nourriture et de l'exercice, qui seuls pourront, dit Rodet, donner au malade les forces dont il a besoin pour traverser la longue convalescence dans laquelle il va entrer.

TRICHOCEPHALE. Entozoaire *nématoïde*, long de 4 à 6 centimètres, épais vers la queue et mince comme un cheveu du côté de la tête. Il est très-commun dans le cæcum de l'homme bien portant, et il n'est guère d'individus dans les excréments duquel on ne trouve des œufs de cet helminthe.

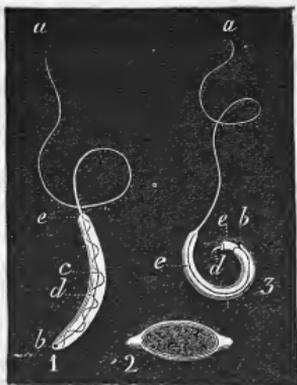


Fig. 570. — Trichocephale dispar.

** Le développement accidentel de nombreux trichocephales est quelquefois la cause d'une sorte de fièvre muqueuse, accompagnée de symptômes typhoïdes, et que pour ce motif on a appelé fièvre vermineuse.

* Les affections inflammatoires de l'intestin et la fièvre typhoïde favorisent le développement des trichocephales. V. PARASITISME.

Quelques malades atteints d'entérite chronique rendent par l'anus des trichocephales en très-grand nombre au moment de la défécation, absolument comme d'autres rendent des oxyures.

Thérapeutique. — Contre les trichocephales, il faut administrer la santonine, le calomel, et faire prendre des lavements d'acide phénique au deux-millième.

TRICHOMONADE. Entozoaire infusoire trouvé par M. Donné, dans le pus vaginal de



Fig. 571. — Trichomonade du vagin.

certaines leucorrhées, et particulièrement de la blennorrhagie. Ces infusoires ont un corps glo-

buleux, large de 1 centième de millimètre, avec un filament long de 30 millièmes de millimètre, et quelques cils vibratiles, tous placés du même côté. Leur présence n'a aucune signification.

TRICHOPHYTON. Végétal parasite infusoire, (fig. 550), entièrement composé de spores, dont le développement produit la *teigne tondante*, et l'*herpes tonsurans*. Il a été rencontré dans la plique polonaise. V. PARASITISME et TEIGNE.

TRISMUS. Le trismus est un des phénomènes du tétanos, mais il existe aussi comme maladie isolée; il est caractérisé par un resserrement spasmodique des mâchoires, et par la contraction permanente des muscles masticateurs.

** Le trismus des enfants est ordinairement passager et ne se généralise pas. Dans ces cas, il disparaît seul, soit par le repos, le régime et les grands bains, soit avec l'aide du traitement antispasmodique. V. TÉTANOS.

TROCHISQUES. Préparations caustiques ayant la forme de lamelles minces ou de petits clous qu'on introduit dans l'intérieur des tissus pour ouvrir des abcès ou pour amener la mortification des tumeurs.

* Les trochisques se font avec du mucilage de gomme adragant, mélangé à du minium, à du chlorure de zinc, à du sublimé, etc.

Trochisques escharotiques.

Sublimé corrosif.	8 grammes.
Amidon.	15 id.
Mucilage de gomme adragant.	q. s.

Faites des trochisques de 15 centigrammes.

Pour ouvrir les bubons et ulcères vénériens.

(Codex.)

Trochisques de minium.

Sublimé corrosif.	8 grammes.
Minium.	4 id.
Mie de pain.	30 id.
Eau.	q. s.

Pour faire une pâte à diviser en trochisques de 15 centigrammes.

(Codex.)

Trochisques odorants.

(Clous fumants, pastilles fumigatoires du séral.)

Benjoin.	60 grammes.
Baume de Tolu.	} à 8 id.
Nitre.	
Labdanum.	4 id.
Santal citrin.	15 id.
Charbon léger.	190 id.
Mucilage adragant.	q. s.

Faites une masse homogène que vous divisez en petits cônes de 9 à 12 lignes de hauteur.

On les allume par la pointe et-ils continuent à brûler en répandant une odeur très-suaive. (Codex.)

TROIS-QUARTS OU TROCART. Le trocart est un poinçon à pointe triangulaire, engagé dans une canule glissant à frottement sur le poinçon et muni d'un manche arrondi.

Cet instrument complet a la forme d'un poin-

çon ordinaire; on l'emploie pour vider des cavités contenant un liquide.

Pour employer le trocart, on l'introduit tout monté dans la cavité que l'on veut vider, puis on retire le poinçon et le liquide sort par la canule. V. PARACENTÈSE.

Il y a de nombreux trocarts dont le principe est le même et qui ne diffèrent que par le volume, la forme du manche et la canule qui a une embouchure latérale, ou est munie d'un robinet.

Barth a imaginé un trocart à canule spéciale pour faire la thoracocentèse, la canule du trocart est pourvue d'un robinet et de deux pavillons sur lesquels on applique une baudruche, ce qui permet de se servir d'une des ouvertures pour évacuer le liquide des plèvres, et de l'autre pour injecter de l'iode dans la poitrine. V. PARACENTÈSE, THORACOCENTÈSE, ANÉVRYSMES, ABCÈS.

TROMPE DE FALLOPE (MALADIES DE

** Les lésions inflammatoires de la trompe ne peuvent être diagnostiquées ni d'une métrite, ni d'une ovarite. Du reste le traitement est le même.

** Les kystes des trompes peuvent être pris pour des kystes de l'ovaire, au début, mais il est difficile de préciser exactement la nature du mal. Lorsque les kystes s'enflamment on a les signes d'une péritonite circonscrite, et rien autre chose.

** Les hématoécèles rétro-utérine, les phlegmons péri-utérins, ont des signes plus tranchés (V. ces mots). On ne les confondra guère avec les kystes de trompes.

** Les signes de la tuberculisation des trompes sont les mêmes que ceux des tubercules des ovaires et de l'utérus. Ces lésions réclament le même traitement.

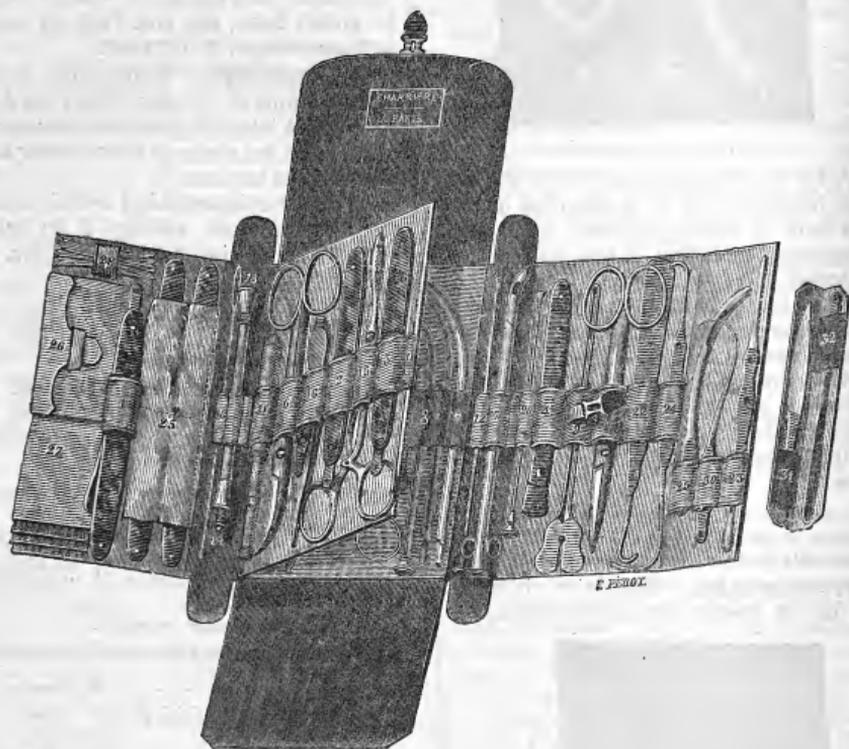


Fig. 572. — Trousse de Charrière avec instruments se montant les uns sur les autres, de façon que le chirurgien peut avoir sous la main un grand nombre d'instruments divers. — 1. Rasoir. — 2. Bistouri droit. — 3. Bistouri convexe. Sur les manches de ces bistouris peuvent se monter les lames 31 et 32. — 4. Manche de bistouri sur lequel peuvent se monter la curette 23, le ténaculum 30, le bistouri courbe à tranchant limité, le crochet 24, la spatule 22. — 5. Ciseaux droits. — 6. Ciseaux courbes. — 7. Sonde de femme et pièces pour faire la sonde d'homme. — 8. Sonde de Belloe. — 9. Sonde cannelée. — 10. Porte-mèche. — 11. Pince à anneaux. — 12. Stylet aiguillé. — 13. Pince à artères. — 14. Trocart contenant une aiguille à extraction de corps étrangers de la cornée. — 15. Trocart explorateur. — 16. Porte-crayon de nitrate d'argent. — 17. Lancettes. — 18. Poche où sont les aiguilles à suture. — 19. Épingles à suture. — 20. Fils à ligature.

Dans le compartiment qui ne se voit pas sur ce dessin, il y a des lames qui se montent à volonté sur les manches, des griffes qui se montent sur la pince à dissection ou la pince à anneau.

LA). La trompe de Fallope est le siège d'inflammation, de dégénérescence tuberculeuse, de kystes et de tumeurs formées par une grossesse extra-utérine.

TROUSSE. La trousse est un portefeuille renfermant tous les instruments nécessaires à la pratique des opérations ordinaires de la chirurgie courante (fig. 572).

TROUSSE-GALANT. Nom donné au choléra (V. ce mot).

TUBERCULE. Forme que présente la lésion d'une certaine classe de maladies de la peau (Willau et Bettman). C'est une élévation ou petite tumeur primitive de la peau. Dans cette classe se trouvent l'*éléphantiasis des Grecs*, — le *frambæsia*, — une variété de *lupus* et de *molluscum*. — Ce sont des hypertrophies du derme. Ils sont plus ou moins multipliés, pâles ou colorés, ordinairement stationnaires, mais quelques-unes finissent par s'enflammer et s'ulcérer.

Les maladies tuberculeuses de la peau ont une marche très-lente, sont très-rebelles à la thérapeutique, et par cela même très-graves.

TUBERCULES. Les tubercules sont des

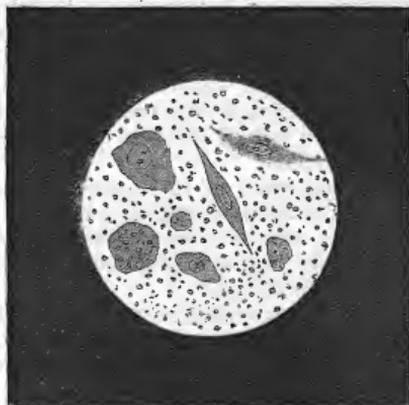


Fig. 573. — Granulation tuberculeuse grise, demi-transparente, avec noyaux et cellules fibro-plastiques unis à des lamelles d'épithélium.

produits morbides de nature particulière, développés au milieu des organes, dont ils trou-

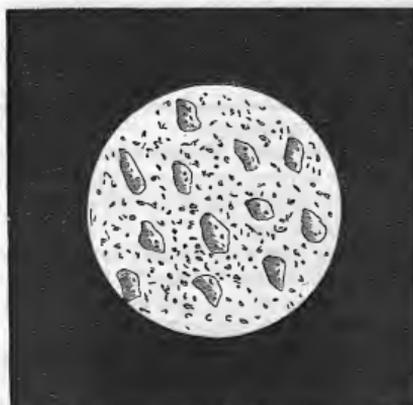


Fig. 575. — Corpuscules tuberculeux.

blent plus ou moins les fonctions habituelles et qu'ils désorganisent quelquefois de la façon la plus complète.

** Il y a une matière tuberculeuse grise, demi-transparente, et une matière tuberculeuse, jaune opaque (Laennec), mais celle-ci n'est que la première à un âge plus avancé de développement (Laennec).

** Des granulations grises miliaires, très-petites, opalines, demi-transparentes, ou une infiltration grise de même nature, et des granulations jaunes opaques, pouvant devenir très-volumineuses, ou une infiltration de matière jaunâtre, constituent la tuberculose d'un organe.

** On voit habituellement la matière tuberculeuse grise et la matière tuberculeuse jaune, réunies sur le même sujet, mais dans quelques cas il n'existe que des granulations grises, demi-transparentes, en très-grand nombre, disséminées sur plusieurs points de l'organisme, ce qui forme la *granulie* (Empis).

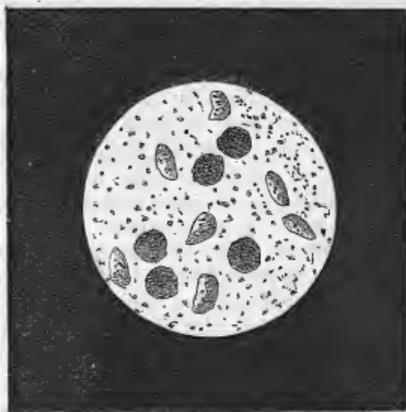


Fig. 574. — Matière tuberculeuse mêlée de cellules de mélanose.

** Le tubercule naît spontanément dans les organes (Laennec), ou résulte d'une suppura-



Fig. 576. — Matière tuberculeuse crétacée, avec des cristaux de cholestérine.

tion dans laquelle le pus s'est concrété (Andral); d'un état inflammatoire chronique (Broussais); de cellules, de tissu cellulaire avortées et pas-

sant à l'état de *régression graisseuse* (Virchow, École allemande), de noyaux fibro-plastiques transformés (Bouchut).

* * Le tubercule offre quatre périodes : l'une *embryonnaire*, ou il est gris, demi-transparent et dur ; la seconde de parfait développement, ou il est jaune encore, dur et à l'état de *crudité* ; la troisième de mortification, dans laquelle il se *ramollit* et tend à s'éliminer en faisant suppurer les organes où il se trouve ; et la quatrième de *pétrification* dans laquelle il s'incruste de matières calcaires. — La première période s'observe fréquemment, et tout le monde a vu des tubercules gris demi-transparents, ayant au centre un point opaque qui indique le début de leur métamorphose en matière jaune crue. La deuxième et la troisième période sont les plus fréquemment observées. Quant à la dernière, elle est plus rare, mais cependant il n'est pas de médecin qui n'en ait vu plusieurs exemples.

* * La tuberculose grise demi-transparente s'observe surtout dans les méninges et dans toutes les membranes séreuses, dans les poumons, dans le foie et dans les ganglions lymphatiques, mais ici, dans ces deux organes, elle est très-ordinairement unie à la matière tuberculeuse jaune. V. TUBERCULOSE.

* * A l'œil nu, la *granulation grise, demi-transparente*, se présente sous forme d'un grain extrêmement petit, grisâtre, variant du volume d'un grain de sable à celui d'une petite tête d'épingle fine, et quand on l'examine au microscope on voit qu'elle est composée de noyaux fibro-plastiques, de quelques fibres fusiformes, de tissu cellulaire et de granulations moléculaires (fig. 573) avec quelques cellules épithéliales propres à la région où a été recueillie la matière tuberculeuse (fig. 479) pour la granulation grise du poumon (Robin et Bouchut).

* * La *granulation tuberculeuse jaune* est beaucoup plus volumineuse, et par sa réunion avec des granulations voisines, elle passe du volume d'un grain de millet à celui d'une tumeur assez forte, constituant le *tubercule cru*, dur et jaune, verdâtre comme de la pomme de terre ou du marron d'Inde (fig. 575). Il est formé de granules moléculaires, de cellules ovoïdes ou anguleuses, à angles arrondis, remplies de granules moléculaires et ayant 1/120 ou 1/160 de millimètre de diamètre, de gouttelettes de graisse, quelquefois de mélanose (fig. 574), de pus et de cristaux de cholestérine (fig. 576). — A sa période de ramollissement on y trouve beaucoup de cellules de pus provenant de l'organe malade, et lorsqu'il est à la période de pétrification on y rencontre beaucoup de cristaux de cholestérine.

* * Dans beaucoup de cas on peut voir sur le cadavre des granulations grises demi-trans-

parentes, ou des infiltrations de même nature, ayant au centre un ou plusieurs points formés de matière tuberculeuse jaune, indiquant le passage de l'état tuberculeux embryonnaire à la période tuberculeuse proprement dite.

* * Comme la gangue dans laquelle se forme la matière tuberculeuse jaune crue est formée de tissu fibro-plastique anormal qui n'est qu'un résultat de l'inflammation, on peut conclure que le tubercule est un produit inflammatoire chronique.

* * L'inflammation aiguë passée à l'état chronique et l'inflammation chronique limitée sont avec la prédisposition herpétique ou scrofuleuse les causes anatomiques de la production des tubercules miliaires ou infiltrés de leur double aspect de *matière grise demi-transparente* et de *matière jaune crue*.

* * Il paraît que de la matière tuberculeuse inoculée sous la peau d'un lapin y reproduit des tubercules et occasionne plus tard la phthisie pulmonaire, ce qui établirait l'inoculabilité et par suite la contagion de la tuberculose (Villemin), mais ce sont là des faits qu'il convient encore de vérifier.

* * Les tubercules ont été observés dans tous les tissus et dans tous les organes, excepté peut-être dans les muscles et dans les nerfs, mais le poumon et les ganglions lymphatiques en sont le plus souvent atteints.

* * La diathèse scrofuleuse est ordinairement la source de la tuberculisation des viscères.

* * Les tubercules se développent lentement ou après une inflammation locale.

* * Les complications des tubercules sont les inflammations et diverses complications liées à l'organe atteint de tubercules.

* * La thérapeutique des tubercules est à la fois locale et générale ; locale quand on peut enlever la partie malade ou que l'on traite les plaies qui résultent de l'évolution des tubercules, et générale quand on attaque la cause même des tubercules. V. TUBERCULOSE.

Tubercules des ganglions bronchiques.
V. PHTHISIE BRONCHIQUE.

TUBERCULOSE. Maladie constitutionnelle produite par le développement et par l'évolution de la matière tuberculeuse sur un ou plusieurs points de l'organisme.

* * Aucun âge n'est à l'abri de la tuberculose, car on l'a observée chez le fœtus ou sur le vieillard, mais elle est plus fréquente dans la jeunesse qu'à toute autre période de la vie.

* * Les femmes sont plus disposées que l'homme à mourir de tuberculose.

* * A l'hérédité directe, indirecte et par métamorphose, de la tuberculisation ou de la scrofule, se rattache très-souvent la tuberculose.

* * La misère, et ce qui l'accompagne en fait de mauvaise alimentation, d'influence du froid,

de défaut d'air et de lumière ; les excès vénériens ; l'action des poussières minérales, végétales et animales sur les bronches ; la rougeole et les inflammations chroniques sont les causes accidentelles de la tuberculose.

* * Chez les animaux, l'inoculation de la matière tuberculeuse reproduit des tubercules, ce qui pourrait faire croire à la contagion de ce produit morbide.

* * La tuberculose se produit dans tous les points de l'organisme à la fois ou sur quelques organes en particulier. Ainsi, à côté de la tuberculose générale il y a celle des poumons, de la plèvre et des ganglions bronchiques, celle de l'intestin, du péritoine et des ganglions du mésentère, celle du foie, des reins ou des ovaires et de l'utérus, celle des méninges et du cerveau, celle du testicule et de la prostate, celle des ganglions, du cou, enfin celle des os qui constitue le mal de Pott et la plupart des tumeurs blanches. V. MAL DE POTT.

* * La tuberculose est la conséquence de la scrofule, et dans certains cas de l'herpétisme intérieur, qui a engendré une phlegmasie chronique miliaire ou généralisée à toute une portion d'organe.

* * Rien ne ressemble à une fièvre typhoïde par la céphalalgie, l'abattement, l'état fébrile, la bronchite et la diarrhée comme la tuberculose générale qu'on appelle *phthisie aiguë* ou *phthisie galopante*, mais l'aggravation des phénomènes morbides et les lésions pulmonaires ne tardent pas à révéler la nature du mal.

* * Les symptômes de la tuberculose partielle dépendent des fonctions de l'organe tuberculeux ; ainsi, dans les méninges et dans le cerveau les symptômes sont ceux de la méningite (V. ce mot), dans les poumons, dans la plèvre et dans les ganglions bronchiques ce sont ceux de la phthisie (V. ce mot et PHTHISIE BRONCHIQUE), dans le péritoine et l'intestin ce sont ceux de l'entérite, de la péritonite et du carreau (V. ces mots), enfin dans les ganglions du cou (V. ADÉNITE), dans le testicule (V. ce mot), dans les os, etc., ce sont ceux qui résultent du trouble apporté dans les fonctions de l'organe tuberculeux.

* * La tuberculose généralisée est incurable, mais elle peut guérir quand la lésion est partielle, après suppuration et élimination du tubercule ramolli ou après sa transformation crétacée. V. TUBERCULE.

* * Si la diathèse n'est pas profonde, si l'organe affecté n'est pas trop essentiel à la vie et lors même que l'organe est important, si la lésion est peu étendue, la tuberculose peut guérir.

Thérapeutique. — Bien que le tubercule soit un produit d'inflammation, comme cette inflammation est chronique et latente, il n'y a pas lieu de traiter

la tuberculose par les émissions sanguines et par les antiphlogistiques.

Il faut s'occuper de la diathèse et ensuite de l'état local ainsi que des troubles fonctionnels produit par le tubercule.

Comme diathèse, les *toniques*, tels que le quinquina en vin, en extrait, en tisane par macération ; les *amers*, tels que le houblon, la gentiane, le quassia amara en tisane, et la poudre de Colombo ; les *aromatiques* et *stimulants*, tels que l'armoise, l'absinthe, le thé, la mélisse, l'alcool, les vins généreux, etc. ; les *ferrugineux* à petite dose, les *arsenicoux* et notamment le sirop d'arséniate de soude devront être conseillés. C'est aussi pour combattre la diathèse qu'il faut, si cela n'est pas contre-indiqué par l'état local, prescrire les bains de mer et de rivière, les affusions froides, le massage et l'hydrothérapie, les bains d'air comprimé ou raréfié, les bains électriques, les eaux minérales, salines, bromurées, les eaux ferrugineuses et sulfurées.

Les tubercules des os, des testicules et des ganglions réclament souvent un traitement chirurgical ; — on résèque les os atteints de tubercules, on fait des injections iodées dans les fistules consécutives à à une tuberculisation du testicule ; on ouvre les adénites tuberculeuses ou strumeuses.

Les abcès tuberculeux ne sont autre chose que des abcès froids ou des abcès chroniques ; — certains abcès par congestion des parois de la poitrine ne sont que des abcès après une pleurésie avec adhérences et passage du pus à travers les parois. On les traitera comme les abcès froids et les abcès chroniques. V. ABCÈS, PHTHISIE, TESTICULE TUBERCULEUX.

Quant à l'état local produit par la tuberculose des poumons, de la plèvre, des méninges, du péritoine, des ganglions lymphatiques, etc., les moyens convenables pour les combattre sont indiqués aux articles PHTHISIE, PLEURÉSIE, MÉNINGITE, CERVEAU (TUBERCULES DU), PÉRITONITE TUBERCULEUSE, CARREAU, ADÉNITE.

TUBO-OVARIEN (KISTE et GROSSESSE).
V. GROSSESSE EXTRA-UTÉRINE.

TULIPIER. Arbre d'Amérique, de la famille des magnoliacées, dont l'écorce se donne comme fébrifuge en décoction à la dose de 30 gram. par litre d'eau et en poudre à la dose de 4 à 10 grammes.

TUMEUR. Une tumeur est une collection anormale de matière augmentant le volume d'une partie. — La saillie d'un organe déplacé est encore une tumeur. — Dans une région quelconque, quatre classes de tumeurs peuvent être observées.

a. Les tumeurs formées par des épanchements ;

b. Les tumeurs formées par des exsudats interstitiels de deux espèces ;

c. Les tumeurs formées par des lésions propres à la région ;

d. Les tumeurs formées par des parasites :
1° Un épanchement de sang à la suite d'une contusion, un épanchement de sérosité ou d'air dans le tissu cellulaire, dans une cavité séreuse, une accumulation de sang dans une partie dila-

tée ou dans un kyste accidentel constituent la première classe.

2° Parmi les tumeurs formées par des exsudats, il en est de deux ordres :

Celles qui sont formées par un exsudat susceptible de se résorber, de s'éliminer et de s'organiser, et ne se généralisant jamais, telles que les tumeurs produites par un phlegmon, un abcès froid, telles qu'une inflammation parenchymateuse, une hypertrophie d'origine inflammatoire.

Celles qui sont formées par un exsudat qui ne se résorbe jamais, subit une organisation imparfaite, et se généralise tôt ou tard ; telles sont les tumeurs produites par des tubercules et par le cancer.

Il y a cependant un ordre intermédiaire dans lequel la généralisation existe quoique les tumeurs puissent se résorber, s'éliminer et s'organiser. Ce sont les tumeurs gommeuses syphilitiques et scrofuleuses,

3° Les tumeurs propres à la région tiennent, soit à des lésions d'une glande, comme les tumeurs adénoïdes, les kystes glandulaires, soit à des déplacements d'organes, comme les tumeurs formées par la sortie d'un intestin à travers les parois de l'abdomen, par le déplacement d'une extrémité articulaire ou d'un os brisé, soit à la dilatation d'une cavité naturelle.

4° Les tumeurs formées par des parasites sont des kystes renfermant, soit des hydatides, soit des inclusions fœtales.

Thérapeutique. — Toutes les fois qu'il y a un épanchement de gaz la résorption en est possible, l'expectation est la règle, mais si la tumeur par son volume gêne les fonctions et les mouvements, on évacuera les gaz par des ponctions.

Les épanchements séreux seront traités par la méthode révulsive pour en faciliter la résorption.

La compression fait disparaître les épanchements de sang interstitiels. Dans le cas d'épanchement de sang dans une cavité viscérale, la temporisation, les topiques émollients sur la région, les antiphlogistiques, le vésicatoire s'il y a de la douleur, sont les remèdes à employer.

Les tumeurs formées par des exsudats purulents exigent l'évacuation du pus, toutes les tumeurs qui tendent à s'éliminer doivent être traitées de même.

Les tumeurs formées par des exsudats qui ne se résorbent point, mais s'organisent, ne peuvent être traitées que par l'extirpation, mais pour exiger le moyen extrême il faut que la tumeur soit très-volumineuse ou croisse avec rapidité.

Les tumeurs qui sont le fait d'un exsudat qui ne s'organise point, ne s'élimine point et se généralise tôt ou tard, doivent toujours être enlevées et le plus tôt possible. Ceci est l'avis de la majorité des chirurgiens.

Les tumeurs intermédiaires entre les deux premières tumeurs et la troisième, et qui sont en relation avec la scrofule et la syphilis, doivent être traitées par les médications altérantes qui ont toujours pour effet de modifier la constitution, et produisent

presque toujours la résolution des tumeurs. Celles-ci doivent être encore traitées localement par les émollients ou les révulsifs.

Les tumeurs propres aux régions et aux organes, telles que les kystes, les calculs, les hernies, les varices et les anévrysmes réclament des traitements spéciaux. V. ces mots.

Les tumeurs formées par des parasites réclament l'action de topiques susceptibles de tuer le parasite et de faire suppurer le kyste qui les renferme, ou l'ablation de la tumeur lorsque celle-ci résiste aux moyens précédents. V. HYDATIDES et INCLUSIONS FOETALES.

TUMEUR BLANCHE. V. ARTHRITES, SYNOVITES et OSTÉITE PÉRI-ARTICULAIRE.

Tumeur érectile. V. ÉRECTILE (TUMEUR).

Tumeur squirrheuse enkystée. Nom donné par Dupuytren à ce qu'on appelle aujourd'hui des fibromes sous-cutanés. V. FIBROMES.

TÛNIQUE VAGINALE. Hypertrophie. V. HYDROCÈLE et VAGINALITE CHRONIQUE.

TURBITH MINÉRAL. Deuto-sulfate jaune de mercure avec lequel on fait une pommade à la dose de 2 à 3 grammes pour 30 grammes d'axonge.

TURBITH VÉGÉTAL. Plante de la famille des convolvulacées, dont la racine en décoction, ainsi que la résine qu'on en retire, ont été employées comme purgatif drastique ☐.

TUSSILAGE. Plante de la famille des synanthérées, dont les fleurs, les feuilles et la racine



Fig. 577. — Tussilage (pas-d'âne).

sont employées en tisane et en sirop contre la bronchite ☐.

TUTHIE. Oxyde de zinc impur recueilli le long des murs, dans les cheminées du fourneau où l'on fait fondre le zinc. Il sert à préparer les collyres et des pommades résolutives ☐.

TYMPANIQUE. Son analogue à celui du tambour, et que donne la percussion des cavités

remplies de gaz. Il s'observe dans le ventre des sujets atteints de fièvre typhoïde ou d'étranglement interne, et dans la poitrine en cas de pleurésie ou de pneumothorax.

TYMPANITE OU MÉTÉORISME, ÉRUCTIONS, FLATUOSITÉS ET VENTS. Lors-

que des gaz se développent dans le ventre, ils occupent toujours l'estomac et les intestins de façon à produire un ballonnement plus ou moins considérable, susceptible de produire le reflux du diaphragme, la gêne de la respiration et dans quelques cas l'asphyxie. C'est ce que l'on appelle la *tympanite* ou *météorisme*.

* * L'hystérie, la fièvre typhoïde, le typhus, les invaginations, la hernie étranglée, la mauvaise alimentation, sont les causes de la tympanite.

* * La tympanite nerveuse, hypochondriaque ou hystérique, n'a jamais rien de grave et disparaît en quelques heures par suite de l'irruption des gaz hors de la bouche et du rectum ou par résorption de ces gaz.

* * Des aliments de mauvaise qualité, et particulièrement des légumes crus, peuvent donner lieu à une tympanite promptement mortelle, fait rare chez l'homme et très-commun chez les animaux.

* * Lorsque dans les fièvres et particulièrement dans la fièvre typhoïde, il existe une forte tympanite, le malade est en danger de mort.

* * La tympanite des fièvres donne quelquefois lieu à une telle dilatation des intestins que le diaphragme, le foie et la rate refoulés dans la poitrine jusqu'à la quatrième côte, compriment le poumon, rendent l'hématose incomplète et amènent l'asphyxie.

* * Une forte tympanite dans les fièvres graves annonce une adynamie prochainement mortelle.

* * La tension et la dilatation du ventre avec résonance de la poitrine à la percussion caractérisent la tympanite.

* * Une forte tympanite accompagnée de fièvre, d'adynamie et de diarrhée annonce une fièvre typhoïde.

* * La tympanite sans fièvre avec des vomissements bilieux ou stercoraux annonce une invagination, une hernie ou un étranglement intestinal intérieur.

* * La tympanite de l'estomac ne renferme que les éléments de l'air en proportion spéciale, c'est-à-dire de l'oxygène, de l'hydrogène, de l'acide carbonique et de l'azote, mais dans les intestins les gaz ne contiennent jamais d'oxygène. On n'y trouve que de l'acide carbonique, de l'azote, un peu d'hydrogène et de l'hydrogène sulfuré ou carboné.

Thérapeutique. — Dans la tympanite nerveuse, il faut prescrire : magnésie calcinée, une cuillerée à

café dans de l'eau ☞; — poudre de charbon à la même dose ☞; — bicarbonate de soude, 2 à 4 grammes ☞; — poudre tempérée de Stahl, 1 à 5 gr. par jour. En voici la formule :

Sulfate de potasse } à 282 grammes.
Nitrate de potasse }
Sulfure de mercure rouge 64 id.

— nitrate de potasse, 1 à 3 grammes par jour, associé à du camphre, 1 gramme ☞; — ammoniacque, vingt gouttes dans une potion ou cinq gouttes toutes les deux heures dans de l'eau sucrée ☞☞; — infusion d'anis ordinaire, d'anis étoilé, de coriandre, de poivre, de cannelle, de graine de moutarde blanche ☞. — Lavements à l'eau froide; — frictions excitantes sur le ventre; — régime animalisé, tonique, peu de légumes et peu de boissons. Vin de Bordeaux, boissons frappées à la glace.

Dans la tympanite des fièvres, on ordonnera : magnésie calcinée, infusions aromatiques, boissons vineuses, camphre, 30 centigrammes toutes les six heures (Tradini), lavements d'eau de chaux. — En cas d'asphyxie introduire une grosse et longue sonde de caoutchouc dans le rectum jusqu'à la valvule cæcale, et frotter le ventre pour favoriser l'expulsion des gaz. Même introduction de la sonde et aspiration des gaz avec la seringue, acupuncture des parois abdominales et de l'intestin (Mérat). La ponction de l'intestin avec le trocart explorateur est bonne à faire en cas d'asphyxie imminente.

Dans la tympanite des étranglements internes ou des hernies, enlever l'étranglement, faire la réduction de l'anse intestinale herniée par le taxis, aidé du sommeil chloroformique, puis au besoin, l'opération de la hernie étranglée.

Tympanite après la herniotomie, cubèbe, 4 grammes, deux et trois fois par jour. (Ure.)

Tympanite intestinale.

Poudre de noix de galle 4 grammes.
Sirop de Fernel 90 id.
Eau de fenouil 480 id.

A prendre une cuillerée toutes les heures (Godart).

Tympanite utérine. V. PHYSOMÉTRIE.

TYPHIQUE. Substance jaunâtre dure, qui existe dans les plaques et les follicules de l'intestin atteint de fièvre typhoïde. Cette matière paraît vers le huitième jour de la fièvre et ne se trouve que vers la fin de l'iléon. — D'après Vogel, elle a tous les caractères de la matière tuberculeuse, et l'on ne peut l'en distinguer. — Elle se compose de matière amorphe, d'épithélium nucléaire de l'intestin altéré, de cellules ovoïdes ou anguleuses à l'état granuleux, semblable à des corpuscules de tubercule, de noyaux libres et de graisse.

TYPHOÏDE. Qui a l'aspect du typhus. C'est la fièvre typhoïde (V. ce mot) ou l'aspect typhoïde qui complique certaines maladies.

TYPHUS. L'encombrement produit toujours au bout d'un certain temps l'apparition d'une fièvre continue, épidémique et contagieuse, qu'on appelle le *typhus* ou *maladie avec stupeur*.

** Le typhus est la maladie des camps, des prisons trop remplies et des villes assiégées.

** Le typhus épidémique est à la fièvre typhoïde ce que le choléra asiatique est au choléra sporadique, c'est-à-dire ce qu'est l'espèce comparée à l'une de ses variétés.

** Des malaises, de la céphalalgie, des épistaxis, de la surdité, de la stupeur et du délire, de l'inappétence, de la diarrhée ou de la constipation, quelquefois du météorisme, des taches lenticulaires sur le ventre et sur tout le corps, des pétéchies et une fièvre vive, souvent rémittente, sans lésions intestinales, tels sont les symptômes du typhus, très-analogues comme on voit avec ceux de la fièvre typhoïde.

** Comme la fièvre typhoïde, le typhus a une forme inflammatoire, bilieuse, adynamique et ataxique.

** Dans le typhus, les taches lenticulaires, rosées, ainsi que les pétéchies, sont plus nombreuses et plus généralisées que dans la fièvre typhoïde.

** L'hypertrophie et l'ulcération des plaques de Peyer et des follicules de Brunner, qui existent presque toujours dans la fièvre typhoïde, manquent souvent, au contraire, dans le typhus, mais sauf cette différence anatomique, les symptômes de ces deux maladies sont presque entièrement semblables.

** Il y a des fièvres typhoïdes *sidérantes*, qui tuent les malades en cinq ou six jours sans qu'aucune lésion anatomique révèle la cause de la mort, et ces cas ressemblent entièrement au typhus épidémique *sidérant* qui emporte les malades au bout de quelques jours.

** S'il est rare d'avoir deux fois la fièvre typhoïde, ce malheur est possible et il en est de même du typhus et des autres maladies contagieuses ou infecto-contagieuses.

** Le typhus est une maladie protéiforme, qui se présente sous des aspects différents, suivant les circonstances, selon les climats et les localités; ainsi, dans les camps, dans les prisons, c'est le *vrai typhus*; en Amérique et sur le littoral, c'est le *typhus jaune*; dans les grandes villes, c'est la *fièvre typhoïde* ou typhus dégénéré.

** La fièvre typhoïde est au typhus ce que la varioloïde et la varicelle sont à la variole, ce que les éruptions scarlatiniformes sont à la scarlatine, et c'est ce que la roséole est à la rougeole véritable.

** Il est évident, si l'on en juge par les conditions de développement du typhus, que cette maladie résulte d'un poison miasmatique engendré par l'encombrement des êtres humains, et qu'une fois formé, ce poison transmis par l'air devient la source d'une infecto-contagion très-grave.

** Le typhus est à ce point contagieux, que

des effets transportés à 2000 lieues de distance peuvent engendrer de nouveau le typhus.

Des régiments français décimés par le typhus en Crimée sont rentrés en France n'ayant plus de malades depuis longtemps, et ont vu la maladie reparaitre après leur arrivée à Paris sous l'influence du déballage de leurs effets.

Thérapeutique. — Avant toute chose on doit arrêter la propagation du typhus et pour cela éviter l'encombrement et disperser les foyers épidémiques.

Au début du typhus un éméto-cathartique en arrête souvent les progrès.

Les toniques et les excitants doivent être la base du traitement du typhus.

Quand la fièvre du typhus est évidemment rémittente, il faut administrer le quinquina et le sulfate de quinine.

Les accidents nerveux du typhus doivent être combattus par le camphre, le musc, l'asa fetida et l'opium donnés par la bouche ou en lavements.

De nombreux vésicatoires volants à la nuque, sur la poitrine et sur les membres ont été considérés comme étant de la plus grande utilité dans le typhus (Hildenbrandt).

Dans les cas ordinaires, les boissons acides et vineuses, les bains répétés, le quinquina, du bouillon et des potages sont la meilleure médication du typhus.

U

ULCÉRATION. Travail morbide qui a pour effet la gangrène moléculaire des tissus. C'est un mode de terminaison de l'inflammation dans lequel il se produit une liquéfaction des molécules organiques qui se résorbent ou qui se convertissent en pus et occasionnent des pertes de substance plus ou moins étendues.

ULCÈRES. Les ulcères sont des plaies en suppuration entretenues par une inflammation chronique arrêtant le travail réparateur de la cicatrisation.

** On observe les ulcères chez des individus diathésiques, scorbutiques, dartreux, scrofuleux ou syphilitiques, et dont les fonctions languissent en vertu d'une mauvaise hygiène ou d'écart de régime.

** Les traumatismes et les inflammations extérieures, locales ou gangréneuses, sont souvent suivies de la production d'ulcères, lorsque les plaies sont mal soignées.

** Il y a des ulcères qui sont dus à un traumatisme, mais, dans ces cas mêmes, il y a une lésion de la peau et des vaisseaux qui explique la formation de l'ulcère, tels sont les ulcères variqueux.

** Certains virus appliqués sur une plaie y déterminent un état particulier qui est l'état ulcéreux. V. SYPHILIS, MORSURES.

** Les cancers donnent souvent lieu à des

ulcères par le fait de leur accroissement et de leur ramollissement.

* * Toutes les ulcérations procèdent d'un travail inflammatoire, qu'il y ait inflammation ulcéralive (Dupuytren), gangrène moléculaire (Vidal, de Cassis) ou inflammation simple, on voit toujours un abcès, une phlyctène, une plaque gangréneuse ou une pustule avant la production d'un ulcère, ou bien les bords d'une plaie s'agrandissent, laissent suinter une sérosité louche, quelquefois fétide, et le fond prend une teinte grisâtre.

* * Tous les ulcères, au début, sont caractérisés par une solution de continuité irrégulière, à fond grisâtre, qui laisse suinter une sanie puriforme et qui n'est pas recouvert de bourgeons charnus.

* * C'est le défaut de soin et de précaution qui entretient la plupart des ulcères même spécifiques.

* * Les ulcères se compliquent : 1° de *phagédénisme* (V. CHANCRE), c'est-à-dire d'extension de la solution de continuité, en largeur et en profondeur, avec suppuration sanieuse abondante et fétide; 2° de *fungosités*, c'est-à-dire l'infiltration, des bourgeons charnus qui végètent et se développent rapidement en donnant une suppuration abondante et des hémorrhagies; 3° de *callosités* dues à une induration de la peau sans doute sous l'influence de l'inflammation chronique de la peau (Boyer); 4° de *cutite*; 5° de l'éléphantiasis; 6° de *sclérose*; ce sont surtout les ulcères des jambes qui présentent ces deux complications; 7° de *vers de mouches*, seulement chez les individus qui ne se soignent pas et vivent dans la saleté.

* * Les ulcères non cancéreux ne causent d'engorgements ganglionnaires que quand ils sont enflammés ou irrités.

* * L'inflammation des ulcères est une poussée inflammatoire sur une partie atteinte d'inflammation chronique. Elle est caractérisée par des douleurs, de l'œdème, et elle cause des phlegmons et des angioleucites, des érysipèles et des cutites de voisinage.

* * Les ulcères atoniques sont dus à une altération de la santé générale, à un mauvais état des forces, et ils existent encore chez les individus atteints de quelque maladie aiguë septique grave avec fièvre.

* * Au point de vue thérapeutique on doit admettre que les ulcères sont dus à une cause locale ou à une cause générale.

* * Les ulcères de cause locale, simples, sont dus à une contusion, plaie ou brûlure sur une partie où la circulation se fait difficilement, ou à une inflammation chronique située profondément, et dans ces cas l'ulcère tend à se transformer en une fistule; telles sont les ulcérations scrofuleuses consécutives à des plaies

mal soignées, et les ulcérations consécutives à des maladies des os et du périoste. Les ulcères qui résultent de la rupture et de l'inflammation d'une varice sont des ulcères du même ordre. Les ulcères des jambes, des éléphantiasiques, sont aussi des ulcères dus à une cause locale.

* * Les ulcères dus à une cause générale sont les ulcères nés à la suite d'un épanchement de sang suivi d'inflammation et de gangrène de la peau, coïncidant avec un état général scorbutique; tels sont les ulcères scorbutiques.

* * Il y a des ulcères dus à des syphilitides, à des éruptions scrofuleuses. V. SYPHILIS, SCROFULE.

* * Les ulcères qui résultent de l'extension d'un chancre mou sont les ulcères dus à un virus qui a agi localement.

* * L'ulcère cancéreux et l'ulcère de l'esthiomène sont des ulcères spéciaux qui représentent une phase de la maladie cancéreuse.

* * Les ulcères de Mozambique, les ulcères des boutons d'Alep et de Biskra sont des ulcères simples ou syphilitiques chez des malades qui sont dans des conditions hygiéniques défavorables, conditions dans lesquelles la chaleur du climat, la poussière et la saleté sont un inconvénient contre lequel on ne peut se prémunir.

* * Les ulcères longtemps restés stationnaires, quel que soit leur siège, peuvent guérir après une inflammation violente. Ce n'est pas là le fait d'une dérivation. La guérison est due à une inflammation longtemps cherchée au moyen de topiques et que l'on produit sans le vouloir ou sans le savoir, et qui est plus complète que toutes celles que l'on avait tenté de provoquer. Un érysipèle, un phlegmon, détruisent une ulcération mieux que les topiques irritants: le seul qui se rapproche de l'action topique de ces inflammations est le vésicatoire.

* * Chez les individus qui portent des ulcères depuis longtemps, la suppuration est presque devenue une fonction, on ne la supprime pas impunément. Il y a des pneumonies graves, des congestions, des diarrhées chroniques qui n'ont pas d'autre cause que la suppression brusque d'un ulcère.

* * Les ulcères récidivent ou se reproduisent dans un point voisin. Les ulcères en voie de cicatrisation sont exposés à de nombreuses rechutes aux moindres excès, ou défaut de soin.

Thérapeutique. — Tous les ulcères de cause locale doivent être traités par une médication locale.

Ceux qui sont dus à une inflammation chronique locale ne réclament en fait de traitement général que des purgatifs légers et des tisanes amères.

Les ulcères liés à la diathèse scorbutique réclament le traitement général antiscorbutique, le régime tonique, les alcalins, le quinquina et l'habitation dans un lieu sec (V. SCORBUT), le traitement local des ulcères et des topiques appropriés.

Les ulcères liés à la diathèse scrofuleuse récla-

ment le traitement général antiscrofuleux (V. SCROFULE) et des topiques appropriés.

Les ulcères liés à la syphilis réclament le traitement général de la syphilis et des topiques spéciaux unis au traitement local de l'ulcère.

Les ulcères cancéreux exigent le traitement du cancer.

Le traitement local d'un ulcère comporte deux indications principales : atténuer les phénomènes inflammatoires du début et favoriser la cicatrisation.

Pour atteindre le premier but, les cataplasmes de farine de graine de lin, ou mieux les cataplasmes de féculé, sont les meilleurs moyens. Les bains ou les lotions avec l'eau de guimauve, l'eau additionnée de moitié d'eau-de-vie camphrée, tous les jours, sont d'un bon usage pour les ulcères liés à une cause spécifique. On emploie quelquefois à la place de ces liquides d'autres topiques.

Lorsque l'ulcère commence à bourgeonner et à donner du pus louable, on panse avec les onguents, les emplâtres, les pommades ou les cérats. Ils ont pour but de faire cicatriser la plaie.

Lorsqu'on peut faire la compression, elle est toujours plus avantageuse que tous les topiques généralement en usage.

Pendant la période de cicatrisation des ulcères, on traite comme les plaies simples en voie de cicatrisation. V. PLAIES.

Les malades doivent observer le repos absolu en gardant une position qui favorise la circulation, et ils devront éviter les refroidissements, les excès, car toute altération de la sauté aggrave l'état local.

Lorsque les ulcères s'enflamment, on revient à l'application des cataplasmes de féculé. On applique quelquefois avec succès un vésicatoire sur l'ulcère. (Thémison). Les badigeonnages avec la teinture d'iode sont moins douloureux et produisent presque autant d'effet. Les lotions avec l'eau et l'eau-de-vie camphrée sont bonnes. Il en est de même des lotions avec le chlorate de potasse. Ces derniers moyens permettent en même temps l'usage des cataplasmes. Le même traitement sera employé s'il y a une cutite. Les mouchetures autour de l'ulcère sont parfois utiles. Les érysipèles et les phlegmons seront traités par les moyens appropriés. V. CUTITE, ANGIOLEUCITE.

Les ulcères à bords calleux peuvent être traités par les mêmes moyens. La cautérisation au fer rouge n'est pas utile.

La compression est le meilleur traitement à employer contre les fongosités exubérantes qui se montrent sur les ulcères ; on comprimera avec une plaque de plomb (Hippocrate) ou avec des bandelettes de diachylon (Baynton).

Si la partie située au-dessous de l'ulcère devient le siège d'une altération éléphantiasique, comme on le voit aux pieds, par exemple, on fera une compression régulière et continue. Les vers qui existent quelquefois dans les ulcères seront enlevés, et des soins de propreté les empêcheront de reparaitre.

Les débris gangréneux qui se montrent dans les ulcères mal soignés exigent le pansement avec les désinfectants.

Lorsqu'un ulcère, qui a duré de longues années et qui existe chez un vieillard, vient de se cicatriser, purgez quotidiennement les malades, donnez-leur une tisane amère et faites-les suer par les boissons

et les préparations sudorifiques et les bains de vapeur, mais n'appliquez pas un vésicatoire permanent. Si habituée que soit l'économie à supprimer, on doit et l'on peut toujours guérir les ulcères les plus anciens avec les précautions indiquées.

FORMULAIRE.

Topiques pour les ulcères simples.*Solution d'acide phénique.*

Eau.	1 litre.
Acide phénique.	1 gramme.

Faites dissoudre.

Appliquer continuellement au moyen de compresses \boxplus . (Lemaire.)

Solution de coaltar saponiné.

Eau.	1 litre.
Teinture de coaltar saponiné.	25 grammes.

Méléz.

Appliquer au moyen de compresses \boxplus .

Pommade camphrée.

Camphre.	30 grammes.
Axonge.	120 id.
Teinture de benjoin.	6 id.

\boxplus (Bastelaer.)

Autre.

Axonge.	30 grammes.
Camphre.	40 id.

\boxplus (F.-V. Raspail.)

Digestif simple.

Térébenthine.	60 grammes.
Jaune d'œuf.	n° 2.
Huile blanche.	15 grammes.

Ce topique est une modification ou une simplification du digestif de Plenck et de Boerhaave \boxplus . (Hôp. de Paris.)

Digestif animé.

Digestif simple.	} à 40 grammes.
Syrax liquide.	

(Hôp. de Paris.)

Ou :

Digestif simple.	10 grammes.
Potasse caustique.	3 id.

\boxplus (Lisfranc.)

Pommade iodoforme.

Iodoforme.	2 à 4 grammes.
Cérat simple.	30 id.

\boxplus (Glower.)

Pour favoriser la cicatrisation des ulcères, de nombreux topiques ont été préconisés.

De tous les emplâtres et onguents divers, on n'a conservé que :

Onguent styrax.

Huile de noix.	375 grammes.
Colophane.	500 id.
Styrax liquide.	} à 250 id.
Résine élémi.	
Cire jaune.	

\boxplus (Anc. form.)

Emplâtre diapalmé.

Emplâtre simple.	1000	grammes.
Cire blanche.	64	id.
Sulfate de zinc.	32	id.

(Anc. form.)

L'emplâtre de l'abbé Doyen et l'onguent de Ricour, à base d'oxyde de plomb, — les baumes de Chiron, de Geneviève et de Lucatel, à base de térébenthine, — l'onguent de l'abbaye du Bec, à base de poix de Bourgogne, ne valent ni le digestif simple, ni le vésicatoire et la teinture d'iode en lotions. Toutes ces médications doivent tomber dans l'oubli; il en est de même de l'onguent du duc, à base de fleur de soufre. Toutes les fois que le pansement avec les bandelettes de diachylon peut être fait, ce moyen est supérieur à tous les autres.

Topiques pour les ulcères scrofuleux.

On emploie, comme pour les ulcères simples, les pommades et les digestifs; ils sont plus efficaces dans les cas d'ulcères scrofuleux. V. plus haut.

Topique iodé.

Gelée d'amidon.	200	grammes.
Teinture d'iode.	8	id.

(Caster.)

Pommade iodurée.

Axonge.	120	grammes.
Iode.	5	id.
Iodure de potassium.	15	id.

(Hôp. de Paris.)

Pommade iodée.

Iode.	1	gramme.
Axonge.	20	id.

(Bréra.)

Pommade à l'iodure de zinc.

Iodure de zinc.	5	grammes.
Axonge.	40	id.

(Ure.)

Solution d'iode rubéfiante.

Iode.	40	grammes.
Iodure de potassium.	10	id.
Eau distillée.	120	id.

(Hôp. de Paris.)

On peut ajouter à cette formule du laudanum. (Lemasson). V. LUPUS, ESTHIOMÈNE, RUPIA, ECTHYMA.

Topiques pour les ulcères scorbutiques.

On emploie la charpie imbibée de solutions :

Solution de chlorate de potasse.

Eau.	200	grammes.
Chlorate de potasse.	20	id.

(Nélaton.)

Solution de chlorure de soude.

Eau.	400	grammes.
Chlorure de soude.	2	id.

On emploie les mêmes topiques que pour les ulcérations scrofuleuses, les pommades iodées, mais plus faibles; les ulcères scorbutiques seront lavés tous les jours avec du vin aromatique ou de l'eau et de l'eau-

de-vie camphrée : trois parties d'eau pour une d'eau-de-vie camphrée.

Topiques pour les ulcères syphilitiques.

Topique de miel égyptiac.

Miel.	4½	grammes.
Vinaigre.	22	id.
Verdet ou acétate de cuivre.	16	id.

Faites évaporer en consistance de miel.

(Ancien formulaire.)

Pommade de Cirillo.

Miel égyptiac.	40	grammes.
Eau.	80	id.

Solution de guaco.

Alcoolé de guaco.	40 à 15	grammes.
Eau.	30	id.

(Hôp. du Midi.)

Solution de tan.

Tan.	40	grammes.
Eau.	100	id.

(Hôp. du Midi.)

Solution de chlorate de potasse.

V. plus haut.

Ces trois topiques sont appliqués au moyen de charpie imbibée des liquides.

Contre les ulcères syphilitiques douloureux, on a donné :

Pommade cyanurée.

Acide cyanhydrique médicinal.	4	gramme.
Cérat.	60	id.

(Biett.)

On donne encore :

Pommade au calomel.

Calomel à la vapeur.	4	gramme.
Axonge.	20	id.

(Hôp. de Paris.)

Autre.

Axonge.	30	grammes.
Précipité blanc.	} à 4	id.
Calomel.		

(Velpeau.)

Pommade mercurielle.

Protoiodure d'hydrargyre.	4	gramme.
Cérat.	20	grammes.

(Ricord.)

V. SYPHILIS, RUPIA, ECTHYMA, ESTHIOMÈNE.

Topiques pour les ulcères virulents.

Pommade au sublimé.

Axonge.	30	grammes.
Sublimé.	4	id.

(Hôp. Saint-Louis.)

Lotions de perchlorure de fer.

Eau distillée.	2½	grammes.
Perchlorure de fer à 30°.	12	id.
Acide citrique.	4	id.

Lotions avec l'ammoniaque, l'alcool pur, le jus

de citrons. Voy., pour les autres formules, CHANCRE.

Lotions.

Eau 100 grammes.
Tartrate ferrico-potassique 10 id.

(Ricord.)

Solution de Burnett, employée à l'aide de compreses. V. CANCER.

Topiques pour les ulcères cancéreux.

V. CANCER.

Topiques caustiques pour modifier les ulcères anciens.

On emploie plus souvent que le vésicatoire les topiques suivants :

Perchlorure de fer à 30°, dont on se sert en touchant l'ulcère avec un pinceau ☐.

Teinture d'iode pure, dont on se sert en touchant les parties malades avec un pinceau ☒.

Teinture d'iode iodurée.

Iode } à 10 grammes.
Iodure de potassium }
Eau 20 id.

☒☒ (Hôp. de Paris.)

Eau antiputride de Beaufort.

Acide sulfurique à 66° 33 grammes.
Eau 500 id. ☐

Alun en poudre, dont on se sert pour saupoudrer l'ulcère ☐.

Baume de Metz.

Huile d'olive } à 120 grammes.
Huile de lin }
Terébinthine 60 id.
Huile volatile de genièvre 15 id.
Dentocarbonate de cuivre 12 id.
Aloès socotrin 8 id.
Sulfate de zinc 6 id.
Huile volatile de girofle 4 id.

☐ (Feuillet.)

Pour les caustiques au sublimé, au bioxyde de mercure, au nitrate acide de mercure, utiles dans les cas d'ulcères syphilitiques. V. SYPHILIS, CHANCRE, et plus haut TOPIQUES POUR LES ULCÈRES SYPHILITIQUES.

Quel que soit le topique employé, il faut recouvrir l'ulcère de cataplasmes, après que l'on a appliqué les mélanges.

Topiques contre les ulcères douloureux.

Sur les ulcères douloureux, on applique les topiques calmants au moment où les douleurs sont vives.

Digestif opiacé.

Digestif simple 100 grammes.
Laudanum 10 id.

☒ (Hôp. de Paris.)

Cérat opiacé.

Opium brut 50 centigrammes.
Jaune d'œuf 40 grammes.
Cérat de Galien 30 id.

☒ (Lagneau.)

Topiques désinfectants.

On emploie les solutions suivantes à l'aide de charpie imbibée des liquides :

Solution de chlorure de soude

(Eau chlorurée).

Chlorure de soude 100 grammes.
Eau 400 id.

Solution d'alcool camphré.

Eau 2 parties.
Alcool camphré 1 id.

Permanganate de potasse.

Eau 100 grammes.
Permanganate de potasse 4 à 10 id.

☒ (Reveil.)

Eau de créosote.

Créosote 1 gramme.
Eau 100 id.

(Codex.)

Les cataplasmes au coaltar (Corne et Deneaux), les sachets de poudre de charbon et autres moyens vantés ne valent pas les solutions précédentes ni la solution de Burnett. V. DÉSINFECTANTS.

Ulcères des jambes. La partie inférieure des jambes est le siège fréquent d'un grand nombre d'ulcères.

** Les ulcères de jambes sont dans la plupart des cas dus à des varices enflammées et ulcérées ou à des varices rompues par un coup ou une blessure. V. VARICES.

** Les ulcérations peuvent être dues à l'érosion de la cicatrice d'un ancien eczéma avec amincissement de la peau, à des abcès sous-cutanés, à des épanchements de sang scorbutiques, à des gommes syphilitiques ou scrofuleuses, à des périostites suppurées, enfin à des bulles de rupia ou d'ecthyma. Le bouton d'Alep et de Biskra ulcérés, l'ulcère de Mozambique, sont des ulcérations qui atteignent les jambes des indigènes des pays intertropicaux et les étrangers qui habitent ces climats. V. BOUTON D'ALEP ET DE BISKRA, ULCÈRE DE MOZAMBIQUE.

** Les ulcères qui n'intéressent que la peau sont les ulcères variqueux, les ulcères scrofuleux et scorbutiques. Ils s'agrandissent en largeur et en profondeur. Dans le premier cas la peau de la jambe peut être entièrement détruite. Dans le second cas les os sont découverts; ils s'hypertrophient et suppurent. Quoique la Société des chirurgiens de Londres doute de la possibilité de la dégénérescence fibro-plastique consécutive à un ulcère, il y a quelques cas où un cancer s'est développé sur un vieil ulcère (Broca).

** Toutes les complications des ulcères, en général, se montrent autour des ulcères des jambes, surtout les cutites, les indurations de la peau, quelquefois des gangrènes étendues, surtout dans les cas d'ulcères variqueux.

****** Le diagnostic des ulcères de la jambe repose sur l'état de l'ulcère, et sur l'état général des malades.

Lorsqu'un membre est couvert de varices, lorsque l'ulcère a été produit après une plaie qui a donné lieu à une hémorrhagie abondante, ou lorsque une tumeur inflammatoire s'est montrée sur un paquet variqueux et a été suivie de la formation d'un ulcère, on diagnostiquera un ulcère variqueux.

****** Lorsque chez un sujet scrofuleux on trouve une petite ulcération consécutive à une blessure ancienne ou récente, suivie de gangrène limitée de la peau, ou lorsqu'une bulle de rupia ou d'ecthyma a duré un certain temps, il s'agit d'un ulcère scrofuleux.

***** Lorsque chez un sujet syphilitique une gomme, un bulbe de rupia ou d'ecthyma, ont existé, l'ulcère est dit ulcère syphilitique. Lorsque le malade présente des accidents secondaires ou tertiaires de la syphilis, et qu'alors une ulcération se développe sur une plaie, l'ulcère est encore une lésion que l'on peut rattacher à la syphilis.

****** L'absence de dénudation des os et de suppuration franche fait reconnaître un ulcère récent des plaies simples ou des plaies se transformant en trajets fistuleux, la durée de l'ulcération quand on trouve des os à nu permet de reconnaître qu'il s'agit de dénudation consécutive des os par une lésion et non d'une plaie.

Thérapeutique. — On doit toujours chercher à guérir les ulcérations des jambes.

Les ulcères des jambes dus à des varices seront traités par la compression. S'il y a une hémorrhagie, une plaque d'amadou sera placée sur la plaie; une bande roulée, serrée, environnera le membre depuis lesorteils jusqu'au-dessous du genou. Les malades seront tenus au lit, la jambe élevée sur un coussin. Lorsque l'hémorrhagie est arrêtée, on panse avec des cataplasmes ou avec de la charpie trempée dans l'eau chlorurée ou l'eau et l'eau-de-vie camphrée, que l'on recouvre de cataplasmes.

Lorsque l'ulcère est détergé, c'est-à-dire lorsque des bourgeons charnus apparaissent, on panse avec les bandelettes de diachylon et l'on applique par dessus le membre une bande roulée. On renouvelle le pansement tous les quatre jours (Baynton, Velpeau, Ph. Boyer). V. BANDELETTES (PANSEMENT AVEC LES).

Lorsque la cicatrisation commence à se faire, s'il y a des bourgeons charnus exubérants, on les cautérise avec le crayon de nitrate d'argent.

Comme les ulcères variqueux négligés sont les seuls qui se compliquent d'accidents, toutes les fois qu'un ulcère variqueux sera compliqué, on se donnera pour but de le ramener à un état voisin de l'état primitif avant la complication. Pour cela rien n'est meilleur que le repos, l'élévation du membre sur un plan incliné et les cataplasmes en permanence. S'il y a irritation de la peau, on emploiera de préférence les cataplasmes de fécule. Si les bandelettes appliquées trop tôt causaient de vives démangeai-

sons, on suspendrait leur application et l'on reviendrait aux cataplasmes.

Lorsque les bandelettes sont bien appliquées et quand l'ulcère commence à se cicatriser, on peut permettre aux malades de se lever et de marcher; mais il vaut mieux qu'ils gardent le repos; la guérison sera plus prompte.

Les ulcères consécutifs à des plaies chez des scrofuleux et des syphilitiques ou des scorbutiques, seront traités comme les ulcères variqueux; mais si les ulcères sont peu disposés à se cicatriser, on aura recours à quelques-uns des topiques recommandés contre les ulcères (V. ULCÈRES). Si les ulcères, au contraire, sont la conséquence de syphilides, on placera les topiques appropriés. Mais, quel que soit le topique employé, il faudra toujours appliquer des cataplasmes par-dessus le topique.

Lorsque l'ulcère entre dans une période de suppuration de bonne nature, c'est-à-dire lorsque la cicatrisation commence, le pansement aux bandelettes est ce qu'il y a de meilleur à faire.

Les ulcères simples réclament le traitement général des plaies, les tisanes amères et les purgatifs. V. PLAIES.

Les ulcères diathésiques seront traités par les préparations appropriées au traitement de la diathèse. V. SCROFULE, SYPHILIS, SCORBUT.

Ulcère de Mozambique (PLAIE D'YÉMEN).

L'ulcère de Mozambique est un ulcère exotique, unique, non contagieux, indolent, à bords saillants et renversés, siégeant aux membres pelviens, ayant une grande tendance à dévorer les tissus en profondeur, à carier les os lorsqu'il envahit leur surface, et cet ulcère cause alors de vives douleurs et l'épuisement des malades.

D'une nature peu éloignée du pian, du bouton d'Alep et du bouton de Biskra ulcérés (V. ces mots), cet ulcère est comme eux sous la dépendance de conditions hygiéniques défavorables. La syphilis joue probablement un rôle dans sa production, peut-être les piqures de mouches en sont aussi une cause comme pour le pian (Swediaur). Cependant la prédilection de ces ulcères pour les jambes, leur existence isolée, doivent faire supposer que ces ulcères sont des lésions semblables aux ulcérations des vieillards et aux ulcères variqueux développés chez des individus en mauvais état.

****** L'ulcère de Mozambique cause la mort par épuisement après la propagation de l'ulcère dans une grande étendue en largeur et en profondeur. Les malades s'infiltrent et deviennent cachectiques.

Thérapeutique. — Le traitement tonique est le meilleur (Mazaé Azéma). Le traitement général anti-syphilitique a réussi quelquefois. Le traitement local doit consister en topiques caustiques, avec la teinture d'iode, le miel égyptiac (V. ULCÈRES); l'onguent de guaco :

Axonge 30 grammes.
Guaco 2 à 4 id.

a réussi quelquefois (Mazaé Azéma).

On cautérise avec avantage l'ulcère, soit à l'aide

de l'acide sulfurique, soit à l'aide du caustique sulfosafranique (V. CAUSTIQUES), et lorsque la cicatrisation commence à se manifester, on saupoudre la plaie avec de l'alun.

Lorsque l'ulcère de Mozambique a dénudé et carié les os, l'amputation est indiquée.

Ulcères papillaires des vieillards. Lorsqu'après un léger épaississement, la peau se recouvre de lamelles épidermiques, quand un point limité de ces lamelles forment une croûte qui persiste pendant longtemps, quand une sécrétion séro-purulente s'établit au-dessous de la croûte et la fait tomber, un ulcère rouge, un peu fongueux, apparaît, et cet état est désigné sous le nom d'ulcère papillaire des vieillards.

* * L'ulcère papillaire a son siège de prédilection à la face. Cette ulcération a été longtemps confondue avec les cancroïdes; on l'a appelée *noli me tangere*, mais cette ulcération s'agrandit sans que ses bords s'indurent et c'est là le caractère diagnostique qui la sépare des cancroïdes; il n'y a pas d'engorgements ganglionnaires, ce qui semble indiquer que l'ulcère papillaire n'a pas des rapports intimes avec le cancer, du reste l'ulcère ne récidive pas quand il a été entièrement détruit.

Thérapeutique. — Il ne faut pas enlever les ulcères papillaires avec le bistouri; la cautérisation avec la pâte arsenicale de frère Côme (Manec) est la meilleure pratique (Follin).

ULMAIRE OU REINE DES PRÉS. Plante de la famille des rosacées, dont les fleurs infu-



Fig. 578. — Ulmaire.

sées, 15 à 30 grammes par litre d'eau, sont vantées comme diurétiques ☐ et pouvant guérir les hydrosies ☐.

UPAS (UPAS TIEUTÉ). Poison venimeux formé avec du venin de crotale et du suc de strychnos, dont l'inoculation, *rapidement mor-*

telle, produit des accidents tétaniques promptement suivis de la mort.

URANOPLASTIE. V. VOILE DU PALAIS, STAPHYLORRHAPHIE, VOUTE PALATINE.

URÉE. Principe immédiat de l'urine, dont on a vanté les effets dans la néphrite albumineuse chronique, à la dose de 1 à 4 grammes par jour ☐.

URÉMIE. Ce que Wilson, Wœhler et Frerichs ont dit de la présence de l'urée dans le sang, c'est-à-dire de l'*urémie* et des phénomènes cérébraux occasionnés par ce mélange, s'explique également bien par une autre altération du sang (l'*anémie*) ou par une lésion matérielle de l'encéphale (*œdème du cerveau*) et l'on n'a pas démontré d'une façon péremptoire la présence d'un excès d'urée dans le sang.

* * L'urémie est une maladie encore à démontrer, dans laquelle la quantité normale et infinitésimale de l'urée dans le sang augmenterait dans des proportions considérables et donnerait lieu à du coma, de la paralysie, du délire, des hallucinations et de l'éclampsie. Ce serait une nosohémie secondaire en rapport avec l'absence d'élimination de l'urée par les urines dans l'atrophie et la destruction ou l'extirpation des reins, dans la néphrite albumineuse aiguë et chronique.

* * L'urémie ou ce qu'on appelle ainsi, peut-être à tort, coexiste presque toujours avec la néphrite albumineuse aiguë ou chronique, ou l'albuminurie de la grossesse sans lésion profonde de la glande rénale, mais il y a toujours en même temps de l'œdème partiel ou général, de l'anasarque et ce qu'on rapporte à l'urémie peut aussi bien s'expliquer par la suffusion séreuse de l'encéphale et de ses enveloppes.

* * L'urée à haute dose est un poison, 30 gr. empoisonnent un lapin en déterminant des phénomènes comateux et convulsifs, et c'est ce qui a fait penser que la non-excrétion naturelle de l'urée amenant sa rétention et sa concentration dans le sang, pouvait produire des phénomènes morbides analogues.

* * Les accidents de l'urémie ont été tour à tour attribués à la perte de l'albumine du sang, à la formation d'acide oxalique, à la présence du carbonate d'ammoniaque dans le sang exhalé par la respiration (Wœhler et Frerichs), enfin à la concentration de l'urée (Wilson), mais il n'y a rien de démontré que les propriétés toxiques de l'urée à haute dose, et sa présence en nature dans le sang n'a pas encore été bien constatée.

URÉTHRALGIE. L'uréthralgie est la névralgie de l'urèthre; elle existe après la blennorrhagie (Hunter, Vidal, de Cassis).

* * Elle se fait sentir au col de la vessie, au méat et plus rarement sur le trajet de l'urèthre.

* * Les uréthralgies existent dans les cas de

rétrécissement de l'urètre et dans les cas de calcul vésical.

* * L'absence de point douloureux dans l'urètre pendant le cathétérisme avec une bougie à boule indique que la douleur est névralgique et n'est pas due à une urétrite.

Thérapeutique. — Les vésicatoires au périnée (Hunter), les vésicatoires pansés avec 1 centigramme de chlorhydrate de morphine, sont utiles pour toutes les espèces d'urétralgie; les cautérisations de l'urètre avec le porte-caustique de Lallemand (Belhomme et Martin) ne sont pas innocentes.

Les frictions sur le périnée avec une pommade, avec 2 grammes d'extrait d'opium ou 4 grammes d'extrait de belladone, sont quelquefois utiles dans les urétralgies consécutives aux blennorrhagies.

La compression de la verge (Vidal de Cassis), avec des bandelettes de sparadrap de Vigo, est quelquefois utile pour les urétralgies consécutives aux blennorrhagies aiguës avec complications.

URÈTHRE (HYPERTROPHIE DE LA MUQUEUSE DE L'). Un cas a été observé où la muqueuse de l'urètre hypertrophiée formait un bourrelet circulaire autour du méat urinaire. On apercevait au centre d'un bourrelet rouge l'orifice par lequel s'échappait l'urine. Cette particularité a dû faire rejeter l'idée d'un polype.

Thérapeutique. — Le bourrelet circulaire a été enlevé avec l'écraseur linéaire après que le chirurgien a passé une érigne à travers la tumeur et lié sa base avec un fil. Une sonde à demeure a été ensuite placée dans la vessie (A. Guérin.)

URÈTHRE (LÉSIONS TRAUMATIQUES DE L'). Des plaies, des contusions et des fausses routes ont été observées sur l'urètre. Ces lésions entraînent des conséquences graves, une rétention d'urine, et plus tard des rétrécissements qui sont les plus rebelles au traitement, et enfin des fistules urinaires. V. CATHÉTÉRISME, CONTUSION.

I. Urètre (PLAIES DE L'). Les plaies de l'urètre produites de dehors en dedans sont dues à des corps extérieurs qui contusionnent ou coupent l'urètre transversalement ou longitudinalement. Elles donnent lieu à une hémorragie quelquefois abondante. Les plaies régulières guérissent sans accidents et sans complications; l'urétrite traumatique est rare. L'infiltration urinaire n'existe que quand il y a une plaie de la région prostatique de l'urètre.

Thérapeutique. — On traitera ces plaies comme les plaies simples. S'il y a une hémorragie, on environnera la plaie de compresses d'eau glacée. On passera une sonde de gomme dans la vessie. Ce n'est point difficile dans les cas de plaie régulière et petite, et on la laissera à demeure pendant trois jours. S'il y a un épanchement sanguin, on placera sur la plaie des cataplasmes froids, arrosés d'eau blanche. Si la plaie est irrégulière, on se comportera comme pour les déchirures de l'urètre.

II. Urètre (CONTUSION DE L'). V. CONTUSION.

III. Urètre (DÉCHIRURES DE L'). Les déchirures de l'urètre peuvent être profondes, avec intégrité de la peau ou avec plaie contuse du tégument. Les fausses routes sont des plaies contuses produites de dedans en dehors, et elles ont le même effet que les contusions et les déchirures produites par un coup ou une chute (V. CATHÉTÉRISME [ACCIDENTS DU]). Il se produit quelquefois des déchirures de l'urètre en arrière des rétrécissements. V. RÉTRÉCISSEMENTS DE L'URÈTHRE ET INFILTRATION D'URINE.

* * Les plaies contuses de l'urètre peuvent porter sur la totalité du calibre de l'urètre qui est alors divisé longitudinalement et quelquefois transversalement. Elles s'accompagnent d'hémorragies moins abondantes que dans les plaies régulières par instruments tranchants; mais il y a des épanchements sanguins autour de la plaie qui produisent rapidement la rétention d'urine.

* * L'infiltration urinaire est la conséquence habituelle des déchirures de l'urètre occupant la portion membraneuse de ce canal.

* * On reconnaît les déchirures de l'urètre, à la sortie de l'urine par la plaie au moment de la miction et lorsqu'il n'y a pas de plaie par l'hémorragie par l'urètre en dehors des moments où le malade urine.

* * Les fausses routes se reconnaissent à un écoulement sanguin immédiatement après le cathétérisme, à une déviation de la sonde et à une sensation de déchirure lorsqu'on explore l'urètre. V. CATHÉTÉRISME (ACCIDENTS DU).

Thérapeutique. — Lorsqu'il y a une déchirure de l'urètre, sans plaie extérieure, on sondera le malade avec une sonde molle, munie d'un mandrin. Les sondes à grande courbure sont bonnes. Si l'on se sent arrêté par une déchirure, on sondera par des procédés variables et avec des sondes de courbures différentes (V. CATHÉTÉRISME); on sondera avec lenteur et l'on s'arrangera de façon à faire suivre au bec de la sonde la partie de la paroi qui semble être intacte. Pour cela, on tire la sonde en haut ou on la fait presser en bas.

On placera des sangsues au périnée, on donnera des lavements opiacés ou l'on placera le malade dans un grand bain; on détruira les caillots sanguins qui existent dans l'urètre à l'aide de la sonde ou en pressant sur le canal d'arrière en avant.

Lorsque le cathétérisme est impossible et lorsqu'il y a une tumeur sanguine au périnée, on incise la tumeur et l'on tente de sonder. Une sonde à demeure peut souvent être placée après cette opération (Reybard). Si la sonde ne peut être placée, on aura recours à l'établissement de la boutonnière, comme lorsqu'il y a une plaie extérieure.

Lorsqu'une plaie extérieure existe, et quand il y a un écoulement d'urine par la plaie, il est encore indiqué de passer une sonde à demeure pendant trois jours, puis, les jours suivants, on fait uriner le ma-

lade avec la sonde à chaque besoin d'uriner. Si l'on ne peut passer une sonde, on pourra, en faisant uriner le malade, se guider sur le jet de l'urine pour aller à la recherche du bout postérieur de l'urèthre; puis une bougie étant introduite dans la vessie, une autre est passée dans l'urèthre, et l'on se sert de la bougie filiforme introduite par l'urèthre pour ramener dans le canal la bougie dont une partie est engagée dans la vessie; pour cela, on lie ensemble les deux extrémités des bougies qui passent par la plaie (Gosselin).

V. URÉTHROTOMIE.

Lorsque l'urine ne passe pas par la plaie, et lorsqu'il y a néanmoins rétrécissement, on peut faire la boutonnière périméale, inciser au devant de l'anus, comme pour la taille bilatérale, soit en grandissant une plaie, soit en faisant une incision en arrière de la plaie. V. URÉTHROTOMIE EXTERNE.

Si l'on est consulté plusieurs jours après que la plaie a eu lieu, si un rétrécissement ne peut être franchi, on peut, après avoir ponctionné la vessie, faire le cathétérisme, d'arrière en avant, avec une sonde métallique ou une sonde de gomme (Sédillot, Voilemier). La sonde arrivée dans la plaie sert à conduire une sonde dans la vessie, et l'on fait plus tard l'uréthrotomie externe. Si le canal est rendu libre, on y passe une sonde et l'on s'en sert pour conduire une sonde à demeure, passant à la fois dans l'urèthre et dans la vessie.

Pour sonder les malades atteints de fausses routes, on se sert d'une sonde droite si la fausse route est sur la partie antérieure, d'une sonde courbe si elle est sur la paroi postérieure. Les bougies tortillées (Leroy d'Étiolles) sont d'un bon usage s'il y a un rétrécissement.

On peut introduire une sonde à olive latérale qui s'engage dans la fausse route, et l'on passe, à côté de cette sonde, une bougie fine qui évite ainsi le rétrécissement (Ducamp); ou bien on introduit une sonde presque droite, à œil latéral; on pousse, et lorsque le bec de la sonde s'est engagé dans la fausse route, on passe dans la sonde une bougie munie d'un fil qui, traversant l'œil de la sonde, évite la fausse route (Mercier); on retire la sonde, ouverte du bout, qui a servi de conducteur.

En général, une bougie à boule, conduite par une main habile, suffit pour éviter les fausses routes, à moins qu'elles ne soient très-étendues et que la sonde ne soit engagée fort avant dans une fausse route formant un canal anormal. En tirant fortement sur la verge, pendant qu'on introduit les bougies, on évite les petites fausses routes. V. PROSTATE (HYPERTROPHIE DE LA).

URÈTHRE (RÉTRÉCISSEMENT DE L'). Les rétrécissements de l'urèthre sont dus à une modification de la structure de l'urèthre qui se transforme partiellement en tissu fibreux, soit après une inflammation de l'urèthre, soit après une plaie.

Il y a des rétrécissements qui sont dus à des tumeurs qui compriment le canal; enfin il y a des rétrécissements occasionnés par des obstructions de l'urèthre.

Le gonflement de l'urèthre pendant une blennorrhagie, le gonflement du col de la vessie pendant une cystite, causent un rétrécissement

inflammatoire qui passe avec l'inflammation.

V. URÉTHRITE, CYSTITE.

Il n'y a pas de rétrécissements spasmodiques vrais.

* * Les premiers rétrécissements sont des rétrécissements dits organiques que l'on divise ainsi : 1° rétrécissements proprement dits de l'urèthre; 2° rétrécissements cicatriciels ou traumatiques. Les seconds sont les rétrécissements consécutifs à une tumeur qui comprime l'urèthre, tels qu'un épanchement sanguin, une tumeur de la prostate, un cancer du rectum et des hémorroïdes. Les troisièmes sont des rétrécissements produits par des calculs et des corps étrangers qui oblitèrent l'urèthre (V. PROSTATE, CORPS ÉTRANGERS, POLYPES). Les rétrécissements spasmodiques (Hunter, Shaw, A. Cooper), ne sont pas des rétrécissements vrais.

* * Les rétrécissements organiques doivent être divisés cliniquement en rétrécissements d'origine inflammatoire et en rétrécissements d'origine traumatique.

* * Les rétrécissements d'origine inflammatoire siègent le plus souvent (Shaw) dans la portion spongieuse de l'urèthre, et rarement à la portion membraneuse. L'urèthre est altéré au-dessus et au-dessous du rétrécissement (Reybard, A. Guérin); les rétrécissements sont constitués par un anneau fibreux, par des plaques indurées, quelquefois par une valvule. Il y a des rétrécissements qui sont durs, d'autres qui sont élastiques.

* * Les rétrécissements, quatre-vingt-dix fois sur cent, sont la conséquence d'une blennorrhagie (Hunter, A. Cooper) et les injections caustiques, destinées à guérir les blennorrhagies (Simmons) sont une cause favorable à leur production (Ev. Home, Wilson).

* * Les blennorrhagies chroniques, les irritations de l'urèthre par une ulcération existent avec des rétrécissements (Hunter, Macilvain) et elles jouent un rôle dans leur production.

* * Les rétrécissements d'origine traumatique sont des anneaux ou brides cicatricielles généralement peu extensibles. Ils se forment rapidement du quarantième au soixantième jour après une plaie, et il en est qui se resserrent indéfiniment lorsqu'on cesse de les dilater.

* * Les rétrécissements de l'urèthre sont extrêmement rares chez les femmes. Il y en a pourtant quelques exemples (Demarquay).

* * La marche des rétrécissements d'origine inflammatoire est la suivante :

Les malades éprouvent quelques élancements dans l'urèthre; ils ne voient point complètement leur vessie, et il coule quelques gouttes d'urine après que le malade a fini d'uriner; le jet de l'urine est diminué, il est enroulé sur lui-même, forme une sorte de vrille. Si l'on sonde

à ce moment les malades, on ne peut introduire dans l'urèthre qu'une sonde du n° 10 ou 8, et l'on provoque une douleur dans le point où la sonde est arrêtée quelques instants avant de passer.

Tous les rétrécissements de l'urèthre passent d'abord par cette phase, puis tout à coup il y a rétention d'urine incomplète, les malades ne peuvent plus uriner que goutte à goutte, font des efforts violents pour uriner, efforts capables de leur donner des hernies (A. Cooper) et enfin il leur arrive de ne plus pouvoir uriner et d'avoir une rétention d'urine complète. Dans tous les cas il y a un élément spasmodique, une contracture de l'urèthre qui est due à une irritation de l'urèthre causée par les fatigues ou les excès, qui ont été la cause occasionnelle de la rétention d'urine.

* * Tous les rétrécissements de l'urèthre causent des accidents nombreux et graves.

* * Lorsque la vessie se vide mal et seulement après de grands efforts, il y a rétention d'urine, distension progressive de la vessie et une sorte d'incontinence d'urine. Alors les malades sont obligés d'uriner souvent, leur sommeil est interrompu par de fréquents besoins d'uriner.

* * Quand l'urine a séjourné habituellement dans la vessie pendant longtemps, un catarrhe vésical se produit, l'urine devient purulente et muco-purulente, des lésions consécutives des reins se montrent quelquefois, et sans compter les néphrites et les pyélo-néphrites, on trouve souvent une dilatation des uretères; mais pour cela il faut que le rétrécissement ait été déjà plusieurs fois suivi de rétention d'urine complète. C'est à la suite de ces accidents aussi que l'urèthre se dilate en arrière du rétrécissement.

* * Les fonctions génésiques sont troublées par les rétrécissements de l'urèthre, le sperme ne s'écoule qu'en bavant. Il y a quelquefois des pertes séminales et de l'impuissance.

* * La rétention d'urine avec tout son cortège de symptômes complique quelquefois les rétrécissements et elle peut se terminer par la rupture de l'urèthre en arrière du rétrécissement de façon à donner lieu à une infiltration urinaire ou à un abcès urinaire et à des fistules urinaires consécutives; elle peut se terminer encore par une cystite et une prostatite, et par les lésions des reins.

* * Dans quelques cas de rétrécissement il y a un écoulement uréthral sanguin ou muqueux, suite de déchirure de l'urèthre, au niveau du rétrécissement au moment où le malade fait des efforts énergiques pour uriner. On voit quelquefois des hémorrhoides survenir par suite des mêmes efforts.

* * Des congestions, des palpitations, des maux d'estomac mal caractérisés, l'hypochon-

drie quelquefois, sont les symptômes généraux occasionnés par les rétrécissements de l'urèthre.

* * On reconnaît un rétrécissement organique ou traumatique aux troubles de la miction qui s'effectue incomplètement, mais le cathétérisme est indispensable pour formuler un diagnostic précis. D'ailleurs l'origine du mal, une blennorrhagie, un traumatisme, indiquent si l'on a affaire à un rétrécissement traumatique ou d'origine inflammatoire.

Un stilet métallique à boule (B. Bell) ou une bougie à boule sont introduits dans l'urèthre; ils sont arrêtés au niveau du rétrécissement. On force un peu de façon à faire pénétrer la boule dans le rétrécissement, une secousse à lieu et l'instrument passe; si l'on retire la bougie elle est arrêtée. Ce signe est pathognomonique, mais il ne permet que de reconnaître les rétrécissements annulaires. Lorsque la partie coarctée de l'urèthre est très-étendue on se sert de la bougie à empreinte de Ducamp. C'est une bougie conique graduée en centimètres, sur la pointe de laquelle on applique de la cire commune ou un mélange de cire et de poix. On introduit la bougie ainsi préparée et graissée préalablement. On la pousse dans le rétrécissement et on la laisse deux minutes en place, après quoi on la retire avec lenteur. Lorsque le rétrécissement est à l'origine du bulbe, la sonde à empreinte est un moyen d'exploration infidèle. Le rétrécissement normal au collet du bulbe peut en imposer pour un rétrécissement, mais dans ce cas l'existence de troubles de la miction éclaireraient le chirurgien.

* * Les rétrécissements fibreux étendus qui existent sur la portion spongieuse de l'urèthre peuvent se révéler à l'extérieur par une dureté sur le trajet du canal.

* * Quand un malade présente les signes d'un rétrécissement, et quand on peut arriver jusque sous le pubis avec une sonde d'argent, il est certain qu'il s'agit d'une lésion de la prostate et non d'un rétrécissement.

* * Toutes les fois que les malades qui ont une rétention d'urine peuvent être sondés avec une grosse sonde, après que l'on n'a pu réussir avec une petite, et quand le toucher rectal n'indique aucune tuméfaction de la prostate, il y a une contracture du col de la vessie et non un rétrécissement.

Thérapeutique. — Rétrécissements inflammatoires. Les rétrécissements dus à la tuméfaction de la muqueuse uréthrale doivent être traités par le cathétérisme, à l'aide d'une sonde de gomme, graissée avec la pommade :

Axonge 40 grammes.
Belladone ou laudanum 1 id.

et l'on appliquera le traitement de l'urétrite. Le ca-

thétérisme, dans ces cas, ne présente pas de difficultés.

Rétrécissements organiques. — Au point de vue du traitement, on les divise en rétrécissements peu étroits et très-étroits.

Rétrécissements peu étroits. — Les rétrécissements non compliqués de rétention d'urine seront traités par la dilatation progressive. Une bougie à bout olivaire, du n° 4, 6, 7 ou 8 de la filière Charrière, sera introduite de la manière suivante. La verge étant tenue avec le pouce et l'indicateur de la main gauche, la bougie sera introduite lentement, et le chirurgien lui fera exécuter un mouvement de vrille. Lorsqu'il se sentira arrêté, il ralentira les pressions, de façon à ne point provoquer de spasme de l'urèthre. Lorsqu'il aura passé, il laissera la bougie vingt-quatre heures en place; l'urine passera autour de la sonde. On donnera au malade un grand bain.

Le lendemain, le chirurgien placera une bougie de deux numéros au-dessus de la première, par le même procédé que précédemment, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au n° 18, puis on placera la même sonde plusieurs jours de suite. Lorsqu'elle sera libre dans l'urèthre, on aura recours aux sondes de Beniquie, pour faire la dilatation brusque, progressive. On introduit, tous les jours une fois, ou tous les jours matin et soir, les cathéters, depuis le n° 33 de Béniqué jusqu'à 48, en progressant de deux numéros à la fois. Les sondes successivement placées resteront huit minutes en place; le lendemain, on commencera la dilatation par trois numéros au-dessous du dernier dont on s'est servi la veille. Si l'on atteint le n° 50, le malade est guéri. On lui prescrit de se passer lui-même une bougie du n° 18 à 16, tous les jours, matin et soir, pendant un quart d'heure. Il est bon que le malade ne fasse ni excès de coit, ni excès de table, ni excès de marche. Ce traitement est un traitement palliatif qui n'a aucun danger. Lorsqu'il est bien appliqué, c'est la meilleure de toutes les pratiques.

L'incident un peu sérieux de ce traitement est la fièvre uréthrale, qui se montre lorsque l'urèthre est dilaté avec force. On prévient cette complication en passant des bougies fines, en donnant des bains fréquents aux malades et en environnant la verge et le périnée de cataplasmes. S'il y a des ulcérations de l'urèthre, on enduira les bougies de pommades, additionnées d'extract de belladone. Contre la fièvre uréthrale, on administrera le traitement approprié.

V. INFECTION URINAIRE, FIÈVRE URÉTHRALE.

Le traitement préventif des accidents des rétrécissements consiste dans l'usage de tisanes diurétiques, de grands bains et des eaux minérales, comme celles que l'on emploie pour la blennorrhagie chronique et la cystite chronique.

Le traitement des rétrécissements par ulcération (Hunter), c'est-à-dire au moyen de sondes à demeure, qui, pressant sans cesse le rétrécissement, l'ulcèrent, est un moyen qui ne vaut pas la dilatation progressive.

La dilatation forcée des rétrécissements de l'urèthre avec le dilatateur de Perrève, avec les sondes métalliques de Mayor, sont des procédés dangereux; ils occasionnent des déchirures de l'urèthre et des phlegmons de la verge. La dilatation avec une sonde en vrille (Dieulafoy) est passible des mêmes reproches.

La cautérisation du rétrécissement d'avant en arrière (Viseman, Roncalli, Hunter), avec une sonde terminée par une boule contenant du nitrate d'argent, ou mieux avec un porte-caustique de Lallemand, ou la cautérisation d'arrière en avant (Leroy d'Etiolles), est aujourd'hui abandonnée à juste titre. Cautériser le point rétréci du canal est toujours une manœuvre difficile, et la cicatrice du rétrécissement doit toujours reproduire un rétrécissement.

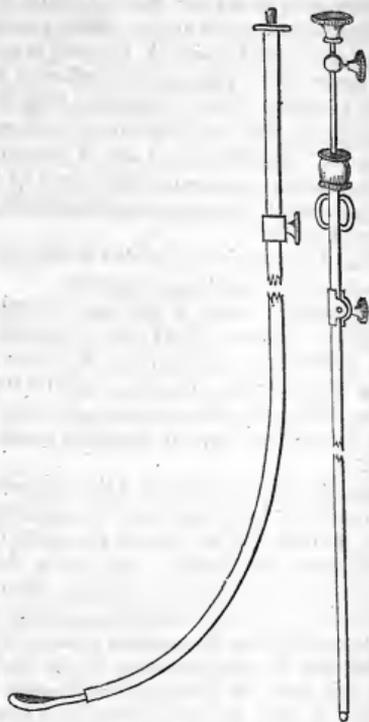


Fig. 579. — Porte-caustique de Lallemand.

Déjà A. Cooper avait dit que la cautérisation ne pouvait être bonne que pour détruire un rétrécissement en arrière duquel se trouve une fistule périméale, et Delpech proscrivait la cautérisation pour les cas où le rétrécissement était trop large.

La cautérisation avec la potasse caustique (Watheley), pratiquée comme la cautérisation avec le nitrate d'argent, est passible des mêmes critiques. On peut employer ce caustique sous forme pulvérulente, lui substituer l'alun et le porter sur le rétrécissement avec une bougie de cire conique (Roux).

Si quelque chirurgien voulait tenter encore ces moyens, il devrait ne cautériser que quand un certain degré de dilatation aurait été obtenu.

Rétrécissements très-étroits. — Lorsque le rétrécissement est très-étroit, on sondera le malade avec une bougie filiforme. Une bougie de balcine (Phillips, Guillon), à bout olivaire, est ce qu'il y a de mieux, mais on doit la pousser avec beaucoup de précautions. Si la bougie est trop serrée, on introduira à côté d'elle une bougie métallique et l'on forcera (Ducamp).

On peut tenter d'introduire successivement des bougies coniques de plus en plus grosses, qu'on sub-

stitue les unes aux autres, jusqu'à ce que l'on pénètre avec une bougie assez volumineuse un peu profondément, puis on a recours ensuite à une petite bougie qui alors passe jusque dans la vessie (Mercier).

Lorsqu'une bougie a été introduite ainsi dans la vessie, elle est très-serrée, et quelquefois elle ne laisse pas écouler immédiatement l'urine, on est alors obligé de recourir à la ponction vésicale (Nélaton, Phillips); mais on peut souvent introduire, après avoir laissé la bougie en place, une petite sonde filiforme. Dans un bon nombre de cas cependant, les malades urinent autour de la sonde. On prescrit au malade le repos absolu. Après avoir fait administrer un grand bain, on donne un demi-lavement avec dix gouttes de laudanum.

Lorsqu'une bougie introduit avec grand peine dans la vessie est serrée par le rétrécissement, on peut agir de même. Dans quelques cas, on a pu glisser sur une bougie une sonde ouverte du bout (Desault, Maisonneuve), et en retirant la bougie, on laisse la sonde libre et l'urine s'écoule.

Pour passer la sonde, on attache à l'extrémité de la bougie un fil, on engage celui-ci dans la sonde ouverte du bout qui glisse ainsi sur le fil et la bougie jusque dans la vessie.

On peut se servir d'une bougie filiforme, à extrémité terminée en pas de vis. On introduit la bougie, lorsqu'elle est parvenue dans la vessie, on fixe sur son pas de vis une sonde qui se visse sur la bougie; on pousse, la bougie se pelotonne dans la vessie, la sonde arrive dans la vessie et le malade urine; on retire la sonde, et la bougie revient dans l'urèthre, où elle reste en place; on recommence si la rétention d'urine continue (Phillips).

Dans les cathétérismes difficiles, on réussit, soit en sondant le malade debout (Phillips), soit en engageant les malades à pousser comme s'ils voulaient uriner, soit en tirant sur la verge et en la faisant monter, pour ainsi dire, sur la sonde ou la bougie.

En principe, le cathétérisme avec la sonde de baleine est toujours possible, mais il faut employer beaucoup de temps et de précaution, quatre heures s'il le faut. Une main habile qui sonde l'urèthre peut y manœuvrer longtemps sans faire de dégâts. Les douleurs éprouvées par le malade, la résistance sentie, guident le chirurgien. Lorsqu'après avoir développé une certaine force, le chirurgien n'a pas fait éprouver de douleur aux malades, et lorsqu'il sent la sonde serrée, il est certain que la bougie est dans le rétrécissement et il peut pousser.

S'il y a rétention d'urine, les applications de sangsues au périnée, les cataplasmes froids sur le ventre et les cuisses, un grand bain, favorisent le cathétérisme, en diminuant le spasme causé par la rétention d'urine.

En général, une bougie engagée dans un rétrécissement où elle est serrée, peut passer dans la vessie après deux heures de séjour dans le point rétréci.

Lorsque, par suite de fausses routes, le cathétérisme est impossible :

On aura recours au traitement de la rétention d'urine complète, tel que la ponction de la vessie, et dans ces cas, on pourra tenter le cathétérisme rétrograde.

Pour les cas de rétrécissements dits infranchissables,

ou a proposé des injections forcées (Amussat). Ce procédé est dangereux et abandonné aujourd'hui. Son seul avantage serait peut-être de dilater un peu le rétrécissement et de faciliter le passage des sondes.

La ponction du rétrécissement a été faite avec un trocart (Chopart), une sonde s'armant d'une tige carrée et tranchante (Robert), un trocart explorateur (Rizzoli), une sorte de sonde tarière, armée d'une lame à scarifier (Uyterhoven). On a perforé aussi l'obstacle avec un morceau de potasse caustique enfoncé dans une boule de cire, fixée au bout d'une bougie conique (Langston, Parker), ou encore avec le galvano-cautére (Middeldorpf). Ce dernier moyen est la plus mauvaise de toutes les cautérisations. Pour que ce traitement puisse être appliqué, le rétrécissement ne doit pas être situé au-dessous des deux tiers antérieurs de l'urèthre. Il faut que pendant les efforts du malade pour uriner, on sente l'urèthre distendu en arrière du rétrécissement. Les rétrécissements annulaires, consécutifs à un traumatisme, sont les seuls que l'on puisse traiter par ces procédés.

Dans les cas où le rétrécissement est excentrique, on peut se servir, pour y pénétrer, d'une bougie torfilée (Leroy d'Étiolles), ou d'une sonde ouverte du bout, dans laquelle on engage plusieurs stylets métalliques ou bougies de baleine, et, par des tâtonnements successifs, on arrive sur le rétrécissement (Ducamp, Mercier).

Voici comment procédait Ducamp.

Lorsqu'il s'agissait de rétrécissements situés dans l'axe même de l'urèthre, une sonde n° 16, à bout un peu olivaire et percée du bout, était poussée jusqu'au rétrécissement; un stylet à boule, introduit dans cette sonde tombait presque à coup sûr dans le rétrécissement.

Lorsqu'il s'agissait de rétrécissements dont l'ouverture était située près des parois, la sonde percée du bout portait un renflement latéral.

L'avantage du procédé de Ducamp est de dilater l'urèthre en avant du rétrécissement et de prévenir les fausses routes. Pour les rétrécissements cicatriciels, ce moyen peut rendre de grands services.

УРЕТРОТОМІЯ. — Les rétrécissements de l'urèthre ont été traités par l'uréthrotomie interne ou externe.

A. *Uréthrotomie interne.* — L'uréthrotomie interne comporte les incisions superficielles, les incisions profondes et l'ablation du rétrécissement.

Les incisions (Amussat, Arnolt, Stafford), les incisions profondes (Reybard), la section complète du rétrécissement (Maisonneuve, Sédillot), ont été tentées. On a même enlevé le rétrécissement avec une sorte d'emporte-pièce constitué par deux cupules à bords tranchants. Introduites séparément dans l'urèthre, une passant en arrière du rétrécissement, l'autre restant en avant, et en les rapprochant, elles coupent les parties rétrécies (Procédé supposé de Heurteletoup). Arnolt et Leroy d'Étiolles avaient déjà tenté d'enlever des rétrécissements avec des emporte-pièces.

Les incisions superficielles se font avec l'uréthrotome de Reybard, celui de Civiale, celui de Charrière; mais on a renoncé aujourd'hui aux incisions simples; on fait des incisions plus profondes avec des instruments qui coupent d'avant en arrière et d'arrière en avant.

Tous les instruments destinés à l'uréthrotomie interne se rattachent à ces quatre types. Les meilleurs sont ceux qui sont munis d'une bougie conductrice.

On a fait encore l'uréthrotomie, avec un lithotome muni d'une bougie conductrice (Maisonneuve).

le rétrécissement sur plusieurs points s'il est nécessaire (Desormeaux).

L'uréthrotomie se fait après la dilatation préalable de l'urèthre et au moment même du premier cathétérisme.



Fig. 580. — Uréthrotome de Maisonneuve, pour couper d'avant en arrière. — A. Bougie. — E. Gaine cachant la lame de l'instrument. — c, e. Lame faisant saillie à volonté, en avant ou en arrière de la gaine.



Fig. 581. — Uréthrotome de Civiale, pour couper d'arrière en avant. — B. Olive qui passe en arrière du rétrécissement. — E. Lame.

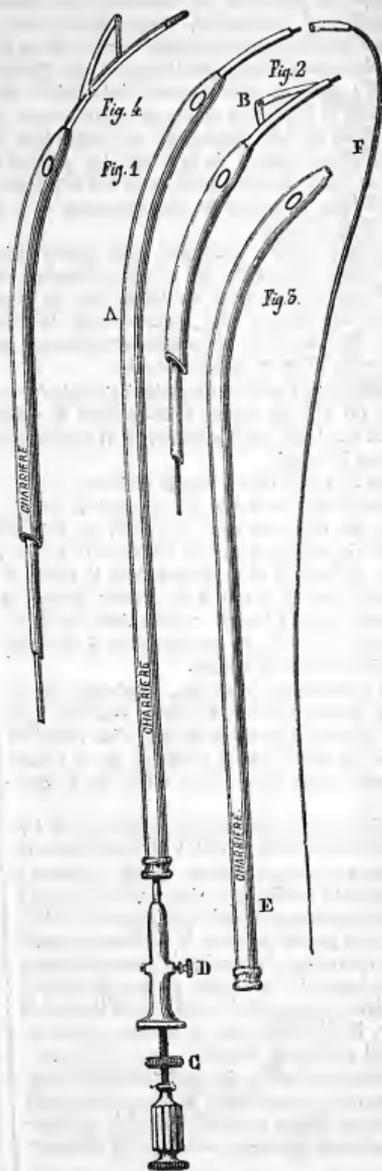


Fig. 582. — Uréthrotome de J. Charrière avec sonde destinée à être introduite au moment où l'on retire l'instrument, coupant d'avant en arrière. — B, A: Instrument monté, prêt à servir. Les autres figures montrent la disposition de la lame pour couper d'avant en arrière ou d'arrière en avant.

Ou bien, en explorant l'urèthre avec l'endoscope, on s'assure de la profondeur du rétrécissement, puis avec un long bistouri très-étroit et terminé par une petite boule qui sert de conducteur, on excise alors

Pour faire l'uréthrotomie d'emblée, les scarificateurs de Maisonneuve et de Ricord sont les meilleurs, seulement ils coupent au delà des limites du rétrécissement. On introduit la bougie conductrice

lorsqu'elle a passé, on visse sur elle l'uréthrotome, qu'on introduit à sa suite; arrivé au niveau du rétrécissement, on coupe, en faisant saillir la lame hors de sa gaine; on retire l'instrument et l'on place une grosse sonde de gomme à demeure.

Pour faire l'uréthrotomie après dilatation, on passe des bougies à olives de plus en plus grosses, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à faire entrer dans la vessie au moins le n° 8 de la filière Charrière, puis on introduit un des uréthrotomes destinés à couper d'arrière en avant.

En règle générale, pour couper les rétrécissements, les lames doivent toujours saillir d'une étendue relativement plus grande que celle qu'on veut donner à son incision.

Pour les rétrécissements traumatiques, on peut inciser au moment même où l'on pénètre dans le rétrécissement pour la première fois. Il est toujours imprudent de faire d'emblée l'uréthrotomie pour les rétrécissements qui sont la suite de la blennorrhagie.

Toutes les fois qu'on fait l'uréthrotomie pour un rétrécissement désigné inflammatoire, il faut passer immédiatement une sonde de gomme, qu'on laisse à demeure; cette sonde ne doit pas être trop grosse et mesurer du n° 15 à 18, et l'on doit envelopper la verge et le périnée de cataplasmes. Les malades boivent une tisane délayante, et l'on tâchera de provoquer une diaphorèse.

Pour juger la valeur de l'uréthrotomie, on saura que les complications de l'uréthrotomie sont les hémorrhagies interstitielles: l'infiltration urineuse et la fièvre uréthrale, et qu'à la suite de ces derniers accidents, il y a des cas de mort en vingt-quatre heures ou plusieurs jours, tandis que les autopsies de guérisons authentiques sont très-rares et très-douteuses.

Sur un malade atteint de cystite, de néphrite ou de prostatite chronique, l'uréthrotomie a des dangers sérieux.

Tout rétrécissement dilatable contre-indique l'uréthrotomie.

Il est dangereux de faire l'uréthrotomie pour des rétrécissements situés au niveau et au-dessous du bulbe.

Les rétrécissements traumatiques autorisent l'application de l'uréthrotomie interne, seulement quand il y a une bride circulaire qui tend sans cesse à se rétracter.

Tous les rétrécissements, qui admettent après la dilatation progressive une sonde du n° 16, ne doivent jamais être opérés.

B. Uréthrotomie externe. — L'uréthrotomie externe comporte deux opérations: 1° la boutonnière périnéale avec ouverture de l'urètre, sans conducteur (F. Colot, Ledran). Cette opération a été réglée de nos jours et a été appelée uréthrotomie externe sans conducteur; 2° l'uréthrotomie externe avec conducteur (Syme).

L'uréthrotomie externe sans conducteur (Sédillot) consiste à introduire un stylet cannelé ou cathéter fin jusque sur le rétrécissement à inciser à peu près sur le point où le cathéter est arrêté; on arrive sur le cathéter, on fait écarter les lèvres de la plaie; une fois sur le cathéter, on examine l'urètre, on fait retirer l'instrument, tout en faisant écarter les lèvres de la plaie avec des crochets ou des ériges, puis on retire le cathéter, on introduit deux stylets can-

nelés fins dans l'ouverture du rétrécissement, on les écarte en faisant ainsi une dilatation forcée. Si l'on ne parvient pas à passer les stylets, on incise sur la ligne médiane et l'on va en tâtonnant à la recherche du bout postérieur de l'urètre. Lorsque le rétrécissement est incisé, on engage une sonde dans l'urètre, et, lorsqu'elle arrive à la plaie, on cherche à l'introduire dans la vessie; pour cela, on se servira d'un petit gorgere engagé dans la portion postérieure de l'urètre (F. Bron), ou bien on introduira, d'arrière en avant, une bougie de gomme qui aura été introduite préalablement dans la vessie et qu'on fera passer dans la partie antérieure de l'urètre, en l'attachant à une sonde passée d'abord du méat vers la plaie; celle-ci sera retirée et entraînera avec elle et le fil et la partie extérieure de la sonde qui est déjà dans la vessie (Gosselin).

L'uréthrotomie externe sans conducteur a été pratiquée d'une manière un peu différente. Une incision a été faite sur l'urètre, un cathéter étant préalablement introduit dans l'urètre, on incise couche par couche, puis, l'urètre ayant été trouvé réduit à un cordon fibreux, le canal a été alors ouvert en avant et en arrière de l'obstacle et une sonde passée par l'urètre et engagée ensuite dans le bout postérieur de l'urètre; de la sorte, la sonde a, pour ainsi dire, servi de moule à un nouvel urètre (*Uréthrotomie par section collatérale*) (Bourguet d'Aix).

L'uréthrotomie externe avec conducteur (fig. 582) (Syme) dérive de la boutonnière périnéale qu'a faite Tolet.

Pour faire cette opération, il faut que le rétrécissement soit franchissable.

On place le malade comme pour l'opération de la taille. Un cathéter cannelé est introduit dans la vessie et confié à un aide. Le chirurgien fait au périnée ou au pénis une incision de 2 à 4 centimètres. Arrivé sur l'urètre, le doigt étant placé sur la pointe du bistouri, on incise le rétrécissement, d'arrière en avant, en se guidant sur la cannelure du cathéter. Lorsque le rétrécissement est incisé, on place une sonde d'argent à demeure, de quarante-huit heures à soixante-douze, de suite.

Un conducteur avait été imaginé pour cette opération, afin de permettre au chirurgien d'arriver d'un seul coup sur le rétrécissement; mais il vaut mieux disséquer comme dans le procédé primitif.

Cette opération expose à des fistules urinaires consécutives (Thompson). Dans le cas où il y aurait déjà une fistule, il y aurait lieu d'appliquer sans crainte ce traitement.

Lorsqu'il y a une fistule en arrière du rétrécissement, on peut dilater la fistule, passer un stylet dans la vessie, puis passer un cathéter fin à travers le rétrécissement, et l'on fait ainsi sur ce conducteur l'uréthrotomie externe avec conducteur (Syme).

On peut encore, après avoir trouvé le bout postérieur de l'urètre, passer un stylet dans l'urètre et lui faire franchir le rétrécissement; attacher un fil à ce stylet, ramener ce stylet au dehors, attacher au fil l'extrémité olivaire d'une autre sonde, l'amener en tirant le fil jusqu'en dehors par la fistule, puis passer ensuite de la fistule dans la vessie la sonde ainsi amenée au dehors (Voillemier).

Quand un abcès urinaire s'est formé en arrière d'un rétrécissement, on l'ouvre, et si l'on ne peut passer une sonde à demeure, les procédés précédents

sont applicables pour guérir le rétrécissement, mais il faut attendre que l'inflammation soit calmée.

Quand, dans un cas de rétention d'urine, on n'a pu franchir l'obstacle, et quand on a été obligé de

incommodités graves; elles occasionnent peu d'accidents. Il n'y a de sérieux que les rétrécissements qui coïncident avec les rétrécissements placés plus profondément dans le canal.

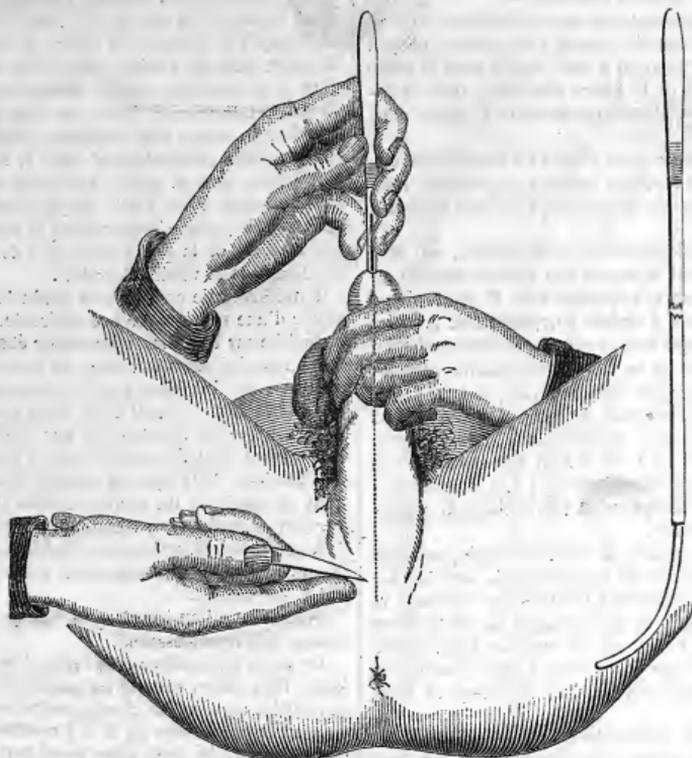


Fig. 583. — Uréthrotomie avec conducteur. (Syme.)

faire la ponction de la vessie, on tentera le cathétérisme rétrograde, comme l'avait proposé Hunter et comme ont fait Sédillot et Voillemier, pour des cas où il y avait des fistules urinaires.

Urèthre (RÉTRÉCISSEMENTS CONGÉNITAUX

Une bougie munie d'une couche de cire introduite dans l'urèthre indiquera si le rétrécissement du méat existe seul.

Thérapeutique. — La dilatation du méat avec des

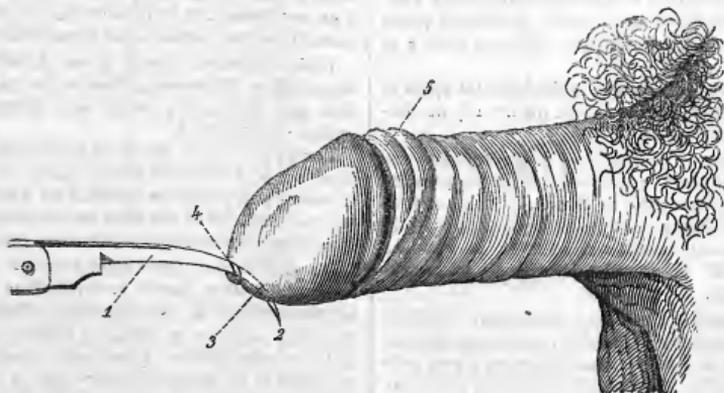


Fig. 584. — Abaissement du méat. — 1. Bistouri courbe. — 2. Pointe du bistouri qui vient de traverser l'urèthre. — 3. Étendue des parties à inciser. — 4. Méat urinaire. — 5. Prépuce retiré en arrière de la couronne du gland.

DE L'). Les rétrécissements congénitaux du méat urinaire comme les rétrécissements consécutifs à une inflammation du méat ne sont pas des

bougies ou un cône d'éponge préparée, puis une canule à demeure, peuvent suffire quelquefois. La cauterisation n'est pas bonne.

On débride le méat avec un petit lithotome droit (Civiale) ou avec un bistouri courbe (Phillips), dont on garnit la pointe de cire, on l'introduit dans le méat et l'on débride en bas (fig. 583).

On peut aussi se servir d'un bistouri boutonné, mais l'opération est faite moins rapidement.

On débride le méat rétréci, pour introduire les instruments lithotriteurs (V. CALCULS DE LA VESSIE), pour remédier aux rétrécissements consécutifs, à la perforation d'une membrane qui ferme l'urèthre (V. ATRÉSIE DE L'URÈTHRE), et pour extraire un calcul de l'urèthre engagé dans la fosse naviculaire.

Urèthre (RÉTRÉCISSEMENTS SPASMODIQUES DE L'). Il n'y a pas de rétrécissements spasmodiques vrais, mais il est des cas où il y a une contracture énergique de la portion membraneuse ou musculeuse de l'urèthre et où le cathétérisme présente certaines difficultés. Dans ces cas, il y a toujours un rétrécissement peu marqué méconnu, et souvent une inflammation de l'urèthre, quelquefois avec gonflement de la muqueuse. Il se passe alors quelque chose d'analogue à ce qui existe dans la rétention d'urine dans les blennorrhagies.

Thérapeutique. — Pour remédier à cet état spasmodique, on sondera les malades avec des sondes un peu grosses, introduites avec lenteur; on se servira de bougies graissées avec une pommade :

Axonge 1 gramme.
Extrait de belladonne 10 id.

Où s'il y a ulcération et léger écoulement :

Axonge 30 grammes.
Nitrate d'argent 1 id.

Les incisions de la muqueuse avec un uréthrotome, l'électricité, sont inutiles. Mieux vaut placer dix sangsues au périnée et donner deux bains de siège à plusieurs heures d'intervalle. Les cataplasmes sur la verge, le périnée et l'hypogastre, sont d'un bon usage.

URÉTHRITE (INFLAMMATION DE L'URÈTHRE). Il y a plusieurs espèces d'uréthrite : une *uréthrite simple*, — une *uréthrite blennorrhagique* ou *blennorrhagie*, — une *uréthrite granuleuse* et une *uréthrite goutteuse*.

Uréthrite simple. Il y a une inflammation simple de l'urèthre qui est due à une irritation de l'urèthre par le coït, par la masturbation, une qui se montre après les plaies de l'urèthre, après l'introduction de corps étrangers dans ce canal et chez les calculeux, après l'expulsion d'un gravier, une qui est due à l'irritation d'un rétrécissement de l'urèthre par les sondes à demeure.

* * L'uréthrite simple est peu douloureuse; elle donne lieu à une suppuration abondante, blanchâtre et muqueuse, mêlée quelquefois à du sang. Elle peut se compliquer des mêmes accidents que l'uréthrite blennorrhagique, mais sa marche est plus rapide; en sept ou neuf jours elle est guérie complètement.

* * Dans le cas où l'uréthrite est causée par le coït, on aura égard à l'époque à laquelle la blennorrhagie est apparue, celle qui se montre le jour même du coït et est accompagnée de douleur, peut n'être qu'une uréthrite simple, mais ce diagnostic est toujours difficile, la marche de la maladie fera cependant reconnaître à quoi l'on a affaire, car l'uréthrite simple dure peu de temps.

Thérapeutique. — Des boissons acidules et mucilagineuses d'orgeat ou de graine de lin, le repos, les bains, les cataplasmes, les injections émollientes, sont les seuls moyens que l'on doit mettre en usage contre l'uréthrite simple. On doit compléter le traitement en employant les moyens appropriés pour guérir les maladies qui ont été la cause de l'uréthrite simple.

URÉTHRITE BLENNORRHAGIQUE CHEZ L'HOMME.

I. Blennorrhagie aiguë. — L'inflammation de la muqueuse de l'urèthre, caractérisée par des plaques rouges bleuâtres ecchymotiques, par un épaissement et une friabilité inégale, par une injection des follicules muqueux et des lacunes de Morgagni, quelquefois par des noyaux d'induration dans le derme de la muqueuse, constitue l'*uréthrite blennorrhagique* ou *blennorrhagie simple*, et si le derme de la muqueuse suppure, il y a une *blennorrhagie phlegmoneuse*.

* * La blennorrhagie débute ordinairement par la fosse naviculaire, pour s'étendre plus ou moins loin dans le canal.

Quelle que soit la certitude de l'existence du virus blennorrhagique, une uréthrite se déclare plus aisément sur des individus qui sont excités par la boisson et par les veilles, et qui se livrent avec excès et jusqu'à la fatigue aux rapprochements sexuels.

* * Engendrée par le contact du pus de la vaginite blennorrhagique, l'uréthrite blennorrhagique débute de quatre à huit jours après le coït. Une démangeaison apparaît à la fin de l'émission de l'urine, le gland en est principalement le siège. La pression exercée d'arrière en avant sur le canal amène une goutte de matière blanchâtre visqueuse. Il y a des érections. Bientôt le méat urinaire rougit, laisse couler du pus jaune, verdâtre, et l'urèthre est douloureux. L'urine, en passant, cause des cuissons vives et des érections douloureuses se manifestent pendant le sommeil. Lorsque la verge est courbée pendant l'érection, la blennorrhagie est dite cordée. Des douleurs parfois très-vives existent au moment de l'émission de l'urine : il y a une crise, les malades souffrent à l'hypogastre, dans les reins et les aines, il y a du ténésme vésical et anal. Les malades ont de la fièvre, quelques frissons, mais il n'y a pas d'état général grave dans la majorité des cas.

* * A mesure que les douleurs de la blen-

norrhagie cessent, l'écoulement devient plus abondant pour diminuer ensuite. Le pus, d'abord jaune, devient verdâtre, puis blanc comme de la crème et moins épais.

** Si le malade se livre au coït avec une blennorrhagie, une rechute est ordinaire et les complications du côté de la vessie et du testicule sont habituelles.

** Une maladie intercurrente peut arrêter une blennorrhagie.

** Il est fréquent de voir la blennorrhagie devenir une uréthrite chronique.

** Une blennorrhagie est une cause prédisposante pour d'autres blennorrhagies.

** Dans la blennorrhagie, un malade qui voit des femmes ou qui veut redresser sa verge pendant une érection, déchire quelquefois son urètre et il y a uréthrorrhagie ou écoulement de sang par le canal.

** Lorsque les malades ont des douleurs hypogastriques continues, du ténesme, de la dysurie, des besoins incessants d'uriner, des douleurs lombaires et des envies de vomir, l'uréthrite s'est propagée à la prostate, à la vessie, aux urèteres et peut-être aux reins. V. PROSTATITE, CYSTITÉ et NÉPHRITE.

** Vers le quatrième septénaire de la blennorrhagie, si, à gauche de la verge (Ricord), au périnée, on voit survenir une petite tumeur allongée, piriforme, dure, douloureuse, dont la grosse extrémité est proche de l'anus, on a affaire à une inflammation de la glande de Cooper; lorsque la phlegmasie est plus avancée il y a les véritables caractères d'un phlegmon du périnée empiétant sur les bourses.

** Si, dans le cours d'une blennorrhagie, le testicule devient subitement douloureux, et si la tuméfaction existe seulement sur l'épididyme et sur le cordon, il y a une orchite blennorrhagique. V. ORCHITE.

** Pendant l'uréthrite blennorrhagique, des lignes rouges sur le pénis allant vers l'aîne, un ganglion douloureux à l'aîne, indiquent une angioleucite consécutive à la balanoposthite, complication ordinaire de la blennorrhagie.

** Dans la blennorrhagie, un cordon dur sur le dos de la verge gros comme une plume de corbeau et l'œdème du prépuce annoncent une phlébite de la veine dorsale de la verge. Des noyaux durs, dans les corps caverneux, avec déviation de la verge, sont une phlébite des sinus caverneux. Cette complication est assez rare.

** Le contact du pus blennorrhagique sur les muqueuses et sur la peau y produit des inflammations vives, ainsi l'inflammation de l'anus, les ophthalmies blennorrhagiques. V. CONJONCTIVITE PURULENTE.

** L'iritis blennorrhagique (Lawrence, Rollet) n'est pas démontrée, elle doit être considérée comme une coïncidence.

** Une arthrite qui apparaît dans le cours d'une blennorrhagie est du même ordre que l'arthrite qui complique les manœuvres exercées sur l'urètre, mais elle peut aussi très-bien être due à la disposition des individus rhumatisants et même à un refroidissement et à une fatigue de l'articulation (V. ARTHRITE). Cette complication de la blennorrhagie est encore assez rare.

** Le pus de l'uréthrite blennorrhagique, par son contact avec les parties voisines, le gland, le prépuce, engendre des végétations.

** Une blennorrhagie entraîne souvent après elle des complications locales dues souvent au défaut de soins et à un mauvais traitement: une blennorrhée, le rétrécissement de l'urètre, l'hypertrophie de la prostate, la cystite chronique, l'orchite chronique, l'impuissance, la spermatorrhée, les douleurs névralgiques de l'urètre. V. URÈTHRE (NÉVRALGIE DE L').

** Les individus qui ont une blennorrhagie de longue durée et quelques-unes de ses complications habituelles, sont sujets à l'hypochondrie.

** Entre l'uréthrite consécutive à un chancre mou dans le canal et la blennorrhagie, il y a de nombreux points de contact. Le seul moyen de diagnostic est un auto-inoculation; si le pus qui sort de l'urètre donne lieu à un chancre mou, la blennorrhagie était la suite du chancre du canal, car le pus blennorrhagique inoculé ne donne pas un véritable chancre (Ricord).

** Une roséole, des accidents secondaires, des plaques muqueuses existant sur le corps, font supposer la présence d'un chancre induré ou de plaques muqueuses dans le canal, quoique par le toucher rien n'ait fait soupçonner une induration chancreuse dans l'urètre. V. CHANCRE.

** Lorsqu'un écoulement est indolent, peu abondant, lorsque le pus, avant tout traitement, a une teinte un peu rouillée, lorsque le canal est peu sensible, qu'on sent un point un peu dur, un chancre induré du canal est probable; surtout si l'écoulement a paru plus de quinze jours après le coït (Ricord).

II. *Blennorrhagie chronique.* — *Blennorrhée* (Swediaur). — *Goutte militaire.* — La blennorrhagie chronique d'emblée (Vidal, de Cassis, Cullerier) n'est pas une blennorrhagie, c'est une uréthrite simple. Le caractère de la blennorrhagie chronique est de succéder à une blennorrhagie aiguë, d'être susceptible de donner quelquefois une vaginite à la femme avec laquelle le malade a des rapports. Elle se montre surtout chez les individus lymphatiques ou de mauvaise constitution; chez les malades qui ne se soignent pas ou se soignent mal; chez les individus qui se livrent au coït et à la masturbation avant la guérison complète de la blennorrhagie, et enfin chez ceux qui font des excès de table.

** Un suintement non douloureux de l'urètre et une gouttelette de pus au méat urinaire tous les matins constituent la blennorrhée.

** La blennorrhée est due à la persistance d'ulcérations du canal, et à l'inflammation chronique des glandes de Cooper ou de la prostate.

** Le pus de la blennorrhée est mucosopurulent, filant, visqueux, épais s'il y a des ulcérations dans le canal. Au moment de l'émission de l'urine ou du sperme les malades éprouvent quelquefois une sensation de déchirure qui change quelquefois de place.

** Les malades atteints de goutte militaire ou blennorrhée deviennent souvent hypochondriaques.

Un rétrécissement de l'urètre est souvent la suite de la blennorrhée.

** L'uréthrite simple guérit ordinairement seule, et cela la distingue de la blennorrhée. — La prostatorrhée n'est pas accompagnée de douleurs pendant l'émission de l'urine. — L'examen microscopique du liquide rejeté par l'urètre, à défaut des antécédents des malades, permettra de distinguer s'il s'agit d'une spermatorrhée ou d'une blennorrhée.

Thérapeutique. — Les *blennorrhagies récentes* sans inflammation vive, sans phlébite, cystite, prostatite ou balanite, peuvent être traitées par la méthode abortive au moyen d'injections caustiques (Simmons, Ratier, Cullerier). Quand on fait des injections uréthrales, il faut éviter que le liquide caustique entre dans la vessie; pour cela, il faut presser sur la périmée avec un tampon de linge.

Les cautérisations à l'aide d'injections sont susceptibles d'accroître l'inflammation, mais elles ont réussi sans causer d'accidents, dans un grand nombre de cas; elles sont contre-indiquées toutes les fois que la blennorrhagie a duré déjà plus de deux jours.

L'emploi du copahu à haute dose dans les vingt-quatre premières heures, est considéré comme un traitement abortif. Ce moyen est très-infidèle, et de plus il faut savoir que le remède est difficile à digérer et cause des troubles digestifs, quelquefois des gastralgies et des diarrhées rebelles, il est contre-indiqué chez les vieillards.

Lorsqu'une blennorrhagie débute, les malades doivent prendre un bain tous les jours, se laver la verge trois et quatre fois par jour avec de l'eau de guimauve; garder le repos sur une chaise longue, avec un suspensoir serrant bien les bourses: joint à cela un régime sévère sans vin pur, ni liqueurs, ni café, ni mets épicés, ni asperges; un purgatif salin ou un lavement purgatif avec 15 grammes de séné, les tisanes diurétiques, et l'on parvient souvent à guérir la maladie. Sinon, quand l'écoulement est abondant, on aura recours aux injections émoullientes ou astringentes et l'on administrera en même temps le copahu, dont le mélange avec l'urine constitue un topique, dit-on, spécifique (Ricord). C'est sous forme de capsules que ce médicament est le plus facile à administrer. Quatre à six capsules par jour, prises deux le matin, deux le soir, sont suffisantes et ne chargent pas l'estomac. Dans le cas où l'on n'aurait pas de capsules, dans le cas où, comme cela se voit

quelquefois, les malades ne pourraient pas les supporter, on tâchera de faire tolérer le copahu en adjuvant aux malades de l'eau de Seltz et la potion de Rivière s'il y avait des vomissements. En associant aux préparations de copahu le sous-nitrate de bismuth, le carbonate de fer et l'extrait de ratanhia, on fait tolérer le médicament aux malades (Belhomme, A. Martin).

On pourra aussi avoir recours aux autres préparations de copahu, au cubèbe, au goudron même; mais dans ces cas il vaudrait mieux se borner au traitement local: les injections de vin aromatique et tannin au centième seraient les injections qu'on devrait préférer; on doit en général éviter de recourir aux injections de nitrate d'argent.

Dans les cas de fièvre, de douleurs au périmée, dues à des inflammations étendues au corps caverneux ou aux sinus prostatiques, quinze sangsues au périmée sont indiquées.

On donnera contre les érections: le bromure de potassium, 50 centigrammes dans une potion, le camphre, même la lupuline (V. le formulaire); mais en même temps on environnera la verge de compresses d'eau blanche froides qu'on renouvellera.

Les malades éviteront les érections en ne dormant pas sur le dos, en comprimant au besoin la verge avec un fourreau de diachylon, et surtout en arrosant la verge d'eau blanche froide aux premières marques d'érection.

Lorsque l'écoulement seul reste, il faut avoir recours aux injections. Celles de sulfate de zinc, de vin rouge et de tannin sont les meilleures. Les injections de perchlorure de fer et d'eau iodée sont des injections trop caustiques, les injections au nitrate d'argent aussi. On fera une ou deux de ces injections seulement, puis on se bornera à en faire tous les deux ou trois jours, ensuite des injections de vin aromatique.

Lorsque après six semaines de traitement, une blennorrhagie n'est pas guérie, lorsque tous les matins les malades trouvent une goutte de pus au méat, il y a *blennorrhée*; il faut cesser le premier traitement. On doit insister avec autorité pour que les malades ne voient pas de femme et pour qu'ils évitent tous les excès de table et fatigues. Les malades iront, s'il est possible, à la campagne.

Si la blennorrhée est entretenue par un rétrécissement, on traitera le rétrécissement par la dilatation.

L'usage de bougies introduites régulièrement tous les jours dans l'urètre produit la guérison par leur seule présence (A. Guérin, Montanier). On pourra enduire les bougies de pommades au nitrate d'argent, 1 gramme pour 15 grammes d'axonge ou au tannin dans les mêmes proportions. Toutes les injections (V. plus loin) peuvent être employées; mais le régime, les précautions, doivent être absolument observés en même temps que les injections sont faites. Si la blennorrhée est liée à une inflammation de la fosse naviculaire, on peut avec succès placer de la poudre de bismuth, plusieurs fois par jour, dans le méat (Langlebert).

La cautérisation de l'urètre avec le porte-caustique de Lallemand (F. Bron) est quelquefois utile; les sondes à injections récurrentes de Clerc ou la seringue-sonde de Mercier, peuvent être mises en usage pour introduire dans l'urètre des caustiques liquides, mais les bougies enduites de pommades caustiques sont préférables.

Lorsqu'à l'aide de l'endoscope on a trouvé des granulations dans l'urèthre, les caustiques portés sur les granulations sont d'un bon emploi.

Le vésicatoire au périmé (B. Bell) est bon si la prostate enflammée chroniquement cause la blennorrhée, en un mot s'il y a prostatorrhée.

Chez les dartreux et les gouteux chez lesquels on peut attribuer la persistance de l'écoulement à un tempérament spécial, on prescrira les moyens hygiéniques, les bains et les eaux minérales recommandées dans ces affections.

En général, dans la blennorrhée, les bains froids, les bains de mer, l'hydrothérapie, sont bons après le traitement, et les eaux ferrugineuses sont toutes d'un bon usage pour reconstituer la santé.

Traitement des complications de la blennorrhagie.

— La balano-posthite sera traitée par les moyens appropriés (V. BALANITE). L'inflammation des glandes de Cooper et du pénis, la phlébite de la veine dorsale de la verge, la cystite, réclament dix à quinze sangues au périmé et les frictions mercurielles aux aines. L'orchite, la prostatite, seront traitées par les moyens indiqués (V. ORCHITE, PROSTATITE, CYSTITÉ).

— La néphrite réclame, outre la suppression des traitements balsamiques, les agents antiphlogistiques (V. NÉPHRITE). — L'arthrite blennorrhagique; — l'ophtalmie blennorrhagique, seront traitées comme il est dit (V. ARTHRITES AIGÜES, CONJONCTIVITES PURULENTES). — L'angioloécite de la verge sera traitée par les frictions mercurielles et les cataplasmes.

Le phimosis et les végétations qui sont quelquefois la seule cause d'une blennorrhagie ne doivent être opérés que quand l'inflammation est complètement arrêtée. Un paraphimosis doit être réduit, même en débrillant.

Contre les troubles fonctionnels et l'impuissance, qui sont un accident tardif mais passager, consécutif aux blennorrhagies et à leur traitement, on conseillera les eaux minérales de Balaruc, de Bourbonne, de Wiesbaden, de Ischia, de Wildbad, de Gastein, de La Malou, de Casciana et même d'Aix-la-Chapelle, de Luchon, de Caunterets et de Baréges.

— Quoique des guérisons assez rapides de blennorrhagies aient été obtenues avec des traitements très-différents, voici, en général, le meilleur traitement: le repos, les grands bains, la tisane de chiendent, les injections avec le vin aromatique et le tannin au centième.

Dans la blennorrhagie, tout à fait au début, les injections au sulfate de zinc, puis les injections de vin aromatique ensuite, sont ce qu'il y a de mieux. Si la verge est enflammée, on la couvrira de cataplasmes froids, et l'on pourra faire des mouchetures sur les parties œdématisées.

Dans la blennorrhagie chronique, les injections au sulfate de zinc, l'abstinence de rapports sexuels et un régime bien observé sont les meilleures pratiques.

Urétrite chez la femme. L'inflammation de l'urèthre chez la femme est, comme celle de l'homme, causée par le pus blennorrhagique et par les irritations de la muqueuse, la masturbation et l'introduction de corps étrangers dans l'urèthre.

** L'urétrite blennorrhagique n'existe pas d'emblée, elle est le résultat de l'extension de l'inflammation du vagin à l'urèthre. On la re-

connait à des cuissons vives et à un écoulement par l'urèthre. Les glandes de ce conduit sont les parties qui sont le plus souvent malades (A. Guérin). La muqueuse du méat est tuméfiée et quelquefois fongueuse, ce qui constitue l'urétrite chronique.

** Lorsqu'une malade a une urétrite sans inflammation du vagin, il y a peut-être un calcul vésical, peut-être un polype du vagin, peut-être aussi des habitudes de masturbation, ou bien la malade a une autrefois une vaginite.

** Il y a chez quelques femmes une urétrite qui s'accompagne de douleurs vives en urinant, d'incontinence et parfois de rétention d'urine; quelquefois l'urine est rouge, contient un peu de mucus. L'apparition des règles cause une recrudescence de la douleur. Cette urétrite est liée à une irritation du col de la vessie. V. CYSTITÉ.

Thérapeutique. — L'urétrite chez la femme a été traitée par les préparations balsamiques et les injections; mais de ces pratiques l'une est insuffisante, l'autre est dangereuse, en effet les injections pénètrent facilement dans la vessie. Mieux vaut avoir recours à la cautérisation du méat avec le crayon de nitrate d'argent (A. Guérin) ou à la dilatation avec de grosses sondes et aux cautérisations avec le crayon de tannin (V. POLYPES DE L'URÈTHRE CHEZ LA FEMME). On diminue les douleurs et la réaction vive que cause la cautérisation par les grands bains journaliers.

Urétrite gouteuse. Les gouteux qui, dans l'intervalle des attaques, se nourrissent trop bien et font des excès de table, ont quelquefois, sans avoir eu commerce avec les femmes, des urétrites semblables à la blennorrhagie, mais presque toujours ils ont eu des blennorrhagies antérieures, ce qui permet de croire qu'il existe chez eux une prédisposition spéciale.

Thérapeutique. — L'urétrite gouteuse doit être traitée comme l'urétrite simple.

Urétrite granuleuse. L'urétrite granuleuse est la lésion des blennorrhées rebelles; elle a été bien reconnue depuis l'usage de l'endoscope (V. plus haut). Quelquefois l'urétrite granuleuse donne lieu à des polypes de l'urèthre.

** Les granulations de l'urèthre présentent une grande analogie d'aspect avec les granulations du col de l'utérus (Desormeaux).

Pour le traitement, V. URÉTHRITE BLEN-NORRHAGIQUE CHRONIQUE.

Urétrite tuberculeuse. Une prostatorrhée et un écoulement blanchâtre persistant, et des urétrorrhagies intermittentes ont été observées peu de temps avant l'apparition de tubercules du testicule et de la prostate (Velpeu). Cet écoulement a été appelé urétrite tuberculeuse. V. PROSTATORRHÉE, PROSTATE, TESTICULE (TUBERCULES DU).

Tisanes et apozèmes.

* On donne : tisane de limonade ☐, d'orge ☐, de bistorte ☐, de chiendent ☐, d'uva ursi ☐; décoction de *Cortex brasiliensis* ☐; décoction de *Scoparia dulcis*, 60 grammes de racine pour un litre d'eau; le suc de *scoparia*, 60 à 120 grammes par jour ☐ (Flore des Antilles); suc de *pariétaria*, 120 grammes par jour ☐. On ajoute dans un verre de tisane une cuillerée à café de la poudre *diurétique* :

Sel de nitre	30 grammes.
Sucre blanc	400 id.
Extrait de réglisse et de chien-	
dent	200 id.
Gomme arabique	400 id.

L'infusion de *scutellaire*, en boisson, 15 grammes de *scutellaire* pour un litre d'eau; l'infusion de *semences de basilic*, 30 grammes pour 1 litre d'eau; une demi-tasse deux fois par jour ☐ (Ainslie); la décoction de bois de *Spondias mangifera* ☐; la tisane de *cachou*, 6 grammes, dans eau bouillante, 1000 grammes.

A la fin des blennorrhagies et contre les blennorrhées, on donne avec avantage :

Tisane iodurée.

Infusion de saponaire	1000 grammes.
Iodure de potassium	2 id.
Sirop de sucre	60 id.

La dose d'iode de potassium peut être portée à 8 ou 9 grammes, et presque tous les malades, après quelques jours, peuvent prendre la dose de 5 à 6 gr. (Ricord.)

Sirop ferrugineux.

Sirop de Tolu	500 grammes.
Carbonate de fer	2 id.
Extrait de ratanhia	à 40 id.

De quatre à six cuillerées par jour, dans la blennorrhée et les suintements muqueux ☐. (Ricord.)

Purgatifs et diurétiques.

Outre les tisanes, on administrera les poudres :

Poudre rafraîchissante diurétique.

Poudre de guimauve	} à 1 gramme.
Poudre de réglisse	
Sel de nitre	2 décigrammes.
Campbre	5 centigrammes.
Sucre de lait	} à 40 grammes.
Sucre	

Mêlez. Trois doses semblables par jour dans 300 grammes d'eau. Préparation très-commode pour les personnes qui voyagent et qui sont atteintes de phlegmasie aiguë des voies urinaires ☐.

La même poudre, additionnée de cantharides en poudre, ne doit pas être employée ☐.

On purgera avec :

Pilules d'Anderson ou Pilules écossaises.

Poudre d'aloès	} à 2½ grammes.
Poudre de gomme-gutte	
Huile volatile d'anis	3 id.
Sirop simple	q. s.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes; deux à six par jour ☐.

Pilules de Bontius.

Aloès socotrin	} à 33 grammes.
Gomme-gutte	
Gomme ammoniacque	
Vinaigre de vin blanc	192 id.

F. s. a. des pilules de 20 centigrammes; deux à six par jour ☐.

Vin de coloquinte.

Coloquinte	5 grammes.
Vin de Malaga	450 id.

Faites macérer pendant quatre jours; passez. Une cuillerée toutes les heures, jusqu'à effet purgatif suffisant ☐.

On purgera de préférence avec l'eau de Sedlitz ou l'huile de ricin, 30 grammes, ou le sulfate de soude, 40 grammes.

Préparations du copahu.

I. OPIATS ET ÉLECTUAIRES.

Résine de copahu	25 grammes.
Sucre en poudre	200 id.
Sirop de sucre	} à q. s.
Mucilage de gomme arabiq.	

Faites un opiat; donnez de 5 à 10 grammes, matin et soir. (Swédiaur.)

Cet opiat est le modèle de l'opiat de Larrey, et l'on prend les bols de ces opiats dans un morceau d'hostie mouillée.

L'opiat de Righini contient environ un tiers d'extrait de ratanhia pour deux tiers de baume de copahu; il est administré comme les opiats précédents.

Électuaire antiblennorrhagique.

Copahu	50 grammes.
Poudre de cubèbe	100 id.
Essence de menthe	2 id.

Mêlez.

On en prendra chaque jour 10 grammes en trois prises, dans du pain azyne. C'est une bonne préparation contre la blennorrhagie, et son administration est facile.

On ajoute quelquefois à l'électuaire précédent, ou 5 centigrammes d'hydrochlorate de morphine, ou 20 grammes d'alun, suivant la susceptibilité de l'estomac. (Hôp. de Paris.)

Électuaire de cubèbe et de copahu.

Copahu	30 grammes.
Poudre de poivre cubèbe	45 id.
Essence de menthe	50 centigrammes.
Aleol nitrique	1 gramme.
Sucre en poudre	q. s.

A prendre en trois ou quatre jours, en trois prises chaque jour, enveloppé dans un pain azyne. C'est une préparation très-efficace et d'un emploi facile ☐. (Hôp. de Paris.)

Électuaire de cubèbe et de copahu.

Copahu	10 grammes.
Poudre de cubèbe	120 id.
Teinture de vanille	q. s.

Mêlez.

Dose : 4 grammes, répétée trois fois par jour. (Cazenave.)

Opiat antiblemnorrhagique.

Baume de copahu	42 grammes.
Poivre de cubèbe	18 id.
Poudre de jalap.	3 id.
Gomme-gutte	30 centigrammes.
Sirop de roses pâles	q. s.

Pour faire un opiat que l'on prend en deux ou trois fois dans la journée. Continuez jusqu'à guérison. (Diday.)

Opiat antiblemnorrhagique.

Copahu	420 grammes.
Magnésie calcinée.	30 id.
Alun.	40 id.
Cachou	60 id.
Cubèbe	360 id.
Camphre	40 id.
Opium brut	3 id.
Essence de rose ou de menthe.	20 gouttes.

F. s. a. un opiat. Dose d'une à deux cuillerées à café par jour; dans du pain azyme, après le repas. (J. Beyran.)

Copahu solidifié.

Baume de copahu	500 grammes.
Magnésie calcinée.	30 id.

Mélez. Il faut huit à dix jours pour que la solidification s'opère. Dose : 10 à 20 grammes par jour, dans du pain azyme, en trois fois. C'est une préparation commode, mais le copahu perd ainsi de son activité. (Mialhe.)

Copahu solidifié magistral.

Baume de copahu	50 grammes.
Carbonate de magnésie	q. s.

Pour faire un électuaire de bonne consistance. Même dose et même remarque que pour la préparation précédente ☐. (Hôp. de Paris.)

Électuaire au copahu.

Copahu	40 grammes.
Tourteau d'amandes douces.	30 id.

Contre les gonorrhées. A prendre en un jour, trois fois de suite. (Boutigny.)

Électuaire au copahu.

Copahu	50 grammes.
Essence de menthe	1 id.
Hydrochlorate de morphine	5 centigrammes.
Tourteau d'amandes douces.	q. s.

Mélez. Divisez en neuf doses. A prendre trois chaque jour ☐. (Hôp. de Paris.)

Mixture brésilienne.

Baume de la Mecque épaissi.	150 grammes.
Copahu épaissi	400 id.
Extrait de safran	1 id.

Mélez. 32 grammes par jour en deux fois, dans la blennorrhagie ☐. (Lepère.)

II. POTIONS AU COPAHU.

Potion de Chopart.

Baume de copahu	} à 60 grammes.
Alcool rectifié.	
Sirop de Tolu.	
Eau de menthe.	
Eau de fleur d'oranger	
Alcool nitrique	8 id.

A prendre trois ou six cuillerées par jour, en trois fois, dans la blennorrhagie. (F. H. P.)

Émulsion de copahu.

Baume de copahu	} à 30 grammes.
Eau de fleur d'oranger	
Eau de laitue.	
Sirop de pavot blanc.	
Gomme arabique	40 id.

F. s. a. A prendre trois à six cuillerées par jour, trois fois. (F. H. P.)

Sirop de copahu.

Baume de copahu	80 grammes.
Gomme en poudre.	20 id.
Eau.	50 id.
Essence de menthe poivrée	32 gouttes.
Sirop de sucre	400 grammes.

On émulsionne le baume de copahu avec l'eau et la gomme; on ajoute l'essence, puis le sirop. Dose : 8 à 60 grammes. (Puche.)

Ce sirop est plus facilement supporté par l'estomac que d'autres préparations de copahu; l'addition d'essence de menthe masque la saveur du baume de copahu, et prévient les renvois désagréables qu'il occasionne. Lorsque ce sirop détermine un effet purgatif prononcé, Puche y fait ajouter, par 500 grammes, 1 décigramme d'hydrochlorate de morphine.

Émulsion astringente.

Gomme arabique	} à 40 grammes.
Sirop de Tolu.	

Triturez le tout ensemble dans un mortier de porcelaine, et ajoutez peu à peu, d'abord :

Résine de copahu.	30 grammes.
---------------------------	-------------

Puis :

Eau de roses	200 grammes.
Esprit de nitre dulcifié.	4 id.

Moitié le matin et le reste le soir, pendant cinq ou six jours ☐. (Cadet.)

Émulsion copahu.

Baume de copahu	30 grammes.
Extrait de ratanhia	5 id.
Jaune d'œuf.	n° 1
Acide nitrique alcoolisé.	10 grammes.
Eau distillée.	20 id.

F. s. a. A prendre en trois ou quatre jours ☐. (Righini.)

Élixir de copahu.

Alcool rectifié.	120 grammes.
Copahu	40 id.
Résine de gaiac.	10 id.
Huile volatile de sassafras	2 id.

Mélez et filtrez. 4 à 8 grammes par jour ☐. (Lemort.)

Mixture au copahu.

Baume de copahu	20 grammes.
Essence de menthe poivrée.	4 gouttes.
Essence de girofle	1 id.
Teinture d'opium simple.	2 grammes.

Méler et agiter avant de s'en servir. Une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée ☐. (Liseman.)

III. PILULES AU COPAHU. Les capsules de copahu sont formées de copahu liquide seul ou associé au

cupèbe, enveloppés dans des substances solides mais solubles, qui fondent dans l'estomac et laissent le copahu être absorbé. Les capsules les plus employées sont les Capsules de Raquin $\boxed{+}$ et les Capsules de Mothes \square .

Bols de copahu.

Térébenthine de copahu 50 grammes.
Magnésie décarbonatée, q. s.

Faites des bols de 30 centigrammes. Six ou huit, trois fois par jour, dans la blennorrhée. (Cadet.)

Autres.

Copahu solidifié par la magnésie. 50 grammes.
Rhubarbe en poudre, 40 id.

Faites des pilules de 20 centigrammes. 12 par jour. (Gall.)

Les pilules de Sainte-Marie contiennent du calomel au lieu de rhubarbe. On n'en prend que six par jour.

IV. LAVEMENTS DE COPAHU. Chez les malades qui ne peuvent supporter l'usage du copahu en opiat, électuaire ou émulsion, on emploie :

Lavement au copahu.

Copahu 25 grammes.
Jaune d'œuf, n° 4.
Extrait gommeux d'opium 5 centigrammes.
Eau, 200 grammes.

Donné dans le cas où le copahu ne peut pas être administré par la bouche $\boxed{+}$. (Ricord.)

Lavement au copahu.

Copahu 15 grammes.

Mêlez avec un jaune d'œuf n° 4.
Ajoutez peu à peu :

Décocion de guimauve, 300 grammes.
Laudanum de Sydenham 1 id.

On augmente successivement la dose de copahu $\boxed{+}$. (Velpeau.)

On a conseillé un *suppositoire* avec du copahu. Une capsule de Raquin huilée est introduite dans le rectum (Ratier).

Cubèbe.

Les préparations de cubèbe seul sont peu employées.

Lorsqu'on les emploie, il est bon d'y ajouter du sous-nitrate de bismuth. (Hôp. des Vénériens.)

Essence de cubèbe.

Se prescrit quelquefois en capsules, à la dose de 2 grammes.

Essence concentrée de cubèbe.

Alcool rectifié à 33°. 300 grammes.
Extrait oléo-résineux de cubèbe, 100 id.

Mêlez. Dose : 5 à 15 grammes dans une potion. Rarement employée. (Anc. form.)

Électuaire de cubèbe.

Cubèbe en poudre 15 grammes.
Sirop de sucre, q. s.

A prendre en trois fois dans la journée, dans du

pain azyme, dans la période aiguë des blennorrhagies.

On prescrit souvent les 15 grammes de poivre de cubèbe en poudre qu'on dilaye dans de l'eau sucrée ; mais le mode précédent est bien moins désagréable.

Sirop de cubèbe.

Sirop simple } à 100 grammes.
Extrait alcoolique de cubèbe. }

Une cuillerée par jour.

Injection avec le poivre cubèbe.

Poudre de cubèbe, 50 grammes.

Faites infuser pendant une demi-heure dans :

Eau bouillante 500 grammes.

Filtrez et ajoutez :

Extrait de belladone, 3 décigrammes.

Lavement de cubèbe.

Cubèbe en poudre, 25 grammes.

Dilayez dans :

Décocion de graine de lin 300 grammes.

(Velpeau.)

Goudron et autres préparations.

Les préparations de goudron sont bonnes comme traitement des cystites chroniques et des prostatites consécutives à la blennorrhagie. Pour le traitement des blennorrhées, elles ont été employées, mais elles sont peu efficaces.

Pilules.

Goudron, } à 20 grammes.
Alun, }
Poudre de réglisse, q. s.

F. s. a. des pilules de 3 décigrammes. On administre six à dix de ces pilules chaque jour \square . (Berton.)

Pilules de goudron.

Goudron, } à 10 grammes.
Anis en poudre, }
Magnésie, q. s.

F. s. a. Cent pilules à prendre de une à dix par jour, dans les cas de bronchorrhée, de cystorrhée, de leucorrhée, de blennorrhée. (Mignot.)

Électuaire de goudron.

Goudron, } à 15 grammes.
Banne du Péron, }
Iris de Florence, 12 id.

F. s. a. 2 grammes par jour. (Mignot.)

Eau de goudron.

Goudron, 4000 grammes.
Eau, 10 litres.

Mettez le tout dans un vase de 12 litres, agitez le mélange de temps en temps avec une spatule de bois. Après dix jours de macération, décantez et filtrez.

30 grammes contiennent à peu près 1 centigramme des principes du goudron en solution.

Par tasses, pure ou coupée avec du lait. Edulcorrez avec du sirop de gomme ou de Tolu. (Codex.)

Sirap de goudron.

Goudron 1 kilogramme,
Eau de rivière 250 grammes.

Maintenez le tout pendant vingt-quatre heures à une température de 60 degrés; agitez; laissez refroidir, décantez et filtrez. Faites-y dissoudre à froid 500 grammes de sucre, filtrez. Le sirap de goudron s'administre, soit seul, à la dose de trois ou quatre cuillerées à bouche, soit coupé avec des tisanes appropriées.

Employé dans les affections catarrhales des bronches, comme dans les affections de la muqueuse, de la vessie et de l'urèthre. (Pénaire.)

Pilules de térébenthine.

Térébenthine de Venise . . . }
Extrait de gentiane } à 40 grammes.
Kino
Sulfate de fer

Faites des pilules de 10 centigrammes. Cinq à huit le matin, à midi et le soir. (Most.)

Les préparations de *Piper angustifolium* ou *matico* n'ont donné aucun bon résultat.

Les préparations d'huile essentielle de *santal* sont encore à l'épreuve.

Les préparations de styrax sont encore moins bonnes que les préparations de goudron.

Pilules de styrax.

Styrax purifié 50 grammes.
Poudre de réglisse q. s.

Mélez et faites des pilules de 4 décigrammes. Trois le matin et trois le soir. On augmente progressivement jusqu'à douze dans les vingt-quatre heures. (L'héritier.)

Styrax solidifié.

Styrax purifié 120 grammes.
Chaux hydratée 10 id.

Mélez. Chauffez pendant une heure au bain-marie; préparez deux cent quarante bols. On peut en prescrire de cinq à vingt par jour contre les blennorrhagies. (Lepage.)

Une sonde enduite de styrax est peut-être utile dans les blennorrhées.

Sirap de styrax.

Styrax liquide 60 grammes.

Faites digérer pendant douze heures au bain-marie, dans :

Eau simple 1000 grammes.

Passiez, filtrez et faites fondre :

Sucre 2000 grammes.

Six cuillerées par jour. (L'héritier.)

Injections.

Des injections au copahu pur ont été faites dans l'urèthre. Le copahu n'est bon, comme topique, que mélangé à l'urine (Ricord, Cullerier, Hardy, Roquette).

Injection d'acétate de plomb pour l'urèthre.

Eau distillée de roses 150 grammes.
Acétate de plomb cristallisé 3 id.

(Ricord.)

Injection antiblennorrhagique.

Eau distillée 250 grammes.
Proto-iodure de fer 40 centigrammes.

(Ricord.)

Injection d'alun pour l'urèthre.

Eau distillée de roses 200 grammes.
Alun 1 id.

Dans les blennorrhées et les blennorrhagies chroniques. (Ricord.)

Injection astringente.

Cachou en poudre } à 5 grammes.
Myrrhe en poudre }

Triturez dans :

Eau de chaux 200 grammes.

Filtrez. Dans la leucorrhée et la blennorrhée chroniques.

Injection astringente.

Sulfate de zinc 2 grammes.

Dissolvez dans :

Eau distillée 500 grammes.

Ajoutez :

Extrait de Saturne 30 gouttes.

Contre la blennorrhée . (Poulliau.)

Injection détersive.

Miel rosat 30 grammes.
Aloès 5 décigrammes.
Sel ammoniac 2 id.
Eau distillée de roses 200 grammes.

Mélez. Injectez trois ou quatre fois par jour dans l'urèthre. Dans la blennorrhagie syphilitique . (Gaubius.)

L'injection d'aloès de Bories ne diffère de la précédente que parce que l'eau de roses est remplacée par l'eau de fenouil.

Injection oléo-calcaire.

Eau de chaux 120 grammes.
Huile d'olive 15 id.
Sous-acétate de plomb liquide 30 gouttes.

Mélez, et agitez chaque fois. Dans les inflammations de la prostate et de l'urèthre . (Dupuytren.)

On a employé encore, contre l'urétrite blennorrhagique chronique, les injections de noix de galle, 30 centigrammes par litre d'eau.

Injection irritante.

Vin chaud 500 grammes.
Alcool rectifié 50 id.

Mélez. (Hôp. du Midi.)

Injection de zinc laudanisé.

Sulfate de zinc 13 décigrammes.
Eau distillée 200 grammes.
Laudanum de Sydenham 2 id.

Dissolvez le sulfate de zinc dans l'eau distillée, et ajoutez le laudanum.

Cette injection est employée contre la blennorrhagie chronique. On peut supprimer le laudanum, di-

minuer ou augmenter la quantité de sulfate de zinc \oplus .

(F. H. P.)

Injection anodine.

Opium pur 4 gramme.

Faites dissoudre dans :

Eau 300 grammes.
Acétate de plomb liquide 1 id.

Contre la blennorrhagie, avec ou sans inflammation \oplus . (Girtanner.)

Injection de tannin.

Vin rouge du Midi 150 grammes.
Tannin pur 1 id.

\oplus (Ricord.)

Le traitement méthodique par les injections a été fait ainsi :

Injection argentine.

Nitrate d'argent 50 centigrammes.
Eau distillée 400 id.

Mélez.

Cette injection sera pratiquée avec une seringue de verre : elle doit parcourir toute l'étendue du canal et y séjourner une demi-minute. Il est quelquefois nécessaire d'augmenter la dose du nitrate d'argent, et de la porter jusqu'à 1 gramme. Une injection par jour suffit.

On prescrit concurremment le cubèbe et le copahu. (Hôp. du Midi.)

Quand il n'existe plus qu'un suintement, on fait des injections avec :

Sulfate de zinc } à 1 gramme.
Acétate de plomb }
Eau 20 id.

Trois injections par jour.

Quand la blennorrhagie s'accompagne de symptômes aigus qu'on peut attribuer aux injections, il faut recourir d'abord à un traitement antiphlogistique énergique ; sangsues au périnée, dix ou quinze.

Contre le suintement persistant, vulgairement *goutte militaire*, Ricord emploie une injection contenant 1 décigramme de *protoiodure de fer* pour 400 grammes d'eau, ou l'injection suivante :

Injection astringente.

Vin rouge du Midi 150 grammes.
Eau distillée de roses 50 id.
Extrait de ratanhia 1 id.
Laudanum de Sydenham 2 id.

\oplus (Hôp. du Midi.)

Injection sédative.

Sous-acétate de bismuth 15 grammes.
Eau gommeuse 450 id.

Faites trois ou quatre injections par jour \square . (Caby.)

Injection calmante.

Chloroforme 1 gramme.
Eau 30 id.

Ces deux injections n'ont pas les avantages des injections caustiques et sont très-douloureuses.

Les accidents des injections sont : une inflammation violente qui nécessite l'application de sangsues et

des bains prolongés ; les douleurs vives que l'on calme avec l'opium à l'intérieur et les cataplasmes landanisés sur la verge, et plus tard des rétrécissements, dans des cas assez rares toutefois.

Préparations contre les érections.

Pilules nitro-camphrées.

Nitre } à 1 gramme.
Camphre }
Sirop simple q. s.

(Swediaur.)

Pour quatre pilules, une le matin, une le soir.

(Ch. Bell.)

Les pilules tempérantes du *Codex* ont la même formule, plus de l'opium.

Les pilules opiacées, camphrées de Ricord, ont la même formule que les pilules tempérantes, moins le nitre, plus de la jusquiame ou de la thridace.

Ces pilules ont pour effet de diminuer les érections et de provoquer les sueurs.

Pilules astringentes administrées à la fin des blennorrhagies.

Kino en poudre 4 grammes.
Baume de Canada 8 id.
Poudre de tormentille q. s.

Pour vingt-cinq pilules, quatre par jour. (Swediaur.)

Autres.

Cachou en poudre } à 1 gramme.
Alun }
Opium 40 centigrammes.
Sirop de roses rouges q. s.

Pour vingt-cinq pilules, une à deux par jour.

(Capuron.)

Contre la blennorrhagie douloureuse avec érection, on a donné une potion avec 1 à 2 grammes de bromure de potassium et 80 à 100 grammes d'acétate de potasse, par jour, dans la tisane. (Betoldi.)
V. ALTÉRANTS ANAPHRODISIAQUES pour les préparations de bromure de potassium de Magendie, de Puche et de Cusco.

On donne les poudres :

Poudre de chanvre indien et de lupuline.

Extrait de chanvre indien 40 centigrammes.
Lupuline 3 grammes.
Sucre 5 id.

En quatre paquets ; un ou deux tous les soirs.

(Van den Corput.)

Poudre de lupuline.

Lupuline }
Sucre en poudre } à 4 à 4 grammes.

En plusieurs paquets, pris dans des confitures ou dans un verre d'eau sucrée.

L'extrait de belladone en potion, le nénéphar, ne valent pas les préparations précédentes. (Debout.)

Le lavement camphré est bon.

Lavement camphré.

Camphre 40 centigrammes.
Jaune d'œuf no 1.
Eau 300 grammes.

\oplus (Ricord.)

Topiques contre le phimosis compliquant la blennorrhagie.

Injection opiacée contre le phimosis.

Eau ordinaire.	250 grammes.
Opium brut.	30 id.

F. s. a. Pour faire des injections dans les cas de phimosis quand l'inflammation est très-considérable ou quand on soupçonne l'existence de chancre à tendance phagédénique ☐. (Ricord.)

Pommade de belladone contre le phimosis et le paraphimosis.

Cérat simple.	20 grammes.
Extrait de belladone.	40 id.
Eau distillée.	q. s.

F. s. a. Les frictions doivent être renouvelées toutes les heures ☐. (Mignot.)

URÉTHROSCOPIE. V. ENDOSCOPIE.

URIAGE (Isère). Eau sulfureuse sodique (t chlorurée à 27°, employée en boisson et en bains contre les maladies de la peau, la scrofule et les affections chroniques des voies respiratoires ☐.

URINE (SUPPRESSION DE L'). La suppression d'urine est un symptôme de calculs du rein, et dans ce cas la suppression n'est complète que si par une anomalie ou après une maladie d'un rein il n'y a qu'un seul de ces organes qui soit en état de fonctionner.

* * La suppression d'urine existe dans les fièvres graves, le choléra, l'urémie, quelquefois les varioles graves, etc.

* * Les symptômes de l'urémie aiguë sont ceux de la suppression d'urine. Il n'y a rien à faire, si ce n'est de provoquer une abondante diaphorèse pour suppléer à la sécrétion urinaire absente. V. CHOLÉRA, FIÈVRE TYPHOÏDE, URÉMIE.

URTICAIRE. Un exanthème douloureux et brûlant formé de taches blanchâtres prédominantes, éparses, prurigineuses, entourées d'une auréole rouge, de peu de durée, caractérise l'urticaire.

* * Rien ne ressemble mieux à l'exanthème de l'urticaire que l'effet des piqûres d'ortie ou de la punaise.

* * L'urticaire dure huit à dix jours, mais il revient habituellement par accès quotidiens et ne dure chaque fois que cinq ou six heures.

* * Chez certains individus la mauvaise alimentation et le poisson échauffé ou des moules peu fraîches sont les causes de l'urticaire.

Thérapeutique. — On guérit l'urticaire par des lotions d'eau vinaigrée ou des frictions avec le glycérolé d'arnica opiacé.

URTICATION. Procédé thérapeutique de révulsion cutanée dans lequel on se sert de la flagellation de la peau avec des orties fraîches pour produire une inflammation tempérée. On

ne l'emploie guère, mais il peut être utile dans certains cas de rougeole, de scarlatine ou de variole, dont l'exanthème ne sort pas, et où l'on observe des phénomènes généraux graves de congestion cérébrale ou d'asphyxie ☐.

USSAT (Ariège). Eau minérale alcaline gazeuse, bicarbonatée, calcique, de 32 à 40°, employée en boisson; en douches et en bains contre les maladies utérines et surtout la métrite chronique ☐, contre la gastralgie, la chorée, l'hystérie et le névrosisme chronique ☐.

USTION. Cautérisation avec la flamme. V. CAUTÉRISATION.

UTÉRUS. L'utérus est le siège de nombreuses maladies; le cancer, les corps fibreux, les déplacements, l'inflammation, les polypes, etc.

Utérus (CANCER DE L'). On observe dans l'utérus des cancers encéphaloïdes, fibro-plastiques, squirreux et épithélioïdes. Ils occupent presque toujours le col. Le corps de l'utérus est très-rarement atteint le premier.

* * Le cancer de l'utérus est le plus fréquent de tous les cancers observés chez la femme et l'on n'en connaît point la véritable cause.

* * C'est à l'âge du retour que se développe ordinairement le cancer de l'utérus.

* * On reconnaît les cancers de l'utérus à une ulcération du col dont les bords durissent, ou à des noyaux d'induration et à une induration générale. Les indurations s'ulcèrent ensuite et l'on trouve alors, dans tous les cas, la cavité du col agrandie, molle, fongueuse et entourée de portions de tissus durs, s'étendant plus ou moins loin dans le vagin. A ce moment, on constate par le palper abdominal, et par le toucher rectal, des bosselures sur l'utérus.

* * L'irrégularité de la menstruation chez les femmes réglées, des pertes chez les vieilles femmes, des douleurs utérines, irrégulières, caractérisent le début du cancer utérin, les douleurs à l'hypogastre et à la région sacrée sont les douleurs les plus fréquentes. Plus tard il y a de la leucorrhée fétide et des métrorrhagies.

* * Lorsque les cancers de l'utérus sont ulcérés, les produits rejetés par le vagin ont une odeur de chairs macérées caractéristique. Lorsque le cancer a débuté par le corps de l'utérus, ce signe est le seul qu'on observe.

* * De tous les cancers qui se montrent chez la femme, le cancer de l'utérus est celui qui a la marche la plus lente.

* * Le cancer de l'utérus s'étend souvent aux parties voisines, s'il perfore l'utérus il y a péritonite; s'il passe du côté du rectum ou de la vessie, il y a des fistules urinaires consécutives; s'il remonte du côté des uretères il peut y avoir altération consécutive du rein et urémie (Vannebroucq). L'extension du cancer aux parties voisines est une cause de compression veineuse et

d'œdème des membres inférieurs, ce qui constitue une variété de *phlegmasia alba dolens*.

* * La cachexie cancéreuse apparaît tardivement dans le cancer de l'utérus, de seize à dix-sept mois et plus après la constatation des premiers signes du mal.

* * Les cancers du col de l'utérus se reconnaissent par le toucher vaginal, lequel indique une induration du col qui est caractéristique.

* * Il y a une variété de cancer du col de l'utérus qui marche beaucoup plus lentement que les autres cancers. Elle est constituée par un bourgeonnement de végétations analogues aux végétations syphilitiques, c'est ce qu'on a appelé le cancer papillaire (Lebert). Si ce cancer ne se terminait pas par généralisation, on pourrait croire qu'il s'agit de végétations spécifiques.

* * Les cancers du corps de l'utérus ne peuvent être distingués des corps fibreux que par l'écoulement fétide.

* * La métrite chronique avec induration du col ne sera pas prise pour un cancer, parce que la tuméfaction est de suite portée à son maximum et reste stationnaire. La tuméfaction est uniforme et le col est douloureux; ces signes n'existent pas d'ailleurs au début du cancer. Pour les engorgements durs du col qui sont liés à une diathèse syphilitique, l'efficacité du traitement antisiphilitique fera le diagnostic.

* * Les ulcérations du col de l'utérus et, en particulier, les chancres du col ne reposent pas sur une base dure; elles ne laissent suinter aucun liquide ayant une odeur fétide, ce qui est le propre des cancers.

* * Les déplacements de la matrice ne peuvent être pris pour des cancers.

* * Ce n'est qu'à la longue qu'on distinguera les kystes, les corps et polypes fibreux utérins et les fongosités utérines, des cancers de l'utérus. Lorsque le kyste fera saillie à l'intérieur, quand l'utérus deviendra le siège d'une tumeur, il n'y aura plus de doute. En général, l'écoulement de liquides fétides apparaissant et la cachexie cancéreuse venant à s'établir, il n'y aura plus d'incertitude possible. Néanmoins, pour ne pas confondre l'anémie avec la cachexie cancéreuse, lorsqu'il y a eu des pertes abondantes, on aura égard à la durée de la maladie et à l'état local de l'utérus. Ces signes sont les meilleurs.

* * Le cancer de l'utérus apparaissant chez des femmes encore jeunes est compatible avec la grossesse, mais il oblige à des manœuvres obstétricales spéciales. V. DYSTOCIE.

* * Le coït avec une femme atteinte de cancer de l'utérus ne cause point de lésions de la verge, si ce n'est une balanite et quelquefois un écoulement urétral.

Thérapeutique. — Toutes les préparations administrées contre les cancers trouvent leur place dans le traitement du cancer utérin. V. CANCER.

On a employé les résolutifs tels que la conicine, l'extrait de ciguë, le chlorure d'or, 1 ou 2 milligrammes, la teinture d'iode, cinq à six gouttes par verre d'eau, l'iode de potassium, 1 à 2 grammes; ils peuvent être donnés comme moyen d'essayer la résolution, mais depuis longtemps l'expérience a prouvé combien étaient vaines ces illusions thérapeutiques. On a employé aussi les sédatifs tels que l'opium, la morphine, la belladone, la codéine, la mandragore à l'intérieur, qui sont très-utiles contre les douleurs; les injections narcotiques de morelle, de pavots, d'eau de Seltz; les douches d'acide carbonique, les sachets émollients et narcotiques dans le vagin, rendent des services encore plus marqués aux malades.

On fera suivre aux malades un régime fortifiant; l'exercice même actif leur sera permis, et l'on préviendra les congestions utérines en évitant la constipation, en mettant des sinapismes aux extrémités.

Lorsque le cancer est ulcéré et donne lieu à des hémorrhagies, on donnera à l'intérieur une potion avec 2 à 5 grammes d'ergotine ou 2 grammes d'ergot de seigle en quatre paquets, ou 50 centigrammes à 1 gramme de perchlorure de fer, et moins bien avec 4 grammes d'extrait de ratanhia et vingt gouttes d'eau de Rabel.

On administrera localement des injections astringentes avec 4 grammes d'alun, 2 grammes de tannin, pour 500 grammes d'eau, ou 250 grammes si l'on veut exercer une action plus puissante.

Contre la putridité de l'écoulement, on prescrira :

Acide sulfurique à 66°	33 grammes.
Eau	500 id.

☐ (Baufort.)

Ou :

Eau	500 grammes.
Liquueur de Labarraque	30 id.

Ou :

Eau	500 grammes.
Alun	8 id.

Ou :

Eau	500 grammes.
Tannin	4 id.

Ou :

Eau	400 grammes.
Permanganate de potasse	40 id.

☒ (Reveil.)

Ou :

Eau	500 grammes.
Chlorure de zinc	10 id.

☒ (Burnett.)

Ou :

Eau	500 grammes.
Créosote	1 id.

L'onguent :

Créosote	25 milligrammes.
Axonge	1 gramme.

est un topique désinfectant. (Ph. Lond.)

Les injections seront faites deux fois par jour.

Lorsque le cancer est arrivé à la dernière période, lorsqu'il y a des douleurs vives, on aura recours aux pommades ou aux onguents calmants appliqués sur le col. On appliquera avec un pinceau 3 centigrammes

de chlorhydrate de morphine, 40 à 30 centigrammes d'extrait d'opium ou un peu d'une pommade : axonge, 30 grammes ; extrait de belladone, 1 gramme. On peut encore appliquer une pommade au chloroforme :

Chloroforme 5 grammes.
Axonge 30 id.

Ou :

Chloroforme gélatinisé.

Chloroforme } parties égales.
Blanc d'œuf }

Agitez, et si l'on veut faire prendre vite le mélange on le chauffe au bain-marie à 60°. (Massart.)

Le cancer de l'utérus limité au col pourra être traité par la cautérisation et l'amputation. Le cancer papillaire bien limité au col doit toujours être opéré.

1° *Cautérisation.* On cautérise le col avec le caustique Filhoz, le nitrate acide de mercure, le fer rouge, le galvano-cautère ou mieux à l'aide de la cautérisation à la flamme (V. CAUTÉRISATION) (Nélaton). C'est la plus forte cautérisation. Pour cautériser l'utérus on introduit un spéculum plein, de buis, un peu gros, qui embrasse bien le col de l'utérus ; on touche les parties avec le caustique et l'on neutralise l'excès de liquide introduit avec l'eau salée ou l'eau de savon, etc. Lorsqu'on s'est servi du fer rouge ou de la flamme, on lave immédiatement le col de l'utérus à l'aide du jet d'un irrigateur chargé avec de l'eau froide.

On peut cautériser tout le cancer en une seule fois ou en plusieurs fois ; il vaut mieux tout détruire tout de suite. Cependant si le cancer est étendu, on cautérise à plusieurs fois. Pour les cancers déjà avancés, le fer rouge sera appliqué comme traitement palliatif et l'on cautérisera les femmes tous les huit ou dix jours (Jobert).

Comme traitement palliatif des cancers ulcérés, on peut placer des disques de pâte au chlorure de zinc dans les fongosités ; on laisse les disques en place douze à vingt heures.

Les accidents de la cautérisation sont les brûlures du vagin et la métrô-péritonite. On remédiera au premier accident au moyen des injections émollientes dans le vagin.

La métrite et la métrô-péritonite seront traitées par les cataplasmes, les sangsues sur l'abdomen. V. MÉTRITE, PÉRITONITE.

2° *Amputation du col de l'utérus* (Lisfranc, Récamier). L'amputation du col a été faite avec les couteaux courbes sur le plat et les ciseaux courbes, le col étant attiré en bas avec des pinces à griffes. Mais ce procédé expose à des hémorragies, et à l'ouverture du cul-de-sac péritonéale utéro-rectal (Robert).

L'écrasement linéaire avec un écraseur courbe est bien préférable quoique l'on soit exposé, si le mal est un peu étendu dans le canal du col, à laisser une partie du cancer. Mais dans ce cas on a la ressource de cautériser les restes de la tumeur avec le fer rouge ou la flamme.

Pour appliquer l'écraseur sur le col de l'utérus, on passe en croix des aiguilles courbes dans le col de l'utérus, puis on engage la chaîne au-dessus d'elle.

La ligature du col de l'utérus (Mayor), les ablations d'une partie ou de la totalité de l'utérus par le vagin (Sauter, Blundell, Récamier), sont des opérations qui ont été suivies de mort par hémorragie et par péritonite. Une seule opération d'ablation de

l'utérus a réussi. Langenbeck a fait l'ablation par la région hypogastrique. Ces opérations ne doivent pas être tentées par un chirurgien prudent (Malgaigne) et à coup sûr si elles sont faites pour un cancer un peu développé, elles sont au moins inutiles.

Utérus (CORPS FIBREUX DE L') (Bichat, Roux, Bayle, Dupuytren). Les corps fibreux de l'utérus sont des hypertrophies partielles de l'utérus formées aux dépens de la couche fibromusculaire de l'organe, seulement l'hypertrophie n'est constituée que par une multiplication des éléments fibreux.

** Le célibat est peut-être pour une bonne part dans la cause des corps fibreux de l'utérus. (M^{me} Boivin).

** Uniques ou multiples les corps fibreux de l'utérus sont situés : 1° sous le péritoine, *corps fibreux, sous-péritonéaux* ; 2° dans l'épaisseur de l'utérus, *corps fibreux interstitiels* ; 3° sous la muqueuse, *corps fibreux, sous-muqueux*, ou polypes fibreux, mais ces produits prennent toujours naissance dans la couche musculaire de l'utérus. Ils occupent le corps ou le col de l'organe.

** Lorsqu'une tumeur fibreuse est située sous le péritoine, c'est le palper hypogastrique ou abdominal qui en indiquera la présence. Mais dans ce cas on n'aura pas toujours pour éclairer son diagnostic les pertes et les irrégularités menstruelles, on pourra d'ailleurs, par le toucher rectal, reconnaître en partie le siège des tumeurs extra-péritonéales et interstitielles.

** Les corps fibreux situés dans la couche musculaire ou corps fibreux interstitiels, ne sont révélés que par une irrégularité dans la menstruation, des pertes et de la leucorrhée, mais ces signes ne sont pas constants ; quelquefois il y a des douleurs utérines, et c'est lorsqu'il y a de la congestion utérine ou une métrite chronique. Les malades deviennent gastralgiques et une anémie plus ou moins profonde se manifeste suivant la durée et la quantité des pertes. Lorsque la tumeur est développée dans une des lèvres du col, on sent et l'on voit celle-ci tuméfiée, elle a une dureté ligneuse.

** Les tumeurs fibreuses saillantes dans l'utérus distendent cet organe et feraient croire à une grossesse, s'il n'y avait pas de pertes abondantes, et des douleurs caractéristiques, comparables aux douleurs de l'accouchement. Dans ces cas, il n'est pas rare que le col soit dilaté.

** Les tumeurs fibreuses situées sous la muqueuse constituent les polypes fibreux de l'utérus V. POLYPES DE L'UTÉRUS.

** Lorsque les corps fibreux durent depuis longtemps ils acquièrent une volume quelquefois énorme ; l'utérus est alors remonté et immobilisé dans le petit bassin par le fait de l'enclavement d'un corps fibreux au détroit supérieur, et distend l'hypogastre. On reconnaît

cet état à une énorme tumeur située dans le bas-ventre. On reconnaît qu'il s'agit d'un vaste corps fibreux et non d'un kyste de l'ovaire; parce qu'il y a eu dans les antécédents des maladies des troubles de la menstruation, quelquefois parce que le col est dilaté; ailleurs parce que les malades sont anémiques par suite des pertes abondantes.

** Il y a des corps fibreux volumineux qui se pédiculisent dans le péritoine où ils jouissent d'une certaine mobilité, on les reconnaît à leur régularité, ainsi qu'à leur dureté, et la mobilité même de la tumeur devient un élément de diagnostic.

** Les caractères généraux des corps fibreux de l'utérus sont une dureté égale à celle du bois et la régularité de la tumeur. Ils sont en général situés sur la ligne médiane, et quand on leur imprime des mouvements, l'utérus est plus ou moins mobile avec elles.

** Les gros corps fibreux de l'utérus peuvent être pris pour des tumeurs de l'ovaire; mais on sait que les kystes multiloculaires de l'ovaire ne s'accompagnent pas de métrorrhagies, qu'ils offrent à leur début une mollesse qui les distingue des corps fibreux, que plus tard, en se développant, ils s'élèvent dans le ventre sans déplacer l'utérus. Il y a peu de signes distinctifs entre le corps fibreux et le kyste multiloculaire de l'ovaire, si ce n'est la dureté et l'irrégularité de la tumeur ovarique qui présente des bosselures. Lorsqu'il y a une ascite et une tumeur du bas-ventre, il y a des probabilités pour que la tumeur soit un kyste multiloculaire de l'ovaire. Les kystes multiloculaires de l'ovaire fixent l'utérus, mais ils ne sont que très-rarement accompagnés de pertes, et il est assez fréquent au contraire que les kystes de l'ovaire causent des irrégularités et des suppressions passagères de la menstruation.

** On ne saurait confondre les corps fibreux avec le cancer à cause de l'absence de tumeur dans cette lésion, et à cause de la mauvaise odeur causée par les liquides qui sortent de l'utérus à l'époque où l'utérus commence à augmenter notablement de volume. V. UTÉRUS (CANCER DE L').

** Les corps fibreux du col de l'utérus peuvent être confondus avec des hypertrophies du col, mais la dureté de la tumeur, la déviation du canal du col de l'utérus, exploré avec la sonde utérine, éclaireront le diagnostic.

** Les corps fibreux sous-péritonéaux et intra-utérins ou interstitiels peuvent être éliminés tout à fait exceptionnellement par la paroi abdominale (Pineau), par un abcès qui s'ouvre dans l'utérus (Dance) au moment de la grossesse et de l'accouchement; on a vu des corps fibreux s'échapper de la paroi utérine et sortir avec le fœtus; des corps fibreux du col être

chassés au dehors par la tête du fœtus (*Gazette des hôpitaux*, 1864).

** Les corps fibreux qui constituent les polypes fibreux se distinguent par les pertes répétées et les douleurs expultrices; il est des cas où le col se dilate comme pour un accouchement, le polype sort en partie, puis les contractions cessent, il rentre dans l'utérus (Bernardeaux). Dans ces cas le cathétérisme de l'utérus peut faire reconnaître le point d'implantation du polype (Huguiet).

** Les corps fibreux de l'utérus sont des causes de dystocie. V. DYSTOCIE PAR TUMEURS DE L'UTÉRUS.

** Il y a des corps fibreux qui entraînent un renversement partiel ou total de l'utérus. V. UTÉRUS, RENVERSEMENT et POLYPES DE L'UTÉRUS.

** Les corps fibreux peuvent rester longtemps stationnaires ou causer des désordres plus ou moins graves. Ce sont les polypes fibreux de l'utérus qui causent le plus d'accidents. Avec l'âge, toutes les autres variétés de corps fibreux peuvent devenir moins nuisibles à la santé. Les hémorrhagies s'arrêtent avec la ménopause (Velpéau, Nélaton), et les malades peuvent vivre longtemps et plus tranquilles. La gravité du pronostic des tumeurs fibreuses dépend de l'âge où les corps fibreux ont apparu. Chez les jeunes femmes les corps fibreux sont souvent mortels et les malades meurent épuisées par les pertes ou succombent à une péritonite intercurrente.

Thérapeutique. — Les corps fibreux interstitiels et sous-péritonéaux ne doivent pas être touchés. Cependant dans un cas où le corps fibreux jouissait d'une certaine mobilité, on l'a enlevé par l'opération de l'ovariotomie (Kœberlé).

Un corps fibreux interstitiel du col de l'utérus a été enlevé avec une portion du col (Huguiet); lorsque le col est dilaté ou dilatable, il est possible d'aller fendre le tissu de l'utérus au niveau de la tumeur au moyen d'une incision cruciale et attirer le corps fibreux avec une pince à griffes (Amussat, Maisonneuve).

Les corps fibreux pédiculés formant un polype fibreux sont extirpés d'après les règles qui conviennent pour les polypes. V. POLYPES FIBREUX DE L'UTÉRUS.

Les corps fibreux inopérables seront traités par les vésicatoires volants appliqués à l'hypogastre (Velpéau) pour prévenir les douleurs utérines dues souvent à une inflammation de l'utérus. On entretiendra la liberté du ventre par les lavements; on sondera les malades s'il y a rétention d'urine.

Contre les hémorrhagies, on administrera les pilules :

Ergotine. 5 grammes.
Poudre de réglisse. q. s.

(Arnal.)

Pour cinquante pilules; dix à quinze par jour.

Ou :

Pilules hémostatiques.

Poudre de digitale	1	gramme.
Poudre de seigle ergoté	4	id.
Sirop	q. s.	

Pour vingt-huit pilules. Six à dix par jour. (Carrère et Aran). Ou :

Potion d'ergotine.

Ergotine	1	gramme.
Eau	100	id.
Sirop de fleurs d'orange	30	id.

Ou simplement 2 grammes de seigle ergoté en quatre doses, ou 2 grammes d'ergotine de Boujean dans une potion.

Les lotions ou le tamponnement avec la solution :

Eau	100	grammes.
Ergotine	40	id.

Né valent pas les préparations d'ergot administrées à l'intérieur :

Chez les malades qui ont perdu beaucoup de sang et qui ont le sang très-appauvri, le perchlorure de fer est préférable à l'ergot de seigle. Cependant si le perchlorure de fer n'arrêtait pas l'hémorrhagie, on aurait recours à l'ergot. On donne le perchlorure de fer à la dose de vingt gouttes dans une potion.

Contre les hémorrhagies abondantes, on prescrira la situation horizontale, les bains de mains sinapisés ; le tamponnement du vagin avec de la charpie enfermée dans un linge maintenu par un bandage de corps et des sous-cuisses est une ressource précieuse.

Les malades suivront le régime et le traitement général prescrit dans l'anémie.

On contiendra le ventre avec des ceintures élastiques ou des ceintures de coutil. Les malades feront un exercice modéré, mais ne resteront pas toujours enfermées. Les eaux minérales n'ont pas d'action directe sur les corps fibreux de l'utérus.

Utérus (DÉBRIDEMENT DU COL DE L'). Le débridement du col de l'utérus se fait pour favoriser l'accouchement, pour faciliter l'expulsion d'un polype (Dupuytren), pour extraire des corps étrangers de l'utérus (Louis), enfin pour des névralgies du col (Malgaigne). Il est quelquefois remplacé par la dilatation du col.

On divise le col avec un bistouri boutonné pour favoriser l'accouchement. (V. ACCOUCHEMENT). Hors l'état puerpéral, on peut se servir de ciseaux guidés par le doigt placé sur le col ; une des lames du ciseau est engagée dans le col, l'autre reste dehors et l'on incise d'un seul coup. Ce procédé (Malgaigne) est bon pour tous les cas, hors l'état de grossesse et pendant l'accouchement. On s'est servi de ciseaux tranchants par leur bord externe (Louis), du lithotome du frère Côme.

On peut inciser de dehors en dedans. Avec un bistouri droit garni de linge jusqu'à 13 millimètres de la pointe, on incise en sciant jusqu'à ce qu'on arrive à l'ouverture du col utérin.

On est obligé quelquefois d'inciser le tissu utérin sans toucher au col. Pour cela on se sert d'un bistouri non boutonné, on incise couche par couche ; une fois arrivé dans l'utérus, on agrandit l'ouverture avec un bistouri boutonné (V. DYSTOCIE PAR OBLIQUITÉ DE L'UTÉRUS). Cette incision devra être faite d'a-

vant en arrière pour éviter les veines (Velpeau). Une incision transversale est bonne (Gauthier, Malgaigne). V. DYSTOCIE.

Utérus (DÉPLACEMENTS DE L'). Les déplacements de l'utérus sont des déplacements en hauteur (*élévation* ou *abaissement*), des déplacements de l'axe de l'utérus (*versions* ou *flexions*).

I. *Élévation de l'utérus.* — L'élévation de l'utérus est toujours liée à la présence d'une tumeur qui se développe dans le bassin (V. CORPS FIBREUX DE L'UTÉRUS, KYSTES DE L'OVAIRE). Il n'y a rien à faire, qu'à traiter les maladies qui causent l'élévation.

II. *Abaissement de l'utérus.* — *Prolapsus utérin.* — *Chute de l'utérus.* — L'abaissement de l'utérus, comme son nom l'indique, est un état dans lequel l'utérus quitte sa position normale pour descendre dans le vagin, puis entre les grandes lèvres et enfin au dehors; cet état suppose toujours un relâchement des ligaments de l'utérus.

* * Il y a trois degrés dans l'abaissement de l'utérus : dans le premier l'utérus est situé à moins de 6 centimètres au-dessus de l'orifice vulvaire; dans le second le col est aperçu à la vulve pendant l'écartement des grandes lèvres; dans le troisième l'utérus est sorti de la vulve et recouvert par le vagin retourné comme un doigt de gant.

* * Dans les deux premiers degrés d'abaissement de l'utérus il n'y a pas de troubles graves; des pesanteurs, la sensation d'un corps qui tombe entre les grandes lèvres et de la leucorrhée, tels sont les signes qui annoncent l'abaissement de l'utérus en dehors de tout examen. Le toucher rectal indiquera à lui seul le degré de l'abaissement.

* * Lorsque l'utérus sort entre les grandes lèvres, la muqueuse vaginale qui recouvre l'utérus s'épaissit, se ride et s'ulcère même, les lèvres du col sont entr'ouvertes, quelquefois elles se renversent (Scanzoni), le col s'ulcère et il y a une leucorrhée abondante.

* * La vessie et le rectum descendent avec l'utérus. Il y a dans quelques cas cystocèle et rectocèle en même temps que chute de l'utérus.

* * Les femmes qui, trop tôt après une couche, se lèvent, marchent et se livrent à des efforts musculaires, sont exposées à l'abaissement de l'utérus. Les efforts pour aller à la selle chez les femmes constipées amènent souvent le même résultat.

* * Lorsque l'abaissement de l'utérus commence à se montrer, il tend sans cesse à s'accroître, et il devient peu à peu irréductible.

* * On ne confondra pas un corps fibreux de l'utérus avec un abaissement de cet organe parce que le toucher rectal fait reconnaître que l'utérus n'est plus à sa place normale, et parce

que le corps fibreux de l'utérus ne présente rien qui ressemble au col utérin. Si une ulcération existait sur un polype fibreux de l'utérus, l'impossibilité de faire pénétrer une sonde utérine dans l'ulcération indiquerait qu'il ne s'agit pas de l'orifice de l'utérus.

* * On ne confondra pas une chute de l'utérus avec un allongement du col, parce que le toucher rectal indiquera que le corps de l'utérus est resté à sa place, et parce que dans l'allongement hypertrophique du col la longueur de la cavité utérine dépasse 9 centimètres, chiffre que n'atteint jamais la longueur normale d'une cavité d'un utérus normal.

* * L'utérus renversé ne présente pas d'ouverture, et, au moment des règles, s'il s'agit d'une femme encore réglée, la tumeur devient fongueuse, rien de cela ne s'observe dans l'abaissement simple de l'utérus.

Thérapeutique. — Aucun des hystérophores de Grandcollot, de Schilling; de Scanzoni et de Becquerel, ne valent les pessaires.

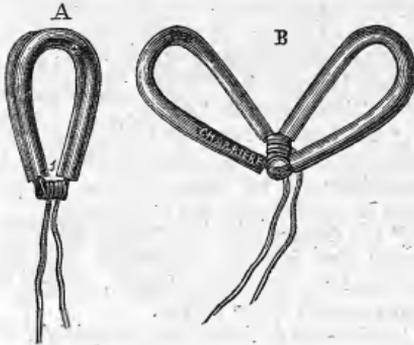


Fig. 584. — Pessaire de Zwanck et de Schilling, modification de Pertusio. Variété de pessaire élythroïde. — A. Pessaire fermé. — B. Le même ouvert.

On emploie aujourd'hui exclusivement le pessaire

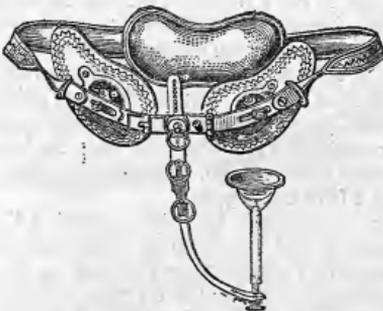


Fig. 585. — Pessaire à tige, de Grandcollot, servant pour redresser l'utérus et pour remédier à l'abaissement de l'utérus. (Jamain.)

à air de Gariel, et le meilleur pessaire est le pes-

saire perforé (V. PESSAIRES), celui que les anciens

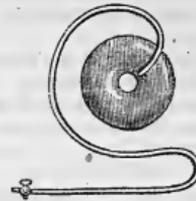


Fig. 586. — A. Pessaire à air en gimblette.

fabriquaient avec de l'étoupe et de l'huile de lin,

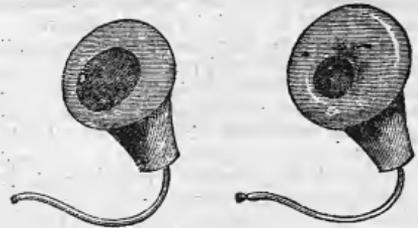


Fig. 587. — Pessaires à air en bondon.

le pessaire à tige utérine ne doivent pas être préférés à ces pessaires.

Dans certains cas on fixe le pessaire à l'aide d'un appareil. Les tubes de caoutchouc sont fixés par une ceinture de toile lacée.

Lorsque l'abaissement débute, on fera rester les femmes le plus longtemps possible au lit ou sur une chaise longue et elles porteront un pessaire.

Lorsque l'utérus est descendu et dépasse la vulve de plusieurs centimètres, on aura recours à des procédés chirurgicaux et non plus à la prothèse.

On a employé la cautérisation du vagin dans le but de produire du tissu cicatriciel (Gérardin) qui soit capable de retenir l'utérus en place. Les caustiques (Laugier) et mieux le fer rouge (Velpeau) ont été employés à cet effet.

On a fait des cautérisations avec le nitrate d'argent pour aviver des plaies qu'on réunit par suture (Jobert). La simple cautérisation profonde vaut mieux que ce procédé.

On a excisé la muqueuse (Meyer); ce procédé a donné lieu à des hémorrhagies abondantes, qui ont nécessité la cautérisation au fer rouge pour arrêter le sang.

On a excisé un lambeau vertical (Marshall-Hall), ou un lambeau circulaire transversal (R. Gérardin), ou deux lambeaux sur les côtés de la muqueuse vaginale qui recouvre l'utérus abaissé (Dieffenbach), et l'on réunit les plaies par suture.

On a fait une série de points de suture en faux-fil, suivant une ligne représentant la lettre U; on serre comme pour la suture en bourse, et l'on force ainsi la muqueuse à se gangrener (Bellini). Ce procédé ne vaut pas mieux que les excisions.

Toutes les opérations, cautérisations, excisions et sutures, n'ont pas produit de guérisons radicales; ce sont des opérations palliatives tout au plus.

Lorsque la chute de l'utérus commence, on peut placer six à neuf pinces à pression continue ou serres-fines sur un pli de la muqueuse, au-dessous du col, et l'on en applique d'autres à mesure que les pre-

mières tombent ; toutes les parties saisies par les griffes se gangrènent et tombent ; de petites cicatrices rétrécissent le vagin (Desgranges, de Lyon). Ce procédé a une utilité.

On applique le spéculum et l'on place les serre-fines à l'aide d'une pince à anneau.

Enlever l'utérus ou une portion de l'utérus abaissé est toujours une opération dangereuse, qui n'est acceptable que quand il y a à la fois abaissement et allongement hypertrophique du col.

Épisiorrhaphie. On est en droit de tenter l'occlusion incomplète du vagin au niveau de la vulve, lorsque l'utérus sorti est atteint d'ulcérations rebelles et lorsque l'utérus tend toujours à tomber davantage.

L'épisiorrhaphie est une opération d'infibulation qui a pour effet de réunir les grandes lèvres.

On avive le bord libre des grandes lèvres et l'on réunit la partie antérieure par des points de suture entortillés ou enchevillés (Fricke). Cette opération a été suivie de succès ; en faisant une suture profonde et une suture superficielle (Kuchler, Fricke, Loscher, Knorre), la réunion est plus solide et la réussite plus sûre. Aviver de larges surfaces et réunir le vagin et le périnée séparément est également un très-bon moyen.

Réunir la partie postérieure des grandes lèvres par un large avivement en fer à cheval comprenant la peau du périnée en arrière de la fourchette (Stoltz, Baker-Brown), ou en enlevant un lambeau au niveau de la fourchette (Gelding, Savage), est une bonne opération ; on réunit par suture les bords de la plaie vaginale et ensuite le périnée.

Au lieu d'enlever un lambeau qui est perdu, Breslau a taillé deux lambeaux sur le vagin : il les a renversés et réunis par leurs faces saignantes au-dessous de l'utérus abaissé. Cette opération ne vaut pas mieux que l'avivement et la suture de Stoltz et Baker-Brown. Pour faciliter la réunion des parties, on a quelque avantage en coupant les insertions antérieures du sphincter anal avec le constricteur du vagin par une incision transversale après l'avivement de la fourchette (Oldham).

Extirper l'utérus irréductible (Smellie, F. Edwards) est une opération très-grave, pour ne pas dire mortelle, qui ne doit pas être tentée.

On a encore proposé contre le prolapsus utérin les moyens suivants :

Réduire l'utérus et le maintenir réduit en fermant l'orifice du vagin au moyen d'un fil de plomb flexible d'une ligne de diamètre, passé au tiers inférieur des grandes lèvres au moyen d'un trocart. Le fil de plomb est noué au dehors et fait un anneau comme une boucle d'oreille (Schieffer).

Réduire l'utérus et placer dans le vagin sur le museau de tanche un cône de charpie imbibé d'une solution de tannin et renouvelé toutes les vingt-quatre heures pendant un mois (Barker).

Tous les soirs *ergot de seigle*, 15 centigrammes avec galbanum, 5 centigrammes, et deux fois par jour frictions sur le mont de Vénus et la racine des cuisses avec un liniment oléo-balsamique □ (Bonorden).

Les douleurs lombaires et inguinales du prolapsus se calment très-bien avec des applications de teinture d'iode ordinaire ou de teinture d'iode morphiné.

Utérus (DÉVIATIONS OU VERSIONS DE L').
Les inclinaisons en avant, en arrière ou sur le côté, constituent les déviations de l'utérus.

Les caractères communs aux déviations de l'utérus sont des troubles fonctionnels, tels que des douleurs au moment des règles, des douleurs utérines réagissant sur la santé générale, augmentant après la marche et le coït. Mais ces symptômes sont loin d'exister dans tous les cas, il y a des déplacements étendus qui ne causent aucune douleur.

* * La sensibilité individuelle (Aran), les inflammations concomitantes (Scanzoni, Becquerel) sont les causes probables des douleurs causées par les déviations de l'utérus.

La stérilité est souvent la conséquence des déviations utérines et en particulier de l'antéversion ; s'il y a grossesse ou est exposé à rencontrer au moment de l'accouchement une dystocie par obliquité de l'utérus.

* * La fréquence du coït, des accouchements et des avortements, sont les causes prédisposantes des déviations utérines. Les excès de coït produisent surtout l'antéversion, cependant quelquefois s'il y a déjà rétroversion, le coït produit une exagération du cul-de-sac postérieur du vagin, ou une exagération d'un des culs-de-sac latéraux (Becquerel). La constipation cause l'antéversion, quelquefois ; les déplacements latéraux de l'utérus accompagnent parfois l'abaissement de l'utérus.

* * Le toucher rectal et vaginal fait aisément reconnaître les déviations de l'utérus. Le cathétérisme de cet organe indique s'il y a flexion en même temps que déplacement.

* * Les déplacements de l'utérus qui occasionnent des douleurs deviennent généralement indolents après l'âge critique, lorsque les femmes cessent d'être réglées.

L'*antéversion* de l'utérus est caractérisée par un déplacement et une position de l'utérus telles que le corps est en avant et le col en arrière. Le déplacement plus ou moins prononcé est reconnu par le toucher rectal et vaginal, qui fait sentir le col en arrière. Par le toucher rectal on sent le col à travers le rectum. Il est quelquefois impossible de découvrir le col avec le spéculum, quoiqu'on dirige fortement le spéculum en arrière. Les envies fréquentes d'uriner, le ténesme vésical, sont les douleurs prédominantes, lorsqu'il y a des congestions utérines. La constipation est habituelle chez les femmes atteintes d'antéversion. L'antéversion tend sans cesse à faire des progrès.

La *rétroversion* est l'état opposé à l'antéversion, le col est dirigé en avant, tandis que le corps de l'utérus et son fond sont en travers dans le vagin : on sent le col sous le pubis. Le toucher rectal donne la sensation d'un corps arrondi, saillant dans le rectum. A l'aide du spéculum dont les manches sont fortement abaissés en bas pour arriver sur l'utérus, on n'aperçoit que la lèvres postérieure du col. Les accidents

de la rétroversion sont le ténisme anal, la sensation d'un corps pesant dans le rectum, des tiraillements dans les aines à la suite de fatigues. Lorsqu'il y a métrite, les douleurs utérines se joignent à ces douleurs et les exposent.

Les *latéroversions* sont en général moins étendues que les déplacements en avant et en arrière, elles compliquent quelquefois les flexions et les rétroversions. On les reconstruit à la position du col par rapport à l'axe du vagin, et à la direction qu'il faut donner au spéculum pour découvrir le col en entier.

Thérapeutique. — Les douches vaginales froides et astringentes avec l'alun, 4 grammes pour 250 gr. d'eau, sont d'un bon usage (Bequerel). Si elles ne rétablissent pas la direction de l'utérus, elles préviennent les congestions du col. Mais en même temps les malades doivent porter une ceinture qui a pour effet d'empêcher les intestins de presser sur l'utérus. Les ceintures de couill lacées embrassant le bas-ventre, sont préférables aux ceintures à ressort. Si les malades ont toujours la sensation d'un poids sur le périnée, on peut ajouter à la ceinture des sous-cuisses et une pelote périnéale. — Les malades suivent le traitement de la métrite, si cette complication existe. (V. MÉTRITE, PHEGEMON PÉRI-UTÉRIN.)

Pour guérir les déviations utérines, on s'est servi de pessaires en gimblette, allongés, et représentant un cône tronqué, mais ils n'offrent pas d'avantage sérieux. (Bequerel.)

Par la sonde utérine passée chaque jour dans l'utérus, le redressement peut être obtenu (Valleix), mais il y a eu des cas où des inflammations vives,

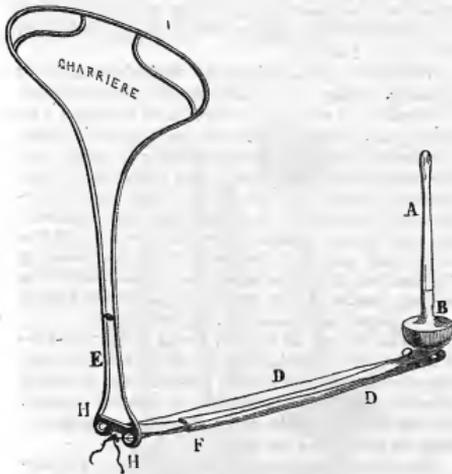


Fig. 588. — Redresseur utérin de Simpson. — A. Tige pénétrant dans l'utérus. — D, F. Mécanisme destiné à faire mouvoir le redresseur en avant et en arrière, suivant les besoins. — E. Support métallique que l'on fixe sur l'abdomen avec une ceinture. En B, se trouve un mécanisme pour rapprocher ou éloigner le redresseur A, B. — La tige A, B peut s'incliner d. en avant et en arrière.

malades qui éprouvaient des douleurs vives avaient été soulagées par le cathétérisme utérin.

Des redresseurs ont été imaginés : le redresseur de Simpson (fig. 588) a été modifié par Velpeau et Valleix; le redresseur de Velpeau est un pessaire à tige. Dans le redresseur de Valleix, le pessaire B est remplacé par un pessaire à air.

Un chirurgien sage qui ne veut pas faire d'opérations qui peuvent être mortelles sans profit certain pour les malades, ne doit faire aucune tentative pour redresser l'utérus avec les appareils mécaniques de Scanzoni, Simpson et autres.

Faire garder le repos sur une chaise longue, prévenir la constipation, redresser tous les jours l'utérus avec la sonde utérine, sont les seuls moyens palliatifs à employer.

Utérus (FLEXION DE L'). Chez l'enfant, l'utérus présente un certain degré de flexion, la partie supérieure de l'utérus étant rudimentaire peut prendre toutes les directions possibles et cela sans inconvénient. Mais après l'âge de la puberté, le corps de l'utérus se développe, se redresse, et les flexions qui apparaissent à ce moment sont des états pathologiques.

* * Diverses altérations de l'utérus existent au point où la flexion a lieu, elles sont primitives ou consécutives, on a cru qu'il y avait atrophie (Virchow), dégénérescences graisseuses (Scanzoni), au point où l'utérus se fléchit. Quelquefois la cavité utérine peut être oblitérée au niveau de la flexion, mais elle conserve le plus souvent sa perméabilité (Legendre).

* * Les flexions utérines causent la même gêne et les mêmes accidents que les déplacements de l'utérus, seulement il y a des troubles de la menstruation et la complication de métrite est plus fréquente dans les flexions. En général, les flexions de la matrice ne sont suivies de dangers sérieux, que quand elles se compliquent d'une autre altération dans la texture de cet organe (Scanzoni).

* * Il y a des combinaisons de flexion utérine avec les antéversions et les rétroversions (Nonat, Aran).

* * Le cathétérisme utérin est le meilleur moyen de diagnostiquer les flexions utérines. Mais pour que ce signe ait de la valeur, il faut établir qu'il n'y a aucun signe de tumeur intra-utérine, et qu'il n'y a pas atrésie de la cavité utérine (Huguier). V. UTÉRUS (CORPS FIBREUX DE L'), ATRÉSIE DE L'UTÉRUS.

L'*antéflexion* porte sur le corps ou sur le col, l'un restant en place, l'autre se dirigeant en avant. La définition de ces états indique quels sont les symptômes que fournira le toucher. On sent un angle rentrant entre le col et le corps de l'utérus en avant; et en arrière, soit par le toucher vaginal, soit par le toucher rectal, on sent le coude formé par les deux portions de l'utérus. La sonde utérine est arrêtée lorsqu'on la pousse dans l'axe du col. Elle pénètre

e s hémorragies, ont été la conséquence de ces tentatives. Huguier et Aran ont dit cependant que des

si l'on incline fortement le manche de la sonde vers la fourchette vulvaire, de façon à diriger la tige de bas en haut et d'arrière en avant.

La *rétroflexion* offre trois degrés (Valleix). Dans le premier, le corps se replie en arrière et vient faire saillie derrière le col; les caractères de cet état sont l'opposé de ce qu'on observe dans l'antéflexion.

Dans le deuxième degré, le col est porté en haut et en avant, et le fond de l'utérus est venu se placer à la place du col. On sent alors une tumeur en arrière du col; le toucher rectal permet de passer le doigt au-dessus de cette tumeur, et ce signe est de la plus grande importance, car il empêche de confondre la tumeur avec un corps fibreux de l'utérus et avec une hématoécèle rétro-utérine.

Dans le troisième degré, l'utérus est plié en deux, le col et le corps appuyés l'un sur l'autre sont tournés du côté du rectum, on sent alors le col à travers le rectum, et l'on constate au-dessus de lui une tumeur arrondie, que l'on circonscrit très-bien. Mais en combinant le palper abdominal avec le toucher rectal on parvient à bien limiter la tumeur et à voir qu'elle n'est autre chose que l'utérus.

Le cathétérisme de l'utérus atteint de rétroflexion est toujours très-difficile si l'utérus est peu mobile, mais il n'est pas absolument nécessaire de l'employer pour reconnaître la rétroflexion.

Les *latéroflexions* existent rarement isolées, elles offrent, comme les latéroversions, un symptôme presque pathognomonique, un tiraillement persistant dans l'aîne d'un seul côté; l'inclinaison et la flexion de l'utérus à gauche sont quelquefois de petites causes qui entretiennent chez les femmes la constipation.

Thérapeutique. — Le même traitement qui convient pour les déplacements de l'utérus est applicable pour le traitement des flexions utérines, la ceinture surtout. Ici, les tentatives de redressement de l'utérus sont formellement contre-indiquées. Il n'y a pas un seul exemple authentique de redressement d'une flexion utérine.

Utérus (DILATATION DE L'). — On dilate le col de l'utérus pour provoquer l'accouchement prématuré (V. ce mot), pour extraire des polypes, enfin pour provoquer le rétablissement des règles, à la suite d'oblitération du col de l'utérus (V. ATRÉSIE).

La dilatation du col se fait avec des substances hygrométriques, ainsi un cône d'éponge préparé ou les cônes d'ivoire flexibles (Aussandon).

On se sert aussi de dilateurs mécaniques, mais on doit y regarder à deux fois avant de s'en servir; il y a des cas de mort après dilatation forcée du col de l'utérus. V. DILATATEUR (fig. 149).

Utérus (EXPLORATION DE L'). — L'utérus est exploré : 1° par le palper abdominal ; 2° par

le toucher vaginal ; 3° par le toucher rectal ; 4° par l'application du spéculum et par le cathétérisme avec la sonde utérine.

Le toucher indique quel est le volume et la consistance du col de l'utérus.

Le toucher rectal donne des notions sur l'état du corps de l'utérus.

Le palper abdominal donne des notions sur le même sujet.

Le spéculum permet de reconnaître l'état de la muqueuse utérine sur le col et de l'orifice du col.

La sonde utérine permet de reconnaître l'état de la cavité de l'utérus, et la présence de tumeurs dans cet organe.

Pour savoir quelles lésions existent dans l'utérus, on est parfois obligé d'avoir recours à tous ces moyens à la fois.

Palper abdominal. Pour pratiquer le palper abdominal, on fait coucher la malade sur un plan incliné; le tronc est fléchi en avant, les jambes sont fléchies sur le bassin. Le médecin presse doucement en descendant de l'ombilic vers le pubis, en ne mettant de la force que progressivement; un examen brusque provoque des contractions abdominales et l'on ne sent rien. Lorsqu'on pratique le palper abdominal, il faut auparavant faire uriner les malades. On se rappellera que l'S iliaque contenant quelquefois des matières, on sent souvent une tumeur à gauche de l'utérus, mais en déprimant la tumeur, on sent qu'elle cède sous le doigt; et l'on reconnaîtra sa nature. L'utérus est sensible à la pression, on le reconnaîtra par conséquent en pressant un peu fortement sur l'organe dès que l'on se croira dessus. L'apparition de la douleur sera un signe certain que l'on presse l'utérus.

Toucher vaginal. Le toucher vaginal est fait avec la main droite ou la main gauche. On introduit l'indicateur (il n'est pas nécessaire de l'enduire d'un corps gras), le pouce étant fortement relevé. Lorsque l'indicateur est placé profondément, le pouce doit être placé dans le pli génito-crural et non sur la ligne médiane; cette règle est destinée à ménager la pudeur des femmes. Le doigt sentira le col, explorera les euls-de-sac vaginaux dans tous les sens. Si l'on ne se rend pas bien compte de l'état des choses, il faut toucher alternativement avec la main droite ou la main gauche et l'on combinera le toucher vaginal avec le palper abdominal. V. ACCOUCHEMENT.

Toucher rectal. Le toucher rectal se fait avec l'indicateur graissé préalablement. On se sert du doigt indicateur de la main gauche et de la main droite, et le pouce est placé comme dans le toucher vaginal. On sent le col, puis le corps de l'utérus lorsque le doigt du chirurgien est long.

Examen au spéculum. On peut examiner les malades placées en travers sur leur lit, le siège étant soutenu par un coussin ou un oreiller; sur une chaise longue et mieux sur un lit muni de pédales forçant les jambes à rester fléchies. La vulve doit être placée au grand jour et le chirurgien doit se placer le dos tourné à la fenêtre d'où vient le jour. Les miroirs et la lumière artificielle sont inutiles, à moins qu'on ne soit obligé d'examiner une malade couchée et qu'on ne peut remuer.

Les spéculums employés se rapportent à trois types : le spéculum bivalve (Ricord), le spéculum

les femmes qui ont eu beaucoup d'enfants, et dans les cas de déviation utérine, le spéculum plein est plus

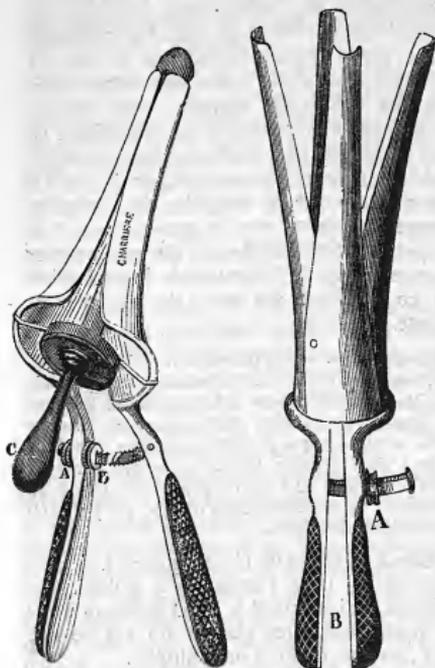


Fig. 589. — Spéculum bivalve, de Ricord. — C. Embout. — A, B. Double vis pour arrêter le développement du spéculum.

Fig. 590. — Spéculum à quatre valves (modification de Charrière). — C, D. Embout. — Ce spéculum est le spéculum bivalve, avec deux valves supplémentaires.



Fig. 591. — Spéculum plein, de Récamier. On peut le faire de bois, de verre et d'ivoire, et ajouter une cuvette à la partie terminale au lieu de manche.

plein (Récamier) et le spéculum plein à développement (Ségalas). Ils sont tous bons, mais le spéculum

avantageux ; le spéculum plein à développement n'est pas meilleur que le précédent.

CUSCO a imaginé un spéculum aplati s'ouvrant de haut en bas, à l'inverse du spéculum de Ricord qui s'ouvre transversalement. Cet instrument n'a pas d'avantages réels sur le spéculum ordinaire (fig. 589).

Avant de placer le spéculum, il faut toujours toucher la malade pour s'assurer de la position du col.

Pour se servir du spéculum bivalve, il n'est pas nécessaire d'employer un embout. On graisse le spéculum ; de la main gauche on écarte les grandes lèvres avec les doigts et l'on place à l'orifice vulvaire le spéculum tenu à pleine main par la main droite, les manches étant tournés en haut, on l'introduit dans une étendue de un centimètre environ, puis la main gauche saisissant la partie terminale des manches, on pousse le spéculum pendant que la main droite presse sur les valves du spéculum et les abaisse un peu. Lorsque l'instrument est introduit ainsi dans la direction du col déterminée par le toucher préalable, la main gauche fait tourner le spéculum par un mouvement de vrille et amène les manches sur le côté, puis les valves du spéculum sont écartées par la pression sur les branches. On retire un peu le spéculum, et si l'instrument a été bien conduit dans la direction de l'utérus, celui-ci tombe de lui-même entre les valves écartées. Il faut procéder avec lenteur, on arrive toujours sûrement ainsi à bien placer le spéculum.

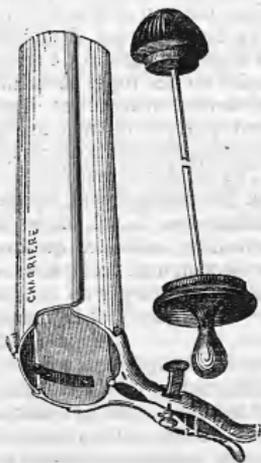


Fig. 592. — Spéculum plein, à développement, à trois valves.

bivalve est le plus commode pour la majorité des cas. Lorsque la muqueuse vaginale est lâche, chez

On peut aussi introduire le spéculum bivalve de la manière suivante :

On prend à pleine main un manche du spéculum et l'on maintient l'autre manche écarté à l'aide du pouce. On introduit le spéculum ainsi tenu, pendant qu'on écarte avec l'autre main les grandes lèvres. On fait tourner le spéculum sur son axe pendant qu'on le fait pénétrer; puis, avec la main libre, on pousse les valves et on les maintient pendant que la main qui tenait les manches les abandonne pour les reprendre à leur partie terminale avec les doigts. On presse sur les manches et l'on recherche l'utérus comme il a été dit.

Lorsque l'utérus est difficile à trouver, on pousse le spéculum jusqu'à ce qu'il soit arrêté, on écarte les valves et le col apparaît. On retire alors un peu le spéculum et on le laisse se refermer un peu.

Pour se servir du spéculum plein à développement, le mécanisme de l'introduction est le même.

Pour appliquer le spéculum plein ou à développement plein, on se sert de l'embout, on écarte les grandes et les petites lèvres, on pousse le spéculum aussi profondément que possible, jusqu'à ce que l'on soit arrêté, on retire l'embout et l'utérus tombe dans la cavité du spéculum.

Le spéculum bivalve est le meilleur spéculum explorateur, mais si l'on croit avoir à faire une cautérisation immédiate de l'utérus, on se servira du spéculum plein de verre, d'ivoire, de fer étamé ou de buis.

De nombreux spéculums ont été inventés : le spéculum plein troué, le spéculum formé d'anneaux métalliques, le spéculum à trois branches, mais ils n'ont aucune utilité pour l'exploration de l'utérus (V. VAGIN). Le spéculum univalve sert surtout pour aider les opérations dans le vagin.

Cathétérisme utérin. — Le cathétérisme utérin se fait avec une sonde de femme courbée ou un stylet, mais mieux avec la sonde utérine.

Pour savoir quelle est l'étendue de la cavité utérine, on introduit l'index gauche dans l'utérus jusqu'à ce qu'il soit arrivé sur le col, on sent l'orifice du col, on glisse sur le doigt la sonde utérine, on l'introduit dans le col et on la pousse doucement en inclinant le manche dans un sens ou dans un autre, mais toujours avec douceur. Lorsque la sonde est arrêtée, on fait glisser le curseur jusque sur l'utérus, on le maintient bien appliqué sur la tige avec le doigt de la main gauche et l'on retire l'instrument.

Le point de la tige graduée de la sonde où est arrêté le curseur donne en centimètres la longueur de la cavité de l'utérus.

Lorsque l'on veut explorer l'utérus pour savoir s'il renferme une tumeur, on peut se servir du spéculum. Dans ce cas, la sonde est introduite comme un stylet dans un trajet fistuleux. On doit procéder dans ce cas avec la plus grande lenteur. Un stylet long à olive est peut-être préférable à la sonde utérine pour cette exploration (Huguier).

Utérus (HYPERTROPHIE OU ALLONGEMENT HYPERTROPHIQUE DU COL DE L') (Huguier). L'hypertrophie de l'utérus porte spécialement sur le col qui est allongé et dur. On reconnaît cet état, par le toucher vaginal : on sent au col une longueur anormale entre son orifice vaginal et les culs-de-sac vaginaux. On constate avec la sonde utérine que la cavité utérine a 9, 10 ou 12 centimètres, tandis que, normalement, la cavité utérine ne mesure que de 7 à 9. Ce signe est univoque et empêche de confondre l'allongement du col avec le renversement et le prolapsus utérin. Les kystes du vagin seront reconnus à ce qu'ils présentent de la fluctuation et à ce que l'une des lèvres du col seule est saillante.

Thérapeutique. — On enlèvera le col de l'utérus hypertrophié (Huguier), et l'écrasement linéaire est le meilleur procédé; pour cela, on attirera le col et l'on passera une chaîne portée par un écraseur courbe aussi loin que possible; la section sera faite en dix à vingt minutes. Quatre injections par jour seront faites, avec de l'eau de guimauve ou de l'eau additionnée de deux centièmes d'alun, s'il y a quelque écoulement sanguin.

Utérus (KYSTES DE L') (Huguier). I. *Kystes muqueux.* — Dans l'utérus il y a des kystes muqueux, qui occupent le col et semblent dus à une hypertrophie des glandes du col de l'utérus : ils sont uniques ou multiples.

* * Lorsque les kystes de l'utérus se développent, on ne les reconnaît que par des signes rationnels : des douleurs utérines, se propageant aux lombes, à l'hypogastre, dans les aines, à la partie supérieure des cuisses. Ces douleurs, comme toutes les douleurs dues aux inflammations utérines, ont pour caractère d'être continues avec des exacerbations par la moindre fatigue, par le coït et par les excès. Il y a quelquefois des hémorrhagies ou des règles abondantes. Le col de l'utérus devient douloureux, il est mou ou dur, suivant qu'il y a ou non une métrite du col. Il y a quelquefois des hémorrhagies au moment où l'on touche les malades.

Lorsque les tumeurs sont volumineuses et sont saillantes dans le col, on les reconnaît à une tumeur dure, saillante, quelquefois fluctuante, présentant une coloration rose, si la tumeur est environnée par un tissu utérin sain, blanchâtre ou grisâtre, si la muqueuse seule la recouvre.

Lorsque les kystes sont enfermés dans le col, on peut dilater le col (Huguier) avec les dilateurs mécaniques ou les substances hygro-métriques V. UTÉRUS (DILATATION DE L').

Si la sonde utérine est déviée pendant son passage dans le col, on peut avoir quelques présumptions, mais aucune certitude de la présence de kystes.

Il est aussi fort difficile de diagnostiquer un



Fig. 593. — Sonde intra-utérine avec curseur, de Valleix et Huguier. La sonde de Valleix est munie d'un curseur mû par une vis. Dans la sonde de Huguier, le curseur se met à frottement sur la tige.

corps fibreux du col d'un kyste du col, mais on aura égard à la fluctuation évidente quelquefois dans les kystes, tandis que les corps fibreux ont une dureté ligneuse.

Thérapeutique. — On incisera le kyste avec un long bistouri, et l'on cautérisera la cavité du kyste avec un crayon de nitrate d'argent. Si la tumeur est volumineuse, on en excisera une portion avec de longs ciseaux courbes. Des injections seront faites deux fois par jour dans le vagin; les malades observeront le repos absolu; on placera des cataplasmes sur le ventre, et l'on donnera de grands bains aux malades; on évitera les refroidissements et les excès de coït.

II. Kyste séreux. — Les kystes séreux de l'utérus, sont des kystes accidentels provenant peut-être d'un épanchement sanguin ou peut-être d'une inflammation de l'utérus. Ils se développent sous le péritoine ou dans la paroi utérine, et font saillie, tantôt du côté de la cavité péritonéale, tantôt dans l'utérus (Laugier).

* * On ne reconnaît pas facilement les kystes de l'utérus. On les a pris pour des kystes de l'ovaire lorsqu'ils étaient développés sous le péritoine, et l'on est d'accord sur ce caractère que la situation du kyste sur la ligne médiane, doit indiquer un kyste de l'utérus, plutôt qu'un kyste de l'ovaire. Lorsque le kyste fait saillie dans l'utérus, on peut le prendre pour un corps fibreux ou un polype. Cependant si le kyste se rompt, s'il s'écoulait des mucosités par le col après qu'on aurait constaté, par le moyen de la sonde utérine, une tumeur de l'utérus, si la tumeur reparaisait le diagnostic de kyste muqueux devrait être fait.

* * Les kystes séreux de l'utérus sortis par le col sont fluctuants, et peuvent être pris pour des kystes muqueux, mais cela n'a pas d'importance, car le traitement est le même.

Thérapeutique. — Si le kyste est enfermé dans l'utérus, il peut à la longue s'ouvrir seul. S'il pénètre à travers le col, on le traitera comme le kyste muqueux de l'utérus. Il y a des kystes de la face postérieure de l'utérus qui font saillie dans le vagin et qu'on peut sentir par le toucher rectal. Ces kystes peuvent n'être autre chose qu'un kyste formé aux dépens du péritoine; on les traitera par les moyens les plus convenables pour les kystes du vagin. Les kystes de l'utérus, très-développés dans l'abdomen, seront traités par les mêmes moyens que les kystes uniloculaires de l'ovaire.

Utérus (PLAIES DE L'). Les plaies de l'utérus par accident sont rares. Les plaies chirurgicales ne le sont pas autant, ainsi Récamier a traversé l'utérus avec sa curette. Le forceps appliqué par des mains inhabiles, des tentatives de réduction de prolapsus utérin, les tentatives d'avortement avec des sondes, des aiguilles, sont les causes fréquentes de plaies de l'utérus. Des plaies de l'utérus pendant la grossesse ont été

produites par des balles et par les cornes d'un ruminant.

* * Les accidents des plaies de l'utérus sont une métrite, une péritonite suraiguë hors l'état de grossesse, et, pendant cet état, l'avortement et la péritonite suraiguë sans hémorrhagies graves. **V. UTÉRUS (RUPTURE DE L').**

Thérapeutique. — Pour les plaies de l'utérus vide ou d'un utérus chez une femme avortée à moins de trois mois, les antiphlogistiques énergiques, la saignée, vingt à trente sangsues sur le ventre, seront mis en usage. Si l'utérus a été blessé à travers une plaie de l'abdomen, on réunira la plaie abdominale par suture, et l'on pensera à l'eau froide.

Pendant l'état de grossesse, si le fœtus fait hernie à travers une plaie de l'utérus (Haller) et de l'abdomen, on réduira et l'on réunira la plaie de l'abdomen, sinon on extraira le fœtus. On se comportera comme pour les ruptures de l'utérus, si la femme est en travail et si le col est dilaté.

Utérus (PONCTION DE L'). V. GROSSESSE (ACCIDENTS DE LA), DYSTOCIE, ACCOUCHEMENT PRÉMATURÉ ARTIFICIEL.

Utérus (RENVERSEMENT DE L'). Le renversement de l'utérus se montre dans l'état puerpéral, après la délivrance [V. ce mot, et DÉLIVRANCE (ACCIDENTS DE LA)], et hors l'état puerpéral.

Renversement de l'utérus hors l'état puerpéral. — Le renversement de l'utérus se produit quelque temps après l'accouchement, par le même mécanisme que le renversement après la délivrance, ou à cause d'une tumeur fibreuse qui entraîne le fond de l'utérus avec elle à travers le col entr'ouvert.

Le fond de l'utérus se déprime d'abord et prend la forme d'un fond de bouteille (Mauriceau), puis l'utérus s'invagine dans le col; enfin, il ne reste plus qu'un bourrelet saillant qui représente le col; le dernier degré du renversement est celui où l'utérus est retourné comme un doigt de gant.

Le renversement hors l'état puerpéral est toujours lent. Les malades n'éprouvent que des douleurs passagères vagues, et les symptômes d'un corps fibreux ou d'un polype fibreux de l'utérus.

* * Lorsque le chirurgien se trouve en face d'un renversement de l'utérus, il reconnaît la tumeur à ce qu'elle est comme fongueuse, qu'elle saigne facilement et qu'elle se congestionne au moment des règles. Le toucher rectal et le palper abdominal donnent la sensation d'un vide à la place de l'utérus. La tumeur est pédiculée, mais il est impossible de passer un stylet entre le pédicule et ce que l'on suppose être l'utérus. Au contraire, lorsqu'il s'agit d'un polype fibreux sorti par le col, on parvient à introduire un stylet autour de la tumeur.

Dans l'abaissement de l'utérus et dans l'allon-

gement hypertrophique du col, on peut retrouver l'orifice du col sur la tumeur.

Il est des cas où l'utérus est à peine renversé derrière un polype engagé dans le col, ces déplacements sont méconnaissables. Quand un polype est sorti de l'utérus avec une portion de l'organe, on reconnaît l'utérus à une coloration violacée et un peu villose, tandis que le polype est lisse et a une coloration jaunâtre ou rougeâtre ou est ramifié.

Thérapeutique. — Dans le renversement produit après la délivrance, l'utérus renversé sera réduit par les règles données. V. DÉLIVRANCE (ACCIDENTS DE LA).

Lorsqu'il y a un polype fibreux qui a fait renverser en partie ou totalement l'utérus, on enlèvera le polype. Si l'utérus est seulement à moitié renversé, il n'y a rien à faire, il se réduira grâce au simple repos; si le renversement est plus considérable, on tentera de réduire par des pressions méthodiques.

Barrier a pu réduire un renversement datant de quatorze mois par les pressions avec les doigts; ces tentatives sont autorisées. On fera prendre des bains répétés aux malades, et l'on renouvellera les tentatives plusieurs jours de suite, cela vaut mieux que de mettre beaucoup de force à un moment donné, parce que l'utérus peut se rompre.

Extirper l'organe renversé est une mauvaise opération, que l'on ne doit pas faire. V. DÉLIVRANCE (ACCIDENTS DE LA).

Utérus (RHUMATISME DE L') (Dezeimeris, Stoltz). Le rhumatisme de l'utérus se montre pendant la grossesse et hors l'état de grossesse.

I. L'exposition au froid humide chez les femmes qui ont le tempérament rhumatismal fait naître quelquefois un endolorissement général ou partiel de l'utérus non gravide, d'une intensité variable, allant quelquefois jusqu'à une douleur très-vive.

* * Les douleurs du rhumatisme utérin sont variables, elles s'étendent dans toutes les directions: à l'ombilic, dans les reins et vers le sacrum; elles coïncident parfois avec d'autres douleurs rhumatismales, et elles offrent des exacerbations. L'émission des urines est accompagnée de cuissons, quelquefois de douleurs vives, ailleurs de ténésme anal et vésical; il est probable que dans ces cas il y a un certain degré de métrite, et c'est alors que l'on voit apparaître quelques frissons et de la fièvre. V. MÉTRITE.

II. Pendant la grossesse, le rhumatisme de l'utérus peut provoquer l'accouchement ou l'avortement, car le col se dilate pendant les douleurs; mais même après une dilatation du col de 2 centimètres de diamètre et même de 5 centimètres (Joergz), il est possible que l'avortement ou l'accouchement n'aient pas lieu.

La forme apyrétique du rhumatisme utérin est celle où, malgré des signes d'accouchement prochain, le travail peut s'arrêter.

* * Pendant le travail, le rhumatisme utérin

suspend les contractions, empêche le retrait de l'utérus, et les malades cessent de pouvoir aider l'accouchement par la contraction des muscles abdominaux, car les femmes éprouvent à ce moment des douleurs vives à la moindre pression sur l'utérus.

* * Après l'accouchement, le rhumatisme de l'utérus devient une véritable inflammation et peut être une cause de métrite puerpérale.

On distingue les douleurs du rhumatisme utérin, des douleurs utérines de l'accouchement ou de l'avortement parce que, dans la douleur utérine, la douleur n'atteint son maximum que quand la contraction arrive à sa fin; tandis que dans le rhumatisme, la douleur est tout de suite extrêmement vive.

Thérapeutique. — Pendant la grossesse, la forme pyrétique du rhumatisme réclame comme la métrite les purgatifs, tels que l'huile de ricin, 30 grammes ou l'ipécacuanha à la dose de 1 gramme, les cataplasmes sur le ventre et les sinapismes aux extrémités; on donnera comme pour les cas d'avortement les préparations opiacées (V. AVORTEMENT); la malade sera tenue au repos absolu. Si le col est dilaté, les lavements laudanisés répétés sont indiqués.

Lorsque la lenteur du travail est due à un rhumatisme utérin, la version et les forceps sont autorisés.

Après l'accouchement, les onctions laudanisées sur le ventre, les bains, 10 sangsues à la vulve, le purgatif avec 1 gramme d'ipéca, sont un traitement calqué sur celui de la métrite et qui est institué avec raison parce que souvent le rhumatisme utérin est le premier terme d'une métrite.

Utérus (RUPTURES DE L'). La rupture de l'utérus, est un accident de la grossesse.

* * Il y a une déchirure du col qui a peu d'importance et qui s'observe quelquefois chez les primipares.

* * Il y a une rupture de l'utérus consécutive à des violences exercées sur l'utérus, il y en a une qui est due à une contraction énergique pendant les efforts d'expulsions du fœtus, empêchés par une cause de dystocie. V. DYSTOCIE.

* * Il y a des ruptures de l'utérus dues à une délivrance mal faite, à des applications de forceps par des mains inexpérimentées ou à des tentatives pour réduire un prolapsus de la matrice.

* * Les ruptures traumatiques de l'utérus se montrent depuis le septième jusqu'au neuvième mois, tandis que les ruptures spontanées ont lieu surtout à la fin d'un travail prolongé.

* * Le ramollissement de l'utérus par un travail inflammatoire (Dezeimeris), les dégénérescences de l'utérus, sont les causes prédisposantes, principales des ruptures de l'utérus; les rétrécissements du bassin en sont les causes occasionnelles, un traumatisme ou une chute, une pression sur le ventre ou des efforts considérables de l'utérus en sont les causes déterminantes.

** La poche des eaux est toujours rompue avant que l'utérus ne soit déchiré ; il y a une exception (Hamilton).

** Les ruptures de l'utérus se font dans tous les sens.

** Les signes communs à toutes les ruptures de l'utérus sont : une douleur vive, subite, une sensation de déchirure accompagnée souvent d'un sentiment de craquement. Alors, si l'ouverture de l'utérus n'est point bouchée par le fœtus ou ses annexes, les malades s'engourdisent, pâlisent, tombent en syncope, et meurent dans les vingt-quatre heures. Ou bien, si le fœtus oblitère la plaie de l'utérus, un calme trompeur succède à la douleur pour être remplacé par intervalle par des crises de douleurs ; la malade jouit de quelques jours de repos et finit par succomber d'une péritonite suraiguë, lorsque l'utérus a vidé son contenu dans l'abdomen.

** Pendant la grossesse, la rupture de l'utérus est annoncée par la cessation des mouvements du fœtus, quelquefois par un écoulement sanguin par la vulve, qui est dû au décollement du placenta. Le doigt sent la matrice remontée, changée de position ; le palper abdominale permet quelquefois de sentir diverses parties de fœtus ; le ventre est douloureux au niveau de l'utérus (Roberton) ; si la déchirure est petite, ce dernier signe seul pourra être constaté.

** Pendant le travail : la cessation des contractions, l'affaissement de la poche des eaux, l'impossibilité de sentir le fœtus, la rétraction du col utérin, quelquefois la présence d'intestins dans l'utérus, ce qui donne une sonorité tout à fait anormale à l'hypogastre, enfin la possibilité de sentir la crevasse si l'on introduit la main dans l'utérus, conduisent au diagnostic de la rupture de l'utérus à la suite du travail.

** La rupture de l'utérus tue par hémorrhagie (V. HÉMORRHAGIE INTERNE) ou par péritonite suraiguë.

Une anse d'intestin passé dans l'utérus déchiré peut être étranglée (Percy) et causer la mort.

Il y a des guérisons de rupture de l'utérus, soit après une gastrotomie ou une opération césarienne, soit après que le fœtus mort a été enkysté, détruit par suppuration, et éliminé par une des cavités voisines de l'utérus, telles que le vagin, la vessie, le rectum, l'intestin et même l'estomac (Peu, J. Hamilton, Clarck, Douglas, Labast, Roos, Hendrie, Davis, Osiander, Velpeau, Duparque).

Thérapeutique. — Pendant les premiers mois de la grossesse, on doit abandonner la lésion aux ressources de la nature. Les potions antispasmodiques, la compression de l'aorte et la glace sur le ventre, s'il y a des signes d'hémorrhagie, dix à vingt sangsues

à l'hypogastre pour prévenir l'inflammation, telles sont les prescriptions auxquelles on aura recours.

— Pendant les derniers mois de la grossesse, si l'enfant est vivant, on fera l'opération césarienne lorsque l'enfant sera passé dans le ventre.

a. Si le fœtus est encore dans l'utérus, on dilatera le col avec des pinces dilatatrices, ou l'on débrièrera le col et l'on extraira l'enfant avec la main ou le forceps.

b. Si le fœtus est mort et est dans l'abdomen, on doit l'extraire par l'opération césarienne ou mieux la gastrotomie simple à l'aide d'une incision sur la ligne médiane comme pour l'ovariotomie ; la délivrance sera faite suivant les règles habituelles. V. OPÉRATION CÉSARIENNE.

— Pendant le travail : *Si l'enfant est vivant et resté en place*, on applique le forceps tandis qu'un aide, pressant sur la paroi abdominale, maintient l'enfant en place dans l'utérus ; si le bassin est rétréci, l'opération césarienne est indiquée. — *Si l'enfant est en partie hors de l'utérus*, il est encore indiqué de l'extraire par le vagin, la main introduite dans l'utérus va chercher les pieds du fœtus. Si une partie de celui-ci est étranglée par la plaie de l'utérus, on essaiera de dilater cette plaie avec les doigts, et l'on tirera dans l'intervalle des contractions. — *Si l'enfant est entièrement dans le ventre*, on introduira la main dans l'utérus, on se rendra compte de la déchirure ; si l'on sent les pieds du fœtus à travers l'ouverture et si celle-ci est large, on attirera le fœtus et l'on cherchera à l'amener dans la cavité utérine ; le placenta et les caillots passés dans la cavité abdominale seront extraits de la même façon. Si la déchirure de l'utérus était très-rétrécie, et si l'on ne pouvait saisir le fœtus, l'opération césarienne serait indiquée. S'il y a un rétrécissement du bassin et si le fœtus mort ne peut passer, on fera la céphalotripsie et l'embryotomie ; mais si le fœtus est vivant il vaut mieux recourir d'emblée à l'opération césarienne.

Utérus (TUBERCULES DE L'). (Lisfranc, Pégot.) Il se développe dans l'utérus des tubercules qui siègent : dans l'épaisseur de la muqueuse, sous le péritoine, et rarement d'emblée dans la couche musculaire de cet organe. V. TUBERCULES.

** Il est rare que les tubercules de l'utérus existent dans l'utérus, sans qu'il y en ait dans les trompes ou dans les ovaires et sans qu'il y en ait en même temps, soit dans les poumons, soit dans le péritoine.

** Lorsque chez une malade qui présente les signes de tuberculisation pulmonaire, il y a conservation des règles et des pertes avec un écoulement blanc, il est possible qu'il y ait des tubercules de l'utérus. Si le toucher indique qu'il y a un engorgement de l'utérus, si avec le spéculum on reconnaît un écoulement de pus mêlé à des grumeaux blanchâtres (Pégot, Ecole anglaise), s'il y a une ascite, ou une péritonite circonscrite limitée au petit bassin, le diagnostic a quelque certitude de plus. Mais on ne peut être absolument sûr que s'il y a en même temps des tubercules pulmonaires.

** Les tubercules de l'utérus, comme le

cancer du corps de cet organe, peuvent être cause de suppuration ou de destruction de l'utérus; seulement lorsqu'il s'agit d'un cancer, les produits rejetés par l'utérus ont toujours une mauvaise odeur, et c'est là un signe de diagnostic différentiel.

** Les corps fibreux de l'utérus compliqués d'ascite, et ne s'accompagnant pas d'hémorragies, ne peuvent pas être confondus avec les tubercules de cet organe, car on sent une tumeur dure développée sur l'utérus qui manque quand il s'agit de tubercules.

Thérapeutique. — Il n'y a pas de traitement local contre les tubercules de l'utérus, les cataplasmes laudanisés sur le ventre; les injections vaginales d'eau de morelle, sont des moyens palliatifs. Si une ascite complique la tuberculisation utérine, on fera la paracentèse de l'abdomen.

Le traitement général de la tuberculisation sera appliqué. V. PHTHISIE ET TUBERCULOSE.

Utérus (ULCÉRATION DU COL DE L'). V. MÉTRITE DU COL.

UVA URSI OU RAISIN D'OURS. Plante de la famille des éricinées dont les feuilles semblables à celles du buis se donnent comme diurétiques, à la dose de 10 à 40 grammes en infusion contre la cystite chronique ☐ et le cancer de la vessie ☐.

V

VACCIN. Virus produit chez l'homme par l'inoculation de la *picote des vaches* ou *cowpox*, et dont les générations successives servant à faire des inoculations préservatrices de la variole sont connues sous le nom de vaccine.

** Le vaccin hominal résultant des inoculations faites chez l'homme avec du cowpox ayant paru s'affaiblir ou s'altérer, on a imaginé de se servir du *vaccin animal* (Negri, James, Lanoix), c'est-à-dire d'un vaccin produit par les inoculations successives du cowpox à des génisses.

** Pour avoir du vaccin animal, on prend des génisses auxquelles on rase le pli inguinal jusqu'au mamelon, et là, par de nombreuses incisions, on inocule le cowpox qui, se produisant, fournit pendant huit jours du vaccin avec lequel on prépare une seconde génisse, puis une troisième, et ainsi de suite, afin d'avoir un vaccin toujours récent.

** Le vaccin animal met plus de temps à se développer que le vaccin hominal, mais si l'on régénère assez fréquemment le vaccin avec du cowpox, on n'aura pas besoin d'entretenir des génisses vaccinifères.

VACCINE. L'inoculation à l'homme du vaccin, virus trouvé sur le pis de la vache, est le

meilleur remède spécifique et préservatif de la variole et constitue la *vaccine*.

** Jenner, qui a imaginé la vaccine, croyait que le vaccin n'était pas originaire de la vache et qu'il venait des *eaux aux jambes du cheval*, dont le virus était transmis aux trayons par les mains des servantes de ferme chargées de la traite.

** Ceux qui soignent les eaux aux jambes du cheval ont souvent sur les mains des pustules qui ressemblent à celles de la vaccine, et dont l'humeur inoculée au pis de la vache ou à l'homme reproduit la vaccine. (Jenner, Lafosse, Manoury.)

** Qu'il vienne du cheval ou de la vache, il y a un agent spécifique de la variole, c'est le virus vaccin dont l'inoculation, suivie de succès, produit la vaccine.

** La vaccine doit se pratiquer au troisième mois de la vie, au moyen de deux piqûres distantes d'un centimètre, faites sur chaque bras au niveau de l'insertion du muscle deltoïde avec une aiguille ou une lancette chargée de vaccin.

** L'aiguille ou la lancette chargée de vaccin doit être enfoncée dans la direction d'une tangente au bras, et ne pénétrer qu'à 2 millimètres environ sous l'épiderme.

** Le vaccin se prend sur le bras d'un enfant au cinq ou au septième jour de la vaccine; sur une plaque de verre renfermant une goutte de vaccin desséché qu'on mouille; dans des tubes capillaires remplis de vaccin liquide ou sur le pis d'une vache ayant le cowpox naturel ou artificiel produit par inoculation.

** Un bon moyen d'emporter le vaccin, c'est de tremper la pointe d'une aiguille ou d'une lancette dans une pustule de vaccine, de la laisser sécher et de s'en servir pour inoculer sous l'épiderme, comptant avec raison sur l'humidité des tissus pour détrempier le virus desséché.

** Le vaccin doit être conservé entre deux petites plaques de verre enveloppées d'une feuille de plomb, dans un tube capillaire fermé à la lampe, en un mot, à l'abri de l'air et de la lumière.

** Des croûtes vaccinales conservées dans de la glycérine peuvent servir à la vaccine quand on n'a pas mieux à employer.

** Le vaccin doit être pur, recueilli du cinquième au septième jour de l'éruption vaccinale chez des enfants de bonne santé, et n'ayant aucune diathèse apparente; car s'il provenait d'enfants syphilitiques, il pourrait transmettre la syphilis. V. SYPHILIS VACCINALE.

** Pour éviter d'avoir de mauvais vaccin, et surtout du vaccin syphilitique, il ne faut vacciner qu'avec des enfants vaccinifères âgés de trois mois, car alors l'époque ordinaire de l'ap-

parition des symptômes de syphilis héréditaire est passée, et l'on a toute chance de puiser son vaccin sur un enfant sain.

* * Si l'on ne vaccinait pas si souvent avec des enfants de huit à quinze jours, il n'y aurait pas de syphilis vaccinale.

* * Du troisième au cinquième jour de la vaccine, apparaissent au bras des éleveurs qui se convertissent en pustules aplaties, blanchâtres, onbiliquées au centre, larges de 7 à 8 millimètres, entourées d'une large et douloureuse auréole inflammatoire, se desséchant du douzième au vingtième jour.

* * C'est une faute de faire trop d'inoculations à chaque bras, car de nombreuses piqûres, surtout si les enfants sont très-jeunes, provoquent une vive inflammation de la peau, l'enorgement des glandes de l'aisselle, des érysi-pèles ambulants fort graves, et même la résorption purulente.

* * La vaccine n'entraîne presque jamais d'accidents sérieux, et il faut, ou que les enfants soient trop jeunes, ou qu'ils aient subi de trop nombreuses inoculations, ou qu'ils soient à l'hôpital au moment d'une épidémie de fièvre puerpérale, pour que des complications ou la mort en soient la conséquence.

* * La vaccine, beaucoup plus active autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui, que le virus vaccin a perdu sa force par suite de ses générations successives, doit être pratiquée plusieurs fois dans le cours de la vie, à la naissance, à quinze et même trente ans. C'est ce qui constitue la *revaccination*.

Thérapeutique. — Jusqu'au sixième jour de la vaccine, les enfants peuvent sortir et ne rien changer à leurs habitudes, mais lorsque les pustules vaccinales sont entourées d'une large auréole inflammatoire et provoquent la fièvre, le séjour dans l'appartement est absolument nécessaire.

Des cataplasmes de fécule, ou de mie de pain dans du lait peuvent être appliqués sur les pustules au moment où existe une forte inflammation de voisinage et sans qu'il y ait lieu de crainte d'affaiblissement du vaccin. La vaccination a été employée comme traitement des tumeurs érectiles, V. ce mot.

VACCINELLE ou **VACCINOÏDE**. Éruption pustuleuse analogue à celle du vaccin, produite par la revaccination. — C'est du vaccin modifié par une première diathèse vaccinale.

VACQUEIROS-MONTMIRAIL. Eau minérale sulfatée magnésienne froide, légèrement purgative, contre les affections chroniques des voies digestives liées à la constipation □.

VAGIN (MALADIES DU). Les maladies chirurgicales du vagin sont très-nombreuses. Ce sont : des adhérences, des corps étrangers et le prolapsus, ou chute de la muqueuse, etc. V. aussi VAGINITE, FISTULES, NÉVRALGIE, HERNIES.

Vagin (EXPLORATION DU). On explore le

vagin atteint d'inflammation et de tumeurs ; le toucher vaginal et le spéculum sont les moyens d'exploration habituels qui suffisent souvent, mais on retire toujours un avantage du toucher rectal dans les cas de tumeur du vagin.

Le toucher vaginal indique la consistance des parois du vagin et l'état de la surface muqueuse. L'exploration avec le spéculum se pratique comme l'exploration de l'utérus par le spéculum (V. UTERUS [EXPLORATION DE L']) avec cette différence que l'on n'examine le vagin qu'en retirant le spéculum. Dans cette manœuvre en effet, on voit passer successivement devant les yeux toutes les parties du vagin depuis l'utérus jusqu'à la vulve. Le spéculum bivalve est bon pour cette exploration. Dans le cas où l'inflammation n'empêche pas de l'introduire, le spéculum plein est très-commode. Le spéculum fenêtré de Dugès, le spéculum de fil de fer, ne sont plus usités aujourd'hui.

Le toucher rectal fait avec l'index, tandis que le pouce entre dans le vagin, est un bon moyen pour reconnaître la nature des tumeurs de la cloison recto-vésicale.

Les spéculums univalves tenus par plusieurs aides sont avantageux pour explorer une partie du vagin, mais le spéculum de Sims et de Bozeman leur est préférable dans ces conditions V. FISTULES VÉSICO-VAGINALES.

Vagin (ADHÉRENCES DU). A la suite de brûlures du vagin, de manœuvres faites dans un but de provoquer l'avortement ; après une gangrène de la vulve et du vagin ; après une vaginite, des adhérences peuvent rétrécir le vagin ou l'oblitérer.

On reconnaît les adhérences du vagin par le toucher et l'examen au spéculum.

Thérapeutique. — Lorsqu'il y a oblitération vaginale complète, on appliquera le traitement de l'atresie. V. ce mot.

S'il y a rétrécissement du vagin, on fera des incisions multiples et l'on dilatera avec l'éponge préparée.

S'il y a un rétrécissement annulaire, on excisera une portion du rétrécissement on disséquera au-dessus du rétrécissement, une languette de muqueuse qu'on abaissera et qu'on fera glisser pour la réunir avec la muqueuse au-dessous du rétrécissement.

S'il y a des brides on les excisera et l'on maintiendra le vagin dilaté par un pessaire Gariel. V. PESSAIRE.

Vagin (BRIDES DU). Il y a des brides du vagin qui ne sont autre chose que des brides cicatricielles, d'autres sont des brides congénitales, des rudiments de cloison du vagin, dans le cas de vagin double.

Thérapeutique. — Les brides cicatricielles qui gênent le coït seront incisées ; les brides congénitales ne seront pas touchées ; il est ordinaire qu'elles ne gênent pas les malades. Celles-ci souvent n'en ont même pas la notion.

Vagin (CORPS ÉTRANGERS DU). Les corps étrangers observés dans le vagin, sont des objets divers introduits par lubricité ou des pessaires restés à demeure et incrustés de sels calcaires (J. Cloquet).

* * Les corps étrangers qui séjournent dans

le vagin causent une sécrétion muco-purulente plus ou moins fétide, qui s'accumule quelquefois entre le corps étranger et l'utérus. Lorsque les corps sont très-volumineux ils compriment la vessie, le rectum, et causent de la dysurie ou de la constipation. Les corps qui sont demeurés longtemps dans le vagin peuvent ulcérer ce conduit, perforer ses parois et produire des fistules vésico-vaginales et recto-vaginales; enfin, il peut y avoir consécutivement des adhérences du vagin (V. ce mot), mais il est rare que le corps s'entoure de fongosités.

* * On reconnaît les corps étrangers du vagin au toucher vaginal, et par l'examen direct en écartant les grandes lèvres. Le toucher rectal indiquera si le vagin est perforé; le cathétérisme permettra de reconnaître l'état d'intégrité de la vessie, et si la sonde touchant le corps produit un bruit sec, il y a perforation de la vessie. L'écoulement de liquide, l'érythème de la vulve et l'odeur urineuse répandue par la malade, indiqueront du reste le passage de l'urine par le vagin. — Lorsqu'il y a des fongosités, on pourrait croire à un cancer, mais il n'y a pas une altération de la santé générale, comme celle qui existerait avec un cancer présentant des fongosités saignantes et portant d'ailleurs une mauvaise odeur.

Thérapeutique. — On enlèvera les corps étrangers du vagin avec les doigts ou les pinces à griffes; si le corps étranger est trop volumineux, on le morcellera avec une pince de Liston, on débridera au besoin sur la fourchette dans le cas où le vagin serait rétréci à la vulve (Lisfranc).

Vagin (CHUTE DU). La chute du vagin analogue à la chute du rectum est un relâchement de la muqueuse du vagin tel qu'une portion de la muqueuse, ou toute la partie inférieure de la muqueuse vaginale, vient faire saillie entre les grandes lèvres, l'utérus restant à sa place ou étant à peine abaissé.

* * La muqueuse vaginale qui fait hernie à travers les grandes lèvres s'hypertrophie et s'ulcère, forme une tumeur ou un bourrelet circulaire rouge, plissé, douloureux au toucher, et qui est quelquefois étranglé à l'anneau vulvaire. Les malades éprouvent de vives douleurs pendant la marche et pendant la station assise.

* * On ne confondra point la chute partielle du vagin avec la cystocèle et la rectocèle, car ces tumeurs sont situées sur la ligne médiane, ne présentent pas de coloration rouge et elles sont réductibles et indolentes.

* * La chute du vagin existe quelquefois en même temps que la chute de l'utérus et en est une des conséquences, mais elle peut exister seule, et c'est dans ces cas qu'elle est douloureuse.

Thérapeutique. — On réduira la muqueuse vaginale par la compression avec les doigts, on fera des

injections astringentes avec l'alun ou l'acétate de plomb, 5 grammes pour 250 grammes d'eau, ou l'on saupoudrera les parties avec la poudre de noix de galle, on placera ensuite un pessaire en bondon et l'on fera garder au malade le plus longtemps qu'on pourra la position couchée; s'il s'agit d'un bourrelet irréductible et enflammé, on pourra l'exciser avec des ciseaux et une pince à griffes.

Si le prolapsus du vagin a lieu au moment de l'accouchement, on fera des scarifications sur la tumeur (Velveau), et si elle ne diminue pas on appliquera le forceps. V. DYSTOCIE.

Vagin (KYSTES DU). Les kystes du vagin se forment aux dépens des parties constituantes du vagin ou aux dépens des organes voisins.

Les kystes du vagin se produisent par l'hypertrophie des follicules des glandes vaginales. Ils se développent superficiellement dans l'épaisseur de la muqueuse ou bien ils cheminent sous la muqueuse, entre le vagin et le rectum.

Les kystes du vagin nés hors de ces organes sont des kystes formés autour de l'utérus et du vagin ou dans le cul-de-sac péritonéal rétro-utérin. (Soc. de chirurgie 1863.)

Les *kystes folliculaires superficiels* (Huguier) sont uniques ou multiples, et se montrent sous l'aspect de tumeurs arrondies de couleur variable suivant l'épaisseur de la muqueuse qui les recouvre, non réductibles et fluctuantes. Si la muqueuse vaginale est amincie, le kyste a une coloration verdâtre, due à la transparence du liquide qui laisse l'ombre de la cavité du kyste se montrer à travers la muqueuse; lorsque la muqueuse est encore épaisse le kyste est rose. Les kystes qui sont situés à la partie inférieure du vagin occupent en général le voisinage de la glande vulvo-vaginale, et l'on retrouve auprès d'eux le conduit de cette glande. Ces kystes ne se pédiculisent que longtemps après leur apparition, ils se rompent quelquefois et se reproduisent. Ils ne causent que de la gêne.

Lorsque le kyste est fluctuant et non réductible, on ne saurait le prendre pour une hernie. Une ponction exploratrice lèvera du reste tous les doutes, mais on ne la fera que quand il sera absolument démontré que la tumeur est mobile avec la paroi vaginale et non réductible. En cas de doute, et à défaut de pouvoir distinguer la mobilité de la tumeur de sa réductibilité; on pratiquera le toucher rectal; si l'on sent pendant cette exploration une tumeur qui est arrondie, non pédiculée à sa partie supérieure, il est certain que l'on a affaire à un kyste.

Les *kystes folliculaires profonds* sont des tumeurs fluctuantes, indolentes, se développant dans l'épaisseur des parois du vagin, mobiles avec celles-ci, présentant une coloration jaunâtre ou tirant sur le jaune. Ces kystes acquièrent un plus grand volume que les kystes superficiels, la fluctuation y est d'autant moins

évidente que le kyste est plus gros et plus tendu. On fera une ponction exploratrice, s'il est nécessaire, pour les diagnostiquer.

* * Les kystes du vagin se développent lentement et sans douleur, ce signe et l'exploration par le rectum sont les meilleurs éléments du diagnostic pour les kystes un peu volumineux. Les kystes qu'on peut bien limiter par le toucher pendant l'exploration par le vagin ne présentent du reste aucune difficulté à être reconnus.

* * Les kystes du péritoine, les kystes concutifs à des hématoécèles, sont réguliers comme les kystes du vagin ; mais ils sont un peu réductibles. On les reconnaît d'abord en considérant les antécédents des malades, puis ils sont franchement fluctuants, et le toucher rectal apprend qu'ils remontent très-haut. L'absence de réductibilité totale empêchera de les confondre avec une hernie vaginale et une rectocèle. V. ces mots.

Thérapeutique. — Les kystes du vagin un peu volumineux seront traités par la ponction et l'injection iodée ou mieux par le séton perforé et les injections iodées. — L'incision d'une portion des parois des kystes et le pansement avec la charpie trempée dans la teinture d'iode ou l'eau-de-vie compréessée pure sont de bons moyens à employer, mais le séton perforé est tout aussi avantageux. — Les petits kystes qui ne croissent pas et ne causent pas de gêne ne seront pas opérés. — Les kystes pédiculés seront enlevés par section du pédicule.

Vagin (PLAIES DU). Les plaies du vagin sont rares, on les observe quelquefois chez les femmes adonnées à la masturbation qui se sont introduit des corps étrangers dans le vagin, et plus souvent à la suite d'une mauvaise application de forceps.

* * En général, les plaies du vagin ne causent pas de graves accidents, à moins qu'une des artères vaginales n'ait été blessée, ou à moins que la plaie n'ait traversé toute l'épaisseur du vagin et n'ait intéressé la vessie ou le rectum.

Thérapeutique. — Lorsque des artères ont été intéressées, s'il y a une hémorrhagie, on l'arrête avec les injections d'eau froide, un tampon de charpie ou une série de boulettes de charpie disposées en queue de cerf-volant, et la ligature du vaisseau divisé, si elle est possible. Si l'hémorrhagie est légère, on fera des injections avec une solution d'alun, eau 200 gr., alun 8 grammes, l'eau glacée ou un quelconque des agents styptiques employés comme hémostatiques. V. HÉMORRHAGIES.

Si la muqueuse est traversée, s'il y a plaie de la vessie ou du rectum, on fera une suture, si la plaie est large. Si la plaie est petite, on se bornera à faire des injections d'eau fraîche dans le vagin et l'on cautérifiera la plaie avec le crayon de nitrate d'argent pendant la période du bourgeonnement de la solution de continuité. V. FISTULES VÉSICO-VAGINALES.

Vagin (POLYPES DU) Les polypes du vagin sont sessiles ou pédiculés, mobiles avec la mu-

queuse, ils saignent facilement, et ne donnent point lieu à une cachexie.

On ne les confondra pas avec un kyste pédiculé du vagin, car celui-ci est fluctuant. Une hernie est réductible, à un pédicule qu'on peut sentir et qui est reconnu par le toucher vaginal combiné avec le toucher rectal : les polypes n'ont aucun de ces caractères.

Thérapeutique. — On enlèvera les polypes du vagin à l'aide de l'écraseur linéaire. Puis pour tout pansement on fera des injections d'eau de guimauve tiède dans le vagin, plusieurs fois par jour.

Vagin (SPASME DU) OU Vaginisme. Il est des jeunes filles qui, aux premières approches de leur mari, ont un excès de pudeur et un spasme involontaire du muscle constricteur du vagin et de la vulve. Quelquefois une hypersensibilité de l'hymen cause ce spasme (Marion Sims). Mais le fait de l'impossibilité du coït n'est jamais lié exclusivement à la contraction du sphincter vaginal, à moins d'une disposition anatomique spéciale ; le plus souvent les malades contractent énergiquement les adducteurs des cuisses, et c'est là qu'est le principal obstacle au coït.

Thérapeutique. — Il n'y a pas de constriction spasmodique du vagin capable d'empêcher l'introduction du membre viril d'un homme bien constitué (Caffe, Debout).

Lorsque l'hymen est dur et non dilatable on l'incisera. V. ATRÉSIE DU VAGIN.

Lorsque le vagin est étroit, on dilatera avec un tube fermé conique de verre ayant une dépression pour éviter de comprimer l'urèthre, on laissera ce dilateur en place pendant une heure, deux heures même et les malades prendront des bains fréquents.

S'il y a des femmes dont les muscles du vagin soient puissants, et soient contracturés, le meilleur moyen de dilatation est celui qui est employé pour la fissure à l'anus, le massage cadencé de Récamier. (V. FISSURE A L'ANUS). On endort la malade pour cette opération.

La section sous-cutanée du sphincter a été faite (Dcmarquay) ; — les injections sous-cutanées de six à dix gouttes d'une solution de sulfate d'atropine :

Eau	30 grammes.
Sulfate d'atropine	40 centigrammes.

est encore un moyen très-utile ; mais chloroformiser une femme pour la livrer à son mari (Marion Sims) est peu digne d'un médecin.

Vagin (RUPTURES DU). Le vagin se rompt pendant l'accouchement à la partie inférieure, à la partie moyenne, ou à la partie supérieure.

Les ruptures de la partie inférieure du périnée sont liées à la rupture du périnée (Voy. ce mot).

Les ruptures de la partie moyenne du vagin sont des fissures, des fentes dirigées dans des sens variables.

Ces lésions seront traitées par les injections d'eau tiède et par des sutures si elles sont très-étendues.

Les déchirures de la partie supérieure du vagin ont lieu à l'union de l'utérus avec le vagin et semblent être dues à des contractions énergiques de l'utérus, la tête du fœtus fixant le vagin contre le petit bassin et l'utérus tirant sur les insertions du vagin sur le col. (Duparcque.) Il est rare qu'une déchirure en ce point ne s'étende pas à tout le pourtour du col. Le fœtus dans ce cas peut passer dans la cavité abdominale, son extrémité inférieure s'engageant la première dans l'ouverture; mais pour que le fœtus passe en entier dans la cavité abdominale, il faut qu'il y ait eu des manœuvres exercées sur le fœtus. Après la délivrance, les intestins peuvent s'engager dans la déchirure du vagin et sortir par la vulve (Burns).

Une douleur modérée annonce les déchirures du vagin; mais on les confond souvent avec une contraction utérine.

Thérapeutique. — Lorsqu'il y a une déchirure du vagin au moment de l'accouchement, on doit toujours chercher à extraire le fœtus par le vagin. Le forceps et le levier sont contre-indiqués, un aide pressera sur le ventre, pendant que par des pressions avec les doigts le chirurgien cherchera à dégager la tête. Lorsque le fœtus est passé dans la cavité abdominale, on va le chercher par les pieds, à travers la déchirure du vagin, que l'on agrandira au besoin, mais on ne fera pas l'opération césarienne.

Si le vagin et le rectum avaient été déchirés ensemble, on ne tenterait pas d'opération immédiatement après les couches; on se bornerait à donner des injections vaginales et des lavements tièdes répétés et l'on opérerait plus tard. V. FISTULE RECTO-VAGINALE.

VAGINALITE (A. Cooper, Rochoux). La vaginalite est l'inflammation de la tunique vaginale; elle est aiguë et chronique.

I. Vaginalite aiguë. Elle existe dans une bonne partie des orchites. V. ORCHITE.

II. Vaginalite chronique. La vaginalite chronique est une inflammation caractérisée par le dépôt de fausses membranes sur la tunique vaginale, par l'épaississement de cette membrane. Des couches celluluses superposées constituent cet épaississement, et il n'est pas rare qu'elles renferment des foyers hémorrhagiques. La tunique vaginale est d'ailleurs distendue par un liquide brun ou couleur chocolat: il est des cas où cette membrane s'ossifie.

La vaginalite chronique existe dans les hématoécèles vaginales anciennes, dans les hydroécèles ponctionnées et enflammées, après les orchites suppurées et les hématoécèles du testicule; plus rarement elle existe spontanément.

** L'hydroécèle à parois épaisses, la vaginalite avec liquide chocolat dans la tunique vaginale ou vaginalite hémorrhagique, sont les deux types de la vaginalite chronique. V. HYDROECÈLE.

On reconnaît une vaginalite chronique à une tumeur arrondie, dure, peu fluctuante, sans bosselures. La peau présente quelquefois de

l'œdème, et lorsque la tumeur est très-ancienne, la peau semble plus épaisse, elle ne se meut pas facilement sur la tumeur formée par la tunique vaginale distendue et épaissie. La tumeur ne se meut point facilement dans le scrotum comme une tumeur du testicule (Fabrice d'Acquapendente). Ces deux symptômes servent à distinguer immédiatement cette lésion des cancers du testicule qui présentent toujours de grosses bosselures et sont plus ou moins mobiles dans le scrotum.

Une ponction exploratrice faite dans une vaginalite chronique donnera issue à de la sérosité rousse, ou à du liquide couleur chocolat.

** La vaginalite chronique est décrite comme une hématoécèle spontanée, mais on sait déjà que le sang contenu dans la tunique vaginale peut avoir été fourni par la face interne de la tunique vaginale ou par une fausse membrane (Gosselin).

Thérapeutique. — La vaginalite chronique qui sera reconnue doit être traitée au début par les applications de pommade stibiée, de pommade d'Autenrieth ou mieux de badigeonnages avec la teinture d'iode sur la peau du scrotum, ou bien par un vésicatoire appliqué sur la peau préalablement rasée, puis après la cicatrisation du vésicatoire, on serrera le scrotum avec un bon suspensoir.

Lorsqu'il y a du liquide en abondance dans la tunique vaginale, on se trouve dans les conditions d'une hydroécèle, on fera la ponction et une injection iodée si les parois de la tunique vaginale sont peu épaisses.

Lorsque la tunique vaginale est épaissie, il vaut mieux placer un séton perforé qui traverse le scrotum de haut en bas, et laisser la tumeur se vider d'elle-même et l'on fait des injections iodées dans la tunique vaginale à travers les tubes perforés: des cataplasmes en permanence sont tenus sur le scrotum.

L'incision et l'excision d'une portion de la tunique vaginale épaissie, la *déscortication* de la tunique vaginale, c'est-à-dire l'arrachement des lames superficielles des fausses membranes (Gosselin), sont des opérations qui ne peuvent être utiles que parce qu'elles font suppurer la tunique vaginale. L'excision et le pansement avec la charpie imbibée d'eau et d'eau-de-vie camphrée est la moins mauvaise de ces trois opérations, mais elle ne vaut pas le séton; seulement, le traitement est moins long dans les premiers cas. L'incision et les méches ne sont qu'une application incomplète du procédé du séton. La *déscortication* de la tunique vaginale ne peut jamais être que partielle, et elle n'est alors qu'un procédé presque semblable à celui de l'excision.

V. PLAIES, pour le traitement de la plaie et les soins généraux.

VAGINISME. V. VAGIN (SPASME DU).

VAGINITES. La vaginite est liée à une irritation de la muqueuse vaginale par la masturbation ou autre cause, et à son contact avec du pus blennorrhagique.

Il y a une *vaginite simple*, une *vaginite érythémateuse*, une *vaginite blennorrhagique*,

une *vaginite granuleuse* et une *vaginite syphilitique*.

* * La *vaginite simple* est caractérisée par de la chaleur, de la rougeur des parties, et un écoulement blanchâtre qui succède à une période de sécheresse du vagin.

* * Il y a une *vaginite érythémateuse* chez les femmes atteintes de métrite, et chez les femmes enceintes; il y a une *vaginite* causée par le contact de l'urine avec les parois du vagin chez les femmes atteintes de fistule vésico-vaginale.

* * La *vaginite blennorrhagique* succède à un coït impur, elle s'annonce par de la cuisson, des démangeaisons, puis apparaît la suppuration, du deuxième au troisième jour. Le vagin est baigné de pus jaune verdâtre ou brun, quelquefois sanguinolent, qui exhale une odeur de poisson pourri (Ricord). A l'examen au spéculum, on trouve le vagin rouge, violacé par places, et présentant en quelques points des ulcérations, des points rouges saillants qui sont dus à la tuméfaction des papilles de la muqueuse; le vagin saigne facilement pendant l'exploration.

* * L'inflammation du vagin qui se propage à l'urèthre ou à la vulve est une cause de douleurs vives, et c'est dans ces cas que les malades présentent quelquefois de la fièvre. Dans d'autres cas l'utérus est enflammé, et cause des douleurs hypogastriques violentes; mais ce ne sont pas là les seules complications de la vaginite. La glande vulvo-vaginale peut s'abcéder, l'ovaire peut s'enflammer, ce que révèle une douleur dans le flanc, et comme l'ovaire gauche est plus souvent atteint, c'est dans la fosse iliaque gauche qu'il faut chercher la douleur. On se rappellera cependant que la constipation est une cause de douleurs dans la fosse iliaque qui pourraient induire en erreur (Ricord, Baumes, Vidal de Cassis).

Lorsqu'il y a inflammation de la vulve, il y a des engorgements ganglionnaires dans l'aîne. Quelquefois des abcès se développent dans les grandes lèvres, en dehors du voisinage de la glande vulvo-vaginale, ils sont dus à des angioleucites suppurées. Le pus qui découle de la vulve baignant sur l'anus y détermine souvent un érythème.

* * Quand la vaginite blennorrhagique passe à l'état chronique, elle se montre sous la forme d'une leucorrhée rebelle, capable de retentir sur la santé générale des malades qui deviennent dyspeptiques et ont des palpitations.

* * La vaginite blennorrhagique est contagieuse, elle conserve longtemps cette propriété parce qu'il reste quelquefois après la guérison apparente de la vaginite des plis de la muqueuse vaginale qui sont encore exulcérés. On appelle cet état la *vaginite des culs-de-sac*; mais il faut aussi attribuer les communi-

cations tardives de la blennorrhagie aux ulcérations du col entr'ouvert ou ramolli (V. MÉTRITE DU COL) qui se sont développées sous l'influence de la blennorrhagie vaginale.

* * La blennorrhagie vaginale chez une femme qui accouche est une cause d'ophthalmie purulente pour le nouveau-né.

* * Les vaginites, et surtout la vaginite blennorrhagique, sont la cause ordinaire des végétations.

Lorsque la vaginite aiguë passe à l'état chronique, l'écoulement devient blanchâtre et séreux, forme une variété de leucorrhée, mais parfois il existe des points rougeâtres ou ulcérés qui suintent pendant longtemps. C'est en général dans la voisinage du col que cette lésion existe. V. VAGINITE GRANULEUSE.

* * La vaginite a des récidives dans le cas où l'inflammation s'est propagée au col de l'utérus, il y a, en effet, une métrite du col présentant des exacerbations aux moindres excès. L'utérus laisse écouler tour à tour du liquide filant et visqueux et du liquide purulent. Dans le moment où il y a une poussée inflammatoire, l'utérus présente les signes évidents d'un engorgement du col, celui-ci est rouge et son orifice est exulcéré. Les récidives, assez souvent, sont dues à ce que les parties malades du vagin et du col contaminent les parties qui viennent d'être guéries (Bourdon).

* * Les douleurs à la pression dans le bassin, les douleurs utérines, et la fièvre qui accompagnent les vaginites, ont été attribuées à une pelvi-péritonite (Bernutz). V. PHLEGMON PÉRI-UTÉRIN, PÉRITONITE.

Thérapeutique. — La vaginite blennorrhagique sans complication d'ovaire et de pelvipéritonite ne réclame pas l'usage des antiphlogistiques. S'il y avait un peu de fièvre, un purgatif avec 30 grammes d'huile de ricin, est ce qu'il y a de mieux à faire. Les malades sont mises à la diète ou à un régime herbacé et aux viandes blanches.

Au début de la vaginite, on fera des injections émollientes avec l'eau de morelle ou de guimauve. Dans les premiers jours de la vaginite, les injections sont moins bonnes que le tamponnement avec la charpie renfermant de l'alun en poudre; les jours où l'on ne placera pas de tampon astringent on introduira dans le vagin un tampon d'ouate imbibé de glycérine.

On peut faire avorter l'inflammation en cautérisant le vagin avec une solution de nitrate d'argent.

Eau	40 grammes.
Nitrate d'argent	50 centigrammes.

La cautérisation avec le crayon de nitrate d'argent n'est pas meilleure que la première cautérisation. Pour faire ces cautérisations, on applique le spéculum bivalve et l'on cautérise avec un pinceau en retirant l'instrument lentement.

On ne donnera de copahu que s'il y a un uréthrite, ce que l'on reconnaît à un écoulement urétral et à des cuissons qui accompagnent l'émission de l'urine.

On donnera aux malades un grand bain tous les deux jours.

Lorsque le col de l'utérus est malade, lorsqu'il y a des douleurs hypogastriques, on explorera avec le spéculum; s'il y a une ulcération sur le col, on la touchera avec un pinceau de charpie imbibé de perchlorure de fer à 30° ou avec la teinture d'iode pure, ou avec la solution saturée de chlorure de zinc si l'ulcération a un aspect blanchâtre et a des bords taillés à pic. V. VAGINITE SYPHILITIQUE.

En cas d'ovarite et de pelvipéritonite ou de phlegmon péri-utérin, on appliquera 15 ou 20 sangsues sur le point douloureux à l'hypogastre, ou l'on fera une saignée du bras de 200 grammes. (Nonat.)

Dans les cas où il y a une métrite, une ovarite ou une complication inflammatoire dans le bassin, un vésicatoire placé sur l'hypogastre est d'un bon usage.

Les inflammations érythémateuses de la vulve seront traitées par les applications de compresses d'eau blanche.

Lorsque la vaginite passe à l'état chronique, lorsque l'écoulement persiste, on aura recours aux injections astringentes qui seront répétées tous les jours; mais les injections de nitrate d'argent sont encore celles qui sont les plus efficaces (V. le formulaire). On examinera la malade au spéculum et l'on cautérisera les culs-de-sac qui sont encore malades avec la solution de nitrate d'argent affaiblie :

Eau	20 grammes.
Nitrate d'argent	15 à 20 centigr.

V. le formulaire de la LEUCORRÉE.

On traitera les métrites du col, les abcès des grandes lèvres, par les moyens appropriés.

Une femme qui a été atteinte de vaginite simple observera la continence pendant quatre semaines au moins après la guérison de sa blennorrhagie; elle attendra que les époques soient revenues, lorsqu'il y a eu inflammation du col. Tous les jours les malades feront une ou deux injections émoullientes ou légèrement astringentes avec l'eau blanche pendant plus de deux mois, et la continence sera observée le plus longtemps possible, quand l'utérus aura été malade.

Les inflammations de l'utérus consécutives à la vaginite blennorrhagique, et qui ont été désignées sous le nom de blennorrhagies du col, doivent être traitées par des moyens plus énergiques que ceux que l'on emploie contre les leucorrhées; on cautérisera la cavité du col de l'utérus avec un crayon de nitrate d'argent effilé ou avec une tige de bois entourée de charpie serrée avec un fil, et trempée dans une solution de nitrate d'argent au 30^{me}. On pourra faire des injections dans le col avec une solution de nitrate d'argent au même titre.

Pour faire les injections intra-utérines, on se servira d'une canule aussi fine que la canule du trocart explorateur, afin que le liquide injecté puisse sortir de l'utérus autour de la canule (A. Guérin). Il est très-mauvais de se servir d'une canule qui entre à frottement dans le col de l'utérus.

La vaginite qui existe chez les femmes atteintes de fistules urinaires est améliorée par les lavages à l'eau froide et les glycérolés d'amidon.

Les vaginites érythémateuses ne réclament que des soins de propreté, de grands bains et des injections avec :

Eau	250 grammes.
Alun	} à 1 à 2 id.
Sous-acétate de plomb	

S'il y a une métrite interne, on traitera comme il est indiqué. V. MÉTRITE.

FORMULAIRE DE LA VAGINITE. V. LEUCORRÉE.

Topiques.

On emploie comme topique calmant.

Glycérine	15 parties.
Amidon	1 id.

On a recommandé :

Glycérine	200 grammes.
Tannin	10 à 60 id.

☒ (Hôp. de Paris.)

Porté dans le vagin avec un tampon d'ouate. Comme abortif ☒.

Dans la période inflammatoire de la vaginite douloureuse, on se borne à placer un tampon de charpie imbibée de la pommade :

Axonge	30 grammes.
Laudanum de Sydenham	4 id.
Extrait de belladone	50 centigrammes.

Crayons de tannin (Becquerel) laissés à demeure dans le vagin. Voyez pour la formule, MÉTRITE DU COL.

Le *tampon d'ouate* contenant environ 2 à 4 grammes d'alun en poudre, et laissé dans le vagin pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, est encore le meilleur topique ☒☒. Il cause une desquamation de l'épithélium, qui tombe à la première injection. Un tampon tous les quatre ou six jours guérit une blennorrhagie en deux ou trois semaines.

Injections au nitrate d'argent.

Eau distillée	500 grammes.
Nitrate d'argent	1 à 2 id.

M. s. a. Contre le catarrhe utéro-vaginal, ou la blennorrhagie utéro-vaginale avant ou après la période d'acuité.

On fait suivre ces injections d'un tamponnement à l'aide de charpie sèche ou de coton cardé (ouate).

☐ (Ricord.)

Injection d'alun.

Eau	1000 grammes.
Alun	10 id.

On augmente l'alun jusqu'à 50 grammes selon l'effet obtenu et le plus ou moins d'irritation des surfaces malades.

☒ (Ricord.)

Injection caustique.

Potasse caustique	5 décigrammes.
Opium pur	2 id.

Faites dissoudre dans :

Eau distillée	600 grammes.
-------------------------	--------------

Dans le traitement des vaginites blennorrhagiques chroniques.

☐ (Girtanner.)

Injection d'acétate de plomb.

Acétats de plomb cristallisés	10 à 50 grammes.
Eau	150 id.

☐ (Ricord.)

Injection de sulfate de fer.

Sulfate de fer.	10 grammes.
Eau.	500 id.

Après chaque injection, introduire dans le vagin de la poudre d'amidon (Maisonnette et Montanier).

Injection de sulfate de zinc.

Sulfate de zinc.	} à 40 grammes.
Alun calciné.	
Eau.	500 id.

☐ (Pringle.)

A. Guérin fait ces injections en ajoutant 15 grammes d'alun et ne conservant que 2 à 4 grammes de sulfate de zinc.

Injection au tannin.

Tannin.	1 à 40 grammes.
Eau bouillante.	500 id.

☒ (Hôp. de Paris.)

Injection iodo-tannique.

Iode.	5 grammes.
Tannin.	45 id.
Eau.	1000 id.

(Hôp. de Paris.)

Évaporer jusqu'à réduction de 1000 grammes. (Socquet et Guillaumond.)

On a fait encore des injections avec la décoction de marrons et de fleurs de mauve, — avec le nitrate acide de mercure, deux gouttes dans 60 grammes d'eau distillée (*Gazette médicale*, 1830)☐, — avec le calomel et le sublimé, 80 centigrammes dans 500 gr. d'eau. Ces injections ne valent pas les précédentes et sont tombées dans l'oubli. On peut les employer pour les vaginites des syphilitiques.

On a aussi employé les différentes injections qui ont été préconisées contre la leucorrhée. Ainsi les injections avec l'extrait de ratanhia et avec l'eau chlorurée.

Tisanes, potions.*Opiat au copahu.*

Oliban en poudre.	} à 16 grammes.
Copahu.	
Rhubarbe pulvérisée.	4 id.
Gentiane pulvérisée.	2 id.
Conserves de roses.	12 id.
Sirop de gingembre.	q. s.

4 grammes soir et matin (Thomas de Salisburi).

La potion de Chopart, les électuaires au copahu ☐, ont été employés suivant les formules pour l'uréthrite blennorrhagique. V. ce mot.

Baume de copahu, 6 à 30 grammes par jour; ou bien en lavement, à la même dose, en ajoutant un peu de laudanum ☐.

Suc d'hypociste de 1 à 3 grammes.

Teinture d'iode, quinze à soixante gouttes, dans une décoction de chènevis ☐.

Eau distillée de lavande, 15 à 30 grammes, *huile essentielle*, quelques gouttes dans un potion.

Baies de genièvre, dix à douze en décoction vineuse; — *huile essentielle*, cinq à vingt gouttes.

Infusion ou macération de lin comme tisane ☒.

Décoction de pommes de reinette, ou solution de *sirop de groseilles* dans l'eau, de *sirop de limons*, de *sirop d'orgeat*, d'*hydromel*, de *sirop de consoude*,

de *sirop de pointes d'asperges*, de *sirop des cinq racines*, etc.

Vaginite granuleuse (Deville), **Psorélytrie** (Ricord). La vaginite granuleuse est un état inflammatoire de la muqueuse du vagin, dans lequel la face libre de cette membrane se recouvre de granulations rouges, donnant par leur réunion l'aspect des grains d'une fraise; les granulations vaginales sont du même genre que les granulations des paupières et semblent être une hypertrophie des papilles de la muqueuse.

** La vaginite granuleuse peut être le résultat d'une vaginite blennorrhagique, elle existe chez les femmes atteintes de leucorrhées anciennes, ou chez quelques femmes enceintes.

Le toucher donne une sensation qui révèle la présence des granulations, l'examen au spéculum permet de reconnaître une masse de petites granulations, du volume d'un grain de millet. Il y a un écoulement de pus crémeux blanc ou jaunâtre abondant.

Des granulations se développent quelquefois en même temps sur le col de l'utérus et sur la muqueuse du vagin.

** On ne confondra pas la vaginite granuleuse avec les végétations, car les végétations sont ramifiées, pâles, isolées par des espaces sains, tandis que les granulations sont rouges et confluentes.

Thérapeutique. — Hors l'état de grossesse, la vaginite granuleuse sera traitée par la cautérisation avec le nitrate d'argent (Deville). On emploiera la solution.

Eau.	30 grammes.
Nitrate d'argent.	4 id.

(A. Guérin.)

On cautérisera avec un pinceau trempé dans cette solution. — Le tampon d'ouate trempé dans l'alun ou renfermant de l'alun est aussi d'un bon usage. — Pendant la grossesse, il ne faut pas avoir recours au tampon, il cause de vives douleurs et peut être une cause d'avortement.

Vaginite syphilitique, ou virulente. La vaginite syphilitique est une inflammation du vagin consécutive au passage des produits qui coulent d'un chancre mou ou d'une plaque muqueuse du vagin, ou du col de l'utérus. Cette vaginite se distingue de la vaginite érythémateuse, en ce que l'on trouve les lésions principalement sur le col, et que le vagin ne contient que du pus séreux analogue à celui des vaginites chroniques. Les chancres mous du col, sont caractérisés par une ulcération plus ou moins lisse; les plaques muqueuses du col ressemblent d'ordinaire aux plaques muqueuses des petites lèvres, et ont quelquefois une forme végétante, mais il est rare que l'on voie les plaques muqueuses à cet état, le plus souvent elles se révèlent par des taches rouges plus ou moins confluentes sans élévation de la muqueuse.

On reconnaît une vaginite virulente à ce que

l'écoulement est muqueux et non jaune verdâtre, comme dans la blennorrhagie, et plus tard, à ce que le liquide qui coule du vagin, cause des plaques muqueuses ou des chancres mous sur la vulve. Ce sont les vaginites virulentes qui sont accompagnées de roséole.

Les malades d'ailleurs souffrent peu.

Thérapeutique. — Le traitement de la vaginite syphilitique est celui des ulcérations syphilitiques du col utérin ou du vagin. On touchera les ulcérations avec un pinceau trempé dans la solution de perchlore de fer à 30 degrés, ou de chlorure de zinc saturée, on fera des injections à l'alun, 4 grammes d'alun pour 250 grammes d'eau. En même temps qu'on appliquera le traitement de la syphilis constitutionnelle, on pourra appliquer un tampon contenant de l'alun ou de la poudre de calomel et de sucre à parties égales.

VAISSE (Allier). Eau alcaline bicarbonatée sodique à 27°, à peu près semblable à l'eau de Vichy dont elle possède les vertus thérapeutiques.

VAISSEAUX LYMPHATIQUES (LÉSIONS DES). Les lésions des vaisseaux lymphatiques sont des plaies, des dilatations variqueuses, des inflammations. V. AGIOLEUCITE, ADÉNITES, ELÉPHANTIASIS, ERYSIPELE.

Vaisseaux lymphatiques (PLAIES DES). Les plaies des vaisseaux lymphatiques existent dans les plaies superficielles de la peau, elles s'accompagnent d'un écoulement abondant de sérosité claire, qui n'est autre chose que de la lymphe. (Muys, Nuck, Van Swieten, Assalini.)

Les plaies qui donnent le plus souvent lieu à ces écoulements sont celles qui ont porté sur la partie interne de la cuisse, sur le cou et sur les malléoles.

Les plaies des lymphatiques, tendent à rester fistuleuses. Il est possible qu'elles se transforment en un véritable ulcère. (Monod, Sappey.)

** Les plaies des vaisseaux lymphatiques qui ne se cicatrisent pas supposent toujours une dilatation des vaisseaux lymphatiques blessés; car on voit journellement des plaies intéressant la région où passent les vaisseaux lymphatiques ne présenter aucun des accidents qui viennent d'être dits.

** On reconnaît les plaies des vaisseaux lymphatiques au siège de la blessure, à l'écoulement abondant de sérosité, et à ce caractère que la compression au-dessous de la tumeur fait cesser l'écoulement de sérosité.

Thérapeutique. — La compression a guéri des plaies des lymphatiques devenues fistuleuses, Ruysch la conseillait. Muys et Assalini l'ont employée avec succès. On comprime la plaie et les vaisseaux au-dessus et au-dessous de la solution de continuité, soit avec des boulettes de charpie, soit avec des rondelles d'amadou ou des bandelettes de diachylon imbriquées. S'il y avait une fongosité développée sur la fistule, on la cautériserait avec le nitrate d'argent ou le fer rouge.

La ligature immédiate du vaisseau lymphatique (B. Bell), en le mettant à découvert, ou la ligature médiante sur une épingle sont inutiles.

Vaisseaux lymphatiques (VARICES DES). La dilatation variqueuse des vaisseaux lymphatiques reconnaît pour cause une oblitération partielle des vaisseaux lymphatiques et elle semble exister surtout chez des individus ayant habité des pays chauds.

** Les varices des capillaires lymphatiques s'observent sur la peau et sur les muqueuses. Sur la peau elles se présentent comme des vésicules transparentes, réunies en groupes et donnant à la peau un aspect chagriné. Sur les muqueuses elles ont l'apparence d'un petit kyste transparent (Michel de Strasbourg, C. Desjardins).

** Les varices des troncs lymphatiques sont constituées par une dilatation ampullaire du vaisseau, fluctuante et quelquefois transparente, ou par une dilatation cylindrique occupant une grande longueur du vaisseau que l'on sent facilement sous la peau et qui a le volume d'une veine. La peau amincie au niveau des varices lymphatiques laisse voir une coloration grisâtre, différente de la coloration veineuse qui est bleue.

Lorsque les vaisseaux lymphatiques profonds sont le siège de varices, il n'y a pas de changements à la peau (V. AINE). Les engorgements des parties situées au-dessous des varices sont très-rares, surtout dans les cas de varices lymphatiques un peu profondément situées.

** Les varices des lymphatiques superficielles ont été observées aux jambes, à la racine de la cuisse, à la paroi abdominale, au prépuce et au gland (Beau), sur le scrotum (Lebert). Des varices lymphatiques profondes siègent à l'aîne, (Nélaton, Amussat, Trélat) dans les ganglions et vaisseaux lymphatiques de la fosse iliaque et de l'aîne (Amussat) (V. AINE). Presque toutes ces tumeurs ont été observées sur des sujets jeunes.

** Le diagnostic des varices lymphatiques superficielles n'est pas difficile. Le siège des dilatations, l'examen microscopique du liquide obtenu par une petite piqûre faite sur les tumeurs, lorsqu'il y a incertitude, suffisent pour faire reconnaître la nature du mal.

Les varices lymphatiques de l'aîne sont très-difficiles à distinguer. V. AINE.

** La complication des varices lymphatiques superficielles sont la *lymphorrhagie* et des ulcérations.

La lymphorrhagie ou l'écoulement de la lymphe a lieu d'un seul coup en grande quantité (Fetzer), ou goutte à goutte et l'écoulement peut continuer pendant quarante-huit heures. Dans les cas où il y a rupture d'une varice, on voit apparaître une lymphorrhagie; la plaie se referme, la tumeur s'ouvre de nouveau (Lebert)

et la lymphorrhagie réparait. La coagulation du liquide versé par la plaie, l'examen microscopique et chimique de la lymphe, permettent de diagnostiquer la nature et l'origine de l'écoulement; les globules blancs seront facilement reconnus, et l'analyse chimique apprendra que le sérum contient les proportions connues de sels de chaux et de soude contenus dans le sérum de la lymphe.

* * Les ulcérations consécutives à l'ouverture des varices ne présentent aucune autre particularité que la récurrence des lymphorrhagies.

Thérapeutique. — Lorsqu'on peut comprimer les varices lymphatiques par une bande roulée, par un bandage à ressort, on a fait assez, et le malade peut continuer de vaquer à ses travaux. Les varices superficielles de la peau et de la muqueuse des organes génitaux peuvent être excisées (Ricord). Un séton (Beau) serait plus dangereux.

Il ne faut pas toucher aux varices lymphatiques profondes.

La lymphorrhagie sera arrêtée par la compression. La cautérisation au fer rouge est surtout indiquée s'il y a une ulcération; le perchlorure de fer n'est applicable que dans le même cas.

On administrera un traitement tonique si les malades sont épuisés par la répétition des lymphorrhagies.

VALÉRIANATES. Sels produits par la combinaison de l'acide valérianique avec les bases. Ceux qu'on emploie en thérapeutique, sont :

Le *valérianate d'ammoniaque* solide, 10 centigrammes à 1 gramme en potion ou en pilules contre les névralgies ☐; le *valérianate d'atropine*, à 1 ou 2 milligrammes par jour dans l'épilepsie ☐; le *valérianate de bismuth* contre la gastralgie ☐; le *valérianate de fer* contre les spasmes de la chlorose ☐; le *valérianate de quinine* ☐, et le *valérianate de zinc* employé dans la migraine, dans les névralgies, dans le satyriasis et dans l'épilepsie ☐.

VALÉRIANE. Plante de la famille des valérianées, dont l'espèce dite *officinale* ou *herbe aux chats*, est très-employée en thérapeutique. Sa racine acre exhale une odeur caractéristique due à l'acide valérianique qui est volatil, et elle est douée de propriétés stimulantes et antispasmodiques ☐. On l'administre en *poudre* 1 à 10 gram. ; en *teinture alcoolique*, 5 à 20 gram. ; en *teinture éthérée*, 2 à 4 gram. ; en *extrait*, 50 centigr. à 2 gram. ; en *infusion*, 10 gram. par litre d'eau ; en bains, à la dose de 1 kilogr. , contre toutes les névroses, et particulièrement contre l'épilepsie ☐. On la donne seule ou associée à d'autres substances telles que l'atropine, les sels de zinc ou de fer, et alors ce mélange vaut mieux que les sels de valériane. Quant à l'*acide valérianique*, il est employé en solution au trentième pour des injections sous-cutanées, dans la danse de Saint-Guy, dans la toux nerveuse et dans les névroses (Bouchut).

VALÉTUDINAIRE. État de l'homme sujet à de fréquentes indispositions ou affaibli par une maladie chronique laissant encore libre l'exercice de la plupart des fonctions.

VALLERON (Vaucluse). Eau alcaline, gazeuse, bicarbonatée sodique, froide.

VALS (Ardèche). Eau alcaline gazeuse, bicarbonatée sodique, froide, employée dans la dyspepsie, dans la gravelle, dans le catarrhe de vessie, dans les calculs biliaires, et dans les maladies du foie ☐.

VANILLE. Plante de la famille de orchidées dont le fruit, ou silique allongée, noirâtre, par-



Fig. 594. — Vanillier.

fumée, sert d'excitant ou d'aromate dans l'alimentation.

VAPEUR. État de division excessive à laquelle se trouve l'eau soumise à l'ébullition par une température de 100 degrés.

La vapeur d'eau réduite à une température convenable est un remède important qu'on emploie à l'extérieur sous forme de *douches* et de *bains* (V. ces mots) et à l'intérieur sous forme d'*inspirations* dans les bronches (V. ATMATRIE, INHALATION). Les bains et les douches de vapeur s'administrent tous les jours dans le rhumatisme chronique ☐, dans la goutte ☐, dans les névralgies sciatiques et intercostales ☐, dans le lumbago. — Chez certains malades, le bain de

vapeur est suivi d'une douche d'eau froide en pluie et d'une friction générale, ce qui forme le bain russe.

Ailleurs, au lieu de donner un bain de vapeur d'eau simple, on met en ébullition de l'eau tenant en suspension des substances balsamiques, comme le goudron ou des espèces aromatiques (V. ce mot), et l'on a un bain de vapeur aromatique.

Les eaux minérales elles-mêmes, surtout les eaux salines et alcalines, peuvent être réduites en vapeur, et, bien qu'elle ne renferme qu'une très-petite quantité de principes minéralisateurs emportés à l'état moléculaire, on s'en sert pour faire des aspirations dans la poitrine, chez les malades atteints de bronchite chronique, de coqueluche et de phthisie. — Sous ce rapport, le vaporarium de Royat et du mont Dore peuvent être très-utiles. Il n'en est pas de même des eaux sulfureuses réduites en vapeur, car, dans ce cas, l'hydrogène sulfuré se sépare de l'eau vaporisée, s'accumule dans le vaporarium en quantité plus ou moins grande et peut donner lieu à quelques accidents.

VAPEURS (Pomme). Etat nerveux déterminé par l'hystérie, l'hypochondrie et le nervosisme. V. ces mots.

VARICES. Les varices sont des dilatations permanentes des veines, telles que ces vaisseaux deviennent plus longs et se replient sur eux-mêmes, en même temps que leur calibre augmente.

* * Les varices sont de véritables paralysies des éléments contractiles des veines.

* * Les varices supposent toujours un obstacle au cours du sang veineux; mais on ne les rencontre que chez les individus prédisposés, et qui ont donné beaucoup d'activité aux muscles de la région où les varices existent. (Delpech, Bordeu, Briquet.) Beaucoup d'autres raisons ont été invoquées, et elles sont vraies seulement pour quelques cas particuliers. L'étranglement des veines au niveau des arcades aponévrotiques a été considéré comme la cause des varices des membres (Héracpath, Verneuil).

* * Les varices existent sur les veines des jambes, sur les veines spermatiques et hémorrhoidales, on en a vu au col de la vessie (Chopart), à l'aisselle (J.-L. Petit), à la langue, sur le tronc et en général sur toutes les veines dont la communication avec une grosse veine était oblitérée. V. AISSELLE, HÉMORRHOÏDE, ERECTILES (TUMEURS), VARICOCELE.

Les varices sont superficielles et profondes. Aux membres les varices profondes existent toujours avant les varices des veines superficielles (Verneuil), à moins que les varices ne soient dues à la compression d'une veine saphène. Il y a aussi des varices isolées qui sont quelquefois le résultat d'une contusion.

* * On reconnaît les varices des veines profondes des membres inférieurs à une lourdeur et un engourdissement assez considérable de la jambe, à une douleur fréquente dans le mollet; douleur qui a pour caractère de cesser pendant la nuit. Le membre n'est généralement pas gonflé, mais il y a des marbrures sur la jambe qui présente souvent des sueurs limitées à cette région. Il arrive quelquefois que, après une marche forcée, les malades présentent dans le mollet une tuméfaction qui est mobile avec les parties molles, et qui semble en relation avec l'inflammation d'une varice profonde. Les cataplasmes et le repos qui font disparaître cette tumeur en indiquent la nature.

* * A leur première période, on reconuait les varices superficielles à des tumeurs sinueuses ou ampullaires, formées au point où il existe des valvules veineuses : tumeurs placées sur le trajet des veines, présentant une coloration bleuâtre, fluctuantes et réductibles, augmentant par la station verticale, ou la compression sur la veine principale à laquelle se rendent les veines variqueuses. Les valvules des veines sont insuffisantes, et si l'on fait redescendre le sang en pressant le long du vaisseau on le repousse facilement vers les radicules veineuses (Bonnet, de Lyon).

Plus tard, lorsque les dilatations et les flexuosités augmentent, des paquets variqueux se forment : les anses veineuses se sont unies entre elles par du tissu cellulaire, et il reste une tumeur composée de veines sinueuses donnant sous le doigt la sensation de vers de terre. La peau amincie a une coloration bleue violacée. C'est à ce moment, et quand la tumeur repose sur des os, que l'on croit sentir, après la réduction du liquide contenu dans la varice, une perte de substance sur l'os, mais c'est là, on le sait, une illusion du toucher.

Lorsque les varices ont été le siège de la coagulation du sang (Hogdson) (*phlébite des varices*), lorsqu'il y a eu des ulcères, les veines s'oblitérent, et se présentent alors sous forme de tumeurs dures ou de cordons noueux adhérents à la peau. Quelquefois même on sent dans ces cordons, ou simplement dans les veines, des concrétions auxquelles on a donné le nom de phlébolithes (Andral). A cette dernière période de l'évolution des varices, on constate des tumeurs dures, adhérentes à la peau colorée en brun; on sent dans ce point un cordon noueux, une petite tumeur dure sous le doigt s'il y a phlébolithe. Il y a toujours à côté de cette tumeur des veines variqueuses qui se sont produites pour le rétablissement de la circulation. Il y a du reste d'autres varices sur le membre, et c'est là un caractère diagnostique excellent pour reconnaître qu'il s'agit de varices transformées.

* * Les varices ne peuvent pas être confondues avec les varices artérielles qui présentent des battements et un bruit de souffle. Elles ne sauraient être prises pour une tumeur érectile qui offre des battements, et qui n'est pas constituée par des vaisseaux isolés.

* * Lorsqu'il y a des varices sur un seul membre, ou devra toujours chercher s'il n'y a pas une tumeur qui comprime les veines. A première vue cependant on peut quelquefois reconnaître les deux espèces de varices : les varices dues à une compression sont des dilatations simples, les varices des membres liées à un état malade des veines sont toujours très-flexueuses.

* * Le repos empêche les varices de s'accroître. Chez les vieillards qui marchent peu les varices restent stationnaires, et, chez eux, les varices du scrotum guérissent spontanément.

Pour les varices du cordon, V. VARICOÈLE.

Pour les varices des veines hémorroïdales, Voyez HÉMORRHOÏDES.

* * Les varices de la vulve chez une femme encore jeune indiquent une grossesse, ou des grossesses laborieuses anciennes.

Thérapeutique. — Le moyen de traitement palliatif qui est seul véritablement utile dans les varices des membres est la compression, et la meilleure est celle qui est faite avec un bas élastique ou un bas lacé.

Les bas élastiques ne peuvent pas servir au delà de six à neuf mois, et il faut alors les remplacer. Le bas de coutil lacé dure plus longtemps et il a l'avantage de serrer toujours au même degré puisque la constriction est faite par un lacet que l'on serre à volonté. Pour appliquer un bas élastique, on fait coucher les malades les jambes un peu élevées, puis une demi-heure après, on applique le bas compresseur, par-dessus un bas de fil, et l'on fait ensuite lever les malades. Si ceux-ci ne peuvent pas s'habituer au bandage dès les premiers jours, on conseillera le repos, et les malades ne marcheront que quand ils auront été habitués au bandage.

Une varice ulcérée ne contre-indique pas l'usage d'un bas lacé, qui est alors placé par-dessus le pansement de l'ulcère.

Dans la pensée que les varices étaient dues à un obstacle à la circulation veineuse, on a débridé les orifices aponévrotiques par lesquels passent les veines (Héraphath, Malgaigne), mais ces opérations palliatives sont dangereuses et ne remédient point aux varices.

Les ponctions et incisions ou saignées des varices (J. L. Petit) sont des moyens palliatifs qui n'ont d'action évidente que pour les varices hémorroïdales enflammées; elles sont contre-indiquées pour les varices des membres. V. HÉMORRHOÏDES.

Les malades atteints de varices des membres marcheront peu, mais marcheront; ils éviteront la chaleur et les contusions des parties affectées de varices.

Aucun traitement curatif chirurgical ne met à l'abri d'une reproduction des varices, dans le voisinage d'une varice enlevée. Lorsqu'une varice est altérée et donne lieu à des hémorragies graves, il

est indiqué néanmoins de chercher à la détruire (Bonnet de Lyon).

On excise les varices par une ablation de la peau et de la varice, avec ou sans ligature préalable des deux bouts du vaisseau (procédé ancien).

On resèque une portion de la veine (Paul d'Égine), à l'aide de ciseaux (Rima, Lisfranc), sans enlever la peau.

On sectionne la veine au-dessus de la varice, et l'on comprime (Brodie, Velpeau).

On sectionne la veine par le moyen d'un ténotome et par la méthode sous-cutanée (Brodie).

On lie la veine à la racine des membres, comme les artères (E. Home); — ce procédé est le plus mauvais de tous. V. PLAIES DES VEINES.

On lie les veines sous la peau (Gagnebee). V. VARICOÈLE.

On lie la veine variqueuse à l'aide d'une anse de fil passée sous la veine avec une aiguille, et l'on serre la veine et la peau (Chaumette).

On lie la varice ou plutôt on la comprime sur une aiguille qui sert de point d'appui à une suture entortillée (Velpeau, Davat).

Tous ces procédés ont donné lieu à des phlébites, dont quelques-unes ont été suivies de mort. (V. plus loin).

On a cautérisé les varices avec le fer rouge (Celse, A. Paré). On a abandonné cette cautérisation et l'on emploie les caustiques (Bonnet de Lyon), soit la potasse caustique, soit le caustique de Vienné (Langier) et la pâte de Canquoin.

Pour appliquer la pâte de Canquoin, on place le caustique de Vienné pendant quelques minutes pour détruire l'épiderme, puis on applique ensuite une rondelle de pâte au chlorure de zinc qui reste en place pendant vingt-quatre heures; si toute la varice n'a pas été détruite, on applique de nouvelles rondelles de pâte au chlorure de zinc. Si une hémorragie menace on comprime avec une rondelle d'amadou, et un bandage roulé pour faire disparaître l'œdème consécutif ou place le membre dans l'élévation. Si une phlébite survient, on traitera comme la phlébite spontanée des varices. V. VARICES (ACCIDENTS DES).

Comme les opérations avec les instruments tranchants, les cautérisations sont suivies d'accidents graves; toutes deux exposent à la douleur, aux hémorragies, aux inflammations, aux ulcérations et à l'œdème, mais les conséquences des cautérisations sont généralement moins périlleuses.

L'incision de la veine variqueuse (Avicenne, J. L. Petit) suivie d'un pansement avec de la charpie (Riche-rand) est une mauvaise opération. — La ligature temporaire (Freer de Birmingham), laissée trois ou quatre heures en place, la ligature avec une suture entortillée (Velpeau) sur deux aiguilles placées en croix (Davat), sont des procédés dérivés de la ligature médiante et qui ont les mêmes conséquences. — Le séton (Jameson de Baltimore) est un moyen très-dangereux. — La galvano-puncture (Clavel) est un moyen sans valeur démontrée.

Les injections coagulantes de perchlorure de fer ont été pratiquées dans les varices des membres et dans le varicoèle (Valette, Pétrequin, Desgranges).

On se sert de perchlorure de fer à 30°. Après avoir fait comprimer au-dessous et surtout au-dessus de la varice, on fait une ponction avec le trocart de l'appareil de Pravaz (V. ANÉVRISMS); l'issue du sang

veineux est la condition *sine qua non* de la poursuite de l'opération, parce que si le sang est coagulé dans la varice, l'injection sera inutile. On injecte environ deux gouttes dans la veine, et l'on continue à faire comprimer au-dessus de la varice pendant un quart d'heure. Pour les varices des membres, on peut faire tenir le malade debout, le liquide descend dans les veines et y détermine une coagulation (Voillemier). La fin de cette opération est une phlébite adhésive sans réaction inflammatoire.

Agir sur une varice qui distend la peau, menace de s'ouvrir, ou est sujette à des inflammations successives, ce n'est pas manquer aux règles de la saine chirurgie. Chercher à oblitérer les veines des membres atteintes de dilatation variqueuse est une opération chirurgicale souvent dangereuse et souvent inutile. Il est contre indiqué d'ailleurs de retirer un canal, si défectueux qu'il soit, à la circulation d'un membre atteint de varices (Verneuil).

Il n'est pas extraordinaire de voir les membres atteints d'un œdème éléphantiasique après l'oblitération provoquée d'une veine superficielle (A. Bérard).

Varices (ACCIDENTS DES). Les accidents auxquels donnent lieu les varices sont l'inflammation de la veine, sa rupture spontanée (c'est-à-dire sous l'influence d'un effort et d'un traumatisme léger), et la transformation de la varice en un ulcère.

I. Phlébite des varices. — La phlébite des varices existe pendant la période de l'évolution des varices, lorsque le sang est encore liquide. Une tumeur située sur une veine variqueuse, dure, tendue, douloureuse, rouge, chaude, lobulée dans les premiers jours, puis bientôt uniforme par suite de la propagation de l'inflammation au tissu cellulaire, est une phlébite de varices.

Il n'est pas rare que les veines soient atteintes de phlébite au-dessus de la veine enflammée; alors il y a de la fièvre, des frissons et de l'inappétence, les mouvements des parties malades sont pénibles; mais l'œdème aux membres est rare, à moins que la varice ne siège sur une très-grosse veine, ou que la veine principale de la région ne soit atteinte de phlébite.

Thérapeutique. — On appliquera quinze à vingt sangsues sur la tumeur et l'on placera des cataplasmes émollients. La partie sera tenue élevée et l'on exercera une compression sur les membres avec une bande roulée. Un vésicatoire, au début, sur la tumeur est d'un bon usage. On n'ouvrira pas la tumeur quoiqu'il y ait de la fluctuation. S'il se forme un abcès, on ne l'ouvrira que quand la peau sera sur le point de s'ouvrir.

II. Hémorrhagies. — Les hémorrhagies qui compliquent les varices sont causées par une plaie produite par un coup porté sur la varice, ou par une rupture de la tumeur après un effort. Le sang s'échappe alors en abondance, il est rutilant et sort par jet (J. L. Petit). Cela tient à ce que la dilatation des veines a aussi porté sur des anastomoses artérioso-veineuses (Succquet)

qui font communiquer les artères et les veines avant leur réunion par les capillaires.

Les hémorrhagies par les varices sont quelquefois très-abondantes.

Thérapeutique. — On comprimera la plaie avec des rondelles d'amadou. Le membre, serré dans une bande roulée, sera tenu élevé. On pansera ensuite la plaie comme une plaie simple, quand l'hémorrhagie sera arrêtée (V. PLAIES). Il est des cas où l'hémorrhagie se répète et où il est nécessaire d'employer la cautérisation avec le fer rouge. Dans cette occurrence, la cautérisation avec la pâte au chlorure de zinc serait préférable, car on pourrait détruire du même coup la varice.

III. Ulcères variqueux. — Les ulcères variqueux sont le résultat d'inflammations successives de varices ayant aminci la peau, et l'ayant pour ainsi dire privée de sa vitalité. Une écorchure, un coup, un froissement, suffisent alors pour produire une petite plaie (Velpeau) qui se transforme en ulcère si les malades ne se soignent point ou s'ils sont en de mauvaises dispositions, par suite d'excès et de fatigues. Les ulcères variqueux sont plus rarement le résultat d'une rupture de varice, ou d'un abcès, suite de phlébite dans un paquet variqueux.

* * * Les ulcères variqueux prennent le caractère des autres ulcères, et présentent les mêmes complications.

Thérapeutique. — Appliquer le traitement des ulcères. V. ULCÈRES.

On prévient le retour de l'ulcère en faisant porter aux malades un bas qui exerce une compression régulière sur les varices.

IV. Gangrène. — La gangrène complique les varices dans deux conditions, ou bien il y a une cutite et un phlegmon diffus qui suivent les phlébites des varices, ou bien il y a une inflammation vive consécutive à une hémorrhagie, et surtout aux agents employés pour l'arrêter, tels que les styptiques, le perchlorure de fer en particulier.

Thérapeutique. — On traitera les complications inflammatoires par les moyens appropriés (V. PHEGMON, CUTITE). On laissera éliminer les eschares (V. GANGRÈNE PAR INFLAMMATION). Si des ulcères ont dénudé les articulations, on pourra amputer le membre, mais on est rarement obligé de recourir à cette extrémité.

V. Embolie et infection purulente. — Les varices se compliquent encore de *phlébite des veines éloignées, d'embolie et d'infection purulente*, mais ces cas sont les plus rares et se présentent surtout lorsqu'il y a une phlébite ou une plaie des varices. V. PHLÉBITE, ÉRYSIPELE, EMBOLIE.

VARICES ARTÉRIELLES (V. ANÉVRYSME CIRSOÏDE (Vidus Vidius, Breschet), — TUMEUR ÉRECTILE ARTÉRIELLE (Boyer, Roux). L'anévrysme cirsoïde est une lésion des artères, ana-

logue à la dilatation variqueuse des veines dans laquelle il y a non-seulement dilatation des vaisseaux, mais encore des flexuosités comme si l'artère avait augmenté en longueur.

* * L'anévrysme cirsoïde est un mode de développement de tumeurs érectiles, mais il est aussi la conséquence d'un traumatisme (Robert, Maisonneuve, Decès).

* * Il y a une variété d'anévrysme cirsoïde qui semble due à l'anastomose de veines et d'artères au-dessus du réseau capillaire (Michon), et elle peut être considérée comme formant un état intermédiaire entre les tumeurs érectiles et les anévrysmes cirsoïdes.

* * Les téguments du crâne, les doigts, les avant-bras et les jambes sont le siège le plus fréquent des anévrysmes cirsoïdes.

* * Les signes des varices artérielles sont une tumeur constituée par des flexuosités se réunissant sous la peau, et animées de battements isochrones à ceux du pouls. On y sent distinctement des artères qui paraissent avoir le volume d'une plume d'oie, et la tumeur est le siège d'un mouvement d'expansion qui est la résultante de la dilatation de toutes les artères. A l'auscultation, on y entend un bruit de souffle continu avec frémissement vibratoire.

* * L'anévrysme cirsoïde tend sans cesse à s'étendre, et alors il amincit la peau et use les os sur lesquels il repose.

* * Les complications de l'anévrysme cirsoïde sont les ulcérations et les hémorrhagies. Celles-ci sont de véritables hémorrhagies artérielles.

Thérapeutique. — On essaiera d'abord la compression avec un bandage à ressort. Si ce moyen échoue, on aura recours aux opérations sanglantes ou aux injections avec le perchlore de fer.

Lorsque les tumeurs sont peu développées, lorsque des artères flexueuses n'avoisinent pas la tumeur, l'ablation est la meilleure opération (J. L. Petit, A. Decès), on incise tout autour de la tumeur, on lie les artères à mesure qu'elles sont coupées. Les injections avec le perchlore de fer (Broca) pourront être appliquées dans les cas où la tumeur est plus volumineuse, mais à la condition de comprimer tout le pourtour de la tumeur, afin d'être sûr d'y arrêter la circulation, on pourra faire plusieurs injections successives.

La cautérisation au fer rouge, ou mieux avec les flèches de chlorure de zinc, exposé à des hémorrhagies graves, au moment de la chute des eschares, mais elle a été suivie de succès.

La ligature des artères allérentes, quoique rationnelle, est insuffisante. Pour les tumeurs de la tête, on a fait avec succès la ligature des carotides (Dupuytren, Robert).

Aux doigts, on comprimera avec un doigtier de caoutchouc. Si la tumeur gagne sans cesse, on fera des injections de perchlore de fer, on n'amputera que si la tumeur a résisté à ces moyens.

A la tête on a fait la ligature de la tumeur (V. Tumeurs érectiles), et pour plus de sécurité on avait

lié préalablement les vaisseaux principaux qui alimentaient la tumeur (Canton, 1865).

Les anévrysmes cirsoïdes superficiels des membres peuvent être attaqués par la cautérisation avec le fer rouge, ou la pâte au chlorure de zinc.

VARICELLE OU Variolette, OU Petite vérole volante. Chez les enfants, il se produit quelquefois à la peau une éruption vésiculeuse et pustuleuse passagère analogue quoique très-différente de la variole, et que, pour ce motif, on appelle *variolette, varicelle* ou *petite vérole volante*.

* * La varicelle est une fièvre éruptive, épidémique contagieuse, très-difficilement inoculable et qui se montre surtout chez les enfants.

* * Comme la variole et toutes les fièvres éruptives, la varicelle a une période d'incubation, d'invasion, d'éruption et de dessiccation.

* * Des malaises, de l'inappétence, de la fièvre, quelquefois des vomissements pendant trois jours, signalent l'invasion de la varicelle, et tous ces symptômes cessent au moment de l'éruption.

* * Il y a deux formes d'éruption de varicelle, l'une, *vésiculeuse* ou *bulleuse*, caractérisée par de petites vésicules ou des bulles de sérosité transparente, se troublant au troisième jour, et se desséchant du huitième au dixième ; la seconde, caractérisée par des *vésico-pustules* avec auréole inflammatoire, remplies de pus lactescent, et se desséchant par le centre au bout de sept à huit jours.

* * L'éruption de la varicelle est ordinairement discrète et occupe le visage, le tronc et les membres.

* * Les vésicules et les pustules de la varicelle sont souvent le point de départ d'une éruption consécutive d'impétigo à la surface du corps et de la face. V. IMPÉTIGO.

* * Une fois l'éruption de la varicelle terminée, il n'y a plus de fièvre, et les accidents généraux cessent entièrement.

* * La varicelle n'a jamais rien de grave, et les enfants guérissent toujours sans conserver de traces de l'éruption comme dans la variole.

Thérapeutique. — Le repos au lit et une demi-diète les premiers jours de la maladie ; la reclusion à la chambre et une alimentation plus substantielle quand l'éruption est faite, sont ce qu'il a de mieux à conseiller comme traitement de la varicelle.

VARICOCÈLE. La varicocèle est la dilatation variqueuse des veines du cordon ou du scrotum, — la dilatation des veines du cordon est dite une *varicocèle*, tandis que la dilatation des veines du scrotum forme la *cirsoçèle*.

* * On reconnaît la cirsoçèle aux signes des varices : tumeurs sinueuses sur le trajet des veines, coloration bleuâtre des tumeurs, et réductibilité pendant l'élévation de la partie. On sent sous les doigts des vaisseaux dilatés et

flexueux. Ce sont là de simples varices, qui n'exigent aucun traitement qu'un bon suspensoir.

* * La varicocèle se reconnaît à une tuméfaction du cordon donnant au doigt la sensation de cordes molles, le scrotum est allongé, pendant, la peau paraît plus fine, et le scrotum est souvent mouillé de sueurs. La tumeur diminue pendant le décubitus dorsal, ou pendant qu'on élève le scrotum. Quelquefois la varicocèle remonte très-haut dans le cordon, et alors on sent un paquet variqueux dans le scrotum et un dans le canal inguinal.

* * La varicocèle n'est pas douloureuse; si elle cause quelques douleurs plusieurs heures après le coït (Landouzy), cela n'est pas une règle.

* * Il y a quelques malades atteints de varicocèle qui se tourmentent et qui deviennent hypochondriaques.

* * L'hérédité, la situation des veines comprimées à gauche par l'S iliaque (J. L. Petit), la compression sur le cordon par un bandage herniaire, sont les causes ordinaires de la varicocèle.

* * La varicocèle se montre principalement de l'âge de quinze à vingt-cinq ans.

* * Une varicocèle ne peut être confondue ni avec une hernie intestinale épiloïque, ni avec une tumeur du cordon. La varicocèle à l'inverse d'une hernie intestinale et épiloïque se reproduit si on la réduit et si l'on presse fortement sur l'anneau (Malgaigne). Du reste, une hernie épiloïque, la seule que l'on pourrait confondre avec la varicocèle, se réduit beaucoup plus lentement qu'une varicocèle. Une tumeur du cordon n'est pas réductible, à moins qu'il ne s'agisse d'une hydrocèle congénitale, mais dans ce cas on a affaire à une tumeur globuleuse, fluctuante, et qui est transparente dans la grande majorité des cas. Un ancien sac herniaire peut en imposer pour une varicocèle, mais il n'y a pas de réduction possible s'il s'agit d'un ancien sac herniaire.

* * Avec l'âge, les varicocèles disparaissent (Malgaigne).

* * La varicocèle n'entraîne qu'exceptionnellement l'atrophie du testicule.

Thérapeutique. — Un suspensoir serré, un anneau de caoutchouc (Richard du Cantal) ou un lien (Hervez de Chégoïn) serrant la peau du scrotum au-dessous des testicules refoulés vers les anneaux, sont de bons moyens palliatifs et ils sont préférables à toutes les opérations, mais le suspensoir serré est encore le meilleur traitement palliatif.

La compression exercée sur les veines isolées de l'artère et du canal déférent avec une pince à écroû (Breschet, Landouzy), avec une suture entortillée sur une grosse épingle (Velpeau), a été employée.

On a employé la ligature avec un fil passé avec une aiguille (Reynaud de Toulon); la ligature sous-cutanée des veines (Gagnebeq); serrées avec un fil

passant autour d'un petit rouleau de diachylon (Malgaigne); avec un serre-nœud en entonnoir (Jobert); avec un serre-nœud à pression continue, c'est-à-dire un arc métallique muni d'un treuil (Ricord).

La cautérisation avec une pince porte-caustique (Nélaton), l'écrasement linéaire (Chassaignac), ne doivent pas être tentés.

L'ablation d'une portion de la peau du scrotum et la suture après pour faire avec la peau du scrotum un suspensoir naturel (A. Cooper, Piedagnel), est encore un moins bon procédé que les précédentes opérations.

L'enroulement des veines du cordon autour d'une aiguille et d'un fil d'argent (Vidal de Cassis), et les injections coagulantes (Maisonneuve), ont donné quelques succès, mais il y a eu aussi des exemples de perte des testicules.

Pour faire l'enroulement, on isole les veines du canal déférent et de l'artère, après avoir reconnu à travers la peau le canal déférent à sa dureté, l'artère à ses battements. Une aiguille d'argent est passée en arrière des veines à travers la peau, un fil d'argent est engagé par l'ouverture d'entrée de l'aiguille et passé en avant entre les veines et la peau, il ressort par l'ouverture de sortie de l'aiguille. On serre le fil en le tordant autour de l'aiguille et l'on enroule les veines avec cette espèce de pince ainsi formée. On fixe l'aiguille à l'aide d'un petit cylindre de toile noué avec un fil aux deux extrémités de l'aiguille, comme une épingle pour une suture entortillée.

Pour faire des injections coagulantes dans une varicocèle, on fait refluer le sang dans les veines en pressant la racine du cordon, on ponctionne une veine gonflée avec le trocart de la sonde de Pravaz, et l'on injecte ensuite dix à douze gouttes de perchloreure de fer à 30 degrés, on place ensuite des compresses d'eau froide sur le scrotum. Les veines restent longtemps indurées après cette opération. V. VARICES.

Quoi que l'on ait dit et fait, la varicocèle opérée par un quelconque des procédés signalés ici a été suivie de perte du testicule. Que le chirurgien se rappelle donc que cette lésion peut être toujours singulièrement améliorée par le traitement palliatif et cela sans dangers pour le testicule.

Varicocèle ovarienne (Richet, Devalz). La varicocèle ovarienne est une dilatation variqueuse des veines de l'ovaire dans l'épaisseur du ligament large. Ces varices s'étendent quelquefois à toutes les veines du petit bassin.

* * On observe généralement la varicocèle ovarienne sur des femmes qui ont eu des enfants, ou des inflammations utérines, cependant on a vu la varicocèle ovarienne chez des jeunes filles (Huguier).

* * La varicocèle ovarienne est très-difficile à reconnaître : les signes sont obscurs, on la soupçonne lorsqu'il existe des douleurs assez vives au moment des époques, lorsqu'il y a des varices des grandes lèvres. La cessation des douleurs immédiatement après les époques est encore un signe rationnel. Une tuméfaction molle, pâteuse sur les côtés de l'utérus, non douloureuse au toucher et appréciable par le palper abdominal et par le toucher vaginal, indique la nature de la maladie.

* * La varicocèle ovarienne rompue peut donner lieu à une hématoécèle rétro-utérine; l'inflammation de la varicocèle cause quelquefois un phlegmon péri-utérin. On ne peut pas diagnostiquer l'origine de ces lésions, si ce n'est en considérant le moment de leur développement.

Une hématoécèle et un phlegmon qui apparaissent hors l'état des règles peuvent être dus à une varicocèle ovarienne antérieure.

Thérapeutique. — Au moment des règles, les malades seront couchés; hors les règles, on appliquera de la glace sur la partie interne des cuisses, mais quelques sangsues dans le flanc sont préférables. On entretiendra la liberté du ventre par des lavements émollients répétés.

VARIOLAIRE. Cryptogame ou lichen, dont la poudre a été vantée comme fébrifuge et comme anthelminthique □. On l'administre en poudre à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme dans un excipient quelconque.

VARIOLE. Un exanthème général de pustules ombilicées apparaissant après trois jours de fièvre, de vomissements et de douleurs lombaires, est très-certainement une variole.

* * La variole est une fièvre épidémique, infecto-contagieuse, contagieuse et inoculable.

* * Le sang des varioleux, comme celui de tous les individus atteints de maladies septiques graves, est rempli de bactéries (Feltz et Coze).
V. BACTÉRIES.

* * Un virus fixe, volatil et inoculable, dont l'incubation varie de cinq à vingt jours, est la cause de la variole.

* * Une forte fièvre avec frissons préalables, céphalalgie, vomissements et douleurs lombaires très-vives chez un adulte, annoncent l'invasion d'une variole.

* * Chez les enfants, à la fièvre, aux vomissements sans constipation, et aux douleurs lombaires annonçant la variole, il faut quelquefois joindre des convulsions.

* * C'est au troisième ou au cinquième jour de l'invasion qu'apparaissent au menton, sur le cou, enfin sur tout le corps, des papules qui se changent en vésicules, et en pustules ombilicées, au milieu d'une fièvre qui cesse à peu près entièrement dès que l'éruption est terminée.

* * Les pustules de la variole occupent tout le corps et surtout le visage; la conjonctive, ce qui est très-grave pour l'œil; le voile du palais, la langue, le pharynx, le larynx, ce qui peut amener la suffocation; la vulve, le prépuce et, d'après leur plus ou moins grand nombre, on dit que la maladie est *discrète* ou *confluente*.

* * Chaque pustule de variole est d'abord aplatie, opaline, rouge à la circonférence, formée par un soulèvement de l'épiderme déprimé au centre par un conduit sudoripare (Peltz), et renfermant autour de ce conduit un

disque pseudo-membraneux, facile à isoler avec la pointe d'une aiguille (Rayer), par une suppuration miliaire de la peau (Basch, Auspitz, Coriul). Il paraît qu'il n'y a pas de disque pseudo-membraneux, ni de filament rétracteur de l'épiderme, et la dépression ombilicée de la pustule tient à une simple érosion du réseau muqueux de Malpighi qui, étant en suppuration, forme un trou que suit l'épiderme.

* * Vingt-quatre ou quarante-huit heures après la sortie de l'éruption, la fièvre, qui avait cessé, se ranime sous l'influence de la suppuration de toutes les pustules varioliques qui se gonflent et se remplissent de pus crémeux, en occasionnant une tuméfaction notable du tissu cellulaire des mains, des pieds et du visage.

* * Fièvre primaire d'invasion, durant jusqu'à l'éruption; apyrexie; et enfin, fièvre *secondaire* de suppuration, tels sont les symptômes fébriles qui distinguent la variole de toutes les autres fièvres éruptives analogues.

* * Le gonflement des pieds, des mains, la bouffissure du visage et des paupières sont d'un bon augure pour le pronostic, dans la période de suppuration de la variole (Sydenham).

* * Le pyalisme qui se montre au moment de la suppuration chez les varioleux est toujours un phénomène favorable.

* * Dans une variole régulière, la dessiccation des pustules commence le huitième jour au visage, mais elle ne se fait que plus tard sur les membres.

* * La dessiccation des pustules varioliques de la face est toujours accompagnée d'une telle démangeaison, que les malades arrachent leurs croûtes et provoquent des suppurations secondaires, sous l'influence desquelles il se produit des cicatrices difformes au milieu des autres dépressions occasionnées par chaque pustule.

* * La dessiccation des pustules de la variole donne lieu à une odeur de souris fort désagréable.

* * Une éruption de variole qui ne sort pas régulièrement, dont les pustules, grisâtres et plâtrées, n'ont qu'une faible auréole rouge inflammatoire, et ne provoquent ni pyalisme, ni gonflement des mains, ni bouffissure du visage et des paupières, sera certainement suivie de mort.

* * Lorsque dès le début de la variole il s'établit un violent délire qui ne cesse pas avec l'éruption, cela indique une mort prochaine.

* * La variole est *discrète* ou *confluente*, *bénigne* ou *maligne*, mais la malignité dépend beaucoup plus de la nature du mal que du nombre des pustules, car il y a des varioles confluentes sans malignité, et il y a des varioles malignes qui tuent rapidement avec une éruption discrète qui sort mal.

* * Après la dessiccation et la chute des croûtes de la variole, il reste sur la peau à la place de chaque pustule une dépression d'un rouge-vineux qui persiste pendant plusieurs mois.

* * L'aptitude à contracter la variole varie avec les âges; assez grande chez le fœtus, renfermé dans le sein de sa mère, faible chez le nouveau-né, très-grande dans l'enfance et chez les adultes, elle s'affaiblit et disparaît entièrement chez le vieillard.

* * Dans son cours, ou pendant la dessiccation des pustules, la variole occasionne souvent des ophthalmies très-graves amenant la cécité, des orchites et des ovarites, de la diarrhée, des otites et des abcès sous-cutanés en très-grand nombre, qui indiquent une remarquable tendance à la suppuration.

* * Il est très-rare d'avoir deux fois la variole.

* * Chez une femme enceinte, la variole confluyente est presque toujours suivie d'avortement, et dans ce cas, le fœtus présente quelquefois un plus ou moins grand nombre de pustules varioliques.

* * Un enfant peut naître avec des traces de variole, lors même que sa mère n'a pas été atteinte de la maladie.

* * Tous les âges sont exposés à la variole, mais la maladie est plus fréquente dans l'âge adulte qu'à tout autre époque de la vie.

* * L'aptitude à contracter la variole est neutralisée par l'inoculation du vaccin, ou l'inoculation d'un autre virus neutralisant l'action du premier.

* * La variole discrète guérit toujours rapidement, mais la variole confluyente est souvent suivie de mort.

* * Chez les malades qui guérissent de la variole, le visage reste gravé ou couturé par les cicatrices des pustules varioliques.

Thérapeutique. — Il est si rare d'avoir deux fois une maladie virulente, et particulièrement la variole, que jadis on essayait de s'inoculer la maladie dans de bonnes conditions, d'après des principes protecteurs, pour se donner une variole bénigne et discrète, capable d'empêcher dans l'avenir l'invasion d'une variole maligne ou confluyente.

L'inoculation de la variole est aujourd'hui abandonnée et remplacée par la vaccine (*V. ce mot*), qui est le meilleur moyen préservatif contre les ravages de cette fièvre éruptive.

Au début de la variole, les malades doivent rester au lit, peu couverts, à la diète et prenant, comme tisane, des boissons aromatiques et sudorifiques tièdes.

Au premier ou au second jour de l'éruption, il faut préserver la face des cicatrices que produit la variole et pour cela, sans aucun danger, il convient d'appliquer sur le visage un *masque d'emplâtre de Vigo cum mercurio*, garni de trous pour la bouche, le nez et les yeux $\boxed{+}$ (Briquet).

Des applications fréquentes sur le visage d'on-

guent *mercuriel épais* avec de l'amidon $\boxed{+}$, des *cautérisations* sur chaque pustule avec le nitrate d'argent $\boxed{+}$, sont quelquefois employées pour faire avorter les pustules, mais la meilleure méthode abortive, c'est l'emplâtre de *Vigo cum mercurio*.

Le goudron végétal peut également être employé comme moyen abortif des pustules de la variole $\boxed{+}$.

Au début de la variole chez un sujet non vacciné, dans la fièvre d'invasion ou fièvre primaire, la vaccination par de nombreuses piqûres au bras ou sur le corps peut très-souvent modifier d'une façon avantageuse l'évolution de la maladie.

Sauf les cas assez rares de très-forte réaction inflammatoire et de congestion viscérale, la saignée est inutile au début de la variole et ce qu'on a dit de ses effets abortifs sur l'éruption n'est pas justifié par l'expérience.

On a proposé l'infusion de *Sarracenia purpurea* comme moyen abortif et curatif de la variole, mais ce traitement exotique, essayé ici par quelques médecins, n'a été suivi d'aucun avantage réel.

L'agitation et l'insomnie de la variole doivent être traitées par huit ou douze gouttes de *laudanum* ou 30 grammes de sirop *diacode* dans une potion.

La diarrhée qui complique l'apparition ou l'évolution de la variole se guérit très-vite par l'*opium* et le *sous-nitrate de bismuth* à haute dose :

Sirop de grande consoude	50 grammes.
Sirop diacode	30 id.
Sous-nitrate de bismuth	5 id.

A prendre par cuillerées en vingt-six heures $\boxed{+}$.

Au moment de l'éruption, les pustules qui viennent sur le bord libre des paupières ou sur la conjonctive doivent être détruites avec le nitrate d'argent, pour éviter les ophthalmies secondaires si graves dans la variole $\boxed{+}$.

L'*angine variolense* due à la présence des pustules varioliques dans le pharynx et sur la voûte palatine, est très-soulagée par les gargarismes astringents d'alun dans l'eau miellée, de chlorate de potasse, 40 grammes dans un litre d'eau d'orge, et par les gargarismes d'huile de goudron :

Huile d'amandes douces	60 grammes.
Goudron végétal	40 id.

Quand l'éruption variolique se fait difficilement et sort mal, que les pustules n'ont pas d'auréole rouge et restent affaissées sur elles-mêmes, qu'elles ont l'aspect plâtré et ne provoquent aucun gonflement de la peau ou du tissu cellulaire sous-cutané, le cas est grave, probablement mortel, et il faut employer le *thé chaud*, l'infusion et l'*alcoolat de mélisse*, l'*acétate d'ammoniaque*, 40 à 45 grammes; l'*opium*, 5 à 40 centigrammes, les *bains d'air chaud* sur le corps seulement, et les *bains de vapeur d'eau*.

Quand l'éruption s'est faite régulièrement et que les pustules sont remplies de pus, il faut les piquer avec une épingle et les laver avec de l'eau de goudron tiède ou avec de l'huile de goudron. *V. Goudron*.

Au moment de la dessiccation des croûtes, les malades ne doivent pas arracher celles qui couvrent le visage, afin d'éviter des cicatrices difformes, et l'on calme les démangeaisons qui résultent de leur présence, soit par de l'*huile d'olives*, soit par de l'*huile de goudron au trentième*.

Les abcès sous-cutanés qui se forment pendant la

dessiccation de la variole doivent être ouverts le plus tôt possible, pour éviter la résorption du pus.

Un nouveau traitement de la variole a été récemment importé de Chine. Il consiste à frictionner, avant que l'éruption apparaisse, le devant de la poitrine avec un mélange d'huile de croton et de tartre sibié. L'irritation ainsi provoquée sur une partie du tégument sauve pour ainsi dire le reste à ses dépens. Elle a aussi pour résultat de produire une éruption complète, et par conséquent d'affranchir les organes internes de toute chance de fluxion ou de métastase dangereuse.

Ce mode de traitement est maintenant mis en usage par ordre officiel dans l'armée anglaise en Chine.

Cette méthode thérapeutique a été appliquée à Lyon par M. le docteur Ch. Perrin, et son emploi a eu entre les mains de ce confrère d'avantageux effets, notamment par rapport à l'atténuation de l'éruption à la face. (*Gaz. méd. de Lyon.*)

VARIOLOÏDE. La variole en se transmettant d'un individu à un autre perd de sa virulence, s'affaiblit, et produit des germes incomplets dont l'absorption détermine une maladie analogue et moins violente, dite *varioloïde*.

** La varioloïde est une fièvre éruptive caractérisée par un exanthème de pustules ombiliquées plus ou moins nombreuses, occupant toute la surface du corps, et se terminant par une suppuration incomplète.

** Il y a de véritables épidémies de varioloïde qui prouvent la réalité d'un virus affaibli de la variole reproduisant son espèce distincte.

** Si quelqu'un pouvait douter de la contagion de la varioloïde et de son identité avec la variole, ces doutes devraient cesser en pensant : 1° que l'inoculation de la varioloïde, reproduit la varioloïde ; et 2° que dans certains cas elle reproduit la variole.

** L'inoculation de la varioloïde a reproduit la variole confluente, ce qui prouve qu'elle n'est qu'une variole modifiée.

** La varioloïde offre ordinairement tous les symptômes de l'invasion et de l'éruption variolique : vomissement, fièvre, douleurs lombaires vives, éruption de papules se transformant en vésicules, puis en pustules ombiliquées, mais à partir de ce moment les symptômes changent, car les pustules suppurent à peine, se dessèchent vite, et il n'y a pas de fièvre de suppuration.

** Les pustules ombiliquées de la varioloïde sont absolument semblables à celles de la variole, mais leur évolution s'arrête en chemin et, à peine sont-elles formées, qu'elles se flétrissent sans suppurer et sans produire le ptyalisme,

le gonflement des paupières, du visage et des mains qu'on observe dans la variole.

** La fièvre primaire favorisant sur la peau l'éruption de pustules ombiliquées, suivies d'un moment d'apyrexie et d'une fièvre secondaire de suppuration, distingue la variole de la varioloïde, qui, elle, n'a pas de fièvre secondaire de suppuration.

** On guérit presque toujours de la varioloïde ; mais, dans quelques cas, la mort peut être la conséquence des complications qui viennent à se produire.

Thérapeutique. — Les principes du traitement de la variole discrète sont également ceux qui doivent diriger le médecin dans le traitement de la varioloïde. V. VARIOLE.

VÉGÉTATIONS ET VERRUES. Les végétations sont des tumeurs de la peau qui représentent assez exactement les polypes des mu-

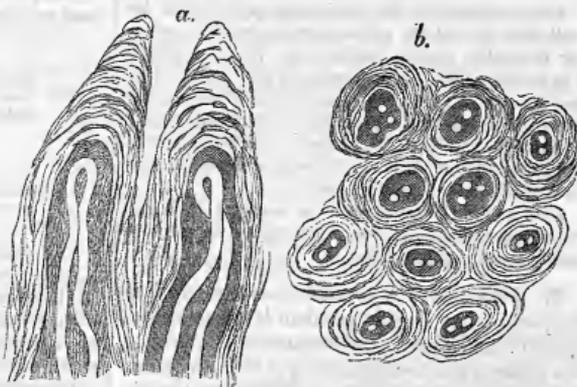


Fig. 595. — Végétations. — B. Coupe d'une végétation. (Billroth.)

queuses ; ce sont des hypertrophies du derme, et en particulier des papilles.

Les papilles vasculaires sont celles qui sont le plus susceptibles des hypertrophies et de former des végétations (Ollier, Robin) (fig. 595).

** Les végétations se montrent indépendamment de toute irritation locale, dans ces cas la production se borne à une simple verrue. Le plus souvent les végétations apparaissent autour d'un point qui a été enflammé. Si la diathèse syphilitique est la cause de leur développement, c'est que, en même temps que l'économie tout entière est malade, il y a une cause d'irritation locale, le contact de pus virulent par exemple (Bazin).

Il y a des végétations sur la vulve, à l'anus et sur le prépuce, après des vaginites et des balanites, et quelquefois sur la cicatrice d'ulcérations chancreuses, ou de plaques muqueuses. Il y a des végétations sur le mamelon en dehors de toute syphilis.

Chez quelques femmes enceintes, il y a des

Végétations multipliées qui sont dues souvent à un écoulement vaginal (Thibierge, Ancelot).

I. *Verrues*. Les verrues ou poireaux sont ordinairement peu élevées, elles forment d'abord une petite tumeur arrondie, qui plus tard se fendille et prend l'aspect d'un faisceau de fibres perpendiculaire à la surface de la peau; lorsqu'on coupe ces verrues elles saignent assez abondamment.

** Il y a une sorte de verrue qui est constituée par une tache jaunâtre un peu élevée au-dessus de la peau, et dans laquelle on ne retrouve pas la disposition végétante des verrues, mais qui sont néanmoins constituées par des hypertrophies des papilles.

** Les verrues peuvent disparaître seules après avoir végété pendant longtemps, les papilles hypertrophiées, cessent de se nourrir, et la verrue disparaît peu à peu.

Thérapeutique. — On ne compte plus toutes les méthodes qui ont été préconisées contre les verrues par Rousselot, Forest, Dudon, etc. Voici ce qu'il y a de mieux à faire : la cautérisation avec l'acide nitrique, lorsque la verrue siège au niveau d'un point où une cautérisation trop profonde serait dangereuse; la cautérisation avec la potasse caustique laissée quatre minutes en place sur la verrue est bonne dans les régions où le derme est épais.

L'excision de la verrue avec un lambeau du derme est une opération radicale, mais elle ne saurait être préférée aux cautérisations.

II. *Végétations inflammatoires dites syphilitiques*; c'est surtout pendant la grossesse, et après l'inflammation des muqueuses des orifices des organes génito-urinaires, que l'on rencontre les végétations; celles-ci se développent quelquefois sur la cicatrice d'un chancre mou. Il est des cas pourtant où l'on ne trouve point de traces d'inflammation avant la naissance des végétations.

** Les végétations se présentent sous la forme d'élevures coniques, filiformes ou sphériques, réunies en masses, et formant des tumeurs désignées sous le nom de *condylome*, de *crête de coq*, de *firs*, de *choux-fleurs*.

Les végétations volumineuses s'excorient fréquemment, laissent quelquefois suinter un liquide qui a une odeur fade; elles se couvrent aussi de petites croûtes, à moins qu'elles ne soient au voisinage d'un orifice muqueux sécrétant des liquides qui les tient sans cesse humides.

** La plupart des végétations sont souvent caduques, elles tombent et laissent à leur place des ulcérations qui se cicatrisent plus ou moins vite, ou bien elles se flétrissent et disparaissent; d'autres végétations sont persistantes et ne disparaissent que par une opération chirurgicale. Les végétations qui récidivent peuvent encore tomber d'elles-mêmes après leur reproduction,

** Les petites végétations ne peuvent être confondues qu'avec des tumeurs cutanées, tels que les marisques de la marge de l'anus, et les tumeurs érectiles flétries, mais ces tumeurs sont toujours très-molles et forment une seule masse, ce qui n'a pas lieu pour les végétations.

Les grosses végétations ne seront pas prises pour des cancers, parce que la santé générale n'est jamais altérée, et qu'elles ne produisent pas d'engorgements ganglionnaires.

Thérapeutique. — Il ne faut pas se presser d'opérer des végétations qui sont le résultat d'une ancienne inflammation, car il se peut que les tumeurs disparaissent seules. Lorsqu'une végétation a disparu seule, il faut que les malades prennent de grands soins de propreté pour prévenir la récurrence.

Les végétations du vagin chez les femmes enceintes disparaissent seules d'ordinaire après l'accouchement. Il ne faut pas y toucher pendant la grossesse (A. Guérin).

Lorsque les végétations restent stationnaires, on peut employer d'abord les topiques :

Poudre.

Sabine.	} à parties égales.
Alun calciné.	
Poudre d'oxyde de fer.	

Ou :

Sabine.	} à parties égales.
Alun calciné.	

□ (Swédiaur.)

(Vidal.)

Ces topiques servent au moins à faire patienter les malades dans les cas où les végétations tendraient à tomber d'elles-mêmes.

Si pendant le temps (quatre à cinq mois) où l'on a mis en usage les poudres résolutive, la tumeur augmente ou reste stationnaire, on opérera.

On cautérise les végétations : 1° avec l'acide acétique cristallisable placé sur de la charpie; 2° avec l'acide nitrique déposé sur les végétations entourée de charpie pour protéger les parties saines; 3° avec le nitrate acide de mercure, au moyen d'un pinceau imbibé; mais lorsqu'on se sert de ce caustique, il ne faut pas cautériser toute la végétation d'un seul coup; 4° avec l'acide chromique (Marchal); on cautérise seulement une partie des grosses végétations. Ces deux acides, à cause de leurs propriétés toxiques, doivent être appliqués avec précaution.

Les cautérisations faites à l'aide de ces agents seront renouvelées autant de fois qu'il sera nécessaire.

Le fer rouge, le galvano-cautère, sont des moyens qui effrayent les malades et ne valent pas les cautérisations avec les caustiques.

Les grosses végétations ou les végétations bien pédiculées seront enlevées avec l'écraseur linéaire. Les grosses végétations non pédiculées seront plus avantageusement traitées par des cautérisations répétées avec les caustiques et même l'excision.

Les petites végétations se détruisent facilement par la cautérisation, ou mieux par l'excision avec des ciseaux courbes et la cautérisation de la plaie avec le nitrate d'argent. Si la végétation était dure, il vaudrait mieux recourir de suite à l'excision.

L'excision de végétations ne cause pas d'hémorrhagies graves.

La cautérisation avec le perchlorure de fer à 30°, répétée tous les jours, peut faire tomber les petites végétations du vagin.

VEINES (OBLITÉRATION DES). Les oblitérations des veines ont lieu :

Soit à la suite d'une phlébite adhésive ;

Soit après une embolie veineuse et une thrombose ;

Soit après une compression exercée sur une veine par une tumeur voisine qui aplatit le vaisseau. V. ANÉVRYSME, CANCER ;

Soit par une ligature d'une veine.

** Les oblitérations des veines causent la congestion et l'œdème de la partie située entre les capillaires et la veine oblitérée.

** Lorsque l'oblitération veineuse dure depuis un certain temps ou lorsque la compression de la veine, lentement établie, a permis à la circulation collatérale de se rétablir, il y a *phlegmatia alba dolens* aux membres, et divers états, tels que des congestions viscérales et des ramollissements pour les viscères. Il n'est pas rare, dans ces cas, de voir les veines devenir variqueuses, soit celles qui se rendent à la veine oblitérée, soit celles qui servent à rétablir une circulation collatérale.

** Lorsqu'une oblitération des veines s'est brusquement établie, la gangrène par arrêt de la circulation veineuse est imminente. V. EMBOLIE, CERVEAU (RAMOLLISSEMENT DU), GANGRÈNE.

** Chez les sujets atteints de varices et d'anévrysmes variqueux, il se fait souvent une oblitération des veines. Dans le premier cas, l'oblitération survient après une phlébite lente de varices ; dans le second cas, elle est le fait de la compression de l'anévrysmes même sur les veines. V. HÉMORRHOÏDES, VARICES, ANÉVRYSMES.

Thérapeutique. — Le traitement des oblitérations veineuses est le traitement des maladies qui apportent un trouble mécanique à la circulation de la veine. V. EMBOLIE, GANGRÈNE, VARICES, HÉMORRHOÏDES, ANÉVRYSME.

Les oblitérations des grosses veines par une tumeur telle qu'un cancer des médiastins échappent à tout traitement curatif.

Veines (PLAIES DES). Les plaies des veines sont des piqûres simples, des coupures longitudinales ou transversales. Toutes les plaies des veines ne s'écartent pas, comme les plaies des artères, et il est ordinaire que l'hémorragie qui est la conséquence d'une plaie des veines s'arrête d'elle-même. Cependant dans les très-grosses veines, lorsqu'une forte colonne sanguine vient presser latéralement au niveau d'une plaie longitudinale ou transversale du vaisseau, il y a une hémorragie qui ne s'arrête pas seule.

** Les accidents immédiats des plaies des

veines sont l'hémorragie veineuse et, pour les veines du cou, la pénétration de l'air dans les veines (Bauchène). [V. AIR ; VEINES (ENTRÉE DE L'AIR DANS LES)] ; les accidents consécutifs sont la phlébite (V. PHLÉBITE) et l'infection purulente. V. ce mot.

** L'hémorragie veineuse est constituée par un écoulement régulier de sang noir, qui s'échappe de la plaie par jet ou en avant, et qui cesse si l'on comprime la veine entre les capillaires et la plaie ; tout effort qui ralentit la circulation veineuse centrale augmente l'hémorragie. Il arrive quelquefois que le sang sort par saccade et en jet : c'est lorsque la veine est soulevée par une grosse artère. Quand le sang est rutilant, cela tient à ce que le sang passe rapidement dans les veines, soit parce que les malades ont de la fièvre, soit parce que les canaux de déviation qui font anastomoser les veinules et les artérioles sont dilatés (Sucquet).

** Lorsqu'une veine est blessée dans un point qui ne correspond plus à la plaie cutanée, au travers de laquelle la veine a été atteinte, le sang s'accumule dans le tissu cellulaire et produit ce que l'on appelle un thrombus. V. ce mot.

** Les plaies des grosses veines par arrachement causent des hémorragies secondaires, parce que ces vaisseaux sont moins rétractiles que les artères.

** Les plaies contuses des veines donnent des hémorragies consécutives lorsque l'échare de la veine causée par la contusion vient à se détacher.

** Les corps étrangers introduits dans les veines, restent le plus souvent dans la veine, y causent une phlébite adhésive et s'enkystent, mais il est rare qu'ils soient portés dans le torrent de la circulation.

** Les piqûres des veines qui sont produites par des instruments piquants et tranchants se comportent comme les coupures ; les petites piqûres produisent peu d'accidents, il y a seulement un petit thrombus limité (V. SAIGNÉE). Si la plaie de la veine est un peu grande, et s'il n'y a pas de parallélisme entre la plaie cutanée et la plaie veineuse, il y a une ecchymose, un thrombus ou hémorragie sous-cutanée. V. VEINES (RUPTURE SOUS-CUTANÉE DES).

Thérapeutique. — Tout le traitement des plaies des veines consiste à prévenir l'entrée de l'air dans les veines (V. ces mots), à arrêter l'hémorragie et à prévenir la phlébite.

Pour arrêter l'hémorragie, on tiendra fermée la plaie de la veine, par la position, en plaçant pour les membres par exemple, l'avant-bras dans la flexion si les veines du pli du coude ont été blessées ; en inclinant la tête du côté blessé, s'il y a une plaie des veines du cou. Les plaies des grosses veines même peuvent guérir par ce moyen. Pour toutes les plaies des veines superficielles, quelle que soit leur grosseur, la compression a toujours rendu de véritables ser-

vices. On se sert de rondelles d'amadou superposées et maintenues par une bande roulée.

Si une veine est ouverte dans une vaste plaie, on fera la compression dans la plaie même. Si après la réunion de la plaie on croit pouvoir appliquer une bande qui serre bien, on réunira par première intention. La suture est déjà un moyen de compression énergique.

Il ne faut jamais poser de ligature sur les veines, à moins qu'il ne s'agisse de très-grosses veines et que la compression soit impossible. Les veines viscérales, les veines porte et cave, les veines pulmonaires, les troncs veineux brachio-céphaliques, échappent à nos moyens d'action. Une hémorrhagie mortelle a lieu après une blessure un peu étendue de ces vaisseaux.

La ligature des veines a été faite avec succès par V. Mott, Stevens, Gibson, Morgan, Gély, Sédillot, A. Mott, pour les veines du cou, Larrey, pour la veine sous-clavière, Coste, de Marseille, pour la veine axillaire, Larrey, Roux, pour la veine crurale; mais pour cette dernière opération, trois fois il y a eu mort par hémorrhagie à la suite de la ligature.

La ligature des veines doit porter entre la plaie de la veine et les capillaires, mais il est plus naturel de poser deux ligatures : une au-dessus et une au-dessous de la plaie veineuse.

La ligature latérale (Travers, Guthrie), qui consiste à passer un ténaculum qui embrasse les deux lèvres de la plaie et à passer une ligature qui serre seulement une portion du vaisseau, est une opération qui a donné bien des mécomptes de nos jours. Pour quatre cas favorables à la méthode (Blandin, A. Bérrard, Richet, Leugenbeck), on ne compte plus les morts par hémorrhagie ou par phlébite suppurée qui ont suivi la ligature latérale des veines.

Règle générale : même dans les cas désespérés, la compression, le tamponnement de la plaie, la compression digitale dans la plaie, la compression mécanique à la fois sur la veine et l'artère valent mieux que les ligatures.

Si l'on avait fait une ligature sur la veine principale d'un membre, et si les hémorrhagies se répétaient et mettaient en danger la vie d'un malade, on serait autorisé à recourir comme dernière ressource à la ligature de l'artère principale du membre.

On préviendra la phlébite après les plaies des veines en pansant les plaies à l'eau froide, en les lavant tous les jours avec l'eau et l'eau-de-vie camphrée. La compression des membres est un excellent moyen pour favoriser le retour du sang par les collatérales et prévenir les phlébites, mais il faut pour cela que ce ne soit pas la veine principale du membre qui ait été blessée, car alors la circulation collatérale se fait par l'intermédiaire des veines sous-cutanées.

Veines (RUPTURES SOUS-CUTANÉE DES). Les ruptures sous-cutanées des veines ont lieu dans deux conditions, ou bien à la suite de contusions qui coupent des veines pressées entre le corps contondant et les os, ou bien à la suite de ruptures spontanées de veines variqueuses.

* * Dans la rupture sous-cutanée des veines, un épanchement de sang s'accumule sous la peau, s'étend à tout un membre quelquefois, et colore la peau en bleu violet dans une grande étendue.

* * Lorsqu'il y a eu contusion, les malades

souffrent de leur contusion ; lorsqu'il y a rupture spontanée, les malades éprouvent une douleur brusque qui cesse peu à peu.

* * Les plaies sous-cutanées des veines ne sont pas graves ; le seul accident est un thrombus (V. THROMBUS DE LA VULVE), et celui-ci n'est grave que lorsqu'il existe à la vulve, où lorsqu'il est le résultat d'une solution de continuité d'une très-grosse veine ; les ruptures sous-cutanées des veines variqueuses ne sont pas graves, elles guérissent promptement, et le sang se résorbe en peu de temps. V. pour le traitement CONTUSIONS.

VENTILATION. Le renouvellement de l'air dans les habitations à l'aide de cheminées ou d'appareils spéciaux constitue la *ventilation*.

* * La ventilation est la première chose à établir dans les endroits où l'on réunit un grand nombre d'individus sains ou malades dont la respiration et les émanations intestinales ou cutanées modifient profondément la composition de l'atmosphère.

Ventilation des hôpitaux. Le renouvellement de l'atmosphère confinée des salles d'un hôpital ne peut s'effectuer qu'en mettant l'air en mouvement ; quel que soit l'agent employé dans ce but.

La ventilation peut se faire de deux manières. Tantôt il y a *aspiration* de l'air vicié, aspiration qui tend à produire un vide que vient combler l'air extérieur ; c'est là la ventilation par *appel*. Tantôt l'air pur est poussé dans le local à ventiler, d'où il chasse une plus ou moins grande quantité d'air vicié : on dit alors, que la ventilation se fait par *refoulement* ou par *injection*.

1° *Ventilation par appel.* — Les poêles à feu nu, dont on fait quelquefois usage, ventilent par appel. Ils ventilent très-peu, et le font en outre dans de mauvaises conditions, le renouvellement ne pouvant se faire que par les ouvertures accidentelles situées à la périphérie de l'appartement.

2° *Ventilation par injection.* — Les calorifères, substitués d'abord aux poêles dans quelques hôpitaux, ventilent par injection de l'air affluant dans la salle par des bouches de chaleur. Ce système, efficace seulement l'hiver, comme le précédent, lui est cependant préférable en ce qu'il fournit au renouvellement un plus grand volume d'air, et en ce qu'il ne favorise pas l'accès de l'air froid par les ouvertures accidentelles.

C'est à l'hôpital Lariboisière qu'on peut d'abord étudier le fonctionnement parallèle des deux systèmes sur des appareils très-perfectionnés et installés dans des conditions relativement excellentes. La ventilation par appel fut organisée par Duvoir-Leblanc, qui en fit disparaître l'inconvénient fondamental, en por-

tant à la périphérie les orifices d'évacuation. La ventilation par injection fut installée par Thomas, Laurens et Grouvelle. Plus tard, Van Hecke devait, dans les hôpitaux Beaujon et Necker, perfectionner encore les moyens d'exécution du travail à effectuer, abaisser le prix de revient de celui-ci, et fournir des arguments de divers ordres à ceux qui étaient tentés d'élucider les questions qui se rattachent à la solution du problème.

Si l'on examine les principes généraux qui ressortent des discussions auxquelles a donné lieu l'examen comparatif des solutions réalisées ou proposées, on voit que : le mouvement d'évacuation de l'air devant atteindre d'autant plus sûrement son but hygiénique qu'il opérera sur l'air le plus vicié, on peut affirmer que le travail utile sera une fraction d'autant plus grande du travail total, que les bouches de sortie seront plus voisines des points où s'opère la viciation de l'atmosphère, et que les bouches par où s'effectue le renouvellement seront plus éloignées de ces mêmes points.

Ces premières conditions posées, il reste à déterminer celles dans lesquelles doit s'accomplir le double mouvement de l'air qui a pour résultat le renouvellement de l'atmosphère de la salle.

On sait que les forces qui commandent l'évacuation opèrent indirectement le renouvellement, puisqu'elles tendent à produire un vide que vient aussitôt combler l'air extérieur. De même, les forces employées à opérer le renouvellement déterminent un trop-plein, dont une évacuation indirecte est la conséquence nécessaire.

Dans tous les systèmes de ventilation appliqués jusqu'ici, on a compté sur ces relations forcées entre le mouvement d'entrée et le mouvement de sortie, appliquant à la production de l'un seulement de ces mouvements les moteurs dont on disposait. On a ainsi perdu de vue que, s'il y avait parité entre l'entrée et la sortie envisagées en masse, il n'en serait plus de même lorsque de l'estimation du travail total on passerait à celle du travail efficace.

Le renouvellement commandé par l'évacuation se fait par les ouvertures ménagées à cet effet, et par les ouvertures accidentelles. Or, ces dernières, situées à la périphérie, dans le voisinage des points d'extraction, sont le mieux placées pour donner accès à de l'air pur, qui est évacué presque aussitôt qu'introduit. C'est ainsi que, dans la ventilation dite *par appel*, le rendement utile ne présente qu'une faible portion du travail dépensé.

Lorsque le moteur est employé à opérer directement le renouvellement, et à provoquer indirectement l'évacuation, les conditions sont plus favorables en apparence : il y a moins de

travail perdu. Partant de là, on est arrivé à donner généralement la préférence à la ventilation *par injection*.

Mais en même temps qu'on se propose, en ventilant, de renouveler la masse de l'air, on doit chercher à individualiser autant que possible le milieu respirable, à éviter que les courants inévitables deviennent les agents de dissémination des influences morbides dont l'air peut être le véhicule. Or, on n'y parvient qu'en assurant à l'évacuation une énergie suffisante pour décider la direction des courants, résultat que la ventilation par appel permet seule d'obtenir.

Se fondant sur les considérations qui précèdent, il faut conclure avec Tripier :

Que c'est à tort que l'on a considéré jusqu'ici comme contradictoires les indications qui résultent de l'étude expérimentale de la question, et qu'on a prétendu ventiler exclusivement *par appel* ou *par injection*, c'est-à-dire faire dépendre complètement le renouvellement de l'évacuation, ou réciproquement ;

Qu'on ne saurait renoncer à opérer directement l'évacuation ;

Que le renouvellement par les orifices accidentels occasionnant une perte de travail et des perturbations considérables, il faut placer l'air qui afflue par les bouches d'entrée dans des conditions plus favorables pour l'évacuation que l'air qui baigne les orifices accidentels ;

Qu'un seul moyen permet d'y arriver : la conservation d'une injection qu'il sera seulement possible de rendre moins énergique que les injections actuelles.

Il faut donc qu'on ventile à la fois par appel et par injection, partageant la force dont on dispose entre deux machines commandant, l'une l'entrée, l'autre la sortie. Sans cela, il est impossible d'arriver à produire une somme suffisante de travail utile autrement qu'en combinant les deux procédés. Faisant ainsi, on pourra impunément ouvrir les bouches de renouvellement aussi loin que possible des bouches d'évacuation.

La situation des orifices d'évacuation étant déterminée par la nécessité d'opérer l'appel dans le voisinage immédiat des points où l'air est vicié, il reste, pour déterminer celle des orifices de renouvellement, à tenir compte de ce fait que les courants descendants et antéro-postérieurs sont infiniment moins incommodes que les courants ascendants et postéro-antérieurs ou latéraux. Le courant d'entrée devra donc déboucher ou s'épanouir à une certaine hauteur.

Voici maintenant le dispositif proposé par Tripier pour réaliser ces conditions :

Renouvellement. — Une cheminée cylindrique, dont le diamètre est en rapport avec la capacité du local et le volume d'air à fournir,

occupe, sur toute la hauteur du bâtiment, le centre des salles. La paroi de cette cheminée est à jour, formée par des barreaux de fer ou par un treillage. C'est par les jours de cette paroi qu'arrive l'air neuf, frais l'été, chaud l'hiver.

L'air chaud tendant à monter et l'air frais à descendre, les courants d'injection seront, quoi qu'on fasse, ascendants l'hiver et descendants l'été, du moins au sortir de la cheminée. On fera donc déboucher l'air frais par en haut l'été; tandis qu'il est avantageux, pour chauffer en même temps que ventiler, de faire, l'hiver, arriver l'air chaud par en bas. Pour cela, un cylindre de tôle, ayant une hauteur moindre que celle de la salle, formera, extérieurement au treillage cylindrique de la cheminée, une seconde paroi laissant à découvert une partie de celui-ci. Un système de contre-poids permettant de faire adhérer au plafond le bord supérieur de la paroi pleine, ou son bord inférieur au plancher, la partie par où l'air de la cheminée conservera un libre accès dans la salle pourra se trouver en haut l'été, en bas l'hiver.

Le haut de la cheminée reste ouvert l'été pour laisser tomber l'air du dehors. Il est fermé par un plancher durant l'hiver, alors que le renouvellement se fait aux dépens d'une masse d'air chauffée dans la partie inférieure.

Quant aux moyens de chauffage, ils peuvent rester ceux qu'on voudra : circulation de vapeur, circulation d'eau, ou calorification à air sec.

Évacuation. — Conservation de l'appel, en contre-bas, par des bouches placées à la tête des lits, tel qu'il fonctionne actuellement dans plusieurs hôpitaux.

Tripier a insisté enfin sur la destination à donner à l'air évacué qu'il voudrait voir aspirer inférieurement et lancer dans des foyers de combustion ou dans des égoûts. Ce complément de la ventilation en contre-bas deviendra obligatoire le jour où les hôpitaux seront considérés officiellement comme des locaux insalubres. On n'a pas attendu qu'il existât de bons appareils fumivores pour exiger des industriels qu'ils brûlassent leur fumée; il est plus important de contraindre les hôpitaux à brûler leurs miasmes, qui peuvent répandre au dehors les épidémies les plus graves.

VENTOUSE. Instrument qu'on applique sur la peau et dans lequel on fait le vide pour attirer le sang dans la peau et pour opérer une révulsion cutanée. V. RÉVULSION.

Il y a deux espèces de ventouses, la *ventouse sèche* et la *ventouse scorifiée*.

Ventouses sèches. Les ventouses sèches sont de petites cloches de verre dont on raréfie l'air intérieur avec une lampe ou avec un morceau de papier allumé avant de les appliquer

sur la peau, et l'air échauffé ou chassé par la chaleur fait le vide, fluxionne la peau et l'attire dans la ventouse. — Ailleurs, ce sont des cloches garnies d'un robinet où s'ajuste une petite pompe foulante et aspirante qui fait le vide jusqu'au degré convenable (*ventouse à pompe*), et l'on ferme le robinet. — On a modifié aujourd'hui la ventouse (V. fig. 597). Dans d'autres cas enfin, ce sont des tuyaux ou boîtes de métal

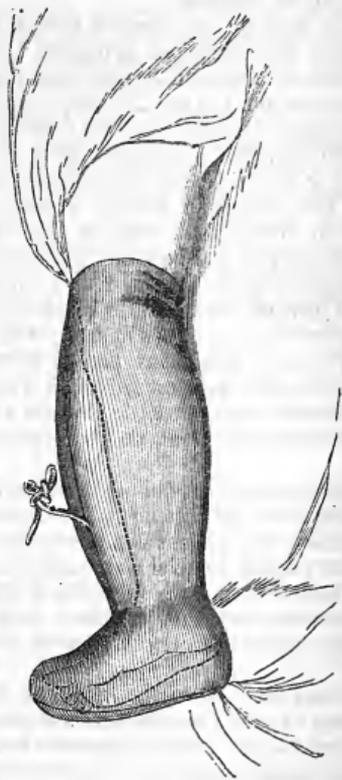


Fig. 596. — Ventouse Junod.

assez larges pour recevoir un membre (*ventouses Junod*), et dans lesquels un mécanisme convenable permet de faire le vide et d'attirer les humeurs loin d'une partie malade (fig. 596).

Quand les ventouses sont petites, on en met dix à douze, et l'on réitère tous les jours, souvent même deux fois par jour; mais s'il s'agit d'une ventouse monstre, on n'en met qu'une, et pour recommencer on attend que la peau ne soit pas trop douloureuse.

Les ventouses sèches sont très-utiles dans les maladies chroniques, et pour en tirer tout le parti convenable, il faut en mettre beaucoup, pendant très-longtemps, et les appliquer d'une façon convenable, allant même jusqu'à la vésication. — Dans les maladies aiguës, elles ne conviennent que dans les hyperémies cérébrales spinales et pulmonaires, mais là elles sont extrêmement utiles.

Ventouses scarifiées. — Au lieu de ventouses sèches, on applique des *ventouses scarifiées* destinées à faire une émission sanguine locale; mais alors on veut joindre les résultats d'une déperdition du sang à l'effet révulsif. Ces ventouses, qui remplacent les sangsues, s'emploient, au début de la pleurésie et de la pneumonie, sur le point douloureux; dans la myélite le long du rachis, dans la sciatique sur le trajet du nerf, dans la congestion cérébrale à la nuque, etc.

Thérapeutique. — Pour appliquer des ventouses scarifiées, on commence par faire le vide avec un verre à ventouse (fig. 597) pendant une ou deux

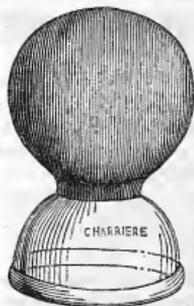


Fig. 597. — Verre à ventouse, ampoule de caoutchouc destinée à faire le vide.



Fig. 598. — Scarificateur. — A. Clef pour monter l'instrument. — B. Détente.

minutes pour congestionner la partie où l'on veut faire les scarifications. Puis on scarifie avec le bistouri ou avec le scarificateur (fig. 598). On applique de nouveau la ventouse, et lorsque le sang a rempli le verre et est pris en caillot, on retire l'appareil en pressant sur un point de la peau près de la circonférence du verre; l'air rentre, et l'on relève le verre en le renversant brusquement de façon à ne pas laisser tomber le sang de tous côtés. On peut réappliquer ensuite ce verre en faisant le vide pour aspirer une nouvelle quantité de sang, ce qui évite de multiplier les scarifications.

Le bistouri est un procédé barbare, comparé à l'emploi du scarificateur, et il n'est pas plus avantageux au point de vue de l'extraction d'une quantité suffisante de sang. Il laisse des cicatrices beaucoup plus visibles que celles du scarificateur.

Le bdellomètre (Sarlandière), la sangsue artificielle (Kussmann et Georgi), ne valent pas les ventouses scarifiées. — Pour les gençives, le col de l'utérus et les narines, on peut se servir avec assez d'avantage d'un tube de verre étroit, se terminant par un tube de caoutchouc, qui sert à faire le vide avec une pompe fixée au tube de caoutchouc, après que l'on a pratiqué une incision (Toiraç). On simplifie cet instrument en plaçant à l'extrémité du tube de verre une ampoule de caoutchouc qui remplace la pompe; on se sert alors de cet instrument comme d'une ventouse ordinaire.

Lorsqu'on applique des ventouses sur les régions couvertes de poils, on rase et on lave la peau avec un peu d'eau tiède, afin d'enlever toutes les malpropretés qui pourraient pénétrer dans les petites plaies.

Après l'opération, on place un linge de toile fine sur les parties scarifiées.

Les ventouses scarifiées remplacent complètement les sangsues et sans occasionner plus de douleur; elles ont de plus l'avantage de permettre de tirer la quantité de sang qu'on désire sans craindre aucune hémorrhagie consécutive.

Avec les ventouses scarifiées, on réunit l'effet révulsif de la ventouse sèche à la dérivation produite par l'émission sanguine locale. V. RÉVULSION ET DÉRIVATION.

VÉRATRINE. Alcaloïde extrait des racines de l'ellébore blanc, des bulbes de colchique et de la cévadille. C'est un sternutatoire très-violent et un contro-stimulant très-énergique. Ses propriétés sédatives du pouls qu'il abaisse, dans l'état fébrile, à cinquante et soixante pulsations, le rendent très-utile, mais il faut se méfier de son effet irritant sur la muqueuse de l'intestin.

La vératrine se donne à la dose de 5 à 30 milligrammes par jour en pilules, de 5 milligrammes, dans la pneumonie ☐ et dans le rhumatisme articulaire aigu ☐☐. (V. RHUMATISME ARTICULAIRE.) Il est bon de l'associer à l'opium, comme dans la formule suivante, et pendant toute la durée de son emploi il faut, tous les jours, donner un lavement émollient :

Vératrine. }
Opium. } à 5 centigrammes.

Mêlez. Pour cinquante pilules.

A prendre deux, puis trois, puis quatre, et jusqu'à six ou sept pilules par jour.

On en fait une pommade révulsive (2 grammes sur 30), employée contre l'amaurose, en frictions sur les sourcils, et contre les tumeurs blanches, en frictions sur la peau ☐.

VERDERAME. Synonyme de *verdet*. V. PELLAGRE.

VERDET. Champignon parasite du maïs et du blé produisant la pellagre. C'est l'*Oidium perniciosum* de Léveillé, et le *Penicillium glaucum* pour d'autres botanistes. Le blé altéré par cet infusoire végétal est, comme le maïs dans le même état, fort nuisible à la santé. V. PELLAGRE.

VERGE. V. PÉNIS.

VERGE D'OR. Plante de la famille des synanthérées, dont les fleurs en infusion sont douées de propriétés diurétiques ☐.

VERMIFUGES. Substances douées de la propriété d'expulser les entozoaires de l'intestin. On les appelle également *vermicides*. Ce sont : le calomel, — les purgatifs *drastiques*, — le mercure, — l'étain, — la mousse de Corse, — le *semen-contra*, — la santonine, — la fougère mâle, — l'écorce de grenadier, — les fleurs de kousso. V. ces mots.

VERMILLON (CINNABRE, SULFURE ROUGE DE MERCURE). V. MERCURE.

VERMINEUX, ECSE. Maladie vermineuse causée par les vers et les entozoaires. V. ÉCHINOQUE, STRONGLE, OXYURE, TRICHOCEPHALE, TÆNIA, ASCARIDE LOMBRICOÏDE.

VERNET (Pyrénées-Orientales). Eau sulfureuse, sodique, de 29 à 58°, employée en boisson, en bains de baignoire et de piscine, en douches et en inhalations pendant toute l'année, même durant l'hiver, à cause de la douceur du climat. On en conseille l'emploi dans les maladies de la peau □, dans les rhumatismes chroniques ⊕, dans la congestion chronique des poumons et dans la phthisie au début ⊕.

VERNIS DU JAPON. V. SUMAC.

VÉROLE. V. SYPHILIS.

VÉROLE (PETITE). V. VARIOLE.

VÉRONIQUE. Plante de la famille des perennées, dont deux espèces sont employées en thérapeutique : 1° la *véronique officinale* ou



Fig. 599. — Véronique officinale.

thé d'Europe, qu'on donne en infusion, 4 gr. par litre d'eau, comme béchique ⊕; 2° la *véronique becabunga* amère et mucilagineuse, faiblement excitante, qu'on administre comme diurétique ⊕.

VERRUE. V. VÉGÉTATIONS.

VERSAILLES (Seine-et-Oise). Eau ferrugineuse et gazeuse froide.

VERS INTESTINAUX. V. ASCARIDE, TÆNIA, OXYURES, TRICHOCEPHALE, BOTHRIOCÉPHALE, LOMBRIC.

VERSION. La version est une opération obstétricale qui a pour but de ramener le fœtus, placé en présentation vicieuse, dans une situation qui favorise l'accouchement. La version a

encore pour but de hâter l'accouchement en créant artificiellement une présentation par les pieds, ce qui facilite l'extraction presque immédiate du fœtus.

On fait la version par les *manœuvres externes*, c'est-à-dire, que par le palper abdominal méthodique, et au moyen de la main introduite dans l'utérus, on ramène la tête de l'enfant à l'orifice du col.

On fait la *version pelvienne* ou podalique, lorsqu'on va à la recherche des pieds et qu'on ramène l'enfant en présentation du siège.

On fait la *version céphalique* en ramenant avec la main introduite dans l'utérus la tête du fœtus au détroit supérieur.

La version pelvienne est de beaucoup la meilleure.

Les indications de la version sont : une dystocie variable (V. DYSTOCIE), l'insertion anormale du placenta quelquefois [V. PLACENTA (INSERTION ANORMALE DU)], les hémorrhagies utérines. Pour précipiter l'accouchement, la version est une opération qui supplée le forceps.

La version n'est pas une opération obstétricale grave, lorsqu'elle est faite avec prudence.

Version céphalique (Hippocrate). — La version céphalique est une manœuvre qui a pour effet de ramener la tête du fœtus au détroit supérieur à l'aide de la main introduite dans le col.

On applique la version céphalique en général après la rupture des eaux, ou au moins le travail étant commencé et la poche des eaux ayant dilaté le col.

Elle est utile dans les positions inclinées de la tête, dans la présentation de la face, dans la présentation du tronc, mais seulement avant la rupture de la poche des eaux. Repousser le bras déjà à la vulve et tenter de ramener la tête au détroit supérieur (Rufus) est une manœuvre qui ne vaut pas la version pelvienne. La version a été employée dans les présentations du siège, mais seulement avant la rupture des membranes et parce qu'il existait un vice de conformation, mais même dans ces cas la version pelvienne serait préférable. En résumé la version céphalique n'est bonne que pour redresser la tête et ne doit être appliquée qu'après la rupture des eaux ou peu avant leur rupture.

Pour faire la version céphalique, on place la femme comme pour la version pelvienne (V. plus loin) ; la main graissée est introduite dans la vulve, les doigts serrés et réunis en cône. Arrivée sur l'orifice du col, elle pénètre pendant l'intervalle d'une contraction, puis elle va mobiliser la tête et la replacer dans l'axe du détroit. La main est retirée dans l'intervalle d'une contraction.

Version par les manœuvres externes (Wigand). — La version par les manœuvres externes est constituée par des pressions méthodiques sur l'utérus qui tendent à ramener l'extrémité céphalique du fœtus au détroit supérieur. La version par les manœuvres externes doit être employée avant la rupture de la poche des eaux pour aider la version spontanée.

On emploie avec succès la version par les manœuvres externes dans les présentations latérales du fœtus, mais dans ce cas encore on ne doit la tenter qu'

quand la poche des eaux n'est point rompue. Dans les positions inclinées du sommet, la version par les manœuvres externes ne vaudrait pas mieux que la version céphalique.

La version par les manœuvres externes se fait en couchant les malades sur le côté, le tronc étant dans une position oblique, son extrémité supérieure relevée; on variera la position suivant le côté où l'utérus se trouve incliné. On pressera sur deux extrémités opposées du fœtus avec les deux mains dans un seul et même moment. Les pressions sur le fond de l'utérus doivent être faites un instant auparavant et pendant les douleurs. Dès que la tête est sentie à travers la paroi abdominale, on la presse méthodiquement, pour la pousser lentement vers le détroit supérieur, mais on s'arrête pendant les fortes contractions (M^{me} Alliot). Puis lorsque le col est bien dilaté, on rompra la poche des eaux, au moment où la tête du fœtus est venue se placer à l'orifice.

Lorsque le fœtus est ainsi amené à l'orifice, on place la femme dans le décubitus latéral, un coussin pressant sur le ventre, du côté où l'ovoïde fœtal semblait plus proéminent au moment où la version par les manœuvres externes a été tentée.

Quand la tête du fœtus est vers de l'orifice, toute la manœuvre consiste dans des pressions sur la tête et dans la rupture de la poche des eaux, dès que l'extrémité céphalique du fœtus a été ramenée à l'orifice de l'utérus.

Quand la présentation n'est pas franche, on presse sur la partie qui semble correspondre à la tête et l'on tâche de la ramener au détroit supérieur. Si ce n'est que le pelvis qui a été ainsi ramené, c'est seulement un demi-succès; mais comme l'accouchement a été facilité, la manœuvre a été utile.

La grande critique à adresser à la version par les manœuvres externes est la difficulté de préciser le siège de la tête du fœtus au moment où la version par la pression sur l'abdomen est encore possible.

Version pelvienne (Celse, Aétius, Paul d'Égine, A. Paré, Guillemeau).—La version pelvienne est une manœuvre qui a pour but d'aller à la recherche des pieds du fœtus et d'amener celui-ci par le siège.

Pour pratiquer la version, il faut que le col soit dilaté ou dilatable. La version se pratique bien quand les membranes sont rompues, mais il est favorable que les membranes soient intactes (Pajot).

Lorsque des parties du tronc sont engagées, on doit les repousser, à moins qu'il n'y ait un commencement d'évolution spontanée. V. ACCOUCHEMENT DANS LA PRÉSENTATION DU TRONC.

Les rétrécissements du bassin ne doivent pas faire proscrire la version céphalique (M^{me} Lachapelle, Simpson); les rétrécissements obliques-ovulaires, les rétrécissements sacro-pubiens directs, les rétrécissements antéro-postérieurs avec étroitesse de l'arcade pubienne permettent la version. Dans ces conditions, si le fœtus est mort, cette manœuvre vaut mieux que l'application du forceps.

La version pelvienne est indiquée dans tous les cas où l'accouchement doit être terminé promptement. Elle doit être employée dans les présentations du tronc, avec ou sans précidence de la main à la vulve. V. DYSTOCIE, ACCOUCHEMENT DANS LA PRÉSENTATION DU TRONC, HÉMORRHAGIES PUERPÉRALES, ÉCLAMPSIE PUERPÉRALE.

La version se compose de trois temps : l'introduc-

tion de la main, l'évolution du fœtus et l'extraction.

Préparatifs. La femme sera couchée en travers sur le bord d'un lit élevé; ses genoux seront tenus par des aides assis en face l'un de l'autre et soutenant chacun un pied appuyé sur leur genou. Un aide placé par derrière la femme la maintiendra par dessous les bras; un quatrième aide se tiendra prêt à seconder le chirurgien lorsque celui-ci réclamera son secours.

La vessie et le rectum seront vidés.

Il n'est pas très-important de choisir une main plutôt qu'une autre, mais s'il y a une présentation bien reconnue, on introduira la main opposée au côté de la mère vers lequel les pieds de l'enfant sont dirigés, ce que l'on peut toujours préciser quand la main est à la vulve. V. ACCOUCHEMENT, PRÉSENTATION DU TRONC.

Premier temps.—*Introduction de la main, recherche des pieds.*—Le main graissée est introduite dans la vulve, les doigts étant réunis en cône. Si le vagin est étroit, on introduit la main doigt à doigt. Lorsqu'une main pénètre dans le col pendant l'intervalle d'une contraction, l'autre main, placée sur le ventre, presse sur l'utérus et maintient le fœtus.

Introduire la main pendant une contraction (A. Dubois) est un précepte mauvais, parce qu'on a de la peine à passer et parce que l'on fait souffrir la mère. Lorsque la main est arrivée dans l'utérus, on ouvre les doigts (fig. 600).

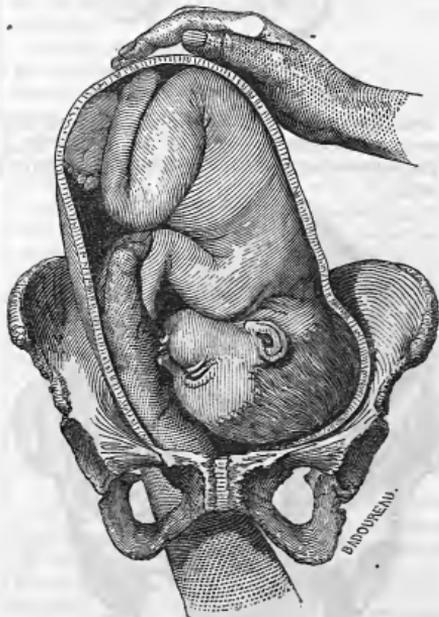


Fig. 600. — Main allant à la recherche des pieds. (Nægele.)

Si une contraction survient, on laisse la main immobile s'étaler entre le fœtus et l'utérus. Si la tête gêne, on la refoule d'un côté ou de l'autre. Si le cordon se présente sous la main, on l'écartera avec les doigts, surtout au moment où une contraction a lieu.

Lorsqu'on est arrivé vers les pieds, il faut autant que possible les saisir tous les deux; on place le médus entre les deux pieds et on les embrasse dans

l'intervalle des doigts annulaire médium et indicateur. En saisissant les pieds, on doit se garder de prendre le cordon. Quand la poche des eaux est intacte, il est facile de saisir les deux pieds à la fois. Si les eaux sont rompues, on ne peut souvent avoir qu'un seul pied, mais la version ne se fait pas moins bien dans ces circonstances (fig. 601).



Fig. 601. — Saisie des pieds. (Nägele.)

Deuxième temps. — Évolution, mutation ou pelotonnement (A. Dubois). — On fait basculer le fœtus. On dépliera lentement le membre saisi ; on attirera

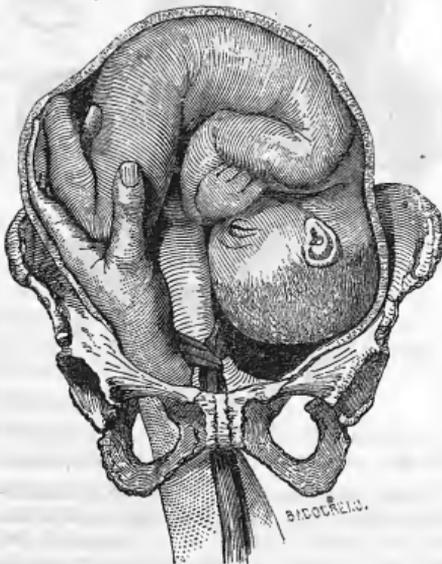


Fig. 602. — Recherche du second pied, et temps d'évolution.

le pied vers la vulve en imprimant au fœtus par la

pression sur l'abdomen un mouvement dans le sens de la flexion naturelle, de façon à faire tourner l'extrémité céphalique du fœtus vers le fond de l'utérus et son dos vers une cavité cotyloïde. Si l'évolution est incomplète, la main ira à la recherche de l'autre pied, le premier pied étant sorti à la vulve et fixé par un lac (fig. 602).

Troisième temps. — Extraction ou dégagement. On extrait le fœtus, en général, au moment où les contractions existent, dans les cas où l'utérus se contracte et où il n'y a pas d'accidents pressants.

Dans les cas où il faut agir rapidement et dans ceux où l'utérus est inerte, on tirera d'une façon continue sur le fœtus.

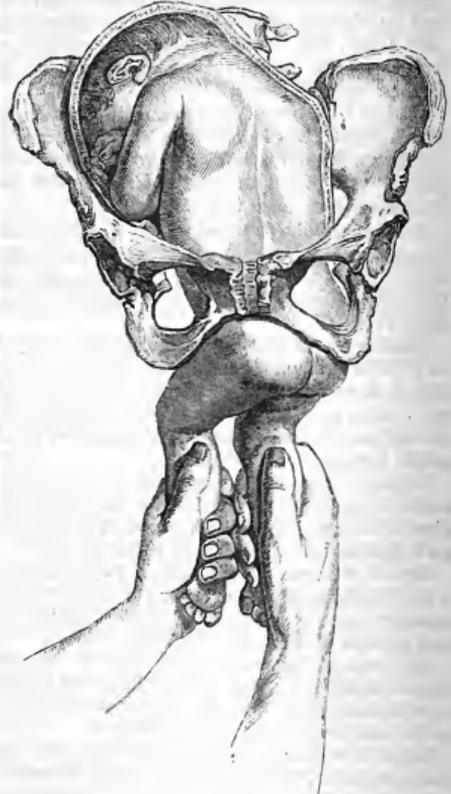


Fig. 603. — Tractions exercées sur le fœtus après la sortie des deux pieds. (Nägele.)

Dès que l'ombilic apparaît, il faut avoir soigné de dégager un peu le cordon, afin d'empêcher qu'il ne soit tirailé.

Lorsque les bras sont restés, on attend quelque temps ; s'ils ne sortent pas, on passe un doigt entre le cou et l'épaule, on suit le moignon de l'épaule ; arrivé sur lui, on l'abaisse un peu, puis on glisse jusqu'à l'articulation du coude, sur laquelle on tire de façon à dégager le coude. Si, après le dégagement d'un bras, la tête et l'autre bras ne sortent pas, on dégagera le second bras comme le premier. Mais si la tête reste, si elle est défléchie, on repoussera un peu le tronc vers l'utérus, on passera la main entre elle pour la faire basculer ou ramener l'occiput derrière le pubis ; on peut introduire un doigt dans

la bouche du fœtus pour tirer la tête, ou l'on tirera sur la tête en appuyant les doigts de la main gauche sur l'occiput, et l'indicateur et le médius de la main droite de chaque côté du nez de l'enfant. Ce dernier moyen vaut mieux, car on a luxé la mâchoire en tirant sur elle pour extraire la tête. V. ACCOUCHEMENT DANS LA PRÉSENTATION DU SIÈGE.

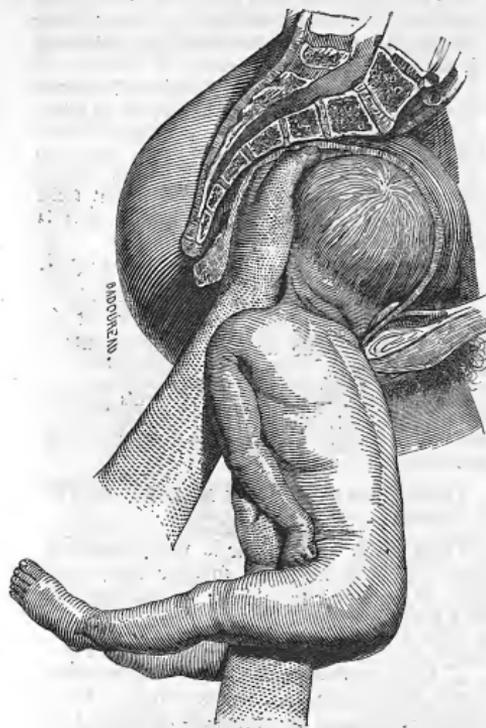


Fig. 604. — Dégagement de la tête avec la main. La poitrine du fœtus est soutenue par l'avant-bras gauche passant entre les cuisses du fœtus; la main droite forme comme une cuiller de forceps. (Nægele.)

En cas de difficulté pour extraire la tête, on peut recourir au forceps, mais il ne faut jamais tirer sur le tronc.

Si le cordon est comprimé par la tête, si les mouvements du cœur du fœtus s'arrêtent, on se pressera. Si le cordon est comprimé par la tête, on le ramènera vers une symphyse sacro-iliaque.

Difficultés de la version. — Si le vagin est étroit, on introduira la main, doigt à doigt. Si le col est résistant et ne permet pas l'introduction de la main, on pénétrera en forçant, on pourra débrider le col (Cazeaux), dans tous les cas où l'accouchement doit être terminé promptement. Dans les autres cas, on dilatera en procédant par des efforts mesurés avec la main. Une petite saignée sera bonne s'il y a rigidité du col. S'il y a insertion anormale du placenta sur le col, on fera la version en décollant le placenta du côté du col où l'on suppose qu'il s'étend le moins. V. PLACENTA (INSERTION ANORMALE DU).

La rétraction violente du corps de l'utérus, fortement serré sur le fœtus, réclame la saignée ou les lavements avec 5 à 15 centigrammes d'extrait aqueux

d'opium, ou dix ou quinze gouttes de laudanum. L'embryotomie a été quelquefois nécessaire pour terminer la version. Le chloroforme, préconisé dans quelques cas pour faciliter la version (Denham), n'a pas une utilité démontrée (Cazeaux).

Si le corps de l'utérus est très-mobile, on le fera fixer par un aide, qui pressera sur cet organe avec les deux mains par l'hypogastre.

S'il y a chute du cordon avant que le tronc ne soit sorti, on réduira le cordon.

Lorsque les épaules sont arrêtées au détroit supérieur, on arrive souvent à faciliter leur dégagement en imprimant au tronc du fœtus des mouvements obliques sur son axe.

Si les bras sont croisés derrière la nuque, on imprimera encore des mouvements obliques au fœtus. Si l'on ne réussit pas, on fera un peu remonter le fœtus, puis on ira chercher les bras en accrochant le coude ou, au moins, on cherchera à ramener un bras sans remonter le fœtus.

L'arrêt de la tête au détroit inférieur n'est pas un obstacle sérieux; avec le forceps on arrive très-bien à dégager la tête, quand les pressions avec les mains ont été insuffisantes.

Lorsqu'un membre pelvien seul ayant été amené au dehors, l'autre se relève au devant du tronc, on ne cherchera pas à dégager le pied; on passera le doigt en crochet dans l'aîne et l'on tirera. Il est inutile de passer un lac dans l'aîne pour exercer des tractions.

Quand on a commencé la version et que l'on ne peut la mener à bonne fin, dans les cas de rétrécissement du bassin par exemple, il est inutile de persister; la craniotomie est indiquée.

Pour faire la version dans les présentations du sommet, on introduit la main correspondant au côté de la mère vers lequel est dirigé le dos du fœtus, on repousse la tête d'abord avec la paume de la main, puis avec l'avant-bras; on va à la recherche des pieds en suivant le dos. Il est plus commode de suivre le plan latéral ou antérieur du fœtus; on plie plus facilement le fœtus dans le sens de la flexion. Pendant qu'on fait retourner le fœtus, la main libre doit être placée sur le ventre, au niveau de la fosse iliaque, et l'on repoussera la tête du fœtus vers le fond de l'utérus.

Pour faire la version dans la présentation de la face, la main, arrivée sur la face, suit le plan antérieur du fœtus, et l'on termine la version à l'ordinaire.

La version dans la présentation de l'extrémité pelvienne n'est pas une version, c'est un accouchement simple par le pelvis qu'on facilite. Si les pieds ou les genoux s'offrent au col de l'utérus, on les fléchit et l'on tire suivant les règles (V. plus haut). Si les fesses sont engagées dans le petit bassin, on tire sur les aînes avec le doigt indicateur de chaque main recourbé en crochet.

Si le bassin du fœtus est enclavé, on peut se servir d'un crochet mousse que l'on engage sur l'aîne par le côté externe ou par le pli génito-crural; mais, dans ce cas, la main, graissée et introduite dans le vagin, doit guider le crochet afin que le scrotum ne soit pas embrassé dans le sinus du crochet. Le crochet doit être manié avec adresse et prudence; il ne faut tirer que quand on est sûr que la cuisse, à sa racine, est bien embrassée par le crochet.

La version dans la présentation du tronc et de l'épaule, sans ou avec proéminence de la main, exige que l'on introduise la main du côté correspondant à celui du plan latéral qui se présente. Ainsi on intro-



Fig. 605. — Version dans la position de l'épaule gauche antérieure, avec proéminence du bras. (Nägele.)

duit la main gauche, si le fœtus se présente par le plan latéral gauche. Lorsque les membranes ne sont

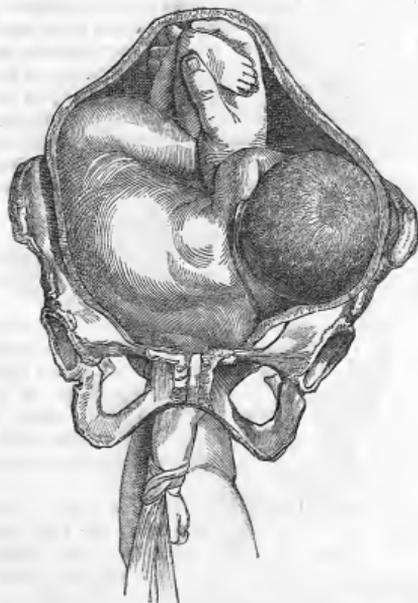


Fig. 606. — Version dans la présentation de l'épaule droite postérieure, avec proéminence du bras. (Nägele.)

pas rompues, il est toujours difficile de préciser laquelle est l'épaule qui se présente ; mais si la poche

des eaux est rompue et si la main est à la vulve, il n'y a pas d'incertitude. On place la main en supination et le pouce correspond au côté du fœtus qui se présente. V. ACCOUCHEMENT DANS LA PRÉSENTATION DU TRONC.

On fixe la main qui est à la vulve avec un lacs ; et si l'épaule est engagée, il faut faire remonter la main et l'épaule. Le lacs a pour effet de faire sortir plus tard le bras et l'empêcher de remonter dans l'utérus. Sans cette petite précaution, on serait obligé d'aller le rechercher plus tard.

La main de l'accoucheur entre dans l'utérus en supination, elle passe sur le plan antérieur du fœtus, va à la recherche des pieds et l'on pratique l'évolution. Si le fœtus est très-inobé, on peut essayer de convertir la position antérieure du dos en position postérieure (Velpéau), mais cela n'est point facile (Cazeaux), et l'accouchement se fait bien dans la première condition.

VERT-DE-GRIS. Sous-carbonate de deutroxyde de cuivre, qui se forme sur les ustensiles de cuisine de cuivre mal entretenus. C'est un poison qui provoque de forts vomissements et de vives coliques.

Thérapeutique. — Contre les accidents produits par le vert-de-gris, il faut prescrire l'eau albumineuse en abondance et le sulfure de fer hydraté dans une grande quantité d'eau.

VERTÉBRAL (MAL) OU MAL DE POTT.
V. CARIE.

VERTIGES. C'est avoir le vertige que de voir tout à coup les objets tourner devant ses yeux, de se sentir tremblant, menacé de tomber à terre et d'être obligé de chercher un appui sur ce qui vous environne.

** Dans le vertige, le malade est pris subitement de faiblesse avec tournoiement de tête, d'éblouissements et de tintements d'oreille ; il tient à marcher en avant ou à faire quelques pas en arrière ; tous les objets tournent ou fuient devant lui, s'élèvent ou s'abaissent, et se renversent ; sa pensée s'égaré et croyant tomber par terre, il s'appuie le long des objets voisins ou s'empare du bras qu'on lui offre en avertissant du danger qui le menace. Cet état dure quelques secondes, ou une minute au plus, et tout rentre dans l'ordre. — On peut s'en faire une idée très-exacte par ce qui arrive, lorsque placé sur une grande hauteur, sur le balcon d'un monument élevé, on regarde l'abîme placé sous ses pieds, en subissant l'attraction du vide.

** Si le vertige est souvent le symptôme des maladies organiques du cerveau, il est quelquefois sympathique de quelques affections viscérales ou d'un état anémique, et dans quelques cas, c'est un trouble dont la cause est inconnue, qui ne relève que de lui-même, et qui constitue le vertige essentiel.

** Il y a trois variétés de vertige, dans l'une la maladie est essentielle ; dans l'autre elle est

sympathique, et enfin dans la troisième elle est *symptomatique*.

* * Le vertige revient à des époques variables, rarement périodiques à moins qu'il ne soit le résultat d'une fièvre intermittente pernicieuse. On l'observe quelquefois au début de la grossesse, au moment de la migraine, de l'indigestion, et il accompagne souvent les vers de l'intestin, surtout le ténia, l'otite et les lésions de l'oreille, la dyspepsie, ce qui caractérise le *vertigo* ou *stomacho laeso*. A cette forme se rattache le *vertigo nautique* ou *mal de mer*.

* * Comme la migraine, le vertige nerveux est souvent sympathique d'un trouble fonctionnel de l'estomac, c'est-à-dire d'un état dyspeptique.

* * Le vertige produit par l'appauvrissement du sang (*vertigo anémique*) existe dans la chlorose, dans l'anémie, dans la convalescence des fièvres typhoïdes et des maladies aiguës, mais ailleurs, quand il se rattache à une altération toxique du sang, on l'observe dans l'intoxication par le sulfate de quinine; par le tabac chez ceux qui fument pour la première fois; par le sulfure de carbone; par l'acide carbonique; par l'alcool dans l'ivresse; enfin, par le chloroforme employé à titre d'anesthésique.

* * Il y a un vertige symptomatique de la congestion cérébrale, sans hémorrhagie, et qui se produit chez un très-grand nombre de sujets pléthoriques ou à la suite d'un effort d'accouchement, de défécation, ou enfin à la suite du geste de baisser la tête sur le col pour se relever rapidement. On l'observe encore : dans la congestion cérébrale du début des fièvres et de la fièvre typhoïde; dans les prodromes de l'hémorrhagie cérébrale et du ramollissement chronique du cerveau chez les vieillards; dans l'obstruction sénile des capillaires de l'encéphale; dans l'encéphalite chronique, et dans les tumeurs du cerveau.

* * Dans le vertige hyperémique ou pléthorique occasionné par la congestion cérébrale, il y a des bluettes, de la douleur, de la pesanteur de tête en même temps qu'une forte congestion sanguine passagère de la face.

* * Les vertiges hyperémiques de l'âge adulte et de la vieillesse sont l'indice d'une congestion cérébrale ou d'une hémorrhagie cérébrale, et d'une paralysie qui viendront plus tard, si l'on ne fait pas ce qui convient pour les empêcher.

* * Craignez le vertige épileptique, car il conduit sûrement à l'épilepsie.

* * Le vertige constitue souvent en lui-même un état morbide distinct qui est toute la maladie, et alors c'est le *vertigo épileptique* ou *petit mal*.

* * Quand une personne est prise tout à coup de vertige, s'arrête au milieu d'une con-

versation commencée, ou dit un mot bizarre toujours le même, tourne les yeux, reste immobile, et au bout de quelques secondes reprend l'usage de ses sens et la conversation commencée, on peut être sûr qu'elle vient d'avoir le vertige très-grave qui se reproduira plus ou moins souvent et qui finira par de véritables attaques épileptiques.

* * Le vertige est épileptique, lorsque le malade étourdi, perdant connaissance et cessant de parler pendant quelques secondes, ne se rappelle pas ce qui s'est passé dans cette absence.

Thérapeutique. — Dans le vertige chlorotique et anémique, quelle qu'en soit la cause occasionnelle, il faut prescrire : comme hygiène, l'équitation, la natation, et tous les exercices du corps; les affusions froides et l'hydrothérapie, l'alimentation substantielle et les boissons vineuses, le séjour à la campagne, les voyages et avec tout cela les tisanes amères, et, comme médicaments, les préparations de fer et de quinquina. V. CHLOROSE.

Il faut bien prendre garde de considérer comme pléthoriques les vertiges chez l'homme bien constitué et dont le teint a bonne apparence, car dans beaucoup de cas, ces vertiges sont dus à une anémie latente et ils se guérissent mieux par le quinquina ou par les préparations de fer que par la saignée.

Dans le vertige vermineux qu'engendre particulièrement le ténia, il faut employer l'écorce de racine de grenadier, le kouso ou la fougère mâle. V. TËNIA.

La dyspepsie qui accompagne quelquefois le vertige et qui en est assez souvent la cause mérite une attention toute particulière, car la guérison entraîne toujours celle des troubles nerveux. V. DYSPEPSIE. Ce vertige sympathique n'a rien de dangereux, et guérira toujours, par un bon régime, par les voyages, par le séjour à la campagne, par l'hydrothérapie et les bains de mer, par les douches ascendantes et les lavements froids, par la moutarde blanche, par la valériane, le sirop d'éther ou le chloroforme, par la magnésie calcinée et le sous-nitrate de bismuth, enfin par les eaux minérales alcalines ou laxatives, de Vichy, d'Ems, d'Évian, de Niederbronn, de Kissingen, etc.

Magnésie calcinée	2 grammes.
Bicarbonate de soude	4 id.
Craie préparée	5 id.
Sucre pulvérisé	10 id.

Pour dix paquets, un par jour.

Quand le vertige accompagne la pléthore et paraît être une menace d'hémorrhagie cérébrale, le médecin doit pratiquer une saignée, mettre des sangsues à l'anus tous les mois et prescrire un régime alimentaire peu substantiel en même temps qu'une vie retirée loin des grandes réunions, des théâtres et des lieux où règne une chaleur considérable.

Le vertige épileptique est le plus grave des vertiges, car il est bien souvent incurable et il fait mettre en usage contre lui tous les remèdes conseillés contre l'épilepsie. V. ce mot.

VERVEINES. Plantes de la famille des verbénacées, dont il y a deux espèces employées en thérapeutique : 1° la *verveine officinale*, et 2° la *verveine odorante*.

La verveine officinale, ou commune, aussi appelée *herbe à tous les maux*, est un peu astringente et s'emploie bouillie avec du vinaigre pour faire des cataplasmes qu'on applique sur les parties atteintes de rhumatisme ☐.

La verveine odorante passe au contraire pour excitante et antispasmodique. On l'administre en infusion, 4 à 10 grammes par litre d'eau, dans l'hystérie.

VÉSANIE. Névrose caractérisée par le trouble des facultés mentales, qui n'est point accompagnée de fièvre. V. FOLIE.

VÉSICANTS. Substances irritantes dont l'application sur la peau décolle l'épiderme et produit une phlyctène plus ou moins bien formée, qui constitue la *vésication* ou le *vésicatoire*. Parmi ces substances, il faut citer les préparations de cantharides, l'euphorbe, la clématite, l'huile de croton, l'ammoniaque, le garou, l'acide acétique, etc.

Leur emploi a pour but de produire une révulsion cutanée plus ou moins énergique ☩☩.

VÉSICATION ET VÉSICATOIRES. Moyen thérapeutique employé dans le but d'établir sur un point du corps la révulsion d'une maladie éloignée, ou seulement la dérivation d'un état morbide du voisinage. V. RÉVULSION et DÉRIVATION.

* * Les vésicatoires s'appliquent sur tous les points du corps et de préférence sur la poitrine, au cou, derrière les oreilles, sur les bras et sur les membres inférieurs.

* * Les vésicatoires sont des érosions superficielles de la peau, produites par le décollement de l'épiderme à l'aide des vésicants. On les panse avec du cérat pour les faire sécher, et n'avoir qu'un *vésicatoire volant* ou *temporaire*, ou avec de la pommade épispastique pour en entretenir la suppuration, et produire un *vésicatoire permanent*.

Il y a enfin une espèce de vésicatoire volant qu'on appelle *extemporané*, parce qu'il permet de dénuder le derme à l'instant. On l'emploie pour introduire des médicaments dans la circulation à l'aide de l'absorption cutanée.

Pour appliquer au vésicatoire *temporaire* ou *volant*, on se sert d'un emplâtre de cantharides qu'on met sur la peau pendant huit à dix heures et qu'on remplace par un cataplasme pendant les dix heures suivantes. Au bout de ce temps, il s'est formé une ampoule que l'on perce pour en faire sortir la sérosité et l'on panse la plaie avec du papier brouillard légèrement enduit de cérat. Si l'on désire prolonger l'effet révulsif, on entretient la plaie avec la pommade de cantharides ou de garou. V. ces mots.

Au lieu de l'emplâtre ordinaire de cantharides, on peut se servir de l'emplâtre vésicatoire anglais; — des taffetas vésicants d'Albepesyre ou de Leperdriel; — d'un papier trempé dans l'huile de cantharides; ou dans la teinture éthérée de cantharides, mais dans tous ces cas, l'effet produit est le même.

Quand on laisse trop longtemps en place un emplâtre de cantharides, il se fait une absorption de leur principe actif qui amène de la dysurie, du ténesme vésical et quelquefois une cystite cantharidienne. (Morel-Lavallée.)

Il y a une manière différente de faire la vésication au moyen d'un taffetas couvert de matière résineuse cantharidée connu sous le nom de *mouches de Milan*. Ici, on applique l'emplâtre aussi grand qu'on le désire et on le laisse en place jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même après avoir fait couler chaque jour une certaine quantité de sérosité. Ce moyen ne s'emploie que dans les névralgies et dans les maladies des yeux pour de petits vésicatoires à la tempe et derrière les oreilles.

Vésicatoire extemporané par l'ammoniaque. — On peut encore produire la vésication d'une autre manière très-prompte et en quelques minutes, au moyen de l'ammoniaque concentrée; mais ce procédé n'est praticable que pour de petits vésicatoires destinés à combattre une névralgie, et lorsqu'on doit appliquer de la morphine ou de l'atropine sur le derme dénudé. Ici, on a recours à la pommade de Gondret (V. AMMONIAQUE), appliquée pendant dix minutes ou à une rondelle de drap imbibée d'ammoniaque concentrée et maintenue sur la peau sous un verre de montre ou sous une pièce de monnaie pendant le même espace de temps. L'épiderme détaché par l'ammoniaque se ride légèrement et on l'enlève aisément au moyen d'une friction avec un mouchoir.

Vésicatoires par le marteau de Mayor. — Ce sont de véritables brûlures. On trempe un marteau de fer à manche de bois, dans de l'eau bouillante, on laisse le fer dans ce liquide pendant deux minutes et en le sortant de l'eau on l'applique immédiatement sur la peau où il doit rester trente à quarante secondes au plus, une phlyctène se forme ou plutôt l'épiderme se flétrit et se décolle facilement du derme.

Ce vésicatoire extemporané doit être pansé avec des cataplasmes. V. le Formulaire.

Vésicatoires permanents. — Le vésicatoire permanent ne diffère du vésicatoire volant simple que par le mode de pansement. En effet, après avoir appliqué un vésicatoire avec l'emplâtre ou le taffetas vésicant, on panse la plaie avec la pommade épispastique étendue sur un linge et l'on continue le pansement jusqu'à ce qu'il se soit formé des bourgeons charnus sur la plaie, puis on panse ensuite avec un linge enduit de cérat, tous les deux jours, et les jours intercalaires on panse avec les pommades épispastiques.

Pour entretenir la suppuration des vésicatoires, on emploie les pommades épispastiques. V. plus loin.

Le papier épispastique est d'un bon usage.

Le papier épispastique de Vée, n° 2, est suffisant.

Cantharides	1 kilogramme.
Ongnet de morelle	8 id.
Cire blanche	2 id.

On chauffe les cantharides avec un peu d'eau et le corps gras, on ajoute un peu d'eau s'il est nécessaire, on coule à travers un linge la graine cantharidée dans un vase d'étain chauffé au bain-marie. On ajoute la cire et l'on chauffe pendant deux ou trois heures. On imbibé des bandes de toile ou de papier large de 6 à 7 centimètres dans le mélange et on les fait sécher. Cette masse peut être étendue sur une toile. C'est généralement au bras, ou à la nuque, qu'on doit appliquer le vésicatoire permanent.

Suppression des vésicatoires.—Lorsqu'on veut supprimer un vésicatoire, on le panse simplement avec un linge troué enduit de cérat ou un mélange de cérat et d'onguent de la mère.

AGENTS DE VÉSICATION.

Emplâtre de cantharides.

Poix-résine	} à 125 grammes.
Axonge	
Cire jaune	
Cantharides en poudre	

Mélez avec soin.

On étend cette masse emplastique sur de la peau blanche, on saupoudre de cantharides, et l'on a le vésicatoire le plus employé.

Emplâtre vésicatoire anglais.

Cantharides	} à 100 grammes.
Axonge	
Emplâtre de cire	

Mélez. Il s'applique sans être couvert de cantharides.

Taffetas vésicant.

Poudre de cantharides	4000 grammes.
Ether sulfurique	q. s.

F. s. a. une teinture éthérée de cantharides. Distillez cette teinture, vous obtiendrez une huile épaisse très-vésicante. Prenez alors de cette

Huile de cantharides 125 grammes.

Ajoutez :

Cire jaune 250 id.

Faites fondre à une douce chaleur, étendez sur une toile cirée.

On applique ce taffetas immédiatement sur la peau.

Vinaigre cantharidé anglais.

Cantharides	50 grammes.
Euphorbe	40 id.

Faites digérer huit jours dans :

Acide acétique 150 grammes.

Passez avec expression, filtrez. Taillez un morceau d'amadou imbibé de ce vinaigre, appliquez sur la peau : la vésication est rapide.

Extrait acétique de cantharides.

Cantharides	40 grammes.
Acide pyroligneux	40 id.
Alcool à 85°	100 id.

Faites digérer au bain-marie à une température de 40 à 50°, passez avec expression; distillez, évaporez à une douce chaleur. On obtient un produit d'une consistance butyreuse, que l'on met sur une feuille de papier joseph maintenue avec une plaque de sparadrap pendant dix heures

Vésicatoire Bretonneau.

Poudre de cantharides	100 grammes.
Huile d'olives	q. s.

Pour obtenir une pâte molle que vous conserverez dans un pot, et que vous appliquerez sur du sparadrap avec un spatule, au moyen d'une feuille de papier dans laquelle on a fait une ouverture de la grandeur et de la forme qu'on veut donner au vésicatoire; enlevez la feuille de papier; recouvrez le mélange cantharidé de papier brouillard qui le dé-

passer un peu. Appliquez immédiatement en faisant adhérer les bords libres du diachylon.

Mouches de Milan.

Poix-résine	} à 250 grammes.
Cire jaune	
Axonge	
Poudre de cantharides	
Térébenthine	50 id.
Essence de lavande	} à 5 id.
Essence de thym	

F. s. a. On étend sur du taffetas et l'on applique sur la peau en ayant soin de ne pas laisser tomber l'emplâtre.

Vésicatoire perpétuel de Janin.

Mastic	} à 90 grammes.
Térébenthine	
Cire	30 id.

Faites liquéfier et ajoutez :

Cantharides en poudre fine	35 grammes.
Euphorbe pulvérisé	45 id.

Collodion cantharidé.

On épuise par la méthode de déplacement 500 gr. de cantharides pulvérisées, avec 500 grammes d'éther sulfurique et 100 grammes d'éther acétique. De cette manière on obtient une solution saturée de cantharides, ainsi qu'une matière grasse animale de couleur verdâtre. Enfin dans 40 grammes de liquide on dissout 1 gramme de coton-poudre. (Hisch.)

Vésication extemporanée. (A. D. Naudin.)

On prend un petit objet formant cupule et pouvant être saisi par dehors (un dé à coudre, un verre à liqueur, une coupe, etc., selon la dimension du vésicatoire qu'on veut faire), et l'on a de l'ammoniaque à 25°. On remplit d'ammoniaque la cupule, on ferme l'ouverture en y posant une carte, on renverse l'appareil, on le dépose sur le lieu de l'ampoule à produire, puis on soustrait la carte en continuant d'appliquer la cupule; l'épiderme entouré par ses bords se soulève au bout de cinq minutes. (Il faut dix minutes si l'on emploie de l'ammoniaque à 22°.)

Dans les cas très-urgents, et sur une région du corps suffisamment résistante, suffisamment exempte de douleur, c'est, de tous les procédés de vésication à bref délai, le plus facile à improviser et le plus précis dans ses résultats. Si l'on agit dans le voisinage des yeux, on préservera ces organes. (Bouchardat.)

Pommade épispastique anglaise.

(Onguent de cantharides.)

Cantharides pulvérisées	60 grammes.
Eau distillée	250 id.

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié, filtrez et ajoutez au liquide :

Cérat de résine 250 grammes.

Faites évaporer l'humidité. (Pharm. Lond.)

Pommade épispastique au garou.

(Pommade exutoire, onguent de garou ou de sain-bois.)

Écorce sèche de garou	125 grammes.
Axonge	450 id.
Cire blanche	45 id.

Incisez le garou, humectez-le avec de l'alcool et

contusez-le. Mettez-le digérer alors douze heures au bain-marie avec l'axonge; passez avec expression, laissez refroidir, séparez le dépôt, laissez liquéfier la pommade avec la cire et agitez jusqu'à refroidissement. (Codex.)

Pour le pansement des vésicatoires,

Pommade épispastique jaune.

Cantharides concassées 200 grammes.
Axonge 1680 id.

Faites digérer au bain-marie, pendant quatre heures, en agitant de temps en temps, passez avec expression; remettez la pommade sur le feu avec :

Cureuma en poudre 8 grammes.

Faites digérer, filtrez et ajoutez :

Cire jaune 250 grammes.

Faites fondre, et lorsque la pommade sera presque froide, aromatisez-la avec de l'essence de citron.

(Codex.)

Pommade épispastique verte de Grandjean.

Onguent populéum 875 grammes.
Cire blanche 125 id.

Faites fondre, laissez refroidir un peu et ajoutez :

Cantharides en poudre fine 30 grammes.

Pour le pansement des vésicatoires. Elle est plus active que les précédentes et elle ne convient que lorsque ces dernières ne suffisent pas. (Codex.)

Pommade de Gondret.

(Graisse ammoniacale, caustique ammoniacal, vésicatoire ammoniacal, liparolé d'ammoniaque.)

Suif } à 30 grammes.
Axonge }

Faites liquéfier dans un flacon à large ouverture. Ajoutez :

Ammoniaque liquide 60 grammes.

Bouchez le flacon, et agitez vivement dans l'eau froide jusqu'à refroidissement. (Codex.)

La véritable formule de Gondret est la suivante :

Axonge 32 grammes.
Huile d'amandes 2 id.

On fait liquéfier à moitié et l'on ajoute :

Ammoniaque liquide à 25° 47 grammes.

On agite jusqu'à refroidissement. Il faut éviter d'ajouter l'ammoniaque à la graisse trop chaude.

Employée en couches de 2 à 5 millimètres d'épaisseur pour cautériser la peau, principalement dans certaines affections cérébrales. On doit la recouvrir d'une compresse épaisse, qui en concentre l'action; car, en frictions à l'air libre, la pommade n'est que rubéfiante. Avec cette précaution elle produit la vésication en dix à quinze minutes et forme eschare en une demi-heure environ, plus ou moins, selon l'idiosyncrasie.

On s'en sert quelquefois pour l'application de la méthode endermique.

Cette pommade n'agissant que par l'ammoniaque, et celle-ci se communiquant à la graisse de manière à former savon, il s'ensuit qu'elle ne doit être préparée qu'au moment du besoin. (Dorvault.)

Vésicatoires (ACCIDENTS DES). Les accidents des *vésicatoires volants*, sont les accidents des plaies et brûlures superficielles, un érysipèle, une angioleucite et une cutite. Quelquefois des engorgements ganglionnaires rarement une cystite cantharidienne.

La cutite nécessite un traitement spécial, on doit appliquer sur la plaie des compresses imbibées d'eau de sureau et par-dessus des cataplasmes.

Les adénites seront traitées par les cataplasmes. V. ADÉNITE, ANGIOLEUCITE, ERYSIPELE, CUTITE.

Les accidents des *vésicatoires extemporanés* sont les mêmes que ceux des vésicatoires volants. Lorsqu'on se sert du marteau de Mayor et qu'il est trop longtemps appliqué, il y a une brûlure au troisième degré qui nécessite le pansement des brûlures.

Les plaies des vésicatoires se recouvrent quelquefois de diphthérie, on panse alors avec le chlorate de potasse en solution et mieux avec la solution de coaltar saponiné au quarantième sur des compresses incessamment renouvelées et couvertes d'une plaque de taffetas gommé (Bouclut) (V. DIPHTHÉRIE, PLAIES). Il n'est pas très-rare de voir des furoncles successifs apparaître sur le lieu où a été placé un vésicatoire. V. FURONCLE.

Les accidents des *vésicatoires permanents* sont : les engorgements chroniques des ganglions, les douleurs, l'exubérance des bourgeons charnus.

Plus tard, les cicatrices vicieuses, et parfois les cancroïdes des cicatrices.

Les engorgements chroniques des ganglions seront traités par les cataplasmes.

Pour calmer les douleurs, on fera des lotions sur la plaie avec un mélange d'eau de guimauve, 30 grammes, teinture d'opium, dix à trente gouttes.

On combattra l'exubérance des bourgeons charnus en comprimant avec une plaque de plomb la surface de la plaie.

Lorsqu'un vésicatoire est le siège d'une *cicatrice vicieuse* constituée par des brides et des enfoncements, on appliquera un vésicatoire sur la cicatrice vicieuse, on la fera suppurer en la pansant avec la pommade épispastique. Puis on pansera avec l'onguent de la mère, les bourgeons exubérants seront desséchés avec la poudre d'alun, ou réprimés par la compression avec une plaque de plomb. On traitera ensuite comme les plaies ordinaires.

Lorsqu'une plaie de vésicatoire se transforme en *végétations fibro-plastiques* qui sont généralement longtemps locales et se reproduisent avec facilité, on détruira profondément les bourgeons avec le fer rouge. L'amputation ne doit être faite qu'en dernier ressort et lorsque les os sont à nus et fongueux.

VÉSICULE. Petit soulèvement de l'épiderme par de la sérosité limpide, opaline ou purulente.

C'est la lésion élémentaire d'un certain nombre de maladies de la peau. L'eczéma, la miliaire scarlatineuse ou typhoïde, la suette sporadique ou épidémique, etc., sont anatomiquement caractérisés par de petites vésicules entièrement situées à la surface de la peau. V. ECZÉMA, SCARLATINE, MILIAIRE, FIÈVRE TYPHOÏDE, SUDAMINA, SUETTE, etc.

Contre les petites vésicules de la peau, l'application de poudre d'amidon et les lotions

astringentes sont ce qu'il y a de mieux à prescrire.

VESSIE (MALADIES DE LA). On trouve dans la vessie des inflammations, des cancers, des varices, des hypertrophies, des paralysies, des gangrènes, des calculs, des plaies, des polypes, etc. V. CALCULS VÉSICAUX, CYSTITES, HERNIE, CYSTOCÈLE.

Vessie (CANCER DE LA). Les cancers et les fongus de la vessie sont des lésions du même ordre, seulement, les premiers ont une marche plus rapide et se généralisent plus souvent que les seconds. Les fongus de la vessie sont des végétations de la muqueuse se rapprochant des cancers fibro-plastiques. En général, le fongus de la vessie, avant d'infecter l'économie, tue par la répétition des hémorrhagies ou par des inflammations intercurrentes, tandis que le cancer tue par infection et cachexie.

Cancer proprement dit de la vessie. — Le cancer de la vessie est primitif ou secondaire, suivant qu'il est né dans cet organe ou qu'il résulte de l'extension d'un cancer des organes voisins. Il est constitué par les éléments du cancer encéphaloïde, squirreux ou fibro-plastique. C'est sur le bas-fond de la vessie que le cancer a été le plus souvent observé.

* * Le cancer primitif de la vessie ne s'annonce d'abord par aucun symptôme, il y a seulement quelques douleurs à l'hypogastre et quelques difficultés pour uriner; mais il est rare qu'il y ait rétention d'urine avant la période d'ulcération de la tumeur.

* * Lorsque le cancer est ulcéré, il y a des hémorrhagies, le sang coule avec abondance, des caillots se forment dans la vessie, et peuvent momentanément boucher l'urètre. L'urine prend une odeur infecte, cadavéreuse (Brodie), les malades maigrissent, ont de la diarrhée, puis si la mort n'arrive pas subitement ou après un court coma tenant à une urémie aiguë, le cancer se propage aux parties voisines, cause des fistules, des infiltrations d'urine et assez souvent des péritonites.

* * Le cancer secondaire de la vessie se révèle par les symptômes de la période d'ulcération des cancers primitifs avec cette différence que l'ordre des symptômes est changé. Ainsi la rétention d'urine est un des premiers phénomènes; elle indique par exemple, qu'un cancer du rectum gagne la vessie.

* * C'est seulement quand il y a des hématuries, quand l'urine a pris une odeur cadavéreuse, que l'on peut affirmer qu'il y a un cancer de la vessie. Auparavant, le cathétérisme ne peut indiquer qu'une seule chose, l'existence d'une tumeur dans la vessie. Si à ce moment les malades sont amaigris, s'il y a des antécédents cancéreux dans leur famille, on est cependant en droit de soupçonner un cancer.

Thérapeutique. — On prescrira d'abord le traitement général palliatif du cancer. — On sondera les malades, s'il y a rétention d'urine, avec une sonde molle, ou avec une grosse sonde d'argent pour morceler un caillot qui, remplissant la vessie, causerait la rétention d'urine (Gubler) (V. HÉMATURIE). On fera des injections d'eau glacée pour prévenir le retour des hémorrhagies, — les compresses d'eau glacée sur l'hypogastre, sur la verge, seront employées dans le même but. V. CANCER.

Fongus de la vessie (Chopart). — Les fongus de la vessie sont des tumeurs molles pédiculées ou non, pouvant siéger sur tous les points de la vessie, et le plus souvent sur le col. Ils s'ulcèrent et saignent abondamment; quelques-uns prennent un accroissement incessant et finissent par oblitérer le col. Il y a des fongus qui sortent par l'urètre, où ils se présentent avec les caractères d'un polype.

On reconnaît les fongus à un corps mou d'une consistance variable que l'on sent dans la vessie avec la sonde; on précise le volume de la tumeur avec la pince à trois branches dans laquelle le fongus peut être embrassé. Lorsqu'il y a plusieurs fongus, le diagnostic est très-difficile à faire.

* * Les fongus de la vessie coïncidant avec un calcul sont d'un fâcheux pronostic (Chopart). V. POLYPES DE LA VESSIE.

Thérapeutique. — On peut essayer d'extirper les fongus comme les polypes de la vessie. V. ce mol.

Mais cette opération a ses dangers, et ne guérit pas le fongus, mieux vaut avoir recours au traitement palliatif: les injections tièdes avec 1/500 de nitrate d'argent, ou simplement les injections d'eau tiède. S'il y a rétention d'urine, on placera une sonde de gomme à demeure.

Si un très-gros fongus oblitérait le col, on pourrait le traverser avec une sonde métallique. Faire une ponction avec une sonde à dard à travers le fongus (Chopart) est un moyen du même genre mais il expose à perforer la vessie, tandis qu'une sonde mousse, sonde de gomme munie d'un mandrin, ne peut traverser que le fongus.

Vessie (EXSTROPHIE DE LA). L'exstrophie de la vessie est un arrêt de développement de la paroi abdominale et de la vessie par suite duquel la vessie ouverte en avant forme une tumeur dont la muqueuse vésicale herniée constitue la partie saillante (Devilleneuve).

* * Une tumeur rouge, fongueuse, existant depuis la naissance, saignant facilement, située au-dessus du pubis, présentant à sa partie supérieure deux mamelons par un point desquels on voit sourdre l'urine goutte à goutte, est une exstrophie de la vessie.

L'exstrophie de la vessie est toujours accompagnée d'épispadias, d'arrêt de développement de la verge ou du vagin; le pubis peut manquer quelquefois; le gros intestin s'ouvre parfois dans la vessie exstrophée et l'aanus manque (Broca, Puech). Chez la femme, les

organes génitaux peuvent manquer complètement (Lemery).

Thérapeutique. — L'exstrophie de la vessie compliquée d'arrêt de développement du rectum est au-dessus des ressources de l'art; l'exstrophie simple a été l'objet d'opérations qui n'ont pas encore été suivies de succès. Gerdy a repoussé la muqueuse vésicale dans l'abdomen, à l'aide de la compression, puis a avivé

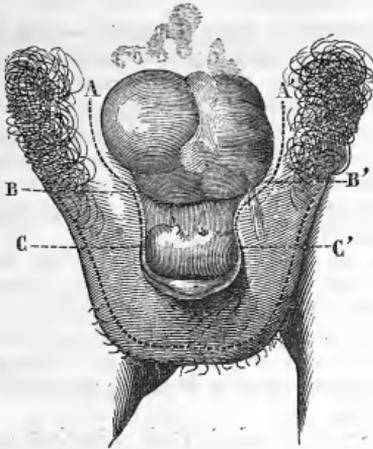


Fig. 607. — Exstrophie de la vessie. A A', B B', C C'. — Incisions au pourtour de la tumeur. Une incision elliptique circonscrit un lambeau à double pont.

les bords de la cavité ainsi formée et a réuni ensuite par suture; le malade a succombé. J. Roux et A. Richard ont tenté l'autoplastie. Un lambeau dans le premier cas avait été pris sur le scrotum dilaté par deux hydrocèles. Dans le second cas, l'opération

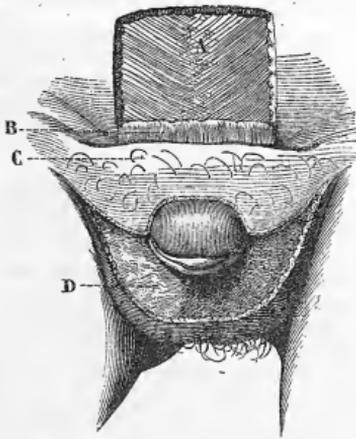


Fig. 608. — A. Plaie résultant d'un lambeau abdominal renversé et couvrant la vessie par sa face externe. — C. Lambeau serotal appliqué sur la face saignante B du lambeau abdominal rabattu. — D. Plaie du scrotum.

avait été semblable à l'opération de l'épispadias (V. ce mot), le dernier malade a succombé à une péritonite. Chez le premier l'opération n'a pas réussi.

Vessie (GANGRÈNE DE LA). La gangrène de la vessie est toujours un épiphénomène, la conséquence d'une cystite, d'une rétention d'urine, d'une compression de la vessie pendant l'accouchement, de l'irritation produite par les corps étrangers dans la vessie, et enfin de plaies par instruments contondants.

* * La gangrène de la vessie ne peut se reconnaître que par les signes des lésions dont elle est le résultat. Seulement lorsqu'à la suite de ces symptômes le malade est pris tout à coup de hoquets et de lipothymie, de sueurs froides, de refroidissement du corps, et lorsque l'on sait que la vessie est dans une des conditions énumérées qui favorisent la gangrène, on peut supposer que la vessie est atteinte de sphacèle.

* * L'épanchement d'urine dans le péritoine après rupture de la vessie s'annonce par les mêmes symptômes que la gangrène de cet organe, mais cette dernière complication s'accompagne de ballonnement et de sensibilité extrême du ventre.

* * L'épanchement d'urine qui se fait après la gangrène de la vessie, dans le petit bassin, s'accompagne de tuméfaction du périnée, et des signes de l'infiltration urinaire, il donne lieu à des fistules urinaires vésicales.

L'épanchement d'urine dans le péritoine est toujours mortel.

Thérapeutique. — Le seul traitement rationnel de la gangrène de la vessie est celui de l'infiltration urinaire et de la péritonite.

On peut toujours placer une sonde à demeure dans la vessie.

Vessie (HYPERTROPHIE DE LA). L'hypertrophie de la vessie porte sur les tuniques musculuse et muqueuse principalement; elle a pour origine d'ordinaire une inflammation chronique de la vessie, et de fréquentes rétentions d'urine.

* * De larges brides charnues, des poches pleines de mucus ou de pus, renfermant quelquefois des calculs, sont le résultat de l'hypertrophie de la vessie; dans le premier cas, il y a ce que l'on appelle une *vessie à colonnes*, dans le second cas une *vessie à loges*.

* * Les vessies à loges sont quelquefois dues à des hernies tuniquaires de la vessie ou à des ruptures de la tunique musculuse, pendant une rétention d'urine (Desault), et l'hypertrophie alors n'est que consécutive.

* * Il y a des épaississements partiels de toutes les tuniques de la vessie ou de la tunique muqueuse seule, la cloison recto-vésicale est souvent le siège de cette lésion (Andral).

* * Les vessies à colonnes sont ordinairement rétractées, ce qui oblige les malades à uriner souvent; lorsqu'on introduit une sonde, on sent en promenant son bec dans la cavité vésicale

des brides charnues contre lesquelles heurte le bec de l'instrument.

* * Les vessies à loges sont très-difficiles à reconnaître; cependant lorsque le malade a uriné et lorsqu'en pressant sur l'hypogastre encore tendu on fait naître un besoin d'uriner et lorsque le malade urine, on peut soupçonner qu'il y a des poches secondaires de la vessie.

* * Les parois vésicales hypertrophiées sont presque toujours atteintes d'inflammation chronique, elles sont quelquefois atteintes d'inertie (V. PARALYSIE DE LA VESSIE). La rétention d'urine dans une vessie hypertrophiée rétractée (Civiale) présente cette particularité qu'il n'y a pas de tumeur à l'hypogastre (V. RÉTENTION D'URINE); la présence de calculs dans ces vessies rend toujours singulièrement difficile la thérapeutique. V. CALCUL VÉSICAL.

Thérapeutique. — Il n'y a pas de traitement capable de guérir les vessies à colonnes et les vessies à cellules ou à loges. On traitera les inflammations chroniques de la vessie. On recommandera aux malades de ne point commettre d'excès et de ne point retenir trop longtemps leur urine.

Vessie (NÉURALGIE DE LA). V. NÉURALGIE DE LA VESSIE.

Vessie (PARALYSIE DE LA). I. *Paralysie du col de la vessie.* — La paralysie du col de la vessie est un symptôme de lésion des nerfs du plexus sacré ou de la moelle (V. MOELLE ÉPINIÈRE (MALADIES DE LA), MYÉLITE).

* * La paralysie dite essentielle du col de la vessie peut être le résultat d'une hypertrophie prostatique et en particulier de celle qui porte sur le lobe moyen (Mercier). Mais il y a des observations où la paralysie du col de la vessie ne paraît se rattacher à aucune de ces lésions.

* * La paralysie du col de la vessie se traduit par le symptôme incontinence d'urine (V. ce mot).

Thérapeutique — Contre la paralysie qui est liée à une hypertrophie prostatique, on instituera le traitement approprié. V. PROSTATE (HYPERTROPHIE DE LA).

L'électricité appliquée à l'aide d'un appareil d'induction, une sonde métallique étant introduite dans le col, un stylet métallique étant introduit dans le rectum, sera employée dans les cas de paralysie du col dont la cause ne se rattache ni à une lésion des troncs nerveux ni à une lésion de la moelle.

Les paralysies spinales qui causent la perte des fonctions de la vessie seront traitées par les moyens appropriés. V. PARAPLÉGIE.

II. *Paralysie du corps de la vessie symptomatique d'une maladie du cerveau ou de la moelle.* — La paralysie dont la cause est dans la moelle épinière, ou les nerfs rachidiens et le grand sympathique, est, beaucoup plus que la paralysie d'origine cérébrale, capable de déterminer l'inertie du corps de la vessie. Lorsque cette paralysie a lieu, les malades ont toujours leur vessie distendue remontant au-dessus du

pubis, et ils urinent par regorgement. Quelques malades ont de la sorte une incontinence d'urine. Lorsque la sensibilité de la muqueuse vésicale est paralysée, le besoin d'uriner a disparu.

Thérapeutique. — Le traitement de cette maladie consiste à traiter la lésion des centres ou des cordons nerveux qui président à l'innervation de la vessie. Contre le fait de la stagnation de l'urine dans la vessie, on appliquera le traitement approprié à l'inertie de la vessie.

III. *Paralysie musculaire du corps de la vessie. Inertie de la vessie.* — L'inertie de la vessie est le résultat d'une paralysie musculaire du corps de la vessie, ou quelquefois d'un trouble de l'innervation. On ne peut reconnaître ces deux états et les distinguer l'un de l'autre que par l'efficacité du traitement, car il n'y a que les paralysies musculaires qui soient susceptibles de guérison.

* * Les hypertrophies de la vessie avec ampliation c'est-à-dire, la dilatation de la vessie, les vessies à colonnes, les vessies à loges, offrent souvent des exemples de paralysies vésicales. Mais il faut savoir que la stagnation de l'urine cause aussi ces états. Néanmoins la paralysie de la vessie peut être quelquefois primitive (Mercier, Cruveilhier).

* * Il y a des paralysies musculaires aiguës, qui sont dues à la rétention d'urine, quel que soit l'obstacle qui s'oppose à la sortie de l'urine; la paralysie existe alors ou bien immédiatement après une rétention, ou bien elle apparaît progressivement à la suite de rétentions successives.

* * Le caractère de la paralysie du corps de la vessie est la *stagnation d'urine*, cet état est révélé par une distension de la vessie que l'on sent par le palper abdominal. Lorsqu'on sonde les malades, l'urine coule en bavant sans produire de jet, et pour vider la vessie on est obligé de presser sur l'hypogastre des malades. Lorsque les malades ont un rétrécissement, ils urinent goutte à goutte; lorsque l'urètre est libre, les malades urinent quelquefois par jet, mais peu à la fois, et le jet coule sans force. Lorsque le col de la vessie est paralysé en même temps que le corps, il y a incontinence d'urine, et il y a ce qu'on appelle l'urination par regorgement.

Thérapeutique. — Lorsqu'un malade se présente avec les caractères de la stagnation de l'urine, si l'urètre est libre, on sondera le malade debout, après qu'il aura uriné; pour cela, on se servira d'une sonde de gomme n° 16 ou 14 de la filière Charrière, on ne videra pas la vessie d'un seul coup. Puis, pendant les jours suivants, on passera la sonde quatre à cinq fois dans les vingt-quatre heures. Lorsque la vessie sera revenue sur elle-même, les malades ne se sonderont plus que deux fois par jour. Si le malade a un rétrécissement de l'urètre ou une hypertrophie prostatique, il vaut mieux laisser une sonde à demeure

plutôt que de sonder plusieurs fois par jour les malades. Mais on fixera la sonde de façon que son bec seul soit engagé dans la vessie, et les malades feront pénétrer la sonde dans la cavité vésicale pour uriner. (V. CATHÉTÉRISME PERMANENT.) Lorsque les malades urinent autour de leur sonde, il est indiqué de retirer la sonde à demeure. C'est surtout dans la paralysie de la vessie que la sonde de caoutchouc est bonne pour être laissée à demeure.

Quand la vessie est revenue sur elle-même, en vertu de son élasticité, on aura recours aux traitements curatifs appropriés, soit pour les rétrécissements de l'urètre, soit pour la paralysie de la vessie, si malgré le traitement simple de la stagnation d'urine la paralysie de la vessie n'a pas été amendée.

Pour guérir la paralysie de la vessie qui a résisté au cathétérisme méthodique destiné à évacuer l'urine, on appliquera les injections d'eau froide dans la vessie, les lavements froids et les bains froids, les affusions froides sur les reins et l'hydrothérapie.

Les injections pratiquées dans la vessie se font à l'aide d'une sonde métallique ou d'une sonde de gomme. On injecte lentement et l'on s'arrête lorsque les malades accusent le besoin d'uriner. V. CYSTITE CHRONIQUE.

Les injections sont répétées tous les jours. Les irrigations continues avec l'eau froide et à l'aide d'une sonde métallique à double courant ont été suivies de succès dans quelques cas (Civiale, Phillips). Pour faire ces irrigations, on place un syphon dans un seau élevé au-dessus du lit, le syphon communique avec un tube adapté à la sonde ; un autre tube part de la sonde et vient dans un vase placé sur le sol. La sonde est fixée par les moyens ordinaires. V. CATHÉTÉRISME PERMANENT.

Les irrigations ne sont pas toujours bien supportées ; si le malade accusait de la douleur, il faudrait les suspendre. Quelquefois on pourra faire tolérer l'irrigation continue chez des malades très-sensibles, soit en employant une sonde de gomme, soit en appliquant sur la région hypogastrique un emplâtre avec 1 à 2 grammes d'extrait de belladonne ou en administrant un lavement avec huit à quinze gouttes de laudanum.

Les pommades rubéfiçantes multiples telles que la pommade d'Authenrieth. Les frictions avec l'huile de croton tiglium pourront être employées.

L'électricité (Michon) a donné un succès ; une sonde métallique introduite dans la vessie et une sonde placée dans le rectum ont servi à faire passer un courant d'induction dans la vessie.

Vessie (PLAIES DE LA). Les plaies de la vessie sont produites par des instruments piquants, tranchants ou contondants. Il y a des plaies sous-cutanées produites par des esquilles à la suite de fractures. Il y a enfin des plaies produites par des corps piquants ou contondants introduits dans la vessie (Caudemont, Civiale) ; les sondes (A. Bérard), les instruments lithotriteurs maniés sans prudence dans la vessie, ou appliqués pour des cas difficiles, peuvent blesser cet organe.

* * Les plaies avec solution de continuité de la peau sont en principe moins graves que les plaies sous-cutanées ou les plaies produites dans

la vessie de dedans en dehors, parce que dans les premières il est possible que l'urine s'écoule facilement au dehors, tandis que dans les secondes l'urine s'infiltré fatalement. Il faut distinguer dans les premières plaies, les cas où la plaie est régulière, et ceux où la plaie est sinueuse et où la vessie a été traversée de part en part (Laugier) ; les premières sont encore les moins graves.

* * Les plaies du corps de la vessie par un agent extérieur n'ont le plus souvent lieu que quand la vessie est distendue par l'urine, et, dans ces conditions, le péritoine peut n'être pas touché.

* * Les plaies de la vessie par des balles traversent quelquefois la vessie de part en part, mais les balles peuvent fracturer le pubis et alors la plaie de la vessie peut être produite par une esquille. Parfois la balle contusionne les parois de la vessie, cause une eschare qui en tombant laisse la vessie ouverte (Fleury de Clermont).

* * Lorsqu'il y a une large plaie de l'abdomen avec ouverture de la vessie, il peut arriver qu'il y ait des hémorrhagies extérieures dues à la section de l'artère épigastrique.

* * Dans la plupart de ces cas de vaste plaie, la vessie est largement ouverte et l'urine s'épanche, tantôt dans le tissu cellulaire, tantôt dans le péritoine.

L'issue de l'urine au dehors, les signes d'une péritonite suraiguë, indiquent ces états ; dans la plupart des cas il y a hémorrhagie plus ou moins considérable emplissant quelquefois la vessie, et les malades rendent de l'urine chargée de sang. Une plaie sinueuse intéressant le corps de la vessie n'est révélée que par ces symptômes ; une plaie située au niveau du col de la vessie cause quelquefois la rétention d'urine par suite du gonflement de la plaie. Aussi, lorsqu'il y a deux plaies de la vessie, c'est la plus éloignée du col de la vessie qui devient fistuleuse.

En général, lorsqu'il y a une plaie de la vessie les malades ont des défaillances et des douleurs abdominales et uréthrales, il y a quelquefois du ténisme anal et vésical, les malades ont des envies d'aller à la garde-robe, plus tard il y a des signes d'infection urinaire ou de péritonite.

* * Les accidents primitifs des plaies de la vessie sont l'infiltration d'urine ou la péritonite suraiguë. Les accidents consécutifs sont les fistules urinaires et les calculs urinaires autour d'un fragment de corps étranger resté dans la vessie. On a vu une hernie consécutive de la vessie après une plaie de cet organe (Ruysh, S. Cooper, Larrey).

* * Les plaies de la vessie peuvent être compliquées de corps étrangers, tels qu'une esquille (Bourienne), une balle, mais même dans

ces conditions, la plaie peut guérir, le corps étranger finit par se présenter à l'ouverture extérieure d'où il peut être extrait. D'autres fois, le corps étranger passe dans le rectum ou le vagin après avoir ulcéré les parois de la vessie. Il y a des corps étrangers peu volumineux qui sont sortis par l'urèthre. Les plaies des viscères voisins de la vessie, les fractures du bassin, sont des complications qui entraînent des fistules consécutives souvent irrémédiables.

* * On reconnaît les plaies de la vessie à l'écoulement de l'urine par la plaie, et à l'hémorrhagie par l'urèthre; les plaies sinuées mêmes sont reconnues à ces signes, mais il est inutile de sonder la plaie à moins que l'on ne soupçonne un corps étranger: dans le cas où l'on voudrait sonder la plaie, on se servira d'une sonde de femme.

Thérapeutique. — Des compresses d'eau froide seront placées sur la blessure. Une ou plusieurs saignées seront faites. Les malades boiront peu et se rafraîchiront en suçant quelques morceaux de glace et ils observeront la diète absolue et ne boiront pas de vin. On placera les malades de façon que l'urine coule facilement par la plaie.

Ce traitement est plus rationnel que les ventouses sur la plaie et des bains prolongés.

Une sonde flexible sera placée à demeure dans la vessie (Dupuytren, Larrey, S. Cooper). Cette pratique est surtout recommandable pour les plaies qui siègent au col de la vessie, et sont accompagnées de déchirure de l'urèthre; on laisse la sonde deux jours en place et on la change dès qu'elle s'incruste.

Dans les plaies par instruments tranchants la sonde doit rester à demeure jusqu'à la complète cicatrisation de la plaie.

La suture d'une plaie de la vessie (Pinel Grandchamp), la canthérisation de la plaie (Amussat, Villardebo), sont contre-indiquées depuis ce que l'on sait des sutures faites pour les hernies de la vessie opérées. V. CYSTOCÈLE.

Lorsqu'il y a une hémorrhagie, on placera des compresses d'eau glacée sur la région hypogastrique, on fera des injections d'eau glacée par la plaie et par l'urèthre. S'il y a des caillots dans la vessie on ne les enlèvera pas immédiatement, si un peu plus tard ils ne peuvent être évacués, on les morcellera avec une sonde, on les attirera par la plaie. S'il y a rétention d'urine, on est autorisé à débrider ou à faire la taille périnéale. (A. Cooper.)

Lorsqu'il y a un corps étranger ou des esquilles dans la vessie, on les extraira par la plaie en débridant s'il est nécessaire (S. Cooper, Larrey). S'il y avait une plaie produite par un fragment osseux, on extrairait celui-ci par la taille périnéale (Larrey), ou la taille sus-pubienne (Baudens), la première opération est la meilleure mais s'il y avait une plaie faisant communiquer le rectum avec la vessie, c'est par cette solution de continuité qu'on pourra aller à la recherche des corps étrangers. (Demarquay.)

L'infiltation urinaire sera traitée par les grandes incisions. (V. INFILTRATION URINAIRE.) L'épanchement d'urine dans l'abdomen et la péritonite suraiguë, presque toujours mortels, résistent aux traitements

qu'on leur oppose, mais le débridement de la plaie a été fait, même dans ce cas (S. Cooper).

Lorsque la vessie paraît avoir été touchée par une balle, bien qu'il n'y ait pas de signes évidents, on placera pendant vingt-quatre heures seulement une sonde à demeure, puis les jours suivants on sondera toutes les fois que le malade aura envie d'uriner. Lorsque l'eschare en tombant laissera écouler de l'urine, on placera de nouveau la sonde à demeure jusqu'à cicatrisation de la plaie.

Si un corps étranger reste dans la vessie et ne peut être extrait par l'urèthre, on fera l'opération de la taille (Soubérielle), par la méthode périnéale. Une balle, un biscaien, peuvent être extraits de la sorte, une esquille osseuse sera extraite de préférence par la lithotritie. V. CALCULS VÉSICAUX.

Vessie (POLYPES DE LA), Chopard (*Tumeurs lymphatiques concrètes*, Deschamps). On désigne sous le nom de polype de la vessie une végétation *vésiculeuse*, molle, pulpeuse, sur laquelle rampent de petits vaisseaux, pédiculée ou non et se continuant avec la muqueuse aux dépens de laquelle elle est formée (Hélie).

* * Ces végétations se développent autour d'un point ulcéré, et semblent être des bourgeons charnus infiltrés. Il n'est pas rare de voir leur surface incrustée de matière calcaire. Les polypes ramifiés (Baillie), les épanchements de sang coagulé soulevant la muqueuse (Mercier), ne sont pas des polypes. V. VESSIE (CANCERS DE LA).

* * Les petits polypes de la vessie sont toujours méconnus, ceux qui sont un peu volumineux sont reconnus quelquefois par le cathétérisme, ceux qui sortent par l'urèthre chez les femmes se montrent avec les caractères d'un polype de l'urèthre. V. ce mot.

* * * Tous les polypes de l'urèthre et de la vessie causent des uréthrorrhagies, mais celles-ci sont moins abondantes que celles du cancer, et l'urine qui est mêlée au sang n'a point une mauvaise odeur.

Thérapeutique. — Lorsqu'on aura constaté un polype de la vessie avec une sonde ou qu'on l'aura aperçu avec l'endoscope, on essayera d'enlever la tumeur en la raclant avec une sonde (Nicod); cette opération est meilleure que l'arrachement avec une pince à trois branches sur le modèle de celle de Hunter (Civiale); on peut en effet arracher la muqueuse au lieu du polype. Après l'opération, on fera des injections d'eau froide dans la vessie, et l'on appliquera un cataplasme sur le ventre et on laissera la sonde à demeure.

Chez les femmes on dilatera l'urèthre et l'on pourra aller lier le polype dans la vessie (Warner); — l'arrachement après dilatation préalable de l'urèthre n'est pas une plus mauvaise pratique.

Quoi qu'il en soit, un polype qui ne s'accroît pas ne doit pas être opéré, et l'on se bornera à traiter les complications inflammatoires qui se montreront. (V. CYSTITE.) On fera des injections d'eau tiède dans la vessie, s'il y a un peu de cystite chronique; s'il y a rétention d'urine, on placera une sonde de gomme ou de caoutchouc à demeure dans la vessie.

Vessie (RUPTURES DE LA). I. *Rupture totale*.—La vessie se rompt sous l'influence d'un traumatisme pendant que l'organe est rempli de liquide. Il est plus rare que la vessie se rompe à la suite de la rétention d'urine.

* * C'est, en général, vers le bas-fond de la vessie, au niveau de l'angle sacro-vertébral, que les ruptures ont lieu (Laugier); mais cette règle n'est pas absolue.

* * Une chute d'un lieu élevé, les efforts pendant l'accouchement; les efforts violents pour uriner pendant la rétention d'urine complète, sont les causes de la rupture de la vessie.

* * Les effets de la rupture de la vessie sont un épanchement d'urine dans le péritoine et une péritonite ou un épanchement d'urine dans le petit bassin avec ses conséquences, une infiltration urinaire et des fistules urinaires consécutives.

* * Dans le cas où il n'y a pas de rétention d'urine, les malades présentent les symptômes suivants: une douleur vive existe à la région hypogastrique; il y a un besoin d'uriner qui ne peut être satisfait; ou bien quelques gouttes d'urine à peine sont rendues et mêlées avec du sang.

Si la vessie est rompue en avant sans que le péritoine soit ouvert, on sent une tumeur en arrière des muscles droits, une sonde introduite dans la vessie pénètre quelquefois dans la cavité accidentelle et permet d'en évacuer l'urine.

Si la vessie est rompue du côté du rectum, on sent une tumeur fluctuante autour de la prostate, et le bec de la sonde est senti à travers le rectum.

* * Les accidents généraux des ruptures spontanées ou traumatiques de la vessie sont l'altération profonde des traits, la sécheresse de la langue; une agitation extrême, quelquefois un collapsus profond, et il survient des hoquets et des vomissements. Les malades ne sont pas tous pris immédiatement d'accidents généraux: quelques-uns tombent, se relèvent et marchent même après l'accident. Puis, au moment où l'infiltration urinaire apparaît, les malades éprouvent des frissons et exhalent une odeur urinaire caractéristique. Ces phénomènes généraux sont le type de ce qu'on a appelé la résorption urinaire, infection urinaire ou urémie par absorption de l'urine. V. INFECTION URINAIRE.

* * La douleur vive au moment de l'accident, un soulagement après le cathétérisme, font reconnaître, indépendamment des signes tirés de la constatation d'une tumeur à l'hypogastre et au périnée et des résultats fournis par le cathétérisme, les ruptures traumatiques de la vessie.

* * La rupture spontanée de la vessie distendue par l'urine, dans le cas de rétention prolongée d'urine, se reconnaît par une douleur

vive, les signes généraux des ruptures de la vessie, et par un affaissement de la tumeur formée par l'organe distendu.

* * Les ruptures de la vessie sans ouverture du péritoine ne sont pas au-dessus des ressources de l'art.

Thérapeutique. — Au moment où la vessie vient de se rompre, si l'urètre et le col de la vessie ne sont pas oblitérés, on placera une sonde molle ou mieux une sonde métallique à petite courbure, à demeure, et on la débouchera de temps en temps avec un mandrin de fil de fer pour enlever les caillots qui boucheraient les yeux de la sonde.

S'il y a un épanchement d'urine en arrière de la ligne blanche on ouvrira le foyer en incisant les tissus couche par couche (Syme, un cas de guérison). Mais s'il était possible de faire pénétrer la sonde dans la poche accidentelle et de la vider (Denonvilliers, une guérison), cela serait moins dangereux.

S'il y a une infiltration d'urine, on appliquera le traitement approprié.

Vingt sangsues seront appliquées sur l'hypogastre ou au périnée aux premières marques d'inflammation; la sonde doit rester à demeure dans la vessie pendant huit à dix jours et sera changée et nettoyée plusieurs fois. Les malades boiront peu, des cataplasmes seront placés en permanence sur l'hypogastre et le périnée.

Les malades ne prendront que du bouillon et on leur donnera deux lavements émollients, un le matin et un le soir.

Si la vessie rompue après une rétention d'urine prolongée s'ouvre du côté du petit bassin, il se produit une infiltration urinaire qui sera traitée par de larges incisions. S'il y avait consécutivement une tumeur fluctuante sous les muscles droits, l'incision est un moyen de salut éventuel, mais qu'un succès a justifié.

II. Ruptures partielles de la vessie.— Sous l'influence des causes qui amènent la rupture de toutes les tuniques de la vessie, la couche musculaire de la vessie peut être la seule qui se déchire. Il en résulte une hernie tuniquaire (Desault). Cette lésion n'entraîne aucun accident immédiat, elle est seulement la cause de poches vésicales secondaires désignées sous le nom de poches vésicales. V. VESSIE (HYPER-TROPHIE DE LA).

Vessie (SPASME DU COL DE LA). Le col de la vessie se contracte spasmodiquement dans la cystite aiguë et chronique, dans l'urétrite aiguë et chronique, mais surtout à la suite d'une prostatite. La contracture de la vessie indépendante de tout état inflammatoire est chose excessivement rare, mais la contracture du col n'est pas forcément la conséquence d'une inflammation au voisinage du col.

* * La contracture de la portion musculuse de l'urètre accompagne souvent celle de la vessie. V. MOELLE (PLAIES DE LA).

* * La contracture de la vessie s'annonce par une difficulté d'émettre l'urine malgré de grands efforts, et on la reconnaît à ce caractère que le liquide coule assez bien dès que l'urine

est parvenue au méat ; l'urine cause une douleur vive pendant le passage dans l'urètre, et lorsqu'elle a cessé de couler, le malade sent une douleur au méat urinaire. Quelquefois des douleurs se font sentir aux aines, aux lombes et à l'hypogastre, mais c'est dans les cas où il y a une inflammation autour du col de la vessie.

* * On reconnaît la contracture du col de la vessie et de la portion musculaire de l'urètre à l'aide d'une sonde à bout olivaire de 5 millimètres de diamètre que l'on introduit librement jusqu'à la portion membraneuse contractée, et en appuyant avec lenteur, on parvient à passer ; lorsque la boule arrive sur le col de la vessie il y a une douleur assez vive, et une envie d'uriner, mais on passe encore. — Pour être plus sûr encore du diagnostic, on introduira une sonde d'un plus gros calibre.

Le passage d'une grosse sonde à olive empêchera de croire qu'il y a un rétrécissement. On examinera d'ailleurs s'il n'y a pas des signes de blennorrhagie chronique, de cystite ou de prostatite. On se rappellera qu'il y a des spasmes du col après des excès de coït, et après des excès de boissons.

* * Quelquefois les contractures du col de la vessie et de la portion membraneuse ou musculuse de l'urètre disparaissent seules par le repos et après un grand bain.

Thérapeutique. — Le meilleur remède contre la contracture du col de la vessie est le traitement antiphlogistique, dix à quinze sangsues au périnée et le cathétérisme avec des sondes de cire molle (B. Bell, Howship, Civiale), que l'on enduit d'une pommade contenant 2 à 5 centigrammes d'extrait de belladone, pour 10 grammes d'axonge. Un suppositoire :

Beurre ou axonge	20 grammes.
Extrait gommeux d'opium. } à	2 à 5 centigrammes.
Extrait de belladone.	
	(Phillips.)

placé dans le rectum ; des compresses froides sur le périnée et les aines sont de bons moyens lorsque la contracture coïncide avec une lésion inflammatoire qui vient de se terminer.

Le sulfate de quinine à la dose de 1 à 2 grammes en potion à prendre dans les vingt-quatre heures (Serres, de Dax) a été suivi d'amélioration presque immédiate.

Lorsque la contracture est due à une inflammation chronique, on peut faire des frictions sur les cuisses et le périnée avec la pommade d'Autenrieth, l'huile de croton, on peut même appliquer un séton au périnée, mais ces moyens sont d'une efficacité réelle seulement pour l'inflammation chronique de l'urètre. Les bougies enduites de pommade au camolom, 1 gramme pour 30 d'axonge, au tannin, 50 centigr. pour 1 gramme d'axonge (Mercier), ou les bougies enduites de térébenthine, de pommade au précipité rouge (B. Bell), sont dans le même cas.

En général l'usage des bains tièdes n'est pas favorable (Phillips), les bains frais, les affusions froides, sont préférables.

Contre les urétrites chroniques qui provoquent un spasme au moindre excès, on fera des injections urébrales (V. URÉBRITE BLENNORRHAGIQUE). On a injecté : eau distillée, 30 grammes ; nitrate acide de mercure, 2 gouttes (J. Magaud) ; ou bien, une solution de chlorure de zinc au 1/1000 ou 1/500.

On pourra cautériser avec le nitrate d'argent à l'aide du porte-caustique de Lallemand. On cautérisera directement en se servant de l'endoscope, s'il y a une urétrite chronique.

Les malades suivront un régime doux, ne feront aucun excès. L'exercice du cheval, le transport en voiture, les marches forcées, seront évités (Hunter). Le coït et la masturbation sont des causes fréquentes de rechutes ; il faut en prévenir les malades.

Les malades atteints de rhumatismes et chez lesquels on peut attribuer les récidives à la diathèse rhumatismale seront soumis au traitement par les douches de Plombières et de Barèges, suivies d'un bain de 30 à 35° (Phillips).

Les boissons diurétiques, en petite quantité toutefois, le repos, les cataplasmes sur le périnée et le ventre, sont suffisants pour arrêter les spasmes consécutifs aux excès du coït. Des boissons alcooliques (médecine belge) font cesser les rétentions d'urines dues à des spasmes. C'est pour les maladies de ce genre que les médications empiriques et grossières contre la rétention d'urine ont pu réussir. Ainsi l'application de sel sur le méat et même dans la fosse naviculaire, le contact d'un corps froid sur les cuisses et les aines, les bains locaux, etc.

Lorsque par suite de contractures répétées, la vessie a perdu son ressort, on fera des injections froides dans la vessie. V. VESSIE (PARALYSIE DE LA).

Vessie (TUBERCULES DE LA). La diathèse tuberculeuse peut porter son action sur la vessie, mais cela est rare. Autant il est fréquent de voir des tubercules dans la prostate, autant il est exceptionnel que des tubercules se développent dans l'épaisseur des parois de la vessie. Le cas a été observé une fois (Larcher). On a vu plus souvent des tubercules sur le péritoine qui recouvre la vessie, que dans les tuniques mêmes de cet organe.

Thérapeutique. — Traitement de la diathèse tuberculeuse et de la cystite chronique. V. PHTHISIE PULMONAIRE ET CYSTITES CHRONIQUES.

Vessie (ULCÉRATION DE LA). Les ulcérations de la vessie sont une manifestation de la cystite chronique (V. ce mot) ou de la gangrène d'un point limité de l'organe, après qu'un corps étranger a été longtemps en contact avec la muqueuse. Il y a des ulcérations de dehors en dedans, comme celles qui résultent de l'adhérence de la vessie à une tumeur qui se vide dans cet organe.

* * Lorsque la vessie se perfore du côté du péritoine il n'y a pas de ressource, car il en résulte une péritonite mortelle.

* * Lorsque la vessie se perfore du côté du petit bassin ou du côté d'un conduit muqueux, comme le vagin ou le rectum, il se forme des

infiltrations urinaires et des fistules urinaires.

V. FISTULES.

** Lorsque la vessie renferme des corps étrangers, le contact de ces corps cause ordinairement une inflammation grave et des ulcérations consécutives de la vessie de dehors en dedans. V. GROSSESSE EXTRA-UTÉRINE, PHLEGMONS DE LA FOSSE ILIAQUE, etc.

Thérapeutique. — Les ulcérations de la vessie comportent les mêmes indications thérapeutiques que les ruptures de la vessie.

Vessie (VALVULE MUSCULAIRE DU COL DE LA). La valvule du col de la vessie est une hypertrophie de la muqueuse de cet organe et des fibres musculaires du sphincter du col de la vessie, formant soupape sur l'orifice vésical de l'urèthre (Mercier).

** La valvule du col de la vessie peut produire la rétention d'urine complète.

** On reconnaît la valvule du col de la vessie à une difficulté d'uriner analogue à celle qui existe dans la contracture du col, seulement le jet a perdu de sa force, il est tortillé en spirale. Le col de la vessie est sensible et douloureux; pendant la défécation, les malades souffrent quand le chirurgien presse sur la prostate avec le doigt introduit dans le rectum.

La valvule du col de la vessie se reconnaît par l'exploration avec une sonde ordinaire dont le passage n'éprouve aucun obstacle dans le canal. Cette exploration comparée aux signes observés ne laisse aucune incertitude. Lorsque l'on introduit une sonde à petite courbure, on est arrêté au col vésical, et il faut abaisser fortement le pavillon de la sonde pour pénétrer dans la vessie, comme dans le cas d'hypertrophie du lobe moyen de la prostate qui est presque la même chose que la valvule du col de la vessie.

* On ne peut distinguer la valvule du col de la vessie de l'hypertrophie du lobe moyen de la prostate, qu'au moyen de la sonde à petite courbure.

En faisant tourner cette sonde sur son axe de façon à diriger son bec du côté du rectum, on ne sent aucune tumeur gêner le mouvement, s'il s'agit d'une valvule du col de la vessie; le contraire a lieu dans l'hypertrophie du lobe moyen de la prostate (V. PROSTATE [HYPERTROPHIE DE LA]), mais cette distinction est très-subtile.

Thérapeutique. — Si l'on ne veut pas avoir recours au cathétérisme quotidien, on excisera la valvule (Mercier). Ce traitement n'est pas sans dangers, de graves accidents ont suivi quelquefois cette opération.

Pour exciser la valvule, on soumet le malade à un traitement préparatoire, on administre du sulfate de quinine à la dose de 50 centigr. par jour, on calme le ténésme par les demi-lavements avec huile gouttes de laudanum et les bains de siège, on donnera des

boissons délayantes. Le jour de l'opération on donnera au malade des quarts de lavement laudanisé.

Le meilleur instrument pour couper la valvule est l'inciseur à lame courante de Mercier.

Après avoir fait une injection d'eau tiède dans le



Fig. 609. — Inciseur à lame courante, de Mercier.

réservoir urinaire, on introduit l'instrument fermé. Lorsqu'il est parvenu dans la vessie, on le pousse loin dans l'organe, on retourne le bec vers le bas-fond, on le fait descendre jusqu'au col, puis on ouvre et l'on referme l'instrument en lui faisant décrire un chemin qui se traduit par une étendue de 3 centimètres sur la tige de l'inciseur. On sent les tissus qui cèdent sous l'instrument; puis, lorsque l'on a cru avoir coupé assez, on retire un peu l'instrument et l'on cherche ainsi s'il n'est pas resté quelque chose du côté de l'urèthre.

S'il reste quelque chose, on retourne l'inciseur et l'on fait saillir la lame au delà du talon de l'instrument en B, fig. 609; de la sorte, les restes de la valvule sont coupés.

Après l'opération, le malade a en général une hémorragie par l'urèthre. On arrête celle-ci avec des compresses d'eau glacée sur la verge et le périnée et des cataplasmes froids sur le ventre, quelquefois en passant une grosse sonde qui comprime la plaie, on arrête l'écoulement du sang. Le malade urina en se tenant sur le côté et videra ainsi le liquide injecté dans la vessie.

S'il y avait rétention d'urine, on sonderait avec une sonde-bougie flexible. Vers le sixième jour, alors que les hémorragies sont arrêtées, on placera une bougie assez volumineuse dans le canal. Si le malade a été affaibli par les hémorragies, on lui donnera du quinquina, 2 grammes d'extrait en deux bols et du sirop d'iode de fer, 30 grammes par jour.

Si une partie de la valvule avait échappé à la section, il faudrait attendre que le malade soit entièrement guéri avant de faire une nouvelle opération.

La valvule du col de la vessie ne guérit pas par l'usage des dépresseurs employés pour la valvule prostatique.

Vessie (VARICES DE LA) (Chopart, Desault). Les varices du col de la vessie sont des affections rares, peu reconnaissables par d'autres signes que certaines douleurs névralgiques et quelques contractures du col de la vessie, mais ces symptômes sont toujours peu marqués.

Lorsqu'une varice est ulcérée, il y a des hémorragies qui pourraient faire penser à beaucoup de lésions, telles que les polypes, les cancers et les calculs vésicaux, mais l'absence des signes propres à ces deux dernières maladies empêcheront toute erreur. Les polypes et les varices de la vessie sont deux lésions rares, qu'il est très-difficile de distinguer l'une de

l'autre, si ce n'est par voie d'exclusion. Cependant, en cas d'incertitudes, des varices existant sur plusieurs points du corps devraient faire songer à des varices de la vessie.

Thérapeutique. — Les malades chez lesquels on soupçonnera des varices du col de la vessie éviteront toutes les causes capables de congestionner la vessie. Les excès, les fatigues ou les autres causes d'irritations, seront éloignées du malade. Les affusions froides sur le périnée et l'hypogastre peuvent être d'un bon usage.

Desault a conseillé l'usage d'une sonde à demeure pour exercer une compression sur les varices du col de la vessie.

VÉTIVER. Plante des Indes appartenant à la famille des graminées, dont la racine très-odorante et fort excitante est plus employée en parfumerie qu'en médecine.

VIANDE. Nom de la partie charnue des muscles, qui est extrêmement nutritive et indispensable à l'alimentation.

En thérapeutique, la viande de bœuf est employée en décoction pour faire du *bouillon* ou en infusion pour faire du *thé* de bœuf.

Le bouillon se fait en mettant la viande dans l'eau froide que l'on fait chauffer de façon à l'amener lentement à l'ébullition, et elle doit rester six heures dans l'eau. Si l'on mettait la viande dans l'eau bouillante qui coagulerait aussitôt l'albumine, on aurait de moins bon bouillon, mais en revanche un plat bien meilleur de *bouilli* :

Viande de bœuf désossée.	430 grammes.
Os.	430 id.
Sel marin.	40 id.
Eau.	5 litres.

Mettre dans un vase de terre vernissée, chauffer graduellement jusqu'à l'ébullition et ajouter 330 grammes de carottes, de navets, d'oignon brûlé, etc. On maintient l'ébullition douce pendant cinq heures et demie, ce qui donne 4 litres de bouillon, 850 grammes de bouilli et de bons légumes.

Le *bouillon Liebig* ou *thé de Liebig* se fait en une heure. Après avoir haché 1 kilogramme de viande dégraissée, on la chauffe lentement jusqu'à ébullition pendant une heure dans 1 kilogramme d'eau, et, après quelques minutes d'ébullition, on a un bon bouillon.

Purée de viande. — Le filet de bœuf dégraissé, haché, pilé et tamisé, s'emploie comme agent curatif de la diarrhée chronique des enfants (Weisse), et on le donne, à la dose de 30 à 60 grammes, comme remède exclusif et comme unique aliment. Il s'administre en boulettes roulées dans du sucre ou dans la gelée de groseilles, ou dans la conserve de roses, ce qui constitue la conserve de Damas (Mialhe), ou délayé dans du sirop, dans de l'eau sucrée, dans de l'eau rouge, etc.

Cette viande, desséchée avec soin et couverte de sucre, sert à faire des pastilles qui, sous le nom de *musculine Guichon*, peuvent remplacer la viande crue. Chaque pastille contient 3 grammes 50 centigrammes de viande et 100 grammes de cette musculine représentant 475 grammes de viande fraîche.

La viande de mouton et la chair de poulet s'emploient de la même manière : en *grillade*, en *purée crue*, en *bouillon* ou en *infusion*. On a aussi vanté la chair de tortue, de grenouille, de limaçon, etc., mais il n'y a rien de bien substantiel dans ces différentes espèces de viandes, et, si on les emploie, c'est comme décoction adoucissante mucilagineuse, dans la convalescence de quelques maladies aiguës et dans quelques cas d'entérite chronique.

VIBRATOIRE. Frémissement d'une substance ou d'une partie agitée par de fortes oscillations.

Frémissement vibratoire. Le frémissement vibratoire de la région cardiaque indique une maladie organique rétrécissant l'un des orifices du cœur, et dans une tumeur quelconque il doit faire songer à l'existence d'un anévrysme simple ou d'un anévrysme artérioso-veineux.

VICE. Ancienne dénomination donnée à toutes les maladies diathésiques. — On disait alors le vice *dartreux*, *sypilitique*, *cancéreux*, *scrofuleux*; mais, aujourd'hui, il n'est plus question que des diathèses (V. ce mot), et les vices de nutrition ou de conformation constituent les maladies organiques ou les monstruosités. V. ces mots.

VICHY (Allier). Eaux minérales alcalines, gazeuses et, sur d'autres points, alcalines gazeuses et ferrugineuses ayant une température de 14° à 43°. — On les emploie en boisson et en bains contre la gravelle; les calculs du rein ☐ et la goutte □; contre les calculs biliaires et les engorgements chroniques du foie ☐; contre la chlorose et certaines dyspepsies ☐; contre le diabète ☐☐; contre les affections chroniques de l'intestin ☐.

VIC-SUR-CÈRE (Cantal). Eau alcaline gazeuse et ferrugineuse froide, employée contre la chlorose, la gastralgie, les maladies du foie, la cachexie des fièvres intermittentes, le catarrhe de la vessie et la gravelle ☐.

VIE. La vie est un agent susceptible de donner à la matière des propriétés nouvelles différentes de ses propriétés physiques ordinaires.

** C'est la vie qui fait l'organisation qu'elle crée, qu'elle accroît, qu'elle entretient et qu'elle conserve malgré la continuelle rénovation de sa substance, et quand on prétend le contraire, c'est comme si l'on disait qu'une machine se fait sans mécanicien.

* * La vie est la cause avant d'être le résultat de l'organisation.

* * Dans les êtres vivants, il y a deux choses, l'*agent* qui crée ou qui dirige, et le *mécanisme* qui obéit tout en ayant ses résistances particulières en rapport avec la structure des organes.

* * Chez l'adulte il semble que l'organisation soit la même chose que la vie, puisqu'il suffit de déranger l'une pour troubler l'autre, mais en examinant le germe amorphe des êtres au moment où il commence à se mouvoir vers sa forme spécifique, on voit qu'une force étrangère dirige la matière dans l'organisation qu'elle doit former.

* * Ceux qui font de la vie un résultat de l'organisation n'ont jamais pensé qu'en dehors de cette organisation toute matière vivante amorphe, et par conséquent sans propriétés de structure, offrirait trois attributs particuliers, l'*impressibilité*, c'est-à-dire la sensibilité, sans nerfs, l'*autocinésie*, c'est-à-dire le mouvement par soi-même, sans fibres contractiles, et la *pro-morphose*, c'est-à-dire la puissance de prendre et de conserver une forme spécifique.

* * Si la vie n'est pas le résultat de l'organisation, elle en est la cause et c'est une force distincte et particulière dans chacun des êtres vivants.

Dans toute organisation, il y a un agent bon ou mauvais, qui n'est pas l'organisation et qui, d'après sa nature syphilitique, scrofuleuse, herpétique, nerveuse, épileptique, véronique, etc., la forme progressivement en lui donnant les qualités et les défauts de son origine.

* * Il y a un agent physique de la vie dans l'organisation comme il y a dans tous les mécanismes créés par le génie humain une force pour le mettre en mouvement.

* * A côté du principe moral de la vie humaine, l'*âme* d'où relèvent la conscience, la liberté et la responsabilité individuelles, l'homme possède un agent vital, espèce de ferment physiologique, dont la bonne ou la mauvaise nature lui prépare une organisation débile ou vigoureuse.

* * La perpétuité des races et des espèces, la ressemblance des enfants à leurs parents et l'hérédité de toutes les malformations, diathèses ou maladies qui affligent l'homme, proviennent qu'un agent vital transmissible et par conséquent matériel, peut empoisonner et tarir les sources de la vie en formant une mauvaise organisation.

* * L'agent de la vie, incorporé et dilué dans la substance des germes de façon à se trouver dans toutes les molécules d'où sortiront les organes de l'être futur, est un ferment physiologique dont le simple contact avec ce germe y produit l'absorption d'oxygène, l'exhalation d'acide carbonique, l'élévation de la température et

la formation des parties dans lesquelles il doit se retrouver tôt ou tard, pour recommencer la série de ses métamorphoses.

* * C'est le ferment séminal mélangé à l'ovule, retenant en lui une partie du ferment séminal de sa race, qui met la matière de ce germe en mouvement, qui la métamorphose, et qui crée l'organisation et la vie avec tous les vices de son origine.

* * Au point de vue chimique, la fermentation est l'analogie de l'imprégnation ou de la fécondation; car, dans l'un et dans l'autre de ces phénomènes, il y a absorption d'oxygène, exhalation d'acide carbonique, production de chaleur et formation de cellules vivantes.

* * Tout œuf fécondé, mis en incubation et dans lequel commence la formation du nouvel être, absorbe de l'oxygène, rejette de l'acide carbonique et produit de la chaleur (Dumas).

* * Si l'on considère avec soin les phénomènes qui accompagnent la régénération des tissus malades et la reproduction des parties élevées chez certains animaux, il devient évident que l'organisation obéit à la direction d'un principe particulier divisible, et que la vie physique dépend d'une cause physique momentanément enfermée dans l'organisation.

* * Conserver la forme des êtres, à travers leurs générations successives et pendant leur vie, malgré la rénovation continue des éléments qui en composent la substance, tel est le rôle de l'*agent vital* qui, étant uni à la matière amorphe d'un ovule, met cette matière en mouvement pour créer un être temporaire dont la vie cesse avec son action.

* * Il n'est pas possible d'exercer convenablement la médecine, si l'on ignore quelle est la nature de l'homme.

* * Celui qui fait dépendre la maladie de l'organisation ne s'occupe exclusivement que des organes malades, et lâche ainsi la proie pour l'ombre, tandis que le médecin qui, tenant un compte nécessaire de la force créatrice de ces organes, voudra s'en occuper en même temps qu'il examinera les désordres de l'organisation, sera infiniment plus utile à ses semblables, dont il connaîtra plus complètement la nature.

* * La thérapeutique doit étudier avec soin les sources de la vie, c'est-à-dire l'agent vital chez tout individu dont l'organisation est malade, car il peut agir sur ce principe, hâter ou ralentir son action, et pour l'avenir chercher dans les alliances conjugales à réunir des êtres pouvant faire souche d'une meilleure race.

* * Atteinte de plusieurs manières, la vie doit être protégée dans son principe, lorsque le ferment vital est vicié dans la nature, et défendue dans son mécanisme lorsque des causes physiques ou chimiques en ont modifié les parties constituantes.

** Le principe de la vie ou ferment vital altéré dans la nature par le croisement des êtres peut être primitivement amélioré par un mariage convenable, et une fois l'être formé, on peut dès la naissance agir sur le ferment vital de manière à atténuer son mélange avec les principes de la syphilis, du lymphatisme, de la scrofule, de la tuberculose, de l'arthritisme ou de la goutte, de l'herpétisme, du nervosisme, etc.

** Dans sa lutte avec les causes morbides, le ferment vital n'intervient souvent pas plus que dans l'état ordinaire et n'a d'autre rôle que celui d'entretenir la vie (ce que l'on voit dans les maladies localisées), mais dans les fièvres graves, dans les maladies localisées, qui deviennent générales et empoisonnent les humeurs, enfin, dans les nosohémies graves, le ferment vital s'altère promptement, et si l'on n'y peut remédier, cette atteinte grave devient la cause d'une atonie des organes qui entraîne de toute part, et surtout vers le poumon, des complications souvent mortelles.

** Il a encore beaucoup à apprendre, le médecin qui ne sait pas que la base de toute bonne médecine consiste d'abord à soutenir le principe de la vie par un régime analeptique tonique ou excitant, selon les individus.

** En thérapeutique, celui qui ne respecte pas les forces de son malade, c'est-à-dire la tonicité de ses organes, la résistance à l'hyposthénie et l'énergie de son agent vital, n'est pas digne d'être médecin.

** S'il est indispensable de se rendre compte des lésions organiques ou humorales, et des désordres nerveux qui troublent la vie dans son exercice, à cause des indications de chimie et de physique thérapeutiques qui résultent de cette étude, il n'est pas moins utile de rechercher aussitôt quelle est l'influence de ces lésions sur l'agent vital pour savoir si la maladie restera localisée ou si, au contraire, elle deviendra générale, avec la forme hypersthénique ou hyposthénique.

** Avant toute organisation visible, l'agent vital de l'individu a déjà mis sa matière en mouvement d'une façon conforme à son origine, et formera peu à peu les organes d'une façon tellement individuelle, que chacun a une idiosyncrasie qui lui permet de sentir les causes morbides à sa manière, de réagir contre elles d'une façon spéciale, et enfin d'être souvent par la thérapeutique une unité distincte de la collection des êtres qui l'entourent.

** Ce sont bien les organes qui entretiennent la vie, personne n'en saurait douter, et de leur fonctionnement régulier dépend sa continuation, mais c'est l'agent vital qui fait les organes et qui leur donne le sentiment, le mouvement et la forme, avant qu'aucun tissu organisé soit là pour expliquer ces attributs vitaux.

** Si la thérapeutique rapproche ce qui est divisé, écarte ce qui est comprimé, enlève ce qui gêne le mécanisme humain, il faut aussi qu'elle excite ce qui s'endort, qu'elle endorme ce qui s'agite; enfin, qu'elle neutralise sciemment ou d'une façon empirique ce qui touche à l'ensemble des organes, et c'est au ferment qui dirige la nutrition moléculaire de toutes les parties qu'il est alors nécessaire de s'adresser.

** Dans la vie physique il y a deux choses que ne doit jamais oublier le médecin qui fait de la physiologie et de la thérapeutique: d'une part, le principe de l'organisation, agent physique de la vie, qui est le ferment vital, susceptible de s'altérer et de guérir, et de l'autre l'organisation, avec toutes ses propriétés spéciales, mécanisme sujet à des dérangements variés que la nature seule, ou convenablement aidée par le médecin, peut faire disparaître.

VIGNE. Plante de la famille des vinifères qui fournit le raisin et le vin.

VIN. Boisson alcoolique et alimentaire faite avec le jus de raisin fermenté. Le vin est très-employé en thérapeutique dans l'estomac ou par le rectum. On l'administre seul comme excitant ☐ ou comme tonique ☒.

Les vins n'agissent que par l'alcool qui s'y trouve renfermé; mais, à cet égard, ils présentent des différences énormes, comme on pourra le voir dans le tableau suivant de Dorvault.

Quantité d'alcool pur contenue dans 100 parties de liqueur en volumes.

Vin de Lissa.	25,12
Vin de Marsala.	25,00
Vin de Madère.	20,48
Vin de Collioure.	21,62
Vin de Constance blanc.	48,47
Vin de Roussillon.	46,07
Vin de l'Hermitage blanc.	46,03
Vin de l'Hermitage rouge.	11,38
Vin de Malaga.	13,87
Vin de Lunel.	44,27
Vin de Bordeaux rouge.	11
Vin de Bordeaux blanc.	15
Vin de Bourgogne.	13,40
Vin de Sauterne.	43,08
Vin de Champagne.	12,69
Vin de Champagne mousseux.	11,60
Vin de Graves.	12,30
Vin de Frontignan.	14,76
Vin de Côte-Rôtie.	11,45
Vin du Rhin.	11,14
Vin de Tokay.	9,08
Cidre ordinaire.	6,95
Poiré.	8
Ale de Burton.	8,16
Ale d'Edimbourg.	5,70
Ale de Dorchester.	5,41
Bière moyenne.	6,32
Bière forte.	6,25
Porter de Londres.	3,88
Petite bière de Londres.	1,47
Hydromel.	6,07

Quelques auteurs ont dressé des tableaux analogues, mais les proportions d'alcool varient sur celles-ci de 1 à 2 volumes, quelquefois en moins et très-souvent en plus.

On les associe souvent à des substances médicamenteuses pour en faire les vins médicinaux.

Vins médicinaux ou Énoles. Médicaments formés par l'action dissolvante du vin sur différentes substances végétales, animales ou minérales employées en thérapeutique sous d'autres formes.

Ils se font avec les *vins rouges*, avec les *vins blancs* ou avec les *vins de liqueur*, et se préparent par macération, après avoir mouillé la substance à dissoudre avec un peu d'alcool.

Les vins médicinaux sont *simples* ou *composés*.

VINS MÉDICINAUX SIMPLÉS.

Vin d'absinthe.

Absinthe } à 30 grammes.
Alcool à 80° }

Laissez en contact vingt-quatre heures; ajoutez :

Vin blanc généreux. 4000 grammes.

Faites macérer deux jours; passez, exprimez et filtrez. (Codex.)

Amer, tonique, stomachique, vermifuge; à 30 ou 100 grammes ☐.

Vin d'armoise.

Ce vin se prépare comme le précédent et se donne dans l'aménorrhée.

Vin d'aunée.

Ce vin se prépare comme le précédent. Il se donne chez les gastralgiques comme amer et tonique, à 30 ou 100 grammes ☐.

Vin de digitale.

Ce vin se prépare comme le précédent. Il est peu usité ☐.

Le *vin de quassia amara* se prépare comme le précédent et se donne à 50 ou 100 grammes dans la gastralgie ☐.

Le *vin de valériane* se prépare comme le précédent et se donne dans les affections nerveuses ☐.

Vin d'acétate de fer.

Acétate de fer liquide. 4 grammes.
Vin de Chablis 99 id.

Dans la chlorose ☐. (Béral.)

Vin antimonié ou émétique.

Tartre stibié. 2 grammes.
Vin de Malaga 560 id.

Faites dissoudre. (Codex.)

On préparait autrefois ce vin avec : verre d'antimoine, 30 grammes et vin d'Espagne, 720 grammes. Mais on n'obtenait ainsi qu'un médicament infidèle, par suite de la différence qui existe dans la force dissolvante des vins. Aujourd'hui on n'emploie plus cette préparation qu'en lavement sous le nom de *vin émétique trouble*, parce qu'on la conserve sur le marc, et qu'on l'agite au moment de s'en servir.

Le *vin ou la liqueur d'antimoine tartarisée* se prépare avec : émétique, 12 décigrammes; eau distillée bouillante, 125 grammes; vins 180 grammes.

Vin de cainca.

Cainca. 50 grammes.
Vin de Malaga. 500 id.

Faites macérer huit jours. — Par cuillerées toutes les trois heures, dans les hydropisies. (Béral.)

Vin de cannelle ou cordial.

Cannelle 30 grammes.
Vin de Malaga. 500 id.

Laissez macérer. (Béral.)

L'hippocras (*vinum hippocraticum*) des anciens était du vin aromatisé avec la cannelle.

Préparez ainsi les *vins de cascarille*, de *genièvre*, de *gingembre*.

Vin de cantharides.

Cantharides. 4 grammes.
Vin blanc. 500 id.

15 à 30 grammes dans un verre d'eau sucrée, dans l'albuminurie ☐. (Bouchardat.)

Vin chalybé ou martial.

Limaille de fer. 30 grammes.
Vin blanc généreux. 4000 id.

Laissez en contact pendant six jours. (Codex.)

Partant de ce principe que le vin, en réagissant sur le fer, dissout une grande quantité de métal en rapport avec la proportion des principes acides qu'il contient, et que par conséquent on ne peut obtenir ainsi qu'un médicament de composition variable, pour régulariser la préparation du vin chalybé, Dorvault propose la formule suivante qui permet en outre de ne le préparer qu'au moment du besoin: Tartrate ferrico-potassique (soluble), 4 grammes; vin blanc, 4000 grammes. Dissolvez et filtrez.

Vin de colchique.

(Eau médicinale d'Husson.)

Colchique sec. 60 grammes.
Vin de Xérès. 125 id.

Vingt gouttes dans un verre d'eau sucrée, contre la goutte, le rhumatisme ☐. (Husson.)

Vin de bulbes de colchique.

Vin de Xérès 500 grammes.
Bulbes de colchique. 250 id.

Colorez avec quantité suffisante de coquelicots et aromatisez avec 30 grammes de rhum ☐. (Reynold.)

Vingt gouttes dans un verre d'eau.

Vin de semences de colchique.

Semences de colchique 60 grammes.
Vin de Xérès 473 id.

4 à 8 grammes chez les adultes ☐. (Williams.)

Vin de coloquinte.

Coloquinte. 5 grammes.
Vin de Malaga 150 id.

Une cuillerée toutes les deux heures.

(Bouchardat.)

Vin d'ellébore blanc.

Ellébore blanc. 250 grammes.
Vin de Xérès. 946 id.

Vin de gentiane.

Gentiane. 30 grammes.
Alcool à 36°. 60 id.

Laissez macérer vingt-quatre heures; ajoutez :

Vin rouge. 4000 grammes.

Laissez macérer huit jours. Dans la scrofule ☐. (Codex.)

Vin de gratiolo.

Gratiolo	7 grammes.
Vin blanc	360 id.

Deux cuillerées toutes les deux heures dans l'hyponchondrie. (Bateman.)

*Vin iodé (V. ALTÉRANTS).**Vin d'iodure de fer.*

Iodure de fer	15 grammes.
Vin de Bordeaux	500 id.

(Soubeiran.)

Vin de mandragore.

Feuilles fraîches de mandragore	20 grammes.
Alcool	20 id.
Vin rouge	500 id.

Faites macérer, filtrez. Comme narcotique dans les névralgies. (Bouchut.)

*Vin d'opium.**(Teinture vineuse d'opium.)*

Opium	4 gramme.
Vin de Malaga	8 id.

La pharmacopée de Londres ajoute de la cannelle et du girofle. (Guibourt.)

Vin de quassia.

Vin de Madère	500 grammes.
Quassia amara pulvérisée	30 id.

Faites macérer, filtrez. (Béral.)

Vin de quinquina.

Quinquina	60 grammes.
Alcool à 56°	125 id.

Laissez en contact vingt-quatre heures; ajoutez :

Vin rouge généreux 4000 grammes.

Laissez macérer sept jours; filtrez \square . (Codex.)

Préparez ainsi le vin de quinquina au madère et aux autres vins.

Vin de quinquina ferrugineux.

Pyrophosphate de fer am.	40 grammes.
Extrait de quinquina gris	5 id.
Vin blanc	4000 id.

F. s. a. Dans cette préparation le fer n'est pas précipité par le tannin du quinquina \square . (Robiquet.)

Vin de rhubarbe.

Extrait de rhubarbe	20 grammes.
Vin de Malaga	4000 id.

Vin scillitique.

Squames de scille	30 grammes.
Vin de Malaga	500 id.

Laissez macérer quinze jours; filtrez. (Codex.)

Vin de seigle ergoté.

Ergot pulvérisé	15 décigrammes.
Vin blanc généreux	60 grammes.

Mélez et agitez chaque fois; dose, un^e cuillerée \square (Balardini). V. ACCOUCHEMENT.

Vin de sulfate de quinine.

Sulfate de quinine	6 décigrammes.
Vin de Madère	4000 grammes.

Béral prescrit : vin de Malaga, 500 grammes; sul-

fate de quinine, 8 décigrammes, et dit de faciliter la dissolution à l'aide de seize gouttes d'acide sulfurique dilué. Ce dernier œnolé contient 5 centigrammes de sulfate par 30 grammes \square . (Soubeiran.)

Vin de tulipier.

Ecorce fraîche de tulipier	400 grammes.
Vin blanc généreux	à 4000 id.
Alcool	à 4000 id.

Laissez macérer huit jours; passez. (Bouchardat.) Employé avec succès aux États-Unis contre les fièvres intermittentes; un verre pendant l'apyrexie \square .

VINS MÉDICINAUX COMPOSÉS.

Vin d'aloès ou abotéique composé.

Aloès	30 grammes.
Cardamome	à 4 id.
Gingembre	à 4 id.
Vin d'Espagne	786 id.

Excitant, purgatif. 25 à 50 grammes comme purgatif; 4 à 8 grammes comme stomachique \square .

Vin amer de Dubois.

Quina gris	à 140 grammes.
Quina jaune	
Cannelle	à 28 id.
Genièvre	à 28 id.
Ecorce de citron	à 26 id.
Ecorce de Winter	à 26 id.
Carbonate de soude	17 id.
Vin de Madère	8000 id.

(Cadet.)

Vin amer scillitique ou vin diurétique amer de la Charité.

Quinquina gris	à 60 grammes.
Ecorce de Winter	
Ecorce de citrons	à 15 id.
Racine d'asclépiade	
Racine d'angelique	à 15 id.
Scille	
Genièvre	à 30 id.
Macis	
Absinthe	à 30 id.
Mélisse	
Vin blanc	4000 id.

Faites macérer quatre jours; passez avec expression et filtrez. (Codex.)

Considérant que ce vin se trouble après filtration, et que cet effet est dû à ce que l'alcool du vin ne suffit pas pour dissoudre les matières résineuses et essentielles des substances, M. Foy propose l'addition de 125 grammes d'alcool à 85°.

50 à 100 grammes. Dans les hydropisies chroniques \square .

Vin antiscorbutique ou vin de raifort composé.

Racine récente de raifort	30 grammes.
Feuilles rec. de cresson	à 15 id.
Feuilles rec. de cochlearia	
Feuilles rec. de minyanthe	à 15 id.
Montarde	
Sel ammoniac	8 id.
Vin blanc	1000 id.
Esprit de cochlearia	15 id.

Faites macérer huit jours, passez, exprimez et filtrez. (Codex.)

Très-employé; 30 à 125 grammes dans les affections scorbutiques ou scorbutiques \square .

Vin aromatique.

Espèces aromatiques	125	grammes.
Alcoolat vulnéraire	60	id.
Vin rouge	1000	id.

Faites macérer les espèces aromatiques pendant huit jours dans le vin, passez avec expression, filtrez et ajoutez l'alcoolat.

Très-employé en fomentations ou injections.

Vin amer aromatique.

(Vin d'absinthe composé, vin fortifiant.)

1° Gentiane	85	grammes.
Centaurée	} àà	56 id.
Absinthe		
Ecorce d'orange	42	id.
2° Acore	} àà	85 id.
Aunée		
Galanga	42	id.
Petite absinthe	} àà	28 id.
Scalrée		
Iris		
3° Quina jaune		
4° Coriandre	85	id.
Cannelle	14	id.
Girofle	7	id.
Muscades	n° 3.	

Faites quatre sachets distincts, mettez-les au fond d'un baril de la capacité de 54 kilogrammes, emplissez le baril de moût de raisin, et lorsque la fermentation sera apaisée, tirez à clair ☒. (Dorvault.)

Fort employé, selon Taddei, comme stomachique dans les digestions languissantes et pénibles chez les valétudinaires.

Vin aromatique opiacé.

Vin aromatique	1000	grammes.
Opium brut	30	id.

Dans le pansement des chancres de mauvais aspect et douloureux ☒. (Dorvault.)

Vin de cannelle composé ou hippocras, vin cordial.

Amandes douces	125	grammes.
Cannelle	45	id.
Sucre	900	id.
Eau-de-vie	360	id.
Vin de Madère	740	id.

Faites macérer quelques jours et ajoutez à la colature :

Musc	} àà	9 centigrammes.
Ambre gris		

(Dorvault.)

Vin de gentiane composé.

Gentiane	15	grammes.
Quinquina	30	id.
Ecorce d'oranges	8	id.
Cannelle blanche	4	id.
Alcool	125	id.
Vin d'Espagne	983	id.

(Edimbourg.)

Vin hydragogue majeur.

Jalap	} àà	8 grammes.
Scille		
Nitre	45	id.
Vin blanc	1000	id.

Dans les hydropisies. — Trois cuillerées par jour, que l'on augmente progressivement.

Le *vin hydragogue mineur* du même auteur se prépare avec : nitre, 12 grammes; genièvre, 60 gr., et vin 1000 grammes. (Dorvault, Debreyne.)

Vin d'opium composé ou laudanum liquide de Sydenham.

Opium	60	grammes.
Safran	30	id.
Cannelle	} àà	4 id.
Girofle		
Vin de Malaga	500	id.

Laissez macérer quinze jours, exprimez fortement et filtrez. (Codex.)

Quinze gouttes de ce médicament représentent 5 centigrammes d'extrait d'opium. (Dorvault.)

Préparation des plus employées à la dose de quelques gouttes dans des potions, des injections, des lavements; à celle de quelques grammes en liniments. On l'emploie aussi très-souvent pour arroser des cataplasmes.

Vin d'opium par fermentation ou laudanum de Rousseau.

Opium	125	grammes.
Miel	375	id.
Eau chaude	1875	id.
Levûre de bière	8	id.

Délayez séparément le miel et l'opium dans l'eau chaude, mélangez les liqueurs, ajoutez-y la levûre et laissez digérer à une température de 30° pendant un mois ou jusqu'à ce que la fermentation soit terminée; passez avec expression, filtrez, distillez la liqueur jusqu'à ce que vous ayez obtenu 500 grammes de liqueur alcoolique (cette espèce d'alcoolat constituait les *Gouttes blanches* de l'abbé Rousseau) que vous distillerez une seconde fois pour en avoir 375 grammes, et enfin une troisième pour obtenir 140 grammes de produit seulement. D'autre part, évaporez le résidu de la première distillation jusqu'à ce qu'il pèse 320 grammes, ajoutez-y l'alcoolat d'opium, mêlez et filtrez. (Codex.)

Vingt gouttes de ce laudanum correspondent à environ 12 centigrammes d'extrait d'opium; il en contient donc le double de celui de Sydenham.

Médicament très-employé, quoiqu'il le soit moins que celui de Sydenham. Son action est un peu différente.

Vin purgatif de séné et d'agaric composé.

Séné	30	grammes.
Agaric blanc	6	id.
Crème de tartre	12	id.
Scille	} àà	90 id.
Aunée		
Marrube		
Iris	180	id.
Gingembre	25	décigrammes.
Vin	1500	grammes.
Teinture de gentiane	12	id.

30 à 80 grammes à jeun. (Cadet.)

Vin de quinquina composé.

Quinquina	} àà	15 grammes.
Acore		
Galanga		
Zedoaire		
Ecorce d'oranges		
Absinthe	} àà	8 id.
Centaurée		
Camomille		
Alcool	60	id.
Vin d'Espagne	540	id.

30 à 100 grammes par jour.

La *teinture bourguignonne* en diffère à peine.

Vin de rhubarbe et d'année.

Rhubarbe	30 grammes.
Année	15 id.
Ecorce d'oranges amères	8 id.
Petit cardamome	4 id.
Vin de Madère	480 id.

30 à 50 grammes, dans la dyspepsie.

Vin de salsepareille composé.

Vin généreux	5500 grammes.
Alcoolé de sassafras	64 gouttes.

Agitez et faites dissoudre dans ce mélange :

Extrait sudorifique de Smith . . . 500 grammes.

30 grammes en représentant 5 d'extrait.

Cette préparation a une très-grande réputation chez les Anglais et les Américains. (Béral, Dorvault.)

Vin scillitique composé.

Ecorce de sureau	} à 30 grammes.
Ecorce de Winter	
Squames de scille	} à 15 id.
Racine d'année	
Racine d'iris	} à 4 id.
Ellébore noir	
Jalap	} à 2 id.
Agarie blanc	
Séné	} à 1000 id.
Vin de Chablis	

(Fuller.)

Vin de Séguin.

Teinture de quina jaune	250 grammes.
Teinture d'opium	} à 9 id.
Quassia amara	
Angusture vraie	16 id.
Vin de Malaga	} à 1500 id.
Vin de Pouilly blanc	

30 à 60 grammes dans les fièvres intermittentes. (Soubeiran.)

Vin toninutritif au quinquina et au cacao.

Cacao caraque torréfié	1000 grammes.
Quinquina calisaya	} à 500 id.
Quinquina loxa	
Vin de Malaga	2000 id.
Alcool Montpellier	4000 id.

Faites une bouillie claire avec le cacao et l'esprit-de-vin et chauffez dans un flacon au bain-marie jusqu'à fusion du cacao. Bouchez le vase, agitez et laissez macérer huit jours en répétant chaque jour la même opération. Versez alors le mélange dans les 20 litres de vin de quinquina préalablement préparés, et après un mois de macération enlevez par la distillation dans le vide l'alcool employé.

(Bugeaud.)

VINAIGRE. Liquide résultant de la fermentation acétique du vin, de la bière, du cidre et toutes les liqueurs alcooliques. — Outre ses usages de table à titre de condiment, le vinaigre est très-employé en thérapeutique, et l'on s'en sert pour préparer les vinaigres médicinaux destinés à l'usage interne ou externe.

Les vinaigres sont *simples* et *composés*.

VINAIGRES SIMPLES.

Oxéolat simple.

Vinaigre de vin q. v.

Retirez au bain de sable les trois quarts du vina-

gre employé ; ajoutez au résidu un volume d'eau égal au sien, et distillez de nouveau jusqu'à ce que la totalité du produit distillé soit égale au volume du vinaigre employé. (Codex.)

La volatilisation de l'acide acétique exigeant un plus haut degré de chaleur que l'eau, il s'ensuit que les premières parties du produit de la distillation du vinaigre sont très-faibles et gagnent en force au fur et à mesure que l'opération approche de la fin. Stein propose de mêler une partie de chlorure de sodium à trois parties du vinaigre à distiller ; de la sorte, le vinaigre qui distille le premier est le plus concentré. (Dorvault.)

Vinaigre de belladone.

Feuilles fr. de belladone	à 1 gramme.
Eau-de-vie	3 id.
Vinaigre	3 id.

(V. M. Codex.)

Vinaigre de café, de Swédiaur.

(Boisson antinarcotique.)

Vinaigre	45 grammes.
Café torréfié	2 id.

Faites bouillir, cassez et ajoutez :

Sucre 8 grammes.

Dans les accidents qui suivent les abus de l'opium ou de ses préparations, deux cuillerées chaudes toutes les heures.

Vinaigre camphré.

Camphre	30 grammes.
Vinaigre	1250 id.

Pulvérisez le camphre à l'aide d'un peu d'acide acétique concentré ; ajoutez le vinaigre ; filtrez après quelques jours de contact. Antiseptique. (Codex.)

Vinaigre cantharidé.

Cantharides concassées	60 grammes.
Acide acétique	473 id.

Faites macérer huit jours en agitant de temps en temps ; passez, exprimez et filtrez. (Londres.)

Ce vinaigre est destiné à produire une vésication prompte. Une compresse imbibée, appliquée sur la peau et recouverte d'un morceau de taffetas gommé ou de sparadrap, produit la vésication en trente ou soixante minutes. On peut même obtenir la vésication en cinq ou dix minutes si le vinaigre a été préparé avec l'acide acétique le plus fort. (Dorvault.)

Vinaigre de citron distillé.

Zestes frais de citrons	1 gramme.
Vinaigre blanc	24 id.

Distillez seize parties. (Béral.)

Vinaigre de concombres.

Concombre	45 grammes.
Vinaigre fort	1000 id.

Faites macérer quinze jours ; filtrez.

Vinaigre de digitale.

Digitale	30 grammes.
Vinaigre	250 id.

Faites macérer six jours. Dose, cinq à vingt gouttes. (Boruss.)

Vinaigre framboisé.

Framboises récentes et mondées 1500 grammes.
Vinaigre rouge très-fort. 1000 id.

Faites macérer quinze jours, passez, (Codex.)

Vinaigre d'opium.

Opium 1 gramme.
Vinaigre blanc 8 id.

Ne pas confondre cette préparation avec la teinture acétique d'opium. (Soubeiran.)

Vinaigre de raifort.

Raifort 40 grammes.
Vinaigre 500 id.

(Svédiour.)

Vinaigre rosat.

(Vinaigre de roses rouges.)

Roses rouges 30 grammes.
Vinaigre rouge fort. 375 id.

Laissez macérer huit jours, passez.

Astringent, employé étendu en injection et comme cosmétique. (Codex.)

Vinaigre scillitique.

Squames de scille 250 grammes.
Vinaigre rouge fort. 3000 id.

Laissez macérer quinze jours; filtrez. (Codex.)

Préparez ainsi le vinaigre de colchique avec les bulbes.

Londres et Edimbourg prescrivent pour ce dernier : bulbes frais de colchique, 30 grammes; vinaigre distillé, 373 grammes; alcool, 24 grammes. Faites macérer huit jours. (Dorvault.)

Vinaigre de semences de colchique.

Semences de colchique 1 gramme.
Vinaigre blanc 4 id.

(Béral.)

VINAIGRES COMPOSÉS.

Vinaigre d'angélique composé.

Racine d'angélique.)
Racine de valériane)
Baies de laurier } AA 15 grammes.
Camomille)
Menthe)
Safran 4 id.
Vinaigre 3000 id.

(Cadet.)

Vinaigre antihystérique.

(Vinaigre de rue composé.)

Asa fétida)
Galbani) AA 7 grammes.
Castoreum)
Vinaigre de rue 360 id.

(Dorvault.)

Vinaigre antiseptique, vinaigre des quatre voleurs.

Grande absinthe)
Petite absinthe)
Romarin) AA 60 grammes.
Sauge)
Menthe)
Rue)
Lavande) AA 8 id.
Calamus)
Cannelle)
Girofle)
Muscades)
Ail)
Camphre 15 id.
Vinaigre radical 60 id.
Vinaigre fort 4000 id.

Faites macérer quinze jours les substances dans

le vinaigre; passez; ajoutez le camphre dissous dans l'acide acétique; filtrez. (Codex.)

Ce vinaigre est employé comme préservatif des maladies contagieuses. On s'en frotte les mains et le visage; on en brûle dans les appartements, on en garnit des flacons pour aspirer dans la syncope.

Vinaigre aromatique.

(Vinaigre vulnéraire.)

Cannelle)
Macis) AA 15 grammes.
Girofle)
Bois de Rhodes)
Santal blanc } AA 8 id.
Fenouil)
Vinaigre 2000 id.

Faites digérer quarante-huit heures; ajoutez :

Absinthe)
Romarin) AA 15 grammes.
Menthe poivrée)
Lavande)
Marjolaine 4 id.

Par *vinaigre aromatique* on entend le plus souvent dans le monde l'*acide acétique aromatique*.

(Dorvault.)

Vinaigre aromatique et antiputride.

Eau 7000 grammes.
Alcool 3500 id.
Essence de bergamote } AA 30 id.
Essence de citron au zeste)
Essence de Portugal 12 id.
Essence de romarin 23 id.
Essence de lavande } AA 4 id.
Nérol)
Alcool de mélisse 500 id.

Agitez de temps en temps, et après vingt-quatre heures, ajoutez :

Infusion de benjoin)
Infusion de Tolu) AA 60 grammes.
Infusion de storax)
Infusion de girofle)

Agitez de nouveau, puis ajoutez :

Vinaigre distillé , 2000 grammes.

Filtrez au bout de douze heures, et ajoutez encore :

Vinaigre radical 90 grammes.

(Bully.)

Vinaigre cosmétique et hygiénique.

Alcool à 32° 100 litres.
Esprit de mélisse 45 grammes.
Esprit de lavande } AA 10 id.
Esprit de romarin)
Essence de bergamote 1000 id.
Essence de bigarade 600 id.
Essence de citron 400 id.
Essence d'oranges 350 id.
Essence de nérol 200 id.
Essence de menthe } AA 150 id.
Essence de thym)
Essence de girofle 50 id.
Essence de cannelle 25 id.
Essence de verveine 150 id.

On mêle le tout et l'on distille au bain-marie 126 litres; on met en macération un mois dans le tiers de ces 126 litres 15 kilogrammes d'iris et 2 kilogrammes de baume de Tolu; on filtre, on réunit au reste du produit distillé, et l'on ajoute 15 litres d'acide acétique à 8°. On filtre au bout de vingt-quatre heures. C'est là le *vinaigre de la Société hygiénique*. (Dorvault.)

Vinaigre dentifrice.

Racine de pyrèthre.	} àà 60 grammes.
Esprit de cochléaria	
Cannelle fine.	} àà 8 id.
Girofles.	
Résine de gaïac.	} 2000 id.
Vinaigre blanc.	
Eau vulnéraire rouge.	425 id.

On met les substances concassées à macérer dans le vinaigre. D'autre part, on fait dissoudre la résine de gaïac dans l'eau vulnéraire et l'esprit de cochléaria; on réunit; le mélange se trouble, mais s'éclaircit au bout de quelques jours. (Virey.)

Vinaigre pontifical.

(Vinaigre de millefeuille, baume vulnéraire végétal, eau clémentine styptique, eau vulnéraire romaine.)

Suc de bétouine.	} àà 166 grammes.
Suc de marum.	
Suc de millefeuille	
Suc d'origan.	
Suc de boucage.	
Suc de pouliot.	
Suc de sanicle.	
Suc de joubarbe.	
Suc de serpolet.	
Suc de verveine.	
Carbonate de potasse.	
Sel commun.	
Sulfate de zinc.	
Alun.	111 id.
Crème de tartre.	35 id.
Aloès.	664 id.
Vinaigre.	

(Giordano.)

Vinaigre rubéfiant.

Camphre.	70 grammes.
Ail écrasé.	} àà 300 id.
Moutarde concassée.	
Cantharides.	60 id.
Poivre noir.	500 id.
Alcool à 86°.	4500 id.
Vinaigre à 10°.	750 id.

(Jourdan.)

Vinaigre de toilette.

Alcool à 33°.	7000 grammes.
Vinaigre blanc.	2000 id.
Eau de Cologne.	450 id.
Extrait de benjoin.	} àà 60 id.
Extrait de storax.	
Vinaigre pyroligneux.	125 id.
Essence de lavande.	45 id.
Essence de cannelle.	} àà 4 id.
Essence de girofle.	
Alcali volatil.	

On colore avec l'orseille et l'on filtre. (Dorvault.)

Vinaigre virginal.

Alcool.	} àà parties égales.
Vinaigre fort.	
Benjoin.	

Laissez macérer; filtrez. Quelques gouttes ajoutées à l'eau la rendent laiteuse en lui communiquant un parfum agréable, et des propriétés toniques pour la peau. (Dorvault.)

VINÇA (Pyrénées-Orientales). Eau sulfureuse sodique à 23°, employée en boisson contre les maladies chroniques de la peau.

VIOLETTE. Plante de la famille des violacées dont l'infusion des fleurs, 10 grammes par litre, s'emploie comme tisane pectorale dans la

bronchite aiguë ☒, et avec laquelle on fait un sirop béchique. — La racine donne un principe acre émétique connu sous le nom de *violine*.

VIPÉRINE. Plante de la famille des borraginées,



Fig. 610. — Vipérine.

gînées, quelquefois employée en médecine comme les autres borraginées.

VIRULENT, ENTE. Qui procède des virus (V. ce mot); ainsi, il y a du *pus virulent*, des *humeurs virulentes* et des *maladies virulentes* qui ont des caractères particuliers résultant de la présence d'un virus.

* * Les maladies virulentes sont originaires de l'homme, originaires des animaux, ou communes ou transmissibles aux deux espèces.

* * Toutes les maladies réellement virulentes sont inoculables, et celles qu'on ne peut reproduire par inoculation doivent être considérées comme des maladies virulentes douteuses.

VISOS (Hautes-Pyrénées). Eau sulfureuse calcique et bitumineuse froide, contre la gravelle et le catarrhe de la vessie.

VITAL, ALE. Qui procède de la vie envisagée comme principe particulier (V. VITALISME). Pour quelques médecins, la *force vitale* et le *principe vital* autres que l'âme sont des causes premières révélées par leurs effets, inconnues dans leur nature, dans leur origine et dans leur incarnation, dont l'influence est le principe de toutes les opérations organiques. En vain objecte-t-on qu'une force indépendante de la matière est une chose inintelligible et fait exception à tout ce que l'on connaît, rien ne retient ces doctrinaires. Pour eux, l'homme a deux âmes : celle qui fait la vie morale et celle qui dirige la vie physique, âme de seconde majesté, selon Lordat, α algébrique du mathé-

maticien voulant expliquer la vie par une hypothèse. — Cette doctrine perd chaque jour la considération qu'elle avait acquise un moment, et il n'est plus guère possible de la défendre. Ou l'âme immatérielle est à la fois, comme l'a dit Stahl avec quelques pères de l'Église, le principe de l'identité, de la liberté, de la responsabilité morale, et celui de la vie physique malade, divisible, périssable et mortelle; ou bien il y a, comme intermédiaire entre elle et l'organisation, un principe matériel qui est l'*agent physique* de la vie organique, mais on ne comprend pas une seconde âme appelée force ou principe vital. — Maintenant existe-t-il un *agent vital*, indépendant de l'organisation, pour expliquer son développement, sa forme et ses attributs distincts des organes, pour faire comprendre les maladies héréditaires et la divisibilité ou la régénération des parties coupées, on peut le croire, car l'expérience a prononcé. V. HOMME, VITALISME et VIE.

VITALISME. Doctrine médicale moderne, dans laquelle une force vitale inconnue, l'*x* des algébristes, appelée le *principe vital*, est supposée devoir être le principe et la cause de toutes les maladies internes (Fizes, Barthez, Bordeu, Lordat et toute l'école de Montpellier). — C'est une transformation du naturisme d'Hippocrate, du pneumatisme d'Athénée, de l'archéisme de van Helmont, et de l'animisme de Stahl, qui admettaient la *nature*, le *pneuma*, l'*archée* ou l'*âme*, comme devant être l'origine et le mobile de toute opération organique naturelle ou morbide. Ce qu'est ce *principe vital*, différent de l'âme, on n'en sait rien, et il ne faut pas s'en préoccuper. Il n'est pas nécessaire de le savoir. — Son existence s'affirme par ses effets et cela suffit à la doctrine.

Le vitalisme qui repose sur l'hypothèse d'une force inconnue susceptible d'être malade, et fractionnée par le chirurgien, ne saurait être accepté, et il n'a de raison d'être que si on lui donne pour base l'existence d'un agent physique susceptible de tomber sous les sens. Or, la vie physique a pour origine un agent physique dont la nature crée l'espèce et la race, fait la santé, le tempérament et l'idiosyncrasie, engendre la maladie présente ou à venir, et se mêle à toutes les molécules de l'organisme pour diriger leurs mouvements dans la métamorphose continue des organes (V. VIE). C'est la semence ou ferment séminal, et son action créatrice ne cesse pas avec sa fécondation. Elle persiste autant que la vie qu'elle entretient, et quand elle cesse d'agir l'homme cesse de vivre.

Semblable au ferment qui renue la matière organique, et dont le repos arrête toute fermentation, l'admission d'un agent physique de la vie

a au moins cet avantage qu'elle explique au médecin le mécanisme des maladies générales diathésiques ou héréditaires que l'étude des organes seuls ne peut faire comprendre. — En dehors de ce *séminalisme*, toute idée de force vitale indépendante des organes n'est qu'une hypothèse, et, dans les sciences, leur rôle est complètement fin. (E. Bouchut.)

VITALISTE. Médecin ayant adopté la doctrine du principe vital et de la force vitale, en honneur à l'école de Montpellier. V. VITALISME, HOMME, VIE et VITAL.

VITILIGO. Des taches blanches du derme, produites spontanément et dues à la disparition du pigment de la peau caractérisent le vitiligo.

Le vitiligo peut occuper tous les points du corps, mais quand il se montre dans les favoris, dans les sourcils ou dans la barbe, il produit la décoloration des poils. On ne guérit jamais le vitiligo.

VITTEL (Vosges). Eaux minérales sulfatées calciques et magnésiennes purgatives sur un point et ferrugineuses alcalines à une autre source. — On l'emploie contre la gravelle, la goutte, le catarrhe de la vessie et les affections chroniques des voies digestives.

VOILE DU PALAIS (ADHÉRENCES DU). Il y a eu deux cas d'adhérences du voile du palais au pharynx (Malgaigne, Robert); les malades éprouvaient une gêne véritable, l'odorat était perdu, et la respiration nasale était empêchée.

Thérapeutique. — Les adhérences ont été attaquées avec le bistouri, et il y a eu des hémorrhagies assez considérables. Une perforation a été faite sur le voile du palais, mais elle s'est comblée. Si l'on voulait remédier aux accidents des adhérences du voile du palais avec le pharynx, on devrait enlever la moitié au moins du voile du palais et créer une fente antéro-postérieure; on ferait ensuite porter aux malades un obturateur possédant un voile du palais de caoutchouc, court, et laissant la respiration nasale s'effectuer. Avec cet appareil la déglutition serait régularisée, et les malades auraient retrouvé la faculté de sentir.

Voile du palais (DESTRUCTION DU). La

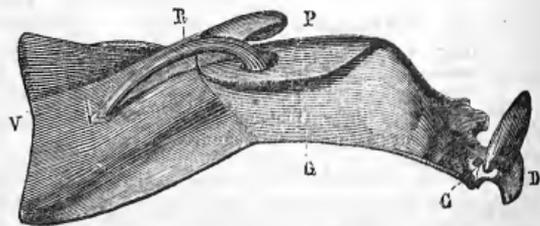


Fig. 611. — Obturateur de la voûte et du voile du palais, pour une division congénitale, de vulcanite et enroulement simple et ressorts d'or. (Preterre.)

gangrène du voile du palais qui suit les anghes graves et les plaies par armes à feu de la bouche cause des troubles fonctionnels, tels que l'alté-

ration de la voix, la gêne de la déglutition et le passage des aliments dans l'arrière-cavité des fosses nasales.

La destruction du voile du palais est incurable. Aucune opération ne peut remplacer le voile du palais absent; les malades porteront un obturateur (fig. 614). V. BEC-DE-LIÈVRE.

Voile du palais (PERFORATION DU). V. VOUTE PALATINE.

VOLATIL (ALCALI). Nom donné jadis à l'ammoniaque. V. ce mot.

VOLVULUS. V. INVAGINATION.

VOMI-PURGATIF. Substance introduite dans l'estomac, ayant pour effet de produire le vomissement et la diarrhée. V. EMÉTO-CATHARTIQUE.

VOMIQUE. Les abcès du poumon formés autour des tubercules ou plutôt encore sous l'influence de la pneumonie et qui s'ouvrent dans les bronches en vidant leur contenu par une expectoration soudaine sont des vomiques.

Le diagnostic des vomiques est complètement impossible, tant que la poche purulente ne s'est pas ouverte dans les bronches.

Quand la vomique a été expectorée, le traitement à mettre en usage est celui de la pneumonie chronique et de la phthisie.

VOMIQUEUR. Arbre de la famille des strychnées qui fournit la *noix vomique*, semence dont on retire la *strychnine*. V. ce mot.

La noix vomique s'emploie en *poudre* dans la gastralgie, dans la dyspepsie et dans les vomissements nerveux, à la dose de 25 à 50 centigrammes ☐; en *extrait*, dans les mêmes circonstances ☐, dans la chorée ☐, dans les paralysies essentielles ☐, dans l'amaurose et dans tous les cas où s'emploie la strychnine.

VOMISSEMENT NERVEUX et SYMPATHIQUE. On voit assez souvent des vomissements aqueux bilieux, sanguins ou alimentaires, se produire chez les malades qui n'ont aucune maladie organique de l'estomac: ce sont les vomissements nerveux ou sympathiques.

* * Il y a des vomissements essentiels comme le vomissement nautique ou mal de mer, les vomissements de la grossesse, les vomissements hystériques, etc., et des vomissements sympathiques occasionnés par une maladie des poumons, du péritoine, du cerveau, des reins, de l'utérus.

* * Les malades qui succombent d'inanition après des vomissements nerveux incoercibles ne présentent aucune altération de l'estomac.

* * Les vomissements nerveux formés de mucus glaireux, de bile, de sang ou de matières alimentaires, se reproduisent plus ou moins fréquemment, mais quand ils sont continuels et ne laissent pas diriger les aliments, ils entraî-

nent l'amaigrissement, la faiblesse, les hallucinations, le délire et la mort.

Thérapeutique. — L'opium et la morphine à l'intérieur ou par la méthode endermique à doses progressivement plus fortes calment quelquefois le vomissement nerveux.

La belladone, l'aconit, la datura et la jusquiame à hautes doses, peuvent être employés avec avantage contre le vomissement.

L'infusion de quassia amara, la poudre de colombo, 2 à 4 grammes, le sulfate de quinine, le castoréum, le musc, la valériane et le valériane de zinc, l'éther, le sirop de chloroforme, l'asa fœtida et l'extrait de valériane en lavements ont été employés avec plus ou moins d'avantage dans le vomissement nerveux.

Les vomissements nerveux acides doivent être combattus par l'eau de Vichy avec du lait, par l'eau de chaux, 10 à 100 grammes par jour, par le sous-traité de bismuth à 5 et 10 grammes, par la magnésie calcinée, 5 à 15 grammes, etc.

On guérit quelquefois les vomissements nerveux par un vomitif, tel que le tartre stibié ou l'ipéacuanha: *vomitus vomitu curatur*.

Les purgatifs sont inutiles dans les vomissements nerveux compliqués de constipation.

Les vomissements qui tiennent à une hernie de l'estomac dans la ligne blanche guérissent par la seule application d'un bandage épigastrique.

Dans tous les cas de vomissements nerveux, les boissons froides, glacées, la glace en fragments, les eaux acidules de Seltz, la potion antiémétique de Rivière, les cautères et les vésicatoires à l'épigastre peuvent être employés avec avantage.

Dans les vomissements nerveux produits par une lésion organique du cerveau, par un commencement de tuberculisation pulmonaire, par des calculs biliaires et des coliques hépatiques, par la colique néphrétique, par des ulcères de l'utérus, il faut, en outre des remèdes appliqués au vomissement, recourir à la thérapeutique de la maladie du cerveau, du foie, des poumons, du rein et de l'utérus.

Quand la grossesse s'accompagne de vomissements nerveux dits incoercibles, et que l'amaigrissement, la faiblesse, les hallucinations, le délire et tous les accidents de l'inanition font craindre la mort, il faut, avec l'assentiment et l'assistance de plusieurs confrères, déterminer l'avortement, dernier moyen capable de sauver la vie. V. GROSSESSE.

La pepsine à 1 et 2 ou 3 grammes guérit quelquefois les vomissements nerveux de la convalescence des maladies aiguës.

Si les vomissements nerveux sont compliqués de chlorose et d'hystérie, on devra leur opposer les préparations toniques de quinquina, de fer, et prescrire un traitement d'hydrothérapie complète.

VOMITIFS. Substances employées par la thérapeutique dans le but de provoquer le vomissement. On les utilise pour guérir l'indigestion ☐, les empoisonnements si tout le poison n'est pas encore tout absorbé ☐☐, dans l'embarras gastrique produit par des mucosités ou de la bile ☐, à l'origine des maladies aiguës lorsqu'il existe un état saburral de la langue avec goût bilieux de la bouche ☐, au début des fièvres typhoïdes ☐, dans les maladies de

poitrine, si les bronches sont remplies de mucus ou de fausses membranes qui gênent la respiration \boxplus , dans le croup afin d'expulser les fausses membranes du larynx \boxplus , etc.

Parmi les vomitifs, il n'y en a que deux qui soient usités en médecine, l'un est le *tartre stibié*, l'autre l'*ipécacuanha*; le *soufre doré d'antimoine*, le *sulfate de zinc*, 1 gramme, le *sulfate de cuivre*, 50 centigrammes à 1 gramme, l'*émétine* extraite de l'*ipécacuanha*, employés dans la même intention, sont d'un effet trop inconstant pour rester dans la pratique ordinaire.

Le *tartre stibié*, ou *émétique*, ou *tartre de potasse* et d'*antimoine*, se donne à la dose de 5 à 10 centigrammes dans un demi-verre d'eau sucrée tiède. Quand l'effet vomitif se produit, il faut faire boire trois tasses d'eau tiède.

L'*ipécacuanha* s'administre en poudre à 1 gramme et demi ou 2 grammes en trois doses à un quart d'heure d'intervalle dans de l'eau sucrée ou dans du sirop. Chez les enfants il se donne en sirop à la dose de 15 à 30 grammes, additionné de 20 à 30 centigrammes de poudre. Après l'administration du remède il faut avoir soin de ne pas trop faire boire les malades.

Après le vomitif et avant le vomissement, l'eau prise en boisson empêche l'action vomitive et la transforme en effet purgatif.

VOMITURITION. Rejet plus ou moins fréquent par la bouche de matières muqueuses, filantes, incolores, aigres ou insipides, à la suite d'un petit effort de vomissement.

Les vomiturations sont le symptôme de la dyspepsie acide, — de l'ulcère chronique simple de l'estomac, — de la gastrite chronique et du cancer de l'estomac. V. ces mots.

VOÛTE PALATINE (GOMME DE LA). Il existe sur le voile du palais et la voûte palatine des tumeurs inflammatoires à marche chronique, peu douloureuses, rouges, chaudes, tendues, faussement fluctuantes, qui ressemblent à des abcès. Ces tumeurs inflammatoires ont pour lieu d'origine le derme de la muqueuse et le périoste de la voûte palatine, et elles ont pour caractère de se perforer en donnant naissance à des ulcérations à bords taillés à pic, au fond desquels on voit quelquefois une masse de tissu cellulaire gangrené. Ce sont là des gommages du voile du palais, qui ne sont souvent que des périostites ou périostoses syphilitiques.

** Les antécédents des malades où l'on retrouve la série des accidents de la syphilis, la nature de la tuméfaction et surtout l'ulcération consécutive ne peuvent laisser aucun doute. Les gommages du voile du palais et de la voûte palatine laissent après elles des cicatrices déprimées ou des perforations de la voûte et du voile du palais.

Thérapeutique. — On administrera des gargarismes émoullients ou aluminés, et les malades seront soumis au traitement antisyphilitique employé pendant les accidents tertiaires.

Voûte palatine (PERFORATION DE LA) ET PERFORATION DU VOILE DU PALAIS. Le voile du palais peut être perforé après la chute d'une eschare, qui s'est produite pendant le cours d'une angine gangréneuse ou à la suite d'une gomme du voile du palais.

** La voûte palatine peut être perforée après une blessure, après une gomme de la voûte palatine, après une ulcération simple de la muqueuse.

On reconnaît ces perforations par la simple inspection, et l'on constate que la muqueuse des cavités nasales et buccales sont soudées au pourtour de l'orifice.

Thérapeutique. — Lorsque la perforation est large, lorsqu'elle est entourée de tissu cicatriciel et que l'on ne pense pas pouvoir mobiliser assez des lambeaux, il vaut mieux faire porter aux malades un obturateur plutôt que de leur faire subir une opération qui presque certainement ne réussira pas (fig. 611). V. BEC-DE-LIÈVRE.

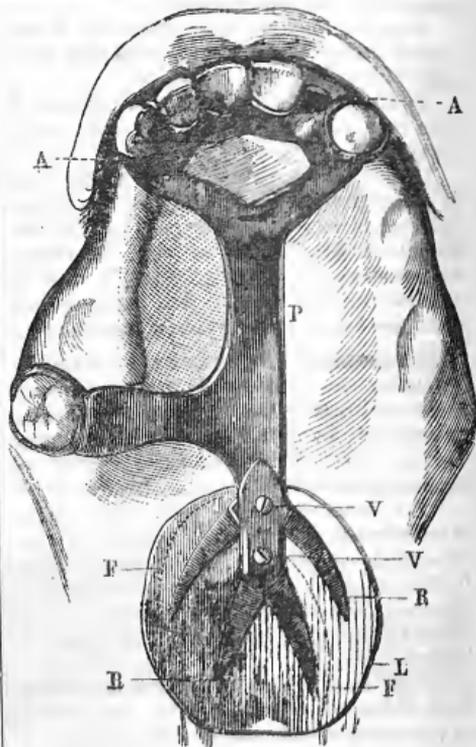


Fig. 612. — Obturateur et plaque de caoutchouc pour une perforation syphilitique du voile du palais. Appareil d'or. (Preterre.)

Pour combler une perforation du voile du palais, on avive les bords de la plaie et l'on réunit par suture avec des fils métalliques, on peut faire des incisions

libératrices sur les piliers du voile du palais. Ces incisions donnent quelquefois lieu à des hémorrhagies abondantes qui nécessitent l'emploi de la glace et du perchlorure de fer. V. STAPHYLORRHAPHIE.

Pour oblitérer une perforation de la voûte palatine, on avive les bords de la plaie. On détache la muqueuse des os de chaque côté dans une étendue de 8 millimètres, puis on réunit les bords de la muqueuse par quatre ou six points de sutures (Roux), ce procédé est perfectionné, on avive les bords de l'ouverture, on fait à un centimètre au delà de chaque côté une incision qui va jusqu'à l'os et limite deux lambeaux tenant par leurs deux extrémités à la voûte palatine, on les décolle des os, puis on les rapproche et on les réunit par suture (Baizeau, Langenbeck).

Le procédé qui a pour effet de disséquer deux lambeaux et de les adosser par leur face saignante (Krimmer) ne peut être appliqué sans qu'il y ait une traction considérable sur la suture. Cependant ce procédé a donné un succès, les fils à ligatures ont été enlevés le quatrième jour.

Le procédé suivant lequel on taille deux lambeaux latéraux trapézoïdes est une opération moins avantageuse que celle de Baizeau, mais moins susceptible d'échouer que celle de Krimmer, parce que les lambeaux ne sont pas tirailés fortement.

On peut, lorsqu'il s'agit d'une petite perforation, tailler deux lambeaux triangulaires, l'un en avant, l'autre en arrière de la perforation, les réunir à leur sommet par un point de suture. On fait des incisions libératrices sur les parties latérales et à la base des lambeaux pendant la période de cicatrisation (Velpeau).

VULNÉRAIRE. Alcoolat composé avec des plantes aromatiques que l'on donne à petite dose, pur ou mélangé d'eau, à la suite des chutes, pour ranimer la circulation et empêcher la syncope que peut produire la frayeur.

Feuilles fr. de basilic.	} à 400 grammes.
Feuilles fr. de calament.	
Feuilles fr. d'hysope.	
Feuilles fr. de marjolaine.	
Feuilles fr. de mélisse.	
Feuilles fr. de menthe.	
Feuilles fr. d'origan.	
Feuilles fr. de romarin.	
Feuilles fr. de sauge.	
Feuilles fr. de serpolet.	
Feuilles fr. de thym.	
Feuilles fr. d'absinthe.	
Feuilles fr. d'angélique.	
Feuilles fr. de fenouil.	
Feuilles fr. de rue.	
Feuilles fr. de lavande.	
Alcool à 60°	4500 id.

Faites selon l'art. — A prendre 8 à 10 grammes dans un demi-verre d'eau.

VULTUEUX. Etat de congestion et de turgescence du visage observé dans l'ivresse et dans certaines formes de congestion cérébrale ou d'apoplexie.

VULVE (MALADIE DE LA). V. ACNÉ VULVAIRE, CHANCRE, ESTHIOMÈNE, GRANDES LÈVRES (MALADIES DES), VAGINITE ET VÉGÉTATIONS.

Vulve (ÉRYTHÈME DE LA). Les érythèmes de

la vulve sont constitués par des rougeurs et des exulcérations du derme. Ils résultent d'une leucorrhée ou sont la conséquence de la malpropreté et du défaut de soin. Il y a un érythème constitué par de grosses pustules se transformant en ulcérations chez les femmes qui perdent leur urine par le vagin, ou ont une incontinence d'urine. V. FISTULE VÉSICO-VAGINALE.

Les femmes grosses qui restent toujours assises ou qui marchent beaucoup sont sujettes à un érythème dû au contact ou au frottement des grandes lèvres l'une contre l'autre.

Thérapeutique. — La propreté, les bains, les lavages avec l'eau additionnée d'eau blanche, sont les meilleurs remèdes contre l'érythème dû au défaut de soin. Les érythèmes dus aux frottements seront traités par l'interposition de poudre d'amidon ou de lycopode entre les grandes lèvres; lorsque à la suite de ces érythèmes il y a des ulcérations, on les pansera avec la pommade au calomel, 1 gramme pour 40 grammes d'axonge, ou avec les lotions :

Calomel	1 gramme.
Eau distillée.	40 id.

Les érythèmes dus à l'incontinence d'urine ne peuvent guérir que quand l'urine a repris son cours naturel. On peut avoir recours aux embrocations huileuses comme moyen palliatif.

Vulve (GANGRÈNE DE LA). La gangrène de la vulve est un phlegmon gangréneux, ou une gangrène par intoxication. Le premier cas se présente chez les enfants à la suite de la rougeole, et chez les femmes adultes à la suite de l'accouchement ou après des excès de coït. Les gangrènes par intoxications plus rares sont dues à des manœuvres abortives à l'aide des préparations de seigle ergoté, combinées avec des opérations sur l'utérus ou des brûlures du vagin, par des mains criminelles.

La gangrène de la vulve est quelquefois une complication des érysipèles vulvaires.

* * La gangrène qui s'établit à la vulve s'accompagne toujours d'une dépression considérable des forces, avec tendance au refroidissement. La vulve tuméfiée, dure, se recouvre de plaques noirâtres, qui ne tardent pas à exhaler une odeur fétide; les malades accusent des souffrances extrêmement vives. Ces caractères ne laissent aucun doute. Le pouls est petit, la face est anxieuse, et quelquefois les malades succombent subitement.

* * La chute des eschares de la gangrène de la vulve cause des cicatrices vicieuses des grandes et des petites lèvres qui entraînent l'atréisie plus ou moins complète du vagin.

Thérapeutique. — On traitera le phlegmon diffus par les moyens appropriés. (V. PHEGMON DIFFUS.) Lorsqu'il y a des eschares, on pansera avec la poudre de quinquina seule ou mêlée à du charbon pulvérisé.

On administrera aux malades des toniques, des ferrugineux, le perchlorure de fer à la dose de dix

gouttes dans une potion, l'extrait de quinquina à la dose de 1 à 2 grammes.

L'opium à la dose de 10 à 15 centigrammes, est un excellent tonique, et calme les douleurs des malades.

Vulve (NÉURALGIE DE LA). V. NÉURALGIE.

Vulve (TUMEURS DE LA). On observe sur la vulve des *tumeurs sébacées* (V. ACNÉ VULVAIRE, KYSTES SÉBACÉS), des *lipomes*, des *tumeurs fibreuses*, des *hypertrophies du derme* qui se pédiculisent quelquefois. Il y a des *kystes des grandes lèvres*, des *hernies vagino-labiales*. V. HERNIES, GRANDES LÈVRES, HYDROCÈLE.

Les lipomes sont reconnus aux lobules multiples de la tumeur, à la longue durée de leur évolution et à leur indolence.

Les tumeurs fibreuses sont caractérisées par leur dureté, leur indolence, et surtout par l'absence de tout pédicule appréciable sous la peau.

Les autres tumeurs hypertrophiques du derme sont dures, régulières, en général indolentes, et se développent très-lentement; la peau est lisse, un peu dure, et quelquefois elle présente des excoriations, mais c'est seulement quand la tumeur est très-volumineuse.

Thérapeutique. — Les tumeurs sébacées seront traitées par incision et énucléation, les tumeurs fibreuses et graisseuses non pédiculées seront enlevées par incision double en croissant, et dissection de la tumeur; les tumeurs pédiculées qui contiennent des artères que l'on sent battre sous les doigts seront enlevées par section du pédicule et ligature des artères, mais l'écrasement linéaire du pédicule est ordinairement suffisant.

VULVITE FOLLICULEUSE. V. ACNÉ VULVAIRE.

W

WEILBACH. Eau minérale sulfureuse ayant une température de 14°, employée contre la bronchite chronique et la phthisie.

WIESBADEN (duché de Nassau). Eaux minérales chlorurées sodiques, ayant de 13° à 69°, employées en boisson, en bain en étuves et en douches, dans le lymphatisme et la scrofule; dans la goutte et le rhumatisme; dans la dyspepsie et les maladies chroniques des voies digestives ☒.

WILDRAD (Wurtemberg). Eaux minérales chlorurées sodiques ayant de 33° à 38°, employées en boisson, en bains et en douches, contre la goutte et le rhumatisme; dans les paralysies; dans les anciens engorgements articulaires et dans le nervosisme chronique.

WINTER. Écorce odorante d'un arbre exotique de la famille des magnoliacées, employée en teinture comme antiscorbutique, à la dose de 10 grammes en potion.

X

XÉROPTHALMIE. La xéropthalmie est un état de sécheresse de la cornée consécutive à des kératites vasculaires superficielles et à des kératites ulcéreuses ou à des conjonctivites chroniques.

Suivant Ammon et Schmidt, l'oblitération des conduits de la glande lacrymale et des glandules palpébrales serait la cause de cet état; suivant Vidal, cet état serait dû à une lésion de l'innervation analogue à celui qui est causé par la section du nerf trijumeau.

* * La xéropthalmie est caractérisée par le dépoli de la cornée, par un ramollissement de ses couches superficielles dépourvues d'épithélium, et par une tendance à la transformation de la cornée et de la conjonctive en tissu de cicatrice.

La transformation de la conjonctive palpébrale en tissu de cicatrice est parfois la cause de la xéropthalmie de la conjonctive oculaire.

Thérapeutique. (V. KÉRATITES.) — On a conseillé le collire :

Eau distillée.....	30 grammes.
Borax.....	10 à 20 centigr.

Les cautérisations directes avec le nitrate d'argent, avec une solution :

Eau distillée.....	10 grammes.
Nitrate d'argent.....	1 id.

portée sur la cornée, avec un pinceau. On lave ensuite l'œil avec une solution d'eau salée.

Lorsque la maladie continue toujours à se prononcer, on fermera l'œil par la suture des paupières. Pour cela, on vivra le bord libre des paupières et l'on placera deux points de suture.

On a essayé de rétablir le cours des larmes en incisant la conjonctive au niveau des conduits excréteurs de la glande lacrymale, mais cette opération est illusoire.

Y

YAWS. On donne ce nom à une maladie tuberculeuse de la peau, se développant chez des malades débilités, et régnant endémiquement en Guinée. C'est une variété de *pian* (V. ce mot) et de *frambesia*.

YÈBLE. Plante de la famille des caprifoliacées, analogue au sureau, dont la racine en décoction s'emploie comme diurétique dans les hydrosies.

YEUX ARTIFICIELS. V. PROTHÈSE OCULAIRE.

YEUX D'ÉCREVISSE. Concrétions orbitaires aplaties de carbonate de chaux associées à

une certaine quantité de gélatine, qu'on trouve dans l'estomac des écrevisses au moment de la mue. On les emploie en poudre, 1 à 2 grammes dans les aigreurs ☒, dans la diarrhée acéscente de l'enfance ou de l'adulte ☒, et dans la dyspepsie goutteuse ☒. Aujourd'hui on les fabrique artificiellement et on les remplace souvent par des pastilles de carbonate de chaux ou de magnésie.

YVERDON (Suisse). Eau sulfureuse sodique à 25°.

Z

ZALDIVAR O ZALDUA (Biscaye). Eau sulfureuse chlorurée sodique ayant 24° centigrades, employée dans les maladies de la peau.

ZÉDOAIRE. Racine tuberculeuse énorme d'une saveur amère et camphrée, produite par le *Kaempferia rotunda* de la famille des amomées et qu'on emploie en décoction comme excitant dans la dyspepsie ☐.

ZÉISME. Nom donné à la pellagre, à l'entérite et à la folie produites, dit-on, par l'usage alimentaire du maïs altéré par le *verdet*.

Le zéisme n'existe pas, si l'on prétend donner ce nom à des accidents morbides exclusivement produits par le *verdet* du maïs, car le blé est également atteint de *verdet*, et son usage produit également la pellagre. V. PELLAGRE et VERDET.

ZINC. Métal peu employé en thérapeutique à l'état naturel. Il ne sert ainsi qu'à la construction des piles destinées à produire des courants électriques dans les appareils préparés pour combattre les paralysies. A l'état de combinaison avec l'oxygène ou sous forme de sels, il est extrêmement utile et très-fréquemment employé.

L'*oxyde de zinc* ou *fleurs de zinc* est très-vanté contre l'épilepsie et contre les névroses, seul, à la dose de 1 à 5 grammes, ou associé avec 1 ou 2 grammes de poudre de valériane ☒☒.

Le *sulfate de zinc* s'emploie pour faire des injections dans la bleunorrhagie (V. ce mot), ou pour préparer des collyres dans les ophthalmies scrofuleuses chroniques.

Le *chlorure de zinc* mis en pâte avec la farine, sert selon sa dose à préparer des caustiques d'une énergie différente très-utiles pour

la destruction des tumeurs et des tissus déjà ulcérés. V. CAUSTIQUES.

ZONA. Maladie bulleuse de la peau.

* * De petites bulles, très-dououreuses, remplies de sérosité jaunâtre, plus tard opaline, se recouvrant ensuite de croûtes brunes ayant pour siège un seul côté de la poitrine et ne dépassant pas la ligne médiane, caractérisent le *zona* ou *herpès zoster*.

* * Une douleur de névralgie intercostale très-vive précède souvent le *zona*, ce qui a fait dire que cette éruption n'était qu'une conséquence de la douleur névralgique (Caillaux), et, en effet, les bulles de *zona* se montrent toujours sur le trajet du nerf douloureux.

* * La douleur du *zona*, souvent très-vive, comparable à celle de la brûlure, précède quelquefois l'éruption, l'accompagne toujours, et persiste souvent après que le mal a entièrement disparu.

* * Le *zona* se montre presque toujours sur la poitrine, d'un seul côté, en allant de la colonne vertébrale au sternum, mais, par exception, on le voit sur la face, sur l'un des flancs ou sur un membre inférieur le long du trajet du nerf sciatique.

* * Le *zona* n'est jamais une maladie grave, et il se termine toujours par dessiccation des bulles qui forment l'éruption ou par la formation d'impétigo. V. ce mot.

* * Dix ou quinze jours suffisent au développement et à la dessiccation du *zona*.

Thérapeutique. — Contre le *zona*, il n'y a pas autre chose à faire qu'à percer les bulles de l'éruption pour les laver à l'eau tiède, et ensuite pour les saupoudrer avec de l'amidon ou du sous-nitrate de bismuth.

En cas de douleur vive, il faut appliquer un cataplasme laudanisé, très-chaud, sur le côté, faire au voisinage une injection sous-cutanée de vingt gouttes d'une solution de sulfate de morphine. V. HYPODERMIQUE.

ZOSTÈRE. Algue marine de la famille des *naïadées* dont les feuilles servent à préparer le *crin végétal* et, en thérapeutique, s'administrent contre la scrofule ☒ et le goître ☒. On les prescrit en poudre après torréfaction à la dose de 1 à 4 grammes.

ZYMATIQUE. Maladie due à l'introduction d'un ferment dans l'économie. Quelques médecins considèrent tous les virus comme des ferments pathologiques (V. VIUS), et ils appellent les maladies virulentes des maladies *zymotiques* (de Vauréal).

ADDENDA ET CORRIGENDA

A

Amalrose traumatique. C'est Beer qui a le premier décrit l'amalrose traumatique.

AMPUTATION SUS-MALLÉOLAIRE. Au lieu d'amputer la jambe au tiers inférieur,



Fig. 613. — Amputation sus-malléolaire, d'après le principe de Ravaton.

comme dans le procédé de Lenoir, on ampute au-dessus des malléoles en taillant un petit lambeau postérieur, comme l'indique la figure 613.

ANAPHRODISIAQUE. Dans la formule, lisez 15 décigrammes, au lieu de 15 grammes.

Anesthésie chirurgicale. Pour, etc., lisez *Anesthésie chirurgicale* (Jackson des États-Unis, 1846). Pour, etc.

anévrismes des artères de l'avant-bras, de la main, de la jambe et du pied, p. 85, col. 1, ligne 30 et 31, lisez le nerf médian étant découvert, au lieu de le nerf découvert étant médian.

ARTÈRES (INCRUSTATIONS CALCAIRES DES), p. 109, fig. 30. Cette figure est renversée.

III. *Arthrite chronique*, etc., p. 117, col. 2, ligne 31, lisez ou synovite; le gonflement, au lieu de ou synovite, car le gonflement.

B

Bandage de la tête, p. 150, col. 2, ligne 8 et 9, lisez des épingles. Ce bandage est quel-

quefois remplacé par le bandage des pauvres ou de Galien, au lieu de des épingles (bandage des pauvres ou de Galien). V. aussi FRONDE.

BRULURES. Dupuytren a observé et décrit les congestions viscérales et les rougeurs de la muqueuse intestinale dans les brûlures étendues du tégument.

C

Calculs vésicaux, p. 202, col. 1, fig. 69, lisez ainsi la légende :

Fig. 69. — Position du malade pendant l'opération de la taille incision pour la taille bilatérale; la ligne ponctuée indique l'incision pour la taille latéralisée. — A. Main droite de l'aide tenant le cathéter. — B. main droite d'un aide relevant les bourses.

CATARACTE. On a proposé contre les cataractes des collyres et des préparations à l'intérieur. Leur effet n'est pas démontré.

FORMULAIRE DE LA CATARACTE.

Pilules de bichlorure de mercure (V. SYPHILIS), recommandées pour les cataractes qui existent chez des individus syphilitiques ☐.

Les infusions de fleurs d'*arnica* prises à l'intérieur sont d'un effet très-doux.

Embrocation d'*aconitine* sur l'œil et les paupières ☐ (Turnbull); d'autres ont proposé la *delphine* et la *vétratine* pour le même usage. On fait un alcoolat : *aconitine*, *vétratine* ou *delphine*, 1 gramme pour 125 grammes d'alcool rectifié.

Les frictions sur la nuque avec la *pommade stibiée*, les applications sur les paupières de l'*huile animale de Dippel*, n'ont aucune valeur sérieuse.

CATHÉTÉRISME, p. 231, col. 2, ligne 21, lisez où elle se trouve retenue, au lieu de où il se trouve retenu.

Chancre induré. Il y a des chancres indurés qui se produisent après une incubation prolongée : six semaines, deux mois et même quatre mois après un coït infectant (A. Fourrier).

Contusion du rein, p. 318, col. 1, ligne 32, lisez dans le bassin et les uretères, au lieu de dans le bassin et les uretères.

D

DÉSINFECTANTS, p. 395, col. 2, ajoutez : Lotions avec la solution d'*acide phénique* ou *carbo-*

lique. Ce corps, qui s'extrait des huiles du goudron de houille, est solide, incolore, cristallisé en longues aiguilles, peu soluble dans l'eau, très-soluble dans l'acide acétique concentré, et soluble en toutes proportions dans l'alcool et l'éther (Lemaire). On l'emploie habituellement dans l'eau à la dose de 1 gramme dans 100 parties d'eau.

Turner recommande son emploi, à la dose d'une partie sur sept parties d'eau, dans les ulcères fétides, et il annonce, sous l'influence de cet agent, la sanie infecte qui baignait la plaie est bientôt remplacée par du pus de bonne nature. Il ajoute que, dans la nécrose, l'acide phénique hâte l'exfoliation de la partie mortifiée.

Heath a remarqué ses bons effets dans le traitement des plaies gangréneuses.

Calvert rappelle que deux ou trois gouttes d'acide carbonique empêchent pour plusieurs semaines toute fermentation de l'urine. Enfin Ellis l'a vanté pour désinfecter les immondices des villes. L'addition de ce corps empêche leur décomposition.

On fabrique avec l'acide carbonique une poudre, dont on recommande la solution (M'Dougal), pour détruire la mauvaise odeur des salles de dissection.

Lotions avec la solution aqueuse d'extrait de bois de Campêche. C'est un bois désinfectant; il est très-utile dans les plaies cancéreuses.

Doigts (TUMEURS DES), p. 416, col. 1, lignes 32 et 33, lisez la tumeur contenait du tissu fibro-plastique (Robin), au lieu de la tumeur contenait du tissu fibro-plastique avec ou sans conservation du doigt (Robin).

E

ÉCRASEMENT LINÉAIRE, p. 449, il faut lire ainsi le deuxième et le troisième alinéas de la 2^e colonne :

L'instrument fig. 164 est droit ou courbe à volonté et il permet de mesurer le degré de compression nécessaire pour son action. De cette manière on peut suivre, pour ainsi dire, les progrès de la section.

L'instrument fig. 165 est bon pour les tumeurs vasculaires, parce que les tours imprimés à la vis peuvent être aussi limités qu'on veut, et parce que l'écrasement peut être fait extrêmement lentement.

ÉPISIORRHAPHIE. Opération ayant pour but d'obvier à la chute de l'utérus par une suture de la vulve ou une autre opération analogue.

F

FIÈVRE, p. 544, ajoutez les propositions suivantes :

** Anatomiquement, la fièvre est caractérisée par un trouble de la contractilité des capillaires sous l'influence du système nerveux organique; et à l'état de contraction des capillaires correspond le stade de froid de la fièvre (Marey).

Lorsque la contraction des capillaires est épuisée, c'est-à-dire lorsque les vaisseaux capillaires sont paralysés, la circulation se fait avec plus d'ampleur, les vaisseaux sont pleins et la chaleur du corps est augmentée. Cet état

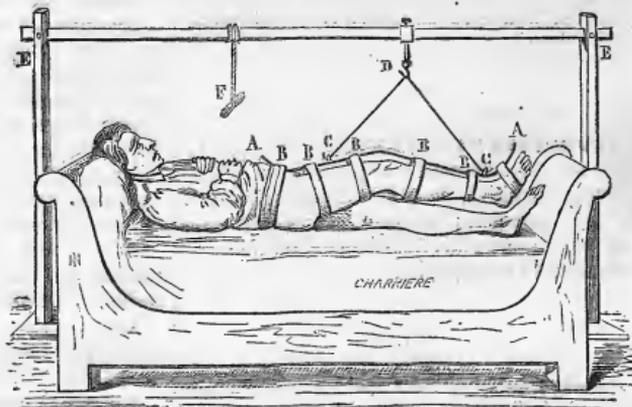


Fig. 614. — Attelle métallique de Smith, pour fractures de cuisse, et lit spécial pour tenir le membre suspendu. — B, B. Bandes fixant le membre à l'attelle. — A, A. Parties terminales de l'attelle. (Shrimpton.)

correspond au stade de chaleur de la fièvre et il a été appelé improprement *réaction* (Marey).

Les expériences de Claude Bernard touchant la section et l'irritation du grand sympathique et les nerfs vaso-moteurs sont les meilleures démonstrations du fait de la fièvre (Marey).

Fistules recto-vaginales, p. 564, col. 2, ligne 45, lisez (V. Mott) au lieu de (V. ces mots). C'est Valentin Mott qui a imaginé pour les fistules recto-vaginales le procédé de dérivation.

FRACTURES, p. 605, dans la légende de la figure 217, lisez A fracture, au lieu de B fracture.

V. *Fractures du corps du fémur*, p. 611, col. 2, ajoutez : On peut employer pour les fractures de la cuisse, l'attelle à suspension de Smith et Shrimpton. C'est un moyen à essayer pour les fractures compliquées de plaie. Cette attelle n'immobilise pas assez le membre.

FRACTURES SECONDAIRES. Les fractures secondaires sont celles qui ont lieu au niveau d'un cal récent. Ces fractures ont généralement lieu à une des extrémités du cal, ou si les os se sont consolidés avec chevauchement, au milieu de la soudure des deux os. Mais plus la fracture est ancienne, moins elle a de chance

de se produire sur le cal; elle est alors située au-dessus et au-dessous.

Une inflammation au voisinage d'un cal, favorise la production d'une fracture secondaire sous l'influence d'un effort.

Comme les fractures secondaires se produisent en général sous l'influence d'une cause traumatique relativement faible, les désordres des parties molles sont en général peu marqués et la fracture est peu grave (Malgaigne).

Thérapeutique. — Les fractures secondaires seront traitées comme les fractures primitives. Les fractures qui siègent dans le cal même sont celles qui guérissent le plus vite.

I

INFECTION PURULENTE, p. 793, col. 4, ligne 31, lisez apparaît une phlébite, ou d'une phlébite primitive, ou d'une angioleucite avec ou sans érysipèle; au lieu de apparaît une phlébite ou une phlébite primitive, ou une angioleucite ou un érysipèle.

L

LIGATURES, p. 865, col. 2, dans la légende de la figure 331, lisez B, gaine ouverte, au lieu de B, gaine rouge.

LUXATIONS TRAUMATIQUES, p. 878, col. 1, ligne 3, ajoutez :

Pour épuiser la contraction musculaire d'après l'indication posée par Ponteau, on peut attacher le malade à un point d'appui fixe, attacher au membre luxé une lamère de caoutchouc que l'on étire et que l'on attache à un autre point fixe. L'élasticité du caoutchouc produit une extension continue suffisante et la luxation se réduit d'elle-même, pour ainsi dire. (Théophile Anger.)

Lorsqu'on n'a pas de caoutchouc, on peut faire exercer des tractions modérées par un aide, puis lorsque l'aide est fatigué, on le remplace par un autre qui continue à tirer encore pendant quelque temps et la luxation se réduit. Un aide maintient le malade tout le temps que durent les tractions. Il ne faut pas plus de dix minutes pour obtenir la réduction. Celle-ci a lieu quand le malade fatigué cesse de pouvoir contracter ses muscles.

M

MUSCLES (TUMEURS DES). Les muscles peuvent être atteints de tumeurs de plusieurs genres. On observe des abcès (V. MYOSITE), des abcès métastatiques (Latour, Cruveilhier), des abcès à la suite des fièvres graves. V. FIÈVRES.

Des *épanchements sanguins* existent dans les muscles à la suite d'apoplexie musculaire (Cruveilhier), après des ruptures des muscles et des

artères musculaires (Larrey, S. Richardson, Legouest).

Des épanchements sanguins transformés en amas fibrineux (Velpeau, Virchow) ou en kyste à contenu gélatineux (Kölliker, A. Després), ont été aussi rencontrés dans les muscles.

On a enlevé par suite d'erreur de diagnostic presque toutes les tumeurs observées jusqu'ici.

Il y a une *hypertrophie* musculaire due à une surcharge graisseuse du muscle et celui-ci est en général paralysé (Stofella, Griesinger, Duchenne, de Boulogne).

Les muscles peuvent augmenter de volume par suite d'*ossifications*. Il y des ossifications des muscles qui sont multiples (Rodgers, Testelin et Dambessi). C'est généralement sur les jeunes sujets qu'elles se présentent, et elles atteignent de préférence les muscles du cou et du tronc. Ces ossifications restent stationnaires à la longue; elles entraînent plus souvent l'épuisement et la mort.

Il y a aussi des modifications musculaires autour des articulations atteintes d'arthrite sèche. V. OSSIFICATIONS DES MUSCLES.

Thérapeutique. — L'iodure de potassium, le calomel à dose fractionnée, ont été conseillés; les bains de mer sont recommandables.

Les muscles peuvent être atteints de *gomme*. V. GOMME.

Le *cancer primitif des muscles* est très-rare. Il existe dans l'interstice des fibres musculaires près de leurs insertions. Il y a un cancer métastatique musculaire; le cancer des parties voisines se propage aux muscles. Le traitement est le même que celui des cancers en général.

Les *kystes hydatiques* des muscles (Dupuytren) siègent le plus souvent dans les muscles très-charnus. On les reconnaît à leur évolution lente, à leur siège limité dans un muscle dont ils suivent les mouvements. Ces kystes s'ulcèrent quelquefois (Soulé) et donnent issue à du vis purulent et à des hydatides.

Thérapeutique. — L'incision du kyste et sa supuration sont les meilleurs agents thérapeutiques. On place de la charpie ou un tube de drainage dans le kyste; on fait des lavages iodés; on panse avec un cataplasme.

Les muscles peuvent être atteints de varices et de *tumeurs érectiles veineuses*. Le diagnostic des tumeurs érectiles des muscles n'a pas encore été fait. Les battements et le souffle sont rares, et la réductibilité est le signe qu'il faut surtout rechercher pour les reconnaître (A. Després).

Thérapeutique. — Les tumeurs érectiles des muscles ont été enlevées par suite d'erreur de diagnostic, et les malades ont guéri. Si les tumeurs étaient petites, on pourrait se borner à employer la compression.

* * * Lorsqu'un muscle est rompu ou lorsqu'un muscle tel que le biceps a une de ses attaches rompue, il y a une saillie anormale de la portion

de muscle contractée que l'on peut appeler une tumeur. Cet état est passager et ne constitue pas une difformité gênante lorsque la déchirure est cicatrisée.

N

NÉCROSE, p. 968, col. 2, ligne 54, *au lieu de se réparent, lisez se séparent.*

O

OPÉRATIONS D'URGENCE. On désigne sous le nom d'opérations d'urgence des opérations qu'il faut faire séance tenante sans préparer le malade, et même dans les conditions les plus défavorables, sous peine de voir la mort survenir.

Les opérations d'urgence sont l'extraction des corps étrangers du larynx, de la trachée et de l'œsophage, la ligature d'une grosse artère divisée, l'amputation dans les grands délabrements des membres, le débridement des hernies.

L'anus artificiel, l'uréthrotomie externe, l'opération césarienne et l'embryotomie sont encore des opérations d'urgence; il en est de même de la ponction de la vessie, lorsque le chirurgien ne peut faire autrement.

La thoracocentèse et les diverses autres paracentèses peuvent être considérées comme des opérations d'urgence.

La trachéotomie, dans le cas de croup et d'œdème de la glotte, est une opération d'urgence.

OVAIRE (KYSTES DES), p. 1062, col. 1, ligne 54, *au lieu de Paris, 1860, lisez Paris, 1861.*

P

PLAIES, p. 1162, col. 2, ligne 23, *ajoutez Burgræve (de Gand) a imaginé d'appliquer une lame malléable de plomb sur les plaies et de la maintenir par un bandage approprié à la région. Ce traitement, que l'auteur appelle le plombage des plaies, est bon en ce qu'il est un moyen de maintenir et d'immobiliser les parties blessées dans certaines régions comme les membres.*

R

RACHITISME, p. 1258, col. 1, ligne 45.

Lorsqu'on veut redresser les os rachitiques, on peut les fracturer impunément, car les os rachitiques, ramollis, brisés, ne s'enflamment pas (J. Guérin).

S

Syphilis constitutionnelle, p. 1398. La syphilis constitutionnelle, à la fin de la période secondaire et dans la période tertiaire, est accompagnée de douleurs nocturnes exagérées par la chaleur du lit et qui siègent dans les os superficiels, les tibias et l'os frontal. Ces douleurs, dites *ostéocopes*, existent dans toutes les affections des os, mais à un moins haut degré. Il est probable que de telles douleurs sont en relation avec des périostites ou ostéites syphilitiques, au début.

** A la fin de la période secondaire et pendant la période des accidents tertiaires, les syphilitiques ont quelquefois des paralysies sensoriales ou motrices.

** Les paralysies syphilitiques sont des paralysies musculaires et des paralysies nerveuses. Les premières sont liées à une altération du muscle, les secondes sont dues à des névrites, à des lésions de l'encéphale et de la moelle; elles sont quelquefois le résultat de la compression d'un nerf par un exsudat syphilitique. V. PARALYSIE GÉNÉRALE, MYOSITE, PARALYSIES DIVERSES. MUSCLES (MALADIES DES).

** La thérapeutique des paralysies syphilitiques est celle des paralysies musculaires et nerveuses. L'iode de potassium à la dose de 1 à 4 grammes et les eaux minérales antisiphilitiques doivent être employés chez un individu syphilitique atteint de paralysie.

T

TESTICULE (ENCHONDROME DU). L'enchondrome du testicule est une variété de cancer du testicule. V. TESTICULE (CANCER DU).

U

UTÉRALGIE. V. NÉURALGIE DE L'UTÉRUS.
UVÉITE. Inflammation de la face postérieure de l'iris. V. IRITIS SÉREUSES.

ÉNUMÉRATION

DES MÉDICAMENTS SIMPLES ET COMPOSÉS

QUI DOIVENT SE TROUVER DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Drogues simples tirées des végétaux et des animaux.

Absinthe (grande).	Coloquinte.	Iris de Florence.	Réglisse.
Absinthe maritime.	Consoude (grande):	Jalap tubéreux.	Rhubarbe de Chine.
Aconit napel.	Copahu.	Jujubier.	Riz.
Agaric de chêne.	Coquelicot.	Jusquiamé noire.	Romarin.
Alkékenge.	Coriandre.	Lavande officinale.	Ronce sauvage.
Aloès du Cap.	Corne de cerf.	Lichen d'Islande.	Rose rouge.
Amandes douces.	Cousoo.	Lierre terrestre.	Ruc.
Anis étoilé.	Croton tiglium.	Lin.	Sabine.
Anis vert.	Cubèbe.	Lycopode.	Safran.
Aristoloché serpentinaire.	Cumin.	Manne.	Sagapénium.
Armoise.	Curcuma long et rond.	Mauve.	Sagou.
Arnica.	Dictame de Crète.	Métilot officinal.	Salsepareille du Mexique.
Arrow-root de la Jamaïq.	Digitale.	Mélisse officinale.	Sang-dragon.
Asa fétida.	Douce-amère.	Menthe poivrée.	Sang-sue médicinale.
Asperges (racine).	Elémi du Brésil.	Mercuriale annuelle.	Sapin argenté (bourgeons).
Aunée officinale.	Ellébore blanc.	Miel.	Saponaire officinale.
Badiane ou anis étoilé.	Ergot de seigle.	Minyanthe.	Sassafras.
Bardané.	Euphorbe des Canaries.	Morelle.	Sauge officinale.
Baume de Tolu.	Fenouil doux.	Mousse de Corse.	Scabieuse.
Bdellium d'Afrique.	Fenugrec.	Moutarde blanche.	Scammonée d'Alep.
Belladone.	Fougère mâle.	Musc.	Scille.
Benjoin de Sumatra amygdaloïde.	Fragon épineux.	Myrrhe.	Scolopendre:
Bistorte.	Fumeterre.	Néroli.	Scordium.
Blanc de baleine.	Galanga officinal.	Nicotiane.	Seigle ergoté.
Bouillon-blanc (molène).	Galbanum.	Oliban.	Semen-contr.
Bourrache.	Galipot.	Opium.	Séné d'Égypte.
Cachou.	Galle de chêne d'Alep.	Orge.	Squine.
Camomille romaine.	Garou.	Origan vulgaire.	Staphisaigre.
Camphre du Japon.	Gaïac.	Pariétaire.	Stramoine.
Canne de Provence.	Gélatine animale.	Patience sauvage.	Styrax liquide.
Cannelle de Ceylan.	Genévrier commun.	Pensée sauvage.	Succin ou karabd.
Cantharides.	Gentiane.	Pervenche.	Sureau.
Capillaire du Canada.	Germandrée.	Petit-houx.	Tanaisie.
Cardamome du Malabar.	Gingembre.	Pied-de-chat.	Tapioka.
Carragaheen.	Girofle.	Poix de Bourgogne.	Térébenthine de l'épicéa.
Casse officinale.	Gomme adragant.	Poix-résine.	Térébenthine du nucléz.
Castoréum.	Gomme ammoniacque.	Polygala de Virginie.	Thé.
Centaurée.	Gomme arabique vraie.	Polypode commun.	Thym.
Chardon bénil.	Gomme-gutte.	Polypore du mélèze.	Tillenil.
Chicorée sauvage.	Gomme du Sénégal.	Quassia amara.	Tormentille.
Chiendent officinal.	Graisse de porc.	Quinquina gris huanuco.	Tussilage ou pas-d'auc.
Ciguë officinale.	Guimauve.	Quinquina calisaya.	Valériane sauvage.
Cire d'abeilles.	Huile de cade.	Quinquina rouge.	Vanille.
Colombo (racine de).	Huile de foie de morue.	Raisins secs.	Véronique.
Colophane ou arcanson.	Ichthyocolle.	Ratanhia.	Violette odorante.
	Ipécacuanha annelé.		

Substances tirées des métaux et produits chimiques.

Acétate de plomb.	Acide tartrique.	Borate de soude.	Carbonate de chaux.
Acide arsénieux.	Alcool.	Bicarbonate de soude.	Carbonate de magnésie.
Acide citrique.	Ammoniaque liquide.	Carbonate d'ammoniaque.	Carbonate de plomb.

Carbonate de potasse.
Carbonate de soude.
Chlorate de potasse.
Chlorhydrate d'ammoniaque.

Chlorure de chaux sec.
Chlorure de sodium.
Créosote.
Dextrine.
Éther sulfurique.

Glycérine.
Iode.
Iodure de potassium.
Mercure.
Nitrate de potasse.

Soufre.
Sulfate d'aluminate et de potasse.
Sulfate de cuivre.
Sulfate de magnésio.

Produits pharmaceutiques.

Produits chimiques.

Fleur de soufre lavée.
Limaille de fer préparée.
— de fer porphyrisée.
Fer réduit par l'hydrogène.
Acide sulfurique purifié.
— sulfurique dilué.
— sulfurique alcoolisé.
— nitrique officinal.
— nitrique alcoolisé.
— borique cristallisé.
— chlorhydrique dissous.
— prussique médicinal.
Solution officinale d'acide chromique.
Antimoine diaphorétique lavé.
Oxyde rouge de mercure.
Safran de Mars apéritif.
Peroxide de fer hydraté.
Oxyde de zinc (voie sèche).
Magnésie calcinée.
Eau de chaux.
Potasse caustique à la chaux.
Poudre de Vienne.
Ammoniaque liquide.
Kermès minéral.
Monosulfure de sodium cristallisé.
Trisulfure de potasse impure.
Protochlorure d'antimoine liquide.
Chlorure d'or et de sodium.
Protochlorure de mercure par sublimation.
Protochlorure de mercure pulvérisé.
Protochlorure de mercure par précipitation.
Deutochlorure de mercure sublimé.
Solution officinale de perchlorure de fer.
Chlorure de baryum.
Bromure de potassium.
Iodure de potassium.
— de plomb.
Protoiodure de mercure.
Deutiodure de mercure.
Cyanure de potassium.
— de mercure
Sous-sulfate de deutoxyde de mercure.

Sulfate de fer cristallisé.
— de zinc cristallisé.
— d'alumine et de potasse desséché.
Sulfate de soude purifié.
Nitrate acide de deutoxyde de mercure.
Nitrate d'argent cristallisé.
— d'argent fondu.
Sous-nitrate de bismuth.
Hypochlorate de chaux liquide.
— de soude liquide.
Phosphate de soude cristallisé.
Arséniate de soude.
Solution arsenicale de Pearson.
Solution d'arséniate de potasse.
Carbonate de chaux.
— de soude cristallisé.
Bicarbonat de potasse.
Bicarbonat de soude.
Acide acétique cristallisé.
— benzoïque par sublimation.
— tannique.
Morphine.
Codéine.
Strychnine.
Sous-acétate de plomb.
Acétate de potasse.
— d'ammoniaque liquide.
Tartrate neutre de potasse.
— de potasse et de soude
— de potasse et d'antimoine.
— horico-potassique.
— ferrico-potassique.
Teinture de Mars tartarisée.
Boules de Mars.
Citrate de fer ammoniacal.
Lactate de fer.
Sulfate de quinine.
Chlorhydrate de morphine.
Sulfate d'atropine.
Lavon amygdalin.
Alcool rectifié.
Éther sulfurique.
— sulfurique alcoolisé.
— acétique.
Chloroforme.
Santonine.
Digitaline.

Eau de goudron.

Poudres.

Poudre de colombo.
— d'iris.
— de belladone, racine.
— de ratanhia.
— de gentiane.
— de guimauve.
— de réglisse.
— d'ipécacuanha.
— de jalap.
— de rubarbe.
— de salep.
— de quassia amara.
— de valériane.
— de cannelle.
— de quinquina gris.
— de quinquina rouge.
— de quinquina calisaya.
— de feuilles de belladone.
— de feuilles de ciguë.
— de feuilles de jusquiame.
— de feuilles de stramonium.
— de feuilles de séné.
— de feuilles de sabbine.
— de digitale.
— de scille.
— de rose rouge.
— de semén-contra.
— de couso.
— de safran.
— de cubèbes.
— de staphisaigre.
— de graine de lin.
— de noix vomique.
— de cachou.
— de henjoin.
— de colophone.
— de camphre.
— d'asa fétida.
— de gomme-gutte.
— de myrrhe.
— de scammonée.
— de gomme arabique.
— de gomme adragant.
— d'opium.
— de sucre.
— de cantharides.
— de castoréum.
— de corne de cerf calcinée.
— de deutoxyde de mercure.

Poudre d'oxyde rouge de mercure.
— de tartrate d'antimoine et de potasse.
— d'acide arsénieux.
— de tartrate acide et potassique.
— de sulfate de potasse.
— de borate de soude.
— de bicarbonate de soude.
— de nitrate de potasse.
— de sulfate d'alumine et de potasse.
— de tartrate de potasse et de soude.
— de charbon végétal.
— de magnésie blanche.

Huiles et graisses.

Huile d'amandes douces.
— de ricin.
— de croton tiglium.
Beurre de cacao.
Graisse de porc (axonge).
Huile de foie de morue.

Teintures alcooliques.

Teinture de gentiane.
— de bois de gaïac.
— de bulbes de colchique.
— d'écorce d'oranges amères.
— de fleurs d'arnica.
— de quassia amara.
— de racine de colombo.
— de racine de jalap.
— de racine de rubarbe.
— de squame de scille.
— de quinquina.
— de feuilles d'absinthe.
— de feuilles de belladone.
— de feuilles de ciguë.
— de feuilles de digitale.
— de racine de ratanhia.
— de racine de valériane.
— de noix vomique.
— de girofles.
— de cannelle.
— de racine de pyrèthre.
— d'aloès.

Teinture de cachou.
 — de semences de colchique.
 — de cantharides.
 — de easterécum.
 — de musc.
 — de safran.
 — de benjoin.
 — d'asa fœtida.
 — de myrrhe.
 — d'iode.
 — de savon.

Eau-de-vie camphrée.
 Alcool camphré.
 Teinture d'aloès composée
 — de gentiane composée.
 — dite vulnérable.
 — balsamique.
 — de jalap composée.
 — d'absinthe composée.
 — d'extraît d'opinm.
 Laudanum de Sydenham.
 — de Rousseau.

Alcoolatures.
 Alcoolature d'aconit.
 Teinture étherée de digitale.
 — étherée de camphre.

Vins médicinaux.
 Vin de gentiane.
 — de quinquina.
 — aromatique.
 — antiscorbutique.

Huiles médicinales.
 Huile camphrée.
 — de camomille.
 Baume tranquille.

Eaux distillées.
 Eau distillée.
 — de laitue.
 — de fleurs d'oranger.
 — de laurier-cerise.
 — de rose.
 — de fleurs de tilleul.
 — de menthe poivrée.
 — de cannelle.

Huiles volatiles ou essentielles.
 Huile volatile de girofle.
 — de fleurs d'oranger.
 — de romarin.
 — de menthe.
 — de thym.
 — de fruits d'anis.
 — volatile de zestes de citron.

Alcoolats.
 Alcoolat de romarin.
 — de menthe poivrée.

Alcoolat d'anis.
 — vulnérable.
 — de cochléaria.
 — de Fioravanti.
 — de mélisse.

Extrait aqueux.
 Extrait de ciguë.
 — de feuilles d'aconit.
 — de f. de belladonc.
 — de f. de chicorée.
 — de f. de fumeterre.
 — de f. de jusquiame.
 — de f. de stramonium.
 — de trèfle d'eau.
 — de brou de noix.
 — de laitue.
 — de gentiane.
 — de ratanhia.
 — de racine de saponaire.
 — de digitale.
 — de feuilles d'armoise.
 — de sommités d'absinthe.
 — de sommités de petite centaurée.
 — de rhubarbe.
 — de quinquina.
 — de quinquina calisaya.
 — de genièvre.
 — de casse.
 — de gailac.
 — d'opium.

Extraits alcooliques.
 Alcoolat de digitale.
 — de rac. ipécacuanha.
 — de rac. de salsepar.
 — de rac. de valériane.
 — de quinquina gris huaná.
 — de quinquina calisaya.
 — de feuilles de belladone.
 — de feuilles de ciguë.
 — de f. de jusquiame.
 — de pavot blanc.

Résines et gommés-résines.
 Résine de jalap.
 — de scammonée.

Poix de Bourgogne purifiée.

Sirops.
 Sirop de sucre incolore.
 — de sucre.
 — de fleurs d'oranger.
 — d'éther.
 — de codéine.
 — de chlorate de morphine.

Sirop de gomme.
 — de guimauve.
 — de baume de Tolu.
 — de fumeterre.
 — de pointes d'aspergès.
 — de nerprun.
 — de groseilles.
 — de ceriscs.
 — de coings.
 — de mûres.
 — d'aillet rouge.
 — de violette.
 — de feuilles sèches d'absinthe.
 — de rac. de gentiane.
 — de mousse de Corse.
 — de valériane.
 — de gaiac.
 — de salsepareille.
 — de digitale.
 — de belladone.
 — d'ipécacuanha.
 — diacode.
 — d'opium.
 — de ratanhia.
 — de thridace.
 — d'amandes.
 — d'écorce d'oranges amères.
 — de quinquina.
 — de quinquina au vin.
 — des cinq racines.
 — de rhubarbe composé.
 — de salsepareille composé.
 — de raifort composé.
 — d'érysimum comp.

Mellites et oxymellites.

Mellite de rose rouge.
 — de mercuriale.
 Oxymel et scillitique.

Conserves et chocolats.
 Conserve de rose.

Électuaires, confectons, opiats.

Électuaire diascordium.

Pâtes.
 Pâte de gomme arabique.
 — de jujubes.
 — de lichen.
 — de réglisse brune.

Tablettes et pastilles.

Tablettes de baume de Tolu.
 — de bicarbonate de soude.
 — de calomel.
 — d'ipécacuanha.
 — de magnésie.
 — de manne.
 — de menthe poivrée.

Tablettes de soufre.
 Pastilles de menthe.
Espèces.
 Espèces aromatiques.
 — pectorales.
 — émollientes.
 — vulnéraires.

Poudres composées.

Poudre d'ipécacuanha opiacée.

Masses pilulaires, pilules et granules.

Pilules d'aloès simples et de gomme-gutte.
 Pilules ante-cibum.
 — de cynoglose opiacées
 — de jusquiame et de valér. composées.
 — de protocarbonate de fer.
 — de mercure purgatif.
 Granules de digitale.

Cérats.

Cérat de Galien.

Pommades.

Pommade camphrée.
 — de concombres.
 — épispastique jaune.
 — épispastique verte.
 — épispastique au garou.
 — de baume nerveux.
 — populéum.
 — rosat.
 — citrine.
 — mercurielle.
 — mercurielle faible.

Onguents.

Onguent basilicm.

Emplâtres.

Emplâtre de poix de Bourgogne.
 — de ciguë.
 — d'extraît de ciguë.
 — vésicatoire.
 — simple.
 — diachylon gommé.
 — mercuriel.
 — de savon.
 — brun.

Sparadraps.

Sparadrapp diachylon gommé.
 — de colle de poisson.
 Collodion.

Liniments.

Baume opodeldoci.